Romans

82e Année. — N° 1. 14 Septembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

ANTITHÈSE

« L'école, a dit Tolstoï, est établie non de façon qu'il soit facile aux élèves d'apprendre, mais de façon qu'il soit commode aux maîtres d'enseigner. »

Antithèse facile et trompeuse. Les meilleures méthodes ne sont pas forcément celles qui croient amuser les enfants en donnant beaucoup de peine à leurs maîtres.

On n'enseigne pas sans patience, mais on n'apprend pas sans effort.

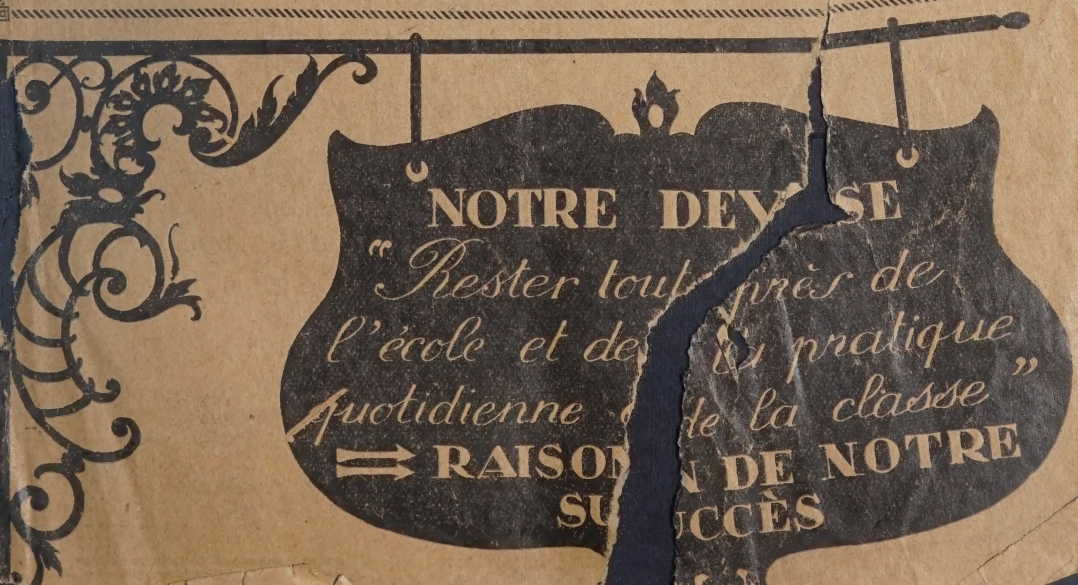

1935-36

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

D'ABONNEMENT ET DE RÉABONNEMENT

Gratuitement

2 TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION

(France 2e série — Du XIVe au XVIIIe siècle)

par **A. CARLIER**

PRIME 1

Voyez page XIII.

Au prix exceptionnel de 10 francs (au lieu de 15 francs)

40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

extraits des Archives de l'Enseignement publiées dans le Journal des Instituteurs

(Des origines à nos jours)

par **A. CARLIER**

Ces documents de 25×32,5 sont livrés à plat en une pochette rigide.

PRIME 2

Voyez page III.

Au prix exceptionnel de 18 francs (au lieu de 22 francs)

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

4 délicieuses frises (95×35) en couleurs

de **G. LAUVE**

PRIME 3

Voyez page III.

Au prix exceptionnel de 7 francs (au lieu de 12 fr. 50)

L'ACROPOLE

(Athènes)

Héliogravure géante de 65×100.

PRIME 4

Voyez page III.

Au prix exceptionnel de 7 francs (au lieu de 12 fr. 50)

LE PORT

(Marseille)

Héliogravure géante de 65×100.

PRIME 5

Voyez page III.

Adressez les demandes à la Librairie **F. NATHAN**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Maurice KUHN : Aucune facilité n'excuse l'injustice
G. GUY-GRAND : Pour les forces morales... 2
G. URIOT : Recettes..... 3
G. LALIRE : La récitation et son importance. 4
M. LEBLOND : Susceptibilité... motivée.... 5
G. RIGUET : Quand nos écoliers sont poètes. 5
Ch. CHARLOT : Le cinéma scolaire..... 6
René CASTEL : A travers les journaux..... 6
P.-L. MAZEYDAT : Tête baissée..... 7
M.-L. ARSANDAUX : Tes père et mère honoreras..... 9
M. HÉNON : Un sauveur de la vigne..... 10
J. BEAUVILLAIN : Boîtes vitrées..... 11
Pour lire en classe : Le pot de marraine Mentiot..... 12

PARTIE CORPORATIVE

Les décrets-lois..... 13
P. RIQUET : Notes économiques..... 13
Albert DEMAISON : Aliborons!..... 13

PARTIE CORPORATIVE *(Suite)*

L. MAILHOL : Le sport rural à l'école..... 14
F. BÉRENGER : Agir..... 14
M. LARIGUET : Conférence..... 14
L. ROLLAND : Le panier de cerises..... 15
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 15
André GANNE : Carnet du militant..... 16
Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en octobre. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. 1 à 4
A. LANTENOIS : Le nouveau prélèvement. 1

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 1 à 16
Notre partie scolaire en 1935-1936. VII et VIII
Programmes d'enseignement en 1935-1936..... A à D
Examens : Textes et documents..... 1 à 6
René OZOUF : La guerre économique..... 5
Les Archives de l'Enseignement primaire : Hors-texte.

Aucune facilité n'excuse l'injustice

Nous avouons qu'il nous est impossible, en ce début du mois d'août, de détourner notre attention des premiers décrets-lois, les seuls promulgués jusqu'ici, et de leurs pénibles conséquences pour les fonctionnaires en général, et particulièrement pour les instituteurs et les institutrices. Lourdes déductions nouvelles sur les traitements s'ajoutant aux déductions antérieures, retards dans l'avancement, réduction des indemnités de logement et de résidence, suppression de la reversion de la retraite de leur mari aux veuves pensionnées, — autant de mesures déjà fort discutables en elles-mêmes, mais dont l'amoncellement sur les mêmes têtes (cumul à rebours !) est à coup sûr abusif, alors que d'autres catégories de contribuables sont à peine touchées, que les fraudeurs du fisc persévèrent, et que le prix de la vie n'a pas sensiblement diminué.

On nous dit, il est vrai, que ce premier train de décrets-lois sera complété par d'autres, et que tout le possible sera fait pour égaliser les sacrifices, empêcher la dissimulation et abaisser les indices ; on nous a même assuré que les retouches nécessaires seront apportées aux décrets-lois déjà connus, et nous voulons bien croire que les intentions de nos ministres sont pures et que leurs promesses sont sincères. Mais nous savons aussi, au prix d'une cruelle expérience, que les fonctionnaires et les retraités, étant plus faciles à atteindre que les mercantis et les fraudeurs, sont les premières victimes désignées de toutes les tentatives d'économie ou de déflation, et qu'après les avoir frappés, le législateur essoufflé tâtonne, hésite, et souvent ne va pas plus loin.

Nous reconnaissons qu'il n'en est pas tout à fait ainsi cette fois, que les décrets-lois de juillet n'ont ménagé ni les rentiers ni les épargnants, entre autres, et que l'œuvre de restauration financière entreprise par le gouvernement actuel dépasse de beaucoup, par son ampleur, tout ce qui avait été tenté avant lui.

Raison de plus pour que cette œuvre soit corrigée dans ses imperfections et pour que ses lacunes soient comblées : la partie est trop engagée, semble-t-il, pour qu'il soit possible de revenir en arrière dès maintenant et de chercher au déficit budgétaire, sans cesse croissant et devenu intolérable, d'autres remèdes — difficiles à concevoir d'ailleurs — que la réduction des dépenses de l'État et le plein rendement des impôts.

Mais plus l'effort est grand et plus il était nécessaire, plus il doit être général et équitablement réparti. Car s'il est vrai que de bonnes finances sont inséparables d'une bonne politique, il ne l'est pas moins que le principe essentiel d'une démocratie, ce n'est pas la facilité, c'est la justice.

MAURICE KUHN,
Directeur du *Journal des Instituteurs et des Institutrices.*

POUR LES FORCES MORALES

Par GEORGES GUY-GRAND

UNE fois de plus, cette année de travail s'ouvre, comme on avait pris l'habitude de dire, sous le signe de la « crise ». Plus que jamais on entend parler de déficit budgétaire, de redressement financier, de déflation, de dévaluation, de stabilité monétaire, de liberté économique ou d'économie dirigée. Et nous avons vu les acrétions que ces diverses mesures ont provoquées chez les « parties » atteintes.

Un fait frappe dans cette énumération : il n'y est question que d'effets matériels et de remèdes matériels. De quelque façon qu'on les apprécie, ces plaies et ces panacées sont de l'ordre économique. On y ajoute parfois des réformes politiques, comprises sous le terme vague de « réforme de l'État », qui dissimule des desseins contradictoires. Mais tout cela reste sur un plan institutif et, en quelque sorte, mécanique. On se tient à la surface des rapports sociaux, on ne va pas au fond.

Que l'on se préoccupe, en premier lieu, de cet aménagement matériel, il n'y a rien là de surprenant. *D'abord vivre*, dit l'adage antique, *philosopher* viendra plus tard. Et cela semble la sagesse même. Mais regardons-y de plus près, nous verrons que les deux choses ne sont pas dissociables. Vivre, pour un homme, c'est nécessairement philosopher, ou plus simplement penser, car la pensée n'est pas l'apanage des philosophes de profession. Tout homme, par le seul fait qu'il vit, élabore ses pensées plus ou moins confuses ou précises, puissantes ou rudimentaires. Ces pensées, déterminées, pour une grande part, par les milieux naturels et sociaux, réagissent à leur tour sur ces milieux. Ainsi la pensée nourrit l'action. C'est pourquoi toute crise économique ou politique s'accompagne d'une crise morale.

Cette crise, nous en voyons aussi autour de nous les effets. Le progrès des opinions extrêmes, à gauche et à droite, est un indice du déséquilibre social. On voit s'affronter avec violence des « mystiques » antagonistes et également absolues, dont les unes nient la patrie, tandis que d'autres répudient l'internationalisme. Dans ces guerres civiles larvées s'abolit toute juste et vivante synthèse.

Pour lutter contre ces mystiques on se ressouvient des forces morales. Ces puissances spirituelles, l'école, l'éducation, pour lesquelles, aux temps de la prospérité, les « réalistes » n'éprouvaient pas assez de mépris, on redécouvre leur existence, soit pour les anathématiser, soit pour en attendre le salut. On rend responsables maîtres et manuels de l'état d'esprit d'une jeunesse qui inquiète les pouvoirs publics. Et l'on compte sur d'autres maîtres et sur d'autres manuels pour redresser cet état d'esprit. Dans un cas comme dans l'autre, on paraît nourrir de bien grandes illusions.

***

ILLUSIONS sur les causes, d'abord. Attribuer à l'éducation scolaire l'honneur ou la responsabilité d'un état social donné, c'est ne pas voir que l'éducation n'est qu'un facteur entre tant d'autres aussi ou plus efficaces qu'elle, et qu'elle est elle-même une résultante d'un ensemble d'autres facteurs. Famille, profession, milieu social ont une influence éducative plus constante que l'action intermittente des maîtres. Ce n'est pas l'école qui a déterminé la crise économique, cause directe de tous nos déséquilibres. Ce n'est pas l'école qui la guérira.

Inversement, ne disons pas que l'école ne peut rien. Elle peut, dans sa sphère, *commencer* beaucoup, si elle ne peut rien achever. Elle peut semer des germes, qui seront étouffés ou fructifieront selon les circonstances qu'ils rencontreront. Laissons de côté le cas particulier de l'internat, dont l'imprégnation peut être, selon les cas, excellente ou très dangereuse. Ne parlons que de l'influence du maître mêlée à toutes les autres influences qui s'exercent sur l'enfant.

Certes, dans les disciplines proprement éducatives, dans celles qui forment les mœurs, la parole du maître, son exemple surtout, peuvent être, pour des sensibilités bien disposées, une lumière ou un ferment. L'étude et le commentaire de manuels bien faits, éveillant la réflexion, peuvent fortifier les notions de l'enseignement oral. Mais il faut que cette action soit accordée à celle du milieu, sans quoi la lumière s'éteint ou le germe se stérilise.

On se plaint du peu de rendement de l'enseignement moral ou civique : comment s'en étonner quand on se représente l'enfant, sortant de l'école, livré aux tentations de la rue ou à l'absence de vrai foyer ? On se plaint que l'école déracine les enfants, ne les attache pas à la terre. Ce qui déracine, ce qui vide les campagnes, c'est beaucoup moins le livre ou le maître que le chemin de fer, l'autocar, la simple bicyclette, la caserne, tout ce qui donne aux ruraux le sentiment de la ville qu'autrefois ils ne connaissaient pas. Cela ne veut pas dire que l'enseignement soit inutile, bien au contraire ; mais il ne porte ses fruits que si l'équilibre s'établit entre l'école et la vie.

On se plaint plus particulièrement, aujourd'hui, que l'école ne fortifie pas suffisamment et parfois contredise le sentiment national. C'est d'abord confondre quelques arbres avec la forêt, une minorité avec l'ensemble. Quelle que soit leur attitude dans leur vie de citoyens, — ce qui est

un autre problème, — la plupart des maîtres, même d'opinions « avancées », accomplissent correctement leur tâche professionnelle. Ils pratiquent dans leur enseignement ce respect des opinions et des croyances qui est une des règles de l'école. Ils font connaître, comme ils le doivent, les institutions et les principes du régime.

Ce qui est vrai, c'est que beaucoup n'ont plus la flamme qui animait leurs prédécesseurs de l'époque héroïque, contemporains de la fondation du régime. Et certains portent à d'autres autels l'encens qu'on prodiguait uniquement pour la république et pour la patrie. C'est là un fait préoccupant, mais dont il faut chercher les causes. On s'apercevrait alors que là aussi il n'y a plus équilibre, que les conditions sociales, surtout dans ces dernières années, ont singulièrement changé. Pour donner avec foi, avec enthousiasme, un enseignement efficace, il faut brûler soi-même de ce feu qu'on doit répandre. Est-il bien sûr que l'on ait fait tout ce qu'il fallait faire pour nourrir cet enthousiasme chez les maîtres de la jeunesse ?

***

NOUS touchons ainsi au cœur de ce problème du réveil des forces morales, que l'on considère à juste titre comme essentiel. Elles ne sont pas indépendantes, elles sont au contraire étroitement solidaires d'un état social donné. Si idéaliste que l'on soit, et précisément quand on est idéaliste, on ne doit pas perdre de vue les conditions matérielles dans lesquelles s'élaborent les croyances. La question sociale est une question morale, mais le moral dépend dans une large mesure du social, comme il dépend du physique.

On objecte qu'autour de nous, dans les pays de dictature, la situation matérielle n'est pas non plus très florissante, qu'elle est même pire que chez nous. Et cependant, ajoute-t-on, on y voit foisonner ces croyances ardentes, mystiques, ces religions de la race, de la nation et de l'état qui constituent un si grand danger pour l'Europe, et dont on voudrait voir chez nous l'équivalent.

— Précisément, répondrons-nous, l'intensité de ces croyances est en raison directe de la crise économique et sociale qui continue à sévir dans ces pays. Il en est de même chez nous, où les opinions les plus extrêmes traduisent les situations les plus atteintes par la crise. Et cet extrémisme est d'autant plus absolu qu'aucune liberté de presse, de tribune ou de réunion ne permet de manifester légalement des oppositions. Mais il n'est pas dit que, malgré tout, la liberté ne reparaîtra pas, on en voit dès maintenant des indices. Un régime ne peut pas subsister longtemps dans une compression absolue ; il lui faut des soupapes de sûreté — ou des solutions de désespoir.

En tout cas, si atteinte qu'elle soit dans certaines de ses classes, la France jouit encore du régime normal des démocraties. Sauf exceptions à tout prendre moindres qu'ailleurs, l'opposition s'y manifeste, la liberté n'y est pas supprimée. La situation, au moment où j'écris, est encore relativement saine, et l'esprit critique, individualiste du Français n'accepte pas volontiers l'embrigadement, quel qu'il soit. Mais des menaces se dessinent, qui pourraient aggraver le déséquilibre des classes sociales et du même coup le déséquilibre des sentiments.

Qu'on veuille bien y réfléchir. Le réveil des forces morales, l'amour de la patrie et de la république, l'enthousiasme grave et réfléchi ne peuvent se manifester que s'ils s'accompagnent d'un réveil parallèle des idées-mères du régime : la justice sous toutes ses formes. Mais si, en même temps qu'on lance ces appels, on s'acharne à diminuer et à humilier ceux dont on escompte le concours, ne nous étonnons pas que les résultats soient médiocres. Nous avons plus que jamais besoin non seulement de correction, mais de bonne volonté, de dévouement, disons même de sacrifices. Mais il est essentiel que ceux qui les demandent en donnent l'exemple, et que ceux à qui on les demande ne gardent pas au fond d'eux-mêmes la crainte amère d'être des victimes.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

RECETTES

UN pédagogue disait : « Pour mes leçons à l'école primaire, voici l'une de mes recettes : « Centrer, répéter. » Le premier terme, plutôt à mon usage, le second, plutôt à l'usage des élèves.

« Centrer, *j'entends par là, dans chaque leçon, grouper les notions enseignées et les exemples autour de quelques idées importantes — ce qui n'est pas si facile qu'on le croit. D'abord, il faut connaître ces idées importantes, et surtout, durant la leçon, il faut se surveiller sans cesse, ne point se laisser emporter par son propos, par le désir de raconter et de plaire, par l'attrait de l'anecdote et du pittoresque. Pour réussir, préparer soigneusement, découvrir les idées maîtresses, y rattacher les idées secondaires, savoir ce que l'on veut et où l'on va. La leçon y gagne en solidité et en netteté ; les enfants aperçoivent d'emblée ce qu'ils ont à apprendre et à retenir ; l'essentiel leur apparaît en pleine clarté au lieu d'être, comme il arrive parfois, noyé dans l'accessoire et le détail oiseux.*

« *Puis, pour l'élève,* répéter, *dire et redire. Que l'enfant cherche par un effort attentif et soutenu, qu'il trouve lui-même, voilà le véritable point de départ. Mais il convient aussi d'assurer les acquisitions. Quand une réponse heureuse a été faite par un élève, je veux que d'autres la répètent exactement, sans manquer un mot. Ainsi chacun doit écouter, tendre son oreille et son esprit afin de saisir et de re*

Travail monotone peut-être (et que je ne poursuis jamais jusqu'à la satiété et l'ennui) mais, sans lequel on n'apprend guère. Certains élèves n'entendent point du premier coup la totalité d'une phrase. Bien des mots leur échappent, et il faut plusieurs auditions successives pour qu'ils prennent une image fidèle de l'ensemble. L'articulation claire et ferme d'une réponse achève de l'imprimer dans la mémoire. On oublie trop que les paroles s'envolent, surtout chez les enfants. Répéter les faits, revenir à bon escient. Et si l'on répète des choses importantes, des idées centrales, il y a profit certain.

« D'où ma recette : centrer, répéter. »

G. URIOT.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LA RÉCITATION :
Son IMPORTANCE à l'ÉCOLE PRIMAIRE

SANS vouloir mettre l'enseignement de la récitation (1) aux places d'honneur que méritent par exemple la lecture ou le calcul, il convient cependant de ne point trop sous-estimer son importance.

La récitation est d'abord, comme dirait Alain, une excellente gymnastique des « organes parleurs ». Et, comme telle, elle est un complément aux exercices d'élocution proprement dits. Quelques élèves en particulier ont la fâcheuse habitude (dont ils ne sont d'ailleurs pas responsables) de dénaturer dans leur parler certaines syllabes inaccentuées. Pour dire par exemple : « Les fenêtres de notre classe, demain, ne seront pas ouvertes », tels d'entre eux prononcent effectivement : « Les f'nêtr' de not' class', d'main, n' s'ront pas ouvertes. » D'autres, qui parlent trop vite, risquent de tomber dans cette sorte de bégaiement, qui, pour être atténué, n'en est pas moins préjudiciable à la clarté de leur langage. Quelques-uns enfin ont beaucoup de peine à se débarrasser de ce chantonnement plus ou moins monotone qui trahit leur origine villageoise ou provinciale. Aux uns et aux autres, la récitation apprendra à bien articuler les mots, à mieux régler le débit de leur prononciation et à varier selon les circonstances les intonations de leur voix. Au surplus, parce qu'elle est un exercice public, elle aidera certains enfants à vaincre cette timidité et cette émotion qui les saisissent parfois et troublent leur parler lorsqu'ils cherchent à traduire de vive voix, devant un auditoire relativement important, leurs pensées et leurs sentiments.

En second lieu, la récitation n'est-elle pas un agréable exercice de mémoire ? Quelques disciplines — comme les leçons de choses — nous ont quelque peu incliné à négliger la mémoire verbale au profit des souvenirs qui s'acquièrent au contact direct des objets extérieurs. L'étude « par cœur » de « morceaux choisis » rétablit en somme un utile équilibre. Sans doute, comme on l'a maintes fois signalé, une telle étude ne développe pas la « Mémoire » tout entière, mais seulement un certain pouvoir de rétention appliqué aux mots. Encore faut-il remarquer, d'une part, que pour « retenir » un poème ou un fragment en prose, l'esprit est souvent porté à faire des associations mentales qui jouent dans tous les phénomènes de mémoire en général, et que, d'autre part, la mémoire verbale aide singulièrement à la fixation des idées elles-mêmes, le mot étant considéré comme le support de la pensée, support qu'il s'agit seulement de dégager des autres souvenirs pour voir apparaître le grain qu'il contient et qui seul alors nous importe. Si, par conséquent, l'enfant, grâce à la récitation, développe sa mémoire verbale, il se prépare du même coup à mieux se souvenir des exposés du maître et à accroître les ressources spirituelles de son esprit. Bain ne disait-il pas, par ailleurs, que la récitation de morceaux littéraires « grave à la fois dans l'esprit, les pensées et les formes du langage », et qu'il faut que « les élèves soient bien peu intelligents pour n'en pouvoir tirer aucun profit » ?

La récitation est encore utile pour donner aux élèves le goût de la langue maternelle. Plus ou moins consciemment, les enfants se rendent compte en effet que la langue qu'ils parlent en récitant a quelque chose de plus harmonieux, de plus puissant, de plus précis que leur langage habituel, et les meilleurs d'entre eux s'efforcent volontiers d'imiter celle-là, sinon dans leur conversation, du moins dans leurs exercices de composition française. Par ce qu'on pourrait appeler la contemplation des modèles intérieurs que constituent les morceaux étudiés par cœur, ils enrichissent peu à peu leur vocabulaire et leur syntaxe et arrivent à donner à l'expression de leur propre pensée à la fois plus de souplesse, plus de force et plus de clarté. Ils finissent ainsi par aimer cette langue des poètes qui d'abord les déroutait peut-être, mais qui leur donne tôt ou tard, à leur tour, la joie de bien s'exprimer.

Enfin faut-il rappeler que la récitation est éminemment favorable à la culture de la sensibilité esthétique et morale de nos élèves ? Elle leur offre sous une forme imagée et poétique les sentiments qu'ont éprouvés des âmes sensibles en présence de beaux spectacles ou de bonnes actions. Répéter à haute voix ces phrases, ces vers fortement frappés où s'expriment des émotions pures, n'est-ce pas pour l'enfant éprouver ces émotions elles-mêmes, ou tout au moins se préparer à comprendre et à aimer tout ce qui les fait naître dans le cœur humain ? Le propre de la poésie — qu'elle soit prose ou vers — n'est-elle pas, en effet, d'être « débordante comme la tendresse même, de dépasser les formes visibles où elle se manifeste, de laisser pressentir au delà quelque chose d'infini » ? Ni la simple lecture, si expressive soit-elle, ni la musique et le chant ne auraient à ce sujet avoir une influence aussi profonde que la récitation : leur action est momentanée et l'émotion qu'ils produisent reste fugitive ; la récitation, au contraire, des morceaux appris par cœur est comme un répertoire toujours ouvert où il est permis à l'enfant de venir trouver comme l'écho de ses propres sentiments. Sans doute le rêve de Pécaut, qui aurait voulu que les morceaux de récitation fussent pour tous les enfants une « exquise provision de route pour le voyage de la vie », n'est-il qu'un espoir généreux. Très peu d'élèves, en vérité, se rappelleront les poèmes qu'ils auront récités autrefois avec sincérité. Mais pour ceux qui s'en souviendront, pour cette petite élite, quelques « nobles poésies » apprises sur les bancs de l'école, au cours supérieur en particulier, ne peuvent-elles pas être plus tard « dans les heures critiques, comme un encouragement, une espérance, ou

(1) L'enseignement de la récitation figure au programme des conférences d'automne dans plusieurs départements (Basses-Alpes, Marne, Haute-Saône, Savoie, Tunis, etc.).

comme une censure », comme l'exaltation sans cette renouvelée de leurs meilleurs sentiments ?

La récitation est donc autre chose qu'un simple procédé susceptible d'égayer nos élèves en apportant dans nos classes une détente plus ou moins salutaire. Et c'est une faute de la négliger.

G. LALIRE,
Instituteur (Marne).

SUR LE VIF

SUSCEPTIBILITÉ... MOTIVÉE

LEÇON de calcul au Cours élémentaire.

UN *charcutier achète un porc gras pour 450 f. Il dépense 70 f. pour le faire abattre et préparer la chair. Il retire 780 f. de sa vente. Quel bénéfice a-t-il réalisé ?*

Sous l'effort, les yeux s'écarquillent et les fronts se plissent. Ça ne rend pas. Au petit bonheur, on additionne ou l'on soustrait sans enthousiasme, ni conviction.

— Voyons, jouons un peu au charcutier. Jacques qui est bien dodu fera le porc. Le charcutier ? ce sera moi ! Michel me vendra son porc et Raymond va apprêter son grand couteau et ses casseroles po r tuer l'animal, l'écorcher et préparer le boudin. (*Rires !*)

Le vendeur s'avance, tenant le porc par la main.

— Combien votre porc ?

— 450 francs.

— Je l'achète. Je vous paierai à la foire prochaine... Eh ! vous ! l'homme au couteau, voici un porc. Tuez-le proprement, sans trop le faire crier.

Raymond, hilare, pose le manche du canif sur la gorge du porc qui, insoucieux du triste sort qui lui est réservé, s'étouffe de rire.

— Ça y est !

— Bon, merci ! (*Un temps.*) Qu'attendez-vous ?

— Ben ! faut m'payer !

— Oui, dans quelques jours, je n'ai pas d'argent sur moi ! (*A toute la salle.*) Mesdames, messieurs, voilà du porc excellent, filet, entrecôtes, jambons, andouilles, saucisses, pâté, boudin. Achetez, mesdames, messieurs !... J'ai tout vendu. Comptons ma recette : 880 francs. Que me reste-t-il à faire ?

— Payez vos dettes.

— Que dois-je ?

— 450 f. à Michel et 70 f. à Raymond.

— Les voilà... J'ai retiré beaucoup d'argent de mon portefeuille. Combien ?

— 450 f. + 70 f. = 520 f.

— Me reste-t-il de l'argent ?

— Oui : 880 f. — 520 f. = 360 f.

— Cette somme est-elle bien à moi ?

— Oui, c'est votre bénéfice.

Les fronts se sont déridés, les yeux rient, les plumes courent, alertes sur le papier.

Le lendemain. — Les mains potelées de Jacques sont teintées d'un gris uniforme, égayé de noir au pouce et à l'index.

— Oh ! ces mains ! dit le maître.

— Ce n'est pas étonnant, dit Raymond, c'est lui le cochon.

Le surlendemain. — Jacques me remet la lettre suivante :

MONSIEUR,

Je vous ferez remarquer que si Jacques, mon garçon, a les mains noires, ses que le soleil la brûlé. C'était pas une raison pour le choisir comme cochon. Et puis ses pas votre métier de leur apprendre a tuéle cochon. Vous ferais bien mieux de leur apprendre à compté leurs opérations au lieu de leur dire des boniments. A son âge je faisais des multiplications et des divisions à plus de 6 chiffres. Ses pas le garçon du pharmacien que vous voulais prendre pour faire le cochon. Nous on est des paysans, mes on se respecte autant que les riches et mon garçon est pas plus cochon que les autres.

DURAND PAULIN.

M. LEBLOND.

QUAND NOS ÉCOLIERS SONT POÈTES

Morceaux choisis.

MAUVAIS TEMPS

« C'est un gros oiseau qui bat des ailes dans sa cage, le vent. »

HIVER

« Les moineaux sont des écoliers : ils écrivent dans la neige avec leurs pattes. »

« La neige, on dirait des œufs à la neige. »

« C'est une dame qui secoue sa houppette. »

« La neige pleure au bord des toits : elle sait bien qu'elle ne durera pas longtemps. »

SOLEIL

« En été, les talus des chemins sont des bons fauteuils pour les personnes fatiguées. »

« Le pêcheur, sous son grand chapeau, on dirait un champignon qui pêche à la ligne. »

ANIMAUX

« J'ai vu un petit chien avec de grands poils. On aurait dit un gros chrysanthème jaune. »

« Les vaches, quand elles ruminent à l'étable, on dirait qu'elles grognent des mauvaises paroles contre quelqu'un. »

ASTRONOMIE

« Le soir, les étoiles sont en récréation, et la lune, c'est la maîtresse qui les surveille. »

Pour copie conforme,
GEORGES RIGUET.

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

CETTE *rubrique, que nous inaugurerons dans notre prochain numéro, sera tenue par* M. AIMÉ DUPUY, *directeur des écoles normales d'Alger-Bouzaréa.*

Spécialiste des questions coloniales, notre distingué collaborateur nous enverra, une fois par mois, une chronique comportant l'analyse commentée des principaux articles récemment parus sur les écoles de la France d'outre-mer, ainsi que des notes brèves concernant leur vie et leur développement.

Nos lecteurs feront le meilleur accue il aux articles de M. Aimé Dupuy : ils leur permettront, en effet, de suivre et d'apprécier les efforts de leurs collègues coloniaux, qui accomplissent, loin de nous, dans des conditions difficiles, une œuvre de grande portée nationale et humaine.

M

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LE CINÉMA SCOLAIRE

Notre chronique mensuelle.

EN deux articles, parus à la fin de la précédente année scolaire, nous avons exposé les raisons qui militent en faveur de l'adoption du film étroit.

Et nous avons montré comment il est possible de constituer à peu de frais, dans chaque département, une cinémathèque circulante pouvant rendre à ses adhérents les plus grands services.

Nous continuerons mensuellement, sous cette rubrique, à examiner toutes les questions que pose, aussi bien au point de vue technique que pédagogique, la pratique du cinéma scolaire.

D'autre part, et dans la pensée de répondre au désir de milliers d'usagers, souvent fort embarrassés dans le choix de leurs programmes scolaires et post-scolaires, nous présenterons et *critiquerons*, avec la plus grande indépendance d'esprit, les films éducatifs ou récréatifs nouvellement édités en format étroit.

Enfin nous renouvelons notre appel à la collaboration de tous nos lecteurs. A chacun de faire connaître ses observations personnelles ou ses désirs. Entre le personnel enseignant, dont nous soulignerons les besoins, les constructeurs d'appareils et les éditeurs de films, dont nous ferons connaître les efforts, nous nous efforcerons de servir de trait d'union. Ainsi croyons-nous servir efficacement la cause du cinéma scolaire.

Le choix d'un appareil.

BIEN que le 9mm,5 soit aujourd'hui le format le plus répandu, on se dégage encore avec peine du préjugé tenace qui consiste à considérer le projecteur pour film étroit comme un simple jouet de salon.

Certes, le premier *Pathé-Baby*, qui naquit en 1922, n'était pas autre chose. Mais, devant la vogue imprévue de ce modèle primitif, les constructeurs se mirent à la tâche, et aujourd'hui, plusieurs grandes marques (Pathé, Eumig, Bolex, Filo, etc.) offrent des appareils de plus en plus puissants et de conception entièrement neuve qui donnent entière satisfaction aux plus exigeants.

En dehors de l'ancien *Pathé-Baby* et de son diminutif *Le Kid* (avec leur lampe 12 watts), Pathé présente cette année trois types nouveaux d'appareils :

1° *Le Pathé-Lux*, à 1 650 francs, qui, avec ses lampes de 50, 100 ou 160 watts, donne un écran brillamment éclairé de 2 mètres de largeur et projette tous les films de la cinémathèque Pathé, depuis les petites bobines de 10 mètres jusqu'au plus grandes bobines de 140 mètres.

2° *Le Pathé* 9mm,5 *type B*, à 1 500 francs, avec lampe de 200 watts.

3° *Le Pathé-Rex* à 2 300 francs, extra-lumineux, avec lampes de 250 ou 400 watts pour écrans de 3 à 4 mètres.

Ces deux derniers modèles, destinés aux grandes écoles, aux patronages, aux clubs, sont exclusivement réservés, en raison de leur puissance lumineuse et du dégagement calorifique qui en résulte, à la projection des grands films sans encoches.

Pour cette raison, et bien à regret, nous ne pouvons encore les recommander aux instituteurs qui, en plus de leurs séances récréatives publiques, veulent pouvoir utiliser dans leur classe les films de « Pathé-Enseignement ».

Souhaitons que ceux-ci puissent être prochainement édités avec titres sans encoches, afin que tous les maîtres puissent sans inconvénient adopter l'incomparable Pathé-Rex.

Les nouveaux films Pathé-Baby.

La Vie merveilleuse de Jeanne d'Arc, d'après un scénario de JEAN-JOSÉ FRAPPA. (*En vente à la librairie Nathan.*)

C'EST une redoutable entreprise d'écrire l'histoire, « cette pauvre petite science conjecturale ». C'en est une plus redoutable encore de tenter de la reconstituer par l'image, surtout lorsqu'il s'agit de Jeanne d'Arc. Car la vie de l'héroïne de Domrémy a figure de légende dont on s'est emparé pour les besoins de la propagande religieuse ou nationaliste.

Devant l'œuvre de M. Jean-José Frappa, les éducateurs soucieux de vérité historique et de stricte neutralité pouvaient être inquiets... Qu'ils se rassurent! Et qu'ils ne craignent pas de trouver dans le film autre chose que ce qui figure dans tous nos manuels scolaires !

Scrupuleusement, sans commentaire tendancieux, l'auteur a illustré, peut-être sans originalité marquée, mais non sans grandeur, le texte de nos ouvrages classiques. D'aucuns le lui reprocheront sans doute, qui eussent préféré une œuvre d'inspiration moins laïque.

Certes, Jeanne est ici une pieuse fille, mais on ne dissimule pas que c'est un haut tribunal ecclésiastique qui la condamne. Quant au « gentil roi de France », il apparaît bien avec tout son égoïsme et toute son ingratitude. L'intérêt du film est d'ailleurs uniquement dans le soin avec lequel on a évoqué les principales scènes, depuis Domrémy jusqu'à Rouen.

La réalisation étonne par son ampleur, et la mêlée sous les murs d'Orléans, bien que parfois confuse, apparaît avec une intensité épique. Simone Genevois interprète le rôle de la Pucelle avec un grand talent qui le rend encore plus émouvant, sinon même poignant à l'excès, pour des spectateurs enfantins, pendant les minutes atroces du supplice. Elle ajoute beaucoup à la valeur d'un film qui fait honneur à ceux qui l'ont réalisé.

C. CHARLOT,
E. P. S. de Joigny.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Du troc.

Les économistes enseignaient naguère que le troc, méthode primitive d'échange entre les hommes, avait été avantageusement remplacé par la monnaie et qu'on devait le considérer, en dehors de certaines peuplades africaines ou australiennes, comme définitivement périmé. Or, le troc renaît parmi nous : les artistes ont créé le Salon des Échanges, où l'on peut obtenir un tableau contre un sac de charbon ou une bicyclette, et la rubrique des échanges figure régulièrement dans les colonnes de publicité de certains journaux. Le fantaisiste G. DE LA FOUCHARDIÈRE *approuve, dans l'*Œuvre, *cette renaissance inattendue du troc, et il en donne des raisons ingénieuses.*

D'abord, en considérant un échange pris isolément, il faut reconnaître que les deux parties font une bonne affaire, alors que dans une négociation où joue l'argent, chacune prétend avoir été volée après la réalisation du marché... Car chacune se débarrasse d'un objet qui a cessé de lui être agréable ou utile, contre un autre objet dont elle a envie. La liquidation d'un mobilier provenant d'un héritage est déplaisante si vous vous en débarrassez à vil prix (ce qui arrive toujours) au profit d'un brocanteur ; mais si vous jouez vous-même au brocanteur en choisissant des valeurs d'échange, vous trouvez dans ce trafic des sources de joies infinies.

Vous avez, par exemple, une petite maison en banlieue, qui vous a donné bien de l'agrément et une certaine fierté quand vous étiez nouveau propriétaire, mais dont vous êtes maintenant parfaitement dégoûté, parce que vous vous êtes tout de même aperçu des moustiques, de l'humidité, des impôts, des odeurs des voisins et du bruit que fait le chemin de fer.

Si vous vendez votre petite maison pour de l'argent, vous vous amusez pendant six mois avec votre argent; ou bien vous achetez des valeurs de père de famille et au bout de trois mois vous n'avez plus un sou ; ou bien vous allez faire fructifier votre monnaie aux courses et vous êtes nettoyé en six semaines.

Tandis que si vous échangez votre petite maison contre une belle automobile, vous menez la vie joyeuse sur la route pendant quelques mois. Quand vous êtes dégoûté de recevoir des coups de fusil, de ramasser des gamelles et de récolter des contraventions, vous ne vendez pas votre auto... non, vous l'échangez contre un piano à queue, et puis l'hiver vient et vous échangez votre piano à queue contre une fourrure ; au printemps, vous échangez votre fourrure contre un costume de cheval ; puis le costume de cheval contre un phonographe ; et enfin vous mettez une annonce dans le journal : « On échangerait phonographe état neuf contre dictionnaire illustré. »... Et avec le dictionnaire, vous

pouvez vous récréer jusqu'à la fin de vos jours, d'une façon honnête et morale, en résolvant les problèmes de mots croisés.

Je viens de vous développer le processus favorable ; celui que je suivrais, par exemple, si je me livrais au troc... Je commencerais par la maison et je finirais par le dictionnaire ou la paire de bretelles.

Mais il y a des malins qui commencent par troquer une paire de bretelles contre un phonographe, le phonographe contre un buffet Henri III, le buffet contre un cheval, le cheval contre l'auto, l'auto contre la maison...

Un trait de Clemenceau.

Le Bulletin du Comité « France-Orient » *raconte qu'un jour, Clemenceau entra dans le bureau d'un de ses bons amis d'enfance, un poète.*

Il trouva le bureau vide ; il avisa sur la table de travail quelques feuillets griffonnés, raturés. Il s'empara de l'un d'eux et déchiffra cet essai poétique :

Fuis loin de moi, cruelle Adèle
Car pour toi mon cœur a battu ;
Je veux, à mon devoir fidèle,
M'envelopper dans ma vertu !

Clemenceau s'assit prestement et ajouta au crayon ces deux vers :

On peut dire que ça s'appelle
Être légèrement vêtu !

Les pipeaux au micro.

Le Progrès de l'Allier *nous apprend qu'un des derniers jeudis qui précédèrent les vacances, à 16 heures, les auditeurs de Lyon-la-Doua ont pu entendre le premier concert de pipeaux transmis par T. S. F.*

Il s'agissait des jeunes élèves de l'école de « la Boutique », petit hameau bressan, présentés par leur instituteur-chef de musique, M. A. Tardy.

M. Tardy, après avoir rendu hommage à Mlle Lina Roth, protagoniste du pipeau, a fait l'éloge de l'instrument merveilleux sans lequel, a-t-il dit, un certain nombre des petits campagnards qui peuplent son école n'auraient jamais été initiés à la musique. Car tous les enfants ne peuvent pas chanter, du moins d'une façon satisfaisante, mais tous peuvent jouer du pipeau.

En effet, ces sympathiques garçonnets dont le temps d'études musicales s'échelonne entre six et quatorze mois ont exécuté avec beaucoup d'assurance, de justesse, d'ensemble et d'entrain des mélodies populaires de leur province, puis plusieurs morceaux à deux ou trois parties dont le *Carillon de l'Arlésienne.*

Nous adressons nos vifs compliments à M. Tardy et à ses élèves et nous sommes heureux de constater une fois de plus le succès de la campagne menée avec tant de talent par Mlle Roth dans le Journal des Instituteurs *en faveur du petit pipeau... qui devient grand.*

Une définition.

C'est celle du pessimiste que donnait récemment, dans un de ses discours, un député anglais :

Un pessimiste, déclarait-il, est l'homme qui, lorsqu'il voit devant lui une bouteille de gin à demi-pleine, se plaint de ce qu'elle est à moitié vide.

On avait dit de même, jadis, sous une forme plus poétique, que le pessimiste se plaignait que les roses aient des épines, tandis que l'optimiste se réjouissait que les épines aient des roses.

RENÉ CASTEL.

LES IDÉES ET LES LIVRES

TÊTE BAISSÉE

Il y a quelque trente ans, le romancier, sans doute moins pressé qu'aujourd'hui, aimait à flâner avec ses héros, à raconter dans le détail leur carrière, à dérouler leur existence des premières années jusqu'à l'âge mûr. Ses romans avaient des lenteurs, des sinuosités, mais aussi une abondance et une variété qui rappelaient un peu ceux de Dickens, de Thackeray, voire des écrivains russes.

Depuis, le roman s'est volontiers cantonné, avec les Mauriac et les Maurois, dans l'étude d'un drame psychologique intense, mais court ; ou, avec les auteurs réalistes et populistes, dans l'observation des fameuses « tranches de vie », limitées dans le temps et dans l'espace. Et rares sont les livres où l'on peut suivre longtemps les personnages principaux, assister à leur évolution intérieure, embrasser les milieux successifs et les décors changeants où ils s'agitent.

A ceux-ci appartient *Tête baissée*, de M. Maurice Genevoix (Flammarion). C'est l'histoire d'un adolescent qui devient homme et se bat avec les rudes réalités ; et c'est aussi l'histoire d'une famille, et d'un coin campagnard où s'affrontent les gens de la terre et ceux de l'usine, les patrons et les employés, les jeunes détachés du passé et les vieux fidèles à leurs traditions.

***

L'ACTION se situe aux confins de la Sologne et de l'Orléanais, dans une région marécageuse de pins et de bouleaux dont les habitants sont bûcherons autant que cultivateurs. Région aimée de M. M. Genevoix qui, déjà, dans *Raboliot*, l'a évoquée en termes saisissants, et qui revit puissamment dans les pages les plus drues, les plus gonflées de sève du présent ouvrage :

Le vent de la veille s'était calmé. Une lumière pâle, endolorie, se répandait insensiblement par le ciel, et les hautes branches des cimes se perdaient dans sa blancheur transie. Parfois, au cœur du grand silence, une goutte d'eau coulait à la pointe d'un rameau et tombait sur les feuilles mortes. Séverin avait marché, allant d'un chêne à l'autre, doucement, en étouffant ses pas. Ils étaient des centaines, tous jaillissant du sol d'un même élan splendide et fraternel. Leur grise écorce, sillonnée de rides profondes, semblait pourtant presque lisse aux yeux, tant les fûts étaient pleins, réguliers : il fallait la toucher de la main pour sentir son épaisseur rugueuse.

Séverin la touchait, reconnaissait les chênes un à un. Celui qui passe seulement aux lisières du Marchais voit des arbres semblables entre eux. Mais l'homme qui a dormi ses méridiennes de l'été sur la mousse, le dos bien accoté entre deux grosses racines ; celui qui a marché par les nuits claires, sous la futaie, et qui a regardé la lune suivre sa route entre les branches ; celui qui est parti au loin et qui, chaque jour des saisons, dans son exil, a pensé aux grands chênes du Marchais, et puis est revenu, semblable à l'homme d'autrefois, remettant ses pas dans ses pas, retrouvant toutes ses pistes comme s'il avait seulement sommeillé ; celui-là sait que chaque arbre a sa vie, ses cicatrices pareilles aux marques d'un visage, ses lents gestes montants pour soulever sa ramure dans le ciel, sa voix d'oiseaux ou de feuilles agitées.

Non loin de la forêt, à Portvieux, vit la famille Chambarcaud. Le père, Benoît, a inventé, du temps qu'il était établi au village proche de Marcheloup, une machine à faire des sabots. Nul, autour de lui, n'a voulu de l'invention. Tout le village a condamné l'artisan, et, finalement, l'a chassé de Marcheloup, avec sa femme et ses deux enfants. Les malheureux ont échoué à Portvieux, non sans que Pierre, le fils, alors à peine sorti de l'enfance, ait juré devant

qui les persécutaient qu'il reviendrait plus tard à Marcheloup, dans la maison, dans l'atelier abandonnés. Depuis, renonçant à ses études commencées, il a nourri et fortifié en lui la volonté de tenir sa promesse. Il est entré, à Portvieux, dans l'importante scierie des Larrieu ; il y est devenu le bras droit du patron ; il s'est imposé à tous parce qu'il est un travailleur infatigable et scrupuleux, un chef équitable, et qu'il a l'amour de sa tâche. Mais ce qui, plus que tout, le passionne, c'est le rêve éternellement repris et caressé de la saboterie qu'il édifiera, un jour, sur les lieux mêmes où son père et lui ont souffert de l'iniquité des hommes.

Contre son projet, les obstacles surgissent en foule. D'abord l'hostilité des « anciens » de Marcheloup. Ceux-ci, à l'encontre de la jeune génération mieux adaptée à son siècle et, peut-être, plus indifférente, haïssent les changements, le progrès mécanique. Ils n'ont jamais pardonné à Benoît son goût de l'innovation. Ils s'insurgent d'ailleurs tout autant contre quiconque paraît menacer leurs habitudes ou leurs horizons. Chaque fois qu'une coupe de bois est mise en vente, et que vont tomber des arbres dans la forêt, ils s'assemblent et font l'impossible pour entraver l'exploitation de la parcelle vendue.

Ils considèrent les bois comme leur domaine. Aussi, lorsque les chênes du Marchais-Bézard sont achetés par Larrieu, ils ne peuvent s'empêcher de venir rôder autour des bûcherons qui vont les abattre, et de ricaner parce que la glaise du sol rendra les charrois presque impossibles... Pierre Chambarcaud, chargé du transport des arbres abattus, ne s'aperçoit que trop de l'énorme difficulté. Avec son énergie de fer, il se promet : « Nous en viendrons à bout ! »

... Mais plus tard seulement, quand les pluies auront fait trêve ; quand la terre du Marchais-Bézard aura fumé des jours sous le soleil. Bien plus tard seulement, après que les grands froids de mars auront délissé les chênes, après que des clients auront écrit des phrases qu'on n'oublie plus, qui restent dans la peau comme des dards empoisonnés ; après que des commandes auront été une à une résiliées ; que les rouliers de Marcheloup auront déserté la coupe, qu'il aura fallu discuter, s'humilier, subir, pour qu'ils reviennent enfin, leur insolence et leur âpreté ; et plus encore, lutter contre soi-même, serrer les dents pour ne pas leur crier que l'on connaît ceux qui leur montent la tête, qu'on les connaît depuis quinze ans, ces Ferrague, ces Hugonin, ces Grellety, ces Cœurderoy, et qu'on leur revaudra ça.

Pierre accepte crânement cette défaite. Il accepte de même une autre sorte de combat, le combat contre son patron. Larrieu a toujours protégé le jeune homme, mais à la condition facile que celui-ci n'ait point de velléités d'indépendance. Lorsque Pierre lui propose de devenir son associé dans une entreprise qui engloberait l'usine existante de Portvieux et l'usine future de Marcheloup, — entreprise modernisée, à qui la machine de Benoît, perfectionnée et brevetée, assurerait un superbe essor, — le vieux Larrieu, routinier et méfiant, se cabre et se récuse. Pierre s'acharne. Il se fait d'Antoinette, la fille du grand usinier, intelligente et courageuse, une alliée dans l'offensive menée contre le père. Et telle est sa force de persuasion, de rayonnement qu'Antoinette se prend à l'aimer, et qu'il obtient sa main.

Cette fois, il se croit presque au but. Ce garçon concentré, positif, tendre, se laisse parfois aller à des visions pleines de fantaisie : il imagine la fabrique construite à Marcheloup, le pays soumis à lui, le village bourdonnant d'une fièvre de travail. Mais, dans sa propre famille, on manœuvre contre lui. Sa sœur, qui déteste les Larrieu, poursuit de secrètes intrigues pour vendre la propriété de la machine à un certain Bourjot. Benoît, usé et sans résistance, se laisse circonvenir. Pierre soupçonne la vérité. Il se heurte contre sa sœur en des discussions terribles, pendant lesquelles leur mère, douce figure de femme sacrifiée, ne peut que se désespérer en silence.

Ils étaient pourtant ses petits. Elle les avait pourtant à ses côtés. Mais elle les sentait déliés d'elle, toujours prêts à s'en aller encore, à céder à de dangereux appels : « Voilà comment ils sont : leur sang les pousse, ils n'ont pas peur des coups de la vie... »

Pierre n'a peur de rien, en effet. Il fait front de tous côtés. Il s'entend avec Bourjot pour fonder une société anonyme. Il somme Antoinette, devenue sa femme, de décider les Larrieu, père et fils, à entrer dans cette société. Antoinette, écartelée entre ses deux familles, se plie héroïquement à une destinée qui n'est pas celle qu'elle avait espérée :

Non, elle ne serait pas heureuse comme elle avait rêvé de l'être, naguère, avant d'être devenue femme. Mais elle serait quand même une femme heureuse, d'un bonheur autre, où les rêves n'auraient point de place. Elle ne regrettait pas d'avoir choisi, comme elle avait fait, l'homme ambitieux et dur dont l'énergie, au long des jours, aurait sans doute besoin d'elle. Jean (son frère) se trompait sur le compte de Pierre ; il les méconnaissait ensemble... Cette ardeur tenace à la lutte, ce mâle courage devant la vie, ce refus des défaites possibles, il était incapable d'en comprendre l'exaltante et l'humaine grandeur...

Après des mois de bataille, Pierre, enfin, peut jeter à Marcheloup, en face des hommes qui ont ruiné son père, les fondements de la fabrique nouvelle. C'est la vengeance. Elle se fait complète lorsque le jeune homme, au jour de l'ouverture de la saboterie, amène, dans un fauteuil roulant, Benoît, devenu impotent, tout près des « machines Chambarcaud » et fait donner par son père même le signal de leur mise en marche.

Benoît ne survivra guère à cette journée triomphale, mais épuisante pour lui. Seulement, Pierre n'en demeurera pas moins vainqueur de l'adversité.

***

Le livre de M. Genevoix, tout en ne tirant peut-être pas pleinement parti des riches éléments qu'il rassemble, met avec bonheur en relief le pouvoir d'une intelligence rigoureuse et lucide et d'une volonté tout entière consacrée à la réalisation d'un grand dessein. La figure de Pierre Chambarcaud nous change heureusement de tant d'êtres inconsistants, pusillanimes et velléitaires dont la littérature récente a répandu l'image à foison.

Est-ce à dire qu'elle nous soit proposée sans restriction comme exemple ? Je ne le crois pas. Au chevet de Benoît mort, le curé Demeillers, vieil ami des Chambarcaud, dit à Pierre : « Mon petit, mon petit, prends garde. Tu es en train de perdre ton âme. » Cette phrase qui, sans autre commentaire, clôt le récit, pourrait bien suggérer que le héros, dans cette ruée « tête baissée » vers une revanche d'orgueil, gaspille ses meilleures ressources spirituelles et piétine tout ce qui, symbolisé par sa mère et sa femme, constitue la douceur et la beauté de vivre.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

TES PÈRE ET MÈRE HONORERAS...

Par M.-L. ARSANDAUX

« Mais qu'est-ce qu'il a donc, ce petit, à crier comme ça ?... »

Le chapeau sur la tête, Mme Irène Féret, qui vient de rentrer, fait irruption dans la cuisine.

Il y a là une vieille femme : soixante-douze ans, au moins. Un bonnet noir encadre son visage ridé, où deux yeux bleus, étonnamment clairs, prennent, sous l'algarade, un regard contrit.

L'autre poursuit :

— Vous avez encore fait une sottise : je lis cela sur votre figure... Comment ! c'est à cette heure-ci, maintenant, que vous stérilisez le lait !

— Je vais t'expliquer...

Elle la tutoie ?

Oui, car cette petite vieille bien propre, avec son bonnet de veuve, ses mains rugueuses, son tablier bleu et ses savates de feutre noir, c'est la mère de Marcel Féret, la belle-mère de cette jeune femme élégante, au verbe haut, irritée d'un service défectueux, et qui lui coupe carrément la parole :

— Je ne peux pourtant pas, en même temps, donner des leçons de piano et m'occuper de mon enfant !

— Irène... C'est la première fois...

— Qu'est-ce que j'en sais ?... Je ne devais pas être là avant huit heures ; je rentre, par hasard, à six heures et demie, je trouve mon fils affamé, et... Ah ! tout s'explique ! Un biberon cassé !...

Malheur ! Son œil perçant l'a vu, mal caché par le torchon, que la vieille, en entendant son pas, a vivement jeté sur les débris de verre.

Sa colère augmente :

— ... Crie, mon petit Yves, crie... Tu n'as pas fini !... Il faut trois quarts d'heure pour stériliser ta bouteille !... Crie... et dis merci à grand'mère !

Humble, celle-ci s'excuse, comme d'une faute :

— Je ne suis plus jeune, hélas... Mes mains me servent mal...

Irène Féret ne l'écoute plus. De la cuisine, elle a passé dans la chambre à coucher. Elle a pris son fils dans ses bras, et c'est, soudain, un nouvel éclat d'indignation :

— Trempé !... Il est trempé !...

Elle — la grand'mère — qui a entendu, s'affole à la cuisine :

— Mon Dieu ! Il est encore mouillé !

A travers l'enfilade des pièces, elle tente sa défense :

— Je l'ai changé trois fois depuis midi !

— Ce n'est pas vrai ! Ce n'est sûrement pas vrai !... Ah ! là là ! Je regrette joliment le jour où nous vous avons prise !

Elle aussi, la vieille, en elle-même :

— Mon petit logement de deux pièces, si facile à entretenir... Mon pot de géranium à la fenêtre... Ma sieste, après déjeuner, le chat ronronnant couché sur mon ventre...

Une petite vie si tranquille !

Mais voilà !...

Marcel, son fils, était arrivé, un soir d'hiver.

***

Bien paisible, auprès de son feu, elle lisait un feuilleton passionnant.

Il lui avait pris les mains, câlinement :

— Comme je suis triste, ma petite mère, de te voir là, toute seule. Quelquefois, j'ai des remords de m'être marié, de t'avoir laissée... Tu as dû m'en vouloir !

— T'en vouloir !... Quelle idée !... Ah ! grands dieux, non ! mon cher petit... Tu avais l'air si heureux.

Oui, si heureux ! Elle repense souvent à la joie que criait son visage, le jour où il lui a annoncé ses fiançailles. Et le panégyrique qui avait suivi :

— Elle s'appelle Irène, maman. Elle est jolie ; elle est bonne ; elle est intelligente... et artiste, aussi ! Elle a été au Conservatoire ! Et elle veut bien de moi, qui ne suis que simple représentant de commerce ! Elle m'aime... Il faudra, ma petite mère, l'aimer, toi aussi, de tout ton cœur, comme si elle était ta vraie fille...

Elle l'avait regardé, bien droit dans les yeux. Elle avait mis ses mains sur les épaules de son grand garçon :

— Ma fille ?... Je ne demande pas mieux...

Que n'aurait-elle pas fait pour son fils, la petite vieille ? Il lui avait demandé, jadis, de quitter sa campagne : « Laisse donc là ta vache et tes poules ! Et viens à Paris, me tenir mon ménage de jeune homme. »

Elle était venue.

Il lui demandait d'aimer sa fiancée : elle était prête à le faire.

Pimpante, le lendemain, Irène était arrivée, minaudière, parlant fort :

— Je suis tellement heureuse de faire votre connaissance ! Comme c'est gentil chez vous ! Examinant tout, les meubles luisants, les vitres bien claires. « Pas trop souillon, la vieille ! » ; ricanant sous cape : « Oh ! ces ridicules têtières au crochet !... Ce bonnet noir de son village !... » ; refusant le lait avec le thé offert, demandant « s'il n'y avait pas de citron ? » avec une petite bouche de femme du monde ; et s'enfuyant au bout d'un quart d'heure — « on s'embête ici !... » — laissant derrière elle un sillage parfumé.

La vieille en était restée tout éblouie.

Sa future bru, cette jolie dame !

Jolie ! Ah ! ça oui !... Mais bonne ?... Mais affectueuse ?... Hum !...

Irène envolée, Marcel lui avait, de son geste familier, pris les mains :

— Je suis heureux, maman...

Alors, elle était heureuse aussi.

Puis, il s'était levé, avait tourné autour de la table déplacé un objet, caressé le chat.

Elle, qui le connaissait bien, devinait :

— Il a quelque chose à dire, qu'il n'ose pas.

C'était vrai.

Enfin, il s'était décidé à parler, gêné d'abord, comme honteux.

Elle l'avait écouté, stupéfaite. Les mots, telles des pierres, tombaient sur son cœur :

— Irène, n'est-ce pas, veut être maîtresse chez elle... c'est bien naturel... L'appartement que nous avons déniché serait beaucoup trop petit pour trois... Le mieux est que tu restes ici, dans mon logement de garçon... Ne t'inquiètes pas... Je te verserai une rente pour t'aider à vivre...

Et, accélérant le mouvement, pressé d'en finir :

— D'ailleurs, tu ne seras pas plus seule que si tu étais avec nous. Nous sortirons beaucoup : le théâtre, le cinéma... On nous invitera. Nous recevrons aussi, et cela fera du bruit, des allées et venues dans l'appartement qui t'incommoderaient. A ton âge, il te faut de la tranquillité.

Leçon apprise, qu'Irène lui avait serinée.

Elle comprenait. Son bonnet noir faisait « oui, oui ». Elle avait toujours pensé que Marcel la garderait près d'eux. Quelle sotte !... Mais puisque, ainsi, il serait content, elle acceptait la solitude.

Assez vite, il est vrai, elle s'y était accoutumée. Malgré tout, quelle joie profonde la pénétrait, ce soir d'hiver, au fur et à mesure qu'elle écoutait son fils :

— Je suis triste, oui, très triste, de penser que tu es là, toute seule. Et puis, tu as une bonne santé, tu es solide, c'est entendu, mais si tu tombais malade, qui te soignerait ?... Souvent, je songe à cela... Pourquoi, ma petite mère, ne viendrais-tu pas habiter avec nous ? Ce serait tellement plus gai pour toi ! Yvon commence à devenir gentil...

— Quel bon enfant, se disait la vieille, il a de la peine, à présent, d'avoir agi comme il l'a fait.

Il parlait sincèrement, au surplus, car il avait pour elle une réelle affection, une grande reconnaissance aussi, pour ce que, pauvre, elle avait fait de lui : un monsieur !

Mais, à travers sa voix, c'était encore, comme autrefois, les paroles d'Irène qu'il répétait.

Tout d'abord, après la naissance du petit, elle avait déclaré :

— Je veux élever mon fils moi-même, ne le confier à personne ! Je cesserai mes leçons. Je resterai chez moi.

Mais, ne plus donner de leçons, c'était restreindre le budget, se priver de l'élégance qu'elle aime, et d'une femme pour les gros travaux.

Recourir le cachet ? Alors, c'était confier le petit Yves à une bonne sans scrupules, qui le négligerait et coûterait très cher.

Le mettre en nourrice ? Ah ! non, jamais !

— Si ma mère était veuve, seulement, calculait Irène, elle viendrait tenir notre ménage...

Fâcheux, vraiment, son mari vit encore.

Restait la vieille au bonnet noir.

Irène a su s'en souvenir. Habile, et sans en avoir l'air, elle s'est, un jour, apitoyée sur son sort : « La pauvre femme... qui est toute seule... » ; un peu plus, le lendemain ; « Si elle était malade... » ; plus encore, le jour suivant ; « Avoir un petit-fils, et n'en pas profiter... quel dommage ! », tous ces préliminaires pour aboutir à proposer à Marcel, qui depuis longtemps le souhaitait :

— Si nous prenions ta mère avec nous ?

Une heure après, il était chez elle. Leur appartement qui, un an plus tôt, était trop exigu, se trouve subitement assez grand pour l'y loger. On vend ses meubles ; on donne le chat ; on installe un lit pliant dans le salon, et elle est là maintenant, dans la cuisine, son bonnet sur l'œil, le cœur gros des reproches reçus.

Bah ! elle n'a que ce qu'elle mérite.

Mais elle, tout en surveillant le lait :

— Je fais cependant ce que je peux !... Les courses... le ménage... la cuisine... Je soigne le petit... Je lave, je repasse...

Eh bien ! oui. Elle fait cela. On ne va pas la nourrir à ne rien faire.

Yves sur les bras, elle court du boucher au boulanger, de l'épicier au laitier — miracle qu'elle et le petit ne se soient pas encore fait écraser — remonte bien vite frotter le parquet, éplucher les légumes et, malgré son zèle, est toujours en retard.

Et ce sont des rebuffades. C'est insupportable, les vieux. C'est si lent !...

Alors, elle courbe le dos...

(A suivre.) M.-L. ARSANDAUX.

LA PETITE HISTOIRE

UN SAUVEUR DE LA VIGNE

« LE fléau le plus redoutable pour nos vignes et le plus redouté de nos vignerons est, sans contredit, après les exigences du fisc, l'effrayante multiplication et l'étonnante vitalité de la pyrale. » C'est ainsi que s'exprime *La Mouche littéraire*, journal mâconnais de l'époque romantique, dans une communication relative aux dégâts de la pyrale, au commencement du XIXe siècle.

Le vignoble du Beaujolais et du Mâconnais est, alors, en proie à cet insecte, qui ne mérite que trop son surnom de « ver coquin » (1). En 1825, 4 500 hectares sont ravagés (2 000 en Saône-et-Loire et 2 500 dans le Rhône). Le mal se propage encore dans les années qui suivent. Un hiver éternel règne sur les pays de Romanèche, Saint-Amour, la Chapelle, etc. On croirait que toutes les chèvres de la montagne sont descendues pour dévorer la végétation printanière des ceps. Dans la vigne envahie, se perçoit une sorte de bruissement. Selon l'expression locale, l'insecte vorace « broute ». Vers 1830, c'est la détresse chez les vignerons ; les plus courageux parlent de jeter la pioche et de tout abandonner.

***

CE n'est pas que les hommes n'aient, de tout temps, combattu le fléau. Au moyen âge, les bêtes malfaisantes étant mises en jugement, comme dans *Les Plaideurs* de Racine, la cause des « Vers » fut évoquée devant l'autorité ecclésiastique aux fins d'exorcisme. Le vicaire de Valence les condamna même, vers la fin du XVIe siècle, au bannissement. Ils n'en continuèrent pas moins à « brouter » ! Des multiples essais tentés pour détruire ou éloigner l'animal (butage des ceps, échenillage, cueillette des pontes, émondage, etc.), rien n'y fit. Le désastre devenu général, l'espoir a fait place à la résignation, au découragement. C'est dire que la découverte, dont nous allons maintenant parler, est un événement capital dans l'histoire de la viticulture.

Donc, en 1840, puis en 1841, le fait s'affirme qu'il existe à Romanèche, au lieudit « Les Breneys », une vigne chargée de feuilles et de raisins. Située en plein foyer d'invasion, elle semble, suivant l'expression d'un témoin, « une oasis au milieu du désert ». Elle appartenait à Benoît Raclet, habitant le hameau de La Pierre, près du bourg de Romanèche (1).

Le futur « sauveur de la vigne » avait, plusieurs années auparavant, remarqué sous la fenêtre de sa cuisine, une treille verdissante et lourde de fruits, alors que, partout ailleurs, les ceps avaient des aspects squelettiques. Ce pied plein de santé recevait les eaux de vaisselle, dont la cuisinière se débarrassait quotidiennement.

Cette remarque, si elle avait été faite par un esprit irréfléchi, dénué d'imagination, incapable d'hypothèses fécondes, ne lui aurait rien dit. Mais Benoît Raclet était d'une toute autre trempe, et c'est pourquoi il aperçut les causes probables d'un fait, par ailleurs dû au hasard.

Dès cet instant, il a lu tout ce qui a trait à la défense contre la pyrale, il a parcouru les vignes, il a multiplié les expériences et, en dépit des moqueries, qui cherchent à le rabaisser, de l'hostilité qui l'oblige même à se faire garder, il parvient enfin, après plus de dix ans de lutte, à imposer (vers 1841) sa découverte.

C'est par l'échaudage qu'on peut triompher de la pyrale ! Une commission officielle dépose un rapport le 10 février 1842. Il déclare que le procédé Raclet est économique, efficace, le seul susceptible d'être appliqué en grand dans le vignoble. A partir de 1843, l'échaudage devient général. La pyrale est vaincue !

***

COMME Jacquard, dont le métier à tisser fut jeté au Rhône ; comme Thimonnier, réduit pour vivre à quêter dans les villages en montrant la machine à coudre qu'il avait inventée, Raclet avait été en proie à la malveillance ignorante de ses concitoyens. Il avait éprouvé la vérité du mot de son illustre compatriote Lamartine : « L'inventeur, qui est un bienfaiteur à distance, est un ennemi de près. »

(1) Par extension, l'expression de « ver coquin » s'entendait, autrefois, d'un trouble intellectuel, d'un accès de mélancolie (comme nous disons : le cafard). On retrouve l'appellation, avec ce sens, dans Mathurin Régnier :

Moy mesme en ce discours qui fais le suffisant,
Je me cognais frappé, sans le pouvoir comprendre,
Et de mon « ver coquin » je ne puis me défendre.

(1) LÉON FOILLARD : *Benoît Raclet* (J.-Guillermet, Ed., Villefranche-en-Beaujolais, 1934).

Mais, après sa mort, on chanta ses louanges, même en vers, comme en témoigne ce couplet.

Que tous les ans, pour la vendange,
La foule vienne chaque soir,
De Raclet chanter la louange,
Aux accords bruyants du pressoir,
Et qu'en rond, sur toute la ligne,
Ce même chant soit répété :
Si bon Noé planta la vigne,
Lui, sauva l'arbre de Noé.

En 1864, on lui édifia un monument. Lamartine, poète émouvant de *La Vigne et la Maison*, qui se donnait le titre, un peu usurpé, de « premier vigneron de France » et qui avait l'illusion — ô poète ! — de compter sur « le tapis vert des vignes » pour restaurer ses finances mal en point, honora la mémoire de Raclet d'une généreuse souscription de mille francs.

L'œuvre de celui-ci mérite d'être révélée aux enfants, comme celle des inventeurs de choses (bicyclette, machine à coudre, allumette, etc.) qui, pour nous être familières (1), n'en ont pas moins marqué un grand progrès et exigé, de ceux qui les trouvèrent, les plus précieuses qualités de l'intelligence et du caractère.

Ne nous contentons pas de donner des connaissances à nos élèves. Faisons-leur admirer les chercheurs, qui étudient, raisonnent d'après leurs observations ou leurs hypothèses honnêtement contrôlées et trouvent des procédés, des remèdes bienfaisants, même pour ceux qui les ont malmenés.

La science vraiment éducatrice, ce n'est pas celle qui est fixée dans les livres. Dans sa simplicité logique, on peut l'y croire achevée et infaillible. Mais la vraie science est celle qui cherche, tâtonne, se critique au laboratoire et dans le travail humain.

M. HÉNON.

NOS BRICOLAGES

BOITES VITRÉES

CONSTITUER un musée scolaire n'est pas chose trop difficile on le sait, surtout si l'on s'assure le concours des élèves et des parents et si l'on fait des échanges avec les collègues des autres régions. Savoir où loger les collections acquises est souvent plus embarrassant. On ne dispose pas toujours d'un meuble spécial et parfois l'armoire-bibliothèque, déjà suffisamment encombrée, ne laisse plus de place.

Dans le *Journal des Instituteurs* du 28 juillet 1934, on a vu la manière de fabriquer soi-même une petite étagère destinée à contenir le musée scolaire.

Certaines collections : insectes, roches, produits végétaux et animaux, etc. peuvent aussi être rangées dans des vitrines accrochées aux murs de la classe. Elles seront ainsi exposées toute l'année devant les élèves au lieu d'être la plupart du temps cachées dans une armoire.

Construction.

Ces vitrines ou, si l'on veut, ces boîtes vitrées, ressemblent aux boîtes à insectes ordinaires, mais plus grandes et plus solides, elles peuvent contenir des objets de plus grandes dimensions.

Découpage. — Pour fabriquer une boîte de 1 mètre sur 0m,40 par exemple, on prendra une feuille de contreplaqué de 1 mètre de long, 0m,50 de large et 0m,05 d'épaisseur. (Le contreplaqué est solide, léger, d'un découpage facile et de bel aspect.) Dans cette feuille, on découpera avec une petite égoïne un fond de 1 mètre sur 0m,40.

Le reste de la plaque sera divisé en trois bandes d'environ 0m,03 de largeur, dans le sens de la longueur

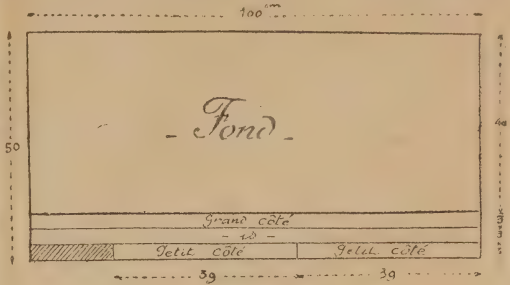

Découpage.

Deux de ces bandes constitueront les grands côtés de la boîte. La dernière, découpée en deux pièces de chacune 0m,39 de long, formera les petits côtés (*fig.* 1).

Assemblage. — L'assemblage à l'aide de clous directement enfoncés dans les côtés est assez délicat à cause de la faible épaisseur du contreplaqué. Pour rendre ce travail plus facile, on pourra mettre aux angles quatre petits montants, un peu moins hauts que les côtés et

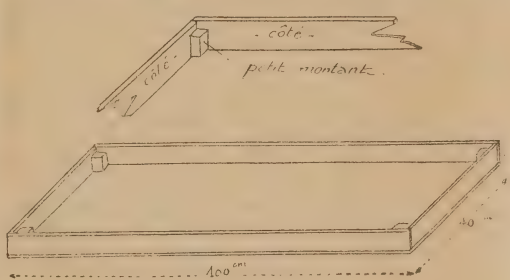

Assemblage (vue perspective).

contre lesquels on clouera les parois latérales, le fond étant cloué ensuite par-dessous (*fig.* 2).

La boîte sera ensuite garnie de sa collection. Les divers échantillons, rangés avec goût et méthode seront, selon leur nature, piqués, collés ou ficelés sur le fond. Ils seront accompagnés d'une étiquette portant leur nom, leur origine, leur composition, leurs usages...

Pose du verre. — Le verre, découpé par le vitrier aux dimensions intérieures de la boîte, sera encastré entre les côtés et posera sur les montants. Quelques petites pointes l'empêcheront de se dégager.

La boîte, entièrement terminée, sera alors appliquée

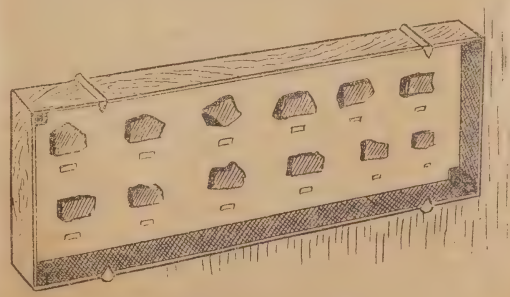

Collection de roches.

au mur et retenue par quatre gros clous à tête repliée (*fig.* 3).

J. BEAUVILLAIN,
Instituteur (Nord).

(1) Nous recommandons comme livre de bibliothèque pour grands élèves : Henry de Graffigny : *Les grandes inventions et les grands inventeurs du XIXe et du XXe siècles* (Mame, éd., broché 13 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

POUR LIRE EN CLASSE

Le pot de marraine Mentiot.

Autour d'un bon feu, des amis, paysans du nord de la France, sont réunis pour la veillée. Tour à tour, chacun d'eux raconte une histoire. Voici l'une des plus amusantes.

Mentiot, le mari de marraine Mentiot, n'avait pas grand courage à la besogne. Il était tisserand de son métier, mais il ne faisait pas beaucoup d'aunes de toile en une semaine. Il aimait beaucoup mieux aller boire un coup au café, ou bien faire la causette chez les bonnes femmes du voisinage. Marraine Mentiot était sans cesse à sa poursuite.

— Allons, paresseux, lui criait-elle, auras-tu bientôt fini de perdre ton temps à deviser de choses qui ne te regardent guère, quand il y a tant à faire à la maison ? Grand paresseux, vas-tu revenir au plus vite !

Mentiot qui — soit dit entre nous — sentait bien que sa femme avait raison, restait encore un petit moment pour ne pas avoir l'air d'obéir à un « blanc-bonnet », mais il ne tardait pas à s'en aller, en grommelant entre ses dents que c'était fort ennuyeux de manœuvrer la navette toute la journée.

Quand l'hiver était passé, Mentiot cultivait deux petits coins de terre qu'il avait loués à l'Epinette. Ah ! c'était le bon temps alors !

J'avais justement un champ près des siens. Quand nous avions travaillé une couple d'heures, nous nous asseyions sur la crête d'un fossé et nous fumions une bonne pipe.

Un jour, la grande ducasse approchait. On était au mois de mai. Les pommiers étaient déjà en fleurs et les colzas tout épanouis. Il faisait le plus beau temps du monde. Nous avions déjà passé une demi-journée à sarcler nos blés et à fumer deux ou trois bonnes pipes, quand, tout à coup, Mentiot se lève.

— Cousin, dit-il, il faut que je retourne à la maison. Ma femme m'a dit de revenir de bonne heure. C'est la ducasse dans trois jours, et il y a beaucoup d'ouvrage à faire pour approprier le logis...

Et voilà Mentiot qui prend son sarcloir, et qui s'en retourne à la maison.

Du plus loin qu'elle l'aperçoit, sa femme lui crie :

— Allons vite, grand paresseux ! Nous ne serons jamais prêts pour la ducasse ! Nous avons encore le plafond à blanchir, les rideaux à empeser, toute la vaisselle à récurer, les couteaux à repasser, les fourchettes à dérouiller...

Marraine Mentiot criait comme si elle avait eu affaire à un sourd.

Mentiot sentait la moutarde lui monter au nez : mais pour rien au monde, il n'aurait voulu troubler la paix quelques jours avant la ducasse ! Les colères de sa femme duraient trop longtemps !

— Eh bien, dit-il, continuons à nous partager la besogne. Je blanchirai le plafond, et toi les rideaux ; je repasserai les couteaux, et toi tu dérouilleras les fourchettes. Et puis, nous verrons.

Or, quand la besogne ainsi partagée fut faite, il ne resta plus à nettoyer qu'un grand pot de fer, qui avait souvent servi pendant l'hiver, mais qui, depuis, s'était couvert d'une rouille aussi épaisse qu'un gros sou !

Si la rouille n'avait été qu'à la surface, passe encore ; mais elle avait mordu le fer, et, pour l'enlever, il aurait fallu au moins une journée de travail !

— Enfin ! dit Mentiot, avec un soupir de soulagement, voilà ma part de besogne achevée. Demain, je vais m'en aller à Douai, vendre cette demi-pièce de toile que j'ai tissée pendant l'hiver. J'en rapporterai un bon morceau de bœuf bien gras, que tu feras bouillir avec un beau chou et de bonnes carottes, pour nous régaler le jour de la ducasse... Il faut bien se réjouir de temps en temps... Les fêtes n'arrivent pas si souvent que les jours ouvrables, malheureusement.

— Fort bien ! dit marraine Mentiot. Mais, j'y pense, le pot est tout rouillé. Qui est-ce qui le récurera ?

— Ah ! ce ne sera pas moi ! J'ai tellement mal aux reins que je ne puis plus me baisser !

— Et moi aux poignets, d'avoir frotté et repassé tout ce linge ! Ce ne sera pas moi non plus.

— Ni moi !

— Ni moi !

La querelle s'envenimait. Marraine Mentiot criait de plus en plus fort. Cependant, il fallait bien que le pot fut récuré. Autrement, pas de bonne pièce de bœuf, pas de purée, pas de régal.

— Eh bien ! dit Mentiot pour en finir, veux-tu faire un accord ?

— Lequel ? dit sa femme.

— Si tu veux, reprit Mentiot, le premier de nous deux qui parlera demain, au réveil, nettoiera le pot !

— Volontiers, dit marraine Mentiot. On prétend que les femmes ont la langue plus longue que les hommes : tu le verras demain.

Pour se préparer à l'épreuve, Mentiot et marraine Mentiot firent le reste de leur besogne sans desserrer les dents.

La nuit vient. Mentiot ferme ses volets et sa porte, et va se coucher dans la petite pièce, qui n'est éclairée que par une lucarne. Marraine Mentiot en fait autant.

La nuit se passe. Le matin arrive. Mentiot reste enfoncé dans les draps jusqu'aux oreilles, et ne dit mot, Marraine Mentiot en fait autant.

De temps en temps, Mentiot entr'ouvre un œil pour voir si sa femme dort encore, et le referme bien vite. Marraine Mentiot en fait autant, mais ni l'un ni l'autre ne bouge ni ne dit mot.

Dix heures sonnent : portes et volets restent fermés. Les voisins s'étonnent :

— Pourquoi Mentiot et marraine Mentiot restent-ils ainsi claquemurés dans leur maison ? Seraient-ils tous les deux malades ?

Les voisins deviennent de plus en plus inquiets. Louis Pétrus se décide enfin à frapper aux volets, puis à la porte :

— Pan ! pan ! pan !

Point de réponse.

Il va chercher une chaise, monte dessus, regarde dans la petite pièce, par la lucarne.

D'abord il ne voit rien. Puis ses yeux s'habituent à l'obscurité, et il finit par distinguer très nettement Mentiot et marraine Mentiot, couchés dans leur lit, et enfoncés dans les draps jusqu'aux oreilles.

— Dieu qu'ils sont pâles ! s'écrie-t-il en descendant de sa chaise. Sans doute qu'ils sont morts. Vite ! vite ! enfonçons la porte et qu'un de nous coure chercher monsieur le curé !

La porte fut bientôt ouverte. Il suffit de faire sauter le loquet. On entre sans bruit, comme si on avait eu peur de les réveiller, tout morts qu'on les croyait.

On soulève un peu les draps : pas un mouvement !

On les secoue ; on les appelle : point de réponse !

Monsieur le curé était absent. Sa gouvernante accourt et fait écarter tout le monde. Elle regarde marraine Mentiot, elle la secoue, elle l'appelle : pas de réponse.

— C'est singulier, dit-elle, le corps est encore tout chaud. Allez chercher le clerc.

Le clerc arrive.

— Restez ici, dit la gouvernante. Ils ne sont peut-être qu'en léthargie. Ne laissez approcher personne. Monsieur le curé viendra bientôt : il est allé voir ses malades.

Et elle s'en va.

Le clerc allait fermer la porte, mais il se ravise. Rester là, tout seul, auprès de deux personnes qui étaient réputées mortes, c'était peu agréable.

Il envoie chercher sa femme, qui accourt au grand galop de ses jambes, et entre fort émue. Tous deux, assez peu rassurés, s'asseyent près du lit où les Mentiot étaient immobiles.

— C'est curieux, dit la femme du clerc : on dirait qu'ils respirent. A coup sûr, ils sont encore vivants !

— Taisez-vous, femme ; vous n'y entendez rien, dit le clerc. Nous le saurons bien tout à l'heure. Si Mentiot avait été riche, on aurait pu aller chercher le médecin à Auberchicourt. Mais quoi ? il n'y a pas grand'chose à frire ici... pas même de quoi payer un pauvre petit enterrement... Leurs terres sont à louage, et leur maison aussi...

— Oui, reprit la femme. Et qui est-ce qui nous payera pour notre peine, ainsi que pour le temps que nous allons perdre ici ?...

En parlant ainsi, la femme du clerc prenait dans ses mains le casaquin et la cotte de marraine Mentiot, qui étaient étalés là, dans un coin, sur une chaise boiteuse.

— Ça ne vaut pas grand'chose, dit-elle. Mais, ma foi je vais toujours mettre ces nippes-là de côté.

Et elle en fit un paquet.

— Ce sera pour nous dédommager de tous nos frais dit-elle.

Le clerc, de son côté, jetait les yeux sur la jaquette et le pantalon de Mentiot. Il finit par les prendre aussi dans ses mains.

— Ça ne vaut pas grand'chose, dit-il à son tour, mais ça vaut toujours mieux que rien. Je vais aussi en faire un paquet que nous prendrons avec l'autre...

Il n'avait pas fini de prononcer ces derniers mots quand, tout à coup, Mentiot se dressant effaré sur son lit, s'écria d'une voix de tonnerre :

— Et moi, coquins, qu'est-ce que je mettrai ?

— Toi, cria marraine Mentiot en se dressant à son tour, plus vive que la poudre, toi, tu dérouilleras le pot !...

Alors le clerc et sa femme, aussi épouvantés que s'ils avaient eu un spectre à leurs trousses, se précipitèrent hors de la maison, et coururent encore.

Le pauvre Mentiot fut obligé de récurer le pot.

Depuis ce temps-là, personne ne lui a plus entendu dire que les femmes avaient la langue trop longue.

D'après C. Rouzé (*Contes et Légendes du Houblon*).

H. Lecène et H. Oudin, éditeurs.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LES DÉCRETS-LOIS

Nous recevrons avec grand intérêt et nous examinerons soigneusement les réclamations contre les décrets-lois que nos lecteurs voudront bien nous adresser.

Il est certain que les anomalies et les injustices ne manquent pas dans cette législation improvisée : nous en connaissons déjà, et l'application en révélera d'autres.

Le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* s'appliquera à en obtenir le redressement.

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

NOTES ÉCONOMIQUES

IL fut un temps, qui n'est pas loin, où la stabilité économique permettait aux fonctionnaires de se désintéresser des questions relatives à la production et à la circulation des richesses. En particulier le professeur, l'instituteur, tout pénétrés de l'importance de leur mission sociale, si séduisante et si absorbante, vivant de peu et contents de leur sort modeste, assurés du lendemain par une législation peu prodigue, mais indiscutée, oubliaient dans leur tour d'ivoire les âpres luttes du Forum, qu'elles eussent pour théâtre le Palais-Bourbon ou la Bourse. Si quelqu'un d'entre eux se passionnait pour l'économie politique, au même titre que pour l'archéologie ou l'astronomie, il le faisait en dilettante, pour charmer ses loisirs et non pour défendre sa vie. En publiant des notes économiques régulièrement dans un journal pédagogique, nous eussions alors couru le risque de n'intéresser qu'un petit nombre de lecteurs et notre aimable directeur se serait peut-être vu accablé de reproches par des abonnés déçus et mécontents.

Mais aujourd'hui, la politique et l'économique se confondent et celle-ci commande celle-là. Au lendemain de la guerre, les professeurs et les instituteurs sont descendus dans l'arène pour défendre leurs moyens d'existence amenuisés par une ascension continue des prix, elle-même couronnée par une prétendue stabilisation du franc au cinquième de sa valeur or. Il leur fallut onze ans d'efforts pour arracher aux gouvernements successifs des traitements plus ou moins bien adaptés au nouveau prix des choses. A peine eurent-ils obtenu cette légitime satisfaction qu'une terrible crise économique s'abattit sur le monde avec son horrible cortège de misères et d'injustices. Le professeur et l'instituteur n'eurent pas le temps de rentrer dans leur tour d'ivoire. Bien leur en prit d'ailleurs, car les gouvernants, hantés par le spectre du déficit budgétaire, remirent aussitôt en question l'œuvre toute récente. Des retenues de plus en plus massives, quoique toujours « provisoires », recommencèrent à amenuiser leurs traitements et leurs pensions et ils éprouvèrent à nouveau l'angoisse de lendemains incertains et sombres.

Que faire en une telle occurrence, sinon se mêler activement au mouvement politique et syndical, quelque tristesse qu'on en éprouve, et surveiller chaque jour le « baromètre » de la vie ? Il faut suivre les débats parlementaires, interroger l'*Officiel*, dépouiller les statistiques. Nul ne peut s'abstraire complètement des préoccupations dominantes. On voudrait surtout pouvoir se renseigner exactement, connaître l'étendue du mal à défaut de ses causes profondes. Mais, dans le chaos général, parmi tant d'affirmations contradictoires, qui donc peut se flatter de détenir la vérité ? Où est la justice ? Où est le devoir ? Où est le salut ? On se débat dans la nuit.

Ces notes n'auront pas, bien entendu, la prétention de dissiper les ténèbres, ni de concilier les points de vue opposés. Elles constitueront cependant une information de bonne foi. Que seront-elles ?

Elles seront d'abord économiques au sens ancien du mot. Nous voudrions suivre d'aussi près que possible le mouvement de la production et de la circulation, voir notamment ce que deviennent les stocks, le chômage, les cours des changes et si quelque lueur d'espoir point à l'horizon. Se rapproche-t-on du jour où, la production et la consommation en parfait équilibre, le machinisme réduit à sa fonction véritable quis est d'aider l'homme et non de le remplacer, l'humanité réintroduite dans les rapports entre le capital et le travail, nous verrons les hommes jouir de la paix retrouvée ?

Elles seront ensuite politiques au sens moderne du mot. Nul ne peut espérer que le monde retrouvera tout seul son équilibre. Il faut que les peuples y travaillent, et tout d'abord ceux qui le représentent et les dirigent. Une vaste entente internationale peut seule assurer le retour du bonheur dans la stabilité. Des solutions préconisées par les gouvernements, toutes ne seront pas efficaces. Il faudra juger les expériences, prolonger et perfectionner les unes, abandonner les autres à temps.

Pour l'instant, nous sommes, en France, en face des décrets-lois Laval-Régnier. L'avenir nous dira, si, selon le mot d'un journaliste, l'équipe française saura s'élever d'une politique d'économies à une politique économique.

P. RIQUET

SONS DE CLOCHE

ALIBORONS !

MALFAITEURS publics, traîtres à la Patrie, maîtres aliborons, toutes ces aimables dénominations s'appliquent, vous le savez trop, aux instituteurs.

De l'illustre homme de guerre à l'écrivassier le plus obscur, en passant par l'orateur qui se prétend paysan, chacun déverse sur les maîtres de l'enseignement primaire sa part de fiel et de venin.

On se demande où sont réellement les malfaiteurs publics si l'on pense à l'amertume, au découragement, à la révolte qui sont ainsi semés dans une corporation qui fit pourtant ses preuves aussi bien pendant la guerre que pendant la paix.

Mais si les apostrophes « traîtres à la patrie »

et « malfaiteurs publics » sont un peu usées et mélodramatiques, le cinglant qualificatif cher à Barrès : « Maîtres aliborons », pris dans le sens que, jadis, lui donna La Fontaine, reste en faveur sous quelques plumes.

Eh bien ! croyez-moi si vous voulez, loin d'en être offensé, je considère cette injure comme un compliment. Je ne puis, en effet, m'empêcher de me reporter en 1917 et de revoir, près de la ligne de feu, les aliborons d'Afrique qui nous approvisionnaient alors en vivres et en munitions.

Je ne me sens diminué en aucune façon quand on me compare à ces pauvres bêtes aux oreilles ou aux naseaux mutilés, victimes de maîtres cruels, tombées aux mains de maîtres plus cruels encore. Malheureuses créatures qui, résignées, faisaient sans gloire et sans savoir pourquoi une humble et dangereuse besogne, pendant qu'au même moment, de magnifiques et précieux coursiers, soigneusement ménagés, piaffaient et caracolaient avec orgueil loin, bien loin de là, à l'arrière...

Et puis, quand il est las d'être maltraité et surchargé, ne dit-on pas qu'Aliboron, parfois, sait ruer et mordre ?

ALBERT DEMAISON.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LES diverses modifications concernant la manière de vivre, de s'habiller, de se distraire se produisent à la campagne comme à la ville, mais avec un certain « décalage » dans le temps. En somme, une imitation à retardement.

La pratique des sports n'a pas échappé à cette loi et, à l'heure actuelle, on assiste ici et là, dans les communes rurales, à des essais qui se traduisent quelquefois par l'éclosion d'une société sportive.

Presque toujours, ce sont les jeunes gens, d'eux-mêmes, qui ont lancé le nouveau groupement ; cela s'est passé un dimanche pendant la mauvaise saison : quelques discussions sur la place publique ou au café du coin suivies de deux décisions immédiates, achat d'un ballon, recherche d'un terrain.

En cette journée d'enthousiasme juvénile, que d'ardeurs contenues qui ne verront jamais leur épanouissement, que de projets caressés qui ne connaîtront jamais la réalisation ! Si quelques-uns des clubs nouvellement formés, grâce à des circonstances favorables, poursuivent leur développement normal, sont reconnus par les pouvoirs publics, agréés par le gouvernement, d'autres, — les plus nombreux peut-être — manquant d'organisation, de direction auront une vie éphémère : quelques semaines, quelques mois, une saison...

Mais ces essais avortés n'empêcheront ni leur renouvellement ultérieur, ni les tentatives des jeunes gens des communes voisines. C'est que la jeunesse des villages de France, après celle des cités, veut maintenant pratiquer les sports.

***

S'IL était possible de dresser une carte sportive de la France, elle ferait apparaître que sur 38 355 communes, 35 489 ne possèdent aucun stade, aucun terrain de jeux : à peine une commune sur 13 est équipée sportivement.

Il est presque inutile de préciser que, parmi les communes dépourvues, figurent la plupart des communes rurales, communes de 600, 500, 400 habitants et au-dessous.

Pourtant c'est là qu'on aurait pu recruter, en nombre, les fervents des jeux de plein air. Sans exagération, chacune des 35 000 communes jusqu'ici restée en dehors du mouvement sportif fournirait une moyenne de dix jeunes gens susceptibles de s'adonner aux exercices physiques. En effet, à la campagne, nous ne parlons pas de sélection : les moyens, les moins bien doués, tous — et c'est tant mieux — peuvent participer aux jeux d'équipe.

De nouveaux et vastes horizons s'ouvrent, à l'heure actuelle, pour la formation de la masse innombrable des sportifs ruraux. Nous y reviendrons et nous essaierons d'aider pratiquement ceux de nos collègues qui voudront bien y travailler.

L. MAILHOL,
Instituteur (Lot).

POUR LES JEUNES

AGIR

NOUS voici, jeunes gens, en période de rentrée. Pour beaucoup, le retour ; pour quelques-uns, l'arrivée. Que faire dans son poste, sinon travailler ?

Préparez-vous à appliquer quelques-uns des principes auxquels vous avez, pendant votre troisième année d'École normale, prêté une oreille distraite, mais qui vont, au contact des faits, prendre une singulière couleur.

Vous rappelez-vous ce que c'est qu'agir ? Permettez que je vous le redise. D'abord, c'est savoir ce qu'on veut ; cela peut paraître évident et cependant il y a bien des gens, hélas ! qui n'ont jamais rien fait parce qu'ils n'ont jamais eu envie d'entreprendre quoi que ce soit. Le sachant, il faut démarrer, ce qui est une autre affaire. Pas de « démultiplication », ici, comme en mécanique. On démarre « en prise », ce qui n'est pas rien. Et c'est la grosse difficulté. Combien, parmi ceux qui croient agir, s'en tiennent à une tentative de mise en route, et sont convaincus qu'ils ont échoué alors qu'ils n'ont même pas tenté un essai sérieux !

« Ma salle de classe est malpropre ; j'en ai parlé à M. le Maire ; il m'avait promis d'envoyer le maçon ; je n'ai plus vu personne ». Voilà un langage fréquent chez des débutants. Eh bien, mon jeune ami, il fallait aller chez M. le Maire, il fallait y retourner au bout d'une semaine, puis au bout de quinze jours ; il fallait mettre avec vous le délégué cantonal — s'il lui reste quelque pouvoir — les parents d'élèves, et même... l'Inspecteur primaire.

« Tout cela est bien compliqué pour peu de chose, bien dangereux aussi ; combien de personnes vais-je me mettre à dos ? » Voilà l'argument de « l'innocent » qui n'a jamais compris ce que c'est qu'agir.

Agir, c'est « dépenser » beaucoup pour avoir peu, c'est-à-dire accepter un faible rendement. Mais c'est tout de même faire quelque chose. Agir, c'est essayer, recommencer, se cramponner, ce qui ne veut pas dire que ce soit être systématiquement embêtant, assommant, indésirable.

Il y a la façon « d'y faire ». Mais cela ne s'analyse pas !

FERNAND BÉRENGER.

LA VIE SCOLAIRE

CONFÉRENCE...

SAVEZ-VOUS bien, disais-je à une de mes amies, ce que représente pour moi un jour de conférence ?

C'est un jour de congé supplémentaire, ajouté sans vergogne aux je ne sais combien de jours de congé officiels, direz-vous... oui ! Mais c'est aussi autre chose. C'est une somme de plaisirs et de nombreux plaisirs.

D'abord, de grand matin, n'est-ce pas un plaisir lorsqu'on cherche ses gants de dire à son mari qui, lui, cherche sa cravate : « A ton âge, mon cher, on doit savoir où l'on met ses affaires !»

Ensuite, n'est-ce pas un plaisir que d'arriver sur la place d'un petit chef-lieu de canton qui, pour nous, est une ville, d'y trouver ses collègues en tenue de grands jours : « Oh ! ma chère, mettons-nous au soleil. Avec mes bas à la mode des araignées, j'ai les jambes gelées. » Et de se mêler à des conversations qui vont leur train. On attend l'inspecteur ! Un jeune et nouvel inspecteur !... On se le représente comme ceci !... On le suppose comme cela !... Cependant sur ce sujet les langues travaillent beaucoup moins que les cervelles. Il faut être circonspect !

Voilà M. l'Inspecteur qui arrive. Le voilà qui, en chaire, essaye d'établir, à travers le silence, un contact cordial. Et il semble que ça va. Le mot « ornithorynque », évoqué pour montrer que la langue française, si elle est une rose, a souvent des épines, a le don de faire fleurir les sourires sur les lèvres. Et M. l'Inspecteur arrive tout doucement à la fin de son exposé sur l'enseignement du français. Vous ne pouvez vous imaginer, chère amie, comme, pendant toute la conférence, l'on est bien ! On a cette sensation agréable d'être assis à la place d'un parfait inspecteur qui écoute une leçon... approuve aux endroits qui lui plaisent... et se tait sur les autres !...

Puis on va au banquet. Là, bien sûr, il peut y avoir quelques ombres au tableau... des coudes un peu trop à l'étroit... un civet qui vous rassasie beaucoup plus par le nez que par la bouche..., de la fumée, de la chaleur en excès.., mais, enfin, tout ceci peut se compenser par le malin plaisir que l'on éprouve à avoir déniché le bon coin, un peu loin des oreilles de M. l'Inspecteur, ce qui permet de médire à son aise ! « N'est-ce pas que l'élégante Mme Y... fait très bien à côté de M. l'Inspecteur ? » « Oh ! Mme Z..., quel beau rire en cascade, elle possède ! »

Et vient le moment des chansons.

Ah ! chère amie, quelle imagination débordante chez les hommes !

L'amour est une souffrance ! chante l'un.

C'est l'amour qui fait vivre ! chante l'autre.

Mais l'amour fait mourir ! chante un troisième.

L'amour des femmes — des femmes des autres surtout ! — du peuple, des cerises et des prunes... tout y passe ! Mais c'est curieux comme le sexe féminin a peu de voix lorsqu'il s'agit de chanter !

— Je ne sais pas chanter, monsieur l'Inspecteur. Je regrette !...

— Mais madame, c'est nous qui regrettons !

— En classe, je chante parce que j'y suis obligée, monsieur l'Inspecteur, mais ici...

Cependant il arrive que de courageuses collègues se décident, et leur âme bucolique nous entraîne à travers des champs de blé noir ou des herbes éclairées par des vers luisants amoureux... C'est très bien.

Le champagne termine la journée. Et, chère amie, il nous pétille à tel point dans le cerveau que nous finissons par trouver notre métier agréable et la poignée de main de M. l'Inspecteur... fraternelle !

Griserie d'un jour ! direz-vous.

Qu'importe, s'il en reste un charmant souvenir !

M. LARIGUET.

ON SOUHAITE...

...d'en finir.

UN ministre a bouleversé la France entière par sa conception personnelle des vacances, de sorte qu'aujourd'hui on se trouve en présence d'une carte bigarrée, avec des dates différentes pour la cessation du travail scolaire.

Il importe de mettre de l'ordre à la place de ce désordre.

Les vacances sont-elles nécessaires, à tous les points de vue, aux enfants des écoles primaires ? Oui, plus encore qu'à ceux des E. P. S., E. P. E. N., Ly. et Col., vu leur jeune âge.

Alors la solution est simple : qu'au lendemain du 14 juillet on donne la liberté aux élèves, petits et grands jusqu'au 1er octobre, comme le réclame impérieusement leur développement physique, condition première de leur développement intellectuel !

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...La prolongation de la scolarité obligatoire entraînerait, paraît-il, la création de 4 000 postes. Se figure-t-on bien l'agrandissement des locaux scolaires que cette augmentation de postes représente ? Gageons qu'une fois encore on sacrifierait le logement des maîtres et que l'on prierait ceux-ci de s'adresser à la commune pour avoir une indemnité, et quelle indemnité! » (*N. R.*)

Chez les suppléants.

« ...Ce qu'il nous faut obtenir, c'est un traitement mensuel, réduit, s'il est nécessaire, pendant les périodes d'inactivité, mais suffisant, néanmoins, dans ces périodes, pour notre subsistance. Il y va de l'intérêt de l'Administration, car elle ne peut compter sur notre fidélité à l'enseignement si, à chaque instant, nous redevenons à charge pour nos familles... » (*S. B.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...On peut économiser au secrétaire de mairie une demi-heure de travail pour chaque déclaration d'accident du travail par la simplification des formalités. Voudra-t-on admettre que, dans une commune ou une ville industrielle, cela représente quelque chose à la fin de l'année ? J'ai calculé que, dans ma commune (1 000 habitants), en six ans, l'économie aurait été, pour 1 054 déclarations, de 527 heures, soit 66 journées de 8 heures... » (*G.*)

Chez les retraités.

« ...Nous demandons que le Parlement soit appelé à se prononcer sur la question suivante. « Depuis 1924, le Conseil d'État a tranché des cas litigieux en matière de retraite ; ses arrêts doivent devenir la règle, et il est interdit, au Ministère des F. de dire : « Ces décisions ne valent que pour les retraités à partir de telle date et non

pour les autres. » La justice ne peut avoir deux poids et deux mesures... » (*T. U.*)

Chez les I. E. P.

« ...Dans un certain nombre d'arrondissements, des associations d'agriculteurs ont demandé aux I. E. P. de faire subir des concours agricoles aux élèves des écoles; mais ce travail est un supplément d'occupations qui mérite salaire. Les associations dont il s'agit, ou le Conseil général, ne devraient-ils pas voter un crédit à cet effet ?... » (*J. S.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES DÉCRETS-LOIS

Nos lecteurs trouveront dans le *Guide administratif* de ce numéro les textes des décrets-lois qui concernent les fonctionnaires.

Contentons-nous (qu'on excuse le mot !) de condenser en quelques lignes les mesures qui frappent (ou peuvent frapper) le personnel enseignant primaire :

1° Réduction de 10 p. 100, sur les sommes nettes à payer par les comptables, des traitements, des indemnités de résidence, des indemnités de logement, de toutes les indemnités départementales ou communales ;

2° Suppression totale de l'indemnité de résidence au fonctionnaire conjoint de fonctionnaire exerçant dans la même localité ;

3° Suppression de l'indemnité de logement, et dans la Seine du supplément communal, au fonctionnaire conjoint de fonctionnaire exerçant dans la même localité ;

4° Avancement de classe retardé d'un an ;

5° Indemnité compensatrice ramenée à 8 p. 100 en Alsace-Lorraine ;

6° Suppression du cumul des indemnités pour charges de famille avec les majorations de pension pour enfants, des invalides de guerre pensionnés par la loi du 31 mars 1919 ;

7° Réduction à 100 p. 100 du supplément temporaire alloué aux pensionnés de guerre non titulaires de la carte du combattant ;

8° Suppression de l'exonération (aux impôts directs) des allocations spéciales temporaires et des majorations supplémentaires allouées aux grands invalides de guerre ;

9° Économie de 300 millions sur les retraités et les pensionnés de guerre titulaires d'un emploi d'activité ;

10° Interdiction du cumul d'une pension d'ancienneté avec une pension de réversion.

De plus, le ministère de l'Éducation nationale devra réduire ses crédits de 12 320 000 francs et l'enseignement technique de 2 412 000 francs.

Par contre, les indemnités pour charges de famille, maintenues à 660 francs pour le premier enfant, et 960 francs pour le deuxième, sont portées à 1 980 pour le troisième et à 2 460 pour chaque enfant à partir du quatrième.

Toutes ces mesures auront effet du 17 juillet 1935, et il n'est pas excessif d'en souligner la rigueur et l'arbitraire.

Un prélèvement de 10 p. 100 sur le montant total des émoluments, venant s'ajouter à celui de 1934, constitue déjà un très lourd sacrifice pour le petit budget d'un instituteur. Retarder d'un an les promotions représente, pour certains, un autre prélèvement de près de 1 500 francs.

Est-il juste de supprimer une indemnité de résidence et une indemnité de logement au ménage de fonctionnaires? N'est-ce pas là plutôt une prime au divorce, au célibat et à l'union libre ? Et les veuves de fonctionnaires qui vont perdre leur pension de réversion !

Dans la Seine, où ni l'alimentation ni les transports n'ont baissé, ces diverses mesures représentent un total de 5 000 francs au moins, et certains ménages d'instituteurs vont perdre plus de 1 000 francs par mois !

Les conséquences sociales et politiques de ces bouleversements sont certainement plus graves qu'on ne le pense, et le gouvernement ferait bien de s'en préoccuper.

ACTION CORPORATIVE

La réaction la plus immédiate contre les décrets-lois fut la manifestation qui eut lieu dans le quartier de l'Opéra, à Paris. Organisée par le Cartel des Services publics de la région parisienne, dont fait partie la Fédération générale des fonctionnaires et, par suite, le Syndicat national des Instituteurs, elle rassembla, estime-t-on, environ 30 000 personnes, et des manifestations analogues ont eu lieu dans nombre de villes de province.

L'action, pour le Cartel, passe du plan corporatif sur le plan politique. C'est le sens même du manifeste publié :

Les travailleurs des administrations et des services publics condamnent formellement les mesures de rétrécissement général de la vie économique que comportent les décrets-lois.

Convaincus, par la raison et l'expérience, que la politique de déflation est inopérante pour rétablir l'ordre dans les finances et l'économie françaises, ils dénoncent un ensemble de mesures qui, en augmentant le déséquilibre économique, ne peut que maintenir le déséquilibre budgétaire.

Les travailleurs des administrations et des services publics combattront farouchement les décrets-lois. Par un triple effort de démonstration, de cohésion et d'opiniâtre volonté, ils sont certains de détruire les effets de mesures qu'ils considèrent comme iniques.

Trois années de lutte ont appris aux fonctionnaires et agents des services publics l'insuffisance d'une opposition même forcenée à la politique déflationniste. Forts de leur conviction et intransigeants dans leur décision mûrement réfléchie, ils proclament qu'il n'est qu'un moyen d'abattre les décrets-lois : *C'est de substituer à une politique de régression économique et sociale une politique de rénovation économique et de progrès social.*

En conséquence, les travailleurs des administrations et services publics, décidés à conduire la seule action efficace contre les décrets-lois, se donnent comme tâche essentielle et immédiate de provoquer, en accord avec la C. G. T., un vaste rassemblement des forces populaires portant au pouvoir un gouvernement chargé d'appliquer la nouvelle politique réclamée par l'ensemble du monde du travail.

Le même désir est exprimé dans les communiqués des organisations unitaires et autonomes. Ainsi l'action des syndicats se verra renforcer de celle des partis politiques socialistes et communiste.

Syndicat national des Instituteurs. — Delmas, secrétaire général, et Jacquemard, secrétaire de la section de la Seine, ont été reçus le samedi 27 juillet, par M. Mario Roustan, ministre de l'Éducation nationale. Ils lui ont fait part de l'émotion pénible ressentie par le personnel enseignant primaire à la parution des décrets-lois, et, par des exemples chiffrés, ont montré les conséquences arbitraires que pourrait avoir l'application des mesures prises, notamment sur les ménages d'instituteurs et sur les veuves.

LES CONGRÈS *(A suivre).*

Congrès des Groupes des jeunes de l'Enseignement. — Les groupes des jeunes de l'enseignement ont tenu leur congrès salle de la Mutualité, à Paris, le 2 août. Cette organisation comprend des confédérés (C. G. T.) et des unitaires (C. G. T. U.). BERTHET, secrétaire général, exposa brièvement les répercussions des décrets-lois et critiqua l'attitude du cartel des services publics confédérés « dont l'action tend uniquement à porter au pouvoir une nouvelle équipe ».

FOURNIAL réclame une direction unique pour la lutte contre les décrets-lois. Un ordre du jour demandant aux deux cartels et aux organisations de fonctionnaires de réaliser cette direction fut voté à l'unanimité.

BOULLU développa ensuite un très intéressant rapport sur la situation faite aux jeunes par les mesures du 17 juillet. Un stagiaire perdra annuellement 960 francs ; un titulaire de 6e classe 1 260 francs ; un instituteur de 5e classe : 1 800 francs. Le rapporteur conclut en demandant l'abrogation des décrets-lois, le rétablissement des postes supprimés, la création des postes nécessaires au dédoublement des classes surchargées et la prolongation de la scolarité.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu du Congrès du S. N., dont les séances, qui ont été suivies avec attention par la grande presse et par l'opinion publique, exigent un développement qui ne peut trouver place dans ce premier *Carnet*.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

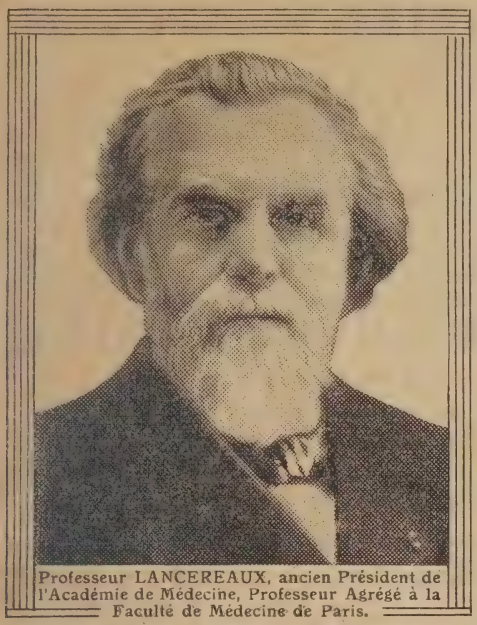

Professeur LANCEREAUX, ancien Président de l'Académie de Médecine, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

POURQUOI laissez-vous les poisons contaminer votre organisme ?

Les déchets provenant de la nutrition doivent être chassés au fur et à mesure de leur production. S'ils séjournent dans l'organisme, ils sont repris par le sang et déversés dans les organes où ils créent des désordres fort graves. Si vous éprouvez des malaises tels que : migraines, lourdeurs d'estomac, lassitude, maux de reins, rhumatismes, dites-vous bien que c'est un avertissement et procédez sans attendre à une cure de désintoxication. Des Professeurs éminents, en France et à l'Étranger, ont publié de nombreux travaux démontrant que l'Urodonal est l'éliminateur parfait des déchets et des poisons de l'organisme. Les célèbres Professeurs Lancereaux, ancien Président de l'Académie de Médecine, Pouchet, Légerot, E. Faivre, Charvet, Suard, l'ont cité et recommandé dans leurs ouvrages. Des Maîtres éminents dans le monde entier le prescrivent et en font eux-mêmes des cures régulières.

URODONAL DÉSINTOXIQUE ET REVITALISE L'ORGANISME !

Il évite les rhumatismes, la goutte, la sciatique, le lumbago, l'artériosclérose.

La boîte (20 doses) **10 fr.** Ttes pharmacies ou Établis[ts] Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. *Pour vos cures régulières, il est plus avantageux de prendre le grand flacon à 16 frs (40 doses) ou le triple flacon à 40 frs (120 doses).*

BON *N° 22 J.E à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter."*

VOUS MANGEZ EN DIX MINUTES,

oui, mais après vos digestions sont déplorables !

Puisque la vie moderne vous entraîne et qu'il est impossible d'y rien changer, prenez après vos repas trois ou quatre comprimés de Digéronal, toutes vos misères disparaîtront. Ce médicament absorbe les gaz et neutralise les poisons en régularisant la digestion gastrique.

La boîte (100 comprimés) : 10 francs.

POUR VOUS PERMETTRE L'EFFORT.

Êtes-vous las ? Vous sentez-vous déprimé ?

Prenez du Globéol, l'effort vous deviendra facile. Le Globéol donne de l'énergie, reconstitue, grâce à l'opothérapie sanguine, tous les organes, apaise et tonifie les nerfs, revigore les muscles. En créant des globules rouges, le Globéol enrichit le sang et supprime ainsi, l'anémie, la chlorose, le surmenage, la lassitude et tout affaiblissement.

Le flacon (50 pilules) : 5 fr. 50.

LE VRAI GROS LOT, c'est la santé.

Or, la constipation est son pire ennemi, car elle empoisonne le sang et donne naissance aux maladies les plus redoutables. Constipés, prenez du Jubol. C'est le véritable rééducateur de l'intestin, naturel, non irritant ; à base d'agar-agar, de sucs intestinaux et de fucus iodés. 1 comprimé le soir en se couchant.

La boîte : 4 fr. 25.

SI VOTRE FILLE...

semble s'étioler, si elle a de fréquentes migraines, si sa formation se fait mal, ne vous inquiétez pas... donnez-lui de la Fandorine qui régularisera sa circulation générale et facilitera l'afflux sanguin. A base d'extraits glandulaires avec leurs hormones, de principes actifs de plantes sélectionnées, la Fandorine est recommandée dans tous les cas de formation difficile, règles douloureuses, etc...

Le flacon (40 comprimés) : 9 francs.

BON *N° 522 J.E pour recevoir, gratis et franco, le "Manuel de Santé" du Dr E. Faivre, et un modèle d'essai du produit indiqué.*

Éts Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

J.L. CHATELAIN J.L.

CE SONT DES PRODUITS CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE

GYRALDOSE POUR L'HYGIÈNE INTIME DE LA FEMME
C'est aussi un produit Chatelain

Service de Santé des Instituteurs
Dispensaire Dentaire

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit à

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli, 28 (3e étage)

et

141, rue du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche.

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'AOUT 1935, 3313 Consultations, 2947 Extractions pour adultes, 2328 Extractions pour enfants, 5911 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet,** ***est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.***

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o

soit **36 fr. 45** au lieu de **40 fr. 50** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

BELLE LAINE A MATELAS

Garantie pure et infeutrable: 6 FRS LE KILO

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :

Crins, Duvets, Coutils, Sommiers

Éts DEBRO : **50-53, rue du Rocher, Paris (8e)**

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.

1, Place Jussieu - PARIS (5e)

auquel collaborent une élite de PROFESSEURS de l'UNIVERSITÉ et d'É. N. ainsi que des INSPECTEURS PRIMAIRES

PRÉPARE Candidates et Candidats

B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACC.

COURS VACANCES : 19 Août - 28 Sept.

COURS NORMAUX : 7 Octobre - 27 Juin

Au surplus, le COURS est SPÉCIALISÉ dans les

PRÉPARATIONS

CONC. AUXILIARIAT ***(19 Août - 14 Novembre)***

C. A. P. (sur place et corresp.) 16 Sept. - 15 Fév.

Demandez Programme et Conditions.

L'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. Frédéric SAISSET, Etienne GRIL, Jean-Jacques BROUSSON, Paul REBOUX.

LES FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Mme Camille FLAMMARION. — Une femme astronome. — Son Altesse l'infante EULALIE. — La comtesse Jean de PANGE. — Maryse HILSZ.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — La sténotypiste de discours. — L'employée de banque. — La femme avocate. — La comptable.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — La Roumaine. La femme aux Antilles. — L'Américaine.

LA MODE. — Modèle de Suzanne FARNIER. — Les Drags. — La fête de l'eau à Molitor. — Modèle de Schiaparelli.

LE THÉATRE - LE CINÉMA - CHRONIQUES JURIDIQUE, MÉDICALE, LITTÉRAIRE.

L'abonnement d'un an, 20 fr., donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE

8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TEL ANJou 91-66

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-9-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
01

82e Année. — N° 2. 21 Septembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NOS VIGNETTES MULTIPLES

Deux spécimens de nos « vignettes multiples » ont déjà paru dans notre numéro 1 et nous en publierons une série nouvelle tous les quinze jours.

Elles sont destinées à être découpées et distribuées aux élèves soit pour servir de récompenses, soit pour illustrer leurs cahiers, soit surtout pour faciliter les exercices d'observation au cours de la leçon du maître, les rédactions d'après l'image, etc.

Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie par nos lecteurs et que leur enseignement en profitera. Leurs observations à ce sujet seront les bienvenues.

A LA LIBRAIRIE — **Vient de paraître** — **FERNAND NATHAN**

R. JOLLY

LE LIVRE DU MAITRE

pour

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

Rappel
L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT
Cours élémentaire (élève). . 6 fr.

Un volume 13 × 19, de 506 pages, illustré : **18 fr.**

Rappel
L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT
Cours moyen C. E. P. (élève). 8 fr. 80

ABONNEMENTS. — Nous prions instamment MM. les Instituteurs et MMmes les Institutrices qui prennent leur retraite, de bien vouloir nous écrire au sujet de leur abonnement au « Journal des Instituteurs ».

ETUDES CHEZ SOI

L'**ÉCOLE UNIVERSELLE**, placée sous le haut patronage de plusieurs ministères et sous-secrétariats d'Etat, la plus importante du monde, permet, grâce à ses cours par correspondance, de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, des études complètes dans toutes les branches du savoir. Elle vous adressera gratuitement, sur demande, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent :

Broch. 98800 : **Toutes les classes de l'enseignement primaire et primaire supérieur, Certificat d'études, Bourses, Brevets, C. A. P., Professorats, Inspection primaire, P. C. B., Herboriste.**
Broch. 98808 : **Toutes les classes de l'enseignement secondaire, Baccalauréats, Licences.**
Broch. 98813 : **Grandes Écoles spéciales.**
Broch. 98817 : **Carrières administratives.**
Broch. 98821 : **Emplois réservés.**
Broch. 98827 : **Toutes les carrières de l'Industrie et des Travaux publics.**
Broch. 98832 : **Carrières de l'Agriculture métropolitaine et coloniale.**
Broch. 98836 : **Toutes les carrières du Commerce, de la Banque, de la Bourse, des Assurances, de l'Industrie hôtelière.**
Broch. 98841 : **Langues étrangères. — Tourisme.**
Broch. 98848 : **Orthographe, Rédaction, Versification, Calcul, Dessin, Ecriture, Calligraphie.**
Broch. 98853 : **Marine marchande.**
Broch. 98858 : **Solfège, Chant, Piano, Violon, Clarinette, Flûte, Saxophone, Accordéon, Professorats, Facture et Accord de piano.**
Broch. 98863 : **Arts du Dessin, Professorats.**
Broch. 98860 : **Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie.**
Broch. 98870 : **Journalisme et Secrétariats.**
Broch. 98875 : **Carrières du Cinéma.**
Broch. 98881 : **Carrières coloniales.**
Broch. 98886 : **L'Art d'écrire.**
Broch. 98892 : **Carrières féminines.**
Broch. 98896 : **Pour les enfants débiles.**

ÉCOLE UNIVERSELLE
59, Boulevard Exelmans, Paris (16e).

A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Les Établissements Chatelain viennent d'obtenir un Grand Prix pour leurs produits universellement connus : l'Urodonal, le Jubol, le Globéol, la Gyraldose, le Digéronal, le Pagéol, la Fandorine, la Sinubérase, l'Ultragadol, etc. Déjà titulaire de 21 Grands Prix, cette firme renommée reçoit là une récompense bien méritée.

Nos sincères félicitations.

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**
Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

Vient de paraître :

R. JOLLY
LE LIVRET DE RÉVISION
EN RIANT
LA LECTURE SANS LARMES

Reproduction intégrale des tableaux de lecture EN RIANT et révision des 2 premiers livrets.

Le livret complémentaire de révision Jolly..... **2 fr. 50**

Rappel : **1er livret, 3 fr. 40 ; 2e livret, 3 fr. 60 ; 3e livret, 6 fr. 50 ; 1er et 2e livrets réunis : 6 fr. 50.**

F. NATHAN, ÉDITEUR

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1939)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. **Nombreuses Références**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : L'Allemagne devant le monde 17
ALCESTE : Éducation du peuple..... 19
Léon SAVART : La géographie au C. É. P. É... 20
F. FERLET : Comment créer une bibliothèque scolaire..... 20
L. MAIRE : Casse-cou !..... 21
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer 22
G. EISENMENGER : Les textiles artificiels.... 23
Bibliographie : Vioux, Eylan Royer..... 24
M.-L. ARSANDAUX : Tes père et mère honoreras (suite) 25
Lina ROTH : Pour les orchestres de pipeaux... 26

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite)*

ROSINE : Écharpes et béret au crochet..... 27
Pour lire en classe : Tonino..... 28

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : L'abaissement du coût de la vie... 29
L. MAILHOL : La place du sport à la campagne. 29
F. BÉRENGER : Mariez-vous, Mademoiselle... 30
André GANNE : Le Congrès de Paris..... 30
Paul BRÉCY : Les décrets-lois. — On souhaite. 31
A. G. : Carnet du militant..... 32

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 17 à 32
Examens : Textes et documents..... 7 à 12
René OZOUF : La tendance à l'autarcie..... 11
Les Archives de l'Enseignement primaire : Louis XIV descend de son carrosse à Versailles. Hors-texte.

L'ALLEMAGNE DEVANT LE MONDE

Par LÉON BROSSOLETTE

LE Dr MAX BEER est un Allemand d'esprit très distingué. Il a été le collaborateur de Stresemann. Il a participé aux travaux de la Société des Nations. Il est cultivé, d'intelligence ouverte, de tendances libérales et très versé dans les questions de politique étrangère.

M. Beer est patriote. Il ne dissimule pas que, comme tout bon Allemand, il abomine le traité de Versailles. Et, malgré son désir d'impartialité, il est, au sujet de la France, de ses appréciations auquel il n'est nullement interdit d'opposer des contestations. Néanmoins, M. Beer se sépare de la grande majorité de ses compatriotes en ceci qu'il n'est point un admirateur de la diplomatie du IIIe Reich et qu'à la politique extérieure de M. Hitler et de son cortège de nazis il préfère, de beaucoup, la politique qui fut celle de Stresemann et de la République de Weimar.

C'est ce qu'il explique avec beaucoup de clarté dans son très intéressant ouvrage : *L'Allemagne devant le monde* (Grasset, éd.).

***

M. BEER s'en prend, pour commencer, à la doctrine hitlérienne. C'est une doctrine bien connue. Longtemps avant d'être au pouvoir, Hitler lui-même a pris soin de la formuler dans un livre retentissant, *Mein Kampf*. Cet ouvrage a pu subir des modifications quand était destiné à l'exportation étrangère. Il n'en a subi aucune chaque fois qu'il fut réservé à l'usage interne. Il vient d'être réimprimé en 1935, d'une façon conforme au texte primitif. Il continue donc à refléter d'invariable façon la pensée du maître actuel du IIIe Reich.

Les thèses soutenues dans *Mein Kampf* en matière de relations internationales sont faciles à saisir et à résumer. Le Reichsführer qualifie d'absurde l'idée que l'Allemagne pourrait simplement viser à récupérer les territoires perdus par elle en 1919. Il s'agit de bien autre chose. L'Allemagne, estime Hitler, fait pauvre figure parmi les grandes puissances. « Du point de vue purement territorial, affirme-t-il, le Reich allemand n'est rien en regard de ce que l'on appelle les puissances mondiales. » Conclusion : Il faut que, par voie d'extension territoriale, l'État allemand arrive à se placer au premier rang des puissances mondiales.

De là, la nécessité pour les Allemands de conquérir des terres. En ont-ils le droit ? Incontestablement, car la politique étrangère d'un peuple a pour premier objet de « proportionner le territoire au chiffre de la population ». D'ailleurs, quel scrupule pourrait avec efficacité s'opposer à ce dessein d'accaparement ? Hitler, décisif, proclame : « Les limites des États sont créées par les hommes et changées par les hommes. »

Ces terres à acquérir, toutefois, où les prendra-t-on ? Il serait oiseux de les chercher dans des pays déjà surpeuplés où la charrue allemande ne trouverait pas la place nécessaire pour tracer son sillon. En conséquence, la sagesse commande de se tourner, non vers l'Occident, mais vers l'Orient. Aussi peut-on

lire dans *Mein Kampf* : « Si nous parlons aujourd'hui de nouvelles terres en Europe, nous ne pouvons penser d'abord qu'à la Russie et aux pays limitrophes qui lui sont soumis. »

Ce projet entrevu de dépècement de la Russie porte en soi quelque chose de fatal. « Le destin lui-même, écrit le Führer, semble vouloir nous le montrer du doigt. » La réalisation d'un tel plan, la poursuite de cette « politique de l'Est », sont d'ailleurs empreintes d'un caractère d'extraordinaire grandeur. Elles n'impliquent rien moins qu'un retournement de la politique étrangère séculaire de l'Allemagne : « Nous autres, nationaux-socialistes, nous mettons délibérément le point final à l'orientation extérieure d'avant-guerre. Nous commençons là où l'on a fini il y a six cents ans. Nous arrêtons l'éternelle marche des Germains vers le Sud et vers l'Ouest de l'Europe et nous jetons nos regards vers les pays de l'Est. » Dynamisme et révolution à l'extérieur comme à l'intérieur : telle paraît être la devise du nazisme.

Des conceptions aussi audacieuses ne risquent-elles pas de se heurter à quelques obstacles? Si. La Russie, par exemple, mettra peut-être peu d'empressement à se laisser dépouiller. Seule, elle serait impuissante. Mais il y a la France, et celle-ci acceptera peut-être difficilement de voir le Reich absorber tout ce qu'il pourra de la Moscovie et instituer, avant cent ans, comme le préconise *Mein Kampf*, une nation de « deux cent cinquante millions d'Allemands » au cœur de l'Europe.

Hitler a prévu cet inconvénient. Il porte cette sentence : « L'ennemie mortelle, impitoyable, du peuple allemand est et reste la France. » Avec cette ennemie mortelle, il convient de recourir à « l'épée aiguisée », d'avoir une explication définitive et décisive, et d'en finir une bonne fois avec une nation asservie aux Juifs, empressée à favoriser la pollution des races dans le monde occidental, et inclinée à n'être plus bientôt qu'un assemblage de négroïdes. L'anéantissement d'un peuple, à ce degré corrompu, doit, de toute nécessité, précéder le commencement des opérations à engager contre le pays des Soviets.

Pour l'assister dans une œuvre aussi louable, Hitler compte d'ailleurs sur le concours de l'Angleterre et de l'Italie. « En Europe, dit-il, il n'y a, dans un avenir proche, que deux alliés possibles pour l'Allemagne : l'Angleterre et l'Italie. » Avec ces deux États, il importe essentiellement de conclure une alliance, et de caractère nettement militaire. « Une alliance dont le but n'est pas l'intention de faire la guerre est dénuée de sens et de valeur. On ne s'allie que pour se battre. Et, même si le règlement de comptes est encore lointain au moment où l'on conclut l'alliance, la raison profonde de cette alliance est néanmoins la perspective d'une complication militaire. »

Telles sont les idées que professait Adolf Hitler dans *Mein Kampf* vers 1923. Telles sont les idées qu'en 1935 il professe encore dans le même ouvrage réimprimé, alors que, devenu chef d'État, il crie à tout propos son violent amour de la paix.

Pour mener à bien son grand dessein, le Führer compte sur une préparation navale et militaire poussée au dernier degré. Car un peuple doit toujours tenir affilé son « glaive », quand, pour régler sa destinée, il ne voit de recours que dans les « combats sanglants ». Le Führer compte aussi sur l'organisation diplomatique allemande, une organisation dont M. Beer ne dit pas grand bien, et sur la propagande que dirige M. le Dr Gœbbels, une propagande qui conduit le même M. Beer à faire d'expresses réserves.

***

AYANT ainsi dégagé la doctrine hitlérienne dans le domaine de la politique extérieure, une doctrine qui, en Allemagne, fut accueillie « comme un message de salut par les masses juvéniles », M. Max Beer constate qu'Adolf Hitler conforme, depuis qu'il est au pouvoir, son action à ses théories et qu'il puise dans *Mein Kampf* les règles de sa conduite diplomatique et politique. L'ancien collaborateur de Stresemann n'en éprouve aucune joie. Il estime au contraire qu'il y a là pour l'Allemagne une source de désillusions, de déceptions et d'insuccès.

A ses yeux, c'est une erreur qu'a commise le IIIe Reich en abandonnant la Société des Nations. Genève est tout de même un milieu qui influe profondément sur la politique internationale : il est indispensable d'y être présent. Du reste, pendant les sept années qu'elle y fut, l'Allemagne avait eu l'habileté de se poser en protectrice des minorités nationales. C'était pour elle un moyen commode de manœuvrer les États étrangers qui renferment dans leur sein des essaims allemands et de promouvoir dans le monde le germanisme. Grave faute que d'avoir renoncé à ce mode d'action.

L'affaire autrichienne, pour la diplomatie berlinoise, n'est pas plus glorieuse. D'un mouvement sûr, d'après M. Beer, l'Autriche allait vers l'Allemagne. L'*Anschluss* se révélait inévitable. La création de la Grande Allemagne n'était plus qu'une question de temps. Les intrigues à Vienne de M. Habicht et des autres agents allemands, les violences commises en territoire autrichien par les nazis avec la connivence de Berlin, le meurtre du chancelier Dollfus, ont tout compromis. Une union germano-autrichienne, qui paraissait inéluctable, est devenue problématique. Le fossé s'est approfondi entre les deux peuples allemands qui se disent frères et les puissances étrangères ont trouvé de nouvelles possibilités de mettre en échec les projets d'*Anschluss*.

Il a failli en être de même dans la Sarre.

Au lendemain de l'évacuation de la Rhénanie par les Français. tous les Sarrois étaient à peu près sans exception décidés à redevenir Allemands. L'arrivée des nazis au pouvoir et l'inauguration de la politique hitlérienne faillirent précipiter la Sarre dans le séparatisme. Il fallut une campagne acharnée pour conjurer ce danger et, encore, quand survint le vote décisif, un dixième des Sarrois se prononcèrent contre le rattachement à une Allemagne devenue nationale-socialiste.

Autres sujets de tristesse du côté de l'Est. Hitler a conclu un pacte germano-polonais. Il est fier d'avoir soustrait, dans une large mesure, Varsovie à l'influence de la France. Mais à quel prix? Au prix de l'abandon des revendications traditionnelles sur Dantzig et sur le corridor voisin. M. Beer n'ose ajouter : Et sur la Haute-Silésie ; mais il y pense. Hitler dira sans doute que cet abandon est tout provisoire. Mais, en attendant, le temps poursuit son œuvre et l'autorité de la Pologne s'affermit dans les zones qu'il n'aurait jamais fallu cesser de lui contester.

La République de Weimar avait eu un grand mérite. A Rapallo, elle avait su se faire presque une alliée de la Russie. L'hostilité affichée des nationaux-socialistes à l'égard des Soviets, les desseins affirmés d'Adolf Hitler, et de son inspirateur Alfred Rosenberg, de reculer la frontière allemande aux dépens des territoires moscovites, ont mis à néant cette heureuse entente et de nouveau jeté la Russie dans les bras de la France. Or, qu'on ne l'oublie pas : Bismarck, qui sut ne jamais rompre tout à fait avec les Russes, fut le maître de l'Europe ; Guillaume II, qui se les aliéna, courut droit au désastre de 1918.

M. Beer s'étonne de l'optimisme qui porte Hitler et son entourage à considérer l'Italie et l'Angleterre comme des alliées possibles de son pays. L'Italie, « ennemie naturelle » de la France? L'Italie, amie fidèle de l'Allemagne? M. Beer professe qu'il n'en est rien. Et il n'a pas tort. L'Italie incline du côté où il y a quelque chose à gagner. Elle pratique, avec une infatigable persévérance, la vieille politique de bascule des ducs de Savoie. Elle s'appuiera sur l'Allemagne quand il s'agira de faire pression sur la France en vue d'obtenir quelques avantages méditerranéens. Elle s'appuiera sur la France quand il conviendra de barrer la route à l'Allemagne du côté du Danube ou du Brenner. Ainsi le veulent la doctrine de « l'égoïsme sacré » et la politique « réaliste » de M. Mussolini.

L'Angleterre, pour sa part, n'agira pas très différemment de l'Italie. L'Allemagne lui paraît-elle menaçante ? Pour la contenir, elle s'entendra avec Paris et Rome à Stresa. La France, en bons termes avec la Russie, l'Italie, la Petite-Entente, lui paraît-elle jouer un trop grand rôle sur le continent ? Brusquement elle signera avec M. de Ribbentrop l'accord naval du 18 juin et esquissera un rapprochement avec Berlin. Elle ne désire être pour personne une alliée. Elle est un arbitre qui maintient, à sa façon et à son bénéfice, l'équilibre parmi les peuples.

M. Beer poursuit de la sorte une critique impitoyable. Il établit que le Pacte à Quatre, que la Wilhemstrasse croyait pouvoir tourner contre la France, fut oublié aussitôt que conçu; que, dans les querelles religieuses, le Concordat avec le Vatican n'a pas apporté l'apaisement escompté, paralysé qu'il fut par le surgissement du néo-paganisme cher à M. Rosenberg; que même l'audacieuse politique militaire du IIIe Reich est plus dangereuse que rassurante, dès lors qu'elle n'est pas mise au service d'une politique extérieure raisonnable.

***

Au fond, le livre de M. Beer nous enseigne qu'il y a, en politique internationale, deux conceptions : celle de M. Hitler qui obéit aux poussées de l'instinct, qui exalte le sentiment nationaliste, qui exaspère les appétits, qui pratique les méthodes de provocation et de violence, et, en dernière analyse, ne croit qu'à la force ; celle de M. Beer lui-même qui répudie la loi de la jungle, qui croit que la diplomatie doit être pénétrée d'intelligence, que les conflits armés sont ruineux à la fois pour les vainqueurs, pour les vaincus, pour la civilisation elle-même, et qu'enfin le grand art de l'homme d'État est de savoir harmoniser, dans des voies pacifiques et par des méthodes de conciliation, les aspirations de son pays avec celles des autres pays.

Le seul malheur est que l'Allemagne nationale-socialiste pense, non comme M. Beer, mais comme M. Hitler.

L. BROSSOLETTE.

BILLET D'ALCESTE
ÉDUCATION DU PEUPLE

J'OUVRE un journal, un de ces organes dits de la grande presse, dont le tirage est considérable et qui parviennent jusqu'au hameau le plus perdu, s'il en reste encore. Je recopie, en ne changeant que les noms propres, les titres et sous-titres des articles qui remplissent toute une grande page, avec photographies à l'appui :

« — L'acquitement de la jeune Russe qui tua son amant, parce que, pour l'anniversaire de leur liaison, il lui avait proposé une petite fête, le retour chez son mari, et trois entrevues par semaine. »

« — Jean le Contrebandier fit arrêter la voiture et, sans un mot, disparut dans la nuit. C'est ainsi que le bandit « salua » ses complices pour la dernière fois. Depuis lors, personne ne l'a revu à Paris. »

« — Le mystère du Castel forézien. Chaque jour de nouveaux témoins viennent dire : c'est elle qui a fait sauter la maison. »

« — Un chauffeur de taxi quitte le « sana » pour trois jours. Le temps de retrouver sa femme qui était volage et mauvaise mère, et de la tuer à coups de revolver. »

« — Deux ivrognes ayant passé la cinqua-

taine s'étaient acoquinés pour une lune de miel aux boissons fortes. La femme, moins forte, succombe au bout de dix jours. »

« — *Au métro, une femme surprise par son mari en compagnie de son amant tente de tirer. Mais le coup ne part pas et l'amant rosse le mari.* »

« — *Un banquier convaincu de nombreuses escroqueries est condamné à trois ans de prison.*

« — *Tu me trouveras pendu devant notre maison en cendres, écrivait à sa femme un rentier. Quand les gendarmes arrivèrent, l'homme était mort et la villa brûlait.* »

Je n'ai pas le courage de recopier davantage. Et il est probable que les lecteurs reverront au cinéma la représentation animée de quelques-uns de ces exploits.

— *Eh! dit Philinte, de quoi vous plaignez-vous? Je suis pour ma part plein d'admiration pour cette technique journalistique. Voyez comme les titres, les sous-titres, le texte sont harmonieusement distribués. A la façon dont les choses sont présentées, il n'est plus besoin de lire l'article. On se contente d'un coup d'œil sur les « manchettes » et, en quelques minutes, on a parcouru tout le journal. C'est une grande économie de temps pour les gens pressés.*

— *Vous l'avez dit, sceptique Philinte. On écrit en effet uniquement aujourd'hui pour les gens pressés, et on ne se donne plus la peine de réfléchir. Toujours au galop, en parcourant tous les matins dans son tramway, ou au petit déjeuner, la série toujours renouvelée de ces meurtres, de ces vols, de ces escroqueries, régulièrement suivis d'acquittements ou de peines dérisoires, on finit par se convaincre qu'il est tout à fait normal et naturel de tuer sa femme, de brûler sa maison, de duper les gogos. Ou encore d'échanger des coups de poing ou de revolver pour affirmer l'énergie de ses convictions politiques. Et vous entendrez ensuite de belles phrases sur la nécessité d'éduquer la démocratie, de faire des citoyens « conscients » et « organisés ». Je demande qu'on ne se paie pas notre... figure.*

ALCESTE.

INITIATIVES

LA GÉOGRAPHIE AU C. É. P. É.

NOUS avions signalé l'an dernier l'expérience intéressante qui avait été faite dans le département de l'Yonne pour alléger le programme de géographie du certificat d'études primaires en répartissant son étude sur deux années. Les résultats de cette expérience ont encouragé l'administration académique à la renouveler, comme le montre la note ci-dessous, que nous empruntons au dernier numéro du *Bulletin départemental de l'Yonne* (juin-juillet 1935) :

Pour laisser aux maîtres toute latitude en ce qui concerne la répartition du programme officiel de géographie et en même temps pour éviter que soit négligée l'étude de l'Europe et des grands pays du monde, il a été décidé que les questions proposées aux candidats au C. É. P. É. seraient choisies dans les parties suivantes du programme :

Tous les ans : Géographie physique, régionale et économique de la France.

1936 et années paires : Notions sur l'Europe et les grands pays du monde. Ces notions consisteront en une brève étude (au point de vue de la situation, de la population, des grandes villes et des ressources économiques) des pays suivants : Angleterre, Allemagne, Italie, Russie, États-Unis, Japon, Chine.

1937 et années impaires : Colonies françaises.

En outre, les croquis demandés aux candidats seront tirés de la liste limitative ci-dessous :

L'Yonne et les quatre grands fleuves français avec les principaux affluents et les villes principales traversées.

Côtes de la Manche, de l'océan Atlantique, de la Méditerranée.

Régions du Nord-Est, de l'Est, du Bassin parisien.

Grâce à cette répartition, les élèves de la division préparant le C. É. P. É. auront pu étudier avec quelque loisir, dans les deux années qui précèdent leur examen, deux fois la géographie de la France et une fois le reste du programme. Il devrait en outre être entendu, semble-t-il, que les principales questions posées à l'examen seraient choisies dans les parties du programme étudiées pendant la dernière année scolaire, faute de quoi la très utile innovation que nous avons le plaisir de signaler risquerait fort de ne pas porter tous ses fruits.

LÉON SAVART.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

Comment créer une bibliothèque scolaire

LE procédé était assez simple... mais il fallait y penser! Il me fut suggéré par un collaborateur du *Journal des Instituteurs*, M. A. Souché, dans un article paru sous le titre ci-dessus (1). L'auteur indiquait, en citant deux exemples, comment on pouvait se procurer des livres pour une bibliothèque scolaire, avec ou sans crédits municipaux. Ce dernier cas seul m'intéressait. Dans la ville où j'exerce, il existe bien un crédit municipal annuel et fixe pour l'achat de livres, mais ce crédit, d'ailleurs peu élevé, est habituellement réservé à la classe du certificat d'études de chaque école. Dans les écoles à cinq classes, la somme allouée suffit à peine à pourvoir de livres de bibliothèque les élèves de la 1re classe, dont le nombre est toujours supérieur à trente-cinq. La plupart de ces élèves ne séjournant dans cette classe qu'une année, il est évident que cette courte période de leur scolarité est insuffisante pour développer en eux le goût de lire. Il était donc normal que, chargé de la 2e classe (C. M., 1re année), je songe aux moyens de mettre à la disposition de mes élèves des livres de bibliothèque pendant l'année qu'ils passent dans cette classe.

Je songeai tout d'abord à faire verser une petite somme, mensuellement, aux enfants. Malheureusement, elle ne pouvait être très élevée, car le chômage qui sévit dans la ville a réduit considérablement les moyens d'existence des familles ouvrières qui sont les plus nombreuses. Je constituai néanmoins, dans ma classe, une société que je baptisai prétentieusement : « Bibliothèque coopérative », et, d'accord avec les « intéressés », fixai la cotisation mensuelle à 25 centimes. Le fonctionnement et les buts de la coopérative firent l'objet d'une leçon de morale où j'insistai plus particulièrement sur l'idée d'entr'aide. J'expliquai aux jeunes sociétaires que la cotisation de 25 centimes était une cotisation moyenne, que ceux qui avaient plus de 25 centimes par mois à leur disposition pouvaient et devaient

(1) *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, n° 21, 16 février 1935.

verser une somme supérieure pour compenser la cotisation inférieure de camarades pauvres, dont les parents sont en chômage. Cette leçon fut comprise, et un bureau fut élu, chargé de tenir les comptes et de faire « rentrer » en temps voulu les cotisations.

L'argent fourni par ces cotisations ne pouvait évidemment suffire; 36 fois 25 centimes : 9 francs par mois; deux, trois livres au maximum. A cette cadence, il faudrait trois ans pour constituer une bibliothèque et les fondateurs profiteraient peu de leur effort financier. Il fallait faire appel, ainsi que le suggérait l'auteur de l'article du *Journal des Instituteurs*, à la générosité de donateurs. Ce fut fait, mais le résultat ne fut pas très encourageant. Onze livres furent apportés, peu intéressant pour la plupart, sauf *Les vacances*, de Mme de Ségur, et *Le Tour du monde en 14 jours*, en assez mauvais état. Les noms des donateurs furent inscrits sur un beau tableau et affichés : peine perdue ! Deux livres seulement s'ajoutèrent à la liste. A la réflexion, cela m'apparut normal : les familles ouvrières, hélas ! ne sont pas riches, le goût de la lecture est peu développé et... les bibliothèques familiales à peu près inexistantes.

Comment faire ? La coopérative avait été créée un samedi ; on était au mardi ; nous avions 13 livres, de l'argent pour en acheter 3 : en tout 16 livres. Le samedi suivant, il fallait pouvoir en distribuer 36. Un petit incident me donna une idée.

— Monsieur, me dit un élève, l'année passée, j'ai gagné un prix à l'école, c'est *Madame Thérèse*, mais je ne veux pas le donner, parce que, si j'en gagne encore un cette année, j'en aurai deux !

— Je comprends très bien, lui répondis-je, que tu tiennes à garder ce livre que tu as obtenu grâce à ton travail et à ta bonne conduite ; mais ne voudrais-tu pas le prêter à tes camarades ? Ils pourraient ainsi lire un beau livre, et nous veillerions à ce que personne ne l'abîme.

Le même appel fut adressé à tous ceux qui avaient obtenu des livres de prix, soit à l'école, soit à la maison. Je pensais que le résultat devait être encourageant, d'abord parce que l'appel, qui s'adressait évidemment aux meilleurs élèves, devait être compris, et ensuite parce que les livres apportés devaient tous être des livres choisis et par suite intéressants.

Le résultat dépassa mes espérances. En peu de jours, me furent apportés 22 livres en bon état, intéressants pour la plupart, cartonnés et par suite solides. Il y avait entre autres : *Les Contes choisis* et *Madame Thérèse*, d'Erckmann-Chatrian; *Le Mauvais Génie*, et *Les Bons Enfants*, de Mme de Ségur ; *Sans famille*, *Robinson Crusoé*, *Le Tour du monde en 80 jours*, etc.

Le samedi suivant, dans l'enthousiasme général, je pus donner un livre à chacun, puisque la coopérative disposait de : 13 livres, 3 livres achetés, 22 livres prêtés, soit 38 livres pour 36 élèves. Trois mois plus tard, nous disposions de : 16 livres donnés, 15 livres achetés, 22 livres prêtés, soit de 53 livres. Il y avait déjà le choix !

Chaque mois, la moyenne de 0 fr. 25 par élève fut dépassée : mars, 19 fr. 30 (moyenne : 0 fr. 55) ; avril, 14 fr. 20 (moyenne : 0 fr. 40) ; mai, 15 fr. 20 (moyenne : 0 fr. 45) ; juin, 13 fr. 50 (moyenne : 0 fr. 35). En mai, un certain nombre d'élèves qui avaient été employés par « le Sou des Écoles » pour la vente de billets de souscription et qui avaient, pour ce travail, reçu une « commission » de 10 p. 100, firent des dons s'élevant à 3 fr. 85.

A la fin de l'année scolaire, la coopérative dispose de : 16 livres donnés, 18 livres achetés, soit 34 livres lui appartenant (résultats obtenus en quatre mois et demi).

En octobre, il suffira d'acheter quelques livres avec les premières cotisations et il ne sera plus nécessaire d'en emprunter. La plupart des fondateurs quitteront ma classe, abandonnant sans regrets le fruit de leurs efforts à leurs jeunes camarades, heureux et fiers du résultat obtenu.

Je pense avoir fait œuvre utile en éveillant parmi mes élèves et aussi parmi... les membres de leur famille le goût de la lecture. Les coopérateurs avaient, dans une composition française, à faire connaître leur sentiment sur la bibliothèque coopérative : « Je suis heureux d'en faire partie, écrit l'un, parce que je peux emporter de beaux livres que je n'aurais jamais lus. » Un autre : « Parce que j'aime bien lire et que je n'ai pas de livres à la maison ! » Un troisième, plus pratique : « Parce que, pour 25 centimes, je peux lire quatre livres par mois. »

J'ai eu également le plaisir d'entendre maintes fois demander : « Monsieur, papa voudrait lire *L'Histoire d'un conscrit de 1813* »; « Ma sœur demande *Sans famille* »; « Je n'ai pas rendu mon livre parce que maman n'avait pas fini de le lire ».

Sont-ce là petites réflexions et petits incidents sans importance ? Non pas ! Je les considère, ai-je tort ? comme encourageants, suffisamment pour que je continue, pendant la prochaine année scolaire, avec de nouveaux coopérateurs, à accroître non pas seulement la quantité de livres, mais leur qualité. N'étant plus obsédé par le souci de pouvoir en donner « un » à chacun, je peux les choisir mieux encore, tant au point de vue de leur intérêt que de leur solidité et de leur présentation, choses qu'il ne faut point négliger avec de jeunes lecteurs.

F. FERLET,
Instituteur (Isère.)

SUR LE VIF

CASSE-COU !

PAR quelle aberration le candidat à l'épreuve pratique du certificat d'aptitude pédagogique a-t-il placé au fond de la classe les enfants du cours préparatoire, qui disparaissent ainsi derrière les grands élèves installés aux premiers rangs ? Est-ce parce qu'il s'en désintéresse ? Toujours est-il que, durant la matinée, il semble ignorer la présence des bambins qui se distraient comme ils peuvent.

Les membres de la Commission, assis au fond de la salle, contemplent flegmatiquement les malheureux abandonnés qui, faute de mieux, s'ingénient à faire se rejoindre les flots de salive dont ils ont généreusement arrosé les quatre coins de leurs ardoises.

— Que faites-vous ? demande à mi-voix l'inspecteur ?

— Une rivière, m'sieur !

Infortuné candidat qui, pour avoir manqué de vigilance, n'a pas vu qu'il se noyait dans cette rivière traîtresse d'où la Commission, cependant bienveillante, n'a pu le retirer !

POURQUOI placer sur le même plan ce qui est essentiel et ce qui n'est que détail.

**

Si l'on avait dégagé les grandes lignes de la leçon d'histoire, les élèves n'auraient pas écrit que « les Croisés ont rapporté les chiffres arabes et des noyaux de pêche ». Ils n'ont rien retenu d'autre.

Les conséquences et les résultats des Croisades se réduisent vraiment à peu de chose !

LES élèves de la section enfantine lisent avec aisance l'expression : la bûche de chêne. L'instituteur est enchanté ; mais a-t-il montré aux enfants une bûche et leur a-t-il dit ce qu'est un chêne ? Assurément pas ; car l'inspecteur, poussé par une curiosité qui inquiète un peu le maître, interroge un bambin de cinq ans, à mine éveillée, et qui, fièrement et avec une belle assurance, répond ce qui suit : « Un chêne, c'est du fer. Une bûche, c'est quand on tombe. »

L'acquisition des éléments est évidemment chose essentielle ; mais elle ne suffit pas : l'enfant, même s'il est très jeune, doit apprendre ce que signifient les mots simples et familiers du syllabaire et ne pas lire ces mots à la façon du servant de messe qui récite les réponses sans en comprendre le sens.

L. MAIRE,
I. E. P. Verdun, (Meuse).

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

L'école normale rurale au Soudan.

LE problème de l'éducation des masses, écrit M. Henri Labouret (1), est essentiellement colonial dans la période présente. Il se pose à peu près de la même manière dans nos diverses possessions, mais il réclame partout des solutions particulières, l'économie du procédé à appliquer étant conditionnée par l'adaptation au milieu. « C'est ainsi qu'en Algérie la Commune mixte (qui est une véritable *région* administrative, et non un village érigé en municipalité) va devenir un foyer de rayonnement, « centre d'artisanat rural du premier degré » où l'on enseignera la culture des céréales, l'arboriculture, les cultures d'oasis, en même temps que l'élevage sédentaire ou semi-sédentaire suivant les régions ».

En A. O. F., on n'a pas manqué de s'apercevoir, en ce qui concerne la formation du personnel enseignant local, que l'école normale de Gorée, outre qu'elle allait se trouver insuffisante pour répondre aux exigences de l'enseignement populaire rénové et développé, formait des instituteurs qui *restent des intellectuels*, instruits loin de leurs villages respectifs, supérieurs au milieu où ils sont appelés à vivre parce qu'ils se sentent intellectuels et fonctionnaires. Or, si l'on veut faire œuvre vive, profonde et durable, il importe avant tout que l'éducateur que l'on destine au village reste le plus près possible de son milieu d'origine, et que, formé dans une école normale de caractère exclusivement rural, il n'ait d'autres mission et ambition que d'être, dans un cadre qui lui est familier, un très modeste et authentique *instituteur-paysan.* L'inspecteur général de l'enseignement en A. O. F., M. Albert Charton, le caractérise ainsi :

Il sera un éducateur et non un enseigneur. Toutes les connaissances simples, mais solides et variées que nous lui donnerons, il les aura éprouvées, expérimentées, vécues. Nos idées, nos leçons, nous les mettrons dans sa main, dans ses gestes, dans ses habitudes, non pour en faire un manœuvre et un autocrate, mais pour organiser son esprit, lui donner prise sur la vie, en faire un instrument d'action sur le milieu. Et ce maître, né dans la brousse, élevé dans la brousse, sera l'agent de la civilisation, le moniteur qui animera, aux côtés du chef, plus instruit lui aussi, le village tout entier. L'école sera le point d'appui, le résumé, l'expérience ou l'épreuve de toutes nos activités coloniales, ouvertes à toutes les bonnes volontés, à toutes les tentatives ; elle sera l'école d'un nouveau genre de vie, l'âme du village...

Grâce à cette conception neuve et originale du rôle de l'instituteur, l'école normale qui le formera ne sera ni unique par toute l'A. O. F., ni uniforme dans chacune des colonies de la Fédération ; le programme d'enseignement des masses en A. O. F. prévoit, au contraire, autant d'écoles normales qu'il y a de types de productions et de genres de vie dans le gouvernement général. En attendant que l'on puisse en créer au moins une par colonie, il a été décidé d'en fonder trois, pour l'instant : la première, à Katibougou, à 70 kilomètres de Bamako, qui groupera les élèves du « Soudan géographique », c'est-à-dire Soudan, Haute Guinée, Niger et Haute Côte d'Ivoire ; la seconde, à Bingerville, pour éduquer les instituteurs de la zone des plantations ; la troisième, dite « École de l'arachide », pour la formation des instituteurs ruraux du Sénégal. L'inauguration de l'E. N. rurale de Katibougou a eu lieu le 30 janvier dernier, date à retenir non seulement dans l'histoire de l'A. O. F., mais dans celle de la colonisation française, car elle marque le point de départ d'une « restauration et d'une rénovation de l'Afrique » d'une « Association de l'Afrique avec la France » par une méthodique éducation des masses africaines. L'œuvre envisagée et si heureusement amorcée est d'une telle envergure, et aussi, pour les autres colonies de la France d'outre-mer, d'un tel exemple, qu'on ne saurait suivre avec un intérêt trop passionné l'expérience qui commence avec l'E. N. rurale de Katibougou.

Binger et sa mission.

L'Éducation Africaine, organe de l'enseignement public en A. O. F., consacre un numéro spécial de 120 pages à *Binger et sa mission.* Un professeur d'histoire de Dakar, M. Arnaud, a choisi pour les écoles d'A. O. F., dans le livre du grand explorateur, *Du Niger au golfe de Guinée*, les pages les plus caractéristiques de cette relation, d'un très haut intérêt pittoresque et humain. Il serait à souhaiter que nos bibliothèques scolaires et populaires fussent dotées de ce fascicule où les lecteurs apprendraient, de la plume même de celui qui « mérite de devenir un classique africain », comment, sans coup férir, un homme d'action généreux et avisé a réussi à gagner un empire à la France.

L'enseignement des indigènes en Algérie.

Les Indigènes ont-ils tiré profit de nos leçons et de nos exemples ? se demande, dans le *Bulletin de l'Amicale des Anciens Sectionnaires de Bouzaréa* (avril 1935), un instituteur de l'enseignement des indigènes, M. Calvet. C'est par l'agriculture, théorique et surtout pratique, que nos maîtres exercent l'action éducative et sociale la plus heureuse. La Kabylie, où exerce l'auteur de l'article, a été peu à peu transformée par une substitution judicieuse et méthodique des procédés culturaux modernes aux ancestrales traditions agraires. L'école de tribu est devenue, autant qu'une classe, un champ d'expériences, un verger, un rucher, un « arboretum » où l'on acclimate essences forestières et arbres fruitiers. Elle ne se contente pas d'initier les jeunes aux cultures qui demain feront vivre la plupart d'entre eux ; elle agit sur leurs parents, sur toute la population de la tribu, à qui elle enseigne à greffer, à labourer, à ensemencer, à épandre les engrais, à sulfater les grains, à soigner les figuiers, les oliviers, à planter les meilleures variétés de châtaigniers ou de cerisiers. Ajoutons que, pour coordonner, d'une manière rationnelle, les efforts de nos instituteurs, un inspecteur spécial d'agriculture parcourt, toute l'année scolaire durant, les écoles d'indigènes d'Algérie, documente et conseille nos anciens sectionnaires ainsi que les administrateurs, leur fait adresser des semences sélectionnées, des plants de choix, des engrais... Nous l'avons vu, il y a peu de temps encore, à l'œuvre, au cours du voyage d'études annuel de la section. Et nous pensons très sincèrement qu'il est peu de fonctions qui soient aussi utiles, pour l'avenir économique de l'Algérie, que cette inspection de l'enseignement agricole dans les écoles d'indigènes.

AIMÉ DUPUY,
Directeur des Écoles normales d'Alger-Bouzaréa.

(1) *L'Afrique Française*, mai 1935.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES TEXTILES ARTIFICIELS

JUSQU'A ces derniers temps, on ne pouvait parler de laine ou de coton sans évoquer l'opulente toison des moutons ou les boules floconneuses des plantations tropicales.

Naïveté aujourd'hui ! De même qu'il existe de la soie sans ver à soie, on emploie couramment aujourd'hui de la laine et du coton artificiels. Et que l'on ne s'abuse pas au point de croire qu'il s'agit là d'une curiosité, d'un timide essai, d'un lancement par une firme avide d'augmenter ses bénéfices. L'industrie des textiles artificiels a pris, au cours de ces dernières années, un développement extraordinaire dans tous les pays du monde. Ne le saviez-vous pas ? Lainages sans laine et cotonnades sans coton vous sont offerts dans les magasins sous des noms commerciaux divers. Etudions donc rapidement comment s'est développée cette industrie.

Les premiers textiles artificiels.

IL y a juste un demi-siècle que le comte DE CHARDONNET présentait à l'Académie des sciences son mémoire sur « une matière textile artificielle ressemblant à la soie ». A l'Exposition Universelle de 1889, on put voir le premier métier à filer ce textile, ainsi que les tissus obtenus. En 1890, s'ouvrait, à Besançon, la première filature de *soie artificielle*.

Evidemment, il y a soie et soie, et il n'est pas sans intérêt de préciser ce qu'est la soie naturelle, celle que fabrique pour nous la larve du Bombyx du mûrier.

Le ver file deux brins à la fois par deux glandes et deux canaux d'exsudation situés de chaque côté de sa tête ; ces brins sont soudés par un enduit appelé *grès*. Les brins ainsi que le grès sont constitués par des matières albuminoïdes assez mal connues. La soie est le seul textile qui ne soit pas formé de cellules ; c'est une bave dont la longueur atteint souvent et dépasse parfois le kilomètre. Les brins, malgré leur faible diamètre, sont très résistants (à section égale la ténacité de la soie est presque égale à celle de l'acier) ; ils sont élastiques et, débarrassés de leur grès, les brins de soie naturelle font un bruissement caractéristique. Enfin leur toucher laisse une impression chaude.

L'industrie fabrique toute une série de *rayonnes* qui se rapprochent de la soie ; mais ces rayonnes sont plus denses que la soie naturelle, elles résistent mal à la rupture, s'allongent sous la traction et ne reprennent pas leur longueur primitive, deviennent pelucheuses au frottement, se froissent facilement, enfin, comme elles sont bonnes conductrices de la chaleur, leur toucher est froid.

Néanmoins, il est souvent difficile de dire *a priori* si un tissu est en soie naturelle ou artificielle. Bon nombre de tissus sont d'ailleurs formés par un mélange de fibres naturelles et de fibres artificielles.

Les rayonnes. Fabrication et principaux types.

LA matière première pour la fabrication des rayonnes est la *cellulose*, laquelle est fournie par le coton et par le bois.

La *cellulose de coton* provient des cotons trop courts pour leur emploi en filature. C'est la meilleure cellulose ; aussi son prix est-il élevé. La *cellulose de bois* est de qualité inférieure à la précédente et elle est beaucoup moins chère.

Avec ces celluloses, pour fabriquer les fils de rayonne il faut recourir à des opérations assez compliquées, quel que soit le procédé employé.

Dans le *procédé Chardonnet*, la cellulose est transformée en nitrocellulose par l'action de l'acide nitrique ; le produit obtenu est dissous dans un mélange d'alcool et d'éther, soumis au filage et coagulé dans l'air ou dans l'eau. Cette *rayonne au collodion* ne s'emploie plus ; elle est inflammable et d'un prix de revient trop élevé.

Dans le *procédé Bemberg*, la cellulose est transformée en cuprocellulose que l'on dissout dans l'ammoniaque. Le produit obtenu est connu sous les noms de *rayonne au cuivre*, cuproammoniacale, cuprotextile ou rayonne Foltzer. Elle a bel aspect et possède de sérieuses qualités qui trouvent leur application dans la fabrication des bas.

Un autre procédé transforme la cellulose en acéto-cellulose par l'action de l'acide acétique et de l'acide sulfurique. Fort belle, la fibre obtenue résiste à l'eau, par suite de son imperméabilité relative. La *rayonne à l'acétate* est employée pour fabriquer des tissus mélangés qui, à la teinture, prennent des coloris différents aujourd'hui en vogue.

Enfin, la *viscose* ou *rayonne à l'alcali-cellulose* est la plus importante. La solution de filage s'obtient par action du sulfure de carbone sur une cellulose préalablement traitée à la soude caustique ; la solution doit subir une « maturation » de quelques jours, dont l'influence est décisive sur les propriétés de la fibre.

Les fils de viscose présentent un beau brillant, mais leur résistance mécanique à l'état humide est faible. Néanmoins, après la guerre, la vogue de la viscose fut énorme ; actuellement, on ne recherche plus autant les étoffes brillantes et criardes, de sorte que la viscose s'emploie maintenant mélangée à la laine et au coton.

Ainsi aux rayonnes brillantes ont succédé les *rayonnes mates* qui font aujourd'hui fureur (*albènes*, etc.). Le délustrage ou matage des fibres artificielles est délicat ; on a recours à une action chimique par des oxydes et sulfates métalliques ou par le terpinéol. Avec ces rayonnes mates, l'industrie des textiles artificiels connaît un beau succès.

Ajoutons qu'actuellement on coupe les fils de rayonne que l'on assemble ensuite par torsion comme on le fait pour les fils de coton ; c'est la *schappe de rayonne* que l'on file sans difficulté sur le matériel de filature de coton ou de laine. Les tissages et la bonneterie en utilisent de grosses quantités. Les filés de schappe de rayonne reproduisent sensiblement l'aspect des fils de coton mercerisé ou de lin, à tel point qu'il est parfois très facile de les confondre.

Les laines artificielles. La Wollstra.

DE même que l'on a des « tissus de soie » sans soie, il existe des « lainages » sans laine. Mais tandis que les fibres de laine sont frisées,

formées d'écailles imbriquées, — ce qui leur donne le pouvoir feutrant et le pouvoir isolant, — les fibres artificielles n'ont pas la qualité de feutrer, tout au moins à l'heure actuelle.

Ces fibres artificielles trouvent leur emploi dans la fabrication d'étoffes mixtes où l'on a économisé la laine naturelle. Tel est le cas de la *Wollstra*, dont il est fait une grande consommation en Allemagne. L'adjonction de fibres de Schappe diminuant le pouvoir isolant du fil de laine, on emploie une schappe creuse du type « celta ».

Il existe aujourd'hui des tissus de Wollstra (à 50 p. 100 de schappe creuse), qu'il est difficile de distinguer des lainages purs. Pour les laines à tricoter, l'adjonction de schappe peut atteindre 30 p. 100 sans nuire à leur aspect.

L'industrie cherche en ce moment à fabriquer des fils artificiels ressemblant à de la laine, c'est-à-dire mats et frisés. La fibre frisée devient douce au toucher et relativement chaude. On a même recours à un fil de coton pour servir d'âme aux filés de laine imitation, ce qui augmente la résistance à la traction.

L'industrie de la laine artificielle est moins avancée que celle de la soie artificielle, mais elle n'est qu'à ses débuts. En raison des actives recherches poursuivies outre-Rhin, attendons-nous à voir bientôt apparaître la laine artificielle, sous un nom attirant, et ce sera peut-être la vogue pour cet hiver.

Cellophane textile et textilose.

LA cellophane est bien connue de tous nos lecteurs. Produits pharmaceutiques, alimentaires et autres, sont aujourd'hui vendus emballés dans une feuille de cellulose.

Découpée en bandelettes très fines, la cellophane est mélangée à la laine et donne de beaux effets. On métisse même des soieries haute nouveauté avec de la cellophane. Bien des chapeaux de dames sont en cellophane tissée.

Le papier, découpé de la même façon, en bandelettes fines que l'on convertit en fils ronds, a été aussi utilisé pour la corderie, la toile d'emballage. Mais le papier est cher, de sorte que cette application est limitée.

***

L'INDUSTRIE des textiles artificiels a pris un développement considérable, qui semble devoir grandir rapidement. Les 21 milliards investis en 1931 dans cette industrie sont aujourd'hui largement dépassés.

Les rayonnes et les schappes sont devenues d'un emploi courant en France, mais elles sont encore plus répandues à l'étranger (Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis). On est actuellement à la recherche de la cellulose, et chaque pays devra s'efforcer de tirer de son sol la matière première nécessaire. Et, ainsi, la fabrication des lainages sans laine et des cotonnades sans coton est à encourager, puisqu'elle oblige les peuples à tirer parti de leurs ressources végétales naturelles.

G. EISENMENGER.

VIENNENT DE PARAITRE
En vente à la librairie Nathan.

ACREMANT (G. et A.) : **Une petite qui voit grand**, comédie en quatre actes (Plon ; 7 fr. 50).
ARSCHOT (Philippe d') : **La nuit sur Mytilène** (Jean Crès ; 9 francs).
BEEBE (William) : **En plongée par 900 mètres de fond** (Grasset ; 15 fr.).
BOURGET (Paul) : **Un homme d'affaires** (Bibliothèque reliée, Plon ; 3 fr. 50.)
DEULIN (Charles) : **Contes du roi Cambrinus** (Jean Crès ; 12 francs).
DORIGNY (Emmanuel) : **Au bord du précipice** (Messein ; 5 francs).
ENGERAND (Roland) : **Adorable Touraine** (Arrault, Tours).
GANZ (Madeleine) : **La psychologie d'Alfred Adler et le développement de l'enfant** (Delachaux et Niestlé ; 24 fr.).
GARNIER (Huguette) : **... et de mère inconnue** (Flammarion ; 12 francs).
JAKIEL (Albin) : **Le travail par équipes à l'école** (Bosc frères, Lyon).
LAMY (Berthe) : **Les trésors du pauvre** (Figuière ; 5 fr.).
LANGHOFF (W.) : **Les soldats du Marais**, version française d'A. Pierhal (Plon ; 15 francs).
MAGALI : **Le prisonnier de Bérengère** (Tallandier ; 12 fr.).
MARIE : **Mes patrons et mon cœur, Mémoires d'une bonne** (Figuière ; 12 francs).
MAY (Ch.) : **Les adorateurs du diable** (Flammarion ; 8 fr.).
MONFREID (Henry de) : **Le lépreux** (Grasset ; 15 francs).
PERRIER D'ARC (Dr) : **Æterna Roma** (Figuière ; 10 fr.).
REY (André) : **L'intelligence pratique chez l'enfant** (Alcan ; 25 francs).
SLORES (H.) : **La France et l'Union soviétique** (Rieder ; 18 francs).
WAST (Hugo) : **Désert de pierre** (Bibliothèque reliée, Plon ; 3 fr. 50).
YERITH : **Par la neige** (Figuière ; 8 francs).
ZWEIG (Stefan) : **La Peur**, traduit de l'allemand par A. Hella (Grasset ; 15 francs).

BIBLIOGRAPHIE

MARCELLE VIOUX : **Le Vert-Galant, Vie héroïque et amoureuse d'Henri IV** (Fasquelle ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Mme Marcelle Vioux nous donne un nouveau portrait d'Henri IV. Jamais nous ne connaîtrons assez bien la physionomie de ce prince intrépide et magnanime qui, vainqueur cent fois dans les combats où il fut le premier à donner de sa personne, resta, comme le dit d'Aubigné, « un vainqueur sans fiel ». William Shakespeare qui, si l'on en croit M. Abel Lefranc, l'éminent professeur du Collège de France, a vécu à Nérac dans sa familiarité, l'appelle « l'héritier unique de toutes les perfections que l'homme peut posséder ». Et l'éloge n'est pas démesuré. L'homme d'État et guerrier hors de pair, philosophe et écrivain remarquable, amoureux vraiment exceptionnel, ce petit Gascon, dernier représentant de la modeste famille landaise d'Albret, dont l'autorité s'est graduellement étendue sur une notable partie du Sud-Ouest, est, en vérité, par l'esprit et par le cœur, le plus français de nos rois.

CLAUDE EYLAN : **La vie et la mort d'Alexandre Ier, roi de Yougoslavie** (Grasset ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Les circonstances du tragique assassinat du roi Alexandre Ier de Yougoslavie et de M. Louis Barthou (qui firent tressaillir l'Univers entier) sont encore dans toutes les mémoires.

Claude Eylan a pris la tragédie de Marseille comme émouvant point de départ d'un récit beaucoup plus vaste. Familiarisé de longue date avec l'étude de la politique internationale, étude complétée par de nombreux voyages dans les différents pays de l'Europe Centrale et des Balkans, l'auteur nous apporte une véritable suite de tableaux, qui déroulent devant nos yeux les efforts surhumains que l'héroïque nation serbe a consentis à travers les siècles, pour conquérir sa libération définitive.

Comparables aux plus grands capitaines de l'antiquité, Karageorges, le roi Pierre et son fils Alexandre, se dressent dans le tourbillon des guerres et des révolutions comme des géants désignés pour ouvrir de nouvelles destinées à leur peuple. Rien n'échappe à la clairvoyance et à l'analyse de l'auteur, ni les intrigues de la cour, ni la bassesse des politiciens, ni l'ingratitude des foules, ni les impondérables qui démentent quelquefois les prévisions les plus logiques.

MARCELLE ROYER SAINT-LÉON : **Les petits Saint-Flavien** (Flammarion ; 10 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce sont des enfants terribles, vous savez — tout comme Sophie — ces trois gentils garnements, qui se suivent de près : Bébelle, Jean et Pierre.

Deux garçons et leur petite sœur livrés à une belle-mère dure, égoïste et injuste, tous trois pleins d'inventions burlesques, souvent dénoncés par la femme de chambre (pour qui ils se montrent, d'ailleurs, franchement insupportables), mais soutenus par la bonne vieille Nounou.

Ce récit malicieux et gai, parfois ému, reste toujours profondément moral et significatif. Les jeunes lecteurs de huit à quatorze ans lui feront le meilleur accueil.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

TES PÈRE ET MÈRE HONORERAS...

Par M.-L. ARSANDAUX

(Suite.)

— C'est bien ennuyeux, disait Irène, en se déshabillant le soir du drame du lait. Regarde, Marcel, ta mère m'a encore roussi cette combinaison... D'ailleurs, la pauvre femme a beaucoup baissé depuis six mois que nous l'avons. Elle oublie la moitié des commissions : j'ai retrouvé, ce matin, une lettre que je l'avais priée de mettre à la poste, il y a trois jours.

— Pourquoi l'en avoir chargée ? Tu ne pouvais pas le faire toi-même ?

— Naturellement ! Tu lui donnes raison ! Mais ce qui est plus grave...

Elle s'arrêta.

— Quoi ?... Qu'est-ce qui est plus grave ?

— Non ! Je ne dirai plus rien. J'aurais encore tort !

Et, boudeuse, Irène, déjà couchée, tourna le dos à son mari.

Lui, justement, ce soir, aurait aimé la prendre contre lui. Il y a des instants comme cela, où, même à deux, on se sent seul.

Elle le savait, et si bien ! Mais, rancunière, recroquevillée vers le bord, sa longue chemise bien serrée autour d'elle, elle faisait mine d'être assoupie. Ce n'est pas la première fois qu'elle le punit ainsi et toujours à cause de sa mère : pour un rôti trop cuit, ou du poisson qui ne l'est pas assez ; parce qu'il y a de la poussière sous un meuble, ou un bol fendu dans le buffet. Lui, à ces bêtises, haussait les épaules : « Ah ! les femmes ! » et n'y pensait plus. Mais, ce soir, cette phrase traîtresse : « C'est plus grave ! » lui trotte dans l'esprit. Qu'a-t-elle voulu dire ?

— Irène ?

Silence.

— Irène ?... Ma petite Irène ?... J'aime beaucoup ma mère, tu le sais, et je ne veux pas me mêler de vos petites querelles. Mais si, réellement... il s'agit de quelque chose de grave... si toi ou la santé d'Yvon sont en jeu...

Il capitule ? Parfait ! Elle peut se réveiller. Et, brusquement, sur son séant :

— Eh bien ! oui. Je me demande s'il est prudent de laisser à ta mère la garde d'Yves à présent.

— Quoi ?... Elle ne le maltraite pas ?...

— Je ne le crois pas.

Voilà qui est sincère ; mais elle ajoute, pleine de réticences :

— ... Quoique avec les vieux on ne sache jamais... Ils deviennent parfois si méchants...

— Mère est incapable...

— Sans doute, pour le moment... Mais Yves l'agace : c'est facile à voir et ça se comprend !... Je l'excuse, va ! Quand j'aurai son âge, je serai comme elle !

C'est gentil, rempli d'indulgence, d'adresse aussi.

Elle reprend :

— J'ai beaucoup de peine, mon chéri, d'être obligée de te parler de cela ! J'ai hésité longtemps... mais enfin, mon devoir est de te renseigner sur ce qui se passe... Oh ! s'il ne s'agissait que de linge brûlé, de mauvaise cuisine et de non moins mauvaise volonté, je fermerais les yeux... Mais Yves est en question. Si tu voyais ses jambes et ses reins : rouges comme du feu !... avec des quantités de petits boutons...

Elle exagère... mais voilà Marcel alarmé. Elle insiste :

— Elle le laisse dans ses couches sales...

Une seconde elle se tait comme dans un mouvement généreux.

— Continue... continue donc...

— Eh bien ! aujourd'hui, je suis rentrée de bonne heure. Ta mère ne m'attendait pas : de l'entresol, j'entendais le petit crier. Elle ne lui avait pas donné à manger.

Elle dit la vérité. Elle n'invente rien.

Mais la vérité, il y a manière de la dire.

Marcel est soucieux... et Irène satisfaite.

Depuis une quinzaine, une idée a germé en elle qui, chaque jour, grandit. Elle n'a pas tout à fait tort dans tous ses griefs envers sa belle-mère. On a beau, à soixante-douze ans, se donner énormément de mal, il y a des choses qu'on fait de travers.

Tandis qu'à quarante-huit...

C'est l'âge de sa mère, à elle, à qui une fièvre typhoïde vient de prendre son mari ; sa mère, qui est robuste, vive, la jambe bonne, la tête d'aplomb. Sa mère qui fait tout dans son intérieur, et ne brûle ni les rôtis, ni le linge. Elle a de l'affection pour elle, mais c'est étrange comme depuis leur deuil cette affection s'est accrue :

— Ah ! tout marcherait ici d'une autre façon si c'était maman...

Cette phrase, elle ne se hasarde pas encore à la dire tout haut, mais parce que la boîte à semoule, un matin, au moment de faire la bouillie d'Yvon, se trouve vide, elle part toute seule : un bouchon de champagne qui saute !

A peine l'a-t-elle lâchée, qu'elle la voudrait reprendre, tant bouleversé aussitôt devient le masque de la vieille, et douloureux celui de Marcel. Et puis, tant pis ! Flûte ! Il fallait que ça sorte !

La vieille ne dit rien. Quand on est dans son tort, n'est-ce pas, on n'a qu'à se taire. Mais les larmes lui sont montées aux yeux.

Irène, femme forte, a haussé les épaules :

— La voilà qui pleurniche, c'est un comble !

Puis ils sont, Marcel et elle, sortis ensemble. Et, en route, Irène, faussement compatissante :

— Comme c'est malheureux, tout de même, de vieillir. Ta pauvre mère ne pense plus à rien... Et puis, elle prend maintenant tout au tragique ! Elle s'est mise pleurer comme une petite fille grondée pour cette histoire de semoule ! C'est absurde !... A la moindre observation, elle s'imagine que je ne l'aime plus... et cela me désole... Vois-tu, mon chéri, nous n'avions pas assez réfléchi à son âge... Nous n'avions envisagé que son bonheur, en lui demandant de venir chez nous... Y est-elle seulement heureuse ?... Elle y a trop à faire... Elle a vieilli, elle a maigri, depuis qu'elle est à la maison... Il ne lui faudrait pas tant de fatigues, si tu veux la conserver longtemps...

— Si je veux !... Je crois bien !... Ma pauvre maman... Mais comment faire ?

Comme son cerveau à elle, le sien objectait les mêmes empêchements : plus de meubles, plus de logis. Par phrases hachées, il acheva sa pensée :

— Tu as, tout à l'heure... parlé de ta mère... On pourrait la prendre... La mienne alors se reposerait...

La réplique était prête. Elle fusa :

— Ces deux femmes ensemble ! Tu es fou ! Elles se disputeraient toute la journée... s'arracheraient l'enfant ! Et puis, où les coucher ?

— Alors ?...

Irène resta silencieuse. La réponse était dure à dire Il fallait la faire avec ménagement. Elle obliqua :

— J'y réfléchirai.

C'était tout réfléchi.

Pendant trois jours Marcel a dit :

— Non ! Non !.... Je ne veux pas !

Le quatrième, il n'a plus fait « non » que de la tête.

Le cinquième, il n'a rien répondu.

Et le sixième, excédé par les discussions, lâchement, il s'avoua vaincu.

— Fais donc comme tu voudras.

Alors, Irène, pour la première fois, depuis qu'ils l'ont chez eux, a dit à sa belle-mère, confondue de tant de bonté :

— Allez vous coucher, mère, vous avez l'air fatiguée.

Et, ayant, auparavant, jeté un coup d'œil de précaution à la cuisine, elle a ajouté, magnanime :

— Laissez la vaisselle. Je la finirai.

Il restait tout juste une fourchette à essuyer.

***

On avait pris un taxi.

— Il faut faire les choses, avait déclaré Irène.

Aussi, la petite vieille, l'avaient-ils installée commodément, dans le fond de la voiture.

— Es-tu bien, mère ?... Allonge tes jambes, il y a de la place... Veux-tu que je lève la vitre ?...

Elle faisait « oui » ou « non », du chef, sans oser ouvrir la bouche, scellée sur son chagrin. C'est qu'elle aurait bien été capable, au premier mot, de se mettre à pleurer, là, comme une bête !... Je vous demande un peu ! Il y avait de quoi ? Parce qu'on la conduisait à un asile de vieillards !

Quoi qu'on fasse pour eux, il y a des gens qui ne sont jamais contents.

— Tu verras, mère, prônait Marcel, tu t'y plairas ! J'ai tout visité : c'est superbe ! Une chance, tu sais, que le frère d'un de mes patrons soit secrétaire d'un ministre. Il y a deux cents inscrits avant toi : on te fait un tour de faveur, en t'admettant tout de suite. Et ta chambre, à toi toute seule ! Celle d'un vieux de quatre-vingt-six ans qui, il y a trois jours, ne devait pas passer la nuit... Hein, ma petite maman ! Plus de cuisine à faire — plus de linge à laver — plus de feux — plus de courses... Tu es là, comme une marquise, tes repas servis à l'heure, avec ton jour de réception : le dimanche.

» Nous viendrons, va, toutes les semaines, n'est-ce pas, Irène ?... Nous t'apporterons des oranges, et tiens, une idée ! je te garderai les feuilletons ! »

L'écoute-t-elle ? Ne l'écoute-t-elle pas ?... Sous son bonnet noir, sa figure reste impassible. Elle s'est tournée vers la portière et regarde obstinément la rue.

Au bout d'une longue demi-heure, le taxi, enfin, stoppa.

Une cour. Un portier, rogue :

— Au fond... A droite...

Là, un bureau. Un employé à casquette galonnée :

— Votre état civil ?... Bon. Vous êtes le n° 642.

— A quel étage est ma chambre ?

La visière de la casquette galonnée se relève :

— Votre chambre ?... Vous n'avez pas de chambre. Vous êtes dans la salle commune.

— Dans la salle commune ! proteste Marcel. On nous avait promis une chambre. Le 18, je me rappelle : celle d'un vieux, qui doit être mort.

— Ah ! le 18, goguenarde l'homme. Eh bien ! il est « réchoupillé ». Si vous êtes inscrit pour une chambre, il n'y a qu'à attendre !

Marcel a un petit coup, à gauche. Ainsi, parlera-t-on de sa mère, un jour : « Attendez... Des fois, ça va vite... »

Il la regarde. Elle ne bronche pas.

Il regarde sa femme. Celle-ci, son visage se crispe : une crainte la tenaille que la vieille ne se rebiffe : « Je ne veux pas être en dortoir ! » Cela, rien que pour les contrarier !

Le peut-elle ?... Sa place n'est plus libre, là-bas, ni son lit pliant, dans le salon... L'autre est arrivée, ce matin, qui s'est emparée du domaine. La poussière a volé ; le petit Yves a pris l'air ; le déjeuner a été cuit à point.

Tant d'évidentes supériorités l'ont écrasée. Elle a pris conscience de ce qu'elle est :

Si peu de chose!

Aussi, quand Marcel lui demande :

— Alors, mère, que décides-tu ?

Elle répond :

— Ça ne fait rien. J'irai dans la salle.

Mais oui ! lance Marcel soulagé. Cela sera bien plus gai, d'ailleurs ! Allons ! Au revoir, maman ! A dimanche !

Ils s'en vont. Elle les regarde s'éloigner. Sa bouche s'ouvre, comme pour un appel, puis, se referme, silencieuse.

— Eh bien ! grand-mère ! crie l'homme galonné, vous n'entendez donc pas ! Le 642, c'est bien vous voyons !

(A suivre.)

M.-L. ARSANDAUX.

TOUS MUSICIENS
POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX

LE JOYEUX LABOUREUR

ROBERT SCHUMANN.

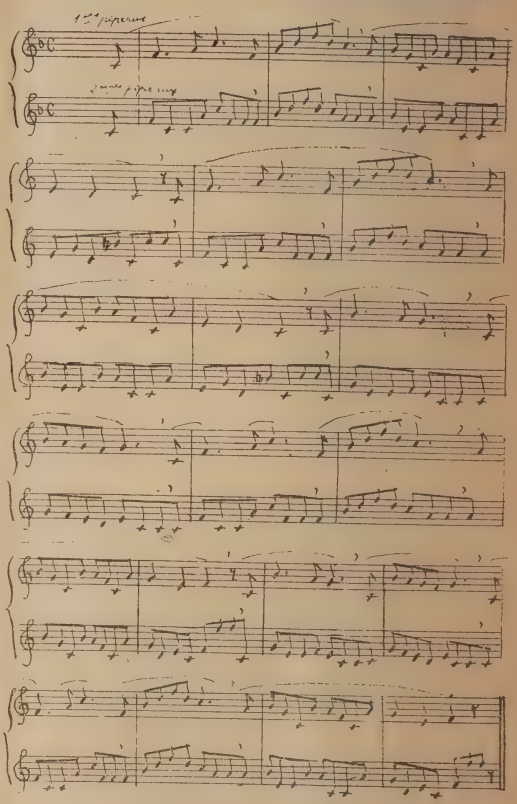

Cette transcription un peu particulière du célèbre *Retour du paysan* est celle qui m'a donné les meilleurs résultats au point de vue de l'exécution d'ensemble.

Le chant des premiers pipeaux, qui exprime une allégresse pure et contenue, s'enlèvera large, mais sans lenteur, et bien lié.

Il va sans dire que tout le groupe étudiera d'abord cette première partie, ce qui permettra ensuite aux pipeaux désignés pour la deuxième de retrouver la phrase mélodique et de la détacher convenablement.

***

On m'apprend l'existence de nouveaux groupes de pipeaux à Brive, Noyant d'Allier, Villesur-Jarnioux (Rhône) et à l'École normale d'institutrices de Moulins. Tous mes compliments et mes vœux de succès à ces jeunes et — je l'espère — très fervents adeptes.

Peut-être pourrions-nous envisager la fédération des Sociétés scolaires de pipeaux. Qu'en pensent ceux de mes lecteurs qui sont intéressés à la question ?

Je répondrai très volontiers à toute demande de renseignements concernant le pipeau. Prière d'y joindre un timbre ou une enveloppe timbrée.

LINA ROTH,
Institutrice, Saint-Menoux (Allier.)

POUR NOS LECTRICES

ÉCHARPES ET BÉRET AU CROCHET

LES premiers froids ne se feront pas longtemps attendre; ce sont les parures de laine qui nous donneront les vêtements les plus chauds et les plus douillets ; en temps, elles ajouteront une note d'élégance à nos costumes si nous savons choisir de jolies nuances et les bien assortir. Nous ferons un béret et deux écharpes, l'une assez étroite pour les jours les plus cléments, l'autre plus importante pour les jours de grand froid.

Nous proposons deux tons pour la petite écharpe et le béret : le vert et le blanc, et nous ajouterons une bande noire pour la grande écharpe.

BÉRET. — On le commence par le fond : faire 4 mailles chaînette, fermer ; recouvrir ce rond de demi-brides et travailler en rond en piquant toujours le crochet sur l'avant de la maille du rang précédent. De temps en temps, augmenter en faisant 2 demi-brides dans la même maille ; ces augmentations doivent permettre d'obtenir un fond bien plat, travailler toujours en tournant jusqu'à ce que le fond du béret ait le diamètre désiré. Pour avoir des côtes, il faut que l'endroit du travail fasse l'envers du fond. Le bord du béret se fait séparément.

Faire une chaînette de vingt-six mailles, revenir en demi-brides et faire trois demi-brides dans la seizième maille. A chaque tour, s'arrêter à l'avant-dernière maille et tourner l'ouvrage ; on augmentera de trois demi-brides tous les deux rangs. Faire cinquante tours en laine verte et vingt-huit tours en laine blanche ; au dernier tour en laine blanche, piquer en même temps le crochet dans les mailles du premier tour en laine verte pour fermer la passe. Assembler la passe et le fond par un rang de demi-brides à l'envers prenant les deux ensemble ; resserrer le bord du béret par un petit caoutchouc.

PETITE ÉCHARPE. — Elle se fait en deux morceaux réunis au milieu par une couture. Travailler sur une chaînette de vingt-neuf mailles et faire l'augmentation de deux demi-brides dans la quinzième maille et toujours un rang sur deux. Faire quarante-six rangs en laissant une maille à la fin de chaque tour. A partir de ce moment ne laisser une maille à la fin d'un tour qu'un tour sur deux de chaque côté, de façon que l'écharpe aille en s'élargissant du bas. De ce fait, l'écharpe sera augmentée de deux mailles en quatre rangs. Faire encore seize tours verts, six tours blancs et finir par deux tours verts (soit sur quarante-six mailles). Une moitié de l'écharpe est terminée ; faire l'autre moitié semblable. Les réunir par le milieu en cousant les pointes formées par les extrémités.

GRANDE ÉCHARPE. — Faire une chaînette de quatre-vingt-douze mailles en laine verte ; travailler sur cette chaînette un rang de brides ; faire trois brides à la pointe, travailler ainsi quatre rangs de brides en laine verte, mettre aux extrémités cinq brides dans la même maille pour former la pointe et trois pour former les coins.

Faire un rang de laine blanche, trois rangs de laine noire, un rang de laine blanche, un rang de laine verte, un rang de laine blanche.

Pour les pointes, faire quatre rangs de laine verte, un rang de laine blanche, un de laine noire, un de laine blanche, un de laine verte et deux rangs de laine blanche. Faire tout autour un rang de laine noire.

Les nuances peuvent être variées : le marron, le jaune et le blanc, donnent aussi de très jolis ensembles de coloris, de même que le bleu marine, le rouge et le blanc.

LES BONNES RECETTES

Dans les pays où la chasse fournit du gibier en abondance, on se fatigue assez vite de manger les lapins de garenne en civet. Voici quelques recettes qui permettront de varier un peu la préparation des « garenne ».

Lapin à la marengo. — Couper le lapin en morceaux ; faire revenir dans quatre ou cinq cuillerées d'huile d'olive ; lorsque tous les morceaux sont bien dorés, éparpiller un oignon finement haché, assaisonner de sel et de poivre et saupoudrer d'une bonne cuillerée de farine. Remuer vivement, mouiller avec un bol de bouillon et corser avec deux cuillerées de purée de tomate concentrée. Après avoir laissé mijoter une demi-heure, incorporer trois douzaines d'olives dénoyautées. Donner encore une demi-heure de cuisson et servir sur un plat bien chaud. Décorer le tout avec de petits triangles de pain frits au beurre.

Lapin en gelée. — Faire cuire un lapin en daube, c'est-à-dire le faire bien dorer dans du lard fondu, y ajoutez des carottes, des oignons et l'eau nécessaire pour la cuisson. Ajoutez à la cuisson un pied de veau et une couenne de lard. Mettez le pied de veau et le lapin désossés dans une terrine ; verser le jus autour, mettre à la cave pendant la nuit et démouler le lendemain.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Tonino.

Tonino était un pauvre garçon sans parents et sans amis. Ses parents, il les avait perdus quand il n'avait encore qu'une dizaine d'années, et l'héritage qu'ils lui avaient laissé aurait tenu dans le creux de sa main. Mais l'enfant avait du courage et n'était pas habitué à vivre en grand seigneur ; il avait trouvé moyen de gagner à peu près le pain quotidien et une tasse de lait par-ci par-là, en rendant de menus services aux uns et aux autres, en cueillant, l'été, des fraises sauvages qu'il allait vendre au marché, et en taillant avec son couteau de petits jouets en bois.

Pendant la belle saison, il vivait dans une grotte qu'il avait transformée en maison en y mettant une porte de jonc tressé ; quand le froid venait, il cherchait un asile dans quelque étable, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. On ne le mettait pas à la porte, mais on ne l'attirait pas non plus, car ses parents étaient des étrangers qui étaient venus s'établir dans ce village, et comme le pauvre Tonino n'était, à Valfiore, le cousin de personne, il n'y trouvait guère de sympathies.

Il venait d'avoir quinze ans, lorsque le fermier Tommaso perdit son valet qui tomba dans un torrent en poursuivant un chamois. Tonino le sut, et il osa se présenter : le fermier l'accepta, en attendant que son fils, qui était soldat, eût fini son temps de service.

Voilà donc Tonino valet de ferme, chargé d'un travail régulier et obligé d'obéir à un maître. Pour dire vrai, il trouva cela un peu dur au commencement. Mais, peu à peu, il s'habitua à sa nouvelle vie et prit goût à son ouvrage.

Il y avait près d'un an que Tonino était placé quand arriva la fête du village. Tous les jeunes gens s'exerçaient à qui mieux mieux pour gagner le prix du tir. Tonino n'avait pas de fusil, il en dénicha un tout rouillé au fond du grenier, le nettoya et vint demander à Tommaso la permission de s'en servir. Le fermier se mit à rire et, comme il ne voulait pas que le vieux fusil éclatât entre les mains de son valet, il lui en donna un autre ; il lui donna même des munitions pour qu'il pût s'exercer, ce à quoi Tonino ne manqua pas.

Le jour de la fête, Tonino fit un coup de maître et remporta le prix du tir. Ce prix était une chaîne d'argent comme en portent les jeunes filles. Tout autre garçon du village n'eût pas manqué de sœur ou de cousine à qui offrir le trophée. Mais Tonino, qui n'était le frère ni le cousin de personne, resta là tout interdit, avec sa chaîne dans les mains ; puis, voyant tous les yeux fixés sur lui, il s'élança vers une fillette assise sur le gazon et lui tendit la chaîne qu'il venait de conquérir.

Mais la fillette devint rouge comme une cerise, avança la main, la retira, balbutia quelque chose que le jeune garçon n'entendit pas, et finalement se retourna vers sa mère, pour lui demander si elle, Rosa Gervaso, la fille aînée du plus riche habitant de Valfiore, pouvait accepter un cadeau de Tonino.

A ce geste, le pauvre garçon, pensant qu'elle lui tournait le dos par mépris, s'enfuit comme un chamois, pour aller cacher bien loin son humiliation et sa peine.

Depuis ce jour-là, Tonino eut un chagrin de plus. Il tenait Rosa pour la plus compatissante et la moins moqueuse de filles du village ; il avait remarqué combien elle était douce et bonne pour les bêtes et les gens et avec quelle patience elle jouait le rôle d'une petite maman auprès de sa jeune sœur, la petite Menica. Et puisque Rosa elle-même lui avait fait l'affront de refuser son présent, que pouvait-il attendre des autres ? Le pauvre garçon avait enfoui sa chaîne dans sa paillasse pour ne plus la voir ; et menait ses bêtes dans un endroit écarté pour ne pas rencontrer Rosa, dont la vue lui faisait trop de peine.

Il la rencontra pourtant. Ce fut le dernier jour d'avril, par un beau soleil de printemps qui faisait briller les jeunes feuilles des arbres. Il était venu s'asseoir sur un tertre, à l'ombre d'un grand châtaignier, et il regardait ses chèvres qui broutaient l'herbe nouvelle. Tout à coup, il entendit une voix enfantine, et il vit Rosa qui arrivait avec sa petite sœur. Il eut bonne envie de se sauver, mais quoi ! il faudrait faire du bruit pour rassembler les chèvres ; s'il restait tranquille, peut-être Rosa ne le verrait-elle point. Il resta.

Les deux sœurs s'assirent au pied de l'arbre pour se reposer et Rosa se mit à tresser une chaîne pour Menica avec des joncs qu'elle avait cueillis en chemin.

Elle n'avait pas encore vu Tonino, que le tronc de l'arbre cachait, mais, lorsqu'elle fut assise, elle aperçut le jeune garçon. Elle rougit, car elle ne s'était pas encore pardonné sa maladresse du jour de la fête et elle tressa ses joncs avec activité pour se donner une contenance. Quant à Menica, elle ne s'occupait pas de Tonino : elle avait bien autre chose en tête.

— Rosa, disait-elle, les vaches sont parties hier pour la montagne. Et les chèvres, et les moutons, quand iront-ils ?

— Demain, ma chérie. Et nous aussi nous irons. Tu es contente ?

— Oh oui ! J'y suis allée, quand j'étais petite, dans la hotte de mon cousin, mais demain j'aurai une petite hotte à moi sur mon dos, dis ?

— Bien sûr, si cela t'amuse.

— Et un petit chevreau dedans ?

— Ils sont tous trop gros, tu ne pourrais pas les porter.

La petite baissa la tête et ses yeux se remplirent de larmes. Mais Rosa la prit sur ses genoux, la caressa, et, quand elle la vit un peu consolée, elle se hâta de la ramener au village.

Tonino les regarda s'en aller et se frotta les mains d'un air joyeux : demain, Menica aurait une surprise et Rosa se repentirait d'avoir été si méchante envers lui.

Il faut vous dire que, dans certains villages situés au pied des Alpes, on conduit, au printemps, les troupeaux sur la montagne, et on les y laisse tout l'été. Le gros bétail monte lentement par des rampes douces, mais, comme les agneaux et les chevreaux se fatigueraient trop, on les porte à dos d'homme dans des hottes. Tous les habitants du village s'y mettent, les enfants s'en font une fête. C'est pourquoi la déception de Menica était grande.

Mais Tonino avait de quoi la consoler. La bergerie de Tommaso ne manquait pas de chevreaux nouveau-nés. Avec la permission de son maître, Tonino choisit le plus mignon et se hâta de confectionner une petite hotte de jonc. Et quand, au point du jour, les familles se réunirent pour partir, Tonino présenta fièrement à Menica la hotte où il venait d'installer le joli chevreau blanc.

Menica rougit de plaisir.

— Pour moi ? s'écria-t-elle, oh ! le bon Tonino !

Rosa avait tout vu. Elle se glissa vers Tonino et balbutia un remerciement.

— Oh ! ce n'est pas la peine, répondit le garçon. Cela me réjouit de la voir contente. Je n'ai personne, moi, à qui faire plaisir !

Rosa se sentit toute triste, car elle comprit quel chagrin elle avait dû faire à Tonino en refusant la chaîne. Elle bavarda avec lui pendant tout le trajet et fut convaincue que c'était un excellent garçon pour lequel on s'était montré bien dur.

Comment s'y prit-elle pour faire partager cette opinion à ses parents ? Peu importe ; le fait est que, le jour où le fils de Tomaso allait revenir, Tonino vit arriver vers lui le père de Rosa qui lui proposa de le prendre à son service. Tonino ne se fit pas prier.

Et, cinq ans après, tous les parents et amis de Gervaso étaient invités aux fiançailles de Tonino et de Rosa. Le cou de la fiancée était orné d'une belle chaîne d'argent ; si bien que les malins du village se disaient en riant :

— Elle a mis du temps à l'accepter, mais elle s'y est décidée, à la fin !

D'après C. COLOMB (*Histoires et Proverbes*), Librairie Hachette.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

NOTES ÉCONOMIQUES

L'ABAISSEMENT du COÛT de la VIE

L'EXPÉRIENCE Laval se poursuit, mais se ressent du calme des vacances. Toute la partie relative à l'abaissement du coût de la vie reste à l'état de projet assez vague, car on ne peut inscrire jusqu'ici au chapitre des réalisations que la réduction de 10 p. 100 imposée aux propriétaires d'immeubles sur les loyers d'habitation ou les loyers professionnels et la diminution, au reste faible, du prix du pain. La voie choisie par le gouvernement pour obtenir d'autres résultats ne semble pas aisée et rapide, puisqu'il s'agit d'amener, par la persuasion, les syndicats de vendeurs à s'immoler sur l'autel des économies. M. Langeron, dans la Seine, a pris, en ce qui concerne la viande, un arrêté discutable et probablement inopérant. De-ci delà, dans divers centres de moindre importance, on signale des efforts louables, mais plus que modestes. La vie chère est loin d'être jugulée. Longtemps encore les producteurs des campagnes mesureront leur détresse par l'abîme qui sépare les prix de la bête et de la viande, et ce ferment d'agitation exercera sans doute ses effets jusqu'aux prochaines élections dont la plate-forme sera, n'en doutons pas, la situation économique et ses remèdes.

Au demeurant, on peut douter que l'État ait un réel intérêt à faire baisser le coût de la vie. Trop d'impôts *ad valorem*, et notamment l'antidémocratique taxe sur le chiffre d'affaires, alimentent en grande partie le budget des recettes pour que la diminution sensible du volume des affaires ne risque pas de compromettre l'équilibre budgétaire péniblement et précairement rétabli par les compressions de dépenses. Ce qu'il faut à l'État dans la situation présente, c'est un gros sacrifice de ses créanciers, sans contre-partie. Cette vérité doit être mise en pleine lumière. Une réduction généralisée de 10 p. 100 de tous les prix provoquerait inévitablement une nouvelle saignée dont fonctionnaires, retraités et rentiers, feraient seuls les frais.

MM. Laval et consorts tournent dans un cercle vicieux. Ils n'en pourront sortir que par une politique toute différente qui consiste à augmenter la capacité d'achat des masses et à en attendre une augmentation naturelle des revenus de l'État. On appelle depuis longtemps cette opération d'un nom significatif : la prospérité des affaires. Il s'agit en somme de produire beaucoup et de consommer rapidement tout ce qu'on produit. Alors, pas de stocks qui avilissent les prix et provoquent la crise, pas de nécessité de réduire la production pour l'aligner sur une sous-consommation, pas de misère, pas de rancœurs, pas de convulsions révolutionnaires. Pour ranimer les affaires, il faut donc augmenter la consommation générale, non seulement celle des produits de première nécessité, qui reste toujours assez limitée (un multimillionnaire ne mange pas dix fois plus de pain qu'un pauvre bougre), mais aussi celle des produits de luxe quasiment illimités et pour laquelle une fabrication sans cesse en progrès stimule de plus en plus l'activité nationale.

Les Français peuvent-ils consommer davantage ? Ont-ils atteint le point de saturation ? Peuvent-ils satisfaire sous leurs besoins essentiels, tous leurs désirs raisonnables ? Qui oserait le prétendre ? Est-il absurde de désirer une auto, un instrument de musique, un appareil de T. S. F., des livres, voire même une alimentation plus variée, des vêtements de meilleure coupe, un logement plus confortable ? A-t-on le droit d'aimer les voyages, même lorsqu'on appartient au peuple, et les splendeurs des Alpes doivent-elles rester l'apanage de quelques privilégiés ?

Mais le moyen, me dira-t-on, de diffuser tant d'émotions agréables, d'embellir tant d'existences mornes, de faire aimer la vie par tous ? Il suffirait sans doute de faire circuler la monnaie qui se terre. Le bon Français, c'est le petit fonctionnaire, le salarié vivant souvent au jour le jour, qui dépense dans le mois ou dans la quinzaine tout l'argent qu'il a reçu. Le vrai responsable du marasme économique, c'est le thésauriseur qui craint constamment de perdre son argent et l'immobilise, sans profit d'ailleurs pour lui-même, au grand dam de la collectivité. Après avoir longtemps prôné le « bas de laine », il nous faut maintenant en dénoncer le danger sous la forme et dans la proportion où on l'utilise aujourd'hui.

Consultez le bilan hebdomadaire de la Banque de France. Supposez l'utilisation mensuelle des postes qui le composent et vous vous rendrez compte du volume possible des affaires dans un pays riche comme le nôtre, même en conservant l'absurde couverture de 70 à 75 p. 100, alors que la loi ne prévoit qu'une couverture de 35 p. 100 et qu'il n'y aurait aucun risque à abaisser encore cette proportion dans un pays laborieux et prospère, résolument pacifique, confiant dans ses destinées historiques et dans l'harmonieux équilibre de ses richesses naturelles.

P. RIQUET.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LA PLACE DU SPORT A LA CAMPAGNE

LA pratique des sports est-elle une nécessité à la campagne?

On entend parfois des personnes mal informées s'écrier : « Des sports, des exercices en plein air, mais les paysans en font tout le jour et quelquefois plus qu'ils n'en voudraient ! »

Les travaux champêtres produisent certainement le plus heureux effet sur la santé, mais, exécutés à une cadence lente, ils ont une tendance marquée à courber le paysan vers le sol qu'il cultive, et sont impuissants à donner au corps la souplesse et la légèreté rapidement conquises sur les terrains de jeux.

Et puis, n'oublions pas que, même à la campagne, il y a des corps malingres, des poitrines étroites, des individus anémiés candidats à la tuberculose ; pour tous ceux-là, une pratique rationnelle des exercices physiques peut être la planche de salut.

PAR ailleurs, la pratique des sports peut faire naître chez le jeune rural des qualités précieuses qui lui font défaut ordinairement.

Une société sportive, à la campagne, groupant un petit nombre de jeunes gens, constitue surtout une sorte de club de l'amitié : déplacements en commun, lutte sous les mêmes couleurs, discussions cordiales, contribuent puissamment à développer le sentiment de solidarité.

Les voyages forment la jeunesse, dit-on. Plus qu'autre part cela est vrai pour les jeunes gens de la campagne. Même ne dépassant pas le cadre du département, les déplacements sportifs constituent quelquefois une excellente leçon de géographie, souvent une leçon de modestie, toujours un progrès pour l'instinct de sociabilité, progrès réalisé aux dépens du vieux particularisme campagnard.

OU sera-t-il possible et désirable de créer une société sportive?

Nous disions : en principe dans toutes les communes, si petites soient-elles.

Reconnaissons cependant que, dans certains cas, par suite de circonstances particulièrement favorables, il est possible de rassembler les jeunes gens de plusieurs communes, mais c'est là, croyons-nous, l'exception.

Nous ne saurions partager l'opinion de ceux qui préconisent de diriger les jeunes sportifs ruraux vers un centre voisin plus important — chef-lieu de canton, par exemple. — Cette pratique, qui ne serait qu'une manière de plus de vider les communes rurales de leur substance active, ne peut donner de bons résultats.

D'ailleurs quelques bien rares joueurs, particulièrement enthousiastes, consentiraient à grossir les rangs de la société sportive voisine où ils seraient, sans doute, traités en parents pauvres ; les autres resteraient au village sur lequel continueraient à peser les heures mornes du dimanche.

Oui, il faut faire du sport à la campagne.

Grâce à lui, les jeunes ruraux, dont les gestes s'alourdissent par la pratique des travaux agricoles, pourront, le dimanche venu, conquérir un peu de l'élégance et de la démarche aisée qu'ils envient aux citadins.

L. MAILHOL.

POUR LES JEUNES

MARIEZ-VOUS, MADEMOISELLE

EH oui ! vous vous mariez, mes compliments, mes vœux, mais...

Mais, parce que vous vous mariez, ne venez pas mettre « en l'air » toute la commune, mobiliser le conseil municipal, requérir une visite de l'inspecteur primaire, inquiéter le garde champêtre et vous mettre à dos le facteur-receveur !

Je sais, mademoiselle ! Vous avez un logement qui vous a suffi jusqu'à présent. Il est grand, il est propre, mais il n'est pas beau. Et vous voudriez, pour vos débuts en ménage, une jolie maison que vous pourriez entretenir, arranger, fignoler... au moins les premiers temps. Je vous comprends, mademoiselle, comme j'entends tout ce qui est humain. Mais soyez patiente, mademoiselle. Tout se gagne : un poste acceptable, un logement « convenable », — comme un mari d'ailleurs.

Acceptez les menues réparations que vous offre M. le maire. Il est bien gentil, M. le maire, vous savez. J'en connais (et combien !) qui vous auraient laissé choir royalement... même à l'occasion de votre mariage. Ne lui demandez pas de refaire en bloc tous vos parquets pour qu'ils soient plus « unis », à l'image de votre ménage sans doute ; ne lui demandez pas de chavirer des cloisons pour vous faire une chambre plus grande. Le bonheur d'un jeune ménage, croyez-moi, ne tient pas aux dimensions d'une chambre à coucher.

Prenez, prenez ce qu'on vous offre. Votre mari comprendra, même — surtout, peut-être ! — s'il n'est pas dans l'enseignement. Car, dans ce cas, il aura peut-être effleuré le chômage, « mangé » quelques sous à sa vigne, tenté en vain de devenir... fonctionnaire, et, ma foi, une jolie fille, une maîtresse d'école, un logement : c'est tout de même une... situation.

Paix au conseil municipal, mademoiselle, paix au garde champêtre, au facteur et à ce brave M. le maire. Paix aussi à votre inspecteur, qui vous comprend mieux que vous ne croyez, mais qui ne peut pas... parce qu'il ne peut pas...

FERNAND BÉRENGER.

L'ACTUALITÉ CORPORATIVE

LE CONGRÈS DE PARIS

Le Congrès du Syndicat National a eu lieu à Paris, au gymnase Huyghens, du 3 au 5 août. Nos lecteurs ont pu suivre ses discussions au jour le jour dans la grande presse, ainsi que les commentaires qu'elles ont provoqués et ce compte rendu tardif a pour seul objet de noter brièvement, et à titre purement documentaire, les positions prises par les principaux orateurs et le sens des résolutions adoptées.

Le 2 août, deux Commissions pédagogiques avaient déjà discuté, l'une, le rapport de Mlle Deghilage sur le rôle, les méthodes et la défense des écoles maternelles ; l'autre, les rapports de Senèze sur les Cours complémentaires ruraux et de Sauzeau sur les Cours complémentaires urbains. Les délégués ont estimé qu'il importait de ne pas laisser les adolescents à la rue et que, par suite, les cours complémentaires devaient se développer pour parfaire la culture générale des jeunes gens. Pas d'apprentissage proprement dit, impossible dans ces cours, mais un enseignement à tendance utilitaire où la culture générale tiendrait la moitié de l'horaire.

***

Le samedi 3 au matin, cinq cents délégués se trouvaient réunis sous la présidence de Jacquemard (Seine).

Contrairement à l'habitude qui voulait que le secrétaire général prît la parole à la suite des auditions des rapporteurs des différentes Commissions, Delmas tint, cette année, à parler le premier « pour dire avec précision, face au gouvernement, face à l'opinion publique, ce que le bloc des dirigeants du Syndicat pense de la situation actuelle ». Résumons rapidement cet important discours, qui orienta le Congrès, en raison des circonstances, dans la voie des débats politiques et sociaux.

D'abord, protestation vigoureuse et indignée contre les décrets-lois. Condamnation de la politique de déflation. Il n'y a qu'une action de masse qui puisse produire des résultats : convocation immédiate des Chambres ; fusion des deux C. G. T. qui aura lieu le 1er septembre, hâtée par le S. N. ; enfin et surtout organisation de la révolution. « Dans quelques mois, dit-il, les forces de rassemblement populaire auront le pouvoir entre les mains : ce sera la dernière fois. Si l'on manque l'occasion, c'est le fascisme. » Et Delmas de donner le programme général du gouvernement à établir, avec des hommes nouveaux :

1° *Mettre les banques à la raison, au besoin en emprisonnant et, s'il le faut, en supprimant des administrateurs.* — 2° *Mettre la presse d'information à la raison de*

la même façon. — 3° *Épurer d'un seul coup l'administration supérieure de l'armée.*

Le reste de la matinée, ainsi que l'après-midi, présidée par Cornec, furent occupés par l'audition de nombreux délégués sur l'action corporative, sur les affaires administratives et sur l'action sociale.

***

La troisième séance (dimanche matin 4 août) fut présidée par Mme Pichorel. Le rapporteur de la Commission d'éducation sociale, Vivès, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, préconisa, lui aussi, la préparation de la révolution sociale grâce au levier du « front populaire » :

« Demain, peut-être, de ce rassemblement populaire sortira un nouveau gouvernement. La question de l'attitude de la C. G. T. à son égard se pose, avec le point de savoir si elle devra y déléguer quelques-uns de ses membres.

« Il est probable qu'une fois encore les événements se chargeront de nous départager : la décision sera prise en fonction même de la situation, mais, quelle que soit la puissance du Front populaire, le syndicalisme doit rester fortement organisé dans ce pays, où il représente la plus grande force de démocratie qui soit. Voilà pourquoi, devant aucun gouvernement, nous ne consentirons à une disparition du mouvement syndical. Qu'il délègue ou qu'il ne délègue pas ses hommes au gouvernement, le syndicat continuera à côté de ses délégués, et contre eux, s'ils trahissaient, la mission qui lui est confiée. »

Puis c'est au tour de Giron de commenter son rapport sur l'action et la défense laïque. Il insiste sur la nécessité d'agir sur la jeunesse par la publication diffusée d'une presse destinée à l'enfance et à l'adolescence. Il demande aux instituteurs d'opérer dans chaque village un rassemblement autour de l'école laïque.

***

Dimanche 4 après-midi. — Présidence de Baldacci. On examine le rapport de la Commission pédagogique, présenté par Dumas (Seine), qui a précisé les efforts fournis par le S. N., notamment pour le régime des vacances et la prolongation de la scolarité. Le S. N. demande la création de cours complémentaires professionnels et l'installation d'ateliers-écoles qui pourraient fonctionner grâce à l'utilisation de la taxe d'apprentissage.

A propos des relations internationales, Lapierre rappelle la souscription en faveur des réfugiés allemands, souscription qui a rapporté près de 100 000 francs, et la démarche en faveur des instituteurs allemands ayant exercé dans la Sarre. Le rapporteur, Mlle Cavalier, souligna l'effort poursuivi en faveur du désarmement moral et le succès, en France, de la campagne contre les manuels bellicistes. Si, en Allemagne, l'enseignement de l'histoire sert à la propagande nationale-socialiste, cela ne doit pas empêcher les instituteurs français de rester fidèles à la tradition humaine et pacifiste.

Au cours de l'après-midi, Baldacci a donné lecture d'un télégramme de sympathie du Congrès de la Fédération unitaire à Angers. Delmas fait décider l'envoi d'un télégramme invitant cordialement une délégation à venir d'Angers à Paris.

***

Lundi 5 août. — Séance du matin présidée par Mlle Cavalier. Audition des représentants d'instituteurs étrangers, puis M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., déclare que celle-ci n'accepte pas les décrets-lois parce qu'elle est hostile à toute politique de déflation et qu'elle défend un plan de construction comportant la mise en chantier de grands travaux, la nationalisation du crédit, l'institution du contrôle de la collectivité sur la répartition de son épargne en vue du bien-être de tous, l'organisation de l'économie dirigée par la nationalisation des industries-clefs. Dès que les conditions de réalisation de ce plan seront au point, on les portera à la connaissance du « Front populaire » pour sa diffusion et sa mise en œuvre. L'unité syndicale sera réalisée avant la fin de l'année, la C. G. T. conservant sa personnalité.

Puis, ce fut la réception de la délégation venue d'Angers. Aulas, porte-parole des Unitaires, fit une déclaration favorable à l'unité syndicale et demanda au Congrès du S. N. d'envoyer une délégation à Angers. Delmas répondit en déclarant que l'unité était virtuellement faite et que Vivès et Présson iraient avec Aulas dire aux Unitaires que, l'an prochain, il n'y aurait qu'un seul Congrès commun.

***

La dernière séance, que dirigea Lapierre (Seine), fut consacrée à la lecture et à l'adoption des résolutions du Congrès. Les trois premières furent présentées par Mme Pichorel, l'une, sur les *décrets-lois*, réclamant « leur complète abrogation »; la seconde, sur les *retraites*, réclamant « le maintien de la loi de 1924 » et « la péréquation intégrale », la troisième sur le *placement des jeunes instituteurs et institutrices*, que le S. N. demande avec insistance. Elles furent votées sans opposition.

Levasseur fit adopter, à l'unanimité aussi, un texte protestant contre les atteintes portées à l'école laïque et réclamant, une fois de plus, la réforme des Conseils départementaux. Puis Cornec déposa deux résolutions qui recueillirent également la totalité des suffrages : d'abord, sur le *Front populaire*, instrument d'une politique de salut public qui devra « désarmer les ligues fascistes », contrôler la presse, « mettre à la raison la haute banque », « épurer la haute administration civile et militaire »; ensuite sur la réalisation de l'*unité syndicale*.

Un accueil non moins chaleureux fut réservé à Giron et à Dumas, qui firent approuver leurs motions sur la *défense laïque* et sur le *droit d'asile* des réfugiés politiques étrangers.

Après le vote de la résolution préparée par la Commission pédagogique et acceptée sans discussion, Dumas montra la nécessité de la culture professionnelle et de la culture générale des maîtres. Un projet, retenu pour le prochain Congrès (qui aura lieu à Lille, prévoit la création de foyers universitaires.

Après le rapport de Levasseur sur l'état matériel de l'école, prévoyant l'étude de son autonomie financière, le Congrès se sépara sur le discours de clôture prononcé par Lapierre.

ANDRÉ GANNE.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

Avancement. — « On augmente indistinctement d'un an les délais de promotion, de sorte qu'un instituteur devra attendre cinq ans sa promotion de la 6e à la 5e classe. Veut-on bien indiquer, en face, les délais d'avancement pour les personnels des ministères ? S'il était absolument nécessaire de chercher des économies de ce côté, il fallait augmenter les délais d'attente fixés actuellement à un, deux ou trois ans, qui existent pour un certain nombre de fonctionnaires, et laisser intacts ceux qui sont déjà trop longs. » (*C. R.*)

Cumul. — « Que mes chers collègues ne l'oublient pas ; il y a une Commission qui est chargée de travailler sur la suppression des cumuls. Un instituteur pourrait donc être menacé (bien qu'on nous rassure à ce sujet) de perdre sa situation de secrétaire de mairie. Il y aurait d'ailleurs un moyen d'échapper à l'étreinte qui se resserre : ce serait, pour l'instituteur, de faire nommer sa femme secrétaire de mairie. N'y a-t-il pas des maires qui ont procédé ainsi ? » (*V. A.*)

Prélèvement. — « Voici deux fonctionnaires A et B. A. jouit, comme traitement, de 15 000 fr. ; B. de 10.000 fr. Avant les décrets-lois, il y avait donc entre eux une différence de 5 000 fr. qui devait avoir sa raison d'être ; disons plus exactement 4.700 fr., en tenant compte de la retenue pour pensions civiles de 6 p. 100. Aujourd'hui, avec les décrets-lois, le premier reçoit 12 055 fr., le second, 8 483 fr. ; différence : 3 372 fr., inférieure de : 4 700 — 3 372 = 1 328 fr. à la précédente. Appréciez maintenant les beautés de l'arithmétique ! » (*F. L.*)

Pension de réversion. — « Mme Z..., soixante-seize ans, institutrice en retraite ; son mari, instituteur, est décédé en activité de service. Jusqu'au 17 juillet, elle a touché 1° sa pension, à elle, de 9 723 fr. ; 2° sa pension de réversion de 4 920 fr. Total : 14 643 fr. Elle perd maintenant les deux tiers de sa pension de reversion de 4 920, soit 3280 fr., donc plus du quart des ressources an-

nuelles sur lesquelles elle avait établi son genre de vie. Est-ce admissible ? » (*Mme D.*)

Bourses scolaires. — « Une bourse de 2 000 fr. devient, par suite des 10 p. 100, 1 800 fr. Ne serait-il pas plus honnête pour l'État de dire : « Devenant de plus en plus pauvre, je réduis mes dépenses ; les bourses de 2 000 fr. deviennent de 1 800 fr. », plutôt que de mettre en avant le mot de prélèvement qui laisse croire à quelque chose de temporaire et donne lieu à des formalités ? »

PAUL BRÉCY.

P.-S. — *Nos lecteurs sont priés de nous signaler le plus tôt possible les cas d'application des décrets-lois qui leur paraissent critiquables.*

ON SOUHAITE...

...une réforme urgente.

POURQUOI espérer la prolongation scolaire jusqu'à quatorze ans, alors que cette mesure, mise en chantier depuis plusieurs années, est sans cesse ajournée par suite de la situation financière ?

Comment peut-on résumer la situation présente ? D'une façon brève, mais claire. La loi sur l'obligation scolaire jusqu'à treize ans n'est pas appliquée ; qu'avant tout on l'applique sérieusement, sans réserves ni lacunes, et surtout sans dispenses. Deux ou trois articles de loi peuvent suffire dont le vote n'effrayerait personne.

Il faut envisager la situation telle qu'elle se présente et non comme on souhaiterait la voir. Veut-on, dans les circonstances actuelles, assurément mouvementées, faire quelque chose de simple, mais d'une utilité certaine et immédiate ? Ou veut-on continuer à escompter un avenir qui n'arrive pas et risque de ne pas arriver avant longtemps ?

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

L'ACTION CORPORATIVE ET LES DÉCRETS-LOIS

Fédération générale des fonctionnaires. — Parce qu'un grand nombre d'adhérents pouvaient s'étonner que la F. G. F. n'exploitait pas « le magnifique courant d'indignation » contre les décrets-lois « pour les engager dans un mouvement de protestation encore plus marqué que les meetings et les manifestations dans la rue », NEUMEYER, secrétaire général adjoint, apporte dans un article de la *Tribune* les explications suivantes :

« Dans les pourparlers que nous avons eus récemment avec nos camarades unitaires, nous sommes tombés d'accord pour ne pas nous laisser entraîner à provoquer actuellement la grève. Ils connaissent la situation comme nous et ils sentent bien que passer *dès maintenant* à ce stade d'action serait consolider la position du gouvernement. Nous ne devons pas nous laisser imposer un mouvement aussi grave de portée et de conséquences ; s'il doit se produire, il nous appartient d'être assez maîtres de nous-mêmes pour le déclencher à l'heure que nous aurons choisie parce que nous aurons considéré celle-ci comme propice aux buts que nos organisations se sont fixés.

« Indiscutablement, un premier effet considérable est produit contre les décrets-lois du gouvernement Laval. Il faut momentanément orienter ce mouvement de mécontentement en plaçant le Parlement, et plus particulièrement les groupements de gauche, devant leurs responsabilités. Il convient de faire le maximum de pression sur les parlementaires pour provoquer une convocation exceptionnelle du Parlement.

« Plus que jamais nous voulons rester fidèles aux mots d'ordre qui sont insérés dans les tracts et affiches qu'avec le Cartel des services publics nous allons répandre partout :

« *Dans le pays*, la plus vaste coalition des classes laborieuses ;

« *Au pouvoir*, un gouvernement qui, interprète de la volonté populaire, substituera à une politique meurtrière de régression économique et sociale une politique hardie de rénovation économique et de progrès humain.

Union fédérative professionnelle des fonctionnaires. — L'U. F. P. F. s'élève, elle aussi, avec force, contre les décrets-lois :

« Elle constate avec tristesse, mais sans surprise, que les fonctionnaires, appelés précédemment déjà à subir d'importants sacrifices, sont frappés lourdement une fois de plus, alors que rien de sérieux n'est fait pour réprimer la désertion fiscale, cause principale du déficit. »

Et elle ajoute :

« Est-il admissible que sur 1 200 000 automobiles touristes roulant sur les routes, on trouve seulement 350 000 cotisants à l'impôt sur le revenu ? Chacun sait que, pour être atteint par cet impôt, il suffit de posséder 10 000 francs de revenus. Les 1 200 000 automobilistes rappelés ont tous, et pour cause, plus de 10 000 francs de revenus, et tous les possesseurs d'un revenu de 10 000 francs ne possèdent pas d'automobile. On peut affirmer que l'on est au-dessous de la vérité en indiquant qu'il devrait y avoir plus de 2 500 000 cotisants, on est loin du chiffre de 350 000, on le voit.

« Aussi bien, est-il permis de penser que le gouvernement fait fausse route. On ne diminue pas impunément le pouvoir d'achat de nombreuses catégories sociales. Inquiètes du lendemain, exagérant même leurs craintes, en proie à une psychose compréhensible, elles commencent à se limiter dans leurs dépenses, délaissant les distractions, le peu de luxe qu'elles pouvaient s'offrir, tout en privant d'autant les industries et commerces intéressés ; ces derniers peuvent s'attendre à perdre bien plus de 10 p. 100 dans cette tragique aventure.

« Ne nous y trompons pas, nous vivons l'heure la plus angoissante et la plus grave de l'après-guerre. »

L'U. F. P. F. engage ses adhérents à intervenir dès maintenant auprès des parlementaires pour leur demander de refuser la ratification des décrets-lois.

LES CONGRÈS [1]

Congrès de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement. — C'est aux portes de Paris, à Meudon, dans la salle de l'Auberge de la Jeunesse, que s'est ouvert le 7 août, le VIIIe Congrès de l'I. T. E.

Successivement différents délégués français et étrangers apportèrent le salut de leur organisation ; puis STOIKOFF (Bulgarie), ARNOLD (Allemagne), LLOPIS (Espagne), ancien sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique, exposèrent la situation de l'enseignement dans leurs divers pays.

COGNIOT, secrétaire général (professeur de lycée à Paris), développa le rapport d'activité, dans lequel il indique les taux de diminution des traitements du personnel enseignant (15 p. 100 en France, 45 p. 100 en Espagne, 50 p. 100 en Pologne, de 43 à 55 p. 100 aux États-Unis), « véritable sabotage de l'Enseignement », dit-il. Le secrétaire général montre ensuite comment, dans les « pays capitalistes » et surtout dans ceux où sévit « le fascisme », on oriente l'éducation vers la préparation militaire et la guerre, tandis qu'en U. R. S. S. l'enseignement culturel se développe de plus en plus. Il n'y a donc qu'une solution possible pour les Travailleurs de l'Enseignement : la lutte sans merci. Et, pour cela, l'Unité syndicale est nécessaire.

Cette question de l'Internationale unique fut la préoccupation principale du Congrès. Dès le premier jour, il avait envoyé une délégation à Berne auprès du Congrès de l'autre Internationale de l'Enseignement (Secrétariat professionnel international), rattachée au mouvement d'Amsterdam. A son retour, cette délégation annonçait que le Congrès de Berne acceptait l'unité organique sur la base de la lutte contre les réductions de traitement, contre le fascisme et contre la guerre, mais sous la réserve que cette alliance n'aliène pas l'adhésion du Secrétariat professionnel à l'Internationale d'Amsterdam.

Toutes les interventions des délégués eurent pour but la réalisation de l'unité, en particulier celle de FREINET (France) qui préconisa la création de groupes de parents d'élèves pour soutenir l'action pédagogique et la défense des intérêts matériels des maîtres.

ANDRÉ GANNE.

(1) Suite de notre compte rendu paru dans le n° 1 du *Journal des Instituteurs*.

Les Meilleurs DISQUES

POUR LES ENFANTS

CHANSONS DES PETITS DE FRANCE, musique de Albert Chantrier, paroles de F. Beissier :
Les Petits de France (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
La berceuse des petits lapins (J. Planel). . . . 15 fr.
Noël des petits oiseaux (J. Planel).
La poupée en sucre (Gauley-Planel-Sorbier-Médus). . . . . 15 fr.
Avion vole, vole (Planel-Gauley-Sorbier-Médus).
Le mariage de la rose (Th. Gauley). . . . . 15 fr.
Petit bateau qui va sur l'eau (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
Si j'étais (Th. Gauley). . . . . 15 fr.

DISQUES de Hermin Dubus :
La fête au village.
Cueillons des roses. . . . . 15 fr.
A la noce de Toinette.
La grande fête du Printemps. . . . . 15 fr.
Le chant de la Paix.
Noël d'espoir. . . . . 15 fr.

NOUVEAUTÉS

TANTE CLAIRE RACONTE, par Mlle Auroy, Inspectrice Générale des Ecoles Maternelles :
Le petit cochon de bois.
Le petit bonhomme de quat'sous . . . . 10 fr.
Le caillou merveilleux.

Mademoiselle Turlurette . . . . . 10 fr.
La coccinelle enchantée.
Minet courte queue . . . . . 10 fr.
A la volette (ronde enfantine).
La mère Michel (2 voix). . . . . 5 fr.
Sonne ma Cornemuse. — Le chant du départ (M. Enot, de l'Opéra-Comique) . . . . . 5 fr.

CHANSONS DE BOB ET BOBETTE, paroles de René Paul Grofie, musique de Zimmermann. — Interprètes : S. Feyrou-J. Sorbier :
Il était un beau navire.
Le petit caneton . . . . . 15 fr.
La bonne soupe aux choux.
Le cœur du roi. . . . . 15 fr.
Pourquoi Monsieur Guignol.
Les roses de mon rosier . . . . . 15 fr.
Bonjour Monsieur Printemps.
Jeannot chasseur. . . . . 15 fr.
Le rêve des Pierrots au clair de lune.
Petites chansons . . . . . 15 fr.
Le chant du souvenir.
Le chant d'essor de la jeunesse. . . . . 15 fr.
Le sapin joli. — Dans le nid enchanté.
Madame la neige et ses pierrots blancs. . . . 15 fr.

LA CHANSON A L'ECOLE, Mme Weill, fondatrice :
Nous n'irons plus au bois.
Le Roi Dagobert (chansons enfantines). . . . 5 fr.
Il fait jour.
Cadet Rousselle (refrain à 2 voix) . . . . . 5 fr.
En passant par la Lorraine (refrain à 2 voix).
Combien j'ai douce souvenance. . . . . 5 fr.
Berceuse Corse (2 voix).
Bourrée d'Auvergne (2 voix). . . . . 8 fr.
Quand j'étais chez mon père (M. Enot, de l'Opéra-Comique).
Dimanche en Alsace (Madeleine Grey) . . . . 10 fr.
La belle Françoise.
En revenant des noces (refrain à 2 voix). . . 8 fr.
La bergère que je sers. — Brunette du 18e siècle. Chant : Madeleine Grey. — Flûte : M. Blanquart.
Le pommier d'Août (Madeleine Grey). . . . . 10 fr.

POUR LES ADULTES

LES DERNIERS Succès

OPÉRA.

Les Troyens à Carthage. — Inutiles regrets. — En un dernier naufrage, par Georges THILL. . . . . 35 francs.
La Tosca. — Les chansons de Miarka, par Bernadette DELPRAT 35 —

CHANTS — MUSIC-HALL.

O Corse, île d'amour. — Vieni, Vieni, par Tino ROSSI . . . . 15 —
Un baiser. — La Dernière Bergère, par Jean SABLON. . . . 15 —
Un amour comme le nôtre. — Beaucoup, par Lucienne BOYER 15 —
Je t'aime c'est tout. — Pour toi Madona, par Jeanne AUBERT 15 —
Malola (du film *Sans famille*). — Demain (de l'Opérette *Au temps des Merveilleuses*), par Lucien LOVANO. . . . . 15 francs.
Ici l'on pêche. — C'est fini, par PILLS et TABET. . . . . 15 —

INSTRUMENTISTES.

Chanson à bercer. — Crépuscules (piano), par Jean DEVEMY, Cor solo de la Garde Républicaine et de l'Opéra-Comique . . . . . 20 francs.
Les Caprices de Manuela. — Orchestre Viennois, Fatinitza (violon solo . A. Locatelli). . . . . 10 francs.

Demandez les à la Librairie Fernand NATHAN
18 Rue Monsieur le Prince Paris VIe

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON pour un abonnement RÉDUIT à 36 francs L'ABONNEMENT ANNUEL A
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé No UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.

Gratuitement guide merveilleux, fonctions
PUBLIQUES
JOURNAL DES FONCTIONNAIRES,
116, Champs-Élysées - Paris (8e).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en vertu des lois aux instituteurs et institutrices:
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration, 28 Bd des Invalides Paris-7e

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE 'Trib'
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATION

Institutrice Eure-et-Loir, région très agréable, permuterait Seine, Seine-et-Oise. Toujours valable. J. I. 684.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique, Etat, Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières p. corresp. Débuts. Bacc. Licences. Lavarenne, docteur ès-lettres, prof. agrégé, lycée Condorcet, Paris.

Prof. éd. physique, dipl. A. de Paris, donne leçons, Institution. J. I. 687.

DIVERS

Reliure. Chacun peut tout relier soi-même à son entière satisfaction avec la *Relieuse Méredieu* (matériel complet de reliure) et son guide illustré. Demandez la notice illustrée franco à MM. Fougère et Laurent, Angoulême.

Pour le ménage. Faire sécher vos lessives, même en appartement, sera pour vous, mesdames, facile et sans encombre avec le *Séchoir-Etendoir Moderne* dépliant. Demandez la notice illustrée franco, à M. Méredieux, 38, rue Ste-Colombe, Bordeaux.

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 687.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Inst. Etat, célib., affect., douce, simple, corr. v. m. coll. célib. ou veuf, très affect., aim. vie foyer, 38 à 48 ans. Accept. de bon cœur servir de maman nf. gentil, éveillé. J. I. 685.

Monsieur ch. dame fonct. de 35 à 40, libre, bonne et douce, totalement désint., à Bordeaux, par corresp. J. I. 686.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-9-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
JOI

N° 3. — 28 Septembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

« L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leur maître, comme de tous ceux à qui ils sont soumis ; dès qu'ils ont pu les entamer, ils gagnent le dessus et prennent sur eux un ascendant qu'ils ne perdent plus. »

LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, chapitre XI, De l'Homme.

Vient de paraître :

Un délicieux volume entièrement illustré en couleurs !

GEORGES ET SES PETITS AMIS

par **MARTIN PIERRE**

Un ouvrage charmant. Le livre unique de lecture du cours préparatoire et élémentaire.

Cours Préparatoire et Cours Élémentaire.

PRIX..... **8 fr. 50**

Ce volume charmant, entièrement illustré de jolis dessins en couleurs, n'est pas un ouvrage de morale, mais un beau livre de lecture, où la morale est toujours présente, bien qu'invisible pour le lecteur.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'Août 1935, 3313 Consultations, 2947 Extractions pour adultes, 2328 Extractions pour enfants, 5911 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Gratuitement guide merveilleux, fonctions

PUBLIQUES

JOURNAL DES FONCTIONNAIRES,
116 Champs-Élysées - Paris (8e).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **"École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à **marier, toutes situations et régions.** Écrire Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

PRÊTS à instituteurs et institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Avez-vous demandé un numéro spécimen de
LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE ?

Envoi gratuit sur demande adressée à Fernand NATHAN, Éditeur.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Dr Gilbert Robin : Les troubles nerveux et psychologiques de l'enfant 33
J. GENILLON : La délégation cantonale..... 34
A. DEMAISON : Maestria cartographique.... 35
Jean PARTICIPE : Par amour..... 35
Louis ROBIN : Courrier de la coopération scolaire..... 36
T. BLAVIER : Les maisons de famille..... 36
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 38
P.-L. MAZEYDAT : Hors de chez nous..... 39
Bibliographie : Annuaire international, etc... 40
M.-L. ARSANDAUX : Tes père et mère honoreras (fin) 41
J. CRESSOT : En vacances..... 42
M. HÉNON : Le 250e anniversaire de la Révocation de l'Édit de Nantes..... 42
L'enfant menacé. — Le Soutien Mutuel. — Postes coloniaux vacants 43

PARTIE GÉNÉRALE (*Suite*).

Pour lire en classe : Le petit coq noir..... 44

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc. ..... 5 à 8
A. LANTENOIS : Prolongation de congé..... 5

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 33 à 48
Examens : Textes et documents..... 13 à 18
René OZOUF : La paix économique..... 17
Les Archives de l'Enseignement primaire : Un combat de gladiateurs dans les arènes de Lyon ..... Hors-texte

Les TROUBLES NERVEUX et PSYCHOLOGIQUES de L'ENFANT

Par le Dr GILBERT ROBIN

Nous venons de recevoir les bonnes feuilles du nouveau livre du Dr Gilbert Robin (1) *et nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs son intéressante préface. Nous attirons tout spécialement leur attention sur cet ouvrage d'une incontestable portée pratique, qui met au point d'une façon magistrale des opinions très controversées.*

DEPUIS de longues années, j'entends les parents, les maîtres, et les médecins eux-mêmes, quand ils sont chargés de l'inspection médicale des écoles ou quand ils sont appelés à donner des soins à des enfants instables et nerveux, se plaindre de ne pas posséder les éléments qui leur permettraient de comprendre et de classer un caractère difficile. Cet ouvrage est destiné à les éclairer et à les guider.

***

QUAND un malade va consulter pour des maux de tête, le bon médecin ne se contentera pas de formuler du pyramidon. Il cherchera à remonter du symptôme à la maladie. Il guérira la cause, atteindra le mal à sa racine même. Sinon la céphalée reparaîtrait quand le pyramidon aurait cessé d'agir. De même, quand les parents et les maîtres observent « un défaut » chez un enfant, ils ne devront pas se contenter de corriger ce défaut, arbitrairement isolé de la personnalité. Car le résultat serait douteux. Un défaut, un vice — même unique —a, comme une plante, graine, racine, tige et fleur vénéneuses.

Sur quel terrain s'est-il développé ? Comment a-t-il pu germer dans une personnalité que l'on croyait favorable aux plus suaves qualités ? Il faut donc explorer le tempérament de l'enfant, sa nature profonde. Et découverte intéressante, ce seront toujours les mêmes types d'enfants qui auront les mêmes défauts.

De même qu'un sol nourrit ici la vigne et ailleurs le froment, et ne produira jamais à la fois l'un et l'autre, de même il est des terrains infantiles, des tempéraments différents : les mêmes traits se grouperont chez l'un d'eux et jamais chez l'autre.

Ce n'est pas en choisissant tel ou tel plant de vigne qu'on réussira dans cette terre humide ; ce n'est pas en semant telle variété de grain qu'on récoltera du blé sur ce sol ingrat. C'est en choisissant son terrain qu'on obtiendra l'un ou l'autre. Ainsi c'est en partant de la personnalité de l'enfant qu'on améliorera ses réactions intempestives. C'est en atteignant la cause profonde, parfois lointaine, qu'on guérira le mal.

***

ALLONS-NOUS donc pouvoir classer, hiérarchiser parmi les mauvais élèves, les garnements, les derniers de la classe, les enfants terribles, et les enfants délinquants ?

*

(1) Dr Gilbert Robin : *Les troubles nerveux et psychologiques de l'enfant* (Nathan, 15 fr.).

Nous le pourrons. Nous saurons reconnaître des types bien significatifs. Ces types une fois reconnus, bien des manifestations s'éclaireront, qui paraissaient incompréhensibles aux yeux des parents et des maîtres. Une grande partie de cet ouvrage sera donc consacrée à la description de types d'enfants en marge du type normal.

Je veux dire en marge de l'enfant moyen.

J'ai cherché à établir les types d'enfants qui frappent le plus souvent et qui étonnent parents et éducateurs.

Je n'ai pas cherché à établir une statistique des uns par rapport aux autres. Il est bien évident, cependant, que les émotifs sont plus nombreux que les pervers, ces derniers devant être éliminés assez vite des milieux scolaires.

Si certains des types d'enfants que j'ai décrits sont déjà connus en psychiatrie infantile, je n'ai cependant pas suivi la liste des types constitutionnels et me suis efforcé de décrire les cas les plus fréquemment observés. Il va sans dire qu'il se mêle dans ces catégories des cas très divers en gravité. Mais la vie en général, et la vie scolaire également, ne mettent-elles pas côte à côte les individus les plus souvent opposés ? Les bons ne se rencontrent-ils pas avec les méchants ? Les maîtres le savent bien! C'est pourquoi il ne fallait pas quitter la stricte observation des faits.

Il eût été également impossible d'isoler, d'une part, des cas organiques et physiologiques et, d'autre part, des cas strictement psychiques : nous n'en sommes plus à opposer l'organique au psychique. La personnalité est un tout et il est peu d'enfants qu'il ne faille traiter autant par la psychothérapie que par la médication médicamenteuse, si j'ose dire.

Le psychanalyste orthodoxe, qui ne voit que des complexes affectifs dans la genèse des troubles nerveux infantiles, est aussi loin de l'observation rigoureuse des faits que le médecin qui n'a des phénomènes qu'une interprétation rigoureusement organiciste.

Combien de fois ai-je vu des troubles, qui paraissaient purement organiques, céder à la psychothérapie, — et des manifestations purement psychologiques, du moins l'eût-on dit (par exemple le vol), disparaître devant un traitement organique !

***

JE n'ai pas systématiquement adopté la classification psychiatrique des constitutions. Je ne l'ai pas non plus rejetée, bien au contraire. J'ai plutôt ajouté des catégories qu'elle ne mentionne pas, parce que n'intéressant pas directement l'humeur et le caractère. Les instables, par exemple, qui comptent parmi les écoliers les plus difficiles, ne sont pas, à proprement parler, psychiquement touchés. Ils le sont surtout, au point de vue moteur et intellectuel. Il n'empêche que j'en ai fait un type distinct d'enfant difficile, parce que, je le répète, mon étude a une portée pratique.

Mais bien que ces types soient nettement tranchés, réellement différenciés, il faut cependant une grande habitude d'observation, mise au service de connaissances psychologiques et psychiatriques, pour identifier un enfant et le ranger dans la catégorie qui lui convient. La description d'un type ne suffit pas. Le spécialiste lui-même se fie souvent à son flair, à son intuition, à son sens psychologique autant qu'à ses connaissances. Je puis savoir « par cœur » les particularités des solanées — reconnaître une fleur de pomme de terre quand on me la présente, — mais, sans analyse, sans dissection, si j'ignore à quelle famille elle appartient, je ne la rangerait pas d'emblée dans les solanées. Il me faudra donc, pour remonter à celles-ci, étudier pétales, sépales et calice. Alors, je trouverai sans doute la famille de ma fleur.

De même une description des types d'enfants ne suffirait pas aux parents, aux maîtres, au médecin non prévenu, s'ils n'étaient capables de remonter de l'enfant au type, si nous ne disséquions pas, ne classifiions pas dans les diverses anomalies infantiles : mensonges, vols, fugues, etc. Il m'a donc paru indispensable de faire une étude distincte des anomalies dont les faisceaux, en groupes divers, constituent des types d'enfants.

Ainsi, en présence d'un vol, par exemple, les parents, se reportant pour en trouver l'origine à l'étude du vol chez l'enfant, feront eux-mêmes une sorte de diagnostic différentiel qui leur permettra d'éviter une foule d'erreurs d'interprétation. Certes, toutes les manifestations bizarres ou anomalies de l'enfant n'ont pas été traitées ni analysées dans ce volume. Mais la plupart ont été au moins citées, et les principales analysées ; nous croyons donc qu'il pourra rendre service à tous ceux qui s'occupent de l'enfance.

Dr GILBERT ROBIN.

BLOC-NOTES

LA DÉLÉGATION CANTONALE

ON a beaucoup médit des délégués cantonaux. Je crois même qu'on les a quelque peu calomniés. J'ai entendu, à leur propos, cette sentence lapidaire : « Inutiles ou nuisibles ! » Ce n'est, ce ne peut être qu'une boutade.

Evidemment, il est des délégués cantonaux qui n'ont jamais rien su de leurs fonctions. Ils sont délégués cantonaux, comme ils seront sans doute Officiers d'Académie, ou Chevaliers du Mérite agricole. C'est pour eux une sorte de décoration, et, comme elle ne s'accompagne pas d'un ruban à la boutonnière, ils en ornent leur carte de visite, — ce qui me paraît, du reste, tout à fait légitime.

Ils sont d'autant plus excusables d'être ignorants de leur rôle, que la plupart pourraient

répondre « qu'ils n'ont pas voulu ça ». On les a nommés sans les consulter, et ils y voient la récompense de leurs mérites ou de services rendus... Car il y aurait beaucoup à dire sur le choix des délégués cantonaux, qui n'est pas toujours déterminé par les aptitudes du titulaire et par les intérêts de l'Ecole.

En somme, l'erreur fondamentale, qui justifie bien des critiques, c'est que d'aucuns, nombreux, croient que la « délégation cantonale » est un titre, *alors que c'est une* fonction. *Malheureusement, beaucoup de ceux qui la détiennent ignorent en quoi elle consiste.*

Ce n'est pas leur faute. C'est la faute de l'Administration, qui pourrait avoir en eux de précieux auxiliaires et qui, trop souvent, néglige de les instruire de leur rôle et de leurs devoirs.

Elle ne les utilise guère que comme examinateurs au C. E. P., et ce n'est pas sans une certaine méfiance. Car ils sont toute indulgence et chacun sait que notre époque exige que l'indulgence soit sévèrement bannie de tous les examens, sans en exceptez le modeste C. E. P. (! ! !)

N'allez pas croire que je nourrisse le noir dessein de chasser les délégués cantonaux du C. E. P. Non! ce jour-là, ils sont « à l'honneur », — et il suffit de quelques précautions pour rendre leur indulgence inoffensive, — mais il est d'autres moments où ils devraient être à « la peine ».

Ils peuvent sans être gênants, ni pour l'instituteur, ni pour l'inspecteur, rendre de signalés services à celui-ci et à celui-là, — j'en ai fait l'expérience, — et plus encore à l'école, à « leur école ».

C'est entendu, l'enseignement n'est pas leur affaire, mais les locaux, l'hygiène, la fréquentation, les œuvres post et périscolaires sont de leur domaine. Et, en même temps, ils peuvent créer autour de l'école une atmosphère favorable.

Mais il faut leur apprendre « leur métier », et on ne s'en est pas assez soucié jusqu'à présent. Je sais des départements, trop rares, où les délégués cantonaux sont groupés dans une association forte et active, qui fait d'utile besogne.

Pourquoi n'en serait-il pas partout ainsi ? Il n'y faut qu'un peu d'entente et de bonne volonté, et aussi que les inspecteurs primaires, soutenus par leur inspecteur d'Académie, prennent l'affaire en main. S'il y a des résistances, — inertie, indifférence, — on peut les briser : on n'est pas délégué cantonal à vie.

Au moment où il y a comme une recrudescence d'hostilité contre l'Ecole laïque, il importe que les délégués cantonaux qui, par définition, sont les « amis de l'Ecole », se serrent autour d'elle et œuvrent pour elle.

JEAN GENILLON.

Nous prions nos nouveaux abonnés de nous excuser s'ils reçoivent avec quelque retard les premiers numéros du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*.

En raison de l'afflux des lettres, commandes, demandes de primes, etc., qui leur sont adressées au début de l'année scolaire, nos services, malgré tous leurs efforts, ne peuvent s'acquitter de leur tâche dans les délais habituels.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

MAESTRIA CARTOGRAPHIQUE

EN lisant le rapport que M. l'inspecteur venait de me remettre, j'y vis entre autres choses aimables : « Pendant la leçon de géographie, une carte fut faite avec beaucoup de maîtrise par l'instituteur, au tableau noir. »

— Fichtre ! fit ma femme qui lisait par-dessus mon épaule. Avec une grande maestria et un petit morceau de craie.

— Hein, tu vois ! fis-je triomphant.

— Oui, gros malin, je le connais ton truc.

— Mon truc ! Que veux-tu dire ?

— Oui, fais l'ignorant, si tu crois que je ne t'ai pas vu, l'an dernier, décalquer la carte de France et la graver sur ton tableau avec une pointe ! Bien sûr, elle ne t'empêche pas de faire toutes les autres leçons et, comme elle est presque invisible de loin, on peut croire que ton coup d'œil, ta sûreté de main, ta maestria sont les seules causes de la belle carte qui ressemble comme une sœur à la France physique accrochée plus loin sur le mur.

— On ne saurait rien te cacher, avouai-je. Comme mon système n'est pas encore breveté, je t'autorise à t'en servir, mais, je t'en prie, n'en dis rien, ce n'est pas, si l'on veut conserver tout son prestige, une chose à crier sur les toits.

ALBERT DEMAISON.

NOS PETITES HISTOIRES

PAR AMOUR

CHAQUE fois que je déjeunais chez la mère Daube :

— Enfin, madame, votre Claude y voit de moins en moins. Soignez-le !

— Pensez-vous ! C'est de l'étourderie ?

— Étourderie ? Mais il ne peut pas lire, à cinquante centimètres, le titre de mon journal. C'est de la myopie, tout bonnement, de la myopie très accentuée, et qui s'aggrave !

La mère Daube, en refermant la porte de sa cuisine :

— P'têt'bien. Eh bin! moi j'veux pas l'enlaidir de lunettes, c'gas-là. Et d'abord, c'est lui qui veut pas.

Or il advint que le vieux maître prit sa retraite. Et ce fut une élève-maîtresse qui le remplaça. Ah ! qu'elle était jolie, la petite normalienne qui prit pension chez Mme Daube ! Des cheveux ! Un teint ! Une grâce ! Un regard si doux et si franc sous le verre cerclé d'écaille en cellulo ! Claude l'admirerait toute sa vie...

— Vraiment, tu crois que ça t'enlaidirait si tu y voyais clair ? a dit la fée. Alors, moi, je...

Il n'en fallait point tant pour le convaincre. Elle lui aurait fait mettre un brin de rouge, comme elle, ou un bracelet de verroterie. Oh ! lui ressembler !

A mon nouveau passage, il s'approche, très fier, pour que je le compliment de sa sagesse... et de ses lunettes. Cet enfant, plus heureux que tous les hommes, l'amour l'a doué d'un bien-être qui ne finira qu'avec lui.

JEAN PARTICIPE.

Courrier de la Coopération scolaire

AVANT-PROPOS

DEPUIS bientôt dix-huit ans que M. Profit l'a inventée, on a beaucoup écrit sur la coopération scolaire. L'idée peu à peu a pris corps et le mot fait maintenant partie du vocabulaire pédagogique usuel. Certes, tous les instituteurs ne l'ont pas adoptée, mais il n'en est sans doute pas un seul qui ne la connaisse, ou du moins n'en ait entendu parlé et discuté, à l'occasion, avec tel de ses chefs ou de ses collègues. Quant aux lecteurs de ce journal, ils ont été sur elle, de saison en saison, amplement et minutieusement renseigné par MM. Profit, Brunet, Favier, Renault, si bien...

Si bien, que placé dans des conditions très défavorables, le chroniqueur sollicité de parler se demande anxieusement s'il lui reste quelque chose à dire. Et l'on comprend qu'il ait pu hésiter à prendre la plume et même, pour tout avouer, songer sérieusement à décliner l'honneur de tenir une telle rubrique.

Donc, j'étais, comme on dit, tombé dans un abîme de perplexité quand le hasard, qui a de singuliers caprices, me mit sur le chemin d'un ami «coopérateur». Je lui fis incontinent la confidence de mon embarras, dans l'espoir que, par des raisons tirées de sa grande expérience, il m'en soulagerait... en le rendant insurmontable. Or, il en alla tout autrement. Cet ami me répondit à peu près ceci (fiez-vous à l'amitié !) :

« Vous prétendez que la coopération est un sujet rebattu ? Mais tous les sujets ne méritent-ils pas, peu ou prou, ce reproche ? La remarque, vous ne l'ignorez pas, en a été faite bien des fois et depuis longtemps. Pour ma part, je professe, au contraire, que si une chose fut bonne à dire, elle est bonne à répéter. D'ailleurs, en dépit de succès incontestables et quoique très loin d'avoir épuisé sa vertu, la coopération est encore dans sa période militante. Elle a *contre* elle des adversaires déterminés, mais aussi des *neutres* sans bienveillance et une foule d'indifférents et de sceptiques. Elle est attaquée, discutée, méconnue, raillée parfois. Votre directeur a bien raison : il faut lui conserver dans les revues, ainsi que dans l'esprit et l'activité des éducateurs, la large place à laquelle elle a droit. Défendez-la donc en la faisant mieux connaître, et surtout — dût leur modestie en souffrir — dites tout le bien que, grâce à elle, des maîtres dévoués ont fait et continuent de faire à l'école et aux enfants. »

Et j'ai dit : « Je n'ai rien à répondre à cela. »
...J'ai baissé la tête.

Voilà, chers lecteurs, mes scrupules et comment ils ont été levés. J'obéirai à mon impérieux mentor, mais je me permets de vous demander votre appui.

Cette requête m'est suggérée par l'image que j'ai en ce moment sous les yeux et qui orne depuis dix-sept ans la couverture de *L'École coopérative*, vaillante revue fondée à Saint-Jean-d'Angély par M. Profit. Cette image est bien connue d'un certain nombre de coopérateurs. La voici : une lourde pierre obstrue un chemin dans la montagne ; elle en interdit l'accès et elle en cache la beauté. Un voyageur survient et ne peut l'ébranler, mais, bientôt aidé par plusieurs compagnons, il la fait aisément rouler dans le ravin. La route alors redevient libre et l'*ascension* continue. Quel beau symbole !

A mon tour, reprenant le mot de Lamennais, je vous dis : « Ce que je ne puis faire seul, qui sait si nous ne le ferons pas tous ensemble ? »

Aidez-moi donc. Vous le pouvez facilement, que vous soyez ou non engagés dans l'action coopérative. Les uns me feront part des difficultés qu'ils ont rencontrées, des concours qu'ils ont reçus, des résultats (matériels, intellectuels, moraux), qu'ils ont obtenus. Les autres me diront en toute sincérité leurs objections, leurs craintes ou leurs scrupules.

Nous mettrons en commun nos idées et nos initiatives. Ainsi, par un incessant échange d'idées, par une collaboration large et confiante, nous justifierons pleinement le titre de cette rubrique et l'effort tenté par *Le Journal des Instituteurs* pourra aboutir.

« Tous pour un, un pour tous », n'est-ce pas la devise même de la coopération ?

LOUIS ROBIN,
I. E. P., Périgueux (Dordogne).

N. DE LA RÉD. — *Nous engageons vivement nos lecteurs à répondre à l'appel de M. Robin et à lui adresser leurs communications au sujet des coopératives scolaires : son* Courrier *mensuel en bénéficiera pour le plus grand profit de tous.*

LES ŒUVRES SOCIALES
LES MAISONS DE FAMILLE

Pour dames et jeunes filles à Paris et en banlieue.

LORSQUE des jeunes gens doivent se rendre à Paris pour y continuer leurs études et qu'ils n'y ont pas de famille, la question du logis est un bien grave souci pour les parents. Aussi, ne doivent-ils pas ignorer qu'il existe à Paris et en banlieue de nombreux établissements susceptibles d'assurer à leurs enfants, sinon la douceur du foyer familial, du moins un logis confortable, accueillant et leur offrant les charmes de la vie en société.

Voici la liste des maisons de famille de Paris et banlieue recueillie par l'Office Central des Œuvres.

Les maisons de famille n'admettent, en principe, que des pensionnaires munis d'un certificat médical et de références.

La plupart possèdent des salles de lecture et de repos, des bibliothèques et un restaurant où sont reçues toutes les personnes de bonne tenue.

Les prix des pensions et des repas sont sujets à variations, ils sont donnés à titre d'indication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office Central, tous les jours non fériés, de 7 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, 175, boulevard Saint-Germain (Paris VIe).

Ier ARRONDISSEMENT.

Foyer de l'Ouvrière, 4, rue de La Vrillière. La Direction protestante. Pour employées et ouvrières à partir de 15 ans. 10 francs par jour.

Bonne Garde, 25, rue de la Sourdière. Filles de la Charité Saint-Vincent-de-Paul. Pour ouvrières et employées, de 18 à 25 ans. 300 francs par mois.

Association du repos pour les jeunes parisiennes, 23, rue de Valois. Dir. cath. Pour employées de 16 à 30 ans. 250 à 290 francs par mois.

Œuvre de N.-D. du Bon-Secours, 52, rue de l'Arbre-Sec. Sœurs de Saint-Joseph. Pour employées de bureau et étudiantes 16 à 25 ans. 10 francs par jour.

IIe ARRONDISSEMENT.

Foyer de l'Ouvrière, 60, rue d'Aboukir. Dir. prot. Pour ouvrières et employées à partir de 13 ans. 10 francs par jour.

Bonne Garde, 85, rue Réaumur. Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Pour employées de commerce et de bureau. 330 francs par mois.

IIIe ARRONDISSEMENT.

Cercle Amicitia, 12, rue du Parc-Royal. Dir. prot. Pour étudiantes et employées de 18 à 25 ans. Chambres 150 à 200 francs par mois.

Foyer de la jeune fille, 39, rue de Turenne. Dir. prot. Pour employées et ouvrières de 16 à 30 ans. Prix 50 à 55 francs par semaine.

Bonne Garde, 22, rue Montgolfier. Dir. cath. Prix 300 francs par mois.

IVe ARRONDISSEMENT.

Bonne Garde, 8, rue du Cloître Saint-Merri. Dir. rel. Pour employées et ouvrières à partir de 18 ans. Prix 320 et 350 francs par mois.

Bonne Garde, 10, rue des Guillemites. Dir. cath. Pour employées et ouvrières à partir de 16 ans. Prix 315 francs par mois.

Ve ARRONDISSEMENT.

Maison de famille de la Société philanthropique, 12

rue des Feuillantines. Pour jeunes filles et dames de 17 à 35 ans, étudiantes, infirmières. Chambres 4 à 5 fr. 25 par jour. Reste à la carte.

Service de logement de la Société universitaire des Amis de l'étudiante, 46, rue Saint-Jacques. Chambres et pensions recommandées.

Cercle Concordia, 41, rue Tournefort. Dir. prot. Pour étudiantes et employées de 18 à 30 ans. Chambres 160 à 300 francs par mois.

Foyer international des étudiantes, 93, boulevard Saint-Michel. Dir. laïque. Pour étudiantes de 18 à 35 ans. Chambres avec petit déjeuner 20 et 25 francs par jour.

Maison de famille, 8, rue Scipion. Dir. cath. Pour jeunes filles de 16 à 30 ans, 325 francs par mois.

Bonne Garde, 32, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Dir. rel. Pour étudiantes de 17 à 25 ans. 400 francs par mois.

Maison d'étudiantes de l'Association Fénelon, 53, rue Lhomond. Dir. laïque. Pour étudiantes de 16 à 30 ans, 350 francs par mois.

VIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille, 8, rue Joseph-Bara. Sœurs de Sainte-Marie. Pour employées et étudiantes de 18 à 25 ans. Prix modérés.

Maison de famille, 7, rue Duguay-Trouin. Dir. rel. Pour ouvrières, employées à partir de 16 ans. Depuis 300 francs par mois.

L'Oasis, 91, rue de Sèvres. Dir. cath. Pour étudiantes, artistes, secrétaires, élèves infirmières à partir de 18 ans. Chambres 150 francs par mois.

Maison de famille, 49, rue de Vaugirard. Sœurs de Nazareth. Pour étudiantes françaises et étrangères à partir de 15 ans.

Maison de famille, 12, rue de l'Abbé-Grégoire. Dames de Saint-Maur. Pour employées et étudiantes de 18 à 25 ans et dames seules valides. Prix à partir de 300 francs par mois.

Bonne Garde, 3, rue de l'Abbaye. Filles de la Charité, de Saint-Vincent-de-Paul. Pour employées et ouvrières de 18 à 26 ans. Prix 350 francs par mois.

La Famille, 33, rue Dauphine. Dir. laïque. Pour employées et ouvrières de tout âge. Prix depuis 15 francs par jour.

Maison d'étudiantes de l'Association Fénelon, 7, avenue de l'Observatoire et 11, rue Férou. Dir. laïque. Pour jeunes filles étudiantes de 18 à 30 ans préparant un examen ou un concours. Prix : depuis 375 francs par mois.

Maison de famille, 106, rue de Vaugirard. Dir. rel. Pour jeunes ouvrières et employées de 16 à 25 ans, Prix 300 francs par mois.

VIIe ARRONDISSEMENT.

Chambres meublées, 34, rue de Babylone. Dir. prot. Pour jeunes filles et dames de 15 à 55 ans. Chambres depuis 200 francs par mois.

La maison des Dames des P. T. T., 41, rue de Lille. Dir. laïque. Pour employées des P. T. T. Chambres et restaurant à prix modérés.

Cercle familial, 12, rue Saint-Simon. Filles de la Charité. Pour jeunes filles françaises à partir de 21 ans. Chambres 70 à 100 francs par mois.

Bonne Garde, 9, rue Perronet. Pour ouvrières de 18 à 25 ans. Prix 300 francs par mois.

Maison Jeanne d'Arc, 21, rue Bertrand. Pour jeunes filles et femmes de moins de 40 ans. Prix 12 fr. 50 par jour.

Foyer international de l'Abbaye au Bois, 11, rue de la Chaise. Chanoinesses de Saint-Augustin. Pour étudiantes de tous pays. Prix 800 à 1 200 francs par mois.

Bonne Garde, 159, rue de l'Université. Dir. rel. Pour employées et ouvrières. Prix 400 francs par mois.

VIIIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille, 11 avenue Beaucour. Dir. rel. Pour ouvrières, employées, vendeuses de 15 à 25 ans. Prix 275 francs par mois.

Bonne Garde, 11, rue de Monceau. Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Pour ouvrières de la couture à partir de 16 ans. Prix 250 francs par mois.

IXe ARRONDISSEMENT.

Inst. Saint-Louis, 50, rue de Clichy. Dir. rel. Pour ouv. ou employées de 17 à 25 ans. Prix 350 francs par mois.

Washington Home, 18, rue de Milan. Dir. prot. Pour jeunes filles anglaises ou américaines ou ouvrières de passage à Paris. Prix de pension variables et modérés.

Le Home familial, 14, rue de Calais. Dir. cath. Pour étudiantes secrétaires jusqu'à 30 ans. Prix 800 francs par mois.

Xe ARRONDISSEMENT.

Le Toit familial, 9, rue Guy-Patin. Dir. isr.

Foyer de l'ouvrière, 69, rue du Faubourg Saint-Denis. Dir. prot. Pour employées et ouvrières à partir de 13 ans. Prix 10 francs par jour.

Bonne Garde, 56, rue d'Hauteville. Dir. rel. Pour employées ouvrières de 16 à 35 ans. Prix 330 francs par mois.

XIe ARRONDISSEMENT.

Ruche parisienne, 20, boulevard Voltaire. Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Pour employées et postières de 18 à 30 ans. 400 francs par mois.

Hôtellerie populaire (Armée du Salut). Pour dames et jeunes filles. Logement de 2 à 5 francs par jour.

Palais de la Femme (Armée du Salut). Pour jeunes filles et femmes de tous pays de 16 à 50 ans. Pension 17 francs par jour.

XIIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille, 60, rue Picpus. Dir. cath. Pour ouvrières et employées de 18 à 30 ans. 375 francs par mois blanchissage compris.

Pension Saint-Joseph, 59, avenue Daumesnil. Dir. cath. Pour jeunes filles à partir de 18 ans employées de bureau. 500 francs par mois.

Foyer des Dames, 37, rue des Marguettes. Dir. laïque. Pour jeunes filles et dames, institutrices, employées, etc... 400 à 600 francs par mois.

Ma Demeure, 255, avenue Daumesnil. Dir. cath. Chambres non meublées avec cab. de toilette pour femmes seules valides, à tout âge. 115 à 220 francs par mois.

XIIIe ARRONDISSEMENT.

Ruche n° 5, 48, boulevard Auguste-Blanqui. Dir. cath. Pour jeunes filles d'au moins 21 ans. Chambres avec chauffage central et cuisine depuis 100 francs par mois. S'adresser pour les admissions : 49, rue Bobillot.

Foyer de jeunes filles, 234, rue de Tolbiac. Dir. laïque. Pour jeunes employées ouvrières et apprenties. Prix variables.

XIVe ARRONDISSEMENT.

Le lierre, 24, rue Liancourt (Armée du Salut). Pour travailleuses à partir de 16 ans. 12 à 16 francs par jour.

Cité Universitaire, 21, boulevard Jourdan. Dir. laïque. Pour étudiantes à l'Université de Paris. Chambre 150 francs par mois.

La maison des étudiantes, 214. Dir. laïque. Pour étudiantes à l'Université de Paris. 350 francs par mois. Auto service.

Maison familiale, 43, rue Pernéty. Dir. laïque. Pour employés à partir de 25 ans. Chambres avec cuisines pour femmes de 25 à 50 ans. 220 francs par mois.

Union des jeunes filles, 40, rue Boulard. Dir. prot. Pour jeunes filles de 18 à 20 ans occupant un emploi. 300 francs par mois.

Maison d'étudiantes de l'Association Fénelon, 19, rue Dareau. Dir. laïque. Pour étudiantes de 18 à 30 ans. 350 francs par mois.

Maison de famille, 21, rue Méchain. Dir. cath. Pour étudiantes de 17 à 35 ans. 600 à 750 francs par mois.

XVe ARRONDISSEMENT.

Pension des Dames, 7 *bis*, rue Bausset. Dir. cath. Pour institutrices, gouvernantes, étudiantes, employées à partir de 18 ans. Depuis 600 francs par mois.

Le foyer des Infirmières, 4, rue Tessier. Dir. laïque. Pour infirmières des trois Croix Rouges. Chambres, 150 à 260 francs par mois.

Maison de famille, 116, rue de Lourmel. Dir. cath. Pour ouvrières et employées de 18 à 25 ans. 290 francs par mois.

Foyer pour jeunes filles, 80, rue Dutot. Dir. rel. Pour employées et ouvrières de 15 à 25 ans, 390 francs par mois.

XVIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille, 62, rue Nicolo. Dir. cath. Pour employées et ouvrières de 16 à 25 ans. 300 francs par mois.

Bonne Garde, 60, rue Raynouard. Dir. cath. Pour employées et ouvrières à partir de 18 ans. 10 francs par jour.

Foyer temporaire Marguerite-Mignard, 128, avenue de Versailles. Dir. cath. Pour séjour temporaire de dames et jeunes filles, artistes, secrétaires, professeurs, institutrices, 15 francs par jour.

Pension Jeanne d'Arc, 70, rue Chardon-Lagache. Dir. laïque. Pour jeunes filles et dames, 450 à 700 francs par mois.

XVIIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille, 87, rue de Tocqueville. Dir. rel. Pour employées, ouvrières, étudiantes. 300 à 400 francs par mois.

Maison de famille, 113, rue Cardinet. Dépend de l'œuvre de l'Hospitalité de Nuit. Pour jeunes filles et femmes de moins de 40 ans. 9 francs pour tout compris.

Bonne Garde, 44, cité des Fleurs. Dir. rel. 320 francs par mois.

XVIIIe ARRONDISSEMENT

Bonne Garde, 33, rue Caulaincourt. Dir. rel. Pour jeunes filles de 18 à 30 ans. 310 francs par mois.

Maison de famille de la société philanthropique, 37, rue Eugène-Carrière, pour employées et ouvrières de 17 à 35 ans.

**

Bonne Garde, 11, rue Georgette-Agutte. Dir. rel. Pour jeunes filles de 15 à 25 ans. 400 francs par mois.

(*A suivre.*)

T. BLAVIER.

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Défense du pléonasme, par M. COUISSIN, professeur au lycée Buffon (*Mercure de France*).

LE pléonasme n'est pas ce qu'un vain peuple pense et l'on en trouve maint exemple chez les grands écrivains. N'a-t-il pas souvent pour but et pour effet d'insister sur un détail et d'attirer l'attention, soit sur l'idée générale en la renforçant, soit sur quelque à-côté ?

Quand le vieil Horace, chez Corneille, dit à Curiace : « Moi-même, en cet adieu, j'ai les larmes aux yeux », ne nous peint-il pas, d'une façon plus saisissante, le visage en pleurs du vieillard ? Il y a pourtant un pléonasme, car où aurait-on les larmes si ce n'était aux yeux ?

A un examen en Sorbonne, Emile Faguet eut à complimenter son candidat à qui il dit en conclusion : « Vous m'avez même appris des choses que je ne connaissais pas. » Parbleu ! s'il les avait connues, il n'aurait pas eu à les apprendre ! Et pourtant la phrase n'eût-elle pas paru incomplète et réticente, moins bienveillante, s'il avait seulement dit : « Vous m'avez appris des choses » ?

Les journaux ne nous choquent pas, quand ils parlent d'une *invention nouvelle*, et, cependant, sans nouveauté il n'y a pas d'invention.

Un crime *prémédité d'avance* a été plus longuement mûri que s'il avait été seulement prémédité. Si suicider est pronominal, l'usage a consacré et rendu correcte la forme *se suicider*.

Faut-il donc réhabiliter « monter en haut », « descendre en bas » ? Pas toujours, certes : là où « monter », « descendre » suffisent, il convient de s'en contenter. Mais « monter », ce n'est pas toujours « aller haut » ; on peut monter en bateau, même si le quai d'embarquement domine le navire, et pour descendre à terre il faut parfois gravir les marches d'un escalier ou les barreaux d'une échelle. Dans une petite maison, « en haut » et « en bas » représentent non des directions, mais des lieux ; « en haut » c'est l'unique étage, et « en bas » c'est le rez-de-chaussée.

Les pipeaux à l'école, par LOUIS AUBERT (*Le Journal*).

A AMÉCOURT (Eure), tous les élèves de l'école mixte dirigée par Mlle Jeandot sont pourvus d'un « pipeau » à six trous, les uns acquis par les élèves eux-mêmes, les autres offerts par le Comité Michelet, organe de propagande musicale de la ville des Andelys. La plupart de ces artistes en herbe emportent leur pipeau chez eux pour l'Aude et le rapportent en classe dans un étui confectionné par la maman.

Grâce aux pipeaux, la leçon de musique revêt *un immense intérêt* pour les écoliers d'Amécourt. Tous les exercices qu'ils solfient, tous les morceaux qu'ils chantent ont été joués et, aujourd'hui, ils arrivent à ne plus concevoir un air sans sa représentation écrite. Au début, les enfants font connaissance avec l'instrument par des exercices répétés sur deux ou trois notes seulement. Puis on arrive aux véritables leçons. Les plus petits, incapables de lire la musique, chantent l'air en nommant les notes phrase par phrase ; la phrase sue, ils la reproduisent sur le pipeau ; les plus âgés savent lire les notes, mais ils n'en connaissent pas la valeur exacte ; c'est par un procédé analogue qu'on la leur inculque. Quand les élèves chantent, ils battent la mesure ; quand ils jouent, c'est à la maîtresse qu'incombe cette tâche.

En exerçant les élèves sur le pipeau, pendant quinze à vingt minutes en dehors de la classe journalière, — les deux demi-heures de l'emploi du temps hebdomadaire réservées à la musique étant consacrés au solfège et au chant, — Mlle Jeandot a pu obtenir que, sans trop de peine, les enfants saisissent l'intonation et le rythme d'un morceau, et la maîtresse n'hésite pas à faire étudier la seconde partie d'un chœur ; elle obtient ainsi des résultats auxquels les jeunes artistes eux-mêmes ne restent pas indifférents

Cette même idée, lancée et développée depuis quelques années dans le *Journal des Instituteurs* par Mlle LINA ROTH, a séduit des musiciens réputés qui ont écrit des morceaux destinés au pipeau.

Les pourquoi de l'enfant, par ERNEST FORNAIRON (*Lectures pour Tous*).

JE ne connais pas de bonheur qui vous active le cœur comme de s'en aller promener avec une petite main d'enfant dans la sienne, de la sentir vivre, palpiter, de se pencher et d'apercevoir deux yeux qui guettent, une bouche qui questionne et à laquelle vous ne pouvez presque jamais répondre — parce qu'il y a la curiosité du monde entier dans la question de l'enfant, et qu'il n'y a plus guère que les préoccupations de votre seule personne dans vos réponses.

Avec son œil neuf, l'enfant va vers la vie sans le recul de la méfiance et sans l'élan de l'intérêt calculé. Il est innocent et curieux. Son cerveau est semblable à un *appartement vide qu'il faut garnir*. Il a hâte de savoir, de comprendre et de s'expliquer tous les mystères et les anomalies de la vie des grandes personnes qui sont si souvent en contradiction avec sa logique rigoureuse ; mais, selon l'époque où il vit, sa curiosité se manifeste différemment.

Autrefois, sous le signe du bon Perrault, de Mme de Ségur et de la douce Zénaïde Fleuriot, un monde merveilleux se déroulait à ses yeux éblouis, peuplé de lutins, de fées, de bons génies. Tant de merveilles dégageaient un sublime enchantement. Aujourd'hui, la curiosité des enfants est attirée par d'autres objets, et le cheval mécanique leur paraît bien démodé. Ce qui ne veut pas dire que l'enfant n'a plus de curiosité, que le mystère de tout ce qu'il ignore ne l'attire plus et qu'il ne s'intéresse désormais qu'à la matérialité des faits. Seulement, aujourd'hui, il prend plus vite et plus tôt contact avec la vie ; dès que ses forces sont suffisantes, il pratique les sports les plus violents, il épuise les joies de la bicyclette, du footing, de l'ascension, de la baignade et du grand air ; il fréquente les stades et les terrains, il attrape des coups de soleil sur les plages et il apprend aussi la valeur de l'argent et la pratique de la vie.

Au C. C. Leçon sur la loi de Mariotte, par BRIFFAUT professeur d'E. N. (*Bull. de l'Acad. des C. C.*).

ON emploiera la méthode inductive, conduisant des faits aux lois. Pour aller du connu à l'inconnue on fera fonctionner au début une banale pompe à bicyclette. Les élèves constateront *qualitativement* ce que devient la pression quand le volume diminue ; on leur demandera alors comment ils imagineraient une méthode permettant de mesurer les variations de l'une de ces grandeurs en fonction de l'autre.

Ayant préparé un tube gradué de Mariotte et du mercure, un élève est chargé de verser lentement le mercure ; un autre effectue les lectures, vérifiées par le professeur ; un troisième fait, à la craie, un tableau des résultats obtenus : première colonne, volume de l'air ; deuxième colonne, différence de pression entre les deux surfaces du mercure ; troisième colonne, somme de cette différence et de la pression atmosphérique : Le reste de la classe prend des notes.

Après six ou huit expériences, le professeur demande aux élèves s'ils entrevoient une relation entre le volume et la pression : proportionnalité directe, constance, etc. Ayant constaté, sur un graphique esquissé rapidement au tableau, que P grandit quand V diminue, on se demande si PV n'est pas constant. Chaque élève est alors chargé d'effectuer un de ces produits particuliers. On constate qu'ils sont *presque égaux*. On fait la moyenne de ces produits et on compare chacun d'eux à cette moyenne. On calcule *l'erreur relative* pour chaque expérience.

A l'aide des résultats de l'expérience, les élèves sont chargés de faire le graphique sur leur cahier, en choisissant eux-mêmes une échelle convenable. Le plus souvent, deux séances seront nécessaires pour cette leçon, la seconde étant consacrée à la compréhension du graphique, à son utilisation, à toutes les applications de la loi de Mariotte.

A. LACLEF.

LES IDÉES ET LES LIVRES

HORS DE CHEZ NOUS.

LORSQU'ON récapitule les livres de quelque valeur publiés à l'étranger ces mois derniers, l'on fait une assez curieuse constatation. C'est que les plus riches de matière, les plus dignes d'intérêt, sont ceux qui apportent un témoignage sur le pays où l'époque où ils sont nés. Parmi eux, sauf erreur, aucun qui ne soit comparable à de grands romans de psychologie ou de philosophie morale, puisque complètement affranchis des contingences de la vie actuelle, comme *L'affaire Mauritzius*, de M. JACOB WASSERMANN, ou *Une note de musique* de Mme R. LEHMANN, ou encore ce beau livre de M. CHARLES MORGAN, tout gonflé de méditations sur la vie contemplative, l'altruisme et les formes suprêmes de la sagesse, qui s'intitule *Fontaine* et dont nos lecteurs ont trouvé ici quelques extraits l'an passé.

Les ouvrages marquants de l'année, qu'ils soient russes, allemands, italiens, tiennent fortement à la réalité, — celle de l'avant-guerre, celle du grand conflit, celle d'aujourd'hui, — et ils y trouvent à la fois leur substance et leurs limites. Ils renseignent, ils font surgir des horizons ; mais la notion d'art leur est, le plus souvent, assez étrangère. On tire profit de leur lecture ; on ne saurait en attendre un plaisir esthétique de qualité exceptionnelle.

La grande majorité des écrivains russes se consacre, on le devine, à l'exaltation de l'œuvre révolutionnaire des Soviets. Une note infiniment moins louangeuse, cependant, résonne dans le journal écrit par une étudiante de la bourgeoisie russe entre 1916 et 1919, que son auteur, Mme ALIA RACHMANOWA, parvint à sauver au milieu de tragiques vicissitudes et que, finalement réfugiée en Autriche, elle a transcrit en langue allemande et publié. La traduction française vient d'en paraître sous le titre : *Aube de vie, aube de mort* (Coll. Feux croisés, Plon).

Toutes les souffrances endurées en Russie par la classe aisée et surtout les intellectuels depuis l'avènement du bolchevisme, du fait de l'intolérance fanatique et il faut le dire aussi d'un déchaînement de sauvagerie chez les adeptes du nouveau régime, sont consignées dans ce récit avec une poignante sobriété ; elles serrent le cœur ; souvent elles révoltent. Il faut pourtant essayer de rester impartial, et se dire que Mme Rachmanowa glisse toujours très vite sur les excès commis par les « blancs » quand ils étaient les plus forts : excès qu'elle ne peut entièrement cacher et qui paraissent bien avoir égalé en horreur et en iniquité ceux de leurs adversaires.

M. MAX BROD, dans *Stefan Rott*, énorme roman aux pages compactes, mais d'une lecture extrêmement captivante (Plon, même coll.), nous reporte à l'année qui précède la guerre mondiale, *l'année décisive*, ainsi qu'il l'a inscrit sous le titre. Il ressuscite l'atmosphère d'angoissant inconnu où la jeunesse de la monarchie austro-hongroise déjà agonisante, cette jeunesse faite d'éléments si disparates par la langue, la race, les aspirations, grandissait alors.

Son héros, Stefan Rott, est un Autrichien de dix-sept ans, qui vit à Prague. Ardent, candide, à la fois ébloui et désarçonné par la vie, dans laquelle il commence à plonger réellement, il mène de front ses études et des expériences dans l'ordre de la religion, de l'amitié, de l'amour, de l'action sociale. Prétexte pour l'auteur à nous introduire, à Prague, dans les milieux des affaires, de l'aristocratie, des ouvriers, des étudiants et à nous faire sentir les forces qui, à la veille du cataclysme, minaient la double monarchie. Il jaillit de cette histoire massive, farcie de discussions, de dissertations, de rêveries, une variété étonnante d'aperçus sur tous les sujets, de Platon à Saint-Thomas, du christianisme au marxisme ; en outre, le romancier possède le don de peindre, dans leur trépidante complexité, les âmes jeunes et leurs élans, même excessifs, même contradictoires, le don de faire palper la vie fougueuse de l'adolescence.

...Ce fut alors pour Stefan une époque bénie ; sa formule de la « jouissance » était bonne ; il avait le droit d'en user, car vraiment il buvait la « jouissance » à longs traits ; il rayonnait de reconnaissance envers la vie ; il y trouvait mille choses qui lui semblaient remplies de force, d'utilité, et comme chargées d'une vertu enchanteresse ; des choses pleines d'allusions au sens de l'univers tout entier, ce sens qu'il ne saisissait sans doute pas encore, mais dont il était sûr qu'un jour il se dévoilerait à lui avec plus de clarté. Il ne faisait aucune différence entre le genre de ses « jouissances » ; il s'abandonnait aux délices juvéniles qui pénétraient son corps vigoureux et son cerveau tout neuf, prêt à tout accueillir. Les dialogues de Platon aussi bien que le sport, un bon professeur qui vous ouvrait des horizons insoupçonnés, les longues promenades en bande et les joyeuses fortes exécutées avec des camarades, tout cela se situait pour lui sur un seul et même plan ; tout, même ce qui semblait contraire à la raison, en dehors de toute règle, revêtait à ses yeux un reflet de cette enivrante « sublimité », mot par lequel il désignait ces allusions au sens de l'univers dont nous venons de parler...

PAR le ton, par la place qu'y prennent les commentaires de l'auteur, par la valeur des préoccupations morales et philosophiques qui s'y font jouer, le livre de M. LEO FERRERO, *Espoirs* (Rieder), rappelle de façon étrange *Stefan Rott*.

M. Leo Ferrero était un jeune écrivain italien, — fils du célèbre historien Gugliemo Ferrero, — dont le talent plein de promesses avait déjà donné quelques œuvres de théâtre, de critique d'art et d'essais, lorsqu'il trouva la mort, en Amérique, dans un accident d'automobile. Il laissait des notes, des carnets, des manuscrits même ; en particulier l'ébauche d'une large fresque de la vie italienne d'après guerre, qui devait s'appeler *La comédie italienne* et dont le premier tableau était presque terminé. C'est ce début, *Espoirs*, plus émouvant peut-être de n'avoir pas été mis au point, de conserver une composition assez heurtée, des passages mal clarifiés, voire des incorrections de langage (l'ouvrage, si je ne me trompe, a été écrit directement en français), dont M. Gugliemo Ferrero vient d'assurer la publication. Il offre, dans sa forme primitive où frémit encore l'impulsion que lui donne l'écrivain disparu, un document précieux sur l'état de bouillonnement où se débattait la jeunesse italienne au temps de la guerre, — à une époque où l'analyse intérieure et le goût du développement autonome de la pensée n'étaient pas considérés, au delà des Alpes, comme un

luxe ou comme une manie fâcheuse d'individualistes impénitents.

Ce que M. Leo Ferrero a voulu surtout décrire, ce sont les tragédies secrètes dont s'enivre et s'exaspère la jeunesse ; c'est son pouvoir de rêve et d'illusion, et le choc qu'elle reçoit lorsqu'elle se heurte à la réalité. Il a créé tout un monde de jeunes gens et jeunes filles, aux tempéraments diversifiés avec adresse, et néanmoins bien pareils en leurs traits dominants. Tous encore près de l'enfance : à seize ans, Linuccia Resmini continue à adorer les jouets ; tels collégiens se délectent dans les farces et le « chahut » ; les uns et les autres se disputent pour des puérilités, se vouent des rancunes qu'ils croient éternelles, et se réconcilient... Mais tous aussi travaillés par une intense inquiétude en face des mystères de la vie, tous curieux, tous excessifs, tous destinés aux déceptions lorsqu'il leur faut ramener leurs songeries à la mesure du réel.

Le réel, c'est d'abord le milieu familial, qui peut blesser à vif les enfants voués par leur gaucherie à être mal compris. Le frère de Linuccia, Carlo, un gros garçon de quinze ans, paisible et malhabile, devient la risée des siens : sa sœur le taquine et le tyrannise, ses parents le rabrouent, chacun « le juge idiot ». Et lui, qui désire, tout au fond de sa bonne âme naïve, être aimé, admiré, réussir, décide de se suicider. Il pousse rageusement ses préparatifs, avec l'espoir inavoué qu'un incident imprévu le sauvera : le récit de la scène, où la violence de cette douleur enfantine et la force des réactions vitales de Carlo se contrecarrent comiquement, est d'un humour délicieux. Rassurons-nous, au reste : Carlo « rate » son suicide.

Et le réel, c'est plus encore, pour ces adolescents à peine avertis, la découverte de l'amour, mais de l'amour véridique et non plus romanesque, sublime et tel que leur imagination le leur avait présenté.

Ils étaient tous obsédés par l'amour, parce qu'aucun d'eux, même les garçons, ne savait que d'une manière théorique ce qu'il était. Quand ils pensaient à l'amour, ils pensaient surtout à des scènes comme « un baiser sous ce pin », un « baiser dans cette chambre », une « caresse le soir ». Les garçons osaient pousser leur imagination un peu plus loin, mais pas beaucoup. La chasteté et les souvenirs littéraires ne cessaient de les maintenir dans un état d'effervescence extravagante, où, à l'amour tel qu'il est, se substituaient des imaginations fausses et arbitraires.

Aussi, quand Linuccia, après de savantes manœuvres, arrive à embrasser un de ses camarades, cette félicité, dont elle s'était promis monts et merveilles, lui semble bien pauvre. Lorsque, plus tard, elle s'est enflammée pour Gerolamo Fabricotti, et s'aperçoit qu'il est amoureux, non d'elle, mais de sa sœur aînée Elisabetta, elle se met à souffrir sauvagement :

Qu'elle fût destinée à la souffrance, aux échecs, aux erreurs, elle le savait bien en théorie, mais elle ne l'avait jamais profondément cru. Et, tout d'un coup, cette horrible initiation s'accomplissait. Cette jeune fille féroce se rendait compte que la souffrance n'était pas seulement un mot, qu'elle correspondait à quelque chose, à quelque chose qu'elle éprouvait sur le moment, qu'elle pourrait éprouver toute sa vie, qui pourrait même devenir plus insupportable, croître à l'infini, ne plus la lâcher.

Leurs premières aventures sentimentales sont, pour les jeunes gens, aussi fertiles en déconvenues, qu'ils transforment en catastrophes. Leur réflexe immédiat est de vouloir mourir ; le second, de se reprendre à vivre. Mais, chez eux, l'anarchie intérieure s'accroît du spectacle des événements contemporains. La corruption politique qui les entoure ; les luttes souvent aveugles, au moment de l'entrée en guerre de l'Italie, entre « patriotes » et « pacifistes », les ébranlent. Les meilleurs d'entre eux se défendent contre le doute et la démoralisation ; ainsi Bernardino Cinelli. De tout son cœur, il cherche Dieu. Il cherche aussi, dans le dédale des opinions opposées, à donner un sens à sa vie.

Il y est aidé par une rencontre fortuite — qui permet de méditer sur le rôle du hasard dans la cristallisation de nos pensées — avec un inconnu, d'apparence débonnaire, presque grotesque, mais d'esprit actif et d'âme fervente. Cet inconnu lui suggère que le bonheur n'est pas dans la satisfaction des passions débridées, mais dans le calme contrôle de soi ; il lui montre la faiblesse morale des civilisations occidentales qui n'ont pas su remplacer la foi en Dieu par des principes de sagesse et qui menacent de revenir à la « vie instinctive », à ses barbaries et à ses désordres destructeurs. Bernardino réfléchit sur ces paroles ; et, sans que rien de très précis ne soit ajouté, nous soupçonnons qu'elles fortifieront en lui le besoin de se forger, parmi le tumulte du monde moderne, une solide armature spirituelle.

Il n'est pas douteux qu'*Espoirs* trahit l'âge de celui qui écrivit le livre ; et cela à plus d'un signe. Le penchant à introduire dans l'action des remarques personnelles, des abstractions développées, en est le plus frappant. Entraîné par son sujet, tout occupé de ce qu'il a pu observer, M. Leo Ferrero a quelque peu négligé le devoir essentiel du romancier, qui est de s'effacer derrière sa narration.

Mais il y a tant de sincérité dans ces pages juvéniles qu'on oublie volontiers leur allure parfois dogmatique. On y apprécie plutôt combien l'auteur, tout en raillant avec gentillesse ses personnages, était en sympathie avec eux, combien il savait aimer jusqu'à leurs erreurs et à leurs ridicules. Son livre met l'accent sur ce qu'il y a de sérieux et de dramatique dans l'adolescence ; il demeure un acte de foi dans les ressources infinies de la jeunesse ; et sa démarche familière, la fraîcheur des anecdotes, l'enjouement des dialogues ne font que rendre aimable cette profonde conviction.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement 1935 (Bureau intern. d'Ed., Genève ; 12 francs suisses, relié toile). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Bureau international d'Education fait paraître pour la troisième fois son *Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement*, destiné à offrir une vue d'ensemble des progrès réalisés dans le domaine de l'instruction publique durant l'année écoulée. Rappelons que l'annuaire contient, outre des études sur les principales innovations pédagogiques introduites dans chaque pays pendant l'année écoulée, des données budgétaires et statistiques très complètes et très variées.

Plusieurs de ces études retiennent particulièrement l'attention et apportent une contribution précieuse à la compréhension de la période si passionnante et si complexe que traverse l'évolution pédagogique en ce moment. Il est, par exemple, du plus haut intérêt de comparer le rapport du ministère du Reich sur le mouvement pédagogique national-socialiste en Allemagne (c'est la première fois après la révolution que les autorités allemandes ont exposé à l'étranger leur conception scolaire) avec le rapport du ministère de l'Instruction publique du Mexique, inspiré de la conception socialiste de l'école. Nous tenons à rappeler que toute la documentation contenue dans l'annuaire est de source officielle, ce qui donne à ces rapports et statistiques une valeur spéciale.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

TES PÈRE ET MÈRE HONORERAS...

Par M.-L. ARSANDAUX

(Fin)

Tous les jours Irène se félicite de sa nouvelle organisation. Par ricochet, Marcel lui aussi, presque. Il n'y a que lorsqu'il pense au 642, qu'il a un peu de remords.

Alors, il y pense le moins possible.

Le dimanche, il ne peut pourtant pas faire autrement. C'est un jour pénible. Si pénible, qu'il en laisse souvent passer un ou deux, sans aller voir sa mère. Elle l'attend, stupidement, tout l'après-midi.

Irène — c'est comme un fait exprès — a eu, dès le début, toujours autre chose à faire ce jour-là.

— Bon, reste, acquiesçait Marcel. J'emmène le petit.

— Par ce beau soleil, l'enfermer dans le métro ! Ah non ! Maman va le sortir.

— Mère le réclame.

— Et après ?... Avec ça que c'est sain, pour un enfant, d'aller là-bas ! Tous ces vieux, ça tousse, ça crache...

Marcel s'en va seul. Irène se met à chanter. Une ombre au tableau, seulement ; par ce beau dimanche : l'air triste qu'il aura ce soir. Il racontera :

— Ma pauvre maman...

Bah ! On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs !

Tout marche à souhait maintenant dans la maison. Plus de criailleries. Plus de figure tragique. Une sérénité flotte dans l'air.

Ça marche même trop bien. Ça ne peut durer.

Cela ne dura pas.

Réveillée toujours de très bonne heure, la mère d'Irène était chargée d'aller, chaque jour, tambouriner à la porte de la chambre à coucher :

— Allô ! Allô ! Les enfants !

Or, un matin, Marcel, entr'ouvrant de lui-même les paupières, eut l'intuition qu'il devait être très tard. Un coup d'œil à la pendulette, et aussitôt, un sursaut :

— Irène ! Irène ! Il est huit heures et demie ! Ta mère a oublié la consigne !

Secouée, ahurie, réveillée enfin, Irène bâilla.

— Ou bien, nous ne l'avons pas entendue.

— Comment se fait-il, alors, qu'elle ne nous ait pas appelés pour le petit déjeuner ?

Irène sauta du lit, ouvrit la porte du salon et, dans un cri :

— Marcel ! Viens vite !

A demi couchée — ou plutôt à demi assise — sur le rebord du lit pliant, dans l'attitude de quelqu'un qui a voulu se lever, et ne l'a pas pu, sa mère gisait, sans mouvement. Une jambe pendait, hors du lit.

Marcel, tout de suite, s'était penché sur le cœur. Il battait.

— Qu'est-ce qu'elle a ?... Qu'est-ce qu'elle a ?... larmoyait Irène.

— Une congestion, sans doute. Ne t'affole pas. Assieds-la et mets-lui des rigollots aux jambes. Je cours chez le médecin.

C'était bien une congestion.

Inquiète, Irène suspendit ses leçons, s'installa auprès de sa mère. Une femme de ménage, trouvée, non sans peine, mettait dans les pièces tout le désordre possible. Le petit Yves, qui commençait à se tenir debout, ne voulait plus rester dans son berceau. Irène courait, de la chambre au salon, du salon à la cuisine, une bouteille de lait dans la main, un médicament dans l'autre, entre les cris aigus de son enfant et les balbutiements pâteux de sa mère. L'argent filait... Le beau zèle d'Irène se ralentit... Sa provision de dévouement s'épuisa... Elle avait exactement tenu dix jours.

— Est-ce que ça va durer encore longtemps ?

Le docteur, à ses visites, jetait des paroles encourageantes :

— Oh ! le cœur est maintenant très bon. Elle est à la merci d'une autre congestion, bien sûr, mais elle peut vivre comme ça, dix ans... quinze... peut-être...

Irène et Marcel se regardaient, consternés.

Quelle malchance, vraiment ! On la prend pour aider, et voilà qu'il faut la soigner !... Quinze ans ! Cela peut durer quinze ans !... Toute leur jeunesse gâchée !... Une étrangère lui rendrait aussi bien les mêmes services... Qu'elle ait le nécessaire : sa toilette faite et son régime — nouilles à l'eau et purée de légumes — c'est tout ce qu'il faut... Est-il vraiment utile qu'ils se sacrifient ainsi ? Ce n'est pas, par-ci par-là, un mot affectueux : « Tiens, ma petite maman, mange ta soupe... » ou une attention : « Veux-tu une bonne petite tasse de tisane ?... » qui la guériront... Alors ?

Si bien qu'Irène, un matin, en faisant ses provisions, s'était trouvée devant l'hôpital.

Elle en sortait à peine, qu'elle tombait sur Marcel.

— Où vas-tu ?

— D'où tu viens.

Ce fut vite fait. L'après-midi du même jour, une voiture d'ambulance était à leur porte et, une heure plus tard, l'infirme à la Pitié.

Ouf !

Il faut, maintenant, réorganiser l'existence, travailler dur, augmenter, elle, le nombre de ses élèves, lui, sa clientèle : il y a l'hôpital, l'asile à payer et quelqu'un pour s'occuper d'Yves.

Avec toutes ces charges, il va falloir se priver de tout. Fini, le cinéma, le dancing, et le mois de campagne.

Ce n'est pas drôle.

***

C'était dimanche. Marcel s'apprêtait pour aller à l'asile, voir sa mère. Comme il nouait sa cravate, il resta stupéfait : Irène, près de lui, suggérait :

— Si j'allais avec toi ?

Qu'est-ce qui lui prend ?... Il y a plus d'un an qu'elle n'y a mis les pieds.

Elle continua :

— Cela lui ferait-il plaisir que nous lui conduisions le petit ?

— Elle a bon cœur tout de même, s'attendrit Marcel, et joyeux :

— Un grand plaisir !

Certes ! A chacune de ses visites, elle parlait d'Yvon : « Combien a-t-il de dents ? Marche-t-il ?... Quand me l'amèneras-tu ? »

— La prochaine fois...

Mais « la prochaine fois », il faisait, selon l'habitude, ou trop beau pour aller enfermer l'enfant « avec tous ces vieux », ou trop vilain pour le sortir.

— Et puis, ta mère l'embrasse tout le temps : c'est malsain.

D'Irène elle-même, jamais un mot. Si Marcel en parlait, elle faisait : « Ah... » et laissait tomber la conversation.

Tant de blâme dans ce silence !

Et voilà qu'Irène voulait venir ! avec Yves !

Marcel en restait déconcerté.

Il l'aimait, oui, beaucoup, mais il la connaissait trop pour ne pas se dire : « Elle a une idée en faisant cela... Laquelle ? »

Un instant, il l'observa. Elle avait ses yeux volontaires. Il n'y put rien lire. Ils partent, tous les trois :

— Allons, Yves, viens vite voir mémé ! mémé !

. . . . . .

Cette « mémé », qu'il a oubliée, il ne la reconnaît pas, ce mioche. Parmi tant de visages étrangers, sans jeunesse et sans sourires, il se met à pousser des cris perçants. Il est affreux. Un vrai singe. La vieille, pourtant, s'extasie :

— Oh ! Qu'il est beau !... Qu'il est fort !... Yves ! Yvon ! Dis-moi bonjour !

Et sa joue desséchée approche de la joue en fleur.

A quoi Irène pense-t-elle ?... C'est elle qui pousse — mais oui — qui pousse l'enfant vers sa grand-mère !...

Voyons ! voyons ! C'est pourtant malsain, une vieille !

Elle, une joie d'autant plus forte qu'inattendue l'inonde, et prête, aussitôt, à tout oublier : « Elle a compris qu'elle m'avait fait bien du chagrin... Ce n'est pas une mauvaise fille. »

Le petit, dépaysé, hurle toujours :

— Oh ! Marcel, je t'en prie, emmène-le dans le jardin ! Il va fatiguer grand'mère !

Débarrassée, alors, du regard scrutateur de son mari, qui la gêne, la voilà penchée vers la vieille. Elle lui prend la main :

— Écoutez, mère, j'ai beaucoup à me faire pardonner. Je suis nerveuse, voyez-vous, mais pas méchante, et si, parfois, je vous ai parlé un peu vivement...

— N'y pensons plus, ma fille. Tout cela est loin...

— Si ! si ! Je n'aurais pas dû, non plus, laisser Marcel vous mettre ici... Bien des fois, depuis, j'ai pensé à vous. Je me faisais des reproches...

— A quoi bon ?

— A quoi bon ?... Mais à tâcher de les réparer. Un asile, c'est pour les gens sans famille...

La main de la vieille, qui, lentement, se leva, avait l'air de dire : « En ai-je une ? »

— ... et puis, cette salle commune, ce doit être si désagréable !

— Oh ! pour ça, ma fille, ne te mets pas en peine. Je suis bien contente. On m'a prévenue, ce matin, que j'aurais une chambre après-demain.

Une seconde, Irène perdit pied : voilà un argument de moins. Preste, elle le retourna pour son avantage :

— Oui ! Mais comme vous allez vous y ennuyer ! les heures seront lentes...

Une résignation passa sur le visage ridé :

— Il y en aura peu... Elles me sont comptées, maintenant.

Marcel se rapprochait. Irène brusqua son jeu :

— Mère... revenez chez nous... Que, plus tard, je n'aie pas le remords de vous avoir laissée finir vos jours seule. Grands-parents et petits-enfants sont faits pour s'entendre. Les premiers temps, vous aurez la joie de pouvoir vous occuper beaucoup d'Yvon. Ma mère est un peu souffrante, mais elle va se remettre vite. Le médecin en est sûr. Elle reprendra bientôt ses forces, son agilité, et, dès qu'elle sera guérie, vous n'aurez, ma petite mère, qu'à vous laisser vivre. On arrangera le salon en chambre pour vous, et maman couchera sur le lit pliant dans la salle à manger. C'est fait, n'est-ce pas...

... La vieille tend le cou. Le lasso est serré.

Pauvre dupe ; pauvre cœur simple ; pauvre vieille crédule, qui ne voit pas plus loin que ce qu'on lui dit, qui comprend les choses comme on les lui présente. Ses mains tremblent. Ses lèvres voudraient articuler des mots de reconnaissance éperdue... Mais tout le bonheur qui l'envahit, elle ne peut l'extérioriser autrement que par de puérils : « Ah ! mon Dieu !... Ah ! mon Dieu !... »

— Oh ! lance Irène à Marcel tout près maintenant, je suis bien contente ! Ta mère revient chez nous !

Contente ?... Il n'en doute pas. Il a compris.

— C'est parfait.

La levée de l'écrou, si l'on peut dire, s'opère sans trop de lenteurs. Un taxi, quelques mois plus tôt, les avait amenés. Un taxi les remporte. Yvon ne crie plus. Irène explique :

— Le matin, depuis un mois, il prend une bouillie d'avoine. Il y a, à un petit quart d'heure de la maison, un magasin de spécialités de farines ; je vous montrerai... Ah ! nous avons changé de boucher. Celui qui était à côté ne mettait pas le poids ; vous ne vous en étiez jamais aperçue, mais maman me l'a fait remarquer, dès le premier jour. Le nouveau est un peu plus loin... mais, en promenant Yves... Vous allez trouver du changement aussi ! J'ai acheté un fer électrique pour les repassages... c'est très commode, vous verrez...

Marcel lui pousse le coude : Trop vite ! Beaucoup trop vite !

Elle comprend, et tempère aussitôt :

— C'est maman, bien sûr, qui, à nouveau, s'occupera de tout, dès qu'elle sera remise !

Refréné, son verbiage s'atténue. D'ailleurs, on arrive. On est arrivé.

— Dites, mère, je vous laisse, jette Irène rapide. J'ai une petite élève à côté : je vais la prévenir que je reprendrai ses leçons demain. Vous trouverez des légumes pour le potage, sur la table de la cuisine. Il y a aussi des épinards à faire cuire. N'y mettez pas trop de sel, surtout ! Vous avez toujours la main lourde... Et faites attention que la soupe n'attache pas au fond de la casserole... Cela vous arrivait un peu trop souvent autrefois de la laisser brûler...

Déjà partie, elle revient sur ses pas :

— J'y pense ! Vous trouverez un peu de linge à laver, dans la bassine... si vous avez le temps, bien entendu ! Mais ne prenez pas la brosse, surtout ! Vous aviez la manie de vous en servir !... A tout à l'heure !

Elle vivra longuement.

Et elle file, légère...

Marcel aussi.

« Tes père et mère honoreras ».

M.-L. ARSANDAUX.

CHEMIN FAISANT
EN VACANCES

JE suis dans mon village, pour quelques jours encore. Une vieille maison m'abrite, celle que j'habitais il y a quarante ans. Autour, le silence : trois vieilles gens achèvent de vivre là où j'ai connu quinze familles, et autant de compagnons montant avec moi, vers l'école. La rue est morte, comme une branche à l'arbre.

Les maisons tombent l'une après l'autre. Voici celle de mes grands-parents. Les « laves » grises du toit sont descendues vers les pavés des chambres. Des pans de murs restent debout, que cernent les ronces et les orties. Des frênes et des sycomores ont poussé dans la cour, et un pêcher délicat, qui commence à rougir.

Je revois le temps lointain, — et qui, pour le Temps, n'est guère plus que rien, — le temps où passaient dans cette cour la coiffe noire de ma grand'mère, le bonnet bleu de mon grand-père. J'entends le bruit du loquet, celui de la serpe qui aiguisait les échalas. Dans ce coin, il y avait un lit en alcôve à rideaux rouges et, dessous, les nèfles mûrissaient sur leur claie. Sous ces pierres entassées se cache la grande « taque » où un Amour joufflu bande son arc.

Les flammes des sarments léchaient son dos velouté de suie et des étincelles y couraient, capricieuses...

De la pédagogie ?... Ne m'en demandez point d'autre, pour aujourd'hui.

J. CRESSOT.

LE 250e ANNIVERSAIRE
de la RÉVOCATION de L'ÉDIT de NANTES

ON a pu lire dans *Le Temps* du 2 septembre 1935 :

« *Mas Soubeyran, 1er septembre.* — Ce matin, par les routes d'Alès, de Saint-Jean-du-Gard et d'Anduze, des milliers de protestants du Gard et des départements voisins sont arrivés au mas Soubeyran, en pleines Cévennes, où, il y a vingt-cinq ans, MM. Frank-Puaux et Edmond Hugues créèrent, dans et autour de la maison du chef camisard Roland, le *Musée du désert*. L'assemblée de cette année, qui se tient, comme de coutume, en plein air, sous les châtaigniers, a une importance particulière, car le protestantisme commémore le douloureux deux cent cinquantième anniversaire de la révocation de l'Edit de Nantes et le début de la lutte entreprise pour recouvrer la liberté de conscience. »

Cette lutte a été racontée par le chef des Camisards, Jean Cavalier, dans ses *Mémoires sur la Guerre des Cévennes* (librairie Payot), tombés dans l'oubli et qu'il nous semble opportun de faire connaître par deux extraits, dont nos leçons d'histoire pourront tirer profit.

I. *Dragonnades.*

Ils (les soldats) roulaient de ville en ville, de maison en maison, commettant des violences et des cruautés sans nombre, surtout lorsqu'ils rencontraient quelque personne résolue, refusant courageusement d'aller à la messe et d'abjurer sa foi.

Ces convertisseurs implacables commencèrent par piller et détruire tout ce que les protestants possédaient dans leurs maisons. Ils confisquèrent ensuite les biens et envoyèrent leurs possesseurs les uns dans les couvents ou les prisons, les autres aux galères, usant des tortures les plus inhumaines que le diable peut inventer, afin de les forcer à changer de croyance.

Des tambours, battant nuit et jour, privaient les uns de tout repos jusqu'à ce qu'ils fussent presque morts, d'autres, même des personnes de qualité, étaient contraints de tourner une broche auprès d'un feu ardent, et les cruelles tortures ne cessaient que lorsque, presque rôtis, ils promettaient d'aller à la messe. Parfois, les dragons faisaient rougir des barres de fer, forçant leurs victimes à enlever leurs souliers et à y placer leurs pieds aussi longtemps qu'elles ne faisaient pas la promesse de renoncer à leur foi. Ils les descendaient aussi dans des puits ou dans des trous jusqu'à ce que leur sang fût glacé. Bref, ils employaient beaucoup d'autres moyens de torture, qu'il serait trop fastidieux de rapporter ici... (Page 15.)

II. *Tyrannie des prêtres.*

Mon grand-père, mon frère aîné et moi, nous trouvant un jour, dans un bois de châtaigniers, non loin de la maison de mon père, nous vîmes venir, sur la route de Vézenobres, le prêtre de ce bourg et le curé de Martignargues en compagnie d'un autre homme... Dès que le prêtre de Vézenobres vit mon grand-père, il lui demanda :

— N'êtes-vous pas cet obstiné qui se tient à l'écart, pour éviter d'aller à la messe ? A quoi mon grand-père répondit : Non, monsieur.

— Ce sont vos enfants ? reprit le prêtre.

— Oui, monsieur, dit mon grand-père.

Me regardant, le prêtre me demanda : si je n'étais pas le jeune homme qui avait quitté le royaume ?

— Non, monsieur, répliquai-je, ce n'est pas moi, mais l'un de mes frères.

L'autre prêtre commença à parler et déclara qu'il pensait que je devais être le jeune homme en question puisque je répondais si hardiment.

Alors le prêtre de Vézenobres nous demanda pourquoi nous avions manqué à la promesse d'aller à la messe ? Mon frère répondit que, pour sa part, il avait été très souffrant et que, pour moi, je n'étais arrivé que dernièrement, après un séjour assez long chez des parents. Mon grand-père ayant répondu qu'il avait assisté à l'office, le prêtre répliqua qu'il ne l'y avait pas vu.

Se tournant de mon côté : — Où sont votre père et votre mère ? me dit-il.

Je lui répondis qu'ils n'étaient pas à la maison mais en visite chez des amis.

— Ce n'est pas vrai, affirma le prêtre, ils sont plutôt allés à une assemblée, mais je les ferai venir à la messe ; et vous, savez-vous votre catéchisme ?

— Oui, monsieur, dis-je.

Il me posa alors plusieurs questions auxquelles je répondis si bien qu'il me déclara vouloir devenir mon ami, à la condition que j'allasse à la messe, autrement qu'il me ferait enfermer dans un couvent pour la vie... (Page 57.)

De telles pages attachent à la liberté, pratiquée à la façon des honnêtes gens, qui ne la confondent pas avec le désordre et ne songent à supprimer ou à brimer personne en son nom. Trop d'événements d'aujourd'hui nous laissent redouter que ne s'obscurcisse la notion, si difficilement élaborée et acceptée, du respect de l'homme pour l'homme (1). Le mémorial du passé nous avertit des conséquences : puisse-t-il nous éviter le retour à certains actes de barbarie et maintenir notre bon sens en alerte ! **M. HÉNON.**

(1) Dans le numéro du journal cité au début de notre article nous lisons : *En Allemagne* : « La profession d'antiquaire, de marchand de tableaux, d'objets d'art, sera interdite aux juifs. »

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE
L'ENFANT MENACÉ

QUEL est l'être le plus directement menacé par la contagion tuberculeuse ? C'est l'enfant.

La tuberculose n'est pas pratiquement héréditaire, mais elle se propage par contagion. La mère tuberculeuse, hélas ! en donnant ses soins à son enfant, répand les bacilles qui contaminent rapidement le fragile nouveau-né.

Nul ne doit ignorer maintenant que, grâce à notre grand Calmette, il est possible de mettre l'enfant à l'abri de la contagion tuberculeuse, par l'emploi du vaccin sauveur B. C. G.

Cette vaccination complètement inoffensive s'effectue par voie buccale chez les nouveau-nés dans les dix premiers jours de leur vie. Le vaccin, fabriqué par l'Institut Pasteur de Paris, est gratuitement fourni aux médecins et aux sages-femmes qui en font la demande.

Il faut vacciner tous les nouveau-nés, qu'ils appartiennent ou non à un milieu suspect ; les enfants vaccinés au B. C. G. sont presque toujours plus résistants que les non-vaccinés aux maladies du jeune âge. La mortalité des nourrissons ayant reçu le B. C. G. est *réduite de moitié.*

Que faire pour le petit être qui n'a pas été vacciné et qui vit dans une famille de tuberculeux ?

Le confier aux Centres de l'Œuvre du Placement familial des Tout-Petits ou de l'Œuvre Grancher, afin que, sous une surveillance faite d'affection et de science, il grandisse en belle santé.

Sauvons les enfants ! Sauvons notre race !

Le Soutien mutuel de l'Enseignement primaire

Modifications aux tarifs approuvés par l'Assemblée générale de Nancy, le 4 août 1935.

Tarifs :	1935	1936
Cotisation annuelle	12 fr.	20 fr.
Droits d'entrée : avant trente ans	5 —	5 —
après trente ans	15 —	15 —
débutants stagiaires	»	»
Enfants mineurs	»	1 fr.
Indemnités journalières.		
Aux malades en congé sans traitement	25 fr.	25 fr.
— à 1/2 traitement, en congé de longue durée	2 —	8 —
— à 1/2 ou 1/3 de traitement.	»	8 —
Charges de famille : par enfant mineur	3 —	3 —

Le tarif 1936 sera appliqué à partir du 1er janvier 1936.

Les adhésions partent du jour où le correspondant reçoit les fonds ou du 1er janvier qui suit cette date, suivant le désir de l'intéressé.

Les adhésions reçues au cours du 4e trimestre 1935 avec effet du jour de la réception des fonds devront être accompagnées de la cotisation 1936 payable d'avance.

Pour tous renseignements, s'adresser aux correspondants départementaux.

Le président : E. FOISSAC,
Instituteur à Albas (Lot).

POSTES COLONIAUX VACANTS

LA MARTINIQUE : *Un inspecteur primaire du cadre métropolitain.*

Avantages : 1° Traitement métropolitain augmenté des 65/100 à titre de supplément colonial ; 2° Indemnité de résidence de 600 francs ; 3° Frais de tournée : 6 000 francs ; 4° Frais de bureau : 1 000 francs (le tout sous réserve des réductions actuelles). Non logé.

GUYANE : *Un professeur d'E. P. S. ou d'Ecole normale Lettres.*

Avantages : Traitement métropolitain augmenté des 7/10 à titre de supplément colonial.

Pour tous renseignements détaillés, s'adresser au ministère des Colonies (Inspection Conseil de l'Instruction publique auprès duquel il est urgent de poser les candidatures).

POUR LIRE EN CLASSE

Le petit coq noir.

C'était de grand matin. La servante du docteur venait d'ouvrir la porte du poulailler. Les poules la remercièrent d'un gloussement joyeux et se précipitèrent dehors. Seules, les pintades restèrent sur leur perchoir, ayant l'habitude de se lever tard, comme de belles grandes dames gâtées qu'elles étaient.

Le vieux coq et la poule blanche sortaient toujours les premiers du poulailler. Le vieux coq était encore fier et superbe malgré son âge. La poule blanche se recommandait par une extrême distinction d'allure et de plumage. Il y avait trois mois que dix petits poulets étaient éclos sous son aile.

Le coq, excellent père de famille, leur cherchait toujours les meilleurs grains, mais, cette fois, il ne descendit pas l'échelle d'un air dégagé comme c'était sa coutume ; il poussa trois appels brefs et courroucés dont la poule comprit le sens tout de suite, car elle répliqua d'un ton soucieux :

— Hélas ! notre petit noir n'est pas rentré hier soir ; qui sait si la fouine ne l'aura pas attrapé ?

Les autres poules se mirent à caqueter tout bas entre elles d'un air pénétré.

Tout le monde avait toujours dit qu'il arriverait malheur au petit coq noir ; jamais il n'avait rien fait comme les autres. Ses frères chantaient déjà fort agréablement « kikiriki », qu'il s'obstinait à pousser d'une voix enrouée un abominable et vulgaire « kokoriko » ; sa mère se promenait-elle avec ses poussins en bon ordre, c'était toujours le noir qui sortait des rangs pour fouiller du bec un tas de fumier, jusqu'à ce que quelqu'un vînt le chasser à coups de fourche.

Oui, la poule blanche n'avait de sa part que des soucis et des humiliations, et pourtant elle regardait aujourd'hui d'un œil humide si son cher Noiraud n'arrivait pas.

Le déjeuner des poules était presque achevé, quand des cris plaintifs sortirent de la maison du docteur, et l'on vit s'élancer par une fenêtre ouverte maître noiraud à demi plumé.

— Le voici, le voici ! cria en chœur tout le poulailler.

Le vieux coq s'avança pour adresser au vagabond une verte réprimande, mais le triste état où il le vit lui fit pitié, il se borna donc à dire :

— D'où viens-tu ?

Et Noiraud se confessa en sanglotant.

Il avoua que, depuis longtemps, le poulailler lui semblait étroit, étouffé, obscur, qu'il trouvait indigne de lui ce logis, dont s'accommodaient pourtant son père, sa mère et des personnes de haute lignée, telles que les pintades. En vain lui avait-on affirmé que tous les gens de son espèce habitaient des cabanes semblables, souvent même moins commodes, le jeune coq avait continué à rêver d'une installation plus conforme à sa grandeur.

Ce rêve ambitieux avait pris un nouvel essor certain soir que, du haut d'une échelle, il avait pu plonger ses regards dans la chambre de Frédéric, le fils du docteur. Il y avait là un serin apprivoisé qui se promenait librement et qui gazouillait perché sur la pendule. Son sort fit envie au petit coq. Pourquoi un méchant serin serait-il logé dans une jolie chambre claire, tandis qu'il était réduit aux ténèbres du poulailler ?

Aussi, du sommet de l'échelle, il avait volé jusqu'à l'appui de la fenêtre et s'était glissé dans la chambre, déserte pour le moment. On ne s'aperçut pas tout de suite de sa présence, car cette chambre était un cabinet d'études que Frédéric n'habitait pas la nuit ; mais les quelques heures que Noiraud passa dans ce qu'il appelait un palais ne furent pas aussi délicieuses qu'il l'avait escompté. Cette chambre, au plafond élevé, n'était pas chaude comme le poulailler ; il n'y trouva aucun perchoir et dormit fort mal sur une table.

De bonne heure, Frédéric, qui couchait dans la pièce voisine, fut éveillé par le fameux « kokoriko » parti d'un lieu où, d'ordinaire, il ne se faisait point entendre. Il courut voir ce qui se passait.

Le coq, épouvanté, sauta de la table sur un siège, de là sur une commode, renversant du même coup l'encrier, qui se brisa en mille pièces, et couvrit d'un pâté gigantesque le devoir presque achevé de la veille. Colère de Frédéric. Il se mit à la poursuite du malfaiteur, le bloqua dans un coin, le saisit par les ailes et faillit lui tordre le cou.

— Je te ferai rôtir, rugissait-il ; un devoir si long effacé et perdu ! je devrais te faire rôtir tout de suite !

— Qu'y a-t-il donc ? demanda la petite Henriette, attirée par le bruit.

— Il y a que je vais faire mettre à la broche ce maudit coq noir ! Mon thème est perdu !

En vain, la bonne petite Henriette intercéda-t-elle pour le coq. A la fin, elle usa de ruse :

— Avant de faire rôtir un poulet, on le plume, dit-elle gravement :

— C'est vrai, reprit son frère, je le plumerai donc..

Par bonheur pour le pauvre coq, Frédéric poussa la méchanceté jusqu'à essayer de le plumer tout vif. L'excès de la douleur rendit Noiraud capable d'un suprême effort : il se débattit, joua du bec, échappa aux mains de son bourreau, et, la petite Henriette lui ayant ouvert charitablement la fenêtre, il atteignit enfin sa basse-cour natale ; dans quel état ? nous l'avons vu !...

Depuis lors, le petit coq noir fut condamné par ses parents à rentrer chaque soir le premier au poulailler ; il obéit, étant devenu humble et penaud depuis la perte de ses plumes ; mais lorsqu'elles commencèrent à repousser, il reprit de l'aplomb.

— Comme les hirondelles sont heureuses ! soupirait-il en les voyant fendre l'air d'un vol rapide ; ce doit être tout autre chose de nicher libre sur un arbre que de languir captif dans un poulailler ! Au fait, pourquoi n'irais-je pas dans la forêt ? Je volerais jusqu'aux cimes tout aussi bien qu'un autre.

Le soir même, maître Noiraud s'échappa et se percha, non sans effort, sur un arbre peu élevé. Qu'il faisait froid et humide sur cet arbre ! N'importe, maître Noiraud s'endormit et rêva qu'il s'envolait à tire-d'aile pour parcourir le monde.

Malheureusement, tandis qu'il rêvait ainsi, le gros chat rouge du voisin grimpa sans bruit à l'arbre et saisit l'imprudent par la nuque. Ce fut un rude assaut. Le jeune coq se défendit et le chat ne put importer qu'un petit bout de l'aile de sa victime.

Pendant plus d'un mois, sa mère le trouva docile et soumis ; elle reprit espoir. Mais il arriva qu'un matin l'aventureux Noiraud rencontra une bande de canards qui allaient en se dandinant du côté de l'étang.

— Où courez-vous ? demanda-t-il.

— Au bain, au bain, répondirent les canards.

— Est-ce vraiment bien agréable de plonger ?

— Rien n'est plus amusant, et puis, on trouve au fond de l'eau toutes sortes de friandises.

La gourmandise de notre jeune coq s'éveillant à ces mots, crac ! le voilà qui plonge dans l'étang. Si une gardeuse d'oies ne se fût trouvée là fort à point pour le secourir, il était noyé, pauvre fou !

Mouillé, transi, l'œil glauque, Noiraud avait piteuse mine. Sa mère le jugea suffisamment puni. Elle l'engagea, sans trop le gronder, à sécher ses plumes au soleil.

Sera-t-il corrigé, cette fois ? Il faut l'espérer pour lui, car, tout à l'heure, Catherine, la cuisinière, disait en aiguisant son couteau :

— Voilà un vaurien qui nous donne par trop de mal... j'ai envie de mettre fin à ses continuelles incartades. Ce serait déjà fait, ma foi, s'il n'était pas si maigre !

D'après Th. BENTZON. (*Contes de tous les pays*).

J. HETZEL ET Cie.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Vient de paraître

Notre Nouveau

CATALOGUE N° 20

Modèle " Ville de Lille "

COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE

(Édition de Septembre 1935)

Quelques modèles :

VILLE DE LILLE

	Tout hêtre.	Tout chêne.
Taille N° 0.	101. »	141. »
— N° 1.	107. »	164. »
— N° 2.	108. »	166.50
— N° 3.	109.50	169. »

VILLE DE NICE

	Tout hêtre.	Tout chêne.
Taille N° 0.	105. »	149. »
— N° 1.	110. »	171. »
— N° 2.	111. »	172. »
— N° 3.	112. »	174. »

EXCELSIOR

	Tout hêtre.	Tout chêne.
Taille N° 0.	120. »	145. »
— N° 1.	132. »	160. »
— N° 2.	134. »	163. »
— N° 3.	137. »	166. »

Les 3 modèles ci-dessus sont expédiables dans les 8 jours de réception de la commande.

- *Nombreuses et intéressantes nouveautés.*
- *Grand choix de modèles en tubes métalliques.*
- *Tables-bancs, tables sans bancs de tous genres.*
- *Prix sans concurrence à qualité égale.*

NOTRE CATALOGUE EST ENVOYÉ GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

Fernand NATHAN, Éditeur-fabricant.

ETUDES CHEZ SOI

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, placée sous le haut patronage de plusieurs ministères et sous-secrétariats d'Etat, la plus importante du monde, permet, grâce à ses cours par correspondance, de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, des études complètes dans toutes les branches du savoir. Elle vous adressera gratuitement, sur demande, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent :

Broch. 98801 : **Toutes les classes de l'enseignement primaire et primaire supérieur, Certificat d'études, Bourses, Brevets, C. A. P., Professorats, Inspection primaire, P. C. B., Herboriste.**
Broch. 98805 : **Toutes les classes de l'enseignement secondaire, Baccalauréats, Licences.**
Broch. 98811 : **Grandes Écoles spéciales.**
Broch. 98816 : **Carrières administratives.**
Broch. 98823 : **Emplois réservés.**
Broch. 98826 : **Toutes les carrières de l'Industrie et des Travaux publics.**
Broch. 98833 : **Carrières de l'Agriculture métropolitaine et coloniale.**
Broch. 98835 : **Toutes [illegible]rières du Commerce, de la Banc[illegible]urse, des Assurances, de l'[illegible]olière.**
Broch. 98843 : **Langue[illegible] Tourisme.**
Broch. 98846 : **Orthog[illegible], Rédaction, Versification, Calcul, Dessin, Ecriture, Calligraphie.**
Broch. 98850 : **Marine marchande.**
Broch. 98859 : **Solfège, Chant, Piano, Violon, Clarinette, Flûte, Saxophone, Accordéon, Professorats, Facture et Accord de piano.**
Broch. 98861 : **Arts du Dessin, Professorats.**
Broch. 98869 : **Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie.**
Broch. 98874 : **Journalisme et Secrétariats.**
Broch. 98878 : **Carrières du Cinéma.**
Broch. 98880 : **Carrières coloniales.**
Broch. 98885 : **L'Art d'écrire.**
Broch. 98890 : **Carrières féminines.**
Broch. 98898 : **Pour les enfants débiles.**

ÉCOLE UNIVERSELLE
59, Boulevard Exelmans, Paris (16e).

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit **23 fr. 40** au lieu de **26 fr.** sur l'abonnement annuel de

Radio

La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

ENCADREMENT " PRATIC "

Ce nouveau matériel composé de baguettes bois et de coins métal est simple et de bel aspect.

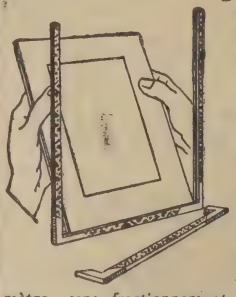

Se fait en 4 teintes : **ARGENT - OR UNI VERT - OR MARBRÉ**
(Bien préciser la couleur désirée)
La baguette de 1 mètre, n° C 1408.. 3 fr. 15
Coins Pratic avec pointes et anneau métal, le paquet de 4 coins, n° C 1409.. 5 fr. 40
(Emballage en sus.)

NOTA. — Les baguettes peuvent être coupées dans nos ateliers à la dimension voulue mais sont facturés au mètre, sans fractionnement, les fausses coupes étant jointes à la fourniture. Seules les baguettes de moins de 0 m. 75 peuvent voyager par poste.
Pour l'encadrement on pourra laisser une partie vide de 2 cm sur chaque côté, aux angles.

Librairie Fernand Nathan.

Une affaire !

9 ALBUMS

de la Série

TRICOTEZ MADAME " LE FIL ENCHANTÉ "

franco chez vous pour 18 fr.

La série de ces 9 albums (Nos 1 à 9) forme une magnifique collection. Chaque album représente des modèles soigneusement choisis, simples, jolis, pratiques et d'exécution facile. Les explications sont données avec clarté et précision. Vous y trouverez de très nombreux modèles à exécuter au tricot, au crochet, ainsi que des modèles de lingerie et pour l'ameublement.

Cette série (Nos 1 à 9, enfants, filles et garçons, dames, messieurs) est vendue dans le commerce 35 fr.

Adressez les demandes accompagnées du montant (sans lequel les demandes ne seront pas valables), au Service des Primes du " JOURNAL DES INSTITUTEURS ", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). — C. C. Postaux 251.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-9-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 4. 5 Octobre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B).

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

DÉMENTIS OFFICIELS

Des rumeurs inquiétantes ont été répandues par certains journaux concernant les intentions du gouvernement à l'égard des fonctionnaires : réduction du traitement des ménages, abaissement de l'âge de la retraite, etc.

Le président du Conseil et le ministre des Finances ont déclaré que ces mesures ne figuraient ni dans les décrets-lois en préparation, ni dans le projet de budget pour 1936, et que d'ailleurs aucune atteinte nouvelle ne serait portée à la situation des fonctionnaires.

Cet ouvrage intéresse non seulement les élèves d'École Normale, mais encore tous ceux qui étudient les Sciences naturelles.

Un volume 14 × 18,5 illustré de très nombreux dessins, croquis et schémas.

Broché..... 12 fr.
Relié ..... 13 fr. 50

Paraîtront par la suite :

BIOLOGIE ANIMALE (2e Partie)
BIOLOGIE VÉGÉTALE (3e Partie)

VIENT DE PARAITRE

Gabriel GUIGNON

TRAVAUX PRATIQUES DE SCIENCES NATURELLES

PREMIÈRE PARTIE
GÉOLOGIE

1re Année des Écoles Normales.

Préface de M. le Dr Portier

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

L'eau et le soleil ont blanchi sur le pré le bon linge des Vosges, fabriqué et vendu directement par la

Sté LINVOSGES

(Le linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Envoi franco des Collections et tarif Nº 83

TOILES, DRAPS ET TAIES, TISSUS POUR LINGERIE, LINGE DE TABLE, TOILETTE, CUISINE, MOUCHOIRS, CHEMISERIE, COUVERTURES, etc...

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Soumettons à toutes demandes

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

Gratuitement guide merveilleux, fonctions

PUBLIQUES

JOURNAL DES FONCTIONNAIRES.

116 Champs-Élysées - Paris (8e).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris. Mo Pigalle.

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation à l'Exposition Internationale de 1937

Pour tous renseignements s'adresser aux services de l'Exposition Internationale de 1937 35, Rue Saint-Didier. Paris

HAVAS

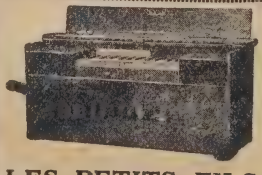

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**

3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Électrique " **VENTILEX** " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A.

Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

E. BONNE : Que vaut notre régime des bourses ? 45
J. CRESSOT : Mon école..... 48
B. MAUCOURANT : Un travail manuel utile pour les petits garçons..... 48
P. VALLÈS : Faut-il créer un nouveau diplôme ? 49
C. CHARLOT : Les nouveautés Pathé-Baby.... 49
G. EISENMENGER : Éclairage par la lumière froide..... 51
Bibliographie : Beebe, Jakiel, Long, etc..... 52
R. OZOUF : Dans le vaste monde..... 53
René CASTEL : A travers les journaux..... 55
Pour lire en classe : Calandrino, ou l'imbécile joué..... 56

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Comment juger les décrets-lois Laval 57
L. MAILHOL : Le rôle de l'instituteur..... 57
F. BÉRENGER : Dialogue 10 p. 100..... 58
L. S. : La IVe Conférence internationale de l'Instruction publique..... 58
Paul BRÉCY : On souhaite. — Les décrets-lois. 59
André GANNE : Carnet du militant..... 60

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 49 à 64
Examens : Textes et documents..... 19 à 24
René OZOUF : Bruxelles 23
Les Archives de l'Enseignement primaire : L'ancienne France : La Bretagne ..... Hors-texte

QUE VAUT NOTRE RÉGIME DES BOURSES ?

Par E. BONNE

LA démocratie française a fondé, pour le recrutement de l'élite intellectuelle, de généreuses espérances sur le régime des bourses. Il est intéressant de rechercher si ces espérances sont réalisées et ce que donne, dans la pratique, le concours unique institué pour le recrutement des boursiers des enseignements du second degré.

Pour l'étude à laquelle nous voulons nous livrer, nous utiliserons les données statistiques relatives au concours de 1935, dans le département de la Loire. Il ne conviendrait pas, par une généralisation hâtive, d'étendre, sans vérification préalable, à la France entière des conclusions qui valent surtout pour un département. Bien qu'ainsi limitée, nous croyons cependant qu'une telle étude est suggestive et mène à des conclusions qui valent d'être connues.

***

UNE sélection rationnelle devrait fournir à l'enseignement secondaire les candidats les mieux doués du concours unique. L'enseignement secondaire n'est-il pas l'enseignement de culture par excellence, par opposition à l'enseignement primaire supérieur ou à l'enseignement technique dont, à des degrés divers, les fins sont plus pratiques et les études plus rapides ? L'enseignement secondaire ne mène-t-il pas, au surplus, par les voies les plus directes, à l'enseignement supérieur, qui doit être le refuge des élites ? Par malheur, comme les faits vont l'établir, la sélection ne joue pas dans le département de la Loire d'une manière tout à fait logique, et nous croyons savoir que le département de la Loire n'est pas une rarissime exception.

Dans ce département, comme dans pas mal d'autres, les candidats se pressent en foule à la porte de l'enseignement primaire supérieur. 303 candidats (1) se présentent en vue d'obtenir une bourse d'enseignement primaire supérieur, 84 une bourse d'enseignement technique, 72 une bourse d'enseignement secondaire. Remarquons, au passage, le nombre relativement élevé de candidats à une bourse d'enseignement technique : la Loire est un département industriel.

L'enseignement primaire supérieur peut se réclamer non seulement de la quantité, mais de la qualité de ses candidats. Les chiffres établissent d'une manière indiscutable que vers lui se dirige l'élite.

En première série, le candidat arrivé en tête de l'imposant peloton des candidats à l'enseignement primaire supérieur totalise 143 points ; le candidat le plus favorisé de l'enseignement technique, 136, le premier de l'enseignement secondaire, 131. Les premiers de l'enseignement technique et de l'enseignement secondaire seraient classés respectivement cinquième et neuvième, s'ils avaient concouru pour l'enseignement primaire supérieur.

On peut procéder à une contre-épreuve en considérant le dernier candidat classé

(1) Nous prenons le mot candidats dans son sens le plus général. Il représente ici les candidats garçons ou filles.

*

pour chacun des trois ordres d'enseignement. Le dernier candidat classé pour l'enseignement primaire supérieur a 114 points, chacun des derniers classés pour l'enseignement secondaire ou technique, 111.

En première série, les candidats à l'enseignement primaire supérieur sont donc les meilleurs ; leur supériorité est plus manifeste pour les candidats classés en tête que pour ceux admis en queue.

***

LA conclusion à laquelle nous venons d'aboutir vaut, avec non moins de force, pour la deuxième série. Certes, en deuxième série, la comparaison ne se présente pas, théoriquement, avec la même force probante. Un élément de trouble intervient. Pour les candidats à l'enseignement secondaire, une épreuve de latin se substitue à la dictée suivie de questions imposée aux autres candidats. Pratiquement, la comparaison garde toute sa valeur. L'étude des notes révèle que les notes de latin ne sont pas, dans leur ensemble, sensiblement inférieures à celles de la dictée suivie de questions. Puis, la différence entre les candidats s'accentue, de telle sorte qu'on ne peut douter où se trouve la supériorité.

Le candidat classé premier en deuxième série d'E. P. S. a 139 points, le premier candidat à une bourse d'enseignement secondaire en a 122, le premier candidat à une bourse d'enseignement technique, 119,5. Les premiers de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique seraient respectivement 9e et 15e dans l'enseignement primaire supérieur.

La contre-épreuve n'est pas moins significative. Le dernier reçu pour l'E. P. S. totalise 104 points, les derniers reçus pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement technique ont respectivement 93 points et 92. En moyenne, les candidats de l'E. P. S. ont plus de dix points d'avance sur ceux de l'E. S. ou de l'E. T.

***

CONSTATER les faits ne suffit pas. Si l'on veut améliorer le régime actuel, il faut chercher leur cause pour y porter remède. Or, une observation domine toute la question des bourses. Le système actuel n'est pas organisé pour faciliter réellement l'accès des écoles du second degré aux enfants de familles nécessiteuses, sauf quand ils trouvent sur place les moyens de s'instruire.

Le concours des bourses entraîne, pour les candidats qui n'habitent pas au chef-lieu du département, une dépense très onéreuse pour une famille pauvre. Frais de voyage et frais d'hôtel dépassent vite la centaine de francs. Or, cent francs, dans une famille aux ressources très limitées, c'est une somme donc il n'est pas toujours aisé de disposer.

Une raison d'importance plus grande intervient pour interdire aux enfants pauvres de poursuivre leurs études, sauf circonstances exceptionnelles sur lesquelles nous reviendrons. Si l'établissement scolaire du second degré que l'enfant devrait fréquenter n'est pas sur place, la famille est amenée à demander une bourse d'internat. En constituant le dossier, les parents doivent prendre l'engagement de parfaire le montant de la bourse de manière que les frais d'internat soient entièrement couverts.

Nous sommes ici au cœur du problème. On demande aux familles de prendre un engagement de portée mal définie et dont les effets peuvent être d'autant plus accablants que les études sont plus longues.

Faut-il s'étonner, après le rappel de ces constatations, que l'enseignement secondaire ne recrute pas, dans la clientèle scolaire pauvre, une élite qui, naturellement, devrait lui revenir ? Certes, les bourses d'enseignement secondaire sont plus élevées que celles des deux autres enseignements du second degré. Mais le prix de pension, au moins dans les lycées, est plus élevé que dans les autres établissements. Quand il ne l'est pas, comme dans les collèges, la famille reste effrayée par la durée d'un sacrifice destiné à déséquilibrer un budget très modeste. Si encore la famille était assurée qu'après s'être saignée aux quatre veines pendant six ou sept ans l'enfant pour lequel elle aurait consenti ce sacrifice serait complètement tiré d'affaire ? Mais le baccalauréat, qui mène à tout, ne prépare directement à rien. Il n'est pas une fin en soi. Une nouvelle période de sacrifices s'ouvrirait pour la famille, après l'obtention du baccalauréat par le boursier. La famille devrait alors satisfaire à des dépenses accrues. Dans ces conditions, les familles pauvres sollicitent rarement pour leurs enfants des bourses d'enseignement secondaire. Comme l'esprit souffle où il veut, sans considération de milieu ou de fortune, l'enseignement secondaire est ainsi privé d'une source précieuse de recrutement.

***

LA situation apparaît différente quand on considère l'enseignement primaire supérieur. Non que tout soit pour le mieux dans le meilleur des systèmes de bourses. Il faut dire la vérité. Et la vérité, c'est que, si les familles pauvres n'ont pas d'école primaire supérieure ou de cours complémentaire sur place, l'enseignement primaire supérieur est interdit à leurs enfants, au même titre que l'enseignement secondaire.

Pour exposer aussi clairement que possible la situation, nous sommes obligé ici d'entrer dans quelques détails techniques. On ne pourrait, sans ces détails, comprendre comment le droit, hautement reconnu aux commissions départementale et régionale d'attribuer des bourses d'internat complètes, est, en fait, annihilé par la réglementation en cours. Une bourse d'internat ne doit pas être

inférieure à la moitié du prix de pension ; c'est une première règle édictée. Le taux moyen des bourses d'internat ne doit pas dépasser 1 100 francs, c'est une deuxième règle imposée. Or, le prix de pension est en moyenne de 2 200 francs. Quand on a donné à chaque boursier les 1 100 francs minima réglementaires, il ne reste, en général, plus un liard pour élever les bourses des candidats pauvres. En théorie, on proclame ainsi l'obligation pour les Commissions de tenir compte des situations de famille. En pratique, on le leur interdit par une réglementation draconienne et injuste.

La conséquence, c'est que la famille des boursiers d'internat doit fournir les 1 100 francs qui constituent le complément de la bourse. Ajoutons les dépenses résultant de l'achat des livres, des frais de trousseau et de voyage. C'est au total un minimum de 2 000 francs de dépenses annuelles que la famille devra assumer. Concluons. L'enseignement primaire supérieur est interdit aux enfants dont le père de famille est un modeste ouvrier, s'il n'existe pas d'E. P. S. ou de C. C. sur place (1).

On voit que les bourses d'internat ne peuvent pas être utilisées par des familles réellement pauvres. Il n'en est pas de même des bourses d'entretien (2). Ce n'est pas à dire que ces bourses soient très élevées puisque leur taux moyen est de 450 francs. Mais quand l'établissement, cours complémentaire ou école primaire supérieure, est sur place, que la fourniture des livres est assurée par la municipalité, combien précieuse apparaît une bourse que, avec le système des compensations, les Commissions peuvent élever jusqu'à 6 ou 700 francs ! C'est un encouragement, pour une mère veuve ou pour une famille vraiment nécessiteuse, à faire poursuivre des études à un enfant bien doué. Trois ou quatre ans d'efforts et le « petit » ou la « petite » entrera à l'école normale. C'est du moins l'espoir qu'on nourrit. Quels sacrifices ne consentirait-on pas quand le but est aussi tangible et quand la famille a l'impression qu'un des siens va franchir une étape sociale ?

Pour le recrutement d'élèves bien doués dans les classes populaires, les cours complémentaires jouent un rôle dont on ne saurait trop vanter l'efficacité. Le cours complémentaire, avec ses deux maîtres spécialisés, c'est l'école démocratique par excellence. Fonctionnant avec un minimum de personnel, il peut vivre et prospérer dans de modestes chefs-lieux de canton où une école primaire supérieure n'aurait aucune chance de durée.

(1) Supposons une famille qui a deux enfants, dont le père gagne 22 francs par jour et travaille 300 jours par an. Le salaire annuel du père est de 6 600 francs. Si l'on déduit 2 000 francs, il ne resterait pour faire vivre trois personnes que 4 600 francs. Encore la famille aurait-elle à nourrir l'enfant boursier pendant trois mois de l'année.

(2) Dans la Loire, il a été demandé 18 bourses d'internat pour 59 bourses d'entretien.

NOUS passerons rapidement sur la question des bourses de l'enseignement technique. Au moins dans la Loire, les écoles relevant de l'enseignement technique sauf une, n'ont pas d'internat. Elles sont dans l'obligation de recruter leur clientèle sur place ou dans un rayon peu éloigné. C'est pourquoi, sur 21 bourses demandées, 2 sont des bourses d'internat et 19 des bourses d'entretien.

***

LES conclusions qui se dégagent de notre étude valent essentiellement pour le département de la Loire. L'expérience administrative acquise en différentes régions de France nous porte à croire qu'elles ne valent pas seulement pour ce département.

Malgré le montant relativement élevé des bourses de l'enseignement secondaire, eu égard à celui des bourses de l'enseignement primaire supérieur, ces bourses n'assurent pas à l'enseignement secondaire un recrutement s'étendant aux classes populaires. Les familles pauvres ne consentent pas à engager leurs enfants dans des études longues, onéreuses pour elles malgré la bourse obtenue, et qui ne mènent pas directement leurs enfants à des situations bien définies.

Les bourses d'enseignement primaire supérieur s'adressent à des milieux sociaux un peu différents, suivant qu'il s'agit de bourses d'internat ou de bourses d'entretien. Les bourses d'internat sont sollicitées par des familles qui, sans vivre dans l'abondance, ne sont pas d'une extrême pauvreté. Seules les bourses d'entretien permettent à des familles réellement pauvres de faire poursuivre des études à leurs enfants.

Les bourses d'enseignement technique sont sollicitées par une clientèle dont les conditions de vie sont sensiblement les mêmes que celles des familles sollicitant des bourses d'enseignement primaire supérieur.

Pour conclure, il apparaît que notre régime des bourses ne répond pas pleinement aux espérances de ses fondateurs. Afin de l'améliorer, nous souhaitons l'adoption d'une double série de mesures.

1° Lorsqu'un élève paraît particulièrement bien doué à un instituteur et que sa famille est trop pauvre pour assumer les frais de déplacement de cet enfant au concours des bourses, il conviendrait de mettre les frais de déplacement à la charge de l'État ou du département.

2° A la poussière de bourses réduites actuellement distribuées, il serait désirable de substituer un nombre moins grand de bourses, mais de bourses entières, attribuées en tenant compte exclusivement de l'ordre du classement. Un règlement nouveau vient d'interdire aux enfants de familles aisées l'inscription aux prochains concours des bourses. En attribuant des bourses entières aux premiers concurrents reçus, on serait assuré que ces bourses iraient à des enfants-

bien doués, de familles méritant vraiment d'être soutenues. Comme les bourses attribuées seraient des bourses entières, les familles sauraient exactement sur quoi elles peuvent compter. Elles ne seraient plus effrayées par un engagement vague et de portée mal définie.

La perfection certes ne serait pas atteinte. La sélection des élites n'est pas un simple problème scolaire qui peut être résolu par l'adoption de tel ou tel régime de bourses. C'est un problème lié au régime social. Dans l'état actuel des choses, nous croyons que les réformes que nous avons suggérées amélioreraient, pour le plus grand profit social, le recrutement des élites, en favorisant ce recrutement jusque dans les classes les plus pauvres.

E. BONNE,
Inspecteur d'Académie de la Loire

CHEMIN FAISANT

MON ÉCOLE

Je suis passé devant, tout à l'heure, et j'ai jeté un coup d'œil à travers les vitres. Des peintres étaient là, qui rendaient aux murs une candeur nouvelle. Je l'aurais presque regretté, moi qui ai tant de fois écrit: « Blanchiment nécessaire ! » Mais je n'aime pas que mes vieilles connaissances se fardent.

Du moins ai-je reconnu le pavé que rayaient nos « frégates » à clous, les tables de sapin déjà usées par les coudes de nos parents, la bibliothèque où le Robinson Suisse *s'intéresse toujours aux* Malheurs de Sophie, *le bureau noir d'où descendaient les coups de règle sur les doigts barbouillés, les cartons de la Méthode Régimbeau aux coins toujours plus arrondis..., le tableau, enfin, où monsieur le maître calligraphiait chaque matin, avec une perfection stupéfiante, la date et la maxime !*

Et, pendant que je m'éloignais, j'entendais encore son pas et sa voix, également fermes. Devant les difficultés, il avait l'habitude de dire: « Ce n'est pas la mer à boire ! » Cette « méraboir » m'a longtemps intrigué. Tout comme le: « C'est vert joli *et* joli vert », *par lequel il conciliait les divergences de forme. Je pénètre peu à peu la sagesse de ces formules, et cela m'aide à vieillir.*

J. CRESSOT.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

UN TRAVAIL MANUEL UTILE POUR LES PETITS GARÇONS

DANS nos écoles maternelles, les maîtresses ont raison de ne pas faire de distinction entre les garçons et les filles à l'heure des occupations manuelles. Tous les enfants ont intérêt à devenir adroits de leurs mains. Leur attention s'applique avec facilité aux ouvrages qui sont à leur portée ; au lieu de s'évanouir bientôt, comme lorsqu'il s'agit d'écouter un enseignement verbal, cette attention est retenue par le progrès visible de la tâche commencée, elle peut se renouveler quand cette tâche est reprise, et durer jusqu'à la fin. Par une étroite association de la réflexion et des impressions concrètes, l'intelligence se développe naturellement. Le jeune enfant sent bien mieux qu'il fait un effort personnel en travaillant de ses mains qu'en répétant des paroles qui ne sont pas toujours comprises. En observant des groupes d'élèves d'école maternelle en train de tisser ou de broder, on ne voit pas moins de zèle, moins d'adresse chez les garçons que chez les filles.

En passant à l'école primaire, les garçons comme les filles devraient trouver, dès le cours préparatoire, une suite progressive de travaux manuels qui leur servent pour ainsi dire de pré-apprentissage. On est étonné de la pauvreté du programme de travail manuel dans les premières années scolaires des écoles de garçons. Les pliages, les collages, les découpages, y tiennent une large place, comme si le papier et le carton étaient les seuls matériaux convenant dans une école. Le modelage, qui est un moyen d'expression comme le dessin, et comme lui un moyen de culture esthétique, est placé à tort dans le temps réservé au travail manuel ; en fait, les modelages, trop souvent laissés au caprice des enfants, sont plutôt un passe-temps qu'une initiation au métier des potiers ou des mouleurs.

Il nous semble que la *vannerie*, qui peut produire tant d'objets utiles aux ménagères, aux jardiniers, aux cultivateurs, offre des possibilités dont l'école n'a pas assez tiré parti. Ce sont les petits écoliers ruraux surtout qui pourraient être exercés à confectionner des objets de vannerie d'usage courant.

***

LE métier n'est pas difficile ; les romanichels n'ont pas besoin d'écoles spéciales pour l'acquérir. C'est un art paysan dont la pratique était commune jadis dans les fermes pendant les soirées d'hiver. Les modèles ne manquent pas et aucun brevet d'invention n'interdit de s'en inspirer. Aussi aisément qu'une femme adroite déchiffre à travers la vitre d'un étalage comment elle pourra reproduire une jolie robe d'enfant au tricot, un instituteur qui sait regarder se rend compte des procédés de fabrication d'une corbeille quelconque et peut essayer de la faire, puis montrer à ses élèves comment ils doivent s'y prendre.

Les matériaux ne sont pas chers. Pour les petits doigts à peau tendre des enfants de la maternelle et du cours préparatoire, le bâti, ou, si l'on veut l'appeler ainsi, la carcasse de l'objet se fait avec du gros cordonnet, de fins bâtonnets ronds ; la trame qui garnit le bâti consiste en brins souples de raphia de couleur naturelle, ou teint de couleurs vives. Pour des doigts plus forts qui ne craignent plus les contacts assez rudes, les joncs séchés et assouplis par une sorte de battage, la paille de seigle un peu humide, les ficelles de différents calibres, l'osier coupé en rubans, l'osier rond, les fines lanières de cuir, les lisières de drap offrent des matériaux variés. A la campagne, beaucoup de ces matériaux peuvent être apportés sans frais par les écoliers, et c'est déjà un travail éducatif pour eux de les chercher, de les choisir, de les préparer en temps voulu.

A l'école maternelle et au cours préparatoire, on commence par la vannerie plate, qui ressemble beaucoup au simple tissage et s'exécute aussi avec des aiguilles plates dont le chas assez large permet l'enfilage des brins de raphia simples ou doubles. Un enfant de cinq à six ans qui a pu confectionner sur un cadre de bois carré ou rectangulaire une sorte de tapis semblable à un tissu est préparé à entreprendre un dessous de verre ou de bouteille en forme de cercle. On lui fournit le métier en bois léger ou en carton fort ; c'est un disque dont la circonférence est découpée de dents régulièrement espacées ; à ces dents on attache avec un fil, qui pourra ensuite être coupé, les brins du bâti en forme d'étoile, en nombre impair. Plus les rayons qui se croisent au centre sont nombreux, plus le travail a de consistance. A partir du centre, les enfants passent l'aiguille enfilée de raphia dessus et dessous les rayons, en spirales qui vont s'élargissant. L'ouvrage peut être agrémenté de rayures et bordé à l'aiguille ou au crochet d'un point qui le consolide. D'une manière analogue, en se servant de disques plus larges, de matériaux plus gros, on peut réaliser les dessous d'assiettes et de plats si utiles dans les cuisines.

Il est facile aussi d'obtenir, avec des tresses cousues, ces paillassons ronds que les soigneuses ménagères d'autrefois plaçaient devant chaque chaise de leur chambre de réception. Nous avons vu une école de filles au parquet ciré où chaque élève avait sous les pieds un de ces paillassons fabriqués à l'école même. Avec des lisières cousues sur une forme, on fabrique des semelles, des patins pour frotter les parquets.

La maison Denise, de Senlis, vend pour 10 francs un métier très ingénieux, en bois, qui permet aux enfants de tisser de jolis sacs à main pratiques. Une explication très claire, avec images, est livrée avec le métier. Pour faire des sortes de couffins en jonc, en ficelles les garçons peuvent assembler des bandes plates, ou monter leur bâti sur une bande de carton roulée en cercle formant l'ouverture ; la pointe de l'objet est le nœud qui rassemble les ficelle à l'autre bout. Ces couffins ne sont pas autre chose que ce que les enfants des campagnes appellent des « nids ».

A la ferme, on a besoin de beaucoup de claies et de clayons pour faire sécher les fruits, les fromages. Ce sont des plateaux d'osier à claire-voie, ronds, ovales, carrés, rectangulaires, à travers lesquels l'air peut circuler. Les fabricants ont une sorte de métier fort simple qui maintient à distance fixe les baguettes d'osier, et des instruments tranchants pour les couper selon les longueurs voulues. Aux enfants, on fournirait les tiges d'osier coupées, le cadre de bois rond ou carré dont les encoches maintiennent les barreaux de la claire-voie à distances égales. Le travail consiste à entrelacer de l'osier coupé en bandes parallèles espacées et à border l'objet pour qu'il soit rigide. Les clayons pour les fromages étant faits souvent de paille et de ficelle ne sont pas si durs à travailler.

La confection des corbeilles et des paniers est déjà plus difficile à mettre en route ; cependant, nous en avons vu faire par des élèves de classe enfantine auxquels la maîtresse n'avait laissé que le remplissage à exécuter après avoir dressé le squelette de l'objet. En commençant par des corbeilles et des paniers de petites dimensions, à fond plat, à bords évasés et peu élevés, on ne risque pas de décourager les jeunes vanniers.

B. MAUCOURANT,
Inspectrice générale.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

FAUT-IL CRÉER UN NOUVEAU DIPLOME?

JANOT eut douze ans, mais son instituteur le jugea trop faible pour le présenter au certificat d'études. A treize ans, le calcul et l'orthographe étaient encore médiocres. Un an plus tard, l'amélioration était imperceptible. Janot demeurait réfractaire aux subtilités du participe passé, aux acrobaties de la division des fractions, à la pseudo-science de l'orthographe étymologique, et les leçons faites par le maître ou étudiées par lui ne laissaient en son esprit pas plus de trace que le frôlement d'une aile sur le miroir limpide d'un étang. Janot était condamné à quitter l'école primaire sans le moindre parchemin.

Qu'importe ! dira-t-on. Cet élève n'a aucune aptitude pour les études. Sa mémoire est défaillante, sa puissance d'abstraction nulle. Il n'est pas nécessaire que tous les élèves sortis de nos écoles primaires possèdent « le certificat ». D'ailleurs ce garçon est robuste et volontaire ; il n'a pas son pareil pour mener une paire de bœufs. L'agriculture a besoin de muscles vigoureux, d'organismes résistants, de volontés énergiques : qualités précieuses que le certificat néglige délibérément, mais qui lui permettront de gagner sa vie.

C'EST vrai, très vrai. Mais les parents se sont privés des services de Janot avec l'espoir secret de le voir un jour « lauréat ». Ils n'ignoraient pas ses déficiences, mais croyaient en la vertu du nombre des années. Leur fils a grandi, c'est presque un jeune homme. La déception sera grande pour ces braves paysans illettrés de le voir quitter l'école les mains vides.

Le cas de Janot n'est pas unique. En France, des centaines d'écoliers, des milliers peut-être, aspirent comme lui à un inaccessible certificat. Leur bonne volonté, tout le zèle de leurs maîtres n'y peuvent rien : s'ils se présentent, ils sont sûrs d'échouer.

NE pourrait-on imaginer une sorte de certificat de consolation qui ne signifierait pas grand-chose, pour qui recherche la culture intellectuelle, mais que l'adolescent aurait l'ingénuité de faire encadrer et de suspendre en sa modeste chambre ? Un « diplôme de scolarité », si vous voulez, qui évoquerait pour lui le souvenir de ses années d'écolier studieux quand même.

P. VALLÈS.

LE CINÉMA SCOLAIRE

LES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

NOS lecteurs savent déjà comment on peut faire fonctionner — et avec quels avantages ! — une cinémathèque circulante par roulement d'une série de programmes entre tous les adhérents.

Mais une objection se présente : comment donner en même temps satisfaction à des demandes qui risquent d'être parfaitement contradictoires ?

Tout le monde ne s'accommode pas d'un menu déterminé, à prix fixe, aux heures imposées. On aime à choisir soi-même ses films, le nombre et la date de ses séances. De plus, tous les publics ne sont pas les mêmes. Ici, les représentations sont gratuites et réservées aux élèves. Là, on invite les familles et l'on perçoit le prix des places.

**

Il faudrait donc renoncer à envoyer à tous des programmes identiques, si l'expérience n'enseignait que les exigences les plus diverses peuvent se concilier.

***

L'essentiel est de ne négliger aucune de ces exigences, en s'inspirant toujours de quelques principes qu'il nous suffira d'énoncer.

En premier lieu, constituer chaque programme de telle façon qu'il puisse convenir aussi bien à des enfants qu'à des adultes, sans jamais justifier de critiques de la part d'un éducateur.

Ce qui oblige à éliminer :

1° Les films qui ne sont pas strictement neutres au point de vue politique et surtout confessionnel (c'est le cas notamment pour les films « Bonne Presse ») ;

2° Ceux qui font travailler dangereusement l'imagination des enfants (scènes de passion) ou qui comportent des exemples immoraux ;

3° Ceux qui stimulent les instincts de violence et de meurtre ;

4° Ceux qui risquent de ne pas être compris par un public composé en majeure partie d'enfants.

Cette sévère élimination faite, on pourra commencer son choix, en marquant une préférence pour les films à la fois passionnants et instructifs (il s'en trouve surtout dans la catégorie des grands documentaires) et pour les adaptations des œuvres de nos meilleurs écrivains. Pour peu que ces œuvres se trouvent en même temps dans la bibliothèque scolaire, on peut être assuré qu'elles connaîtront à l'écran le plus vif succès. Les exemples récents de films tels que *La Terre qui meurt*, *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, *Laurette ou le Cachet rouge*, sont, à ce sujet, particulièrement frappants.

Il importe cependant de s'en tenir aux nouveautés de l'année. De nombreux adhérents de nos cinémathèques ont un appareil depuis longtemps et l'on ne saurait leur imposer des films qu'ils ont pu déjà projeter.

***

Une autre question se pose : combien de bobines faut-il mettre par programme ?

En dehors des considérations relatives au prix de revient, il faut bien tenir compte :

1° De la durée de projection (vingt minutes pour une bobine de 100 mètres), soit six bobines pour une séance de deux heures) ;

2° Du poids des films (six bobines, dans leur boîte de métal, avec un emballage en carton, pèsent près de 3 kilogrammes, poids limite pour envoi par la poste comme imprimé ordinaire) ;

3° De la longueur de certains films (la plupart des drames et des comédies comportent trois, quatre et même parfois cinq bobines).

Or, il est indispensable, sous peine de compliquer le roulement, qu'un film puisse être projeté entièrement au cours d'une même séance. D'autre part, le plaisant doit se joindre au sévère, l'agréable à l'utile. Tour à tour, il faut instruire, émouvoir et amuser...

Donc, en tête de chaque programme, un éducatif : 100 à 200 mètres s'il s'agit d'un documentaire, 80 mètres seulement si l'on a groupé sur une même bobine « Super » plusieurs petits films d'enseignement, car il convient de ne pas fatiguer l'attention des spectateurs.

Ensuite, le grand film : alternativement drame ou comédie. Peut-être le souci d'éviter à nos enfants des émotions fortes nous ferait-il préférer les comédies. Mais tel n'est point assurément l'avis des intéressés, si l'on en juge par les résultats d'un classement établi par un groupe d'élèves parmi les meilleurs films d'une saison.

Enfin, un comique, apportant une salutaire et nécessaire détente.

Tels seront les éléments de nos programmes récréatifs postscolaires.

Mais s'il faut, des principes, passer aux applications, comment ne pas citer la liste des films qui seront projetés durant la présente année scolaire, dans les cinquante écoles qui constituent la section Pathé-Baby de la Cinémathèque départementale de l'Yonne ?

Nos lecteurs y trouveront une sélection soigneusement établie et dans laquelle ils pourront puiser, en attendant les analyses détaillées que nous donnerons prochainement (1).

C. CHARLOT,
Instituteur à Joigny (Yonne).

PROGRAMMES

1.	
Trois vies et une corde, grand documentaire	200 m.
L'huissier tient bon, comédie	300 —
Deux jeunes gens dans le train, dessins animés	80 —
2.	
Razzia, drame	300 —
Charlie policeman, comique	200 —
Une mine de houille ; Grenade et l'Alhambra	80 —
3.	
Les Rigolos, comédie	300 —
Vengeance de chien, comique	100 —
Voulez-vous des œufs du jour ? comique	100 —
De l'exercice, éducatif	60 —
4.	
A cent contre un, comédie sportive	300 —
Charlie Chaplin et le Code de la route, comique.	100 —
En avion sur les Alpes, documentaire	100 —
Ah ! les enfants d'aujourd'hui ! dessins animés.	80 —
5.	
Le Comte de Monte-Christo, d'après A. DUMAS	500 —
La mer de glace. — Les chutes du Niagara. — Les Peaux-Rouges	80 —
6.	
Le Fidèle Gardien, drame, avec le chien Vorax.	300 —
D'un bout à l'autre du train, comique	200 —
Pêche en mer. — Pêche au hareng. — Le Musée de Monaco	80 —
7.	
La conquête de l'air, grand documentaire	200 —
Bricolo est inventeur, comique	200 —
Bagoutin fait l'article, comique	100 —
Le redoutable gangster, dessins animés	60 —
8.	
La Brière, drame, d'après le roman d'A. DE CHATEAUBRIANT	500 —
Chandelle fait le marché, comique	60 —
9.	
Crainquebille, comédie, d'après la nouvelle d'ANATOLE FRANCE	400 —
Voilà le vitrier qui passe, comique	100 —
Les oiseaux. — Lézards et sauriens	80 —
10.	
La Ronde de nuit, drame, sur un scénario de PIERRE BENOIT	400 —
Charlie Chaplin, garçon de restaurant, comique.	100 —
Régions tropicales. — Le Colorado. — Régions glaciales. — L'Ours	80 —
11.	
La Jungle domptée, grand documentaire	300 —
Buster Keaton construit sa maison, comique	200 —
Le Zoo des familles, dessins animés	60 —
12.	
Le Devoir, drame	400 —
Charlie n'a pas le pied marin, comique	100 —
Les Carnivores. — La Rance	80 —

COURS PAULINE KERGOMARD

Séance d'ouverture le jeudi 10 octobre, à 10 heures, à l'École normale d'institutrices de la Seine, 56, boulevard des Batignolles, Paris (XVII°).

Conférence de Mlle SÉRET, inspectrice générale des écoles maternelles : *La patience à l'école maternelle.*

Le programme des conférences de l'année sera publié prochainement, ainsi que celui des conférences destinées aux suppléantes et suppléants, qui commenceront le jeudi 17 octobre, à 10 heures.

COURS DE PUÉRICULTURE (16e année).

Ce cours, que l'Entr'aide des Femmes françaises organise sous la haute direction du Dr DEVRAIGNE, accoucheur de Lariboisière, et dont le succès est toujours grandissant, commencera le lundi 4 novembre 1935, par une conférence à la Sorbonne et se poursuivra toutes les semaines jusqu'à fin mars.

Au programme, 34 conférences par les professeurs et les médecins les plus qualifiés, et des stages pratiques à l'Institut de puériculture de Lariboisière et dans les Pouponnières de Boulogne-sur-Seine et de Fontenay-sous-Bois.

Inscription et renseignements à l'Entr'aide des Femmes Françaises, 99, rue de Prony (XVIII°).

(1) Tous les films, de toutes marques, sont en vente à la librairie Nathan.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

ÉCLAIRAGE PAR LA LUMIÈRE FROIDE

PENDANT longtemps, on n'a eu d'autre moyen pour s'éclairer que de porter les corps à haute température. La torche de nos ancêtres ou la bougie stéarique, la lampe à huile ou la lampe électrique d'Edison fournissent de la lumière *par incandescence*. La lumière est ainsi un *sous-produit de la chaleur* et l'effort industriel a consisté à chercher des corps qui puissent résister aux très hautes températures afin d'atteindre le plus haut pouvoir émissif.

D'autre part, les techniciens ont cherché à s'affranchir de cette production de chaleur, car, pour obtenir le meilleur rendement, il ne faut pas que la lumière soit le sous-produit d'une destruction d'énergie. Peu à peu, on s'achemine vers la *lumière froide* qui sera le mode d'éclairage de l'avenir.

Luminescence et tubes luminescents.

LA Nature nous offre des exemples de sources lumineuses sans élévation de température. Le ver luisant fournit un rayonnement, correspondant à la raie verte du spectre, qui exigerait une température de 1 100°. Or, le ver luisant est un animal à sang froid. Tous les animaux capables d'émettre de la lumière (Lucioles, Noctiluques, Poissons des grandes profondeurs, microbes) fournissent une *lumière froide*.

Une source lumineuse n'est donc pas obligatoirement conditionnée par une source de chaleur. La lumière peut provenir d'autres formes de l'énergie, comme : actions mécaniques, phénomènes chimiques, électriques, ou action de la lumière elle-même. Le phosphore à l'obscurité, le sucre brisé, etc., fournissent de la lumière, ainsi que le gaz raréfié des tubes de Geissler (*luminescence*).

Mais, tandis que les tubes de Geissler chauffent autant qu'une ampoule et dépensent beaucoup d'énergie, les tubes à néon, imaginés par G. CLAUDE, abaissent la dépense d'énergie à 0 watt 35 et même 0 watt 15 par bougie si l'on se contente de la lumière verte.

L'*éclairage par luminescence* est déjà très répandu aujourd'hui (tubes pour enseignes lumineuses ; éclairages décoratifs). Le premier tube luminescent a été présenté à la Société Française des Électriciens par G. CLAUDE, en 1911 ; il contenait du néon. La luminescence du néon est liée à sa nature mono-atomique ; elle est due à la grande sensibilité de ce gaz au phénomène d'ionisation.

Les gaz rares de l'atmosphère (krypton, néon, argon, hélium) remplissent seuls cette condition d'être mono-atomiques ; ils sont obtenus à Boulogne par la liquéfaction de l'air et servent pour l'éclairage par luminescence ainsi que diverses vapeurs métalliques (mercure, sodium, etc.). Mais le grave défaut des substances mono-atomiques est de ne donner un spectre lumineux que d'un seul coloris : rouge (néon), bleu (mercure), jaune (sodium). Ce défaut, qui n'offre pas d'inconvénient pour les enseignes lumineuses, empêche l'emploi de ces gaz ou vapeurs pour l'éclairage normal.

Ces tubes exigent des décharges énormes, proportionnelles à la longueur des tubes (12 000 volts) ; les électrodes à larges surfaces s'évaporent et leurs particules métalliques, condensées sur les parois, entraînent les molécules gazeuses. Peu à peu le vide s'accroît et le rendement du tube lumineux diminue, car une partie de l'énergie passe à l'état de radiations ultra-violettes (invisibles).

Les tubes vers luisants.

LES perfectionnements apportés aux tubes luminescents par MM. André CLAUDE, DEBRIEU, etc., ont permis d'obtenir des tubes qui ne chauffent plus. La tension nécessaire est tombée à 500 volts et, après 800 heures de fonctionnement, la pression reste à 1/10 de millimètre de mercure. Presque toute l'énergie est transformée en énergie lumineuse.

La lumière obtenue est d'un blanc légèrement rosé, si le tube renferme du néon, ou légèrement bleuté si le tube renferme du mercure. En juxtaposant un tube à néon et un tube à mercure, on obtient une *lumière blanche synthétique froide*.

On a pu obtenir l'illumination d'un gaz par induction. Un globe de gaz raréfié, soumis à l'induction de courants à haute fréquence, s'illumina exactement comme le tube sous la tension des électrodes. Et là encore on obtient de la *lumière froide*.

La nouvelle lumière froide.

UNE lampe, *qui ne procède pas de la luminescence*, vient d'être mise au point à la Faculté des sciences de Paris. Elle ne possède pas d'électrodes, contrairement aux tubes luminescents utilisés couramment ; elle émet une lumière très agréable, rendant bien toutes les couleurs, et qu'on peut regarder comme étant d'un blanc absolu.

Qu'on se représente un ballon de verre d'une dizaine de centimètres de diamètre, muni d'un « queussot » à faire le vide. La paroi interne de l'ampoule est recouverte d'une substance pulvérulente, et l'extrémité du queussot est recouverte d'une capsule métallique munie d'un crochet. Si l'on suspend la lampe par son crochet à un fil parcouru par un courant à haute fréquence, le champ électromagnétique créé dans l'ampoule rend lumineux les atomes de la substance et la lampe émet une lumière assez intense, fort agréable à la vue. Un simple appareil médical à haute fréquence a suffi pour les premières expériences.

Un émetteur d'ondes amorties étant installé, il suffit d'approcher la lampe, tenue à la main, du plateau de l'émetteur pour voir la lampe s'illuminer. La lumière produite est scintillante. Avec un émetteur d'ondes entretenues, ce défaut disparaît. On alimente donc les lampes en les suspendant à un fil qui forme l'antenne de l'émetteur.

Le rendement de ces lampes est excellent. Tandis que la lampe à filament de carbone consommait 3 watts par bougie, que les meilleures lampes à filament métallique n'exigent, du moins pour les fortes puissances, guère plus d'un demi-watt par bougie, la nouvelle lampe n'absorbe qu'*un watt pour 30 bougies*, soit quinze fois moins qu'une lampe ordinaire.

D'autre part, tandis qu'une lampe à filament

de 30 bougies présente un rayonnement variable suivant les directions et ne fournit guère, au total, que 150 lumens, la nouvelle lampe rayonne ses 30 bougies dans toutes les directions, et le flux lumineux atteint 300 lumens. Ajoutons qu'en faisant varier la nature de la substance qui revêt l'intérieur de la lampe on obtient telle lumière colorée que l'on désire.

Examinée au spectroscope, cette lumière offre un *spectre continu*, caractéristique de la lumière émise par un solide, et non le spectre de raies brillantes que donne la lumière provenant de la luminescence d'un gaz.

Tout le rayonnement émis est visible et se trouve compris entre 0,35 micron et 0,79 micron, c'est-à-dire entre les limites du spectre visible. De plus, les radiations les plus intenses sont voisines de 0,55 micron, et correspondent au jaune du spectre solaire. La lampe se trouve ainsi émettre, avec le plus d'intensité, *les radiations auxquelles l'œil est le plus sensible.*

Réalisation pratique et applications.

LES nouvelles lampes à lumière froide sont munies de deux queussots ; elles s'accrochent à deux fils tendus parallèlement et parcourus par les courants à haute fréquence. Ces lampes semblent avoir une durée très longue, car, après 400 heures de fonctionnement, le revêtement interne n'est nullement altéré. La longueur d'onde utilisée pour les courants de haute fréquence étant de l'ordre de 25 kilomètres, ces lampes ne viennent nullement troubler les auditions radiophoniques.

Les applications industrielles sont nombreuses, en raison de l'économie considérable que permet de faire ce nouveau mode d'éclairage. La haute fréquence sera obtenue par des alternateurs, haute fréquence dont le rendement est très élevé et le fonctionnement sûr. Pour l'*éclairage des routes*, les alternateurs seront installés de loin en loin le long de la route.

Pour l'*éclairage des salles de spectacle, usines*, etc. on emploiera des postes émetteurs à lampes, tels que ceux employés en radiodiffusion pour les faibles puissance. L'éclairage des *appareils de bord en aviation*, le *balisage des routes aériennes*, etc., paraissent devoir profiter grandement de ce nouveau mode d'éclairage. Enfin, comme sa lumière est vraiment blanche, les nouvelles lampes trouvent leur place marquée partout où il importe que les couleurs des objets ne paraissent pas altérées.

***

EN matière d'éclairage, les progrès se poursuivent rapidement. La lampe à incandescence vient d'avoir cinquante ans, et il semble bien que ses jours soient déjà comptés.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

BEEBE (William) : **En plongée par 900 mètres de fond** (Grasset ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le zoologiste américain W. Beebe s'est spécialisé depuis longtemps dans l'étude de la flore et de la faune sous-marines, auxquelles il s'intéresse passionnément. Il s'est livré d'abord, avec le casque de scaphandrier, à des plongées dans toutes les mers, puis, pour mieux pénétrer les secrets des grandes profondeurs, il construisit une sphère extrêmement résistante, munie de hublots de quartz fondu avec laquelle, battant de loin tous les records, il s'est enfoncé jusqu'à 900 mètres. La relation de ces explorations sous-marines est des plus instructive et des plus attachante.

JAKIEL (Albin) : **Le Travail par équipes à l'école** (Bureau intern. d'Ed., Genève, 4 fr. suisses). — *En vente à la librairie Nathan.*

Publication donnant les résultats d'une enquête pédagogique entreprise par le Bureau, complétant en quelque sorte le rapport sur le *Self-Government à l'école* paru au début de l'année et basé comme ce dernier, non seulement sur des données officielles, mais encore et surtout sur des renseignements fournis par des praticiens. Le travail d'ensemble, élaboré par M. Albin Jakiel, apporte une contribution importante à la solution des problèmes soulevés par la méthode. L'étude générale est suivie de *Remarques psychologiques*, par le professeur J. Piaget, et de deux rapports rédigés par des spécialistes : *Le Travail par équipes d'après le Plan d'Iéna*, par le professeur Peter Petersen, *La méthode Cousinet*, par M. Roger Cousinet. Ce volume offre une documentation précise, complète et impartiale.

LONG (Louis) : **Flambeau d'Orient**, *poésies;* **Vers le Soleil levant**, *notes et documents sur le pays d'Iran* (2 vol. à 15 fr. chacun ; libr. Sicard, Digne).

M. Louis Long, l'auteur de *Face à la Vie*, que nous avons signalé à nos lecteurs, est un ancien instituteur, devenu docteur, agrégé, et professeur honoraire à l'Université de Téhéran. Dans *Flambeau d'Orient*, il a traduit en sonnets, ballades, odes et élégies, ses impressions et souvenirs de Perse, qui lui ont également fourni pour un autre volume, *Vers le Soleil levant*, fait surtout de proses documentaires, une ample matière dont il a su tirer le meilleur parti : mœurs, légendes, histoire, vie sociale, tout lui est connu après un séjour de cinq ans en pays d'Iran, et il nous fait tout connaître.

PERCHERON (M.) : **Contes et légendes d'Indochine** (Nathan; rel. 15 fr.).

C'est une heureuse idée que de faire entrer le folklore de nos colonies dans la collection des *Contes et légendes de tous les pays*, et nul n'était plus qualifié pour choisir et adapter les mythes des divers peuples de l'Indochine que M. M. Percheron, spécialiste des gens et des choses d'Asie. On retrouve dans les contes qu'il a réunis ici la vie intense des indigènes de la « France seconde », où nous avons apporté tant de progrès, mais où nous pouvons trouver aussi les traces d'une très ancienne et très belle civilisation.

La formation professionnelle du personnel enseignant primaire (Bureau intern. d'Ed., Genève, 8 francs suisses). — *En vente à la librairie Nathan.*

La préparation des maîtres primaires constitue le problème capital et brûlant de toute l'instruction publique. L'enquête a donc recueilli une documentation très riche et très complète : les monographies de 62 pays sont précédées d'une étude globale rédigée par le Dr Albin Jakiel. Toutes les questions importantes touchant la formation des instituteurs sont passées en revue : genre d'institutions où cette formation a lieu, études préalables exigées, faut-il différencier la formation des instituteurs et des institutrices et celle des maîtres urbains et ruraux, âge d'entrée, gratuité, bourses, méthodes employées pour la préparation professionnelle pratique, pédagogique, psychologique, sociale, civique et morale, organisation des stages, examens, grades, diplômes, conditions de nomination, perfectionnement des maîtres en fonction.

PIERRE BOUCHARDON : **Un précurseur de Landru : l'horloger Pel** (Arthaud ; 4 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est un cinquantenaire que l'on oubliera de célébrer que celui de l'affaire Pel, qui fut jugée en dernier ressort le 14 août 1885. Elle fait penser à l'affaire Landru, de plus récente mémoire.

Horloger de son état, chimiste par goût, inventeur, maître de chapelle, se parant de décorations et de titres qu'il ne possédait pas, ce personnage étrange, décharné comme un ascète, avare comme Harpagon, attirait dans le huis clos de sa demeure, pour s'emparer de leurs misérables économies, de pauvres filles sans jeunesse. Plusieurs disparurent, sans qu'on sût jamais ce qu'elles étaient devenues...

Pel fut condamné pour avoir brûlé la dernière dans un petit poêle après l'avoir empoisonnée et dépecée. Mais, jusqu'au bout de sa longue vie, il est demeuré une véritable énigme...

M. Pierre Bouchardon, dont le nom fait autorité dans l'histoire judiciaire, a tiré de cette tragique histoire un récit vivant et coloré.

LECTURES ET VARIÉTÉS

DANS LE VASTE MONDE

ANDRÉ GŒRGER : *En marge de la Croisière Jaune*, Rieder. — EDMOND DEMAITRE : *L'Enfer du Pacifique*, Grasset. — ANNI WINTERBERG : *Un Été sans nuits*, Rieder. — A. MEYNIER : *Géographie du Massif Central*, Rieder. — PAUL CORNU, *La Corse splendide et l'âme cyrnéenne*, Ferran, Marseille. — LÉON BERTRAND : *Les Grandes Régions géologiques du sol français*, Flammarion (1).

LA *Croisière Jaune* vient de faire l'objet d'un nouvel ouvrage riche d'observations vécues et de couleurs. L'historiographe officiel de l'expédition, Georges Le Fèvre, nous a conté par le menu les tribulations des autochenilles et de leurs équipages à travers la vieille Asie. Cette fois, c'est e secrétaire général de l'Expédition Citroën Centre-Asie, ANDRÉ GŒRGER, qui, dans un copieux volume, retrace les voyages préparatoires, puis les semaines qu'il vécut avec la caravane aux pays du Levant, son retour en Europe et enfin le rapide tour du monde qui le conduisit en Extrême-Orient par l'Amérique du Nord et l'en ramena par la voie de Suez.

Cela nous vaut un captivant récit plein de vie et de pittoresque. André Gœrger s'y montre, selon l'expression de son ami et compagnon de voyage Audouin-Dubreuil, « observateur attentif au jugement toujours prime-sautier et souvent ironique, au bon sens français et à l'aimable scepticisme ». Ses zigzags à travers l'hémisphère nord permettent au lecteur de faire avec lui de beaux voyages en Russie soviétique, sur la frontière chinoise du Sin-Kiang, en Syrie, à Bagdad, en Perse, en Afghanistan, au Cachemire, en Indochine, en Chine, au Japon, aux Hawaï, au Canada, etc. A aucun moment l'intérêt ne faiblit : et on sent dans tous les chapitres l'observateur impartial soucieux avant tout de précision et de vérité, toujours curieux des âmes, des mœurs et des choses, enthousiaste parfois, sympathique toujours. L'ouvrage est orné d'une abondante documentation photographique originale qui en complète heureusement le texte. On le lira sans fatigue et avec plaisir et profit.

***

AVEC *L'Enfer du Pacifique*, de M. EDMOND DEMAITRE, nous sommes transportés chez les cannibales et les chercheurs d'or de la Nouvelle-Guinée, île située entre l'Australie et l'Équateur, grande comme la France et l'Italie réunies, et inexplorée encore sur de vastes étendues, « un des seuls endroits dans le monde où l'on trouve encore des anthropophages, des chasseurs de têtes et une population indigène vivant de nos jours en plein âge de pierre ».

C'est de la partie de la Nouvelle-Guinée actuellement sous mandat australien que nous entretient M. Demaître. Il y a quelques années, des aventuriers errants y trouvèrent dans la jungle une petite pépite de métal jaune. Et depuis lors la fièvre de l'or n'y connaît pas de rémission. Cette fièvre prend tout entier et sans répit. « Elle provoque des hallucinations et des visions permanentes, elle harcèle sa victime nuit et jour, elle fait rêver les hommes les plus forts et les plus réalistes. Elle finit par chasser de leurs demeures ceux qui en sont atteints et qui, après avoir quitté famille et emploi, enfants et carrière, cherchent dans le silence menaçant de la jungle l'unique remède — l'or. » Dans cet enfer qu'est la Nouvelle-Guinée, les prospecteurs ont à lutter avec les cannibales, avec les mosquitos (moustiques), avec la fièvre jaune et la fièvre noire, il leur faut s'enfoncer dans la brousse inextricable, escalader les cimes vierges, assécher les marais. Pour diminuer leurs souffrances, ils eurent en 1927 l'idée de faire appel à l'avion. En peu de mois, dans la vallée du Bulolo qu'on n'atteignait jusque-là qu'après un mois et davantage d'un pénible voyage, et que l'avion avait mis à une heure du port de Salamana, on vit se dresser un camp d'hommes au visage pâle, plein de machines, d'outils et d'appareils ultra-modernes, apportés par la voie des airs, tandis que, dans ses environs immédiats, continuaient à vivre de l'existence sauvage de leurs ancêtres des tribus de cannibales. M. Demaître se fait l'historien, et parfois le chantre, de cette épopée tragique des chercheurs d'or.

Dans une seconde partie de son ouvrage, il raconte ses périlleux voyages à l'intérieur de l'île avec une des patrouilles chargées par le gouvernement australien de sillonner le pays et d'y maintenir un ordre d'ailleurs tout relatif. Il parcourut ainsi des contrées habitées par des hommes qui dévorent les dépouilles des ennemis tués et qui dansent autour des cadavres jusqu'au moment où ils tombent évanouis d'extase, de fatigue, ivres de l'odeur du sang ; il traversa les villages des chasseurs de têtes où des crânes blanchis par le soleil ornent les huttes et les « Maisons des Hommes ». Pas de récit romancé, déclare-t-il : il s'agit d'un milieu où tout est troublant et mystérieux à un tel degré qu'il est vraiment inutile d'exagérer. Ses multiples observations conduisent l'auteur, dans une dernière partie, à d'intéressants développements d'ordre sociologique sur les origines des peuples de l'Océanie, sur l'étrangeté de leurs mœurs et de leurs croyances, sur l'activité de leurs sorciers et les nombreuses pratiques bizarres dues à leur influence, sur leurs sociétés secrètes, sur leur conduite vis-à-vis des femmes, leur attitude devant la mort. Et il conclut qu'en ce qui concerne les problèmes vitaux, « les forces motrices de l'existence, les désirs, les passions, les volontés, les ambitions, le cannibale n'est peut-être pas aussi loin qu'on l'imagine de l'homme qui se complaît à la lecture des poèmes de Verlaine à Paris, admire les tableaux du Greco à Tolède, construit des ponts gigantesques en Arizona ou avec une conviction quasi religieuse boit tous les jours son thé dans un club élégant de Pall-Mall ».

Beaucoup de curieuses photographies prises par l'auteur ou recueillies par lui sur place ajoutent à l'intérêt de son ouvrage, qui nous paraît un des meilleurs et des plus sérieux reportages parus ces dernières années.

(1) Tous ces volumes sont en vente à la librairie Fernand Nathan.

POUR pouvoir visiter commodément la *Finlande* et pénétrer jusqu'aux limites du pays, ANNI WINTERBERG s'est astreinte à apprendre la langue finnoise, une des deux langues nationales, l'autre étant le suédois, parlé surtout sur la côte du golfe de Bothnie. Puis elle s'est embarquée à Lübeck pour Helsinki, la « Ville blanche du Nord ». De son voyage en Finlande, elle a rapporté un pittoresque récit publié par les Editions Rieder sous le titre : *Un Eté sans nuits*. Avec beaucoup de verve et d'humour, elle conte ses tribulations en bateau, en chemin de fer, en autobus, ses impressions sur les gens et les paysages, ses visites aux vieux monuments, aux usines, aux huttes des Lapons. On ne trouvera pas dans son petit ouvrage de longues descriptions qui sentent trop souvent le convenu ou l'apprêté. Elle dit ce qu'elle a vu, simplement et sincèrement, et y ajoute quelques dessins faits d'après nature et quelques photographies caractéristiques.

Mais elle ne cache pas à ses lecteurs que la Finlande gagnerait à être visitée en hiver, non seulement à cause des moustiques qui pullulent dans le Nord durant les mois d'été, mais à cause du jeu merveilleux des couleurs qu'on observe à la saison des brumes. Et puis, ajoute-t-elle, « il n'y a rien d'aussi énervant que ces nuits où le soleil ne disparaît pas à l'horizon, et ces nuits lumineuses, célèbres dans le monde entier, deviennent de véritables nuits blanches, au vrai sens du mot. Avec cette lumière dont l'intensité ne varie jamais, il n'y a pas moyen de se reposer les yeux. Les nerfs sont tendus à craquer, on croit devenir fou. Impossible de dormir, les rideaux noirs manquant dans la pièce ». Amis lecteurs, vous voilà avertis : s'il vous prend quelque jour la fantaisie d'aller admirer le soleil de minuit, n'oubliez pas de vous munir de lunettes protectrices, même quand vous voudrez dormir !

***

UN des plus distingués de nos jeunes géographes, M. ANDRÉ MEYNIER, vient, peu après sa thèse sur le sud-ouest du Massif Central : Ségalas, Lévézon et Châtaigneraie, de publier une étude d'ensemble sur la *Géographie du Massif Central* dans une nouvelle collection dirigée par M. Ernest Granger. Il nous donne de cette région si complexe une vision claire et précise, grâce aux nombreux et considérables travaux dont elle a été récemment l'objet. De ces travaux, un peu trop savants parfois au gré du non spécialiste, M. Meynier a retiré la « substanctifique moelle » ; il y a ajouté sa connaissance profonde du pays. Aussi son ouvrage est-il à la fois œuvre de science et œuvre de vulgarisation.

L'auteur passe d'abord en revue les *traits généraux* du Massif Central : ce qui fait son unité et sa variété, pour ce qui est de son histoire géologique, de son climat, de ses eaux, de sa végétation ; puis son isolement et ses conséquences ethnographiques et économiques, enfin l'émigration dont il est le siège et qui entraîne un dépeuplement rural aux graves répercussions morales et économiques. La seconde partie, la plus longue, est consacrée aux variétés régionales : plateaux et bocages de l'Ouest, causses et cañons au Sud, hauts plateaux du Sud-Est et du Centre, région industrielle stéphanoise, volcans et limagnes. Enfin un chapitre de conclusion montre la place occupée par le Massif Central dans l'économie française. L'ouvrage se termine par une bibliographie sommaire. Ajoutons qu'il est illustré de nombreux croquis et d'un grand nombre de belles photographies, dont beaucoup d'inédites.

Il n'existait pas jusqu'à présent, à notre connaissance, de géographie du Massif Central. L'ouvrage de M. Meynier comble cette lacune d'une façon magistrale. Sa lecture est à la portée de tous, grâce à la clarté de l'explication et au caractère vivant et concret de l'exposé. Géographie physique et géographie humaine y sont, comme il convient, étroitement associées. Il donnera au grand public une connaissance suffisante du Massif Central, et il sera, pour les étudiants désireux de faire des travaux personnels plus localisés sur cette région, une base sérieuse. Nous le recommandons particulièrement aux élèves des Écoles normales et aux candidats au Brevet supérieur des départements du Massif Central car il répond pleinement, pour eux, à l'esprit et à la lettre des programmes de 3e année.

***

LA Corse, en raison de son originalité et de sa couleur, a inspiré maints écrivains. M. PAUL CORNU, professeur au Lycée de Marseille, nous donne à son tour les impressions qu'il a rapportées d'un long séjour et de nombreux voyages dans la grande île. Il ne s'agit pas d'un guide complet assurant le touriste hésitant contre tout risque d'imprévoyance et d'imprévu, mais d'un essai où M. Cornu, pieux admirateur de « la Corse splendide et de l'âme cyrnéenne », a chanté une terre qui « se défend contre l'empressement vulgaire, dédaigne superbement les enthousiasmes imposés par la mode, ne se livre tout entière qu'à celui qui a le goût de l'effort ».

Cet essai est le fruit de minutieuses observations qui nous recomposent les mille facettes du paysage insulaire avec une sève verbale puissante, truculente parfois, avec un art consommé de la couleur, des lignes et des sons. L'auteur évoque successivement le charme des cités, les monts saumonés de lumière, les splendides métamorphoses de la vie végétale, les horizons marins à la douceur vaporeuse, le collier d'or des golfes, les caps hardis « plongeant leurs assises dans les eaux bouillonnantes comme pour subir la trempe de l'éternité ». Dans la « Symphonie en pourpre, azur et or », notamment, la magie des heures lumineuses est rendue avec une rare virtuosité.

Dans une seconde partie, M. Cornu fait de rapides incursions dans l'histoire de la Corse, dans celle de son développement artistique, dans son économie aussi et il expose brièvement les doléances de l'île. Le vœu qu'il exprime en terminant sera certainement exaucé : son petit livre contribuera à faire mieux comprendre et mieux apprécier la Corse des Français du continent, à la faire mieux aimer des insulaires eux-mêmes.

***

AVEC l'ouvrage de M. LÉON BERTRAND sur les *Grandes Régions géologiques du sous-sol de la France*, nous quittons le domaine de la poésie pour celui de la science. Le petit volume, *Les Anciennes Mers de la France et leurs dépôts*, paru avant la guerre, en est une sorte de préface. Le lecteur non spécialiste y trouvera les notions générales dont il aura besoin pour comprendre utilement les exposés sommaires des successions et les faciès des terrains géologiques propres à

chacune des grandes régions de notre sous-sol qui constituent l'étude nouvellement parue. Ces savants exposés nous donnent les résultats essentiels des recherches les plus récentes. L'auteur s'est efforcé de mettre en corrélation les caractères stratigraphiques de chaque région avec ses conditions techniques et ses mouvements orogéniques, de façon à donner une esquisse aussi fidèle que possible de la suite des phénomènes géologiques qui l'ont successivement constituée jusqu'à l'aurore des temps actuels.

Son travail est illustré de quelques cartes d'ensemble établies en partant de la nouvelle édition de la carte géologique de la France à l'échelle du millionième, puis de nombreux croquis de détail et de coupes schématiques permettant une meilleure compréhension de telle ou telle particularité géologique. Il aura certainement un vif succès près du public studieux et éclairé.

R. OZOUF.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Dans la presse amie.

Nous avons lu sans plaisir, dans L'Œuvre, *sous la plume de l'humoriste* La Fouchardière, *la diatribe suivante contre l'école et l'enseignement que l'on s'efforce d'y donner :*

A l'école, les petits d'hommes (ainsi nommés parce que tous furent mis au monde par des femmes) sont considérés comme des écrans sur lesquels, en formules suranées, en images saugrenues, doivent passer toutes les projections scolaires. On conçoit fort bien un écolier sans bras, jambes, tête... Les bras et les jambes doivent rester immobiles, et leur mobilité ne sert qu'à attirer des pensums sur la tête de l'usufruitier. Quant à la tête elle-même, il est peut-être inexact de dire qu'elle est inactive, mais le cerveau doit rester entièrement passif... Il doit être sans pensée, si l'on admet cette vérité que la pensée est une fonction exclusivement personnelle...

Ainsi sont projetées sur ces écrans puérils les idées traditionnelles, les admirations obligatoires, les sottises indélébiles que transmettent les Scribes, de génération en génération.

Le plus souvent, par bonheur, les projections ne font que passer ; elles défilent et s'effacent aussitôt. Malheureusement, parfois, elles se fixent, se superposent, se brouillent en une étrange confusion par le maléfice d'une mémoire qui ne sait pas éliminer... Et l'enfant devient un homme qui croit tout savoir, alors que l'homme, toute sa vie, doit se contenter d'essayer de comprendre, trop heureux s'il meurt sans avoir trop compris.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne convient, nous autres, pauvres Scribes, dont la sottise est indélébile, à cette manifestation d'hostilité dédaigneuse : à quoi bon discuter, d'ailleurs, avec le noble marquis de la Fourchardière, ancien élève des Jésuites et journaliste opulent (de gauche !), qui nous méprise et qui ne nous l'envoie pas dire ?

Le pouvoir d'achat.

L'annuaire de la Revue d'Économie politique *vient de paraître. Il est précédé comme à l'ordinaire d'une étude de l'éminent économiste* Charles Rist, *dont voici quelques lignes :*

La réduction du traitement des fonctionnaires et du coupon des rentes ne diminue pas, comme on le croit parfois, le pouvoir d'achat du pays.

Cet argument souvent invoqué au Parlement contre les projets d'économies ne tient pas debout.

Les traitements des fonctionnaires sont payés sur le produit des impôts ou des emprunts.

Quand une économie est faite dans le budget, c'est autant de moins que l'Etat prélève sur les revenus du public par l'impôt ou par l'emprunt : c'est une somme équivalente qui reste dorénavant dans la poche du contribuable ou du souscripteur et devient disponible pour ses propres dépenses ou ses propres placements.

Supposer que le bénéficiaire originaire du revenu soit plus enclin à le thésauriser que le bénéficiaire secondaire est absurde. Ainsi la masse du pouvoir d'achat du public reste identique avant et après l'économie budgétaire.

Par contre, une fois l'économie faite, des sommes plus grandes restent disponibles pour l'entreprise privée, la charge nouvelle résultant d'emprunts nouveaux est écartée pour le contribuable et le marché des capitaux cesse d'être absorbé par les besoins écrasants de l'Etat.

Nous citons cette argumentation à titre documentaire et nous la soumettons aux réflexions de nos lecteurs.

L'instituteur noir.

Une note anonyme, fort intéressante, a paru dans le Mois (*mars-avril*), *sur l'*Instruction indigène en Afrique équatoriale française. *Citons-en tout au moins la conclusion :*

Le personnel enseignant, français par le sommet, indigène dans les classes villageoises, est relativement peu nombreux. On souhaiterait que son effectif fût accru, non pas tellement en maîtres blancs qu'en instituteurs indigènes. Sur ceux-ci repose, en effet, l'avenir, le succès de cette expérience. Le choix des blancs est aisé, il porte sur un grand nombre de candidats. Il n'en est pas de même pour les noirs. Il a fallu se contenter des premiers échantillons formés par des Français. Tous n'ont pas donné ce qu'on en espérait. Pour beaucoup de noirs, être instituteur, c'est être un peu chef de village, avec tous les avantages matériels, le prestige moral qui s'attachent à une fonction considérée. Le contrôle de l'enseignement doit être constant. Il faut, sans cesse, ramener à leur juste mission ces instituteurs tentés de se poser en antagonistes du chef de village, avides d'autorité, d'influence.

C'est à force de doigté, de conseils qui font appel à la dignité, à l'orgueil, que l'on obtient des maîtres noirs une attitude conforme à leur état. Ils font preuve, d'ailleurs, pour la plupart, de beaucoup de bonne volonté, et d'un sentiment assez touchant à l'égard de leur métier, qu'ils considèrent un peu comme un sacerdoce.

Dans cette Afrique noire, dont l'avènement est prochain — chaque mois en multiplie les signes — et où la France peut trouver, si elle le veut, la garantie de sa puissance durable, l'enseignement indigène est un des atouts dont on dispose pour mener le jeu. Là-bas, nulle religion ne vient — comme en Afrique du Nord — creuser un fossé entre l'indigène et le blanc. L'argile est molle, souple, fraîche. On en fera ce que l'on voudra. Et l'être une fois pétri, il n'appartiendra plus à personne de le changer.

On vérifie, à chaque voyage, la rapidité de l'évolution des peuples noirs. La France a, devant elle, dix ou quinze ans pour gagner la partie, en s'attachant par le cœur et par l'esprit ces êtres que l'intérêt lui a acquis.

Douze recettes infaillibles...

On nous communique, sans en indiquer l'origine, cette liste judicieuse des « Recettes infaillibles pour mal élever un enfant ». Elle ne sera jamais trop connue et trop méditée, et nous la reproduisons volontiers :

1° Commencez par donner à l'enfant, encore tout petit, tout ce qu'il demande ;

2° Parlez devant lui de ses qualités incomparables ;

3° Dites devant lui qu'il vous est impossible de le corriger ;

4° Ne soyez pas d'accord, père et mère, en sa présence et à son sujet ;

5° Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qui n'est bon qu'à châtier ;

6° Que le père fasse des observations dures à la mère en sa présence ;

7° Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente ;

8° Laissez-lui dire tout ce qu'il voudra ;

9° Laissez-lui de l'argent entre les mains ;

10° Laissez-le sans surveillance pendant les heures de récréation ;

11° Punissez-le pour une vétille et riez ensuite de ses défauts ;

12° Si ses maîtres, à l'école ou au collège, veulent le mettre au pas, prenez parti contre ses maîtres.

RENÉ CASTEL.

POUR LIRE EN CLASSE

Calandrino, ou l'imbécile joué.

Dans notre bonne ville de Florence, qui fourmille d'originaux de toute sorte, vivait, il y a longtemps, un peintre, nommé Calandrino, homme naïf et sot au dernier point.

Il était presque toujours en compagnie de deux autres peintres, Bruno et Buffalmacco, gaillards intelligents et délurés, qui ne fréquentaient notre pauvre Calandrino que pour s'amuser de son extrême simplicité.

Il y avait également à Florence un jeune homme appelé Maso, qui était bien l'esprit le plus délié et le plus facétieux du monde. Ayant entendu parler de la sottise de Calandrino, il résolut de s'en divertir en lui jouant un bon tour, ou en lui faisant croire à quelque bourde extraordinaire.

Un jour, Maso, accompagné d'un ami, rencontre, dans l'église Saint-Jean, Calandrino occupé à examiner attentivement les peintures et les sculptures du nouveau tabernacle, posé depuis peu sur l'autel.

Jugeant l'occasion propice, il informe son ami de son intention : tous deux, donc, s'approchent de Calandrino, et se mettent à discuter entre eux des vertus des différentes pierres, avec autant de compétence que s'ils eussent été les plus fameux lapidaires.

Après avoir suivi un instant la conversation, Calandrino, comprenant qu'il ne commettait pas d'indiscrétion, se joignit à nos deux compères, à la grande satisfaction de Maso, qui continua la conversation sur le même sujet. Au bout d'un moment, Calandrino l'interrompit, car il était désireux de savoir où l'on trouvait ces pierres, douées de si singulières propriétés.

Maso répondit le plus sérieusement du monde, que la plupart d'entre elles se trouvaient au pays de Cocagne, dans une région où l'on attache les vignes avec des saucisses, où l'on vous vend pour un denier une oie et son oison par-dessus le marché. Là, s'élève une montagne en parmesan râpé, sur laquelle tout un peuple s'affaire à fabriquer des macaronis et des ravioli, à les faire cuire et à les assaisonner avec du bouillon de poulet et à les jeter ensuite dans la vallée aux passants, qui en attrapent autant qu'ils peuvent.

— En voilà un bon pays ! s'écria Calandrino. Mais, dis-moi, que fait-on des chapons dont on fabrique le bouillon ?

— Ce qu'on en fait ? Les indigènes les mangent tous.

— Es-tu déjà allé dans ce pays ?

— Tu me demandes si j'y suis déjà allé ? dit Maso. Si je n'y suis pas allé mille fois, je n'y suis pas allé une.

— Est-ce bien loin d'ici ? continua le crédule Calandrino.

— C'est à plus de mille lieues.

Notre bonhomme, voyant Maso débiter cela avec le plus grand sérieux, le crut comme parole d'évangile.

— C'est trop loin pour moi, reprit-il avec un soupir. Sans quoi, je t'assure que j'irais bien volontiers une fois avec toi, quand ce ne serait que pour assister à la culbute des macaronis et en manger tout mon saoul. Mais, dis-moi, n'y aurait-il pas dans ce pays-ci quelques-unes de ces pierres si précieuses ?

— Sans doute ; il y en a même de deux sortes, répondit Maso. Les unes se trouvent à Settignano et à Montisci ; c'est avec ces pierres, quand elles sont taillées en meules, qu'on fait la farine. La seconde est une pierre que nous autres, lapidaires, appelons Elitropia, pierre d'une si grande vertu qu'elle rend invisible celui qui la porte.

— Quelle merveilleuse propriété ! admira Calandrino. Mais où trouve-t-on cette seconde pierre ?

— En Toscane même, concéda Maso, dans la plaine du Mugnone.

— Quelle est la grosseur de cette pierre, quelle est sa couleur ? continuait notre brave peintre.

— Il y en a de toutes les grosseurs, mais elles sont presque toutes de teinte noirâtre.

Calandrino, ayant pris bonne note de tous ces renseignements, fit mine d'être appelé par quelque travail pressé et se sépara de Maso, résolu à aller à la recherche de cette fameuse pierre ; mais il ne voulut rien entreprendre sans avertir ses deux amis Bruno et Buffalmacco, qu'il aimait beaucoup.

Il se mit incontinent à leur recherche, désireux de tenter l'aventure avant qu'un autre ne l'eût précédé ; il passa donc la matinée entière à courir de côté et d'autre. Enfin, vers trois heures, il se souvint que ses amis travaillaient au couvent de la via Faenza ; sans souci de la chaleur, laissant là tout autre besogne, il y courut à l'instant.

Il les fit appeler aussitôt et leur tint ce discours :

— Mes amis, si vous voulez m'en croire, nous pouvons devenir les hommes les plus riches de Florence, car je viens d'apprendre d'un homme digne de foi que, dans la vallée du Mugnone, on trouve une pierre qui rend invisible celui qui la porte. Je serais donc d'avis que, sans attendre qu'un autre nous devance, nous nous mettions en quête sans délai. Nous sommes certains de la trouver, puisque je sais comment elle est faite. Dès que nous l'aurons trouvée et mise dans notre poche, pourquoi n'irions-nous pas devant les comptoirs des banquiers, toujours chargés, comme vous le savez, de ducats et de florins, pour en prendre autant que nous en pourrons porter ? Personne ne nous verra et, de cette façon, nous nous enrichirons rapidement, et nous n'aurons plus besoin de barbouiller les murailles toute la journée, comme font les limaces.

A ce discours, Bruno et Buffalmacco eurent grande envie de rire, mais, échangeant un coup d'œil, ils feignirent l'étonnement et louèrent le projet de Calandrino. Buffalmacco s'enquit du nom de cette pierre. Mais Calandrino, dont la mémoire était aussi courte que la sagesse, en avait déjà oublié le nom.

— Bah ! qu'avons-nous besoin d'en savoir le nom, puisque nous en connaissons la propriété ? s'écria-t-il. Mon avis est d'aller sans plus attendre à sa recherche.

— Or çà, dit Bruno, comment est-elle faite ?

— Il y en a de plusieurs sortes, mais toutes sont de couleur noirâtre... Je crois que nous ferons bien de ramasser toutes les pierres noires que nous verrons, jusqu'à ce que nous rencontrions la bonne. Aussi, ne perdons pas notre temps, mes amis, dépêchons-nous.

— Un instant, dit Bruno.

Et, se tournant vers Buffalmacco, il reprit :

— Il me semble que Calandrino a raison. Mais je ne crois pas que ce soit le moment de partir. Le soleil est trop haut, il donne d'aplomb sur la plaine du Mugnone, et il doit empêcher de bien distinguer la couleur des pierres. De plus, comme c'est jour ouvrable, bien des gens nous voyant errer dans la vallée du Mugnone pourraient deviner notre dessein, et peut-être feraient-ils comme nous, et trouveraient-ils ce que nous cherchons ; et nous perdrions tout pour vouloir tout gagner. Je suis donc d'avis, si vous le jugez à propos, que cette recherche doit se faire le matin, où l'on distingue mieux les pierres noires des blanches, et un jour de fête, où personne ne sera là pour voir ce que nous ferons.

Buffalmacco approuva fort son compère Bruno, et Calandrino dut s'incliner. Ils décidèrent donc de partir à la recherche de la fameuse pierre le dimanche suivant, de grand matin. Mais Calandrino leur fit promettre de ne pas ébruiter la chose, qui lui avait d'ailleurs été confiée sous le sceau du secret. Il leur raconta ensuite tout ce qu'il savait du pays de Cocagne, jurant ses grands dieux qu'il ne leur disait que la pure vérité. Après quoi, il s'éloigna.

Dès que Calandrino eut le dos tourné, nos deux compères convinrent ensemble de ce qu'ils auraient à faire.

(*La fin au prochain numéro.*)

D'après BOCCACE (*Contes choisis*, traduits et adaptés par Mme HENRIETTE ROUILLARD, Librairie Delagrave).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

NOTES ÉCONOMIQUES

COMMENT JUGER LES DÉCRETS-LOIS LAVAL

MALGRÉ la gravité de la situation internationale, qui relègue au second plan les questions de politique intérieure, nous ne pouvons oublier les décrets-lois. Ne parle-t-on pas, dans certains milieux favorables aux méthodes dictatoriales, de les incorporer purement et simplement dans le budget de 1936, ce qui serait une manière d'approbation sans débats ? Une telle prétention est inadmissible.

Mais il y a au moins deux manières de juger les décrets-lois, soit *a priori*, c'est-à-dire dans leur esprit et dans leur lettre, soit *a posteriori*, c'est-à-dire à leurs fruits. Sauf exceptions, c'est, à mon avis, la deuxième manière qui est la bonne. Certes, il peut exister, parmi les cent décrets, quelques monuments d'iniquité qu'il y a nécessité à exécuter sur l'heure et je conviens que le Parlement s'honorerait aux yeux de la démocratie en les abolissant dès sa rentrée, mais les autres doivent être soumis à la vérification par l'expérience, non pas, bien entendu, une expérience indéfinie, mais une expérience assez sérieuse pour qu'on ne puisse plus douter de leur vanité ou de leur nocivité. Quand un malade se soumet aux prescriptions d'un médecin, il continue le traitement avec persévérance et ne l'abandonne qu'en désespoir de cause. La France est une malade qui a accepté les soins du docteur Laval.

Toutefois, ne recommençons pas le coup du vénérable ermite de Tournefeuille, à qui le pays eut le tort d'accorder une confiance trop aveugle. Quand son expérience s'avéra inopérante, le réveil fut brutal et les homélies radiophoniques du sauveur perdirent tout crédit. Ce que nous attendons du Gouvernement, ce sont des communiqués précis et sincères sur la situation budgétaire et économique, bref, afin de poursuivre notre métaphore, de véritables « bulletins de santé » avec la température du patient. Ces bulletins pourraient être mensuels et ils devraient, autant que possible, comporter un cadre établi une fois pour toutes afin que les améliorations puissent être aisément constatées.

En attendant des communiqués officiels, nous sommes obligés de nous contenter des officieux. Je compte faire connaître à nos lecteurs tous renseignements puisés aux meilleures sources, grands quotidiens sérieux pourvus d'enquêteurs spécialisés, débats parlementaires ou réponses des ministres aux questions posées par députés et sénateurs, et surtout bulletin d'information économique édité par la Banque nationale pour le commerce et l'industrie. C'est à cette dernière publication que j'emprunterai la plupart des éléments d'une étude sur la situation au cours du premier semestre de 1935, car, avant de mesurer les effets des remèdes, il convient de déterminer la maladie et d'en indiquer la gravité.

Le diagnostic pourrait porter sur les postes suivants :

1° Activité agricole, en particulier blé, vin, élevage ;

2° Activité industrielle, en particulier dans la métallurgie, le bâtiment et les textiles ;

3° Chômage et faillites ;

4° Commerce extérieur en poids et en valeur ;

5° Prix de gros et prix de détail ;

6° Finances publiques, recettes normales et emprunts ;

7° Marché monétaire, Banque de France, Bourse des valeurs.

Il serait désirable que les statistiques officielles nous permissent de donner périodiquement des chiffres précis sur l'état général du pays. Si le corps électoral était ainsi renseigné avec exactitude et sincérité, s'il prenait l'habitude et s'il contractait le besoin d'une documentation sérieuse et précise, les élections de mai 1936 gagneraient en clarté et en honnêteté et peut-être conduiraient-elles à la constitution d'une majorité consciente et d'un gouvernement stable.

P. RIQUET.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LE RÔLE DE L'INSTITUTEUR

A LA campagne surtout, les maîtres ont intérêt à prendre part aux diverses manifestations de l'activité communale dans lesquelles l'école peut et doit jouer un rôle. Comme en d'autres endroits, la politique de présence est, ici, la meilleure : elle permettra quelquefois d'éviter des manœuvres contre l'école, souvent elle provoquera un bon geste en sa faveur.

En plusieurs endroits, les jeunes gens d'eux-mêmes cherchent à pratiquer les exercices physiques et les jeux de plein air ; pour que leur rêve devienne une réalité durable, il suffit d'un animateur, d'un organisateur surtout, pour coordonner et diriger leurs bonnes volontés.

C'est là le rôle que l'instituteur peut remplir utilement : il y va de l'intérêt de l'école laïque, du succès définitif de notre œuvre.

D'ailleurs, si, dans les localités importantes, on trouve, assez facilement, des hommes possédant les qualités nécessaires pour la direction d'un club sportif, il n'en est pas de même dans la commune rurale. Il faut que le dirigeant de la nouvelle société possède quelques notions d'organisation, qu'il jouisse dans la commune d'une autorité bien assise sur une valeur morale incontestable.

QUELQUES exceptions mises à part, il n'y a guère que l'instituteur qui puisse à la campagne remplir ce rôle avec chance de succès : chargé du développement des facultés physiques de l'enfant comme de ses facultés intellectuelles et morales, aidé par les connaissances qu'il a acquises et par la formation qu'il a reçue, tout le désigne pour prendre dans chaque commune la direction du mouvement sportif.

Et puis, il faut que nous sachions bien que, si nous ne nous occupons plus de nos élèves une fois qu'ils auront quitté l'école, d'autres s'en occuperont ; que si nous hésitons à prendre la direction de la société sportive locale, d'autre

seront peut-être tout heureux de tenir les rênes de ce groupement dans lequel ils ne manqueront pas de détruire l'influence de l'école laïque.

NOMBREUSES sont les œuvres qui gravitent autour de l'école, variant suivant les lieux, les goûts et les aptitudes de chacun. La société sportive rurale bien comprise peut constituer le pivot de la plus grande partie de ces œuvres, car elle permet au maître d'avoir sans cesse à sa portée, sous son autorité — au moment d'une organisation quelconque — les jeunes gens, ses anciens élèves.

Si nous voulons vraiment prolonger l'école, nous ne pouvons plus compter sur les vieux cours d'adultes mentionnés dans la loi de 1886 ; pendant une période assez longue, ils ont fonctionné régulièrement avec d'excellents résultats ; mais, à l'heure actuelle, tous les collègues savent, par expérience, que les cours d'adultes proprement dits sont voués à un échec et les statistiques sur ce point ne font illusion à personne.

Il faut nous moderniser, nous adapter aux besoins et aux goûts du jour. Le sport est en honneur : ne laissons pas prendre à d'autres une place qui nous revient de droit.

L. MAILHOL.

POUR LES JEUNES

DIALOGUE 10 0/0

Fin de mois. Deux « jeunes » viennent de toucher leur mandat. Ils rentrent la tête basse, se perchent sur un bureau d'élève et se regardent silencieux. Après quelques minutes, Rousky prend la parole.

ROUSKY. — 10 p. 100. C'est formidable...

LAFLEUR. — T'en fais pas... On les aura.

ROUSKY. — En attendant, on la serre...

LAFLEUR. — Nous sommes la « jeunesse »... L'avenir est à nous...

ROUSKY. — Impossible de boucler...

LAFLEUR. — T'as qu'à mettre du 10 p. 100 partout...

ROUSKY. — Toi, Lafleur, t'es innocent. Tu vis dans les nuages. Tu n'as jamais su faire un problème d'arith...

LAFLEUR. — Pas malin : 10 p. 100 ? Tu supprimes un zéro ou tu déplaces la virgule d'un rang vers la gauche.

ROUSKY. — Le moyen ?

LAFLEUR. — Je prends... un décret-loi. Oui, mon vieux... un décret-loi !

ROUSKY. — Encore faut-il que tu tombes sur une bonne poire !

LAFLEUR. — 10 p. 100 d'eau dans mon vin. Je bois dans mon « quart » ; je ressuscite ma défunte gamelle : bénéfice 100 p. 100.

ROUSKY. — Et après ça ?

LAFLEUR. — Je m'inscris chez les Nudistes. Un cache-sexe et ça suffit. Tailleur : 99,5 p. 100.

ROUSKY. — Et après ?

LAFLEUR. — Plus de coupe de cheveux ; je laisse pousser ma barbe : coiffeur 100 p. 100.

(Des pas dans la cour. Rousky et Lafleur lèvent la tête et regardent par la fenêtre.)

ROUSKY, *inquiet.* — C'est elle... mon vieux !

LAFLEUR. — Zut ! J'avais oublié... Attends !

(On frappe. Entre Mlle Duflirt, vingt ans, fille d'un honorable commerçant de l'endroit, bien pomponnée, de l'assurance...)

Mlle DUFLIRT. — Bonjour, messieurs. Je vous rappelle que demain on va aux champignons...

ROUSKY, *interdit.* — Mademoiselle...

LAFLEUR, *impératif.* — Mademoiselle... Impossible. J'ai pris un décret-loi. Pas de... champignons demain.

Mlle DUFLIRT, *vexée.* — C'était promis.

LAFLEUR, *martelant ses paroles.* — J'ai pris un décret-loi, 10 p. 100 sur les...

ROUSKY, *interrompant.* — Y a plus de promesses !...

Mlle DUFLIRT, *furieuse.* — Alors, messieurs... *(Elle se retire brusquement.)*

ROUSKY. — T'es un type ; Lafleur ! Je commence à t'estimer... Mais t'es roulé tout de même...

LAFLEUR, *agressif.* — Et pourquoi, s'il te plaît ?

ROUSKY. — Parce que tu ne retranches rien à ton boulot !

LAFLEUR. — Pardon ! La morale, parce qu'il n'y a plus de morale : plus de contrat, plus d'engagements, plus de promesses...

ROUSKY, *ironique.* — Même pour Mlle Duflirt !

LAFLEUR, *se redressant et fier de lui.* — J'incarne le régime...

FERNAND BÉRENGER.

A GENÈVE

LA QUATRIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LA IVe Conférence internationale de l'Instruction publique, organisée par le Bureau international d'éducation, s'est tenue à Genève du 15 au 19 juillet.

Le Bureau de la Conférence était composé de M. Julio Casarès, de l'Académie, délégué de l'Espagne, président, et de trois vice-présidents : MM. Huhnhäuser, Oberschulrat, délégué de l'Allemagne ; Barrier, inspecteur général, adjoint au Directeur de l'Enseignement primaire, délégué de la France ; Picon-Febres, chargé d'Affaires, délégué du Venezuela.

Comme l'a déclaré le Directeur dans son discours de clôture, les représentants des gouvernements ont fait preuve, au cours de cette conférence, d'un esprit admirable de compréhension mutuelle. Il n'y a pas eu de rivalités nationales, mais un désir sincère d'aider à l'œuvre commune ; les délégations des pays les plus séparés théoriquement ont donné l'exemple de la plus parfaite coopération technique. Cette Conférence a été, pour le Bureau international d'éducation, une consécration de son esprit qui respecte le point de vue de chacun, se dévoue à la collaboration et fait régner l'unité dans la diversité. Les rapports présentés ont montré, en effet, des diversités infinies, tout en révélant des préoccupations identiques. Les recommandations adoptées ne se sont donc pas bornées aux points communs, mais ont tenu compte des différences en en faisant la synthèse.

Nous donnons ci-dessous le texte des principales résolutions adoptées par la IVe Conférence en ce qui concerne la question qui intéresse le plus directement : la formation professionnelle du personnel enseignant primaire.

La Conférence émet le vœu :

Que l'âge d'admission aux fonctions d'instituteur et, par suite, que l'âge d'admission dans les centres de formation pédagogique soit fixé de façon telle que le jeune instituteur, avant son entrée en fonction, ait pu acquérir (après études secondaires préalables) une maturité morale et intellectuelle suffisante, et la pleine conscience de l'importance de sa tâche et de ses responsabilités ;

Que la sélection des candidats ne porte pas seulement sur les connaissances acquises, mais qu'elle prenne en très sérieuse considération les aptitudes morales, intellectuelles et physiques...

La Conférence estime :

Que la préparation professionnelle et proprement pédagogique doit s'ajouter à une bonne culture générale ;

Qu'au reste, il est possible d'assurer d'abord cette

culture générale et de réserver ensuite aux centres de formation pédagogique (Universités, Facultés pédagogiques, Instituts pédagogiques universitaires, Académies ou Instituts pédagogiques, Écoles normales) la seule formation professionnelle, au moins dans les pays où l'on ne croit pas pouvoir assurer à la fois dans une même école la culture générale et la formation pédagogique.

La Conférence :

Estime nécessaire que, en vue de la formation professionnelle des futurs instituteurs, les programmes d'études et les horaires prévoient non seulement l'étude théorique de la pédagogie et des sciences auxiliaires, mais encore une préparation pratique très sérieuse ;

Qu'une place soit réservée aussi aux disciplines économiques et artistiques auxquelles les instituteurs devront plus tard initier les enfants qui leur seront confiés, soit à l'école proprement dite, soit dans les organisations d'éducation post-scolaire, et qu'il soit tenu compte en outre, du rôle important de la culture physique pour la formation de la personnalité ;

Souhaite que la préparation professionnelle (pédagogique, psychologique, sociale et pratique) des futurs instituteurs s'inspire des principes de l'École active, et réserve une place suffisante aux travaux de recherches individuels, et considère que la formation professionnelle doit être de nature à assurer un contact intime des futurs instituteurs avec les populations parmi lesquelles ils auront à enseigner, en particulier dans les milieux ruraux ;

Elle émet le vœu qu'une importance toute particulière soit reconnue aux écoles modèles annexes, — et que celles-ci comprennent des écoles rurales aussi bien que des écoles urbaines.

La Conférence :

Estime que la préparation des maîtres urbains et des maîtres ruraux, là où il paraît nécessaire de la différencier, doit être de même niveau et conférer les mêmes droits ;

Elle constate que, dans plusieurs pays, les futurs instituteurs ajoutent, à leur préparation professionnelle générale, une spécialisation dans certaines disciplines particulières, qu'ils pourront enseigner ensuite, au moins aux élèves les plus âgés de l'école primaire élémentaire.

La Conférence :

Estime qu'une nomination définitive ne doit intervenir en faveur des jeunes instituteurs qu'après un stage d'une durée suffisante, rationnellement organisé, et dûment contrôlé ;

Elle émet le vœu que l'institution de stages de perfectionnement pour les maîtres en exercice soit généralisée et fasse l'objet de mesures d'ordre permanent.

L. S.

ON SOUHAITE...

...une claire vision.

Il faut avoir le courage de le dire : le Gouvernement actuel est le premier qui ait tenté un effort sérieux pour faire baisser les prix, afin que les facultés d'achat des contribuables ne se trouvent pas amoindries.

Réussira-t-il ? Toute la question est là.

Pourquoi les fonctionnaires protestent-ils ? Parce que leur budget se trouve déséquilibré par les décrets-lois, parce que, la diminution de leurs émoluments a été brusque et massive, sans contre-partie suffisante du côté des dépenses. Mais il est bien certain que, si la déflation des prix correspondait à la déflation budgétaire, ils seraient les premiers à accepter de nouvelles conditions d'existence, à la seule condition que des corrections soient apportées, dans le sens de la justice, aux mesures financières élaborées dans la hâte. Tout travail, fait rapidement, comporte des erreurs qu'il convient de réparer. Baisse du coût de la vie et rectification des textes : telle est la seule méthode qui puisse ramener le calme dans les esprits.

PAUL BRÉCY.

(1) E. BOUTROUX : *Questions de morale et d'éducation.* (En vente à la librairie Nathan).

LES DÉCRETS-LOIS

(*Sous cette rubrique, nous reproduisons les doléances de nos lecteurs, sans commentaires.*)

L'avancement. — Un instituteur nous écrit : « Les titulaires du 1er janvier 1926 devaient passer six ans en 6e classe ; ils furent promus en 5e, à l'ancienneté, au 1er janvier 1932. La loi du 26 avril 1932 a ramené le stage en 6e à quatre ans ; les titulaires du 1er janvier 1926 n'en ont pas profité ; leurs cadets de 1927, 1928 ont gagné un an ou deux sur eux. Par suite des récents décrets-lois, les titulaires du 1er janvier 1926, qui devaient être promus en 4e en 1936, se trouvent retardés d'un an encore. Est-ce juste ?

Les primes de rendement. — C'est le tour maintenant d'un curieux qui pose une question : « Est-ce que les primes de rendement déguisées à l'heure actuelle, sous le vocable « Travaux extraordinaires » existent toujours ? Ce serait violent s'il en était ainsi, lorsqu'on réduit sans pitié les plus modestes émoluments. »

Le cumul. — « Parlons-en, dit un autre. On veut empêcher de pauvres diables d'ajouter à leur traitement la rémunération d'occupations qu'ils s'imposent pour être moins gêné dans l'existence, mais est-ce qu'il n'y a pas des députés et des sénateurs qui continuent, bien qu'étant au Parlement, à être cultivateurs, vignerons, commerçants, avocats, et reçoivent ainsi des sommes respectables de divers côtés. La justice, en France, aurait-elle une double face ? »

L'indemnité de charges de famille. — Un père de famille s'écrie : « J'ai deux enfants ; par conséquent, le taux de mes indemnités n'est pas changé ; j'ai droit toujours à 1 620 francs, mais le Gouvernement, qui parle de repopulation et d'aide aux familles, m'enlève, sur cette somme, 162 francs. Ce n'est ni loyal, ni honnête. »

L'indemnité de résidence. — Protestation d'un ménage : « On supprime l'indemnité de résidence pour l'un des conjoints s'ils exercent dans des localités contiguës, mais il faut être insensé pour ne pas voir qu'il y a des frais quotidiens de déplacement à supporter et même d'usure de chaussures et de vêtements. Il n'y aura plus rien maintenant pour les compenser. »

Les droits universitaires. — Beaucoup d'instituteurs ont des enfants qui font des études dans les Facultés ; ils sont loin d'être charmés de l'élévation prochaine des droits universitaires : « Avec des trémolos dans la voix, un député, aujourd'hui ministre, pour faire passer la gratuité de l'enseignement secondaire, a déclaré que cette gratuité devait être suivie de celle de l'enseignement supérieur. La machine va fonctionner maintenant à rebours. Merci bien. »

Les fonctionnaires combattants. — Notons impartialement l'offensive du mari — non fonctionnaire — d'une institutrice : « Les fonctionnaires mobilisés touchaient leur traitement pendant la guerre avec l'espoir de retrouver ensuite leur situation intacte, tandis que les non-fonctionnaires se faisaient tuer ou mutiler — aussi allégrement — sans gagner un sou et, la plupart du temps, sachant leur situation perdue. Était-ce équitable, cela ? »

La vie chère. — Le prix du lait soulève l'indignation d'une institutrice qui écrit : « Le lait, dans ma commune, est ramassé à 0 fr. 30 le litre par l'entreprise Maggi qui opère dans toute la France ; quant aux particuliers qui en ont besoin pour eux-mêmes ou leur famille, ils doivent le payer 0 fr. 70. Pourquoi tolère-t-on un écart semblable ? »

PAUL BRÉCY.

(*Nos lecteurs sont priés de nous adresser leurs communications pour le 1er et le 15 de chaque mois.*)

CARNET DU MILITANT

LA PRIME AU DIVORCE

En supprimant purement et simplement, sous prétexte de cumul avec l'indemnité de charges de famille de l'État, l'indemnité de 600 francs par enfant majorant le supplément communal des instituteurs de la Seine,

le gouvernement leur portait déjà un coup direct.

Cette mesure inique ne suffisait pas.

Aux institutrices de ce département, on a supprimé totalement :

L'indemnité de résidence d'État, soit 1 747 fr. 40 à Paris ou 1 548 fr. 80 en banlieue ;

Le complément d'indemnité de résidence du département, soit 1 000 francs ;

Le supplément communal (indemnité de logement), soit 4 800 francs.

Au total près de 7 550 francs.

Indépendamment, bien entendu, du prélèvement global de 5 p. 100 de 1934, du prélèvement global de 10 p. 100 de 1935 et du retard d'un an dans la promotion de classe. Ainsi leurs émoluments sont réduits pour certaines à la moitié de ce qu'ils étaient.

Quel sentiment a bien pu guider les ministres qui ont pris ces mesures ? Pas celui de la justice, certes. Car pourra-t-on jamais faire comprendre pourquoi, de deux institutrices ayant le même âge et accomplissant le même service, celle qui est mariée à un instituteur gagne la moitié de celle qui n'est pas mariée à un instituteur. Ce n'est pas seulement un défi au bon sens ; de toute évidence c'est une attaque directe contre les ménages d'instituteurs, en particulier contre ceux des villes, et surtout contre ceux de la région parisienne. Veut-on les actionner vers le divorce et leur conseiller l'union libre ?

Voici d'ailleurs des chiffres précis, extraits du dernier Bulletin de la Section de la Seine du S. N. :

RÉDUCTIONS OPÉRÉES

sur l'ensemble des émoluments d'une institutrice de la Seine (3e classe) mariée à un instituteur.

Traitement	16 000 »	
Retenue pour la retraite (6 p. 100)	960 »	
Traitement net	15 040 »	15 040 »
Indemnités :		
Indemnité de résidence	1 747 20	
Supplément communal	4 800 »	
Indemnité du Conseil général	1 000 »	
	7 547 20	7 547 20
Total net des émoluments		22 587 20
Prélèvements opérés :		
1° Réduction annuelle moyenne résultant du retard d'un an dans l'avancement	352 50	
2° Décrets-lois de 1934 (5 p. 100)	752 »	
3° Décrets-lois de 1935 :		
a. Suppression de l'indemnité de résidence	1 747 20	
b. Suppression du supplément communal	4 800 »	
c. Prélèvement de 10 p. 100 sur le traitement net	1 428 80	
d. Prélèvement de 10 p. 100 sur l'indemnité du Conseil général	100 »	
Total des réductions	9 180 50	9 180 50
Net actuel		13 406 70
Pourcentage		40 64 %

NOTA. — Le mari subit, de son côté, s'il appartient également à la 3e classe, une réduction totale de 3 288 fr. 02, ce qui porte l'ensemble des réductions imposées au ménage à : 12 468 fr. 52.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Instituteurs. — D'accord avec le président du Conseil et la plupart des membres du gouvernement, particulièrement ceux dont la politique avait été sévèrement jugée par le Congrès de Paris, le ministre de l'Éducation nationale a envoyé aux inspecteurs d'Académie une circulaire leur enjoignant de rompre toutes relations avec les représentants du Syndicat national.

Retraités civils et militaires. — Une délégation des grandes fédérations des retraités civils et militaires, conduite par les trois présidents de ces fédérations, M. Hennequin, le colonel Bienaymé de la Motte et le colonel Buisson, a été reçue à la présidence du conseil, par M. Blaisot, sous-secrétaire d'État.

La délégation à laquelle s'étaient joints des représentants des retraités départementaux et communaux, a été présentée par M. Alexandre Bachelet, sénateur de la Seine, et a exposé au ministre les doléances des retraités des départements, des villes et des services concédés, que les récents décrets-lois frappent du même prélèvement que les agents en activité des mêmes services, alors que, pour l'immense majorité, la pension de retraite est fort au-dessus du niveau de la péréquation sur la base des traitements actuellement en vigueur.

L'attention du ministre a également été attirée sur l'abattement excessif, et qui d'ailleurs ne se justifie pas en droit, appliqué aux pensions de réversion des veuves de fonctionnaires et de militaires, lorsque ces veuves sont en même temps fonctionnaires en retraite.

M. Blaisot a promis de saisir des deux questions le président du Conseil et le ministre des Finances.

La même délégation s'est également présentée au ministère de l'Intérieur où, en l'absence de M. Paganon, elle a été reçue par M. Valensi, directeur de son cabinet.

Fédération nationale des groupements professionnels. — Le bureau de la Fédération nationale des groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs tient à rappeler qu'il existe, dans tous les départements de la métropole et des colonies, en dehors des syndicats révolutionnaires, de nombreux maîtres et maîtresses d'opinions très diverses qui, tout en défendant énergiquement leurs intérêts matériels, et en revendiquant le libre exercice de leurs droits de citoyens, ont conscience de leurs devoirs envers la Nation, s'abstiennent dans leurs associations de toute manifestation politique et s'efforcent de conserver à l'école publique le caractère national et l'esprit de tolérance que Jules Ferry et Paul Bert avaient entendu lui donner.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétaire général M. Sivé, instituteur en exercice, 58, boulevard Barbès, Paris (XVIIIe) qui enverra le dernier numéro du *Journal de l'Ecole publique* (brochure de 120 pages) contre 3 francs en timbres-poste.

LES CONGRÈS *(suite).*

Congrès de la Fédération unitaire des Syndicats de l'Enseignement. — Le Congrès de la Fédération unitaire a eu lieu les 4, 5 et 6 août, à Angers.

Au cours de la première séance, présidée par DUFOUR (Maine-et-Loire), la question de l'unité syndicale est abordée et l'assemblée décide de remercier le Syndicat national de son salut fraternel et de l'inviter à envoyer une délégation à Angers par un télégramme lui annonçant la désignation des unitaires envoyés au Congrès du S. N. à Paris, auxquels mandat est donné, en attendant la fusion et l'unité totales, de proposer l'unité de direction dans la lutte contre les décrets-lois.

Le Congrès a reçu de la C. G. T. U. l'appel ci-dessous:

La bataille contre les décrets-lois nécessite d'une manière impérieuse le rassemblement de toutes les forces ouvrières et l'unification du mouvement des salariés des administrations publiques de la base au sommet. La masse des fonctionnaires, cheminots, travailleurs de l'État des services publics réclame avec force cette unification de la lutte et de sa direction.

Le corps enseignant, sévèrement frappé par les décrets-lois, doit se placer à l'avant-garde de la lutte. La tâche essentielle du Congrès de la Fédération unitaire dans les circonstances graves que nous traversons est de l'y entraîner. Vivent l'action commune et l'unification de la lutte! Vive l'unité syndicale !

La deuxième journée fut occupée par des discours portant sur la politique étrangère. Pour BERNARD et SERRET, le défaitisme révolutionnaire est préférable à la guerre, même si l'U. R. S. S. est attaquée. GEORGE (Sarthe) estime que la Russie actuelle est la seule patrie des travailleurs et qu'elle répond de plus en plus à l'idéal prolétarien. BRUHAT et LOPIN défendirent la politique du front populaire et le pacte franco-soviétique. On fit une réception enthousiaste aux deux délégués du Congrès du S. N. de Paris qui déclarèrent, selon le mandat qu'ils avaient reçu, l'unité virtuellement faite et confirmèrent leur certitude de la réalisation du Syndicat unique de l'Enseignement pour l'année prochaine.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

PEUT-ON DONNER du YAOURT à un BÉBÉ ?

Depuis que les travaux de Metchnikoff ont révélé au monde occidental l'immense intérêt du lait bulgare (Yaourt), dans l'alimentation humaine et la désinfection naturelle des voies intestinales, tous les pédiatres ont songé qu'il y aurait peut-être là un mode d'alimentation excellent pour certains nourrissons et enfants atteints de troubles digestifs, ou ne supportant aucun lait naturel. On savait, en effet, que l'acide lactique, administré par la bouche, avait souvent pour effet de régulariser les digestions de petits êtres affaiblis par la diarrhée, intoxiqués par la constipation, couverts de rougeurs, et se développant mal. Mais de même qu'une solution de bicarbonate n'a pas la valeur de l'eau de Vichy, de même l'acide lactique du commerce n'a pas, il s'en faut, la valeur thérapeutique de l'acide lactique naturel, ou, comme disent les chimistes, *naissant*. Or, bien des travaux avaient montré que le yaourt devait précisément son action sur les infections intestinales au fait qu'il fabriquait lui-même de l'acide lactique naissant dans les voies digestives.

Des maîtres tels que Terien n'hésitèrent pas à essayer le yaourt, associé aux bouillies maltées, chez des nourrissons intolérants au lait, ou chez des gastro-entéritiques pour lesquels le lait devient un véritable poison. Les résultats furent si remarquables qu'aujourd'hui la plupart des pédiatres en font prendre systématiquement dans ces cas à leurs malades, même de quelques mois ; non seulement ceux-ci le supportent à merveille, mais ils y trouvent de quoi subsister pendant des semaines en attendant que l'on puisse revenir peu à peu, les troubles digestifs ayant disparu, au régime du lait normal.

Mais donner à un nourrisson du yaourt préparé commercialement dans des conditions d'hygiène souvent insuffisantes, ce n'était pas sans danger ; conseiller aux mères de le fabriquer elles-mêmes c'était les embarrasser fort, car la préparation exige un appareil spécial ; il y avait bien les spécialités pharmaceutiques à base de ferments lactiques, pratiques lorsque le ferment y demeure actif, mais que leur prix met hors de la portée des budgets modestes.

Aussi l'alimentation diététique du nourrisson au lait aigre demeura-t-elle limitée aux organisations hospitalières, aux crèches, pouponnières, etc., outillées pour le fabriquer elles-mêmes.

La création de l'appareil Yalacta a donc été saluée par les médecins d'enfants comme un immense progrès ; pouvoir faire soi-même, en un minimum de temps, du yaourt garanti, pouvoir le faire prendre *aussitot fabriqué*, et non pas comme cela se produit inévitablement avec les produits du commerce, deux ou trois jours après (le yaourt étant alors très acide), c'était l'idéal ; être sûr de la pureté du lait, de la propreté des ustensiles, de l'activité des ferments et de leur sélection, c'était une garantie précieuse, car enfin si un adulte peut sans grand danger absorber des microbes, il n'en est pas de même d'un petit enfant, surtout d'un nourrisson à l'intestin déjà infecté.

Du yaourt propre, du yaourt frais et actif, du yaourt bon marché, en cela se résument les possibilités de Yalacta. Si l'on ajoute que l'appareil est d'un maniement si facile que la plus bornée des filles de la campagne saurait s'en servir immédiatement, on admettra que c'est bien une trouvaille, un sérieux progrès, une chance de plus de tirer d'affaire non seulement des adultes ou des grands enfants, mais des nourrissons encore plus dangereusement menacés par l'infection intestinale et par la dénutrition.

Parmi les multiples attestations recueillies par la firme YALACTA, en voici quelques-unes fort significatives :

Tout d'abord, celle de Mme ROUSSEL, l'active directrice de l'école maternelle du Pavillon de l'Enfance de Fécamp :

Malgré les soins apportés à la composition des menus et à la préparation des plats, quelques enfants continuaient à montrer des symptomes d'intoxication intestinale qui se manifestaient différemment suivant les individus : diarrhées, constipation, entérite, affections de la peau, etc. ; il était nécessaire de chercher à supprimer cet état de choses.

Chaque jour depuis quatre mois, 28 pots de yaourt, confectionnés avec Yalacta , dont les qualités de fraîcheur et de pureté sont, est-il besoin de le dire, supérieures à celles du même produit vendu dans le commerce, sont distribués par roulement comme dessert. Quelques enfants particulièrement sujets aux troubles intestinaux en recoivent plus souvent. Pas une affection de la peau due à un mauvais fonctionnement digestif ne résiste à quelques jours de ce régime. Tous les enfants se montrent extrêmement friands de ce dessert !

De Mme CARRE, sage-femme à Ornans :

Très satisfaite de votre appareil pour la préparation du yaourt, alimentation complète de mon petit-fils âgé de deux mois, allaitement artificiel et ne digérant aucune autre nourriture. Avec Yalacta nous sommes à l'abri de tout danger.

Veuillez, etc...

De Mme D. de BLUSSANS :

Je viens vous remercier de l'appareil Yalacta Cadet que vous m'avez envoyé. Jusqu'à présent toutes les préparations ont été parfaites, et la santé de ma petite fille s'améliore beaucoup.

Première semaine de nourriture au Yalacta : 230 grammes d'augmentation de poids; deuxième semaine : 280 grammes.

Et enfin, d'une autre maman, Mme G...

Promenant ces jours derniers mon trésor dans sa voiture, je rencontrai une splendide voiture remplie de touristes en excursion.

Dans cette automobile se trouvait en particulier une jeune maman tenant sur ses genoux son dernier nouveau-né.

— Madame, me dit-elle, vous avez un joli bébé. C'est un garçon, je suppose? Quel âge a-t-il?

— Oui, un garcon, répondis-je : il a eu six mois le 9 août, pèse 20 livres et ce qui va peut-être, mais ne doit pas vous étonner, c'est qu'il est au yaourt Yalacta depuis plus de cinq mois.

— Mes compliments, continua-t-elle, c'est un véritable enfant de concours.

Demandez du reste à votre médecin ce qu'il en pense; lorsqu'il saura que vous avez chez vous un Yalacta, il vous conseillera sans doute de donner du yaourt chaque jour à vos enfants, grands et petits, pour ensemencer leur intestin en ferments bienfaisants. Si vous désirez, avant d'en faire l'acquisition, faire plus ample connaissance avec le Yalacta, rien n'est plus simple : écrivez à PRO. YALACTA, 19, avenue Trudaine, à Paris, qui vous enverra aussitôt un prospectus descriptif très complet.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

VOUS TROUVEREZ
TOUT CE QUI CONCERNE
MUSIQUE
27, Boul^d Beaumarchais
Paris (4e)
PAUL
BEUSCHER
CATALOGUE ILLUSTRÉ
ENVOYÉ FRANCO
SUR DEMANDE

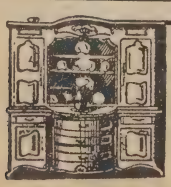

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio - Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

VARICES *ulcérées ou non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. gratis [illegible] DES FONCTIONNAIRES, 2, [illegible] Villeneuve, TOULOUSE.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

L'Epilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

LE CHOIX D'UN DÉPURATIF

La nécessité des cures dépuratives pour clarifier le sang, régulariser la circulation et entretenir la santé est trop évidente pour qu'il soit utile d'y insister.

Mais le choix d'un dépuratif reste chose délicate. Il est nécessaire, en effet, qu'il soit actif sans être violent, qu'il désintoxique l'organisme sans en bouleverser l'équilibre.

Les petites, les humbles plantes, épanouies à l'air pur de nos montagnes, gorgées d'oxygène et de soleil, constituent, lorsqu'elles sont bien choisies, le meilleur dépuratif qui soit. Et il n'est pas de préparation mieux composée, plus active, plus rafraîchissante et plus tonique à la fois, que la Tisane des Chartreux de Durbon, extrait concentré de plantes alpestres qui compte près de deux siècles de succès ininterrompus.

Sa formule est due, comme on le sait, à un moine dauphinois, le Père Géraldus, qui consacre sa vie entière à l'étude des « simples ».

Cet incomparable élixir purifie merveilleusement le sang, le rend plus fluide et plus vif. Il est l'ennemi implacable des maux de tête, des vertiges, des maladies de peau, des varices en apparence mais qui n'ont qu'une seule et même cause : un sang vicié et fatigué.

Achetez dès aujourd'hui chez votre pharmacien un flacon de Tisane des Chartreux de Durbon ; il contient 35 doses et ne coûte que 14 fr. 80.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-10-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
301

82e Année. — N° 5. 12 Octobre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

DU SUPÉRIEUR AU PRIMAIRE

Edmond Goblot, professeur honoraire de philosophie à la faculté des lettres de Lyon, qui vient de mourir à 76 ans, avait, au début de la guerre, demandé et obtenu, ce qu'il considérait comme un honneur, de faire, en remplacement d'un instituteur mobilisé, la classe aux petits enfants d'une école primaire publique.

Le philosophe assurait que ces leçons avaient le plus servi non pas à ses élèves temporaires, mais au maître, admis à s'élever pour eux de l'enseignement supérieur au primaire.

(LE TEMPS, 14 avril 1935).

VIENT DE PARAITRE

Dr GILBERT-ROBIN
Ancien Chef de clinique de la Faculté de Paris

LES TROUBLES NERVEUX ET PSYCHIQUES DE L'ENFANT

Un beau volume 13 × 18, broché. . . . . **15 francs**

Il arrive fréquemment que les parents, en présence de certains troubles de l'humeur et du caractère présentés par leurs enfants, se sentent désarmés. Les directeurs et directrices d'écoles primaires et d'écoles maternelles, les maîtres se heurtent, eux aussi, à des difficultés qui ne peuvent être surmontées par les méthodes pédagogiques et éducatives habituelles.

Le docteur Gilbert-Robin étudie les **Troubles nerveux et psychiques** de l'enfant, en en démontant les mécanismes, pour mieux remonter aux causes, après en avoir montré les effets aussi bien à l'école que dans le milieu habituel et familial.

Il est facile, en utilisant ce **Guide,** aussi bien pour les éducateurs que pour les maîtres et les parents, de dépister les manifestations morbides ou réactionnelles de l'enfant et d'orienter ensuite celui-ci au mieux de l'intérêt de son parfait développement.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Mesdames et Messieurs les Instituteurs

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez pour tout le corps enseignant, votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Septembre 1935, 3764 Consultations, 3443 Extractions pour adultes 2672 Extractions pour enfants, 6582 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Gratuitement guide merveilleux, fonctions

PUBLIQUES

JOURNAL DES FONCTIONNAIRES,
116 Champs-Élysées - Paris (8e).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **"École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

LIBRAIRIE du THÉATRE - J.-L. LEJEUNE

1, rue Marivaux, PARIS (2e) – Tél. : Richelieu 19-97

TOUTES PIÈCES DE THÉATRE POUR ÉCOLES, FAMILLES, SOCIÉTÉS D'AMATEURS.

Catalogue franco sur demande.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Jean PETIT : Induction, déduction et pédagogie. 61
G. URIOT : Sur l'éloquence..... 63
A. LAUGIER : L'explication des textes..... 63
Lucien GÉRARD : Contributions indirectes.. 64
M. LARIGUET : C. E. P. E..... 65
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 66
P.-L. MAZEYDAT : Le temps du mépris..... 67
Bibliographie : Jean des Vignes-Rouges, etc... 68
M. HÉNON : Les singes aveugles et l'éléphant. 69
Michel CORDAY : Occasion unique..... 69
Dr P.-E. MORHARDT : Pour ne pas fatiguer la vue..... 70
P. BARRET : Une fête, deux aspects..... 71
Pour lire en classe : Calandrino, ou l'imbécile joué..... 72

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence — Examens et Concours. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc..... 9 à 12
A. LANTENOIS : Mauvais voisinage..... 9

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 65 à 80
Examens : Textes et documents..... 25 à 30
René OZOUF : Les nouveaux aménagements du port du Havre..... 29
Les Archives de l'Enseignement primaire : L'ancienne France : La Normandie. Hors-texte.

INDUCTION, DÉDUCTION ET PÉDAGOGIE

Par JEAN PETIT

QUAND nous étions élèves d'École normale, nous nous plaisions aux discussions sur la psychologie appliquée à l'éducation, et les « formes du raisonnement » nous fournissaient une riche matière à discussion.

On nous avait enseigné — mais non montré — que la science repose surtout sur l'induction, car, si la méthode déductive est la méthode essentielle des mathématiques, la méthode inductive triomphe dans les sciences de la nature. Et, comme chacun de nous sentait dormir en lui un savant qui attendait son heure pour se révéler, nous avions tous une préférence marquée pour la seconde méthode qui, d'ailleurs, cadrait bien avec nos dogmes de l'enseignement actif, intuitif et concret. Sans effort, nous nous imaginions conduisant, par une savante maïeutique, nos élèves à la découverte des lois scientifiques.

Depuis ce temps, j'ai vu beaucoup d'élèves — et de maîtres — aux prises avec les difficultés de l'étude, difficultés que j'ai d'ailleurs éprouvées moi-même. Et mes convictions premières ont été fortement ébranlées par l'observation des faits, car il ne s'agit pas tant, pour le commun des mortels, de découvrir des lois que de comprendre et de retenir celles qui existent et que les spécialistes ont formulées. Sans doute, la découverte personnelle est une méthode excellente tant par sa valeur éducative que par la solidité qu'elle donne aux connaissances et les satisfactions qu'elle apporte à l'esprit. Mais il faut compter avec les nécessités de tous ordres — matérielles, de temps, etc., — pour se rendre compte que, dans nos écoles, nous ne pouvons pas « faire la science » et que nous avons peine à apprendre l'essentiel de celle qui est faite. Dès lors, on se demande si la méthode inductive tient, la place de premier plan qu'elle a su mériter dans la recherche scientifique.

Il serait imprudent de faire une réponse de principe valable pour toutes les disciplines : l'art pédagogique ne comporte que des règles demi-absolues. Mieux vaut examiner les cas d'espèces au risque d'ôter aux conclusions une partie de leur portée.

***

L'ENSEIGNEMENT géographique se prête d'une façon toute particulière à l'emploi de la méthode déductive.

En effet, la géographie a pour but de nous décrire la terre sous les rapports du sol, du climat, des productions végétales, animales, industrielles, des voies de communication, sous celui des groupements humains, races, etc. Or, comment l'élève pourra-t-il retenir ce qui caractérise chaque région de tous ces points de vue si la méthode d'enseignement ne lui donne pas le moyen de les enchaîner logiquement et de les « déduire » de quelques faits simples faciles à retenir ? Ces quelques faits sont les « conditions géographiques » d'un pays. Si l'élève connaît les conditions, il peut trouver les conséquences ; la géographie devient pour lui une science

*

presque exclusivement déductive ; il a un moyen commode d'apprendre tout ce qu'elle enseigne, et, mieux, de le retrouver avec peu de chances de grosses erreurs s'il vient à l'oublier. Mais, pour qu'il perçoive « l'enchaînement », il faut que le maître lui-même le montre et se serve personnellement de la méthode déductive dans l'exposé ou dans la conduite de sa leçon.

Sans doute, la connaissance des « lois » géographiques doit-elle se faire par voie d'induction. Mais il faut bien avouer que cette partie des études, pour importante qu'elle soit, est pratiquement assez réduite étant donnée l'impossibilité où nous sommes de faire reposer l'induction sur l'observation d'un très grand nombre de faits. En réalité, nous nous contentons « d'enseigner » les lois d'une façon aussi nette, aussi claire, aussi *concrète* que possible. Mais il n'y a pas, à proprement parler, d'induction : il n'y a que des constatations érigées en lois. Et l'acquisition des connaissances, leur organisation, leur enchaînement, reposent principalement sur la déduction.

***

L'ENSEIGNEMENT de l'histoire donne bien souvent des résultats fort médiocres. Après plusieurs années d'études, les élèves nous déconcertent au certificat d'études et nous désolent lorsqu'ils arrivent au régiment. Ils ont oublié presque tout ce qu'ils ont appris et le peu qui est resté dans leur mémoire est dans un désordre épouvantable.

Comment arriverons-nous à mettre de l'ordre dans ce chaos ? En coordonnant les faits, en les enchaînant, en faisant en sorte qu'ils se « déduisent » les uns des autres, que le second apparaisse comme la conséquence du premier, pour qu'enfin, l'un d'eux étant retenu, celui qui le précède et celui qui le suit apparaissent comme naturels. Méthode déductive.

J'avoue que, si l'on veut enseigner l'histoire avec cette rigidité, certains faits (faut-il dire beaucoup ou peu ?) ne trouveront pas place dans la « chaîne ». Prenons-en notre parti et considérons-les comme accidentels, secondaires et indignes d'être mis dans une mémoire. Car on ne peut y loger, comme disait W. James, que les connaissances qui sont prises dans un réseau solide d'associations d'idées aussi cohérent, aussi logique que possible.

Dans l'enseignement de l'histoire, comme dans celui de la géographie, la méthode déductive semble donc mériter un certain honneur.

***

IL n'est pas jusqu'à l'enseignement des sciences de la nature qui ne fasse, à cette méthode, une place importante.

Je viens d'assister à une leçon fort intéressante sur le canard. Les élèves ont observé sa forme de « barque », son cou assez long, son bec plat et large garni latéralement d'une espèce de crible très fin, ses pattes palmées courtes mais larges, ses plumes qui ne se mouillent pas, etc. La conclusion qu'ils en ont tirée, c'est que le canard est un oiseau adapté à la vie aquatique. Maintenant, il s'agit de se souvenir de tous les détails qui aboutissent à cette conclusion. Le maître ne prescrit aucun résumé à apprendre par cœur, mais il dit à ses élèves : « Vous n'avez qu'à retenir cette phrase : « Le canard est fait pour vivre sur l'eau » ; elle vous permettra de retrouver, de déduire, tout ce qui caractérise cet oiseau. »

Je partage l'opinion de ce maître. Toute leçon doit avoir une conclusion logiquement amenée par tous les détails de la leçon. Il faut alors que l'élève se souvienne de cette conclusion et puisse en tirer toutes les idées particulières qui ont permis de la formuler. Si la déduction ne permet pas l'acquisition de toutes les idées, elle favorise leur enchaînement, leur groupement, leur simplification et elle apparaît alors comme un excellent moyen de rappel du souvenir, un précieux auxiliaire de la mémoire.

De là, faut-il conclure que cette méthode doive être employée systématiquement, à l'exclusion de tout autre mode de raisonnement ? Tel n'est pas mon dessein. D'ailleurs, si nous examinons les mathématiques, nous constatons que cette science, déductive pour le mathématicien, ne peut être enseignée par déduction à l'école primaire. Ce n'est point par déduction que nos élèves trouvent la surface et les propriétés du rectangle, mais plutôt par de nombreuses mesures, manipulations, exercices de travail manuel, etc., après lesquels ils concluent que les médianes et les diagonales se coupent en un même point et que la surface s'obtient en multipliant la longueur par la largeur. Il n'y a, ici, nulle trace de déduction, mais une généralisation, parfois hâtive, des constatations faites, qui ressemble à l'induction.

***

EN définitive, et sans prétendre épuiser la question, nous pourrons dire que l'induction a, du point de vue éducatif, une importance considérable, et qu'il est de notre devoir de lui faire, à l'école, une place importante. Mais nous devons avouer que le champ dans lequel portent nos investigations, comme le temps que nous pouvons leur consacrer, sont très limités et que, par conséquent, notre prétendue induction n'est, en réalité, que la constatation de quelques faits choisis à dessein dont nous induisons les lois. Et comme nous visons à donner des connaissances pratiques, donc forcément, à quelque degré, particulières, il faut que nous apprenions à nos élèves à considérer les problèmes sous leur forme « descendante », à tirer d'une idée générale tout ce qu'elle implique de notions particulières ; il faut que nous leur

fassions acquérir un savoir réduit, général, « synthétique », et qu'en même temps nous leur apprenions à en faire le détail, l'analyse, j'allais dire : l'inventaire.

Ainsi entendue, la déduction, moyen d'étude, procédé scolaire, perd un peu de sa gloire philosophique et sort de l'orthodoxie de la logique. Je m'en console si elle entre dans celle de la pédagogie et rend quelques services aux maîtres et aux élèves.

JEAN PETIT,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

MENUS PROPOS
SUR L'ÉLOQUENCE

CE n'est pas assez, pour emporter les suffrages, d'une voix puissante, de poumons robustes, de gestes véhéments. Et même quand la parole est aisée, quand le ton est affirmatif, il se peut que l'auditeur tienne tête, qui veut savoir si le parleur dit vrai. La vérité ne s'accommode pas toujours des effets de la rhétorique ni du fracas de l'éloquence, non plus que des artifices enseignés par l'école. Sans doute, c'est un art que de bien balancer son discours, de le composer fortement, de ramasser la pensée en des formules neuves et frappantes ou de la traduire en des images originales. Tout cela est pour le dehors, plus pour les yeux et les oreilles que pour l'esprit. Sous l'appareil extérieur, sous les draperies de l'éloquence, l'esprit s'avise de regarder ; il s'avise de découvrir les raisons, d'en examiner la valeur, et il veut y trouver son compte. C'est alors que l'éloquence qui n'est point véritable montre sa vanité dangereuse.

Si l'on nous affirme péremptoirement que l'enseignement primaire supérieur n'a pour mission que de préparer des fonctionnaires et si l'on ajoute que les fonctionnaires ont, aujourd'hui, une condition médiocre, précaire, sujette aux coups de l'arbitraire et de l'injustice, sans hauteur et sans horizon, nous ne trouvons là qu'une partie de vérité, suspecte en son raccourci, et que les faits eux-mêmes obligent à compléter, à corriger, à nuancer. Si l'on nous affirme péremptoirement que l'enseignement technique doit assurer le recrutement de la Grande Armée économique, que les techniciens et les spécialistes ont, devant eux, l'avenir qu'avec des connaissances et du courage ils sont certains d'acquérir l'aisance et la prospérité, que leur condition est libre et pleine d'attrait, nous ne trouvons là qu'une partie de vérité qui ne s'accorde pas avec les faits. Pareil contraste ne manque pas de vigueur ; il frappe l'auditeur qui n'a que des yeux et des oreilles et le porte à l'approbation. Mais l'esprit résiste et veut peser.

Danger de la recherche des effets, qui ne sont pas la véritable éloquence. Danger du parti pris, de l'idée préconçue, — en certains cas, de la passion. La passion fait la force de l'orateur. Elle fait aussi sa faiblesse. Sa faiblesse, s'il reste dominé par elle, incapable de réfléchir et de juger, — sa force, s'il la domine et l'assujettit au rude contrôle de la raison.

G. URIOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS
L'EXPLICATION DES TEXTES

L'article ci-dessous nous avait été adressé à la veille des vacances, par notre cher collaborateur A. LAUGIER, *dont nous venons d'apprendre la mort avec le plus vif regret.*

Ancien directeur d'école normale, ancien membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire de la Seine, LAUGIER, *dont la carrière administrative avait été brillante, occupait aussi, et depuis longtemps, une place éminente dans la presse pédagogique, où son sens de l'actualité, sa bienveillance souriante, le tour original de son esprit et de son style étaient justement appréciés.*

On lira avec émotion cette dernière page, où se retrouvent toutes les qualités d'éducateur et d'écrivain de notre ami regretté. — MAURICE KUHN.

IL m'est arrivé souvent de dire et d'écrire que l'explication des morceaux choisis de prose et de vers était le meilleur instrument de culture intellectuelle, morale, esthétique, à la portée d'un maître soucieux de bien remplir sa tâche.

Par analogie, aussi bien que par conséquence logique, on peut affirmer que, dans les examens et les concours, l'épreuve de lecture expliquée est celle qui permet le mieux de déceler les qualités que l'on cherche à découvrir chez les candidats : la vivacité et la pénétration de l'intelligence, l'esprit d'ordre, de méthode, le sens de la mesure, le goût et le sentiment de la beauté littéraire.

Je viens d'en avoir de nouveau une preuve éclatante dans un récent concours (1), où l'une des deux épreuves orales consiste en une explication, après une demi-heure de préparation, d'un texte français de prose ou de poésie.

Dans le but d'égaliser les chances, la Commission s'efforce, cela va sans dire, de choisir des morceaux présentant à peu près les mêmes difficultés. Ce n'est pas toujours bien facile, mais enfin elle y réussit généralement.

Et cependant, quelle différence, révélée par cette épreuve décisive, dans la valeur des aspirantes ! A celles-ci, la Sous-Commission octroie péniblement la note 4 ou 5 sur 20 ; à certaines d'entre elles, elle n'hésite pas à donner 18 ou 19. Elles sont toutes pourtant déjà pourvues du brevet supérieur ou du baccalauréat. Leurs connaissances sont donc assez solides et variées, et voilà que, dans cette épreuve de lecture expliquée, elles se révèlent aussi inégales qu'il est possible de l'imaginer.

Les unes, les médiocres, ne réagissent nullement devant un texte, même facile ; elles se contentent de le suivre et de le paraphraser, répétant, en une langue banale, ce que l'auteur a exprimé excellemment. Rien sur la grande pensée qui s'en dégage, sur les sentiments qui animent les personnages, sur l'ordre qui règne dans les idées, sur la simplicité en même temps que sur la richesse d'une forme incomparable.

(1) Concours pour le recrutement des institutrices auxiliaires du département de la Seine.

Les autres, au contraire, les bonnes et les meilleures, entrent résolument dans la pensée du grand écrivain qu'elles ont à expliquer et à commenter. Elles s'identifient à leur auteur ; elles découvrent jusqu'aux finesses de leur texte. Je dirai presque que, parfois, elles y voient plus que l'auteur n'a voulu y mettre, mais il y a, dans leur commentaire, tant d'intelligence, de précision et de bon goût, que la Sous-Commission ne leur tient pas rigueur d'une amplification qui peut passer quelquefois pour manquer de mesure.

Je me suis laissé dire qu'à des examens ou à des concours plus élevés que celui dont il s'agit ici : professorat, inspection, agrégation, on peut faire exactement les mêmes remarques. Les candidats s'y classent, à l'oral, par la valeur relative de leur lecture expliquée.

On peut donc conclure hardiment qu'à tous les degrés des études cet exercice, d'une si haute portée intellectuelle, morale, esthétique, doit être l'objet des soins les plus vigilants et les plus assidus. Mais, pour interpréter, comme il convient, la pensée et le sentiment contenus dans les œuvres de nos grands maîtres, il faut s'y préparer par un examen libre, courageux de ces œuvres. C'est là aussi qu'il importe de faire participer les élèves à la recherche de la beauté au lieu de leur servir la pâtée toute prête sous la forme d'une explication personnelle, *ex professo*, qui peut satisfaire et même enchanter les oreilles des auditeurs passifs, sans laisser de traces suffisantes dans leur esprit et dans leur cœur.

A. LAUGIER.

PAULETTE ET SON MARI

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

VERS 1931, au moment où la menace de la retraite à soixante-cinq ans pesait sur chacun, on a vu des collègues pressentant les premières fatigues de la cinquantaine, qui abandonnaient brusquement les œuvres dont ils s'étaient occupés jusque-là avec un zèle tenace. A quoi bon continuer la lutte puisqu'un jour allait venir où l'on serait inévitablement vaincu ? Il allait falloir travailler si longtemps qu'on ne pourrait continuer tout l'effort de la classe sans abandonner quelque chose de toutes les œuvres extérieures à l'école, sans renoncer à ces « contributions indirectes » qui sont parfois plus lourdes que les obligations même de la profession.

Adieu donc au secrétariat de la Société d'épargne et à celui du Comité des Fêtes et à celui du Syndicat d'initiative ; adieu à la trésorerie de la Mutualité agricole et de la Société sportive ; adieu à la présidence de la Société de tir et à la présidence de la « Gaule villageoise ». On gardait provisoirement, très provisoirement, le secrétariat de mairie parce qu'on ne voulait tout de même pas le laisser tomber entre des mains ennemies, mais on lâchait presque tout le reste.

Puisqu'on le devait, puisque le salut du pays était à ce prix, on continuerait courageusement à faire la classe jusqu'à soixante-cinq ans au moins, mais il fallait bien, sous peine de succomber avant l'heure, renoncer aux fardeaux accessoires quand la charge principale est déjà si lourde.

L'AN passé, tous ceux qui avaient atteint la cinquantaine se sont trouvés brusquement en face d'autres préoccupations. Des mises à la retraite sont venues qu'on n'attendait pas si tôt. Ceux qui étaient encore épargnés se sentaient menacés. Il était urgent d'organiser sa retraite puisqu'elle allait venir à pas accélérés. On sortirait de l'école en pleine force : il allait falloir entrer ailleurs pour chercher un autre travail en attendant lh'eure normale du repos. Qu'allait-on faire ? Chercher un emploi ? Acheter un commerce ? Ouvrir une école privée ? Cette dernière solution, qui serait, sans doute, la plus naturelle, n'est pas encore entrée dans les mœurs.

Puisqu'on le devait, puisque le salut du pays était à ce prix, on ne chercherait pas à se cramponner à une fonction pourtant aimée ; on travaillerait jusqu'au bout à l'école avec la même foi, mais ne serait-il pas possible de délaisser dès maintenant la direction du patronage laïque, la présidence des anciens élèves, la trésorerie de la Mutualité scolaire ou de la Mutuelle bovine et porcine, le contrôle de la Coopérative scolaire ?

Cette année, on ne sait plus. Stéphane prétend qu'on va bientôt interdire aux femmes mariées d'enseigner si elles ont fait la folie d'épouser un fonctionnaire. Voilà un danger dont je n'ai pas peur. J'en serais quitte pour divorcer, ce qui ne m'empêcherait pas de vivre avec mon Stéphane comme devant, mais un et un ne feraient plus deux et il n'y aurait plus de cumul. Quant aux enfants à venir, aucune difficulté puisque nous les reconnaîtrions l'un et l'autre. Voyez-vous la situation des directeurs déjà mûrs, qui ont leur femme pour adjointe depuis des lustres et qui la verraient brusquement remplacée par une jeunesse ? Il y a de quoi les tuer, mais c'est, peut-être, ce que l'on cherche. Place aux adolescents, chômeurs intellectuels qui ne sont ni si chômeurs ni si intellectuels que ça. En attendant, les femmes sont inquiètes et les maris aussi.

ON a raison de dire que l'instituteur est un cumulard : c'est parfois lui qui cumule tous les secrétariats gratuits de la commune. Va-t-on le lui interdire par décret-loi ? On ferait bien : il trouverait enfin un peu de temps libre pour se cultiver autant qu'il le souhaiterait sans doute.

Et va-t-on lui interdire aussi les fonctions de secrétaire de mairie ? Va-t-il cesser d'être le correspondant bénévole du « canard » cantonal ? En attendant, il a bien envie de renoncer à assurer le balayage de la classe en vue de son utilisation pour la perception, pour les adjudications, pour les réunions et pour les élections. Il a bien envie de renoncer à beaucoup d'autres choses.

Est-ce qu'un immense abandon se préparerait de toutes les œuvres qui entouraient si bellement notre école depuis sa naissance, de tout ce qui a fait de l'instituteur le maître Jacques, mais aussi l'homme le plus utile du village ? Est-ce que les sociétés, qui étaient toute la vie sociale des petites communes, vont perdre leur animateur de toujours ? Sont-elles condamnées à mourir ou bien vont-elles être reprises par ceux d'en face, tout heureux de la riche succession qu'on leur abandonnerait ?

J'AI peur pour notre école. Déjà nos adversaires affectaient de ne voir que notre

travail de la classe du jour, auquel ils ne comprennent pourtant que peu de chose et dont ils ignorent presque toutes les fatigues. Ils faisaient le compte de nos heures d'école réduites de tant pour les jeudis, de tant pour les dimanches, de tant pour les fêtes carillonnées et de tant pour les fêtes canonnées, de tant pour les enterrements de grands hommes, de tant pour les cinquantenaires, de tant pour les centenaires et de tant pour les vacances. Quand nous leur parlions de la préparation de notre classe, ils souriaient; quand nous leur parlions de la correction des devoirs, ils souriaient ; quand nous leur parlions de la nécessité d'entretenir notre culture, ils souriaient plus fort ; mais les joueurs admiraient notre dévouement comme trésorier de la Société des amateurs de boules et les éleveurs rendaient hommage à notre serviabilité quand nous rédigions leurs réclamations à la Société d'assurances contre la mortalité du bétail.

M. George, mon voisin de Nanteuil, a été mis à la retraite l'an passé comme ayant cinquante-cinq ans d'âge exactement. Il a trouvé tout de suite un emploi dans le commerce chez un ancien élève auquel il n'a jamais pu, Dieu merci, apprendre à écrire une lettre tout seul. On l'a remplacé par un jeune bachelier, d'ailleurs charmant, mais qui a renoncé tout de suite à l'effort gratuit de ses pompes et de ses œuvres : il a tué le patronage qui lui prenait ses après-midi des jeudis, il a laissé mourir la Mutualité scolaire parce qu'étant bachelier de philosophie il n'entend rien aux mathématiques, il a abandonné la surveillance des Pupilles de l'Assistance parce qu'il a la phobie des poux de prolétaire et les cours d'adultes parce qu'il n'aimerait pas à avoir des élèves qui soient plus vieux que lui.

Ce qui s'est produit à Nanteuil va-t-il se reproduire un peu partout ? Nous désintéresserons-nous des œuvres quand d'autres les multiplient ? Entendez-les qui appellent: « Petits... petits... petits... »

Non, il ne faut pas cela. La Mutualité scolaire, pour ne citer qu'elle, ne doit pas disparaître au moment où son rôle devrait grandir, puisqu'en dehors de son intérêt moral indéniable elle présente l'avantage actuel d'être le seul mode d'initiation possible aux Assurances sociales. Après la bourrasque, nous aurons l'accalmie. Il faut que demain, quand le beau temps sera revenu, notre école se retrouve tout entière, n'ayant renoncé à rien de ce qui l'a faite utile comme de ce qui l'a faite belle.

SA petite retraite rognée, ma marraine Valérie est fort pessimiste, et elle passe des heures à se tirer les cartes pour lire dans l'avenir plein de piques, qui sont du chagrin, et vide de trèfles, qui sont de l'argent. Je lui ai demandé de m'éclairer sur mon futur. Elle a battu les cartes avec componction, je les ai coupées avec docilité et elle les a étalées avec précautions : « Je vois une jeune femme brune, c'est toi. Je vois aussi un jeune homme blond, c'est Stéphane. Voici le valet de carreau qui apporte une lettre. Elle vient d'un homme en place. Je vois ici une perte d'argent : chagrin, et là une autre perte d'argent : chagrin. Voici un homme de loi... »

J'ai retiré les cartes des mains de ma marraine. Je n'ai pas eu trop de peine à lui démontrer que, pour cette fois, ses funestes prédictions n'avaient aucune valeur. J'avais coupé de la main droite, et l'on sait que, pour savoir réellement quelque chose, il faut couper de la main gauche, qui est la main du cœur.

Moi, dans mon jeu, je vois des sept : les sept vaches grasses qui suivront les sept vaches maigres. Alors, puisque le beau temps reviendra, puisqu'il sera là demain ou après-demain au plus tard, il faut que nos œuvres, toutes nos œuvres soient debout pour l'accueillir et lui faire fête. Et si les débutants ne comprennent pas à quoi elles servent, nous serons là pour le leur expliquer. Il faut que les petits marchent dans notre poussière si nous voulons qu'ils y trouvent la trace de nos vertus.

PAULETTE, et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

LA VIE SCOLAIRE

C. E. P. E.

CE sont tes poulains ? demandait discrètement un examinateur à un de ses collègues le jour du C. E. P. E. Et, sur un signe affirmatif, les poulains en question qui montraient leurs capacités musculaires et respiratoires (car cela se passait au moment de la gymnastique) eurent, à n'en pas douter, une note... fort honorable.

— Dites, monsieur Y..., je vais me mettre avec vous pour interroger en lecture, disait un conseiller d'arrondissement délégué cantonal à un instituteur-examinateur. Et, sur un signe d'assentiment, le délégué en question béait d'admiration devant les gosses de « chez lui ». (N'est-ce pas, comme ils lisent bien ?) Et, tout naturellement, « ils » ne pouvaient qu'obtenir une note... fort honorable.

L'oral ! ça se passe en famille, disent les uns. Les mentions ! c'est un peu le système D, disent les autres.

Faisons une grosse part à l'exagération. Mais il reste sûrement quelque chose à modifier à l'examen du C. E. P. E.

Puisque les inspecteurs, malgré leur œil de maître — leur œil à facettes, me disait un malicieux collègue, — ne peuvent pas tout voir, il serait peut-être bon de diminuer la valeur de l'oral dans l'attribution des récompenses. Et pourquoi n'y aurait-il pas des mentions pour l'ensemble de l'écrit seulement ?

M. LARIGUET.

CONFÉRENCES DU JEUDI

pour les suppléantes et suppléants,

données à 10 heures,
à l'École normale d'institutrices de la Seine,
56, boulevard des Batignolles, Paris (XVIIe).

17 OCTOBRE. — M. AYMARD, I. E. P. de la Seine : *De « la leçon » à l'école primaire.*

31 OCTOBRE. — M. DE PAMELARE, I. E. P. de la Seine : *La leçon de choses et les sciences.*

14 NOVEMBRE. — Mme FRAYSSE-AURIOL, directrice de l'E. N. d'institutrices de la Seine : *La jeunesse moderne; l'enseignement moral qu'il lui faut.*

28 NOVEMBRE. — M. SÉGUIN, I. E. P. de la Seine : *A propos de l'enseignement du français.*

12 DÉCEMBRE. — M. BEAUSSAULT, I. E. P. de la Seine : *Le calcul.*

9 JANVIER. — M. BRIENNE, I. E. P. de la Seine : *L'enseignement de la grammaire.*

23 JANVIER. — Mlle PRIVAT, I. E. P. de la Seine : *La correction de la composition française.*

6 FÉVRIER. — M. FLANDRE, directeur de l'E. N. d'instituteurs de la Seine : *L'enseignement de l'histoire.*

20 FÉVRIER. — M. ORGEOLET, I. E. P. de la Seine : *L'éducation physique.*

5 MARS. — M. POLIN, I. E. P. de la Seine : *Les diverses formes de l'activité enfantine; leurs liens.*

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Une mesure urgente, par R. Barret et E. Barrachin, députés (*Lettre au ministre de l'Education nationale* publiée par les journaux).

On sait à quelle effarante préparation les esprits sont soumis outre-Rhin par les maîtres du régime hitlérien. Le livre *Mein Kampf*, qui est « la Bible du peuple allemand », contient les principes des conceptions socialistes-nationales. Trois citations nous en donnent l'essence :

1° Il faut qu'on se rende enfin compte de ce fait : l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable, est et reste la France;

2° L'Allemagne ne voit vraiment dans l'anéantissement de la France qu'un moyen de pouvoir enfin mettre son peuple en mesure de réaliser son expansion sur un autre théâtre ;

3° Nous ne pourrons rentrer en possession de territoires perdus ni par des invocations solennelles au Tout-Puissant, ni par les espoirs pieux que l'on fonde sur une Société des Nations, mais seulement *par la force des armes*.

Et le livre, qu'on ne l'oublie pas, est prescrit par le ministre de l'Instruction publique du Reich comme livre d'enseignement, avec d'autres du même goût, et notamment *Le Mythe du XXe siècle*, d'Albert Rosenberg. Ainsi, en Allemagne, la haine de la France s'apprend sur les bancs de l'école. Tous les jours, on enseigne à la jeunesse allemande qu'elle ne peut vivre que si, d'abord, la race française est détruite. Dès lors, est-il admissible que pendant ce temps on laisse la jeunesse française s'endormir dans un rêve de fraternité universelle, en lui faisant croire que le monde entier est prêt à le partager ? Rien ne serait plus périlleux que cette illusion.

Un redressement s'impose sans retard. Il faut que désormais les jeunes Français sachent tous les efforts que leur pays a faits dans la voie de la paix et toutes les difficultés que rencontre une politique de rapprochement des peuples. Il faut qu'ils sachent tout des périls qui nous menacent comme des amitiés qui nous entourent. Il ne s'agit pas d'exciter à la haine ; mais il faut que dans les écoles de France on *apprenne à penser français*.

Entraînons davantage nos élèves au dessin, par Profit (*L'École coopérative*).

On mesure trop parcimonieusement le temps consacré au dessin, comme si cette discipline était, dans les programmes, une superfétation, quelque chose comme un « art d'agrément », bon pour les gens qui n'ont pas à gagner leur vie, alors qu'elle est une matière essentielle, à la fois *éducative* et *pratiquement utile*.

Un art d'agrément ? Mais c'est tout autre chose que cela. Dites d'abord : une deuxième langue, universelle celle-là, la seule que puisse parler l'enfant avant d'articuler les sons intelligibles. Qu'on mette devant lui un crayon et du papier, et qu'on observe ce qu'il appelle, faute de pouvoir les désigner autrement, ses cr... cr... C'est déjà tout le monde connu de lui qu'il essaie de traduire, avec quelle application ! avec quelle joie ! Pourquoi donc ne pas chercher à satisfaire cet instinct de l'enfant en lui permettant de dessiner ? Pourquoi les petits élèves du C. P., que trop souvent on ne sait occuper entre les courtes leçons de lecture, d'écriture et de calcul, restent-ils parfois inactifs à leurs bancs, au lieu d'occuper aussi leurs mains, leurs yeux, leur imagination ?

Toute la vie, cette langue universelle ainsi apprise, peut venir au secours de l'autre. Ce n'est pas seulement la compréhension des choses qui est facilitée par le dessin, c'est l'action, c'est la création personnelle. Ce divorce qui, faute de réflexions, existe en nombre de classes entre le dessin et les travaux manuels, doit cesser. N'est-il pas aussi utile que logique, lorsqu'on veut produire un travail, d'en avoir le « dessein » précis et souvent d'en faire d'avance le dessin exact ?

Avec les débutants, on peut indiquer, par l'affichage au tableau du dessin à former, les petits arrangements de grains, de bâtonnets, etc., qu'on veut leur voir faire. Inversement, le travail fait peut être dessiné par eux. Avec les grands, ce principe doit être posé : *pas de travail sans dessin préalable*.

Croisade pour la lecture, par Marius-Ary Leblond (*Les Nouvelles littéraires*).

On ne lit plus en France. N'y aura-t-il pas un Bossuet laïque pour crier avec assez d'éloquence : « La lecture se meurt ! la lecture est morte ! »

De cet état de choses, à qui faire remonter les causes? La France a des ministères qui protègent la Sûreté générale et les douaniers ; elle n'a point en ce moment de ministère des Belles-Lettres. Qui, ayant fonction d'Etat, prendra souci de compulser les statistiques de l'édition, de dresser un état général des défaillances, pour arriver à trouver les améliorations dont bénéficierait le public autant que les auteurs et les éditeurs? Au ministère de l'Education nationale, siègent des Comités supérieurs de l'enseignement où le primaire est sujet de sollicitude comme le supérieur : vous ne dépisterez point là de Comité qui travaille pour maintenir la culture française hors des écoles, la sécurité de la Littérature et des Arts, le développement de la lecture. Carences du ministère, de la Société des gens de lettres, des académies, des universités, des lycées. L'Académie, s'absorbant avec érudition dans le Dictionnaire et les prix de vertu, rejette sur l'Université les responsabilités et l'aménagement du Progrès.

A côté des lycées, fleurissent des associations d'anciens élèves qui s'occupent laborieusement de banquets, de bourses et de secours ; leurs intéressants congrès annuels ne s'élèvent pas à l'ambition de resserrer et intensifier les relations intellectuelles de la France posts scolaire, d'y favoriser lectures, récitations, conférence- et ce théâtre mondain dont Gœthe nous dit que la diffusion en Allemagne au XVIIIe siècle détermina la *renaissance splendide de la littérature nationale*.

Les efforts dispersés pour réagir contre tant d'indifférence ne manquent pas, hélas ! c'est poussière brillante d'individualismes plus ou moins dédorés par la crise ! L'absence de direction générale dans l'Etat pour la protection et même pour la connaissance du mouvement intellectuel empêche toute cohésion.

Principes et méthode d'éducation physique, par Abel Faivre (*Le Chef*.)

L'ACTIVITÉ du corps est la loi de la nature. Dans les pays civilisés, les obligations sociales, les conventions et les préjugés éloignent l'homme de la vie naturelle au grand air et souvent l'empêchent d'exercer son activité. Son développement physique se trouve enrayé, parfois même arrêté par ces obligations ou ces conventions.

Si, malgré cette situation, l'habitant des pays civilisés veut, tout en restant fidèle aux conventions sociales, arriver à un développement physique complet, il lui faut se soumettre aux deux principales obligations suivantes : 1° consacrer journellement à la culture du corps un temps suffisant ; 2° régler au mieux l'emploi de ce temps pour ne rien faire d'inutile.

L'idéal est d'arriver à produire, dans un temps donné et sans nuire à l'organisme, une dose d'activité à peu près égale à celle que représenterait une journée entière de vie au grand air à l'état de nature.

La culture du corps, faite d'une manière continue, réglée et progressive, constitue l'éducation physique. La méthode, ici comme ailleurs, apporte la précision dans le travail, elle évite les tâtonnements, écarte tout ce qui est inutile et contrôle les résultats ; elle permet d'atteindre avec certitude le but que l'on se propose : le perfectionnement physique complet.

La méthode consiste à choisir les exercices d'après la connaissance de leurs effets sur l'organisme, à les classer, à les doser. Le but est de faire des *êtres forts*, et par ce mot il faut entendre non le leveur de poids ou le lutteur de foire aux muscles volumineux, mais des individus possédant une belle santé, un caractère énergique, de la résistance à la fatigue et aux intempéries, des aptitudes suffisantes dans les exercices naturels et utilitaires : la marche, la course, le saut, la natation, le grimper, le lever, le lancer, exercices tous utiles à des degrés différents *pendant tout le cours de l'existence*. On peut même y ajouter la défense par la boxe et par la lutte.

A. LACLEF.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LE TEMPS DU MÉPRIS

EN écrivant *Le temps du mépris* (Gallimard, édit.), M. André Malraux poursuit la série des œuvres où il exalte le sacrifice volontaire et total de l'homme à une cause plus grande que lui. Selon lui, c'est l'acte même du sacrifice qui donne un sens à une vie qui, sans cela, ne vaudrait sans doute pas la peine d'être vécue. C'est là l'idée maîtresse des *Conquérants*, de *La condition humaine ;* on la retrouve dans *Le temps du mépris.*

Si le sacrifice vaut par lui-même, la valeur propre de la cause n'est pas indifiérente. Car l'important est de savoir et de sauver ce dont se nourrit l'individu. L'œuvre à laquelle se voue le héros du livre, Kassner, en proie aux tortures des *nazis*, est celle pour laquelle donnent leur vie les révolutionnaires chinois, travaillent les ouvriers soviétiques, et à laquelle se sont consacrés les intellectuels, au dehors et chez nous, — de Guéhenno à Barbusse, d'André Gide à Romain Rolland, en passant par M. Malraux lui-même. Cette œuvre, c'est la diffusion du nouvel Evangile prêché à Moscou.

Quant à la profondeur d'émotion qui peut se dégager de cette communion de l'homme avec la collectivité, de cet enthousiasme à célébrer « ce par quoi l'homme est homme, ce par quoi il se dépasse, crée, invente ou se conçoit », il n'est pas un lecteur de *La condition humaine* qui ne puisse l'apprécier, grâce au don de pathétique qui est la marque propre du talent de M. Malraux. Certes, *Le temps du mépris* n'a pas l'ampleur d'une vaste fresque animée d'un souffle épique et déroulée, comme les romans antérieurs de l'écrivain, dans le cadre d'un pays immense convulsé par la Révolution. Le sujet se réduit aux proportions d'un fait divers dont la trame est des plus simple ; mais le récit, direct, se poursuit d'un seul jet, sans vaines complications, résolument dépouillé de toute littérature.

***

KASSNER est un Allemand ; un militant communiste « de choc ». Une seule phrase révèle ses antécédents :

Fils de mineur, boursier de l'Université, organisateur de l'un des théâtres prolétariens ; prisonnier des Russes, passé aux partisans, puis à l'armée rouge ; délégué en Chine et en Mongolie ; écrivain rentré en Allemagne en 1932 pour préparer les grèves de la Ruhr contre le décret Papen ; organisateur du service illégal d'information, ancien vice-président du Secours-Rouge... De quoi le faire tuer, évidemment...

Il est entre les mains des sections d'assaut — les S. A. — qui ont cru découvrir qui il est ; mais il a fait disparaître tous papiers compromettants et s'est muni d'une fausse identité minutieusement établie. Désormais, les nazis ignoreront la vraie. Néanmoins, on le jette dans un camp de concentration et le drame commence pour lui. Il s'agit de savoir si, à défaut des brutalités et des tortures, l'isolement du cachot aura raison de ses forces et le conduira à la folie ; si le bourreau sera « plus fort que la victime ».

La vraie menace n'était ni la douleur, ni l'assassinat ; c'était l'ingéniosité sadique de « ses geôliers ». Dans tous les pays, ceux qui choisissent ce métier sont d'ordinaire ce qu'il y a de plus ignoble.

La résistance désespérée qu'oppose Kassner à toute défaillance qui, trompant sa volonté, menacerait de ruiner sa cause, offre quelque chose d'angoissant ; la progression en est hallucinante, presque physiquement intolérable :

Il commençait à vivre d'une vie toute en sons et en bruits hostiles, d'une vie d'aveugle menacé... Il fallait attendre. C'était tout. Durer. Vivre en veilleuse, comme les paralysés, comme les agonisants, avec cette volonté opiniâtre et ensevelie, ainsi qu'un visage tout au fond des ténèbres.

Sinon, la folie.

Toutes les hantises, toutes les obsessions de l'emmuré qui ne peut ni bouger ni se coucher, l'assaillent. Il songe à sa femme restée à Prague ; il tâche de mesurer la fuite du temps, de percevoir les passages des gardes dans le couloir, les bruits de la prison. Les tragédies de sa vie passée, dans cette obscurité où tout se déforme et se désagrège, s'exaspèrent en visions et en cauchemars. Puis, ce sont les coups frappés au mur par le prisonnier d'une cellule proche ; lente psalmodie qui obéit à un rythme convenu dont il s'agit de trouver la clef. Ils s'arrêtent. Des hurlements d'autres malheureux soumis à la torture s'élèvent. Puis les appels du prisonnier voisin reprennent. Quel est leur sens ? Rage, ou volonté de conversation ? Et celui qui frappe n'est-il pas fou lui-même ? Kassner, enfin, découvre la signification des coups. Mais ceux-ci cessent : les gardes les ont surpris et en font un prétexte à assommade :

Quelque chose de sourd, de confus et de lointain à la fois, comme des sons très éloignés sous l'eau, se passait là-bas, venait faire trembler tous ses sens tendus à bloc dans la nuit. Un coup, de nouveau ! Non : un choc. Suivi d'un autre, plus large, plus étouffé. D'autres encore, durs et pleins maintenant : ce n'était plus le doigt, c'était tout le corps de son camarade assommé dans son cachot qui tapait contre ce mur avec le son mou de la chair ou le son clair de la tête, et venait résonner dans les ténèbres de Kassner béant, enfermé, saoul d'impuissance et de servitude.

Kassner retombe dans la solitude totale et redevient la proie de ses visions désordonnées, lorsque, brusquement, il est tiré hors de sa cellule par deux membres des S. A. Il ne comprend pas ce qui lui arrive et se perd en conjectures lorsqu'une phrase d'un de ses gardiens l'éclaire :

— N'empêche... que vous avez de la chance qu'il se soit décidé à se livrer.

— Qui ?

— Kassner...

— ...Son identité est établie ?

— Il a avoué.

Silence.

— On avoue beaucoup de choses, ici, dit Kassner.

— Vous n'avez subi aucun mauvais traitement. Et cette tête de cochon n'avait pas même été battu. A ce moment-là, bien entendu. Il a avoué, en un mot, librement.

— ...Mort ?

— Tout à fait vivant, ça m'étonnerait.

Donc, c'est clair ; un homme s'est dévoué pour sauver Kassner :

Ou cet homme s'est livré pour qu'on ne torture pas les autres, pensait Kassner, ou parce qu'il voulait se tuer, ou dans l'espoir de faire libérer un camarade qu'il croyait plus utile que lui : moi...

Incidemment, il apprend que l'enfer de son

cachot, qu'il a cru interminable, n'a duré que neuf jours. Très vite, un projet prend corps dans son esprit : franchir la frontière, échapper aux *nazis* avant que ceux-ci n'aient découvert qu'un autre s'est livré pour lui. La petite organisation clandestine du parti possède deux avions : l'un d'eux pourra-t-il le transporter au plus vite hors d'Allemagne ?

***

LE thème essentiel de la seconde partie du livre est celui de la fuite. Cet esprit de dévouement à la cause, qui a fait qu'un homme est sans doute mort pour lui, Kassner le retrouve dans le pilote qui l'emmène vers Prague malgré une tempête d'une extrême violence :

Kassner regarda de nouveau cet homme dont il ignorait tout, sauf la passion, et avec qui il allait risquer sa vie. Il avait un goût profond de l'amitié ; et pourtant, de sentir qu'ils étaient unis, non dans leurs personnes, mais dans leur passion commune, l'émouvait davantage, comme si chacun de leurs pas vers l'appareil l'eût rapproché d'une austère et puissante amitié éparse sur la terre.

L'avion minuscule — « un avion de week-end » — a décollé. Les épisodes du vol rappellent les passages les plus émouvants de *Vol de nuit* de M. de Saint-Exupéry. Tout d'abord, l'avion, sans repère dans une mer de brouillard, erre et se perd dans l'espace :

Il sembla soudain à Kassner qu'ils venaient d'échapper à la gravitation, qu'ils étaient suspendus, avec leur fraternité, quelque part dans les mondes, accrochés au nuage dans un combat primitif, tandis que la terre et ses cachots continuaient sous eux leur course qu'ils ne croiseraient plus jamais.

Après le brouillard, la grêle, la traversée d'un cyclone. Le pilote manœuvre : il faut « tomber, profiter du poids de la chute pour crever l'orage et tenter de rétablir la position près du sol ». Manœuvre désespérée, qui pourtant réussit :

Le calme de la vie montait de la terre encore livide vers l'avion épuisé que le ruissellement de la pluie poursuivait comme un écho de la grêle et de l'ouragan rejeté en arrière ; un apaisement immense semblait baigner la terre retrouvée, les champs et les vignes, les maisons, les arbres pleins peut-être d'oiseaux endormis.

C'est alors l'allégresse secrète du retour à la vie chez Kassner. Le voilà à Prague, chez lui. Sa femme, Anna, participe à un meeting en faveur des antifascistes emprisonnés. Il y va, lui aussi, et vit les émotions de la réunion :

Bien au delà des paroles entendues, les visages rejoignaient les hommes des cachots. De même que Kassner avait vu le pilote prendre son masque enfantin d'homme empoigné par la mort, il voyait ceux de la foule se transformer ; et devant cette multitude, absente de toute sa communion dans la volonté, il retrouvait les passions et les vérités qui ne sont données qu'aux hommes assemblés. C'était la même exaltation qu'à l'envol des escadrilles de guerre, lorsque l'avion fonçait pour le départ entre deux autres, pilotes et observateurs braqués vers le même combat. Et toute cette communion à la fois ahurie, grave et farouche, où il commençait à se retrouver, se mêlait à sa femme invisible.

Il retrouve sa femme, son enfant, un foyer. Il dit simplement :

— Quelqu'un a déclaré qu'il était Kassner...

Elle leva les yeux dans un silence si précis qu'il put répondre :

— Non, je ne sais pas qui...

— ...Tué ?

— Je ne sais pas...

Il laisse entendre à Anna qu'il va bientôt repartir :

— Ma vie est ce qu'elle est. Je l'ai acceptée... et même... choisie... Je veux que tu gardes dans la tienne une toute petite place pour moi...

...Anna dit à voix basse :

— Même ton prochain départ, je veux... moins mal que tu ne crois...

Elle avait voulu dire : l'accepter... La nuit tout entière se détendait comme s'étaient détendus les bras d'Anna tout à l'heure. Un des instants qui font croire aux hommes qu'un Dieu vient de naître baignait cette maison dont un gamin sortit pour se perdre dans l'ombre ; et il semblait à Kassner qu'englué de tout le sang qu'il venait de traverser le sens du monde naissait, et que la vie la plus secrète des choses allait être accomplie.

***

AINSI se trouve ardemment magnifié le don joyeux et fort des êtres, que ce soit Kassner, Anna, le pilote de l'avion ou les victimes des nazis, qui connaissent la plus belle victoire, en donnant tout d'eux-mêmes à une idée. M. André Malraux a rappelé par là, en une langue qui n'est pas toujours simple ni concise, mais qui vibre de ferveur, quels miracles peut accomplir la communion avec des hommes possédés d'une même foi et quelles consolations peut apporter la « fraternité virile » à l'humanité souffrante.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN DES VIGNES-ROUGES : **Votre avenir révélé par les signes de la main** (A. Michel.) ; — **La gymnastique de la volonté** (Oliven ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur de *Bonnu, soldat de Vauquois* et de trois autres beaux livres de guerre, le romancier de *Rouen l'Orgueilleuse* et de quatre autres romans intéressants, est aussi un psychologue averti, dont l'ouvrage : *Deviens un chef !* est une excellente analyse de l'aptitude au commandement. Il vient de publier deux nouveaux volumes dont la lecture est captivante et profitable, l'un sur les indications que l'étude de la main peut fournir à un observateur exercé, l'autre sur la discipline que nous devons nous imposer à nous-mêmes si nous voulons cultiver et affermir notre volonté. Sans attacher une importance excessive aux signes de la main, il est permis en effet de croire, avec l'auteur, que cet organe, associé à la plupart de nos actes et de nos gestes, instrument des arts et métiers, porte le reflet de nos aptitudes et témoigne de nos impulsions, tout autant, sinon plus que le visage, dont la valeur expressive est unanimement reconnue. Quant à la gymnastique de la volonté, à la maîtrise de soi, au goût de l'effort, notre dure époque en ressent la nécessité plus qu'aucune autre, et le livre de Jean des Vignes-Rouges donnera des conseils pratiques à tous ceux qui aspirent à « muscler » leur volonté, tant par l'autosuggestion que par l'entraînement à l'initiative et par la persévérance.

MARIUS ANDRÉ : **La véridique aventure de Christophe Colomb** (Plon ; 5 fr. 25). — *En vente à la librairie Nathan.*

Poète provençal de premier plan, critique littéraire, passionné d'histoire, M. André, consul de France, qui a passé dix ans de sa carrière en Espagne, était devenu un de nos hispanisants les plus réputés. Pour écrire son *Christophe Colomb*, il a remonté aux sources, aux pièces d'archives, il a étudié tous les témoignages contemporains et les écrits mêmes de Colomb. Et, à la faveur de ces recherches, la figure du Découvreur se révèle bien différente de ce que nous l'imaginions : c'est un autodidacte entêté et pédant, à peu près ignorant des principes élémentaires de la navigation, et prisonnier de conceptions géographiques absurdes qui le vouent à la stérilité avant qu'il ait terminé son premier voyage. Il a le génie du mensonge et de la dissimulation et des dons de séduction par quoi il dupa la cour d'Espagne, l'Eglise et les grands personnages de son temps, mais non ses hommes d'équipage témoins et trop souvent victimes de ses lubies et de son incapacité. A la fin, tombé dans ses propres pièges, il n'est plus qu'un halluciné, un demi-fou. Mais il est toujours un poète, un grand poète, jusque dans ses égarements.

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN MARGE

LES SINGES AVEUGLES ET L'ÉLÉPHANT

SIX singes aveugles firent, un jour, la rencontre d'un éléphant. Ils l'entourèrent, le palpèrent pour savoir comment il était fait.

Le singe, qui touchait la jambe, dit :

— Un éléphant a la forme d'un cylindre ; ce n'est qu'un bambou.

— Non, déclara celui qui frappait sur le ventre, c'est un gros tonneau rugueux.

— Non pas, fit celui qui pinçait l'oreille. Un éléphant a des ailes de chauve-souris.

— Vous vous trompez, affirma celui qui caressait une défense : il a une longue coque pointue. C'est donc un crustacé.

— Pas du tout, se fâcha presque celui qui essayait d'immobiliser la trompe : un éléphant est fait comme un serpent.

— Mes frères, déclama celui qui avait tiré la queue, voulez-vous apprendre une bonne chose : un éléphant, c'est une corde.

Bambou, tonneau, chauve-souris, crustacé, corde ou serpent ? Qu'est-ce qu'un éléphant ?

... Mais, laissons cette fable et demandons autour de nous :

« Qu'est-ce que la Crise ? le Fascisme ?

« Qu'est-ce que la Révolution française ? la Restauration ? »

Plus simplement, comment jugez-vous votre directeur, ou votre inspecteur, ou votre adjoint ? Comment jugez-vous votre élève, Pierre ou Paul, quand vous êtes sous le coup d'une de ses fautes ou de ses faiblesses ?

Nous ne voyons, trop souvent, des hommes, des régimes et des enfants, que leurs écarts, qui nous en cachent l'essentiel.

Des journaux sont aux écoutes — doit-on le dire ? ne le répétez pas ! — des moindres potins, des petites médisances, des calomnies bassement vengeresses. Ce n'est pas eux qui vous apprendront ce qu'est l'éléphant, c'est-à-dire l'événement important du jour.

Juger, c'est classer : c'est donc mettre un fait nouveau à sa place, dans un ensemble, pour qu'il y apparaisse dans sa juste proportion, à son ordre d'importance. Comme nous jugeons rarement ! Telle nuée, qui assombrit le ciel des peuples, répand, de toute évidence, des senteurs de pétrole. Est-ce, pourtant, la seule odeur qu'il faille y déceler ? — Cet homme ne vaut rien ! — Il est certain qu'il vient de se montrer d'une rare médiocrité. Mais hier ? Mais, dans telle circonstance, que vous oubliez, n'a-t-il pas tenu un rôle plus brillant ? — Votre élève ne fera jamais rien de bon ? Comme à vous, le devoir que j'ai sous les yeux me le laisse craindre. Mais se montre-t-il toujours ainsi ? Sa faiblesse en orthographe n'est-elle pas compensée par sa force en calcul et puis, est-il juste et prudent d'omettre sa bonne volonté, cette bonne volonté qui engendre la ténacité et se rit de bien des prophéties ?

Nous confondons jugement et impression. L'impression, c'est le détail que l'on a sous les yeux ou à portée de la main : la trompe, la queue, l'oreille de l'éléphant. Le jugement, c'est la prise de possession de l'ensemble, qui requiert la résistance aux premières apparences, qui appelle à son aide tous les témoins, tous les intéressés. Point de jugement sans connaissance poussée, sans information étendue, sans confrontation, sans réflexion. Point de jugement sans un patient effort, générateur de vérité, d'ordre, de paix.

La passion, le parti pris, l'orgueil, qui aveuglent, nous empêchent de juger, comme la cécité interdisait aux singes de connaître autre chose que ce qu'ils pouvaient prendre avec leurs doigts.

...Six singes aveugles firent, un jour, la rencontre d'un éléphant... « Nos frères singes », dirait, avec douceur et sans malice, saint François aux oiseaux, l'ineffable saint de la poétique Italie franciscaine.

M. HÉNON.

NOS CONTES

OCCASION UNIQUE

VIENS avec moi, ma chère. Ne laisse pas échapper une occasion pareille. Songe donc. Lanoix solde ses modèles d'été. Ce sont des robes absolument neuves. On les a pour un morceau de pain.

Et la petite Mme Dozy, subjuguée par son amie, se laisse entraîner chez le grand couturier Lanoix. Pour apaiser les reproches de sa conscience, elle s'affirme tout bas qu'elle ira tout simplement regarder, sans rien acheter. Elle sait que son mari se tue au travail, que le ménage n'est pas encore bien riche...

Mais comment résister à la tentation, devant ces merveilles de goût, ces trouvailles de chic, ces miracles de fraîcheur ? Entre amies, on s'échauffe, on s'excite en colloques ardents et tumultueux. Ce taffetas ! ce taffetas ! ce crêpe de Chine ! Et tout cela à des prix tellement avantageux ! Mme Dozy n'y tient plus. Elle ne laissera pas échapper cette occasion unique. Le sort en est jeté. Elle achète deux robes.

Hélas ! elle ne tarde pas à regretter son moment de folie. Le soir même, après dîner, la servante dépose sur la table, en présence de Monsieur, un immense carton. Mme Dozy voudrait bien gagner du temps, choisir un moment plus propice, retarder l'aveu. Mais sa fillette, Lucienne, trépigne de curiosité. Elle veut savoir ce que contient cette grande boîte. Et c'est le cher tyran qui commande au logis. Monsieur, inquiet et défiant, appuie la requête :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

Mme Dozy baisse son petit nez :

— C'est... de chez Lanoix.

Un pli vertical se creuse entre les sourcils de Monsieur :

— Une robe ?

— Oui... C'est-à-dire... deux robes.

Et vite, elle célèbre l'occasion unique, la vente en solde des modèles d'été.

— Quel prix ?

Elle lâche un chiffre qui lui paraît énorme maintenant qu'elle n'est plus chez le couturier. Et, en effet, les rides se multiplient au front du mari. Il ne dit rien. Il soupire. Il quitte la pièce. Mais ce silence et cette retraite sont encore plus pénibles que d'éclatants reproches. Mme Dozy prend nettement conscience d'avoir commis une sottise. Des remords gonflent son petit cœur. Des larmes lui piquent les paupières.

Alors, pour oublier son chagrin dans du plaisir,

elle ouvre le carton. D'autant que Lucienne dresse au-dessus de la table un petit museau impatient. Hélas ! Mme Dozy ne reconnaît plus ses robes. Comment a-t-elle pu les trouver fraîches là-bas, dans les salons de Lanoix ? Mais elles sont horriblement fanées ! On voit bien qu'elles ont servi de modèles pendant une saison. La couleur, l'étoffe, sont mangées par la lumière. Ce ne sont plus des robes, ce sont des toiles d'araignée. Elles tomberaient en loques à la première sortie.

Et Mme Dozy puise à la fois dans son indignation et dans ses remords l'énergie d'une résolution suprême : elle renverra les robes.

Mais comment résilier le marché ? Car elle les a bel et bien achetées, ces trompeuses guenilles. Il est trop tard pour réclamer. Elle réfléchit profondément devant le carton ouvert. Soudain, l'inspiration la traverse. Et elle écrit, d'un jet :

« Monsieur,

« Un deuil brusque, imprévu, me met dans l'impossibilité de porter les deux robes que j'ai choisies aujourd'hui dans vos soldes d'été. Je vous serais reconnaissante de me faire savoir si vous êtes disposé à les reprendre.

« Recevez mes salutations empressées.

« M. Dozy. »

Ouf ! Voilà de la bonne besogne. La servante va descendre la lettre sans tarder, afin qu'elle parte le soir même, Mme Dozy couchera elle-même sa petite Lucienne.

Elle la déshabille, une chanson aux lèvres, dans un bien-être de détente et de délivrance. C'est son mari qui sera content, quand il saura qu'elle a décommandé les deux robes... Elle rêve, en souriant.

Mais que se passe-t-il ? Lucienne, tout à l'heure encore si gaie, si ardente, gémit doucement dans son petit lit. Elle s'étreint le front de la main. Tout son corps brûle. Ses yeux brillent. Ses joues s'embrasent. Une petite toux sèche la secoue. Est-ce qu'elle couve une maladie ?

Vite, Mme Dozy appelle son mari. Penchés sur l'enfant, unis dans l'angoisse, ils épient les progrès du mal. La mère s'affole. Cette plainte qui ne cesse pas lui crève le cœur.

Et, tout à coup, l'horrible crainte l'illumine et la frappe en éclair : *ce faux deuil, ce deuil qu'elle a inventé, ce deuil va devenir réel. Avec son mensonge, elle a attiré la mort sur la maison...*

Le lendemain matin, la situation s'est aggravée. Le médecin, appelé dès la première heure, hoche la tête, ne parvient pas à masquer son inquiétude. Il hésite à se prononcer. Il reviendra le soir.

Alors, ce sont des heures affreuses, où l'on roule les pires pensées dans le dégoût et l'écœurement de la vie. Sans cesse, l'impitoyable appréhension hante la malheureuse : n'a-t-elle pas prédit, appelé son deuil ?

Puis, c'est le retour du médecin. Cette fois, il n'hésite plus. La diphtérie s'est déclarée, qui reste la terreur des mères, malgré les miracles du sérum. Sans perdre de temps, le docteur procède à la piqûre.

Mais la pauvre maman n'ose point espérer, tant la crainte superstitieuse l'a violemment frappée Et tandis qu'elle attend les effets du remède, la servante l'avertit à voix basse : une employée de chez Lanoix vient chercher les robes...

Alors, d'une impulsion, elle bondit, rejoint cette femme dans la pièce voisine et, cédant à un irrésistible besoin d'absolution :

— Écoutez... J'ai écrit que j'étais en deuil. C'est faux. C'était un prétexte. Les robes étaient trop chères. Je les garderai s'il le faut. Mais je ne suis pas en deuil... je ne suis pas en deuil...

Puis, comme elle éclate en sanglots, elle balbutie :

— Excusez-moi... Ma petite fille est malade.

Intelligente et fine, l'employée de chez Lanoix a compris le petit drame. Et elle répond doucement :

— Oh ! les raisons qu'on donne, vous savez, ça ne compte pas. Je remporte tout de même les robes. Du moment qu'elles sont de vente...

Mme Dozy respire mieux. Maintenant qu'elle a confessé son mensonge, il lui semble qu'elle l'a effacé, qu'elle a conjuré le sort.

Et, rentrée dans la chambre, elle s'étonne à peine quand le médecin, discrètement radieux, lui souffle :

— Elle est sauvée...

Mais Mme Dozy est à bout de forces. La joie triomphe de sa résistance. Ah ! on ne l'y reprendra plus, à profiter des occasions uniques...

MICHEL CORDAY.

CAUSERIE MÉDICALE

POUR NE PAS FATIGUER LA VUE

UNE de ces chroniques a déjà été consacrée, il y a dix ans exactement, à l'hygiène de la vue. Mais je n'hésite pas à revenir sur ce sujet, car cette question est assurément une des plus mal connues du public. A chaque instant, le médecin entend émettre à ce propos les pires hérésies, prétendre, par exemple, qu'on a les yeux fatigués par le travail de nuit, parce que la lumière n'est pas assez « douce » ou parce qu'elle est trop « forte ».

Les remarques de ce genre me font revenir à l'esprit le spectacle d'un vaste bureau où travaillaient des scribes dont je ne pus alors déterminer le nombre à cause de l'obscurité qui régnait dans le local, éclairé exclusivement par des lampes à huile. Cela se passait il y a une quarantaine d'années dans une grande administration de l'État, et, pour apaiser l'ahurissement que je manifestai à cette occasion, on chercha à m'expliquer que la lumière de l'huile a des propriétés spéciales dont le gaz et le pétrole sont dépourvus, bien que l'un et l'autre éclairent davantage, comme on le savait fort bien à cette époque.

ON oublie que nos yeux sont faits surtout pour la lumière du grand jour qui représente facilement, à l'ombre, 1 000 lux, alors que la lumière artificielle ne nous en fournit 100 qu'assez péniblement, par exemple, avec lampe de 100 watts brûlant pour un peu moins de 20 centimes d'électricité à l'heure et disposée à un mètre du papier.

Or, il faut savoir que la myopie est une affection des yeux qui est proprement due à la civilisation. Elle est l'apanage des citadins, et plus spécialement des gens qui lisent ou qui écrivent beaucoup avec un éclairage souvent fort médiocre. Ce sont donc les étudiants qui ont le plus souvent besoin de corriger leur vue. Toutes les statistiques sont absolument d'accord sur ce point.

Les cultivateurs, par contre, ne présentent que d'une façon exceptionnelle ce défaut de réfraction oculaire qui fait que l'image formée par le cristallin se situe *en avant* de la rétine comme si l'œil était trop gros, et n'ont jamais besoin de lunettes autres que celles qui deviennent nécessaires avec l'âge, quand l'image des objets rapprochés se forme *en arrière* de la rétine.

On a, de plus, l'impression que la myopie augmente de fréquence en remontant vers le Nord, c'est-à-dire vers les pays où la lumière naturelle se raréfie sensiblement, ce qui conduit à penser que le surmenage des yeux, et plus spécialement l'insuffisance d'éclairage, est un facteur important de myopie. On doit donc s'efforcer, par tous les moyens, de s'éclairer en se rapprochant de la lumière naturelle, c'est-à-dire d'atteindre et si possible de dépasser 100 lux

toutes les fois qu'on aura à faire un travail délicat : lecture, écriture, broderie, etc...

On ne doit pas oublier que, bien souvent, le surmenage chez les enfants est aggravé par l'insuffisance d'éclairage dont ils souffrent chez eux. Les recherches modernes ont d'ailleurs montré que le rendement dans les bureaux augmente avec la quantité de lumière utilement envoyée sur le papier, ce qui montre bien que la lampe à huile n'est qu'un pis aller.

En ces matières, la quantité de lumière n'est pas seule à considérer. On doit aussi éviter l'« éblouissement » et rendre la source lumineuse absolument invisible pour l'œil, l'ouvrage étant seul éclairé. Si elle est visible, elle doit être d'un éclat ou, si l'on préfère un mot technique, d'une « brillance » extrêmement faible, et, par suite, incapable d'éclairer convenablement un livre normalement imprimé. Je ne fais pas allusion, ici, à ces lampes qui éclairent le plafond en premier lieu. Elles occasionnent des déperditions considérables de lumière et ne sont appropriées qu'au farniente et à la conversation, c'est-à-dire à un genre d'occupation qui ne nécessite aucun éclairage.

Il est enfin indispensable que les yeux, s'ils présentent un défaut d'accommodation, soient convenablement corrigés par un ophtalmologiste. Bien des maux de tête, bien des insuffisances de travail, sont dus à ce que les yeux donnent des images insuffisamment nettes.

CES considérations nous amènent à nous occuper du cinéma et à noter, tout d'abord, que les stars de tout genre souffrent beaucoup de la « brillance » des jets de lumière qu'on projette sur elles. Les malheureux ne peuvent naturellement pas se protéger par des « conserves » qui les feraient paraître grotesques. Aussi, les ophtalmologistes les voient-ils souvent paraître à leur consultation avec des conjonctivites qui ne sont pas autre chose que de véritables coups de soleil artificiel ayant intéressé l'œil.

C'est un phénomène tout autre qui s'observe chez les spectateurs de cinéma qui, après avoir assisté au déroulement d'un film, ont des yeux rouges et un bon mal de tête. En pareil cas, ce qui me paraît agir, chez ces sujets, atteints vraisemblablement d'un certain degré d'asthénie et aussi d'émotivité, c'est un éclairage peu intense associé à un effort pour distinguer les moindres détails et suivre, sans en rien perdre, tous les détails de la mise en scène et des jeux de physionomie. En pareil cas, l'attention est vivement sollicitée par le côté dramatique ou comique de l'affabulation, de sorte que, si l'éclairage n'est pas approprié, la fatigue est infiniment plus grande que pour une lecture peu attrayante ou ennuyeuse.

L'éblouissement résultant du fait qu'à des scènes qui se passent dans l'ombre succèdent brutalement et sans transition des scènes vivement éclairées, joue également un rôle en pareille affaire.

Je me demande si, à la sensibilité de ces sujets, il existe un remède autre que celui qui consiste à renoncer au cinéma.

UNE manière de ménager ses yeux sur laquelle je dois encore insister, consiste, toutes les fois qu'on en a le choix, à donner la préférence aux livres ou aux journaux imprimés en caractères relativement gros. Les éditeurs se rendent d'ailleurs compte, surtout à l'étranger, que le public préfère de plus en plus les textes faciles à lire, car on constate à cet égard une évolution manifeste. Les journaux techniques — je ne connais guère que ceux-là, — qui employaient autrefois des caractères minuscules, ont reconnu qu'ils faisaient fausse route. Les uns font composer en caractères gras les mots ou les phrases significatifs des travaux qu'ils insèrent et les autres adoptent d'une façon constante, au moins pour les mémoires les plus importants, des caractères comme on n'en avait jamais vu employer en dehors des éditions de luxe.

Cette augmentation de dimension des caractères et de leur lisibilité va naturellement avec une condensation du texte. On dit plus de choses en moins de mots. Chacun y gagne, principalement les yeux, et aussi l'intellect. Il faut donc espérer que cette évolution se poursuivra. Les dépenses qui pourraient être engagées de ce fait seront largement récupérées par ailleurs, et en premier lieu par un meilleur rendement du travail, en quantité et plus encore en qualité.

Dr P.-E. MORHARDT.

INSTANTANÉ

UNE FÊTE : DEUX ASPECTS

LE dernier dimanche du mois d'août, à Sainte-Anne-la-Palue, petit village situé entre Châteaulin et Quimper, un curieux Pardon s'organise. Ce village, composé d'une chapelle et de quelques maisons, connaît ce jour-là une affluence inaccoutumée.

Bordant la route raboteuse et poussiéreuse, des camelots étalent leur pacotille de bazar : ballons, jouets mécaniques, parures de clinquant propres à tenter les indigènes, et ils bonimentent à force de gosier. Les forains, avec leurs tirs et leurs jeux de massacre, attirent une clientèle de jeunes gens bruyants et gais. Sur un terre-plein, un manège de chevaux de bois et un bal ambulant sont installés et, aux abords, de jeunes marins chantent éperdûment se bousculent, engagent des pugilats. C'est la foire, avec son bariolage de marchandises et de costumes, ses bruits de mécanique, ses cris divers, sa vulgarité coutumière.

A cent pas, au nord de la chapelle, après avoir célébré un office en plein air, un évêque développe son sermon, face à un micro et devant une foule recueillie : Bretons en costumes de fête avec le large chapeau aux rubans flottants, Bretonnes aux coiffes disparates, mais toutes fraîches et blanches et brodées, gaufrées, tuyautées selon les usages. Ces gens du terroir, hermétiques à la compréhension du français, écoutent sans sourciller une homélie dont ils ne saisissent pas le premier mot, roulant dans leurs doigts les grains de leur chapelet rustique, absorbés dans une sorte de rêverie profonde.

Contraste singulier entre cette foule immobile, muette, et le tapage forain, contraste qu'on s'explique en regardant les vrais pèlerins, hommes et femmes d'âge mûr ou vieillards aux traits durcis par l'angoisse et la souffrance et en considérant, d'autre part, les adolescents enthousiastes et gais, tendus vers le plaisir.

Une fête : deux aspects qui correspondent à deux âges de la vie et qui donnent de ce Pardon une impression à la fois païenne et chrétienne, piquante et contradictoire.

P. BARRET.

POUR LIRE EN CLASSE

Calandrino, ou l'imbécile joué.

De mauvais plaisants ont fait croire au peintre florentin Calandrino qu'on peut trouver, aux environs de la ville, une pierre merveilleuse, ayant la propriété de rendre invisible celui qui la porte. Calandrino décide donc de partir à la recherche du talisman. Il se fait accompagner par ses deux amis : Bruno et Buffalmacco, et ceux-ci sont bien résolus à se gausser du naïf et à pousser la farce jusqu'au bout.

Enfin se leva le dimanche si impatiemment attendu par Calandrino.

Debout dès l'aurore, il court appeler ses compagnons et, sortant de Florence par la porte San-Gallo, ils descendent le cours du Mugnone, à la recherche de la fameuse pierre.

Calandrino marchait le premier, allant tantôt à droite, tantôt à gauche, sautant sur toutes les pierres noires qu'il rencontrait et qu'il cachait précipitamment dans son sein. Il ne lui fallut pas longtemps pour emplir ses poches, son manteau et sa capuche, dont il se fit une sorte de sac.

Lorsqu'il fut très chargé et que l'heure du déjeuner approcha :

— Où est donc parti Calandrino ? dit Bruno à Buffalmacco, selon le plan dont ils avaient convenu.

Buffalmacco, qui le voyait à côté de lui, se tourne et se retourne :

— Je n'en sais rien, mais. il y a un instant, il était là devant nous, répondit-il.

— Il n'y a qu'un instant, dis-tu ? continua Bruno, je crois, moi, qu'il est tranquillement chez lui en train de déjeuner et qu'il nous a laissés tout occupés à chercher des pierres noires dans le Mugnone.

— Il a eu vraiment raison, reprit Buffalmacco, de se moquer de nous et de nous laisser là, puisque nous avons la sottise de croire ce qu'il nous a raconté !

En entendant cette conversation, Calandrino s'imagina être devenu invisible pour ses deux compagnons. Il ne se sentait pas de joie, et il reprit, sans mot dire, le chemin de sa maison.

Ce que voyant, Buffalmacco dit à Bruno :

— Et nous, que faisons-nous ? Ne retournons-nous pas ?

— Rentrons, mais je jure Dieu que Calandrino ne m'en fera jamais plus accroire ! répliqua Bruno. Et, s'il était auprès de moi, je lui lancerais cette pierre dans les mollets, et il se souviendrait pendant un mois au moins de sa plaisanterie !

En même temps, il lança le caillou dans les jambes de Calandrino. Celui-ci, en le recevant, leva les pieds et poussa un soupir, mais il ne dit mot et continua sa route.

Alors, saisissant une des pierres qu'il avait ramassées, Buffalmacco, la montrant à Bruno :

— Vois, dit-il, ce beau caillou ; puisse-t-il atteindre sur l'heure le dos de Calandrino.

Et il joignit le geste à la parole.

Ils le lapidèrent ainsi jusqu'à la porte de San-Gallo. Ils s'arrêtèrent un instant avec les douaniers qui, prévenus par eux, laissèrent passer Calandrino comme s'ils ne le voyaient pas. Sans s'arrêter, Calandrino s'en fut droit chez lui, et le hasard voulut qu'il ne trouvât personne sur son chemin, chacun étant à déjeuner.

Ainsi chargé, notre homme entre chez lui.

Sa femme, nommée Monna Tessa, se trouvait en haut de l'escalier ; impatientée par le retard de son mari, elle s'écrie à sa vue :

— Te voilà enfin ! Tu arrives pour déjeuner quand tout le monde a fini.

— Ah ! maudite femme ! s'écrie-t-il plein de colère et de dépit, en comprenant qu'il n'était plus invisible. C'est de ta faute ! Tu as tout gâté ! Par ma foi, tu me le payeras !

Il monte, se décharge au plus vite de ses pierres et, furieux, se précipite sur sa femme ; il la saisit par les cheveux, la jette à terre, et, tant qu'il eut de force dans les bras et les jambes, il la roua de coups de poing et de coups de pied.

Cependant, après avoir ri tout leur saoul avec les gardes de la porte San-Gallo, Bruno et Buffalmacco s'étaient mis à suivre Calandrino lentement et de loin.

Arrivés au bas de son escalier, ils entendirent le bruit de la correction qu'il administrait à sa femme et, faisant mine d'arriver à l'instant, ils l'appelèrent. Tout en sueur, rouge et essoufflé, Calandrino se met à la fenêtre et les prie de monter.

L'air quelque peu surpris, ils montèrent, virent, d'un regard, la chambre pleine de pierres et, dans un coin, la pauvre femme qui pleurait, échevelée, déchirée, le visage couvert de bleus ; dans l'autre coin, Calandrino assis sur une chaise, essoufflé et rouge comme un homme qui vient de fournir un effort.

Quand ils se furent bien rassasiés de la scène, ils s'écrièrent :

— Que veut dire ceci, Calandrino ? Veux-tu donc bâtir qu'il y a ici tant de pierres ? Et Monna Tessa, que lui est-il arrivé ? On dirait que tu l'as battue. Qu'est-ce que tout cela signifie ?

Accablé, désolé d'avoir, croyait-il, perdu le précieux don, l'infortuné Calandrino restait incapable d'articuler une réponse.

Alors Buffalmacco reprit :

— Nous ne sommes pas satisfaits de toi, Calandrino. Pourquoi nous as-tu emmenés pour chercher la pierre précieuse, et, sans dire ni bonjour, ni au revoir, nous as-tu laissés comme deux imbéciles en plein Mugnone pour t'en retourner chez toi ?

Calandrino fit alors effort pour répondre :

— Mes bons amis, ne vous fâchez pas : l'affaire n'est pas ce que vous croyez. J'avais, moi, trouvé la fameuse pierre. Vous en voulez la preuve ? Eh bien ! j'étais à dix pas de vous quand vous m'avez appelé la première fois ; comprenant que vous ne me voyiez pas, je suis rentré en ville et suis arrivé ici, ne vous précédant que de fort peu.

Et il se mit à leur répéter tous les propos qu'ils avaient échangés chemin faisant et il leur montra les marques laissées sur son dos et sur ses jambes par les pierrailles dont ils l'avaient lapidé.

— J'ajouterai encore, continua-t-il, que, lorsque j'ai franchi la porte de la ville, chargé comme je l'étais de toutes ces pierres, les gardiens ne m'ont rien dit, eux qui, vous le savez bien, sont si déplaisants à vouloir regarder tout ce que l'on porte : preuve certaine qu'ils ne me voyaient pas. Enfin, lorsque je suis arrivé ici, cette misérable femme, vrai diable en jupons, est venue au-devant de moi et m'a vue, car, vous ne l'ignorez pas, les femmes font fuir les vertus magiques de toutes choses. Aussi, moi, qui pouvais me dire l'homme le plus heureux de Florence, je suis maintenant le plus malheureux ; c'est pourquoi je l'ai battue aussi longtemps et aussi fort que je l'ai pu, et je ne sais ce qui me retient de la saigner à blanc.

Et là-dessus, sa fureur se rallumant il voulait se lever pour recommencer à la battre.

Cependant, Buffalmacco et Bruno feignaient le plus grand étonnement, et reconnaissaient l'exactitude des faits rapportés par Calandrino ; mais ils avaient tellement envie de rire, qu'ils se retenaient à grand peine.

Lorsqu'ils le virent, enflammé de courroux, faire mine de se jeter de nouveau sur sa femme, ils le retinrent énergiquement, lui prouvant que tout le tort était de son côté puisque, sachant que les femmes font perdre aux pierres leur pouvoir magique, il n'avait pas dit à Monna Tessa de se garder de paraître devant lui ce jour-là.

Enfin, ils se retirèrent, le laissant fort mélancolique dans sa maison pleine de pierres.

D'après BOCCACE (*Contes choisis*, traduits et adaptés par Mme HENRIETTE ROUILLARD, Librairie Delagrave).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

NE LAISSEZ PLUS LE SORT SE JOUER DE VOUS

SOYEZ-EN MAITRE!

grâce à l'OFFRE GRATUITE du Professeur Daniel **VOXREY,** qui aimerait à vous aider.

Par lui vous connaîtrez vos amis et vos ennemis et vous serez renseigné utilement sur tout ce qui concerne votre santé, votre fortune et vos affections.

Ses conseils avisés vous feront conquérir et garder l'amour de la personne élue.

Le Professeur Daniel **VOXREY,** le plus réputé et le plus honnête des astrologues, vous guidera vers la réussite et le bonheur, ainsi qu'il l'a fait pour tant de personnalités éminentes dont le monde entier envie aujourd'hui la fortune et les joies.

L'exactitude de ses calculs, établis d'après votre date de naissance, lui permet de vous dévoiler votre avenir aussi facilement que votre présent et votre passé. Il résoudra ainsi pour vous **l'énigme angoissante du lendemain.**

Envoyez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le professeur Daniel **VOXREY** lui-même vous établira **gratuitement** cet horoscope précis qui vous sera envoyé sous enveloppe cachetée avec toute la discrétion désirable. Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres pour frais d'écritures. Prof. Daniel **VOXREY** (Serv. **37**), 13, bd de la République, Vaucresson (S. et O.)

T S F

Les plus récents perfectionnements techniques sont appliqués à nos

NOUVEAUX APPAREILS RÉCEPTEURS

SEDUCTA EFEN 86

1100 fr.

SEDUCTA EFEN 87

(De 19 à 2 000 mètres.)

1250 fr.

Remise de 10 0/0

aux membres de l'enseignement.

Demandez notre prospectus spécial.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Notre NOUVEAU CATALOGUE N° 20 de MOBILIER SCOLAIRE

vient de paraître.

Envoi gratuit sur demande.

F. NATHAN Éditeur

Vient de paraître : " LA RADIOTELLURIE "

ou Art des Sourciers, appliquée aux recherches Hydrologiques, Géologiques et Minières, Biologiques et Médicales.

En vente chez l'auteur : **M. LARVARON**, Professeur **3, Place du Palais, Rennes**

PRIX : **20 fr.**, franco. Compte postal : Rennes, n° 17 054.

COURS DE RADIOTELLURIE par correspondance : 15 leçons..... 300 fr.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8000 francs. Taux légal réduit.

Remboursement en 10 et 12 mois. Rapidité.

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, NICE.

T.S.F. **30 à 40 %** **DE RABAIS** sur récepteurs neufs de marque.

Catalogue et renseignements gratuits.

Écrire : **D. COLINEAUX, Ingénieur, 6, rue Blomet, PARIS (15e)**

Notre Catalogue de Cinéma et de Projection vient de paraître.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

Demandez-nous l'envoi de ce catalogue. Vous le recevrez aussitôt franco.

≡ ***Le numéro 1 de*** ≡

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

vient de paraître.

≡ ***Il est magnifiquement présenté.***

≡ ***Si vous n'êtes pas abonné à cette revue, demandez-nous l'envoi gratuit de ce numéro en spécimen.***

F. NATHAN Éditeur

Aux instituteurs

La Pile LECLANCHÉ, désireuse de faire participer les maîtres de France au grand concours qu'elle organise dans le but de rappeler aux enfants le nom de LECLANCHÉ, inventeur de la pile électrique, a édité pour la classe un beau tableau instructif 50x65, en couleurs, qui représente d'une façon claire les différents éléments dont se composent les piles les plus usuelles. Accompagné d'un texte approprié, ce tableau vous sera adressé franco, en même temps qu'un petit stock de protège-cahiers et d'excellents buvards que vous pourrez distribuer à vos élèves les plus méritants.

Nous vous donnerons également la possibilité d'obtenir vous-même, soit un élégant stylo, soit un porte-mine en argent, petit souvenir qu'il nous serait agréable de vous offrir. Il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous dûment rempli, pour recevoir notre envoi et toutes indications utiles.

BON A DÉCOUPER

Veuillez m'adresser votre colis pédagogique contenant tableau scolaire sur la pile LECLANCHE, protège-cahiers et buvards.

Nom_____

Adresse de l'Ecole_____

A adresser aux Ets LECLANCHÉ
31, Rue Madame de Sanzillon
CLICHY (Seine)

LES PILES LECLANCHÉ

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, franco gare dép. Ech^ons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300: **490 fr.** - 220×320 : **590 fr.** Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les

Belles Dentelles

La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

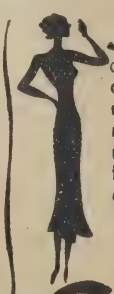

Madame Si vous désirez garder votre cachet original et éviter de voir une autre femme porter la même toilette que vous, réclamez nos récents modèles faits en petit nombre. Croquis et échantillons franco sur demande.

Jan Gloria
COUTURIER
25.27, rue d'Astorg
PARIS
Prix spéciaux aux lectrices de ce Journal.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-10-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Romance
01

82e Année. — N° 6. 19 Octobre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 48 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

ENCORE UN

« Je pense avec attendrissement à mon vieil instituteur de village... Quand je veux me rappeler une figure de grand honnête homme, j'évoque la sienne... ».

JEAN DES VIGNES-ROUGES

T

SUPER SEDUCTA EFEN 87 1250 fr.

F

SEDUCTA EFEN 86 1100 fr.

S

EFEN 85 Modèle 1936 980 fr.

3 Modèles parfaits.

Remise de 10 0/0 aux membres du corps enseignant.

Voyez page VIII de ce numéro

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Ss enseigne.*

VARICES *suicérées ou non,* **Hémorroïdes,** Phlébites, Affections veineuses **guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON**

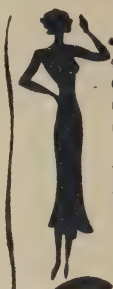

Madame Si vous désirez garder votre cachet original et éviter de voir une autre femme porter la même toilette que vous, réclamez nos récents modèles faits en petit nombre. Croquis et échantillons franco sur demande.

Jan Gloria
COUTURIER
25.27, rue d'Astorg
PARIS
Prix spéciaux aux lectrices de ce Journal.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

l'Exposition Internationale de 1937

doit marquer l'apogée de la qualité française ainsi que la reprise des affaires

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. **Nombreuses Références**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : M. de Monzie, l'État et la morale 73
J. GENILLON : La vieille dame de la Coupole. 75
L. ROLLAND : La tache 76
R. EMRIK : L'abus du savoir..... 76
J. CRESSOT : Jeux..... 77
T. BLAVIER : Les maisons de famille. — Les enfants perdus à la guerre..... 77
G. EISENMENGER : La cinématographie en couleurs..... 79
Bibliographie : Argentier, etc..... 80
L'amitié par le livre..... 80
G. CHÉRAU : Chasse de nuit..... 81
A. LACLEF : L'enseignement de l'histoire contemporaine en Allemagne..... 82
R. JOUGLET : Baisse de prix..... 83
Les fêtes de « l'Ilot » 83

PARTIE GÉNÉRALE (*Suite*).

Pour lire en classe : Le tapis..... 84

PARTIE CORPORATIVE

C. CHARLOT : La surveillance des cantines.... 85
P. RIQUET : La situation économique mondiale. 85
L. MAILHOL : L'acte de naissance d'une société sportive. 86
SAINT-JAMES : Vieille fille 87
Paul BRÉCY : Les décrets-lois. — On souhaite. 87
André GANNE : Carnet du militant 88

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 81 à 96
Examens : Textes et documents..... 31 à 36
René OZOUF : Dissémination de l'industrie.. 35
Les Archives de l'Enseignement primaire : Halte des Huns dans un village abandonné. Hors-texte.

M. DE MONZIE, L'ÉTAT ET LA MORALE

Par GEORGES GUY-GRAND

C'EST devenu un lieu commun — bien qu'on n'en perçoive pas toujours la profonde vérité — de répéter que, pour refaire, dans notre société dévastée par la « crise », un ordre digne de ce nom, il ne suffira pas de réformes politiques ou économiques. Plus profondément que l'amélioration des mécanismes et des institutions, et pour que celle-ci soit efficace, il faut viser la transformation des esprits qui les mettent en œuvre, la réforme morale ou spirituelle.

Mais en quel sens s'opérera cette réforme ?

Si nous consultons l'histoire, nous voyons qu'il s'est accompli, au moins dans notre civilisation occidentale, une émancipation progressive des esprits. Primitivement unies par des liens très étroits à la religion, toutes les disciplines de la pensée ont, peu à peu, conquis leur autonomie et volé de leurs propres ailes. Parallèlement, ou plutôt en conséquence, les institutions publiques, d'abord solidaires des institutions religieuses, se sont mises à vivre de leur vie propre. Cette laïcisation, qui ne s'est pas faite sans luttes et sans violences de part et d'autre, a abouti à la séparation, d'une part, des sciences et de la philosophie d'avec la théologie, d'autre part des Églises et des corps religieux d'avec l'État et ses institutions. On sait que cette dernière séparation date du commencement du XXe siècle.

Quant au jugement de cette évolution, les esprits naturellement s'opposent. Les croyants, persuadés que le salut des hommes et des États ne peut s'accomplir que par leur foi, déplorent ce qu'ils considèrent comme une apostasie et souhaitent le retour aux directions religieuses. Les « humanistes » laïques, au contraire, tiennent cette évolution pour légitime et d'ailleurs inévitable, et cherchent à constituer un ordre politique, social, spirituel, qui accorderait tous les droits et tous les devoirs sous les disciplines de la raison. Tel est le grand débat qui est le drame des temps modernes.

***

CONTENTONS-NOUS, pour aujourd'hui, de l'évoquer sans y entrer. Posons plutôt une question complémentaire. Cette évolution est-elle achevée ?

Il le semble bien, au moins en France. Séparation des Églises, de l'État et de l'École ; laïcisation complète des institutions ; retour à des relations moins tendues, plus courtoises, entre les autorités civiles et religieuses ; acceptation du fait accompli dans un respect réciproque de la liberté ou au moins de la tolérance, il y a là les éléments sur lesquels peut s'asseoir la paix religieuse. Que cette paix soit rompue, de temps en temps, par des exploits de fanatiques ou de sectaires, il y faut prendre garde et revenir au respect commun. Mais l'essentiel est accompli et généralement accepté. On peut tourner la page et passer à d'autres problèmes.

Et, cependant, une voix vient de s'élever pour dénoncer l'inachèvement de cette œuvre

*

et demander qu'on la pousse à son terme. Ce n'est pas, comme on dit, la voix d'un quidam obscur et sans mandat. C'est une voix particulièrement autorisée : celle de M. Anatole de Monzie, ancien ministre de l'Éducation nationale et directeur de l'*Encyclopédie française*. Elle porte le débat sur un des problèmes dont il a eu à s'occuper quand il était grand maître de l'Université, celui de la laïcité de l'École (1).

Cette laïcité, selon M. de Monzie, n'est pas complète. Les lois scolaires de 1881 et 1882 ont bien proclamé la neutralité religieuse de l'école et mis chacun à leur place, instituteurs et ministres des cultes. Mais elles ont laissé dans les programmes des écoles primaires publiques l'enseignement de la morale. Or, la morale a eu beau être proclamée « indépendante », elle n'a été en fait qu'un « résidu de la religion » et, de plus, livrée à l'appréciation personnelle de l'instituteur qu'on invitait à penser librement.

L'introduction de la sociologie dans l'enseignement des écoles normales a encore contribué, dit M. de Monzie, à augmenter le chaos. Il en est résulté que, sous prétexte d'enseigner la morale, les instituteurs se sont mis à faire « une propagande plus ou moins volontaire pour leurs idées », et cela « dans les limites de la loi et sous l'inspiration des règlements ». Il n'y a, suivant l'ancien ministre, qu'un moyen de mettre un terme à cet arbitraire, c'est de « supprimer des écoles l'enseignement de la morale ». C'est aussi le seul moyen d'achever l'œuvre du législateur de 1882 et de 1905.

***

ON sait que ce travail est déjà commencé. L'enseignement de la morale et de l'instruction civique n'existe plus, avant la classe de philosophie, dans les lycées et les collèges. Contrairement à une croyance généralement répandue, ce n'est pas M. de Monzie qui est l'auteur de cette mesure. Elle est la conséquence, explique-t-il, de la suppression, par M. Léon Bérard, des « cycles » institués par Georges Leygues en 1902. Mais M. de Monzie, en 1925, a « salué et consacré » ce que son prédécesseur avait fait, et il l'a étendu au « plan d'ensemble (administratif, spirituel, intellectuel) » qu'il avait conçu pour l'École unique.

Et si l'on demande ce que deviennent, dans une pareille hypothèse, l'enseignement de la morale et l'éducation elle-même, M. de Monzie a sa réponse toute prête. L'enseignement de la morale, dit-il en substance, n'est pas l'affaire de l'école ; il « doit relever de la famille, des prêtres ou des pasteurs auxquels celle-ci confie ses enfants. L'école doit se borner à enseigner à lire, à compter, à reconnaître la France dans son paysage et son histoire, mais ne pas induire l'élève dans des anticipations philosophiques dont il est encore parfaitement incapable. Rien de plus absurde que de transformer le psittacisme de la préparation religieuse en psittacisme de la préparation civique ».

En bref, selon l'ancien ministre, tout ce qui appartient au « for intérieur » — religion, morale, et autres formes du spirituel — ne regarde pas l'État ; le « progrès des âges » en a fait le domaine inviolable du droit individuel et de la diversité des croyances. Il est, au contraire, du ressort de l'État d'assurer, par voie impérative et sans admettre de discussion, tout ce qui a rapport à sa conservation.

L'État donne des ordres pour la vie sociale mais il n'est pas professeur de vertu, répétiteur de morale. Il ne peut dire à un homme : « Tu enseigneras telle doctrine », puisque l'État laïque n'a pas de doctrine morale ; mais il a un souci : sa sauvegarde et un devoir : assurer celle-ci, ce pourquoi il donne des *ordres*. »

Et prenant un exemple caractéristique, emprunté à l'un de nos plus actuels cas de conscience, l'État, conclut M. de Monzie, « n'a pas à discuter avec un objecteur de conscience (il le ferait dans des conditions impossibles, ne pouvant violenter le for intérieur de l'individu). Le type de l'*ordre*, c'est l'ordre de mobilisation... L'État doit revenir de son erreur (enseignement de la morale) et se limiter *à commander, sans persuader ni discuter*. Ainsi seulement il sera pleinement laïque », ainsi seulement le Spirituel sera entièrement séparé du Temporel.

***

SI l'on se contentait de juger en artiste, d'un point de vue esthétique, on admirerait comme une belle trouvaille cette élégante solution de M. de Monzie. Elle trouve, en effet, le moyen de concilier la liberté presque absolue de l'individu, au moins en matière de croyances, avec l'autorité presque absolue de l'homme d'État, qui frappe sans discuter dès que l'intérêt de l'État lui paraît engagé. Elle supprime les cas de conscience qui peuvent se produire dans l'enseignement de la morale, puisqu'elle supprime cet enseignement, mais elle les transporte dans les rapports entre les citoyens et l'État, puisqu'elle donne à la puissance publique le droit de frapper sans discuter. Reste à savoir si la conciliation est aussi solide qu'ingénieuse.

Prenons le cas envisagé par M. de Monzie, celui de l'objecteur de conscience. Il a le droit, en tant que philosophe, de nourrir les opinions même les plus anarchiques ; l'État ne le suivra pas sur ce terrain. Mais s'il passe à l'action et affaiblit la défense nationale, l'État le frappera automatiquement, sans discuter ni barguigner. L'État, corps politique, n'a pas de doctrine philosophique ou morale, mais il a une doctrine politique, qui est d'abord d'assurer sa sauvegarde intérieure et extérieure. Cette doctrine, selon l'ancien

(1) *Spirituel et Temporel*, conférence faite à « Rive Gauche », le 12 avril 1935, et résumée par le *Courrier des grandes conférences de Paris* du 24 mai 1935.

ministre, ne souffre aucune espèce de discussion. L'État commande et il n'y a qu'à obéir. L'Absolu est devenu politique, et de type militaire.

C'est ici qu'apparaît le paradoxe. Que l'État doive se défendre et faire respecter la loi, ce n'est pas douteux. Mais peut-on frapper des hommes automatiquement, sans entendre leurs raisons ni tenter de les persuader, ce qui revient à les traiter comme des choses ? L'esprit recule et renâcle. Les hommes, surtout dans une démocratie, ne sont pas des automates. Ils veulent bien obéir, mais ils veulent comprendre pourquoi l'on commande. Nous voyons qu'en fait les ordres de mobilisation commencent à être discutés, et des livrets renvoyés. Des citoyens, des groupements, des partis, déclarent qu'ils ne veulent de la guerre en aucun cas. Il y a là des tendances qui doivent inquiéter légitimement l'État, mais que l'État n'arrêtera pas par de simples mesures de force, pas plus que le bras séculier n'a pu jadis, à lui seul, arrêter les hérésies. En fait, l'État défère ces nouveaux hérétiques aux tribunaux, qui doivent motiver leurs jugements. On ne peut frapper un homme sans essayer de le persuader.

Et, sans doute, on rencontre dans cette voie de grandes difficultés. Dès qu'on commence à discuter, surtout en matière politique ou philosophique, on ne sait pas où l'on s'arrêtera, et il est rare qu'on se convainque. Les passions parlant généralement plus haut que la raison, on n'aboutit pas toujours à des conclusions communes. Il faut s'arrêter cependant, et, surtout dans l'action, trancher, décider. C'est ce que fait l'autorité compétente, sous sa responsabilité. Il ne peut donc être question de supprimer l'autorité, mais celle-ci, même quand elle frappe, ne doit pas oublier le caractère propre des êtres humains.

On aperçoit comment ces questions s'enchevêtrent. Droit de légitime défense de l'État, doctrine politique. — Oui, mais si l'on nie l'État, si l'on nie la nation, si l'on nie la légitime défense, si l'on nie l'obéissance ? Nous voici embarqués dans des discussions qui ne sont plus seulement politiques, qui sont philosophiques et morales. Quoi qu'il fasse, l'État ne les évite pas. Il peut et il doit alléguer son droit à la vie, mais cette justification est infiniment plus forte et plus convaincante si elle peut s'auréoler de justifications spirituelles. Et les États ne s'en privent pas.

Cela revient à dire qu'il est impossible de séparer absolument, dans les choses humaines, le Spirituel du Temporel, et que la laïcité ne consiste pas à transformer les hommes en machines. Au fond, M. de Monzie doit en être plus que personne convaincu. Mais il nous faudra revenir sur certains de ses arguments, qui sont importants.

GEORGES GUY-GRAND.

BLOC-NOTES

LA VIEILLE DAME DE LA COUPOLE

« L'Académie française a achevé la 8e édition de son Dictionnaire. »

(Les Journaux.)

ET, *plissant légèrement les muscles du même nom, elle inscrivit le mot final :* zygomatique.

« *Ouf ! fit-elle, en fermant le livre commencé depuis un demi-siècle. Cinquante ans que je peine à arrêter les mots roturiers, nés dans les ruisseaux des Halles, qui déshonorent la langue, et qu'on ne saurait entendre dans un salon où l'on se pique de bonne tenue et de beau langage.* »

Satisfaite, la vieille dame contemplait son œuvre. Toutefois, un peu de rougeur montait à son front, à la pensée qu'elle n'avait pas été un censeur assez sévère, — l'âge sans doute, quand on a trois siècles, on est plus indulgente!

« *Peut-être aussi, monologua-t-elle, ai-je voulu sacrifier à l'usage et montrer que je ne vivais pas confinée dans mon vieil hôtel. Je n'ai pas voulu ignorer* l'automobile, *non plus que* l'aéronef *et* l'aéroplane. *Mes vieux os tressaillent aux exploits des* aviateurs *et je ne serais pas femme si les prouesses de la jeune et glorieuse Hélène Boucher ne m'avaient fait accueillir* aviatrice.

« *Puis il a bien fallu céder aux maréchaux qui me font une gloire d'étoiles, et qui apportaient avec eux tout un lot de termes qu'employa l'art militaire :* camoufler, camouflage... *Quand je pense qu'ils m'obligèrent — que le grand Cardinal me pardonne ! — à accepter le mot* pinard. *Le mot est horrible, la chose est pire... mais puisque c'est à lui qu'on doit en partie la Victoire, il a bien fallu me résigner.*

« *J'ai néanmoins le sentiment d'avoir été trop faible. Pourquoi me suis-je laissé imposer le mot* bar ? *Est-ce que mes « Habits Verts » se risqueraient dans ces lieux louches que hantent des messieurs, verts aussi, mais sans épée ni bicorne, et qu'on rencontre souvent dans les ouvrages de M. Francis Carco ?*

« *J'aurais dû résister. Du moins l'ai-je fait pour* midinette, *qui me paraît recéler en ses flancs — sveltes pourtant — tout le libertinage des grisettes d'antan. Ce n'est pas à mon âge qu'on prend quelque plaisir à accueillir ces mots, évocateurs d'un tas de choses que je ne veux pas nommer, d'où la Vertu est absente, et qui eussent fait rougir mon grand ami M. de Montyon. Peut-être qu'à ma prochaine édition, si elles se sont assagies... D'ici là, du reste, les midinettes d'aujourd'hui auront passé « le temps d'aimer » et n'auront plus que réprobation pour leurs jeunes émules. Ainsi va le temps, du moins pour celles qui n'ont pas, comme moi, l'immortalité pour lot.* »

Et la vieille Dame ferma les yeux, souriant à je ne sais quels rêves...

JE *me suis lors précipité sur mon vieux Larousse des classes* — ad usum Delphini — *pour y ajouter les nouveaux mots qui ont le droit et l'honneur de figurer dans cette 8e édition du Dictionnaire de l'Académie. Quel ne fut pas mon ahurissement !*

Tous, *vous entendez bien*, ils y étaient tous déjà, *inscrits en bonne place ! Et depuis des années, sous l'autorité du Larousse, les potaches et les candidats au C. E. P. les emploient, à tour de bras, comme aussi maints Académiciens dans leurs romans et leurs proses.*

Et ce, sans votre autorisation ! Le saviez-vous, ô vieille dame si respectable et un peu timorée ?

JEAN GENILLON.

LA VIE SCOLAIRE

LA TACHE

LE cou tordu, la langue pendante, Lili, tout à sa page d'écriture, trace de gros trait malhabiles sur son cahier. De temps à autre, la tête penchée, le regard fixe, il admire. Son imagination très vive lui fait trouver une grâce charmante aux abominables pattes de mouches, une exquise finesse dans les déliés et, dans les pleins, une rigidité grave, mais ferme. Admirable illusion qui permet la continuité de l'effort !

Ligne après ligne, l'œuvre se poursuit et va bientôt se terminer à la grande gloire de l'auteur.

Vlan ! Une malencontreuse goutte d'encre, attardée au fin bout de la plume, vient s'abattre sur le papier !

Si le feuillet a noirci, les joues de notre ami se sont empourprées.

Vite, d'une langue preste, il a léché le corps du délit. Catastrophe ! Telle une onctueuse gelée de coing sur une épaisse tartine, l'encre s'est largement étalée, formant des arabesques fantaisistes et compliquées.

Des larmes perlent au bord des paupières, glissent sur les joues du bambin et viennent parachever le désastre.

Mais l'âme de Lili, fortement trempée, ne peut se laisser aller au désespoir. N'y a-t-il pas là, dans le plumier de bois, la bonne gomme à encre qui peut réparer tout le mal et remettre le cahier dans un état digne de l'élève et... de son maître. Énergiquement les taches sont frottées, une lèvre humide avive l'efficacité de l'instrument réparateur. Des petits morceaux de papier s'enroulent comme de fins copeaux, emportant des parcelles du feuillet déshonoré.

Le mieux, ennemi du bien, ne tarde pas à transformer la défaite en déroute. Un large trou a maintenant mangé la tache. Lili, cependant, sourit. « Mieux vaut un trou qu'une tache » pense son esprit candide.

L'instituteur passe de banc en banc pour estimer, de sa justice à lui, la valeur des efforts accomplis.

— Monsieur Lili, déclare-t-il d'une voix sévère, vous referez ce devoir pendant la récréation. Cela vous apprendra à être plus soigneux.

« Monsieur » Lili lève vers le ciel ses yeux de gamin de sept ans, dégoûté à tout jamais de la justice humaine.

Toute sa rancœur s'exhale entre ses lèvres contractées :

— Ben zut, alors ! profère-t-il.

L. ROLLAND,
Instituteur (Moselle).

(Extrait d'un livre en préparation : " *Tout cru, tout vif* ".)

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

L'ABUS DU SAVOIR

C'EST une opinion communément acceptée que l'honnête homme doit avoir des clartés de tout. Mais la chose est plus difficile qu'au XVIIe siècle, et le devient un peu plus tous les jours. Est-il juste de croire que le désir de savoir beaucoup soit pour tout le monde, comme pour certains savants et philosophes, un besoin d'élargir son cercle de connaissances afin de nourrir une forte pensée et d'éclairer les différentes faces de quelque grand problème ? N'y faut-il pas voir le plus souvent un préjugé en faveur de la connaissance, quelles qu'en soient d'ailleurs la forme et la matière ? Vanité aussi, et prétention qui varie suivant diverses modes : il semble qu'à certains il soit douloureux pour l'amour-propre d'avouer qu'ils ignorent quelque chose. On aime prendre un air entendu quand il est question de Bergson ou de Freud ; tel ne dirait pas de gaîté de cœur qu'il ne comprend pas grand chose de précis au fonctionnement de son poste de T. S. F. ; et nous avons éprouvé un amer mécontentement de nous-même quand, dans une conversation, nous n'avons pas trouvé notre mot à dire sur les glandes endocrines.

Et, cependant, en dehors d'une certaine satisfaction de vanité, que vaut un savoir fragmentaire et superficiel en des matières où une information abondante et une longue pratique et familiarité sont indispensables à qui veut vraiment comprendre ? Il suffit d'essayer de lire neuf sur dix des nombreux ouvrages dits de vulgarisation pour peser le peu de satisfaction intellectuelle qu'on en tire. La faute n'en est pas à ces livres, elle est à nous. Nous nous trouvons arrêtés à chaque instant : l'auteur, qui n'a pas voulu rabaisser sa science, ne parvient jamais au niveau de notre ignorance, et ce qu'il nous apprend n'est trop souvent, pour nous, que vocabulaire. Science de mots, formules retenues par cœur, la paille encombrante et peu utile au lieu du grain dense et nourrissant, c'est là, il nous faut bien le reconnaître avec modestie, presque tout notre savoir en dehors de notre métier ou de notre sujet particulier d'étude.

En vertu de ce préjugé : « Un homme distingué ne peut ignorer que... », les programmes de toutes les écoles se surchargent. Tous les progrès des sciences et des connaissances y ont leur retentissement. C'est vrai dans les sciences physiques et naturelles, c'est vrai pour les sciences historiques et philosophiques et les littératures aussi. Les classiques n'ont plus seuls droit de cité. Vivement attaqués et qualifiés de pets-de-loup, les auteurs de manuels ont donné accès aux écrivains les plus modernes. On oublie qu'enseigner c'est choisir, et l'enseignement s'étend en surface aux dépens de la réflexion approfondie qui exige du temps. On n'a plus le loisir d'affronter le « corps à corps » avec la pensée des hommes de génie. L'essentiel est noyé, les faits significatifs sont perdus dans la masse de ceux qui ne le sont pas. Apprendre la philosophie ne consisterait-il pas à partir de l'étude sérieuse et suffisamment complète de quelques œuvres maîtresses plutôt qu'en un papillonnement sur toutes les doctrines depuis Héraclite jusqu'à MM. Bergson et Bouglé ? Est-il nécessaire, dans l'enseignement primaire en particulier, de pousser l'étude des varia-

tions de fonctions aussi loin que si nos élèves devaient tous devenir des ingénieurs ? Ne doit-on pas, en littérature, se borner à former le goût des jeunes gens par la pratique des grands écrivains classés et leur laisser le plaisir de découvrir, plus tard, la littérature contemporaine ?

On n'en finit jamais, car la source en est inépuisable, de citer les réponses cocasses, mais presque pardonnables à la réflexion, des candidats aux divers parchemins. Le savoir scolaire arrive même à recouvrir et à altérer celui que devraient apporter l'observation et l'expérience de la vie : ainsi, une candidate au brevet supérieur, et déjà institutrice, est plus ignorante qu'une femme du peuple sur les dispositions légales et les conséquences du divorce, mais elle essaie de nous faire croire qu'elle a compris quelque chose aux histoires de totems et de tabous. Une autre évalue à cinq millions le nombre des chrétiens dans le monde entier.

On bataille toujours ferme autour de la question du latin. Nous nous permettons de penser que tout le monde a raison : ceux qui croient à son éminente valeur éducative, ceux aussi qui prétendent qu'on perd son temps parce qu'on l'apprend mal, qu'on n'arrive que péniblement à déchiffrer les textes loin d'en pouvoir goûter le style et la pensée. Nos arrière-grands-parents, ceux du moins qui étaient de bons élèves, devenaient de bons latinistes, parce qu'ils consacraient aux humanités beaucoup plus d'heures que les lycéens d'aujourd'hui, parce qu'ils avaient le temps de prendre par le plus long et non par des raccourcis, parce que, surtout, ils n'étaient pas obligés de devenir en même temps et tout à la fois des géographes, des polyglottes, des algébristes, des chimistes, des géologues, des critiques d'art, et bien d'autres choses encore.

« Vous recommencez, me dit un auditeur complaisant de cet article, le procès des programmes, après une foule d'autres qui l'ont fait mille et mille fois. »

Oui, pourquoi ne refait-on pas les programmes d'enseignement, d'enseignement primaire supérieur et secondaire en particulier ? A qui incombe ce soin ? A l'État, bien trop occupé de finances pour être Athénien ? A l'Université de France, à ses maîtres les plus éminents, à des commissions de savants ? Pourquoi, lorsqu'on les réforme partiellement, n'y fait-on pas les coupes qui s'imposeraient ? Est-ce parce que chaque spécialiste défend sa science ou son art ? Est-ce parce qu'on croit vraiment qu'il faut tout apprendre et tout savoir, que tout est également intéressant ? Alors plaignons les élèves qui vivront dans cent ans.

On souhaiterait qu'une assemblée des hommes de pensée les plus doctes, les plus réfléchis, les plus consciencieux aussi, s'attachassent à ce problème, de la solution duquel dépend la formation des esprits et des cœurs. « Voilà, nous diraient-ils, ce qu'il faut de philosophie, voilà ce qu'il faut de bonnes lettres, voilà ce qu'il faut de mathématiques et de sciences pour nourrir les âmes et développer les facultés intellectuelles jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. De notre pépinière sortiront des sujets solides pour les études supérieures et les grandes écoles de chaque spécialité. »

Élever un tel monument est-il possible ? En tout cas, ce serait déjà un titre de gloire pour les Pouvoirs compétents que de l'entreprendre.

ROBERT EMRIK,
I. E. P., Lannion (Côtes-du-Nord).

CHEMIN FAISANT

JEUX

SERRÉE entre les rues et les maisons, mon école n'avait d'autre cour que le « jeu de quilles » communal. Celui-ci formait une longue cuvette sablée, que fermait un mur matelassé de fagots. A droite, le jardin de « Monsieur le Maître » ; à gauche, une petite terrasse plantée de noyers.

Le dimanche, le jeu appartenait aux hommes, à leurs paris, aux envolées de bras et de blouses, dans le fracas des quilles culbutées. Mais, pendant la semaine, le terrain était à nous. Une frontière idéale et sacrée le divisait en deux pays : celui des filles, naturellement réduit à peu de chose, et celui des garçons. Aux *grands*, l'espace libre pour les courses et les poursuites ; aux *petits*, la terrasse et les noyers.

Ces vieux arbres se prêtaient à des jeux que je n'ai plus jamais retrouvés.

Dès que la sève se réveillait, autour des troncs ce n'était que fouilles : il fallait découvrir une racine menue qui, tranchée comme une veine, laisserait sourdre une eau claire. Chacun avait sa *fontaine*, et à chaque récréation, nous courrions pour voir la mieux remplie.

Un peu plus tard, les noyers perdaient leurs longs chatons bouclés. Nous remplissions nos tabliers de ces « brebisettes », et nous les foulions dans des pressoirs de pierres plates. Il en sortait un vin amer qui nous faisait des mains de négrillons.

Les vieilles écorces abritaient des colonies de « maréchaux », bariolés de noir et de rouge. Nous faisions la chasse à ces cousins germains des punaises, et c'était à qui en aurait le plus dans son enclos ou dans ses cages...

Les noyers sont partis en fumée. On les a remplacés par des marronniers, ivres de sève, foisonnant en branches et en feuilles. Mais leur épaisse silhouette ne fera jamais, sur le ciel, l'aérienne et nerveuse figure des disparus.

J. CRESSOT.

LES ŒUVRES SOCIALES

LES MAISONS DE FAMILLE

Pour dames et jeunes filles à Paris et en banlieue (Suite).

XIXe ARRONDISSEMENT.

Bonne Garde, 20, rue Bouret. Direction religieuse. Ouvrières et employées. 330 à 390 francs par mois.

Home Sainte-Elisabeth, 16, rue Curial. Direction catholique. Employées à partir de 18 ans. 370 francs par mois.

Ruche n° 3, rue Botzaris. Direction religieuse. Ouvrières, 400 francs par mois.

XXe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille du Syndicat de l'Aiguille, 5, rue d'Annam. Direction laïque. Pour jeunes employées de 16 à 25 ans. 300 francs par mois.

Bonne Garde, 73, rue de la Mare. Direction religieuse. Employées à partir de 16 ans. 250 francs par mois.

BANLIEUE.

Arcueil-Laplace. — *Villa Sainte Marthe*, 25, rue Beauséjour. Direction catholique. Jeunes filles et dames employées de 15 à 50 ans. Chambre et cuisine. 160 francs par mois.

Billancourt. — *Les Semeurs*, 5, rue Casteja. Direction laïque. Jeunes filles. 150 francs par mois.

Bois-Colombes. — *Maison de famille*, 50, rue Victor-Hugo. (Association Léopold-Bellan.) Femmes seules et jeunes filles à partir de 15 ans. 275 francs par mois.

**

Bourg-la-Reine. — *Bonne Garde*, 7, rue Condorcet. Direction religieuse. 300 francs par mois.

Châtenay. — *Bonne Garde*, 7, rue des Vallées. Direction religieuse. Jeunes filles de 15 à 30 ans. 300 francs par mois.

Courbevoie. — *Le Bon Accueil*, 4, rue Fontanès. Direction religieuse. Jeunes filles de 16 à 25 ans. 9 et 10 francs par jour.

Meudon. — *La Ruche Meudonnaise*, 4, avenue Le Corbeiller. Direction laïque. Jeunes filles de 16 à 28 ans. Chambres avec cuisine. 65 à 90 francs par mois.

Neuilly-sur-Seine. — *Bonne Garde*, 11, rue des Poissonniers. Direction religieuse. Jeunes filles de 18 à 30 ans. Prix, 300 francs par mois.

Puteaux-Saint-Denis-Saint-Mandé. — *Bonne Garde*. Direction religieuse. Ouvrières de 18 à 25 ans. Prix 200 à 300 francs par mois.

Vanves. — *Maison de famille*, 73, rue de la Mairie. Direction religieuse. Employées et étudiantes. Prix, 325 à 350 francs par mois.

Maisons de famille pour hommes et jeunes gens.

IIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille des Petits Carreaux, 14, rue des Petits-Carreaux. Direction catholique. Employés de bureau et d'administration de 15 à 20 ans. Depuis 450 francs par mois.

IVe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille des Francs-Bourgeois, 21, rue Saint-Antoine. Direction catholique. Employés et étudiants. Chambres depuis 150 francs par mois.

Maison de famille de la Société des Amis de l'enfance, 19, rue Crillon. Direction catholique. Apprentis de 13 à 14 ans.

Ve ARRONDISSEMENT.

Pension de famille des grandes Ecoles, 75, rue du Cardinal-Lemoine. Direction laïque catholique. Etudiants. Depuis 30 francs par jour.

Maison de famille Ozanam, 8, rue Laromiguière. Direction catholique. Etudiants et employés de 15 à 30 ans. 25 et 28 francs par jour.

VIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille du cercle du Luxembourg, 61, rue Madame. Direction catholique. Etudiants de 18 à 25 ans. 800 francs par mois.

Maison de famille de l'Association des étudiants, 46, rue de Vaugirard. Etudiants de 18 à 25 ans. Chambre, 300 francs par mois.

VIIe ARRONDISSEMENT.

Pension de famille des étudiants de l'Institut catholique, hôtel du Bon La Fontaine, 64, rue des Saints-Pères. Prix modérés.

VIIIe ARRONDISSEMENT.

Les foyers de la jeunesse, 35, rue Boissy-d'Anglas. Direction laïque. Jeunes gens. Chambres, 125 à 180 francs par mois.

Xe ARRONDISSEMENT.

Hôtellerie de l'Armée du Salut, 33 *bis*, rue de Chabrol. Hommes et jeunes gens. Chambres, 3 fr. 75 la nuit. Dortoir. Restaurant.

XIe ARRONDISSEMENT.

Le foyer des jeunes, 151, avenue Ledru-Rollin. Direction protestante. Jeunes ouvriers et employés de 15 à 20 ans. 80 francs par semaine.

XIIIe ARRONDISSEMENT.

Palais du Peuple, 29, rue des Cordelières. (Armée du Salut.) Jeunes gens et hommes de toutes catégories. Prix, 5 fr. 25 à 9 fr. 75 par jour.

XIVe ARRONDISSEMENT.

Cité Universitaire, 35, boulevard Jourdan. Etudiants de l'Université de Paris. Chambres, 150 francs par mois Restaurant.

XVe ARRONDISSEMENT.

Foyer de l'Ouvrier, 67, rue Violet. Direction protestante. Jeunes gens de 15 à 20 ans. 74 à 84 francs par semaine.

XVIe ARRONDISSEMENT.

Maison de famille de Chaillot, 9 *bis*, rue du Bouquet-de-Longchamp. Direction religieuse. Jeunes gens à partir de 16 ans. Chambre, 110 francs par mois.

XVIIIe ARRONDISSEMENT.

Familia, 33, rue Dondeauville. (Œuvre de l'Hospitalité de Nuit.) Etudiants et employés de 16 à 23 ans. 9 francs par jour.

BANLIEUE.

Bois-Colombes. — *Maison de famille du Comité d'apprentissage*, 3, rue Carnot. Pour apprentis et jeunes ouvriers de 13 à 16 ans. 350 francs par mois.

Boulogne-Billancourt. — *Maison familiale des Pupilles de la Nation*, 15, rue des Abondances. Direction laïque. Pupilles de la Nation à partir de 15 ans (le pupille verse les trois quarts de son salaire, l'Off. départemental le complément de la pension).

Les Semeurs, 131, rue de Silly. Direction laïque catholique. Ouvriers français de 14 à 25 ans. Chambre depuis 140 francs par mois.

Bourg-la-Reine. — *Maison de famille pour étudiants d'Extrême-Orient*, 27, Grande-Rue.

Houilles (Seine-et-Oise). — *Le logis fraternel*, rue Picart-le-Guide. Direction laïque catholique.

Levallois-Perret. — *Foyer du jeune homme*, 81, rue Anatole-France. Direction protestante. Jeunes gens de 17 à 30 ans de tous milieux et de toutes professions.

L'œuvre des Enfants perdus de la Guerre.

S'il est une œuvre émouvante entre toutes, c'est bien celle des Enfants perdus de la Guerre. L'affreuse tragédie se prolonge encore dans bien des foyers ; le temps, lui-même, n'a pu adoucir la souffrance des parents dont les enfants tout jeunes ont disparu dans la tourmente et qui n'ont jamais pu retrouver leur trace.

Si invraisemblable que cela puisse paraître, il est encore des centaines d'enfants qui, depuis la guerre, restent séparés de leur famille.

Lechantre, président de l'Œuvre des Pupilles de la Nation, s'est ému de cette situation et tente depuis de nombreuses années de réunir ceux qui ont été si cruellement séparés. Voici d'ailleurs ce qu'il nous écrit à ce sujet :

« L'Œuvre des Enfants perdus de la Guerre se borne aux recherches innombrables que j'ai été appelé à faire personnellement depuis plus de dix ans, recherches qui ont porté et se poursuivent sur des centaines d'enfants séparés de leurs familles au cours de l'invasion et dont une cinquantaine ont pu, jusqu'ici, être retrouvés.

« Que sont devenus tous ces enfants ?...

« Certains ont été embarqués sur des bateaux pêle-mêle avec des malades et des vieillards et débarqués en Belgique ; ont-ils été rapatriés ? D'autres ont été entraînés par le flux et le reflux des armées. Qui les a recueillis ? Autant de mystères angoissants qui pèsent encore sur le cœur des mères douloureuses. »

Il semble que l'on pourrait, en créant dans toute la France un réseau serré d'offices de renseignements sur les disparus de la guerre, aider M. Lechantre dans sa belle œuvre de solidarité. Certes, de nombreuses années ont passé depuis la cruelle séparation, et la vie, la situation sociale des enfants a pu devenir très différente de celle des parents. Il faut, à ceux qui s'intéressent à cette œuvre, infiniment de tact afin que les rapprochements puissent se faire sans heurts, sans émotions trop brutales et aussi, nous sommes bien forcés d'y songer, sans déceptions.

Souhaitons que de nombreuses familles aient encore, grâce à la sollicitude de M. Lechantre et de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre, la joie de retrouver ceux qu'elles ont perdus ; souhaitons aussi que ces réunions ne leur apportent que des joies, sans nulle amertume.

Tous ceux qui connaissent des familles éprouvées par la perte d'un enfant au cours de la guerre et ceux qui connaissent des enfants à la recherche de leur famille depuis cette époque peuvent écrire à M. Lechantre, président de l'Œuvre des Pupilles de la Nation, chemin de Rouvray, 28, à Saint-Quentin (Aisne). Ils contribueront peut-être à réunir ceux que le sort a si cruellement séparés.

T. BLAVIER.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

Le *Centre d'études contemporaines* présentera cet hiver, à partir du 14 octobre, à la salle Saint-Honoré-Monceau, 252, faubourg Saint-Honoré (8e), de nombreuses conférences traitant de sujets littéraires ou historiques contemporains.

Trois séries de conférences sont annoncées : Le roman contemporain et ses origines, 10 conférences par M. Ph. VAN TIEGHEM. — Un demi-siècle de littérature anglaise, 10 conférences par M. RENÉ LALOU. — La Russie contemporaine, 10 conférences par M. TERSEN.

S'adresser, pour tous renseignements, au secrétariat du Centre d'études contemporaines, 2, rue de Messine (8e).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA CINÉMATOGRAPHIE EN COULEURS

IL n'est pas nécessaire de réfléchir bien longtemps pour découvrir les avantages multiples que présenterait la cinématographie en couleurs. Or, on a réalisé la cinématographie parlante et la cinématographie en relief avant d'avoir pu faire réellement entrer dans le domaine pratique les projections animées en couleurs.

Et, cependant, la question est étudiée depuis longtemps ; les procédés proposés ne manquent pas, mais les films cinématographiques en couleurs sont encore très rares. Ce fait est dû aux grosses et nombreuses difficultés pour résoudre les problèmes physiques qui se posent, et pour exploiter les solutions existantes.

Nous nous proposons de rappeler les procédés de cinématographie en couleurs, et de décrire le *système* FRANCITA, qui vient de faire son apparition et paraît capable de faire réaliser de grands progrès.

Le principe fondamental.

LE jour où fut projeté le premier film cinématographique, le problème de la photographie en couleurs était depuis longtemps résolu. Aussi, sans tarder, les inventeurs cherchèrent-ils à l'appliquer à la photographie animée.

Le *procédé trichome* repose sur ce que toutes les couleurs du spectre (c'est-à-dire toutes les radiations colorées dont l'ensemble constitue la lumière blanche) peuvent être obtenues à partir de trois *teintes fondamentales :* le *bleu-violet*, le *vert* et le *rouge-orangé*.

Supposons donc que nous prenions d'un paysage quelconque trois clichés simples, c'est-à-dire en noir et blanc : l'un reproduisant avec leurs intensités relatives seulement les parties *bleues* des objets photographiés ; le second, leurs parties *vertes* ; le troisième, leurs parties *rouges*. On y arrive au moyen de filtres de couleurs différentes se partageant à peu près également les radiations du spectre visible. Un objet jaune impressionnera les clichés pris à travers les filtres d'apparence verte et rouge, et même d'apparence bleue si le jaune est très clair. Il en résulte que l'ensemble des radiations contenues dans le jaune impressionnera les plaques photographiques.

Pour chaque couleur composée on aura ainsi trois clichés de valeur différente et l'on aura effectué l'*analyse des couleurs*. Il y a bien des qualités de jaune ; à chacune d'elles, correspondent trois clichés obtenus comme il vient d'être dit.

Développons ces trois négatifs et tirons les images positives ; celles-ci ne sont évidemment pas identiques. Elles vont permettre la *synthèse des couleurs* en projection. Et voici comment :

On projette simultanément les trois images élémentaires sur un écran en utilisant les trois filtres qui ont servi pour les prises de vues, et l'on amène ces trois images à se superposer exactement sur l'écran. Le positif éclairé par la lumière verte laisse passer celle-ci par ses parties transparentes, lesquelles correspondent aux parties sombres du négatif, c'est-à-dire qui ont été impressionnées par le vert de l'objet. On restitue ainsi sur l'écran la lumière verte de l'objet. Les autres positifs opèrent de même, de sorte que le vert finalement obtenu doit être identique au vert de l'objet.

Le résultat obtenu est remarquable : le paysage apparaît surprenant de vérité avec ses couleurs naturelles.

Images animées en couleurs naturelles.

TOUT ce qui précède s'applique à la projection fixe. Pour la cinématographie, on peut employer le film ordinaire et on prend *successivement*, mais toujours dans le même ordre, les trois images élémentaires. Il suffit, pour cela, de munir l'obturateur de l'appareil de fenêtres bleues, vertes, rouges, qui viennent se placer successivement devant l'objectif. On projette les films avec un appareil muni d'un obturateur à trois fenêtres et on obtient une projection colorée reproduisant les couleurs naturelles des objets.

Ce procédé a été mis au point par la maison GAUMONT : il donne de beaux résultats, mais il présente des inconvénients qui en ont toujours arrêté la diffusion.

Il faut d'abord augmenter la fréquence des images projetées : sur 15 images consécutives, il n'y en a que 5 de chaque couleur, et il faut en projeter au moins 15 de chaque couleur par seconde, soit un total de 45 à 50 pour les trois couleurs. Il en résulte que la longueur du film se trouve triplée, ainsi que les frais d'achat du film. Enfin, si les sujets de la scène se déplacent un peu rapidement, les trois images consécutives de chaque groupe ne sont pas identiques, ne se superposent plus exactement sur l'écran, et l'image obtenue est entourée d'une auréole colorée.

Pour atténuer ces inconvénients, on a simplifié le procédé trichome et on n'a utilisé que deux couleurs au lieu de trois. C'est la méthode *Kinemacolor* qui a suscité, il y a quelques années, l'admiration du public. Le filtre bleu violet a été supprimé, ce qui a permis de réduire d'un tiers la dépense en film, de diminuer la fréquence de projection et d'atténuer divers inconvénients. Mais la reproduction des couleurs de la nature n'est pas rigoureusement obtenue par ce procédé.

Le système américain *Technicolor* a cependant permis la réalisation de films commerciaux. C'est un procédé bichrome, mais pour la projection on emploie un film en couleurs. Les images sélectionnées élémentaires sont superposables deux à deux ; on les tire sur des films séparés dont l'épaisseur est moitié moindre de celle des films ordinaires. Développés et teints par des moyens spéciaux, ces films sont collés de manière à obtenir une superposition exacte des deux images. La reconstitution des couleurs naturelles n'étant pas satisfaisante par le procédé bichrome, on s'est contenté d'établir par ce moyen des dessins animés et parlants en couleurs, dont le succès est dû à ce qu'ils ne comportaient que des couleurs arbitraires.

Le procédé KELLER-DORIAN est basé sur un autre principe. L'origine de la couleur se trouve dans l'objectif qui est muni, à cet effet, d'un écran divisé en trois zones parallèles horizontales

(rouge, verte et bleu violet). La lumière venant de l'objet à photographier se trouve partagée en trois faisceaux colorés qui, avant d'atteindre la surface sensible, traversent le support de l'émulsion, lequel est tout à fait spécial (gaufrage par laminage du film entre cylindres métalliques gravés). Le procédé est remarquable, mais la réalisation des bandes est difficile : aussi la diffusion n'a pu se faire.

Le procédé Francita.

C'EST à la trichromie que l'on est revenu, mais on a eu recours à divers artifices.

La prise des trois images élémentaires est devenue *simultanée*, de *successive* qu'elle fut d'abord ; on évite ainsi l'emploi de mécanismes délicats. L'ensemble de ces trois images n'occupe sur le film que *l'emplacement d'une image cinématographique ordinaire* (dans le petit rectangle, 18 × 25 mm., les trois images, verte, bleu, rouge, sont disposées) ; il en résulte que le prix de la bande n'est pas très supérieur à celui d'un film ordinaire. On peut utiliser le film standard avec les appareils de prise de vues et de projection existants, en y adjoignant simplement un système optique complémentaire.

Comme le film en couleurs doit également être sonore, il faut conserver un emplacement suffisant pour la piste sonore, et maintenir une vitesse de déroulement égale à celle du film ordinaire. La réduction des images s'opère très bien aujourd'hui et les projections d'images élémentaires trichomes s'effectuent dans des conditions très satisfaisantes.

Toutes ces conditions se trouvent réalisées dans le procédé *Francita* dû, comme son nom l'indique, à un chercheur français. Le film positif tiré par contact est du même type que celui employé normalement pour la cinématographie ordinaire. Le développement et le tirage sont obtenus par les procédés ordinaires, de sorte que le prix de revient du film en couleurs est le même que celui d'un film en noir et blanc.

Les appareils de prise de vues existants sont simplement modifiés par l'application d'un objectif spécial supplémentaire ; il en est de même des appareils de projection.

Le procédé Francita revient à la trichromie, mais assure une réalisation pratique et économique de la synthèse des couleurs naturelles. On peut donc fonder sur lui de grands espoirs. Nous lui souhaitons de pouvoir résoudre complètement la question. L'année 1935 aura ainsi vu se réaliser en France deux inventions merveilleuses : la cinématographie en relief et la cinématographie en couleurs.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

ARGENTIER (CL.) : **Les allocations pour dommages causés par les calamités agricoles** (Rec. Sirey). — *En vente à la librairie Nathan.*

De tout temps, des secours furent accordés aux sinistrés, mais c'est la loi du 31 mars 1932 qui a précisé et organisé pour la première fois la répartition d'allocations aux agriculteurs victimes de calamités atmosphériques. Le présent ouvrage expose les principes et les modalités d'application de cette loi nouvelle, et réunit tous les renseignements pouvant être utiles aux maires, aux juges de paix et à leurs greffiers, aux commissions départementales, etc. Son auteur, M. Clément Argentier, docteur en droit et sous-chef de bureau au ministère de l'Agriculture, était particulièrement qualifié pour le rédiger.

LONGWORTH-CHAMBRUN : **Mon grand ami Shakespeare** préface d'André Maurois (Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Mme Longworth-Chambrun a longuement et passionnément étudié Shakespeare. *Mon grand ami Shakespeare* retrace, avec une exactitude jusqu'alors jamais atteinte, la vie du célèbre poète.

Le vieux John Lacy, autrefois acteur dans la troupe de Shakespeare, confie au papier, entre 1665 et 1675, ses souvenirs sur l'acteur-poète. Hélas ! les renseignements fournis par Lacy parurent trop francs et son manuscrit ne manqua pas d'alarmer l'Université d'Oxford, qui était alors déchirée par la lutte politico-religieuse, et l'on eut vite fait de supprimer son manuscrit. C'est ce document disparu que Mme Longworth-Chambrun a voulu reconstituer.

Comme le dit M. Maurois dans sa préface : « Personne n'avait, plus que Mme de Chambrun, le droit de tenter cette aventure romanesque. Elle l'a fait avec un grand scrupule, ne prêtant à Shakespeare et aux autres héros du livre aucun propos qui n'ait été tenu par eux ou qui ne figure dans un de leurs écrits. »

RAOUL CHÉLARD : **Le danger hongrois** (Figuière : 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre était sous presse au moment de l'attentat de Marseille, et il n'y a pu être fait mention de cet événement que par quelques phrases additionnelles. C'est dire qu'il n'a pas été composé pour la circonstance, ni à la hâte. Néanmoins, les faits qui s'y trouvent relatés viennent puissamment corroborer l'accusation portée contre la Hongrie d'avoir eu la main dans l'assassinat du roi Alexandre Ier de Yougoslavie et de M. Barthou, et d'être un danger pour la paix de l'Europe au même titre que le danger allemand.

Point par point, l'auteur, M. Chélard, spécialiste bien connu des affaires de Hongrie, pays où il a séjourné plus de trente ans, développe sa thèse avec clarté et documents à l'appui, de sorte que, comme pour ses ouvrages précédents, les Magyars auront bien du mal à lui répondre.

Comte DE ROMANONÈS : **La reine Marie-Christine, régente d'Espagne**, traduction et préface d'André Mévil (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le nom de la reine Marie-Christine, mère d'Alphonse XIII, est intimement lié à une longue période de l'histoire espagnole contemporaine, car, en qualité de régente d'Espagne, elle gouverna son pays pendant toute la minorité de son fils, c'est-à-dire pendant seize ans. Après l'avènement d'Alphonse XIII, la reine Marie-Christine se tint scrupuleusement à l'écart des affaires. Cependant, le roi se plaisait à prendre ses conseils, ayant foi en sa sagesse, son expérience et son sens du gouvernement.

La vie d'une telle souveraine était donc fort intéressante à retracer et nul n'était mieux qualifié pour le faire que le comte de Romanonès. En effet, l'éminent homme d'État espagnol, qui fut ministre de la reine Marie-Christine, demeura après la régence son ami, souvent même son confident. L'ouvrage de l'ancien Président du Conseil d'Espagne constitue une remarquable page d'histoire.

L'AMITIÉ PAR LE LIVRE

LE but de ce groupement consiste tout simplement à attirer l'attention d'un public cultivé, celui de l'enseignement, sur une œuvre littéraire qu'il édite et d'en attribuer l'intégralité des bénéfices à l'auteur que l'âge, les charges de famille, la maladie, la crise économique, mettent dans une situation difficile.

En faisant confiance à *L'Amitié par le livre*, créée par des collègues, instituteurs, professeurs, inspecteurs, vous êtes assuré de faire connaissance avec une œuvre, quels que soient le sujet et le genre, de belle tenue littéraire et d'un intérêt certain, tout en participant sans dépense spéciale à une œuvre de solidarité.

Ainsi l'œuvre se trouve être en même temps au profit matériel des déshérités et au profit moral du corps enseignant, protecteur dans une mesure en rapport avec ses moyens, des écrivains et des artistes : attitude royale en une république certes inférieure à sa mission d'éducation et de culture.

Manifestation aussi d'esprit syndicaliste et nouvelle preuve de ce que peut la coopération, car il est un fait que plusieurs écrivains se sont déjà vus tirés par *L'Amitié par le livre* d'une situation difficile, voire tragique.

Après *Florilège poétique*, de Philéas Lebesgue (18 000 exemplaires), utilisable pour vos récitations, et *Francine* (8 000 exemplaires), de Maïna Jablonska, roman audacieux de vérité, le Comité présentera cette année : *Une vie d'enfant*, de Jean Franck, étude absolument passionnante de psychologie enfantine, admirée de R. Rolland, Georges Duhamel, Léon Frapié, etc...

Secrétaires départementaux demandés. Administrateur : Camille Belliard, directeur d'école, à Querqueville (Manche).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

CHASSE DE NUIT

Par GASTON CHÉRAU

IL ne voyait rien, et son attention, d'abord tendue démesurément, commença de se relâcher. Ses paupières alourdies s'abaissèrent et un souvenir le visita, vif et précis, pourtant avec l'invraisemblance d'un songe : celui d'une nuit d'été en Haut-Berry.

Cette année-là, il était l'invité du baron Gourbaut, qui avait, alors, le meilleur équipage pour les chats sauvages. Il n'était composé que de huit chiens, mais quels chiens ! Mordants, actifs, endiablés, intelligents et rustiques ; jamais las, et si petits que c'étaient presque des chiens de poche. L'un d'eux — Arcole — a fait parler de lui longtemps dans le monde des veneurs à la lune qui s'est bien réduit depuis, qui n'existe peut-être plus, parce que les chats sauvages ont à peu près disparu. Ce vieux chiens-là, pareil aux sept autres — robe blanche truffée de pièces noires comme un bleu d'Auvergne, de sang fox-terrier pur, tous enragés sur la bête puante et sur les brigandeurs — avait été recousu onze fois et il était, après la dernière opération, aussi terrible qu'avant la première. Aucune bête n'avait raison de lui, mais il était le seul à les saisir comme il le faisait, noblement, en fonçant droit sur l'animal débranché, sans ruse, sans peur des terribles crochets, de ces mâchoires qui lacèrent et des ongles qui, mus par des ressorts d'acier, s'enfoncent dans les chairs comme des harpons et ne rentrent dans leur gaine qu'en ayant enlevé le morceau. Lorsqu'il avait fait jucher le chat, il examinait l'arbre, en faisant le tour et, si le perchoir lui semblait assez isolé pour que la bête de chasse ne tentât pas d'atteindre un autre poste, il se mettait à donner de la voix tranquillement, à intervalles réguliers, inlassablement, comme s'il avait su que, dans ces bois perdus, il fallait aller doucement pour se diriger droit sur le point où l'on vous réclamait. Quand on arrivait à lui et que les lumières des lanternes l'avaient découvert, il apparaissait assis, la tête tendue vers la grosse branche sur laquelle le félin se tenait, immobile, invisible. Il ne donnait pas un coup d'œil à son maître et rien ne le distrayait de sa faction, même l'arrivée du jeune garde autour de qui sautait la petite meute tandis qu'on disposait l'échelle contre le tronc. C'était comme s'il s'était reconnu le dépositaire de la haine que sa race nourrissait contre celle des grands chats : le compte légué par ses ancêtres n'était pas réglé.

***

CETTE nuit-là, on s'était mis en chasse à neuf heures, aussitôt après le dîner. La lune était dans son plein, et la nature était parée d'argent. Dans les clairières, on y voyait comme dans le jour ; cependant, le sol des charbonnières était si noir que cela avait l'air de vastes trous sans fond.

Le garde, qui était passé par le chenil pour prendre son limier — une bête étrange, un griffon de Vendée, déjà limier dans un vautrait avant d'entrer dans la meute du baron Gourbaut, assez mal tourné, mais qui, un jour, s'était brusquement déclaré sur le chat sauvage et qui, depuis, lui marquait sa préférence — le garde, paraît-il, était en marche pour rejoindre la chasse au rendez-vous, quand il s'était aperçu que son Tortillaud ne le suivait pas. Il l'avait appelé doucement, par habitude, pour ne pas le distraire au cas où il aurait trouvé un pied, ce qui était, ici, assez invraisemblable ; le chien n'apparaissant pas, il avait rebroussé chemin et il l'avait aperçu qui flairait une touffe de bruyère, baissait le nez, faisait quelques pas, revenait à la touffe de bruyère, balançait la tête et cherchait le vent pour essayer de capter le fumet qui pouvait traîner dans l'air. Il avait fait le tour d'un petit roncier, était revenu encore à la touffe de bruyère... C'était le grand jeu! Et, se décidant après toutes ces réflexions, il avait disparu dans le bois.

Le garde avait raisonné : il ne pouvait être question d'un sanglier ; à cette époque, le cochon n'a pas de peine à trouver son gagnage ; les champs de pommes de terre et les jeunes topinambours le retiennent plus sûrement en bordure des bois, loin des habitations, et il n'a pas besoin de forcer les clôtures des potagers pour faire sa nuit. Donc, il s'agissait d'un « courte-queue »!... Pourtant, si près de la métairie, à trois cents mètres du potager...

Un coup de gueule avait éclaté !

Aussitôt, le garde avait lâché ses doutes. Il connaissait la parole de son Tortillaud qui, cette fois, disait bien « grand chat »... Pourtant, à cause de l'invraisemblance de l'aventure, il avait raisonné encore : s'agissait-il bien d'un « grand chat » ? Le matou et les chattes domestiques venaient traîner souvent par là, mais Tortillaud ne bricolait jamais sur leurs passées ; c'était tout juste s'il donnait sur le haret, qui est, pourtant, une bête bien fourrée et souvent d'une belle défense quand il a opté pour la forêt dès le sevrage...

Un autre coup de gueule !

Cette fois, sûr de son fait, le garde avait lancé vivement deux appels de corne, et la chasse avait rallié aussitôt par les petites sentes, le baron Gourbaut en tête, suivi de sa meute muselée et couplée, et des lanternes, et des chasseurs.

Il fallait connaître ses bois comme lui pour ne pas s'égarer, la nuit, dans cet inextricable canevas. Il disait en marchant qu'il y avait longtemps qu'on n'avait attaqué ainsi. Une fois, pendant l'hiver de 70, qui avait été rigoureux ; il était enfant et suivait les chasses de son père ; une bête s'était débuchée juste en bordure du poulailler. Il est vrai que cette année le lapin de garenne était rare et le brigandage des bêtes ne connaissait plus de freins. Une autre fois, un beau mâle était venu chercher une chatte en folie jusque dans un vieux fenil. C'était le père du baron Gourbaut qui avait raconté l'affaire.

On arriva ainsi sur le garde qu'on trouva au carrefour des chemins pourris, à l'endroit du patouillard, à côté d'une mauvaise source qui est un bien bon endroit pour la bécasse, toujours humide, presque jamais gelée, sans herbe, avec une sorte de vase assez ferme un salon pour Notre-Dame-des-bois.

— Eh bien ? Constant.

— Eh bien ! monsieur le baron, c'en est un.

Il ne fallait pas lui dire : « Tu crois? » C'eût été lui faire injure, à lui comme à son vendéen.

— Prêtez-moi donc une lanterne, les gars, dit le garde.

Et le voilà qui se met à examiner le sol ; mais pas d'empreintes, sauf celles d'une harpaille fraîchement frappée. Le chat était passé plus loin, à une trentaine de mètres.

— C'est un vieux, dit la garde, en rendant la lanterne. Il n'aime pas mouiller ses moufles et il connaît sa forêt.

Il n'avait rien relevé, mais il avait fait ses déductions quand même.

Il réfléchit un instant et demanda :

— A votre avis, monsieur le baron ?

— Si c'est un vieux...

— Vous pouvez en être sûr !

— Si c'est un vieux et que la voie se dirige sur les châtaigniers, il ne faut pas traînasser dans les taillis. On va droit à la futaie. C'est là que nous le trouverons.

— Dans ce cas, reprit le garde, il n'y a pas de temps à perdre. Le pied est chaud.

Il lâcha son chien et aussitôt le limier se colla fermement à la piste, sans hâte, en vieux chasseur qu'il était, avec une certitude impressionnante. Il faisait trente ou quarante mètres, s'arrêtait, balançait la tête de droite et de gauche, lançait un coup de gueule, et poursuivait sa route. Le baron Gourbaut dit à ce moment :

— Je connais sa musique. Il a le pied, et il ne le

âchera pas. Dans une demi-heure, nous serons devant le perchoir et nous aurons la bête.

Il ajouta, un peu soucieux :

— Seulement, je suis surpris que mon garde ne connaisse pas ce courte-queue là !... Et je ne le connais pas plus que lui.

A trois reprises, à la lueur des lanternes, on aperçut le chien.

Les chasseurs, évitant les fourrés, avaient pris par les allées et les sentes, mais il y avait plus d'une heure qu'ils marchaient. On avait fait presque un cercle complet autour du château et la chasse s'en allait droit sur l'éperon de la forêt qui s'avance vers l'est dans la direction de l'Allier.

Le garde, qui avait rejoint son maître, dit :

— Cette fois, nous ferons l'hallali aux chênes du « Vivant ».

Les garçons qui étaient chargés des échelles et des cordes, ainsi que les deux valets qui tenaient en laisse la meute de fox-terriers, demandèrent à s'y rendre par l'allée du Petit Prince, mais le garde, qui ne tenait pas à ce qu'on croisât la piste, leur refusa, et il leur fallut bien suivre la chasse pas à pas.

On avançait à grandes enjambées silencieuses, en évitant les hautes touffes de bruyère et de balais qui faisaient soudain surgir une barrière et coupaient les routins. Deux fois de suite, un des porteurs se prit le pied dans une racine et s'allongea, nez par terre, son échelle sur le dos.

— Allons, les gars ! grommelait le baron Gourbaut ; en silence, je vous prie !

Cependant, il y avait les ronces, et les branches fines qu'on n'avait pas devinées et qui vous giflaient en se détendant, et les trous au fond desquels le pied allait brusquement : on faisait le salut, où l'on ne retenait pas le « han ! » qu'arrachait la surprise.

— Silence, derrière !

C'était la voix sévère du baron Gourbaut.

(*A suivre.*)

GASTON CHÉRAU.

EN ALLEMAGNE

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

UN favorable hasard a mis, entre les mains d'un rédacteur de *L'Illustration*, le cahier d'une écolière allemande d'une quinzaine d'années où sont consignés, rehaussés de dessins coloriés, des résumés frappants, des notes, des phrases typiques se rapportant aux leçons d'histoire sur la période de 1914 à nos jours.

Ce copieux album de soixante-quatre pages est fort curieux à parcourir : c'est une véritable anthologie du chauvinisme allemand. On ne peut d'ailleurs le feuilleter sans mélancolie, car il reflète l'œuvre du pédagogue d'outre-Rhin, transformé en un agent de propagande, travaillant non pas à élever et pacifier les esprits, « mais au contraire à les assauvagir, à les rendre plus tributaires que jamais des plus tristes caractéristiques de la bêtise humaine ».

Fräulein K. H..., qui est très probablement une gentille jeune fille, ne connaît de la politique contemporaine que les notions tendancieuses combinées par les zélateurs de l'hitlérisme. Tout lui a été enseigné de manière qu'elle conçoive nécessairement l'Allemagne comme un peuple infaillible, héroïque et n'ayant rien à se reprocher, « un peuple idéal, incarnant toutes les vertus, mais contre lequel, poussées par la haine et l'envie, se sont toujours ruées des humanités inférieures », destinées assurément, s'il y a une justice, à être châtiées tôt ou tard.

Le cahier de Fräulein K. H... débute par un tableau allégorique du deuxième Reich, celui de 1871. Sa caractéristique est d'être *stalz*, c'est-à-dire fier. Fières sont ses frontières qui englobent, depuis la glorieuse guerre de 1870-1871, l'Alsace-Lorraine ; fier est son drapeau ; fière sa constitution ; fières son armée et sa marine ; fière sa flotte de commerce dont l'Angleterre est jalouse. Toutefois le professeur confesse que ce fier Reich a des points faibles : la désunion entre les citoyens, les alliances trompeuses et « les stupides diplomates ». Aussi survient-il un jour une catastrophe...

Vingt et une années après 1914, les historiens allemands pourraient tout de même commencer à juger avec objectivité la violation du territoire belge et reconnaître que ce fut, tout compte fait, un crime. Mais l'enseignement donné à Fräulein K. H... lui suggère simplement une explication qu'elle formule avec ingénuité. Rien de plus typique que cette phrase : « Nous voulions une victoire rapide. » Donc ! donc la fin justifie les moyens.

L'histoire de la guerre se poursuit sans relater autre chose que des triomphes. La bataille de la Marne est ignorée. Des opérations de l'année 1918, la jeune fille a retenu la « Marche sur Paris, 18 juillet-8 août ». Mais on n'a jamais dit aux élèves que l'armée allemande avait eu le dessous. L'armée allemande est invincible. Il faut qu'il en soit ainsi. Si l'on exalte les vertus des soldats allemands, on maltraite par contre leurs adversaires : « Nos ennemis sont des diables ; ce ne sont pas des êtres humains. »

On n'a pas encore dit aux jeunes Allemands que leur nation avait été la première à employer les gaz asphyxiants, malgré les stipulations précises des conventions de La Haye. On ne leur a pas dit qu'à La Haye même, en 1899, puis plus tard, en 1907, l'Allemagne a pris sur elle de faire échouer les projets d'arbitrage obligatoire, s'opposant à toute organisation juridique de l'Europe. On veut à tout prix cultiver en ces enfants la haine et le mépris pour les anciens adversaires de l'Allemagne.

Cependant, et malgré la foi sublime de notre gracieuse écolière, un mystère plane sur les explications si péremptoires qu'elle relate. Comment se fait-il que l'Allemagne, si elle n'a subi aucun revers, en soit venue à subir l'abominable traité de Versailles ? Elle a été certainement victime de quelque conjuration diabolique. C'est à la France qu'on s'en prend, c'est sur elle qu'on concentre toute la haine cultivée dans le cœur de enfants allemands. Elle est la cause de tous les maux dont souffre l'Allemagne. L'Allemagne s'endette vis-à-vis de l'Amérique pour pouvoir payer la France et continuer à faire rouler « jour et nuit pendant quatorze ans » (*sic*) des trains pleins d'or et de marchandises précieuses.

Mais une aurore se lève ! Une flamme surnaturelle a réchauffé l'Allemagne presque mourante. L' « envoyé de Dieu » fait entendre des paroles qui ont le son du tonnerre. Hitler, nouveau Charlemagne, a surgi, et l'album de Fräulein K. H... n'est plus consacré qu'au miracle du patriotisme allemand.

***

IL importe bien de faire ressortir que si le recueil de Fräulein K. H... débute par une évocation historique de 1914, il est tout entier le résultat d'un enseignement donné sous le régime hitlérien. Systématiquement, la pédagogie hitlérienne s'acharne à implanter dans les jeunes intelligences allemandes des motifs de haine contre les Français. Car il est évident que des enfants instruits de l'histoire contemporaine comme

Fräulein K. H... doivent voir la France sous des couleurs très sombres : un pays habité par une engeance exécrable. Il est logique que ces nouveaux venus nous haïssent, considérant tout ce qu'on ne cesse de leur dire de nous. Et l'histoire contemporaine, enseignée par les professeurs soumis à Hitler, reste tout à fait conforme à l'esprit de haine qui caractérise son *Mein Kampf*, ce Coran des ennemis de la France.

Sous le gouvernement de Weimar, il n'en était pas ainsi : la grande majorité des maîtres s'abstenaient soigneusement de surexciter les rancunes nationales. On pouvait, sans aucun doute, découvrir certains manuels où les idées pangermanistes étaient encore visibles ; mais l'enseignement donné de 1919 à 1932 avait en général un caractère humain. Dès que l'auteur de *Mein Kampf* eut le pouvoir, tout le personnel enseignant fut bouleversé et persécuté. Des milliers d'instituteurs et de professeurs furent révoqués et les autres, pour ne pas perdre leur gagne-pain, se hâtèrent d'adhérer au système du plus fort. Aujourd'hui, ainsi que le remarque M. Mario Roustan (1), l'école allemande est « une caserne et non un instrument de libération intellectuelle ; elle renonce à la mission généreuse d'aider l'enfant à se former des convictions, pour y substituer la tâche plus simple et plus inhumaine d'imposer des croyances et de dicter des commandements devant lesquels la raison n'a qu'à plier ; elle tend à réaliser le maximum de rendement militaire et non le maximum d'épanouissement intellectuel ».

A. LACLEF.

(1) Mario Roustan : *Hitler éducateur*, F. Nathan, éditeur, 1935.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES
BAISSE DE PRIX

En vous signalant, pour commencer, le nouvel enregistrement de la *Symphonie Inachevée*, de Schubert, je ne vise pas à vous découvrir une gravure rare ; je sais fort bien que la *Symphonie Inachevée* se trouve imprimée dans de nombreuses cires. Celle-ci, toutefois, ne fait pas double emploi avec les précédentes. C'est en effet, du moins à ma connaissance, la première fois que cette œuvre magistrale est publiée sur des disques de 25 centimètres ; et, par conséquent, elle est moins coûteuse à acquérir. En ces temps de prélèvements, j'imagine que cet aspect très particulier d'une question, même musicale, peut intéresser mes lecteurs autant qu'il m'intéresse moi-même : nous nous trouvons bien forcés de vivre avec notre époque. Notez que la gravure de l'œuvre de Schubert (chez Polydor) est impeccable et que l'orchestre est dirigé par le chef viennois Aloïs Melichar, dont la réputation n'est plus à faire, comme on dit.

Là-dessus — et l'on m'excusera d'avoir rouvert cette chronique en marquant un souci auquel m'oblige une administration d'État impécunieuse — je veux vous signaler une autre entreprise qui m'a semblé relever de la même idée. Elle consiste à grouper sur un même disque des morceaux connus ou célèbres. Par exemple, la *Berceuse de Jocelyn* avec *Le Cygne* de Saint-Saens ; la *Sérénade des Millions d'Arlequin*, de Drigo, avec la *Sérénata*, de Toselli. J'ai trouvé ces disques, et d'autres encore, que je signalerai dans le Mémento, chez Ultraphone ; je pense que la formule est bonne, du moins dans le temps actuel. J'en note l'intérêt non seulement pour mes lecteurs, mais aussi pour les éditeurs qui veulent bien prendre intérêt à nos chroniques.

Mémento.

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.)

Abréviations : G. *(Gramophone)* ; P. *(Pathé)* ; Pol. *(Polydor)* ; U. *(Ultraphone)* : O. *(Odéon)* ; C. *(Columbia)*.

Orchestre. — *Symphonie Inachevée*, de Schubert (Pol. 4 disques) ; *Ballet de Sylvia*, de Léo Delibes : Pizzicati, Intermezzo et valse lente, par la Philharmonique de Berlin (U. 1 disque) ; *Symphonie des Adieux*, de Haydn (C. 3 disques) ; *Mosaïque sur des chants et danses du Roussillon* (G. 2 disques).

Violon et orchestre. — *Concerto en mi mineur*, de Mendelssohn, par Fritz Kreisler et la Philharmonique de Londres (G. 3 disques).

Instruments. — *Piano : La Leggerezza*, de Liszt, et *Toccata*, de Ravel, par A. Borowsky (Pol. 1 disque) ; *Première Arabesque* et *Etude pour les cinq doigts*, de Debussy, par Janine Weill (U. 1 disque) ; *Souvenir du Bœuf sur le toit* (2 pianos), par Wiener et Doucet (P. 1 disque). — *Violon : Largo* de Clérambault et *Tarentelle* de Wieniawski, par Heifetz (G. 1 disque) ; *Berceuse*, de Fauré, et *Sérénata*, de Toselli, par Yvonne Curti (P. 1 disque). — *Violoncelle : Le Cygne* et la *Berceuse de Jocelyn*, par Lucienne Radisse (U. 1 disque). — *Saxophone : Le Cygne* et *Capriccio*, de Gurewich, par M. Rascher (G. 1 disque) ; *La Précieuse*, de Couperin, et *Humoresque*, de Dvorak, par Marcel Mule (C. 1 disque). — *Orgue de cinéma : Sérénade des Millions d'Arlequin* et *Sérénata*, de Toselli, par E. Fischer (U. 1 disque).

Chant. — *Negro spiritual* (Ride on, Moses ; O Lord, what a morning), par H. Cuenod (G. 1 disque) ; *Pour ceux qui sont perdus en mer*, de Talba, et *Où vas-tu, la belle fille?* de J. Tranchant, par René Talba (C. 1 disque) ; *Ta main* et *Mon ami le Vent*, par Lucienne Boyer (C. 1 disque) ; *La mauvaise Prière*, de L. Aubert, et *Chansons de Bord* (« Pique la baleine » ; « Sur le pont de Morlaix »), par Damia (C. 1 disque) ; *Le petit pot de lait* et *Les trois petits Lutins*, par Mireille (C. 1 disque) ; *Le grand coureur*, chanson à virer, et *Nous irons à Valparaiso*, chanson à hisser, par P. Soguel et chœurs (G. 1 disque) ; *Je t'aime*, mélodie de Grieg, et *Chère Beauté*, ariette de Giordani, par Rose Temps et le quatuor de saxophones Viard (P. 1 disque) ; *Tyroliennes* : polka et « Ecoutez le carillon », par Andréany (P. 1 disque).

Danses. — *Granillo*, paso-doble, et *Caquetage*, valse, par la cobla « Cortie-Mattes » de Céret (O 1 disque) ; *Tango d'Hawaï* et *Guitare d'amour*, tango, chantés par Bruno Clair, accompagné par l'orchestre Gino Bordin-Ferrari ; *I've found a new baby*, fox-trot, et *Saint-Louis blues*, par le jazz-hot « Big-boy » Goodie.

RENÉ JOUGLET.

LES FÊTES DE « L'ILOT »

Nous signalons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs l'apostolat artistique de notre ami Maxime Nemo, qui parcourt la France, depuis plusieurs années pour répandre, par des conférences illustrées d'auditions ou de lectures, le goût des grandes œuvres de la littérature et de l'art.

Le seizième programme de « l'Ilot » comprend une causerie sur la tragédie grecque, suivie d'une lecture de la première partie de « l'Orestie » : *Agamemnon*, d'Eschyle. Il y a là un divertissement de qualité que, s'il passe à leur portée, nous recommandons à tous les éducateurs, pour leurs élèves et pour eux-mêmes. Nous les invitons aussi, s'ils peuvent organiser une fête littéraire dans leur localité ou leur établissement, E. N., E. P. S., C. C., etc., à s'adresser directement à M. Maxime Nemo, l'Ilot, par Meyreuil (B.-du-R.).

POUR LIRE EN CLASSE

Le tapis.

Il y a bien des siècles, le sultan de Constantinople s'en alla, dit-on, avec une suite nombreuse, faire une excursion dans le pays des Kurdes. Son fils l'accompagnait.

Un jour, ils arrivèrent aux abords d'un grand village entouré de prairies, où ils campèrent pour se délasser de leurs fatigues.

Dans le village, il y avait beaucoup de monde ; c'était jour de foire. Les gens allaient et venaient, vendaient ou achetaient des chevaux, des moutons, des légumes, des fruits, des ustensiles de ménage, des vêtements, et aussi de magnifiques tapis aux mille nuances, aux curieux dessins, que l'on faisait dans le pays.

Le prince vit une jeune fille qui lui parut tout à fait belle et charmante. Après avoir longuement causé avec elle, il dit à son père qu'il désirait épouser cette jeune fille.

— Mon fils, dit le sultan, ne fais pas cela ! Qu'est-ce que cette jeune fille ? Une simple villageoise et une Kurde !

Tout en répondant à son père avec le plus grand, respect, le jeune homme se montra si décidé à épouser celle dont il avait parlé, dût-il passer dans ce village le reste de sa vie, que le sultan, à la fin, céda à ses instances.

Il envoya chercher la jeune fille.

— Je consens à te recevoir pour ma bru, dit-il. Le veux-tu, ou non ?

— Seigneur, répondit-elle sans se troubler, quel métier votre fils a-t-il appris ?

— Voyons, ma fille, que dis-tu ? reprit le sultan. Aurais tu perdu la tête ? Que parles-tu de métier, lorsqu'il s'agit d'un fils de roi ?

— Seigneur, moi je ne connais pas de fils de roi. Si le jeune homme sait un métier, je l'épouse, sinon, non.

Il fut impossible de la faire changer d'avis.

Voyant qu'il en était ainsi, le prince résolut d'apprendre un métier ; et, tandis que le sultan s'en retournait à Constantinople avec sa suite, le jeune homme resta dans le village kurde pour y faire son apprentissage.

Il apprit à tresser des tapis. N'étant point maladroit et s'instruisant avec ardeur, au bout d'un an il était devenu un habile ouvrier.

Alors, la jeune fille consentit de grand cœur à devenir sa femme.

Ils se rendirent tous les deux à Constantinople où on les maria.

Quelque temps après son mariage, le prince fut informé par des inconnus, qu'à tel endroit, près d'un vieux pont, il y avait une auberge où l'on faisait une cuisine plus exquise que partout ailleurs.

Cela lui sembla étrange ; et, comme il était fort curieux, il décida d'y aller voir par lui-même.

Il se déguisa en marchand et se rendit dans cette auberge.

— Servez-moi, dit-il, ce que vous avez de meilleur.

L'ayant fait entrer dans une petite salle réservée aux clients d'importance, on lui apporta un plateau, garni de toutes sortes de victuailles, et on le posa devant lui.

Tandis qu'il dégustait, non sans quelque surprise, les mets fort délicats préparés dans cette auberge d'apparence commune, il s'aperçut tout à coup qu'il commençait à descendre. Le dîner, la table, le plancher, tout s'enfonçait avec lui.

Enfin, il se trouva dans un profond cachot, à peine éclairé par un étroit soupirail. Là, quatre ou cinq bandits se jetèrent sur lui, prêts à l'égorger avec leurs poignards.

Il ne perdit point sa présence d'esprit.

— Si vous me tuez, dit-il, de quel profit cela vous sera-t-il ? Prenez ce que j'ai d'or sur moi et gardez-moi ici. Je suis marchand de tapis ; avant d'en faire le commerce, j'ai appris à en tresser moi-même et, si vous me donnez de quoi travailler dans cette cave, vous vous ferez de jolis bénéfices en vendant mon ouvrage.

Ils y consentirent. On lui procura le nécessaire, et il resta dans ce cachot, travaillant sans relâche.

Cependant, le prince n'étant pas rentré au palais, sa jeune femme en fut cruellement inquiète. Le sultan s'émut à son tour, et il envoya des hommes à la recherche de son fils.

Nulle part on ne trouva le prince, et on n'obtint aucunes nouvelles de lui. Le sultan, sa bru, toute la cour, bientôt tout le peuple, furent dans une profonde désolation.

Les brigands, comme tout le monde, entendirent parler de la disparition du prince ; mais l'idée ne leur vint pas qu'il fût chez eux.

Le prétendu marchand de tapis travaillait sans cesse, et les bandits se promettaient de tirer un bon prix du riche ouvrage qu'il exécutait en parfait ouvrier.

De temps à autre, les misérables faisaient descendre dans la cave un dîneur qu'ils supposaient bien garni de pièces d'or, ou dont ils avaient remarqué les bijoux, et ils le massacraient sans pitié sous les yeux du prince, impuissant à défendre la malheureuse victime.

Puis, avant l'aube, ils allaient jeter dans la rivière le corps de l'homme assassiné.

Dans sa prison, le jeune prince, la tête penchée sur son ouvrage, ne perdait pas un instant.

A la lueur d'une mauvaise lampe fumeuse, il travaillait tout le jour, ne s'interrompant que pour faire deux chétifs repas, puis encore jusqu'au milieu de la nuit.

Enfin il s'endormait, brisé de fatigue, et s'éveillait pour reprendre sa tâche, au moment où un peu de jour commençait à filtrer par le soupirail de la cave.

La pensée de sa jeune femme, de sa famille, de ses amis, souvent lui traversait l'esprit. Alors il souffrait cruellement. Mais aussitôt il se remettait au travail avec une sorte de rage, en se disant que chaque fil ajouté à sa trame le rapprochait peut-être de ceux qui lui étaient chers.

Il avait, en effet, une secrète pensée au sujet de cet ouvrage qu'il exécutait avec une rapidité merveilleuse, tout en le soignant avec amour.

Six mois après son entrée dans le cachot, le fils du sultan achevait enfin un tapis de vastes dimensions, où il avait mis tout son savoir-faire, avec ce qu'il possédait de goût et d'invention.

C'était un splendide ouvrage. Il avait eu soin d'y broder son nom, et même d'y indiquer en quelques mots l'endroit où il se trouvait prisonnier. Tracés dans un coin du tapis, avec des fils un peu sombres, ces mots ne pouvaient frapper le regard de gens aussi peu lettrés que les bandits.

— Voilà un ouvrage qui vaut cher, leur dit le prince. Allez le vendre en ville à un pacha, ou, de préférence, au sultan lui-même, car il est fort amateur de beaux tapis. Surtout, ne le donnez pas à moins de cent livres d'or.

Deux brigands, vêtus comme des colporteurs, prirent le pesant tapis et se mirent à parcourir les rues en criant qu'il était à vendre.

Il excita l'admiration générale ; mais les bandits ne trouvèrent point de maison où l'on fût disposé à payer cent livres d'or un tapis, si beau qu'il pût être.

Comme les vendeurs passaient devant le palais, ils y entrèrent et furent admis en présence du sultan. Celui-ci fut émerveillé par la beauté de l'objet et, sans hésitation, l'acheta au prix demandé,

Les bandits s'en allèrent bien contents.

Le sultan ayant fait étaler le tapis dans une salle du palais, toute sa famille vint l'admirer.

La jeune femme du prince était là, toujours pleine d'angoisse en songeant à son époux disparu. Elle reconnut avec une vive émotion le genre de travail où excellaient les ouvriers de son village, et la pensée de celui qui, pour lui plaire, avait appris leur métier, la saisit avec plus de force que jamais.

— Ce tapis, dit-elle, vient sûrement de mon pays.

Tandis que les uns et les autres faisaient remarquer la beauté de l'ouvrage, ses riches couleurs si agréablement mêlées et l'ingénieux caprice de ses dessins, la jeune femme, retenant ses larmes, l'examinait en silence.

Elle s'écria tout à coup :

— Il y a une inscription !

Elle ne mit pas longtemps à en déchiffrer les lettres ; tous firent de même et, avec stupeur, ils lurent le nom du prince. Ils virent aussi que l'auberge du vieux pont était nommée dans l'inscription.

— C'est lui, dit-elle d'une voix tremblante, c'est lui qui a brodé cette inscription ! Il nous appelle à son secours !

Le sultan demanda pourquoi le prince aurait ajouté à son nom celui d'une auberge.

— Quelque malheur, dit la princesse, a dû lui arriver à cet endroit. Croyez-moi, seigneur, il nous appelle, et pas un instant ne doit être perdu pour le secourir.

Un jeune fils du sultan se rappela que son frère aîné, le prince disparu, avait prononcé devant lui le nom de cette auberge ; mais il ne savait plus à quelle occasion.

— Peu importe ! dit le sultan ; ma bru a raison. C'est bien le cri de mon fils en détresse que nous fait entendre l'inscription du tapis. Sa vie est en danger : sauvons-le !

Sur l'ordre du sultan, une troupe armée se dirigea en toute hâte vers l'auberge du vieux pont. La maison fut cernée, et les bandits, surpris, saisis, garrottés, ne purent même pas essayer de se défendre.

On envahit le cachot en enfonçant la porte, et on trouva le prince assis à terre, commençant un nouveau tapis. On le fit sortir et on entoura avec émotion le jeune homme, tout pâle et prêt à défaillir d'émotion en voyant, après tant de souffrances, se réaliser tout à coup son espoir.

Le sultan ne tarda pas à arriver, avec sa bru, sa famille et sa suite. Tout le monde pleurait de joie.

— Ma chère femme, dit le prince, je te dois la vie : le travail, que j'ai aimé pour l'amour de toi, fut mon salut. Il m'a préservé de la folie comme de la mort, et il m'apporte aujourd'hui ma délivrance.

Tandis qu'on emmenait les brigands pour les juger, le sultan rentra au palais avec sa famille, et il ordonna une nouvelle fête de sept jours, aux frais de sa cassette royale.

D'après MAURICE BOUCHOR
(*Contes*, Librairie Armand Colin.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LA SURVEILLANCE DES CANTINES

DANS beaucoup d'écoles rurales, lorsque les enfants ne peuvent rentrer déjeuner à la maison, les parents trouvent commode de les laisser à l'instituteur.

Très souvent aussi, et surtout dans les écoles urbaines, ce sont les municipalités qui prennent l'initiative — dont il faut d'ailleurs les féliciter — d'organiser des cantines pour donner aux enfants nécessiteux des repas chauds et réconfortants.

Seulement, et dans les deux cas, c'est sur l'instituteur que retombent les charges et les responsabilités.

LES règlements départementaux sont formels : les enfants qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance de l'instituteur jusqu'à l'heure où ils quittent définitivement la maison d'école.

Et pour dissiper toute équivoque (devant les protestations des intéressés), un arrêt du Conseil d'État du 25 juillet 1913 précise que « la surveillance des élèves qui, pour quelque motif que ce soit, restent à l'école entre la fin de la classe de onze heures et le commencement de celle d'une heure, constitue pour les instituteurs une obligation professionnelle à laquelle ils ne peuvent se soustraire ».

Enfin le caractère obligatoire de l'interclasse a été rappelé par diverses réponses ministérielles et notamment par celle du 8 décembre 1923, déclarant que « les maîtres sont tenus de surveiller les enfants qui restent à l'école dans le cas où la cantine est organisée par la municipalité ou une société, même lorsque la surveillance est confiée à une personne autre qu'un membre de l'enseignement ».

Mais peut-être ne s'est-on pas suffisamment rendu compte qu'aux mêmes heures où il doit faire acte de présence dans les locaux de la cantine l'instituteur est soumis, lui aussi, à l'impérieuse nécessité de déjeuner.

NUL ne possède le don d'ubiquité ; on ne saurait être à la fois au milieu de ses élèves et de la table familiale ou au restaurant.

S'il s'agit d'une institutrice, astreinte à préparer elle-même sa cuisine, où trouvera-t-elle le temps et la possibilité d'assurer sérieusement son service ?

Il faut alors se résoudre à abandonner les enfants à eux-mêmes pendant deux heures, non sans leur avoir fait les plus expresses recommandations.

Cependant, si un accident se produit ?... Le maître était absent on retiendra contre lui le grief de faute lourde... Quelle épée de Damoclès suspendue au-dessus des têtes de milliers d'instituteurs ruraux !

Dans une ville, par contre, le nombre des adjoints permet d'établir un roulement et la surveillance peut être assurée. Mais, quoique moins fréquente, la corvée reste insupportable.

Car il est inhumain — le mot est d'un inspecteur primaire — d'obliger une mère de famille à oublier les siens et à ne pas rentrer à la maison où sa présence est indispensable.

Ne lui faut-il pas s'occuper de son mari, de ses enfants ? Ceux-ci peuvent être en bas âge ou de santé délicate et avoir besoin de soins particuliers. Le mari (s'il s'agit d'un ménage enseignant) peut, de son côté, être astreint à une surveillance identique. On imagine les complications qui en résultent parfois dans la vie familiale.

Et puis, il faut bien admettre que le travail scolaire est assez pénible pour que l'utilité d'un répit, d'une détente, ne puisse être contestée.

N'entraîne-t-elle pas, au contraire, un surcroît d'énervement, de fatigue, cette heure de liberté pendant laquelle il faut préparer son repas, l'avaler précipitamment et accomplir le double trajet de l'école à la maison ?

Souvent, ce temps matériel manque. Dans ces conditions, déjeunera-t-on à l'école avec les enfants ? Mais tous les estomacs d'adultes ne s'accommodent pas de l'ordinaire de la cantine. D'ailleurs, comment déjeuner tout en accomplissant cette rude tâche qui consiste à discipliner une troupe effervescente d'écoliers ?

QUELQUES municipalités l'ont compris. Elles se sont gardées d'installer la cantine dans les bâtiments scolaires afin de ne point surcharger le personnel enseignant.

La surveillance est confiée soit à des personnes rétribuées, soit aux membres de la Caisse des écoles (retraités, délégués cantonaux, amis de l'enfance) qui sont heureux de contribuer au bon fonctionnement des œuvres scolaires.

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans tous les cas ? Pourquoi la responsabilité et la charge de ces garderies n'appartiendraient-elles pas uniquement à ceux qui en prennent l'initiative ?

Qu'un maître doive surveiller ses élèves lorsqu'il les garde volontairement après la classe, rien de plus naturel. Mais qu'une municipalité (ou une société) décide de retenir les enfants et se décharge sur l'instituteur de toutes les obligations qui en résultent, voilà qui paraît inadmissible.

Il est temps de modifier en conséquence les articles 9 et 10 du règlement scolaire en précisant que la surveillance des cantines, comme celle des études, doit rester facultative.

C. CHARLOT.

NOTES ÉCONOMIQUES

LA SITUATION MONDIALE

AVANT d'entreprendre l'examen de la situation économique de notre pays à la veille de l'expérience Laval, il est utile de jeter un coup d'œil sur celle du monde, car il va de soi que, si raréfiées que soient aujourd'hui les relations économiques internationales, une situation difficile dans le monde entier risque fort d'influencer fâcheusement notre économie. Certains pays vivent, il est vrai, aujour-

d'hui, en régime d'« économie fermée ». L'Allemagne en est un curieux exemple. Mais, à notre époque, ce mode de vie n'est pas normal. Vouloir produire à haut prix des objets ou des denrées que la France n'obtient pas aisément de son sol en quantité et en qualité, alors que d'autres pays y réussissent mieux, c'est folie, après le développement intensif des moyens de transport et d'échange. Remplacer par des « ersatz » d'une valeur hygiénique douteuse des produits d'une valeur reconnue depuis des siècles et mettre la chimie partout, à la place de la nature, c'est encore une folie dont l'espèce humaine peut faire les frais. N'en doutons pas : l'équilibre que le système du libre-échange avait établi dans le monde à la veille du cataclysme de 1914 peut et doit être considéré comme l'état de santé et son retour est une nécessité.

La Société des Nations analyse le mouvement du commerce entre les principaux pays. Sur la base 100 (en valeur) en 1929, l'indice descend à 80,8 en 1930, à 57,7 en 1931, à 39,1 en 1932, à 35,2 en 1933, à 34 en 1934. Depuis le début de 1935, une chute s'est produite en février, 31,4, suivie d'une légère hausse en mars, 33,8.

D'une façon générale, la baisse persiste en Europe, en Afrique, en Asie, en Océanie. Seule l'Amérique a vu se produire une reprise d'ailleurs très modeste. Toutes les nations occidentales de l'Europe sont particulièrement atteintes.

***

LE marasme du commerce international, ce commerce étant nécessaire à beaucoup de pays grands producteurs, a fait apparaître une fâcheuse surproduction et entraîné une baisse sensible des prix de gros. Toujours en prenant pour base 100 les prix mondiaux des matières importantes, le bureau de statistique de la S. D. N. a constaté un affaissement ruineux pour les producteurs. L'indice est encore à 75 au début de 1931, mais il tombe au-dessous de 60 en janvier 1932, au-dessous de 50 en janvier 1933 pour s'établir vers 45 au cours de cette année et y rester depuis lors. Partout les producteurs, surtout les producteurs agricoles, ont vu fondre leurs bénéfices et vendent même parfois à perte. Tous les efforts faits pour relever les cours ont échoué.

La destruction de denrées, systématiquement opérée, alors que tant de miséreux manquent du nécessaire, atteint des proportions énormes, se pratique d'un bout à l'autre de la terre, porte sur presque tous les objets consommables. Un journal des États-Unis, nous révèle qu'au Canada l'orge est utilisée comme combustible, qu'en Floride les 4/10 de la production des carottes n'ont pas trouvé preneur et ont été détruits, que 30 000 paniers de céleri sont détruits par mois, qu'en Californie 200 000 litres de lait sont jetés chaque mois aux égouts de Los Angelès, que le programme de réduction de 15 p. 100 de la production laitière et beurrière exige la mise à mort de 600 000 vaches dont la viande ne se vendra pas, que les oranges pourrissent en tas d'un kilomètre de long, que 80 000 pêchers ont été arrachés, que dans l'Orégon la moitié de la récolte de poires d'une vallée fertile a été donnée aux chiens, que dans la baie de Karchekan on a détruit 40 000 saumons, qu'un peu partout, aux États-Unis, la réduction des ensemencements en maïs a amené la destruction et l'incinération de 8 millions de porcs et truies. Ailleurs, au Brésil, près de 8 millions de sacs de café ont été détruits de mars à décembre 1934, aux Indes, à Ceylan, 30 000 tonnes de thé ont été jetées à la mer et la production délibérément réduite de 15 p. 100.

Telle est, hors de France, la brillante situation des agriculteurs.

***

CORRÉLATIVEMENT, les marchés monétaires sont profondément troublés. Au début du mois de mars, la livre sterling atteignait aux plus bas de ses cours. Elle s'est quelque peu relevée depuis, mais elle paraît ne plus devoir compter sur un mouvement de reprise, de sorte qu'elle se stabilise avec plus de 40 p. 100 de perte. La Belgique, qui avait déjà dévalué sa monnaie au lendemain de la guerre, a dû à nouveau consentir une nouvelle baisse de 28 p. 100. A peine son expérience était-elle tentée que les autres monnaies du bloc-or étaient à leur tour discutées. De la fin de janvier au début de mai, la Banque néerlandaise perdit 21 p. 100 de ses disponibilités, la Banque nationale suisse 28 p. 100. Ces deux pays ont pu néanmoins maintenir leur change, au moins momentanément, car le florin est l'objet de nouvelles attaques. La lire italienne cède peu à peu et la politique de grosses dépenses militaires pourrait lui être fatale prochainement, étant donnée la faible proportion de l'encaisse-or.

Le malaise est donc à peu près général. Cette constatation préliminaire était utile.

P. RIQUET.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

L'ACTE DE NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ SPORTIVE

APRÈS la première réunion, qui comporte l'adoption des statuts et la formation du bureau, il y a lieu de se préoccuper de la déclaration à la Préfecture et de l'insertion au *Journal officiel*.

Ci-dessous modèle de déclaration d'association :

Monsieur le Préfet (ou Sous-Préfet).

Conformément aux prescriptions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, j'ai l'honneur de déclarer la constitution de la Société ci-après désignée à l'effet d'obtenir, pour cette association, la capacité juridique prévue par l'article 6 de ladite loi.

Titre de l'association :

Objet :

Siège social :

Noms et prénoms, profession, domicile des personnes chargées de l'administration et de la direction.

Président :	M.	à
Vice-président :	M.	à
Trésorier.	M.	à
Secrétaire :	M.	à

Ci-joint, deux exemplaires des statuts de l'association sur papier timbré et quatre francs en mandat-poste pour le timbre du récépissé de déclaration.

Veuillez agréer, etc...

Le Président de la Société.

La déclaration ci-dessus doit être écrite sur papier timbré.

Adresser, en outre, au préfet (ou sous-préfet), un registre — un cahier peut être utilisé à cet effet — sur lequel seront consignées, plus tard, les modifications survenues dans la direction de la Société, les modifications aux statuts, etc... Ce registre, paraphé par le préfet (ou sous-préfet), vous sera retourné en même temps que le récépissé de déclaration.

Le récépissé délivré par la préfecture (ou sous-préfecture) constitue une pièce importante

de la Société ; il doit être conservé soigneusement.

L'insertion au *Journal officiel* doit avoir lieu, obligatoirement, dans les trente jours qui suivent la date de déclaration à la préfecture.

Pour obtenir cette insertion, le Président du nouveau groupement établit une copie du récépissé, certifiée conforme.

Cette copie est adressée à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, Paris, avec une note — à insérer au *Journal officiel* — indiquant le titre de la Société, le siège social, le but et la date de déclaration à la préfecture.

Exemple :
Titre : Étoile sportive de...
Siège : École publique de garçons.
But : Éducation physique, sports divers.
Date de déclaration : 25 octobre 1935.

L'Agence Havas établit un devis variant selon le nombre de lignes à insérer et selon le nombre d'exemplaires justificatifs demandés. En moyenne, il faut compter sur une vingtaine de francs de dépenses.

Deux exemplaires du *Journal officiel* doivent, dès réception, être adressés à la préfecture (ou sous-préfecture).

Ces formalités remplies, l'association possède la capacité juridique, elle peut ester en justice, acheter, vendre, posséder administrer.

L. MAILHOL.

SILHOUETTES

VIEILLE FILLE

ELLE fut jolie ; elle l'est encore et ne l'ignore pas... Elle n'a rien d'une vaincue, ni d'une résignée. Sa démarche et ses gestes sont étudiés ; elle n'est pas insensible à l'effet produit... Son âge est incertain... mais elle s'habille et se coiffe « jeune », et provoque encore de singulières méprises...

Elle n'a pas désarmé, mais ses armes s'émoussent et elle en a le sentiment. Elle commence à vivre dans le passé ; elle évoque ses souvenirs et ses rêves de jeune fille... Elle se prend à soupirer devant son miroir...

Elle a soif d'affection : elle voudrait sortir d'elle-même, ouvrir son âme et l'épancher dans un cœur affectueux... Aussi se donne-t-elle rarement à moitié, et ses amitiés ont-elles souvent la fougue des premières passions...

Si le sort l'a placée devant une tâche où les élans du cœur peuvent se donner libre cours, elle excelle à se donner aux autres, à les entourer d'affection et de sollicitude, à se rendre aimante et maternelle...

A moins que — par dépit — elle n'ait prématurément tué en elle les élans de sa nature généreuse, et desséché son cœur à force de réfréner ses vrais sentiments...

SAINT-JAMES.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

! **Le retard dans l'avancement.** — « ...Qui a élaboré le décret-loi sur le retard dans l'avancement ? Les hauts fonctionnaires des Finances : directeurs, directeurs adjoints, sous-directeur. Or quel est l'âge de ces messieurs ? Le plus âgé a trente-six ans, le plus jeune trente et un ; l'un a treize ans de services, l'autre, huit. Ils sont au sommet de l'échelle. Ainsi s'explique l'extrême facilité avec laquelle ces hauts fonctionnaires ont sabré dans l'avancement. Quel est le parlementaire qui en fera la remarque du haut de la tribune française ?... » (*J. P.*)

Le prélèvement. — « ... On prélève, on prélève à tour de bras du côté des fonctionnaires et des retraités, mais personne n'attire l'attention sur les officiers ministériels, qui sont de véritables privilégiés puisque leur nombre est limité et qu'ils n'ont pas à craindre la concurrence. Avoués, notaires, huissiers, pressurent le pauvre justiciable à tour de bras ; ce n'est pas 10 p. 100 qu'ils pourraient supporter sur leurs notes d'honoraires, mais bien 50 p. 100 : pourcentage très généreusement ristourné à certains de leurs rabatteurs... » (*H. V.*)

L'indemnité de résidence. — « ...Que dit le décret du 16 juillet 1935 ? Une indemnité de résidence sur les deux attribuées aux deux conjoints est supprimée quand ils exercent « *dans la même localité* ». C'est clair. Comment une instruction en date du 17 août 1935 peut-elle remplacer ces mots par d'autres ayant un sens large et extensif ; ce n'est plus, avec elle, la même localité, mais deux localités plus ou moins voisines. Sur les principes de droit, le ministère s'assied royalement... » (*C. A.*)

Sur la vie chère. — « ...Les nombreux fonctionnaires qui ont un loyer à payer savent qu'ils ont droit à une réduction de 10 p. 100, mais que cette réduction ne peut porter sur les charges. Que vont faire un certain nombre de propriétaires lors du renouvellement de baux en cours ? Ils vont élever ces charges. Est-ce possible ? Non, d'après une circulaire qui aurait été rédigée par le ministère de la Justice. Pourquoi ce ministère ne donne-t-il pas une large publicité à son document, s'il existe... » (*I. P.*)

La guerre aux conjoints. — « ...C'est une véritable offensive qui est déclenchée contre les conjoints par le ministère des Finances. N'est-il pas inique de penser qu'une femme de préfet et une femme de trésorier-payeur général en retraite toucheraient, si leur mari venait à décéder, au moins de 15 à 20 000 francs de retraite de réversion, et qu'une postière, une institutrice, veuve de petit fonctionnaire, n'aura droit à rien de ce chef ! Pourquoi deux catégories de veuves ? Partant, pourquoi deux catégories de cotisants pour la retraite ?... » (*H. A.*)

Encore le cumul. — Voici une charge à fond d'un géomètre-expert contre le cumul : « Le fonctionnaire doit tout son temps à l'Etat qui le paie ; il doit défendre les intérêts de l'Etat. S'il n'emploie pas ce temps à sa fonction, c'est que, ou il n'a pas assez de travail à remplir, et il faut comprimer les services, ou il en a assez, et alors il néglige ses occupations, ce qui est inadmissible. » Notre correspondance oublie de dire à quels fonctionnaires il fait allusion. Un peu de précision, s. v. p.

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...plus de diligence.

LA Chambre, avant de prendre ses vacances, a exprimé nettement sa volonté de voir modifier, dans le sens de la justice, le décret-loi du 28 octobre 1934 sur les retraites. A cette volonté, le Gouvernement avait le devoir d'obéir.

Qu'a-t-il fait ? Il a promulgué des dizaines de décrets-lois au milieu desquels on a cherché en vain le décret concernant les pensionnés.

Au moment où nous écrivons, ceux-ci attendent encore que le Gouvernement se conforme au vote de la Chambre. Cette situation risque d'augmenter encore le nombre des mécontents, qui est déjà assez élevé.

Plus de respect pour la souveraineté nationale et plus de diligence, voilà ce que demandent les retraités.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

UN COMBLE

La Tribune, organe de la Fédération des fonctionnaires et *L'Ecole libératrice*, hebdomadaire du S. N., publient le procès-verbal de la séance du 4 septembre 1935 de la Commission chargée de la recherche et de la suppression des cumuls. Ce document proposait les mesures suivantes :

1° Réglementation des cumuls de rémunérations ;
2° Augmentation de 33% des émoluments de la femme fonctionnaire mariée à un fonctionnaire ;
3° Mise à la retraite de tous les fonctionnaires âgés de 50 ou 55 ans.

Le ministère des Finances, toujours d'après les mêmes auteurs, aurait adouci et remanié les propositions de la Commission des cumuls en établissant un projet de décret-loi dont nous détachons les articles ci-dessous :

ARTICLE 15.

Lorsque des conjoints occupent l'un et l'autre, dans la même agglomération, un emploi à titre de fonctionnaires civils ou militaires, agents ou ouvriers de l'Etat, des collectivités visées à l'article premier du décret-loi du 2 juillet 1935, des concessionnaires de services publics, des entreprises subventionnées, dans une administration dépendant de l'une quelconque de ces collectivités ou entreprises, il sera opéré sur l'ensemble des deux traitements perçus par les conjoints, à l'exclusion des indemnités, une retenue de 15 p. 100.

ARTICLE 16.

Celui des conjoints dont la rémunération est la plus faible, s'il bénéficie d'un régime légal ou réglementaire de pensions, aura droit de solliciter sa mise à la retraite par anticipation. Sa pension sera liquidée proportionnellement à la durée de ses services.

Mais le gouvernement, par l'organe du ministre des Finances lui-même, et par celui du président du Conseil, a répondu qu'il n'était nullement dans ses intentions de frapper à nouveau les fonctionnaires, ni par décret-loi, ni dans le budget de 1936. Nous pensons en effet que la mesure est pleine.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Institutrices et Instituteurs. — Les conseillères départementales et militantes du S. N. de la Seine ont fait une réunion à Paris, le 26 septembre, pour toutes les institutrices de la Seine, dans le but d'envisager la situation de celles-ci, si gravement compromise. L'appel est ainsi conçu :

L'heure est grave pour les femmes fonctionnaires et pour toute femme qui travaille.

Après les diminutions massives que vous connaissez, le gouvernement envisage la suppression du tiers du traitement des femmes mariées à un fonctionnaire, en attendant d'étendre cette mesure à toutes les femmes mariées.

Après l'avilissement du travail de la femme viendra sa suppression, comme dans les pays à régime fasciste.

Institutrices, qui avez tant lutté pour acquérir l'égalité de traitement, vous luttez aujourd'hui pour sauvegarder votre situation, la dignité de votre vie et votre indépendance sociale.

Nombreuses étaient les auditrices.

L'injustice faite aux femmes, particulièrement à celles qui, dans la Seine, sont mariées à des instituteurs, a révolté tout le corps enseignant. Dans la soirée, une délégation a été reçue à la direction de l'enseignement de la Seine.

A la réunion mensuelle du bureau du S. N., qui eut lieu le 22 septembre dernier, la rupture des relations avec le ministère a provoqué l'adoption de l'ordre du jour suivant :

Le bureau du Syndicat national des Instituteurs prend acte de la décision gouvernementale, exprimée par circulaire du 24 août, de rompre toutes relations avec les représentants du Syndicat.

Le bureau du Syndicat national fait remarquer que cette décision gouvernementale se base exclusivement sur des informations tendancieuses et non contrôlées de la presse hostile à l'école laïque.

Il souligne le caractère arbitraire de cette mesure, qui méconnaît à la fois la liberté d'opinion et d'association du corps enseignant.

La C. G. T. s'est déclarée solidaire du S. N. devant la rupture avec le ministre de l'Education nationale.

Fédération générale de l'Enseignement. — La F. G. E., qui adhère à la C. G. T. et dont le S. N. fait partie, a tenu son congrès annuel à Paris les 23 et 24 septembre. Il a voté diverses résolutions conformes à celles que les deux groupements ci-dessus avaient déjà adoptées :

1° Pour la défense du statut et des libertés du personnel enseignant, notamment en ce qui concerne le droit des femmes, mariées ou non, au travail, rétribué sur la même base que celui des hommes ;
2° Pour les jeunes (mise à la retraite d'office des membres de l'enseignement à cinquante-cinq ans pour ceux qui ont passé quinze ans dans la partie active, à soixante ans pour les autres) ;
3° Contre les décrets-lois ;
4° Contre tout arbitraire ;
5° Pour l'unité syndicale.

Fédération des groupements professionnels d'Institutrices et d'Instituteurs. — La Commission permanente de la Fédération a été reçue, le 11 septembre, par M. Mario Roustan, ministre de l'Education nationale.

Les délégués ont développé les différents points de l'ordre du jour adopté à leur réunion de la veille. Ils ont également entretenu le ministre des relations très cordiales qu'ils entretiennent avec la Fédération des instituteurs belges.

M. Mario Roustan s'est déclaré heureux de recevoir les représentants de la Fédération et désireux de poursuivre avec eux une collaboration régulière et fructueuse, notamment en ce qui concerne le rétablissement du sens de la discipline dans l'enseignement primaire.

LES CONGRÈS *(Suite)*

Fédération internationale des Associations d'Instituteurs. — Fondée en 1926, la Fédération internationale groupe actuellement 23 associations nationales d'instituteurs et près de 600 000 membres. Elle a tenu son deuxième Congrès à Oxford du 12 au 14 août dernier.

Le Syndicat national des Institutrices et Instituteurs de France y était représenté par LAPIERRE et DUMAS, tous deux secrétaires de la Fédération internationale, qu'ils ont mise sur pied.

Le premier a fait adopter un rapport sur le perfectionnement de la culture générale et professionnelle des instituteurs en fonction. En voici le résumé :

La préparation des instituteurs à la fonction sociale qui leur est confiée nécessite, après l'entrée en service, un effort continu de culture.

La conférence de la F. I. A. I. estime que la transformation de classes et d'écoles en établissements de recherches expérimentales favoriserait l'avancement de la profession et le perfectionnement des maîtres.

La conférence de la F. I. A. I. décide que le secrétariat étudiera la possibilité d'organiser, sous les auspices de l'Institut international de coopération intellectuelle, une *Université internationale d'information intellectuelle* où, pendant une période de vacances scolaires, des savants, des philosophes, des artistes, des écrivains, des professeurs parmi les plus qualifiés, feraient connaître la situation actuelle de leur spécialité ou le résultat de leurs travaux à un public plus particulièrement composé d'éducateurs.

Lapierre a fait approuver les conclusions du rapport qu'il assumait sur l'*organisation d'un enseignement de la paix*, inscrite dès 1926-1927 dans ses statuts comme l'un des buts fondamentaux de la F. I. A. I., qui continue à le poursuivre avec la même ardeur :

Mais la conférence de la F. I. A. I. doit constater :

Que, devant le retour offensif des nationalismes, les instituteurs fidèles à l'idéal de paix ne trouvent pas toujours auprès de l'opinion et des pouvoirs publics le concours qu'ils sont en droit d'attendre pour leur attachement à la tâche du rapprochement des peuples.

Tenant compte des traditions et des aspirations nationales différenciées, elle marque l'accord des instituteurs de tous pays pour une éducation qui ne sépare pas l'amour de la patrie de l'amour de l'humanité et qui permette à chaque peuple de défendre la liberté et la démocratie contre toutes les attaques, qu'elles viennent de l'intérieur ou de l'extérieur.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Les plus belles laines à tricoter

Concours des 5 modèles 75000 frs de prix. Demandez règlement

Demandez l'envoi gratis et franco de la nouvelle collection complète de laines à tricoter "NORTRICO", filées à Tourcoing, vendues directement par le filateur.

400 qualités et coloris, dernières créations mode.

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest, TOURCOING

BELLE LAINE A MATELAS

Garantie pure et infeutrable : 6 FRS LE KILO

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :

Crins, Duvets, Coutils Sommiers

Établissements DEBRO

50-52, rue du Rocher, Paris (8e)

Concours probable : **Décembre 1935**

COMMISSAIRE CONTROLEUR

des Sociétés d'Assurances. Début, 27.240 fr., pas de diplôme exigé. Age : 25 à 35 ans. Hommes et femmes. Renseig. gratuits. *École Spéciale d'Administration*, 28, Bd des Invalides, PARIS (VII°).

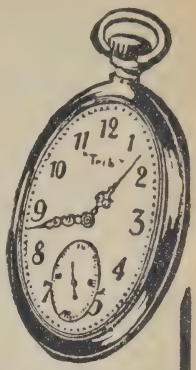

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

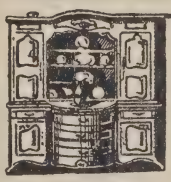

A la Grande Maison de Rustiques

172, Av. du Maine - PARIS

STUDIOS COSY

Facilités de paiement

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

---

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echne gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

---

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant :

1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné.....

Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle : les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré.....

Prix publicitaire : **155 frs**

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)

Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Institutrices, Instituteurs

La pile Wonder distribue gratuitement des protège-cahiers pour vos élèves. Pour en recevoir, écrivez à la

PILE WONDER,

77, rue des Rosiers, Saint-Ouen (Seine), en indiquant votre nombre d'élèves.

PROTÈGE-CAHIERS offerts par la

PILE WONDER

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o

soit **23 fr. 40** au lieu de **26 fr.** sur l'abonnement annuel de

Radio

La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Mondary, Paris.

GRATUITEMENT POUR NOS LECTRICES

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

La cure nécessaire

Si bien portant que vous soyez, ne faites pas fi des avertissements que vous envoie parfois la nature. Un malaise subit indique toujours un trouble de la circulation qu'il s'agisse de l'estomac, de l'intestin, du foie ou des reins. Aussi n'hésitez pas, à la première alerte, à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes alpestres. Sous son action régénératrice les malaises disparaissent, les vices du sang s'éliminent et vous recouvrerez la paix du corps et la sérénité.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-10-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 7 — 26 Octobre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LA NOUVELLE CAMPAGNE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Du 1er Décembre au 5 Janvier prochain, la vignette « **Mieux vaut prévenir** » sera mise en vente.

Dans les huit dernières années, près de 160 millions ont été ainsi recueillis par le **Comité National de Défense contre la Tuberculose** et répartis entre les œuvres qui combattent ce fléau, notamment les sanatoria des membres de l'enseignement et des pupilles de l'école publique.

VIENT DE PARAITRE :

G. GUY-GRAND
Directeur de l'École Lavoisier

DROIT PRIVÉ ET ÉCONOMIE POLITIQUE

3e année des E. P. S. et des C. C.

Un volume 13×19, illustré de 32 hors-texte, broché, **12 fr.** *; relié.* . **15 fr.**

Cet ouvrage fait suite aux Cours de morale et au Cours d'éducation civique et en achève le cycle. Comme les volumes précédents, ce livre est illustré de beaux hors-texte d'un intérêt documentaire et artistique remarquable. Ces illustrations lui confèrent, en même temps qu'un intérêt supplémentaire, un cachet de haute tenue, digne d'un texte qui, tout en étant accessible à tous les élèves, ne peut qu'enrichir et fortifier dans chaque esprit cette notion d'**homme** que M. Guy-Grand s'est proposée pour idéal.

Rappel :

COURS DE MORALE (Ire année), broché, **12 fr.** ; relié. . . . . **15 fr.**
COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE (2e année), broché, **12 fr.** ; relié. **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

AVIS TRÈS IMPORTANT — **Nos traites de recouvrement d'abonnements étant mises en circulation à partir du 1er Novembre, nous prions instamment nos abonnés de ne plus nous envoyer de mandats à partir de cette date.**

Mesdames et Messieurs les Instituteurs

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez pour tout le corps enseignant, votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Septembre 1935, 3764 Consultations, 3443 Extractions pour adultes, 2672 Extractions pour enfants, 6582 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Concours Probable Début 1936. **Commissaire**

CONTROLEUR

des Sociétés d'Assurances. Début : 27.240 frs. Pas de diplôme exigé. Age 25 à 30 ans. Hommes et Femmes. Rens. grat. **École Spéciale Administr. 28, Bd Invalides, Paris-7e.**

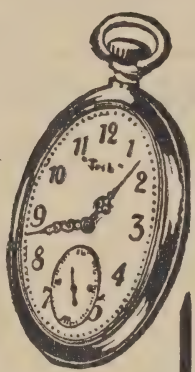

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **l'École Spéciale d'Administration. 28 Bd des Invalides Paris-7e**

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*

22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

PRÊTS à **Instituteurs et Institutrices.** Discr. Rens grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES.** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.), Agents demandés

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Vingt ans de légende.. 89
G. LAURENT : École unique ?..... 91
Léon SAVART : Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 92
Marcel REBUT : Orthographe et élocution. 93
Pour que les danses populaires vivent..... 93
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 94
P.-L. MAZEYDAT : La mère..... 95
Bibliographie : J. Nocher, A. Lang, A. Tardieu. 96
Gaston CHÉRAU : Chasse de nuit (*suite*)... 97
DUBOIS : Autour d'un carré magique..... 98
René CASTEL : A travers les journaux..... 99
Pour lire en classe : L'attaque de Marionnote, marchande de pignes..... 100

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en novembre. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. 13 à 16
A. LANTENOIS : Où peuvent conduire certaines exigences..... 13

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 97 à 112
Examens : Textes et documents..... 37 à 42
René OZOUF : L'irrigation en Palestine.... 41
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le spectacle des petits appartements à Versailles en 1749..... Hors-texte.

VINGT ANS DE LÉGENDE

Par LÉON BROSSOLETTE

EMIL LUDWIG est l'historien de personnages de qualités et de valeur diverses : Gœthe, Napoléon, Bismarck, Guillaume II, Lincoln. Il est devenu aussi celui de Hindenburg. Il vient de consacrer, en effet, au vainqueur de Tannenberg un volume riche de substance et dont M. E. Kœssler nous donne une excellente traduction.

Hindenburg est Prussien. Il est fils de hobereau. Dès le premier âge, il reçoit la formation des hobereaux. Il apprend qu'une nation comprend deux grandes divisions : les maîtres et les sujets ; ceux qui sont nés pour commander, ceux qui doivent se contenter d'obéir, l'aristocratie, groupée autour de son roi et, à grande distance, de vagues humanités. Somme toute, il reçoit, un peu atténuée, et avec quelque pittoresque en moins, l'éducation qu'autrefois Erckmann et Chatrian, à propos du baron Siegfried von Meindorf, ont décrite sous le titre *L'Éducation d'un féodal*.

L'École des Cadets complète, précise, accentue pour Hindenburg les leçons de la famille. Quand il en sort officier, il dispose de tout ce qu'il faut pour parcourir, en *Junker* accompli, depuis le grade de lieutenant jusqu'à celui de général, tous les échelons de la hiérarchie militaire. A soixante-quatre ans, il sera retraité, après une carrière dont on peut dire qu'elle fut honorable et sans éclat. Il est oublié, quand, trois ans plus tard, éclate la Grande Guerre.

MAIS voici que Ludendorff reçoit mission de sauver la Prusse orientale, menacée par les Russes. On ne peut pourtant nommer commandant d'armée ce colonel d'hier. Il lui faut un chef, ne fût-ce qu'un chef nominal.

Ce sera Hindenburg. Placide, sans nerfs, impassible, il est jugé apte à pouvoir s'accorder avec un second dont le caractère détestable est connu.

Hindenburg et Ludendorff arrivent à Marienburg. Ils y remplacent le chef de la VIIIe armée allemande, Prittwitz, et son chef d'état-major, Waldersee, qui ont fléchi. Déjà un vrai soldat, le colonel Hoffmann, a réparé les défaillances de ceux qui, la veille encore, étaient ses chefs. Il a dressé un plan. Ludendorff comprend, approuve, exécute. La bataille de Tannenberg est gagnée. Les Russes sont anéantis.

La Prusse respire. Berlin exulte. Hindenburg, dont le seul mérite paraît être d'avoir laissé agir ses subordonnés, est proclamé sauveur de la patrie et sacré héros national. Il voit l'Allemagne à ses genoux et il entre dans la légende.

Il n'en sortira plus. Ceux qui savent — mais combien sont-ils ? — feront des réserves. « Dans le privé, écrit M. Ludwig, le général Hoffmann a déclaré qu'ayant entendu dire que Hindenburg avait remporté la victoire de Tannenberg il ne croyait plus à l'existence de César et d'Hannibal. » Plus tard, le maréchal Foch devait porter cette appréciation

*

guère moins cruelle : « Ludendorff, c'est un général, Hindenburg, c'est un patriote ».

***

LÉGENDE ou histoire, qu'importe d'ailleurs ? Il importe beaucoup, au contraire. Car, à l'abri de l'auréole qui l'environne, Hindenburg, pendant vingt ans, va pouvoir déployer une activité dont tous les effets ne seront pas également heureux.

Stylé par Ludendorff, Hindenburg se fait tout d'abord conspirateur. Contre qui ? Contre le favori même de Guillaume II, Falkenhayn, qui a remplacé Moltke à la tête du grand état-major. Ce sont des lettres pleines d'aigreur, d'incessantes récriminations, des manœuvres obliques, des désobéissances plus ou moins déguisées. On songe aux jalousies et aux querelles des maréchaux de Napoléon en Espagne.

Bientôt, l'impératrice, le kronprinz, le grand amiral Tirpitz, toute l'Allemagne, sont contre Falkenhayn. A Pless, en août 1916, Guillaume II sacrifie son favori. Hindenburg et Ludendorff sont investis du commandement suprême. Pour le second, M. Emil Ludwig déclare que c'était justice. Pour le premier, qui se contentait d'approuver et n'était entre les mains de l'autre qu'une machine à signer, il se borna à dire : « Quant à Hindenburg, c'est la légende qui l'a hissé sur ces sommets. »

***

LA guerre est plus difficile à l'ouest qu'à l'est. Pas plus que Falkenhayn, ses successeurs n'atteindront Dunkerque. Pas plus que lui, ils n'enlèveront Verdun. Cependant, sous le couvert de la légende, ils annihilent le Reichstag, les ministres, l'empereur lui-même, et ils se rendent les maîtres souverains, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue militaire, de l'Allemagne.

Cette toute-puissance, ils vont en user, mais surtout pour commettre des fautes. En ces années 1916 et 1917, beaucoup d'Allemands, y compris le kronprinz, y compris le prince Rupprecht de Bavière, commencent à démêler que la guerre ne peut plus être gagnée. Il faudrait, par la diplomatie, détacher l'Angleterre de l'Entente : Hindenburg et Ludendorff l'y soudent plus étroitement que jamais en marquant leur volonté d'annexer Liége, Anvers, la côte belge. Il faudrait agir sur la Russie, très lasse, et où le premier ministre Stürmer est un germanophile déclaré : or les vainqueurs de Tannenberg imaginent d'instituer au bénéfice de l'Allemagne, et au détriment de la Russie, un royaume de Pologne. Et, pour un temps au moins, les armées russes vont continuer la lutte. Il faudrait ménager les États-Unis. Mais, justement, d'accord avec les chefs de la marine, amiral Capelle, amiral Horkendorff, et en dépit de la timide opposition de Bethmann-Hollweg et des civils, les chefs du grand état-major déchaînent la guerre sous-marine sans atténuation, et du coup jettent les Américains dans les bras de l'Entente.

***

L'ANNÉE 1918 est commencée. La Russie a capitulé. Mais les armées américaines arrivent en France. Les coups de boutoir de Ludendorff ont ébranlé le front des alliés à Montdidier et à Château-Thierry. En juillet, Foch à son tour attaque. Le 8 août, le Français Debeney et l'Anglais Rawlinson foncent en direction de Saint-Quentin. C'est le signal d'une bataille générale. Elle est funeste aux Allemands. De ce moment, Hindenburg et Ludendorff savent que leur cause est perdue sans rémission. Mais ils dissimulent avec soin cette vérité à tous et ils continuent à faire tuer des soldats.

En octobre, leur conduite s'éclaire. Brusquement ils annoncent la catastrophe prochaine et somment le gouvernement de Berlin de solliciter près du président Wilson un armistice. Ministres et députés, libéraux de Max de Bade et socialistes d'Ebert, avec un peu de courage, n'auraient qu'à leur répondre : « Vous avez perdu la guerre; c'est à vous de faire la paix. Du reste, vous ne nous avez consultés ni quand vous avez imposé aux Russes le traité de Brest-Litowsk, ni quand vous avez imposé aux Roumains le traité de Bucarest. » Mais quel civil oserait tenir ce langage à Hindenburg, l'homme de la légende ? C'est donc Erzberger qui vient signer à Rethondes l'armistice. Il paiera plus tard cette démarche de sa vie.

Les généraux vaincus, habilement, se sont dégagés, laissant endosser par d'autres la responsabilité de l'armistice. Ils offrent leur démission au Seigneur de la guerre. Guillaume II laisse partir Ludendorff. Il retient Hindenburg, à qui il montre que c'est pour lui un devoir de ramener l'armée désemparée en Allemagne. Ludendorff, stupéfait, apprend que son grand associé, celui qui depuis quatre ans lui doit toute sa gloire, l'a abandonné. Il éclate. Vaine fureur. Il restera évincé. D'ailleurs il est déjà remplacé par Grœner comme chef d'état-major général.

Autre personnage encombrant à l'heure où la révolution triomphe à Berlin : l'empereur lui-même. Hindenburg, de race noble, tenu par son serment de fidélité envers son souverain, ne peut le chasser. Grœner, d'origine roturière, ne saurait être tenu par les mêmes scrupules et peut s'en charger. Grœner fait donc connaître à Sa Majesté qu'Elle n'a plus l'armée avec Elle et ne saurait rentrer avec les troupes en Allemagne. Guillaume prend peur et fuit en Hollande.

Demeuré seul, Hindenburg ramène dans leur patrie ses soldats, qu'il déclare invaincus. Il devient le sauveur de l'armée, comme il a été à Tannenberg le sauveur de la Prusse. Belle page à ajouter à la légende du héros !

Un dernier péril est à éviter. En juin 1919, le traité de Versailles est jugé dur par les gouvernants de la République de Weimar. Faut-il signer ? Faut-il résister ? Clemenceau attend. Faute de réponse dans le délai qu'il a fixé, Foch fera avancer ses régiments. Hindenburg est consulté. Il sait la résistance impossible. Il se garde de le dire et se dérobe. Quand on vient recueillir son avis, c'est Grœner qui est là et qui déclare qu'il faut s'incliner. Müller et Bell iront à Versailles et signeront.

Sur les champs de bataille de l'Ouest, la stratégie militaire de Hindenburg, qui était celle de Ludendorff, n'a pas réussi. Mais, sur les champs de bataille de la politique, sa stratégie qui, cette fois, lui était personnelle, a fait merveille !

Pour la seconde fois, Hindenburg s'est retiré à Hanovre, environné du prestige de sa légende. Il s'applique à planter dans l'esprit de ses compatriotes deux idées.

La première, c'est que ni le peuple allemand, ni le gouvernement allemand, ni l'état-major allemand, ni l'empereur allemand, n'ont voulu la guerre. Ils ont subi une lutte qui leur a été imposée. Ceci postule la destruction du traité de Versailles et appelle une revanche armée de l'Allemagne.

La deuxième, c'est que les armées impériales n'ont point été battues. Elles ont été trahies. Elles ont reçu, en novembre 1918, un coup de poignard dans le dos. Le coup a été porté par les démocrates, les socialistes, par le peuple lui-même. Dans ses *Mémoires*, soigneusement arrangés, le maréchal exprime cette pensée sous la forme que voici : « De même que Siegfried succomba sous le coup perfide de Hagen, qui lui plongea son épieu dans le dos, de même notre front, à bout de forces, s'écroula». Puisque ce sont les « novembristes criminels », autrement dit les républicains, qui ont consommé la ruine de la patrie, il est juste d'en conclure à la nécessité d'anéantir dans le Reich la République et la démocratie.

Hindenburg va pouvoir s'y appliquer. La légende a toujours sa vertu. Deux fois il est porté à la présidence du Reich. La première fois, il est élu par les droites contre Marx : il gouverne avec les gauches. La deuxième fois, il est élu par les gauches contre Hitler : il gouverne avec les droites. Cette indépendance du cœur témoigne qu'il a un grand sens politique.

A la présidence, il se comporte en autocrate. Il fait avec patience disparaître tous les symboles qui peuvent parler de République. Il use tout ce qui est républicain. Il s'approprie les bénéfices des succès que Stresemann et Brüning obtiennent en politique extérieure. Avec la camarilla qui l'inspire, il comble de bienfaits ses amis, les hobereaux de Prusse.

Surtout, il s'entend à trahir et à briser les hommes. Brüning, qui était pour lui le dévouement même, Brüning, à qui il devait sa deuxième élection, en saura quelque chose. Il sera congédié comme un valet. Il était averti d'ailleurs. Parlant de Hindenburg, peu favorable à une restauration monarchique, le kronprinz lui avait dit : « Le feld-maréchal tient tout simplement à ne pas lâcher son fauteuil. Il a trahi mon père, il a trahi Ludendorff ; à l'occasion, il vous trahira aussi. »

Pour chasser von Schleicher de la chancellerie, Hindenburg s'entend avec son grand ennemi, Hitler. Hitler au gouvernement réduit aussitôt le vieux président à l'état de soliveau. A la suite du massacre du 30 juin 1934, qui a multiplié les victimes parmi les amis de la présidence, il l'oblige à lui signer un télégramme de félicitations. L'aventurier a vaincu le hobereau.

Hindenburg meurt un mois après. Il avait assez vécu pour voir la légende se vider de son efficacité au premier heurt de la mystique hitlérienne. Toutefois, en dépit du livre de M. Ludwig, il est à croire que la légende qui, vingt ans durant, permit à Hindenburg de se parer des lauriers cueillis par d'autres et d'échapper aux responsabilités compromettantes, vivra dans l'histoire. L'histoire est volontiers complaisante aux grands de la terre et, volontiers, en leur faveur, cherche, jusque dans le mensonge, ses plus beaux ornements.

L. BROSSOLETTE.

REMARQUES

ÉCOLE UNIQUE?

DANS ce travail indiscipliné de l'esprit qu'est souvent l'association des idées, méditation inconsciente en quelque sorte, où l'attention, tantôt volage, tantôt fidèle, jongle avec les souvenirs, ma pensée, en cette fin de vacances, s'est arrêtée quelques instants à des images familières, images de rentrée, tout naturellement, suggérées par la proximité des dates où les enfants, reprenant le chemin des classes, iront tisser sur les bancs de l'école quelques fragments de leur destinée.

Retour pour les uns vers le travail joyeux, dans la lumière, le bien-être et le confort que dispensent actuellement bien des édifices scolaires ; travail plus ingrat, plus dur, pour ces enfants des montagnes pour qui l'école est trop souvent une maison semblable aux autres, un toit de chaume parmi les toits de chaume.

Pour les uns, les salles spacieuses et claires, fraîches l'été à l'ombre des stores tirés, tièdes l'hiver dans l'amollissante chaleur du chauffage central ; pour les autres, tout au long des saisons, toujours la même pièce sombre et froide. Ici, sur les murs bleus ou roses, les cartes aux couleurs vives, les belles images ou les élégantes frises, là, sur des murailles qui furent blanches, mais qui s'endeuillèrent à la fumée des jours d'hiver, des cartes à teintes salcs où, mieux que les traités, les déchirures et les franges ont bouleversé jusqu'à les faire dispa-

raître royaumes, empires ou républiques. Pour les uns, les livres neufs, les livres propres aux pages nettes; pour les autres, de vieilles choses souillées où taches et empreintes digitales s'accumulent, vieux bouquins usés qui, dans leurs pages fatiguées d'avoir été trop lues, tiennent enclos on ne sait quel parfum fade et malsain... Ici la soupe chaude, le menu copieux; là, la petite marmite qui tiédira peut-être auprès d'un poêle qui, s'il fume à coup sûr, ne chauffe pas toujours. Pour les uns, cinémas, haut-parleurs, phonographes... ; pour les autres (les plus heureux cette fois, peut-être), toujours la voix du maître dont l'enthousiasme se voile d'un peu de tristesse à la grisaille des longs hivers...

Ici... mais à quoi bon continuer ? Maîtres et élèves de France, s'ils sont enfants d'un même pays, sont loin d'enseigner et de s'instruire dans les mêmes conditions. Sans doute, on ne peut espérer du confort et du bien-être pour tous, mais la disproportion est trop grande. Elle le serait moins, à coup sûr, si le régime de subventions, nous n'hésitons pas à l'écrire, était plus juste, si des subventions n'allaient pas toujours aux circonscriptions des parlementaires ou des conseillers généraux les plus influents. Dans certaines régions, les palais scolaires pullulent, les millions, scandaleusement, pleuvent ou... pleuvaient; ailleurs les taudis scolaires demeurent, la manne est rare. Ecole unique, ne serais-tu qu'un vain nom ?

G. LAURENT,
Inspecteur d'Académie de l'Allier.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LES BASES PSYCHOLOGIQUES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

ON peut comparer l'intérêt que porte le grand public à l'éducation physique à celui qu'il porte à l'hygiène alimentaire. La mode, sous l'influence de la presse, le plus souvent — et la publicité n'y est pas toujours étrangère — préconise pendant quelques mois ou quelques années telle ou telle méthode de culture musculaire comme elle préconisa tel ou tel régime diététique, et cette méthode ou ce régime recrutent un plus ou moins grand nombre de disciples, suivant le savoir-faire et la persévérance de leurs apôtres, avant de céder la place à quelque autre invention, dont s'engouent, pour un temps, d'autres fidèles, à moins que ce ne soient les mêmes.

Il faut sympathiser avec le sentiment qui anime ces conversions — généralement passagères — à la gymnastique suédoise, à la méthode Kneipp, au végétarisme, au naturisme ou au nudisme. Nous y voyons la preuve d'une attitude assez nouvelle, et fort louable, de l'opinion moyenne à l'égard de la force et de la santé, que l'on considère moins que jadis comme des dons gratuits, reçus par chacun de nous, une fois pour toutes, à sa naissance, mais bien plus justement comme des conquêtes sans cesse menacées, et qu'on doit défendre de son mieux, car elles sont précieuses entre toutes. Aussi ne saurait-on trop applaudir à l'effort que vient de tenter un éducateur remarquablement informé, M. ERNEST LOISEL, pour analyser et apprécier, dans un ouvrage dont la lecture est captivante, les diverses écoles d'éducation physique, depuis les Grecs jusqu'au scoutisme, et pour rechercher un critérium permettant de choisir entre elles autrement que par imitation ou par fantaisie (1).

L'originalité de ce livre, c'est qu'on y sent, dès l'abord, derrière le spécialiste pour qui la science du mouvement n'a plus de secrets, un éducateur dont les vues ne s'arrêtent pas aux limites de son sujet particulier, mais qui tient à associer le développement du corps à celui de l'esprit, et à construire une doctrine harmonieuse et rationnelle. D'où le titre parfaitement justifié du volume : *Les Bases psychologiques de l'Education physique*, qui résume les principes directeurs de M. Loisel, puisque ce dernier proclame non seulement la solidarité entre le développement de l'intelligence, la formation de la conscience morale et le développement du corps, mais subordonne nettement l'éducation physique à la culture intellectuelle et à la formation de la volonté.

Faire des champions et des athlètes n'est donc pas le but de notre auteur, encore qu'il ne méprise ni les uns ni les autres, à condition que leur esprit et leur caractère aient été cultivés en même temps que leurs muscles. « Le corps, dit-il, a des droits et des devoirs. Pour faire valoir les uns et remplir les autres, il faut qu'il soit préparé, entraîné, éduqué. Cette éducation se fera dans le cadre de l'éducation générale ; elle se donnera pour objet l'élargissement de leur moi spirituel et profitera elle-même des clartés reçues de l'intelligence et de l'élan enthousiaste qui seuls donnent une valeur et un sens à l'action de l'homme... Toutes les sociétés, en crise de transformation, s'inquiètent de leur avenir et se tournent vers l'enfant. L'éducation moderne doit faire des hommes cultivés d'abord, mais ensuite forts, armés de réflexes sûrs et rapides, et munis d'un réseau d'habitudes qui ménagent la volonté et l'écorce grise. »

Ainsi orienté, on ne s'étonnera pas que M. Loisel manifeste plus de sympathie pour la gymnastique naturelle et pour le scoutisme que pour l'exercice à la prussienne ou même pour les engins et agrès chers au colonel Amoros. Sans pouvoir le suivre dans toutes les étapes de son argumentation toujours vivante et nourrie, nous citerons néanmoins l'essentiel de ses conclusions :

L'éducateur physique se proposera essentiellement d'apprendre aux élèves à courir, à sauter, à grimper, à porter, à lancer, à enfoncer et à nager, avec la conviction que tous les exercices qui n'ont pas pour but l'acquisition de ces mécanismes sont artificiels et arbitraires.

S'il sait accomplir cette tâche, et si, par ailleurs, il se fait accepter comme chef, conseiller, arbitre des jeux et des sports, l'éducateur physique aura bien rempli sa mission.

Il appartient à la société de faire, à son tour, son devoir envers l'enfant en lui procurant d'abord des loisirs, et ensuite des stades, des terrains de jeux, des gymnases, des piscines et des cantonnements.

On nous permettra de souscrire à l'opinion exprimée dans le dernier numéro de la belle revue trimestrielle *L'Education physique* par le commandant HÉBERT, le promoteur de la méthode naturelle, à laquelle son nom restera attaché : « Ce livre est, à notre avis, le plus intéressant paru depuis la guerre sur la question de

(1) ERNEST LOISEL, agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie : *Les Bases psychologiques de l'Éducation physique* (Nathan, *Bibl. des Éducateurs*).

l'éducation physique à l'école... Aussi faut-il en recommander la lecture, qui nous change des élucubrations dont nous sommes saturés. »

LÉON SAVART.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

ORTHOGRAPHE ET ÉLOCUTION

A L'HEURE actuelle, la supériorité des méthodes actives paraît solidement établie ; leur application ne tend pas à créer une agitation vaine et remuante, mais surtout à provoquer ces fréquentes interrogations qui font la vie d'une classe, étant créatrices d'effort personnel et tissant de solides liens entre l'esprit de l'enfant et l'esprit du maître.

Parmi les nombreuses occasions pouvant solliciter cette fructueuse collaboration, en voici une, invitant l'élève à participer à une constante et intéressante recherche : travail de pensée nécessaire pour l'apprentissage de l'attention, utile essai de correction et de précision dans l'expression du langage.

Il s'agit d'orthographe au Cours élémentaire. La maîtresse a choisi un texte de dictée.

MAMAN SUZON.

De bon matin, ses sabots claquent dans la cuisine de la chaumine. Maman Suzon prépare le déjeuner, soigne les poules, les lapins, la chèvre blanche qui donne du lait pour Monique.

Le soir, pendant que les enfants dorment, elle raccommode les vêtements.

Au lieu de procéder à la rituelle lecture préliminaire, d'imposer le texte aux élèves, de s'appesantir par une préparation minutieuse sur des difficultés qui n'en sont pas, la classe entière est invitée à composer les phrases. Illusion encourageante qu'on entretient sans inquiétude ! Le vocabulaire, l'élocution, empiètent sur l'orthographe ? Qu'à cela ne tienne. Le but à atteindre n'est-il pas la connaissance de la langue, et, dans la variété des moyens employés, voyons surtout l'intérêt créé, l'attention soutenue, et comme résultat certain le perfectionnement des moyens d'expression.

***

DONC, voici l'exercice. Immobiles, les élèves écoutent. Successivement, deux petites questions sont lancées. Et les doigts se montrent : « Comment appelez-vous la personne qui prend soin de vous, qui vous aime beaucoup ? » Un nom accourt, spontané : Maman. « — Comment s'appelle la maman de Fauvette ? — C'est *maman Suzon.* » Et le titre trouvé s'étale au tableau noir. La leçon continue, dialogue animé et entraînant.

« Quand se lève-t-elle ? — De bon matin. — Comment est-elle chaussée ? — De sabots. — Quel bruit font les sabots ? — Ils frappent, ils résonnent, ils claquent. — Où ? — Dans la cuisine de la chaumine. » La phrase est construite. On la répète : « *De bon matin, ses sabots claquent dans la cuisine de la chaumine.* »

Continuons. « Maman Suzon se lève tôt. Pourquoi ? — Elle a du travail. — Que fait-elle de si bon matin ? — Elle allume le feu. — Pourquoi ? — Pour préparer le déjeuner. — Où vit Suzon ? — A la campagne. — Donc, quel est son métier ? — C'est une paysanne, une fermière. — Qu'y a-t-il dans une ferme ? — Des bêtes. — Quelles sont les bêtes de la chaumine ? — Des poules, des lapins, une chèvre. — Donc, que fait maman Suzon, le matin ? — Elle soigne les poules, les lapins, la chèvre blanche. — Pourquoi a-t-elle une chèvre ? — Pour avoir du lait. — Pour qui ? — Pour Monique. — Donc, que donne la chèvre ? — Elle donne du lait pour Monique. »

Ainsi, s'est élaborée la seconde phrase du texte : « *Maman Suzon prépare le déjeuner, soigne les poules, les lapins, la chèvre blanche qui donne du lait pour Monique ?* » Encouragées, les élèves trouveront la suite. « Le soir, que fait maman Suzon ? — Elle fait la soupe. — Oui, et après ? — Elle lave, range la vaisselle. — Et bien tard, dans la soirée ? — Elle coud, elle raccommode. — Que raccommode-t-elle ? — Les vêtements. — Et pendant ce temps, que font les enfants ? — Ils dorment. » Le texte s'achève donc : « *Le soir, pendant que les enfants dorment, elle raccommode les vêtements.* »

Maintenant, la dictée est lue par la maîtresse. La préparation immédiate ne s'étant pas toujours révélée très efficace, les mots « déjeuner et raccommode » ont été étudiés à la maison. Ainsi l'on évite ce dépeçage d'un texte, exercice où la lenteur le dispute souvent à la monotonie, où l'on s'attarde avec un zèle pesant à d'inutiles avertissements sur des mots que des enfants de neuf ans savent ou doivent savoir écrire.

La dictée suit. Pour avoir été préparée avec quelque intérêt et quelque entrain, elle n'en reste pas moins une épreuve d'attention. Nous sommes loin du rébarbatif exercice où des expressions trop nouvelles tombaient sur des oreilles trop distraites, pour être ensuite transcrites par des mains trop malhabiles. Nous sommes loin aussi de cette préparation exagérée qui, avec facilité, fait enregistrer par la mémoire visuelle, et pour quelques minutes seulement, des graphies précises et cela au détriment d'une active réflexion et d'une nécessaire tension d'esprit.

Avec le procédé signalé, les fautes sont peu nombreuses. Un bon apprentissage de l'orthographe ne doit-il pas se plier à cette exigence ?

MARCEL REBUT,
Directeur de C. c, (Haute-Savoie).

Pour que les danses populaires françaises vivent.

DANS beaucoup de régions, les jeunes gens ne connaissent plus les danses régionales, les vieillards seuls s'en souviennent encore. Dix, quinze ans plus tard, on ne pourrait plus espérer le sauvetage de la chorégraphie populaire.

Et cependant, dans les danses populaires, se révèle l'âme du peuple de France, et ces mêmes danses perpétuent souvent les gestes rituels qui ont fait partie du langage sacré des religions antiques !

Pour conserver cette parcelle du patrimoine français, les Archives internationales de la Danse (6, rue Vital) Paris — XVIe), centre universel de documentation, ont entrepris une vaste enquête sur les danses populaires.

Les Archives internationales de la Danse estiment que le meilleur moyen de centraliser tous les documents qui ont trait à ces danses est l'organisation d'une Exposition, où tous les matériaux rassemblés seront mis à la disposition des folkloristes.

Les dirigeants de cette Institution adressent un appel à ceux qui voudraient s'intéresser à la grande œuvre qu'ils entreprennent. L'envoi des graphiques, des descriptions de danses, des photos, serait d'une extrême utilité pour la réussite de cette Exposition, qui est placée sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale. Des « poupées de danse » portant des costumes de danses des provinces françaises seront accueillies avec empressement, ainsi que tout autre document se rapportant au sujet.

Les meilleurs envois seront portés à la connaissance du public et seront primés par le Comité d'Organisation.

Prière d'adresser toute la correspondance aux Archives internationales de la Danse, 6, rue Vital, Paris (XVIe).

**

LA PÉDAGOGIE A L'ÉTRANGER

La langue française en Pologne, par FRANCK L. SCHOELL (*L'Europe Centrale*).

AVANT 1914, l'*Intelligenzia* polonaise, qui se développait dans les villes, cultiva le français, langue des élites sociales, mais aussi sorte de « langue-refuge » dont on se servait pour faire pièce aux germanisateurs et aux russificateurs. Aux gouvernantes françaises ou suisses, les gentilhommières de la campagne ou les appartements de la ville offraient une vie très large et une ambiance familiale. Elles y passaient souvent une vingtaine d'années sans apprendre beaucoup de polonais, tant le français régnait au foyer, grâce à elles.

Depuis la guerre, d'importants changements s'observent. Une grande partie de l'aristocratie, dépossédée de ses biens immenses en Lithuanie, en Podolie, en Russie blanche, en Ukraine, a émigré dans les villes polonaises où elle vit petitement. L'ère des gouvernantes françaises est finie. Toutefois il est incontestable que, dans une classe au moins de la population polonaise, le français est plutôt en progrès : c'est dans les milieux israélites. Pour eux, le français est la langue d'un pays libéral d'où leur vient *une aide et un réconfort moral* et où ils sentent qu'il y a peut-être comme un refuge pour eux et leurs enfants.

Dans les écoles, la situation du français est plutôt médiocre. Le gymnase n'enseigne qu'une langue moderne obligatoire qui peut être l'allemand, l'anglais ou le français. C'est naturellement l'allemand qui rallie le plus de suffrages. Il faut avouer aussi que, parmi les professeurs de français, les jeunes paraissent souvent ne posséder qu'imparfaitement la langue qu'ils enseignent, faute d'avoir pu l'étudier en France dans de bonnes conditions.

D'autre part, il semble que, même dans ses positions restreintes, le français commence à avoir des concurrents sérieux dans l'anglais, voire dans l'italien. Bref, toutes sortes de facteurs se conjuguent pour entraver l'extension de la langue française dans la Pologne d'aujourd'hui.

Le savoir lire, par P. RENAULT (*Revue belge de pédagogie*).

SAVOIR lire, écrire et calculer. Telle était naguère la formule lapidaire de l'école primaire, formule d'équité, de raison et d'intelligence. Si l'école s'en était éloignée, elle devrait y revenir. Beaucoup de maîtres, d'ailleurs, y sont restés fidèles contre vents et marées.

Savoir lire ! Conduire un enfant de l'épellation trébuchante jusqu'à la claire compréhension des textes ; l'attacher au livre par des liens d'intelligence et de sensibilité ; le plier aux disciplines de la phrase française et l'habituer à découvrir, derrière les frondaisons des mots, les paysages de la pensée et de la vie, voilà, certes, une formule d'enseignement assez hautaine et qui, réalisée, donnerait aux cerveaux *un bel instrument de culture*. Savoir lire, c'est cela !

Dans ses « Propos d'éducation », Alain se plaint qu'on ne lise pas assez à l'école primaire. « Pour apprendre à lire, dit-il, il n'est que de lire. » Il faut s'acharner à toutes les gammes de la lecture : lecture silencieuse, ou à haute voix, lecture individuelle ou collective, lecture expliquée ou lecture de découverte, lecture en classe ou lecture à la maison. La lecture est la grande pourvoyeuse des cerveaux et, à ce point de vue, le livre est supérieur à la nature.

Si un enfant lit avec intelligence, chaleur et émotion, ne cherchez pas d'autres signes ; ses facultés sont de premier plan. L'école a des scrupules à livrer aux élèves des textes non expliqués. Elle a raison : il faut avoir horreur d'un mot vide de sens. Mais ne nous acharnons pas à projeter nos lumières d'hommes dans tous les recoins d'une page d'anthologie. Les mots, sous la pression d'une lecture continue, finissent par laisser tomber leurs voiles, par livrer leurs secrets.

Que lire ? Tout livre est bon qui nourrit l'esprit et respecte l'âme enfantine. Il n'y a pas de livres spécifiques pour enfants. Mais de La Fontaine à Alphonse Daudet, en passant par Perrault, tout ce qui est beau et de bonne venue convient à la fois aux enfants et aux hommes.

Manuels d'histoire des écoliers américains, par Mme le Dr PIERCE (*Société des Nations. Recueil pédagogique*).

DANS la plupart des livres d'histoire qu'il étudie, l'écolier américain apprend que les Etats-Unis ont fait plus pour le progrès du monde que n'importe quelle autre nation, que la doctrine de Monroe a été à la fois bienfaisante et nécessaire, qu'elle a été une doctrine de paix et un moyen de maintenir la démocratie ; que, d'une manière générale, la politique d'isolement suivie à Washington est très opportune ; que l'attitude des Etats-Unis à l'égard des autres nations a été caractérisée par l'altruisme et par un désir de servir l'humanité, et que les Etats-Unis, en tant que nation, *ont toujours raison*. Bref, ces manuels sont imprégnés de patriotisme et de nationalisme.

A l'égard des autres nations, la plupart des manuels d'histoire sont gravement néfastes. Ils tendent « à faire naître chez le lecteur la conscience de la bassesse des autres peuples par contraste avec la noblesse de l'Amérique ». On peut à juste titre se demander si les souvenirs de l'élève, enflammés par les discussions habituelles sur la Révolution américaine et la guerre de 1812, peuvent être effacés par des abstractions relatives au caractère démocratique du gouvernement actuel du Royaume-Uni, par une image de l'Angleterre, berceau des institutions américaines, et par les déclarations de l'amitié témoignée par ce pays aux Etats-Unis.

L'Espagnol est représenté comme dur et cruel ; l'Allemagne est accusée de militarisme et d'avidité. Les faits rapportés concernant le Mexique ne peuvent que provoquer l'antipathie des jeunes Américains. L'attitude à l'égard du Canada est très amicale. La Russie d'avant-guerre est représentée avec sympathie ; mais il n'en est pas de même de la Russie d'après 1917.

Quant aux Etats-Unis eux-mêmes, on exalte la générosité dont ils ont toujours fait preuve dans leurs relations avec les peuples plus faibles ; on les montre comme de *véritables bienfaiteurs de l'humanité*.

Le vocabulaire de nos élèves, par ED. VITTOZ (*L'Educateur de Lausanne*).

PARMI les causes les moins contestables du mauvais style, il faut citer l'ignorance de la langue. Aucun obstacle ne s'oppose autant au progrès *quand on essaie d'apprendre à penser et à écrire*. Ceux-là seuls qui interrogent des candidats aux examens peuvent soupçonner jusqu'où va cette ignorance. En France, Gustave Lanson constatait tristement que jeunes gens et jeunes filles ne peuvent expliquer les mots les plus usuels : « La lecture d'une page de français leur laisse une vague et indécise idée dans l'esprit ; et, s'ils n'en gardent pas un souvenir précis, s'ils ne peuvent à l'instant même la résumer en substance, c'est moins par gaucherie d'intelligence que par ignorance du sens des mots qu'ils ont lus. »

Les écoliers suisses n'ont donc pas la spécialité de l'à-peu-près, le monopole de l'impropriété. Un maître qui a enseigné durant quarante ans sa langue maternelle ne peut se targuer de connaître toutes les fautes possibles ; chaque jour, il rencontre encore des fantaisies orthographiques nouvelles, des tournures aussi inédites que peu orthodoxes, des fautes de vocabulaire auxquelles il n'eût point songé : synonymies déconcertantes, rapprochements saugrenus qui appellent le point d'exclamation dans la marge, etc. C'est ainsi qu'en une seule quinzaine un maître relève soixante cas inquiétants dans le goût suivant (il s'agit d'élèves de seize ans : le local *aménagé* aux poneys (pour destiné à) ; emploi de *ne* et de *ne pas* ; avant de *ne* rien faire, consulte ton instituteur ; *humus*, terre humide ; race *ovine* pour désigner les poules, parce qu'on a *ovipare* ; brume *moite* : épaisse, peu consistante, ouatée, etc.

A. LACLEF.

L'HEURE COLONIALE A L'ÉCOLE

LA revue mensuelle *Le Monde Colonial Illustré*, 37, rue Marbeuf, Paris (VIIIe), inaugure dans son numéro du 1er octobre une nouvelle rubrique : « L'heure Coloniale à l'Ecole », qui sera consacrée à une leçon coloniale d'un maître de l'enseignement. Nous signalons très volontiers cette initiative, qui sera certainement suivie avec grand intérêt, particulièrement dans les écoles normales, où *Le Monde Colonial Illustré* est fort apprécié.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LA MÈRE.

MALGRÉ tant de voyageurs qui se sont penchés depuis une vingtaine d'années sur la Chine et en ont rapporté des récits, ce pays nous demeure à peu près inconnu. Est-ce à cause de son éloignement ? De son immensité ? Des barrières qui longtemps l'ont défendu contre les regards du dehors ? Ou de son état perpétuel d'anarchie, compliqué par la guerre étrangère et la révolution ? Toujours est-il que, chez nous, beaucoup s'en font, c'est à craindre, une idée incertaine et conventionnelle.

Quelques livres récents peuvent cependant aider à déchiffrer, pour une petite part, le mystère chinois. Des livres dus à des observateurs pénétrants qui sont en même temps, sauf exception, de bons écrivains. Tels, parmi les ouvrages vieux déjà de trois ou quatre ans, *Fièvre jaune* de Mlle Téry, ou *Chine* de M. Marc Chadourne (chez Plon) ; un peu moins ancien, le roman désormais fameux de M. Malraux, *La Condition humaine* (Gallimard), où revivent les soulèvements communistes de 1927 et leur féroce répression par les troupes de Chang-Kaï-Chek. Dans les volumes nouveaux, *Un barbare en Asie*, de M. Henry Michaux (Gallimard) ; *Sous le signe du Dragon*, de M. G.-R. Manue (Gallimard) ; ou encore *La Chine secrète*, recueil d'impressions et souvenirs sur la Chine en guerre avec le Japon, dû à M. P.-E. Kisch (Gallimard), où l'on trouve des passages d'un réalisme véhément sur les atrocités dont s'accompagnent fatalement les hostilités, sur la condition lamentable du menu peuple chinois, sur les honteux profits que procure là-bas aux puissances étrangères le commerce des armes, enfin sur la manière scandaleuse dont la Chine sert à la race blanche, comme aux Japonais, de terre d'exploitation. Le livre ne saurait prétendre au titre d'œuvre littéraire ; mais c'est un document de valeur, écrit avec une froide colère, modérée dans l'expression et violente au fond : ce qui ne donne que plus de poids au reportage.

Il faut enfin faire une place à part au roman intitulé *La mère* (librairie Stock). Il est dû à Mme Pearl Buck, une Américaine élevée en Chine, sur les bords du Yang-Tsé, à qui sa nourrice indigène raconta fables et légendes, et pour qui les paysages, les mœurs et l'âme même du monde jaune n'ont plus guère de secrets. Son ouvrage, plein de chaude sympathie pour ses compatriotes d'adoption, témoigne du désir de comprendre tout ce qui, en Chine, peut dérouter les Occidentaux. Par là, Mme Buck a rapproché le Céleste Empire du reste de la planète ; elle nous a montré des hommes et des femmes semblables à nous par certains côtés ; elle nous a permis de mieux nous reconnaître dans cet univers oriental qu'elle dépeint. Ainsi a-t-elle contribué à dissiper quelque peu l'ignorance et la méfiance que nous serions facilement portés à nourrir à l'égard de la Chine.

***

ON aurait d'ailleurs bien tort de penser que l'écrivain s'est laissé aller à sacrifier tout pittoresque à ce souci de nous familiariser avec ses personnages, leurs manières d'être et le cadre où ils vivent. Au contraire, elle évoque avec une précision volontiers minutieuse les aspects des campagnes où se déroule son récit paysan ; elle n'oublie aucun des traits qui composent, si l'on met à part les grandes villes modernisées à l'européenne, le décor encore moyenageux de la civilisation chinoise. Voici, par exemple, l'héroïne s'affairant chez elle :

> Derrière le four de terre, dans la cuisine d'une petite ferme au toit de chaume, la mère, assise sur un tabouret de bambou, alimentait d'herbes le foyer où le feu brûlait sous un chaudron de fer. La flamme venait de s'élever et la mère agitait tantôt une brindille ou une poignée de feuilles, puis enfournait de nouveau quelques herbes sèches coupées par elle, l'automne dernier, au flanc de la montagne... La jeune femme réfléchissait au combustible. Durerait-il jusqu'à la fin des plantations de printemps, lorsqu'elle trouverait un moment pour prendre son couteau, couper de menues branches aux arbres et ramasser une broutille ou l'autre ?

Même simplicité archaïque dans le mobilier, dans la nourriture, qui ne comporte guère que du riz et du thé, dans la façon aussi de cultiver le sol : tout se fait à la main, avec la seule aide d'un buffle domestiqué ; et la femme, autant que l'homme, se fatigue à la tâche. Plus même, car subsiste la vieille conception qu'elle est la domestique de son mari, et doit le servir et le suppléer :

> ...Elle ne le blâmait pas davantage d'être moins assidu qu'elle aux travaux des champs, heure après heure. Elle savait bien, même quand elle le tançait vertement en paroles, que les hommes ne peuvent jamais travailler autant que les femmes, et qu'ils conservent toute leur vie leur cœur d'enfant ; aussi, elle avait pris l'habitude de se tenir à l'ouvrage pendant qu'il jetait son sarcloir et s'étendait pour dormir, une heure ou deux, sur l'herbe du sentier qui séparait un champ de l'autre. Et si elle récriminait, par manière de parler car au fond elle l'aimait bien, il répondait : « Oui, j'ai le droit de dormir. J'ai assez travaillé pour me nourrir moi-même. »

Ces gens frustes acceptent sans complications ni tracas les grands événements de la vie. Les naissances, fréquentes dans chaque famille, ne sont entourées ni de craintes, ni de précautions :

> Il n'y avait pas de sage-femme au hameau... mais les mères s'aidaient entre elles, leur heure venue... Au moment critique, elle (la jeune héroïne) appelait sa cousine qui, à son tour, lui demandait le même service. Aussi, par cette douce journée de printemps, lorsqu'elle sentit venir son heure, elle rentra des champs, posa son sarcloir contre le mur et lança un appel à la maison d'en face. La cousine accourut, s'essuyant les mains à son tablier, car elle lavait au bord de la rivière. C'était une aimable et excellente femme... Bruyante et affairée, elle parlait tout le jour à côté de son mari silencieux, et elle s'agitait en venant, riait et s'esclaffait :
>
> — Eh bien ! maîtresse, c'est une bonne chose que nous n'aboutissions pas au même moment, vous et moi. Je vous regardais et je me demandais qui de nous deux commencerait. Mais je suis plus en retard que je ne le devrais, cette année ; vous faites vos couches et je ne suis pas encore au terme.
>
> La voix forte retentissait dans le village, et les femmes criaient de leur seuil :
>
> — C'est votre heure, maîtresse, bonne chance ! Un garçon !

On soigne les maladies avec des baumes, des pierres magiques et des incantations ; et s'il apparaît — comme pour la fillette de l'héroïne, qui souffre des yeux, — que le mal est sans remède, on s'y résigne, estimant que « personne ne saurait modifier les destins du ciel ». Passivité qui

s'allie parfaitement avec le respect superstitieux des coutumes, qu'il s'agisse des rites à observer lors d'une noce ou du linceul à préparer, de leur vivant, aux vieux et vieilles, ou encore des règles à suivre pour le partage des récoltes avec le propriétaire. Alors apparaît le type curieux de l'« agent », — intermédiaire entre celui qui possède la terre et celui qui la travaille, citadin méprisant et rapace qu'il faut amadouer par des cadeaux. Ce personnage, et d'autres comme le scribe, la commère de village ou le médicastre de la petite ville, esquissés en touches vives et amusantes, font à la narration un arrière-plan adroitement animé.

***

SUR ce fond s'enlève la figure principale, celle de la femme, qui est d'abord une épouse, puis et surtout une mère. Mme Pearl Buck raconte son existence terne et uniforme ; mais, de cette peinture toute en détails, elle sait faire surgir un être presque symbolique, dépouillé de tout attribut fortuit, accidentel. Elle atteint à un tel point de généralité qu'elle n'a même pas donné de nom à son héroïne. Elle la désigne par son caractère essentiel : la mère.

Cette femme est cependant bien vivante et réelle. Nous la voyons d'abord jeune, ardente, amoureuse. Mais son mari, puéril et insouciant, se lasse d'avoir à travailler chaque jour et à nourrir une famille qui s'accroît vite. La ville l'attire. Il délaisse les siens, disparaît, et ne donne plus signe de vie. Sa femme l'attend avec une confiance qui faiblit peu à peu ; quand tout espoir de le voir revenir l'a quittée, elle fait de ses trois petits enfants sa raison de vivre. Car, chez elle, c'est toujours l'instinct maternel qui a prévalu. Même au temps de son mariage, « l'homme ne lui suffisait pas ».

Il lui fallait concevoir par lui et sentir un enfant prendre vie et forme dans sa chair. Alors, seulement, l'acte était complet. Pendant que l'enfant s'agitait et grossissait en elle, elle circulait, éblouie de bonheur, arrivée à la plénitude. Elle avait beau s'impatienter contre ses gosses quand ils se trouvaient sous ses pieds, et se fâcher lorsqu'ils criaient, pleurnichaient ou faisaient des caprices comme tous les enfants, chaque fois qu'elle s'apercevait des signes d'une nouvelle conception, elle éprouvait un doux contentement de son être, comme si, repue et reposée, elle avait dormi ; en sorte que son corps ne désirait plus rien.

Aussi, lorsqu'elle se sent définitivement abandonnée par son mari, et songe que jamais plus elle n'aura d'enfant, un grand désarroi l'envahit. Un jour, elle se laisse tomber dans les bras d'un homme qui la courtise ; mais elle a vite honte de cette faiblesse ; elle se reprend, et paraît s'éveiller de sa torpeur désespérée :

Ce soir-là, ils (ses enfants) eurent tous l'impression de retrouver leur mère comme si elle revenait d'un endroit lointain. Elle redevenait elle-même. Elle posa les bols pleins de nourriture sur la table et s'occupa d'eux ; sa figure pâle et usée paraissait calme et empreinte d'une sorte de paix maladive. Il semblait qu'elle n'avait pas vu ses enfants depuis un an ou deux et les examinait à tour de rôle. Elle regarda le petit garçon et s'écria : « Mon fils, demain je laverai ta veste. Je ne m'étais pas aperçue qu'elle fût noire ni aussi déchirée. Tu es trop joli garçon pour te promener avec ce vêtement sale, toi qui es mon fils. » Et à l'aîné, elle demanda : « Tu m'as dit l'autre jour que tu t'étais coupé le doigt et que c'était envenimé. » Et, après avoir lavé sa main et mis de l'huile sur la plaie, elle ajouta : « Comment as-tu fait cela, mon enfant ? Fais-le moi voir... » Sans se l'expliquer, les enfants se sentirent soudain comme environnés de chaleur, et cette chaleur semblait émaner de leur mère.

Désormais, elle s'absorbe entière dans sa mission maternelle, et y puise l'énergie de supporter les pires infortunes : sa solitude, la mort de sa fille devenue aveugle, puis, plus tard, l'exécution, presque sous ses yeux, de son cadet affilié aux communistes. Ce dernier coup, le plus affreux, manque de l'abattre ; mais, vers le même temps, la femme de son fils aîné, qui est restée longtemps stérile, met au monde un garçon ; et la mère, vieillie et accablée, retrouve la joie en contemplant cette vie toute neuve qui va s'épanouir auprès d'elle et la réchauffer.

Pour retracer cette histoire si triste, en somme, si monotone dans le malheur, Mme Pearl Buck a adopté un ton discret, une sobriété grave qui émeuvent. Elle fait se succéder les épisodes, sans fioritures ni romantisme ; elle les mêle au déroulement des saisons ; elle paraît leur donner un peu de la durée, de la fatalité des lois naturelles. Le livre suggère l'acceptation du sort inévitable, la participation au rythme éternel du monde... Par là, il s'élève à une sorte de sérénité mélancolique et prend, au delà des limites étroites du sujet et du peu de variété des péripéties, une signification profonde et permanente.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN NOCHER : **Frankenstein, l'âge d'or ou la fin du monde.** — *En vente à la librairie Nathan.*

Les hommes, écrasés par ce qu'ils nomment pudiquement « la crise », se livrent actuellement aux thaumaturges pour savoir à quelle sauce ils seront accommodés, dans quel feu ils seront rôtis... Et ils oublient tout bonnement que *la machine*, qui leur amène à grands pas la *fin du monde* — sous la forme de la misère et du chômage — pourrait aussi bien, s'ils le voulaient, leur donner l'*âge d'or* — sous les espèces de l'abondance et du repos.

Le héros de *Frankenstein* — « le père Hellum » — apporte à ce sujet des faits étonnants et ignorés, des preuves indiscutables administrées mathématiquement, et il ouvre sur notre avenir des perspectives insoupçonnées. De Chicago à Moscou, de Shanghaï à la Terre de Feu, l'auteur, déroulant une fresque cinématographique endiablée, règle le compte d'une civilisation qui s'écroule et fait l'inventaire immense de toutes les richesses qui sont à la disposition de l'homme moderne, s'il sait seulement utiliser la technique encore méconnue dont le génie des inventeurs l'a soudain doué.

Frankenstein est suivi de *5 appels à la jeunesse* qui constituent les témoignages les plus concrets de la nouvelle génération. *Car l'auteur de* Frankenstein *n'a que vingt-cinq ans...*

ANDRÉ LANG : **Tiers de siècle** (Plon ; 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Tiers de siècle est divisé en trois parties :

I. *L'équipée des jeunes auteurs*, récit héroï-comique de la tentative que firent en 1925, au théâtre du Vieux-Colombier, soixante-six jeunes auteurs impatients de conquérir les forteresses du boulevard.

II. *Au pays des hommes de lettres*, où l'on trouvera le récit des libres et vivants entretiens que M. André Lang eut avec quarante des plus notoires écrivains de ce temps.

III. *Malaise du cinéma*, où M. Lang dévoile quelques-unes des raisons matérielles et techniques qui empêchent la France, patrie des frères Lumière, mère du cinématographe, de conquérir la place qu'elle devrait et *pourrait* prendre dans le monde.

ANDRÉ TARDIEU : **Sur la pente** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. André Tardieu renouvelle ici l'appel qu'il a lancé en juin 1930, pour une réforme de la France en profondeur.

On ne lira pas ce livre sans angoisse, car il ne dissimule rien. On ne le lira pourtant pas non plus sans éprouver un réconfort, car, en marquant la cause profonde de nos maux, il nous promet, à la seule condition de le vouloir, le retour à la santé.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

CHASSE DE NUIT

Par GASTON CHÉRAU.

(Suite.)

ET l'on poursuivait la randonnée, sans s'occuper de ce qu'il y avait sur les côtés, les yeux largement ouverts, les regards fixés en avant. C'était comme une marche de conjurés.

On marchait pourtant bon train, croyait-on, et l'on n'avançait pas beaucoup.

En avant, il y avait le garde et, sur ses semelles, le baron Gourbaut. Eux, ils n'avaient pas de lanterne et, pourtant, rien ne ralentissait ou n'interrompait leur allure. Chaque clou de leurs bottes semblait connaître le sol et repérer ses embûches. Et puis, leurs nerfs étaient à l'épreuve : un lapin qui leur partait entre les jambes, le vol d'une chouette qui les frôlait, la fondrière ou le fossé qui se présentait, leur ligne ne déviait pas. Ils étaient comme des forces de la nature.

Brusquement, un grognement éclata sur la droite, aussitôt suivi d'un fracas infernal. Cette fois, un des valets qui tenait les fox ne fut pas maître de ses bêtes. Deux d'entre elles, d'un brusque saut lui arrachant la laisse des mains, se jetèrent dans le taillis.

Elles n'allèrent pas loin : couplées et muselées, une tige de taillis les arrêta net...

On était tombé dans une portée de marcassins.

— Bon ! marmonna le garde, tandis qu'on ramenait les deux chiens, je ne croyais pas qu'ils étaient par là ce soir ! Ils viennent de faire leur nuit dans les champs des Cocasses. Nous voilà bientôt au Grand Fossé. Le « bien-fourré » va, c'est certain, appuyer à gauche pour gagner Meyland !... Il nous en aura fait faire !

Et il était content.

Le limier, coup de gueule ici, coup de gueule plus loin, donnait beaucoup. Cependant, on nota que sa voix inclinait sur la droite et devenait plus soucieuse

— Va l'appuyer ! commanda le baron Gourbaut.

Presque aussitôt, on déboucha, enfin, sur la crête qui domine le chaos des Grosses Roches, celui qui est presque à pic au-dessus de la vallée.

Le ciel venait de s'ouvrir, sombre, laiteux, sablé d'étoiles. La lune était presque à l'horizon, déjà grosse, pas encore rouge. A gauche, on apercevait les trois ou quatre lumières du village de Bars ; au fond, du côté de Nevers, on devinait le bec d'Allier et l'on découvrait, à huit ou dix kilomètres, les illuminations des usines de Fourchambault. A l'est, une longue ligne blafarde planait au-dessus de la terre sans indiquer encore l'horizon où, deux heures plus tard, surgirait le soleil

La voix du garde éclata :

— Oh ! là, mon Tortillaud ! Helpont là, mon chien !... Té, là, là, là, mon mignon ! Écoute, écoute !... Ha ! ha ! mon brigand !

Toutes les sottises charmantes qu'on raconte à son chien pour le réconforter.

— Ça, murmura le baron Gourbaut, si notre bête s'est mise dans les roches, nous l'avons bien perdue !

Tout le monde était silencieux.

Les hommes aux échelles s'étaient accroupis et soufflaient.

***

LE garde revenait, tête basse. Il dit :

— Ma foi, je crois que le monsieur s'est collé dans les Grosses Roches ! Cette fois, il est dans son donjon, et nous ne l'aurons pas. On va pouvoir bourrer sa pipe et rentrer !

On discuta et l'on convint qu'on avait dû tomber sur un animal qui connaissait la danse et qui, déjà, y avait échappé. Mais lequel ?

— C'est peut-être celui des Salavas ; vous savez, monsieur le Baron, celui qui nous a joué le tour près des trous à blaireaux ?...

Il avait à peine achevé que la voix de Tortillaud lui coupa le souffle. Et elle avait un accent !

— Il l'a ! C'est sûr qu'il l'a !... affirma le garde qui renfonçait vivement son tabac dans sa poche en courant à son chien.

Aussitôt, un autre coup de gueule, et un troisième, mais paisible, celui-ci. La surprise ne pouvait pas troubler Tortillaud longtemps. Il avait relevé son défaut ? Bien ! Maintenant, il ne fallait pas se laisser égarer ! Mais ce fut comme une autre aventure ! Au lieu de descendre dans l'enfer des Grosses Roches, voilà que le Tortillaud piquait dans le grand bois, droit vers le milieu. Le baron était bien content, si content qu'il marmonnait en avançant :

— C'est ma plus belle chasse ! Oh ! ma plus belle, vraiment !

Les deux invités, les lanternes, les échelles et les valets de chiens, et celui qui portait la carabine, le suivaient, ayant repris courage.

La teinte avant-coureuse de l'aube, dans le ciel dégagé, semblait avoir assombri la forêt au point que la chasse se sépara en deux et qu'il fallut hucher pour se retrouver. Heureusement, Tortillaud était encore en défaut, et l'on entendait le garde qui l'appuyait. Enfin, il repartit, et le baron Gourbaut, qui, ne cessant de faire la police à chaque instant derrière lui, tantôt parce qu'on parlait, tantôt parce que la petite meute de mordants ne cessait de geindre dans les muselières, finir par crier à son garde qu'il allait lâcher les fox.

Le garde, qui savait bien ce que son maître faisait et qui ne pensait, là-dessus, pas autrement que lui, répondit :

— Ma foi, qu'on les lâche. Où nous en sommes, ils ne mettront pas longtemps à le faire percher !

Aussitôt, on découpla la meute, chacun tenant un chien par le collier, et quand le baron Gourbaut commanda : « Allez-y ! », il n'y eut qu'un seul démarrage, en paquet à toute vitesse, sans un aboiement. Les fox étaient partis, rancuniers, rageurs, dans un vrombissement d'obus. On entendit un choc contre un arbre :

— Ils vont se tuer ! dit leur maître.

Tortillaud n'eut pas plus tôt annoncé l'arrivée de la meute que le furieux concert des gueules éclata. On aurait cru que l'animal de chasse était au ferme.

***

ET la chasse partit à vive allure, comme l'avait prévu le garde, mais, ce qui bouleversait ses prévisions, elle allait maintenant directement sur le château et la ferme. En rejoignant son maître, il ne put se retenir de lui dire :

— Tout de même, il ne va pas nous conduire jusque-là ?

Chacun d'eux se fit la même réflexion. Si — ce qui n'était jamais arrivé — Tortillaud s'était leurré sur une longue queue domestique ?... Non, tout de même, il n'aurait pas tenu le pied pendant cinq heures d'affilée... Une si belle chasse, qui s'achèverait dans un grenier à fourrage ? Allons donc !

Pourtant, le garde ne parvenait pas à libérer sa caboche de cette pensée ; le baron Gourbaut non plus.

Et puis, qu'était-ce que cette bête capable d'accomplir un tel trajet et de revenir au lancer presque comme un chevreuil ? Parce que du côté où la chasse filait, il n'y avait pas d'autres gros arbres que les vieux châtaigniers qui formaient futaie à moins de cinq cents mètres de la clôture de la métairie.

Qu'un courte-queue surpris à rôder par là nuitamment se jetât sur un de ces vieux châtaigniers, y grimpât et s'y mussât, c'était arrivé deux fois en cinquante ans : la première, cinq ans après la mort de Napoléon, le 5 mai 1826, comme en témoignait le livre de chasse de feu M. Casimir Gourbaut, premier baron du nom ; la seconde, pendant l'hiver de 1872. Chaque fois, la bête, soudainement attaquée dans les fourrés voisins, s'était débuchée en trombe et, ce qui était normal — le grand chat connaissant la géographie de la forêt mieux que le renard, mieux que la plus rouée des bêtes

de chasse — avait couru à la remise la plus proche qui offrait de bons perchoirs pour tenir le fort. Or, celui de ce soir était un vieux, on n'en pouvait douter ; arraché du fourré si près des châtaigniers, s'en éloignant délibérément, il venait de tracer son parcours sur la plus longue partie du grand couvert, et, dédaignant les perchoirs de Vivant, qui valent ceux des vieux châtaigniers, semblant ignorer ceux de la futaie Meyland où il y avait de hauts foyards et l'orme de qui l'on disait qu'il dominait cinq siècles et la mer — parce que nul n'était monté jusqu'à sa cime — le voilà qui rentrait au lancer, sans même avoir pensé aux Grosses Roches !...

— C'est égal, dit le garde, vexé, en voilà une histoire ! C'est une espèce de sorcellerie !

Maintenant, le baron Gourbaut menait le train en tête de la troupe ; le garde lui emboîtait le pas et tout le monde suivait. On avait pris par l'allée Madame, qui est assez dégagée et trace sa ligne à peu près droite des Grosses Roches au château. Les hommes aux échelles pouvaient ainsi se faire aider par les valets de chiens, qui n'avaient plus à maintenir leur meute.

Un cri éclata, doux et puissant, sinistre... suivi de quatre autres.

C'était un grand-duc qui rentrait des champs lointains.

En levant la tête, on s'aperçut que le ciel s'était un peu éclairci.

La nuit allait-elle donc s'achever sur une défaite ? On ne s'occupait plus des chiens.

On fit halte à l'endroit où l'allée oblique vers le Nord et monte au Tertre-Gaudran.

Ah ! d'ici, il n'y avait pas à tendre l'oreille ! La chasse était dans le bas fond, près du patouillard, précisément aux Vieux Châtaigniers ! Elle donnait son concert au ferme, et un beau, un furieux concert !

Sans un commandement, on pique dessus, coupant par le court.

C'était bien aux Vieux Châtaigniers !

Quand on y arriva et que les lumières des lanternes donnèrent, on vit la meute au pied d'un des arbres ; le limier griffon y était aussi ; mais Arcole était plus loin, sous une grosse branche refendue, tordue, longue. Il était assis et visait de la tête un point que ses regards ne quittaient pas.

— Cette fois, nous l'avons ! dit le baron Gourbaut.

Comme on lui présentait la carabine pour faire descendre le chat de son perchoir, il la refusa.

— Une bête pareille vaut mieux que ça !... On la servira toute chaude ! Va, Constant !

Le garde se débarrassa de son carnier, enleva sa veste, prit son gourdin, fit disposer l'échelle sur le tronc et y monta.

Quand il eut atteint la grosse branche et qu'il se fut mis à cheval dessus, il donna un coup d'œil en bas : Arcole indiquait que l'animal était à la deuxième fourche, à dix mètres du tronc ; mais le perchoir était large et solide. Constant commença donc d'avancer.

Arrivé à moitié chemin, il demanda :

— Les chiens sont en place ?

— Les chiens sont en place ! répondit le baron Gourbault.

Ils suivaient pas à pas le garde, en dessous, tandis qu'Arcole, toujours à son poste, et silencieux, et immobile, s'était mis sur ses pattes, prêt à bondir.

— Faites taire les chiens ! cria le garde.

On les fit taire et l'on n'entendit plus que leurs halètements.

(A suivre.)

GASTON CHÉRAU.

CUMUL

UN groupe de professeurs et d'instituteurs vient de créer une revue littéraire et mensuelle : *Cumul*, dont le but est de montrer, dans l'œuvre artistique des siens, l'influence du métier d'éducateur. Le numéro d'octobre publiera entre autres : *Printemps surréalistes*, de J.-L. Digot ; *Visages du Monde*, de Ch. Lary, *Dignité*, de M. Villepoux ; *L'Évasion*, de J. Touraine ; *Le Fermoir*, de L. Guillaume.

L'abonnement simple coûte 5 francs ; l'abonnement avec prime, *Contes tristes pour Marie*, 10 francs. Le montant en peut être versé soit à M. J.-L. Digot, 12, rue Pelletan, Villejuif (Seine) ; ou à M. J. Legras, instituteur, à Tucquegnieux (M.-et-M.). C. C. postal : Nancy 318-10

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES
AUTOUR D'UN CARRÉ MAGIQUE

DISPOSER *les neuf premières cartes, numérotées de 1 à 9 (les 9 premiers nombres), en carré de manière à obtenir sur chaque côté, sur chaque médiane et sur chaque diagonale un otal égal à 15.*

SOLUTION ARITHMÉTIQUE. — Total des nombres 45. Les 2 cartes occupant les extrémités des médianes et des diagonales ont une valeur n égale dans les 4 cas :

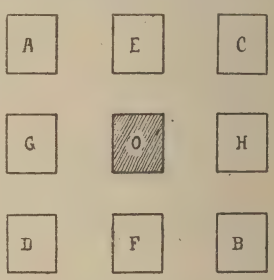

A + B. — C + D. — E + F. — G + H.

Valeur du pourtour = 4 n.

Le pourtour est donc un multiple de 4 qui doit être inférieur à 45.

La plus grande valeur de la carte du centre pouvant être 9 et la plus petite 1, — 4 n est un multiple de 4 inférieur à 45 et au moins égal à 36.

$$36 < 4n < 45$$

Trois cas à envisager : 1° 4 n = 44 ; 2° 4 n = 40 ; 3° 4 n = 36

1° 4 n = 44. Valeur de la carte du centre 1. Valeur des 2 cartes aux extrémités des médianes et des diagonales : 14, soit 9 + 5 ou 8 + 6. 14 n'offre que 2 combinaisons possibles ; 44 est donc à rejeter.

2° 4 n = 40. Valeur de la carte du centre : 45 — 40 = 5.

Valeur des 2 cartes aux extrémités de chaque diagonale et de chaque médiane $\frac{40}{4}$ ou 15 — 5 = 10. 10 offre les 4 combinaisons nécessaires : 9 + 1 ; 8 + 2 ; 7 + 3 ; 6 + 4.

3° 4 n = 36. Un raisonnement analogue au 1er cas nous conduit à rejeter cette solution.

La seule solution possible est donnée par 4 n = 40, montrant que la carte du centre est 5.

Le problème consiste donc à chercher la valeur de la carte du centre.

REMARQUES. — I. — Les nombres pairs sont aux extrémités des diagonales

2	9	4
7	5	3
6	1	8

et les nombres impairs aux extrémités des médianes.

II. — Total exigé 15 = 3 fois le nombre du centre.

Total de tous les nombres 45 = 9 fois le nombre du centre.

SOLUTION ALGÉBRIQUE. — En choisissant comme inconnue le nombre placé au centre du carré, on est conduit à résoudre une équation très simple du 1er degré à 1 inconnue.

Soit x ce nombre.

Somme de tous les autres nombres : $45 - x$.

Ces autres nombres étant sur le pourtour ont une somme égale à 4 fois $(15 - x)$.

D'où l'équation : $4\ (15 - x) = 45 - x$.

$60 - 4x = 45 - x$

$3x = 15$

Valeur de x : $\frac{15}{3} = 5$.

Nous examinerons dans un prochain problème le cas de neuf nombres consécutifs, le premier terme étant quelconque.

DUBOIS,
Directeur de C. C. (Pyr.-Or).

A TRAVERS LES JOURNAUX

Souvenirs d'une rentrée manquée.

*Nous sommes reconnaissants à l'un de nos collaborateurs qui nous transmet le bel article qu'*Albert Deudon *a fait paraître dans* Le Grand Echo *du Nord de la France au lendemain de la dernière rentrée des classes.*

Chers petits, c'est toujours impressionnant, n'est-ce pas, une rentrée de classes ?

Vous avez beau avoir le cœur bien accroché, vous cédez au petit serrement de gorge qui, ce matin-là, vous prive de votre naturel, de votre charmante et inimitable spontanéité.

Nous, écoliers comme vous en 1914, hommes de trente ans et plus aujourd'hui, ne sommes pas insensibles à votre rentrée, sachez-le.

Et pourquoi cette sensibilité ?

C'est que, nous aussi, à notre insu, nous aimions l'atmosphère de l'école. Nous le sentons mieux aujourd'hui qu'hier, nous le sentons comme vous ne le sentirez jamais si le sort veut que votre vie ne soit point « coupée », qu'il n'y ait pas, comme pour nous, une part avant, une part après l'événement.

Donc, nous aimions votre école, celle-là même où vous êtes allés, hier, vous asseoir. Certains d'entre vous n'avaient point de frères à la maison : l'école, voyez quel trésor, leur fournissait de fraternelles affections, de douces camaraderies.

Nous aimions aussi nos maîtres, sans le savoir.

Dans quelles circonstances émouvantes nous les avons quittés, vos maîtres d'aujourd'hui, dans leurs leçons d'histoire, vous le diront.

Comme tant d'autres, nous n'étions pas au bout de nos études. Combien n'eurent jamais plus leur certificat d'études primaires !

Nous nous quittâmes, un soir d'août — comme il était gai, le soleil ! Le tocsin présida à notre sortie de classe. Nous étions joyeux : c'était demain les vacances ! La tristesse de nos maîtres nous étonnait un peu.

Combien de nous ne devaient plus y rentrer, dans cette bonne classe, combien touchèrent pour la dernière fois le dernier livre scolaire ! La vie, avant tout son labeur, était si proche de nous. Quand le monde eut repris sa marche normale vers la Paix, nous étions grands et prêts à l'ouvrage !

D'autres continuèrent pourtant leurs études. Beaucoup, qui vivaient dans le Nord envahi, apprirent encore quelques leçons. Nos maîtres étaient changés. Au loin grondait sinistrement l'orage de la guerre qui avait tout bouleversé pour nous, sans nous guérir de notre insouciance, apanage heureux et nécessaire de l'enfance.

Les hommes de trente ans, voyez-vous, ils ont été sevrés trop tôt de leçons ; il y a en eux de la nostalgie.

Ne vous étonnez donc plus si le regard de l'un d'eux vous suit, s'attarde sur vous, chers petits, tandis que, seuls ou la main dans celle de votre mère, vous cheminez dans la rue, vers l'école.

La mort d'une héroïne.

Du *Figaro :*

Mme Matelot vient de mourir à Lorient ; elle était âgée de soixante-dix ans.

Pour beaucoup de gens, le nom de Mme Matelot ne dira rien ; et pourtant, il y a un quart de siècle, son nom fut célébré par la presse.

En 1910, une nuit, le gardien du phare de Kernonis, M. Alexandre Matelot, en allant mettre en marche la lanterne, fit une chute dans l'escalier de pierre et perdit connaissance.

S'apercevant que la lumière n'était pas allumée et que le feu ne tournait pas, Mme Matelot voulut se rendre compte.

Dans l'escalier, elle trouva son mari inanimé. Elle le porta sur son lit.

Mais la nuit venait, le phare n'était pas allumé et la mer était grosse.

La pauvre femme entrevit toutes les catastrophes qui pourraient se produire.

Elle fit monter ses enfants, deux gamins de moins de dix ans, sur la plate-forme de la tour, mais, ne pouvant arriver à faire fonctionner le mécanisme dont elle ignorait la manœuvre, elle fit tourner le feu, à la main, par ses petits.

Sous le vent qui fouettait les glaces, au bruit des vagues qui déferlaient, mugissantes, au pied de la tour, les enfants, leurs petites mains accrochées à la plaque, la firent tourner.

Pendant ce temps, Mme Matelot était descendue pour soigner son mari.

Hélas ! tous ses soins devaient être inutiles, et le malheureux gardien de phare décédait à minuit.

Elle lui ferma les yeux, lui mit un crucifix sur la poitrine, lui croisa les mains. Puis son devoir d'épouse accompli, après un signe de croix, la pauvre femme, accablée de douleur, gravit à son tour l'escalier de pierre.

Et toute la nuit, anéantie par le malheur qui la frappait, elle eut la force de tourner la lourde machine.

Cette humble femme, cette héroïne admirable, fut récompensée de son acte de dévouement : lauréate de la fondation Carnegie, elle avait reçu du gouvernement français la croix des braves, car, brave, cette humble femme du peuple l'avait été simplement, par humanité.

Un laïque timide : Victor Hugo.

A l'occasion du cinquantenaire de la mort du grand poète, les Nouvelles littéraires *publient une curieuse lettre de Victor Hugo, restée jusqu'ici inédite, qui précise son attitude sur un point particulièrement intéressant pour les éducateurs.*

En novembre 1872, un certain nombre de républicains du IXe arrondissement avaient projeté de constituer une société pour donner gratuitement aux enfants du quartier une instruction purement laïque et fonder en même temps une bibliothèque populaire. Etienne Carjat avait écrit à Victor Hugo pour lui demander son adhésion. De Guernesey où il était retourné pour quelques semaines, l'auteur de La légende des Siècles *répondit par la lettre suivante, adressée à son fils François-Victor :*

« 28 novembre, jeudi (1872).

« Je reçois ceci seulement aujourd'hui. Mon Victor, je te l'envoie. Explique à notre excellent ami Carjat le retard de ma réponse. Explique-lui aussi, *confidentiellement*, ma situation vis-à-vis des écoles laïques. Elle est très délicate. Je ne patronnerai jamais un enseignement si je ne le dirige pas. L'âme des enfants est une très grande responsabilité. Je veux l'enseignement *laïque* et non *athée*. Pour beaucoup, même de nos amis, les deux mots sont synonymes. Moi, tu le sais, je crois en Dieu. L'enseignement athée *nie*, l'enseignement laïque *s'abstient*. Grave différence. Tant que la question ne sera pas vidée et bien éclaircie, je dois me tenir sur la réserve. Explique ceci à nos amis, les meilleurs parmi ceux qui, comme toi, ont signé, Lockroy, Carjat. Je ne puis donner mon nom pour l'école, mais je contribuerai volontiers à la bibliothèque...

« Victor Hugo. »

Esprit d'à-propos.

Du Briton, *journal mensuel anglais pour les Français :*

Un inspecteur de Sa Majesté interrogeait une classe de petits garçons sur le calcul mental.

— Voyons, dit-il à l'un d'eux. Que préféreriez-vous, les trois quarts ou les cinq huitièmes d'une orange ?

— Les cinq huitièmes, monsieur, répondit-il étourdiment.

Mais un camarade se leva aussitôt :

— Monsieur, dit-il, c'est parce qu'il n'aime pas les oranges.

Et la situation fut sauvée.

RENÉ CASTEL.

COURS PRATIQUE DE RÉÉDUCATION

PENDANT le premier trimestre 1936, *un Cours pratique de rééducation* aura lieu le jeudi, à 18 heures, sous les auspices de l'*Œuvre de la Réadaptation de l'Enfant au Centre Social d'Orthophonie et de Rééducation*.

Exercices acoustiques, lecture sur les lèvres, démutisation, orthophonie, rééducation psycho-sensorielle et motrice, spiroscopie, etc.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'*Œuvre de la Réadaptation de l'Enfant*, les mardis, jeudi, samedi, de 9 heures à 11 heures, et de 14 heures à 17 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris (VIe).

POUR LIRE EN CLASSE

L'attaque de Marionnote, marchande de pignes.

Alain Caylus a perdu sa mère lorsqu'il était tout petit. Son père, absorbé par des recherches scientifiques, le laisse grandir sans direction et sans surveillance. L'enfant en profite pour faire presque tous les jours l'école buissonnière en compagnie de ses amis Jean-Louis, Jean-Baptiste, Jean-Jean, et de leur petite sœur Pierrote. Tous les paysans des environs se plaignent des vilains tours que leur jouent ces cinq garnements. Voici le récit d'un de leurs exploits.

Vers le petit bois de pins qui ombrageait la colline, Alain courait à toutes jambes.

Une main enfouie dans sa poche que gonflait le pain du déjeuner, il mangeait en galopant. Il traversa ainsi le pré où paissaient deux vaches qu'il salua d'un cri : « Vé Joan ! Vé Martine ! » enjamba une haie, bondit par la lande de fougère et s'enfonça droit au cœur de la pinède. Brusquement, il s'arrêta, prêtant l'oreille et parlant haut :

— Comme ça sent bon la résine au soleil ! On dirait de l'angélique !... Mais où sont mes copains ?

Un petit sentier sablonneux coupait le bois en deux. Comme Alain hésitait à s'y engager, de droite ou de gauche, il aperçut, tracés sur le sol, en lettres faites de cailloux rapprochés, ces mots dont l'orthographe ne l'étonna point.

Nous some
dan
la kabane.

Fixé sur le chemin à suivre, il reprit sa course et s'arrêta seulement à l'apparition d'une petite hutte formée par des fougères sèches et des branchages, où Hayet, le métayer, se cachait d'habitude pour appâter les palombes et les tourterelles.

A peine essoufflé, il se mit à siffler trois notes aiguës, dont la signification était :

— Voici le chef !

Un sifflement analogue répondit.

— On t'attend.

Tapis dans leur repaire, où Alain les rejoignit, Jean-Louis, Jean-Baptiste, Jean-Jean et Pierrote dévoraient du pain si dur qu'on l'entendait craquer comme une coque de noix sous leurs dents.

— Tu sais, dit Jean-Louis, pour nous punir, la mère ne nous a rien donné d'autre... Mais j'ai pris la vieille pipe du père... on la partagera pour le dessert, s'pas ?

— C'est point que j'y tienne beaucoup, dit Pierrote à mi-voix. Ça me tourne le cœur.

— Faut t'habituer, ordonna Alain d'un ton impérieux. L'esclave des pirates doit savoir fumer la pipe.

Pierrote releva fièrement la tête :

— Bon, je fumerai.

Ils s'étaient tous assis à croppetons dans leur niche et tiraient des plans. Ce fut encore Alain qui ordonna :

— Écoutez-moi bien. Marionnote doit passer par la lande vers les cinq à six heures avec sa carriole et son âne Chocolat. Nous resterons embusqués ici et, dès qu'on entendra les grelots, nous sauterons à l'attaque. Le premier qui s'élancera, ce sera moi, le chef.

— Moi !

— Moi !

— Moi ! crièrent successivement les trois gamins.

Ils se défiaient d'un air si menaçant qu'Alain décida :

— On va compter.

Ce fut Jean-Jean qui « sortit » au premier tour, Jean-Louis au second. Jean-Baptiste grogna :

— J'ai pas de chance, moi ! l'aîné, je suis le dernier !

— Et moi, implora Pierrote, dédaigneusement abandonnée, je compte pour du beurre, alors ?

— Toi, dit Alain, si tu as le courage de tirer six bouffées de pipe tu auras l'honneur de dételer l'âne...

— C'est ça, hurlèrent les trois frères, on va voir si Pierrote a de l'estomac.

Jean-Louis avait allumé la pipe. Il commença par l'essayer :

— C'est exquis ! tiens, goûte, fifille !

Pierrote, assise à la turque sur les herbes sèches, obéit à son frère. Mais, à chaque bouffée, plus pâle, elle soupirait :

— Ça me fait drôle !

Puis, songeant à gagner l'estime des garçons, elle rectifiait :

— C'est vrai, c'est exquis !

Comme sa voix faiblissait et que ses yeux clignaient, Alain lui arracha la pipe :

— Allons, ça suffit. Tu as mérité de nous aider. Nous avons besoin de pommes de pins sèches pour nos bivouacs, donc il faut nous en procurer... c'est pourquoi j'ai décidé de piller la marchande qui vient tous les vendredis, conclut-il d'un ton péremptoire.

— Chut ! chut ! murmura Jean-Jean l'oreille collée au sol. J'entends le dididing d'un grelot. Attention !

Une petite carriole brune à deux roues apparut dans le sentier, lentement traînée par un âne pelé. Elle était pleine de sacs rebondis, sur lesquels se détachait à peine, toute noiraude en sa coiffe et son châle noirs, la vieille Marionnote au dos courbé.

Alain la laissa approcher, puis, tout à coup, il rampa hors de la hutte, se mit debout et, en trois bonds, fonça droit sur l'âne qu'il saisit par la bride. Derrière lui, les trois « pirates » s'étaient élancés en poussant les cris de guerre, et Pierrote, un peu effrayée, se rassurait en criant plus fort que ses frères.

Tremblante de surprise, puis de colère, Marionnote essayait de saisir son fouet. Mais Alain s'en était emparé et hurlait :

— Des pignes... ou la vie.

— Jésus ! les bandits ! gémissait la vieille... D'où sortent-ils ? Jésus !

— Des pignes ! des pignes ! répétaient les gamins, sautant autour de la carriole que Pierrote s'efforçait de dételer.

— Il y en a plein les bois, des pignes, chevrota Marionnote.

— Nous voulons les vôtres qui ont séché dans le four, déclara Alain.

— Si vous en voulez, payez-les ! cria la marchande...

— Les pirates n'achètent rien, ils prennent, déclara Alain et, de son geste favori, il enfonça les mains dans ses poches, lâchant le fouet que l'agile Marionnote rattrapa au vol. Elle le fit claquer dans l'air.

— Au loin ! ou gare le martinet ! troupe de larrons.

Et Chocolat, comme sentant la victoire prochaine, se mit à braire si violemment que Pierrote sursauta d'effroi et alla rouler dans la fougère. Mais un cahot secoua la carriole au moment où elle repartait. Un sac de pignes tomba sur le sol et les pirates se mirent à danser de joie !

— Je porterai plainte, voleurs, fils du diable, menaça la marchande en se retournant...

Comme ils se retrouvaient seuls autour du sac gonflé de pommes de pin, ils s'interrogèrent :

— Où cacher le butin ?

Alain réfléchit :

— On va faire un trou et on y enfouira nos pignes...

— Qu'est-ce qu'on fera demain ? demanda Jean-Baptiste.

— On pourrait aller cerner les écureuils dans les arbres, proposa Jean-Louis.

Mais Alain songea brusquement aux menaces paternelles.

— Écoutez, je crois qu'il faudrait tout de même faire quelques minutes de présence à l'école, soupira-t-il. Ça n'est pas que ça m'amuse... Mais il y a cinq jours qu'on a oublié d'y aller !

D'après LILY JEAN-JAVAL.
Bergerette, fille des eaux (Librairie Gedalge).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

3 modèles mais...

une qualité seulement :

La meilleure !

- Pour les 3 gammes d'ondes suivantes : 19 à 52 mètres, 190 à 550 mètres et 1000 à 2000 mètres, utilisez le SUPERSEDUCTA EFEN 87.
- Un poste parfait couvrant les gammes suivantes : 190 à 550 et 700 à 2000 mètres, c'est le SEDUCTA EFEN 86.
- A tous ceux qui ont entendu et apprécié notre EFEN 85, nous recommandons notre nouveau modèle encore amélioré, et que nous conservons toujours en raison de son succès ininterrompu.

SUPER SEDUCTA EFEN 87
1250 fr.

Tous nos appareils sont montés avec dispositif *ANTIFADING*

SEDUCTA EFEN 86
1100 fr.

Une prise de *PICK-UP* existe sur tous nos postes

EFEN 85
Modèle 1936
980 fr.

***Remise de 10 % sur ces prix* aux membres du corps enseignant**

Port et emballage facturés 2 %.

Librairie F. NATHAN

CINÉMA - PROJECTION FIXE
Demandez l'envoi gratuit du Catalogue N° 21 à la **Librairie Fernand NATHAN.**

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Société d'Assurances mutuelles contre les accidents à cotisations fixes, sans rappel, administrée exclusivement par des membres élus en Assemblée générale, constituée le 24 mai 1934, groupe au 15 septembre 1935 plus de 6 000 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État, des Villes, des Communes, des Services publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

La loi des nombres, la sélection des risques et les frais généraux réduits de notre Groupement Mutuel ont permis l'application de tarifs avantageux pour les adhérents, qui se réservent en outre les bénéfices représentés par les excédents répartis entre tous, et non pas au seul profit de quelques-uns.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Tarifs automobiles : Résidence Province, Usage promenade, garantie 500 000 francs « Risques aux Tiers ».

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Usage professionnel : 25 p. 100 en sus.

Résidence dans rayon de 30 kilomètres de Paris : 25 p. 100 de majoration.

Assurance tous risques. Service technique de Contentieux pour Défense et Recours.

Siège social : 22, rue de Turin, Paris (VIII°).

Aux instituteurs

10

La Pile LECLANCHÉ, désireuse de faire participer les maîtres de France au grand concours qu'elle organise dans le but de rappeler aux enfants le nom de LECLANCHÉ, inventeur de la pile électrique, a édité pour la classe un beau tableau instructif 50x65, en couleurs, qui représente d'une façon claire les différents éléments dont se composent les piles les plus usuelles. Accompagné d'un texte approprié, ce tableau vous sera adressé franco, en même temps qu'un petit stock de protège-cahiers et d'excellents buvards que vous pourrez distribuer à vos élèves les plus méritants.

Nous vous donnerons également la possibilité d'obtenir vous-même, soit un élégant stylo, soit un porte-mine en argent, petit souvenir qu'il nous serait agréable de vous offrir. Il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous dûment rempli, pour recevoir notre envoi et toutes indications utiles.

BON A DÉCOUPER

Veuillez m'adresser votre colis pédagogique contenant tableau scolaire sur la pile LECLANCHE, protège-cahiers et buvards.

Nom_____

Adresse de l'Ecole_____

A adresser aux Ets LECLANCHÉ
31, Rue Madame de Sanzillon
CLICHY (Seine)

LES PILES LECLANCHÉ

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o

soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de

Radio-Programmes Illustrés

le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.

Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

BELLE LAINE A MATELAS

Garantie pure et infeutrable : **6** FRS LE KILO

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins, Duvets, Coutils Sommiers

Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher, Paris (8e)

GRAND CHOIX DE **FOURRURES**

vendues au prix de gros **35 %** moins cher

BON DE RÉDUCTION DE **15 %** et de participation à la distribution de 50.000 fr. de primes offertes à MM. les Instituteurs.

CATALOGUE J. I. FRANCO

La seule maison envoyant, dans toute la France, un choix à domicile, sans engagement d'achat.

Facilités de paiement.

CANADIAN-FOX, 9bis, rue Geoffroy-Marie, Paris-9e.

MOBILIER SCOLAIRE
TABLE INDIVIDUELLE "K. S. K."
En hêtre, N° 1 (perfectionnée : 130 fr.); N° 2 (simplifiée : 118 fr.).
Voyez notre choix incomparable de Tables Bancs, Bureaux, Bibliothèques, etc., *dans notre catalogue N° 20* envoyé gratuitement sur demande. F. NATHAN

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-10-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 8. 2 Novembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NOS COLONIES

Les colonies de la France sont aujourd'hui une partie considérable du domaine national :

par son étendue (22 fois celle de la métropole) ;

par sa population (une fois et demie celle de la France continentale) ;

par ses richesses et son avenir (nous en recevons le quart de nos importations et nous y envoyons le tiers de nos exportations) ;

par son importance dans la vie internationale — car la France est non seulement européenne, mais largement africaine et asiatique, quelque peu océanienne et américaine.

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

Vient de paraître :

Mme DESMETTRE et Mlles B. et J. AUROY

LES BEAUX DISQUES

expliqués aux enfants

Un volume 18 × 23, illustré, broché, couverture rigide imprimée en 2 tons :

8 fr. 50

Les auteurs présentent un choix de belles œuvres musicales intelligemment et adroitement commentées. C'est la première fois qu'on offre aux maîtres un recueil semblable, où les textes, rédigés en un style simple et direct, s'adressent vraiment aux enfants auxquels ils sont destinés. On utilisera avec fruit cet ouvrage pour tous les élèves de l'enseignement primaire de 8 à 13 ans.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

le meilleur fournisseur ooo

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mº Pigalle.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

HUILES

Olive pure.	**63 fr.**	*Bidon 10 litres*
Table extra.	**56 fr.**	*net franco.*
Blanche com.	**48 fr.**	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mº : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Si vous aimez assez la DENTELLE pour en porter sur vos dessous ou sur vos robes, *écrivez à ARLETTE*, **107, rue Masséna, CALAIS.**

Concours Probable Début 1936. **Commissaire**
CONTROLEUR
des Sociétés d'Assurances. Début : 27.240 frs. Pas de diplôme exigé. Age 25 à 30 ans. Hommes et Femmes. Rens. grat. **École Spéciale Administr. 28, Bd Invalides, Paris-7e.**

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr
CAVE TOURNEUVE, a CAVAILLON (Vaucluse).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation à
l'Exposition Internationale de 1937

Pour tous renseignements s'adresser aux services de l'Exposition Internationale de 1937
35, Rue Saint-Didier. Paris

HAVAS

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1933)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. **Nombreuses Références**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

P.-L. MAZEYDAT : Éducation et culture... 101
G. URIOT : Sur la vie chère..... 103
P. BERNARD : Nécessité d'écrire pour se cultiver..... 104
J. CRESSOT : Sous le signe de Flore..... 105
E. DÉDET : La tenue du cahier de classe..... 105
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer..... 106
G. EISENMENGER : Les pneumatiques actuels..... 107
Bibliographie : H. Lavedan, Rolland, etc..... 108
Gaston CHÉRAU : Chasse de nuit (fin)..... 109
Ch. CHARLOT : Les nouveautés Pathé-Baby. 110
R. I. : La vie est brève..... 110
ROSINE : Des sous-bols rustiques et précieux. 111
Pour lire en classe : Le « Ouistiti-Club » à l'école du GrandB-asque..... 112

PARTIE CORPORATIVE

A. DEMAISON : Ennemi public n° 1..... 113
P. RIQUET : La revalorisation des produits agricoles..... 113
L. MAILHOL : La naissance d'une société sportive..... 114
F. BÉRENGER : Lettre d'une fiancée..... 114
P. BRÉCY : On souhaite. — Les décrets-lois. 115
André GANNE : Carnet du militant..... 116

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 113 à 128
Examens : Textes et documents..... 43 à 48
René OZOUF : Les ressources agricoles de la Palestine..... 47
Les Archives de l'enseignement primaire : L'ancienne France : la Flandre..... Hors-texte.

ÉDUCATION ET CULTURE

Par P.-L. MAZEYDAT.

VERS la fin du XIXe siècle, en Suisse, en Autriche, en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne surtout, est né un profond mouvement pour substituer au formalisme souvent desséché des écoles un enseignement plus vivant, plus apte à tenir compte de la complexité des âmes enfantines et à donner aux jeunes le goût de la liberté morale. Ce mouvement de protestation et de renouvellement suscita outre-Rhin des tentatives curieuses, comme la fondation des *Écoles nouvelles à la campagne* et les groupements quasi romantiques des *Oiseaux migrateurs* ; il eut ses apôtres fervents, Lietz, Wyneken, Geheeb ; il s'incarna surtout dans le pédagogue Kerschensteiner, à la fois théoricien et réalisateur, qui coordonna les aspirations confuses et ardentes de la masse, et ne cessa de militer pour faire passer sa doctrine, clarifiée et mise au point après de longues années d'expériences scolaires, dans la réalité de tous les jours. Instituteur en Haute-Bavière, puis professeur ; poursuivant jusque dans l'âge mûr son instruction et sa culture ; bataillant, comme conseiller scolaire de Munich, pour introduire dans les écoles de la ville un enseignement pratique, pour créer plus de cinquante écoles professionnelles, et surtout pour insuffler au système d'éducation alors en vigueur un esprit nouveau ; écrivant et voyageant, Kerschensteiner fut vraiment l'âme de la rénovation pédagogique dans l'Allemagne d'avant 1914.

C'est à dégager les idées maîtresses de cet homme de pensée et d'action, ainsi que les applications immédiates qu'il en déduisait, que Mme ÉLISABETH HUGUENIN s'est attachée dans un livre un peu compact et fâcheusement encombré d'un vocabulaire formaliste et d'arides classifications, mais où l'on sent une parfaite communion de vues entre l'auteur et son modèle (1).

***

LE point de départ, pour Kerschensteiner, c'est, non plus comme pour maint pédagogue, l'étude abstraite des facultés, perception, mémoire, raisonnement, volonté, mais la connaissance directe de l'enfant. Et que trouve-t-il dans l'enfant ? De multiples tendances innées, souvent divergentes, parfois contradictoires, certaines animales, d'autres plus élevées, celles-ci précoces, celles-là plus tardives, qui constituent cet ensemble, différent selon chaque être : l'individualité. Inutile de l'ignorer ; dangereux de la négliger : elle est et demeurera, tout au long de la vie, la base et la caractéristique de chacun. Mais on peut la connaître et, dans une certaine mesure, la modifier : c'est là la tâche propre de l'éducateur. Toute l'éducation — et Kerschensteiner englobe dans ce mot beau-

(1) *Éducation et culture d'après Kerschensteiner* (coll. « Éducation », Flammarion). — En vente à la librairie Nathan.

*

coup plus que la simple instruction — doit être édifiée à partir de l'individualité enfantine.

Première conséquence. Qui étudie l'enfant décèle vite en lui un goût dominant pour l'activité. Les aptitudes physiques d'un enfant se dessinent bien avant ses besoins intellectuels. Il faut donc que l'école *livresque* se transforme en une école *active* — ce qui ne signifie pas une école où seule l'activité manuelle trouvera place, mais une école répondant à l'instinct de tout enfant de découvrir, de créer, de se dépenser, de s'exprimer de mille façons, et où sa spontanéité de jeune animal heureux de s'agiter et de s'épanouir ne sera pas bâillonnée. Les travaux manuels auront, en outre, ce double avantage de donner aux élèves un savoir non pas appris mécaniquement ou reçu avec passivité, mais conquis par eux, au prix de luttes et de difficultés vaincues personnellement ; et de préparer l'enfant à sa future profession, puisque « l'immense majorité des hommes est vouée à des occupations matérielles », et que « les aptitudes de la grande masse des hommes ne les orientent pas vers la pensée, mais vers la production, forme initiale dont le travail intellectuel lui-même a été dérivé ».

Aussi Kerschensteiner souhaite-t-il que, dans chaque école primaire, un enseignement pratique soit installé, à la fois pour satisfaire les désirs d'activité physique des enfants, pour leur donner les connaissances élémentaires nécessaires à tout métier, et pour préparer le passage, chez l'écolier, des « intérêts pratiques » aux « intérêts plus élevés ». De même souhaite-t-il que, au degré secondaire, une section pratique et technique soit adjointe à l'enseignement formel, qu'il ne rejette ni ne méprise, mais estime insuffisant dans la formation totale de l'enfant. Et il conclut que le meilleur type d'école serait celui qui, *partant des particularités individuelles, les élargirait et les développerait de tous côtés, dépassant ainsi la profession pour rejoindre ce qui est humain.*

Mais il ne s'agit pas simplement, en éducation, de développer chez l'enfant le futur travailleur ; il s'agit de faire naître en lui l'homme. Et tout d'abord de développer chez lui le caractère, puis la personnalité. Comprenons par « caractère » une « fermeté de l'âme dont l'activité est dirigée de façon constante par certains principes qui font corps avec elle », — en somme, l'adhésion à une règle de vie délibérément adoptée et suivie. Kerschensteiner attribue au caractère une importance capitale : il y voit la condition de toute vie personnelle et libre. Il souligne que, s'il est impossible de « forger », ou même de « modeler » complètement le caractère chez l'enfant, on peut du moins contribuer à sa formation, en favorisant l'éclosion des qualités profondes qui le feront solide et durable : la clarté du jugement, la finesse du sentiment, la force de la volonté et surtout la vigueur de l'élan intérieur. Comment favoriser ces dispositions ? Là est le rôle de l'éducateur, dont Kerschensteiner ne méconnaît pas la difficulté, tant, en chaque enfant, ces tendances sont diverses en intensité, tant elles évoluent de façon mystérieuse, tant leur apparition et leur richesse sont variables. Mais, soit dans la famille, soit à l'école, il tient qu'une certaine dose de liberté est indispensable aux êtres jeunes, pour acquérir cette autonomie de pensée et de décision sans laquelle nul caractère ne saurait exister. Former des *êtres autonomes*, voilà une des ambitions que l'on décèle sans cesse chez Kerschensteiner ; obtenir des enfants que « l'obéissance extérieure », qu'on exige d'eux dans leurs premières années, devienne une « obéissance intérieure », librement consentie, « à des principes acquis par l'expérience, l'enseignement ou la réflexion ».

***

CE n'est pas assez. Un caractère n'est pas forcément une personnalité. Il implique de la constance, de la fidélité volontaire à un idéal ; mais cet idéal peut être étriqué, sans noblesse ni beauté. La personnalité, au contraire, contient toujours « de la grandeur, de la liberté, de la souplesse dans le choix de ses moyens et de ses méthodes ». « Elle connaît nettement ce qu'elle peut et ne peut pas ; elle a la volonté de réaliser au mieux ce qui est en son pouvoir ; c'est pourquoi elle écarte tout ce qui lui est extérieur. Elle se restreint dans le domaine de l'activité pour approfondir celui de la connaissance de soi et créer des valeurs nouvelles. La personnalité est toujours quelque chose de supérieur et parfois de puissant, tandis que le caractère, préoccupé seulement de diriger son action en conformité avec certains principes, peut être étroit, mesquin, négatif. Le concept de caractère contient une idée *éthique*, celui de personnalité, une idée *esthétique*. »

La personnalité, c'est donc l'homme réalisant au mieux son moi idéal, nourrissant sans répit les qualités, qui sont en lui à l'état latent, des meilleurs aliments qu'il puisse assimiler. Ces aliments, il les puise dans ce que Kerschensteiner appelle un peu solennellement les biens culturels, — terme qui implique tout ce que l'humanité a acquis dans le domaine de la culture spirituelle. Mais il ne les y puise que selon ses aptitudes particulières ; il ne fait sa substance que de ce qui concorde avec ses facultés natives ou soigneusement exercées. C'est dire tout de suite que l'éducation de la personnalité doit toujours partir des capacités réelles de chacun : « Elle peut être considérée comme la formation de l'âme individuelle par le moyen de la culture objective. »

Et Kerschensteiner de railler doucement les écoles où l'on distribue de manière uniforme la même culture à des cerveaux doués d'aptitudes opposées, où l'on gave de connaissances abstraites des enfants qui, plus tard, feraient dans l'ordre pratique de par-

faits réalisateurs, mais qui sont rétifs à tout enseignement théorique. Il préconise, notamment pour les établissements secondaires, grands dispensateurs de la culture générale, que celle-ci n'y soit plus « standardisée », que chaque élève y trouve le régime intellectuel qui lui convient, que l'étude « formelle » — celle des matières développant la pensée logique, — sans être reléguée au second plan, soit restreinte aux branches et aux horaires indispensables. Il réclame encore qu'on renonce, une bonne fois dans les lycées ou collèges, à la prétention de la culture encyclopédique, qu'on décharge les programmes écrasant l'enfant sous leur masse et qu'on les complète d'enseignements facultatifs appropriés aux inclinations des uns et des autres. Séduisantes perspectives, mais dont il n'est pas aisé de tirer des applications prochaines !

Il faudrait, pour être complet, ajouter à ces innovations appelées par le pédagogue munichois celles qui touchent à l'aspect social de la tâche éducative. Kerschensteiner estime que, trop souvent, l'école n'exerce que les facultés contemplatives — disons intellectuelles — des élèves, qu'elle ne leur apprend rien sur leur rôle futur dans la collectivité, qu'elle ne communique « qu'une direction égoïste à l'individu, sans jamais le préparer à se mettre au service d'autrui ». « Si nos enfants ne recevaient cette initiation par les soins d'institutions extra-scolaires, il y a longtemps que nous aurions compris à quel point l'école échoue avec son enseignement moral théorique ! » Il s'agit donc de remplacer, à l'école, « le régime actuel d'égoïsme et de compétition par un système d'entr'aide et de coopération ». Il s'agit d'instituer des *communautés de travail*, « où chaque membre trouverait l'occasion de s'épanouir en participant à une tâche commune, et où l'individu rencontrerait aussi des limitations naturelles à l'expansion exagérée de sa personnalité ». Communautés de travail et de vie, foyers de chaleur fraternelle, lieux où les jeunes âmes s'ouvriraient aux idées de service et de dévouement, et feraient l'apprentissage effectif des « valeurs altruistes »...

***

On voit aisément les objections que les théories de Kerschensteiner peuvent soulever. Celles des individualistes impénitents. Celles des tenants de l'humanisme traditionnel, — dont M. Julien Benda se faisait récemment le champion dans les *Nouvelles littéraires*, — qui, à l'idéal de l'homme total, préoccupé de développer son corps autant que son être spirituel et moral, opposent l'homme pensant, détaché des contingences matérielles, vivant par l'esprit dont seul le perfectionnement, l'achèvement, l'intéresse. Celles enfin des gens pratiques apercevant toutes les difficultés qui surgiraient à vouloir réaliser, dans les classes nombreuses, les locaux souvent restreints et — avec les ressources financières plus que modestes qui sont le lot actuel de l'enseignement — les réformes de l'éducateur allemand.

Mme Huguenin se garde de passer sous silence de telles réserves, dont les dernières surtout ne sont pas sans fondement. Elle reconnaît volontiers qu'en l'état présent des choses une transformation radicale des écoles primaires et secondaires appartient à l'utopie. Elle marque cependant que, en Allemagne, un certain nombre des idées de Kerschensteiner ont abouti à d'intéressantes réalisations : l'enseignement pratique a envahi, à maint endroit, l'organisation primaire et post-scolaire ; des communautés de travail vivantes et prospères se sont multipliées ; l'école active, dans les cadres scolaires existants, a fait son apparition à Hambourg, dans la vallée de l'Elbe ; « des classes expérimentales » ont été fondées un peu partout depuis 1918 (1).

Et puis, les conceptions nouvelles continuent à fermenter, à se répandre. Elles feront leur chemin. Celles qu'on peut tenir aujourd'hui pour révolutionnaires ou chimériques paraîtront peut-être naturelles dans quelques décades. C'est du moins, je suppose, l'espoir de Mme Huguenin, puisqu'elle a mis en épigraphe à son livre cette phrase de confiance et de sage résignation : « Il faut cent ans pour qu'une idée trouve une expression claire, cent ans pour qu'elle entre dans le domaine public et cent autres années pour qu'elle parvienne à sa réalisation. »

PIERRE-L. MAZEYDAT.

MENUS PROPOS

SUR LA VIE CHÈRE

Les décrets-lois ont amené une diminution des traitements, et, de ce côté, une réduction des dépenses de l'État. Résultat incontestable. Ils doivent produire, affirmait-on, une diminution du coût de la vie. Le mouvement serait déclenché. Les journaux l'annoncent qui publient, en bonne place, les mesures prises, ici et là, par les administrateurs départementaux afin de produire la baisse des prix et soulignent complaisamment les initiatives heureuses et les efforts de bonne volonté.

Au vrai, pour le consommateur, le bénéfice reste menu. En dehors des loyers et du pain, peu d'avantages marqués. On annonçait, à partir du 1er septembre, « une baisse dans la boucherie et la charcuterie ». Le client ne voit rien venir. Les morceaux que vous demandez à votre boucher ne rentrent jamais dans la catégorie privilégiée des morceaux moins chers. C'est qu'il faut compter avec les vendeurs, avec leur résistance habile et obstinée. Rares sont

(1) Reste à savoir ce qu'il est advenu de ces créations sous la dictature hitlérienne.

les commerçants qui, dans un bel élan d'enthousiasme et de générosité, se joignent au mouvement souhaité, y apportent leur adhésion sincère et totale, et, sans regret, substituent aux prix anciens des prix nouveaux, réduits de 10 p. 100. Le vendeur veut gagner, gagner le plus possible. Il court après la fortune, et, dans son impatience d'être riche, il met volontiers les bouchées doubles. Quel que soit le bénéfice réalisé, le vendeur ne le considère jamais comme exorbitant. Et toute baisse des prix entraîne une baisse du bénéfice. Au regard de l'intérêt personnel, de l'égoïsme, du profit, l'intérêt des autres, leur bonheur et leur santé n'importent guère. Les tarifs sont affichés, conformément aux décrets-lois, les catégories diverses, soigneusement distinguées, et les ménagères continuent à payer comme avant.

Ainsi vont les choses. Décréter ne suffit pas; il faut appliquer.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

NÉCESSITÉ D'ÉCRIRE POUR SE CULTIVER

IL semble, à nombre d'auteurs qui ont traité de l'art de se cultiver, que *lire* soit l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, l'essence même de la culture.

Personne ne peut nier que la lecture — avec ses compléments ordinaires : la conversation et la discussion — ne soit un irremplaçable instrument de culture. Mais l'éducateur de soi-même doit-il se borner à lire ? Ne doit-il pas aussi *écrire* et devenir auteur, c'est-à-dire « créateur » d'une œuvre, si modeste soit-elle ?

La lecture est trop souvent, un plaisir qui nous ravit hors de nous-mêmes et qui, au lieu d'affermir et de vivifier notre personnalité, l'affaiblit et, quelquefois, l'abolit. Elle a donc besoin d'un frein et d'un correctif qu'elle trouve justement dans l' « écriture ».

Et de même, tous les « débats de parole » — conversation, discussion, conférence, etc. — ont besoin, pour servir réellement à notre culture, d'être renforcés et comme doublés par des rédactions, par des notes écrites qui empêchent de se dissiper ce que ces débats peuvent avoir de solide et de substantiel.

Ainsi se pose la question de la valeur respective du « parlé » et de l' « écrit » et des rapports qu'ils soutiennent entre eux.

LE « parlé » a quelque chose de plus naturel, de plus vivant, de plus nerveux que l' « écrit » et c'est merveille lorsque, comme dans les *Essais*, le style, — « tel sur le papier qu'à la bouche », concret, imagé, — a conservé les allures libres et variées de la conversation. Tout bon style tient du « parlé » le mouvement et la spontanéité ; de l' « écrit », l'ordre et le médité. Mais, généralement, le « parlé » n'est guère que l' « état fluide de la pensée », le domaine de l'à-peu-près, de l'approximation, de la mollesse et du délayage des idées. La « vertu parlière » dépend trop de la sensibilité et de l'imagination. On s'excite, on se grise en parlant, on trahit sa pensée, on dit ce qu'on n'écrirait pas. Ajoutons que, dans les controverses même les plus sérieuses et les plus étudiées, les jeux de physionomie, les gestes, le ton de la voix, communiquent ou inspirent des sentiments, provoquent des émotions qui détournent l'attention du fond essentiel, c'est-à-dire des idées.

Quant aux entretiens mondains, aux badinages courants, s'ils contribuent aimablement à la formation en nous de l' « homme poli et qui sait vivre », ils ne sauraient apporter à notre esprit une nourriture bien fortifiante. « Fumée que tout cela », disait Carlyle, un peu exagérément, d'ailleurs.

La parole et l'écriture ont pour effet de filtrer et de clarifier la pensée, de la débarrasser de ses boues et de ses scories, mais elles opèrent sur deux plans différents et c'est ce qui rend leur valeur inégale.

Sur le plan verbal, la parole, acceptant d'emblée l'idée qui se présente, prépare, mais ne peut achever l'apurement de la pensée. Le plan écrit est celui de la réflexion, des brouillons, des longs et patients efforts de composition et de style. On tient l'idée devant soi, « sur le métier », comme un objet, on l'examine, on la scrute, on la polit et repolit avec diligence.

Or, lutter ainsi contre l'obscurité et le désordre de nos idées, contre le trouble et l'incohérence de nos sentiments, c'est penser. Voilà pourquoi l' « écrit » peut être tenu comme la véritable école de l'effort et, par conséquent, de la culture.

QUI veut se cultiver doit se préparer aux peines, aux inquiétudes, aux tourments, à ces « affres du style » qui n'épargnent pas les plus grands. La formation culturelle n'est pas un amusement, mais un rude labeur. Une inflexible volonté en est la condition fondamentale et nécessaire.

Un sujet de composition vous a paru propre à exercer votre naissant talent d'écrivain et, avec ferveur, vous avez réuni des documents et noirci des fiches. Indispensable travail et combien agréable ! Votre imagination modèle, comme en se jouant, une matière souple, docile, adorablement malléable. Tout s'ajuste au gré de vos désirs et votre fantaisie ne rencontre pas d'obstacles. Mais le ravissant mirage s'évanouit aussitôt que, la plume en main, vous en venez à la rédaction. Votre pensée paraît soudain rigide et rétive et ce n'est qu'au prix d'un labeur opiniâtre que vous parvenez à la couler dans une forme acceptable.

Mais, arrivé là, réjouissez-vous, car le résultat obtenu n'est pas petit. Votre pensée qui n'était que « fumée » s'est transformée en un feu vif dégageant chaleur et lumière

C'est par la plume que nous nous connaissons et que nous nous possédons. « Ceux qui se repassent par fantaisie seulement et par langue ne s'examinent pas si primement, ni ne se pénètrent comme celui qui s'engage à un registre de durée, de toute sa foi, de toute sa force. » Comme Montaigne, vous pouvez être, par expérience directe, un bon témoin de la supériorité de l' « écrit » sur le « parlé ».

Qui en doute, d'ailleurs ? Voyez ce qui se passe dans les congrès, dans les réunions corporatives, dans les assemblées délibérantes. Après les séances où des discours se sont succédé, on sent le besoin d'aboutir à une résolution, à une motion conclusive. C'est alors qu'on s'efforce de « mettre sur pied » un texte écrit, qui dégage et concrète ce que la parole a pu présenter dans ses flottements, ses tournoiements et détours inévitables, de précis et de positif. Dans la pratique, n'est-on pas amené à confirmer par écrit des ententes verbales, des conversations où, malgré tout, on se paie toujours un peu de mots ? Voulez-vous éclaircir une affaire ? Faites-en l'objet d'un rapport,

d'un compte rendu écrit, ou même, simplement, d'une lettre ou d'une courte note.

S'exprimer par la composition littéraire ou philosophique (graver, peindre, sculpter, etc., rendent à peu près les mêmes services qu'écrire), c'est se penser, s'offrir à son propre examen et se mettre ainsi en état de travailler efficacement au perfectionnement de soi-même.

L' « écrit » doit donc être considéré comme la pierre d'assise de notre institution. N'en connaît pas la valeur et peu s'en faut qu'il ne tourne le dos à la véritable culture, celui qui s'écrie : « J'éprouve trop de plaisir à lire pour me donner la peine d'écrire ».

LISONS pour sortir de notre étroite sphère et nous plonger dans la vie universelle, pour ajouter à notre propre expérience celle d'autrui, car personne n'est assez riche pour se suffire à soi-même, mais, en même temps, écrivons pour nous reprendre après nous être donnés, pour nous retrouver après nous être perdus, bref, pour être nous-mêmes et réaliser notre personnalité.

Ainsi, le « parlé » et l' « écrit », loin de s'opposer, s'associent et se complètent. Si vous ne lisez pas simplement pour vous distraire et vous « ébattre », mais pour vous cultiver, vous devez lire la plume à la main, en prenant des notes, en résumant les textes compulsés, en assemblant des matériaux pour un travail vraiment actif et personnel, c'est-à-dire, la plupart du temps, écrit. Lire, lire de la bonne façon, mène à écrire. Qui lit sans écrire peut, certes, enrichir et orner son esprit, mais il ne le forme pas vraiment et, ainsi, ne se cultive qu'imparfaitement.

PAUL BERNARD.

CHEMIN FAISANT

SOUS LE SIGNE DE FLORE

JE viens de retrouver dans notre vieille maison le premier livre que j'eus la permission d'acheter, il y a quarante ans. C'est la *Petite Flore* de Gaston Bonnier ; elle coûtait trente sous, et elle m'a donné des joies inestimables.

J'avais alors une passion inquiète des plantes et des fleurs, de leur architecture et de leur nom. Pour les connaître, je cherchais à travers les livres de science élémentaire et les almanachs, dans un dictionnaire de médecine du XVIIIe siècle, et jusque dans une *Maison Rustique* contemporaine du roi Henri. Pauvres ressources !

Quel beau jour que celui où je reçus le petit livre chamois dont la première page s'orne d'une feuille de fougère ! J'avais désormais le compagnon de mes courses, et, si je l'ai laissé pour d'autres plus savants, aucun ne m'a rendu plus heureux. Si aujourd'hui encore, à travers les bois et les friches de mon pays, la tache colorée d'une fleur me donne le choc léger du souvenir remonté des profondeurs, c'est à lui que je le dois.

Gaillet et Corouille, Mélitte et Sagittaire, Hélianthème et Germandrée, Orobanche, Circée... que de noms étranges et charmants dansent encore dans ma mémoire ! Je les ai glanés dans mon livre, au long des saisons, entre ce premier jour de mars où le lierre terrestre arrondit ses feuilles au bas des murs, et les derniers jours de novembre où les « veilleuses » vont s'éteindre sur la gelée blanche des prés.

Est-il trop tard, ou trop tôt, pour parler de ces choses ? A vous d'en décider, vous qui pensez à attacher vos enfants à leur petit Univers.

J. CRESSOT.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LA TENUE DU CAHIER DE CLASSE

APPLIQUEZ-VOUS à bien écrire », se borne-t-on trop souvent à répéter ; si bien que l'enfant finit, à la longue, par ne plus l'entendre ! Nous le savons depuis que nous venons à l'école, se disent les enfants. Nous devons nous appliquer, mais comment écrire ? Devons-nous écrire gros, petit, droit, penché ?

Le maître doit donc s'occuper de réaliser l'accord de tout son petit monde sur l'adoption d'une « norme », en proposant et en montrant certain type d'écriture. Sa critique quotidienne aidera beaucoup les élèves à modifier leur écriture dans le sens préconisé.

« Tracez bien vos traits », dit-on constamment aux enfants. Oui, nous le savons bien, pensent-ils. Mais quelle doit être leur longueur ?

Sans prétendre leur imposer des traits d'une longueur déterminée à un millimètre près, il est bon de leur enseigner une « hiérarchie des traits », quant à leurs dimensions respectives.

Le trait de « trois carreaux » environ pour séparer la ligne annonciatrice de l'objet du devoir ou son titre, du texte lui-même.

Le long trait qui sépare chaque devoir et dont la longueur est déterminée en sautant « deux carreaux » à gauche et à droite de la ligne. Le trait « final », séparant le travail de chaque jour, recouvre la ligne sur toute sa longueur.

De même, en ce qui concerne leur épaisseur, il est bon de créer une certaine « harmonie » avec la grosseur des « pleins » de l'écriture.

La critique quotidienne du maître fera naître les progrès en relevant les manquements et en les sanctionnant.

De même que le « grand livre » d'un commerçant renseigne d'une manière nette et concise sur l'état de ses affaires, le cahier de classe bien tenu apparaît comme le régulateur de la vie scolaire et donne le sens de l'ordre. La disposition des exercices procède de la méthode d'analyse : on fractionne, on sépare, on ordonne cette disposition en traçant des traits.

L'esprit de l'élève s'habitue vite à la belle apparence des devoirs. L'ordre matériel, dont les enfants prennent vite le goût, engendre bientôt une disposition de l'esprit à penser clairement, à réfléchir avec méthode. Un tel résultat, envisagé du point de vue éducatif, n'est pas mince.

E. DÉDET,
Instituteur (Gard).

COURS PAULINE-KERGOMARD

1935-1936, 25e année.

10 octobre : Mlle SÉRET, I. G. E. M. — « La patience à l'Ecole Maternelle. »
24 octobre : Mme LABATUT, I. E. M. S. — « Organisation possible d'une classe de tout-petits.
7 novembre : Mlle RAMPILLON, I. E. M. S. — « Installation matérielle d'une Ecole Maternelle, 124, rue du Président-Wilson (Levallois). »
21 novembre : Mlle SOUSTRE, I. E. P. — « L'exercice littéraire à l'Ecole Maternelle. »
19 décembre : Mlle GÉRAUT, I. G. E. M. — « Vertus enfantines. »
16 janvier : Mme COIRAULD, I. G. E. M. — « L'Art et l'enfant. »
30 janvier : Mlle MOUFLARD, I. E. M. S. — « Initiation au calcul. »
13 février : Mme PELLETIER, I. E. M. S. — « L'ébauche du caractère. »
27 février : « Mlle BARDOT, I. E. M. S. — « L'étude des couleurs. »
12 mars : Mlle SÉRET, I. G. E. M. — Visite de l'Ecole de plein air du Mont-Valérien.
19 mars : *Examen pour l'attestation d'études maternelles*

**

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

La France vue de loin.

Si j'étais — le temps seulement de rédiger une « circulaire écriture » — ministre des Colonies, voici ce que je demanderais à tous les chefs de service de l'enseignement de nos possessions d'outre-mer : une enquête, menée dans chaque colonie, parmi les jeunes indigènes et les jeunes Français habitant la colonie, instruits dans nos divers établissements scolaires, auxquels on demanderait une rédaction sur l'un des sujets suivants : *Faites une description aussi précise que possible d'une semaine que vous passeriez à Paris ? à Marseille, à Lyon*, etc. — *Un mois de vacances chez des cultivateurs dans un village des Alpes, un coin de Touraine. — Un « voyage par eau »*, comme on disait quand nous préparions le C. E. P. *de Nantes à Strasbourg*, etc... ou encore sur cet autre sujet : *Lorsque l'on prononce devant vous le mot « France », quelles sont les idées géographiques précises qui vous viennent à l'esprit ?*

La documentation locale transmise rue Oudinot, il se trouverait bien quelque pédagogue de bonne volonté pour la lire avec attention et, l'ayant colligée d'une manière méthodique et objective, pour fournir un rapport d'ensemble intitulé : *Le visage de la France entrevu par les écoliers des Colonies françaises*. Croyez bien que ce rapport serait du plus vif intérêt et, pour les gens d'école, pour les administrateurs des colonies, pour le grand public, d'une lecture aussi savoureuse que profitable.

Cette enquête, outre qu'elle attesterait le souci d'un grand service d'État désireux de se renseigner aux bonnes sources en consultant l'âme restée naïve des fils de « natifs » que nous instruisons, ne croyez pas qu'elle serait difficile à réaliser. Et notez que des éducateurs coloniaux ont déjà dû y songer pour la propre colonie où ils exercent. Je n'en veux pour preuve que la vivante étude que publie M. Ch. Penz, dans le *Bulletin de l'Enseignement public du Maroc* (juin 1935) sous ce titre : *Ce que représente la France pour quarante jeunes lycéens du Maroc*. Ce n'est pas expressément le thème que je proposais en débutant puisque, sur ces quarante lycéens il y a des élèves de nationalités différentes, et que, sur la totalité, neuf seulement n'ont jamais vu la France. Mais la lecture de cette enquête locale bien menée et bien présentée donne l'idée de ce que pourrait offrir de séduisant l'enquête bien plus vaste que je rêve de voir un jour ou l'autre s'instituer dans les écoles de la France d'outre-mer. Elle ne manquerait pas de faire apparaître, sous la monotone description des manuels aux formules consacrées et des leçons banales, la différence, selon les latitudes et la mentalité du cru, de la conception du terme et de la « réalité » France pour nos jeunes coloniaux.

Comment un petit habitant des rizières, de la savane ou des « isles » se représente-t-il réellement un paysan français du Bourbonnais, un herbager normand, un vigneron du Midi ? Est-ce un *n'haqué*, un fellah, un planteur ou un colon ? Quelle image un petit riverain du Niger ou du Song-Koï se fait-il de la Seine ou du Rhône ? Lyon est « la grande usine et la bourse des soieries » ? Qu'est-ce que cela signifie, au juste, pour un collégien de quatrième ou un élève de C. C. de l'Annam ou du Tonkin ?... Dans ce livre admirable, que je voudrais trouver en bonne place dans toutes nos bibliothèques scolaires, *Le Miracle de la Race*, Marius et Ary Leblond ont, sur ce beau sujet, écrit des pages étonnantes de vérité et de fraîcheur. Et, de même, Francis Carco dans ses souvenirs d'enfance calédonienne, qu'il a intitulés : *Maman Petitdoigt* (1)... Je livre mon idée aux instituteurs et professeurs coloniaux qui auraient l'occasion de lire ces lignes, et je publierais volontiers, ici même, des extraits de devoirs qu'ils voudraient bien me communiquer : les lecteurs du *Journal des Instituteurs* ne se plaindraient pas de cette collaboration naïve et imprévue.

Jeunes filles marocaines.

Avant notre arrivée au Maroc, écrivait récemment dans *Le Temps* Mme Charlotte Desmons, aucune instruction n'était distribuée aux jeunes filles du peuple ou de la bourgeoisie. On devine à quelles difficultés se heurtèrent les promoteurs d'une école féminine. Pendant plusieurs années, seules quelques fillettes pauvres recrutées par l'autorité fréquentèrent l'école. L'erreur initiale était de n'avoir conçu comme possible qu'une école professionnelle. Le tissage des tapis, par exemple, ne pouvait convenir qu'aux « Meskines » (1). En 1920, à l'époque de la réorganisation de l'enseignement musulman, on s'avisa de consulter des notables de Rabat, ouverts à bien des idées européennes.

Ils ne se montrèrent pas hostiles à l'idée d'une école de filles ; mais ils demandèrent qu'on apprît aux élèves, au lieu d'un métier, tout ce qui est utile dans la maison d'un mari, la couture, la broderie. L'arabe leur serait enseigné par une maîtresse indigène ; celles qui le voudraient apprendraient le français avec l'institutrice française, à condition que la religion musulmane ne fût atteinte en rien.

Aujourd'hui, il existe quinze écoles de filles, dont sept pour les notables, qui réunissent près de deux mille élèves, ce qui est bien peu pour une population de cinq millions d'habitants, mais on n'a plus besoin de ménagements pour garder les élèves. Cependant la doctrine de liberté est toujours la même. Aussi voit-on dans la même école une classe avec des pupitres et des bancs, selon notre mode, où de patientes institutrices françaises apprennent à lire et à écrire à de jolies petites filles aux yeux vifs, vêtues de mousseline blanche sur des robes roses ou vertes, cependant que, de l'autre côté du patio, accroupies sur des nattes, leur ardoise à la main, les écolières reproduisent les lettres que trace la maîtresse indigène sur son tableau.

Les idées modernes se répandent peu à peu. Nombreuses sont les familles qui aspirent à faire admettre leurs filles dans les lycées français. Elles n'y ont pas réussi jusqu'à présent : « Seuls les musulmans, citoyens ou sujets français, peuvent être admis dans l'enseignement européen. » Il est souhaitable que cette mesure soit rapportée.

Notes brèves.

✱ *En Algérie : le centre de colonisation comparée* (*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 7 juin et juillet 1935). — Ce centre d'études fut créé en 1933 par le recteur de l'Université d'Alger et cela donne à l'auteur, M. J. Menaut, l'occasion de présenter, en une vigoureuse synthèse, les idées de cet expert en colonisation qu'est M. Georges Hardy. Le Centre voit, groupés autour de son animateur, « les esprits les plus divers, professeurs, fonctionnaires, travailleurs isolés, qui font en commun leur examen de conscience colonial ». Nous aurons, plus d'une fois, à signaler l'activité de cette institution destinée à rendre à la technique de la colonisation les plus grands services.

✱ Dans *La Dépêche Coloniale* (20 juillet), M. Jean Vidailhet souhaite, avec raison, la création d'une *Université impériale*. « De même qu'il existe des Facultés de droit, de sciences, de lettres, de même doit se faire cette Université d'Empire qui sera le couronnement de l'œuvre scolaire de la troisième République. »

✱ Parallèlement à l'enseignement que nous dispensons aux petits indigènes admis dans nos écoles, existe, surtout en pays d'Extrême-Orient, un enseignement traditionnel que nous ne devons pas ignorer, sous peine de le voir se retourner contre nous. Plus ou moins clandestin, inconnu ou méconnu des autorités scolaires, il entre en lutte sourde contre l'enseignement officiel. Il vaut infiniment mieux lui faire sa place et l'insérer dans le cadre de notre action éducatrice des jeunes indigènes. C'est ce que l'on commence à comprendre dans toutes nos colonies (« la civilisation n'est pas une », dit justement M. René Robin) et, par exemple, au Cambodge où nous assistons, grâce aux efforts de la direction locale de l'enseignement, à la rénovation des écoles de pagode. « Loin d'isoler les fils des paysans cambodgiens du milieu physique et spirituel où ils sont appelés à vivre, l'enseignement qu'ils reçoivent dans la pagode demeure toujours en parfaite harmonie avec lui. Et ils en retireront, en même temps que des connaissances rigoureusement pratiques, un amour plus raisonné et plus profond pour leur village, pour leur patrie et leurs dieux. » (*Dépêche coloniale* du 31 août.)

AIMÉ DUPUY,
Directeur des E. N. d'Alger, Bouzaréa.

(1) Voir, à ce sujet, notre étude : « L'Enfant aux Colonies » (*Grande Revue* d'avril et mai 1931).

(1) Pauvres gens.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES PNEUMATIQUES ACTUELS

PARMI les millions de touristes qui, au cours de cet été, ont parcouru les routes de tous les continents, combien ont réfléchi au rôle joué par le pneumatique dans l'évolution des transports ?

Sans le pneumatique — qui s'est considérablement modifié depuis vingt ans, — l'emploi de l'automobilisme de tourisme et celui du véhicule industriel n'auraient jamais pu atteindre le développement qu'ils possèdent aujourd'hui. On affirme que l'industrie du pneumatique est encore perfectible. Bornons-nous, ici, à saisir les progrès réalisés — et dont le plus ignare touriste peut se faire une idée quand il entend dire qu'un pneu d'il y a vingt ans ne pouvait guère effectuer que 2 000 kilomètres, alors qu'aujourd'hui il supporte des trajets de 25 000 kilomètres.

Les caractéristiques du pneumatique.

CHACUN sait comment est composé un pneumatique, mais, en général, on connaît moins les caractéristiques que doivent présenter l'enloppe et la chambre à air pour répondre aux conditions de l'utilisation pratique actuelle.

La *chambre à air* renferme l'air sous pression, elle doit pouvoir, par sa souplesse, se modeler aux inégalités du sol et, pour reprendre une expression qui a fait fortune, être capable de « boire l'obstacle ». Elle doit être étanche et plastique, qualités que l'on est arrivé rapidement à lui donner.

Grâce à l'emploi de caoutchouc spécialement traité, on est arrivé à diminuer la porosité des parois des chambres et à retarder leur durcissement ; par le moulage en forme d'anneau, on donne à la chambre la courbure voulue pour prendre correctement place entre la jante de la roue et l'enveloppe, de sorte que les plis qui se produisaient jadis ont complètement disparu.

L'*enveloppe* protège la chambre à air et se trouve soumise à de rudes épreuves ; elle est formée d'une carcasse en fibres textiles recouverte d'une couche de caoutchouc. La carcasse doit être souple, résistante et non productrice de frottements : aussi la forme-t-on de plusieurs couches ou nappes de fils noyées dans la gomme. On combat ainsi le frottement des fibres des toiles de coton, engendré par les déformations continuelles de la bande de roulement, et, par suite, l'élévation de température, le vieillissement et l'usure de l'enveloppe.

La *bande de roulement* doit être élastique (pour épouser les aspérités de la route sans se déchirer) et cependant être pourvue d'une résistance mécanique assez grande (pour assurer la propulsion et le freinage de la voiture par contact direct avec le sol) ; elle ne doit pas se ramollir sous l'action de l'inévitable échauffement dû aux glissements qui s'opèrent sur le sol.

Ces conditions contradictoires ont pu être assurées par la préparation de la gomme, les coupages de produits de diverses origines, l'addition de charges convenablement choisies, une cuisson appropriée. Ces résultats ont été obtenus il y a seulement quelques années.

La forme de la bande de roulement a donné lieu à bien des recherches ; c'est d'elle que dépend l'*adhérence au sol*. Tout le monde a observé les dessins compliqués de certains pneumatiques. On a cherché à obtenir une adhérence dans le plan des roues (pour éviter le dérapage par blocage des roues sous l'action des freins, et le dérapage par glissement des roues sous l'action du couple moteur), et aussi dans le plan perpendiculaire à celui des roues (pour éviter le dérapage par glissement latéral).

On est arrivé à satisfaire à ces conditions par les *sculptures* de la bande de roulement. Pour multiplier les arêtes, on a pratiqué des fentes nombreuses dans la gomme, fentes exécutées après fabrication du pneu ou au cours même de cette fabrication, suivant la formule du « pneu à lamelles » récemment créé.

Des pneumatiques spéciaux, à reliefs très accusés, sont employés pour rouler sur les sols très glissants ou recouverts de neige, ou pour équiper les tracteurs agricoles qui ont à fournir de grands efforts de traction.

Pneus durs et pneus mous.

PENDANT longtemps, les pneumatiques ont été des boudins d'assez faible diamètre gonflés à une pression élevée (*pneus durs*). On absorbait ainsi très incomplètement les inégalités de la route, et le confort obtenu laissait fort à désirer. Tant que les vitesses atteintes restaient faibles, les inconvénients pouvaient être supportés.

De nos jours, les vitesses s'accroissent, et l'on cherche à aller de plus en plus vite ; on est devenu aussi plus exigeant sur le confort. Il a fallu abandonner les pneus durs, augmenter la souplesse des pneumatiques et leur faculté d'absorption, diminuer la pression de gonflage, donc augmenter les dimensions du pneu qui est ainsi devenu le *pneu ballon* On a même créé des pneus « superballon ».

Un premier avantage de l'abaissement des pressions et de l'augmentation des diamètres réside dans l'accroissement des surfaces de contact avec le sol. Le *pneu mou* « s'accroche » mieux au sol, sa surface portante, sous l'effet de la force centrifuge en virage, pouvant se trouver doublée grâce à l'aplatissement. L'emploi des enveloppes à tringles assure une fixation sûre du pneu sur la jante, ce qui est indispensable surtout dans les virages aux grandes allures.

Les perfectionnements apportés à la fabrication des pneumatiques et à leurs caractéristiques générales se traduisent par une augmentation très nette de la durée de leur service. La dépense kilométrique s'est donc abaissée.

De quoi dépend la vie d'un pneu. Facteurs d'usure.

LES facteurs d'usure des pneumatiques sont nombreux et, suivant les circonstances, chacun intervient avec un coefficient différent. L'importance de ces coefficients est considérable et explique pourquoi certains pneus s'usent anormalement alors que d'autres assurent un très long service.

La nature et l'état du sol interviennent en premier lieu. Le cailloutis et le macadam de pierre dure usent plus que le goudron lisse, le pavé de bois ou la terre battue. L'état d'entretien de la route influe aussi. Une route macadam neuve use moins que la même route au bout de quelques années de service.

Le *dessin de la route* a aussi son rôle. Les montées et les descentes imposent aux pneus des efforts de traction et de ralentissement plus importants qu'en palier ; les variations de régime (accélérations et freinages) soumettent la bande à des épreuves pénibles. On a constaté que, sur route goudronnée en montagne, l'usure est deux fois plus grande que sur route goudronnée plate. Les sinuosités de la route influent de la même façon, en raison des ralentissements qu'elles nécessitent et des « reprises » qui leur succèdent. De plus, la force centrifuge développée en virage occasionne une usure par glissements latéraux.

La température et l'humidité agissent sur la vie d'un pneu d'une façon plus grande qu'on ne le suppose généralement. L'échauffement de la bande de roulement produit un ramollissement de la gomme et une usure rapide. Pour un été moyennement chaud, l'usure sur route macadam est trois fois plus forte en été qu'en hiver, alors qu'elle l'est seulement deux fois sur route goudronnée. La vitesse produit aussi l'échauffement de la bande et accroît l'usure.

Quant à l'humidité, elle rend le caoutchouc plus apte aux coupures et aux détériorations par clous, éclats de pierres ; on sait qu'un outil mouillé pénètre facilement dans le caoutchouc.

Le *pinçage*, nécessaire pour la stabilité de la direction, a une grande importance au point de vue de l'usure, il faut éviter un pinçage supérieur à 6 millimètres. Le pneu droit s'use plus vite que le pneu gauche.

Enfin les *conditions d'utilisation de la voiture* influent beaucoup. Il faut utiliser les pneus sous la charge et à la pression de gonflage pour lesquelles ils ont été prévus. L'usure de la gomme est proportionnelle à la charge. Un excès de gonflage diminue la surface portante et occasionne une usure plus rapide ; un « sous-gonflage » permet des déformations, des frottements et une élévation de température préjudiciable à la durée du pneu.

Des pneus spéciaux ont été établis en tenant compte des conditions dans lesquelles ils doivent être utilisés : les pneus renforcés conviennent aux voitures lourdes et rapides, les saillies à haut relief sont utiles sur les routes boueuses ou couvertes de neige, le pneu à gros diamètre et à basse pression assure le confort sur les routes défoncées. Utilisés dans d'autres circonstances, ces pneus spéciaux sont moins avantageux.

Les pneus actuels sont perfectionnés et doivent être utilisés dans les conditions pour lesquelles ils ont été créés. Automobilistes, soyez bons pour vos pneus et, comme un bienfait n'est jamais perdu, vos pneus vivront longtemps et épargneront votre bourse.

G. EISENMENGER.

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

Pour les cérémonies du *11 Novembre*, de la *Noël*, pour la *Fête des Mères*, les *réunions scolaires* de tous genres, les *ouvrages d'enseignement musical*, la *campagne antituberculeuse*, demandez le catalogue et les *chants spéciaux* d'Octave Isoré. Il y a là un choix incomparable d'œuvres musicales faciles, pratiques, mélodiques, très appréciées Ecrire à M. Isoré, 125, boulevard Gambetta, Roubaix (Nord).

BIBLIOGRAPHIE

HENRI LAVEDAN, de l'Académie française : **Irène Olette** (Bibliothèque reliée Plon ; 2 vol à 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Irène Olette, le grand roman d'Henri Lavedan, est publié ici en deux parties : *La Maison Brocatel*, à la fois singulièrement attachante et mystérieure, et *Deux Rivaux*, où l'énigme est enfin révélée au lecteur.

ROMAIN ROLLAND : **Quinze ans de Combat** (1919-1934) (Rieder ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre est la Confession de l'écrivain qui s'efforça, pendant la guerre, de faire entendre sa voix *au-dessus de la Mêlée* des nations, — qui a tenté obstinément, après la guerre, de maintenir les droits de l'*indépendance de l'esprit*, de sauvegarder le grand *Credo* individualiste de l'âge précédent, — et qui a dû, en revisant sincèrement toute son idéologie, en la confrontant à la sévère réalité — se dépouiller de son manteau de préjugés, « *arracher les plus tenaces, les plus chers, qui nous collent à la peau...* »

Ce *Journal d'un homme de soixante ans* n'est pas une simple autobiographie. Selon le mot profond de Victor Hugo, *nul de nous n'a l'honneur d'avoir une vie qui soit à lui.* L'évolution qui est ici contée est celle d'un temps. « *Une génération pourra*, espère l'auteur, *y reconnaître une partie de sa propre route, de ses élans, de ses tourments, de ses erreurs, de ses ténèbres et sa lumière retrouvée.* »

Comtesse RUSSELL : **La Cage ouverte**, traduit de l'anglais par Mme Ch.-D. Mayer (Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Voici un roman gai, plein de sève et d'allant qui séduira tout particulièrement le public féminin par ses qualités de fine observation, d'ironie légère et d'humour vrai.

GEORGES SIMENON : **Les suicidés** (Éd. Nlle Rev. Franç. ; 7 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Nevers. La province. Le calme et le froid de l'hiver. Une jeune fille de sage bourgeoisie, Juliette Grandvalet, se laisse enlever par Emile Bachelin, malheureux garçon poussé au hasard et devenu un assez pleutre et triste sire.

Les « tourtereaux » fuient à Paris, où ils végètent, sans argent, puis sans espoir, dans de mornes chambres d'hôtel. Quelques essais pour trouver du travail n'ayant pas abouti, Bachelin finit par s'acoquiner avec un caramboulleur qui le berne de belle façon.

Pendant ce temps, le père de Juliette, accouru de Nevers, erre, à la suite d'un policier qui toujours se dit prêt à rattraper les fugitifs et toujours les manque, dans les cafés, cinémas et lieux de plaisir parisiens. Lorsqu'enfin il découvre le refuge du jeune couple, que voit-il ? Juliette morte et Emile blessé. Lassés de la vie et de leurs quotidiennes disputes, les amants ont opté pour le suicide. Bachelin a abattu sa compagne ; mais, ensuite, il a su se faire la bonne blessure, celle dont on réchappe...

Mince sujet, assez pathétique pourtant, mais que le romancier n'a pas pris la peine d'étoffer. Le livre est écrit hâtivement, ce qui n'étonne pas d'un auteur aussi fécond que Simenon, spécialisé, on le sait, dans la production en grand de romans policiers.

M.

VIENNENT DE PARAITRE.

(En vente à la librairie Nathan.)

ARGENTIER (Clément) : **Les allocations pour dommages causés par les calamités agricoles** (Rec. Sirey).
AUDOIN-DUBREUIL (Louis) : **Sur la route de la soie** (Plon ; 18 fr.).
BOUEY (Antonine) : **Par les chemins ardus** (Figuière ; 10 fr.).
CARLIER (Alfred) : **Dix notices documentaires sur les Tableaux d'Histoire et de Civilisation, France, 2e série** (Nathan).
CARTON (Jacques) : **Édouard** (Plon ; 13 fr. 50).
DUHAMEL (Georges) : **La nuit de la Saint-Jean** (Mercure de France ; 15 fr.).
ILINE (M.) : **Noir sur blanc** (Stock ; 15 fr.).
LAMOUSSE (Georges) : **La déesse rouge** (Figuière ; 8 fr.).
LONG (Louis) : **Vers le soleil levant. — Flambeau d'Orient** (Ed. de la Rev. de Languedoc, à Lamalou-les-Bains, Hérault ; 2 vol. à 15 fr.).
MACHARD (Alf.) : **La marmaille** (Flammarion ; 12 fr.).
MAIRE (Gilbert) : **Bergson, mon maître** (Grasset ; 12 fr.).
TROTOBAS (Gabriel) : **Les sonnets précieux** (Figuière ; 5 fr.).
TROYAT (Henri) : **Le vivier** (Plon ; 12 fr.).
VERCEL (Roger) : **Remorques** (Alb. Michel ; 15 fr.).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

CHASSE DE NUIT

Par GASTON CHÉRAU

(Suite et fin).

LE baron, les invités, les hommes, étaient figés. Les lanternes avaient leur volet ouvert du côté de place où l'animal devait tomber.

— Ça, c'est un peu fort ! marmonna le garde. Je ne le vois pas !... Attention !

Il donna deux coups de bâton sur le bois. Rien ne bougea.

S'arc-boutant solidement, il essaya de secouer la grosse branche, et puis il donna de grands coups de pied dessus.

— Ah ! fit-il. Il paraît que la place est bonne et qu'on ne veut pas la quitter !

Il avança encore, disant :

— Je crois que je vais arriver dessus et le prendre par la queue !

Enfin, s'arrêtant, il examina encore les lieux, et il se disposait à reprendre son avancée quand le baron lui ordonna de s'arrêter :

— On va te passer une lanterne !... Vous, les hommes, attention aux chiens !

Il lui fit lancer une corde, on y attacha une lanterne et il la monta.

On entendait les claquements précipités des mâchoires des chiens qui tremblaient comme s'ils avaient grelotté de froid.

Aussitôt qu'il saisit la lanterne, le garde grommela :

— Je l'ai !...

Et il ajouta, la voix angoissée :

— Bon Dieu, la belle bête !

Elle était à deux mètres de lui, exactement à la place que visait Arcole.

Faisant corps avec les branches, la queue strictement allongée, immobile, l'animal avait la tête tournée vers l'homme. Les oreilles courtes étaient rabattues ; les babines relevées montraient les crocs. Aucun souffle n'agitait ses flancs.

Le garde, qui prenait ses dispositions pour avancer encore un peu, dit :

— C'est une femelle ; elle a la tête pointue.

Et presque aussitôt :

— Ah ben, bon Dieu !... Ah ! ben !...

D'en bas, le baron demanda :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Y a que, comme elle est placée, je vois ses tétines.

En effet, la patte gauche arrière allongée découvrait le ventre de la bête qui, collée à la branche, montrait les lunelles claires de ses mamelles.

— Je crois, reprit le garde, que nous allons faire une foutue besogne. Cette bête-là a ses petits quelque part, Monsieur !

— Tu es sûr qu'elle nourrit ?

Le garde examina plus attentivement l'animal.

— J'en suis sûr ; oui, monsieur !

— C'est bon ! dit le baron Gourbaut. Toi, descends de là-haut !... Vous, les hommes, recouplez vos chiens !

Et, se tournant vers ses invités, il s'excusa près d'eux.

— Je ne prends jamais une bête qui a ses petits.

Lorsque le garde eut remis le pied sur le sol, il lui demanda :

— Elle est belle ?

— Ah ! magnifique, monsieur ! Et courageuse, oui !

— Comment se fait-il que tu ne la connaisses pas ?

— Apparemment, monsieur, qu'elle est plus fine que moi ! Mais, bon Dieu, la belle bête !

— Elle n'a pas « feulé » ?

— Feulé ?... Rien du tout, oui ! Elle m'attendait, et fermement... A cette heure, elle ne doit rien y comprendre ! Une bête de l'an dernier, sûrement.

Tous les deux ne cachaient pas leur sympathie pour elle.

— C'est égal, poursuivit le garde ; elle nous a fait passer une fameuse nuit !

— Une très belle nuit, oui !...

Ils réfléchissaient, se consultant, en silence.

— Monsieur le baron pense peut-être comme moi...

— Je pense que la nichée n'est pas loin.

— C'est bien ça ! On peut toujours voir.

***

Il prit Tortillaud par le collier, empoigna Arcole qui résistait, ne comprenant pas, lui non plus, ce qui se passait, et articulant ses « Té ! la la ! au retour, mes petits ! au retour, au retour ! » il leur fit faire le tour du châtaignier.

Tout à coup, il sentit que la tête de Tortillaud s'abaissait et que le limier prenait le fumet. Il le lâcha : un coup de gueule ! Arcole s'attacha à lui et tous les deux filèrent, donnant de la voix. Ils s'arrêtèrent net au pied du plus ruineux des châtaigniers.

— La portée est là, dit le garde.

— Elle y est ! affirma le baron Gourbaut.

On dressa une échelle, le garde y monta — le tronc était ouvert comme une conque et creusé comme un puits ; il ne se donna même pas la peine de regarder au fond. Il atteignit la grosse branche qui sortait, à peine inclinée, de l'écorce et, avisant une excavation dont l'entrée lui semblait fréquentée, il y porta la lumière de sa lanterne. Mais le trou était profond et trop étroit pour y passer la tête. Il y glissa la main, et le bras...

— Bon ! fit-il. C'est bien ça ! Voilà la nichée ! Les pauvres bêtes ! Elles ne sont pas vieilles !

Il retira le bras de la cachette.

— Combien sont-elles ? demanda le baron Gourbaut.

— Trois... peut-être quatre. Sans vous commander, Monsieur le baron, allez donc voir ce que fait la mère. Allez-y doucement, en cachant le feu de la lanterne. Vous lèverez le volet au dernier moment.

Le baron Gourbaut emmena ses invités et, arrivé à la branche où était perchée la chatte, brusquement il l'éclaira : elle était dressée, tournée vers l'arbre de la nichée où brillait encore la lumière du garde. C'était une bête superbe, en effet.

— Voyez-la ! chuchota le baron Gourbaut.

Surprise, elle s'effondrait insensiblement, tandis que les feux verts de ses yeux s'éteignaient doucement. Elle mit près d'une minute à s'évanouir, et, quand on ne la vit plus, on n'aurait pas pu dire ce qu'elle avait fait pour disparaître, et à quelle seconde elle avait disparu.

— Allons ! dit le baron ; maintenant, il faut rentrer ! La nuit n'a pas été si mauvaise. Et puis, enfin, je vous ai montré une noble bête. Vous avez compris sa ruse ? Elle a installée sa nichée tout près de la métairie, non point pour profiter du poulailler — ayant des petits, elle va chasser très loin — mais parce qu'elle se doute qu'on ne la cherchera pas là. Surprise au moment où elle la quittait, elle nous a emmenés aux cinq cents diables, jusqu'à ces Grosses Roches, qui sont un territoire inextricable pour nous, elle est revenue, droit à ses petits quand elle a cru nous avoir égarés. En entendant la chasse revenir, elle a quitté sa portée pour courir seule le risque que vous savez... Comprenez-vous ?... Positivement, c'est un beau drame ! Il ne m'arrivera probablement jamais d'en revoir un pareil. Soyez sûrs que, la nuit prochaine, elle déménagera sa nichée !

— Eh bien, monsieur ? questionna le garde.

— Eh bien ! elle te surveillait.

— Ah ! la bo ne bête ! fit-il, reconnaissant.

On rassembla les hommes et les chiens. Le jour commençait à poindre et, pour se diriger, on y voyait plus mal qu'en pleine nuit.

La voix du maître s'éleva :

— Vous les gars, défense de traîner par ici jusqu'à demain. Tu y veilleras, Constant !... Rentrez tous au château ; le souper vous attend à la cuisine.

— Vous serez levés pour soigner les étables, ajouta le garde en riant.

Le maître s'en allait devant, entre ses deux invités.

— Et vous avez vu, aussi, une belle chasse ! Un rôle d'honneur pour un chien, même pour un limier, même pour Tortillaud ; le débuché à toute allure, et cette pointe si sagement conduite jusqu'aux Grosses Roches, sans décoller du pied, sans prendre le change sur la bande des cochons... Pour un ancien premier de vautrait ! Et ce retour ? Ah ! ce retour !

Il parlait allégrement, le cœur en fête. L'aube avait éclaté en rose et le premier roucoulement du ramier résonnait, doux comme la lumière neuve ; et la grive musicienne chantait.

GASTON CHÉRAU.

LE CINÉMA SCOLAIRE

LES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY (1)

DEUX FILMS D'ENSEIGNEMENT

Grenade et l'Alhambra (1420 G., 1 à 2). — *Hyères et ses environs* (1421 G.).

Le film d'enseignement doit apporter un moyen de préciser et de compléter, par l'image animée, les explications données en classe. En d'autres termes, il est désirable qu'on puisse *voir* sur l'écran ce dont on a *parlé* durant la leçon.

Aussi conviendrait-il qu'on soit en mesure de trouver, pour chaque leçon, un film qui lui corresponde exactement, et que les filmathèques éducatives concordent avec les programmes d'enseignement primaire dans les différents cours.

C'est ce qu'on s'efforce de réaliser avec certaines collections de vues fixes sur pellicule. Mais on n'en est pas encore là dans le domaine du cinéma.

Critique plus grave : la plupart de nos films géographiques sont plutôt des films touristiques. L'opérateur paraît toujours préoccupé de faire ample moisson de pittoresque, à la manière du voyageur qui glane des souvenirs, sans se soucier de ce qui peut présenter un réel intérêt pédagogique.

De là cette profusion de clichés — genre carte postale — représentant de jolis paysages, des rues ou des églises, des monuments ou des palais.

Si je voulais, muni d'une camera, illustrer une leçon sur l'Espagne, je rechercherais ce qui caractérise le mieux ce pays : ses immenses plateaux désertiques hérissés de *sierras*, ses fleuves desséchés, ses villages misérables ; puis, par contraste, l'enchantement des jardins d'Andalousie et des *huertas* de Valence...

Sans tenter d'ailleurs de réunir dans un très court métrage une quantité considérable d'images disparates qui défilent si vite qu'on a peine à les apercevoir...

Mais je ne m'attarderais pas dans ce quartier de Grenade où vivent les gitanos, ni autour de la résidence d'été des rois maures, ni même à travers les merveilles de l'Alhambra, avec ses marbres et ses eaux jaillissantes, et les curieuses inscriptions arabes gravées, dans la célèbre cour des Lions, sur les parois de la vasque...

Les mêmes observations s'imposent à propos d'*Hyères et ses environs*. La Provence, ce n'est ni le château du XIIIe siècle, près de Bormes-les-Mimosas, ni cette vieille et charmante chapelle dédiée à saint François de Paule, ni ces vestiges de vieux moulins perdus dans la campagne. Encore bien moins la maison de Reyer, au Lavandou, et la statue du compositeur.

UN GRAND FILM :

La Jungle domptée (4366 S. B., 1 à 3).

Un très beau film, qui nous apporte un exemple parfait de ce que peut être un bon documentaire.

La première partie nous conduit dans les profondeurs de la jungle, où nous assistons à une impressionnante chasse au lion, capturé vivant dans un piège. Puis voici un autre fauve, plus redoutable encore, le tigre, que les indigènes prennent au filet avec une incroyable audace.

Nous retrouvons ensuite nos animaux, en compagnie de beaucoup d'autres, panthères et pumas, dans la cage d'une ménagerie, ce qui nous permet de suivre les premières leçons d'un périlleux dressage.

C'est alors, vus de très près et plus commodément qu'au cirque, une série d'exercices variés accomplis par des sujets particulièrement intelligents et dociles.

Enfin, le moins extraordinaire n'est pas de voir quelques-uns de ces terribles félins jouer comme des chats avec le dompteur.

En dépit de la longueur de la bande, à aucun moment l'intérêt ne faiblit, et c'est une heure de véritable plaisir, en même temps que de réel profit pour les spectateurs ! Car la plupart de nos enfants des campagnes ne connaîtront jamais lions et tigres que par les pauvres illustrations de leur livre d'histoire naturelle.

Souhaitons que les maîtres puissent souvent avoir de tels films à leur disposition. Ce serait assurément possible si les grandes firmes éditrices consentaient à laisser tirer, à l'intention de nos petits écoliers ruraux, des copies réduites, en muet, de ces magnifiques documentaires réservés au public des villes.

Certes, tous ces documentaires (et l'on pense à quelques-uns d'entre eux : *Chang*, *Rango*, *La Croisière jaune*, etc.) ont coûté des sommes considérables, tandis que le film étroit se caractérise par son extrême bon marché. Mais n'est-il pas vrai que les éditeurs préfèrent généralement détruire un film qui a terminé sa carrière, plutôt que de céder à bon compte les droits de reproduction et d'adaptation ?

C'est alors qu'on aperçoit le rôle que pourrait jouer l'État s'il était capable de s'intéresser au cinéma scolaire.

Pourquoi ne rachèterait-il pas le négatif des œuvres jugées dignes d'être retenues par le ministère de l'Éducation nationale ? Pourquoi n'accorderait-il pas des primes à ceux qui assureraient la charge d'éditer, en format étroit, les films agréés par les services ministériels ?

Pourquoi ne ferait-il pas bénéficier de faveurs spéciales, aussi bien dans le domaine de la taxation que du contingentement, les plus beaux documentaires dont on réserverait la possibilité d'adaptation en 9mm,5 ?

Quelle que soit, de ces trois formules, la meilleure et la plus aisément réalisable, il faut bien dire que l'État a mieux à faire qu'à subventionner — parfois jusqu'au remboursement intégral — l'achat des appareils destinés à faire connaître à nos populations des campagnes *Le Train de 8 h. 47* ou *Le Contrôleur des wagons-lits*.

UN FILM COMIQUE :

Buster Keaton construit une maison (4367 S. B., 1 à 2).

Du vrai comique, qui déchaîne sans interruption une demi-heure de fou rire. Et ma foi, la chose est assez rare (car on voit tant de films soi-disant amusants qui ne dérident personne) pour qu'on puisse, cette fois, la souligner.

C. CHARLOT,

Instituteur, E. P. S., Joigny.

(1) Nous nous excusons d'une erreur de mise en pages, qui a fait paraître sous ce titre, dans notre n° 4, un article qui aurait dû être intitulé *Programmes cinématographiques*. *(N. de la R.)*

LA VIE EST BRÈVE

ÉVIDEMMENT notre vie n'est dans la durée infinie qu'un bref instant. Mais, pour chacun cet instant est *tout*, et ce tout qui, socialement, est bien peu de chose et qui, du point de vue cosmique, n'est rien, a pour nous une valeur sans prix.

Il faut lui faire rendre son maximum, n'en pas perdre inutilement, bêtement, ses grains précieux, les minutes. Les minutes, c'est plus que de l'or, c'est de la chair, c'est de la pensée.

En une minute, vous pouvez faire un peu de bien ; avec la suite des heures, vous pouvez en faire beaucoup. Et vous pouvez par votre descendance, par vos œuvres, en faire longuement après vous.

Rêvez, aimez, semez, luttez, *vivez*, mais vivez sainement, utilement.

Fuyez l'heure stérile : vous la regretterez quand vous serez sur la pente. Et ce sera dur !

R. I.

LES BEAUX OUVRAGES

DES SOUS-BOLS RUSTIQUES ET PRÉCIEUX

VOILA de jolis sous-bols qui ajouteront au charme du petit déjeuner, repas si agréable quand on le prend en famille. Leur genre sera tout différent suivant qu'ils seront destinés à accompagner de la vaisselle rustique ou précieuse.

Les premiers se placeront sous les bols de grosse faïence unie ou à dessins très simples ; ils reproduiront, dans le même ton, les ornements des bols ; on les brodera sur de la grosse toile ou sur de la rabanne ; un bol bleu uni sera placé sur un sous-bol de toile bleu du même ton brodé de bleu marine, un bol jaune prendra toute sa valeur sur un napperon blanc brodé de jaune ; le tout est de bien accorder les couleurs pour créer une harmonie.

Les bols à oreilles, si pratiques et si décoratifs, prendront place sur un sous-bol de toile dont les broderies rappelleront exactement les dessins de la faïence ; un bol de faïence de Quimper accompagné de son sous-bol est un cadeau fort présentable qui sera toujours apprécié.

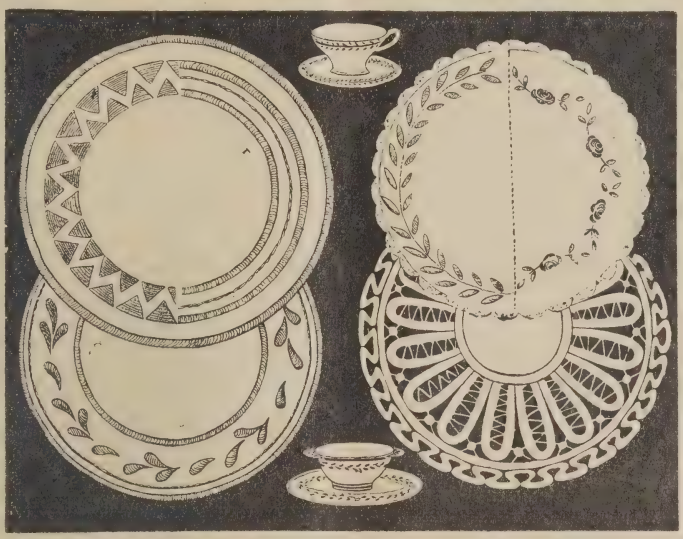

Les fines porcelaines seront accompagnées de lingeries plus délicates ; un bol Louis-Philippe en porcelaine finement lamée sera posé sur du linon brodé au plumetis ou à l'anglaise ; les porcelaines anglaises aux décors précieux s'accompagneront de fines broderies blanches sur batiste ou sur linon ; ces broderies reproduiront dans l'ensemble les décors de la porcelaine. Enfin, les sous-bols en dentelle au lacet permettront de réaliser de bien jolis décors pour la table du petit déjeuner ; on choisira, pour leur exécution, du lacet uni, souple et cependant assez fort pour résister à de nombreux lavages ; pour la même raison on soignera particulièrement l'exécution du travail au point de vue solidité en prenant bien soin de couper les lacets assez longs pour qu'ils ne s'effilent pas.

LES BONNES RECETTES

Porc en cocotte. — Dans très peu de saindoux, dorez dans une cocotte un filet de porc dégraissé et roulé en saucisson. Entourez-le de pommes de terre tournées en noisettes, de petits oignons dorés au beurre, de fonds d'artichaut coupé en gros dés ; ajoutez du sel et du poivre. Couvrez la casserole et donnez deux heures de cuisson assez lente. Au moment de servir, mettez sur un plat chaud le porc entouré de sa garniture et arrosé de la sauce dégraissée et passée.

Riz à la Valenciennes. — Faire revenir, avec oignon et beurre, 250 grammes de riz Caroline. Mouiller avec 8 décilitres de bouillon, faire prendre l'ébullition et ajouter 75 grammes de jambon maigre cru coupé en petits dés et un piment rouge coupé en fine julienne. (Pour pouvoir enlever la peau du piment dont la saveur est âcre, il suffit de le passer au gril pendant quelques minutes.) Si l'on ne veut pas employer de piment, on condimentera le riz avec une pointe de poivre rouge de Cayenne. Cuire au four et à couvert pendant vingt-cinq à vingt-huit minutes. Après cuisson, désagréger le riz avec une fourchette et lui mélanger avec précaution pour ne pas briser les grains : trois petits fonds d'artichauts cuits émincés finement et sautés au beurre, six champignons cuits et émincés, 50 grammes de beurre divisé en parcelles. Dresser la timbale ou dans un légumier et disposer sur le riz huit à dix petites saucisses chipolata pochées avec du beurre et quelques gouttes de vin blanc.

Crème sans œufs. — Faites une bouillie très épaisse avec du lait et de la crème de riz. Ajoutez un verre de café très fort ou de l'essence de café. Mettez à refroidir et servez avec des gaufrettes ou bien avec des doigts de dames.

Doigts de dames. — Prenez 120 grammes de sucre en poudre, 125 grammes d'amandes pilées, 8 œufs, deux cuillerées d'eau de roses ou de kirsch. Mêlez le tout dans une écuelle. Faites fondre 60 grammes de beurre ; versez-le chaud sur la pâte. Travaillez encore ; posez la pâte sur une planche ; ajoutez un peu de farine et donnez quelques tours pour bien mêler le tout. Faites des rouleaux de la grosseur d'un doigt que vous mettez à grande friture ; on les retire quand ils sont bien dorés. Saupoudrez de sucre pilé. Ces gâteaux, très bons à consommer frais, peuvent se garder de huit à quinze jours.

QUELQUES CONSEILS

Pour dessaler les mets trop salés. — Mettez un morceau de sucre dans une cuiller ; trempez le tout dans le mets trop salé sans cependant que le sucre soit complètement submergé. Laissez ainsi quelques instants et retirez lorsque le sucre commence à se dissoudre : tout le sel vient se fixer au sucre et le mets est dessalé.

Pour enlever les taches de suie sur le marbre. — Dès les premiers feux, le marbre blanc des cheminées se trouve sali par la suie. Pour les faire disparaître, on prépare une dissolution de 50 à 60 grammes de chlorure de chaux dans un litre d'eau. Tamponner avec un linge doux et attendre environ une heure pour que la place soit bien sèche. Ensuite laver à grande eau avec une éponge. Si la place a été dépolie, on la frotte à la pierre ponce, puis au tripoli et enfin au blanc d'Espagne (à défaut de chlorure de chaux, on peut employer de la soude caustique ou de la crème de tartre).

Pour faire disparaître les taches de graisse sur les parquets. — Il arrive bien souvent que, malgré la paille de fer et l'encaustique, les taches de graisse reparaissent sur les parquets. Pour éviter toute récidive, faites bouillir dans l'eau, par parties égales, de la terre à foulon et du carbonate de potasse (100 grammes de chaque par litre d'eau). Étendre la solution très chaude sur la partie tachée. Laisser en contact plusieurs heures. Enlever ensuite la mixture avec de l'eau et du sable fin ; laisser sécher complètement, passer la paille de fer légèrement pour raffermir le parquet et encaustiquer.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Le « Ouistiti-Club » à l'école du Grand-Basque.

Vous vous souvenez d'Alain Caylus et de ses amis, Jean-Louis, Jean-Baptiste, Jean-Jean et Pierrote, qui ont attaqué la vieille Marionnote pour lui prendre un sac de pommes de pin? Nous allons voir maintenant comment ils se comportent lorsqu'ils se résignent à aller en classe.

La marchande de « pignes » n'avait pas porté plainte, mais, pour se concilier la bienveillance paternelle, Alain avait décidé qu'on irait à l'école pendant une semaine.

Plein de son autorité incontestée, il venait également de promulguer un décret verbal.

— « Les pirates de l'Adour et leur esclave formeront sur terre le Ouistiti-Club et porteront à leur boutonnière un insigne représentatif de leur association. »

On avait acheté à la foire cinq petits singes de laine, aux couleurs différentes, piqués sur une épingle qui ornaient désormais la veste des garçons, le corsage de la fille.

Ainsi parés, ils allaient de compagnie, chaque matin, le long du chemin vert conduisant au Grand-Basque.

Devant la petite côte qui accède à l'école, on tenait régulièrement conseil. Alain, dit le « Ouistiti-Vert », interrogeait le Rouge, le Bleu, le Jaune, et la « Guenon-Blanche » :

— Avez-vous envie de travailler, vous autres ?

Une même réponse sortait de toutes les bouches :

— Non pas !

— Eh bien ! faites comme si vous en aviez envie... jusqu'à ce que je vous ordonne d'être tire-au-flanc...

Alors, ils vérifiaient le contenu de leurs cartables et de leurs paniers à provisions, car l'on déjeunait là-bas, dans le préau, entre le camélia, l'arbre de Judée et les aubépines en fleurs.

Dans l'unique classe, sombre un peu comme une cave, trente-deux enfants, filles et garçons, de quatre à douze ans, se pressaient. La chaire de l'institutrice, Mlle Passavent, était toujours encombrée de fleurs cueillies par les écoliers et que l'on disséquait.

Sur le tableau noir, un modèle d'écriture tracé à la craie : « Pierre qui roule n'amasse pas mousse », voisinait avec un problème.

Chaque fois que le Ouistiti-Club pénétrait dans la classe, Mlle Passavent avait un petit tressaillement de déplaisir et, essuyant ses lunettes, elle disait d'un ton sec :

— Vous êtes en retard, mes enfants.

Après quoi, elle ordonnait :

— Je vous prie d'enlever vos décorations.

Imperturbable, Alain répliquait :

— C'est pourtant le président de la République du Chili qui nous les a données, mademoiselle.

Sur quoi, les écoliers se mettaient à rire.

Le Ouistiti-Club travaillait sans zèle, ou, du moins, il travaillait à sa guise.

Le chef écrivait ses mémoires au verso d'un cahier d'arithmétique :

— « Je naquis sur les rives du beau fleuve Adour... Pas de chance ! J'ai pas connu ma mère. J'ai poussé tout seul, c'est pourquoi que je suis assez mal élevé... Ah ! que j'aime mon pays !... L'ennui, c'est d'aller quelquefois à l'école au lieu de naviguer ! Je voudrais être un capitaine au long cours qui découvrirait une île où... »

Pendant qu'Alain cherchait la fin de sa phrase en mordillant son porte-plume qu'il avait taillé dans du bois de réglisse, Jean-Louis aiguisait son couteau, Jean-Baptiste avalait de petits morceaux de buvard et Pierrote faisait ce qu'elle appelait « un cimetière de mouches » autour de son encrier.

A l'heure de la récréation, Mlle Passavent, qui avait de fréquentes extinctions de voix, allait boire rapidement une tasse de tisane.

Et le diabolique Alain profitait de cette courte absence pour organiser une partie de pelote basque contre le mur de la maison, au risque de casser les vitres.

Chaque matin, Mlle Passavent déclarait :

— Alain Caylus, j'irai parler à Monsieur votre père.

Mais, pleine de mansuétude, elle remettait toujours au lendemain cette visite décisive.

Le samedi, à midi, tout en mangeant sa tartine, le Ouistiti-Vert dit à ses camarades :

— Il y a huit jours qu'on nous a vus ici... ça suffit... on va filer.

— Et comment que tu veux qu'on file ? demanda Jean-Louis, la bouche pleine.

— Eh bé ! par la porte, puisqu'elle est ouverte. Pendant que mademoiselle fait répéter la musique aux mioches pour la future distribution des prix, je me trotte, tu te trottes, il se trotte... et pareillement pour les autres !

Tandis que les petits entonnaient effectivement, d'une voix nasillarde, une chanson du pays :

Cent moutons j'avais à garder,
Le loup m'en a pris quinze,
Lanlère, lanlan...

Le Ouistiti-Club, paniers et cartables au bras, fuyait à toutes jambes sur la route qui va rejoindre les berges de l'Adour. Les « singes » galopaient comme ayant les gendarmes à leurs trousses, mais la « guenon », moins rapide, s'étant jetée par terre sans arriver à suivre ses aînés, ceux-ci s'arrêtèrent brusquement.

Jean-Louis gronda :

— Espèce de crabe, tu ne sais donc pas courir ?... Demain, on te laissera à la maison.

Alain, qui continuait sa course, s'étant retourné brusquement, aperçut Pierrote qui pleurait en se frottant le genou, entourée de ses frères qui se moquaient d'elle. Il revint sur ses pas :

— Quoi qu'y a ? Ah ! ces filles, toujours de l'eau plein les yeux. Allons, mouche-toi. Est-ce qu'une guenon ça pleure comme une demoiselle ? Mais puisqu'on a « panné », on va prendre un sentier de traverse. A cette heure, on rencontrerait du monde dans les champs à cause des labours pour le maïs... Faut se méfier des mouchards ! Ils recommencèrent de courir dans un petit chemin creux pris au hasard et finirent par tomber, tout haletants, à l'ombre d'un bouquet d'acacias dont les grappes embaumaient le sol. On découvrait au loin la route qui miroitait entre les vignes et, à l'horizon, les deux flèches suraiguës de la cathédrale, comme un lointain rappel de la ville.

Le Singe-Vert contempla un instant le paysage, puis il prit la parole :

— Quand je serai grand, je serai député des Basses-Pyrénées et je ferai passer une loi dans les écoles : « Défense, sous peine de prison, d'envoyer les enfants en classe quand il fera beau. »

Jean-Louis approuva, puis il ajouta :

— Ce n'est pas plus agréable l'hiver, quand le froid il vous pince les doigts et que le nez il vous coule !

Mais, soudain, Alain eut une réminiscence désagréable. Il entendait menacer la voix paternelle :

— Je te laisse huit jours de répit. Si ta conduite n'a pas changé, tu seras mis entre les mains d'un précepteur et tu passeras les vacances à piocher sous sa direction... Je veux que tu entres au lycée en octobre.

Au lycée ! Quelle épouvante ! Et s'il fallait y être pensionnaire ? Il enveloppa d'un regard amoureux les bois et les champs et, pour combattre sa nostalgie, il proposa :

— Si l'on buvait un petit coup de vin ? En reste-t-il dans nos paniers ? Ils secouèrent vainement les bouteilles vides. Alain fouilla dans sa poche, il en sortit quelques pièces :

— Tiens, Pierrote, on ne te connaît pas par ici. Tu vas descendre jusqu'à l'auberge de Bacheforêt et tu demanderas un peu de fromage et un litre de Pique-pouque.

Et, tandis que la fillette obéissait à cet ordre militaire, il décréta :

— Faut bien que les femmes elles servent à quelque chose !

D'après LILY JEAN-JAVAL.

(*Bergerette, fille des eaux*. Librairie Gedalge.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHE

ENNEMI PUBLIC N° 1

PAR une série de démentis qui ne sont peut-être qu'une série de ballons d'essai, le gouvernement fait savoir qu'aucune mesure n'est envisagée contre le traitement des ménages de fonctionnaires.

Il y a pourtant longtemps que les feuilles de sacristie crient haro sur le ménage d'instituteurs, ennemi public n° 1. Pensez donc, un instituteur et une institutrice gagnent à eux deux des sommes considérables ! Peu importe qu'il ait fallu aux conjoints acquérir séparément le bagage nécessaire à l'exercice de leurs fonctions en passant l'un et l'autre des examens et des concours. Peu importe que chacun de son côté dépense pour faire sa besogne quotidienne la même somme d'énergie et de courage. Peu importe que chacun gagne honnêtement son argent. Le fait même d'habiter sous le même toit doit donner lieu à un sérieux abattement sur les sommes que le pays leur doit.

Quand il fut question de faire la chasse aux abus scandaleux, vous pensiez peut-être qu'on allait mettre la main au collet des fraudeurs de l'impôt, des mercantis et des pillards de toutes sortes qui rançonnent ce pays ? Pas du tout ; le scandale est chez nous, uniquement. Il est scandaleux, en effet, de voir tant de ménages d'instituteurs s'établir dans un milieu rural et se dévouer là, corps et âme, à leur besogne d'éducateurs. Il est scandaleux de voir qu'ils s'efforcent de former des générations de cultivateurs attachés à leur village. Il est scandaleux de voir que, dans ce village, ils rendent tant de services en dehors de leur école et qu'ils se font aimer et estimer. Là est le danger ; et, s'il convient de continuer à mater et à brimer l'ensemble des fonctionnaires, il convient de frapper encore plus durement les ménages et en particulier les ménages d'instituteurs.

Dans ce pays de clair bon sens, il ne viendra pourtant à l'idée de personne de contester qu'un ménage de domestiques de ferme ne puisse cumuler les gages du mari avec ceux de sa femme. Il ne viendra à l'idée de personne d'empêcher une fermière d'apporter à la ferme une part de prospérité proportionnelle au courage et à l'habileté qu'elle déploie. Si un journalier agricole emmène avec lui sa femme soit pour délier des gerbes sur une batteuse, soit pour arracher des betteraves ou pour vendanger, ce sont deux salaires cumulés qui aident à élever la famille. Que d'ouvriers d'usines, que d'employés, de fonctionnaires sont mariés à des couturières, à des modistes, à des femmes gagnant un salaire en dehors du foyer familial ! Que de docteurs, d'avocats, d'officiers, de nobles messieurs sont mariés à de riches héritières qui leur ont apporté l'important revenu d'une dot confortable !

Les cumuls de cette sorte sont innombrables. Va-t-on, en plus des contributions normales, demander à chacun de ces ménages de sacrifier sur l'autel de la Patrie une bonne part des ressources apportées ainsi par l'épouse?

ALBERT DEMAISON.

NOTES ÉCONOMIQUES

LA NÉCESSAIRE REVALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES

DE toutes les branches de l'activité nationale, la plus durement touchée par la crise est certainement l'agriculture. Pour mesurer l'importance sociale d'un tel phénomène, il ne faut pas oublier que la France est, avant tout, un grand pays rural et que la misère installée au foyer paysan peut provoquer quelque jour les plus redoutables secousses. Il serait dangereux et imprudent de sous-estimer la constitution d'un « front paysan » dont le programme est exclusivement corporatif, qui a remporté déjà des succès électoraux importants et qui menace de disloquer les vieilles formations politiques.

La situation de l'agriculture française était déjà précaire avant la Grande Guerre. Le fermier vivait dans la gêne. Nombre de propriétés étaient lourdement hypothéquées. Les salaires des ouvriers agricoles étaient si bas que la main-d'œuvre fuyait vers les villes et qu'à l'époque des moissons ou des vendanges il fallait faire appel à l'étranger. Partout la dépopulation des campagnes accélérait son rythme. La guerre renversa cette situation. Le paysan retrouva, dans une rémunération plus large d'un travail fatigant, une raison d'espérer. Le progrès transforma les campagnes, augmenta les rendements, embellit la vie aux champs. Etait-ce l'aurore d'une ère de prospérité et de bonheur ? Hélas ! il fallut bien vite déchanter. Dès 1932, la chute des cours s'accentua, et de nouveau le travail de la terre ne nourrit plus son homme.

***

Quelques chiffres vont nous permettre de rendre cette évolution plus sensible.

En 1913, le blé vaut, à la ferme, 130 francs-papier le quintal. Il atteint son plus haut cours moyen en 1930-1931, valant alors 167 francs. Nous le voyons ensuite tomber, d'année en année, à 155, 129, 119 et 83 francs. Ce sont là chiffres officiels. En fait, depuis deux ans, les cultivateurs, pressés par le besoin, ont fréquemment vendu autour de 50 francs. D'ailleurs, le cours officiel comprend aujourd'hui une taxe à la production de 4 francs et les frais de transport s'élèvent à 9 ou 10 francs, sans comparaison avec ceux de jadis.

Même chute pour l'orge, qui vaut 95 francs le quintal en 1913, atteint 128 francs en 1928-1929 et retombe ensuite à 85, 74, 70 et 58 francs.

Chute plus accentuée encore pour l'avoine, que la motorisation a ruinée. De 105 francs le quintal en 1913, le cours passe à 121 francs en 1928-1929 pour descendre à 82, 71, 46 et 44 francs.

Tandis que le produit de la vente des céréales baisse de près de 60 p. 100 depuis 1930, déclare la Société agricole de comptabilité, les frais d'exploitation n'ont diminué, eux, que de 10 à 20 p. 100.

NOUS avons, dans des articles précédents, indiqué les proportions presque catastrophiques de la baisse des cours en ce qui concerne les animaux de boucherie et les vins. Là encore, sans que le consommateur en ressente les effets, la chute atteint 60 p. 100 parfois.

Signalons que les cultures dites secondaires ne sont pas dans un état plus brillant. Les prix des pommes de terre destinées aux féculeries sont tombés, par rapport à l'avant-guerre, au coefficient 2, et, malgré l'interdiction absolue des importations, elles n'ont pu atteindre que le coefficient 2,5, soit 50 p. 100 de perte en deux ans. Les fruits et légumes sont à des coefficients très variables, entre 1,5 et 3,5. Sait-on qu'un kilo de pêches ne procure guère que 1 fr. 50 à celui qui l'a produit ? La cause principale est ici dans la réduction considérable des exportations (700 000 quintaux au lieu de 3 200 000), alors que nos importations (fruits d'Espagne surtout) sont demeurées stationnaires.

Le lait et les produits laitiers ne sont pas mieux partagés. En beaucoup d'endroits, le lait ne vaut à la ferme que 25 à 30 centimes le litre (coefficient 2,5 par rapport à l'avant-guerre).

Pendant longtemps, les planteurs de betteraves sucrières ont résisté à la crise. Jusqu'en 1933, ils avaient pu, à la suite d'accords avec les fabricants de sucre et par un contrôle strict de leur production, vendre la tonne de betteraves 160 à 180 francs (coefficient 5 par rapport à l'avant-guerre). Mais le cours des sucres a fléchi et les accords avantageux se sont transformés en instruments de misère puisque la tonne de betteraves ne rapporte plus guère au paysan que 95 à 110 francs.

***

PARTOUT, donc, le même cri d'alarme. Le Dr Chauveau, sénateur, dans un discours récent qui fit sensation, estime que la valeur des produits agricoles est passée de 66 milliards en 1932 à 45 milliards en 1934. Essayer d'aligner les prix de vente à la consommation sur les prix pratiqués actuellement à la production serait consacrer la ruine de 20 millions de Français. La solidarité nationale nous oblige à repousser cette solution. Relevons ces prix de misère, dussions-nous nous arrêter dans la voie, si séduisante pour les simples consommateurs, de la grande déflation économique.

P. RIQUET.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LA NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ SPORTIVE

LA constitution régulière d'une Société, si elle nécessite le rassemblement d'un certain nombre de pièces, ne présente pas de difficultés. Nous verrons, par la suite, qu'il est autrement délicat de la faire vivre et prospérer.

Après mûre réflexion, vous avez pris la décision de créer un groupe sportif dans votre commune : essayez de mettre toutes les chances de réussite de votre côté. La commune est petite, raison de plus pour ne négliger aucun concours.

D'abord, faire une démarche auprès du maire de la localité. Qu'il soit ou non acquis aux idées sportives, sa bienveillance facilitera votre tâche.

Il est très facile de faire naître une Société sportive si l'on a sous la main deux ou trois jeunes gens dévoués et amis du sport.

Même dans les plus modestes communes, on peut les trouver, car les idées sportives pénètrent — discrètement encore sans doute, mais petit à petit — dans les hameaux les plus reculés. Ces deux ou trois jeunes gens constitueront le noyau du futur groupement et seront appelés, très probablement, à faire partie du bureau. S'ils sont eux-mêmes convaincus, ils sauront convaincre et amener à la première assemblée constitutive la quasi-unanimité de leurs camarades.

A cette première réunion, présidée si possible par le maire, apporter tous les documents nécessaires à la constitution immédiate de la Société. Cette constitution se fera à l'issue d'une causerie dans laquelle vous aurez montré les avantages de la pratique des sports, avec indication des sports qu'il sera possible et désirable de pratiquer.

***

On trouvera ci-dessous un modèle de statuts. Les articles 13 et 14 sont obligatoires si la Société désire solliciter l'agrément de l'État. Les autres articles peuvent être modifiés, leur nombre peut être augmenté ou diminué au gré des organisateurs.

Le présent modèle a déjà figuré dans le dossier de plusieurs sociétés en instance d'agrément ; il n'a jamais soulevé d'objection de la part des autorités administratives.

ARTICLE PREMIER. — Il est créé à... sous le nom de... une société ayant pour but le développement des forces physiques des jeunes gens par des exercices et des sports variés. Cette Société est placée sous la présidence d'honneur de M. le Maire de...

ART. 2. — La Société... aura son siège à l'école publique de garçons de...

ART. 3. — Le titre de membre fondateur de la société est donné aux personnes qui verseront une somme minimum de 100 francs, destinée à constituer un fonds de caisse.

ART. 4. — Le titre de membre honoraire est donné aux personnes qui, par leur situation ou leur dévouement, sont susceptibles de rendre des services à la Société ; les membres actifs sont ceux qui participent régulièrement aux divers exercices de la Société.

ART. 5. — Pour faire partie de la société, il faut être Français et jouir de tous ses droits civils.

ART. 6. — A chaque sociétaire, il sera délivré une carte constatant son admission à la société. En cas de radiation, d'exclusion, de décès, cette carte doit être remise au comité et annulée.

ART. 7. — La radiation pourra être prononcée pour préjudices causés volontairement à la société, pour le retard, non motivé, dans le paiement des cotisations, pour contravention aux statuts, règlements et ordres du jour faits par la Société. L'exclu ne pourra, de ce fait, prétendre à aucune indemnité.

ART. 8. — La Société est administrée par un comité de quatre membres : un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire.

ART. 9. — Le directeur de l'école publique de garçons est président de droit. Les autres membres du bureau sont élus pour un an.

ART. 10. — La cotisation des membres actifs est fixée à 5 francs par an, celle des membres honoraires à 10 francs. Les cotisations sont payables le... de chaque année sur quittance du trésorier.

ART. 11. — En cas de dissolution, les sommes en caisse seront versées au bureau de bienfaisance de la commune.

ART. 12. — La Société décline toute responsabilité relative aux accidents qui pourraient survenir soit à ses membres, soit à des tiers, du fait de ses membres, ceux-ci conservant leur responsabilité personnelle.

ART. 13. — Toute discussion politique, religieuse ou commerciale, est interdite au sein de la Société. Toute question relative aux sports y sera débattue.

ART. 14. — En cas de dissolution, les fonds et le matériel provenant des subventions accordées par l'État, au titre de l'Éducation physique, doivent être versés à une ou plusieurs sociétés agréées.

ART. 15. — Le fait d'être membre de la Société implique la connaissance et l'acceptation des présents statuts.

L. MAILHOL.

POUR LES JEUNES

LETTRE D'UNE FIANCÉE

JE suis, monsieur, fiancée... A un instituteur. Et, par surcroît, institutrice. J'ai failli perdre mon 33 p. 100. Oui, monsieur, sur mon traitement, c'est abominable. Abominable, monsieur !

« Songez donc. Je pouvais devenir Davidée et, comme disait ce brave homme de paysan bas-alpin, me marier avec le Bon Dieu. Après tout, c'était une solution. Du moins je n'avais rien à perdre, pas même mon 33 p. 100.

« Je pouvais aussi épouser le bûcheron d'à côté, le fils du maire ou, tout simplement, un bon à rien. Il me restait, du moins... mon 33 p. 100...

« Je pouvais même me marier avec mon collègue d'à côté, me marier, tout en me mariant, sans me marier. Vous comprenez, monsieur. Je courais de gros risques. Mais je gardais intact... mon 33 p. 100.

« Je n'ai rien fait de tout cela. Je me marie, hélas ! suivant la loi et la morale ; je me marie... avec un homme qui travaille comme moi. Alors ce sera comme au lendemain de la guerre. Invalidité 33 p. 100.

« Et le jour même de mon mariage...

« C'est abominable, monsieur ! »

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

...Un tableau de plus

SUR les murs d'une école où nous venons d'entrer, qu'apercevons-nous ? Des cartes, des gravures, des tableaux, des règlements ; rien ne paraît oublié, on a respecté tous les ordres, suivi toutes les recommandations, appliqué toutes les instructions. La législation scolaire, en particulier, peut être fière, ici, de la considération dont elle est entourée.

Il manque cependant quelque chose que les lois, décrets, arrêtés et circulaires n'ont pas prévu : un tableau indiquant les noms des maîtres qui se sont usés là sur ces vingt-cinq mètres carrés, pour instruire les générations du village. De quel dévouement n'ont-ils pas fait preuve dans cette tâche parfois bien ingrate ? Ils ont passé. Un souvenir est resté d'eux dans quelques mémoires, qui est allé en s'affaiblissant d'année en année, et bientôt, l'oubli total est venu. A ces maîtres qui ont donné à la salle de classe des milliers d'heures de leur existence, accordons une ligne, une simple ligne comme souvenir. Ils l'ont, certes, bien gagnée, et quelle belle leçon de reconnaissance ne s'en dégagera-t-il pas !

PAUL BRÉCY.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

Le prélèvement. — « ...Dans un établissement, deux fonctionnaires ont été avisés, avec six mois de retard, d'une promotion avec effet rétroactif. Le premier a reçu son mandat de rappel avant le 17 juil., il a touché intégralement son dû pour les six premiers mois ; le second n'a été mandaté qu'après le 17 juil., son mandat de rappel portait le nouveau prélèvement de 10 p. 100. Un retard plus grand des services ordonnateurs vaut au second une retenue de 10 p. 100 sur les sommes dues pour les six premiers mois de l'année... » (*R. S.*)

Les indemnités de charges de famille. — « Les décrets-lois présentent les nouvelles indemnités sous le titre *majoration* des indemnités pour charges de famille.

« En fait, le taux de base des indemnités pour le premier et pour le second enfant sont restées les mêmes, mais, supportant le nouveau prélèvement de 10 p. 100, elles sont réduites d'autant. Pour un enfant, on touche maintenant *en moins* : 66 francs par an ; pour deux enfants, *en moins* : 162 francs par an ; pour trois enfants, *en plus* : 60 francs par an, etc...

« Donc, deux catégories d'indemnisés n'ont pas bénéficié d'une majoration, mais ont subi, au contraire, une *diminution.* » (*S.*)

Les pensions de réversion. — « Ce décret-loi est un des plus iniques et des plus honteux qui aient été promulgués. La pension de réversion du conjoint décédé représente, sous forme de retenues effectuées par l'Etat, le remboursement des économies réalisées pendant la communauté d'un ménage de fonctionnaires. C'est donc un droit d'héritage insaisissable qui doit être restitué au conjoint survivant et non un cumul, comme on le laisse croire à l'opinion publique. Sa suppression est un vol et l'annulation de ce décret-loi s'impose immédiatement. En outre, le conjoint décédé en activité de service n'est-il pas, lui aussi, mort au service du pays ? » (*C. F.*)

« ...Mon mari est décédé le 8 septembre ; il avait pris toutes dispositions utiles dans le choix de notre logement, envisageant même son décès ; aujourd'hui, je perds toute sa pension et ma propriétaire ne veut pas me laisser partir sans compensation pécuniaire... » (*Mme Ch.*)

Les professeurs auxiliaires. — « Le tarif des heures dites supplémentaires a été fortement réduit. Dans un cas pris comme exemple, la réduction est de 26,5 p. 100. Si le Gouvernement frappe d'un nouveau prélèvement ces indemnités, le rabais sera de 33,9 p. 100.

« Or, l'État et des municipalités ont adopté ce tarif pour rétribuer des professeurs auxiliaires ou indemniser pour des travaux de nuit.

« Les professeurs auxiliaires ne reçoivent aucune autre indemnité ; payés à l'heure effective, ils subissent de nombreux chômages forcés (congés, vacances, maladies, etc.). La réduction effectuée sur leur maigre traitement atteindra 34 p. 100. » (*R. S.*)

Les combattants. — « ...Ce qui est incroyable, c'est que nos retenues ont été effectuées avec effet rétroactif, puisque les invalides, qui avaient touché leurs pensions le 18 avril, ont, en ce qui concerne une pension à 100 p. 100, une retenue de 188 francs avec la carte de combattant, et de 428 francs sans cette carte, sur une somme de 1 440 francs, en touchant leur échéance du 18 juillet, alors qu'il n'aurait dû y avoir légalement que la retenue de 3 p. 100, soit 44 francs. Se moque-t-on de nous et de nos glorieuses blessures ?... » (*H. P.*)

L'indemnité compensatrice en Alsace-Lorraine. — « Le personnel des établissements de premier et second degrés ne perçoit plus que 7,2 p. 100, alors que le personnel de l'Université de Strasbourg, dont la tâche est moins pénible pourtant, perçoit 10,8 p. 100. Il semble qu'une indemnité uniforme serait plus logique. Il faut tenir compte qu'un professeur d'Université a un traitement plus élevé que l'instituteur de village qui reçoit, lui, des enfants ne sachant pas un seul mot de français, parfois. Et les apprentis, les élèves des établissements techniques, ne connaissent guère la langue officielle. » (*S.*)

P.-S. — *Nous continuerons à publier les doléances que nous recevrons de nos lecteurs.* PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

MERCI !

La Fouchardière n'est pas content. Il ne l'est d'ailleurs pas souvent, par habitude et par métier. Cette fois, « l'humoriste » s'étonne que le *Journal des Instituteurs*, par la plume du vigilant René Castel, ait relevé — dans un des *Hors-d'œuvre* — certaines épithètes et certains jugements malveillants sur les instituteurs.

La Fouchardière proteste en assurant qu'il nous a toujours défendus. Que n'a-t-il, dernièrement, suivi l'exemple de ses confrères Geo London et Victor Margueritte ? L'occasion était pourtant propice, mais elle ne l'a pas tenté...

Dans *Le Journal* du 4 octobre dernier, Géo London, très intelligemment, a su montrer à ses nombreux lecteurs que les instituteurs méritaient un sort meilleur.

Dans *L'Œuvre* du 24 septembre, Victor Margueritte, avait, lui aussi, présenté notre défense avec beaucoup d'énergie.

A ces deux grands journalistes, nous disons merci. Ceux-là ne se contentent pas de se prétendre nos amis ; ils nous viennent en aide dans les mauvais jours. N'est-ce pas dans ces occasions-là qu'on reconnaît les vrais amis, monsieur de La Fouchardière ?

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national. — Le bureau du S. N., dans sa réunion mensuelle du 10 octobre dernier, a fixé l'ordre du jour du Conseil national de Noël prochain.

Il a retenu les questions ci-dessous pour examen du Congrès de 1936 :

1° Questions pédagogiques ;

2° Affaires corporatives : la défense du travail féminin au point de vue corporatif, au point de vue social ;

3° Affaires administratives : l'autonomie budgétaire de l'école.

Le bureau a décidé d'organiser, en principe le 28 novembre, des réunions régionales d'information à Marseille, Rennes, Lyon, Clermont-Ferrand, Toulouse, Paris.

Mme Pichorel a exposé en détail l'état actuel de la question des décrets-lois. Vivès a rappelé que le ministre des Finances avait déclaré à la commission des finances que les traitements des femmes fonctionnaires ne seraient plus touchés et qu'il ne sera pas pris de nouveaux décrets-lois concernant les fonctionnaires.

Cartel confédéré des services publics. — Le Cartel organise une journée nationale de protestation contre les décrets-lois pour le mois de novembre.

Deux réunions simultanées ont eu lieu le 15 octobre à la Bourse du Travail de Paris, auxquelles avaient été conviées les femmes fonctionnaires. Mmes Pichorel, Harzelec, Hagnauer (S. N. des Instituteurs), Delabit (Fédération des Tabacs), Évain (Fédération des Cheminots), Meunier (Personnel de la ville de Paris), Étienne (Personnel civil de la guerre), Bonnin (Fédération postale), Limbourg (professeurs de lycées), prirent successivement la parole soit pour s'élever contre la conception du salaire familial, soit pour défendre la liberté du travail féminin et pour faire d'éloquents appels en faveur du syndicalisme et de la C. G. T.

L'ordre du jour ci-dessous a été acclamé :

« Les femmes fonctionnaires, institutrices, postières, employées des chemins de fer, des tabacs, des services publics et concédés, réunies à la Bourse du Travail le 15 octobre, à l'appel du Cartel confédéré des services publics ;

« S'élèvent avec force contre les décrets-lois de déflation qui frappent lourdement tous les fonctionnaires et agents des services publics ;

« Protestent avec indignation contre les mesures spéciales prises contre les ménages de fonctionnaires et de travailleurs des services publics et concédés qui aboutissent, dans l'immense majorité des cas, à la réduction massive du traitement et du salaire de la femme mariée (taux : 25 à 48 p. 100) ;

« Déclarent inacceptable un semblable avilissement du salaire de la femme, première étape vers la suppression du droit de la femme mariée au travail ;

« Affirment que de telles mesures, encourageant le célibat et l'union libre, atteignent la famille que les gouvernements au pouvoir se sont toujours flattés de protéger ;

« S'élèvent contre les mesures tendant à instituer le « salaire familial » ;

« Affirment leur attachement indéfectible à la formule : « A travail égal, salaire égal » en matière de rétribution du travail, sans distinction de sexe, ni de condition sociale ;

« Revendiquent le droit absolu pour la femme d'exercer un métier et déclarent que toutes les mesures prises pour l'en empêcher portent atteinte à la liberté individuelle, solennellement reconnue par la loi.

Union fédérative professionnelle des Fonctionnaires. — L'Union fédérative professionnelle des Fonctionnaires rappelle qu'elle est formellement opposée aux décrets-lois qui frappent lourdement, une fois de plus, les fonctionnaires, réduisant parfois de 50 pour 100 leur situation, alors que rien de vraiment sérieux n'est fait pour juguler la fraude fiscale, cyniquement installée dans nos mœurs et véritable cause du déficit.

Elle insiste auprès de ses adhérents pour que tous agissent sur les élus, leur démontrent l'iniquité des mesures prises et leur demandent de refuser de les ratifier.

LES CONGRÈS (1)

Fédération nationale des groupements professionnels d'Instituteurs. — Petit Congrès le 10 septembre sous la présidence de Le Gall. Les délégués ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« La Commission permanente de la Fédération :

« Proclame son dévouement inébranlable à l'école nationale, à la République et à la patrie ;

« Se déclare sincèrement respectueuse des opinions et croyances de toutes les familles qui confient leurs enfants à l'école laïque ;

« Demande aux pouvoirs publics de se préoccuper sérieusement de l'éducation morale et civique de la jeunesse française ;

« Constate avec regret que la collaboration promise par les gouvernements successifs est réservée exclusivement aux organisations syndicales à tendance révolutionnaire et proteste énergiquement contre le traitement de faveur qui est ainsi réservé aux groupements illégaux ;

« Affirme sa ferme volonté d'employer tous moyens utiles pour obtenir, à très bref délai, avec le concours des assemblées parlementaires, de la presse et de l'opinion publique, que les Associations légales soient partout admises à collaborer effectivement avec l'administration, et que les fonctionnaires loyalistes ne soient jamais traités en parents pauvres ;

« Réclame instamment la mise à l'étude de la situation créée par les décrets-lois en ce qui concerne notamment le taux du prélèvement sur les traitements, la suppression d'une indemnité de résidence aux ménages de fonctionnaires et des pensions de réversion, le retard dans l'avancement, etc. et prie l'Union Fédérative des Fonctionnaires de multiplier ses démarches, notamment auprès de M. le Président du Conseil... »

La F. G. P. a envoyé une importante délégation au Congrès de la Fédération générale des Instituteurs belges qui eut lieu à Ixelles du 28 août au 1er septembre. Marcel Sivé, secrétaire général, Lesur, délégué du Nord, Duheille, délégué de Meurthe-et-Moselle, se sont associés au deuil de la Belgique. Les délégués belges et français ont constaté une fois de plus l'identité des sentiments et des principes qui animent leurs organisations respectives.

Sivé a conclu son discours en ces termes :

« Il faut, en effet, mes chers amis, que nous nous employions tous, éducateurs belges et éducateurs français, à entretenir et à resserrer encore, s'il est possible, la solide amitié fraternelle qui unit nos deux peuples, car elle constitue un des meilleurs gages de la paix à laquelle nous sommes d'autant plus attachés les uns et les autres, que nous connaissons mieux que toute autre nation les horreurs de la guerre.

« Nos deux Fédérations continueront donc ensemble, comme le disait si bien notre ami Collard au Congrès de Paris, le 18 avril dernier, à former des générations dignes de leurs pays respectifs, toujours pacifiques, mais toujours fières, vigilantes, jalouses de l'indépendance de leurs patries. »

ANDRÉ GANNE.

(1) Suite des comptes-rendus parus dans les nos 1, 2, 4 et 6 du *Journal des Instituteurs*.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

GRAND CHOIX DE **FOURRURES**

vendues au prix de gros **35 %** moins cher

BON DE RÉDUCTION DE **15 %** et de participation à la distribution de 50.000 fr. de primes offertes à MM. les Instituteurs.

CATALOGUE J. I. FRANCO

La seule maison envoyant, dans toute la France, un choix à domicile, sans engagement d'achat.

Facilités de paiement.

CANADIAN-FOX, 9bis, rue Geoffroy-Marie, Paris-9e.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, *r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

A TOUS LES ÉDUCATEURS

On a lu, page 66 du Journal des Instituteurs, *la lettre que MM. BARET et BARRACHIN, députés, ont écrite au Ministre de l'Éducation Nationale : rappelons à ce sujet qu'un volume :* HITLER ÉDUCATEUR *(Racisme ou Démocratie ? Dressage ou Liberté ?), par Mario ROUSTAN, a paru chez Fernand NATHAN, éditeur. Chaque instituteur doit posséder ce livre vraiment révélateur des idées hitlériennes en face de l'éducation. 1 beau volume, broché :* **12 fr.**

Notre Catalogue de Cinéma et Projection, vient de paraître.

FERNAND NATHAN, Éditeur

Demandez-nous l'envoi de ce catalogue. Vous le recevrez aussitôt franco.

Une expérience bien faite vaut mieux que dix leçons livresques.

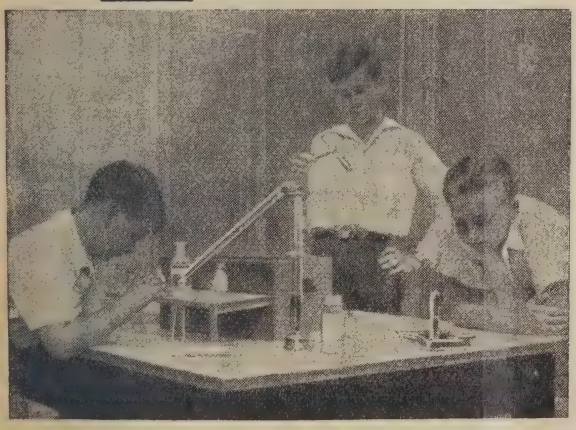

Avec

CHIMICA

vous pouvez faire des expériences nombreuses pour un prix minime.

Avec CHIMICA vous réussirez toutes les expériences !

Un joli coffret en aulne verni, contenant un matériel très important et une grande variétés de produits. Dimensions : 43 × 21 × 19 cm. Poids : 6 kgs. Prix : **275 fr.**

Son prix est environ 4 à 5 fois moins élevé que celui de tout autre compendium de chimie qui permettrait de faire le même nombre de manipulations.

Nous pouvons vous procurer TOUT LE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Compendiums métriques. Méchain..... A : 110 fr. ; B : 245 fr. ; C : 325 fr.
Compendiums scientifiques. Réaumur..... A : 113 fr. ; B : 253 fr. ; C : 422 fr.
Cabinet agricole. Sully..... 294 fr. ; **Cabinet d'Anatomie humaine.** Cuvier..... 1.665 fr.
Cabinet d'Histoire Naturelle. Buffon..... A : 735 fr. ; B : 809 fr. ; C : 882 fr.
Collections de Roches, Minéraux et Minerais..... A : 55 fr. ; B : 110 fr. ; C : 275 fr.
(emballés sous caissette).

■ *Demandez également* **notre prospectus n° 28 :** *Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc., etc.*

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE
BONS POINTS ILLUSTRÉS
PHOSCAO
continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton
Prix : **1** fr. **50** le cent — **5** fr. les 500
(Timbres ou mandats joints à la commande)

A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

PAPIERS PEINTS
K·L
Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS
600 modèles depuis 0 90 le rouleau
Peinture à l'huile 24 nuances 5F 75 LE KILO
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à MM. les Instituteurs.

BON pour un abonnement RÉDUIT à **30** fr. au lieu de **32** fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre **1** fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

Notre nouveau Catalogue n° 15
ARTICLES DE BUREAU
PAPETERIE
VIENT DE PARAITRE
Envoi gratuit sur simple demande.
Librairie Fernand NATHAN

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echne gratis. Vieux Bourgogne **6** fr. la bouteille, Champagne **7.50** FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298f**

MÉFIEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

En automne, notre sang, chargé de toxines, cherche à s'en débarrasser. Les voies naturelles ne suffisent pas à cette opération, le sang répand ses poisons dans l'organisme et les parties les plus faibles sont les premières atteintes, de là toutes les misères qui vous accablent au changement de saison : maladies de la peau (dartres, eczéma, plaies variqueuses, hémorroïdes, furonculose), faiblesse du cœur (palpitations, étouffements, congestion), crises névralgiques ou rhumatismales, asthénie, pertes de forces.

Prenez garde à ces malaises d'automne, car ils sont les signes d'un empoisonnement qui peut devenir grave. Pour les prévenir, il faut purger le sang de ses toxines, le dépurer. Pour cela, rien ne vaut une cure de la fameuse TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Composée de sucs de plantes aromatiques alpestres aux vertus prouvées, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON constitue le remède naturel qui opérera au mieux le lessivage de votre sang et vous permettra de passer sans à-coup la période de « crise » automnale.

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses ; c'est le médicament qui evient le moins cher. Toutes pharmacies. Renseignements et Attestations Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

Le Gérant : A. BESNARD Printed in France. 3392-11-35 — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
30F

82e Année. — N° 9. 9 Novembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

PRUDENCE, RESPECT

On assure que la grande réforme des écoles norm les, envisagée depuis longtemps, serait sur le point d'être réalisée.

Nous espérons que cette réforme, qui a dû être mûrement réfléchie et débattue, respectera les caractéristiques éprouvées des écoles auxquelles notre enseignement primaire doit le meilleur de son esprit et de ses méthodes.

Tous les changements ne sont pas des progrès.

Nous pensons qu'il intéressera nos lecteurs de prendre connaissance de cet extrait de la Circulaire ministérielle du 8 Octobre 1935, relative aux

SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR L'ACQUISITION D'APPAREILS DE PROJECTION

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que des subventions pourront être accordées sur les Crédits du Ministère de l'Éducation Nationale pour l'acquisition des appareils de projection suivants, sous réserve qu'ils aient été approuvés par la Commission spéciale instituée au Ministère:

« appareils pour projections fixes ;

« appareils pour projections animées, muets, sonores ou parlants, des formats 35 m/m et 16 m/m.

« une liste, mise à jour, des appareils approuvés par la Commission spéciale, vous sera communiquée aussitôt que possible. »

Notre SERVICE SPÉCIAL DU CINÉMA est à votre disposition pour vous envoyer gratuitement notre nouveau catalogue N° 21, et pour vous donner tous les renseignements que vous voudrez bien lui demander. **(Sans engagement de votre part.)**

Fernand NATHAN
Éditeur.

Visitez du 12 au 23 Novembre l'EXPOSITION DE FLEURS EN LAINE, qui aura lieu dans les Salles d'Exposition de la Librairie F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe.
(Près du Théâtre de l'Odéon)

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Les plus belles laines à tricoter

Concours des "5 modèles" 75000 frs de prix. Demandez règlement

Demandez l'envoi gratis et franco de la nouvelle collection complète de laines à tricoter "NORTRICO", filées à Tourcoing, vendues directement par le filateur.

400 qualités et coloris, dernières créations mode.

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest, TOURCOING

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

Mesdames et Messieurs les Instituteurs

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez pour tout le corps enseignant, votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'Octobre 1935, 4 887 Consultations, 3 912 Extractions pour adultes, 3 567 Extractions pour enfants, 8 746 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. DA COSTA : La coopération à l'école..... 117
ALCESTE : Pas trop d'images!..... 119
Lucien GÉRARD : La Commission du dictionnaire 119
M. DARDOISE : N'est-ce qu'un espoir généreux ? 121
Pour le goûter des écoliers parisiens..... 121
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 122
P.-L. MAZEYDAT: Triomphe de la Nouvelle. 123
Bibliographie : R. Jolivet, A. Tolstoï..... 124
M. CHAMBON : Le maréchal Lyautey..... 125
Dr P.-E. MORHARDT : Toujours l'hygiène alimentaire 126
Pour lire en classe : Le puits des souhaits..... 127

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir : — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc..... 17 à 20
A. LANTENOIS : L'inscription aux examens. 17

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 129 à 144
Examens : Textes et documents.... 49 à 54
René OZOUF : Les aspects généraux du chômage 53
Les Archives de l'Enseignement primaire : Pépin le Bref reçoit la lettre par laquelle le pape l'autorise à ceindre la couronne. Hors-texte.

LA COOPÉRATION A L'ÉCOLE

Par MAURICE DA COSTA

QUAND on parle de coopération à l'école, on pense naturellement aux coopératives. Les deux mots appartiennent sans doute à la même famille, mais ils ne s'appliquent pas tout à fait aux mêmes idées ni aux mêmes faits. Coopération a un sens large et général. Des enfants coopèrent lorsqu'ils associent leurs efforts en vue d'un résultat à atteindre. Le travail par équipes, un chant choral où les diverses parties contribuent à l'harmonie de l'ensemble, le jeu lui-même, qui réserve à chacun sa place et son rôle, sont des exemples de coopération scolaire. Le mot de coopérative a un sens plus précis et plus particulier. Il est emprunté au vocabulaire économique et signifie exactement association en vue de la production ou de la consommation.

Voilà sans doute un terme qui peut surprendre, lorsqu'il s'agit de l'école. Autant la coopération, prise au sens large du mot, peut se comprendre, bien que son domaine soit assez limité, en raison du caractère essentiellement individuel de l'acte intellectuel, autant on peut se demander, à première vue, quel rapport la coopération peut bien avoir avec la vie scolaire. Chacun sait que le coopératisme tient une place importante dans la vie économique et moderne, tous ceux qui l'ont étudié connaissent la complexité des problèmes techniques, financiers, juridiques, qu'il soulève. Il n'y a rien là, semble-t-il, qui soit à la portée d'une intelligence d'enfant, et d'ailleurs les enfants vont à l'école pour s'instruire et non pour acheter ou pour vendre.

Cependant, le fait même que les coopératives aient pris pied dans l'école et s'y soient souvent développées d'une façon heureuse paraît indiquer qu'il existe un lien, plus ou moins clairement aperçu, entre les fins que se propose l'éducation et celles que poursuit le coopératisme, depuis les premiers et humbles efforts des pionniers de Rochdale.

***

LE mouvement coopératif se présente en effet, non seulement comme une réaction économique, mais comme une réaction morale en face des excès et des abus du capitalisme. Il se propose de rendre au travail humain sa dignité et de substituer, dans les entreprises économiques, la notion d'intérêt général ou de service social à celle de profit individuel. Il croit à la vertu de l'association, non seulement au point de vue économique, mais au point de vue moral. Au-dessus des luttes où s'exaspèrent les égoïsmes individuels, et qui engendrent fatalement à la longue le désordre et la misère, il entrevoit un idéal de travail solidaire et harmonieux, où l'effort de chacun contribuerait au bonheur de tous.

Si tel est l'idéal moral du mouvement coopératif, il n'est pas étonnant que l'école ait cherché à l'utiliser et à le faire contribuer aux fins éducatives qu'elle poursuit. Mais il est important de savoir sous quelle forme et jusqu'à quel point peut se faire cette utilisation. En essayant d'apporter sur ce point quelque précision, peut-être montrera-t-on mieux les profits d'ordre pédagogique et moral que l'école peut tirer de cet emprunt fait aux réalités du monde économique.

***

LA plupart des coopératives scolaires ont eu pour origine la nécessité de remédier, pour la bonne organisation du travail, à la carence de

*

l'État et des municipalités. Le terme de carence n'a d'ailleurs pas ici un sens nécessairement péjoratif. L'État et les municipalités ont de lourdes charges et ne peuvent subvenir à tous les besoins. A mesure que s'accroissent les exigences du travail, même élémentaire, l'acquisition des instruments de plus en plus nombreux et variés qui lui sont nécessaires ne saurait se faire sans l'aide de l'initiative privée, et c'est d'ailleurs un bien. Nous n'avons que trop tendance, en France, à compter sur le secours de l'État ou des collectivités. S'imaginer que l'État peut tout est à la fois une grossière naïveté et une source de faiblesse. Apprendre au contraire à compter sur soi, naturellement dans la mesure du possible, est sans doute la première des vertus individuelles et sociales.

Les instituteurs l'ont en général bien compris. Mais les efforts qu'ils ont faits dans ce sens n'ont pas tous la même valeur ni la même portée. On le voit au simple examen des diverses formes qu'ont prises, d'ailleurs toujours grâce à leur initiative et à leur dévouement, les coopératives scolaires.

***

LA forme la plus simple, le degré élémentaire, consiste dans ce qu'on pourrait appeler la coopérative-tirelire. Tout le long de l'année, on recueille des fonds, soit auprès des élèves, soit auprès des familles, et, à la fin de l'année, on les utilise pour l'ornement de l'école, ou pour l'acquisition d'instruments de travail, ou encore pour un plaisir pris en commun. Ici, l'association et l'activité enfantines sont réduites au minimum, et c'est un peu abusivement, semble-t-il, qu'on donne, à ce genre de « coopération », le nom de « coopérative ». Certes de tels efforts ne sont ni à dédaigner ni à décourager. C'est par eux, souvent, qu'il faut commencer : parfois même les circonstances locales ne permettent pas d'aller au delà. Mais, si l'on aperçoit le profil matériel qu'on peut tirer de cette organisation, le profit moral est plus discutable, et il importe évidemment de franchir, dès qu'on le peut, ce premier stade.

Un degré supérieur est atteint lorsque les fonds recueillis proviennent d'une fête scolaire, préparée en commun par les élèves, sous la direction de l'instituteur. Ici, les activités sont suscitées et associées en vue d'une fin d'intérêt général. La vie s'introduit à l'école et, avec elle, une ébauche parfois assez poussée, d'âme collective. Les enfants ont le sentiment qu'ils doivent quelque chose à leur initiative, et qu'ils ont en vue non un intérêt personnel et égoïste, mais un bien mis en commun dans sa préparation et exploité en commun dans ses résultats. Nous sommes déjà sur la voie d'un idéal coopératif : production due à l'association et bénéficiant de l'association.

Enfin, nous approchons de plus en plus du but, lorsque les enfants associent leurs efforts pour tirer un bénéfice collectif de l'exploitation d'un produit dû à leur activité : cueillette de plantes médicinales, entretien d'un rucher, culture de plants, confection de jouets, inventés, dessinés, montés et vendus par eux. Dans ces diverses formes d'activités associées, nous serons d'autant plus près de l'entreprise coopérative que les élèves se chargeront eux-mêmes de leur organisation interne, de leur discipline, de leur gestion comptable. Notons d'ailleurs, pour prévenir certaines objections, qu'on ne saurait ici parler, en toute bonne foi, d'acte commercial, interdit, comme on sait, par la loi, aussi bien à l'instituteur qu'à la collectivité qu'il représente.

L'acte commercial ne se définit pas, en effet, seulement par sa nature brute, c'est-à-dire par l'échange d'un produit contre de la monnaie, mais par son caractère de permanence et par sa destination, qui est le profit personnel. Ici, il ne s'agit de rien de semblable, et nos écoliers producteurs et vendeurs ne le sont qu'à titre occasionnel, limité et désintéressé.

***

C'EST d'ailleurs pour cette raison qu'il ne faudrait pas s'illusionner sur le caractère proprement économique d'une telle expérience, ni croire qu'elle puisse servir d'initiation à la véritable pratique de la technique coopérative. Mais l'enfant devenu un homme devra gagner sa vie, et par conséquent l'échange des produits deviendra un des actes essentiels de son existence. Il importe donc qu'on lui fasse entrevoir dès l'école que, dans la production des richesses, l'association et la solidarité humaine ont un rôle bienfaisant à jouer. C'est dans ce sens que l'institution de la coopérative scolaire s'accorde naturellement avec les fins éducatives de notre enseignement, et qu'elle peut être considérée comme la modeste ébauche d'un monde économique nouveau, où l'association viendra tempérer la lutte et l'intérêt social se substituer, du moins partiellement, à l'intérêt personnel, pour le bien de tous.

Mais il est évident que le principal bénéfice que l'enfant peut retirer d'une telle institution est d'ordre moral et pédagogique. L'éducation que transmettent les livres ou l'enseignement du maître est une éducation abstraite et incomplète. En face de la lettre ou de la parole, l'enfant reste isolé, enfermé lui-même. Le jeu ne lui révèle qu'une forme d'association artificielle, agréable certes, mais étrangère à la vie réelle. La coopérative lui apprend la vertu de l'effort en commun, la discipline, l'activité désintéressée. L'enfant, qui avec ses petits camarades travaille pour son école, ne travaille pas seulement pour lui, mais pour ceux qui viendront après lui. Ainsi se noue le lien qui fait de l'école une petite société vivante, dont les membres sont solidaires, dans le présent et le futur.

***

EN même temps qu'elle prend ainsi une conscience plus vive d'elle-même, l'école se relie plus intimement à la famille : car les parents sont en général heureux de s'associer à l'effort et au travail de leurs enfants. Sans doute, il ne faut pas tomber ici dans l'excès. Nos coopérateurs doivent éviter avec soin de devenir importuns dans leur ardeur à solliciter des concours, qui finalement auraient pour effet de réduire au minimum leur participation personnelle à l'œuvre entreprise. Tout cela est affaire de tact et de doigté, et l'instituteur aura ici un rôle d'éducateur tout indiqué à jouer vis-à-vis de ses élèves. Il lui sera facile de leur montrer que, pour conserver son caractère moral, l'entreprise coopérative doit rester digne et indépendante. Elle accepte, elle sollicite même, avec gentillesse, des concours : elle ne doit ni mendier, ni spéculer sur l'affection des parents. Les enfants n'auront pas de peine à comprendre la nuance. Il con-

viendra également de ne pas agir à l'insu des autorités municipales et de ne rien entreprendre qui puisse risquer de les froisser ou de provoquer auprès d'elles les réclamations des familles.

Mais, compte tenu de ces réserves, on voit, d'après ce qui précède, quelle aide puissante, matérielle et morale, les instituteurs peuvent trouver dans la coopérative scolaire. Beaucoup l'ont déjà compris, et le mouvement de la coopération à l'école a eu en France des promoteurs et des animateurs auxquels il convient de rendre hommage. Néanmoins, l'état de dispersion dans lequel se trouvent, en particulier, nos petites écoles de campagne a empêché ce mouvement de prendre toute l'extension désirable. Il est heureusement un moyen de remédier à cet état de choses. C'est précisément de grouper, selon l'idéal coopératif, les efforts qui, isolés, resteraient impuissants. C'est là l'œuvre des sections départementales, que l'*Office de la Coopération à l'École*, dont le siège est au Musée pédagogique, et qui s'honore du patronage officiel du ministère de l'Éducation nationale, cherche à répandre un peu partout, en mettant à la disposition des instituteurs la documentation nécessaire et en venant à leur aide en cas de besoin.

Il suffit, pour que l'œuvre réussisse, que l'on trouve, dans chaque département, un animateur qui donne l'impulsion au mouvement. Les inspecteurs primaires, de leur côté, ne se refuseront certainement pas à prêter leur concours à une tâche d'organisation, qui ouvre à nos écoles un champ d'activité nouveau, où toutes les initiatives sont assurées à l'avance d'être agréées et encouragées. On peut attendre beaucoup de l'union de toutes ces compétences et de tous ces dévouements, et, lorsque le mouvement des coopératives scolaires, qui commence à peine à s'organiser chez nous, aura atteint son plein développement, on sera sans doute surpris de voir les ressources de puissance et de vitalité qu'il portait en lui dès l'origine.

M. DA COSTA,
Inspecteur général des Ecoles primaires.

BILLET D'ALCESTE

PAS TROP D'IMAGES !

DANS *un précédent « Billet », je ne pouvais retenir l'indignation que j'éprouvais à transcrire purement et simplement les titres et sous-titres d'une page de grand journal, où il n'était question que d'assassinats, de vols et autres crimes sensationnels. Quelque temps après, j'avais la satisfaction de voir Georges Duhamel exprimer la même indignation dans* Le Figaro.

« Le lecteur, à ce régime, écrit-il, prend une fausse idée du monde », car, dans la vie courante, il n'y a heureusement pas que des crimes. Il y a aussi de belles actions et de braves gens, mais on n'en parle pas ou on les relègue dans les « faits divers », entre les accidents et les chiens écrasés. La presse contemporaine « contribue, en ce sens, au déséquilibre moral du peuple qu'elle prétend instruire ». Et si l'on objecte, comme on ne manque pas de le faire, que les événements heureux et les belles actions ne font pas de bonne « copie », « alors, répond Duhamel, tant pis pour la presse, et tant pis pour le monde, hélas ! »

Mais il est un autre genre d'empoisonnement, ou plutôt d'abêtissement, que pratique volontiers la « grande presse ». Il est, si l'on veut, moins scandaleux, mais il n'en contribue pas moins à démunir l'intelligence.

Prenez un de nos grands journaux, — je songe plus particulièrement à telle de nos grandes feuilles du soir. Qu'y voyez-vous ? Des images, encore des images et toujours des images, complétées par plusieurs pages massives de « petites annonces ». Vues photographiques de scènes sportives, militaires ou politiques, entrevues d'hommes notoires, portraits d'assassins et de vedettes de théâtre ou de cinéma, rien n'y manque. Le journal précède ou accompagne les « actualités » cinématographiques. Quant au texte, à l'exception d'un récit qui tient quelques colonnes, exploits de courtisanes ou de bandits, il est réduit, d'ordinaire, à quelques informations imprimées en caractères minuscules.

Demandez-vous maintenant quel peut être le profit intellectuel d'un journal ainsi compris. Une fois que vous avez tourné les pages et regardé ces gravures, qu'en reste-t-il ? Mais qu'il n'en reste rien, c'est précisément ce que désirent les maîtres de la presse. Car toute cette fantasmagorie, complétée et aggravée par la téhesseffe et le cinéma, remplace ces choses dangereuses que sont les idées.

Prenez au contraire les journaux dits d'opinion, qui, sauf quelques-uns, ont tant de peine à vivre. Pas d'illustrations ou peu ; pas de « tape à l'œil ». Des colonnes plus ou moins longues, qu'on ne peut se contenter de parcourir. Si l'on veut en connaître la substance, il faut les lire.

— Mais, dira-t-on, ces journaux sont ennuyeux, ils obligent à faire effort, à réfléchir. Ce n'est pas intéressant, et on n'a pas le temps !

Nous y voilà. En un temps où les problèmes deviennent de plus en plus complexes et ardus, on ne cherche que l'agrément et la facilité. Ne nous étonnons pas, dès lors, que nous n'y comprenions rien !

Cela ne veut pas dire qu'un livre, un journal, une revue, doivent être systématiquement rébarbatifs. Ne négligeons rien de ce qui peut les rendre intéressants et attrayants. Mais ne supprimons pas l'effort et ne craignons pas la difficulté. Elle seule a du prix.

ALCESTE.

PAULETTE ET SON MARI

LA COMMISSION DU DICTIONNAIRE

DEPUIS que les décrets-lois ont touché ma marraine Valérie dans son sentiment de la sécurité en même temps que dans ses faibles ressources, la pauvre femme se donne d'affreuses migraines pour rechercher un moyen d'augmenter sa petite retraite :

— Voyons, marraine, vous n'êtes pas raisonnable. Avez-vous donc tant de besoins à votre âge ? Ne trouverez-vous pas le moyen de vivre avec ce qui vous reste ? Ou bien voulez-vous vous retirer chez votre filleule, qui serait si heureuse de vous avoir pour faire l'éducation de notre futur petit Pierre. Il faut que vous songiez à cet autre filleul qui va venir.

— J'y songe, ma chère Paulette, j'y songe beaucoup, et c'est pour cela que je voudrais lui laisser après moi quelques miettes de ma table : des miettes de pain, puisque je ne peux plus, hélas ! songer aux miettes de gâteau.

— Ne songez à aucune sorte de miettes, ma pauvre marraine, et, puisque votre retraite ne vous permet plus de vivre décemment, coupez en tranches, pour les manger sur votre pain,

ce qui reste de vos vieille économies. Pourquoi ne voulez-vous pas faire comme tout le monde ? »

Mais Valérie s'inquiète peu du reste du monde et elle n'en fait qu'à sa tête personnelle. Elle a donc décidé de se créer des ressources de complément à l'usage de son filleul qui n'est pas encore né. Ses essais dans la représentation en huiles et savons ne lui ont pas donné toute la satisfaction qu'elle en attendait. Elle a voulu se faire courtière en assurances sur la vie, mais personne n'a plus assez de présomption pour chercher à assurer son avenir. Elle a tenté d'écrire des bandes-adresses à 0 fr. 25 le mille, mais elle ne couvrait pas ses frais d'encre. Elle a voulu décorer des objets de bois, mais elle les vendait moins cher après peinturlurage qu'elle aurait pu le faire alors qu'ils avaient encore la fraîcheur du bois blanc. Elle n'a pas voulu descendre jusqu'à organiser des mariages moyennant une commission. Alors Valérie a décidé de faire de la librairie. Elle va travailler pour les écoliers avec l'espérance qu'elle s'en trouvera rajeunie et, pour commencer, comme elle n'a peur de rien, elle va écrire un dictionnaire. Du moins en avait-elle l'intention.

Elle a cru pouvoir l'écrire seule et elle a fait le compte des années, des mois et des jours qu'il lui faudrait, mais elle voulut s'entourer d'un comité de compétences capables de la guider et de la contrôler dans les cas périlleux. Il n'est pas facile, quand on habite un village, de trouver des guides et des contrôleurs avertis. Marraine a pris qui elle a pu et c'est pour cela, sans doute, en dehors des raisons qu'elle tire de son affection, qu'elle a voulu descendre jusqu'à Stéphane et jusqu'à moi.

***

Elle a convié son comité à tenir hier une première réunion chez elle autour d'une tasse de thé et de quelques accessoires. L'assemblée était impressionnante. Le fauteuil de Valérie était occupé par M. Sévère Rosette, l'universitaire bien connu, représentant l'enseignement supérieur. Je ne le connaissais que de réputation : je suis fière d'avoir eu cette occasion de l'approcher. M. Sévère Rosette était, dit-on, avant la guerre, maître d'internat au lycée de Rocroi. Les premières formations américaines qui envahirent la Somme le trouvèrent soldat de deuxième classe et commis à la vente dans une coopérative militaire de l'arrière-front. Un colonel américain s'amusa beaucoup de l'inaptitude des Français à utiliser les compétences et, avec le sentiment de réparer une injustice, il enleva M. Sévère Rosette au commerce de la saccharine et se le fit attacher comme interprète. C'est ainsi qu'il lui donna l'occasion d'apprendre, sinon l'anglais, du moins l'américain. Après la guerre, M. Rosette suivit en Amérique son colonel devenu général. Il y fut immédiatement nommé professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Paris (État d'Ohio). Dans l'enthousiasme de l'armistice, le général l'eut aussi bien fait nommer professeur de grec ou de cristallographie. M. Sévère Rosette, revenu au pays, y jouit d'une retraite copieuse.

D'un accord unanime, M. Sévère Rosette, professeur honoraire à l'Université de Paris (Ohio) fut élu président de la commission du dictionnaire. On désigna comme vice-président un scientifique, M. Cadet, pharmacien : brave homme un peu éteint. M. Cadet offre cette particularité d'avoir toujours le front ceint d'une étroite bande de caoutchouc. Au milieu, juste au-dessus du nez, la bande est percée d'une boutonnière par laquelle passe la tête d'un bouton de faux col. Je compris l'usage de cet appareil lorsque je vis M. Cadet qui, ayant fini d'écrire quelque chose, avait l'intention de me regarder en face. Il releva alors ses lunettes et les accrocha au bouton de faux col comme on met un chapeau à une patère. M. Cadet représente dans le comité non seulement l'esprit scientifique, mais encore l'esprit pratique.

Il y avait aussi, au thé de Mlle Valérie : M. le percepteur, fervent, au moins théorique, de la culture latine et familier des pages roses du petit Larousse, Mlle Floriane Masson, lauréate des jeux floraux du pays de Bray, M. Sébastien Lepage, enfin, photographe et artiste-peintre. Stéphane et moi jouions les utilités. Valérie prit la parole et nous expliqua ses intentions :

— Quand j'étais petite... (Valérie n'expose jamais rien sans nous parler d'abord du temps où elle était petite.) Quand j'étais petite, j'avais l'usufruit d'un dictionnaire des mœurs en sept volumes dont je revois encore les dos de cuir jaune que les dents des souris avaient brodés de dentelle dans des temps reculés. Ce dictionnaire faisait ma délectation et je n'ai jamais rien lu de plus beau que ce qu'il contenait. Il était intéressant à toutes les pages. Pourtant il ne s'agissait que d'un vieux dictionnaire des mœurs, et nous avons fait mieux depuis.

— Il existe, en effet, de très bons dictionnaires de toutes sortes, déclara M. Sévère Rosette. Dès lors, ma bonne amie, je n'aperçois pas bien la nécessité d'en écrire un de plus.

— C'est, mon cher président, que vous ne vous arrêtez pas au côté pédagogique de la question. Où voyez-vous un dictionnaire français écrit spécialement pour les petits enfants ?

— D'accord, mais qu'allons-nous enlever ? Ne pourrions-nous donner pour chaque mot une explication plus courte ?

— Beaucoup d'explications pourraient être remplacées par un simple croquis, opina Sébastien Lepage. Il est très difficile de définir une ligne droite et très simple d'en montrer une. Un croquis vaut mieux qu'un long rapport, disait Napoléon.

— Puisque nous voulons avant tout un volume de petit format, il me semble que notre effort de réduction devrait porter sur le nombre des mots plutôt que sur la longueur des explications. Je supprimerais tous les mots très usuels. A quoi bon définir une table puisque chacun sait ce que c'est avant d'aller en classe ?

— Parce qu'il n'y a pas que la table de la cuisine, il y a la table d'orientation et la table de logarithmes et la table du volume et la table du...

— En supprimant la table de cuisine, je gagne plusieurs lignes inutiles.

— Ne pourrait-on pas supprimer les logarithmes avec leur table ? Pourquoi citer des mots qu'on prétend expliquer en deux lignes à des enfants alors qu'il faudrait un volume pour les faire comprendre à des adultes ? Supprimons donc les mots difficiles comme les mots faciles ; mais, en dehors d'eux, il en est d'autres qu'on pourrait supprimer encore. Je me bornerais à noter :

Multiplication. — Voir livre d'arithmétique.

Proposition. — Voir livre de grammaire.

Falaise. — Avec ou sans majuscule, voir géographie.

— Pourquoi garder les mots qu'on renonce à définir ? Supprimons-les comme le reste.

— Il faut pourtant que les élèves les trouvent à leur place quand ce ne serait que pour reconnaître leur orthographe.

— Ne pourrait-on supprimer aussi ?...

***

On supprimait depuis une heure et notre dictionnaire se rétrécissait comme s'il avait été imprimé sur peau de chagrin. La poétesse jeta un cri d'horreur en reconnaissant que son thé était devenu froid. Valérie alla le réchauffer, mais, pendant quelle était absente, le bouton porte-lunettes du pharmacien quitta son trou et s'en alla. Sébastien Lepage perdit beaucoup de sa dignité en se mettant à plat ventre pour le chercher sous le fauteuil de M. Sévère Rosette, de l'Université de Paris (Ohio). On ne pensait plus au dictionnaire quand Valérie revint avec la théière. On n'eût pas le courage de s'y remettre tout de suite. On ajourna donc les débats à une date ultérieure et il fut décidé que toutes les opinions se confronteraient sur un exemple concret : le mot « abîme », pris au commencement du futur volume. La seconde séance fut en tous points remarquable et je la raconterai quelque jour.

PAULETTE, et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

N'EST-CE QU'UN ESPOIR GÉNÉREUX ?

FÉLIX PÉCAUT aurait voulu que les morceaux de récitation fussent, pour tous les enfants, « une exquise provision de route pour le voyage de la vie ». Rappelant ces paroles dans un très compréhensif article (1), mon camarade La lire se montre sceptique : « Le rêve de Pécaut, dit-il, n'est-il qu'un espoir généreux ? »

Il en coûte toujours de renoncer à un espoir, et, s'il faut ne plus caresser celui-là, notre âme d'éducateur en sera, certes, bien affligée.

Quel beau rêve, en effet ! L'enfant, devenu homme, a emporté avec lui les strophes harmonieuses « à travers les pays et les jours » ; elles égayent son âpre vie, exaltent en lui les sentiments les plus sains et les plus nobles de l'âme humaine. Par les beaux crépuscules de juin, les vers de Samain lui remontent aux lèvres, si beaux, si calmes, si chargés de sonorités dorées :

La campagne s'endort dans l'or des soirs d'été ;
Et le mystère monte avec l'obscurité.

Puis, rude laboureur, soufflant un moment appuyé sur l'araire, contemplant le soc luisant et la terre fumante, il découvre, en une illumination soudaine, le charme des vers de Jocelyn qui réunissent en leurs douze syllabes l'exactitude de la peinture, la beauté de la forme, l'harmonie de sons :

La terre qui se fend sous le soc qu'elle aiguise
En tronçons palpitants s'amoncelle et se brise.

Dans la rude bataille de la vie, il se souvient des apologues du Fabuliste, en apprécie la vérité humaine ; la moralité qui s'en dégage inspire sa conduite. En un mot, ses modestes « humanités primaires » exercent sur son esprit et son cœur une salutaire influence.

Devons-nous croire que la plupart de nos élèves seront privés de ce viatique, que les morceaux choisis, déposés à grand'peine dans leur mémoire, seront vite recouverts pour jamais du voile épais de l'oubli ? Il en est ainsi, hélas ! trop souvent. Il ne suffit pas de déplorer cet état de choses ; il faut en chercher les remèdes.

Un petit fait m'a donné à penser qu'il était possible de constituer, dans l'esprit de nos élèves, quelques-unes de ces « îles de mémoire » qui résistent au temps. Je citais dernièrement, en manière de plaisanterie, à une dame de soixante ans, qui n'a fréquenté que l'école primaire, ces vers de La Fontaine :

Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge !...
Elle acheva, et sans hésiter :
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage,
Assurément, il radotait.

Et comme je m'étonnais de son érudition : « Oh ! dit-elle, je me souviens encore de toutes les fables que j'ai apprises à l'école. » N'est-ce point beau ? Et ne devons-nous pas nous incliner bien bas devant le bon vieux maître qui obtint ce résultat ?

Quel était donc le secret du vieux maître ? Je l'allai trouver. Très vieux, cassé, mais l'esprit lucide, il me dit : « Apprendre peu, mais bien ; dix textes seulement si l'élève n'en peut assimiler vingt. Ne jamais entreprendre l'étude d'un morceau si le précédent n'est pas parfaitement possédé. Et puis — il leva alors un index tremblant et prononça gravement — reviser, encore reviser ! »

Je compris. La revision est pratique courante en d'autres matières, non pour la récitation. Sans elle, pourtant, point d'acquisition sûre et durable. Il faut organiser la revision méthodique des morceaux choisis, remettre fréquemment en mémoire, réétudier les textes appris au cours de l'année et des années précédentes. A cette condition seulement, ils résisteront à l'oubli.

Joyeux, je quittai le vieux maître ; car, grâce à lui, l'espoir, « l'espoir généreux » renaissait en moi.

M. DARDOISE,
Instituteur (Marne).

(1) « La Récitation : son importance à l'École primaire », n° 1 du *Journal des Instituteurs.*

POUR LE GOÛTER DES ÉCOLIERS PARISIENS

LA cherté de la vie, le chômage, la diminution des salaires, réduisent les ressources des familles et ont, entre autres tristes conséquences, celle d'amener la sous-alimentation des enfants. Les médecins des écoles ont constaté que, dans certains arrondissements de Paris, le nombre des écoliers qui ne mangent pas suffisamment et qui ne se nourrissent pas des aliments qui leur conviendraient atteint 50 et 60 pour 100 !

L'enfant maigrit, s'étiole et devient accessible à toutes les contagions. Notre grand Calmette n'a-t-il pas affirmé que *la moitié* des morts par tuberculose étaient dues à une alimentation déficiente ?

Sans doute, le Conseil municipal de Paris a octroyé aux enfants de familles nombreuses et aux enfants de chômeurs la cantine scolaire gratuite de midi ; elle ne saurait suffire à alimenter complètement ces enfants. Nous voudrions parfaire leur ration en distribuant aux jeunes écoliers nécessiteux — ils sont plus de 45 000 — un goûter copieux à 4 heures. Un essai tenté dans le 6e arrondissement a donné d'excellents résultats. Successivement et selon nos moyens, nous étendrons notre action à tous les

**

rrondissements de Paris et rêvons d'aller jusqu'à la banlieue.

Mais la réalisation de notre projet exige d'importantes ressources, et c'est pourquoi nous adressons net appel. Il suffit d'une petite somme, versée antuellement par chacun (1), pour que nos enfants se développent normalement, pour qu'ils deviennent des êtres robustes, pour que nous soyons délivrés du lourd impôt qui pèse sur nous du fait de la maladie et de la misère.

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Les énoncés de problèmes, par A. Godier (*L'Ecole et la Vie*).

Il peut se faire que le manuel d'arithmétique en usage dans la classe soit édité depuis plusieurs années. Pourquoi ne demanderions-nous pas aux élèves de rectifier eux-mêmes les données numériques des problèmes, en utilisant les prix du dernier marché, d'une récente foire, les cours de la Villette, les tarifs d'un catalogue ? Le maître pourrait aussi dicter un énoncé en oubliant volontairement un ou deux des éléments n cessaires. Il confierait aux enfants le soin de découvrir les renseignements manquants et de les fournir en se reportant aux barèmes, tarifs ou mercuriales.

Supposons qu'on ait, en classe, traité des problèmes relatifs aux frais de transport des différentes denrées, il sera excellent de susciter des questions intéressant les activités locales : les élèves proposeront ainsi de nouveaux problèmes greffés sur ceux qu'avait donnés le maître : à Boulogne, à Granville, on se demandera à quel prix revient tel ou tel poisson rendu à Paris ; dans le Bordelais, quels frais entraîne l'exportation de l'hectolitre de vin, etc.

Tirons parti aussi des événements importants, de ceux surtout qui passionnent la jeunesse. Deux aviateurs viennent de traverser l'Atlantique ; un record de vitesse vient d'être battu : laissons se manifester la curiosité de la classe, excitons-la au besoin. Combien de kilomètres ont bien pu parcourir les aviateurs. Au départ, ils avaient dans leurs réservoirs 7 125 litres d'essence, 300 litres d'huile : quel poids cela pouvait-il faire ? etc.

Certes, le maître ne s'efface pas complètement. Son rôle devient simplement plus discret en restant cependant essentiel : c'est à lui de veiller à une bonne utilisation des documents, au choix judicieux des indications numériques. C'est à lui de guider les recherches, d'éliminer les questions insolubles, ou trop difficiles, ou sans intérêt.

L'école doit attirer l'enfant, par P. Parmentier (*L'Ecole fleurie*, J. Péquignot, éditeur, à Besançon).

Au moment où les pouvoirs publics se préoccupent d'embellir les villages, un sûr moyen de réussir est d'engager instituteurs et institutrices à organiser cette croisade de mise en valeur des beautés naturelles. La Société d'Horticulture du Doubs, secondée par l'autorité académique, a créé l'œuvre de « l'Ecole fleurie ». Dès le début, 115 écoles ont répondu à son appel ; toutes ont reçu des plantes grimpantes décoratives pour la façade de l'immeuble et six paquets de graines de fleurs variées pour l'édification de corbeilles ou de bordures. Les mêmes avantages sont assurés aux futurs adhérents ; puis, chaque année, pour assurer la pérennité de l'œuvre, des graines, des plantes nouvelles, seront distribuées et des instructions pratiques seront données suivant les nécessités.

Le but exclusif des promoteurs de l'œuvre est d'éveiller chez l'enfant le sentiment du beau et l'amour de la fleur, en lui apprenant à la cultiver, à en combiner les effets et à l'utiliser pour l'embellissement de la maison familiale. L'Ecole fleurie sert de modèle à imiter pour les autres décorations florales du village dont la propreté sera la conséquence assurée. Ces décorations consistent en fenêtres et balcons fleuris, en palissages de rosiers sarmenteux, de vignes vierges, de clématites, etc., sur la façade, et, si la maison est accompagnée d'un jardinet, en culture de plantes florales, annuelles ou vivaces, le long des allées, ou en petits massifs. C'est ce qu'on admire tant en Alsace et en Suisse.

Comme il n'est guère possible d'être coquet sans être propre, chacun doit consacrer un peu de ses loisirs aux soins d'entretien de la maison et de ses abords. Les personnes qui ont de l'ordre sont toujours propres. *Montre-moi ta maison et je te dirai qui tu es.* Est-elle bien ordonnée ? Tu es sage, économe, rangé. Est-elle en désordre? Tu es vicieux, paresseux, gaspilleur.

Le scoutisme et la formation morale, par G. Bertier (*L'Education*).

Le scoutisme, c'est l'éducation nouvelle à la portée de tous. Il complète et fortifie l'armature morale donnée par la famille et l'école. Si la famille et l'école sont déficientes, le scoutisme apporte à l'enfant à la fois le plus magnifique idéal et les moyens pratiques de l'atteindre.

La loi scoute renferme en elle tout un programme d'éducation : amour de la liberté créatrice d'énergie, épanouissement de la personnalité et du caractère ; apprentissage de la solidarité, formation effective du civisme, horreur du mensonge, pratique du dévouement, de l'esprit de sacrifice.

La bonne action est quotidienne, c'est l'entraînement aux habitudes que comporte tout effort vers le mieux, c'est la création de cette discipline de l'âme qui fait passer insensiblement l'enfant du stade de la girouette à celui du caractère ; c'est l'apprentissage de la vie pour les autres et du dévouement au bien commun.

La promesse, c'est l'affirmation d'une solidarité morale entre les meilleurs ; l'éclaireur demande à ceux qui l'entourent de l'aider, de le soutenir dans sa volonté de tendre vers le mieux. Et la résurrection du sentiment de l'honneur, qui marque justement cette promesse et cette fraternité des âmes droites, n'est pas une des moindres réussites morales de cet admirable scoutisme que son créateur considère volontiers comme un grand jeu, mais où nous, Français, voyons quelque chose de plus : l'éclat du beau et du bien, le panache de la morale du devoir, la fleur de l'esprit de sacrifice.

Cinémas pour enfants, par Henry Bousquet (*Le Phare de la Loire*).

A l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne e dans les pays anglo-saxons, ont été créés des cinémas pour les enfants. Il est question d'en organiser aussi chez nous. Ce sera un progrès si les producteurs de films et les directeurs de salles ont, comme il se doit, le double souci de former l'intelligence et de ne pas troubler le cœur de la clientèle enfantine.

Les éducateurs savent bien quel pouvoir recèle l'image, pouvoir d'autant plus redoutable qu'elle n'est pas un dessin inanimé enclos entre les pages d'un livre, mais une vision donnant l'illusion de la vie. Incapable de séparer la fiction de la réalité, le petit être qui dans l'obscurité suit une image filmée s'y livre sans retenue. Sur sa sensibilité que le temps n'a pas encore émoussée, les gestes, les expressions, les attitudes, les paroles, les suggestions même, se gravent en traits ineffaçables. Il n'est pas exagéré de croire que les images imprimées sur une plastique cervelle d'enfant peuvent *déterminer l'essor d'une vie entière.* Quelle richesse pour cette mémoire visuelle, principe de toute intelligence, lorsqu'elles sont judicieusement triées. Quel péril si elles sont livrées au hasard.

Ecoutez les adolescents parler des films qu'ils ont vus. Les garçons, gardant du spectacle les images ténébreuses et violentes, rêvent d'aventures et d'héroïsme. S'ils s'en tenaient aux rêves, le mal n'irait pas loin. Mais, chez l'être en formation, cet esprit rendra la vie courante insupportable et, plus tard, grise et triste une existence qui aurait pu être calme et sereine.

Le dommage est plus grave chez les filles. L'écran leur présente une vie de luxe facile, faite de sourires et d'amour. Pourquoi ne croiraient-elles pas que toute la vie peut se passer ainsi ? Comment dès lors ne resteraient-elles pas étrangères aux soins et aux peines de la maison ?

A. LACLEF.

(1) Membres donateurs : 5 fr. minimum ; fondateurs : 100 fr. ; bienfaiteurs : 500 fr. Prière d'envoyer les adhésions au siège social du *Goûter de l'Ecolier parisien*, 19, quai Malaquais, Paris (6e).

LES IDÉES ET LES LIVRES

TRIOMPHE DE LA NOUVELLE

UN écrivain a récemment baptisé notre époque le temps de la renaissance de la nouvelle; et, depuis, la phrase a fait fortune. De fait, il est bien vrai que toute une floraison de recueils, de courts récits nous est offerte actuellement.

Non que le genre soit jamais tombé dans le décri ou l'oubli total. Mais, il y a quelques années, tout écrivain, à l'instar de quelques romanciers en renom, se croyait tenu de donner de massifs et plantureux romans, voire des «romans-fleuves». Aujourd'hui, la mode — ou le goût du public ? — a changé. Il est apparu qu'une série de nouvelles au style ramassé, à l'action serrée, au sujet frappant, n'est pas plus facile à écrire, ni moins apte à susciter l'intérêt qu'une longue histoire étirée sur des centaines de pages. Et les livres de nouvelles de se multiplier !

C'est celui de Mme Irène Nemirowsky, *Films parlés* (Gallimard), où règne une précision vigoureuse et sobre ; celui de M. Pierre Dominique, *Une bombe au Palais-Bourbon* (Gallimard), où l'auteur, d'un ton désenchanté, cynique et même brutal, met en scène le monde politique et parlementaire. A côté de ce volume amer et dur, *Lucie-Paulette*, de M. Jean Prévost (Gallimard), propose des récits d'un réalisme plus humain, qui nous mènent dans les milieux ouvriers et paysans. Ils ont de l'aisance et de la robustesse. M. Jean Cassou, lui, montre sans détour, dans *De l'Étoile au Jardin des Plantes* (Gallimard), son penchant foncier pour le fantastique. Il prend un malin plaisir à faire douter des lois de la logique et de la cohérence, nous faisant bondir du réel connu, éprouvé, aux inventions les plus invraisemblables. Le tout, d'une plume délicieuse, dans une langue de poète, avec des détours, des nonchalances, des plaisanteries, où d'aucuns verront des divertissements littéraires un peu lassants et, peut-être, assez vains, mais où d'autres délecteront leur fantaisie.

Maison Camille, de M. Henri Duvernois (Grasset), contient des morceaux qui tourneraient presque à l'apologue ou au conte philosophique si l'écrivain, moins négligent, avait cherché à mieux dégager la portée générale qu'ils peuvent avoir. Mais M. Duvernois s'est attaché surtout à dépeindre, avec une bonhomie attristée et attendrie, des personnages médiocres, sur lesquels il ne cherche nullement à nous faire illusion. Mélangeant la compassion et la férocité, il consigne de cruelles notations sur un univers de gens veules, ratés, faibles, femmes d'une pitoyable bassesse ; il évoque, non sans gaîté ni ironie, des situations laides ou tragiques qu'il s'amuse quelquefois à dénouer avec le plus franc optimisme. Ces contrastes se fondent en un ensemble mi-romanesque, mi-prosaïque, désabusé et souriant, qui, en dernière analyse, rend un son spécialement parisien.

M. A. de Chateaubriand a groupé sous le titre : *La Meute* (Grasset), trois contes et trois récits, tous inspirés par des souvenirs de l'auteur, dont on sent la parfaite sincérité, sur les moments de sa vie d'enfant passés dans la campagne vendéenne. Les contes, où M. de Châteaubriand a cherché à dépasser le réel, à broder du merveilleux, sont, il me semble, moins réussis que les récits, tout nourris de suc rustique. Il perce dans ceux-ci une fervente admiration pour les aspects familiers d'un pays très aimé, et pour les gentilshommes campagnards qui y vécurent et dont la race a presque disparu. Quand l'écrivain parle des couleurs des clairs de lune vendéens, ou des féeries de l'automne sur les marais et les boqueteaux ; quand il ressuscite les manoirs d'il y a cent ans, et les figures de leurs nobles habitants, il se sert, sans effort, d'une prose dense, charnue, à l'expression juste, sans emphase ni mièvrerie. Une coulée nette, en somme, dure parfois, avec, par instants, comme un adoucissement, en parlant d'un oiseau, d'un horizon fleuri, d'une heure claire et gracieuse :

C'était un matin frais et pur à faire chanter tous les outils de l'homme. Les collines étaient légères ; une tendre vapeur s'élevait des champs moissonnés. Ces champs n'étaient plus verts comme au printemps, ni jaunes comme dans la chaude saison, mais d'une couleur fauve et rouillée, qui semblait elle-même prendre voix dans le chant tiède de la caille. Partout, la rosée répandait son miracle, jusque sur les loches en voyage dans les petits chemins dorés par les feuilles. L'automne régnait. On entrait en brumaire. On faisait les labours. Le fermier Malivorne avait commencé les siens.

Le plus long des récits — et probablement le meilleur, — c'est *La Meute*, où est racontée une sombre rivalité entre un chien paysan, le chien Hugues, et deux chiens de chasse, venus du chenil de Louis XVIII et ramenés en Vendée par le baron de Néris. Le chien Hugues, qui a flairé les intrus, mobilise contre eux tous les dogues et mâtins des environs. Une nuit, il les mène à l'assaut de Persée et Aneromède, les deux bêtes superbes du baron. Cette furieuse galopade, la ruée sur les animaux endormis, enfin les phases de la bataille, tout cela se succède devant nos yeux comme une épopée de cauchemar. Voici l'épilogue :

Andromède était douée d'une prestesse de mouvement incomparable. Roulée par l'avalanche, elle avait trouvé moyen de se relever. La vague avait beau déferler, s'étager sur elle, sans cesse sa fine musculature émergeait des remous, arquée, bandée à pleins tendons. Tous ces chiens étaient trop nombreux ; ils se gênaient. Trop furieux aussi ; tant de fureur paralysait leur instinct. Tout cela mordait au hasard ; en sorte que la chienne ne perdait jamais toute la liberté de ses mouvements. Sa mâchoire partait, distribuait des sillons de sang dans cette mêlée de chairs plus lente à se retourner. Aussi put-elle attraper le chien des abattoirs et lui enfoncer à pleine gorge l'étau de ses pointes. Sa riposte avait porté à fond. Elle le savait et ne lâcha plus. Ses dents se rejoignirent. L'énorme chien étouffait et râlait. Elle n'en serrait que plus fort. Ce fut ce qui la perdit. Les autres purent la labourer tout à leur aise. L'un d'eux la saisit à la gorge, de la même prise dont elle tenait elle-même ; et, pendant un long moment, les deux mâchoires restèrent dans les deux gorges ; jusqu'à ce qu'il n'y eût plus, à terre, sous un piétinement sauvage, qu'une mêlée de membres inertes.

***

IL faut mettre à part, dans ces volumes de nouvelles, celui de M. Stefan Zweig, *La Peur* (Grasset), où les récits approchent le plus de la forme parfaite. On note, dans tous, la concentration intense des moyens d'expression en vue d'obtenir un effet décisif sur un seul point, que ce soit une description, une analyse, une

courte biographie. Tout paraît subordonné au dessein de ne jamais laisser perdre de vue au lecteur la donnée essentielle, et d'enrichir celle-ci de notations reprises, développées, complétées jusqu'à atteindre leur entière signification. M. Zweig travaille cette matière riche, épaisse, d'une poigne solide et tenace, et non d'ailleurs sans une certaine agilité qui donne à la narration des pulsations hâtives auxquelles il faut se soumettre.

Ainsi, dans *Le Bouquiniste Mendel*, rien n'est épargné de ce qui peut suggérer l'originalité d'un bonhomme pour qui seuls comptent, au monde, les vieux livres :

Quand on présentait à Mendel un livre de médiocre importance, il le fermait avec bruit en grommelant : « Ça vaut deux couronnes ». En revanche, devant un exemplaire unique ou rare, il reculait respectueusement et le posait avec précaution sur une feuille blanche. Il avait visiblement honte de ses doigts sales, tachés d'encre. Puis il feuilletait le précieux volume page par page, avec une véritable dévotion. Personne n'aurait pu le déranger en cet instant, pas plus qu'on ne dérange un croyant plongé dans la prière. Cette manière de contempler, de toucher, de sentir et de soupeser l'objet ressemblait en quelque sorte aux rites sacrés d'une cérémonie religieuse. Son dos voûté se dandinait, tandis qu'un grognement sourd se faisait entendre et que ses mains frôlaient ses cheveux touffus. Il poussait d'étranges exclamations, tantôt un ah ! prolongé, qui trahissait une admiration passionnée, tantôt un ouf ! effrayé, quand une page manquait ou était rongée par les vers. Finalement, il soulevait avec vénération le vieux bouquin. Les yeux mi-clos, il en reniflait la senteur, heureux comme une jeune fille sentimentale admirant une rose... Comme l'astronome observe, par le minuscule orifice du télescope, des myriades d'étoiles, étudie leur cours, leur position respective, leur éclat tantôt croissant, tantôt pâlissant, ainsi Jacob Mendel, assis à sa table, carrée, contemplait, à l'aide de ses lunettes, un autre univers mouvant et changeant, un monde supérieur à celui des réalités, le monde des livres.

Dans *Leporella*, nous assistons, chez une servante obtuse et abrutie, à la naissance d'une passion sourde et rudimentaire pour son maître : passion d'une violence telle que, d'étape en étape, elle poussera la malheureuse au crime, puis à la mort. *Révélation inattendue d'un métier*, c'est, en raccourci, tout un petit drame policier : le narrateur se livre devant nous à la recherche minutieuse, infatigable, de l'identité d'un inconnu qui l'a intrigué ; il nous force à participer à cette recherche et ne nous lâche pas avant de nous avoir, au milieu de revirements, d'incertitudes et de reprises, amenés à découvrir le fin mot de l'énigme. Il y a, dans *La Femme et le Paysage*, une évocation simultanée d'un été torride qui s'achève par une tempête dantesque, et d'une jeune femme dont les allures de somnambule et l'attitude d'égarement accablé ont le même caractère de désespoir tourmenté que l'atmosphère d'orage où elle plonge. Cette correspondance entre la femme et le paysage est soulignée avec un parallélisme qui hallucine tout au long du récit, dans lequel les impressions de désarroi, d'attente, d'inconnu, s'entremêlent jusqu'à nous communiquer une angoisse contre quoi on a peine à se défendre.

C'est peut-être dans la première des nouvelles du recueil, celle qui justement s'appelle *La Peur*, que la gradation et l'amplification du sujet sont menées avec le plus de maîtrise. Il s'agit d'une jeune bourgeoise, Irène, bien mariée et heureuse qui, par vague curiosité, s'offre une aventure avec un musicien pauvre. Mais, très vite, l'inquiétude que sa faute ne soit connue, puis la certitude qu'elle est perdue, l'assaillent et finissent par la jeter vers le suicide. Par chance, son mari intervient et l'absout... Les données de l'histoire ne sont pas d'une vraisemblance absolue ; mais on n'y songe pas, tant l'envahissement par la peur de l'âme coupable est éclairé de touches décisives dont le relief et la diversité croissent avec les péripéties. C'est d'abord, chez Irène, la colère qui domine ; puis le souci mondain de n'être pas découverte, et une série de réactions de prudence et d'égoïsme. Soudain, le sentiment aigu que son cas est tragique s'empare d'elle :

Le malheur, elle le sentait maintenant avec une netteté effroyable, était inévitable, la délivrance impossible. Mais... mais... que se passerait-il ? Elle s'accrochait à cette question du matin au soir. Un jour, une lettre arriverait à son mari ; elle le voyait déjà entrer, pâle, le regard sombre, la prendre par le bras, la questionner... Mais alors... Que se passerait-il ? Que ferait il ? Là, les images disparaissaient soudain dans les ténèbres d'une peur confuse et épouvantable.

Alors, ce sont des rêves atroces qui la hantent la nuit ; et, le jour, un besoin de fuir sa maison pour tout oublier. Puis surviennent le détraquement des nerfs, l'usure des forces, l'affolement de tout l'être, les dernières luttes, enfin l'abdication devant l'irrémédiable, et la résolution de mourir :

A présent, elle comptait les heures, effrayée de leur longueur, alors qu'on a besoin de si peu de temps pour dire adieu à toutes ces choses qui paraissent insignifiantes quand on sait qu'on ne pourra pas les emporter. Une sorte d'assoupissement s'empara d'elle. Elle sortit de nouveau, marcha au hasard, sans penser ni regarder, comme un automate. A un croisement de rue, une voiture faillit l'écraser. Le conducteur poussa un juron formidable ; elle ne se retourna même pas : c'eût été le salut, ou simplement un retard. Cela lui aurait évité d'agir. Elle marchait toujours, quoique d'un pas lassé : c'était si agréable de ne penser à rien, d'éprouver cette sensation obscure de sa fin, de sentir en soi un brouillard qui descend et enveloppe tout...

Il y a, chez M. Zweig, un art brusque, fiévreux qui traduit dans leur puissance sauvage les élans les désirs, les obsessions, les faiblesses et les errements de l'être humain. Un art qui implique moins le choix que la surabondance, moins le fini qu'une sorte de spontanéité impétueuse, canalisée toutefois par la sûreté rarement en défaut de l'observation.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

René Jolivet : **La maison sur l'inconnu** (Fayard ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Après *Épave*, drame de l'obsession, *L'Eden*, épopée de la montagne (ouvrage couronné par l'Académie française), René Jolivet donne dans ce roman un nouvel aspect de son talent où entrent tour à tour l'humour et l'émotion.

La maison sur l'inconnu, œuvre réaliste et parfois brutale, est l'histoire d'une famille d'éclusiers. Le père est mort. Ceux qui restent : la mère, sa fille et ses deux fils, dont l'un est infirme, tandis que l'autre — un bâtard — est ivrogne et brutal, vivent médiocrement dans une vallée déserte des Alpes rhétiques près de la frontière autrichienne. Leur maison est à cheval sur un torrent. Jour et nuit, l'eau qui tombe des écluses bourdonne à leurs oreilles. C'est dans cette demeure délabrée et sinistre que se joue le drame terrible qui met aux prises cette famille déchirée avec le fermier Erch et sa servante, la voluptueuse Caroleska.

A. Tolstoï : **Nikita** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Nikita nous plonge dans la Russie du XVIe siècle, dans cette époque si curieuse et si tragique d'Ivan le Terrible, le tsar sanguinaire que Tolstoï a évoqué avec une puissance extraordinaire.

La belle figure du prince Nikita illumine tout ce drame plein de vie et de couleur. Un admirable roman de cape et d'épée comparable aux meilleurs, avec, comme toile de fond, un saisissant tableau de la Russie du XVIe siècle

LECTURES ET VARIÉTÉS

UN GRAND FRANÇAIS
LE MARÉCHAL LYAUTEY

C'EST un beau nom français à retenir. Celui qui l'a porté mérite une place à côté, sinon au-dessus, des plus grands fondateurs de notre Empire colonial, qui est le second du monde. Bugeaud en Algérie, Faidherbe au Sénégal, Savorgnan de Brazza au Congo, Gallieni à Madagascar, Lyautey au Maroc, voilà cinq grands noms attachés à l'histoire de la conquête et de l'organisation de nos possessions d'outre-mer. Lyautey est le dernier en date, mais peut-être le plus prestigieux.

A l'heure où, ainsi qu'il l'a voulu, ses restes viennent d'être transportés pour le repos définitif dans ce Maroc qu'il a tant aimé parce qu'il l'a pour ainsi dire créé, il convient de rappeler la vie et l'œuvre de ce grand soldat et de ce général colonisateur.

C'est un Lorrain. Il naquit à Nancy en 1854. Il avait de qui tenir au point de vue militaire. Si son père était ingénieur des Ponts et Chaussées, son grand-père et deux oncles paternels avaient été généraux et ils avaient souvent raconté au jeune Louis Lyautey l'épopée impériale et les campagnes algériennes. L'enfant en était ébloui.

D'autre part, du côté maternel, il a surtout puisé par l'influence d'une grand'mère spirituelle et vive, issue de la plus ancienne noblesse d'épée, passionnée pour sa province et ses ducs, ce goût de l'élégance et de la représentation, cette recherche des belles choses qui furent, avec l'amour du travail, le dévouement absolu au pays, la fidélité à la tradition nationale, les grandes caractéristiques de notre héros.

***

DANS le Nancy du second Empire, plein de l'éclat des uniformes, les influences familiales ne tardent pas à agir. Tout enfant, il porte très vif en lui-même le sentiment qu'il est fait pour commander, et les enfants de son âge se rangent naturellement sous ses ordres dans leurs jeux.

Aussi lorsque, en 1871, dans les rues de Dijon où il a suivi sa famille, il voit les Allemands se promener en maîtres, il prend la décision définitive d'entrer dans l'armée. Il se prépare à l'école militaire de Saint-Cyr et y est reçu en 1873. Il a dix-neuf ans.

Sorti officier, il passe à l'Ecole d'état-major, fait de nombreuses garnisons, ronge son frein et s'ennuie. C'est qu'il est jeune et enthousiaste, et dévoré du besoin de commander.

Le voici capitaine commandant un escadron à Saint-Germain. Nous sommes vers 1890. Il réunissait chez lui les jeunes officiers. On devisait, on causait, on lisait des vers à haute voix. Quelques-uns essayaient leurs forces physiques en fendant à coups de sabre des pièces de cent sous. Bref, on voyait déjà se manifester chez le capitaine ce qui sera le charme de sa vie de grand chef : le besoin pour agir d'un courant d'affection entre ses collaborateurs et lui.

Quelques années plus tard, en 1894, le commandant Lyautey est désigné, comme il le désirait depuis longtemps, pour rejoindre à Hanoï l'état-major du corps d'occupation du Tonkin. Il va y trouver comme chef le colonel Gallieni, déjà auréolé du prestige conquis au Soudan qui a reçu la charge de pacifier le Tonkin.

Lyautey l'accompagne dans sa mission. Il suit avec lui la frontière chinoise, il observe et admire la méthode du chef : l'avance progressive, la route et le télégraphe immédiatement construits, le marché ouvert, les concessions distribuées, tout cela à l'abri d'une solide couverture militaire...

Un soir d'action, il essuie le feu des pirates. « Enfin, ça y est ! dit-il. Après vingt ans, elle a enfin sifflé, la première balle ! » Et le voilà enthousiasmé...

Gallieni, nommé résident général à Madagascar en révolte, ne voulut point se séparer de son collaborateur Lyautey. Chef d'un vaste territoire entre Majunga et Tananarive, puis chargé de toute la région méridionale de la grande île, devenu maître enfin, celui-ci applique avec enthousiasme les méthodes apprises au Tonkin. Il accule à la reddition les chefs de révolte, puis, quand ils sont soumis, il les rétablit dans leur commandement et les protège. C'est ainsi qu'il les gagne et avec eux le peuple.

***

CES années d'action coloniale ont fait remarquer Lyautey en haut lieu. Le voici promu colonel, mais, rançon amère, obligé de rentrer en France pour y commander un régiment.

La nostalgie coloniale le reprend. Heureusement il n'attendit pas trop longtemps. Sur la demande de M. Jonnart, alors gouverneur général de l'Algérie, il est envoyé dans le Sud Oranais pour rétablir la tranquillité sur la frontière sans cesse ravagée par des bandes marocaines.

Il y resta sept ans, sept années pendant lesquelles il appliqua de nouveau les solides méthodes éprouvées au Tonkin et à Madagascar. Il joua avec une admirable habileté des rivalités de tribus indigènes et réussit à prendre pied solidement dans la zone contestée qui s'étend jusqu'à la Moulouya. Action délicate, certes, car le Maroc est encore indépendant et les puissances rivales de la France demandent le maintien de cette indépendance.

Il peut, au cours de ces années de labeur, juger à sa valeur l'empire vermoulu du Maroc et se préparer au destin qui l'attend. Autour de lui il a groupé une équipe de jeunes officiers, rompus à sa manière de travailler, passionnément attachés à leur chef qu'ils entourent d'affection et de confiance. C'est dans cette ambiance que Lyautey peut donner sa mesure, faire valoir sa manière, faite de ce mélange à la fois inimitable et exquis de spontanéité, d'autorité et de délicatesse qui lui donnait tant de prise sur ses subordonnés, officiers et soldats.

En voici un exemple que nous empruntons, comme les autres renseignements de cette notice biographique, au discours de réception du maréchal Franchet d'Esperey, successeur du maréchal Lyautey à l'Académie française.

Après un sanglant combat où le colonel Féraud, à la tête d'une faible troupe, avait rejeté de l'autre côté de la Moulouya les contingents marocains, le général Lyautey vint féliciter les vainqueurs et décorer le chef. Aussitôt la cravate rouge passée au cou du colonel, il glissa son bras sous le sien et le conduisit en silence devant l'enclos des tombes encore fraîches des soldats tombés au cours de la bataille : « Et maintenant, à genoux, lui dit-il, et dites-leur merci ! »

***

LE 30 mars 1912, le sultan du Maroc Moulaï-Hafid avait signé à Fez, sa capitale, avec notre ambassadeur, un traité par lequel il plaçait son empire sous le protectorat français. Le 17 avril, son armée se révoltait contre ses instructeurs français et chrétiens, en massacrait le plus grand nombre et le tenait lui-même prisonnier dans son palais.

A Paris, on comprit alors qu'il fallait envoyer au Maroc un chef qui réunît tous les pouvoirs entre ses mains, comme on l'avait fait quinze ans plus tôt avec Gallieni à Madagascar. Le 27 avril 1912, le général Lyautey était donc nommé résident général et commandant en chef au Maroc.

Dans quelle situation trouve-t-il cet empire lorsque, le 25 mai, il entre à Fez et qu'aussitôt se referme derrière lui le cercle des tribus révoltées ? Un sultan décrié ; une capitale en révolte, assiégée par le peuple des campagnes aussi avide de combattre le roumi que de piller la cité ; l'ambassadeur et le général en chef

perdus avec quelques maigres bataillons au milieu de la tourmente, toute liaison coupée avec la côte : voilà le spectacle qui s'offre au nouveau résident général !...

L'émeute enfin apaisée, il se jette dans l'action. Il sait qu'il a contre lui le sultan, Fez et toute la montagne berbère, c'est-à-dire les trois quarts du Maroc. Mais il a pour lui la formule toute neuve du protectorat, la Chaouïa soumise, ses troupes et la confiance qu'il porte en son cœur.

Moulaï-Hafid, sans prestige et sans loyauté, ne peut lui être utile. Lyautey obtient son abdication et va chercher pour le mettre sur le trône un membre ignoré de la famille impériale, un homme honnête et pieux qui lui devra tout et retrouvera la majesté des anciens sultans. Moulaï-Youssef sera le souverain du Maroc et Lyautey soumettra ses sujets rebelles. Pour la capitale, Fez, il traite avec honneur la vieille bourgeoisie qui fait l'opinion et détient les richesses. Il apaise sa haine de l'étranger et conquiert sinon sa sympathie, du moins sa neutralité.

Restent les tribus berbères, fanatisées, qui coupent la route de l'Algérie. Fidèle à sa méthode, il va d'abord s'installer solidement dans ce qu'il tient déjà et il n'avancera qu'autant qu'il sera sûr de pouvoir rester. Comme au Tonkin, la conquête est une organisation qui marche.

Autour de Casablanca, la Chaouia, où le général d'Amade a déjà assuré la domination de la France, servira de base à de nouvelles opérations. De là il lance Mangin sur Marrakech où vient de pénétrer un prétendant du Sud. De là aussi ses colonnes vont rayonner par toute la plaine atlantique et jusqu'aux premières pentes de la montagne. Dix-huit mois après son arrivée, la paix française règne entre l'Océan et l'Atlas.

Energie prodigieuse que celle de Lyautey et qui dompte un corps malade. Une puissance de travail qui le fait se relever la nuit pour se pencher sur ses cartes ; un caractère qui plie tout devant sa volonté. Ses décisions naissent des événements, et c'est ainsi qu'était Bonaparte. Mais il a un système qu'il applique depuis vingt ans : l'organisation qui marche, l'action politique subtile et tenace qui désagrège le bloc adverse et après laquelle il suffit souvent de montrer la force pour en éviter l'emploi ; la civilisation qui avance en tache d'huile.

***

DÈS le premier jour de la guerre de 1914, le gouvernement français, convaincu que le sort des colonies se jouera en Europe, décida de faire revenir du Maroc la plus grande quantité de troupes possible et enjoignit au général Lyautey l'ordre d'évacuer tout le pays, sauf les ports et, s'il le pouvait, la ligne de communication avec l'Algérie. Lyautey refusa de ruiner l'œuvre de sept années d'efforts. Il maintint donc, face au pays dissident, une mince ligne de postes et, à l'abri de cette faible carapace, envoya néanmoins en France, dès le mois d'août 1914, plus de troupes que le ministre ne lui en avait réclamé.

Cet acte de courage était en même temps un trait de génie. Il conserva à la France ses possessions nord-africaines. Le retrait de nos troupes aurait amené un soulèvement au Maroc, soulèvement qui se serait probablement propagé en Algérie et en Tunisie.

Même pendant la guerre, avec ses faibles effectifs, Lyautey continua la conquête. Les bataillons territoriaux qu'on lui envoyait de France tenaient les postes, tandis qu'avec ses vieilles troupes africaines il reconstituait la masse de manœuvres et passait à l'attaque du vaste îlot dissident que forme la montagne berbère qui affecte la forme d'une besace renflée à ses deux extrémités.

Cela dura six ans et c'est seulement en 1923 que la besace fut crevée. La dignité de maréchal de France avait récompensé en 1921 ce fondateur d'empire, et en 1924 le « Maroc utile » était pacifié.

***

POUR l'organisation, grâce à la souplesse du régime du protectorat, Lyautey, parlant et agissant au nom de la France, garantissait à l'indigène tout ce à quoi il est attaché : son statut personnel, sa terre, son rang, des égards, sa religion surtout. Et il entourait de tout l'éclat possible le Sultan, celui au nom duquel on dit la prière et en qui s'incarne la tradition.

C'était le triomphe de la collaboration des deux races.

Le même souci de la réalité poussa Lyautey à doter le Maroc de l'administration la plus moderne, la moins figée qui soit. Et que dire de l'équipement économique dont il a pourvu le pays ?

C'est cette face du génie de Lyautey qui est la plus connue parce qu'elle est inscrite sur le terrain. Ceux qui ont vu Casablanca conquis en entier sur la mer, qui ont admiré les routes, les voies ferrées, les villes brusquement surgies, qui ont rêvé au pied des minarets restaurés, supputé la richesse qui sourd des champs et des mines, ceux-là ont pu comprendre ce que peut un homme de génie lorsque le temps lui est laissé d'achever son ouvrage.

Un grave péril pourtant menaça ce chef-d'œuvre de colonisation. Au printemps de 1925, Abd-el-Krim, déjà maître de la presque totalité de la zone espagnole du Maroc, lança les bandes riffaines à l'attaque de nos postes, et par la violence entraîna dans sa révolte la plupart des tribus soumises au nord du Maroc français.

Or à ce moment les effectifs militaires de Lyautey venaient d'être diminués par la métropole. Nos maigres troupes mobiles se déplaçaient sans cesse, combattant sans trêve ni repos un ennemi très supérieur en nombre. La capitale, Fez, était à deux doigts d'être perdue.

Enfin, au mois de juillet, arrivent des divisions entières avec à leur tête le maréchal Pétain, qui apporte à l'armée du Maroc l'appui de son prestige et de son autorité. Abd-el-Krim fut refoulé dans ses montagnes. Puis le maréchal Lyautey quitta le Maroc pour n'y plus revenir.

***

RENTRÉ en France, dans sa Lorraine natale, il se réfugia dans le passé, mais rien de ce qui touche à la grandeur de la France ne le laissa indifférent.

« Il y a une chose qui m'embête rudement, disait-il un jour à un ami, c'est que je ne construirai plus de ville. »

Il se trompait. Lorsque la France décida son Exposition coloniale de 1931, la voix de la nation désigna ce grand constructeur pour bâtir et animer la cité éphémère. Et l'on sait quel fut l'éclat de la réalisation, l'exactitude et la diversité des détails, l'harmonie de l'ensemble, la splendeur des fêtes.

Lyautey fut alors, durant des mois, l'ambassadeur magnifique de la France qui rayonne dans les cinq parties du monde...

Comme l'on comprend que sa place soit au premier rang de la petite phalange des grands coloniaux ! Il est le seul Français de ce temps qui ait été réellement roi dans ce Maroc qui est son œuvre : à la fois guerrier et pacificateur, justicier, administrateur, protecteur des arts, il a eu tous les pouvoirs et il en a usé avec toute la noble splendeur qui était dans son caractère.

Mort en 1934, à l'âge de quatre-vingts ans, il a vécu assez pour voir que son œuvre était bonne. Avant de mourir, ce conquérant paternel a, ainsi que nous le disions au début, exprimé la volonté d'aller dormir son dernier sommeil de chrétien sous la tuile verte des marabouts de l'Islam, dans ce pays qu'il a créé et aimé de toutes les fibres de son grand cœur.

Et en cette fin d'octobre 1935, la France reconnaissante accomplit pieusement ce qu'a voulu un des plus grands parmi ses fils.

M. CHAMBON.

CAUSERIE MÉDICALE

TOUJOURS L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

LES chroniques que je consacre dans le *Journal des Instituteurs* aux questions d'hygiène alimentaire paraissent intéresser spécialement mes lecteurs, car ce sont celles-là qui me valent le plus de lettres.

Il n'est malheureusement pas de domaine où l'expérimentation soit plus difficile que dans celui de l'hygiène alimentaire. La plupart du temps, les constatations faites sur les animaux,

pour intéressantes qu'elles soient, ne sont pas applicables à l'homme. D'autre part, pour déterminer chez des sujets de bonne volonté des modifications perceptibles pour nos méthodes de mesure, il faut imposer des régimes très exclusifs, dépourvus par suite de toute signification pratique.

D'ailleurs, si les régimes un peu particuliers, par exemple les régimes de crudités ou le régime lacté, sont parfois précieux dans certains cas pathologiques (obésité, affection du cœur ou des reins), on ne saurait en aucune manière en conclure qu'ils auraient des effets satisfaisants après avoir été observés strictement par une série de générations successives.

***

J'EN reviens donc toujours au principe suivant lequel l'alimentation communément en usage dans une contrée donnée, pourvu qu'elle soit variée, représente très vraisemblablement ce qu'il y a de mieux pour les sujets normaux qui s'y sont progressivement adaptés.

Mais des questions nouvelles se posent à chaque instant, du fait même des progrès de la technique. Il est évident que, depuis un siècle, grâce à la production du sucre à bon marché et grâce à la fabrication des boîtes de conserve d'un prix modéré, on arrive de plus en plus à utiliser des mets qui, comme certaines viandes (volailles, poissons), légumes ou fruits, peuvent être mis à l'abri de la putréfaction pendant toute une année et même davantage.

Que faut-il penser, d'une façon générale, de ces méthodes ? Il y a trente ou quarante ans, on était persuadé que les produits ainsi soumis à une stérilisation par la chaleur étaient parfaits et on avait tendance à abandonner complètement les antiseptiques — je parle de ceux qu'on connaissait alors — qui n'étaient d'ailleurs guère recommandables à cause de leur toxicité. On en est moins sûr maintenant. D'autre part, avec la découverte des vitamines, des scrupules se sont élevés, non pas tant chez les hygiénistes de profession que dans le public, toujours tenté d'exagérer dans un sens ou dans l'autre les constatations faites par les chercheurs des laboratoires. Des travaux très minutieux et très prolongés, comme par exemple ceux de Scheunert, ont en effet montré que les vitamines supportent, pour la plupart, les températures exigées pour une stérilisation à l'abri de l'air. Je dis bien à l'abri de l'air, c'est-à-dire dans des boîtes fermées. Au contraire, des aliments cuits à l'air perdent rapidement leur vitamine C.

Il n'en est pas moins vrai que, si l'on fait abondamment usage de conserves pendant l'hiver, on devra veiller à ce que les menus comprennent, autant que possible, des aliments riches en vitamines qu'on trouve à peu près en toute saison : champignons de Paris, épinards, laitues, chicorées, citrons, oranges, oignons, persil, qui suppléent aux insuffisances d'ailleurs relatives du régime d'hiver. Dès le printemps, on pensera autant que possible aux primeurs, dont le prix est malheureusement élevé, mais cependant proportionné aux besoins que nous en avons. Une espèce de tarte faite, dans des plats assez profonds où de la rhubarbe et des groseilles à maquereaux non mûres cuisent sous un couvercle de pâte à gâteaux, obvie à cet inconvénient. Son prix de revient est modéré et elle constitue, dès le début du printemps, un apport de vitamines très notable. Les pommes de terre et les carottes nouvelles sont particulièrement riches en vitamines C.

***

UN autre mets qui peut fournir des principes utiles, vitamines ou autres, est représenté par les soupes aux légumes : pommes de terre, poireaux, navets, carottes, etc. Cette préparation, qui est très en honneur en France, a deux avantages : le premier, c'est qu'elle fait consommer l'eau de cuisson. Il semble bien, en effet, que l'habitude de « blanchir » les légumes, puis de jeter l'eau de cuisson, ait de sérieux désavantages. La plupart du temps, les légumes perdent ainsi toute valeur alimentaire. Le fer qu'ils contenaient, en particulier, disparaît presque complètement. On s'explique donc que la recette de cuire les épinards sans les avoir blanchis s'impose de plus en plus (1).

Le second avantage de la soupe, c'est qu'elle est chaude. Elle stimule par conséquent les fonctions de l'estomac et favorise la digestion du reste du repas.

Pour en revenir aux vitamines, je signale qu'on ne doit pas croire que les feuilles intérieures et blanchies des salades seraient moins riches en principes utiles que les feuilles vertes. C'est une erreur grave. Ces feuilles, décolorées par séjour en silo ou autrement, sont très riches en vitamines A qui sont détruites par l'action du soleil et qu'il faut considérer comme des plus importantes, car, sans elles, les fonctions protectrices de la peau et des muqueuses se font mal et des infections se produisent.

On entend souvent aussi parler de la consommation des graines germées, comme si elles étaient douées de propriétés magiques. Je ne pense pas qu'il y ait là rien de très exact. En tous cas, nul travail sérieux ne paraît avoir été consacré à ces questions, et il ne semble pas que ces produits puissent concurrencer les salades usuelles fournies par les maraîchers.

On notera encore que le pain, quel qu'il soit, est pauvre en vitamines, et que plus on en mange, plus le régime doit comporter de mets spécialement riches en facteurs accessoires. Par contre, il n'y a que des avantages à faire consommer non comme un aliment quotidien, mais occasionnellement, du pain de seigle, qui réalise un changement par rapport au pain blanc et contribue ainsi à varier le menu. Mais le bon pain blanc a un avantage précieux : il constitue, avec le sucre et l'huile d'arachide, l'aliment le meilleur marché. C'est là une chose dont on doit plus que jamais, hélas ! tenir grand compte.

Dr P.-E. MORHARDT.

COURS DU FOYER CENTRAL D'HYGIÈNE

En 1935-1936, *Foyer Central d'Hygiène*, 64, rue du Rocher (8e), fondé par l'Association Léopold-Bellan, organise deux cours :

1° *Hygiène physique et morale*, le mercredi, de 17 h. 30 à 18 h. 30 ;

2° *Hygiène mentale*, le lundi, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

L'ouverture des cours a eu lieu le 7 octobre. Droit d'inscription : 15 francs par an.

(1) Il est possible, cependant, qu'on doive procéder autrement pour les légumes secs et plus spécialement pour les haricots. La valeur de ces légumes est d'ailleurs représentée non pas par ces impondérables que sont le fer et les vitamines, mais par leur richesse en protéines et en amidons que la cuisson préalable à l'eau ne fait pas disparaître. Les choux, eux aussi, sont habituellement blanchis. La raison en est-elle qu'ils contiennent, comme le veulent certains expérimentateurs, un principe capable de faire apparaître le goitre ? Je ne saurais le dire, car les recherches en ce sens sont loin d'être closes.

POUR LIRE EN CLASSE

Le puits des souhaits.

C'était le soir de Noël, mais on aurait pu se croire dans une toute autre saison, tant l'après-midi avait été tiède.

Toinette se tenait debout, sa cruche à la main, auprès du puits, « le puits des Souhaits », comme on le nommait dans le pays, car il était de tradition populaire que quiconque murmurait certaines paroles à cette place, en se tournant vers l'Orient, verrait son vœu se réaliser.

Malheureusement, personne ne connaissait au juste ces paroles magiques. Toinette les ignorait comme tout le monde :

« Et pourtant, pensait-elle, que de choses j'aurais à demander : que mes frères et mes sœurs m'obéissent et ne soient plus taquins, que ma mère ne soit plus forcée de tant travailler, que nous puissions tous retourner en France, au lieu de rester, pauvres émigrants, en Amérique. »

Pendant ce temps le soleil baissait et Toinette se hâta d'emplir sa cruche. Déjà, elle tournait le dos au puits pour partir, quand un faible gémissement se fit entendre, à ses pieds même. Toinette s'arrêta court.

— Qu'y a-t-il ? s'écria-t-elle bravement.

Elle entendit un nouveau soupir, et aperçut en même temps à terre, à côté d'elle, un petit être, petit au point qu'elle dut se mettre à genoux pour le voir à son aise. Il avait une singulière tournure et était vêtu d'un habit vert. Sa main microscopique tenait un bonnet orné d'une longue plume pointue, et deux larmes coulaient sur ses joues.

— Voilà qui est bien drôle, se dit Toinette à elle-même.

— Non, répondit le petit homme d'une voix sèche, rien n'est moins drôle, Toinette.

— Vous savez mon nom ? s'écria la fillette abasourdie. Par quel miracle, et pourquoi pleurez-vous ainsi, mon petit homme ?

— Je ne suis pas un petit homme, je suis un lutin, répondit la petite voix sèche, et je crois que vous pleureriez comme moi si, invitée à une collation, vous étiez clouée en place par une baïonnette. Regardez.

Il se détourna un peu et Toinette put voir une longue épine de rose qui avait accroché dans le dos l'habit vert du petit être, qui était ainsi prisonnier.

— N'est-ce que cela ? Je vais vous en débarrasser, répondit Toinette.

Tout en parlant, elle retirait délicatement l'épine du tissu.

— Vous êtes une bonne fille, dit le lutin, et peut-être un jour vous rendrai-je service à mon tour.

— Je serais venue plus tôt à votre secours si j'avais pu, reprit Toinette, mais, tout en vous entendant, je ne vous voyais pas.

— Non, car j'avais mon bonnet sur ma tête, répliqua le lutin. Il s'en couvrit et, pstt, il n'y eut plus personne.

— Oh ! s'écria Toinette, comme je voudrais en faire autant. Ce doit être si amusant d'être invisible ! Les enfants ne me verraient pas ; ils parleraient sans se douter que je suis là ! Voulez-vous me prêter votre bonnet ?

— Mon bonnet, dit le lutin en apparaissant tout à coup, mais il ne tiendrait pas sur votre tête, il est trop petit ! Le seul moyen, pour les mortels, de devenir invisible, c'est de cueillir de la graine de fougère et d'en mettre dans ses souliers.

— Mais je n'ai jamais vu de fougères porter de graines, répliqua Toinette.

— Parbleu ! nous y veillons, nous autres, lutins. Personne, excepté nous, ne trouve la graine de fougère. Pourtant, vous avez été si bonne fille, que je vais vous donner un peu de cette graine. Rentrez chez vous, ne dites rien à personne, mais laissez votre fenêtre ouverte cette nuit et vous verrez ce qui arrivera.

Ce disant, il fit un bond comme une sauterelle, enfonça son bonnet sur sa tête et disparut.

Toinette reprit alors sa cruche et regagna la maison en courant.

— Comme tu as été lente ! lui dit sa mère. Une autre fois, il faudra te dépêcher davantage, mon enfant.

Toinette fit la moue, comme cela lui arrivait souvent quand on lui adressait des réprimandes. Ses frères voulurent savoir ce qui l'avait retenue dehors, et elle leur répondit avec colère. Bien souvent, Toinette avait remarqué que les enfants s'enfuyaient lorsqu'elle arrivait, et elle en était chagrine, mais elle ne songeait pas que c'était, en grande partie, la faute de son mauvais caractère.

Enfin, arriva l'heure du coucher. Toinette ouvrit sa fenêtre et demeura longtemps éveillée à attendre ; après quoi, elle s'endormit.

Elle se réveilla en sursaut et s'assit sur son lit. Devant elle, sur sa couverture, se tenait son ami le lutin avec une longue suite de camarades, tous vêtus de vert-pomme et, chose extraordinaire, tous visibles, bien que coiffés de leurs bonnets.

« C'est étonnant, pensa Toinette, ils ont leurs bonnets et je les vois ! »

— Oui, dit son lutin particulier, qui semblait avoir le don de lire au fond des pensées, oui, vous pouvez nous voir aujourd'hui malgré nos bonnets. Les enchantements perdent tout leur pouvoir pendant la nuit de Noël. Voulez-vous toujours tenter l'épreuve de vous rendre invisible, Toinette ?

— Oh ! oui, certainement, je le veux !

— Très bien, qu'il en soit ainsi.

Ce disant, il fit un signe, et deux lutins s'avancèrent courbés sous le poids d'une singulière petite boîte, grosse comme une graine de citrouille. L'ami de Toinette plongea ses doigts dans la boîte pleine de graines de couleur marron, et en jeta une pincée dans chacun des souliers de l'enfant.

— Maintenant, votre souhait est réalisé, dit-il ; vous pourrez, dès l'aurore, aller et venir sans être vue de personne. Le charme produira son effet jusqu'au soleil couché. Mais si vous désiriez le faire cesser plus tôt, vous n'auriez qu'à secouer vos souliers pour en faire tomber les graines.

— Oh ! je ne les secouerai pas, déclara Toinette, ce sera trop amusant !

— Adieu, dit le lutin en ricanant.

— Adieu, adieu, répétèrent en chœur les autres lutins.

Et, s'élançant tous ensemble, par la croisée, à la façon d'un essaim d'abeilles, ils disparurent dans un rayon de lune.

. . . . . .

De grand matin, Toinette s'éveilla en se demandant si elle n'avait pas rêvé. Elle mit son plus beau jupon et son corsage bleu, car c'était Noël, puis, après avoir noué en jolies bouffettes les rubans de ses souliers, elle descendit l'escalier. Sa mère était devant le feu, occupée à faire le déjeuner, mais elle ne tourna pas la tête lorsque Toinette approcha.

— Les enfants sont bien en retard, soupira la mère.

Puis elle alla au bas de l'escalier et appela :

— Marc, Jeanneton, Pierre, Marie ! Le déjeuner est prêt, mes enfants ! Toinette !... Mais où est donc Toinette ? Ordinairement, elle descend plus tôt.

— Toinette n'est pas là, répondit Marie de l'étage supérieur.

— Voilà qui est étrange, reprit la mère. Je suis ici depuis une heure et ne l'ai pas vue passer.

Là-dessus, elle cria :

— Toinette ! Toinette !... les yeux fixés sur le point où Toinette se trouvait, mais sans l'apercevoir.

La petite fille, à demi contente, à demi inquiète, se disait que, décidément elle était invisible et qu'elle allait bien s'amuser.

(La fin au prochain numéro.)

D'après S. COOLIDGE.

(*Contes de tous les pays, adaptés par Th. Bentzon.* J. Hetzel et Cie, éditeurs.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

MISTUDIO 391
RONCE DE NOYER VERNIE
14 pièces complet avec le poste **3.750 F.**

Nous rappelons notre **MISTUDIO 59** Ronce de Noyer vernie **2.475 F.**

LEVITAN
vous offre un poste de T.S.F.

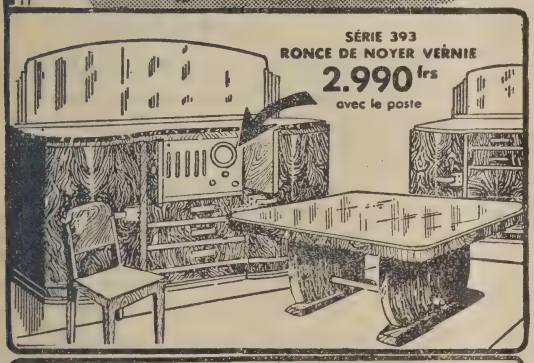

SÉRIE 393
RONCE DE NOYER VERNIE
2.990 frs
avec le poste

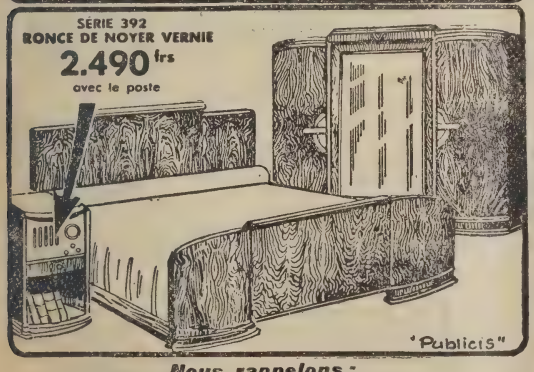

SÉRIE 392
RONCE DE NOYER VERNIE
2.490 frs
avec le poste

"Publicis"

Nous rappelons :
Notre Chambre 373 et notre Salle 374
à **1.995 Fr.** à **1.995 Fr.**

Chacun des mobiliers présentés, ci-contre est équipé - et sera livré - avec un poste de T. S. F. Anti-fading, toutes ondes.

Le formidable succès remporté par cette innovation ne nous permet d'en garantir la livraison que pendant un temps limité.

Les commandes seront donc inscrites au fur et à mesure de leur arrivée. Hâtez-vous donc de demander les photos de ces mobiliers ainsi que les caractéristiques du poste de grande valeur.

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN
63, Boul. Magenta - PARIS
LILLE 4, rue Faidherbe — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

BON à découper et à envoyer aux Établissements LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue général N° 66 et les photographies des modèles ci-dessus.

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, fre gare dep. Echne gratis.
Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) 298f

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

GRATUITEMENT POUR NOS LECTRICES

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. 650 fr., 75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé No UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

Concours probable : 1er Semestre 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE 'Trib'
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-11-35 — Régie Imp CRÉTÉ Corbeil.

82e Année. — N° 10. 16 Novembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

DÉCEPTION

Plus de trois cents décrets-lois relatifs aux questions les plus diverses, — depuis la suppression des référendaires au sceau de France jusqu'au régime des eaux souterraines en Algérie, — ont été publiés dans un volumineux numéro du « Journal Officiel » daté du 31 octobre et mis en vente le 2 novembre.

Nous y avons vainement cherché les rectifications qu'appelaient plusieurs des précédents décrets-lois, particulièrement en ce qui concerne les ménages de fonctionnaires en activité ou en retraite.

Sans renoncer à combattre pour la justice et tout en gardant l'espoir de la faire triompher, nous devons avouer néanmoins que notre déception est cruelle.

Vacances de Noël
Nouvel An

XVe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION
du 26 Décembre au 2 Janvier

Un féerique Voyage :

LES ALPES DU TYROL EN HIVER

LA SEMAINE DE NOËL AU PAYS TYROLIEN

LES ALPES DU VORARLBERG — LA CÉLÈBRE VALLÉE DE L'INN
LE MASSIF DE L'ŒTZTAL ET SES GLACIERS
LES ALPES DE STUBAI ET LE STUBAITAL, " PERLE DU TYROL "
LES ALPES BAVAROISES ET L'ASCENSION DE LA ZUGSPITZE (téléférique le plus élevé du monde)
INNSBRUCK, capitale du TYROL — FÊTES LOCALES : Musique, danses, chants et costumes tyroliens.

Voyage incomparable : chemins de fer 2e classe; autocars chauffés; hôtels de tout premier ordre.
Documentation sur place par Professeurs spécialistes.
Le maximum de confort, d'agrément et d'intérêt pour le minimum de dépenses.

Envoi du PROGRAMME DÉTAILLÉ et de tous RENSEIGNEMENTS (contre 1 fr.) sur demande adressée à **M. G. EISENMENGER**, Docteur ès Sciences, Directeur Général des Voyages Universitaires de Documentation, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mº Pigalle.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

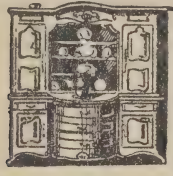

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mº : St-Sulpice. Ss enseigne.*

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

GRAND CHOIX DE FOURRURES

vendues au prix de gros **35 %** moins cher

BON E RÉDUCTION DE **15 %** et de participation à la distribution de 50.000 fr. de primes offertes à MM. les Instituteurs.

CATALOGUE J. I. FRANCO

La seule maison envoyant, dans toute la France, un choix à domicile sans engagement d'achat.

Facilités de paiement.

CANADIAN-FOX, 9bis, rue Geoffroy-Marie, Paris-9e.

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

l'Exposition Internationale de 1937

doit marquer l'apogée de la qualité française ainsi que la reprise des affaires

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1938)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Électrique " **VENTILEX** " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A.
Nombreuses Références

Journal des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : L'enseignement moral et la sociologie..... 129
L. LAMORLETTE : Du C. E. P. à Genève.. 131
Ch. CHARLOT : La ronde autour du monde.. 132
Ch. AT : Pour un enseignement postscolaire agricole..... 132
A. GOBY : Par cœur..... 133
ALCESTE : La presse et l'Éthiopie..... 133
B. PADOT : Mot d'enfant..... 134
L. ROBIN : Courrier de la coopération scolaire..... 134
G. EISENMENGER : L'ionosphère et la supermétéorologie..... 135
Bibliographie : G. Maire, Iline, etc. 136
Gabriel MAURIÈRE : La patronne..... 137
Jean ROGISSART : Corbeaux..... 138
T. BLAVIER : Les amis des gardiens de phares. 139
Pour lire en classe : Le puits des souhaits (fin). 140

PARTIE CORPORATIVE

M. LEBLOND : Avant les décrets Laval..... 141
P. RIQUET : La crise industrielle 141
F. BÉRENGER : Choses graves 142
L. MAILHOL : Comment obtenir l'agrément de l'Etat..... 143
P. BRÉCY : On souhaite. — Les décrets-lois... 143
André GANNE : Carnet du militant..... 144

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 145 à 160
Examens : Textes et documents..... 55 à 60
René OZOUF : Le rail se défend..... 59
Les Archives de l'Enseignement primaire..
La France ancienne : l'Alsace..... Hors-texte.

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET LA SOCIOLOGIE

Par GEORGES GUY-GRAND

EXAMINANT dans un précédent article (1) les idées de M. de Monzie sur la complète séparation du Spirituel et du Temporel et ce qu'il appelle l'achèvement de la laïcité, il nous est apparu qu'il n'est pas possible à l'État, quand il veut commander et qu'il entend être obéi, de se passer de doctrine. Cette doctrine n'est pas seulement politique, elle se prolonge inévitablement en doctrine morale et philosophique.

Mais ici nous rencontrons les arguments qu'on ne manque pas d'objecter à toute doctrine de ce genre. Elle est, dit-on, nécessairement arbitraire et subjective, elle n'emporte pas l'adhésion de tous. Il faut, par conséquent, ne pas faire fond sur elle et ne s'appuyer que sur ce qui est unanimement accepté : en l'espèce le droit de l'État à la vie et à la légitime défense.

Tel est en effet le seul argument par lequel M. de Monzie justifie l'action de l'État. Et il l'accompagne d'un grand luxe de considérations sarcastiques sur les variations des doctrines. Depuis les lois Ferry, l'instituteur doit enseigner une morale indépendante des religions ; « mais laquelle ? » demande l'ancien ministre. Puisqu'on a invité les instituteurs à penser librement et à cultiver leur autonomie, on ne devra pas s'étonner s'ils enseignent la morale et l'instruction civique comme ils les entendent. Le règlement leur en donne le droit et leur en fait un devoir. Il permet à l'instituteur frappé de répondre au ministre qui le frappe : « Après tout, pourquoi m'avez-vous demandé d'enseigner la morale ? Je l'enseigne comme je le juge bon. Vous ne m'avez donné ni évangile particulier, ni ordres ; donc, je dispose. »

Aussi bien, continue M. de Monzie, cette diversité mouvante n'est-elle pas la loi du monde moderne ? « Il est à peine croyable que l'on ait pu envisager que la morale demeurerait immobile alors que tout change, et que des hommes lâchés en liberté pédagogique enseigneraient toujours les mêmes choses dans un monde mouvant. »

C'est pourquoi, on l'a vu, M. de Monzie estime que l'État, ne pouvant enseigner d'« évangile particulier », doit se contenter de donner des ordres, ce qui empêchera l'instituteur de « disposer ». Il nous est apparu que les ordres eux-mêmes doivent être justifiés, et que la légitime défense de l'État ne se soutient que si l'on admet l'État lui-même, et tel État, et tels moyens de défense, ce qui oblige l'État à rechercher l'appui d'une de ces doctrines qu'il dédaignait. Mais est-il vrai qu'il n'y ait parmi elles qu'arbitraire, et que l'instituteur soit autorisé, par nos lois scolaires, à pratiquer l'individualisme absolu ?

***

M. DE MONZIE nous fournit lui-même la réponse. Avant de mettre l'accent sur

(1) *Journal des Instituteurs* du 19 octobre 1935.

*

l'appel à l'autonomie, il signale le caractère *pratique* que doit présenter, selon les lois Ferry, l'enseignement laïque de la morale à l'école primaire.

« L'instituteur ne se substitue ni au prêtre, ni au père de famille : il joint ses efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête homme. Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent. » Par delà les discussions philosophiques et théologiques, qui ne sont pas du ressort de l'école, les enfants feront tous ensemble « l'apprentissage effectif de la vie morale ». Plus tard, quelles que soient les opinions dogmatiques qui les séparent, « ils seront d'accord dans la pratique pour placer les buts de la vie aussi hauts que possible, pour avoir la même horreur de ce qui est bas et vil ; la même admiration pour ce qui est noble et généreux, la même délicatesse dans l'appréciation du devoir. »

Ces belles instructions de juillet 1882 ne nous paraissent avoir rien perdu de leur vérité ni de leur opportunité.

Elles n'ont d'ailleurs pas qu'une valeur pratique, elles nous paraissent avoir aussi un fondement *rationnel*. Il n'y a pas, dans les choses humaines comme dans la nature, que des aspects différents, changeants, mobiles, il y a aussi des aspects semblables, des éléments constants, durables et, sinon éternels, au moins d'une permanence pratiquement équivalente. S'il ne faut pas tomber dans une immobilité éternellement statique, un dynanisme absolu, un mobilisme effréné ne doit pas être non plus érigé en absolu. Les anciens déjà l'avaient vu : il y a l'Un et le Multiple, le semblable et le différent, et c'est ce qu'il y a de commun et de semblable qui est du ressort de la raison. Par réaction contre un nationalisme excessif, qui risque de tout assimiler, M. de Monzie fait justement ressortir les diversités individuelles et concrètes ; mais il ne faut pas, tombant dans l'excès contraire, ignorer les lois générales de la nature, des sociétés, de l'homme.

C'est ce que faisaient valoir Paul Bert et Jules Ferry, en réponse à leurs adversaires qui les accusaient de détruire la morale, en la coupant de ses attaches religieuses. Citant Zoroastre, Confucius, Meng-Tseu, qui ont énoncé pour l'essentiel les mêmes maximes que le Christ, « voilà la morale universelle, disait Paul Bert, toujours une, toujours identique au milieu de variations innombrables que lui imposent le temps, les lieux et les races ». Et Ferry citait Condorcet. « Les principes de la morale enseignés dans les écoles et les instituts seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels et sur la raison, appartiennent également à la raison. » Voilà ce que l'instituteur ne doit pas oublier, et qui limite son « autonomie ».

***

RESTE une dernière objection, insidieuse et troublante.

— Cette philosophie, dira-t-on, est déjà dépassée. C'est un rationalisme abstrait et métaphysique, auquel on ne se réfère plus depuis que les diverses sciences étudient les réalités positives de la nature humaine et des sociétés. La science des mœurs et la sociologie, en mettant en lumière les éléments variables des institutions dans le temps et dans l'espace, ont ruiné l'ancienne morale non seulement théologique, mais métaphysique. Or, la sociologie a été introduite par Paul Lapie dans l'enseignement des écoles normales. Donc...

Tel est, on le sait, le thème de la campagne menée par les adversaires de l'école laïque contre l'enseignement de la sociologie. M. de Monzie, dont il faut aimer et louer la liberté d'esprit qui ne s'inféode à aucun parti, leur fait écho sur ce point. « Il faut bien reconnaître, dit-il, que cet enseignement (de la sociologie) est en contradiction avec celui de la morale traditionnelle, puisqu'il s'agit précisément de montrer que les notions morales sont le produit d'une certaine vie sociale, allant des singes aux premières sociétés humaines, une espèce de *chimie morale*, expliquée, justifiée par les connaissances sociologiques. » Ce n'est pas sur de telles *notions* qu'on peut appuyer la justification des *devoirs*.

L'argument est grave, et il est en partie fondé. Il porte d'abord contre la possibilité d'une morale purement scientifique. Ce fut la noble ambition de grands esprits du XIXe siècle, éblouis par les prodigieux progrès de la science, de croire qu'elle pourrait régir toutes les disciplines et résoudre tous les problèmes, non seulement du savoir, mais de la conduite. Il est apparu que ce « scientisme » était trop vaste, que les problèmes de la science n'étaient pas du même ordre que ceux de l'action, et que, si la pratique de la science exige et développe les plus belles qualités morales, on ne peut confondre *ce qui est* avec *ce qu'il faut faire*. La science n'élimine pas la métaphysique, l'idéal que l'on assigne à la vie individuelle et à la vie sociale. Donner des *ordres*, dicter des *devoirs*, quelle que soit l'autorité qui en assume la charge, suppose implicitement toute une conception philosophique de la vie, qui dépasse la science.

Il faut aussi reconnaître que l'étude de la sociologie oblige à reviser les méthodes traditionnelles de l'enseignement moral. En décrivant d'une manière positive les institutions et les mœurs, en mettant en lumière leur origine naturelle, leur diversité, leur évolution, il est clair que la sociologie ne permet plus de leur attribuer un caractère absolu. Elle les dépouille de cette auréole mystique qui les a si longtemps entourées et qui entoure encore les religions. Mais c'est là un fait contre lequel on ne peut rien et qu'il faut bien accepter. Il ne détruit pas le jugement de valeur que l'on porte sur ces institutions, leur progrès, les idées constitutives de la civilisation. Ni la famille, ni la propriété, ni la nation, ni les régimes poli-

tiques n'apparaissent comme moins légitimes quand on en connaît la genèse et les transformations. Et les religions elles-mêmes, si la sociologie les étudie comme des faits, rien n'empêche les croyants d'attribuer à telle ou telle d'entre elles un caractère surnaturel et révélé.

Ce qui est vrai, c'est que l'enseignement sociologique est d'un maniement délicat, et qu'il exige beaucoup de tact et d'esprit philosophique. Si l'on insiste en effet uniquement sur les variations, on risque de dissoudre toutes les croyances morales et d'aboutir au scepticisme complet. Mais ce n'est là, on vient de le voir, qu'un côté des choses. A côté des diversités, il y a des traits communs à toutes les institutions, des règles morales sans lesquelles aucune société ne peut vivre, et des principes communs à tous les peuples *civilisés*. L'étude bien comprise de la sociologie fait ressortir les caractères essentiels de la civilisation et la plus haute nature de l'*homme*. La morale proprement dite consistera donc à faire comprendre et aimer la plus haute idée de l'homme civilisé. Cette conception, sans doute, est elle-même progressive, car la connaissance de l'homme et des sociétés n'est pas achevée. Mais elle présente, dès maintenant, assez de caractères admis par les grands esprits de toutes les nations civilisées pour qu'on puisse en faire l'objet d'un enseignement moral efficace, aussi éloigné d'un rationalisme sans rapports avec les faits que d'un subjectivisme absolu.

***

IL nous semble donc, ainsi que nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, que ni les transformations administratives, ni les progrès des disciplines scientifiques, et en particulier de la sociologie, n'apportent de raisons vraiment convaincantes justifiant la suppression de l'enseignement moral. Ils justifieraient plutôt, dans une société singulièrement désemparée, son renforcement.

Il est trop certain qu'en raison précisément de notre désarroi économique, politique, moral, cet enseignement est peu efficace. C'est qu'il est contredit en fait par les autres influences sociales, par ce que l'enfant voit, entend, subit à son foyer ou dans la rue. Remettre aux seules familles la tâche de l'éducation en réservant l'instruction à l'école apparaît souvent d'une amère ironie, quand on constate qu'il faudrait au contraire soustraire les enfants, dans leurs familles, à des conditions de vie lamentables.

Au milieu d'une nuit noire, une faible lumière est sans nul doute insuffisante. Il s'agit de savoir si elle est encore préférable à l'obscurité complète, ou s'il vaut mieux la souffler.

GEORGES GUY-GRAND.

DU CERTIFICAT D'ÉTUDES A GENÈVE

Réflexions moroses.

EN JUIN. — *Calvados. Certificat d'études primaires élémentaires. Carte du département.*

Ce ne peut être un sujet d'étonnement que le tracé soit déformé peu ou prou par les candidats, que les proportions des divers « pays » ne soient pas respectées. Mais, pour moi qui ne cherche pas à juger pour noter, qui observe avec le plus de naïveté possible, un fait apparaît : la déformation, bien qu'involontaire et inconsciente, est systématique ; ici, dans ce canton du Pays d'Auge, la Dives et l'Orne sont refoulées à l'Ouest, le Pays d'Auge agrandi aux dépens de la Plaine de Caen et du Bessin.

Et je pourrai constater dans d'autres cantons le phénomène inverse. Il est même des aspirants qui annexent la Manche au Calvados.

Esprit d'expansion, esprit d'annexionnisme.. cela n'est-il pas plus grave que l'invincible goût de la jeunesse pour les jeux brutaux, les costumes militaires, les armes, le massacre des moineaux, les histoires de sang... plus grave parce que plus inconscient encore ? Freud nous a démontré que les lapsus, les actes manqués, révèlent nos tendances profondes...

La fatigue de la fin d'année scolaire excite mon imagination aux dépens de mon jugement, direz-vous, et mes pensées moroses se fondent sur une base bien fragile.

N'oubliez pas, cependant, que dans notre Ouest on flétrit du qualificatif de « horsins » ceux qui sont nés hors du pays. Il me souvient de la stupeur et de l'indignation d'un conseiller général de la Sarthe, l'année où trois élèves d'une école primaire supérieure des Pyrénées furent reçues à l'École normale du Mans ; indignation plus vive, certes, que ne l'eût été celle d'un militant de gauche si j'avais recruté mes intérimaires exclusivement parmi les élèves des écoles privées !

Expansionnisme, annexionnisme, haine de l'étranger... oui, d'un « pays » à l'autre ; incompréhension à l'intérieur de la Patrie française. Alors, la « Patrie humaine » ? Sujet de discours et de chansons, non réalité vécue, sauf peut-être dans la conscience d'une élite ; dans des circonstances exceptionnelles, après une surchauffe méthodique de l'opinion publique, les masses peuvent hurler leur amour de tous les hommes, par haine de groupements adverses, elles ne le vivent pas dans leur cœur. Le chemin est long encore vers la Paix.

Tout cela pour des cartes déformées au certificat ? Je voudrais que ces lignes ne fussent qu'une boutade, je le voudrais, mais je ne sais pas... Jetées sur le papier en juillet, elles vous eussent fait rire, ami lecteur, si vous les aviez lues à cette époque dans notre Journal des Instituteurs. *Rirez-vous autant cet automne ?*

L. LAMORLETTE,
Inspecteur d'Académie du Calvados.

EN PASSANT

LA RONDE AUTOUR DU MONDE

« Alors on pourrait faire une ronde autour du monde, si tous les gens du monde voulaient s'donner la main. »

Comment ne pas évoquer ces jolis vers de Paul Fort en écoutant l'émission retransmise, en cette soirée du 26 octobre, et sur toutes les longueurs d'onde, par trente-sept nations.

La jeunesse chante au delà des frontières !

Sous ce titre, l'Union internationale de radiodiffusion avait convié chacun des pays participant à cette émouvante manifestation à faire chanter par des chœurs d'enfants deux des plus beaux chants du folklore national.

On entendit pour la France *Gentil Coqu'licot*, harmonisé par Vincent d'Indy, et *Il court, il court, le furet*, de Marc de Ranse.

Pendant deux heures, les voix enfantines, fraîches et pures, se succédèrent et s'unirent de toutes parts, et le bouquet de tous ces chants de joie et de paix fut une gerbe immense à laquelle tous les peuples avaient apporté fraternellement une égale contribution.

Quelle leçon donnée par la jeunesse du monde à tous les hommes de mauvaise volonté !

Et comme on aimerait qu'elle ne restât point sans lendemain...

Me sera-t-il permis d'exprimer un vœu : que ces chants d'enfants, les plus mélodiques et les plus simples, ceux qui expriment ce qu'il y a de meilleur dans l'âme de chaque pays, soient recueillis, transcrits et adaptés à l'intention de tous les petits écoliers du monde entier !

Et que partout, au delà des frontières, la jeunesse du monde puisse apprendre les mêmes airs, communiant ainsi dans ce culte de la beauté, prélude nécessaire de la grande réconciliation humaine.

CHARLES CHARLOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

POUR UN ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE AGRICOLE

Les journaux pédagogiques ont annoncé récemment la nomination d'un inspecteur général chargé de l'organisation des cours postscolaires. Il semble bien qu'on veuille de nouveau vivifier les anciens cours d'adultes, tombés peu à peu dans l'oubli, en leur insufflant une force nouvelle par l'enseignement postscolaire agricole, car il ne faut pas oublier que M. Barrier, le nouvel inspecteur général, était précédemment chargé de la liaison entre les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture.

Comment essaie-t-on, à l'heure actuelle, de faire connaître aux adolescents les principes d'une agriculture rationnelle ?

Si j'en juge par ce qui se passe dans mon département du Centre, je constate que cet enseignement est donné :

1° Par quelques rares cours agricoles dirigés par un petit nombre de maîtres pourvus du Brevet agricole (B. A.);

2° Par quelques cours d'adultes à tendances soi-disant agricoles;

3° Par une école d'agriculture d'hiver qui se tient tous les ans dans un canton du département avec l'aide efficace de la direction des Services agricoles et de personnalités du monde agricole.

C'est bien peu pour tout un département, alors que devraient s'ouvrir, dans toutes les communes rurales, des cours postscolaires agricoles adaptés aux conditions locales.

Nécessairement, ces cours devraient être plutôt pratiques que théoriques. Aussi, l'instituteur qui en assumerait la charge devrait-il posséder des connaissances spéciales assez étendues. C'est pour cette raison que la possession du brevet agricole s'impose avec force, sous la condition d'un stage de cinq ans d'enseignement, pour permettre aux instituteurs d'acquérir, dans un milieu rural, une certaine connaissance des choses de la terre.

* * *

Pourquoi les candidats sont-ils si peu nombreux à l'examen du brevet agricole, alors que ses possesseurs pourraient rendre de si grands services? On peut en retenir deux causes principales : la faible rémunération du travail et la difficulté de la préparation à l'examen.

A l'heure actuelle, le taux de la rémunération annuelle d'un cours agricole est de 800 francs pour le maître pourvu du B. A. et de 400 francs pour le maître non pourvu de ce diplôme. La possession du diplôme n'assure donc qu'un supplément de 400 francs. Cette rétribution est allouée pour le travail suivant :

a. Donner annuellement cinquante heures de leçons;
b. Organiser et diriger les applications diverses au champ de démonstration, au jardin, à l'atelier;
c. Organiser des visites de ferme;
d. Faire, à l'occasion, quelques conférences.

Si l'on songe que les paragraphes *b*, *c*, *d*, nécessiteront de nombreuses heures de présence à tout moment de l'année (sans compter les heures de préparation), on se rend compte que le taux de la rémunération est assez faible et encourage peu les candidats éventuels à préparer l'examen.

Les communes — directement intéressées à la création des cours agricoles — les associations agricoles et peut-être aussi le Conseil général devraient encourager la création de cours postscolaires agricoles en votant des indemnités supplémentaires aux maîtres pourvus du B. A. et chargés de ces cours. On m'a rappelé, au sujet de la rétribution, que les cours d'adultes d'il y a quelques années conféraient l'heureux privilège de vacances supplémentaires. Quoique je ne sois pas partisan de ce mode de rémunération, il pourrait être envisagé, surtout au moment où la date des vacances est en discussion.

En ce qui concerne la préparation à l'examen, un gros effort doit être tenté. Bien des maîtres manquent de directives pour préparer le B. A. Le programme fixé par l'arrêté du 2 août 1929 est trop vague et chacun connaît d'ailleurs la difficulté de préparer seul un examen sur le vu d'un programme. Ne pourrait-on créer dans chaque département un service de préparation théorique et pratique ? Des cours spéciaux pourraient avoir lieu au chef-lieu du département (à l'E. N. ou à l'E. P. S.). Ces cours seraient professés le jeudi par des professeurs d'agriculture et de sciences du département, par un vétérinaire et un arboriculteur. On traiterait aux candidats les principales questions du programme en leur indiquant sur quels points ils devraient porter leurs efforts et leurs observations. On leur montrerait des collections d'insectes, de plantes, de maladies ; on leur ferait effec-

tuer quelques dosages en rappelant les notions scientifiques apprises autrefois mais oubliées ; on leur ferait visiter des pépinières et des fermes bien tenues. Cette préparation élèverait sensiblement le niveau du B. A.

Grâce aux avantages attachés à la possession du B. A., grâce à la préparation méthodique de l'examen, on faciliterait l'éclosion de nombreux cours postscolaires agricoles dont les jeunes gens de la campagne tireraient le plus grand profit.

CH. AT,
Instituteur pourvu du C. A. à l'enseignement agricole.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS
PAR CŒUR

JE suis de ceux qui croient que l'on doit raisonner en grammaire. Je tiens la grammaire pour notre logique, à nous, primaires, et je m'en voudrais de n'en point tirer tout ce qu'elle contient de puissance éducative, mais encore faut-il que l'on s'en tienne aux points sur lesquels on peut raisonner. Pourquoi par exemple met-on un *s* au pluriel, en français ? Alors que les Allemands emploient plus volontiers un *n* et que l'esperanto proclame la supériorité du *j* ? Des gens très savants nous expliquent qu'il y a là une survivance latine qui... mais qui ne voit que ce n'est pas résoudre le problème, que c'est tout au plus le reculer, car enfin, pourquoi le latin s'écrivait-il ainsi et non autrement ?

Non, il y a des choses qu'on ne peut raisonner, qu'il faut accepter, apprendre et retenir : or le meilleur moyen connu jusqu'ici de retenir un texte c'est de l'apprendre par cœur.

Mais voici où j'ai souvent à intervenir. Je trouve des écoles où l'on enseigne au C. P. : « On met un *s* au pluriel » ; au C. E. : « Il faut ajouter un *s* au pluriel » ; au C. M. : « On forme le pluriel des noms en ajoutant un *s* au singulier », et au C. S. : « Pour former le pluriel des noms, on ajoute un *s* à la forme singulier ». Je voudrais que ce qui doit être appris par cœur le soit sous une forme *ne varietur* du C. P. au C. S.

Naturellement, ce ne sera pas n'importe quelle forme, et le conseil des maîtres qui la choisira ou le directeur qui la proposera ne le fera pas sans réflexion. Il faudra trouver une forme aussi résumée et aussi simple que possible. Voici comme exemple ce qu'on peut faire apprendre sur le pluriel des noms, que trop de grammaires étudient en plusieurs pages :

1° On forme le pluriel de la plupart des noms en ajoutant un *s* au singulier.

Les noms terminés par *s*, *x* ou *z* ne changent pas au pluriel.

2° Un certain nombre de noms terminés par *u* forment leur pluriel avec un *x*, ce sont :

Les noms en *au* : des *boyaux*,
en *eau* : des *marteaux*,
en *eu* : des *neveux*.

Sept noms en *ou* : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.*

3° Les noms *al* changent *l* en *u* avant d'ajouter *x* : un canal, des canaux.

Excepté : *bal, cal, carnaval, chacal, festival, régal*, qui prennent un *s*.

4° Sept noms en *ail* changent *il* en *u* avant d'ajouter *x* : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail.*

5° Les noms : *aïeul, ciel, œil* font *aïeux, cieux, yeux.*

C'est tout.

Il n'est pas nécessaire de faire beaucoup apprendre dès le C. P., mais que ce qu'on y a appris reste semblable à soi-même pour toute la scolarité ; c'est, je le crois, extrêmement important.

A. GOBY.

BILLET D'ALCESTE
LA PRESSE ET L'ÉTHIOPIE

AVEC tristesse, mais avec fermeté, nous avons dû signaler la véritable intoxication de l'esprit public par ce qu'on appelle la grande presse. Trop empressée à jeter en pâture à ses lecteurs des relations de crimes de toute nature, qui finissent par passer pour naturels, elle favorise leur paresse intellectuelle en faisant défiler devant leurs yeux une fantasmagorie d'images qui les dispense de réfléchir. Une pratique utile devient ainsi un intolérable abus.

Mais ce sont là, si j'ose dire, péchés presque véniels, en regard du « travail » qu'accomplissent les mêmes grands journaux, depuis qu'a commencé l'affaire d'Ethiopie. Bien que nous n'y soyons pas — au moins en apparence et jusqu'à présent — directement intéressés, la façon de présenter les faits et de les commenter reflète l'intensité des passions partisanes.

Pendant que le sang coule, que des milliers de vies s'éteignent, que des ruines s'accumulent, nous devrions, semble-t-il, prendre conscience de la gravité tragique d'une telle conjoncture. Quels que soient nos sentiments propres, et pour les justifier devant notre raison, nous devrions procéder à l'enquête la plus loyale, la plus impartiale, la plus minutieuse. Et des organes conscients de leur responsabilité devraient nous y aider.

Nous sommes loin de compte. On se croirait revenu aux pires jours de l'affaire Dreyfus, dont les hommes d'âge n'ont pas perdu le souvenir, ou, plus près de nous, aux discordes civiles d'il y a bientôt deux ans (lesquelles d'ailleurs n'ont pas cessé). Dans la presse d'opinions extrêmes, deux clans se sont formés, qui se jettent au visage les mêmes accusations de sectarisme, d'antipatriotisme, de vénalité, agrémentées d'épithètes sonores. Les journaux modérés prennent un ton plus rassis, mais n'en révèlent pas moins des tendances très nettes par leur façon de présenter les faits, et surtout par ce qu'ils ne disent pas.

On apprend ainsi avec quelque étonnement que quiconque est partisan d'un ordre européen succédant à la loi de la jungle entre les peuples, ordre qui doit être assuré par la Société des Nations, celui-là est vendu à l'Angleterre, comme il l'était jadis au « syndicat de trahison », et qu'il est, pour le moins, « franc-maçon ». L'accusation devient savoureuse quand on constate que parmi ces « fils de la Veuve » figurent des catholiques notables, et probablement le pape lui-même, qui a dit son mot sur le conflit dans une belle allocution dont on se garde de parler.

Inversement, la haine du régime intérieur de l'Italie — qu'il est d'ailleurs permis de ne pas aimer — pousse d'autres partisans à leur faire méconnaître la difficulté et la complexité de la situation française. Au lieu d'imiter le patriotisme résolu, mais nuancé, d'un Curiace, on voit de farouches Horaces faire preuve, en faveur de l'Abyssinie, de sentiments intransigeants dont ils n'ont pas fait montre envers leur propre pays.

* *

Et sur la question des sanctions, que d'attitudes contradictoires !

Chose plus triste encore, on a vu tel grand journal du soir, qui passe pour documenter honnêtement ses lecteurs, publier un manifeste tendancieux, dit des intellectuels français, et passer soigneusement sous silence les réponses et le contremanifeste qui lui ont été opposés. Les lecteurs ont-ils été bien renseignés? Et quelle impression cette partialité a-t-elle produite à l'étranger ?

Travaillons à bien penser. Ce n'est jamais plus nécessaire qu'aux heures de crise.

ALCESTE.

MOT D'ENFANT

LA scène s'est passée dans un ménage d'instituteurs qui a le bonheur de posséder une belle-mère ! Une bonne belle-mère ou une belle-mère bonne, peu importe. La brave dame a quitté son village rustique pour venir tenir la maison de sa fille à la ville.

L'institutrice fait observer un soir à sa mère, qu'elle ne devrait pas se fatiguer, en allant porter dans la poubelle les débris de la cuisine, alors qu'elle peut les évacuer dans le tuyau de vidange de l'évier.

La dame va répondre, quand Nana, le petit-fils, prenant le parti de sa grand'mère déclare :

— Maman, ne gronde pas mémère, elle ne sait pas ; de son temps, au Moyen-Age, il n'y avait pas d'éviers !

BERNARD PADOT,
Instituteur (Somme).

Courrier de la coopération scolaire

LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE

UN correspondant me reprend parce que, parlant de la coopération, j'avais écrit que M. PROFIT l'a inventée. Il veut bien me rappeler que « les coopératives charentaises ne furent pas les premières ».

Je tiens beaucoup à remercier ce lecteur renseigné ; d'abord, de ce qu'il ouvre le feu et donne l'exemple, ensuite, parce qu'il me fournit l'occasion de préciser ma pensée. Je n'ignore pas, en effet, que la coopération scolaire n'est pas sortie tout armée, en 1919, du cerveau de M. Profit, mais je crois qu'on peut dire qu'elle a, dès ce moment, et grâce à lui, pris un caractère nouveau et connu un succès qu'elle n'avait jamais rencontré auparavant.

C'est ce que je voudrais essayer de montrer aujourd'hui.

IL ne fait doute pour personne qu'il existait bien avant la guerre, en France et hors de France, des « coopératives scolaires ». On en rencontre en Pologne (dès 1906), en Europe centrale, en Angleterre, aux Etats-Unis, et leur but est généralement d'ordre économique. M. Cattier, dans une conférence intéressante et documentée qu'il fit le 4 avril 1927 à l'école des Hautes Études sociales (1), définissait ainsi les Coopératives polonaises :

Il faut entendre par là de petites boutiques de fournitures scolaires, des caisses d'épargne, des cantines coopératives, des imprimeries, des bibliothèques, des ateliers de reliure, de coiffure ou de menuiserie, ou des associations de secours mutuels faites entre élèves.

De même, ce sont de vraies boutiques coopératives qui sont installées dans les lycées bulgares. En Tchécoslovaquie, les « coopérateurs » s'adonnent au travail artistique du bois, ou font de la bonneterie, du tissage ou de la broderie. Pareillement, les *Mutuelles scolaires*, fondées vers 1912 en Afrique occidentale par M. Georges HARDY, maintenant recteur de l'Académie d'Alger, sont, avec leur jardin, leur basse-cour, leur rucher, leur rizière ou leur bananeraie, de véritables exploitations collectives où de jeunes noirs apprennent la prévoyance et l'entr'aide.

On le voit, toutes ces sociétés d'élèves ne diffèrent guère des coopératives d'adultes : coopératives de production ou de consommation. Des « travailleurs », des consommateurs associent leurs efforts ou mettent en commun leur argent pour s'assurer des revenus ou obtenir des prix plus bas dont chacun bénéficie personnellement. La coopérative est au service des écoliers, mais elle a, nous le répétons, un caractère surtout ou même strictement économique. Remarquons, en outre, qu'elle s'adresse principalement à des adolescents. Ainsi conçue et pratiquée, elle convient mal aux jeunes enfants de l'école primaire, laquelle ne saurait être ramenée aux dimensions d'un atelier.

EN France aussi, nous l'avons dit, la coopération scolaire est apparue longtemps avant l'armistice. Chacun sait que, dans certaines régions, les enfants ont l'habitude ancienne d'apporter chaque semaine ce que l'on appelle *le sou des écoles*, avec quoi on achète livres et objets utiles. Dans les Vosges et le Jura, où l'on en comptait une cinquantaine vers 1900, il existe des coopératives forestières, les *Pastorales* (1).

Enfin, et se rapprochant davantage de nos idées, des instituteurs très dévoués et d'esprit hardi ont, dans le passé, ici et là, essayé de procurer, avec l'aide des enfants, des ressources à leur école souvent déshéritée.

M. Cattier a cité l'exemple de son père, instituteur rural dans l'Aisne, et je me souviens que, dans un message adressé à de jeunes coopérateurs et inséré dans le numéro de décembre 1928 d'*Entr'aide* (2), M. Profi- parlait avec reconnaissance et fierté d'un vieil instituteur limousin, son ancien maître, qui, « sans ressources et sans appuis, à force de travail et de dévouement, fondant l'union de ses collaborateurs, de ses anciens élèves et de ses élèves, avait su faire de son école une ruche active où chacun travaillait au perfectionnement de tous ».

Mme Alice JOUENNE et M. Auguste FAUCONNET, dans un livre généreux et tout frémissant de l'amour de l'enfance (3), ont raconté également la vie utile et éphémère d'une petite société scolaire fondée en 1909 par M. ARNOUX, instituteur à Réauville (Drôme). M. Arnoux s'exprime ainsi

La population étant très pauvre, l'idée me vint de vendre aux écoliers cahiers, porte-plume, gommes, crayons, non au tarif commercial, mais à des prix réduits, puis enfin de les intéresser en constituant entre eux une coopérative scolaire.

Entrevoyant tout le bien que pourrait faire une telle association, M. Arnoux avait discerné le côté éducatif de l'œuvre. *Mes petits paysans*, disait-il, *s'enthousiasment et prennent leur tâche au sérieux. Un peu de vie réelle agite l'école.*

Pourtant, dans cette tentative si neuve, si heureuse, nous trouvons des détails d'organisation que nous ne pouvons louer sans réserve. Nous nous étonnons, en particulier, que l'élève élu par ses camarades pour vendre les fournitures pouvait recevoir d'eux une gratification, nous qui pensons que la meilleure des récompenses, la seule qui puisse être ambitionnée en pareil cas, est de s'assurer la gratitude et de conserver la confiance de tous. De même, les livres de caisse étaient vérifiés par un contrôleur que le maître désignait. Nous préférons des commissaires élus travaillant sous la direction discrète de l'instituteur.

Mais ces timides essais d'éducateurs d'élite, s'ils commandent le respect, restèrent cependant isolés, sans lien entre eux et dépourvus d'une doctrine commune.

En 1919, M. Profit ouvrait toute grande une porte qui n'avait été jusque-là qu'entre-bâillée, de temps en temps, et donnait les formules qui allaient provoquer l'essor de la coopération et en faire mieux qu'une « œuvre » auxiliaire de l'école : une véritable méthode d'éducation.

LOUIS ROBIN.

(1) Cf. *Les Coopératives scolaires*, par F. CATTIER Presses Universitaires). — *En vente à la librairie Nathan.*

(1) Op. cité.

(2) Bulletin de l'Amicale Coopérative des institutrices et instituteurs de la circonscription de Rochechouart, maintenant dirigé par M. Paitrault, I. F. P.

(3) *L'Enfance et la Coopération* (Presses Universitaires).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'IONOSPHÈRE ET LA SUPERMÉTÉOROLOGIE

LES physiciens ont constaté que les propriétés des ondes électromagnétiques sont tout à fait semblables à celles de la lumière. Les ondes électromagnétiques se réfléchissent et se réfractent comme la lumière, et l'on a pu obtenir avec elles les phénomènes d'interférences, de diffraction, de polarisation, etc.

On sait que la théorie électromagnétique a remplacé la classique théorie vibratoire : les radiations transmettent non les élongations des éléments d'un milieu élastique, mais des vecteurs champs magnétiques et champs électriques variant périodiquement avec le temps.

La puissance des émissions d'ondes hertziennes a permis de constater diverses anomalies de propagation et, par suite, d'émettre des idées nouvelles sur la constitution de la haute atmosphère.

Anomalies de propagation des ondes.

IMBUS de la théorie de MAXWELL, confirmée par les expériences d'HERTZ, les radioélectriciens ont considéré que la propagation des ondes électriques dans l'atmosphère était soumise au phénomène de la diffraction : et l'on expliquait ainsi que les ondes peuvent suivre la courbure de la terre. L'explication était d'autant plus facile à admettre que la diffraction croît avec la longueur d'onde et qu'elle doit être beaucoup plus marquée pour les radiations électriques (très grande longueur d'onde) que par les radiations de spectre visible (petite longueur d'onde).

Mais des particularités inattendues apparurent dans cette propagation, particularités que nous qualifions d'anomalies, tant il est vrai que nous avons tendance à croire que les phénomènes obéissent à nos conceptions simplistes.

Aussi fut-on surpris de constater que la réception des ondes cesse au delà de quelques centaines de kilomètres (*zones de silence*) pour reprendre ensuite sur des milliers de kilomètres. Quand une station émet des ondes, celles-ci ne tardent pas à s'effacer, pour reparaître à une distance plus grande, disparaître de nouveau dans les régions très éloignées du point d'émission, et se manifester intensément aux antipodes du poste émetteur (*phénomène des antipodes*). Les signaux recueillis à quelques centaines de kilomètres de l'origine se doublent d'un *écho* arrivant environ un dixième de seconde après le son principal. Enfin, rappelons que, dès les premières expériences de T. S. F., on avait constaté l'heureuse *influence de la nuit* sur l'intensité et la portée des communications.

Tous ces phénomènes sont inexplicables par la théorie électromagnétique étendue à tout l'espace aérien — que nous connaissons bien incomplètement. Il était tout naturel d'émettre des idées nouvelles sur la constitution de la masse gazeuse entourant la terre.

Ionisation de la haute atmosphère. L'ionosphère.

DÉJA, en 1902, l'existence dans la haute atmosphère d'une couche conductrice de l'électricité s'imposait à l'esprit. D'après Maxwell, les surfaces conductrices sont réfléchissantes, si elles sont polies, et diffusantes si elles sont mates. Les ondes électriques et la lumière se trouveraient aussi enfermées entre deux surfaces réfléchissantes : surface du sol et des mers, d'une part, couche atmosphérique, d'autre part. Cette couche supérieure d'air ionisé a été longtemps connue sous le nom de *couche d'Heaviside*; au *Congrès de l'Union radioscientifique Internationale*, qui s'est tenu à Londres en 1934, elle a reçu le nom *d'ionosphère.*

A mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère, le nombre d'ions augmente. Tandis qu'on en compte 5 par centimètre cube au niveau du sol et jusque vers 3 000 mètres, on en trouve 16 à 6 000 mètres, 20 à 8 000 mètres, 25 à 10 000 mètres. Cette ionisation aux hautes altitudes est due à l'action de la lumière, principalement bleue, violette et ultra-violette. Aussi pense-t-on qu'au delà de 10 000 mètres l'ionisation doit s'accroître dans de rapides proportions; il existe, en effet, entre 40 et 60 kilomètres d'altitude, une couche d'ozone qui, bien que diluée, absorbe les radiations ultra-violettes plus courtes que 1 350 angströms.

Ces rayonnements ont une très grande puissance d'ionisation. A l'altitude de 60 kilomètres, la pression atmosphérique est comparable à celle de l'ampoule à rayon X : à 100 kilomètres, elle est inférieure à 7 millièmes de millimètre de mercure. Ces molécules étant moins serrées qu'au niveau du sol, les ions positifs et négatifs qui résultent de leur dissociation reconstituent plus difficilement des molécules neutres ; l'ionisation dans la haute atmosphère est ainsi plus intense et plus stable que dans les régions inférieures.

Il est probable que l'ultra-violet solaire n'est pas le seul agent d'ionisation dans ces couches élevées. L'étude des aurores polaires a montré que ces splendides phénomènes sont dus à l'illumination électrique de la haute atmosphère par des électrons émanés du soleil. Et c'est là un nouvel agent d'ionisation. Les étoiles filantes, les rayons cosmiques, et d'autres causes peut-être, agissent pour leur propre compte, de sorte que *l'ionisation de la haute atmosphère est très complexe et considérable.*

On peut imaginer la réflexion des ondes électriques sur l'ionosphère par un phénomène analogue au mirage décrit en optique : mais des expériences étaient nécessaires.

Les nuages de l'ionosphère.

VOILA des problèmes nouveaux posés aux physiciens. Ce sont des savants anglais et américains qui ont entrepris expériences et mesures pour essayer de les résoudre.

Une station A fournissait une émission continue à intensité constante, mais dont la longueur d'onde allait en décroissant. La réception en une autre station B présentait des maxima et des minima. Ce fait est dû à ce que cette station B recevait deux trains d'ondes : celles transmises directement le long du sol (parcours AB), et celles qui, rencontrant la couche ionisante I, y subissaient la réflexion (parcours AIB). Quand la différence de ces deux parcours est égale à un nombre autre de longueurs d'onde, les vibrations s'ajoutent en B et donnent un maximum ; au contraire, quand cette différence est égale : un

nombre impair de demi-longueurs d'onde, les vibrations, donnent un minimum. Cette *méthode d'interférences* fournit une mesure approchée de l'altitude de la couche réfléchissante : environ 100 kilomètres.

En continuant à diminuer la longueur d'onde à la station d'émission, il arrive un moment où les alternances, en B, cessent de se produire. C'est qu'à ce moment les ondes qui suivent le chemin AI ne se réfléchissent plus sur la couche ionisée et continuent leur chemin sans interférer en B. Ces expériences, et d'autres, ont permis de mesurer la longueur d'onde critique au-dessous de laquelle la réflexion cesse de se produire.

Il est bien évident que cette couche réfléchissante ne doit pas être considérée comme un miroir continu ; elle est formée de *nuages ionisés* dont la forme, la densité, l'altitude, varient constamment, tout à fait comme pour les nuages que nous observons journellement. Il est probable que ces nuages sont découpés en sillons ou vagues parallèles, et forment pour certaines longueurs d'onde l'équivalent de ce qu'est un réseau optique pour la lumière.

Toutes les recherches faites depuis huit ans ont montré que la couche réfléchissante ionosphérique est formée de deux zones fortement ionisées, l'une, inférieure (désignée par la lettre E), se tient entre 90 et 120 kilomètres d'altitude ; l'autre, supérieure (F), se situe entre 220 et 250 kilomètres. L'ionisation de E présente son maximum pendant le jour ; elle disparaît pendant la nuit et il ne reste plus que celle de la couche supérieure F.

Mais les phénomènes constatés n'ont pas toujours cette simplicité, car rien n'est simple dans les phénomènes de la Nature. L'ionisation de E peut ne pas disparaître pendant la nuit et parfois même elle se renforce ; il en résulte la suppression des zones de silence qui se développent habituellement le soir sur les ondes courtes.

L'altitude de la région réfléchissante varie avec la durée d'insolation, ce qui montre le rôle prépondérant de l'ultra-violet solaire. Quand les longueurs d'onde sont inférieures à 100 mètres, les ondes traversent la couche inférieure et vont se réfléchir sur la couche supérieure. C'est sans doute à cette propriété que l'on doit de pouvoir réaliser les communications à grande distance.

La supermétéorologie.

LES mesures faites à l'occasion de l'Année polaire ont montré que l'ionisation de la couche inférieure s'accroît à mesure que l'on se rapproche de l'Équateur ; elle reste sensible aux orages magnétiques qui sévissent dans les régions polaires. Enfin, on a reconnu une relation entre l'ionisation diurne et les taches solaires qui sont probablement de grands émetteurs d'électrons.

Toutes ces constatations posent autant de problèmes nouveaux qui se rattachent à la grande question des parasites atmosphériques ; ils constituent une sorte de supermétéorologie, dont les développements encore imprévisibles contribueront, d'une manière puissante, à accroître nos connaissances de la haute atmosphère.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

GILBERT MAIRE : **Bergson, mon maître** (Grasset ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Sur un fond de souvenirs intimes, qui apportent à la biographie et à la psychologie de Bergson des documents originaux, Gilbert Maire a su camper les portraits de divers maîtres et camarades de lycée ou de Sorbonne, qui font de son livre une reconstitution profitable des années 1907, 1910, 1913, si importantes pour l'histoire de la période d'avant-guerre. Les suites de l'affaire Dreyfus, les raisons qui poussèrent certains jeunes gens de cette époque à se rallier aux idées de l'*Action Française* y sont exposées et analysées. Bergson est ainsi replacé dans le milieu historique qui permet de comprendre le succès de sa doctrine, et Charles Maurras, qui fut son adversaire, est dessiné en quelques pages qui montrent l'intérêt social de querelles en apparence toutes métaphysiques.

M. ILINE : **Noir sur Blanc** ; traduction d'Ilo Venly, illustrations de Lapchine (Stock ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

En Russie, l'ardent désir d'instruire un peuple jusque-là abandonné à l'ignorance — et d'autre part la religion qu'on y a du progrès matériel humain — ont suscité des œuvres originales qui sortent des cadres de nos livres d'enseignement primaire ou de vulgarisation. Dans ce domaine, les œuvres d'un jeune ingénieur, M. Iline, sont d'un mérite qui lui a valu dans son pays un immense succès. Elles y sont répandues par centaines de mille. Des éditions anglaises et américaines ont paru, d'autres pays en préparent. Son charmant livre, *Noir sur Blanc*, aussi passionnant qu'un conte et qui est sans la moindre tendance politique, retrace l'histoire des moyens qu'ont employés les hommes, depuis les nœuds et les plumes jusqu'à l'imprimerie, pour communiquer leurs pensées entre eux à travers le temps et l'espace.

R. ESTÈVE et H. MITAULT : **Cours de géométrie**, tome II ; **Géométrie dans l'espace.** *Classe de première* (Gauthier-Villars, 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Cet ouvrage ne doit être que la codification des idées exposées par le professeur. Il ne doit pas être étudié directement, sans explications préalables. En géométrie, moins qu'ailleurs, on ne saurait se contenter d'à-peu-près et, seule, la parole du maître peut faire toucher la vérité.

Comme exercices proposés, les problèmes classiques ont été complétés, par quelques sujets donnés aux dernières sessions du baccalauréat.

On remarquera à la fin de chaque chapitre quelques énoncés de questions de cours. La question de cours est bien décriée et, pour beaucoup, constitue la possibilité de bachotage la plus basse. Et pourtant ! Une question de cours, *bien posée*, peut mettre en jeu les qualités de réflexion et d'imagination nécessaires à une rédaction française.

VIENNENT DE PARAITRE.

En vente à la librairie Nathan.

ACREMANT (Germaine) : **Le corsage vert-pomme** (Plon ; 12 francs).

ARNAUD (C.-L.) : **Le second voyage de Micromégas** (Editions nouvelles ; 5 francs).

AVESNES : **La vocation** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

CHEVALIER D'EON : **Mémoires du Chevalier d'Eon** (Grasset ; 30 francs).

CLAR (Fanny) : **Nous allons jouer** (Ed. de l'Ecureuil).

CUERVO-MARQUEZ (E.) : **Phinées** (Figuière ; 6 francs).

DURTAIN (Luc) : **Quatre continents**, poèmes (Flammarion ; 12 francs).

FINEMAN (Irving) : **Un jeune homme pur**, trad. M. GIRETTE (Feux croisés, Plon ; 16 fr. 50).

GYP : **La fée** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

LEHURAUX (Léon) : **Le conquérant des oasis**, *Colonel Théodore Pein* (Plon ; 15 francs).

LOEBEL (Dr Josef) : **Ayons confiance dans la médecine** (Plon ; 12 francs).

MARTIN DU GARD (Maurice) : **Un Français en Europe** (Flammarion ; 12 francs).

MAUROY (André) : **Lyautey** (Plon ; 4 fr. 50).

MÉREDIEU (Guy de) : **Peut-on sauver la nation et le monde ?** (Editions nouvelles ; 5 francs).

MERREL (Concordia) : **L'amour enchaîné** (Bibl. rel. Plon ; 5 francs).

OUDARD (Georges) : **Portrait de la Roumanie** (Plon ; 15 francs).

PICARD (Pierre-Louis) : **Voyage sur une bulle de savon** (Ed. « De Poetica » ; 8 francs).

ROSNY aîné (J.-H.) : **Helgvor du Fleuve Bleu** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

ROUSSEL-LÉPINE (José) : **Mgr Marbeau, évêque de Meaux** (Plon ; 12 francs).

SALLE (Bertrand de La) : **La pierre philosophale** (Plon ; 16 fr. 50).

SHERIDAN : **L'école de la médisance**, avec la mise en scène de Sir Herbert Beerbohm Tree, version française de Jacques ARNAVON (Plon ; 15 francs).

SMITS-JENART (A.-M.) : **Le système pédagogique de Winnetka** (Lamertin, Bruxelles).

WELSCHINGER (Henri) : **Le maréchal Ney, 1815** (Bibl. hist. Plon ; 15 francs).

LECTURES ET VARIÉTÉS

NOS CONTES

LA PATRONNE

Par GABRIEL MAURIÈRE.

LA quinte interminable secouait les draps et les couvertures.

Une poule qui s'était aventurée dans la maison tendit le cou, et, inquiète, tourna son œil rond vers le lit. La servante, au milieu des volutes de fumée, remuait énergiquement la grande marmite pendue à la crémaillère et où cuisait la provende des vaches. Elle allait et venait en claquant ses sabots sur les dalles.

— Moi, j'aimerais autant mourir que de souffrir comme ça ! dit-elle en manière de consolation.

Des aspirations saccadées lui répondirent ; la toux s'éteignait. D'une faible voix trouée, la patronne parla :

— Il faudrait arroser les choux qu'on a repiqués.

— On le sait, on le sait ! reprit la servante bourrue. C'était une belle fille de vingt-cinq ans, dégrafée, de chair abondante et fraîche. Sa vie brutale, jeune et vigoureuse, ne craignait ni le bruit, ni le remue-ménage, ni les mots crus par lesquels s'exprime la force.

— Qué pitié ! Seigneur Dieu !

Les volets mi-clos laissaient passer de grandes lames de soleil qui éveillaient tout un monde de poussières... Des mouches bourdonnaient aux vitres ; dehors, c'était l'étincellement de la vaste forge où l'été créait un monde neuf.

Pourtant, la voix sortit encore du fond des rideaux.

— La jaune, ses poulets sont-ils éclos?

— Ils bêchent, ils bêchent tous ; il n'y a qu'un œuf de mauvais.

— Ça fera quatorze...

Elle les voyait, tous ces poussins sortis de la coquille qu'ils « bêchaient », tout jaunes, comme des bourgeons de saule-marsault. Elle se renfonça dans ses draps et se serra en boule, ainsi que les poussins. Puis elle passa à d'autres détails... Le veau, le veau? avait-on fait réparer le panier qu'on lui appliquait sur le museau pour qu'il ne mangeât ni paille ni fourrage? L'image fut si vive qu'elle meurtrit sa cervelle. La malade se leva à demi comme pour courir à l'étable. Elle appela de nouveau.

— Zélie, Zélie?

Hargneuse, la servante bougonna :

— Qu'est-ce qu'il y a encore? vous ne pouvez donc pas laisser le monde en repos?

— Le panier au veau... Y a-t-on pensé?

— Non, mais alors que vous ne seriez plus là, rien ne se ferait? Sûr qu'il l'a le panier, le viau !

Ces scènes étaient quotidiennes. Depuis six mois, la femme du fermier Champy se mourait là, dans ce coin de chambre dont la porte de communication avec la cuisine était toujours ouverte... Elle n'avait jamais été très forte ; une houlée de grésil l'avait transpercée, l'automne dernier. Depuis lors elle s'en allait de la poitrine, dans l'obscurité d'une pièce humide et basse.

Son mari la regardait avec pitié. C'était un homme taciturne et paisible ; il n'avait rien à se reprocher envers elle : il avait payé tous les remèdes nécessaires, fait venir le médecin du pays et même un docteur de la ville en consultation. Mais ce n'est pas sans tristesse que, revenant de la plaine où chaque herbe poussait, prospère, frémissante et chantante, il entrait dans la chambre où, du fond des couvertures, la toux rauque, effrayante, coupait l'appétit des femmes et faisait taire les hommes.

— Ça va-t-il? Et bien quoi que c'est? disait-il ; puis il rendait compte à sa femme du travail de la ferme. Les yeux fiévreux, avides, l'écoutaient... Elle se sentait encore la maîtresse de la maison, « la patronne ». Après cela, elle retombait dans un demi-sommeil ou parfois dans le désespoir...

Champy alors s'en allait, étouffé par l'air de cette chambre où traînaient des relents de médicaments, mêlés à l'odeur indéfinissable et écœurante des malades. Il rentrait avec joie dans le grand fleuve ruisselant de la vie. Zélie, en cotillon court, dans l'accin « mouvait » les vaches, distribuait l'herbe aux lapins. Les coqs dominaient leur troupeau. Des abeilles semblaient la pensée bourdonnante des arbres. Le blé mûrissait et les épis craquaient sous la morsure du soleil.

Malgré lui, Champy se rapprochait de Zélie, à la voir si active, de chair si fraîche, pareille à un beau champ fleurissant et fort. C'était un homme sérieux qui regardait sa terre comme un royaume à agrandir. Rien dans les travaux des hommes ne donne mieux cette sensation d'empire que de régner sur le monde qu'est une ferme : serviteurs, bêtes, plantes, vies qui naissent ou qui disparaissent à votre volonté ; la souveraineté de l'homme est totale. Mais il y avait une fêlure, un trou noir dans le bonheur qu'aurait dû lui donner cette prospérité : sa femme s'en allait jeune et sans enfants. L'homme sentait alors la fragilité de l'édifice, il souffrait dans son sentiment sourd et puissant de la transmission héréditaire du bien, de la pérennité de la race. Bien qu'il traçât avec amour les sillons immenses et droits comme des destins, il semblait que ce n'était pas là de l'ouvrage bien fait, de l'ouvrage fini, du travail d'artiste; il manquait quelque chose à son œuvre...

***

Dans son lit, la Patronne se retourne. Il y a un grand quart d'heure, Zélie a rangé à la hâte (comme tout ce qu'elle fait) la cuisine et l'évier au départ des ouvriers... Elle a disparu ; Champy aussi... Cependant il n'est pas aux champs: les chevaux ne sont pas sortis ; elle entend de l'autre côté de la cloison leur longe qui frotte, leurs coups de pied au bat-flanc. Depuis quelque temps, une idée qu'elle chasse en vain s'est logée dans un coin de son cerveau, grossit à chaque instant et frappe aux parois de sa tête, comme un marteau. Des possibilités, des vraisemblances, se dressent de toutes parts. Elle sent que son homme rôde par là, que Zélie est aussi dans les alentours, cherchant les œufs, causant et riant avec lui peut-être... peut-être — est-ce qu'on sait? — Cette fille indocile, trop fraîche et trop vivante, ne lui dit rien qui vaille...

Mais non : Zélie rentre, bruyante et affairée sans souci de la malade. Elle empile des draps, ouvre les armoires, bouleverse des coffres

C'est la lessive — la lessive, privilège de la maîtresse de maison, cérémonie trimestrielle qui mobilise tout le personnel féminin de la ferme ! Et voilà que la Zélie s'occupe de tout, sans rien demander, comme si elle était la Patronne... Il reste à celle-ci assez de vie mentale pour se tourmenter. Elle veut diriger, conseiller ; on l'écoute à peine, la servante va et vient sans lui répondre. Un bouillonnement formidable, une tempête secoue la malade. Elle se lève, elle appelle, elle crie de ce qui lui reste de poumons. Tout à coup, au milieu de sa colère impuissante, comme si elle étouffait, elle porte la main à sa gorge et brusquement se tait. Étonnée, la servante, que n'émouvaient pas les cris, lâche ses chaudrons et accourt au silence.

C'est l'hémoptysie...

Un sang noir coule dans la cuvette. La servante, malgré elle, détourne la tête sans chercher à dissimuler ce pli que met le dégoût de chaque côté de la bouche. La patronne est retombée sur son oreiller, inerte et blanche. Zélie tire encore les volets mi-clos comme pour faire une ombre préparatoire à la mort. La servante et Champy qu'elle vient d'appeler restent tous deux immobiles auprès du lit. La malade s'est assoupie ; ils écoutent sa respiration courte et sifflante, puis ils sortent à pas muets.

— Le soleil est bon, dit-elle, au seuil de la ferme, en s'ébrouant comme au sortir d'une cave.

Il ne répond pas, attelle son cheval et va vers la ville une fois de plus chercher le médecin. Debout, dans l'embrasure, elle le regarde partir. Champy songe au passé. Il y a dix ans de cela, il épousait la patronne : tout serait en bel ordre sans cette maladie. Il en veut au sort, à la vie ; peu s'en faut qu'il n'en veuille à sa femme d'être malade. Malgré lui cette parole de Zélie

lui revient à l'esprit : « Il vaudrait mieux mourir que d'être comme ça... » Il la chasse, pas assez vite pour qu'il n'aperçoive la ferme débarrassée de ce mal, de cette souffrance, de cet ulcère. A ce moment-là, l'image fraîche de la servante passa devant ses yeux. Il secoua les guides instinctivement et allongea un coup de fouet au cheval, pour chasser les fantômes.

Il attendit le médecin absent et le ramena une heure après. Ce fut, comme les autres fois, la répétition des mêmes mots : cela pouvait durer huit jours, quinze jours, et c'est tout. Dans la cuisine, les coudes sur les genoux, Champy oublie son déjeuner qui refroidit.

— Il ne faut pas se laisser aller ; mangez donc, dit Zélie d'un ton presque tendre.

Il hoche la tête sans la voir, puis il lève les yeux. Propre et forte sans être massive, elle va et vient, alerte et délurée. Ah non ! elle ne met pas les deux pieds dans le même sabot ! Tout se meut et se range autour d'elle comme par enchantement Le silence règne à côté. la porte est tirée; on voit au loin dans les champs l'éclair des coups de faux ; les vaches sont à l'abreuvoir, les pigeons roucoulent ; tout est riche et fort et vivant. Champy, un instant, jouit de sa domination sur la terre.

— Il faut se faire une raison, reprend Zélie.

C'est dimanche; de clairs tintements de cloches viennent des nuages. Le bras nu de Zélie frôle sa main, tandis qu'elle place à sa portée les fruits succulents de la terre ; il en frissonne... Pourquoi a-t-elle ri de ce rire singulier que ne motivent point les circonstances? Juin chante par le gosier des alouettes, par la voix jeune des moineaux qui se poursuivent dans les haies, par les flammes des phlox et la lance des graminées. La vie soulève les glèbes, les écorces, les poitrines; seule la chambre noire et malsaine est injurieuse dans le rayonnement de l'été.

***

Que fait-elle donc, la Patronne? Dans la maison silencieuse et vide, une chose gratte, va, vient ; un grain de vie s'anime. La mourante, tout à coup, est rentrée dans le monde des vivants... La chambre obscure palpite... Une ombre remue sur l'ombre...

Elle ferme la porte de la cuisine qui râcle le plancher. Elle s'est approchée du feu, une flamme rougit sa figure blanche de phtisique, aux yeux immenses et hagards. Dans leur antre, une flamme brille, une idée fixe veille et conduit sa volonté.

Elle va mourir. Elle le sait. Tout à l'heure elle la senti ; tout le lui a crié, le ton du médecin, sa douceur, l'absence de remèdes, et si elle avait douté, le mot de Zélie qu'elle a entendu, car, malgré son évanouissement, elle percevait les paroles comme un bruit lointain qui vous arrive tard :

— Quand on en est là, la mort est une délivrance, disait la servante. Ça serait tant mieux pour elle !

Ah ! ça serait tant mieux, ça serait tant mieux ! Ces mots sonnent dans la tête de la Patronne comme des bruits de fer terribles et sans merci. — Elle a saisi dans sa main sèche une poignée de paille — Ça serait tant mieux! — Et le regard de Champy vers Zélie. Qu'est-ce qu'il y avait donc que la vaisselle s'est arrêtée de « racasser » dans la laverie et qu'elle a entendu des voix étouffées par le mur, comme par un bâillon? Ah ! oui, elle a vu, elle a bien vu...

...Le feu est quasi mort et la paille fume. Elle tousse, elle tousse, elle crache ses poumons, elle perd le souffle: comme c'est singulier ! On dirait que les objets qu'on regarde vous serrent les yeux et puis qu'on vous lie quelque chose dans la tête. La lumière baisse... C'est fini... Non... pas encore : il fait clair de nouveau...

Elle est tombée à travers la cuisine, mais une jambe remue, remue comme celle d'une grenouille, par saccades. Le chat est venu qui la flaire, puis saute sur la table et regarde de côté.

Ce n'est rien : la vie reprend, le feu aussi ! Elle revient à elle avec cette flamme bondissante. Sa bouche s'ouvre, silencieuse, comme pour un rire muet.

Ah ! oui, on rira ! On rira ce soir, ce soir sera rouge, ce soir, ça sera l'enfer... Ah ! ils ne se doutent pas qu'elle a soulevé le rideau du petit carreau qui, de sa chambre, donne sur un coin de la laverie. Il y avait une main sur un bras nu. Ah ! Ah ! demain elle serait crevée, là dans ce coin ? Une bête meurt, on soulève le fumier, on l'enfouit. Pour elle, on ouvrirait la terre là-bas, et puis ce serait tout. Alors elle céderait la place à cette saleté, à cette parente pauvre qu'elle a recueillie?... Demain !... aujourd'hui peut-être ! Ah ! non, pas comme ça.

Des flots de détails lui reviennent, qu'elle avait mal observés, qu'elle voit d'un seul coup, plus vite, bien plus vite qu'elle ne pourrait les dire... Les mains étaient unies. C'est une chose faite, c'est Zélie qui sera la patronne. C'est elle qui va gouverner la basse-cour, l'étable, la cuisine, qui accueillera les hommes à sa table, qui portera les clefs à sa ceinture... Elle mettra ses bijoux peut-être, et peut-être ses robes ! Elle en est bien capable ! Elle aura l'argent ; elle aura l'homme, ce grand nigaud...

Ah ! la paille flambe ! La patronne se relève râlante, puis, traînant une chaise à la main pour se soutenir, elle va vers l'écurie.

Houp ! la flamme a passé la porte entr'ouverte, la porte qui va de la cuisine à l'étable ; un jet de feu court vers les litières. Il n'y a plus de faiblesse en elle ; elle sent ses os raidis, tout son être tendu comme une barre... Ah ! vous allez rire : la ferme, la belle ferme, leur ferme, leurs bêtes, leur argent pour la noce, tout cela va flamber tout à l'heure !

Et c'est elle qui rit, en ce moment, et le rire se transforme en toux... Bah ! Elle peut mourir, elle peut mourir ; ils n'auront rien, rien qu'un tas de cendres chaudes!

Mais elle veut jouir de la vengeance. Elle se relève. Par quel miracle des nerfs surexcités tient-elle encore debout? Elle a jeté sur ses épaules un vieux châle tapis. Elle est dans la cour, épouvantail grotesque, haillons flottants autour d'un échalas, sous le plein soleil d'été qui la pénètre de ses dards verticaux. Autour d'elle sa terre s'étend, sa terre, ses bêtes, son empire florissant.

Elle tressaille sous la caresse de la chaleur ; brusquement, elle se réveille à la grande lumière de l'après-midi, qui chasse les larves. Mon Dieu, qu'a-t-elle fait? De la fumée sort de l'étable !

Le feu ! le feu !

Elle a mis le feu, elle a commis le grand crime, le plus grand qui puisse se commettre aux champs. Un beuglement sinistre part de l'écurie... Elle reconnaît la voix des bêtes favorites... C'est la Roussette qui se plaint, qui meurt peut-être !

Un instinct la soulève, galvanise ses membres: elle se traîne à la fontaine, saisit un seau à demi plein qu'elle peut à peine porter. Elle le tire, le traîne et le jette sur la litière qui flambe déjà.

Ce n'est rien que cette goutte d'eau ! Voici que le feu monte et crépite. Elle marche de nouveau vers le bac, elle tombe, à bout de souffle. Elle est là, à quatre pattes, haletante ; sa tête bat le sol à chaque effort qu'elle fait pour se relever. Mais un dernier sursaut de vie la relève ; elle vide son seau, elle en cherche un autre, le lance sur les pailles enflammées... Cette fois, la flamme s'affaisse, l'eau fuse en vapeurs blanches...

A côté de l'incendie avorté elle est tombée, la chemise arrachée, sa misérable carcasse à nu. De sa bouche du sang coule, un sifflement rauque sort de cette machine brisée, terrassée par l'hémoptysie finale.

C'est là que les gens la trouvèrent, ayant racheté son crime, qui resta à jamais ignoré. Elle était morte : mais la ferme sauvée, radieuse, continuait à vivre, impassible, éclatante, dans la gloire de l'été.

GABRIEL MAURIÈRE.

(Te voir émue.)

LA MUSE SCOLAIRE

CORBEAUX

Sur les villages et les bourgs,
Sur les forêts, sur les labours,
Sur l'étendue immense et rase
Que, tel un cintre de prison,
Le ciel épais d'hiver écrase,
Des quatre coins de l'horizon,
Les corbeaux accourus croassent...

Contre la brise qui les brasse,
Les noirs corbeaux rament, tenaces,
Et leurs longs cercles de rapaces,
Sur les villages, les hameaux,

Sur les guérets et les rameaux,
Sont le présage des cent maux
Dont l'hiver âpre les menace...

Parmi la houle du norois,
Les noirs oiseaux rament, tenaces,
Les corbeaux lourds rament le froid,
Les noirs corbeaux clament l'effroi,
Sombres hérauts de l'Hiver-Roi...

JEAN ROGISSART.

LES ŒUVRES SOCIALES

" LES AMIS DES GARDIENS DE PHARES "

LA visite des phares ne manque jamais de causer une émotion profonde à ceux dont l'imagination entrevoit le véritable rôle de ces grandes « veilleuses ». En effet, les phares ne sont pas des tours destinées à procurer aux voyageurs une vue plus vaste sur l'horizon ; ils sont la lumière salvatrice qui oriente les marins, les guide et les protège. Si l'on visite la côte bretonne par un jour de tempête, on est immédiatement pénétré de l'importance des phares pour les marins dont le sort est intimement lié à la vie de la vigilante « lumière ». Mais qui songe aux « gardiens de phare », à ceux qui, par les grands hivers, demeurent de longs jours sur la côte déserte sans quitter leur étroite prison, aux gardiens de ces tours construites en pleine mer, sur un rocher sauvage, comme le phare d'Ar-Men, au large de l'île de Sein? Et pourtant leur sort est digne de la plus grande sollicitude, comme le comprit l'éditeur Eugène Figuière, le jour où, se promenant sur la côte bretonne, il fit la connaissance d'un de ces braves et vigilants gardiens. *L'Œuvre des amis des gardiens de phare* est née de cette rencontre, voici dans quelles circonstances :

Un jour, en 1924, M. Eugène Figuière, amoureux des tempêtes, se promenait du côté de Penmarch en Bretagne ; le vent soufflait en furie et le bruit des vagues déchaînées, tragiques, emplissait l'espace ; la pluie couvrait l'horizon. Par les sentiers rocheux de la côte, luttant contre le vent, il s'en allait à la recherche des points d'où l'on peut le mieux contempler le spectacle sauvage des tempêtes. Un homme, les épaules courbées sous un chargement de varech, venait à sa rencontre. « N'allez pas de ce côté, lui dit-il, les vagues de fonds y sont fréquentes et plus d'un imprudent y fut enlevé déjà. » M. Figuière, suivant le conseil de ce brave homme, revint en sa compagnie vers le bourg et, tout en devisant, il apprit son histoire. « Je suis un ancien gardien de phare, dit-il, je dus quitter ce dur métier, mes yeux se brûlant au contact des foyers lumineux malgré les précautions prises... »

Impressionné, M. Figuière se mit à étudier la vie des gardiens des phares et il s'est donné la tâche d'adoucir leur sort.

Alors un Comité fut fondé. Il comprend les amis de la première heure sous la présidence du fondateur. Parmi eux quelques noms connus : Paul Brulat, Marcel Prévost, André de Lorde, Marc Elder, etc. Depuis ce moment, l'action bienfaisante devint effective ; il ne se passe pas de semaines sans que de gros colis de volumes, d'objets ou de victuailles s'en aillent trouver des destinataires surpris et heureux. En outre, des appareils de T. S. F. et de nombreux gramophones ont été distribués. La presse tout entière a réservé l'accueil sympathique à cette œuvre si humaine. Il a été possible de faire déjà beaucoup de bien, et comme il faut toujours en faire davantage, l'*Œuvre des amis des gardiens de phares* recherche de nouveaux concours.

Voici quel est son appel :

Qui que vous soyez, qui partagez la vie de bien-être des êtres humains vivant à terre, sachez qu'il existe des hommes igorés, perdus en mer, parmi les vagues monstrueuses et les rochers farouches, des hommes séparés du monde vivant... Ce sont les gardiens de phares, surtout les gardiens de phares isolés en mer. Alors que, dans les traités de paix les plus solennels, la loi de huit heures fait l'objet d'un article spécial, pour eux il n'existe que la monotonie des veilles de vingt-quatre heures ; ils sont souvent la proie du froid, de l'ennui, des maladies de toutes sortes ; ils n'ont qu'un but : leur devoir, qu'ils remplissent modestement et silencieusement.

Nous avons résolu d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur eux, nous avons résolu de découvrir à leurs yeux fatigués un coin de ciel bleu ; et nous voulons leur offrir du bien-être autant que la générosité de leurs amis nous le permettra. Donc, si vous êtes de notre avis, aidez-nous ; donnez-nous et recueillez-nous de l'argent, le plus d'argent possible. Nous établissons des colis composés de phonographes, de disques, de livres, de pipes, de tabac, de menus objets utiles et de savoureuses friandises.

Nous réservons aux personnes qui nous le demandent le parrainage exclusif de certains phares. C'est ainsi que le président Mazaryck est parrain du phare de la Jument, au large d'Ouessant ; Magdeleine Chaumont, l'éminente romancière, celle du phare de la Vieille, en plein raz de Sein ; Alfred Lebel, celui du phare du Fur, etc.

Pour adhérer à l'*Œuvre des amis des gardiens de phares*, il suffit d'adresser un mandat à M. Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris (XIVe).

Et pourquoi certaines écoles ne seraient-elles pas aussi « marraines de phares » ? Une collectivité active peut, de temps en temps, réunir des sommes assez importantes ; elle peut aussi recueillir bien des choses précieuses pour ceux qui sont privés de tout. Que de bouquins abandonnés, de postes de T. S. F. et de phonos démodés sont revendus pour quelques francs alors qu'ils seraient les bienvenus dans la tour solitaire où les heures sont si longues! Le brave homme qui veille seul sur la vie de ses frères marins ne serait-il pas touché de savoir que, dans une ville lointaine, de nombreux petits enfants s'intéressent à lui, le connaissent et prennent part à toutes les misères de son existence... et, pour les petits, quelle belle et vivante leçon de choses !...

Voici, pour terminer, la copie d'une lettre adressée à M. Figuière en remerciement par le gardien du phare d'Ar-Men ; nous en admirons l'émouvante simplicité :

Certainement les colis que nous avons reçus nous ont fait plaisir, mais d'un autre côté, si vous aviez pu voir le contentement moral que l'arrivée de ces colis nous fit, nous qui sommes si peu habitués à ces générosités, eh bien! vous auriez été heureux de l'œuvre que vous avez entreprise.

N. M. (*Phare d'Ar-Men.*)

T. BLAVIER.

QU'EST-CE QUE LE HOQUET ?

LE hoquet est une contraction spasmodique du diaphragme produisant un bruit spécial dû au passage brusque de l'air au niveau de la glotte et des cordes vocales.

Sauf de rares exceptions il ne présente aucun caractère de gravité. C'est plutôt un malaise qu'une maladie, mais il n'y a guère de malaise plus désagréable et lorsque, pour expliquer une leçon, nous devons parler longuement, une crise de hoquet est alors une véritable calamité.

Les moyens employés pour la conjurer ne manquent pas. Ne préconise-t-on pas, par exemple, de boire un grand verre d'eau sans respirer, de répéter sept fois la même phrase, ou de faire de profonds mouvements respiratoires, mais tous ces remèdes sont d'une efficacité plus que douteuse. Essayez plutôt d'avaler une cuillerée de sucre en poudre, ou de croquer un morceau de sucre arrosé de quelques gouttes de vinaigre, la guérison est certaine et immédiate.

POUR LIRE EN CLASSE

Le puits des souhaits

(*Suite et fin*).

La petite Toinette a rencontré, auprès du « Puits des Souhaits », un lutin qui lui donne le moyen de devenir invisible à volonté. Dès le lendemain matin, Toinette use de ce moyen et elle assiste au petit déjeuner sans que sa mère ni ses frères et sœurs ne s'avisent de sa présence. Nous allons voir quel fut le résultat de cette expérience.

Les enfants prirent place à table et la mère servit la soupe, mais elle semblait préoccupée.

— Où peut bien être allée Toinette ? disait-elle.

— Peut-être qu'un loup l'a mangée, chuchota Pierre à l'oreille de Marc.

— Si cela était, je demanderais à maman de me donner sa chambre, répondit Marc avec une parfaite indifférence.

Pauvre Toinette ! Ses joues devinrent brûlantes et ses yeux se remplirent de larmes. Ses frères ne l'aimaient donc pas du tout ?

La matinée s'avançait. Ils étaient habitués à se passer de leur sœur aînée et ne semblaient pas songer qu'elle fût absente, sauf la petite Jeanneton qui, de temps en temps, répétait :

— Pauvre Toinette ; elle est partie, elle ne reviendra pas.

— Eh bien ! quand cela serait ? demanda Marc à la fin, nous ne nous en trouverions que mieux.

— C'est vrai, ajouta Marie, nous n'aurions qu'à gagner à son absence, seulement je voudrais savoir qu'elle est contente là où elle est.

En aucune occasion, la pauvre Toinette ne s'était sentie aussi malheureuse. Elle n'avait jamais eu l'intention de faire de la peine à ses frères et sœurs ; mais elle avait le caractère un peu vif et n'aimait pas à être dérangée. Toute chagrine, elle se retira en silence et alla se réfugier dans le bois. Au pied d'un églantier, devant lequel elle s'était laissée choir, Toinette pleura beaucoup.

Mais, peu à peu, une voix intérieure se fit entendre. Cette voix, nous la connaissons tous : c'est la conscience.

— Jeanneton est bien gentille, se disait Toinette, je lui manque et pourtant, hier, j'ai refusé de lui raconter une histoire. Et Marie désire que je sois contente, je regrette de lui avoir donné une tape vendredi dernier. Marc a parlé bien méchamment, mais je n'ai pas toujours été bonne pour lui, et je regrette d'avoir jeté sa balle au feu, le jour où j'étais en colère. N'ai-je pas aussi dit une fois que je voudrais voire un ours manger Pierre parce qu'il avait cassé ma tasse ? Hélas ! hélas ! j'ai été bien mauvaise avec eux tous.

— Mais, si tu voulais, tu pourrais être meilleure, en faisant quelque effort, disait la voix intime.

Toinette joignit les mains et répondit tout haut :

— Oui, je le pourrais, et je le ferai.

Avant tout, elle dénoua ses souliers et les secoua sur l'herbe, afin de se débarrasser de la graine de fougère, qu'elle considérait à présent comme une chose exécrable. Un rire malicieux éclata tout près d'elle et un pan d'habit vert parut sous un buisson. Mais Toinette ne voulait plus entendre parler de lutins. Elle reprit bien vite le chemin de la maison et courut se jeter, en sanglotant, dans les bras de sa mère.

— Ma chérie, qu'y a-t-il, d'où viens-tu ? demanda tendrement celle-ci.

Et Toinette, un bras autour du cou de sa maman, lui conta son aventure, sans omettre un seul détail. La mère écoutait avec effroi :

— Ma fille est folle ! murmura-t-elle. Elle a la fièvre ; il faut que je lui fasse de la tisane et que je la mette au lit.

Toinette protesta, mais dut se coucher quand même, et ce fut pour le mieux, car elle tomba aussitôt dans un profond sommeil, d'où elle sortit calme et reposée.

Personne ne s'amende en un jour. Cela exige du temps, des efforts, une longue lutte contre les mauvais penchants et les mauvaises habitudes. Mais la leçon des lutins n'avait pas été perdue : de semaine en semaine et de mois en mois, Toinette devint moins égoïste, plus douce et plus obligeante.

— Ce rêve de lutins nous a rendu grand service, pensait la mère.

Quant aux autres enfants, ils se mirent petit à petit à aimer Toinette et à lui confier leurs chagrins ou leurs joies, comme on doit le faire avec une grande sœur. Chaque baiser de ses sœurs, chaque marque d'affection de ses frères faisait du bien à Toinette, mais cette triste réflexion la frappait aussitôt.

— Si j'étais invisible, ne diraient-ils pas sur moi des choses cruelles ?

. . . . . .

L'année se passa ainsi, la nuit de Noël revint. Toinette dormait déjà depuis plusieurs heures, quand elle fut réveillée par un coup sec encore frappé aux vitres. Les yeux gonflés par le sommeil, elle s'assit sur son lit et aperçut à la lumière de la lune un petit personnage facilement reconnaissable. C'était le lutin qui tambourinait à coups de poing sur un carreau de la fenêtre.

Toinette ouvrit, le lutin se plaça, comme la première fois, sur le couvre-pied.

— Joyeux Noël, ma fille, dit-il, et bonne année par avance ! Je vous ai apporté un cadeau.

Et, fouillant dans le sac suspendu à sa ceinture, il en retira une poignée de poussière brune. Toinette savait ce que c'était.

— Oh non ! s'écria-t-elle. Ne me donnez plus de graine de fougère. Je n'en veux plus.

— Allons, ne soyez pas sotte, riposta le lutin. Essayez-en.

Et il se baissa pour répandre la graine de fougère dans les souliers de la fillette.

— Je repasserai demain soir pour prendre de vos nouvelles, dit-il.

Le lendemain, ce fut avec un battement de cœur que Toinette se chaussa. Dans la salle à manger, le premier objet qui vint frapper ses regards fut un joli navire en bois placé sur son assiette ; elle avait vu Marc le fabriquer, mais ne s'était point doutée qu'il le fît à son intention.

Les enfants s'assirent autour de la table. Tous les yeux étaient fixés sur la porte, dans l'attente de l'arrivée de Toinette.

— Je voudrais bien qu'elle se dépêchât, disait Pierre en battant le rappel sur son bol avec sa cuillère.

— Nous avons tous besoin de Toinette, n'est-ce pas ? reprit la mère, le sourire sur les lèvres, pendant qu'elle partageait la soupe entre les enfants.

— Comme elle sera étonnée ! dit Marc. Et Toinette est si gentille quand quelque chose l'étonne. Ses yeux s'ouvrent tout grands, et ses joues deviennent rouges. Il y a des gens qui trouvent notre voisine Alice plus jolie, mais je ne suis pas de leur avis.

— Et puis, elle est si bonne avec cela, ajouta Pierre.

— Oh ! moi, je l'aime mieux que personne, dit Jeanneton.

Toinette en avait entendu assez. Elle remonta l'escalier en versant des larmes de joie. Deux minutes, après, elle était de retour dans la salle à manger, visible cette fois et le cœur léger comme une plume.

— Joyeux Noël ! s'écrièrent les enfants tous à la fois.

Le soir de ce jour-là, Toinette laissa sa fenêtre ouverte et se coucha tout habillée, car il lui semblait que la bonté du lutin méritait qu'on lui fît une réception de cérémonie.

A minuit, celui-ci arriva, menant à sa suite toute la compagnie des petits hommes verts.

— Eh bien ! comment cela s'est-il passé ? demanda le lutin.

— Oh ! cette fois tout s'est passé le mieux du monde, répondit Toinette le regard brillant, et je vous en remercie.

— Je suis enchanté que cela vous ai fait plaisir, reprit le lutin, et très satisfait que vous soyez reconnaissante. Vous avez maintenant vu par vous-même qu'un bon caractère est un trésor. Tâchez de ne jamais perdre cela, ma fille.

Sur ce, il baisa galamment la main de Toinette, agita son bonnet et, pstt ! toute la bande disparut !

D'après S. COOLIDGE.

(*Contes de tous les pays, adaptés par Th. Benizon.*)

J. Hetzel et Cie, éditeur.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SUR LE VIF

AVANT LES DÉCRETS LAVAL

Un banc dans le jardin public d'une petite ville d'eaux. Deux dames très déshabillées, assez voyantes, ongles rougis, bijoux; cheveux oxygénés, minauderies, y papotent. Une personne en tailleur sobre, trente ans environ, visage fatigué, lunettes, un livre sur les genoux, vient s'y asseoir.

PREMIÈRE DAME, *poursuivant la conversation commencée.* — Oh ! ne m'en parlez pas, chère madame, tout va mal. Mon mari est industriel et les commandes se raréfient tellement que nous sommes obligés de restreindre considérablement notre train de vie. Nous n'avons conservé que deux domestiques et le jardinier et, le croiriez-vous, je ne me suis acheté que sept robes pour la saison.

DEUXIÈME DAME. — Et nous donc ! Mon mari est dans les affaires, et, d'ordinaire, nous passions l'été dans notre villa de Deauville et l'hiver dans notre villa de Juan-les-Pins. Nous n'étions à Paris que de février à mai. Eh bien ! il nous a fallu vendre notre propriété de Deauville et je suis venue m'enterrer dans ce trou où mon mari me rejoindra dans une quinzaine. C'est gai !

PREMIÈRE DAME. — Si vous restez à Paris cet hiver, j'espère que vous voudrez bien venir à mon jour. Je reçois le mardi.

DEUXIÈME DAME. — Avec plaisir, chère madame ! Pour moi, je ne sais à quelle époque je pourrai commencer à recevoir. Nous devons faire réparer notre hôtel, et pendant ce temps il est possible que nous allions, mon mari et moi, faire des sports d'hiver à Chamonix.

Silence... Ces dames contemplent les allées et venues des promeneurs. Un facteur passe...

DEUXIÈME DAME. — Et dire que, si l'on « réduisait » ces fonctionnaires, la crise serait conjurée. Croyez-vous ! Des instituteurs qui gagnent des brassées d'argent. C'est scandaleux !

PREMIÈRE DAME. — A qui le dites-vous ! Mon mari a comme locataire dans un de ses immeubles une institutrice. Ça se permet tous les luxes. Ça invite la femme du dentiste, celle du percepteur, à prendre le thé, le jeudi...

DEUXIÈME DAME. — Où allons-nous ? Mon cousin, qui est administrateur de plusieurs Sociétés minières et ami intime de Mallarmé — un homme bien distingué — le disait récemment : « Ces gens-là, il faudra leur tenir la bride courte, sans quoi ils prétendront bientôt gouverner l'État ! »

PREMIÈRE DAME. — Mon mari ne me donne plus que 1 500 francs par mois pour mes toilettes. Je l'ai menacé de demander un poste d'institutrice ! (*Rires.*)

LA PERSONNE A LUNETTES, *qui a depuis un moment abandonné son livre et sur le visage de laquelle se lit une grande perplexité, puis une soudaine décision.* — Pardon, mesdames. J'ai écouté malgré moi et je m'en excuse. Je suis institutrice. J'ai vingt-huit ans. J'exerce depuis dix ans. Je gagne 800 francs par mois. Voici le mandat, reçu ce matin, qui en fait foi...

La première et la deuxième dame se sont retournées vers l'intruse et la considèrent avec une moue de dédain, puis une stupéfaction non dissimulée.

PREMIÈRE DAME. — 800 francs. Ce n'est pas possible !

DEUXIÈME DAME. — On nous a toujours dit que les instituteurs touchaient de l'argent à pleines mains !...

LA JEUNE FEMME, *se levant pour partir.* — 800 francs, mesdames. Les flots du Pactole ! (*Elle salue et s'éloigne.*)

PREMIÈRE DAME. — Incroyable !

DEUXIÈME DAME. — Ça se voit à sa mise !

M. LEBLOND.

NOTES ÉCONOMIQUES

LA CRISE INDUSTRIELLE

La crise industrielle est-elle moins aiguë que la crise agricole ? Le fait certain est qu'on en parle beaucoup moins. Elle n'a pas provoqué de nombreuses discussions au Parlement. Elle n'a pas séduit les journalistes et envahi les colonnes des grands journaux d'information. Sans doute intéresse-t-elle d'une façon moins immédiate la grande masse du peuple pour qui les problèmes du pain, de la viande et du vin sont les problèmes vitaux. Cependant, par son ampleur comme par ses effets, elle mérite l'attention.

Tout d'abord, il convient d'observer que l'industrie a été atteinte avant l'agriculture et que, pour certains pays, la crise est passée. Si paradoxal que cela puisse paraître, les chiffres fournis par les publications officielles de la Société des Nations attestent, pour douze pays, une reprise qui porte l'indice de l'activité industrielle au delà de ce qu'il était à l'époque dite de prospérité (1928-1930). Citons, par exemple, la Grande-Bretagne : indice 100 en 1928 (indice mondial), indice de 1928 pour la Grande-Bretagne 106, tombé à 88 au plus fort de la crise (1931-1932), relevé à 112 pour le 1er trimestre de 1935. Pour les neuf autres pays indiqués, la reprise est générale, sauf pour la France, dont les indices sont : 110 à l'époque de prospérité (1928-1930), 75 en 1931-1932, 72 (dernier chiffre de 1935). Ainsi la France aurait le triste privilège d'être le seul des grands pays industriels dont l'activité serait encore en régression.

Nous venons de parler d'indices généraux. *Le Bulletin d'Information économique*, édité par la B. N. C. I., nous présente une situation plus rassurante pour quelques industries en particulier. Si l'indice de l'industrie du bâtiment fléchit de 100 en 1932 à 91 en 1933, à 82 en 1934 (moyennes annuelles), à 65 en mai 1935, par contre, les indices passent de 95 à 90 pour le cuir (recul léger), de 102 à 132 pour le papier, de 72 à 81 pour la métallurgie. Ajoutons que, pour ces statistiques intérieures, la base 100 est celle de la production en

1913. L'indice général atteignit un moment 140, puis retomba à 99 (moyenne annuelle de 1934) et il s'établissait à 93 pour le mois de mai 1935. Les indices du caoutchouc (758) et de l'automobile (427) ne doivent pas faire illusion : ils indiquent seulement l'exceptionnel développement de ces industries depuis vingt ans, ils n'empêchent pas l'industrie de l'automobile de souffrir gravement et c'est ainsi que, de janvier à août 1935, il n'est sorti des usines françaises que 83 336 voitures de tourisme contre 94 648 durant la période correspondante de 1934.

EN deuxième lieu, il faut remarquer que l'évolution des prix de gros industriels n'a pas été parallèle à celle des prix de gros agricoles. En 1931, ceux-ci étaient notablement plus élevés que ceux-là et, il y a un an, en juin 1934, l'écart atteignait même 50 points.

Pendant le 2e semestre de 1934, cet écart a sans cesse diminué et il était tombé à 1 point en décembre. Dès janvier 1935, la situation se renversait, les prix agricoles continuant à baisser, les prix industriels accusant une légère tendance à la hausse; en juin 1935, les prix industriels ont dépassé de 33 points les prix agricoles.

Donc, d'une façon générale, la crise industrielle n'a pas produit un avilissement brutal des produits. Plus concentrée, mieux syndiquée, l'industrie a défendu ses positions. Bien mieux, de 1930 à 1935, certaines sociétés ou certains trusts commodément « abrités » par leurs monopoles ont accru, dans l'ensemble, leurs dividendes de 28 p. 100, tandis que la déflation des prix de gros atteignait parfois 50 p. 100. C'est M. DESSIRIER qui, dans la *Revue d'économie politique*, a tiré ces conclusions surprenantes d'une étude sur 281 valeurs appartenant à 27 groupes de sociétés. De cette étude, il ressort que les sociétés qui assurent de grands services publics (électricité, gaz, transports) ou les sociétés cartellisées (constructions mécaniques, houillères, produits chimiques) ont aisément « tenu le coup ». Aucune n'a « fait le saut ». Par contre, les 129 sociétés de moindre importance et « non abritées » ont connu la guigne : les dividendes distribués sont tombés de 1 201 millions en 1930 à 459 millions en 1934 et à 353 millions en 1935. Ce sont elles qui fournissent exclusivement l'important contingent des faillites.

NOUS avions précédemment conclu à la nécessité d'enrayer la baisse des produits agricoles et même de relever certains d'entre eux. Nous concluons aujourd'hui à la nécessité d'établir un équilibre stable et juste entre les prix agricoles et les prix industriels et même, en ce qui concerne ces derniers, entre les prix artificiellement gonflés des productions cartellisées et les prix plus ou moins affaissés des produits de la petite industrie ou de l'artisanat. Le peut-on autrement que par la lutte contre les grands trusts ?

Une fois encore, l'économique nous conduit à la politique.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

CHOSES GRAVES

LES sophistes corrompaient la jeunesse, et Socrate, pour le même « motif », fut condamné à boire la ciguë. Je ne veux point passer pour sophiste et, ce qui est de ce « brave» Socrate, j'admire sa sagesse, mais pas au point, tout de même, d'aller jusqu'à la... ciguë.

Néanmoins, je ne peux me retenir de dire quelque chose sur la justice des temps présents.

Un décret-loi du 30 juillet 1935 accorde aux fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre public une indemnité de fonction compensatrice de la retenue de 10 p. 100 instituée par les décrets-lois du 16 juillet. Autrement dit, la gendarmerie mobile ou immobile, la police en uniforme ou en civil se voit, en une période grave, octroyer un régime d'exception.

De mauvaises langues ont prétendu que ces mesures un peu... surprenantes avaient été dictées par le manque de « cran » de certains agents de la force publique au cours de manifestations qui ont troublé la quiétude publique en cette fin, un peu chaude, de juillet. Croyez-y si vous voulez, mes jeunes amis. Moi, je me refuse à concevoir une pareille... explication.

Car enfin — et nous allons ici raisonner à la Socrate, — supposez qu'il en soit ainsi. Est-ce que tous les fonctionnaires de toutes les catégories ne collaborent pas au maintien de l'ordre ? Le facteur, qui dépose la lettre dans la boîte du destinataire et non point dans celle du voisin ; le percepteur, qui met dans sa caisse l'argent du contribuable plutôt que dans son portemonnaie ; le balayeur des rues, qui vide les poubelles pleines au lieu de remplir les poubelles vides : autant, si je ne me trompe, d'éléments de l'ordre et de l'ordre... public.

Et l'instituteur, serait-il par hasard un agent du désordre ? Est-ce que son action sur les générations montantes, sa fidélité aux programmes et à l'esprit de la doctrine laïque, sa ponctualité à exercer ses fonctions, et les heures de « rabiot » qu'il dispense si généreusement, ne sont pas des conditions de l'ordre public ?

Alors, voyez-vous, si la police avait « touché » pour avoir quelque peu « flanché », ce serait la catastrophe... Car l'ordre public — celui qui se voit et celui qui ne se voit pas — serait menacé.

Ne croyez pas, mes jeunes amis, à l'explication des sophistes. Croyez plutôt celle du sage : la justice n'est pas un absolu ; la balance qui la symbolise n'aurait jamais dû sortir de la boutique de l'épicier. La justice est une limite vers laquelle tendent toutes les aspirations humaines.

Tendez-y, mes chers amis, tendez vos aspirations vers la limite idéale.

Là est la vraie sagesse : rappelez-vous la formule antique : « Du pain et de l'eau, et le sage est heureux dans le tonneau de Phalaris... »

FERNAND BÉRENGER.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

COMMENT OBTENIR L'AGRÉMENT de l'ÉTAT

DÈS que la formation régulière de la société sportive est réalisée, l'instituteur dirigeant doit songer à obtenir, le plus rapidement possible, l'agrément du ministère de l'Éducation physique.

L'agrément confère, en effet, aux sociétés des avantages intéressants :

1° La société ne peut toucher de subvention d'État, pour son fonctionnement, tant qu'elle n'est pas agréée ; une fois l'agrément accordé, l'association sera subventionnée régulièrement.

2° Les sociétés agréées, dites S. A. G., qui désirent pratiquer le tir obtiennent de l'autorité

militaire le prêt d'armes à titre gratuit. Elles reçoivent, également, à titre gratuit, les cartouches qui leur sont nécessaires.

3° Les sociétés sportives agréées sont exonérées de la taxe sur les spectacles — sur demande adressée à M. l'inspecteur d'Académie — si leurs recettes sont exclusivement réservées à leur propre fonctionnement, pour contribuer au développement du sport et de l'Éducation physique.

4° Les sociétés agréées peuvent présenter des dossiers pour achat et aménagement de terrains de jeux.

5° Enfin l'agrément constitue pour la société une garantie de longévité.

Dans le cadre restreint de la commune rurale, pour des raisons les plus diverses, à une période de grande activité peut succéder une période de ralentissement, la petite société sportive peut même rester en sommeil quelques années. Si elle est agréée, lorsque les circonstances le permettront, elle reprendra son essor et bénéficiera de l'appui matériel et moral de l'État.

Le dossier de demande d'agrément doit contenir les pièces énumérées ci-dessous :

1° Demande d'agrément adressée à M. le Préfet;

2° Copie de la déclaration prévue par la loi du 1er juillet 1901 ;

3° Copie de l'insertion au *Journal officiel* avec indication du numéro du journal, date et page, certifiée conforme par le Président ;

4° Copie des statuts de la Société ;

5° Note succincte sur l'activité de la Société;

6° Dernier bilan certifié par le trésorier de la Société.

Ce dossier doit être adressé au Préfet du département qui en saisira la sous-commission départementale de l'agrément ; l'instruction du dossier terminée, celui-ci est transmis au général commandant la région si la société déclare vouloir faire de la préparation au service militaire, sinon il est transmis au recteur. Ces autorités le font elles-mêmes parvenir à M. le ministre de l'Éducation physique, après l'avoir revêtu de leur avis.

Deux filières aboutissant toutes deux au ministère de l'Éducation physique s'offrent donc au moment de la constitution d'une association sportive : administration militaire et administration académique.

Il est à peine besoin de souligner que nous, instituteurs, nous choisirons tout naturellement la voie de notre administration. Plus tard, qu'il s'agisse d'ordres, de circulaires, de subventions, etc... notre groupement sera contrôlé par nos chefs hiérarchiques.

La société sportive et l'école elle-même n'auront qu'à y gagner.

L. MAILHOL.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

Les sacrifices imposés aux conjoints. — « ...J'avais une pension de 15 000 francs ; mon mari en avait une de 18 000 francs. En 1933, le Parlement m'enleva la majoration pour trois enfants, soit 1 500 fr. ; ensuite est venu le prélèvement de 10 p. 100 soit 1 500 francs ; total : 3 000 francs ; mon mari décède ; je m'attendais à toucher la moitié de sa pension, soit 9 000 francs ; déception : je ne recueille qu'une partie de la majoration de pension : 1 500 francs au lieu de 1 800 francs ; je perds les 9 000 francs. Au total, c'est 12 300 francs que l'État prend dans notre modeste budget. Quel est le parlementaire qui approuvera cela ?... » (*Mme C. A.*)

Sur l'indemnité de résidence. — « ...Mon mari, militaire de carrière, n'a pas le droit d'habiter à plus de trois kilomètres de sa caserne ; pour cette raison, l'Administration militaire lui a maintenu l'indemnité de logement, bien que la ville me fournisse un logement en nature. Mais mon Administration vient de me supprimer l'indemnité de résidence qui m'était attribuée. Y comprenez-vous quelque chose ?... » (*Mme D. C.*)

Sur le prélèvement imposé aux combattants. — « ...Le prélèvement de 3 p. 100 ne devait être effectué que pour une année ; ensuite les anciens combattants devaient passer les derniers. Malgre ces promesses, on augmente le prélèvement de 10 p. 100 ; avec cela, on ne donne plus que 100 p. 100 de majoration au lieu de 140 p. 100 à ceux qui n'ont pas la carte du combattant, ce qui diminue pour ces derniers une pension de 100 p. 100 de 5 760 francs, de 960 + 576 + 174 = 1 710, soit 30 p. 100. Est-ce acceptable ?... » (*C. A.*)

Sur l'élévation des droits universitaires. — « ...L'argument qu'on invoque est du plus haut comique : il s'agit de remédier à l'insuffisance des recettes (*actuelles*) des Universités. Or on se plaint de l'encombrement des Facultés par des centaines et des centaines d'étudiants. Notez encore que les recettes dont il s'agit se sont accrues de tous les fonds provenant des droits d'examen du bac., car depuis un an ces fonds ne servent plus à indemniser les examinateurs, qui tous, à présent, font passer l'examen gratuitement. Pourquoi ne pas revenir au système du lycée payant ?... » (*F.*)

Attaque directe contre les Finances. — « ...Faut-il penser que MM. les hauts fonctionnaires des finances, mariés en général à des femmes richement dotées qui n'ont pas besoin d'être fonctionnaires, ont voulu sauvegarder le droit de leurs femmes, sacrifiant délibérément les humbles veuves, fonctionnaires ou anciennes fonctionnaires, qui, elles, sont frustrées du produit des retenues obligatoires faites par l'État sur le traitement de leurs maris. Peut-on impunément déchirer quelques feuillets du Grand Livre de la Dette publique ?... » (*Mme P. L.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...une bienveillance égale.

LE *Journal officiel* du 1er septembre 1935 nous apprend que des récompenses honorifiques : lettre d'éloges, médaille de bronze, médaille d'argent, médaille de vermeil, sont décernées aux médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes qui donnent gratuitement leurs soins ou médicaments au personnel de la gendarmerie.

Le Gouvernement est donc rempli de sollicitude pour cette dernière. Mais un gendarme, normalement, obtient sa retraite à l'âge de quarante-cinq ans, c'est-à-dire en pleine vitalité. Quant à l'instituteur qui fatigue son larynx, sa poitrine et ses nerfs jusqu'à soixante ans, l'État ne se préoccupe en rien de sa santé.

Pourquoi donc, messieurs les Ministres, ne protégez-vous pas l'instituteur, comme vous protégez le gendarme, et ne cherchez-vous pas à réduire les dépenses de maladie de l'un comme de l'autre ?

PAUL BRÉCY.

SITUATIONS DANS LES AFFAIRES

L' « Union Nationale du Commerce Extérieur de la France », association d'industriels patronnée par le Gouvernement, dispose parmi ses membres de nombreuses situations lucratives en France et à l'extérieur pour les personnes vraiment capables des deux sexes et de tous âges, surtout pour les services commerciaux.

Les candidats munis de références peuvent obtenir satisfaction immédiatement ; les débutants peuvent faire, tout en travaillant, un stage à l'École Professionnelle de l'Association.

Pour tous renseignements, écrire, en indiquant ses antécédents, à la direction, 3 *bis*, rue d'Athènes, Paris

CARNET DU MILITANT

A LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances de la Chambre a commencé l'examen du budget de 1936. Au cours de sa séance du mardi 29 octobre, le rapporteur du budget des finances, M. CATALAN, a présenté et défendu des amendements au nom de MM. Vincent Auriol, Breton, Clamamus, Garchery, Deudon et au sien.

Parmi ces amendements, il en est un qui nous intéresse plus directement et qui fut accepté le lendemain par 27 voix contre 8, neuf commissaires n'ayant pas pris part au vote. En voici le texte :

« La Commission décide, en ce qui concerne le budget de 1936, d'exonérer des décrets-lois le minimum vital de 10 000 francs lorsque le total des traitements et indemnités n'excède pas 40 000 francs par tête. »

M. LAVAL, président du Conseil, a attiré l'attention de la Commission sur les répercussions de ses votes et « viendra prendre ses responsabilités » devant elle à son retour de Genève.

ACTION CORPORATIVE

Fédération nationale des directeurs, directrices et chargés d'écoles publiques. — Les directeurs d'école publiques de Madagascar, effectifs et assimilés, avaient été victimes, au mois d'octobre 1934, d'une mesure profondément injuste : la suppression totale de l'indemnité de fonction qui leur était attribuée jusqu'alors.

La Fédération nationale, alertée par sa section de Tananarive, entreprit sans retard, au ministère des Colonies, les démarches nécessaires au rétablissement de l'indemnité en question. Quelques jours après une audience accordée au bureau par M. Louis Rollin, ministre des Colonies, M. L. BRUNET, président de la Fédération, recevait la lettre suivante :

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la suppression, par le gouverneur général de Madagascar, de l'indemnité allouée aux instituteurs et institutrices chargés de la direction d'une école européenne ou indigène.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette suppression résultait d'une erreur de ses services.

Je viens, en conséquence, de donner toutes instructions au chef de la Colonie pour que cette indemnité soit rétablie et affectée seulement d'une réduction de 10 p. 100 ainsi qu'il est fait dans la métropole et dans nos autres possessions.

La Fédération se réjouit du résultat de son intervention ; elle rend grâce au ministre des Colonies d'avoir, en cette période d'économies à outrance, réparé sans hésiter une erreur administrative. Elle nourrit le ferme expoir que ce geste d'équité sera complété par une mesure qui s'impose : le rappel aux directeurs d'écoles de Madagascar du montant des indemnités injustement supprimées pendant plusieurs mois.

Comité de défense du personnel de l'enseignement primaire et de l'école laïque de la Seine. — Ce Comité s'est constitué le 23 septembre. Il se propose un triple but :

1° Rétablir la situation du personnel parisien de l'enseignement primaire ;
2° Lutter contre les mauvaises conditions de travail dans l'enseignement primaire ;
3° Défendre l'école laïque.

Il a fait afficher sur les murs de la capitale et de la banlieue l'appel ci-dessous à l'opinion publique :

« Nous adressons à toute la population parisienne une protestation solennelle contre l'invraisemblable brutalité des mesures qui nous frappent.

« Les décrets-lois de juillet 1935 violent les droits sacrés des anciens combattants.

« Les décrets-lois détruisent la famille en imposant aux institutrices mariées, à des instituteurs un prélèvement atteignant 48 p. 100 de leur salaire total (770 francs par mois tout compris au lieu de 1 484 francs) ; en supprimant les indemnités communales pour charges de famille ; en faisant subir aux ménages le même prélèvement que celui d'un haut fonctionnaire qui gagne, à lui seul, sept fois plus qu'un instituteur.

« Les décrets-lois atteignent durement les jeunes qui, outre le prélèvement général, outre le retard de la titularisation, outre le retard de l'avancement, subissent dans la Seine une perte supplémentaire de 2 200 francs par an...

« On sait bien en haut lieu — quelles que soient les calomnies répandues sur notre compte par les éternels ennemis de l'école laïque — que nous aimons profondément notre métier et nos élèves, que nous ne voudrions accomplir aucun geste qui puisse nous gêner dans notre tâche d'éducateurs.

« Mais nous nous sommes refusés à être des instituteurs et institutrices en uniforme, nous courbant et courbant nos élèves sous la plus odieuse des servitudes. Au service exclusif du peuple qui travaille et qui souffre, nous voulons faire de ses enfants, des travailleurs libres et fiers. C'est cela que l'on ne nous pardonne pas. C'est pour cela que l'on nous frappe. C'est pour cela que l'on veut nous avilir.

« Aussi est-ce au peuple tout entier que nous demandons de nous aider à défendre l'école laïque, à sauvegarder la dignité des instituteurs et institutrices de ses enfants.

Le bureau du Comité a été reçu par M. CALMELS, président du Conseil général, par M. STEEG, sénateur, par M. MALVY, président de la Commission des Finances de la Chambre. Il a saisi plusieurs parlementaires d'un rapport sur les effets des décrets-lois et d'un projet précis comportant l'institution d'un supplément départemental unique attaché à la personne.

Association professionnelle et Union amicale des membres de l'Enseignement primaire public de la Seine. — Le président L. Teyssier a adressé à la presse parisienne la lettre ci-dessous :

Permettez-nous de vous signaler la situation lamentable causée par une interprétation incompréhensive et erronée des décrets-lois de juillet, aux institutrices du département de la Seine, mariées à des fonctionnaires (ou assimilés), logés ou titulaires d'une indemnité de logement.

Alors qu'elles ne s'attendaient qu'à un prélèvement de 10 p. 100 sur l'ensemble de leur traitement (comme tous les autres fonctionnaires), voici le taux de la retenue effectuée sur leurs émoluments mensuels : de 48 à 38 p. 100... par comparaison aux chiffres de juin dernier !

Les institutrices du département de la Seine sont les seules fonctionnaires de France si durement frappées.

D'autre part, il en résulte des situations paradoxales dont en voici trois absolument typiques : la plupart de ces institutrices ont des émoluments inférieurs à ceux des femmes de service des écoles ; dans certaines écoles de banlieue, la directrice a des appointements inférieurs à ceux de ses adjointes; arrivée à la fin de sa carrière, une institutrice touche moins que sa fille qui a débuté y a un an.

Désormais, dans le département de la Seine, les institutrices sont classées en trois catégories non d'après leur mérite ou leur ancienneté, mais d'après leur état matrimonial :

1° Les célibataires ou mariées à un non-fonctionnaire, prélèvement 10 p. 100 ;
2° Mariées à un fonctionnaire (ou assimilé) non logé, prélèvement de 17 à 19 p. 100 ;
3° Mariées à un fonctionnaire (ou assimilé) logé ou titulaire d'une indemnité de logement, prélèvement variant de 38 à 48 p. 100.

Et pourtant les instructions du 17 août spécifient (titre III) que les dispositions d'un certain décret ne sont pas applicables aux personnels en fonctions avant sa publication pour ne pas entraîner des diminutions de situations excessives...

Cartel confédéré des Services publics. — Au cours du Congrès radical, une délégation féminine du Cartel a été reçue le 24 octobre, à la salle Wagram, par M. HERRIOT, ministre d'État, président du parti radical et radical-socialiste. Les institutrices étaient représentées par Mmes Pichorel, Hagnauer et Harzelec.

Les militantes ont protesté contre l'ensemble des décrets-lois et contre les injustices qui frappent les femmes fonctionnaires :

Suppression ou réduction sensible de la pension de réversion pour les veuves de fonctionnaires ;

Suppression de l'indemnité de résidence pour les femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires ou agents des services publics ;

Suppression du supplément communal aux institutrices de la Seine mariées à des instituteurs.

M. Herriot s'est déclaré très sensible aux arguments qui lui ont été fournis et a promis de les étudier.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

SACHEZ, VOUS ALIMENTER

Par nécessité, par ignorance ou par négligence, les uns malmènent leur estomac, d'autres se laissent glisser sur la pente de la dénutrition, vers l'anémie.

Que ce soit par surmenage de l'appareil digestif, ou, au contraire, par insuffisance de combustible, par encrassement de l'organisme ou dépression générale, il serait, en raisonnant un peu, si facile de les éviter. Tout le secret d'une bonne hygiène alimentaire tient en ceci : augmenter notre vitalité, sans user les organes plus vite que ne l'a prévu la nature, par une alimentation facilement assimilable, nutritive, vivante. Les fruits sont la base de cette alimentation. Parmi tous les fruits, le plus riche en principes énergétiques, c'est la banane. Mais il faut les consommer bien mûres, soit crues, soit préparées avec du lait, du beurre, des œufs, en plats ou entremets savoureux et faciles à digérer.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Instituteur Eure, 100 km. Paris, ou ménage, cherche perm. en Dordogne ou Sud-Ouest. Acc. comb. à plus. Tjs val. J. I. 697

Institutrice Algérie, permuterait France, préf. Midi, Dordogne ou limit. J. I. 714

Instituteur S.-et-O. banlieue Paris, demande permutant muni exeat, préf. Aveyron, Lozère. J. I. 719

Institutrice Semon, par Cuiseaux (Saône-et-Loire) permut. Hte-Saône. Touj. valable. J. I. 722

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Condorcet, Paris.

Professorat officiel chant, musique Etat, Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Baccalauréats. Inspection. Licences Prép. par corresp. Prof. spécialisés. examinateurs. Succès assuré. Rens. 107, rte Saint-Leu, Enghien (S.-et-O.)

DIVERS

Films Baby loués 5 fr. les 100 mètres pr 7 jours. Ets Jaquinod, Farges (Ain).

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 687.

Pension famille. Belle prop. b. cuis. soins dév. Vve Moutard, Cubzac les-Ponts (Gde).

Graf. J'offre 10 n° différents pour chacun : 2, 6, 16, 29, 38, 49, 62, 95. J. I. 720

A vendre appareil à projections avec films. Prix très raisonnable. J. I. 721.

Séguin. Maitre Détective. Enq. Rech. Preuv.; p. divorces. Rens. financiers. 16, av. Laumière. Bot. 75-64.

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. pers. p. trav. fac. chez soi. Ecr. « Le Foyer » (D), St-Denis (Seine).

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Célibataire 34 ans, santé, physique jeune et agréable, plutôt grande, svelte, yeux et cheveux bruns, institutrice publique 5e classe, avoir 55 000, parents fonct., corresp. pour mariage cathol. collègue ou fonctionnaire 30 à 44 a. célib. robuste, loyal, affectueux, toutes régions. J. I. 725

Les ondes vous apportent

des concerts,
des causeries,
des pièces de théâtre...

Pourquoi n'en profitez-vous pas ?

- **Pour les trois gammes d'ondes suivantes : 19 à 52 mètres, 190 à 550 mètres et 1 000 à 2 000 mètres, utilisez le SUPERSEDUCTA EFEN 87.**
- **Un poste parfait couvrant les gammes suivantes : 190 à 550 et 700 à 2 000 mètres, c'est le SEDUCTA EFEN 86.**
- **A tous ceux qui ont entendu et apprécié notre EFEN 85, nous recommandons notre nouveau modèle encore amélioré, et que nous conservons toujours en raison de son succès ininterrompu.**

SUPERSEDUCTA EFEN 87
1250 fr.

SEDUCTA EFEN 86
1100 fr.

EFEN 85 (Modèle 1936)
980 fr.

Remise de 10 % sur ces prix
aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %

LIBRAIRIE F. NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

La cure nécessaire
Si bien portant que vous soyez, ne faites pas fi des avertissements que vous envoie parfois la nature. Un malaise subit indique toujours un trouble de la circulation qu'il s'agisse de l'estomac, de l'intestin, du foie ou des reins. Aussi n'hésitez pas, à la première alerte, à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes alpestres. Sous son action régénératrice les malaises disparaissent, les vices du sang s'éliminent et vous recouvrerez la paix du corps et la sérénité.
Le flacon 14.80 dans les Pharmacies.
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env brochures
TISANE des CHARTREUX de DURBON

Notre nouveau Catalogue n° 15
ARTICLES DE BUREAU
PAPETERIE
VIENT DE PARAITRE
Envoi gratuit sur simple demande.
Librairie Fernand NATHAN

Concours probable : 1er Semestre 1938
INSPECTEUR du CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

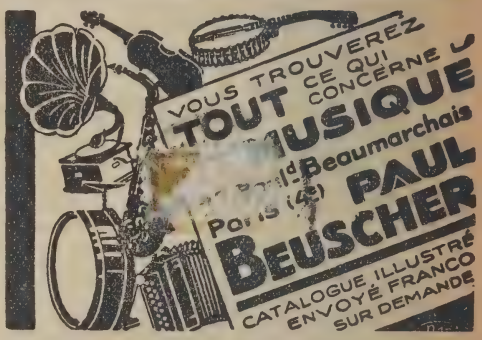

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echge gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) 298f

POUR LES FÊTES SCOLAIRES
de Noël et d'hiver
De HERMIN DUBUS, à la librairie Nathan.
1° CHANTS. — *Noël d'espoir (petit format : 1 fr. 50. - avec accompagnement : 3 fr. 50) — Au fil des heures (du recueil Chansons et Chœurs : 2 fr. 50).
2° SAYNÈTES. — Les petits sabots enchantés. — * Madame la Neige et ses Pierrots blancs. — La fête du vieil Hiver. — Le Noël merveilleux du petit Poucet. — Le joyeux réveillon de Noël. — * La fête au village. — Chaque saynète : 2 fr. 50.
3° ÉCOLE EN FÊTE. — 1re et 2e séries (grands recueils pour fêtes). — Chaque série : 16 fr. 50.
NOTA. — Les chants et saynètes marqués d'un astérisque sont enregistrés sur disques par deux, et en vente également à la librairie NATHAN.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-11-35. — Régie Imp., CRÉTÉ Corbeil.

370.5
SOI
Romanee

82e Année. — N° 11. 23 Novembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

XVe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

Vacances de Noël-Nouvel An, du 26 Décembre au 2 Janvier

LA SEMAINE DE NOËL dans les ALPES du TYROL

LE PARADIS DES NEIGES ENSOLEILLÉES — GRANDES STATIONS DE SPORTS D'HIVER
FÊTES LOCALES : musique, danses, costumes.

Chemins de fer 2e classe ; autocars chauffés ; hôtels de premier ordre.
Le Tyrol à 12 h. de Paris, à 4 h. 30 de Bâle — Inscriptions : **10 Novembre - 10 Décembre.**

PROGRAMME DÉTAILLÉ — Envoi (contre 1 fr. timbres) sur demande adressée à **Monsieur G. EISENMENGER**, Directeur Général des Voyages Universitaires, **34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).**

UN VOLUME INDISPENSABLE
dans chaque école vient de paraître :

Mmes BÉMONT et PRUVOT

PÊLE-MÊLE

Un peu de tout pour les enfants

Formulettes enfantines - Ritournelles - Rengaines - Rondes et Jeux
Devinettes - Randonnées - Comptines - Chants - Berceuses - Chansonnettes.

Un volume 28 × 19, entièrement illustré par Henri Iselin, sous une couverture en couleurs du même artiste ..... **16 fr. 50**

Les auteurs, avec une patience et un remarquable sens de l'opportunité, ont colligé dans ce charmant livre toutes les chansons, toutes les ritournelles qui font la joie de l'enfance depuis des centaines d'années.

Dans ce volume, on trouvera tous les refrains populaires, toutes les formulettes enfantines des différentes régions, ainsi que de nombreuses indications pour des jeux d'enfants. Ce recueil sera un véritable compendium que l'on utilisera pour le plus grand plaisir des petits.

FERNAND NATHAN, Éditeur

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Les plus belles laines à tricoter

Concours des "5 modèles" 75000 frs de prix. Demandez règlement

Demandez l'envoi gratis et franco de la nouvelle collection complète de laines à tricoter "NORTRICO", filées à Tourcoing, vendues directement par le filateur.

400 qualités et coloris, dernières créations mode.

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest, TOURCOING

Soumettons à toutes demandes

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

Mesdames et Messieurs les Instituteurs

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez pour tout le corps enseignant, votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'Octobre 1935, 4 887 Consultations, 3 912 Extractions pour adultes, 3 567 Extractions pour enfants, 8 746 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Occasions manquées.... 145
G. URIOT : Les victimes..... 147
F. BÉRENGER : Contre les méthodes de facilité 148
Ch. CHARLOT : Le IIIe Congrès du Cinéma scientifique..... 149
René CASTEL : A travers les journaux..... 150
P.-L. MAZEYDAT : Romans simples..... 151
Bibliographie : Chuzeville, G. Hanotaux..... 152
S. BOURGIN : Une figure singulière..... 153
Raoul HARDY : La grêle..... 154
René OZOUF : Nos Antilles..... 154
Pour lire en classe : Le dupeur puni..... 156

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en décembre. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 21 à 24
A. LANTENOIS : Le chauffage des écoles..... 21

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 161 à 176
Examens : Textes et documents..... 61 à 65
René OZOUF : La crise de l'industrie automobile française..... 65
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les débuts de l'aéronautique..... Hors-texte.

OCCASIONS MANQUÉES

Par LÉON BROSSOLETTE

MM. SLOVÈS publie un volume qu'il intitule *La France et l'Union soviétique* (Rieder, éd.). Cet ouvrage est avant tout le tableau des ignorances et de l'incompréhension de la politique française dans les affaires moscovites, ainsi que des erreurs et des fautes qui, pendant quinze ans, à partir de 1917, en furent la conséquence.

1917, c'est la révolution dans l'empire des Romanoff, c'est la chute du tsarisme. Le front russe s'écroule. Les bolcheviks arrivent au pouvoir. La France et ses alliés se raidissent dans une irréductible hostilité au bolchevisme.

***

CETTE intransigeance s'explique. Peut-être cependant eût-elle été moins irréductible si les puissances de l'Entente avaient clairement discerné que l'armée russe, qui combattait depuis trois ans parmi toutes les désorganisations et toutes les trahisons, était à bout, qu'il était vain d'en attendre le redressement par les soins des anciens généraux du tsar, que les moujiks qui la composaient n'avaient pas du patriotisme une notion semblable à celle des Occidentaux et ne savaient pas au juste pourquoi ils se battaient, qu'une seule idée hantait désormais leurs esprits, celle de rentrer dans leurs foyers et de s'emparer des immenses domaines dont leurs maîtres, tsar et aristocrates, les avaient si longtemps frustrés, et que, par suite, tout gouvernement, celui de Lenine ou un autre, ne pouvait plus que se rallier à une formule qui était devenue celle de tout le peuple moscovite : « La paix et la terre. »

Si les Français et leurs alliés avaient bien saisi cette situation, peut-être eussent-ils repoussé moins dédaigneusement les avances que leur fit Trotski, insurgé contre les prétentions que manifestait l'Allemagne au jours des négociations de Brest-Litovsk. Alors ils eussent eu quelques chances de voir se reconstituer un front russe, gênant pour les années du kaiser. Car ce que les moujiks redevenus soldats auraient eu cette fois à défendre, c'eût été la révolution en qui ils plaçaient leurs espérances et c'eût été, comme le paysan français en 1791, la terre dont le régime nouveau venait de les instituer propriétaires.

***

L'OCCASION fut manquée.

Ancrés dans leur haine du soviétisme, les Français, et pendant un certain temps leurs alliés, ne se contentèrent pas de l'ignorer : ils résolurent de l'abattre. Tout en se défendant de vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays étranger, ils pratiquent, à partir de 1918, en Russie, une politique de constante intervention contre le gouvernement bolcheviste.

L'influence française, le matériel français, l'argent français, viennent au secours de tous les ennemis des Soviets, des Ukrainiens dissidents, des bandes armées levées par les anciens généraux du tsar, Denikine, Koltchak, plus tard le baron Wrangel, de tous ceux qui caressaient le « rêve blanc » et, secrètement, mettaient le plus souvent leur

*

espoir en l'Allemagne pour la restauration de l'ancien régime en pays moscovite.

Or ces bandes pillaient, violaient, massacraient, renouvelaient les pogroms sanglants contre les Juifs, passaient en excès les pires révolutionnaires bolchevistes. Un des créateurs de la légion tchèque, qui avait été incorporée dans ces soi-disant armées blanches, Stefanik, a dit : « L'armée tchèque est comme une jeune fille honnête qu'on a enfermée dans une maison publique. Elle y souffre et s'y contamine. »

Un jour même vint où l'intervention française se fit directe. Pour soutenir les aventuriers en lutte contre les Soviets, en 1920, la division d'Anselme fut dirigée sur Odessa. La dispersion des forces du baron Wrangel et les mutineries de la mer Noire vouèrent à l'échec cette entreprise.

Toute cette politique d'intervention, qui dès lors prit fin, n'avait eu d'autre résultat que de serrer davantage le peuple russe autour des Soviets. Et, en la circonstance, la France avait manqué une belle occasion de s'abstenir.

***

CONSÉCUTIF à la défaite des armées blanches, le retrait des troupes françaises de la Russie méridionale n'épuisait cependant pas la liste des questions pendantes entre la France et le gouvernement soviétique. Une de ces questions, parmi les autres, revêtait une gravité particulière : celle des dettes.

A partir de 1887, en effet, pendant une trentaine d'années, les Français avaient prêté au gouvernement tsariste, leur allié, ou engagé dans des entreprises industrielles moscovites, des milliards en quantité si considérable qu'on n'en savait plus bien le nombre. Le premier soin de Lenine et de ses amis, devenus maîtres de la Russie, avait été de prononcer la confiscation des avoirs étrangers, y compris naturellement ceux de nos compatriotes, sur tout le territoire de l'Union soviétique, et de déclarer que Moscou répudiait en bloc toutes les dettes de l'ancien régime.

Le gouvernement français proclamait qu'il y avait là une violation scandaleuse du droit international et élevait des revendications. Des négociations finirent par s'engager. Elles furent semées de traverses. Toutefois, en 1927, elles parurent sur le point d'aboutir. Les Soviets, dans les dettes russes, faisaient trois parts et, dans chacun des trois cas, prenaient une attitude différente. Ils se montraient plus que tièdes en face des capitalistes qui avaient installé des entreprises industrielles en Russie. Ils refusaient nettement de reconnaître les emprunts dont Nicolas II et ses conseillers avaient affecté les fonds à la répression des mouvements révolutionnaires, ou simplement émancipateurs, tentés en Russie. Par contre, ils acceptaient de désintéresser dans une certaine mesure les souscripteurs aux emprunts dont le montant avait été consacré à l'équipement du pays. Les petits porteurs de fonds russes devaient en bénéficier.

Juste à ce moment, sous la pression des grands intérêts capitalistes, et à l'exemple de l'Angleterre qui, de nouveau, se hérissait contre le régime bolcheviste, le gouvernement français rompit les négociations. Les Soviets désormais n'offrirent plus rien

Et ce fut de nouveau une occasion manquée.

***

PUISQUE, malgré tout, nous étions en paix avec la Russie soviétique, n'était-il pas à propos de renouer avec elle des relations commerciales ? C'était difficile vers 1920, en un temps où l'on ne parlait que d'établir autour de « l'Union des républiques socialistes soviétiques » un « fil barbelé » ou « un cordon sanitaire ». Par la suite, le point de vue changea. Des Chambres de commerce réclamèrent un rétablissement d'une politique commerciale franco-russe. Des hommes politiques très modérés, M. Barthou, à la tribune de la Chambre, M. Poincaré, dans la *Revue des Deux Mondes*, proclamèrent que ce serait une grave erreur que de négliger plus longtemps le marché russe.

La Russie, qui n'avait plus de blé à nous vendre, pouvait nous offrir du bois, du lin, du pétrole surtout. En un temps où elle se transformait en puissance industrielle, elle avait avantage à recourir aux produits de notre industrie lourde. Néanmoins, pendant des années, le gouvernement français persista à s'envelopper d'un formalisme juridique, à s'enfermer dans des jurisprudences hostiles qui, pratiquement, rendirent insignifiantes les tractations commerciales franco-russes. Les pays étrangers, en tête les Allemands, en profitèrent. Ils se taillèrent la part du lion dans les 49 milliards de francs-papier que les Soviets dépensèrent hors de leurs frontières pour la réalisation de leur double Plan quinquennal.

Encore une fois la France se trouva en présence d'une occasion manquée.

***

MAINTENANT, les temps sont changés. Sur l'initiative de M. Herriot, le gouvernement des Soviets a été reconnu par la France. Des accords commerciaux et un pacte d'assistance mutuelle ont été conclus avec lui. A Genève, dans les délibérations de la Société des Nations, les conceptions françaises de la paix et de la sécurité n'ont pas de meilleur défenseur que M. Litvinoff. Autant qu'on en peut juger par le livre de M. Slovès, cette politique nouvelle n'a qu'un défaut, c'est d'avoir été tardive. Ainsi avons-nous été conduits, pour parler comme le général allemand Hoffmann, qui a écrit un ouvrage

sur *La guerre des occasions manquées*, à une paix toute pleine aussi d' « occasions manquées ».

Pour atténuer les regrets que nous pouvons en éprouver, il convient de ne pas oublier qu'il est toujours facile, après coup, de dénoncer les erreurs et les défaillances d'une politique, et qu'au cas où une politique différente aurait été adoptée, nous ne savons pas ce qu'elle eût donné, attendu que cette contre-épreuve n'a jamais été et ne sera jamais faite.

A la décharge de ceux de nos hommes politiques qui n'ont pas su reprendre assez vite le contact avec Moscou, il faut bien accorder que, vers 1918 ou 1920, une réconciliation rapide avec la Russie bolchevique paraissait difficile et hasardeuse. Les Soviets venaient de nous abandonner en pleine guerre, au risque de permettre à l'Allemagne de nous porter le coup mortel. Ils rejetaient de la façon la plus cavalière du monde toutes leurs obligations à notre égard, spécialement leurs obligations financières. Enfin, ils épouvantaient les gouvernements avec leur menace de déclencher la révolution universelle et de jeter bas, de toutes parts, les régimes bourgeois. Aux environs du 1er mai 1919, l'opinion française elle-même se montrait émue : elle redoutait de voir surgir sur nos places publiques, secouant le drapeau rouge, « l'homme-au-couteau-entre-les-dents ». De telles conjonctures, il faut l'avouer, n'étaient pas de nature à incliner nos hommes d'État au rapprochement franco-russe désirable.

Toutefois, et en cela M. Slovès n'a pas tort, il semble qu'ils aient été plus que lents à comprendre. On ne voit pas bien pourquoi des ministres, des diplomates qui, jusqu'au bout, firent bonne figure au tsarisme, inspiré par Raspoutine vendu à l'Allemagne, conseillé par des Stürmer, des Protopopov, germanophiles déclarés, tinrent si longtemps la dragée haute à Lenine, même ramené en Russie dans les wagons plombés du kaiser. C'est peut-être qu'au fond d'eux-mêmes nos gouvernants démocrates se plaisent surtout dans l'atmosphère des Cours et gardent, dans un coin de leur âme, un grand respect pour les têtes couronnées.

On peut s'étonner aussi de ce que notre République ait jugé opportun d'intervenir en faveur des Russes blancs contre les bolcheviks. Un simple manuel d'histoire à l'usage des écoles primaires aurait suffi à apprendre à ses chefs que les nations aiment assez peu à recevoir leurs gouvernements des mains de l'étranger. Napoléon lui-même en fit l'expérience. Il voulut faire le bonheur des peuples voisins en leur donnant, de son choix, des rois, des institutions. Les peuples le congédièrent et l'envoyèrent à Sainte-Hélène. Il était à prévoir que les moujiks ne seraient guère plus empressés à accueillir un grand-duc ramené par des soldats français et couronné par Marianne.

Du point de vue économique, on ne s'explique guère davantage que la France ait mis si longtemps à renouer des relations d'affaires avec les Moscovites. Elle n'avait pourtant en cela qu'à suivre l'exemple des Allemands, des Italiens, des Danois, des Hollandais, des Américains, des Anglais eux-mêmes.

***

UNE seule raison, en définitive, paraît pouvoir rendre compte des hésitations et des défaillances qui caractérisèrent notre politique à l'égard des Soviets pendant les quinze premières années qui suivirent la révolution russe. Nous avons fait une politique d' « occasions manquées », parce que, bien que, fils des hommes de 1793 et vieux républicains, nous restons cependant un peuple ennemi du risque et foncièrement conservateur.

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS

LES VICTIMES

LES femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires connaissent l'inquiétude. On fait circuler des bruits alarmants, puis on prononce des paroles rassurantes; puis d'autres bruits font leur train, venus on ne sait d'où, et suivis de nouveaux apaisements. Dernièrement, un grand journal du soir rappelait une information lancée par d'autres journaux, annonçant un prélèvement de 15 p. 100 sur le traitement des femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires; il démentait ensuite, d'après des renseignements puisés à bonne source: aucune mesure fiscale n'était envisagée à l'égard des fonctionnaires. Les inquiétudes se calment pour un temps, mais les fonctionnaires intéressées, qui se comptent par milliers, continuent à penser. Elles se demandent si, malgré des démentis plus ou moins formels, quelque coup n'est pas en préparation, si quelque projet n'est point sur le métier. Une menace grave pèse sur elles depuis de longues semaines; il semble qu'un dessein ferme, clair, dont elles feront tous les frais, soit arrêté. Et elles ne comprennent pas pourquoi on met à les frapper plus vigoureusement, plus durement que leurs collègues, pareille obstination.

Car, enfin, elles n'entrèrent point par surprise, non plus que par faveur, dans l'Administration. Elles durent, pour obtenir une nomination, satisfaire, tout comme leurs collègues, aux conditions requises par la loi, et leurs titres garantissent leur aptitude à la fonction. Aujourd'hui même, dans la tâche quotidienne, aucune distinction entre la femme fonctionnaire mariée à un fonctionnaire et la femme fonctionnaire mariée à un non fonctionnaire, ou la célibataire. La première ne jouit d'aucun avantage particulier, d'aucun privilège spécial. C'est l'égalité complète, donc la justice. Pourquoi vouloir soudain l'inégalité? Pourquoi vou-

loir deux poids et deux mesures? Pourquoi créer deux catégories de femmes fonctionnaires: « les plus payées » et « les moins payées »?

Il est grave, il est dangereux de méconnaître les sentiments, les idées, les principes supérieurs qui mènent les hommes, et de donner à certains des raisons de croire qu'ils sont des victimes.

G. URIOT.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

CONTRE LES MÉTHODES DE FACILITÉ

L'ESPRIT français est ainsi fait — du moins en pédagogie — que, lorsqu'il entreprend de réagir contre une tendance reconnue dangereuse, il tend à s'égarer dans un excès opposé.

Et c'est ainsi que nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'un système pédagogique que je désignerai d'une formule très générale : le système de la facilité.

La mémoire ? Évitez le « par cœur » ; attachez-vous à faire comprendre ; ménagez, ménagez votre élève... L'attention ? Faites naître l'intérêt ; déclenchez l'attention spontanée, levier nécessaire de l'attention réfléchie, faites appel à l'expérience personnelle de l'enfant, aidez-le, guidez-le ; montrez, disséquez, expérimentez et, si cela ne suffit pas, partez à travers champs saisir sur place la réalité. Puis, si la chasse-promenade ne « rend » pas à votre gré, faites appel au cinéma, à la T. S. F... et, pourquoi pas, aux rayons Z, à la photographie à distance, pourvu votre élève ne se fatigue pas !

Non point que tout soit condamnable dans les procédés que je viens d'énumérer. Mais je pose tout de suite une question : que devient la volonté dans tout cela ? Et c'est de la volonté que je veux précisément me préoccuper un peu. Car, si je ne m'y trompe, les temps sont devenus plutôt difficiles, il y a la crise et l'hypercrise, il y a pour tout dire la vie qui, elle, n'est pas toujours faite de facilité. Il y a ce fait qu'un brave paysan traduisait un jour devant moi, avec son gros bon sens et par une formule que bien des lettrés pourraient lui envier : qu'il faut gagner son avoine.

Ceci ne semble guère contestable. Mais, alors, quelle antinomie apparaît entre l'école installée sur un régime de fantaisie et le milieu social engagé, lui, dans la plus dure des « bagarres »! Là est la question et toute la question. Chacun la pressent plus ou moins. Nous nous proposons d'introduire le bistouri dans cet abcès pédagogique.

***

IL semble que toute la pédagogie contemporaine soit installée sur un postulat qui tendrait à faire admettre universellement — comme tout postulat qui se respecte — la répugnance de l'enfant à l'effort. Première erreur. L'enfant aime l'effort, même sous la forme de l'effort de dépense qui s'oppose au déploiement d'une activité libre. Notre erreur provient de ce que nous nous obstinons à reporter sur l'enfant les exigences de notre mentalité d'adultes, de notre conception rationnelle des choses, de notre idéal d'unité, de découpage, d'analyse, de dissection. Notre conception statique de la psychologie nous fait oublier l'être vivant et, par voie de conséquence, tout ce qu'il y a de dynamique dans un jeune esprit en voie de formation, en état de constante découverte. Or l'enfant qui apprend est un chercheur, un inventeur, un prospecteur. Et la meilleure preuve tient dans ce fait qu'il apprend au moins autant — et quelquefois plus — sans nous qu'avec nous.

Installez l'enfant dans un courant qui est le sien et non point dans un équilibre qui est le vôtre et vous me direz si l'enfant répugne à l'effort. Toute la théorie du jeu, toutes les tendances sportives sous leurs formes les plus intellectuelles (je pense par exemple au scoutisme), toutes les réactions animistes, s'insèrent dans cette loi qui est la loi fondamentale de la psychologie enfantine. Toutes les résistances, aussi, de l'enfant à nos exigences d'adultes (et il y aurait fort à dire à ce sujet) sont autant de confirmations de notre point de vue.

Le « par cœur » ? L'enfant, qui vous donne tous les jours le classement du Tour de France pendant que se dispute l'épreuve, qui vous « sort » les résultats, avec chiffres à l'appui, des nombreuses compétitions sportives hebdomadaires, etc., ne fait-il pas du « par cœur » sans vous ? Il résistera, évidemment, si vous lui demandez d'apprendre dix vers de Corneille que votre « explication » analytique n'aura pas « accrochés », mais, à côté de cela, il vous infligera un dur démenti en vous chantant l'air du dernier camelot installé le jeudi sur le trottoir.

L'attention spontanée que vous vous obstinez à provoquer comme le levier nécessaire d'une attention volontaire ne vous apportera qu'un levier de carton. C'est-à-dire que vous ne franchirez pas le stade du spontané parce que l'activité de l'enfant se trouve déclenchée au pied d'un rocher à pic.

L'intérêt comme moyen d'enseignement ? Un moment agréable et un repos que vous offrez à votre disciple. L'enfant est, certes, attentif à vos expériences, il ne bavarde pas devant un film de cinéma, mais il s'amuse en attendant de retrouver sa véritable, sa salutaire activité.

De tout ceci il résulte que tous les artifices dont nous usons pour solliciter l'effort qui se refuse à venir de lui-même ne sont autre chose que le signe de notre incompétence ou, mieux, de notre impuissance. Incompétence parce que nous construisons nous aussi sur du sable ; impuissance, parce que l'enfant se joue de nos astuces et nous glisse entre les mains avec la souplesse d'une anguille. Si bien qu'en fin de compte nous avons l'illusion d'avoir augmenté la valeur potentielle de notre sujet, mais ce n'est qu'une illusion. Et, à tout prendre, si nous avions à choisir entre deux erreurs : le savoir livresque et la discipline coercitive de nos pères, d'une part, et, d'autre part, le savoir fugitif pour ne pas dire inexistant qui triomphe de nos jours, c'est encore, et pour bien des raisons, à nos pères que nous ferions appel.

Entre deux maux il y a évidemment le remède. Non point l'analgésique — celui que nous avons coutume d'employer en pédagogie, — mais le remède spécifique qui remonte à la cause. Car il ne servirait à rien d'avoir essayé de crever l'abcès s'il devait se reformer à bref délai.

Et l'on aperçoit tout de suite combien, en partant de l'un de ses aspects particuliers, c'est, en fait, tout le problème pédagogique que nous posons.

Encore que nous ayons à nous garder de toute erreur d'interprétation que pourrait faciliter l'indigence du langage sur un point que la psychologie n'a pas suffisamment approfondi. Le terme

d'intuition, que nous avons employé, ne répond ni au sens strict de la philosophie qui n'échappe pas à toute ingérence de métaphysique, ni au sens des instructions de 1882 qui ne voient dans l'intuition que la forme « sensibilité » et qui en rétrécissent singulièrement la valeur. La formule de l'intelligence globale s'opposant à la manière analytique de l'adulte « déformé » par les exigences du langage répond mieux à notre objet. Mais, mieux que les philosophes, mieux que les inspirateurs des programmes de 1882, le langage « potache » a senti la nécessité d'un terme adéquat, et ce terme, qui ne figure pas encore au dictionnaire et dont je signale l'urgence à l'Académie, c'est le verbe « piger ».

C'est toute cette psychologie que nous voudrions voir tirer au clair. Et, avec elle, c'est une refonte complète de nos procédés pédagogiques que nous voudrions instituer. Refonte qui, en s'adaptant à la forme réelle de la pensée enfantine — forme que nous avons définie, — placerait à la base de toute la pédagogie ce que nous avons appelé, faute de mieux, l'effort de dépense, et qui supprimerait toute la collection d'artifices... dont nous usons. Une refonte dans le genre de celle que réalisa en son temps, pour le dessin, M. l'inspecteur général Quénioux, et dont chacun a pu apprécier les résultats après l'inévitable période de scepticisme.

Ce n'est point le moment d'aborder les détails de ce sujet, ce dont je voudrais laisser le soin à nos lecteurs. Mais, que penserait-on d'un enseignement du français qui commencerait par la traduction de ce que l'élève « saisit », sans aucun souci du détail de la forme et qui, ayant sollicité l'effort d'observation et de traduction, se préoccuperait en dernier lieu (cours moyen) de l'organisation de la phrase, à l'inverse de nos programmes actuels; d'un enseignement scientifique qui délaisserait le fouillis des « expériences » (basse cuisine et non enseignement scientifique) et se bornerait — en liaison avec le français — à une interprétation simple, allant de l'ensemble aux détails, des mille faits d'observation courante ; d'un enseignement de la lecture expressive qui se passerait du fatras des explications et qui ferait d'emblée comprendre un texte comme nous découvrons nous-mêmes une pièce de Corneille jouée au théâtre et que les explications d'antan n'avaient guère éclairée, etc? Et ceci n'est qu'une indication, avec tous les inconvénients de ce qui n'est que schématique et par suite incomplet.

Ceci dit, nous sollicitons, en attendant mieux, une réhabilitation de l'effort sous toutes ses formes : effort de recherche personnelle, effort de mémoire, effort en tout...

Que nos élèves travaillent quelquefois sans autre but que de se « dresser » aux exigences de la vie, qui n'est pas faite que de sucre et de miel.

Que la Pédagogie, affranchie de tout dogmatisme, cesse de nous donner, dans un même être, deux enfants : celui de l'école et celui de la rue, l'un en conflit permanent avec l'autre.

FERNAND BÉRENGER.

Devant la Société des Nations, le 10 septembre 1926, lors de la réception des représentants de l'Allemagne, Aristide Briand définissait ainsi l'homme d'État :

Celui qui est « le maître de la raison, le maître des solutions mesurées », celui qui s'élève à « l'esprit d'objectivité », qui sait dominer « l'esprit de combativité, l'impulsion des polémiques, les amours-propres nationaux surexcités ».

Nobles paroles à retenir.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LE IIIe CONGRÈS DU CINÉMA SCIENTIFIQUE

NOUS tenons à souligner ici l'importance du Congrès qui vient de se tenir au Musée Pédagogique, à Paris.

Devant des centaines de congressistes enthousiasmés, des savants, des techniciens, des pédagogues, ont confronté les résultats de leurs travaux et l'on ne saurait désirer démonstration pratique plus convaincante et plus irréfutable de l'incomparable valeur démonstrative de la projection animée.

Comment, en effet, ne pas rester confondu d'émerveillement devant le prestigieux *Hippocampe*, ce chef-d'œuvre du documentaire, dû à M. Jean Painlevé, ou encore devant L'*Etat des fourmis* qui, par un véritable tour de force des opérateurs, réussit à nous initier à la vie captivante et mystérieuse de la fourmilière?

***

Il faut bien le reconnaître, le cinéma d'aujourd'hui, grâce à des efforts patients, ininterrompus et désintéressés, dispose de ressources multiples et parfois insoupçonnées.

C'est le micro-cinéma du docteur Comandon, grâce à qui les infiniment petits sont entrés dans le champ de la caméra.

C'est le mécanisme automatique du docteur Thomas, qui assure un extrême ralenti dans les prises de vues et permet ensuite d'observer, en quelques minutes, la croissance d'une plante ou l'épanouissement d'une fleur.

C'est le dessin animé, dont les applications éducatives se diversifient, et auquel il faut décidément recourir de plus en plus dès que la photographie apparaît confuse et inintelligible.

Ainsi le film apparaît-il désormais, et de plus en plus, comme un moyen unique, irremplaçable, de montrer sous une forme sensible, avec une netteté, une clarté parfois impressionnante, ce que les explications les plus laborieuses ne peuvent faire saisir intuitivement.

Dans tous les domaines de la science — qu'il s'agisse de biologie, de mécanique, de technologie, de géographie, et même d'histoire, de géométrie ou de mathématiques, — on peut recourir à l'écran lumineux, à l'image animée dès qu'il s'agit de suivre une évolution, d'étudier un mouvement, de faire comprendre un mécanisme.

C'est ce qui a été démontré au Musée Pédagogique, avec des films tels que *Le Gyroscope* ou *Le Frein à air comprimé*, réalisés par des professeurs au Conservatoire des Arts et Métiers pour les besoins de l'Enseignement technique, ou tels que *La Montagne*, *Le Causse* et *La Perspective*, dus à de modestes instituteurs et destinés à des enfants d'école primaire.

***

A MM. Lemoine et Cantagrel, comme à MM. Jean Brérault, Marcel Cochin, Mlle Vergez-Tricom, et combien d'autres encore, que nous aimerions pouvoir citer, le *Journal des Instituteurs* — qui défend en toutes circonstances la cause du Cinéma scolaire — se plaît à rendre hommage, en signalant l'effort méritoire et passionnant des animateurs du IIIe Congrès du Cinéma scientifique.

C. CHARLOT.

* *

A TRAVERS LES JOURNAUX

Un dessin de Sennep.

Sous ce titre, M. François Mauriac, *de l'Académie française, a consacré dans* Le Figaro *un courageux article provoqué par l'inconvenante attitude de la plupart de nos grands journaux dits d'information au moment où l'Italie allait ouvrir les hostilités contre les Éthiopiens.*

Le désert. Au pied d'un cocotier, un écriteau porte cette indication : *Palais Royal.* Dans les palmes sont perchés deux singes et le Négus d'Abyssinie.

C'est très drôle et il faudrait rire. Mais, par habitude professionnelle, je me mets à la place des gens. Qu'a-t-il pu éveiller, ce dessin, dans l'esprit des noirs qui l'ont vu — ou qui le verront lorsque le journal de Sennep aura traversé les mers ?

J'imagine un garçon de couleur, dont le père ou le frère aîné repose depuis vingt ans, quelque part, entre la mer et les Vosges. J'affirme qu'il y a là de quoi susciter dans un cœur simple une haine assez puissante pour remplir sa vie.

Cela ne touche en rien au fond du conflit italo-abyssin. Les approbateurs de l'attitude italienne ont des arguments qui ne laissent pas d'impressionner. Mais de là à couvrir d'opprobres l'héritier du roi mage de nos crèches d'enfant... Mussolini, qui a de la grandeur, ne nous en demande pas tant. Non ! Il n'en demande pas tant aux Français qui ont contracté avec la race noire une dette dont le chiffre est inscrit Dieu sait où.

Et puis, quels que soient les torts des « sauvages » dans cette histoire, ils n'en sont pas moins à la veille de voir apparaître dans leur ciel les escadrilles des « civilisés ». Ce ne sera pas plus drôle pour eux que ce ne le fut naguère pour nous. Pourquoi rire et se moquer de ceux qui vont mourir ? Il y aura bientôt de dures agonies dans ce pays d'esclaves que la pluie du ciel préserve, pour quelques jours encore, de leurs libérateurs.

Dans le prochain dessin de Sennep (la saison des pluies va finir...), l'Éthiopien ne sera plus perché dans un cocotier entre deux singes, mais peut-être étendu sur le sable, les bras un peu écartés, la face vers le ciel.

Ce rappel à la pudeur méritait d'être cité et retenu.

Comprimés géographiques.

Le Charivari *nous rapporte que, dans une auberge des Alpes, coquettement posée au flanc de la montagne, l'hôtelier, chaque matin, de sa plus belle plume, inscrit en ronde sur ses menus les phrases suivantes :*

« L'Angleterre, c'est un comptoir, un port, un court de tennis.

« L'Espagne, une plazza de toros, un tango, l'amour. »

« L'Italie, le soleil, des décombres, un musée. »

« La Chine, une fumerie, une bonzerie, une rizière. »

« Les États-Unis, une usine, une gare, un bar. »

« L'Allemagne, une caserne, une brasserie. »

« Le Danemark, une femme et une laiterie modernes. »

« La Hollande, des canaux, des carrés de tulipes, des bicyclettes. »

« L'Autriche, une salle de bal et une pâtisserie. »

« La France, une cathédrale, un château, un restaurant. »

Les formules sont ingénieuses et amusantes, mais on peut se demander ce qu'elles viennent faire sur un menu d'auberge : y remplacent-elles le hors-d'œuvre ou le dessert?

L'examen des conscrits.

Dans La Marche de France, M. Émile Hinzelin *analyse avec sa bienveillance habituelle les résultats du dernier examen subi par les recrues ne possédant aucun diplôme. Les sujets, qui portent, comme on le sait, sur l'orthographe, le calcul, l'histoire et la géographie de la France, sont choisis par une Commission, composée d'un président, ordinairement lieutenant-colonel, d'un inspecteur primaire, lequel propose les sujets, et d'un instituteur...*

Voici la plus récente question posée aux conscrits : « Dites comment et par qui sont nommés les sénateurs en France ? » Autre question : « Qui fait les lois en France ? » Réponses diverses : « Celui qui fait les lois, c'est le ministre de la Guerre. — Ce sont les avocats. — Ce sont les gendarmes et les maires. — C'est la Chambre des sénateurs. Les ministres acceptent ces lois s'ils les jugent utiles. » Avec moins de correction, mais plus de vérité, un dernier conscrit répond : « *Les loi, set l'députée qui les font.* »

Autres questions : « Qu'était Napoléon ? » Un conscrit répond : « C'est un grand homme vindicatif et hardi n'ayant peur de personne. » Un autre : « C'était un ambitieux, connu par toutes les guerres qu'il a faites. » Un autre : « C'était le gouverneur de la France, qui restera toujours dans la mémoire des Français. » Un autre répond le plus simplement du monde : « *C'était l'Empereur.* »

Dans telle garnison, sur 50 conscrits qui ont passé l'examen en question, 25 ignorent la Révolution de 1789, 8 ignorent Jeanne d'Arc, 12 l'Alsace et la Lorraine.

Un soldat interrogé sur Bismarck a répondu : « C'est un Français qui a trahi la France » ; un autre, interrogé sur le Maroc, a répondu : « C'est un pays où il y a eu des grèves. » En revanche, sur ces 50, 45 ont parfaitement expliqué ce qu'est un aéroplane.

L'examen qu'on a fait subir pêle-mêle et de but en blanc à tous les jeunes Français qui n'ont jamais recherché le moindre morceau de diplôme, donne de saisissants résultats, et le « banc des moqueurs » a du pain sur la planche. Certes, le ministre qui l'a institué obéissait à une pensée qui lui fait honneur. Mais il existe par le monde d'excellentes intentions qui sont terribles.

En somme, voici encore un examen à simplifier pour le rendre plus probant et moins livresque. Y pensera-t-on ?

En Bretagne.

Le Parisien *du* Matin *nous raconte l'histoire d'un exemplaire instituteur breton.*

En l'île Tudy, sur la côte sud du Finistère, M. H. Derrien est « maître d'école ».

Tous les pêcheurs de l'île sont, au spirituel, ses enfants.

En dehors de la classe, il a travaillé pour eux, donnant par le fait l'exemple de la solidarité sociale.

Il vient d'exposer, au profit de la Caisse des écoles de la commune, une magnifique collection de modèles miniatures de bateaux de tous les temps et de tous les pays, construits par lui avec une adresse, une minutie, une science qui montrent que ce « primaire » est un savant.

Les finesses de la langue française.

Dans La Femme et l'Enfant, la Mouche du Coche *réunit, pour montrer les difficultés de notre prononciation et les anomalies de notre orthographe, une quinzaine de phrases dont quelques-unes sont bien connues, mais qu'il est néanmoins amusant de transcrire :*

Nous portions des portions. — Les poules du couvent couvent. — Mes fils ont cassé mes fils. — Il est de l'Est et son ballon est parti sur lest. — Je vis ces vis. — Cet homme est fier. Peut-on s'y fier ? — Nous éditions de belles éditions. — Nous relations des relations intéressantes. — Je suis content qu'ils content cette histoire. — Il convient qu'ils convient leurs amis. — Ils ont un caractère violent, ils violent leurs promesses. — Ils expédient leurs lettres : c'est un expédient à imiter. — Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent. — Ils résident à Paris chez le résident d'une puissance étrangère. — Les cuisiniers français excellent à confectionner cet excellent mets.

Remerciements.

Imité de l'anglais :

L'inspectrice des écoles maternelles avait été invitée à la fête de l'arbre de Noël dans une école importante de sa circonscription. Aimablement, avant de quitter la réunion, elle s'adressa aux enfants et leur dit :

— Maintenant, je vous souhaite un heureux Noël, et j'espère que vous deviendrez tous plus grands et plus sages l'année prochaine.

Et les enfants de répondre, tous ensemble :

— Merci, madame, vous aussi !

RENÉ CASTEL.

LES IDÉES ET LES LIVRES

ROMANS SIMPLES

IL ne faudrait pas voir dans ce titre une intention malveillante. Les livres que je voudrais signaler aujourd'hui ne sont pas des ouvrages médiocres, mais ils s'en tiennent à un sujet délimité, et le traitent avec une sorte de gentille modestie. On éprouve, à les lire, une sensation de quiétude, de délassement, qui a son attrait : elle repose de l'effort continu qu'exigent de leurs lecteurs certains écrivains qui voient dans une forme obscure, dans une prose compacte et tourmentée, le signe indiscutable du talent littéraire.

Parmi ces romans sans excessive ambition, on peut citer *Le flot d'épouvante*, humoristique fantaisie d'allure macabre et comique (Figuière). L'auteur, M. Jean Cotard, y imagine qu'une invasion de crabes et d'araignées de mer, les uns énormes, d'autres minuscules, sème sur le littoral breton la terreur, la désorganisation et la mort. Supposition toute gratuite et qu'un peu de réflexion suffit à réduire à néant. Mais M. Cotard déploie tant de verve à multiplier les épisodes qu'on le suit sans protester ; et comme, à l'occasion, il décoche d'une plume acérée des traits à l'adresse de l'autorité, des gens en place, des bourgeois et des snobs, on s'amuse de le voir s'amuser. On en oublie que son livre est par trop dénué de souci de style, que les longueurs s'y rencontrent et qu'il s'y mêle peu adroitement, aux tableaux réalistes de carnage et de dévastation, une semi-intrigue d'un intérêt discutable.

Sept sorts, de Mme Edith Thomas (Nouvelle Revue française), appartient à un tout autre genre. C'est une peinture exacte, à touches minutieuses, de la vie d'un village avec ses aspects étriqués, misérables et même dramatiques. La matière n'est pas inédite : il y a longtemps que l'on dénonce la mesquinerie humaine et la dureté du sort. Et Mme Thomas ne renouvelle guère ce thème de toujours. Mais elle a une façon très personnelle de le présenter. Elle évoque gens et choses en petites phrases courtes, dures, tristes et secrètement apitoyées. D'une allusion, elle fait deviner ce que ressentent confusément les âmes engourdies ou rudimentaires de ses héros ; elle traduit leurs vagues aspirations, leurs désirs comprimés, leur résignation morose ou silencieusement héroïque. Une manière d'impressionnisme en grisaille, dont la répétition obstinée finit par produire un curieux effet d'accablement.

Avec... *Et de mère inconnue*, de Mme Huguette Garnier (Flammarion), nous touchons presque au roman à thèse : on y voit l'injustice sociale faire, d'une fille pauvre et isolée, la victime des riches. Mais cette thèse, si tant est que l'auteur ait explicitement voulu en développer une, reste à l'arrière-plan. Ce qui touche et retient, c'est l'histoire même qui nous est racontée, sans artifice et même sans grand art, mais avec beaucoup de cœur et d'élan.

***

BLANDINE BELLEMAIN est une enfant trouvée. Elle a été élevée chez les sœurs, à la campagne, et ne garde de sa jeunesse que des souvenirs fragmentaires, ni désolés, ni joyeux. Placée comme bonne à Paris, chez les Arminguet, elle fait honnêtement son service : un peu sotte, mais travailleuse, elle a son gagne-pain assuré, et rien ne semble devoir troubler la terne uniformité de son existence.

Pourtant, l'aventure y passe : elle devient, sans trop y réfléchir, et pour de brefs instants, la maîtresse de son patron. Elle s'aperçoit bientôt qu'elle est enceinte. Elle l'avoue à Guillaume Arminguet qui, marié, heureux en ménage, considéré, pense tout de suite, avec un égoïste effroi, au scandale prochain. Blandine veut bien tout taire de ce qui s'est passé entre lui et elle, mais à la condition qu'elle ne soit pas séparée de son petit. Cette idée, qui s'est ancrée dans son cerveau obtus, elle n'en démord pas :

... Partir ? Pourquoi ? Non, elle ne voulait pas partir. Elle se plaisait bien là. « Bon, consentait l'homme. On te louera un petit logement... quelque part. » Ce n'était pas encore cela qu'elle souhaitait, il le voyait bien à son air buté, au front strié, soudain, de mauvaises rides. Que voulait-elle ? Le savait-elle seulement ?

... Passive, Blandine continuait son service, mûrissait inconsciemment son projet.

Il fut stupéfait quand il l'entendit énoncer un jour, le plus simplement du monde :

— Faudrait qu'on puisse le garder en « bas ».

« En bas », c'était l'appartement.

Il se retourna brusquement, demanda, les mâchoires serrées :

— Tu deviens folle ? Comprends-tu ce que tu dis ?

Elle n'insista pas, soupira, déjà résignée :

— Puisque vous n'avez point d'enfant... des fois, c'est gentil... Madame n'aurait pas besoin de savoir...

Elle ajouta, rêveuse, le regard au loin :

— Je serais là... je le soignerais... et jamais je ne dirais rien... je le jure... Je me tuerais plutôt.

Guillaume est perplexe. Pas méchant homme, il ne veut pas jeter à la rue la malheureuse, ni l'enfant, qui, tout de même, est le sien. Mais il aime sa femme, il en est aimé... Jamais il ne voudra ni ne pourra lui avouer l'affaire. Il passe par d'angoissants débats que Mme Garnier narre avec compassion, mais aussi avec ironie : car ce qui préoccupe avant tout ce mari coupable, c'est, chose naturelle, mais pas très reluisante, d'écarter de lui les ennuis et les complications.

Or, comme il advient souvent, le hasard se charge de venir en aide à Guillaume. Quelqu'un, incidemment, parle à celui-ci d'une œuvre, le *Toit familial*, qui recueille les enfants abandonnés et les place chez des gens désireux d'en adopter. Justement Danièle, la femme de Guillaume, se désole de sa stérilité. Par une série de petites habiletés, il la décide à visiter la pouponnière du *Toit familial* où il a obtenu de Blandine qu'elle dépose Odile, la petite fille qu'elle a mise au monde. Il pousse la diplomatie jusqu'à freiner l'empressement de sa femme qui, attirée par la bonne mine d'Odile, l'emmènerait bien sur-le-champ : ainsi, pense-t-il, n'aura-t-elle aucun soupçon de la comédie qu'il a montée. Son stratagème réussit. Danièle s'agrippe d'autant plus à sa détermination qu'elle croit sentir son mari hésitant :

— Si vraiment cela ne te fait rien que je choisisse une fille, je prendrais bien celle-là...

— Ce sera comme tu voudras, chérie... Pour ma part, fille ou garçon...

Déjà, elle se demandait quelle tête ferait Blandine quand on lui amènerait la mioche.

— On engagera une bonne d'enfant.

— Crois-tu que ce soit indispensable ? En faisant aider l'autre, le matin ?

Il répondait sagement, en homme qui tient, quelle que soit la décision prise, à en limiter les frais. Mentalement, il s'émerveillait, et se dégoûtait un peu de se tirer si aisément de cette fausse situation. Danièle se montrait, vraiment, trop facile à abuser.

Voilà donc Odile sous le toit des Arminguet. Guillaume respire. Sa tranquillité préservée, il ne s'inquiète pas des dangers possibles de l'entreprise dans laquelle il s'est lancé. Ils existent pourtant. Blandine, si intéressée qu'elle soit à tenir sa promesse de silence, n'est pas toujours maîtresse d'elle-même. Elle a, quand sa fille dit pour la première fois : « Maman », un tel geste d'émotion que Danièle en demeure stupéfaite et intriguée. Peu à peu, d'autres signes font suspecter la vérité à la mère adoptive. Mais, pour ne pas compromettre la sérénité de son foyer, peut-être aussi par lassitude devant les conflits menaçants, elle ne dit rien. Et puis, à mesure qu'elle vieillit, elle s'efface de plus en plus, accepte de voir Odile prendre la première place dans les affections de Guillaume et de vivre elle-même dans l'ombre, en marge des siens. Même, une certaine complicité s'établit tacitement entre elle et Blandine qui, toute fruste qu'elle est, saisit que « madame » a compris et se garde de soulever le voile qui recouvre le mensonge passé.

Ce n'est donc pas de ce côté que les drames sont à craindre. Ils vont naître, par une dérision des choses, d'Odile elle-même. Car il s'est développé chez Blandine un amour maternel qui, pour ne pouvoir s'exprimer librement, n'en devient que plus exclusif et passionné. Il se manifeste par des accès de tendresse à l'égard d'Odile qui se hérisse et se dérobe :

Parfois, lorsqu'elle la serrait trop contre elle, la petite s'arc-boutait, tentait, de toute sa force, d'échapper à cette étreinte, à ces bras qui la retenaient prisonnière, et, n'y parvenant pas, protestait : « Ah ! non, laisse-moi, tu me fais mal ! » Blandine la reposait à terre, la lâchait.

— Tu pleures ? demandait l'enfant, surprise de voir poindre dans ses yeux des larmes.

— Mais non ! répondait Blandine en la retenant.

Alors Odile courait vers Danièle, vers Danièle qui sentait bon et qui avait de belles robes et la peau douce, et se blottissait sur ses genoux. Désignant, de son petit doigt tendu, la pièce dans laquelle on entendait aller et venir la servante, elle soupirait, avec une moue d'enfant gâtée et qui veut être consolée :

— Elle m'embête, tu sais !

En grandissant, Odile prend des goûts de luxe, et en vient à mépriser Blandine pour ses manières gauches et paysannes. Elle est humiliée d'être escortée dans la rue par l'humble femme efflanquée ; humiliée que celle-ci continue à coucher dans la même chambre qu'elle. Par de savantes manœuvres, elle obtient de Guillaume que Blandine soit réintégrée dans sa mansarde du sixième. Blandine, comprenant qu'elle est de trop, se soumet. Désormais, elle a vraiment perdu sa petite fille. Elle se laisse aller ; l'âge, l'usure, la maladie, font vite d'elle une vieille femme qu'Odile supporte de plus en plus mal. Insidieusement, l'idée germe chez les Arminguet d'éloigner la domestique gênante. On aura pour elle tous les égards ; on lui achètera une bicoque dans son pays natal ; elle ne manquera de rien... Odile se charge de la convaincre, avec une profusion de gentillesses qui, d'abord, l'attendrissent, puis la cabrent :

— Tu as donc tellement envie que je m'en aille, ma bellotte ? Tu désires tellement me voir partir ?

Odile rougit.

— Oh ! moi, ce que j'en dis, tu sais...

Elle ne s'avouait point à elle-même à quel point elle souhaitait ce départ. Mieux valait, près d'elle, une servante qui ne l'eût pas bercée, et qui, sous ce prétexte, ne prétendît point la diriger, se mêler de tout. Pourtant, elle éprouva une sorte de malaise quand Blandine se leva et, silencieuse, se dirigea vers la porte. Elle eut envie de courir vers elle, de lui jeter les bras autour du cou. Une mauvaise honte la retint.

Près du seuil, la servante se retourna, railleuse.

— Je me disais aussi : « Comme la voilà gentille, aujourd'hui, la petite... Qu'est-ce donc qu'il lui prend ? » J'y suis : tu voulais me décider à m'en aller, hein ? Tu l'avais promis à ton père ? Non ? Allons donc ! Vous avez arrangé ça ensemble, bien sûr. Vous ne voulez plus qu'une chose : que je fiche mon camp. C'est bon.

Une fois encore, Blandine capitule. C'est pour elle l'exil définitif.

Elle se répète la promesse faite : « Ils ont dit qu'ils viendraient me voir. » Elle réfléchit : « Eux ? ce n'est pas sûr... Madame viendra. »

***

ON peut regretter que le récit de Mme Garnier manque un peu de nerf, d'originalité, et n'ait point l'ampleur qui donnerait toute leur valeur aux observations pénétrantes qu'elle a accumulées. Mais ce qu'on ne saurait lui dénier, c'est la sincérité. Tout le livre, qui pourrait si facilement tourner au réquisitoire, rend, par sa modération même, un son de parfaite véracité. Les personnages n'y sont pas poussés au noir ; ils apparaissent presque tous comme des êtres moyens, pleins de bonnes intentions, mais que tantôt la timidité, tantôt la fatigue, tantôt la lâcheté, rendent incapables de dominer leur destin, auquel ils s'accommodent avec une mélancolie assez veule. Cette attitude, qui n'est pas très belle, est sans doute une des plus répandues parmi les humains.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

CHUZEVILLE (Jean) : **Les mystiques allemands du XIIIe au XIXe siècle** (chez Bernard Grasset. — *En vente à la librairie Nathan*).

Un heureux choix de textes éclaire, dans le livre très documenté de M. Chuzeville, les manifestations du mysticisme allemand né de la rencontre, pendant plusieurs siècles, des effusions chrétiennes et germaniques. Mysticisme tantôt réduit à des extases abandonnées, tantôt se fondant en un vague panthéisme, mais toujours ardent et enflammé.

Nous prenons d'abord contact avec le lyrisme très féminin des saintes de Helfta, avec les épanchements spontanés et charmants du *Livre des Nonnes*, avec l'éloquence mêlée de scolastique de Ruysbroeck l'Admirable. Puis, après avoir fait place à Thomas, à Kempis et même à Paracelse, M. Chuzeville nous donne une idée de la mystique luthérienne ; et l'ouvrage s'achève sur les visions de la « miraculeuse » Catherine Emmerich avec les temps du romantisme allemand.

M.

GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française : **Raymond Poincaré** (Plon ; 7 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

En des pages saisissantes, M. Gabriel Hanotaux évoque la figure de Raymond Poincaré qu'il a si parfaitement connu et dont il fut l'intime ami.

Il suit, pas à pas, la carrière de ce grand travailleur, de cet infatigable serviteur de l'État. Aussi ferme dans la paix que dans la guerre, Raymond Poincaré incarna dans les jours tragiques la résistance de la race française qui ne se laissera jamais abattre. Tant que cela fut possible, Poincaré défendit la paix et prépara ensuite la victoire. Alors qu'il aurait pu avoir droit à un légitime repos, la France l'appela encore lors de la crise financière de 1926.

A côté de l'homme public, M. Gabriel Hanotaux nous peint l'homme privé, le simple citoyen, bon, familier, franc, à la conversation charmante, curieux de tout, comprenant tout.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

UNE FIGURE SINGULIÈRE

LORSQUE M. de Belle-Isle, maréchal de France et ministre plénipotentiaire de S. M. Louis XV à la Diète de Francfort revint à Paris, après d'incontestables réussites diplomatiques et une fortune changeante, mais qu'il força finalement à ne pas l'abandonner, sur divers théâtres d'opérations militaires, il ramena avec lui un étrange compagnon, le comte de Saint-Germain.

Il l'introduisit dans la haute société parisienne, où son protégé fut en un clin d'œil l'objet du plus vif engouement. Les femmes se mirent à raffoler de cet étranger qui leur était, pour ainsi dire, tombé du ciel. Les hommes, même ceux qui résistaient à son charme, ne pouvaient s'empêcher de le trouver « étonnant ». Mme de Pompadour, ne sachant plus comment distraire l'éternelle mélancolie de son royal amant, songe que le nouvel arrivant, cet inconnu « plein de particularités merveilleuses », saura secouer la torpeur du monarque ; elle l'attire dans sa petite cour, l'admet parmi ses familiers ; bientôt elle lui demandera des conseils pour sa propre santé. Et Louis XV, si méfiant, si apathique d'ordinaire, se prend d'une soudaine amitié pour M. de Saint-Germain, confère seul avec lui et va jusqu'à lui confier des missions secrètes à Vienne ou à Bruxelles.

A quels privilèges tenait l'étourdissant succès du comte ? A son physique d'abord. Dans leurs *Mémoires*, les belles dames d'alors ne lui ménagent pas les louanges. Mme de Genlis le montre « bien fait », de « physionomie très spirituelle ». Plus lyrique, Mme d'Adhémar écrit : « Il avait une taille cambrée et gracieuse, les mains délicates, le pied mignon, la jambe élégante que faisait ressortir le bas de soie bien tendu... Un sourire montrait les plus belles dents du monde ; une jolie fossette ornait le menton ; ses cheveux étaient noirs, les yeux doux et pénétrants. Oh ! quels yeux ! Je n'ai vu nulle part les pareils. »

Tant de séduction était encore rehaussée par un faste peu commun. Le comte était littéralement couvert de pierreries : « il en avait à ses boucles de souliers, à ses doigts, à sa tabatière, à sa montre, au col, sur la poitrine ». Et ces pierres étaient « d'un éclat si pur et d'une taille si remarquable qu'elles semblaient détachées d'une couronne royale ». Leur possesseur se gardait de les étaler ; au contraire, avec discrétion, il les dissimulait sous des flots de dentelles et de rubans. Mais comment de tels joyaux auraient-ils pu passer inaperçus ? Ils défrayaient intarissablement les conversations des salons aristocratiques où évoluait le noble étranger.

M. de Saint-Germain offrait bien d'autres motifs à la curiosité générale. Ses talents ne se dénombraient pas. Il connaissait au moins six langues, sans compter le sanscrit, le chinois, l'arabe. Il maniait le français à ravir, et narrait des histoires avec un tour si piquant que ceux qui l'écoutaient se déclaraient envoûtés par sa parole. Il « remontait volontiers le cours des âges pour en faire revivre les principaux événements avec une étonnante vivacité. Il peignait les plus petites circonstances, les mines et les gestes des personnages, jusqu'à la place et la chambre qu'ils occupaient, avec des détails d'une si extraordinaire netteté que l'on croyait entendre un témoin oculaire. Il expliquait ce rare talent par sa profonde connaissance de l'histoire qu'il avait longuement étudiée, et sa prodigieuse mémoire ». D'autrefois, il racontait des aventures personnelles, avec tant de fougue et de singularité qu'il « jetait de la terreur » parmi son auditoire.

Et puis encore, il était « prodigieux » au violon : « ses accords, sa technique, son harmonie, dépassaient les grêles instruments du siècle ». Il peignait, et se servait, pour imiter les pierreries, de couleurs éclatantes qui faisaient de sa galerie de tableaux le lieu de rendez-vous des oisifs en quête de nouveautés sensationnelles. Il prétendait connaître le secret de « faire grossir les perles » et de « leur donner la plus belle eau ». Il offrait aux dames des boîtes d'écaille noire : s'il en exposait le couvercle au feu, l'agate qui le décorait devenait « une gentille bergère chargée d'un panier de fleurs ». « Si l'on chauffait de nouveau le couvercle, la pierre réapparaissait. » On comprend que « des cris de stupeur » aient chaque fois salué cet exploit !

Au fond, n'était-il pas un peu sorcier, ce comte surgi du fond de l'Allemagne ? Il lui arriva, dit-on, de découvrir une énigme que, depuis des années, la police s'évertuait à éclaircir. Il rendit la vie, par une miraculeuse intervention, à une tendre jeune fille séparée de son fiancé... Il possédait une « eau de santé » dont il se refusait à dévoiler la composition, et dont rêvaient toutes les femmes inquiètes de voir leur jeunesse s'enfuir ; il leur en faisait parfois présent, « comme à regret », leur recommandant de ne point la gaspiller, et leur jurant que l'élixir ne pouvait que les empêcher de vieillir trop vite et non les rajeunir. Mais elles, les naïves, espéraient toujours retrouver, grâce à la fameuse liqueur, « les charmes de leurs vingt ans... »

Le mystère épais dont s'enveloppait la personne du comte accroissait encore, si possible, sa popularité. Nul ne savait ses origines ; ni celles de la fortune coquette dont il paraissait prodigue. Il déconcertait les curieux en ne recevant jamais chez lui et en faisant éconduire sans merci les visiteurs par son vieux domestique. Aux festins où il assistait, il ne mangeait ni ne buvait, quelles que fussent la finesse et l'abondance des mets et des vins qui circulaient : il occupait le temps du repas à « conter joliment une histoire » et, si l'on insistait, « il répondait que sa vie dépendait d'un certain régime que personne ne pouvait connaître que lui ». Et il ne consentait jamais à révéler ce régime, non plus que son procédé pour peindre gemmes et émaux, non plus que sa naissance ou son âge. Il laissait entendre qu'il était beaucoup plus vieux qu'il ne le paraissait ; et parfois, dans ses récits, il affirmait être le contemporain de personnages historiques morts depuis des années, voire des siècles. Il arrivait que ses interlocuteurs le croyaient sur parole.

Rien d'étonnant donc à ce que, dès son vivant, toute une légende se soit cristallisée autour de lui. Ses propos colportés, défigurés, amplifiés, prenaient un sens qu'il ne leur avait jamais donné. Ses faits et gestes jetaient les imaginations en plein merveilleux. On le disait capable de trans-

former les métaux en or ; on chuchotait que son appartement regorgeait de montagnes de pierreries ; on lui prêtait le pouvoir « d'évoquer les ombres » et de faire « répondre à certaines questions sur l'avenir par des voix souterraines qu'on entendait très distinctement, pourvu qu'on prît soin d'appliquer l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse où l'on n'entrait que pour recevoir les oracles ».

Lorsque se répandit, en 1784, la nouvelle que le comte, qui, de temps à autre, disparaissait brusquement de la scène parisienne et faisait quelque tournée secrète en Europe, avait rendu l'âme à Cassel, il ne faut pas croire que ce fût là la fin de la surprenante aventure de M. de Saint-Germain. D'aucuns assurèrent qu'il vivait toujours. Mme d'Adhémar, le comte de Châlons, d'autres encore, dirent « s'être trouvés en présence de Saint-Germain, et même l'avoir entretenu après ce qu'on appelait sa mort ». Il aurait assisté, en 1785, aux conventions maçonniques de Paris et de Wilhelmsbad, passé à Vienne en 1788, 1789 ou 1790, envoyé à Marie-Antoinette, à l'aube de la Révolution, d'ultimes avertissements...

Que faut-il croire, en dernière analyse, sur cet être peu banal ? Fût-ce un simple mystificateur, qui aurait adroitement berné ses contemporains et inspiré à certains un fanatisme assez illuminé pour les convaincre de l'immortalité de leur idole ? Il est hors de doute que, même de son temps, une partie du public le tenait pour un charlatan. Il faut dire, au reste, que le duc de Choiseul fit de son mieux pour accréditer une telle opinion : détestant M. de Saint-Germain, pour plus d'une raison, il chargea un nommé Gauve de répandre « les histoires les plus extravagantes sur le comte » et de le déconsidérer aux yeux de chacun. Mais, avouons-le, il n'était pas besoin de cette manœuvre pour qu'un esprit rassis eût des doutes sur le crédit qu'il fallait accorder au pouvoir et même à la sincérité du personnage.

MM. Jean Mourat et Paul Louvet, qui ont consacré à celui-ci un petit livre fort décousu, mais très vivant (1), d'où sont extraits les détails qui précèdent, semblent cependant prendre très au sérieux leur héros. Ils voient en lui un membre éminent de la Société des Rose-Croix, dont ils analysent avec conscience la doctrine et les buts. Ils considèrent que M. de Saint-Germain, chargé, en tant que rosecruciste, de la mission mystérieuse d'améliorer l'humanité et d'élargir le patrimoine scientifique du monde, dut, pour mener à bien sa tâche, à la fois agir dans la franc-maçonnerie française alors naissante, et dans la société parisienne cultivée dont il lui fallait gagner la confiance : d'où l'étincellement d'esprit auquel il se livrait devant la noblesse éprise des grâces de la parole ; d'où les talents multiples qu'il se donnait pour éblouir les blasés et les sceptiques qui l'entouraient ; d'où le « nuage de surnaturel » à l'abri duquel il pouvait travailler à la réalisation de ses plans sans susciter la curiosité de tous. Ses biographes n'hésitent pas à lui reconnaître des dons de chimiste et d'alchimiste, des intuitions géniales, des pressentiments de précurseur.

Il se peut. Le comte de Saint-Germain a dû participer au bouillonnement d'idées nouvelles, tant scientifiques que philosophiques, qui secoua l'Europe civilisée du XVIIIe siècle ; il a peut-être, dans ses laboratoires, entrevu des découvertes que le XIXe siècle a mises au point ; et il apparaît bien que les jalousies et inimitiés que ses allures originales et énigmatiques soulevèrent l'aient amené à simuler, à se vanter, à se dérober aussi derrière le paravent des plus mondaines et futiles occupations. N'oublions pas enfin que, souvent, le peuple « ne tarde pas à tenir pour des sorciers ces hommes dont les connaissances dépassent leur temps ».

Il n'en reste pas moins qu'on discerne, dans le caractère du comte, des traits de hâbleur, de comédien, de prestidigitateur de foire. M. de Saint-Germain spécula — avec bonheur — sur la sottise humaine, et plus précisément sur l'extrême crédulité du monde aristocratique français qui, à la veille de la Révolution, avait, à force de raffinement, perdu le commun bon sens et acceptait, pour tromper son ennui et son désœuvrement, les étrangetés les plus invraisemblables.

S. BOURGIN.

(1) Saint-Germain, *Le Rose-Croix immortel* (Coll. *Les histoires extraordinaires*, chez Gallimard).

LA MUSE SCOLAIRE

LA GRÊLE

Il pleut des billes de verglas.
Ça tambourine, ça ruisselle,
ça bondit comme sauterelle
et ça s'écrase sous les pas.

La chaleur du goudron
les fond ;
le vent qui passe
les ramasse
et les entasse
dans les fonds.

Le parapluie est un tambour,
les tôles du puits des cymbales ;
les vitres chantent sous les balles,
et, sur les dalles
de la cour,
les grêlons dansent comme aux jours
de fête patronale.

RAOUL HARDY.

A PROPOS DU TRICENTENAIRE

NOS ANTILLES

On sait que c'est exactement le 28 juin 1635 que 554 Français, paysans, soldats, prêtres, femmes et enfants, partis de Dieppe le 25 mai, à bord de deux caravelles, abordèrent, après trente-quatre jours de voyage, sur la côte nord-ouest de la Guadeloupe qui, découverte par Christophe Colomb le 4 novembre 1493, n'avait guère encore attiré l'attention des Européens. Au mois de novembre suivant, d'autres Dieppois débarquèrent à la Martinique, à deux kilomètres environ de l'emplacement où devait s'élever plus tard la ville de Saint-Pierre et s'y installèrent. Pour commémorer le tricentenaire de ce rattachement des Antilles à la France, un grand nombre de manifestations ont été organisées tant dans la métropole qu'aux « isles » : fêtes, conférences, croisières, expositions rétrospectives, etc. M. Serge Denis, professeur au lycée d'Orléans, a tenu à associer l'Université à cette commémoration en réunissant, en un beau volume, *Nos*

Antilles (1), une série d'études et de témoignages sur les Antilles françaises.

L'épigraphe de ce volume est tout un programme et marque ce qui en fait l'unité : « Ce livre est un hommage à la civilisation française aux Antilles et c'est aussi l'hommage de la France à la fidélité antillaise ». Pour composer cet hommage, M. Serge Denis a groupé une équipe de brillants spécialistes : historiens, géographes, économistes, poètes, écrivains, qui ont rivalisé d'ardeur pour mettre en lumière les caractéristiques du « paradis » antillais, de son passé, de son présent et aussi du rôle qu'il joue dans la vie française.

L'ouvrage s'ouvre par une savante étude du professeur Camille Vallaux sur l'atmosphère et la mer aux Antilles, étude qui souligne et explique les caractères vigoureusement tranchés des « isles » dans ce double domaine. Mon ancien camarade de Saint-Cloud Bruley, aujourd'hui professeur au lycée Condorcet, s'est chargé ensuite de l'aperçu géographique d'ensemble, dans lequel il passe brièvement en revue le sol, le ciel, les eaux, les plantes et les bêtes, les hommes et la mise en valeur. Il s'attache à montrer que Guadeloupe et Martinique, ces premières nées de notre empire d'outre-mer, constituent un témoignage éclatant de l'aptitude colonisatrice de la France.

« Avec les éléments les plus divers, écrit-il, elle a su créer une population nouvelle qu'elle a marquée du sceau de sa culture ; elle a su élever des races qu'ailleurs on juge irrémédiablement vouées à la déchéance ; elle a tiré d'un sol naturellement fertile, mais couvert par une végétation folle, quelques-uns des produits les plus utiles à l'homme. Sans doute tout n'est pas parfait : il reste à continuer le travail d'éducation et à mettre plus d'équilibre dans une production trop étroitement spécialisée. Mais l'œuvre accomplie en trois cents ans est une grande œuvre et c'est pourquoi, malgré l'éloignement et malgré les convoitises d'autres nations, les Antilles constituent une partie intégrante, et non l'une des moins aimées, de la plus grande France. »

Dans une seconde partie du volume, M. Candace, député de la Guadeloupe, étudie la part des Antilles dans la prospérité des ports français depuis trois siècles et M. Bontruche, professeur au lycée de Bordeaux, dans un travail très nourri et accompagné de documents inédits extraits des Archives de la Gironde, retrace les principaux aspects des relations entre Bordeaux et les Antilles au XVIIIe siècle. Puis d'autres collaborateurs particulièrement qualifiés, dont M. Martineau, professeur au Collège de France, font revivre certaines pages de l'histoire des Antilles : l'organisation des paroisses, premières divisions administratives ; les circonstances dans lesquelles furent reconnus aux Antillais, il y a cent ans, les droits civils et politiques ; les épidémies de fièvre jaune aux Antilles et à la Guyane françaises et les mesures prises pour y remédier ; les fêtes d'autrefois à la Martinique et notamment les cérémonies officielles qui s'y déroulèrent au XVIIIe siècle.

La littérature est représentée par un inédit : « Une cour créole », de Lafcadio Hearn, traduit de l'anglais par Marc Logé ; par un savoureux « Voyage imaginaire aux Antisles de l'Amérique », œuvre de Robert Lejeune ; par une étude psychologique, fine et discrète de M. Roger Secrétain sur « Les Antillais en France » ; par un conte créole de M. Gilbert de Chambertrand ; enfin par des poèmes de Flavia Léopold, poète martiniquais, qui a su traduire très heureusement les thèmes du folklore antillais et chanter toutes les séductions des îles :

Les Antilles, c'est l'éclat bleu des ciels sereins ;
C'est la salubrité sans bornes de l'espace,
Ce sont les bananiers claquant au vent marin
Et le voilier qui va s'engager dans la passe.

...C'est la chanson surgie pour célébrer Ninon,
C'est le bel-air, c'est le tam-tam, la bamboula,
C'est le jasmin, l'ylang-ylang, le sang-drogon,
La mulâtresse et ses innocents falbalas.

C'est le repas créole au bord de la rivière,
Le calalou, le matété, le court-bouillon,
C'est le vol bigarré dans la haute clairière
De l'oiseau-mouche et de l'éclatant papillon.

La dernière partie de l'ouvrage est une étude originale, œuvre de M. Serge Denis lui-même, de la langue créole, véritable « français local » — soumis à des lois certaines — dont on peut intégrer l'évolution dans l'histoire interne et générale du français parlé, au même titre que d'autres « français locaux ». L'auteur précise les origines des dialectes antillais, cite divers *textes officiels* écrits en créole avec leur traduction et termine par une savante étude phonétique.

M. Galloüédec, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, a marqué avec force dans la préface qu'il a écrite pour *Nos Antilles*, l'intérêt historique, géographique et littéraire du recueil, « véritable gerbe de fleurs » composée à la gloire de ce paradis terrestre. Ajoutons que le volume est illustré de gravures hors texte dont plusieurs en couleurs, et d'une « carte de l'Océan occidental ».

Ce beau livre, bien qu'édité à l'occasion du tricentenaire, restera toujours actuel ; pieux et probe, solide et varié, attrayant et généreux il mérite d'entrer dans nos bibliothèques scolaires et postscolaires et sera apprécié de nombreux lecteurs.

R. OZOUF.

(1) Un fort volume illustré ; prix, 24 francs. — En vente à la librairie Fernand Nathan.

SOIGNEZ VOS RHUMES DE CERVEAU

Le rhume de cerveau ou coryza est une inflammation de la muqueuse nasale que nous négligeons trop volontiers. Nous ne devrions cependant pas oublier qu'un coryza mal soigné peut amener de graves complications, non seulement il peut dégénérer en gros rhume ou en grippe, mais il peut aussi se propager à l'oreille moyenne par la trompe d'Eustache et provoquer des otites, parfois atteindre les sinus et les voies lacrymales, et donner naissance à de graves sinusites.

Il est pourtant bien simple de soigner un rhume de cerveau d'une façon efficace et sans perte de temps, c'est de priser du sucre en poudre.

« Vieux remède de bonne femme », direz-vous, en souriant, oui, peut-être, mais basé sur l'expérience, et vraiment énergique et peu coûteux, dont on peut encore accélérer l'action en prenant des boissons chaudes et bien sucrées.

POUR LIRE EN CLASSE

Le dupeur puni.

Il n'y a pas très longtemps, vivait à Florence un gourmand fieffé, que tous avaient surnommé Ciacco (le porc) !

Ses revenus, assez modestes, ne lui permettaient pas de satisfaire sa gourmandise; mais comme c'était un homme plein de grâce, d'un commerce fort agréable, diseur de bons mots et de fines anecdotes, il savait se rendre indispensable aux gens fortunés dont les tables sont abondamment pourvues de mets les plus délicats.

Sans y être convié, il se présentait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à l'heure du dîner ou du souper, et sa présence était généralement bien accueillie.

En même temps que lui, un nommé Biondello, petit homme fort bien pris dans sa petite taille, à la chevelure si soigneusement frisée que pas un cheveu ne dépassait l'autre, élégant et tiré à quatre épingles, exerçait aussi à Florence le métier de pique-assiette.

Un matin de carême, Ciacco aperçut Biondello au marché aux poissons, en train d'acheter deux énormes lamproies destinées à la table de messire Vieri de Cerchi.

— Que veux-tu faire de ces bêtes ? s'enquit aussitôt notre gourmand qui s'approcha avec empressement.

— Hier soir, on en a envoyé trois autres beaucoup plus belles, ainsi qu'un esturgeon, à messire Corso Donati, répondit aussitôt Biondello ; comme cela n'était pas suffisant pour le nombre des convives, il m'a chargé d'en acheter deux autres. Ne viendras-tu point y dîner aussi ?

— J'irai certainement ! répliqua Ciacco.

L'heure du dîner venue, il se rend chez messire Corso Donati et le trouve avec quelques voisins.

— Je viens dîner avec vous, messire, et avec votre société, répliqua Ciacco au maître de la maison qui lui demandait l'objet de sa visite.

— Tu es le bienvenu, répondit Corso. Allons nous mettre à table, car il est temps.

On se mit à table. Quand tous eurent pris place, on leur servit tout simplement des pois chiches, du thon salé et une friture de poissons d'Arno, car ce n'était point un dîner de cérémonie.

Ciacco comprit que Biondello lui avait joué un tour, et, tout en colère, il résolut de le lui faire payer cher.

Quelques jours après, il rencontra Biondello qui avait fait rire maintes personnes à ses dépens et qui, après l'avoir salué, lui demanda avec ironie comme il avait trouvé les lamproies de messire Corso.

— Avant huit jours, tu le sauras mieux que moi, lui répliqua Ciacco.

Là-dessus, il prend congé de Biondello. Il va trouver ensuite un adroit commissionnaire et, après lui avoir remis une grande bouteille vide, le charge, moyennant un bon prix, d'un message pour messire Filippo Argenti, gentilhomme robuste et musclé, et de haute taille, bien connu par toute la ville pour son caractère irritable, violent et colérique.

— Tu vas aller trouver le chevalier Filippo avec cette bouteille à la main, commanda-t-il, et tu lui diras ceci : « Messire, Biondello m'envoie à vous pour vous prier de vouloir bien pourprer ce flacon avec votre bon vin rouge, parce qu'il veut régaler à vos frais quelques joyeux lurons. » Mais, surtout, arrange-toi pour qu'il ne te mette pas la main au collet, car tu passerais un mauvais quart d'heure et tu gâterais mes affaires.

— N'ai-je rien d'autre à ajouter ? demanda l'homme.

— Non, répondit Ciacco, va, et quand tu auras fait ma commission, reviens me trouver avec la bouteille et je te payerai.

L'homme transmet le message.

En l'entendant, Filippo Argenti qui, nous l'avons dit, était prompt à se mettre en colère, crut que Biondello, qu'il connaissait fort bien, voulait se moquer de lui ; il se lève, le visage en feu :

— Que signifie, éclate-t-il, cet empourprement et ces joyeux lurons ? Que la malepeste vous étouffe tous les deux !

Et, ce disant, il étend le bras pour saisir le commissionnaire. Mais celui-ci, prévenu du danger, s'empresse de prendre le large et de rejoindre Ciacco, à qui il conte la chose.

Ciacco avait observé la scène de loin, et, fort satisfait de la manière dont les choses s'étaient passées, il remit au pauvre hère le prix convenu.

Puis il se mit à la recherche de Biondello.

— Y a-t-il longtemps que tu te promènes par ici ? lui demanda-t-il quand il l'aborda enfin.

— Non. Mais pourquoi cette question ? répliqua Biondello.

— Parce que messire Filippo te fait chercher partout ; je ne sais pas ce qu'il peut bien te vouloir.

— J'y vais de ce pas.

Et Biondello partit. Ciacco le suivit de loin pour voir ce qui allait se passer.

Messire Filippo n'avait pu rattraper le commissionnaire et, tout bouillant de rage, il se demandait ce que signifiait l'étrange ambassade, ne comprenant qu'une chose, c'est que Biondello avait voulu se moquer de lui.

Biondello survint au moment où sa rage atteignait le paroxysme. En apercevant le petit homme, Filippo se précipita vers lui et lui lança au visage un grand coup de poing.

— Hé ! là ! messire, que signifie ceci ? s'écria l'infortuné.

Cependant, messire Filippo l'empoignait par les cheveux, lui arrachait sa capuche qu'il jetait à terre et, tout en le bourrant de coups, il criait :

— Tu vas le voir, traître, ce que cela signifie ! Qu'est-ce que cet « empourprement » et ces « joyeux lurons », et tout ce que tu m'as fait dire, et cette bouteille que tu m'as fait porter ? Ai-je l'air d'un enfant que l'on berne impunément ?

Et, de ses poings de fer, il lui martelait le visage, ne lui laissant pas un seul cheveu tranquille, le roulait dans la boue, lui arrachait ses vêtements. Il y mettait tant d'action, que pas une seule fois le malheureux Biondello ne put articuler une syllabe, ni lui demander la raison de cet étrange traitement. Il avait bien saisi les mots : empourprement et joyeux lurons, mais sans en comprendre le sens.

Quand Filippo fut las de le battre, les curieux qui faisaient cercle autour d'eux parvinrent à le lui arracher des mains dans un état lamentable, pantelant, le visage tuméfié, les habits en loques. Ils lui expliquèrent la cause de cette fureur, le blâmant d'avoir fait faire une pareille commission à messire Filippo dont il connaissait le caractère irascible et qui n'était pas homme à supporter la plaisanterie.

Tout en larmes, Biondello protestait de son innocence et jurait qu'il n'avait envoyé personne demander du vin à messire Filippo.

Lorsqu'il fut un peu remis, il s'en retourna chez lui, triste et courbaturé. En réfléchissant à son aventure, il finit par se convaincre que ce devait être l'œuvre de Ciacco. Au bout de quelques jours, les bleus de son visage ayant disparu, il put sortir de nouveau et se trouva face à face avec Ciacco, qui lui demanda en riant :

— Eh bien ! Biondello ! Comment trouves-tu le vin de messire Filippo ?

— Que n'as-tu trouvé le même goût aux lamproies de messire Corso ! répliqua Biondello.

Mais, ayant appris à ses dépens qu'il ne gagnerait rien de bon à lutter contre Ciacco, il fit la paix avec lui et, de ce jour, ne se hasarda plus à lui jouer des tours.

D'après BOCCACE.

Contes choisis, traduits et adaptés par Mme H. ROUILLARD (Librairie Delagrave).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

MISTUDIO 391
RONCE DE NOYER VERNIE
14 pièces complet avec le poste **3.750 F.**

Nous rappelons notre
MISTUDIO 59
Ronce de Noyer vernie
2.475 F.

LEVITAN
vous offre un poste de T.S.F.

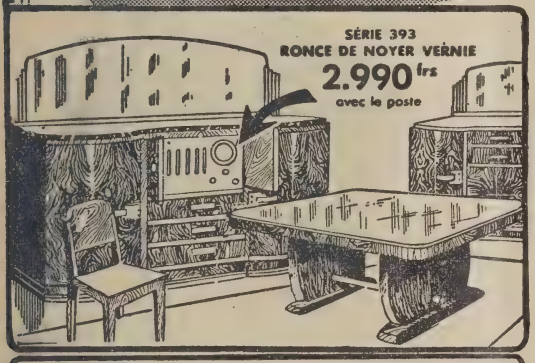

SÉRIE 393
RONCE DE NOYER VERNIE
2.990 frs
avec le poste

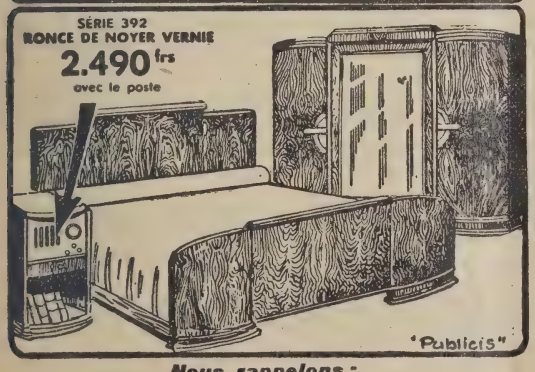

SÉRIE 392
RONCE DE NOYER VERNIE
2.490 frs
avec le poste

"Publicis"

Chacun des mobiliers présentés, ci-contre est équipé - et sera livré - avec un poste de T. S. F. Anti-fading, toutes ondes.

Le formidable succès remporté par cette innovation ne nous permet d'en garantir la livraison que pendant un temps limité.

Les commandes seront donc inscrites au fur et à mesure de leur arrivée. Hâtez-vous donc de demander les photos de ces mobiliers ainsi que les caractéristiques du poste de grande valeur.

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN
63, Boul. Magenta - PARIS

LILLE 4, rue Faidherbe — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

Nous rappelons :
Notre Chambre 373 et notre Salle 374
à **1.995 Fr.** à **1.995 Fr.**

BON à découper et à envoyer aux Établissements LÉVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue général N° 66 et les photographies des modèles ci-dessus.

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS
momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

Concours probable : 1er Semestre 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

VARICES *sucrées ou non,* Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses, guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

BON pour un abonnement RÉDUIT à **30 fr. au lieu de 32 fr.**
Prix de l'abonnement ANNUEL à
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Reaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, fre gare dep. Echne gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

GRATUITEMENT pour nos lectrices

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

SANTÉ - BONHEUR
Votre collègue, M. LÉA, a fait paraître une plaquette remarquable sur
VICTOR HUGO - SA VIE - SON ŒUVRE
vendue au profit des Sanatoria des Inst. publics,
2 fr. 50 (Franco : 3 fr.)
PENSEZ AUX CAMARADES QUI SOUFFRENT
COMMANDEZ-LA AUJOURD'HUI MÊME
SAVEZ-VOUS également que son
CARNET DE SANTÉ
remplace l'inspection médicale scolaire et coûte moins cher.
Spécimen : **0.20**
Librairie Centrale de Picardie, 8, rue de la République, AMIENS (C. C. P. : Paris 512-58).
M. Léa L. Inst. à Bonnay, Somme (C. C. P. : Lille 294-94).

Le Gérant : A. BERNARD. Printed in France. 3392-11-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 12. 30 Novembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

EXAMENS et CONCOURS en 1936

Une note ministérielle, rédigée dans un style énigmatique, a été publiée par les journaux pour rassurer « l'opinion publique mal informée ».

Cette note déclare, au nom du ministre de l'Éducation nationale, qu' « il n'y aura, en 1936, aucune modification pour les examens et concours d'entrée dans aucun établissement de l'enseignement primaire ».

Nous comprenons qu'il s'agit des examens des divers brevets ainsi que du concours d'admission aux écoles normales, et nous n'avions d'ailleurs jamais douté que des mesures de transition seraient prises avant que la réforme projetée des E. N. devienne un fait accompli... si elle le devient jamais !

8 JOURS DE VACANCES IDÉALES !

La semaine de Noël au Paradis des neiges ensoleillées...

Un féerique voyage au **TYROL**

Ce XVe Voyage Universitaire de Documentation (du 26 décembre au 2 janvier) vous permettra de voir, dans des conditions de confort et d'agrément inégalables :

LES ALPES DU VORARLBERG — LA CÉLÈBRE VALLÉE DE L'INN — LE MASSIF DE L'ŒTZTAL ET SES GLACIERS — LES ALPES DE STUBAI ET LE STUBAITAL " PERLE DU TYROL " — LES ALPES BAVAROISES ET L'ASCENSION DE LA ZUGSPITZE (téléférique le plus élevé du monde) — INNSBRUCK, capitale du TYROL — FÊTES LOCALES : Musique, danses, chants et costumes tyroliens.

Prix du voyage (tous frais compris) : **790 francs**

Envoi du PROGRAMME DÉTAILLÉ et de tous RENSEIGNEMENTS (contre **1 fr.**) sur demande adressée à
M. G. EISENMENGER, *Docteur ès Sciences, Directeur Général des Voyages Universitaires de Documentaiion*
34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).

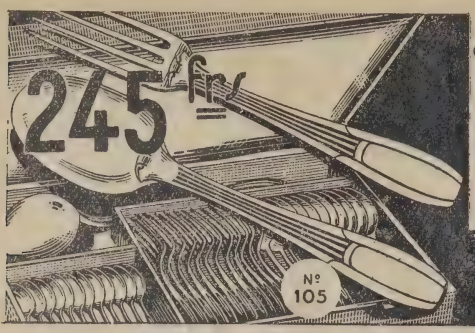

Vente directe du fabricant

MÉNAGÈRE MODERNE EN ÉCRIN

Argenté sur Métal Extra-Blanc. 12 cuillers table, 12 fourchettes table, 12 cuillers à café, 1 louche, le tout **argenté à 112 gr.** d'argent fin poinçonné, garantie de 15 ans.

PRIX PUBLICITAIRE : **245 Frs**

La même ménagère, garantie 25 ans, **argentée à 156 gr.** **310 Frs**

Envoi franco si paiement au Ch. Post. Paris 1466-89 ou contre remboursement frais en sus. Certificat de garantie avec chaque ménagère. Retour accepté en cas de non satisfaction.

"FRANOR" 68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)

BON GRATUIT pour un catalogue ill. J. I.

REMISE SPÉCIALE AUX LECTEURS SUR TARIF GÉNÉRAL.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

VIN FIN, 215 litres, fco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **298f** FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone)

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

Concours probable : 1er Semestre 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences,* TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

MAISON de REPOS pour enfants. Ag. des Ass. Soc. de Seine et S.-et-O. Conval., Régimes, Traitem. suivis. Grd parc, pins. Climat doux. Nourriture abond. et excel. Éduc. surv. Ouvert tte l'année. ***Mme Couëtoux, du Tertre de la Faculté de Bordeaux. Château Prébois, BRIX (Manche).***

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

A. MOREAU : L'épreuve de composition française au B. É. 157
J. CRESSOT : Le nez tordu 159
G. RIGUET : L'enfant trop sage 160
R. IMBERT : L'enseignement à l'Exposition de Bruxelles 160
A. LACLEF : La presse pédagogique 161
M. PROT : Le B.C.G., vaccin de la tuberculose. 163
Bibliographie : Livres d'étrennes, Simenon, etc. 164
L. DELARUE-MARDRUS : Amours puritaines 165
M. HÉNON : En U. R. S. S. 166
H. de PUYTORAC : Initiation apicole 167
Pour lire en classe : L'oisiveté (une histoire de chats) 168

PARTIE CORPORATIVE

C. CHARLOT : La réforme des É. N. 169
P. RIQUET : La crise commerciale 169
F. BÉRENGER : Le « train surprise » 170
L. MAILHOL : La question financière 170
F. FERLET : Pauvres « gones » 171
P. BRÉCY : On souhaite. — Les décrets-lois. 171
André GANNE : Carnet du militant 172

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures .. 177 à 192
Examens : Textes et documents ..... 67 à 72
René OZOUF : L'évolution de la grande pêche. 71
Les Archives de l'Enseignement primaire : L'ancienne France : La Bourgogne ... Hors-texte.

L'ÉPREUVE DE COMPOSITION FRANÇAISE AU B. É. ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Par ARMAND MOREAU

L'ÉPREUVE de composition française au brevet élémentaire et au concours d'entrée à l'école normale est, chaque année, l'occasion d'une déception générale, — nous allions écrire d'une consternation. — Beaucoup de candidats s'étonnent de n'obtenir qu'une note misérable, et les maîtres qui les ont préparés partagent souvent leur surprise. Les examinateurs, et particulièrement les professeurs qui auront à former des instituteurs capables d'enseigner à leur tour la langue maternelle, déplorent l'extrême médiocrité des copies qu'ils doivent apprécier et auxquelles, en toute honnêteté, ils ne peuvent donner qu'une note très basse.

Les candidats sont-ils médiocres, ou leurs juges trop rigoureux ? Comment s'expliquer la faiblesse des notes de composition française ? — « Difficulté de l'épreuve et sévérité parfois excessive de quelques examinateurs », répond M. Lalire (1). — Insuffisance regrettable des candidats, réplique M. Paul Foucher (2), qui analyse très justement cette crise de la composition française et en fait voir certaines causes profondes. Cette controverse pose nettement un des problèmes les plus importants parmi ceux qui sollicitent actuellement notre examen : celui de la valeur de l'enseignement du français. La composition française en est l'objet principal, l'aboutissement. C'est par elle que nous pouvons le plus sûrement juger des résultats qu'il obtient. Estimerons-nous que les notes de l'épreuve du B. E. traduisent une appréciation trop exigeante et nous trompent sur la valeur des résultats acquis ? Dans ce cas, il faut préciser autant que possible l'objet de l'examen, modifier un critère rigoureux, inexact et décourageant. Devons-nous, au contraire, reconnaître que ces notes expriment bien l'insuffisance de jeunes gens incapables de suivre avec profit les cours de l'école normale et de donner plus tard un enseignement convenable du français ? Il faut alors se demander s'il n'y aurait pas lieu de redoubler de sévérité, d'empêcher qu'un candidat entre à l'école quand il est aussi faible dans la plus importante des disciplines. On pourrait, par exemple, rendre éliminatoire la note inférieure à 5. Il faut aussi se demander si une faiblesse aussi générale n'a pas sa cause dans l'enseignement lui-même qu'il faudrait soumettre à des méthodes plus efficaces.

UN défaut de l'épreuve est reconnu de par et d'autre : elle propose souvent aux candidats un problème qui les dépasse. M. Lalire cite quelques exemples particulièrement significatifs de ces sujets qui ne peuvent être traités par des jeunes gens sans expérience, sollicités prématurément d'apprécier les hommes et la vie ou de résoudre un problème de morale. Ils ne possèdent encore ni les moyens ni le goût de l'analyse. Les idées qu'ils soutiennent leur viennent d'un maître ou d'un livre et n'ont pas pénétré leur esprit. De là cette pauvreté navrante des dissertations où s'exprime une pensée impersonnelle, inconsistante, souvent incohérente.

Ce défaut n'est pas particulier au B. E. Le B. S., le baccalauréat surtout, méritent le même reproche. On vise trop haut. On veut situer l'examen à un niveau élevé. Encore faut-il que les candidats puissent y atteindre. Si la plupart en sont incapables parce qu'ils ne peuvent encore posséder la maturité d'esprit et les connaissances requises, la difficulté de l'épreuve est un trompe-

(1) *Journal des Instituteurs*, 20 juillet 1935.
(2) *Journal des Instituteurs*, 6 avril 1935.

*

l'œil. Les examinateurs, qui reconnaissent que l'épreuve dépasse les moyens des candidats, sont contraints de mettre des notes indulgentes et peu significatives.

Faisons notre *mea culpa*. Quand nous composons des sujets d'examen, il nous arrive d'être guidés surtout par l'intérêt qu'ils présentent à nos yeux. Nous ne discernons pas aisément les difficultés qu'ils opposent à des jeunes gens. C'est l'épreuve qui les révélera. N'avons-nous pas été surpris, parfois, en constatant que ce qui nous semblait un « beau sujet », quand nous l'avions dicté aux candidats, n'avait pas été compris ou n'avait suscité que des compositions médiocres. Le sujet que nous proposons n'est-il pas celui que nous aurions eu plaisir à traiter nous-mêmes ? C'est pourquoi nous écartons si facilement un sujet qui nous semble banal, mais qui peut être nouveau pour une intelligence qui s'éveille. Il est toujours délicat de voir les choses avec des yeux plus jeunes, avec une âme d'autrefois. Faisons-nous toujours suffisamment cet effort de compréhension et de sympathie ?

Peut-être faudrait-il nourrir moins d'ambitions, renoncer délibérément à ces dissertations que très peu de jeunes gens peuvent composer personnellement, en revenir à un sujet d'ordre descriptif et narratif. Si l'on veut poser quelques problèmes d'ordre littéraire, moral ou psychologique, il est indispensable que le sujet en soit très simple et que les candidats puissent le traiter en se référant à leur propre expérience. On ne doit, on ne peut écrire, que sur ce qu'on a vu, senti ou pensé.

L'APPRÉCIATION des compositions est-elle sévère ? Les examinateurs exigent-ils des candidats une perfection qu'ils ne peuvent atteindre, ou plus exactement des qualités qu'ils ne peuvent encore posséder ? Méconnaissent-ils les difficultés particulières de l'épreuve et, notamment, le tourment de composer et de rédiger en un temps limité, qui ne permet ni un examen approfondi, ni le nécessaire labeur du style ?

La lecture faite « en commission », avant tout examen individuel, d'un certain nombre de copies prises au hasard montre bien le souci des membres du jury d'unifier la correction, de s'inspirer des résultats obtenus, et de fixer quelques critères qui préciseront leur appréciation, la rendront plus objective et plus sûre. Mais ces exigences, relatives au sujet proposé, sont en définitive en petit nombre. C'est un ensemble fort complexe qui détermine leur opinion : compréhension de la question posée ; clarté, richesse, originalité de la pensée ; rectitude et finesse du jugement ; ordonnance du développement ; correction, aisance, fermeté, agrément du style ; personnalité que la composition révèle et promesses qu'elle contient. Il est certes délicat d'apprécier ces éléments principaux de la valeur d'une composition française. Quel prix accorder à l'un, à l'autre ? Avec quel instrument de mesure estimer l'ensemble où ils se fondent ? Les correcteurs envient parfois leurs collègues de mathématiques qui disposent d'un critérium autrement facile à appliquer. Aucune autre épreuve n'est plus exposée à ce reproche d'incertitude, voire d'inexactitude, de la notation, qu'on adresse si volontiers aux examens. Quand on a voulu incliner les examinateurs à la prudence et à la modestie en leur faisant voir que les mêmes travaux pouvaient être appréciés très diversement par des juges également compétents et consciencieux, c'est à la dissertation littéraire ou philosophique qu'on a emprunté des exemples.

On les a cherchés dans des examens d'un ordre plus élevé, dira-t-on. Mais, dès le B. E., les examinateurs peuvent attribuer des notes très différentes à une même copie. Chacun retrouvera des exemples personnels de ces oppositions où, après nouvelle lecture et sans faire intervenir dans la contestation un entêtement d'amour-propre, aucun des deux juges ne consent à modifier sa note. On choisit un arbitre. On soumet la copie à la commission plénière. Ces précautions ne font-elles pas apparaître la difficulté que rencontre ici la notation des épreuves ?

La correction, qui n'est jamais systématiquement rigoureuse, est nécessairement subjective. C'est ce qui peut faire croire à sa sévérité.

MAIS ce caractère particulier de la correction des compositions françaises, non plus que le choix parfois malheureux des sujets proposés aux candidats, ne sauraient expliquer la faiblesse des notes qui leur sont attribuées. Le double examen d'une même copie, par des correcteurs qui ne se consultent pas et confrontent seulement leurs notes, permet de parvenir, en règle générale, à une appréciation exacte. Les examinateurs peuvent facilement s'entendre sur la compréhension du sujet, la clarté de l'exposé, la correction du style. Dans la plupart des cas, ils se trouvent immédiatement d'accord. La vérité est que beaucoup de candicats sont insuffisants, et la faiblesse des notes montre que les correcteurs n'ont aucune peine à le constater. Les fautes qu'ils relèvent sont faciles à isoler, incontestables, et imposent une note sévère, compte tenu des difficultés inhérentes à l'épreuve.

Très souvent les candidats n'ont pas compris la question, ni même qu'une question leur était posée. Ils écrivent à côté du sujet, sans qu'on puisse saisir l'unité de leur dissertation. Sujet trop difficile ? Mais il ne l'est pas toujours, ni partout. Les candidats semblent ignorer la nécessité de cette discipline qui consiste à se proposer un problème, à s'enfermer dans les limites de la recherche, sans perdre de vue la question qui doit occuper l'esprit.

Veut-on un exemple récent ? Voici, en substance, le texte d'un sujet proposé en juillet au B. E. :

« *Nous estimons et aimons le savoir. Pourquoi rions-nous des femmes savantes que Molière a représentées dans sa comédie ?* »

La question est claire et précise. Il ne semble pas que des jeunes gens puissent se tromper sur l'analyse qui leur est demandée ? Comment ne pas se montrer sévère quand on constate qu'ils s'y dérobent ou croient répondre à la question en racontant la pièce et en multipliant les détails sans rapport avec le sujet ?

Habituer l'esprit à se proposer un objet bien défini est une des fins principales de toute culture et notamment de l'exercice de composition française. Est-il trop tôt pour vérifier sur ce point l'aptitude des candidats ? Quand, dans une copie de trois pages, quelques lignes seulement se rapportent à la question, quelle note mérite la dissertation ? Le cas n'est pas aussi rare qu'on pourrait le supposer.

Peut-être faut-il expliquer ce défaut grave par la difficulté des sujets que, préoccupés par l'épreuve, les maîtres qui préparent des candidats sont conduits à proposer à leurs élèves. S'il en est ainsi, il faut résolument simplifier l'examen et l'enseignement pour former les enfants à une

discipline indispensable à l'activité féconde de l'esprit.

Il faudrait aussi les habituer à la sincérité, leur apprendre à n'écrire que ce qu'ils pensent véritablement, ce qu'ils ont vraiment compris et éprouvé. Sans doute, nous avons souvent l'illusion de croire nôtre ce qui nous vient d'autrui. Mais il y a loin entre cette erreur de bonne foi et le détachement avec lequel certains candidats rédigent un développement livresque et impersonnel. Sans aucun doute, ils ont conscience de ne rien dire qui soit à eux. Ils sont prêts à écrire ce qu'on voudra, non ce qu'ils pensent, mais ce qui doit être admis. Cette complaisance ne les conduit pas toujours à la concision. Des pages compactes répètent le manuel ou la leçon entendue.

On incriminera sans doute encore le sujet. Simplifions-le donc. Evitons toute question qui contraigne les candidats à rédiger un devoir impersonnel. Mais aussi, quand ils composent à loisir, sans redouter la sanction de l'examen, exigeons d'eux des jugements sincères. Condamnons les développements livresques. Habituons les élèves à ne rien écrire qui ne viennent d'eux-mêmes.

Évoquerons-nous le désordre, voire l'incohérence de certaines copies. Certes, il est difficile d'apprendre à composer. Mais des jeunes gens qui désirent entrer à l'école normale doivent au moins s'y efforcer, montrer quelque aptitude à ordonner simplement et clairement l'expression de leur pensée. Ici, encore, nous devons signaler l'insuffisance du plus grand nombre.

Enfin, dans la plupart de ces copies médiocres, le style est maladroit, pauvre et incorrect. Expressions vulgaires, termes d'argot, qu'on s'excuse parfois d'employer, non toujours, qu'on accepte parce qu'on est incapable de trouver le terme qui convient, ignorance des formes courantes du langage, fautes grossières de syntaxe, sans parler des phrases mal équilibrées ou incompréhensibles, de l'embarras ou de la platitude de l'expression, ces fautes sont fréquemment relevées dans les copies auxquelles les professeurs d'école primaire supérieure et de cours complémentaire qui préparent des candidats et font partie de la commission sont les premiers à mettre une note très faible. Certains des candidats qui font preuve d'une telle incapacité à s'exprimer entrent néanmoins à l'école. Il semble alors qu'ils aient presque tout à apprendre, et nous savons que, quand ils nous quitteront, ils seront restés faibles en français.

Sur ce point, nous pouvons enregistrer chez beaucoup d'élèves un résultat très insuffisant. Faut-il, comme l'estime M. Paul Foucher, en chercher la cause dans une « négligence générale à l'égard de tout ce qu'on range à tort dans les questions de forme », dans un certain « déclassement des études littéraires »? Sans doute. Ne pourrait-on la trouver aussi dans un enseignement prématurément ambitieux, dans la complexité des travaux qui préparent à l'examen, contraignant les élèves à faire porter sur un trop vaste ensemble l'effort de la recherche, de la composition et de la rédaction? Ne faudrait-il pas simplifier l'enseignement afin d'étudier plus à loisir et de plus près le vocabulaire, la grammaire, d'habituer les élèves au délicat travail du style, de leur en donner la préoccupation et le goût ?

La « construction des phrases » — objet unique de l'enseignement du cours élémentaire des écoles primaires — mérite, à toutes les étapes de la culture littéraire, une place de premier plan et exige des exercices particuliers. On doit encore apprendre à « construire des phrases » à l'école primaire supérieure et à l'école normale. La préparation du concours d'entrée permet-elle de consacrer à cet exercice tout le temps désirable ? Ne conviendrait-il pas de lui réserver une place particulière, au même titre qu'à la correction des fautes ?

Loin de souhaiter plus d'indulgence de la part de la commission, nous estimerions plutôt qu'elle devrait disposer, par la note éliminatoire, du moyen d'empêcher les candidats très faibles en français d'entrer à l'école normale.

Nous croyons qu'il conviendrait de simplifier l'épreuve et, par là-même, l'enseignement qui y prépare. Les sujets qu'on proposait il y a vingt ans étaient plus à la portée des jeunes gens que ceux qu'ils doivent traiter aujourd'hui. Il faudrait y revenir.

L'enseignement devrait se concentrer sur les fins essentielles que nous rappelons plus haut. Toute une partie de l'art d'écrire ne peut s'enseigner. Mais on apprend à rédiger correctement, à composer clairement, à n'exprimer que ce qu'on pense, à être sévère envers soi-même. On peut même acquérir un goût plus sûr et cette aisance que, selon Voltaire, on ne doit qu'au travail. Cet objet accessible et immédiat, il faut que les maîtres y consacrent tout leur effort, que, notamment, par l'étude méthodique des textes, par des exercices fréquents, par une méthode de travail qui contraigne les enfants à discerner, à définir et à corriger eux-mêmes leurs fautes, ils puissent faire acquérir à leurs élèves les moyens d'expression, vocabulaire et formes correctes du langage, qui manquent à beaucoup d'entre eux.

La nécessité de simplifier l'enseignement, de le concentrer, de l'orienter vers des fins particulièrement importantes, peu nombreuses, et bien définies, que nous constatons dans l'enseignement du français, apparaît d'ailleurs aujourd'hui dans la plupart des autres disciplines et aux diverses étapes de l'éducation.

ARMAND MOREAU,
Directeur de l'Ecole normale de la Savoie.

CHEMIN FAISANT
LE NEZ TORDU

Un vieil homme de mon pays ressemble à Michel-Ange : comme lui, il a le nez tordu. Ce signe flatteur, il le doit à l'énergique sollicitude de son maître d'école. De telles retouches à l'œuvre du Créateur étaient presque dans l'ordre il y a trois quarts de siècle. Les parents n'y voyaient pas grand mal — dit-on — et souvent ajoutaient à la ration officielle un supplément familial gratuit.

Nous avons changé cela, par une loi qui ne souffre pas d'exception, et nous voudrions bien changer tout à fait les mœurs. Le corps de l'élève nous est devenu plus sacré peut-être que son esprit. On est sévère pour celui qui l'oublie, et avec raison.

Pourtant, je me sens enclin à quelque indulgence, non certes à l'égard des professionnels de la schlague, mais en faveur de l'honnête homme à qui a échappé un geste un peu vif. Il y a des attitudes et des fautes

de plus en plus à mesure qu'on le connaît mieux.

Et la valeur de ce personnel est attestée, non seulement par ses notes de valeur pédagogique, mais par les nombreuses récompenses qui viennent de lui être attribuées pour encouragements à l'épargne scolaire, collaboration à la vente du timbre antituberculeux, œuvre d'hygiène, éducation physique, encouragement au bien, mutualité, enseignement agricole, cours d'adultes, caisse nationale des retraites, concours de monographies, concours national de dessin, etc.

Les maîtres suppléants sont à mentionner ici. Recrutés exclusivement parmi les anciens élèves de l'enseignement public et après un stage probatoire d'un mois, ils sont intellectuellement à la hauteur de leur tâche et certains d'entre eux, qui se mettent très rapidement à l'apprentissage de leur profession, feront sans nul doute de bons maîtres. Ils compenseront un certain manque de principes pédagogiques, principes qui peuvent s'acquérir seulement à l'école normale, par une spontanéité et, peut-être, une originalité plus grandes.

Place à faire à l'éducation physique, par A. Mallarmé (*Excelsior*).

Il y a lieu de se féliciter de l'insistance que certains journaux mettent à marquer la place que l'éducation physique devrait avoir dans l'organisation de la vie quotidienne et du travail scolaire de nos enfants. Il s'agit d'un problème vital pour le pays et dont chacun sent d'instinct l'actualité et l'urgence. Puisse cette campagne contribuer à secouer une apathie et une routine qui, jusqu'ici, ont entravé les réformes envisagées.

La question n'est pas exclusivement d'ordre pédagogique : c'est au sens le plus large une question politique qui touche, en même temps qu'à l'avenir de la race, à l'orientation du caractère national. Il suffit de voir le redressement moral que certains pays étrangers ont réalisé en affermissant les muscles de leurs enfants : quand les jeunes — jeunes filles comme jeunes gens — se sentent plus forts et plus souples, ils envisagent la vie avec plus d'audace et plus de maîtrise. Certaines organisations étrangères, notamment celle de la Tchécoslovaquie, sont tout à fait suggestives et il convient de nous en inspirer.

Il est indispensable de remanier les programmes qui se sont constitués au gré des revendications de chaque discipline, et dans lesquels on a peu à peu accumulé, sur le dos de nos malheureux écoliers, tant d'heures de travail pour l'esprit, qu'on paraît ne pas avoir songé que ce dernier ne peut sainement travailler que si le corps reste vigoureux.

Une autre amélioration, qui serait bien accueillie, consisterait en un aménagement nouveau de l'année scolaire, afin de réserver en cours d'année aux enfants une période de détente intellectuelle et d'activité physique. Cette période leur permettrait d'avoir en plein hiver des séjours en montagne, qui sont de tous les toniques les plus fortifiants et qui correspondent aux goûts actuels de la jeunesse. Des pays étrangers nous ont déjà devancés sur ce point.

L'école d'aujourd'hui, par Marguerite Humbert-Zeller (*Rév. familiale d'éducation*).

Hier, l'école était la prison grise aux ouvertures rares ; aujourd'hui, c'est la construction gaie, toute percée de larges baies, par où l'air, le soleil, la lumière et la bonne humeur tombent à pleins bords sur les petits écoliers aux blouses claires.

De la vieille maison à la nouvelle, le programme des connaissances à acquérir n'a guère changé. Et la nourriture que l'on sert aux jeunes cerveaux, si elle est devenue plus copieuse, plus dense, plus serrée, est bien la même au fond. Mais on a trouvé le moyen de la rendre plus digestive. L'accommodement est différent. Des frises parlantes, des projections, tout un matériel approprié parvient à transformer les denrées les plus lourdes en aliments appétissants et savoureux. L'observation a remplacé le bourrage de mémoire. La leçon de choses est une passionnante promenade, la géographie un merveilleux voyage et *l'alphabet fait partie désormais du domaine des jeux.*

L'intérêt pris par l'élève à la matière enseignée, qu'elle s'adresse à son intelligence ou à son âme, dépend en grande partie de l'habileté de l'enseignant. Si nous entendons un enfant donc l'esprit est par ailleurs curieux et réfléchi, nous dire : « J'ai horreur d'écrire ; je ne sais pas quoi dire », faisons notre *mea culpa*. L'enfant en général fourmille d'idées. S'il les oublie devant sa page blanche, c'est que nous ne savons pas les mettre en branle, c'est que nous en manquons nous-mêmes. Si, dès que l'enfant sait aligner des mots, nous l'invitons comme pour un jeu à mettre sur le papier ce qu'il fait, ce qu'il voit, ce qu'il observe et ce qu'il pense, sans nous montrer trop exigeants pour les fautes d'orthographe, le problème est résolu.

Ventilation dans les écoles, par le Dr M. Grandjean (*La Médecine scolaire*).

Les hygiénistes se préoccupent depuis longtemps de la question de ventilation des locaux occupés par des collectivités, question qui est d'une grande importance pour les écoles. La santé des enfants et des maîtres en dépend, ainsi que la protection des uns et des autres contre les maladies contagieuses. Il n'est pas besoin de démontrer les inconvénients ou mieux les dangers d'une atmosphère longtemps confinée, par conséquent viciée au point de provoquer des malaises. C'est, d'après l'avis de la Commission d'hygiène industrielle de France, le cas d'un air dont la teneur en anhydride carbonique est supérieure à 0,1 p. 100, proportion dépassée dans les classes, même peuplées normalement, dans lesquelles l'aération est insuffisante pendant l'occupation par les élèves.

La ventilation doit avoir pour résultat de renouveler le volume total de l'air, au moins trois fois et demie à quatre fois par heure. Cette proportion ne doit pas être considérée comme parfaite ; mais on peut la qualifier de raisonnable et souhaiter qu'elle soit partout et toujours atteinte.

Aussi bien s'est-on ingénié à chercher le renouvellement de l'air par les moyens les plus divers, une fois reconnue trop peu efficace l'ouverture des fenêtres pendant l'absence des enfants, c'est-à-dire au moment des récréations. Il ne faut pas perdre de vue que la ventilation doit être assurée en toute saison, qu'elle doit aboutir à un véritable brassage de l'air sans qu'il en résulte la moindre gêne pour les occupants. Outre la ventilation spontanée par les interstices on utilise la ventilation par appel d'air dans le sens vertical, par bouches d'air, par vitres perforées, par vitres contrariées, par vitres en lames de persiennes.

A. LACLEF.

RÉGIME D'HIVER

A l'approche de la mauvaise saison, ne serait-il pas utile de rappeler — ou d'apprendre — aux élèves que la chaleur du corps humain est entretenue par la combustion des aliments dans notre organisme. Nous pouvons donc à juste titre comparer nos aliments au charbon qui chauffe une machine, mais, de même qu'il y a charbon et charbon, il y a aliment et aliment : tous les charbons ne chauffent pas à un même degré et tous les aliments ne dégagent pas le même nombre de calories.

Le sucre, hydrate de carbone chimiquement pur, est un grand producteur d'énergie calorique, c'est pourquoi il doit être à la base de l'alimentation des enfants et plus particulièrement de leur petit déjeuner du matin, pour leur permettre de mieux se défendre contre le froid et les intempéries.

Rappelons-le à nos élèves de façon qu'ils le répètent chez eux, car trop de mamans, hélas ! ont encore tendance à négliger la qualité du petit déjeuner et croient que, pour préserver leur enfant du froid, il suffit de le bien couvrir. Les lainages, certes, sont excellents, mais leur rôle se borne à conserver au corps une chaleur que seuls les aliments sont capables de produire.

Rappelons, en outre, qu'une nourriture sucrée est peu coûteuse, voire même très économique si l'on considère la hauteur valeur nutritive de cet aliment et son prix d'achat actuel.

UNE CONFÉRENCE POSTSCOLAIRE (1)

LE B. C. G., VACCIN DE LA TUBERCULOSE

LA tuberculose n'est pas une maladie spéciale à l'homme. Un très grand nombre d'animaux peuvent la contracter, tels les cobayes, ou cochons d'Inde, les souris, les singes, les bovidés, c'est-à-dire les bœufs, les vaches, etc... Elle se rencontre très fréquemment chez les vaches, surtout si elles vivent constamment à l'étable. On peut même affirmer que si, vers trois ou quatre ans, les vaches n'étaient pas dirigées vers l'abattoir, si, par conséquent, on les laissait mourir de leur belle mort, c'est-à-dire vers sept, huit ou dix ans, elles périraient toutes de la tuberculose.

L'agent de la tuberculose fut découvert en 1882 par un médecin allemand nommé Koch. C'est un bacille qui a la forme d'un petit bâtonnet de 3 à 4 millièmes de millimètre de long, fin, court, immobile. On le rencontre un peu partout, principalement dans les grandes agglomérations urbaines, dans les quartiers mal percés, dans les maisons basses, étroites, dans les taudis où les rayons du soleil ne pénètrent jamais et où l'air se renouvelle à peine. On le trouve en abondance dans les crachats, les déjections, la sueur, le pus des tuberculeux, et aussi dans le lait, la viande des animaux atteints de tuberculose. Un seul crachat en contient des millions. La résistance du bacille de la tuberculose est très grande et il conserve longtemps ses propriétés, surtout à basse température et dans l'obscurité. Le froid est sans action sur lui. Il n'est détruit ni par la putréfaction, ni par le séjour dans l'air, mais la chaleur humide lui est nuisible, il périt par la vapeur chaude et l'ébullition de l'eau le tue en cinq minutes. La lumière solaire, les rayons ultra-violets, diminuent sa virulence.

La tuberculose se propage de différentes manières, par la respiration, la toux, les crachats, mais surtout par la parole. On a cru pendant longtemps qu'elle se propageait avant tout par les crachats, mais aujourd'hui on sait avec certitude que c'est par la parole. Il faut, en effet, se bien persuader que chaque fois que nous parlons, nous projetons à des distances variables, parfois à plusieurs mètres, un très grand nombre de particules de salive extrêmement fines, si fines même et si légères qu'elles restent en suspension dans l'atmosphère, où elles sont aspirées ou respirées par les personnes qui se trouvent dans notre entourage. Il en résulte que les personnes atteintes de tuberculose ouverte lancent dans les milieux où elles vivent — salles à manger, chambres à coucher, etc. — des quantités innombrables de microbes et, par là, finissent par contaminer plus ou moins rapidement ceux qui vivent avec elles.

***

PERSONNE n'ignore que, grâce aux méthodes pastoriennes, on a trouvé des *sérums*, c'est-à-dire des liqueurs capables de combattre efficacement certains fléaux, tels que la diphtérie, la fièvre typhoïde, la peste, etc... Or l'emploi des méthodes pastoriennes avait totalement échoué dans la préparation d'un sérum contre la tuberculose. On finit par en connaître la raison. C'est que le microbe de cette maladie s'enveloppe dans une sorte de gaine, de carapace cireuse qui le protège si bien qu'on ne peut l'atteindre par les procédés ordinaires, c'est-à-dire par ceux dont on use par exemple contre la diphtérie.

Deux chercheurs infatigables, deux savants, deux grands bienfaiteurs de l'humanité, finirent par remarquer que cette gaine cireuse pouvait être attaquée et dissoute en présence de la bile de bœuf. Dès lors, tous les espoirs étaient permis. On allait vraisemblablement pouvoir cultiver des microbes dont la virulence serait atténuée de génération en génération, et, par conséquent, arriver à produire un vaccin. Ces deux savants sont MM. CALMETTE et GUÉRIN, qui poursuivirent leurs travaux pendant treize ans. Le résultat de leurs recherches fut la production du *vaccin de la tuberculose* qu'ils dénommèrent B.C.G.

Pour bien apprécier la valeur du B.C.G., il est nécessaire de savoir ce que c'est qu'un *vaccin*. Un vaccin, c'est une substance, un médicament que l'on introduit d'une manière ou d'une autre dans le corps humain ou dans le corps d'un animal, pour y déterminer une maladie légère dont la conséquence sera de mettre le sujet à l'abri de la même maladie qui, sans cette précaution, serait d'une gravité extrême et souvent mortelle.

Le petit enfant, par exemple, à qui l'on fait sur le bras de petites piqûres avec une lancette ou avec la pointe d'un tuyau de plume préalablement trempée dans le vaccin découvert par Jenner est immunisé contre la variole. Si on le vaccine de la même manière à l'âge de dix ans et plus tard à celui de vingt ans, il y a gros à parier qu'il ne sera jamais atteint par la variole ou que, s'il en est atteint, la maladie sera sans gravité. Les statistiques nous en fournissent la preuve indéniable. Depuis que la vaccination est obligatoirement pratiquée en France, la variole qui, au moyen âge, causait chaque année la mort de milliers de personnes, a presque entièrement disparu. Au contraire, en Angleterre, où la vaccination est facultative, il meurt chaque année beaucoup de malades.

Le B.C.G. agit vis-à-vis de la tuberculose comme le vaccin de Jenner agit vis-à-vis de la variole. Introduit par la voie buccale chez un sujet non tuberculeux, il provoque dans le corps une réaction qui le met en état de défense contre la tuberculose. Mais il faut que le sujet ne soit pas tuberculeux, sinon le B.C.G. est sans effet.

***

QUELS sont les caractères d'un bon vaccin ? Il doit être simple, inoffensif et efficace. Ce sont les caractères mêmes du B.C.G.

Il est simple : c'est un liquide d'apparence blanchâtre, légèrement laiteuse, inodore, qui ne demande aucune préparation pour être administré. Il suffit de briser la pointe de l'ampoule, d'en verser le contenu dans une petite cuillère que l'on a légèrement chauffée pour tiédir le liquide, et de le faire absorber par l'enfant.

Le nouveau-né doit absorber trois doses à vingt-quatre heures d'intervalle et dans les dix premiers jours qui suivent la naissance. Il faut retenir :

1° Qu'une ou deux doses ne suffiraient pas.

2° Que l'effet du B.C.G. n'est pas immédiat ; il lui faut plusieurs mois pour agir. Par conséquent, l'enfant qui naît dans un milieu tuberculeux doit être enlevé immédiatement et placé dans un milieu sain pendant plusieurs mois. Cet isolement est aussi nécessaire pour lui que pour les non-vaccinés.

3° Il est *inoffensif*. Aucune des 800 000 préparations qui sont sorties des laboratoires de l'Institut Pasteur de Paris n'a entraîné de complications : pas un enfant n'en a souffert, à plus forte raison n'en est décédé.

On objectera sans doute qu'à Lubeck, en Allemagne, à la suite d'injections du B.C.G. plusieurs centaines d'enfants furent atteints de tuberculose et sont morts rapidement. Mais, au cours d'une longue enquête, où la lumière, toute la lumière fut faite, il fut clairement démontré qu'on avait employé, au lieu des ampoules contenant du B.C.G., d'autres ampoules remplies non de microbes atténués, mais de microbes virulents et qu'on avait ainsi communiqué la maladie aux enfants. L'infirmière qui s'était trompée d'ampoules fut traduite devant les tribunaux ainsi que le médecin chef responsable ; l'un et l'autre furent condamnés à plusieurs années d'emprisonnement.

4° Enfin, le B.C.G. est *efficace :* de multiples expériences furent d'abord faites sur des cobayes, sur des singes, sur des bovidés. Toujours les résultats se montrèrent identiques. Les animaux à qui l'on faisait absorber le B.C.G. restaient indemnes alors que ceux qui n'en absorbaient pas périssaient invariablement de la tuberculose.

(1) D'après une conférence faite à Tourcoing en février 1935 par M. GUÉRIN, professeur à l'Institut Pasteur, l'un des inventeurs, avec Calmette, du vaccin antituberculeux B.C.G.

LORSQU'IL fut clairement et surabondamment démontré que le B.C.G. était inoffensif et qu'il était préventif, c'est-à-dire qu'il prévient réellement la tuberculose, on se décida d'opérer non plus sur les animaux, mais sur les hommes ou plutôt sur les enfants, car il est indispensable que les êtres sur lesquels on opère soient rigoureusement indemnes de la tuberculose.

On choisit pour cette expérience un nouveau-né dans une famille de tuberculeux ; le grand-père et le père étaient décédés de la terrible maladie ; la grand'mère vivait encore, mais souffrait depuis longtemps d'une bronchite chronique ; la mère était atteinte du redoutable fléau ; enfin, des deux enfants de celle-ci, l'une était déjà contaminée. On ne pouvait mieux trouver. Quelques jours après la naissance du bébé, on lui fit absorber le B.C.G. et on en attendit le résultat. Il fut tel qu'on l'espérait. Cet enfant, qui a aujourd'hui une douzaine d'années, est extrêmement vigoureux, alors que ses deux sœurs n'existent plus.

L'usage du B.C.G. se multiplia assez lentement à ses débuts, puis la demande s'accrut par bonds avec de temps en temps des baisses plus ou moins accusées, mais toujours suivies de retours plus marqués. L'an dernier, la distribution gratuite des ampoules a atteint le chiffre de 800 000. Ce chiffre doit être largement dépassé à l'heure actuelle (1).

Une dernière question reste à élucider, celle de la durée de l'immunité du B.C.G. On pense que, si l'on fait absorber aux enfants déjà vaccinés par le B.C.G. trois ampoules vers l'âge de la première année, trois autres vers la fin de la troisième année, trois autres vers la septième année et enfin trois autres vers la quinzième année, ils sont définitivement immunisés contre la tuberculose. On peut compter sur les savants de l'Institut Pasteur pour élucider définitivement cette question. S'il en est ainsi, et on est en droit de l'espérer, on peut considérer la tuberculose comme vaincue. Ce sera un nouveau titre de gloire pour la science française.

M. PROT.

(1) Dans les dix derniers mois de 1934, on a fait 136 000 vaccinations d'enfants au B.C.G. et 20 000 revaccinations, sans aucun accident, et la mortalité tuberculeuse des enfants vaccinés n'a été que de 1/8 de celle des non-vaccinés (avec une mortalité générale moitié moindre).

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES D'ÉTRENNES

Les catalogues des Grands Magasins viennent nous rappeler chaque année, un bon mois d'avance, que l'échéance de Noël et du Jour de l'An approche et que l'heure des cadeaux va sonner. Il faut en effet le temps d'y penser, afin de bien choisir ce qui pourra vraiment plaire, et, si possible, plaire d'une façon durable. A des enfants et à des adolescents ; on pense tout naturellement à offrir un livre, mais quel livre ? La marque d'un éditeur dont le goût est connu est une sérieuse recommandation, et les collections Fernand Nathan présentent donc toute garantie. Nous signalerons aujourd'hui quelques-unes de leurs nouveautés, qui sont particulièrement réussies.

Aux petits, de sept à neuf ou dixans, **Les Contes du Soleil Levant**, d'A. et L. CHAUVINEAU, spirituellement illustrés par Maîtrejean, apporteront une gerbe d'histoires attrayantes se déroulant dans le décor tunisien et mettant en scène les gens — les enfants surtout — et les bêtes de là-bas.

Pour ceux de dix à treize ans, nous rappellerons la série des « Œuvres célèbres pour la jeunesse » (rel. 12 fr. 50), où figurent déjà Rabelais, Cervantès, Perrault, Swift, Alexandre Dumas, Ch. Dickens et bien d'autres. MÉRIMÉE vient de s'y ajouter, avec son célèbre roman de **Colomba**, dont l'intrigue dramatique montre l'âme à la fois tendre et farouche des Corses d'il y a cent ans : l'adaptation de Mme Gisèle Vallerey en respecte habilement le style et l'intérêt, tout en le mettant à la portée des enfants.

Au même âge convient la Bibliothèque des « Contes et Légendes », déjà riche d'une trentaine de volumes à la fois instructifs et attrayants et d'une belle tenue littéraire (rel. 15 fr.). Elle s'augmente cette année des **Contes et Récits du Canada**, par Ch. QUINEL et A. DE MONTGON, et des **Contes et Légendes du Pays Roumain**, traduits et adaptés par B. NORTINES. Histoires de chasse, de guerre et d'aventures, récits d'animaux, contes populaires, légendes et traditions historiques ; tel est le contenu varié et captivant de ces deux très beaux recueils, imprimés et illustrés avec art.

Restent les grands, de douze à quinze ans, qui connaissent et apprécient la collection « Aventures et Voyages » (rel. 18 francs). Deux nouveaux livres viennent d'y entrer, entièrement dignes de leurs devanciers : l'un, de ROLAND DE LA VILLESBRUNNE, **Le « Tchaha », vigie du Gran Chaco**, nous transporte dans les prairies sauvages du Gran Chaco, zone dangereuse et encore partiellement inexplorée de la République Argentine, parmi les *gauchos*, les conspirateurs et les Indiens qui les servent ou les trahissent ; l'autre, d'HENRI ALLORGE, **Les Rayons ensorcelés**, est un roman à la Jules Verne, où un inventeur américain soutient, contre des espions étrangers qui veulent lui ravir son secret, une lutte vraiment passionnante. Egayés de nombreux dessins, revêtus d'une reliure en couleurs, tous ces ouvrages constituent des cadeaux d'un prix modique et d'un agrément certain.

GEORGES SIMENON : **Les Pitard** (Nouvelle Revue française ; 12 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Sait-on qu'il y a un cas Simenon ? Un jeune homme commence par écrire, avec une facilité étonnante, une succession de romans populaires, du genre des feuilletons ; puis il se lance dans les ouvrages policiers, et crée le type devenu fameux de Maigret ; peu à peu, il introduit dans ses récits autre chose que la simple histoire d'un crime et de sa découverte, et cet autre chose, c'est la peinture tantôt de gens extravagants, tantôt d'hallucinations effarantes, tantôt de paysages obsédants par leur tristesse. Bientôt, ce qui fait l'essentiel de ses livres, c'est l'atmosphère qui règne autour de ses personnages. Voilà à peu près la courbe littéraire qu'a suivie M. Simenon ces années passées.

Les Pitard, qu'il a fait paraître tout récemment, illustrent fort bien cette évolution. Le sujet lui-même est mince : une mère, pétrie d'avarice, enserre dans des machinations odieuses sa fille et son gendre qui, sur le bateau dont celui-ci est capitaine, se rendent, par leur humeur intraitable, la vie impossible jusqu'au jour où, la mer étant démontée et le vaisseau menaçant de sombrer, la jeune femme perd la tête et se jette à l'eau. Mais, autour de cette aventure qui nous demeure assez obscure, il y a la description de la traversée de Rouen à Hambourg, puis en Islande, d'une tempête effroyable et du sauvetage de marins sur un navire en perdition ; il y a aussi le défilé, ces ombres fugitives, des matelots de l'équipage et du peuple du port de Hambourg. Evocations qui gagneraient à être plus amples, moins sèches et hachées, mais qui font du livre mieux que la narration d'un drame individuel : un tableau gris et noir des choses de la mer.

M.

VIENNENT DE PARAITRE :

(*En vente à la librairie Nathan*).

ALLORGE (H.) : **Les rayons ensorcelés** (Nathan ; 18 fr.).
BAILLY (Auguste) : **Mazarin** (Fayard ; 15 fr.).
BORDEAUX (Henry) : **Henry de Bournazel ; l'épopée marocaine** (Plon ; 18 fr.).
BAUDRY DE SAUNIER : **Le mécanisme sexuel, *Éducation sexuelle*** (Flammarion ; 12 fr.).
BELLOCQ (Dr), FORCEVILLE et DUMESNIL (Dr) : **Les écoles de plein air** (Lib. de la Mésange, Strasbourg).
BEUQUE (Etiennette) : **Où va l'Irlande ?** (Figuière ; 8 fr.).
CHAUVINEAU (A. et L.) : **Contes du Soleil Levant** (Nathan ; 7 fr. 50).
DEMAISON (André) : **Le jugement des ténèbres** (Grasset ; 15 fr.).
DESMETTRE et AUROY : **Les beaux disques expliqués aux enfants** (Nathan ; 8 fr. 50).
DUVERNOIS (Henri) : **La maison Camille** (Grasset ; 15 fr.).
FERLET (Roger) : **Le grand élan à la robe claire** (Plon ; 12 fr.).
GIRARDOT (Rosita) : **Toujours toi**, *poèmes* (Girardot ; 10 fr.).
LAVACHERY (Henri) : **Ile de Pâques** (Grasset ; 18 fr.).
MÉRIMÉE (Prosper) : **Colomba**, adaptation G. Vallerey (Nathan ; 12 fr. 50).
MAUROIS (André) : **Magiciens et logiciens** (Grasset ; 15 fr.).
MONTHERLANT (Henry DE) : **Service inutile** (Grasset ; 15 fr.).
REBIÈRE (Georges) : **Incompétence ou Trahison ?** (Debresse ; 5 fr.).
ROMAINS (Jules) : **Zola et son exemple** (Flammarion ; 3 fr.).
SAINTE-SOLINE (Claire) : **D'une haleine** (Rieder ; 12 fr.).
VILLESBRUNNE (Roland DE LA) : **Le « Tchaha », vigie du Gran Chaco** (Nathan ; 15 fr.).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

AMOURS PURITAINES

Par LUCIE DELARUE-MARDRUS

C'est dans une ville de l'Ouest que je l'ai vue. De bons yeux de chien triste corrigeaient ce qu'avait de fanatique une bouche serrée dans son nœud de rides, terrible, avec des lèvres changées en pierre par tous les refoulements. Les mâchoires avaient toujours l'air de mordre — comme on mord pour ne pas crier.

Peau desséchée, cheveux de neige proprement relevés sous la petite capote à brides, frange sur le front, cou plein de cordes enfermé dans le col blanc d'une robe noire, Mrs. Longfield, quand par hasard elle parlait, n'embouchait pas la nasale trompette américaine. Et c'est ce qui fait aussi que je la remarquai.

Mon attention s'était d'abord fixée sur elle parce que, dans ce comité philanthropique, elle était la seule, parmi tant de vieilles femmes et de vieilles filles, à n'être pas troussée en bergerette. Perruques de cheveux courts sous de grands chapeaux, robes fleuries et légères, bras sans manches et cou largement dégagés, tout cela s'illuminait de l'éclat des lunettes et de l'ample sourire des rateliers complets.

— Qui est-ce ?... demandai-je, dès que je le pus, intéressée par son air de tête couronnée.

Mais son nom ne pouvait rien m'apprendre. Plus tard seulement, je connus son histoire par quelqu'un de New-York qui en comprenait toute la portée.

Histoire bien démodée, et qui ne se répétera certainement jamais plus aux États-Unis. Les nouvelles générations en riraient de bon cœur. Cette jeunesse d'aujourd'hui, c'est en Amérique qu'on me l'a dit, est en train de perdre, aussi vite qu'elle le peut, la pudibonderie qui faisait l'orgueil du Nouveau Monde. J'ai vu des regards, même de moins de quarante ans, se lever au ciel pour le prendre à témoin d'un pareil scandale.

***

Rien de tout cela n'existait, pas même le divorce, quand Mrs. Longfield, — alors miss Margaret Lawns, — vit fêter ses vingt ans par vingt petites bougies autour d'un gâteau. Qui la regarde aujourd'hui ne peut que difficilement croire à ce que disent de son éclat ceux, déjà rares, qui la connurent à cette époque. Elle avait, paraît-il, les plus purs yeux bleus qu'on puisse voir, un teint de rose rose, de longs cheveux lisses dont le noir contradictoire frappait au premier instant. Une brune aux yeux bleux, cela ne se rencontre pas tous les jours.

Peu après ce *birthday* joyeux, elle entra dans le grand bonheur : aimer, être aimée.

C'était un jeune homme de la ville, futur banquier, qui succéderait à son père et dont la fortune remettrait l'aisance parmi la lignée des Lawns, tombée depuis deux générations dans les difficultés d'argent. Margaret n'apportait en dot que sa beauté, sa douceur, et les principes rigoureux dans lesquels on l'avait élevée. Elle était, de plus, d'une nature timide, craintive, et les siens avaient dû lutter contre ce tempérament qui n'a jamais été sympathique à l'Amérique.

David Herton Marlowe était tellement amoureux d'elle que son éloquence seule avait décidé sa riche famille, désireuse, pourtant, d'augmenter les millions de la maison par un mariage assorti.

— Well ! Si vous l'aimez, David... Du reste, quoique pauvres, ces gens-là sont de haute classe, de vrais puritains du Massachusetts comme nous autres, et votre femme ne nous amoindrira pas.

Toutes ces raisons de convenances et d'argent échappaient à la petite Margaret, ivre de vivre son conte de fées. Elle avait adoré David dès le premier regard échangé. La magnifique situation de son fiancé n'était pour rien dans son bonheur. On ne pouvait dire qu'il fût exactement beau, lui, mais sa distinction venue d'une longue origine anglaise, sa haute taille, le regard qu'il avait, respectueux et troublé, yeux enfoncés et gris qui livraient toutes les nuances de l'âme, son épaisse chevelure encore blonde comme celle des bébés, tout cela faisait de lui l'homme le plus « attractif » de la cité.

Que de jalousies autour de ce mariage ! Les préparatifs des noces occupaient toute la société, jusque dans les maisons de campagne des environs.

On imagine ce que fut le coup de tonnerre d'une telle nouvelle, juste un mois avant la cérémonie ; la banque Herton Malrowe, à la suite d'une spéculation, mon Dieu ! pas plus audacieuse que celles qu'on y faisait d'ordinaire, avait sauté la veille, tout simplement, et le père de David, ultime outrage à la religion, s'était suicidé.

Margaret, à genoux, supplia ses parents indignés de la laisser épouser quand même son amour, puis finit par déclarer, pour leur stupéfaction, qu'elle se passerait de leur consentement ; mais le fils du failli suicidé ne pouvait deviner que sa fiancée l'aimait jusqu'à le vouloir pauvre et déshonoré. Nouvelle proie jetée à l'appétit féroce de la ville, l'événement mit le comble à l'excitation générale : David Malrowe disparu sans laisser d'adresse.

On apprit quelques semaines plus tard qu'il avait été vu dans les quatrièmes classes d'un paquebot en partance pour l'Europe.

***

Trois années passèrent là-dessus. A vingt-trois ans, les ravages du désespoir avaient fait de Margaret une autre personne. Toujours belle, peut-être plus belle, le regard crépusculaire de ses yeux bleus qu'on avait vus si heureux, la pâleur de ses joues qu'on avait vues si roses lui venaient non pas de cette défaite théâtrale dont parlait encore la ville, mais du suprême désappointement d'avoir été méconnue par le fugitif. « Il n'avait donc pas compris que je l'aimais ? »

A force de ressasser la catastrophe : « S'il n'avait pas compris cela, c'est donc qu'il ne m'aimait pas, lui. »

Avec cette conclusion, la mesure fut dépassée. A vingt-sept ans, suppliée à son tour par ses parents, toujours plus gênés, elle épousa le parvenu de quarante-neuf ans, décharné, laid et milliardaire, dont l'orgueil s'était antiché de cette jeune fille si belle et de si bonne famille, un parti que son origine besogneuse ne lui permettait pas d'espérer.

Elle accepta cela comme une sorte de condamnation à mort, retrouvant dans son cœur broyé quelque misérable joie, celle de se sacrifier pour ses parents, surtout pour sa mère qu'elle affectionnait profondément.

Et voilà la vie de Margaret Lawns, à présent Mrs. Longfield. Son mari, sous prétexte d'un petit voyage de noces, l'emmena dans sa ville natale, en plein Ouest, si loin du Massachusetts qu'il fallait plusieurs jours de voyage pour y parvenir. Quand ils y furent, il déclara qu'ils y resteraient pour toujours. Il jugeait suffisant d'avoir assuré des rentes à ses beaux-parents, condition exigée d'abord par la glaciale fiancée. Il voulait sa femme pour lui tout seul. Margaret ne devait pas tarder à comprendre pourquoi.

Elle avait pensé continuer en silence à se repaître de son roman intérieur. Lorsque John faisait sa cour, elle l'avait honnêtement averti qu'elle ne pourrait jamais l'aimer. Et d'ailleurs il connaissait son histoire. De même qu'il assurait la rente des parents, il jurait solennellement, à ce moment-là, que sa femme serait libre d'organiser son existence comme elle l'entendrait. Il ne l'entraverait en rien. Tous ses caprices seraient obéis, toutes ses mélancolies respectées. Il ne voulait que la rendre un peu heureuse, ne désirait que cette présence charmante dans sa maison, que cette beauté sous ses yeux. Elle était presque touchée par cet homme, prête à l'estimer, à défaut d'autre sentiment.

Mais le ton changea dès qu'ils furent mariés. Il ne fallut que quelques jours à Margaret pour se rendre compte qu'elle avait vendu sa paix et sa liberté.

Humilier cette fille qui ne l'avait accepté qu'avec tant de hauteur devint le passe-temps raffiné du parvenu morbide, si bien mortifié par elle. Peu de temps après leur installation dans l'Ouest commençait la grande torture.

Tour à tour grondée comme une enfant, avec éclats de voix et grossièretés, et produite dans le monde avec paroles mielleuses et sourires, s'étant aussitôt cabrée malgré sa douceur, les menaces de coups lui montrèrent qu'elle était désormais la martyre séquestrée d'une brute.

Un enfant vint, petit garçon qu'elle essaya d'aimer comme s'il n'eût pas reproduit exactement les traits paternels, horrible méchanceté du destin. Le fils du tyran vagissait dans le berceau. Margaret, en le dorlotant, évitait d'analyser sa petite figure. D'autres larmes ajoutées à celles qu'elle versait depuis le départ de David rougissaient ses yeux, qui se flétrissaient peu à peu. Le mari fit de la venue de l'enfant un nouveau thème à ses colères. Fier de son héritier, il entendait se mêler de tout quant à la façon dont il était soigné.

L'enfer.

Perdus au bout des horizons, les parents de la jeune mère écrivaient des lettres angoissées. Plus d'un an sans revoir leur fille unique, aucune promesse de leur montrer leur petit-fils... Que signifiait cette attitude ?

Margaret, pour leur laisser généreusement tout ignorer, eux, responsables de ce mauvais mariage, inventait des motifs à cet éloignement, maladroites explications auxquelles ils ne croyaient pas. « Nous avons compris, écrivait sa mère. Vous ne nous invitez même pas à venir vous voir. Vous ne nous aimez plus, voilà tout. »

Son petit garçon avait dix-huit mois quand le mari décida d'aller habiter dans une des maisons qu'il avait à la campagne. Il choisit la plus isolée, aux confins d'une frontière qu'on disait encore dangereuse. Il avait des gérants pour s'occuper de ses affaires commerciales, lesquelles, au besoin, pouvaient marcher toutes seules, ne lui laissant plus d'autres soucis que de toucher les dollars. Sa santé n'était pas bonne. C'était sa délectation, maintenant, après une longue jeunesse de travail forcené, d'être enfermé loin de tout avec sa victime. Il la haïssait. De jour en jour, elle cessait d'être belle. Efflanquée et douloureuse, sa pâleur si pathétique tournait au blafard. Ses yeux abîmés se creusaient. Toute coquetterie supprimée, elle avait l'air, il le lui répétait toute la journée, d'une petite institutrice pour classes pauvres. La moindre de ses *chambermaids* était plus séduisante qu'elle.

Un autre petit garçon naquit, pourtant, tout pareil au premier, de cette mutuelle haine. L'aîné commençait sa troisième année. Les parents de Margaret n'écrivaient plus.

***

Un matin, les enfants avaient cinq et trois ans, Mrs. Longfield prit sur le plateau d'argent tendu par son valet la lettre où sa mère lui apprenait que Mr. Lawns venait de mourir. « Sans vous avoir revue, Margaret. »

Sur le coup, elle crut qu'elle allait tout révéler à cette mère qui n'avait pas su deviner la vérité. Une suprême pitié la retint. Elle ne pouvait pas ajouter cette horreur au deuil inconsolable de la veuve. Par ailleurs, John surveillait toutes ses lettres.

Peut-être un soupçon tardif de ce qui se passait donna-t-il enfin à Mrs. Lawns, avec l'aide du chagrin, le courage de venir voir de ses propres yeux ce qu'était le ménage de sa fille. Sans prévenir personne, elle se présenta, par un soir de juillet, à la grande grille du parc, petite personne rabougrie et tout en noir au fond d'une voiture de louage, et qui surprit bien le personnel.

On la laissa, non sans difficultés, parvenir jusqu'au porche de la maison. Au bruit des roues, Margaret fut à sa fenêtre.

— Maman !... cria-t-elle dans un sanglot.

Et la scène qui suivit, John étant accouru, renseigna d'un seul coup la mère épouvantée.

(A suivre.)

LUCIE DELARUE-MARDRUS.

A L'ÉTRANGER
EN U. R. S. S.

EN mai 1934, le Conseil des Commissaires du Peuple a promulgué simultanément trois décrets : l'un sur la réorganisation du système scolaire, les deux autres respectivement sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les écoles primaires et moyennes.

Nous devons à l'obligeance de la *Société pour les relations culturelles entre l'U. R. S. S. et l'étranger* (Moscou) la communication de la traduction de ces actes officiels (1).

TROIS types d'écoles sont maintenus : l'école primaire de quatre classes, l'école moyenne ou secondaire incomplète de sept classes, l'école secondaire complète de dix classes. Jusque-là, l'admission dans les écoles techniques et dans les établissements d'enseignement supérieur avait lieu au concours. Aucune catégorie d'élèves n'était avantagée. On déclare, aujourd'hui, que « les élèves sortant de l'école secondaire de sept classes seront admis de préférence dans les *technicums* ; ceux qui sortent de l'école secondaire complète auront la préférence dans l'admission aux écoles supérieures ».

Une compétence plus grande est aussi exigée de la part des candidats aux postes de directeurs d'école primaire ou moyenne.

« Ne pourront être nommés directeurs des écoles primaires que des pédagogues qui auront terminé un technicum pédagogique, compteront trois ans de stage pédagogique et pourront présenter l'attestation requise des institutions locales d'instruction publique.

« Les directeurs des écoles primaires seront nommés par les Commissariats de l'Instruction publique des Républiques fédérées et autonomes sur la recommandation des organes locaux d'Instruction publique.

« Ne pourront être nommés directeurs des écoles secondaires complètes et incomplètes que les pédagogues ayant le diplôme d'une école pédagogique supérieure et pouvant certifier trois ans de pratique pédagogique. »

Enfin l'article 12 du décret relatif à « la structure de l'École primaire et secondaire » interdit « d'employer les personnes ayant reçu une instruction pédagogique spéciale à des fonctions quelles qu'elles soient en dehors de leur spécialité. » On aimerait connaître la cause d'une telle interdiction.

LE décret portant sur l'enseignement de l'histoire est bien intéressant. Il condamne la manière dont celui-ci a été donné jusqu'alors et, du coup, accuse la faillite de certains procédés, en faveur desquels la réclame n'a pourtant pas manqué. Serait-il vrai que l'on ne peut, impunément, tourner longtemps le dos au bon sens ? Toujours est-il que :

« Le Conseil des Commissaires du Peuple de l'U. R. S. S. et le Comité central du Parti communiste de l'U. R. S. S. constatent que l'enseignement de l'histoire dans les écoles de l'U. R. S. S. n'est pas satisfaisant. Les manuels et l'enseignement même portent un caractère abstrait et schématique. Au lieu d'enseigner l'histoire civile sous une forme vive et intéressante, en exposant les événements et les faits dans leur suite chronolo-

(1) Un décret de 1935 est venu s'y ajouter. Il prescrit l'organisation, dans les grandes villes, d'écoles spéciales pour les enfants indisciplinés et prévoit dans les autres écoles l'observation d'une discipline rigoureuse et l'obligation de porter un uniforme.

~ique et en donnant la caractéristique des personnages historiques, l'on sert aux élèves des définitions abstraites des formations sociales et économiques en substituant ainsi à l'exposé cohérent de l'histoire des schémas sociologiques abstraits.

Il est donc enjoint aux professeurs de rompre avec cette méthode abstraite, schématique, sociologique, théorique et de revenir au contenu concret de l'histoire, aux faits et aux hommes, car « la condition décisive de l'assimilation ferme du cours d'histoire est l'observation stricte de l'ordre historico-chronologique dans l'exposé des faits historiques et la fixation dans la mémoire des élèves des événements, des personnages historiques et des dates chronologiques les plus importantes ». Pour être lourdement exprimées, ces idées n'en sont pas moins justes. Elles s'accordent, du reste, avec nos instructions officielles qui estiment, tout comme la publication russe *Pour l'Ecole Polytechnique*, que « l'histoire sans faits concrets n'est plus de l'histoire. » (Editorial du numéro de juillet-août 1934.)

La réforme de l'enseignement de la géographie s'opère dans un sens analogue. Les autorités compétentes relèvent des défauts, qu'elles jugent graves :

« Exposition de la matière sèche et abstraite, insuffisance des données relatives à la géographie physique, faible connaissance de la carte géographique, encombrement des manuels de géographie avec des matériaux statistiques et économiques et des schémas généraux. »

Le résultat de ces erreurs, c'est que « souvent, les élèves, en sortant de l'école, ne possèdent pas les connaissances géographiques élémentaires ».

Pour remédier à cet état de choses, le Conseil des Commissaires du Peuple propose « aux Commissariats d'instruction des républiques alliées de se guider par les considérations suivantes :

« L'enseignement de la géographie dans l'école primaire (3e et 4e classes) doit fixer dans la mémoire des élèves les noms géographiques les plus importants (pays, fleuves, mers, montagnes, villes, etc.) et donner une connaissance ferme de la carte géographique dans les limites du programme. Il faut, en même temps, rendre l'enseignement plus démonstratif, plus accessible, plus populaire et plus intéressant. »

De nouveaux manuels d'histoire et de géographie doivent être préparés. Les décrets les mentionnent et désignent les auteurs qui en sont chargés.

ON pourrait s'étonner que des considérations aussi élémentaires que celles que nous avons rapportées tassent, aujourd'hui, l'objet de décrets. Constatons simplement que ceux-ci accusent l'évolution de la politique scolaire de l'U. R. S. S. vers une conception plus proche de la conception traditionnelle. L'expérience paraît donner raison à celle-ci contre des innovations desquelles, à un certain moment, on semblait attendre beaucoup (1).

M. HÉNON.

(1) Nous avons étudié les *Programmes officiels de l'enseignement dans la République des Soviets* dans le *Mercure de France* (numéro du 15 août 1926).

INITIATION APICOLE
EN DÉCEMBRE

Types de ruches à cadres. — L'apiculteur doit devenir « mobiliste ». Il lui faut donc préparer son matériel dans ce but. Mais il doit débuter avec le « fixisme » et avec des ruches utilisées dans sa région. La ruche vulgaire a ses avantages, et ses partisans sont nombreux.

J'ai conseillé l'achat d'un panier et, si possible, d'un panier à calotte, ou hausse. Cette dernière se transforme aisément en ruche dite mixte par l'utilisation de hausses à demi-cadres ; elle est d'un excellent rapport et d'un maniement facile.

Avant de choisir votre type de ruche à cadres, consultez les apiculteurs mobilistes du voisinage et tenez compte également de la richesse en fleurs mellifères de la contrée.

La ruche Layens (type horizontal) est celle que je préfère, car elle demande peu de soins et je demeure persuadé que c'est celle que les paysans devraient choisir, car ils ont peu de temps à consacrer à l'apiculture. Malheureusement la réclame des fabricants pousse la clientèle vers les ruches du type vertical et l'emploi des hausses restera longtemps encore un obstacle à leur utilisation dans les fermes.

Cependant, comme vous devrez faire du miel dans des hausses pour les besoins de votre propagande, je vous conseillerai d'avoir au début une Layens avec des cadres Voirnot (33 × 33) ; cela vous permettra de n'employer que le même modèle pour vos ruches de chaque système, horizontal et vertical. Si vous ne vouliez faire que des demi-cadres et des sections, je vous dirais : prenez uniquement des Voirnot ou des Dadant. Mais, étant donné le but éducatif de votre initiative, il y a intérêt pour le succès à suivre mon conseil. On peut d'ailleurs mettre une hausse sur la Layens.

Les cadres Layens ont comme dimensions 37 × 30 ; les Voirnot 33 × 33, les Dadant 27 × 40, la première étant la hauteur.

Quand vous aurez arrêté votre choix sur le type de ruche, vous vous y tiendrez, car cela facilitera votre travail dans la suite. Ayez deux hausses par ruche. N'essayez pas de faire de miel en sections dès la première année : c'est délicat.

Préparation des cadres. — On peut les acheter tout prêts et armés de cire, mais c'est plus coûteux, et, quand on a appris à les monter, rien n'est plus facile. Un apiculteur du voisinage ne se refusera pas à vous montrer ; d'ailleurs, avec un modèle sous les yeux, vous comprendrez fort bien la manière de procéder.

Placez d'abord les agrafes en M, comme l'indiquent les manuels, passez le fil de fer et nouez. On peut poser les agrafes avec un fixe-agrafe peu coûteux et commode, ou en les clouant au marteau. Fixez fortement, tendez bien le fil.

Posez la plaque de cire gaufrée, vendue coupée à la dimension correspondant à celle des cadres, sur un gabarit, de la grandeur intérieure du cadre, composé d'une planchette reposant sur deux réglettes, planchette toujours convenablement huilée pour éviter que les gouttes de cire adhèrent trop fortement. Placez le cadre dessus : la feuille de cire doit appuyer fortement contre la traverse du cadre ou même entrer dans la rainure pratiquée quelquefois dans celui-ci, ce qui est préférable.

La cire gaufrée doit alors être disposée de telle façon qu'il y ait un centimètre environ de distance entre ses bords, les montants et la traverse inférieure. Il est bien entendu que les cellules se présentent aux yeux avec les pointes hexagonales dirigées vers le haut et vers le bas, disposition naturelle dans les rayons.

L'éperon Woiblet étant chauffé modérément sur la lampe à alcool, suivre chaque fil en appuyant modérément aussi ; le fil est noyé dans la cire qui se solidifie rapidement. Si l'éperon était trop chaud, et si l'on allait trop doucement, la cire fondrait toute et le fil resterait à nu. Quand on voit que la cire fond mal, on réchauffe l'appareil.

Enlever alors le cadre ; le placer, le montant supérieur en bas, dans sa main gauche ; saisir la réglette-guide que vous aviez fabriquée et la mettre le long du montant : elle appliquera contre la cire gaufrée maintenue par la main et le pouce. Saisir alors la cuillère à café, la plonger dans de la cire fondue au bain-marie et laisser couler tout du long en penchant à droite et à gauche : un filet coule et se solidifie, fixant parfaitement la fondation.

En opérant ainsi, on peut fixer sur les traverses supérieures des cadres des lames de cire gaufrée à l'avance, coupées avec le disque spécial de cuivre (ou un couteau) préalablement chauffé en le plongeant dans de l'eau portée à bonne température.

H. DE PUYTORAC.

POUR LIRE EN CLASSE

L'oisiveté.

(Une histoire de chats).

— Je m'ennuie, dit Minet en bâillant horriblement.

— Je t'en offre autant, reprit Finot d'un ton maussade ; et il bâilla aussi.

Ayant dit ces mots, les deux chats retombèrent dans un morne silence. De temps en temps leurs yeux clignotaient, et leurs oreilles avaient un mouvement nerveux. Ils ne donnaient pas d'autres signes de vie.

— Tu dors, dit Minet à son camarade d'un air moqueur.

— Et toi, tu ronfles, reprit le camarade, piqué dans son amour-propre.

— Tu as tout à fait l'air d'un chien de faïence !

— Et toi, d'un encrier de plomb !

Paroles inutiles et blessantes : fruit de l'oisiveté...

— Cela ne peut pas durer, dit Minet en se levant.

— Cela dure pourtant, et cela durera longtemps, répondit Finot d'un ton provocant et sans changer de posture.

— Si nous allions au grenier ? reprit Minet.

— Pourquoi pas dans les gouttières ? répondit Finot en fronçant dédaigneusement le nez. Ne saurais-tu te souvenir que tu es gentilhomme et qu'il faut savoir choisir ses distractions ?

Là-dessus, il ferma les yeux pour jouir sans trouble du sentiment de sa dignité.

Minet n'y tint plus et sortit du petit salon, laissant l'autre plongé dans un demi-sommeil.

Au bout de dix minutes, il revint d'un pas alerte :

— Monsieur Finot ! monsieur Finot ! dit-il en plaisantant.

L'autre l'entendait bien, mais il n'ouvrit pas seulement les yeux.

— Je te réveillerai bien, se dit Minet.

Alors il s'approcha et cria avec emphase :

— La porte de la salle à manger...

D'un seul bond, Finot fut droit sur ses quatre pattes et s'écria :

— La porte de la salle à manger est ouverte ?

Et sans plus d'explications, il suivit son camarade.

L'entrée de la salle à manger leur était interdite, voilà justement pourquoi ils y allaient d'un pas si empresés.

Désobéissance et plaisir de faire mal : suites de l'oisiveté...

Arrivés dans la salle à manger, les deux amis éprouvèrent le mauvais petit frisson de plaisir que l'on éprouve à faire une chose défendue. Ils se regardaient avec des yeux tout ronds et tout luisants, et ils s'émerveillaient de leur audace et de leur succès.

— Amusons-nous, dit Minet.

— Amusons-nous, reprit Finot. Mais à quel jeu ?

Le fait est qu'à part le plaisir d'être dans un endroit défendu deux chats ne devaient pas trouver grande distraction dans une pièce comme celle-là, tant les dressoirs et les buffets étaient scrupuleusement fermés.

Pour n'en avoir pas le démenti, Minet, avisant un bahut sculpté, alla s'y frotter depuis la pointe de l'oreille jusqu'à l'extrémité de la queue. Les angles de la sculpture offensaient bien un peu sa joue délicate et sa douillette échine. Il n'en continuait pas moins cet exercice, faisant des mines de plaisir, ronronnant, et engageant par de trompeuses paroles le prudent Finot à l'imiter.

Il mentait aussi effrontément que ces baigneurs qui se sont jetés dans une eau trop froide et affirment, en grinçant des dents, que l'eau est délicieuse.

Sot amour-propre et mensonge ridicule : suites de l'oisiveté...

Minet, en rôdant, passa devant un grand vase d'argent au ventre rebondi. Quand il y aperçut sa figure toute contrefaite :

— Viens voir, dit-il à son ami, comme c'est joli !

Finot fit semblant de s'amuser beaucoup de cette caricature de chat à grosse tête, qui avait des yeux fendus jusque par derrière le crâne, et des moustaches qui s'étendaient indéfiniment et semblaient faire le tour du vase.

— Hein ! comme nous nous amusons ! dit Minet en lui donnant un bon coup d'épaule pour le mettre en joie.

Finot lui rendit son coup d'épaule et ils se mirent à sauter pour bien se prouver à eux-mêmes qu'ils ne s'étaient jamais tant amusés.

Vaine hypocrisie : fruit de l'oisiveté...

En batifolant, les deux complices avaient heurté un des poids de l'horloge. Minet, en se retournant, le vit se balançant à deux doigts de son nez.

— Oh ! s'écria-t-il, quelle chance et quelle heureuse idée ! Comprends-tu, mon bon ami ? voilà quelque chose qui remue enfin !

Et il regardait le poids qui se balançait en cadence, fermant les yeux quand le poids approchait de son nez, et les rouvrant tout grands quand il s'en éloignait. Il ne voyait pas bien encore ce qui allait sortir de là ; mais il pressentait quelque chose de nouveau, d'imprévu ; son cœur battait.

Il réfléchit, et, quand il crut avoir bien compris, il allongea un bon coup de patte ; mais le poids, trop vivement lancé, revint brusquement sur le nez du lanceur. Minet prend ses précautions, il allonge ses coups obliquement, mais le poids, après avoir décrit une courbe, revient toujours lui frapper tantôt une joue, tantôt l'autre.

— Je n'y suis pas encore, se dit Minet.

Et, comme il était observateur, il eut l'idée de s'étendre sur le dos pour éviter les coups. Et alors, quelles volées ! Quels élans ! Finot en était émerveillé.

Les cordes s'entremêlent, le premier poids fait mouvoir le second qui s'accroche au troisième, qui attire le quatrième. Minet est dans l'extase !

— Voilà donc, dit-il à son ami, pourquoi l'on nous interdisait l'entrée de cette bienheureuse salle à manger !

Tout à coup, l'on entend des pas pressés : c'est Baptiste, le domestique, qui entre. Les deux chats se cachent.

— Je ne croyais pas qu'il était si tard, dit Baptiste après avoir regardé l'heure à la pendule, et il va précipitamment prévenir le cuisinier.

Les deux coupables se sauvent et montent jusqu'au grenier. Ils sont là dans l'ombre, côte à côte, n'osant se regarder.

Baptiste se presse tellement de mettre le couvert qu'il casse deux assiettes et dépareille la douzaine. De mauvaise humeur, il malmène le cuisinier. Le cuisinier, affolé, brûle son rôti et soufflette le marmiton, qui allonge sournoisement un coup de pied à Médor, dont les hurlements font trembler la maison.

Au premier coup de cloche du dîner, Monsieur, surpris dans son bain, en sort si précipitamment qu'il attrape un gros rhume, son jabot fait de faux plis, sa cravate est mal mise. Madame, qui écrivait à une amie, voit avec désespoir la fin de sa lettre indéfiniment remise. La mère de Madame, qui lisait un roman, est furieuse de laisser le héros suspendu à la trompe d'un éléphant, sans savoir comment il se tirera de là !

Une cousine, qui faisait un petit tour de parc, arrive tout essoufflée et meurt de confusion en voyant combien elle est en retard. Elle tire sa montre, tous l'imitent, et il est prouvé que l'horloge, étant seule de son avis, doit avoir tort. La première émotion passée, on remarque que les cordes des poids sont emmêlées, on remarque en même temps que les chats sont absents. Coïncidence bien fâcheuse pour eux !

— Il n'y a qu'à s'en débarrasser, dit Monsieur.

Minet fut exilé au moulin. Victime de sa curiosité, il se laissa prendre la queue dans un engrenage. Il perdit ainsi son plus bel ornement, et mena désormais une vie solitaire et triste.

Finot, devenu pensionnaire du maréchal ferrant, se roussit tellement au feu de la forge qu'il en devint méconnaissable. De plus, il avait perdu une oreille dans une rencontre avec un rat de la grosse espèce.

Vie pénible et misérable : fruit de l'oisiveté...

D'après J. GIRARDIN.

Un peu partout (Librairie Hachette).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHES
LA RÉFORME DES ÉCOLES NORMALES

IL ne faut pas le dissimuler : la réforme des écoles normales, amorcée par un des derniers décrets-lois, a soulevé autant de stupeur que de réprobation.

Certes, au lendemain de la publication du décret, il est encore trop tôt pour prévoir toutes les conséquences et pour mesurer toutes les répercussions d'une réforme aussi inattendue, qui bouleverse singulièrement le régime de nos établissements d'enseignement primaire du second degré.

Il faut souhaiter qu'une large discussion puisse s'instituer devant le Parlement et devant l'opinion publique, avant que le Conseil supérieur ne soit appelé à statuer.

Mais, d'ores et déjà, on doit reconnaître que tout n'est pas illogique dans l'organisation envisagée.

Depuis le décret du 2 octobre 1926, une partie de l'enseignement est donnée en commun aux élèves des classes de 6e, 5e, 4e et 3e secondaires et à ceux de l'année préparatoire, des 1re, 2e et 3e années d'E. P. S. Cet enseignement commun porte sur la langue et la littérature françaises, une langue vivante, l'arithmétique, l'algèbre, les sciences naturelles, le dessin, les exercices physiques.

Ainsi, de part et d'autre, et sur ces matières essentielles, mêmes programmes, mêmes cours, mêmes professeurs...

Que l'on pense ce que l'on voudra de ces géminations (et la preuve est faite que les résultats n'en sont pas toujours heureux), elles ne pouvaient manquer d'avoir fatalement pour résultat de placer les élèves appartenant à l'enseignement secondaire et à l'E. P. S. sur un pied d'égalité. En leur assurant une même préparation, on leur ouvre les mêmes possibilités, donc les mêmes droits. Au terme de leurs études communes, on ne saurait refuser aux uns la faculté de se présenter aux écoles normales.

Toutefois, si l'on veut être logique, il ne faut pas l'être à demi. Si, dans un sens, le baccalauréat et le diplôme complémentaire d'études secondaires sont tenus pour équivalents du brevet supérieur, la réciproque doit être vraie.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question de justice, c'est aussi une nécessité morale.

Que l'on songe à la situation de ces jeunes gens, pour la plupart d'origine très modeste, dont les familles devront s'imposer le lourd sacrifice de deux années supplémentaires de préparation — presque toujours d'internat — en vue d'affronter le concours d'entrée à l'école normale.

Leur faudra-t-il attendre l'âge de dix-huit ans pour apprendre, en cas d'échec (parfois immérité), qu'ils ont pris une mauvaise voie, que leurs six années d'études primaires supérieures, pénibles et onéreuses, ne les ont conduits qu'à une impasse, avec la possession dérisoire d'un diplôme inutilisable ?

Car le brevet supérieur n'est en somme qu'un brevet de capacité, attestant qu'on peut exercer les fonctions d'instituteur public. En dehors de ces fonctions, il ne donne accès à aucun emploi ou presque, car les chances sont bien aléatoires de devenir inspecteur du travail, rédacteur dans une préfecture ou commis de l'assistance publique.

Au contraire, et quels que soient la difficulté des temps et l'encombrement des professions libérales, il reste aux bacheliers un nombre considérable d'issues, en dehors de l'accès dans les grandes écoles.

Il suffit de consulter le Guide des carrières de l'État *et l'on verra combien est longue la liste des concours pour lesquels on exige le baccalauréat...*

Aussi importe-t-il de reprendre l'étude du problème des équivalences.

Qu'il soit résolu, mais pas seulement au bénéfice des bacheliers, et nous pourrons envisager l'entrée dans les écoles normales primaires des élèves des lycées et collèges...

CHARLES CHARLOT.

NOTES ÉCONOMIQUES
LA CRISE COMMERCIALE

LES effets de la crise se font sentir, bien entendu, sur le commerce extérieur et sur le commerce intérieur. Toutefois, il est plus facile d'en mesurer l'importance sur le premier que sur le second en raison des statistiques précises établies par l'administration des douanes.

***

DANS le *Quotidien*, M. Marion étudiait il y a quelque temps l'évolution de notre commerce extérieur avec sept États placés au premier rang à cet égard : Angleterre, Allemagne, Belgique, États-Unis, Suisse, Italie, Brésil.

En 1912, la valeur totale des produits importés de ces pays en France s'élevait à 4 037 millions de francs et celle des produits exportés de France en ces pays à 4 558 millions, soit un volume de 8 595 millions avec une balance favorable de 521 millions.

En 1924, ces chiffres deviennent 18 616 millions aux importations et 26 305 millions aux exportations, soit un volume de 44 921 millions (coefficient 5,2) avec une balance favorable de 7 689 millions (coefficient 14,7). C'est l'époque où la baisse progressive du franc nous fait bénéficier d'une prime d'exportation dans les États à devise solide. « Les prix de revient de nos industriels s'établissaient en francs dépréciés, tandis que leurs prix de vente se réglaient, à l'extérieur, en livres et en dollars immuables. »

En 1933, la situation est renversée, malgré les contingentements qui, depuis 1931, essaient d'enrayer la poussée des importations étrangères. Pour les sept pays envisagés, le total des importations en France atteint 11 723 millions et celui des exportations ne dépasse pas 8 369 millions, soit un volume total de 20 092 millions (coefficient 2,3 par rapport à 1912 et 0,4 par rapport à 1924). La balance devient défavorable de 3 354 millions

DANS le *Bulletin d'information économique*, M. Roger Picard présente une situation plus rapprochée de l'heure actuelle.

Pendant les six premiers mois de 1935, nos échanges extérieurs ont représenté 18 561 millions de francs contre 21 406 millions durant la même période de 1934, soit une diminution de 2 845 millions. Mais la diminution porte particulièrement sur les importations, ce qui permet à la balance commerciale, toujours défavorable, de s'améliorer légèrement par rapport à 1934.

Toutefois, le recul continu du volume total des échanges doit être considéré comme grave parce qu'il affecte « presque uniquement l'importation des matières premières, ce qui implique la stagnation de notre industrie ». Cependant M. Picard voit une raison d'espérer dans le fait que l'indice des prix de gros, après avoir vivement baissé dans les pays dévaluateurs, tend de plus en plus vers l'indice français.

IL y a une autre manière de mesurer la crise, c'est de considérer les quantités et non plus les valeurs. « L'ensemble du commerce extérieur français, pour les cinq premiers mois de 1935, représente un tonnage à peu près identique à celui de 1934, mais les importations ont diminué de 968 000 tonnes, tandis que les exportations augmentaient de 820 000 tonnes. » En mai 1935, le commerce extérieur français a augmenté de 6,8 p. 100 en poids par rapport à mai 1934.

NOUS sommes moins bien renseignés sur l'évolution du commerce intérieur. Nous savons seulement qu'après avoir été très florissant il y a huit ou dix ans, époque des gros rendements de la taxe sur le chiffre d'affaires et des faillites rares, le commerce a du plomb dans l'aile depuis quelque cinq ans.

Le nombre des faillites a suivi une courbe ascendante avec une moyenne mensuelle de 700 en 1932, 771 en 1933, 866 en 1934, 1 058 en mars 1935, point culminant de la courbe, qui paraît se stabiliser autour de 900. Si nous y ajoutons les liquidations judiciaires, contre 1 100 par mois en moyenne en 1933, nous trouvons les chiffres impressionnants de 1 438 en janvier 1935, 1 515 en mai 1935 avec redressement vers 1 200 depuis mai.

Les taux de la taxe sur le chiffre d'affaires ayant été modifiés deux fois, le rapprochement des rendements n'a pas de valeur comparative précise. Toutefois, voici deux exemples :

Le premier indique que le mal remonte assez loin. En juin 1933, le rendement a été de 520 973 000 francs, inférieur de 23 millions aux évaluations budgétaires et de 3 millions aux recouvrements de juin 1932.

Le second indique que la baisse persiste. La taxe a produit, pendant les six premiers mois de 1935, 2 897 millions, chiffre inférieur de 532 millions aux évaluations budgétaires et de 343 millions aux recouvrements de 1934.

La crise continue.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

LE " TRAIN SURPRISE "

IL ne s'agit point, comme vous pourriez le croire, du train-surprise de *L'Intransigeant*, celui, vous le savez, dans lequel on s'embarque à prix réduit et sans savoir où l'on va (ce qui lui donne tout son attrait).

Il s'agit du dernier « train » de décrets-lois ; n'en concluez pas toutefois que j'aie voulu insinuer ce qu'il ne faut pas...

Mais, pour une surprise, c'est une surprise. Songez donc : les écoles normales chavirées ; le régime de 1920 assommé d'un véritable coup de trique, la préparation des futurs maîtres de nos écoles primaires élémentaires réorganisée sans débat.

Nous sommes loin de la réforme de 1920 instituée après de très longues enquêtes, mise au point à la suite de copieux articles dans la presse pédagogique. Mais, en 1920, le fascisme ne grignotait pas l'Éthiopie et les décrets-lois n'étaient pas encore admis... en France.

Prenons acte, faute de mieux, du fait accompli : c'est la grande idée du jour. Désormais, les « secondaires », qui avaient besoin de débouchés, pourront contribuer à peupler les écoles normales. Pour ce qui est des indigènes — j'entends les primaires, — on verra... Sauf appel à la S. D. N., je veux dire au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Mettons en lui toute notre foi et n'anticipons pas sur une réforme qui a contre elle d'être venue au monde un peu... « clandestinement ».

Bornons-nous pour l'instant à noter — sans trop de superstition — que la réorganisation du régime des écoles normales nous a été annoncée, sans coup férir, au lendemain de la Toussaint : le jour des morts...

FERNAND BÉRENGER.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LA QUESTION FINANCIÈRE

CRÉER une société sportive et obtenir l'agrément de l'État constitue une tâche relativement facile. Mais, par la suite, il faut faire vivre le nouveau groupement et, ici, comme en beaucoup d'autres lieux, la question financière est la plus difficile à résoudre.

Il ne faut pas se le dissimuler, même pour une petite société rurale, les frais sont relativement importants (organisation et entretien du terrain, achat de matériel sportif, déplacements, réception d'équipes, etc...).

Les ressources du club peuvent varier suivant les localités, les circonstances ou l'imagination des dirigeants.

D'abord que peut-on attendre des subventions officielles ?

La subvention d'État, dite de fonctionnement, est assez régulière, mais ordinairement peu élevée pour une société rurale : 100, 150, 200 francs.

Dans un certain nombre de départements, le Conseil général vote des fonds destinés à subventionner les sociétés sportives : il faut veiller à ce que la petite société rurale ne soit pas oubliée

Malgré la bonne volonté que nous trouvons chez un certain nombre de municipalités, il est impossible d'attendre d'elles un secours important : tout le monde sait qu'une commune de trois à quatre cents habitants a de très faibles ressources.

Cependant, au village, on verra bientôt avec plaisir les jeux de plein air de la jeunesse, et, en votant une petite subvention, la municipalité, traduisant les sentiments de la population, apportera à la nouvelle société, non seulement une aide matérielle, mais encore un appui moral particulièrement précieux.

Même dans les localités les moins favorisées

quelques membres honoraires verseront une cotisation qui viendra s'ajouter à celle des membres actifs.

L'organisation de matches peut, même à la campagne, procurer quelques ressources à la société : entrées payantes à un taux modéré si le terrain peut se clôturer, quête pratiquée à la mi-temps si le terrain ne comporte pas de clôture.

Dans certaines régions, l'organisation de concours de tir à la carabine ou au fusil donne aussi d'appréciables recettes.

Un des moyens les plus sûrs pour procurer de l'argent au club communal, c'est de monter, annuellement, une représentation théâtrale. Grâce au concours des élèves de l'école et des jeunes gens, qui s'intéressent d'autant plus à la fête qu'ils en sont les premiers bénéficiaires, il est possible d'escompter un réel succès.

Si le club rural ne reçoit pas souvent de dons en argent, il bénéficie quelquefois de dons en nature.

Nous avons vu, en plusieurs endroits, des maires, des conseillers municipaux, des particuliers sportifs, prêtant, gratuitement, un terrain qui était leur propriété personnelle ; des possesseurs de voitures automobiles qui transportaient une ou deux fois, à titre gracieux, l'équipe locale.

De même, il est possible, à la campagne, de compter sur la bonne volonté des équipiers qui prendront, s'il le faut, la pelle et la brouette, procédant eux-mêmes au nivellement du terrain de jeux ou aux menus aménagements qu'il nécessite.

L. MAILHOL.

SUR LE VIF

PAUVRES " GONES "

DANS une ville industrielle durement éprouvée par le chômage, le « Sou des Écoles » distribue chaque année des vêtements aux enfants nécessiteux. Les instituteurs sont chargés de fournir quelques renseignements sur la situation des familles. C'est une tâche assez compliquée, car le quartier est étendu, et ils ne connaissent pas tous les parents d'élèves. Ils sont obligés d'interroger les enfants.

Avec les petits écoliers de six à sept ans, l'interrogatoire est souvent laborieux. Les réponses sont parfois surprenantes. En voici deux exemples :

— Jean, demande la maîtresse, que fait ton papa ?

— M'dame, j'en ai plus !

— Est-il mort ?

— Non, m'dame. Il est parti. « On » a divorcé.

— Ah ! bien !

Et l'institutrice note le renseignement.

Quelques secondes de silence. Jean, qui s'était assis, se lève de nouveau. Et fièrement, triomphalement presque, il lance dans le silence de la classe :

— Oh ! mais, m'dame, j'en ai un autre !

Souhaitons que « l'autre » papa se montre bon pour le petit Jean et que celui-ci ait gagné « au change » !

Dans la classe « de dessus », comme disent les parents d'élèves, avec les écoliers de sept à huit ans, même interrogatoire pour la même raison.

— Eugène, demande le maître, où travaille ton papa ?

L'enfant répond d'une traite :

— M'sieur, mon papa s'est « brouillé » avec ma maman ; il est parti ! il nous a laissés !

Le maître ne fait évidemment aucun commentaire et inscrit le renseignement assez inattendu, mais non pas sans valeur pour la petite enquête en cours.

Pauvres foyers brisés ! Pauvres « gones » ! comme on dit dans toute la région lyonnaise.

F. FERLET,
Instituteur (Isère).

ON SOUHAITE...

...la réparation d'un oubli.

DANS les dizaines de décrets-lois publiés par le Gouvernement, nous en avons vainement cherché un : le décret-loi sur l'alcoolisme, que des collectivités publiques encouragent sans scrupule.

Voici un département — la collectivité à laquelle l'État a souvent donné des ordres dans ses décrets. Il a remplacé ses lignes de chemins de fer par des services d'autobus qui nous ramènent à cent ans en arrière et qui sont confiés à une Compagnie. Cette Compagnie a fait fabriquer et apposer de belles plaques métalliques sur lesquelles on lit ces quatre mots : *Arrêt de l'autobus*. Où les a-t-elle placées ? Sur les murs des cafés, alors qu'il y avait des endroits publics mieux appropriés au but poursuivi. Vous devinez le reste : longues attentes et stations dans les auberges, absorption de vins, liqueurs, etc. Les cafetiers se frottent les mains. Le Conseil général, qui a une grande part de responsabilité, reste silencieux.

L'État aura-t-il le courage de se substituer à lui pour endiguer un mal dont nous ferons connaître un jour, les ravages ? Publiera-t-il un décret-loi de plus ?

PAUL BRÉCY.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

L'indemnité de logement. — « Cette réponse du ministre de l'E. N. est à encadrer : « L'indemnité de logement est soumise au prélèvement, mais le logement n'y est point. » Comment ! Je suis déjà dans l'obligation, pour me loger, de mettre de ma poche près de 1 000 francs et l'Administration me frappe une seconde fois en me faisant payer un impôt sur ce que je reçois de la commune, alors que mes collègues logés en sont exonérés et se trouvent deux fois privilégiés par rapport à moi. C'est un comble ! » *(B. R.)*

Circulaire et décret. — « Les décrets-lois sont déjà assez draconiens. Mais comment peut-il être permis à un ministère des Finances d'aggraver leurs dispositions par des circulaires encore plus sévères ? Ce n'est pas seulement le cas pour l'indemnité de logement qui n'est supprimée pour l'un des conjoints que si ceux-ci habitent la même localité ; le ministère étendant toutefois cette suppression par circulaire. Que dire de l'interdiction du cumul d'un emploi public avec un emploi privé édictée par décret, mais aggravée par un rapport ? » *(E.)*

Le cumul. — Le correspondant, qui a déjà critiqué le cumul ici-même, précise ses idées de la façon suivante : « Le fonctionnaire de l'État cumulard avec le temps, le matériel, les frais généraux, de l'État, fait une concurrence non seulement déloyale, mais scandaleuse aux techniciens privés, profitant du prestige de sa fonction pour s'imposer et du prix exceptionnel pour arrondir et parfois même doubler son traitement normal. » *(B. S.). Cette critique paraît viser non le personnel enseignant, mais, en particulier, celui des Travaux publics et de l'Agriculture.* P. B.

CARNET DU MILITANT

SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS

Le Conseil des ministres du 12 novembre « a approuvé les crédits nécessaires à l'ouverture de 900 postes indispensables au bon fonctionnement de l'enseignement primaire ».

Le décret-loi du 30 octobre 1935, relatif à la revision de la carte scolaire (inséré dans notre *Guide administratif*), ordonne la fermeture, avant le 30 avril 1936, des écoles de moins de 6 élèves, et de celles de moins de 20 élèves après la réunion de deux écoles distantes de moins de 3 kilomètres. En fait, c'est la suppression d'au moins six cents postes. A ce sujet, le ministre de l'Éducation nationale a fourni les explications suivantes:

Certains articles de presse, en annonçant que le conseil des ministres avait approuvé l'ouverture des crédits nécessaires au fonctionnement des 900 postes nouveaux ouverts depuis le 1er octobre, ont cru devoir ajouter qu'un décret-loi du 30 octobre avait pour conséquence la suppression de 600 postes, et que, de ce fait, il ne restait que 300 postes nouveaux.

Cette information ainsi présentée est inexacte.

Aucun poste n'a été supprimé depuis le 1er octobre 1935 et les crédits ouverts par le conseil des ministres correspondent bien au traitement de 900 intérimaires pour les 900 postes.

Le décret-loi auquel il est fait allusion prescrit que la revision de la carte scolaire doit être achevée pour le 31 mars 1936; aucun poste ne sera donc supprimé avant cette date, *et probablement avant le 1er octobre 1936*.

Cette revision, prévue et demandée depuis longtemps, entraînera la disparition de postes dont l'utilité dans cette période de restrictions ne se justifie plus. Le chiffre cité est d'ailleurs purement théorique et ne sera certainement pas atteint. Le nombre réduit d'élèves ne sera pas seul pris en considération, mais aussi, et pour une part primordiale, les questions de distance, de difficultés de routes et l'intérêt légitime de l'école laïque.

Il convient, en outre, d'ajouter que les élèves des écoles fermées recevront une bourse d'entretien qui pourra aller jusqu'à 500 francs, pour compenser la dépense qu'imposera à leurs parents leur transport dans une école publique voisine et leur alimentation dans une cantine scolaire.

Syndicat national des institutrices et instituteurs publics. — Organisée par des militants et militantes de la Section de la Seine, une réunion de suppléantes et suppléants du département a eu lieu à la Bourse du Travail le 7 novembre. La protestation ci-dessous a été adoptée :

Les suppléantes et suppléants de l'enseignement primaire de la Seine protestent contre les diminutions de salaire, contre la suppression des indemnités aux débutants, contre le retard à l'avancement, contre le concours de l'auxiliariat, contre le décret-loi tendant à la réorganisation des écoles normales, dont le but réel est d'interdire l'accès de l'enseignement aux fils des classes laborieuses et de créer de nouvelles catégories à l'intérieur du corps enseignant. »

Fédération nationale des directeurs et directrices d'écoles publiques. — La Commission permanente de la Fédération s'est réunie à Paris le 25 octobre dernier. Elle a adopté le texte de la protestation suivante :

Les membres de la C. P. de la F. N. D. D. C. E. P. *protestent* contre les sacrifices rigoureux, arbitraires, inégaux dans leur répartition, imposés au personnel enseignant par les décrets-lois du 17 juillet et du 15 août 1935 :

Prélèvement uniforme de 10 p. 100 s'ajoutant à la réduction de 1934 ;

Avancement de classe retardé d'un an ;

Suppression d'une indemnité de résidence et d'une indemnité de logement aux ménages de fonctionnaires ;

Limitation à 8 000 francs du montant total de la pension de réversion et la pension d'ancienneté de la femme retraitée, veuve de fonctionnaire, et non perçu depuis juillet dernier.

Ils réclament, conformément aux conclusions de la Commission Mazé, le retour intégral à la législation de 1924 sur les retraites ;

Revendiquent le droit pour la femme d'exercer une profession ;

Et s'élèvent contre toute mesure tendant à instituer le salaire familial.

Voici maintenant, résumée, la position prise par le bureau de la Fédération en face du nouveau décret-loi relatif à la transformation des écoles normales :

Plus redoutable que ses aînés — les décrets-lois de 1934 et juillet 1935, — *apparaît, malgré son apparence anodine, le décret du 30 octobre dernier relatif à la réforme des écoles normales primaires.* Les premiers se contentaient de porter une rude atteinte à notre situation matérielle ; le *dernier en date constitue une mesure antidémocratique* qui met en péril l'enseignement primaire public de notre pays.

Jusqu'ici, les futurs instituteurs étaient presque exclusivement recrutés parmi l'élite des élèves des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires qui, se sentant la vocation d'enseigner, préparaient le concours d'admission aux écoles normales. A seize ans, ils cessaient d'être à la charge de leurs familles et recevaient, en qualité de boursiers complets, la culture générale et la formation professionnelle, théorique et pratique, dispensées par des professeurs spécialisés. A l'âge de dix-neuf ans, ils entraient dans la carrière de leur choix.

Or que prévoit le décret incriminé ? « Le concours d'admission aux écoles normales sera ouvert aux candidats âgés de dix-huit ans au 31 décembre de l'année du concours, et pourvus, soit du brevet supérieur, soit du baccalauréat, soit du diplôme complémentaire d'études secondaires... » Les écoles normales seront donc ouvertes aux élèves des lycées et collèges, ainsi qu'à ceux de l'enseignement technique.

Cette extension de l'origine des maîtres de l'enseignement primaire peut séduire au premier abord ; mais un examen objectif en montre les dangers réels.

Le recrutement populaire des élèves-maîtres des écoles normales sera bientôt tari, en effet, par suite de l'impossibilité où se trouveront les familles modestes de subvenir aux frais d'études et d'entretien de leurs enfants jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans, la préparation du brevet supérieur incombant désormais à des écoles primaires supérieures rares et dont l'internat est coûteux.

Par contre, les élèves médiocres de l'enseignement secondaire, ceux qui auront échoué aux concours qui donnent accès aux carrières plus lucratives de l'armée, du barreau, des finances ou de la médecine, considéreront l'enseignement primaire comme un pis aller, une situation d'attente, et, laïques plus ou moins convaincus, feront évidemment de piètres éducateurs.

Est-ce cela qu'on a voulu ?

Il faut conserver au personnel enseignant primaire son origine démocratique, sa foi dans l'œuvre admirable de l'Education nationale, son attachement à la cause indivisible de la laïcité et de la République.

Association générale des instituteurs anciens combattants. — Le C. A. de la Région parisienne, réuni le 22 octobre, a accepté la motion votée par le Comité fédéral et portée à la connaissance de 14 personnalités gouvernementales ou parlementaires :

La Fédération des A. C. de l'Ens., d'accord avec l'U. F. et la C. N. :

Proteste contre les nouveaux sacrifices intolérables imposés à ceux qui, de 1914 à 1918, ont donné sans compter leur jeunesse et leur sang ;

Proteste contre les nouvelles et multiples atteintes à la charte des A. C. de l'Ens. touchés à la fois dans la rémunération de leur travail et tout particulièrement dans leurs droits acquis d'A. C. et Mutilés ;

Et, s'élevant avec force contre les décrets-lois, se déclare résolue à poursuivre avec une énergie inlassable, et jusqu'à complète satisfaction, l'action civique nécessaire pour la défense et le rétablissement de l'intégralité de leurs droits.

Mouvement Jeune Instituteur et Parents de France. — *L'Education nationale*, organe officiel du « Mouvement Jeune Instituteur », dont le premier numéro est paru le 1er novembre, nous apporte quelques précisions sur cette organisation nouvelle constituée le 27 juin dernier au cours d'un Congrès présidé par M. le général de division Gosset et dont Robert Fortier, instituteur, est l'animateur :

L'action du mouvement est basée sur quatre points :

1° Défendre et développer l'enseignement civique et national ; arracher l'école à la politique...

2° Défendre et développer l'instruction populaire en assurant le droit de tous aux humanités ; secondaires, et suppression des écoles normales, aujourd'hui devenues de véritables séminaires laïcs ;

3° Défendre, provoquer et développer intensément la collaboration de la famille et de l'éducateur.

4° Participer à tous travaux et manifestations chez nous et à l'étranger, susceptibles de propager la pensée française pour servir la France.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

POUR NOËL !

Quelques articles à des prix sensationnels

TABLE KSK
pour la famille

Hêtre verni
Modèle perfectionné : **130 fr.**
Modèle simplifié : **118 fr.**

TROUSSES ÉCOLIER
garnies tout cuir

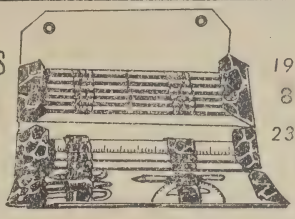

19 pièces : **8 fr. 50**
23 pièces : **17 fr.**

POCHETTE AMÉRICAINE
cuir de vache
—
Grande coupe

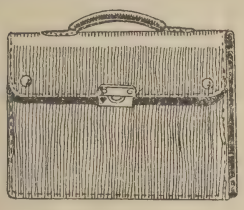

Modèle *35 cm :* **50 fr.**
39 cm : **55 fr.**
Se fait en *havane* ou *marron.*

BLOC ÉPHÉMÉRIDE
spirale

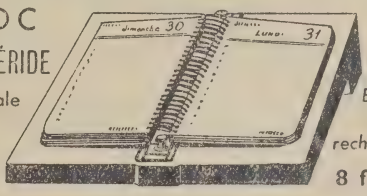

Bloc de rechange : **8 fr. 75**
Non réglé : **20 fr. 50** *Réglé travers :* **21 fr.**

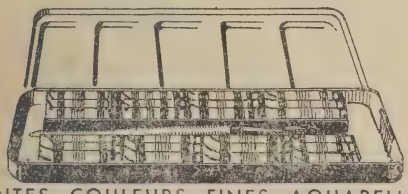

BOITES COULEURS FINES AQUARELLE
12 tubes : **23 fr.** *24 tubes :* **33 fr.**

Colle FIXE-TOUT
pour le bureau
(avec pinceau)

Grand pot : **6 fr. 50**
Pot moyen : **4 fr. 75**
Petit pot : **3 fr. 50**

FICHIER
verni
complet avec 200 fiches couleurs, 25 fiches cavalières et 1 liste de matières (écoles primaires ou mat. au choix.)

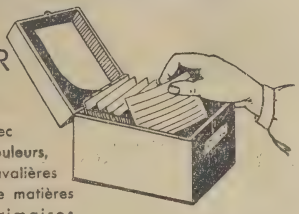

Complet : **35 fr.**
Fichier vide : **15 fr. 50**

PATHÉ
avec objectif ordinaire :
265 fr.

KID
avec objectif supérieur :
285 fr.

STYLO
clip et levier dorés, 2 filets plaqué or.

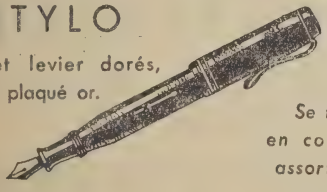

Se fait en couleurs assorties : **30 fr.**
Plume or 18 carats.

Modèle nouveau
Plume "PLATINET" inoxydable

STYLO de BUREAU
sur socle marbre : **15 fr.**

PORTE-MINE "GÉANT"

2 couleurs
(Une mine bleue
Une mine rouge)
20 fr.
MODÈLE CHROMÉ
inoxydable

BLOC de BUREAU
couverture cuir glacé
24 fr.

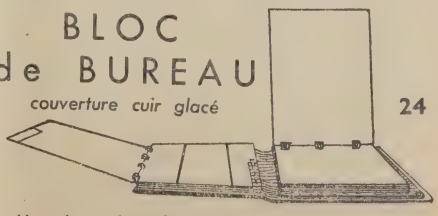

Un répertoire alphabétique et un bloc-notes.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN, 9, RUE MÉCHAIN, PARIS-XIVe (C. C. POSTAUX : PARIS 251)

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

POUR LES FÊTES SCOLAIRES
de Noël et d'hiver
De HERMIN DUBUS, à la librairie Nathan.

1° CHANTS. — *Noël d'espoir (petit format : 1 fr. 50. - avec accompagnement : 3 fr. 50) — Au fil des heures (du recueil Chansons et Chœurs : 2 fr. 50).

2° SAYNÈTES. — Les petits sabots enchantés. — * Madame la Neige et ses Pierrots blancs. — La fête du vieil Hiver. — Le Noël merveilleux du petit Poucet. — Le joyeux réveillon de Noël. — * La fête au village. — Chaque saynète : 2 fr. 50.

3° ÉCOLE EN FÊTE. — 1re et 2e séries (grands recueils pour fêtes). — Chaque série : 16 fr. 50.

NOTA. — Les chants et saynètes marqués d'un astérisque sont enregistrés sur disques par deux, et en vente également à la librairie NATHAN.

COURS NADAUD
SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent des INSP. PRIM. et une élite de PROF.
PRÉPARE Candidates et Candidats
au B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACCAL.
C. A. P. - [illegible] AUXILIARIAT
La PRÉPARATION AUXILIARIAT-1936
commencera le 1er Décembre 1935
Demandez Programme et Conditions.

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

2 modèles mais une qualité
LA MEILLEURE...

■ Pour les trois gammes d'ondes suivantes : 19 à 52 mètres, 190 à 550 mètres et 1000 à 2000 mètres, utilisez le SUPERSEDUCTA EFEN 87.

■ Un poste parfait couvrant les gammes suivantes : 190 à 550 et 700 à 2000 mètres, c'est le SEDUCTA EFEN 86.

■ A tous ceux qui ont entendu et apprécié notre EFEN 85, nous recommandons notre nouveau modèle encore amélioré, et que nous conservons toujours en raison de son succès ininterrompu. Gamme : 190 à 550 et 1000 à 2000 mètres.

SUPERSEDUCTA EFEN 87
1250 fr.
SEDUCTA EFEN 86
1 100 fr.
EFEN 85 (Modèle 1936)
980 fr.
Remise de 10 % sur ces prix
aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %
LIBRAIRIE F. NATHAN

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-11-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
JOI

82e Année. — N° 13. 7 Décembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

PROMESSE RASSURANTE

M. Mario Roustan, ministre de l'Éducation nationale, présidant l'autre dimanche l'inauguration de plusieurs écoles à Asnières, près Paris, a prononcé un éloquent discours.

Il y a rendu hommage aux instituteurs d'hier et à ceux d'aujourd'hui, et il a défendu son projet de réforme de écoles normales, qui ne vise, d'après lui, qu'à leur donner des successeurs dignes d'eux, c'est-à-dire « au niveau réel du monde moderne ».

Nous ne suspectons pas, en la circonstance, les intentions de M. Mario Roustan, mais nous sommes plus rassurés encore par sa promesse qu' « aucune mesure ne sera prise sans que toutes les compétences aient été consultées : Conseil supérieur, associations, groupements, professeurs, parents, anciens élèves ».

Et nous suivrons avec intérêt le développement de cette vaste enquête.

Pour 790 francs

Du 26 décembre au 2 janvier

Passez la semaine de Noël au pays tyrolien,

le paradis des neiges ensoleillées !...

Ce **XVe Voyage Universitaire de Documentation** *vous permettra de voir, dans des conditions de confort et d'agrément inégalables :*

LES ALPES DU VORARLBERG — LA CÉLÈBRE VALLÉE DE L'INN — LE MASSIF DE L'ŒTZTAL ET SES GLACIERS — LES ALPES DE STUBAI ET LE STUBAITAL " PERLE DU TYROL " — LES ALPES BAVAROISES (ASCENSION DE LA ZUGSPITZE, téléférique le plus élevé du monde) — INNSBRUCK, capitale du TYROL — FÊTES LOCALES : Musique, danses, chants et costumes tyroliens.

Envoi du PROGRAMME DÉTAILLÉ et de tous RENSEIGNEMENTS (contre 1 fr.) sur demande adressée à **M. G. EISENMENGER,** *Docteur ès Sciences, Directeur Général des Voyages Universitaires de Documentation* **34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).**

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

HUILES Olive pure. 63 fr. Bidon 10 litres
Table extra. 56 fr. net franco.
Blanche com. 48 fr. Gare destin
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

QUAND ON EST LAS DE SOUFFRIR

Quand le rhumatisme vous tenaille depuis des années, vous réduisant à une demi-paralysie ; quand le moindre refroidissement, la plus légère humidité, le plus humble courant d'air, le premier changement de temps réveille dans vos muscles ou dans vos jointures de lancinantes douleurs, quand tout travail est devenu impossible, quand vous avez essayé en vain mille remèdes, quand vous êtes las de souffrir, il reste deux moyens : le désespoir ou bien la cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Rhumatisants, vous choisirez le second. Depuis que le R. P. Chartreux Geraldus l'a découvert en 1800, cet élixir dépuratif souverain, à base de plantes fraîches des Alpes, a débarrassé de leurs souffrances et rendu à la santé et à la vie des milliers de malades comme vous qui croyaient leur cas incurable.

Et il les a guéris, tout simplement en nettoyant leur sang, en en chassant les poisons, en dissolvant les cristaux d'acide urique, en leur donnant un sang neuf, pur, jeune ! Pourquoi ne ferait-il pas de même en votre faveur : ayez confiance, commencez votre cure dès demain, dans quelques semaines vous serez transformés !

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses, c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes pharmacies.

Renseignements et Attestations : Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Soumettons à toutes demandes

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix. Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

C'est
dès maintenant
que vous devez préparer
votre participation
à
l'Exposition Internationale de 1937

Pour tous renseignements s'adresser aux services de l'Exposition Internationale de 1937
35, Rue Saint-Didier. Paris

HAVAS

Mesdames et Messieurs les Instituteurs

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez pour tout le corps enseignant, votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Novembre 1935, 5117 Consultations, 4223 Extractions pour adultes, 3784 Extractions pour enfants, 8802 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire. **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. RAVAUDET : Les émissions enfantines de T. S. F. 173
G. URIOT : Conséquences..... 174
C. CHARLOT : Le jubilé d'un grand savant. 175
L. FAURE : « Mieux vaut prévenir »..... 175
ALCESTE : L'œuvre d'art du politique..... 177
L. ROLLAND : Devoirs à la maison 177
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer 178
P.-L. MAZEYDAT : La Nuit de la Saint-Jean.. 179
L. DELARUE-MARDRUS : Amours puritaines (fin) 181
R. JOUGLET : Le « Faust » de Liszt..... 182
ROSINE : Les tricots plissés 183
Pour lire en classe : Vorobeï, le moineau.... 184

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — Les nouveaux textes. — Examens et concours, etc.... 25 à 28
A. LANTENOIS : Les internats..... 25

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 193 à 208
Examens : Textes et documents..... 73 à 78
René OZOUF : Buenos-Aires..... 77
Les Archives de l'Enseignement primaire : Philippe-Auguste visite les travaux du Louvre. ..... Hors-texte.

LES ÉMISSIONS ENFANTINES DE T. S. F.

Par MARIE RAVAUDET.

JE ne me suis pas donné la tâche d'écouter et de juger toutes les « heures enfantines » de tous les postes français ; je n'entends ni tout ce qui est bon ni — probablement — tout ce qui est mauvais dans cet ordre d'idées, mais les auditions que j'ai eu l'occasion de prendre m'ont révélé un bien grave défaut d'unité dans la valeur et la portée des émissions destinées aux enfants.

Les unes, comme celles du samedi quinze heures à Radio-Paris, celles du jeudi quatorze heures à Strasbourg et seize heures à Lyon-la-Doua, sont souvent excellentes et offrent toujours pleine sécurité quant à l'influence qu'elles peuvent avoir sur la formation intellectuelle et morale des jeunes auditeurs. D'autres sont fort discutables et d'autres encore franchement scandaleuses.

***

J'ENTENDAIS l'autre jour, aux P. T. T., une pièce, fort bien faite et intéressante par bien des points, de Guy de Téramond : *Toto fait le tour du Monde.* Ce Toto n'hésite pas à quitter subrepticement ses parents et, après de nombreux mensonges, à se cacher dans un avion en partance pour Pernambouc. La mère, en constatant la disparition du petit, manifeste un grand désespoir. Comme c'est une pièce gaie et qu'il ne s'agit pas de faire pleurer les petits auditeurs, l'artiste interprète se garde bien de donner à ce désespoir une expression trop poignante, de sorte que ses cris, faute d'être émouvants, sont ridicules ; et ce ridicule du chagrin maternel doit être voulu, car il est souligné par plusieurs réflexions comiques des partenaires. Le gosse, lui, pense fort légèrement à la peine possible de ses parents. Or c'est lui qui a le beau rôle : les parents eux-mêmes, dans le signalement qu'ils en donnent, le déclarent « très avancé pour son âge ».

Au cours des épisodes suivants, qui se dérouleront de jeudi en jeudi, j'espère que le jeune Toto aura des mésaventures et finira par regretter sa fugue, mais je n'en suis pas sûre : à la fin du premier épisode, Toto n'a encore eu lieu de rien regretter ; toutes les craintes qu'il a pu avoir ont été calmées : il a jusqu'ici bien fait de partir. Et, pendant huit jours (en mettant au mieux les intentions de l'auteur), les jeunes auditeurs peuvent envier l'astuce, le sans-gêne et l'insouciance du modèle qu'on leur offre. Quelle que soit la suite, le mauvais exemple aura été donné, le dangereux, l'immoral appel à l'esprit d'aventure aura été jeté une fois de plus.

***

JE ferai un reproche voisin à « la demi-heure de Benjamin », que j'entendais l'année dernière à la Tour Eiffel et qui était si vivante, si amusante, si bien animée par Jaboune et Babylas, mais qui s'était fait une spécialité de présenter aux enfants, le plus souvent possible, un des grands vainqueurs de nos matches nationaux. Je ne veux pas mésestimer les champions ni l'intérêt qui s'attache aux compétitions sportives ; je

*

n'examine pas ici la question si souvent posée et si intéressante de savoir si le sport n'est pas actuellement le plus grand ennemi de la culture physique. Je me place seulement au point de vue de l'éducation intellectuelle et morale, et c'est de ce point de vue que je critique, chez Jaboune, le double souci d'actualité et de célébrité.

On n'*élève* pas les enfants en les mettant « à la page », mais en leur révélant ce qu'il y a de plus profond et de plus constant dans les préoccupations et les aspirations humaines. On ne les élève pas non plus en leur donnant le culte du succès : tous les triomphateurs ne sont pas des héros véritables.

L'admiration des vedettes, comme la complaisance aux récits d'aventure, a pour effet de fausser gravement le sens moral en détournant la conscience de l'effort modeste, de l'héroïsme quotidien, de la simple et monotone application au devoir.

Combien il serait plus utile, plus sain, plus beau, d'exciter le courage des enfants en leur montrant tout ce que la vie ordinaire leur demande d'intelligence, de cœur, de force !

(C'est ce que fait Lyon-la-Doua avec *Le Carnet d'Annie*, et c'est très bien !)

***

MAIS si je critique ainsi Guy de Téramond et Jaboune, qui ont tout de même du goût et chez qui la préoccupation morale me paraît simplement insuffisante ou mal orientée, que dirai-je des auteurs et metteurs en scène de certaines pièces vraiment ignobles où l'on voit des enfants qui montrent leur cœur en raillant leurs parents ou en jouant de mauvais tours à leurs maîtres, et leur esprit en parodiant de beaux vers d'Hugo et en parlant argot... comme si l'auteur avait pris à tâche de pervertir le goût et la conscience des petits ?...

Et les interprètes de ces pièces sont, paraît-il, des enfants ! Mais quels enfants ?... et dressés par qui ?... pour avoir cette voix canaille, ces inflexions vulgaires, tout cet art de café-concert pour lancer leurs insolences, ou chanter les moins recommandables de nos chansons des rues — avec des paroles différentes, mais tout aussi mauvaises comme littérature et comme sens...

Et quand on pense que des postes d'État donnent ces horreurs, la stupeur se mêle à l'indignation !

***

JE ne suis pas amie de la censure, ni de l'uniformité. Je comprends bien qu'une certaine liberté doit être laissée aux directeurs d'émission enfantines, mais une surveillance discrète devrait être exercée sur le choix de ces directeurs et l'on devrait exiger d'eux un minimum de compétence artistique et pédagogique !

Les belles et bonnes choses à faire entendre aux enfants ne manquent pas ; nous le savons bien, nous, instituteurs.

Nous savons aussi que, lorsqu'on déplore l'abaissement des valeurs morales à notre époque, on ne manque guère d'attribuer cette déchéance à l'école laïque.

Alors, mes chers collègues, ne vous semble-t-il pas qu'il est de notre devoir et de notre intérêt de protester vigoureusement, individuellement ou en bloc, contre toute cette action qui démolit le jeudi ce que nous avons eu tant de peine à édifier toute la semaine ?

A titre d'éducateurs, nous avons le droit d'exiger qu'on ne démoralise pas nos élèves et, à titre de sans-filistes (nous le sommes presque tous), nous avons notre mot à dire au sujet des programmes. Qu'en pensez-vous ?

MARIE RAVAUDET.

MENUS PROPOS

CONSÉQUENCES

PENDANT *la guerre, il semblait à ceux de l'arrière que la vie restait assez facile. Certes, le ravitaillement n'allait point sans heurts ; on subissait quelques restrictions ; les prix montaient sensiblement ; mais on avait de l'argent. L'État distribuait généreusement des allocations ; il achetait pour la Défense nationale d'énormes quantités de matières premières et d'objets manufacturés ; il payait largement, sans marchander ; les mobilisés consommaient et dépensaient. La paix revenue, on dut beaucoup dépenser encore pour reconstituer, restaurer, moderniser... Heureuses circonstances. Certains n'eurent jamais entre les mains tant de billets et ne rencontrèrent jamais tant d'occasions de s'enrichir : des fortunes considérables se firent en quelques années. On crut à la prospérité.*

Depuis, on s'est aperçu à maintes reprises que l'État, représentant de la société, ne peut dépenser impunément sans subir la loi commune qui est de s'appauvrir. Les milliards partis en fumée et en poussière sont bien des milliards perdus. La paix venue, l'État, à court d'argent, dut reprendre à ses administrés, contribuables de toute espèce, une partie des sommes qu'il leur avait naguère dispensées si généreusement. Les fortunes particulières se sont amoindries ; beaucoup ont disparu ; des prélèvements substantiels ont été faits sous des formes variées. Chacun a le sentiment net d'un appauvrissement et les fortunes n'ont plus cette solidité, cette stabilité d'avant 1914. La guerre continue à peser lourdement sur la vie matérielle des individus.

Du point de vue moral, elle continue à dérouler des conséquences regrettables. Nécessité ne connaît plus de loi. Sous la pression des événements, l'État, pourtant gardien de l'idéal et des principes, en arrive à méconnaître cet idéal et ces principes. Des mesures ont été prises qui s'opposent à la justice. On ne dit

plus : « A travail égal, salaire égal. » On enlève aux uns, par nécessité financière, ce qu'on laisse aux autres. On oublie le respect des engagements pris, des promesses faites, de la parole donnée, et la confiance s'évanouit. Des États ont renié leurs dettes et dénoncé, volontairement, des engagements solennels. Exemple qui démoralise.

La guerre continue ses ravages. Le mal est grand.

G. URIOT.

LES EXEMPLES VIVANTS

LE JUBILÉ D'UN GRAND SAVANT

APRÈS l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande, la France vient, le 6 novembre dernier, de célébrer par une imposante manifestation en Sorbonne le jubilé scientifique de M. Louis Lumière.

A cet hommage solennel rendu à l'illustre savant, le *Journal des Instituteurs* tient à s'associer.

Car le personnel enseignant sait ce qu'il doit à l'inventeur du cinématographe ; il sait quelle dette de reconnaissance a été contractée à l'égard de celui qui l'a doté de ce merveilleux outil d'éducation, dont on est encore bien loin d'avoir mesuré toutes les possibilités ; il sait que des milliers d'écoles rurales n'ont d'autres ressources que celles qui leur sont procurées par le cinéma, grâce auquel vivent et prospèrent tant de nos coopératives.

Aussi M. Louis Lumière peut-il, à juste titre, compter parmi les grands bienfaiteurs de l'école ; et c'est s'acquitter bien faiblement envers lui que de lui rendre hommage dans toutes les écoles françaises.

Et quelle leçon pour nos élèves que l'exemple d'une vie consacrée tout entière au labeur !

***

CERTES, il convient d'être juste et de reconnaître les incontestables mérites des précurseurs, les Plateau, les Marey, les Demeny, les Edison, dont les recherches, plus théoriques que pratiques, permirent de poser les principes sur lesquels repose la découverte du cinématographe.

Mais c'est à M. Louis Lumière, et à lui seul, qu'il appartenait de réaliser le premier appareil capable de prendre seize vues à la seconde sur une pellicule, puis de les projeter sur un écran de façon à donner aux spectateurs l'impression du mouvement, de la vie.

A la fois homme de pensée et homme d'action — en un pays où il n'est malheureusement pas d'usage d'être l'un et l'autre, — ce chercheur de laboratoire, qui organisa, le 28 décembre 1895, dans le sous-sol d'un café parisien la première représentation publique payante, peut se vanter d'avoir donné l'essor à une industrie nouvelle qui, en quarante années, a conquis le monde et procure désormais le pain quotidien à des centaines de milliers d'hommes.

***

IL suffirait à la gloire de M. Louis Lumière d'être le père du cinéma ; et cependant, que d'autres découvertes qui ont fait l'objet d'une centaine de communications à des sociétés savantes ! Faut-il citer le photorama, la plaque autochrome, le réchauffeur catalytique et, tout récemment encore, la projection animée en relief.

Mais il nous plaît d'insister davantage sur la beauté morale d'une existence noble entre toutes, car ce grand savant est en même temps un grand caractère. Déjà, à dix-neuf ans, il montrait une incroyable énergie lorsque, en collaboration avec son frère Auguste, aux prises avec d'innombrables difficultés, il sauvait de la ruine la petite usine lyonnaise de leur père et parvenait à mettre sur pied une industrie photographique de plus en plus florissante.

Et quoi de plus touchant que cette amitié fraternelle qui n'a cessé de réunir étroitement les deux hommes, vivant d'une vie commune (ils avaient épousé les deux sœurs) et partageant les mêmes soucis, les mêmes espoirs, les mêmes travaux ! Aujourd'hui, M. Louis Lumière a soixante et onze ans. Son frère, dont les études biologiques sur la tuberculose et sur les colloïdes forcent l'admiration et le respect du monde scientifique, en a soixante-treize. Comme au début de leur carrière, ils continuent l'un et l'autre de travailler avec une ardeur passionnée sans vouloir entendre parler de retraite ou de repos.

Leur fortune, ils la consacrent à des œuvres de bienfaisance... M. Auguste Lumière, de son côté, a fondé une clinique modèle et un hôpital anticancéreux.

Les honneurs qu'ils n'ont jamais désirés, ils en ont été comblés. Tous deux sont membres de l'Institut et grands officiers de la Légion d'honneur, sans que leur simplicité, leur modestie, en aient été diminuées. Mais à l'heure où, de toutes parts, monte vers eux l'hommage universel, rien ne leur ira plus au cœur que la vénération de tous nos petits écoliers de France...

CHARLES CHARLOT.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

« MIEUX VAUT PRÉVENIR... »

POUR mener contre ce fléau universel qu'est la tuberculose une lutte efficace qui réclame une action sociale méthodiquement organisée et continue, chaque nation a besoin de ressources pécuniaires considérables et sans cesse renouvelées. C'est pourquoi, depuis 1928, un « Comité national de défense contre la tuberculose » a cru devoir seconder les pouvoirs publics en organisant, une fois l'an, dans toute la France et ses colonies, la vente d'un *timbre antituberculeux* dont la devise est, cette année : *Mieux vaut prévenir...*

Si la tuberculose pulmonaire ouverte est, paraît-il, relativement rare chez l'enfant, la tuberculose latente, sous ses formes les plus diverses, y est, par contre, assez fréquente, dans certains milieux surtout. Elle s'y rencontre dans la proportion de 11 à 15 p. 100, déclarait le Dr Grangeux, en 1926. Or nul n'ignore que tout foyer tuberculeux tend à s'agrandir. Il n'y parvient certes pas toujours, heureusement, et peut quelquefois être isolé, voire détruit ; mais il réussit souvent à se développer plus ou moins bien, plus ou moins vite, suivant la résistance que les tissus environnants opposent à sa propagation. Cette évolution est parfois brusquée ; le mal prend alors rapidement une forme aiguë. En général, cependant, elle est assez lente. Aussi est-ce bien sou-

vent dans l'enfance qu'a été contractée la tuberculose qui se manifeste chez les adultes, et la majorité de ces derniers, par conséquent, ne seraient pas terrassés à la fleur de l'âge, par le terrible mal, si celui-ci avait été dépisté et soigné quand il n'était encore, à son début, qu'à l'état latent.

Qu'est-ce à dire, sinon que c'est *sur le terrain de l'enfant* que la lutte antituberculeuse doit se poursuivre avant tout ? « C'est l'enfant qui est menacé, écrivait le professeur Léon Bernard, il y a une dizaine d'années. C'est bien plutôt au foyer familial que les enfants contractent la maladie ; mais, ajoutait-il, c'est au jeu, c'est dans les réunions, c'est à l'école aussi ». En tout cas, s'il ne faut pas trop chercher à l'école la cause déterminante du mal (c'est-à-dire l'inoculation du microbe) et la plupart des causes prédisposantes, on doit reconnaître qu'elle n'est pas toujours étrangère au développement du principe tuberculeux.

***

LE premier devoir qui incombe à l'école dans cette lutte est évidemment de préserver ou plus exactement de contribuer à préserver les enfants sains. Pour cela, il faut avant tout qu'elle soit elle-même un *milieu sain*. Malgré de louables efforts, la réalité est encore bien loin du « rêve » de l'auteur des instructions de 1923 : l'école « entre un jardin fleuri et une cour ensoleillée, à l'intérieur inondé d'air et de lumière », n'a pas remplacé partout les « écoles-taudis », dont quelques-unes ont pu être dénommées, sans exagération, « écoles-cimetières ». Il faut, d'autre part, que les enfants y soient protégés contre les risques de contamination que peuvent leur faire courir des camarades ou des maîtres eux-mêmes atteints de tuberculose ouverte et contagieux par conséquent. Des mesures avaient été prévues à ce sujet dans les instructions jointes à une circulaire en date du 20 octobre 1902, concernant tout spécialement la prophylaxie de la tuberculose à l'école. Pour la mise en inactivité des maîtres malades, avec maintien du traitement (ce qui seul pouvait rendre possible ou tout au moins grandement faciliter cette grave mesure), ladite circulaire ne renfermait qu'un simple vœu, lequel a été réalisé... dix-neuf ans après, par la loi du 30 avril 1921... Mais les mesures qui ont trait au refus, dans les écoles, des enfants atteints de lésions tuberculeuses ouvertes, des poumons, des ganglions ou des os, à l'examen médical des suspects signalés à l'I. E. P., sont lettre morte partout où l'inspection médicale n'est pas organisée ou ne l'est que sur le papier ; et nombreuses encore, on le sait, sont les communes où elle n'existe pas du tout.

Même dans celles où elle fonctionne, ce dépistage précoce — le seul véritablement efficace — est-il fait toujours assez sérieusement ? Il ne saurait être obtenu par les visites hâtives de trop de médecins scolaires dont les observations — écrit plaisamment l'un d'eux — peuvent toutes se résumer par cette formule : « Tout va bien. » Même l'auscultation des poumons, dans les examens individuels sérieux, n'est-elle pas insuffisante chez les enfants, puisqu'elle ne permet de découvrir que la forme la plus rare de la tuberculose infantile ? D'autre part, s'il est facile de caractériser les formes ganglionnaires ou cutanées, la chose est moins aisée quand il s'agit de celles qui ne se traduisent que par des troubles dans le développement de l'enfant, ces troubles pouvant, en effet, avoir d'autres causes — telles, par exemple, que l'insuffisance glandulaire, une affection du tube digestif, voire une affection dentaire. — Il importe donc, on le voit, que l'inspection médicale scolaire soit faite par des médecins consciencieux, suffisamment rétribués et dans les meilleures conditions possibles requises par la science moderne.

Dans certaines villes — à Lyon notamment, — le dépistage précoce de la tuberculose est organisé dès l'école maternelle d'une façon méthodique et complète. Pour s'assurer que cette maladie est vraiment en jeu, les petits « suspects », dont la liste a été dressée lors des visites individuelles, sont soumis à un examen approfondi au « Bureau d'hygiène ». Aux renseignements donnés par les parents sur les antécédents de leurs enfants, aux indications fournies par le poids, la cage thoracique, la conformation, etc., s'ajoute tout d'abord un examen radioscopique qui permet de voir l'existence des tout petits tubercules ou les lésions pulmonaires marquées par une ombre et de mieux déceler également les cas d'adénopathie. Mais, les rayons X ne pouvant être dirigés partout, on emploie ensuite, si c'est nécessaire, la « réaction antituberculine » qui constitue « un moyen de dépistage presque absolu chez les tout jeunes enfants », au dire du Dr Rochaix, professeur à la Faculté de médecine de Lyon et chargé du cours d'hygiène à l'Institut de pédagogie annexé à la Faculté des lettres.

***

UN devoir — non moins difficile à remplir, mais aussi impérieux — incombe à l'école vis-à-vis d'une autre catégorie d'enfants : ceux que la faiblesse de leur constitution et diverses autres causes prédisposent à la tuberculose ou qui ont déjà subi les premières atteintes de ce mal insidieux, mais qui, n'étant pas contagieux encore, ne peuvent être renvoyés. A ces « candidats », à ces « prédestinés », elle ne doit pas seulement plus d'air encore, plus de lumière, plus de mouvements, mais aussi un régime scolaire plus doux, mieux adapté à leur débilité physique qu'accompagne presque toujours une déficience mentale.

Ce genre de vie tout particulier qui leur permettra, sans négliger totalement leur instruction et leur éducation morale, d'opposer une résistance utile à l'infection qui les menace ou qui débute, ne peut être réalisée que dans les « écoles de plein air » et les classes dites « classes aérées », auxquelles il convient d'ajouter les préventoria et les colonies de vacances. Des efforts appréciables sont faits dans ce domaine depuis quelque temps et s'accentuent chaque année. Mais combien ils sont loin d'être suffisants !

***

« MIEUX vaut prévenir !... » Cette devise du timbre antituberculeux de 1935 doit être la propre devise du « Comité national de défense contre la tuberculose », c'est-à-dire traduire la préoccupation principale, primordiale, de ce comité, cette année et... les années suivantes. Il faut que la lutte soit portée franchement et poursuivie avec énergie dans le milieu scolaire — à la fois sur le terrain de la prophylaxie et de la thérapeutique; — quand cette assistance sociale — doublement préventive — « la plus logique, la plus efficace et la moins coûteuse » en définitive, — fonctionnera dans les formes qui conviennent et avec l'ardeur qu'elle réclame, non seulement plus nombreux seront, dans les classes

mieux aérées et ensoleillées, les enfants au visage resplendissant de santé comme celui de la vignette de 1932 ; mais aussi, dans les logements ouvriers, plus sains et plus gais, on verra moins d'adolescents et d'adolescentes, de jeunes hommes et de jeunes femmes « s'en aller de la poitrine », mourir lentement à la fleur de l'âge. « Mieux vaut prévenir !... »

Puisse la vente de la vignette de 1935 apporter cette année encore une aide précieuse aux pouvoirs publics ; mais aussi amener ces derniers, devant les résultats encourageants obtenus, à intensifier dans la suite leurs propres efforts.

LOUIS FAURE,
Directeur de l'école annexe d'Oran.

BILLET D'ALCESTE
L'ŒUVRE D'ART DU POLITIQUE

IL est d'ordinaire entendu que les œuvres d'art, en quelque domaine qu'elles apparaissent, sont le monopole des artistes qui en sont les auteurs : écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens et autres inventeurs de fictions dont ils font jaillir de la beauté. Quand on parle d'une œuvre d'art, *on sous-entend implicitement qu'il s'agit d'une représentation de la vie, propre à nous distraire, voire à nous consoler de la vie elle-même.*

Mais l'expression ne doit-elle pas être élargie? Ne peut-elle s'appliquer, non à la représentation de la vie, mais à la vie elle-même? Les éléments en seraient alors, non plus le marbre, la toile, les mots ou les sons, mais les sentiments et les passions, les hommes et les collectivités, que l'artiste s'efforcerait d'ordonner, dont il tirerait une harmonie comme fait le musicien de son archet ou le peintre de sa palette.

***

C'est en ce sens que les philosophes stoïciens, par exemple, disaient que la vie doit être l'œuvre d'art du sage, ou qu'on rapproche quelquefois la morale de l'esthétique. Comparaison qui peut être dangereuse, si elle incline à regarder la morale en dilettante, mais qui est fondée quand on se fait une idée grave et profonde de la beauté. Sur les sommets, le Vrai, le Beau et le Bien se rejoignent.

C'est en ce sens aussi que les conducteurs d'hommes, à quelque degré que ce soit, le maître dans sa classe, le patron dans son atelier, le politique dans la cité, peuvent être appelés des artistes. Cultiver, faire s'épanouir les beaux sentiments, les efforts convergents, les richesses nationales, c'est se montrer un artiste de grande classe. Des élèves passionnément attentifs, un peuple heureux, la volonté d'accomplir de grandes choses, voilà qui peut procurer les plus hautes satisfactions humaines. Henri IV et Sully, Colbert et Turgot, Gallieni et Lyautey, à cet égard, ont été de grands artistes.

Grands artistes enfin, si l'on juge par l'ampleur de l'œuvre accomplie, que des créateurs comme Richelieu, Louis XIV ou Napoléon. Mais on se représente quels sacrifices ont coûtés leurs œuvres d'art. Ils ont fait de la grandeur avec les forces et le sang de leurs peuples. Ils les ont parfois affaiblis plus qu'ils ne les ont fortifiés. L'historien passe condamnation devant la grandeur de l'œuvre. Mais les peuples consentiront-ils toujours à servir de matière pour ces œuvres d'art?

***

Pourquoi, demanderez-vous, ces réflexions? C'est que je viens de lire le texte d'une allocution par laquelle Pirandello, le grand dramaturge italien, a salué le fondateur de l'Italie fasciste, le promoteur de l'expédition d'Éthiopie : « Ce qui s'accomplit aujourd'hui, s'est-il écrié, est une grande œuvre d'art dont l'auteur est, lui aussi, un poète qui sait bien ce qu'il veut ; véritable homme de théâtre que Dieu a voulu donner à l'Italie au moment propice, qui agit comme auteur et comme protagoniste dans le théâtre des siècles. »

C'est fort bien dit, et c'est en ces termes que Hugo pouvait parler de Napoléon. Mais aussitôt on se demande quel est le prix de cette gloire. Entre La Comédie humaine, *sortie du cerveau d'un Balzac, et le drame que vivent les politiques et leurs peuples, il y a toute la distance du fictif au réel. De plus en plus, les grandes œuvres d'art seront celles qui n'exigeront plus de sacrifices humains. Lyautey ne voulait pas être appelé* Conquérant, *mais* Pacificateur. *Car la paix est une œuvre d'art.*

ALCESTE.

LA VIE SCOLAIRE
DEVOIRS A LA MAISON

(*Après le goûter de 4 heures, Riri tourne autour de la pièce en quête d'une occupation.*)

MÉLIE. — T'as donc pas de d'voirs à faire que t'es là à t'démener comme un lion en cage. Ce s'rait cependant nécessaire, vu qu'tu n'en sais pas ben long, mon pauv' gars. Et puis j'pourrions finir ma repasserie sans t'avoir sans cesse dans les jambes à piloter (1) sur mon linge. L'a grand peur, l'maître d'école, de s'fouler la rate à faire des corrections en plus d'ses cahiers d'classe. Moins ç'en fait, c'monde-là, moins ça veut en faire.

» Ça n'comprend pas qu'les mères de famille ont du travail, même après quatre heures, et que, quand les gosses sont occupés, c'est d'la tranquillité dans la maison. D'mon temps j'en avions, nous, des d'voirs de maison, et des tapées encore !

(*Le lendemain soir.*)

MÉLIE. — Allons, Riri, laisse un peu voir tes cahiers et tes bouquins. Va vivement chez Mme Vendetout, l'épicière, m'acheter un kilo de sel. Tu passeras ensuite chez le père Vincent-Zeau prendre un litre de rouge pour le souper. Presse-toi donc un peu. Tu dois revenir à temps pour m'aider à éplucher mes patates (2) et aller m'charcher au jardin un couble (3) de carottes pour mon bouillon. Ensuite...

RIRI. — J'peux pas, maman ! J'ai quatre problèmes, une composition à préparer et deux devoirs de grammaire. J'aurions des mauvaises notes et des punitions si j'n'exécutions point tout c'travail. L'maître l'a dit.

MÉLIE. — Si c'est pas révoltant, ma parole, d'surmener pareillement des gamins. Si l'instituteur vous faisait travailler convenablement pendant les heures de classe, vous n'auriez pas des masses de d'voirs pour la maison. D'autant plus qu'j'avons besoin d'nos enfants pour nous aider un peu après l'école. Not' journée n'finit point à quatre heures et j'n'avons guère le temps d'aller aux provisions, nous autres. Si les bonnes ménagères sont dans l'pétrin, lui, bonne pâte, s'en fiche !

» Ah ! d'mon temps c'était pas la même chose ! »

L. ROLLAND,
Instituteur (Moselle).

(1) Piloter : piétiner. — (2) Patates : pommes de terre. — (3) Un couble : deux.

**

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

Une date dans l'histoire coloniale.

C'EST le 11 août 1935, qui a vu recevoir à l'agrégation des lettres deux jeunes gens de « couleur », un Annamite, M. Pham duy Khiêm, et un Sénégalais, M. Senghor. Comme ils sont « sujets français » et non Français tout court, l'autorisation pour eux de se présenter ne leur fut accordée qu'à la dernière minute, et ils n'ont été classés sur la liste d'admission qu'avec un numéro *bis*, ce qui signifie qu'ils ne pourront enseigner que dans leur pays d'origine. Cette législation toute récente concernant les jeunes indigènes de nos colonies candidats aux grandes écoles, qui réglemente le cas de cette « elite de couleur », n'a d'ailleurs pas été obtenue sans peine. Aussi bien, le Conseil supérieur de l'Éducation nationale, qui avait à en connaître, ne s'y rallia-t-il qu'après une laborieuse discussion, « discussion qui ne lui fait pas honneur », écrit sévèrement M. Bauduin de Belleval, dans un vigoureux article de *La Nouvelle Dépêche Coloniale* (15 août). L'auteur se félicite toutefois de voir enfin reconnu le droit des plus intelligents, des plus brillants des indigènes formés par notre culture (M. Pham duy Khiêm était élève de l'École normale supérieure, et il a eu la meilleure note de composition française au concours), à briguer, comme leurs camarades métropolitains, les titres universitaires les plus difficiles et les plus enviés. Et c'est pourquoi, nonobstant cette admission *bis*, on peut enregistrer avec plaisir, dans l'histoire coloniale de nos protégés d'outre-Mer, la date du 11 août 1935.

Quand on voit l'Afrique de loin.

Examinant certains recueils récents d'écrivains français destinés à l'enseignement secondaire, M. Gabriel Germain complimente les auteurs du choix qu'ils ont fait de textes relatifs au monde musulman et, en particulier, à l'Afrique du Nord. Il leur reproche cependant, au sujet du commentaire qui suit le texte, des inexactitudes, voire des erreurs dans la rédaction des termes expliqués. Défaut assez grave en soi, mais qui le devient davantage si l'on songe que le commentaire de ces livres, au demeurant estimables, encourage par ses insuffisances des « erreurs courantes ou des ignorances traditionnelles qu'il faudrait justement détruire ». En outre, introduits dans nos écoles nord-africaines, ces ouvrages risquent parfois de « heurter nos élèves musulmans ».

La remarque est pertinente, et M. Germain l'illustre d'exemples significatifs dont je ne veux retenir que celui-ci : l'un des manuels donne du terme *marabout* l'explication suivante : « religieux mahométan ». Or, l'Islam est une religion sans clercs, sans « religieux » au sens occidental, « chrétien » du terme ; ni un marabout, ni un imam, chef de la prière à la mosquée, ne sont des clercs ; ils n'ont subi aucune initiation ; l'autorité du marabout lui vient de son prestige personnel ou de celle qu'il détient de ses ancêtres ; elle est morale, sociale et non pas religieuse. De même que l'imam n'est pas un prêtre, mais un homme réputé pour sa science et sa piété, un « sage », qui exerce d'ordinaire, en dehors des heures de culte, une profession quelconque. « En Islam, écrit un Musulman, M. S. Mzali, point de clergé ; chacun est son propre prêtre et les mêmes obligations s'imposent à tous les fidèles. Personne n'est en dehors de la religion, et, par voie de conséquence, il n'existe point d'institution vraiment laïque. La société musulmane est théocratique » (*Revue Tunisienne*, 3e et 4e trimestres 1931).

Pour un enseignement supérieur colonial.

Le gouverneur du Soudan français, M. Alfassa, souhaite, dans le *Bulletin de l'Afrique française* (août 1935), l'institution d'un enseignement supérieur colonial. Il existe bien, en effet, des Ecoles spéciales chargées de dispenser l'enseignement colonial du second degré, le premier étant (ou devant être, mais l'est-il convenablement toujours ?) assuré par les Ecoles primaires et secondaires. Certaines écoles de commerce, certaines Facultés, ont ouvert une Section ou un Institut colonial. A Paris, l'École nationale de la France d'outre-Mer (ex-école coloniale) forme, au cours de trois années d'études, des administrateurs et des magistrats coloniaux. Ce que voudrait M. Alfassa, c'est la création d'un organisme qui aurait pour mission de préparer « l'état-major colonial », une École supérieure des Colonies, sorte d'école des gouverneurs, comme l'Ecole supérieure de guerre est l'« Ecole des maréchaux ». Là, on enseignerait, aux futurs grands chefs de nos possessions d'outre-Mer, la *science* coloniale, et l'*art* colonial. Ce centre d'études comporterait, « avec le concours de la Société de l'Histoire des Colonies françaises, un cours d'histoire, un cours sur les méthodes des grands gouverneurs passés et présents, ainsi que des cours techniques, des cours sur l'économie mondiale ».

L'instruction des filles indigènes.

La Voix des Humbles (mai), organe de l'Association des instituteurs d'origine algérienne, propose à ses lecteurs un certain nombre de questions à étudier. Programme très varié où voisinent les problèmes sociaux, politiques, économiques et les problèmes scolaires. Parmi ces derniers, je vois avec plaisir poser la question si importante, et qui devrait être primordiale, de l'*instruction des filles*. L'instruction des filles, c'est peut-être par là que notre politique scolaire aurait dû commencer. Nous nous sommes, en effet, préoccupé d'instruire les garçons, c'est bien ; mais, pensant aller au plus pressé et dédaignant l'éducation des filles, nous avons ainsi élargi le passé qui, en maint pays d'outre-Mer, sépare la femme, créature inférieure, de l'homme, qui compte seul. Or il eût été bon de se souvenir de ceci : de même que les femmes « font ou défont les maisons », comme écrivait Fénelon, les femmes, oubliées ou méprisées, et cependant maîtresses au foyer — dans tous les foyers et sous toutes les latitudes, — les femmes, gardiennes jalouses des traditions, peuvent, si l'on n'y prend garde, défaire l'ouvrage des instituteurs de leurs fils. Aux colonies plus que dans nos pays encore, l'école doit se concilier la femme : si celle-ci n'est pas avec nous, elle sera contre nous ; pas de milieu. Multiplions donc les écoles de filles, maternelles et primaires, et donnons-leur un programme modeste, simple et précis : travaux manuels, économie domestique, hygiène et puériculture pour une moitié du temps et français pour l'autre, programme d'ailleurs déjà établi çà et là, et partiellement réalisé. Encore une fois, ce sont les « maisons », — les tentes et les paillotes, les gourbis et les cases, — qu'il s'agit, en nous aidant de celles qui les régissent, de gagner à notre cause.

AIMÉ DUPUY,
Directeur des Ecoles normales d'Alger-Bouzaréa.

EN FAVEUR DES JEUX SPORTIFS

BEAUCOUP d'instituteurs regrettent que les programmes scolaires ne prévoient que deux heures par semaine de culture physique. Évidemment c'est peu, et nous dirons même que c'est insuffisant.

Fort heureusement, il est possible de remédier en partie à cet état de choses en recommandant aux enfants de se livrer pendant les récréations à des jeux sportifs comme les barres, saute-mouton, chat perché, les quatre coins, etc... Il ne faut pas oublier, en effet, que la meilleure culture physique est le jeu, puisque c'est la seule à la fois complète et attrayante : elle exerce tous les muscles, toutes les parties du corps, et développe toutes les facultés de l'intelligence, réflexes, imagination, volonté et énergie, en un mot toutes les qualités fondamentales qui font la suprématie vitale et intellectuelle d'une race.

Mais comme tout effort physique ou moral ne va pas sans fatigue, il serait à souhaiter que les enfants puissent apporter chaque matin quelques morceaux de sucre, ils en croqueraient un à la fin de chaque récréation, et cela leur permettrait de récupérer leurs forces et d'être à nouveau « d'attaque » pour recommencer l'étude après le jeu. Ce serait là une excellente habitude à faire prendre à vos élèves, surtout pendant l'hiver, où le sucre apporte en outre de précieuses calories à l'organisme et lui permet ainsi de mieux résister au froid et aux intempéries.

Ce n'est là qu'une bien petite dépense que le budget le plus modeste peut facilement supporter étant donné le prix actuel du sucre.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LA NUIT DE LA SAINT-JEAN

LE populisme, il faut le constater, n'est pas vraiment devenu une école littéraire. Il n'a pas suscité, dans les manières de penser et de s'exprimer, de ces renouvellements puissants qui révèlent et orientent des talents d'exception, et qui modifient pour de longues années les destinées spirituelles d'un pays. Cependant, si l'on veut bien le considérer, non comme une secte ou un cénacle, mais comme une prédisposition, chez certains auteurs, à décrire la vie des petites gens, leur milieu prosaïque, les réalités tristes, déprimantes, souvent sordides auxquelles ils doivent faire face, on conviendra qu'il demeure vivace : il vient encore d'inspirer plusieurs livres récents, dont il se peut que l'originalité ne soit pas frappante, mais qui apportent sur la condition des humbles des témoignages émouvants.

Citons-en deux. *La marmaille*, de M. Alfred Machard (chez Flammarion), présente une série de personnages du peuple, enfants et parents, dans une lumière attendrie qui, malheureusement, finit par tourner à la fadeur factice. Chacun y apparaît avec les rituels attributs de la classe populaire : parler pittoresque et incorrect, habitudes débraillées, cœur d'or et petite fleur de sentimentalité. Du coup, nous sommes moins convaincus que les drames dont on nous parle soient réellement tragiques ; les défauts des protagonistes prennent une tonalité de vaudeville, et il n'est pas très facile de toujours tenir le récit pour vraisemblable. Celui-ci, toutefois, a de l'entrain, de la gentillesse, de la fraîcheur ; les traits qu'il rapporte sont variés et souvent justes ; et puis, l'on devine bien que l'auteur aime le monde de gosses et d'ouvriers parisiens qu'il dépeint, et qu'il veut à toutes forces nous le rendre sympathique.

Dans *D'une haleine* (Rieder), Mme Claire Sainte-Soline évoque aussi les petits et les déshérités. Là, pas d'enjolivements, pas de drôleries ; rien que le récit, débité *d'une haleine*, des événements assez menus qui ponctuent l'existence de l'héroïne, une femme du peuple de Paris. Ce n'est pas qu'on trouve à redire à cette médiocrité des péripéties : elle est, bien souvent, la règle dans les existences besogneuses rivées au même cadre. Ce qui oppresse, dans le livre de Mme Sainte-Soline, c'est plutôt l'accumulation des détails, des observations secondaires, bref, le manque de choix qui a présidé à la composition de l'ouvrage.

Je sais bien que Mme Sainte-Soline fait tenir la plume par le personnage principal lui-même — une femme très simple et nullement entraînée à écrire — et que les gaucheries de la narratrice contribuent à nous laisser une impression d'authenticité. Tout de même, il y a une limite à l'effacement de l'observateur derrière ses créations. Et une œuvre littéraire n'est pas, ne peut pas être seulement la reconstitution minutieuse de la réalité ; il faut qu'on y devine une interprétation de cette réalité, sa transposition ou sa stylisation par la vision personnelle de celui qui la reproduit. Je crains un peu que, à laisser Marguerite Pontonnier dévider par le menu l'écheveau de ses années de peine, d'espérance et de demi-misère, l'auteur de *D'une haleine* n'ait un peu éteint l'intérêt de la narration.

Le livre, au reste, est si dénué d'artifice, si franc, si sobre aussi dans le rappel des choses douloureuses, qu'il touche et retient. Et l'on n'en oublie ni certains portraits brossés avec un scrupuleux souci de ne rien embellir ni dramatiser, ni certains passages — comme le tableau des premières semaines de la guerre dans un quartier pauvre de Paris — où la probité même des notations ressuscite fort bien l'atmosphère d'une époque.

***

FAUT-IL attribuer à *La Nuit de la Saint-Jean* (Mercure de France) une petite parenté populiste?

On ne peut nier que, dans ce roman qui continue la *Chronique des Pasquier*, M. Georges Duhamel ne poursuive la peinture de la petite bourgeoisie parisienne à l'aube du XXe siècle. Ni qu'il apporte à cette peinture, malgré une forte dose d'ironie indulgente, voire de bonhomie, quelque chose comme de la férocité, dont l'allégresse apparente cache mal le fond d'amertume et de désolation. Mais, par quelques larges envolées, le livre débordant la simple étude de mœurs d'une classe restreinte ouvre des échappées sur des horizons de plus grande envergure.

Pour réussir plus aisément cette amplification, M. Duhamel a changé de truchement. Ce n'est plus Laurent, l'un des fils Pasquier, qui raconte la vie des siens, mais son ami Justin Weill. Ou, plutôt, Laurent nous avertit dans la préface que le récit fut mis au point par lui, mais grâce à des fragments du journal que tenait Justin — qui devait être fauché par la guerre, en 1918, — et où celui-ci notait, très objectivement (en y parlant de lui-même à la troisième personne), les incidents essentiels de sa vie, surtout ceux qui étaient liés à sa grande amitié pour Laurent. Le procédé ne va pas sans inconvénients : il nous faut de la bonne volonté pour admettre que Justin ait consigné avec une parfaite précision des conversations, des scènes auxquelles il est impossible qu'il ait assisté. Mais il offre l'avantage de ne plus nous enchaîner d'aussi près au clan Pasquier, de nous faire un peu respirer en dehors de lui.

C'est ainsi que des personnages nouveaux, ou à peine entrevus jusqu'ici, figurent en bonne place dans *La Nuit de la Saint-Jean* : l'abbé Chatellier, rempli d'humilité chrétienne ; le peintre Deleambre, Flamand sensuel et grivois, tout à la joie de vivre ; le savant Renaud Censier, maître de Laurent, grand homme célèbre et cependant misérable parce que l'idée du déclin et de la mort inéluctable ne le quitte pas ; un politicien, des étudiants, de la jeunesse... Il faut que le clan Pasquier possède une étonnante vitalité pour ne pas passer, au milieu de ces nouveaux venus, à l'arrière-plan. Mais il est d'une solidité qui défie toutes les épreuves. Laurent le constate :

— C'est extraordinaire, soupira-t-il enfin, parlant aux ombres, quand j'ai quitté Créteil pour venir vivre seul dans ma chambre de la rue du Sommerard, je pensais que c'était fini, que la famille était en miettes. Quelle erreur ! On n'imagine pas ce qu'une famille a la vie dure. Voilà : nous sommes tous partis, chacun de son côté, sauf Suzanne, bien entendu, puisqu'elle n'a guère que treize ans aujourd'hui. Nous sommes tous

partis, et la famille a continué. C'est comme ça, et c'est presque incompréhensible. Elle a continué, elle continue, et, qui mieux est, elle ne se porte pas trop mal.

Et il ajoute que, malgré vents et marées, elle n'a guère changé. Une seule exception, peut-être : Joseph, l'aîné des fils, chez qui de brillantes réussites en affaires ont fait naître une terrible « faim d'admiration ». Il a un besoin maladif de s'entourer de gens notoires et de se faire approuver par eux aussi bien que par ses proches. Tout le chapitre, notamment, où on le voit recevoir, dans une propriété qu'il vient d'acquérir et qu'il appelle pompeusement son « château », famille et amis, est d'un cocasse irrésistible. Voici, par exemple, comment il accueille son frère et sa belle-sœur :

— Comment trouves-tu ma maison ? Comment trouves-tu mon domaine ? fit impatiemment l'homme comblé, pendant que Claire et Ferdinand tiraient leurs bagages des profondeurs du phaéton. Est-ce que ça vous plaît ? Non, vraiment, vous ne dites rien ? Ça ne vous plaît pas ? Eh bien ! mes enfants, vous êtes difficiles. Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est le panier de votre toutou. Croyez-moi, cachez l'animal et qu'on ne l'entende pas. J'enferme bien les miens. Car ici j'ai trois chiens. Vous ne les verrez même pas. Je ne veux ni chiens, ni chats dans la maison. L'odeur du chien, le plat du chat, voilà ce que je déteste par-dessus tout. Alors, la Pâquellerie ne vous dit rien ? Dommage.

— Laissez-nous regarder un peu, fit Claire d'une voix dolente.

Bien entendu, ce que le narrateur appelle « l'orgueil-de-Joseph » provoque d'incessantes querelles : on se dispute aussi ferme, parmi la tribu Pasquier, que jadis dans le petit logement de la rue Vandamme. Rien n'a donc changé ; non plus que la douceur effarouchée de Mme Pasquier, que M. Duhamel trouve toujours moyen d'évoquer en demi-teintes ; non plus que la grâce un peu inhumaine de Cécile, la musicienne, qui vit dans son rêve détaché des mesquineries terrestres.

Plus que tous les autres, Raymond Pasquier, le père, reste semblable à lui-même. Il lui est bien venu une manie : celle des inventions ; cela lui vaut parfois d'épiques démêlés avec son propriétaire. Mais cette rage d'inventer n'est pour lui, comme, auparavant, ses voyages imaginaires ou ses lubies de se figurer au sommet des grandeurs, qu'une façon de s'évader du réel, si le réel l'ennuie. Et il est resté, plus que jamais, coureur de jupons. Son fils Laurent lui reproche-t-il ses frasques, et surtout d'avoir installé à deux pas de la Pâquellerie une de ses maîtresses, Paula Lescure, qu'il garde depuis cinq ans, il répond avec une candeur qui désarme :

— Paula ! Mais c'est naturel. Cinq ans ! Tu ne vas pas, maintenant, me reprocher d'être fidèle. Ce serait à ne plus s'y reconnaître. Je suis un homme capable de plusieurs fidélités. Voilà ce que les gens de votre génération ne pourront jamais comprendre. Je ne voudrais pas vous froisser, mon petit Justin, mais les jeunes gens d'aujourd'hui ne comprennent rien aux femmes. Nous, c'était une autre affaire. C'était même la grande affaire. Les femmes s'en rendaient compte. Elles ont du flair, à ce point de vue... L'amour, c'est une vocation, c'est une carrière. On ne s'improvise pas amoureux d'un jour à l'autre.

— Tais-toi, papa ! Tais-toi !

— Je me demande pourquoi, mon garçon, tu veux m'imposer silence alors que je parle de choses que je connais à merveille. La passion, je sais ce que c'est. A condition, toutefois, qu'on ne fasse pas de mélodrame. Non, non, de la pudeur. Pas de larmes. Pas de désespoir. La passion, c'est le désir. Un point, c'est tout. Croyez-en, mes garçons, un homme plein d'expérience. Ferdinand, qui n'y connaît rien — Ferdinand est un bon garçon, mais un peu sot, un peu niais, un peu bureaucrate en un mot — me fait de temps en temps une scène ridicule et dit que je suis immoral. Pff... je suis a-mo-ral, mes garçons — vous entendez : a-privatif. Il vaut mieux ne pas avoir de morale que d'en avoir une mauvaise. C'est plus prudent. Moi, je suis prudent.

Laurent et Ferdinand auront beau faire, Raymond Pasquier ne s'assagira pas. Au reste, dans *La Nuit de la Saint-Jean*, presque personne, chez les Pasquier ou leurs amis, n'échappe aux ravages de l'amour : jadis, le tourment, c'était la pauvreté ; maintenant, c'est la passion. Laurent, après quelques aventures, s'est pris d'une tendresse très pure et désintéressée pour sa camarade de travail, Laure Desgroux. Il n'espère guère en être aimé, et affirme que ce sentiment quasi mystique lui apporte la sérénité ; mais rien n'est moins sûr... Renaud Censier nourrit pour cette même Laure — son élève — un amour éperdu, qui se traduit en déclarations et confessions un peu bien littéraires, avouons-le, et malgré tout pathétiques, parce qu'on sent le malheureux affolé par l'approche du néant et le regret du bonheur qu'il n'aura pas eu. Justin, lui, voue un culte fervent à Cécile, qui s'en montre amicalement agacée et le jette dans les affres de la désespérance. Toutes ces exaltations atteignent leur paroxysme justement lors de la grande réunion chez Joseph, pendant la nuit de la Saint-Jean, dans une atmosphère d'orage et de fièvre dont M. G. Duhamel rend à merveille l'extraordinaire tension.

La tempête s'apaisera bientôt. Renaud, après avoir goûté « l'amère saveur d'un amour impossible », s'exilera à l'autre bout du monde. Quant aux Pasquier, ils en ont vu d'autres. Et la suave Cécile est là, pour apaiser ceux qui souffrent par les sortilèges de son art :

Cécile a fait éteindre la lumière. Ses doigts sont libres dans l'ombre. Vraiment, ils n'ont pour guides que la ferveur et le génie. Et ils commencent de distribuer la nourriture à toutes ces âmes assemblées. Plusieurs de ces âmes sont pauvres, sont indociles. Il faut que la musique, à deux ou trois reprises, vienne les saisir et les délier. Elles cèdent, petit à petit, elles succombent à l'enchantement. Il y a, pour chacune de ces âmes dissemblables, une phrase, une note qui lui fut très exactement destinée. La voix du vieil archange cherche dans la nuit, s'oriente et vient enfin se poser, comme une colombe, sur une épaule contractée, sur une tête rebelle...

De tels passages, où se traduit tout l'amour de l'auteur pour la musique ; d'autres, qui montrent Laurent et Justin philosophant sur la famille et l'avenir ; d'autres, enfin, où est condensée la beauté d'une nuit campagnarde ou du ciel de Paris, donnent tout son prix à *La Nuit de la Saint-Jean*, qui, sans eux, risquerait de paraître un récit où il ne se passe presque rien et où beaucoup d'attention est accordée à des ambitions égoïstes et à de médiocres chamailleries.

Il est vrai que les unes et les autres sont admirablement narrées : on retrouve ici le don de M. Duhamel de saupoudrer son propos d'anecdotes tantôt hilarantes, tantôt funambulesques, et de tourner les épisodes en dialogues où le naturel et l'aisance sont hors de pair. Se plaindra-t-on ensuite que certains personnages soient figés, que d'autres parlent un langage romantique et solennel ? Peut-être ; mais ne suffit-il pas que les Pasquier restent assez vivants pour que leurs tribulations nous captivent toujours autant ?

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

AMOURS PURITAINES

Par LUCIE DELARUE-MARDRUS

(Suite et fin.)

De tout son amour maternel, elle accepta la lutte. John avait maintenant deux victimes sur lesquelles exercer ses rancunes maladives. Il essaya d'abord, sans y parvenir, de couper les rentes qu'il avait été forcé de faire.

Après sa défaite dans les bureaux des notaires, il interdit à la veuve de jamais essayer d'entrer chez lui. Ses petits-fils, qu'elle n'avait fait qu'entrevoir, elle ne les reverrait jamais. Elle s'était installée dans un bungalow, le plus près possible de l'immense propriété. John décida d'espionner les allées et venues de Margaret, afin de l'empêcher d'aller voir sa mère. Les enfants surprenaient les ricanements des domestiques devant ces comédies quotidiennes. Ils étaient laids et débiles comme leur père, qu'ils adoraient. Depuis leur enfance, il les gâtait pour s'en faire aimer, alors que sa femme essayait de les élever selon les principes sévères de sa propre éducation. Tristement, elle était obligée de constater que ses petits n'avaient pour elle d'autre sentiment que la crainte.

— Votre grand'mère est tombée malade... leur disait-elle. C'est pour cela que vous ne pouvez pas la voir.

Et leur père, appréciant ironiquement cette formule, la leur répétait en écho.

Or, comme s'ils eussent prophétisé tous deux, Mrs. Lawns, en effet, tomba malade dans son bungalow. Elle n'était plus jeune. Elle n'avait plus, comme sa fille, la force de supporter tant de peine. Une attaque de paralysie l'abattit un matin. Son jardinier vint en avertir les nègres.

***

Il ne fallait pas qu'aux yeux du monde la mère de Mrs. Longfield pût être considérée comme abandonnée, dans l'état où elle se trouvait. Brouille et maladie sont deux choses différentes. Le monde était dans les villes et ne venait pas voir ce qui se passait au fond d'un tel désert. Mais si la veuve venait à mourir sans sa fille à son chevet, la chose finirait par s'ébruiter, et l'honneur de John Longfield aurait à en souffrir. Il n'avait jamais exercé sa férocité qu'à huis-clos, et personne, tant il savait bien jouer son rôle, ne soupçonnait ce qui se passait dans sa vie privée. Ce n'était pas Margaret, il se le répétait lâchement, qui en révélerait quelque chose.

— Maintenant qu'elle est paralysée, déclara-t-il, je vous donne la permission d'aller la voir chaque soir.

Cependant, comme il ne pouvait rien faire qui ne fût à doublure de perversité :

— Vous irez la voir quand les enfants seront couchés, et moi-même, et les domestiques aussi. Et je pense, ajouta-t-il ce matin-là, que vous n'aurez besoin de personne pour vous accompagner à pied à travers champs ?

— J'ai compris ! dit-elle, laconique.

Les chemins étaient longs entre la grande maison et le bungalow. Margaret avait peur, toute seule dans l'obscurité. L'automne s'achevait. On allait entrer dans l'hiver lugubre. Cependant la joie de sa chère malade compensait ses terreurs de l'aller et du retour. La mère, terrassée, ignorait que personne n'accompagnait sa fille : « Un des nègres m'attend au bout de votre jardin », disait Margaret.

Une nuit qu'elle venait de sortir du parc et commençait les labours obscurs, toute palpitante et redressant sa tête pour vaincre son effroi, de l'ombre d'un buisson sortit une forme humaine.

Sans voix pour crier, Margaret resta clouée, attendant la grande épouvante. Assassinée? Après tout, ce serait la délivrance fournie par le hasard, puisque sa religion lui défendait de se tuer. « Maman, pensa-t-elle seulement, pauvre maman ! »

Une voix sourde vint de l'effrayante silhouette, rapprochée d'un pas.

— Margaret !... Margaret !... C'est moi...

— David !... Vous !

Elle ne s'était pas évanouie devant l'assassin. Devant le fantôme, elle trébucha, prête à tomber de son long sur le sol.

— Margaret !... continua David Herton Marlowe en accourant pour la soutenir. Oh ! vous avez tout de suite reconnu ma voix, comme j'ai reconnu votre démarche, Margaret, my love !... Est-ce que vous n'allez pas me chasser de devant vos yeux ?

— David ! David !

Il l'avait saisie aux épaules.

— Je suis venu... Après tant d'années à l'étranger, je ne pouvais pas ne pas revoir au moins une fois encore notre Massachusetts. J'ai mon gagne-pain en Europe, si loin... Mais je ne pouvais plus... Alors, là-haut, on m'a tout dit : que vous étiez mariée, riche, et fixée dans l'Ouest.

» Que de peines pour trouver où vous habitiez ! Je ne savais pas ! Oh ! je ne savais pas que j'allais vous rencontrer, vous, vous !... J'étais venu pour voir sans être vu, et de nuit, comme un voleur, oui, j'étais venu pour voir de loin votre maison avant de m'en retourner en Europe, votre maison... Celle de votre mari, celle de vos enfants... »

Sa voix venait de se briser à ces derniers mots.

— Mon mari !... mes enfants !... répéta Margaret.

Elle sentit les doigts qui la soutenaient s'enfoncer brusquement dans ses épaules.

— Margaret... Vous... Vous n'êtes pas heureuse ?

— Heureuse !... cria-t-elle. Je vous aimais, David !

***

Face à face et debout dans l'ombre, haletants, ils s'étaient tout raconté. La nuit s'avançait, éclairée depuis un instant par une lune retardataire. Égarée, Margaret, enfin, passa la main sur son front.

— Maman... que va-t-elle penser ? Et... Et John ?

Et, dès qu'elle eut prononcé ce nom, comme une vague impérieuse, toute sa vie présente reflua dans son âme, vie pleine de malheur et pleine de devoir, et qu'elle devait vivre telle que Dieu la lui envoyait, et sans jamais faiblir devant sa conscience.

— Oh ! David !... Qu'est-ce que nous faisons ! Allez-vous-en !... Allez-vous-en !...

— Margaret ! Margaret ! C'est Dieu lui-même qui m'a guidé dans ce voyage déraisonnable... Je suis venu, chère âme, pour vous arracher de tout cela. Puisque vous m'aimez, puisque je vous aime, notre heure est arrivée. Venez ! Venez !... Je vous emporte en Europe. Nous avons assez souffert tous les deux. Nous allons, maintenant, vivre notre bonheur.

Il la discernait de mieux en mieux, dans la clarté qui montait au-dessus des champs solitaires... Sans pouvoir détailler ses traits, il voyait pourtant comme elle était fanée, détruite. Et elle voyait bien aussi qu'il commençait à devenir chauve et que son visage était sillonné de longues rides tragiques. Et pourtant :

— Mon amour... murmurèrent-ils ensemble avec toute leur passion dans la gorge.

Alors elle s'arracha à lui.

— Jamais, David ! J'ai mes deux fils, j'ai ma mère...

Avec effort, elle acheva :

— J'ai mon mari, le père de mes enfants...

Et puis, implacable et douce :

— Jamais je ne les déshonorerai. Adieu !

Il voulut la reprendre dans ses bras. Elle recula, si droite, qu'il n'essaya pas de continuer son geste.

— Allez-vous-en, David ! Vous êtes resté libre, vous, mais moi non. Nous n'avons plus le droit d'être heureux.

Comme il revenait vers elle, les mains tendues :

— Non ! Ne me touchez plus ! Ne me parlez plus ! Nous n'avons même plus le droit de nous parler. Oh ! quelle faute, déjà, nous venons de commettre !

» Nous n'aurions pas dû nous adresser la parole

Allez-vous-en ! Et pour toujours, comprenez-moi bien !

Un mouvement inachevé dessina dans le clair-obscur le geste de son désespoir.

Elle avait fait quelques pas pour s'éloigner. Il sut que rien, après ces quelques pas, ne pouvait plus la lui rendre. Il était puritain comme elle.

— Margaret !... s'étrangla-t-il, un seul mot encore !

Elle s'arrêta tout de même, mais l'écouta sans tourner la tête.

— Margaret !... Puisque votre mari vous force à traverser seule, toutes les nuits, ces chemins qui ne sont pas sûrs, et puisque vous avez peur, ô pauvre chère ! permettez seulement que je reste... que je reste caché dans un coin du pays rien que pour vous accompagner de loin chaque soir. Je me tiendrai toujours à vingt pas derrière vous. Je ne prononcerai pas une parole. Jamais je n'essaierai de vous approcher. Et, de fait, personne ne saura dans vos environs que j'existe, même pas vous. Je puis faire cela. Pour vivre, il ne me faut presque plus rien. On m'enverra d'Europe les subsides nécessaires. Voulez-vous, oh ! voulez-vous m'accorder cela ?...

Elle ne répondit pas, mais il entendit son sanglot étouffé. Somnambulique, elle avait repris sa marche. Il comprit qu'elle acceptait.

***

Mrs. Lawns demeura six mois paralysée avant d'en mourir, continua l'homme qui me racontait l'étrange histoire, et, pendant six mois mon pauvre David, le seul ami vrai que j'aie jamais eu, que je n'ai pas assez longtemps connu, pendant six mois (vous vous rendez compte de ce que cela veut dire ?), tint sa parole et suivit de loin Margaret dans la nuit. Il la discernait à peine en marchant derrière elle à si grande distance. Jamais elle ne se retourna pour le regarder. Il l'attendait du côté de la grille du parc quand elle sortait. Elle voyait qu'il était là. Puis ils commençaient leur course de spectres. Il restait dehors tout le temps qu'elle était chez sa mère, et la reconduisait de la même façon. Quand elle avait mis sa clé dans la serrure de la grille, pour l'avertir qu'elle était en sécurité, qu'il pouvait s'en aller, elle chantonnait quelques mesures d'un cantique, toujours le même. Il comprenait et disparaissait dans les ténèbres. Pour cette marche nocturne, il venait de bien loin, car il habitait à des milles afin de ne pas la compromettre.

Au bout de ces six mois, une nuit, elle ne parut pas à la grille du parc. Il sut le lendemain que la malade était morte, la veille, au soleil levant. Jamais il ne revit Margaret, jamais il n'essaya de la revoir. Il mourut peu d'années après.

J'avais fait sa connaissance comme il revenait de ces six mois dans l'Ouest, et j'étais devenu son confident. Avant de mourir en France, la main dans ma main, il m'avait chargé d'avertir Mrs. Longfield de sa fin, sans plus, si je parvenais un jour à l'approcher. Ce fut au cours d'une soirée mondaine. Le mari, changeant d'idée, avait quitté la campagne pour revenir vivre dans sa ville, et forçait de nouveau sa femme à fréquenter la société. Les enfants grandissaient. Ils sont devenus des hommes assez corrects, leur père ayant eu l'intelligence de mourir quand ils n'étaient qu'adolescents. Mais ils sont restés laids, bilieux et pleins d'une belle vanité, je vous assure. Des fils de parvenu, que voulez-vous ? Leur mère est courageusement restée dans l'Ouest, où vous l'avez vue, pour gérer à leur intention la fortune du mort. Ils l'entourent juste assez pour sauver les convenances. Ils sont mariés et leurs femmes, qui aiment bien s'amuser, comme toutes les femmes actuelles, ne tiennent guère à fréquenter leur austère belle-mère.

Il termina dans un profond soupir :

— Voilà... Et maintenant que vous savez son secret, vous avez compris, n'est-ce pas, le sens de cette vieille figure désespérée, et pourquoi vous avez voulu connaître son histoire...

LUCIE DELARUE-MARDRUS.

HÉLAS !

Les conseils agréables sont rarement les conseils utiles.

MASSILLON.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

LE « FAUST » DE LISZT

C'EST une œuvre monumentale et c'est à coup sûr l'une des œuvres capitales de Franz Liszt. Symphonie — symphonie avec chœurs, — elle date de 1854 et elle se présente sous la forme d'un triptyque dont les éléments sont empruntés à l'œuvre de Gœthe : Faust, Marguerite, Méphisto. Faust, c'est l'ardeur, le risque, l'insatisfaction, le doute de l'homme, un tumulte. Marguerite, c'est la tendresse ; les pages qui la concernent expriment bien cette tendre douceur que le maître de Weimar a voulu lui conférer. On imagine ce que Liszt a pu tirer de l'Esprit du Mal, la peinture qu'il a faite de celui dont la négation est le souci constant. Il a repris, pour caractériser Méphisto, les thèmes mêmes de Faust, et il les a déformés, caricaturés, rendus grinçants et dérisoires.

C'est le grand orchestre Pathé qui réalise cette gravure ; il est placé sous la direction de Selmar Meyrowitz et je n'ai pas besoin de répéter, les ayant dites plus d'une fois, les qualités éminentes de ce chef. Nul ne s'entend mieux que lui, sans doute, soit à grouper, soit à diviser les masses orchestrales, à les situer de telle façon que leur résonance dans le microphone se trouve placée au juste point ; et c'est une technique difficile, on l'imagine sans peine.

A l'heure où j'écris ces lignes, la totalité de l'œuvre n'est pas livrée au public. Pour le moment, on peut se procurer le premier volet du triptyque : Faust. Les deux autres (Marguerite, Méphisto) suivront.

C'est une œuvre qui a sa place dans toutes les discothèques.

MÉMENTO.

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.)

Abréviations : G. (Gramophone) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) U. (Ultraphone) ; O. (Odéon) ; C. (Columbia).

ORCHESTRE. — *Faust-Symphonie*, de Liszt (P., Faust, 3 disques) ; *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak (G., 3 disques) ; *Aria*, de Bach, par l'orchestre à cordes Fendler (G., 1 disque) ; *Tam-Tam*, d'Henri Tomasi, orchestre et chœurs (P., 2 disques) ; *Danse macabre*, de Saint-Saëns, sous la direction d'Erich Kleiber (U., 1 disque).

VIOLON ET ORCHESTRE. — *Concertino de Printemps*, de Darius Milhaud — violon, Y. Curti — (Pol., 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano ; Suite anglaise en sol mineur*, de J.-S. Bach, par Borowsky (Pol., 2 disques). *Violoncelle : Adagio* et *Rondo*, de Weber ; *Largo* et *Vivo*, de Francœur, par Piatigorsky (G., 1 disque) ; *Variations symphoniques*, de Boëllmann, par Lucienne Radisse (U., 1 disque).

CHANT. — *Le Barbier de Séville*, Una voce poco fa, par Lily Pons (G., 1 disque) ; *Les maîtres chanteurs de Nuremberg*, chant de concours, et *Lohengrin*, Récit de Graal, par Théo Beets (Pol., 1 disque) ; *Le Bonheur est chose légère* et *Thème varié*, de Saint-Saëns, par Leila ben Sédira (U., 1 disque) ; *Poèmes d'Apollinaire* et *Chansons gaillardes*, de F. Poulenc, par Pierre Bernac (U., 1 disque) ; *Negro Spirituals* (Swing low et Lis'en to de lams), par Hugues Cuenod (G., 1 disque) ; *Negro Spirituals* (Who'll be a witness et Ezekiel), par Willie Lewis (P., 1 disque) ; *Les trois bateliers* et *La Soif*, de Villard, par Gilles et Julien (C., 1 disque) ; *Le doux caboulot*, *Monsieur le Vent* et *Si l'on gardait*, par Suzy Solidor (O., 1 disque) ; l'*Ariatella*, chanson napolitaine, par J. Schmitt (O., 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

POUR NOS LECTRICES

LES TRICOTS PLISSÉS

PENDANT les longues soirées d'hiver, nous aimerons tricoter ces jolis vêtements de laine aussi agréables à porter à la maison, que pendant les vacances à la campagne. Voici la jupe, qui est faite en points jersey à côtes et points jersey uni pour la ceinture. L'aspect plissé est produit par de gros bourrelets alternés avec des creux, chacun étant formé par huit points de tricots ; il faut donc faire seize tours pour avoir une côte en creux et une côte en relief.

Côte à l'endroit en creux. — 1er, 3e, 5e et 7e tours à l'endroit, 2e, 4e, 6e et 8e tours à l'envers.

Côte à l'envers en relief. — 1er, 3e, 5e et 7e tours à l'envers, 2e, 4e, 6e et 8e tours à l'endroit.

La jupe se compose de deux lés semblables, le devant et le dos. On les réunit ensuite l'un à l'autre par des coutures.

Pour le premier lé, commencer par le côté en montant une largeur de 60 centimètres, soit 150 mailles (augmenter ou diminuer le nombre de mailles suivant la hauteur que vous voulez donner à la jupe). Tricoter suivant les indications précédentes pour obtenir trente côtes en creux et trente côtes en relief. Commencer

par une côte en creux et finir par une côte en relief. Arrêter les mailles ; faire un second lé semblable.

Pour former la ceinture, relever 132 mailles en haut de la jupe, on est parfois obligé de prendre deux mailles pour n'en avoir que 132 ; prendre les deux mailles dans les creux. Tricoter un point de jersey un tour à l'endroit, un tour à l'envers, pendant 24 tours. La jupe étant terminée, réunir les deux lés par les coutures de côté.

Il faut environ 500 à 600 grammes de laine cachemire quatre fils pour l'exécution de la jupe.

Pour exécuter la cape, si nous pouvons avoir de la laine zéphir du même ton ce sera préférable, car il est souhaitable que la cape soit très légère ; il faut environ 150 grammes de laine zéphir pour faire la cape.

Afin de ne pas avoir de raccord pour l'empiècement, on exécute la cape en largeur ; le plissé est produit par l'alternance des points à l'endroit et des points à l'envers.

Volant plissé. — Monter 856 points ; commencer 4 points endroit, 8 envers, etc., finir par 4 points à l'endroit. Tricoter une hauteur de 20 centimètres et s'arrêter sur l'endroit du travail.

Montage du plissé. — Sur l'aiguille de l'empiècement, on ferme en rabattant les mailles de tous les points envers et l'on tricote tous les points endroit ; il reste 288 points et l'on commence le point mousse. Au 2e tour de l'empiècement, plier en deux l'intervalle des 8 points que vous avez rabattus ; prendre la 4e maille de la chaîne, la travailler ensemble avec le 1er point, tricoter les 2 points suivants ; prendre la 8e maille de la chaîne avec le 4e point. Faire ainsi pour tous les groupes de 4 points.

Puis tricoter 15 rangs ; au 16e (envers du travail), tricoter 4 points ; joindre 2 points ensemble, faire ainsi toute l'aiguille, il reste 240 points. Faire encore 15 aiguilles ; à la 16e (envers du travail), tricoter 3 points, puis 2 points ensemble ; faire ainsi toute l'aiguille, il reste 192 points ; les tricoter pendant 15 tours ; à la 16e, tricoter 2 points et prendre 2 points ensemble, faire ainsi toute l'aiguille, il reste 144 points. Tricoter l'aiguille et fermer en rabattant les mailles. Bâtir chaque pli, en le formant bien, repasser avec un linge mouillée ; quand le tricot est bien sec, retirer le bâti.

LES BONNES RECETTES

Voici quelques recettes qui permettront de varier un peu les menus de Noël et du Jour de l'an.

Gâteau de thon. — Prenez le thon d'une boîte de conserve. Faites égoutter l'huile. Pendant ce temps, faites cuire à l'eau salée quelques bonnes pommes de terre et faites tremper de la mie de pain dans un peu de lait. Écrasez alors les pommes de terre et mélangez-les avec le pain trempé de lait de façon à obtenir un volume plus important que le volume du thon. Hachez le thon et mouillez-le d'un peu de lait. Mêlez bien et assaisonnez d'un peu de sel ; incorporez ce thon au mélange de pomme de terre et de pain mouillé de lait. Placez le tout dans un petit moule à timbale ou dans un bol de porcelaine passé à l'eau froide. Laissez reposer dans un endroit frais. Démoulez sur un plat rond. Recouvrez d'une bonne mayonnaise. Pour agrémenter ce plat, on peut le décorer de fines rondelles de truffes et le servir entouré de rondelles d'œufs dur parsemées de petits morceaux de truffe finement hachés.

Plombière aux fruits. — Faites bouillir 60 centilitres de lait avec un quart de gousse de vanille ; ajoutez 100 grammes de sucre. Délayez 3 cuillerées à bouche de fécule dans du lait bouilli et refroidi. Versez-les ensuite dans le lait chaud sur le feu et tournez jusqu'à ce que le mélange soit bien épaissi. Retirez la casserole du feu et incorporez peu à peu les 4 jaunes d'œufs dans la pâte. Versez le tout dans un plat et laissez refroidir pendant sept à huit heures. A l'heure du repas, battez les 4 blancs en neige ; écrasez 6 macarons et mélangez aux blancs d'œufs battus ; versez en tournant dans la crème refroidie. Ajoutez un sirop de fraises ou de framboises. Versez dans une casserole de métal argenté et faites cuire à four doux comme un soufflé pendant une demi-heure.

QUELQUES CONSEILS

Pour écailler facilement les poissons. — Trempez-les une minute dans l'eau bouillante.

Pour enlever les taches sur les meubles vernis. — Passer sur la tache un chiffon légèrement imbibé de pétrole.

Pour faire briller les ustensiles d'étain. — C'est également le pétrole qui nettoiera le mieux les ustensiles d'étain. Verser le pétrole sur un chiffon de laine, en frotter les objets ; ils brilleront comme de l'argent.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Vorobeï, le moineau.

(Conte russe.)

Vorobeï, le moineau, et Iorch, le poisson, vivaient liés d'une étroite amitié.

Chaque jour, en été, Vorobeï venait à la rivière et criait de loin :

— Bonjour, ami, comment vas-tu ?

— Je vais très bien, répondait Iorch ; viens me voir, il fait si bon dans nos profondeurs. L'eau est calme, et les herbes y sont en abondance. Je te donnerai à manger des œufs de grenouilles, des vermisseaux et des scarabées d'eau.

— Merci bien, mon ami ; j'aurais été chez toi avec plaisir si je ne craignais l'eau. Viens plutôt, toi, me voir sur mon toit... Je te ferai manger des baies, j'ai tout un jardin à moi ; puis nous trouverons bien une croûte de pain, de l'avoine, du sucre, et un cousin tout vivant. Aimes-tu le sucre ?

— Comment est-ce, le sucre ?

— C'est blanc...

— Comme les cailloux que nous avons chez nous dans la rivière ?

— Oui, tout à fait ; mais si tu le mets dans ta bouche, il a un goût très doux, tandis que les cailloux ne se mangent pas. Allons, envolons-nous vite sur le toit !

— Mais tu sais bien que je ne peux pas voler et que, de plus, je ne respire pas bien dans l'air. Entre plutôt dans mon eau ; nous nagerons ensemble et je te montrerai tout.

Vorobeï avait essayé d'entrer dans l'eau ; il n'y mettait que les pattes, sans vouloir s'aventurer plus loin, de peur de se noyer. Il avait l'habitude de se désaltérer dans un clair ruisseau ; pendant les chaleurs, il se baignait dans un endroit peu profond et retournait, sur son toit, après avoir lavé ses plumes.

Son amitié pour le poisson était sincère ; souvent, il s'entretenait avec lui de différentes choses.

— Comment peux-tu rester tout le temps dans l'eau ? demandait-il parfois avec étonnement à Iorch. Ton eau est si mouillée ! Tu risques de prendre un rhume...

Et Iorch de s'étonner :

— Mais, toi, comment peux-tu voler tout le temps ? Il fait si chaud au soleil, tu risques de prendre une insolation. Chez moi, au contraire, quelle fraîcheur. Tu pourrais y nager tant que tu voudrais ; n'aie crainte : en été, il fait si chaud que tout le monde vient se baigner dans mon eau, tandis que personne n'aurait l'idée de monter sur ton toit !

— Oh ! si, on y monte !... J'ai un grand ami : Iacha le ramoneur. Il vient souvent me voir. Et comme il est gai ! Il ne fait que chanter en ramonant les cheminées. Puis il s'assied sur le bord du toit pour se reposer, tire de sa poche un morceau de pain et se met à manger ; moi, je ramasse les miettes. Nous sommes de bons camarades, j'aime aussi à m'amuser, moi !

Les deux amis, également, avaient à peu près les mêmes peines.

Ainsi, en hiver, Vorobeï était transi de froid. La température était si basse que l'on croyait avoir l'âme gelée ! Vorobeï étalait alors ses petites plumes, s'asseyait sur ses pattes repliées et ne bougeait plus.

Point d'autre ressource que de trouver à s'abriter dans une cheminée pour se réchauffer. Mais, là encore, les choses n'allaient pas sans encombre.

Une fois, par exemple, notre moineau faillit périr, et périr par la faute de son meilleur ami, le ramoneur !

Celui-ci avait glissé dans la cheminée, où s'était blotti l'oiseau, un gros poids de fonte attaché à son balai, il s'en fallut de peu que Vorobeï n'eût la tête fracassée, et c'est à peine s'il eut le temps de se sauver, tout noirci de suie.

— Que fais-tu donc, Iacha ? Tu as manqué de me tuer...

— Eh ! pouvais-je savoir que tu t'étais fourré dans la cheminée ?

— En tout cas, à l'avenir, fais bien attention. Si je te heurtais avec un poids de fonte, qu'est-ce que tu dirais ?

Iorch non plus n'était pas très heureux pendant l'hiver.

Il choisissait l'endroit le plus profond de la rivière et y sommeillait des journées entières. Il y faisait sombre, il y faisait froid, et il n'avait guère envie de bouger ; ce n'était que de temps à autre, quand il entendait les appels de Vorobeï, que le poisson se dirigeait vers l'endroit où la glace était brisée.

Vorobeï y venait se désaltérer et criait :

— Eh bien ! Iorch, es-tu toujours vivant ?

— Toujours, répondait la voix somnolente de Iorch. Seulement j'ai sommeil. Je ne me sens pas bien. Tout le monde dort chez nous.

— Cela ne va pas mieux chez nous, petit frère ! On ne peut rien y faire, il faut souffrir... Le vent souffle par moments si fort qu'il est impossible de dormir. Je ne fais que sauter d'un pied sur l'autre pour me réchauffer. Et les gens qui me voient disent encore : « Quel joyeux moineau. » Ah ! pourvu que la chaleur revienne vite... Mais quoi ? tu t'es endormi ?...

L'été apportait également ses ennuis.

Un jour, c'était un épervier qui poursuivait Vorobeï sur une distance de deux kilomètres environ, et le moineau ne réussissait qu'avec peine à se réfugier dans les taillis du bord de la rivière.

— Je l'ai échappé belle ! dit-il tout essoufflé à Iorch. Quel brigand ! Il s'en est fallu de bien peu qu'il ne me mangeât !

— Il m'est arrivé la même chose avec le Brochet, lui répondit Iorch pour le consoler. J'ai failli être avalé par lui. Il s'était élancé comme une flèche à ma poursuite. Et à quoi servent-ils les Brochets ? Je me le demande et je ne puis le comprendre...

— Moi non plus... Sais-tu ce que je pense ? C'est qu'autrefois le Vautour a dû être un Brochet, et le Brochet un Vautour. En un mot, brigands tous les deux.

Ainsi vivaient Vorobeï et Iorch : l'hiver, ils grelottaient, l'été, ils s'amusaient ; et Iacha, le gai ramoneur, ramonait ses cheminées en chantant des chansons.

Chacun d'eux avait ses occupations, ses joies et ses peines.

Un jour, c'était en été, le ramoneur tout couvert de suie venait de finir son travail, et il se dirigeait en sifflant joyeusement vers la rivière pour se débarbouiller, lorsque tout à coup il entendit un bruit effrayant.

Que se passait-il donc ?

Des oiseaux tournaient au-dessus de la rivière : les Canards, les Oies, les Hirondelles, les Corbeaux, les Bécasses et les Pigeons criaient, riaient et menaient un tel vacarme, qu'on ne pouvait rien distinguer.

— Qu'est-il donc arrivé ?,.. leur demanda le ramoneur.

— Ce qui est arrivé ?... piailla gaiement l'alerte mésange. Que c'est drôle !... Regarde Vorobeï !... il devient fou, ma foi.

La Mésange se mit à rire, secoua sa petite queue et s'envola au-dessus de la rivière.

Lorsque le ramoneur fut au bord de l'eau, Vorobeï se jeta sur lui comme un fou ; il avait l'air terrible, le bec ouverte, les yeux brillants et toutes ses plumes hérissées.

— Vorobeï, mon ami, qu'as-tu à crier si fort ? lui demanda le ramoneur.

— Attends un peu, Iorch, s'écria Vorobeï suffoquant de colère... Tu ne me connais pas encore... Je m'en vais t'apprendre à me connaître, maudit... Tu te souviendras de moi longtemps... brigand...

— Ne l'écoute donc pas, dit au ramoneur Iorch qui était dans l'eau. C'est un menteur.

(*La fin au prochain numéro.*)

D'après ERNEST JAUBERT. *Récits du Terroir russe.* (Fernand Nathan, éditeur.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

FOURRURES - SOLDE de fin d'Année

Grands cols de fourrure	valeur :	95 fr.	Soldés	49 fr.
Renard chacal (article d'usage).			—	65 fr.
Beaux renards.....	—	490 fr.	—	290 fr.
Manteaux 3/4.....	—	590 fr.	—	290 fr.
Manteaux longs.....	—	950 fr.	—	490 fr.

CANADIAN-FOX, *9 bis, rue Geoffroy-Marie - PARIS (9e)*

FACILITÉS DE PAIEMENT

La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat. ***Demandez catalogue gratuit J. I.***

15 % *de remise spéciale à MM. les Instituteurs.*

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES

Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires

Rien des Agences,
TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Société d'Assurances mutuelles contre les accidents à cotisations fixes, sans rappel, administrée exclusivement par des membres élus en Assemblée générale, constituée le 24 mai 1934, groupe au 15 septembre 1935 plus de 6 000 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État, des Villes, des Communes, des Services publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

La loi des nombres, la sélection des risques et les frais généraux réduits de notre Groupement Mutuel ont permis l'application de tarifs avantageux pour les adhérents, qui se réservent en outre les bénéfices représentés par les excédents répartis entre tous, et non pas au seul profit de quelques-uns.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Tarifs automobiles : Résidence Province, Usage promenade, garantie 500 000 francs « Risques aux Tiers ».

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Usage professionnel : 25 p. 100 en sus.

Résidence dans rayon de 30 kilomètres de Paris : 25 p. 100 de majoration.

Assurance tous risques. Service technique de Contentieux pour Défense et Recours.

Siège social : 22, rue de Turin, Paris (VIIIe).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

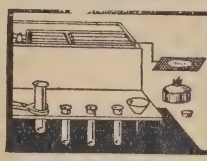

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU de BESANÇON

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS
momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

L'Épilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrétement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouveau hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echse gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

GRATUITEMENT pour nos lectrices

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-12-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 14. 14 Décembre 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

AVERTISSEMENT

Tout le mal de l'enseignement vient de ce que le rôle du professeur et de l'instituteur dans le pays n'est pas soutenu par le pays même...

Au lieu de soutenir les instituteurs, qui sont le fondement moral du pays, on leur dispute avec acharnement leur médiocre traitement, et, par cet acharnement même avec lequel on les combat, on les éloigne de leur tâche et on les amène à la politique...

JEAN GIRAUDOUX

(*Figaro littéraire*, 28 sept. 1935.)

Pendant tout le mois de décembre

vous pouvez visiter, 18, rue Monsieur-le-Prince

UNE REMARQUABLE

EXPOSITION DE PHOTOS D'ENFANTS

des meilleurs photographes modernes

Nous vous convions à venir admirer ces photographies et à visiter par la même occasion les magasins de la Librairie Fernand NATHAN

ENTRÉE LIBRE

FRANCAF

EST UN EXCELLENT MÉLANGE DE CAFÉS

Provenant exclusivement des COLONIES FRANÇAISES, Il est exempt de droits de douane.
Aussi la Maison LHÉRITIER 89, r. de Paris, Charenton (Seine) vous offre-t-elle **ce café excellent au prix stupéfiant** de **13** FRANCS le kilog.
Franco à partir de 5 kilogs.
FORTES RÉDUCTIONS par QUANTITÉS
DEMANDEZ LE TARIF GÉNÉRAL
Echantillon gratuit à tout lecteur se recommandant de ce journal.

Laissez la vie vous sourire !

Un grain de philosophie, un brin d'optimisme, quelques coupes de MERCIER, La vie est belle !

CHAMPAGNE **MERCIER** ÉPERNAY
La grande marque au meilleur prix

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

VIN FIN, 215 litres, frcs gare dep. Echgs gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences,* TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

André GANNE : Au Syndicat de la Presse de l'Enseignement 185
G. URIOT : Pour l'enfance coupable..... 187
Paul BERNARD : De quoi écrire ?..... 187
Marcelle DUPUY : Noël à l'école..... 188
M. LEBLOND : Chagrins..... 189
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 190
G. EISENMENGER : La peau et les soins qu'elle réclame..... 191
Bibliographie : Guignon, Merylis..... 192
René OZOUF : Paul Bert..... 193
P.-L. MAZEYDAT : Le Lycée magique..... 194
Ernest PRÉVOST : Les boules de neige..... 195
Pour lire en classe : Vorobeï le moineau..... 196

PARTIE CORPORATIVE

J.-M. BERTRAND : La réforme des écoles normales 197
P. RIQUET : La crise du travail..... 197
F. BÉRENGER : Asnières, cinq minutes d'arrêt..... 198
L. MAILHOL : Le basket-ball..... 199
P. BRÉCY : Les décrets-lois. — On souhaite.... 199
André GANNE : Carnet du militant..... 200

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 209 à 224
Examens : Textes et documents..... 79 à 84
René OZOUF : La « bonification » de la Grande Brière..... 83
Les Archives de l'Enseignement primaire :
L'ancienne France : Le Berry..... Hors-texte.

AU SYNDICAT DE LA PRESSE DE L'ENSEIGNEMENT

Déclarations de M. ROSSET, directeur de l'Enseignement primaire, SUR LA RÉFORME DES ÉCOLES NORMALES

Le banquet annuel du Syndicat de la Presse de l'Enseignement a eu lieu le 21 novembre dernier.

M. MARIO ROUSTAN, *ministre de l'Education nationale, empêché au dernier moment, avait délégué* M. ROSSET, *directeur de l'Enseignement primaire au ministère. Aux côtés de* M. ROSSET *et de* M. MESLET, *président du Syndicat, étaient présents :* M. Aimé BERTHOD, *sénateur du Jura, ancien ministre de l'Education nationale ;* M. Yvon DELBOS, *vice-président de la Chambre des députés ;* M. CAZALS, *ancien ministre, président de la Commission de l'Enseignement de la Chambre ;* M. DUCOS, *ancien ministre ;* M. Paul FLEUROT, *sénateur de la Seine ;* M. Paul DEVINAT (*fils du regretté directeur de l'école normale de la Seine*), *chef de cabinet et représentant de* M. LAURENT-EYNAC, *ministre des Travaux publics ;* Mlle GÉRAUD, *inspectrice générale des écoles maternelles ;* M. LEBRUN, *directeur adjoint du Musée pédagogique ; des publicistes et des militants bien connus des instituteurs.*

M. AIMÉ BERTHOD *a remercié, en termes émus et sincères, le Syndicat de la Presse de l'appui réconfortant qu'il avait trouvé auprès de lui l'année dernière au moment où, ministre, il était injustement attaqué...*

M. ROSSET *parla des suppressions de postes et des nouvelles demandes de créations. Il s'étendit un peu plus longuement sur la Réforme des écoles normales et apporta des précisions que nous avons recueillies avec soin et qui intéresseront vivement les lecteurs du* Journal des Instituteurs.

ANDRÉ GANNE.

APRÈS avoir excusé monsieur le ministre, M. Rosset rappelle que neuf cents nouveaux postes ont été réellement ouverts depuis le 1er octobre 1935 et que, si la revision de la carte scolaire en 1936 aboutit à la suppression de certains postes, moins nombreux qu'on ne l'a parfois prévu sans aucun élément précis d'information, ces suppressions seront effectuées au plus tôt à Pâques 1936 et au 1er octobre 1936 plus vraisemblablement.

Il parle ensuite du décret-loi sur les écoles normales. Ce décret a provoqué des inquiétudes et des critiques contradictoires, les unes et les autres injustifiées parce que prématurées. Pour prendre raisonnablement parti pour ou contre, ne faudrait-il pas auparavant connaître exactement les dispositions nouvelles ?

Loin d'avoir fait une réforme brusquée, M. le ministre a voulu qu'elle soit, pendant un an, mise à l'étude. Les inspecteurs généraux y travaillent. Le ministre accueillera libéralement toutes suggestions et critiques pour en faire son profit et pour présenter au Conseil supérieur un projet bien étudié. Il ne laissera porter aucune atteinte ni au prestige de l'école laïque, ni à la valeur de ses maîtres.

Ce qu'on peut dire, dès maintenant, c'est que le projet ne diminuera en rien ni la culture générale, ni la préparation profession-

*

nelle. Au contraire. Le brevet supérieur, allégé des parties proprement pédagogiques, sera préparé en deux années dans les E. P. S., avec les mêmes programmes qu'actuellement.

La préparation professionnelle dans les E. N. durera deux ans aussi ; elle comportera un supplément de culture générale et une préparation professionnelle encore plus précise et plus efficace.

***

LES écoles normales, depuis la Commission de l'école unique, ont été sans cesse discutées dans leur rôle et dans leur organisation. Tel voulait que les élèves-maîtres fussent admis dans les lycées, d'autres citaient les heureux résultats obtenus par les E. P. S. et préconisaient l'extension à toute la France du concours parisien de l'auxiliariat. Désormais, la question ne se posera plus. Les E. N. seront des écoles préparant à une profession et recevant des élèves qui auront suivi auparavant un cours complet d'études de treize à dix-huit ans. Elles ne pourront être confondues, ni comparées avec aucun autre établissement.

Le futur recrutement des E. N. a beaucoup inquiété les maîtres des cours complémentaires. Qu'ils se rassurent ! Ils continueront de préparer au brevet élémentaire et dans les mêmes conditions. Leurs élèves qui, dans le régime actuel, auraient été reçus à l'E. N. obtiendront, à l'avenir et dans les mêmes conditions, des bourses entières d'internat ou d'entretien qui couvriront tous les frais de la scolarité dans l'E. P. S. où ils prépareront le B. S. Sauf faute de conduite ou de travail, ces boursiers conserveront leurs bourses aussi longtemps qu'ils pourront se présenter au concours d'entrée. Tous les élèves reçus dans les premiers rangs au Brevet élémentaire, qu'ils viennent des Cours complémentaires ou des E. P. S., seront naturellement deux ans plus tard les meilleurs candidats au brevet supérieur ; sauf accident d'examen, ils y réussiront. S'ils ne sont pas reçus la même année à l'E. N., ils pourront s'y présenter encore deux fois. Douter du succès final de bons élèves préparés par des professeurs compétents, ce serait faire injure à l'examen, aux élèves ou aux maîtres.

Le recrutement des élèves-maîtres est une question très importante. Le ministre prendra toutes mesures utiles pour lui conserver son caractère rural et démocratique, qui fait la force de l'école laïque. Il est essentiel que les éducateurs soient en communion d'idées, de sentiments et de sensibilité avec le peuple dont ils élèvent les enfants.

Cette réforme aura pour conséquence encore que l'on pourra désormais donner à tous les instituteurs l'éducation de l'E. N. A côté des élèves-maîtres, dont le nombre est limité au nombre des postes vacants qu'ils pourront occuper deux ans plus tard, on admettra des auditeurs bénévoles, libres de tout engagement décennal, qui feront volontairement leur préparation professionnelle. En échange, les intérims et les suppléances leur seront réservés et, au bout de quelque années d'intérims, ils pourront entrer dans les cadres à la faveur des vacances plus nombreuses.

***

L'ANNONCE de la réforme a inquiété quelques amis de l'école laïque. A tort. Elle n'est inspirée par aucune autre considération que le bien et les progrès de notre école. Elle a été suggérée par la Commission des économies qui a vu actuellement côte à côte, dans les rangs des instituteurs, d'anciens élèves des E. N., d'anciens élèves des E. P. S. ou des C. C., et aussi des bacheliers et des diplômées d'études secondaires ; elle a pensé qu'il fallait à l'avenir assurer à tous une même préparation professionnelle et une égale possibilité d'accès à l'Ecole normale chargée de cette préparation. Elle a estimé qu'une organisation plus méthodique diminuerait les dépenses en simplifiant cette double ou triple préparation.

Mais la réforme elle-même sera faite par les hommes du métier, qui ont une longue expérience, un long amour de l'enseignement primaire et le souci unique de donner à nos maîtres un haut degré de culture générale et de compétence professionnelle. Elle sera protégée par toutes les garanties de la discussion en Conseil supérieur de l'Instruction publique. Elle pourra diminuer les dépenses. Mais ces économies pourront être une conséquence, elles n'auront jamais été le but visé.

Le seul argument qui justifiera les dispositions nouvelles sera l'intérêt des élèves et de l'école laïque. Aucune arrière-pensée politique ni financière n'inspirera aucune mesure pédagogique.

***

LE principe et les dispositions de l'organisation projetée ne sont pas nouveaux. Elle répond au vœu du Congrès de la Ligue de l'Enseignement en 1934. Le président de la Presse de l'enseignement a rappelé qu'une organisation semblable avait été étudiée dans cette association. Dans tel numéro, pas très ancien, d'une revue professionnelle, un plan d'études peu différent est proposé. Mieux encore : dès 1912, dans un article oublié, M. Gasquet, alors directeur de l'enseignement primaire, prévoyait que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les E. N. deviendraient professionnelles, et qu'on y entrerait avec le B. S. Ces références imprévues sont précieuses, parce qu'elles témoignent que le projet est dans le sens du développement naturel des E. N.

A l'origine, elles ont préparé les élèves-maîtres au brevet élémentaire ; puis elles ont exigé d'eux ce même brevet ; elles ont alors préparé au brevet supérieur en deux ans et à la profession en un an. Puis elles ont accru

culture générale et préparation professionnelle en les étendant simultanément sur trois ans : demain, elles demanderont à tous les candidats un diplôme qui atteste les connaissances et la culture générale des enseignements du second degré. Elles choisiront les meilleurs pour les munir en deux ans des connaissances supplémentaires et des méthodes qui feront d'eux pour nos enfants des maîtres de plus en plus instruits, de plus en plus compétents.

Dans l'organisation nouvelle, directeurs et directrices d'E. N. auront un rôle capital. C'est à eux que seront confiés non plus des jeunes gens, mais des adultes : ils en feront des éducateurs. Ils seront responsables de la conscience morale et de la compétence professionnelle de leurs élèves. Ils leur expliqueront dans leurs entretiens, ils leur montreront par leur exemple ce qu'ont été depuis cinquante ans les maîtres de notre école publique, et quelle œuvre d'instruction et d'éducation populaires ils auront à maintenir et à continuer. Ils les animeront de l'esprit laïque, respectueux de toutes les convictions, au-dessus des doctrines et des partis qui opposent les hommes et les citoyens, scrupuleux serviteurs de la raison ouvrière de science et de justice, unissant tous les enfants de nos écoles de France dans une même volonté de concorde, de liberté et de fraternité.

MENUS PROPOS
POUR L'ENFANCE COUPABLE

C'EST *le titre d'un bulletin d'information que publie la « Ligue d'Etude et de Réforme du statut de l'Enfance délinquante » et qui a le rare mérite de poser devant l'opinion un problème singulièrement grave et douloureux.*

Qui donc, dans l'opinion, prend souci de l'enfance coupable ? Ce malheureux écolier de quinze ans qui assassine, vole, s'enfuit et se fait prendre quelques jours plus tard, est mis au rang des criminels endurcis. Le lecteur moyen ne songe pas à se demander s'il existe des circonstances atténuantes, si, dans la famille de ce jeune meurtrier, on ne découvrirait point quelque tare redoutable, quelque vice profond. Il ne songe pas à se demander si cet enfant ne mérite pas plus de pitié que d'indignation, si la société n'a point, en l'occurrence, sa part de responsabilité, et si, alors, elle n'a pas des devoirs envers le délinquant. Que le délinquant ait des droits sur elle, l'affirmation semble paradoxale. Elle heurte les idées reçues, les habitudes de penser et de juger, tant nous pensons et nous jugeons qu'un coupable doit être puni, que l'enfant qui tue ou qui vole est coupable et qu'il doit être puni.

Mais essayer de comprendre l'acte criminel, de l'expliquer, d'en discerner les mobiles véritables, de déterminer exactement les responsabilités, puis de punir peut-être, mais surtout de redresser et de relever, on n'y songe guère; et c'est pourtant tout le problème. A la société de le résoudre. « Il est peu de problèmes aussi préoccupants que celui de la sauvegarde de l'Enfance abandonnée ou dite coupable, et de sa protection dans une société qui n'est pas toujours, hélas! à cet égard, consciente de ses devoirs. » (Bulletin ci-dessus, n° 1.)

Affaire de générosité ou de pitié sans doute, mais, d'abord, affaire de justice.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME
DE QUOI ÉCRIRE ?

COMME nous avons essayé de le montrer, la culture exige l'écriture. Il faut agir, produire, faire pour se faire. Ce qui ne veut pas dire que l'éducateur de soi-même doive aspirer au titre d'écrivain, d'homme de lettres, de chroniqueur ou de journaliste. Il ne s'agit pas pour lui de s'adresser au « grand public ». On peut écrire pour soi, pour ses amis et, à la rencontre, pour le public restreint des sociétés dont on fait partie. Mais, en tout cas, ne fuyez pas, de propos délibéré, l'épreuve de l'impression. Il n'y a pas, pour un débutant, de plus puissant stimulant que la crainte révérentielle de la lettre moulée. Là, tout compte, jusqu'à un changement de virgule, la circonspection s'impose et on y prend l'habitude de surveiller sa plume.

Quoi qu'il en soit de sa publication, l'indispensable exercice de rédaction, pour porter tous ses fruits, doit être très fréquent. Selon l'antique précepte, ne passez pas un jour sans écrire quelques lignes. Comme le pianiste prudent, faites vos gammes journalières.

A CETTE question « de quoi écrire » ? notre réponse sera nette : écrivez ce qui vous plaît ; allez où vous poussent votre tempérament et votre goût ; suivez votre veine. Le propos, en l'espèce, importe moins que la manière dont il est traité. Le sujet que vous aurez choisi peut être banal en soi, sassé et ressassé, c'est votre façon de l'interpréter qui le rendra original et neuf. Votre sincérité et votre bonne foi, en dehors même de votre talent, donneront à vos thèses un intérêt particulier. Vous ne serez pas, évidemment, un de ces pionniers de l'idée qui frayent de nouveaux sentiers, mais est-ce cette ambition que vous nourrissez ? Soyez convaincu, du reste, que vous trouverez toujours à glaner dans les champs les mieux moissonnés.

C'est surtout, semble-t-il, dans le domaine de la poésie que tout a été dit et écrit. Si, néanmoins, à un heureux moment d'intensité d'âme, l'influence de votre bonne étoile se fait sentir, n'y résistez pas et rimez avec ferveur. Le temps de la prose viendra toujours trop tôt. Vos vers ne voleront pas sur les lèvres des hommes, mais peut-être aurez-vous entrevu, ne fût-ce qu'un instant, le sourire de la muse ; — estimez-vous surpayé.

LES motifs d'écrire — d'écrire en prose — se présentent d'eux-mêmes dans la vie courante et, au surplus, il est facile d'en créer. Qui vous empêche, par exemple, de vous entendre avec des amis pour échanger régulièrement des lettres sur les sujets qui vous touchent les uns et les autres ? La *correspondance épistolaire* offre

d'infinies ressources à l'apprenti écrivain. Narrations, descriptions, portraits, discussions sur les idées, les êtres et les choses, controverses littéraires, scientifiques ou artistiques, le genre se prête à tout et s'adapte admirablement aux conditions de la culture. Singulièrement, la lettre porte à parler de soi, à s'épancher, à s'analyser. La correspondance une fois devenue amicale et familière, le besoin de se guinder et, par suite, trop souvent d'imiter, de pasticher, ne se fait plus sentir. On vole de ses propres ailes, on exprime spontanément sa personnalité, on est soi-même. Mais ne confondez pas le naturel avec l'abandon. Concevez vos lettres comme de sérieux exercices de composition et de style. Faites-en des brouillons et ne les expédiez que lorsque vous les jugez irréprochables de fond et de forme.

La correspondance épistolaire qui, dans notre littérature, a produit tant de chefs-d'œuvre et qui a donné naissance au « roman par lettres » jadis si goûté, peut constituer, en bonnes mains, un excellent instrument de culture. Échanger des lettres avec un correspondant qu'on connaît ou même qu'on n'a jamais vu (Pascal et Fermat, pour ne citer que cet exemple illustre, ne se rencontrèrent jamais), c'est, souvent, s'assurer le bénéfice d'une fructueuse collaboration culturelle. Certains journaux littéraires, des Bulletins de Sociétés diverses mettent en relations ceux de leurs lecteurs qui poursuivent les mêmes études, qui se livrent aux mêmes recherches, que rapprochent des goûts communs, que lie un même souci de perfectionnement spirituel.

Le *Rapport* est comme la lettre, pour qui le veut bien prendre, un recommandable exercice de composition littéraire. Exposer clairement une affaire ; aboutir à des conclusions fermes, voilà à quoi s'oblige un rapporteur. Loin de fuir les occasions de remplir ce rôle dans les sociétés auxquelles vous adhérez, recherchez-les dans l'intérêt de votre culture.

Les *Souvenirs de voyage* sont, au fond, des rapports que l'on se fait à soi-même, que l'on destine à des amis ou qui, quelquefois, paraissent dans le Bulletin d'une Société locale. Si l'éducateur de soi-même ne voyage pas seulement pour se distraire, mais surtout pour se cultiver, il importe qu'il soit attentif à ses émotions et à ses sentiments, à ses réactions personnelles devant les monuments, les sites, les chefs-d'œuvre de l'art, les usages et les mœurs. Rien ne l'aidera au repliement sur soi-même et à l'observation des êtres et des choses comme l'obligation de prendre des notes dans le dessein d'en tirer une relation de son voyage.

C'est ce qu'ont fait, de tous temps, nombre d'écrivains, et Montaigne comme les autres. L'auteur des *Essais* exécuta en 1580-1581, pendant dix-sept mois, un voyage en Suisse, en Allemagne et en Italie. Il voulait éprouver l'efficacité des eaux thermales les plus renommées sur la gravelle dont il souffrait. Ses notes de voyage, dont beaucoup sont autographes, ont été publiées pour la première fois en 1774 sous le titre : *Journal de voyage de Michel de Montaigne en Italie.* La lecture de ce journal éclaire en plus d'un endroit celle des *Essais*. A l'occasion, lisez-le pour faire connaissance avec le voyageur le plus gai, le plus accommodant, le plus curieux de tout et le plus soigneux à noter ses impressions et ses remarques.

SANS aller chercher loin de son clocher des raisons d'écrire, les jeunes gens qui se cultivent ont tout loisir de demander une inspiration directe à leur pays, à leur ville, à leur village et de faire, loin de toute prétention, métier d'historien, de préhistorien, de monographe, de folkloriste, etc. Que de documents à recueillir, à mettre en ordre, à publier dans ces « Bulletins », dans ces « Annales », dans ces recueils, dans ces « comptes rendus de séances » des Académies, des Sociétés savantes, des innombrables Sociétés d'histoire, d'archéologie, d'arts, de sciences, d'études, d'émulation, etc., qui entretiennent dans la plupart de nos provinces une vie intellectuelle quelquefois si intense et si intéressante.

Mais, à supposer que, convaincu de l'absolue nécessité d'écrire pour vous cultiver, vous n'ayez de goût ni pour la correspondance épistolaire, ni pour les voyages et que, confiné dans une résidence écartée, il vous soit impossible de participer à la vie d'une de ces Sociétés dont nous venons de parler, une matière ample et fertile, toujours nouvelle, toujours diverse se propose cependant à votre plume : c'est vous-même.

« Je suis moi-même la matière de mon livre », dit Montaigne dans l'*avis au lecteur* qui ouvre les *Essais*. Imitez votre grand modèle, prenez-vous vous-même pour sujet d'étude, tenez votre journal intime et vous aurez toujours « de quoi écrire ».

PAUL BERNARD.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

NOËL A L'ÉCOLE

LA grande fête de Noël approche : fête de l'Espérance placée au début de l'hiver, elle nous paraît un admirable symbole dont nos écoliers doivent sentir la signification.

Les théoriciens, en exposant leurs vues sur l'enseignement à l'école primaire, ont souvent opposé deux grands moyens d'instruction et d'éducation : la raison et le sentiment, ou, si l'on préfère, la sensibilité. Bien que nous ne méprisions point la raison, nous la subordonnons cependant à la sensibilité, « qui est plus âgée et sait bien davantage ». Nos enfants ont l'âge de la sensibilité. C'est elle qu'il faut d'abord affiner en eux, afin qu'elle devienne une source délicate de joie intime et d'action louable. Nous croyons qu'on néglige trop cette force, que beaucoup d'éducateurs, mis en garde contre les dangers d'un excès contraire, ont trop revêtu leur enseignement, par réaction, de froideur et d'austérité. Or l'objectivité est impuissante à remuer les cœurs à de certains moments où maître et élèves doivent se comprendre d'âme à âme.

***

PRÉCISÉMENT la fête de Noël est une de celles qui permettent une communion complète entre les disciples et le maître et peuvent influer heureusement sur la conduite des uns et des autres. Personne n'ignore cette fête : elle est familière à tous. On la respire dans l'air dès le début de décembre avec le parfum des premières mandarines, quand le givre poétise les toits et les arbres dépouillés, quand les neiges nouveau-nées transforment le petit village de montagne en un lieu de légende...

L'adulte ne se déprend pas de la chère et vieille habitude d'interrompre sa tâche pour la célébrer, même s'il en ignore le sens splendide d'espérance,

Et l'enfant la préfère à toutes les autres fêtes, parce qu'elle satisfait son amour du merveilleux, du surnaturel. Elle crée pour lui une ambiance magique de mystère, de rêve, d'exceptionnelle douceur.

Sans doute chaque maître fait une place à Noël dans sa répartition mensuelle. Le centre d'intérêt est tout choisi pour décembre : Noël règne à l'école en récitation, en chant, en morale, en dictée ou en rédaction, mais la salle de classe n'est pas toujours transformée par un courant assez vif d'espérance, de bonté, de joie. Les enfants vibrent moins qu'on ne le désirerait parce qu'on coupe court à leur spontanéité : on est pressé par l'emploi du temps, par les programmes et peut-être aussi parce que, devant l'auditoire enfantin dont les yeux rient soudain à l'évocation du généreux bonhomme, la voix de la raison raisonnante souffle à l'oreille du maître : « Crois-tu armer ces enfants pour la vie en les récréant d'illusions ? »

Le bonheur présent des enfants est-il si peu de chose pour qu'on lui préfère la satisfaction des exigences de la logique ? Nous pensons au contraire qu'il faut sacrifier la logique avec les élèves du cours préparatoire et peut-être même avec ceux du cours élémentaire, afin de leur laisser aussi longtemps que possible la croyance au père Noël et de leur ménager ainsi d'exquises minutes de ravissement, à l'aube d'une existence qui ne sera pas toujours douce.

***

DÉDÉ, garçonnet de sept ans et demi, qui a une intelligence normale et ne peut donc être taxé de trop grande naïveté, croit ferme à la miraculeuse descente dans la cheminée. Déjà, il écrit au père Noël, lui racontant les événements de sa vie : « J'ai été bien sage à l'école et j'ai été le second ; puis-je choisir cinq jouets ? » Ensuite, il libelle l'adresse : « A terre, M. Noël, pour Dédé. » La pensée de la venue du père Noël l'obsède et l'enchante. La mère de Dédé serait fâchée, bien sûr, qu'on dépossédât son fils, à l'école, d'une illusion qui le rend heureux et le stimule quelque temps à bien faire.

Et Dédé n'est pas une exception. Dans une école à classe unique, nous avons senti l'impérieux besoin de croire à l'existence du Père Noël chez des enfants de sept et huit ans. Nous apprenions la poésie bien connue de Clovis Hugues, *Le Bonhomme Noël*. A la lecture de la première strophe, une fillette de huit ans s'écria, dressée sur le banc, rayonnante de sincérité et de bonheur : « Madame, je l'ai vu, l'été dernier, papa Noël ! » Les grandes avaient envie de rire, mais, impassibles, nous interrogeâmes : « Comment était-il et où l'as-tu vu ? — Madame, il avait une longue barbe blanche, de longs cheveux et une houppelande toute grise de poussière. — Ah ! — Il n'avait pas de hotte, il portait une canne et conduisait un troupeau de moutons. — Ce père Noël s'était donc égaré, car juillet n'est guère l'époque de sa visite ici-bas. » Et la classe fut habitée quelques instants par le fantôme merveilleux.

Nous sûmes plus tard qu'un vieux berger à l'allure biblique ayant traversé le village la mère de notre élève avait murmuré avec sérieux : « Tiens, c'est le père Noël ! » N'aurions-nous pas blessé quelque fibre secrète en détrompant brutalement l'enfant ?

NE pas toucher à la chère croyance de ces âmes naïves, narrer aux enfants de jolis contes de Noël où le bien triomphe, où le malheureux est secouru et consolé, leur apprendre les plus beaux chants de Noël, faire un arbre de Noël à l'école pour les petits déshérités, n'est-ce pas le devoir d'une institutrice qui met son cœur dans sa classe ?

Les grandes élèves savent que le bonhomme Noël est un être de légende et il serait ridicule de leur laisser l'illusion des premiers ans. Il importe seulement de donner pour elles à la Noël sa signification profonde. La Noël est d'abord la fête de la tendresse maternelle et paternelle heureuse de donner, la fête des enfants heureux de recevoir. Elle resserre les liens d'affection au foyer, rendu plus intime par les rigueurs de la saison.

Célébrée au moment où l'hiver prend possession de la terre, où la nature est privée de ses charmes et de sa vie, elle est un autre symbole : celui de l'espérance invincible. Pour les adultes comme pour les enfants, Noël est une halte claire au milieu des jours de labeur, une trêve heureuse où l'on oublie en famille les soucis, les obligations plus ou moins dures de l'existence quotidienne. Nos élèves doivent se pénétrer de bonne heure de ce sens profond et tout laïque de la traditionnelle fête de Noël afin d'y retrouver plus tard, à l'âge où ils ne l'aimeront plus seulement pour les vacances dont elle est l'occasion, une impérieuse raison de travailler et d'espérer.

MARCELLE DUPUY,
Institutrice (Hérault).

A LILLIPUT

CHAGRINS

MARIE, six ans, promène par la main son petit ami Paul, qui a deux ans. Marie éprouve pour Paul un fougueux et juvénile amour. Elle le meurtrit de baisers et ne peut se séparer de lui. Elle eut une véritable crise de désespoir le jour où elle entendit parler d'un déménagement possible des parents de Paul. Cet amour est partagé. Le cœur de Paul se gonfle quand Marie, se cachant la tête dans ses bras, feint de pleurer. A peine éveillé, chaque jour, Paul réclame sa « Ménie » et demande si c'est jeudi. Lorsque la réponse est affirmative, il faut l'habiller, sans tambour ni trompettes, et le porter dans le lit de Marie qui fait la grasse matinée.

Donc, aujourd'hui, Paul et Marie se promènent, l'un suivant l'autre et trottinant.

Quel dessein perfide a pu germer dans le cerveau de Marie ? Quel besoin de faire mal à ceux qu'on aime pour souffrir ensuite avec eux et plus qu'eux ?

— Regarde, dit Marie ! J'arrache d'un seul coup toutes les feuilles de la branche. Fais comme moi, Tit-Paul !

Tit-Paul tend sa menotte, mais les branches sont trop hautes.

— Arrache celles-ci, dit Marie, montrant une touffe d'orties. Paul docile serre de toute la force de ses frêles doigts, et aussitôt ouvre sa main et la frotte en gémissant contre son tablier. Et soudain, il se tait, mais de grosses larmes silencieuses et lourdes coulent sur ses joues et pendent à son menton et au bout de son petit nez. Il regarde Marie sans bouger, avec de grands yeux angoissés et doux. Sa lèvre tremble. Ce chagrin muet est si éloquent que Marie, bouleversée, se jette à genoux et embrasse avec désespoir la menotte déjà rougie et gonflée. Et elle sanglote avec une telle véhémence, que Tit-Paul, épouvanté, lui met ses deux bras autour du cou, et, sanglotant lui aussi, cette fois : « Pleure pas, Ménie, pleure pas. »

M. LEBLOND.

**

LA PÉDAGOGIE A L'ÉTRANGER

Angleterre. Comment, à Halifax, on propage le goût de la lecture (*Document du Bureau international d'Education*).

RÉPANDRE le goût et l'habitude des bonnes lectures est le devoir de l'école. Les maîtres en sont convaincus et ils coopèrent étroitement avec la Direction des bibliothèques pour que les élèves, une fois leurs études achevées, gardent le contact des bons livres et continuent de s'instruire. Les résultats obtenus depuis de nombreuses années à Halifax, dans le Yorkshire, montrent ce qu'on peut attendre à ce point de vue de la collaboration de l'école et de la bibliothèque publique. Voici des chiffres qui ont leur éloquence : alors que la proportion des lecteurs adultes, pour toute l'Angleterre, est de 16 p. 100 de la population, elle est, à Halifax, de 30 p. 100 des habitants de la ville. L'avant-dernière année, la circulation totale des livres a été de 728 521 volumes, soit de 74 volumes par habitant. Le nombre des volumes figurant dans les bibliothèques est de 126 118, dont 18 089 pour les bibliothèques scolaires.

Car il a été fondé un réseau de bibliothèques scolaires, gérées par un Comité de directeurs d'école ayant pour conseiller technique le bibliothécaire en chef de la ville : 46 écoles possèdent une collection permanente de livres choisis par le directeur sur une liste préparée par le Comité responsable. Une fois choisis, les livres restent la propriété de l'école jusqu'au moment où ils ont besoin d'être remplacés.

Les bibliothèques ne suffisent pas à cultiver l'art de bien lire, elles ne peuvent que l'amorcer. Aussi des cours « d'utilisation de la bibliothèque » ont-ils été organisés pour les élèves qui vont bientôt quitter l'école. Des causeries sur les bibliothèques en général et sur les services qu'on peut en attendre sont suivies de visites à la bibliothèque publique centrale où l'on explique aux élèves le fonctionnement de l'œuvre, le maniement des catalogues, etc. A leur sortie de l'école, les élèves reçoivent une carte leur donnant le droit de devenir gratuitement membres des bibliothèques publiques.

U. R. S. S. L'école athée, par J. Bivort de la Saudée (*Revue des Deux Mondes*).

LA presse, le cinéma, la radio, la littérature soviétique, luttent contre la religion ; mais c'est l'école qui réalise le mieux l'éducation antireligieuse. Le commissariat de l'Instruction publique met tout en œuvre pour déraciner de l'âme slave les moindres germes d'atavisme chrétien. Les jeunes maîtres sont formés avec soin. Les anciens, qui sont restés à leur poste à condition de cacher leurs sentiments, sont l'objet d'un espionnage continuel de la part du Guépéou aussi bien que de la part de leurs élèves. C'est Lounatcharski lui-même qui a écrit : « Les instituteurs croyants sont une contradiction absurde ; les sections de l'Instruction publique doivent profiter de chaque occasion pour les remplacer par des professeurs antireligieux. »

Tout récemment, une circulaire du commissariat est venue rappeler aux inspecteurs scolaires qu'ils sont tenus, au cours de leurs tournées, de contrôler avec un soin particulier l'activité antireligieuse à l'école et au dehors, et de seconder les maîtres d'une manière concrète et méthodique. Les revues pédagogiques régionales doivent faire connaître les expériences locales d'activité antireligieuse à l'école, et attirer l'attention sur celles qui ont donné les meilleurs résultats.

Les manuels scolaires doivent contenir un minimum de matière antireligieuse, exposé de façon vivante, claire et convaincante. Les maîtres doivent être pourvus d'un ouvrage méthodique d'instruction antireligieuse, édité à Moscou, et de tout le matériel scolaire établi suivant les données officielles.

L'école soviétique est assurément un puissant levier pour la lutte contre « l'idéologie religieuse » dans les générations qui montent ; mais la presse, la presse officielle joue aussi un grand rôle dans la propagande soviétique athée. Les éditions de l'État ne cessent de faire paraître des publications antireligieuses de valeur très diverse et même des affiches blasphématoires destinées à tapisser, en certaines circonstances, les murs des grandes villes.

Suisse. Ce que l'école primaire doit enseigner, par Eugène Dévaud (*Problèmes d'éducation*, Desclée, de Brouwer, édit).

LA grande tâche de l'école primaire consiste à pourvoir les enfants des instruments, des « outils » intellectuels indispensables à leur culture personnelle, et à les initier, par des exercices nombreux, bien choisis et gradués, au maniement de ces « outils ». Après quoi, l'on peut considérer sa besogne comme aux trois quarts terminée. Le dernier quart serait consacré à communiquer les éléments de chaque discipline, éléments qui serviraient de points de repère, essentiels et centraux, autour desquels s'organiseront les connaissances acquises ultérieurement.

L'élève est alors placé dans les conditions normales de développement. Qu'il se cultive ensuite lui-même ; l'école a dû lui en donner le goût avec la possibilité, sinon elle a failli à sa tâche.

L'erreur de l' « école réceptive » fut d'imposer au maître l'obligation d'enseigner tout ce qui peut être utile dans la vie, comme si la vie ne se chargeait pas de l'apprendre et bien mieux. L'erreur de l' « école active » est de laisser le choix des connaissances au hasard de « l'intérêt » de l'enfant, comme si celui-ci était capable *de discerner ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas*, et quels sont ses véritables « intérêts ».

Nos grands-pères ne s'embarrassaient point de pédagogie ; mais leur sagesse, issue du sens commun, pourrait en remontrer encore à maints pédagogues d'aujourd'hui. Ils n'étaient point sots quand ils imposaient, aux maîtres par trop improvisés de leur temps, d'enseigner à parler, à lire, à écrire, à compter. Ce sont bien là les notions qui constituent les conditions de toute culture, qui seraient même la culture pour les enfants du peuple si l'on prenait trop à la lettre cette boutade : « La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »

La langue française en Hollande, par P.-G. Martin (*Le Temps*).

LA pénétration de la langue française en Hollande a connu son plein épanouissement pendant tout le XIXe siècle. Jusqu'à l'après-guerre la situation ne change pas ; les gens aux Pays-Bas sont polyglottes, le commerce international les oblige à connaître l'anglais, l'allemand, proche parent du hollandais, parce que les grandes affaires se font avec l'Angleterre et avec l'Allemagne ; puis par tradition, par un certain souci de culture désintéressée, on approfondit aussi le français. Mais la langue française est de plus en plus considérée comme un complément de culture, comme un ornement sans grande utilité pratique, et, si presque tous lisent couramment le français, beaucoup le parlent avec difficulté, — donc avec appréhension. Déjà le français perd, aux yeux des Hollandais, le caractère d'une langue vivante.

En 1920, un coup rude lui est porté par la loi sur la réorganisation de l'enseignement primaire. L'influence de courants démocratiques d'après guerre a conduit à l'école unique et à la suppression des langues vivantes dans les classes primaires. Cette mesure crée un lourd handicap pour notre langue. Suivant le nouveau régime, on ne commence à l'étudier obligatoirement, comme l'anglais et l'allemand, familiers aux esprits hollandais, que dans les classes secondaires. Mais une réaction s'est promptement dessinée et la cause du français n'est pas perdue. Malgré sa suppression officielle dans les écoles primaires, des cours privés de langue française ont été organisés dans la plupart de ces écoles. En dehors des heures régulières de classe, des heures supplémentaires sont consacrées à la langue française et les cours ainsi organisés ont le plus grand succès. Près de 50 000 enfants des écoles primaires *apprennent le français contre l'esprit de la loi*. L'attirance de la langue française est donc encore vivace aux Pays-Bas.

A. LACLEF.

En décembre :
Pensez au TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA PEAU ET LES SOINS QU'ELLE RÉCLAME

TOUS les manuels d'histoire naturelle font connaître que la peau est une enveloppe protectrice, servant d'intermédiaire dans les rapports de l'être vivant avec le milieu extérieur, et jouant un rôle dans les sécrétions puisqu'elle élimine la sueur.

La peau est plus encore, et c'est ce que de nombreux travaux récents ont mis en évidence. Elle est un *organe véritable* dont le rôle est considérable dans les phénomènes vitaux ; on pourrait la considérer comme une vaste glande répartie sur toute la surface du corps.

La peau a besoin d'air et de soleil.

LE Dr L. PATHAULT affirme que la peau du civilisé est un organe atrophié. Les troubles dont elle serait le siège, et dont souffre tout l'organisme, seraient dus à une *carence d'air et de lumière*. Supprimons cette carence, propose-t-il, et la peau reprendra toute son énergie, toute sa vitalité, toute son esthétique. Bien des affections généralisées, qui sont la conséquence du manque d'air et de lumière, disparaîtront.

Il suffit d'observer pendant un quart d'heure la nudité qu'exhibent nos contemporains sur les plages à la mode pour être fixé sur les flétrissures nombreuses, et souvent très accentuées, que présentent les parties du corps généralement privées d'air et de lumière.

D'ailleurs, rien n'a été fait pour qu'il en soit autrement. On a confondu *hygiène de la peau* avec propreté de la peau, une peau pouvant être parfaitement propre et rester sans vitalité. Il en résulte que la salle de bain, symbole moderne de l'hygiène, est insuffisante pour assurer l'hygiène de la peau. Les bains répétés et prolongés dans la baignoire, les savonnages du corps, les frictions, assurent la *propreté* et c'est tout. Le Dr PATHAULT affirme même que l'excès de propreté est un défaut, car il favorise l'infection.

« Aération et insolation, écrit-il, doivent être la base de tous les soins de la peau. Nous oserions même ajouter qu'elles sont suffisantes. Seules, elles peuvent satisfaire aux lois de l'hygiène. L'expérience des siècles, qui a sa valeur, montre que l'homme peut vivre sainement sans douche, voire sans bain. »

Cette manière de voir semble être confirmée par les découvertes de laboratoire. Les trois millions de glandes sudoripares, qui évacuent chaque jour 1 000 à 1 200 grammes de sueur, représentent un organe d'excrétion d'un demi-rein. A cette sécrétion externe s'ajouterait une sécrétion interne contenant des produits mal définis encore, analogues aux vitamines, qui joueraient un rôle important dans l'équilibre vital. L'activité de la peau serait en rapport étroit avec l'activité des autres glandes : la thyroïde et l'hypophyse, par exemple. La peau serait également le siège de réactions de défense, et l'on a montré qu'elle pouvait immuniser l'organisme tout entier. Enfin, la pigmentation doit assurer d'autres avantages que des recherches en cours permettront sans doute de préciser.

Prochainement, donc, s'édifiera une hygiène de la peau basée sur des connaissances nouvelles : on pourra, chez soi, laver sa peau dans des bains d'air et de lumière, et arriver ainsi à des résultats encore inconnus. En attendant, nous nous bornerons à examiner certains détails de l'hygiène actuelle.

Importance de la nature de l'eau.

LA seule douche qui nous soit bienfaisante, la seule eau qui puisse sans inconvénient ruisseler sur notre corps, est l'*eau de pluie*. Toutes les autres eaux renferment en dissolution des sels minéraux, sels de chaux en particulier, qui ne sont pas sans action sur la peau.

L'eau calcaire, ou *eau dure*, est néfaste pour la peau : chez certains sujets, surtout en hiver, elle peut causer une irritation, des rougeurs, des gerçures et même des sortes d'eczémas très fréquents sur les mains des blanchisseuses. Nous avons indiqué, dans nos chroniques, les procédés et appareils ménagers actuellement utilisés pour se procurer de l'eau décalcarisée ou *eau adoucie*. Rappelons que, pour un bain, on pourra, si l'on ne dispose pas d'un adoucisseur d'eau, verser dans la baignoire 80 grammes de bicarbonate de soude, ou 40 grammes d'alun, ou 50 centigrammes d'acide chlorhydrique par litre.

Au-dessous de 25° (froide), l'eau est tonique, de 25 à 33° (tiède), elle est sédative et calme l'excitabilité nerveuse, de 33 à 40°, elle devient débilitante et doit être proscrite chez les scléreux, les cardiaques et les hypertendus.

Les *bains de baignoires* ne doivent pas être trop fréquemment répétés. Il est reconnu que le bain quotidien est inutile et plutôt nuisible. Deux bains par semaine sont acceptés, mais un seul est suffisant (professeur TANON). La *douche* est le meilleur moyen de nettoyage corporel quand le ruissellement sur le corps entraîne toutes les souillures et toute trace de savon.

Crèmes et fards ne sont pas défendus.

LES femmes, dont la peau est souvent délicate, peuvent adjoindre aux soins de propreté certains raffinements d'hygiène capables de donner au visage tout l'éclat, toute la fraîcheur désirables : emploi d'un lait d'amandes qui adoucit et tonifie la peau, de cold-cream ou d'une « crème de beauté », à condition que ces préparations ne renferment rien de nocif.

« C'est un préjugé de croire que tous les fards sont nuisibles, écrit le professeur CHEVALLIER ; ils peuvent avoir leur utilité en protégeant la peau contre l'action des agents atmosphériques. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le visage d'une citadine et d'une campagnarde encore jeune ; l'on verra combien le vent, le froid, le soleil, ont modifié fâcheusement l'épiderme de la seconde que nul fard, nulle crème, n'ont protégé. »

Poudres et fards doivent être absolument dépourvus de produits toxiques ou irritants. Il existe aujourd'hui des préparations de marques réputées qui donnent complète satisfaction à cet égard.

Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable de lutter contre l'oblitération des pores, et que le démaquillage doit être fait soigneusement. Il est évident aussi que l'emploi de ces produits doit se faire avec discrétion.

Ajoutons ici que l'aspect de la peau ne dépend pas uniquement des produits sortis des si nombreux « Instituts de beauté », mais aussi — et surtout — de l'état de santé du sujet. Les perturbations internes se dénoncent à la surface sous forme de troubles cutanés ; soigner sa peau ne suffit pas : il faut soigner ses nerfs, ses glandes endocrines et surtout son tube digestif.

L'ensoleillement doit avoir lieu toute l'année.

NOUS avons maintes fois exposé ici même les avantages — ainsi que les inconvénients — des *bains de soleil* que le snobisme actuel a généralisés ; nous avons indiqué les précautions à prendre. Mais pourquoi ne pratique-t-on le bain de soleil que l'été ? Puisqu'il y a avantage à exposer la peau au soleil, pourquoi ne le fait-on pas toute l'année ?

Le professeur AIMES a précisément montré que c'est en hiver et au printemps que les résultats sont les plus probants. Les raisons données sont les suivantes :

1° L'organisme est plus sensible l'hiver à l'héliothérapie. Pendant l'hiver, la croissance est ralentie ; le développement normal ne peut se faire que si la peau est soumise aux radiations solaires ;

2° Les maladies de l'ombre apparaissent après l'hiver. Le rachitisme, l'anémie, la chlorose, etc., sont surtout caractérisées au printemps : l'insolation hivernale peut en préserver les enfants ;

3° La pigmentation est plus lente en hiver. Le pigmentation rapide de l'été fait écran aux radiations ultra-violettes et atténue ainsi les bienfaits de l'héliothérapie ;

4° Le soleil ardent est débilitant pour les jeunes enfants et les convalescents. En hiver, l'air est plus vif, plus frais ; le bain d'air et le bain de soleil sont préférables à cette époque ;

5° Il y a moins d'infra-rouges en hiver et, par suite, les rayons ultra-violets sont plus actifs et moins nocifs. (Professeur PECH.)

L'effet utile des vacances d'été ensoleillées ne dure guère que trois mois et c'est en janvier qu'a lieu une recrudescence des affections de poitrine et des maladies infectieuses. Il faudrait assurer l'insolation pendant toute l'année, à raison au moins d'une heure tous les trois jours. Il est admis qu'une heure d'insolation par jour constitue une bonne mesure.

***

IL est incontestable que, dans les villes, les bains d'air et de lumière sont de plus en plus facilités : larges avenues, larges fenêtres, maisons construites pour faciliter l'ensoleillement, etc. Les vacances d'hiver dans les montagnes sont extrêmement salutaires ; et peut-être n'y a-t-on pas assez pensé dans les projets de remaniement des vacances scolaires.

Tout comme les plantes, les organismes animaux ont besoin d'air et de lumière, facteurs indispensables du milieu biologique. Les conditions favorables des vacances devraient pouvoir se retrouver tout le long de l'année scolaire, surtout pour les enfants des villes. Les nécessités pédagogiques et physiologiques pourraient s'accorder pour le plus grand profit des enfants, des maîtres et des études.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux pratiques de Sciences naturelles, 1re partie (Géologie), par G. GUIGNON, agrégé de l'Université, professeur au collège Chaptal. Préface du Dr P. PORTIER, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Sorbonne et à l'Institut océanographique. — Nathan, br. 12 fr ; rel. 13 fr. 50.

NOTE DE L'AUTEUR

Cet ouvrage constitue essentiellement un guide permettant, documents en main, une étude pratique des roches les plus vulgaires, des fossiles à la fois les plus banaux et les plus caractéristiques et une interprétation des cartes géologiques simples.

Ces études pratiques ne sont pas présentées sans lien les unes avec les autres, mais encadrées de considérations sur la genèse et l'évolution des roches, la fossilisation et l'importance des fossiles tant en biologie générale qu'en géologie historique, la stratigraphie et la tectonique.

Nous conformant à l'esprit des instructions accompagnant les programmes de 1920 des E. N., nous avons voulu, en effet, introduire de la cohésion dans la diversité des notions acquises au cours des travaux pratiques et chercher à dégager l'idée maîtresse des ensembles d'observations faites.

Bien que conçu spécialement pour la préparation au B. S., l'ouvrage dépasse à dessein, en certaines de ses parties, le niveau de cet examen. Ce guide, dans lequel nous avons multiplié les croquis schématiques, sera utilisé avec profit par les candidats aux écoles de Saint-Cloud et Fontenay, au Professorat des E. N. et des E. P. S., à l'Institut agronomique, à l'Ecole normale supérieure (section 3) et initiera aux travaux pratiques les bacheliers préparant S. P. C. B. ou Certificat de géologie dans les Facultés.

G. GUIGNON.

MERILYS (Jean) : **Ivan le terrible** (Nouvelles Éditions continentales ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Impossible d'imaginer plus sombres atrocités que les massacres et dévastations qui marquèrent le règne de ce tsar à la barbarie déchaînée que M. Merilys évoque pour nous. Éternel tourmenté, persuadé qu'il est entouré d'ennemis, Ivan n'a de cesse qu'il n'ait fait disparaître tous ceux qui l'approchent et à qui il a momentanément donné sa confiance ; cependant que, par ses ordres, ses hordes anéantissent villes et villages sur leur route. Tout son règne ne fut donc « qu'une lutte exténuante, féroce et sanglante, dans le cadre d'une existence désordonnée, où le vice et la cruauté sauvage se mêlèrent d'une étrange façon aux prières, aux offices et aux pénitences ».

Cependant, par un curieux contraste qui, en Ivan, fait déjà songer à son lointain successeur Pierre le Grand, ce massacreur de provinces entières reste sans cesse préoccupé d'agrandir son pays. Si bien que ce temps d'horreurs coïncide avec l'entrée de la Russie dans la politique européenne et avec la première avance des Moscovites vers le Pacifique.

M.

PRÉPARATION AUX SPORTS

Actuellement, tous les écoliers aiment et pratiquent les sports. Est-ce que leur santé s'en trouve améliorée ? Oui, certainement, mais il existe cependant beaucoup d'enfants qui les pratiquent dans de si mauvaises conditions que les résultats obtenus sont contraires à ceux escomptés.

C'est pourquoi, avant de permettre à un enfant de jouer au football, au basket, etc., il faudrait d'abord perfectionner son corps par une culture physique appropriée, afin de préparer petit à petit ses jeunes muscles à fournir ensuite sans fatigue les efforts exigés par les exercices violents.

Vous ferez donc œuvre utile en enseignant à vos élèves que la culture physique est indispensable à tous ceux qui, sans vouloir devenir des champions, tiennent à faire du sport, non seulement pour s'amuser ou « étonner la galerie », mais aussi pour devenir des hommes solides et robustes.

Un quart d'heure de culture physique, bien employé, suffit pour donner en peu de temps des résultats appréciables, surtout si l'on prend la précaution de croquer, après les séances, quelques morceaux de sucre, pour récupérer l'énergie dépensée et effacer toute trace de fatigue.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES LEÇONS DU PASSÉ
PAUL BERT

LA récente commémoration du cinquantenaire de l'école laïque a ramené l'attention sur les grands ancêtres qui, aux temps héroïques de la troisième République, ont dépensé le meilleur d'eux-mêmes pour la cause de l'enseignement populaire. Nous avons ici même, à cette occasion, retracé l'histoire des débats mouvementés qui ont abouti au vote des lois scolaires, en soulignant le rôle de ceux qui en furent les principaux artisans, Jules Ferry et Paul Bert.

Les noms de ces deux apôtres restent inséparables. Toutefois, le rôle de tout premier plan joué par Jules Ferry dans l'histoire de la troisième République tend parfois à réduire, sinon à éclipser celui, plus modeste en apparence, de Paul Bert. Ce dernier mérite mieux cependant, tant en raison de sa flamme démocratique que de son inlassable activité politique, pédagogique et scientifique. C'est cette activité que notre collaborateur, M. Léon Dubreuil, inspecteur d'Académie de la Côte-d'Or, vient de retracer, de préciser et de mettre en valeur, en publiant une biographie vivante et complète de l'ancien député de l'Yonne (1).

Pour faire ce travail, M. Dubreuil a consulté un grand nombre de pièces d'archives officielles ; en outre, il a pu disposer, à Auxerre, où il a exercé ses fonctions pendant plusieurs années, d'une large documentation non explorée encore, qui lui a été communiquée par la famille de Paul Bert. C'est dire l'intérêt de son étude : la seule qui retrace dans son ensemble la vie et l'œuvre de ce grand apôtre de la laïcité. L'ouvrage est conçu avec un vif souci d'objectivité qui n'exclut pas, bien entendu, la sympathie. Les faits évoqués et les textes cités parlent d'eux-mêmes d'ailleurs et l'auteur a su très habilement recréer l'atmosphère au milieu de laquelle Paul Bert vécut et lutta, tant dans l'Yonne que dans la capitale.

***

NÉ à Auxerre en 1833, d'une famille bourgeoise aux ascendances assez diverses, Paul Bert, après avoir fréquenté l'école primaire et le collège Amyot, fit à Paris des études de droit puis des études scientifiques au cours desquelles il rencontra de nombreux savants et en particulier Claude Bernard, qui fut son maître préféré et son initiateur. Il soutint brillamment ses thèses de docteur en médecine en 1863 et de docteur ès sciences naturelles en 1866 ; grâce à son intelligence, à la rigueur de sa méthode, à l'acharnement de son travail, il s'imposa rapidement à l'attention des milieux scientifiques et fut nommé successivement professeur de zoologie et de sociologie à la Faculté de Bordeaux, suppléant de Flourens au Muséum d'Histoire naturelle, puis successeur de Claude Bernard à la Sorbonne. Entre temps, il participait activement aux travaux des Sociétés scientifiques de l'Yonne et de Paris et poursuivait ses recherches, notamment sur l'influence de la pression sur les êtres vivants. Il entend réhabiliter la physiologie. « La méditation a peu fait pour le progrès des sciences de la nature, écrit-il : c'est l'honneur et la force de la physiologie moderne d'avoir pris pour devise celle que s'étaient appliquée déjà la physique et la chimie, ses sœurs aînées : l'action, l'action, l'action. »

La guerre le surprend en plein enthousiasme scientifique et en plein labeur. Invinciblement attiré vers la République par son amour de la liberté et son goût de l'instruction, il devient successivement, après la Révolution du 4 septembre 1870, secrétaire général de la Préfecture de l'Yonne près du préfet Ribière, animateur du Comité de défense et d'armement de l'Yonne, puis préfet du Nord. La paix revenue, il considéra comme un devoir de se lancer dans la bagarre politique et fut élu successivement conseiller municipal d'Auxerre puis conseiller général et, en 1872, député de l'Yonne à l'Assemblée nationale. Il eut, dès lors, l'ambition de mener parallèlement son œuvre de savant et sa tâche de citoyen, ce qui lui demanda un labeur de tous les instants. Il estime d'ailleurs que la science doit occuper une place importante dans l'organisation d'un pays démocratique et il développe longuement cette thèse dans ses feuilletons scientifiques de la *République française* de son ami Gambetta.

« C'est l'éducation scientifique, celle qui enseigne les conditions de la preuve, qui doit, dans l'évolution intellectuelle de l'enfant, précéder et préparer l'éducation littéraire, toute de forme et d'affirmation ; c'est la méthode scientifique avec laquelle doivent être abordés les problèmes sociaux ; c'est la science qui précisera la limite des responsabilités humaines, qui fondera l'hygiène publique, cette morale des sociétés, qui assignera aux divers peuples le rôle que leur imposent leurs aptitudes et leurs origines ethniques ; car il n'est pas jusqu'à la politique pure qui, abandonnant son empirisme grossier et déloyal, ne doive être traitée scientifiquement puisqu'elle n'est que l'ensemble des moyens propres à faire produire aux forces d'une nation leur maximum d'action. Ainsi, par ses méthodes, par ses découvertes, par ses applications, la science conquiert la direction intellectuelle de la société. Elle doit en devenir encore la directrice morale, se substituant aux croyances qui se meurent ; seule elle est capable d'arracher les peuples aux préoccupations exclusives des besoins matériels et de donner un but à l'humanité ! »

Nobles paroles, qu'on souhaiterait voir réalisées !

Le département de l'Yonne fut fidèle à Paul Bert qui, jusqu'en 1885, fut sans cesse réélu aux diverses élections législatives. C'est grâce à cette fidélité qu'il fut donné au savant de jouer un rôle important dans l'histoire de la période héroïque de la troisième République et de lutter sans trêve pour réaliser la justice dans l'enseignement, devant le service militaire, devant l'impôt, devant la justice elle-même, et aussi pour dégager l'État de l'emprise cléricale et servir la grandeur de la France en intensifiant sa politique coloniale.

Au temps de l'Assemblée nationale, il s'attacha surtout à la cause de l'enseignement supérieur dont il défendit avec éloquence la liberté contre les conceptions rétrogrades de la droite. Puis, dans la première Chambre républicaine, il déposa

(1) Alcan, éditeur. En vente à la librairie Nathan. Prix, 18 francs.

ses premières propositions de loi sur l'enseignement primaire. Réélu après le 16 mai, il poursuivit notamment le vote de sa proposition sur l'établissement des écoles normales primaires, vote qui fut acquis en 1879. On le charge d'ailleurs de rapporter la plupart des projets de loi concernant l'enseignement primaire (son obligation, sa gratuité et sa laïcité) : il s'y donne tout entier, ne cessant d'être sur la brèche pour en réclamer et en poursuivre la discussion. Vivement attaqué par les défenseurs de l'enseignement congréganiste, il publia en 1879 son célèbre ouvrage sur *La Morale des Jésuites*, dédié à Mgr Freppel, évêque d'Angers. Ce livre eut un énorme retentissement et fut alors l'un des facteurs les plus actifs du développement de l'anticléricalisme et de la libre pensée.

Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Dubreuil, le récit de ces années de travail et de lutte au cours desquelles Paul Bert, plus d'une fois, regretta l'opportunisme de Jules Ferry qui retardait, lui semblait-il, la réalisation des réformes en discussion. Son activité scientifique ne se ralentissait pas cependant, si lourdes et si impérieuses qu'aient été ses obligations d'homme politique. Il multipliait ses recherches touchant l'action de l'oxygène comprimé, les transmissions nerveuses, le charbon, les anesthésiques, etc. En même temps il se faisait vulgarisateur et publiait pour les écoles primaires la *Première*, puis la *Deuxième année d'enseignement scientifique* dont le succès fut tout de suite considérable.

Dans le ministère Gambetta (novembre 1881-janvier 1882), il est ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Faute de temps, il ne put faire œuvre durable. Du moins apposa-t-il sa marque personnelle sur l'administration de l'instruction publique et sur celle des cultes ; il s'attacha notamment à organiser l'enseignement secondaire féminin et à défendre les droits de l'État contre les empiètements du clergé catholique. Redevenu simple député, il déposa, le 7 février 1882, une proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire, proposition qui est à l'origine de la loi organique du 30 octobre 1886, puis il fit campagne pour l'enseignement de l'instruction civique à l'école. Lié à Gambetta par une amitié fraternelle, il fut très affecté par sa mort survenue aux Jardies le 31 décembre 1882, mais ne cessa par la suite de défendre par la plume et par la parole, en toutes occasions, la pensée et les thèses du grand tribun disparu.

Jusqu'en décembre 1885, où elles furent enfin votées, Paul Bert fut à la Chambre l'avocat persévérant de lois scolaires et défendit en même temps la politique de Jules Ferry en Extrême-Orient. Aussi fut-il nommé, en janvier 1886, par le nouveau président du Conseil, Freycinet, résident général de l'Annam et du Tonkin. Il accepta, malgré l'opposition de sa famille et de ses amis. A peine débarqué au Tonkin, il donna à tous l'impression que la France entendait y rendre son installation définitive et y apporter, avec le respect des croyances et des mœurs, sa civilisation, la richesse, la justice et la paix. Il s'efforçait d'y réaliser « l'union de tous les dévouements et de toutes les intelligences appliqués au service d'une œuvre nationale ». Bientôt, malheureusement, la dysenterie le terrassa et il succomba, le 11 novembre 1886, fidèle à ses doctrines philosophiques, avec toute sa lucidité, donnant ses instructions jusqu'au bout.

« SANS doute, il est mort, disait Berthelot aux funérailles nationales de Paul Bert, avant que son œuvre ait été achevée. Mais quelle œuvre humaine peut jamais se dire accomplie ? L'une des doctrines de cette philosophie scientifique dont Bert était l'interprète, c'est que les choses et les hommes se transforment par une lente évolution.

« Et cependant n'a-t-il pas assisté, autant que le permet la fragilité humaine, au triomphe de ses opinions et de ses volontés ? Dans la science, il a établi des lois qui resteront ; dans la politique, il a vu asseoir la domination de la démocratie dont il s'était proclamé le serviteur ; dans l'instruction publique, il a vu organiser cette éducation populaire dont il avait été l'apôtre ! »

M. Dubreuil nous apporte une foule de précisions et d'éclaircissements sur cette vie illustre, si bien remplie, sur laquelle il s'est pieusement penché pour en recueillir les nobles enseignements. On trouvera à la lecture de son beau livre intérêt et réconfort.

R. OZOUF.

EN LISANT
LE LYCÉE MAGIQUE

CE *lycée magique*, c'est un sombre et vieux lycée, comme il y en a dans plus d'une de nos villes de province ; mais un enfant à l'imagination vive l'embellit de séductions poétiques et lui prête, en l'associant à ses joies et à ses peines, la puissance d'envoûtement d'un être vivant et aimé.

Les parents de Grégoire sont concierges au lycée de Montvallon. Le petit, malingre et boiteux, est un peu le souffre-douleur de ses camarades. Mais il a des amis : Platon, le cheval « administratif » de la maison (nous sommes à la fin du siècle dernier) ; Tape-Dur, la criarde et compatissante cantinière ; et surtout Germaine, petite-fille du proviseur, mignonne et légère créature à qui il voue une admiration fervente, mais muette : comment oserait-il lui dire son affection, lui fils de serviteurs, et, qui plus est, infirme que sa disgrâce rend ombrageux et secret ?

Cependant, la grand'mère de Germaine autorise Grégoire à venir jouer avec la fillette : moments, pour lui, de bonheur ineffable, que suivront les inévitables déceptions. Germaine blesse, sans s'en douter, son trop exclusif et trop sensible adorateur ; elle a de petites amies ; plus tard, un flirt l'absorbera. Grégoire, qui vit replié sur cette amitié passionnée, connaîtra les raffinements de torture que fait naître la jalousie. Il sera sauvé du désespoir par Martel, le veilleur du lycée, que des chagrins ont ouvert à la souffrance des autres et qui lui fera lire, dans la soupente où il vit en solitaire, les plus beaux livres écrits par les hommes.

Après vicissitudes, séparations, malentendus que les hasards de l'existence et la timidité des partenaires ne permettent pas de dissiper, Germaine et Grégoire se retrouvent, au temps de la guerre, entre les murs familiers du lycée. Grâce à Martel, puis à la vieille Tape-Dur, serviable jusque sur son lit de mort, ils se rendent enfin à leur mutuel amour ; et c'est le roman printanier des fiançailles et du mariage heureux. Grégoire, professeur, est bientôt nommé proviseur au lycée même de Montvallon. Félicité parfaite jusqu'au jour où Germaine meurt en mettant au monde un enfant. Cette catastrophe est suivie pour Gré-

goire d'une autre, quand la chère maison, décidément trop vétuste, est vouée aux démolisseurs et les classes transférées à l'autre bout de la ville. Le pauvre homme ne veut pas assister à la mort de ses souvenirs : il demande son changement.

Le thème de deux êtres, dissemblables par le charme extérieur et par la condition sociale, que la vie malmène, comble, puis sépare à jamais, a été souvent exploité. Et M. P. Richard l'a traité sans éviter toujours le convenu, le plus beau que nature ; sans écarter l'intervention providentielle de gens au grand cœur, à la perspicacité sans défaut — des gens comme on en rencontre bien rarement de par le monde. Mais son récit a de la grâce, de la fraîcheur, surtout lorsqu'il évoque les ingénieuses distractions que le petit Grégoire invente pour sa compagne de jeux. Il se revêt de fine gentillesse pour retracer les hésitations, angoisses et scrupules du héros. Et il suggère délicatement la tendresse du jeune amoureux par son « domaine », — la vénérable bâtisse qui le console de l'apparente indifférence de Germaine :

Sans qu'il se l'avouât, chacune de ses sorties n'était qu'un moyen de saisir de loin un nouvel aspect du domaine et de l'en chérir davantage. Mais, jamais encore, il ne l'avait embrassé comme d'ici. Quelle majesté, quelle harmonie et, surtout, quelle santé ! La tour de l'horloge en jaillissait, presque aussi vieille, presque aussi fière que celle de l'église médiévale... Germaine n'était plus à craindre, puisque les pierres le protégeaient contre elle, ces pierres dont il était persuadé maintenant qu'elles l'avaient remplacée dans son cœur.

Ainsi, *Le Lycée magique* (1) est un livre où la facilité n'exclut ni la grâce aimable, ni l'émotion, et dont l'ordonnance même — nous y trouvons tour à tour une confession, un journal intime, des lettres, — maintient à l'ensemble la variété et la vivacité de la conversation.

P.-L. MAZEYDAT.

NOS CONTES

LES BOULES DE NEIGE

TRISTES, pauvres hivers de Paris ! A peine quelques aiguillettes de givre aux branches, et pas de neige dans les rues. Quand le ciel pitoyable nous fait l'aumône virginale, chacun s'évertue à l'anéantir, et c'est dans la boue indigne que plonge la grâce des souliers cambrés. Il n'y a plus d'hiver purifiant. Il n'y a plus de neige immaculée.

Autrefois !... autrefois toutes les maisons de mon village en étaient couvertes ; des chapelets de glaçons pendaient au bord des toits, longs et transparents comme des sucres de pomme ; les arbres disparaissaient sous d'amples burnous, les fossés étaient comblés, les chemins avaient disparu et, dans les rues, des traîneaux improvisés, taillés en triangle, traçaient péniblement une voie entre deux murailles glacées.

Ces murs de neige ! quelle surprise au matin, et quelle joie ! Nous y creusions des tunnels, nous y percions des créneaux et des meurtrières ; et c'était la première enceinte de la forteresse où nous engagions un combat immédiat, interminable, sans merci, car les munitions ne pouvaient manquer, de multiples petites mains roulant, de part et d'autre, les projectiles qui s'abattaient sur les deux camps. Oh ! la bataille des boules de neige ! On recherchait, pour qu'elles soient inoffensives, la neige nouvelle ; celle qui fondait ou se congelait pouvait faire des blessures ! On en élevait des pyramides, de quoi soutenir un siège pendant l'hiver entier, et on les projetait sur l'assaillant, d'abord par les embrasures, puis au cours de sorties tumultueuses où les avant-gardes se bombardaient à distance, se rapprochaient, se confondaient, luttaient corps à corps, sous les avalanches de l'arrière : les boules agiles s'élançant, se croisant, se survolant, se heurtant, éclaboussant parfois les vitres ou s'abîmant en mille éclats sur nos têtes échevelées.

Quelle mêlée ! tous les enfants y prenaient part, filles comme garçons ; et les filles, même les plus distantes, les plus studieuses, n'étaient pas les moins « intrépides ». Suzette, Blanchette, Lianette ?

Mais où êtes-vous, Suzanne, Blanche, Liane ? nos treize ans, nos treize ans ! Vous en avez trente ou quarante maintenant. Depuis des lustres, vous êtes mariées ; vous avez de grands enfants ; d'autres Suzette, d'autres Blanchette, d'autres Lianette ! Est-ce possible ? Se peut-il que vous soyez devenues si différentes quand je vous vois toujours ainsi que je vous ai connues ! Toi, Suzanne, avec ta jupe grise venant à peine à tes genoux (déjà !), ta franche allure, ton large rire, tes nattes serrées battant tes reins ; toi, Blanche, ta blondeur éparse sur tes deux épaules, ton corps onduleux, ton buste fier et ton regard d'or dans tes yeux d'azur ; et toi, Lianette, Lianette ! chère petite fée de nos parties blanches, toi, Lianette, svelte et frémissante, une tige, une « liane », un jaillissement, un corps de rêve, souviens-toi !

Un jour... un jour qu'il avait tant neigé qu'on ne pouvait plus sortir que par les fenêtres, nous engageâmes garçons et filles, dans le sillage des traîneaux, une bataille immense, inoubliable, épique. Tu combattais, mignonne, au premier rang, l'œil animé, les joues en feu, le bras infatigable ; et, je ne sais pourquoi, malicieusement, tu m'avais choisi pour cible. Et je te répondais faiblement, mollement, de peur de t'atteindre, intimidé aussi par ton regard, ton acharnement, ta fougue. Toi, tu me poursuivais, tu me harcelais, tu ne me laissais pas respirer et, fière de tes avantages, tu me lapidais sans arrêt, sans pitié... Soudain, j'étouffai un léger cri. Une de tes boules m'avait atteint au-dessus du sourcil et, quelque gravier s'étant glissé dans la neige, ma main effleurant mon front en rapporta une trace rouge.

Tu vis mon geste. Ton ardeur tomba. Tu vins à moi bien vite, interrogative, anxieuse. Tu t'empressas à m'examiner. Tu me pris la main et tu m'entraînas chez toi, tout près. Nous étions seuls : un tronc flambait dans la vaste cheminée, ton chat Mistigri ronronnait à côté du « geigneux ». Tu me fis asseoir devant l'âtre, et je te vis préparer en diligence une compresse, me l'appliquer avec des soins délicats, des mots berceurs : « Là, mon petit, là ! ça va se passer... Est-ce que je te fais mal ?... Souffres-tu encore ?... Allons, ça va mieux ! »

Je me taisais, tout ému, tout troublé, levant vers toi des yeux humides, non de douleur, mais de reconnaissance, d'admiration, de... je ne savais ! Mais je n'avais pas mal, c'était sûr. Je ressentais au contraire une douceur, un émoi, une quiétude, comme M. le curé disait qu'on en éprouve en compagnie des anges, au paradis ! Tu m'avais pris par le cou, tu me regardais, souriante, câline, jolie, mais avec un air raisonnable et protecteur, qui édictait, qui exigeait : « Allons, ce ne sera rien ! Tu vas t'en aller tout doucement. En rentrant, tu renouvelleras ta compresse, et puis tu te coucheras, tu dormiras et demain... tu viendras m'embrasser. Car tu ne m'en veux pas, dis ? tu sais bien que je ne l'ai pas fait exprès ! »

Lianette, Lianette ! quand revient décembre, que de fins duvets volettent dans l'air et que les flocons, ouatant la lumière et feutrant les bruits, vêtent d'un peu de ciel le décharnement des arbres, j'évoque les hivers d'autrefois, chez nous, et nos équipées folles dans la neige, et les belles flammes sous les toits givrés. Je t'évoque, grave autant que tendre, femme avant l'âge, comme toutes les filles de mon pays... J'ai reçu d'autres boules de neige, Lianette ! celle-ci caressante, celle-là cuisante, celle-là douloureuse. Mais aucune, en éclatant — comme jadis, sur nos têtes d'enfants, en frêles ailes cristallisées, — n'est parvenue à effacer, à embrumer le souvenir si pur où tes traits pâles, ton regard angoissé, et ta grande innocence, mon amie, se penchent encore sur mon cœur tout blanc.

ERNEST PRÉVOST.

(1) PIERRE RICHARD : *Le Lycée magique* (Nathan, 12 fr.).

POUR LIRE EN CLASSE

Vorobeï le moineau.

(Suite et fin.)

Vorobeï, le moineau, et Iorch, le poisson, étaient de grands amis. Un jour, pourtant, au sujet d'un Vermisseau, une grave querelle s'élève entre eux, à laquelle se mêlent tous leurs amis respectifs. Iacha, le petit ramoneur, survenant sur ces entrefaites, va tenter d'éclaircir l'affaire et de rendre la justice.

— Je suis un menteur, moi ? piailla Vorobeï. Tu dis que je suis un menteur... Qui a donc trouvé le Vermisseau ?... Je l'ai pris, je voulais l'emporter dans mon nid. A peine m'étais-je envolé avec mon Vermisseau au-dessus de l'eau, que le maudit Iorch se mit à crier : « Un Épervier ! » Dans mon émotion, je pousse un cri : le Vermisseau tombe dans l'eau et Iorch l'avale... Quant à l'Épervier, il n'y en avait pas l'ombre.

Tous les poissons entouraient Iorch : les Éperlans, les Vairons, les Loches, les Cyprins, et l'écoutaient en riant.

Quel bon tour il avait joué à son vieil ami !

Mais le plus drôle, c'était la colère avec laquelle Vorobeï s'était battu avec Iorch : à plusieurs reprises, mais en vain, il avait essayé de lui arracher le Vermisseau.

— Je voudrais qu'il t'étrangle ! gronda Vorobeï. Je vais en déterrer un autre... Le plus vexant, c'est que Iorch m'ait trompé et se soit moqué de moi par-dessus le marché. Et moi qui l'invitais sur mon toit... En voilà un ami ! Tenez, le ramoneur Iacha peut vous le dire... Nous sommes aussi de grands camarades, lui et moi, et il nous arrive même souvent de goûter ensemble : il mange son pain, et moi je ramasse les miettes qu'il laisse tomber.

— Attendez, mes frères, il faut éclaircir cette affaire, dit le ramoneur. Laissez-moi d'abord me débarbouiller... Je vais ensuite juger le cas en conscience. Quant à toi, Vorobeï, calme-toi en attendant...

— J'ai la raison pour moi, pourquoi m'inquiéterais-je, cria Vorobeï. Je veux seulement montrer à Iorch ce qu'il en coûte de plaisanter avec moi...

Le ramoneur s'assit sur le bord de la rivière, déposa sur une pierre le panier qui contenait son dîner, lava ses mains et sa figure et dit :

— Eh bien ! mes frères, le jugement va commencer... Toi, Iorch, tu es un poisson, et toi, Vorobeï, tu es moineau... Est-ce exact ?

— Oui, oui, crièrent les oiseaux et les poissons.

— Continuons. Les poissons doivent vivre dans l'eau et les oiseaux dans l'air. Est-ce exact ? Eh bien ! le Vermisseau vit dans la terre. Bien, maintenant, regardez...

Le ramoneur défit son paquet, mit sur la terre le morceau de pain de seigle qui composait tout son dîner et dit :

— Regardez bien ce que c'est : c'est du pain. Je l'ai gagné et je le mangerai ; je le mangerai de bon appétit et je boirai de l'eau fraîche par-dessus. N'est-ce pas ? Donc, je mange à ma faim et ne fais de tort à personne. Eh bien ! le poisson et l'oiseau veulent aussi dîner... Vous avez donc chacun droit à votre nourriture. Pourquoi vous disputer alors ? Vorobeï a déterré un Vermisseau ; donc il l'a gagné, et, par conséquent, le Vermisseau est à lui...

— Permettez, monsieur..., dit une voix fluette dans la foule des oiseaux.

Les oiseaux s'écartèrent et laissèrent passer une Bécasse qui s'approcha du ramoneur sur ses pattes menues.

— Ce n'est pas vrai, monsieur.

— Comment, ce n'est pas vrai ?

— C'est moi qui avais trouvé le Vermisseau... Demandez-le aux Canards si vous voulez, ils l'ont vu. Je l'avais trouvé et déterré, et le Moineau est accouru pour me le prendre.

Le ramoneur se troubla : ce n'était pas du tout ce qu'il croyait, d'après le récit que Vorobeï avait fait.

— Mais comment alors ? murmura-t-il en essayant de rassembler ses idées. Voyons, Vorobeï, pourquoi, en effet, nous as-tu menti ?

— Ce n'est pas moi qui mens, c'est la Bécasse. Elle s'est entendue avec les Canards.

— Il y a là, tout de même, quelque chose de louche, mon ami... Hum ! oui ! Certes, un Vermisseau, ce n'est pas grand'chose, mais celui qui l'a volé est un vilain, un voleur, et un voleur doit, nécessairement, être un menteur. N'est-ce pas exact ?

— Certainement, certainement, s'écrièrent en chœur tous les animaux.

— Mais, ajoutèrent-ils, décide tout de même entre Iorch et Vorobeï pour savoir lequel des deux a raison... Car tous les deux ont fait du tapage et, avec leur dispute, ils ont ameuté tout le monde.

— Lequel des deux a raison ? Eh bien ! vous êtes tous les deux des coquins, Iorch et Vorobeï !... Oui, vous êtes deux coquins, et je vous punirai tous les deux à titre d'exemple... Allons, faites la paix tout de suite.

— C'est juste ! approuva le chœur, qu'ils fassent la paix !

— Quant à la petite Bécasse qui eut la peine de déterrer le Vermisseau, je lui donnerai des miettes de mon pain, conclut le ramoneur ; de cette façon, tout le monde sera content...

— C'est parfait ! s'écrièrent-ils tous de nouveau.

Le ramoneur allait allonger la main pour prendre le pain : le pain avait disparu !

Tandis que le ramoneur discutait, l'effronté Moineau avait réussi à l'emporter.

— Ah ! le brigand ! Ah ! le fripon ! protestèrent avec indignation les oiseaux et les poissons.

Et tous de se précipiter à la poursuite du voleur.

Le morceau de pain était lourd et Vorobeï ne put aller bien loin. On le rattrapa juste au-dessus de la rivière.

Grands et petits oiseaux se jetèrent sur lui. Une vraie bataille commença.

Ils s'arrachèrent avec tant de fureur le morceau de pain que celui-ci tomba dans la rivière.

Là, ce furent les poissons qui s'en emparèrent. Une nouvelle bataille s'ensuivit, mais, cette fois, entre les poissons et les oiseaux.

Ils réduisirent le pauvre croûton en miettes qu'ils mangèrent tous. Il n'en resta absolument rien !

Mais, quand ils eurent fini, ils revinrent à eux et eurent honte.

Comment ! Ils s'étaient élancés à la poursuite du Moineau voleur et, en route, ils avaient mangé le pain volé !

Le ramoneur Iacha, assis au bord de l'eau, regardait la scène en riant : l'incident avait si drôlement pris fin...

Tous se sauvèrent, sauf la petite Bécasse.

— Et toi, tu ne vas donc pas avec eux ? lui demanda le ramoneur.

— Je serais bien partie avec eux, monsieur, mais je suis faible et j'ai peur d'être mangée par les grands oiseaux.

— Eh bien ! tant mieux, petite Bécasse. En attendant, nous sommes tous deux restés sans dîner. Sans doute n'avons-nous pas assez travaillé !

. . . . . .

Sur ces entrefaites, la petite Hélène arriva sur le bord de la rivière et demanda au ramoneur Iacha ce qui s'était passé ; quand elle le sut, elle se mit aussi à rire.

— Ah ! qu'ils sont bêtes, les Poissons comme les Oiseaux, à leur place, moi, j'aurais tout partagé, d'abord le Vermisseau et ensuite le morceau de pain et personne ne se serait disputé. Dernièrement, j'ai partagé quatre pommes... Papa m'apporte quatre pommes et me dit :

« — Partage également entre Elise et toi.

« Eh bien ! j'en ai fait trois parts : j'ai donné une pomme à papa, une pomme à Elise, et j'ai gardé les deux autres pour moi ! »

D'après ERNEST JAUBERT. *Récits du Terroir russe.* (Fernand Nathan, éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LA RÉFORME des ÉCOLES NORMALES

changera-t-elle leur recrutement ?

LA réforme des écoles normales, avant même d'être réalisée et sans que l'on sache très exactement ce qu'elle sera, fait couler des flots de paroles et provoque de nombreuses protestations. Elle est surtout considérée du point de vue politique et l'on condamne plutôt des intentions supposées que la réforme elle-même.

Il faut l'examiner avec calme et d'un sens rassis. Il faut aussi voir de très près ce que peuvent être les détails d'application, car telle conséquence, qui paraîtrait résulter du principe de la réforme, peut s'atténuer ou même disparaître dans les mesures d'exécution.

D'APRÈS les termes de l'exposé des motifs qui précède le décret-loi, le recrutement des écoles normales se fera dorénavant parmi les élèves des lycées, collèges, écoles professionnelles, pratiques, etc., aussi bien que parmi les élèves des écoles primaires supérieures. On voit alors ces derniers submergés par le flot des bacheliers ou diplômés de tout genre, qui n'auront pu trouver une situation dans la voie qu'ils avaient suivie tout d'abord. Mais il faut noter avec soin deux circonstances :

1° *La loi du 3 août 1926 permettait aux bacheliers et aux diplômées d'études secondaires d'entrer dans l'enseignement primaire avec la plus grande facilité.* Très peu ont usé de cette disposition. Actuellement, à cause du grand nombre de candidats pourvus du brevet supérieur (ceux-ci ayant la priorité, d'après la loi), l'accès de la carrière d'instituteur devient plus difficile pour les autres, mais on ne s'aperçoit pas, malgré le chômage intellectuel, qu'il y ait, dans les inspections académiques, un afflux de demandes présentées par des élèves de l'enseignement secondaire. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, la réforme projetée ne paraît nullement les favoriser et leur rendre plus accessible qu'auparavant la fonction d'instituteur. C'est exactement le contraire, ainsi qu'on va le voir.

2° *Il y a toujours un concours d'entrée* et c'est là le point important. Nous avons confiance dans la direction de l'enseignement primaire au ministère pour conserver à ce concours et accentuer, si possible, le caractère qui lui convient. Il doit permettre, parmi les candidats d'origine diverse, une sélection bien marquée et appropriée à la fonction future des candidats. Il doit exiger d'eux, en même temps qu'une culture générale complète (et je n'ai garde d'oublier l'orthographe et la grammaire française), des qualités de soin, d'ordre, de méthode, de jugement.

Et c'est l'élite des écoles primaires supérieures qui continuera à triompher dans ce concours. Pourquoi ? Parce que le concours d'entrée sera nécessairement plus proche du brevet supérieur (qui est un *brevet de capacité pour l'enseignement primaire*) que de tout autre diplôme. Parce que les élèves des écoles primaires supérieures n'auront contre eux que des bacheliers médiocres (sauf quelques exceptions auxquelles nous ouvrirons volontiers la porte) dont l'échec est certain. Parce qu'enfin les élèves de l'enseignement technique sont trop spécialisés pour réussir dans un concours de culture générale, quelles que soient les facilités qu'on leur ait données pour prendre, au rabais, le baccalauréat ou le brevet supérieur. Quant aux jeunes filles diplômées d'études secondaires, — le diplôme étant, en fait, nettement inférieur au baccalauréat, — elles n'ont aucune chance d'entrer à l'école normale.

C'est pourquoi, à mon avis, il n'y aura pas grand'chose de changé quant à l'origine des candidats admis dans nos écoles. Ils sortiront, comme toujours, du peuple et de la classe moyenne ; et il ne peut en être autrement, parce que la situation d'instituteur est trop modeste pour attirer les jeunes gens dont la famille appartient aux classes qu'on appelle bourgeoises. Certainement les familles modestes ou pauvres qui destinaient leurs enfants à l'enseignement primaire se verront obligées de prolonger leurs sacrifices pendant une ou deux années (deux ans de préparation au brevet supérieur et deux ans d'école normale, au lieu de trois ans d'école normale), mais la plupart des candidats admis actuellement au concours sont des boursiers d'enseignement primaire supérieur. Leur bourse sera prolongée du brevet élémentaire au brevet supérieur. Les bons élèves des cours complémentaires obtiendront facilement une bourse, eux aussi, après le brevet élémentaire, pour continuer leurs études dans une école primaire supérieure.

EN un mot, la réforme projetée ne semble pas, quelles que soient les intentions qui l'aient inspirée, devoir écarter des écoles normales les candidats sortis de la classe populaire, ni appeler particulièrement chez nous d'autres candidats. Il n'y a pas de raison sérieuse d'être pessimiste à ce point de vue. D'autre part, rien ne s'oppose à ce que la réforme ne constitue un véritable progrès, si les nouveaux programmes et le nouveau régime des écoles normales répondent à des conditions que nous examinerons par la suite.

J.-M. BERTRAND,
Directeur d'école normale.

N. de la Réd. — *Notre collaborateur n'avait pas eu connaissance, quand il écrivit son article, de l'allocution de* M. ROSSET, *qu'on pourra lire en tête de ce numéro. Son argumentation complétera les renseignements contenus dans cette allocution elle-même.*

NOTES ÉCONOMIQUES

LA CRISE DU TRAVAIL

L'EXPÉRIENCE Laval continue. La crise aussi. Je m'accommode plus difficilement de ceci que de cela, ayant dit moi-même (Voir numéro du 5 octobre 1935) que, des deux méthodes possibles pour apprécier les décrets-lois, je me ralliais volontiers à celle qui

consiste à les juger sur leurs résultats. Toutefois, je suis inquiet quand j'entends M. Laval — au sens propre, puisqu'il s'agit du discours radiodiffusé, — réclamer, semble-t-il, un délai de quatre ans « comme en Angleterre ». J'ignore si le Parlement, dans sa docilité sans égale, lui accorderait cette éternité relative — un ministère durant quatre ans, diable ! — mais je suis sûr que le pays n'attendra pas quatre ans pour exiger des comptes.

***

EN attendant, utilisons le répit laissé au Gouvernement par le dernier vote de confiance pour examiner les effets de la crise sur le marché du travail. Paysans, industriels, commerçants, souffrent-ils plus de la crise que les salariés de tous grades ? C'est à voir. Sans doute, un salarié à 50 000 francs est-il un privilégié par rapport à bien des « chefs d'établissement », mais quelle est la proportion de ces heureux mortels qui, sans responsabilité, prétend-on, n'ont que le bonheur de vivre. Écoutons les chiffres officiels.

En 1931, c'est-à-dire presque avant la crise, les assurances sociales étendaient leur action sur 9 258 000 salariés, nous apprend M. Marion dans son enquête sur la « Mesure de la France » (1). Sur ce nombre, 3 millions gagnaient moins de 20 francs par jour, 3 400 000 gagnaient entre 20 et 32 francs par jour, 3 600 000 gagnaient entre 32 francs par jour et 20 000 francs par an.

En regard de ces chiffres, plaçons ceux qui concernent les gros salaires. La statistique de l'impôt cédulaire nous renseigne aussi exactement, car le salarié est un contribuable intégral dont le patron déclare lui-même le revenu professionnel, parfois jusqu'aux plus minimes gratifications. Il y avait 236 000 salariés gagnant de 20 000 à 30 000 francs, 74 000 entre 30 000 et 40 000 francs, 30 000 entre 40 000 et 50 000 francs, 35 000 entre 50 000 et 100 000 francs, moins de 10 000 au-dessus de 100 000 francs.

Et M. Marion concluait : « Une infime partie des employés et des ouvriers peut être assimilée, par son niveau de vie, aux classes moyennes indépendantes. »

***

SUR cette masse de gens vivant au jour le jour, la crise va s'abattre sous deux formes également terribles : la réduction des salaires, le chômage total ou partiel.

Si l'on en croit les services de la statistique générale, le taux horaire des salaires n'a baissé que dans une proportion assez faible jusqu'en 1933 : 2,5 p. 100 pour les hommes, 4 p. 100 pour les femmes. Dans l'ensemble, cette proportion s'est élevée depuis à 8 ou 10 p. 100. Ce n'est pas considérable.

Mais si l'on veut se rendre compte de la diminution des ressources, il faut tenir compte d'un facteur important : le chômage partiel. Nombre d'ouvriers ne travaillent plus que quelques heures par jour ou quelques jours par semaine. Or, malheureusement, les chiffres précis manquent en général.

Nous pouvons néanmoins citer la statistique du service des mines. Entre 1930 et 1933, le total des salaires payés est tombé de 2 933 millions à 1 856 millions, soit une réduction de 36 p. 100, alors que la rétribution journalière n'a été diminuée que de 12 p. 100.

Nous pouvons encore nous appuyer sur les enquêtes mensuelles des inspecteurs du travail dans les établissements employant plus de 100 personnes, alors que le salaire hebdomadaire moyen n'a baissé que de 10 p. 100, l'indice du volume global des salaires a diminué de 29 p. 100.

M. Ramette, à la Chambre des députés, s'appuyant sur une étude de M. Dessirier, a affirmé que le revenu total des salariés, estimé à 116 milliards en 1930 (48 p. 100 du revenu national), était tombé à 79 milliards en 1934, soit une réduction de près de 32 p. 100.

Tous ces chiffres concordent et la situation ne s'est certainement pas redressée depuis un an.

Quant au chômage complet, plaie morale autant et plus que plaie d'argent, il n'est pas du tout en régression. Il oscille vers 380 000 chômeurs effectivement secourus (et combien ne le sont pas ?), en augmentation de 60 000 environ sur l'année dernière.

Nul doute que les ravages de la crise ne soient nulle part aussi vivement ressentis que dans l'armée des salariés qui constituent le plus clair des forces du « Front populaire ».

P. RIQUET.

(1) Comme un certain nombre de salariés, même dans les villes, échappent à la loi sur les Assurances sociales, on peut estimer à 10 millions, en chiffres ronds, le nombre des salariés gagnant au plus 20 000 francs par an.

POUR LES JEUNES

ASNIÈRES... CINQ MINUTES D'ARRÊT

AINSI, c'est à Asnières que le train surprise s'est arrêté. Autant eut-il valu prendre le traditionnel et très... normal train de banlieue. Car c'est encore des écoles normales qu'il s'agit ici.

Or, dans son discours d'Asnières, M. Mario Roustan a fait le point sur le dernier et très retentissant décret-loi. Entre temps, les secondaires avaient protesté, les primaires s'étaient insurgés et la collision était proche. Il ne manquait plus que cette aventure au fameux dernier train...

Sans doute le projet, dont nous ne connaissons encore que l'ébauche, est-il conforme à un vœu récent de la Ligue de l'Enseignement ; sans doute, et ici nous nous permettrons de citer : « Aucune mesure ne sera prise sans que toutes les compétences soient consultées : Conseil supérieur, associations, groupements, professeurs, parents, anciens élèves », et, « c'est d'une vaste enquête que sortiront les précisions nécessaires ».

L'étude de l'antiquité viendra compléter — humaniser — les disciplines littéraires, scientifiques, philosophiques et... agricoles autant que ménagères.

Tout cela est très beau, alléchant, merveilleux. Mais, cela fût-il encore plus beau, plus alléchant, plus merveilleux, il restera que le régime futur des écoles normales porte à sa naissance la tare du décret-loi.

Tout l'idéalisme, toute la foi laïque, toute la philosophie romantique qui ont inspiré — et nous n'en doutons pas — le projet en voie de gestation nous font davantage encore regretter que, devant les générations à venir, la formation des maîtres qui auront à instruire les enfants du peuple ait été prévue par une procédure

d'exception institué pour des besoins immédiats et tout différents.

Enfanté par un décret-loi, le nouveau régime se présente un peu comme un enfant... illégitime.

Les dernières nouvelles nous permettent cependant de rassurer bien des inquiétudes. Car, depuis Asnières, le « train surprise » s'est de nouveau arrêté.

Mais ceci est une autre histoire...

FERNAND BÉRENGER.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LE BASKET-BALL

QUELS sports est-il possible et souhaitable de pratiquer dans les communes rurales ?

Il y a lieu de songer d'abord au nombre de joueurs. Dans une commune rurale moyenne, qui compte à peine dix jeunes gens, on ne saurait envisager la formation d'équipes de rugby ou de football.

Mais il existe d'autres sports, et, parmi ceux qui peuvent être pratiqués sans danger, même par les jeunes filles, on peut citer le basket-ball, le volley-ball, le jeu de boules, le tennis.

Nous donnons volontiers la préférence au basket-ball qui, sans avoir été encouragé en France comme il aurait mérité de l'être, a progressé dans de vastes proportions.

La Fédération française de basket-ball occupe à l'heure actuelle le sixième rang parmi les 41 Fédérations qui régissent le sport français sous l'égide du Comité national des sports. Elle doit devenir essentiellement la Fédération des sociétés rurales et est appelée à prendre la première place par le nombre de clubs qu'elle aura à contrôler.

Le basket-ball présente, d'ailleurs, de nombreux avantages :

D'abord c'est un jeu très complet et très gracieux comportant un travail musculaire général susceptible de former de vrais athlètes.

Dans le basket, normalement, toute brutalité est exclue : nous connaissons des parents qui craignent pour leurs enfants les rudesses du rugby ou du football mais qui n'hésitent pas à les laisser jouer au basket. Et nous-mêmes, présidents de société, quoique couverts par l'assurance et l'administration, ne faut-il pas considérer les risques d'accidents qui font peser sur nous une lourde responsabilité morale.

Le basket-ball peut facilement être adopté par les jeunes filles et aussi par les enfants des écoles ; il convient alors parfois de réduire la durée de la partie, surtout pour les éléments peu entraînés.

Les dimensions moyennes du terrain de basket-ball sont 27 mètres sur 14 mètres. Sans grands frais, il est possible, à peu près partout, de se procurer un pareil terrain.

Souvent la place publique, le foirail, etc... constituent un emplacement suffisant.

Le matériel nécessaire pour la pratique du basket-ball est peu coûteux : panneaux et cercles peuvent être fabriqués sur place, dans n'importe quelle commune.

Enfin, avantage particulièrement important pour les petites communes rurales, l'équipe ne comporte que 5 joueurs : 2 avants, 1 centre, 2 arrières. Il est possible, à peu près partout, de former au moins une équipe. Dans les localités plus importantes, on en prévoit plusieurs, qui auront toute facilité pour poursuivre l'entraînement sur place.

Pour connaître les règles officielles du basket-ball, il suffit de demander la brochure spéciale à la Fédération française de basket-ball, 28, place Saint-Georges, Paris, IXe, qui l'envoie franco contre 2 fr. 50.

Ceux qui tenteront un essai ne manqueront pas d'apprécier les qualités qui font de ce sport le jeu le plus captivant.

L. MAILHOL.

LES DÉCRETS-LOIS

Doléances de nos lecteurs.

Nouveau régime des pensions. — « Le décret-loi du 30 octobre 1935 ne fait plus reposer la revision des pensions sur la base du décompte actuel ; c'est une amélioration. Si nous comprenons bien, on pourra faire bénéficier des retraités d'arrêts du Conseil d'Etat qui n'ont profité qu'aux plus jeunes parmi eux. Mais un certain nombre de pensions viennent d'être revisées d'après le décompte actuel ; que va-t-on décider et faire pour ces pensions ?... » (*H. M.*)

« ...Le nouveau décret n'apporte aucun changement sérieux ; le retour à la loi de 1924 est toujours dans les limbes. Le ministère des Finances ne veut pas comprendre que, lorsqu'il retranche 15 p. 100 d'une pension basée entièrement sur les nouveaux traitements, il reste à l'intéressé une somme plus forte que lorsqu'il retranche 15 p. 100 d'une pension partiellement péréquée, et que des injustices naissent de ce fait. C'est surtout pour cette raison qu'il faut revenir à la loi de 1924. » (*E. C.*)

« La publication, dans les journaux corporatifs, des pensions attribuées aux fonctionnaires fait plus de mal que de bien ; elle indispose une partie du public qui trouve ces pensions trop élevées. » (*B. S.*)

« ...Pourquoi imprimer en gros caractères, dans les journaux, les sommes qui sont versées à des retraités à la suite de la revision de leur pension ? Quand un pensionné n'a pas reçu un centime de péréquation parce que n'ayant jamais touché les nouveaux traitements, il a bien droit, semble-t-il, aux sommes qu'ont touchées les péréqués de fait ou de droit puisque la péréquation est accordée à tous les retraités... » (*O. T.*)

La revision de la carte scolaire. — « On va reviser, on revise déjà, mais il y a quelque chose, que le décret-loi oublie de dire : cette législation des créations et suppressions d'écoles ou de classes est-elle passagère ou définitive ? Vivra-t-elle jusqu'au 30 avril 1936 seulement, ou durera-t-elle après cette date ? » (*V. H.*).

Indemnité de logement des écoles annexes. — « La dépense sera mise au compte de la ville ; c'est peut-être logique, puis les enfants qui fréquentent l'école annexe sont des enfants de cette ville. Mais que va-t-il arriver avec ce système qui consiste, pour l'Etat, à se retourner sans cesse pour le payement de dépenses, vers les communes ? Evidemment, les municipalités vont se montrer de moins en moins disposées à voter des dépenses utiles ; elles se restreindront aussi bien du côté de l'enseignement que du côté des autres services... » (*Mlle R. G.*)

Le prélèvement chez les suppléants. — « J'en connais un qui, entré dans l'enseignement primaire, après un stage « pédagogique » bénévole, en octobre 1934, a assuré, pendant de longs mois de chômage, sa première suppléance en avril 1935. Au 1er mai, le titulaire du poste a repris son service. Le suppléant a continué de chômer jusqu'aux grandes vacances et sa situation ne va guère s'améliorer après la rentrée des classes. Mais, ce qui est pire encore, c'est que les décrets-lois viennent frapper cet infortuné jeune homme, comme s'il touchait un traitement régulier de stagiaire. N'est-ce pas là une monstruosité ? Un mois de travail par an avec un tel prélèvement! (*R. B.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

HUMANISATION DES DÉCRETS-LOIS

La Commission des Finances de la Chambre a adopté le 22 novembre le texte transactionnel proposé par le Gouvernement pour « humaniser », selon l'expression de M. Laval, le prélèvement sur les traitements des petits fonctionnaires.

Ce texte contient les dispositions suivantes :

Le décret du 16 juillet instituant un prélèvement général de 10 p. 100 sur les dépenses est à modifier ainsi qu'il suit :

Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les émoluments nets globaux des agents sont inférieurs à 8 000 fr.

Pour les agents dont les traitements nets globaux sont compris entre 8 000 et 12 000 francs, le prélèvement est fixé aux chiffres suivants :

2 p. 100 pour ceux dont les traitements nets globaux varient de 8 000 à 9 000 francs ;
4 p. 100 de 9 001 à 10 000 francs ;
6 p. 100 de 10 001 à 11 000 francs ;
8 p. 100 de 11 001 à 12 000 francs.

Le coût de cette mesure est évalué à 125 millions.

Le 20 novembre, la Commission des Finances a entendu M. Mario Roustan.

MM. Clamamus et Déat ont protesté contre le décret-loi relatif aux traitements des institutrices mariées à des fonctionnaires et se sont élevés contre la modicité des émoluments des stagiaires et des instituteurs des classes de début. M. Déata également protesté contre le décret-loi relatif au régime des écoles normales et a demandé que les indemnités attribuées par les départements aux communes puissent être maintenues. MM. de Lasteyrie et Denais ont dit qu'un plafond aurait dû être fixé en ce qui concerne les prélèvements subis par les ménages de fonctionnaires, les décrets-lois étant contraires, dans de nombreux cas, aux intérêts de la famille, et pénalisant le mariage légal.

On lira, plus loin, dans le compte rendu de l'audience accordée par M. Laval à la Fédération des groupements professionnels, la promesse faite par le Président du Conseil au sujet des ménages d'instituteurs.

ACTION CORPORATIVE

Congrès de l'Entente générale des Retraités. — Le Congrès annuel de la Fédération des Retraités civils et militaires s'est tenu à la mairie du VIe arrondissement de Paris, le 19 novembre, sous la présidence de M. Louis Martin, sénateur, assisté de M. A. Tranchand, questeur de la Chambre des Députés.

Le Congrès, considérant que la loi d'avril 1924 est la charte solennelle des retraités, a déclaré qu'il n'appartenait pas au Gouvernement, même muni de pleins pouvoirs, de bouleverser une loi aussi fondamentale.

Il demande au Parlement de consacrer législativement les conclusions émises en mai 1935 par la Commission extraparlementaire Babaud-Lacroze, et d'après lesquelles, en revenant à la loi de 1924, appliquée sur les derniers tarifs, les retraités subiraient des prélèvements équitables analogues à ceux qui frappent les fonctionnaires, et compte tenu de la péréquation qui serait enfin réalisée.

Fédération des Groupements professionnels. — Une délégation de la Fédération nationale des groupements professionnels a été reçue, le 20 novembre, par M. Pierre Laval, président du Conseil.

Les délégués ont appelé l'attention du Président du Conseil sur la rigueur excessive et l'anomalie choquante de certaines mesures prescrites par décrets-lois, notamment en ce qui concerne le prélèvement sur les petits traitements, la suppression d'indemnités importantes aux ménages de fonctionnaires, la suspension de l'avancement, l'amputation des pensions de réversion, etc...

Le Président du Conseil a déclaré que, le jour même, il proposerait au Conseil des ministres de donner satisfaction à l'une de ces revendications particulièrement urgentes, puis il a chargé immédiatement un de ses collaborateurs d'étudier les autres vœux présentés.

Ajoutons que le président du Conseil s'est montré tout disposé à atténuer la rigueur du décret-loi à l'égard des ménages d'instituteurs.

Syndicat national des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies. — Au cours de sa réunion mensuelle du 14 novembre, le Bureau a examiné les résultats d'une enquête sur les débutants. Mme Pichorel a proposé une démarche auprès de la Commission de l'Enseignement de la Chambre pour obtenir la « stagiarisation » de tous les normaliens sortis en 1934 et en 1935, ainsi que de tous les stagiaires possédant le C. A. P. depuis cinqans, et aussi en vue d'établir, pour le mouvement probable de janvier, la péréquation des postes vacants en France. Mme Pichorel s'est étonnée qu'aucun membre de la Commission des Finances de la Chambre n'ait songé à demander le rétablissement de l'indemnité de résidence supprimée aux femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires.

Le 7 novembre, la fusion du Syndicat Confédéré (S. N.) et du Syndicat Unitaire (S. U.) a été réalisée dans la Seine. Voici l'ordre du jour adopté par l'assemblée générale de fusion que présidait le professeur Rivet, au sujet de la défense des écoles normales.

Le Personnel universitaire de la Seine...

S'élève énergiquement contre le projet gouvernemental du décret-loi du 31 octobre, visant à une transformation brusquée du régime des écoles normales ;

Rappelle que ces établissements, véritables séminaires laïques, selon la pensée même de Jules Ferry et de Paul Lapie, préparaient admirablement des jeunes gens, tous issus du peuple et connaissant bien les besoins du peuple, à l'exercice d'une profession à laquelle ils se destinaient depuis leur prime jeunesse ;

Regrette que le ministre de l'Éducation nationale et ses collaborateurs directs n'aient pas résisté à la pression exercée sur eux par les adversaires les plus déterminés d'une culture populaire et humaine ;

Demande aux Parlementaires, aux amis de l'École laïque, à tous les républicains, de s'opposer à une réforme brusquée et dirigée contre l'école laïque et les instituteurs, défenseurs ardents d'une démocratie libre et probe, toute réforme féconde du statut des écoles normales ne pouvant être envisagée que dans le cadre d'une refonte générale de l'organisation de l'enseignement en France.

Un ordre du jour très catégorique a également protesté contre le décret-loi relatif à la revision de la carte scolaire.

Fédération générale des fonctionnaires. — La journée de meetings de protestation contre les décrets-lois, organisée par la F. G. F., a eu lieu le 24 novembre dans 36 villes de province et le 28 à Paris. Fonctionnaires, retraités, paysans et commerçants y ont pris part en nombres importants.

Charles Laurent, secrétaire général de la F. G. F., n'escompte guère de modifications aux décrets-lois avant les élections législatives.

Il écrit en conclusion de son article de *La Tribune* :

Poursuivons donc inlassablement et tenacement notre action. Si nous le voulons fermement, l'année prochaine doit nous apporter la fin des mesures qui atteignent nos traitements et nos avancements et celles, spéciales, qui sont si lourdes pour les femmes fonctionnaires et les retraités.

Fédération générale de l'enseignement. — La Commission administrative de la F. G. E., dans sa réunion du 27 novembre, s'est surtout occupée de la défense des écoles normales. L'ordre du jour ci-dessus a été adopté à l'unanimité :

La Fédération générale de l'Enseignement,

Considérant qu'une réforme qui met en cause le mode de recrutement des instituteurs et le rôle même des écoles normales ne peut être déterminée par des nécessités d'économie ou par des propositions d'une commission des économies ;

Considérant, par ailleurs, qu'une telle réforme nécessite au moins une enquête universitaire approfondie et une large consultation du Parlement ;

Considérant qu'en tout état de cause une modification du régime des écoles normales doit être profondément inspirée de cet esprit populaire et républicain qui est une des raisons fondamentales de leur existence,

Proteste contre le décret-loi du 31 octobre 1935 et, sans préjuger du fond même de la réforme, demande que celle-ci soit intégrée dans une réorganisation générale de l'Enseignement.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

BON à découper et à adresser aux

Ets LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris

pour recevoir le

CATALOGUE N° 66

envoyé GRATUITEMENT

sur simple demande

Ce catalogue de 168 pages préfacé par Tristan Bernard contient une documentation unique concernant l'art de l'ameublement.

Demandez-le, il est GRATUIT

Nos dernières créations

MODÈLES SACRIFIÉS

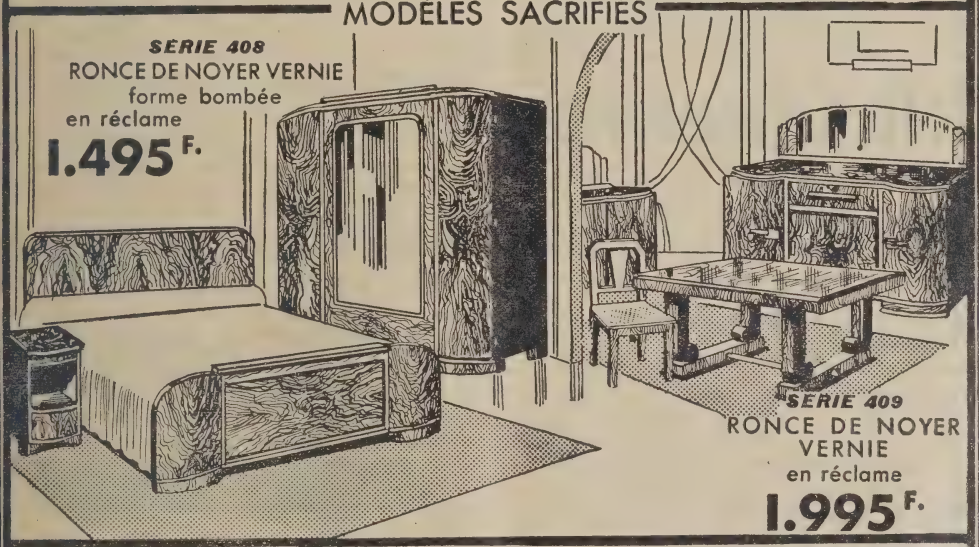

SÉRIE 408

RONCE DE NOYER VERNIE

forme bombée

en réclame

1.495 F.

SÉRIE 409

RONCE DE NOYER VERNIE

en réclame

1.995 F.

Publicis

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE et de LITERIE

LITS FER ET CUIVRE

COUVERTURES, COUVRE-PIEDS

ORGANISATION UNIQUE

S. 1193

Livraisons par camions dans toute la France et Installations gratuites

FACILITÉS DE PAIEMENT

Entretien gratuit pendant 3 ans

LEVITAN

63, Boulᵈ Magenta, PARIS

LILLE 49, R. de Béthune — MARSEILLE 21, R. Grignan — ROUEN 19, R. de Crosne

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Nos Magasins seront exceptionnellement OUVERTS les DIMAMCHES 22 et 29 DÉCEMBRE, mais FERMÉS les jours de Noël et du 1er Janvier.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse

COURS NADAUD
SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent des INSP. PRIM. et une élite de PROF.
PRÉPARE Candidates et Candidats
au B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACCAL.
C. A. P. - CONC. AUXILIARIAT
La PRÉPARATION à L'AUXILIARIAT-1936
commencera le 2 Janvier 1936
Demandez Programme et Conditions.

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)
PRÊTS sans consignation, ni enquête, ni traites. Secret professionnel.
TABARY, anc. off. ministériel, Conseil juridique. Répart. amiabl. 29 bis, rue Demours, Paris (4 h. à 7 h..)

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40
Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

AVIS TRÈS IMPORTANT
Un de nos voyageurs, ayant reçu des plaintes d'institutrices qui avaient demandé à leurs libraires de la PATE A MODELER F. N., a fait une enquête et s'est aperçu que les fournisseurs de ces institutrices avaient substitué à la PATE A MODELER F. N. un article de mauvaise qualité qui n'était pas sorti de nos ateliers.
Nous nous permettons de mettre en garde nos lectrices contre cet abus et nous les engageons à exiger de leurs fournisseurs qu'ils leur livrent bien de la
PATE A MODELER F. N.
Pour éviter toute fraude possible, toute la pâte à modeler F. N. est maintenant fournie en paquets marqués :
PATE A MODELER "DONATELLO"
Exigez donc dorénavant la PATE A MODELER
"DONATELLO"

Le Gérant : A. BERNARD, Printed in France. 3392-12-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 15. 21 Décembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NUMÉRO DE NOËL

En raison des revisions trimestrielles et des congés de Noël et du Jour de l'An, le présent numéro du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* (n° 15, du 21 décembre 1935) ne comprend pas de *Partie scolaire*.

Mais la *Partie générale* et la *Partie corporative* de ce numéro ont été augmentées de *vingt-deux pages*, et l'on y trouvera, avec un choix abondant d'articles et de lectures, un fascicule détachable " POUR NOS FÊTES SCOLAIRES " contenant des saynètes, des monologues et une chanson à danser qui pourront être interprétés facilement par nos jeunes artistes.

Vient de paraître :

LA CHINE

par M. PERCHERON

Même série :

PARIS
L'ÉGYPTE
ATHÈNES
ROME

Chaque volume, 21 × 15,5, illustré de 150 photographies et de 4 hors-texte en couleurs, sous une couverture en couleurs, relié : **16 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

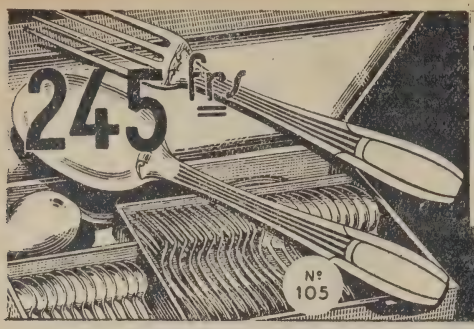

Vente directe du fabricant

MÉNAGÈRE MODERNE EN ÉCRIN

Argenté sur Métal Extra-Blanc. 12 cuillers table, 12 fourchettes table, 12 cuillers à café, 1 louche, le tout **argenté** à **112 gr.** d'argent fin poinçonné, garantie de 15 ans.

PRIX PUBLICITAIRE : **245 Frs**

La même ménagère, garantie 25 ans, **argentée** à **156 gr.** **310 Frs**

Envoi franco si paiement au Ch. Post. Paris 1466-89 ou contre rembourst trois en sus. Certificat de garantie avec chaque ménagère - Retour accepté en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (IXe)

BON GRATUIT pour un catalogue ill. J. I.

REMISE SPÉCIALE AUX LECTEURS SUR TARIF GÉNÉRAL

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

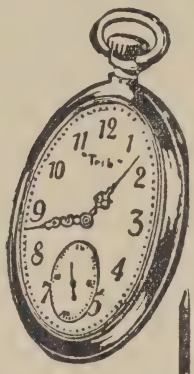

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES. *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

COURS NADAUD
SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent des INSP. PRIM. et une élite de PROF.
PRÉPARE Candidates et Candidats
au B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACCAL.
C. A. P. - CONC. AUXILIARIAT

La PRÉPARATION à L'AUXILIARIAT-1936
commencera le 2 Janvier 1936

Demandez Programme et Conditions.

Soumettons à toutes demandes
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix. Spécialités du Puy. Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

yalacta

PRIX DE REVIENT 0f15

BON N° 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA
19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT**, dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : L'homme avant les choses. 201
J. GENILLON : Pour lire en classe..... 203
G. LALIRE : Les méthodes dites « de facilité ». 204
F. FERLET : « L'effort de dépense » des élèves et du maître..... 204
L. GÉRARD : Un mot dans un dictionnaire.... 205
L. LAMORLETTE : Marottes ?..... 207
L. LETERRIER : Ovide Decroly..... 208
L. ROBIN : Éducation nouvelle et coopératives. 210
Jean PARTICIPE : La vertu en danger..... 210
René OZOUF : Chronique géographique... 211
Bibliographie : Engerand, Jaccard..... 214
Lina ROTH : Les pilules Antouka. — Quand Grosmalin allait à l'école. — Trop de mayonnaise. — Dansons tous les deux, Jeannette.. 215
CAMI : Le baron de Crac aux Antilles..... 220
P.-L. MAZEYDAT : La monnaie de plomb. 221
Pierre VILLETARD : Lequel ?..... 223

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

A. DUPUY : L'Alsace-Lorraine et l'enseignement primaire français..... 225
Dr P.-E. MORHARDT : L'antisepsie et le savon..... 226
M. RAVAUDET : La bonne méthode..... 227
G. MICHAELIS : Les cerceaux..... 229
René CASTEL : A travers les journaux..... 230

PARTIE CORPORATIVE

S. O. : L'instituteur prend sa retraite..... 231
J. VIALA : La réforme des écoles normales. 231
A. DEMAISON : M. le Vice-Président..... 233
Paul BRÉCY : On souhaite..... 233
J. CHIEULET : La surveillance de l'interclasse. 237
Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 29 à 32
A. LANTENOIS : La gémination..... 29

L'HOMME AVANT LES CHOSES

Par GEORGES GUY-GRAND

LA grande affaire de notre temps, c'est de s'accorder à ce qu'on nomme le « monde moderne » : monde de la science, qui a ouvert sur l'univers des horizons infinis ; monde de la pensée, qui spécule librement sur ces horizons ouverts par la science ; monde de la technique, qui rend l'homme de plus en plus maître des choses matérielles ; monde de la liberté et de la justice, que l'homme voudrait établir dans les rapports sociaux comme il domine la nature physique.

Mais, entre ces diverses aspirations de l'homme moderne, n'y a-t-il pas contradiction ?

Est-il possible de poursuivre à la fois la conquête de l'univers matériel, où réussissent si merveilleusement la science et l'industrie, et l'amélioration des rapports sociaux, qui dépend de la transformation des sentiments ? Là est la grande inconnue, la grande raison de la « crise ». Il est trop facile de constater que les caractères et les mœurs ne se sont pas améliorés du même pas que les instruments et les machines. La justice, a dit M. Paul Langevin, est en retard sur la science. De ce retard nous subissons les conséquences.

En présence de ce décalage, deux solutions sont possibles.

Ou bien, ébloui par la prodigieuse réussite des inventions techniques, on peut vouloir la pousser à bout, l'accélérer encore, perfectionner sans cesse cette grande industrie déjà si puissante et qui ne cesse de créer des richesses. Les sentiments humains, dans cette hypothèse, s'adapteront nécessairement à cette puissance industrielle toujours accrue. Et s'il faut laisser en chemin quelques sentiments auxquels jusqu'alors on attachait du prix, comme la liberté, le respect de la personne et des droits individuels, eh bien ! on en fera volontiers bon marché. Tout doit être ordonné à la puissance de l'humanité prise en bloc, même si des individus ou des classes doivent être sacrifiés.

Ou bien, au contraire, s'attachant à cette personne humaine, à cet individu dédaigné, on considérera que c'est d'abord son intérêt, sa dignité, son honneur qui importent. On posera en principe que les choses sont faites pour lui, non lui pour les choses ; que les instruments, les machines, doivent être employés à le servir, non lui à servir les machines. Variante actuelle de l'antique formule que le sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. Et si les mécanismes industriels ou collectifs oppriment ou écrasent l'individu, on prendra parti pour l'individu. On aménagera l'organisation sociale de façon qu'il ne soit pas écrasé. On ramènera les institutions à la mesure de l'homme, au lieu d'annihiler l'homme sous le poids des institutions.

*

QUE ces problèmes soient ceux qui travaillent le plus profondément le monde contemporain, on a tout loisir de s'en apercevoir, ainsi que des courants qui s'opposent.

L'avènement de la grande industrie au XIXe siècle a fait naître un enthousiasme et des espoirs qui ne se sont pleinement épanouis qu'au XXe. L'apothéose du machinisme, de la division du travail et des richesses qu'ils produisent a été le credo du régime capitaliste. Cet enthousiasme a atteint il y a peu de temps son maximum d'intensité avec ce qu'on a nommé l'« américanisme ». Qui ne se souvient de cette période dite de « prospérité », où l'on croyait que les progrès de la production et du crédit entraîneraient nécessairement et automatiquement ceux de la consommation, et où l'on voyait les uns et les autres poussées à l'infini ? La désillusion n'a pas tardé, sans qu'on puisse affirmer qu'elle ait pleinement guéri tous ceux qui mettaient leur espoir dans cette prospérité illimitée.

On n'avait d'ailleurs pas attendu ces dernières années pour voir l'envers du système, les conséquences qu'il entraînait pour les classes ouvrières prolétarisées et réduites à une condition inhumaine. D'où la réaction socialiste et les diverses formes d'intervention de l'État. Cette protestation a trouvé sa forme la plus populaire et la plus puissante dans le marxisme, qui a inculqué au prolétariat une sombre volonté de revanche et de domination. Le marxisme était moins une protestation contre la grande industrie que le désir de l'utiliser au profit du prolétariat, assuré de prendre « dialectiquement » la place du capitalisme et de s'en rendre maître par la lutte des classes. Le communisme, tel qu'il s'est instauré dans l'État soviétique, présente ce double caractère d'enthousiasme pour la grande industrie et pour la victoire du prolétariat qui l'a fait comparer, non sans raison, à un américanisme ouvrier.

Le socialisme communiste, par son caractère internationaliste, s'opposait traditionnellement au nationalisme des grandes puissances, uniquement désireuses d'accroître la force de l'État. Mais on a vu dans ces dernières années un phénomène singulier. Pour lutter contre le marxisme, tout en lui conservant son attrait révolutionnaire, on a vu se créer des mouvements qui visent à canaliser au profit de la nation ce qui séduit les foules dans le programme socialiste. C'est le cas du national-socialisme en Allemagne et du fascisme en Italie. Tout en s'opposant au communisme, qui est pour eux l'ennemi, ils sont comme lui des mouvements de masse, assez peu soucieux des droits individuels, et ils absorbent le citoyen dans la race, la nation ou l'État. Toujours la prédominance des éléments collectifs, où se trouvent noyés les droits de la personne.

EN face de cet enthousiasme grégaire, de cette absorption de l'individu dans la collectivité, — classe, parti, race, État, — il fallait s'attendre à rencontrer la protestation de la conscience individuelle, des droits de la personne humaine qui ne veut se laisser anéantir ni par le mécanisme de la grande production, ni par l'appareil oppresseur de l'État, ni par la mystique grisante des immenses mouvements de foule, où se perd le respect de la raison humaine.

Cette protestation, elle non plus, ne date pas d'aujourd'hui. Elle est consécutive à l'avènement de la grande industrie et elle inspire les sentiments des premiers socialistes français, nourris de la tradition révolutionnaire des droits de l'homme aussi bien que conscients des nécessités industrielles. C'est le cas, non de Saint-Simon, qui n'avait qu'un faible goût pour la liberté, mais des Fourier et des Proudhon, qui ne voulaient sacrifier à la grande production ni la liberté du paysan, ni celle de l'artisan, ni celle même de l'ouvrier. Par des moyens différents, le phalanstère de l'un et son association industrielle et agricole, ancêtre de la coopération, le fédéralisme de l'autre, lieu commun de moyens États, de petites républiques politiques ou économiques, ils cherchaient à ne pas noyer le citoyen dans l'État, le travailleur dans l'immense usine.

On les a qualifiés d'utopistes parce qu'ils préconisaient le retour à des formes de production ou de gouvernement que ne permettrait plus l'ère moderne, vouée aux grands empires, aux usines géantes, aux trusts gigantesques. Peut-être l'étaient-ils en effet dans une certaine mesure ; comme Jean-Jacques, ils ont pu se tromper sur quelques formes du retour à la vie simple. Mais ils ne se trompaient pas sur la nécessité de préserver la liberté, même au sein des grands États et de la grande protection. Ce caractère démocratique, ce respect des droits individuels a toujours fortement marqué le socialisme et le syndicalisme français, même les plus révolutionnaires : Jaurès en est l'incarnation. Et je me souviendrai toujours du mépris avec lequel Victor Griffuelhes, l'ancien secrétaire général de la C. G. T., parlait des socialistes et des syndicalistes allemands, auxquels il reprochait leur caractère servile. L'événement a prouvé qu'il avait vu juste.

Les mêmes oppositions, les mêmes contrastes, se retrouvent encore aujourd'hui. Il est superflu de rappeler que les classes ouvrières françaises s'opposent au national-socialisme et au fascisme, car cela est assez apparent, mais il est plus instructif de considérer leurs rapports avec le communisme lui-même. Si une fraction (depuis rentrée au bercail) du mouvement révolutionnaire s'est déclarée favorable au gouvernement de Moscou, et s'il y a en France un parti communiste, nul n'ignore que ce parti et cette fraction ne représentent qu'une minorité à la pointe de l'extrême-gauche. Et le parti communiste, depuis qu'il obéit aux directions de Staline, se rapproche des socialistes

jusqu'alors si vilipendés et même des éléments les plus avancés des partis « bourgeois ».

Aussi voit-on se reproduire, chez certains révolutionnaires français, une opposition au communisme officiel assez analogue, et parfois dirigée par les mêmes hommes, à celle qui s'était affirmée contre le socialisme ou le syndicalisme officiel de tous les pays. L'élément individualiste, si vivace chez nos révolutionnaires, ne consent pas à s'incliner devant un conformisme quel qu'il soit.

Bien plus, le communisme français, aussi bien chez les « intellectuels » que chez les « militants » qui se réclament de lui, se défend de vouloir renier la liberté ou les droits de l'individu. On l'a bien vu au récent « Congrès des écrivains pour la défense de la culture », où les intellectuels communistes parlaient un langage tout à fait démocratique. Nous sommes loin de l'enthousiasme mystique qui, au dire des observateurs, anime les immenses foules russes. Quelle que que soit sa doctrine, le communisme occidental ne peut renoncer à l'individualisme.

CETTE défense de la liberté, ce respect des droits de l'homme, même au sein d'un mouvement collectif, à plus forte raison les trouve-t-on défendus par des écrivains d'esprit généreux qui passent pour être fort avancés. C'est le cas de Georges Duhamel, dont les *Scènes de la vie future*, qu'il a depuis complétées par un admirable essai sur *L'Humaniste et l'Automate*, sont une véhémente protestation contre la mécanisation, la standardisation où pourrait nous réduire un industrialisme sans frein.

C'est le cas d'Alain, dont le « radicalisme » n'est qu'une affirmation passionnément répétée des droits de l'individu en face de « Léviathan », incarnation mythique de la société. C'est le cas de C.-F. Ramuz, cet écrivain vaudois en qui revivent à la fois Jean-Jacques et Péguy, et qui, dans un livre singulier, cri de détresse et de souffrance, demande qu'on ramène toutes les institutions à la mesure, à la *taille de l'homme*. C'était le cas d'Arnaud Dandieu, mort prématurément, qui s'élevait avec éloquence dans tous ses écrits contre les excès de l'abstraction et réclamait le retour au concret.

Dans ces réactions passionnées, il y a inévitablement des erreurs. Il est fatal qu'à l'apologie d'un communisme absolu, négateur de l'individu, réponde l'erreur symétrique qu'est l'apologie d'un individualisme absolu négligeant le lien social. Entre ces deux extrêmes, il faut tenir, comme dit Pascal, tout l'entre-deux. Mais avant tout il faut ne jamais perdre de vue l'homme, ne jamais le sacrifier aux choses. Telle est l'essence du véritable humanisme.

GEORGES GUY-GRAND.

BLOC-NOTES

POUR LIRE EN CLASSE...

« et terminer la semaine sur une impression agréable et éducative »
(MAURICE KUHN.)

Si Peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême...

JE n'ai pas pris un moindre plaisir à lire les contes, récits et autres textes que notre directeur, Maurice Kuhn, a réunis dans ses « Nouvelles Lectures du Samedi ». Certaines heures de mon enfance ont surgi devant moi à la lecture de « La petite souris grise », en laquelle se cache la méchante fée qui pousse à la désobéissance et à la curiosité indiscrète. Conte aimable et limpide où se reflète le merveilleux des contes de Perrault.

Comme autrefois, j'aurais voulu pleurer devant la détresse et la fin misérable de Christine, la petite fiancée d'Ib. Mon cœur, hélas ! s'est cuirassé aux maux de la vie, mais ces larmes, j'en suis sûr, perleront dans les yeux de nos jeunes élèves, et leur inspireront le désir et le goût de la vie simple et aimante.

Il y a bien longtemps aussi que je n'avais lu, de Léon Gozlan, « Polydore Marasquin au pays des singes », et je me suis franchement amusé de l'effroi plus comique que terrifiant du malheureux Polydore. L'instinct d'imitation de la gent simiesque crée une cascade de situations cocasses qui appellent irrésistiblement le rire. Déjà j'en entends les éclats emplir joyeusement la classe, pendant que s'épanouissent les frais visages.

Quant aux « Épousailles du roi Jean », vieille légende française, c'est une chose magnifique. Il y a là une truculence de détails, une somptuosité de couleurs, qui rappellent les énumérations épiques, sonores et éblouissantes de Victor Hugo.

***

J'EN passe et des meilleurs... quand ce ne serait que « Le joueur joué » de d'Assoucy, « Le Lac de Gers », de Töppfer, les « Deux compagnons du Tour de France », de Frédéric Soulié, sans parler du « Gil Blas » de Le Sage, ou du « Matteo Falcone » de Mérimée...

Car c'est un des mérites de ce petit livre d'assembler des textes toujours jeunes par leur valeur éprouvée et consacrée, et d'autres moins connus qui ont toute la fraîcheur et le charme de la nouveauté.

***

EN somme, il y a là une nourriture variée, amusante et saine, dont se régaleront avec délices les enfants de nos écoles. Et quel plaisir pour le maître que de leur offrir ce festin littéraire en faisant valoir, par sa diction, les jolies pages du recueil !

JEAN GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LES MÉTHODES DITES « DE FACILITÉ »

LE récent article (1) de M. F. Bérenger, « Contre les méthodes de facilité », a dû surprendre les adeptes trop enthousiastes des « méthodes nouvelles » et rassurer... tous les autres.

Les premiers n'ont-ils pas tort en effet de vouloir éveiller l'attention spontanée des enfants et de chercher à susciter en eux un minimum d'intérêt ? Les artifices mis en œuvre pour vaincre habilement les résistances ne demeurent-ils pas absolument vains ? Il serait préférable d'employer la contrainte au lieu de s'abandonner à de dangereuses illusions. Même à défaut de tout autre résultat, l'effort de volonté que nous imposerions aux enfants serait un excellent exercice pour la formation des caractères, une culture de leur énergie et comme une préparation atténuée à la lutte contre les difficultés de la vie.

Et, comme s'il se tournait vers les seconds, M. Bérenger ajoute :

« A tout prendre, si nous avions à choisir entre deux erreurs : le savoir livresque et la discipline coercitive de nos pères, d'une part, et, d'autre part, le savoir fugitif, pour ne pas dire inexistant, qui triomphe de nos jours, c'est encore, et pour bien des raisons, à nos pères que nous ferions appel. »

Que faut-il en penser ?

Est-il vrai d'abord que les maîtres qui semblent perdre leur temps à vouloir, coûte que coûte, intéresser les élèves, admettent comme postulat « la répugnance de l'enfant à l'effort » ? La plupart d'entre eux, au contraire, savent que l'enfant ne craint pas la difficulté, qu'il aspire à faire comme les hommes et qu'il s'efforce de se dépasser lui-même à chaque instant. Seulement, au lieu de le pousser brutalement, ils lui tendent la main et ils lui permettent d'avancer au rythme qui lui est propre, et sans jamais épuiser sa réserve d'efforts. Nous irions plutôt jusqu'à dire que les méthodes, dites attrayantes, ne vont malheureusement pas dans nos classes jusqu'au bout des idées qui les inspirent. Tantôt nous contraignons les enfants (ils sont trente, quarante... qui doivent marcher d'un pas égal, au même moment et de la même manière !). Tantôt nous leur donnons l'illusion de la liberté et de la récréation (dessin libre, cinéma, T. S. F.). Faut-il alors nous étonner que l'élève considère effectivement nos « artifices » intermittents comme une occasion favorable au repos et à la distraction, comme la récompense de sa soumission plus ou moins douloureuse à une discipline dont il ne comprend pas toujours la nécessité ?

Peut-être aussi ne savons-nous pas suffisamment tirer parti de tous ces « artifices ». La pédagogie des classes-promenades, des images, du film, du disque, est loin d'être fixée, et les maîtres commencent seulement à la prendre au sérieux.

IL faut nous défendre de porter, une fois de plus, sur l'enseignement attrayant — et pour le moins aussi fertile en résultats durables que l'enseignement rébarbatif — un jugement qui, à vrai dire, ne concerne que les méthodes amusantes. Celles-ci sont condamnables si, suivant Locke, elles s'efforcent de toujours présenter aux enfants « comme une récréation, et non comme une tâche à remplir, ce que nous désirons qu'ils fassent ». Le jeu divertit, il n'instruit pas. Les méthodes attrayantes, au contraire, répondent au désir de l'enfant qui prend un plaisir sérieux à travailler réellement : elles arrivent à rendre le travail joyeux sans lui ôter aucune de ses difficultés intrinsèques. Loin de supprimer l'effort véritable : discipline de soi-même, hiérarchisation des tendances et des intérêts, recherche personnelle de la vérité..., elles lui donnent de l'élan et de la vigueur. Du même coup, elles favorisent ainsi l'éclosion d'une personnalité intellectuelle agissante et indépendante.

Le danger, qui est réel, il faut le chercher ailleurs. Autant il est nécessaire, croyons-nous, que l'enfant prenne plaisir à ce qu'il fait, autant il est dangereux de lui laisser faire tout ce qui lui procure du plaisir. N'y a-t-il pas, en lui, des instincts à canaliser ? Ne devons-nous pas lui imposer le respect de certaines valeurs morales qu'il ne lui appartient pas de choisir ? Il faut que l'enfant se soumette, bon gré mal gré, aux règles nécessaires à la vie individuelle et à la vie sociale : propreté, exactitude, franchise, honnêteté, bonne camaraderie, etc. ; et qu'il obéisse à ceux qui sont chargés de les lui faire respecter. Sinon, comment se soumettrait-il plus tard aux grandes lois humaines et aux exigences d'un idéal ?

La sagesse nous commande, ici comme ailleurs, de tenir un juste milieu. Bannissons la contrainte de nos procédés d'enseignement, mais employons-la, si besoin est, pour la formation des habitudes indispensables. Plus elle sera exclue, d'ailleurs, du domaine intellectuel, et moins nous aurons l'occasion, vraisemblablement, d'y avoir recours dans le domaine moral.

G. LALIRE,
Instituteur (Marne).

(1) *Journal des Instituteurs*, n° 11 (23 novembre 1935).

" L'EFFORT DE DÉPENSE " DES ÉLÈVES ET... DU MAITRE

L'ARTICLE de M. Fernand Bérenger a donné à un « jeune » ayant « vécu » les erreurs des méthodes de facilité, puis les ayant, à l'aide de conseils et après maints tâtonnements, améliorées, ajustées, de façon qu'elles demandent aux enfants ce que M. Bérenger appelle heureusement un « effort de dépense », l'idée de confesser ici son expérience personnelle, qu'ont vécue aussi beaucoup de collègues de sa génération.

GARDEZ-VOUS d'un enseignement purement livresque ! Donnez un enseignement vivant ! » Que de fois ces recommandations nous ont été adressées lorsque nous étions à l'École normale, heureuse époque qui remonte à moins d'une dizaine d'années !

Aussi, étais-je à mes débuts, décidé à tout faire pour que ma classe soit « vivante », mes élèves « actifs » et toujours attentifs, j'étais également persuadé que, les enfants étant incapables de fournir un effort personnel avec joie, il ne fallait pas les contraindre, mais jouer avec eux au plus malin, les maintenir coûte que coûte, par toutes sortes de moyens, en éveil et leur enseigner par

surprise, en les amusant ou tout au moins en les intéressant continuellement, ce que leur paresse naturelle ne leur permettait pas d'acquérir.

Nous étions beaucoup à penser ainsi, les uns, placés à la tête d'une école de village à classe unique, comprirent bien vite la nécessité « d'occuper » les élèves d'un cours pendant qu'ils faisaient une leçon à un autre cours, et, par suite, de leur demander un effort personnel parfois assez prolongé. Quant aux autres, dont je fus, nommés dans des « centres » à plusieurs classes, ils firent avec ardeur de belles leçons « en forme », allant du « connu à l'inconnu » et procédant par interrogation. Maître et élèves déployaient une grande activité... verbale, et même l'écolier « endormi », du fond de la classe, consentait à se mêler à ces ébats. Ces heureux élèves n'avaient pas la hantise de leçons à apprendre par cœur, leurs devoirs écrits étaient toujours courts, soigneusement préparés, peu nombreux, et l'effort personnel qui leur était demandé, enfants très limité.

Les quelques collègues, plus ou moins nos aînés, à qui nous contions nos prouesses avec enthousiasme et à qui nous apprenions avec fierté que M. l'Inspecteur lui-même avait trouvé notre classe « vivante » et « active », souriaient un peu, disant sans méchanceté : « Oui, avec vos méthodes modernes, vous « mâchez » la besogne aux élèves. Ils n'ont rien à faire « d'eux-mêmes ». Et nous, songeant aux innombrables problèmes donnés jadis aux écoliers, sans explication, aux résumés interminables et parfois incompréhensibles à apprendre par cœur, nous pensions, sans le dire, que... nous détenions seuls la vérité.

LES années passèrent. Lentement, mais d'une façon continue, je fis quelques constatations, confuses d'abord puis plus précises, résultant de mes erreurs et des remèdes que j'y avais apportés.

Je reconnus assez vite la valeur indéniable du livre lorsqu'il est intelligemment utilisé par le maître. Il lui évite un trop long effort de préparation et de recherche. Il a l'avantage d'exposer les mêmes choses en termes souvent plus « choisis », toujours plus condensés et suivant un plan plus rigoureux. C'est ainsi que, tout d'abord, j'utilisai e livre d'histoire pendant la leçon à un C. E. Les élèves lisaient, à tour de rôle, paragraphe par paragraphe, l'exposé du livre, que j'expliquais et commentais : je constatai qu'avec ce procédé il était possible d'éveiller et de retenir l'attention. Quand une gravure se présentait, un élève la décrivait et cela nécessitait pour lui un effort de mémoire, d'assemblage de mots lus un instant auparavant, mais un effort peu prolongé. Le travail personnel des élèves consistait dans l'étude, à la maison, du texte ainsi « éclairci » par les explications.

A la leçon suivante, l'interrogation se faisait sous la forme de questions courtes, mais nombreuses, adressées à presque tous les enfants, quelques-uns, ayant lu attentivement le texte du livre, ne se contentaient pas de répondre à la question posée, mais savaient y enchaîner, y rattacher parfaitement... la suite, et leur réponse comportait plusieurs phrases. C'était un effort de plus longue durée pour eux et quelques instants de repos pour le maître.

Plus tard, pendant la leçon, après la lecture d'un court paragraphe, je fis fermer le livre et demandai aux enfants de répéter ce qui venait d'être lu. Beaucoup y parvinrent, et bien que l'effort soit déjà plus grand (le pli qui barrait leur front en fait foi), ils le fournissaient sans réticence et même avec joie.

Après cette réhabilitation dans mon esprit de l'enseignement... livresque, je conçus la valeur et même la nécessité du résumé appris par cœur qui fixe les idées des enfants et leur enseigne à s'exprimer d'une manière brève et précise.

Pour les leçons de géographie et les leçons de choses, un procédé analogue fut appliqué. Quand le livre ne peut être utilisé pour exposer la leçon, le maître fait lui-même cet exposé, en s'efforçant d'être le plus net et le plus clair possible, de façon que les élèves puissent en répéter, un à un, les différents points.

En conclusion, je crois ces procédés très éducatifs en ce sens qu'ils procèdent de la méthode active et qu'ils développent certaines qualités : mémoire, attention et aussi volonté, persévérance. Utilisés avec maîtrise, je les crois susceptibles de réaliser le juste milieu entre l'enseignement purement livresque qui dépasse les facultés de l'enfant et les « méthodes de facilité » qui accablent le maître sans profit, juste milieu où l'élève fait un « effort de dépense » mesuré et salutaire.

FÉLIX FERLET,
Instituteur (Isère).

PAULETTE ET SON MARI
UN MOT DANS UN DICTIONNAIRE

MSÉVÈRE ROSETTE, de l'Université de Paris (Ohio), s'allongea dans le fauteuil de ma marraine et il y prit la parole dans de bonnes conditions de confort, ayant à sa gauche un verre favorable à l'éclosion des idées neuves, et à sa droite un cendrier propre à recevoir décemment les cendres de feu ses cigarettes.

— Nous serons d'accord, mes chers collaborateurs, pour remercier Mlle Valérie de nous permettre d'achever dans les meilleurs conditions notre petit dictionnaire à l'usage des enfants. Où en sommes-nous ? Nous avons discuté des principes sans arriver à nous mettre d'accord. Mais il n'importe que peu : il suffit pour la bonne règle de faire passer les principes d'abord. Quand ils sont passés, il n'est plus indispensable de s'en occuper davantage. Nous allons donc arriver à la pratique et expliquer un ou deux mots à titre d'exemples. Solidement appuyée sur ces modèles, Mlle Valérie n'aura plus qu'à parachever le travail en définissant les autres mots du dictionnaire.

Nous avons pris, un peu au hasard, mais beaucoup parce qu'il se trouve au début de tout lexique alphabétique, le mot « abîme », que nous allons expliquer à l'usage des enfants et non pas des grandes personnes, ce qui fait une grande différence. Écoutez-nous donc bien, ma chère amie, pour en faire votre profit. Oui, encore un peu de porto. Merci. Quelqu'un demande-t-il la parole ?

— Notre définition doit, avant tout, être très claire et très simple, affirma Stéphane parlant en pédagogue professionnel.

— Il faut qu'elle soit rigoureusement exacte, opina la Science par la voix de M. Cadet, pharmacien.

— Basée sur l'étymologie, déclara nettement le percepteur.

— Propre à exciter l'imagination et à émouvoir les cœurs, susurra Mlle Floriane Masson,

**

lauréate des Jeux floraux du pays de Bray et des régions circonvoisines.

— Illustrée par des artistes modestes mais talentueux, affirma M. Sébastien Lepage, paysagiste à l'aquarelle et en photographie.

— Et, surtout, bien à la portée d'un enfant, insista mon mari.

Mlle Valérie n'ajouta rien, mais elle versa à chacun un peu de porto, ce qui était la meilleure façon d'intervenir.

— Il faut commencer par le commencement, décida le percepteur, et rechercher quelle est l'étymologie du mot.

Mlle Floriane, emportée par son imagination, supposa qu'il y avait là une sorte d'onomatopée. On tombe dans un trou, n'est-ce pas ? Alors on crie : « Ah ! bimm ! » C'est clair, et les illuminations de l'intuition sont plus près de la vérité vraie que ne l'est la science à lunettes. Mais le percepteur qui, entre temps, avait consulté Larousse, lui coupa la parole:

— Je vous en prie, mademoiselle, soyons sérieux. « Abîme » vient du bas latin « abyssimus » et on n'a pas le droit de l'ignorer.

— Et que signifiait « abyssimus » ? s'enquit M. Cadet. C'est toute la question, et ne pas répondre serait reculer le problème sans le résoudre.

Floriane Masson intervint bien inutilement :

— J'aperçois qu' « abyssimus » a donné aussi Abyssin. Ainsi l'Italie croyant aller en Abyssinie est allée tout droit à...

— Mademoiselle, mademoiselle, nous nous égarons. Je vous demandais, monsieur le percepteur, de me rappeler le sens de cet « abyssimus ».

— Il vient du haut latin « abyssus », monsieur le Président.

— Voilà qui est intéressant ; mais d'où vient « abyssus » ?

— Il vient du grec « abussos ».

— Et quels furent les ancêtres de cet « abussos » ?

— Vous m'en demandez plus que Larousse n'en dit.

— C'est imprudent ! Mesdames, messieurs, je vous en prie : il faut aboutir. Que gardons-nous d'*abussos*, d'*abyssus* et d'*abyssimus*.

— Tout.

— Rien.

— Puisqu'il n'apparaît pas que nous soyons complètement d'accord, nous réserverons la question. Un doigt de porto encore ? Mais avec plaisir, chère mademoiselle. Voulez-vous écrire, pour bien fixer ce que nous avons dit : ABIME, oui, en grosses lettres ; ABIME, deux points. Hâtons-nous, définissons, messieurs, définissons. Qu'est-ce qu'un abîme ?

— C'est un gouffre excessivement grand, dit Larousse.

— Et Larousse sait ce qu'il dit. Nous ne ferons pas mieux. Veuillez écrire, mademoiselle : ABIME : *gouffre profond*. Personne ne demande la parole sur ces deux mots ? Merci, adopté, passons. Larousse dit « excessivement ». Gardons-nous excessivement ?

— On ne le pourrait qu'à la condition de dire exactement où commence l'excès. Soyons précis. Un abîme est un gouffre égal ou inférieur à x mètres. Cherchons la valeur de x.

— Nous ne la trouvons pas. Réservons la question.

— Ne pourrions-nous dire « profond » sans préciser ?

— Non, car « profond » n'est pas assez fort. Disons « sans fond ».

— Je maintiens « profond ». On parle des abîmes de la mer et ils ne sont pas « sans fond ». Toutes les cartes marines vous donneront les cotes.

— Sans doute, mais on dit aussi que le mauvais ange a été précipité dans l' « abîme ». Il faut donc que l'abîme soit sans fond.

— Allons donc : il y a beau temps que le mauvais ange a touché terre. La terre, c'était le fond.

— J'ai l'impression que la question s'embrouille un peu.

— Remettons donc son règlement à plus tard. Qu'avez-vous écrit jusqu'ici, mademoiselle ? ABIME : *gouffre*. Bien : c'est simple, et la simplicité est une grande qualité. Nous nous adressons à des enfants, ne l'oublions pas, et continuons.

— Il y a tous les sens figurés du mot, réclama la poétesse laurée. La figure, c'est ce qui importe le plus.

— On dit « un abîme de science », c'est-à-dire un gouffre dans lequel toute la science tient à son aise.

— On dit : « Les procès sont des abîmes », signifiant que l'argent ne peut que s'y perdre.

— En somme, c'est l'idée de « gouffre » qui domine et nous pouvons fort bien écrire (sens figuré) : « gouffre ».

— Nous l'avions déjà écrit.

— Pas au sens figuré.

M. Sébastien Lepage demanda la parole :

— Reste l'illustration. N'oublions pas que nous avons à dessiner un abîme.

— Diable ! Comment allons-nous faire ?

— Je vais simplement faire une tache bien noire. Elle donnera l'idée de la profondeur excessive et fera comprendre en même temps le sens d' « abîme » pris comme terme de blason.

— Pour moi, ce noir m'excitera l'imagination, compléta Floriane Masson. Dans ce noir, il y a tout. Les enfants, en regardant ce noir, verront Pégase bondir vers la lumière.

Mlle Valérie jugea prudent de présenter les derniers petits fours sans en attendre davantage.

— En tant que président je demande qu'on récapitule. Nous avons jusqu'ici : ABIME (sens propre), *gouffre*, et (sens figuré) *gouffre*. Passons à l'ordre du jour ; je veux dire au mot suivant.

— Je vous demande pardon d'insister, mais est-il bien certain que tous les enfants savent ce que c'est qu'un gouffre ?

— S'ils ne le savent pas encore, ils l'apprendront en le cherchant dans notre dictionnaire.

— Et qu'y trouveront-ils au mot gouffre ?

— Mais je ne sais pas, moi. Nous n'en sommes pas là. Ils trouveront « abîme » si vous voulez. Nous n'en sortirons pas si nous voulons tout faire à la fois. Je vous rappelle à l'ordre et réserve la question. Passons au mot suivant, qui est le verbe « abîmer ». Comment allons-nous le définir ?

— Abîmer, c'est jeter dans un abîme et, par extension, détruire, comme on détruirait en jetant dans un abîme. Larousse en donne ces deux exemples : « Condé abîma l'infanterie espagnole à Rocroi », et : « La poussière abîme les bas ».

— Ils se complètent heureusement.

— J'ai donc peur, s'inquiéta Stéphane, d'avoir employé un terme impropre en écrivant sur le cahier d'un élève : « Je ne veux pas qu'on abîme les cahiers en y faisant des taches. »

— Des taches dessinant des abîmes à la

manière très personnelle de M. Sébastien Lepage, ironisa le pharmacien.

M. Lepage aurait probablement répondu avec vigueur si Valérie, très attachée au maintien de la paix, ne s'était précipitée pour offrir du porto. On s'aperçut alors que la bouteille était sèche et la suite de la discussion fut renvoyée à une date ultérieure. Au cours de la prochaine réunion, on finira l'abîme et on commencera Abimélech.

Valérie admet que l'art de définir n'est pas des plus commode, mais elle n'est pas femme à se décourager pour une difficulté. Elle vient d'acheter une caisse de douze bouteilles de porto. Elle aurait aussi bien fait de s'en procurer tout de suite une barrique.

PAULETTE et p. c. c.
LUCIEN GÉRARD.

LA VIE SCOLAIRE

MAROTTES ?

QUAND un inspecteur débute dans une circonscription ou un département, le premier soin des vieux maîtres est de demander : « Quelle est sa marotte? », car ils sont convaincus que chaque inspecteur a sa *marotte*, c'est-à-dire un détail de pédagogie ou d'administration auquel il attache plus d'importance qu'à aucun autre, parfois plus d'importance qu'à l'ensemble du service. La connaissance de la marotte du chef permettrait avec un peu d'adresse de lui faire illusion sur son zèle. Citons au hasard deux faits — couverts par la prescription décennale.

Une directrice d'école de grande ville envoie des fillettes faire ses commissions personnelles pendant les heures de classe ; se rappelant à propos une circulaire récente de son inspecteur primaire, elle allègue pour sa défense : « Enseignement ménager pratique. »

Un instituteur de campagne est surpris à 8 h. 35 par l'inspecteur d'Académie sans préparation de classe, devant des élèves qui n'ont rien appris ; mais le dernier bulletin recommandait la cueillette des plantes médicinales : « Nous allions partir en forêt pour récolter des plantes », tente-t-il d'insinuer, bien qu'il soit en pantoufles.

Ainsi le personnel croit à la marotte et à sa vertu ; mais la marotte existe-t-elle ?

De-ci de-là, sans doute. Nous avons tous connu des briseurs d'ardoises, plus résolus au nom de l'hygiène que les iconoclastes au nom du Dieu unique. (On pourrait leur répondre que, si les enfants lèchent leurs ardoises dans les classes mal surveillées, ils sucent aussi leurs doigts ; faut-il leur couper les doigts ?)

Comment n'existerait-il pas d'esprits systématiques dans les divers cadres d'inspecteurs, alors qu'il en existe dans des groupes où ils étonnent encore plus que chez nous, parmi de soi-disant hommes de science. Chacun sait que l'œuvre scientifique du Dr Charcot ne lui a pas survécu : ses internes, connaissant la marotte du Maître, réglaient d'avance le scénario avec les malades, les soi-disant hystériques, dont les réponses étaient toujours conformes ensuite aux théories du patron.

Mais, s'il existe des « inspecteurs à marottes », une expérience de dix-sept ans me permet d'affirmer qu'ils sont l'exception. Ce qui donne au personnel l'illusion contraire, c'est qu'un nouveau chef voit mieux, lorsqu'il est nouveau, les défauts particulièrement répandus dans une région. Des défaillances ou des erreurs, il choisit une sur laquelle il mettra l'accent, car, s'il donnait trop de conseils à la fois, il ne pourrait être suivi. L'amélioration obtenue, il passera à une autre question. Marottes successives, dira-t-on alors ? Non, bien au contraire : méthode et continuité de vues.

***

LE plus curieux, c'est que, si les maîtres croient à la vertu des marottes en ce qui les concerne, beaucoup d'inspecteurs croient à cette même vertu pour l'avancement de leurs collègues. Ils sont convaincus que le meilleur moyen d'« arriver» c'est de ne s'intéresser qu'à un détail de son service, de le grossir démesurément et d'attirer ainsi l'attention sur moi.

J'avais eu la joie de faire nommer à Paris un de mes subordonnés : modestie et culture, finesse psychologique et pondération, sens artistique inné, rares qualités de cœur, il avait été pour moi le plus sûr des collaborateurs, il est resté jusqu'à sa mort le plus fidèle des amis. Plus tard, un de ses collègues, parlant devant moi de cet avancement, l'attribuait à la réussite d'*une* des expériences que nous avions faites ensemble, réussite due — ce dont l'ancien concurrent n'aurait pu convenir — à des qualités qui s'étaient manifestées dans cent autres circonstances ; l'orgueil n'admet pas facilement que la valeur d'un collègue dans le service courant ait pu lui valoir un avancement recherché sans l'aide de quelque bluff. Or, ici, j'en suis témoin, ni l'intrigue ni le bluff n'avaient contribué à la promotion. Et j'en connais plus d'un exemple.

Si quelque jeune inspecteur primaire me demandait conseil, je lui dirais : vos meilleures chances sont encore de vous donner à votre tâche en toute simplicité et dans toute sa complexité, vous éviterez les graves difficultés qui menacent, et très vite (1), les négligents ; vous mériterez l'affection de vos collaborateurs, et c'est la meilleure des récompenses. Veillez pendant les premières années à ce qu'on ne puisse vous étiqueter une marotte ; puis, quand vous connaîtrez choses et gens, ne craignez pas les initiatives ; vous y pouvez trouver des joies certaines d'animateur. Votre publicité auprès des grands chefs, je m'en chargerai. Il y a des risques, je vous couvrirai si vous m'avez toujours rendu compte en temps utile. Mais n'oubliez pas que votre premier devoir reste toujours de me renseigner.

A un débutant dans l'inspection académique, je tiendrais un langage un peu différent. L'inspecteur d'académie fait — pour un traitement — deux métiers : inspecteur d'académie, au sens propre, c'est-à-dire officier d'état-major du recteur, et chef du service départemental de l'enseignement primaire. Avant 1925, l'impulsion qu'il donnait à ce titre était appréciée par l'inspecteur général de l'Enseignement primaire ; mais cette inspection générale a été pulvérisée : E. P. S. lettres, E. P. S. sciences, écoles élémentaires, services administratifs. Trop de chefs désormais pour être bien connu et bien jugé ; c'est comme si vous n'en aviez point. Alors faites votre publicité vous-même, quelque répugnance que vous y éprouviez. Du savoir-faire, c'est bien, du faire-savoir, c'est mieux. Isolez un

(1) Cas très différent du directeur d'École normale, qu'on ne peut juger en toute équité que dix ans après son départ.

détail quelconque de votre service, gérez-le comme tous les camarades, mais donnez-lui si possible un nom nouveau (comme pour les pâtes à astiquer) et... rendez compte, rendez compte. La superspécialisation est la loi du jour ; voyez nos camarades de l'enseignement supérieur. Si l'on peut mettre sur le nom de l'un d'eux une étiquette, mais une seule, sa carrière est faite ; mais si quelque autre a projeté de la lumière sur des questions trop diverses, on hésitera quand il sera demandé « qu'a-t-il fait ? » et cette hésitation pourra être fatale à sa carrière.

Donc choisissez, soyez l'homme du croquis coté ou celui des sièges à la turque, mais rien d'autre, et montez en épingle vos réalisations.

Toutefois, souhaitez que votre avancement soit très rapide, car, si vos « initiatives » vous prennent assez de soin pour détourner votre attention du service courant, de lourds ennuis peuvent surgir. Je sais bien que tels fonctionnaires ont dû des avancements successifs à ce qu'ils s'étaient rendus indésirables dans leurs postes successifs..., dangereuse méthode tout de même !

L'intrigue ?... plus dangereuse encore !

Et puis le temps donné au bluff et à l'intrigue est perdu pour la plus noble des tâches : recevoir avec une patience inlassable — comme si vous aviez du temps à perdre — avec une bonté chaleureuse tous ceux qui viennent à vous, remonter les courages, apaiser les révoltes des consciences meurtries. Ce travail psychologique, dont vous tirerez des satisfactions humaines profondes, restera à jamais inconnu de vos chefs. Il n'importe, si vous êtes vous-même digne de votre fonction, n'oubliez pas qu'un chef ne devrait jamais, avant de prendre une décision, peser les conséquences *personnelles* de ses choix, de ses actes.

***

ET voilà pourquoi les inspecteurs à marottes, quelque publicité que naïfs et malins fassent autour d'eux, sont assez rares.

L. LAMORLETTE,
Inspecteur d'académie du Calvados.

EN LISANT

OVIDE DECROLY (1871-1932)

IL est assez curieux de constater qu'en France nous avons de remarquables théoriciens de l'éducation, mais qui ne font guère école, aux divers sens du mot. Ce sont de brillants génies, aux vues profondes, dont les ouvrages, malgré les siècles, demeurent toujours jeunes. Mais leurs auteurs, tel un Rousseau, n'avaient aucune disposition pour la pratique même de l'éducation, et c'est peut-être parce que leur exemple personnel nous manque que nous sommes encore si éloignés de les bien comprendre ou, tout au moins, de les suivre.

A l'étranger, il n'en est pas ainsi. Les « pionniers de l'éducation » ne se contentent pas d'ouvrir de larges clairières au milieu de l'épaisse forêt des routines pédagogiques : ils bâtissent des écoles, rassemblent des élèves et font la classe eux-mêmes. Ainsi en fut-il, à notre époque, du Dr Decroly, le grand pédagogue belge si prématurément disparu il y a quelques années, dont Mlle Flayol, directrice honoraire d'École normale et secrétaire du groupe français d'éducation nouvelle, vient d'exposer la doctrine et les réalisations en l'un des ouvrages les plus attachants de la *Bibliothèque des Educateurs* (1).

***

COMMENT Decroly, après avoir été une « mauvaise tête » dans son enfance d'écolier, devint médecin et se consacra aux maladies nerveuses et mentales, comment il passa de là à l'étude des enfants anormaux, puis à celle des enfants normaux, et fonda successivement, en 1901 et en 1907, des écoles pour les uns et pour les autres, le lecteur l'apprendra en lisant la biographie très alerte et très vivante que lui consacre Mlle Flayol au début de son livre.

Il paraît préférable d'insister sur la grande idée qui domine l'œuvre du Dr Decroly, idée simple, notion élémentaire enseignée aux novices de la pédagogie, si simple, si élémentaire que, la plupart du temps, les novices devenus pédagogues l'oublient à peu près complètement et qu'à partir de ce moment une grande partie de leurs efforts est dépensée en pure perte : c'est que toute technique éducative doit s'inspirer de la psychologie de l'enfant, ajoutons même des aptitudes spéciales de chaque enfant et que, sans une connaissance aussi complète et aussi exacte que possible de ces aptitudes, la pédagogie demeure un pur empirisme dont un amour exceptionnel des élèves ou une intuition également rare de leurs exigences — amour ou intuition d'un Pestalozzi par exemple — ne suffisent pas à dissimuler les inconvénients. *Commencez donc par étudier vos élèves...*

Eh ! oui, on l'a dit depuis longtemps. Mais on ne s'en soucie guère plus aujourd'hui qu'il y a deux siècles. A part quelques savants isolés, à part l'Institut Jean-Jacques Rousseau, de Genève, où, sous la direction du maître Piaget, quelques étudiants se livrent à des enquêtes systématiques — et combien fructueuses et intéressantes — sur la psychologie enfantine, on ne trouve pas de laboratoires ou de centres d'études sérieusement outillés et spécialement consacrés à des recherches scientifiques ayant l'enfance pour objet. Nos futures écoles normales — si elles voient jamais le jour — ne pourraient-elles devenir ces centres où élèves-maîtres et instituteurs en exercice s'initieraient aux méthodes de découverte et, qui sait, feraient même peut-être des découvertes ? Avant la réforme de 1920, les normaliens avaient à fournir, en vue du « certificat de fin d'études », un mémoire qui manquait sans doute assez souvent d'originalité, mais qui pourrait, dans l'avenir, être compris d'une autre manière, ressembler par exemple au diplôme d'études supérieures des Facultés, constituer un travail vraiment personnel sur un point précis et limité de la psychologie de l'enfant ou celle de l'écolier, différente et moins connue encore.

Ces vues nous ramènent à Decroly, après nous en avoir un instant éloignés, car lui-même précisément donna cet exemple de recherche méthodique, d'observation et d'expérimentation scien-

(1) E. Flayol : *Le Dr O. Decroly, éducateur* (Nathan, 12 fr.).

tifique avant de songer à échafauder des théories pédagogiques. Mlle Flayol nous apprend qu'il commença par *filmer* les enfants, tout petits, pour étudier ensuite, à loisir, leurs réactions. Qui, parmi nous, a jamais vu de ces films sur l'enfant ? Il y a de très beaux films scientifiques, mais leurs « sujets » sont le bernard-l'ermite, la méduse, le moustique, la puce, le porc-épic et autres animaux, certes fort intéressants, mais qui n'auraient pas dû nous faire oublier aussi complètement les mœurs et coutumes des « petits d'hommes ». Decroly a également utilisé avec ferveur les tests de Binet, et lui-même a composé, à l'usage des éducateurs, des questionnaires d'une précision minutieuse, grâce auxquels des chercheurs pourraient procéder à une investigation pénétrante de la psychologie enfantine. Mlle Flayol a eu l'heureuse idée de reproduire intégralement l'un de ces questionnaires. Il porte sur l'*examen de l'affectivité*. Ce document, comprenant à lui seul vingt-cinq pages, constitue un admirable programme d'études, et les maîtres de nos écoles, sans prétendre élucider tous les problèmes qu'il pose, y trouveraient matière à des enquêtes passionnantes. Toutes les tendances proprement enfantines y sont examinées : besoins élémentaires d'abord, puis amour-propre, instinct de propriété, grégarisme, instinct sexuel, tendance maternelle ou parentale, peur, colère, instinct de concurrence, besoin d'approbation, esprit d'imitation, jeu, curiosité, tendances esthétiques, éthiques, sociales, etc...

Sur chacun de ces points, une liste de questions de détail est donnée. C'est ainsi par exemple que l'étude de l'*instinct de propriété* ne comporte pas moins de 21 enquêtes partielles telles que les suivantes : *L'enfant tient-il à ses objets (jouets, livres, vêtements) ? Proteste-t-il quand on y touche, quand on les prend ? Est-il ordonné, économe, avare ? Est-il prévoyant pour le lendemain, pour plus tard ? Troque-t-il ou vend-il ? Avec ou sans esprit de gain ? Vit-il sans scrupule, en parasite, aux dépens des autres ? etc.* On pressent la richesse et l'intérêt d'observations ainsi conduites.

Qu'avec une méthode de travail aussi rigoureuse et aussi sûre, avec, en outre, des dons qui n'appartiennent pas à tous, Decroly ait pu lui-même accroître notre connaissance de l'enfant, il ne faut point en douter. Au surplus, ses découvertes font aujourd'hui partie du domaine public. Indiscutées, on ne risque plus que d'oublier celui qui en fut l'auteur. Mlle Flayol nous rappelle fort à propos ce que nous devons en psychologie à Decroly : la notion des *intérêts dominants* chez l'enfant, celle de son *instinct créateur*, enfin et surtout la découverte de cette forme spéciale d'activité intellectuelle qu'on a appelée *globalisation* et dont la pédagogie a déjà et devra de plus en plus tenir compte dans l'acquisition des connaissances et la formation de l'esprit.

***

Si importante que soit la contribution de Decroly à la psychologie de l'enfant, elle vaut surtout par les conséquences qu'il en a tirées, les applications originales qu'il a faites de ses principes à l'éducation des écoliers au milieu desquels il a vécu pendant un quart de siècle dans son *école de l'Ermitage*, aux environs de Bruxelles.

C'est là, en effet, que le maître, entouré de collaboratrices dévouées, met à l'épreuve ses théories, expérimente sur le vif ses méthodes et ses procédés aux apparences révolutionnaires, en réalité fondés en raison et justifiés d'ailleurs par le plus éclatant succès. Renonçons d'abord, affirme-t-il, à ce milieu factice, artificiel, à ce *pis aller* qu'est la classe traditionnelle avec ses quatre murs limitant si pauvrement l'horizon de l'enfant : *Le milieu naturel est constitué par une ferme, des champs, des prairies, des animaux à élever, des plantes à semer, à soigner, à récolter* (p. 90). Aussi son école de l'Ermitage n'est-elle pas une école comme les autres :

« C'est la maison des enfants, faite pour leur plaire, pour assurer leur santé, leur équilibre, leur bonheur, leur développement moral et intellectuel. Rien de monacal, rien qui évoque la caserne ou la prison scolaire. L'enfant respire l'air pur, vit dans la claire maison ou le riant jardin, dans la pleine lumière, s'ébat en liberté sur les pelouses, ou peut courir à perdre haleine dans les allées. Partout des animaux familiers : chats, chiens, moutons, tortues, oiseaux, auxquels il donne ses soins ainsi qu'aux poules, aux lapins et aux plantes de son jardin. » (P. 155.)

Les classes, elles aussi, diffèrent totalement des nôtres. En voici la description pittoresque, d'après Mlle Flayol :

« Les classes sont-elles des ateliers, des magasins, des laboratoires ? On hésiterait à se prononcer à la vue de tables et de sièges qu'on a voulu plus transportables et transformables que parfaitement adaptés à la station assise et immobile ; d'objets si divers et si nombreux, accumulés partout ou placés en évidence. Le long des murs, des casiers abritent des sacs de marrons, de haricots, de cailloux, des outils, des bâtons, des pelles, etc.; sur les murs des gravures, des tableaux, des graphiques, des dessins ; un pendule rustique formé d'une pomme de pin suspendue à une ficelle... Un inspecteur froncerait peut-être le sourcil devant cette abondance un peu désordonnée. » (P. 156.)

C'est là que, chaque jour, trois cents enfants travaillent dans la liberté et dans la joie, acquièrent des connaissances solides et utiles, se livrent aux travaux manuels les plus variés, composent un journal, administrent eux-mêmes plusieurs œuvres collectives, organisent des fêtes, etc. De nombreux visiteurs viennent à l'école : le journal de l'un d'entre eux, qui séjourna à l'Ermitage d'avril à juillet 1932, donnera au lecteur l'idée la plus concrète et la plus juste de cette activité si intelligente et si parfaitement adaptée à la nature même de l'enfant.

***

Le livre de Mlle Flayol, à la fois très simple et très documenté, est riche de bien d'autres révélations. Il énumère, dans un dernier chapitre, tous les pays : Belgique, Roumanie, Russie, Turquie, Amérique latine où la méthode Decroly est peu ou prou à la base des systèmes officiels d'éducation. Plusieurs écoles normales s'en inspirent dans la formation du personnel : mais elles sont au Brésil ou en Argentine. En France, Mlle Flayol le constate avec quelque regret, si l'on admire beaucoup le grand pédagogue belge, on ne l'imite pas autant. Cela tient à ce que notre organisation scolaire constitue une armature déjà trop ancienne et trop résistante pour admettre sans difficulté un tel bouleversement. Pour apprécier les méthodes Decroly, il faudrait

« renoncer à nos horaires rigides qui font se succéder à un rythme rapide des occupations sans lien entre elles, et, par conséquent, rapidement dépouillées de leur intérêt. Il faudrait renoncer à la *fonction enseignante* dont la *leçon* est la forme la plus fréquente, et faire passer l'activité du maître à l'élève. Il faudrait changer, dans leur nature et leur contenu, nos programmes actuels et les examens qui les contrôlent ». (P. 209.)

Nous sommes loin encore sans doute de ces

renoncements. A moins que, par décrets-lois... C'est ainsi qu'on réforme aujourd'hui la pédagogie. Et il est bien possible qu'en lisant l'ouvrage de Mlle Flayol nous y apprenions, sans le soupçonner tout d'abord, ce que seront nos écoles de demain.

L. LETERRIER,
Directeur d'Ecole normale.

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

ÉDUCATION NOUVELLE ET COOPÉRATIVES

S'IL est intéressant de remarquer que la coopération, qui s'est développée dans le cadre de l'école traditionnelle, a rejoint d'emblée les conceptions des théoriciens de « l'éducation nouvelle » — en particulier celles de John Dewey, — il est piquant de constater que cette rencontre fut toute fortuite.

Nous en avons reçu l'assurance de M. Profit lui-même qui, un jour, interrogé par le Dr Frédéric Roman sur le point de savoir s'il connaissait les idées pédagogiques du grand penseur américain *avant* de créer la Coopération scolaire, répondit qu'elles ne lui étaient devenues familières qu'*après*. Rapportant la conversation, M. Profit écrit : « Nous n'en reconnaissons qu'avec plus de plaisir la parfaite concordance que nous avons trouvée entre les idées appliquées par les coopérateurs et celles qu'on peut lire dans les ouvrages du savant professeur (1). »

C'est de cette concordance que je veux parler aujourd'hui, car elle permet de prendre une vue plus juste de la coopération scolaire française en même temps qu'elle en explique, au moins partiellement, le grand et prompt succès.

La place m'étant mesurée, j'avertis mes lecteurs que je me bornerai à leur rappeler les grandes lignes de la pensée de Dewey, mais je leur conseille de lire, de relire s'ils l'ont déjà lu, son livre *L'Ecole et l'Enfant* (2), y compris, bien entendu, la préface claire et savante qu'y a mise M. Ed. Claparède et où le professeur bien connu de l'Université de Genève montre tout ce que l'on doit à « l'homme éminent, dont la pensée subtile et profonde à la fois a si bien su pénétrer l'âme humaine et les secrets de son activité ».

Dans son principe, la pédagogie de Dewey est dynamique. D'après lui, l'enfant ne doit pas être instruit du dehors, il doit se former du dedans et c'est en *agissant* qu'il se développe. Le maître a pour principale mission d'étudier, de comprendre, d'interpréter les besoins de l'élève. Il n'enseigne pas, il renseigne ; il n'impose pas, il suggère ; il dirige un *effort* que le seul intérêt a suscité et maintient.

Et cette pédagogie est sociale dans sa fin. Il faut, dit Dewey, que l'enfant puisse plus tard jouer un rôle utile dans la société. Mais il n'y sera préparé que si, de bonne heure, on fait appel à ses tendances altruistes. Voilà pourquoi « il est de toute nécessité qu'il s'intéresse à la prospérité d'une communauté » (3). Ainsi l'école, pour être vraiment mise au service de la vie sociale « doit tendre à devenir — ce qu'elle n'est actuellement que d'une manière très relative — une institution sociale réelle et vivante » (4). Cette opinion est partagée par E. Durkheim quand il écrit : « Pour apprendre à aimer la vie collective, il faut *la vivre* (5). »

Or la coopérative ne fait-elle pas de l'école, ou de la classe, une communauté, une société à l'image de la grande, capable à la fois de provoquer et d'ordonner l'activité des enfants ? N'est-elle pas précisément ce « raccourci vraiment typique de la vie en commun » (6) que Dewey juge indispensable à une saine et efficace éducation morale ?

Si la moralité n'est pas autre chose que la pleine conscience de nos responsabilités envers nous-mêmes et envers autrui, il est permis d'affirmer que le jeune coopérateur en fait spontanément et pratiquement l'apprentissage. Il saisit d'instinct — et l'expérience le lui fait ensuite pleinement comprendre — que la bonne tenue, la saine gestion, la prospérité de sa coopérative dépendent, pour une part, de son travail et de sa conduite. L'engagement public qu'il a pris en s'associant à ses camarades est un rempart solide contre les tendances antisociales : brutalité, mensonge, égoïsme, orgueil. Ainsi, les actes de chacun étant désormais soumis légitimement au contrôle de tous, l'indifférence en face du mal, pour ne pas dire la complicité, qui ailleurs s'établit parfois, ne trouve plus place ici.

Il faut ajouter, que grâce aux élections, aux assemblées, il se forme peu à peu dans la petite société un véritable esprit public, d'autant mieux que, loin de mettre en jeu des opinions passionnées, les discussions portent sur des intérêts concrets. Les jeunes « citoyens » peuvent, mieux que les grands, échapper aux dangers de la palabre et de l'intrigue, car ils ne parlent que de ce qu'ils connaissent et ne décident que sur ce qui est d'utilité commune et immédiate.

Je ne pense pas que, par un privilège peu explicable, nos jeunes coopérateurs seront toujours clairvoyants, raisonnables et justes. Certes, le maître devra encore intervenir souvent. Mais, selon le vœu de Dewey, la discipline répressive ne sera plus qu'un incident ; elle cessera d'être « la manière habituelle de faire de l'éducateur ».

En résumé, l'idée coopérative a triomphé parce qu'elle fut servie par une nombreuse élite d'instituteurs et parce qu'elle apportait aux pionniers de l'éducation nouvelle « le plus grand et le plus solide espoir de rénovation de l'école française » (1).

LOUIS ROBIN.

Je remercie mes correspondants et leur donne l'amicale assurance que leurs communications seront utilisées.

L. R.

NOS PETITES HISTOIRES

LA VERTU EN DANGER

J'AI dressé l'oreille quand cette grande fille pâle et blonde, chérie de sa maîtresse, a déclaré tout de go :

« La plupart de ces hommes et de ces femmes (enfermés dans les prisons révolutionnaires) ne désiraient qu'une chose : leur lit... »

L'institutrice, suivant :

« ...qu'une chose : leur lit... »

Je lui fais un signe, et prépare mon observation :

« Mais enfin, madame, il y avait sous la Révolution, comme maintenant d'ailleurs, plus peut-être que maintenant, des gens qui croyaient à la vertu. Evidemment, certains... comment dirai-je ?... recherchaient les occasions de... de s'unir... mais enfin... la plupart... »

Heureusement pour ma phrase bafouillante, une élève, qui savait bien son résumé, a dit l'autre tout entière :

« Oui, m'dame : ne désiraient qu'une chose : leur liberté. »

Ouf ! la vertu est sauve. L'institutrice aussi. Respirons !

Je vais établir (qui veut m'aider ?) la liste des mots qu'il vaut mieux ne pas couper si l'on ne veut pas risquer d'entendre des choses terribles. Une espèce de dictionnaire des rimes à l'envers ! Quel travail !

JEAN PARTICIPE.

(1) Cf. *L'École coopérative*, n° 13, avril 1928.
(2) Editeurs Delachaux et Niestlé. (*En vente à la librairie Nathan.*)
(3) Ouv. cité, p. 143.
(4) Ouv. cité, p. 140.
(5) *Éducation morale* (Alcan). Ouv. cité, p. 141.

(1) Mlle Flayol : *Pour l'ère nouvelle*, numéro de décembre 1929.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

par René OZOUF.

Tempêtes de poussière aux États-Unis.

DEPUIS quelques années, les grandes plaines qui s'étendent entre le versant oriental des montagnes Rocheuses et le Mississipi sont en proie à un terrible fléau : sur plus de 300 000 milles carrés, des tempêtes de poussière, fréquemment renouvelées, apportent avec elles la détresse et parfois la mort. Elles soufflent sur tout le Kansas, tout le Nébraska et tout le Wyoming ; dévastent des régions entières du Dakota, du Missouri et de l'Iowa ; ravagent la majeure partie de l'Oklahoma, toute la région nord du Texas et la région orientale du Nouveau-Mexique.

Quelle est l'origine de ce fléau ? Elle semble double : d'une part une série de périodes de sécheresse d'une longueur exceptionnelle, et d'autre part le déboisement et le dégazonnement des Grandes Plaines qui dénudent le sol et l'exposent à l'érosion éolienne. Qu'un vent violent surgisse et d'épais tourbillons de poussière s'élèvent et sont entraînés en nuages étouffants sur des distances parfois considérables. En novembre 1933, par exemple, le phénomène, né dans le Dakota du Sud, à 8 heures du matin, s'étendit vers l'Est, le Sud-Est et le Sud, atteignant la ligne Buffalo-La Nouvelle-Orléans le lendemain à midi. Le nuage eût certainement atteint la côte atlantique s'il n'avait rencontré un vent chaud et humide dont les pluies précipitèrent les poussières.

Au départ, ces tempêtes dégradent le sol des champs, déchaussent les récoltes et vont parfois jusqu'à mettre à nu la roche sous-jacente. Sur leur parcours, elles recouvrent la végétation herbacée d'un linceul de poussière, détruisent les récoltes, aveuglent les animaux, ensablent les poulaillers et les colombiers, pénètrent à l'intérieur des maisons les mieux fermées, rendent l'atmosphère irrespirable. Les hommes fuient, les fermiers émigrent à la recherche de terres plus hospitalières :

« Dans une tempête de sable, même médiocre, écrit *The Nation*, les animaux sont aveuglés instantanément. Ils courent en rond, sans répit, affolés, jusqu'à ce qu'ils s'effondrent et meurent d'avoir respiré trop de poussière. Les autopsies révèlent chez ces pauvres bêtes des poumons littéralement agglutinés de boue. Et c'est cette même poussière, obstruant les poumons des bêtes et menaçant les hommes d'une mort atroce, qui détruit les marchandises du détaillant, restées invendues sur les rayons de sa boutique ; c'est cette même poussière qui s'insinue dans les rouages des automobiles, bloque les moteurs, envahit les seaux de lait, empêche tous travaux de ménage et rend la vie intenable. Cette poussière qui, voyageant en tourbillons sans cesse reformés, est en train de changer la carte agricole des États-Unis... Le soc d'une charrue à moitié enfoui dans la terre, une moissonneuse recouverte de sable, le squelette d'un cheval à proximité d'un puits comblé, tout atteste douloureusement les économies perdues, les efforts inutiles, les longues années de labeur, que le fermier abandonne derrière lui sous la poussière destructrice. »

La propreté de la mer.

LE gouvernement britannique a récemment demandé à la Société des Nations de mettre à l'étude la « pollution de la mer par les hydrocarbures ». Il affirme que les hydrocarbures ou des mélanges contenant cette matière, déchargés en mer par des navires, peuvent polluer les côtes en dérivant sur des distances parfois considérables. Les poissons des parages ainsi atteints, y compris ceux de haute mer, sont contraints d'émigrer. Les crustacés et les mollusques notamment, animaux de fond, dépérissent en grand nombre. Les plantes marines elles-mêmes meurent et les abris qu'elles constituaient pour les poissons, à l'époque du frai en particulier, disparaissent, ce qui est pour ces derniers une nouvelle cause d'émigration. Il en résulte, dans certaines régions surtout, un grave préjudice pour la pêche.

La Société des Nations songe à une convention par laquelle les nations maritimes s'imposeraient pour leurs navires l'installation de « séparateurs », comme il en existe déjà dans la maritime militaire et la marine marchande britanniques. Ces dispositifs, installés sur des chalands spécialisés, permettent d'épurer les liquides rejetés avant leur vidange à la mer. Les États disposant de côtes et de ports accepteront-ils cette servitude ? Il faut l'espérer, dans l'intérêt de nos ports de pêche et de nos stations balnéaires.

Les progrès du téléphone.

D'APRÈS de récentes déclarations officielles, le chiffre des abonnés au téléphone est actuellement en France de 1 300 000 environ, alors qu'il est en Allemagne de 2 960 000, en Angleterre de 2 109 000 et aux États-Unis de 17 426 000, ce qui, par rapport à la population, correspond à un pourcentage de 13,94 pour la grande République américaine, de 4,6 pour nos voisins d'outre-Manche, de 4,5 pour l'Allemagne et de 3 seulement pour notre pays.

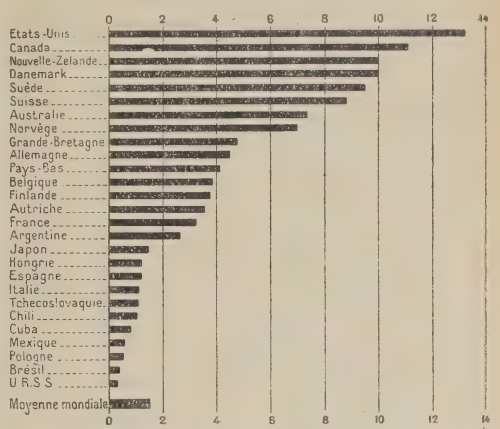

Répartition par 100 habitants des appareils téléphoniques au 1er janvier 1934.

On remarquera que la France ne vient qu'au 11e rang en Europe et au 15e dans le monde.

Croquis de *L'Illustration*.

Pour augmenter le nombre des abonnés encore très réduit, l'administration française des P. T. T. s'efforce d'introduire en France une nouvelle formule déjà appliquée aux États-Unis, au Danemark, en Grande-Bretagne, etc. : l'abonnement individuel de plusieurs usagers collectivement raccordés sur une même ligne téléphonique principale.

« Soit, écrit M. R. Chenevier dans *L'Illustration*, dans un même immeuble ou dans des immeubles voisins, dix locataires — chiffre maximum étudié par l'administration — qui désirent contracter un abonnement collectif. Chacun d'eux est nanti d'un numéro d'appel qui lui est personnel, d'un poste et d'un circuit particulier. Ces derniers aboutissent en faisceau à un coffret commutateur relié à un bureau central par un circuit à usage commun. En l'absence de toute communication, tous les postes du groupe sont reliés en parallèle au circuit commun. Mais qu'un appel vienne à se produire, dans un sens ou dans l'autre, les relais du coffret commutateur de raccordement entrent en action et la communication se trouve établie avec le seul poste intéressé, tous les autres étant mis hors de circuit. »

Cette combinaison, en permettant de servir dix abonnés avec un seul circuit, procure à l'Administration une grosse économie qui ne peut manquer de se traduire pour l'abonné par une baisse sensible du prix de l'abonnement. Aussi est-elle de nature à entraîner en France une augmentation sensible du nombre des usagers du téléphone.

Les eaux artésiennes du Bassin Parisien.

UN récent décret-loi a réglementé, dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, les puits ou forages à plus de 80 mètres de profondeur. Cette mesure a été prise à la suite de la multiplication, depuis quelques années, de ces forages profonds et pour arrêter le gaspillage des eaux artésiennes du Bassin Parisien.

Ces eaux, en effet, ne sont pas inépuisables. Il suffit, pour le comprendre, d'en connaître les origines. Le Bassin Parisien se présente sous la forme d'une large cuvette dans laquelle les mers ont déposé, au cours des ères géologiques, d'épaisses couches sédimentaires qui en dissimulent le fond, fait de terrains primaires qui reparaissent à la surface sur le pourtour. Certaines de ces couches sédimentaires sont argileuses et imperméables ; d'autres, faites de calcaires fissurés ou de sables, sont perméables. La couche qui semble contenir le plus abondant réservoir d'eaux souterraines est celle des « sables verts » poreux, appartenant aux terrains secondaires et constituée de quartz très pur. Elle est comprise entre deux couches imperméables et emmagasine les eaux pluviales tombées sur les Ardennes, en Champagne, en Haute Normandie, en Vendée, etc., régions où elle affleure. Si, de la surface, on réussit par des forages à atteindre cette couche de sables verts, située suivant les lieux de 400 à 600 mètres de profondeur, on peut en voir sortir en abondance des eaux d'une pureté remarquable et dont la température est comprise entre 30° et 35°. L'abondance du débit varie de 5 000 à 18 000 mètres cubes par vingt-quatre heures !

Mais si la nappe aquifère des sables verts contient une réserve d'eau qu'il est impossible de calculer, il est

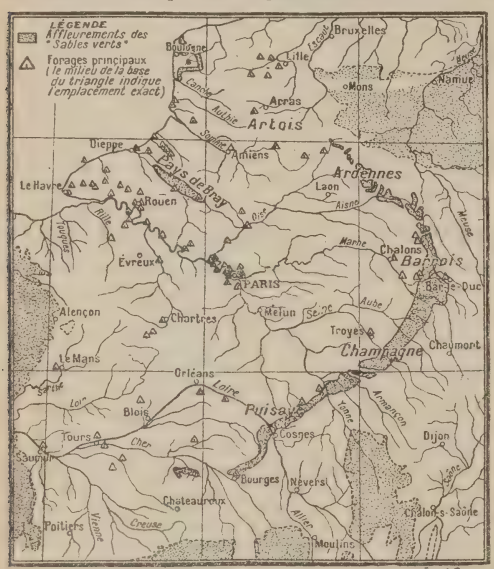

Croquis de *La Science et la Vie.*

Carte d'ensemble de la nappe artésienne du bassin de Paris montrant les zones d'affleurement des sables « verts » et la répartition des puits artésiens actuels.

L'exploitation de cette nappe a commencé en 1841 par le puits artésien de Grenelle, qui débita jusqu'à 3 800 mètres cubes d'eau par jour. Depuis, de nombreux puits artésiens ont été forés : 13 dans la Seine, 17 en Seine-et-Oise, 29 en Seine-Inférieure, 10 dans l'Eure, 4 dans l'Aisne, 8 en Eure-et-Loir, 3 dans le Loiret, 12 dans la Marne, 2 dans l'Oise, 13 dans la Somme, etc., sans compter ceux qui ne sont pas déclarés.

permis de penser que cette réserve n'est pas inépuisable, puisqu'elle n'est alimentée que par les pluies tombées dans la zone d'affleurement des sables poreux du pourtour. « Dire, déclarent les ingénieurs, qu'il suffirait de doubler, de tripler, de décupler le nombre des puits artésiens pour obtenir deux, trois, dix fois plus d'eau, est un raisonnement enfantin ; c'est exactement comme si une municipalité, dans les moments de sécheresse, pensait augmenter la quantité d'eau disponible en installant de nouveaux robinets et de nouvelles bornes-fontaines. »

Il est donc heureux que les pouvoirs publics aient mis un frein à la multiplication des forages profonds du Bassin Parisien, actuellement au nombre de plus de 150 !

Le talc en France.

LE talc est un minéral composé de silicate hydraté de magnésie, souvent mélangé d'alumine, d'oxyde de fer ou de chaux. Il provient de l'altération de roches magnésiennes éruptives ou sédimentaires. C'est une roche tendre, flexible, blanche ou d'une légère teinte verdâtre ou grise ; elle a l'éclat nacré et le toucher gras. Ses emplois industriels sont nombreux. On en fabrique des poudres de toilette et de polissage. En outre, on l'utilise dans la papeterie, la céramique, la fonderie, la fabrication des savons. Dans l'industrie électrique, elle est employée comme isolant. Mais son principal débouché est aujourd'hui la fabrication des *peintures toutes prêtes* à l'usage. La valeur d'un talc pour peinture dépend de sa blancheur, de sa pureté, de sa finesse et de la régularité de son grain.

La production mondiale de talc a atteint ces dernières années le chiffre de 400 000 tonnes annuelles. L'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) entre dans cette production pour la moitié environ. La *France* vient au deuxième rang avec 50 000 tonnes, avant l'Italie qui occupe la troisième place.

Les gisements de talc sont exploités en France surtout dans les *Pyrénées* et les *Alpes*. Les principaux gîtes pyrénéens sont ceux d'Alet (Aude), de Prades, Mosset et Céret (Pyrénées-Orientales) et surtout ceux des montagnes de la Taillade, entre Montferrier et Luzenac, dans l'Ariège. Ces derniers, très importants, sont très réputés pour la pureté de leurs produits. Ils sont interstratifiés dans des schistes dévoniens et leurs carrières situées entre 1 600 et 1 800 mètres d'altitude ne sont exploitables qu'en été. Dans les Alpes, les schistes talqueux abondent, mais on ne les exploite, semble-t-il, qu'à Argentine, dans la vallée de l'Arc, en aval de Saint-Jean-de-Maurienne. Le craie de Briançon n'est en somme qu'un talc compact, mais assez impur.

Le Havre, port pétrolier.

DE récents incidents survenus à la suite de mauvaises odeurs persistantes, incommodant les habitants, ont attiré l'attention sur Le Havre, port pétrolier. Avant les lois de mars 1928, le territoire français ne comportait que deux raffineries, traitant un tonnage annuel de 200 000 tonnes environ : l'usine de Péchelbronn, à

Raffinerie.

L'équipement pétrolier de la Basse-Seine.

Merkwiller, travaillant le pétrole brut extrait du sous-sol alsacien et celle de Courchelettes, près de Douai, appartenant à la Société Générale des Huiles de Pétrole, traitant du pétrole brut de Perse.

Aujourd'hui, la France est outillée pour fabriquer plus de 6 millions de tonnes d'hydrocarbures de toutes catégories, dans des usines installées près des grands ports qui ont réalisé les aménagements nécessaires pour recevoir les tank-steamers : Le Havre, Rouen et Marseille, principalement.

En raison de la proximité de gros foyers de consommation et de la présence d'importantes voies de communication, notamment de voies d'eau, la région de la Basse-Seine est devenue le premier centre de raffinage de France, avec une capacité totale de 3 500 000 tonnes par an. Du Havre à Rouen sont installées quatre raffineries : à *Gonfreville-Orcher*, sur le canal de Tancarville (12 kilomètres du Havre) ; à *Port-Jérôme*, sur la rive droite de la Seine, en face de Quillebeuf (la plus grande de France et même d'Europe) ; à *la Mailleraye*, entre Caudebec et Duclair et à *Petit-Couronne*, à 12 kilomètres en aval de Rouen.

L'ensemble de ces installations dispose d'une capacité de stockage d'hydrocarbures presque égale au tiers de la consommation annuelle française. Les quatre usines réunissent, en effet, près de 1 million de mètres cubes et les deux ports du Havre et de Rouen environ 950 000 mètres cubes. Ces ports disposent d'installations de réceptions d'hydrocarbures qui ont fait *du Havre le premier et de Rouen le second port pétrolier français.*

Le Havre qui, par suite de la crise économique, avait vu diminuer progressivement son trafic en coton, café, bois, etc., a bénéficié de l'augmentation croissante des tonnages de pétrole brut destinés au ravitaillement des

usines de la Basse-Seine. En 1932, il n'avait reçu que 543 321 tonnes d'hydrocarbures sur un total d'importation de 3 034 668 tonnes ; il a reçu, en 1933, 1 176 591 tonnes d'hydrocarbures sur les 3 566 771 tonnes de marchandises qui sont entrées dans ses bassins ; en 1934, enfin, la part prise par les produits pétrolifères dans son trafic global d'importation a atteint 2 083 556 tonnes sur un total de 4 250 000, soit près de la moitié. Pour les huit premiers mois de 1935, les entrées d'hydrocarbures ont battu tous les records, dépassant de 350 000 tonnes toutes les autres importations réunies.

Le commerce caravanier du Sahara.

SI l'on tient compte de la faible densité des populations sahariennes, le commerce du Grand Désert atteint un chiffre appréciable, qui n'a pas cessé de s'accroître depuis l'occupation française. De 1906 aux années d'après guerre, en particulier, il a plus que triplé en valeur intrinsèque.

Ce commerce est fort ancien. Il était déjà florissant au moyen âge puisque, dès le XIVe siècle, les marchandises européennes apportées à Tlemcen par des commerçants italiens étaient acheminées vers le Tafilalet et de là vers le Soudan par le Gourara, le Touat et le Tidikelt, par des caravanes qui rapportaient en échange des plumes d'autruche, des cuirs, des noix de kola et surtout des esclaves. Ces caravanes desservaient également les oasis sahariennes.

Les mesures anti-esclavagistes et les campagnes coloniales du XIXe siècle ralentirent considérablement le trafic caravanier, qui tend depuis quelques années à reprendre de l'importance. Il est immuable, semble-t-il. A l'exportation : dattes sèches ou comprimées en pâte dans des peaux de bouc, tabac, tissus, poteries, etc. ; à l'importation : grains, beurre, laine brute, et aussi épicerie et quelques produits manufacturés : cotonnades, bougies, allumettes.

Il est difficile de chiffrer ces échanges avec précision. On estime que les caravanes comprenaient chaque année, vers 1835, un effectif de 7 000 chameaux ; cet effectif passa en 1892 à 17 000 têtes, pour retomber en 1901 à 2 000. En 1913, on comptait 29 000 chameaux, et c'est un chiffre équivalent qu'on a relevé dans les années d'après guerre.

Le développement des relations automobiles sahariennes n'a pas, jusqu'à présent, sensiblement influé sur le mouvement caravanier. Il y a même ajouté un élément nouveau : le transport de l'essence. Par contre, la construction du transsaharien aurait vraisemblablement pour effet d'entraîner la disparition de ce trafic millénaire.

L'essor d'une nouvelle capitale : Abidjan.

LA *Côte d'Ivoire* est de toutes nos colonies africaines, avec le Maroc, celle qui, depuis quelques années, connaît le plus brillant essor. Malgré la crise économique et la baisse générale de ses produits, ses budgets sont excédentaires. Ses exportations sont passées de

Croquis de *L'Illustration*.

75 000 tonnes en 1932 à 94 000 en 1933 et 125 000 en 1934. La seule exportation du *cacao* a atteint, en 1934, 42 000 tonnes alors que la production n'était, il y a douze ans, que de 2 000 tonnes et en 1930 de 22 000 tonnes. Le café a suivi le même rythme. La récolte de 1930 à 1934 est montée de 450 à 2 000 tonnes. Un réseau routier de 19 000 kilomètres sillonne la colonie qu'un ruban ferré traverse de l'Océan aux régions soudanaises. Des villages nouveaux, des fermes modernes, s'égrènent le long des routes ; les écoles, les formations sanitaires, se multiplient ; les plantations sont en plein rendement.

Mais le signe le plus visible du développement de la colonie est la création et l'essor de sa nouvelle capitale, *Abidjan*. La Côte d'Ivoire a eu successivement trois capitales : *Grand-Bassam*, situé sur l'Atlantique ; puis *Bingerville*, cité purement administrative, en retrait de la côte et enfin, depuis cinq ans à peine, *Abidjan*, la double capitale économique et administrative de pays riches par leur agriculture, leurs forêts et vraisemblablement aussi par leurs mines d'or.

C'est un nouveau Casablanca qui est ainsi né en Côte d'Ivoire, écrit *L'Illustration*. « Là où, tout récemment encore, régnait la brousse, se dressent maintenant d'imposantes constructions. Ce ne sont partout que chantiers en travail... Avec une belle confiance dans son destin, Abidjan s'est résolument placé sous le signe d'un urbanisme de la meilleure qualité. L'avenir a été prévu avec optimisme. Toute une zone située à l'est de la ville a été réservée pour l'agrandissement des quartiers européens. Des faubourgs spéciaux seront le lot des indigènes. Sur une falaise dominant la lagune, où circule une eau salée dépourvue de moustiques, des villas de repos permettront aux déprimés et aux anémiés de se reconstituer. Des parcs situés au nord de la route d'Abidjan à Bingerville donneront au bétail destiné à l'alimentation et fatigué par son long voyage depuis les régions soudanaises d'élevage le moyen de se remettre en forme. Un « Lido », en bordure de l'Atlantique, à l'ouest de Port-Bouet, sera un but agréable de sortie, de même que les piscines déjà aménagées dans la « réserve forestière » du Banco, si proche d'Abidjan qu'elle en est comme le bois de Boulogne. »

Le problème du blé au Canada.

BIEN que la situation du marché du blé dans le monde se soit notablement assainie depuis quelques mois, elle reste critique dans un des principaux pays exportateurs : le *Canada*. En dépit des interventions des organisations professionnelles (*pools*) et du Gouvernement pour défendre les prix contre vents et marées, la situation ne s'améliore pas. Comme le rapporte M. René Pupin dans *Le Temps*, cette politique de résistance et de force peut se concevoir dans un pays et pour un produit dont les débouchés intérieurs constituent l'essentiel : pour les États-Unis, par exemple, où la production est presque entièrement absorbée sur place, où l'exportation est devenue un luxe ou une chance, chance supplémentaire que l'on ne rejette pas le cas échéant, mais que peuvent ignorer les producteurs. Mais le Canada, *ne consommant qu'un tiers de ce qu'il produit*, a besoin d'exporter. Sa production et ses exportations ont atteint ces dernières années les chiffres suivants en millions de *bushels* (le bushel équivaut en poids à 0,27216 quintal).

Production.		Exportation.	
1935	290	1934-1935	165
1934	275	1933-1934	194
1933	281	1932-1933	264
1932	443	1931-1932	207
1931	321	1930-1931	258
1930	420		

Il résulte de ces chiffres que, depuis trois ans, la production de blé au Canada a nettement diminué. Mais cette diminution n'est due qu'à des vicissitudes météorologiques qui ont entraîné une notable diminution du rendement à l'hectare. Pendant la même période, l'exportation a fléchi sans arrêt. D'après les estimations des milieux autorisés, on ne saurait compter désormais que sur une exportation permanente de 150 millions de bushels environ. Si l'on place à côté de ce chiffre, d'une part la production normale des terres actuellement en blé, soit 375 millions de bushels, et d'autre part les besoins propres du Canada, soit 115 millions de bushels, on voit que le Dominion devrait,

abstraction faite des stocks déjà reportés (200 millions de bushels environ), envisager un report annuel de 110 millions de bushels, ce qui le placerait dans une situation catastrophique.

Pour le moment, un gros emprunt vient d'être fait par l'Office du Blé pour continuer à financer les achats aux fermiers. Mais la situation ne semble présenter d'autre issue que la réduction à plus ou moins brève échéance des superficies emblavées.

Un pont sur le Petit-Belt.

Le 14 mai 1934, le roi de Danemark a inauguré la première liaison ferroviaire continue entre la presqu'île du Jutland et l'île de Fionie. On sait que le Danemark comprend, outre sa partie continentale, un grand nombre d'îles, dont deux surtout sont importantes : la *Seeland* avec la capitale, Copenhague, et la *Fioni*, avecla ville d'Odense. Les relations ferroviaires entre Copenhague et le Jutland étaient jusqu'à présent compliquées par le passage de deux bras de mer : le *Grand-Belt*, que le ferry-boat met une heure et quart à traverser et le *Petit-Belt*, beaucoup plus étroit. Ce dernier détroit n'a jamais, toutefois, une largeur inférieure à 800 mètres et sa profondeur est grande ; en outre, un courant puissant le suit qui peut atteindre une vitesse de 3m,25 à la seconde. Pour le traverser on utilisait un

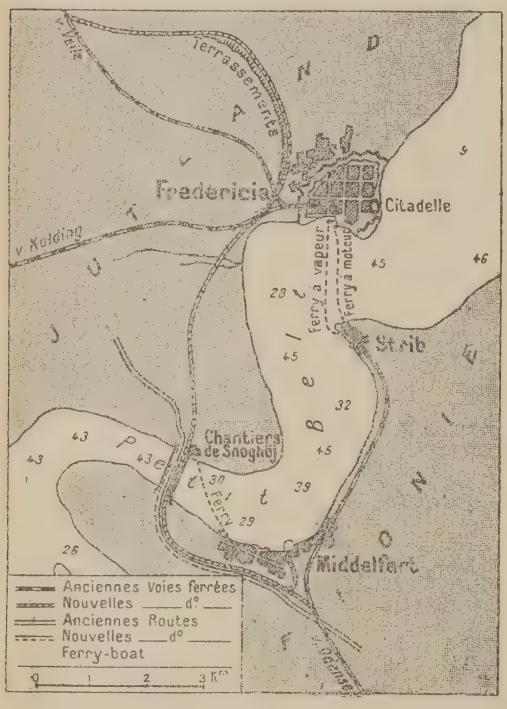

Croquis de *L'Illustration*.

ferry-boat qui, ne pouvant jamais contenir tout un train, contraignait à de pénibles transbordements.

En 1924, le Parlement danois vota la construction d'un pont sur le Petit-Belt entre *Middelfart* en Fionie et *Snoghoj* en Jutland, tout près des têtes du ferry-boat *Strib* et *Fredericia*. C'est cet ouvrage qui vient d'entrer en service. Il a 800 mètres de longueur (1 200 en y comprenant les arches des rives) et cinq arches (celle du milieu ayant 220 mètres d'ouverture). Construit en béton armé, il supporte, à 33 mètres au-dessus des eaux, un chemin pour les piétons, une route carrossable et un chemin de fer à double voie. Les travaux, au cours desquels il a fallu surmonter de nombreuses difficultés d'exécution, ont duré plus de cinq années.

Des trains entiers gagnent maintenant la ligne Copenhague-Esbjerg, ce qui facilite grandement les communications entre les diverses parties du Danemark d'une part, et d'autre part entre le Danemark et le reste de l'Europe.

R. OZOUF.

BIBLIOGRAPHIE

Engerand (Roland) : **Adorable Touraine**, *trois paysages littéraires* (Ed. Arrault, à Tours). — *En vente à la librairie Nathan.*

Les pèlerinages qu'il a accomplis aux châteaux de Saint-Cosme-en-l'Isle, de La Chanonnière et de La Béchellerie ont été, pour M. Engerand, l'occasion de rédiger des monographies des hôtes des trois demeures : Ronsard, Paul-Louis Courrier et Anatole France. Elles sont rédigées d'un style alerte, avec un sens des nuances subtil qui n'exclut pas les qualités de sensibilité et de lyrisme.

M. Engerand souligne le lien entre les trois écrivains qui représentent trois moments de notre plus pure tradition littéraire, et qui participèrent d'un cœur ardent aux luttes divisant les hommes de leur temps. Il trouve des accents spécialement émouvants pour évoquer la pénible agonie de Ronsard, la tragédie familiale dont fut victime le publiciste redouté des gouvernements de la Restauration, et la fin apaisée d'Anatole France en face des coteaux de la Loire.

En même temps, il nous communique son admiration pour le charme de la Touraine, au « ciel privilégié », où l'on respire « une infinie douceur de vivre », et où les paysages « à la mesure de l'homme » inspirent « une perpétuelle et merveilleuse leçon de philosophie et de sagesse ».

M.

L. Jaccard : **Annuaire de l'Instruction publique en Suisse** (Payot ; 25 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'Annuaire de l'Instruction publique 1935, le 26e depuis sa création, se présente sous la forme d'un volume solidement documenté de 270 pages, composé de 4 parties.

La première comprend des études de portée générale : un sujet de brûlante actualité « Démocratie et enseignement supérieur », traité par M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Lausanne ; « Les Ecoles au Moyen Age », par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; un travail de M. le professeur Bessire de Porrentruy, sur « L'Histoire et son enseignement » et, enfin, « La chanson populaire et l'école », par M. G. Haenni, professeur-organiste à Sion.

Deux articles, l'un sur « L'enseignement post-scolaire », l'autre passant en revue « L'Instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours de ce dernier siècle », dû à la plume de M. le directeur Meylan, composent la seconde partie réservée à des sujets d'intérêt plus spécial.

Les chroniques scolaires de la Suisse romande et d'outre-Sarine constituent la troisième partie, la quatrième étant réservée, comme d'habitude, aux études bibliographiques.

VIENNENT DE PARAITRE.

(*En vente à la librairie Nathan.*)

Alciette (Pierre) : **Sous le vieux toit de la Palombière** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

Bourget (Paul) : **La duchesse bleue** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

Buet (Patrice) : **Les poètes de l'enseignement** (Rev. mod. Arts et Vie ; 18 fr.).

Bulwer-Lytton (Sir Ed.) : **Les derniers jours de Pompéi** (Nathan ; rel. 12 fr. 50).

Cruppi (Alice) : **L'héroïque équipée de Pattes-Blanches** (Colin ; br. 9 fr. ; rel. 14 fr.).

Duchêne (Alb.) : **Les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre** (Alcan ; 15 fr.).

Ernault (Em.) : **La bourse de Guillaume** (Figuière ; 6 fr.).

Grahame (Kenneth) : **Le vent dans les saules** (Colin ; br. 9 fr. ; rel. 14 fr.).

Gundolf (Friedrich) : **Gœthe**, tome III, trad. de l'all., par Jean Chuzeville (Grasset ; 20 fr.).

Herpin (Thérèse) : **Yolsch le Maléfique** (Plon ; 12 fr.).

Kierkegaard (Soren) : **Le concept d'angoisse** (Alcan ; 18 fr.).

Lenotre (G.) : **En suivant l'Empereur** (Grasset ; 15 fr.).

Long (Louis) : **Le livre d'algèbre du baccalauréat** (Gauthier-Villars ; 20 fr.).

Percheron (Maurice) : **La Chine** (Coll. Pays et Cités d'Art ; rel. 16 fr.).

Philirène (C.-G.) : **Les voix du soir** (Jouve ; 12 fr.).

Raspe : **Le baron de Münchausen**, adapt. G. Vallerey (Nathan ; rel. 12 fr. 50).

Toussaint : **Bilinguisme et Éducation** (Maurice Lamerlin, Bruxelles ; 1 beau vol. br. 20 fr. français).

Vasseur (Lucien) et Mmes Queste et Gianelli : **Costumons-nous** (Nathan ; 12 fr.).

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1935, par L. Jaccard (Payot ; 25 fr.).

Cahiers d'enseignement pratique (Delachaux et Niestlè): **Les Celtes et la Vie celtique**, par P. Henchoz (4 fr.). — **La montre**, par P. Borel (3 fr. 20).

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

LES PILULES ANTOUKA

Comédie en un acte.

Personnages :

Le pharmacien ANTOUKA.
UNE MAMAN, sa petite fille.
LE GROS MONSIEUR.
JEAN-CLAUDE CROUTOPOT.
LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE.
Le banquier KRACK.
Figuration à volonté.

La scène est dans la boutique du pharmacien Antouka : boîtes, fioles, bocaux, comptoir, bureau-caisse, quelques chaises. Aux murs et sur la porte d'entrée, grands placards cocasses de publicité. En bonne place et en grosses lettres, celui-ci : « Vous tous qui souffrez, prenez des pilules Antouka. *En vente ici. »*

Chaque fois qu'un nouveau client pénètre dans la boutique, on entendra sonner le timbre de la porte.

Au lever du rideau, le pharmacien, debout devant sa caisse, est occupé à compter de l'argent. Son visage exprime une satisfaction sans mélange.

LE PHARMACIEN, *comptant.* — Mille, deux mille, trois mille... cinquante-sept, huit..., neuf... Allons ! Voilà encore une bonne journée ! Ça marche, le petit commerce, ça marche ! Amédée, mon ami, celui qui dirait que tu es une bête... ce serait un rude imbécile !

A ce moment, on entend sonner le timbre et une maman entre dans la boutique, tenant par la main sa petite fille.

LA MAMAN. — Monsieur le pharmacien, n'êtes-vous pas l'inventeur de ces pilules universelles « Antouka » dont on parle tant ?

LE PHARMACIEN. — Parfaitement, madame. Je suis, moi-même, Antouka, Arsène-Adolphe-Amédée Antouka. Qu'y a-t-il pour votre service ?

LA MAMAN. — Eh bien ! voilà. Je trouve ma petite fille bien pâlotte et bien maigre depuis quelque temps. Regardez-la.

LE PHARMACIEN, *la bouche fermée.* — Hum...

LA MAMAN. — Elle doit faire un peu d'anémie. A cet âge, n'est-ce pas, on grandit beaucoup... puis, le travail de classe... Enfin, pensez-vous que vos pilules...

LE PHARMACIEN. — Mes pilules, madame, sont souveraines dans les cas d'anémie et d'amaigrissement. En voici une boîte. Vous ferez prendre à votre petite fille... Comment l'appelez-vous, cette jolie blondinette ?

LA MAMAN. — Paulette, monsieur le pharmacien, Paulette, comme sa marraine.

LE PHARMACIEN. — Vous ferez prendre à mademoiselle Paulette deux pilules par jour.

LA MAMAN. — Très bien... Dans un peu d'eau, sans doute ?

LE PHARMACIEN. — Gardez-vous en bien ! Je vais vous donner... (*Il rit.*) donner, c'est une façon de parler... Je vais vous vendre le liquide convenable. Le voici : c'est du vin de quinquina... Un peu amer, mais cela masquera le goût de la pilule. Une pilule à chacun des repas — des repas très copieux et très confortables, naturellement — dans un verre à bordeaux de vin de quinquina... Vous serez émerveillée du résultat. Cela nous fait vingt-huit francs... Et deux, trente, merci, madame.

LA MAMAN. — Merci à vous, monsieur le pharmacien. Allons, viens, Paulette. Dis : au revoir monsieur le pharmacien.

PAULETTE. — Au revoir, monsieur le pharmacien. (*A la porte, elles rencontrent le gros monsieur.*)

LA MAMAN. — Allons, viens vite, Paulette, laisse entrer le monsieur.

PAULETTE. — Oh ! qu'il est gros ! Bien plus gros que mon papa ! (*Elles sortent et le gros monsieur entre.*)

***

LE GROS MONSIEUR. — J'ai besoin de parler au pharmacien Antouka.

LE PHARMACIEN. — Vous l'avez devant vous, monsieur.

LE GROS MONSIEUR. — L'inventeur des pilules universelles ?...

LE PHARMACIEN. — Antouka ? Oui, monsieur, pour vous servir. Seriez-vous malade ? Pourtant, il me semble...

LE GROS MONSIEUR. — Je ne suis pas malade. J'ai, paraît-il, trop de santé, au contraire.

LE PHARMACIEN. — Je ne comprends pas. Que voulez-vous dire ?

LE GROS MONSIEUR. — Tous mes médecins affirment que j'ai trop de sang et un sang trop riche. Un sang trop riche ! Que voulez-vous que j'y fasse ? Je ne puis pourtant pas, moi, Barthélemy-Fortuné Coquenpâte, avoir un sang de va-nu-pied ! Mais il n'est pas moins vrai que cet état de pléthore — pour parler comme les hommes de l'art — me gêne considérablement...

LE PHARMACIEN. — Pour travailler ?

LE GROS MONSIEUR. — Non, monsieur, mais pour jouir paisiblement de la bonne vie qui est la mienne. Pourquoi, diable, voulez-vous que je travaille ? Dans ma famille, monsieur, on laisse le travail à ceux qui en ont besoin.

LE PHARMACIEN. — Cela est fort bien et je reconnais que vous êtes un véritable philanthrope. Mais, dites-moi, qu'éprouvez-vous ?

LE GROS MONSIEUR. — D'insupportables bouffées de chaleur. Mon visage et mon cou rougissent au moindre effort. J'ai des vertiges, monsieur, de la somnolence après les repas...

LE PHARMACIEN. — Des repas trop copieux, peut-être ?

LE GROS MONSIEUR. — Je ne dis pas non. J'aime la bonne chère, moi. Je suis un bon vivant, sans que cela paraisse...

LE PHARMACIEN, *souriant.* — Mais... cela paraît !

LE GROS MONSIEUR. — Les médecins que j'ai consultés m'ont effrayé, je l'avoue. Ils ont parlé de congestion possible, avec mort subite ou autres complications, ce qui serait une véritable catastrophe pour moi et mes autres amis. Ils m'ont prescrit un régime très sévère, impossible à suivre, monsieur, par un homme comme moi qui a des habitudes de bien-être, des relations, une table toujours ouverte... Mais j'ai entendu parler de vos pilules... Pourront-elles remédier à mes malaises ?

LE PHARMACIEN. — N'en doutez pas !

LE GROS MONSIEUR. — Et me faire maigrir, car il faut aussi que je maigrisse.

LE PHARMACIEN. — Vous maigrirez.

LE GROS MONSIEUR. — Sans régime ?

LE PHARMACIEN. — Certainement ! Quelle question ! Vous prendrez vos pilules dans un verre d'eau.

LE GROS MONSIEUR. — C'est que je n'aime guère l'eau, moi !

LE PHARMACIEN. — Bah ! un petit verre est vite avalé, et même un grand. Je vous conseille un grand verre... tenez, de cette eau-là.

LE GROS MONSIEUR. — Qu'est-ce que cette eau-là ?

LE PHARMACIEN. — Vichy-Grande Grille.

LE GROS MONSIEUR. — Soit. Et je vous dois combien ?

LE PHARMACIEN. — Pour les pilules, la cure est de six boîtes pour six mois. Nous avons donc six

fois dix-sept, cent deux. Et trois soixante-quinze d'eau de Vichy, cela fait cent cinq francs soixante-quinze centimes.

LE GROS MONSIEUR. — Les voici. Au plaisir de ne jamais vous revoir, monsieur Antouka.

LE PHARMACIEN. — Adieu donc, monsieur et cher client... Ah ! j'oubliais de vous dire... Évitez tout de même la viande et le vin après avoir pris vos pilules. Et les féculents ! Il y a incompatibilité et vous pourriez éprouver quelques troubles... Contentez-vous de légumes cuits et de fruits crus, en très petite quantité. Je vous assure, c'est plus prudent.

LE GROS MONSIEUR. — Je n'aime pas beaucoup les fruits et les légumes, moi ! Enfin, s'il le faut, exceptionnellement... Au fait, quand devrai-je les prendre, ces fameuses pilules ?

LE PHARMACIEN. — Mais tous les jours, pendant six mois, avant les deux principaux repas. (*Il sort.*)

***

Un instant après, entre le Jean-Claude Croûtopot. Paysan endimanché (genre Grosmalin). Il porte un panier de volailles, un immense parapluie.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Monsieur le pharmacien, c'est-i' ben vrai ce qu'on raconte de vos pilules ?

LE PHARMACIEN, *inquiet.* — Qu'est-ce qu'on raconte de mes pilules ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — On dit comme ça qu'elles guérissent tous les mals, qu'y en a pas un pour leur résister.

LE PHARMACIEN, *rasséréné.* — Ah ! oui, oui, c'est parfaitement vrai, mes pilules guérissent tout. Dites-moi seulement où vous avez mal.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Oh ! c'est pas moi ! C'est ma belle-mère...

LE PHARMACIEN. — Dites-moi où a mal madame votre belle-mère.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Mais, nulle part ! C'est une gaillarde qui nous enterrera tous.

LE PHARMACIEN. — Alors, pourquoi parlez-vous de votre belle-mère ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Faut ben que je vous raconte la chose de *fille* en aiguille. Ma belle-mère, à ce matin, elle m'a dit comme ça... Parce qu'il faut que je vous dise qu'on demeure tous dans la même ferme, là-bas, à Chantelatruie. Ma belle-mère, donc, elle m'a dit comme ça : Mon petit Jean-Claude, ça peut pas durer plus longtemps ; le père Croûtopot, il en deviendra fou.

LE PHARMACIEN, *l'index au front.* — Ah ! bon, c'est le père Croûtopot qui...

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Mais non ! Vous comprenez rien, tout de même, pour un homme intelligent qui a inventé des pilules. Le père Croûtopot, c'est à cause de son autre bru, la Nicole.

LE PHARMACIEN. — C'est donc cette Nicole qui est malade ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — On voit ben que vous la connaissez pas ! Non, elle est pas malade. Mais elle s'est mariée, il y aura trois ans aux mirabelles, avec le Jean-Louis Croûtopot, mon frère.

LE PHARMACIEN. — Et le Jean-Louis ne va pas bien ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Le Jean-Louis est frais comme l'œil. Enfin, vous voulez donc que tout le monde soye malade ? Mais voilà : i's ont un petit gars de deux ans qu'a attrapé la rauche. Et puis il tousse toute la nuit. C'est pas grave, mais ça empêche le père Croûtopot de dormir. Alors, i' crie, i' tempête, ça fait un raffût dans cette maison !

LE PHARMACIEN. — Enfin, qu'est-ce que vous voulez de moi ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Pardi ! Que vous empêchiez le petit gas de tousser ! C'est-i' possible, avec vos pilules ?

LE PHARMACIEN. — Si c'est possible ! Une pilule le matin, une pilule le soir, et dans trois jours, le jeune Croûtopot sera guéri.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — C'est rudement épatant, ces pilules-là !

LE PHARMACIEN. — A qui le dites-vous ! Seulement, comme elles sont un peu grosses et que le bébé, sans doute, ne pourrait pas les avaler, vous les lui ferez fondre, vous les écraserez, plutôt, dans une cuillerée de sirop... tenez, celui-ci : c'est du sirop de tolu. Et vous lui donnerez ensuite, pour le consoler, une de ces pastilles de réglisse parfumées à la violette.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Bon, ça va. Mais, dites donc, si on en donnait aussi au père Croûtopot ?

LE PHARMACIEN. — Des pastilles de réglisse ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Non !

LE PHARMACIEN. — Du sirop de tolu ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Eh ! non ! non ! Des pilules Antouka ? Ça pourrait-i' pas le faire dormir un peu ? Y a sept jours qu'il a pas fermé un seul œil, le pauv' vieux !

LE PHARMACIEN. — Mais certainement ! Quelle excellente idée ! Seulement, je lui recommanderai de prendre ses pilules dans un somnifère...

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — C'est que nous autres, monsieur, je vas vous dire, on couche sur des paillasses...

LE PHARMACIEN. — Et alors ?

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Et alors, on n'a pas de *sommier de fer.*

LE PHARMACIEN, *riant.* — Ne vous inquiétez pas de cela. Qu'il prenne les pilules dans cette potion... Voilà ... Vous avez bien tous vos paquets ? Attention à la petite bouteille, espèce d'empoté !

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Merci tout de même, monsieur le pharmacien ! Voilà cent francs, payez-vous. C'est de bon cœur, vous savez ! Et pourtant, on n'est pas riches, nous autres ! Mais quand il s'agit de la santé, on se saignerait aux quatre veines...

LE PHARMACIEN. — Et vos volailles, que vous oubliez !

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — C'est pourtant vrai. Bon sang, j'suis-t-i' bête ! (*Faux départ.*) Ah ! dites donc, j'oubliais... Bien le bonjour à madame la pharmacienne !

LE PHARMACIEN. — Je vous remercie, mon ami. Vous êtes tout à fait gentil, mais je ne suis pas marié.

LE JEAN-CLAUDE CROUTOPOT. — Ah !... bah ! ça ne fait rien, vous lui direz ça de ma part le jour que vous serez marié. (*Il sort. Dans la coulisse, on entend piailler les volailles.*)

***

Entre la Dame-d'un-certain-âge, les deux mains sur son estomac.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Monsieur Antouka... Oh ! que je souffre. Oh ! là là ! Vous ne me reconnaissez pas ?

LE PHARMACIEN. — Ma foi, non, madame, excusez-moi. On voit tant de monde ici...

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Mais je suis la dame du deuxième, là, dans la maison... Oh ! iaiaille !... Vous savez bien, à côte du dentiste, oh ! là là !...

LE PHARMACIEN. — Ah ! oui, en effet, je vous reconnais maintenant. Veuillez vous asseoir.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Oh ! je ne pourrais pas rester assise, je souffre trop, c'est affreux ! Donnez-moi vite des pilules Antouka, beaucoup... dix boîtes !

LE PHARMACIEN. — Une, deux, trois, quatre, cinq... et cinq, dix. Les voici, madame.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Pensez-vous, monsieur Antouka, que cela me soulagera ?

LE PHARMACIEN. — J'en suis, madame, bien persuadé ! Vous me devez cent soixante-dix francs... Merci.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Si ces pilules pouvaient me guérir !

LE PHARMACIEN. — Elles vous guériront, madame.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Radicalement ?

LE PHARMACIEN. — Radicalement... Et d'abord, qu'est-ce qui ne va pas ?

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — C'est l'estomac. Tenez, là, le creux de l'estomac...

LE PHARMACIEN. — Oui, je vois bien, le creux de l'estomac.

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Ça me fait un mal affreux quand j'appuie dessus... Aïe !

LE PHARMACIEN. — Et si vous n'appuyez pas ?

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE, *cessant d'appuyer.* — Oh ! je ne sens rien du tout ! Absolument rien !

LE PHARMACIEN. — Alors, c'est tout simple. Vous allez prendre bien régulièrement vos pilules, n'est-ce pas ? Très régulièrement !

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Oui, monsieur Antouka.

LE PHARMACIEN. — Et vous vous garderez bien d'appuyer sur votre estomac !

LA DAME-D'UN-CERTAIN-AGE. — Au revoir, monsieur Antouka. Et merci bien ! Vous savez, il me semble que ça va déjà mieux ! (*Elle sort.*)... beaucoup mieux ! (*On entend sa voix qui s'éloigne.*)

***

Puis la porte s'entr'ouvre lentement. Le banquier KRACK *passe sa tête dans l'ouverture, explore des yeux la boutique et, d'une voix contenue :*

— Monsieur le pharmacien !

LE PHARMACIEN. — Quoi donc ? Enfin, entrez !

Alors, tout en continuant à regarder à droite et à gauche, l'air inquiet et soupçonneux, le banquier KRACK *fait son entrée.*

LE BANQUIER KRACK. — Monsieur le pharmacien, êtes-vous bien seul ?

LE PHARMACIEN. — Mais...

LE BANQUIER KRACK. — C'est que je voudrais vous parler tout à fait sans témoin.

LE PHARMACIEN. — Alors, dépêchez-vous, car des clients viennent constamment m'acheter des pilules Antouka.

LE BANQUIER KRACK. — C'est justement au sujet de ces pilules que je voudrais vous parler...

LE PHARMACIEN. — En confidence ?

LE BANQUIER KRACK. — Je crois bien ! Ce que j'ai à vous dire est extrêmement délicat. Et peut-être, en vous confiant mon secret, vais-je commettre une grande imprudence. Mais je suis tellement tourmenté, tellement malheureux !

LE PHARMACIEN. — Monsieur, les pharmaciens sont des gens discrets par profession. N'ayez donc aucune fausse honte et dites-moi tout bonnement quel est votre mal.

LE BANQUIER KRACK. — Hélas ! monsieur le pharmacien, mon mal n'est pas un mal physique.

LE PHARMACIEN. — Serait-ce un mal imaginaire ?

LE BANQUIER KRACK. — Plût au ciel !

LE PHARMACIEN. — Il s'agit donc d'un mal... moral ?

LE BANQUIER KRACK. — Vous l'avez dit. Mais je ne puis croire que vos pilules, malgré tout le bien qu'on en dit...

LE PHARMACIEN. — Monsieur, mes pilules ont une action bien plus certaine sur le moral que sur le physique. Bien plus certaine, croyez-moi. Parlez donc sans crainte.

LE BANQUIER KRACK. — Eh bien ! donc, monsieur le pharmacien, voilà... Mais vous êtes sûr, absolument sûr, que personne, absolument personne, ne peut nous entendre ?

LE PHARMACIEN. — Puisque je vous le dis !

LE BANQUIER KRACK. — Donnez-m'en votre parole... d'honnête homme ?

LE PHARMACIEN, *levant la main gauche.* — Ma parole d'honnête homme !

LE BANQUIER KRACK. — Eh bien ! monsieur le pharmacien, voilà : je suis banquier...

LE PHARMACIEN. — Beau métier !

LE BANQUIER KRACK. — Sans doute, mais il y a des risques ! Ainsi, j'ai fait depuis quelques semaines plusieurs spéculations malheureuses. Mes confrères l'ont su, et sans doute ont-ils parlé... Bref, de mauvais bruits ont couru sur mon compte et mes clients exigent le remboursement immédiat des fonds qu'ils ont déposés chez moi. Si je rembourse, c'est la ruine ; si je ne rembourse pas, c'est la prison. Comment sortir de là ? Ah ! monsieur le pharmacien, j'en deviens malade. Je perds le sommeil, je perds l'appétit... Mais, franchement, étant donnée la cause de ces malaises, croyez-vous que vos pilules y puissent quelque chose ?

LE PHARMACIEN. — Monsieur, mes pilules vous rendront votre sérénité, toute votre sérénité et, par conséquent, l'appétit et le sommeil.

LE BANQUIER KRACK. — Est-ce possible ! Vous m'en donnez votre parole... d'honneur ?

LE PHARMACIEN, *jurant comme précédemment.* — Ma parole d'honneur !

LE BANQUIER KRACK. — C'est une cure miraculeuse !

LE PHARMACIEN. — N'exagérons rien. Et, d'ailleurs, je ne garantis l'efficacité du traitement qu'à une condition.

LE BANQUIER KRACK. — Et cette condition ?...

LE PHARMACIEN. — C'est que vous irez faire cette cure, cette belle cure...

LE BANQUIER KRACK. — Où donc ?

LE PHARMACIEN. — En Belgique.

LINA ROTH.

QUAND GROSMALIN ALLAIT A L'ÉCOLE

Dialogue pour deux grands garçons.

Personnages :

GROSMALIN (*paysan endimanché*) et son PARTENAIRE.

La scène est n'importe où.

Au lever du rideau, le partenaire est occupé à rattacher son lacet de soulier. Il chantonne. Grosmalin entre pour traverser le théâtre. Il a le nez en l'air, à son habitude, ne voit rien et bouscule son partenaire, lui marche sur le pied.

LE PARTENAIRE. — Aïe ! Juste sur mon cor ! Et c'est encore ce benêt de Grosmalin. Enfin dis-moi donc une bonne fois pourquoi tu ne regardes jamais devant toi.

GROSMALIN. — Je le fais exprès, on m'a appris ça à l'école, quand j'étais petit.

LE PARTENAIRE. — Qu'est-ce qu'on t'a appris à l'école ?

GROSMALIN. — Qu'il ne fallait pas être trop regardant. Alors, je ne regarde rien du tout, c'est le plus sûr.

LE PARTENAIRE. — Voilà un élève docile ! Qu'est-ce que tu faisais à l'école, Grosmalin ? Tu regardais voler les mouches ?

GROSMALIN. — Faut-il que vous ayez la tête dure ! Je regardais rien du tout, puisque le maître...

LE PARTENAIRE. — Ah oui, c'est vrai. Enfin, qu'est-ce que tu faisais à l'école ?

GROSMALIN. — J'faisais comme les autres, je m'asseyais sur un banc, je croisais les bras, j'attendais qu'on sorte...

LE PARTENAIRE. — C'est tout ?

GROSMALIN. — Et puis, je cherchais mon crayon d'ardoise. Mais je ne le trouvais jamais qu'à la fin. Vous n'avez pas remarqué ? c'est toujours dans le dernier endroit où on cherche qu'on finit par trouver, jamais dans l'avant-dernier. J'ai beau

réfléchir, j'arrive pas à comprendre pourquoi.

LE PARTENAIRE. — Ne cherche pas, ça te fatiguerait. Et quand tu avais trouvé ton crayon d'ardoise ?

GROSMALIN. — Les autres en étaient à recopier leur devoir sur leur cahier. Alors, je cherchais mon porte-plume, mais...

LE PARTENAIRE. — C'est encore dans le dernier endroit exploré que tu le trouvais ?

GROSMALIN. — Comme vous dites. Celui qui pourrait m'expliquer ça !...

LE PARTENAIRE. — Tu n'avais donc pas de plumier ?

GROSMALIN. — Un plumier ? Pourquoi faire ?

LE PARTENAIRE. — Pour y ranger tes affaires.

GROSMALIN. — J'avais un plumier pour y ranger mes plumes, mais je n'avais pas de porte-plumier pour mon porte-plume.

LE PARTENAIRE. — Mon pauvre Grosmalin !... Mais tu faisais bien quelquefois des devoirs, à l'école ? des dictées ?

GROSMALIN. — Des dictées ! Ah ! oui, bien sûr !

LE PARTENAIRE. — Tu faisais des fautes dans tes dictées ?

GROSMALIN. — Des fautes ? Ah ! là là ! J'en faisais jusqu'à trois !

LE PARTENAIRE. — Ce n'est pas beaucoup, trois fautes dans une dictée.

GROSMALIN. — Dans une dictée ? Trois fautes dans un mot. Et y en avait des mots !

LE PARTENAIRE. — Pourquoi donc que tu faisais tant de fautes ?

GROSMALIN. — Fallait bien. Si j'en avais fait moins, le maître aurait cru qu'on m'avait aidé.

LE PARTENAIRE. — Et le calcul ? Tu as appris la table de multiplication ?

GROSMALIN. — Par deux. Oui. Et je la savais très bien. Maintenant, vous comprenez, j'ai oublié, mais, en ce temps-là, j'aurais pu vous la réciter par cœur, sans respirer. Même qu'une fois le maître nous a fait faire ça sur le cahier de composition, la table par deux, et que j'ai été le premier.

LE PARTENAIRE. — Sans blague !

GROSMALIN. — C'est comme je vous le dis.

LE PARTENAIRE. — Tu avais copié sur ton livre ?

GROSMALIN. — J'pouvais pas copier, le maître nous avait fait changer de place et j'étais à côté d'un grand qu'avait pas la même arithmétique que moi.

LE PARTENAIRE. — Gros benêt ! Mais la table de multiplication est pareille sur tous les livres.

GROSMALIN. — Pensez-vous ! Racontez ça à un plus bête que moi.

LE PARTENAIRE. — Je me garderai bien de le chercher. Alors, Grosmalin, tu n'as pas été présenté au certificat d'études ? C'est pourtant bien facile !

GROSMALIN. — Si c'est facile, j'aurais sûrement échoué.

LE PARTENAIRE. — Pourquoi ?

GROSMALIN. — Parce que le maître ne nous faisait apprendre que des choses difficiles.

LE PARTENAIRE. — Ah ! oui, la table par deux ! Dis-moi, Grosmalin, il était content de toi, le maître?

GROSMALIN. — S'il était content ? Je crois bien ! Il pouvait pas me regarder sans rire.

LE PARTENAIRE. — Oui. Et quand il parlait de toi, qu'est-ce qu'il disait ?

GROSMALIN. — Il disait : Grosmalin, y en a pas deux comme lui.

LE PARTENAIRE. — Tu n'as jamais eu de prix ?

GROSMALIN. — Ah ! ça non, j'ai jamais pu en gagner un.

LE PARTENAIRE. — Pourquoi ?

GROSMALIN. — J'ai jamais eu de chance à la loterie.

LE PARTENAIRE. — Et puis, tu sais, mon vieux, ce n'est pas facile d'être un bon élève.

GROSMALIN. — Naturellement. C'est bien plus facile d'être le maître. Le nôtre, à l'école, on le voyait jamais apprendre une leçon. Tout ce qu'il voulait savoir, il nous le demandait. On faisait le turbin, quoi ! « Toi, raconte-moi la mort de Louis XVI. Toi, récite-moi *Après la Bataille*, de Waterloo... non, de Victor Hugo. Toi, dis-moi les affluents de la Seine, toi, compte-moi combien qu'y me faudra de plants de fraisiers pour border ma plate-bande... » Et pendant ce temps-là, qu'on travaillait pour lui, il se promenait devant nous, les mains derrière le dos. Vous parlez d'un métier qui m'aurait bien convenu et qui était tout à fait dans mes moyens !

LE PARTENAIRE. — Mais, Grosmalin, pour arriver à être maître d'école, il faut de l'instruction, il faut savoir faire des problèmes...

GROSMALIN, *vivement.* — Je sais faire des problèmes.

LE PARTENAIRE. — Nous allons voir ça, je vais t'en dire un. Écoute bien. Je suppose que ton patron t'envoie chez Mme Penny, l'épicière, acheter 3 kilos de sucre à 5 francs le kilo, 1 kilo de café à 20 francs et 2 boîtes de biscuits à 3 fr. 50 la boîte. Elle te donne pour payer un billet de 50 francs. Combien lui rapportes-tu d'argent ?

GROSMALIN, *s'esclaffant.* — Ah !... c'est pas malin ! Je lui rapporterai l'argent que l'épicière m'aura rendu... A mon tour, je vais vous demander quelque chose. C'est de la grammaire parce que je suis aussi très calé sur la grammaire. Dites-moi un verbe ?

LE PARTENAIRE. — Mon vieux, je regrette, mais... (*il tire sa montre*) je n'ai pas le temps. Ce sera pour une autre fois.

GROSMALIN, *le retenant par son vêtement.* — Non, non, je ne vous lâcherai pas. Dites-moi un verbe, pour me faire plaisir.

LE PARTENAIRE, *furieux.* — Tu m'embêtes !

GROSMALIN, *même jeu.* — Un adjectif qualificatif ?

LE PARTENAIRE, *même jeu.* — Idiot !

GROSMALIN, *même jeu.* — Un nom ?

LE PARTENAIRE, *même jeu.* — Flûte !

GROSMALIN, *ravi.* — Vous ne vous êtes pas trompé une seule fois ! Je vous remercie, vous êtes bien gentil. A une autre fois, monsieur ?...

LE PARTENAIRE. — A une autre fois, Grosmalin.

RIDEAU.

LINA ROTH.

TROP DE MAYONNAISE !

Monologue pour jeune femme ou jeune fille.

Elle entre vivement, tenant, devant sa bouche, une serviette de table ; puis, à la cantonade :

Non, non, je vous en prie, pas de mayonnaise, pas de mayonnaise... ça me rend (*un hoquet de dégoût*) malade. (*Au public* :) Pour la première fois que je dîne chez le ministre, je n'ai pas de chance ! Et Henri qui m'avait dit (c'est mon mari, Henri) : « Tâche de produire une bonne impression au dîner du ministre ; mon fauteuil de chef de bureau est entre tes mains. »

Alors, pour ne pas laisser échapper le fauteuil d'Henri, j'avais fait avec mes différents voisins (des députés, s'il vous plaît) des frais d'esprit, d'érudition, de coquetterie, selon leur âge ou leurs... aptitudes. Et je sentais que je produisais une impression très bonne même sur le ministre. J'étais bien contente, à cause du fauteuil d'Henri...

Mais voilà que, tout à coup, au moment du rôti, le maître d'hôtel me passe sous le nez une saucière pleine de mayonnaise... Pouah !!!... Alors' j'ai filé... Oh ! mais... j'ai filé... En somme, c'est ce que je pouvais faire de plus convenable. Toutes les fois que je me trouve en présence de cette horrible pommade jaune, c'est la même chose. Je m'en vais... Et cela vaut mieux !

Tenez, vous avez tous de bonnes figures, bien sympathiques. Je vais vous raconter l'histoire de ma brouille avec la sauce mayonnaise.

La veille de mon mariage (il y a de cela quelques années), Henri me dit (c'était alors mon fiancé, Henri : surnuméraire de septième classe à la préfecture de la Seine). Donc, Henri me dit : « Ce

que je me réjouis de lâcher ma gargotte, de manger de la bonne cuisine de famille... en famille ! Et ma petite femme, qui excelle en tout, sera, j'en suis sûr, une fameuse cuisinière ! »

Hein ! Cuisinière, moi? Mais je ne savais pas seulement... casser un œuf ! A la pension, on m'avait appris, avec assez de succès, la musique, l'histoire ancienne, la pyrogravure, la psychologie, la sociologie, la natation, la boxe, l'escrime, etc... Je savais chanter, causer, danser, saluer, philosopher, en différentes langues, mortes et vivantes.

Mais cuisiner !

Que faire ! Que devenir !

Ma tante Arsène, dont la spécialité dans la famille est d'avoir l'esprit pratique et débrouillard, m'emmena à la cuisine où elle me dit : « Ne te fais donc pas de bile, grosse bête. Je vais t'apprendre à faire la sauce mayonnaise. Cela te tirera d'affaire en toutes circonstances, et ton mari s'en léchera les doigts ! »

Ma tante Arsène possédait un réel talent pour réussir la sauce mayonnaise. Elle mettait un jaune d'œuf au fond de la saucière, puis elle tournait, tournait, en versant de l'huile goutte à goutte... et cela devenait épais, gras, luisant, superbe...

Pouah !

Ma tante Arsène était très fière de sa science en mayonnaise. Aussi, lorsque je parvins, sous sa direction, à en confectionner un grand bol, m'embrassa-t-elle avec gravité ! « Ma chère enfant, déclara-t-elle, c'est à moi que tu devras ton bonheur. »

Le lendemain de notre mariage, comme mon mari (il a un appétit très régulier) agitait la question du déjeuner, je répondis d'un air détaché : « Oh ! c'est bien simple ! Il nous reste d'hier un tas de viandes rôties, nous les mangerons avec une mayonnaise. — Bonne idée, s'exclama-t-il, j'adore ma petite femme et la sauce mayonnaise. »

Allons, tant mieux, pensai-je.

Dès lors, forte de l'approbation de mon mari, je n'eus plus aucun souci culinaire. Chaque heure de repas approchant me trouvait battant, tournant avec sérénité une mayonnaise. Seulement, à mesure que la provision de viande diminuait, j'avais soin, naturellement, de rétablir l'équilibre en augmentant la quantité de sauce.

Si bien qu'un jour (le quatrième après le mariage), le rôti faisant complètement défaut, je servis à Henri un immense saladier, rempli d'une mayonnaise triomphante, tremblotante, comme de la gelée. Un chef-d'œuvre ! Oh ! tante Arsène, que vous eussiez été fière de votre élève ce soir-là ! Sans doute, Henri était distrait, car il ne me complimenta pas. Il dit, en montrant le saladier : « C'est tout? — C'est tout, répondis-je, un peu interloquée, est-ce que tu trouves qu'il n'y en a pas suffisamment? » Il haussa les épaules et ne mangea pas. Moi non plus, d'ailleurs, mais moi, j'avais une raison. Je n'étais pas une fanatique de la sauce mayonnaise, moi ! Et je commençais à en avoir assez. Oh ! oui ! Rien que l'odeur...

Si ce n'eût été pour Henri, elle aurait été, depuis longtemps, remplacée sur le menu par des éclairs et des babas ! Mais, pour son mari, n'est-ce pas? il faut savoir faire quelques petits sacrifices, et le mien devenait, décidément, d'un appétit capricieux.

Heureusement, la sauce mayonnaise était toujours pour moi d'une grande ressource. Elle se prêtait à mille combinaisons. Un jour, je la servis chaude, sous forme de potage, puis, Henri se plaignant de douleurs d'estomac, elle devint cataplasme, étendue entre deux mousselines. C'était commode comme tout, et mon cœur était très gonflé de gratitude pour la tante Arsène.

Mais un jour, comme je venais de déposer sur la table une amour de mayonnaise flanquée de gelée de groseilles et de carrés d'angélique, je reçus brusquement, en pleine figure, la saucière et son contenu, tandis que mon mari furieux, grimaçant, horrible à voir, s'écriait : « Si tu m'en sers une dix-neuvième, tu entends, je t'étrangle ! »

Je le crus fou, et je me mis à pleurer. Aussitôt il se calma, m'embrassa, s'excusa : « J'ai été un peu vif, j'en conviens, mais aussi, ma chérie, c'est trop de mayonnaise ! Pendant neuf jours j'ai patienté, parce que je croyais que tu avais fait un vœu... »

Alors je me mis à rire et lui avouai tout.

Le lendemain, il m'apportait un livre de cuisine dont j'ai expérimenté depuis, et avec succès, toutes les recettes. Toutes... excepté, bien entendu, celle de la sauce mayonnaise. Pouah !

Mais... à propos ! Que doivent penser de moi le ministre et mes voisins les députés ? Je n'ose rentrer dans la salle à manger.

Hélas ! Henri ne sera jamais chef de bureau !

Ah ! si je pouvais me faire pardonner cette fuite inconvenante... Tante Arsène, que n'êtes-vous ici, pour me tirer encore d'embarras !...

Tiens ! mais une idée ! Il paraît que je possède un très gentil talent pour dire les monologues. Je vais aller (*elle indique la salle à manger*) leur en proposer un. S'ils acceptent, je me charge de les faire rire ; s'ils rient, ils seront désarmés. Et, savez-vous ce que je leur dirai? C'est une délicieuse nouveauté très spirituelle, dont vous avez peut-être entendu parler, et qui est intitulée : « Trop de mayonnaise ! »

LINA ROTH.

LE BARON DE CRAC AUX ANTILLES

ou l'Attaque de la Plantation

Pour garçon, costumé si possible en baron de Crac

J'avais une plantation
Autrefois, dans les Antilles.
Dans ce pays d'élection,
La canne à sucre fourmille.
Je gagnais le maximum
Grâce à ma distillerie,
Car tout chemin mène à rhum
Dans cette riche patrie.

Afin d'éviter que l'eau
Tombe sur mon sucre en herbe,
Et le transforme en sirop,
Il me vint l'idée superbe
De remplacer à l'instant,
Poussé par l'esprit de lucre,
La canne à sucre d'antan
Par le parapluie à sucre.

Pour piller ma plantation,
Un jour des bandits s'élancent !
Connaissant leurs intentions,
Devant ma maison, d'avance,
J'avais mis du rhum fameux.
Les bandits boivent... se troublent...
Et fuient, nous croyant nombreux :
Ivres, ils nous voyaient double !

Dégrisés, le lendemain,
Ils s'en reviennent, tenaces !
Moi, je me dis : « C'est certain,
Nous voilà dans la mélasse ! »
Mais ce dernier mot, soudain,
M'inspire une idée ! J'ordonne
Qu'on verse sur le chemin
De la mélasse par tonnes !

Lors, les bandits affolés,
Sur cette gluante couche,
Eurent tous les pieds collés
Comme sur du papier-mouches.
« Ah ! dis-je, c'est maintenant
Eux qui sont dans la mélasse !
Mais il était juste temps,
Grand temps que je m'en mélasse ! »

CAMI.
(*L'Illustration.*)

DANSONS TOUS LES DEUX, JEANNETTE!

Chanson à danser.

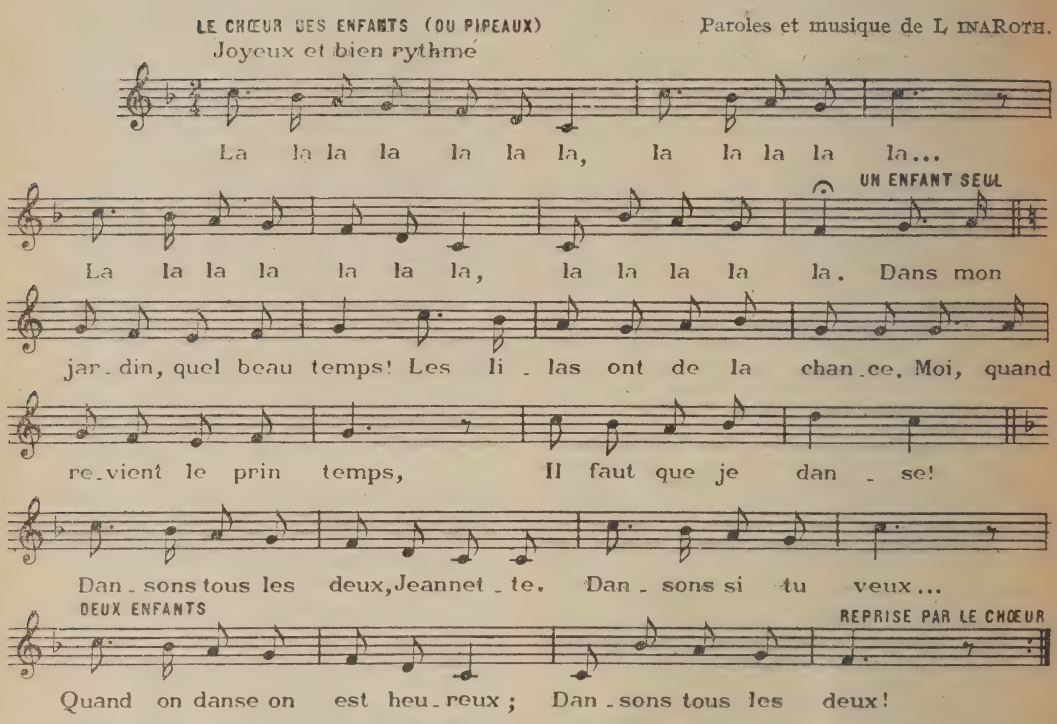

1

RENÉ (2).

Dans mon jardin, quel beau temps !
Les lilas ont de la chance.
Moi, quand revient le printemps,
Il faut que je danse !

(3) Dansons tous les deux, Jeannette,
Dansons si tu veux...

LES DEUX ENFANTS (4).

Quand on danse, on est heureux,
Dansons tous les deux !

CHŒUR (ou pipeaux) et DANSE (5).

La la la, *etc.*

2

JEANNETTE.

Moi, je dis que les saisons
Ne sont pas toujours commodes
Et qu'on aurait bien raison
D'en changer la mode !

Comme au 1er couplet.

3

RENÉ.

Si j'arrangeais tout cela,
Je ferais bien mieux les choses :
Janvier verrait les lilas,
Décembre, les roses !

Comme précédemment.

4

JEANNETTE.

Bise, neige et froid de loup
En hiver, c'est ridicule :
Je les mettrais au mois d'août,
Dans la canicule !

Comme précédemment.

5

RENÉ.

Qu'importe hiver ou printemps,
Fleurissent lilas ou roses
On peut danser en tout temps
Sans changer les choses

RONDE GÉNÉRALE ET CHŒUR (6).

Dansons tous la belle ronde
La main dans la main ;
C'est la danse et le refrain
Des heureux bambins.
La la, *etc.*

Interprétation. — Quatre ou cinq couples d'enfants ; garçons et filles si possible. René sera nécessairement un garçon, ou une fille en travesti.

Au lever du rideau, Jeannette et René sont placés au milieu de la scène et face à face (de profil par rapport au public). Les couples de choristes-danseurs seront en ligne derrière eux, les mains droites unies et haut levées (1). Ils chanteront ainsi (sans danser) les huit premières mesures.

(2) René s'adresse à Jeannette.

(3) René prend les mains de Jeannette et les deux enfants tournent simplement en rond.

(4) Même danse, les deux enfants chantant ensemble.

(5) Les choristes unissent leurs mains comme en 1 et dansent deux par deux en tournant sur place.

Les couplets seront chantés alternativement par les deux enfants jusqu'au cinquième et les danses seront les mêmes jusqu'au cinquième refrain.

(6) Les choristes-danseurs formeront une grande ronde qui entourera celle de Jeannette et René, et tournera dans un sens opposé au leur.

Cette double ronde devra être très animée et le sens en sera changé pour les huit dernières mesures.

NE VOUS DÉFENDEZ PAS...

...d'être gourmands. La gourmandise n'est, après tout, qu'un instinct de la nature qui nous incite à aimer le sucre, les friandises et, en général, les aliments les plus riches en principes nutritifs. Pourquoi résister à cet instinct et interdire aux enfants, par un ascétisme bien mal placé ici, les « bonnes choses » de la table qui leur font tant de plaisir et aident si puissamment à leur croissance ?

Il faut aux enfants du sucre, des vitamines. Quel fruit, plus que la banane, leur en donnera ?

La banane sert à préparer, pour tous, des entremets exquis, qui sont, en fait, des plats nutritifs et savoureux. La banane est un fruit de grandes ressources : multiples sont les modes d'utilisation, en tant que fruit de dessert ; et, de surcroît, elle peut, on ne le sait pas assez, servir d'aliment proprement dit, sur toutes les tables, elle peut figurer parce que accessible à toutes les bourses.

FRANCAF

EST UN EXCELLENT MÉLANGE DE CAFÉS

Provenant exclusivement des COLONIES FRANÇAISES,
Il est exempt de droits de douane.
Aussi la Maison LHÉRITIER
89, r. de Paris, Charenton (Seine)
vous offre-t-elle
ce café excellent au prix stupéfiant
de **13** FRANCS le kilog.
Franco à partir de 5 kilogs.
FORTES RÉDUCTIONS par QUANTITÉS
DEMANDEZ LE TARIF GÉNÉRAL
Echantillon gratuit à tout lecteur se recommandant de ce journal.

Les meilleurs appareils récepteurs de T. S. F. ... et les moins coûteux :

SUPERSEDUCTA
EFEN 87
1 250 fr.

SEDUCTA EFEN 86
1 100 fr.

EFEN 85 (Modèle 1936)
980 fr.

Remise de 10 % sur ces prix
aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %
Librairie F. NATHAN

POUR VOS ARBRES DE NOËL

Caissette bois contenant 50 jouets variés. 14 fr.
— — 100 — 26 fr.

Boîte de motifs pour décorer les arbres de Noël (Guirlandes, étoiles, soleils, cheveux d'ange, etc., *sous cellophane*). 12 pièces. 4 fr.
24 pièces. 7 fr. 48 pièces. 14 fr.

Roses de Noël (Fleurs givrées sur soleil, *sous cellophane*). **La boîte de 12 roses moyennes. 4 fr.** de 12 gr. roses. 5 fr. 50

(Port en sus.) **ARTICLES SOIGNÉS.**
Prospectus complet "NOEL", envoyé gratuitement sur demande.
Librairie F. NATHAN

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.
Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

POUR LES FÊTES SCOLAIRES de Noël et d'hiver

De HERMIN DUBUS, à la librairie Nathan.

1° CHANTS. — **Noël d'espoir* (petit format : 1 fr. 50. - avec accompagnement : 3 fr. 50) — *Au fil des heures* (du recueil *Chansons et Chœurs* : 3 fr. 50).

2° SAYNÈTES. — *Les petits sabots enchantés.* — **Madame la Neige et ses Pierrots blancs.* — *La fête du vieil Hiver.* — *Le Noël merveilleux du petit Poucet.* — *Le joyeux réveillon de Noël.* — **La fête au village.* — Chaque saynète : 2 fr. 50.

3° ÉCOLE EN FÊTE. — 1re et 2e séries (grands recueils pour fêtes). — Chaque série : 16 fr. 50.

NOTA. — Les chants et saynètes marqués d'un astérisque sont enregistrés sur *disques* par deux, et en vente également à la librairie NATHAN.

Catalogue n° 13 *Musique et Chant* sur demande.

Vous, Membres de l'Enseignement
vous devez être au courant de
TOUT ce qui se LIT
TOUT ce qui se VOIT

AVANTAGES AUX ABONNÉS DU JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

LES ANNALES

Fondateur : ADOLPHE BRISSON — Directeur : PIERRE BRISSON

répondent à cette obligation

Elles vous apporteront le 10 et le 25 de chaque mois
toute l'activité intellectuelle de la quinzaine

Qui lit « Les Annales » sait ce qui se passe dans le monde
...et le comprend !

La Revue indispensable pour
se tenir au courant de tout ce qui se produit
dans le domaine historique, politique ou littéraire, scientifique ou dramatique ; la seule qui permette de **voir clair** parmi l'amoncellement de tout ce qui paraît chaque quinzaine.

"LES ANNALES" LISENT TOUT

Une Revue de 64 pages, illustrée de photographies. Une présentation extrêmement soignée. Une formule nouvelle permettant de suivre l'activité intellectuelle mondiale.

LES ANNALES accordent aux abonnés et lecteurs du
JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES
une réduction de prix (36 francs par an au lieu de 40 francs)
Leur abonnement partant du 1er janvier 1936
ils recevront gratuitement le N° du 25 décembre 1935
Achetés au fur et à mesure
les **25** N^{os} de cet abonnement leur coûteraient **50** fr.,
ils ne les paieront que **36** fr.
14 francs d'économie — avantage de près de **30** %

L'Abonnement aux
ANNALES
peut être remboursé par l'emploi
des BONS du CARNET-PRIME
pour 1936
donnant droit à des réductions dans de nombreuses maisons de premier ordre (tissus, nouveautés, alimentation, etc.)

Cette prime, qui paraîtra prochainement, sera délivrée gratuitement en nos bureaux, 5, rue La-Bruyère, ou bien envoyée contre **un franc** *joint au prix de l'abonnement*

BULLETIN D'ABONNEMENT
à copier ou remplir et renvoyer aux « ANNALES »
5, rue La-Bruyère, Paris-9e

Veuillez m'abonner aux « ANNALES » pour un an (24 N^{os}), à partir du 1er janvier 1936, et m'adresser gratuitement le N° du 25 décembre.
Ci-joint le montant de l'abonnement (mandat ou chèque (*), France et Colonies, 36 fr. Etranger, 46 et 56 fr.).
Joindre 1 fr. pour recevoir le Carnet-Prime.

NOM .....
ADRESSE .....

(*) On peut aussi verser les fonds au compte chèque postal ANNALES 330-40 PARIS, en demandant le N° gratuit du 25 décembre et en rappelant le " Journal des Instituteurs et des Institutrices " sur le talon de la formule du chèque.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LA MONNAIE DE PLOMB

LE roman-cycle des *Hauts-Ponts*, que M. JACQUES DE LACRETELLE avait commencé par *Sabine* et poursuivi avec *Les Fiançailles* et *Années d'espérance*, vient de s'achever par la publication de *La monnaie de plomb* (Nouvelle Revue Française). Dans ce dernier volume, nous trouvons, ainsi que dans le précédent, Lise Darembert et son fils Alexis comme personnages principaux ; mais, cette fois, nous assistons à l'épilogue de la destinée que l'un et l'autre se sont eux-mêmes forgée.

Années d'espérance nous avait montré Lise parvenant enfin au but de sa vie entière : rentrer en possession du domaine de ses parents, les Hauts-Ponts, après avoir sacrifié à la réalisation de ce désir effrénée toutes autres joies. Il lui reste maintenant une seule ambition, celle d'assurer à son fils, de façon définitive, la possession de ces Hauts-Ponts qu'elle a reconquis de haute lutte au prix de mille privations et traverses. Mais comment faire naître chez Alexis l'intérêt et l'attachement pour la maison familiale retrouvée ? Toute l'enfance du jeune homme nous l'a révélé difficile à fixer. C'est en effet un rêveur, un chimérique, pour qui les fantasmagories de son imagination sont la seule réalité. Il se joue à lui-même une comédie perpétuelle, créant des êtres successifs dont il garde jalousement les secrets. Il tient de son père, Jean de la Fontange, qui jadis fut quelques mois l'amant de Lise et qui, depuis la naissance de l'enfant, n'a eu cure ni de lui, ni de la mère, un égoïsme inconscient. Et de Lise, il a hérité cette faculté imaginative qui, chez elle, s'est concrétisée en besoin incessant d'agir, tandis que chez lui — le sort a de ces caprices — elle est impuissante à se traduire dans le réel et n'aboutira qu'à détruire ce que sa mère a âprement et passionnément édifié.

***

AU début de *La monnaie de plomb*, Alexis se rétablit d'une pneumonie dans un hôtel de Monte-Carlo, où lui tient compagnie une jeune femme, Lili, éblouie du titre de comte Alec d'Arembert dont il s'est affublé, dans sa manie d'apparaître autre qu'il n'est au reste de l'univers. La folie du jeu l'a saisi — non pas tant pour le gain, qui lui est indifférent, que pour les songeries débridées qu'elle suscite en lui. Après quelques coups de chance, il se met à perdre ; alors, sans hésiter, il fait appel pour obtenir des fonds à un homme d'affaires peu scrupuleux, Filluzeau, qui joua, lors de l'acquisition des Hauts-Ponts, un rôle plutôt louche. Alexis hypothèque sa propriété ; il dilapide le capital que sa mère a accumulé sou à sou. Que lui importe ? Pour lui, ce qui seul compte, c'est l'imprévu, l'étrangeté de sa nouvelle obsession :

Pendant des heures, il faisait et refaisait la même promenade, soutenu par des calculs et des spéculations sans fin. Il disait un numéro de la roulette, et si aucun promeneur ne croisait son chemin, si ce nuage ne dépassait pas le paratonnerre, il avait gagné et repartait vite sur un autre pari, le nombre des graviers à ses pas, la course d'une voile blanche sur l'horizon. Autour de lui, la matière et le mouvement du monde se confondaient avec les lignes du hasard, et dans son âme même il y avait comme un dédoublement perpétuel entre deux partis rivaux.

Ce fut pendant ces cinq jours qu'il étudia des martingales, échafauda des systèmes. La somme attendue devint une épargne qui, employée à des combinaisons successives, traversait des hauts et des bas, finissait toujours par grossir. Et le soir, devant ses yeux, fatigués de courir sur ces chiffres invisibles, des mouches noires volaient.

Lise, cependant, qui ignore les agissements de son fils, s'évertue à attirer près d'elle une jeune fille assez mystérieuse, Alice Duplanquet, en qui elle voit une bru possible. Lorsqu'une conversation avec son notaire lui apprend les désastres financiers auxquels Alexis court, elle part pour Monte-Carlo, aussitôt résolue à arracher l'adolescent à son milieu dissolvant. Elle surprend Alexis au retour d'une de ces fugues en montagne dont il est coutumier :

Il se souvenait d'équipées semblables. Une fois, en Vendée, il avait erré ainsi, loin de sa demeure et jusqu'à la nuit, à la recherche d'un dolmen qui venait d'être découvert dans un champ... Plus tard, était venu le règne d'une autre magie, celle des mots, de certains sésames connus de lui seul, et des signes qui rendent invulnérables. Plus tard encore, c'était l'étrange croyance qu'il possédait le pouvoir de s'élancer dans les airs, qu'il y parviendrait un jour par une concentration de sa volonté ; et l'illusion était si forte que la seule sensation de l'espace lui donnait alors le vertige. Enfin, les paris, ces paris qui crépitaient à tout instant dans sa tête comme des étincelles, autour d'un vol d'oiseau, d'une pierre lancée, d'un feu parcourant la nuit...

Et au plus loin qu'il remontait dans sa mémoire, il retrouvait le même fond d'émotions secrètes, sorte de grande eau souterraine que tous les âges de sa vie avaient alimentés. C'était un besoin de son être de courir vers ce qui ne vient pas immédiatement aux sens, de croire à des promesses aveugles, de vaincre une dualité imaginaire.

Lise ramène Alexis en Vendée, et s'emploie de tout son pouvoir à reconstituer le capital, capital sacré, garant de la conservation des Hauts-Ponts :

Elle avait essayé de contester les emprunts d'Alexis ; elle avait même songé à le faire déclarer irresponsable, et c'était à cette intention qu'elle l'avait envoyé loin des Hauts-Ponts, dans une maison de repos demi-religieuse indiquée par le curé de Grosbreuil. Mais, dès les premières démarches auprès d'un homme de loi, puis d'un médecin, la fragilité de ce projet lui était apparue ; d'ailleurs, il eût fallu l'appui de ceux qui l'avaient accueilli et rien ne disait qu'ils s'y prêteraient.

Alors, sans perdre courage, elle avait fait face à la catastrophe. Servie par son amour des comptes, elle avait aligné des chiffres durant des jours et des nuits. Puis, elle était retournée voir Filluzeau, avait obtenu, par sa ténacité, par des menaces habilement déguisées, une réduction de la dette, des délais raisonnables.

Seulement, un univers demeure toujours où elle n'a pas d'accès. C'est l'énigme de l'âme d'Alexis. Nous sommes ici au seuil d'une évolution nouvelle qui va amener le jeune homme au revirement suprême. Il ne faut rien de moins que l'art savant du romancier, tout en touches nuancées, pour rendre, par la peinture des variations complexes d'un être indéfinissable, cette évolution plausible et acceptable au lecteur.

La maison de repos où Alexis a été quelque peu relégué a pour directeur M. Francisque, singulier homme féru de mysticisme et en quête de recrues pour l'Église — encore un type hors de l'ordinaire humanité, à l'étude duquel M. de

Lacretelle s'est visiblement complu. Autre personnage aussi heureusement campé, en parfait contraste avec le précédent : l'abbé Feuillard, doué d'un robuste sens des réalités. On voit le monde curieux où le héros se trouve plongé brusquement, et l'attrait que peut présenter pour celui-ci la possibilité de se créer une existence neuve en rompant avec un passé dont il a épuisé toutes les virtualités.

Parlà, sans doute, se légitime sa vocation religieuse soudain manifestée, et à laquelle ne nous avaient guère préparés même ses bizarreries psychologiques, ni le rappel de sa première éducation catholique plutôt formaliste. S'il s'agit ici d'une descente de la grâce divine chez un jeune indécis qui en paraît si peu digne, elle a quelque chose d'artificiel qui fait trop penser, c'est le cas de le dire, à l'intervention d'un *deus ex machina*. Il semble, au reste, que l'écrivain veuille surtout nous convaincre que son personnage a, une fois de plus, donné libre cours à son imagination et se trouve ainsi victime d'une duperie nouvelle.

Quoi qu'il en soit, les étapes de cette métamorphose intérieure sont soulignées par une progression subtile. D'abord l'atmosphère de la maison de repos, toute de silence et propice aux évasions de la rêverie ; puis les entretiens d'Alexis avec M. Francisque, exalté et persuasif ; puis le désir croissant du jeune homme de s'abandonner aux visions séduisantes de la vie en Dieu... Les objections raisonnables que lui oppose l'abbé Feuillard ne font que l'ancrer dans sa décision, vers laquelle bientôt tout le précipite : son père, Jean de la Fontange, devenu à demi gâteux, le laisse jeter à la porte de chez lui ; Alice Duplanquet adjure Lise de ne pas détourner Alexis d'une voie qu'elle croit tracée pour lui par la volonté d'en haut. Et quand Lise elle-même, ayant appris que son fils a quitté la maison de repos pour un séminaire belge, se résout, tout amour-propre foulé aux pieds, à aller demander à Lili de joindre ses efforts aux siens pour ramener à elles celui qu'elle considère comme un égaré, c'est pour voir cette fille, qui n'a pas mauvais cœur, mais que les événements dépassent, se dérober par frayeur superstitieuse :

— Non, non, reprit Lili avec un air lointain, c'est une idée en lui depuis longtemps. Il y a des choses que je comprends maintenant. Comme il était drôle quelquefois ! Il avait l'air de ne pas me voir quand il me regardait, de ne pas vivre avec moi. Je l'appelais l'étranger. Et ce qu'il me disait... Tenez, à propos du jeu. Il m'a raconté un jour que, lorsqu'il gagnait, il n'avait jamais l'impression que l'argent lui appartenait vraiment. « Et même tout ce que j'ai dans mon portefeuille, dans ma malle, dans ma poche, il me semble que ça ne compte pas. » Oui, j'ai entendu ça... Et dire que je me suis tant moquée de lui ce jour-là !... Oh ! tenez, je n'irai pas à Ostende puisqu'il est en Belgique : j'aurais trop peur de le rencontrer.

Lise tente une dernière démarche : elle se présente au séminaire de Gheel, celui qui cache Alexis. L'accueil qui lui est réservé par le maître des novices, l'air même qu'on respire dans la maison lui font comprendre que l'irréparable est accompli. La vue des jeunes séminaristes s'occupant, dans une allégresse sereine, aux préparatifs d'une fête pieuse, achève de la fasciner :

Elle se raidit et murmure sur un ton qui voudrait se tromper :

—Est-ce qu'il sera vraiment heureux comme ceux-là?

— Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il le soit ? Pourquoi douter de lui ? répond le prêtre qui s'est rapproché.

Il y a dans ces mots quelque chose de si évident, et qui annonce si bien une certitude, qu'elle se tait, incapable de répliquer. Un instant encore, son regard va d'un visage à l'autre, comme si elle voulait s'en prendre à cette joie triomphante qui consomme sa ruine. Soudain, elle ouvre la bouche, fait un geste...

— Il vaut mieux que vous ne le voyiez pas aujourd'hui, dit doucement le prêtre, croyant deviner son désir. Je lui rapporterai notre entretien, il vous écrira...

— Je ne veux pas le voir, dit-elle avec le halètement farouche d'un animal terrassé. Mais j'ai soif, donnez-moi à boire... Pour l'amour de Dieu, donnez-moi à boire...

Après la violence de cette crise, le dénouement de l'histoire n'a rien que d'assez attendu. Alexis passe cinq ans au séminaire, puis s'en va comme missionnaire en Syrie :

Ce qu'il retrouvait au fond de lui-même, c'étaient ses refus secrets, son besoin de recueillement et certains sacrifices de l'âme que ce désordre (sa liaison passée) lui avait imposés. Il s'était commis sans se donner, du moins il le croyait, et n'apercevait d'autres traces, dans son passé, que les cheminements intérieurs qui l'avaient conduit au dernier de ses mondes imaginaires.

Quant à Lise, chassée des Hauts-Ponts qu'a revendus Fillureau, réfugiée dans la bicoque de sa vieille et fidèle servante elle n'a qu'une hantise : vivre tout près de son ancienne demeure. Elle accepte d'y rentrer comme lingère, rôde dans tous les coins à la poursuite de ses souvenirs et se rend si importune que les nouveaux propriétaires la congédient. Gagnée par une demi-démence, elle n'a de cesse qu'elle n'ait revu une fois encore son domaine perdu. Une nuit, elle y pénètre presque par effraction :

Elle fit quelques pas incertains. Où irait-elle d'abord ? Sur la pelouse, vers la terrasse, au potager ? Indécise, elle s'arrêta, levant les yeux comme pour interroger la demeure ; et l'ardoise du toit, lisse et inclinée, lui parut aussi belle que l'aile des anges. Soudain, ces questions devinrent de grands coups de marteau, qui assourdirent toutes ses pensées. Elle vacilla, chercha un appui, et, dans le moment même, heurta du front le sol.

Quand la lune se leva sur les Hauts-Ponts, elle éclaira le corps jeté là. Il gisait en long dans l'allée, les deux bras lancés en avant. La bouche était grande ouverte et paraissait manger la terre, mais le visage avait pris une expression apaisée.

***

ON retrouve, dans *La monnaie de plomb*, les qualités propres à M. de Lacretelle : un ton de dignité un peu hautaine, le discernement dans le choix des notations, la sûreté et l'abondance dans l'analyse, — avec une animation et une variété dans le récit que n'offraient pas les premiers volumes des *Hauts-Ponts*.

L'œuvre tout entière peut paraître à certains d'allure trop académique, d'une logique trop concertée dans les développements, d'une symétrie telle, à l'occasion de certains épisodes, qu'on y sent par trop l'intervention consciente de l'auteur. Mais on ne saurait lui refuser une valeur de documentation humaine ; et les caractères de Lise et de son fils sont si fouillés; leurs passions, nées d'une même source et pourtant si divergentes, sont dépeintes avec un si grand luxe de détails et une si heureuse rencontre d'expressions, qu'on reconnaît dans ces créations la marque d'un double talent de psychologue et de moraliste.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

Les grands prix littéraires d'automne.

Le prix Goncourt a été décerné à M. Joseph Peyré pour *Sang et Lumières*; le prix Fémina à Mme Claude Silve pour *Bénédiction*; le prix interallié à M. Jacques Debu-Bridel pour *Jeunes Ménages*; le prix Théophraste-Renaudot à M. François de Roux pour *Jours sans gloire*; le prix Jean-Moréas (poésie) à M. Fernand Dauphin pour *Aux Confins du Songe*.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LEQUEL ?

Par Pierre VILLETARD.

— Ma chère, dit M. Sollar, il faut prendre une décision le plus tôt possible. La position qu'on offre à Jacques est inespérée. C'est un homme, saprelotte ! Il a fait la guerre. La vie qu'il mène près de nous est indigne de lui. Oh ! je sais bien parbleu ! que Mirail a fait avec sa banque une petite fortune. Mais les conditions ne sont plus les mêmes. Nous allons aux trusts. Un homme comme Jacques ne peut réussir qu'en s'expatriant.

Mme Sollar ne répondit pas. Aux raisons de son mari elle n'opposait aucun argument, mais des soupirs discrets, ces demi-phrases : « Oui, je te comprends... Je vais réfléchir », qui sont la force des êtres faibles.

— Et puis, reprit brutalement M. Sollar, Jacques n'a pas le sou. C'est une situation cruelle, mais inévitable. Je te le répète, Borel est un ami sûr. S'il a demandé Jacques, c'est qu'il estime, comme nous, son intelligence. Une merveille, ce Brésil ! Tout à faire là-bas. Le café, le coton, le sucre, il n'a qu'à choisir. Ah ! le gaillard ! Si j'avais son âge... D'ailleurs, ma chère, je ne vois pas pourquoi, dans deux ou trois ans, nous n'irions pas lui rendre tous deux une petite visite.

Mme Sollar haussa les épaules. Son mari, cette fois, fut exaspéré.

— Parlons net, dit-il d'une voix coupante, ce n'est plus l'heure de mâcher les mots. Tu sais bien qu'il n'y a pas place pour deux à la banque Mirail. Notre ami est vieux, sans enfants. Il ne m'a pas caché son intention de vendre l'affaire. Il y a dix ans, ma chère — tu entends bien, dix ans — que j'ai formé le projet de l'acheter pour Georges. C'est tout à fait ce qui lui convient. Il a la bosse de la finance entre les deux yeux.

— Tais-toi, mon Dieu ! interrompit Mme Sollar.

L'homme tenta de saisir une petite main qui se déroba :

— Pardonne-moi, Hélène. Je suis logique. Je vois les choses. On doit à ses enfants tous les sacrifices. Tu verras ton Jacques dans huit ou dix ans. Cousu d'or, ma chère. Nous ne serons plus que des hobereaux de village à côté de lui. D'ailleurs, je ne te presse pas. Réfléchis. Sois raisonnable. Tu me rendras réponse cette semaine ou l'autre.

***

La victoria qui ramenait de la messe M. et Mme Sollar suivait une route creuse entre deux murs veloutés de mousse. Bientôt apparut le treillage d'un « court » de tennis, et les deux frères, en train de jouer, saluèrent de loin la voiture avec leurs raquettes. Mme Sollar voulut descendre. Elle pénétra dans l'enclos, embrassa ses fils, puis, remontant vers le verger, prit un sécateur dans la cabane du jardinier et, comme tous les dimanches, coupa des roses pour fleurir la table.

Autour d'elle, c'était la paix d'une belle matinée. Pas d'autre bruit que les cris des joueurs, dont elle voyait courir les deux silhouettes blanches, et la monotone stridulation des sauterelles dans le pré voisin. A la grille, parfois, des gens s'arrêtaient. C'étaient des paysans en blouse du dimanche, des jeunes filles du patronage ou quelque ménage de petits bourgeois — employés du chemin de fer ou de la filature — qui jetaient un regard sur le tennis et la fraîche pelouse où bombaient des massifs de rhododendrons. Et tous pensaient : « M. et Mme Sollar sont des gens heureux. »

Pourtant, Hélène Sollar, n'était pas heureuse. Ses mains tremblaient. Elle se sentit lasse. Abandonnant sa cueillette, elle alla s'asseoir sur un banc rustique, au bout du verger. De cet endroit elle voyait jouer ses fils à travers les arbres. Jacques était brun, vigoureux taillé pour la lutte. Georges, plus fluet, presque féminin, déployait dans tous ses mouvements une souplesse de chat. Certes, si l'un des deux devait partir, s'éloigner d'elle, pour toujours, peut-être, il valait mieux que ce fût l'aîné. Puis son cœur protesta : « Non. Ni l'un ni l'autre. » Et les larmes lui sautèrent aux yeux à ce moment-là.

C'est alors qu'en un instant elle revit sa vie : son premier mariage à vingt ans, avec Paul Jorioz, le jeune notaire de Villeneuve, qu'elle adorait et qui l'aimait tant. Elle évoqua leur maison des champs, plus modeste, sans doute, que la somptueuse propriété de M. Sollar, mais si nette, si claire, avec ses meubles neufs qui craquaient la nuit, et son jardin de presbytère bleu de pieds-d'alouette, dont l'ombre était douce aux heures chaudes du jour. Trois ans d'illusions, d'amour naïf, avec ce grand garçon, tendre et léger, dont le souvenir la charmait encore. Puis Jacques était né. On portait sa bercelonnette sous les acacias. Il souriait, agitait ses menottes, dialoguait mystérieusement avec les oiseaux. Pourtant, leur famille était inquiète. Paul spéculait, disait-on, achetait trop de terrains autour de la ville. Peu à peu, les clients désertèrent l'étude. Ils s'en soucièrent peu. Tous deux avaient tellement confiance dans l'avenir à cette époque-là !

Puis, brusquement, la foudre éclata. Elle revivait ces terribles heures : le krach subit, le suicide de Paul, le déshonneur qui s'attachait au nom de son fils. C'est alors qu'intervint M. Sollar. Ce jeune homme, riche, un ami d'enfance, l'avait aimée naguère sans oser le dire. Il mit ordre aux affaires, paya les dettes sans l'avertir, puis disparut, voyagea, sans qu'elle eût pu lui témoigner sa reconnaissance. Deux ans passèrent. Il revint, demanda sa main et fut agréé. Elle éprouvait pour lui, à défaut d'amour, une estime profonde. « Il est très bon », pensait-elle. Et, de fait, M. Sollar, était bon, mais sans chaleur, de cette bonté pratique et rigide qui caractérise certains hommes intègres. Un an plus tard, Georges venait au monde. Elle avait cru, cette fois encore, au bonheur possible.

Mais Jacques était là. A mesure qu'il grandissait, occupait plus de place au nouveau foyer, l'antipathie du beau-père s'affirmait chaque jour, devenait grondeuse, intolérante. Jacques restait pour Sollar le fils du failli ; pis encore : l'enfant de l'homme qui lui avait volé jadis une part de bonheur. Quelles luttes Hélène avait dû soutenir pour le garder près d'elle, et de quelles blessures intimes, de quels froissements secrets elle avait payé cette trop rude victoire !

Au lendemain de la guerre, pourtant, quand Jacques était revenu, M. Sollar lui avait dit : « Embrasse-moi, mon garçon », et, durant trois mois, le beau-père se montrait indulgent, presque affectueux pour le jeune soldat. Jacques était entré dans la banque où travaillait Georges. Mais, tandis que le cadet, léger, insouciant, en prenait à son aise avec le bureau, Jacques, ponctuel, laborieux, déployait tout de suite une activité qui lui valut les compliments de M. Mirail. Alors, le beau-père redevint jaloux. C'était lui, sans doute, qui avait suscité la proposition de M. Borel. Mais Hélène songeait que, naguère, elle avait sauvé son fils de l'internat. La guerre même, en le lui prenant, l'avait épargné. Elle saurait bien, cette fois encore, le garder près d'elle.

— Tiens, monsieur Mirail !

***

La grille du jardin était entr'ouverte. M. Mirail l'a poussée et, traversant le verger, s'avance lentement jusqu'au banc de pierre. C'est un petit homme grisonnant, avec des yeux de souris dans une face poupine. Il s'incline gravement et baise la main de sa vieille amie.

— Votre mari n'est pas là ?

— Non, dit Hélène, il vient de rentrer.

— Et vos deux fils ?

— Vous les voyez... Ils jouent au tennis.

— Ah ! parfait ! dit M. Mirail, en regardant le « court » une main sur les yeux.

Et, brusquement :

— Je vous demande pardon, chère madame, de ce que je vais dire. Cette démarche m'est pénible, mais je devais... je ne pouvais pas ne pas la tenter.

— Vous m'effrayez... De quoi s'agit-il ?
— De vos fils, précisément.
— De Jacques ? De Georges ?
— De l'un ou de l'autre.
— Je vous en prie, expliquez-vous vite.
— Voilà, dit M. Mirail en s'asseyant à côté d'Hélène. La chose s'est produite avant-hier, dans la matinée. Mon caissier, M. Alexis, était absent. Vos fils — vous le savez — travaillent dans le bureau vert, cette grande pièce qui fait suite à mon cabinet. Vers dix heures, j'ai reçu la visite de Mme de Béthancourt. Elle a vendu ces jours-ci, par l'entremise de Me Jouvin, la ferme des Trembles. Elle apportait à la banque 30 000 francs en espèces, et, comme je le répète, M. Alexis n'était pas là ; elle m'a remis cette liasse, que j'ai déposée dans le bureau vert, sur la table d'acajou qui est à l'entrée. Ce fut là, d'ailleurs, une négligence... disons le mot : une sottise. Quelques instants plus tard, je me suis retiré dans mon cabinet. J'avais à faire une recherche assez laborieuse. A midi, comme d'habitude, mes deux employés sont partis ensemble. A ce moment, je suis rentré dans le bureau, j'ai repris ma liasse. Elle ne contenait plus que vingt-huit billets.

Mme Sollar pâlit :

— Eh bien ! c'est une erreur, voilà tout. Mme de Béthancourt ne vous avait apporté que 28 000 francs.

— Je le voudrais, chère madame, soupire M. Mirail, mais c'est impossible. Nous avons compté l'un après l'autre.

— Vous auriez dû demander à mes fils une explication.

— A quoi bon ?

— Comment « à quoi bon » ? Voulez-vous dire que l'un des deux soit un voleur ?

— Oh ! chère amie, quel vilain mot ! Mais les jeunes gens, parfois, peuvent être légers. J'ai eu cet âge moi aussi, des moments d'embarras, des tentations... Et puis — qui sait ? — peut-être l'un d'eux a-t-il voulu jouer une farce — ma foi, oui, une bonne farce — à papa Mirail.

— Soyez donc franc, Mirail... Vous vous dites : 'un de ces garçons est un voleur ! Et vous comptez sur moi, n'est-ce pas, sur moi seule pour mener l'enquête et vous renseigner.

— Oui, chère amie, murmure le banquier, oui, je compte sur vous. En revanche, vous pourrez compter sur ma discrétion. Naturellement, il faudra que je me sépare de l'un de vos fils, de celui... enfin, vous me comprenez. Mais je vous jure que, hormis vous et moi, personne, jamais, ne se doutera...

— C'est bien, je vous remercie, dit Mme Sollar.

— Au revoir, chère amie.

Le petit homme se leva, traversa le jardin de son pas léger. Mme Sollar le regarda s'éloigner et franchir la grille.

***

Restée seule, Hélène s'absorba, la tête dans ses mains. Elle ne pleurait pas. Un long frisson, parfois, secouait ses épaules. Elle répéta sa phrase, révoltée : « C'est une erreur ! » Puis, peu à peu, lentement, elle se fit à l'idée « que c'était possible ». Certes, M. Mirail n'aurait pas porté à la légère cette accusation. L'un de ses fils avait volé. Mais lequel ? Était-ce Jacques ? Était-ce Georges ? Mille pensées bataillaient dans sa tête fiévreuse. Elle essaya de juger ses fils, de se former une opinion d'après leurs penchants et leurs caractères. Et, tout à coup, Jacques lui apparut si grave, si profondément honnête qu'elle se refusa de le soupçonner. Restait Georges, l'enfant gâté, trop gâté peut-être. Il dépensait beaucoup, aimait le plaisir et souvent, le dimanche, tandis que Jacques restait auprès d'elle, s'en allait à Lyon, en automobile. Que faisait-il, là-bas ? N'avait-il pas des amis dangereux ? Il avait dû jouer, perdre... Et soudain Hélène se rappela que, à deux reprises et bien que son père lui fît une large pension, Georges lui avait emprunté des sommes légères « pour finir le mois »... Mais de là... Et pourtant !... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !... Elle ne savait plus...

Après le déjeuner, comme Georges mettait sa voiture en marche, Hélène Sollar s'approcha de Jacques.

— Viens avec moi, dit-elle... Je veux te parler.

Et, passant un bras sous le sien, elle l'entraîna jusqu'au banc de pierre. Ils s'assirent côte à côte. Hélène dit tout : la visite de M. Mirail, les billets disparus, la résolution qu'avait prise le banquier de se séparer du coupable en lui pardonnant.

Jacques eut un sursaut brusque :

— Alors, maman, tu m'as soupçonné ?

— Ce n'est pas toi ?

— Non, certes.

Mme Sollar eut un faible cri, presque heureuse, comme si, à ce moment, elle eût oublié qu'il y avait l'autre. Puis, douloureusement :

— Alors... c'est Georges.

— Non.

— Mais, puisque cela ne peut être que l'un ou l'autre.

— C'est vrai, dit Jacques atterré.

Il réfléchit. Qu'allait-il se passer ? Laisserait-il sa mère interroger Georges ? Et, si le jeune homme avouait sa faute, quel prétexte donnerait-il à M. Sollar pour quitter la banque ? S'il niait, au contraire, ce serait entre eux deux une lutte affreuse, une lutte dans laquelle il succomberait évidemment, puisque son beau-père n'hésiterait pas, lui, à désigner le fils de Jorioz. Il entrevit, d'un coup, le martyre de sa mère, leur foyer détruit, tout un avenir de haine et de larmes. Tandis que, lui parti, tout s'arrangerait, on oublierait vite.

— Mère, dit-il d'une voix grave, c'est moi qui ai pris les deux billets.

Hélène secoua la tête :

— Je ne te crois pas.

— Si... si...

— Allons donc... Pourquoi aurais-tu fait cela ?

— Si, mère, comprends bien... Pour mon beau-père, pour M. Mirail, pour toi surtout, il faut que ce soit moi... Je te laisse Georges. Surveille-le. Parle-lui bravement. Tu feras de lui un honnête homme.

— Oh ! mon grand !

Et les deux bras, longuement, passionnément, Hélène Sollar étreignit son fils.

***

Jacques est parti. Mais, dans la petite ville que l'été dévore, c'est toujours le même calme et le même silence. Les jours s'effeuillent, puis les semaines, et, chaque dimanche, Hélène Sollar va couper des roses dans son beau jardin, Peut-être a-t-elle un peu vieilli. Deux mèches grises voltigent autour de ses tempes, mais elle garde encore sa taille de jeune femme. De temps à autre, elle reçoit une lettre. Jacques travaille et s'accoutume à sa vie nouvelle.

Hélène s'est dit : « Je dois parler à Georges », mais elle n'ose pas et recule de jour en jour cette suprême épreuve. S'il allait nier, mentir ?... Entre elle et lui, désormais, ce serait l'abîme. Et voici qu'elle cède, s'abandonne, s'enlise peu à peu dans une lâche et peureuse résignation.

Or, un matin, comme elle rêve, solitaire, sur le banc rustique, M. Mirail, le chapeau de travers, surgit à la grille :

— Ah ! mon amie, je suis une brute... un sauvage...

Et le bonhomme, tout honteux, lui conte d'une haleine que la veille, en rangeant des papiers, il a retrouvé les deux billets dans le répertoire de 1903.

— Une distraction stupide... que dis-je ? presque un crime. Oh ! je me rappelle. Ce jour-là, j'avais des paiements à faire. J'ai pris ces deux coupures que j'ai glissées par mégarde entre les feuillets. Je baisse, chère amie, je baisse... Mais je dois à votre famille une compensation. Le mois prochain, je me retire et cède la banque à votre fils Georges.

Le petit homme s'agite, pérore. Hélène devrait l'injurier, le haïr... Elle ne le peut pas. Elle dit simplement :

— Je vous remercie, monsieur Mirail... Je suis heureuse... bien heureuse...

Et, frissonnante, les yeux à demi fermés, elle suit, au-dessus des peupliers, quelque chose d'immense qu'elle voit seule : un grand paquebot qui file à toute vapeur, en plein azur, vers la destinée.

PIERRE VILLETARD.

Un journal ne peut s'améliorer que si le nombre de ses lecteurs augmente. Il accroît ainsi ses ressources et son influence ; il est à même de rendre des services plus étendus.

Si nos abonnés sont satisfaits du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, qu'ils le disent à leurs collègues ; les déplacements de vacances leur en fourniront sans doute l'occasion.

Nous leur en sommes, par avance, très cordialement obligés.

L'ALSACE-LORRAINE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE FRANÇAIS

au lendemain de l'Année terrible.

RECHERCHANT, au lendemain de la guerre de 1870, les artisans de la victoire allemande, l'opinion publique en France reconnut que notre défaite était l'œuvre, non seulement des Bismarck et des Moltke, mais encore, et davantage peut-être, des magisters d'Outre-Rhin. Un mot courut alors, qui devait — nous l'a-t-on, enfants, assez répété, — faire longue carrière : « C'est le maître d'école allemand qui a vaincu la France. » C'est lui qui, chargé de vulgariser les leçons de Fichte, enseignait, depuis cinquante années, la grandeur allemande ; entretenait la haine du peuple voisin ; proposait à la convoitise de ses jeunes élèves, soldats de demain, « la riche Alsace, ce paradis promis aux Allemands par leurs rois, leurs professeurs et leurs maîtres d'école » (1). Une *Histoire* tendancieuse n'avait pour fin que de développer, d'un bout à l'autre de l'Université germanique, « un sentiment patriotique depuis longtemps répandu dans ce grand pays », sentiment dont il se servait « au profit de son ambition » (2). Une *Géographie* aux principes non moins spécieux décrivait, dans le même but, la pauvreté du sol allemand, et faisait, par contraste, connaître la France, pays du bon vin et du pain blanc, la France plantureuse dont la fortune paraissait scandaleuse et imméritée. Bref, s'il eût été juste, le vainqueur dictant sa loi à Versailles aurait dû convier à son triomphe en la Galerie des Glaces, au même titre que les généraux et les princes allemands, l'humble *Lehrer* à lunettes, ouvrier patient et indiscutable de la victoire germanique.

***

POUR l'école française, la leçon était dure. Elle ne risquait pas d'être oubliée. Avec une ferveur et un zèle aussi grands que ceux dont avaient fait preuve leurs collègues allemands, les instituteurs français, conscients de leur mission et de son efficacité, allaient dorénavant travailler à la besogne qui apparaissait comme urgente et inéluctable ; ils se feraient les auxiliaires vigilants de ceux qui, chez nous, prônaient la revanche.

Aussi bien, y sont-ils expressément invités par l'autorité universitaire qui — Jules Ferry étant ministre de l'Instruction Publique — inscrit en 1882 les exercices militaires aux programmes des écoles primaires. L'année précédente, un conseiller municipal parisien, Aristide Rey, avait obtenu la création de ces fameux bataillons scolaires, — nos *Balilla* à nous, soldats en herbe, revêtus de l'uniforme, fusil à l'épaule, sonnant du clairon et marchant au pas. — Et, à l'exemple des écoliers de la ville de Paris, tous les petits Français vont, dans toutes les écoles devenues casernes, recevoir une instruction préparatoire au service militaire. L'enseignement primaire, désormais, puisera sa raison d'être et son idéal — *pietas ergo patriam* — dans ce concept simple et précis : la Patrie. Cette idée devient l'article primordial des programmes, l'argument essentiel de toute leçon, de tout exercice scolaire : copie, rédaction, entretiens moraux, lecture courante, histoire et géographie, récitation et chant (3).

Le thème, dans chacun de ces devoirs ou exposés ne varie guère : perfidie teutonne, générosité française, actes d'héroïsme, individuel ou collectif ; horreurs de l'invasion, stoïcisme des Parisiens durant le siège, âpreté du vainqueur, dignité du vaincu, et son amertume que seul vient réconforter le farouche espoir de la revanche. Il n'est, dès lors, de chants scolaires que chants patriotiques ; de récitations que celles dont les strophes enflammées se graveront en des mémoires fidèles « *quand le tambour battra demain* » :

Toi qui, de si leste façon,
Mets ton fusil de bois en joue,
Un jour tu feras tout de bon
Ce dur métier que l'enfant joue...
(VICTOR DE LAPRADE.)

Aux grands élèves, on ne se contente pas de faire apprendre des poèmes un peu puérils comme les vers mirlitonesques précités, extraits du *Livre d'un Père*. Nos « grands » déclament des textes devenus classiques comme *La Sortie* (de *L'Année Terrible*, de Victor Hugo) ; *Le Clairon* de Paul Déroulède, et surtout, — car il était de leur âge — ce petit *Turco* qui mourra joyeux en rêvant qu'il avait vaincu les Prussiens :

C'était un enfant, dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds, et de grands yeux bleus...

Ils attendent, comme une récompense promise à leur fièvre patriotique, l'heure de la fin de la semaine où le maître lira quelque « Conte du Lundi », l'histoire du petit Stenne, l'enfant espion, celle du Sergent Hornus, ou la fameuse *Dernière classe* du vénérable Monsieur Hamel. Jamais Erckmann-Chatrian, dont l'*Histoire d'un Plébiscite* et *Le Brigadier Frédéric*, viennent de paraître, n'aura connu un tel succès. Maintenant, il l'enseigne, l'Histoire de France, notre maître d'école, et, insistant sur la période contemporaine qui vit deux invasions, il en fait une Histoire du civisme républicain. Il ne néglige plus la géographie ; quelques pédagogues même, de l'ancienne école, comme l'abbé Doyotte, estiment qu'il y a, ici, exagération manifeste : « Aujourd'hui, écrit-il, sous prétexte que les Prussiens paraissent avoir des connaissances plus étendues que les nôtres, on tombe dans l'excès. On veut de la Géographie à outrance. C'est un engouement universel... (1) » En un mot l'école primaire, reprenant à son compte la phrase célèbre que l'on prête injustement à Gambetta, et l'adaptant au milieu scolaire, semble avoir pris comme mot d'ordre et devise : « Pensons-y sans cesse et parlons-en toujours. »

***

Or cette adjuration à la mémoire des jeunes Français, cette invitation à leurs maîtres en vue d'une leçon pressante et incessante, il n'est pas besoin de dire qu'elles sont formulées en faveur des deux provinces que le traité de Francfort nous avait ravies. L' « Alsace-Lorraine », il faut bien l'avouer, n'avait nullement jusqu'alors retenu l'attention particulière de l'école : c'étaient trois départements français, loin de Paris, quelque part, à la frontière. Brusquement, brutalement, l'invasion, puis l'exécution du traité conféraient à ces Marches de l'Est une qualité singulière et émouvante : devenues la rançon du vainqueur, après avoir subi les horreurs de la guerre, l'Alsace et la Lorraine, victimes touchantes, frappées par un injuste destin, appelaient, par la protestation de Bordeaux contre la dure loi du vainqueur, l'audience universelle et notamment celle de leurs compatriotes des autres pays de France. Dès lors, nulles provinces ne seront plus chéries; plus célébrées dans la presse, les lettres, les discours, et dans les leçons des écoles populaires. Cet enseignement organisé autour de la revanche, c'est expressément l'Alsace-Lorraine qui en reçoit, comme une réparation, l'hommage et l'offrande. Toute carte géographique de notre pays sera désormais teintée, à cet angle mutilé de l'hexagone français, de couleurs sombres. L'imagerie scolaire répand, à profusion, le profil hautain, sous un ciel de deuil, de la cathédrale de Strasbourg ; les silhouettes d'Alsaciens à tricorne et souliers à boucles, et surtout le couple tendrement uni, pensif et symbolique, de la jeune Alsacienne au large nœud noir et de la jeune Lorraine à la coiffe de dentelles. Aussi classique que *Le Petit Soldat* de Victor de Laprade ou *Le Turco* de Dérou-

(1) ERCKMANN-CHATRIAN : *Le Brigadier Frédéric.*
(2) ERNEST LAVISSE : *Questions d'enseignement national.*
(3) Cf. dans notre ouvrage *Un personnage nouveau du roman français : l'Enfant*, le chapitre : « L'enfant et la guerre ».

(1) ABBÉ DOYOTTE : *Manière d'interroger dans les écoles* (Nancy, Wagner, éd., 1875). Et cependant, dans ses *Questions d'enseignement national* (Colin, éd., 1885), l'historien Ernest Lavisse écrit dix ans plus tard : « ... Regardez l'Allemagne. J'ajouterai : Il ne se passe pas de session de baccalauréat où des examinateurs ne soient emportés par l'indignation, en constatant que des jeunes gens ne savent point l'histoire de nos défaites de 1870, ne connaissent pas le tracé de notre frontière de l'Est, ont oublié Metz, ou bien donnent Nancy à l'Allemagne... Ce sont, dira-t-on, des exceptions monstrueuses : je le souhaite... »

lède, le *Dis-moi quel est ton pays?* d'Erckmann-Chatrian figure dans tous les recueils de *Morceaux choisis*. « *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine* », la « *Marche Lorraine* », « *C'est un oiseau qui vient de France* », sont au programme de maintes distributions de prix et de tous les orphéons. Devenu poncif littéraire, le thème « Alsace-Lorraine » oblige chaque auteur de *Lectures courantes* à donner, comme centre d'intérêt à son ouvrage, la guerre de 70 et ses funestes conséquences. Cédant, sans peine d'ailleurs, à cette espèce d'envoûtement sentimental et collectif où le remords national le dispute au regret, les bons auteurs de ces bons livres qui s'appellent *Les Enfants de Marcel*, *Le Tour de France par deux enfants*, *Monsieur Prévôt*, *Jean Felber*, etc., dédient en pensée leurs petits romans scolaires au cher « pays de plaine et de montagne », à la Lorraine guerrière où naquit Jeanne d'Arc, à la ligne bleue des Vosges d'où monte « la plaine touchante des vaincus... » Si nous avons tous, trois ou quatre générations d'enfants, tant aimé André et Julien Volden dans leur périple à travers la France, c'est surtout parce que ces deux orphelins avaient dû, au lendemain de la guerre, quitter Phalsbourg et, non sans dangers, gagner la France pour répondre au vœu de leur père mourant. *Les Enfants de Marcel* s'achèvent, pour le réconfort des héros du livre et du lecteur, en Algérie, où le vieil Alsacien Christian Herbart s'est « créé » une « Petite Alsace ». *Jean Felber* raconte l'histoire d'une famille alsacienne surprise par la guerre dans sa calme maison de Molsheim et qui finit par venir s'installer en Normandie. Citez *Jean Felber*, *Le Tour de France*, *Les Enfants de Marcel*, il n'est pas un homme né entre 1870 et 1900, un de ceux que Drieu La Rochelle appelle « les petits-fils d'une défaite », qui ne sente son cœur s'émouvoir à l'évocation de ces livres chargés de maintenir vivaces, avec le devoir envers la patrie, le souvenir des provinces arrachées à l'affection nationale. Ces livres de lecture, ces rédactions et ces dictées, tout cet enseignement a donc entretenu, parmi les Français de l'*intérieur*, le culte de l'Alsace-Lorraine. Bien des soldats de 1914 ont dû mourir sans regret s'ils purent, en tombant, se rendre compte qu'ils acquittaient une dette sacrée, annoncée dès les bancs de l'école par les maîtres qui leur apprenaient le poème à l'accent cornélien :

Quand le tambour battra demain,
Que ton âme soit aguerrie,
Car j'irai t'offrir de ma main
A notre mère, la Patrie...

Un jour brumeux de 1920, j'ai, pour la première fois, aux côtés du regretté Georges Delahache, franchi la Porte de France à Phalsbourg. Et il me semblait entendre sonner sous la voûte les pas décidés d'André Volden et ceux du petit Julien, quittant la vieille citadelle pour s'engager sur les chemins qui mènent à la frontière française. Et, durant sept années passées en Alsace, mon âme d'homme a tenu, scrupuleuse, ardente et nostalgique, à vérifier les images alsaciennes familières et chères à mon enfance de fils d'instituteur de « l'intérieur ».

Sans doute, l'Alsace et la Lorraine que décrivaient nos maîtres et nos livres étaient-elles, deviendraient-elles assez différentes de la peinture bienveillante, mais simpliste, que nous devions au zèle patriotique et professionnel de l'école primaire et de ses manuels. Naturellement, ils unissaient dans un commun amour deux provinces que le Traité calamiteux soudait par l'infortune, et que pourtant l'histoire des hommes et de la nature avaient pourvus de caractères différents. Par ailleurs, livres et maîtres allaient, des années durant, présenter à la pieuse et docile attention des écoliers français une « Alsace-Lorraine » plongée dans le deuil, abîmée dans le désespoir ; attendant, dans une attitude figée et douloureuse, sous les ailes du nœud alsacien qui paraissait funèbre, le jour terrible, sacré et radieux de la Revanche. De même qu'ils apprirent alors, *de visu*, qu'il existait, dans le Reichsland, deux pays bien différents, soldats et voyageurs français d'après l'armistice qui n'avaient pas, entre temps, revisé leur savoir scolaire sur ce point, purent s'étonner de voir que tous les Alsaciens-Lorrains français de cœur n'avaient pas estimé nécessaire, impérieux, pour leur loyalisme, le devoir de l'exode, comme les petits Volden ou la famille de Jean Felber. Ils virent en outre un pays nombreux, divers, de Sarreguemines à Phalsbourg, du col de Saverne à Montreux-Vieux, des populations variées, marcaires et vignerons, forestiers et vanniers, agriculteurs et mineurs, bourgeois et paysans..., un pays laborieux et bien outillé, un monde industrieux, gai et bien vivant, nullement prostré dans un désespoir définitif et, du fait de notre absence, attendant l'heure de la revanche, ou celle de la mort.

Cela, c'était, après la leçon de l'école, la leçon de la vie. Mais telle est sur l'âme de l'homme l'emprise des premiers enseignements scolaires et des premières lectures, que la seconde leçon, en des esprits un peu frustes, parut en contradiction avec la première. En tout cas, l'une et l'autre ont été utiles, salutaires, indispensables. On ne saurait, sans grave ingratitude, méconnaître l'importance de cet enseignement de l'instituteur français d'après 1870, dans l'histoire des relations de la France et de l'Alsace-Lorraine durant l'Entre-Deux-Guerres. Si les deux provinces sont de nouveau rentrées dans la communauté française, elles le doivent pour un peu, sinon pour beaucoup, aux maîtres français et à ces modestes livres scolaires, qui resteront des témoignages tangibles très expressifs des inquiétudes et des espoirs d'une époque d'épreuves pour « l'Alsace-Lorraine » et pour la France.

AIMÉ DUPUY.
(*La Vie en Alsace.*)

CAUSERIE MÉDICALE
L'ANTISEPSIE ET LE SAVON

La question des antiseptiques fait des progrès, non pas seulement parce qu'on arrive à trouver des corps toujours plus actifs à l'égard des microbes en même temps qu'inoffensifs pour nos tissus, mais plus encore parce que les méthodes d'application deviennent plus rationnelles et par conséquent plus efficaces. Le temps où, avec le grand chirurgien anglais Lister, on pulvérisait du phénol à l'aveugle dans les salles d'opération au risque de faire plus de mal que de bien, n'est fort heureusement plus. De même on désinfecte aujourd'hui moins qu'autrefois les murs et les tentures dans les maladies dont le germe ne vit qu'un nombre très limité de secondes en dehors de la gorge des sujets atteints. On remplace donc ces pulvérisations par le masque, comme en portent les chirurgiens et ses aides devant la bouche et le nez pour ne pas contaminer la plaie opératoire en parlant, et on s'occupe sérieusement dans les hôpitaux d'enfants, par exemple, d'interdire l'entrée des salles aux enrhumés ou aux « porteurs de germes ».

Cela montre qu'une des régions où il faudrait opérer la désinfection est représentée par le pharynx, où se croisent les voies aériennes et alimentaires supérieures et où, par suite, vivent et se perpétuent, guettant la bonne occasion pour envahir un sujet réceptif, quelques-uns de nos ennemis les plus féroces : les pneumocoques du type I et II qui nous valent la terrible pneumonie ; les pneumocoques du type III et IV qui nous valent la bronchopneumonie un peu moins grave ; le bacille de la diphtérie, le virus de la grippe, les streptocoques des rhumatismes, de l'appendicite, de l'érysipèle et de la suppuration.

Malheureusement, nul antiseptique n'est parvenu jusqu'ici à désinfecter la muqueuse aux replis nombreux et profonds qui tapisse le fond de la gorge, et qui, d'ailleurs, est recouverte par un enduit tenace de mucus. Les matières colorantes dont on fait grand usage aujourd'hui, le bleu de méthylène, le vert brillant, et surtout les sels d'acridine, n'ont d'efficacité — s'ils en ont véritablement, car la question

n'est pas scientifiquement résolue, — que si l'on en imbibe constamment l'arrière-gorge, par exemple en suçant des pastilles avant que le microbe ait pris pied.

A ce point de vue, les progrès doivent être réalisés surtout en perfectionnant les méthodes, c'est-à-dire d'abord en généralisant de plus en plus le port de ces masques qui se montrent manifestement efficaces dans des circonstances graves, et qui éviteraient de nombreuses morts par pneumonie ou autrement s'ils s'imposaient, par exemple, dans les transports en commun.

***

ON pourra être surpris de voir que ces questions m'amènent à parler du savon. Et pourtant, le succès grandissant, comme base de pâte dentifrice, de ce produit familial et modeste, sont une preuve que la muqueuse de la bouche s'en accommode fort bien. Bien plus, je vois qu'aux États-Unis on commence à préconiser un savon de soude très neutre en solution à 1 pour 250 dans certaines angines. Il est de fait que seul il est capable de pénétrer dans les replis des muqueuses, car il possède un pouvoir de diffusion extrême.

En tout cas, le savon agit dans des circonstances spéciales qui méritent d'être signalées. Des médecins anglais ont pu démontrer que des accouchées atteintes de fièvre puerpérale avaient été infectées par des microbes qu'on retrouvait également dans leurs fosses nasales, et que des mains insuffisamment lavées avaient dû servir de véhicule entre le nez et les régions infectées. Nous voyons ainsi combien peut être utile l'usage du savon pour enlever, avec les poussières, les microbes nocifs qui adhèrent surtout sous les ongles.

A côté de la région naso-pharyngienne, le tube digestif, dans son ensemble constitue lui aussi une source d'infections microbiennes nombreuses. L'estomac, il est vrai, représente, grâce à sa richesse en acide chlorhydrique, une barrière solide qui empêche beaucoup de microbes nocifs d'arriver dans le duodénum. Mais cette influence n'est que passagère, car, dans le côlon, c'est-à-dire dans la dernière partie de l'intestin, on trouve accumulées des masses énormes de microbes dont certain sont fort nocifs. Parmi ces derniers, il en est qui vivent à l'abri de l'air et donnent naissance à la terrible gangrène gazeuse, ou encore ceux de la fièvre typhoïde et de la dysenterie, sans compter les vers intestinaux. On s'explique ainsi que l'humanité se soit toujours plus ou moins instinctivement préoccupée d'éloigner de l'habitation tous les résidus de la digestion. A ce point de vue, la France se distingue malheureusement encore de la plupart des pays voisins par une proportion élevée de villes dépourvues d'égouts collecteurs.

Mais des progrès de ce genre sont aussi à faire à un point de vue plus individuel. Que nous le voulions ou non, nous nous trouvons forcément dans des rapports plus ou moins directs mais quotidiens avec ces produits infectieux. On en a une preuve un peu écœurante, qu'on doit cependant envisager froidement, dans le fait que bien des épidémies ont pour origine des porteurs de germe qui hébergent ces germes nocifs dans leur intestin et — hélas ! — subsidiairement, sur leurs mains.

D'ailleurs les médecins qui s'occupent spécialement du traitement des hémorroïdes constatent que la région voisine est rarement très propre, surtout chez les hommes. Par suite, nous faisons courir à notre entourage des risques très réels que le savon éviterait à coup sûr. Nous nous en faisons également courir à nous-mêmes. On vient de le voir avec ces malheureuses accouchées dont je parlais plus haut. Cela est encore plus exact en ce qui concerne certains vers intestinaux, comme les minuscules oxyures et comme les gros ascaris (lombrics). Comme beaucoup d'autres, ces parasites passent par deux phases, l'une dans les tissus et l'autre, la phase adulte, dans l'intestin. Or ce sont les ongles mal lavés des porteurs qui leur permettent de vivre ces deux vies et de se multiplier. J'expliquerai un jour prochain le mécanisme si curieux et si complexe par lequel se produit cette réinfection contre laquelle le savon se montre tout-puissant.

Ainsi un antiseptique très banal paraît de nature à rendre de grands services pourvu qu'il soit utilisé à bon escient. Il faut cependant savoir que, comme toute chose, le savon a ses inconvénients. Certaines peaux le supportent mal. Les femmes emploient de plus en plus, surtout pour nettoyer sur le visage, des corps gras, comme l'huile d'amandes douces ou la lanoline associée ou non à du blanc de baleine. Je me garderai de combattre une tendance commandés par la coquetterie, d'autant plus que l'excès de savon pourrait avoir des inconvénients réel-pour les peaux délicates qui redoutent un décapage énergique.

Mais pour les mains, pour le pourtour des ongles et pour le reste du corps, dont l'épiderme est plus résistant que celui du visage, le savon paraît difficilement remplaçable. Il est certain, en tout cas, que de connaître avec précision le mécanisme par lequel les infections se produisent permet de se défendre efficacement.

Dr P.-E. MORHARDT.

POUR LE PIPEAU
LA BONNE MÉTHODE

L'ANNÉE dernière, Mlle Roth a dû vous mettre en garde contre une illusion et vous dire : le pipeau est l'instrument de musique le plus facile qui existe, mais c'est un instrument de musique, ce n'est ni un jouet ni une mécanique, il demande tout de même un minimum d'étude et d'application, d'ailleurs à la portée de tout le monde

Aujourd'hui, mes chers collègues, je me substitue à Mlle Roth, dont on pourrait croire qu'elle méconnaît des difficultés qui n'en sont pas pour elle, mais qui sont sérieuses pour des personnes moins douées ou moins exercées. On ne me fera pas ce reproche, car, si beaucoup d'instituteurs ont été aussi mal éduqués que moi en musique, il en est certainement très peu d'aussi mal doués naturellement sous le rapport de l'oreille. Cela me donne une compétence particulière pour juger des efforts que demande l'étude du pipeau, et c'est à ce titre de mauvaise musicienne que je vais vous mettre en garde maintenant contre une tentation qui vous sera offerte de toutes parts.

Lina Roth vous enseigne qu'il faut, pour produire les notes altérées, boucher ou déboucher à demi les trous dans le sens de la longueur. Vous n'y arriverez peut-être pas à coup sûr, pour commencer, et surtout, vous aurez peur, si votre oreille n'est pas très sûre, de ne pas donner le demi-ton bien juste, de faire un dièse trop haut, un bémol trop bas, ou même le contraire.

C'est alors que vous serez tentés d'employer le doigté dit « en fourche » et de faire le *fa dièse* en bouchant tous les trous, sauf le troisième en partant du haut, et le *si bémol* en laissant tous les trous ouverts, sauf le second

et le troisième en partant du haut. Cela vous tirera d'affaire sur le moment et vous serez bien contents... Mais vous paierez cet expédient de tous les progrès que vous auriez faits par la suite... et que vous ne ferez pas !

Vous entendrez parler de la « méthode en fourche » par opposition à la méthode des trous demi-bouchés et vous croirez qu'on peut choisir entre les deux. En réalité, il n'y a pas de « méthode » en fourche, car on ne peut appeler méthode le moyen d'altérer *trois* notes avec un instrument qui, normalement employé, doit en altérer *huit* !... Or le doigté en question ne nous donne, comme notes altérées, que le *fa dièse*, le *si bémol* et — à la rigueur — le *sol dièse*... tout ceci à l'octave inférieure (1).

D'ailleurs, il y a eu de tout temps et en tous pays des gens qui jouaient du pipeau, mais avec le doigté en fourche, et c'est pour cela qu'ils restaient isolés et que le pipeau restait un jouet. Il ne méritait pas le nom d'instrument de musique puisqu'il ne donnait pas toutes les notes ; et Lina Roth n'a songé à vous le présenter qu'après l'avoir rendu *complet* par cette méthode simple, naturelle, spontanée, qui permet de faire toutes les notes par un même procédé.

Cette méthode, non seulement permet d'utiliser le pipeau, mais en fait un outil d'éducation musicale. L'éducation ne consiste-t-elle pas à obtenir d'un organisme ce qu'il n'aurait pas donné spontanément, et cela par un effort assez petit pour être possible, assez grand pour amener un progrès ? Faire toutes les notes automatiquement ne demande pas d'oreille du tout et, par suite, ne perfectionne pas le sens musical. Avoir à choisir, à créer, à surveiller le son, voilà qui forme le musicien. Créer toutes les notes, comme on le fait au violon, nécessite un don naturel et serait impossible à beaucoup de personnes, mais créer la note intermédiaire entre deux notes fixes, voilà justement l'effort nécessaire et suffisant qui permet à nos élèves de devenir « tous musiciens ».

Car, ne l'oublions pas, il s'agit de nos élèves plus que de nous. Si nous mettons le pipeau entre leurs mains, c'est pour en tirer tout le profit possible. Ce ne serait pas assez que de leur rendre les leçons de musique plus amusantes et de leur mettre plus facilement en tête deux ou trois chants en vue du C. E. P., — des chants, d'ailleurs, dont le choix serait bien limité car vous pouvez transposer un morceau pour supprimer des dièses ou des bémols à la clé, mais la transposition ne vous débarrasse pas des altérations accidentelles ! — Nous pouvons faire beaucoup plus : nous pouvons rendre nos élèves maîtres de toute la musique dans l'étendue des deux octaves du pipeau... C'est dire qu'il ne faut pas nous laisser arrêter par des difficultés que nous rencontrons, nous, mais qui n'en seront pas pour eux.

***

BEAUCOUP d'instituteurs, je le vois bien, ne croient pas pouvoir enseigner le pipeau sans être eux-mêmes capables d'en bien jouer.

Scrupule inutile !... Dans ma classe où toutes les élèves jouent du pipeau (naturellement, puisque c'est elles qui sont « Les Pipeaux de Saint-Menoux », le plus ancien groupe de France et sans doute d'ailleurs !), c'est Mlle Roth qui dirige les exécutions d'ensemble, mais c'est moi qui exerce mes élèves et qui leur fais étudier les morceaux de concert ; il paraît que je ne m'en tire pas mal et pourtant jamais, jamais, je ne joue devant les enfants : mon exemple ne serait pas bon !...

Il est vrai qu'ici tous les enfants ont maintenant entendu le son du pipeau et savent ce qu'il faut obtenir ; si, au début, vous n'avez personne que vous puissiez faire entendre, vous n'apprendrez pas à vos élèves à souffler sans souffler vous-mêmes, mais vous jouerez sans peine la gamme et quelques airs faciles en *do*, et, dès que vos élèves sauront donner le son, votre exemple cessera d'être absolument nécessaire. Vous n'aurez plus besoin que de surveiller, d'*écouter* et... d'exiger. L'étude du pipeau deviendra affaire de simple pédagogie.

Écouter, et entendre bien, voilà peut-être ce qui vous semble difficile. Difficile, cela se peut, je ne connais pas vos dons naturels, mais impossible, non ! Je m'en porte garante, et, je vous le répète, j'ai de bonnes raisons pour cela !

Commencez par faire jouer des morceaux en *do* sans altérations, aussi longtemps qu'il le faudra pour assurer votre oreille et, pendant ce temps, travaillez, chez vous, à bien entendre le demi-ton. Pour cela, les exercices ne manquent pas, en voici deux, très bons.

1° Vous avez bien dans l'oreille l'*air* de la gamme de *do ;* commencez une gamme par *sol*, par *fa* ou par *ré* ; vous devez avoir toujours le même air et vous l'obtenez dans le premier cas en diésant le *fa*, dans le deuxième en bémolisant le *si*, dans le troisième, en diésant le *fa* et le *do*. *Vous ne pourrez pas supporter* la note naturelle là où elle doit être altérée, et, si vous vous obligez à ne pas employer la fourche, vous verrez que votre oreille vous guidera assez pour vous faire soulever le doigt juste ce qu'il faut, ni trop ni trop peu, car il ne s'agit pas de vérifier au millimètre si le trou est bien à demi-bouché, cela ne se voit pas, cela s'entend.

2° Vous jouez (avec le doigté en fourche si vous voulez, pour commencer) des séries de notes comme : *fa, sol — fa, fa ♯, sol — la, si — la, si ♭, si* — en montant, en descendant, tant que vous en avez le courage. Je vous assure qu'au bout de peu de temps vous n'aurez plus besoin d'employer la fourche pour être sûrs que vous faites bien un *fa ♯* ou un *si ♭*, vous saurez boucher ou déboucher les trous juste comme il faudra, vous pourrez essayer d'autres séries : *do, ré — do, do ♯, ré...*, etc., et, quand vous ne réussirez pas bien, faute d'adresse, *vous l'entendrez.*

Surtout, vos élèves ne feront plus une fausse note sans que vous vous en aperceviez... et c'est là l'important ! Dès que vous serez en état de leur dire : « Ce *fa ♯* est trop près du *sol*... Ce *si ♭* est trop près du *la*... », vous pourrez leur choisir des morceaux contenant des altérations. Ces morceaux-là, vous les jouerez peut-être péniblement ou même vous ne les jouerez pas, peu importe : vos élèves les joueront, eux, et facilement, car la souplesse des doigts ne leur manquera pas ; l'application, la volonté, pourraient leur faire défaut, mais cela, c'est votre affaire !...

Plus tôt vous mettrez les enfants en présence de cette difficulté, plus facilement ils la domineront. Vous serez étonnés de les voir, au bout de peu de temps, familiarisés des doigts et de l'oreille avec les dièses et les bémols au point d'avoir tous l'air d'être nés musiciens. Et vous verrez aussi, pour peu que le zèle s'en mêle, à quelle dextérité, quelle virtuosité ils peuvent arriver !... Cette virtuosité, ils ne l'atteindraient jamais avec le doigté en fourche, car vous concevez bien que, *penser* une combinaison particulière des doigts, c'est tout autre chose que de soulever un doigt qui se trouve à sa place habituelle, et que l'automatisme vient beaucoup plus vite dans le second cas que dans le premier ; or c'est grâce à l'automatisme que les enfants prendront plaisir à jouer tous les jours, chez eux, et que la musique entrera dans leurs mœurs.

Pour obtenir au plus tôt cette précieuse habitude des doigts, il faut des exercices nombreux. On a souvent demandé à Lina Roth pourquoi sa méthode *Tous musiciens* en contenait justement si peu. Lina Roth a répondu d'avance en conseillant d'employer, en même temps que la méthode, un bon solfège (le solfège scolaire de Maurice Chevais, par exemple). A quoi bon, en effet, donner des exercices spéciaux puisque tout ce qui peut se chanter peut être joué au pipeau ?

***

VOUS ai-je convaincus, mes chers collègues ? Je le voudrais bien ! Ce pipeau que j'ai vu donner dans ma classe ses premiers résultats prend un si bel essor ! Tant de belles et bonnes volontés s'attachent à son succès ! Il serait bien dommage que, par timidité, par défiance d'eux-mêmes, les instituteurs le condamnent à n'être qu'une amusette, alors qu'il peut, qu'*il doit* devenir l'instrument populaire français !... Ne vous laissez pas séduire par une facilité apparente ! N'arrêtez pas vos élèves devant le seul effort sérieux — et si petit ! — que demande cette étude. Ne les privez pas de devenir des musiciens !

M. RAVAUDET

(1) Je précise que le doigté en fourche ne convient pas *au pipeau;* il est des instruments similaires qui peuvent s'en accommoder et donner ainsi toutes les notes, mais au prix de grandes difficultés de souffle et de doigté — difficultés dont il ne peut être question à l'école.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

(Cours complémentaire)

LES CERCEAUX

EN passant devant le « Bazar », j'ai remarqué un groupe de cinq cerceaux suspendus à un même clou... ?

— Un cerceau, monsieur ? Quelle grandeur ? Nous avons comme diamètres, 28, 42, 56, 70, 84 centimètres.

— Donnez-moi la collection entière. Combien ?

— 14 francs ; les prix sont marqués, monsieur ;

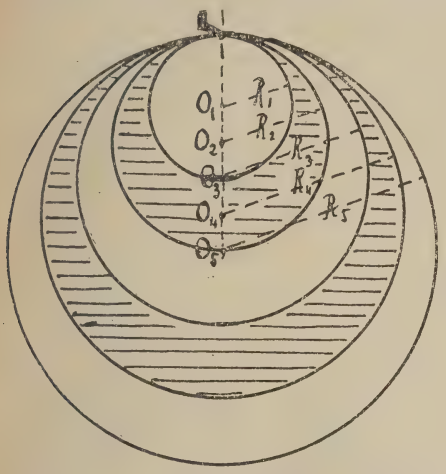

d'ailleurs ils sont proportionnels aux diamètres.

— C'est bon ! c'est bon ! Voici 14 francs...

— Au revoir, monsieur, et merci !...

Et voilà nos cinq cerceaux avec lesquels nous allons jouer... sans bâtons. Faites tous la figure.

— Cherchons d'abord le prix de chacun d'eux. Remarquez que les diamètres forment *une progression arithmétique croissante*, dont le premier terme est 28 et la raison 14, juste la moitié du premier terme... Mais que voulez-vous dire, Paul ?

— Monsieur, je remarque que ces diamètres sont tous des multiples de 14 ; or le marchand a dit que les prix sont proportionnels aux diamètres ; ces prix sont donc proportionnels aux quotients des diamètres par 14, c'est-à-dire à *2, 3, 4, 5, 6...*

— Très bien, Paul... Continuez, Louis !

— Il faut donc diviser le prix total 14 f. en cinq parties proportionnelles aux nombres 2, 3, 4, 5, 6, dont le total est 20. Les prix des cerceaux sont donc :

$\frac{14 \text{ f.}}{20} \times 2 = \mathbf{1 \text{ f. } 40}$; $\frac{14 \text{ f.}}{20} \times 3 = \mathbf{2 \text{ f. } 10}$;

$\frac{14 \text{ f.}}{20} \times 4 = \mathbf{2 \text{ f. } 80}$; $\frac{14 \text{ f.}}{20} \times 5 = \mathbf{3 \text{ f. } 50}$;

$\frac{14 \text{ f.}}{20} \times 6 = \mathbf{4 \text{ f. } 20}$.

— Très bien, mon enfant ! Vous remarquerez que ces prix forment *une deuxième progression arithmétique* croissante, dont le premier terme est 1 f. 40 et la raison 0 f. 70, encore la moitié du premier terme.

***

— Calculons maintenant la circonférence de chacun de nos cerceaux. A vous, Léon !

— Appelons R le premier rayon ; comme les rayons suivent évidemment la même progression que les diamètres, le deuxième sera $R + \frac{R}{2}$ ou $\frac{3R}{2}$, le troisième sera $\frac{3R}{2} + \frac{R}{2}$ ou 2 R... ; le quatrième $\frac{5R}{2}$; le cinquième 3 R, et les longueurs des circonférences (d'après la formule $2\pi R$), seront : $2\pi R$, $3\pi R$, $4\pi R$..., soit en faisant R = 14 cm. et $\pi = \frac{22}{7}$, 88, 132, 176, 220, 264 centimètres.

Remarquons qu'il y a là encore *deux progressions arithmétiques*, dont le premier terme est $2\pi R$ = 88 cm. et la raison R = 44 cm.

— Très bien, Léon ! Je suis vraiment content, et je le serais davantage si nous pouvions trouver, en fonction de R, la surface de chacun des *croissants* de la figure (1).

Je commence. La surface du premier croissant est la différence entre celle du deuxième cercle et celle du premier, soit : $\pi\left(\frac{3R}{2}\right)^2 - \pi R^2 = \frac{5\pi R^2}{4}$. A qui le tour ? A vous, Ludovic !

— La surface du deuxième croissant est égale à celle du troisième cercle moins celle du deuxième, c'est-à-dire :

$$\pi(2R)^2 - \pi\left(\frac{3R}{2}\right)^2 = 4\pi H^2 - \frac{9\pi R^2}{4} = \frac{7\pi R^2}{4}.$$

— A la bonne heure ! A qui le troisième croissant ? A vous, Martin !

— La surface du troisième croissant est égale à celle du quatrième cercle moins celle du troisième, c'est-à-dire :

$$\pi\left(\frac{5R}{2}\right)^2 - 4\pi R^2 = \frac{25\pi R^2}{4} - 4\pi R^2 = \frac{9\pi R^2}{4} \cdots$$

Et voilà une *cinquième progression arithmétique*, dont le premier terme est $\frac{5\pi R^2}{4}$ et la raison $\frac{2\pi R^2}{4}$ ou $\frac{\pi R^2}{2}$.

— Que je suis donc satisfait !... Pourtant j'ai cru remarquer que Jacques a été un peu distrait... Peut-être songeait-il au temps déjà lointain où — cheveux bouclés et culotte courte — il jouait réellement au cerceau ? Pour le punir, je le prie de nous dire combien de tours ferait le petit cerceau roulant à l'intérieur de chacun des quatre autres...

— Je crois, Monsieur, que ce nombre de tours est le quotient de la longueur de la circonférence de chaque cerceau par celle du premier... celui que je poussais quand j'étais tout petit, c'est-à-dire : $\frac{132}{88}$ ou *1 tour 1/2* ; $\frac{176}{88}$ ou *2 tours* ; $\frac{220}{88}$ ou *2 tours 1/2* ; $\frac{264}{88}$ ou *3 tours*.

— Hé ! là ! hé ! là ! Quel tohu-bohu !...

— (*Tous à la fois.*) Monsieur, il y *a encore là une progression arithmétique*... la sixième !

— Assez ! assez ! Mes enfants, vous avez consciencieusement travaillé ! Allez jouer, et tâchez de toujours **progresser dans la voie du savoir et du bien.**

G. MICHAELIS.

(1) Les cerceaux considérés sans épaisseur, comme des circonférences.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La date des vacances.

Cette question, à demi résolue cette année, se posera sans doute encore l'an prochain. Pour M. André Laphin, *de* L'Intransigeant, *il devrait être acquis, pour le moins, que juillet, surtout dans les grandes villes, et particulièrement à Paris, est le mois le moins favorable aux études et que la date et la durée des vacances doivent être fixées par des considérations physiologiques incontestables.*

Au début de l'hiver, minimum annuel de la force musculaire. C'est le temps le moins indiqué qui soit pour la dépense physique. Ainsi, les vacances de Noël et du jour de l'an devraient être passées, non point à se bourrer de victuailles et de bonbons ou à fréquenter les théâtres, ou à se livrer à des sports quels qu'ils soient, mais, au contraire, à se délasser, à dormir même, au plein air, fût-ce seulement dans la grande banlieue.

Pâques est au printemps, c'est-à-dire dans la saison au début de laquelle l'être humain atteint son maximum respiratoire annuel. Vivent donc, pour les vacances de Pâques, les promenades au plein air, sans trop grande dépense physique !

Le 22 juin et au début de juillet, maximum annuel de la force du muscle, c'est, par conséquent, le moment idéal — unique dans l'année — pour l'exercice au plein air, pour l'activité physique la plus grande au plein air, laquelle pourra se poursuivre jusqu'au 23 septembre.

Et tout cela est aussi vrai, en même temps, à Marseille qu'à Lille !

Encore une fois, auprès de ces vérités indestructibles, tout ce qu'on a dit et pourrait dire d'autre sur la date des vacances n'est et ne serait jamais que du verbiage !...

Histoires de petites filles.

C'est Mme Lucie Delarue-Mardrus *qui les raconte « avec cette voix tendre, pathétique à la fois, qui n'est qu'à elle ». Et notre confrère* Pierre Lagarde, *des* Nouvelles Littéraires, *en répète quelques-unes.*

On emmène la petite fille sur la tombe de sa grand'mère. On y a planté des fleurs, et ces fleurs sont un peu séchées par le soleil. Alors, on va chercher un arrosoir, et on arrose.

La petite fille ouvre de grands yeux, arrête le bras de l'arroseur.

— Et si grand'mère allait repousser ?

On est en retard. Il faut lever tout de suite la petite fille, si l'on veut être à l'heure. Il faut qu'en même temps elle prenne son bain et dise sa prière. Vite...

Elle est dans sa baignoire. La maman prépare le savon et les éponges, tout en disant : « Allez, fais ta prière... »

La petite fille porte la main à son front :

— Au nom du Père...

Et elle s'arrête.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? Tu ne continues pas ?

Mais la petite fille secoue ses boucles blondes :

— Le Fils..., il est dans l'eau !

La nouvelle morale soviétique.

De M. André Pierre, dans L'*Œuvre* :

Un télégramme récent annonçait que Staline s'était rendu à Tiflis voir sa vieille mère et qu'il était rentré à Moscou après avoir accompli ce pieux devoir filial.

A la suite de cette visite inattendue, un journaliste russe est allé interviewer la mère du dictateur, qui a actuellement soixante-quinze ans. Tous les journaux ont reproduit le récit de son entretien qui est, comme on va le voir, très significatif. En voici l'essentiel :

La mère du grand chef du bolchevisme, nous dit-il est encore très vive et très alerte malgré son âge. Je l'ai trouvée dans une grande chambre, très claire. La table ronde est couverte d'une nappe blanche. Un bouquet de fleurs l'orne. Un divan, des chaises, un lit et, au-dessus du lit, le portrait de son fils. « Il est venu sans me prévenir, dit-elle en souriant. La porte s'est ouverte, c'était lui ! Il m'a longuement embrassée ; moi aussi. »

Elle évoqua ensuite le passé, sous le régime tsariste, à l'époque des luttes souterraines et des persécutions dont étaient l'objet les révolutionnaires :

— Je travaillais péniblement tout en élevant mon fils. La vie était très dure. La pluie tombait à l'intérieur de notre petite maison. Nous mangions rarement à notre faim. Mais je ne me souviens pas que mon fils m'ait jamais manqué de respect. Il a été toujours affectueux et bon pour moi.

Elle se laissa ainsi aller à rappeler cette atmosphère de tendresse et ajouta :

— *C'était un fils exemplaire. Je souhaite à chaque mère d'en avoir un qui lui ressemble.*

Il ne faut pas s'étonner que toute la presse de l'U. R. S. S. ait mis en vedette ces propos, si simples et si naturels au fond, de la mère du dictateur. Cette interview fait partie de la campagne énergique menée depuis quelques mois en faveur de la restauration de la famille, de la bonne éducation des enfants, du respect pour les parents et les vieillards. Après avoir longtemps combattu la cellule familiale et déclaré que l'enfant appartenait à l'État, on en est revenu à l'antique morale pratiquée dans tous les pays occidentaux. Et c'est pourquoi l'on représente volontiers Staline entouré d'enfants, souriant à une fillette qui lui fait un compliment au cours d'une cérémonie officielle, etc. Bref, Staline, fils et père modèle, est donné en exemple à toute la jeunesse du pays.

Encore un succès pour « la bonne vieille morale de nos pères », qui, à vrai dire, ne les compte plus et s'en soucie peu, car, éprouvée par les siècles et fondée sur les sentiments profonds des hommes et sur les nécessités sociales élémentaires, elle durera plus longtemps que tous les régimes !

Querelles de langage.

Sous ce titre, M. André Thérive *publie chaque semaine, dans* Les Nouvelles Littéraires, *d'intéressantes observations lexicologiques et grammaticales. Il y traitait dernièrement une question d'orthographe sur laquelle nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs. La voici :*

Un de nos confrères se plaint qu'il lui soit impossible de faire imprimer correctement certains mots tirés du grec. Il écrit *dionysiaque* ou *dionysie* : on lui compose immanquablement *dyonisie*, *dyonisiaque*. Nous trouvons ici un effet de la stupide orthographe savante dont la langue française s'est embarrassée. Je rêve d'un décret de M. le ministre de l'Éducation nationale autorisant à écrire désormais, sans risquer « une faute » aux examens, *dionisiaque*, et même *psichique*, *phisique* (en attendant *fisique*), comme on fait dans les autres langues romanes et comme faisaient nos ancêtres.

La tendance à mettre l'*y* à la première syllabe des mots grecs vient justement de la fréquence des mots comme *physique*, *lyrique*, *syllabe*, *Lydia*, etc... Il y a quatre-vingt-dix-neuf journalistes sur cent qui écrivent la *Lybie* et les *Erynnies* pour la *Libye*, les *Érinnyes* (et même sphynx, sphynge, au lieu de sphinx). On trébuchait déjà au XVIIe siècle, où *Hippolyte* s'écrivait parfois *Hyppolite*.

Se rappelle-t-on aussi l'aventure d'*ypérite* qui, venu du nom de la ville d'*Ypres*, a subi la contagion des mots en *hypo* et *hyper*, et s'est écrit presque couramment *hypérite*... Pour en revenir à *dionysiaque*, un aide-mémoire assez commode serait fourni par l'orthographe *Denys*, qui a subsisté concurremment avec *Denis*...

Il y a dans ces quelques lignes, semble-t-il, le canevas d'une utile et agréable causerie à l'usage des élèves du cours supérieur et des cours complémentaires.

L'esprit de Lady Asquith.

Lady Asquith, veuve de l'ancien « Premier » anglais, est, rappelle Notre Temps, *une femme de beaucoup d'esprit.*

Lors d'un grand dîner qui réunissait dernièrement à Londres les personnages les plus en vue de la « Society » anglaise, on parlait des dettes américaines, puis la conversation tomba sur Christophe Colomb :

— Moi, dit Lady Asquith, dans un silence, si j'avais découvert l'Amérique, je n'en aurais parlé à personne.

Proverbes arabes.

Nous les empruntons à L'Echo du Cameroun, *où l'un de nos lecteurs les a découpés à notre intention.*

Un mensonge ressemble à une boule de neige : plus loin il va, plus il grossit.

Si celui qui vient te voir, et dont tu as besoin, est monté sur un âne, écrie-toi : « Quel beau cheval vous avez là, Seigneur. »

RENÉ CASTEL.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHES

L'INSTITUTEUR PREND SA RETRAITE

Il installe ses pénates dans une grande ville — ou dans un petit village — ou bien il se fixe dans la localité où il a exercé pendant de longues années.

Dans la grande ville où personne ne le connaît, il passe inaperçu et il règle sa vie selon ses préférences. Il se promène, il jouit des distractions multiples qui lui sont offertes ; il goûte surtout les charmes d'un foyer confortable avec celle qui fut la compagne de ses bons et de ses mauvais jours. Il n'aspire à jouer aucun rôle ; on l'ignore, il est heureux de cet anonymat dont il bénéficie. Après avoir été longtemps « Monsieur l'Instituteur », il se sent tout à fait isolé — et cet isolement lui est doux.

S'il s'est retiré dans un village, son existence n'est plus la même. Dans ce milieu qui ressemble comme un frère à celui qu'il vient de quitter, il ne pourra dépouiller tout à fait le vieil homme, c'est-à-dire le vieil instituteur. Et il lui faudra beaucoup d'habileté pour éviter les embûches qu'il rencontrera sous ses pas.

Mais, s'il continue à vivre dans le « pays » où il fut longtemps maître d'école, il aura souvent bien des déceptions et des mécomptes...

S'il est un sentimental, ayant décidé de vivre « ses derniers jours » au milieu de ses anciens élèves, auprès des familles qu'il connaît, qu'il aime parce qu'elles lui doivent beaucoup, il s'aperçoit bien vite que prendre sa retraite, c'est mourir un peu ; et que l'oubli, fils de l'ingratitude, se fait autour de lui. Le collègue qui l'a remplacé est tout jeune, plein d'ardeur et de confiance. Tous les sourires vont à lui : n'est-il pas l'avenir ! Le retraité passe au second plan : rien de plus logique.

S'il n'est pas armé d'une douce philosophie, il va souffrir de n'être plus rien dans l'endroit même où il a compté pour beaucoup. Les anciens élèves le salueront quelque temps encore ; les parents, n'ayant plus besoin de lui, le traiteront bientôt comme quantité négligeable ; les gamins du village le dénommeront le « vieux ». Et son jeune remplaçant sollicitera rarement ses conseils.

Si notre retraité, encore vert, plein d'activité intellectuelle et physique, et d'ambition, cherche à jouer un rôle quelconque dans cette commune qu'il connaît si bien, gare à lui ! Il empoisonne « ses derniers jours » ! Qu'il cultive son jardin, qu'il s'efface complètement, qu'il passe son temps à relire ses ouvrages préférés, qu'il continue à faire, oh ! très discrètement, pour n'effaroucher personne... un peu de bien ! Il a déposé un harnois ; qu'il se garde d'en endosser un autre. Sa vie « active » est terminée. Plus de « galons pédagogiques » sur ses manches ; qu'il réfléchisse bien avant d'en faire coudre d'autres ! Qu'il s'efface autant que possible ; les parents, les jeunes maîtres, les jeunes chefs, lui en sauront gré.

S. O.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS.

LA RÉFORME DES ÉCOLES NORMALES

DEUX articles du *Journal des Instituteurs* ont déjà mis en évidence quelques aspects de l'importante réforme des Écoles normales. M. Charlot a posé, avec raison, la question des équivalences — qui ne doivent plus jouer à « sens unique », et mon collègue, M. Bertrand, a examiné plus particulièrement le recrutement de nos écoles.

Il paraît sans doute prématuré, et peut-être même quelque peu imprudent, de discuter un texte qui n'a pas encore pris corps. Mais les grandes lignes de la réforme ont été posées. Dans de récentes déclarations, rapportées par M. André Ganne aux lecteurs de ce journal, M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire, a bien voulu préciser, au Syndicat de la Presse de l'Enseignement, quelques points de la réforme et apporter certains apaisements que nous avons enregistrés avec la plus vive satisfaction. M. Barrier, inspecteur général de l'Instruction publique, vient à son tour de donner à la Ligue de l'Enseignement quelques détails inédits sur le fonctionnement présumé de la réforme. Il paraît donc possible de l'examiner ; il nous semble même souhaitable que chacun exprime sa façon de voir avant que la nouvelle organisation ne devienne définitive. Ainsi se constituera peu à peu le « dossier » que le Conseil supérieur aura la charge de dépouiller dans quelques mois. C'est pourquoi nous nous proposons, à notre tour, d'apporter, en toute objectivité, notre point de vue.

***

A l'actif de la réforme, nous pouvons sans doute noter le maintien de nos écoles comme établissements autonomes dans le cadre départemental. Depuis de nombreuses années, leur existence même était singulièrement menacée : le nouveau régime maintient les futurs instituteurs dans le milieu même où ils sont appelés à exercer, et c'est, croyons-nous, une mesure des plus heureuse. Sous leur forme nouvelle, les Écoles normales échapperont sans doute aux critiques qui leur sont habituellement et si généreusement adressées !

L'organisation projetée permettra de consacrer à la formation professionnelle — tâche capitale à l'École normale — une part importante du temps des normaliens, désormais libérés du souci du brevet supérieur. Et, l'âge de l'entrée à l'École étant retardé, nos élèves auront plus de maturité d'esprit et seront plus aptes aux études psychologiques et philosophiques, plus susceptibles aussi de bénéficier de la formation professionnelle de l'École annexe ou de l'École d'application.

***

NOUS avons pu craindre un instant que le recrutement de nos écoles ne soit complètement modifié. Les fils de paysans ou d'ouvriers,

de petits fonctionnaires, de modestes artisans ou commerçants, qui constituent, à l'heure actuelle, la grosse masse de nos élèves, n'allaient-ils pas se détourner du concours ? Ces jeunes gens trouvent aujourd'hui, à proximité de leur famille, et à peu de frais, dans le cours supérieur, puis dans le cours complémentaire voisins, les moyens d'accéder à l'École normale trois ou quatre années après avoir subi l'examen du certificat d'études. Leur famille peut s'imposer des frais d'études relativement modiques, pendant une période limitée, puisque ces candidats sont dotés d'une bourse complète dès leur entrée à l'École normale, vers la seizième année. Avec la nouvelle organisation, ils devront suivre, en outre, les cours d'une École primaire supérieure, souvent éloignée du domicile de leur famille, jusqu'à l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, avant de pouvoir aborder le concours. L'École normale les gardera sans doute un an de moins, mais il leur sera tout de même imposé une ou deux années supplémentaires d'études particulièrement coûteuses ! D'autre part, ils ne seront définitivement fixés sur leur entrée dans les cadres qu'à dix-huit ou dix-neuf ans, alors que le régime actuel les déchargeait de toute préoccupation de cette nature dès l'âge de seize ans. Leur famille ne reculera-t-elle pas devant les frais considérables et les aléas d'une telle préparation, et ne risquons-nous pas de voir nous échapper une bonne partie de cette clientèle particulièrement intéressante ?

Ces candidats défaillants ne seront-ils pas remplacés, en grande partie, par des bacheliers ou des diplômés d'études secondaires, à qui le récent décret ouvre la porte du concours ? Et ne verrons-nous pas entrer dans les cadres des sujets qui viendraient à nous, dans la plupart des cas, pour la simple raison qu'en ces temps difficiles ils n'auraient pu accéder ailleurs, et qui manqueraient généralement d'enthousiasme et d'ardeur pour leur nouvelle fonction ? M. Rosset ne le pense pas, et déclare très nettement que le recrutement de nos écoles conservera « son caractère rural et démocratique ».

Les candidats au concours, originaires des cours complémentaires ou des Écoles primaires supérieures, subiraient en effet, vers la seizième année, et dans les conditions actuelles, l'examen du brevet élémentaire. Les premiers reçus, en nombre à peu près égal à celui des candidats à admettre au concours deux années plus tard recevraient *de droit* une bourse *entière* pour la préparation du brevet supérieur et du concours dans une École primaire supérieure. Cette bourse leur serait généralement maintenue s'ils étaient dans la nécessité de se présenter plusieurs fois au concours. Si nous comprenons bien les déclarations de M. le directeur et de M. Barrier, l'État prendrait donc à sa charge, dès la seizième année, les frais d'études et d'entretien des candidats susceptibles d'entrer à l'École normale, quelle que soit la situation de fortune de leur famille, sans toutefois leur assurer l'admission dans les cadres, subordonnée à leur succès au concours.

Si nous admettons qu'aucun obstacle d'ordre financier ne vienne entraver l'application de la réforme, nous sommes obligés de reconnaître que l'objection déjà posée perd une bonne partie de sa valeur. Titulaires d'une bourse entière, et certains de la conserver jusqu'à la fin de leurs études, la plupart de nos bons candidats ruraux n'hésiteront pas à affronter le concours. Il paraît normal, d'ailleurs, que les meilleurs d'entre eux, orientés vers l'École normale dès la seizième année et groupés à l'E. P. S. dans une sorte de « section normale », l'emportent largement au concours sur leurs rivaux. En fait, sinon en droit, les épreuves de ce concours seraient donc scindées en deux parties, la première subie à seize ans opérant un premier choix, la deuxième, subie à dix-huit ou dix-neuf ans, ouvrant les portes de l'École normale.

***

La réforme ainsi précisée nous paraît néanmoins appeler quelques réserves. Qu'on le veuille ou non, et par la force des choses, les candidats au brevet élémentaire ne tarderont pas à être divisés en deux catégories : ceux qui postulent pour une bourse normale, et les autres. N'allons-nous pas retomber dans les errements du régime actuel, et ne verrons-nous pas bientôt les candidats qui se destinent à l'École normale examinés à part, avec plus de sévérité que leurs camarades ? A quoi bon, alors, avoir détruit ce qui existait — et que tout le monde condamnait — pour le rétablir sous une autre forme ?

Les programmes actuels des Écoles normales, légèrement augmentés sans doute, seront répartis sur quatre années et étudiés, partie à l'E. P. S., partie à l'École normale. Le nouveau brevet supérieur sera l'aboutissement des études primaires supérieures, les études normales étant sanctionnées par un nouveau diplôme qui tiendra sans doute à la fois de l'ancien certificat de fin d'études normales, du C. A. P. et de l'actuel B. S. Si l'ensemble des deux diplômes garantit une culture au moins équivalente, sinon supérieure, à celle du brevet supérieur actuel, n'est-il pas à craindre, par contre, que le niveau du futur brevet supérieur ne soit sensiblement abaissé, et par contre-coup celui du brevet élémentaire ?

J'ajoute que beaucoup de petites écoles primaires supérieures ne possèdent ni les locaux, ni le matériel, ni l'outillage nécessaires à la préparation du B. S. Dans ces conditions, ne verrons-nous pas la préparation à cet examen devenir, en fait, le monopole des grosses E. P. S. ? Cette éventualité, qui éloignerait les candidats à l'École normale de leur domicile et les grouperait, par grosses promotions, dans des établissements importants, ne nous paraît à aucun égard souhaitable.

Enfin, la tâche présentement réservée aux Écoles normales est partiellement confiée aux E. P. S. Les personnels de ces deux catégories d'école ont, sans doute, même origine, même formation, et des contacts souhaitables peuvent s'établir entre eux dans l'intérêt de leurs élèves respectifs. Il n'en est pas moins vrai que cette dualité d'action sera sans doute moins favorable à la formation intellectuelle et morale des futurs éducateurs que le régime actuel. En particulier, il est à craindre que les Écoles normales ne voient leur influence morale s'amoindrir. Elles ne conservent plus leurs élèves que pendant deux années et elles les reçoivent à un âge où il est déjà plus difficile d'agir sur eux. Leurs programmes, à fins plus utilitaires que par le passé, laisseront-ils une place suffisante à l'action morale des éducateurs ? Il est possible qu'en l'état actuel la solution adoptée ait été la plus conforme aux intérêts de nos établissements. Il n'en reste pas moins qu'elle paraît leur porter un coup assez sérieux.

FAUT-IL conclure ? Nous n'avons jamais mis en doute les intentions des auteurs de la réforme et nous avons enregistré avec la plus vive satisfaction les précisions apportées par M. le directeur de l'Enseignement primaire et par M. BARRIER. Nous ne sommes pas davantage hostile à toute réforme des Écoles normales, et nous accueillons le projet actuel avec le désir sincère de collaborer à son plein succès. Mais nous avons tenu à appeler l'attention sur quelques-unes de ses conséquences, à poser quelques points d'interrogation, à exprimer même, chemin faisant, quelques regrets.

JEAN VIALA,
Directeur d'École normale.

SUR LE VIF

MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT

M. L'INSPECTEUR vient d'être malade. Il préside néanmoins la commission d'examen du C. E. P. mais il a demandé à M. le Vice-Président de vouloir bien le remplacer dans la surveillance effective des différentes sous-commissions.

M. le Vice-Président, tout pénétré de sa passagère importance, se multiplie et veille avec le plus grand soin à ce qu'aucune indulgence n'atténue les justes rigueurs d'un examen qui doit, avec les décrets-lois, aider au salut de notre malheureux pays. M. le Vice-Président fait tant et si bien que la plupart des examinateurs sont excédés de ses intrusions intempestives à tout propos et hors de propos. Pourtant, grâce à la patience de ces derniers, tout se passe assez bien, et la journée semble vouloir s'achever sans anicroche, quand arrive la fin des épreuves orales.

Installés à ce moment, côte à côte, à une table d'écolier, nous achevons, mon collègue Lezaibre et moi, de faire chanter les candidats de notre sous-commission. Mon ami Lezaibre est connu dans tout le département pour ses multiples talents. Il joue de la vielle comme le meilleur des ménétriers, sonne du cor comme un premier piqueur et tient en haleine toute une salle de banquet quand, au dessert, il raconte l'histoire du chasseur et du petit oiseau. Il a aussi l'art de faire recevoir brillamment au C. E. P., chaque année, toute une escouade de ses élèves. C'est vous dire qu'il est tout indiqué pour le rôle qu'il tient en ce moment.

— A qui le tour ? dit-il.

— A moi, monsieur.

Et un gros garçon bien joufflu s'avance.

— Qu'est-ce que tu vas nous chanter ?

— Monsieur, j'en sais point.

— Comment ! comment ! qu'est-ce que tu veux dire ?

— Monsieur, le maître d'école il dit qu'il sait pas chanter et il nous en apprend pas.

— Par exemple ! Votre maître ne vous fait pas chanter ?

— Non, monsieur.

— C'est extraordinaire ! Mais, voyons, tu as bien entendu chanter quelque part ?

— Oui, monsieur, ma sœur m'en a appris une.

— Eh bien ! chante la chanson de ta sœur.

— Monsieur, c'est *Les hhommes fous* que je sais. Et le candidat met devant *hommes* plusieurs *h* bien aspirés.

Lezaibre, qui s'est plutôt ennuyé toute la journée, est tout à coup vivement intéressé. Ses yeux se ferment à moitié, son nez pointe vers le candidat pendant que ses fortes moustaches se hérissent sur son sourire malicieux.

— Vas-y, mon gars, on t'écoute.

Après une bonne aspiration, le gars entonne à tue-tête :

« Ne rendez pas les hhommes fous
Leur pauvre cœur est un joujou...

Toute la salle s'amuse prodigieusement quand, soudain, en trombe, M. le Vice-Président surgit, furibond, du corridor.

— Taisez-vous, dit-il au candidat, on ne chante pas de pareilles chansons ici.

Et, comme l'examen est terminé, lorsque la salle est vide, il ajoute, résolument réprobateur :

— Je m'étonne, messieurs, de vous voir écouter imperturbablement de semblables balivernes. J'en rendrai compte à M. l'Inspecteur.

— Monsieur le Vice-Président, interrompt Lezaibre, ce gamin chante très agréablement, il a la voix fort juste et je regretterai toute ma vie de n'avoir pas eu ma vielle pour l'accompagner au refrain. Et puis, il a joliment raison de dire qu'il ne faut pas rendre les hommes fous ; il y en a qui le sont déjà suffisamment comme cela, monsieur le Vice-Président !

ALBERT DEMAISON.

ON SOUHAITE...

...une autre méthode.

DANS le rapport qui précède un décret-loi du 30 octobre 1935, le Gouvernement a dit en substance : « Plus que jamais s'est imposée la nécessité de rénover nos méthodes en matière administrative. L'entreprise est amorcée ; il faut continuer. »

Mais la rénovation est une rénovation par fractions, par degrés, par petits paquets.

Hier, on a modifié une loi ; aujourd'hui, on la modifie encore ; demain, il y aura d'autres changements sur le même texte. Alors le bon public pour lequel les lois sont faites ne s'y retrouve plus ; il lui faut rapprocher les unes des autres des modifications qui se superposent et parfois se contrarient. Où est le droit actuel dans cet amoncellement de textes ? Où sont les formalités à remplir pour s'y conformer ? Où est la lumière ?

Hélas ! tout est trouble, confus, dispersé, chaotique dans ce rassemblement de petits bouts de papier.

PAUL BRÉCY.

A PROPOS DES ÉTRENNES

Le rôle de l'instituteur ne se borne pas à instruire les enfants ; il est aussi de les conseiller.

Voici le 1er janvier qui approche ; chaque enfant, riche ou pauvre, va recevoir des étrennes de ses parents : des jouets, des bonbons, des chocolats, ou même des vêtements dans les familles où l'on ne peut se payer du superflu. En revanche, beaucoup d'enfants voudraient bien, eux aussi, pouvoir offrir quelque chose à leur père et à leur mère, oui, mais voilà, à leur âge il faut compter avec sa bourse ; les belles choses coûtent cher, et comment faire lorsqu'on dispose en tout et pour tout de quelques francs ?

Pourquoi ne leur conseilleriez-vous pas d'arrêter leur choix sur une boîte de bonbons, ou de chocolats, car il y en a à tous les prix et ce sera un cadeau très apprécié des parents, heureux de constater que leur enfant a su penser à eux en ce jour de fête familiale

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

LA SURVEILLANCE DE L'INTERCLASSE

LA surveillance de l'interclasse constitue pour les instituteurs une obligation légale qui s'étend à toutes les écoles primaires :

1° AUX ÉCOLES MATERNELLES ET AUX CLASSES ENFANTINES. — « Les enfants des écoles maternelles et des classes enfantines qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance des institutrices. » (Règlement modèle, article 4, et Décret organique, article 6, modifié par le Décret du 15 juillet 1921.)

2° AUX ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES. — « Les enfants des écoles primaires élémentaires qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance de l'instituteur jusqu'à l'heure où ils quittent la maison d'école. » (Règlement modèle, article 9 modifié par les arrêtés des 17 juillet 1916 et 9 février 1925.)

3° AUX ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. — La surveillance des élèves des écoles primaires supérieures qui ne rentrent pas dans leur famille entre la classe du matin et la classe du soir est assurée par les soins du directeur. (Règlement modèle, article 7 modifié par arrêté du 17 juillet 1916.)

L'obligation de surveiller les élèves qui restent à l'école pendant l'interclasse a, d'autre part, été confirmée par le Conseil d'État par arrêt en date du 25 juillet 1913. « La surveillance des élèves qui, pour quelque motif que ce soit, restent à l'école entre la fin de la classe de onze heures et le commencement de celle d'une heure, constitue pour les instituteurs une obligation professionnelle à laquelle ils ne peuvent se soustraire. »

Poussant plus loin cette obligation, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré, le 8 décembre 1923, que les « enfants qui restent à l'école et qui prennent leur repas dans des cantines organisées dans les locaux scolaires par les communes ou par des sociétés restent sous la surveillance de l'instituteur, même si une personne autre qu'un membre de l'enseignement est chargée de la surveillance ».

Toutefois, le règlement modèle, article 9, prévoit que « les enfants qui, bien que prenant le repas de midi à l'école, sont autorisés par leurs parents à quitter l'école avant ou après le repas, sont considérés comme rendus à leur famille pendant leur absence ».

EXAMINONS maintenant la façon dont la surveillance de l'interclasse peut être assurée.

Nous aurons deux cas à considérer :

1° PLUSIEURS MAITRES SONT ATTACHÉS A L'ÉCOLE. — Il suffira d'établir un tour de service entre les maîtres comme le prévoit d'ailleurs l'article 10 du règlement modèle modifié par arrêté du 26 juillet 1905 : « Chacun des maîtres attachés à l'école est tenu d'assurer à tour de rôle la surveillance des enfants qui ne sont pas rendus à leur famille ».

Précisons d'autre part que les directeurs d'écoles de moins de cinq classes doivent prendre part à cette surveillance (*Journal officiel* du 23 mars 1921). Ceux qui dirigent des écoles de plus de cinq classes peuvent être dispensés de ce service par le Conseil départemental, sous la condition expresse qu'ils exercent la surveillance générale qui leur incombe (*Journal officiel* du 21 décembre 1928).

2° UN SEUL MAITRE EST ATTACHÉ A L'ÉCOLE. — Dans ce cas, l'organisation de la surveillance de l'interclasse a été laissée à l'initiative de chacun. Signalons toutefois que certains maîtres ont tourné la difficulté en réunissant, chez eux, les enfants qui prennent leur repas à l'école. Ils peuvent ainsi les surveiller, tout en prenant leur propre repas. Cette solution n'est évidemment pas dénuée d'inconvénients, mais elle a tout au moins l'avantage de permettre une surveillance effective, et, d'autre part, elle offre au maître l'occasion de prolonger son action éducative par les observations qu'il peut faire aux élèves sur leur tenue à table et par l'exemple qu'il donne lui-même.

Ajoutons également que la surveillance de l'interclasse n'entre pas dans les trente heures de service hebdomadaire. (Circulaire du 10 avril 1922.)

IL nous reste à étudier succinctement la question de la responsabilité civile pendant l'interclasse.

Ce service faisant partie des obligations professionnelles de l'instituteur, la responsabilité de l'État serait, en cas d'accident survenu à un élève, substituée à celle du maître dans les conditions de l'article 1384 du Code civil complété par la loi du 20 juillet 1899, article 1er.

Sans entrer dans l'étude détaillée de la question de la responsabilité civile, nous pouvons énoncer les deux principes suivants qui découlent du texte même de l'article 1384 du Code civil :

Si l'accident n'a pas été causé par un élève ou s'il est dû à une cause fortuite qu'il était impossible de prévoir ou d'empêcher, aucune responsabilité n'incombe ni à l'État ni à l'instituteur, si la surveillance était effective au moment où l'accident s'est produit.

Si l'accident est causé par un élève, c'est l'État qui est responsable, l'instituteur conservant, dans tous les cas, la responsabilité de sa faute : négligence ou imprudence personnelle.

Ajoutons toutefois que, dans tous les cas de responsabilité civile, le pouvoir d'appréciation des tribunaux reste entier.

LA conclusion qui s'impose est donc celle-ci : la surveillance de l'interclasse étant obligatoire, les instituteurs ont tout intérêt à assurer ce service avec le plus grand soin.

J. CHIEULET,
Secrétaire d'inspection académique.

CONSULTATIONS ANTITUBERCULEUSES

L'Antituberculeuse de l'Enseignement de la Seine organise pour le 20 janvier 1936, de 2 heures à 4 heures, avec le concours de M. le Dr GALLAND, chirurgien adjoint de l'hôpital franco-américain de Berck, une consultation à l'usage des membres de l'Enseignement et de leurs familles. Cette consultation est réservée à l'examen des cas possibles de tuberculose osseuse ou ganglionnaire et se fera dans le dispensaire de l'Antituberculeuse de la Seine, 5, rue du Commandant-Lamy, Paris-XIe. (Station métro : Bréguet-Sabin).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de santé des Instituteurs

DISPENSAIRE DENTAIRE

Messieurs les Instituteurs de Paris et de Province

en activité ou en retraite

Souvenez-vous que vous avez votre

DISPENSAIRE DENTAIRE

entièrement GRATUIT

à

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

28 **Rue de Rivoli** *(Troisième Étage)* ET **141** **Rue du Faubourg-St-Denis** *(Deuxième Étage)*

Sur simple présentation de votre CARTE, vous AVEZ DROIT GRATUITEMENT, **ainsi que tous les membres de votre famille,** à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.

Dans le courant de NOVEMBRE 1935, **5.117** consultations, **4.223** extractions pour adultes, **3.784** extractions pour enfants, **8.802** obturations, plombages, ont été faits GRATUITEMENT aux Instituteurs.

UN SERVICE DE PROTHÈSE DENTAIRE, DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE (ni crochet)

est spécialement créé pour vous.

◆ ◆ ◆

DISPENSAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

de **9** h. à **12** h. et de **14** h. à **19** h. **30**

(SAUF LE DIMANCHE)

Les Dispensaires Dentaires sont fermés uniquement le **Mercredi 25 Décembre 1935** et le **Mercredi 1er Janvier 1936.**

LES CONSULTATIONS ONT LIEU TOUS LES AUTRES JOURS PENDANT LES FÊTES, *sauf le Dimanche.*

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, fco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles. PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé No UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

RHUMATISANTS
Ne prenez pas de calmant, c'est la mauvaise méthode. Un calmant ajoute aux déchets de l'organisme, il aggrave le mal. Ce qu'il vous faut, c'est décrasser vos reins, car vos reins laissent passer dans votre sang l'acide urique et les toxines qui se déposent dans vos articulations. Faites confiance aux propriétés curatives des plantes qui composent la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Guérissez votre crise actuelle et puis évitez toutes les suivantes en faisant régulièrement cette cure si simple, si peu coûteuse de
TISANE des CHARTREUX de DURBON
Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER. GRENOBLE, env. brochures

AVANCES momentanees sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

VARICES *ulcéreuses ou non,* **Hémorroïdes**
Phlébites, Affections veineuses
guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-12-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.3 Romance
Jo L

82e Année. — N° 16. 28 Décembre 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe

DEUX MENTALITÉS

Depuis près de cinquante ans il s'est formé deux mentalités qui ont de plus en plus de peine à se comprendre sur les questions politiques et sociales, à savoir la mentalité dite bourgeoise et la mentalité dite socialiste. Pour éviter des conflits sanglants il est urgent que ces deux mentalités deviennent à nouveau perméables l'une à l'autre. Une instruction civique, bien comprise et bien donnée, contribuerait, s'il n'est déjà trop tard, à favoriser cette perméabilité.

ARNOLD REYMOND
Professeur à l'Université de Lausanne.
(Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1935.)

Un ouvrage de premier intérêt pour vos **Fêtes scolaires !**

Vient de paraître :

COSTUMONS-NOUS

POUR LES FÊTES SCOLAIRES
Décors - Costumes - Patrons

par Lucien VASSEUR et Mmes QUESTE et GIANELLI Croquis de Jean POURCHAUX.

Un volume (18,5 × 23) à l'italienne, relié..... 11 fr. 50

Ce qu'on trouve dans ce volume :

DÉCORS (Scène, coulisses, éclairage, décors, accessoires). **COMPOSITION DES PROGRAMMES. DÉCORATION D'UNE SALLE** (Verdure et fleurs artificielles). **COMMENT GRIMER LES ACTEURS. COSTUMES** (Costumes régionaux, historiques, de composition, d'animaux, de fleurs). **UTILISATION DES COSTUMES. RENSEIGNEMENTS ET INDICATIONS PRATIQUES.** Pour chaque costume différent (auquel deux pages sont consacrées, celle de gauche recevant les croquis, celle de droite les textes explicatifs) on trouve les renseignements suivants : Description du costume. Matériaux nécessaires. Coupe et assemblage (sur patron réduit au 1/5).

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

L'eau et le soleil ont blanchi sur le pré le bon linge des Vosges, fabriqué et vendu directement par la

Sté LINVOSGES

(Le linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Demandez le catalogue spécial N° 83

RÉCLAME DE BLANC

Envoi franco des Collections

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

PRETS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 24, boulevard des Batignolles. PARIS (17e).

VIN FIN, 215 litres, fre gare dep. Echne gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Beaujolais (Rhône) **298'**

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétion. Rapidité.

CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*

22, rue des Arts, TOULOUSE

56, rue Caumartin, PARIS

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïde Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

COURS NADAUD

SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE

1, Place Jussieu - PARIS (5e)

auquel collaborent des INSP. PRIM. et une élite de PROF.

PRÉPARE Candidates et Candidats

au B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACCAL

C. A. P. - CONC. AUXILIARIAT

La PRÉPARATION à L'AUXILIARIAT-1936

commencera le 2 Janvier 1936

Demandez Programme et Conditions.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences*, TOURENQ Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

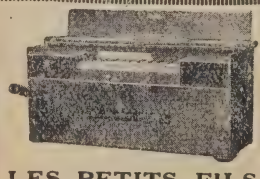

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**

3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Électrique " VENTILÉA " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : La tragédie du fascisme. 235
J. CRESSOT : Retour à la terre. 237
A. R. : Le Corbeau et le Renard. 237
J.-A. LEBEAU : L'air et la chanson. 238
Jean PARTICIPE : Risoluto. 239
A. LACLEF : Revue des revues. 240
G. EISENMENGER : Les rapides progrès de la télévision. 241
Bibliographie : Vasseur, Perrin, Trintzius, Christiaens. 242
Frédéric BOUTET : Étrennes et paternité. 243
René JOUGLET : Les beaux disques expliqués aux enfants. 244
J. TROCCON : En feuilletant un carnet rouge. 244
Documentation sur la Pologne. 245
Pour lire en classe : La petite sœur. 246

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Quelques réflexions de parlementaires. 247
F. BÉRENGER : De l'erreur. 247
T. BLAVIER : Préventoriums et sanatoriums. 248
F. GARCIN : L'école de plein air de Suresnes. 249
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif. 249
André GANNE : Carnet du militant. 250

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 225 à 240
Examens : Textes et documents. 85 à 90
René OZOUF : Une nouvelle percée des Vosges. 89
Les Archives de l'Enseignement primaire :
La prise de la Bastille. Hors-texte.

LA TRAGÉDIE DU FASCISME

Par LÉON BROSSOLETTE

DANS son livre *Dictateurs et Dictatures*, le comte Sforza, ancien ambassadeur, ancien ministre des Affaires étrangères du royaume d'Italie, écrit :

« Lorsque les dictateurs font appel aux passions populaires, c'est presque toujours aux passions les plus dangereuses qu'ils s'adressent ; ne fût-ce que parce qu'ils se trouvent obligés de réveiller des sentiments de guerre, de nationalisme déchaîné, de jingoïsme. En effet, les dictatures ne peuvent durer et prospérer que dans une atmosphère de guerre ; et si leur politique étrangère reste — ou semble — pacifique, c'est seulement parce qu'elles se sentent liées par une atmosphère internationale qu'elles ne sont pas assez fortes ou assez audacieuses pour défier. Mais qu'une fissure se forme, et toute dictature se mettra à espérer que peut-être le jeu sanglant approche à nouveau. »

Ce passage, à lui seul, fournirait une explication suffisante de l'expédition actuelle des Italiens en Abyssinie. Précisons, pourtant.

L'Italie a un territoire d'une étendue relativement faible et une population surabondante. Si elle est surpeuplée et à l'étroit chez elle, c'est peut-être un peu la faute du régime fasciste, dont la politique démographique a sans cesse visé à l'intensification des naissances.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement italien part de là pour revendiquer des terres en faveur de ses habitants en surnombre. Ce désir d'expansion est-il pleinement justifié ? Ce n'est pas sûr. M. René LAURET a récemment démontré dans *Le Temps* que les Allemands, qui, eux aussi, se plaignent d'être un « peuple sans espace », avaient, dans toute l'Allemagne de l'Est, beaucoup moins de cultivateurs au kilomètre carré qu'il ne s'en trouve à côté dans la Russie occidentale, et spécialement dans cette Ukraine que MM. Rosenberg et Hitler ne seraient nullement fâchés d'enlever aux Moscovites. Peut-être ne serait-il pas impossible d'établir aussi que les Italiens ne sont pas aussi serrés dans leurs territoires actuels qu'ils le prétendent.

En tout cas, s'il était prouvé qu'ils ont besoin du royaume du Négus pour y transplanter les dix mille familles italiennes qu'au maximum, d'après M. Lucien ROMIER, il pourrait absorber, s'il était de même prouvé qu'ils ont pareillement besoin des terres productrices de blé, de lin, de ricin de l'Éthiopie, de ses vignobles, de ses forêts de bois précieux, de caoutchouc, de ses mines, de ses gisements pétrolifères, et de toutes les ressources que, sans les avoir contrôlées, les journaux italiens, telle l'*Azione Coloniale*, prêtent si libéralement au pays abyssin, il paraît incontestable, toute question de droit mise à part, qu'ils pouvaient, par de pacifiques négociations, se procurer les avantages économiques cherchés. Or ils ont eu recours à la guerre.

***

La guerre leur était donc indispensable ? Il faut le croire. Quand un gouvernement a militarisé toute une nation, quand, à côté de l'armée régulière, il a créé des milices, des avant-gardistes, des balillas, quand il a enrégimenté jusqu'aux petits garçons de sept ans, jusqu'aux petites filles encore en âge de sauter à la corde, quand il a à tout propos célébré la beauté des canons, des mitrailleuses, des fusils, il a déterminé cette « at-

*

mosphère guerrière » dont parle le comte Sforza. Même en pleine paix, il a déjà un pied dans la guerre, et il ne reste plus qu'à fixer l'heure ou, de nouveau, s'ouvrira « le jeu sanglant » des batailles.

En étroits rapports avec l'esprit belliqueux dont il a animé son peuple, Mussolini est assoiffé de prestige. Ses attitudes théâtrales, ses discours grandiloquents dans le style héroïque mis à la mode par d'Annunzio en témoignent assez. Il a dans son bureau le buste de Napoléon. Quand il le contemple, il y trouve le conseil d'avoir à soi la Méditerranée, cette Méditerranée que l'empereur, né au bord d'un golfe méditerranéen, entreprit de disputer à l'Angleterre à Malte, à Corfou, à Alexandrie, à Saint-Jean-d'Acre, à Constantinople. Comme tous ceux qui, depuis près de quinze siècles, ont été, à un titre quelconque et à un moment donné, les maîtres à Rome, Mussolini rêve de ressusciter à son bénéfice l'antique grandeur de l'empire romain. Ceci, dans le monde où nous vivons, n'est possible qu'à grand renfort de conflits armés.

***

Ces raisons épuisent-elles les motifs qu'eut l'Italie fasciste de se précipiter à la bataille ? La revue *Politique*, organe des catholiques libéraux et démocrates, ne le croit pas. Dès le mois de juillet dernier, un de ses rédacteurs, M. Louis Méran, trouvait la source principale des tendances belliqueuses de M. Mussolini dans la situation actuelle du fascisme. A ce propos, il rapportait, sous le titre « La tragédie du fascisme », les paroles qu'il avait recueillies d'un « Italien qui habite la Péninsule et qui, par sa profession et sa culture, est en mesure de nous éclairer ».

Cet Italien s'exprimait ainsi :

« En 1932, l'organisme totalitaire a atteint sa plus grande perfection technique. Le fascisme s'étant transformé de parti en Etat absolu, il contrôle toute la vie nationale. S'agit-il de l'économie, de la politique, du sport, de la culture, rien en Italie ne peut être fait en dehors de l'Etat. Les anciennes oppositions n'existent plus comme forces actives. Mais, comme mouvement politique, le fascisme même, à un certain point de vue, est mort. Il n'est plus capable de susciter des enthousiasmes parmi la jeunesse : son activité est, dès maintenant, seulement bureaucratique et officielle. »

Qu'est-ce à dire, sinon que le fascisme, en même temps que son inspiration révolutionnaire, a perdu son élan initial ? Et le discours rapporté par M. Méran en arrivait à cette phrase imagée dont la fin laisse suspendue sur le régime une assez transparente menace : « Lorsqu'on compare l'Etat totalitaire à une caserne, on n'exagère pas. Dans la caserne, par définition, il n'existe ni luttes politiques, ni vie véritable ; mais le jour où les soldats n'obéissent plus, le système militaire s'écroule. »

Le régime mussolinien serait-il donc en péril ? Sur ce point, l'interlocuteur italien de M. Méran précisait de la sorte son opinion :

« La vraie tragédie du fascisme, qui devrait être dynamique et activiste, c'est d'être obligé de se servir d'une matière sociale rendue par lui-même lasse et inerte. Jamais l'État fasciste n'a été si puissant, mais jamais aussi la société italienne n'a été si faible. On est déjà entré dans le cercle vicieux qui caractérise toute dictature dans la période de décadence : plus la puissance et la coercition de l'Etat augmentent, plus la société s'affaisse et plus il est nécessaire pour la dictature de renforcer l'appareil coercitif. Pour conserver le dynamisme, qui est la loi et la Némésis de chaque régime fasciste, des stimulants de plus en plus forts sont indispensables, jusqu'au moment où, l'organisme social ne réagissant plus, un abîme viendra séparer l'Etat de la société, déterminant une situation révolutionnaire. Pourtant, il ne faut pas croire qu'on soit très près d'une crise décisive. La guerre avec l'Ethiopie pourrait précipiter les événements. Mais, pour le moment, il faut le reconnaître, le fascisme en est encore à la première phase de la déchéance : la phase de la passivité, de l'indifférence, du désespoir résigné de l'immense majorité, y compris les jeunes. Seule une très petite minorité résiste et agit. »

Pour être latent, le péril n'en existe pas moins. M. Mussolini et les « hiérarchies fascistes » s'en rendent compte et cherchent à le conjurer. Indépendamment des moyens de coercition, ils crurent y réussir de 1932 à 1934 par l'institution du régime corporatif. Mais « cette tentative a échoué, car le « Duce » n'a pas osé toucher aux bases sociales de sa dictature. Les corporations sont aujourd'hui des corps bureaucratiques sans force ni autonomie. Les syndicats ne sont pas entrés dans les administrations. La distribution des richesses n'a pas subi d'importantes modifications, sauf que tout le monde est devenu plus pauvre. De ce fait, le mythe corporatif s'est évanoui. La bourgeoisie est toujours inquiète et lasse de l'invasion bureaucratique. La déception est générale parmi les jeunes qui avaient cru à la « révolution corporative ». Ils sentent qu'on s'agite dans le vide et ils commencent à se rendre compte que l'on ne peut rien faire de réellement nouveau sous une dictature.

***

Ces confidences dont, de la part d'un Italien distingué, bénéficia la revue *Politique* plus de trois mois avant l'ouverture des hostilités en Ethiopie, trouvaient leur couronnement dans cette conclusion à la fois prophétique et désolée :

« Telles sont les raisons qui ont décidé Mussolini à se jeter dans l'aventure coloniale. L'entreprise d'une guerre d'Afrique n'est pas une simple diversion : c'est une suprême tentative pour rompre l'inertie du pays et redonner à la dictature et au « Duce » une justification, un objectif par la poursuite d'un grand succès. En même temps, elle sert à imposer au pays une dis-

cipline de fer en fermant la bouche aux jeunes, et à permettre de débarrasser le carreau des éléments les plus dangereux, du point de vue social et politique : on les enverra en Afrique. Mais l'expérience des premiers mois de mobilisation prouve l'inanité de cette tentative. La guerre, qui pourra difficilement amener un succès rapide et décisif, est très impopulaire. La plupart des volontaires engagés sont poussés par la faim, par l'ennui, par le désespoir devant une situation sans issue et non par cet esprit d'impérialisme dont parlent les chefs fascistes.

« Un obscur sentiment de fatalité pèse sur tous les Italiens. Le pays est conduit à la guerre, comme le bétail à l'abattoir. L'impression de folie est, en haut lieu, générale. Mais la guerre est inévitable. Il n'y a pas d'alternative, surtout après la mobilisation d'un million d'hommes et la dépense, déjà engagée, de plusieurs milliards de lires. Renoncer à la guerre, au point où il en est, ce serait pour Mussolini une faillite trop grave. A moins que l'Abyssinie ne se résigne à accepter son protectorat, Mussolini fera la guerre bientôt. »

***

L'événement a confirmé cette clairvoyance et ces prévisions. Ce qui était plus inattendu, ce fut, en présence de l'agression italienne, la vigueur de la réaction de la Société des Nations et surtout de l'Angleterre, dès que celle-ci s'est jugée menacée au carrefour de la Méditerranée et sur la route des Indes. Genève et Londres ont alors mis le « Duce » en mauvaise posture. Pourquoi aussi celui-ci n'a-t-il pas suffisamment médité sur le précédent de 1923 ?

En 1923, un incident aux confins de la Grèce et de l'Albanie coûta la vie au général italien Tellini. Mussolini aussitôt d'ordonner à une escadre italienne de bombarder Corfou et d'occuper la grande île grecque dont cette ville est la capitale. Le 1er septembre, le gouvernement d'Athènes en appelle au Conseil de la Société des Nations. Le 4, Mussolini déclare que, si le Conseil se déclare compétent, l'Italie quittera la Société des Nations. Le 6, le Conseil se déclare compétent. Sans tarder, il invite le gouvernement de Rome à évacuer Corfou et à se contenter d'une réparation à peu près purement formelle. L'Angleterre et la France sont d'accord pour faire exécuter cette décision. Mussolini s'incline. L'année suivante, la flotte britannique vient manœuvrer aux îles Ioniennes. Le gouvernement grec l'autorise à débarquer en territoire grec l'artillerie lourde dont elle dispose...

Si le « Duce » eût gardé vivant le souvenir de ce geste symbolique, peut-être eût-il évité, malgré la « tragédie du fascisme » qui le presse, de se précipiter tête baissée dans une expédition lointaine qui, par certains côtés, fait songer à l'entreprise, qu'à son grand dommage un autre César, Napoléon III, voulut jadis poursuivre au Mexique.

L. BROSSOLETTE.

CHEMIN FAISANT

RETOUR A LA TERRE

RELISANT les Visites aux paysans du Centre, *de Daniel Halévy* (1), *je songe à tous ces pays de France d'où monte la même plainte des choses et des hommes. Je vois mon propre village, vidé des deux tiers de ses habitants en trois quarts de siècle, — conservant vingt familles de cultivateurs à l'aise, mais ayant perdu quarante familles d'artisans, de vignerons et de manouvriers.*

Pourquoi dissoutes, éparpillées aux quatre coins de la France, ces familles ? Parce qu'un certain progrès a fait taire les moulins et la scierie, l'enclume du maréchal et le métier du tisserand, parce que les machines agricoles ont rendu inutiles les bras des manœuvres, et que la vigne — hors de son vrai climat — laissait les vignerons mourir de faim.

Voilà pourquoi tant de maisons vides s'effondrent, pourquoi tant de parcelles de terre gagnées, voilà des siècles, sur le caillou, voient revenir la friche et l'épine, pourquoi je retrouve sous des frênes le squelette moussu d'un pommier et pourquoi, tout en haut d'un mélèze, un pampre obstiné se marie aux plumets d'une clématite !

Revenir à la terre ? Ce sont rêveries d'intellectuels... On ne revient *pas à la terre. On y* reste, *quand on y est né, quand on en a reçu, dès qu'on tient debout, les rudes et fortes leçons, quand l'école, loin de négliger ou de contrarier la vocation paysanne, s'attache à la servir. Autrement, il ne revient à la terre que de rares citadins vite désillusionnés, que les déracinés usés par la vie et souhaitant retrouver au pays de leur enfance quelque chose des charmes d'autrefois... avant de s'y endormir.*

Que la voix de l'instituteur puisse être entendue quand il s'agit de garder à la terre ceux qui en ont, de rendre la vie rurale plus sûre et plus agréable, cela, je le crois. Il y faut science et foi. Combien de maîtres les possèdent ?

J. CRESSOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LE CORBEAU ET LE RENARD

NOUS sommes au cours élémentaire. L'inspection touche à sa fin. L'inspecteur ne cache pas sa satisfaction. Il a trouvé ce qui importe plus que tout, plus qu'une progression savamment établie, plus que des exposés bien dosés, bien ordonnés et vivants ; il a trouvé une classe où la rude discipline de l'effort patient et tenace s'impose à chacun, où l'élève doit constamment prouver qu'il a étudié les leçons, qu'il les a retenues, même quand elles ont plus de huit jours de date, qu'il les a com-

(1) Grasset, édit. — *En vente à la librairie Nathan.*

prises, puisqu'il est capable d'en tirer parti. Bravo ! le travail obstiné de l'élève, voilà la méthode des méthodes, le procédé des procédés.

— Désirez-vous me montrer encore quelque chose ? demande l'inspecteur, cordial.

— Je vais faire réciter mes enfants, monsieur l'Inspecteur. Voulez-vous *Le Corbeau et le Renard* ?

L'inspecteur acquiesce. Sur un signe, deux élèves s'avancent. L'un d'eux grimpe prestement sur le bureau du maître et se trouve perché à 1m,50 au-dessus du plancher. Saluons le corbeau. L'autre se campe au-dessous. Puisqu'on avait le corbeau, il fallait, n'est-ce pas ? le renard. « Pourvu, pensait l'inspecteur, que le fromage n'arrive pas ! » Il arriva, hélas ! le fromage. Il arriva sous les espèces d'un livre dont la couverture s'ornait de demi-cercles irréguliers, épais et gras, dont l'origine ne faisait aucun doute. Ce fromage répugnant, d'un geste décidé, la main magistrale l'enfonça entre les lèvres roses et les dents blanches du corbeau qui, se sentant enfin complet, prit l'air le plus niais qu'il put.

— Commencez ! ordonne le maître.

Le Renard lève le nez, arrondit la voix et, galant et courtois, débite :

« Maître Corbeau sur un arbre perché... »

Le Corbeau approuve de la tête, se tortille et s'enfle de ravissement à chaque flatterie. Sa bouche enfin toute grande s'ouvre... et tombe le livre gras dont son œil consterné suit la chute rapide. « Enfin ! » soupire l'inspecteur. Mais aussitôt, lui, pousse une autre crainte. Le jeune Renard ne va-t-il pas, comme ferait un vrai Renard, s'accroupir dans la poussière pour ramasser avec ses dents le fromage convoité ? La mimique, heureusement, ne va pas jusqu'au bout et, la moralité débitée du ton sentencieux qui convient, maître et élèves, la contenance modeste, se tournent vers l'inspecteur. Visiblement, ils attendent des compliments. Le zèle est trop évident pour que l'inspecteur se fâche, la naïveté trop sincère pour qu'il pouffe. « Oui... oui... », murmure-t-il d'un ton vague et rêveur, en allant vers la porte.

Un peu plus tard, au volant de sa voiture qui l'emporte vers d'autres classes, il médite sur notre commune infirmité qui fait qu'ici ou là nous sommes aveugles et sourds.

« Maître, mon ami, pense-t-il, comment te ferai-je entendre, sans te peiner trop, qu'après avoir recommandé à tes élèves d'éviter le contact des objets souillés tu ne dois pas inventer de leur en faire sucer ? Comment ouvrirai-je tes yeux, sans te décourager, sur ce qu'a d'affligeant le spectacle d'élèves dans les habitudes desquels tes leçons d'hygiène n'ont pas laissé plus de trace que l'ombre légère du nuage sur la prairie, puisqu'aucun n'a poussé un « oh ! » de dégoût devant l'état du livre et l'usage qu'on en faisait ?

« Comment te convaincrai-je qu'il faut *dire* une fable de La Fontaine et non pas la *jouer* ? Tu ne manqueras pas, sur ce point, de m'objecter que La Fontaine a déclaré expressément que ses fables sont des comédies. Sans doute, mon ami, elles sont des comédies en ce qu'elles nous montrent les travers des hommes. Mais prends garde qu'elles sont écrites sous forme de récits — de récits faits par un narrateur, un seul La Fontaine lui-même. Que ce narrateur emploie avec amour le style direct, cela prouve uniquement qu'il est narrateur habile, rien de plus. N'as-tu jamais remarqué, au surplus, que tu oublies toujours un acteur, celui à qui il reviendrait de dire les passages écrits en style indirect, je veux dire La Fontaine ?

« Va, fais *dire* les fables par un seul élève. Aussi bien, à prendre tour à tour le ton qui convient, les élèves assoupliront merveilleusement leur voix et leur intelligence. »

A. R.

COMMÉMORATIONS

L'AIR ET LA CHANSON

1931.

L'APRÈS-MIDI d'un beau jeudi de juin, je travaille dans mon bureau, fenêtres ouvertes. L'air est tiède. Effluves agréables, murmures et gazouillis d'enfants s'insinuent familièrement dans la pièce.

Peuples des cités lointaines
Qui rayonnent chaque soir....

D'une pelouse ombrée de grands arbres, un chœur s'élève : ce sont les fillettes de l'orphelinat qui, cessant leurs ébats, se reposent en chantant doucement.

Il faut dire que, depuis un mois, avec les élèves des autres écoles de la ville, nous répétons quelques chants en vue de la célébration du cinquantenaire des lois scolaires de Jules Ferry...

Et les strophes s'égrènent sur une cadence trop lente, presque alanguie.

Tout à coup, d'une des allées du parc où jouent les garçons, éclate la *Marseillaise* sur un rythme accéléré. Dans un enthousiasme vibrant, mes élèves, au commandement d'un des leurs, défilent au pas cadencé sur cette variante :

Hachons, hachons
Tous ces Prussiens
Pour en faire du boudin !

Et voilà ! Se mêlant aux agréables effluves, le contraste envahit mon bureau. La vulgaire brutalité d'une burlesque parodie de la *Marseillaise* bouscule la mélodieuse douceur de l'hymne à l'universelle humanité !

Contraste qui ne trouble d'ailleurs en aucune façon la placide quiétude des surveillantes.. Le temps est délicieux... Les enfants s'amusent... Que désirer de mieux ?

Pourtant, au risque de passer pour un trouble-fête, je fais cesser immédiatement ce chant ridicule.

Résultat facile, mais que je crains momentané. Nul doute en effet qu'à la première occasion, en mon absence, en promenade par exemple, mes gaillards ne reprennent, en dépit de leur surveillante, cette partie si malencontreusement interrompue et ne s'en donnent à cœur joie.

Il importe donc d'expliquer, de trouver les paroles qui portent. Et cela demande réflexion. Dois-je attacher importance à cette manifestation spontanée et intempestive? S'agit-il d'un accès de chauvinisme ? Assurément non ! Mes élèves sont certainement bien loin de penser ce qu'ils chantent. Où ont-ils entendu cette insanité ?... Je le saurai tout à l'heure...

D'ailleurs, y a-t-il complète opposition entre la façon d'agir des garçons et celle des fillettes ? Hélas ! j'incline à croire qu'au contraire l'analogie est évidente. Dans les deux groupes, même tendance à l'imitation facile, à la répétition machinale, même absence de pensée.

Mes garçons ne sont pas plus obsédés par les Prussiens que les fillettes par les « cités lointaines ».

Se grisant d'un air martial, de sons éclatants, mes futurs conscrits donnent libre cours à leur penchant pour le bruit, le tapage, le mouvement.

Mes futures mamans se complaisent à traîner langoureusement la symphonie de Beethoven. Elles en font une lente berceuse... Elles adorent les berceuses... Quoi de plus naturel ?

Mais je suis sans illusion : elles répéteraient une parodie des beaux vers de Bouchor avec la même sérénité, la même inconscience que mes garçons !

***

CINQ heures et demie. Les élèves sont rentrés en étude. C'est le moment d'avoir avec eux le petit entretien nécessaire.

— Mes enfants, je vous ai souvent défendu de ramasser des jouets, des objets quelconques sur les tas d'ordures. Je croyais que chacun de vous avait compris combien l'introduction dans notre maison d'une pareille récolte était répugnante, contraire aux règles les plus élémentaires de l'hygiène et des convenances... Or je constate que vous êtes retombés dans cette faute.

Étonnement. Chacun regarde son voisin d'un air interrogateur. Non, personne n'a rien rapporté de ce genre...

— Mais si ! N'est-ce donc pas une ordure, la parodie de l'hymne national que vous hurliez tantôt ?

Confusion. Rougeurs subites. On commence à comprendre.

— Croyez-vous que ces paroles ; « Hachons ! Hachons ! » soient dignes de figurer dans votre cahier-recueil de chants et de morceaux choisis?

— Oh ! non, monsieur !

— Alors, pourquoi les chantez-vous ?

— Monsieur, c'est un air connu, celui de la *Marseillaise*... Nous n'avons guère fait attention aux paroles.

— C'est tout à fait ce que je pense. Mais, justement, je voudrais voir les plus grands d'entre vous agir avec plus de discernement. Dites-moi d'abord de qui vous tenez ce grossier refrain.

— Dimanche dernier, sur la route, un homme le chantait...

— Oui, monsieur, certains ont même cru qu'il avait bu.

— Propos d'ivrogne alors... Et vous avez pu éprouver le désir d'imiter cet homme ? L'avez-vous pris pour un héros de la Grande Guerre ?

— Non, monsieur.

— Croyez bien d'ailleurs qu'à jeun il doit être moins fanfaron. Véritable ancien combattant, il saurait se montrer plus modeste et ne s'abaisserait pas à insulter stupidement un peuple contre qui, hélas ! nous avons de sérieux griefs, mais dont personne ne conteste la valeur militaire.

« Mésestimer l'adversaire, le ridiculiser est le fait d'un sot et d'un maladroit. Evitez ce travers. A l'Armistice du 11 novembre 1918, Foch et Pétain n'infligèrent pas aux soldats allemands l'humiliation de rentrer chez eux complètement désarmés. En ménageant la susceptibilité d'un vaincu, on rend possible une réconciliation...

« Ah ! Jacques demande à parler.

— Oui, monsieur, je voulais dire que nos paroles n'avaient pas d'importance puisqu'aucun Allemand n'était là pour les entendre.

— C'est vrai, mais profiter d'une absence, est-ce une façon d'agir courageuse, digne d'éloges, capable de nous rendre fiers de nous-mêmes ?

— Non, non ! monsieur !

— Eh bien ! alors, rentrez en vous-mêmes et faisons ensemble le bilan moral de votre conduite de tantôt. Ce bilan, je vais l'écrire au tableau. Chacun de vous pourra le relire, réfléchir et s'affermir dans de bonnes résolutions.

En chantant cette parodie burlesque de la *Marseillaise*, vous avez : 1° Manqué de dignité envers vous-mêmes : un enfant de chez nous laisse les ordures dans la poubelle ;

2° Manqué de respect à votre patrie : un petit Français ne joue pas avec l'hymne national et surtout ne le caricature pas ;

3° Risqué de porter atteinte à la bonne réputation de notre famille commune : l'Orphelinat, risqué de passer pour de petits chauvins, de petits fanfarons, des enfants mal élevés...

— Oui, monsieur, nous avons agi bien étourdiment !...

— Sans compter que vous avez estropié la musique et que nous risquons fort de ne pas recevoir de compliments lors de la prochaine répétition.

Allons, effaçons tout de suite les traces d'une faute passagère et chantons de notre mieux :

Nous entrerons dans la carrière...

J.-A. LEBEAU,
Directeur de l'Ecole publique annexée à l'Orphelinat départemental, à Chartres.

NOS PETITES HISTOIRES

RISOLUTO

DES souvenirs ? Oh ! je n'en ai presque pas. Trente ans de direction d'école dans une grande ville ne m'ont à peu près rien appris. Lorsque nous parlons de nos progrès, c'est entre nous, n'est-ce pas, et, tels les augures, nous ne pouvons nous regarder sans rire. Il y a même, si je puis m'exprimer ainsi, des sortes de perfections qui se sont perdues. Tenez...

Dès que j'arrivai dans l'usine à instruction du boulevard Bonaparte, je fus très étonné de constater que, dans l'une des seize classes, l'on faisait de la musique trois heures sur six. C'était toujours la même musique aux mêmes heures. Il y avait l'air de 8 h. 30 et celui de 9 h. 45, point mal chantés, d'ailleurs. Un diable me poussa, et je franchis le seuil de la « neuvième ».

Avec un léger mouvement de barcarolle et sur l'air de Compère-Guilleri, *cinquante-cinq enfants chantaient :*

Deux fois qua-tre font hui-te...
Deux fois cin-que font di-sse...

Le maître me dit :

— On fait une chose ou on ne la fait pas. On « fait du par-cœur » ou on n'en fait pas. Et, si l'on en fait, il faut une méthode. J'ai la mienne. Pour le système métrique, c'est l'air du Petit Tambour *(il chanta) :*

Petit tambour, tu t'en vas à la guerre,
Tu t'en vas à la guerre, plan, plan, rataplan...

Nous, nous disons :

« Dans un mè-tre, il y a dix décimè-tres. Et dans un décimè-tre, il y a dix centimè-tres... » Il suffit de changer deux noires en une blanche. Pas plus malin que ça. Allez-y, les enfants !

Chers amis corses, on ne sait jamais quand vous vous amusez !

JEAN PARTICIPE.

**

REVUE DES REVUES

Transformation de la vie alpestre par le ski, par MATHILDE LEFOURNIER (*Revue des Deux Mondes*).

QU'ON se représente l'existence, durant l'hiver, dans les villages de Savoie ou du Dauphiné, à 1 500, 2 000, 2 500 mètres d'altitude. La famille vit dans la même pièce, chauffée à la tiédeur du bétail. Voici la neige. Elle tombe, implacable et douce, pendant des heures, des jours, des nuits. La couche augmente très vite ; la porte est bloquée ; le jour disparaît des fenêtres murées de neige. La neige monte, monte toujours, s'élève au niveau du toit déjà recouvert lui-même par une couche épaisse.

Enfin elle cesse de tomber. Dès qu'elle est assez tassée, on ouvre avec précaution la porte, on perce des trous d'aération et de lumière ; on creuse des tunnels ou des tranchées pour aller d'une maison à l'autre. La vie reprend, mais au ralenti.

Il y a trente ans encore, les tournées du facteur étaient raréfiées et la circulation pour le ravitaillement, la fréquentation scolaire, les visites du médecin entraînaient des lenteurs, des fatigues, des dangers.

Mais voici le ski ! Alors tout change ! Le ski représente la liberté, la possibilité de parcourir rapidement et sans risque la montagne neigeuse. De l'avis des intéressés, la « vie en est modifiée cent pour cent ». Les villages, les hameaux sont reliés entre eux, reliés à la ville ; le courrier arrive quotidiennement, le ravitaillement s'opère sans peine, le médecin voit ses malades, les fidèles se rendent à l'église, les écoliers vont régulièrement en classe.

Voici, par exemple, l'école de Champoléon, dans les Hautes-Alpes, à 1 268 mètres. La commune est formée d'une quinzaine de hameaux disséminés sur une longueur de 8 kilomètres. L'école est au centre. Les élèves ont à franchir en moyenne 4 kilomètres. « Or, dit l'instituteur, jamais les écoliers skieurs n'ont manqué la classe au cours de l'hiver, même après des chutes de neige d'un mètre et alors que le chasse-neige n'était pas encore passé et que personne n'était sorti. »

Les fellahs de l'Extrême-Sud algérien, par MARIE-ANNE DE BOVET (« La grande pitié du Sahara ». — *Revue hebdomadaire*).

ICI, nous touchons le fond du dénuement. Nous notons une misère passive dont ces populations ne se plaignent pas, parce qu'un long passé de tyrannie, de violences, de pillage a abattu en elles toute faculté de réaction. Elles nous sont déjà redevables de notables soulagements : le sang ne coule plus, la rapine est muselée. Mais l'indigence demeure dans laquelle vont s'atrophiant les besoins les plus légitimes. Le climat déprimant contribue à cet engourdissement et la dégénérescence physique aussi, résultat de la sous-alimentation.

Voici une malheureuse aïeule non point maltraitée — le musulman a le respect de l'âge, — mais nouée de rhumatismes et dévorée de fièvre, mangée de mouches et pitoyablement geignante, qui, vêtue d'invraisemblables guenilles, gît sur une paillasse pourrie. Pourquoi cette crasse dans laquelle elle vit ? Parce que c'est l'inévitable compagne de l'extrême misère. Ces enfants à peu près nus, si, malgré l'insouciance de l'âge, leurs jeux sont sans gaieté, n'est-ce point en raison de l'insuffisance alimentaire que, ironie de la nature, révèle leur ventre ballonné ? Ces indigènes, dit-on, vivent de peu. Plus exactement, ils n'en meurent pas. En langage scientifique, cela s'appelle « la faculté de sous-consommation ».

Voici en quoi consiste leur régime. A leur problématique couscous s'ajoutent de rares fèves, de la galette d'orge, quelques dattes sèches, du lait aigre de brebis. Ils sont obligés, lorsque ces aliments font défaut, de manger des sauterelles et des lézards de palmier, des graines de coloquinte, des fanes de carottes et des herbacées sauvages triturées en d'innombrables bouillies.

Opérer le relèvement de ces populations est une œuvre d'humanité qui s'impose. On a fait beaucoup, en ces dernières années, pour les voies de communication. La route d'Alger à Dakar est ouverte. Reste à s'occuper des habitants. Les questions étroitement liées entre elles qui s'imposent à leur sujet sont l'hygiène, l'habitat, la vêture, l'alimentation. Pour chacune, si considérable que soit la tâche, le remède s'indique à côté du mal.

Adieux de M. l'inspecteur Petiteau à son personnel (*L'Ecole Sarthoise*).

LA circonscription de La Flèche est la plus belle du département ; aussi les demandes de changement y sont-elles rares. Les maîtres s'attachent aux populations, comme les populations s'attachent aux maîtres. Tel retraité, devenu maire et conseiller général, est resté trente-quatre ans instituteur dans sa commune ; telle institutrice, malgré des offres d'avancement flatteuses et répétées, exerce depuis vingt ans dans une modeste école rurale. Et leurs cas ne sont pas exceptionnels. Grâce à la bonne entente des écoles et des habitants, grâce au calme et à la pondération de chacun, les difficultés sont rares et facilement résolues.

Je n'ai nullement la prétention d'avoir formé les maîtres en les voyant une heure ou deux chaque année. Je crois simplement, faisant de mon mieux, les avoir guidés et encouragés : leur bonne volonté, leur zèle naturel ont toujours fait le reste. En vérité, mes chers amis, vous m'avez donné des satisfactions nombreuses et d'une qualité rare. Après le dur labeur de vos journées de classe, consciencieusement remplies, après la tâche longue et minutieuse de votre préparation pour le lendemain, combien de fois n'avez-vous pas répondu à des appels que je m'efforçais pourtant de rendre aussi discrets que possible en faveur de telle œuvre qui vous était recommandée : cours d'adultes, cours agricoles, mutualités scolaires, cantines, coopératives, sociétés d'anciens élèves ! Et avec quel élan la plupart d'entre vous se mettaient à ces tâches supplémentaires ! Je n'ai jamais assisté à vos fêtes, toujours charmantes et si goûtées des populations, sans ressentir une émotion réelle en pensant à toute la peine qu'elles vous donnaient. Et vous preniez cette peine pour le plaisir des parents et des enfants autant que pour le bon renom de votre école.

Usage du dessin comme moyen d'affirmation de l'activité personnelle, par ANTRIG, D. E. N. de Colmar (*Bulletin scolaire d'Alsace et Lorraine*).

LE dessin dont il s'agit n'a rien de commun avec une technique artistique : il est un simple moyen d'expression, un langage plus clair et plus précis que le langage verbal, il est un moyen idéal de stimuler et d'exercer l'activité mentale interne. En effet :

a. Voulez-vous obtenir une observation attentive et concentrée ? Dites : « Attention ! On dessinera ensuite. » Essayez vous-même d'observer un objet avec l'intention de le reproduire de mémoire en croquis. D'abord, vous l'analyserez avec soin, vous en verrez chaque partie. Ensuite, vous examinerez les rapports des dimensions, les liaisons des parties ; vous en reconstituerez mentalement l'ensemble. Décomposer et recomposer, analyse et synthèse : même Descartes serait satisfait. Exemple : les croquis de sciences.

b. Voulez-vous qu'on distingue nettement dans un sujet d'étude l'essentiel et l'accessoire et que *les idées prennent du relief* ? Faites faire un croquis. Il faudra bien rejeter les détails secondaires et conserver, accentuer les choses caractéristiques. Exemples : les croquis géographiques, les graphiques arithmétiques.

c. Voulez-vous vous assurer que, dans une lecture, les mots ont éveillé des images vivantes, et *que l'imagination créatrice travaille* ? Faites représenter en croquis une petite scène partielle du récit. Même mal réussie, elle sera riche en enseignements, pour peu que vous vous donniez la peine de la comprendre et de l'interpréter.

Selon les Instructions de 1923, il faudrait mêler le dessin à toute la vie intellectuelle de la classe. Soulignons quelques points importants : le croquis géographique est le meilleur résumé imaginable ; en histoire, les croquis d'armes, de fortifications, de vêtements, etc., peuvent être utiles ; mais il faudrait représenter géographiquement des mouvements importants de groupes humains : invasions germaniques, itinéraires des Croisades, etc... Le dessin arithmétique et les croquis scientifiques ont place dans les exercices scolaires.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES RAPIDES PROGRÈS DE LA TÉLÉVISION

NOUS avons déjà maintes fois entretenu nos lecteurs de la *télévision*. Il faut revenir sur cette nouvelle conquête de la radio-électricité, car les progrès se font au rythme accéléré. En avril dernier, notre ministre des P. T. T. inaugurait le studio d'émission d'État du poste des P. T. T. ; deux postes français (Paris et Lyon) organisent deux fois par semaine des émissions de télévision sur les longueurs d'ondes utilisées pour la radiophonie ; enfin, un nouveau poste va être établi à la tour Eiffel. Tous les pays étrangers font de grands efforts pour développer la télévision.

Mais, pour bien comprendre la technique actuelle de la télévision, il est utile de jeter de nouveau un coup d'œil sur son évolution, laquelle a suivi les progrès de la physique dans ces dernières années.

Transmission d'une image fixe et d'une image animée.

LA *transmission d'une image fixe* était le plus simple des problèmes posés aux chercheurs. Ce problème a été le premier résolu : documents manuscrits ou imprimés, clichés photographiques en noir sur blanc sont journellement transmis pour les besoins du journalisme. Tous les grands reportages s'accompagnent d'images transmises par *téléphotographie* et, d'autre part, les principaux bureaux de poste français assurent, par *belinogrammes*, la transmission des textes et dessins qui leur sont remis par le public.

Le problème est autrement compliqué quand il s'agit d'une *image animée*. Les petits éléments contigus, en lesquels toute image peut être décomposée, doivent pouvoir donner à la réception une impression continue. Dans le cas d'un belinogramme, les images de ces points peuvent venir se placer les unes à côté des autres dans un temps qui atteint parfois plusieurs minutes. Au contraire, s'il s'agit d'un objet animé, il faut que les images de ses différents points soient perçues en même temps par l'œil. En raison de la persistance des impressions lumineuses sur la rétine (environ 1/16 de seconde), on se trouve disposer tout juste de 1/16 de seconde. D'autre part, tous les éléments à transmettre n'étant pas également éclairés (ombres et lumières du sujet), il faut que leurs éclairements soient répartis sur l'écran récepteur dans le même ordre que sur l'objet à téléviser.

Évidemment, seuls les courants électriques pouvaient permettre de reproduire, au loin et instantanément, les divers éclairements des éléments explorés. Encore fallait-il trouver le moyen de transformer, au départ, les éclairements en courants électriques, et d'effectuer à l'arrivée la transformation inverse. On peut penser avec quel enthousiasme fut accueilli le sélénium quand on découvrit qu'il était capable d'opérer cette transformation.

Le sélénium et la télévision.

LE sélénium offre, au passage d'un courant électrique, une résistance variable avec l'intensité de la lumière qu'il reçoit. Si donc on suppose un écran formé d'éléments de sélénium juxtaposés, et que chacun de ces éléments fasse partie d'un circuit électrique qui alimenterait une petite lampe occupant, sur un second écran, la même place que l'élément sur le premier écran, on aurait imaginé un dispositif de télévision. En effet, l'image d'un objet venant se former sur l'écran au sélénium, chaque élément transmet à sa lampe un courant dont l'intensité dépend de l'éclairement reçu ; chaque lampe brille alors avec une intensité proportionnelle au point correspondant de l'objet.

L'inconvénient du procédé est d'exiger de nombreux circuits électriques et, d'autre part, de ne fournir que de grossières images, étant donné que le nombre des éléments au sélénium ne saurait jamais être suffisant.

La transmission *simultanée* des nombreux éléments ne conduisant pas à des résultats pratiques, on est revenu à l'idée de la transmission *successive*, mais effectuée à une vitesse telle qu'en un seizième de seconde l'œil de l'observateur puisse embrasser tout l'écran récepteur.

La première solution qui fut donnée était basée sur le balayage de l'objet par une tache lumineuse projetée au moyen de *petits miroirs oscillants* ; ces petits miroirs, fixés aux branches d'un diapason, balaient l'image suivant des lignes horizontales. La cellule photo-électrique reçoit des quantités de lumière variables et les courants qui la traversent sont variables en intensité. A la réception, ces courants agissent sur une lampe au néon dont la lumière est reçue par des miroirs à oscillations synchrones de celles du poste émetteur. L'écran se trouve balayé de la même façon que l'objet et l'œil a l'impression de voir l'objet à distance.

La seconde solution fut basée sur l'emploi d'un disque percé de trous disposés en spirale (*disque de* NIPKOW) par lesquels passe la lumière ; chaque trou du disque balaie une ligne horizontale de l'image. La finesse des détails est d'autant plus grande que le nombre des lignes est plus élevé. On obtient aisément 240 lignes par image et 20 à 50 images par seconde.

Mais des connaissances plus approfondies sur la constitution intime de la matière allaient pouvoir affranchir la télévision de tout organe mécanique mobile. Rayons cathodiques et ondes hertziennes ont fait entrer la télévision dans une nouvelle phase de son évolution.

Rayons cathodiques et ondes hertziennes au service de la télévision.

A UNE extrémité du *tube à rayons cathodiques* est placé un filament qu'un courant électrique porte à l'incandescence ; un peu plus loin est une plaque métallique percée d'un trou. Entre le fil et la plaque on crée une différence de potentiel de plusieurs milliers de volts ; les électrons émis par le filament sont attirés par la plaque, mais un seul faisceau peut passer par l'ouverture de celle-ci. Plusieurs cloisons successives portent des trous en ligne droite, ce qui limite encore le faisceau d'électrons.

Si les courants variables, venant du poste d'émission, agissent sur le jet d'électrons, celui-ci sera dévié et une partie du faisceau sera arrêtée

par les cloisons. Le fond du tube recevra ainsi plus ou moins d'électrons, selon l'intensité du courant reçu, c'est-à-dire selon l'éclairement de l'objet à transmettre. Le fond du tube, recouvert d'une matière spéciale, devient fluorescent avec une intensité variable.

On peut rendre synchrones le balayage du fond du tube et celui de l'objet à téléviser, de sorte que l'œil a vraiment l'impression de voir l'objet à distance. Comme le disque de Nipkow, le tube cathodique peut être utilisé aussi bien à la réception qu'à l'émission.

La *cellule au sélénium* n'a plus été jugée suffisante : elle se fatigue vite et son inertie n'est pas négligeable. Aujourd'hui, on se sert d'une petite ampoule de verre, où le vide a été effectué, et où sont placées deux petites électrodes très voisines : l'une est une plaque recouverte d'un composé de potassium, de cæsium ou d'un corps analogue ; l'autre est une tige métallique. Ces deux électrodes sont reliées à une pile.

Quand la lumière arrive sur le potassium, il projette des électrons qui ferment le circuit à travers le vide. Ces électrons transportent une certaine quantité d'électricité ; de leur flux, vers la deuxième électrode de la cellule, résulte un courant électrique dont l'intensité est susceptible de suivre, sans aucun retard, toutes les variations de l'éclairement de la cellule photo-électrique.

Les courants variables, très faibles, ont été amplifiés au moyen de lampes à plusieurs électrodes. On a pu les utiliser pour moduler une onde porteuse entretenue rayonnée par une antenne. C'est qu'une décomposition d'une image à téléviser exige au moins 40 000 points, soit 20 000 variations de courant et 25 « analyses » par seconde, soit 500 000 variations de courant à transmettre par seconde. Comme la modulation des ondes par des courants variables entraîne des perturbations dans les oscillations, on a été conduit à utiliser des *ondes très courtes*, inférieures à 10 mètres.

Les ondes courtes ont une portée réduite et sont arrêtées par les obstacles, par la courbure de la terre. Il faut donc envisager l'établissement de nombreux postes émetteurs capables de se relayer mutuellement.

De même que le tube cathodique a supprimé tous les organes mécaniques à la réception, de même l'iconoscope de Zworykin et l'appareil de Farnsworth les ont supprimés à l'émission. La télévision possède maintenant des dispositifs d'une souplesse merveilleuse, capables de faire apparaître une image très fidèle de la réalité.

***

A L'HEURE actuelle, on peut transmettre des vues de paysages, des scènes animées, etc., sur des écrans de quelques décimètres de côté. On peut utiliser la prise de vue sur un film ordinaire et le transmettre ensuite par télévision. Enfin, comme on sait utiliser les rayons infrarouges invisibles, on peut faire de la télévision nocturne.

Le poste qui sera prochainement établi à la tour Eiffel fonctionnera sur une longueur d'onde de 7 mètres et avec une exploration de 180 lignes par image ; la réception pourra être satisfaisante pour toute la région parisienne. Il sera mis en service au printemps 1936.

Réjouissons-nous de cette belle application de la science moderne et souhaitons que, si l'on satisfait nos yeux, on ménage un peu nos oreilles tant malmenées par les appareils radiophoniques... des voisins.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Lucien Vasseur, Mes Queste et Gianelli : **Costumons-nous** (F. Nathan, édit. ; 11 fr. 50).

Cet album contient des conseils précieux au sujet des fêtes scolaires que nous aimons à organiser pour la plus grande joie de nos élèves et de leurs familles. Cette joie est toujours payée par nous en efforts supplémentaires, souvent aussi en perplexité devant les diverses difficultés qui se présentent au moment de faire apprendre une saynète ou un ballet. Ce sont ces difficultés que M. Vasseur et Mes Queste et Gianelli résolvent pour nous. Ils nous expliquent minutieusement comment monter une scène, arranger les décors essentiels, décorer la salle, grimer les acteurs, etc. Et surtout ils nous donnent de nombreux modèles de costumes, avec leurs patrons, la liste et les mesures des matériaux nécessaires à leur confection, des explications très claires pour la coupe et l'assemblage. Il y a là une gamme de quarante costumes parmi lesquels choisir : costumes régionaux, historiques, de composition, d'animaux, de fleurs, tous seyants et pimpants.

Les auteurs se proposaient, disent-ils, d'être extrêmement pratiques dans les conseils détaillés qu'ils donnent et de faire profiter les lecteurs de leur longue expérience : il nous semble qu'ils y ont parfaitement réussi.

Henriette Jean-Perrin : **Pierrot en Angleterre** (Delagrave ; 4 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur de ce charmant volume, qui sait parler en termes simples et clairs de ce qu'elle a vu et observé, conduit son jeune héros de Saint-Malo à Southampton. Il passe un mois de vacances, non loin de la côte, dans une jolie maison anglaise, au milieu d'une famille aimable et accueillante. Pierrot s'habitue vite à cette vie nouvelle pour lui, et la langue lui devient assez rapidement familière. Les petits Français qui peuvent avoir la bonne fortune d'aller passer leurs vacances en Angleterre seront en partie préparés, par l'agréable récit du séjour de Pierrot, à comprendre et à aimer la vie anglaise. Les autres n'en tireront pas un moindre profit, car, grâce à des détails précis, ce petit livre est très instructif et très vivant.

René Trintzius : **La bête écarlate** (Nlle Rev. Franç. ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Voilà un roman qui n'ennuiera pas par sa banalité... Il raconte, avec un jaillissement perpétuel de verve, un luxe inouï d'inventions et de facéties, la carrière d'un jeune garçon qui se propose d'atteindre la perfection dans l'art du vol, de la mystification et de l'imposture. Audaces, violences, mensonges, trahisons, bassesses, le héros de M. Trintzius pratique avec un brio étourdissant ces formes variées de l'immoralité tour à tour bestiale et raffinée, se tirant toujours des plus dangereux passages et accumulant de son côté les chances de succès...

Ne cherchons pas trop si l'auteur, comme il le laisse entendre dans quelques lignes préliminaires, a souhaité stigmatiser « l'immoralisme de série que nous fabrique un dangereux état social » : on ne le sent pas toujours, tant il paraît prendre plaisir à multiplier pour son héros les réussites et coups de maître.

M.

A.-G. Christiaens : **Une méthode d'orientation professionnelle théorique et pratique** (Lamertin, Bruxelles, 45 fr. belges). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur, qui publiait déjà, en 1914, une étude sur *L'orientation professionnelle des enfants*, n'a pas cessé depuis, sauf pendant l'occupation allemande de la Belgique, de consacrer ses efforts à cette importante question. Le présent ouvrage, qui date de 1921, et dont la troisième édition, complètement revisée, vient de nous parvenir, n'est d'ailleurs pas donné comme un traité définitif, mais, selon les termes modestes de M. Christiaens lui-même, comme « une nouvelle étape dans la voie du progrès ». On y trouvera une documentation très bien informée sur les directives de l'orientation professionnelle et sur les méthodes qu'elle doit employer : examen médical, examen des organes des sens, examen psychologique, degré d'instruction, caractère, analyse des professions, etc. Nous avons été surpris de ne pas trouver, au nombre des ouvrages consultés par l'auteur, ceux qu'a publiés M. Mauvezin, de Bordeaux, l'un des pionniers de l'orientation professionnelle en France.

LES IDÉES ET LES LIVRES

NOS CONTES
ÉTRENNES ET PATERNITÉ

LE mécanicien Groslard, ce soir-là, saoul qu'il était à ne plus voir clair, se souvint tout à coup qu'il avait un enfant.

Depuis plus de deux ans, il avait semé, comme il disait, son crampon de femme qu'il ne pouvait plus supporter. Elle était avaricieuse et chipie ; il était noceur et dépensier, et, après quatre années de ménage et des scènes perpétuelles, il avait, un beau jour, filé sans prévenir, estimant qu'il faisait montre de la plus magnifique générosité en laissant à l'abandonnée, avec leur mioche, le maigre mobilier et un livret de caisse d'épargne de 2 000 francs, qui était d'ailleurs sa dot à elle.

Dès lors, quittant son usine de Pantin pour se faire embaucher à Puteaux afin de dépister de possibles recherches, il avait goûté sans entrave aux voluptés de la vie, lesquelles se résorbaient pour lui dans la seule ivrognerie. Excellent ouvrier, du reste, il gagnait très largement sa vie, car il était un de ces pochards conscients et avertis pour qui l'ivresse est la vraie nature et qui ne travaillent jamais mieux qu'ayant bu. Saoul dès le matin, il se retrouvait d'esprit lucide et de main exercée devant son établi et ne coulait à fond que le soir aux lumières, en sorte qu'il ne manquait de rien et vivait heureux, oubliant avec béatitude qu'il eût jamais été époux et père.

Et voici que ce samedi de paye, justement au bar après trois bleues auxquelles avaient succédé un vermouth sec, puis un picon menthe, puis encore une petite bleue pour se remettre d'aplomb, il venait soudainement, et sans cause apparente, de se souvenir qu'il y avait au monde un petit garçon qui était son fils et qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Ce fut une révélation. Sur le coup, il posa son verre. Un flot de remords et de paternelle tendresse submergea son âme. Il éclata en sanglots soudains et son poing ébranla le comptoir sur lequel, depuis une heure, il échangeait des tournées avec son camarade Pernu, lequel sursauta.

— Un monstre, gémit-il, quand j'te dis que je le suis ! Un père dénaturé, quoi... J'l'ai pas vu depuis... depuis... c'est comme j'te le dis ! Sa mère, c'est une chipie... Et v'là qu'on est au Jour de l'An. Des étrennes !... J'vas y donner des étrennes, que j'te dis !

Il se leva, rattrapa le bord du comptoir pour ne pas s'étaler et sortit avant que Pernu, dont l'entendement était obscurci par les tournées, ait pu essayer de comprendre. Il vacilla encore à l'air froid du soir, mais s'affermit et, désormais solide, avec l'admirable et lucide décision des ivrognes, se mit en route vers la Chapelle, son ancien quartier.

Un tramway rugissant, puis d'interminables métros, avec des changements compliqués dont il sortit vainqueur, l'y menèrent. Il fit halte dans une confiserie, puis dans un bazar étincelant où il repoussa avec mépris les conseils du vendeur.

— J'en veux pas !... des jouets modernes ? non mais dès fois, tu m'as pas regardé ? dit-il nettement à ce jeune homme qui fut mortifié de tant de familiarité. Un polichinelle que j'te dis ! un grand, un beau... Y a que ça de chouette !... C'est pour mon garçon... (Il hésita un moment, angoissé) c'est-y un garçon ? mais voui puisqu'y s'appelle comme moi... Même que j'm'appelle Jules... et qu'y s'appelle Julot ! Un polichinelle, et pis une trompette... et pis un cheval... et pis un chemin de fer, qu'y soye bath, c'est ma partie... et pis... sa mère, c'est une chipie ; j'y parlerai même pas... J'la connais pas ! Là, ça va comme ça... Combien que ça fait ?

Un quart d'heure après, s'engageant dans l'allée de son ancienne maison, il filait rapidement devant la loge de la concierge qui ne le vit pas. Il gravit d'un élan l'escalier misérable et au sixième tourna à droite dans le long couloir obscur qu'il connaissait bien.

— Toujours cette saloperie de carreau défoncé, grommela-t-il en trébuchant.

Au fond du couloir, il reconnut « sa » porte et tâtonna le long du chambranle pour y chercher la clé que deux ans avant il accrochait à un clou, la trouva, ce qui lui parut tout naturel, et opera une entrée qu'il jugeait sensationnelle avec son immense polichinelle aux mains, le chemin de fer sous le bras droit, le cheval de bois sous le bras gauche, des bonbons et des oranges plein ses poches, et, entre les dents, la trompette dont il tirait des sons forcenés.

***

CR, comme c'était au moins probable, ce n'était plus sa femme qui habitait le logement. Quelques mois après son abandon, elle avait, sans esprit de retour, quitté Paris pour la province, associant sa destinée à celle d'un ouvrier bijoutier qui, comme elle, était avare et, comme elle, rechigné et qui l'avait prise avec son enfant et ses économies, estimant qu'il y gagnait encore avec cette compagne de tout repos. Un savetier moribond l'avait remplacé dans le logement, puis une blanchisseuse fugitive, et maintenant c'était une couturière qui, ayant un enfant et pas de mari, travaillait quatorze heures par jour en atelier afin de gagner de quoi ne pas mourir tout à fait de faim.

Groslard, en entrant, se trouva dans une petite chambre démeublée, misérable, à peine éclairée par une petite lampe à essence posée hors d'atteinte sur un rayon. Une toute petite fille, pâle et maladive, jouait tristement par terre avec des bouts de bois et un morceau de ficelle.

Mais aucune cause extérieure ne pouvait modifier l'enthousiasme paternel du mécanicien ni l'obstination de son idée fixe. Il se précipita, plein d'amour et d'alcool.

— Julot ! mon petit Julot ! cria-t-il. J'suis ton papa ! J't'apporte tes étrennes !

La petite, épouvantée tout d'abord par les sons de la trompette, par l'irruption de l'homme inconnu, s'était dressée, prête à fuir, à hurler... Mais elle avait vu les joujoux, le cheval, le polichinelle, ces choses qui étaient pour elle comme d'inaccessibles merveilles, si lointaines, qu'elle ne les désirait même pas quand elle les regardait aux devantures ; fascinée, béante, elle s'était arrêtée...

— C'est pour toi, que je te dis, mon petit Julot, bégayait l'ivrogne qui lui fourrait tout dans les bras en sanglotant, et pis les oranges, et pis le chemin de fer, et pis les fondants... ous qu'y sont les fondants ? Ah voui ! dans ma poche... Mais pourquoi qu't'es tout seul ?... Ous qu'elle est, à c'te heure, c'te chipie, au lieu de te garder ?... Voui, ta maman, quoi, quoi, ous qu'elle est, dis, mon Julot ?

La petite s'arracha avec peine à son ravissement muet.

— Maman, elle est à travailler, explique-t-elle ; elle sera là tard, qu'elle m'a dit ! Même j'ai faim, ajouta-t-elle. la voisine, elle a oublié...

— Pauv'chéri, va, mange des bonbons... tiens, des chocolats, et pis des fondants, et pis des oranges... Travailler, non, mais, des fois... Chipie, va !... Enfin, mon Julot, t'as tes étrennes, t'es content, pas... Moi, je me barre... J'suis bien content... bien content... Mais dis-y donc... voui à ta mère qu'elle devrait bien te mettre des culottes... Un garçon, ça doit pas être en robe. Les robes, c'est bon pour les filles. Elle n'a jamais su rien faire de propre, c'te chipie... A revoir, mon Julot, pense à ton papa, pas ?

Il partit, ruisselant de larmes. Il retraversa Paris et, retrouvant au bar le fidèle Pernu qui, n'ayant pas quitté la place, était ivre-mort, il lui fit part de ses joies paternelles qu'il arrosa inlassablement, pendant que là-bas, à la Chapelle, dans une chambre misérable, la petite, assise par terre, ayant rangé autour d'elle ses trésors tombés du ciel, les contemplait ahurie d'extase tout en se bourrant de chocolats.

FRÉDÉRIC BOUTET.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

" LES BEAUX DISQUES EXPLIQUÉS AUX ENFANTS "

UN auteur qui a derrière lui un certain bagage littéraire se croit sans doute de ce fait qualifié pour présenter à ses lecteurs l'ouvrage d'un confrère ; or c'est là peut-être une excuse ; ce n'est pas toujours une raison. Vous entendez que, si je me permets de parler ici des *Beaux disques expliqués aux enfants* (1), de Mme DESMETTRE et Mlles B. et J. AUROY, c'est que je suis mieux justifié que par ma propre expérience d'écrivain. Je me souviens en effet du jour où, dans une classe de la banlieue parisienne, il me fut permis d'assister, en compagnie de Mlle J. Auroy, à une leçon de musique. Je n'oublierai de ma vie l'émerveillement des enfants. L'importance, à tous égards, dans les écoles, de la musique enregistrée n'avait plus besoin, dès cet instant, de m'être démontrée.

Et je me rappelais le temps où, dans mon village natal, le maître nous apprenait des chansons dont je n'ai pas oublié les titres : *Où t'en vas-tu, soldat de France ? Sentinelle, que fais-tu là ?* Nous entendions aussi les « pas redoublés » de la fanfare communale. Que de chemin parcouru ! Aujourd'hui, le plus petit enfant s'éveille à la musique sous le signe de Debussy, de Saint-Saëns, de Ravel, de Grieg, de Rimsky et de Strawinsky.

C'est dire l'opportunité et la valeur d'un ouvrage de l'ordre de celui-ci. Les auteurs y étudient les pages les mieux choisies ; elles les analysent avec une lucidité dont vous ne manquerez pas d'être frappés. Les œuvres s'éclairent par leurs commentaires, et, quand je dis qu'elles s'éclairent, j'entends donner à ce terme son sens le plus riche : vous ne trouverez pas ici une glose abstraite, mais une explication aussi poétique que savante. C'est la qualité précieuse du talent de nos auteurs que de conférer à leur texte la singulière et merveilleuse propriété poétique.

Les maîtres retrouveront, et les enfants aussi, dans ces pages, la danse de la neige du grand Claude de France ; ils verront marcher le lion, se traîner la tortue ; ils verront le cygne ; ils écouteront la pavane de la Belle au Bois dormant, ils se souviendront du Petit Poucet ; les papillons de Grieg mèneront autour d'eux leur ronde ; le petit chien de Chopin ne manquera pas d'y poursuivre la sienne. Ils entendront même un ballet, celui de *Coppélia*. Les haleurs de la Volga passeront à l'horizon... Que dire de plus, sinon que cet ouvrage original me paraît être d'un intérêt évident ? Je vous le recommande pour vos classes, en toute conscience et en toute confiance.

MEMENTO.

Voici maintenant une liste des disques les plus intéressants à mon sens qui viennent de paraître.

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.)
Abréviations : G. (Gramophone) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; U. (Ultraphone) ; C. (Columbia).

ORCHESTRE. — *Divertissement pour orchestre de ballet*, de J. Ibert (G. 2 disques) ; *Ouverture pour Iphigénie en Aulide*, de Gluck, par la Philharmonie de Berlin (Pol. 1 disque).

CHANT ET INSTRUMENTS. — *Septuor à cordes et instruments à vent*, d'André Caplet (G. 2 disques).

INSTRUMENTS. — *Piano et violon : Sonate à Kreutzer*, de Beethoven, par Wilhelm Kempf et Georges Kulenkampff (Pol. 4 disques). — *Piano : Étude de concert, en ut majeur*, de Glazounow, et *Sarcasme n° 5*, de Prokofieff, par Borowsky (Pol. 1 disque) ; *Variations sur le nom d'Abegg*, de Schumann, par Jean Doyen (U. 1 disque) ; *Choral, Prélude et fugue en ut dièze majeur*, de J.-S. Bach, par Albert Lévêque (G. 1 disque). — *Flûte : Pièce pour flûte seule*, de J. Ibert, et *Sonate en la mineur*, pour flûte seule, de J.-S. Bach, par Marcel Moyse (C. 1 disque) ;

CHANT. — *La Belle Meunière*, de Schubert, par Mme G. Martinelli (C. 4 disques) ; *Chanson pour le Petit Cheval*, de D. de Séverac, et *Les Yeux*, de L. Aubert, par Pierre Bernac (U. 1 disque) ; *La Nuit*, rondel à deux voix, de Chausson, et *El Desdichado*, boléro, par Leila ben Sedira et Pierre Bernac (U. 1 disque) ; *Congo Lullaby* et *The Killing Song* (G. 1 disque) ; *Canoe Song* et *Love Song* (G. 1 disque), par Paul Robeson.

DICTION. — *Le Fils de l'Air*, poème, et *La Machine infernale* (Tirade du Sphinx) de Jean Cocteau, par l'auteur (U. 1 disque).

DISQUES ÉTHIOPIENS. — *Sadda* (chant de mariage pour les femmes) et *Lalle* (chant de mariage pour les hommes) par des Danakil (P. 1 disque) ; *Kasso* (chant de fête) et *Kalo Ouale* (chant prophétique), par des Danakil (P. 1 disque) ; *Guelabiessi* (pour faire boire les chameaux) et *Lecture psalmodiée du Coran*, par des Danakil et des Somalis (P. 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

(1) *Disques expliqués aux enfants*, par Mme Desmettre et J. AUROY (18 fr. 50, Nathan, éd.).

AVEC LE SOURIRE

EN FEUILLETANT UN CARNET ROUGE

MON bureau, perché au deuxième étage, est éclairé par deux fenêtres. L'une s'ouvre sur la montagne violette, vêtue ce matin d'une brume argentée. L'autre donne sur la plaine verte et blonde, parsemée de toits rouges, de petits bois sombres et d'étangs couleur de plomb.

Grâce à ses deux fenêtres opposées, mon bureau contribue à parfaire mon éducation et m'invite à envisager avec largeur les questions qui répandent ordinairement la discorde entre les hommes. S'il n'avait qu'une fenêtre, la fenêtre de gauche, par exemple, je dirais, en contemplant le paysage étalé sous mes regards : « Le Forez est un pays de plaine. » Si la fenêtre de droite existait seule, je déclarerais au contraire que le Forez est un pays de montagne. Il y a deux fenêtres et je vais à mon gré de l'une à l'autre, ce qui me permet de considérer le Forez dans son ensemble et ses oppositions. Je constate ainsi que le Forez est à la fois un pays de plaine et un pays de montagne. Je bénis mes deux fenêtres, qui m'enseignent que le monde est divers et qui étendent mon horizon. Je comprends que, pour connaître la vérité et pour se préserver des opinions hasardées, étranges ou violentes, il faut ouvrir de la sorte toutes les fenêtres de son esprit.

Je m'accoude souvent à la fenêtre de droite, car les monts du Forez ont une séduction particulière qui touche l'âme et pénètre le cœur. Mais je me mets souvent aussi à la fenêtre de gauche, car on y a vue sur le croisement de deux voies et l'on jouit gratis et sans se déranger d'un spectacle ininterrompu, plein d'animation et de variété.

Qu'est-ce qui se passe en ce moment ? Rien d'extraordinaire. Il bruine. Une camionnette vient de s'arrêter devant le *Café du Parc*. Deux hommes cheminent côte à côte, en casquette et pantalon de treillis blanc ; comme je suis très malin, je devine tout de suite que ce sont des plâtriers. Voilà une vieille femme qui pousse avec peine une brouette chargée d'une grande corbeille de linge. Je descendrais volontiers pour lui donner un coup de main, mais tout le quartier trouverait mon geste insolite et me traiterait d'original. Un autocar bondé enfile à toute allure la route de Saint-Étienne. Des bicyclettes débouchent, légères et silencieuses, par la route de Moingt, et se jettent brusquement dans la descente de la rue de la Caserne. Il est neuf heures et demie ; et c'est pourquoi je vois soudain paraître Mme Perruche, coiffée, comme d'habitude, à la Jeanne d'Arc, suivie de son chien Marquis, munie de son sac à main, et armée de son parapluie. En croirai-je mes yeux ? Mais oui, ce véhicule bizarre qui gravit la côte, c'est bien ce qu'on appelle une charrette anglaise. L'animal étrange qui lui sert de moteur, c'est bien ce qu'on nomme un cheval. Je reconnais le conducteur de l'attelage, M. Pousse, droguiste sur le boulevard. En voilà un qui aime à se singulariser. Est-ce qu'il ne pourrait pas, comme tout le monde, voyager en automobile ?

Mais deux commères très excitées viennent de s'immobiliser au bord du trottoir. Elles crient fort et j'ai l'impression qu'elles crieront longtemps. Fermons la fenêtre. Je veux me plonger encore une fois dans le carnet de Bernard et leurs caquets troubleraient ma lecture. Qu'est-ce qu'il dit, ce brave Bernard ?

J'ai fait hier une humble et douce promenade qui m'a ravi d'aise. Je suis allé de Montbrison à Margerie et je suis revenu de Margerie à Montbrison. J'ai parcouru ainsi une vingtaine de kilomètres. Tout le monde sait que cela s'appelle faire du footing. Non, en vérité, tout le monde ne le sait pas et j'ai rencontré un facteur de la poste qui l'ignorait. Ce brave piéton escalade chaque jour les pentes abruptes de Châtelneuf. Lorsqu'il rentre, le soir, recru, à Montbrison, il a avalé avec effort une demi-douzaine de lieues. Je lui confiais un jour que je me livrais souvent aux voluptés du *footing*. Il m'a considéré d'abord avec méfiance et incertitude, puis son regard a exprimé l'envie. Et il s'est exclamé :

— Vous en avez de la chance !

Mes deux bavardes haussent la voix et leurs paroles traversent les vitres. Si j'en juge par la nature de leur conversation, ce sont deux fermières des environs. Elles se parlent dans les yeux et se racontent des choses communes et insignifiantes. Cependant elles s'égosillent comme si elles appelaient au secours. Elles disent :

— A propos, la truie des Genevrier a fait des petits.

— Oui ?

— Oui.

— Et combien qu'il y en a ?

— Treize.

— Hé ! c'est une bonne portée.

— Oui, c'est une bonne portée.

Je pense en effet que c'est une bonne portée. Et je me réjouis et je partage la satisfaction qu'a dû éprouver le ménage Genevrier. Vous ne manquerez pas sans doute de vous y associer aussi. Que notre joie délirante ne nous empêche pas toutefois de revenir au carnet de Bernard !

Je vieillis. Mes cheveux n'ont pas blanchi, mais j'ai perdu toute confiance en l'avenir et mon esprit éprouve une tendance invincible à se reporter vers le passé.

Hélas ! ce sont bien là, en effet, les signes avant-coureurs du déclin. J'en sais quelque chose.

Encore quelques lignes de Bernard :

Le petit garçon de ma femme de ménage est un bon gros réjoui qui ne se tourmente de rien. Je lui ai dit : « On voit bien, Casimir, que tu es optimiste. » Il m'a regardé de travers, comme si je venais de l'insulter, et il m'a répondu avec énergie : « Pas tant que toi ! »

Mais une voix monte de la rue et prononce cette phrase barbare qui me fait frissonner :

— Une supposition que l'instituteur ne présente pas votre petit au certificat, vous avez toujours « l'altitude » de le présenter comme « cardinal » libre.

L'autre voix s'élève là-dessus, nasillarde et péremptoire :

— Ça ne fait rien, vous savez : c'est pénible de faire la classe.

— Oui, ça doit être pénible. D'abord, faut trop parler...

— C'est ça qui est « esquintant... »

— Et ennuyeux.

Sans doute. La preuve, c'est que mes commères sont là depuis deux heures, plantées comme des bornes-fontaines, et qu'elles ne se sont pas arrêtées une seconde de jacasser.

JULES TROCCON.

Le FOOTBALL, SPORT des JEUNES

La saison du football bat son plein. Pour vous convaincre de l'intérêt que vos élèves portent à ce sport, vous n'avez qu'à écouter leurs conversations du lundi matin : neuf fois sur dix vous entendrez commenter avec ardeur — et souvent avec compétence — les résultats des matches de la veille.

De tous les sports, le football est en effet celui qui ressemble le plus à un jeu, et, à ce titre, il plaît davantage aux enfants qui le pratiquent d'ailleurs eux-mêmes avec fougue. Il est en outre un des sports les moins coûteux ; l'achat du ballon rond qui sert à toute une équipe est relativement peu élevé.

Le grand défaut des jeunes est que, séduits par l'attrait irrésistible du jeu, ils commencent toujours à le pratiquer sans aucune préparation et abusent des matches, estimant que faire un quart d'heure ou vingt minutes de culture physique le matin est chose moins plaisante que de mesurer ses forces contre l'équipe de l'école voisine. C'est aux dirigeants des sociétés sportives, et aux maîtres, presque toujours sportifs eux-mêmes, à faire comprendre à ces jeunes étourdis que la culture physique est nécessaire pour leur donner de la souplesse et de l'endurance, qualités indispensables pour devenir un bon « footballer ».

Enseignez-leur également qu'une séance de culture physique, un match de football, fatiguent l'organisme, et qu'il ne faut pas rester sur cette sensation de fatigue, car elle risquerait d'annihiler leur volonté pour le reste de la journée. Faites-leur prendre l'habitude de croquer quelques morceaux de sucre après la culture physique, comme avant et après le match et pendant sa mi-temps.

Nos internationaux eux-mêmes, qui pourtant sont des « champions », ne négligent pas l'appoint de forces et d'énergie immédiatement utilisables que leur apporte le sucre.

DOCUMENTATION SUR LA POLOGNE

Les Amis de la Pologne offrent à nos lecteurs des affiches polonaises pour les classes, des études sur la Pologne, et le prêt, à titre gracieux, d'un riche choix de projections lumineuses, de films à projections fixes, de textes de causeries et de conférences, de collections de cartes postales d'après des tableaux de maîtres polonais pour les cartoscopes et leurs expositions scolaires : « La Pologne par l'image » (ces expositions ont été présentées avec le plus grand succès dans plus de cinq cents établissements scolaires déjà).

S'adresser : 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris (Ve).

POUR LIRE EN CLASSE

La petite sœur.

(Souvenir d'un voyage en diligence.)

Vous rappelez-vous ces énormes et pesantes diligences, inconnues de nos jours qui, entraînées par six ou sept vigoureux chevaux, traversaient comme des ouragans nos petites villes de province, avant l'établissement des chemins de fer ?

Au bruit de la trompette des conducteurs et des claquements du fouet des postillons, toute la rue, que dis-je ? toute la ville se réveillait en sursaut et tremblait sous leur passage.

Les habitants, surpris dans les rues étroites, se jetaient avec effroi dans les boutiques ; les enfants, du plus loin qu'ils les apercevaient, quittaient leurs jeux et rentraient effarés chez leur mère. Partout le vide se faisait devant ces monstres. Les chiens seuls, surexcités par le tapage et bravant les sabots des chevaux, les escortaient en hurlant.

Je traversais un jour en diligence la petite ville de *** ; j'allais de Paris à Strasbourg, et c'était alors un voyage de deux jours et trois nuits. J'étais sur l'impériale d'une de ces vastes machines, à côté du conducteur. Nous venions d'entrer à grand bruit dans une rue fort étroite, d'une descente extrêmement raide et tournante. Je jasais avec le conducteur, dont la conversation pittoresque m'amusait ; tout à coup, je le vis pâlir.

— Jean ! s'écria-t-il en s'adressant au postillon, mon frein est cassé ! Tout dépend de toi : pousse tes chevaux, sinon la voiture va les talonner ; ils prendront le mors aux dents, nous ferons des malheurs et nous nous briserons contre les murs.

Le postillon était un gaillard solide. Il ne perdit pas la tête, il rassembla ses guides et, fouettant ses robustes chevaux, les lança à fond de train.

Les habitants de la rue, en voyant cette avalanche arriver avec une vitesse inaccoutumée, étaient tous rentrés précipitamment. Ils croyaient le postillon ivre ou fou et, du seuil de leurs magasins, l'apostrophaient en levant les bras au ciel.

La rue était longue, la vitesse croissait toujours ; les voyageurs étaient terrifiés, tous se rendaient compte du danger. Tout à coup, un cri d'épouvante partit du coupé de la voiture :

— L'enfant, prenez garde à l'enfant !

Et le conducteur, averti par ce cri, montrait d'un geste rapide au postillon, à trente pas en avant, une mignonne petite fille de sept ou huit ans, humblement, mais très proprement mise, qui remontait la rue dans laquelle nous nous précipitions.

L'enfant portait dans ses bras un gros bébé d'un an environ, son petit frère sans doute. La pauvre petite avait conscience du danger ; reculer était impossible, la voiture l'eût gagnée de vitesse, et ses grands yeux démesurément ouverts cherchaient en vain une retraite d'où elle pût laisser passer la diligence.

Malheureusement, à cet endroit de la rue, au lieu de maisons, il n'y avait, de chaque côté, que de hautes murailles qui entouraient des jardins. Une borne, une insuffisante petite borne, trop serrée contre le mur, était, à notre droite, le seul point près duquel il y eût quelque chance de salut. Mais il fallait traverser la rue, et déjà il était tard...

N'importe ! la courageuse enfant avait aperçu la borne et compris que son seul espoir était là. D'un élan rapide, elle gagna le coin de cette borne et, s'appuyant le dos contre le mur et se faisant mince autant qu'elle le pouvait, elle se blottit dans l'angle formé par la borne et la muraille, faisant face à la diligence et tenant dans ses bras son petit fardeau, bien lourd pour elle.

Tout cela est long à dire et cependant ce fut l'affaire d'un instant. La lourde diligence, entraînée par sa pesanteur même, descendait avec une vitesse vertigineuse. La petite fille serrait contre son cœur son petit frère qui se débattait dans ses bras.

La borne était d'une si médiocre épaisseur qu'elle n'eût pu soutenir le choc de la diligence, au cas où celle-ci l'eût accrochée, ni, par conséquent, garantir les deux enfants. Le conducteur et le postillon étaient blêmes d'épouvante. Il était évident qu'un faux élan, un élan mal comprimé des chevaux emportés, pouvait, malgré la volonté et l'énergie du postillon, écraser, tant l'espace était étroit, les deux pauvres enfants contre la haute muraille.

A ce moment, la petite sœur eut une inspiration véritablement sublime. C'en était fait ; la voiture était à six pas d'elle. Elle venait de comprendre qu'en s'appuyant elle-même contre le mur, c'était son petit frère qui, se trouvant du côté de la rue, était surtout en danger. D'un geste soudain, elle se retourna, maintenant son cher petit fardeau dans l'angle de la borne, et le couvrant de son corps.

L'avalanche passa.

La dernière roue de la diligence avait seule effleuré la fillette et emporté le châle qui lui couvrait les épaules, mais le petit frère était sauvé, et elle aussi.

Je vis tout cela la tête penchée hors du cabriolet. J'aurais voulu pouvoir descendre tout de suite, serrer dans mes bras cette admirable petite fille, mais le relais se faisait plus loin. Nous arrivâmes par miracle sans encombres à l'auberge où nous devions changer de chevaux.

— Saprelotte, j'en ai le sang tout retourné, me disait le conducteur, rouge comme une pivoine, en m'aidant à descendre de l'impériale. Si j'avais écrasé cette enfant, je me serais retiré de l'état. Avez-vous vu, monsieur, elle n'a pensé qu'à son petit frère !

Les voyageurs descendaient de la voiture :

— La petite fille, avez-vous remarqué la petite fille ? se demandaient-ils les uns aux autres. Quelle présence d'esprit ! Que de courage !

La dame du coupé, qui avait jeté le grand cri par lequel avait été attirée l'attention du conducteur, remonta la rue, dans l'intention évidente de retrouver la petite fille, dont la conduite nous avait tant émus. Plusieurs voyageurs firent comme elle.

— Je crois, dit le conducteur, que c'est la petite fille du boulanger, là-haut, à droite.

Nous n'avions pas fait cent pas que nous l'aperçûmes. Elle était affaissée derrière la borne, son frère sur ses genoux. Blanche comme une cire, elle s'efforçait de sourire à l'enfant, qui criait comme un enragé, mais elle était à bout de forces.

La dame du coupé prit le bébé dans ses bras. Je pris la petite fille dans les miens, et nous arrivâmes chez la mère. La dame lui raconta ce qui venait de se passer. La brave femme se mit à fondre en larmes.

— Ah ! madame, il n'y a pas de meilleure petite fille que ma Marie, dit-elle. Sans elle, et sans son frère aîné qui s'occupe du four et de la boutique, qu'est-ce que je serais devenue depuis un an que j'ai perdu mon mari ?

La dame du coupé était une âme exquise. Je sentis qu'elle désirait rester seule avec la mère de la petite Marie, et je m'éloignai, entraînant avec moi les autres voyageurs.

Notre voyage s'acheva sans autre incident. Au retour, je m'arrêtai dans la petite ville de ***, exprès pour aller voir la boulangère. Elle me reconnut :

— Ah ! que je suis contente, s'écria-t-elle, je savais bien que je reverrais quelqu'un de ce jour-là.

La brave femme m'apprit alors que, huit jours après l'incident de la diligence, le maire de la ville était venu lui apporter deux mille francs, de la part d'une personne inconnue.

— Et ces deux mille francs, dit-elle, c'était pour nous le salut ; car nous devions justement cette somme à notre prédécesseur. Grâce à ce secours, nous sommes chez nous, et maintenant, aidée par mes enfants, je peux espérer de suffire à la tâche...

. . . . . .

Il y a trente ans que tout cela s'est passé. Puisse pourtant ce récit tomber sous les yeux de la « dame du coupé » et lui apprendre que son bienfait a eu tous les résultats qu'elle pouvait désirer.

D'après P.-J. Stahl, *Les Histoires de mon parrain* (Bibliothèque d'éducation et de récréation).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

NOTES ÉCONOMIQUES
QUELQUES RÉFLEXIONS DE PARLEMENTAIRES

NOUS avons déjà déclaré qu'en ce qui nous concerne nous faisons encore volontiers crédit de quelques mois à M. Laval pour la réalisation de son programme de redressement budgétaire et de restauration économique. Mais il en est de plus pressés, ainsi que l'a montré la récente discussion des interpellations. Nous pensons qu'il convient de faire connaître à nos lecteurs les vues de ces impatients.

Voici M. Thorez, aujourd'hui notoire, l'un des trois héros de la grande journée historique dite de la « réconciliation nationale ». M. Thorez condamne les décrets-lois au nom de l'équité. Il n'est pas vrai, pour lui, que M. Laval ait réalisé *l'égalité dans le sacrifice*, et il le prouve. « Le décret-loi concernant les revenus supérieurs à 80 000 francs majore de 25 p. 100 l'impôt frappant la tranche de revenu comprise entre 80 000 et 100 000 francs et de 50 p. 100 l'impôt frappant la tranche supérieure à 100 000 francs. Prenons, par exemple, un contribuable dont le revenu est de 90 000 francs. L'impôt sur le revenu afférent à 80 000 francs est de 2 688 francs. Pour 90 000 francs, il s'élève à 3 465 francs. C'est la différence de 777 francs qui sera majorée de 25 p. 100, soit un supplément de contribution de 194 francs pour un revenu de 90 000 francs. Par contre, un fonctionnaire dont le traitement est de 8 000 francs subit une retenue de 10 p. 100, c'est-à-dire de 800 francs, soit de quatre fois plus élevée. Voilà, dit M. Thorez, l'égalité que vous avez réalisée. » D'un côté 10 p. 100, de l'autre 0,2 p. 100 du revenu.

Pour M. Thorez, ces sacrifices n'ont servi à rien puisque :

1° L'indice des prix de détail pour treize articles de ménage à Paris révèle une hausse de dix points de juillet à octobre 1935 ;

2° Les cours du blé sont restés aux environs de 80 francs depuis le mois de juin dernier (1) ;

3° L'indice de la production industrielle, en hausse sensible partout ailleurs, est passé de 93 en juin à 94 en octobre, ce qui est insignifiant ;

4° Le chômage augmente ;

5° Les indices du trafic ferroviaire sont stationnaires depuis juin et les recettes continuent à fléchir ;

6° Le ralentissement des affaires a déterminé une diminution des recouvrements budgétaires de plus d'un milliard pour les trois mois de juillet, août et septembre ;

7° Enfin, tandis que les caisses d'épargne accusaient encore, du 1er janvier au 31 mai 1935, un excédent des dépôts sur les retraits de 800 millions, du 1er juin au 15 novembre, c'est un excédent des retraits de 475 millions qui marque la misère croissante des humbles.

Pour M. Thorez, l'expérience Laval a suffisamment duré. La prolonger conduit directement à la dévaluation.

(1) Il aurait pu ajouter que le prix du pain a augmenté de 0 fr. 10 par kilogramme.

M. VINCENT AURIOL fournit à l'appui de la même thèse une abondante documentation qui ne peut trouver place ici. Il s'abrite d'ailleurs derrière l'opinion de M. Gignoux qui, dans le *Bulletin quotidien des informations économiques* du 13 novembre 1935, enregistre une poussée brutale des prix de détail de 397 fin août à 401 fin septembre et à 417 fin octobre, — derrière l'opinion de M. Romier dans *Le Figaro*, — derrière celle du *Bulletin des Halles*, qui note que « l'évolution du commerce ne fait que contredire la politique actuelle du gouvernement », et qu'il faut s'attendre « à un recul progressif de l'activité économique par suite de la compression des salaires et des revenus ».

L'originalité de M. Auriol, c'est qu'il ne nie pas que, depuis 1930, le prix de la vie ait baissé. « Mais cette baisse n'est-elle pas la preuve même de la misère économique ? N'est-elle pas la conséquence de la chute des prix des produits agricoles ? » Il paraît que le gouvernement a fait éditer, en vue des élections prochaines, une brochure « réclame » mentionnant la baisse des prix. Mais, dit M. Auriol, « tous les exemples cités sont choisis dans l'alimentation, et le hasard m'a permis de constater qu'on a reproduit exactement les dates et les chiffres indiqués par la maison Damoy, qui s'évertuait à établir que, dans ses rayons, les prix de détail avaient suivi la baisse des prix de gros, *l'écart d'ailleurs restant le même*, ce qui constitue le véritable drame économique de notre pays »

Ce qu'il faut en effet, n'en déplaise aux politiciens et aux épiciers, c'est diminuer cet écart. Tout le problème est là.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES
DE L'ERREUR

C'EST le titre que Descartes donne à sa quatrième méditation métaphysique. Mais, qu'on se rassure, il ne s'agit ici ni de méditations ni de métaphysique.

On a coutume de dire que seuls, ceux qui ne font rien ne se trompent pas. On a bien raison, car, pour se tromper, il faut commencer par agir et il est bien certain que les contemplatifs — ceux qui laissent aux autres les responsabilités de l'action — ne courent aucun danger. Ce qui ne les empêche pas, le plus souvent, de se montrer très exigeants et parfois injustes.

Le rationalisme intégral n'admet pas l'erreur. La raison prévoit, elle est le guide sûr ; elle permet de n'agir qu'en toute connaissance de cause : « on pèse le pour et le contre » et, lorsqu'on se décide, le résultat doit venir, *nécessairement*. Se tromper, c'est être coupable.

A cette manière très raisonnable de concevoir l'action, je préfère la manière « déraisonnable... » Le mécanisme de la volonté en quatre temps, tel qu'on l'enseigne dans certains cours de psychologie, m'apparaît comme une singulière fumisterie et l'homme d'action qui commence par faire de l'équilibre sur ses doigts pour « balancer » ses arguments ne m'a pas l'air d'être

équipé pour aller bien loin. Non, la raison n'est pas la condition de l'action sûre, elle est le frein, elle est l'instrument de l'inaction : il n'y a de sécurité que parce qu'il y a arrêt. Les vrais moteurs de l'action sont d'ordre sentimental : la foi, l'art, l'enthousiasme, l'illusion et tous leur composés et dérivés.

Seuls, ceux qui sont un peu fous — je dis « un peu » et je m'expliquerai — réussissent dans l'action. Car l'action se modifie au fur et à mesure qu'elle se réalise ; elle est, en soi, riche d'issues imprévues et imprévisibles, et ne pas essayer, c'est perdre cette richesse que comporte tout dynamisme. Que la raison surveille l'action engagée, qu'elle contrôle ce dynamisme constructif, d'accord, et c'est ce que j'appelle n'être « qu'un peu » fou. L'être tout à fait — et je ne le conseille à personne — consisterait à avancer les yeux fermés dans l'inconnu.

Mais si nous partons avec un minimum de chances, il nous reste un maximum de risques. Qu'importe ! la philosophie de l'action accepte l'erreur comme une chose normale. L'erreur n'est plus une faute, elle devient le régulateur de l'action. Commencer et voir venir...

FERNAND BÉRENGER.

LES ŒUVRES SOCIALES

PRÉVENTORIUMS ET SANATORIUMS

PLUS que jamais, en cette période difficile, on a besoin de l'entr'aide sociale. Or vous avez peut-être souvent regretté, lorsqu'on sollicitait votre aide ou votre conseil, de ne pas connaître toutes les œuvres d'assistance sociale. Cependant elles sont si nombreuses qu'il en existe pour presque tous les cas. En dresser une liste complète est chose à peu près impossible ; le nombre et la nature des œuvres varient sans cesse et sur ce point, même en suivant de très près les renseignements de la presse, il est assez difficile de se tenir à jour.

Il est pourtant quelques organismes, comme *l'Office central des Œuvres*, qui centralisent les renseignements, classent les œuvres par catégorie et dressent des listes aussi complètes que possible. C'est parmi ces listes que nous puiserons les renseignements qui vont suivre ; mais notons que :

« L'Office central des Œuvres de bienfaisance n'a pas d'autre objet que de fournir au public une documentation aussi exacte et complète que possible sur les diverses institutions du service social. L'inscription d'une œuvre ou d'un établissement dans une publication de l'Office central ne constitue pas une recommandation. L'Office ne prétend pas juger les œuvres dont il mentionne l'existence ; son rôle n'est pas de recommander, mais de renseigner dans un scrupuleux esprit d'impartialité. »

Le placement en sanatorium ou en préventorium des personnes dépourvues de ressources ou seulement capables de subvenir partiellement au paiement du prix de pension demandé par ces établissements peut se faire par l'intermédiaire des *Offices d'hygiène sociale*. Dans les départements, le siège de ces institutions est, en général, à la préfecture. Dans le département de la Seine, le siège de l'Office public d'hygiène social, est à Paris, 9, place de l'Hôtel-de-Ville.

La plupart des préventoriums et des sanatoriums reçoivent les bénéficiaires de l'Assistance médicale gratuite et des Assurances sociales. A part quelques exceptions signalées dans les notices, ils admettent les malades de toutes les régions de France.

Dans la liste des préventoriums et des sanatoriums qui va suivre, il n'a pas été fait mention :

1. Des établissements seulement accessibles aux personnes très fortunées ;
2. Des établissements dans lesquels les admissions sont uniquement prononcées par l'Assistance publique de Paris et l'O. P. H. S. de la Seine ;
3. Des établissements appartenant à des groupements professionnels ou à des mutualités et ne recevant que leurs adhérents ;

Des établissements départementaux ne recevant que les malades du département.

***

AIN.

Chanay (500 m.) : prév. Personnel laïque. Fillettes à partir de 5 ans. 10 fr. p. j.

Hauteville (900 m.) : *San. départ. de Bellecombe.* Pers. laïque. Hommes tuberc. pulm. de 15 à 50 ans. 32 fr. p. j.

Sana Félix-Mangini. Pers. laïque. Femmes tuberculeuses pulmonaires à partir de 16 ans. 26 fr. p. j.

Sana d'Angeville. Pers. religieux. Femmes tuberc. pulm. de 15 à 50 ans. 28 fr. p. j. — *Sana Régina.* Pers. laïque. Tuberc. pulm., deux sexes, depuis 16 ans. 25 fr. p. j.

Romans: prév. de Romans-Ferrari. Pers. laïque. Jeunes filles de 10 à 25 ans. 15 fr. p. j.

Villereversure: prév. Pers. laïque. Garçons de 5 à 13 ans. 12 fr. p. j.

AISNE.

Chauny: hôp.-sanat. Pers. religieux et laïque. Tub. pulm. deux sexes. 26 à 40 fr. p. j.

Liesse: prév. Pers. laïque. Enfants deux sexes de 6 à 13 ans. 10 fr. j. p.

Villiers-sur-Marne: san. Pers. laïque. Hommes et tub. pulm. à partir de 16 ans. 30 fr. p. j.

ALLIER.

Tronget: san. François-Mercier. Pers. laïque. Hommes tub. pulm. de 18 à 55 ans. 24 fr. p. j.

HAUTES-ALPES.

Varennes-sur-Allier: prév. de Gayette. Pers. religieux. Fillettes de 5 à 15 ans. 9 fr. p. j.

Briançon (1 350 m.) : sanat. Chantoise au. Pers. laïque Femmes et j. f. tub. pulm. à partir de 12 ans. 55 fr. p. j.

ALPES-MARITIMES.

Cannes: fondation Santa-Maria, route de Fréjus. Pers. religieux. Fillettes chétives de 4 à 17 ans. 20 fr. p. j.

Châteauneuf-de-Grasse: sanat. de Thouronet. Pers. laïque. Pour tub. pulm., deux sexes à partir de 15 ans. 30 fr. p. j.

Grasse: préventorium Sainte-Brigitte. Pers. laïque. Fillettes et jeunes filles de 7 à 25 ans. Depuis 20 fr. p. j.

« *La maison des enfants* » : quartier Saint-Sauveur. Enfants débiles deux sexes de 2 à 10 ans. 9 à 15 fr. p. j.

Œuvre « Notre montagne »: Les Hautes-Ribes. Pers. laïque. Enfants des deux sexes de 4 à 12 ans. 8 fr. p. j.

Tourettes-sur-Loup (875 m.) : *prév. des Gourmettes.* Pers. laïque. Enfants jusqu'à 13 ans. 15 et 20 fr. p. j.

Vence: sanat. de la Maison-Blanche. Pers. laïque. Tub. pulm. deux sexes à partir de 16 ans. Depuis 36 fr. p. j.

ARDENNES.

Belleville-sur-Bar: prév. La Forêt. Pers. laïque. Enfants chétifs deux sexes de 6 à 14 ans. 12 fr. p. j.

AUBE.

Pont-Sainte-Marie: station sanitaire de Nazareth. Pers. laïque. Tub. deux sexes. 8 à 25 fr. p. j. suivant âge.

Sainte-Savine: « Le Grand Air », château de Chanteloup. Pers. laïque. Enfants chétifs deux sexes 6 à 13 ans.

AUDE.

La Nouvelle: prévent. maritime. Pers. laïque. Enfants deux sexes de 6 à 13 ans, 13 fr. p. j.

AVEYRON.

Saint-Martin-de-Lenne (650 m.) : prévent. de Lenne Pers. religieux. Fillettes 2 à 15 ans. 200 à 300 frs. p. mois.

BOUCHES-DU-RHONE.

Marseille : Marseille-Bompard, solarium, imp. Carles. Pers. laïque. Enfants deux sexes, 2 à 6 ans. 200 fr. p. mois.

Marseille-la-Rose: Prévent. médical de la Rose. Pers. religieux. J. f. prétuberculeuses 12 à 35 ans. 15 à 25 fr. p. jour.

Aix-en-Provence: château de Beaurecueil. Pers. laïque. Garçons chétifs de 6 à 14 ans. 12 fr. p. j.

Montvert: Établissement de Montvert. Pers. laïque. Enfants deux sexes, garçons jusqu'à 10 ans. 15 fr. p. j.

CALVADOS.

Cabourg: prévent. marin Saint-Joseph : Le Home. Pers. religieux. Enfants deux sexes 4 à 11 ans. Admissions par le dispensaire, 185, rue de Vanves, à Paris.

Fleury-sur-Orne: « L'Enfance à la mer », Sainte-Croix. Pers. religieux. Garçons chétifs 4 à 13 ans. 7 fr. p. j.

Graye-sur-Mer: prévent. marin. Pers. laïque. Enfants deux sexes à partir 5 ans. 12 fr. p. j.
Saint-Aubin-sur-Mer: Prévent. pasteur. Pers. laïque. Garçons chétifs 4 à 14 ans. 16 fr. p. j. — *Sanat. des Enfants. Heureux.* Pers. laïque. Garçons 5 à 16 ans, rachitiques ou tuberculeux. 12 fr. p. j.

CHARENTE.

La Grolle-Saint-Bernard par Baignes. Sanat. Tub. pulm. deux sexes, de 15 à 40 ans. 30 fr. p. j.
Sainte-Fraigne: prévent. Pers. religieux. Garçons chétifs 6 à 12 ans. 8 fr. 50 p. j.
Cognac: prévent. Pers. laïque. Enfants deux sexes. 10 fr. p. j.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle: villa Richelieu. Pers. religieux. Garçons 6 à 12 ans. 12 fr. p. j.
Le Bois (Ile de Ré) : *La maison des enfants.* Pers. laïque. Enfants 6 à 12 ans. 8 et 10 fr. p. j.
Laubreçay-Saint-Xandre: prév. Pers. laïque. Enfants chétifs 5 à 13 ans.
Saint-Denis-d'Oléron (Ile d'Oléron) : *Abbaye de l'Ormeau.* Pers. laïque. Garçons 3 à 12, filles 3 à 21. 12 fr. p. j.
Saint-Martin-de-Ré (Ile de Ré) : pré.-san. marin « Louise-de-Bettignies ». Pers. laïque. Enfants débiles ou scrofuleux, deux sexes à partir 3 ans. 10 à 14 fr. suivant l'âge.
La Rhéade. Pers. laïque. Enfants chétifs deux sexes à partir 5 ans. 25 fr. p. j.
Saint-Trojan (Ile d'Oléron) : sanat. Pers. laïque. Enfants deux sexes 6 à 13 ans. 10 fr. p. j.
Saujon : prév. Marie-Ménage. Pers. laïque. Fillettes chétives 4 à 16 ans. 10 à 12 fr. p. j.
Vaux-sur-Mer. Pers. laïque. Garçons 5 à 18 ans. 10 à 14 fr. p. j. S'adresser à « L'Enfant au grand air », 5, rue Michelet, Paris.

CHER.

Boulleret: La maison de l'enfance. Pers. laïque. Garçons chétifs 4 à 12 ans. 10 fr. p. j.
Veaugues: préventorium Maulmond. Pers. laïque. Enfants 4 à 14 ans. 14 fr. 25 p. j.

CORRÈZE.

Boulou-les-Roses: sanatorium interdépartemental. Pers. laïque. Femmes tub. pulm. à partir 15 ans. 25 fr. p. j.
Servières-le-Château (550 m.) : préventorium. Pers. laïque. Garçons chétifs 5 à 14 ans. 12 fr. p. j.

CORSE.

Luri-de-Corse (500 m.) : préventorium .Pers. religieux. Enfants délicats. 15 fr. p. j.

COTE-D'OR.

Dijon: préventorium de la Providence, 77, rue de Talant. Pers. religieux. Fillettes de 5 à 14 ans.

COTES-DU-NORD.

Bodiffé: sanatorium. Pers. laïque. Tub. pulmonaires à partir 7 ans. 24 à 28 fr. p. j.
Créhen: Villa Françoise. Pers. religieux. Jeunes filles 7 à 17 ans atteintes de tuberculose bénigne.
Plérin: prév. marin Saint-Laurent. Pers. laïque. Enfants chétifs 7 à 13 ans. 12 fr. p. j.
Trévou-Tréguignec: Sanat. marin de Trestel. Pers. laïque. Enfants tuberculeux osseux. 20 fr. p. j.
Trébeurden: Ker Anna. Station infantile de cure marine. Pers. laïque. Enfants 2 à 13 ans. 500 fr. p. mois.

(A suivre.)

T. BLAVIER.

INITIATIVES

L'ÉCOLE DE PLEIN AIR DE SURESNES

LA ville de Suresnes s'est acquis la renommée d'avoir donné à sa population enfantine les plus beaux groupes scolaires de France. Elle vient de se surpasser en édifiant, sur le flanc méridional de la colline du mont Valérien, son école permanente de plein air ouverte le 1er octobre dernier, et destinée aux enfants malingres ou débiles.

Matériellement, cette école est une construction en fer habillé de ciment ou de verre sanitas. Elle est formée d'un seul mur en béton, qui abrite l'ensemble contre la morsure des vents du nord. Tout le reste de la construction est constitué par des fers habillés de verre. Les toitures sont remplacées par des terrasses en ciment armé ; les portes, les fenêtres, par des châssis vitrés qui glissent, selon les besoins, tantôt horizontalement, tantôt verticalement, ou qui s'articulent en accordéon. Les cloisons et les façades ne sont autre chose que des quadrillages de fer, vitrés, tandis que les escaliers sont remplacés par des plans inclinés extérieurs en ciment armé.

Cette conception a permis de supprimer les corridors, les couloirs et les éternels portemanteaux. Toutes les communications qui intéressent les enfants s'opèrent par les plans inclinés, tous les vestiaires sont fermés.

Si cette école est le fruit d'un effort architectural remarquable, elle a aussi la chance d'avoir été édifiée par une municipalité généreuse, qui lui a consacré un chiffre respectable de millions. Elle est vraiment merveilleuse avec ses parquets en caoutchouc, son mobilier minutieusement étudié, son appareillage scolaire obtenu exclusivement avec des tubulures légères, des surfaces en contreplaqué ou des toiles lavables, son système de chauffage au mazout, ses immenses baies vitrées qui laissent pénétrer soleil et lumière sans restriction. Qu'il s'agisse des cuisines, des chambres de repos, des ateliers, des salles de classe, rien n'est négligé.

L'école est mixte. Dirigée par une femme, elle reçoit les enfants de trois ans à treize ans et possède dès maintenant un effectif de 280 élèves. Deux instituteurs y sont attachés pour les cours moyen et supérieur. Le régime est la demi-pension. Tous les enfants sont amenés en car le matin et reconduits à leurs familles le soir. Le personnel n'y est pas logé. Le repas de midi se prend obligatoirement à l'école et les menus en sont dressés par la directrice. La durée des classes est de trois heures par jour : deux heures le matin, une heure l'après-midi. Tout le reste du temps appartient aux soins corporels et à l'éducation physique.

Cette esquisse rapide, fatalement très incomplète, a pour objet principal d'inviter le personnel à visiter ce centre scolaire, qui est une véritable leçon de choses en matière de pédagogie et d'hygiène.

F. GARCIN.

ON SOUHAITE...

...que certains chiffres soient connus.

QUE n'a-t-on demandé aux fonctionnaires et aux retraités depuis deux ans ! Une question se pose. Qui paye cet impôt général sur le revenu dont M. Caillaux revendique la paternité ?

En 1934, il y avait 1 920 408 contribuables pour l'acquitter, au lieu de 2 813 090 six ans auparavant, soit 4 p. 100 de la population active susceptible de contribuer au payement des impôts, alors que la proportion devrait être de 25 à 30 p. 100.

Il ne reste plus que 117 086 contribuables pour accuser un revenu imposable supérieur à 50 000. Quant au nombre de possesseurs de revenus supérieurs à un million, il est tombé de 851 en 1929, à 806 en 1930, à 702 en 1931, à 494 en 1932, à 391 en 1933, à 349 en 1934. De 1931 à 1934, le nombre de millionnaires, pour le revenu, a baissé exactement de moitié.

Certes, la crise économique est pour quelque chose dans la diminution de ces chiffres. Mais à qui fera-t-on croire qu'il n'y a en France que 1 920 408 contribuables devant acquitter l'impôt général, surtout que, dans ce total, fonctionnaires et retraités entrent déjà pour une large part ? Il n'y a qu'une phrase pour résumer la situation : l'impôt général, tel qu'il est perçu, aboutit à une véritable faillite.

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...L'Administration, qui se dit « supérieure », est renversante. Neuf fois sur dix, elle gagne son procès

lorsque nous plaidons devant le Conseil d'Etat, et, quand elle le perd, elle veut encore avoir raison envers et contre tout. On l'a bien vu pour le calcul du traitement pendant les congés de maladie. Le Conseil d'Etat rend un arrêt humain, dans la question des six mois avec traitement. Vite, l'Administration embouche toutes ses trompettes pour dire : « N'en faites rien. » Et elle se proclame la plus bienfaisante des tutrices ! Merci bien... » (*N. R.*)

Chez les suppléants.

« ...En attendant que les suppléants reçoivent un traitement mensuel fixe, quelle que soit la durée de leurs suppléances dans le mois, il convient de demander une indemnité de chômage. Il n'est pas possible de laisser, sans dédommagement, des jeunes gens qui attendent, dans leur famille, un ordre de l'Administration... » (*S. K.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Puisque le régime des étrangers est celui qui donne le plus de besogne aux secrétaires de mairie, il serait utile que tous les Conseils généraux de France, saisis de la question, formulent un vœu qui serait adressé aux ministres intéressés pour obtenir les simplifications désirables... » (*E. G.*)

Chez les directeurs d'écoles annexes.

« ...Ce qu'il est nécessaire de répéter, c'est qu'il y a des directeurs et directrices d'écoles annexes qui reçoivent des indemnités de logement inférieures à 1 000 francs alors qu'ils payent un loyer frisant ou dépassant 3 000 francs. Le Gouvernement, depuis quelques mois, ne voit que son budget ; ne pourrait-il pas penser à celui de certains serviteurs de l'État, victimes de véritables iniquités ?... » (*R. V.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

ADOUCISSEMENTS aux DÉCRETS-LOIS

Du rapport de M. Baréty, au nom de la Commission des finances de la Chambre, distribué le 10 décembre, nous extrayons, en les résumant, les dispositions suivantes prises d'accord avec le gouvernement :

Pour les fonctionnaires percevant des émoluments inférieurs à 12 000 francs, le prélèvement de 10 p. 100 prévu par le décret-loi du 6 juillet 1935 a été supprimé pour les agents dont les traitements sont inférieurs à 8 000 francs, et les taux ont été réduits par tranches pour ceux dont les émoluments sont compris entre 8 000 et 12 000 francs.

La Commission de l'Enseignement du Sénat, sous la présidence de M. Jossot, a entendu le ministre de l'Éducation nationale et M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire au ministère, le 9 décembre, exposer les raisons dont ils se sont inspirés dans leur projet de réforme des Écoles normales. Nos lecteurs ont eu la primeur de ces déclarations dans le résumé que nous avons publié du discours de M. Rosset au Syndicat de la Presse de l'Enseignement. Les explications données sur ce sujet comme sur la circulaire du 28 juin relative à la nomination des instituteurs, aux Sénateurs, ont reçu l'accueil le plus favorable.

Plusieurs membres de la Commission du Sénat ont signalé la rigueur excessive avec laquelle le décret-loi du 16 juillet 1935 avait touché les institutrices et instituteurs de la Seine. M. Mario Roustan a déclaré être d'accord avec le président du Conseil pour apporter à ce décret-loi quelques modifications favorables au personnel. Nous croyons savoir, en ce qui concerne cette dernière question, que l'indemnité de 1 000 francs attribuée par le Conseil général de la Seine serait rétablie, et que le supplément communal (indemnité de logement) de 4 800 francs, complètement supprimé, aux institutrices mariées à des instituteurs, serait emandaté sur le taux de 1 200 francs (le quart). Ces deux indemnités subiraient, bien entendu, le prélèvement de 10 p. 100 .

ACTION CORPORATIVE

Fédération générale des Fonctionnaires. — Le bureau de la Fédération a envoyé, le 3 décembre, deux lettres à tous les députés et un important mémoire sur les conséquences des décrets-lois successifs relatifs aux retraites, en particulier celui du 30 octobre 1935. Voici la lettre qui accompagne ce document et le résume dans ses grandes lignes :

Aux premiers décrets-lois des 4 avril et 10 mai 1934, qui ont soulevé d'unanimes et véhémentes protestations, est venu s'ajouter un premier décret-loi rectificatif du 28 octobre 1934.

Il était loin de réparer toutes les injustices contenues dans les deux premiers. Vous vous en êtes rendu compte puisque vous avez eu à l'examiner et à le discuter, soit à la commission des Pensions, soit au groupe de défense des retraités.

Et lorsque, malgré les résistances du gouvernement de l'époque, le débat est venu en séance publique, le 19 mars 1935, pour ratification des décrets-lois portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, vous avez suivi, toujours à la presque unanimité, votre rapporteur, le docteur Mazé, qui, par une proposition de résolution, invitait le gouvernement :

1° A nommer une commission chargée d'étudier un texte modifiant les dispositions de ces décrets ;

2° A déposer dans le plus bref délai un projet de loi tendant à l'autoriser à procéder par décret aux modifications reconnues nécessaires par la commission.

Dans son intervention à la tribune que vous avez également approuvée, le docteur Mazé avait fixé les principes dont aurait à s'inspirer la nouvelle commission :

1° Respect du régime de la loi du 14 avril 1924 et des lois subséquentes ;

2° Application de la péréquation intégrale ;

3° La revision des retraites étant faite sur ces bases, fixation d'un prélèvement à déterminer.

La commission a donc été constituée et a fonctionné en avril et mai 1935.

Ses conclusions, prises à la majorité, respectaient les principes ci-dessus énoncés, mais le gouvernement, pas plus celui de M. Flandin que celui de M. Laval, ne déposa, au cours de cette session parlementaire, le décret-loi modificatif.

Celui-ci n'a vu le jour que le 30 octobre 1935 et la question se pose maintenant pour vous de savoir s'il répond à ce que vous en attendiez lorsque, le 19 mars de la même année, vous aviez suivi le docteur Mazé dans ses critiques comme dans ses conclusions.

Nous pouvons affirmer qu'il n'a été tenu, pour ainsi dire, aucun compte ni de ces critiques ni de ces conclusions, pas plus d'ailleurs que des travaux de la commission.

Et nous voulons encore espérer que vous voudrez bien provoquer, dans le plus bref délai, un débat public à la Chambre qui obligerait le gouvernement à prendre, avant la fin de la discussion budgétaire, toutes les dispositions rectificatives que la grande masse des petits et moyens retraités, comme l'ensemble des fonctionnaires en activité, attendent avec la plus légitime impatience.

A propos des pensions de réversion, une autre lettre a été adressée à tous les députés, demandant l'abrogation complète de cette mesure injuste, avant la fin du vote du budget.

Le Congrès annuel aura lieu rue de Grenelle, à la Salle d'Horticulture, les 28 et 29 décembre 1935.

Fédération nationale des Directeurs, Directrices et Chargés d'Écoles publiques. — A la suite des démarches entreprises par le bureau de la Fédération nationale des Directeurs, Directrices et Chargés d'Écoles publiques, le président, L. Brunet, directeur d'école à Angoulême, a reçu de M. le ministre de l'Éducation nationale la lettre suivante :

Vous avez bien voulu me signaler qu'un certain nombre d'instituteurs, bénéficiaires de la Médaille d'argent, n'ont pu recevoir la fraction de l'indemnité attachée à cette récompense et qui leur est due au titre du quatrième trimestre de 1934.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de déléguer à MM. les préfets, sur les crédits de l'exercice courant, les sommes nécessaires pour donner satisfaction à un certain nombre de ces maîtres. Je m'efforcerai de désintéresser les autres sur les crédits de l'exercice 1936.

M. Brunet a aussitôt remercié M. le ministre d'avoir bien voulu donner satisfaction aux titulaires de la Médaille d'argent.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

BON à découper et à adresser aux

Ets LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris

pour recevoir le

CATALOGUE N° 65

envoyé GRATUITEMENT sur simple demande

Ce catalogue de 168 pages préfacé par Tristan Bernard contient une documentation unique concernant l'art de l'ameublement

Demandez-le, il est GRATUIT

GRATUITEMENT un poste de T.S.F.

logé dans le divan sera livré avec le Mistudio ci-dessous:

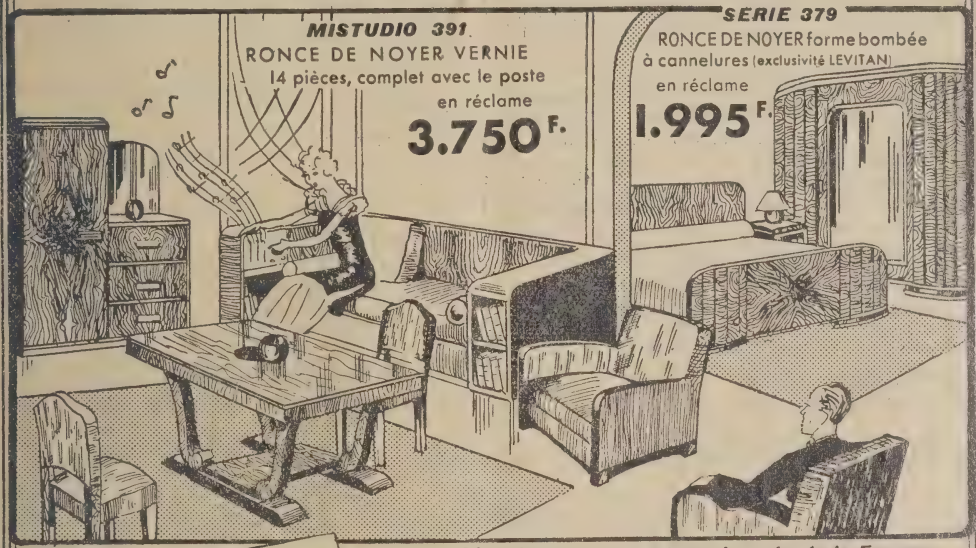

"Gubliers"

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE et de LITERIE

LITS FER ET CUIVRE
COUVERTURES, COUVRE-PIEDS

ORGANISATION UNIQUE

S.1196

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites

Remboursement des frais de voyage à Paris

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boulᵈ Magenta, PARIS

LILLE 49, R. de Béthune — MARSEILLE 21, R. Grignan — ROUEN 19, R. de Crosne

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Nos Magasins seront exceptionnellement OUVERTS le DIMANCHE 29 DÉCEMBRE, mais FERMÉS le 1er Janvier.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

La pièce **LES LUTINS DE NOËL**, extraite du charmant volume ***Aux feux de la Rampe***, de Lucien Vasseur, sera radiodiffusée le samedi **28 décembre 1935**, à **15 heures**, au Poste National de Radio-Paris, par les soins des *Ondes Enfantines* que dirige avec une incontestable virtuosité Mme Madeleine Morland.

Nouveauté **LA SERVIETTE " BABY "**
en tissu éponge qualité supérieure (Taille env. 36 × 34)
Modèles assortis : **Mickey, Le Petit Chaperon Rouge, Le Corbeau et le Renard, Alphabet.** La serviette.. **2. »**
La douz. assortie. **23. »**
Librairie Fernand Nathan.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit **13 fr. 50** au lieu de **15 fr.** sur l'abonnement annuel
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES. *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.*

Vient de paraître :
Pour l'enseignement musical et la formation du goût.
Pierre DUVAUCHELLE
ANTHOLOGIE CLASSIQUE
Mélodies et Chœurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.
Lully, Rameau, Haendel, Bach, Gluck, Haydn, Grétry, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn Schumann, etc.
En vente à la Lib. F. Nathan. Un volume : **10 fr.**

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Instituteur S.-et-O., banlieue Paris 14 km., promesse exeat, désire permutant Aveyron ou autre. Urgent. J. I. 736.

Institutrice S.-et-O., poste agréable banlieue, logée, perm. Paris ou Seine. J. I. 770.

Institutrice Gard perm. Aude, Bassin d'Aquitaine, bord Méditerranée. Touj. val. J. I. 771.

Institutrice Ch.-Inf., ch.-lieu canton, 30 km. Royan, dem. perm. Seine-et-Oise. Raison mariage. J. I. 765.

Ménage instituteurs Ardèche permut. Hte-Garonne ou limit. Acc. comb. Touj. valable. J. I. 767.

Instituteur dem. remp. tit. exeat pour S.-et-O., 10 km. Paris, val. vous départ. Très urgent. J. I. 763.

Instituteur Mayenne, promesse exeat, permuterait Deux-Sèvres avec instituteur ou institutrice. J. I. 762.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., Mences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Cordorcet, Paris.

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 760.

Bas indémaillables, indéchirables, fils spéciaux, 125 jours sans raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

Collègue céderait Larousse 20e siècle. 6 vol. entièrement neufs. 800 fr. Cause double emploi. J. I. 761.

Inspection du travail. Préparation compl. à céder. P. ts rens. s'adresser à Dehors, 49, rue Brancion, Paris

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. pers. p. trav. fac. chez soi. « Le Foyer » (D) St-Denis, Seine

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Institutrice, 26 ans, 1m,70, Seine-Inférieure, désire corresp. collègue. J. I. 764.

Instituteur 25 ans, corr. collègue, petite, douce (photo retour assuré). J. I. 766.

Instituteur 27 ans, sérieux, correspondrait coll. 20-26 ans, vue mariage. Sud-Est. J. I. 769.

...nt : A. BESNARD. Printed in France. 3392-12-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.3 Romance
JOI

82e Année. — N° 18. 11 Janvier 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

DIAGNOSTIC INQUIÉTANT

« Dans la civilisation moderne, l'individu se caractérise surtout par une activité tournée entièrement vers le côté pratique de la vie, par beaucoup d'ignorance, par une certaine ruse, et par un état de faiblesse mentale qui lui fait subir de façon profonde l'influence du milieu où il lui arrive de se trouver. Il semble qu'en l'absence d'armature morale, l'intelligence elle-même s'affaisse... »

Dr ALEXIS CARREL

L'homme cet inconnu. PLON, 15 fr.

(En vente à la Librairie NATHAN.)

C'est maintenant

qu'il faut songer à vos achats de

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Compendiums métriques "MÉCHAIN"	Compendiums scientifiques "RÉAUMUR"	Cabinet agricole "SULLY" 294 fr. Cabinet d'anatomie humaine "CUVIER" 1665 fr.	Cabinet d'Histoire Naturelle "BUFFON"	Collections de Roches et Minéraux.
A 110 fr.	A 113 fr.		A 735 fr.	A 55 fr.
B 245 fr.	B 253 fr.		B 809 fr.	B 110 fr.
C 325 fr.	C 422 fr.		C 882 fr.	C 275 fr.

VOYEZ AUSSI PAGE VIII LE MATÉRIEL " CHIMICA "

Demandez-nous le catalogue N° 208 où vous trouverez le détail de ces articles et beaucoup d'autres encore. Envoi gratuit de ce catalogue sur demande à la Librairie Fernand Nathan.

En fait, l'idée d'organisation est ici inséparable soit du sentiment, soit de la technique, commandée elle-même par le progrès. Aussi voyons-nous déjà Auguste Comte mettre à la base de l'organisation sociale l'idée d'ordre, et il semble bien que, de nos jours, nous reprenions cette idée, lorsque nous parlons, dans tous les domaines, de « rationalisation ». En un mot, les concepts de liberté et de raison nous apparaissent comme trop généraux et trop abstraits et, en fait, ce sont les conditions de la pratique et de l'expérience humaine, variant elles-mêmes avec les circonstances, qui leur donnent un contenu concret.

MAIS, autour de ces idées, qui formaient comme le soleil de l'idéologie républicaine, tournaient, du moins à l'origine, un certain nombre de satellites qui faisaient partie intégrante du système, et qu'on a trop oubliés : ce sont les concepts de morale sociale qui, réunis, se résument dans celui de vertu, où Montesquieu voyait déjà avec raison le fondement idéal, et peut-être utopique, du régime démocratique.

La République contenait, en effet, en elle, à sa naissance, tout un idéal qui n'a pas été réalisé, des promesses qui n'ont pas été tenues.

Elle se proposait d'élever le peuple à la dignité humaine, politiquement, économiquement, moralement. Seul le problème politique a été résolu et, encore, sous quelle forme imparfaite, et souvent illusoire ! Le suffrage, faussement dit universel, puisque les femmes ne votent pas, a donné lieu, dans la pratique, à des marchandages aussi contraires à la dignité de l'électeur qu'à celle de l'élu. Au point de vue économique, nous n'avons su ni limiter, dans leurs effets funestes, les privilèges de la richesse, ni assurer au travail honnête la sécurité qui garantit l'indépendance. Moralement surtout, nous n'avons pas su comprendre que le régime républicain devait se distinguer des autres par une honnêteté et une justice supérieures.

Il ne faut donc pas s'étonner si, privé de quelques-uns de ses appuis fondamentaux, le régime, dans la pratique, s'est montré boiteux. Mais il n'en résulte pas que ce soit l'idéologie elle-même qui soit fausse, comme le prétendent ses adversaires : ce sont simplement les hommes qui l'ont trahie en l'amputant de certains de ses éléments qui faisaient sa puissance et sa beauté.

Il semble donc qu'il soit temps de reprendre l'examen de ces concepts moraux, de montrer leur importance dans l'édifice social, en même temps que les conséquences qu'entraînent leur oubli ou leur négligence.

L'HONNÊTETÉ n'est sans doute l'apanage particulier d'aucun régime. Il y a eu des honnêtes gens sous tous les cieux, dans tous les temps. Mais l'honnêteté est essentielle à l'ordre, à l'idéal républicain. La grandeur d'un règne peut faire oublier bien des tares. Mais une république qui n'est pas honnête, entendons où l'honnêteté n'est pas généralisée et ne fait pas partout prime sur le marché social, se nie elle-même : car elle rejette ou déconsidère le seul bien qui peut être commun à tous. Le pire effet des scandales répétés, dont nous souffrons et auxquels nous assistons impuissants, est précisément de ruiner peu à peu la confiance dans une forme politique qui se considère, avec raison, comme devant être moralement supérieure aux autres, et c'est une bien piètre défaite que de dire : « Tous les régimes en ont connu de semblables ! » Car c'est avouer simplement que la République est, comme eux, incapable de nettoyer, comme il conviendrait, les écuries d'Augias. On n'espère sans doute pas que c'est avec de tels satisfecit à rebours qu'on galvaniserait l'ardeur de la défense si le régime avait besoin d'être défendu.

La justice est intimement liée à l'honnêteté, dont elle devrait être, dans tous les domaines, la consécration, comme elle devrait être le châtiment de la malhonnêteté. Le sentiment en est si profondément ancré dans le cœur de l'homme que tous les régimes s'en réclament. Mais, mieux que tous, la République tend à la réaliser, parce qu'elle se propose de rendre à chacun ce qui lui est dû, dans la proportion exacte de son mérite personnel. Or notre appareil judiciaire apparaît si délabré, certains disent si contaminé, que nous avons vu, à différentes reprises, le législatif se substituer ou tout ou moins se superposer à lui, par la plus étrange confusion des pouvoirs, qui montre à quel point la confiance dans nos institutions fondamentales est atteinte. D'autre part, à considérer l'ordre administratif, il est trop évident que c'est l'abus de la faveur et de la protection qui ont donné naissance au syndicalisme, et si celui-ci, par ses excès, menace à son tour la liberté et l'ordre public, c'est que l'État républicain n'a pas su, dans la pratique, rester fidèle à ses principes et comprendre que, sans une stricte justice, il ne saurait y avoir ni discipline ni autorité.

LE courage et la franchise, enfin, selon l'idéal républicain, ne sauraient être séparés de l'honnêteté et de la justice. Il faut du courage, et non seulement de la lucidité, pour apprendre à voir les choses comme elles sont, et la franchise est nécessaire à qui veut conserver son indépendance et sa dignité personnelle. Voir clair en soi et autour de soi, savoir mettre les gens et les choses à leur véritable place, telle est bien la vertu fondamentale dans le régime républicain, le seul qui respecte pleinement l'homme dans le citoyen. Or, qu'en avons-nous fait, depuis le temps où Boileau conseillait d'appeler un chat un chat ? Sous l'empire de l'égoïsme et de la crainte, nous lui avons substitué, dans trop de rapports sociaux, la dissimulation, le mensonge ou la flatterie. Quoi d'étonnant si les caractères se sont ainsi

avilis et si l'ordre social a fini par perdre en sécurité et en stabilité ce que les individus perdaient en dignité personnelle ? N'oublions pas que, si les Alcestes ont leurs défauts, ils ne risquent finalement que de nuire à eux-mêmes, tandis que ce sont les Philintes qui, consciemment ou non, perdent la République.

CONSTATANT ces défaillances, on a pu écrire, non sans raison, que la société bourgeoise issue de la Révolution était menacée d'une fin prochaine, parce qu'elle avait failli à la mission de direction que lui assignait, avec sa richesse, le sens plus élevé du devoir social qu'elle aurait dû puiser dans sa culture.

Mais une telle critique, si elle paraît justifiée par les faits, n'atteint pas l'idéologie républicaine elle-même, puisqu'elle est précisément le contraire de la caricature que les faits en présentent et, telle qu'elle apparaît encore, au milieu des déformations que lui ont fait subir le temps et l'expérience, il semble bien qu'elle soit capable de combler les plus hautes aspirations humaines. En tout cas, c'est en elle seule que la liberté, menacée à l'heure actuelle par la dictature, qu'elle vienne de droite ou de gauche, pourra trouver sa sauvegarde.

Il appartient donc à l'éducateur de lui restituer son véritable visage, en apprenant de bonne heure à l'enfant à respecter, aimer et pratiquer les vertus qu'elle incarne. Au delà des idées de liberté et de raison, qui, par leur caractère abstrait et métaphysique, échappent en partie à sa compréhension, ce sont les idées simples d'honnêteté, de justice et de courage qui doivent orienter son éducation morale et préluder, dans son esprit, à la formation de l'idéal civique.

En munissant ainsi l'âme de l'enfant des idées-forces qui seront plus tard sa plus solide armature sociale, on peut espérer que l'école contribuera, pour sa part, au salut d'un régime auquel il ne manque, pour s'imposer à la conscience universelle, que d'avoir le courage d'être lui-même et de réaliser toutes les virtualités qui sont en lui.

M. DA COSTA,
Inspecteur général des écoles primaires.

MENUS PROPOS
A LA HATE

C'EST *le mot du jour. Tout se fait à la hâte : à la hâte on travaille, on s'amuse, on mange, on parle, on lit, on écrit ; à la hâte, on se lève et on se couche. Chacun court et s'empresse comme si le temps manquait : on vit à la hâte et, sans doute, mourra-t-on de même. Nos jambes ne nous contentent plus ; nous repoussons les vieux modes de locomotion, l'ancienne carriole que tirait un cheval tranquille ; tramways et chemins de fer nous déplaisent parce qu'ils nous obligent à des instants d'attente toujours trop longs à notre gré ; nous prisons l'auto qui démarre rapidement et file comme la flèche, mais déjà nous désirons l'avion ; nous usons et abusons du téléphone et du télégraphe.*

L'homme devient la proie du monde qu'il a construit au cours de siècles, à sa propre image, qu'il étend, embellit, enrichit sans cesse, où il a mis toute sa science, tous ses rêves et ses désirs, ses espérances, son idéal, bref, tout son génie. Œuvre magnifique, de plus en plus complexe et diverse, aux innombrables aspects. Œuvre dangereuse aussi. Elle dépasse singulièrement l'ouvrier. Et comme celui-ci n'a point accru, en proportion, ses moyens et son pouvoir propres, que le temps lui reste aussi mesuré qu'autrefois, le voici en difficulté. Il a beau déployer ses forces, s'ingénier, s'évertuer, se hâter, il ne réussit pas toujours à remplir les tâches qui lui échoient, à satisfaire aux obligations qui le pressent. Cette activité tendue et comme impatiente, cette sorte de fièvre qui excite, ont leur charme et leur griserie. Elles procurent le sentiment ou l'illusion de la puissance, de la vie véritable, tant il est vrai que l'action porte en soi sa récompense. Mais elles multiplient et aggravent les risques : action rapide et mal ajustée, surmenage, dispersion des efforts, énervement et lassitude.

Les plus sages tentent de se ménager des repos ; ils prennent le temps de respirer ; ils se réservent des loisirs, précieux pour la méditation et la rêverie ; en un siècle où l'on se hâte, ils vont leur train et, volontiers, marquent le pas. Ce sont les plus sages. Et, puisque la saison des vœux dure encore, je vous souhaite de les imiter.

G. URIOT.

LA VIE SCOLAIRE
NOUVELLE ANNÉE

L'ENFANCE vit en pleine époque joyeuse.

Noël et le Jour de l'an sont bien passés, les petites vacances aussi, mais janvier continue à distribuer sourires et bonheurs sous la forme alléchante des friandises inépuisées et des jouets dont la nouveauté est un attrait sans cesse renouvelé.

Du reste, les yeux brillants de nos écoliers et... le contenu de leurs sacs suffiraient à nous édifier. Pas un de ces sacs qui ne renferme, voisinant avec le syllabaire, l'ardoise et le livret, quelque orange ou sucrerie, souvent accompagnée d'un minuscule joujou.

En cette ère bénie, les récréations elles-mêmes présentent un aspect des plus pittoresque : c'est le moment trop court des dégustations et des échanges, moment où s'épanouissent, tout à loisir, les instincts gourmands et mercantiles de nos bambins.

Pour l'éducateur, ce mois de janvier n'est-il point tout indiqué pour développer, chez l'enfant, d'autres instincts plus élevés ? Je veux parler de la bonté, aux formes et aux manifestations si diverses. Beaucoup le savent et n'y manquent point. Le sujet de mes entretiens moraux avec mes petits est, depuis octobre, mentionné au programme.

Confidente souriante et intéressée, j'apprends donc que Jeanne prête à son petit frère le bel album d'images reçu pour ses étrennes ; elle lit même les légendes à l'enfant pour qui les caractères d'imprimerie sont encore d'indéchiffrables hiéroglyphes. Puis les infortunés ne sont pas oubliés : on partage ses friandises avec de petits camarades pauvres. Lili a même donné son ancienne poupée à sa petite voisine que le Père Noël paraît avoir oubliée cette année, et pour cause ! La maman n'est plus, le père chôme.

Avec petit Jean, l'on s'évade du cercle restreint de la famille et du voisinage immédiat pour jeter les yeux sur la grande famille humaine où tant de misères sont à soulager. C'est sur un ton quasi triomphal que l'enfant annonce :

— Moi, madame, l'autre jour, j'ai donné *mon* morceau de sucre à un ramoneur !

Je suis ravie. Jean a cinq ans à peine : comprendrait-il déjà que le petit Savoyard est, hélas ! privé bien jeune des joies du foyer et qu'à cette époque surtout il n'a pas chaud au cœur ? Mes doigts se glissent, pour une caresse, dans les douces boucles blondes de l'enfant, en qui je vois déjà un futur philanthrope ; je questionne et suis bientôt fixée sur la valeur des sentiments altruistes de notre petit bonhomme :

— Et pourquoi as-tu donné ton morceau de sucre à ce ramoneur, Jean ?

— C'était parce que j'avais peur qu'il me prenne !

A. JEUNET,
Institutrice, Nozeroy (Jura).

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

UTILITÉ DE TENIR UN JOURNAL INTIME

CE n'est pas se singulariser que de « tenir son journal ». Il semble même — à considérer les innombrables auteurs de Confessions, de Mémoires, de Souvenirs, de Notes de jeunesse ou d'âge mûr, d'Autobiographies, de Carnets, de Cahiers, etc., etc., — que le fait d'écrire ses pensées et ses impressions intimes soit comme une condition nécessaire de la vie de l'esprit. Tout homme qui pense est amené à écrire pour mieux penser.

Tentant l'entreprise de rédiger notre journal, commençons par nous garder de quelques dangers auxquels, dans ce cas, on est plus particulièrement exposé.

TOUT d'abord, n'allons pas considérer comme « journal » un simple livre « de raison », un agenda, un aide-mémoire, un bloc d'éphémérides, etc. Quelques notes sèches, impersonnelles, objectives et jetées en courant, ne sauraient tenir lieu du manuscrit aimé qu'est le « journal intime » rédigé avec un soin qui va jusqu'au scrupule, confident des émotions les plus secrètes, des conflits d'idées et de sentiments les plus particuliers.

Ensuite, ne nous proposons pas d'élaborer quelque chose, qui aurait, peu ou prou, la prétention de ressembler à des Mémoires ou à des Souvenirs. Nos commentaires, nos opinions et nos jugements sur les événements auxquels nous assistons n'intéresseront certainement pas plus la postérité que nos propres faits et gestes. Notre Journal est à notre usage exclusif. Consubstantiel à son auteur, il est destiné à disparaître avec lui sans laisser de traces.

Enfin, il ne faut pas, sous prétexte d'introspection régulière et suivie, se laisser gagner par cette manie écrivante qui pousse à entasser sans relâche lignes sur lignes comme si l'on voulait rivaliser avec Amiel, ses 174 gros cahiers et ses 17 000 pages. Les natures fines et délicates sont enclines à une certaine préciosité d'égotisme qui fait les « coupeurs de cheveux en quatre », les minutieux chercheurs de minuties, les éternels écrivailleurs. Et même, n'en voit-on pas qui, entêtés de la psychologie moderne de l'inconscient et frottés de freudisme, se laissent attirer par la peinture de l'anormal et de l'irrationnel, s'attachant trop curieusement aux aspects les plus fugitifs de leur humeur et aux variations les plus indistinctes de leur santé physique ou morale ? Le Journal intime ne doit pas être un miroir où, à l'abri de « l'œil des Barbares », on se regarde avec complaisance et non toujours sans un certain narcissisme menant à faire un sort aux préoccupations les plus minces et aux blessures les plus légères de l'amour-propre. Il n'est pas une « fin en soi », un amusement ou un passe-temps ; il est l'œuvre grave et sérieuse qu'un éducateur de soi-même exécute pour se discipliner et se former.

Il ne faut jamais perdre de vue, en effet, que l'idée d'un perfectionnement continu domine toute notre culture. « Mon métier et mon art, c'est vivre... j'ai mis tous mes efforts à former ma vie », écrit Montaigne. « Formation », voilà notre mot d'ordre. Pour nous — plus clairement et plus exactement encore que pour Montaigne, — vivre, c'est se construire, se dresser « à un certain et assuré train » ; c'est conquérir « notre vrai liberté » et rester autant que faire se pourra « un et pareil », malgré notre volubilité et naturelle inconstance.

D'ACCORD, en gros, avec Montaigne sur le but, il nous est loisible d'utiliser sa méthode mentale et de suivre son exemple. Que sont les *Essais* de Montaigne, sinon un « registre » de ses « expériences » et des réactions qu'elles ont produites en lui, des pensées qu'elles ont suscitées dans son esprit ? Ils ne sont pas rédigés en forme de journal, mais ils sont, à un certain égard, un journal où, par des additions sans cesse accrues, d'édition en édition, par des croquis successivement remaniés, il essaie — et cela jusqu'à sa mort — de fixer sa personnalité et de se définir. Il travaille constamment à « connaître ce qu'il est et ce qui lui est propre ». Il est le centre de son livre ; il est sans cesse en scène : «... j'ai souvent essayé cela... j'ai expérimenté... je vis en mon enfance... je ne suis pas de l'avis de Platon... en cette circonstance mon avis fut... aux exemples que je tire céans de ce que j'ai ouï, fait ou dit... etc. ». Jamais homme ne garda plus jalousement son quant-à-soi.

Mais — et c'est un point qu'on n'a pas toujours assez remarqué — cette peinture du « moi », qui emplit et quelquefois surcharge les *Essais*, s'accompagne de résolutions, de fermes propos, d'engagements envers soi-même : « Qui se souvient de s'être tant et tant de fois mécompté de son propre jugement, est-il pas un sot de n'en entrer pour jamais en défiance ? Quand je me trouve convaincu par la raison d'autrui d'une opinion fausse, je n'apprends pas tant ce qu'il m'a dit de nouveau comme en général j'apprends ma débilité et la trahison de mon entendement ; d'où je tire la réformation de toute la masse. En toutes

mes autres erreurs, je fais de même, et sens de cette règle grande utilité à la vie. Je ne regarde pas l'espèce et l'individu comme une pierre où j'ai bronché ; j'apprends à craindre mon allure partout et m'attends (je m'applique, je m'efforce) à la régler. » Montaigne a fait son livre mais son livre, aussi, l'a fait.

Tel doit être le rôle du Journal intime : éduquer, façonner son auteur. Si donc vous voulez tenir le vôtre dans l'esprit de votre grand Patron, vous ne ferez pas autre chose qu'écrire vos « essais ». Pourquoi, à ce mot, vous récrier ? Illustré par un écrivain de génie, ce terme est en soi des plus modeste ; il n'a rien de superbe ni d'arrogant et des contemporains de Montaigne l'ont blâmé d'avoir donné à son ouvrage un titre trop pauvre (1). Le mot «essais» a le sens d'« épreuves ». Montaigne dit de son livre : « cette fricassée des essais de ma vie ». Quand donc, dans votre Journal, vous notez les réflexions qui vous viennent à l'esprit, à l'occasion de vos lectures, de vos conversations et discussions, des épisodes, péripéties et vicissitudes de votre vie, vous rédigez les « épreuves » ou les « essais » de votre jugement. Il y a des essayistes de tous degrés ; vous pouvez en être un en toute modestie, bonne foi et discrétion.

TENIR son Journal dans l'esprit où Montaigne a écrit les *Essais*, c'est introduire en soi un spectateur impartial — à savoir son jugement — qui préside à nos débats intérieurs et devant qui l'on s'oblige à dérouler le contenu de son moi. Ce témoin et juge intime nous reprend ; il nous critique ; il perce à jour nos illusions, nos hypocrisies et nos mensonges. Nul mieux que lui ne peut nous ouvrir les yeux sur nous-mêmes et toucher au vif notre conscience.

Mais le jeune homme qui se cultive — s'il accorde une grande importance à l'expérience interne et s'il travaille à rendre sa vie intérieure plus claire et plus précise en l'analysant la plume à la main — s'ouvre aussi aux appels du dehors ; il sort de soi ; il fréquente le monde ; il voyage. Il a, tout à la fois, une vie intérieure et une vie sociale. Que de sujets s'offrent du dedans et du dehors, à son observation ! Que de réflexions il est amené à faire ! Et voilà, n'est-il pas vrai ? de quoi écrire.

La forme que vous donnerez à votre Journal ne peut être calquée, vous le concevez, sur celle des *Essais*. Obéissez à la loi du genre, suivez l'ordre chronologique et rédigez votre Journal non pas peut-être strictement au jour le jour, mais travaillez-y aussi fréquemment que possible.

Du reste, la manière de le tenir peut varier à l'infini et chacun adopte celle qui lui convient le mieux. Ce qui importe, c'est de le tenir assez exactement pour profiter des avantages incontestables qu'il peut offrir et qui reviennent à nous aider à prendre conscience de nous-mêmes ; à sauver notre passé de la dispersion et de la mort et ainsi à nous permettre de le revivre et de profiter de ses enseignements ; à nous rendre attentifs au présent ; à éclairer notre avenir en nous prémunissant contre les faiblesses et les défauts de notre nature originelle.

Avoir, d'une part, les *Essais* comme livre de chevet ou comme bréviaire et, d'autre part, tenir, sous le signe de Montaigne, un Journal intime, c'est conjuguer heureusement la lecture et l'écriture pour le plus grand bien de la culture.

PAUL BERNARD.

(1) Cf. SAINTE-MARTHE : *Éloges* (2e partie).

PÉDAGOGIE PRATIQUE

CALCUL DU BÉNÉFICE

DIX heures ! la leçon de calcul sur le bénéfice va commencer. Ardoises et crayons apparaissent sur les tables.

— Au tableau, Hortense !

L'élève ainsi prénommée sort de sa quiétude et monte sur l'estrade. Elle m'a confié qu'elle serait un jour marchande, je suis donc rassuré sur le sort de ma leçon ; la question du bénéfice va être vite comprise.

— Hortense, tu es marchande... d'oranges. Tu en reçois une caisse de 200 et le fournisseur te fait payer chaque fruit 0 fr. 30. Ta marchandise est installée, au travail ! Tes camarades vont venir t'acheter chacun un certain nombre d'oranges, tu inscriras sur leur ardoise ce qui t'est dû et au tableau ce que tu as reçu.

Le défilé des acheteurs commence ! Heureuse marchande qui voit partir sa marchandise en cinq minutes. Mais pourquoi les acheteurs pouffent-ils en retournant à leur place? Ont-ils escamoté des fruits ou bien la marchande s'est-elle trompée dans ses opérations ? Un coup de règle sur le bureau ramène le calme.

— Hortense, faites maintenant votre compte, comme doit le faire toute marchande qui se respecte !

Sagement l'élève s'exécute et se retourne vers la classe, la mine épanouie : son compte de vente correspond au montant de sa facture d'achat. Un immense éclat de rire lui fait perdre contenance. Qu'a-t-elle fait de mal ? Son compte est pourtant juste ?

Successivement, trois ou quatre volontaires reprennent la boutique d'Hortense et vendent des oranges. Si aucun ne tombe dans son travers, qui est d'ignorer ce qu'on entend par bénéfice, par contre, chacun se livre à des ventes fantaisistes. Les oranges atteignent douze sous, quinze sous et même vingt sous la pièce. Heureux spéculateurs !

Par bonheur, une fillette (qui veut être institutrice) trouve la solution acceptable. Elle vend chaque orange dix sous, se contentant d'un bénéfice fort raisonnable de quatre sous par fruit.

Hortense elle-même a maintenant compris son erreur, et la notion du bénéfice me paraît maintenant bien acquise. Demain, nous parlerons du prix de revient... j'ai hâte d'y être !...

BERNARD PADOT,
Instituteur (*Somme*).

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Aspect pédagogique du problème des vacances, par M. BOURG (*Revue Universitaire*).

IL y a quelque chose de bien significatif dans les polémiques instituées à propos de la date et de la durée des vacances : les partisans d'une réforme mettent en avant moins l'intérêt des études que celui de l'industrie hôtelière des départements du Nord et de l'Ouest, situation qui serait inquiétante dans ces régions défavorisées par le climat. Les vacances ont pourtant d'autres raisons d'être que le renflouement de l'industrie hôtelière bretonne. Elles marquent un temps d'arrêt et de repos dans le travail scolaire. Et, à cet égard, les maîtres ont bien, semble-t-il, un mot à dire : eux surtout sont qualifiés pour apprécier les répercussions du changement sur la marche des études. Or ces répercussions risquent d'être graves.

D'abord, se figure-t-on qu'il suffise de fixer la rentrée au 1er ou au 15 septembre pour que les enfants repren-

* *

nent à cette date la vie scolaire ? Le mois de septembre, dans le Midi notamment, est celui des vendanges. Les parents hésitent à avancer de quinze jours la rentrée de leur fils au lycée ou à l'école primaire. Les classes, pendant la première quinzaine ou le premier mois, risquent fort de se faire devant des banquettes à peu près vides et les maîtres hésiteront à s'engager trop avant dans leur programme avant que l'effectif soit au complet.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à changer ? Ce n'est pas sûr. Mais si l'on veut agir utilement, c'est l'ensemble de notre système de congés qui est à étudier. Peut-être sera-t-on amené alors à raccourcir un peu les grandes vacances pour augmenter la durée des congés de Pâques, voire du jour de l'an. A cela, du moins, il y aurait un intérêt, celui de ménager, entre deux trimestres, des temps de repos plus longs, *sans abaisser encore la durée totale de la scolarité.*

La formation des instituteurs, par B. DE LOMÉNIE (*Revue hebdomadaire*).

C'EST la troisième République qui réglementa de façon précise l'organisation et le recrutement des cadres d'instituteurs, en développant d'abord la création des E. N., en poursuivant ensuite, au-dessus de l'enseignement primaire élémentaire, un enseignement primaire supérieur destiné à compléter l'éducation à la fois professionnelle et générale des enfants destinés aux carrières pour lesquelles une formation classique ne semblait pas nécessaire.

On a beaucoup attaqué l'esprit dans lequel les E. N. d'instituteurs avaient été fondées ; on a critiqué le formalisme, l'absence d'esprit critique qu'elles développent, contrairement à la liberté de jugement que donnent l'esprit et la formation classiques.

Ce qui est certain, c'est que les maîtres de l'enseignement primaire et de l'enseignement primaire supérieur reçoivent une formation à part. Ils ne sont pas initiés au latin et à ce que l'on appelle la culture générale. Leur éducation est considérée comme de seconde zone. Cependant beaucoup d'entre eux, dans les E. P. S., sont invités à donner un enseignement très comparable à celui que, dans les classes voisines du collège, donnent à des enfants du même âge leurs collègues du secondaire. Plusieurs, s'ils n'étaient arrêtés dès le départ par des différences de diplômes, se révéleraient capables de faire une carrière semblable. Mais la différence des titres crée des corporations rivales. Et la barrière établie entre la formation des professeurs du secondaire et ceux du primaire supérieur est maintenant infranchissable. Il semble que le bloc instinctivement formé par les premiers a pour objectif de barrer la concurrence de l'autre côté et de clamer, à toute occasion, la supériorité de sa formation classique en s'efforçant d'en réserver les privilèges.

Des hiérarchies de privilégiés n'emploient-elles pas partout le meilleur de leur activité et de leur compétence à dévier chaque réforme vers un maintien de leurs avantages particuliers contre la concurrence de tous rivaux ?

La pédagogie d'après les rapports d'inspection (*Bulletin de la Haute-Marne*).

Morale (C. S. et C M., leçon commune). — Le précédent entretien a porté sur « le devoir d'être heureux ». L'exposé a montré que la vie, même pour ceux que le sort a peu favorisés, a ses joies intimes, ses satisfactions effectives — qu'il faut rechercher. L'interrogation montre que ces notions, bien assimilées au C. S., ont été interprétées, même au C. M. Aujourd'hui, le maître parle du « travail ». Il donne trois raisons pour lesquelles les hommes doivent satisfaire leur besoin d'activité : le travail est une nécessité matérielle, c'est une loi naturelle, c'est, enfin, un élément important de bonheur. Il s'exprime avec clarté et conviction. Il illustre son exposé par des exemples précis, probants, qu'il emprunte au milieu, qu'il tire de la propre expérience des élèves. Je note, avec plaisir, l'émulation qui règne parmi les enfants, leur ardeur à chercher, leur désir de comprendre. Un bon résumé complète ces notions. C'est fort bien.

Géographie. (C. M.). — Le dernier exposé avait trait à la « région du Nord ». Une interrogation ordonnée, très poussée, face au tableau atteste que la leçon a été comprise. C'est bien. On passe à l'étude de la « région de l'Est ». La maîtresse a tracé un bon croquis au tableau, rassemblé et classé des cartes illustrées et elle utilise, avec l'atlas des élèves, une bonne carte murale. Son plan est méthodique : aspect des diverses régions, plateau lorrain, Ardennes, Woëvre, etc., ressources du sol et du sous-sol, industries, géographie politique. Son exposé est clair et concret, coupé de détails pittoresques, étoffé de considérations d'un indiscutable intérêt, précisé par des chiffres, illustré par des photographies de villes, des aspects de paysages, etc. Le croquis sera, ensuite, reproduit par les fillettes. C'est très bien.

Comment la famille peut collaborer avec l'école, par ANDRÉ BERGE (*Revue familiale d'Education*).

IL y a pour les parents deux écueils à éviter : celui qui consiste à trop faciliter l'effort de l'enfant et celui qui consiste à se trop refuser à le faciliter. Il faut beaucoup de tact et d'attention pour apercevoir l'effort à l'état embryonnaire et ne pas risquer de le décourager en le méconnaissant. Trop de parents sont d'ailleurs plus sensibles au succès qu'à l'effort lui-même, ce qui entraîne une injuste confusion au bénéfice des habiles, des tricheurs et des chanceux. Qui n'a vu des familles entières penchées sur un problème d'arithmétique, tandis que l'intéressé — si l'on peut dire — regarde voler les mouches, en attendant, avec plus ou moins de bonne grâce, l'instant de tout recopier à la hâte sans chercher à rien comprendre ?

Et si la famille obtient une bonne note, c'est tout de même l'écolier qui en a généralement la fierté, comme s'il ne se souvenait plus des conditions dans lesquelles sa tâche s'est accomplie ! D'autre part, le laisser griffonner n'importe quoi, parce qu'il ne comprend rien à son devoir, ne vaut guère mieux, quand il peut suffire de quelques mots pour aiguiller son esprit et lui révéler cette vérité dont un enfant n'est jamais bien sûr : à savoir que son travail possède un sens et exige de lui autre chose que le maniement « au petit bonheur » de quelques formules abstraites, ténébreuses et cabalistiques. Donner une explication complète, de *préférence sur un exemple analogue*, plutôt que sur celui que l'on a sous les yeux, puis supprimer toute trace écrite de cette explication : tel est le procédé qui paraît le plus recommandable.

Si, les premières fois, l'élève n'a pas été attentif à souhait, il prendra vite l'habitude de le devenir quand il comprendra qu'il n'a aucun espoir d'obtenir davantage.

A. LACLEF.

UN ENSEIGNEMENT UTILE

LA revision des programmes des écoles primaires actuellement beaucoup trop chargés, s'impose de plus en plus. Trop d'importance est en effet donnée à certaines matières, au détriment d'autres dont l'étude devrait cependant passer en premier lieu. Pour ne citer qu'un exemple, rappelons qu'une heure par semaine seulement est consacrée à l'enseignement ménager dans les écoles de jeunes filles. Personne ne nous contredira lorsque nous prétendrons que c'est parfaitement insuffisant pour réussir à former des maîtresses de maisons accomplies.

Il serait souhaitable, en effet, de disposer de beaucoup plus de temps pour pouvoir enseigner aux élèves, de façon précise, la valeur nutritive des aliments et comparer ensuite leur prix d'après leur pouvoir nutritif. Il ne suffit pas, en effet, de savoir doser et choisir diverses denrées pour composer un repas parfait, il faut aussi que les futures ménagères apprennent à équilibrer un budget.

En attendant que cette modification des programmes permette un enseignement ménager plus détaillé et plus complet, il est toujours possible de faire quelques leçons sur le sucre, qui est l'aliment le plus nécessaire à l'homme, puisque c'est le plus nourrissant et le plus économique.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA RADIOACTIVITÉ ARTIFICIELLE

LE prix Nobel de Chimie vient d'être décerné à deux jeunes physiciens français de l'Institut du Radium de Paris : M. JOLIOT et sa femme, née Irène CURIE. Ainsi, la haute distinction accordée chaque année par les membres de l'Académie Royale de Stockholm — et que le monde savant attend avec une curiosité passionnée — se trouve attribuée, pour la troisième fois, aux membres de la même famille : Pierre CURIE, en 1903 ; Marie CURIE, en 1911 ; Irène CURIE, leur fille, et son mari en 1935. Et cette distinction est relative, comme précédemment, à la plus révolutionnaire découverte de la Science moderne : la radioactivité.

Mais, cette fois, c'est la *radioactivité artificielle* qui a été découverte. Dépassant le rêve millénaire des alchimistes, la fille des illustres CURIE montre qu'*il est possible de transformer un corps simple en un autre.* Nous allons essayer de faire comprendre la nature et la portée des travaux qui viennent, une fois de plus, de mettre la Science française à l'honneur.

La matière se démolit. Le principe.

DANS la grande presse d'information, de telles découvertes passent à peu près inaperçues, et, dans la pâture journalière qu'elle sert aux lecteurs, on ne trouve guère trace des grands problèmes scientifiques, ni d'ailleurs de ce qui élève l'esprit humain dans d'autres domaines.

On a pu croire que les corps simples sont immuables : A serait indéfiniment distinct de B, et B resterait distinct de C, etc... Or il n'en est rien. Les corps simples, ou regardés comme tels, forment actuellement une liste de 92 noms ; parmi ces 92 corps, 80 ont déjà subi la démolition de leurs atomes et se sont transformés en d'autres corps du tableau.

Ainsi le *bore* est devenu de l'*azote*, lequel s'est transformé en *carbone ;* le *magnésium* est devenu du *silicium* qui s'est transformé en *aluminium ;* l'*aluminium* lui-même est devenu du *phosphore* et celui-ci s'est transformé en *silicium.* Il faut se ressaisir en lisant ces lignes, car on ne peut se défendre d'un certain vertige.

Voyons comment ces résultats ont été obtenus.

Il y aura, l'an prochain, quarante ans que H. BECQUEREL a constaté que les composés de l'uranium émettent un rayonnement capable de traverser les corps opaques, rayonnement qui a retenu l'attention des physico-chimistes. Depuis, on s'est aperçu que les corps simples à poids atomique élevé possèdent la curieuse propriété de se détruire spontanément. Il se produit une *désintégration* de l'atome, celui-ci se disloquant, sous l'influence de causes encore mal élucidées, en atomes de poids inférieur. L'exemple le plus connu est celui du *radium*, qui perd constamment de son poids par suite de sa transformation incessante en deux gaz : l'hélium, gaz léger, et le radon ou émanation, gaz lourd instable avec le temps.

M. et Mme JOLIOT-CURIE ont montré que l'on peut, à volonté, produire la démolition des atomes d'un corps déterminé : il faut les soumettre à un bombardement intense. Et ce qui est digne de remarque, c'est que l'agent de la démolition dont ils se sont servis est précisément le *polonium* que découvrit Marie CURIE, et qui allait servir à sa fille pour continuer l'œuvre miraculeuse.

Les corps radioactifs lancent des projectiles tellement rapides que l'on a pu les prendre pour des rayons de lumière. Les *corpuscules bêta* sont les plus rapides et les moins lourds ; ils ne sont pas matériels ; ce sont des *électrons* formés uniquement d'électricité négative (ou du moins on l'a cru jusqu'à ces derniers temps). Les *corpuscules alpha* sont moins rapides, mais leur masse est plus grande ; ils sont matériels et constitués par des noyaux d'atomes d'hélium porteurs de deux charges d'électricité positive (2 protons).

Les corpuscules alpha sont les agents par excellence de la démolition atomique. Agissant en véritables schrapnells, ils se décomposent en d'autres corpuscules élémentaires regardés comme les constituants de base de tout atome matériel : les *protons* et les *neutrons.* Ce sont les corpuscules alpha dont les deux physiciens de l'Institut du Radium se sont servis pour démanteler les atomes et produire les transmutations annoncées.

Un exemple : Transmutation du Bore en Azote, puis en Carbone.

VOICI les éléments en présence :

1° *L'atome de bore* qui va recevoir le bombardement des corpuscules alpha. Un atome — tout le monde doit le savoir aujourd'hui — comprend, au centre, le *noyau*, et à la périphérie les *électrons.* Pour le bore, le noyau renferme 5 protons et 5 neutrons ; à la périphérie, existent 5 électrons planétaires ;

2° *Les corpuscules alpha* qui seront les projectiles ; chacun d'eux contient 2 protons et 2 neutrons.

Les corpuscules alpha sont lancés sur le bore à la vitesse de 10 000 kilomètres par seconde. Mais la démolition du bore ne peut avoir lieu que si les projectiles atteignent le noyau central : tant que ce noyau reste intact, alors même que tous les électrons planétaires auraient disparu, la matière est encore du brome.

Suivons bien les phases du phénomène. Sur les millions de corpuscules projetés sur le bore, un au moins produira le choc attendu avec le noyau. L'enveloppe du noyau est déchirée : les protons et neutrons du projectile s'ajoutent aux 5 protons et aux 5 neutrons du noyau du bore. Mais l'un des neutrons s'élimine du nouveau groupement, de sorte que celui-ci ne renferme finalement que 6 neutrons et 7 protons.

Ce nouvel arrangement n'est plus du bore, mais de l'azote et, constatation inattendue, *cet azote est radioactif :* c'est un *radioazote.*

L'azote obtenu va donc se désagréger. L'un des 7 protons restants se décompose en 1 neutron (qui reste au noyau) et 1 électron positif (qui est expulsé). Après ce rayonnement d'énergie, *le nouvel arrangement n'est plus de l'azote, mais du carbone inerte.*

Avant les JOLIOT-CURIE, on avait déjà obtenu des transmutations (celles de RUTHERFORD, par exemple, qui ont été décrites, en leur temps, dans nos chroniques), mais personne n'avait encore observé que *le bombardement alpha est capable de créer une radioactivité autonome au sein*

de matière dépourvue de toute radioactivité. C'est là l'expérience fondamentale des Joliot-Curie.

La formation d'azote radioactif et sa désagrégation durent quatorze minutes ; on dira que *la période du radioazote est de quatorze minutes.* Le radioazote termine son existence en carbone inerte. On peut dire que *tous les corps inertes actuels ne sont que les cadavres de corps radioactifs morts depuis longtemps*, cadavres que la Science actuelle cherche à ressusciter.

Radioactivité artificielle et radioactivité naturelle.

DEPUIS que les travaux des Juliot-Curie sont connus, les expériences ont été reprises partout et l'on a obtenu une grande variété de radioéléments, parfois les mêmes, à partir de corps initiaux différents. Ainsi le radioaluminium, obtenu à Paris par l'irradiation du magnésium, a été retrouvé en Italie, par Fermi, à partir de l'aluminium, et aux États-Unis, par Lawrence, à partir du phosphore.

Dans de toutes récentes expériences, MM. Joliot, Lazard et Savel (novembre 1935), en employant des deutons accélérés au moyen de champs électriques d'un générateur à haute tention, ont pu bombarder une série d'éléments chimiques nullement radioactifs, comme le glucinium, le bore, l'aluminium, le magnésium. Ils ont obtenu des éléments radioactifs artificiels que l'on peut qualifier de *synthéthiques.* L'aluminium donne, par irradiation, du phosphore radioactif (*radio-phosphore*) qui devient du silicium au bout de trois minutes quinze secondes. Le *magnésium* irradié se transforme en *radiosilicium* qui devient aluminium au bout de deux minutes trente secondes.

Cette radioactivité provoquée par l'expérimentation est de même ordre que celle qui fut découverte pour l'uranium et que l'on retrouve dans les corps simples radioactifs rangés dans les familles de l'uranium, du radium, du thorium, etc. Mais, tandis que les radioéléments naturels émettent des rayons alpha, bêta et gamma, les radioéléments artificiels fournissent, en outre, un rayonnement spécial constitué par des corpuscules immatériels, de masse égale à celle de l'électron, mais de masse rigoureusement inverse.

On connaît aujourd'hui une soixantaine de substances radioactives artificielles obtenues au moyen des projectiles émis par les corps radioactifs naturels. La radioactivité artificielle est encore sous la dépendance de la radioactivité naturelle.

Importance de la radio artificielle.

AINSI, les transmutations, rêvées par les alchimistes, se réalisent. Bien que les quantités de matière mises en jeu soient très faibles, les réactions chimiques sont très nettes, et c'est là un grand progrès.

Pourra-t-on obtenir des radioéléments en quantités suffisantes pour des applications suivies ? Il faudra pour cela s'affranchir des corpuscules alpha des corps radioactifs naturels, car on serait vite limité. Grâce à des dispositifs électriques spéciaux qui mettent en jeu de très hautes tensions, on a pu créer des corpuscules alpha à partir de l'hélium, et leur imposer des vitesses de l'ordre de celles des émissions radioactives naturelles. Ces procédés sont déjà en fonctionnement en Angleterre et aux États-Unis. En France, terre des découvertes, les crédits manquent pour qu'elles puissent être transportées dans le domaine pratique.

On peut envisager les préparations synthétiques de radioéléments en vue de la thérapeutique (le radium coûte si cher !). Une nouvelle chimie débute, bien différente de celle qu'on nous a enseignée ; et, dans cette nouvelle chimie, l'électricité joue le premier rôle, d'une étendue encore insoupçonnée.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Fanny Clar : **Nous allons jouer** (Éd. de l'Ecureuil, 2, rue Mignon, Paris). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre est un recueil de neuf saynètes enfantines pour filles et garçons. Les décors et les costumes en sont simples, le dialogue est enjoué. Elles ont toutes été représentées et ont obtenu un vif succès. L'ouvrage qui les contient est agréablement présenté et illustré.

Robert Perrier : **Les camarades sur le stade** (Éd. Eugène Figuière). — *En vente à la librairie Nathan.*

Reportage plein d'entrain, de bonne humeur, et soigneusement documenté sur l'organisation des sports et des loisirs en Russie soviétique.

L'auteur met remarquablement en lumière l'importance énorme que les dirigeants bolchevistes attachent à l'éducation sportive du peuple russe et les efforts inouïs qu'ils ont déployés pour que la Russie révolutionnaire rattrape et, sur certains points, dépasse le niveau sportif des autres pays.

Il étudie avec précision le système administratif du sport en U. R. S. S., puis il décrit les principaux établissements sportifs qu'il a visités à Moscou, Leningrad, Kharkov, et dont certains soulèvent une admiration sans réserve pour l'ampleur des conceptions qui y ont prévalu. Comme il garde son franc-parler, il ne se gêne jamais pour souligner ce qui l'a choqué chez les Soviets : ne serait-ce que l'intense militarisation de l'entraînement sportif, ou l'embrigadement tyrannique des citoyens soi-disant privilégiés à qui l'Etat paie des vacances en Crimée. Il n'en reste pas moins qu'à travers son livre, tout nourri de chiffres d'une rare éloquence, égayé de portraits, de tableautins, d'anecdotes humoristiques, on reste stupéfait de la volonté, qui perce chez tous les gouvernants de la Russie nouvelle, de faire de la masse russe une race rénovée par la culture physique.

M.

Jacques Duboin : **En route vers l'abondance** (Éd. Fustier ; 10 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le commerçant ne peut plus vendre. Le consommateur ne peut plus acheter. L'Etat ne peut plus prélever... Là-dessus, on nous affirme que c'est parce qu'il y a surproduction. Mais s'il y a des gens qui manquent de tout lorsqu'on produit trop, comment feront-ils pour avoir quelque chose lorsqu'on produira moins ?

Tout au contraire, c'est que, grâce aux progrès de la science, l'abondance fait son apparition dans le monde. Une grande transformation sociale est nécessaire pour que tous puissent en profiter. Avec sa clarté habituelle et sa logique mélangée d'humour, l'auteur développe ces idées qui reçoivent journellement de nouvelles et éclatantes justifications.

T. Trilby : **Lulu, le petit roi des Forains** (Flammarion). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est une touchante histoire que celle de Lulu. Elle se déroule tout entière dans les fêtes foraines, parmi les roulottes qui vont de l'une à l'autre dans les divers quartiers de Paris, et de bien braves gens entourent le sympathique petit Lulu.

VIENNENT DE PARAITRE :

(*En vente à la librairie Nathan.*)

Aicard (Jean) : **Roi de Camargue** (Bibliothèque rel. Plon ; 3 fr. 50).

Aron (Robert) : **Dictature de la liberté** (Grasset ; 15 fr.).

Bouey (Antonine) : **Par les chemins ardus** (Figuière ; 10 fr.).

Chadourne (Marc) : **Extrême-Orient** (Plon ; 12 fr.).

Cheron (Gaston) : **Le remous** (Bibliothèque rel. Plon ; 3 fr. 50.)

Delage (Edmond) : **La lutte sous-marine, 1914-1918** (Arthaud ; 4 fr. 50).

EXAMENS

Certificat d'Études Primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Arnay-le-Duc, Côte-d'Or, 1935). — **Souvenirs d'enfance.** — Des rêves vagues, mais délicieux, emplissent mon imagination ; le bon sommeil de l'enfance ferme mes paupières et, au bout d'un instant, je suis endormi. Je sens sur moi, à travers mon sommeil, une main délicate ; je la reconnais au seul toucher et, tout en dormant, je la saisis et la presse bien fort sur mes lèvres. Tout le monde s'est dispersé. Une seule bougie brûle dans le salon. Maman passe sa belle main fine dans mes cheveux, se penche à mon oreille et murmure de sa jolie voix que je connais si bien : « Lève-toi, ma petite âme, il est temps d'aller se coucher ».

Questions. — 1. *Expliquez :* Des rêves vagues, mais délicieux ; une main délicate ; tout le monde s'est dispersé.

2. *Nature et fonction des propositions de la phrase :* Maman passe sa belle main... si bien.

3. *Analysez le verbe dans :* je suis endormi ; s'est dispersé.

➔ Réponses. — 1. **L'enfant s'endort sous la garde de sa chère maman, ses rêves manquent de précision et sont à demi inconscients, mais ils sont cependant fort agréables ; *une main délicate :* douce au toucher, il s'agit de la main de la maman ; *tout le monde s'est dispersé :* les diverses personnes de la maison se sont séparées et sont allées se reposer, l'heure du coucher étant venue.**

2. ***Maman passe sa belle main fine dans mes cheveux :*** 1re prop. indépend. ; et (*maman*) ***se penche à mon oreille :*** 2e prop. indépend., et (*maman*) ***murmure de sa jolie voix :*** 3e prop. principale coord. à la 2e prop. par la conjonct. ***et ; que je connais si bien :*** 4e prop. subord. par le pronom relat. *que*, compl. de l'antéc. *voix*.

3. ***Je suis endormi :*** v. endormir, forme passive, prés. de l'indic., 1re pers. du sing. ; ***s'est dispersé :*** v. disperser, forme pronominale, passé composé, 3e pers. du sing.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous connaissez la fable de La Fontaine :* **Le Loup et l'Agneau.** (*Sinon, lire la fable.*) ***Au moment où le loup allait emporter l'agneau, survient un chasseur. Le loup s'enfuit. L'agneau court retrouver sa mère et lui raconte son aventure. Faites-le parler.***

➔ Sujet traité. — **Au moment où le loup sautait sur l'agneau pour le manger, une détonation retentit « Pan ! » et fit résonner les échos de la forêt. Le loup, affolé, s'enfuit vers son gîte, laissant l'agneau tout tremblant, mais qui, à son tour, courut vers sa mère : « Pourquoi es-tu resté si longtemps, lui demanda-t-elle ? — Eh bien ! je vais te raconter mon aventure. Après avoir sauté, cabriolé, couru, je fus tout aise de voir un petit ruisseau dans le fond d'une vallée. Pendant que j'apaisais ma soif, un loup venant d'amont courut vers moi d'un air menaçant. Il devait avoir faim, car il était bien maigre et de très méchante humeur et, m'adressant la parole, il m'accusa de troubler sa boisson. Je lui dis que je ne le pouvais pas, puisque je me trouvais vingt pas au-dessous de lui... Mais il reprit : « Tu as médit de moi l'an passé. » A quoi je répondis que je n'étais pas né. Il rejeta la faute sur mes frères, les bergers et les chiens et trouva par là un moyen de me perdre. Le féroce animal s'apprêtait à me dévorer lorsqu'un chasseur tira un coup de fusil qui mit le loup en fuite, à mon grand bonheur. »**

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Doubs, 1934). — 1. *Pour faire un gâteau pour 8 personnes, une ménagère emploie 4 œufs à 9 f. 60 la douzaine, 50 g. de beurre à 19 f. le kg., 120 g. de farine à 1 f. 70 le 1/2 kg. et 150 g. de sucre. Sachant que la part de chaque personne revient à 0 f. 70, quel était le prix du kg. de sucre?*

➔ Solution. — 4 œufs représentent 1/3 de douzaine, et valent :

9 f. 60 : 3 = 3 f. 20.

L'hg. de beurre vaut :

19 f. : 10 = 1 f. 90 ; les 50 g. valent 1 fr. 90 : 2 = 0 f. 95.

Le kg. de farine vaut : 3 f. 40 ;

les 120 g. ou 0 kg. 120 valent :

3 f. 40 × 0,120 = 0 f. 408.

Ces diverses denrées reviennent en tout à :

3 f. 20 + 0 f. 95 + 0 f. 408 = 4 f. 558.

Le gâteau revient à :

0 f. 70 × 8 = 5 f. 60.

Les 150 g. de sucre ont donc coûté :

5 f. 60 — 4 f. 558 = 1 f. 042.

Et les 1 000 gr. ou le kg. :

$$\frac{1 \text{ f. } 042 \times 1\,000}{150} = 6 \text{ f. } 95 \text{ par excès.}$$

***

2. *Un réservoir à base rectangulaire mesure intérieurement 8 m. 75 de longueur, 4 m. de largeur et 0 m. 75 de profondeur. Combien de temps faudra-t-il à une motopompe, ayant un débit horaire de 15 mètres cubes, pour vider ce réservoir lorsqu'il est plein? A 12 f. 75 le bidon de 5 litres, quelle sera la dépense, sachant que cette pompe consomme 12 litres d'essence par heure de marche?*

➔ Solution. — Volume du réservoir, en m³ :

8,75 × 4 × 0,75 = 26 m³ 25.

Autant de fois 15 m³ seront contenus dans le volume du réservoir, autant il faudra d'heures pour le vider, soit :

$$\frac{26{,}25}{15} = 1 \text{ h. } 45 \text{ m.}$$

Dans 1 h. 45 m. ou 1 h. 3/4, ou $\frac{7}{4}$ d'heure, la pompe consomme :

$$12 \text{ l.} \times \frac{7}{4} = 21 \text{ litres.}$$

Cette essence vaut :

$$\frac{12 \text{ f. } 75 \times 21}{5} = 2 \text{ f. } 55 \times 21 = \mathbf{53 \text{ f. } 55.}$$

CALCUL MENTAL (Pacy-sur-Eure, Eure, 1932). — 1. *On a acheté un porc pour 153 f. et un mouton pour 147 f. Combien doit-on payer?* **(300 f.)** ; 2. *On vous paie une dette de 525 f. 75 avec un billet de 1 000 f. Combien devez-vous rendre?* **(474 f. 25)** ; 3. *Combien valent 5 poulets*

Baudrillard et Kuhn. LECTURES FACILES. (Cours préparatoire). 5.70

à 30 f. 50 l'un? (**152 f. 50**) ; 4. *Si 11 m. de toile valent 330 f., quel est le prix d'un mètre?* (**30 f.**) ; 5. *Intérêt de 8 000 f. à 6 p. 100 pendant 18 mois* (**720 f.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Principales guerres du second Empire avant 1870. Quelle est à votre avis la plus importante? Dites ce que vous en savez.*

2. *Où se trouve le Canada? Quelles sont ses productions, ses principales villes? La population du Canada et ses origines.*

➔ RÉPONSES. — 1° Principales guerres du second Empire : *a.* guerre de Crimée contre la Russie (1855-1856) ; *b.* guerre d'Italie contre l'Autriche (1859) ; *c.* guerre du Mexique (1863-1867).

La plus importante de ces trois guerres est celle d'Italie. Grâce à l'appui de la France (victoires de Magenta et de Solférino), le Piémont enleva à l'Autriche la Lombardie. Ce premier succès marqua le commencement de l'unité italienne. La France reçut, à la suite de cette guerre, la Savoie et Nice.

2° Le Canada forme la partie nord de l'Amérique du Nord : presque aussi étendu que l'Europe, il n'a que 10 millions d'habitants (les territoires du Nord sont en grande partie stériles ou couverts de forêts). Les principales productions sont, dans les plaines du Sud, le *blé* et l'élevage (bœufs, chevaux). Au Nord, les *bois* et les *fourrures*. Le sous-sol est riche en mines (houille, fer, cuivre, *or* et *nickel*).

Les principales villes sont la capitale, *Ottawa*, Montréal et Québec. Le Canada est aujourd'hui autonome sous la suzeraineté britannique (Dominion). Il compte environ 3 millions de Franco-Canadiens descendants des anciens colons français qui ont conservé notre langue et leurs traditions (le Canada nous fut enlevé sous Louis XV, traité de Paris, 1763). Le reste de la population comprend surtout des Anglo-Saxons.

IV *bis.* **SCIENCES** (Lussan, Gard, 1933). — 1. *Vous faites chauffer de l'eau dans une casserole ; dites tout ce que vous avez observé jusqu'au moment de l'ébullition? A ce moment, quelle est la température de l'eau? On continue à chauffer pendant 1 heure. Quelles remarques pouvez-vous faire à ce moment et quelle peut être alors la température de l'eau? — 2. Les jardiniers lient parfois les salades? Pourquoi? — 3. Dessinez et décrivez une fleur simple que vous connaissez bien. Nommez chaque partie. Que devient chaque partie au fur et à mesure de la végétation?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Au bout de quelques minutes, je vois sur le fond et sur les parois de la casserole de petites bulles qui finissent par se détacher et par venir crever à la surface : ce sont des bulles d'air qui proviennent de l'air dissous dans l'eau. Quelques instants après, j'entends l'eau chanter. Enfin, le liquide entre en ébullition. A ce moment, de grosses bulles de vapeur d'eau se détachent du fond et viennent crever à la surface. Ces bulles sont très nombreuses et tout le liquide est en mouvement. A ce moment, la température de l'eau est 100°. Si l'on continue à chauffer pendant une heure, une grande quantité d'eau s'étant transformée en vapeur, l'eau de la casserole a considérablement diminué de volume. L'ébullition se fait moins bien parce que l'eau manque d'air et sa température peut alors être quelque peu supérieure à 100°. Si l'eau est riche en calcaire, ce corps peut s'être déposé et avoir troublé l'eau.

2. Les jardiniers lient leurs salades pour faire blanchir les feuilles. La couleur verte provient de la chlorophylle. Cette substance ne se développe qu'à la lumière et disparaît à l'obscurité. C'est pourquoi les feuilles centrales de la salade, à l'abri de la lumière, perdent leur chlorophylle et blanchissent.

3. La fleur de giroflée comprend à l'extérieur quatre lamelles vertes que je puis détacher : ce sont les *sépales* qui forment le *calice*. A l'intérieur, se trouvent quatre grandes lames colorées, égales et disposées en croix : ce sont les *pétales* qui forment la *corolle*. Si nous détachons les quatre pétales, il reste, au centre, une tige terminée par un renflement : c'est le *pistil*. Il est entouré de six filets coiffés à leur extrémité d'un petit sac : ce sont les *étamines*.

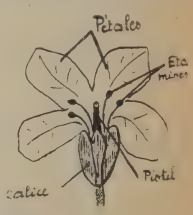

Le calice et la corolle protègent le pistil et les étamines ; ils ne tardent pas à se flétrir. Les petits sacs des étamines s'ouvrent et laissent tomber sur le pistil une poussière jaune, le pollen. Le pistil grossit et donne naissance au fruit et aux graines.

V. **DESSIN** (Montélimar, Drôme, 1932). — (**Garçons et filles**). — *Cadre pour photographie 18 cm. × 24 cm. Baguette de 3 cm. de largeur, décorée avec une feuille ou une fleur très simple.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — La marée montante.** — La mer *est partie* si loin qu'elle ne reviendra peut-être plus jamais... Si, elle reviendra, *traîtresse* et furtive, comme je *la* connais ici. On ne pense pas à elle ; on lit sur le sable, on joue, on dort face au ciel, jusqu'au moment où une langue froide, insinuée entre vos *orteils, vous* arrache un cri nerveux ; la mer est là, toute plate ; elle *a couvert* ses *vingt* kilomètres de plage avec une *vitesse silencieuse* de serpent. Avant qu'on *l'*ait prévue, elle a mouillé le livre, noirci la jupe blanche, et la voilà qui bat le mur de la terrasse d'un mouvement soumis et content de la chienne qui remue la queue.

COLETTE.

Questions. — 1° a. *Justifiez, à l'aide du texte, le sens des mots* traîtresse *et* furtive.

b. *Expliquez* insinuée, *quels sont les divers sens possibles du verbe* insinuer. *Quel est le nom correspondant à ce verbe?*

2° *Remplacez par des expressions de même sens* : a couvert, ait prévue.

3° a. *Analyse grammaticale des mots :* traîtresse, la (connais), orteils, vous, l'(ait prévue).

b. *Donnez la nature et la fonction de la proposition suivante :* « Avant qu'on l'ait prévue ».

➔ RÉPONSES. — 1° *a.* La mer est *traîtresse* parce qu'elle trompe les baigneurs : la marée monte vite et on croit le flot loin encore, alors qu'il est déjà revenu.

Furtive : la mer revient comme en cachette et sans qu'on s'aperçoive tout d'abord de son retour.

b. Insinuée : l'eau de mer s'est introduite doucement entre les orteils de la baigneuse. Au sens figuré, *insinuer*, c'est faire pénétrer adroitement dans l'esprit : *insinuer une calomnie.*

S'insinuer, c'est s'introduire avec adresse dans certains milieux un peu fermés. Nom : *insinuation.*

2° *A parcouru, qu'on se soit attendu à elle.*

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois)..... 40 fr.

3° *Avant qu'on l'ait prévue :* prop. subord. par la loc. conjonctive *avant que*, compl. circ. de temps de *a mouillé* et *a noirci*.

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une personne désire se rendre en chemin de fer à une localité située à 250 km. de son domicile et y séjourner 10 jours. Vaut-il mieux qu'elle prenne, en 3e classe, deux billets simples ou un billet aller et retour? Le tarif des billets simples est de 0 f. 1980 par km. La réduction de prix du billet aller et retour est de 20 p. 100 sur le prix de deux billets simples. Mais la validité de ce dernier billet est inférieure à dix jours et devra être prolongée à deux reprises, moyennant chaque fois le paiement d'une taxe de 10 p. 100 du prix initial du billet. Combien cette personne gagnera-t-elle en adoptant la combinaison la plus avantageuse?*

→ SOLUTION. — Distance totale à parcourir → **500 km.**

2 billets simples valent :

$$0 \text{ f. } 1980 \times 500 = 19 \text{ f. } 8 \times 5 = 99 \text{ f.}$$

1 billet aller et retour coûte :

$$99 \text{ f.} - 99 \times 2/10 = 79 \text{ f. } 20.$$

Les deux prolongations augmentent le prix de ce billet de 20 p. 100, soit de 2/10 ou 1/5, c'est-à-dire que le prix définitif du billet aller et retour est les 6/5 de son prix initial ou :

$$79 \text{ f. } 20 \times 6/5 = 15 \text{ f. } 84 \times 6 = 95 \text{ f. } 04.$$

Le billet aller et retour sera plus avantageux. Le gain sera :

$$99 \text{ f.} - 95 \text{ f. } 04 = \mathbf{3 \text{ f. } 96.}$$

***

2. *Deux capitaux rapportent ensemble 196 f. 80 par trimestre. Le 1er s'élève à 8 544 f. et rapporte annuellement le 1/20 de ce capital.* 1° *Calculer le 2e capital, sachant qu'il est placé à 4 p. 100;* 2° *A quel taux est placé le 1er capital?*

→ SOLUTION. — Les deux capitaux rapportent ensemble annuellement :

$$196 \text{ f. } 80 \times 4 = 787 \text{ f. } 20.$$

Le 1er rapporte annuellement :

$$\frac{8\,544 \text{ f.}}{20} = 427 \text{ f. } 20.$$

Et le 2e :

$$787 \text{ f. } 20 - 427{,}20 = 360 \text{ f.}$$

A 4 p. 100, 4 f. sont rapportés par 100 f. de capital. Le revenu total contient : 360 f. : 4 = 90 fois 4 f. Le 2e capital vaut donc 90 fois 100 f. ou **9 000 f.**

2° Le 1er capital rapportant le 1/20 de ce capital est placé au taux de 1 pour 20 ou de 5 p. 100 (taux, **5 p. 100.**)

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Montpellier, 1933, 1re session). — **Rome et la vie rurale en Gaule.** — Le promeneur, qui regarde attentivement les traits essentiels de nos campagnes suivant les sentiers et les routes, les diverses courbes du sol, aperçoit toujours les vestiges de la domination de César; quelques dalles romaines que les siècles n'ont pas brisées et qui frayaient le chemin à l'abondance et à l'ordre. Souvenirs dont l'observateur ne pourra point se passer ; Rome organise le travail, féconde un pays presque inculte, coupe les halliers, assèche les marécages, multiplie les voies où va courir le négoce. Une forme d'exploitation rurale s'enracine dans notre sol et subsistera dans ses grandes lignes jusqu'à nos jours, tant sa conception était puissante et parfaite. Il s'agissait d'harmonie et d'équilibre ; un domaine, marqué de l'esprit latin, tendait sans cesse à se suffire à lui-même ; il produisait tout ce qui était utile : les gens avaient leur nourriture, leurs logis; les animaux, leurs étables; les fourrages et les céréales, leurs granges. La carrière, la rivière, le sable, le bois nécessaire aux bâtiments et aux outils, étaient proches ; les prairies, les pacages, les terres à blé, les vignes et les forêts, donnaient leurs richesses.

Tout autour, il y avait des ateliers de forge, de serrurerie, de tissage, de charronnage et de menuiserie.

Pour la première fois, l'homme s'appliquait vraiment au sol afin d'en tirer toute sa vie.

CHARLES SILVESTRE.

Questions. — 1° *Expliquez les mots et expressions :* traits essentiels ; vestiges ; conception ; qui frayaient le chemin à l'abondance et à l'ordre ; l'homme s'appliquait vraiment au sol afin d'en tirer toute sa vie.

2° *Nature et fonction des propositions de la première phrase :* Le promeneur... à l'ordre.

3° *Analyser le mot* fourrages.

→ RÉPONSES. — 1° *Traits essentiels :* les lignes les plus caractéristiques du paysage, celles qui donnent aux campagnes leur aspect propre.

Vestiges : les traces (ruines des routes pavées et des monuments) que la conquête romaine a laissées en Gaule.

Conception : ici l'idée générale qui a guidé les Romains dans leur œuvre de colonisation et de mise en valeur du sol gaulois.

Les voies romaines *frayaient le chemin à l'abondance et à l'ordre,* parce qu'elles permettaient de ravitailler le pays et de faire circuler les richesses agricoles en même temps qu'elles rendaient aisés les déplacements de troupes nécessaires au maintien de la sécurité et de la paix.

L'homme s'appliquait vraiment au sol afin d'en tirer toute sa vie : les Romains apprirent aux Gaulois à tirer parti des ressources naturelles de leur sol et de leur sous-sol, à cultiver la terre, à développer leurs industries naissantes, ce qui les amenait, en même temps, à se fixer sur le coin de terre où ils vivaient.

2° Quatre propositions :

Le promeneur... aperçoit toujours les vestiges de la domination de César ; quelques dalles romaines, 1re prop., *principale.*

Qui regarde attentivement les traits essentiels de nos campagnes... du sol, 2e prop., *subord.* par le pron. relatif *qui,* complément du nom antécédent *promeneur.*

Que les siècles n'ont pas brisées, et qui frayaient... à l'ordre, 3e et 4e prop., *subordon.* par les pron. relatifs *que* et *qui,* compléments de l'antécédent commun *dalles.* La 4e prop. est coordonnée à la 3e prop. par la conjonction *et.*

3° *Fourrages :* nom com. masc. pl., sujet de *avaient* (sous-entendu).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Mme de Maintenon a dit : « Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres. » Que pensez-vous de ce conseil? Vous paraît-il en particulier compatible avec la pratique de la solidarité ?*

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique).... 22 fr.

➔ INDICATIONS. — Il y a peut-être une réelle sagesse à ne faire dépendre son propre bonheur que de soi-même, car le chercher dans la satisfaction des autres ou dans leur amitié n'est-ce pas s'exposer à leur incompréhension, voire à leur ingratitude ? N'est-ce pas aussi se charger imprudemment de peines et de soucis qui eussent pu nous demeurer étrangers ? Il sera facile, sur ce premier point, de préciser votre pensée à l'aide d'exemples. Faut-il donc, suivant en cela le conseil de Mme de Maintenon, vivre surtout pour soi-même et n'attacher qu'une importance toute relative aux événements heureux ou malheureux qui marquent la vie de nos proches, s'appliquer à ne point participer à leurs émotions, de manière à conserver intacte la tranquillité d'âme nécessaire à une vie heureuse ? Qui ne voit qu'une telle conduite laisse supposer une complète sécheresse de cœur ? qu'elle n'est qu'une forme de l'égoïsme et qu'elle est absolument incompatible avec la pratique de la solidarité? Tous ceux qui ont vécu de la vie de famille savent parfaitement que le bonheur ne peut pas être un bien individuel. Quant aux autres, s'ils n'ont pas su faire fleurir autour d'eux les douceurs de l'amitié, nous les plaindrons bien sincèrement, quelle que soit la tranquillité de leur vie, leur solitude morale est telle qu'ils ne connaissent certes pas le vrai bonheur.

III. **HISTOIRE** (autre centre). — *La Sainte-Alliance, ses créateurs. But apparent et but réel de la Sainte-Alliance. Ses inventions. Montrer pourquoi la Sainte-Alliance n'était pas durable. Comment la Sainte-Alliance disparaît-elle.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales** : En 1815, l'empereur de Russie eut l'idée de conclure, avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, une sorte d'union religieuse destinée à maintenir la paix et à empêcher le retour de la Révolution. Cette déclaration religieuse, sans portée politique, fut signée ensuite par l'Angleterre et par Louis XVIII. Mais comme ce premier traité fut suivi d'un autre par lequel les trois puissances : Russie, Autriche et Prusse s'engageaient à lutter en commun pour maintenir en Europe l'état de choses institué par les traités de Vienne, la Sainte-Alliance désigna finalement l'entente des Alliés de 1814 contre la France et la Révolution.

II. **Interventions de la Sainte-Alliance : Les Congrès** — L'œuvre du Congrès de Vienne n'avait pas satisfait les peuples : il n'avait pas été tenu compte de leurs aspirations nationales et partout on était revenu à l'ancien régime, ce qui faisait perdre aux peuples les conquêtes de la révolution dont ils avaient bénéficié pendant l'administration napoléonienne.

a. *En Allemagne :* vive agitation dans les Universités (V. un manuel), mesures de répression prises lors des *Congrès de Carlsbad* (1819) et de *Vienne* (1820).

b. *En Italie :* après les congrès de *Troppau* et de *Laybach* (1820-1821), l'Autriche écrase les révolutions de Naples et du Piémont.

c. *En Espagne :* après le Congrès de *Vérone* (1823), c'est l'armée française qui impose aux Espagnols leur soumission à Ferdinand VII.

III. **Échecs, puis disparition de la Sainte-Alliance.** — Les intérêts des alliés diffèrent. L'Angleterre revient à la politique libérale avec Canning. Le tsar Alexandre meurt en 1825. Les idées libérales triomphent en *Amérique* (révolte des colonies espagnoles). En *Grèce* (insurrection grecque, V. manuel).

La Révolution de 1830 qui, en France, chasse les Bourbons, marque la disparition définitive de la Sainte-Alliance.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Académie Paris, octobre 1932). — 1. **Algèbre.** — *On considère deux rectangles. Le premier a 240 m. de périmètre ; chaque dimension du second surpasse de 15 m. la dimension correspondante du premier. Le rapport des aires de ces rectangles est 5/8. Calculer les dimensions des deux rectangles.*

➔ SOLUTION. — Soient x et y mètres les dimensions du premier rectangle :

$$x + y = 240 : 2 = 120 \qquad (1)$$

et l'aire de ce rectangle égale xy mètres carrés.

Le second a pour dimensions $x + 15$ et $y + 15$ m. ; son aire égale $(x + 15)(y + 15)$ mètres carrés, de sorte que :

$$\frac{xy}{(x + 15)(y + 15)} = \frac{5}{8}. \qquad (2)$$

Le dénominateur du premier rapport peut s'écrire :

$$xy + 15\ x + 15\ y + 225 = xy + 15(x + y) + 225,$$

soit encore, puisque $x + y = 120$:

$$xy + 15 \times 120 + 225 = xy + 2\,025.$$

En égalant le produit des extrêmes et le produit des moyens dans (2), on a :

$$8\ xy = 5\ (xy + 2\,025) = 5\ xy + 10\,125.$$

On en tire : $xy = 10\,125 : 3 = 3\,375$.

On est amené à trouver deux nombres, connaissant leur somme 120 et leur produit 3 375.

Or on sait que :

$$(x + y)^2 = x^2 + 2\ xy + y^2,$$

et :

$$(x - y)^2 = x^2 - 2\ xy + y^2$$

et que, par suite :

$$(x - y)^2 = (x + y)^2 - 4\ xy,$$

On a donc l'équation :

$$(x - y)^2 = 120^2 - 4 \times 3\,375 = 900,$$

ce qui donne :

$$x - y = \sqrt{900} = 30.$$

On est ramené à trouver deux nombres, connaissant leur somme 120 et leur différence 30.

Le plus grand est :

$$x = \frac{120 + 30}{2} = 75,$$

et le plus petit :

$$y = \frac{120 - 30}{2} = 45.$$

Les dimensions du second rectangle sont donc égales à :

$$75 + 15 = 90 \text{ m.} \quad \text{et} \quad 45 + 15 = 60 \text{ m.}$$

➔ REMARQUE. — On peut dire que x et y sont les racines de l'équation du second degré :

$$z^2 - 120\ z + 3\,375 = 0.$$

2. **Géométrie.** — 1° *Construire un triangle connaissant le côté BC = 11 cm., la hauteur AH = 4 cm. et la médiane AM = 5 cm., relatives à ce côté.*

2° *Calculer les côtés AB et AC à 1/100 près.*

3° *Calculer le côté d'un carré inscrit dans le triangle ABC.*

➔ SOLUTION. — 1° Le point A, étant à 4 cm. du côté BC, se trouve sur l'une des deux parallèles à BC, menées à 4 cm. et de part et d'autre de BC.

D'autre part, étant à 5 cm. du milieu M de BC, il est sur la circonférence de centre M et dont le rayon mesure 5 cm.

Ces deux lieux de A se coupent, puisque la distance AH est inférieure au rayon. Ils ont 4 points d'intersection qui donnent 4 triangles égaux ABC, A'BC, A''CB et A'''BC ; le problème n'a donc qu'une solution.

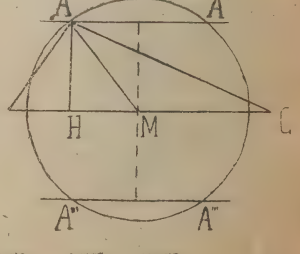

2° AB et AC sont les hypoténuses des triangles rectangles ABH et ACH :

$$AB^2 = AH^2 + HB^2 \text{ et } AC^2 = AH^2 + HC^2.$$

O RVIETO (Mme). LÉGENDES DU MONDE GREC ET BARBARE. Chaque Br. 11 fr. Toile
CONTES ET LÉGENDES DE LA NAISSANCE DE ROME. volume. Rel. 15 fr. noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Bon sens.

I. L'exemple.

LA DANSE DE LA SOIF *(fable nègre).* — *Il y eut une fois une telle sécheresse que les animaux ne purent plus boire.*

Alors le lion, leur roi, les réunit tous et leur dit :

— Nous allons creuser un puits. Que chacun prenne son tour.

Ils prirent, honnêtement et sans se quereller, leur tour. Et il vint des animaux de tous les bouts du pays, chantant :

— Je viens, je viens ! plic, ploc, trotte.

Arrivés devant le trou, chacun — et chacun à son tour — dansait et piétinait sur place, s'imaginant ainsi creuser le sol. Et, tout en dansant, ils chantaient :

— Kuputu, kuputu, vole la terre, vole !

Puis chacun disait au suivant, par exemple :

— Je vous cède la place, monsieur Éléphant.

Et M. Éléphant dansait et chantait :

— Kuputu, kuputu, vole la terre, vole !

Et M. Éléphant céda son tour à M. Buffle, qui céda le sien à M. Daim, qui céda le sien à M. Chameau, qui céda le sien à M. Girafe, qui céda le sien à M. Singe, qui céda le sien à M. Autruche. Et ainsi de suite, dansant et chantant, dans une terrible poussière. Mais l'eau ne venait pas, car ils piétinaient en sautant à la même place et en chantant :

— Kuputu, kuputu, vole la terre, vole.

Et plus ils allaient, plus la terre se durcissait.

Alors ils firent une palabre.

La Tortue vint et dit à monseigneur Lion :

— C'est sous la terre que se trouve l'eau.

— Elle a raison, opinèrent les anciens.

— Ce n'est donc point en dansant que vous la ferez sortir, mais en creusant, creusant, creusant.

— Ma cousine, dit l'Éléphant en remuant sa trompe et en tortillant sa queue, penses-tu réussir là où, avec ces messieurs Buffle, Daim, Chameau et Cte, j'ai échoué, moi!

— Monsieur Éléphant, dit la Tortue, ce n'est ni une question de nombre, ni une question de poids. Il faut ce qu'il faut. Vous dansez bien, messieurs les gros, mais vous ne creusez pas. Laissez-moi faire.

Alors, au lieu de danser, elle se mit à fouir, bien proprement, et trouva l'eau.

Cette histoire très vraie prouve que ni le nombre, ni la force ne remplacent l'expérience ; que, pour faire un puits, il faut un puisatier et que, pour trouver l'eau, il ne suffit pas de danser! (Les douze plus belles fables du monde. Ed. Berger-Levrault.)

LA PATTE DE DINDON. « *Dès que mon camarade m'aperçut :*

— Viens voir ! me dit-il, viens voir !

J'accours ; il serrait le haut de la patte dans ses mains et, sur un petit mouvement de sa main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient comme les doigts d'une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment cette patte morte pouvait-elle remuer ? Comment pouvait-il la faire agir ? Un garçon de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant que moi, en face de cette patte de dindon.

Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige.

Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arrivé à son paroxysme, il remit la merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, mais rêveur, et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision... « Si je l'avais... me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir. Couture n'est pas sorcier. Et alors... comme je m'amuserais ! » Je n'y tins plus, je courus à mon camarade.

— Donne-moi ta patte !... lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication. Je t'en prie !...

— Ma patte !... te donner ma patte !... Veux-tu t'en aller !

Son refus irrita encore mon désir.

— Tu ne veux pas me la donner ?

— Non !

— Eh bien !... vends-la moi !

— Te la vendre ? Combien ?

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de ma semaine...

— Je te donne cinq sous !

— Cinq sous !... une patte comme celle-là ! Est-ce que tu te moques de moi ?

Et, prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré.

— Eh bien ! je t'en offre dix sous.

— Dix sous !... dix sous ! reprit-il avec mépris... mais regarde donc.

Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours.

— Mais enfin, lui dis-je en tremblant... combien en veux-tu ?

— Quarante sous ou rien.

— Quarante sous !... m'écriai-je, quarante sous ! près de trois semaines de déjeuners ! Ah ! non, par exemple !

— Soit, à ton aise.

La patte disparut dans sa poche, et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui :

— Quinze sous !

— Quarante !

— Vingt sous !

— Quarante !

— Vingt-cinq sous !

— Quarante !

Oh ! diable de Couture ! comme il aura fait son chemin dans le monde ! comme il connaissait déjà le cœur humain ! Chaque fois que ce terrible mot quarante *touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes, je ne me connaissais plus.*

— Eh bien donc, quarante !... m'écriai-je... Donne-la moi !

— Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il.

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma

RAVAUDET (M.). Courage! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus... Puis, tirant enfin le cher objet de sa poche :

— Tiens, me dit-il, la voilà !...

Je me précipitai sur elle !... Au bout de quelques secondes, ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret et je tirais le tendon qui servait de sonnette aussi bien que Couture. Pendant deux minutes, cela m'amusa follement ; après deux minutes, cela m'amusa moins ; après trois, cela ne m'amusa presque plus ; après quatre, cela ne m'amusa plus du tout. Je tirais toujours, parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent... Mais le désenchantement me gagnait... Puis vint la tristesse, puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec, puis le sentiment de ma bêtise... Et, tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla... et, au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par-dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir !... (E. LEGOUVÉ, *La lecture en action*, Hetzel.)

II. La réflexion.

Il faut qu'un homme soit sensible au manque de bon sens. On ne fera pas acquérir ce dernier en le définissant. Ce qu'il faut, c'est faire trouver des exemples qui montrent le bon sens ou son contraire en action.

En quoi la tortue de la fable nègre a-t-elle du bon sens ? En quoi l'amateur de pattes de dindon en manque-t-il ?

L'homme de bon sens a l'esprit juste, pondéré. Il tient compte de ce qui est, il ne prend pas ses désirs pour des réalités, il est instruit de l'expérience de ceux qui l'ont précédé et de ses contemporains.

Il commence par le commencement ; il ne met pas la charrue avant les bœufs. Il a le sens de la proportion et le sentiment du ridicule : il évite l'exagération, ne confond pas l'accessoire avec le principal, la cause avec l'effet, le but avec les moyens. Il sait qu'il faut préparer son terrain avant d'agir et agir au moment favorable : ce n'est pas un maladroit, mais ce n'est pas, non plus, un flatteur ou un arriviste. Il est prudent, sait que mieux vaut ne pas parler des choses que l'on ne connaît pas, qu'il est nécessaire d'observer, d'écouter, de s'informer avant de se décider et d'agir. Il préfère l'entente à la discorde. Il ne formule pas de critiques sans proposer les moyens de faire mieux ; il sait, du reste, que le progrès est possible ; il est optimiste, mais avec clairvoyance, ce qui est assez rare : l'humanité se groupant, dans son ensemble, en deux catégories : les optimistes, généreux, mais plutôt naïfs ; les clairvoyants, généralement pessimistes. Il s'occupe de ce qui le regarde, aussi obtient-il, généralement, des résultats satisfaisants. Dans le bon sens, il y a de la clairvoyance ; il y a de la tempérance (sens général du terme : est tempérant celui qui sait agir avec modération, avec mesure) : tempérance dans les instincts et les appétits, dans les distractions, dans l'amour des richesses, même dans l'amour d'autrui ; il y a de la modestie (l'homme de bon sens se situe bien par rapport à ses semblables et estime l'expérience des autres). L'homme de bon sens sait que la vie a ses lois, qui ont été lentement dégagées ; que « leurs erreurs mêmes ont instruit les hommes. Celui qui tombe et se blesse se demande pourquoi il est tombé et devient plus prudent. Celui qui mange d'un fruit pernicieux tombe malade, et désormais se garde de toucher à cet aliment nuisible. Les hommes ont appris, par une longue et douloureuse expérience, qu'à vivre d'une certaine façon on faisait fausse route, et ils ont, pour mieux marquer leur chemin, exprimé en préceptes les résultats d'une sagesse qui, parfois, leur avait coûté cher. Ainsi les navigateurs, après de longues années de navigation incertaine, d'accidents et de naufrages, ont créé cet ensemble de signaux et de phares qu'on observe le long des côtes. Ces signaux et ces phares, avec leurs couleurs diverses, sont un langage que l'homme de mer comprend. Il sait qu'un tel feu veut dire : garde à toi, il y a des écueils et des bancs de sable ; qu'un autre feu veut dire : attention aux courants ! et qu'enfin, là-bas, cette lumière amie lui dit : voici la bonne route ». (WAGNER.)

Cette route, le bon sens l'indique.

Il nous conseille de prendre soin de notre corps : pourquoi ?

Il nous conseille aussi de veiller à la santé de notre intelligence : pourquoi ?

« Mais qu'un homme se porte bien et soit instruit, cela ne suffit pas. Si sa conscience n'est pas éclairée, si sa volonté est sans direction, si l'on n'a pas formé son caractère, il risque d'employer pour le mal la vigueur de son corps et les capacités de son intelligence. Un être méchant est d'autant plus dangereux qu'il est plus robuste et plus instruit. Il faut donc, par-dessus toutes choses, soigner, fortifier et purifier la conscience et la volonté, afin que ce que nous avons acquis de puissance soit appliqué à faire du bien. » (WAGNER.)

III. — L'action.

La leçon étant la conclusion d'une série, se reporter aux leçons précédentes. — Que les élèves cherchent à se rendre compte qu'en agissant en accord avec les proverbes suivants ils le seront avec le bon sens et avec leur intérêt : « Mieux vaut tard que jamais. — Se coucher tôt et se lever tôt font fortune et santé. — Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. — Qui trop embrasse mal étreint. — Entre deux maux il faut choisir le moindre. — Aide-toi, le ciel t'aidera. »

ÉDUCATION CIVIQUE

Comment lire son journal.

I. *Du choix d'un journal :* proscrire tout journal qui fait appel à la violence, à la haine.

II. *Lire son journal en s'en défiant :* juger ce qu'il rapporte, ce qu'il recommande d'après le bon sens et l'expérience. Il s'imprime beaucoup d'erreurs et de mensonges. Contrôler ses informations à l'aide d'ouvrages sérieux.

III. *On ne peut guère acheter qu'un journal, à cause de la dépense.* Pourtant lorsque surviennent des événements d'une particulière gravité, il serait bon d'en lire plusieurs. Pourquoi ne pas s'entendre avec quelques amis pour l'achat de journaux qui s'opposent ?

IV. *Continuer à s'instruire pour essayer de conserver son indépendance d'esprit.* Fréquenter aussi des personnes de convictions différentes.

M. HÉNON.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Les nombres de 50 à 60.

Prendre 5 dizaines de bûchettes. Ajouter successivement 1, 2, 3, 4, ..., 9 bûchettes ; on obtient cinquante et un, cinquante-deux, ... cinquante-neuf bûchettes.

Répétons ces nombres.

Écrivons-les : 51, 52, 53, 59...

Combien faut-il de chiffres pour chacun d'eux. Il y en a un qui ne change pas, le 5. Que représente-t-il ? des *dizaines*. Et les chiffres de 1 à 9 représentent les *unités*.

Exercices. — 1. *Compter de 51 à 59, puis de 59 à 51.*

2. *Combien de bûchettes dans :*

1 et 2 — 51 et 2 — 1 et 3 — 51 et 3
1 et 4 — 51 et 4 — 2 et 2 — 52 et 2, etc. ?

3. *Écrire les nombres suivants dans l'ordre croissant, puis dans l'ordre décroissant :*

18, 58, 18, 8, 38, 28, 48.

4. *Compter :*

$9 + 20 + 30 =$ $\quad$ $23 + 6 + 30 =$
$26 + 20 + 12 =$ $\quad$ $24 + 12 + 21 =$

5. *Effectuer :*

$45 - 10 =$ $\quad$ $55 - 15 =$
$58 - 7 =$ $\quad$ $56 - 16 =$
$57 - 21 =$ $\quad$ $59 - 44 =$

6. *Effectuer :*

$2 \times 5 =$ $\quad$ $3 \times 5 =$ $\quad$ $4 \times 5 =$ $\quad$ $5 \times 5 =$
$30 : 5 =$ $\quad$ $35 : 5 =$ $\quad$ $40 : 5 =$ $\quad$ $45 : 5 =$

II. Le nombre 60.

Formations. — A 59 bûchettes, ajoutons 1 bûchette ; nous obtenons *cinq dizaines* et *une dizaine*, ou *six dizaines* qu'on nomme *soixante*.

Répétons ce nombre.

Écrivons-le : 60, le 6 représente six dizaines.

Propriétés. — 1. $60 = 59 + 1$, $60 = 58 + 2$, etc.

2. 60 est le double de 30 ; 30 est la moitié de 60.

3. On peut partager 60 bûchettes en 3 tas égaux de chacun vingt bûchettes :

$20 + 20 + 20 = 60.$

4. On peut partager 60 bûchettes en 4 tas égaux de chacun quinze bûchettes :

$15 + 15 + 15 + 15 = 60.$

5. On peut partager 60 bûchettes en 5 tas égaux de chacun douze bûchettes :

$12 + 12 + 12 + 12 + 12 + = 60.$

6. On peut partager 60 bûchettes en 6 tas égaux de chacun dix bûchettes :

$10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 = 60.$

Exercices :

1. *Compter :*

$51 + 9 =$ $\quad$ $55 + 5 =$
$52 + 8 =$ $\quad$ $56 + 4 =$
$53 + 7 =$ $\quad$ $57 + 3 =$
$54 + 6 =$ $\quad$ $58 + 2 =$ $\quad$ $59 + 1 =$

2. *Effectuer :*

$60 - 9 = 51$ $\quad$ $60 - 2 = 58$
$60 - 8 = 52$ $\quad$ $60 - 3 = 57$, *etc...*

3. *Effectuer :*

$30 \times 2 =$ $\quad$ $60 : 2 =$
$60 : 3 =$ $\quad$ $60 : 4 =$
$60 : 5 =$ $\quad$ $60 : 6 =$

III. Initiation géométrique.

Le triangle.

Les enfants auront un *triangle isocèle* en papier fort.

Observation. — Angles, côtés égaux (pour cela le faire plier en deux).

Exercice. — Tracer et découper, dans un rectangle, un triangle isocèle. Ornementation de ce triangle.

L'heure.

On continuera à faire lire l'heure, à n'importe quel moment de la journée. L'heure reconnue, on la fera écrire au tableau par un élève.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La multiplication.

Revision. — 1. On répétera tous les jours la table de multiplication (oralement et par écrit).

2. On revisera : *a.* La multiplication d'un nombre quelconque par un nombre d'un seul chiffre ;

b. La multiplication d'un nombre quelconque par un nombre d'un seul chiffre suivi de zéros.

Multiplication d'un nombre par un nombre de 2 chiffres.

Exemple. — Un libraire fournit 25 livres d'arithmétique à 12 francs l'un. Quelle somme doit-il recevoir ?

Pour un livre, le libraire reçoit 12 f., et, pour 25 livres, il reçoit 25 fois plus ou 12 f. × 25, mais $25 = 20 + 5$.

Pour multiplier 12 par 25, nous pouvons multiplier 12 par 5 et ensuite 12 par 20 ; on additionne ensuite les résultats obtenus. On a :

12 f. × 5 = 60 f.
12 f. × 20 = 240 f.
12 f. × 25 = 300 f.

Dans la pratique, comment dispose-t-on l'opération ?

```
  12
× 25
  60
 24
 300
```

Remarquons que le premier produit partiel exprime des unités (60). Le second produit partiel (12 × 2) est un nombre exact de dizaines. Voilà pourquoi le 4 doit être placé sous le 6 qui représente des dizaines.

D'autres exemples seront trouvés par les enfants.

Conseils. — Bien disposer l'opération en ce qui concerne les produits partiels. Des chiffres bien faits et mis les uns sous les autres. Des barres bien tirées.

II. Système métrique.

Les mesures de longueur. — Revision. Conversions. Ajouter des multiplications dans lesquelles le multiplicande exprime une longueur.

Le gramme. — On continuera les exercices de détermination de masses.

Examen de balances. Usages.

III. Géométrie.

Le périmètre du carré.

Revision sur le carré : côtés, angles.

Idée du périmètre. — Expliquez le sens de ce mot. Suivre avec le doigt le périmètre d'un livre ; faire le tour de la salle de classe, de la cour de récréation.

Périmètre du carré. — Chaque élève est muni d'un carré en carton et montre, avec le doigt, le périmètre de cette figure.

De quoi se compose-t-il ? de 4 côtés égaux.

C + C + C + C = périmètre.

Mais pour le connaître est-on obligé de le mesurer entièrement. Pourquoi ? Il suffit de multiplier le côté par 4.

C × 4 = périmètre.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — a. *Multiplications :*

$6 \times 10 =$ $\quad$ $132 \times 30 =$

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours pratique d'arithmétique** *Cours préparatoire Chacun des 4 cahiers* **1.20**

$9 \times 20 =$ $57 \times 60 =$
$12 \times 300 =$ $69 \times 20 =$
$14 \times 50 =$ $208 \times 400 =$

b. **Multiplication par 9.** — On multiplie par 10 et on retranche le multiplicande du résultat obtenu.

Exemple : $25 \times 9 = 250 - 25 = 225$.

c. **Multiplication par 11.** — On multiplie par 10 et on ajoute le multiplicande au résultat. *S'en tenir à des nombres de 2 chiffres.*

Exemple : $39 \times 11 = 390 + 39 = 429$.

d. *Quel est le périmètre d'une cour carrée de 7 m. de côté ?*

e. *Un pré carré a 250 m. de côté. Donnez son périmètre en dam., en hm.*

f. *Pour longer un côté d'un massif carré, Jean fait 13 pas. Combien en fera-t-il pour faire le tour du massif ?*

g. *Une feuille de papier carrée a 20 cm. de côté. Quel est son périmètre ? On la plie en 4. On obtient un carré. Quel est le périmètre du carré obtenu ?*

h. *Quelle longueur de palissade faut-il pour clore un jardin carré de 25 m. de côté ? On ménage un espace sans palissade de 2 m. de large pour pouvoir entrer dans le jardin.*

i. *On fait un cadre carré de 12 cm. de côté. Quelle est la longueur de la baguette employée ?*

j. *Pour faire un cadre carré, on a employé 80 cm. de baguette. Quelle est la longueur du côté de ce cadre ?*

k. *Quel est le prix de cette baguette à 40 f. le mètre courant ?* ($\frac{1}{10}$ *de m. vaut 4 f. ; 80 cm.* $= \frac{8}{10}$ *de m.*)

2. **Problèmes.** — a. *Un libraire achète 45 livres de géographie à 14 f. l'un. Que doit-il ?* RÉPONSE → **630 f.**

b. *Une paire de poulets vaut 52 f. A ce prix, combien paiera-t-on 29 poulets ?* RÉPONSE → **754 f.**

c. Facture. — *Établir la facture suivante : 28 litres de vin à 3 f. le l. ; 15 kg. de sucre à 4 f. le kg. ; 24 kg. de café à 21 f. le kg. ; 30 fromages à 4 f. l'un.* RÉPONSE → **768 f.**

d. Le bénéfice. — *Un marchand achète 25 m. de drap à 52 f. le m. qu'il revend 59 f. le mètre. Quel bénéfice a-t-il réalisé ?* RÉPONSE → **175 f.**

e. La distance parcourue. — *Pour aller en classe, un enfant franchit une distance de 800 m. Quel est le chemin parcouru au bout d'un mois de 21 jours de classe ? L'enfant fait 4 voyages par jour. Donner la réponse en km.* RÉPONSE → **67 km. 200.**

f. Le carré, périmètre. — *Un jardin carré a 48 m. de côté. On l'entoure de 2 rangs de fil de fer. A 3 f. le mètre de fil de fer, quel somme doit-on donner pour entourer le jardin ?* RÉPONSE → **1 152 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

La division des nombres décimaux.

1. **Dividende et diviseur sont des nombres décimaux.** — On s'appuie sur le principe précédemment étudié.

Le quotient ne change pas si on multiplie le dividende et le diviseur par un même nombre.

Exemple : Combien aurais-je de m. d'étoffe à 22 f. 75 le m. avec une somme de 386 f. 25 ?

La division : 386,25 : 22,75 revient à celle-ci : 38625 : 2275, c'est-à-dire à la division d'un nombre entier.

2. **Pratique de l'opération.** — Pas de pratique machinale. Les enfants doivent raisonner. En reprenant l'exemple plus haut, dire : je raye la virgule de 22,75 ; le diviseur devient 100 fois plus grand ou 2275. Pour que le quotient ne change pas, je rends le dividende 100 fois plus grand, ce que je fais en rayant la virgule. Le dividende devient 38 625.

3. **Conseils.** — Attention, le dividende peut être un nombre décimal. Quand ? Le dividende peut avoir moins de chiffres décimaux que le diviseur ? Que faire ?

II. Système métrique et géométrie.

Le triangle.

On revisera les différentes sortes de triangles et l'aire du triangle.

Le losange.

Voir la leçon n° 10.

1. **Construction d'un losange.** — Assembler 2 triangles isocèles égaux en faisant coïncider les deux bases.

2. **Observation.** — Côtés égaux. Angles opposés égaux. Les 2 diagonales sont perpendiculaires et se coupent en leur milieu.

3. **Aire.** — Aire du triangle ABC :

$$\frac{\text{Grande diagonale}}{2} \times \frac{\text{petite diagonale}}{2}$$

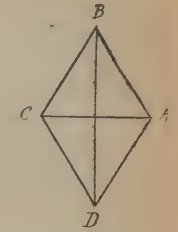

Aire du triangle ADC :

$$\frac{\text{Grande diagonale}}{2} \times \frac{\text{petite diagonale}}{2}.$$

Aire du losange ABCD :

$$\frac{\text{Grande diagonale}}{2} \times \frac{\text{petite diagonale}}{2} \times 2,$$

ou : $\text{Grande diagonale} \times \frac{\text{petite diagonale}}{2}$.

Si l'on représente la grande diagonale par D et la petite par *d*, on a la formule :

$$\frac{D \times d}{2}.$$

4. **Travail manuel.** — *a.* Tracer un triangle rectangle. Ce triangle est le quart d'un losange. Finir le losange.

b. Construire un losange en carton dont les diagonales ont 6 cm. et 2 cm. Quelle est sa surface ?

c. Construire un rectangle de même surface. Quelles dimensions lui donnerez-vous ?

Le trapèze.

Voir la leçon n° 10.

1. **Construction de trapèzes quelconques.** — Observation : bases, hauteur.

2. **Construction d'un triangle équivalent à un trapèze.**

Le triangle AB'C équivaut au trapèze ABCD.

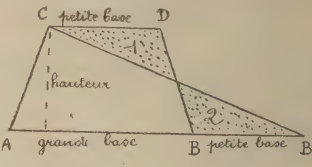

Aire du triangle AB'C qui est aussi celle du trapèze ABCD :

$$\frac{\text{grande base} + \text{petite base}}{2} \times \text{hauteur}.$$

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Calculer le prix de 36 oranges à 0 f. 10 ?*
2. *Combien en aura-t-on pour 4 f. ?*
3. *Multiplication et division par 0,01 ; 0,001 ; par 0,2 ; 0,02.*
4. *Calculer le prix de 75 timbres à 0 f. 10 ?*
5. *Combien en aura-t-on pour 3 f. ? pour 2 f. 50 ?*
6. *A 0 f. 20 l'orange, combien en aura-t-on pour 20 f. ? pour 2 f. 20 ? pour 4 f. 40 ?*
7. *Calculer le prix de 600 timbres à 0 f. 01 ?*
8. *Combien en aura-t-on pour 2 f. 25 ?*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Bouvines.

Philippe Auguste lutta, pour agrandir le domaine royal, contre de très puissants voisins (montrer sur une carte) : le roi d'Angleterre qui possédait la Normandie, l'Anjou, le Poitou, la Guyenne ; le comte de Flandre ; les grands féodaux de Lorraine, l'empereur d'Allemagne... En 1214, tous les adversaires du roi de France s'entendirent et formèrent une terrible coalition. Otton, empereur d'Allemagne, Jean sans Terre, roi d'Angleterre, Ferrand, comte de Flandre, la dirigeaient.

I. **Bataille de Bouvines.** — 80 000 ennemis, commandés par Otton, s'avançaient contre l'armée de Philippe Auguste forte de 25 000 hommes à peine. Le roi de France se replia d'abord, pour choisir une position qui lui permit de mieux résister. Mais Otton se jeta à sa poursuite. Les deux armées se rencontrèrent à *Bouvines*, non loin de Lille.

On était en juillet. Il était midi. L'armée française poursuivait sa retraite en bon ordre. Le roi se reposait à l'ombre d'un arbre, et mangeait du pain trempé dans du vin. Tout à coup, les premiers cavaliers ennemis surgirent, refoulant devant eux l'arrière-garde française. Le roi monta aussitôt à cheval et rassembla ses troupes.

L'armée française se rangea en bataille. Pour éviter d'être enveloppée par les ennemis beaucoup plus nombreux, elle appuya son aile gauche à une petite rivière et se déploya autant qu'elle put. Les fronts des deux armées se trouvèrent ainsi égaux. Le roi de France et l'Empereur étaient chacun au centre de leur armée.

Les Français attaquèrent hardiment. Ferrand fut jeté à bas de son cheval et fait prisonnier. Mais le centre de l'armée ennemie résistait à tous les assauts. Il était constitué par 40 000 fantassins flamands, serrés les uns contre les autres, armés de piques. A plusieurs reprises, les chevaliers français chargèrent sans grand résultat. Les Flamands les jetaient à bas de leur monture en les tirant avec les crocs de leurs piques. Philippe Auguste fut ainsi désarçonné, et il allait être mis à mort, lorsque quelques chevaliers français se précipitèrent à son secours et le sauvèrent.

A son tour et à deux reprises, l'Empereur faillit être tué ou pris. Sa cavalerie finit par céder sous le choc des Français. Philippe Auguste était vainqueur sur les deux ailes de son armée, l'empereur fuyait. Au centre, l'infanterie flamande continuait le combat. Entourée de tous côtés par les Français, elle ressemblait à une forteresse Elle se défendit avec une magnifique bravoure, jusqu'à ce que son dernier carré eût été écrasé par nos chevaliers.

II. **La joie de la France. — Tous les Français se réjouirent. Ils avaient craint que le roi ne fût vaincu. Hommes du peuple et nobles seigneurs voulaient rester Français. Ils firent preuve d'un même patriotisme.**

COURS MOYEN

L'héroïque défense du Canada.

I. **Les positions respectives.** — 70 000 Français contre 1 500 000 Anglais. En France, on ne connaît rien des richesses du Canada. « Qu'importent quelques arpents de neige, entre des ours et des castors ! » répète-t-on après Voltaire. Par contre, les Anglais progressent peu à peu, achetant tous les jours de nouvelles terres.

II. **La guerre.** — 3 000 Anglais, qui se flattaient d'enlever une troisième forteresse, sont honteusement battus par une poignée de Français. Et voici que le fameux *marquis de Montcalm* prend le commandement de nos forces, secondé par son lieutenant admirable, le *chevalier de Lévis*.

Montcalm débute par un coup de force. Avec une faible troupe il s'empare d'une forteresse anglaise où il trouve 100 canons, des vivres et des munitions de guerre dont il a déjà grand besoin, et il fait prisonnier les 1 600 hommes de la garnison.

Un succès analogue lui permet de saisir 36 000 livres de poudre, 43 canons, 3 000 barriques de vivres que les Anglais avaient entassés dans un autre fort. Les défenseurs sont prisonniers. Mais les vivres sont trop rares pour qu'on puisse les garder et les nourrir. On les laisse partir avec les honneurs de la guerre. Dans le désert, ils sont assaillis par les Peaux-Rouges et, chose étonnante chez des Britanniques, ne se défendent pas, livrent leurs armes et prennent la fuite. Alors, un hideux massacre et des scènes d'anthropophagie qui épouvantent. Apprenant ces horreurs, Montcalm court sus aux sauvages et sauve les malheureux qui n'avaient pas été massacrés. Il a vu ainsi ces Peaux-Rouges : *« 8 000 sauvages, nus, noirs, rouges, hurlant, rugissant, mugissant, dansant, chantant la guerre, s'enivrant, demandant du sang, attirés de cinq cent lieues par l'odeur de la chair fraîche et l'occasion d'apprendre à leur jeunesse comment on découpe un humain destiné à la chaudière. »*

L'hiver revient. Hiver mélancolique. Les provisions manquent, il faut rationner les soldats comme les habitants, et pas de poudre. Aussi, quand la bonne saison permet une nouvelle campagne, c'est avec des moyens fort réduits, contre des ennemis plus nombreux, bien équipés, bien munitionnés, qu'il va falloir combattre. Montcalm compte sur ses victoires pour se ravitailler.

C'est une armée considérable qu'il va rencontrer : 20 000 hommes, canons et munitions en abondance, auxquels il opposera 3 500 soldats et 450 colons canadiens.

En rase campagne, ce serait la défaite. Mais le général manœuvre de façon à occuper les hauteurs. Les Anglais sont repoussés à trois reprises. L'un des officiers français écrit : « J'ai été témoin qu'aucun des nôtres ne tirait un coup sans viser son homme. » C'est la plus belle preuve d'héroïsme qu'on puisse attendre d'une troupe. On est vainqueur. L'imposante armée anglaise est mise en déroute par la petite troupe de Montcalm. Le découragement est tel, chez les Anglais, que beaucoup de leurs miliciens se débandent et retournent chez eux.

Et cependant notre colonie est perdue. De toutes parts, l'ennemi envahit massivement un territoire où il ne rencontre que des détachements insignifiants, où souvent il n'a qu'à avancer, faute de trouver des adversaires.

Montcalm sent que c'est la fin et il ne le cache pas à ses amis, mais il est résolu à combattre jusqu'au bout.

Le dernier hiver est terrible ; la disette frappe cruellement colons et soldats ; mais la population, loin de perdre courage s'exalte, se montre prête à tous les sacrifices. « Jamais, écrit un Anglais, le monde n'avait été témoin d'un plus grand courage. »

Lorsque le beau temps revient, trois armées anglaises envahissent le Canada. Montcalm ne peut opposer que des détachements trop minces pour arrêter le flot. Nous approchons de l'épisode suprême. Victoire française pourtant, au début. Le chevalier de Lévis est attaqué par 118 canons auxquels il ne peut en opposer que 10. Les Anglais comptent triompher. Eh ! non, une fois encore l'héroïsme et la tactique l'emportent : Lévis est victorieux.

Après cette action brillante, on crut que Québec pourrait encore être sauvé. Mais les Anglais parviennent à franchir un passage jugé inaccessible, au-dessus de la ville, et se retranchent pour attendre les renforts. Montcalm juge qu'il faut les attaquer, malgré leur position favorable. Mais il tombe, blessé à mort. C'est la défaite irréparable... *L'épopée est close. Le Canada appartient à l'Angleterre.*

CARLIER. L'Histoire en cartes postales..... *Chacune des 18 pochettes.* 5.50

(D'après J.-H. Rosny : *La lutte pour le Canada*, dans le journal *La Dépêche*.)

COURS SUPÉRIEUR

Louis XIV fait son « métier de Roi ».

I. **Le roi travailleur.** — « *Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour. Je commandai aux quatre secrétaires d'État de ne rien signer sans m'en parler, au surintendant (des finances) de même et qu'il ne fît rien aux finances sans être enregistré dans un livre qui devait me demeurer, avec un extrait très abrégé, où je puisse voir à tout moment d'un coup d'œil, l'état des fonds et des dépenses faites ou à faire.*

« *...Je donnai à tous mes sujets sans distinction la liberté de s'adresser à moi à toute heure, de vive voix et par placets. Les placets furent d'abord en très grand nombre ; je m'instruisais par là en détail de l'état de mes peuples ; ils voyaient que je pensais à eux, et rien ne me gagnait tant leur cœur.*

« *J'étais surtout résolu à ne prendre point de premier ministre,* **et à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre...** *Je me résolus à descendre quelquefois dans le détail des affaires de chaque ministre et quand il s'y attendait le moins, afin qu'il comprît que je pourrais lui demander des comptes à tout instant et sur tous les sujets* ». (D'après les *Mémoires de Louis XIV*.)

Écoutons à présent le témoignage de Colbert :

« *Jusqu'à présent, le roy n'a jamais manqué les jours et heures de ses Conseils, quelque divertissement et quelque plaisir qu'il ait dans l'esprit. Tous les Conseils sont réglés trois fois par semaine, celui des Finances ; deux fois celui des secrétaires d'État, etc... En toutes choses, on voit toujours clairement que le travail est le premier souci de Sa Majesté et qu'elle le préfère à tout... Le roi passe du divertissement au travail et d'une affaire pénible à une autre plus pénible encore, avec une facilité incroyable. Et souvent on l'a vu donner conseils de finances depuis dix heures du matin jusqu'à une heure et demie, dîner, retourner aussitôt au conseil, s'enfermer immédiatement après pour apprendre le latin deux heures entières, tenir ensuite un autre conseil jusqu'à dix heures du soir, A montrer, en ces dernières heures, un esprit aussi libre et aussi dégagé que dans les premiers moments de son travail.* »

II. **Les devoirs du souverain.** — Louis XIV a défini lui-même les devoirs d'un roi. Il lui arriva d'y manquer, par orgueil surtout. Mais le sentiment de ces devoirs donna à sa personne, dans les circonstances les plus pénibles, une réelle grandeur.

Les Mémoires nous renseignent donc sur ce qu'il aurait voulu être autant que sur ce qu'il fut :

Les rois doivent se préoccuper de recueillir l'estime et l'affection de leurs sujets. Ils doivent même préférer « cette affection à tous les autres biens et fuir comme le plus grand mal du monde tout ce qui peut les éloigner ».

Pour se faire obéir, le roi doit employer d'abord les voies de la douceur, mais il faut que sa fermeté sache aussi s'imposer à tous. Louis XIV insiste pour que le roi reste un *monarque absolu*. Mais le roi idéal ne doit user de son pouvoir que pour prévenir de graves désordres. Si le roi est faible ou négligeant, « *il n'est point de gouverneur qui ne s'attribue des droits injustes, point de troupes qui ne vivent avec dissolution, point de gentilhomme qui ne tyrannise les paysans, point de sergent qui n'exerce son droit avec une insolence d'autant plus criminelle qu'elle se sert de l'autorité des rois pour appuyer son injustice... Tout le monde se corrompt dans ce désordre général... Aux dépens des faibles et des misérables s'élèvent de monstrueuses fortunes...* »

Louis XIV évoquait ainsi les désordres antérieurs à son règne, auxquels son gouvernement absolu mit fin, avant de devenir insupportable à son tour.

A. Galan,
Inspecteur de l'ens. primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

L'eau dans la nature.

I. **Observations.**

a. La mare, à sec en été, déborde en hiver parfois. Constater que le linge au « hâle » sèche plus vite en été ; l'évaporation dans les bacs de moutons ; les marais salants.

Conclure : *En été, sous les rayons du soleil, les mares s'assèchent, l'eau disparaît. On dit qu'elle s'évapore (expliquer) et forme des nuages.*

b. Tel jour vous arrivez à l'école avec un caoutchouc, une pèlerine. Et il ne pleut pas ! Comment vous expliquez-vous les recommandations de maman ? → les gros nuages, le temps couvert, annoncent la pluie. Ces nuages, poussés par le vent, « voyagent ». Passent-ils aussi facilement en pays de plaines ? de montagnes ?

c. Maman pose la soupière fumante sur la table. Elle la recouvre d'une assiette froide. → Les gouttelettes proviennent de la vapeur d'eau.

Que se passe-t-il donc quand les nuages rencontrent la « masse froide » des montagnes ?

Conclure : *Le vent chasse les nuages. Refroidis, ils se transforment en pluie.*

II. **Où va l'eau qui tombe?**

Observons : dans le jardin, la couche superficielle *sèche* et au-dessous la terre *fraîche*.

Sur le versant de la colline, dans une rue en pente, les nombreux ruisselets après une averse.

Concluons : *a.* Après la pluie, dans certaines régions, la terre laisse passer l'eau qui pénètre dans le sol. Cette quantité d'eau qui « s'infiltre » s'appelle *eau d'infiltration*.

b. L'eau qui ne peut passer dans le sol coule à la surface, forme de petits ruisselets et c'est *l'eau de ruissellement*.

Eaux de ruissellement et eaux d'infiltration rejoignent la mer.

III. **Dessinons le cycle de l'eau.**

IV. **Une lecture.**

— Belle eau, d'où viens-tu ?

— Je viens du soleil, de la mer, du roc, de la forêt.

— Tu viens du brûlant soleil, toi si fraîche et presque glacée ! Tu viens de l'Océan sauvage, indomptable, amer, toi, si tranquille et sans amertume ! Tu viens du roc dur, inflexible, immobile, toi, si fluide et qui vagabondes ! Tu viens de la forêt qui est sombre elle-même, toi qui cours à tous les rayons du soleil. Où vas-tu, belle eau ?

— Je vais à l'Océan d'où le soleil me rappellera pour d'autres sources et vers d'autres rivières !

O. Reclus (*Manuel de l'arbre*).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La région de l'Est.

INDICATIONS

Tracer sur une carte les limites de la région et examiner la nature du sous-sol et du relief. → *Montrer la grande variété des débouchés de ces pays : Lieu de transit et de circulation. Dél-*

BERNARD et REDON. Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élém. 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La Ville.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le féminin des noms. Présent du verbe *être*.

I. CAUSERIE ou LECTURE

UNE PROMENADE A LA VILLE

Jean est allé se promener à la ville voisine avec ses parents. Jamais il n'avait vu de rues aussi bruyantes, de maisons aussi hautes. Sur les trottoirs, les passants se hâtent, se coudoient, se bousculent. Les acheteurs se pressent dans les magasins. Sur la chaussée, les omnibus, les automobiles, les tramways se suivent, se croisent et filent à toute vitesse. Jean admire les beaux monuments qui s'élèvent autour des places et le long des avenues. Il est émerveillé.

A. SOUCHÉ.
(*La Lecture et le Français des petits*, Nathan, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Où est allé Jean ? — Avec qui ? — Comment sont les rues de la ville ? et les maisons ? — Qu'a-t-il vu sur les trottoirs ? — Que font les passants ? (*Faire mimer les trois actions.*) — Que font les acheteurs dans les magasins ? — Qu'a-t-il vu sur la chaussée ? — Qu'a-t-il admiré autour des places ? le long des avenues ? — Êtes-vous allé à la ville ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Qu'avez-vous vu et fait ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Une rue de ma ville. — 2. La devanture d'un magasin. — 3. La façade d'un monument. — 4. Un jardin public. — 5. Un marchand ambulant.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Une rue de ma ville.** — **Les noms** : la chaussée, le caniveau, le trottoir, les boutiques, les magasins, une automobile, un camion, un piéton, un cycliste. — **Les qualités** : une rue longue, droite, tortueuse, bruyante, animée ; la chaussée pavée, goudronnée ; un trottoir large, étroit ; de hautes maisons, de vastes magasins, des passants affairés. — **Les actions** : les passants vont et viennent ; les voitures se suivent, se croisent, se dépassent, stationnent ; le sergent de ville surveille.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : la devanture de l'épicier, la façade d'une haute maison, une automobile, une bicyclette, le sergent de ville. — Faire copier : Sur la chaussée les automobiles se suivent, se croisent, se dépassent.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Bâtissons notre ville.** Chaque élève nommera une partie, un monument et indiquera son utilité : gare, rue, boulevard, place, maisons, boutiques, etc... — 2. **Jouons au sergent de ville.** Le maître ou un enfant dirige la circulation à un carrefour figuré dans la classe, sous le préau, dans la cour ; les élèves figurent les autos, les passants ; chacun agit et dit ce qu'il fait. — 3. **Jeu des bruits.** Chaque élève imitera, nommera le bruit qu'il a observé : l'avertisseur de l'auto, le sifflet du sergent, le grincement des freins, etc...

5. **CONJUGAISON.** — Le présent du verbe *être*. — Verbes à faire trouver : être ouvrier, être commerçant, être épicier, être écolier, etc...

Copie. — Je suis écolier, tu es ouvrier, il est commerçant, nous sommes épiciers, vous êtes sergents de ville, ils sont horlogers.

III. RÉCITATION

LES AGENTS DE POLICE

Les agents de police
Avec leur bâton blanc
Veulent qu'on obéisse.
Ils arrêtent l'élan
Des autos en furie,
Mais, dès qu'on les en prie,
Ils vous font traverser
Sans qu'on soit renversé.
Et si, par aventure,
Un bébé doit passer
En petite voiture,
Les agents bien appris
Arrêtent tout Paris
Pour que le bébé passe.
Il faut leur rendre grâce,
Car, vraiment, les agents
Sont de bien braves gens !

LUCIE DELARUE-MARDRUS.
(*Poèmes mignons*, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le féminin de l'adjectif qualificatif. Le passé composé : avoir, être.

I. RÉCITATION

LE REMOULEUR

Cris sonores, traînants ou gais : le rémouleur.
Humble gagne-petit, content de son labeur,
Il va et vient par les maisons, chemine, passe,
Et porte sa fortune au creux de sa besace.
Tourne, vieux rémouleur, ta meule en polissoir,
Aiguise les couteaux, les ciseaux jusqu'au soir,
Les couteaux, qui fendront le fagot ou la miche,
Ceux du pauvre, ceux des bourgeois et ceux du riche,
Et les petits ciseaux, si coquets, à broder.
Puis, quand le soir venu, las de toujours rôder,
Tu chercheras un gîte où nul ne te dérange,
Va-t'-en jusqu'au matin dormir en quelque grange.

A.-P. GARNIER.
(*Les Corneilles sur la Tour*, Garnier, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Une rue animée de votre ville. — Une place de votre ville. — Un grand magasin. — Un monument : théâtre, hôtel de ville. — Un sergent de ville.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Une rue animée de votre ville.**

Questionnaire. — Quelle rue de votre ville est la plus commerçante ? Énumérez les diverses boutiques, les magasins variés qui la bordent. — A quel moment (*semaine, jour*) présente-t-elle le plus d'animation ? — Que voit-on circuler sur la chaussée ? — Quels mouvements variés font les divers véhicules ? — Qui circule sur les trottoirs ? — Que font les passants ? les promeneurs ? les badauds ? les commerçants ? — Qui surveille la rue et régularise la circulation ? — Comment ? — Se produit-il parfois des encombrements, des accidents ? — Comment les évite-t-on ?

3. **CHOIX DE MOTS. — La ville et son agitation.** — **Noms** : la foule, la cohue, le bruit, le brouhaha, les clameurs, l'agitation, l'agent, le tramway, l'autobus. — **Adjectifs** : une ville paisible ou agitée ; des places désertes ou encombrées ; les gens pressés, impatients ; la foule dense, innombrable, bruyante. — **Verbes** : la foule s'engouffre dans la rue, défile lentement, s'écoule avec bruit ; les piétons encombrent les trottoirs ; les badauds admirent les étalages ; l'agent surveille et régularise la circulation.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez par des adjectifs bien choisis.** Une rue animée. Sur la chaussée (*pavée, goudronnée, étroite, large*) circulent de

SOUCHÉ. La récitation française. C. élém. et pet. classes *Élève*... 5.50 *Maître*. 8.80 C. m. et sup. *Élève*... 5.70 *Maître*. 11.50

(*nombreux*) véhicules : (*lourds*) camions, (*puissantes*) et (*élégantes*) automobiles, tramways (*bondés*) de voyageurs, autobus (*bruyants*). Sur les trottoirs s'entassent les passants (*affairés*), les promeneurs (*oisifs*) qui s'arrêtent devant les (*beaux*) étalages des (*grands*) magasins. — 2. **Trouvez l'adjectif contraire.** Les rues sont étroites ou (*larges*), les places désertes ou (*encombrées*), les maisons basses ou (*hautes*), les boulevards silencieux ou (*bruyants*), les villes paisibles ou (*animées*), les passants rares ou (*nombreux*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UNE VIEILLE VILLE

La petite ville dit aux voyageurs qui la contemplent : « Voyez, je suis vieille, mais je suis belle ; mes enfants pieux ont brodé sur ma robe des tours, des clochers, des pignons dentelés et des beffrois. »

A. FRANCE.
(*Pierre Nozière*, Calmann-Lévy, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Vieille*, pi*gn*on, be*ffroi*. — Justifier : au*x* voyageu*rs*, contempl*ent*, ont brod*é*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif qualificatif :* vieille *ville ;* petite *ville, enfants* pieux, *pignons* dentelés. — 2. *Écrivez les adjectifs qualificatifs du texte au masculin singulier, puis au féminin singulier.* — 3. *Conjuguez au passé composé de l'indicatif :* être jeune.

B. — PROMENADE A LA VILLE

On traversait de larges places, où se croisaient les tramways, pleins de voyageurs pressés, de belles rues bien aérées, bordées de hautes maisons aux grandes fenêtres. De beaux magasins montraient leurs étalages si bien arrangés que l'on avait envie de tout acheter. Certaines rues étaient bordées de platanes qui rendaient la ville plus gaie et plus salubre.

CH. AB DER HALDEN.
(*La Chaumine*, Bourrelier, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Tram*way*, aé*r*é, ar*r*angé, plata*n*e, salubre. — Justifier l'accord des verbes : traversait, croisaient, montraient, étaient, rendaient. — Raisonner l'accord des adjectifs qualificatifs et des participes employés comme adjectifs.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les sujets des verbes :* traversait, se croisaient, montraient. — 2. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte en les écrivnt au masculin, puis au féminin singulier.* — 3. *Conjuguer au passé composé de l'indicatif :* être heureux de sa promenade.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Les commerçants de la ville. — *Répondez par une phrase aux diverses questions suivantes :*

1. Que vends-tu, épicier ? — *Je suis épicier, je vends...*
2. Qu'admire-t-on à la devanture du boulanger ?
3. Quelles coiffures nous offre le chapelier ?
4. Quels fruits la ménagère achète-t-elle chez le fruitier ?
5. Quelles marchandises trouve-t-on à la crèmerie ?

Les passants. — **« La ménagère, le panier au bras se dirige vers le marché afin de faire ses provisions. »**

En vous inspirant du modèle ci-dessus, faites une phrase ayant trait à l'attitude, aux actions des personnages suivants :

1. L'ouvrier. — 2. L'écolier. — 3. Le facteur. — 4. Le promeneur. — 5. Le touriste.

La marchande des quatre-saisons. — 1. Comment annonce-t-elle son passage dans la rue. — 2. Que pousse-t-elle devant elle ? — 3. Quelles marchandises offre-t-elle ? — 4. Que font les ménagères à son appel ? — 5. Où va la marchande lorsqu'elle n'a plus de clients ? — 6. Aimeriez-vous ce métier ? Pourquoi ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le pluriel des adjectifs qualificatifs. Remarques sur les verbes en *e* (1er groupe).

I. RÉCITATION

UNE VILLE NORMANDE

Encadré de vallons, perdu dans la verdure,
Coutances m'apparaît au tournant du chemin ;
Je vois sous un ciel clair resplendir sa parure
Comme un charmant bijou dans un superbe écrin.

En ordre, par gradins, parmi l'épais feuillage,
Ses toits d'ardoise bleue et ses blanches maisons
Dessinent gentiment leur gracieuse image
Au bas du rideau vert qui frange l'horizon.

Puis lançant dans l'azur ses deux flèches de pierre,
Dans un puissant appel, imposant, religieux,
Un siècle qui n'est plus semble dans la prière
Vouloir joindre à jamais la terre avec les cieux

Près de la suzeraine, auguste cathédrale,
Se courbant sous un poids écrasant de grandeur,
Saint-Nicolas, Saint-Pierre à genoux, deux vassales,
D'un œil toujours ému contemplent sa splendeur.

La douce ville est là, rêveuse parmi l'ombre,
Là parmi le printemps, le calme, la fraîcheur,
Et sous la voûte claire aucun nuage sombre
Ne vient noircir ses murs tout couronnés de fleurs.

ELÉONOR DAUBRÉE.
(*Les Fleurs de mon Pays*, Delesques, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** gracieuse description d'une petite ville du Cotentin : 1. Situation : encadrée de vallons, dans la verdure, sous un ciel clair ; 2. Détails : ses toits bleus, ses maisons blanches, les deux flèches de sa cathédrale, les deux autres clochers : Saint-Nicolas, Saint-Pierre ; 3. Impressions : douceur, calme, fraîcheur. — **Les mots :** développez la comparaison contenue dans le 4e vers. *suzeraine, deux vassales,* la cathédrale, église épiscopale, commande aux autres églises de la ville et du diocèse, et les surpasse aussi par sa grandeur et sa majesté, comme un suzerain domine un vassal.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire et au cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. Votre ville vue d'une hauteur. — 2. La cathédrale ou le vieux château. — 3. La rentrée ou la sortie d'un atelier ou d'une usine. — 4. Un encombrement de voitures. — 5. Le marchand de journaux.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Le marchand de journaux** (*oralement*).

SOMMAIRE. — 1. **Le moment et le lieu** où il apparaît chaque jour : matin ou soir, arrivée du courrier et des journaux de Paris. — 2. **Son portrait :** physionomie particulière ; vêtements caractéristiques : casquette, brassard ; équipement : sac, trompette. — 3. **Ce qu'il vend :** journaux divers, primes. — 4. **Ses actions :** trajet parcouru, démarche, cris, gestes. — 5. **Les acheteurs :** passants, promeneurs, clients habituels. — 6. **Réflexions :** utilité, intérêt, charme de ce personnage.

3. **CHOIX DE MOTS. — La vie à la ville.** (*Vocabulaire analogique.*) — **Noms :** la cité, l'hôtel de ville, le musée, le théâtre, la gendarmerie, l'hospice, la cathédrale, le temple, les cafés, les halles, les abattoirs, une rue, un boulevard, un faubourg, les citadins. — **Adjectifs :** une ville commerçante, industrielle, fortifiée ; un quartier populeux, animé ; une vie calme, fiévreuse ; une activité intense ; des distractions nombreuses. — **Verbes :** assainir, embellir une ville ; édifier, restaurer ses monuments ; la ville se développe, se dépeuple.

JOLLY. En riant ! (La lecture sans larmes). 1er livret. 3.40 2e livret. 3.60 3e livret. 6.50 1er et 2e réunis. 6.50 Livret complém. 2.50

4. **EXERCICES.** — 1. Trouvez un synonyme de chacun des mots suivants et employez chacun d'eux dans une phrase : ville (*cité*), église (*cathédrale*), faubourg (*banlieue*), hôpital (*hospice*), avenue (*boulevard*), édifice (*monument*). — 2. Trouvez les mots usuels de la famille du mot *cité* et employez chacun d'eux en une phrase ; *cité, citadin, citadelle, citoyen, civil, civiliser, civique.*

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LUZ

Luz est une petite ville toute rustique et agréable. Les rues, étroites et cailloutées, sont traversées d'eau courante ; les maisons grises se serrent pour avoir un peu d'ombre... A midi, les rues sont désertes : çà et là, vous voyez dans l'ombre d'une porte une figure de vieille femme assise et vous n'entendez plus que le bruissement léger des ruisseaux sur leur lit de pierres. Les figures ici sont jolies : c'est plaisir de regarder les enfants avant que le soleil et le travail aient déformé leurs traits.

H. TAINE.
(*Voyage aux Pyrénées*, Hachette.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : description d'une petite ville des Pyrénées. 1. Aspect général ; 2. Calme à midi ; 3. Ses habitants. — **Les mots** : *rustique*, qui rappelle la campagne par son calme et sa simplicité.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Se serr*er*, *çà* et *là*, bruissement. Justifier : caillout*ées*, traversées, de regard*er*, vous n'entendez plus *que*, ils a*ient* déformé.

3. **EXERCICES.** — 1. *Indiquez le plan suivi par l'auteur* (voir explications). — 2. *Trouvez un synonyme à chacun des mots suivants du texte et employez chacun d'eux dans une phrase : ville* (cité), *figure* (visage), *bruissement* (murmure), *traits* (physionomie). — 3. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif qualificatif et écrivez chaque groupe de mots en les changeant de nombre.* — 4. *Relevez les verbes du 1er groupe contenus dans le texte et écrivez-les à la 1re pers. du sing. des temps simples :* se serrer, regarder, déformer.

B. — PARIS VU DE MONTMARTRE

Paris immense se déroulait à mes pieds... La mer sans fin des toitures se découpait avec une netteté singulière qui aurait permis de compter les cheminées, les petits traits noirs des fenêtres, par millions. Dans l'air calme, les monuments semblaient des navires à l'ancre, une escadre arrêtée en sa marche, dont la haute mâture luisait à l'adieu du soleil.

ZOLA.
(*Paris*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : c'est une description imagée de Paris vu des hauteurs de Montmartre. — **Les mots** : *mer sans fin des toitures*, expression qui tend à donner l'idée de l'étendue immense de la ville ; *navires à l'ancre, haute mâture*, les monuments sont comparés à des navires immobiles, leurs dômes, leurs tours, leurs clochers en forment la mâture ; *l'adieu du soleil*, le soleil couchant qui envoyait ses derniers rayons.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Immens*e, *net*, net*te*, net*teté*, escadre, mât, mâture. — Justifier : aurait permi*s* de compter.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les expressions qui ont rapport à la mer et dont l'écrivain s'est servi dans sa description :* mer des toitures, navires à l'ancre, escadre, haute mâture. — 2. *Trouvez un homonyme du mot :* ancre, *employez ces mots dans une phrase.* Encre. — 3. *Décomposez la dernière phrase en propositions et indiquez leur nature et leur fonction.* 1re prop. : *dans l'air calme, les monuments semblaient des navires à l'ancre, une escadre arrêtée en sa marche*, prop. principale ; 2e prop. : *dont la haute mâture luisait à l'adieu du soleil*, prop. subordonnée, complément de *navire* et *escadre*.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèle. — 1. **« Elle était charmante, cette petite ville, avec ses toits pointus, ses rues tortueuses, et le clocher de son élégante église. »** — 2. **« J'ai contemplé le ciel d'azur qui répand sur la baie de Naples sa sérénité lumineuse. Mais notre ciel de Paris est plus animé, plus bienveillant plus spirituel. »**

A. FRANCE.

EXERCICES. — 1. *En vous efforçant de choisir, de mettre en valeur les traits descriptifs, décrivez :* une rue paisible ou animée, un boulevard animé, un jardin public le dimanche, une place un jour de fête. (Voir modèle 1.)

2. *En deux phrases concises, comparez et exprimez votre préférence :*

a. Maisons de la ville et chaumières du village ;
b. Rues de la cité et rues de la petite ville ;
c. Magasins des villes et boutiques du village ;
d. Fleuve et ruisseau. (Voir modèle 2.)

LE PARAGRAPHE

Modèles. — *Voir texte A, Luz, texte B, Paris vu de Montmartre.*

La petite rue. — **La petite rue, étroite et courte, ne conduit pas à la grande rue du faubourg. Elle est perdue parmi la foule de ses pareilles, et ne possède que dix numéros. Presque personne n'y passe. Il faut y demeurer pour y venir, ou flâner pour s'apercevoir de l'existence de cet embryon de rue. Sur les dix maisons, deux boutiques seulement, et c'est bien assez, et c'est trop pour une rue pareille, aussi délaissée, aussi nulle.**

G. GEFFROY.

EXERCICES. — 1. *Décrivez une ville que vous connaissez, vue de loin, d'un point culminant. Essayez de donner une impression d'ensemble.*

Sommaire. — 1. De quel endroit l'apercevez-vous, l'ensemble. — 2. Quelques détails : maisons, monuments, usines. — 3. Les mouvements et les bruits entendus. — 4. Impressions de vie ou de calme, de rusticité ou d'élégance.

2. *Sur la place de la ville vient de s'installer un rémouleur. Il aiguise les couteaux, les ciseaux... Il les rapporte. Décrivez cette scène.*

3. *Le sergent de ville sermonne le chauffeur imprudent qui veut prouver qu'il n'a pas tort. Racontez la conversation.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** L'adjectif qualificatif. — **Conjugaison.** Revision des terminaisons des 3 groupes. — **Vocabulaire théorique.** Suffixe : anse, ence.

I. RÉCITATION

PARIS LA NUIT

Tout dort. Le fleuve antique entre ses quais de pierre
Semble immobile. Au loin s'espacent des beffrois,
Et sur la cité, monstre aux écailles de toits,
Le silence descend, doux comme une paupière.

Les palais et les tours sur le ciel étoilé
Découpent des profils de rêve. Notre-Dame
Se reflète, géante, au miroir de mon âme,
Et la Sainte-Chapelle a l'air de s'envoler.

Paris est recueilli comme une basilique ;
A peine un roulement de fiacre, par moment,
Un chien perdu qui pleure, ou le long sifflement
D'une locomotive, au loin, mélancolique.

A. SAMAIN.
(*Le Chariot d'or*, Mercure de France.)

EXPLICATIONS. — **Les idées** : c'est le solennel recueillement de la grande ville endormie et silencieuse. — **Les mots** : *antique*, ancien, ce qui le rend sacré ; *monstre aux écailles de toits*, image vigoureuse

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. *Livre unique de lecture (du Cours prép. et du Cours élément.)* **8.25**

destinée à éveiller l'idée de grandeur, d'immensité ; *doux comme une paupière*, comparaison gracieuse ; *profils de rêve*, profils aussi beaux, aussi délicats que ceux entrevus dans les rêves ; *s'envoler*, parce qu'elle est légère, élancée, finement découpée ; *comme une basilique*, comme une église où il se fait peu de bruit ; *mélancolique*, qui dispose à la tristesse et qui trouble le silence grandiose de la cité.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE *(Voir les sujets proposés au cours élémentaire et au cours moyen).*

AUTRES SUJETS. — 1. Une rue de votre ville un jour de marché. — 2. La poissonnerie. — 3. Le jardin public un jour de fête. — 4. Un passant affairé. — 5. Un tramway ou un autobus qui passe et s'arrête.

2. CHOIX DE MOTS. — La ville. — Noms : un chef-lieu, une capitale, une métropole, un centre d'affaires ; les quartiers, les faubourgs, la banlieue ; les voies, les artères, rues, boulevards, avenues ; les squares, un carrefour ; les monuments, les masures, les taudis. — **Adjectifs** : la population urbaine, un accent faubourien, un chemin de fer métropolitain, un arrêté municipal, un bâtiment communal. — **Verbes** : administrer la cité, embellir une ville, percer, ouvrir une avenue ; les avenues rayonnent, convergent.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de* capitale. *Employez chacun d'eux dans une phrase.* Capital, capitation, capitaine, chef, cheptel, chapitre, capitulaire, capitulation, précipice, capiteux, décapiter, précipiter.

2. *Avec les suffixes* : iste, iser, ation, *donnez les dérivés de* capital *et indiquez leur sens.* — 3. *Avec les adjectifs suivants, formez des noms dérivés en* ance *ou* ence, *ajoutez à chacun d'eux un complément déterminatif* : important, nonchalant, complaisant, insouciant, éloquent, violent, négligent, insolent. *L'importance du trafic, la nonchalance du promeneur, la complaisance du commerçant, l'insouciance de l'enfant, l'éloquence de l'orateur, la violence du choc, la négligence des passants, l'insolence du gamin.*

III. ORTHOGRAPHE

A. — ROUEN

On dominait l'immense vallée, longue et large, que le fleuve clair parcourait d'un bout à l'autre, avec de grandes ondulations. On le voyait venir de là-bas tâché par des îles nombreuses et décrivant une courbe avant de traverser Rouen. Puis la ville apparaissait sur la rive droite, un peu noyée dans la brume matinale, avec des éclats de soleil sur ses toits, et ses mille clochers légers, pointus et trapus, frêles et travaillés comme des bijoux géants, ses tours rondes ou carrées coiffées de couronnes héraldiques, ses beffrois, ses clochetons, tout le peuple gothique des sommets d'églises que dominait la flèche aiguë de la cathédrale, surprenante aiguille de bronze, la plus haute qui soit au monde.

G. DE MAUPASSANT.
(*Bel Ami*, Flammarion, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS. — Les idées** : Rouen, vu d'assez loin, ne laisse apparaître dans le brouillard que les toits, le haut des tours et des clochers. — **Les mots** : *dominait*, on était au-dessus de la vallée ; *trapu*, ramassé, gros et court ; *héraldique*, qui porte le blason, les armoiries, signes distinctifs d'une famille noble, d'une ville.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Apparaître, héraldique, beffroi, gothique, cathédrale. — Justifier : *ses* toits, *ses* clochers. — Raisonner l'accord des verbes : dominait, parcourait, voyait, apparaissait.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez dans le texte les contrastes marqués par l'auteur* : brume matinale et éclats de soleil, pointus et trapus, frêles et travaillés, rondes et carrées. — 2. *Trouvez des synonymes de* : ondulation, brume, *et employez ces mots dans une phrase.* Ondulation, sinuosité, méandre ; brume, brouillard, nuage. — 3. *Relevez les verbes du texte et écrivez-les à l'infinitif, puis à la 2e pers. du sing. du présent de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif* : dominer, parcourir, voir, venir, décrire, traverser, apparaître, être. — 4. *Relevez avec le nom qualifié les adjectifs qualificatifs du texte employés comme* épithètes.

B. — LE RÉVEIL DE LA PETITE VILLE

Ce n'était pas une de ces cités remuantes dans lesquelles des usines, des magasins, des auberges, font circuler des hommes, des femmes et des camions par bandes. C'était une de ces bourgades qui, entourées par la campagne comme une maison par un jardin, se complaisent dans une situation aisée et prennent le temps de respirer le bon air.

Les rues étaient larges, les maisons blanches, seule la fumée du foyer domestique montait dans l'azur ; elle ne parvenait pas à troubler la pureté d'un ciel immense et profond qui occupait une grande place... Le soleil lui distribuait à flots de grands sentiments de joie. Il était là. Une lumière tendre coulait sur les choses, qui, immobiles et pleines de plaisirs, la recevaient sur toutes leurs faces. C'était le matin...

CH.-L. PHILIPPE.
(*Charles Blanchard*, Nouvelle Revue franc.)

1. **EXPLICATIONS. — Les idées** : l'auteur caractérise à grands traits une petite ville tranquille, spacieuse, jouissant de l'air pur et du soleil et remplie de joie et de bonheur. — **Les mots** : *immobiles et pleines de plaisirs*, les choses semblent éprouver un plaisir profond à se sentir enveloppées de belle et douce lumière.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Justifier : une de *ces* cités, *ces* bourgades, entour*ées*, seul*e* la fumée, à flot*s*, plaisi*rs*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles sont les expressions que l'auteur emploie pour personnifier les choses?* (cité remuante, les usines font circuler, les bourgades se complaisent, prennent le temps de respirer, la ville a des sentiments de joie, les choses sont pleines de plaisirs). — 2. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte avec le nom qualifié que vous soulignerez.* — 3. **« Le soleil lui distribuait de grands sentiments de joie. »** *Transcrire cette phrase à tous les temps simples* : distribue, distribua, distribuera, distribuerait, il faut que... distribue, il aurait fallu que... distribuât.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Une rue de votre ville** (ou de la ville voisine). — *Décrivez la rue que vous habitez, ou une rue que vous connaissez bien et faites-nous voir l'animation qui y règne ou la tranquillité et le calme dont elle jouit.*

2. **Un camelot.** — *Un camelot s'installe sur la place publique, il attire les badauds, fait son boniment et vend sa marchandise. Décrivez la scène.*

Sommaire. — 1. **Circonstances** : lieu, moment. — 2. **Le camelot et son installation** : portrait et description rapides. — 3. **Comment il attire et retient les passants** : son boniment, ses gestes. — 4. **Les acheteurs se pressent d'acheter** (ou s'en vont incrédules). — 5. **Réflexions.**

3. **La petite ville s'éveille.** — *C'est le matin, la petite ville est encore endormie..., une à une les ménagères entr'ouvrent leurs volets..., les commerçants... quelques rares passants : laitiers, ouvriers, peu à peu l'animation s'accroît et la petite ville reprend sa vie habituelle. Racontez.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'Application (Saint-Lô).

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** *Cours élém.* 11.75 *Cours moy.* 14.50 *Cours sup. et complém.* **14.50**

miter l' « Alsace-Lorraine », indiquer qu'elle ne correspond à aucune région géographique.

Insister sur les ressources industrielles de la Lorraine.

Documentation et gravures (*Albums I et II des collections Demangeon*).

Le milieu physique.

Dégager les caractères permettant de grouper ces divers pays en une même région naturelle : Éloignement de la mer. → Climat rude et déjà continental, orientation des cours d'eau vers le Nord, délaissant le Bassin parisien.

« La grande Meuse et la petite, ou Moselle, appartiennent toutes les deux au bassin rhénan, tributaire de la mer du Nord, et la chaîne des Vosges, qui se dresse à l'Est, forme un corps géographique parfaitement distinct. »

Région frontière.

Mais la grande variété des sols et du sous-sol oblige à distinguer quatre régions.

A. **Les vieilles montagnes.**

L'Ardenne.

Région monotone de plateaux, au climat rude, couverte de forêts et de marécages que tranchent en profonds sillons la Meuse et ses affluents. « Ce plateau compact, uniforme, écarte les communications. L'obstacle qu'il crée ne réside cependant pas dans le relief qui, dans l'étroite bordure possédée par la France, se trouve presque toujours au-dessous de 500 mètres. Il résulte avant tout de l'épais manteau de forêts qui le recouvre. Et c'est comme un massif forestier que l'Ardenne prend, en bordure des plaines dénudées qui l'entourent, sa véritable individualité. »

Les Vosges.

Revision de la leçon faite sur le relief (4e leçon).

Le *climat* marque un contraste saisissant avec le versant lorrain.

« Il tombe 95 centimètres d'eau à Épinal contre 48 à Colmar. L'enneigement est plus long dans les vallées lorraines ; les printemps y sont plus tardifs et les étés moins chauds. Le contraste est encore accentué par certains vents locaux. Le passage des cols réserve des surprises au promeneur. Trempé par l'ondée en montant de Gérardmer, il voit le soleil briller sur la plaine d'Alsace et les nuées se dissiper en descendant en larges volutes, à l'est de la crête. »

E. DE MARTONNE.

Ainsi versant plus sec, plus ensoleillé en Alsace.

Les *cours d'eau* sont de véritables torrents par suite de la pente et des barrages qu'ils doivent franchir. Signaler les lacs des vallées : « Le Retournemer et le Longemer, miroirs sertis d'émeraude, qui couvrent à 750 mètres d'altitude, le premier déjà bien amoindri, 8 hectares avec 10 mètres de profondeur, et le second, 75 hectares pour 35 mètres de creux. A côté, le Gérardmer paraît une mer en miniature, prisonnière des montagnes : le Léman des Vosges. »

B. **Le plateau** : la Lorraine.

Il présente des différences de sous-sol et de relief. A l'ouest : *les Côtes*. « Elles forment des lignes de relief dissymétriques d'une continuité et d'une netteté remarquables, tournant vers l'est un front abrupt, que l'érosion festonne en y découpant des promontoires et des buttes témoins, tandis que le revers est un plateau s'abaissant en pente douce vers l'ouest. »

A l'Est, un *plateau*, de 200 à 400 mètres avec autant de nuances et de variétés que de formes de terrains.

Climat marqué par des hivers longs et froids, des étés secs avec de courtes saisons intermédiaires. On y constate de brusques oscillations de température et, sur les fonds des vallées, les brouillards traînent des semaines entières.

Les cours d'eau et les étangs sont nombreux (plus de 160 étangs). *La Moselle*, née à 725 mètres d'altitude, se redresse sous l'éperon du ballon de Servance, « va, vient, glisse sur les sables accumulés dans sa vallée, écume sur les gros blocs poussés par les glaciers, frémit sur les rapides, bondit en cascades, gronde dans les défilés, charme de son frais murmure les clairières de gazon et éveille de ses clameurs les échos endormis des grandes sapinières. La vie court avec elle, de scieries en filatures et en tissages, échelonnés sur les bords ». JOUSSET.

La Meuse, plus lente, roule beaucoup moins d'eau, des captures successives l'ayant privée de ses affluents et, de plus, amoindrie par des pertes en pays calcaires et perméables. Elle met les pays de l'Est en relation avec ceux du Nord.

C. **La plaine : l'Alsace.**

Fossé de 200 kilomètres de long, de 25 de large au Sud, s'élargissant vers le Nord, comblé par les sédiments et les alluvions du Rhin, d'altitude partout inférieure à 200 mètres. Ce n'est pas une plaine monotone. Tout d'abord, dans le voisinage du Rhin, le *ried* brumeux, encombré par d'anciennes boucles du fleuve, puis la *plaine de loess*, plate, uniforme, d'une fertilité merveilleuse, là où prédomine le *loess*, fine poussière qui recouvre les argiles et les cailloutis de provenance vosgienne et enfin les *collines sous-vosgiennes*, dont les pentes des vallées, abritées contre les vents humides de l'Ouest et les vents du Nord, sont tapissées de vignobles.

Le *climat* est marqué par de grands écarts de température entre l'été et l'hiver, des chaleurs suffisantes pour permettre la maturité du raisin, la venue précoce du printemps et une clarté remarquable du ciel.

Les *cours d'eau* du versant alsacien dévalent rapidement dans des vallées profondes, abritées et bien exposées.

Le *Rhin*, entre Bâle et Kehl, « coule rapidement, roule des masses de cailloux, est à peu près impropre à la navigation. Il y a peu de temps encore, il s'y divisait en une infinité de bras et avait un cours des plus capricieux. Vieux Brisach, à l'époque romaine, était sur la rive gauche ; plus tard les eaux entourèrent l'îlot de toutes parts ; au Xe siècle, la ville se retrouvait sur la rive gauche, enfin, depuis le XIVe, vieux Brisach est sur la rive droite. Des mares stagnantes bordaient le fleuve et répandaient la fièvre parmi les riverains. Les inondations normales, de Bâle, au confluent de la Lauter recouvraient 830 kilomètres carrés. Aussi aucune ville ne s'est élevée le long du Rhin entre ces deux points. » V. DE LA BLACHE.

L'Ill est le « vrai fleuve de l'Alsace ».

« Axe vital de la plaine, car l'Alsace est bien plus le pays de l'Ill que le pays du Rhin. Il intercepte sur sa gauche les affluents notables du Rhin, duquel il n'est séparé que par un dos d'âne d'alluvions caillouteuses infertiles (forêt de la Hardt). A l'inverse du Rhin qui écarte de lui les cités, il est le lien entre toutes les villes importantes d'Alsace : Mulhouse, Colmar, Schlestadt et enfin Strasbourg. »

D'après J. BRUNHES.

E. FAUVE,
Directeur de cours complémentaire.

GAGÉ. Ce qu'il faut savoir des colonies françaises..... 12 fr.

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale.

Propriétés des sons.
Les sons diffèrent entre eux par leur durée.

Comparaison de sons de durées inégales. Éducation de l'oreille.

a. *Deux sons.* — Émettre, *à la même hauteur*, 2 sons, l'un de durée déterminée, l'autre de durée plus brève et inversement. Les comparer pour aboutir à la même constatation : *Les sons diffèrent entre eux par leur durée.*

b. *Plusieurs sons.* — Dans une succession de sons, donnés à la *même hauteur*, reconnaître celui qui a la plus longue durée ; la plus courte.

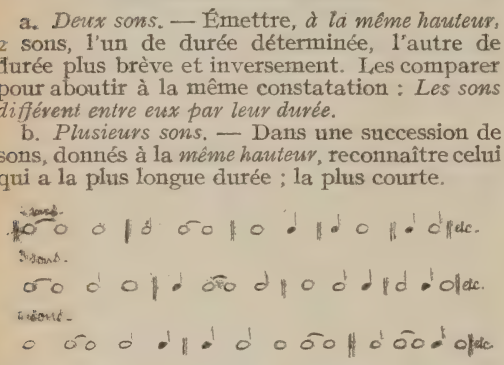

Éducation de la voix. Émettre un son d'une durée donnée.

Émettre un son au guide-chant. Bien l'entendre et s'efforcer d'en conserver la durée dans la mémoire. Un enfant vocalisera le son et cherchera à lui donner la durée entendue. Les autres élèves apprécient la durée de la vocalisation par rapport à la durée du son instrumental. (Pour vérifier les réponses, le maître pense au mouvement dans lequel il a émis le son au guide-chant ; c'est pourquoi l'indication métronimique des exemples n'est destinée qu'à lui.)

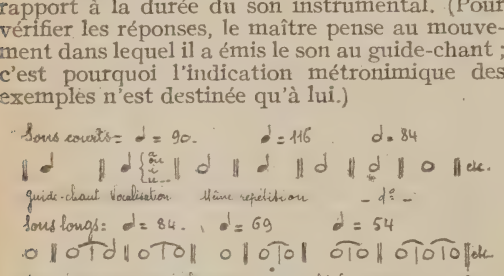

Les réponses des enfants sont précises pour des sons courts, mais deviennent de plus en plus hésitantes et variées au fur et à mesure que la durée s'avère plus longue. Cette difficulté d'appréciation des sons de longue durée conduit le maître à parler de la *mesure de la durée des sons.*

Mesure de la durée des sons. Le temps.

Rappels de faits connus des enfants. — Pour mesurer les longueurs, les poids, les capacités, on emploie des *unités* de mesure : mètre, kilog., litre. Rappel de manipulations connues des enfants. Le son ne peut être manié comme une chose : *il s'espace dans le temps.* Ce caractère doit être bien compris des enfants. S'assurer que l'élève connaît et comprend les expressions : être longtemps en course ; arriver en retard, etc. Un enfant traverse la classe d'un pas *rapide*, un autre d'un pas *lent.* Quelle a été la durée de la marche du premier par rapport à celle du second ? Comment puis-je le savoir ? La montre, le tictac, les secondes. Émettre, ensuite, un son soutenu pendant qu'un élève parcourt 6 pas, 4 pas, etc.

Comment évaluer la durée d'un son sans le secours d'une montre ou de la marche. J'émets un son en même temps que je pose ma main à plat sur la table et je *soutiens* le son pendant le temps que ma main *reste* sur la table. C'est la *durée* de ce repos de ma main que j'emploie comme unité de mesure. Elle compte à partir du moment où j'ai frappé : chaque durée de frappement s'appelle un *temps.*

Faire entendre des sons de 1, 2, 3, 4 temps. Exprimer leur durée : **J'ai chanté un son qui valait : 1 temps, 2, 3, 4... temps.**

Traduire sur *a, ou, i*... les frappements suivants. (Leur valeur est donnée par la notation musicale ; mais l'émission du maître n'est que *bruyante.* Seuls, les enfants la traduisent en langage musical par *vocalisation.*)

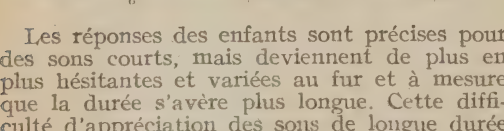

Pour plus de facilité, on exprime 2 temps, par 2 mouvements de bras : *temps frappé, temps levé.* (Mesure à 2 temps.)

Mais pour mesurer la durée d'un son l'enfant bat des mouvements *rapides*, alors que vous mesurez le même son avec des mouvements *lents.* Les 2 nombres de temps ne correspondent pas. Pourquoi ? Nous n'adoptons pas le même mouvement. Pour chanter en chœur, il faut une mesure *commune.*

Exercices. — 1° Reconnaître, le mouvement étant donné, quel est dans une succession de 2, 3 sons, le plus court, le plus long. 2° Séparer 2 sons successifs ou 2 groupes de 2 sons, par un ou deux mouvements silencieux de durée uniforme. 3° Émettre un son égal en durée au son du guide-chant : *a.* mesurer le son : 4 temps ; *b.* émission du son pendant 4 temps.

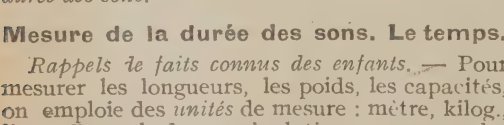

Tous ces exercices, qui sont à multiplier, doivent pénétrer l'enfant que les mouvements de bras n'ont rien d'un exercice machinal, mais ont un sens déterminé. Dans les chansons, c'est le rythme qui subit, le premier, les déformations.

V. HABERT, *Avallon.*

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.

9. *A 1 f. le cent de noisettes, combien en aura-t-on pour 0 f. 75 ? pour 2 f. 25 ?*

10. *Combien peut-on acheter de crayons à 0 f. 20 avec 16 f. ? 18 f. 20 ? 20 f. 40 ?*

11. *Un losange à 16 m. de périmètre. Quel est son côté ?*

12. *Un losange en carton a pour diagonales 16 cm. et 4 cm. Quelle est sa surface ?*

13. *Un losange a 24 m² de superficie. Quelle pourrait être la longueur des diagonales ?*

14. *La somme des bases d'un trapèze est 60 m. L'aire du trapèze mesure 360 m². Quelle est la hauteur ?*

B. Problèmes.

1. **Plusieurs parts multiples.** — a. *Une crémière a vendu 10 litres de crème et 4 litres de lait pour 102 f. 40. Le litre de crème vaut 6 fois plus que le litre de lait. Trouver : 1° le prix du litre de lait ; 2° le prix du litre de crème.*

Indications : *102 f. 40 sont le prix de 10 litres de crème + le prix de 4 litres de lait, ou de 60 litres de lait + 4 litres de lait = 64 litres de lait.*

Prix du litre de lait : 102 f. 40 : 64 = **1 f. 60.**
Prix du litre de crème : 1 f. 60 × 6 = **9 f. 60.**

Preuve. — *Prix du lait : 9 f. 60 × 10 = 96 f.*
Prix de la crème : 1 f. 60 × 4 = 6 f. 40.
Total : **102 f. 40.**

b. *Un marchand achète 20 moutons et 8 veaux. Si deux veaux coûtent autant que 7 moutons et si le marchand a payé en tout 12 000 f., quel est le prix d'un veau et celui d'un mouton ?* RÉPONSES → **875 f., 250 f.**

2. **Quantités égales.** — a. *Une somme de 5 700 f. est formée de billets de 50 f. et de pièces de 10 f. en nombre égal. Combien y en a-t-il de chaque espèce ?*

Indications. — *Chaque fois qu'on a un billet de 50 f. et une pièce de 10 f., le total est de 60 f.*

Autant de fois 60 f. seront contenus dans 5 700 f., autant de fois on aura de billets ou de pièces :

$$5\,700 : 60 = 95.$$

Preuve : $\left.\begin{matrix} 50 \text{ f.} \times 95 = 4\,750 \text{ f.} \\ 10 \text{ f.} \times 95 = 950 \text{ f.} \end{matrix}\right\}$ 5 700 f.

b. *Une ménagère a acheté une même quantité de drap et de toile pour 2 188 f. 80. Combien a-t-elle acheté de m. de chaque étoffe, si le drap coûte 57 f. le mètre et la toile le cinquième du prix du drap ?* RÉPONSE → **32 m.**

3. **Le losange.** — a. *On veut peindre à deux couches un caisson de plafond en forme de losange dont les diagonales ont 1 m. 75 et 220 cm. Quelle sera la dépense si le mètre carré de peinture coûte 4 f. 75 ?* RÉPONSE → **18 f. 28.**

b. *Un dallage contient 200 losanges ayant ensemble une surface de 8 m², 75. La petite diagonale d'un losange mesure 25 cm. Quelle est la longueur de la grande diagonale ?* RÉPONSE → **0 m. 35.**

4. **Le trapèze.** — a. *Une cour a la forme d'un trapèze dont les bases mesurent 18 m. 60 et 15 m. 20. Quelle est sa surface si sa hauteur est de 12 m. 50 ? Combien dépensera-t-on pour la faire cimenter à raison de 12 f. 75 par m² ?* RÉPONSES → **211 m² 25 et 2 693 f. 43.**

b. *Un champ planté en vigne a produit 55 hl., 20 de vin. Il a la forme d'un trapèze dont les bases ont 92 m. et 46 m. Sachant qu'on a obtenu en moyenne 1 hl. de vin par are, calculer la hauteur de ce champ ?*

Indications :

Surface du champ : 55 a., 20 = 5520 m².

$$5\,520 \text{ m}^2 = \frac{92 + 46}{2} \times h.$$

Hauteur du champ :

$$5\,520 : \frac{92 + 46}{2} = \mathbf{80\ m.}$$

c. *Représenter à l'échelle de 1/2500 un terrain ayant la forme d'un trapèze rectangle de 125 m. et 80 m. de bases et 60 m. de hauteur.*

Indications :

Longueur de la grande base sur le plan :

$$\frac{1\text{ m.} \times 125}{2\,500} = \frac{1}{20} m. \quad \mathbf{5\ cm.}$$

Longueur de la petite base sur le plan :

$$\frac{1\text{ m.} \times 80}{2\,500} = \frac{8}{250} m. = \mathbf{3\ cm.\ 2.}$$

Longueur de la hauteur sur le plan :

$$\frac{1\text{ m.} \times 60}{2\,500} = \frac{6}{250} = \mathbf{2\ cm.\ 4.}$$

d. *A raison de 60 f. l'are, un terrain de forme trapézoïdale a été payé 1 350 f. La grande base est 4 fois plus grande que la petite base, et la hauteur a 25 m. Quelles sont les bases ?*

Indications :

Surface du terrain :

$$1\text{ m}^2 \times 1\,350 : 60 = 22\text{ a. } 5 = 2250\text{ m}^2.$$

$$2\,250\text{ m}^3 = \frac{B + b}{2} \times 25\text{ m.}$$

Demi-somme des bases :

$$1\text{ m.} \times 2\,250 : 25 = 90\text{ m.}$$

Somme des bases : 90 m. × 2 = 180 m.

Comme la grande base est 4 fois plus grande que la petite, 180 m. représentent 5 fois la petite base.

La petite base mesure : 180 m. : 5 = **36 m.**

La grande base mesure : 36 m. × 4 = **144 m.**

e. *Combien paiera-t-on à raison de 3 f. 75 le m² pour 3 couches de peinture appliquées sur une boiserie ayant la forme d'un trapèze dont les dimensions sont : B = 3 m. 25 ; b = 2 m. 55 ; h = 2 m. 40 ?*

Indications :

Surface de la boiserie :

$$\frac{3\text{ m. } 25 + 2\text{ m. } 55}{2} \times 2\text{ m. } 4.$$

Surface de la peinture appliquée :

$$\frac{3\text{ m. } 25 + 2\text{ m. } 55}{2} \times 2\text{ m. } 4 \times 3 = 20\text{ m}^2\ 88.$$

On paiera pour la peinture :

$$3\text{ f. } 75 \times 20{,}88 = \mathbf{78\ f.\ 30.}$$

f. *On veut couvrir un toit ayant la forme d'un trapèze dont les bases ont 8 m. 50 et 10 m. 70 et la hauteur 7 m. 35. Les tuiles valent 900 f. le mille. Quelle sera la dépense si 15 tuiles couvrent 1 m² ?* RÉPONSE → **953 f. 10.**

IV. Calcul du côté du losange.

(Cours supérieur).

1. **Observons.** — Le côté *c* du losange est l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont les côtés de l'angle droit sont la moitié de chaque diagonale.

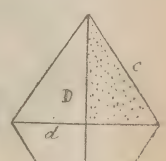

2. **Calcul du côté du losange.** — Il suffit d'appliquer la règle de la leçon n° 16. Le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des côtés de l'angle droit.

$$\left(\frac{D}{2}\right)^2 + \left(\frac{d}{2}\right)^2 = C^2.$$

3. **Problème.** — *On construit un losange en carton dont les diagonales ont 8 cm. et 6 m. Quel est la longueur du côté de ce losange ?*

Indications.

Moitié des diagonales :
4 cm et 3 cm.
Somme des carrés des demi-diagonales
(4 × 4) + (3 × 3) = 25.
Côté du losange :

$$\sqrt{25} = \mathbf{5\ cm.}$$

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

Les pochoirs.

Un pochoir n'est autre chose qu'une lame de carton ou de métal, découpée de façon à laisser apparaître un dessin qu'on doit reproduire sur une surface quelconque. On emploie

aussi souvent la brosse que le pinceau pour couvrir de peinture les surfaces découvertes.

A. Matériel.

Dans nos classes on emploie généralement la carte ou le papier à dessin qu'on couvre, une fois le travail terminé, de paraffine. La paraffine est étendue à l'aide d'un fer chaud.

Si l'on veut se dispenser de cette dernière opération, il suffit d'employer le papier parcheminé.

B. Exécution.

1. Marche générale : Reproduire sur le carton le dessin du motif à découper, hachurer les parties à enlever, poser sur du verre ou du zinc, couper net pour éviter les bavures.

2. Précautions a prendre : *a.* Certaines, parties, pour ne pas tomber, doivent être maintenues par des bandes étroites et telles qu'elles sembleront continuer les lignes du dessin.

b. Si le motif comporte plusieurs couleurs, il faut autant de pochoirs que de couleurs (*les figures 1 et 2 montrent comment on opère pour obtenir un ensemble 2 tons semblable à la figure 3*).

Les pochoirs devant se superposer exactement, il est *indispensable* de ménager des points de repère, des amorces (le pochoir 2 comporte

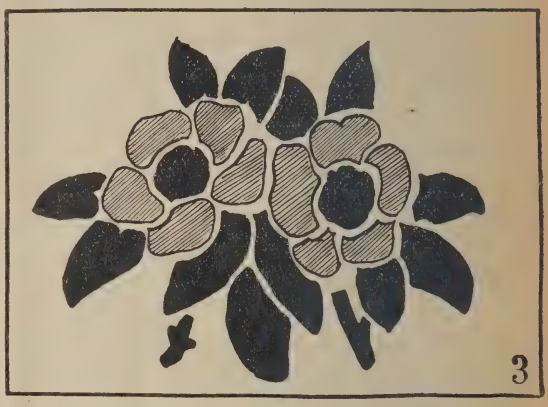

3 amorces *a*, *b*, *c*, extrémités de feuilles qu'on retrouve sur le pochoir 1).

La figure 4 comporte des éléments géométriques qui peuvent, alignés et reliés, composer une frise.

C. Remarque.

Ces indications me paraissent suffisantes et doivent permettre, à maîtres et élèves non initiés, de découper les quelques pochoirs simples qui leur donneront la possibilité de décorer la classe, d'agrémenter rapidement programmes de

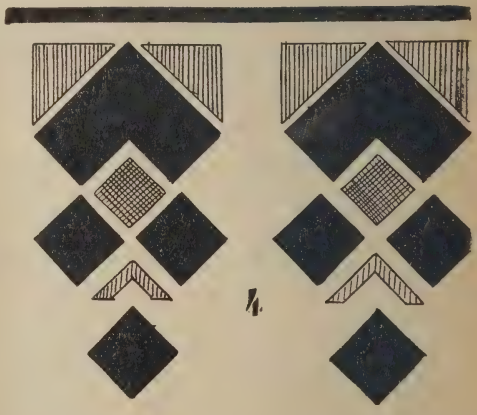

fête, tableaux scolaires, etc... Nous les aiderons en publiant prochainement quelques planches d'éléments. Qu'ils n'oublient cependant pas que les éléments naturels, fruits, fleurs, etc..., sont une inépuisable source à laquelle ils doivent puiser.

H. Degorre,
Instituteur, Mœuvres (Nord.)

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Une allumette

MATÉRIEL. — *a.* Élèves : une allumette ordinaire chacun, crayon ou porte-plume, feuille de papier blanc.

b. Maître : boîte d'allumettes ordinaires, boîtes ou échantillons des différentes sortes d'allumettes utilisées en France.

I. Utilité des allumettes.

Vous avez devant vous une allumette ordinaire. A quoi servent donc les allumettes ? → A allumer le feu, la bougie, la lampe, la cigarette de papa, etc...

Faut-il beaucoup de temps pour allumer une allumette ? → Un simple frottement (le faire) et nous avons du feu.

Il n'y a guère plus de cent ans que l'on a inventé les allumettes.

Frottons rapidement, sur le bois de la table ou du banc l'extrémité du manche en bois de notre porte-plume. Plaçons-le ensuite sur notre joue → Il est chaud.

Si nous avions frotté longtemps et fort, nous aurions pu arriver à chauffer tellement le bois qu'il se serait enflammé et aurait brûlé.

Donc, par le frottement, on peut échauffer les corps.

II. Examinons notre allumette.

Tout d'abord, constatons que toutes les allumettes d'une même boîte ou de la même espèce ont la même longueur.

La partie essentielle est une sorte de petite règle de bois, à 4 faces. Appuyons avec l'ongle. → Le bois se raye facilement. Pourquoi ? → C'est du bois tendre. Pourquoi l'a-t-on choisi ? → Il brûle plus facilement que du bois dur.

A une extrémité, petite calotte colorée, brune, rose, d'un millimètre environ de longueur.

Puis, sur un centimètre environ, une partie jaune : du soufre.

On dit souvent que la partie brune est du *phosphore*, mais ce n'est pas tout à fait vrai, car le phosphore est jaune clair. Dans cette petite croûte, il y en a un peu, mélangé à d'autres matières et coloré.

III. J'allume une allumette ordinaire.

Que faut-il faire ? — La frotter. Où ? → N'importe où.

J'essaie sur la vitre de la classe, sur la table lisse → Aucun résultat. Où donc alors ? → Choisir une surface rugueuse et sèche. — Sur la boîte, il y a un frottoir rugueux.

J'allume successivement quelques allumettes. Observons bien. Puis faites-moi part de vos remarques.

Tout d'abord, une flamme vive, durant peu. Puis une flamme bleue, peu visible ; enfin, une flamme plus grande, qui dure plus longtemps.

Maintenant, vous allez le faire vous-mêmes.

D'abord, les élèves qui sont à gauche. (Prendre des précautions ; discipline.) — Frottez en un endroit rugueux de votre table. Observez avec votre voisin. Quand l'allumette est éteinte, la poser sur la feuille de papier blanc.

Même exercice par les élèves de droite.

Nous avons observé : la croûte phosphorée a d'abord brûlé avec une flamme vive. Elle a ensuite enflammé le soufre qui a fondu et brûlé avec une flamme bleue (odeur caractéristique). Enfin, le bois a été enflammé par le soufre.

Le bois brûle presque complètement, surtout si l'on maintient la partie enflammée en bas. Il reste un petit morceau de charbon de bois laissant une trace noire sur le cahier.

IV. Autres allumettes.

En voici, dans des boîtes tricolores, qui ont une pâte bleue surmontée d'une tache blanche (pas de soufre). Elles s'allument par frottement sur une matière rugueuse. Après que la pâte colorée a brûlé, le bois semble humide sous la flamme. → C'est la paraffine dont il est imprégné, au lieu de soufre, qui fond.

Allumettes ne s'allumant que sur un frottoir spécial : allumettes bougies, allumettes tisons.

Ne jouons jamais avec les allumettes : elles peuvent mettre le feu ; la pâte phosphorée qui les recouvre est un poison.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Comment la chaleur se propage.

MATÉRIEL: — Allumettes, épingles, lampes à alcool, tube de verre de 20 cm. Glace ou beurre, Ballon de verre Sciure de bois.

I. Corps bons et corps mauvais conducteurs.

Il m'est possible de tenir longtemps une allumette enflammée entre mes doigts, même lorsque la flamme s'en est rapprochée.

Mais si je place l'extrémité d'une épingle ou d'un fil métallique dans la flamme de la lampe à alcool, il ne m'est bientôt plus possible de tenir l'autre extrémité.

Dans le deuxième cas, la chaleur ne reste pas à l'extrémité de l'épingle, elle se répartit dans toute la masse métallique. Le métal est un *corps bon conducteur* de la chaleur. Par contre, la bûchette de bois conserve la chaleur là où elle se trouve : le bois est *mauvais conducteur* de la chaleur.

Tous les métaux sont bons conducteurs de la chaleur, surtout le cuivre et l'argent.

On peut montrer facilement que les métaux ne conduisent pas également la chaleur.

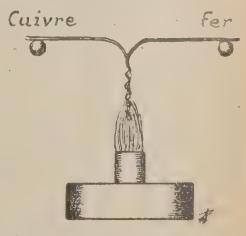

On peut confectionner l'appareil ci-contre avec un fil de fer et un fil de cuivre de même longueur tordus ensemble. A l'extrémité de chacun d'eux, on colle une boule identique de cire, puis l'on chauffe. Constatons que chacun des métaux est également chauffé. Au bout d'un instant, on voit se détacher et tomber la boule qui est à l'extrémité du fil de cuivre. La cire a fondu plus vite que sur la tige de fer ; c'est donc que la chaleur, à cet endroit, est plus grande, ce qui prouve que le cuivre est meilleur conducteur que le fer.

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences naturelles des Cours complém. et du B. E. Relié. 22 fr.

II. Applications de la bonne ou de la mauvaise conductibilité.

a. Les récipients qui doivent s'échauffer rapidement sont métalliques : casseroles, chaudières, alambics...

b. Les toiles métalliques : si je recouvre la flamme d'une lampe à alcool (ou d'un brûleur), cette flamme est écrasée et semble coupée par la toile.

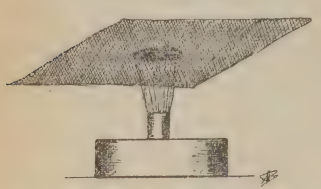

Le métal étant bon conducteur de la chaleur prend, aux gaz constituant la flamme et qui brûlent, une chaleur se répartissant dans toute la toile et qui est telle que les gaz ne sont plus assez chauds pour brûler et traversent la toile. On peut le montrer en les allumant au-dessus de celle-ci.

La lampe des mineurs en est une application. Les gaz de la flamme, refroidis par la toile, ne sont plus assez chauds pour enflammer les gaz dangereux des mines.

c. Les casseroles qui vont au feu, les fers à souder, les bouilloires, ont souvent un manche ou une poignée en bois ou constituée par un corps mauvais conducteur.

d. Pour tenir le fer à repasser, on utilise une poignée d'étoffe mauvaise conductrice.

III. Les liquides et les gaz sont mauvais conducteurs.

Dans un tube de 20 centimètres environ, plaçons un morceau de glace (ou de beurre) main-

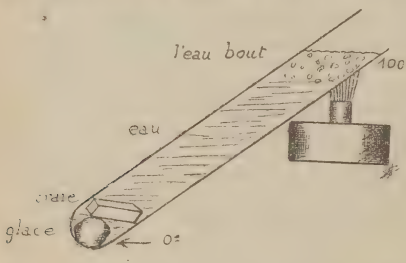

tenu par un morceau de craie. Chauffons la partie supérieure. L'eau bout bientôt : sa température est donc de 100° environ.

Cependant, au fond, la glace reste à 0°. L'eau est donc mauvaise conductrice de la chaleur.

Les gaz sont tous très mauvais conducteurs de la chaleur.

IV. Applications.

Les animaux vivant dans les pays froids ont, en général, des fourrures très épaisses. La couche d'air, mauvaise conductrice, qui entoure le corps, empêche la chaleur de celui-ci de s'échapper.

De même, quand il fait très froid, les oiseaux ébouriffent leurs plumes pour augmenter l'épaisseur de la couche d'air isolante qui les entoure.

Les vêtements de laine, peu serrés, protègent aussi bien des grands froids que de la chaleur des pays chauds.

Pour conserver un morceau de glace on l'entoure d'une étoffe de laine ou de sciure de bois.

V. Convection des liquides et des gaz.

Dans un ballon plein d'eau, j'ai placé une pincée de sciure de bois. (*Préparer à l'avance pour que la sciure soit au fond.*)

Je chauffe le ballon au centre. Au bout d'un moment, je vois très nettement que la sciure, montant du centre, va vers la surface, puis redescend en suivant les parois du ballon. L'eau chauffée se dilate, diminue de volume, s'élève et est remplacée par une eau plus froide. Ainsi, en peu de temps, malgré la mauvaise conductibilité de l'eau, celle-ci sera toute chaude grâce à ces mouvements internes qui prennent le nom de *convection*.

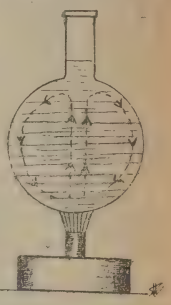

VI. La marmite norvégienne ; la bouteille isolante.

a. Avec une caisse en bois ou un carton à chapeau, on peut construire aisément une *marmite norvégienne*. On tapisse l'intérieur de la caisse avec de la sciure de bois, de la laine (chiffons). Si un récipient contient des aliments chauds, on peut ainsi les conserver longtemps, car leur chaleur ne s'en va pas au dehors. La cuisson des aliments peut même se continuer sans feu.

On conserverait d'ailleurs de même un corps très froid, la chaleur extérieure ne pouvant l'atteindre.

b. Voir la coupe d'une *bouteille isolante* (thermos).

La couche vide d'air, le verre brillant, le feutre, constituent un isolant permettant de conserver pendant plusieurs heures des boissons chaudes ou froides à une température convenable.

VII. Le rayonnement.

Un corps chaud peut en échauffer un autre sans le toucher. Se placer devant le feu. Si l'on met devant soi un écran (main devant la figure), on sent moins la chaleur du foyer. Ce mode de propagation est le rayonnement.

RÉSUMÉ. — 1. **La chaleur se propage dans les corps par conductibilité. Les métaux sont bons conducteurs de la chaleur. Le bois, le verre, le papier, sont mauvais conducteurs.**

2. **Les liquides et les gaz sont mauvais conducteurs de la chaleur ; ils s'échauffent par convection.**

3. **La marmite norvégienne, les bouteilles isolantes, sont des applications pratiques de la conductibilité.**

4. **La chaleur peut aussi se propager par rayonnement.**

Travaux à faire.

1. *Entourer le fer et le bois d'un porte-plume d'une feuille de papier. Chauffer. Constater et expliquer.*

2. *Construire une marmite norvégienne dans une boîte en carton.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Pourquoi, l'hiver, entoure-t-on de paille pompes et conduites d'eau ? Expliquez.

2. Expliquez pourquoi un morceau de fer nous paraît plus froid qu'un morceau de bois.

MARCEL BARBARE, *Directeur d'école à Paris.*

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses. 15 fr.

Or : HB = BM — HM et HC = MC + HM. BM et MC sont égaux à 11 : 2 = 5 cm., 5. Il faut calculer HM, côté de l'angle droit dans le triangle rectangle AHM. On a :

$$HM^2 = AM^2 - AH^2 = 5^2 - 4^2 = 9,$$

et :

$$HM = \sqrt{9} = 3 \text{ cm.}$$

Donc :

HB = 5,5 — 3 = 2,5 et HC = 5,5 + 3 = 8,5.

On en tire :

$$AB^2 = 4^2 + 2,5^2 = 22,25,$$

et :

$$AC^2 = 4^2 + 8,5^2 = 88,25.$$

d'où :

$AB = \sqrt{22,25} = 4$ cm., 71 et $AC = \sqrt{88,25} = 9$ cm. 39.

3° Soit DE = x cm., le côté du carré DEFG inscrit dans ABC.

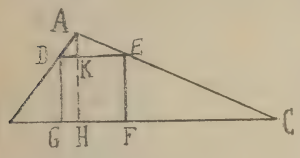

DE est parallèle à BC, de sorte que les triangles ADE et ABC sont semblables; le rapport de deux côtés homologues est égal au rapport des hauteurs correspondantes, soit :

$$\frac{DE}{BC} = \frac{AK}{AH'}$$

ou :

$$\frac{x}{11} = \frac{4 - x}{4}.$$

On en tire :

$$4x = 11(4 - x) \text{ ou } 44 - 11x,$$

Soit :

$$15x = 44 \text{ et } x = 44 : 15 = 2 \text{ cm. } 93.$$

V. SCIENCES (B. É., Aix, octobre 1934). — 1. **Problème.** — *On introduit de l'éther dans la chambre barométrique d'un tube de Torricelli. La hauteur du mercure soulevé dans le tube au-dessus du niveau de la cuvette, qui était de 74 cm., n'est plus que de 44 cm., 8 après l'introduction de l'éther. Il y a au-dessus du mercure, dans le tube, une colonne d'éther liquide de 10 cm. de hauteur. Quelle est la pression maxima de la vapeur d'éther à la température de l'expérience?*

Densité de l'éther : 0,71 ; du mercure : 13,6.

→ SOLUTION. — 1 cm² de la surface libre du mercure dans la cuvette supporte une pression de 74 cm. de mercure ; 1 cm² au même niveau dans le tube supporte la même pression.

Or celle-ci se compose :

de la pression de 44 cm., 8 de mercure ;

du poids d'une colonne d'éther de 1 cm² de base et de 10 cm. de hauteur ;

de la pression maxima x de la vapeur d'éther.

Le poids de la colonne d'éther est égal au poids d'une colonne de mercure de même base et ayant :

10 × 0,71 = 0 cm. 52 de hauteur.

Donc :

$$74 = 44,8 + 0,52 + x$$

et :

$$x = 74 - 44,8 - 0,52 = 28 \text{ cm. } 68.$$

2. **Question de cours.** — Vaporisation d'un liquide.

1° *Étudier le phénomène à l'aide d'une expérience simple. Expliquer nettement, à l'aide de cette expérience, ce qu'est la tension maxima d'une vapeur.*

2° *Indiquer les propriétés des vapeurs saturantes.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'impérialisme fasciste.

La guerre européenne, dans laquelle l'Italie intervint en 1915 aux côtés des Alliés, ouvrait de nouvelles perspectives à l'expansionnisme italien. En raison de difficultés intérieures, toutefois, les années d'après guerre n'apportèrent pas à cet expansionnisme les satisfactions substantielles qu'il escomptait. La révolution fasciste de 1922 dut en partie son succès aux déceptions survenues dans ce domaine. Aussi le nouveau régime poursuivit-il avec ardeur l'exaltation des forces nationales et l'extension de la puissance italienne dans le monde.

L'émigration.

En plein essor en 1913, l'émigration italienne fut suspendue presque complètement par la guerre. Après l'armistice, le mouvement reprit, mais d'une façon irrégulière. De 28 000 émigrants en 1918, on monta à 253 000 en 1919 et à 614 000 en 1920. Les premières lois restrictives américaines ramenèrent le contingent à 201 000, en 1921, année qui précéda la révolution fasciste. Jusqu'à cette date, ce mouvement migratoire garda le même caractère que dans les années d'avant guerre. Il n'en fut pas de même par la suite. Le fascisme s'efforça de créer « une émigration plus qualifiée, mieux appréciée et politiquement, économiquement et intellectuellement plus saine et plus forte, destinée à augmenter le prestige national de l'Italie ».

Tout d'abord le gouvernement mussolinien entendit limiter cette émigration estimant, d'une part, que l'Italie n'avait pas à produire et à nourrir des enfants pour en faire, devenus adultes, des instruments pour l'exploitation des richesses des pays étrangers et, d'autre part, qu'une natalité élevée est un élément de force pour un pays ayant la volonté d'exploiter rationnellement et intensivement ses propres ressources et de jouer un grand rôle dans le monde. Toute incitation artificielle à l'émigration fut donc supprimée. Les agents recruteurs des sociétés de navigation furent réduits à quelques centaines et leur activité contrôlée et limitée.

Puis, écrit M. Luigi Villani, « on établit une distinction entre les diverses catégories d'émigration selon qu'elles correspondent à un intérêt national, à l'intérêt moral de l'unité de la famille, ou à aucun de ces intérêts. L'émigration de la première catégorie est celle des techniciens, des intellectuels, des commerçants, qui peuvent *hausser le prestige national* et répandre la culture italienne dans le monde ; elle est par conséquent encouragée. De même l'*émigration temporaire* d'ouvriers se rendant à l'étranger pour y chercher du travail est considérée utile au pays ; ces ouvriers doivent être munis de contrats de travail... L'émigration qui correspond à un intérêt purement familial est tolérée, mais elle doit être contenue dans les limites nécessaires pour sauvegarder l'unité de la famille. L'Italien résidant à l'étranger d'une façon permanente peut se faire rejoindre par sa femme, ses enfants mineurs et par d'autres parents proches qui dépendent de lui et n'ont aucun autre soutien. Mais il ne lui est pas permis d'appeler auprès de lui d'autres parents ou des amis, et d'agir comme agent privé d'émigration. Le départ de l'ouvrier sans contrat de travail et sans raison spéciale de s'expatrier n'est pas admis, dans l'intérêt même de l'ouvrier.

« D'autre part, on encourage le retour même temporaire en Italie des Italiens résidant à l'étranger, *afin que les liens avec la mère patrie puissent être renouvelés et renforcés ;* on leur offre des facilités de voyage, l'exemption des obligations du service militaire et le droit de conduire avec eux des parents quand ils retournent à l'étranger. »

Ces mesures, s'ajoutant aux mesures restrictives prises dans la plupart des pays étrangers, ont consi-

LOISEL. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

dérablement réduit l'émigration italienne (280 000 émigrants en 1931). Elles ont coïncidé avec une propagande intense faite chez les éléments italiens de l'étranger au moyen de l'église, de l'école, et aussi par la formation de faisceaux et de groupement de « balillas », dont le but est d'empêcher la dénationalisation des émigrés et de maintenir vivace chez eux le sentiment italien.

La politique méditerranéenne.

Mare nostro, disent les Italiens en parlant de la Méditerranée. Nous avons vu que, depuis l'achèvement de son unité, l'Italie s'est efforcée d'accroître de plus en plus son influence dans le bassin méditerranéen. Par le traité de Londres du 26 avril 1915, signé avec les Alliés avant son entrée en guerre, la France, la Grande-Bretagne et la Russie lui promirent, une fois la victoire obtenue, «une part égale aux leurs dans la Méditerranée ». Dès le mois de décembre 1915, elle occupa Vallona ; en 1917, elle proclame l'indépendance de l'Albanie sous son protectorat ; en octobre 1917, enfin, elle s'empara de ce pays. Les traités de paix qui terminèrent la grande guerre lui valurent dans l'Adriatique : Trieste et l'Istrie, Lara et une partie des îles dalmates ; mais elle dut compter avec les Yougoslaves, accepter l'indépendance du territoire de Fiume et évacuer l'Albanie. En outre, ces traités reconnurent la souveraineté italienne sur la Libye, Rhodes et le Dodécanèse, et lui donnèrent comme zone d'influence, dans le nouvel État turc, le sud de l'Anatolie avec Adalia et Konieh ; mais la résistance de la Turquie nationaliste obligea l'Italie à abandonner cette zone en 1921. Le gouvernement de Rome n'exigea au cours des négociations ni mandat ni colonie, alors que l'article 13 du traité de Londres du 26 avril 1915 était ainsi rédigé : « *Dans le cas où la France et l'Angleterre augmenteraient leurs domaines coloniaux aux dépens de l'Allemagne, ces deux puissances reconnaissent en principe que l'Italie pourrait réclamer quelques compensations équitables, notamment dans le règlement en sa faveur des questions concernant les frontières des colonies italiennes de l'Erythrée, de la Libye et des colonies voisines de la France et de la Grande-Bretagne.* » Toutefois, en vertu de cet article, la France lui céda en 1919 des territoires sur les frontières méridionale et occidentale de la Libye, de Ghadames au sud de Tummo.

Ces années d'après guerre n'avaient pas donné satisfaction aux nationalistes italiens qui accusèrent leur gouvernement de faiblesse et lui reprochèrent ses abdications successives en matière de politique méditerranéenne. Le mouvement fasciste fut alimenté autant par ce mécontentement que par le souci de la lutte contre le communisme. Croisade nationale et expansion coloniale, tels furent, dès ses debuts, les principaux mots d'ordre de ce mouvement. « L'Italie a été grande dans la Méditerranée et je veux qu'elle redevienne grande », s'écria le Duce à peine arrivé au pouvoir en 1922.

Dès 1924, le gouvernement fasciste, à la suite d'un accord avec la Yougoslavie, obtient pour l'Italie la souveraineté de la ville de *Fiume*. Puis il intervient dans la politique intérieure de l'*Albanie*, « le pays d'en face », la colonne orientale de ce porche qu'est le canal d'Otrante et peu à peu installe dans ce pays un protectorat plus ou moins déguisé. Dans la Méditerranée occidentale, la France, l'Espagne et l'Angleterre occupent des positions qui interdisent à l'Italie toute activité politique et commerciale d'envergure. Avec une résignation plus ou moins feinte, Mussolini le reconnaît et se tourne vers le bassin oriental : « Les objectifs historiques de l'Italie, s'écrie-t-il, ont deux noms : l'Asie et l'Afrique. Le sud et l'est sont les *points cardinaux* qui doivent susciter l'intérêt et la volonté des Italiens ».

Aussi, depuis son arrivée, ne cesse-t-il de regarder vers le *Levant* « où la respiration est restée plus libre, les marchés plus ouverts ». Au fond de la Méditerranée, face à la côte asiatique, Rhodes est devenue un symbole : « place stratégique pour la culture, l'Université italiennes ; pour le commerce italien embossé au seuil de l'Asie, pour la marine italienne, à l'aguet dans une rade sûre. Poste d'attente, écrit M. Jacques Ancel, qui surveille la Turquie, matée, européanisée, en surface par une autre poigne de fer, la Syrie, toujours divisée et anarchique ; l'Égypte, en effervescence nationaliste, et, plus loin, la citadelle abyssine, dernier refuge du féodalisme métisse africain ».

Le gouvernement fasciste a encouragé de tout son pouvoir la multiplication des liaisons maritimes et aériennes avec l'Orient, où l'économie italienne entend trouver soit les matières premières qui lui manquent, en Turquie et dans le bassin de la mer Noire, soit des débouchés pour ses produits fabriqués. Il s'efforce, en outre, d'exercer sur les populations orientales un ascendant direct, moral et spirituel, avec la prétention fréquemment avouée de présider, comme jadis au temps de la grandeur de Rome, au rapprochement des civilisations orientale et occidentale.

La politique africaine.

La volonté d'expansion du fascisme italien s'est manifestée plus encore en Afrique qu'en Asie et, moins pacifiquement. Dès la prise du pouvoirs Mussolini donna l'ordre de mener à terme l'opération commencée en 1911 et poursuivie jusqu'en 1922 avec des alternatives les plus décevantes d'avance et de recul : la *conquête de la Libye*. En peu d'années, grâce à un puissant armement, à une tactique prudente mais sûre, à l'aménagement routier et hydraulique des régions conquises, les Italiens ont effectué le long de la côte la liaison entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque et ont avancé vers le sud, s'emparant de Murzouk, puis du Fezzan et occupant enfin, en plein désert, les oasis de *Koufra*, derniers remparts de la dissidence, centre de la célèbre confrérie religieuse des Senoussis.

Dans le même temps, d'une part, et comme nous le verrons dans un prochain article, on se préoccupait de mettre en valeur le sol libyen en poursuivant la colonisation et la bonification de la zone maritime et des hauts plateaux de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque ; d'autre part, on réglait, avec les pays limitrophes, le problème des frontières. A l'ouest, ce problème avait été réglé en 1919 nous l'avons vu, par la cession des oasis tunisiennes de Ghat et de Ghadames. A l'est, le traite italo-égyptien de 1925 a fait partir de *Bardia*, sur la Méditerranée, la ligne de démarcation fixée au 22° parallèle et adjugé à l'Italie l'oasis de *Djeraboud*. Au sud, un accord anglo-italien du 20 juillet 1934 a admis une rectification de frontière au bénéfice de la Libye italienne, qui s'est vue attribuer une bande de territoire comprenant notamment la moitié occidentale du Djebel Aouenat et le puits de Sarra. Enfin, un nouvel accord franco-italien, dont nous avons entretenu nos lecteurs, signé à Rome le 7 janvier 1935, donne à la Libye une zone de 114 000 kilomètres carrés située au pied du versant nord du Tibesti français.

A la suite de ce dernier accord, les *milieux* coloniaux italiens semblent avoir renoncé à leur rêve d'une extension des frontières de Libye jusqu'au Tchad, et même jusqu'à l'océan Atlantique par le Cameroun. Se seraient-ils rendu compte que toutes ces régions non seulement sont complètement imperméables à toute pénétration démographique européenne, mais ne sont pas de nature à satisfaire dans une bien large mesure les besoins de la métropole en matières premières ? Quoi qu'il en soit, c'est vers l'*Afrique orientale* que la politique italienne d'expansion coloniale s'est tournée de nouveau, en vue, semble-t-il, d'une jonction entre les colonies de l'*Erythrée* et de la *Somalie*. Dès 1925, Rome avait obtenu de l'Angleterre, à l'ouest de la Somalie, la possession du *Djoubaland* que les Italiens appellent l'Oltre-Guiba. L'accord franco-italien du 7 janvier 1935 lui a donné, aux confins de l'Érythrée, une autre bande de territoire avec l'îlot de *Doumeirah* sur la mer Rouge. Par là se renforçaient, nous le verrons, les moyens d'action de l'Italie sur l'Éthiopie.

(A suivre.) R. OZOUF.

LAGUIRANDE-DUVAL. Contes et légendes de Pologne. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

LA CARRIÈRE D'INSPECTEUR DU CONTRÔLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER (1)

Le Ministère des Travaux publics ouvrira, le **8 juin 1936**, *un concours d'admission à l'emploi d'Inspecteur du Contrôle de l'État sur les Chemins de fer.*

Ce concours est ouvert aux jeunes gens âgés de vingt et un à trente ans au 1er janvier 1936. La limite d'âge est prorogée d'une durée égale à la durée normale des services militaires. Il faut produire, en outre, l'un des diplômes suivants : ou le brevet supérieur, ou un diplôme d'une Ecole supérieure de commerce, ou le baccalauréat, ou des diplômes équivalents.

Cette ouverture de concours inaugure une série régulière d'examens basée sur la cadence des nombreuses mises à la retraite prévues. L'École Spéciale d'Administration, 28, boulevard des Invalides, Paris (VIIe), renseignera gratuitement sur cette carrière ou sur toute autre les correspondants qui lui écriront, sans qu'ils soient engagés le moins du monde.

Voici, d'ailleurs, quelques renseignements intéressants sur la Carrière d'Inspecteur du Contrôle de l'État sur les Chemins de fer.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTROLE DES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

L'État exerce sur les réseaux d'intérêt général un contrôle qui est actuellement réparti en cinq directions, savoir :

1° Direction du contrôle de l'exploitation;

2° Direction du contrôle de l'exploitation technique ;

3° Direction du contrôle de la voie et des bâtiments et des lignes nouvelles ;

4° Direction du contrôle du matériel et de la traction ;

5° Direction du contrôle du travail.

Ces cinq directions de contrôle exercent chacune leur action sur l'ensemble des réseaux.

Les Inspecteurs du Contrôle de l'État sont à la base de la hiérarchie ; seul le contrôle du travail échappe complètement à leur compétence. Leurs chefs sont des ingénieurs ordinaires et des ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées ou des Mines pour ce qui concerne la partie technique. En matière commerciale, ils dépendent des Inspecteurs principaux et Contrôleurs généraux de l'Exploitation commerciale.

ATTRIBUTION DE L'INSPECTEUR DU CONTROLE

Au sujet des attributions générales, il n'y a pas lieu de faire de distinction entre l'Inspecteur adjoint du Contrôle de l'État et l'Inspecteur du Contrôle de l'État. En fait, ces appellations correspondent à une différence de classe et non à une différence de grade, les postes étant attribués indifféremment à un inspecteur ou à un inspecteur adjoint du Contrôle.

L'inspecteur du contrôle est chargé d'une circonscription comprenant une longueur de lignes variant de 50 à 400 kilomètres, suivant l'importance du trafic. Il y a aujourd'hui 200 inspecteurs.

L'inspecteur est chargé de faire appliquer les dispositions générales de la législation des chemins de fer ou des cahiers des charges des compagnies ; il instruit les incidents d'exploitation et au premier degré les accidents ainsi que les vœux relatifs à la marche des trains, à la création et à l'amélioration des gares, stations ou haltes et de leurs annexes, au service des passages à niveau : il surveille la composition et la circulation des trains, l'entretien des locaux et du matériel ; il reçoit les plaintes du public et leur donne la suite qu'elles comportent... etc.

En sa qualité d'officier de police judiciaire, il constate par ses procès-verbaux les accidents d'une certaine gravité, ainsi que les infractions à la police des chemins de fer. Il recueille la documentation nécessaire à l'examen des propositions relatives aux tarifs ; il porte son attention sur l'application des taxes, sur l'observation des règlements en matière de répartition et d'utilisation du matériel ; il renseigne son service sur les besoins de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture et sur les mesures prises ou à envisager pour faire face à ces besoins, ... etc.

NATURE ET CARACTÈRE DE LA FONCTION

L'Inspecteur du Contrôle n'est pas astreint à des heures fixes de bureau ; une partie de son temps est d'ailleurs consacrée aux tournées qu'il organise librement, en groupant au mieux les affaires qu'il a à traiter. Il ne lui est imposé de délai relativement court que pour les enquêtes sur les accidents très graves.

Les questions confiées à son examen sont des plus variées. Il lui est, du reste, laissé beaucoup d'initiative. Tout ce qu'il remarque dans ses tournées peut être consigné dans ses rapports. Il a la charge délicate de donner la suite définitive aux plaintes déposées dans les gares, ainsi que de préparer l'avis à donner au parquet au cas de procès-verbal dressé par lui.

Son service l'appelle à entrer en relations avec les Chambres de commerce, les Chambres consultatives des Arts et Manufactures, les Syndicats patronaux, ... etc. En contact quasi permanent avec les agents et avec les usagers des chemins de fer il jouit auprès d'eux d'une considération certaine.

Lorsqu'il débute dans un poste à plusieurs titulaires, il n'est en rien subordonné aux autres inspecteurs. Il est leur collègue purement et simplement. S'il est nommé à un poste unique, il trouve en ses voisins des conseillers expérimentés qui lui épargnent tâtonnements ou erreurs.

Ses déplacements dans sa région lui sont rendus facile grâce **à une carte libre de circulation** qui lui permet d'emprunter non seulement tous les trains de voyageurs, mais aussi les trains de marchandises et même les machines en cas de besoin, et de pénétrer dans tous les établissements du chemin de fer.

A noter que la plupart des postes sont placés dans des **villes importantes**. Enfin, détail qui n'est pas négligeable, l'inspecteur a un **bureau convenablement installé**.

En résumé, fonction intéressante, occupations très variées, service mi-actif, mi-sédentaire, grande indépendance et de la considération.

RÉSIDENCE

S'il le désire, l'inspecteur du Contrôle peut avoir tous ses avancements sur place et, par conséquent, ne pas être astreint à des déménagements.

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS — CONGÉS — AVENIR (1)

(1) Écrire à l'École Spéciale d'Administration, 28, boulevard des Invalides, PARIS-7e.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Maine-et-Loire demande permutante Deux-Sèvres. Urgent. J. I. 772

Institutrice Eure, titulaire école 2 classes, secrét. mairie, 1 h. Paris, prom. exeat, permut. Haute-Marne. Pressé. J. I. 775

Instituteur S.-et-O. banlieue Paris, 14 km., promesse exeat, désire permutant Aveyron ou autre. Urgent. J. I. 736

Institutrice établissement secondaire, bords du Loir, permuterait Seine ou Paris. Raisons famille. J. I. 776

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. propr. écrite dem. rens. à *la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 760

Cède Encyclo. Auto. didac. Quillet, neuve, double emp. Achète Larousse ménager. J. I. 773

Bas indémaillables, indéchirables, fils spéciaux, 125 jours sans raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. pers. p. trav. fac. chez soi « Le Foyer (D) St-Denis, Seine

A titre de propagande, à l'occasion du transfert à Paris très prochain de ses services, la revue théâtrale et musicale *Ma Petite Scène* (répertoire artistique des écoles, amicales, sociétés théâtrales d'amateurs) offre à prix réduit, aux abonnés du *Journal des Instituteurs*, l'une de ses collections annuelles parues depuis sa fondation.

Années 1930-31 : 10 numéros, 10 fr. au lieu de 18 francs ; 1932, 8 francs au lieu de 12 francs ; 1933-1934 ou 1935, 6 numéros chacune, 10 francs au lieu de 15 francs.

A partir de 1936, la revue paraîtra mensuellement ; 10 numéros, abonnement 18 francs. Jusqu'au 31 janvier, à *Ma petite Scène*, Guebwiller, Haut-Rhin. Ch. pal. 187.67 Strasbourg.

(Joindre bande d'abonnement du *J. I.*).

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

Vient de paraître :

Pour l'enseignement musical et la formation du goût.

Pierre DUVAUCHELLE

ANTHOLOGIE CLASSIQUE

Mélodies et Chœurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Lully, Rameau, Haendel, Bach, Gluck, Haydn, Grétry, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann, etc.

En vente à la Lib. F. Nathan. Un volume : 10 fr.

Pour votre plaisir

lisez les deux charmants volumes de P. RICHARD :

LE LYCÉE MAGIQUE

(Roman)

qui vient de paraître

Prix : 12 fr.

et

MA CLASSE ET MOI

précédemment paru

Prix : 15 fr.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest TOURCOING (Nord)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

LIBRAIRIE DE THÉATRE

J.-L. LEJEUNE. 1, rue Marivaux, PARIS (2e) - Tél. : Ric. 19-97

TOUTES PIÈCES DE THÉATRE POUR ÉCOLES, FAMILLES, SOCIÉTÉS D'AMATEURS.

Catalogue franco sur demande.

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. CUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.

Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.

Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE VIEUX DRAME

Par HENRI DUVERNOIS

MA SŒUR sort de chez moi. A trois heures, j'ai entendu ses deux petits coups de timbre. Nous annoncions ainsi notre rentrée, il y a une cinquantaine d'années. Ce rappel d'un passé lointain m'attendrit toujours. De mon cabinet, j'entends la voix restée claire : « Vous direz à monsieur que c'est sa sœur Yvonne. » Je crois un instant retrouver la silhouette d'Yvonne adolescente, ses beaux cheveux noirs que nous appelions des cheveux tragiques, — elle voulait à cette époque entrer dans la classe de tragédie du Conservatoire, — ses yeux d'un bleu gris souriant...

— Bonjour, Hector. Tu as une mine superbe !

La voici dans ma bibliothèque. Elle jetait sans doute un regard hostile à tous ces livres mal reliés et mal rangés ; à mon entrée, elle a retrouvé la grâce mondaine qui ne l'abandonne guère et qui fleurit en compliments. Yvonne est, depuis fort longtemps, Mme Émile Téchenard ; la résonance un peu vulgaire de ce nom est le seul reproche qu'elle adresse à son mari. Lors des visites espacées qu'elle me rend, elle apparaît couverte, selon la saison, d'un tissu trop léger ou d'une fourrure trop somptueuse ; mais elle s'arrange toujours pour que sortent du corsage ou du manteau quelques-unes des plus grosses perles de son collier. Enfin, elle est coiffée d'un chapeau à la dernière mode, même si cette mode impose un bonnet espiègle et planté de travers, gantée de frais, chaussée de neuf, passée, hélas ! d'éblouissante, imposante. Les héros antiques s'enorgueillissaient d'avoir reçu toutes leurs blessures en plein visage. Ma sœur n'a rien d'une héroïne, mais les outrages du temps ont particulièrement affecté ses paupières et ses joues ; ils ont incliné à la mélancolie le charme ironique de sa bouche. Pour le reste, tel Brillat-Savarin qui entendait se contenir au majestueux, ma sœur s'est arrêtée au confortable. Elle n'a pas renoncé à dîner en ville, mais elle ne déjeune qu'avec un fruit et une tasse de thé sans sucre. Elle n'a pas engraissé au sens propre du terme, elle s'est arrondie. Il émane de toute sa personne cossue et péremptoire, massée, baignée, ondulée, surveillée, soignée par des experts, une sensation de confort étonnant.

Je l'introduis dans mon cabinet. Je lui apporte le fauteuil qu'elle préfère, ni trop haut ni trop bas, pas trop moelleux pour qu'elle puisse s'en dégager sans peine. Nous échangeons des propos de coiffeur à cliente sur la température, le fait divers du matin, le scandale de la veille, l'incertitude de l'avenir et les meilleures façons de se protéger de la grippe. Je n'avais pas vu Yvonne depuis quatre mois. A sa dernière visite, mon ascenseur était en réparation. Or j'habite au deuxième étage, l'escalier est facile et ma sœur a le cœur robuste et des jambes restées alertes. Elle avait laissé à la concierge, pour me remettre, ces mots griffonnés sur sa carte : « Mon cher Hector, je suis désolée de cet arrêt d'ascenseur, mais, à nos âges, on ne maintient sa santé qu'en évitant les efforts inutiles. » Elle évite, en effet, les effort inutiles et les chagrins qui ne sont pas obligatoires. Quand un pessimiste se plaint de la dureté de l'époque, de la cherté des vivres, énumère ses maladies et se répand en prédictions funèbres, elle l'écoute, le plaint et l'approuve, mais elle ne l'invite plus. Quand je suis malade, elle ne prend de mes nouvelles que par le téléphone, car elle érige en principe que, pour elle, par la faute d'une curieuse idiosyncrasie, toutes les maladies sont contagieuses. Elle affirme que, venant de consoler une amie qui s'était cassé la jambe, elle a ressenti, trois jours de suite, d'affreuses douleurs dans le mollet droit : « Car, explique-t-elle, ma sensibilité est incroyable : elle fait la stupéfaction des médecins. »

Il y a quatre ans que je ne vais plus chez elle. Je ne suis pas fâché avec mon beau-frère, mais sa vue, son caractère, le son de sa voix surtout, m'horripilent. Émile est petit, glabre, resté vaguement blondinet : une sorte de ci-devant jeune homme qui se dresse sur la pointe des pieds et brandit vers le ciel un index menaçant quand il veut asséner une vérité première sur le crâne de son interlocuteur. Il prend alors une voix aigre qui m'inflige la migraine, et cette voix, déjà insupportable, il l'enfle encore pour étouffer la contradiction qu'il pressent. Nous n'avons jamais eu une discussion. J'ai fui. Pour expliquer mon absence à ses réceptions, il dit : « Nous nous aimons beaucoup, mais Hector, en vieillissant, est devenu si bavard qu'il redoute les endroits où il n'est pas le seul à parler. » Il fait valoir sa fortune avec dextérité, collectionne de hideux tableaux, surveille le chauffage central, établit des menus compliqués et offre, chaque jour, de nouveaux motifs d'admiration à sa conjointe extasiée.

Je ne cacherai pas que mon plus sérieux grief à son égard vient de ce qu'il méprise ouvertement mes travaux d'histoire et d'archéologie. Si j'ai eu quelque vanité, j'en suis guéri, mais il m'est impossible de fréquenter un être qui déteste mes enfants, c'est-à-dire mes livres. Pour mieux me combattre, il me lit et il a cherché bien souvent à m'entraîner dans un tournoi oratoire. J'ai préféré me déclarer vaincu d'avance, non par ses arguments qui sont puérils, mais par la vrille de son fausset.

Mon beau-frère est un sot. Il a réussi, par suite de hasards successifs, à réaliser une immense fortune. Il pourrait, s'il consentait à livrer les détails de cette ascension, présenter un intérêt, mais c'est le seul sujet qui n'inspire pas son éloquence : il préfère discuter art, histoire, archéologie, littérature où il n'entend rien. Ma sœur, sans être intelligente au sens profond du terme, ne manque pas d'esprit. Et elle aime depuis quarante ans cet imbécile, dont le seul mérite, à mes yeux, est de la rendre heureuse. Notre père, graveur de talent, voué à d'humbles tâches, était lettré, humain, généreux, enthousiaste. Ma mère, c'était maman. Nous avons grandi, Yvonne et moi, dans une atmosphère de bonté et j'ajouterai de gaieté, qui a préservé notre jeunesse des basses préoccupations dont les familles de condition modeste sont assaillies, quand nul rayon ne vient éclairer leur pauvreté. Nous n'avons connu la question d'argent que plus tard, moi quand un héritage réalisé par ma pauvre femme m'a enrichi, Yvonne quand Téchenard commença de compter par millions.

Du passé, ma sœur n'a gardé que le souvenir de cinq étages, — sans ascenseur, — et de problèmes domestiques. Malgré quarante années de luxe et de grands dîners, elle est encore éblouie par la vaisselle plate, les nappes damassées, les orchidées dans le surtout de table, les diamants de ces dames et la conversation de ces messieurs. On riait si bien, chez nous ! Yvonne a perdu le sens du comique. Je crois qu'elle en a toujours été dépourvue et que, dans son fort intérieur, elle nous désapprouvait ; mais elle était jeune et si jolie que, par une injustice courante, on lui accordait toutes les qualités d'âme.

Jamais elle ne me présente d'observations, car elle est sociable et d'une politesse raffinée ; mais tout, chez moi, la choque et la navre. Que je n'habite pas comme elle un quartier élégant, passe encore. Étant donné mon caractère de savant un peu maniaque, elle me verrait à la rigueur dans une rue déserte, au fond d'un quartier studieux. Mais je loge rue Tronchet et et elle abomine la rue Tronchet, comme les tableaux dont je m'entoure, la couleur de mes rideaux et l'étoffe de mes vêtements. Elle ne me renie pas, certes, mais, à quelques personnes qui lui parlaient de moi avec sympathie, elle a riposté : « Mon frère ? Je l'adore... Un peu ours, par exemple. A vingt ans, il vivait déjà dans ses paperasses et il n'y avait pas moyen de le sortir de ses bouquins. » Téchenard ne me hait point, mais il doit attendre ma mort avec une certaine impatience pour fonc r en héritier dans cet appartement dont il refuse de franchir la porte depuis que je m'abstiens de franchir la sienne, et surprendre là je ne sais quels secrets qui lui permettront de déclarer à sa femme : « Voilà donc ce qu'était ton frère ! Tu me

rendras cette justice que je m'en étais toujours douté. »

Après vingt minutes de conversation oiseuse, Yvonne vient de me quitter. J'ai vu que ses souliers trop étroits marquaient un énorme bourrelet sur son cou-de-pied et j'ai pu constater qu'elle s'était tirée avec une certaine difficulté de son fauteuil, pourtant choisi. Elle m'a envoyé *in fine* : « Cela sent le tabac chez toi ! Comme tu ne fumes pas, tu devrais le faire remarquer à ton valet de chambre. A bientôt. Tu as toutes les amitiés d'Émile. »

Nous nous embrassons. Elle disparaît avec une rapidité un peu essoufflée... Mélancolie ! Il n'est pas quatre heures, mais Yvonne a dissipé les atomes légers du travail. Elle emploie, pour désigner le mien, ces mots atroces : « Paperasses et bouquins », alors que j'éprouve une sorte d'émotion devant une feuille de papier, même blanche, et une livre, même des plus courant. Elle voit ma grimace quand « paperasses » ou « bouquins » lui échappent et elle se met à rire. Et je lui pardonne, car, dès qu'elle rit, je n'ai plus en face de moi cette grosse dame pétrie d'onguents et d'idées toutes faites, mais ma petite Yvonne de 1890.

D'habitude, j'ai des amis à dîner. Ce soir je resterai seul. Je n'invite personne le jour où j'attends ma sœur, car elle me laisse dans un état d'irritation qui ferait de moi un hôte détestable. Aujourd'hui, elle ne m'a vanté que succinctement les précieuses vertus de son époux ; elle a bien voulu négliger de me mettre au courant des mariages, divorces, ruines ou gains des personnes de son entourage. Pour la première fois, elle a consenti à m'écouter quand je lui parlais du passé. Et même elle a joint ses souvenirs aux miens. Elle vieillit.

Peut-être comprend-elle aussi que c'est pour cela et pour cela seulement que sa visite ne m'est pas importune. J'exècre l'époque présente. Un jeune journaliste étant venu m'interroger à ce propos, j'eus le courage de lui répondre que ce temps de simili, de provisoire, de vacarme et de dureté m'inspirait du dégoût. L'article fit du bruit. On me traita de fossile et je m'en réjouis. Pour m'évader, je m'enferme. La rue que j'aimais tant m'est devenue odieuse. Un automobiliste pressé qui me klaxonne aux oreilles que je dois me ranger et vite, me laisse rouge de fureur comme s'il m'avait soufflété. J'ai de jeunes amis. J'écarte ceux qui tiennent un langage de garagistes ou de courtiers, qui parlent d'argent avec la tendresse que nous mettions à parler d'amour et d'amour comme nous parlions de chevaux ou de baccara. Les plus sinistres encore me paraissent les gaillards de mon âge qui suivent le train, se meublent avec de la toile cirée blanche, des tubes de nickel et des tables de verre et qui font les aliénés en voiture, sur la grande route. Ils sont satisfaits des mœurs actuelles qui protègent leur grossièreté native et leur ignorance. Je ne suis pas ennemi du progrès ; je suis furieux de l'usage que ces gens en font, que la T. S. F., par exemple, soit un agent de transmission pour musiques foraines et vains discours, et que tout concourt à tracasser un pauvre diable de mon genre qui, s'étant appliqué à laisser le monde en paix, n'arrive pas à comprendre pourquoi le monde entier se ligue pour l'accabler.

Après le départ de ma sœur, je rejetai les feuilles du jour et je me réfugiai dans une collection de l'année 1878. Je regardai quelques images. Je vis, barbe et cheveux de neige, Victor Hugo prononçant une allocution au théâtre de la Gaîté ; quelques aspects de l'Exposition universelle ; le ballon captif des Tuileries...

Tout à coup, mon regard s'arrêta sur cette rubrique : *Distribution de prix*, et je cherchai celle de mon collège. J'y figurais à la première place, car j'ai été un bon élève. Je le suis resté, d'ailleurs, et quand mon devoir quotidien est manqué ou même que je ne l'ai pas écrit de façon bien lisible, je ressens la petite douleur du remords d'antan. En 1878, je trouvais les noms d'amis dans les distributions de prix ; plus tard, je les découvris dans les listes d'admission aux grandes écoles, puis dans ce qu'on appelle les Mondanités, puis dans les distinctions honorifiques et enfin dans les nécrologies... J'en suis là...

Que sont devenus ces camarades signalés en même temps que moi à la vénération des foules pour leur science en grec, en latin ou leur valeur en gymnastique ?... Passés aux nécrologies ! Voici pourtant Cornèche, qui était si fort en géographie et qui chante encore l'opérette en province ; Grault, qui écrivait de beaux vers et dont le nom brille par intermittence dans la politique ; Pansier, que je fréquente toujours, malgré son insignifiance, car il est le seul à avoir connu mon père et ma mère ; Maurice Klux...

Je dépose le volume... Vingt fois dans ma mémoire, ce léger fantôme était passé ; il s'enfuyait aussitôt. J'avais besoin, pour que mes souvenirs se précisassent, du nom que je viens de lire et que j'avais oublié...

(A suivre.)

HENRI DUVERNOIS.

EN PASSANT

DES BOULEVARDS A SAINTE-GENEVIÈVE

DIX-HUIT heures, sur les grands boulevards, un jour de septembre. Des deux côtés, les magasins rutilent : l'or des bijoux flamboie, les vases en cristal s'irisent délicatement, l'argenterie étincelle. Les badauds défilent lentement devant les oisifs cosmopolites attablés aux terrasses des cafés. Quelques camelots, à tue-tête, annoncent les dernières nouvelles. Le double courant de la circulation automobile passe sans arrêt.

Le tapage assourdissant, le va-et-vient ininterrompu des hommes et des machines, l'éblouissement des lumières, l'étalage insolent de tous les luxes, de toutes les tentations, composent une atmosphère étourdissante où l'homme, noyé dans les sensations qui l'assaillent, oublie le sens de la vie. C'est le Paris commerçant, le quartier de tous les trafics.

VINGT ET UNE heures, à la bibliothèque Sainte-Geneviève. La grande salle de lecture est entourée de rangées de livres, superposées, qui s'élèvent jusqu'aux larges baies en plein cintre donnant sur la place du Panthéon. Autour des longues tables de chêne, des centaines de têtes sont uniformément penchées sur les livres : crânes chauves bordés de quelques mèches blanches ; cheveux de jais, lissés, brillants, d'Asiatiques au regard fuyant ; luxuriante chevelure blonde qui encadrent un visage tout jeune et déjà grave d'étudiante ; toison crépue formant des boucles rebelles au-dessus d'un visage basané. Là aussi, tous les âges, toutes les races, mais ces êtres humains s'adonnent aux joies de l'étude.

Le silence est à peine troublé par le grincement des portes qui s'ouvrent, les pas feutrés des lecteurs qui viennent ou s'en vont, le froissement des feuilles tournées, les chocs réguliers des plumes au fond des encriers.

Spectacle merveilleux que chaque jour renouvelle ! En pleines vacances, au cœur de Paris, à cette heure tardive, alors que tant de gens savourent le farniente des villégiatures ou courent fébrilement aux plaisirs des sens, jeunes et vieux, hommes et femmes, blancs, jaunes et noirs puisent à volonté dans les trésors que la science a accumulés durant des siècles. C'est le Paris intellectuel, le quartier consacré au culte de l'intelligence.

DE ces deux aspects du Paris multiforme, le visiteur ignore généralement le second.

Souvent l'étranger de passage ne voit de la capitale que le luxe des magasins, l'animation des terrasses de café, l'intensité de la circulation. Il fréquente les théâtres à grand spectacle, les établissements de nuit où l'on est censé s'amuser. Il emporte de Paris l'impression d'une exposition permanente destinée à exciter les plaisirs et à vider les portefeuilles. Le Paris mercantile, standardisé, multiplie les moyens d'attraction et fait oublier les salles silencieuses où des hommes consacrent leur temps à l'étude.

Les boulevards éloignent du quartier Latin ; les magasins éclipsent les bibliothèques ; l'homme d'affaires qui fait fortune dédaigne l'intellectuel qui vivote. La matière semble écraser l'esprit. Et pourtant ..

P. VALLÈS.

NOS BRICOLAGES

CAISSE A SABLE

C'EST une caisse contenant du sable humide avec lequel il est facile de représenter les éléments essentiels du relief du sol : montagnes, collines, plaines, vallées, etc... (fig. 1).

Son emploi est à recommander au cours élémentaire,

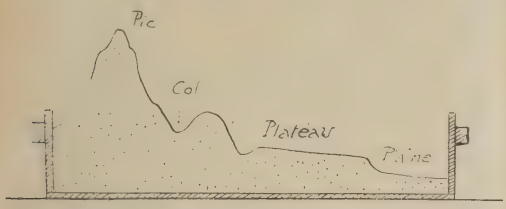

où elle aide beaucoup à donner un enseignement concret de la géographie.

CONSTRUCTION DE LA CAISSE.

Si l'on ne peut se procurer une caisse toute faite, dans le genre de celle qui est dessinée ici, on s'aidera, pour en fabriquer une, des quelques indications que voici :

Scier 2 planches de 1 mètre de long, 0m,20 de large et 0m,02 d'épaisseur, puis 2 autres de 0m,75 de long et de même largeur et épaisseur que les premières. Clouer

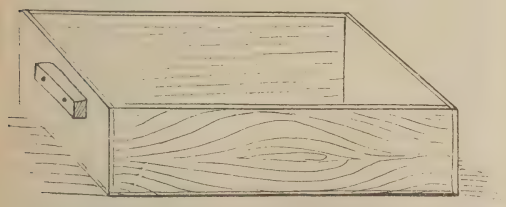

ces planches de manière à former les côtés de la caisse.

Ensuite découper, puis clouer sur ces côtés des planches qui formeront le fond.

Il ne restera plus qu'à fixer deux petites barres de bois pour servir d'anses et le travail sera terminé (fig. 2).

J. BEAUVILLAIN,
Instituteur (Nord).

POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX

MUSETTE de J.-S. BACH

Harmonisation pour pipeaux de Claude-Étienne VERCASSON.

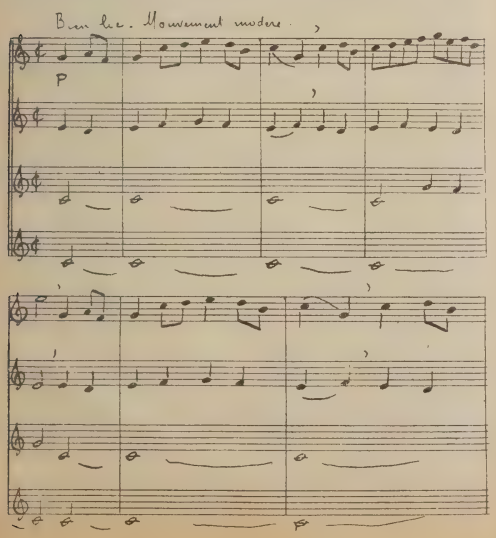

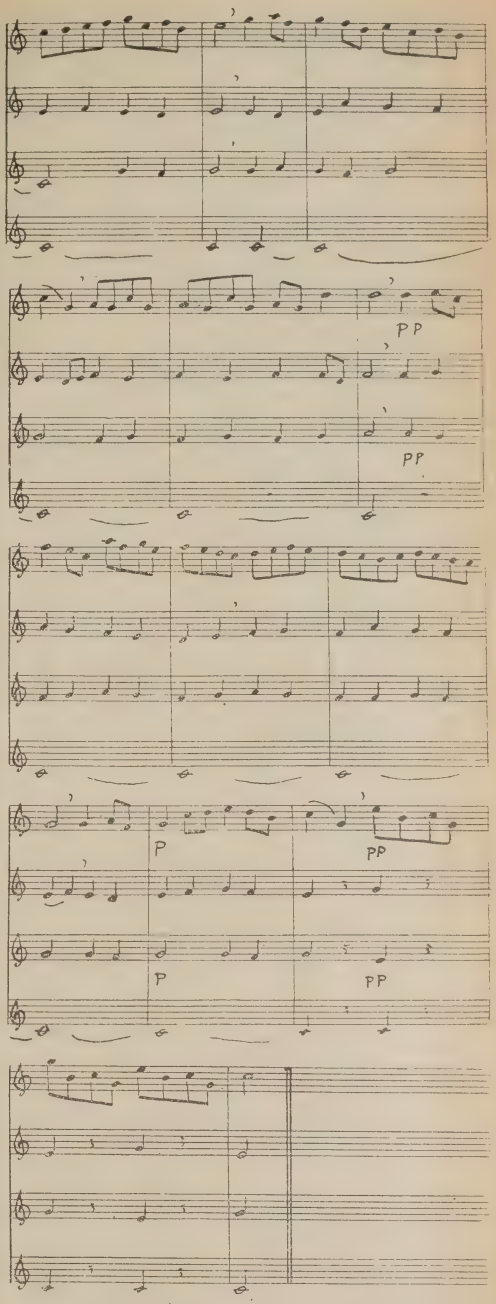

N. B. — Voici un joli morceau joliment harmonisé pour quatre *(quatre !)* parties de pipeaux.

Intéressant travail pour les orchestres un peu exercés. Les autres joueront seulement la première partie (1re ligne) et ce sera aussi très bien.

LINA ROTH.

CONSULTATIONS ANTITUBERCULEUSES

L'Antituberculeuse de l'Enseignement de la Seine organise pour le 20 janvier 1936, de 2 heures à 4 heures, avec le concours de M. le Dr GALLAND, chirurgien adjoint de l'hôpital franco-américain de Berck, une consultation à l'usage des membres de l'Enseignement et de leurs familles. Cette consultation est réservée à l'examen des cas possibles de tuberculose osseuse ou ganglionnaire et se fera dans le dispensaire de l'Antituberculeuse de la Seine, 5, rue du Commandant-Lamy, Paris, XIe (Station métro : Bréguet-Sabin).

POUR LIRE EN CLASSE

Sans dormir.

(Suite et fin.)

Le paresseux Jean-Claude, à la suite d'un souhait imprudent, vit dans l'abondance sans avoir besoin de travailler pour gagner son pain. Seulement, lorsque la nuit vient, il lui est impossible de trouver le sommeil. Vous imaginez sans peine l'état qui est le sien au bout d'un an de ce régime.

Un soir, il était assis au pas de sa porte à la nuit tombante, lorsqu'il aperçut un petit homme aux larges épaules, courbé sous un lourd fagot de bois.

— Qu'est-ce que vous faites donc, à vous reposer ainsi ? demanda-t-il à Jean-Claude. Un homme jeune comme vous ne s'arrête pour se reposer que lorsque l'obscurité enveloppe la terre. Je suis déjà vieux, et je rentre mon bois cet été pour être bien sûr d'en avoir une bonne provision l'hiver prochain.

— Je suis trop fatigué pour travailler, dit le paresseux ; il y a plus d'un an que je n'ai dormi.

— C'est parce que vous ne travaillez pas assez, dit le petit homme. Essayez seulement mon remède. Vous êtes assis là sur une maîtresse pierre ; je vous réponds que si vous la portiez demain matin, ne fût-ce que jusqu'à l'entrée de l'avenue qui est là-bas, et que vous la rapportiez ensuite devant votre porte, vous auriez meilleure chance de dormir la nuit prochaine.

Le jeune homme regarda la pierre.

— Elle n'est pas légère, l'ami, dit-il.

— Je ne vous dis pas qu'elle soit légère, mais l'avenue n'est pas bien loin et c'est bien dur de ne pas dormir la nuit. Vous pourriez bien essayer. Quand vous ne dormiriez qu'un quart d'heure, ce serait toujours mieux que rien.

Mais le paresseux ne se sentait pas seulement la force de se relever. Il rentra dans sa maison, et ne ferma pas l'œil plus qu'à l'ordinaire.

Le lendemain matin, dès l'aube, il essaya de soulever la pierre.

— Ce vieux en parle bien à son aise, se dit-il.

Mais il se rappela en même temps que le vieillard était courbé sous son fagot comme un homme bien chargé.

Cette fois, il fit bouger la pierre et la souleva même un peu.

Pas de sommeil encore, cette nuit-là, mais un peu plus de tranquillité et, le matin venu, le paresseux était de bonne heure occupé à remuer la pierre.

La nuit suivante, il dormit quelques minutes.

— Cette pierre est cependant bien lourde, se disait-il.

La semaine n'était pas écoulée qu'il la porta sans grand'peine jusqu'à l'entrée de l'avenue, et chaque nuit il dormit paisiblement pendant un quart d'heure.

Cette ombre de repos lui rendit un peu d'appétit. Il le dit à sa femme et lui raconta ses voyages avec la pierre.

— Tu es un fameux imbécile de t'éreinter à porter un rocher, lorsque tu peux vivre sans rien faire !

— Mais si je ne peux pas dormir, à quoi me sert de manger et de boire ? demanda-t-il.

Sans en être bien sûr, il lui sembla que la table était moins délicatement servie que d'habitude, mais il avait faim et soif. Il mangea et but et, comme de coutume, sa femme le laissa.

Le lendemain, il reprit la pierre. Un quart d'heure de sommeil valait mieux que rien, mais ce n'était cependant pas assez ; au bout du mois, le soldat recommençait à se lamenter.

Le petit homme gris, qui travaillait toujours à ramasser son bois pour l'hiver, passait par là.

— Eh bien ! camarade, dit-il, vous n'êtes pas encore guéri ?

— Je ne dors qu'un quart d'heure chaque nuit.

— Eh bien ! il n'y a qu'à aller plus loin. Vous dormirez peut-être alors une demi-heure.

— Une demi-heure, ce n'est guère ! C'est égal, j'essayerai demain.

Le petit homme gris ne s'était pas trompé.

Lorsque la pierre eut été rapportée du bout de l'avenue, à grand renfort de gémissements, par un homme baigné de sueur, la nuit fut meilleure et, le soir, Jean-Claude se reprit à désirer son souper.

Sa femme vint aussitôt, prompte et active, mais, décidément, la chère devenait tous les jours plus maigre.

— J'ai pourtant fait bien du chemin aujourd'hui, cette grosse pierre sur le dos, dit-il, et je méritais un bon souper.

— Tu ne mérites rien du tout que des injures, dit-elle : pourquoi te fatigues-tu ainsi pour rien ?

La demi-heure de sommeil paraissait douce au pauvre éveillé ; mais elle passait vite. Il recommençait à appeler de toutes ses forces son conseiller, le petit vieillard, lorsqu'il aperçut celui-ci en train de former une place à charbon dans une clairière de la forêt.

— Qu'est-ce que vous faites donc là ?

— Vous le voyez bien, je vais faire du charbon de bois, et, si je peux en vendre un peu aux ménagères pour cuire leur soupe, je gagnerai de quoi tremper la mienne.

— Vous ne vous reposez donc jamais ? demanda Jean-Claude.

— Ah ! si vous voyiez ma vieille femme ! C'est elle qui travaille sans cesse ! Elle en a pris l'habitude en élevant nos douze enfants. J'aurais honte de moi-même si je ne travaillais pas aussi !

Jean-Claude pensait maintenant :

« Si je reprenais des forces, je crois bien que j'essaierai de travailler. »

Mais il ne dormait pas assez pour cela, et il dit au petit homme gris :

— Je dors une demi-heure chaque nuit, depuis que je porte ma pierre jusqu'au bout de l'avenue : mais qu'est-ce que cela pour un homme ?

— Qu'est-ce que cela comme travail ? vous voulez dire, répondit le vieillard. Essayez donc de gravir la montagne jusqu'à l'ermitage de Saint-Morand. Quand vous vous serez reposé là-haut, vous verrez que la pierre ne pèsera plus rien en redescendant, et que vous dormirez au moins une heure chaque nuit.

Décidément, Jean-Claude était en train de se guérir de sa paresse. Il grimpa le lendemain jusqu'à l'ermitage de Saint-Morand. Deux femmes, qui s'y trouvaient avant lui, le regardèrent, et la plus âgée lui dit :

— Que portez-vous donc là, mon garçon ? Cette pierre doit-elle vous servir pour bâtir une maison ?

Jean-Claude se trouva un peu interdit.

— Je porte cette pierre pour pouvoir dormir la nuit, dit-il.

Les deux femmes se mirent à rire.

— Ah ! dit la vieille, vous êtes ce jeune homme si paresseux qui ne peut pas fermer l'œil et que mon vieil homme a déjà un peu guéri ? Mais, dites-moi donc, si votre travail était utile à quelqu'un, ne croyez-vous pas que vous dormiriez tout aussi bien ? Si vous ramassiez le bois ou les pommes de terre de la veuve Klein, m'est avis que cela vous bercerait sur vos matelas.

Jean-Claude redescendit d'un pas plus rapide qu'à l'ordinaire et appela sa femme pour avoir son souper. Mais celle-ci n'entra même pas dans la maison. Elle jeta sur le seuil une botte de gros navets, à côté d'une cruche d'eau.

— Je ne viendrai plus, dit-elle. Non seulement tu te fatigues à porter une pierre, quand tu peux manger et boire sans rien faire, mais encore il faut que tu te mettes au service d'une vieille pleurnicheuse, sur le conseil de la première imbécile venue. Il n'y a rien à faire de toi !

Et elle referma la porte.

Jean-Claude était muet d'étonnement.

— C'est le diable qui l'avait envoyée, se dit-il. Il va falloir travailler, maintenant, si je veux avoir du pain à manger. Mais allons d'abord aider la veuve Klein !

Comme Jean-Claude dormit bien cette nuit-là !

D'après M. DE WITT.

(*Légendes de l'Est*, Librairie Hachette.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

AU PARLEMENT

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Chambre : Séance du 13 décembre 1935.

DÉCRETS-LOIS. — **M. Garchery** (*Seine, Paris*), *Unité Ouvrière*, s'est élevé contre l'incorporation, dans le budget, des conséquences financières des décrets-lois qui ne sont pas encore ratifiés.

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE. — **M. Cornu** (*Côtes-du-Nord*), *radical-socialiste*, a dit : « Priver de cette indemnité une femme mariée fonctionnaire constitue une injustice. »

M. Martinaud-Deplat (*Seine*), *radical-socialiste*, a donné cet exemple :

Voici une institutrice de Paris (6e classe) dont le traitement, déduction faite de la retenue pour la retraite, était, net, de 10 810 francs.

Le décret-loi a supprimé, pour elle, l'indemnité de résidence de 1 740 fr. 20 dont parlait M. Cornu.

Par suite de la suppression des indemnités communale et départementale, elle perd, en outre, 4 800 francs d'indemnité communale, et 1 000 francs d'indemnité départementale. Ajoutez-y le prélèvement de 10 p. 100 sur les 10 810 francs de traitement fixe. Au total, la réduction est de 8 621 fr. 20.

Ainsi, cette institutrice, dont le traitement était de 18 357 francs, ne reçoit plus que 9 730 francs environ, soit une réduction de près de 50 p. 100. Au lieu de 1 529 francs qu'elle percevait par mois, elle ne perçoit plus que 810 francs. Si l'on totalise les prélèvements sur les traitements cumulés du ménage, c'est, selon la classe à laquelle appartiennent l'instituteur et l'institutrice, un prélèvement global de 25 à 38 p. 100.

— Je voudrais, monsieur le ministre, obtenir de votre bouche, l'engagement que la situation de ces ménages d'instituteurs se trouvera améliorée. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Marcel Régnier, ministre des Finances. — Les promesses qu'a faites M. le président du Conseil seront tenues. (*Très bien ! très bien !*)

L'AVANCEMENT. LES RETRAITES. — **M. Cornu** a déclaré qu'un professeur d'E. P. S., de 6e classe, sur de point de passer en 5e, perdra, du fait du retard dans l'avancement, 66 000 francs dans sa carrière.

Comment peut-on soutenir, en bonne justice et en équité, qu'une femme qui était fonctionnaire et qui, toute sa vie, a effectué des versements pour une retraite, ne percevra pas cette pension en même temps que la pension de réversion à laquelle elle a droit par suite du décès de son mari, qui a lui-même constitué sa retraite par des versements indépendants de ceux de sa femme? (*Applaudissements.*)

M. Mazé (*Finistère*), *radical-socialiste*, a plaidé la cause des retraités d'une façon complète à laquelle chacun rendra hommage.

Après tous les efforts déployés par la Chambre, le décret pris par le président Doumergue subsiste. Il subsiste surtout dans la partie la plus importante ; il subsiste en ce sens qu'il détruit la loi de 1924. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Si la veuve d'un fonctionnaire est elle-même fonctionnaire en activité, elle continue à toucher la pension de réversibilité de son mari. Le décret ne lui sera applicable que lorsqu'elle-même sera retraitée ! (*Exclamations et mouvements divers.*)

Voici, maintenant, un autre cas, celui d'un instituteur qui avait une pension de 13 000 francs. Elle a été ramenée à 11 581 francs, donc diminuée de 2 043 francs. Lorsque l'intéressé reçoit son livret revisé, on l'informe qu'il doit reverser au Trésor, outre 10 p. 100 qu'il a déjà payés, une somme de 1 061 francs. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Une institutrice, mère de huit enfants, passe de 16 000 francs à 14 529 francs. Un ouvrier des postes, télégraphes et téléphones, de 10 387 francs à 8 830 francs. Il est diminué de 1 557 francs et reverse au Trésor 580 francs.

Le dernierdécret, malgré vos promesses répétées, n'est pas une amélioration, ou elle est tellement dérisoire que nous ne pouvons pas en tenir compte. Ma protestation, je vous l'ai dit en commençant, ne peut être que platonique, mais je me réserve d'y revenir. (*Interruptions.*)

Je me réserve, — étant mandaté à cet effet, par mon parti et par l'unanimité de la commisssion des pensions — d'employer tous les moyens de procédure pour que la question vienne en discussion à la tribune et soit réglée favorablement avant la fin de la session.

M. Brémond (*Var*), *parti socialiste*, a fait une comparaison juste :

Ce décret-loi modificatif est celui du 30 octobre 1935. En réalité, il n'apporte presque rien aux petits et moyens retraités. Laissez-moi vous dire, monsieur le ministre, que votre décret d'automne est une feuille morte de plus.

M. le ministre des Finances. — Cette feuille morte coûte 70 millions.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX. — **M. Marchandeau** (*Marne*), *radical-socialiste*, a fait remarquer que lorsqu'un Conseil municipal décide d'accorder à son personnel les mêmes taux d'indemnités de charges de famille que ceux de l'État, la décision n'est pas approuvée, parce qu'elle constitue un moyen de rétablir ce qui a été retiré d'autre part sous le rapport du prélèvement. (*Le Gouvernement étudiera la question.*)

Séance du 14 décembre.

SUPPRESSION DE LA PENSION A LA VEUVE DE GUERRE REMARIÉE. — **M. Bonnevay** (*Rhône*), *républicain de gauche*, s'y est opposé.

A quelles absurdités, messieurs, allons-nous aboutir? La veuve du fonctionnaire civil ou militaire, lorsqu'elle se remarie, ne perd pas son droit à pension. Mais, d'après le texte qu'on vous propose, la veuve du « poilu » mort à la guerre perdra le droit à sa pension si elle se remarie. (*Applaudissements.*)

Autre chose encore : la veuve de guerre qui vit en concubinage, qui fait un héritage ou qui gagne un gros lot et devient millionnaire, celle-là gardera sa pension. Mais la veuve de guerre qui épouse un ouvrier, un petit cultivateur, quelquefois chargé d'enfants, perdra sa pension aux termes du texte proposé.

M. Bonnevay a obtenu gain de cause; la suppression n'a pas été votée.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES. — Sans débat, l'article ci-après a été voté dans la séance du 14 décembre :

ART. 28 *quater* (nouveau). — Le ministre de l'Education nationale est autorisé à accorder des autorisations de constructions d'écoles primaires aux communes qui s'engagent à faire l'avance de la totalité de la dépense et qui, à cet effet, ont réalisé les ressources nécessaires. Cette autorisation réserve la vocation des collectivités à la participation de l'Etat.

Les conseils généraux devront, chaque année, dresser une liste de classement distincte pour les constructions neuves et les grosses réparations.

MODIFICATION AU PRÉLÈVEMENT VOTÉ PAR LA CHAMBRE

ART. 24 *bis*. — Le troisième alinéa de l'art. 2 du D. du 16 juill. 1935 instituant un prélèvement général de 10 p. 100 sur les dépenses publiques est modifié ainsi qu'il suit :

« Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les émoluments nets globaux des agents sont inférieurs à 8 000 francs.

« Pour les agents dont les émoluments nets globaux sont compris entre 8 000 et 12 000 francs le prélèvement est fixé aux chiffres suivants :

« 2 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 8 000 à 9 000 francs ;

« 4 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 9 001 à 10 000 fr. ;

« 6 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 10 001 à 11 000 fr. ;
« 8 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 11 001 à 12 000 fr.
« En outre, le décret du 16 juillet 1935 portant réduction du taux de l'indemnité compensatrice accordée aux personnels servant dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle n'est pas applicable aux agents dont les émoluments nets globaux sont inférieurs à 12 000 francs. »

Séance du 16 décembre.

M. Baylet (Hérault), *parti socialiste*. — L'Université demande qu'on ne porte plus atteinte ni à sa dignité, d'abord, ni au pain des enfants, ensuite. La coupe est pleine.

En ce qui concerne la réforme des écoles normales, le recul à dix-huit ans de l'âge minimum pour se présenter au concours d'entrée élimine quantité de candidats pauvres.

La réduction des études de trois à deux ans entraîne la suppression d'un grand nombre de professeurs.

M. Déat (Seine), *néo-socialiste*. — Dans quelques années, vous aurez des jeunes gens qui porteront les stigmates de la crise.

Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'enseignement post-scolaire.

Qu'a-t-on fait pour donner à la jeunesse le goût du sport?

Nous souhaitons que la revision de la carte scolaire n'amène pas trop de suppressions.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu assez de crédits pour payer la totalité des médailles d'argent.

Il est vraiment scandaleux qu'on ait prélevé 50 p. 100 sur certains traitements d'institutrices mariées avec des instituteurs.

Nous espérons que les indemnités de logement pourront être prochainement rétablies.

Je fais les réserves les plus expresses sur la réforme des E. N.

M. Inizan (Finistère), *gauche républicaine*, a plaidé la cause de la langue bretonne.

M. Clamamus (Seine), *communiste*, a signalé des classes surpeuplées contenant plus de 75 élèves et montré la nécessité de nouvelles constructions scolaires.

M. Fays (Charente), *radical-socialiste*. — Si le décret relatif aux E. N. entre en application, une partie de la population scolaire désertera les cours complémentaires.

M. Thiolas, du *parti socialiste*, a parlé également contre la réforme des E. N.

M. Ducos (Haute-Garonne), *radical-socialiste*, a critiqué la série de mesures : retard dans l'avancement, rupture de l'égalité de traitement entre les fonctionnaires des deux sexes, suppression de la pension de réversion, revision de la carte scolaire, diminution des crédits affectés aux diverses œuvres scolaires, aux bourses ; élévation des droits universitaires.

M. le ministre de l'Education nationale. — Pas un poste ne sera supprimé avant Pâques 1936 et même, très probablement, avant le 1er octobre 1936.

Chaque fois que ce sera possible, nous tâcherons de remédier au surpeuplement des classes en prenant les mesures qui nous paraîtront possibles et nécessaires. Nous étudierons, avec le désir d'apaiser les plaintes justifiées, les revendications des fonctionnaires de l'enseignement mariés, cas particulier d'un problème plus général, puisqu'il embrasse, en réalité, toutes les administrations de l'Etat.

Enfin, je veux répondre, en toute franchise, à M. Clamamus et à M. Grisoni qui m'ont demandé combien nous avions de projets en instance de subvention au ministère et quelle dépense ils représenteraient.

Voici des chiffres, je n'ai aucune raison de vous les cacher : nombre de projets concernant des écoles maternelles, primaires, primaires supérieures et des écoles normales en instance au 1er novembre 1935 : 4 500.

Montant de la dépense totale, part des collectivités intéressées et part de l'Etat, à prévoir à raison d'une dépense moyenne de 400 000 francs par projet (compte tenu des rabais d'adjudication), environ 1 800 millions.

Montant des subventions de l'Etat correspondantes, au taux de participation moyen de 70 p. 100, environ 1 260 millions.

La question est de trouver, messieurs, dans le budget actuel — et je suis sûr que M. le ministre des Finances serait enchanté de les découvrir — 1 260 millions disponibles.

Et avec la même franchise je déclare que je ne dispose pas de crédits d'engagement. Le budget ne comporte que des crédits de paiement. Je ne dispose, pour subventionner en 1936 les projets de construction que des 79 millions du plan Marquet, ce qui permettra de subventionner environ 200 écoles sur tout le territoire français. C'est trop peu? Nous sommes d'accord, c'est aussi l'avis de M. le ministre des Finances. Mais que faire?

Lors de la discussion de la loi de finances, dans laquelle ce débat aurait peut-être pu trouver place, M Maurice Petsche a fait adopter un texte permettant aux communes de bâtir des écoles avant de recevoir une subvention, leur droit ultérieur à subvention étant réservé.

M. Léon Roche. — En attendant, elles doivent se substituer à l'Etat défaillant pour le paiement des intérêts de la totalité de l'emprunt. Elles ne trouvent même plus à emprunter.

M. le ministre de l'Education nationale. — Pour les instituteurs de la Seine, fort de l'adhésion du Conseil général, du Conseil municipal, de tous les parlementaires de la Seine sans distinction de parti, j'irai à nouveau plaider leur cause de tout cœur, comme je l'ai déjà fait.

En ce qui concerne la réforme des E. N., le ministre a renouvelé ses déclarations antérieures et ajouté :

Oui, c'est la vérité et jamais encore une réforme pédagogique n'a été prévue depuis si longtemps, je vous le montrerai lorsque j'aurai l'occasion de vous faire l'historique de la réforme ; jamais aucune réforme pédagogique n'aura été l'objet d'une enquête aussi vaste, aussi large, aussi loyale.

Que la Chambre le sache bien, les adhésions nous arrivent de jour en jour plus nombreuses. Nos inspecteurs généraux travaillent dans la confiance et dans la cordialité. Les Commissions parlementaires, les Chambres, les Associations, le pays tout entier, voudront s'associer à nos efforts.

Et quelle admirable chose ! Au milieu des angoisses sans nombre de l'heure, les problèmes de l'école ne cessent pas un instant de passionner les esprits.

Je dis à la Chambre : soyons-en fiers et soyons-en heureux.

Séance du 17 décembre.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE

M. Zay (Loiret), *Radical-socialiste*. — Un professeur d'éducation physique qui débute à vingt-trois ou vingt-quatre ans, après trois années passées dans une école normale d'instituteurs, deux années dans un institut régional d'éducation physique, deux années dans une école supérieure d'éducation physique, touche un traitement qui, déduction faite de la retenue pour la retraite et du prélèvement imposé par les décrets-lois, s'élève à 9 243 francs, par an, c'est-à-dire à 768 francs par mois. Et cela au moment où chacun s'accorde à reconnaître l'importance que l'éducation physique doit jouer dans l'enseignement de la jeunesse française.

J'ai donc le droit de dire — et les barèmes en font foi — que les maîtres de l'éducation physique en France occupent la dernière catégorie parmi leurs collègues.

Il y a un an, M. Mallarmé disait à la tribune du Sénat :

« Les professeurs d'éducation physique touchent un traitement qui n'est certainement pas digne de leurs titres, de leurs efforts, et surtout de l'importance qu'on tend de plus en plus à donner à l'éducation physique de la jeunesse. »

On ne saurait mieux dire.

C'est pourquoi, il y a peu de temps, fait symptomatique, la Fédération générale de l'enseignement, qui groupe tous les cadres, depuis les professeurs agrégés jusqu'aux plus modestes répétiteurs, est intervenue auprès de M. le ministre de l'éducation nationale pour que leurs collègues défavorisés soient l'objet d'une mesure de rectification.

M. le Ministre de la Santé publique. — Je reconnais que M. Zay a parfaitement raison de souligner la situation insuffisante des professeurs d'éducation physique. Ce n'est pas le ministre actuel qui s'efforce de donner à l'éducation physique la place qu'elle aurait

dû et qu'elle doit en tout cas maintenant avoir dans ce pays, qui peut contester à des collaborateurs, hier précieux, plus nécessaires encore demain, le droit à une vie normale et meilleure. (*Très bien ! très bien !*)

Dans l'organisation actuelle un peu complexe, où je prépare les professeurs d'éducation physique, où je contribue à les nommer, où je continue à les faire inspecter, alors que c'est M. le ministre de l'E. N. qui les crée, j'insisterai auprès de mon collègue de l'éducation nationale pour trouver, en leur faveur, avec l'appui de M. le Ministre des F., une solution juste et en tout cas applicable.

M. Ducos. — Une augmentation des traitements devrait être la conséquence de la création de l'E. N. d'éducation physique.

CONCLUSION

Des retouches seront apportées à différents décrets-lois.

La question des retraites reviendra devant la Chambre. A quel moment exact ? Quel sera le résultat final des interventions qui ne manqueront pas de se produire dans la discussion? Telles sont les deux questions qui se posent et sur lesquelles il est impossible d'émettre des pronostics certains. D'autant plus que l'intervention du Sénat doit suivre et confirmer les votes de la Chambre.

La réforme des E. N. est le sujet qui est revenu le plus souvent dans la discussion du budget. Beaucoup d'hommes politiques s'en effrayent. Se fera-t-elle ? Le décret-loi sera-t-il fortement amendé ? Ces deux questions sont subordonnées à l'orientation politique de la prochaine Chambre.

Le problème du traitement des professeurs d'éducation physique renaît, chaque année, dans la discussion du budget. On reconnait que leur cause est juste, mais, de la pensée, on tarde toujours à passer à l'acte.

PAUL BRÉCY.

NOTES ÉCONOMIQUES
LA COURBE DES PRIX

LE ralentissement des affaires a pour cause exclusive la paradoxale conjugaison de deux phénomènes : d'une part, l'affaissement des prix de vente à la production, entraînant une diminution très sensible du pouvoir d'achat des masses laborieuses, petits producteurs paysans, artisans et salariés, d'autre part, le maintien à un taux trop élevé des prix de vente au détail. Il va de soi en effet que, si la courbe des prix de détail (vente à la consommation) épousait exactement celle des prix de gros (vente à la production), il n'y aurait pas de crise, à proprement parler, chacun pouvant se procurer la même quantité de denrées que par le passé. Seulement, pour arriver à établir cette correspondance parfaite, il faut, bien entendu, ne pas faire tomber les prix à la production au-dessous d'une limite de rémunération raisonnable du producteur, faute de quoi celui-ci, n'ayant plus de bénéfice, ne pourrait plus profiter des avantages que lui créerait, en tant que consommateur, la réduction générale des prix.

Cette restriction a parfois échappé aux gens qui ne sont que consommateurs. Quand le blé tombe sur le marché mondial à des taux de famine, ils réclament le pain à un prix correspondant, sans se soucier de savoir si la producteur français pourra encore subsister. Le fonctionnaire, le salarié, qui exigent légitimement un salaire minimum (non pas en argent, de valeur instable, mais en denrées de valeur utilisable stable), ne peuvent refuser aux producteurs un bénéfice minimum leur garantissant le droit à l'existence.

Tel est donc le problème. Assurer au producteur un bénéfice raisonnable, ce bénéfice étant fonction des prix de vente à la fois à la production et à la consommation. Le juste prix ne peut pas se calculer autrement. C'est au fond le travail que nous attendions des nombreuses commissions Herriot-Tardieu dont la presse nous a vanté l'activité et qui ont été impuissantes à la foi, à empêcher la ruine des paysans et à modérer les appétits de certains commerces. Trop souvents ces commissions, composées de gens de bonne foi, mais peu avertis, ont borné leur travail à une consultation des intermédiaires intéressés. Dans une suite d'articles intitulés : « La croisade contre la vie chère », M. Marion rapportait naguère, après un humoriste, un dialogue imaginaire entre M. Doumergue, alors investi de la confiance totale des Français, et un commissionnaire en bestiaux.

« Allons, disait en substance le Président, tout le monde aujourd'hui y met du sien. Je viens de diminuer les traitements des fonctionnaires. Faites un effort à votre tour, que diable ! Vous gagniez trois cents billets l'année dernière. Ne pourriez-vous pas vous contenter de cent cinquante, cette année ?

« — Mais, monsieur le Président, j'ai des frais ! Tenez...

« Et notre homme d'argumenter, documents, reçus, factures, feuilles d'impôt à l'appui. »

Réponse vaine et sans portée réelle, mais qui semble avoir trop souvent satisfait les commissaires.

***

L'OBSTACLE à la baisse, qui vient de ce qu'on dénomme en général les « charges fixes », est cependant réel et il faut en tenir compte. Ce sont ces charges fixes, en particulier les billets de fonds, qui ont conduit à la faillite tant de commerçants imprudents ayant acheté, au temps de la prospérité et bien au-dessus de leur valeur réelle, des fonds de commerce qui ne pouvaient vivre qu'en vendant beaucoup et que la sous-consommation due à la crise et au chômage ont fait culbuter.

La déflation de ces charges fixes n'avait guère été entreprise avant M. Laval. Il faut louer au moins celui-ci d'en avoir compris la nécessité et de l'avoir amorcée dans les loyers et quelques autres postes (gaz, électricité). Mais pour opérer un redressement, il faudrait agir en même temps sur toute la masse (billets de fonds, transports, patente, etc...) avec vigueur et d'autorité. Hélas ! à peine entreprise, l'œuvre semble abandonnée et l'autorité du Premier définitivement compromise. Et puis, cette déflation contrarie manifestement celle du budget, et l'équipe Laval-Régnier a fait de cette dernière la pièce maîtresse de son édifice.

Se trouvera-t-il, après M. Laval, un homme capable de comprendre et d'oser ? Comprendre que l'équilibre budgétaire, acquis au prix de mesures rendant impossible la déflation des charges commerciales, est une opération de gribouille, inefficace à galvaniser les affaires, à rétablir l'activité industrielle et se retournant finalement contre le budget qu'on prétendait sauver. Oser imposer formellement, avec ou sans

décrets-lois, une fixation légale du prix maximum des denrées de première nécessité en faisant établir le prix de revient et le prix de vente au public dans des conditions assurant aux producteurs et aux commerçants un bénéfice modéré. Ce n'est pas seulement sur les fabrications de guerre, c'est sur toutes les fabrications qu'il faut interdire, dans l'intérêt de la paix publique, l'édification de fortunes rapides et scandaleuses dues à la spéculation et aux coalitions puissantes des « magnats » vampires.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

L'ANCÊTRE

AINSI donc, nous avons failli médire du nouveau régime des Écoles normales. Venu au jour sous la pâle étoile des décrets-lois, le projet s'est purifié dans je ne sais quelles eaux du Jourdain, et voilà que ses origines s'éclairent...

A défaut de parents légitimes, il se découvre des parrains de marque. Cela me fait songer à ces pauvres diables qui se voient, un beau jour, adopter par tel grand personnage au cours d'une « Semaine de Bonté ».

Tant mieux pour ces sympathiques Écoles normales auxquelles M. Mario Roustan veut infuser un sang nouveau. Épaulé par la Ligue de l'Enseignement (nous espérons qu'elle ne sera pas « désarmée »... avec les autres), conseillé par des collaborateurs de premier plan, M. le Ministre va pouvoir « pousser » la culture professionnelle et « remonter » la culture générale. Le B. S. d'abord, avant d'entrer, la pratique après et, avec elle, les nobles et souriants horizons de toutes les philosophies.

Belle idée, sans doute, mais pas neuve ! Je fais appel au souvenir des « Jeunes » d'au moins trente ans... Le régime de 1905 procédait du même principe : B. S. en deux ans ; troisième année consacrée à la préparation professionnelle et à la culture générale... désintéressée.

Après les parrains, voici... l'ancêtre. Avouez que, pour un enfant « naturel », c'est un enfant singulièrement... assisté.

Rappelons donc nos souvenirs de l'heureuse période 1905-1920, quand, en attendant la « thèse », liquidée au dernier moment, les normaliens s'initiaient à ce que tout instituteur de village doit savoir : la manille et les trente-six usages du jeu de cartes, les histoires crues et les galéjades classiques, et même la transposition sur des airs de grand opéra des menus faits de la vie pédago-intime et bistro-sociale. Au fond, « l'honnête homme » vu sous l'angle du milieu rural et, à sa manière, très XVIIe...

Tout à fait dans l'esprit des programmes !

Eh bien ! je le dis très humblement et très respectueusement à M. Mario Roustan. S'il ne met pas, à la fin de ses deux années d'études, un examen et un examen où l'on « colle », il peut être assuré que la culture sera encore plus « générale » que par le passé.

Car, depuis 1905, la science... normalienne a dû, elle aussi, réaliser quelques progrès.

FERNAND BÉRENGER.

CARNET DU MILITANT

ACTION CORPORATIVE

Union Syndicale des Pensionnés Civils et Militaires. — Le XVIIIe Congrès de l'U. S. P. C. M., à laquelle est affiliée la *Fédération des Amicales de Retraités de l'Enseignement public*, a eu lieu les 28 et 29 novembre, à la Maison de la Mutualité, sous la présidence de M. HENNEQUIN, notre sympathique ancien collègue. De nombreux parlementaires étaient présents ; M. MAZÉ, député du Finistère, recueillit des marques d'estime méritées, car il est vraiment, au Parlement, l'un de nos meilleurs défenseurs.

A l'issue des débats, les vœux suivants furent votés à l'unanimité :

1° Que le Gouvernement, tenant compte des rapports de MM. Brémond (Groupe de Défense des Retraités) et Mazé (Commission des Pensions), du vote unanime de la Chambre, ainsi que des travaux de la Commission d'aménagement instituée à la suite du vote de la Chambre du 29 mars 1935, modifie à nouveau le décret-loi du 28 octobre 1934 en revenant aux principes généraux des lois de 1924 et suivantes, lois longuement étudiées et qui n'auraient jamais dû cesser d'être la Charte des retraités ;

2° Que la péréquation prévue par la loi du 31 mars 1932 soit appliquée à tous, sans distinction d'âge, avec à la suite un prélèvement proportionnel, progressif et temporaire sur les pensions ainsi revisées avec exonération à la base (minimum vital) ;

3° Que les erreurs ou omissions qui ont pu être commises tant au cours de la liquidation initiale qu'au cours des revisions successives puissent être reprises ; que les services de dix-huit à vingt ans, ayant donné lieu à retenues, soient considérés comme omissions ;

4° Que le délai de forclusion soit étendu et qu'un décompte de la liquidation ou de la revision soit porté sur le livret de pension, permettant ainsi aux intéressés de connaître les bases sur lesquelles a été établi le montant de leur pension et de présenter à temps leurs réclamations.

8. *Cumuls et réversions.* — Considérant que tout prélèvement opéré sur un traitement ou une indemnité quelconque comporte nécessairement en contre-partie, quel que soit le règlement applicable ou la collectivité qui a profité des services de l'agent,

Le Congrès proteste contre les interdictions de cumuls édictées par les décrets-lois des 30 juin 1934 et 16 juillet 1935, en ce qui concerne les services concomitants et les pensions qui en résultent ;

Il demande au Parlement la non-ratification de ces décrets, et, en ce qui concerne le cumul d'une pension d'ancienneté avec une pension de réversion, il demande le retour à l'article 23 de la loi du 14 avril 1924.

Association Nationale du Personnel des Cours complémentaires. — Le Bulletin de décembre 1935 de l'A. N. P. C. C. contient une critique de la nouvelle organisation des Ecoles normales. SAUZEAU, son président, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, reproche au projet de vouloir « bouleverser notre enseignement primaire élémentaire ».

« Ce qui crée une inquiétude douloureuse, écrit-il, c'est la perspective de la fermeture des Ecoles normales aux enfants les plus pauvres de nos milieux ruraux et ouvriers, qui ne pouvaient jusqu'ici accéder à la belle fonction de maître d'école que par les Cours complémentaires. »

Le projet vise à élargir le recrutement des Ecoles normales.

Mais, dit Sauzeau, « c'est substituer en partie, à ceux pour qui la carrière d'enseignement est un but et une fin en soi, des candidats pour qui la même carrière n'est qu'un refuge, un pis aller, une profession de passage ou d'attente » ! Premier coup porté au recrutement populaire des Ecoles normales.

De plus, « recul de l'époque où les parents avaient enfin la certitude d'avoir trouvé une situation à leur fils, recul de deux années de l'échéance, tant attendue dans les familles pauvres, où le grand, devenu le maître d'école, viendrait en aide aux frères plus jeunes » ! Deuxième coup...

Enfin, mutilité du Brevet supérieur, qui n'ouvrira qu'une seule carrière, alors que le Baccalauréat pourra les ouvrir toutes.

ANDRÈ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

FOURRURES - SOLDE de fin d'Année

APRÈS INVENTAIRE

Grands cols de fourrure .... valeur : 95 fr. Soldés **49 fr.**
Renard chacal (article d'usage). — **65 fr.**
Beaux renards..... — 490 fr. — **290 fr.**

SOLDES de manteaux longs et 3/4 à des prix très avantageux.

CANADIAN-FOX, *9 bis, rue Geoffroy-Marie - PARIS (9e)*

FACILITÉS DE PAIEMENT

La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat. ***Demandez catalogue gratuit J. I.***

15 % *de remise spéciale à MM. les Instituteurs.*

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

Vient de paraître : **R. JOLLY**
LE LIVRET DE RÉVISION EN RIANT
LA LECTURE SANS LARMES
Reproduction intégrale des Tableaux de lecture EN RIANT et révision des 2 premiers livrets.
Le livret complémentaire jolly..... **2 fr. 50**
Rappel : **1er livret, 3 fr. 40; 2e livret, 3 fr. 60; 3e livret, 6 fr. 50; 1er et 2e livrets réunis : 6 fr. 50.**
F. NATHAN, Éditeur

L'Epilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA T.S.F.

L'apparition des Nouveaux appareils " EFEN " 1936

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Venez examiner notre nouvelle série de postes à notre AUDITORIUM
18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)
(près du Théâtre de l'Odéon).

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant.
Port et emballage facturés 2 %.

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs " EFEN "

FERNAND NATHAN éditeur.

Service de Santé des Instituteurs
Dispensaire Dentaire

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez votre

DISPENSAIRE DENTAIRE

entièrement gratuit à

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli, (3e étage) **28**

et

141, rue du Faubg-St-Denis, (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche.

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant DÉCEMBRE 1935, 5 243 Consultations, 4 367 Extractions pour adultes, 3 884 Extractions pour enfants, 8 213 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet,** ***est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.***

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o

soit **23 fr. 40** au lieu de **26 fr.** sur l'abonnement annuel de

Radio

La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles* FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echnge gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

AVANCES momentanées sur traitements. [illegible] conditions. Discrétions. **CRÉDIT FRA[illegible]** Rapidité. *Rien à verser d'avance.* 22, rue [illegible]s, TOULOUSE 56, rue Caumartin, PARIS

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences,* TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-1-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
501 Romance

82e Année. — N° 19. 18 Janvier 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

POUR ÊTRE SIMPLE

Il faut à l'instituteur une instruction supérieure pour s'élever jusqu'à la simplicité.

C'est lorsqu'on est savant qu'on est le plus capable d'être simple.

Alexandre VINET
(1797-1847)

Vient de paraître

LE LIVRE DU MAITRE

pour les

TEXTES FRANÇAIS

3 années réunies

à l'usage des **Cours complémentaires** et **E. P. S.**
par **A. AUBIN** et **M. DAVID**
avec la collaboration de **M. CORTAT**

Un volume de 864 pages, format 13,5 x 19,5, broché . . . **30 francs**

FERNAND NATHAN, Éditeur

LA CONSTIPATION EST UNE MALADIE

La constipation est une véritable maladie par les graves conséquences qu'elle entraîne.

Or, pour éviter que les déchets alimentaires ne séjournent dans l'intestin et, passant dans le sang, ne provoquent une auto-intoxication de l'organisme, il faut un remède doux, non irritant, efficace à coup sûr et rien n'est plus indiqué que la TISANE DÉPURATIVE DES CHARTREUX DE DURBON, composée de plantes sélectionnées, au principe actif.

L'usage quotidien de cette tisane, aux propriétés agissantes, constitue une vraie cure de rééducation intestinale, et l'on doit à son action bienfaisante un retour rapide à la santé.

En vente toutes pharmacies. Le flacon : 14 fr. 80.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

DRAPS DE LIT

confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300 : **490 fr.** - 220×320 : **590 fr.** Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

yalacta

PRIX DE REVIENT 0F15

BON No 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA
19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT**, dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)

PRÊTS ni dépôt, ni enquête, ni traites, ni assurance. Secret profess. ***TABARY, anc. off. ministériel, Conseil juridique.*** Répart. amiabl. de sommes consignées. Contentieux. *29 bis, rue P.-Demours, Paris (XVIIe). De 4 h. à 7 h.*

A propos du **TRICENTENAIRE** de la réunion des ANTILLES à la France, chaque instituteur doit faire passer sous les yeux de ses élèves les photographies contenues dans le magnifique album.

LES ANTILLES FRANÇAISES

(Tirage en héliogravure)

Dans la même collection : **Océanie, Afrique Occidentale Française, La Forêt en A. O. F., Tunisie (Types), Indes Françaises.**

Chaque album..... **2 fr. 50**
Librairie Fernand NATHAN.

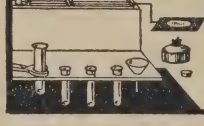

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : La sociologie et les écoles normales 279
J. GENILLON : Après les décrets-lois..... 281
J.-M. BERTRAND : De quelques chinoiseries d'analyse logique 281
Ed. JAUFFRET : Pépino et le niveau à bulle d'air 282
René CASTEL : A travers les journaux..... 284
P.-L. MAZEYDAT : Poésies..... 285
Bibliographie : Espé de Metz..... 286
Henri DUVERNOIS : Le vieux drame (suite) 287
Dr P.-E. MORHARDT : Vêtements, chauffage et aération..... 288
R. I. : Vouloir..... 289

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Le sommeil du juste..... 290

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 37 à 40
A. LANTENOIS : Double enseignement.... 37

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 273 à 288
Examens : Textes et documents..... 103 à 108
René OZOUF : L'Afrique italienne..... 107
Les Archives de l'enseignement primaire : Le pilori des halles à Paris au XVe siècle. Hors-texte

LA SOCIOLOGIE ET LES ÉCOLES NORMALES

par GEORGES GUY-GRAND

ON n'a pas fini de disputer sur la sociologie (1). Le projet de réforme des écoles normales, s'il est ratifié, pourrait bien réveiller des controverses qui ne sont qu'assoupies. Il est utile, en attendant, de faire le point et d'établir le *bilan de la Sociologie française contemporaine.* C'est à quoi vient de procéder M. C. Bouglé, directeur de l'Ecole normale supérieure, dans un petit livre clair et substantiel qu'il fait paraître sous ce titre et qu'il était spécialement qualifié pour écrire (2).

Ce bilan ne prétend pas être complet, l'auteur en marque lui-même les limites. En particulier, le problème si important, et si brûlant, des rapports de la sociologie et de la morale n'est abordé que dans la conclusion. Mais ces quelques pages, si elles ne prétendent pas traiter à fond tous les aspects du problème, n'en sont pas moins très évocatrices. Et M. Bouglé s'en est expliqué plus longuement dans une séance qu'à propos de son livre l'*Union pour la vérité* a consacrée à ce problème (3).

Notons d'ailleurs tout de suite la position particulière de M. Bouglé dans l'Ecole sociologique française, fondée par Emile Durkheim. Tout en acceptant les principales thèses de l'école, l'auteur des *Idées égalitaires* en reste le disciple très libre. Il assouplit ce que ces thèses pourraient présenter — ou qu'on leur prête — de rigide et de doctrinaire. Sociologue, oui, mais qui n'oublie pas qu'il est philosophe. Très soucieux de montrer l'influence de la pression sociale sur l'orientation des individus, mais laissant le dernier mot à la réflexion personnelle. Ce double caractère apparaît d'une façon frappante dans le récent livre de M. Bouglé et dans la séance où il fut discuté.

***

QUE la sociologie — ou la science des mœurs, pour parler comme M. Lévy-Bruhl, — ne suffise pas à fonder la morale, à nous imposer des devoirs, c'est ce que firent valoir avec force les philosophes présents à la séance, M. Léon Brunschvicg, M. François Roussel, M. Roger Lecourbe. Et M. Bouglé ne le conteste pas. Mais sa réponse est, pour ainsi dire, à deux temps.

Tout d'abord, répondra le pur sociologue, la question ne peut utilement se poser aujourd'hui, car, de toute évidence, la sociologie n'est pas encore suffisamment avancée pour qu'on puisse appuyer sur elle un art moral positif. Quand on aura multiplié les études scientifiques portant sur les mœurs et leur évolution dans différentes sociétés, on pourra voir ; « il faudrait que ces études fussent singulièrement plus nombreuses et mieux coordonnées qu'elles ne le sont aujourd'hui pour qu'on en pût décider à l'usage ».

Réponse très sage, analogue à celle que nous fit naguère M. Lévy-Bruhl dans une séance consacrée aux rapports de la sociologie et de la politique, mais qui ne résout pas le problème. Car, d'une part, nous ne pouvons attendre, pour agir, que la sociologie soit achevée, c'est chaque jour que nous devons

(1) Voir le *Journal des Instituteurs* du 16 nov. 1935.
(2) Alcan, éd., 10 fr. — *En vente à la librairie Nathan.*
(3) 21, rue Visconti, Paris (VIe).

*

choisir et décider. Et, d'autre part, même en passant à la limite, il n'est pas certain que les lois établies par la sociologie suffiront davantage à nous imposer des commandements, à transformer des jugements de *réalité* en jugements de *valeur*. Cela, comme dit Pascal, est d'un autre ordre.

Pour reprendre ces métaphores auxquelles M. Bouglé excelle, et qui rendent son style si attrayant, il est certain que la tour sociologique n'est pas encore assez haute pour rayonner bien loin. Supposons-la achevée et nous inondant de sa lumière, encore faudra-t-il *vouloir* se placer dans son rayonnement, juger que cette lumière est préférable au clair-obscur. M. Bouglé compare encore la science à un archet qui ne fera rien vibrer si le violon n'a pas de cordes tendues ; sans doute, mais encore faut-il que le musicien veuille prendre l'archet et le promener sur le violon. Il est des gens qui n'aiment pas la musique, des gens qui n'aiment pas la lumière, des gens qui n'aiment même pas la vie. Comment leur démontrer qu'ils ont tort ?

Parlons clair, « les raisonnements à base sociologique ne possèdent d'efficacité morale que s'ils rencontrent, dans les esprits auxquels ils s'adressent, des tendances comme la volonté de vivre, et de vivre en groupe, celle d'être logique, de nager dans le sens du courant », etc. « Il faut toujours, finalement, opter pour une solution des énigmes », ce qui est l'office de la philosophie. Qui tient un langage si sage, si nuancé ? C'est M. Bouglé lui-même. Ne craignons donc pas que les lourdes cohortes de la sociologie ne dévastent les jardins et les temples de la philosophie. Si le phare éclaire l'océan de ses feux tournants, le gardien du phare est à l'intérieur, et veille.

***

MAIS cet hommage rendu à la philosophie, au jugement, à la réflexion personnelle que rien ne remplace, ne restons pas sur cette constatation, et surtout ne la déformons pas. Pour bien philosopher, pour juger sainement, pour nourrir la réflexion, il faut que celle-ci s'exerce sur des données précises et ne s'égare pas dans le vague. Qui lui fournira ces données propres à éclairer l'action, sinon la science, et plus spécialement la science qui est en quelque sorte la synthèse des sciences humaines, c'est-à-dire la sociologie ?

Il faut aller plus loin. La science n'est pas seulement un fournisseur de faits, elle a par elle-même une vertu propre. M. Bouglé rappelle très justement que s'il n'y a peut-être pas, au sens absolu du mot, une *Science de la Morale*, il y a, comme l'a montré M. Albert Bayet, une *Morale de la Science*. Par la discipline qu'elle exige, le respect du vrai, la probité intellectuelle, l'enthousiasme dans l'invention et la sévérité dans la critique, la science développe un certain nombre de vertus qui trouvent aussi leur emploi dans la vie sociale. Ce ne sont pas toutes les vertus, mais elles comptent parmi les plus hautes.

Et ce qui est vrai de toutes les sciences l'est plus particulièrement de la sociologie. Les sciences abstraites et les sciences de la nature, les mathématiques et la physique développent les habitudes de raisonnement rigoureux, l'esprit géométrique déjà tempéré par la prudence expérimentale. Mais il appartient aux sciences de la vie, et surtout aux sciences de la pensée et des sociétés, de nous donner le sentiment du complexe, du mouvant, du relatif, et par conséquent de nous mettre en garde contre des façons trop simplistes de penser et de juger. Il n'est rien de tel que l'étude comparée des institutions, dans le temps et dans l'espace, pour nous ramener à une juste appréciation des choses. Cette mise au point scientifique est encore une vertu morale.

En définitive, si la sociologie, pas plus qu'aucune science, ne peut nous imposer une doctrine morale, elle nous oblige, quand elle est bien comprise, à pratiquer un certain nombre de vertus, qui sont à la fois des vertus intellectuelles et des vertus morales, et elle nous fournit des suggestions, des éclaircissements propres à guider le jugement et l'action. « Est-il indifférent à l'homme en marche, demande M. Bouglé, d'avoir repéré le terrain ? » Non, certes. Et si la sociologie, à elle seule, ne nous montre pas l'étoile, il n'est pas contestable qu'elle nous aide à y marcher.

***

« PAR ces diverses considérations, dit en terminant M. Bouglé, s'expliquent sans doute les espoirs qui conduisirent M. Paul Lapie, directeur de l'Enseignement primaire et collaborateur de l'*Année sociologique*, à introduire, dans les écoles où se forment les futurs instituteurs, des « notions de sociologie appliquées à la morale et à l'éducation ». Il voyait, dans l'histoire comparée des sociétés qu'était pour lui aussi la sociologie, non pas une panacée, mais un réducteur précieux ; il comptait qu'elle pourrait remédier, en matière morale, à ce qu'on a appelé l'absolutisme primaire, en inoculant à l'esprit laïque une forte dose d'esprit positif. »

Qu'on goûte ces paroles : elles ne manquent pas aujourd'hui de saveur. L'introduction de ces modestes « notions » a soulevé des protestations passionnées et suscité des alarmes dont beaucoup étaient sincères. On craignait que s'introduisît chez les maîtres de la jeunesse un nouveau dogmatisme, une nouvelle forme de « laïcisme » intempérant, une recrudescence de l'esprit « primaire ». Or l'intention de Paul Lapie était toute différente. Il voulait au contraire, par la comparaison des institutions, guérir du dogmatisme et de l'esprit primaire, développer l'intelligence, la compréhension et la tolérance.

Y a-t-on réussi ? C'est ce que pourrait établir une enquête bien faite. M. Bouglé,

qui a commencé de l'instituer, nous a ouvert son dossier. Il nous a apporté les réponses de directeurs, d'inspecteurs, d'élèves-maîtres et d'élèves-maîtresses dans une douzaine d'écoles normales. Des éducateurs autorisés : Mlle Dard, directrice de Fontenay; M. Auriac, directeur de Saint-Cloud; MM. Flandre, Kergomard, Léaud, directeurs ou anciens directeurs d'écoles normales, sont venus les corroborer. L'enquête reste ouverte (1).

De ces réponses se dégage une unanimité impressionnante. Au début on ne savait pas, on tâtonnait. Il fallait faire l'apprentissage d'un enseignement que tous les professeurs ou directeurs n'étaient pas préparés à bien donner. Puis la mise au point s'est faite, l'instrument est maintenant mieux en main.

Aussi les réponses sont concordantes. Tous ces éducateurs, tous ces élèves-maîtres déclarent que la sociologie leur a ouvert l'esprit, leur a donné le sentiment de la complexité des choses, les a guéris précisément de ce dogmatisme qu'on reproche à l'esprit primaire. Ils ont insisté sur l'utilité de connaître les instituteurs, si l'on ne veut pas les imaginer et déraisonner sur ces imaginations. Et les cas d'« extrémisme », que l'on cite souvent, loin d'être imputables à la « sociologie », sont au contraire, en général, le fait d'hommes assez âgés, qui n'avaient pas encore reçu les notions sociologiques...

Il reste que ces notions sociologiques ne se suffisent pas à elles-mêmes, qu'elles doivent être complétées par un solide enseignement moral. Mais nos arrière-neveux s'étonneront que des innovations si raisonnables aient soulevé tant de passions.

GEORGES GUY-GRAND.

(1) J'accueillerai avec plaisir les communications qu'on voudra bien me faire à ce sujet.

BLOC-NOTES

APRÈS LES DÉCRETS-LOIS PROPOS D'UN OPTIMISTE

VOUS souvient-il des vers du burlesque et facétieux Scarron :

Je vis l'ombre d'un cocher
Qui, de l'ombre d'une brosse,
Frottait l'ombre d'un carrosse.

Ce n'était qu'une anticipation, car je vois très bien, dans un avenir proche, l'ombre du Français moyen, achetant l'ombre d'un hareng, avec l'ombre de ses rentes ou de sa retraite.

Si bien qu'on se croira aux Champs-Élysées, où les ombres errent en discourant, sans nul souci de leur vie matérielle.

Et la légèreté française, conséquence des ventres vides, ne sera plus un vain mot.

APRÈS tout, ce n'est qu'une affaire d'habitude. On peut très bien jeûner. C'est même un exercice salutaire auquel l'Église nous a entraînés.

On s'y prêtera d'autant plus volontiers qu'on verra son voisin en faire autant. Car tout le monde sera logé à la même enseigne : fonctionnaires, rentiers, anciens combattants, et les commerçants qui n'auront plus de clients, et les producteurs qui n'auront plus d'acheteurs.

L'envers du pays de Cocagne, quoi !

Mais qu'importe ! Nos pères ont connu maintes famines... et nous ont pourtant donné la vie !

IL y aura bien, naturellement, quelques élus qui échapperont à la disette nationale, mais leur sort en sera-t-il plus enviable ? Régner sur des ombres, triste souveraineté !

Riches de toute la pauvreté des autres, ils auront pour tout plaisir, cachés dans leurs caves blindées, de compter l'or amassé dans leurs coffres. Maigre volupté, et que Th. de Banville avait donc raison de plaindre Rothschild :

I fait le compte, ô ciel, de ses deux milliards,
Cette somme en démence,
Et quand le malheureux s'est trompé de deux [liards
Il faut qu'il recommence !

Instituteurs, mes frères, louons la Bonté d'en haut, qui, après avoir rogné nos traitements, avait songé, paraît-il, à nous retirer le secrétariat de mairie, afin de nous éviter les additions astronomiques d'un cumul éhonté.

Et gardons le sourire. Il est tellement facile de serrer sa ceinture d'un cran !

JEAN GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

DE QUELQUES CHINOISERIES D'ANALYSE LOGIQUE

AUX derniers examens du brevet élémentaire, nous corrigions l'analyse logique (nature et fonction des propositions) de la phrase suivante :

Le reflux vient-il, le bruit des vagues fait comprendre que la mer remporte avec elle une foule d'êtres, etc.

A propos de la subordonnée : *que la mer*, etc..., la plupart des candidats, après avoir noté la présence de la conjonction *que*, déclaraient que la proposition subordonnée était complément d'objet *direct* de « fait comprendre ».

Pourquoi *direct* ? Quand peut-on dire qu'une proposition à fonction de complément est directe ? Quand indirecte ? Il s'agit évidemment ici, et uniquement, de son mode d'union au verbe complété, comme pour un complément ordinaire ; et les candidats l'entendent bien ainsi puisqu'ils caractérisent la proposition complément de deux manières : *objet* en ce qui concerne le sens, *direct* en ce qui concerne la forme.

Alors la construction d'une subordonnée au moyen de la conjonction *que* est une construction directe, tandis que celle d'un complément ordinaire au moyen des prépositions *à* ou *de* est indirecte ? Cependant, dans les deux cas, il y a un mot de liaison ; or la construction directe suppose l'absence de copule entre le verbe et son

complément. Il semble contradictoire d'affirmer successivement que la proposition subordonnée est reliée à la proposition principale par la conjonction *que* et d'ajouter immédiatement que cette subordonnée est un complément *direct*.

Si, d'autre part, l'on admet que la conjonction *que* laisse à la construction une forme directe, ne peut-on pas faire la même concession à d'autres conjonctions simples, par exemple à *quand*? Et cependant jamais un professeur n'enseigne et jamais un élève n'écrit que, dans la phrase :

Et nous achèverons
Notre moisson quand nous pourrons.
(La Fontaine.)

la subordonnée « quand nous pourrons » est complément *direct* de temps de « achèverons ».

Dira-t-on que la proposition subordonnée avec *que* peut être remplacée par un complément d'objet direct ordinaire (« je désire que tu partes » équivaut à (« je désire ton départ ») ? Cette substitution ne pourrait justifier l'emploi du terme *direct* que si elle était possible dans tous les cas. Mais, le plus souvent, c'est l'impossibilité d'employer un simple complément d'objet direct qui nous oblige à exprimer notre pensée par une proposition subordonnée qu'introduit la conjonction *que*. C'est, par exemple, le cas de la phrase citée au début de cet article : on ne pouvait pas exprimer l'objet du verbe « fait comprendre » autrement que par une proposition subordonnée.

Une autre question se pose maintenant. Si vous admettez que la présence de la conjonction *que* n'empêche pas la construction d'être directe, quand donc trouverez-vous une subordonnée à construction indirecte ? Sera-ce quand elle commence par une locution conjonctive :

Nous arrivâmes devant que *les chandelles fussent allumées.* (Molière.) ?

Mais cette distinction n'existe pas quand nous analysons des compléments ordinaires. Dans « je parle *de* mon père » et « je vais *auprès de* mon père », nous considérons que la préposition *de* et la locution prépositive *auprès de* se valent au point de vue de la désignation de la forme du complément (il n'en serait évidemment pas de même au point de vue du sens). Il n'est donc pas logique de considérer comme une construction directe celle de la proposition précédée d'une conjonction simple et comme indirecte celle de la proposition précédée d'une locution conjonctive. Elle est évidemment indirecte dans les deux cas, puisque dans les deux cas il y a un mot de liaison.

Et précisément, dans la phrase proposée à nos candidats, il y avait une subordonnée de construction directe : « Le flux vient-il, le bruit des vagues... » Mais ces élèves, qui connaissent si bien la proposition complément direct d'objet, ne paraissent pas soupçonner que, d'après leur terminologie, « le flux vient-il » est un complément *direct* de condition ou de supposition, tout ce qu'il y a de plus *direct*, puisque, grâce à l'inversion : « vient-il », on a évité l'emploi d'un mot de liaison.

Le plus simple, et ce sera notre conclusion, est d'abandonner les termes *direct* et *indirect* lorsqu'on signale des propositions compléments d'un verbe.

Dans l'analyse logique, comme dans toute la grammaire, le mot d'ordre doit être : simplifions, rejetons tout terme qui n'est pas nécessaire, à plus forte raison quand il est discutable.

J.-M. BERTRAND,
Directeur d'École normale.

AVEC LE SOURIRE

PÉPINO ET LE NIVEAU A BULLE D'AIR

J'AI eu le plaisir, pendant les grandes vacances dernières, de retrouver mon excellent compatriote, ami et collègue Rapugue, et de faire, avec lui, un de ces repas à l'huile et à l'ail dont la suavité revient encore à ma bouche délicate. Nous étions convenus, Rapugue et moi, que, toutes les fois que l'un de nous parlerait métier, il payerait une amende de cinquante centimes destinée à d'éventuelles libations. Cependant, nous en étions à peine aux olives noires et aux anchois que, n'y tenant plus, Rapugue mit spontanément ses dix sous dans l'assiette *ad hoc* et commença, les yeux mi-clos, comme pour scruter le passé :

« Nul ne se doutera jamais, — pas plus les administrateurs bien pensants qui m'ont élevé à la dignité inspectorale, que mes collaborateurs zélés, confiants en mon orthodoxie pédagogique, ni que les lecteurs du *Journal des Instituteurs* à qui, j'en suis convaincu, tu n'iras pas le répéter, — que j'ai été, pendant assez longtemps, un adversaire résolu de la méthode expérimentale. La chose remonte à quelque trente ans et je puis la rappeler avec détachement...

« J'étais alors, tu t'en souviens, dans la classe de Cours moyen tenue par M. Boudenfle, tandis que tu syllabais encore, au Cours préparatoire de Mme Lafavouille. Quel homme, quand j'y pense, ce M. Boudenfle ! C'est dans sa classe que j'ai appris la moitié de ce que je sais. Avec un art consommé, il vous munissait de manuels complets sur tous les points. Fort de quoi, au lieu de phraser dans le vent, comme tant de niais pédagogues, il vous enjoignait chaque jour d'apprendre cinq ou six pages marquées du signe *ne varietur* et utilisait en conscience, à faire réciter ses quarante disciples, l'intégralité du temps dévolu aux leçons, offrant généreusement une retenue complémentaire d'une bonne heure aux oublieux, pour leur permettre de boucher les trous de leur savoir. Méthode admirable qui convenait admirablement à ma mémoire prompte, sûre et tenace !

« Hélas ! un jour, M. Boudenfle tomba malade, fait extraordinaire, d'une laryngite. Et son jeune suppléant, M. Parpelle, s'était à peine installé à la chaire magistrale que, par une tactique inusitée, il sapait toutes nos précieuses habitudes de travail. Dès la première leçon, sans égard à ce que nous avions laborieusement appris dans nos livres, ce nouveau Ponocratès n'entreprit-il pas de nous harceler de questions déconcertantes et de nous faire répéter ses propres dires, comme si nous n'avions pas eu, naturellement, assez de propension au bavardage ? Et, qui plus est, ne se déclara-t-il pas hautement satisfait de l'ardeur verbale des plus détestables caqueteurs de la classe, après avoir stigmatisé la réserve distinguée des bons élèves — dont j'étais...

« L'après-midi du même jour, il arriva, nanti de tout un fatras d'appareils hétéroclites. Je vois encore, rangés sur le bureau, un niveau de maçon, une équerre, une longue règle de charpentier, un niveau à bulle d'air.

« Je dois, pour la compréhension de la suite, te confier que j'avais pour voisin de table, au fond, contre le mur, une espèce de cancre suranné, deux fois déjà redoublant — par défaut

de mémoire — dans cette classe, et répondant au nom patronymique de Pépino, qu'il prononçait, d'ailleurs : « Pé-pé-pé-pé-pépino », à la manière d'un heptamètre, la césure après le quatrième « pé », selon les lois d'un bégaiement si cocasse que je n'ai pas encore rencontré l'équivalent.

« Or, cette après-midi-là, par extraordinaire ou, plutôt, par esprit de contradiction, Pépino ne s'avisait-il pas de s'intéresser à l'exercice ? Oui, manifestement, alors que, à juste titre, je m'enrobais d'indifférence, il prenait plaisir à cette sorte de leçon de sciences diminuée, s'exaltant aux manipulations ridicules de M. Parpelle. Jamais je ne l'avais vu sortir ainsi de son naturel. Jamais, aussi, il n'avait pareillement surexcité mon système nerveux...

« Et j'étais là, plein de morgue, à m'ennuyer volontairement ! Sans me l'avouer, je rageais. J'aurais voulu m'en prendre à quelqu'un ou à quelque chose. Fatigué de conserver si longtemps mon attitude guindée, je coupai M. Parpelle au milieu d'une docte explication, en demandant civilement la permission d'aller aux privés. Cette demande, que M. Boudenfle jugeait naturelle quand elle était formulée par un élève de ma qualité, eut l'heur de déplaire à M. Parpelle qui, péremptoirement, me répondit : « Non ! Vous n'aviez qu'à prendre vos précautions ! » Irrité, je me rassis, cependant que Pépino affichait le plus vif contentement. Mais, au bout d'un instant, je réitérai ma demande. « Non ! » répéta M. Parpelle, l'air excédé. Je subis cette nouvelle humiliation et soutins avec assez de crânerie le regard doublement moqueur de Pépino, qui paraissait n'avoir jamais été à pareille fête.

« Alors, une idée incongrue, une idée folle, je le reconnais, naquit en moi, et, comme chez un hypnotisé, passa immédiatement à l'acte. Profitant de l'intérêt général que, tel un charlatan, M. Parpelle provoquait, subrepticement — j'ai bien quelque honte à le confesser — je procédai à une miction d'autant plus copieuse qu'elle avait été plus longtemps différée.

« Par malheur, la minute d'après, Pépino qui, dans son attention agissante, avait fait tomber sa règle, se baissa pour la ramasser. Sur-le-champ, il vit et comprit et, d'un jet, se leva en criant : « M-m-m-m-monsieur, R-R-R-R-Rapugue i-i-i-il a fait pi... » Mû par l'instinct de conservation, et, peut-être davantage par un réflexe combatif à l'égard de Pépino, je bondis immédiatement aussi en hurlant, de manière à couvrir la voix dénonciatrice : « Monsieur, c'est Pépino ! »

« Grand brouhaha dans la classe. Les élèves se haussent sur la pointe des pieds ou se courbent pour « voir ». M. Parpelle s'approche, le regard inquisiteur. Ma finesse psychologique — déjà notoire — me permet de déceler une hésitation dans ce regard. C'est que, sur le ciment qui, dans notre classe méridionale, tient lieu du « parquet en bois dur et scellé sur bitume » des Instructions de 87, la manière d'ondée, de quoi je me sais pertinemment l'auteur, s'est étalée jusqu'aux pieds de Pépino dont la parfaite innocence ne peut, dès lors, se soutenir qu'avec des arguments d'ordre purement moral. Et c'est là-dessus que je compte. Car, enfin, je suis, moi, un excellent élève, tout à fait incapable (à me juger sur dossier) d'une bassesse de cet acabit. Qui sait si Pépino ne sera pas accusé de s'être à ce point dégradé précisément parce que j'ai demandé à sortir, qu'on me l'a refusé et... qu'il m'en veut ?...

« Anxieux, j'attends le jugement de M. Parpelle et — ô joie — il me semble que ses yeux se font plus durs en regardant mon camarade. Je sens que sa conviction est sur le point de se faire, qu'elle est faite : « Pépino », commence M. Parpelle d'un ton sévère... Mais, à ce moment, le visage de mon antagoniste s'illumine soudain. D'un bond, Pépino sort de sa table, court au bureau, s'empare du niveau à bulle d'air et, le posant sur le ciment, d'un geste triomphant, toute sa personne irradiée par une satisfaction souveraine qui met, pour une fois, en déroute les règles métriques de son élocution : « Voi-voi-voi-voi-voi-voyez ! » s'écrie-t-il.

« Je ne comprends absolument rien à ce qui se passe. Mais M. Parpelle déclare aussitôt : « En effet ! C'est Rapugue. Rapugue, vous serez collé pendant la récréation et ce soir jusqu'à six heures. »

« Et c'est pendant la retenue vespérale où, pour la première fois, je fus ignoblement relégué, qu'un compagnon de chaîne m'expliqua les vertus du niveau à bulle d'air et me rendit intelligible le dénouement de mon affaire. Par son initiative géniale, Pépino avait révélé que, le sol de la classe étant légèrement en pente, si le liquide prohibé avait pu descendre de Rapugue jusqu'à Pépino, il était matériellement impossible qu'il fût monté de Pépino jusqu'à moi !

« Tu admettras, maintenant, conclut mon ami Rapugue, en reprenant de la bouillabaisse, que j'aie pu, durant des années, éprouver une aversion sincère et justifiée à l'endroit de la méthode expérimentale... »

ÉDOUARD JAUFFRET,
I.E. P. Autun (Saône-et-Loire).

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE EN HIVER.

C'EST un fait, les enfants manquent beaucoup plus la classe en hiver qu'en été. Cela se conçoit facilement dans les campagnes où ils ont, pour se rendre à l'école, un trajet souvent fort long, qu'ils ne peuvent effectuer lorsqu'il tombe de la neige ou du givre ; mais, bien que cette excuse ne soit pas valable pour les citadins, les absences sont presque aussi fréquentes dans les écoles des villes que dans les écoles rurales. Les motifs sont toujours les mêmes : rhumes, grippes, bronchites, et toutes maladies et malaises provoqués ou favorisés par le froid.

L'instituteur se doit de lutter dans la mesure de ses moyens contre cet état de choses déplorable, en apprenant à ses élèves à se défendre contre les rigueurs de la température.

Enseignez-leur donc, ou rappelez-leur, afin qu'ils le répètent chez eux, que les vêtements de laine ne peuvent produire de la chaleur, comme beaucoup de personnes le croient ; leur rôle se borne uniquement à conserver au corps les calories dégagées par la combustion des aliments dans l'organisme. Mais, de même que certains vêtements — ceux en laine — préservent mieux que d'autres, il y a des aliments — dont les deux principaux sont le sucre et les graisses — qui produisent un plus grand nombre de calories.

Le sucre est particulièrement à recommander, car il est très nourrissant, facilement digestible, et très bon marché. Il est donc certain que la fréquentation scolaire sera améliorée le jour où tous les parents sans exception — certains pèchent encore par ignorance — seront convaincus de la nécessité absolue de faire entrer dans l'alimentation de leurs enfants une dose moyenne de quatre-vingts à cent grammes de sucre par jour.

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Georges Duhamel et la mémoire.

De *Toute l'Edition* :

C'est M. Georges Duhamel, le grand romancier récemment élu membre de l'Académie française, qui a présidé, cette année, la distribution des prix de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

Les « demoiselles » ont ainsi reçu, de la bouche d'un maître qu'elles connaissent et qu'elles admirent, des conseils dont on aime à penser qu'elles sauront faire leur profit.

L'auteur de *Civilisation* a fait devant elles un éloge sans doute nécessaire de la mémoire, faculté secondaire selon les pédagogues modernes.

Écoutons Duhamel la réhabiliter :

« Je vous dis, à l'oreille, mais avec beaucoup d'insistance : cultivez votre mémoire, dressez-la, nourrissez-la, travaillez sans cesse à l'enrichir et ne lui tolérez ni paresse, ni défaillance. La mémoire est un instrument sans lequel on ne fait rien. Des plus modestes métiers jusqu'aux professions les plus hautes, la mémoire est toujours en jeu. Un vrai poète est un homme qui met au service d'un grand don une quantité presque infinie de souvenirs, d'images, de mots, de formes et de musiques. Un grand savant est un homme qui remarque tout, classe tout, n'oublie rien et fait surgir les idées aussitôt qu'il les appelle. Et qu'est-ce qu'un bon professeur ? C'est non seulement un esprit qui dispose de notions nombreuses et sûres, c'est encore un homme qui connaît très bien ses élèves et se rappelle, à point, l'histoire de chacun, ses mérites, ses manques, ses grandes ambitions et ses petits travers. »

Jolie page, qui figurera sans doute dans les anthologies de l'avenir, et d'où l'on tirera, pour les futurs candidats au C. A. P., des sujets de devoir tels que celui-ci : Expliquez et appréciez cette pensée d'un grand écrivain du XXe siècle : « La mémoire est un instrument sans lequel on ne fait rien. »

Les commandements contre le cancer.

Nous les trouvons dans L'Opinion publique, *l'excellent journal hebdomadaire de la Ligue nationale belge contre le cancer :*

1. Le cancéreux, soigné à temps, a de grandes chances de guérir définitivement. *Diagnostic précoce* signifie salut probable.

2. Un cancéreux soigné par un charlatan est perdu.

3. Il ne faut ajouter aucune foi aux remèdes populaires contre le cancer : onguents, tisanes, etc... Leur seul effet est de faire perdre un temps précieux.

4. La chirurgie et les radiations (rayons X et radium) sont les seuls moyens actuels de guérison.

5. Le cancer au début n'est pas douloureux.

6. Quiconque porte une ulcération ou une excroissance sur la peau ou sur la muqueuse des orifices doit se faire examiner *sans retard* par un médecin.

7. Quiconque sent une dureté dans les tissus profonds, particulièrement au cou ou au sein, doit se faire examiner *sans retard* par un médecin.

8. Quiconque constate un écoulement de sang ou de liquide anormal doit se faire examiner *sans retard* par un médecin.

9. Tout adulte qui maigrit sans raison apparente et accuse des troubles digestifs doit se faire examiner *sans retard* par un médecin.

10. Dans l'état actuel de la science, rien ne permet d'affirmer qu'un cancéreux soit contagieux.

Clemenceau et son ami le préfet.

Du *National* :

Le préfet d'un département du Centre se rendait à Paris, sans congé régulier : il aspirait à terminer sa carrière dans une trésorerie générale et espérait que Clemenceau, alors ministre de l'Intérieur, dont il se targuait d'être l'ami, lui octroierait cette prébende.

Sans faire antichambre, le préfet fut introduit dans le cabinet du ministre.

— Te voilà donc préfet de la Seine ? s'écria Clemenceau.

— Tu plaisantes ? répondit le préfet, dont le cœur, déjà, palpitait d'espoir.

— Dame ! je ne connais qu'un préfet qui ait le droit d'être à Paris sans mon autorisation : c'est le préfet de la Seine.

— J'ai de graves raisons pour venir te trouver, mon cher Georges, répondit l'administrateur qui commençait à se sentir mal à l'aise ; c'est au sujet de cette trésorerie dont je t'ai déjà entretenu.

Mais le Tigre avait tiré une montre de son gousset.

— Il est quatre heures, à quatre heures et demie, tu as, si je ne m'abuse, un express pour X..., ton chef-lieu.

— Mais je ne comptais repartir que demain matin, hasarda le préfet d'une voix suppliante.

— A quatre heures et demie tu as un express pour X..., répéta froidement Clemenceau. Je ne te retiens pas.

Le préfet, en grande hâte, quitta le ministère. Il sauta dans un taxi et put prendre l'express. Il était à peine rentré chez lui qu'on l'appelait au téléphone. Il reconnut dans l'appareil la voix de Clemenceau.

— C'est bien toi ? lui disait le Tigre. Tu n'as pas manqué ton train ? Bonne nuit, mon cher.

Pourquoi les chats retombent-ils toujours sur leurs pattes ?

La très intéressante revue Science et Monde *emprunte à* Die Koralle, *de Berlin, les curieux détails suivants :*

Depuis des générations, nous savons que les chats, à condition de tomber d'une hauteur suffisante, atterrissent toujours sur leurs quatre pattes. Les savants ont tenté d'expliquer ce phénomène et ont été servis entre autres par le cinéma au ralenti.

On ne peut admettre que le chat imprime à son corps un mouvement de rotation en s'élançant, car il tombe quelquefois inopinément. On a alors pensé que le chat avait son centre de gravité placé d'une façon particulière ; c'est une possibilité qui n'a pas été confirmée puisqu'un chat mort tombe n'importe comment. On a ensuite fait tomber un chat dans une obscurité totale et on a ainsi pu constater que la faculté visuelle n'était pas en jeu, car, tout comme au grand jour, il retomba sur ses pieds.

C'est alors que l'on s'est souvenu que le siège de l'équilibre se trouve dans le labyrinthe de l'oreille. On a, en effet, opéré un chat en lui enlevant cet organe et immédiatement le sens d'équilibre prodigieusement développé de cet animal n'a pu fonctionner. Quant à la technique même du mouvement, c'est le cinéma au ralenti qui en a décelé le secret. Le mouvement de rotation opéré par la bête au cours de sa chute commence par la tête, ensuite vient le cou et enfin le corps. On voit la queue de l'animal exécuter un véritable mouvement d'hélice qui brasse l'air pendant que le corps se met à tourner dans le sens opposé. Les pattes exécutent des mouvements comparables et c'est ainsi qu'en un temps prodigieusement court le chat parvient à se tourner de manière à amortir sa chute en atterrissant sur ses quatre pattes. Notons d'ailleurs que certains autres animaux comme le chien, le lapin et le singe possèdent jusqu'à un certain degré des facultés identiques ; elles restent cependant bien inférieures à celles des félins.

Enfilons des perles.

La Cartographie scolaire *relève, dans les compositions des élèves des lycées et collèges, des « perles » dont elle compose un amusant « sottisier ». En voici quelques-unes :*

— Les Indiens du phare ouest sont appelés à disparaître. (*Sixième.*)

— Les Maurisques gardaient les pratiques de la religion musulmane : ils se lavaient les pieds et même le reste du corps. (*Troisième.*)

— La Frise est une province de Hollande où l'on élève les célèbres chevaux de Frise. (*Troisième.*)

— Mahomet II utilisa un canon construit par un ingénieur pesant 700 tonnes et tiré par un attelage de 40 bœufs. (*Troisième.*)

— Henri VIII jouait le rôle de balance entre François Ier et Charles-Quint. (*Troisième.*)

— De leurs bovins, les Hollandais tirent du lait dont ils font du cacao. (*Troisième.*)

RENÉ CASTEL

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTÉNOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les dispositions du décret-loi du 30 oct. 1935, relatif au* **nouveau régime des E. N.**, *ne seront pas appliquées en* **1936** (*J. O.*, 20 déc. 1935).

➔ *Déclarations faites à la Chambre, le 13 déc. 1935, par le rapporteur général du budget et que nous reproduisons à titre de simple renseignement :*

➔ *Les* **décrets-lois** *ont permis* **de réduire** *de cinq milliards et demi environ les* **dépenses budgétaires**.

➔ **L'augmentation automatique** *des dépenses au budget de 1936 dépasse* **un milliard**.

➔ *Pour 1936, le* **déficit** *des* **grands réseaux** *de chemins de fer est évalué à* **trois milliards et demi**.

➔ *Aux trois milliards d'augmentations automatiques des dépenses qui ont pesé sur les budgets des quatre dernières années* **viendront s'ajouter**, *dans l'avenir, de* **nouveaux milliards**.

➔ **L'avancement automatique** *du* **personnel enseignant** *entraîne une augmentation de dépenses de* **50 millions**.

➔ *Le statut des* **grands invalides** *de la guerre nous oblige à prévoir une augmentation de* **150 millions**.

➔ *Le coût de la* **retraite du combattant** *doit s'élever de 1 530 millions à 2 600 millions en 1949.*

➔ *Dans l'application du plan Marquet, nous avons effectué une nouvelle répartition de crédits de 60 millions pour les* **constructions scolaires**.

➔ *Il est nécessaire de poursuivre une* **politique d'économies**, *suppression des* **cumuls**, *répression des* **abus**, *réorganisation de* **l'Administration** ; *arrêt des* **créations d'emplois**.

➔ *En dépit d'une* **sévère politique d'économies**, *les augmentations* **automatiques** *de dépenses auront pour effet de rendre de plus en plus difficile une compression du volume total des dépenses publiques.*

➔ *En raison des* **circonstances actuelles**, **les dépenses militaires** *étaient incompressibles dans le budget de 1936.*

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

DOUBLE ENSEIGNEMENT

Nous avons publié, sous le titre « Humanisation », une étude documentaire sur une réintégration tardive.

Une autre affaire de réintégration a été portée devant le Conseil d'Etat, intéressante au point de vue du droit administratif (*affaire Lallemand, arrêt du 27 nov. 1935*).

Il s'agissait d'un instituteur des Bouches-du-Rhône ayant obtenu, en 1921, un congé d'un an sans traitement pour convenances personnelles, renouvelé en 1922, et qui avait sollicité sa réintégration dès 1923 ; un poste ne lui avait été attribué que le 1er octobre 1931. Depuis cette date, il avait demandé, mais en vain, son reclassement et un rappel d'ancienneté.

Quelle était la thèse de l'instituteur ? Celle-ci : « Si le temps de congé n'entre pas en compte dans le calcul de l'ancienneté, le temps postérieur à l'expiration du congé et passé dans l'expectative d'une réintégration doit, au contraire, être retenu. D'après la jurisprudence, le temps pendant lequel le fonctionnaire est resté sans emploi et sans traitement, par suite de la négligence de l'Administration, compte pour l'ancienneté ; en mettant sept ans pour lui trouver un emploi, le ministre avait violé la loi et commis un détournement de pouvoir. » La thèse était nette et claire, ainsi qu'on peut s'en convaincre.

Le Conseil d'Etat n'a pas statué sur le fond de la requête de l'instituteur ; il l'a rejetée immédiatement parce qu'elle avait été présentée après le délai légal de deux mois, et c'est sur ce point que l'attention de nos lecteurs doit être appelée.

L'intéressé avait adressé, le 20 oct. 1932, au ministre de l'E. N., un recours gracieux tendant à faire entrer en compte, dans le calcul de son ancienneté, la période comprise entre la date où il avait demandé sa réintégration et celle où il avait été pourvu d'un poste, et cette réclamation avait été rejetée par une décision ministérielle qu'il avait reçue le 5 janv. 1933 ; ainsi le délai de deux mois pour recours au Conseil d'Etat, imparti par l'art. 24, par. 5, de la loi du 13 avril 1900, commençait à courir à partir de cette date du 5 janv. 1933.

L'instituteur était intervenu, à nouveau, auprès du ministre après le 5 janv. 1933, et ce dernier avait purement et simplement confirmé, le 3 fév. 1934, sa décision antérieure. Cette deuxième décision de rejet n'ouvrait pas un nouveau délai de recours de deux mois devant le Conseil d'Etat, et c'est pourquoi la Haute Assemblée a déclaré non recevable la requête formulée par l'instituteur et enregistrée le 12 avril 1934. Il y avait forclusion.

Cette affaire présente donc deux enseignements :

1° Elle révèle à l'Administration que le nombre des réclamations contre les réintégrations tardives augmente ;

2° Elle confirme ce point de droit administratif :

Si un fonctionnaire reçoit, à une date déterminée, une réponse de l'Administration rejetant sa réclamation, c'est à partir de cette date que court le délai de deux mois pour recours au Conseil d'Etat ; ledit fonctionnaire, en adressant une nouvelle réclamation à l'Administration afin d'obtenir une deuxième réponse, ne peut s'ouvrir un nouveau délai de deux mois à partir de cette deuxième réponse pour aller devant le Conseil d'Etat ; il faudrait, pour cela, que la deuxième réponse fût différente de la première, ce qu'il ne peut, d'avance, escompter.

Dans son arrêt du 27 nov. 1935, le Conseil d'Etat a, toutefois, déclaré que l'instituteur aura la faculté de discuter la durée des services entrant en compte pour la constitution de ses droits à pension lorsqu'il sollicitera son admission à la retraite, question indépendante de la précédente.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Veuve de guerre remariée.** — *On demande si une veuve de guerre remariée, qui touche une pension réduite du fait de son second mariage, peut être rétablie dans sa pension primitive par suite de la mort de son second mari.*

Réponse négative (application, par analogie, de l'avis de la section des finances du Conseil d'État du 24 nov. 1925, affaire Leca et Banatoff, nº 163 241) (*J. O., 18 déc. 1935*).

✱ **Pension d'ancienneté au lieu d'une pension d'invalidité** (*Arrêt du Conseil d'Ét., 19 juin 1935*). — Considérant qu'il résulte de l'art. 8 de la loi du 14 avril 1924 que le droit à pension d'ancienneté est acquis à trente ans de services sans condition d'âge si le fonctionnaire « est reconnu par le ministre, après avis du médecin assermenté, hors d'état de continuer ses fonctions » ; qu'il est constant, d'une part, que le sieur Wentzell réunit plus de trente ans de services et, d'autre part, qu'il résulte tant de son admission à la retraite que de la concession de la pension, qu'il a été reconnu par le ministre atteint d'une infirmité le mettant hors d'état de continuer ses fonctions, après avis d'un expert médical et de la commission de réforme ; que, dès lors, il doit être regardé comme ayant droit, en vertu des premier et dernier alinéas de l'art. 8 précité, à une pension d'ancienneté ;

Considérant qu'il résulte de ce qui précède que le sieur Wentzell remplit les conditions légales lui donnant droit à ladite pension d'ancienneté qui est pour lui plus avantageuse ; que, par suite, il est fondé à soutenir que c'est à tort que la décision attaquée lui a concédé une pension d'invalidité inférieure à la pension d'ancienneté, à laquelle il pouvait légalement prétendre (*Décision annulée*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

PROMOTION A LA 1re CLASSE

Aux maîtres qui comptent 5 ans en 2e classe, la loi n'a pas conféré un droit à une promotion à la 1re classe (*Arrêt du 11 déc. 1935, af. Franc*).

Argument du requérant. — Ce faire, attendu que le requérant comptait 6 ans, 5 mois et 20 jours de service dans la 2e classe ; que la loi du 26 avril 1932 dispose au dernier paragraphe de son article 2 que « le nombre des promotions de la 2e à la 1re classe est égal au nombre des fonctionnaires ayant au moins cinq ans d'ancienneté dans cette classe, augmenté de 30 p. 100 du nombre des fonctionnaires ayant au moins trois ans et moins de cinq ans d'ancienneté dans ladite classe » ; que cette disposition, comme le montrent les travaux préparatoires et le confirme la C. ministérielle du 24 nov. 1932, doit être entendue en ce sens que tout maître réunissant plus de cinq ans d'ancienneté dans la 2e cl. doit être promu à la 1re classe, sauf insuffisance professionnelle constatée ; que le maintien du sieur Franc dans la 2e cl., malgré son ancienneté, n'a pas été motivé par son insuffisance professionnelle au sujet de laquelle il n'a reçu aucune notification ; que le tableau d'avancement a été en l'espèce établi pour la 1re cl., conformément aux règles en usage pour le tableau d'avancement des autres classes, ce qui est contraire à l'esprit de la loi.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, si, aux termes de l'art. 2 paragraphe dernier de la loi du 26 avril 1932, relatif à l'avancement des inst. publics notamment, « le nombre total des promotions de la 2e à la 1re cl. est égal au nombre des fonctionnaires de la 2e cl. ayant au moins cinq ans d'ancienneté dans cette cl., augmenté de 30 p. 100 du nombre des fonctionnaires ayant au moins trois ans et moins de cinq ans d'ancienneté dans ladite cl. », cette disposition n'a été édictée que dans l'intention de voir normalement promouvoir à la 1re cl. en particulier les instituteurs qui comptent au moins cinq ans d'ancienneté dans la 2e cl., mais qu'elle n'a eu ni pour but ni pour effet de conférer à ces inst. un droit à cet avancement, lequel, en vertu de l'art. 2, § 3 de la loi précitée, et sous réserve des dispositions spéciales contenues audit paragraphe et à l'art. 4, **n'est accordé qu'au choix, compte tenu de la valeur professionnelle desdits fonctionnaires** ;

Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que c'est en raison de sa valeur professionnelle, tenue pour insuffisante, que le C. D. de la Nièvre a exclu le sieur Franc de la 1re partie de la liste des propositions pour le grade d'instituteur de 1re cl. et que ce dernier a été, en conséquence, maintenu dans la 2e cl. bien qu'il comptât plus de cinq ans d'ancienneté dans ladite cl. ; qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne prescrivait de mettre l'intéressé en mesure de contester devant le C. D. l'appréciation ainsi faite et que celle-ci ne saurait être discutée devant le Cons. d'Ét. ; qu'ainsi les conclusions du sieur Franc ne sauraient être accueillies : *Rejet.*

Dans les Tribunaux

Grève.

Commettent le délit prévu et puni par l'art. 123 du Code pénal les fonctionnaires dépositaires d'une partie de l'autorité publique (en l'espèce, un percepteur, des commis de l'Administration des contributions indirectes) qui, par les moyens concertés d'appels publiés dans des journaux syndicalistes, de convocations et de discours, exhortent leurs collègues à une cessation momentanée du travail.

La grève, ainsi provoquée, de fonctionnaires publics, constitue, au sens de l'art. 123 du Code pénal, une mesure contraire aux lois. Peu importe qu'elle ne soit expressément interdite par aucun texte, l'art. 123 du Code pénal ne se référant pas à une prohibition légale déterminée, mais à toute violation de la loi par les personnes et les moyens qu'il spécifie (*Trib. correct. de la Seine, 4 déc. 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Subventions et secours.

✱ Un C. M. peut voter des secours aux élèves indigents des écoles publiques à l'exclusion de ceux des écoles privées (*C. É., 26 janv. 1917*).

✱ Un contribuable ne peut se pourvoir devant le C. É. contre une délibération du C. M. votant ou approuvant l'allocation de subvention au profit des écoles privées ; il ne peut le faire que devant le Conseil de préfecture, en raison des contributions auxquelles il est assujetti (*C. É., 10 fév. 1893*).

Remarque. — *Nous avons vu, dans le* Guide *du 8 juin 1935, que le Conseil d'État a déclaré licite un secours en argent accordé personnellement à la mère de quatre enfants fréquentant un établissement libre ; il s'agissait en l'espèce, d'un secours isolé* (C. d'É., arrêt du 10 mai 1935).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Mesures disciplinaires.

La loi du 12 mars 1930 est applicable dans toute commune où il existe des emplois communaux confiés à titre permanent à un personnel exclusivement communal, ainsi que dans toute commune où il en est créé. Le personnel exclusivement communal comprend tous les agents — fonctionnaires, employés, ouvriers et assimilés — rétribués sur les crédits du budget municipal, nommés par le maire à titre permanent et consacrant tout leur temps au service de la commune. Le personnel non exclusivement communal comprend les agents qui, en dehors de leurs fonctions municipales, se livrent à d'autres occupations, d'où ils tirent une partie de leurs ressources. Ils ne doivent être déférés au conseil de discipline, si toutefois ils ont été nommés à titre perma-

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Labouheyre, Landes, 1035). — **La halte des nomades.** — Le cheval dételé, la roulotte tomba, appuyée sur ses brancards. *Alors* la femme descendit le fourneau ébréché et l'alluma ; tandis que l'homme, assis dans le rond de lumière qui s'échappait de la porte du fourneau, martelait ses osiers *à tour de bras*. Délivrée de ses harnais, la bête s'était mise à paître l'herbe rare qui poussait le long du talus. Les bohémiens, ayant fait un vague repas, se couchèrent, et il n'y eut plus sous le ciel fourmillant d'étoiles que la blancheur de la tente, pauvre loque que le vent tentait d'arracher sous la violence de son haleine devenue soudain rageuse et mauvaise.

MOSELLY.

Questions. — 1° *Trouvez les trois expressions du texte qui prouvent que la halte des nomades constitue un spectacle de misère.*

2° *Trouvez un synonyme de* halte ; *un contraire de* l'herbe rare. *Formez un nom avec le verbe* délivrer.

3° *Nature et fonction de* : alors (alors la femme), l' (l'herbe). *Fonction de l'expression* à tour de bras.

➔ RÉPONSES. — 1° « *Le fourneau ébréché* », *un* « *vague repas* », *la tente* « *pauvre loque* ».

2° *Pause, arrêt* ; *l'herbe drue* (*abondante*) ; *délivrance.*

3° Adv. de temps, se rapporte à *descendit* ; *l'* : art. défini élidé, fém. sing, se rapporte à *herbe* ; *à tour de bras*, compl. circ. de manière de *martelait.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Imaginez et racontez l'aventure d'un oiseau apprivoisé qui s'échappe de sa cage. La joie de la liberté, les dangers, le dénouement.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Il s'appelait Fifi. C'était un joli petit bouvreuil vif et gai, mais il l'aurait bien plus été s'il avait été libre. Car il était en cage. Il ne pensait qu'à sa liberté et il y pensa tant et si bien qu'un matin il s'envola grâce à la négligence de son petit maître qui avait laissé la porte de la cage ouverte. Que c'était beau la liberté ! Au lieu de voir toujours un modeste jardin, il avait une forêt devant lui quand soudain un épervier fondit sur Fifi qui eut cependant le temps de se cacher dans un nid d'écureuil. Ceux-ci étaient heureusement partis. Notre bouvreuil resta longtemps blotti dans sa cachette, puis, timidement, sortit ; n'ayant rien vu, il se précipita dehors et quitta la forêt. Dans un champ, il vit des graines, comme il avait faim, il atterrit et avala goulûment les graines. Hélas ! un filet s'abattit sur lui.

Un oiseleur le prit et le vendit — étrange hasard — à son ancien maître. Il mourut tard et ne regretta jamais sa liberté !

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vienne, 1934). — 1. *Une cour rectangulaire de 18 m. 75 de long sur 9 m. 50 de large doit être recouverte d'une couche de gravier de 5 cm. d'épaisseur. On demande : 1° combien il faudra de mètres cubes de gravier ; 2° quelle sera la dépense si le tombereau contenant 1 500 dm³ coûte 45 f.*

➔ SOLUTION. — Surface de la cour, en m² :

$$18{,}75 \times 9{,}5 = 178 \text{ m}^2 125.$$

Le volume de la couche de gravier en m³ est égal au produit de la surface de la cour exprimée en m² par la hauteur de la couche en mètres (5 cm. = 0 m. 05).

$$178{,}125 \times 0{,}05 = 8 \text{ m}^3 90625 \text{ ou } 8\,906 \text{ dm}^3 250.$$

Autant de fois le volume d'un tombereau sera contenu dans le volume total, autant de tombereaux seront nécessaires :

$$8\,906{,}25 : 1500 = \textbf{6 par excès.}$$

Il faudra donc 6 tombereaux. Le dernier ne sera pas tout à fait plein.

La dépense sera :

$$45 \text{ f.} \times 6 = \textbf{270 f.}$$

***

2. *Un père et son fils travaillent dans la même usine et reçoivent ensemble, habituellement, pour une quinzaine qui contient 12 jours de travail, 636 f. Le père ayant manqué une journée et le fils 2 journées, ils ont reçu pour leur quinzaine 562 f. Quel est le salaire journalier de chacun d'eux ?*

➔ SOLUTION. — Le père et le fils gagnent ensemble, par jour de travail : 636 f. : 12 = 53 f.

Dans la quinzaine considérée, ils ont reçu en moins de leur salaire habituel :

$$636 \text{ f.} — 562 \text{ f.} = 74 \text{ f.}$$

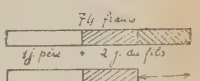

Cette somme représente la valeur des journées manquées, soient : **1 journée du père + 2 journées du fils.**

Or une journée du père + une journée du fils sont payées **53 f.** Il en résulte que la différence : 74 f. — 53 f. = **21 f.** représente le salaire journalier du fils (voir graphique).

Salaire journalier du père :

$$53 \text{ f.} — 21 = 32 \text{ f.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'appelle-t-on privilèges avant 1789? Citez deux de ces privilèges? A quelle date les privilèges furent-ils supprimés?*

2. *Le Rhône ; croquis du fleuve ; y placer la ville qui est au confluent du Rhône et de la Saône. Tracer la Durance.*

➔ RÉPONSES. — 1° Avant 1789, le clergé et la noblesse bénéficiaient de faveurs particulières, c'étaient les ordres privilégiés.

Citons, parmi les privilèges du clergé, celui de percevoir la dîme, c'est-à-dire la dixième partie des récoltes des paysans. Parmi ceux de la noblesse, l'exemption de l'impôt, en particulier de la taille. Les privilèges furent supprimés par la Révolution (nuit du 4 août 1789).

2° (V. Atlas.) La Saône est une rivière de plaine navigable en toute saison et reliée par canaux aux fleuves voisins. La Durance est un torrent alpestre, les cailloux roulés par elle ont couvert la plaine de la Crau.

IV *bis*. **SCIENCES** (Gray, Haute-Saône, filles, 1933). — 1. *Pourquoi filtre-t-on l'eau? Comment faut-il procéder pour avoir de la bonne eau filtrée? Pourquoi lave-t-on une plaie à l'eau bouillie? L'eau bouillie est-elle bonne à boire? Pourquoi?*

BAUDRILLARD et KUHN . LISONS! Cours élément. (1er degré) : 7.50 Cours élément. (2e degré) . 8 fr.

Quelles différences y a-t-il entre l'eau distillée et l'eau bouillie? — 2. Quelles différences y a-t-il entre la dentition d'un jeune enfant et celle d'un adulte? — 3. Comment pourriez-vous faire un jet d'eau? Expliquez comment il fonctionne (croquis à l'appui).

➔ DÉVELOPPEMENT. — On filtre l'eau pour la débarrasser des particules terreuses ou des débris qu'elle tient parfois en suspension et la rendre limpide. On filtre les eaux contaminées ou suspectes pour les débarrasser des germes de certaines maladies (fièvre typhoïde). Pour avoir une bonne eau filtrée, il faut utiliser un filtre composé de tubes creux en porcelaine poreuse (voir croquis). L'eau passe à travers la paroi de ces tubes; les germes et les impuretés ne peuvent la traverser et sont retenus. Ces tubes, appelés *bougies*, doivent être fréquemment nettoyés.

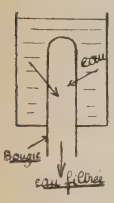

Dans l'eau qui a été maintenue à l'ébullition pendant cinq à dix minutes, les germes de maladies ont été détruits. Cette eau peut donc servir sans danger à nettoyer une plaie. L'eau bouillie est indigeste, car elle a perdu son air dissous par l'ébullition. L'eau distillée résulte de la condensation de la vapeur d'eau : c'est de l'eau pure. Elle ne contient aucun des corps habituellement dissous dans l'eau : calcaire, sels divers, air. L'eau bouillie a simplement été débarrassée de son air et de ses germes : ce n'est pas de l'eau pure.

2. Le jeune enfant a 20 dents (dents de lait). Ces dents tombent vers sept ans et sont remplacées par des dents définitives. De nouvelles dents (grosses molaires) apparaissent ensuite. De sorte que la dentition de l'adulte comprend 32 dents (8 incisives, 4 canines, 20 molaires).

3. Pour faire un jet d'eau on peut prendre un entonnoir V auquel on adapte un tube de caoutchouc T, l'autre extrémité portant un tube en verre effilé à son extrémité (*a*). Versons de l'eau dans l'entonnoir et plaçons le tube *a* à 50 cm. environ au-dessous du niveau de l'eau dans l'entonnoir. L'eau jaillit par le tube effilé : c'est le jet d'eau. L'ensemble constitue un système de vases communicants. L'eau du tube *a* tend à s'élever au même niveau qu'en V. C'est pourquoi elle jaillit avec force.

V. **DESSIN** (Neuvic, Corrèze, 1934). — *Un jouet simple en bois découpé.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — L'oued dans l'oasis.** — Combien de félicités nous prodigue cet oued, avec son eau douce, son sable d'or parsemé de gemmes précieuses et la chanson joyeuse de ses clapotis.

Il caresse la terre, la polit, et l'embrasse. Il se ride sous le souffle de la brise du matin et s'entr'ouvre, semblable à l'armure brillante que revêt un guerrier.

Il est une chaîne de larmes ininterrompues, ou un reptile qui ondule en rampant, ou de l'argent en fusion qui s'écoule, ou un large glaive d'acier bien trempé, ou bien un tube de cristal aux fines gravures.

Les oiseaux qui viennent s'y désaltérer poussent des cris d'allégresse pour célébrer sa pureté ; les gazelles apportent avec leurs lèvres les parfums du thym qu'elles ont brouté, les branches d'arbres se penchent sur lui avec tendresse, les étoiles et le ciel lui-même descendent dans son sein pour s'y rafraîchir.

Questions. — 1° *Donnez le sens des mots* gemmes, clapotis, polit.

2° *Expliquez chacune des deux comparaisons suivantes :* Il est une chaîne de larmes ininterrompues *ou* un reptile qui ondule en rampant.

3° *Relevez deux expressions du texte qui montrent bien qu'aux animaux comme aux plantes l'oued apporte la vie et la joie.*

4° *Dans la 1re phrase, relevez les divers compléments du verbe* prodigue *et analysez-les.*

➔ RÉPONSES. — 1° *Gemmes :* les petits cailloux qui parsèment le lit de l'oued apparaissent à travers l'eau limpide colorés et brillants comme des pierres précieuses ; *clapotis :* le bruit léger de l'eau qui s'agite ; *polit :* l'eau courante nivelle le sol et fait disparaître les petites aspérités du sable.

2° *Il est une chaîne de larmes ininterrompues :* tout près de sa source, l'oued ne représente encore qu'un mince filet d'eau et comme une succession de larges gouttes qui se toucheraient.

Un reptile qui ondule en rampant : l'eau se traîne lentement sur le sable, car la pente est faible, elle rampe ; en même temps elle dessine des sinuosités, des méandres, d'où la comparaison.

3° Les oiseaux... *poussent des cris d'allégresse ;* les branches d'arbres se penchent sur lui *avec tendresse.*

4° *Félicités :* nom com., compl. d'obj. dir de *prodigue; nous :* pron. pers., 1re pers. du pl., compl. d'attribution de *prodigue ; eau, sable, chanson :* noms com., compl. circ., indiquant le moyen.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Décrivez l'aspect d'un étalage : fleuriste, fruitier, épicier, etc., à votre choix. Dites l'art qui a présidé à son arrangement et les convoitises qu'il excite.*

➔ CONSEILS. — Soigner la description de façon à bien mettre en valeur l'habileté de l'étalagiste qui a fait de son mieux pour exciter la curiosité et aussi les convoitises des passants. Éviter soigneusement les redites et les fastidieuses énumérations ; décrire avec suffisamment de précision les objets ou les marchandises qui, offrant le plus d'intérêt, ont retenu le plus longtemps votre attention. Mettre en relief les formes, les couleurs, noter aussi, le cas échéant, les parfums.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — *1. On veut trouver la surface d'un jardin entouré de murs dans lequel on ne peut pénétrer* (polygone EFGIK L). *Pour cela, on trace autour le rectangle ABCD, et on prend les mesures indiquées sur le croquis (AE = 35 m.; FB = 31 m. 50; BG = 20 m.; GC = 36 m.; CH = 30 m.; HI = 7 m.; KD = 54 m.; DL = 32 m.; KH = 15 m.). Calculez la surface du jardin.*

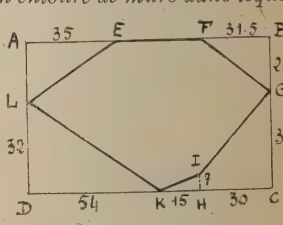

➔ SOLUTION. — La surface du jardin est égale à celle du rectangle, diminuée de celle des quatre

triangles rectangles extérieurs et du trapèze IHGC.

Longueur du rectangle :

$$54 \text{ m.} + 15 + 30 = 99 \text{ m.}$$

Largeur :

$$20 \text{ m.} + 36 = 56 \text{ m.}$$

La surface du rectangle en m^2 est :

$$56 \times 99 = 5\,544 \text{ m}^2.$$

La surface de chaque triangle rectangle est égale au 1/2 produit des deux côtés de l'angle droit. (Remarquer que AL = 56 m. — 32 = 24 m.)

Surface FBG = $31{,}50 \times 10 = 315 \text{ m}^2$.

Surface KIH = $15 \times \frac{7}{2} = 52 \text{ m}^2\ 50$.

Surface KDL = $54 \times 16 = 864 \text{ m}^2$.

Surface AEL = $35 \times 12 = 420 \text{ m}^2$.

Surface trapèze IHCG = $\frac{36 + 7}{2} \times 30 = 645 \text{ m}^2$.

Surface totale extérieure au polygone = $2\,296 \text{ m}^2\ 50$.

Surface du polygone :

$5\,544 \text{ m}^2 - 2\,296 \text{ m}^2\ 50 = \mathbf{3\,247\ m^2\ 50}$.

2. Deux enfants ont ensemble 32 billes. Après une partie avec d'autres camarades, ils perdent chacun le 1/4 des billes qu'ils possédaient. Il reste au 1er 6 billes de plus qu'au second. Combien chaque enfant avait-il de billes?

➔ Solution. — Il reste à chaque enfant les 3/4 de ce qu'il possédait avant la partie. S'ils mettent leurs billes en commun après la partie, il leur restera en tout les 3/4 de ce qu'ils possédaient à eux deux avant de jouer, soit les 3/4 de 32 billes ou 24 billes.

Ces 24 billes représentent 2 fois ce qui reste au second, plus 6 billes.

Il reste au second : $\frac{24 \text{ b.} - 6 \text{ b.}}{2} = 9$ billes

et au 1er : 9 billes + 6 billes = 15 billes.

9 billes représentent les 3/4 de ce que possédait le 2e. Il possédait donc, avant de jouer :

$$9 \text{ billes} \times 4/3 = \mathbf{12\ billes}.$$

Et le 1er :

$$32 - 12 = \mathbf{20\ billes}.$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lyon, octobre 1934). — L'écureuil revenait de la lisière de *sa* forêt où il visitait les noisetiers et les hêtres, cherchant pour sa provision d'hiver les noisettes jaunes et les faînes mûres, plus précoces là-bas qu'aux alentours de sa demeure.

Le moment était venu de la récolte. Finies les journées entières de jeu dans les branches des sapins et des chênes, les poursuites continuelles, les cachettes aux fourches des arbres, les *cabrioles* fantastiques, les équilibres audacieux. La moisson annuelle s'annonçait, car bientôt tomberaient et pourriraient les fruits ; bientôt l'hiver, le froid, les pluies, la neige le *confineraient* dans sa retraite caverneuse ou aérienne. Car son logis d'hiver serait soit une anfractuosité de roc bien nettoyée, soigneusement matelassée de mousse et de feuilles sèches, distribuée en compartiments égaux, en greniers distincts où s'entasseraient côte à côte et séparées ses provisions diverses ; soit une volumineuse boule à la charpente de bois maçonnée de feuilles empilées ou de mousse longue, consolidée de brindilles qui la hérisseraient comme une petite forteresse, bien abritée, à la fourche solide d'un gros arbre inaccessible.

C'était là qu'il retournait, à chaque voyage, une noisette ou une faîne à sa petite gueule mi-fermée. Il recommençait sitôt arrivé, toujours sautillant, toujours joyeux après avoir rangé sa *goulée* dans son petit grenier où, l'hiver, bien calfeutré, il la reprendrait au fur et à mesure de ses besoins et rejetterait au dehors les débris inutiles et encombrants, soit par une petite cheminée latérale, soit par l'ouverture principale, le boyau d'entrée qu'il pouvait ouvrir du dedans et refermer solidement avec des matériaux résistants, *rejointoyés* de mousse.

Louis Pergaud.

Questions. — 1. *Donnez un titre à la dictée. Justifiez l'emploi de* sa (sa forêt) dans la 1re phrase.

2. *Expliquez :* cabrioles, confineraient, goulée, rejointoyés, *et donnez la racine de chacun d'eux.*

3. *Nature et fonction des propositions de la phrase :* Il recommençait... mousse.

➔ Réponses. — 1. *La prévoyance de l'écureuil.* L'adj. possessif *sa* marque bien ici l'appartenance : la forêt apparaît nettement comme le domaine de l'écureuil : il y est né, il y trouve gîte et nourriture et il y prend ses ébats comme il lui plaît.

2. *Cabrioles,* de capra, chèvre (cabra, cabri) : littéralement « sauts de chèvre » ; par comparaison, ce mot est appliqué ici aux bonds de l'écureuil, animal très souple, et d'une agilité extraordinaire.

Confineraient : se confiner, c'est littéralement se renfermer dans les confins, c'est-à-dire dans les « limites » d'un espace étroit, c'est donc s'isoler, s'abriter dans une retraite d'où l'on ne sort plus. Cette attitude est bien celle de l'écureuil qui, pendant toute la belle saison vagabonde à travers la forêt, mais que les intempéries obligent à demeurer dans son creux de rocher ou dans son nid.

Goulée : radical « goule », gueule, suffixe *ée,* indique le contenu, littéralement les provisions que l'écureuil porte dans sa gueule.

Rejointoyés : radical « joint » (qui unit), préfixe *re,* littéralement joindre à nouveau. En maçonnerie, rejointoyer, c'est refaire les « joints », c'est-à-dire combler avec du mortier les espaces compris entre les pierres contiguës. Le mot est appliqué ici par comparaison au travail de l'écureuil qui s'applique à bien fermer la petite caverne où il entasse ses provisions : pour que celles-ci ne soient pas gâtées par l'humidité, il clôt sa cachette avec des matériaux solides et il obstrue les interstices avec de la mousse en guise de mortier.

3. (Pas de difficultés.)

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous semble-t-il que la gaîté soit une qualité? Peut-elle se rencontrer avec un caractère sérieux? Quels sont, à votre avis, les avantages de la gaîté dans la famille et à l'école?*

➔ Indications. — Sous sa forme la plus banale, la gaîté peut n'être qu'une disposition à rire ou à s'amuser, mais la véritable gaîté peut revêtir un aspect différent et, lorsqu'elle est faite d'humeur égale, de bienveillance naturelle et de souriante amabilité, elle devient alors une précieuse qualité morale et elle peut fort bien se rencontrer avec un caractère sérieux.

Les avantages de la gaîté ainsi définie ne sont pas niables, aussi bien dans la famille qu'à l'école, où la bonne humeur rend agréables et faciles les rapports qui unissent parents et enfants, maîtres et

Monroziès. L'enseignement pédagogique des écoles à classe unique et géminées. **10 fr.**

élèves. L'enfant a besoin autour de lui de gaîté pour s'épanouir ; si, par malheur, ses parents se montrent le plus souvent maussades et moroses, le milieu familial finit vite par lui peser et bientôt il ne songe qu'à s'en évader. En classe, le maître qui sait faire naître la joie autour de lui, conquiert vite l'affection de ses élèves ; grâce à elle, sa tâche d'éducateur lui est facile et, mieux qu'un collègue sévère et exigeant, il sait obtenir des enfants tous les efforts qu'il est en droit de leur demander.

III. **GÉOGRAPHIE** (autre centre). — **Les Pays-Bas**. — *Le milieu physique et l'activité économique. Principales villes* (croquis).

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales** : les Pays-Bas (Néerlande ou Hollande) sont un petit pays de 33 000 km² de superficie, mais d'une grande activité économique et qui possède un magnifique empire colonial (Indes néerlandaises).

II. **Le milieu physique** : a. *Le sol* est l'œuvre des hommes, qui ont dû le conquérir sur le mer et sur les fleuves (digues et polders), pays plat parfois au-dessous du niveau de la mer (Hollande, pays creux), sables et graviers glaciaires à l'Est; polders desséchés par l'homme à l'Ouest (V. Atlas).

b. *Climat et hydrographie :* Climat très humide, froid l'hiver et brumeux en toute saison. Les Pays-Bas possèdent les embouchures des trois principaux fleuves de l'Europe du Nord-Ouest : *le Rhin*, la Meuse et l'*Escaut*.

III. **Activité économique** : a. *Lutte contre les eaux :* digues, polders et canaux. L'assèchement du golfe de Zuyderzée est actuellement en cours.

b. *L'agriculture et l'élevage :* Élevage du bétail et industries laitières (fromages), oignons à fleurs (V. un manuel).

c. *Industrie :* peu de houille. *Industries anciennes :* draps (Leyde), velours (Utrecht), toiles, faïences (Delft), taille du diamant (Amsterdam). *Industries alimentaires :* fromages, distilleries, raffineries, produits coloniaux (cacao, chocolat).

d. *La pêche et le commerce maritime* sont encore les principales ressources, flotte commerciale importante, grands ports : Rotterdam et Amsterdam.

IV. **Principales villes** : 7 millions d'habitants, plus de 200 au km², capitale *La Haye*. Principaux centres : *Amsterdam*, près de 700 000 habitants. *Rotterdam* (500 000), Utrecht (V. Atlas).

IV. **MATHÉMATIQUES**. — 1. **Algèbre**. — *Il est rappelé qu'on appelle :*

1° *Nombre opposé d'un nombre algébrique N le nombre qui a la même valeur absolue et le signe contraire, soit — N ;*

2° *Nombre inverse d'un nombre N le nombre obtenu en divisant l'unité par N, soit 1/N.*

a. *Déterminer deux nombres opposés, sachant que leur différence est 21.*

b. *Déterminer deux nombres opposés, sachant que leur produit est — 0,000 576.*

c. *Que peut-on dire des inverses de deux nombres opposés? Déterminer deux nombres opposés, sachant que la différence de leurs inverses est 21.*

Plus généralement, déterminer deux nombres opposés x′ et x″ = — x′, *sachant que la différence de leurs inverses est* a.

d. *On considère les points M′ de coordonnées* x′ *et* 1/x′ *et M″ de coordonnées* x″ *et* 1/x″, x′ *et* x″ *étant les solutions de la dernière partie du problème précédent. Quelle est l'équation de la droite M′ M″?*

e. *On donnera successivement à* a *les valeurs 1, 2, 3, 4. Pour chaque valeur de* a, *on construira les points M′ et M″ correspondants et les droites M′ M″. Échelle : 4 cm. par unité d'abscisses et par unité d'ordonnées. Dessin soigné.*

Sur quelle courbe simple sont tous les points M′ et M″? La tracer sur le dessin.

SOLUTION. — *a.* x' et x'' étant les deux nombres cherchés :

$$x' - x'' = 21.$$

Or $x'' = -x'$; donc l'équation peut s'écrire :

$$x' + x' = 21 \text{ ou } 2x' = 21.$$

On en déduit :

$$x' = 21 : 2 = 10{,}5 \text{ et } x'' = -10{,}5.$$

b. L'équation du problème est :

$$x'x'' = -0{,}000\,576,$$

soit, en remplaçant x'' par $-x'$:

$$-x'^2 = -0{,}000\,576 \text{ ou } x'^2 = 0{,}000\,576.$$

On en déduit :

$$x' = +\sqrt{0{,}000576}, \text{ soit } x' = +0{,}024,$$

et : $x'' = -0{,}024$.

c. L'inverse de x' est $1/x'$ et l'inverse de x'' est $1/x''$ ou $-1/x'$. Donc les inverses de deux nombres sont aussi deux nombres opposés.

On a, par hypothèse :

$$\frac{1}{x'} - \frac{1}{x''} = 21,$$

ou, puisque $\frac{1}{x''} = -\frac{1}{x'}$,

$$\frac{1}{x'} + \frac{1}{x'} = 21, \text{ soit } \frac{2}{x'} = 21.$$

On en tire :

$$x' = \frac{2}{21} \text{ et } x'' = -\frac{2}{21}.$$

Si la différence des inverses de x' et de x'' est a, on obtient :

$$\frac{2}{x'} = a,$$

et, par suite : $x' = \frac{2}{a}$, $x'' = -\frac{2}{a}$.

d. L'équation de la droite M′ M″ est de la forme :

$$y = mx + p.$$

Il faut déterminer les nombres m et p.

Cette équation est vérifiée par les coordonnées de M′, qui sont $\frac{2}{a}$ et $\frac{a}{2}$; on a donc :

$$\frac{a}{2} = m \times \frac{2}{a} + p. \qquad (1)$$

De même, les coordonnées de M″, qui sont $-\frac{2}{a}$ et $-\frac{a}{2}$ vérifient l'équation de la droite, de sorte que :

$$-\frac{a}{2} = -m \times \frac{2}{a} + p. \qquad (2)$$

En retranchant membre à membre (2), de (1), on obtient : $a = m \times \frac{2}{a} \times 2$ et $m = \frac{a^2}{4}$.

En ajoutant membre à membre (1) et (2), on a :

$$0 = 2p \text{ ; d'où } p = 0.$$

L'équation de M′ M″ est donc :

$$y = \frac{a^2}{4}x.$$

Cette droite passe par l'origine. Cette propriété est évidente, les points M′ et M″ ayant des coordonnées respectivement opposées sont symétriques par rapport à l'origine.

e. Faire le dessin en déterminant les points M′ et M″ ayant pour coordonnées respectives :

$M'_1 : x' = 2,\ y' = \frac{1}{2}$; $M''_1 : x'' = -2,\ y'' = -\frac{1}{2}$;

$M'_2 : x' = 1,\ y' = 1$; $M''_2 : x'' = -1,\ y'' = -1$;

$M'_3 : x' = \frac{2}{3},\ y' = \frac{3}{2}$; $M''_3 : x'' = -\frac{2}{3},\ y'' = -\frac{3}{2}$;

$M'_4 : x' = \frac{1}{2},\ y' = 2$; $M''_4 : x'' = -\frac{1}{2},\ y'' = -2$.

Les coordonnées d'un quelconque de ces points sont deux nombres inverses ; autrement dit, on a :

$$y = \frac{1}{x}.$$

Donc ces points sont sur une hyperbole équilatère

Goué (M. et Mme). Comment faire observer nos élèves..... 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

La vérité.

I. L'exemple.

LA QUERELLE DE CHIEN ET CHAT *(fable antillaise). — Au commencement de tout, papa Chien et M. Chat étaient bons amis.*

Ils vivaient dans la même case, comme bons frères. Un jour, ils allèrent au marché, achetèrent un pot de beurre, le recouvrirent de sel et d'un linge propre et blanc.

Puis ils s'en furent, à leur champ, planter des ignames.

Alors Chat dit :

— Papa Chien, un cousin m'a demandé d'être aujourd'hui parrain de son petit.

— Allez, Chat, fit papa Chien, je travaillerai pour nous deux.

Le chat alla à la case, découvrir le pot de beurre, enleva le sel, mangea un bon morceau de beurre, recouvrit le pot et revint.

— Comment s'appelle ce filleul ? demanda le chien.

— Il s'appelle « Entamé ».

Le chien dit : — Drôle de nom.

Le lendemain, comme ils travaillaient au champ, M. Chat s'exclama :

— On m'appelle pour être parrain, chez d'autres cousins.

Le chien dit encore : — Ah !

Le chat partit.

Il mangea encore du beurre et revint.

— Comment s'appelle votre deuxième filleul ?

— Mi-Mangé.

— Drôle de nom, dit papa Chien.

Le lendemain, au champ, le chat dit, soudain :

— Ah ! non. On m'appelle encore. Cette fois, je n'irai plus. Je ne veux pas vous laisser toujours tout le travail.

— Qu'y a-t-il ? demanda le chien.

— On me demande encore pour être parrain. Mais je veux vous aider. Je n'irai pas.

— Allez, allez, monsieur Chat, dit papa Chien. Il ne faut pas vous brouiller pour moi avec vos amis.

Le chat partit, mangea le reste du beurre et revint.

— Eh bien ! questionna papa Chien, et celui-là, comment l'appelle-t-on ?

— Tout-Fini, dit le chat.

— Bon, fit le chien. Pendant ce temps, j'ai déterré des ignames pour manger avec notre beurre.

Ils revinrent à la case, firent du feu, mirent la table. Alors papa Chien vit que le pot de beurre était vide.

M. Chat, doucement, gagna la porte.

Papa Chien, pas content, se plaça devant la porte. Alors M. Chat gonfla le dos, souffla et se cacha sous le lit.

— Coquin, fainéant ! dit papa Chien en colère. Je comprends pourquoi les trois filleuls s'appelaient Entamé, Mi-Mangé et Tout-Fini. Nous allons régler cette affaire.

Il mit son museau sous le lit. Le chat le griffa au sang et dit :

— Pourquoi vous mettre dans cet état et quereller un ami pour un méchant pot de beurre que la chaleur a fait fondre? Demandez plutôt à votre bonne amie qui passe.

Papa Chien tourna la tête. Le chat en profita pour lui sauter sur le dos, lui griffer les oreilles, enfiler la porte et grimper sur l'arbre.

C'est depuis ce temps que Chien et Chat font mauvais ménage et refusent de se réconcilier.

Si tu prends pour ami un menteur, cache ton beurre. (Les douze plus belles fables du Monde, BERGER-LEVRAULT.)

CONSÉQUENCES D'UN MENSONGE. — *Mademoiselle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux. Beaucoup d'autres meilleures choses étaient à ma portée ; ce ruban seul me tenta, je le volai, et, comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis en rougissant que c'est Marion qui me l'a donné.*

Marion était une jeune cuisinière, d'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux.

On la fit venir : l'assemblée était nombreuse. Elle arrive, on lui montre le ruban : je la charge effrontément, elle reste interdite, se tait, me jette un regard auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin, avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La jeune fille se mit à pleurer, et ne dit que ces mots : « Ah ! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrais pas être à votre place. » Voilà tout.

Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. On ne se donna pas le temps d'approfondir la chose, et le comte, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine ; elle ne cessa pas un seul jour de s'accomplir.

J'ignore ce que devint cette victime de la calomnie ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait, après cela, trouvé facilement à se bien placer.

Ce souvenir cruel me trouble parfois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. (J.-J. ROUSSEAU, *Confessions.*)

II. La réflexion.

Pour vivre en société, les hommes ont besoin de pouvoir compter les uns sur les autres, et d'avoir confiance. Si la confiance vient à manquer, toutes les relations sont troublées ; cela

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS... 10 fr.

est si vrai que, même les brigands et les voleurs, lorsqu'ils se constituent en bande, sont tenus de pratiquer entre eux une sorte d'honnêteté. Si le brigand a besoin de se méfier de son complice, que devient la bande ? Elle a bientôt fait d'être divisée, trahie, découverte et livrée aux gendarmes.

Les hommes en société sont comme les pierres dans l'arche d'un pont. Que les pierres se déplacent, manquent à leur promesse de solidité, le pont s'écroule et, avec lui, périssent les hommes, les chevaux, le train qui passe, tout ce qui s'est fié à sa fermeté.

La vérité, c'est le sol sous nos pas. Vous avez entendu parler de la terreur qui s'empare de tous les êtres lors d'un tremblement de terre. La terre, c'est la base inébranlable. Nous avons appris à la considérer comme sûre. Lorsque l'homme marche ou construit, il a ce sentiment : la terre ne bougera pas. Mais que le sol vienne à trembler, plus rien ne tient. Les plus vieux murs se lézardent et s'effondrent ; le toit s'écroule sur la tête de ceux qu'il doit protéger ; des gouffres s'ouvrent sous nos pas et nous engloutissent. Alors, tout est fini, le plus courageux laisse tomber les bras. Sur quoi compterons-nous, si la terre se dérobe et vacille ? Dans le monde moral, le sol où il nous faut bâtir et marcher, c'est la vérité. (Ch. Wagner.)

Les deux lectures le montrent. Le chat ne tenant pas compte du respect de la vérité, chien et chat font, depuis lors, mauvais ménage. Le mensonge de Rousseau le bouleverse, jette le trouble dans l'âme de tous, fait le malheur de Marion : un groupement où régnait la confiance en est disloqué.

Le mensonge est nuisible, il compromet la dignité de qui s'y abandonne, il mène à d'autres vices.

Quelques mensonges familiers aux enfants. En dépit de la parole évangélique : « La vérité sort de la bouche des enfants », le défilé serait lamentable des mensonges de ceux-ci. Tout en eux peut tromper : les silences, les attitudes, les gestes (c'est l'hypocrisie) ; la physionomie, les regards (c'est la dissimulation) ; les paroles, les écrits (c'est le mensonge).

Les enfants mentent pour obtenir ce qu'ils désirent. L'enfant qui copie un devoir et se fait « souffler » une leçon. Les farces, les craques : il est des enfants qui en content avec une inconscience inquiétante.

Servons la vérité mais ne la disons pas avec aigreur. Pour la faire accepter de ceux qui nous écoutent, choisissons notre moment et nos paroles. Bien des gens oublient que le souci de la vérité n'exclut pas, mais au contraire appelle, la mesure, le tact, la bienveillance, la bonté. Dire, simplement, ce que l'on sait, sans rien ajouter, sans rien retrancher et dans un esprit de charité.

Le *cours élémentaire* copiera : « Je veux dire la vérité. » Le *cours moyen :* « Si quelqu'un peut me convaincre, me prouver que j'agis mal, c'est avec plaisir que je me corrigerai, car je cherche la vérité. » (Marc-Aurèle.)

III. L'action.

Comment s'habituer au respect de la vérité ?

Exercer son esprit à l'observation juste. Faire effort pour bien connaître les personnes de notre entourage. Ne pas s'imaginer savoir quand on ne sait pas ; ne pas se refuser à examiner les faits avec attention et honnêteté ; ne pas boucher ses oreilles aux avis de ceux qui croient ou savent autre chose que ce que nous savons ou croyons.

S'habituer à dire, naturellement, ce que l'on sait, sans violence, sans faiblesse ; se forcer à regarder les gens en face.

Ne jamais se permettre de mensonge : lorsqu'on s'engage sur la voie de la tromperie, de la dissimulation, on ne peut s'y arrêter.

Quand nous avons mal agi, apprenons à vaincre l'hésitation qui nous éloigne d'en faire l'aveu à nos parents, à notre maître.

Comment guérir les enfants qui mentent ?

Il ne faut pas abandonner l'enfant à son vice. Dans certains cas, il faut faire intervenir le médecin spécialiste (les mythomanes). Pour les cas ordinaires, voici quelques moyens à employer : on écartera les raisons que l'enfant se donne ou donne pour justifier ses mensonges (tout le monde ment, cela ne fait tort à personne) ; on fera disparaître les raisons qui font mentir (être indulgent, lutter contre la paresse, la vanité de l'enfant) ; ne pas tolérer les mensonges colorés qu'est l'équivoque ; ne pas rire du mensonge ; sanctionner le mensonge (le faire avouer, ne pas toujours pardonner) ; inspirer par tous les moyens l'horreur du mensonge ; créer autour de l'enfant une atmosphère de vérité, de droiture, de loyauté ; faciliter la franchise.

ÉDUCATION CIVIQUE

Défendre son pays.

I. *Le service militaire.* — Sa raison d'être : l'armée est la sauvegarde de l'indépendance nationale. Sa noblesse : « Notre estime pour le soldat est fondée sur ce fait dont nous sommes bien sûrs : si on le place sur la brèche d'une forteresse, avec, par derrière lui, tous les plaisirs du monde et, comme seules perspectives, la mort et son devoir, il restera face au danger... » (Ruskin.) « Les plus sages partisans de la paix et les plus doués de long regard se souviendront toujours que, en premier lieu, pour être bonne, elle doit être juste, car l'injuste et couarde paix peut être pire qu'aucune guerre ; et que, en second lieu, elle ne peut souvent s'obtenir qu'au prix d'une guerre. » (Roosevelt.) Son caractère : il est le même pour tous, la loi a établi l'impôt du sang sans exception ni privilège.

II. *Les qualités du bon soldat.* — Qu'il soit robuste, brave, endurant, discipliné. Qu'il soit animé de l'esprit de sacrifice et capable d'abnégation. Qu'il s'intéresse à sa tâche. « Le soldat n'est pas seulement une force matérielle analogue à l'arme dont il est chargé. Le soldat n'obéit véritablement que s'il saisit l'esprit de l'ordre donné. Il doit entrer avec intelligence dans la pensée du chef, imaginer les moyens, les détails de l'exécution. La discipline militaire n'est pas seulement obéissance passive ; elle est en même temps intelligence et dévouement. C'est une initiative obéissante. » (*D'après* Boutroux.)

III. *L'organisation militaire de la France.* — Le service militaire obligatoire : sa durée ; recensement des conscrits et conseil de revision ; service armé et service auxiliaire, ajournement, exemption ; service actif et réserves.

L'organisation de l'armée et de la marine militaire.

M. Hénon.

Maillet. Le livre du maître pour l'éducation et l'instruction civiques..... 12 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision.

Les 60 premiers nombres. — Au cours préparatoire, les revisions sont fréquentes.

Lecture, écriture des nombres.

Faire décomposer les nombres en dizaines et unités.

Eercices comme ceux-ci:

10 — 1 =	20 — 1 =	60 — 1 =
49 — 2 =	39 — 2 =	59 — 2 =
37 — 3 =	47 — 3 =	57 — 3 = etc.

II. Le double de 1 à 20.

Comptons 3 bûchettes, puis encore 3 bûchettes. Cela fait combien ? 6 bûchettes est le *double* de 3 bûchettes.

Le double d'un nombre, c'est *deux fois* ce nombre.

Dessinons 2 noix, 4 marrons, 6 plumes, 9 bûchettes, etc. } En face de ces dessins, dessiner le double des objets. Écrire ces nombres.

Calculons. — Cherchons le double des nombres de 1 à 20. Écrivons ces nombres sous la forme suivante :

1 × 2 = 2.
2 × 2 = 4.
3 × 2 = 6.
4 × 2 = 8.
5 × 2 = 10, etc.

Exercices. — 1. *Écrire le double des nombres de 1 à 20.*

2. *Quel est le double de 4, de 6, de 8, de 19, de 11 ?*

3. *Louis a eu 3 bons points. Marcel en a obtenu le double. Combien Marcel a-t-il de bons points ?*

4. *Combien ont-ils de bons points à eux deux ?*

5. *Joseph a mangé 5 bonbons. Gustave en a mangé 2 fois autant. Combien Gustave a-t-il mangé de bonbons ?*

6. *Lucie a 17 perles. Louise en a le double. Combien Louise a-t-elle de perles ?*

7. *Effectuer :*

7×2=..	9×2=..	11×2=..	13×2=..
.×2=12	.×2=10	..×2=16	..×2=40

8. *Exercice en commun (procédé Lamartinière). On donne un nombre. Les enfants doivent écrire son double sur l'ardoise.*

III. Initiation géométrique.

Carré et losange.

Matériel. — Les enfants ont chacun un *carré* et un *losange* en papier fort.

Observation. — Ressemblances : *Côtés égaux, 2 diagonales formant 4 angles droits.* — Différences : *2 diagonales* inégales ; *carré : 4 angles droits ; losange : 4 angles égaux deux à deux.*

Travail manuel. — Construire un losange. On trace deux droites perpendiculaires ; puis on porte deux longueurs égales de chaque côté du point de concours et sur chaque droite. On joint les quatre points ainsi obtenus.

IV. L'heure.

Continuer à demander l'heure dans le cours de la journée. La faire écrire.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La multiplication

1. **Note importante.** — Qu'on revise tous les jours la table de multiplication, oralement et par écrit. Demander d'abord les produits *dans l'ordre* de la table ; *puis au hasard.* On ne peut assurer les progrès si les enfants ne possèdent *imperturbablement* la table.

2. **Le multiplicande renferme des zéros.**

Exemple : 1 305 × 3 =
708 × 18 =

Attention aux *erreurs ;* il faut compter le zéro et ne pas oublier la retenue.

3. **Le multiplicande est terminé par des zéros.**

Exemple : 6 300 × 7 =
134 000 × 24 =

Attention : ne pas oublier d'écrire les zéros à la droite du produit lorsque l'opération est comptée.

II. Géométrie.

Le rectangle.

1. **Tracé de rectangles** à main levée sur les ardoises et au tableau. Critiques de ces tracés.

2. **Observation :** angles droits, côtés opposés égaux (comparer avec le carré déjà étudié). Les diagonales (les mesurer ; comment elles se coupent). Les médianes (les mesurer ; les comparer aux dimensions du rectangle ; comment elles partagent le grand rectangle).

3. **Constructions et mesures.**

1° Construire un rectangle en commençant par les diagonales.

2° Mesurer les dimensions du tableau noir, du dessus de la table, du dessus d'un plumier, d'un livre.

3° Construire des rectangles dont les dimensions sont : 2 dm. et 1 dm. ; 15 cm. et 6 cm. ; 35 mm. et 12 mm., etc.

4. **Dessin.** — 1° Tracer un rectangle, les diagonales. Orner les triangles obtenus à volonté.

2° Tracer un rectangle, les médianes. Décorer la figure obtenue.

III. Système métrique.

Le gramme. Les multiples du gramme.

1. **Un retour en arrière.** — Que signifient décamètre, hectomètre, kilomètre ?

2. **Matériel.** — Nous avons aussi décagramme, hectogramme, kilogramme. Cherchons ces masses dans la collection, qui est sur le bureau. Ce sont les *multiples* du gramme.

3. **Évaluation, écriture de ces masses.**

kilogramme (kg.)	1 000 g.
hectogramme (hg.)	100 g.
décagramme (dag.)	10 g.

4. **Exercices pratiques.** — Pesons des corps à l'aide du gramme et des multiples du gramme.

5. **Dessin** d'une masse en cuivre, d'une même masse en fonte.

Exercices.

1. **Calcul mental.**

1° *Multiplications :*

104 × 5 =	307 × 6 =
180 × 3 =	18 000 × 3 =
2 400 × 4 =	240 × 4 =
15 000 × 5 =	1 500 × 5 =

2° **Multiplication par 6. — Règle : on double le nombre et on multiplie le résultat par 3.**

Exemple : 24 × 6 = 48 × 3 = 144.

3° *Une source donne 2 000 l. d'eau à la minute. Combien en 3 minutes ? Combien en 9 minutes ?*

4° *Une mésange détruit en moyenne 50 chenilles par jour. Combien détruisent 9 mésanges ? 18 mésanges ?*

5° Pesées. — *Je pèse un objet et je place sur le plateau les masses suivantes : 1 hg. ; un demi-hg. ; 2 dag. Quelle est la masse du corps ?*

6° *Un objet pèse 1 050 g. Quels poids mettrez-vous sur le plateau de la balance ?*

7° Le rectangle. — *Les dimensions d'un rectangle*

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours prat. d'arithm.** *C. élém.* (Nouvelle édition.) Élève 5.50 Maître 8.50 *C. moy.* (Nouvelle édition.) Élève 8.80 Maître 13 fr.

sont 8 et 4 cm. On divise ce rectangle en 4 rectangles égaux. Quelles sont les dimensions d'un de ces petits rectangles ?

8° *Un tapis rectangulaire est formé de quatre rectangles égaux dont les dimensions de chacun sont 25 cm. et 12 cm. Quelles sont les dimensions du tapis ?*

2. **Problèmes.** — 1° Le chargement. — *Un wagon porte 13 poutres de fer pesant chacune 708 kg. Quel est le poids total des poutres ?* RÉPONSE → **9 204 kg.**

2° Les traites. — *Un commerçant a reçu dans un mois 4 traites de 6 400 f. chacune et une autre de 18 520 f. Quel est le montant des traites ?* RÉPONSE → **44 120 f.**

3° Le chemin parcouru. — *Jules a fait à bicyclette 7 étapes de 30 km. chacune ; puis en chemin de fer et en automobile 245 km. Quelle est la longueur totale du chemin parcouru ?* RÉPONSE → **455 km.**

4° Les achats. — *Une mère de famille achète 6 chaises à 50 f. l'une et un buffet pour une somme totale de 1 150 f. Quel est le prix du buffet ?* RÉPONSE → **850 f.**

5° *Dans une vitrine, il y a 9 douzaines de fers à repasser électriques. A 45 f. l'un, quelle est la valeur de ces fers ?* RÉPONSES → **4 860 f.**

6° Le bénéfice. — *Un marchand de poisson reçoit 7 caisses de poisson renfermant chacune 28 kg. de poisson qu'il vend en moyenne 5 f. le kg. Sachant qu'il avait acheté le poisson 392 f., on demande le bénéfice réalisé ?* RÉPONSE → **588 f.**

7° *Une école a 108 élèves. La municipalité octroie pour chacun d'eux une somme mensuelle de 4 f. pour l'achat des livres et des fournitures. Combien dépensera-t-on en tout pour une année scolaire de 10 mois ?* RÉPONSE → **4 320 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les fractions.

1. **Observation.** — Munir les enfants d'une bande de papier. Réaliser le partage de cette bande en 8 *parties égales*, par exemple. Chaque partie est *un huitième* de bande. Si l'on prend trois de ces parties, on a *trois huitièmes* de la bande. Un huitième de bande, trois huitièmes de bande sont *des fractions*.

La bande *fractionnée* est l'*unité*.

2. **Définition d'une fraction : une ou plusieurs parties de l'unité divisée en parties égales.**

3. **Écriture d'une fraction.** — Le *numérateur*, le *dénominateur*. Ce qu'ils indiquent.

4. **Lecture d'une fraction**, exception pour : demi, tiers, quart.

5. **Comparaison d'une fraction avec l'unité.** En faire réaliser :

$\frac{8}{8}$ de la bande = 1 bande.

$\frac{3}{8}$ de la bande < 1 bande.

$\frac{10}{8}$ de la bande > 1 bande.

Exercices. — 1° *Combien manque-t-il à* $\frac{3}{8}$; *à* $\frac{2}{7}$; *à* $\frac{9}{16}$ *pour égaler l'unité ?*

2° *Combien y a-t-il d'unités dans* $\frac{10}{8}$; $\frac{7}{4}$; $\frac{9}{5}$? (*Extraction des entiers.*)

6. **Comparaison des fractions entre elles.**

1. Réaliser $\frac{3}{8}$ de bande, $\frac{5}{8}$ de bande. Laquelle est la plus grande ? Pourquoi ?

2. Réaliser $\frac{3}{8}$ de bande, $\frac{3}{4}$ de bande. Laquelle est la plus grande ? Pourquoi ?

3. Faire trouver les règles.

Les fractions décimales.

1. **Revision** des nombres décimaux (Voir les leçons nos 3 et 4).

2. **Un nombre décimal peut s'écrire sous forme d'une fraction.**

$$0 \text{ m. } 25 = \frac{25}{100} \text{ de mètre.}$$

$$0 \text{ kg. } 450 = \frac{450}{1000} \text{ de kg.}$$

Inversement, une fraction décimale peut s'écrire sous la forme d'un nombre décimal.

$$\frac{7}{10} \text{ de l.} = 0 \text{ l. } 7,$$

$$\frac{65}{100} \text{ de f.} = 0 \text{ f. } 65.$$

Qu'arrive-t-il si l'on écrit un, deux, trois zéros à la droite d'un nombre décimal ou si on les supprime ? Qu'arrive-t-il si l'on multiplie ou si l'on divise les 2 termes d'une fraction décimale par 10, 100, 1 000 ?

3. **Une fraction ordinaire peut être convertie en fraction décimale.**

Exemple. — Combien $\frac{2}{8}$ de l. représentent-ils de centilitres, de centièmes de litre ?

20 | 8 — 40 | 0 l. 25 — 0

RÉPONSE : 0 l. 25 = 25 centilitres ou $\frac{25}{100}$ de l.

Règle :

II. Système métrique et géométrie.

Cube et parallélépipède.

1. **Travail manuel.** — Tracé, découpage et assemblage :
1° D'un cube. 2° D'un parallélépipède. } De dimensions données.

2. **Observation** et comparaison des 2 solides.

3. **La surface.** — Soit *a* l'arête du cube ; L, *l*, *h*, les dimensions du parallélépipède.
a. **latérale :** cube : $a \times a \times 4 = \mathbf{4\ a^2}$
Parallélépipède : $\mathbf{(L + l + L + l) \times h}$.
b. **totale :** cube : $a \times a \times 6 = \mathbf{6\ a^2}$.
Parallélépipède : $\mathbf{(L + l + L + l) \times h + L + l \times 2}$.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Un ruban a 15 m. de long. On en utilise 8 m. Quelle fraction du ruban a-t-on employée ? Quelle fraction reste-t-il ?*

2. *Un marcheur fait un trajet en 6 heures. Quelle fraction du trajet fait-il en 1 heure ? en 2 heures ? en 4 heures ?*

3. *Combien manque-t-il aux fractions suivantes pour égaler l'unité :* $\frac{1}{3}$; $\frac{3}{4}$; $\frac{11}{13}$; $\frac{7}{8}$; $\frac{19}{20}$; $\frac{12}{25}$

4. *Les fractions* $\frac{15}{13}$, $\frac{17}{2}$ *sont-elles plus grandes que l'unité ? Pourquoi ? De combien ?*

5. *Convertir l'unité en quart, en dixièmes, en quinzièmes, en soixante-dixièmes ?*

6. *Prendre le* $\frac{1}{3}$, *le* $\frac{1}{4}$, *le* $\frac{1}{5}$, *le* $\frac{1}{6}$ *de nombres de 2 chiffres, de nombres de 3 chiffres simples.*

7. *Quelle est la surface totale d'un cube de 6 cm. d'arête ?*

8. *Un cube a une surface totale de 96 cm². Quelle est la surface d'une face ? Quelle est la longueur de l'arête ?*

B. Problèmes.

1. **Quantités multiples.**

a. *Trouver deux nombres dont la somme est 225, sachant que le premier vaut 24 fois le second ?* RÉPONSES → **216 et 9.**

b. *Deux enfants ont ensemble 12 ans. L'âge du*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours moyen..... Élève. . 8.80 Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Portrait de saint Louis.

Le sire de Joinville, sénéchal du comte de Champagne, accompagna saint Louis à la septième croisade et vécut dans son intimité. Sa *Vie de saint Louis* est un pieux hommage rendu à celui en qui ses contemporains virent un *saint*, un *sage*, un *preux* et *le meilleur des rois*.

I. **Le saint.** — Joinville s'entretenait un jour avec le roi qui lui dit :

« *Je vous demande ce que vous aimeriez mieux, ou être lépreux ou avoir commis un péché mortel ?* ». *Et moi, poursuit Joinville, qui jamais ne lui mentis, je lui répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux.* « *Vous avez parlé comme un fol écervelé, me dit-il, car il n'est lèpre si laide que d'être en état de péché mortel, parce que l'âme qui est en état de péché mortel est semblable au diable.* » Et une fois, comme saint Louis avait demandé à Joinville s'il lavait les pieds aux pauvres, le jour du jeudi saint et que le brave sénéchal s'était écrié : « *Sire, je ne laverai pas les pieds de ces vilains !* », le roi reprit : « *Vraiment, vous avez mal parlé, car vous ne devriez pas mépriser une chose que Dieu fit pour notre enseignement.* » La même piété le détermina à se croiser, pour remercier Dieu de l'avoir guéri d'une grave maladie. Mais aucun homme d'Église ne put jamais profiter de cette piété pour le faire agir contrairement à ce qu'il avait décidé de lui-même.

II. **Le sage.** — Il était sobre et « mangeait en toute simplicité ce que son cuisinier préparait devant lui » ; « il trempait son vin avec mesure », conseillant de l'imiter au bon Champenois Joinville, qui aimait le vin pur. « *Jamais je ne l'entendis médire de qui que ce fût, dit celui-ci, et jamais je ne l'entendis jurer.* » Sa sagesse n'était pourtant pas sévère : Il disait qu'on devait se vêtir sans rechercher le luxe, mais toujours très convenablement. Il accueillait volontiers les ménétriers qui venaient égayer ses repas de leurs vielles et préférait alors les propos allègres de ses familiers aux pieuses lectures que lui proposaient dominicains ou cordeliers.

III. **Le preux.** — Saint Louis donnait à ses chevaliers l'exemple de la loyauté.

On lui apporta un jour une charte ancienne par laquelle, prétendait-on, il s'était engagé à faire une donation de terres importantes : le roi réunit son conseil ; on examina l'empreinte du sceau sur le parchemin : elle était brisée et méconnaissable. Saint Louis se rappela alors qu'il employait autrefois un sceau abandonné depuis. Il se le fit apporter : le sceau recouvrit exactement l'empreinte du parchemin. Le roi mit aussitôt le propriétaire de la charte en possession des terres. Il fut aussi loyal envers les musulmans qui, eux, cependant, violèrent souvent leur parole.

C'est en face de l'ennemi qu'il montra son magnifique courage. Quoique très malade, il refusa d'abandonner ses gens en retraite, pour se mettre à l'abri dans une galère. Prisonnier, il fut menacé d'être mis à la torture par les Sarrasins, qui jugeaient trop lent le paiement de sa rançon. « *A ces menaces, le roi répondit qu'il était leur prisonnier et qu'ils pouvaient faire de lui ce qu'ils voudraient.* » Sa tranquille bravoure força le respect des ennemis et l'admiration du Sultan.

COURS MOYEN

Le 10 août 1792.

Le 20 juin 1792, le peuple de Paris s'était insurgé au cri de « à bas le veto », pour forcer le roi à approuver les décrets pris par l'Assemblée législative (décret contre les prêtres réfractaires ; décret instituant une force armée de 20 000 gardes nationaux volontaires pour défendre Paris et la Législative)... Au cours du mois de juillet, les Prussiens, renforcés par les émigrés, marchent sur Paris. Le 3 août, les Parisiens apprennent que, dans un insolent manifeste, le duc de Brunswick se déclare prêt à brûler leur ville et à exécuter tous les révolutionnaires, si le roi de France et sa famille reçoivent le moindre outrage. Une immense colère gronde aussitôt dans la capitale.

I. **Préparation de l'insurrection.** — Depuis le 3 juillet, Paris était alerté : Vergniaud avait fait décréter « *Que la patrie était en danger* ». « Vous verrez, dit-il, à ce cri d'alarme tous les citoyens se rallier, les recrutements reprendre leur première activité, les bataillons de gardes nationales se compléter, l'esprit public se ranimer, les départements multiplier les exercices militaires, la terre se couvrir de soldats ; vous verrez se renouveler les prodiges qui ont couvert d'une gloire immortelle plusieurs peuples de l'antiquité... »

Le même jour, le même Vergniaud avait accusé le roi d'être la cause du danger qui menaçait la patrie. C'est pour venger ce roi que l'Europe nous attaque, avait-il répété. Et ce roi se refuse à approuver les décrets qui pourraient sauver la France ! Il ne serait pas plus redoutable s'il était auprès des ennemis ! Vergniaud rappelle alors un article de la Constitution de 1791 : « Si le roi se met à la tête d'une armée et en dirige les forces contre la nation, **ou s'il ne s'oppose pas par un acte formel à une telle entreprise qui s'exécuterait en son nom, il sera sensé avoir abdiqué la royauté.** » Or l'assemblée et le peuple ont le sentiment que le roi les trahit. **Forcés de choisir entre le monarque et le salut de la patrie, beaucoup en viennent à penser que, puisque le roi gêne la défense nationale, il faut l'abattre. On demanda la déchéance du roi, puis la République, pour sauver la France.**

Au cours du mois de juillet, 47 sections sur les 48 qui constituaient la commune de Paris votèrent la déchéance de Louis XVI. Elles présentèrent des pétitions à l'Assemblée législative. Le *parti républicain*, d'abord très faible, fit de rapides progrès jusque dans les plus lointaines provinces. La Commune de Marseille écrit ainsi à l'Assemblée, le 6 juillet : « Il est temps que la nation se gouverne par elle-même... Il ne doit pas y avoir de race régnante... Qu'a-t-elle fait cette race régnante pour être préférée aux autres ? Quels sont ses services ?... » La commune d'Angers s'exprime plus nettement encore : « Législateurs, Louis XVI a trahi la nation, la loi et ses serments. Le peuple est souverain, vous êtes ses représentants. Prononcez la déchéance et la France est sauvée. »

II. **Le 10 août 1792** (Voir le manuel). — C'est la Commune de Paris qui attaqua le roi. Réunis en Assemblée extraordinaire, les délégués des 48 sections prirent un certain nombre de décisions révolutionnaires qui devaient les rendre maîtres de Paris. Le citoyen *Santerre*, « connu par son patriotisme et les services importants qu'il a rendus à la révolution », est mis à la tête des troupes de Paris. Des forces révolutionnaires occuperont tous les établissements publics.

La bataille du 10 août racontée par un témoin. — « Le carnage est horrible. Toutes les cours (des Tuileries) étaient jonchées de cadavres, le vestibule, l'escalier, la chapelle, tous les appartements ne présentèrent bientôt qu'une vaste boucherie de tronçons de membres coupés et palpitants, d'entrailles fumantes, de cheveux, d'armes brisées, de meubles, de glaces, de tapisseries en pièces et répandues dans des mares de sang humain. Les casernes des Suisses, incendiées, ajoutaient par d'épais flocons de fumée à toute l'horreur de ce spectacle. Le jardin rempli de sang et de morts offrait un autre point de vue aussi effrayant. Les fossés du Pont-Tournant comblés de cadavres et de mourants, enfin le château des Tuileries et ses environs présentèrent ce jour-là

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française. Cours moyen. 8 fr.

une image épouvantable. » (D'après CHAUMETTE, *Mémoires.*)

III. **Conséquences du 10 août.** — L'Assemblée législative suspendit le roi. La Constitution de 1791 avait partagé le pouvoir entre une Assemblée et le roi. Il faisait donc faire une nouvelle Constitution, puisque le roi ne pouvait plus gouverner. L'Assemblée législative décida qu'on élirait une *Convention nationale*, chargée de rédiger cette constitution.

COURS SUPÉRIEUR

Le recouvrement de la Taille.

Les « collecteurs » étaient chargés de lever la taille. Ils étaient élus tous les ans par les habitants de leur paroisse. Le roi les rendait responsables du recouvrement de cet impôt et les faisait emprisonner s'ils ne parvenaient pas à réunir les sommes suffisantes. Aussi, les prisons étaient-elles pleines de collecteurs.

I. **Les tribulations des collecteurs.** — Comme le recouvrement est la corvée la plus désagréable qu'on puisse imaginer, les collecteurs, en quelque nombre qu'ils soient, ne la veulent faire que tous ensemble. Et comme la Taille d'une année ne se lève pas, à beaucoup près, au cours de cette année, on voit les collecteurs de l'année présente marcher, ou plutôt saccager d'un côté, pendant que ceux de la précédente agissent de même d'un autre. A ces brigades se joignent celles qui recueillent l'impôt du sel, si bien qu'une véritable armée perd son temps à battre le pavé, sans presque rien recevoir que mille injures et mille imprécations. Et cela parce que les particuliers ont pour principe de ne payer que sou à sou, après mille contraintes. Ils veulent faire croire ainsi à leur extrême pauvreté. D'autres se vengent de cette façon des collecteurs qui les ont trop imposés, ou espèrent les décourager. Car, s'il arrive que des paroisses, à l'aide d'argent emprunté, payent au jour fixé, elles sont assurées d'avoir de la hausse l'année suivante... Ainsi, il faut que toute l'année les collecteurs soient chaque jour sur pied ; et tel les fait venir cent fois en sa maison pour le paiement de sa taille, qui a de l'argent caché.

II. **Contraintes et pots de vin.** — Lorsqu'après les injures et les imprécations il faut enfin venir au paiement, voici comment les choses se passent : les collecteurs n'oseraient trop exiger des Taillables, de peur de souffrir un pareil traitement à leur tour. Aussi faut-il qu'ils aient souffert eux-mêmes force contraintes de la part des receveurs pour qu'ils se résignent à saisir les meubles et les biens des contribuables. Il faut plusieurs courses d'huissiers et de sergents, lesquels on doit, dès leur arrivée, régaler dans les cabarets, pour qu'ils n'exécutent pas les ordres qu'ils ont reçus. Mais enfin huissiers et sergents sont à leur tour contraints de remplir leur mission.

On amène alors les bestiaux de toute la paroisse, sans s'informer si ceux à qui ils appartiennent ont payé tout à fait leur taille ou non. On donne encore de l'argent à l'huissier pour qu'il consente à ne pas amener les bêtes trop loin et encore d'autre argent pour qu'il ne les vende pas dès qu'il les a saisies... Mais, quand l'année touche à sa fin, tous ces derniers ménagements sont refusés même à ceux qui auraient encore le moyen de les payer. On emprisonne. Et il faut encore de l'argent aux huissiers, afin qu'ils mettent les collecteurs en arrêt, dans une hôtellerie voisine, au lieu de les conduire dans de lointaines prisons. Si le geôlier les réclame, il faut les conduire cependant en prison. Il en coûte là 4 deniers par jour et par tête, pour coucher sur la paille. Encore faut-il que la femme ou les enfants des détenus, souvent éloignés de trois ou quatre lieues, leur portent à manger. Et comme les prisons de campagne sont froides et humides en hiver, beaucoup reviennent malades de fatigue et de misère.

(D'après BOISQUILLEBERT, *Le détail de la France.*)

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les eaux de ruissellement. Notre rivière.

INDICATIONS. — *Se rendre au bord de la rivière, la suivre, en explorer un coin. Si possible, observer la source.*

La « promenade » indispensable pour la compréhension des termes géographiques n'est cependant pas suffisante : l'acquisition définitive et abstraite de la nomenclature se fait en classe.

I. **L'inventaire des « eaux » de la commune.**

La fontaine du Lépreux. — La mare d'Houdreville. — Le canal de Villiers, avec son arche de Vauban. — Le faisceau des trois riviérettes.

Classer en eaux courantes et en eaux dormantes.

II. **Notre rivière.**

a. *D'où vient-elle ?* De la forêt de Sonchamp. Elle commence à couler après l'Etang d'Or (*source*), « elle s'épanche sous les arbres mystérieux entre deux berges fleuries ». Elle descend et arrose Orcemont, Orphin, Emancé. Les villages sont-ils situés du même côté ? → *Rive droite, rive gauche.* Ainsi Épernon est sur la *rive...*, en *aval* de..., *en amont de...*

→ *Sur la carte, situer telle ville : en amont de... En aval de..., etc.*

b. *Le cours.* — Sa nature change suivant le lieu où on l'observe : le filet d'eau s'élargit, s'approfondit. Elle creuse *son lit, ses berges.*

Comparer les ponts, de plus en plus importants, qui permettent de la franchir. D'autres ruisseaux (*affluents*) lui apportent leurs eaux (*confluents*). → Généraliser sur la carte de France.

c. *Où elle va...* Elle arrose..., puis porte ses eaux à l'Eure.

d. *Comment elle se comporte.* — ...Parfois elle affleure au quai du Grand Pont, mais elle ne déborde pas (*crue*). La quantité d'eau varie peu. (Observer en été, en hiver.) Vitesse du courant différente au centre, sur les bords. Sa force : fait tourner un concasseur de grès.

III. **La rivière et l'homme.**

« *Là où est la rivière, là est la vie.* » Irrigation des prairies (comparer prairies dans la vallée et sur plateau). Elle attire les promeneurs.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La région de l'Est (suite).

II. Le milieu humain.

Le sol, le sous-sol, le climat présentant de grandes différences, chaque région offre un genre de vie bien caractérisé, aussi est-il préférable de présenter isolément le milieu humain dans l'Ardenne, en Alsace, dans les Vosges et en Lorraine.

I. **L'Ardenne.**

« Les conditions médiocres du sol et la rigueur du climat n'y autorisent que le taillis, ou la futaie rabougrie de chênes, trouée de clairières marécageuses (fagnes). Le long des petits ruisseaux se sont

LEGRAND et MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France..... Cours élémentaire. 6.20 Cours moyen. . . . 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Artisans et ateliers.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le féminin des adjectifs. Présent du verbe : *être.*

I. CAUSERIE ou LECTURE

LE FORGERON DU VILLAGE

Jean rend fréquemment visite au forgeron. Il aime entendre la chanson du marteau : pan ! pan ! pan ! Le forgeron saisit avec de fortes tenailles la barre rougie au feu. Il la pose sur l'enclume et la frappe à grands coups de marteau. Pan ! pan ! pan ! les étincelles jaillissent, la barre s'aplatit. Le forgeron la remet au feu, puis le marteau s'abat encore. Pan ! pan ! pan ! Enfin le forgeron place le fer entre les mâchoires d'un étau, le lime et le façonne avec le plus grand soin. « C'est un coutre de charrue », dit-il à son ami Jean.

A. SOUCHÉ.

(*La Lecture et le Français des Petits*, Nathan.)

COMPRENONS ET RACONTONS. (*Se munir de gravures, dessiner au tableau, faire mimer.*) — **Questionnaire.** — A quel ouvrier Jean rend-il visite ? — Pourquoi ? — Imitez la chanson du marteau. — Que fait le forgeron avec ses tenailles ? — Où pose-t-il le fer rouge et que fait-il avec le marteau ? — Qu'entend-on et que voit-on ? — Quand la barre de fer est serrée entre les mâchoires de l'étau, que fait le forgeron ? — Quel objet a-t-il ainsi façonné ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Le menuisier : outils, actions. — 2. Le forgeron. — 3. Le cordonnier. — 4. La couturière. — 5. Artisans de votre quartier.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — **Le forgeron.** — **Noms** : la forge, le foyer, le soufflet, le fer, l'enclume, le marteau, les tenailles, les étincelles, l'étau, la lime — **Qualités** : la forge sombre, un énorme soufflet, l'enclume sonore, le marteau lourd, pesant ; les étincelles éblouissantes. — **Actions** : le forgeron frappe, martèle le fer ; le soufflet ronfle ; l'enclume résonne ; les étincelles jaillissent ; le fer rougit, s'aplatit.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Un marteau, une enclume, les tenailles, un établi, une scie, un maillet, un valet, un rabot.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — **Le jeu des métiers.** — 1. **Les outils** : le maître énonce un métier, chaque élève désigné énonce les outils correspondants et les dessine. — Ex. : Menuisier, de quels outils te sers-tu ? — Je suis menuisier, j'utilise un marteau, une scie, un rabot, etc... — Principaux métiers : menuisier, forgeron, charron, ébéniste, cordonnier, sabotier, couturière, tailleur, bourrelier, etc... — 2. **Les objets fabriqués** (*même procédé*). — 3. **Les actions de chaque ouvrier** (*même procédé, mais faire mimer au lieu de dessiner*).

5. **CONJUGAISON ET EXERCICES.** — Verbe *être* au présent. Employer le verbe *être* suivi d'un nom de métier : être menuisier, forgeron. — **Remplacer les points par le nom d'un outil.** — Le forgeron frappe sur son (*enclume*) avec un lourd (*marteau*). Il prend le fer rouge avec de longues (*tenailles*) et le fixe dans un (*étau*). Il active le feu avec un énorme (*soufflet*).

III. RÉCITATION

LA CHANSON DU SABOTIER

Dans l'érable ou le noyer
Tourne, tourne, ma tarière
Des sabots faits à tout pied
Pour l'enfant et pour la mère,
Pour la vigne et le labour,
Pour la blonde et pour la brune
Qui travaillant tout le jour,
Danseront au clair de lune.

Est-il plus joyeux métier
Que celui de sabotier ?

Pour l'enfant aux grands yeux bleus
Creuse, creuse, ma tarière
Des sabots, qui, deux à deux,
S'en iront par la clairière,
Des sabots qu'au nouvel an
On met dans la cheminée,
Des sabots où la maman
Met les jouets chaque année.

Est-il plus joyeux métier
Que celui de sabotier ?

CHARLES DORNIER.

(*Notre pain quotidien*, Fasquelle, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le pluriel des adjectifs qualificatifs. — Le passé composé.

I. RÉCITATION

LA CHANSON DU ROUET

O mon cher rouet, ma blanche bobine,
Je vous aime mieux que l'or et l'argent.
Vous me donnez tout : lait, beurre et farine,
Et le gai logis, et le vêtement.
Je vous aime mieux que l'or et l'argent,
O mon cher rouet, ma blanche bobine !

O mon cher rouet, ma blanche bobine,
Vous chantez dès l'aube avec les oiseaux ;
Été comme hiver, chanvre ou laine fine,
Par vous, jusqu'au soir charge les fuseaux.
Vous chantez dès l'aube avec les oiseaux,
O mon cher rouet, ma blanche bobine !

LECONTE DE LISLE.

(*Poèmes antiques*, Lemerre, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire.*) — Le menuisier dans son atelier. — Le forgeron dans sa forge. — Maman à sa machine à coudre. — Le serrurier près de son étau.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Le menuisier dans son atelier** (*oral*).

Questionnaire. — Où est situé cet atelier ? (rue ou place). — Comment est-il éclairé le jour ? — Quels outils reposent sur le sol ? (établi, machines). — De quoi le sol est-il jonché ? — Par quoi sont garnis les murs ? outils divers, les énumérer ; planches, meubles ou objets en cours de fabrication. — Où se tient le menuisier ? — Comment est-il vêtu ? — Que faisait-il quand vous êtes entré dans l'atelier ? — Décrivez son action : attitude, maintien, gestes. — Qu'entend-on ? Que voit-on ? — Aimeriez-vous ce métier ? Pourquoi ?

3. **CHOIX DE MOTS. — Le menuisier. — Noms** : l'atelier, l'établi, le maillet, le ciseau, la scie, le rabot, la varlope, le vilebrequin, l'équerre, le compas, la tarière ; le tenon, la mortaise, un assemblage, le copeau. — **Adjectifs** : un ciseau bien aiguisé, de la colle forte, du bois blanc, du chêne massif, un ouvrier actif, adroit, habile. — **Verbes** : le menuisier rabote, scie, ajuste, assemble.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** Le menuisier travaille sur un (*établi*). Il dégrossit une planche avec la (*varlope*) et achève de la polir avec le (*rabot*). De fins (*copeaux*) s'échappent de son outil. Avec la (*règle*) il trace un trait, avec une (*équerre*), un angle droit ; il dessine des circonférences avec son (*compas*). Avec une mèche au bout

SOUCHÉ. La lecture et le français. *C. prép.* *Elève.* 5.50 *Maître.* 9.50 *C. élém. 1er degré.* *Elève.* 7 fr. *Maître.* 12 fr.

du (*vilebrequin*) ou avec la (*tarière*) il perce des trous. Il creuse une mortaise avec un (*ciseau*), il découpe un tenon avec la (*scie*) et il assemble les deux pièces. — 2. *Trouvez les noms désignant l'atelier ou la boutique des artisans ou commerçants dont les noms suivent :* menuisier, tonnelier, épicier, boucher, laitier, fruitier, charcutier, chapelier, imprimeur, libraire.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA BRODEUSE

Notre voisine la brodeuse avait toujours son métier à broder sur ses genoux, même au repos. Elle était très habile à faire venir des fleurs dorées, des fleurs bleues et des fleurs rouges sur une bande de laine qu'elle allait tous les mois vendre à un marchand.

NONCE CASANOVA.
(*Phryné*, Ollendorff, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Repos, repos*er* ; marchan*d*, marchand*er*. — Observer : un métier à brod*er*, un métier à tiss*er*. — Raisonner l'accord : des fleurs dor*ées*, bleu*es*, rouge*s*. — Conjuguer : elle av*ait*, elle ét*ait*, elle all*ait*.

EXERCICES. — 1. *Transcrire le texte au présent*, elle a, elle est, elle va. — 2. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte :* habile, dorées, bleues, rouges.

B. — CHEZ LE MENUISIER

Parmi les copeaux qui volent sous son rabot, dans l'arome du sapin, du hêtre, du merisier, Guillaume, le menuisier, ajuste armoires, huches, panetières. Les armoires, il les fait larges, profondes, afin qu'elles contiennent sur leurs rayons le linge qui fleure bon la lavande. Les buffets, il les veut pansus, de sorte que derrière leurs portes s'alignent les plats, la verrerie, les provisions d'hiver.

FANNY CLAR.
(*Les Mains enchantées*, Éditions de la Rose-Rouge.)

EXPLICATIONS. — **Les idées** : quels meubles fabrique ce menuisier ? (armoire, huches, panetières, buffets). — Quelles essences de bois utilise-t-il ? (sapin, hêtre, merisier). — Comment veut-il les armoires ? (larges, profondes). — Comment veut-il les buffets ? (pansus). — **Les mots :** *arome*, odeur, parfum ; *pansus*, profonds.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Rabot, rabot*er* ; arome, h*ê*tre, pan*e*tière, panier, pain, buffet, pansu, verr*erie*, verre. — Raisonner l'accord des verbes : vol*ent*, ajust*e*, contienn*ent*, fleur*e*, s'align*ent*. — Raisonner l'accord des adjectifs : larg*es*, profond*es*, pans*us*.

EXERCICES. — 1. *Reprendre par écrit les questions données aux explications ci-dessus.* — 2. *Remplacez par un mot de même sens les mots suivants du texte :* volent (*jaillissent*), arome (*odeur, parfum*), rayons (*étagères, planches*). — 3. *Relevez les adjectifs avec les noms qu'ils accompagnent, puis écrivez chaque groupe de mots au singulier :* les armoires larges, profondes, les buffets pansus. — 4. *Écrivez au passé composé de l'indicatif les verbes :* ajuster, faire, vouloir, *en ajoutant un complément.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Trouvez des compléments convenablement choisis.** — *a.* **Le menuisier** rabote... *quoi ? avec quoi ?* (planche, varlope). — Il débite... *quoi ? sur quoi ? avec quoi ?* (madrier, établi, scie). — Il perce... *quoi ? avec quoi ?* (trou, vilebrequin). — Il trace... *quoi ? avec quoi ?* (circonférence, compas, ligne, règle). — Il assemble... *quoi ? à l'aide de quoi ?* (planches, colle forte, tenon, mortaise).

b. **Le forgeron** active... *quoi ? avec quoi ?* — Il façonne... *quoi ?... où ?... avec quoi ?* — Il lime... *quoi ?... où ?*

c. **Le cordonnier** découpe... Il amincit... Il coud... Il frappe...

2. **Transformez les phrases obtenues en imitant les formes suivantes :**

a. **Avec sa varlope, le menuisier rabote une planche.**

b. **C'est avec son soufflet que le forgeron active le feu de sa forge.**

3. **Imitez les formes de phrases suivantes pour exprimer ce que font les ouvriers que vous connaissez :** *a.* **Faites parler ;** *b.* **interrogez.**

a. **« C'est moi, dit le laboureur, qui creuse le sillon et récolte le blé. »**

b. **« Sans le boulanger, qui ferait la miche ? »**

1. Le forgeron. — 2. Le menuisier. — 3. Le sabotier. — 4. Le tailleur ou la couturière. — 5. Le maréchal ferrant.

4. **Répondez aux questions suivantes : Le maréchal ferrant.** — 1. Où se trouve son atelier ? — 2. Qu'entendez-vous lorsque vous en approchez ? — 3. Que voyez-vous en entrant dans sa forge ? — 4. Que fait en ce moment le maréchal ? — 5. Et son aide, que fait-il ? 6. Aimeriez-vous être maréchal ferrant ? Pourquoi ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les fonctions de l'adjectif. — Verbes du 2e groupe, verbes en *s*.

I. RÉCITATION

LES FORGERONS

Rythmé par le marteau sonore,
Le chant joyeux des forgerons
S'envole à grand bruit vers l'aurore,
Plus fier que la voix des clairons.

Fer grossier que la cheminée
Couvre ici de son noir manteau
Jusqu'à la fin de la journée,
Tremble et gémis sous le marteau !

Pour subir ta métamorphose
Tu vas sortir, obscur encor,
De la fournaise ardente et rose,
Au milieu d'une gerbe d'or.

Puis tu seras l'âpre charrue,
Tu répandras sur les sillons
La moisson blonde que salue
Le cœur ailé des papillons.

Tu seras la faux qui moissonne,
Tu courberas le seigle mûr,
Cette mer vivante où frissonne
L'écarlate et la fleur d'azur.

Ton destin vil enfin s'élève !
Tu vas surgir dans la clarté
Pour te mêler, charrue ou glaive,
A la mouvante humanité.

TH. DE BANVILLE.
(*Les Exilés*, Fasquelle, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire.*)

Autres sujets. — 1. Le menuisier, son atelier, ses outils, son travail. — 2. Le forgeron. — 3. Le cordonnier. — 4. Maman repasse le linge. — 5. Le maréchal ferre un cheval.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Le maréchal ferre un cheval** (*oral*).

Sommaire. — 1. **Le cheval attend sous le hangar :** attitude, mouvements. — 2. **Le maréchal prépare le fer à cheval :** la forge, le foyer, le soufflet, l'enclume, attitudes, mouvements, bruits. — 3. **Le maréchal ferre le cheval :** son aide, ses outils, actions successives des deux ouvriers, bruits, odeur, l'ani-

DUMAS ET METCHE. PREMIÈRES LECTURES FRANÇAISES.. 7 fr. 50

mal. — 4. **Réflexions :** habileté des travailleurs, dangers du travail.

3. **CHOIX DE MOTS.** — **Le travail du bois** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms** : arbre, cœur, aubier, madrier, plateau, planche, bûcheron, charpentier, charron, ébéniste, tourneur. — **Adjectifs** : un bois dur, tendre ; un bois ciré, verni au tampon ; une scie circulaire, à ruban ; une scierie mécanique. — **Verbes** : débiter un arbre ; équarrir un tronc ; scier une planche ; refendre un madrier ; dresser, raboter une planche ; tourner un pied de table, sculpter un panneau.

EXERCICES. — 1. Écrivez le nom de six ouvriers qui travaillent le bois et dites le genre de travail qu'ils exécutent : *bûcheron, scieur de long, charpentier, menuisier, ébéniste, tourneur, charron, tonnelier, sculpteur.* — 2. Donnez le contraire des expressions suivantes : un marteau *pesant* (léger), des outils *nombreux* (rares), un *énorme* soufflet (petit), une eau *limpide* (trouble), *allumer* la forge (éteindre), *accroître* son gain (diminuer). — 3. Formez les contraires des mots suivants en utilisant les préfixes : *im, in, dé, dés,* que vous soulignerez : *habile* (*in*habile), *pré*voyant, (*im*prévoyant), *prudent* (*im*prudent), *commode* (*in*commode), *complet* (*in*complet), *ferrer* (*dé*ferrer), *coller* (*dé*coller), *placer* (*dé*placer), *agréable* (*dés*agréable), *habiller* (*dés*habiller).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — APPRENTI MENUISIER

Je n'étais pas encore bien adroit dans notre métier, mais, assez souvent, mon patron m'avait chargé de faire de petits meubles, et toujours il avait paru content. « C'est bien, disait-il, cela peut aller ; il manque encore la dernière main. Voici des jointures qui ne sont pas assez serrées..., cette charnière est trop lâche..., cette serrure a pris trop de bois... Mais, pour un apprenti, cela marche très bien. »

ERCKMANN-CHATRIAN.
(*Histoire d'un homme du peuple,* Hachette).

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : paroles encourageantes d'un patron à l'égard d'un apprenti de bonne volonté. — **Les mots :** *dernière main,* un effort, un léger travail pour rendre le travail convenable ; *jointures,* assemblages ; *charnière,* pièce de métal qui permet à une porte de s'ouvrir, de se fermer.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Ap*prenti, *ap*prendre ; adro*it,* adroite ; *joint*ures, *join*dre ; ser*r*ure. — Justifier : avait chargé, avait par*u,* a pri*s,* peu*t* alle*r*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les adjectifs employés :* 1° *comme* épithète ; 2° *comme* attribut. — 1° Petits *meubles,* dernière *main* ; 2° adroit, content, serrées, lâche. — 2. *Donnez les contraires des mots suivants contenus dans le texte :* adroit, content (maladroit, mécontent) *et donnez cinq mots contenant le même préfixe* (malpropre, malheureux, malaisé, malhonnête, malsain).

B. — LE FORGERON AU TRAVAIL

La forge flambait avec des fusées d'étincelles. Goujet, debout, surveillait une barre de fer qui chauffait. Quand la barre fut blanche, il la saisit avec les pinces et la coupa au marteau sur une enclume, par bouts réguliers, comme s'il avait abattu des bouts de verre, à légers coups. Puis il remit les morceaux au feu, où il les reprit un à un pour les façonner. Il forgeait des rivets à six pans. Il posait les bouts dans une clouière, écrasait le fer qui formait la tête, aplatissait les six pans, jetait les rivets terminés, rouges encore, dont la tache vive s'éteignait sur le sol noir.

ÉMILE ZOLA.
(*L'Assommoir,* Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : description précise des actions et des mouvements du forgeron au travail. Relevez les verbes expressifs. — **Les mots :** *flambait,* était éclairée par les flammes ; *fusée,* gerbes ; *rivet,* sorte de clou qui sert à assembler deux pièces métalliques ; *six pans,* six faces ; *clouière,* ou cloutière, soc de métal destiné à former la tête des clous.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Aplatir.* Justifier : bouts réguliers, légers coups. — Rappeler terminaisons du passé simple, de l'imparfait.

3. **EXERCICES.** — 1. *D'après le texte quelles sont les qualités du forgeron?* force, aisance, adresse, rapidité. — 2. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte et indiquez s'ils sont attribut ou épithète :* la barre fut blanche (attribut), réguliers, légers, rouges, vive, noir (épithète). — 3. *Relevez les verbes du 2e groupe contenus dans le texte et conjuguez-les au présent et au futur simple de l'indicatif :* saisir, aplatir.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **« Les armoires, le menuisier les fait larges, profondes,** *afin qu'*elles **contiennent sur leurs rayons le linge qui fleure bon la lavande. »**

2. **« Les buffets, il les veut pansus,** *de sorte que* **derrière leurs portes s'alignent les plats, la verrerie, les provisions d'hiver. »**

FANNY CLAR.

EXERCICES. — *Imitez les phrases précédentes pour exprimer les qualités que le bon ouvrier s'efforcera de donner aux objets suivants et les avantages qui résulteront de ces qualités.*

1. Les tables. — 2. Les sièges. — 3. Les fenêtres. — Les socs de charrue.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — 1. *Texte B.* **Le forgeron au travail** (*Voir ci-contre*).

2. **Le maçon. — D'un coup de truelle, il donne une première gifle de mortier au mur. Vite, il le ramasse, et de nouveau en frappe le mur. Avec plus de soin, il le ramasse encore pour l'appliquer au même endroit. C'est maintenant une succession de gifles rapides qui diminuent chaque fois, marquent et souvent de moins en moins, jusqu'à la dernière petite chiquenaude donnée d'un geste machinal, qui colle sans éclat et reste.**

J. RENARD.

EXERCICES. — 1. **Le forgeron façonne un soc de charrue.** — *Montrez cet ouvrier au travail, près du foyer, près de son enclume ; ses attitudes, ses actions, bruits, jeux de lumière.*

2. **Vous faites réparer vos chaussures.** — *Vous portez vos chaussures à réparer chez le cordonnier de votre village (ou de votre quartier). — Que voyez-vous dans son échoppe? Que dites-vous? Que répond le cordonnier? Décrivez cette scène en faisant parler les personnages.*

3. **La couturière ou votre maman au travail.** — *L'endroit où elle s'installe, ses outils, ses attitudes, ses actions.*

COURS SUPÉRIEUR C. É. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire** : le féminin des adjectifs qualificatifs. — **Conjugaison :** forme active, forme passive. — **Vocabulaire théorique :** le préfixe : *re.*

I. RÉCITATION

LA MAIN DU TRAVAILLEUR

Main d'artisan, ô main calleuse, qu'ennoblit
Le dur labeur de la tâche quotidienne,
Main sans cesse ébranlée au choc des établis,
Familière du poids des fardeaux et des peines.

Main meurtrie et blessée où quelquefois on lit,
Blanche ligne à côté du sillon bleu des veines,
L'entaille de l'outil dans le réseau des plis ;
Main rude et ferme comme une écorce de chêne !

LABAT et GOBY (Mme). **Le livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe. 16.50**

Main qui ne connaît pas la molle oisiveté
Et qui, le froid hiver ou le brûlant été,
Travaille sans répit pour vaincre la misère,

Hâtive d'assurer le pain du lendemain,
Combien j'aime sentir ton étreinte sincère,
Main noire d'artisan, ô vigilante main !

AMÉDÉE PROUVOST.
(*Pages choisies*, Grasset, éditeur.)

EXPLICATIONS — **Les idées** : le poète exprime sa sympathie, son admiration pour la main de l'artisan, main calleuse, main meurtrie, main laborieuse, main vigilante dont il aime sentir l'étreinte. — **Les mots :** *main calleuse*, de cal, qui a des durillons ; *ennoblit*, rend noble, digne de respect ; *sans répit*, sans arrêt, avec continuité ; *vigilante main*, qui surveille attentivement et au besoin prévoit.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire et au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Un ouvrier : costume, outils, gestes, attitudes. — 2. Un atelier. — 3. Réfléchissez : utilité du travail, beauté et noblesse du travail ; solidarité.

2. **CHOIX DE MOTS.** — **Les artisans.** — **Noms** : le menuisier, l'ébéniste, le forgeron, le serrurier, le charron, le maréchal ferrant, le sabotier, le vannier, le tailleur de pierres ; la couturière, la lingère, la modiste, la repasseuse, la blanchisseuse ; patron, ouvrier ou compagnon, apprenti. — **Adjectifs** : un ouvrier laborieux, habile, adroit, ingénieux, consciencieux. — **Verbes** : fabriquer, façonner, confectionner, assembler, ajuster.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de : main, et faites entrer chacun d'eux dans une phrase :* main, manier, maniable, manuel, manufacture, manuscrit, maintenir, maintien, manœuvre, manœuvrer, menotte.

2. **Le préfixe** re. — a. *Formez des composés des mots suivants avec le préfixe* re *signifiant de nouveau :* coller, faire, compter, mettre, gonfler, nouer, planter, paraître, coudre, jeter, chauffer, expédier. — *Ajoutez un complément au mot formé.* — b. *Formez des composés des mots suivants avec le préfixe* re *indiquant une action inverse :* tirer, envoyer, agir, prendre, tourner. — c. *Donnez le sens des mots suivants :* pousser et repousser, clamer et réclamer, chercher et rechercher.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LA FORGE

J'entre dans la forge ; je la connais bien, et, toujours, elle m'émerveille. L'enclume, à la belle forme dure, se dresse sur un billot d'orme, en pleine clarté, près du foyer d'où la fumée s'en va par une cheminée en forme de hotte. A gauche, s'arrondit la meule en pierre rêche qui donne au métal le fil voulu. Les instruments sont bien rangés, accrochés aux murs : tenailles, pinces à prendre le fer ; dans un coin, pioches, chenets et socs à réparer sont entassés. Sur une tablette où tombe le jour du vitrage, tamisé par le pommier en fleurs, l'apprenti place des fers sur des sabots de vergne ou de noyer. Il commence ainsi à se faire la main.

CH. SILVESTRE.
(*Le Voyage rustique*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : description bien ordonnée d'une forge : l'enclume, le foyer, la meule, les outils, la tablette. — **Les mots :** *m'émerveille*, elle m'intéresse parce qu'il s'y accomplit des actions merveilleuses, extraordinaires ; *rêche*, rude au toucher ; *tamisé*, retenu, comme à travers un tamis et ainsi adouci.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Elle *m'*émerveil*le*, cl*arté*, ch*enet*, chien. — Justifier : s'arrond*it*, rang*és*, tamis*é*, en fleur*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Expliquez les mots et expressions :* elle m'émerveille, tamisé. — 2. *Relevez dans le texte deux verbes à la forme passive :* sont bien rangés, sont entassés. — 3. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte avec le nom qualifié que vous soulignerez :* belle *forme* dure, pleine *clarté*, *pierre* rêche.

B. — LE JOYEUX MENUISIER

Armé du hacheret, du bédane et de la gouje, la varlope à la main, je règne à mon établi, sur le chêne noueux et le noyer poli... Qu'il est plaisant de se trouver, coupant, rabotant, rognant, chantonnant, chevillant, limant, tripotant, triturant la matière belle et ferme, qui se révolte et qui plie, le bois de noyer doux et gras qui palpite sous la main !... Joie de la main exacte, des doigts intelligents, les gros doigts d'où l'on voit sortir la fragile œuvre d'art ! Joie de l'esprit qui commande aux forces de la terre, qui inscrit dans le bois le caprice ordonné de sa propre fantaisie !

ROMAIN ROLLAND.
(*Colas Breugnon*, Ollendorf, édit.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : le menuisier exprime avec fierté la joie qu'il éprouve à créer une œuvre d'art, un beau meuble, grâce à l'adresse de ses mains et à son intelligence. — **Les mots :** *hacheret*, *bédane*, *gouje*, montrer ou dessiner ces outils en indiquant leur usage ; *je règne*, je commande, je suis le maître ; *chantournant*, découpant à la scie une pièce de bois suivant un dessin souvent formé de lignes courbes ; *main exacte*, qui exécute sans erreur, avec précision ; *palpite, se révolte, plie*, le menuisier se figure travailler une matière vivante ; de plus, par les sculptures, il lui communique la vie ; *caprice ordonné*, idée personnelle de l'ouvrier qui imagine, invente et met en ordre.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Hacher*et*, bé*da*ne, gou*je*, tripo*ter*, triturer ; exa*ct*, exa*ct*itude.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles sont les expressions du texte qui indiquent le mieux les sentiments de joie et de fierté du menuisier ?* je règne, qu'il est plaisant, joie de la main, joie de l'esprit. — 2. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte avec le nom qualifié que vous soulignerez : chêne* noueux, *noyer* poli, il *est plaisant, matière* belle et ferme, *bois* doux et gras, *main* exacte, *doigts* intelligents, gros *doigts*, *œuvre* fragile, *caprice* ordonné, propre *fantaisie*. — 3. *Employez chacun des adjectifs précédents avec deux noms au singulier, mais de genre différent :* un bâton noueux, une planche noueuse.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Un bon ouvrier.** — *Parmi les ouvriers que vous connaissez, choisissez-en un que vous observerez attentivement. Faites son portrait, puis montrez-le au travail, dans les actions qui lui sont familières.*

Sommaire. — 1. Où l'avez-vous vu ? Quand ? Quel travail allait-il faire ? — 2. **L'ouvrier, son portrait,** détails caractéristiques ; ses principaux outils. — 3. **Au travail,** aisance, précision, effort, etc. — 4. **Un instant de repos. Vos réflexions :** difficulté, utilité, beauté de ce travail.

2. **Le choix d'un métier.** — Quel métier voudriez-vous exercer à votre sortie de l'école ; indiquez pourquoi vous aimeriez ce métier.

3. **La chanson du menuisier.** — *Composez en prose un devoir imitant la poésie connue d'André Theuriet :* La chanson du vannier. *Les planches remplaceront les brins d'osier. Chaque paragraphe exprimera l'utilité de chacun des objets suivants : lit, table, armoire, buffet, etc...* (Limiter le nombre de paragraphes selon les élèves. L'étude ou la lecture de la poésie précédera le devoir.)

G. GASTÉBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

LACROIX. Les mots et les idées, diction. des termes cadrant avec les idées. 18 fr.

développés, sur le plateau, martinets, forges, fonderies, clouteries... C'est dans la vallée de la Meuse et dans celles de ses principaux affluents que se sont, depuis le dernier tiers du XIXe siècle, conservées et groupées les principales usines. De Mézières à Givet, c'est un chapelet d'usines où les fontes et les fers de Lorraine subissent les transformations les plus variées. »

II. **Vosges.** → *Les habitants vivent :*

De la forêt : départements les plus boisés de la France. (Ancien procédé du schlittage.)

Aujourd'hui, la population est employée dans les menuiseries, papeteries, verreries.

De l'élevage : transhumance, fabrication du fromage de Géromé, de Munster.

Des eaux thermales : Vittel, Plombières.

De l'industrie textile : rôle prépondérant de l'industrie cotonnière, « chaque vallée forme une petite ruche industrielle ». Tissages de *Saint-Dié, de Thann, Munster*. La laine est travaillée à *Sainte-Marie-aux-Mines*.

La population se groupe dans les vallées ou à leur débouché ; dispersion en fermes et hameaux sur le versant lorrain, groupement en villages sur l'autre.

III. **Lorraine.**

a. **Ressources.** — La plaine a toujours été une terre à blé, à pommes de terre. Les arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, mirabelliers) s'y plaisent. On élève le cheval ardennais. Le département de la Moselle tient le premier rang pour l'élevage du porc. Signaler la pratique de l'« assec », curieuse association de l'exploitation des terres et de la pisciculture.

Mais, grâce à son sous-sol, la Lorraine est devenue une grande région industrielle.

La houille (Forbach, de Saint-Avold et de Pont-à-Mousson) fournit 5 millions de tonnes.

La production du fer atteint 40 millions de tonnes (1er rang en Europe). Bassins de Briey, de Longwy et de Nancy.

L'industrie métallurgique, très prospère (118 hauts fourneaux au lieu de 14 dans le Nord), occupe près de 60 000 ouvriers.

Signaler aussi les industries chimiques (utilisation du sel), de la céramique (*Sarreguemines*).

b. **Population.**

Le développement de la grande industrie a bouleversé brutalement l'aspect du pays. Dans les *contrées agricoles*, sur le plateau, la population « se répartit dans de nombreux villages que sépare, en général, une distance de 3 à 5 kilomètres et qui n'ont guère que 100 à 200 habitants.

« *Au contraire*, dans la zone industrielle, vallées et vallons sont devenus des « rues d'usines », hérissées de cheminées, noyées dans les fumées, les vapeurs et les poussières, illuminées par les lueurs des hauts fourneaux et des aciéries, grouillant d'une population cosmopolite ».

Certains cantons comptent aujourd'hui plus de 50 p. 100 d'étrangers (Italiens et Polonais). Les anciens centres urbains ont prospéré ; aujourd'hui Metz compte 79 000 habitants, Nancy, centre industriel, intellectuel : 120 000.

IV. **L'Alsace :** pays d'agriculture prospère, de riches industries, artère de commerce international.

a. *Agriculture :* des forêts s'étendent au Nord et au Sud du couloir. La vigne pousse sur les pentes des collines calcaires et fournit les excellents crus de Thann et de Ribeauvillé. Mais surtout prédominent les céréales (blé, orge), la betterave à sucre et la culture du houblon, des arbres fruitiers et du tabac.

b. *Industries prospères :* grâce aux gisements de pétrole de *Pechelbronn* (1/30 de la consommation), mais surtout à ceux de sylvinite (potasse) qui se présentent par bancs de 200 à 300 mètres d'épaisseur au nord-ouest de Mulhouse.

Industrie *cotonnière* fort ancienne : 63 p. 100 de l'outillage français.

La *métallurgie* (constructions mécaniques, machines, wagons) s'est concentrée aux environs de Strasbourg et de Mulhouse.

c. *Voie internationale :* importante région de passage. Importance de Strasbourg dont le port « reçoit en temps normal des chalands de 1 200 à 1 500 tonnes et dans les conditions les plus favorables de 2 200 ; il peut ainsi entretenir, avec les bouches du Rhin et le bassin de la Ruhr, un trafic en lourd rapide et bon marché. Il reçoit de grosses cargaisons de charbon et de céréales et dispose d'un fret de retour : minerai de fer et de potasse ».

R. et Mme Ozouf.

d. **Population** dense, mi-rurale, mi-urbaine, groupée sur les terrasses et dans la vallée de l'Ill. Les habitants se répartissent en de gros villages : aux maisons à toits aigus, aux murs à grosses poutres de bois, groupés au pied d'une tour massive généralement, ou d'un fin clocher. *Strasbourg* (181 000 habitants) conserve sa physionomie à part. « Le passé s'y juxtapose au présent, le monde germanique au latin, l'aspect protestant à l'aspect catholique. Des rues larges, nettes, entre des façades qui n'ont que trois étages ; de spacieux magasins, des foisons d'articles luisants derrière de lourdes glaces ; de profondes Bierhalle, dignes de Munich ou de Berlin... Beaucoup de tenue et pourtant beaucoup de pittoresque. »

Au cours supérieur, adapter notes et croquis du port de Strasbourg, du grand canal d'Alsace, parus dans le Journal des Instituteurs.

E. Fauve,
Directeur de cours complémentaire.

Cosmos. Cartes murales scolaires, double face. *n° 1 :* **25 fr.** *Autres numéros. Chacun.....* **27.50**

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE

Planche 5

DROITES ET COURBES ASSEMBLÉES

DIRECTION INTERROMPUE

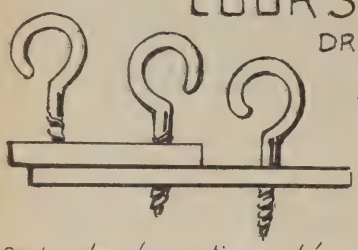

Recherche des parties cachées

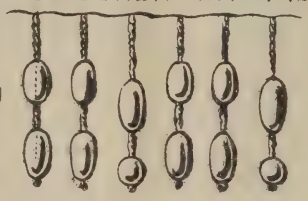

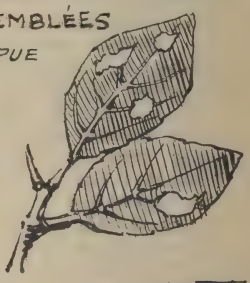

COURS MOYEN

Surface Circulaire et Direction verticale assemblées.

Ombre propre - Ombre portée

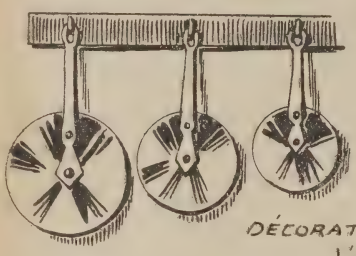

DÉCORATION L'ANGLE

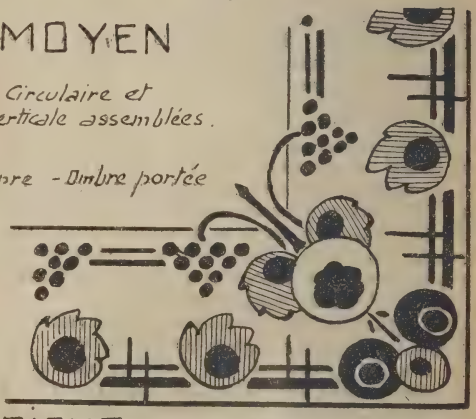

COURS SUPÉRIEUR (C.E.P.E.)

LE CYLINDRE

Hz

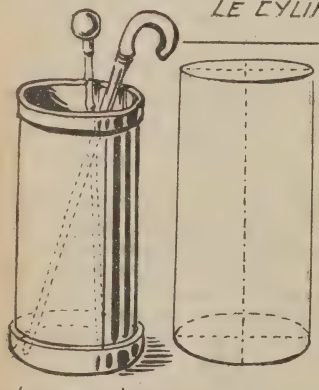

Ombres : ombre propre ombre portée. ombre intérieure

S. Morel

DÉCORATION

Le Carré

A } axes
B }

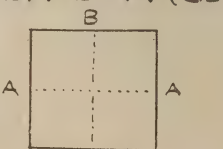

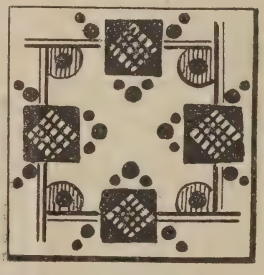

Décoration symétrique par rapport à deux axes.

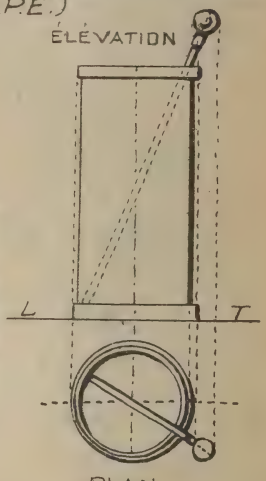

PLAN

DESSIN LIBRE. — Cours moyen et cours supérieur.

C. M. — Étude de légumes de tons vifs. — *A*. Pris isolément. — *B*. En bottes (poireaux, carottes).

C. S. — Une cheminée d'usine. — *A*. Par beau temps. — *B*. Par jour de vent. Y adjoindre un petit peu du toit.

ISORÉ. LES CHANTS DU PREMIER AGE... Broché. 10 fr. Cartonné. 11.50

plus jeune est le tiers de l'âge du plus vieux. Quel est leur âge respectif ? RÉPONSES ➔ **9 ans et 3 ans.**

c. *Une corbeille contient des pommes, des poires et des oranges. Le nombre des pommes est triple de celui des poires et le nombre des poires surpasse de 6 celui des oranges. Combien la corbeille contient-elle de fruits de chaque sorte, si le nombre total de fruits est 144 ?* RÉPONSES ➔ **24 oranges ; 30 poires ; 90 pommes.**

d. *On veut avoir, pour la somme de 1 650 f., de la toile à 10 f. le m. ; du drap à 60 f. le m. ; de la soie à 30 f. le m. Sachant que l'on veut avoir quatre fois plus de toile que de drap, et trois fois plus de drap que de soie, combien doit-on acheter de mètres de chaque étoffe ?* RÉPONSES ➔ **soie : 5 m. ; drap : 15 m. ; toile : 60 m.**

2. **Fractions.**

a. *Un ouvrier a fait un ouvrage en 12 jours. Quelle fraction de ce travail a-t-il fait en 1 jour ?* RÉPONSE ➔ $\frac{1}{12}$ **du travail.**

b. *Un robinet remplit un bassin en 11 heures. Quelle fraction du bassin remplit-il en 1 heure, en 4 heures, en 7 heures ?* RÉPONSES ➔ $\frac{1}{11}, \frac{4}{11}, \frac{7}{11}$ **du bassin.**

c. *Disposez en 2 groupes, suivant qu'elles sont inférieures ou supérieures à l'unité, les fractions suivantes :*

$$\frac{2}{9}, \frac{6}{3}, \frac{12}{8}, \frac{13}{15}, \frac{27}{30}, \frac{57}{35}, \frac{108}{105}.$$

d. *Rangez les fractions suivantes :*

1° *Par ordre de grandeur croissante :*

$$\frac{3}{4}, \frac{3}{17}, \frac{3}{45}, \frac{3}{5}.$$

2° *Par ordre de grandeur décroissante :*

$$\frac{1}{12}, \frac{30}{12}, \frac{12}{12}, \frac{10}{12}.$$

e. *Une vigne ayant la forme d'un parallélogramme mesure 120 m. de base. Sa hauteur est égale aux $\frac{2}{5}$ de la base. Elle donne 157 quintaux de raisins à l'ha. Combien pourra-t-on, avec la récolte de cette vigne, fabriquer d'hl. de vin, s'il faut 125 kg. de raisins pour faire 1 hl. de vin ?*

Indications. — *Hauteur :* $\frac{120 \text{ m.} \times 2}{5} = 48 \text{ m.}$

Surface de la vigne :
$1 \text{ m}^2 \times 120 \times 48 = 5\,760 \text{ m}^2 = 0 \text{ ha. } 5760.$
Poids du raisin récolté :
$175 \text{ q.} \times 0{,}576 = 100 \text{ q. } 80 = 10\,080 \text{ kg.}$
Nombre d'hl. de vin fabriqué :
1 hl. × 10 080 : 125 = **80 hl., 64.**

3. **Cube et parallélépipède.** — a. *Une boîte cubique en carton a 0 m. 16 d'arête. Quelle est la longueur de toute ses arêtes ?* RÉPONSE ➔ **1 m. 92.**

b. *Une boîte cubique qui est ficelée dans les 2 sens (en croix) a 0 m. 25 d'arête. Quelle longueur de ficelle emploiera-t-on, s'il faut, en plus, 15 cm. de ficelle pour le nœud ?* RÉPONSE ➔ **2 m. 15.**

c. *Une caisse à charbon cubique mesure 9 m. 60 comme longueur d'arêtes. Trouver sa surface totale.* RÉPONSE ➔ **3 m² 84.**

d. *On veut faire une caisse cubique de 0 m. 90 de côté, avec des planches de 0 m. 30 de largeur. Que coûteront les planches nécessaires pour cette fabrication à raison de 3 f. 80 le m. courant ?*

Indications. — *Sur la longueur d'une arête, on met 3 planches de 0 m. 30 de largeur et de 0 m. 90 de longueur.*
Pour une face on emploie :
0 m. 90 × 3 = 2 m. 70 de planches.
Pour les 6 faces : 2 m. 7 × 6 = 16 m. 2.
Prix des planches : 3 f. 8 × 16,2 = **61 f. 56.**

e. *On veut ficeler dans les 2 sens un paquet rectangulaire de 0 m. 60 de long, 0 m. 40 de large et 0 m. 30 de hauteur. Quelle longueur de ficelle faudra-t-il employer ? On compte 8 cm. pour le nœud.* RÉPONSE ➔ **3 m. 28.**

f. *Une chambre rectangulaire a 6 m. de long, 3 m. 60 de large et 3 m. de hauteur. Combien, pour tapisser les 4 murs, faudra-t-il de rouleaux de papier mesurant 0 m. 60 de large et 9 m. de long ?* RÉPONSE ➔ **11, par excès.**

g. *On a fait blanchir une salle de 7 m. de long sur 6 m. de large et 4 m. de hauteur à raison de 8 f. 50 le m². Combien a-t-on payé pour les 4 murs et le plafond ? Les ouvertures ont une surface de 32 m².* RÉPONSE ➔ **969 f.**

i. *A raison de 2 f. 25 le m², que vaut la peinture d'une caisse cubique de 1 m. 80 d'arête qu'on a peint intérieurement et extérieurement, couvercle compris ?*

Indications. — *Surface d'une face :*
$1 \text{ m}^2 \times 1{,}8 \times 1{,}8 = 3 \text{ m}^2 24.$
Surface de 12 faces peintes :
$3 \text{ m}^2 24 \times 12 = 38 \text{ m}^2 88.$
La peinture vaut :
2 f. 25 × 38,88 = **87 f. 48.**

j. *Construire au carton un prisme droit à base rectangulaire de 8 cm. de long ; 5 cm. de large et 10 cm. de haut. En établir le croquis coté à l'échelle de $\frac{1}{5}$.* RÉPONSES ➔ **longueur : 1 cm. 6 ; largeur : 1 cm. ; hauteur : 2 cm.**

k. *Un ouvrier taille sur toutes ses faces un bloc de pierre de 1 m. 70 de long, 1 m. 20 de large et 0 m. 90 d'épaisseur. A 3 f. 25 le m², que reçoit-il ?*

Indications. — *Surface latérale :*
$1 \text{ m}^2 \times (1{,}7 + 1{,}2) \times 2 \times 0{,}9 = 5 \text{ m}^2, 22.$
Surface des bases :
$1 \text{m}^2 \times 1{,}7 \times 1{,}2 \times 2 = 4 \text{ m}^2, 08.$
Surface totale taillée :
$5 \text{ m}^2 22 + 4 \text{ m}^2 08 = 9 \text{ m}^2 30.$
L'ouvrier reçoit :
3 f. 25 × 9,3 = **30 f. 225.**

l. *Il a fallu 550 carreaux pour lambrisser jusqu'à 1 m. 25 de haut une salle de 3 m. de long. Sachant qu'il y a une porte de 0 m. 90 de large, que les carreaux ont $0^{m},15$ de côté, on demande la largeur de cette salle ?*

Indications. — *Surface d'un carreau :*
$1 \text{m}^2 \times 0{,}15 \times 0{,}15 = 0 \text{ m}^2, 0225.$
surface du lambris : :
$0 \text{ m}^2 0225 \times 550 = 12 \text{ m}^2 375.$
Longueur du lambris :
1 m. × 12,375 : 1,25 = 9 m. 90.
Longueur de 2 largeurs :
(9 m. 90 — 6 m.) + 0 m. 90 = 4 m. 80.
Largeur de la salle : 4 m. 80 : 2 = **2 m. 40**

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur).

Problèmes. — 1. *Un héritage de 135 000 f. est partagé entre deux héritiers de manière que le deuxième ait le double de la part du premier. Quelle est la part de chaque héritier ?*

Indications. — *Soit* x *la part du premier héritier. La part du second héritier est* x + x *ou* 2 x.
On a : x + 2 x = 3 x = 135 000 f.
x = 135 000 : 3 = **45 000 f.**
2 x = 45 000 f × 2 = **90 000 f.**

2. *Deux propriétés valent ensemble 2 750 f. La première, qui a une surface triple de la deuxième, a coûté 75 f. l'are, tandis que la deuxième a coûté 50 f. l'a. On demande la superficie de chacune de ces deux propriétés ?*

Indications. — *Soit* x *la surface de la 2e propriété. Sa valeur est 50* x.
La surface de la 1re propriété est 3 x *et sa valeur 75 × 3* x = 225 x.
On a : 50 x + 225 x = 275 x = 2 750.
x = 2 750 : 275 = **10 a.**
3 x = **30 a.**

M. FETT,
Directeur d'école annexe.

JAVELOT. **Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire. 14.75**

LA CLASSE DU SOIR

Les principaux engrais chimiques

I. Engrais azotés.

Leur action. — Les engrais azotés poussent au développement foliacé de la plante. Les feuilles, plus larges, prennent une couleur vert foncé, tranchant avec la couleur jaune indiquant un manque d'azote. Les tissus contiennent plus d'eau, sont plus tendres, moins rigides.

Sur les plantes que l'on cultive pour la graine ou le fruit, il ne faut utiliser les engrais azotés qu'avec modération, car il y a à redouter la coulure des fleurs et la mauvaise maturation des graines et des fruits. Les plantes dont les produits recherchés sont les feuilles, les racines ou les tiges pourront en recevoir des doses plus élevées.

Tous les engrais chimiques azotés sont d'*assimilation rapide* et exercent, sur la végétation, une action très apparente. Ce sont, de tous les engrais, ceux qui marquent le mieux à l'œil.

Engrais nitrés. — Le nitrate de soude contient de 15 à 16 pour 100 de son poids d'azote. C'est un sel blanc, très soluble dans l'eau, assez fortement déliquescent, qui doit être conservé dans un endroit sec. Il n'a aucune action toxique pour les plantes et peut s'employer sans danger à toute époque sur tous les sols et pour toutes les cultures.

Ce sel est dangereux pour les animaux, qui le consomment avec avidité. Il faut éviter de le répandre dans les cours des fermes, car les poules pourraient l'absorber et s'empoisonner. Il faut aussi éviter de laver les sacs dans les abreuvoirs.

Le nitrate de soude doit être employé sur sol frais ; sur sol sec, il aggrave la dessiccation, et employé dans ces conditions, à trop haute dose, il durcit la surface. Pour les cultures de printemps, la dose à appliquer est de 150 à 250 kilogrammes à l'hectare.

Le *nitrate de chaux* dose 13 p. 100 d'azote. Il s'emploie comme le nitrate de soude et produit les mêmes effets. Il craint beaucoup l'humidité.

Engrais ammoniacaux. — Les engrais ammoniacaux conviennent mieux que les nitrates dans les terres perméables, légèrement calcaires, en région humide. Il est préférable de les enfouir par un labour ; ils peuvent être appliqués longtemps à l'avance.

Le *sulfate d'ammoniaque* dose de 20 à 21 p. 100 d'azote. C'est un sel gris, bleuâtre, sec, de conservation plus facile que le nitrate de soude. Il s'emploie à des doses variant de 150 à 250 kilogrammes et plus à l'hectare.

Le *chlorhydrate d'ammoniaque* dose 23,5 p. 100 d'azote. Ce sel blanc, se conservant bien, s'emploie de la même façon que le sulfate d'ammoniaque et produit les mêmes effets.

Les *phosphates d'ammoniaque* ont une teneur en azote qui varie de 20 à 10 p. 100 et celle de l'acide phosphorique de 20 à 40 p. 100. Leur prix, assez élevé jusqu'à présent, s'est opposé à leur emploi.

II. Engrais phosphatés.

Leur action. — L'acide phosphorique favorise particulièrement la floraison et la fructification des plantes, surtout des céréales, car le grain en réclame pour se former. Il exerce une action extrêmement salutaire sur la santé des plantes. Les céréales phosphatées résistent mieux à la verse.

L'azote donne de la paille, l'acide phosphorique donne du grain.

Phosphates naturels. — Leur richesse varie avec leur pureté. Le phosphate pur contiendrait 46 p. 100 d'acide phosphorique. Les plus estimés sont ceux des Ardennes ou de la Meuse ; mais, aujourd'hui, les phosphates proviennent surtout de la Floride et de l'Afrique du Nord. Ils peuvent s'employer à très fortes doses, de 1 000 à 1 500 kilogrammes à l'hectare. Leur bonne assimilation dépend de la finesse de leur mouture.

Superphosphate. — Le superphosphate est obtenu en traitant les phosphates naturels par l'acide sulfurique. C'est une poudre grise, d'odeur caractéristique, un peu grasse au toucher, légèrement caustique, brûlant les sacs, mais de conservation facile et d'emploi commode.

Il convient à toutes les terres et à toutes les cultures, mais doit s'enfouir par un labour léger ou un hersage. Il dose de 12 à 20 p. 100 d'acide phosphorique et s'emploie à des doses variant de 400 à 1 000 kilogrammes à l'hectare.

Scories de déphosphoration. — La déphosphoration de la fonte par le procédé Thomas laisse comme résidu une matière noire, dure, qui contient de 12 à 25 p. 100 d'acide phosphorique. Ce sont les scories.

Elles ont une action incomparable dans les prairies fraîches.

Les scories doivent être toujours très finement moulues ; elles se présentent sous l'aspect d'une poudre noire fine et lourde, qui s'emploie à la dose de 800 à 1 200 kilogrammes à l'hectare. Au sec, elles se conservent indéfiniment, mais, mouillées par l'eau, elles se prennent en blocs très durs à écraser.

III. Engrais potassiques.

Leur action. — Elle est assez analogue à celle des engrais phosphatés, la potasse agissant, comme l'acide phosphorique, sur la fructification et la résistance aux maladies.

Sels bruts. — La *kaïnite*, peu employée en France, provient des mines de Stassfurt et dose de 10 à 12 p. 100 de potasse.

La *sylvinite* se retire des mines de Mulhouse. Elle dose de 12 à 22 p. 100 de potasse et se vend comme sylvinite pauvre ou sylvinite riche.

Les sels bruts ne doivent jamais être employés sur des sols pauvres en calcaire ; on doit les enfouir aussi longtemps que possible avant les semis : trois mois ce n'est pas trop, mais jamais moins de 15 jours.

Sels concentrés. — Ils contiennent environ de 48 à 50 p. 100 de potasse et, comme les précédents, ils s'emploient, en général, de façon à donner au sol de 75 à 150 kilogrammes de potasse à l'hectare. Ils présentent, sur les sels bruts, le grand avantage de n'apporter au sol qu'une quantité insignifiante, ou même nulle, de produits nuisibles.

Le *sulfate de potasse* peut être employé sans aucune précaution spéciale sur les plantes, même en couverture. S'il était d'un prix abordable, ce serait le meilleur engrais potassique.

Le *chlorure de potassium* n'est à conseiller que dans les sols calcaires. Si on l'emploie dans les terrains dépourvus de chaux, le chaulage est indispensable.

IV. Partie pratique.

Poser quelques problèmes, dont nous indiquons ci-après les principaux types :

a. *Vous achetez 150 kg. de nitrate de soude, dosant 15 p. 100. Quel poids d'azote apportez-vous à votre terre ? Cette quantité étant répandue sur une superficie de 75 ares, quelle dose de nitrate appliquez-vous à l'hectare ?*

b. *On vous conseille de donner au sol 100 kg. de potasse à l'hectare. Quel poids de sulfate de potasse vous faudra-t-il acheter pour un hectare, cet engrais dosant 50 p. 100 de potasse ?*

c. *On vous offre deux variétés de sylvinite d'Alsace. La première contient 14 p. 100 de potasse et vaut 28 francs le quintal. L'autre, la sylvinite riche, contient 20 p. 100 de potasse et vaut 35 francs le quintal. Quel est, dans chaque cas, le prix réel du kilogramme de potasse ? Laquelle des deux sylvinites est la plus avantageuse ?*

BEAUNE,
Instituteur, Saint-Eble (Haute-Loire).

GÉRARD. VALÉRIE OU LA PÉDAGOGIE SANS MANCHETTES MIMILE OU DE L'ÉDUCATION Chaque volume. 12 fr. 50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Du lait.

MATÉRIEL. — Du lait frais. Lait depuis 2 jours dans un verre. Verre d'eau. Casserole. Lampe à alcool. Papier blanc. Linge fin. Lait condensé.

I. Le lait est un aliment complet.

A quoi sert le lait ? ➔ A faire des potages, à préparer des aliments, de la crème, des gâteaux...

Qui ne se nourrit que de lait ? ➔ Les petits enfants et aussi les petits animaux comme les veaux, les agneaux, les porcelets, etc... Ils grossissent, grandissent, deviennent forts. C'est donc que le lait est suffisant à lui seul pour permettre leur développement : c'est un aliment complet.

Qui, encore, consomme beaucoup de lait ? ➔ Certains malades, des vieillards.

Le lait est donc très utile. Quand le petit enfant ou le petit animal ne boit plus de lait, on dit qu'il est sevré.

On sèvre de bonne heure les jeunes veaux et on trait ensuite le lait de la vache pour l'utiliser. On emploie aussi le lait de la chèvre, de la brebis.

II. Examinons du lait frais.

Il est d'un blanc jaunâtre, un peu bleuâtre sur le bord.

J'en verse quelques gouttes dans l'eau. ➔ Il tombe lentement, par traînées, vers le fond. ➔ Il est donc plus lourd que l'eau.

J'agite légèrement. ➔ Le lait se mélange avec l'eau.

Les marchands de lait ne doivent jamais y ajouter d'eau. Ils s'exposent à être punis très sévèrement.

Je remue le flacon qui contient le lait. ➔ Constatons : il se traîne sur les parois, paraît gras. Il l'est, en effet, et tache les vêtements. (On enlève la tache avec de l'eau bouillante ou de l'essence qui dissolvent les matières grasses.)

Saveur agréable, légèrement sucrée quand il est frais. S'il est moins frais, saveur aigrelette.

Le lait est trait dans les étables. Malgré les précautions, il peut être souillé, renfermer des microbes nuisibles, dangereux pour les petits enfants. Comment les détruire ? ➔ En faisant bouillir le lait.

Examinons celui qui est dans la casserole. ➔ Une peau se forme à la surface ; le lait « monte », déborderait si je ne retirais pas la casserole du feu. (Cela s'est probablement produit à la maison.)

Avec une cuiller, j'enlève la peau ; maintenant, le lait bout comme de l'eau. (Le lait qui monte ne bout pas encore.)

Quand du lait se répand sur le fourneau. ➔ Mauvaise odeur.

III. Examinons du lait ancien.

Voici du lait qui est depuis deux jours dans ce verre. Que voyez-vous ? ➔ Deux couches distinctes. Au-dessus, légère couche jaunâtre (1 cm. environ) ; au-dessous, une partie plus importante bleuâtre.

Il y a donc, dans le lait, une partie plus légère qui est montée à la surface. ➔ C'est la crème.

Mettons-en une goutte sur du papier blanc. ➔ Tache de graisse.

J'enlève la crème et je la place dans un verre. Il me reste maintenant le *caillé :* petits grains blancs dans un liquide.

Je place le caillé sur un linge fin ; les grains se rassemblent et le reste, ou *petit lait*, s'écoule.

Avec le caillé, on fait des fromages qui peuvent être consommés frais.

Pour qu'ils soient meilleurs, on fait cailler le lait frais avec de la présure. Ainsi, la crème est mélangée avec le caillé.

IV. Le lait condensé.

Voici du lait dans un tube à essais. Je le chauffe doucement. Bientôt, il bout ; de la vapeur s'échappe (l'eau) ; il diminue de volume (le constater). J'obtiens ainsi, sous un plus petit volume, tout ce qui était dans le lait : c'est du lait condensé, plus épais que le lait frais.

Pour utiliser le lait condensé, on y ajoute de l'eau pour remplacer celle qui s'est évaporée.

Quand c'est possible, il est préférable d'utiliser le lait frais.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'aimant et la boussole.

MATÉRIEL. — Barre aimantée. Aimant en fer à cheval. Limaille de fer. Objets en nickel pur, en acier, en cuivre, en plomb, etc. Cristallisoir. Morceau de liège. Clous ou vis en fer doux. Aiguilles à tricoter en acier. Boussole.

I. L'aimant ; le magnétisme.

Voici deux barres d'acier : l'une est rectiligne, l'autre a la forme d'un fer à cheval.

J'approche l'extrémité de l'une ou de l'autre de ces barres d'une plume métallique, d'une épingle, d'un clou, etc... Ces objets restent appliqués contre l'extrémité de la barre d'acier. Quand je veux les enlever, ils semblent y adhérer assez fortement. Il y a donc une force qui les y maintient.

Cette force s'exerce même à distance. Si j'approche la barre d'acier lentement d'un objet en fer, celui-ci, à une certaine distance, se précipite sur la barre d'acier.

Cette barre est *aimantée :* c'est un *aimant*. La force qui attire ainsi les objets en fer ou en acier est le *magnétisme*.

Le magnétisme s'exerce même à travers d'autres corps. Je puis faire déplacer une plume sur une feuille de papier en plaçant un aimant de l'autre côté, ou même à travers la paroi d'un verre.

Enfin, si j'essaie d'attirer des objets en cuivre, laiton, plomb, étain, etc., je constaterai qu'aucun d'eux n'est attiré (sauf les pièces de 5 francs en nickel pur qui le sont cependant avec moins de force que les objets en fer).

II. L'aimantation.

Je place mon aimant près d'un morceau de fer pur (sélectionner, au préalable, des objets en *fer doux :* vis, clous, etc...), celui-ci est attiré.

LEMOINE et FOURNIER. Les sciences physiques et natur. avec leurs applications (C. moy. et sup.). 10.50

Il reste suspendu à l'aimant. Il peut, comme l'aimant lui-même, attirer aussi un autre objet en fer qui adhère à lui.

Sous l'influence de l'aimant (à son contact), un objet en fer peut donc, lui aussi, être aimanté.

Mais, si je sépare doucement le premier objet de l'aimant, l'autre tombe. Il n'est donc plus attiré par le fer.

Conclusions : un objet en fer doux est aimanté au contact d'un aimant. Son aimantation cesse avec ce contact : c'est *l'aimantation temporaire*.

Je procède de même avec deux plumes d'acier. Nous constatons, au contraire, que, mêmea près avoir enlevé l'aimant, les deux plumes s'attirent et restent en contact. Chacune d'elles peut, à son tour, attirer de menus objets en fer, comme le fait un aimant.

Conclusion : un objet en acier est aimanté au contact d'un aimant. Son aimantation persiste après la suppression du contact : *c'est l'aimantation permanente*.

Pour aimanter un morceau d'acier, il suffit de le frotter, toujours dans le même sens, avec l'extrémité d'un aimant. (Nous verrons plus tard que le fer et l'acier peuvent être aimantés sous l'action du courant électrique.)

Nota : Il existe, dans le sol, certains minerais de fer qui ont les propriétés d'un aimant : ce sont des *aimants naturels*.

III. Les pôles d'un aimant.

Je plonge entièrement l'une puis l'autre barre aimantée dans la limaille de fer. En les retirant, je constate que la limaille de fer adhère à chaque extrémité et non au centre. Chacune des extrémités de la barre aimantée est un *pôle* de l'aimant. La partie centrale est neutre.

Je place un barreau aimanté (ou une aiguille d'acier à tricoter aimantée) sur un morceau de liège flottant sur l'eau du cristallisoir. L'ensemble tourne un peu, puis s'immobilise dans une certaine direction. (Marquer, d'une part, l'une des extrémités de l'aiguille à la craie et, d'autre part, la direction vers laquelle elle semble se diriger.)

Je déplace l'aiguille à diverses reprises ; je constate, chaque fois, que l'extrémité marquée à la craie indique la même direction.

Si je répète la même expérience avec d'autres aiguilles aimantées, je constaterai toujours le même fait, la direction indiquée par chacune d'elles étant toujours la même.

Or, si nous nous rappelons, d'après les diverses positions du soleil aux heures différentes de la journée, où se trouvent les points cardinaux, nous constatons que la direction indiquée par l'aiguille aimantée est celle du Sud-Nord. Nous pouvons en conclure que l'un des pôles de l'aimant se dirige toujours vers le Nord, l'autre indiquant la direction du Sud. Le premier est désigné sous le nom de pôle Nord ; l'autre est le pôle Sud.

Action réciproque des pôles : L'une des aiguilles étant placée sur son flotteur et immobile, j'approche doucement de son pôle N, le pôle N d'une autre aiguille aimantée (I). Je constate que le pôle N de la première aiguille s'éloigne du pôle N de l'autre. Il en sera de même si j'opère avec les deux pôles opposés. Au contraire, si j'approche du pôle N de l'aiguille qui flotte le pôle S de l'autre, le pôle N sera attiré. De même à l'autre extrémité.

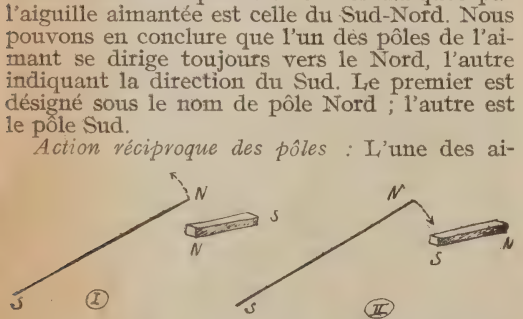

Conclusion : deux pôles de même nom se repoussent, deux pôles de noms contraires s'attirent.

IV. La boussole.

On a utilisé la propriété de l'aiguille aimantée d'indiquer toujours la même direction pour construire la boussole.

Examinons celle-ci : boîte métallique en laiton (pourquoi pas en fer ?) fermée à la partie supérieure par une paroi en verre.

Au centre, un pivot supportant une aiguille d'acier aimanté ayant la forme générale d'un losange très allongé. Très mobile. Une extrémité est bleue et se dirige sensiblement vers le Nord. (Pas tout à fait cependant ; légèrement à gauche ; la différence avec la direction du Nord géographique est la *déclinaison*.)

Faisons diverses expériences dans différents points de la salle et constatons, à chaque fois, que la direction indiquée est bien la même.

Utilité : S'orienter par tous les temps, la nuit comme le jour. (On fera des exercices d'orientation au cours des promenades scolaires.)

Orienter une carte pour trouver la direction exacte d'une ville, d'un point donné de la terre.

Se guider : d'après la carte, on peut calculer l'angle fait par la direction à suivre et celle de l'aiguille. (Voyages maritimes, en avion : Lindbergh...)

Constater que, même à une distance assez grande, un aimant ou une masse de fer font osciller l'aiguille aimantée et la font dévier. Une boussole doit donc être utilisée loin d'un aimant, de masses de fer, d'acier ou de fonte.

RÉSUMÉ. — 1. **Les aimants ont la propriété d'attirer les objets en fer, en acier, en fonte, en nickel.**

2. **Le magnétisme est la force qui, dans un aimant, attire les objets en fer et en acier.**

3. **Chaque extrémité d'un aimant porte le nom de pôle.**

4. **On peut aimanter le fer et l'acier par contact. L'aimantation du fer est temporaire ; celle de l'acier est permanente.**

5. **La boussole est une application de la propriété d'une aiguille aimantée de se diriger toujours vers le Nord.**

Travaux à faire.

1. *Orienter une carte de France. A l'aide de la boussole, indiquer nettement les quatre points cardinaux et la direction exacte de quelques points remarquables.*

2. *Construisez vous-même une boussole.*

3. *Imaginer et construire un appareil montrant qu'une aiguille aimantée s'oriente.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Qu'est-ce qu'un aimant ? Quelles sont les propriétés des aimants ?

2. Qu'est-ce que s'orienter ? Comment utilise-t-on une boussole ?

3. On vous demande d'indiquer le pôle Nord d'un aimant en fer à cheval. Comment ferez-vous ?

MARCEL BARBARÉ,
Directeur d'école à Paris.

RIGNAUDT. L'enseignement expérimental des sciences physiques et naturelle.... 8.60

dont les branches sont symétriques par rapport à l'origine.

2. **Géométrie.** — *Étant donnée une circonférence de diamètre AB et de rayon R, on prolonge BA d'une longueur AS = R. La tangente à la circonférence menée par S coupe en A′ et B′ les tangentes en A et B. Soit H la projection de T sur AB.*

1° *Calculer ST, SH, TH, AA′, BB′.*

2° *Déterminer la nature du triangle A′OB′ et calculer son aire.* (B. E., Toulouse, oct. 1935.)

→ INDICATIONS. — 1°

$$ST = \sqrt{4R^2 - R^2} = R\sqrt{3}.$$

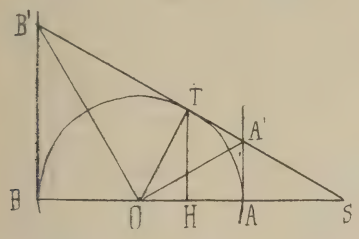

OT étant la moitié de l'hypoténuse OS,

$$\widehat{S} = 30° = \widehat{OTH}.$$

$$OH = \frac{OT}{2} = \frac{R}{2} \text{ et } SH = 2R - \frac{R}{2} = \frac{3R}{2}.$$

$$TH = \frac{ST}{2} = \frac{R\sqrt{3}}{2}.$$

Les triangles SAA′, SBB′, STO sont semblables ;

$$\frac{AA'}{R} = \frac{BB'}{3R} = \frac{OT}{ST} = \frac{1}{\sqrt{3}}$$

$$AA' = \frac{R}{\sqrt{3}} = \frac{R\sqrt{3}}{3} \text{ et } BB' = \frac{3R}{\sqrt{3}} = R\sqrt{3}.$$

2° OA′ et OB′ sont bissectrices des angles adjacents supplémentaires AOT et BOT ; elles sont perpendiculaires et A′OB′ est un triangle rectangle.

Il est la moitié du trapèze AA′ B′B :

$$\text{aire } AA'B'B = \left(\frac{R\sqrt{3}}{3} + R\sqrt{3}\right)R = \frac{4R^2\sqrt{3}}{3}$$

$$\text{et aire } A'OB' = \frac{2R^2\sqrt{3}}{3}.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Février 1936.

1. *Quel est* l'emploi du temps *dans votre classe pour la journée du* samedi ? *Expliquez les raisons qui vous l'ont fait arrêter ainsi.*

2. *Quelle place faites-vous aux* exercices de copie *dans votre classe? Justifiez-la.*

3. *Est-il vraiment utile de faire de* l'éducation physique *avec nos* petits ruraux, *déjà rompus aux travaux des champs? Justifiez votre réponse.*

4. *On dit qu'il faut* aller du concret à l'abstrait. *Dites comment vous procédez pour faire concevoir à l'enfant* l'idée de fruit ?

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet) en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Afrique italienne.

I. La Libye.

La Libye, la plus vaste des colonies italiennes, s'étend sur 1 842 000 kilomètres carrés environ, de la Méditerranée à l'Afrique tchadienne et de l'Algérie-Tunisie à l'Égypte. Elle occupe ainsi la partie centrale de l'Afrique septentrionale et son littoral fait face aux côtes méridionales de l'Italie et de la Grèce.

Le pays.

La plus grande partie de la Libye, l'ancienne Tripolitaine des Turcs, n'est guère que le prolongement oriental du Sahara. Elle est limitée au sud par une série de hautes terres gréseuses ou volcaniques dont les principales sont, de l'est à l'ouest, le Djebel Ouenat aux confins du Soudan anglo-égyptien, les contreforts septentrionaux de l'important massif du Tibesti, le plateau de Tummo, et les pentes orientales du Tassili des Azdjer. Au nord de cette région montagneuse s'étend une vaste zone déprimée, mélange de plateaux pierreux ou hamadas et de dunes de sable, avec des cuvettes où l'eau venant des hauteurs reparaît et alimente des groupes et des chapelets d'oasis dont les deux plus importants sont ceux du Fezzan à l'ouest et ceux de Koufra à l'est. En Tripolitaine proprement dite, cette zone est séparée de la mer sur quelques centaines de kilomètres par des plateaux arides qui se relèvent jusqu'à près de 1 000 mètres d'altitude et tombent par une falaise souvent abrupte sur une plaine littorale semée de dunes, étroite au centre, beaucoup plus vaste à l'ouest (Djeffara) et surtout à l'est (face à la Grande Syrte). Le rivage lui-même est plat, monotone, bordé de dunes et de fondrières, sans autre abri que la médiocre rade de Tripoli.

A l'est, la zone déprimée s'étend plus au nord jusqu'à la haute plate-forme calcaire appelée plateau de Barca qui constitue la péninsule maritime de la Cyrénaïque. Jalonnée par les oasis d'Aoudjila, de Djalo et de Djaraboub, elle se continue en Égypte par la dépression de Siouah. Le plateau de Barca est un véritable causse de 350 à 600 mètres, avec quelques petits bassins à fond alluvionnaire et des cañons étroits où sourdent de belles sources vauclusiennes. Il se termine sur la mer par une côte rocheuse bordée de blanches falaises et entaillée de quelques rades susceptibles de constituer de bons abris.

Le climat est celui du Sahara : il est caractérisé par l'extrême raréfaction des pluies et par des écarts considérables de température. Les hauts reliefs méridionaux reçoivent parfois quelques pluies d'orage, mais, dans l'immense dépression centrale, la sécheresse est, certaines années, totale. La Tripolitaine et la Cyrénaïque septentrionales ont toutefois en bordure de la mer une région étroite (voir croquis) recevant au-dessus de 200 millimètres de pluie et où la culture est possible sans irrigation.

A l'exception de cette zone littorale très limitée où les quelques pluies entretiennent une maigre végétaiton de taillis épineux, de buissons toujours verts (caroubiers, jujubiers, lentisques, etc.), la Libye n'a guère qu'une flore désertique avec d'immenses espaces complètement dénudés ou semés de quelques touffes de graminées et de rares arbustes épineux. Les eaux souterraines sont plus rares encore que dans le Sahara occidental ; aussi ne trouve-t-on guère d'oasis à palmiers-dattiers que sur le littoral, dans le Fezzan et la région de Koufra.

L'histoire.

La zone littorale de la Libye a été colonisée plusieurs siècles avant J.-C. à l'ouest par les Carthaginois et à l'est par les Grecs. Ces derniers firent de la Cyrénaïque une province florissante. Rome s'en empara ainsi que de la Tripolitaine et l'ensemble de

Dr GILBERT ROBIN. Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant... 15 fr.

la région reçut la forte empreinte de sa civilisation dont on peut voir aujourd'hui encore de nombreux vestiges, sur la côte même (ruines de *Leptis Magna* ou Lebda, à l'est de Tripoli, par exemple) ou même plus à l'intérieur sur le rebord septentrional des plateaux. Les invasions arabes détruisirent cette civilisation et le pays ne fut plus habité depuis lors que par de pauvres tribus faméliques, mélange d'Arabes et de Berbères, animées d'une xénophobie farouche. De grandes caravanes parcouraient les pistes arides de l'intérieur jusqu'aux ports de Tripoli et de Benghazi. A partir de 1835, la Tripolitaine constitua un

vilayet turc, mais la Sublime-Porte n'y entretint que de rares garnisons sur la côte.

L'occupation italienne date de 1911 et de 1912. Mais pendant la guerre européenne, de 1914 à 1918, elle resta précaire et limitée au littoral. Après l'avènement du régime fasciste en 1922, le gouvernement de Rome se préoccupa d'élargir sa zone d'occupation effective. Il y fallut de la force, de la ténacité et près de dix ans de luttes. Les troupes italiennes se heurtèrent notamment à des bandes fanatisées avec des chefs tels que Omar el Mokhtar, dont elles n'eurent guère raison qu'en 1931 par l'occupation des oasis de Koufra, centre de la résidence sénoussiste. Comme nous l'avons vu précédemment, les frontières de la colonie ont été fixées définitivement à la suite d'accords avec la France (1919 et 1935), l'Égypte (1925) et la Grande-Bretagne (1934).

La mise en valeur.

La colonisation italienne n'a rencontré en Libye que des possibilités de production assez restreintes. Si ce pays n'est pas qu'une « caisse de sable » (Nitti), il reste qu'une grande partie de son étendue est aride et stérile. C'est même la seule région de l'Afrique du Nord où le Sahara vient, de ses dunes mêmes, battre la Méditerranée. Il lui manque l'eau de surface et souvent même la pluie. A l'intérieur notamment, dans la zone proprement désertique, les oasis sont rares et les possibilités de mise en valeur à peu près nulles. La zone septentrionale sous-désertique des plateaux est moins défavorisée. Les Italiens s'efforcent de la transformer en fixant les dunes par des plantations d'oyats, d'acacias et de pins. Mais c'est surtout dans la zone méditerranéenne, analogue à la Tunisie méridionale, que leur effort s'est développé. Là, tant en Cyrénaïque qu'en Tripolitaine, ils ont entrepris de restaurer l'antique prospérité de la période d'occupation romaine. Depuis 1925 on y plante par an plus de cent mille *oliviers*, sans parler de dizaines de milliers de mûriers, d'amandiers, d'orangers et autres arbres fruitiers. L'irrigation est organisée partout où il y a de l'eau. La culture à sec (*dry farming*), est pratiquée sur de vastes espaces et permet la production des céréales : froment et orge surtout. Le gouvernement fasciste s'efforce de poursuivre cette mise en valeur agricole *avec des familles de paysans italiens* auxquelles il fait des prêts et alloue des subventions en vue de faciliter leur installation et aussi le défrichement et les plantations.

On estime dès maintenant à 50 000 environ le nombre des Italiens établis en Libye, presque uniquement dans la zone méditerranéenne. La population totale de la colonie s'élève à 720 000 habitants, dont 550 000 pour la Tripolitaine et 170 000 pour la Cyrénaïque, qui forment deux gouvernements distincts dont les capitales sont Tripoli (75 000 habitants) et Benghazi (30 000 habitants). Les Italiens ont fait de ces deux capitales des villes modernes pourvues de bassins bien outillés, de belles avenues, de parcs, de palais, de banques, de somptueux hôtels. L'une et l'autre sont devenues le centre d'un important réseau routier et même de quelques voies ferrées (500 kilomètres environ). Elles sont reliées à l'Italie par des services réguliers d'hydravions. En même temps, les autorités italiennes font régner l'ordre à l'intérieur du pays en le sillonnant de fréquentes patrouilles d'autochenilles et d'avions militaires. Un projet de chemin de fer translibyen vers le Tchad a même été mis en avant.

Certes les possibilités offertes à la colonisation démographique semblent plus limitées qu'on ne l'avait cru les premières années. Mais on peut penser que la Libye, au moins dans sa zone méditerranéenne, deviendra pour l'Italie avant peu d'années non seulement une terre de tourisme et un important point d'appui stratégique, mais une colonie de peuplement et d'exploitation.

R. Ozouf.

Bougouin. MES LEÇONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE..... 7 fr.

SOUS LE SIGNE D'UN CROISSANT D'OR

Il ne s'agit pas de l'influence d'une nouvelle constellation, mais tout simplement de la banane bien mûre. Le rôle de ce fruit-aliment est considérable. Sous une forme condensée et parfaitement assimilable, la pulpe de la banane contient la plupart des éléments indispensables à l'organisme humain, sucre, vitamines, phosphore, sels minéraux.

La banane, fruit de toute saison est de transport et de consommation faciles et propres, protégée par sa gaine naturelle, hermétique.

Mangez des bananes et choisissez-les toujours bien mûres, que l'or jaune de leur peau se marbre. Au petit déjeuner, au dessert, ce fruit idéal nourrit sans charger l'estomac, sans faire engraisser. Dans toutes les classes de la Société, sous tous les climats, à toutes les époques de l'année, la banane offre à tous le plus sûr moyen de s'alimenter sainement, économiquement et intensivement. Vivez sous le signe du croissant d'or jaune et brun de la banane bien mûre: vous garderez longtemps bonheur et santé.

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces

à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

Horizontalement.

1 : Homme lent. — 2 : Petit cube. — Métal. — Passe à Bonneville. — 3 : Ville du Portugal. — Très petite épingle. — 4 : Interjection. — Symbole du sodium. — Participe passé. — 5 : Ancêtre des Ioniens. — Antonyme de : Vérité. — 6 : A travers. — Carte. — 7 : Oiseau. — 8 : Démonstratif. — La fin d'un Rêve. — Fin. — 9 : Placée, mise. — Pressa, accéléra. — 10 : Meubles sur lesquels on se couche. — Montagne d'Arabie. — 11 : Mesure agraire. — Feront subir le supplice de la roue. — 12 : Pronom. — Chef-lieu. — Cachée.

Verticalement.

1 : Déterminé. — Dont la superficie est unie. — 2 : Ruines de Lagasch. — Ville. — 3 : Voiture fermée à quatre roues. — Trace. — 4 : Forme de AD. — Fleuve. — En matière de. — 5 : Conifères. — Couleur. — Dieu du soleil. — 6 : Négation. — Animal. — Interjection. — 7 : Arme qui sert à lancer des flèches. — Interjection. — 8 : Très petit golfe. — Animal. — 9 : Ville. — Sucer le lait. — 10 : Participe passé. — Outil de menuisier. — 11 : Fleuve. — Qui n'est pas vêtu. — 12 : Arrivées. — Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué.

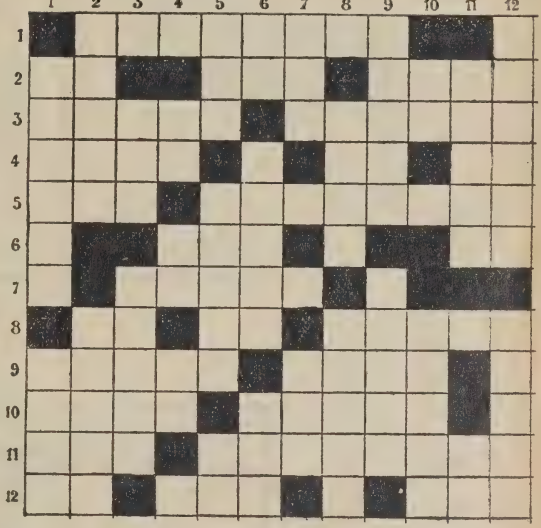

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458.82, de « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** ». — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 27 janvier 1936**. — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée en même temps que la solution-type, dans « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** » du samedi 1er février 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

REGISTRES SCOLAIRES OBLIGATOIRES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que nous venons de faire imprimer les registres scolaires obligatoires qui doivent être fournis par la commune.

Registre matricule des élèves admis à l'école (pour 100 élèves). L'exemplaire	**3 fr. »**
Registre d'appel pour école de garçons, filles ou mixte	**5 fr. »**
Intercalaires dudit registre. Le cent	**40 fr. »**
Extrait du registre d'appel ou état nominatif des enfants qui ont manqué l'école pendant le mois. Le cent	**15 fr. »**
Liste annuelle d'inscription d'élèves. Titres. Le cent	**35 fr. »**
Intercalaires. Le cent	**35 fr. »**
Avis d'absences, aux parents, que leur enfant a manqué l'école. Le cent	**7 fr. »**

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET POPULAIRES

Catalogue des livres existant dans la Bibliothèque, piqûre de 12 feuilles avec couverture de couleur imprimée. L'exemplaire	**4 fr. 50**
Registre des recettes et des dépenses, piqûre de 6 feuilles avec couverture de couleur imprimée. L'exemplaire	**2 fr. 50**
Registre d'entrée et de sortie des livres prêtés au dehors de l'école, piqûre de 12 feuilles avec couverture imprimée. L'exemplaire	**4 fr. 50**
Registre inventaire du mobilier scolaire	**3 fr. »**

Nous rappelons que ces registres doivent être fournis par la commune et qu'ils doivent être visés par les inspecteurs primaires à chacune de leurs visites.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

500
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
RONCE DE NOYER
2 modèles sacrifiés
SÉRIE 408
RONCE DE NOYER VERNIE
forme bombée
EN RÉCLAME
1495 F
SÉRIE 409
RONCE DE NOYER VERNIE
EN RÉCLAME
1995 F
LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES
CADEAUX
A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur LÉVITAN a songé à vos enfants, neveux ou protégés. En réglant vos achats, n'oubliez pas de réclamer un des superbes jouets ci-dessous.
UN AVION MONOPLAN tri-moteur chassis Latil 21 HP.
UNE VOITURE LEVITAN Carrosserie grand luxe
UNE CHAMBRE DE POUPÉE avec armoire à glace
FACILITÉS DE PAIEMENT
LEVITAN
63, Boul. Magenta, PARIS
LILLE 49, Rue de Béthune
MARSEILLE 21, Rue Grignan
ROUEN 19, Rue de Crosne
Remboursement des frais de voyage à Paris.
BON à découper et à faire parvenir aux Etabl^ts LEVITAN, 63, B^d de Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66
S.1259.

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

nent, que si les municipalités proposent contre eux la suspension ou la révocation. Par ailleurs, en vertu de la jurisprudence du conseil d'Etat (*arrêt Philippon, 12 juil. 1933*), les agents communaux de l'une ou l'autre des catégories sus-mentionnées ne peuvent bénéficier de la garantie du conseil de discipline que si le maire est investi à leur égard du pouvoir de révocation, sans que cette restriction mette obstacle aux dispositions de la loi du 12 mars 1930 et des décrets des 23 juil. 1930 et 5 fév. 1932 en tant qu'elles sont relatives à la composition des conseils de discipline (*J. O., 6 août 1935*).

DANS LES COLONIES

Responsabilité civile en Afrique occidental.

Les dispositions de la loi du 20 juil. 1899, substituant la responsabilité civile de l'Etat à celle des membres de l'ens. public en ce qui concerne les dommages ou les accidents causés par les élèves placés sous leur surveillance, n'ont pas été rendues applicables en A. O. F.

Il en résulte entre les fonctionnaires de l'enseignement public en service dans cette colonie et leurs collègues métropolitains une inégalité de traitement que rien ne justifie.

Il est apparu nécessaire, dans ces conditions, par analogie avec ce qui a été réalisé à Madagascar par le D. du 16 déc. 1920, de décider que la responsabilité des colonnes du groupe ou du gouvernement général, suivant le budget qui supporte la solde, sera désormais substituée dans les circonstances susvisées à celle du personnel enseignant.

Tel est l'objet du décret du 21 déc. 1935 (J. O., *24 déc. 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Suggestions.

Je dois dire, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, que nous n'avons jamais prétendu représenter l'unanimité de la population et l'ensemble d'intérêts parfois opposés. Nous avons seulement soutenu que nous sommes la majorité, qu'il faudrait tenir compte des revendications de cette majorité de notre population, et non pas d'une minorité infime.

Si l'on examine de près ces questions, on s'aperçoit que, sur beaucoup d'entre elles, dans les différents partis, on est d'accord et que, sur les autres, il est possible de trouver une solution moyenne.

Vous avez demandé des suggestions. Vous vous déclarez prêt à les étudier. Permettez-moi donc de vous en faire une, qui sera la conclusion de ce débat.

Demandez au service central, qui sera créé à la présidence du Conseil, de faire l'inventaire de toutes les propositions, de tous les projets, de tous les dossiers qui traînent depuis des années sur toutes les questions.

Je vous demanderai ensuite de venir devant la commission d'Alsace et de Lorraine afin d'arriver ensemble à donner une solution, qui est urgente, dans votre intérêt comme dans le nôtre. (*Déclaration de M. Sturmel, député à la Chambre, 16 déc. 1935.*)

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Entrée dans les Lycées et Collèges** (*L. m. 12 juil. 1935*).

La question ci-après a été posée à M. le Ministre :

« *Peut-on imposer une* limite d'âge *pour l'entrée des élèves dans les classes secondaires et particulièrement en 6e. De plus en plus parviennent des demandes d'inscription pour la classe de 6e au profit de candidates, qui, âgées de plus de treize ans, satisferont certainement à l'examen d'entrée en 6e, mais n'en seront pas moins fort médiocres.*

« *Elles introduisent ainsi dans les classes d'enfants beaucoup plus jeunes des éléments à tous points de vue peu souhaitables et surtout lorsque l'élève âgée est pensionnaire.*»

Réponse. — Aucune limite d'âge absolue n'a été fixée à dessein ; il est certes très souhaitable que l'âge des enfants qui entrent en 6e se situe entre la dixième et la onzième année ; mais il faut néanmoins permettre aux enfants bien doués, que la maladie ou d'autres circonstances exceptionnelles ont retardés dans leurs études primaires, d'aborder néanmoins les études secondaires.

Mais il n'en reste pas moins qu'il est désirable de n'admettre dans l'enseignement que des enfants d'aptitudes suffisantes. Il appartient aux Commissions d'admission de décider, compte tenu de tous les éléments d'appréciation dont elles disposent ; parmi ces éléments d'appréciation figure l'âge des enfants.

✱ **Création d'une section des arts appliqués aux métiers à l'E. N. S. de l'ens. technique** (*A. 20 nov. 1935*).

Article premier. — Il est fondé à l'E. N. S. de l'ens. technique une section dite des arts appliqués aux métiers, destinée à la préparation des prof. de dessin d'art appliqué dans les écoles de l'ens. technique.

Art. 2. — Le nombre des élèves de la section d'art appliqué est fixé annuellement par le ministre de l'E. N. compte tenu des besoins de l'ens., dans la limite des crédits budgétaires.

Le classement des candidats à la 1re partie du prof. industriel, section C, dessin d'art appliqué, tient lieu de concours pour le choix des élèves de ladite section.

Art. 3. — La durée des études est de deux ans. Elles ont pour sanction la 2e partie du prof. industriel, section C, dessin d'art appliqué.

Art. 4. — La nature des cours que doivent suivre les élèves professeurs de la section des arts appliqués, ainsi que la nature des stages et travaux pratiques qu'ils doivent faire, est fixée au début de chaque année scolaire sur la proposition des directeurs généraux de l'ens. technique et des beaux-arts.

✱ **Dates des Concours de l'ens. secondaire en 1936, agrégations et certificats** (*Voir* J. O., *27 déc. 1935*).

✱ **Organisation de l'École normale d'éducation physique** (*D. 20 déc. 1935*).

Article premier. — L'école normale d'Éd. phys. est placée sous l'autorité directe du min. chargé de l'éd. phys., qui l'administre et assure son fonctionnement au moyen des crédits inscrits, pour cet objet, au budget du ministère.

L'ens. y est donné gratuitement.

Art. 2. — Le directeur de l'E. N. d'éd. phys. est nommé par A. du min. de la Santé publique et de l'Éd. phys. Il est chargé de l'administration, de la surveillance des études, de l'organisation de l'ens., de la discipline et, d'une manière générale, de l'étude et de l'application de toutes mesures destinées à assurer la bonne marche de l'école ; il doit, à cet effet, faire toutes propositions utiles au min.

Art. 3. — L'école est destinée à former des prof. d'éd. phys. des deux sexes pour les établissements d'ens. public du deuxième degré (lyc., col. cours sec., E. N., E. P. S. et éc. techniques).

Art. 4. — Les élèves sont recrutés au concours parmi les candidats reçus au C. A. au prof. de l'éd. phys. (1re partie) et dans l'ordre de mérite. Le nombre des places vacantes est fixé chaque année par arrêté.

Les titulaires du C. A. au prof. de l'éd. phys. (1re partie) peuvent être autorisés à prendre part aux épreuves en vue de leur admission à l'E. N. d'éd. phys.

Art. 5. — Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de trente ans au plus au 31 déc. de l'année du concours, et souscrire sur papier timbré un engagement de servir pendant dix ans dans l'ens. public.

Art. 6. — Le régime de l'E. N. d'éd. phys. est fixé par A. du min. de la Santé publique et de l'éd. phys.

Des cours préparatoires ou complémentaires peuvent être organisés en matière d'éd. phys. et sportive dans le cadre de l'éc. Les modalités de fonctionnement de ces cours sont déterminées par A. du M. de la Santé publique et de l'Éd. phys.

L'école peut admettre des auditeurs libres dans une proportion fixée, chaque année, par le min. Un A. fixe les conditions d'admission de ces auditeurs.

Art. 7. — Le min. de la Santé publique et de l'éd. phys. fixe, par arrêté, l'organisation de l'ens., le règlement intérieur de l'éc., les conditions de recrutement du personnel administratif et enseignant ; il nomme directement ce personnel.

Art. 8. — Les conditions de rétribution du personnel administratif et enseignant sont fixées par D. contresigné par le min. des F. et par le min. de la Santé publique et de l'Éd. phys.

Art. 9. — Le D. du 5 oct. 1933 est abrogé.

LES NOUVEAUX TEXTES

Bourses d'entretien aux enfants privés d'école (*C. 16 déc. 1935*).

« J'ai pris connaissance des propositions que vous m'avez adressées en exécution de la C. du 26 sept. 1935 pour l'attribution de bourses d'entretien aux enfants d'âge scolaire habitant des hameaux privés d'éc. publiques et fréquentant une éc. communale éloignée. Je vous retourne ci-joint l'état de propositions que vous m'aviez adressé. Y figurent les noms des élèves bénéficiaires d'une bourse et le montant de cette bourse déterminé d'après les règles suivantes :

« 1° *Enfants dont l'éc. a été supprimée à la rentrée de 1935 :* bourse de 200 fr. à chaque enfant ; 2° *autres enfants :* bourse de 100 fr. à un seul enfant d'une même famille. Cette bourse a été portée à 150 fr., 200 fr., 250 fr. ou 300 fr. suivant la situation de la famille.

« Je déléguerai, avant le 31 déc. 1935, les crédits nécessaires à M. le Préfet qui mandatera le montant des bourses suivant les indications que vous lui donnerez (nom, prénoms, qualité, domicile du père ou du tuteur, le cas échéant, Trésorier de la Caisse des écoles, de la cantine scolaire ou même maire de la commune) et, sur production d'un certificat visé par vous attestant que l'élève fréquente régulièrement l'éc. publique où il est inscrit. »

Frais de suppléance dans les E. P. S. (*C. 20 déc. 1935*).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour éviter des inconvénients divers, aucun crédit provisionnel

ne sera mis à la disposition de MM. les préfets au début de l'exercice 1936, au titre de l'art. 2 du chapitre 101 (E. P. S. Frais de suppléance des prof. en congé de maladie).

« Je vous serais obligé désormais de vouloir bien m'indiquer, avant le cinquième jour de chaque mois, s'il y a lieu, le montant des frais de suppléance à mandater. Les crédits demandés seront mis à la disposition de MM. les préfets en fin de mois. »

Sections d'enseignement technique (*C. 17 déc. 1935*).

« De l'examen des états d'effectifs des sections professionnelles d'E. P. S. transformées en sections d'ens. technique, par application du D. du 5 juin 1934, il résulte qu'un certain nombre de ces sections comporte seulement deux années d'études, la 1re année étant une année d'ens. général.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans les sections d'ens. technique, la durée des études doit être de trois ans. En conséquence, les sections qui ne rempliront pas cette condition à la rentrée scolaire de 1936 ne seront pas considérées comme sections d'ens. technique. »

Écoles pratique et de métiers en régie (*D. 12 déc. 1935*).

Article premier. — Les dispositions du D. du 14 sept. 1925 ainsi que celles du D. du 23 sept. 1934, relatives aux internats des col. communaux et deslyc. de j. f., étendues aux internats des E. P. S. et C. C. exploités en régie directe, sont également applicables aux internats des éc. prat. de com. et d'ind. et des éc. de métiers exploités en régie directe.

Commission du cinématographe d'enseignement (Voir *A. 2 déc. 1935* dans J. O. *18 déc. 1935*).

Les vacances de Noël et du Nouvel an en 1935 (*C. 12 déc. 1935*).

Un certain nombre de familles m'ont demandé d'avancer la date des vacances de Noël et nouvel an. Elles faisaient valoir que la Noël étant un mercredi et les vacances commençant le mardi matin, la journée du lundi risquait d'être peu fructueuse pour les études.

Il ne m'est pas possible de modifier les dates d'entrée en vacances, qui sont fixées par l'A. du 18 fév. 1925, pris après consultation du C. S. Les classes seront donc faites normalement le lundi 23. Mais je ne verrai pas d'inconvénient à ce que les chefs d'établissements examinent avec une grande bienveillance les demandes particulières qui pourraient leur être adressées et à ce qu'ils accordent, dans un esprit de large compréhension, les autorisations de départ anticipé qui leur paraissent justifiées.

Recrutement du personnel administratif et du personnel de surveillance des établissements d'éducation surveillée (*D. 26 oct. 1935*).

Article premier. — A dater de la publication du présent D., les emplois vacants dans les cadres du personnel administratif et du personnel de surveillance des maisons d'éducation surveillée, écoles de réforme et de préservation, sont réservés, dans la proportion d'une nomination sur trois, à des candidats ou à des candidates remplissant les conditions exigées par le D. du 31 déc. 1927 et titulaires du diplôme d'Etat d'assistant ou d'assistante de service social ou du diplôme pour l'ens. des arriérés ou qui justifient du stage réglementaire dans une classe ou une éc. de perfectionnement.

Le dénombrement de la population aura lieu le 8 mars 1936 (*D. 14 déc. 1935*).

Article premier. — Il sera procédé, le 8 du mois de mars 1936, au dénombrement de la population par les soins des maires.

Art. 2. — Ne compteront pas dans le chiffre de la population servant de base à l'assiette de l'impôt ou à l'application des lois d'organisation municipale les catégories suivantes :

Elèves internes des : Lyc., col. communaux et E. N. primaires ; écoles spéciales ; séminaires ; maisons d'éducation et écoles avec pensionnat ; membres des communautés religieuses, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des éc.

Mémento du Contribuable

Fils libéré du service militaire.

On demande si un père de famille peut, dans sa déclaration d'impôt sur le revenu, considérer comme personne à charge son fils qui vient d'être libéré du service militaire, qui n'a pu trouver aucun emploi, et qui, cependant, ne perçoit pas d'allocation de chômage.

Dès l'instant où il est âgé de plus de vingt et un ans et n'est pas infime, le fils du contribuable envisagé ne peut pas être considéré comme étant à sa charge pour l'établissement des impôts sur les revenus. (Cf. code général des impôts directs, art. 116) (J. O., *6 août 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Jour des morts.

La matinée du 2 nov. est comprise dans les vacances régulièrement prévues pour les élèves des éc. prim. élém. par le règl. scolaire modèle du 18 janv. 1887 et ne doit pas être déduite des deux jours de congé mobile accordés dans d'autres conditions. Le congé de l'après-midi du 2 nov. a été, en 1935, exceptionnellement accordé par décision ministérielle aux élèves des établissements publics d'ens. et ne doit pas, par suite, être déduit des deux jours de congé mobile (J. O., *4 déc. 1935*).

Écoles normales.

1° Le directeur de l'E. N., dûment autorisé, peut s'absenter de l'établissement pour d'autres motifs qu'une tournée d'inspection ; il peut charger l'économe (ou le prof. économe) d'assurer, pendant son absence, la garde de la maison ; 2° l'ordre intérieur est assuré par des surveillants (D., 27 mars 1922), mais ce service est indépendant de la surveillance générale et incessante qui incombe à l'économe (ou au professeur économe) de par la nature même de ses fonctions, comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans son avis du 4 juin 1891.

Les pièces comptables de l'E. N. doivent être envoyées par l'I. A. au chef de l'établissement qui les remet à l'économe (J. O., *30 nov. 1935*).

Promotions.

Par application des dispositions du décret-loi du 16 juil. 1935, le stage minimum dans chaque classe pour les promotions au choix et à l'ancienneté est augmenté d'un an. En conséquence, au 1er janv. 1936, seront promus à l'ancienneté les fonctionnaires de l'instruction publique et de l'ens. technique, qui auront au moins 5 ans d'ancienneté en 6e et en 5e cl., et au moins 6 ans d'ancienneté en 4e et 3e cl. ; seront promus au choix 30 p. 100 des fonctionnaires ayant au moins 4 ans d'ancienneté en 6e, 5e, 4e et 3e cl. Le nombre des promotions au choix de la 2e à la 1re cl. sera égal au total du nombre des fonctionnaires ayant au moins 6 ans d'ancienneté en 2e cl. et de 30 p. 100 des fonctionnaires ayant au moins 4 ans d'ancienneté en 2e cl. (J. O., *15 déc. 1935*).

Professeur de C. C.

On rappelle qu'en vertu de l'art. 9 de la loi du 25 juil. 1893 modifiée par la loi de finances du 30 avril 1921 (art. 69) les maîtres appelés à enseigner dans les C. C. peuvent, après 5 ans de délégation, sur la proposition de l'I. A. et l'avis favorable du C. D., être pérennisés dans leurs fonctions ; ils prennent alors le titre de professeurs de C. C. ; et on demande si, lorsqu'une E. P. S. a été transformée en C. C. et qu'un inst. délégué nommé, de ce fait, inst. de C. C., remplit effectivement les mêmes fonctions depuis plus de 5 ans (en l'espèce, 12 ans), une proposition peut être faite au C. D. en vue d'attribuer à ce maître le titre de prof. de C. C. (J. O., *14 déc. 1935*).

Réponse. — Réponse affirmative.

Délégation de stagiaire.

Les instituteurs et institutrices suppléants qui, pourvus du B. E., ont rempli des fonctions d'ens. avant le 31 juil. 1932, seront titularisés à défaut de candidats pourvus du B. S. Les autorités académiques ne peuvent que s'inspirer de ces dispositions législatives dans l'attribution des délégations de stagiaire aux candidats non normaliens. Il convient d'ajouter que la question n'a pas lieu de se poser quant à présent, étant donnée la suspension momentanée des délégations de stagiaire. Au cours de l'année 1936, pourront être délégués stagiaires les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'E. N. en 1935, et les intérimaires pourvus ou dispensés du B. S., ayant rempli des fonctions d'intérimaire avant le 1er janv. 1932. En ce qui concerne, d'une façon générale, l'attribution des postes vacants aux intérimaires, il est de bonne administration de tenir comptes de l'ancienneté des services pour classer les candidats pourvus du B. S., et ceux qui en sont dispensés par la loi du 30 déc. 1932 ; 3° l'inscription d'un candidat sur une liste supplémentaire d'entrée à l'E. N. peut constituer un élément favorable d'appréciation pour l'autorité académique lors de l'examen de la candidature à un premier emploi. Mais il est rappelé que la loi du 30 déc. 1932 prescrit qu'à dater du 1er janv. 1933 aucun candidat pourvu du seul B. E. ne peut recevoir une délégation de stagiaire. Les candidats nouveaux à un emploi d'intérimaire qui n'ont pas le B. S. n'ont ainsi aucune possibilité d'entrer dans le cadre des instituteurs et institutrices (J. O., *30 nov. 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

POÉSIES

POÉSIE pas morte ! pourrait-on s'écrier, en reprenant la célèbre phrase sur le naturalisme. De fait, malgré la crise, le marasme des temps et la disparition, que l'on prétend générale, de la révérence pour les choses de l'esprit, il se trouve encore des idéalistes pour aimer les vers et pour savoir en faire. Réjouissons-nous !

Il faut le reconnaître tout de suite : parmi cette petite phalange, pas de talent exceptionnel, qui apporterait des éléments vraiment neufs au fonds commun de notre poésie. Mais un certain nombre de bons artisans du vers classique, et un nombre, plus petit, d'adeptes du vers libre qui cherchent hors des routes trop connues des façons rajeunies de s'exprimer.

***

COTÉ de la tradition. Voici les *Sonnets précieux* de M. G. TROTOBAS (Figuière). L'artiste y déploie une virtuosité qui ne sent pas l'effort. Vers d'amour, galants, badins et tendres, dans le genre du XVIIIe siècle. Rappels mythologiques, souvenirs de Watteau. Tableautins d'intérieur, méditations, descriptions auxquelles la forme difficile du sonnet communique une précise pureté :

Octobre radieux embaume le soir gris ;
Enveloppant d'amour les platanes meurtris
Le soleil pluvieux meurt dans ses velours riches.

Un cor module au loin sa plainte de cristal,
Et la prière ailée unie au cri des biches
Monte en gerbes d'argent vers le ciel de métal.

La *Menue Musique* de M. MARC CHESNEAU (Éd. Taches d'encre) est, comme le titre le laisse entendre, modeste et douce. Dédiée à une petite fille, elle conserve justement l'innocence et la fraîcheur qu'on prête aux premières années. Elle évoque, en strophes dansantes, les fleurs, les animaux, les saisons, de légers paysages et les personnages de fantaisie qui peuplent l'univers enfantin :

Une bergère
et ses moutons.
Robe légère
comme un bouton
de primevère...

Les parents et les rêveurs aimeront ces vers sans prétention, dont les cadences gracieuses ont le sourire de l'enfance poétisée.

M. GEORGES RIGUET offre, dans *L'Imagerie nuptiale* (Éd. de la Fenêtre ouverte), les mille visages de l'amour conjugal, lorsqu'il est à la fois passion des sens et épanchement de deux âmes éprises. Les sentiments profonds et délicats d'un couple heureux, qui risquent tant d'être défloré quand ils se traduisent en mots, le poète sait les faire deviner, en leur gardant leur velouté et leur ferveur ; et si l'expression n'en est pas toujours nouvelle ni puissante, elle a de beaux accents de discrète et sincère émotion :

Je voudrais composer un simple chant d'amour
Où tu reconnaîtrais, sans pourtant les entendre,
Les mots que follement je te dis chaque jour
Et ceux parfois que ne dit point ma lèvre tendre...

Plus ambitieux est le livre de M. WILFRID LUCAS, *Les Cavaliers de Dieu* (Grasset). Il ne vise à rien moins qu'à être « l'histoire de tous les élans des êtres et des choses de la terre pour la victoire des forces de lumière sur les nuits du néant ». En somme, la tragédie éternelle de la lutte du bien et du mal. Le poète la représente, sous forme symbolique, par un jeune couple comblé de bonheur — le couple de Homa et de Primané — qui mêle ses effusions à celles de la nature, aux frémissements de tout ce qui se dresse vers le ciel et s'élance vers l'infini — mais qui, soudain, s'étonne jusqu'à l'angoisse en face des assauts des forces malfaisantes. Il y a donc là un double sujet : l'épanouissement amoureux de deux adolescents qui magnifient leur félicité en l'offrant à Dieu et le mystère du monde où le mal, jailli on ne sait d'où, vient dévaster l'allégresse universelle, l'essor toujours renouvelé de la création.

L'entre-croisement des deux thèmes est constant. Il fournit à M. Wilfrid Lucas l'occasion d'abondants développements lyriques, qui sont surtout bien venus lorsque le poète, exaltant la joie humaine d'aimer, l'accorde à la joie éparse dans la nature et en montre l'essence analogue. Ainsi, dans *Le Chœur des Prairies*, *L'Invisible présence*, ou *La Réponse éternelle* :

Regarde, dit Homa, ces forces de la vie :
C'est ce qui charme et peuple un monde à l'unisson
De l'amour que l'on aime et que l'âme revie
Unit d'instinct au luth qui chante à l'horizon,
Quand la terre en prière est un chœur qui convie
Le vieil espoir humain aux cimes du frisson !

Il permet aussi à l'auteur de vastes exposés métaphysiques, où les dogmes chrétiens voisinent avec un panthéisme spiritualisé qui réconcilie dans une sorte de fraternité supérieure l'amour humain, les puissances jaillissantes de l'univers sensible, le merveilleux biblique et l'immuable bonté de Dieu.

On se doute que tant de mythes, d'allégories, de fictions ne vont pas sans une certaine obscurité. Sans compter que la tendance du poète à tourmenter la phrase, à multiplier les enjambements, ne rend pas toujours aisée la lecture de son cycle de poèmes. Rendons néanmoins un juste hommage à l'envergure des conceptions de M. Wilfrid Lucas, à la diversité des tableaux et récits qui font de son œuvre une sorte d'illustration animée de notre monde, et à la fécondité de l'auteur qui, pour glorifier les idées qui lui sont chères, dispose d'un riche vocabulaire, d'expressions imagées et d'une inépuisable conviction.

***

ÉCOUTONS maintenant les poètes émancipés de la prosodie traditionnelle. L'avouerai-je ? Pour ma part, je n'aperçois pas que leur dilection pour le vers libre et la strophe irrégulière dote la forme poétique d'une musique nouvelle. Ni qu'elle les mène à des possibilités insoupçonnées de mieux charmer l'oreille, provoquer la rêverie ou mettre en branle l'imagination. Il me semble même que, lorsqu'ils ont des réussites remarquables, c'est en dépit de cette facture invertébrée, destructive de tout rythme harmonieux, qu'est la versification où les mètres prennent toutes les longueurs et ne se distinguent de la prose que par le passage à la ligne...

Mme ROSITA GIRARDOT, dans *Toujours toi*

(Éd. R. Girardot), s'en tient au sujet jamais épuisé de l'amour orageux. Sa manière est romantique, emportée, avec du drame, des cris, des ivresses, des plaintes et des désespérances. Trop d'abandons, trop d'indiscrétion ? Je le pense ; mais la poésie autorise bien des confessions et Mme Girardot imprime à la sienne un mouvement qui fait transiger sur son excessive facilité.

La seconde série des *Poèmes sans ordre*, de M. Pierre Louis-Picard s'appelle *Voyage sur une bulle de savon* (Ed. « de Poetica »). Elle laisse une impression de moindre densité, de vigueur moins contractée que la première suite de ces mêmes poèmes. Manque de choix dans l'abandance des images et des souvenirs qui affluent sous la plume de l'écrivain ? Désir d'étonner par des associations d'idées qui, en dernière analyse, ne sont pas suffisamment suggestives ? Toujours est-il que l'absence d'ordre, qui peut être synonyme de libération, risque aussi de se confondre avec le laisser-aller. Et cependant, parmi les poésies de M. Louis-Picard, se glissent de charmantes évocations, des notations fugitives et rêveuses, et aussi certaines revendications en faveur de l'indépendance de la pensée qui ont fière allure :

Qui ?... moi, souscrire à la bêtise humaine ?
Être le ver rampant sur le fumier des lois ?
Applaudir au mensonge, être aimable, courtois
Sans savoir le pourquoi des raisons qui m'entraînent,
Être un cri, dans les cris de la bêtise humaine ?
...Vous pouvez enchaîner mon corps,
Lier mes bras, clore mes lèvres,
Je resterai malgré tout le plus fort
En mon domaine on n'entre pas encor,
En mon domaine de pensées...

Quatre continents, de M. Luc Durtain (Flammarion), présente, avec des poésies récentes, un choix de poèmes anciens qui n'altèrent en rien l'unité de l'ensemble. Car, depuis toujours, M. Durtain met dans son œuvre son grand et fraternel amour pour les hommes — entendez les hommes qui souffrent, peinent dur et veulent triompher. Assurément, il forge parfois des vers superbement descriptifs comme celui qui montre sur la mer un brick

Rival du vaisseau nuit à cargaison d'étoiles,

Ou comme ceux qui racontent la floraison des caféiers brésiliens :

O guirlandes d'étoiles, qui sentez la fleur d'oranger,
O pistils blancs, fines étamines, purs pétales épais et [blancs,
Fleurs par bouquets de dix et quinze dans la nuit verte [des feuilles,
Vos lumières sont innombrables !... Mais un seul parfum [règne.
Et un seul bourdonnement :
Les abeilles, venues de la forêt vierge.

Mais, sitôt la vision surgie, le poète se reprend à penser au travail des hommes. C'est cela qui l'intéresse : l'humanité vivante et douloureuse. Il en sait les misères, les maladies, l'abrutissement par des tâches trop mécaniques, la fatigue qu'il transcrit en mots heurtés, rugueux :

Un homme gît : mâché, craché
Par la vie — tout écrasement et bosses,
Comme un morceau qu'on rejette dans une assiette.

Ces camarades, il les plaint, d'une bonne voix rude et secourable ; il les encourage, tels ces pauvres passagers d'un bateau auxquels il crie :

Sifflez et chantez, vous en bas, tapez des mains sur vos [épaules !
Erreur aujourd'hui ? Lutte vaine ?...
Un jour vous y verrez mieux, camarades ! Chantez : [vous verrez clair demain !

Il tend la main à ceux qu'il sent si bien être ses frères qu'il s'identifie avec eux :

Le monde est à moi. O mes hommes,
O mes femmes ! Tous : mes enfants ! Tous : moi-même !
Riez, dansez dans l'Univers : je l'ai acheté.
Je le possède tout entier et n'ai rien autre.

Son message prêche la patience, le « dur vouloir », le rire, le secret de goûter l'instant « qu'on tâte et ne reverra plus », enfin, un optimisme courageux, tourné vers l'avenir et le surpassement de soi :

Des vérités sont debout dans mon âme.
Des peupliers se dressent sur un champ.
Tout l'univers en ordre se proclame.
De grands nuages s'assemblent au couchant.
Mais quels pensers inconnus me dépassent ?

Telle est, dans son inspiration dominante, la poésie de M. Luc Durtain. Que les réalisations en soient inégales, oui. La syntaxe volontiers brisée, violentée, la pensée progressant par bonds, par analogies imprévues, le choix osé de mots rocailleux et d'expressions tendues, tout cela n'évite pas les bizarreries, la pesanteur ; et, parfois, on a peine à discerner ce que veut au juste exprimer le poète. Mais rien de ce qu'il écrit n'est indifférent, ni banal ; même dans les difficultés et les inélégances, on sent passer un souffle puissant, une sorte de halètement créateur ; et, cette poésie tout muscles et nerfs, qui démolit les tièdes quiétudes pour saisir, corps à corps, les obstacles et les duretés du monde, qui va proclamant l'amitié du poète avec ses compagnons les hommes, a des éclats et des élans d'une virile bravoure.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

Il faut mentionner l'heureuse idée qu'a eue M. Patrice Buet de réunir, sous le titre *Les poètes de l'enseignement* (Revue moderne des Arts et de la Vie), une sélection de poésies dues à tous ceux des membres du corps enseignant qui ont bien voulu lui faire parvenir leurs œuvres. Il est fort question, dans ce recueil, de jardins et de vergers, de lilas et de grands lis, de crépuscules et d'éclaircies, de souvenirs et de nostalgies. Mais tous ces morceaux, d'où l'affectation et la grandiloquence sont absentes, témoignent de façon réconfortante du besoin qui subsiste chez beaucoup de s'évader par la songerie des préoccupations utilitaires.

Signalons, en terminant, un curieux poème écrit en breton et en français, *La bourse de Guillaume* (Figuière), où l'auteur, M. Émile Ernault, ancien professeur de Faculté et président de l'Académie bretonne, introduit avec ingéniosité un plaidoyer en faveur de l'orthographe française simplifiée.

BIBLIOGRAPHIE

Espé de Metz (G.). **Thèmes psychologiques. Poésie, prosodisme, grammaire** (Vigot, Debresse, éditeurs. Prix : 20 francs. *En vente à la librairie Nathan*).

Traité qui, tout austères que soient son titre et ses apparences, se lit avec intérêt et quelquefois avec amusement.

L'auteur y aborde les mystérieuses questions de l'origine et de l'essence de la poésie ; puis il s'attache à montrer ce qui distingue les versificateurs — les *prosodistes* — des inspirés, les poètes ; et cela, sans mépriser les premiers dont le travail suppose beaucoup de science, d'intelligence et de sens de l'harmonie. Suit une étude poussée de la prosodie française, c'est-à-dire de notre technique des vers, et des difficultés qu'elle offre en raison de ses lois rigoureuses. Enfin, une série de vues, exposées d'un ton de facétie, sur les simplifications que M. Espé de Metz juge souhaitable d'introduire dans notre grammaire et notre orthographe.

Au passage, de pertinentes remarques sur les rapports de la poésie, de la musique et de la peinture, sur le rythme, sur les faibles différences tonales caractéristiques du vers français ; des essais curieux, peut-être assez inefficaces, de vers à rimes mobiles ; et un bon nombre d'aperçus qui retiennent l'attention sur cette « force incoercible de la nature qu'est le jaillissement poétique ».

M.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE VIEUX DRAME

Par HENRI DUVERNOIS

(Suite.)

Il était mon ami... Je l'évoque, je le revois, beaucoup plus grand que moi ; il avait seize ans quand je n'en comptais que treize. Retardé dans ses études par une grave maladie, il était resté très maigre, un peu voûté, un peu aussi « dans la lune », comme disait ma mère, et incapable d'attacher son attention sur les sujets qui ne présentaient pas une face éternelle. Ses parents s'étaient retirés en province ; mais ils n'avaient pas voulu, laissant leur fils à Paris, qu'il fût interne. Il logeait donc chez un oncle fort répandu dans les milieux de plaisirs, qui se couchait tard et se levait vers deux heures de l'après-midi. Ils ne se rencontraient guère que le dimanche. Le reste du temps, Maurice était seul. Il n'en concevait nulle amertume, car il ne s'occupait jamais de lui-même. Il me paraissait une réincarnation masculine de Cendrillon, mais d'une Cendrillon contente de son sort et qui se réjouirait de voir les autres aller au bal.

Par quel phénomène d'ingratitude n'avais-je gardé presque rien dans ma mémoire du malheureux garçon à qui je dois tant ? Mes parents étaient décidés à encourager ma vocation quelle qu'elle fût : « Même danseur, plaisantait mon père, si tu dois égaler Vestris. » Ainsi il ne s'était pas opposé à ce que ma sœur étudiât pour le théâtre, car, selon lui, elle ne pouvait être qu'une Rachel, en plus jolie. Quant elle opta pour le mariage bourgeois avec Téchenard, je crois qu'il en éprouva, sous sa joie apparente, comme une déception...

Malheureusement, ma propre vocation n'était pas encore définie. J'étais modeste, ce qui me fermait l'accès d'un grand nombre de carrières libérales. Ne faut-il pas à treize ans rêver de surpasser Homère pour écrire, par la suite, de petits romans ou de petites chansons ? J'aimais les livres. J'avais besoin de gagner ma vie. Je résolus de devenir libraire. Mon père m'amena chez le sien qui eut un haut-le-corps à l'énoncé de mon ambition.

— Ne faites jamais cela, mon jeune ami, s'écria-t-il, c'est le dernier des métiers ! Puisque vous aimez les livres, pourquoi n'en écririez-vous pas ?

— C'est que, riposta mon père, ce sont justement des écrivains qui lui ont conseillé de devenir libraire !

Je rentrai consterné... Je connaissais cette page de *Confessions* où Jean-Jacques déclare trouver l'origine de tous ses maux dans le fâcheux conseil que lui donnèrent ses amis de livrer son nom et son âme au public. Un humble spécialiste de contes pour la jeunesse venait parfois à la maison. Je le tenais pour un phénomène de bravoure : il affrontait le lecteur ; il affrontait la critique : « Jamais je n'aurai ce courage », dis-je à ma mère, qui me conseilla d'attendre et de remettre ma décision à plus tard.

Maurice Klux devina mes anxiétés et il m'en tira. Nous étions dans la même classe. Il avait le plus grand mal à suivre les cours, ayant passé près de deux ans dans son lit ou sur une chaise longue, et ne pouvant faire que de courtes lectures. Nos condisciples, bruyants et railleurs, le paralysaient. Il décourageait, par une sorte d'hébétude, la bonne volonté, voire la pitié de nos maîtres. Relégué parmi les élèves médiocres, il les assistait de son mieux, sans être payé de retour. Lors de notre premier entretien, je lui conseillai d'abandonner ces goujats. Il me fit un grand geste de bras qui signifiait : « Tu as raison, mais je ne pourrai jamais ! » Et, pour éviter qu'il fût encore question de lui, il me parla longuement de mes succès scolaires, des possibilités qu'il envisageait pour moi.

Comme je n'étais pas attendu par mes parents, il me proposa de poursuivre cet entretien chez l'oncle qui l'hébergeait : « Tu n'a pas besoin d'avoir peur. Il ne rentre que le soir pour s'habiller. » Nous arrivâmes dans une vaste maison, rue de la Chaussée-d'Antin où cet ex-beau du second Empire avait établi ses pénates. Maurice me montra des choses curieuses : une collection de fouets de chasse et de cravaches, des cendriers de toutes formes et de toutes couleurs, émanant de restaurants célèbres et, dans une vitrine, une robe que je vois encore, de taffetas rose à petits nœuds bleu de ciel. J'interrogeai mon ami au sujet de cette robe. Il me répondit :

— Je ne sais à qui elle a appartenu. Cette personne n'existe plus, sans doute. En tout cas, quand mon oncle passe le matin devant la vitrine, il ne manque pas de s'arrêter et il murmure avec émotion : « Bonjour Léonie », ce qui te prouve qu'il a du sentiment.

Le pauvre Maurice s'occupait de son oncle, comme il s'occupait de ses camarades. J'appris que, prolongeant sa jeunesse au delà des limites permises, ce dandy sur le retour rentrait parfois malade après souper... Il n'éveillait pas son neveu, mais il geignait avec tant de force que celui-ci, sachant de quoi il retournait, se levait en hâte, déshabillait le vieillard, le couchait, le bordait et lui apportait une tasse de camomille...

Maurice occupait, au bout de l'appartement, près de l'office, une petite chambre qu'il nettoyait lui-même : « Tu comprends, je suis un peu comme l'invité et je ne dois pas ennuyer les domestiques ! » Il m'installa, courut à la cuisine, revint avec un plateau chargé, me versa une ration trop copieuse de sirop, et comme je protestais, s'écria : « C'est meilleur quand il y en a beaucoup. » Il n'eut de cesse que j'eusse dévoré tous les biscuits. Il me regardait manger et boire avec ravissement. Songez : sa première réception ! Le goûter achevé, il m'interrogea sur mes espoirs. Je lui contai ma visite au libraire, mes incertitudes. Quand je me tus, il resta une minute silencieux ; il réfléchissait avec une contention extraordinaire, un peu à la façon des somnambules extra-lucides avant la prédiction. Il me posa encore quelques questions et il me dépeignit cet avenir, pour moi imprécis, d'une façon si nette que je le vis surgir tel qu'il devait être et tel qu'il fut, en effet :

— Tu as besoin, m'expliqua-t-il, de t'appuyer sur des textes ou sur des observations. Cela ne t'empêche pas d'être poète. Ne crois pas que l'on soit poète parce que l'on écrit correctement des vers inutiles. Tu seras poète, je l'affirme, mais à ta façon, et quand tu auras trouvé une base solide pour ton inspiration. Tu es un timide, un consciencieux. Il te faudra, si tu veux donner ta mesure, être étayé par des documents. N'envie pas notre camarade Boisin qui gribouille des vers d'amour imités de Musset... Cela ne sera jamais ton genre... Réjouis-toi : tu n'auras pas, comme ces messieurs dont l'œuvre reflète les passions, la vieillesse lugubre de ceux qui n'ont chanté que l'amour et qui sont obligés de continuer, même quand ils n'ont plus de voix. Ils n'étudient qu'eux-mêmes. Tu auras tout l'univers... tous les temps... Tu seras historien...

Le surlendemain, mon père et ma mère reçurent Maurice, avec d'autant plus d'empressement que je leur avais parlé de sa solitude. « Venez ici tant que vous voudrez, lui proposa ma mère, vous êtes chez vous. » Il me parut plus encore étonné qu'ému de cet accueil. Je devinai ses parents différents des miens et confinés dans un égoïsme recuit. Ne m'avait-il pas confié avec un sourire navrant : « Quand j'étais si malade, ils disaient que je faisais semblant de tousser, pour qu'on me plaignît !... »

Bientôt je l'amenai presque tous les après-midi. Je pense que l'amour ne combla jamais de plus de joies deux cœurs naïfs, que ne le fit notre amitié. Nous rentrions du collège en flânant. Je lui demandais de venir à la maison, il protestait qu'il n'entendait pas nous déranger, mais il me prenait le bras et il me forçait à presser le pas. Il avait appris chez nous la douceur du foyer. Malgré la sévérité d'un budget que la moindre dépense supplémentaire faisait trébucher, ma mère gardait une fois par semaine mon ami à dîner. On n'avait pas à prévenir l'oncle qui ne s'apercevait

pas plus de l'absence que de la présence de son neveu. Maurice, transfiguré, plaisantait et jouait même comme un enfant avec ma sœur Yvonne, qui lui envoyait de grandes tapes sur l'épaule, riait avec lui et le méprisait de tout son cœur. Maurice était en pleine fièvre philosophique. Il s'habillait en dépit du bon sens, alors que l'oncle lui avait ouvert un crédit chez son tailleur, son bottier et son chemisier. Il était fort distrait. Un soir, Yvonne lui fit de grands compliments sur sa cravate, qu'il avait oublié de mettre : « Je suis bien content qu'elle vous plaise, lui dit-il, j'avoue que je ne m'intéresse guère à mes costumes, mais les cravates, c'est, dans notre uniforme lugubre, un petit rappel des joyeux satins du XVIIIe siècle. Je les choisis avec plaisir. » Ayant dit, il porta la main à son col, se regarda dans un miroir et blêmit. Yvonne lui persuada, avec le plus grand sérieux, qu'une cravate d'habit, un petit nœud en piqué blanc, irait fort bien avec son complet beige. Elle prit une de ces cravates dans la commode de mon père, et le pauvre Maurice, affublé par ses soins, poitrinait avec orgueil...

Il la croyait aveuglément, quoi qu'elle dît...

Une pensée me vient tout à coup, si absurde que j'essaie de la chasser, absurde et hallucinante... J'ai peut-être tort de fouiller les ténèbres de ce passé, de procéder à une sorte d'investigation policière... Je vais céder encore à ma manie professionnelle et reconstituer... Ma mémoire était plus honnête que moi, elle reléguait dans l'ombre tout ce que je devrais laisser dormir... Allons ! Reprenons le travail, mes notes sur Chrétien Wechel, « imprimeur célèbre à Paris avant le milieu du XVIe siècle. Il était si correct dans ses éditions que l' « Errata » d'un in-folio ne contenait parfois que deux fautes... » Mais Chrétien Wechel ne m'intéresse plus... Je repousse les notes...

Je vois maintenant, pour la première fois, l'expression adorante de Maurice pour Yvonne, cette supplication qui passait dans sa voix quand il lui parlait, une inflexion tremblante qui signifiait : « Ne vous moquez pas trop de moi ! » Nous causions, Yvonne entrait, et, comme elle vient de le faire dans mon cabinet, elle dissipait instantanément les fins atomes. Toute irruption de ce genre eût semblé fâcheuse à mon ami. Celle d'Yvonne l'enchantait. Il se laissait ridiculiser par elle, comme un grand chien, vexé mais éperdu de tendresse, se laisse taquiner par un enfant. Il se taisait, lui dont les phrases avaient parfois de fulgurants raccourcis, pour écouter le futile verbiage de ma sœur. Agacé, je criais à l'intruse : « Tu ne t'intéresses qu'à des turpitudes. Tu nous embêtes ! » Il m'envoyait un regard chargé de reproches. Je ne m'apercevais de rien, trop jeune et, aussi, peu enclin par nature à comprendre les souffrances de cet ordre.

En général, il ennuyait assez Yvonne pour que, très vite, elle courût se réfugier dans sa chambre. Au bout de quelques minutes, Maurice me glissait avec une fausse désinvolture : « Tu pourrais dire à Yvonne de revenir ; après tout, elle ne nous dérange pas... »

Il l'aimait et... Assez ! Je vais m'habiller, sortir. Je dînerai à mon cercle ; cela ne m'est pas arrivé depuis un an... Mais non... Pas d'hypocrisies... Je sais trop que je vais m'obstiner, reconstituer le vieux drame avec mes souvenirs... Mais je n'ai plus que des hypothèses... Qu'importe : reconstituer, n'est-ce pas surtout deviner ?

La date d'abord... la date de cette mort... J'ai de l'ordre. Je retrouve le faire-part... 17 février 1882... Maurice Klux... à l'âge de dix-huit ans.

Le 14 février 1882, l'oncle de Maurice rentre à trois heures du matin. Il se sent souffrant. Il appelle son neveu qui ne lui répond pas. Surpris, il le cherche : le lit n'a pas été défait. L'oncle croit à une escapade. Il se couche. A sept heures, on le réveille : « Monsieur, on vient de trouver monsieur Maurice dans le placard de la salle de bains.

— Il est saoul ?

— Non, monsieur, il est mort. »

Une balle dans le cœur. Par discrétion, pour ne pas faire plus de bruit en se tuant qu'il n'en avait fait dans sa brève existence, mon ami s'était enfermé dans ce placard après en avoir soigneusement retiré les vêtements qui y étaient pendus. Personne n'avait entendu le coup de revolver...

Ma peine fut immense. Je me demandais comment Maurice avait pu me quitter ainsi. Je lui gardai une rancune désolée. Mes parents m'expliquèrent : « Un accès de fièvre chaude. » En 1882, on mettait tous les suicides sur le compte de la fièvre chaude. J'accusai, moi, les livres de philosophie que mon ami dévorait. Il s'était fatigué, peut-être, de ne trouver d'intérêt qu'à la vie des autres. J'attribuais aussi des motifs scolaires à cette détermination. Pas une seconde, je ne songeai : « Il aimait Yvonne et il a compris qu'il ne pourrait jamais être aimé d'elle... » Mon innocence était absolue, protégée par la vie familiale, l'éloignement que m'inspiraient mes camarades « dégourdis » et par mon ami qui, plus âgé que moi et plus renseigné, évitait avec soin, dans nos bavardages, les sujets scabreux ou même sentimentaux...

(A suivre.)

HENRI DUVERNOIS.

CAUSERIE MÉDICALE

VÊTEMENTS, CHAUFFAGE ET AÉRATION

ON parle souvent du duel séculaire entre la fortification et le canon, dont le triomphateur fut alternativement l'un, puis l'autre. Un autre duel du même genre s'observe entre le vêtement et le chauffage. En se modernisant et en devenant d'une extrême efficacité par rapport aux cheminées d'antan qui amenaient dans les pièces autant d'air froid que d'air chaud, les poêles ont remplacé le climat d'hiver par le climat d'été. Des températures supérieures à 20° sont fréquentes dans les appartements et dans les bureaux, c'est-à-dire voisines de celles qui, avec quelques exceptions pour les jours très chauds où le thermomètre dépasse 25°, règnent dans nos intérieurs entre juin et octobre.

Le « micro-climat » ainsi créé par le chauffage, cette « climatisation » des pièces où nous vivons, nous amène à porter en toute saison des vêtements d'été d'une minceur croissante, et c'est logique. Des vêtements épais gênent aux entournures, tandis qu'on se sent infiniment plus agile dans son travail avec des étoffes légères et par conséquent souples. Le chauffage central est donc en train de tuer les étoffes épaisses et confortables pour tout vêtement qui n'est pas exclusivement destiné à être porté au dehors.

On s'explique ainsi qu'on entende certaines personnes, les femmes surtout, se plaindre du froid dans une pièce où il fait entre 18° et 20°. Or, en ces matières, ce sont les frileux qui l'emportent, tandis qu'on se moque de ceux qui étouffent dans les atmosphères à température élevée. On prend ainsi, peu à peu, des habitudes qui ont des conséquences néfastes, si on leur obéit d'une façon trop persistante et si on transforme ainsi la créature humaine en une plante de serre chaude, à température constante. Nous allons facilement montrer pourquoi.

Nos fonctions sont réglées de la façon la plus remarquable sur un rythme de vingt-quatre heures bien mis en évidence par le sommeil. Depuis que le thermomètre est utilisé en clinique, on sait que la température de notre corps atteint son maximum vers la fin de l'après-midi pour décroître ensuite et atteindre un minimum vers 4 ou 6 heures du matin. Pour la pression artérielle, le pouls, l'élimination d'acide carbonique et la proportion d'azote et de chlorure dans l'urine et le volume des urines lui-même, on observe des maxima et des minima aux mêmes heures.

Ces oscillations ont une fixité remarquable : les veilleurs de nuit, les boulangers, les sœurs de charité habitués, les uns et les autres, à dormir

le jour et à veiller la nuit, présentent des maxima et des minima semblables et aux mêmes heures que le commun des mortels.

Par ailleurs, on a constaté que le fait de se rendre dans l'autre moitié du globe, en Indochine par exemple, c'est-à-dire de se mettre à dormir pendant les heures au cours desquelles on veillait jusqu'alors, amène un décalage de douze heures dans les oscillations périodiques. Chose plus curieuse encore, à Akureyri, dans l'Islande septentrionale, il a été observé que, même si le soleil ne descend pas au-dessous de l'horizon, des variations rythmiques semblables s'observent. Quelle est donc la cause et le sens de ces phénomènes ?

Actuellement, on arrive à admettre que divers facteurs interviennent pour créer ce rythme. Les organes des sens ont, en effet, un retentissement physiologique plus général qu'on ne le croyait jusqu'ici. L'obscurité agit à cet égard, d'abord par l'intermédiaire des yeux, mais aussi par celui des fonctions pigmentaires, très voisines d'ailleurs des fonctions visuelles. Certains animaux, et notamment les grenouilles, ont besoin de se protéger contre la lumière en étalant les chromatophores, cellules chargées de pigments, ce qui revient à rendre leur peau plus foncée. L'étalement de ces cellules est lié à la production d'une hormone ayant pour origine l'hypophyse, glande qui existe également chez nous. A l'obscurité, cette hormone n'est pas utilisée pour agir sur les chromatophores, de sorte qu'on la retrouve plus abondante dans son lieu d'origine. Cette accumulation doit retentir sur l'ensemble des fonctions de l'hypophyse qui, par ailleurs, est en relation étroite avec la production de chaleur, la circulation, la pression artérielle, la fabrication d'urine, etc. Ce serait donc par l'intermédiaire de l'obscurité nocturne que ce rythme se trouve plus ou moins réglé.

Le silence qui règne pendant la nuit est également capable de favoriser ce rythme. Les sensations gustatives et la digestion des repas ne doivent pas non plus être oubliées, d'autant plus que l'assimilation des aliments engendre un nombre considérable de calories, — ce qui ne veut pas dire une élévation de température, — calories qui doivent être dépensées pendant la nuit !

Ainsi, le jour s'accompagne d'excitations sensorielles, de mouvements, d'émotions, de production de chaleur. Inversement, la nuit, consacrée au repos, s'accompagne de silence, d'obscurité et — c'est un point sur lequel je vais insister — de pertes de calorique. On s'explique ainsi que le pouvoir refroidissant de l'atmosphère, celui de la nuit notamment, soit une des plus décisives parmi les propriétés météorologiquees du climat pour lequel nous sommes construits, et que l'absence de fraîcheur entre le coucher et le lever du soleil soit une des choses les plus douloureusement ressenties par les coloniaux et peut-être la plus nocive pour eux. La climatisation de nos appartements, quand nous la pratiquons trop systématiquement et trop continûment avec le chauffage central, est donc aussi anti-physiologique que possible. Des variations assez importantes de température sont pour nous autres, habitants des pays tempérés, quelque chose de probablement beaucoup plus indispensable que le renouvellement de l'air, parce qu'elles nous aident à nous débarrasser des calories accumulées.

Une autre preuve de l'exactitude des conceptions que j'expose ici est rendue manifeste par la tendance de plus en plus grande qu'on a de faire vivre à l'air les malades des hôpitaux, non pas seulement les tuberculeux, mais les malades atteints d'affections des bronches, et, par exemple, les petits coquelucheux. Partout dans les pays où la construction des hôpitaux a été portée au rang de science, cette évolution s'observe.

D'ailleurs, chacun peut en faire l'expérience, l'atmosphère surchauffée de nos appartements a pour effet de gonfler la muqueuse nasale et d'obstruer le nez — créant ainsi une gêne en un point vital — tandis qu'au contraire, à l'air frais, on respire facilement et le nez « coule » en entraînant les microbes à l'extérieur.

La conclusion qu'il faut tirer de cet ensemble de remarques, c'est que, au moins pendant quelques heures, au cours des vingt-quatre heures, et de préférence pendant le sommeil, il faut perdre des calories, c'est-à-dire vivre dans une atmosphère à pouvoir refroidissant élevé. Ce serait donc une erreur de vouloir créer pour nous et surtout pour nos enfants une atmosphère de serre chaude ou un climat intertropical aux propriétés débilitantes. Nous avons besoin que notre rythme physiologique interne soit d'accord avec un rythme physique externe dont les principaux caractères sont, en dehors du silence et de l'obscurité, ce refroidissement de la température, qui constitue un des meilleurs moyens de lutte contre la sédentarité et l'arthritisme.

Dr P.-E. MORHARDT.

VOULOIR

Si tu veux être homme, sois fort ;
aie de la volonté, du caractère.

C'EST un lieu commun que l'on répète dans les livres, comme dans les écoles. On oppose la volonté, l'énergie personnelle à l'intellectualisme d'un passé qu'on connaît fort mal.

Le siècle est au vouloir : *Where there is a will, there is a way.*

On l'assure, on le répète. Et pourtant..

SOCIALEMENT ou individuellement, le caractère, dans toute sa vigueur saine, comme l'intelligence dans sa logique, comme le cœur dans ses élans profonds, est quelque chose de rare.

Julius, homme d'affaires, homme d'entreprise, est une volonté pour son monde. Sa maison prospère, son compte s'arrondit, son œuvre sera glorieuse, il réussit, il réussira, mais...

Mais sait-il, mais veut-il, mais peut-il vaincre ses passions, se vaincre lui-même, tuer en ses fibres, en ses nerfs, la bête qui est toujours là ?

Oui, il se l'est promis, il l'essaye et puis, riant de lui-même, il lâche l'aviron qui, sous l'effort, lui brûle les mains et il se laisse dériver au fil du courant.

On le cite, certes : il a su en dix ans monter une affaire magnifique et, réellement, dans la lutte contre les concurrents, contre les tarifs, contre ses fautes ou ses erreurs, il a eu du « cran », il a triomphé...

Et, le soir, rentrant heureux, un peu las, il se félicite d'être un homme, pendant que, par nonchalance, par habitude, il se laisse glisser aux insipides conversations de club ou de salon, aux banalités coutumières, aux jeux du siècle et du hasard.

— Une cigarette, cher ami, une partie encore...

Le courant cascade, file dans la nuit...

ET qu'a-t-il fait pour lui, pour les autres, pour la belle, la si belle satisfaction d'être un homme, de s'élever au-dessus des tourbes enlisantes, vers l'air pur, vers le soleil, vers l'idéal ?...

Qu'a-t-il fait ? — Qu'as-tu fait ?

R. I.

POUR LIRE EN CLASSE

Le sommeil du juste.

Dans le hall du petit hôtel, un voyageur tout transi, la valise à la main, discutait avec la patronne :

— Écoutez, ma chère madame, disait-il, j'arrive tout droit du pic des Mélèzes, où ma voiture est en panne... j'ai cinq kilomètres dans les jambes, et votre auberge est perdue dans cette montagne : vous n'allez tout de même pas m'envoyer coucher dans la neige sous prétexte qu'il ne vous reste pas de chambre !...

— D'abord, monsieur, répondit dignement Mme Gargousse, mon *Hôtel du Chapeau de Paille* n'est pas une auberge ; ensuite — et quand je vous le répéterais cent fois, cela ne changerait rien, — j'ai loué ma dernière chambre, il y a une demi-heure, à un touriste, — tenez : à ce M. Jaboune qui est là-bas, près de la caisse — et il ne me reste à vous offrir que l'écurie.

Mais le voyageur grelottant protestait :

— Ah ! non, non, pas l'écurie ! Je déteste l'odeur du crottin... Voyons, vous avez bien un billard ? Eh bien ! mettez une paillasse et des couvertures dessus, je m'arrangerai.

— Non, monsieur, je n'ai pas de billard, mais j'ai un piano mécanique... Voulez-vous coucher sur le piano mécanique ?...

***

Après avoir bien réfléchi, je m'approchai des deux interlocuteurs :

— Monsieur, dis-je au voyageur, je suis l'heureux touriste à qui la dernière chambre a été louée il y a quelques instants... Par suite d'une panne de voiture, je viens de parcourir moi aussi un raide chemin dans la neige... Alors, vous voyez, je sais ce que c'est : voulez-vous, en toute franchise, accepter de partager mon lit ? Je vous l'offre volontiers.

— Vraiment, je suis confus, confus et reconnaissant, me répondit le voyageur... mais ne vous importunerai-je pas ?

— Monsieur, je suis heureux de vous rendre service...

***

Au fond d'un couloir obscur et sordide, Mme Gargousse, l'hôtelière, une bougie à la main, ouvrit une porte et dit d'une voix sombre :

— C'est là.

— Le lit n'est pas trop large, ajouta Mme Gargousse, mais vous y tiendrez tout de même tous les deux...

— Comment ?... Mais nous y dormirons comme des pachas !...

Je me frottai les mains, autant pour me réchauffer que pour manifester la sérénité de mon état d'âme.

— Au fait, monsieur, dis-je, monsieur ?...

— C'est juste, vous ignorez mon nom, cher monsieur Jaboune, me répondit mon compagnon, excusez mon oubli. Je suis M. Robert Gonfle Affre de Maffres, de Bagnères.

— Charmé. Mais, au fait, dis-je, vous n'avez point dû dîner ? Descendez donc vous restaurer : pendant ce temps, je vais me coucher. Ce sera autant de pris sur notre sommeil.

— Sage conseil, reprit M. Gonfle, je meurs de faim. A tout à l'heure, cher monsieur.

Au bout d'une heure, je bondis sur mon séant, interrompu dans un rêve déjà sérieusement commencé.

Grelottant et les cheveux dégouttant d'eau, Robert Gonfle qui, après dîner, venait d'achever sa toilette, apparut en chemise de nuit.

— Ha ! ha ! riait-il en gesticulant, j'ai froid, j'ai froid, brr !....

Il sauta sur le lit, rejeta brusquement les draps, me découvrant, puis s'allongea, et éteignit la bougie.

— Ah ! qu'il fait bon ! répétait-il en claquant des dents. Monsieur Jaboune, vous êtes mon bienfaiteur ! Qu'il fait chaud ! Quelles délices !

En même temps, il me repoussait du pied, je faillis m'écrouler sur le parquet. Il en profita pour tirer tout l'oreiller sous sa tête.

— Quelle tiédeur divine ! reprit-il.

***

Avec une pointe de rancœur, je pris mon parti de n'avoir pour moi qu'un rectangle de drap fort restreint, et je m'assoupis. Mon compagnon en avait déjà fait autant et, le nez en l'air, le corps bien à l'aise, il soufflait bruyamment sa respiration. Un râclement intermittent s'échappa de son gosier, puis un roulement, puis un tonnerre, et je sursautai, réveillé :

« Ah ! ça, pensai-je, va-t-il ronfler à présent ? »

J'essayai d'écarter cette calamiteuse idée et je m'acagnardai avec l'espoir d'un prompt sommeil. Mais le tonnerre enfla, se répercutait aux quatre coins de la chambre.

— Mais, monsieur, vous m'empêchez de dormir ! C'est intolérable ! J'ai sommeil, moi, voyons.

Le concert faiblit. Rasséréné, je m'allongeai.

Hélas ! avec une vigueur accrue, le bruit recommençait. Désespéré, j'usai alors du vieux moyen que vous connaissez : je sifflai, je sifflai longtemps — vingt minutes peut-être — et une crampe meurtrit le bout de mes lèvres et le creux de mes joues.

Rien n'y fit. J'avais les larmes aux yeux, à mes pauvres yeux bouffis par l'envie atroce de dormir. J'allumai la chandelle, je consultai ma montre : il était minuit.

— Minuit, c'est affreux !... Il dort... il dort et il ronfle, pensai-je en contemplant haineusement la figure épanouie de M. Gonfle. Ah ! ma foi, tant pis : je vais le pincer.

— Aïe !... Bah !... bah !...

M. Gonfle avait eu un soubresaut ; il s'était retourné, puis rendormi, riant d'un rire inconscient et stupide.

J'éteignis la bougie, et je m'étendis à nouveau en pensant :

— Le voilà maté, je vais pouvoir dormir, moi aussi !

Vain espoir ! Au bout d'un court instant, le ronflement reprit, augmenta jusqu'à retrouver son ampleur précédente.

Je connus alors l'accablement. Je sautai du lit et je me promenai dans la chambre ; puis, gelé de la tête aux pieds, je tombai dans l'unique fauteuil de la pièce, j'enroulai mes jambes dans une couverture de voyage, je saisis nerveusement un journal graisseux qui agonisait sur la table de nuit et j'essayai de lire. Je baissai les sourcils, je croisai les bras et, épuisé, je m'endormis dans le fauteuil.

Le lendemain matin, vers sept heures, le jour perça à travers mes paupières ; je me réveillai ahuri de me trouver là, courbaturé, des glaçons dans mes cheveux, les doigts gourds ; puis, me souvenant tout à coup de mon compagnon, je quittai mon siège et je me précipitai sur M. Gonfle qui, étalé largement, somnolait encore.

Alors, avec un rictus de sarcasme, je le secouai et je lui dis avec aigreur :

— Vous avez, monsieur, je suppose, admirablement dormi ?

— Peuh ! me répondit-il, peuh ! ni trop bien, ni trop mal.

Je crispai le poing, indigné :

— Comment cela, ni trop bien, ni trop mal ?...

— Eh ! oui, mon cher monsieur Jaboune, dit M. Gonfle, vous avez une habitude bien fâcheuse pour vos compagnons de lit. Figurez-vous que vous sifflez, que vous criez et que vous pincez en dormant...

JABOUNE.
(*Écho de Paris.*)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

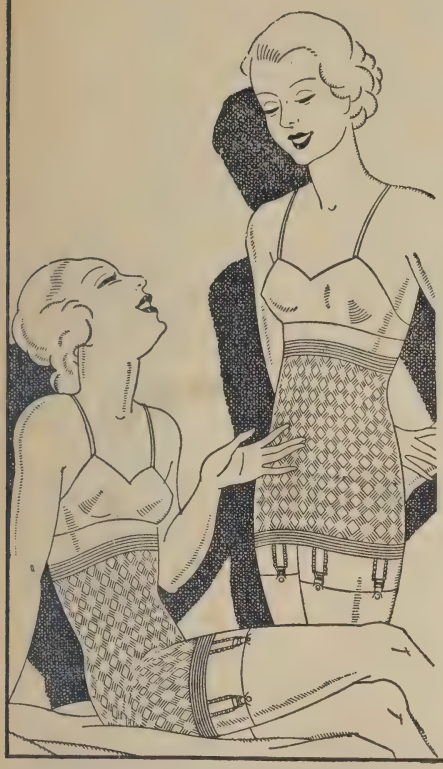

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps : 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Demandez *l'envoi gratuit* de notre *nouveau*

CATALOGUE N° 20 " COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE "

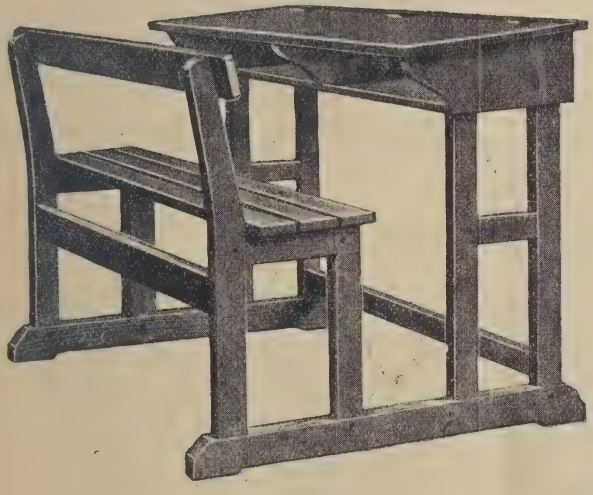

Modèle " Ville de Nice "

Quelques modèles :

VILLE DE LILLE

	Tout hêtre.	Tout chêne
Taille N° 0.	101. »	141. »
— N° 1.	107. »	164. »
— N° 2.	108. »	166.50
— N° 3.	109.50	169. »

VILLE DE NICE

	Tout hêtre.	Tout chêne
Taille N° 0.	105. »	149. »
— N° 1.	110. »	171. »
— N° 2.	111. »	172. »
— N° 3.	112. »	174. »

EXCELSIOR

	Tout hêtre.	Tout chêne.
Taille N° 0.	120. »	145. »
— N° 1.	132. »	160. »
— N° 2.	134. »	163. »
— N° 3.	137. »	166. »

Pour 1936

Nombreuses Nouveautés

Les 3 modèles ci-dessus sont expédiables dans les 8 jours de réception de la commande.

F. NATHAN, Éditeur - fabricant.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Rémusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dest. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Beaujolais (Rhone) **298f**

Prochain Concours : 3 Juin 1936
INSPECTEUR du CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences,* TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

GRATUITEMENT
pour nos lectrices

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-1-36 — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Modern Lang.
OI

2e Année. — N° 20. 25 Janvier 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227903 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

HUMANISATION

Le communiqué officiel résumant les délibérations du Conseil des Ministres tenu le 14 janvier contient les lignes suivantes :

M. Mario Roustan, ministre de l'Éducation nationale, a exposé au Conseil la situation actuelle des instituteurs de la Seine.

Sur la proposition du président du Conseil, les ministres de l'Éducation nationale, des Finances et de l'Intérieur tiendront cette semaine une conférence pour décider dans quelle mesure il y aurait lieu de rétablir les indemnités communales et départementales.

La campagne contre les excès et les injustices de certains décrets-lois commence à porter ses fruits.

Au cours supérieur :

BERNARD et REDON

HISTOIRE DE LA FRANCE

ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

avec des

NOTIONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE

Un vol. 13,5x19, illustré abond., cartonné. . **12 fr.**

Rappel { Cours élémentaire. . . . **6.20**
Cours moyen . . . . . **8 fr.**

Il vous faut une histoire vivante, documentée, illustrée de documents de valeurs, de cartes suggestives,

N'hésitez pas à demander dès aujourd'hui, pour 3 francs, un

SPÉCIMEN

du Cours supérieur

BERNARD et REDON

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE

DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïde**, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigeline, VOIRON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

Dam

franco sur demande

LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER

gamme incomparable de qualités et de coloris.

Vente directe par le filateur.

Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest TOURCOING (Nord)

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

PRÊTS

à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE*

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 24, boulevard des Batignolles. PARIS (17e).

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**

3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

82e Année. — No 20. 25 janvier 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Paroles de haine ... 291
G. URIOT : Sur une retraite 293
J. BIGOT : Petites leçons de politesse, de propreté et d'antialcoolisme 293
Paul BRÉCY : La discussion du budget de l'Education nationale..... 294
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 296
G. EISENMENGER : La verdunisation de l'eau et la mortalité en France 297
Bibliographie : Aigueperse, Dubois, Hermant, Fauxbras..... 298
Henri DUVERNOIS : Le vieux drame (fin). 299
René BURTIN : Conformisme politique à l'école..... 300
M. P. : Récréations mathématiques..... 301
Pour lire en classe : Le poisson d'avril..... 302

PARTIE CORPORATIVE

Émile HINZELIN : L'école immortelle de la France..... 303
Louis ROBIN : Objections..... 304
Paul BRÉCY : Le trait d'union corporatif... 305
Jean DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques..... 305
André GANNE : Carnet du militant..... 306

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 289 à 304
Examens : Textes et documents..... 109 à 114
René OZOUF : L'Afrique italienne..... 113
Les Archives de l'Enseignement primaire :
Les dents et l'appareil digestif..... Hors-texte.

PAROLES DE HAINE

PAR LÉON BROSSOLETTE

DEPUIS l'ouverture du conflit italo-éthiopien, les Anglais ont à Paris une mauvaise presse. Des articles vengeurs nous rappellent qu'ils ont eu le mauvais goût, il y a quelque temps déjà, de battre à Azincourt, figée, immobilisée, enlisée dans les boues de la Picardie, une armée de très brillants chevaliers français.

Il paraît aussi qu'ils ont brûlé, en d'autres siècles, Jeanne d'Arc. Ils ont tenu tête à Louis XIV. Ils ont renversé Napoléon. Ils sont en travers de toutes nos gloires nationales.

Ceux de nous qui vont à Londres sont exposés à traverser Waterloo-Bridge, à errer à Trafalgar-Square, à contempler les monuments de Nelson et de Wellington, par qui nous fûmes vaincus. Il y a là toute une série d'insolences cuisantes à notre amour-propre.

Rien d'étonnant donc à ce qu'un de nos écrivains en renom ait crié naguère à ces insulaires maudits : « Je vous hais ! »

***

NOS voisins d'outre-Manche sont d'autant plus coupables de fixer dans leurs monuments le souvenir de nos défaites que nous sommes en pareille matière infiniment discrets à leur égard. Cherchez à Paris quelque nom qui évoque quelque grand désastre britannique... Peut-être finirait-on par trouver, loin sur la rive gauche, une place de Fontenoy. Mais qui connaît sa position exacte ? Tandis que le monde entier connaît Trafalgar-Square.

Des malveillants, il est vrai, pourraient insinuer que, si nous sommes si gracieux à l'égard des Anglais, c'est que nous leur avons rarement infligé quelques-uns de ces échecs colossaux que se plaît à enregistrer l'histoire. Ne discutons pas. Contentons-nous de constater que nos rues, nos boulevards, nos ponts, sont seulement baptisés de noms qui rappellent des défaites autrichiennes, russes, voire allemandes. C'est un fait.

Dans des temps moins éloignés que ceux où se livrait la bataille d'Azincourt, où se déroulait le procès de Jeanne à Rouen, que ceux où combattait Marlborough, où vivait Hudson Lowe, il est exact que les Anglais ne furent pas toujours aimables pour nous. Par exemple à la fin du XIXe siècle.

Il y avait alors une affaire d'Égypte. Les Français n'avaient pas jugé à propos de se rendre acquéreurs des actions du canal de Suez, que leur offrait le besogneux khédive Ismaël. Ils avaient refusé d'intervenir en Égypte à côté des Anglais, malgré les efforts de Gambetta, à l'heure de la révolte d'Arabi-Pacha. Tranquillement, les Britanniques avaient acheté les actions khédiviales et étaient devenus financièrement les maîtres du canal de Suez. Ensuite, ils avaient occupé l'Égypte.

De ce qu'ils s'étaient montrés plus résolus et plus habiles que nous, nous gardions une solide rancune aux Anglais. Aussi, périodiquement, le Quai d'Orsay demandait-il au Foreign Office : « A propos, quand évacuez-vous l'Égypte ? » Ce procédé de harcèlement s'appelle « tordre la queue du lion britannique ». Il est souverainement désagréable

*

aux gens qui vivent de l'autre côté du Détroit.

Il en résultait que les ministres de la reine Victoria, le gladstonien Granville, comme le conservateur Salisbury ou l'impérialiste Rosebery, nous témoignaient une parfaite malveillance. Vers 1887, Salisbury imagina même d'exclure la France de la Méditerranée. Il était d'accord en cela avec l'Italie, alors satellite de Londres, avec l'excellente reine Marie-Christine d'Espagne et son ministre Moret, qui nous détestait cordialement, avec François-Joseph d'Autriche, docile aux volontés allemandes. De Berlin, Bismarck, avec un large sourire sur son visage de bouledogue, contemplait, joyeux, cette entreprise qui faillit réussir.

Une dizaine d'années plus tard, un de nos ministres, tel aujourd'hui Mussolini, conçut l'idée de prendre l'Égypte à revers. Dans ce dessein, il expédia le capitaine Marchand avec une poignée d'hommes à Fachoda. Qu'ils viennent d'Abyssinie ou du Soudan, l'Angleterre n'aime pas voir des intrus camper sur le Nil supérieur. Kitchener donc accourut et, sans beaucoup de ménagements, obligea Marchand à déguerpir de Fachoda.

C'est indéniable : comme de brillants écrivains nous le rappellent, il y a, entre l'Angleterre et nous, Crécy, Azincourt, Waterloo et même Fachoda.

***

Il y a peut-être aussi autre chose. Si l'on veut, il y a ceci qu'au début du xxe siècle nous eûmes un ministre qui s'appelait Delcassé. Il osa dire aux conseillers d'Édouard VII : « Cette querelle d'Égypte a assez duré. Restez sur le Nil, puisque vous y êtes. Mais laissez-nous pénétrer, aidez-nous à pénétrer le Maroc, qui est le complément indispensable de notre Algérie. » Arrangement conclu. Et qui fut tenu. C'est parce que l'Angleterre fut à côté de nous à Algésiras et au lendemain d'Agadir que nous eûmes cet Empire chérifien dont on assure qu'il est aujourd'hui le joyau de notre domaine colonial. N'y aurait-il pas là de quoi atténuer certains griefs ?

N'y a-t-il pas eu aussi la guerre de 1914? Que dans ce gigantesque conflit la Grande-Bretagne ait défendu la Belgique, qu'elle se soit défendue elle-même, nul ne le conteste. Pourtant, elle a défendu aussi la France.

Si, le 4 août, le gouvernement de George V n'avait point expédié à Berlin sa déclaration de guerre, en moins de huit jours les grands croiseurs de bataille de l'Allemand von Hipper eussent précipité par le fond tous ceux de nos navires qui naviguaient sur les mers atlantiques, et l'Allemagne évitait ce blocus qui pesa si lourdement sur sa destinée. Et nous, nous eussions évité de gagner la guerre...

Il paraît bien aussi que cette « méprisable petite armée » britannique, comme parlait Guillaume II, nous a, à l'occasion, au cours de la lutte, rendu quelques services.

Ainsi, le 5 septembre, à deux heures de l'après-midi, les artilleurs de Maunoury, à Monthyon avaient tiré les premiers coups de canon de la bataille de la Marne sur le corps d'armée de von Gronau, flanc-garde, face à Paris, des armées allemandes.

Ce soir-là, Joffre, accompagné du commandant Gamelin, arrivait de sa personne au château de Vaux-le-Pénil, quartier général de l'armée britannique. Le matin même, revenu de Melun à Bar-sur-Aube, son aide de camp, de Galbert, n'avait pu lui rapporter la certitude du concours anglais, jugé indispensable au succès de l'opération engagée. On savait que le maréchal sir John French, très mécontent des relations qu'il avait eues pendant une quinzaine avec son voisin français, le général Lanrezac, très ému aussi à la pensée qu'un de ses corps d'armée, celui de sir Horace Smith Dorrien, avait laissé 14 000 hommes sur le terrain, au Cateau, songeait à se rabattre sur les ports de l'Atlantique. Déjà un de ses officiers, le lieutenant-colonel Johnson, sur une longueur de 400 kilomètres, avait préparé jusqu'à La Rochelle les étapes du repli.

***

Ce que fut l'entrevue du généralissime français et du maréchal anglais, « distant, l'air plutôt préoccupé », un témoin oculaire, un officier britannique, le général Spears, nous l'a dit dans son livre *En liaison :*

Le général Joffre, tournant presque le dos à l'une des fenêtres, faisait face au commandant en chef anglais. Il avait posé son képi sur la table. Il commença immédiatement à parler de cette voix basse, égale, blanche, qui lui était particulière...

Nous étions suspendus à ses lèvres. A mesure qu'il l'évoquait, nos voyions l'immense champ de bataille sur lequel les corps d'armée, animés par la force magnétique de sa volonté, se déplaçaient comme les pièces d'un mécanisme compliqué, pour venir, avec un déclic, tomber à la place voulue. Nous voyions de longues files de trains haletant sous le poids de leur charge humaine, de grandes piles d'obus s'élevant peu à peu à côté des pièces encore silencieuses, prêtes à tirer. Et tout cela se passait derrière un voile si mince et si ténu qu'il était imperceptible ; et cependant, aucun Allemand ne paraissait capable de voir au travers. Pourtant Joffre semblait nous montrer les Allemands, se hâtant vers leur destin, leurs colonnes énormes, massives et poussiéreuses se ruant vers le précipice dans lequel elles allaient bientôt tomber.

Joffre prédisait maintenant ce qui allait arriver le lendemain, le surlendemain, le jour suivant. Il parlait en prophète, et comme un prophète il fut écouté avec une foi absolue.

Le généralissime poursuivit assez longtemps l'évocation commencée. Puis il arriva à sa conclusion : « Son plan, déclara-t-il, dépendait entièrement de la coopération des Anglais, son succès de leur action. »

La voix calme, égale, devenait éloquente, avec un sentiment intense qui nous pénétrait jusqu'à l'âme. La coopération anglaise était demandée en mots d'une force passionnée, inspirée par la pensée et la vérité qui animaient cet homme

Tout ce que les Anglais pouvaient donner, tout ce qu'ils avaient, il le demandait.

Puis, se tournant vers sir John, avec un cri d'appel si profond qu'il devenait irrésistible, se prenant les mains et les serrant à se faire mal, le général Joffre s'écria :

Monsieur le maréchal, c'est la France qui vous supplie !

Ses bras retombèrent alors dans un geste de lassitude. L'effort qu'il avait fait l'avait épuisé.

Nous regardions tous sir John. Il avait compris et il était sous l'empire d'une émotion profonde. Il avait les yeux pleins de larmes : elles coulèrent le long de ses joues.

Il essaya de dire quelques mots en français. Pendant un moment il lutta avec son émotion et avec les difficultés de la langue, puis, se tournant vers l'officier qui se tenait à côté de lui, le major Clive, je crois bien, il s'écria : « Bon sang, je ne peux pas m'expliquer. Dites-lui que tout ce qu'il est humainement possible de faire, nos gars le feront. »

Le lendemain, les « gars » de French marchaient sur Rebais et Montmirail. Ils firent « tout ce qu'il est humainement possible de faire ». Et la bataille de la Marne fut gagnée.

***

SI, à Vaux-le-Pénil, le 5 septembre, l'Angleterre était restée sourde à la supplication de la France, il n'y aurait sans doute aujourd'hui plus de France, ou, du moins, il n'y aurait plus qu'une France diminuée, amoindrie, qui aurait cessé de compter dans le monde.

C'est pourquoi, à l'automne de 1935, un de nos hedomadaires non content d'avoir crié aux Anglais : « Je vous hais ! » a aimablement ajouté : « Il faut réduire l'Angleterre en esclavage. »

Ce qui prouve, clair comme le jour, qu'ainsi que nous le prétendons à tout propos la France est une nation généreuse et Paris, la « Ville-Lumière », une cité où ruisselle l'intelligence.

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS
SUR UNE RÉTRAITE

UNE *information banale annonce, en une ligne, la retraite d'un maître que nous connaissons bien. Émouvant faire-part dans sa simplicité et sa concision. Nous n'osons parler d'un vieux maître, car l'image que nous en gardons, après plus de trente années, reste celle du jeune professeur, débordant de vie et d'entrain, qui arrivait dans notre école normale, paré de ce prestige incomparable que nous reconnaissions aux anciens de Saint-Cloud, toujours très chers, qui, aujourd'hui, représentent, pour chacun de nous, l'heureux temps de la jeunesse.*

Les détails prennent un relief singulier : une haute silhouette, mince et osseuse, — des gestes sobres, — une voix plutôt frêle, mais souple, chaude, nuancée, qui « montait » à l'occasion et vibrait d'enthousiasme ou d'émotion tendre. Ce n'était pas une tâche facile que d'initier les écoliers un peu frustes et insouciants que nous étions, à la vie supérieure du Beau et de les mener à la découverte des trésors de la littérature. Notre maître s'y attachait pourtant avec une ardeur infatigable et un sens aigu de notre nature profonde. Il savait nous émouvoir, exciter notre admiration, nous donner le désir de connaître, de lire, de nous hausser vers les œuvres immortelles ; il faisait sentir et aimer plus qu'il n'expliquait, nous procurant des minutes inoubliables.

Et si, présentement, après de longues années, de beaux vers chantent encore dans notre mémoire, aux heures de loisir et de songe, c'est parce que nous les avons entendus, goûtés, sentis, par la voix du maître qui, d'un art délicat et sûr, les fit chanter dans nos oreilles et dans nos âmes. Aujourd'hui, nombre d'anciens élèves se trouvent isolés dans des villages lointains de la montagne et de la plaine. Les soucis multiples de la vie professionnelle et de la vie quotidienne les absorbent, souvent les accablent. Pourtant, ils n'ont point perdu le contact avec le monde merveilleux du Beau, puisqu'ils entendent encore, venant du passé, l'inflexion d'une voix chère, qui, en eux, ne se taira point.

G. URIOT.

PETITES LEÇONS DE POLITESSE, de PROPRETÉ et d'ANTIALCOOLISME

C'EST au cours préparatoire : la maîtresse prétend apprendre à ses petits comment il faut se moucher, comment il faut se servir de son mouchoir.

« Il ne faut pas se moucher dans son tablier, il ne faut pas essuyer son nez avec sa manche..., comme le font certains petits enfants... »

TOUS ENSEMBLE. — Comme Antoine, madame.

ANTOINE. — « *Mon papa, il se mouche avec les doigts,* comme ça. ». Et il fait le geste qui lance « ça » à terre, au loin.

Est-il étonnant qu'Antoine se mouche dans son tablier ou avec sa manche ? Evidemment, il trouve que c'est un progrès puisque c'est mieux que ne le fait son père !

SUR les rangs, revue de propreté. Jean, comme d'habitude, n'est pas très propre, car il n'est pas soigneux : comme très souvent une auréole douteuse entoure sa bouche. Parfois, on lui a dit : « Il semble que tu as tété toutes les chèvres du pays », comme on répète souvent dans la région. Aujourd'hui, sa malpropreté habituelle paraît rougeâtre ; et on lui demande :

— *Tu as donc tété à la barrique.*

— Non, monsieur ; c'est pas moi, *c'est mon grand-père.*

C'est le même qui, à une leçon d'antialcoolisme, avait déjà affirmé avec un certain cynisme et presque de la complaisance : « Mon grand-père se saoûle, c'est un ivrogne ».

O beautés de l'éducation par l'exemple familial !

J. BIGOT.

AU PARLEMENT

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AFFAIRES D'ALSACE ET DE LORRAINE

CHAMBRE : Séance du 16 déc. 1935.

Déclaration de M. le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil :

L'application de la loi Dessein. — La première proposition de loi dans ce sens émane de M. Schuman. Elle n'a pas encore été votée. Je proclame volontiers que tous les collègues de M. Schuman se sont intéressés à cette question et ont demandé qu'elle reçoive une solution, qui n'a en effet que trop tardé.

La question, sans doute, était assez délicate. Un engagement a été pris par M. Germain-Martin, alors ministre des Finances, dans la séance du 15 novembre 1934. L'engagement sera tenu et je remercie M. le ministre des Finances qui m'a fait connaître récemment qu'il était disposé à se mettre immédiatement en rapports avec mes services pour mettre la dernière main au projet qui vous donnera satisfaction. (*Applaudissements.*)

L'assimilation. — Il ne pouvait me venir à l'esprit aucune pensée d'assimilation brutale, encore moins de retour à une organisation ancienne.

L'institution d'un administrateur régional à Strasbourg, dans l'état actuel des esprits, ressemblerait un peu à l'ancien commissariat général.

Sans doute, ce n'est pas par des bureaux à Paris qu'on fera l'assimilation, si tant est qu'on doive appeler assimilation la fusion complète des cœurs dans la communauté de la patrie. Chaque jour qui passe, nous verrons les générations grandir dans l'atmosphère vivifiante de la famille française et, dans un avenir très proche, tous les Alsaciens et tous les Lorrains — et je m'excuse d'employer encore cette dénomination provinciale — tous nos compatriotes de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, entrés complètement d'esprit et de cœur dans la communauté nationale, à laquelle ils tendent de toutes les fibres de leur être et de toute la force de leurs traditions. (*Applaudissements.*)

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

SÉNAT : Séance du 27 déc. 1935.

M. Toy-Riont (*Hautes-Alpes, Union républicaine*) a réclamé l'autorisation de construire et de faire de grosses réparations, en matière scolaire, pour les communes qui s'engagent à avancer la totalité de la dépense.

Nous ne visons, a-t-il dit, que les cas d'extrême urgence, après enquête spéciale faite par le conseil départemental et après avis de la commission départementale. J'ajoute que, même après ces avis, le ministre conservera le droit d'accorder ou de refuser l'autorisation et d'apprécier s'il y a véritablement urgence.

M. Pelletier (*Saône-et-Loire, Radical-socialiste*) a appuyé M. Toy-Riont, dans les termes suivants :

Sans vouloir dramatiser la situation et crier trop haut la grande pitié des écoles de France, nous sommes tout de même obligés — c'est un devoir impérieux pour nous — de dire qu'il y a, sur les 36 000 communes de notre pays, un millier de localités, pour le moins, qui ont un besoin urgent soit de réparer les bâtiments scolaires dont la vétusté est inquiétante, soit d'agrandir les bâtiments scolaires devenus insuffisants par suite d'une augmentation trop considérable de la population scolaire.

M. Mahieu (*Nord, Union démocratique*) a dit :

Il y a dans le Nord 105 projets de constructions scolaires qui entraînent une dépense de 65 millions sur laquelle nous ne pouvons recevoir aucune subvention. Il en résulte que, dans un très grand nombre de nos classes, l'effectif dépasse 60 ou 70 élèves, tant garçons que filles.

Nos écoles maternelles ne sont pas mieux traitées. La situation est littéralement intenable.

M. Connevot (*Creuse, Radical-socialiste*). — Vous avez déclaré à la Chambre que vous aviez 4 500 projets en suspens. A 400 000 francs l'un, cela représente, après les rabais, environ 1 800 millions. La subvention prévue étant de 70 p. 100, la part de l'Etat atteint ainsi 1 260 millions. Or vous n'avez en ce moment aucun crédit disponible, aucun crédit d'engagement, mais simplement les 79 millions du plan Marquet. Qu'est-ce cela va représenter pour toute la France. Vous pourrez arriver à exécuter peut-être 200 projets ? Ce n'est pas suffisant.

M. le rapporteur général. — Pour les constructions scolaires, les communes pourront être autorisées à commencer les travaux dans la limite de 30 p. 100 des économies réalisées par l'application du décret-loi sur le prélèvement de 10 p. 100. Dans le plan des grands travaux, le crédit de 30 millions sera réservé en premier lieu aux petites communes.

LA QUESTION DES RETRAITES

SÉNAT : Séance du 28 déc. 1935.

M. Le Gorgeu (*Finistère, Radical-socialiste*). — Un décret-loi de juillet a supprimé le cumul d'une pension de réversion avec une pension personnelle. Ce fut un tollé de récriminations tel que le ministre des Finances dut reconnaître que la mesure était trop brutale, et, par un autre décret-loi du mois d'août, rétablit en partie le cumul, en ce sens que, sous certaines conditions, le cumul d'une des pensions est autorisé avec le tiers de l'autre.

Ce n'est pas suffisant et je prie M. le ministre des Finances de bien vouloir de nouveau étudier la question. Il y a là une iniquité, une sorte de rupture de contrat. Quand un fonctionnaire fait des versements pour la retraite, il est entendu que, s'il disparaît, la moitié de cette retraite sera acquise à sa veuve. On n'a pas le droit, à mon sens, de rompre par décret-loi une telle entente. Qu'à la rigueur, étant donné qu'il s'agit d'un cumul, on ait pu faire sur l'une des pensions un léger prélèvement, cela eût peut être pu s'admettre ; mais faire une réduction des deux tiers sur l'une des pensions est nettement excessif, et je suis persuadé, monsieur le ministre, que vous voudrez bien examiner avec le plus grand esprit d'équité la situation que je vous signale.

La deuxième question a trait aux pensions d'ancienneté des fonctionnaires de l'Etat. Vous vous rappelez, messieurs, ce qui s'est passé, il y a quelques mois ; à la suite des récriminations soulevées par les décrets-lois de 1934 sur les pensions d'ancienneté, une commission spéciale avait été instituée pour procéder à une étude de la question. Cette commission comprenait des représentants des administrations de l'Etat, des représentants des associations intéressés et des parlementaires.

J'avais l'honneur de faire partie de cette commission qui, je vous le certifie, a fourni un travail sérieux. J'ai le regret de constater que le ministère des Finances, malgré les promesses qui avaient été faites, n'a pas tenu compte de ce travail...

Les décrets-lois ont créé plus de catégories de retraités qu'il n'en existait auparavant et vous êtes arrivé quelquefois à l'inverse de ce que vous cherchiez, en ce sens que si certains, ce sont surtout les petits, ont été lésés, d'autres en ont tiré bénéfice. Croyez-moi, monsieur le ministre, la question vaut la peine d'être revue en vous inspirant du travail de la commission vous n'y perdrez rien et vous aboutirez à une solution plus équitable.

Troisième question : il existe un décret-loi qui a trait aux retraités communaux et départementaux, décret qui les soumet tous à un prélèvement de 10 p. 100 et qui, lui aussi, ne correspond pas à l'équité.

M. Marcel Régnier, *ministre des Finances.* — Messieurs, je voudrais répondre aux interrogations de mon excellent ami M. Le Gorgeu, qui s'est fait ici une spécialité qu'il soutient à merveille. Je ne me refuse pas du tout

à examiner les questions qu'il vient de me poser, en ce qui concerne surtout les employés communaux. Les observations qu'il a faites ont un caractère de telle justice que je suis tout disposé à voir dans quelle mesure je pourrai y donner satisfaction. Il est possible qu'on puisse entrer dans la voie qu'il nous indique.

DÉCLARATIONS A RETENIR

Au Sénat, **M. Bachelet**, *sénateur de la Seine, non inscrit*, ayant signalé les prélèvements excessifs que subissent certaines catégories de fonctionnaires, en particulier les ménages, le retard dans l'avancement, la suppression de la pension de réversion, le ministre des Finances lui a répondu :

M. Marcel Régnier, *ministre des Finances.* — Ne devions-nous donc pas demander aux fonctionnaires de participer à ce sacrifice général, surtout lorsque nous savions que le prix de la vie avait baissé notablement...

M. Joseph Caillaux, *président de la commission des finances.* — C'est cela !

M. Marcel Régnier, *ministre des Finances.* — Depuis le jour où les salaires et traitements avaient été augmentés ? C'est, en effet, en 1930-1931 que les salaires ont été élevés. Depuis ce temps, le prix de la vie, d'après tous les indices consultés, d'après toutes les constatations faites, a baissé de 20 à 25 p. 100 et, pour certains articles, davantage. Par conséquent, en demandant le sacrifice que nous avons fixé à ce moment-là, nous n'avons pas diminué, comparativement à 1930, le pouvoir d'achat des fonctionnaires, puisque nous les laissions dans une situation meilleure que celle dans laquelle ils vivaient en 1930.

Nous avions donc le droit, pour ménager, encore une fois, l'ouvrier — car il fallait le ménager et essayer de le sauver — de demander à ceux qui n'avaient pas encore été atteints par la crise de bien vouloir, comme tout le monde, prendre leur part des sacrifices nécessaires. Nous l'avons fait dans une mesure raisonnable, équitable et juste, et de telle manière qu'après le prélèvement qu'ils ont été obligés de supporter leur condition de vie ne se trouve pas aggravée. J'estime que j'ai fait mon devoir en sauvegardant leur situation. Sans doute, je leur ai pris 10 p. 100 et même un peu plus dans certains cas où il y avait eu des abus, mais j'ai assuré leur existence en remplissant mes engagements.

M. Alexandre Bachelet. — C'est contre les inégalités de traitement que je protestais.

M. Marcel Régnier, *ministre des Finances.* — J'ai bien entendu, mon cher collègue ; et j'ai retenu les observations que vous avez faites. Je ne puis cependant les accueillir totalement parce qu'il y a des cas, dans le passé, où certains fonctionnaires de grandes villes ont été largement favorisés. Ils ont eu des traitements, des indemnités multiples que les autres n'avaient pas. Je me suis efforcé d'introduire un peu d'égalité, j'ai été amené à prélever un peu plus dans certains cas où des abus avaient été commis. Je suis, d'ailleurs, tout disposé à revenir sur certains décrets et à faire les modifications nécessaires pour les humaniser. Nous en avons pris l'engagement.

M. le ministre de l'E. N. — Sur la question des instituteurs de la Seine, je remercie mon collègue et ami M. Bachelet ; je remercie en même temps tous les représentants de la Seine qui, en cette circonstance, nous ont prêté un concours très précieux. La question est à l'étude. Fort des appuis que vous connaissez celui du conseil municipal de Paris et celui du conseil général de la Seine, je pense que nous arriverons bientôt à un résultat, et ce résultat sera celui que vous espérez. (*Très bien ! très bien !*)

En ce qui concerne la réforme des E. N., les malentendus de la première heure se dissipent peu à peu. Seul le personnel des cours complémentaires conserve quelque méfiance et fait entendre un certain nombre de protestations. Je donne à notre collègue, du haut de cette tribune, l'assurance que non seulement les cours complémentaires ne seront pas touchés, mais qu'ils tireront au contraire de la réforme que nous projetons des avantages certains...

Au reste, je le répète à cette tribune ; je suis heureux de voir que l'on ne nous reproche plus injustement d'avoir songé à faire une réforme brusquée. S'il est, dans l'histoire de l'enseignement, une réforme pédagogique qui aura été soumise aux intéressés, qui aura été l'objet de délibérations, non seulement devant le conseil supérieur de l'instruction publique, non seulement devant les Chambres et leurs commissions, mais devant toutes les associations universitaires et toutes celles qui, se dévouant aux intérêts de l'école, ont acquis le droit d'être consultées et entendues. J'en prends de nouveau devant le Sénat l'engagement, comme je l'ai fait devant la Chambre et devant la commission de l'enseignement de la haute assemblée. (*Très bien ! très bien !*)

Dans le cas de deux écoles publiques distantes au plus de 3 kilomètres et comptant un total de moins de 20 élèves, fermeture d'une des deux écoles. Mais, paragraphe qui vient immédiatement après « possibilités de dérogation aux dispositions des paragraphes précédents dans le cas de difficultés particulières ». Le texte est souple. Il nous appartient, à nous, d'examiner les difficultés particulières qui peuvent se produire et de les résoudre de façon que ce décret soit appliqué comme le désire M. Connevot. Le décret reste, a-t-il dit, c'est vrai ; mais restent aussi le ministre et la commission chargée de la revision de la carte scolaire, commission où le Sénat sera représenté, notamment par mon ami le distingué président de la commission de l'enseignement. Ne dites donc pas : « N'appliquez pas le décret ! » mais dites : « Appliquez-le de façon que l'on ne puisse adresser aucun reproche à ceux qui ont été chargés de l'interpréter et de l'appliquer. » (*Très bien ! très bien !*)

De cela, vous avez la promesse formelle que je fais devant le Sénat.

M. Caillaux, *sénateur de la Sarthe, radical-socialiste, président de la Commission des finances*, a fait cette déclaration :

Nous aurons, pour 1936, autant que nous pouvons en être assurés, 16 à 17 milliards de déficit, non compris celui des chemins de fer, par conséquent, au total 20 ou 21 milliards d'excédent des dépenses sur les recettes.

Mais cette situation ne peut s'éterniser. Il est impossible de continuer à emprunter tous les ans entre huit et vingt milliards. (*Vive approbation.*)

Vous avez, par ailleurs, pratiqué une politique d'économie courageuse en réduisant les dépenses publiques par les décrets-lois dont j'ai dit qu'il fallait les humaniser. Pour les fonctionnaires, tout d'abord, il était infiniment juste — je l'avais réclamé à différentes reprises — non pas de les frapper, mais de mettre leur rémunération en accord avec le niveau du prix de la vie. Vous l'avez fait peut-être même incomplètement, car le prix de la vie a baissé, entre 1930 et 1935, de 20 à 25 p. 100, taux que n'ont pas atteint les prélèvements successifs imposés sur les traitements. Mais où je ne puis vous suivre tout à fait, c'est lorsque, par des dispositions sur les cumuls, les retraites, les diminutions de salaires, vous avez abouti à des diminutions excessives où il faudra apporter un peu d'humanité. (*Très bien ! très bien !*)

N'avez-vous pas fait, par contre, un peu de démagogie en consentant, comme vous nous le proposez, dans le budget, des atténuations du prélèvement de 10 p. 100 sur des petits et même sur certains moyens traitements. Sans doute, leurs bénéficiaires méritent-ils tout notre intérêt. Mais je me représente constamment en face d'eux le cultivateur pour qui on ne peut pas « humaniser ». (*Applaudissements.*)

M. le comte Louis de Blois. — Très bien !

CONCLUSION

On reviendra sur certains décrets-lois, l'assurance en a été donnée officiellement comme on l'a vu plus haut. Dans quelle mesure ? Il est à craindre qu'on ne s'arrête encore à une cote mal taillée, semblable à celles qui sont renfermées dans tant de décisions gouvernementales.

D'autre part, la lenteur des constructions scolaires a occupé légitimement le Sénat. Il apparaît que le résultat obtenu est loin d'être suffisant.

Quant à la réforme des E. N. elle inquiète beaucoup d'esprits, au Sénat comme à la Chambre. Elle ne devra se réaliser qu'après de nouveaux débats et toutes précautions prises.

PAUL BRÉCY.

**

LA PÉDAGOGIE A L'ÉTRANGER

La jeunesse allemande et les langues étrangères M. A. CORROT (*Pour l'ère nouvelle*).

DANS tous les établissements berlinois du second degré, la plupart des élèves parlent *couramment* deux langues étrangères. Si l'on cherche les raisons d'un résultat pédagogique si notoire, on aperçoit peut-être une supériorité dans la méthode, essentiellement fondée, et dès le début, sur la conversation ; mais on aperçoit surtout un *résultat voulu par l'orientation des études.*

Chaque jeune Allemand sait, comme on sait un dogme, que son avenir est lié à la connaissance de l'étranger. Les ressources de son pays, sa fonction dans l'État, fonction essentiellement économique, et éventuellement sa carrière, sont liées à l'exportation. Le formidable outillage industriel le commande et la volonté de supplanter, sur le marché mondial, toute concurrence étrangère. De plus, il sait, depuis la guerre, que son sort est lié aux réactions anglo-américaines et il croit que la propagande est une œuvre urgente de salut et d'expansion. Chaque jeune Allemand, chaque jeune Allemande, pour qui le monde commence le 28 juin 1919, se sent une âme de propagandiste et un zèle indéfectible. Parmi ces facteurs de progrès, il y a eu, enfin, chez le législateur de 1919, reconnaissons-le à sa louange, un sincère désir de mettre l'âme de la jeunesse en contact avec la culture française, auparavant si décriée, au moins dans le grand public. L'horaire des lycées en témoignait largement jusqu'en 1933. Depuis, dans toutes les classes, quelques heures de français ont été supprimées ; mais, dans l'ensemble, la connaissance du français demeure *une des préoccupations pédagogiques essentielles.*

Il est sous-entendu partout, en Allemagne, qu'il faut connaître abondamment les langues étrangères et, tout d'abord, l'anglais et le français.

Italie. Le sort de la langue française, par P. GENTIZON (*Le Temps*).

AU cours de ces dernières années, l'influence française en Italie a été fortement battue en brèche par la propagande américaine et surtout allemande. D'autre part, les lycées et les écoles délaissent notre langue ou ne l'apprennent plus que d'une façon rapide et superficielle. Il en résulte que la position privilégiée que le français détient au delà des Alpes depuis plus de deux siècles est sérieusement menacée. Cependant, nous possédons toujours dans la péninsule trois foyers de vie intense et sympathique : le lycée Chateaubriand à Rome, les instituts français de Florence et de Naples. C'est à ces établissements que l'on vient demander ce que l'on ne trouve plus dans les établissements officiels italiens

Jusqu'ici, la langue française garde son prestige dans beaucoup de milieux, et, de toutes les langues étrangères, c'est encore la plus parlée et la plus lue. La connaissance de notre langue et le commerce de nos auteurs restent heureusement de tradition dans la bonne société italienne

Nos livres, surtout les bons romans et les essais d'histoire et de politique, continuent de se vendre dans une large mesure. Quant aux journaux quotidiens, ils sont très recherchés, parce qu'ils donnent des renseignements sur la politique européenne que la presse italienne ne publie pas. Les hebdomadaires politiques et littéraires semblent aussi rencontrer un grand succès.

Quoi qu'il en soit, « le français perd du terrain ». La réforme de l'enseignement secondaire lui a porté un coup très grave. Les conséquences ne se font pas encore sentir dans toute leur ampleur, car elle n'est appliquée que depuis peu d'années ; mais les effets de la diminution formidable du nombre des chaires de français seront pour nous désastreux. Le moment semble favorable pour essayer de reconquérir le terrain perdu. Le rapprochement politique entre les deux nations peut, en effet, faciliter dans une large mesure leur entente culturelle. Les deux pays devraient se donner des satisfactions mutuelles et *montrer que l'affinité latine n'est pas un vain mot.*

Suède. Travaux individuels des élèves des classes supérieures des lycées (*Communiqué du Bureau international d'éducation*).

UNE loi récente prescrit que les élèves de chacune des deux classes supérieures des lycées doivent exécuter — sans préjudice des tâches régulières — un travail personnel portant sur une des branches du programme. L'élève choisit lui-même le sujet de son mémoire, après en avoir conféré avec son professeur.

Le but de ces travaux individuels est de donner aux élèves des classes supérieures une occasion de faire du travail personnel, afin de développer leur initiative et leur individualité. Le travail individuel est destiné non point à ajouter à l'enseignement ou à forcer les élèves à exécuter un travail scientifique, mais à les encourager à ordonner et à combiner leurs observations afin d'en tirer des conclusions. C'est un moyen d'approfondir les connaissances et d'acquérir une idée de la méthode des recherches et des exposés scientifiques. Lorsqu'il s'agit de sujets surtout théoriques, les élèves apprennent à bien utiliser les livres, à faire les annotations et les extraits voulus, à embrasser d'un coup d'œil leur matériel d'étude et à l'ordonner en un tout logique. Dans d'autres genres de sujets, au contraire, il peut être nécessaire de faire des recherches, de rassembler des documents et de les étudier de manière approfondie (monographies régionales, sujets historiques ou géographiques) ou d'exécuter les expériences sur lesquelles le travail doit s'appuyer (biologie, physique, chimie). Le choix de la matière doit être motivé par les connaissances et l'intérêt de l'élève ainsi que par l'importance de telle ou telle branche pour ses études et son activité futures.

L'élève peut demander librement conseil au professeur, toutes les fois qu'il lui faut trancher un cas douteux. Il est donc exigé beaucoup du professeur qui organise et dirige le travail : à un savoir étendu il doit joindre un intérêt toujours en éveil, une connaissance complète de l'élève, de ses aptitudes, de ses goûts, de sa maturité.

Les méthodes d'observation, par L. FOURNEAU (*Revue belge de pédagogie*).

IL n'y a pas de cela bien longtemps, la plupart des établissements d'enseignement moyen ne réservaient pas de salle spéciale pour les leçons de sciences naturelles et le professeur de chimie devait se contenter du tableau noir. Les élèves étudiaient par cœur les propriétés des corps et écrivaient les réactions qu'ils n'avaient pas vues. Pour l'étude des lois, le professeur expliquait, au moyen de croquis, les expériences de base et les élèves imaginaient à leur façon. La zoologie recourait aux gravures du manuel et aux planches que se procuraient les collèges assez cossus. Le professeur apportait enfin quelques plantes dans le but louable d'illustrer le cours de botanique, mais on ne quittait pas la classe. Tout cela nous paraît loin aujourd'hui. Parce qu'il est nécessaire d'observer les choses de la nature pour les comprendre, parce que, dans ce domaine surtout, un savoir livresque n'est pas un vrai savoir, les laboratoires ont surgi, les expériences se sont déroulées, les excursions se sont organisées qui ont placé l'élève en face de l'objet d'étude, sans intermédiaire. Les promoteurs du mouvement en faveur de l'expérimentation avaient trop beau jeu pour ne pas réussir. Ils ont réussi.

Et ce qui est vrai de l'enseignement moyen l'est à plus forte raison de l'enseignement primaire. L'observation s'impose jusqu'au bout dans l'étude des sciences naturelles. L'enfant connaît bien les appareils qu'il a manipulés, les animaux dont il a observé le comportement, les fleurs qu'il a cueillies, les phénomènes naturels (pluie, soleil, sources, vent) sur lesquels ses maîtres ont attiré son attention. Les énumérations ne lui disent rien, pas plus que les définitions. Le programme officiel marque d'ailleurs très bien l'allure que doit prendre cet enseignement à l'école primaire, quand il dit : « On le dénature lorsqu'on lui donne pour objectif principal l'acquisition de connaissances à conserver dans la mémoire, quand on le confond avec les exercices de vocabulaire, *quand on fait une leçon de choses sans les choses,* quand on remplace par une estampe un animal ou une plante aisément observable. »

A. LACLEF.

LES LOISIRS DU PROFESSEUR

Dans cette série, vous trouverez des volumes très variés, mais d'une lecture toujours agréable et d'une valeur certaine.

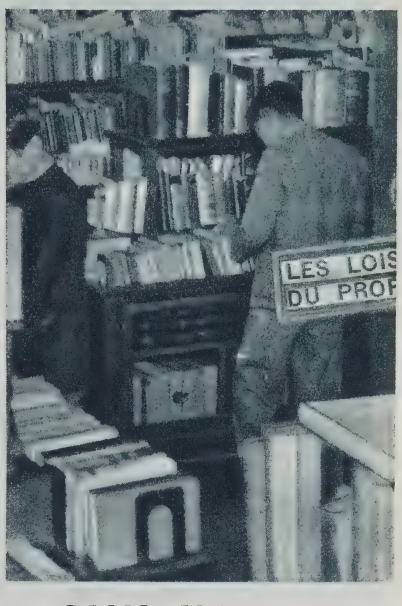

Nouveauté :

LE LYCÉE MAGIQUE

ROMAN

par P. RICHARD

Ce beau roman de l'auteur de MA CLASSE ET MOI, mérite de figurer sur les rayons de votre bibliothèque.

Précédemment parus :

LA CONVERSION DE M. SABAHU

roman, par L. BOURLIAGUET

Un volume 13,5 × 19, couverture illustrée..... **12 fr.**

De la satire, sans méchanceté, mais de la qualité la plus fine.

L. GÉRARD **VALÉRIE OU LA PÉDAGOGIE SANS MANCHETTES**

Du même auteur : **MIMILE OU DE L'ÉDUCATION**

Chaque volume 13,5 × 19, couverture illustrée..... **12 fr. 50**

Deux jolis volumes d'une ironie fine, d'une observation pénétrante, d'une justesse et d'une sûreté de goût parfaites. Deux petits chefs-d'œuvre d'humour malicieux, mais bienveillant.

Flavien CHAUVET **LES GAIETÉS DE L'ÉCOLE** **MOUTARDS, MOUTARDES... et MOUTARDIERS**

Un beau volume 14 × 18,5, avec couverture illustrée, broché.... **10 fr.**

Recueil d' « histoires » pédagogiques d'une savoureuse drôlerie, pleines de vie et de belle humeur.

Fernand DUBOIS **LES BARRIÈRES** **Pour mieux comprendre nos enfants** (Roman).

Un beau volume 14 × 18,5, sous couverture illustrée, broché.... **12 fr.**

A. DE MONTGON **LES GAIETÉS DE L'HISTOIRE**

Un volume format 12 × 18, broché..... **7 fr.**

Voici de quoi renouveler vos lectures du samedi et instruire vos élèves, tout en les distrayant.

ADMINISTRATION **CODES LANTENOIS**

Un seul volume de "Lantenois"

vous évitera de consulter des **centaines** de numéros du *Journal officiel*, et il remplacera pour vous **tous** les codes et règlements.

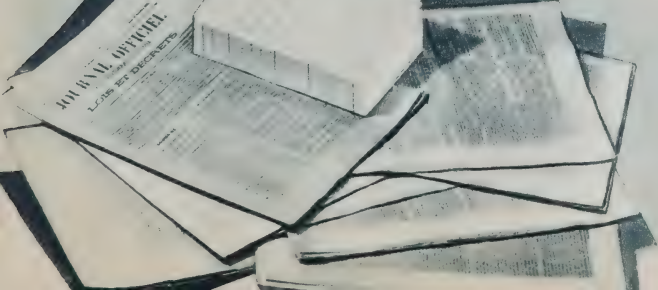

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un beau volume 12 × 18, de 750 pages... **40 fr.**

Ce livre est une véritable encyclopédie de droit scolaire, où les questions sont traitées alphabétiquement avec la plus grande clarté possible, et accompagnées d'exemples pris dans la vie réelle du maître.

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE

Un beau volume 12 × 18, broché..... **24 fr.**

Jamais un ouvrage similaire n'a été écrit pour les instituteurs et les institutrices publics ou privés. L'auteur a réparti, mois par mois, presque jour par jour, ce travail du double point de vue de l'école et de la mairie. Il a rassemblé ensuite plus de 150 modèles de lettres, de rapports, de formules.

Autres volumes de premier intérêt :

Volume indispensable aux instituteurs aussi bien qu'aux Délégués Cantonaux.

A. LANTENOIS

Ce que le Délégué Cantonal doit savoir

Un beau volume 12 × 19, broché... **15 fr.**

H. MONROZIÈS, Inspecteur primaire.

L'Organisation des Écoles à classe unique et géminées

Un beau volume 13 × 18, broché... **10 fr.**

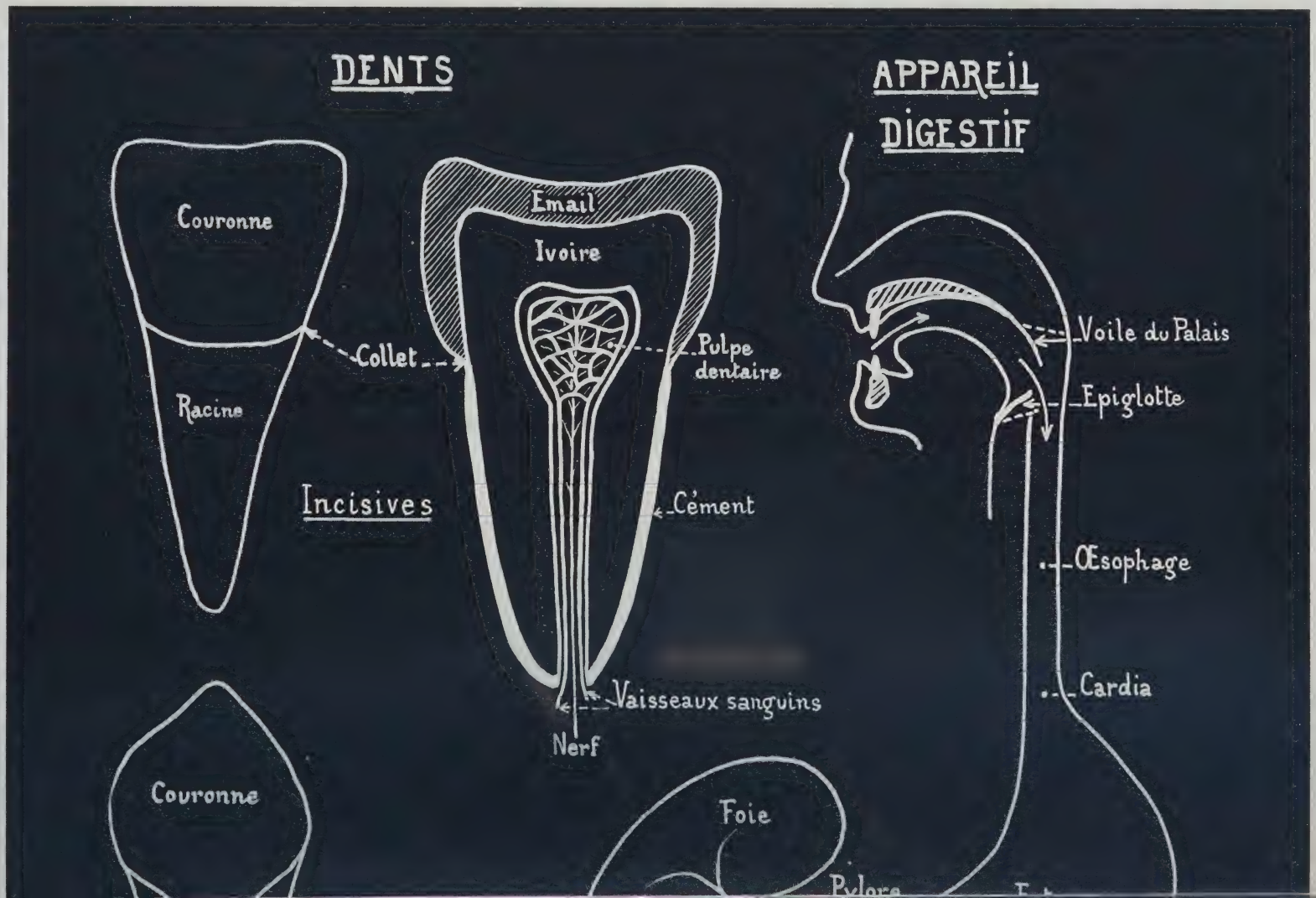
DENTS
Couronne
Collet
Racine
Incisives
Email
Ivoire
Pulpe dentaire
Cément
Vaisseaux sanguins
Nerf
Couronne
APPAREIL DIGESTIF
Voile du Palais
Epiglotte
Œsophage
Cardia
Foie
Pylore

Planche pour l'Enseignement Scientifique.
par P RICHARD

LES DENTS ET L'APPAREIL DIGESTIF

Reproduction interdite.

Vos auxiliaires de tous les instants, les ouvrages de la collection

LES LIVRES DU MAITRE POUR...

Ch. AB DER HALDEN, Inspecteur général, et M. LAVAUT. — **POUR ENSEIGNER LA MORALE : Entretiens. — Lectures. — Commentaires. — Guide pour l'instituteur. Un vol. 13 × 19, br..... 15 francs**

F. AMAND. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE ET DE LA COMPOSITION FRANÇAISE. Cours élémentaire, 10 fr. 50 ; cours moyen, 12 fr. 20 ; cours supérieur, cart.. 15 fr. 75**

BARADUC et LAROCHE. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DU CROQUIS COTÉ A L'ÉCOLE PRIMAIRE. Un vol. 14 × 20, cart..... 7 fr. 50**

Mme BELIME-LAUGIER. — **LE LIVRE DE LA MAITRESSE POUR L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER. Un vol., nombreuses gravures et photographies, br..... 15 fr. 50**

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR BIEN TENIR SON MÉNAGE. Même volume que ci-dessus sous une autre présentation, br. 15 fr. 50. (A offrir en cadeau ou au départ de l'école), cart..... 17 francs

F. BROUTET. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES SECTIONS ENFANTINE ET PRÉPARATOIRE. Un vol. 13 × 18, br..... 15 francs**

CHAPOTOT, Insp. prim., et MAILLARD. — **L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION FRANÇAISE A L'ÉCOLE PRIMAIRE PAR L'ÉTUDE DU PARAGRAPHE. Directions pour les maîtres. Un vol. 18,5 × 23, cart..... 12 fr. 50**

J. DEMARTY. — **FORMATION ET ORGANISATION DES MUSÉES SCOLAIRES. Récolte, préparation et classement des objets qui doivent le composer. Une brochure avec figures, 13 × 18,5..... 5 francs**

A. GOBY. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ANALYSE. Un vol. 13 × 18,5, br.... 10 francs**

H. de GRAFFIGNY. — **POUR ENSEIGNER LA MINÉRALOGIE. Une brochure 13,5 × 20..... 5 francs**

Mme GOUÉ, etc. — **COMMENT FAIRE OBSERVER NOS ÉLÈVES : Directions. — Pratique de l'observation. — Conseils à l'usage des instituteurs et des élèves de 3e année des Écoles Normales. Un vol. 14 × 19, br..... 13 fr. 50**

M. HENON, Directeur d'Ecole Normale. — **LECTURES HISTORIQUES : Documents. — Questionnaires. — Résumés. — Revision (Le Livre du Maître pour l'Enseignement de l'Histoire) : Tome I, Des origines à 1610, 15 francs ; tome II, De 1610 à nos jours..... 16 fr. 50**

R. JOLLY. — **AU FIL DES SAISONS. Le Livre du Maître pour l'Enseignement des Leçons de Choses au Cours élémentaire. Un vol. ill. 15,5 × 23..... 12 francs**

F. LABAT et GOBY. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE. Un vol. 13 × 18, br..... 13 fr. 50**

A. MAILLET. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL AUX DÉBUTANTS et pour la formation d'une mentalité logique chez l'enfant (Cours préparatoire et élémentaire). Un vol. 13 × 18, br. 15 francs**

André MAILLET. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION CIVIQUES. M. Maillet, qui a une très grande expérience et connaît admirablement la matière, a trouvé dans son livre la manière d'intéresser et de captiver l'esprit des jeunes gens. Un vol. 13 × 18, br..... 12 francs**

E. MARCANT, Inspecteur primaire. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT SIMULTANÉ DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours élém., 11 francs ; cours moyen, 13 francs ; cours supérieur..... 17 francs**

Les " Maîtres Techniques de la Ville de Paris ". — **LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE : 55 objets choisis suivant une progression géométrique. — LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE : 56 objets choisis suivant une progression géométrique (Avec tours de main et vocabulaire de termes techniques). Deux beaux vol. illustrés 18 × 32, brochés. Chacun 22 francs.**

MARTIN-DAYDÉ. — **COMMENT EMPLOYER LES MODES ET LES TEMPS DES VERBES EN FRANÇAIS. Un vol. 13 × 18, br..... 15 francs**

L. MENOT. — **POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE, guide du maître, C. E., M. et S. Un vol. 13 × 18,5, br..... 15 francs**

MICHARD et AZAIS. — **LE NOUVEAU GUIDE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN D'APRÈS NATURE. Reproductions de dessins d'élèves. — Commentaires. — Directions. Un vol. 19 × 28, br..... 19 francs**

PLICQUE. — **LE TRAVAIL MANUEL ATTRAYANT A L'ÉCOLE PRIMAIRE. Éducation de l'œil et de la main. Un vol. ill. 18 × 32, br. 10 fr. 50 ; rel..... 12 fr. 50**

B. PROFIT, etc. — **LE TRAVAIL DU PAPIER APPLIQUÉ AU DESSIN, A LA GÉOMÉTRIE, AUX MÉTIERS : Broderie. — Filet d'art. — Jouets. Un vol. 20 × 24, br. 10 fr. 50 ; rel..... 12 fr. 50**

PROFIT et VIVIEN. — **LE DESSIN APPLIQUÉ sans outillage coûteux à la confection de 150 objets utiles. Du travail attrayant au pré-apprentissage. Un vol. 24 × 18, nombr. figures : br., 10 fr. 50 ; rel..... 12 fr. 50**

B. PROFIT et VIVIEN. — **LE TRAVAIL MANUEL APPLIQUÉ sans outillage coûteux en classe et en famille à la confection de 100 objets utiles. Un vol. 18 × 32, nombr. figures : br., 10 fr. 50 ; rel..... 12 fr. 50**

Mlle M. RAVAUDET. — **COURAGE ! POUR AIDER LES MAITRES A ENSEIGNER LA MORALE. Un vol. 13 × 18,5, br. ..... 15 francs**

E. RÉAU. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. Un vol. 14 × 19, avec dessins schématiques, br..... 15 francs**

Mmes RENAUDET et DELAGE. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE. Éducation de la voix et de l'oreille. — Chant et solfège. Cours élémentaire, un vol. 18 × 23 avec nombreux chants, 10 francs ; cours moyen, 10 fr. 50 ; cours supérieur..... 14 francs**

A. SOUCHE, Inspecteur de l'Enseignement primaire. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR LA LECTURE ET LE FRANÇAIS : Cours préparatoire, 9 fr. 50 ; cours élémentaire 1er degré, 12 francs ; cours élémentaire 2e degré, 12 francs ; cours moyen 1er degré, 15 francs ; cours moyen 2e degré et cours supérieur..... 16 francs**

A. SOUCHÉ. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS : Cours élém., 12 francs ; cours élém. et moyen, 14 francs ; cours moyen, 15 francs ; cours moyen et sup..... 18 francs**

A. SOUCHÉ. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR LA RÉCITATION FRANÇAISE : Cours élémentaire, 8 fr. 80 ; cours moyen et supérieur..... 11 fr. 50**

A. SOUCHÉ. — **VADE-MECUM POUR L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL. Un vol. 12 × 19..... 7 francs**

Du même auteur. — **VADE-MECUM POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS. Un vol. 12 × 19..... 7 francs**

Du même auteur. — **VADE-MECUM POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. Un vol. 12 × 19. 7 francs**

Mme H. WALTZ. — **LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE (Histoires pour le petit François). Un vol. 13 × 18, br..... 15 francs**

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA VERDUNISATION DE L'EAU ET LA MORTALITÉ EN FRANCE

NOS lecteurs savent que le *Journal des Instituteurs* est toujours le premier, dans la presse pédagogique, à tenir le personnel enseignant au courant des grandes questions scientifiques et, en particulier, des questions d'hygiène d'importance capitale. Ils se souviennent des campagnes entreprises ici même en faveur de la *Splénothérapie*, qui lutte si efficacement contre la tuberculose; de la *Verdunisation*, qui épargne tant de vies humaines et devrait être appliquée à toutes les eaux utilisées en France; de l'*Héliothérapie hivernale*, qui fait d'année en année plus d'adeptes; de la *Décalcification de l'eau*, encore inconnue de plusieurs milliers de communes françaises et qui demande pourtant une solution immédiate; et de quelques autres.

Or, malgré les merveilleux résultats obtenus dans la stérilisation des eaux livrées à la consommation par le procédé P. BUNAU-VARILLA, malgré l'importance extrême de la distribution d'une eau non polluée, un projet de loi sur la protection de la Santé publique, déjà voté par la Chambre, vient d'être présenté au Sénat, *après suppression de l'article qui formulait l'obligation de verduniser les eaux suspectes*, article qui existait dans le texte original.

Tels sont les faits : une loi sur la protection de la Santé publique ne tient pas compte des dernières découvertes et des résultats magnifiques déjà obtenus par celles-ci. L'avenir de la France est en jeu, et l'on comprend l'énergique protectation adressée aux membres du Sénat pour le rétablissement de la verdunisation des eaux à livrer à la consommation.

Rôle de l'eau dans la mortalité française.

ON peut facilement diminuer la mortalité française, responsable en grande partie, jusqu'ici, du faible accroissement de notre population. La preuve d'ailleurs en est faite : *il suffit de distribuer à la population une eau non polluée.*

En trois ans, la verdunisation des eaux de Paris a abaissé la mortalité de *15 p. 100*. En cinq ans, le même procédé, appliqué aux eaux de Lyon, a abaissé la mortalité de cette ville de *32 p. 100* (statistique de la Société des Nations). On frémit en pensant aux terribles conséquences du rétablissement des eaux polluées, car ce qui n'est pas imposé risque fort de ne pas être effectué.

Il est de notoriété publique que la verdunisation de l'eau entraîne, non seulement l'extinction des germes morbides de typhoïde, dysenterie, etc., mais aussi un accroissement de vitalité des individus. Ainsi, à Paris, la mortalité des enfants de moins d'un an a diminué de *35 p. 100*, en 1934, par l'usage d'eau verdunisée. Dans la même ville, la mortalité des jeunes individus de un an à dix-neuf ans a diminué dans l'énorme proportion de *42 p. 100* après l'emploi des eaux ainsi stérilisées.

En présence de tels résultats, les pays étrangers se sont emparés du procédé, lequel fait merveille à Genève, Lausanne, Bruxelles, Lisbonne, etc. En France, où le procédé a été imaginé, expérimenté, contrôlé, apprécié, et d'où il est parti pour faire le tour du monde, on peut considérer comme étrange qu'il ne soit pas encore imposé. Il est vrai qu'en France on a mis un siècle pour rendre obligatoire la vaccination antivariolique !

Deux cent quarante mille existences françaises pouvaient être sauvées en 1934.

L'INITIATIVE privée a fait adopter la verdunisation dans un grand nombre de villes et d'établissements industriels. On peut affirmer que cette extension d'un procédé efficace, simple et peu coûteux, est la cause de l'abaissement de la mortalité générale, tombée à 15,1 par mille habitants en 1934, au lieu de 17,7 antérieurement.

Comme chaque unité diminuée dans le coefficient de mortalité représente 40 000 existences sauvées, on peut dire que *la verdunisation a sauvé 100 000 existences françaises en 1934*. Ce résultat a été obtenu sans le concours des pouvoirs publics ni des organismes sanitaires.

Si, depuis dix ans, le gouvernement avait donné l'impulsion, expose M. P. BUNAU-VARILLA, *c'est une diminution annuelle de 240 000 décès qu'on eût réalisée au lieu de 100 000.*

En effet, la mortalité se fût établie en 1934, et probablement dès 1930, à 11,7 par 1 000 habitants, au lieu de 15,1. La diminution du coefficient de mortalité de 17,7 à 11,7 représente 6 unités par 1 000 habitants, soit 40 000 × 6 = 240 000 vies humaines pour la France entière et pour une année.

Qu'a fait l'étranger pendant cette période ? L'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, ont accompli, avec la simple méthode de la javellisation, c'est-à-dire avec le chlore, de véritables merveilles dans la lutte contre la mort. En 1900, la France et l'Allemagne avaient la même mortalité annuelle de 20,7 par 1 000 habitants. Après un quart de siècle, la France restait accrochée à 17,4 alors que l'Allemagne était descendue à 11,9 et l'Angleterre à 12,1.

Ces résultats sont dus simplement à ce que *les gouvernements ont exigé l'épuration par le chlore des eaux de consommation et d'arrosage.* La France n'a pas tenu compte des réductions de mortalité obtenues à l'étranger par l'emploi du chlore. Et tandis que sur son territoire une méthode plus élégante, plus rapide, plus sûre que la javellisation — une méthode bien française par ses origines et ses qualités, — opère des merveilles, que cette méthode permettrait au pays de regagner promptement le terrain perdu depuis trente ans, et ce, sans avoir besoin de nommer — et de payer — des milliers de chimistes bactériologistes, on assiste à ce spectacle douloureux du retrait de l'article essentiel du projet de loi sur la protection de la Santé publique, alors qu'il y avait été inséré par le savant rapporteur, le Dr GOUJON.

« Cette stupéfiante attitude vis-à-vis d'une aussi vitale question, écrit M. BUNAU-VARILLA, fait penser à un envoûtement réalisé par l'organisation occulte d'un vaste système d'action politique destinée à empêcher la France de redresser sa vitalité afin que sa chute finale soit facilitée par l'agresseur d'après-demain. »

Dans nos articles sur la tuberculose, nous avions déjà montré combien de vies françaises

s'éteignent chaque année par suite du maintien de méthodes périmées, *alors que des découvertes nouvelles — d'ailleurs faites en France — assurent la guérison... à l'étranger.*

Comment expliquer certaines hostilités contre la verdunisation.

LES eaux utilisées à Paris pour l'arrosage des rues et pour divers autres services municipaux ont été longtemps des eaux brutes de rivières. On n'avait pas pensé à la nocivité extrême de ces eaux et au danger de leur épandage constant sur les voies parisiennes, danger aggravé par celui des communications illicites entre les deux canalisations.

Quand cette question fut examinée, en 1929, à la demande du préfet de la Seine, par la Commission scientifique des Eaux — alors que les expériences de purification par le chlore avaient donné les meilleurs résultats, — elle rencontra l'indifférence d'une personnalité élevée du monde de l'hygiène, le Dr Roux. Ce dernier proposa, d'après le procès-verbal de la séance, « de procéder par étapes et de continuer à s'occuper des eaux potables : on verra dans la suite les eaux de fleuve ». Ni l'opinion de ses éminents collègues de l'Institut Pasteur, les Drs Calmette et Marchoux, ni l'insistance du préfet et des autres membres de la commission, ni les innombrables faits d'expérience ne purent ébranler l'inexplicable entêtement de ce vieillard dont le prestige était considérable.

La question revint l'année suivante et la protection de Paris par le traitement des eaux brutes de rivières fut décidée. En 1931, les appareils étaient installés pour les eaux de la Seine, de la Marne et de l'Ourcq. Pour la période 1932-1934, les résultats ont été les suivants : réduction des décès par typhoïde, 49 p. 100 ; par diarrhée infantile, 59 p. 100 ; réduction générale des décès de un à dix-neuf ans, 42 p. 100.

Il y a une autre hostilité — très explicable celle-là — contre la purification des eaux par le chlore : elle fut créée par les propagateurs de l'ozone. La ville du Havre entendit, en 1928, une conférence où furent vantées les propriétés purificatrices de l'ozone ; mais le conférencier était le créateur même du procédé par l'ozone, directeur de la Compagnie d'Électricité qui dessert Le Havre. Or les villes qui ont adopté l'ozone ont 15 décès typhiques par 100 000 habitants (Nice) et même 20 décès (Toulon) ; alors qu'une ville verdunisée n'a que 0,25 décès typhiques (Reims). La ville du Havre, fidèle jusqu'à présent à l'ozone, compte 10,3 décès typhiques, ce qui est beaucoup trop et d'ailleurs parfaitement regrettable pour le bon renom du port du Havre, un port devant avoir une eau irréprochable à offrir aux navires qui viennent y faire leur provision d'eau « potable ».

***

QUAND il s'agit de l'intérêt public, il ne doit pas se produire de marchandage. Rien ne doit entraver le relèvement sanitaire de la France. On meurt trop en France et c'est, comme le disait le professeur Léon Bernard, un véritable scandale. Il importe donc, dans le plus grand intérêt de la patrie, qu'une loi sur la protection de la Santé publique tienne compte des dernières découvertes de la Science et des résultats qu'elles ont fournis. Nos savants ont su créer des armes contre la maladie et contre la mort. La France se doit de savoir les utiliser.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

M. Aiguèperse : **A dix-huit ans** (Bibliothèque reliée Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Jeunesse, fraîcheur, candeur, sont les signes sous lesquels peut se placer ce roman. Et quelle est la jeune fille qui n'y retrouvera pas ses premières tendresses, ses premières aspirations à l'amour ? Le plus heureux des bonheurs couronne ce conte de fées des temps modernes.

Joseph Dubois : **L'économie soviétique maîtresse de ses destins** (Editions Nouvelles ; 2 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ce petit livre de moins de cent pages, l'auteur fait le point exact des résultats obtenus par l'U. R. S. S. dans le domaine économique et montre d'abord l'assouplissement des campagnes aux conditions du régime nouveau et la croissante animation des villes.

Il se fait ensuite philosophe et fournit au lecteur les éléments essentiels de la « connaissance » en ce qui concerne l'U. R. S. S., cette « grande république philosophique où les esclaves sont les machines ». Reste à savoir si les hommes ne leur sont pas eux-mêmes asservis.

Abel Hermant, de l'Académie française : **Souvenirs de la vie mondaine** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est toute une époque délicieuse et malheureusement à jamais disparue qu'évoque Abel Hermant. Durant les années 80 ou 90, être introduit dans un des salons parisiens, où le bon ton régnait en maître, était pour un adolescent une véritable affaire d'Etat. On retrouve ici ce que fut l'agrément de cette vie vouée au culte de l'esprit.

A l'orée de sa carrière, Abel Hermant a eu le bonheur de rencontrer, mis en valeur par l'atmosphère qui les entourait, des personnalités telles que le comte de Paris, la princesse Mathilde, Victor Hugo, Alphonse Daudet, les frères Goncourt, la comtesse de Noailles, d'Annunzio... Reverrons-nous, reverra-t-on jamais pareille floraison ? Abel Hermant, avec le regret poignant de son époque, n'ose l'espérer.

César Fauxbras : **Mer Noire, les mutineries racontées par un mutin** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On se rappelle le bruit justifié que fit, il y a peu d'années, la publication sous la signature — mystérieuse — de « César Fauxbras », de *Jean Le Gouin*, journal de la guerre maritime... tenu par un simple matelot.

Mer Noire, qui en est la suite, apporte un curieux témoignage sur une sombre phase de notre époque ; il est écrit du style prime-sautier, violent, direct, voire grossier à l'occasion, qui caractérise l'auteur.

Viennent de paraître

(En vente à la librairie Nathan.)

Duboin (Jacques) : **En route vers l'abondance** (Ed. Fustier, 8, rue de Choiseul ; 2 volumes, 10 fr.).
Gheorghiu : **Les romans de Dumas fils** (Presses univ. ; 15 fr.).
Gompel (Claude) : **U. R. S. S., pays de la jeunesse** (Rieder ; 10 fr.).
Grammont (François) : **Francesca l'Aragonaise** (Figuière ; 10 fr.).
Laurent (G.) et Guignard (G.) : **Proses modernes** (Bourrelier).
Mercier (Max) : **Conscience** (Figuière ; 12 fr.).
Murray (W.-B.) : **La vérité sur le mariage**, traduit de l'anglais par A. Morris (Figuière).
Niderot (René) : **L'enseignement primaire en France depuis la Révolution jusqu'à la Grande Guerre** (Ed. de la Mésange, Strasbourg).
Peisson (Edouard) : **Le Chalutier 304 et autres histoires de mer** (Grasset ; 15 fr.).
Romains (Jules) : **Les hommes de bonne volonté : IX. Montée des périls ; X. Les pouvoirs** (Flammarion ; 2 volumes à 12 fr. chacun).
Rops (Daniel) : **La misère et Nous** (Grasset ; 9 fr.).
Stambat (Sophie et Marc) : **Love**, romans (Baudinière ; 12 fr.).
Strowski (Fortunat) : **Etudiants et étudiantes** (Coll. Voir et Savoir, Flammarion ; 5 fr. 50).
Le Plan français, publié par le Comité du Plan, avec préface de Marcel Déat (Fasquelle ; 12 fr.).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Montdidier ville, 1935). — La forêt est une *famille*. *Mais* dans cette famille, si unie, puisque la vie de chacun dépend de la santé de l'ensemble, dans ce milieu domine un *chef :* le chêne, l'arbre divin, symbole même de la France, l'arbre pour qui la fin d'un siècle marque, tout au plus, la *limite* de la jeunesse, le vieux et cher *compagnon* de notre histoire, de nos épreuves, de nos deuils... La robuste enfance résiste à la brûlure de l'été comme à la morsure de l'hiver : ce qu'elle redoute, ce sont les caprices du printemps.

E. HERRIOT.
(*Dans la forêt normande.*)

Questions. — 1. *Expliquez l'expression :* l'arbre pour qui... jeunesse (1 point).

2. *Expliquez les mots et expressions :* symbole, épreuves, caprices (1 point 1/2).

3. *Fonction des mots :* famille, mais, chef, limite, compagnon (2 points 1/2).

➔ RÉPONSES. — 1. Le chêne est un arbre qui peut vivre plusieurs siècles; jusqu'à ce qu'il ait un siècle, le chêne peut donc être considéré comme jeune.

2. Le chêne est le *symbole* de la France, il est en effet l'arbre national : au temps des Gaulois, c'est sur ses branches que les Druides recueillaient le gui sacré ; *épreuves :* les malheurs de notre peuple, au cours de l'histoire (épidémies, défaites militaires, etc.) ; *caprices :* les sautes de température et en particulier les gelées tardives qui, au printemps, font le plus grand tort à la végétation.

3. *Famille :* attribut de forêt ; *mais :* conjonct., marque une opposition entre les deux propositions ; *la forêt est une famille et dans cette famille... dans ce milieu domine un chef ; chef :* sujet de domine ; *limite :* compl. d'obj. dir. de marque ; *compagnon :* mis en apposition à *chef* (de même que *chêne* et *arbre*).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *A l'occasion des manœuvres, des soldats ont cantonné dans le village. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Dimanche dernier, nous avions été avertis qu'un détachement de cavalerie cantonnerait dans le village. En effet, vers 2 heures nous entendons un bruit de galopade. « Les voilà ! » et nous nous précipitons pour les voir. C'est l'escadron d'état-major du 11e cuirassiers. Le général est au milieu de ses soldats, le colonel en auto suit, entouré de motocyclettes. Tout le monde est sur le seuil des portes ou dans la rue. Le bruit des chevaux, les ordres des officiers, tout cela égaie et anime le bourg. Nous allons ensuite les voir cantonner dans un grand champ, ils font des faisceaux, d'autres ferrent les chevaux que le commandant examine et fait panser ensuite. Tout est bien aligné, les bêtes, les camions, les mitrailleuses, les auto-chenilles, le canon de 25 millimètres. La cuisine roulante est installée sous un gros pommier. Je ne quittai le camp qu'à 8 heures, les oreilles bourdonnantes du bruit de la forge, des hennissements des chevaux, des cris des soldats.

Devoir d'élève.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Pas-de-Calais, 1934).

1. *Un tonneau vide pèse 26 kg. On l'emplit d'eau aux 3/4 et il pèse alors 197 kg. Quelle est la contenance du tonneau? Quel serait le prix du vin qu'on pourrait y loger à raison de 275 f. l'hectolitre?*

➔ SOLUTION. — L'eau contenue dans le tonneau aux 3/4 plein pèse :

197 kg. — 26 kg. = 171 kg.

Cette eau a un volume de 171 dm³ ou 171 litres. Le tonneau plein contiendrait :

$$\frac{171 \text{ litres} \times 4}{3} = 228 \text{ litres ou } \mathbf{2 \text{ hl. } 28.}$$

A 275 f. l'hl. le vin qu'on pourrait y loger vaudrait :

$$275 \text{ f.} \times 2{,}28 = \mathbf{627 \text{ f.}}$$

***

2. *Quel capital faut-il placer à 6 p. 100 pour avoir un intérêt de 1 746 f. 60 en 3 ans et 5 mois?*

➔ SOLUTION. — 3 ans 5 mois = 41 mois.

En 41 mois, l'intérêt produit par le capital cherché est 1 746 f. 60. En 12 mois, ou 1 an, cet intérêt est les 12/41 de 1 746 f. 60 ou :

$$1\,746 \text{ f. } 60 \times \frac{12}{41} = 511 \text{ f. } 20.$$

A 6 p. 100, quand l'intérêt annuel est 6 f., le capital placé est 100 f. Autant de fois 6 f. seront contenus dans 511 f. 20, autant de fois 100 f. de capital auront été placés. Le capital cherché est donc :

$$100 \text{ f.} \times \frac{511{,}20}{6} = \mathbf{8\,520 \text{ f.}}$$

CALCUL MENTAL (Saint-Quentin rural, Aisne, 1934). — 1. *134 + 149* (**283**). — 2. *Trouvez les 2/5 de 80* (**32**). — 3. *49 m. 30 × 9* (**445 m. 50**). — 4. *Surface d'un triangle de 15 m. de hauteur. La base est double de la hauteur* (**225 m²**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'a-t-on appelé les grandes découvertes maritimes? A quelle époque eurent-elles lieu? Citez deux grands navigateurs de cette époque et dites ce qu'ils firent.* (2 points.)

2. *Que s'est-il passé le 10 août 1792; en 1852?* (2 points.)

3. *A quelle époque vivait Pasteur? Quelle terrible maladie parvint-il à guérir?.* (1 point.)

4. *Décrivez et expliquez le climat de la région du Nord.* (2 points.)

5. *Qu'appelle-t-on lignes « interréseaux »? Parmi les principales de ces lignes, citez-en trois, en France* (1 point 1/2.)

6. *Combien y a-t-il d'habitants en Allemagne? Quelles y sont les deux principales villes?* (1 point 1/2.)

➔ RÉPONSES. — 1. Les grandes découvertes maritimes furent celles qui furent faites vers la fin du XVe siècle par les navigateurs espagnols et portugais. Parmi les plus célèbres d'entre eux, citons : Christophe Colomb (un Génois), qui, parti de Cadix, découvrit l'Amérique (1492), et Vasco de Gama, qui s'en alla aux Indes par mer, après avoir doublé le cap d'Espérance et fait le tour de l'Afrique (1498).

2. *10 août 1792 :* insurrection parisienne ; prise

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! C. moyen (1er degré). 9.25 C. moyen (2e degré) et C. supérieur. 10 fr.

des Tuileries et chute de la royauté (Louis XVI emprisonné au Temple) ; 1852 : le prince-président Louis Napoléon rétablit l'Empire et prend le nom de Napoléon III, un an après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui avait mis fin à la deuxième République.

3. Pasteur vivait au XIXe siècle (il mourut en 1895). Pasteur parvint à guérir la rage par la vaccination antirabique (1885).

4. Pays de plaines ouvert aux influences maritimes, la région du Nord a un climat humide, brumeux en toute saison, les hivers sont assez doux, mais les brouillards sont fréquents.

5. Les lignes interréseaux ou lignes transversales mettent en communication plusieurs réseaux, sans passer obligatoirement par Paris.

Ex. : 1° *Calais-Bâle* (par Mézières, Nancy) ; 2° *Strasbourg-Lyon* (par Mulhouse) ; 3° *Bordeaux-Lyon* (par Limoges).

6. Il y a actuellement en Allemagne 62 millions d'habitants. Les 2 principales villes sont Berlin et Hambourg.

IV *bis*. **SCIENCES** (L'Isle-en-Dodon et Auterive, Haute-Garonne, 1934). — 1. *Pourquoi les ballons gonflés d'hydrogène s'élèvent-ils dans l'air? En serait-il de même s'ils étaient gonflés avec d'autres gaz? — 2. Expliquez ce qu'est le tirage de la cheminée? — 3. Que se dépose-t-il sur les parois intérieures de la cheminée? Cette matière est-elle combustible? Comment éteint-on les feux de cheminée? — 4. Quel est le rôle de la racine de la plante? —* 5. **Filles**. *Donnez le nom de trois racines alimentaires.* — **Garçons**. *Soins à donner au fumier de ferme.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. L'hydrogène est un gaz 14 fois plus léger que l'air. Un ballon gonflé à l'hydrogène reçoit, conformément au principe d'Archimède, une poussée verticale, de bas en haut, égale au poids du volume d'air déplacé. Cette poussée est bien supérieure au poids total du ballon (hydrogène, enveloppe, nacelle et passagers). C'est pourquoi le ballon s'élève. Si le ballon était gonflé avec un gaz plus lourd que l'air, comme le gaz carbonique, le poids du ballon serait bien supérieur à la poussée et le ballon ne s'élèverait pas. Il en serait de même avec un gaz à peine plus léger que l'air.

2. Les gaz et la fumée provenant de la combustion du foyer sont très chauds, et par suite très légers. Ils s'élèvent dans la cheminée — ainsi que l'air chaud — et sont chassés à l'extérieur. L'air froid de la salle vient remplacer ces gaz et il se produit ainsi un appel d'air qui active la combustion. On dit que la cheminée tire bien. Si elle est mal construite, ce courant ne se produit pas, ou se produit mal ; les gaz et la fumée restent dans la cheminée ou se répandent dans la salle. La combustion se fait mal et la cheminée tire mal.

3. A l'intérieur de la cheminée, la fumée se refroidit et laisse déposer sur les parois une substance noire, mi-liquide, qui se solidifie et durcit : c'est la suie. La suie est très combustible. C'est elle qui s'enflamme dans les cheminées qui n'ont pas été ramonées : c'est ce qu'on appelle un feu de cheminée. On l'éteint en brûlant du soufre au bas de la cheminée : le gaz sulfureux produit n'entretient pas la combustion. On bouche en même temps le bas de la cheminée pour supprimer le tirage.

4. La racine fixe la plante au sol. Elle absorbe, dans le sol, par les poils absorbants, l'eau qui a dissous les matières nutritives : sels azotés, potassiques, etc. Enfin, la racine respire.

5. *Filles :* la carotte, la betterave, le radis, sont des racines alimentaires.

Garçons : le fumier doit être placé dans une fosse imperméable, dont le fond porte un conduit d'écoulement aboutissant à la fosse à purin. Il doit être fortement tassé et arrosé de purin tous les deux ou trois jours.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Vendée, 1932). — **Garcons**. *Croquis côté d'un encrier scolaire.* — **Filles**. *Une boutonnière ; un surjet de 5 cm. ; vos initiales.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **L'abeille**. — Quand un *soleil incertain*, mais déjà puissant, éveille la sève endormie, de petites fleurs des champs, la *violette* sauvage, la pâquerette des gazons, le bouton d'or des *haies*, la *giroflée hâtive*, s'épanouissent et parfument l'air. Mais cela pour un moment. A peine ouvertes à midi, *dès* trois heures elles se replient et voilent leurs frissonnantes étamines.

A ce court moment de chaleur, vous voyez un petit être blond, tout velu, mais frileux, qui *se hasarde* à déployer ses ailes. L'abeille quitte sa *cité*, sachant que la manne est *prête*, pour *elle* et pour ses petits.

MICHELET.

Questions. — 1. *Montrez le rapprochement fait par l'auteur entre l'abeille et les fleurs en avril.*

2. a. *Expliquez les expressions :* soleil incertain, cité, la manne.

b. *Remplacez par un mot ou une expression de même sens :* hâtive, voilent, se hasarde.

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés :* violette, haies, dès, prête, elle.

➔ RÉPONSES. — 1. De la même façon que les premières fleurs s'ouvrent timidement aux rayons encore faibles du soleil printanier, l'abeille encore frileuse commence seulement à sortir de la ruche et se *hasarde à déployer ses ailes.*

2. a. *Soleil incertain :* au début du printemps le ciel est souvent nuageux et le soleil n'apparaît qu'à des intervalles irréguliers.

b. *Hâtive :* précoce ; *voilent :* cachent ; *se hasarde :* se risque.

3. *Violette :* nom com., mis en apposition à *fleurs* (de même que *pâquerettes, bouton d'or, giroflée*) ; *haies :* nom com., compl. du nom *bouton d'or ; dès :* préposition, marque un rapport de temps entre *replient* et *trois heures ; prête :* adj. qualif., attribut de *manne ; elle :* pron. personnel, compl. d'attribution de *est prête.*

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Une poissonnerie de Boulogne m'a expédié en gare d'A. un colis postal qui contient 4 kg. de poisson et coûte 20 f. 30, frais de transport compris. J'ai donné, en outre, 1 f. 50 au camionneur qui a apporté le colis à mon domicile. 1° Si l'expéditeur paie 5 f. 70 pour m'envoyer le colis en gare d'A,. quel est le prix du kg. de poisson acheté à la poissonnerie de Boulogne? 2° Quel est le prix de revient du kg. de poisson livré chez moi? 3° Si je me faisais expédier à domicile un colis contenant 9 kg. de poisson, le marchand de Boulogne paierait 10 f. 45 de transport. A combien me reviendrait le kg. de poisson?*

➔ SOLUTION. — 1° Les 4 kg. de poisson coûtent à Boulogne :

20 f. 30 — 5,70 = 14 f. 60.

CHALLAYE. L'ART ET LA BEAUTÉ..... 15 fr.

Et le kilogramme :

14 f. 60 : 4 = **3 f. 65.**

2° Prix de revient total du poisson livré chez moi :

20 f. 30 + 1,50 = 21 f. 80.

Prix de revient du kg. : 21 f. 80 : 4 = **5 f. 45.**

3° Les 9 kg. de poisson expédiés à domicile me reviendraient, au prix d'achat plus le port :

3 f. 65 × 9 + 10,45 = 32 f. 85 + 10,45 = 43 f. 30

Et le kg. à :

43 f. 30 : 9 = **4 f. 82** par excès.

***

2. *Un homme fume tous les 5 jours un paquet de tabac de 2 f. 50. Il dépense, en outre, journellement, 1 f. 75 au café. Quelle somme dépense-t-il ainsi dans une année de 365 jours? S'il la consacrait à organiser un séjour à la mer avec sa femme, combien représenterait-elle de journées? Le prix du billet aller et retour est de 80 f. 30; les frais d'hôtel sont de 30 f. par jour et par personne. Il s'y ajoute une taxe de 10 p. 100 pour le service et une taxe de séjour de 1 f. 25 par personne et par jour. Les menus frais de séjour s'élèvent en outre à 7 f. par jour pour les deux personnes.*

➔ SOLUTION. — 1° La dépense journalière en tabac est de :

2 f. 50 : 5 = 0 f. 50.

Cette dépense, jointe à la dépense faite au café, porte la dépense journalière totale à :

0 f. 50 + 1,75 = 2 f. 25,

soit par an :

2 f. 25 × 365 = **821 f. 25.**

2° Les deux billets aller et retour représentent une dépense de :

80 f. 30 × 2 = 160 f. 60.

Il resterait à dépenser pour le séjour :

821 f. 25 — 160,60 = 660 f. 65.

Frais journaliers :

Hôtel : 30 f. × 2 =	➔ 60 f.
Taxe de 10 p. 100 sur 60 f. =	➔ 6 f.
Taxe de séjour : 1 f. 25 × 2 =	➔ 2 f. 50
Frais divers :	➔ 7 f. 00
	Total : 75 f. 50

Ces deux personnes pourraient donc séjourner au bord de la mer pendant :

660 f. 65 : 75,50 = **8 jours** par défaut.

Il leur resterait : 56 f. 65.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 2e session, 1934). — **Mon livre.** — Dans ma jeunesse, un mot me frappait quelquefois, un mot que l'ouvrier, le pauvre, répétaient volontiers : « Mon livre. »

On n'était pas, comme aujourd'hui, inondé de romans, de journaux, d'un déluge de papier. On n'avait guère qu'un livre ou deux, et on y tenait fort, comme le paysan tient à son almanach. Le livre unique inspirait confiance. C'était comme un ami. A tel moment de vide, *où* un ami vous *eût mené* au cabaret, on restait auprès des siens, et on prenait « son livre ». On lisait beaucoup moins, avec *un esprit neuf*, en y mettant du sérieux et la disposition qu'on avait ce jour-là. Selon qu'il faisait beau ou laid, selon qu'on était gai ou triste, heureux ou non, plus ou moins pauvre, ce *livre complaisant* se colorait diversement. Nul ami plus docile. Ce camarade souvent qui vient vous voir est *discordant ;* il vous vient *gai* quand on est triste. L'ami imprimé ? non. Je ne sais comment il se faisait *qu'*il se mettait toujours à l'unisson. On l'avait lu vingt fois. Il ne dominait point par l'attrait de la nouveauté, comme tant de livres d'aujourd'hui qui prétendent être neufs et s'imposent à ce titre.Ce livre aimé était réellement *un texte élastique,* qui laissait le lecteur broder dessus. Il ne pouvait donner l'information diverse des livres d'aujourd'hui. Mais, en revanche, il stimulait, éveillait l'initiative. C'est ainsi que Rousseau, qui eut si peu de livres, ressassant son Plutarque, finit par y trouver le *Contrat social* et tant d'autres de ses écrits.

MICHELET.

Questions. — 1. a. *Sens des mots ou expressions :* un esprit neuf ; un livre complaisant ; discordant ; un texte élastique.

b. *Comment interprétez-vous la dernière phrase?* (7 points.)

2. *Analyse grammaticale complète de :* y (on y tenait) ; où (où un ami) ; eût mené ; gai (il vous vient gai) ; qu' (qu'il se mettait). (5 points.)

3. *Donnez la nature et la fonction de la proposition :* selon qu'il fait beau ou laid, *et des propositions contenues dans la phrase :* Je ne sais comment il se faisait qu'il se mettait toujours à l'unisson. (8 points.)

(*On donnera l'orthographe de Plutarque.*)

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Un esprit neuf :* un esprit libre, dispos, qui n'est pas encombré d'idées qu'il n'a pu faire siennes, à la suite de lectures rapides et mal assimilées.

Un livre complaisant : ce livre qu'on aime bien et qu'on a toujours à sa disposition et qui vous offre à chaque instant les consolations ou les encouragements dont on peut avoir besoin.

Discordant : littéralement « qui n'est pas en accord », « qui fait un contraste choquant ». Ex. : des sons discordants. Le mot pris au sens figuré est ici appliqué à l'ami dont l'humeur ou les sentiments sont à l'opposé des vôtres.

Un texte élastique : le mot *élastique* est pris au sens figuré, il veut dire que le texte dont il s'agit se prête à plusieurs interprétations et à des réflexions diverses.

b. D'après Michelet, Plutarque : un écrivain de l'antiquité grecque dont l'ouvrage le plus connu est la *Vie des Hommes illustres de la Grèce et de Rome,* était l'auteur préféré et presque exclusif de J.-J. Rousseau. C'est dans l'œuvre de Plutarque que le philosophe du XVIIIe siècle découvrit ses propres inspirations.

2. *y :* pron. personnel, représente *un livre ou deux,* compl. d'obj. indirect de *tenait.*

où : pron. relat., a pour antécédent *moment,* compl. circ. de temps de *eût mené.*

eût mené : v. mener, forme active, passé 2e forme du condit., 3e pers. du sing, 1er groupe.

gai : adj. qualif., masc. sing., attribut de *il.*

qu' : conjonction de subordination, unit dans la phrase : *Je ne sais... à l'unisson,* la 2e et la 3e prop. (V. 3e réponse.)

3. *Selon qu'il fait beau ou laid :* prop. subord. par la loc. conjonct. *selon que,* compl. circ. de *se colorait,* marque l'alternative.

Je ne sais : 1re prop. principale ; *comment il se faisait :* 2e prop. subord. par l'adv. de manière *comment,* compl. d'obj. dir. de *sais ; qu'il se mettait toujours à l'unisson :* 3e prop. subord. par la conjonct. *que,* sujet réel de *se faisait.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Qu'est-ce que la susceptibilité? Indiquez-en les causes et les inconvénients.*

CHARRIER. COMMENT DÉVELOPPER UN SUJET PÉDAGOGIQUE. 11 fr.

➔ INDICATIONS. — La susceptibilité se manifeste par une grande sensibilité aux reproches, si légers soient-ils ou aux plaisanteries même les plus amicales. En classe, l'élève susceptible se froisse alors que ses professeurs ou ses camarades croient en toute bonne foi, n'avoir rien fait qui puisse véritablement l'offenser.

Cette sensibilité exagérée et un peu maladive est due souvent à un mauvais état de santé : les susceptibles sont alors des nerveux et des émotifs facilement irritables et qui sont incapables de maîtriser leurs réactions. Il arrive aussi que les susceptibles sont des timides qui manquent de confiance en eux-mêmes et qui ne savent ni se justifier, s'ils sont l'objet d'un reproche qu'ils ne méritent point, ni se défendre contre les moqueries ou les taquineries.

Une susceptibilité légère vaut certes mieux, en éducation, que l'indifférence, car elle facilite beaucoup l'œuvre de perfectionnement et de redressement entreprise par les maîtres. Par contre, la susceptibilité est un mal lorsqu'elle est excessive : l'enfant susceptible, blessé à chaque instant dans sa dignité, se renferme sur lui-même et, se refusant à donner son affection à ses maîtres et à ses camarades, se trouve isolé et malheureux au milieu des autres, décourageant ceux-là même qui ne demanderaient qu'à l'aimer. C'est pourquoi l'éducateur avisé s'efforce avec raison de combattre ce travers contre lequel les meilleures armes sont encore la patience et la bonté.

III. **HISTOIRE** (autre centre). — *La conquête de l'Algérie.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La France s'est taillée, depuis 1830, dans l'Afrique du Nord un vaste empire colonial qui a eu pour origine la conquête et l'occupation de l'Algérie et qui, situé à vingt-quatre heures de Marseille, apparaît comme un prolongement de la métropole.

II. **La conquête de l'Algérie.** — a. *L'expédition d'Alger :* difficultés du dey d'Alger avec la France, insulte faite au Consul français (1827), les pirateries des Barbaresques. Sous Charles X, les ultras (ministère Polignac) décident d'envoyer une expédition contre *Alger.* (V. un manuel.)

Prise d'Alger : 4 juillet 1830. b. *L'occupation restreinte :* Jusqu'en 1837, les Français se contentèrent d'occuper les ports. Mais les Musulmans de l'intérieur s'agitaient ; en 1836, une expédition française échoua devant Constantine. La ville fut enlevée en 1837.

c. *Lutte contre Abd-el-Kader :* la résistance des Arabes était dirigée par l'émir Abd-el-Kader (V. un manuel), le général *Bugeaud* lui fait la guerre (V. un manuel), prise de la « Smalah », par le duc d'Aumale (1843), victoire de l'*Isly* (1845) sur le sultan du Maroc, allié à l'émir. Insurrection de 1845. Traqué par nos troupes, *Abd-el-Kader* se rendit en 1847.

III. **Achèvement de la conquête.** — De nouvelles expéditions militaires furent dirigées contre les Kabyles (1845-1850) et les luttes continuèrent jusqu'en 1857. Les Français entreprirent ensuite l'occupation des oasis du sud et la pénétration du Sahara, achevée en 1901. (V. un manuel.)

La sécurité de l'Algérie a été assurée ensuite par l'établissement du protectorat français sur la Tunisie (1881), puis sur le Maroc.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. E., Académie de Paris, juillet 1934.) — 1. **Algèbre.** — *Trouver les dimensions de trois pièces d'étoffe rectangulaires A, B, C, de même qualité, sachant que :*

1° *Leurs prix sont proportionnels aux nombres 5, 8, 6 ;*

2° *A et B ont même longueur, B et C ont même largeur ;*

3° *La somme des longueurs est 110 m., celle des largeurs, 2 m. 10. On admettra que les prix sont proportionnels aux surfaces.*

➔ INDICATIONS. — Soient x m. la longueur des pièces A et B, y m. la largeur de B et C, z m. la largeur de A et u m. la longueur de C.

Par hypothèse :

$$2x + u = 110. \quad (1)$$
$$2y + z = 2{,}1. \quad (2)$$

Les surfaces et par suite les prix des pièces A et B sont dans le rapport des largeurs ; donc

$$\frac{z}{y} = \frac{5}{8}. \quad (3)$$

De même B et C ayant même largeur, le rapport de leurs prix est égal au rapport de leurs longueurs, ou :

$$\frac{x}{u} = \frac{8}{6} = \frac{4}{3}. \quad (4)$$

On a donc à résoudre deux systèmes d'équations à deux inconnues, formés respectivement par les équations (1) et (4) et par les équations (2) et (3).

De (4) on tire : $u = \frac{3x}{4}$,

de sorte que (1) devient : $2x + \frac{3x}{4} = 110.$

$$8x + 3x = 110 \times 4.$$
$$x = \frac{110 \times 4}{11} = 40 \text{ m.}$$
$$u = \frac{3 \times 40}{4} = 30 \text{ m.}$$

De même, des équations (2) et (3), on tire :

$$z = \frac{5y}{8} \text{ et } 2y + \frac{5y}{8} = 2{,}1 ;$$
$$21y = 2{,}1 \times 8 \text{ ou } y = 0{,}8 ;$$
$$z = \frac{5 \times 8}{0{,}8} = 0{,}5.$$

2. **Géométrie.** — *Un terrain a la forme d'un trapèze ABCD ; les angles en C et D valent respectivement 60° et 45°. On donne la base CD = 4 a et le côté AD = 2 a.*

1° *Calculer en fonction de a la hauteur, la base AB et la surface du trapèze.*

2° *On désire partager ce trapèze en deux parties équivalentes en menant une droite FM issue du point F donné sur CD par la distance* $DF = \frac{3a}{2}$. *A quelle distance de B se trouve le point M ?*

(B. É., Alger, octobre 1934.)

➔ SOLUTION. — 1° Si l'on joint A au milieu E de CD, on forme le triangle ADE, qui a deux côtés égaux (AD = DE = 2 a) comprenant un angle de 60° ; il est équilatéral. Sa hauteur AH est aussi celle du trapèze. Elle est égale à :

$$\frac{AD\sqrt{3}}{2} = a\sqrt{3}.$$

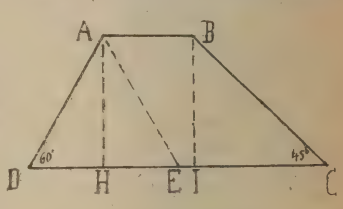

En menant BI parallèle à AH, on obtient HI = AB. Or :

$$HI = CD - DH - CI.$$

DH est la moitié de DE ; CI est un côté de l'angle droit du triangle rectangle BIC qui est isocèle puisqu'il a un angle de 45° ; donc $CI = BI = a\sqrt{3}$.

On en tire :

$$AB = HI = 4a - a - a\sqrt{3} = a(3 - \sqrt{3}).$$

La surface du trapèze ABCD égale :

$$\frac{CD + AB}{2} \times AH = \frac{4a + a(3 - \sqrt{3})}{2} \times a\sqrt{3}$$
$$= \frac{a^2(7 - \sqrt{3})\sqrt{3}}{2} \text{ ou } \frac{a^2(7\sqrt{3} - 3)}{2}.$$

DENIS. La T. S. F. mise à la portée de tous..... Édition complète. 14 fr. Édition abrégée. 4.75

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Les promesses.

I. L'exemple.

HISTOIRE DE RÉGULUS. — *Les Carthaginois, qui craignaient la puissance romaine, envoyèrent Régulus à Rome et le chargèrent d'offrir un traité de paix au Sénat. Si ce traité était accepté, Régulus devait rester libre. S'il était rejeté, Régulus devait revenir à Carthage, et il promit de le faire.*

Arrivé dans sa patrie, il fit connaître au Sénat les propositions de Carthage. Mais, comme elles n'étaient pas assez avantageuses pour les Romains, il conseilla de ne pas les accepter.

Son conseil fut suivi. Régulus, qui avait préféré l'intérêt de sa patrie à la liberté et même à la vie, retourna chez les Carthaginois. Il n'ignorait pas que ceux-ci, furieux de voir leurs offres repoussées, se vengeraient cruellement sur lui. Mais il avait donné sa parole ; il ne songea pas un instant à ne pas la tenir.

PATHELIN LE FOURBE TROUVE PLUS FOURBE QUE LUI. — *Tout le monde connaît la farce de l'avocat Pathelin. On racontera comment celui-ci trompa Guillaume, le marchand de drap. Quand il eut fait acquitter le berger Agnelet, il lui demanda, pour prix de sa plaidoirie, l'argent promis.*

Pathelin. — *Hé bien ! Agnelet.*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Viens ici ! Ai-je bien plaidé ta cause?*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Ton maître est condamné. Ne dis plus : Bée ! Ce n'est pas la peine. N'ai-je pas bien trompé Guillaume? Ne t'ai-je pas bien conseillé?*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Hé ! personne ne t'entend. Parle librement ! N'aie pas peur.*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Il est temps que je m'en aille. Paie-moi !*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Oui, tu as très bien joué ton rôle. Ce qui a le mieux trompé Guillaume, c'est que tu as su ne pas rire.*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Que veut dire ce : bée ? Il ne faut plus le dire. Paye-moi.*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Bée ! Parle plus sagement et paie-moi, que je m'en aille.*

Agnelet. — *Bée!*

Pathelin. — *Je te prie de ne plus dire : bée et de me payer. C'est assez bavardé. Paie-moi !*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Te moques-tu de moi? Ça, de l'argent !*

Agnelet. — *Bée !*

Pathelin. — *Par ma foi, tu as bien raison. Je croyais être le maître de jurbes d'ici et d'ailleurs. Et je suis vaincu par un berger.*

Agnelet. — *Bée !* (Il se sauve.)

SERMENT ET PARJURE. — *Il s'agit du serment prêté par Louis-Napoléon Bonaparte au moment où il fut nommé président de la République.*

« En présence de Dieu et devant le peuple français, représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique, une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution. »

Le président de l'Assemblée, debout, lut cette formule majestueuse ; alors, toute l'Assemblée faisant silence et recueillie, le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, levant la main droite, dit d'une voix ferme et haute :

« Je le jure !... »

La Constitution à laquelle Louis-Napoléon Bonaparte prêta serment, le 20 décembre 1848, « à la face de Dieu et des hommes », contenait, entre autres articles, ceux-ci :

« Art. 36. — *Les représentants du peuple sont inviolables.*

« Art. 37. — *Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite.*

« Art. 68. — *Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge, ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.*

« Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions ; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance ; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les juges de la Haute-Cour se réunissent immédiatement, sous peine de forfaiture ; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent, pour procéder au jugement du président et de ses complices ; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du ministère public. »

Moins de trois ans après cette journée mémorable, le 2 décembre 1851, au lever du jour, on put lire, à tous les coins de rue de Paris, l'affiche que voici :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DÉCRÈTE :

Article premier. — *L'Assemblée nationale est dissoute.*

Art. 2. — *Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai* (1) *est abrogée.*

Art. 3. — *Le peuple français est convoqué dans ses comices* (2).

Art. 4. — *L'état de siège est décrété dans toute l'étendue de la première division militaire.*

Art. 5. — *Le Conseil d'État est dissous.*

Art. 6. — *Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.*

Fait au Palais de l'Élysée, le 3 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte.

En même temps, Paris apprit que quinze représentants du peuple, inviolables, avaient été arrêtés chez eux, dans la nuit, par ordre de Louis-Napoléon Bonaparte. (V. HUGO, *Napoléon le Petit.*)

II. La réflexion.

Faire apprécier, à l'aide des exemples précédents, l'importance, dans la vie, du respect des engagements.

(1) La loi du 31 mai 1850 restreignait le suffrage universel.

(2) Comices : ce mot désigne les assemblées du peuple réuni pour voter.

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale... 15 fr.

a. Engagements formulés, par écrit ou verbalement (la morale ne fait entre eux aucune distinction : la parole d'un honnête homme vaut un écrit) : reconnaissance d'une dette, commande d'une marchandise, contrat de travail, etc. S'ils ne sont pas respectés, c'est, pour la vie sociale, la plus dangereuse des perturbations. La crise actuelle a souligné ce que nous écrivons : des commerçants ont fait faillite, sans assez de scrupule ; des ouvriers se sont, parfois, mis en grève sans motif suffisant et contre toute attente, etc. Pas de sécurité sans l'assurance que toute promesse sera tenue.

b. Promesses tacites. Aucun contrat entre vos parents et vous, enfants. Pourtant chacun sait que les premiers se sont engagés à vous nourrir, à vous protéger, à vous élever et que vous-même avez promis de les aimer et de les respecter ; les habitants d'une même patrie sont aussi liés par l'engagement tacite de s'aimer, de se secourir, de coopérer.

L'exemple de Régulus montre à quelle grandeur morale s'élève un homme qui, toujours, tient sa promesse et n'a qu'une parole. Opposer à cette façon d'agir celle de Louis-Napoléon Bonaparte. Magnifions la grandeur de celui qui sait, au prix de privations (les enfants qui acquittent une ancienne dette de famille, qui indemnisent les créanciers de leur père), au prix de souffrances, tenir ses engagements. Rappelons, ici, un trait de la biographie de Turenne. Une nuit, il passait sur le rempart de Paris ; des voleurs arrêtèrent son équipage, lui prirent ce qu'il avait sur lui, ne lui laissèrent qu'un diamant auquel il tenait, sur la promesse, qu'il leur fit, de leur donner cent louis. Le lendemain, l'un d'eux fut assez hardi pour se présenter à son hôtel. Il se fit introduire, s'approcha de Turenne, lui rappela sa promesse et en reçut cent louis. Turenne lui laissa le temps de s'éloigner ; après quoi, il conta son aventure aux personnes qui l'entouraient. Tout le monde parut surpris de son procédé. « Il faut être inviolable dans ses promesses, dit-il : un honnête homme ne doit jamais manquer à sa parole, quoique donnée à des fripons. »

L'engagement pris étant sacré, une conséquence s'impose. Il ne faut pas faire de promesses à la légère. Nous rejoignons ici la leçon relative au devoir de réflexion et de prévoyance. Il est, parfois, difficile de ne pas s'engager : envers des amis, par exemple. Il faut, pourtant, s'abstenir, sans pour cela les froisser et tout en faisant son possible pour rester en bons termes avec eux. Le respect de la vérité n'exclut pas, nous l'avons dit, le tact et la charité.

Importance des engagements, des traités dans la vie internationale.

Le *cours élémentaire* copiera : Quand je promets de faire une chose, vous pouvez être tout à fait sûr que je la ferai. Le *cours moyen :* Quand un homme promet de faire une chose, il entend par là que ce serait pour lui une grande honte si, plus tard, il négligeait ou oubliait de la faire.

III. L'action.

Habituer les enfants à ne pas faire de promesses à la légère. Leur faire sentir l'importance d'un serment, de la formule : « je le jure » dont ils usent et abusent. « L'homme qui donne sa parole engage son âme. » (LIARD.)

Leur imposer, à l'école, le respect des engagements qu'ils peuvent prendre entre camarades, comme membres de la coopérative scolaire, de la société sportive, etc. Qu'ils se rendent compte que le fait d'être sociétaire équivaut à l'engagement d'être prêt pour un match, pour une manifestation, etc. Ils sont, trop souvent, loin de l'admettre.

Faire naître en eux le sentiment invincible du respect de la parole donnée, c'est développer le sentiment de l'honneur : honneur du scout, qui promet d'être loyal et s'engage à accomplir une bonne action quotidienne, honneur du chevalier qui a fait la promesse de défendre les faibles et les opprimés ! Faire appel au sentiment de l'honneur, de la dignité toutes les fois qu'on le peut : engagement de travailler sans surveillant, de bien se conduire lors d'une sortie, de ne pas abuser de sa force, etc.

Comment s'entraîner au respect de la promesse : prendre un engagement chaque matin et le tenir (la bonne action quotidienne). Se contraindre à l'exactitude : rendez-vous, objet à rendre, travail à remettre. Ne pas se permettre la tricherie (au jeu, au travail) et exclure tout tricheur du groupe.

ÉDUCATION CIVIQUE

L'État : ce qu'il est.

I. *Ce qu'est l'État.* — On dit l'État français. L'expression s'applique à un *territoire :* la France. Il ne peut pas y avoir d'État sans une contrée, sur laquelle l'État étend, justement, son autorité. Il n'y a pas, en effet, d'État sans une certaine *autorité*, capable d'imposer le respect de ses ordres. Enfin le mot suppose qu'il y a une communauté entre les habitants soumis à cette autorité, une certaine unité, une certaine aptitude, aussi, à saisir la notion d'un intérêt général, auquel doivent parfois se sacrifier les intérêts des individus. La durée d'un État dépend, pour une part, de l'énergie de ceux qui le représentent et commandent en son nom, mais aussi du désintéressement de ses membres, à quelque niveau qu'ils soient placés. L'histoire le montre : Empire romain, monarchie franque et féodalité (les hommes perdent alors de vue l'idée antique de la patrie, de l'État et n'ont d'autre horizon que le domaine seigneurial), la monarchie capétienne rétablit l'État sous sa forme la plus impérieuse, la Révolution (l'État n'est plus le roi, c'est la France réelle, vivante : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation »).

II. *L'État moderne.* — Son territoire, son autorité (les lois obéies sur tout le territoire français), ses propriétés (le domaine de l'État : cours d'eau, palais nationaux, forêts domaniales).

III. *Permanence de l'État.* — Il dure autant que la nation, en dépit des révolutions, des changements de constitutions. Les traités internationaux passés autrefois par les rois de France sont respectés par la République. Nos codes datent de l'Empire. La République acquitte les obligations pécuniaires des régimes qui l'ont précédée.

M. HÉNON.

GUY-GRAND. C. DE MORALE A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (1re année). *Br.* 12 fr. *Rel.* 15 fr.
C. D'ÉDUC. CIV. A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (2e année). *Br.* 12 fr. *Rel.* 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

On revisera les dizaines ; puis on étudiera les nombres de 61 à 70 et de 71 à 80, en employant les procédés utilisés précédemment.

Poser des additions et des soustractions simples. Chercher le double de certains nombres.

I. Le nombre 80.

Formation. — Réunissons 7 dizaines de bûchettes, puis ajoutons successivement, 1, 2, 3.... 9, 10 bûchettes, cela fait 7 dizaines de bûchettes et 10 bûchettes ou une dizaine de bûchettes, en tout *huit dizaines* de bûchettes ou *quatre-vingts*.

Répétons ce nombre : *quatre-vingts*.

Écrivons-le : 80. Le 8 représente 8 dizaines.

Propriétés :

1. 80 = 79 + 1 — 80 = 78 + 2
80 = 77 + 3 — 80 = 76 + 4, etc.
2. 80 bûchettes = 2 tas de 40 bûchettes ou 40 × 2 = 80.
3. 80 bûchettes = 4 tas de 20 bûchettes ou 20 × 4 = 80.
4. 80 bûchettes = 5 tas de 16 bûchettes ou 16 × 5 = 80.
5. 80 bûchettes = 10 tas de 8 bûchettes ou 8 × 10 = 80.
6. 80 bûchettes = 8 tas de 10 bûchettes ou 10 × 8 = 80.
7. 80 bûchettes = 20 tas de 4 bûchettes ou 4 × 20 = 80, etc...

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 1 à 80 ; de 80 à 1.*
2. *Écrire les nombres de 2 en 2, de 2 à 80.*
3. *Écrire les nombres de 4 en 4, de 5 en 5 jusqu'à 80.*
4. *Quelle est la moitié de 80 ?*
5. *Un troupeau a 35 moutons. Un autre 45. Combien y-a-t-il de moutons en tout ?*
6. *20 groupes de 4 moutons chacun font combien de moutons ?*
7. *Jean avait 80 billes, il en perd au jeu 5 dizaines. Combien lui en reste-t-il ?*
8. *Combien 10 groupes de 8 élèves font-ils d'élèves ?*
9. *Effectuer :*

50	20	10	30	40	70	60
+ 30	+ 60	+ 70	+ 50	+ 40	+ 10	+ 20

II. Initiation géométrique.

Matériel. — Tracer un *losange* (Voir leçon n° 18). Tracer un carré.

Faisons un rectangle avec le losange. Plier ce dernier suivant les diagonales et avec les quatre morceaux qu'on a découpés, construire un *rectangle*.

Traçons un carré inscrit dans un carré. Prendre le milieu de chaque côté. Joindre les points obtenus. On a un *carré inscrit*.

Dessin. — Décorer à volonté :
1° Le carré inscrit dans un carré ;
2° Le losange inscrit dans un rectangle.
Utiliser le crayon de couleur ou l'aquarelle.

Travail manuel. — On peut tracer plusieurs losanges de différentes couleurs, les découper et chercher un assemblage de décoration pour une bande.

III. L'heure.

Continuer les exercices de lecture et d'écriture de l'heure. On fera remarquer la différence entre 1 heure et 13 heures.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La multiplication.

1. La table de multiplication est revisée tous les jours. Les élèves les plus faibles sont seuls interrogés.

2. Opérations. — Des opérations nombreuses sont faites au tableau. Les élèves composent eux-mêmes de *petits problèmes* menant à une multiplication. Les opérations sont bien disposées, les chiffres convenablement faits, les traits tirés bien droits.

II. Système métrique.

Le gramme et ses multiples.

1. Exercices pratiques de pesée. — Ils seront continués par les élèves.

2. Observation. — Observons attentivement la boîte de masses marquées en cuivre, et d'abord retirons de cette boîte les masses que nous connaissons. Il y en a d'autres qui sont :

2 g., 5 g., 2 dag., 2 hg., 5 hg.

Il y a une masse *double* de chaque multiple et une masse qui vaut 1/2 *fois* chaque multiple. Établissons la liste des masses de la boîte :

moitié :		5 g.	50 g.	500 g.
unités :	1 g.	10 g.	100 g.	1 000 g.
doubles :	2 g.	20 g.	200 g.	

Il y a aussi, mais pas dans cette boîte, les poids de 2 kg., 5 kg., 10 kg., 20 kg.

Mais on trouve encore, dans la boîte, 2 poids de 1 g. ; 2 poids de 10 g., etc. 2 fois chaque masse.

III. Géométrie.

Le rectangle (suite).

1. Cherchons le périmètre. — Et d'abord, que veut dire ce mot ? Faire le tour de la salle de classe, le tour de la cour d'école ; le mesurer avec une chaîne d'arpenteur.

2. De quoi se compose-t-il ? — De 2 longueurs et de 2 largeurs. Alors, est-il besoin de mesurer les quatre côtés et de les additionner ?

L + *l* + L + *l*.

Il suffit d'additionner une longueur et une largeur et de multiplier le résultat par 2.

(L + l) × 2 = périmètre.

3. Exercices pratiques. — 1. Quel est le périmètre de la classe qui a 8 mètres de longueur et 6 mètres de largeur ?

2. Une ardoise a 82 cm. de périmètre. Sa longueur est de 25 cm. Quelle est sa largeur ?

3. Même question pour la recherche de la longueur.

4. Un rectangle a pour périmètre 82 cm. Trouver les dimensions de ce rectangle. Il y a plusieurs solutions. Laisser les enfants donner celles qu'ils veulent.

(Une longueur et une largeur valent 41 cm., qui peut se décomposer : 40 + 1 ; 39 + 2, etc.)

5. Doubler les dimensions d'un rectangle. Que devient le périmètre ? Exemple.

6. Est-il utile de connaître le périmètre d'un jardin, d'un tapis, d'une cour ? Pourquoi ?

4. Travail manuel. — 1. Construire un rectangle. 2. On pourra l'encadrer d'une bordure qu'on ornera à volonté ; ou y inscrire un losange qu'on décorera ; ou le diviser en carrés égaux (formation d'un damier à colorier).

IV. Exercices.

1. Calcul mental.

1. *Multiplication de nombre simples par 8. Remarquer que 8 = 2 × 2 × 2.*

12 × 8 = 12 × 2 × 2 × 2 = 24 × 2 = 2 = 48 × 2 = 96 ; or 8 = 10 — 2.

53 × 8 = 53 × 10 — 53 × 2 = 530 — 106 = 424.

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.....** Cours supérieur. *Élève* . 14.50 *Maître.* 21.50

2. *Je fais équilibre à un corps avec les masses suivantes : 2 hg. ; un demi-hg. ; 2 g. ; 1 g. Quel est le poids de ce corps ?*

3. *Je pèse un corps. Je trouve 740 g. Quelles masses marquées devrai-je employer ?*

4. *Le demi-périmètre d'un rideau a 4 m. Quelle est son périmètre ?*

5. *Combien de cm. de ganse faudra-t-il employer pour border un coussin dont le demi-périmètre est 80 cm. Il faut ajouter 10 cm. pour les coins et les coutures.*

6. *Un jardin rectangulaire a 150 m. de périmètre. Sa longueur est 50 m. Quelle est sa largeur ?*

7. *La longueur d'une ardoise est 32 cm. ; sa largeur 270 mm. Donner son périmètre en cm.*

2. Problèmes.

1. La dépense totale. — *On achète 220 l. de vin blanc à 4 f. le l. On paie pour le transport 45 f. ; pour les vais de régie 54 f. et pour la mise en bouteilles 75 f. Quelle est la dépense totale ?* RÉPONSE → **1 054 f.**

2. La dette. — *Pour s'acquitter d'une dette de 5 000 f., une personne donne 400 f. par mois. Combien doit-elle encore au bout d'un an ?* RÉPONSE → **200 f.**

3. Le poids. — *Un bidon pèse, vide, 1 300 g. Plein d'huile, il pèse 10 300 g. A 6 f. le kg., que vaut l'huile qu'il contient ?* RÉPONSE → **54 f.**

4. *Un litre d'alcool pèse 800 g. On en verse 12 l. dans une bonbonne qui pèse alors 11 100 g. Quel est le poids de la bonbonne vide ?* RÉPONSE → **1 500 g.**

5. Le périmètre. — *Un pré rectangulaire mesure 65 m. de longueur et 42 m. de largeur. Calculer : 1° son demi-périmètre ; 2° son périmètre.* RÉPONSES → **107 m., 214 m.**

6. *On entoure un champ rectangulaire de 45 m. de long sur 24 m. de large d'une palissade qui coûte, toute posée, 15 f. le m. courant. Quel est le prix de cette palissade ?* RÉPONSE → **2 070 f.**

7. Le montant des ventes. — *En une semaine de réclames, on a vendu, dans un magasin, 300 m. de toile à 12 f. le m. ; 175 m. de flanelle à 26 f. le m. ; et 102 m. de drap à 38 f. le m. Quel est le montant des ventes ?* RÉPONSES → **12 026 f.**

8. La salle de cinéma. — *Dans une ville, la salle de cinéma contient 56 rangées de 12 fauteuils chacune. S'il y a 516 spectateurs dans la salle, combien compte-t-on de places vides ?* RÉPONSE → **156.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les fractions (suite).

1. Simplification des fractions. — Plus les fractions sont simples, c'est-à-dire plus les termes sont petits, plus les calculs sont faciles. Apprenons à simplifier une fraction. Prenons un exemple concret.

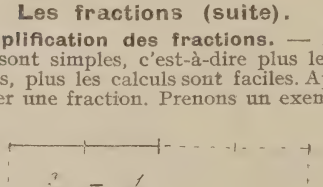

La fraction $\frac{2}{4}$ est égale à la fraction $\frac{1}{2}$. Je puis écrire : $\frac{2}{4} = \frac{1}{2}$.

Comment faire pour simplifier une fraction ? *Diviser ses deux termes par un même nombre* et le plus grand possible, pour obtenir des termes les plus petits possibles.

2. Réduction au même dénominateur — Si l'on demande de comparer les deux fractions $\frac{1}{3}$, et $\frac{2}{3}$, c'est facile, car les fractions l'ont le même dénominateur ; mais si on veut comparer $\frac{6}{7}$ et $\frac{3}{4}$ c'est plus difficile. Un moyen : les réduire *au même dénominateur*. Cette opération est importante ; les enfants doivent y être entraînés rapidement et correctement.

Envisager plusieurs cas. — Se reporter au *Cours pratique d'arithmétique* de A. MINET, L. PATIN, Ch. LEFÈVRE, cours moyen, 154e leçon, pages 202 et 203.

3. Addition des fractions de même dénominateur. — Procéder d'abord avec des bandes de papier :

$\frac{1}{6}$ de bande + $\frac{2}{6}$ de bande + $\frac{5}{6}$ de bande = $\frac{8}{6}$ de bande = 1 bande entière et $\frac{2}{6}$ de bande. Peut-on simplifier la fraction $\frac{2}{6}$?

Le résultat définitif est 1 bande $\frac{1}{3}$.

II. Système métrique et géométrie.

Mesures de volumes.

1. Qu'est-ce que le volume d'un corps ? — C'est la place qu'il occupe dans l'espace. Chercher des volumes réguliers, des volumes irréguliers.

2. Comment faire pour mesurer ce volume ? — On le compare à une *unité*. Cette unité est le *mètre cube* et ses *sous-multiples*.

3. Réalisons un mètre cube avec des baguettes ou des lattes de *un mètre de long*. Le mètre cube sert à mesurer les volumes importants. Pour les volumes plus petits, on emploie le décimètre cube (arête : 1 dm.), le centimètre cube (arête : 1 cm.), le millimètre cube (arête : 1 mm.). On peut réaliser en carton des décimètres cubes et des centimètres cubes. D'une façon générale, on a :

Mesures de longueur.	Mesures de volume.
m.	m^3.
dm.	dm^3.
cm.	cm^3.
mm.	mm^3.

c'est-à-dire *l'unité de longueur étant donnée, l'unité de volume correspondante est un cube qui a comme arête l'unité de longueur.*

4. Pas de mesures réelles de volume. — On ne peut procéder à une mesure directe. On applique des règles fournies par le raisonnement géométrique.

Volume d'un parallélépipède.

1. Exemple. — Une chambre a 6 m. de long, 5 m. de large et 4 m. de haut. Quel est le volume de cette chambre ? (Faire la figure au tableau.) Quelle est la surface de base ? 30 m^2.

Chacun de ces mètres carrés peut servir de base à 1 m^3. On peut poser sur la base 30 m^3, formant une couche d'un mètre de haut. Puisque la chambre a 4 m. de haut, combien posera-t-on en tout de couches semblables ? 4 La chambre parallélépipédique renferme donc 4 couches de 30 m^3, ou 120 m^3, qui est le volume demandé. Or on obtient 120 en faisant le produit de trois dimensions.

$$6 \times 5 \times 4 = 120.$$

D'où la règle : $\mathbf{V = L \times l \times h}$, les 3 dimensions étant exprimées avec *la même unité*.

Volume du cube.

Appliquer la formule du parallélépipède. *a* étant l'arête, la formule devient :

$$\mathbf{V = a \times a \times a = a^3}.$$

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Comment faire pour prendre les $\frac{2}{5}$, les $\frac{3}{5}$, les $\frac{4}{5}$ d'un nombre ? Remarquer que :*

$$\frac{1}{5} = \frac{2}{10} \text{ et } \frac{2}{5} = \frac{4}{10} ; \frac{3}{5} = \frac{6}{10} ; \frac{4}{5} = \frac{8}{10}.$$

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élém. 6 fr. Cours moy. Élève... 8.80 Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Philippe IV le Bel et les Templiers.

I. L'Ordre des Templiers. — Les Templiers étaient des moines soldats. Leur ordre avait été créé pour défendre Jérusalem, conquise par les Croisés. Ils portaient une armure, comme des chevaliers, par-dessus leur robe de moines. Ils devaient une obéissance absolue à leurs chefs. Beaucoup plus disciplinés que les autres chevaliers, très braves, toujours prêts à mourir pour leur foi, ils furent longtemps invincibles. Mais Jérusalem finit par retomber entre les mains des Musulmans, les Templiers rentrèrent alors en Europe.

On dit qu'ils y possédaient dix mille maisons. A Paris, tout un quartier dominé par un château fort, le « Temple », leur appartenait. C'est là qu'ils avaient caché leurs trésors. Ils étaient si riches qu'ils servaient de banquiers aux papes et aux rois de France : ils leur prêtaient de l'argent...

Au moyen âge, on ne distinguait pas entre celui qui prête à un taux honnête et l'usurier qui vole l'emprunteur. On accusait les Templiers d'oublier leurs devoirs religieux pour pratiquer l'usure, comme des *Juifs* ou des *Lombards* (banquiers italiens). Ceux qui les jalousaient disaient même qu'ils étaient capables de tous les crimes et qu'ils ne croyaient plus à ce que qu'enseigne la religion chrétienne.

II. Le procès des Templiers. — Philippe IV le Bel résolut de profiter de ces accusations pour faire disparaître l'Ordre des Templiers et s'emparer des trésors qu'il possédait en France. Il les fit arrêter en masse, d'un seul coup. Le bourreau fut chargé de leur faire avouer leurs prétendus crimes. On les mit à la torture. Sous la douleur, la plupart des accusés avouèrent tout ce qu'on leur reprocha. L'un d'eux fut placé dans une fosse, les mains liées derrière le dos, si fortement que le sang coula. Il y resta enfoui pendant de longs jours... Ses bourreaux venaient le torturer de temps à autre. Un autre, affolé par ses souffrances, s'écria « qu'il avouerait même avoir tué Dieu, si on le lui demandait ».

Beaucoup ne purent résister à l'épreuve et moururent sur l'heure. D'autres nièrent ce qu'ils avaient avoué sous la main du bourreau. Ils n'en furent pas moins condamnés. Les juges en firent brûler *cinquante-quatre*. Ces malheureux moururent avec un grand courage, en répétant qu'ils étaient innocents des crimes dont on les avait chargés.

III. Destruction de l'Ordre. — Toutefois les trésors entassés dans le Temple appartenaient non seulement aux Templiers de Paris, mais à l'Ordre tout entier des Templiers, réparti dans toute l'Europe. Il fallait abolir cet Ordre pour avoir le droit de confisquer ses biens. Le pape s'y refusa tout d'abord. Mais Philippe le Bel sut lui faire peur. Le pape accepta donc de réunir un *concile*, c'est-à-dire une assemblée d'évêques, à Vienne, sur le Rhône. Philippe resta lui-même dans la ville, à la tête d'une armée. Le pape consentit à faire prononcer l'abolition de l'ordre des Templiers par le concile de Vienne. La meilleure part des biens que l'Ordre possédait en France passa entre les mains de Philippe IV le Bel.

COURS MOYEN

Un représentant en mission.

« Tout est soumis à votre pouvoir, écrit le Comité de Salut public aux représentants en mission ; tous les fonctionnaires civils et militaires doivent vous rendre compte de leur conduite et sont soumis à votre surveillance. Vous avez le pouvoir de suspendre provisoirement tous les agents, lorsque vous jugez qu'ils n'ont pas rempli leur devoir ou qu'ils ne méritent pas la confiance publique. »

Une mission. — A ces instructions générales s'ajoutait une mission particulière : rétablir la discipline dans une armée, châtier une ville insurgée, lever des troupes.

Voici comment l'un de ces représentants, le conventionnel Laplanche, rend compte à la Convention de sa mission dans les départements du Loiret et du Cher.

« Au Comité de Salut public, de Bourges, 27 septembre 1792. Citoyens collègues... En passant par Vierzon, j'ai tenu une séance publique... J'ai consulté le peuple pour savoir si les administrateurs avaient sa confiance. En général les administrations m'ont paru assez bien composées. Il y aura cependant quelques changements, que je n'ai pas effectués sur-le-champ, parce que j'ai chargé la Société populaire du soin de m'indiquer les remplaçants. La masse du peuple est excellente et patriote. Elle ne se livre à quelques agitations, à quelques inquiétudes que parce qu'elle craint de manquer de vivres. Partout ma première préoccupation est de rassurer à ce sujet ; partout je prends les moyens les plus révolutionnaires, pour approvisionner les marchés.

« Mon intention est d'imposer à Bourges, comme je l'ai fait à Orléans, une taxe de toutes les denrées. J'achèterai des subsistances pour soulager les indigents. Je ne manquerai pas de vous faire part du résultat de mes opérations, des destitutions et des remplacements qui me paraîtront nécessaires ».

« De Bourges, le 29 septembre 1793.

« Voici le précis de mes opérations révolutionnaires à Bourges.

« Hier, trois prêtres et une femme ont été exposés pendant trois heures sur un échafaud, les premiers pour cause de fanatisme, la dernière pour vol commis dans la boutique d'un patriote indigent. J'ai fait arrêter trois citoyens dangereux de Bourges. Cet exemple de sévérité en a imposé fortement aux autres.

« J'ai nommé pour agent supérieur de la levée (en masse) pour le département du Cher, le citoyen Sylvain, dit la Liberté, chaud Montagnard, qui a servi pendant huit ans en qualité de caporal dans le régiment ci-devant Limousin et qui, depuis, n'a pas cessé d'être dans la Garde nationale,

« Ce soir je passerai la revue de la garde nationale et des troupes à cheval. La harangue que je ferai sera montagnarde et républicaine. On boira ensuite à la santé de la République et de la Montagne.

« Mes contributions révolutionnaires sur les riches opèrent des prodiges. Celles que j'ai fait lever hier pour l'achat des subsistances et pour être en partie versées dans le sein des familles indigentes montent à 800 000 livres. Jugez si je dois avoir des partisans parmi le peuple et si ces moyens révolutionnaires, qui ne pèsent que sur les riches, sont faits pour conquérir tous les cœurs.

« J'ai chargé six membres du club des Jacobins de Bourges de visiter les districts du Cher que je ne pourrai parcourir et de les électriser. »

Ces délégués devenaient à leur tour de véritables représentants en mission dotés de pleins pouvoirs. Voici comment l'un d'eux a exécuté sa mission.

« J'ai tenu une séance publique qui a duré cinq heures, en présence de quatre à cinq mille personnes... J'ai cassé l'adjudication des forges de Vierzon et j'ai confié les forges à d'autres mains, plus sûres. Je me suis transporté à ces forges, j'ai parlé aux forgerons, ils ont crié : « Vive la République ! Vive la Montagne ! » Je leur ai donné, au nom de la République, trois cents livres.

J'ai fait saisir les cloches d'une paroisse (pour fondre des canons) à l'exception d'une.

J'ai renouvelé l'administration du district : elle était mauvaise.

J'ai renouvelé le tribunal ; il était composé de vieilles têtes. J'ai remplacé ce vieux régime par des sans-culottes : un vigneron, un cordonnier, un menuisier, ont été nommés, aux cris mille fois répétés de « Vive la Montagne ! »

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

« J'ai fait distribuer du blé à des malheureux qui en manquaient. J'ai donné des ordres pour savoir le nom de tous les malheureux qui ont droit à des secours... »

COURS SUPÉRIEUR

La traite des Noirs.

I. **Le commerce.** — La traite des noirs a commencé au XVe siècle, mais c'est au XVIIe qu'elle a pris son plein développement. Chez nous, vers 1750, les armateurs de Nantes et de Saint-Malo s'en étaient fait une fâcheuse spécialité. Par la suite, les gens de Dunkerque, de Dieppe, de Honfleur, de La Rochelle, de Bordeaux, de Marseille, s'y adonnèrent comme eux.

Les bénéfices étaient considérables. Au début du XVIIIe siècle, un nègre acquis en Afrique pour quarante livres se revendait cinq cents aux Antilles. Mais il y avait vingt-cinq à trente pour cent de mortalité, au cours du voyage... En France, vers 1770, un esclave « de bonne qualité » valait environ quatorze cents livres. Les petits négrillons, qui étaient fort à la mode, se payaient, nouveau-nés, cent cinquante livres la pièce, car on les vendait à peu près comme des perroquets. Tout le monde, du reste, trouvait cela fort bien, chez nous comme à l'étranger.

Mais, au début du XIXe siècle, la plupart des puissances européennes interdirent la traite et équipèrent des croiseurs pour faire la chasse aux négriers. Le métier devint beaucoup moins sûr qu'il ne l'avait été jusque-là. Il n'en restait pas moins assez rémunérateur.

II. **La vie du négrier.** — Le navire négrier était un excellent marcheur. Une quinzaine de matelots, « rebut de la marine de guerre et gibier de potence », constituaient son équipage. A l'occasion, on déguisait le navire en honnête vaisseau de commerce ou même en vaisseau de guerre. Pour pratiquer la traite, il ne suffisait pas d'être bon navigateur et prêt à toutes les besognes. Il fallait être rusé commerçant, pour déjouer la mauvaise foi des vendeurs. Les marchands d'esclaves qui venaient sur la côte avec leur bétail humain recouraient à tous les moyens des plus habiles maquignons pour tromper sur la qualité de la « marchandise ». Ils connaissaient l'art de rendre luisante une terne peau de nègre malade, en faisant transpirer le malheureux noir à l'aide de poudre et de citron ; de gonfler les plus faibles et les plus souffrants, en leur faisant prendre des drogues. Aussi l'acheteur se livrait-il à une attentive manipulation des muscles, des articulations, des aisselles, de l'aine ; on examinait les dents, les yeux, les doigts, les orteils, la langue, le pouls...

Aussitôt achetée, la marchandise était embarquée et on mettait à la voile aussitôt. Ces noirs mouraient comme des mouches. Au cours d'un voyage, un petit navire négrier avait entassé jusqu'à 108 noirs dans sa cale. Ils étaient tout nus, étendus, les genoux des uns enclavés dans les jarrets des autres, comme sardines en boîte.

En mer, on avait assez de soins pour ces pauvres gens, car la cargaison avait coûté cher, et puis il fallait se méfier des révoltes. Le plus souvent, ces noirs avaient des fers aux pieds et des menottes aux mains. La puanteur d'un navire négrier était si forte qu'on la sentait, sous le vent, à plusieurs milles.... Enfin on arrivait à Cuba. C'était là que se trouvait le quartier général des traitants. L'Espagne avait bien défendu ce commerce. Mais de bons pots-de-vin au gouverneur de l'île et aux fonctionnaires leur faisaient fermer les yeux sur l'arrivée et sur le départ des négriers. Le capitaine négrier se hâtait de vendre sa cargaison au plus vite. Pendant ce temps, le navire était nettoyé, prenait une mine honnête, gagnait un port... Et les esclaves partaient au travail.

(D'après JACQUES BOULENGER, Article du *Temps*.)

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les eaux de ruissellement (suite). La rivière de montagne : le torrent.

INDICATIONS : *Compléter la terminologie relative à l'hydrographie.*

Choisir la rivière locale comme base de comparaison et situer le torrent sur une carte de France.

I. **Comparons** : « Notre rivière » et un « gave ».

a. LE LIT DU TORRENT, aux gorges profondes, aux berges peu marquées... à la large vallée de notre rivière, qui suit toujours le même lit ; le torrent change souvent.

b. LA PENTE. — La Drouette naît à 120 mètres et celui-ci à 1 400. Et quand les deux cours d'eau ont parcouru 50 kilomètres ! Le premier est à 100 mètres et le second à 900 mètres. Indiquer de combien ils ont descendu pour le même parcours. → Vitesse des eaux du torrent, *courant rapide :* Le long d'une vingtaine de kilomètres, ses eaux dévalent à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure = vitesse d'un train ! (*rapides, cascades*).

c. L'EAU. — Rarement notre rivière déborde, mais rarement à sec. Pour le torrent, opposer des gravures le montrant, *après un orage, à la fonte des neiges* et pendant une *période de maigres.*

« Le Sécheron « sèche » en été ; l'on y chercherait alors la fraîcheur, on n'y trouve que l'embrasement, le soleil répercuté par la grève, les dalles, les parois ; on y pensait boire au moins quelques gouttes, on n'y aspire que du feu ! Qu'on y vienne après un orage ! Il a monté de 30 à 40 pieds, il remplit la ravine de ses rumeurs, il entrechoque des rocs, détruit des berges, emporte des débris de la montagne ! »

d. LE TRAVAIL. — En suivant la pente, les masses d'eau subites sont dangereuses. (Idée de leur force par les blocs transportés.) Comparez les rivières de plaines, entourées de terres limoneuses et le torrent environné de pierres.

II. **L'homme et le torrent.**

Lutte pour corriger *la pente :* digues, petits murs au travers du cours (La Dordogne au Mont-Dore, à La Bourboule)...; *les crues :* barrages, réservoirs, reboisement.

Utilisation pour la *production de force motrice* « houille blanche » : emprisonnement dans de gros tuyaux.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La Bretagne.

INDICATIONS

Bien distinguer la Bretagne *proprement dite de la* région armoricaine.

Établir, par une comparaison *entre l'Armor et l'Argoat, que la* mer est un élément de vie pour la région soumise à son influence.

I. Vue d'ensemble.

La situation péninsulaire, la nature du sol

BERNARD et REDON Petite Hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. gén. (C. sup.) 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Ouvriers et Usines.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le singulier et le pluriel. Présent : ne pas être.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LES MÉTIERS

Autour de vous tout le monde travaille. Le cultivateur laboure, sème et moissonne. Le boulanger chauffe son four, pétrit la pâte avec effort : han ! han ! puis il cuit le pain. Le maréchal ferre les chevaux et répare les outils ; à grands coups de son lourd marteau, il frappe sur l'enclume : pan ! pan ! pan ! Le menuisier rabote les planches ; le tailleur coud les habits ; l'épicier pèse les denrées ; le médecin soigne les malades : tous travaillent. L'écolier, lui aussi, a son petit métier : il lit, il écrit, il s'instruit.

A. SOUCHÉ.

(*La Lecture courante et le Français*, Nathan.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — Quels sont les métiers dont on parle dans la lecture ? Que fait le cultivateur ? le boulanger ? le maréchal ? le menuisier ? le tailleur ? l'épicier ? le médecin ? Et l'écolier, travaille-t-il, lui aussi ? Que fait-il ? — Connaissez-vous d'autres métiers ? Que fait chacun des autres ouvriers que vous connaissez ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — (*Observer de préférence les ouvriers que l'enfant peut rencontrer chaque jour. S'aider de gravures.*) Les ouvriers des usines de la région. Les produits utiles fabriqués.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Les ouvriers qui travaillent le bois. — Les noms :** le menuisier, l'ébéniste, le charron, le charpentier, le sabotier, le tonnelier ; la porte, la fenêtre, les meubles, les voitures, la charpente, les sabots, les tonneaux. — **Qualités :** une porte vitrée, une armoire haute et profonde, une lourde charrette, une charpente solide. — **Actions :** le menuisier pose les portes et les fenêtres ; l'ébéniste fabrique nos meubles ; le charron cercle les roues des voitures.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Une scie, un rabot, une porte, une fenêtre, un buffet, un sabot, un tonneau.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Le jeu des métiers et des objets fabriqués.** — Le maître énonce le nom d'un métier ; chaque élève doit énoncer le nom de plusieurs objets fabriqués. **Noms de métier à employer :** ceux énoncés au vocabulaire ci-dessus ; y ajouter : forgeron, serrurier, vannier, chaudronnier, verrier, tisserand, tailleur, couturière, modiste, briquetier, potier.

2. **Le jeu des matières utilisées et des objets fabriqués.** — Le maître énonce le nom d'une matière première ; chaque élève doit énoncer le nom de plusieurs objets fabriqués. **Noms de matières qui peuvent être employées :** bois, fer, acier, fonte, cuivre, zinc, coton, laine, soie, papier, caoutchouc, etc.

5. **CONJUGAISON ET EXERCICES.** — Verbe : ne pas être, suivi d'un nom de profession.

COMPLÉTEZ LE TEXTE SUIVANT. — La marmite, le (*poêle*), la (*grille*), sont en fonte. La serrure, la (*pointe*), le (*verrou*), sont en fer. Le couteau, le (*ciseau*), la (*scie*) sont en acier. Le (*plateau de la balance*), la (*casserole*), sont en cuivre. Le (*tuyau*) du gaz est en plomb. Le (*livre*), le (*cahier*), le (*journal*), sont en papier. La (*bouteille*), la (*vitre*), le (*miroir*), sont en verre.

III. RÉCITATION

LA TOUPIE

Tourne, tourne, ma toupie,
De plus en plus fort,
Tourne, tourne, je t'épie,
Tourne, tourne encor.

Le doux bruit de ton ronron
Charme mon oreille
Tourne, tourne, ma merveille
Tourne, tourne en rond.

Quand tu seras fatiguée,
Tu t'arrêteras,
Mais une valse aussi gaie
Ne s'arrête pas.

L. DELARUE-MARDRUS.

(*Poèmes mignons*, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME. — L'adjectif qualificatif (revision). Plus-que-parfait des verbes : avoir, être.

I. RÉCITATION

LE FORGERON

Sous ton lourd marteau, mon voisin,
J'entends déjà sonner l'enclume,
Quand la grive vole au raisin
Chez toi le rouge feu s'allume,
Honte au cœur lâche !
Fais double tâche !
C'est pour tes petits, pour tes beaux amours.
Pour leur mère,
Qui t'est si chère,
O forgeron, frappe et sois gai toujours !

M. BOUCHOR.

(*Chants populaires*, 2e série, Hachette, édit.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION.** — Une usine (*vue de l'extérieur*). — Une usine (*vue de l'intérieur*). — Un ouvrier d'usine. — Une machine de l'usine.

Note. — *Choisir des sujets en rapport avec la région qu'habite l'enfant ; suppléer à l'absence d'usine par des gravures.*

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Une usine.** (*Choisi un exemple concret, classe, promenade.*) — **Questionnaire.** — Y a-t-il une usine ou une manufacture dans votre commune ou dans le voisinage ? — Où s'est-elle installée ? — Comment la reconnaissez-vous de loin ? — Quelles matières travaille-t-on dans cette usine ? — Quels objets ou produits utiles fabrique-t-on ? — Combien d'ouvriers emploie cette usine ? — Comment s'aperçoit-on à distance que l'usine fonctionne ?

3. **CHOIX DE MOTS. — Une usine. — Noms :** une cheminée, des bâtiments, les ateliers, les hangars ; une machine-outil, des courroies, des engrenages ; des ouvriers, un contremaître, un ingénieur, un mécanicien. — **Adjectifs :** une haute cheminée ; une fumée noire, épaisse ; des machines perfectionnées, énormes ; des ouvriers attentifs ; un mécanicien habile. — **Verbes :** fabriquer, confectionner, produire.

4. **EXERCICES. — Complétez le texte suivant.** — Beaucoup de (*villes*) ont une usine à gaz. Elle est installée non loin d'un (*cours d'eau*), dans une partie (*basse*), un peu à l'écart de la (*ville*). On la reconnaît de loin à sa haute (*cheminée*), à ses longs (*hangars*) noircis, à ses énormes tas de (*houille*) et de (*coke*), à ses barils de (*goudron*), à ses immenses réservoirs à gaz ou (*gazomètres*). Elle répand autour d'elle sa

SOUCHÉ. La lect. et le franç. C. élém. (2e degré). *Elève.* . 7.70 *Maître.* 12 fr. C. moy. (1er degré). *Elève.* . 9.25 *Maître.* 15 fr.

fumée) épaisse et son odeur désagréable de (*gaz d'éclairage*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — A L'USINE

L'ingénieur contourna le vaste hall où les courroies de transmission glissaient silencieusement. On voyait les grandes machines motrices : la principale était installée tout entière dans une cage vitrée. Cette machine portait la vie et le mouvement dans le moindre recoin de l'usine, faisant mouvoir le marteau-pilon, les tours, les machines-outils.

J.-H. ROSNY.

EXPLICATIONS. — **Hall**, salle de grandes dimensions ; **motrices** (*moteur*), qui donnent le mouvement.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Ingénieur, génie, courroie, transmission, silencieusement, silence, installer. — Justifier : contourna, glissaient, était installée.

EXERCICES. — 1. *Relevez les adjectifs qualificatifs avec le nom qu'ils accompagnent et soulignez ce nom :* vaste *hall*, grandes *machines* motrices, *cage* vitrée, moindre *recoin*. — 2. *Dans la 1re phrase trouvez les verbes, indiquez le sujet de chacun :* l'ingénieur contourna, les courroies glissaient. — 3. *Conjuguez chacun de ces verbes au plus-que-parfait.*

B. — SORTIE D'USINE

Les ouvriers sortaient, graves et silencieux. Les halls, où tous les bruits avaient cessé, évaporaient leurs odeurs de forge. La sueur coulait sur tous les fronts, et le halètement qu'on entendait tout à l'heure se taisait pour faire place au souffle retrouvé par ces deux mille poitrines d'hommes épuisés de tout l'effort de la journée.

A. DAUDET.
(*Jack*, Flammarion, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Observer et copier : front, halètement, haleter, tout à l'heure, souffle, effort. — Raisonner : sortaient, avaient cessé, évaporaient, retrouvé, épuisés.

EXERCICES. — 1. *A quels détails reconnaît-on dans le texte la fatigue des ouvriers ?* (graves, silencieux, sueur, épuisés). — 2. *Analysez les deux adjectifs qualificatifs de la 1re phrase* (graves, silencieux). — 3. *Relevez dans le texte un verbe au plus-que-parfait* (avaient cessé). — 4. *Conjuguez : sortir, au plus-que-parfait.* (J'étais sorti.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Services rendus par les travailleurs. — Modèle. « C'est le menuisier qui fabrique et pose les portes et les fenêtres de nos maisons. »**

Sur ce modèle, dites ce que font pour leurs semblables les ouvriers suivants : 1. Le forgeron. — 2. Le cordonnier. — 3. Le tisserand. — 4. Le zingueur. — 5. Le serrurier.

2. **Reconnaissance envers les travailleurs. — Modèle. « Merci, brave forgeron ; c'est toi qui forges et répares nos outils. »**

Sur ce modèle, remerciez les ouvriers suivants : 1. Le vitrier. — 2. Le peintre. — 3. L'ébéniste. — 4. Le maçon. — 5. Le boulanger.

3. **Les traces et les cicatrices laissées par le travail. — Modèle. « Respectons le maçon et ne nous moquons pas de ses habits blanchis de chaux et de mortier et de ses mains rudes et calleuses. »**

Sur ce modèle, exprimez les observations que vous avez faites sur les traces ou les cicatrices du travail chez les ouvriers suivants : 1. Le ramoneur. — 2. Le cordonnier. — 3. Le plâtrier. — 4. Le verrier. — 5. La brodeuse.

4. **La sortie de l'usine.** — 1. *Quel signal annonce la fin du travail à l'usine ?* — 2. *Que voit-on à l'intérieur de la cour de l'usine ?* — 3. *Vers quel endroit se dirigent les ouvriers ?* — 4. *Faites leur portrait : habits, visages.*

SUJETS TRAITÉ. — 1. Le mugissement de la sirène de l'usine annonce la fin de la journée. — 2. Bientôt la cour est couverte d'ouvriers venus des ateliers et des hangars. — 3. Tous, en rangs serrés, se dirigent vers la grille, près de la loge du concierge. — 4. Quelques-uns ont une musette sur le dos ou un sac à provisions à la main ; tous ont des habits noircis par le charbon ou la fumée, le visage fatigué.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adjectif démonstratif. — Verbes du 3e groupe.

I. RÉCITATION

AU TRAVAIL

Au travail ! au travail ! qu'on entende partout
Le bruit saint du travail, et d'un peuple debout,
Que partout on entende et la scie et la lime,
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime !
Que la fournaise flambe et que les lourds marteaux,
Nuit et jour et sans fin, tourmentent les métaux...
Rien n'est harmonieux comme l'acier qui vibre
Et le cri de l'outil aux mains d'un homme libre !
Au fond d'un atelier rien n'est plus noble à voir
Qu'un front tout en sueur, un visage tout noir,
Un sein large et bronzé que la poussière souille,
Et deux robustes bras tout recouverts de houille,
Au travail ! au travail ! à l'œuvre ! aux ateliers !

A. BRIZEUX.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. L'entrée ou la sortie de l'usine. — 2. Les métiers dangereux. — 3. Une machine-outil. — 4. Les matières premières des usines. — 5. Les objets fabriqués par les usines ou manufactures.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — La boutique d'un marchand de cycles** (*oral*).

Sommaire. — 1. **L'extérieur :** enseigne, cycles attendant la réparation. — 2. **L'intérieur :** la boutique et ses objets neufs : bicyclettes, roues, chaînes, guidons, pédaliers, billes, etc... ; objets d'entretien : burettes, tubes de colle, pièces de caoutchouc, etc. ; accessoires et matières diverses : lanternes, pompes, pneus, etc... — 3. **Le mécanicien :** costume de travail, son travail. — 4. **Impressions générales et appréciation** de ce genre de travail.

3. **CHOIX DE MOTS. — Le travail des métaux** (*vocabulaire analogique*). — **Noms :** fer, acier, fonte, cuivre, plomb, étain, zinc, aluminium ; métallurgiste, fondeur, un lamineur, un tréfileur, un tôlier, un ferblantier. — **Adjectifs :** du fer forgé, de l'acier fondu, trempé, un travail accablant, exténuant. — **Verbes :** fondre, forger, tréfiler, laminer, aciérer, tremper.

4. **EXERCICES.** — 1. *Écrivez le nom de six métaux usuels et indiquez un emploi de chacun d'eux.* — 2. *Trouvez les mots usuels de la famille de* fer *et faites une phrase avec chacun d'eux* (fer-blanc, ferblantier, ferrer, déferrer, ferraille, ferrugineux, ferrures).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UNE USINE

C'est le royaume du Fer, où règne Sa Majesté le Feu ! Du feu, on en voit partout. Ici des brasiers ; là, des jets de flamme ; plus loin, des blocs de fer ardent vont, viennent, sortent des fours, entrent dans les engrenages, en ressortent, y rentrent cent fois, changent de forme, toujours rouges. Les machines voraces mangent ce feu, ce fer éclatant, le

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.
LE PROBLÈME GRAMMATICAL (50 LEÇONS DE GRAMMAIRE)..... 13 fr.

broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent, en font des locomotives, des navires, des canons, mille choses diverses, fines comme des ciselures d'artistes, monstrueuses comme des œuvres de géants, et compliquées, délicates, brutales, puissantes.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Au Soleil*, Ollendorf, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** impression d'ensemble ressentie lors de la visite d'une usine au Creusot : le feu y joue un rôle prépondérant, les actions se succèdent avec rapidité, les objets fabriqués sont d'une grande variété. — **Les mots :** *royaume du Fer*, partout ce sont des machines en fer, destinées à travailler le fer ; *Sa Majesté le Feu*, le feu commande en roi et facilite tous les travaux.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Brasier, brai*se*, fla*mme*, vora*ce*, ci*s*elure, ci*s*eau. — Justifier : *où* règne, je*ts* de flam*me*, blo*cs* de fe*r* arden*t*. — Raisonner l'accord des verbes : le broie*nt*, le coupe*nt*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez une expression qui montre que l'auteur compare les machines à des êtres vivants* (les machines *voraces mangent* ce feu). — 2. *Relevez les expressions qui contribuent à compléter l'idée exprimée par : Sa Majesté le Feu* (brasiers, jets de flamme, blocs de fer ardent, ce feu). — 3. *Relevez dans le texte les verbes du 3e groupe, écrivez à l'infinitif et à la 2e pers. du sing. du présent et du futur simple de l'indicatif* (voir, venir, sortir, ressortir, tordre, faire). — 4. *Relevez dans le texte les adjectifs démonstratifs avec le nom déterminé* (*ce* feu, *ce* fer).

B. — LA FORCE DE LA VAPEUR

C'est la vapeur qui entremêle au plafond de la halle toutes ces courroies de cuir qui montent, descendent, s'entre-croisent, correspondant à des poulies, à des marteaux, à des soufflets. C'est la vapeur qui remue le marteau-pilon et ces énormes raboteuses sous lesquelles le fer le plus dur s'amoindrit en copeaux ténus comme des fils, tordus, frisés comme des cheveux. C'est elle qui embrase les coins de forge d'un jet de feu, qui dispense le travail et la force à toutes les parties de l'atelier.

A. DAUDET.
(*Jack*, Flammarion.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur nous expose le rôle important de la vapeur qui donne le mouvement et la vie à tous les outils de l'usine d'Indret. — **Les mots :** *s'amoindrit*, devient moindre, plus petit ; *dispense*, distribue, répartit aux diverses partie de l'atelier.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Entre*m*êler, entre-croiser, co*rr*espondre, embra*s*er, bra*s*ier, je*t*, je*t*er. — Raisonner l'accord des verbes précédés de *qui*, sujet.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez le verbe du 3e groupe contenu dans le texte et conjuguez-le au passé simple et au futur simple de l'indicatif* (descendent). — 2. *Relevez tous les noms du texte en les accompagnant d'un adjectif démonstratif convenablement choisi* (ce, cet, cette, ces). — 3. *Décomposez en propositions la dernière phrase du texte en indiquant leur nature et leur fonction :* 1° c'est elle, *prop. princ.* ; 2° qui embrase les coins... feu, *prop. sub. complément de* elle ; 3° qui dispense... atelier, *prop. sub. complément de* elle.

IV. COMPOSITION FRANCAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **« Les machines voraces mangent ce feu, ce fer éclatant, le broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent, en font mille choses diverses. »**

GUY DE MAUPASSANT.

2. **« Le laminoir saisit le morceau de fer ardent, le tire, l'allonge, le tire encore, le rejette, le reprend, l'amincit toujours. »**

G. DE M.

EXERCICES. — *En vous inspirant des modèles ci-dessus, grâce à un choix et une accumulation de noms et de verbes expressifs, rendez en une phrase l'animation, les bruits et les mouvements des lieux suivants :* 1. La forge au travail. — 2. Une usine en pleine activité. — 3. La gare au départ ou à l'arrivée d'un train. — 4. La cour pendant la récréation. — 5. La rue ou la place un jour de foire.

Exemples. — *J'entends le marteau frapper, l'enclume résonner... ou j'entends le marteau qui frappe, l'enclume qui...*

LE PARAGRAPHE

Modèles. — 1. **Un singulier moulin. — « La chambre de la meule était vide... Pas un sac, pas un grain de blé ; pas la moindre farine aux murs ni sur les toiles d'araignée... On ne sentait pas même cette bonne odeur chaude de froment écrasé qui embaume dans les moulins... L'arbre de couche était couvert de poussière et un grand chat maigre dormait dessus. »**

A. DAUDET.

2. **Un défilé d'ouvriers. — « Il y avait là un piétinement de troupeau, une foule que de brusques arrêts étalaient en mares sur la chaussée, un défilé sans fin d'ouvriers allant au travail, leurs outils sur le dos, leur pain sous le bras. Cette foule, de loin, prenait un ton neutre où le bleu déteint et le gris sale dominaient. »**

E. ZOLA.

EXERCICES. — 1. **Le moulin de votre village.** — *Décrivez la pièce principale du moulin de votre village et montrez-nous l'animation qui y règne.*

2. **La rentrée des ouvriers à l'usine** (ou leur sortie).

Sommaire. — Le signal d'ouverture de l'usine. — L'arrivée des ouvriers, costume, allure. — Ils entrent. Le portail se referme.

3. **Un ouvrier d'usine** *rentre chez lui après sa journée de travail. Faites-nous-le voir en insistant sur ce qui caractérise sa lassitude.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire** Le pluriel des adjectifs qualificatifs. — **Conjugaison** Forme passive. — **Vocabulaire théorique.** Les suffixes : er, ier, ien, eur, iste.

I. RÉCITATION

L'USINE

Pénètre dans la claire chambre des machines,
Corsets d'acier, ceinture de cuivre, qui semblent
De grands corps allongés qui remueraient leurs membres.
Écoute le ronron souterrain des turbines,
Où murmure à peine entendu,
Fredon d'abeille,
Rouet de vieille,
Le doux vrombissement des volants éperdus.
Pénètre
Dans la salon des dynamos muettes
Qui s'attifent en cachette
Devant les vitres nettes
Des cadrans de laiton fixés aux parois blanches.
Sous les ampoules d'or tombant de frêles branches,
Comme de merveilleux fruits,
Elles rêvent, félines.
Arpégeant le clavier des circuits,
Commandant leviers et manettes,
Ne daignant voir la populace des machines,
Voici les dynamos muettes.
Sous la grâce, la violence,
L'ardeur sans frein, sous le silence,
Plus fières que des reines de sérail,
Voici les dynamos, Princesses de Travail.

JULES LEROUX.
(*La Muse noire*, E. Figuière, éditeur.)

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire et cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Une usine de votre région. — 2. Une machine en action (grue déchargeant un wagon, locomotive traînant un convoi). — 3. Les ouvriers au travail : division du travail, effort, fatigue. — 4. Objets fabriqués.

2. **CHOIX DE MOTS** — **L'usine:** (*vocabulaire analogique*). — **Noms :** l'usine, la fabrique, la manufacture, l'atelier, la machinerie, le moteur, le volant, l'arbre de couche, la manette, le levier, la dynamo, la turbine ; le directeur, l'ingénieur, le contremaître, l'ouvrier, le manœuvre. — **Adjectifs :** une usine moderne, bien outillée ; des bâtiments spacieux ; la force motrice ; un ouvrier diligent ; une activité fébrile. — **Verbes:** mettre en mouvement, ronfler, siffler, grincer, haleter.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de* ouvrier, *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (ouvrier, œuvre, ouvrage, ouvrable, manœuvre, désœuvrement). — 2. **Les suffixes:** er, ier, ien, eur, iste (*idée de métier, de profession*). — a. *Expliquez, d'après leur formation, le sens des noms de métiers suivants :* horloger, tonnelier, coutelier, mécanicien, zingueur, fleuriste. — b. *Avec les mots suivants et les suffixes ci-dessus formez des noms indiquant le métier, la profession :* verre, arme, bijou, électricité, conduire, couvrir, machine, piano ; verrier, armurier, bijoutier, électricien, conducteur, couvreur, machiniste, pianiste. — c. *D'après leur formation, expliquez la différence de sens entre les mots suivants :* horloger, et bijoutier ; verrier et vitrier ; jardinier et fleuriste ; bottier et savetier.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LE LAMINOIR

Nous entrons dans la galerie des laminoirs. C'est un spectacle plus étrange encore. Des serpents rouges courent par terre, les uns minces comme des ficelles, les autres gros comme des câbles. On dirait ici des vers de terre démesurés et là-bas des bras effroyables, car ici on fait des fils de fer et là-bas les rails pour les trains. Des hommes, les yeux couverts d'une toile métallique, les mains, les bras et les jambes enveloppés de cuir jettent, dans la bouche des machines, l'éternel morceau de fer ardent. La machine le saisit, le tire, l'allonge, le tire encore, le rejette, le reprend, l'amincit toujours. Lui, le fer, il se tortille comme un reptile blessé, semble lutter, mais cède, s'allonge encore, s'allonge toujours, toujours repris et toujours rejeté par la mâchoire d'acier.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Au Soleil*, Ollendorff, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur nous fait assister au travail des laminoirs. Que fabriquent-ils ? (*fils de fer, rails*). — A quoi compare-t-il les morceaux de fer rouge ? (*serpents, vers de terre, ficelles, bras*). — Notez l'accumulation des verbes. — **Les mots :** *éternel morceau*, ce fer rouge se retrouve dans toutes les parties de l'usine.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Effroi, effroyable, allonger, amincir, mince. — Justifier : démesurés, fils de fer, enveloppés, semble lutter.

3. **EXERCICES.** — 1. « La machine saisit le morceau de fer, le tire, l'allonge... l'amincit toujours. » *Tournez cette phrase en mettant les verbes à la forme passive, de façon à attirer l'attention sur le morceau de fer.* (Le morceau de fer est saisi par la machine, tiré... aminci toujours.) — 2. *Conjuguez aux temps simples de l'indicatif :* être saisi. — 3. *Relevez les adjectifs qualificatifs du texte avec les noms qualifiés et changez l'expression de nombre* (un spectacle *étrange*, des spectacles *étranges* ; des serpents *rouges*, un serpent *rouge*...).

B. — LA JOIE COLLECTIVE DE CRÉER

La machine s'arrêta un moment comme pour se laisser admirer sous le grand soleil qui la faisait resplendir. Parmi les deux mille ouvriers de l'usine, il ne s'en trouvait pas un peut-être qui n'eût coopéré à ce beau travail. Mais ils avaient travaillé isolément, chacun de son côté, presque à tâtons, comme le soldat combat dans la bataille, perdu dans la foule et le bruit.

Maintenant, ils la voyaient, leur machine, debout, dans son ensemble, ajustée pièce à pièce. Et ils étaient fiers ! En un instant, elle fut entourée, saluée de joyeux rires et de cris de triomphe. Ils l'admiraient en connaisseurs, la flattaient de leurs grosses mains rugueuses, la caressaient, lui parlaient dans leur rude langage : « Comment ça va, ma vieille. »

A. DAUDET.
(*Jack*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** la scène a lieu à l'usine d'Indret, près de Nantes. Les ouvriers embarquent une puissante machine à vapeur. Ils expriment leur fierté d'avoir réalisé une belle œuvre. — **Les mots :** *coopérer*, travailler ensemble à un même travail, à une même œuvre ; *à tâtons*, sans connaître le travail de leurs camarades et le résultat de leurs efforts communs.

2. **ORTHOGRAPHE.** — S'arrêter, resplendir, splendeur. — Justifier : se laisser, admirer, eût coopéré.

3. **EXERCICES.** — 1. *Comment les ouvriers témoignent-ils leur joie et leur fierté ?* (Ils saluent leur machine de joyeux rire, de cris de triomphe, ils l'admirent, la flattent, la caressent, lui parlent.) — 2. *Trouvez des dérivés du verbe : coopérer, et employez chacun d'eux dans une phrase* (coopérateur, coopération, coopératif). — 3. « En un instant elle fut entourée, saluée de joyeux rires. » *Transcrivez cette phrase en mettant le verbe à la forme passive aux temps simples* (elle est entourée, elle était entourée, elle sera entourée, elle serait entourée, qu'elle soit entourée, qu'elle fût entourée). — 4. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif qualificatif, puis changez-les de nombre* (grand soleil, beau travail, joyeux rires, grosses mains rugueuses, rude langage).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir modèles et exercices proposés au cours moyen.
Étudier : texte A, *Le laminoir* ; texte B, *La joie collective de créer.*

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le cerclage d'une roue.** — *Vous avez été témoin du travail du forgeron et de ses ouvriers occupés à cercler de fer une roue de voiture. Montrez-les-nous accomplissant ce travail d'ensemble et se réjouissant du résultat de leurs efforts.*

2. **Les empreintes d'un dur labeur.** — *Vous avez croisé un ouvrier dont les vêtements et surtout le visage et le corps portent les empreintes d'un dur labeur. Faites son portrait et exprimez vos sentiments.*

3. **Visite à une usine.** — *Racontez votre visite à une usine ou à un atelier de votre localité.*

Sommaire. — 1. **Circonstances :** jour, moment, compagnons. — 2. **L'usine, son aspect extérieur :** ensemble des bâtiments, différentes parties. — 3. **L'intérieur :** diverses parties : cour, machinerie, ateliers, magasins, ouvriers et ouvrières ; actions, mouvements, attitudes ; sensations diverses, bruits, odeur. — 4. **Impression générale :** activité ordonnée, fatigue, effort.

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application (Saint-Lô).

LEROY. La comp. franç. au C. E. P. et au Conc. des Bourses. (1re et 2e séries). 7 fr.

et du sous-sol, le climat, donnent une forte unité à cette région.

Croquis de la population en Bretagne.

Distinguer deux zones bien distinctes : le rassemblement sur les côtes, la dispersion des habitants à l'intérieur. L'étude des deux régions fournit l'explication de cette répartition.

II. La Bretagne de l'intérieur : l'Argoat.

a. L'OSSATURE.

1° *Versant intérieur*, parallèle à la Manche des *Monts d'Arrée*, « ruines de montagnes ».

2° *Le plateau de Rohan*, qui se désagrège facilement et donne une terre argileuse propice aux herbages, terminé par deux dépressions : bassin de Châteaulin et bassin de Rennes creusé dans les schistes.

3° *Les massifs méridionaux parallèles à l'Atlantique :* Landes de Lanvaux.

b. LES RESSOURCES. — Sur le *plateau*, sol sans calcaire, sans acide phosphorique : *la lande*, c'est-à-dire : la fougère, le genêt, l'ajonc épineux.

Dans les *bassins*, grâce aux amendements calcaires de la Mayenne, on cultive les céréales, les légumes, les plantes fourragères. C'est la région du médiocre élevage.

c. *La population.* — Une partie vit dans les bourgs de 3 à 400 habitants autour de l'église, tout le reste est dispersé

Rennes (89 000 habitants) est la seule ville importante. Toutes les autres sont des marchés agricoles ou doivent leur prospérité à leur contact avec le bassin parisien. L'isolement de la Bretagne intérieure explique qu'elle ait gardé sa langue, ses croyances et ses mœurs.

Conclure : région pauvre.

III. La Bretagne du littoral : « L'Armor », constituée par les versants extérieurs des massifs du Nord, du Sud et la partie occidentale du bassin de Châteaulin.

a. *La côte armoricaine* (revoir la leçon) ;

b. *Les bienfaits de l'Océan.*

« La mer pousse son flot en Bretagne, elle l'y infuse par les vingt, les trente estuaires, aigus et secrets qui établissent une véritable circulation marine jusque dans les entrailles mêmes de la terre bretonne. Presque toutes ces rivières bretonnes ne sont par elles-mêmes que des cours d'eau sans importance, à peine de gros ruisseaux, glissant d'une fuite inaperçue et solitaire, entre de hautes berges boisées, à travers une nature complètement terrienne et que n'effleure, semble-t-il, aucun souffle salin. On croirait que leur unique mission est de bercer à leur murmure le sommeil plusieurs fois séculaire des petites villes qu'elles arrosent. Mais un afflux d'onde plus lourde émane en sens inverse de l'immense réservoir invisible, la gonfle, la dilate. Les barques échouées se redressent, le chenal se peuple d'une procession de voiles et il n'est pas jusqu'à la ville, qui, secouée de sa torpeur, ne s'éveille et ne s'anime comme si la vie rentrait avec la mer. »

A. LE BRAZ.

Rechercher ce que le pays doit à la mer :

→ *Côtes déchiquetées favorables à l'établissement des ports.* → *Élargissement, approfondissement des fleuves côtiers par la marée.*

→ *Climat doux, ciel brumeux : 180 jours de pluies.*

→ *Apport d'engrais (importance des amendements calcaires pour ces régions pauvres en chaux).*

→ *Produits de la pêche.*

c. *Ressources. — La ceinture dorée.* « Légumes et fruits arrivent à maturité assez tôt pour apparaître sur le marché de Paris, immédiatement après les primeurs du Midi et avant les produits de banlieue. Aussi des panaches d'artichauts couvrent de vastes étendues aux environs de Saint-Brieuc, les fraises envahissent les coteaux des environs de Plougastel, petits pois et pommes de terre prospèrent autour de Pont-l'Abbé. Roscoff vend pour plus d'un million de primeurs à l'Angleterre. »

Importance de *l'élevage du mouton* de prés salés, des pommes à cidre (11 000 wagons passent en quelques jours à Rennes), de *la pêche*, très variée.

« Les homardiers de Paimpol et de Saint-Malo, les thoniers de Groix, les sardiniers de Concarneau, apportent aux usines une matière première trop abondante parfois. »

Paimpol et Douarnenez arment pour la grande pêche.

Industries dérivées de la pêche (conserves, constructions navales).

d. *Population.*

« Chaque anfractuosité de la côte renferme son port, petite ville, havre, groupement d'humbles maisons de pêcheurs avec quelques bâtiments de faible tonnage ou de simples barques qui se balancent au flot. La densité s'élève à 150 habitants par kilomètre carré et même au delà. »

Citer les villes principales et insister sur la position de *Brest.*

Conclure. — Région riche qui ajoute aux ressources de la vie maritime les produits d'une agriculture plus prospère et plus variée que dans l'Argoat.

E. FAUVE,
Directeur
de cours complémentaire.

KŒNIG (Mlle). RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Le linge et les vêtements (suite).

Le raccommodage.

1° Renforcer les points fragiles.

Tout d'abord, devant un vêtement neuf, vous chercherez à prévoir les points probables d'usure afin de les renforcer.

LES BAS ET LES CHAUSSETTES se perceront au talon et au bout du pied ; tapissez donc le talon et toute la semelle d'un point de reprise... préventif ; j'appelle ainsi des points devant contrariés d'une ligne à l'autre.

Naturellement, il ne faut pas traiter ainsi vos bas fins, mais bien les bas de tous les jours et surtout ceux de vos enfants...

Quand vous confectionnerez un objet de lingerie ou un vêtement, veillez à ce que LES BOUTONS soient toujours cousus sur une surface double (ourlet, patte, bordure) et s'il faut absolument en poser un sur un point de surface simple, doublez cet endroit-là d'un petit disque d'étoffe, faute de quoi votre bouton partira un jour avec un petit morceau du vêtement.

Quand vous poserez DES POCHES à un tablier d'enfant — ou de ménagère — vous vous rappellerez que la main, en tirant sur la poche, parfois découd celle-ci et parfois déchire l'étoffe du tablier ; vous la fortifierez en cousant un lien à l'envers du tablier, à la hauteur de l'ouverture de chaque poche entre les deux points d'arrêt de la piqure.

2° Réparer le mal.

Malgré tout, il vous faut un jour constater des traces d'usure... et prendre l'aiguille non pour prévenir, mais pour réparer.

Mettez-vous-y le plus tôt possible.

Recousez un bouton dès que vous voyez le fil qui le retient devenir lâche ; si vous attendez, le bouton tombera et, neuf fois sur dix, se perdra. Pour peu que ce ne soit pas un bouton tout à fait ordinaire et que vous ne retrouviez pas à acheter le pareil, il faudra remplacer non seulement celui-là, mais tous ceux qui garnissaient le vêtement... Quel gaspillage !...

Dès que vous voyez une couture se défaire, un biais se détacher, une maille lâcher, une boutonnière se fendre parce que l'arrêt s'est rompu, hâtez-vous de refaire le petit bout de couture ou l'arrêt de boutonnière, de replacer le biais, de retricoter la maille, de recoudre l'ourlet, tout de suite, sans attendre que le mal s'aggrave. Et vous pensez bien que le mal s'aggravera beaucoup au lavage, par suite de tous les frottements et tiraillements dont le linge sera l'objet.

Aussi ne remettez pas à « après la lessive » ces menues réparations ; ne les remettez même pas au lendemain, exécutez-les sur-le-champ.

Mais, la lessive une fois rentrée, visitez soigneusement votre corbeille à linge et vous découvrirez d'autres dégâts qui ne se voyaient pas auparavant et qu'il faudra encore réparer avant de ranger le linge dans l'armoire.

Et n'attendez pas de voir un trou pour faire une reprise. Dès que vous apercevez quelques fils rompus ou seulement amincis jusqu'à rendre l'étoffe « claire », passez-y des points devant avec un fil (de laine ou de coton selon le tissu) pas trop tordu, pas trop serré, et ne rapprochez pas trop vos points : il s'agit de soutenir l'étoffe usée et non de l'accabler par des fils trop lourds ou trop durs qui couperaient ceux du tissu.

Vous éviterez souvent ainsi la peine de faire une reprise complète. Et quand il en faudra faire une, prenez bien garde de ne la faire ni trop petite ni trop serrée : regardez le linge troué, il est clair tout autour du trou ; si vous commencez votre reprise juste au bord de celui-ci, et si vous rapprochez trop vos fils, le tissu neuf que vous aurez fait sera lourd et tirera, fatiguera les fils voisins, si fragiles ! et vous risquerez de voir au prochain lavage votre linge déchiré autour de la reprise. Il faut étendre votre travail sur toute la surface usée que vous couvrez de larges points devant contrariés.

N'attendez pas, pour retourner un drap, que l'usure soit devenue évidente. Vous savez ce qu'on appelle retourner un drap : c'est défaire le surjet du milieu et coudre ensemble les deux lisières de sorte que les deux bords (qui sont les parties les moins usées) viennent former un milieu presque neuf, tandis que le milieu, déjà élimé, va faire deux bords qui ne s'useront plus guère. C'est une opération très avantageuse, mais il faut la faire à temps, car si votre drap est tellement fatigué qu'il faut, en le retournant, repriser les nouveaux bords ou y mettre des pièces, vous y passez beaucoup de temps et vous n'avez plus un beau drap.

3° Transformer.

Donnez-vous, d'ailleurs, comme règle générale, de ne pas faire de raccommodages apparents : une reprise bien faite, une pièce bien posée avec ses quatre coins bien d'aplomb, c'est un beau travail, mais le vêtement rapiécé ou reprisé n'est plus un beau vêtement. Vous pouvez quelquefois, souvent même, réparer plus élégamment.

Voici une blouse d'écolière usée... aux coudes, naturellement, et aux poignets. Coupez tout le bas de la manche et faites de la partie supérieure un petit mancheron ou un petit volant, ce qui vous donnera une gentille blouse d'été au lieu d'un vieux vilain vêtement. Et quand la blouse d'été sera usée à son tour — ce sera alors le haut du devant qui partira — vous emploierez les bons morceaux restants à confectionner une paire de « manchettes » où votre enfant, pour la classe, glissera ses avant-bras pour protéger les manches d'une blouse neuve.

Quand vos vêtements, à vous, seront usés, ils ne le seront que par endroits. Dans une blouse, une robe, une combinaison-jupon, une chemise, vous trouverez souvent une blouse, une robe, une combinaison, une chemise plus petites, pour votre fillette, et même, si vous êtes très adroite, une culotte de garçonnet dans une robe de lainage ou un manteau. Vous vous procurerez un patron facilement, ne serait-ce qu'en décousant (après usage) une culotte toute faite et qui allait bien : vous aurez ainsi toutes les pièces avec leurs *proportions*, vous n'aurez qu'à augmenter les *dimensions* si l'enfant a grandi.

Vous pouvez même transformer vos vêtements à votre propre usage : une robe d'été usée aux entournures peut devenir une jolie combinaison-jupon si elle est d'étoffe claire et lavable. Un manteau dont le col et les parements s'en vont peut faire une confortable robe de maison.

Pensez maintenant à la quantité de mouchoirs que les enfants perdent, déchirent, ou salissent si outrageusement qu'on ne peut les nettoyer qu'en enlevant le morceau... et, quand vous regarderez une chemise ou un jupon en hésitant à les repriser, taillez-les plutôt en petits carrés ; vivement ourlés à la machine, ces petits carrés feront des mouchoirs propres, convenables, mais de peu de valeur ; peu importe qu'ils soient à rayures ou à carreaux, pourvu qu'ils soient lessivables. (Leur bon marché ne sera d'ailleurs pas une raison pour que vous tolériez que vos enfants n'en prennent pas soin .)

Vous trouverez encore des serviettes de table pour les enfants dans les blouses d'été qu'on ne pourra plus transformer.

Le reste, ce qui ne pourra donner ni rectangles, ni carrés sans trous, ira dans le sac aux chiffons et attendra l'occasion d'essuyer la table ou le fourneau à la place des torchons qu'on ménage.

Quant aux draps déjà retournés qui seront « clairs » au milieu, au lieu de les repriser, vous aurez avantage à les remplacer par de beaux draps neufs et à couper dans chacun des vieux six, huit ou dix bons torchons... et quelques chiffons !...

M. RAVAUDET.

BÉLIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménag. 15.50

L'opération revient à multiplier le nombre par 4, 6, 8 et à le diviser par 10.

2. *Simplifier mentalement :* $\frac{15}{20}$, $\frac{75}{100}$, $\frac{36}{72}$.

3. *Combien aura-t-on de timbres-poste à 0 f. 10 ; 0 f. 20 ; à 0 f. 25 avec une somme donnée ? (Avec 1 f. on a 10 timbres à 0 f. 10 ; 5 timbres à 0 f. 20 ; 4 timbres à 0 f. 25.)*

4. *Combien font la* $\frac{1}{2}$, *plus le* $\frac{1}{4}$ *d'un gâteau ? le* $\frac{1}{6}$ *plus les* $\frac{2}{3}$ *d'une orange?*

5. *Un marchand vend successivement les* $\frac{2}{7}$ *et les* $\frac{8}{14}$ *d'une pièce d'étoffe. Quelle fraction a-t-il vendue ? Quelle fraction reste-t-il ?*

6. *Calculez le volume d'une brique qui a 20 cm. de long, 12 cm. de large, 10 cm. de hauteur ?*

7. *Calculez le volume de cubes qui ont 2 m. ; 3 m. ; 4 m. ; 5 m. ; 10 m. d'arête ?*

8. *Un cube a 1 m. d'arête ; un autre 10 m. Calculez leurs volumes. Combien le plus grand vaut-il de fois le plus petit ?*

B. Problèmes.

1. Fractions. — a. *Simplifier les fractions suivantes :*

$$\frac{2}{10}; \frac{10}{100}; \frac{6}{8}; \frac{4}{20}; \frac{18}{27}; \frac{36}{48}.$$

b. *Réduire au même dénominateur :*

$$\frac{1}{3} \text{ et } \frac{3}{18}; \frac{2}{24} \text{ et } \frac{4}{12} \text{ et } \frac{9}{12}; \frac{1}{7} \text{ et } \frac{2}{8} \text{ et } \frac{3}{5}.$$

c. *Additionner.*

$$\frac{2}{5} \text{ et } \frac{1}{5} \text{ de m.}; \frac{2}{9} \text{ et } \frac{6}{9} \text{ de m.}; \frac{18}{27}, \frac{4}{27}, \frac{9}{27} \text{ de m.}$$

d. *Un terrassier se charge de faire un ouvrage en 15 jours ; un deuxième demande 18 jours et un troisième 20 jours. S'ils travaillent ensemble, quelle partie de l'ouvrage feront-ils en un jour ?* RÉPONSE ➙ $\frac{31}{180}$ **de l'ouvrage.**

e. *Un métier à tisser fait* $\frac{7}{8}$ *de m. d'étoffe par heure. Un autre métier fait* $\frac{1}{5}$ *de m. de plus dans le même temps. Combien les deux métiers font-ils d'étoffe à l'heure ?* RÉPONSE. ➙ **1 m.** $\frac{38}{40}$ **ou 1 m.** $\frac{19}{24}$.

f. *Une propriété vaut 840 000 f. On en a pris* $\frac{1}{3}$, *puis* $\frac{1}{4}$ *et* $\frac{1}{6}$. *Quelle est la valeur du reste et sa surface à raison de 170 f. l'are ?* RÉPONSES ➙ **210 000 f. ; 1 235 a., 294.**

2. Parallélépipède. — a. *Une étable a 8 m. 40 de long ; 5 m. 50 de large et 3 m. 80 de haut. Combien pourra-t-on y loger de bœufs si, pour chacun, il faut 25 m³ d'air ?* RÉPONSE ➙ **7 bœufs.**

b. *Dans un champ de 50 ares, il y a, sous le sol, une excellente argile à briques qui forme une couche de 1 m. 25 d'épaisseur. Que vaut cette argile à 2 f. 80 le m³ ?* RÉPONSE ➙ **17 500 f.**

3. Cube. — a. *Quel est le volume d'un bloc de pierre de forme cubique de 0 m. 80 d'arête, taillé sur toutes ses faces. Quelle est la valeur de ce bloc si la pierre vaut 150 f. le m³ et si la taille revient à 7 f. 50 le m² ?* RÉPONSES ➙ **0 m³,512, 105 f. 60.**

b. *On construit un mur de 8 m. de long, 0 m. 30 d'épaisseur et 4 m. de haut. Le mortier occupe les* $\frac{2}{10}$ *du volume total ? Quel est le volume de la pierre employée ?* RÉPONSE ⟶ **7 m³, 680.**

c. *Un tas de briques contient 1 512 briques. Il a la forme d'un cube de 1 m. 20 de côté. Que vaudraient, à 130 f. le mille, les briques contenues dans un autre tas de 2 m. 40 de côté ?* RÉPONSE ➙ **786 f. 24.**

d. *Une boîte cubique est ficelée en croix. Sachant que le nœud prend 12 cm. et que la ficelle employée a une longueur de 3 m. 72, trouver le volume de la boîte. Exprimez ce volume en décimètres cubes ?* RÉPONSE ➙ **91 dm³, 125.**

e. *On veut construire une boîte en carton ayant la forme d'un cube de 12 cm. d'arête. Indiquer par un croquis coté, comment vous dessineriez le carton à découper, puis calculer la surface de ce carton, ainsi que la contenance, en litres, de la boîte.* RÉPONSES ➙ **864 cm² et 1 l. 728.**

f. *Une boîte cubique a 15 cm. d'arête. On demande : 1° quelle est la longueur totale de ses arêtes ? 2° la surface d'une face ? 3° la surface latérale du cube ? 4° le volume du cube ? 5° combien faudrait-il de cubes de 3 cm. d'arête pour remplir la boîte ?*

Indications :

Longueur des arêtes :

$$15 \text{ cm.} \times 12 = \mathbf{180 \text{ cm.}}$$

Surface d'une face :

$$1 \text{ cm.} \times 15 \times 15 = \mathbf{225 \text{ cm}^2.}$$

Surface latérale du cube :

$$225 \text{ cm}^2 \times 4 = \mathbf{900 \text{ cm}^2.}$$

Volume du cube :

$$1 \text{ cm}^3 \times 15 \times 15 \times 15 = \mathbf{3\,375 \text{ cm}^3.}$$

Volume d'un cube de 3 cm. d'arête :

$$1 \text{ cm}^3 \times 3 \times 3 \times 3 = \mathbf{27 \text{ cm}^3.}$$

Nombres de cubes de 3 cm. d'arête pour remplir la boîte :

$$1 \text{ c.} \times 3\,375 : 27 = \mathbf{125.}$$

g. *Dans un vase cubique de 0 m. 60 d'arête, on a versé 18 dal. 72 cl. d'eau. A quelle hauteur l'eau s'élève-t-elle ? Combien peut-on encore en verser de litres ?*

Indications :

Volume du vase cubique :

$$1 \text{ m}^3 \times 0{,}6 \times 0{,}6 \times 0{,}6 = 0 \text{ m}^3, 216 = 216 \text{ l.}$$

L'eau s'élève à une hauteur de :

$$\frac{1 \text{ m.} \times 0{,}18072}{0{,}6 \times 0{,}6} = \mathbf{0 \text{ m. } 502.}$$

On peut encore en verser :

$$216 \text{ l.} - 180 \text{ l. } 72 = \mathbf{35 \text{ l. } 28.}$$

h. *Quelle est la masse d'eau contenue dans un bassin cubique de 2 m. 50 d'arête ? Donnez la réponse en quintaux.*

Indications :

Volume de l'eau :

$$1 \text{ m}^3 \times 2{,}5 \times 2{,}5 \times 2{,}5 = 15 \text{ m}^3, 625.$$

Masse d'eau :

$$15 \text{ m}^3, 625 = 156 \text{ hl., } 25 = \mathbf{156 \text{ q. } 25}$$

IV. Initiation à l'algèbre. (Cours supérieur.)

Problèmes. — 1. *Partager une somme de 1 200 f. entre 3 personnes, de manière que la deuxième ait le triple de la première et la troisième 25 f. de moins que la deuxième.*

Indications :

Soit x la part de la première. La part de la deuxième est ? 3 x.

La part de la troisième est : 3 x — 25.

On a :

$$x + 3x + 3x - 25 = 1\,200.$$

$$7x = 1\,225.$$

$$x = 1\,225 : 7 = \mathbf{175 \text{ f.}}$$

$$3x = 175 \text{ f.} \times 3 = \mathbf{525 \text{ f.}}$$

$$3x - 25 = 525 \text{ f.} - 25 \text{ f.} = \mathbf{500 \text{ f.}}$$

2. *Un père a 30 ans, son fils a 6 ans. Dans combien de temps auront-ils à eux deux 80 ans ?*

Indications :

Soit x le nombre d'années cherché.

On a : (30 + x) + (6 + x) = 80.

Ou : 36 + 2 x = 80.

$$2x = 80 - 36 = 44.$$

$$x = 22.$$

RÉPONSE ➙ **Dans 22 ans.** *Preuve (30 + 22) + (6 + 22) = 80.*

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

CHANTICLAIRE. Ce qu'il faut savoir pour calculer rapidement de tête... 4.20

TRAVAIL MANUEL

POCHOIRS

H. DEGORRE,
Instituteur à Mœuvres (Nord).

DENARTY. Formation et organisation des musées scolaires..... 5 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Nos dents.

MATÉRIEL. — *a.* Élèves : Un petit miroir de poche. Mie de pain frais sur du papier blanc.

b. Maître : Des mâchoires d'animaux du musée scolaire : mâchoire de veau, de porc, de lapin...

I. Nos dents sont utiles.

A quoi nous servent nos dents ? → A manger, à couper et écraser nos aliments (pain, viande, légumes, fruits...).

Si vous avalez trop vite une croûte de pain, que ressentez-vous ? → Douleur vive dans la gorge, l'estomac, ... ou un morceau de viande non mâché ? → Douleur, sensation d'étouffement.

Il est donc nécessaire de bien mâcher nos aliments et, pour cela, il faut avoir de bonnes dents, bien solides.

II. Examinons nos dents.

Avec notre petit miroir, regardons attentivement nos dents.

Si elles sont bien propres, elles sont blanches, brillantes. Leur couleur est jaunâtre si elles sont malpropres. Parfois, quelques-unes sont noires en partie.

Elles sont solides. Cependant, Jean a une dent qui remue. (Faisons bien attention.) Cette dent « tombera » bientôt.

Vous a-t-on déjà arraché une dent ? → Certainement oui. Qu'avez-vous ressenti ? → Douleur plus ou moins vive. Qu'avez-vous encore remarqué ? → Du sang. La dent est donc « nourrie » par notre sang.

Est-ce toujours facile d'arracher une dent ? → Il faut parfois tirer ou pousser très fort. Les dentistes ont des outils spéciaux.

Regardez maintenant les dents de cette mâchoire de veau (ou de porc, ou de lapin...). J'en tire une.

Remarquez : elle était logée dans un trou de cet os (la mâchoire), comme une plante est fixée solidement au sol.

La partie de la dent qui est enfoncée dans la mâchoire est la *racine*.

La partie extérieure est la *couronne*.

Je dessine en grand, au tableau, ce que je vois : remarquez un léger étranglement entre la racine et la couronne.

Regardons encore une fois nos dents dans le miroir. Les voyez-vous entièrement ? → On ne voit que la couronne. Voyez-vous la mâchoire ? → Elle est recouverte par de la chair : les *gencives*. Quand on arrache une dent, les gencives sont déchirées parfois et saignent aussi.

Remarquons : certaines dents ont plusieurs racines (mâchoire de veau).

Nous avons des dents en haut et en bas : *maxillaire* supérieur et maxillaire inférieur.

Pétrissons, entre nos doigts, la mie de pain fraîche, de manière à façonner une sorte de petite galette.

Plaçons-la ensuite entre nos dents ; serrons légèrement, sans couper. Plaçons ensuite la pâte sur notre feuille de papier. Observons → Nous avons obtenu, en creux, le moulage de l'extrémité de nos dents.

Sont-elles toutes semblables ? → Devant, en haut et en bas, deux dents ont laissé une trace rectiligne, comme si elles étaient coupantes : ce sont les *incisives* (ciseaux). Remarquer, en fermant la bouche, comment se placent les incisives (elles frottent comme les lames des ciseaux.)

De chaque côté de la trace laissée par les incisives, un petit trou : il a été fait par les *canines*. Celles du chien sont très longues (crocs).

Enfin, les autres dents ont laissé des traces plus larges, irrégulières, rugueuses : ce sont les *molaires*.

Leur nombre ? → D'abord 20 jusqu'à 6 ou 10 ans. (Dents *de lait* qui tombent et sont remplacées par d'autres, définitives.) Puis, 24 et enfin 32 chez les grandes personnes. (Dents de « sagesse ».)

III. Hygiène de la dentition.

Il faut que nous conservions nos dents qui sont si utiles La partie brillante et blanche que nous avons vue est l'*émail* qui protège notre dent (comme l'émail de la porcelaine). Il ne faut donc pas le briser. Donc : ne cassons pas de noix ou de noisettes avec nos dents, ne buvons ni trop chaud ni trop froid ; pas de morceau de glace au contact des dents.

Que nos dents soient toujours propres : nécessité de les nettoyer souvent avec un dentifrice et une brosse spéciale.

Une dent *cariée* fait souffrir. Ne pas hésiter à voir un dentiste.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'appareil digestif.

MATÉRIEL. — Tête du squelette humain. Viscères de lapin. Miroir pour les enfants. Gravures et tableaux représentant les diverses parties de l'appareil digestif. Morceau de pain pour chaque élève.

I. L'appareil digestif.

C'est l'ensemble des organes qui ont pour but de saisir, puis de transformer les aliments solides et liquides nécessaires à l'accroissement de notre corps ou à son entretien

Chez certains animaux très simples, cet appareil est un tube s'ouvrant à la bouche et se terminant à l'anus.

Chez les animaux plus développés, et en particulier chez l'homme, ce tube présente certains renflements ou organes qui ont des fonctions spéciales, qui ont des noms particuliers, mais n'oublions pas que l'ensemble constitue un tube avec *un seul* orifice d'entrée et *un seul* orifice de sortie.

a. *La bouche* (Voir squelette), 2 mâchoires ou maxillaires. Le maxillaire supérieur est immobile, fixé aux os du crâne. Le maxillaire inférieur est mobile et se meut principalement de bas en haut et de haut en bas. (Faire sentir les condyles ou charnières, les muscles qui se contractent et durcissent). Cependant, il peut accomplir quelques mouvements latéraux de moindre ampleur (le faire).

Examiner, à l'aide du miroir, la langue, le voile du palais au fond.

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences natur. des cours complément. et du B. E. *Relié.* 22 fr.

b. *Les dents* (Voir leçon du C. É.).

c. *L'œsophage* : Faisant suite à la bouche et derrière la trachée-artère, il conduit les aliments jusqu'à l'estomac (voir, au fond de la bouche, l'ouverture). Au moment où l'on avale, la trachée-artère se soulève de façon à être obstruée par l'épiglotte (placer le doigt sur la trachée-artère et avaler). Droit, il arrive à l'estomac sensiblement à la base du sternum (faire sentir et apprécier la longueur).

d. *L'estomac* : C'est une poche d'une contenance de 1 à 2 litres chez l'homme adulte.

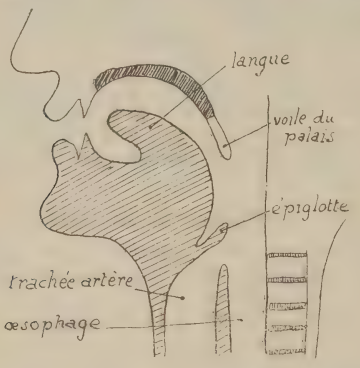

Paroi épaisse, musclée. A l'entrée et à la sortie, un muscle en forme d'anneau, en se resserrant, peut fermer l'orifice. Le *pylore*, qui commande la sortie de l'estomac, est le plus puissant. (Faire sentir l'emplacement de l'estomac au-dessous de la pointe du sternum.)

e. *L'intestin grêle* : Fait suite à l'estomac. Il a, chez l'homme, une longueur de 8 à 9 mètres environ. Son diamètre est comparable à celui d'un doigt de la main.

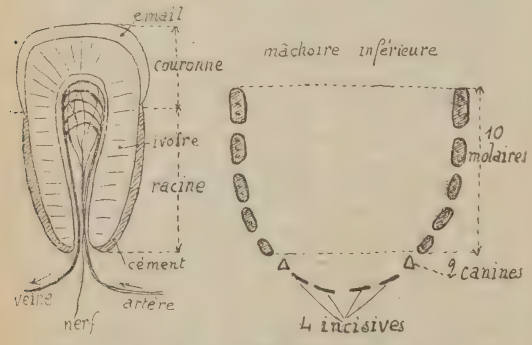

f. *Le gros intestin* : Plus gros que l'intestin grêle (grosseur du poignet), il est beaucoup plus court (1 m. 50 environ). A son origine, un petit organe ayant la forme d'un ver, l'appendice vermiculaire, est souvent le siège d'une maladie connue sous le nom *d'appendicite*. L'opération consiste à enlever l'appendice (ablation). Se trouve placé à mi-distance entre le nombril et la saillie de l'os iliaque droit.

II. Les glandes digestives.

Les aliments, absorbés par la bouche, sont d'abord mastiqués par les dents et la langue. En même temps que cette mastication se poursuit, les aliments sont imprégnés, par un liquide ou *salive* sécrété par des glandes déversant leur sécrétion dans la bouche : ce sont les *glandes salivaires* (au nombre de 6).

La paroi épaisse de l'estomac contient des glandes qui sécrètent du *suc gastrique* (jaunâtre, abondant dans les vomissements).

De même, la paroi de l'intestin est tapissée de glandes qui sécrètent *le suc intestinal*.

Deux autres glandes, d'un volume important, extraient du sang des sucs utiles à la transformation des aliments. L'une, le *foie*, masse brune de 2 kilogrammes environ (à droite, sous les dernières côtes) extrait du sang une masse de 400 à 800 grammes de *bile* par jour. L'autre, le *pancréas*, glande rose, allongée sous l'estomac, produit le suc *pancréatique*.

III. Les sucs digestifs.

Prenons une bouchée de pain et mâchons-la longuement, sans l'avaler. Que remarquons-nous ? → Elle se transforme en bouillie (action mécanique). La saveur du pain n'a-t-elle pas changé ? → Elle semble plus sucrée. C'est là une action de la salive qui transforme les féculents (en citer) en sucre assimilable.

Le suc gastrique fait cailler le lait (on peut le voir quand un bébé vomit). Il transforme les albuminoïdes (blanc d'œuf, viande, sang, fromage, etc...) qui deviennent une peptone soluble.

Le suc intestinal transforme le sucre ordinaire en un autre sucre, le glucose.

La bile continue l'action du suc gastrique ; elle dissout les corps gras (émulsion) et retarde la putréfaction des aliments.

Le suc pancréatique agit comme la bile sur les albuminoïdes et les corps gras.

A la suite de toutes ces actions, les aliments sont transformés en une sorte de bouillie comprenant deux parties : l'une, un liquide blanchâtre comme du lait, *le chyle*, qui passe à travers les parois de l'intestin et va dans le sang ; l'autre comprend les résidus qui continuent leur chemin dans le gros intestin d'où ils sont évacués.

RÉSUMÉ. — 1. **L'appareil digestif comprend : la bouche, les dents, l'œsophage, l'estomac, l'intestin grêle et le gros intestin.**

2. **Les glandes digestives sécrètent des sucs qui transforment les aliments et les rendent assimilables : glandes salivaires (salive) ; glandes gastriques (suc gastrique) ; glandes intestinales (suc intestinal) ; le foie (bile) ; le pancréas (suc pancréatique).**

4. **Transformés mécaniquement et chimiquement, les aliments absorbables constituent le chyle. Le reste est évacué.**

Travaux à faire.

1. *Observer, chez le boucher, l'appareil digestif de divers animaux.*

2. *Collectionner quelques mâchoires d'animaux (les placer dans la terre et retirer au bout de plusieurs semaines).*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Décrivez une dent. Faites un croquis explicatif nous en montrant la coupe.

2. Que faut-il entendre par « sucs digestifs » ? Nommez ceux que vous connaissez en indiquant leur provenance.

3. Indiquez les principaux organes de l'appareil digestif en expliquant en quelques mots leur rôle dans la digestion.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'École à Paris.

KAHN. L'usine humaine (l'homme comme palais d'indust.). *Tabl. mural entoilé avec not.* **25 fr.**

2° Remarquons d'abord que le triangle BFC a pour aire :

$$\frac{FC \times BI}{2} = \frac{5a \times a\sqrt{3}}{4} \text{ ou } \frac{5a^2\sqrt{3}}{4},$$

et que la moitié du trapèze vaut : $\frac{a^2(7-\sqrt{3})\sqrt{3}}{4}$.

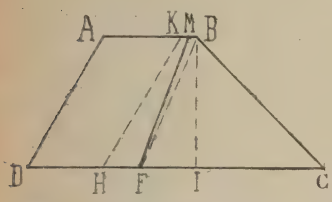

L'inégalité :

$$5 < 7 - \sqrt{3}$$

montre que l'aire de BFC est inférieure à la moitié de celle du trapèze ; donc le point M cherché est sur BA.

Posons BM $= x$ et écrivons que l'aire de ABCD est double de celle de BMFC, ou, puisque ces trapèzes ont même hauteur, que la somme des bases de ABCD est double de celle des bases de BMFC ; il vient :

$$4a + a(3 - \sqrt{3}) = 2\left(\frac{5a}{2} + x\right).$$

On en tire :

$$2x = 4a + a(3 - \sqrt{3}) - 5a = a(2 - \sqrt{3}).$$

et :

$$x = \frac{a(2-\sqrt{3})}{2}.$$

➔ Remarque. — La parallèle à AD menée par H rencontre AB en K ;

$$AK = DH = a \text{ et } KB = a(3-\sqrt{3}) - a = a(2-\sqrt{3}).$$

Donc le point M est le milieu de KB.

V. SCIENCES (B. É., Académie de Paris, octobre 1934). — 1. **Problème.** — *On brûle complètement une certaine masse d'un hydrocarbure gazeux. On fait absorber les produits de combustion en les faisant passer successivement dans des tubes à acide sulfurique et dans des tubes à potasse. L'augmentation de masse des tubes à acide sulfurique est de 2 g. 45 et celle des tubes à potasse est de 3 g.*

1° *Déterminer la composition centésimale de ce carbure.*

2° *Montrer que ce carbure peut s'écrire C^nH^{4n} et écrire sa formule, sachant que sa densité par rapport à l'air est 0,56.*

$$C = 12,\ H = 1,\ O = 16.$$

➔ Solution. — 1° En brûlant, le carbure donne de l'eau qui est absorbée par les tubes à acide sulfurique et du gaz carbonique qui est absorbé par les tubes à potasse.

La masse moléculaire de l'eau est : $2 + 16 = 18$; donc 2 g. 45 d'eau contiennent :

$$\frac{2 \times 2{,}45}{18} = 0 \text{ g. } 272 \text{ d'hydrogène.}$$

La masse moléculaire du gaz carbonique étant $12 + 16 \times 2 = 44$, 3 g. de ce gaz contiennent : $\frac{12 \times 3}{44} = 0$ g. 818 de carbone, soit environ 3 fois la masse d'hydrogène trouvée.

Donc la masse de l'hydrogène est le quart de celle du carbure ; celui-ci est formé de 25 p. 100 d'hydrogène et 75 p. 100 de carbone.

2° A 12 g. de carbone correspondent 4 g. d'hydrogène ; donc la formule du carbure est de la forme C^nH^{4n}.

Sa masse moléculaire est $12n + 4n = 16n$. Sa densité est le quotient de $16n$ par 28,8. L'équation :

$$16n : 28{,}8 = 0{,}56 \text{ donne } n = \frac{0{,}56 \times 28{,}8}{16} = 1.$$

La formule cherchée est CH^4.

2. **Question de cours.** — *Piles électriques.*

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Afrique italienne.

II. L'Érythrée.

L'Érythrée, la plus ancienne des colonies italiennes, a une superficie de 120 000 kilomètres carrés. Elle est comprise entre le Soudan anglo-égyptien, l'Éthiopie, la côte française des Somalis et la mer Rouge.

Le pays.

Il est constitué de deux parties très différentes : à l'est une étroite bande côtière et au nord-ouest la terminaison septentrionale des hauts plateaux abyssins qui tombe en abrupt sur la plaine littorale et qui s'incline en pente douce vers le Soudan anglo-égyptien. L'ensemble a été considérablementaffecté par les grands mouvements tectoniques qui ont bouleversé l'Afrique orientale. Aussi trouve-t-on de multiples traces d'éruptions volcaniques tant à l'intérieur que dans la zone côtière où se dressent encore des volcans en activité. En outre, la fracture prodigieuse, longue de 5 000 kilomètres, qui commence au lac Nyassa pour aboutir à la mer Morte, traverse en son centre le territoire érythréen où elle forme une dépression qui s'abaisse à 120 mètres au-dessous du niveau de la mer.

Au sud-est de cette dépression, la « plaine du sel » s'allonge, en bordure de la mer Rouge, le *pays dankali* encore peu exploré, peuplé de tribus farouchement indépendantes. C'est un plateau désolé se terminant sur la mer par des falaises à pic et constitué soit par des déserts de laves, « luisant sous le soleil avec leurs durs éclats de tessons de bouteille noirs », soit par des déserts de sable avec de grandes dunes mouvantes. Peu de végétation en dehors de quelques acacias épineux, par suite de la chaleur, de la sécheresse et du brûlant « chamsin » venu de l'Arabie. Sur la côte madréporique, quelques rares oasis, dont la principale est *Assab*, capitale de la Dankalie méridionale, simple village aux beaux jardins de palmes. L'intérieur, en bordure de l'Éthiopie, est une mer de pierrailles semée de pyramides de pierres « qui cachent les cadavres des guerriers morts dans la bataille ou qui périrent assassinés et dont les mânes réclament encore vengeance ». Ces solitudes ne sont guère parcourues que par des tribus nomades, restées barbares.

Au nord, le haut plateau éthiopien s'achève par une région tourmentée où se dressent encore des montagnes de 3 000 mètres d'altitude, volcaniques, granitiques ou calcaires, séparées par de profondes vallées. A l'est, ces hautes terres tombent brusquement sur une plaine côtière, sablonneuse et malsaine, plus large qu'en Dankalie, qui se termine sur la mer Rouge par une côte analogue bordée d'îlots madréporiques. Le centre de cette plaine est *Massaouah*, le port le plus vaste et le plus sûr de la mer Rouge, aménagé entre plusieurs îlots coralligènes et la côte ; la ville elle-même est bâtie dans un de ces îlots. C'est un des coins les plus chauds du monde. De juin à septembre, le thermomètre y *atteint 40 à 45° pendant le jour, à l'ombre, et descend rarement la nuit au-dessous de 30°*. La température y est plus torride encore qu'en Somalie française où l'été est ventilé par les moussons. En outre, cette température est déprimante. « Les passagers des vapeurs qui, pendant l'été, traversent la mer Rouge, écrit M. P. Gentizon, ont tous une sensation de serre chaude. Encore ont-ils l'agrément du courant d'air soulevé par la vitesse du paquebot. Jeter l'ancre en août, à Massaouah, c'est, sous un ciel de feu, dans l'immobilité absolue d'une atmosphère incandescente, dans la buée blanche qui monte de la mer et vous inonde, demeurer en permanence à l'étuve. » Les pluies ne tombent guère qu'en hiver sous forme d'averses rares et violentes.

A l'ouest de Massaouah, après la steppe sablon-

DUBUS. L'ECOLE EN FÊTE..... (1re série) 16.50 (2e série) 16.50

neuse, se dresse un haut rempart montagneux, rebord du plateau sur lequel a été construite à 2400 mètres d'altitude la capitale de l'Érythrée, *Asmara*. Ce haut plateau a un climat très différent de celui de la plaine côtière, plus frais et plus vivifiant. Ainsi, à Asmara, la température moyenne annuelle est de 17°5, celle des mois d'été de 22°. Le maximum ne dépasse jamais 30°, le minimum 5°. Les pluies tombent surtout en été. Durant cette saison, « chaque matin avec une régularité d'horloge, de lourds nuages blancs, en volutes énormes, véritables himalayas de coton, envahissent le ciel. Au milieu de l'après-midi, c'est la cataracte. Les gouttes de pluie ont la compacité et la lourdeur de grêlons. La visibilité s'interrompt à dix mètres. Le moindre ruisseau se transforme en torrent. La circulation est impossible. Là-dessus, un rayon de soleil : le torrent s'apaise et la boue se dessèche ». Climat sain au total entraînant toutefois pendant la période d'accoutumance quelques troubles dus à la faiblesse de la pression atmosphérique.

Le sol du plateau est généralement composé d'une argile glissante, couleur brique. Pendant la saison des pluies, cette terre constitue le fameux limon nourricier que les rivières des hauts plateaux de l'Afrique orientale, Mareb, Gach, Setit, Nil Bleu, entraînent vers le Soudan et l'Égypte. Quelques cultures d'orge, de blé, de fèves, de pois chiches et de maïs ; des pâturages à herbe rare où paissent des zébus au pelage jaune et surtout un maquis hérissé de roches de basaltes et de plantes grasses : cactus, euphorbes, candélabres. Un seul arbre véritable, le sycomore, le roi des arbres tropicaux.

L'histoire et la mise en valeur.

Des comptoirs grecs et perses jalonnèrent autrefois la côte érythréenne. Adoulis, Bérénice, Sebac, une des innombrables Saba de l'antiquité, aujourd'hui Assab, en sont les derniers vestiges. Les migrations asiatiques y pénétrèrent, puis, pendant longtemps, le pays ne fut plus qu'un fief oublié et barbare du Roi des Rois, presque inconnu des Européens.

En 1870, un Italien, Sapeto, acquit d'un ras pour 47 000 francs la misérable bourgade d'*Assab*. Deux ans plus tard, le sultan de Constantinople céda ses droits sur *Massaouah* au vice-roi d'Égypte. En 1885, sur la suggestion de l'Angleterre qui venait de prendre l'Égypte, un corps expéditionnaire italien s'en empara. Les territoires d'Assab et de Massaouah furent en 1890 réunis et constitués en colonie sous le nom d'*Erythrée*.

L'Italie pensait faire de cette colonie un point de départ pour l'occupation de l'Éthiopie. Mais battue à Adoua en 1896, elle dut se contenter tout d'abord de poursuivre la mise en valeur du pays. Les tentatives de colonisation démographique n'ont donné jusqu'à présent que de médiocres résultats. L'Érythrée ne comptait guère au début de 1935 que 4 000 Italiens sur une population totale de 600 000 habitants. Le reste est composé de races très diverses : Éthiopiens, Danakil, Soudanais, Somalis, Arabes, etc., pratiquant soit la religion musulmane, soit le christianisme copte. Les cultures indigènes : maïs, sésame, lin, tabac, café, ont été encouragées. On a introduit de nouvelles variétés de céréales et des plantes industrielles ou légumineuses sur les terrains élevés. A l'ouest, un barrage construit sur le fleuve *Gach* a permis d'irriguer une vaste plaine consacrée surtout à la culture du *coton*. La zone moyenne présente de nombreux territoires favorables à la culture du *café*. Ajoutons que la flore spontanée du pays renferme des acacias gommiers, des plantes à essences et des plantes médicinales. L'élevage des bovins, des moutons, des chèvres, des ânes, des chameaux, peut se développer. La pêche de la nacre et des *perles* est florissante. On a découvert en différentes régions des gisements de quartz aurifère, de fer, de manganèse, de pétrole. Les salines de la « plaine du sel » et de Massaouah sont en pleine exploitation.

Une voie ferrée de plus de 300 kilomètres relie le port de Massaouah à la capitale Asmara et à Bichiat d'où elle doit se prolonger sur Kassala où elle rejoindra la ligne de Port-Soudan Khartoum. Une route automobile double la voie ferrée de Massaouah à Asmara, centre du réseau routier de l'intérieur dirigé surtout vers le Tigré abyssin et le Soudan anglo-égyptien. Le commerce (exportation de sel, de peaux, de graines de lin, de noix de palme, de nacre, de perles, etc.) se fait presque exclusivement par le port de Massaouah.

L'accord franco-italien du 7 janvier 1935 a accordé à l'Érythrée italienne une rectification de frontière près de la Somalie française. Cette rectification lui a permis d'annexer 800 kilomètres carrés environ, ainsi que la petite île de Doumeïrah.

R. Ozouf.

Flamin. A l'école et en famille. 4 panneaux en couleurs 0,53 × 0,60 *Papier.* **22 fr.** *Toilé.* . **44 fr.**

UNE ERREUR TROP RÉPANDUE...

C'est celle qui consiste à consommer des bananes insuffisamment mûres. Habituez les enfants à manger des bananes dont la peau est tachetée de brun, c'est l'indication de leur complète maturité. « La banane, comme tous les fruits, doit être consommée mûre », écrit le docteur Jean Nusbaum (*Vie et Santé*, février 1935). « Or, la banane mûrissante est jaune, mûre, elle est tâchetée de brun. Quand elle est jaune c'est un bon aliment ; cependant, elle est loin d'avoir les qualités nutritives de la banane tigrée. Nous devrions donc toujours choisir des bananes à peau tachetée. »

Ceux qui reprochent à la banane d'être « lourde à digérer » ne parlent que de la banane à peau immaculée, mais à chair à peine sucrée. La banane tachetée de brun, au contraire, possède une pulpe très sucrée, savoureuse et fondante, facilement assimilable, beaucoup plus nutritive.

On doit donc consommer la banane bien mûre, elle est toute indiquée non seulement aux principaux repas, mais aussi au cours de la journée, pour maintenir l'équilibre organique pendant l'effort physique ou intellectuel.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Ménage instituteurs Maine-et-Loire, avec exeat, demande permutants ou sous-perm. S.-et-O., Eure, S.-et-M., toujours valable. J. I. 777.

Inst. S.-et-O., 20 kilomètres Paris, poste agr., eau, g., él., ch. cent., permut. Finistère. Raison famille. J. I. 782.

Ménage instituteurs Montpeyroux, Hérault, prom. exeat, permuterait poste double Aude. Toujours valable. J. I. 783.

Instituteur station balnéaire Calvados permuterait Gard ou départements limitrophes. J. I. 785.

Instituteur Calvados bon poste, permut., Aube, Haute-Marne. Urgent. J. I. 786.

ENSEIGNEMENT

Jeune fille, 21 ans, B. E., demande place surveillante si possible. J. I. 778.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Condorcet, Paris.

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 760.

Bas indémaillables, indéchirables, fils spéciaux, 125 jours sans raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

Timbres-poste, liste occasion et 10 timbres gratis. Détrey, 49, rue d'Orsel, Paris.

A LOUER

1-2-3-P. cuis. dep. 1680 fr. Vincennes, 26, av. de la Villa. Métro Bérault.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, boulevard Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary Paris (XVe).

Institutrice 25 ans, petite, douce, corr. coll. J. I. 779.

Instituteur Est, 46 ans, épous. coll. cél., veuve ou div. J. I. 780.

Institutrice Seine-Inférieure, originaire Sud-Ouest, corresp. collègue affectueux, simple, 25 à 30 ans. Pas sérieux, s'abstenir. J. I. 781.

Institutrice 27 ans, grande, corresp vue mar. coll. sérieux, Maine-et-Loire ou limit. de préférence. J. I. 784.

UNE AFFAIRE
à ne pas laisser échapper...

Nous pensons rendre service à nos abonnés nouveaux en mettant à leur disposition, des années passées de certains de nos journaux, où ils trouveront réunis un grand nombre de devoirs, de sujets, de compositions, de problèmes, etc. (brevet élémentaire, brevet supérieur). Pour ceux qui se préparent à l'inspection primaire, les collections de notre Revue (qui a cessé de paraître depuis 1925) sont une mine de renseignements des plus précieux.

Les collaborateurs les plus avertis tels que MM. Jarach, Georgin, Jacquet, etc., donnaient des conseils et des préparations qui sont toujours excellentes et d'un intérêt immédiat.

LE BREVET ÉLÉMENTAIRE

Année 1923-24	5 fr.
— 1925-26	5 fr.
— 1926-27	5 fr.
— 1930-31	8 fr.
— 1931-32	8 fr.
— 1932-33	10 fr.

NOUVEAU BREVET SUPÉRIEUR

Année 1922-23	10 fr.

LE BACCALAURÉAT

Année 1916-17	10 fr.
— 1917-18	10 fr.
— 1918-19	10 fr.
— 1922-23	10 fr.
— 1923-24	10 fr.

LE TRAVAIL MANUEL

Année 1925-26	5 fr.
— 1926-27	5 fr.
— 1927-28	5 fr.
— 1928-29	5 fr.
— 1929-30	5 fr.
— 1930-31	5 fr.

SCOLA MAGAZINE

Année 1932-33	5 fr.

L'INSPECTION PRIMAIRE

Année 1907	10 fr.
— 1909	10 fr.
— 1913 (moins 1 nº)	10 fr.
— 1913-14 (moins 1 nº)	10 fr.
— 1915-16	10 fr.
— 1916-17	10 fr.
— 1918 (moins 1 nº)	10 fr.

Adressez les demandes accompagnées du montant à
FERNAND NATHAN, Éditeur.

A partir du 25 Janvier 1936

LE PETIT JOURNAL

Le Grand Quotidien de Paris

publiera en feuilleton une œuvre remarquable

LES CONQUISTADORES

M. NOURY
Instituteur primaire à Stains (Seine).

Grand roman historique, d'aventures et d'amour

• • •

GRAND PRIX
DU ROMAN POPULAIRE du PETIT JOURNAL

par **MAURICE NOURY**

• • •

N. B. — Par sympathie pour les membres du corps enseignant et pour leur permettre d'apprécier l'œuvre de leur collègue, LE PETIT JOURNAL a décidé, *à titre tout à fait exceptionnel*, d'accorder aux instituteurs et institutrices une réduction sur l'abonnement au PETIT JOURNAL pendant la durée de la publication des " CONQUISTADORES "

15 francs pour trois mois, au lieu de 21 francs

On s'abonne au PETIT JOURNAL, 59-61, rue Lafayette, Paris (compte chèque postal 32-59) et dans tous les bureaux de poste.

Lire CHAQUE MERCREDI l'intéressante rubrique :
DANS L'ENSEIGNEMENT

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE VIEUX DRAME

Par HENRI DUVERNOIS

(Suite et fin.)

Plus tard, quand cette vieille tragédie me revenait vaguement à l'esprit, j'accusais encore la philosophie... Deux autres de mes condisciples s'étaient tués, l'un parce qu'il ne découvrait, selon la lettre qu'il laissa, « aucune raison valable de vivre », l'autre parce qu'il avait échoué au baccalauréat. Assimilant le cas de Maurice à ceux de ces adolescents, je classai l'affaire... Mes parents, pour me donner un peu de vacances, m'amenèrent dès la Pentecote en Normandie. Là, Yvonne revit Téchenard qui lui avait été présenté au cours d'une soirée chez des voisins. C'était alors un petit jeune homme agité, grand meneur de cotillons, qui valsait à ravir, et préludait par beaucoup de gentillesse à tant de solennité. Ils revinrent fiancés... Au cours du bal de contrat, je connus moi-même celle qui devait être ma femme. J'oubliai...

Aujourd'hui, je réalise : Maurice s'est tué pour ma sœur Yvonne. Après quelles déceptions, quel désespoir enfantin ! S'il avait pu franchir cette crise, attendre huit jours, quinze jours, un mois, il serait maintenant un monsieur âgé, à l'abri des orages, qui me dirait en manière de plaisanterie : « Tu ne t'es jamais douté que j'ai été follement amoureux de ta sœur ! Amoureux à mourir ! » Il y a ainsi des drames heureusement évités dont la conclusion est un sourire...

Je devine que mes souvenirs vont se préciser, que j'en arracherai d'importants à ces coins d'ombre où ils se réfugient encore et que le soupçon va devenir réalité, dans une lumière éclatante. La jalousie de Maurice... Un importun était venu chez nous, un jeune garçon très élégant, envers qui mon ami, si empressé d'ordinaire, s'était montré presque impoli... Un détail effacé le soir même et qui me revient par miracle : j'avais surpris Maurice le visage caché dans un fichu de mousseline laissé par Yvonne. Il se croyait seul. Il parut décontenancé, rougit et m'expliqua : « Je voulais savoir si c'était de l'iris ou de la violette... Je crois que c'est de la racine d'iris. » En réalité, il couvrait ce fichu de baisers. Je n'attachai aucune importance à son trouble. Il était si timide ! Je roulai le fichu en tapon et je l'envoyai dans l'antichambre en m'écriant : « Ça lui apprendra à avoir de l'ordre. »

Un dimanche matin, nous étions allés tous les trois au Palais de l'Industrie où se tenait alors le Salon. Maurice héla un cocher et nous primes place dans une voiture découverte qui nous mena aux Champs-Elysées, par une adorable matinée de printemps. Yvonne était installée entre nous deux... Nous plaisantions. Et ma sœur s'écria : « Mais qu'y a-t-il ? Hector, regarde donc cet idiot qui a des larmes dans les yeux ! » Maurice bredouilla : « Je ne sais pas... Il fait si beau !... Je suis trop content, alors je pleure... ça m'arrive quelquefois. Ne faites pas attention. » Recommandation inutile. Une minute après, nous ne pensions plus à Maurice qui versait des larmes parce que le printemps lui donnait une joie trop forte. J'étais tout au plaisir de la promenade, de la visite au Salon et Yvonne étrennait une robe neuve.

Dire que, ce matin encore, je croyais avoir été très sensible, autrefois... Je n'ai rien compris... Si les rôles avaient été renversés, Maurice aurait compris, lui. Il m'aurait consolé, guidé, sauvé...

On sonne... Diversion opportune. Un de mes jeunes disciples se présente. Je lui propose de sortir. Il entend me débaucher, et il m'entraîne dans un salon de thé où l'on joue, paraît-il, de l'excellente musique. « On y danse encore un peu, mais dans un coin et plutôt pour rappeler l'époque héroïque ! » J'accepte. Je ne veux plus penser au pauvre roman.

Nous arrivons dans une salle mauve et or, pourvue de miroirs immenses. Il y a un peu de monde, mais grâce aux miroirs cela fait une foule. On joue une valse de 1900, et je me demande si ce n'est pas en mon honneur. Tout à coup, un monsieur se lève, un monsieur qui n'est guère plus grand debout qu'assis. Je reconnais mon beau-frère. Il goûtait avec deux dames qu'il abandonne à mon bénéfice.

— Hector ! Il faut venir ici pour vous rencontrer ! s'écrie-t-il sur un diapason atténué et affectueux.

— J'allais vous le dire.

— Venez donc dîner à la maison. Tout le monde nous croit brouillés. Or il n'y a jamais eu de nuage sur notre amitié, n'est-ce pas ?

— Aucun.

— Je ne vous demande pas de venir ce soir. Vous voyez, je prends le thé avec deux dames de la colonie étrangère et je dois dîner au cabaret avec leurs maris qui ont à me parler d'une affaire importante et confidentielle. Notre prestige est en jeu... J'entends : notre prestige national...

Il s'embrouille visiblement. Il cherche à placer avec naturel cette phrase qu'il sort enfin :

— Si vous voyez Yvonne, inutile de lui dire que vous m'avez trouvé ici...

— Entendu !

— Les femmes sont extraordinaires... Elles imaginent tout de suite des choses... Nous dirons que nous nous sommes rencontrés dans la rue... Rue Saint-Honoré...

— Compris !

— Merci. Mais vous venez dîner demain. Neuf heures, en veston. Il n'y aura que vous.

Il retourne à sa table. J'entends une des dames de la colonie étrangère qui s'écrie avec le plus pur accent de Montmartre : « Tu te décides ! Ce n'est pas malheureux ! » Conviée au silence par un geste impératif de Téchenard, la dame me jette un coup d'œil meurtrier changé bientôt en œillade caressante, une œillade qui s'excuse, car Emile a dû murmurer : « Tais-toi donc ! C'est mon beau-frère ! »

Le lendemain, j'arrive à neuf heures, ayant dîné, car je ne peux me plier aux nouveaux horaires de repas. Yvonne me reçoit dans l'intimité : elle est étendue sur un canapé ; elle m'oppose un visage recouvert d'un produit luisant sous lequel il apparaît rose, à peu près comme une fleur enveloppée dans du papier-cristal.

— Tu es souffrante ?

— Non. Je nourris ma peau.

— Il est bien d'être charitable !

— Ne m'embrasse pas, à cause de cette gélatine... Assieds-toi... Tu as rencontré Émile, hier ? où au juste ?

— Ma foi, je ne me souviens plus. Mais pourquoi cet interrogatoire ?

— Il devait aller à Saint-Germain...

— Il aura changé d'avis.

— Probablement... Je ne veux pas l'ennuyer... Vois-tu, Hector, j'avais cru qu'à un certain âge je pourrais enfin me reposer... Non... Il faut lutter encore, garder aux pieds des souliers qui font mal, quand on aurait envie de passer de bonnes pantoufles...

— Qui t'en empêche ?

— Un mari de soixante-cinq ans qui en paraît trente-quatre...

Je sursaute :

— Yvonne, si cela peut te rendre service, je te garantis qu'Émile paraît soixante-quatre ans ou soixante-six ans...

— Un jeune homme, te dis-je !

— Un jeune homme desséché !

— Oh ! je ne te croyais plus fâché !

— Je ne suis pas fâché, je vois clair !

— Moi aussi : il est resté svelte et gamin... Ah ! tu ne peux comprendre... Tu n'as jamais été beau. Tu n'as jamais été adoré... Au fond, je suis malheureuse... Emile me couvre de cadeaux ; mais, à chaque cadeau, je lui impute un remords, ce qui fait que les présents ne me causent plus aucun plaisir... Il se détache de moi... Il regarde les autres femmes avec...

je ne sais comment t'expliquer cela,,,, une sorte de gourmandise...

Ma pauvre sœur va sangloter sous sa gélatine. Je lui affirme, au risque de la mettre en fureur, que son mari est incapable d'inspirer à une jeune femme un sentiment autre que le respect... Et je brusque :

— Hier, j'ai rangé de vieux papiers...

— Toujours tes paperasses !...

— Non : de vieux papiers... J'ai retrouvé une lettre de faire-part... Tu te souviens de Maurice Klux qui venait à la maison... ce grand, tu sais, si triste ?...

— Oui.

— Maurice...

— J'ai bien entendu.

— Je pensais à sa mort...

— Ce n'est pas d'hier...

— Sans doute... Mais une pensée bizarre m'a traversé l'esprit...

— Laquelle ?

— Des faits auxquels je n'avais attaché aucune importance m'ont mis sur la voie... J'ai compris que ce pauvre garçon t'aimait...

— Et qu'il s'était tué pour moi...

— Tu le savais ?

— Certes. Pourquoi se serait-il tué ?

— Le surmenage, certaines lectures mal dirigées...

— Mais non. Il s'est tué par amour pour moi.

— Tu dis ça tranquillement !...

— Je ne lui avais pas demandé de m'aimer... Et puis, il y a si longtemps ! Il me semble qu'il s'agit d'une autre...

— Je suis bouleversé... Tu es sûre ?...

— Papa et maman ne t'en ont jamais parlé ?

— Jamais...

— Je n'étais pas idiote. Je comprenais qu'il ne venait que pour moi. Tu ne pouvais t'en rendre compte : tu étais un enfant... Je n'ai pas besoin de me justifier et, si j'avais eu le moindre tort, je te le confesserais maintenant, puisque cette vieille histoire t'intéresse, mais je te jure que je ne faisais rien pour l'encourager, au contraire. Cette passion muette m'exaspérait. Je pensais : « Je n'aurai peut-être de succès qu'auprès de types de ce genre-là ! » Je n'étais pas méchante, seulement on n'a jamais vu accéder à l'amour par la pitié... Non, non, ce n'est pas le chemin. Il n'avait rien de reluisant, le pauvre, avec sa tête d'oiseau malade et ses longues pattes rouges... Il m'avait écrit des vers... Je regrette de les avoir déchirés ; ils étaient peut-être très beaux. Mais, à l'âge que j'avais, quand le poète est laid, on n'est guère disposé à lui trouver du talent... Mon seul tort a été de lui parler d'Émile... On fêtait mon anniversaire. Tu étais sorti pour chercher un saint-honoré... La veille, j'avais rencontré Émile chez nos voisins. Il m'avait parlé mariage... oh ! vaguement... en principe ; c'était seulement notre deuxième entrevue. Ma joie tenait du délire...

— Mais l'autre, l'autre ?

— Je lui ai expliqué que j'allais me fiancer. Je lui ai parlé d'Émile... Que veux-tu ? Je le sentais épris, mais, les trois quarts du temps, ces passions-là sont éphémères. Il m'a félicitée... Pendant que je parlais, il hochait la tête : « C'est très bien, Yvonne... Je suis content pour vous... » Seulement — ce détail-là ne m'est revenu qu'après, — il avait glissé sa main à gauche, entre son gilet et sa chemise, comme si le cœur lui faisait mal... Quand il est sorti, il traînait un peu les pieds...

» Non. A quoi bon ? Que lui aurais-je dit ?... Et puis...

— Le suicide !...

— J'ai reçu une lettre de lui, mise à la poste quelques minutes avant, et que la bonne m'a apportée le matin, devant papa et maman, quand nous ne savions rien encore. J'ai lu à haute voix : « Ma chère Yvonne, je ne veux pas partir sans vous souhaiter un grand bonheur, — puisqu'il paraît qu'il y a des bonheurs humains... » Nous avons cru à un voyage, qu'il allait dans le Midi où il rejoindrait ses parents...

— Ensuite ?

— Nous avons appris le drame par les journaux et nous avons gardé le silence... J'étais fiancée, n'est-ce pas... Et, quand ces histoires-là se propagent, tu n'ignores pas ce que l'on dit : « Il n'y a pas de fumée sans feu... Elle aura été coquette... » etc. J'ai brûlé la lettre. J'avais déchiré les vers... Fini...

— C'est terrible, Yvonne...

— Terrible... Crois-tu tout de même, la destinée... Si je n'avais pas rencontré Émile, je serais peut-être aujourd'hui Mme Klux... cinquième étage au fond de la cour...

Yvonne médita un instant. A l'évocation du suicide, un nuage avait voilé ses yeux souriants. Elle leva la tête et je lus, dans son regard redevenu serein, comme une fierté :

— Émile rentre, murmura-t-elle ; je l'entends... Tu devrais lui raconter tout cela... Pourquoi pas ? Et même, en ce moment, tu me ferais plaisir... il n'a plus l'air de se souvenir que j'ai été belle... Tu veux bien ? A quelque chose malheur peut être bon... Et, si je lui disais moi-même, il ne me croirait pas...

HENRI DUVERNOIS.

EN MARGE

CONFORMISME POLITIQUE A L'ÉCOLE

C'EST une histoire de chats. Mais, par extraordinaire, bien que ce soit des petits chats, ils ne font même pas « miaoulette », comme dans la chanson scolaire bien connue. C'est la maîtresse allemande, dans une école de campagne, qui a la parole et dit à ses élèves :

« Oyez ceci :
Une chatte mit bas, un beau jour, sept petits.
Les six premiers furent nazis,
Le septième fut communiste,
C'est la proportion. J'y insiste !
Conclut-elle. Enfants, songez-y !

A quelques jours de là vint l'inspecteur primaire.
L'institutrice dit : « Qui est-ce qui saura
Raconter une belle histoire ? — Moi, ma mère,
Dit la petite Barbara. — Toi ?... Eh bien ! conte !
— Une chatte eut sept petits chats ;
Mais, tous les sept, en fin de compte,
Furent des bolcheviks. » La dame se fâcha :
« Mais, Barbara, vous êtes folle !
Dit-elle... et à témoins je prends toute l'école.
Dans la fable que j'ai contée
Six des sept chats de la portée
Etaient nazis... Voilà, monsieur
— Oui ! dit la petite entêtée,
Nazis... le premier jour, parbleu !...
Ensuite, ils ouvrirent les yeux. »

Telle est l'histoire des sept petits chats que je trouve dans une feuille que je viens de recevoir. Je ne saurai vous dire si la rime est riche, si la césure est bonne, si..., si..., si enfin les vers sont excellents. Pas davantage, je ne pourrai vous garantir l'authenticité de l'histoire. Sait-on jamais avec les enfants ?... Nourrirai-je le noir dessein de faire de la politique, et, suprême inconséquence, de donner raison à la petite Barbara, puisque, dit-on, la vérité sort toujours de la bouche des enfants ? Je n'en ai nulle envie, car je ne veux pas croire qu'une chatte, qu'une bonne chatte puisse donner naissance à sept bolcheviks qui n'auraient, sans doute, d'autre souci que de dévorer leur mère...

Mais chacun voit fort bien la gentille leçon de langage que fera le maître au cours préparatoire en usant des chatons : c'est petit Noiraud qui ressemble le plus à sa mère, car son pelage est en tout point identique à celui de maman chatte ; c'est Grigris qui, au contraire, en diffère complètement, bien qu'il ait lui aussi un petit bout de nez rose ; c'est Fifi qui sort sa petite langue... Puis viendra la leçon de calcul sur le nombre sept : sans doute verra-t-on les petits chats courir vers leur maman les uns après les autres ; puis on mettra Noiraud en

pénitence parce qu'il n'a pas été très sage ; puis ensuite Grigris... alors que restera-t-il ?... et chacun de compter joyeusement. Pour le partage, sans doute mettra-t-on Fifi au coin, lui qui a osé tirer la langue... et le partage se fera très aisément. Enfin, un petit dessin rassemblera toute la famille ; et la joie sera complète quand toute la classe aura chanté : *Les petits chats font, font, font...*

Aussi, quand l'inspecteur viendra, il ne trouvera ni nazis, ni bolcheviks; c'est de chats, bien entendu, qu'il s'agit.

S'en plaindra-t-il ? Fera-t-il grise mine à toute cette nichée sans caractère politique ? Par hasard grondera-t-il : « Comment ? Pas de nazis ici ?... Pas le plus petit bolchevik ?... Mais que faites-vous donc, instituteur de malheur?»

Mais laissons-là cet inspecteur hypothétique, et, puisque nous sommes dans la période des vœux, souhaitons qu'il n'y ait jamais de conformisme politique à l'école et que l'inspecteur, le vôtre comme le mien, puisse fort bien se contenter de petits chats blancs ou gris qui n'auront qu'un désir : jouer, sans montrer ni leurs griffes ni leurs dents.

RENÉ BURTIN.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

I. Problème du tour de l'équateur.

Supposez qu'une ficelle entoure exactement la terre suivant le grand cercle de l'équateur. Augmentez la longueur de cette ficelle d'un mètre. La ficelle ainsi allongée étant supposée uniformément tendue, à quelle hauteur s'élèvera-t-elle au-dessus de la surface du sol ?

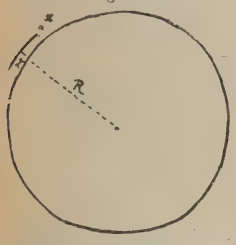

Appelons R mètres le rayon de la terre et x mètres la hauteur dont s'élèvera, après son allongement, la corde au-dessus du sol.

La 1re longueur de la ficelle (circonférence de la terre) est $2\pi R$ mètres.

La 2e longueur est $2\pi (R + x)$ mètres puisque $R + x$ est le nouveau rayon.

Et l'on a l'équation :

$2\pi (R + x) - 2\pi R = 1$ mètre, puisque la ficelle a été allongée d'un mètre.

Équation qui donne :

$$2\pi R + 2\pi x - 2\pi R = 1 \text{ mètre}$$

ou : $$2\pi x = 1 \text{ mètre},$$

$$x = \frac{1 \text{ mètre}}{2\pi} = 0^{m},159.$$

Ce résultat peut surprendre à première vue, mais on remarquera que la longueur x trouvée est indépendante du rayon. Le résultat aurait été le même autour d'une boule de billard, autour d'une bille ou même autour... d'un point, car la circonférence ayant $0^{m},159$ de rayon a précisément 1 mètre de longueur.

II. Problème du calendrier.

Le célèbre calculateur Inaudi émerveillait ses auditeurs en montrant qu'il savait par cœur le calendrier des années passées. Ce n'était pas affaire de mémoire, mais un calcul simple lui permettait d'arriver à ce résultat. Nous allons donner le moyen de trouver avec une facilité extrême le nom du jour d'une date déterminée. Il suffit :

1° De connaître un chiffre fixe pour chaque mois de l'année ;

2° De connaître un chiffre variable pour chaque année.

Prenons un exemple. Soit à déterminer quel jour sera le 26 décembre 1935. Le chiffre de l'année 1935 est 1, celui du mois de décembre 5. On fait les opérations suivantes :

On ajoute à 26 1 et 5, on obtient : $26 + 1 + 5 = 32$; on divise 32 par 7, le reste est 4 ; le jour cherché est le 4e jour de la semaine, soit jeudi. Si le reste est 1, le jour est lundi ; 2, mardi... ; 0, dimanche.

Un autre exemple : 25 mai 1935.

Chiffre du mois : 1.

$25 + 1 + 1 = 27$; reste par $7 = 6$, donc samedi.

Voici le chiffre de chaque mois ainsi que le moyen mnémotechnique propre à le retenir :

Janvier : mois des cadeAUX : zéro : 0.

Février : mois court, étROIT : trois : 3.

Mars : mois de la guerre (de TROIE) : trois : 3.

Avril : mois des poissons, le poisson SCIE : six : 6.

Mai : mois des fleurs, des parfUMS : un : 1.

Juin : moissons : l'on travaille comme QUATRE : 4.

Juillet : mois de la Révolution ; on tua des SUISSES : six : 6.

Août : mois des eaux ; on soigne des maux hiDEUX : deux : 2.

Septembre : mois de la chasse, exercice SAIN : cinq : 5.

Octobre : les vendanges, les tonneAUX : zéro : 0.

Novembre : la Toussaint, on est à l'étROIT dans un cercueil : 3.

Décembre : mois de Noël, les enfants font les SAINTS : cinq : 5.

Quant au chiffre de l'année, on le trouve de la façon suivante. L'année dernière, ce chiffre était 0, en 1933 : 6 ; l'année prochaine, 2 jusqu'au 29 février, 3 à partir du 1er mars ; en 1937 : 4 ; 1938 : 5 ; 1939, 6... etc.

Et maintenant, essayez !

M. P.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

GRACE à leur position sociale, les instituteurs sont mieux à même que quiconque de faire une propagande efficace pour la lutte contre la tuberculose. La part active qu'ils prennent d'ailleurs chaque année à la vente du timbre antituberculeux nous démontre suffisamment l'intérêt qu'ils prennent à cette redoutable question.

Mais, s'il est parfait de songer à trouver l'argent nécessaire pour soigner les malades, il est tout aussi important de chercher à préserver les bien-portants.

Il est évident que toutes les causeries que les instituteurs pouvaient faire à leurs élèves sur la tuberculose ont déjà été faites, tous les conseils d'hygiène et de propreté leur ont déjà été donnés, mais nous ne saurions trop recommander de revenir plutôt deux fois qu'une sur ce chapitre, et principalement sur la question de l'alimentation, que l'on a malheureusement trop tendance à négliger, mais qui joue cependant un grand rôle dans la contagion.

Le bacille de Koch, en effet, ne s'attaque guère qu'aux organismes faibles et débilités, car il n'a pas de prise sur les êtres forts et bien portants.

Et c'est pour cette raison que, recommander à vos élèves de manger du sucre et des plats sucrés, c'est aussi, mais sous une autre forme, lutter efficacement contre la tuberculose, car le sucre est un aliment qui donne des forces et de l'énergie et rend les enfants plus résistants au froid et aux maladies. En un mot, c'est le stimulant énergique et bon marché qui préserve les bien-portants et facilite la guérison des malades.

LES ÉCOLES DE PLEIN AIR

Le Comité national des Écoles de plein air, présidé par M. le Docteur Armand Delille, médecin des hôpitaux de Paris, a constitué un Institut pédagogique sous la présidence de M. Forceville, d'E. P., 37, rue Pasteur, à Metz (Moselle). Cet Institut organise cette année des cours normaux de préparation au diplôme d'instituteur d'E. P. A., qui ont lieu le jeudi, de janvier à avril, 8, rue des Feuillantines, Paris (Ve).

Pour les inscriptions et demandes de renseignements, ainsi que pour les cours par correspondance, écrire à Mlle Foucteau, directrice du Préventorium Méry, à Champhol (Eure-et-Loir), en joignant un timbre de 0 fr. 50 pour la réponse.

POUR LIRE EN CLASSE

Le poisson d'avril.

L'auteur nous raconte ici un des souvenirs de son enfance. Vous verrez comment il fut puni d'une légère désobéissance.

— Surtout ne t'éloigne pas, me dit ma mère en mettant la dernière main à ma toilette. Ton père sera de retour dans une heure et demie au plus tard, nous partirons aussitôt pour le Breuil. Pour plus de sûreté, ne quitte pas le jardin ; dans tous les cas, si tu sors, ne va pas du côté de chez Pidoux.

Pidoux était le charpentier du village. Ce n'était pas un méchant homme, mais il avait la détestable manie de jouer des tours à tout le monde. Plus d'une fois, j'avais été la victime de quelqu'une de ses mauvaises plaisanteries ; plus d'une fois, honteux et confus, je m'étais bien juré de ne plus m'y laisser prendre... Mais il m'y prenait toujours.

De plus, son langage n'était point des plus choisi, et, comme de toutes mes visites à son chantier, je rapportais quelque vilain mot, ma mère me recommandait d'éviter la petite ruelle où il travaillait son bois en chantant.

Malheureusement, ce jour-là, j'avais un chapeau neuf, ou, pour mieux dire, j'étrennais mon premier chapeau ; c'est ce qui me perdit.

Je demeurai d'abord au jardin, étalant au soleil ma veste neuve et mon chapeau reluisant. Je jouissais par avance de cette promenade au Breuil, depuis si longtemps méditée. Je jetais des regards de bienveillance sur tout ce qui m'entourait, et je trouvais un air de fête à nos amandiers fleuris, aux abeilles qui voltigeaient autour d'un air affairé, aux gros bourdons velus qui se ruaient à travers les fleurs.

J'étais surexcité par ma toilette, par la perspective d'une promenade en voiture, et un peu grisé aussi, je crois, par l'air tiède et pur de cette belle matinée de printemps.

Je sentis tout à coup un impérieux désir de sortir du jardin et de montrer aux petits garçons du village ce que c'est qu'un chapeau. Mais je me souvins à temps des recommandations de ma mère et je me dis à demi-voix :

— Je veux rester et je resterai.

Pour fixer mes regards qui commençaient à vagabonder par-dessus les murs et détourner de mon esprit l'idée qui l'envahissait, je me mis à contempler avec un vif intérêt un insecte du plus beau vert qui traversait obliquement le sable de l'allée.

— Voilà une jolie bête, me dis-je, voyons où elle va !

Le carabe, après avoir fait étinceler au soleil sa cuirasse du vert le plus brillant, disparut dans la bordure de buis.

A ce moment, je levai un peu la tête, et j'aperçus, à travers les barreaux de la porte à claire-voie, les jambes d'un petit garçon. Ces deux jambes exprimaient, autant qu'une paire de jambes peut le faire, la plus vive admiration.

Était-ce mon chapeau que regardait le propriétaire des deux jambes ? Était-ce tout simplement le jardin, qui était joli et bien tenu ? En tout cas, ce n'était pas l'insecte.

Je me relevai sans avoir l'air de rien, et je marchai lentement vers la porte, afin que le petit garçon pût voir mon chapeau de plus près.

Eut-il peur de moi ? Ou, sa curiosité étant satisfaite, voulut-il regagner le temps perdu ? Le fait est que les deux jambes se mirent à courir, et le petit garçon disparut. J'ouvris la porte, simplement pour voir où il allait.

Il venait de tourner le coin de la rue, à gauche, et j'entendais toujours le bruit de ses sabots. Poussé par la curiosité, j'allai jusqu'au coin. Le petit garçon avait repris le pas ordinaire et s'en allait à travers champs.

De l'endroit où j'étais, on apercevait le chantier de Pidoux. Il y avait là, le long du mur éclairé par le soleil, des outils de charpentier dont le tranchant étincelait et lançait des éclairs.

Dans une cage d'osier, accrochée à un clou rouillé, se débattait un vieux geai qui grommelait quelques syllabes, toujours les mêmes.

Il y avait deux ou trois grosses pièces de bois, équarries grossièrement, qui envoyaient jusqu'à moi cette odeur pénétrante du bois fraîchement coupé. Pidoux, en sifflant, dépeçait un arbre énorme : chaque coup de hache faisait voler de grands copeaux, d'un jaune tendre et appétissant.

C'en était trop ! Je perdis la tête, et je voulus voir ces beaux tas de copeaux de plus près ; rien que les voir, et revenir sur mes pas !

Et puis, Pidoux, qui se moquait quelquefois de mes casquettes et les comparait à des melons ou à des pruneaux, verrait ce chapeau neuf qui, lui du moins, était au-dessus de ses plaisanteries.

— Te voilà « faraud » de bon matin, me dit Pidoux, du plus loin qu'il m'aperçut (faraud, dans la langue de mon village, équivaut au mot français élégant). Oh ! oh ! rien que cela de chapeau neuf !

Je rougis d'orgueil, mais je ne voulus pas en avoir l'air, et je lui dis avec simplicité, d'un ton détaché :

— C'est parce que nous allons aujourd'hui au Breuil, en voiture.

Il ne répondit rien d'abord et, se courbant sur son travail, il semblait méditer quelque chose. Impatienté de son silence, je me disais :

— Eh bien ! c'est là tout le compliment que tu me fais ?

Il releva la tête et dit :

— Comme cela, tu vas au Breuil ? C'est très bien d'aller au Breuil. Mais, tu sais, gare la pluie !

— La pluie, par un temps pareil !

Et je me mis à rire.

En effet, le ciel était d'un bleu doux et brillant. Il n'y avait pas, jusqu'aux limites de l'horizon le plus lointain, un seul nuage de la grosseur de mon chapeau.

— Te connais-tu au temps ? me demanda-t-il avec un sérieux très bien joué.

— Non.

— Eh bien ! regarde cela !

Cela, c'était le clocher, qui pointait parmi les amandiers fleuris et les toits irréguliers du village.

— Tu vois de quel côté est tourné le coq ?

— Oui.

— Signe de pluie, mon bonhomme ! Dans deux heures, tu m'en diras des nouvelles !

Ayant ainsi parlé, l'oracle se mit à charpenter en sifflant. Moi, je fus si saisi de ce qu'il disait et de l'aplomb avec lequel il le disait, que je fus sur le point de pleurer.

— Il y a un moyen d'empêcher la pluie, reprit-il en levant la tête.

— Quel moyen ? lui dis-je en me raccrochant à l'espérance.

— Il faudrait faire tourner le vent, et pour cela se procurer « la corde à virer le vent ». Mais, voilà le diable, ajouta-t-il, qui est-ce qui l'a, en ce moment, cette corde à virer le vent ? Si on pouvait savoir ça !

Il fit quelques pas vers la maison du sabotier, et cria deux fois :

— Hé ! Dauron !

La tête de Dauron apparut à la fenêtre ; Pidoux se mit à lui faire des signes en clignant de l'œil gauche. Alors il lui dit :

— Est-ce assez malheureux ! On a besoin de la corde à virer le vent, et voilà que je ne sais pas qui est-ce qui l'a empruntée.

— La corde à virer le vent ? dit Dauron. Attendez donc ! attendez donc !

Il disparut de la fenêtre pour reparaître à la porte. Il ajusta sur son nez une grosse paire de besicles et se mit à lire, d'un air sérieux, dans un almanach à couverture bleue, tout corné aux coins. A la fin, il parut avoir trouvé ce qu'il cherchait et, s'adressant à Pidoux :

— La corde à virer le vent est chez Lacroix. Il l'a empruntée pour faire lever ses petits pois. C'est un peu loin, si l'on est pressé.

— Oh ! j'ai de bonnes jambes, m'écriai-je, trop heureux de conjurer, au prix d'une petite course, le terrible orage dont on me menaçait.

(La fin au prochain numéro.)

D'après G. GIRARDIN.

Un peu partout (Librairie Hachette).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU
L'ÉCOLE IMMORTELLE DE LA FRANCE

LA République doit ne rien négliger pour donner satisfaction à l'instituteur qui, de son côté, ne néglige rien pour servir la République.

Dès que fut votée, en 1879, la loi qui laïcisait l'enseignement, et que fut résolument appliquée la loi sur l'obligation scolaire, la population s'est accrue dans les écoles publiques et le nombre des classes a augmenté.

Combien est difficile la surveillance de masses enfantines si diverses, si mêlées ! L'instituteur est le seul maître qui n'ait ni le droit de choisir ni le droit d'éliminer. Il répond moralement et matériellement des jeunes êtres humains qu'on lui confie. Alors que les parents ont souvent tant de peine à obtenir l'obéissance de leurs enfants, hélas ! toujours trop peu nombreux, il faut que l'instituteur surveille et instruise tous les élèves de sa classe qui sont parfois une cinquantaine. Qu'un accident se produise, il en est responsable. L'administration universitaire, malgré le concours du Parlement républicain, n'a pas encore pleinement corrigé, en ce qui concerne l'école, les effets de l'article 1384.

Tout ce que la science découvre, tout ce que l'industrie met en pratique, tout ce que réalise le progrès social, ajoute quelque chose au bonheur de l'humanité et, du même coup, au travail de l'instituteur.

L'instituteur voit ses charges et ses responsabilités se développer avec la civilisation elle-même. Rien de plus noble pour l'esprit. Rien de plus lourd pour les épaules.

***

L'ŒUVRE de l'école ne peut être prolongée, consolidée, couronnée que par les œuvres post-scolaires. Qui dit cela ? Tous ceux qui étudient les questions sociales, et les instituteurs plus haut que tous ! Or, à qui les œuvres post-scolaires coûtent-elles le plus d'efforts et de sacrifices ? Aux instituteurs. Nous en avons connu dans les campagnes, qui, à leurs frais, pourvoyaient à l'éclairage et au chauffage de leur cours du soir. Plusieurs même avaient acheté de leurs deniers des lanternes de projection, véritables « lanternes magiques » de la réalité scientifique actuelle.

En récompense, ils obtiennent les louanges des hommes politiques, particulièrement à la veille d'une élection, quelques diplômes d'honneur, quelques médailles de bronze ou d'argent, et, par exception, quelques palmes académiques.

A vrai dire, les palmes académiques avaient été créées pour eux ; mais des nécessités de toutes sortes les ont détournées de leur destination. Présentement, pour qui voudrait avoir les palmes académiques à la fleur de l'âge, plutôt que de se faire instituteur ou institutrice, il vaudrait mieux n'avoir jamais mis les pieds dans une école quelconque et avoir apporté son concours bénévole à quelque concert municipal.

CHAQUE fois que l'on se dit : « Voilà une chose belle et utile », on ajoute : « Il convient que, dans ses heures de loisir, l'instituteur enseigne et applique cela ! »

Rappelez-vous, par exemple, la Mutualité, L'instituteur a dû devenir un mutualiste actif, fervent et assidu. Mutualité scolaire ! Caisses d'épargne scolaires ! Excellentes institutions, mais qui, assurément, n'auraient jamais pu vivre sans leur agent comptable, l'instituteur.

Les chiffres ne dessèchent pas l'imagination et n'assombrissent pas l'humeur de l'instituteur. Ne faut-il pas que, à l'occasion, il organise des matinées, des concerts, des séances de récitation, des distributions de prix. Impresario, régisseur et souffleur, il est l'âme des sociétés enfantines, des petites A, et plus récemment, des coopératives scolaires, lesquelles ont rendu de si grands services moraux.

Le chômage trouve sa répercussion à l'école. L'instituteur a vu revenir à lui de grands jeunes gens de quinze, seize, dix-sept, dix-huit ans qui, ayant déjà perdu leur modeste emploi d'apprenti, voudraient passer leur brevet ou quelque autre examen, suivant leurs aptitudes. Les parents ont dit avec raison : « Peut-être le travail reprendra-t-il bientôt! En attendant, notre fils sera mieux à l'école que dans la rue. Et ce qu'il apprendra, même s'il n'a aucun succès scolaire, lui servira toujours. »

Quand les vacances approchent, les colonies de vacances se forment. L'instituteur, qui en a été l'organisateur, en restera le surveillant.

L'hiver est venu. Entre la classe du matin et la classe du soir, l'enfant pauvre resterait souvent sans asile. Grâce à l'organisation des cantines scolaires, l'école devient un tiède abri où il savoure un repas chaud et substantiel. A cet abri, à ce réfectoire, qui présidera ? L'instituteur. C'est pour lui, dans l'entre-classe, un nouveau poste d'honneur, laïc, obligatoire et gratuit.

A côté des œuvres scolaires et post-scolaires, y compris l'aide apportée aux Chambres de Métiers pour l'orientation professionnelle et les Expositions du travail, se placent, pour l'instituteur, ce qu'on pourrait appeler des œuvres extra-scolaires. Maintes sociétés lui demandent sa coopération si efficace. « Ligue contre la propagation de la tuberculose », « Ligue de secours aux familles nombreuses », Ligue contre l'abus de l'alcool ». Nous connaissons des instituteurs qui, depuis plusieurs années, font d'éloquentes conférences antialcooliques dans les centres ouvriers.

De tous les instituteurs, on réclame un concours constant pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture. Près de certaines écoles sont établis des champs d'expérience.

Agronome et horticulteur, l'instituteur va-t-il passer sylviculteur ? Le ministre de l'Instruction publique l'invitait naguère, par une circulaire, à entrer en relations avec les agents des forêts. De petites associations forestières se sont créées de toutes parts : l'instituteur est un de leurs chefs, un de leurs guides.

Tous les membres de ces petites associations, ainsi que tous les élèves de l'école primaire

sont-ils bien dûment vaccinés? La vaccine aussi devient obligatoire et gratuite à l'école. Voilà l'instituteur promu au titre d'aide-chirurgien.

Il joindra ce titre au titre de bibliothécaire, enregistrant sans négligence les livres prêtés et rendus ; au titre de statisticien officiel, adressant sur l'heure à la préfecture les documents, utiles ou non, mais également urgents, que l'administration peut souhaiter. Et nous ne parlons pas du secrétariat de mairie.

***

ON le voit : la tâche de l'instituteur est aussi lourde que complexe. Nous avons sous les yeux une longue liste de noms, publiée par le *Journal officiel*. Ce sont les veuves des instituteurs tombés nombreux en pleine activité de service, c'est-à-dire au champ d'honneur.

Combien en avons-nous vu mourir brusquement, que l'on aurait cru destinés à une longue vieillesse ! En passant devant la maison d'école du village, les matins d'octobre, alors que nous prolongions quelque peu notre séjour loin des villes, nous les entendions faire classe d'une voix nette et sonore. Parfois, quand nous repassions, l'année suivante, devant la même maison d'école, la chère voix s'était éteinte. L'instituteur dormait dans le cimetière voisin. Une autre voix vibrait à la même place, non moins nette, non moins sonore, non moins épuisante pour les poumons.

Comment l'instituteur se ménagerait-il ? Sa tâche, la plus noble et la plus exigeante de toutes les tâches, consiste à former les jeunes esprits, à les fortifier, à les éclairer. Il n'a pas à leur suggérer d'opinions politiques ni d'opinions religieuses toutes faites. Un jour, ses élèves s'en feront eux-mêmes. Exercés à la réflexion, ils sauront ce qu'ils doivent penser. Jamais un livre contenant des attaques contre une religion quelconque ne pénètre à l'école. Jamais l'instituteur de la République ne doit prononcer une parole qui puisse offenser les consciences.

Instituteurs et institutrices sont connus, aimés, estimés de tous. Ils accomplissent leur tâche avec un dévouement allègre et cordial. Par les œuvres post-scolaires, ils deviennent, pour leurs anciens élèves, des amis pleins d'expérience et de fraternelle solidarité.

La maison d'école, c'est la vraie Maison du peuple.

A tout moment, nos instituteurs et nos institutrices donnent à tous ceux qui les entourent un double exemple : l'exemple de l'assiduité dans le travail et de la dignité dans la famille. N'est-ce pas là, au fond, la meilleure leçon de patriotisme ?

Les instituteurs cherchent à faire de leurs élèves, suivant la tradition de la grande Révolution française, des hommes conscients de leurs droits et respectueux des droits d'autrui. Ils leur montrent la nécessité de s'armer et de s'exercer, afin de défendre efficacement le sol, la liberté, la fortune, l'honneur de la nation. Parmi les gouvernements qui entourent notre République, il y a encore des autocraties. Notre République doit à elle-même, elle doit à l'humanité entière de demeurer forte, matériellement et moralement forte. L'école républicaine, qui forme les futurs citoyens, c'est vraiment l'École immortelle, dans l'immortelle France.

ÉMILE HINZELIN.

Courrier de la coopération scolaire

OBJECTIONS

JE n'apprendrai pas aux lecteurs de ce journal que l'on a fait de nombreuses objections à la Coopération scolaire. On lui en fait encore, car les objections, comme les mauvaises herbes, ont la vie dure.

Un maître de la circonscription m'écrivait, il n'y a pas longtemps : « La réussite du mouvement coopératif constitue la meilleure réponse à ses détracteurs. » C'est bien mon avis. Mais j'observe que telle marque — pourtant bien connue — de chocolat ou de savon, de vin ou de cognac, ne cesse pas de se défendre par la publicité, et je me dis que les coopérateurs auraient tort d'abandonner prématurément le terrain de la controverse : la parole, quand elle lui est subordonnée, peut apporter à l'action un concours utile (1).

Examinons donc quelques-uns des reproches qu'on nous adresse.

Le plus ancien, je crois, est de demander à l'enfant une cotisation et, ainsi, de rendre payante l'école que la République a voulu gratuite.

La coopérative, il est vrai, ne peut se passer d'un budget, parce que, d'une part, elle se propose d'orner, d'outiller la classe et que, d'autre part, il faut donner aux écoliers la responsabilité d'une gestion. Et nous dirons qu'il est naturel, indispensable que ce budget soit en partie alimenté par l'apport des élèves qui s'attachent mieux à ce qui leur a coûté un sacrifice et qui administreront avec une meilleure économie leurs propres deniers.

M. Profit a fait remarquer, autrefois, que des enfants de condition modeste qu'on voit « chaque jour dépenser des sommes assez rondes « en pastilles » doivent pouvoir s'acquitter d'une cotisation minime. Cela fut dit en 1928, au temps béni de « la prospérité ». Aujourd'hui, dira-t-on, la question a pris peut-être un autre aspect.

C'est l'avis de M. André G..., instituteur de la Charente-Inférieure, qui m'écrit : « L'argent, nerf de la coopérative scolaire, se fait plus rare. Les cotisations d'élèves sont irrégulières, lentes. On paiera demain. Puis en juin, en juillet, les petites colères, les défaillances : « M'sieu, m'man a dit que je dois rien, que c'est pas utile que je paie. » — « Moi, je paierai si je suis réélu. »

Il n'est pas possible de mettre en doute l'authenticité de tels propos, mais, sans vouloir nier les difficultés économiques actuelles, ne peut-on dire que ce défaitisme qu'on me signale est de tous les temps, comme la négligence et l'égoïsme ? D'ailleurs, M. G... en atténue la portée quand il dit, quelques lignes plus bas : « L'épicière voisine les guette (les coopérateurs) avec ses pastilles, ses joujoux. Elle ne craindra pas de drainer les petits et gros sous et de vendre un à deux francs de bonbons, même à un enfant dont la famille est nécessiteuse... »

J'ai sous les yeux une enquête vieille seulement de six mois, ce qui intéresse cent vingt classes environ. Certes, l'on y fait parfois allusion « à l'année difficile », « aux produits agricoles qui se vendent mal », au chômage, mais je remarque que néanmoins, dans la plupart des cas, la coopérative groupe l'unanimité ou, du moins, la très grande majorité des élèves. Les maîtres et les enfants qui ont « goûté » à la coopération scolaire n'y renoncent pas facilement.

Cette impression réconfortante est renforcée par le témoignage que veut bien m'apporter mon collègue, M. Ph. P..., — un spécialiste — qui m'écrit : « Peut-être les ressources pécuniaires souffrent-elles de la crise qui se prolonge, mais l'esprit coopératif demeure, et c'est lui qui importe. »

D'ailleurs des mesures d'opportunité ont été prises. Ici, la cotisation a été réduite. Là, il est admis qu'un don en nature, un service, un travail, peut remplacer la cotisation. Nulle part, on ne presse les coopérateurs « en difficulté » : ils se libèrent quand ils peuvent, dans une atmosphère de confiance et d'amitié.

On nous reproche encore nos membres honoraires : il faut donc mendier ?

Pourquoi non ?

(1) Cf. *La Coopération scolaire française* (lib. Nathan).

Je ne sache pas que quêter pour les pauvres — en attendant qu'il n'y ait plus de pauvres — soit une action blâmable. Solliciter l'appui des amis de l'école publique en faveur des enfants — qui ne sont riches d'avenir que dans la mesure où le présent n'est pas pour eux trop rude — serait-ce donc mal faire ?

Les adolescents, les adultes réunis en sociétés sportives, musicales, etc., se parent-ils de l'appui des membres honoraires et même bienfaiteurs ? Et, comme le fait remarquer M. Profit, l'État, lui-même, agit-il autrement pour ses caisses des écoles ?

Au surplus, sur ce point, la cause paraît entendue. Toutefois, si l'on admet que nous pouvons légitimement chercher à rallier des membres honoraires, on signale une autre difficulté. M. G..., déjà cité, et qui, je le sais, puise dans son pessimisme des raisons nouvelles d'agir en s'ingéniant, constate qu' « ils sont moins nombreux ou moins généreux. En principe, tous les propriétaires, fermiers, employés, sont membres honoraires. Mais l'école de filles a aussi ses listes qu'elle promène au même moment... ou un peu plus tôt ».

Cela est vrai, parfois. Mais cette concurrence peut être supprimée. Il y faut largeur d'esprit et générosité ; les maîtres n'en manquent point. Une seule liste, pas commune, peut être facilement dressée. Et, pour prendre un exemple, le menuisier qui a livré à de bonnes conditions une armoire ou une étagère n'a-t-il pas tous les titres requis pour être inscrit membre honoraire ?

Nous ne le nions pas : la coopération se heurte à des difficultés ; mais il est consolant de constater qu' « elles sont plutôt signalées par les non-coopérateurs (1) ».

LOUIS ROBIN.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les adjoints.

« ... Notre indemnité de logement est diminuée de 10 p. 100 sous le prétexte que le loyer est diminué des mêmes 10 p. 100, mais ce qu'il importe de répéter, après les deux opérations dont il s'agit, c'est que la situation des non-logés reste la même que par le passé et que la nécessité s'impose toujours d'attribuer des indemnités de logement en rapport avec le prix des loyers de la ville... » (*V. N.*)

Chez les directeurs de C. C.

« ... L'enseignement des langues vivantes devrait être organisé sérieusement dans les C. C. et même dans les cours supérieurs des écoles primaires ; il pourrait être donné par des membres du personnel appartenant à ces cours, étant entendu qu'une indemnité y serait attachée, afin d'intéresser les jeunes maîtres à l'étude d'une langue étrangère... » (*N. B.*)

Chez les ménages.

« ... Pour nous, humaniser les décrets-lois, ce doit être tenir compte du minimum vital par l'institution d'une exonération à la base, rendre aux femmes mariées l'égalité de traitement pour laquelle on a tant combattu, et qui est la justice même, diminuer le retard dans l'avancement qui frappe doublement et arbitrairement de nombreux ménages... » (*Mme J. B.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ... On vient de frapper d'un prélèvement nos modestes traitements ; n'est-ce pas le moment, devant cette mesure qui nous lèse, de revenir à la charge sur la revendication maintes fois formulée : constitution d'une pension à l'aide d'une retenue de 6 p. 100 sur nos émoluments de secrétaire de mairie. Il ne peut y avoir deux sortes de secrétaires : les secrétaires pensionnés, les secrétaires non pensionnés... » (*P. H.*)

(1) M. Maurice Roger, inspecteur général. Rapport de 1926-1927 sur les œuvres complémentaires de l'école.

Chez les commis d'I. A.

« ... Le dernier examen du C. A. nous amène à poser cette question ? Est-il exact qu'au moment où l'examen a été demandé par l'Amicale des Secrétaires et Commis une note ait été déposée au ministère et acceptée, précisant que les questions à l'écrit et à l'oral ne porteraient que sur les lois, décrets, arrêtés, circulaires et instructions antérieurs de plus de six mois audit examen ? Parmi les dépositaires, il y en a un au moins qui est encore vivant ; pourrait-il répondre ?... » (*C. V.*)

PAUL BRÉCY.

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Je débute dans une école de hameau qu'on vient de rouvrir : il m'arrive une douzaine d'élèves venant de différentes écoles voisines. Comment dois-je faire pour les classer ? (*Mlle Gri..., au Gl...-de-F..., Hautes-Alpes.*)

→ Faites-vous d'abord montrer *les livres et les cahiers* que les élèves avaient dans l'école d'où ils viennent : vous pourrez ainsi faire un *premier classement* en trois cours (C. P., C. E., C. M.).

Puis procédez à un *examen préliminaire rapide*, collectif et écrit, portant uniquement sur les matières les plus importantes (écriture, calcul, orthographe), mais complété par un exercice individuel de lecture : vous achèverez ainsi votre *classement provisoire en trois cours*.

Cette manière de faire rendra plus facile et plus rapide le *deuxième examen* (approfondi et individuel) et le *classement définitif* : car, pendant que, dans ce but, vous interrogerez (par écrit ou oralement) chacun des élèves des trois cours provisoires afin de vous rendre compte plus exactement de leurs capacités et connaissances, vous ne serez pas en peine des autres qui ne vous dérangeront pas, puisqu'ils pourront tous et toujours être utilement occupés, étudier en silence des leçons de leur niveau approximatif ou travailler à des devoirs ou exercices écrits correspondant à peu près à leurs forces.

***

2. Quelles fables de La Fontaine me conseillez-vous pour ma petite classe : C. P. et C. E. 1re année ? (*Mme Ch... à St-Fré...-d'A..., Lozère.*)

→ Pour le C. P., fables courtes et facilement intelligibles, au moins en gros : *Les Voleurs et l'Ane* (moins la moralité : huit vers). — *Le Renard et les Raisins.* — *Le Coq et la Poule.* — *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf* (sans la moralité : quatre vers). — *La Cigale et la Fourmi.*

Pour le C. E., fables toujours simples, mais plus longues : *Le Loup et la Cigogne.* — *Le Corbeau et le Renard.* — *Le Renard et la Cigogne* (moins les deux derniers vers peut-être). — *La Perdrix...* — *Le Laboureur et ses Enfants* (moins les deux premiers vers peut-être). — *Le Loup et l'Agneau* (même observation). — *Le Rat de ville et le Rat des champs.* — *Le Petit Poisson et le Pêcheur* (moins peut-être les cinq premiers vers et les deux derniers). — *Le Lion et le Rat* (moins le 3e et le 4e vers). — *La Colombe et la Fourmi* (moins le 1er vers).

Vous trouverez toutes ces fables dans le livre de Souché : *La récitation française au C. E. et dans les petites classes* (Nathan : 5 fr. 50 ; livre du maître, très intéressant : 8 fr. 80).

***

3. Me conseillez-vous de donner un cahier spécial d'écriture à ma division de C. P. dans mon école mixte rurale ? (*Mlle Lab... à X..., Basses-Pyrénées.*)

→ Le cahier spécial d'écriture vendu par les libraires n'est qu'un pis aller. Dans une classe à une ou deux divisions, je ne le conseille pas : l'enseignement de l'écriture est leçon, c'est-à-dire démonstration et correction et non simple imitation.

Mais, dans une classe à tous cours, le cahier spécial d'écriture est souvent très commode, au C. P. surtout, quand les débutants nombreux ne sont pas tous au même niveau (à cause des différences d'entrée à l'école ou des différences de fréquentation), ce qui ne permet pas de faire des leçons communes d'écriture ou de préparer des modèles communs.

Pourtant si votre C. P. n'a que quelques élèves, peut-être pourriez-vous chaque jour préparer à l'avance, sur leur cahier journaliser, leur modèle individuel.

***

4. Puis-je employer le cahier mensuel comme carnet de correspondance? (*M. Gr... à Bré...-les-R..., Loiret.*)

→ Pourquoi pas, surtout si vos ressources ne vous permettent pas d'avoir des carnets de correspondance

avec les familles. Je suppose que le cahier de devoirs mensuels est aussi, dans votre classe, cahier de compositions mensuelles et que c'est grâce à ces compositions mensuelles que vous établissez le classement de vos élèves. Dans ce cas, à la fin du mois, faites transcrire par chaque élève, sur son cahier mensuel, le relevé des notes obtenues aux compositions mensuelles ; complétez ce tableau par les notes de leçons, travail et conduite ; indiquez le classement et ajoutez les observations détaillées que vous jugerez nécessaires. Puis envoyez, par l'enfant, le cahier mensuel à la signature des parents.

JEAN DUMÉTIER.

CARNET DU MILITANT

L'HUMANISATION DES DÉCRETS-LOIS

Les adoucissements aux prélèvements sur les traitements que nous laissions prévoir dans notre carnet du n° 16 du *Journal des Instituteurs* ont été inscrits dans la loi de finances du 31 décembre 1935. Ils ne touchent que peu les instituteurs, puisqu'ils n'intéressent que les fonctionnaires dont les traitements nets globaux ne dépassent pas 12 000 francs. On en verra d'ailleurs le détail dans le *Guide administratif*.

A part cela, rien de nouveau pour l'instant dans cet ordre d'idées. La promesse de M. Laval d'améliorer les situations des ménages d'instituteurs, notamment de ceux de la Seine, reste toujours à l'état de promesse. A quand les réalités ? c'est la question que les intéressés, se posent avec une certaine inquiétude.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Instituteurs. — Le S. N. a tenu un Conseil national le jeudi 26 novembre à Paris, au Musée social.

La question de la fusion avec la Fédération unitaire a occupé la plus grande partie des deux séances, le Congrès de fusion devant avoir lieu le lendemain 27. Mandat a été donné aux délégués de demander à ce Congrès la structure calquée sur celle de la Fédération générale de l'Enseignement (par 724 voix contre 101). Sur le point du cumul des mandats syndicaux et politiques, le Conseil national a répondu par l'ordre du jour suivant :

« Les membres du Bureau fédéral ne peuvent cumuler leur mandat syndical avec un mandat législatif ou une fonction de permanent d'un parti politique. En cas de candidature, ils sont automatiquement suspendus de leur fonction. »

Les unitaires ayant proposé qu'une revue unique soit adressée à tous les membres de l'Ens., l'assemblée a repoussé cette proposition et a décidé le maintien de *L'Ecole libératrice* dans sa forme actuelle.

L'élection du bureau donna lieu à deux tours de scrutin. Ont été élus (850 votants) :

Au premier tour : Auriaux (845), Delmas (845), Dumas (845), Lapierre (845), Vivès (845), Mlle Cavalier (839), Giron (813) Levasseur (812), Boulanger (794), Jacquemard (768), Cornec (723), Mlle Hielle (689), Mlle Robert (624), Rollo (623), Mme Roulet (574), Hagnauer (565), Presson (519), Babau (499), Mme Barthez (446), Mlle Deghilage (432).

Au deuxième tour : Senèze (381).

Le secrétariat général restera confié à DELMAS. Secrétaire adjoint : LAPIERRE.

La question de la réforme des Ecoles normales a été exposée par DUMAS, qui reproche au projet de vouloir tarir le recrutement populaire et de substituer au régime actuel de gratuité un régime de « simili-gratuité ». Il insiste pour que, dans les départements, la résistance s'organise contre le projet actuel. Un ordre du jour hostile à la réforme a été adopté.

Congrès de fusion des Syndicats de l'Enseignement. — Le Congrès réalisant l'unité syndicale par la fusion de la Fédération de l'Enseignement (adhérente à la C. G. T.) et la Fédération unitaire de l'Enseignement (adhérente à la C. G. T. U.) a eu lieu le 27 décembre, à Magic-City, rue de l'Université, à Paris.

24 syndicats nationaux des différentes catégories de personnel enseignant et 90 sections départementales ont participé au Congrès qui enregistra la fusion à la base, organisa la Fédération unique de l'Enseignement en lui donnant « son caractère, sa tonalité, sa personnalité ». Nous donnerons ici l'essentiel des déclarations qui ont été faites. D'abord par ZORETTI, représentant les Confédérés :

Indépendance du mouvement syndical à l'égard des partis, des gouvernements, des sectes.

Collaboration nettement délimitée avec les groupements démocratiques pour la défense des libertés publiques.

Libre jeu de la démocratie syndicale, assurant à chaque syndiqué le droit de défendre son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation.

Condamnation des fractions organisées risquant de fausser le jeu normal de la démocratie syndicale.

En suite VALLIÈRE, au nom des Unitaires, déclara notamment :

Les ex-unitaires sont persuadés... que les méthodes de collaboration sont périmées, et ils placent leur confiance dans la seule lutte de classes.

On devait procéder à la vérification des comptabilités, mais seule celle de la Fédération confédérée fut présentée et elle fut reconnue parfaitement tenue.

Enfin, après refus du porte-parole des unitaires d'accepter les deux places qui leur étaient offertes, la Commission administrative fut ainsi constituée, deux places étant vacantes :

Zoretti, prof. de Faculté ; Mérat, Cornu, Janets, Coquard, prof. de Ly. ; Bonnin, prof. adj. de Ly. ; Rebois, prof. de cl. élém. de Ly. ; Gayte, prof. de Coll. Launey, dir. d'E. N. ; Guerret, prof. d'E. N. ; Vestizon, économe d'E. N. ; Chavanne, sous-économe d'E. N. ; Marié et Maunoury, prof. d'E. P. S.

Dubois, prof. d'Ens. techn. ; Ducourneau, chef de travaux d'Ens. techn.

Delmas, Dumas, Lapierre, Levasseur, Mme Pichorel, Rettel, instituteurs ; Durand, instituteur détaché dans un Coll. ; Orjollet, prof. d'Ed. ph. ; Nechtschein, surveillant d'internat.

Congrès des Fonctionnaires civils. — Le Congrès des 28 et 29 décembre avait pour tâche de réaliser l'unité des deux Fédérations syndicales de Fonctionnaires. C'est chose faite. Nous renonçons à relater les débats, trop longs pour entrer dans le cadre de notre article. Nous nous bornerons à indiquer que les principaux ordres du jour adoptés portent sur l'adhésion à la politique du Front Populaire, sur l'orientation syndicale dans un sens hostile à la déflation, au fascisme et à la guerre, sur le droit au travail des jeunes et des femmes.

Comité de Défense du Personnel de l'Enseignement primaire et de l'Ecole laïque de la Seine. — Le Président du Comité de Défense, notre bon camarade VALLA, président des instituteurs anciens combattants, nous communique les renseignements suivants :

Nous sommes heureux de vous informer que les renseignements fournis dans notre circulaire du 25 octobre dernier au sujet de l'indemnité départementale de 1 000 francs viennent d'être confirmés en tous points par une circulaire des finances.

L'indemnité départementale de 1 000 francs reste donc acquise :

1° A une ou à un collègue marié à un fonctionnaire non instituteur ;

2° Aux stagiaires qui, nommés après le 17 juillet, bénéficiaient déjà des 1 000 francs au titre de stagiaire suppléant ;

3° Aux intérimaires, sous certaines conditions de non-interruption de service.

Ménages d'instituteurs et collègues nommés après le 17 juillet 1935. La restitution des 1 000 francs paraît à peu près certaine.

La bataille pour la restitution du supplément communal complet bat son plein actuellement.

La Présidence du Conseil, le Conseil général, le Conseil municipal, les ministères de l'Education nationale et des Finances, les Commissions de l'Enseignement à la Chambre et au Sénat... tout le monde est alerté et cherche une solution que les circulaires de septembre (et non les décrets-lois) rendent délicate à trouver.

Nous en proposons une, très simple, à laquelle toutes les autorités intéressées pourront se rallier sans déchoir et qui donnerait à tous complète satisfaction.

ANDRÉ GANNE

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
Dispensaire Dentaire

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

de Paris ou de Province, en activité ou en retraite,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit à

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli, 28
(3e étage)

141, rue du Faubg-St-Denis, 141
(2e étage)

et

51, rue Ramey, 51
(2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche.

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant DÉCEMBRE 1935, 5 243 Consultations, 4 367 Extractions pour adultes, 3 884 Extractions pour enfants, 8 213 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** à MM. les Instituteurs ainsi qu'à MM. les Fonctionnaires, dans les différents Cabinets de l'Union Technique Dentaire. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE** ni crochet, est ***SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.***

Utilisez les crédits mis à votre disposition

pour l'achat de → **MATÉRIEL** pour les **cours préparatoires**
Catalogue N° 1

pour l'aménagement moderne de vos classes

et leur décoration → **MOBILIER SCOLAIRE MODERNE**
Catalogue N° 20
DÉCORATION MURALE
TABLEAUX DIDACTIQUES
Catalogue N° 6

pour l'équipement scientifique de votre école et l'amélioration du

rendement de votre enseignement → **MATÉRIEL SCIENTIFIQUE**
Catalogue N° 208
CINÉMA PROJECTION
Catalogue N° 21
T. S. F.
Catalogue N° 30

Tous ces Catalogues sont envoyés franco sur simple demande

à la Librairie F. NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. CUEZEL, Salon (Bouches-du-R.). Agents demandés

VIN FIN, 215 litres, frés gare, qui leur revient à 0.50 Vieux Bourgogne 3 fr. la bouteille franco. Demandez ainsi FROMONT, Villefranche-sur-Saône (Rhone) **298**

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

AVANCES momentanées aux Traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

L'UNION NATIONALE pour le vote des femmes, 180, rue de Grenelle, PARIS (7e) - Inv. 32-60
Organise un grand Congrès
Ce Ve CONGRÈS D'ÉTUDES se tiendra au Musée social, 5, rue Las Cases (7e), les 13, 14 et 15 février 1936.
Des facilités de circulation seront accordées à l'occasion de ce congrès. S'adresser au siège pour tous renseignements.

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

Horizontalement.

1 : Légumineuse — Ascète indien — Pronom. 2 : Apôtre des Flandres — Enceinte circulaire et couverte. 3 : Rire sans fin — Métal — Jeune vache. 4 : Cours d'eau — Édits du tsar. 5 : Minnesinger allemand — Espace de temps — Deux voyelles. 6 : Article contracté — Oiseau. 7 : Indubitable — En quel endroit. 8 : Chef-lieu de canton — Avertit. 9 : Va çà et là à l'aventure — Rivière. 10 : Patriarche hébreu — Auge dans laquelle se meut une meule. 11 : Du verbe ôter — Fais savoir, publies. 12 : Élément — Vase de bois ou de métal.

Verticalement.

1 : Danse — Bouddha chinois (à l'envers). 2 : Titre des descendants de Mahomet — Métal — Pronom. 3 : Ville d'Europe — Plante. 4 : Préposition — Interjection — Voyelle doublée. 5 : Note — Rivière de Bavière. 6 : Ruisselet — Étendard de la gendarmerie. 7 : Particule du dialecte provençal — Auteur de : Sous les Tilleuls — Monnaie japonaise. 8 : Nom espagnol des bohémiens — Symbole de l'aluminium — Corps dur. 9 : Marcheras — Romancier (1828-1905). 10 : Sorte de pierre à aiguiser — Ville du Pérou. 11 : Animal femelle — Corps dur — En petite quantité. 12 : Venue au monde — Peuple de la Germanie.

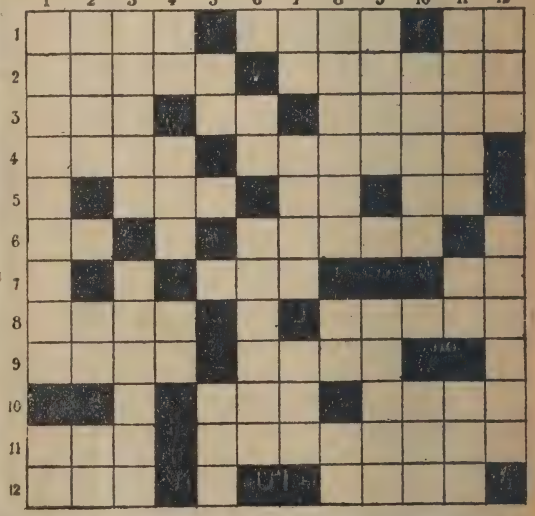

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458.82, de « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** ». — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 3 février 1936**. — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée, en même temps que la solution-type, dans « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** » du samedi 8 février 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-1-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Modern Lab
JOI

2e Année. — N° 21. 1er Février 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Snedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN A PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre.....) fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 3 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnemnt d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accpagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de ıdre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux dposte et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 25 aris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

L'IDÉEDE PROGRÈS

L'idée de progrès estune invention récente. Même aux plus beaux siècles, nos pères, grads admirateurs de l'antiquité, croyaient appartenir à un monde en lécadence.

Nous nous considérons au contraire comme l'avant-garde d'une armée victorieuse, e marche vers d'incessantes conquêtes. Reste à savoir ce qu'en diont les historiens à venir.

D'après ALDOUS HUXLEY.

(Textes et Prétextes.)

MOBILIER SCOLAIRE

Un de nos modèles à juste titre célèbre, notre table

" VILLE DE LILLE "

	Tout hêtre.	Tout chêne.
Taille N° 0.	101. »	141. »
— N° 1.	107. »	164. »
— N° 2.	108. »	166.50
— N° 3.	109.50	169. »

Modèle " Ville de Lille "

Demandez-nous l'envoi gratuit de notre superbe

CATALOGUE N° 20

COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE

(Édition 1936)

Vous y trouverez de nombreuses nouveautés

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR-FABRICANT

FOURRURES

Les plus beaux Renards
Les plus belles Cravates

Vendues aux prix de gros, 35 °/₀ moins cher.

Cravates Putois, Martres, etc depuis ..... 90 fr.
Renards Zibelines, double fourrure..... 290 fr.
Renards Argentés, depuis..... 590 fr.

SOLDES de manteaux longs et 3/4 à des prix très avantageux.

CANADIAN-FOX, *9 bis, rue Geoffroy-Marie - PARIS (9e)*

15 °/₀
de remise spéciale à MM. les Instituteurs.

FACILITÉS DE PAIEMENT
La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat.
Demdez catalogue gratuit J. I.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES 2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.

GAIN INTERESSANT
immédiat régulier pour TOUS
INSTITUTEURS et INSTITUTRICES
Ni démarches, ni offres à faire.
ÉCRIRE : *GIRAUD, 79 ter, Boulevard Picpus, PARIS*

yalacta

PRODUIT 05

BON N° 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA
19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT**, dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

HUILES
Olive pure. 63 fr. — *Bidon 10 litres*
Table extra. 56 fr. *net franco.*
Blanche com. 48 fr. Gare destin.
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

PAPIERS PEINTS
K L

Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 24 nuances **5 F 75** LE KILO
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

A. RICHAND : La dictée préparée..... 307
G. URIOT : Il faut attendre..... 309
Lucien GÉRARD : Des bons et des mauvais... 309
ALCESTE : De la « Garçonne » aux « Gardiennes »..... 311
Ch. CHARLOT : Le film sonore..... 312
P.-L. MAZEYDAT : Montée des périls. — Les pouvoirs..... 313
Bibliographie : V. Tréfusis, P. Neagoé..... 314
Rudyard KIPLING : Bertran et Bimi..... 315
H.-L. : Instruments pédagogiques..... 316
ROSINE : Une robe en taffetas..... 317
Pour lire en classe : Le poisson d'avril *(fin)*. 318

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en février. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. 41 à 44
A. LANTENOIS : Le silence..... 41

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 305 à 320
Examens : Textes et documents..... 115 à 120
René OZOUF : L'Afrique italienne *(fin)*.... 119
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le coup d'Etat de Brumaire. — Expulsion des députés..... Hors-texte.

LA DICTÉE PRÉPARÉE : " FAISONS LE POINT "

Par A. RICHAND

L'ANTIQUE dictée est morte. Malmenée autrefois par M. le recteur Payot, condamnée par les Instructions de 1923, elle a subi une guerre sans merci. La presse pédagogique a donné le signal de l'assaut. Les inspecteurs ont dirigé les troupes. Les instituteurs ont suivi — même les vieux maîtres. Et l'antique dictée a succombé. Sur aucun autre point, les Instructions de 1923 n'ont connu un triomphe aussi complet. La dictée préparée, flanquée de la dictée de contrôle, reste maîtresse incontestée du champ de bataille.

Ce triomphe m'afflige.

La dictée préparée devait supprimer — ou du moins prévenir — les fautes d'orthographe, or je me demande sincèrement si elle ne les a pas favorisées. Alors je doute de son efficacité.

Ou, plutôt, je me demande si les Instructions de 1923 ont été exactement interprétées, si la dictée préparée, telle qu'elle est couramment pratiquée, est bien la dictée préparée telle qu'elles la recommandent. Je ne le crois pas.

***

COMMENT, en général, procède-t-on à la dictée préparée ?

Le maître choisit un texte présentant une valeur littéraire. Ce texte, mis sous les yeux des élèves, est examiné au triple point de vue du sens, de l'orthographe d'usage, de l'orthographe de règles. Aussitôt après a lieu la dictée proprement dite, qui donne lieu la plupart du temps à un petit nombre de fautes.

— Très bien ! diront certains.

Très bien ? Ou très mal !

Ce qui compte, ce n'est pas la trace laissée aujourd'hui sur les cahiers. C'est la trace laissée dans les esprits.

Or, le jour de la dictée de contrôle, je vois le nombre de fautes monter : 5, 6, 8, 12, 15 fautes ! Le jour du certificat d'études, j'entends les supplications des examinateurs qui voudraient apprécier les erreurs en demi et en quart de faute. Quelquefois même en huitième de faute ! Alors, je dis que les traces laissées dans les esprits ne sont ni assez profondes ni assez durables. Et je dis que ces traces devaient être plus profondes et plus durables au temps le plus beau de l'antique dictée — car, en général, les examinateurs comptaient alors toute erreur pour une faute entière.

Je sais bien qu'en ce temps — qui était celui de mon enfance — on faisait une dictée par jour, au lieu d'en faire comme maintenant deux ou trois par semaine.

Je sais bien qu'en ce temps les maîtres pourchassaient les fautes d'orthographe jusque dans les énoncés et dans les solutions de problèmes, qu'ils revoyaient, le soir, après la classe, les exercices écrits de la journée : pratiques, hélas ! révolues.

Je sais bien qu'à force d'enfler les programmes et de vouloir que rien de ce qui est humain ne reste étranger aux enfants, on a réduit à l'extrême le temps consacré aux exercices essentiels de l'école élémentaire : lire, écrire, compter. Si bien que nos fils lisent mal, ne savent pas la table de multiplication et ne rougissent pas de leurs fautes d'orthographe.

Oui, je sais tout cela. Je persiste pourtant à croire que le mal ne vient pas de là seulement, que la dictée préparée porte sa part de responsabilité. Et je le prouve.

***

QU'EST-CE qu'être fort en orthographe ? C'est avoir des connaissances et des habitudes.

Des connaissances : celles relatives à la figure des mots de notre langue ; celles relatives aux règles d'accord.

Des habitudes : l'habitude de tendre son attention pour mobiliser toutes ses connaissances orthographiques, et sa réflexion, pour les appliquer.

Les habitudes ne sont pas moins importantes

*

que les connaissances. C'est leur absence qui désole tant de maîtres. « Ils savent. Ils n'appliquent pas », disent-ils de leurs élèves.

Les connaissances orthographiques, comme toutes les connaissances, s'acquièrent par l'étude et surtout par la répétition et grâce à un contrôle perpétuel qui provoque de nouvelles répétitions.

Quelle est la valeur de la dictée préparée au point de vue de l'acquisition et de la fixation des connaissances orthographiques ?

En ce qui concerne l'orthographe de règles, elle est une revision de connaissances précédemment acquises. Elle a donc la valeur incontestable d'une répétition qui précise et qui fixe le savoir. Mais cette répétition, livrée au hasard des rencontres, n'est pas adaptée exactement aux besoins des élèves : elle risque d'appuyer sur des notions bien acquises, de laisser subsister des ignorances regrettables.

En ce qui concerne la figure des mots, bien souvent elle est une première étude et une première application. Comme l'application suit l'étude à quelques minutes d'intervalle, elle est presque toujours correcte. Si bien que l'attention du maître n'est pas attirée sur la nécessité de la répétition. Et celle-ci, en effet, se produit fortuitement, quand des mots déjà étudiés se retrouvent par hasard dans le texte d'une dictée. Ici encore, ce qui manque, c'est l'adaptation systématique de l'enseignement aux ignorances constatées.

Quant à la dictée de contrôle, elle ne répond qu'à demi à sa dénomination. Contrôler, qu'est-ce ? C'est vérifier les souvenirs laissés par les études antérieures en portant surtout son attention sur les difficultés où les élèves ont précédemment achoppé. Or la dictée de contrôle, même si le texte est choisi avec le plus grand soin, ne peut renfermer que deux ou trois de ces difficultés — tandis qu'elle compte beaucoup de mots et de cas de règles bien connus et aussi quelques mots jamais étudiés. Ici encore l'absence d'adaptation est évidente.

Et voilà démontrée l'insuffisance de la dictée préparée et de la dictée de contrôle comme moyens d'acquisition et de fixation des connaissances orthographiques.

***

PASSONS à la formation des habitudes d'attention et de réflexion.

Un texte longuement étudié, examiné à la loupe dans tous ses détails, se photographie dans la mémoire. Aussi, au moment de la dictée, l'effort fourni par les élèves est-il à peu près uniquement un effort de rappel de souvenirs récents, surtout visuels. Même les accords grammaticaux sont écrits de mémoire. Où donc est l'effort intense d'attention tenant l'esprit prêt à tirer au plein jour les connaissances orthographiques utiles ? Ou l'effort de réflexion réclamé par l'application des règles grammaticales ? En vérité, la dictée préparée n'est pas véritablement une dictée : elle est une copie, la copie d'un texte qui figure tout frais dans les mémoires. L'antique dictée proposait quelques devinettes ; mais elle exigeait un rude et salutaire effort. La dictée préparée a supprimé les devinettes et l'effort.

Aussi ne puis-je croire que les Instructions de 1923 aient été exactement interprétées. Il n'est pas possible qu'elles aient voulu cela. Qu'ont-elles donc voulu ? Je ne le sais pas au juste. Je n'ai donc pas la prétention de vous apporter une interprétation officielle. Je vous donne une solution de bon sens, tout simplement.

Vous n'ignorez pas que certains ont pensé qu'il fallait étudier méthodiquement l'orthographe d'usage : par exemple, mots renfermant la graphie *ein*, règles relatives à l'écriture des mots en *é* et en *ée*, — concurremment avec les règles d'accords grammaticaux (1). Les mots sont examinés dans leur figure ; ils sont épelés, copiés plusieurs fois, écrits de mémoire, écrits sous la dictée, — après quoi, un autre jour, vient la dictée d'un texte composé avec les mots étudiés et renfermant des cas d'application des règles connues. Ces textes font souvent sourire. Il est vrai qu'ils sont en général raides et lourds et peu harmonieux — mais il est possible de les améliorer en utilisant les mots de plusieurs leçons. On peut aussi se contenter de phrases sans lien entre elles. Jusqu'au cours moyen 1re année, je crois très profitable ce procédé. Il est encore utile au cours moyen 2e année et au cours supérieur.

***

QUOI, diront certains, vous dicterez des textes sans valeur littéraire ? Pourquoi pas ? Ce qui nous préoccupe en ce moment, c'est l'orthographe, et nous cherchons le meilleur moyen de l'enseigner. Et pourquoi montreriez-vous pour les textes des dictées des exigences dont vous ne vous souciez pas ailleurs ? N'offrez-vous, dans certains résumés, votre prose ? N'acceptez-vous pas celle des manuels d'histoire, de géographie, de sciences ? Et, dans leurs compositions françaises, celle de vos élèves ? Y a-t-il là de quoi alimenter les anthologies ? Soyons raisonnables ! Dans un recueil de morceaux choisis, je ne veux ni Ratisbonne ni Aicard, mais seulement des écrivains de tout premier plan. Pour les dictées, j'accepte votre prose et la mienne.

Si vous ne pouvez vous résoudre à vous contenter de textes spécialement composés pour les dictées, du moins ne retenez que des textes de sens facile, que vos élèves puissent comprendre sans explications — car il faut réserver tout le temps à l'orthographe. Dans ces textes, relevez les mots dont la forme vous paraît exiger une étude.

Lors d'une première leçon, les élèves, sous votre direction, font les remarques utiles sur la forme de ces mots ; ils les épellent ; ils les copient plusieurs fois ; ils les écrivent de mémoire et sous la dictée. Le lendemain, prenez quelques minutes pour dicter les mots mis à l'étude : exercice Lamartinière, qui permet un contrôle général, facile et rapide. Les mots mal orthographiés seront copiés correctement cinq fois en écriture moulée. Ne présentez pas cela comme une punition. Stimulez l'amour-propre : « Ainsi, tu feras une dictée sans faute, mon petit. » Recommencez le surlendemain.

Ensuite, laissez s'écouler quatre ou cinq jours, tandis que vous commencerez l'étude de nouveaux mots. Ce temps écoulé, passez à la dictée. Lisez le texte une fois, sans le mettre sous les yeux des élèves. Dictez-le ensuite.

Pendant la dictée, circulez entre les bancs. Vos élèves seront habitués à ne pas écrire les mots sur l'orthographe desquels ils hésitent. Ils lèvent le doigt. « Monsieur, comment s'écrit ce mot ? » Invitez à l'épeler un élève qui l'a correctement écrit. Apercevez-vous une faute? Arrêtez

(1) Voir, à la Librairie F. Nathan, *Le Livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe*, de GOBY et LABAT.

la dictée. « Corrige cette faute, mon ami. Tu ne sais pas ? Toi, Paul, qui as bien écrit, dis l'orthographe juste. » Avec les débutants — et même avec les grands élèves, dans les cas difficiles, — avant que les élèves écrivent, avertissez-les de la difficulté : « Attention à tel mot ! Prenez garde, ici une règle doit être bien observée. » Ainsi constamment l'attention et la réflexion sont en éveil et les élèves prennent peu à peu les habitudes salutaires au respect de l'orthographe dans les dictées — et dans les travaux écrits.

***

Il va de soi que vous réduirez progressivement vos interventions, qu'avec les élèves que l'amour-propre ne suffit pas à stimuler vous aurez recours aux punitions (mots à copier, règle à appliquer, dans les cas de paresse et d'étourderie caractérisées.

Sur un carnet, notez les mots qui ont provoqué de l'hésitation ou des fautes, les règles mal appliquées. Chaque jour, pendant quelques minutes, vous procéderez à une revision de ces mots et de ces règles, toujours par le procédé Lamartinière. Quand un mot, une règle font enfin partie des connaissances bien assimilées, marquez en face une date. Vous ne les exhumerez que de loin en loin. Et voilà assurée la place du contrôle et de la répétition.

***

Si avec cela vous vous appliquez à choisir des devoirs écrits assez courts pour que les élèves aient le temps de les exécuter avec un soin portant sur tous les détails, si vous revoyez après la classe les exercices écrits de la journée et si vous traquez les fautes d'orthographe partout où elles se cachent, peut-être ne sera-t-il plus nécessaire, au certificat d'études, de fractionner à l'infini l'appréciation des erreurs, peut-être nos fils arriveront-ils à orthographier aussi correctement que nous, peut-être ne verra-t-on plus des licenciés, professeurs de demain, qui font des fautes d'orthographe.

A. RICHAND,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENUS PROPOS

IL FAUT ATTENDRE

Le décret-loi annonçant la prochaine réforme des écoles normales a produit vive impression. On ne s'attendait guère à rencontrer, parmi des mesures d'ordre financier, pareille mesure d'ordre plutôt administratif et pédagogique. D'où des réactions diverses : chez les uns, satisfaction et vastes espoirs ; chez les autres, mécontentement et sincères inquiétudes. Depuis, des personnages autorisés ont fourni sur la réforme d'intéressantes précisions : ils en ont expliqué le dessein d'ensemble, les lignes principales, les parties qu'ils jugeaient essentielles ; ils ont affirmé que le projet serait étudié lentement, méthodiquement, avec la collaboration du personnel et des usagers ; ils ont instamment sollicité les avis, les critiques, les suggestions, d'un mot, ouvert une enquête. Mais l'émotion fut grande.

Car la question est d'importance : il ne s'agit de rien de moins que de la formation des éducateurs et, donc, de la qualité même de l'éducation, et le décret ne se borne pas à des retouches légères ou à de menus aménagements, il remet sur le métier l'organisation des écoles normales, il entend réformer totalement l'institution : nouveau mode de recrutement des élèves, nouveaux programmes, nouveaux examens, nouvel esprit. Certainement, des instructions nouvelles seront élaborées, qui indiqueront au personnel compétent, directeurs et professeurs, le sens de la réforme, ce qu'on en attend, « l'idéal » qu'il convient de poursuivre et d'atteindre. Entre ce qui est et ce qui sera, un abîme, ou tout au moins un « fossé profond ». Nos écoles dispensaient une culture générale autant que professionnelle ; elles deviendraient des écoles spécialisées, de culture professionnelle plutôt que de culture générale. Changement d'orientation.

Alors que penser ? Quelles raisons solides d'approuver ou de blâmer ? On ne saurait juger uniquement sur les intentions qui comptent, certes, mais moins que les résultats positifs et tangibles. Il faut donc attendre, sans impatience, sans prévention, sans passion. Comme dans toute œuvre humaine, les idées ne vaudront que par les ouvriers qui sauront les appliquer et les faire vivre.

G. URIOT.

PAULETTE ET SON MARI

DES BONS ET DES MAUVAIS

Je ne me souviens pas sans joie de cet excellent collègue qui, à la veille d'un examen, faisait reviser à ses élèves la longue liste des rois qui, en vingt siècles (ou presque), ont fait la France (ou presque). Sur un rythme vigoureux il appelait : « Un bon ? une mauvaise ? une bonne ? un mauvais ? » tandis que ses élèves répondaient en chœur : « Un bon ? Henri IV. Une mauvaise : Isabeau de Bavière. » Il aurait fait beau voir qu'on hésitât pour un Louis XI ou pour un Napoléon. Ils étaient bons ou ils ne l'étaient pas. Il n'y avait qu'à les mettre à leur place et sans discuter, n'est-ce pas ?

Ah ! c'était simple, très simple. Et, de même qu'il n'y avait que de bons et de mauvais rois, il n'y avait que de bons et de mauvais hommes d'État, que de bonnes et de mauvaises femmes d'État : Danton était bon, mais Robespierre était mauvais ; Mme de Maintenon était bonne, mais Mme de Montespan était mauvaise.

« Les enfants retiennent si peu de chose, disait ce maître systématique, qu'il ne faut leur visser dans l'esprit que des notions claires et simples. Il faut peindre l'histoire avec des couleurs d'image d'Épinal si l'on ne veut pas qu'elles se fanent trop vite. Ceux de nos élèves qui continueront leurs études auront, plus tard, tout le temps qu'il faut pour nuancer. Encore feront-ils bien de garder des couleurs violemment tranchées s'ils ont, comme quelques Français, le goût de la politique. On n'est bon électeur et bon élu qu'à condition d'avoir cette netteté et cette fermeté dans les opinions qu'il est d'usage de présenter comme une vertu dans

les banquets. Durand est bon, mais Dupont est mauvais. Voilà.

En ce pays, qu'on présente parfois comme celui de la modération, nous avons d'anciens élèves qui disent doucement que tel joueur de football a été « infect » quand il n'a pas été « formidable », et qu'il a été « nauséabond » chaque fois qu'il n'était pas « sublime ».

J'entends bien. Vous allez me dire que ce sont là propos d'adolescents libérés et non point d'élèves. Je vous l'accorde. Vous allez me dire encore que c'est le langage de jeunes gens que le sport passionne, et qu'il faut passer quelque chose à la passion. Soit. Mais ne dit-on pas que ceux qui parlent avec tant d'outrance d'athlètes ou de stars deviendraient raisonnables dès qu'ils auraient à parler de géographie, de grammaire ou de sciences? Je n'en suis pas certaine.

L'enseignement des sciences, même à l'école élémentaire, n'échappe pas à ce goût général pour une simplification un peu simpliste qui veut qu'on soit ou tout bon ou tout mauvais. Les gaz, pour ne citer qu'eux, sont, pour nos élèves, la meilleure ou la pire des choses, comme les langues dans une certaine histoire qu'on a grand tort de continuer à raconter dans nos écoles. Et le vieux collègue aux bons et aux mauvais rois devait, j'imagine, plus hortator que jamais, demander sur un rythme accéléré : « Les gaz ? un bon ? un mauvais ? — Un bon ? L'oxygène. — Un mauvais ? Le gaz carbonique. »

Car l'oxygène est bon pour la santé : tous les enfants vous le diront dès le cours élémentaire. Et il ne vient à personne cette pensée que si la Grotte du Chien (vous savez, la fameuse Grotte du Chien) était pleine d'oxygène du sol à la voûte, les touristes pourraient ne pas s'en trouver plus à l'aise.

Mais le gaz carbonique est mauvais — ah ! qu'il est mauvais ! Tous les maux qui peuvent venir d'un air confiné ou vicié lui sont attribués. Quant aux histoires de la Grotte du Chien, elles sont terribles. Voilà une grotte qui n'a pas l'air plus méchante qu'une autre quand on la voit en cartes postales ; eh bien ! prenez garde ! Un vieil aveugle accompagné de son chien entra un jour sans méfiance dans l'antre où il voulait se reposer (ah bien oui ! se reposer !). Comme il était fort las, il s'appuya contre la muraille et se laissa aller doucement au sommeil, tandis que son chien fidèle s'étendait à ses pieds. Quand le vieillard se réveilla, il appela vainement son cher compagnon de misère. Le chien était mort pour avoir été plongé dans la nappe de gaz carbonique dont parlent tous les manuels, et qui se tient sournoisement au voisinage du sol. Lorsque le pauvre aveugle se baissa pour chercher son chien en tâtonnant avec sa main, il mit par mégarde la tête dans la nappe. Il faillit s'évanouir et il serait certainement mort à son tour si de courageux sauveteurs n'étaient accourus pour le sauver. Ceux-ci avaient d'ailleurs pris la précaution de monter sur des échasses pour éviter tout contact avec le terrible gaz.

Si le malheureux vieillard s'était couché complètement au lieu de s'appuyer simplement à la muraille pour dormir, on aurait trouvé deux cadavres au lieu d'un. Cette histoire est un conte à dormir debout.

Mais cette histoire est aussi un conte à ne pas dormir du tout et racontée, même sans accompagnement de fioritures dramatiques, elle est propre à introduire du gaz carbonique dans plus d'un cauchemar de plus d'un enfant. Demandez par curiosité à vos élèves s'ils consentiraient à entrer dans la Grotte du Chien. Je n'ai rencontré aucune volontaire parmi les miennes. Alors je leur ai dit : « Il y a quelque part, en Italie, une Grotte du Chat dans laquelle il y a une nappe d'eau jusqu'à une certaine hauteur. Un homme debout n'y est aucunement en danger, mais un chat, plus petit, y a, un jour, été trouvé noyé. Qui aimerait, malgré tout, visiter la Grotte du Chat ? » Elles ont toutes levé la main. Qu'est-ce qui est bon ? C'est l'eau. Qu'est-ce qui est mauvais ? C'est le gaz carbonique.

L'eau est bonne ? Oui, on dit cela. Mais elle n'est bonne que jusqu'à un certain point. L'eau aussi peut être un poison : c'est tout simplement une question de dose. Et les experts de l'Inquisition savaient, dit-on, doser la question quand il le fallait.

Le gaz carbonique est mauvais ? Mais il ne l'est que jusqu'à un certain point, et c'est encore et toujours une question de dose. Il a si mauvaise presse, et nos manuels scolaires le diffament avec tant de persévérance, que nos élèves hésitent rarement à le charger, par surcroît, de tous les crimes de l'oxyde de carbone. Dans une intention de justice, j'ai voulu réhabiliter un peu le grand méconnu dans l'esprit de mes fillettes et je leur ai dit :

« Le gaz carbonique est indispensable à la vie. Dès qu'il se fait plus rare, la respiration devient plus difficile. Parce qu'il est en moindre proportion dans l'air des sommets, les alpinistes ont le mal des montagnes. Les pompiers de Paris traitent les asphyxiés par inhalation de gaz carbonique, ce qui excite agréablement leur appareil respiratoire. Il y a des chirurgiens qui mélangent du gaz carbonique aux anesthésiques pour faciliter la respiration de leurs patients et leur épargner la broncho-pneumonie. Des médecins font sous la peau de leurs malades des injections de gaz carbonique dans certaines affections pulmonaires. On en fait notamment contre l'angine de poitrine et, quand le malade va mieux, on lui offre un verre de champagne, de ce champagne où il y a certaines petites bulles qui sont, ma foi, appétissantes. Pour fêter son rétablissement complet, le médecin permettra peut-être, à son client, de prendre un bock bien mousseux s'il est Flamand ou une bolée de cidre pétillant s'il est Normand. Et, s'il est Parisien, il lui accordera un peu de vin blanc avec beaucoup d'eau de Seltz, ou mieux, avec de l'eau de Saint-Galmier. Cela vaudra mieux que de lui offrir une « oxygénée ».

J'ai conclu en disant que le gaz carbonique n'est probablement pas aussi dangereux qu'on le raconte. Angèle Belin a demandé la parole pour une objection. C'est qu'elle voulait étaler sa science fraîche de la fonction chlorophyllienne, objet de l'une de nos dernières leçons.

— Oui, madame, quand on laisse des fleurs dans les chambres, la nuit, elles prennent l'oxygène et elles dégagent du gaz carbonique. Alors on meurt.

— On risque tout au plus d'attraper la migraine, et le gaz carbonique y est, sans doute, pour peu de chose. C'est le parfum des fleurs qui est souvent coupable. Mais on n'en meurt pas.

— Moi, madame, j'ai vu un monsieur qui était mort.

— Je ne vous demande pas de me raconter vos petites histoires. Le monsieur n'était pas mort par la faute des fleurs, je suppose.

— Si, madame. J'ai bien vu que les volets étaient fermés et qu'il faisait nuit, et le monsieur était mort et, sur son lit, il y avait tout partout des fleurs...

— Et moi, madame, j'ai vu...

— Allez vous asseoir ; vous apprendrez par cœur, pour mardi, le résumé qui est à la page 107 de votre livre de sciences.

***

QU'ONT-ELLES compris à ce que je leur ai dit tout à l'heure ?

Rien, peut-être. Ne sont-elles pas prêtes à répondre : Un bon ? Le gaz carbonique. — Un mauvais ? L'oxygène.

Ah ! enseigner les sciences n'est pas facile. Quand nous disons quelque chose de net et de frappant, nous le fixons sans trop de peine dans les cervelles; mais, hélas ! ce que nous fixons n'est exact qu'à demi. Quand nous faisons des réserves, quand nous indiquons que tel corps est surtout comme ceci, mais qu'il est encore un peu comme cela ; quand nous faisons des comprimés de brouillard, nous disons sans doute des choses plus justes, mais personne ne les retient.

Si l'on supprimait l'enseignement des sciences à l'école primaire ?... Ce serait une solution. Mais, voilà : s'il n'est pas tout à fait bon, il n'est pas, non plus, tout à fait mauvais. Alors ?

PAULETTE et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

BILLET D'ALCESTE

DE LA " GARÇONNE " AUX " GARDIENNES "

JE viens d'éprouver un étonnement si joyeux que je ne me retiens pas de vous en faire part.

Vous êtes-vous quelquefois demandé quelle idée les étrangers, qui ne connaissent notre pays que par sa littérature, doivent se faire des femmes et des jeunes filles françaises ? Ouvrez nos romans, allez voir ou lisez nos pièces de théâtre, de ceux qui ont le plus de succès, et vous serez édifié. Si vous n'en rapportez pas la conviction que toutes nos femmes sont des gourgandines et leurs filles des « garçonnes » plus vicieuses encore que leurs mères, c'est que vous êtes vraiment difficile à convaincre ! Et l'on s'aperçoit qu'en nos temps de freudisme et d'inversion le domaine du vice n'a pratiquement plus de limites. Comment n'en pas conclure que toutes nos femmes ne songent qu'à ce qu'on nommait naguère pudiquement la bagatelle, et que notre peuple est fini ?

Aussi ne s'en prive-t-on pas. Avant la guerre déjà, sur la foi de nos romanciers mondains et de nos auteurs dramatiques les plus en vogue, on ne se représentait la « Parisienne » ou la « Française » que sortant d'une liaison pour courir chez un autre amant. Aujourd'hui, c'est bien pis ; à l'adultère plus ou moins stylisé ont succédé des accès d'érotomanie toujours plus audacieux. Si l'on en croyait nos auteurs les plus en vogue, la France ne serait plus qu'une succursale de Sainte-Anne ou de la Salpêtrière.

C'est donc avec soulagement que j'ai lu récemment, dans les Nouvelles littéraires, *un article de M. Paul Hazard qui donne un tout autre son de cloche. L'éminent professeur du Collège de France y analyse un article d'un économiste italien, M. Roberto Michiels, paru dans une revue* La Revue (*italienne*) d'économie politique. *Ce professeur de l'Université de Pérouse s'avise d'une découverte qui n'a l'air de rien, mais qu'il fallait faire : c'est qu'il faut distinguer d'une part les gens qui flânent, les oisifs, les bavards, et, d'autre part, les gens qui travaillent. C'est parmi les premiers que se recrutent les chercheurs d'aventures sentimentales ou galantes, qu'ils poussent aux étrangetés les plus perverses ; les autres sont trop occupés pour y songer. Le travail n'est pas seulement un « trésor », il est la santé et l'équilibre.*

Ecoutez ce langage traduit mot à mot : « Etant donné le caractère franc, loyal, courageux, et, dans un certain sens, le caractère viril de la femme française, les nombreux témoignages historiques et littéraires qui concernent ses profondes dispositions à l'amitié, à la solidarité, à la collaboration, ne sauraient nous étonner. » Voilà qui nous change de la Française frivole et légère, ou coureuse de rendez-vous. M. Paul Hazard rêve d'un roman de la vraie femme française, des femmes qui accomplissent obscurément et héroïquement leurs simples tâches, et qu'il appellerait Les Gardiennes *? Sauf erreur, ce roman a été écrit ; c'est un des meilleurs d'Ernest Pérochon.*

Mais combien de gens lisent les revues d'économie politique, et même les romans vrais ? On continuera d'ignorer nos « gardiennes » et de croire, selon le mot d'André Gide, qu'on ne fait avec les bons sentiments que de la mauvaise littérature. S'il suffit, pour en faire de bonne, que les sentiments soient faisandés, la littérature contemporaine doit être peuplée de chefs-d'œuvre !

ALCESTE.

UN LONG TRIMESTRE SCOLAIRE

APRÈS les vacances de Noël et du Jour de l'An, il faut que les écoliers attendent Pâques pour bénéficier à nouveau de quelques jours de congé.

Il est possible qu'étant donné la longueur de cette période d'étude vous constatiez — comme d'ailleurs chaque année à pareille époque — un grand changement chez certains de vos élèves, jusque-là obéissants et studieux, qui deviennent soudain nonchalants et paresseux. Il ne faut pas voir autre chose, dans cette nonchalance et cette paresse, que les symptômes d'une grande lassitude, encore accentuée par l'importance des programmes scolaires, toujours chargés pendant le deuxième trimestre. Il importerait donc beaucoup que les enfants jouissent de la plénitude de leurs facultés intellectuelles et physiques (les unes n'allant pas sans les autres) pour pouvoir profiter entièrement de vos leçons.

Pour remédier à cela, il serait indispensable que les parents comprennent la nécessité, pendant tout ce trimestre de travail assidu, de suralimenter leurs enfants en faisant dans leur régime une large part aux plats et boissons sucrés.

N'hésitez donc pas à rappeler à vos élèves que le sucre apporte des forces et de l'énergie à l'organisme et que de même les sportifs se suralimentent à l'aide du sucre en période d'entraînement ou de championnat — de même les enfants doivent avoir recours à lui, lorsqu'ils ont à fournir un long effort scolaire.

Les minutes consacrées à donner ces conseils ne seront pas perdues si quelques enfants, à leur tour, persuadent leurs parents que le sucre constitue un fortifiant et un reconstituant de premier ordre, tout en étant très bon marché.

**

LE CINÉMA SCOLAIRE

LE FILM SONORE

INTRODUIRE dans son école le cinéma sonore... Idée séduisante, sans aucun doute. Mais n'est-elle pas un peu chimérique ?

Considérons simplement le prix d'achat : il se situe entre 6 000 et 12 000 francs pour les appareils les plus accessibles, dans les formats réduits de 16 millimètres ou 17 millimètres.

Si l'on note qu'*aucun n'est actuellement subventionné*, c'est une dépense que bien peu de caisses scolaires peuvent se permettre.

Car il ne faut pas oublier que les plus riches se trouvent dans des villes déjà pourvues d'un ou de plusieurs cinémas d'exploitation.

Et cependant un de nos collègues, M. Lavergne, exerçant dans une commune de moins de 600 habitants, nous montre comment, avec un capital initial de mille francs, reliquat du produit de fêtes scolaires, il a pu équiper son école en matériel parlant.

Il a contracté un *emprunt* de 5 000 francs, garanti pour moitié par la commune, et pour le reste par les membres du Comité d'organisation de l'Amicale, et remboursable dans un délai maximum de cinq ans, par tranches, suivant les disponibilités budgétaires.

Les bénéfices réalisés au cours de la première année, à la suite de représentations données dans les communes d'Orches et de Doussay (Vienne), ont permis de rembourser déjà une tranche de 1 500 francs.

C'est dire que, financièrement, le problème peut être résolu pour peu que les concours indispensables ne fassent pas défaut dans la municipalité comme parmi la population.

Mais il ne faut pas oublier que la location d'un programme normal coûte 150 francs, sans parler des frais accessoires (port des films, remplacement des lampes, taxes sur les spectacles; — on sait en effet que le bénéfice de la franchise est limité à quatre représentations annuelles). Il faut donc pouvoir compter sur un minimum d'une centaine de spectateurs à chaque représentation... On voit que, dans bien des cas, une certaine prudence s'impose.

De plus, quelle que soit la valeur du matériel choisi, son maniement, dans l'état actuel des choses, demeure assez délicat et procure parfois de sérieux mécomptes, notamment en ce qui concerne la qualité du son. Car le même appareil peut, comme nous l'avons souvent constaté, donner les meilleures auditions ou les plus exécrables (selon la mise au point de l'amplificateur, l'état du film, la netteté de l'enregistrement et l'acoustique de la salle).

Enfin, si le nombre de programmes récréatifs sonores est déjà considérable en format réduit, *il faut absolument renoncer à utiliser le cinéma parlant dans sa classe pour les besoins de son enseignement.*

Mais ceci est une question sur laquelle nous reviendrons.

QUELQUES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

FILMS DOCUMENTAIRES

La Cordée, documentaire, nº 4375 SB (1 à 2).

C'est le récit par l'image d'une des plus périlleuses ascensions qui puissent être exécutées dans le massif du Mont-Blanc.

Plusieurs guides fameux de Chamonix (tout le monde a entendu parler des frères Charlet, d'Arthur Ravanel, d'Henri Couttet et de Charles Balmat) tentent d'atteindre à 3 700 mètres le sommet vertigineux de l'aiguille Mummery.

On les voit, tour à tour gravissant les pentes neigeuses, franchissant les abîmes, puis enfin, agrippés au flanc abrupt de l'immense muraille, réalisant la plus invraisemblable et la plus émouvante escalade.

Quelle leçon d'énergie donnée par ce groupe téméraire, sans oublier l'opérateur (malheureusement invisible) qui, au péril de sa vie, a réussi à prendre ces merveilleux clichés.

Certes, l'Alpe est naturellement photogénique. Mais il semble bien qu'elle ne l'ait jamais été davantage qu'au cours de cette prise de vues. Classons sans hésiter ce beau film parmi les meilleurs, ceux qui méritent à tous égards de prendre place dans nos programmes scolaires.

Préparation du lait condensé, nº 1430 SB.

Généralement une visite d'usine ne laisse sur l'écran qu'une vision confuse de machines compliquées, avec leurs multiples rouages en mouvement, dont il serait vain de chercher à comprendre le fonctionnement.

Rien de tel dans cette présentation des établissements du lait Mont-Blanc, à Rumilly (Haute-Savoie). Les diverses opérations qui constituent cette importante industrie y sont en effet expliquées à l'aide de schémas animés aussi clairs qu'ingénieux.

Le film fait ressortir la minutie des précautions prises pour filtrer le lait, détruire les bactéries pathogènes et assurer la conservation des vitamines.

Intelligente publicité, pensera-t-on... Mais pourquoi cet exemple ne serait-il pas suivi par d'autres industriels soucieux de contribuer aux progrès de l'instruction ?

Les Causses, nº 1428 G.

Toutes les photographies choisies présentent un véritable intérêt géographique, ce qui n'est pas tellement commun...

Le Causse apparaît, âpre et dur, avec ses gorges désolées, ses avens, ses « stochs », ses chemins pierreux, ses villages gris, ses troupeaux de moutons broutant l'herbe courte des maigres pâturages.

Puis, voici quelques sites bien caractéristiques : le mont Aigoual, Montpellier-le-Vieux et ses dolomies ruiniformes, le village d'Hauterive et la source de Bramabiau.

La Race Noire, nº 1427 G.

Les types présentés (sénégalais, soudanais, chilouks, cafres, mélanésiens) alternent avec les scènes de la vie indigène (marché à Tombouctou, caravane de porteurs, préparation d'un repas, confection de vases en terre glaise, haut fourneau primitif, village nègre...).

Tant de choses si diverses en 20 mètres de films ! n'est-ce pas un peu excessif ?

Extraction du sel en Vendée, nº 1429 G.

Une excellente petite bobine qui vous fera connaître la saline, la vasière, le saunier, le las, les trémets, les mulons...

Ainsi la leçon des sciences et de géographie se complète-t-elle à l'occasion d'une leçon de vocabulaire.

FILMS RÉCRÉATIFS

Miss Capitaine, nº 4374 SB (1 à 4). Comédie.

Un soir de tempête, Patrice, le vieux gardien de phare, a recueilli une petite orpheline, Peggy. Celle-ci a grandi, entre le chien et le pélican, auprès du vieillard qu'elle adore. Mais, un jour, le hasard lui permet de retrouver sa famille. Hélas ! comment quitter le bon papa Patrice !

Simple histoire, mais combien touchante ! Au surplus, admirablement interprétée par Babby Peggy pour qui tous les spectateurs auront les yeux de Patrice.

Le cadre de l'action (la mer, le yacht, et surtout le phare) ajoute à l'intérêt de cette comédie qui sera certainement très appréciée.

Micky dans la bataille, nº 3150 G (1 à 4.)

Les dessins animés plaisent-ils réellement aux enfants ?

Pas toujours, car les petits, comme les grands, n'aiment pas ce qui est absurde. Et il faut bien avouer à ce sujet que les auteurs ont parfois largement dépassé la mesure.

Raison de plus pour goûter cet épisode héroï-comique de la guerre des chats et des souris, qui amusera follement nos jeunes écoliers.

Pipique et ses Sœurs, nº 4376 SB (1 et 2).
Charlot retrouve un Ami, nº 3151 G (1 et 2).
Charlot mauvais sujet, nº 4378 SB (1 et 2).

Trois films comiques nouveaux, dont deux de Charlie Chaplin, toujours demandé et redemandé. Décidément nous sommes comblés cette fois ! Il faut bien constater en effet que certains effets de jambe, de canne flexible ou de chapeau melon, qui, pour nous, commencent furieusement à dater, restent pour d'autres absolument irrésistibles.

CHARLES CHARLOT,
E. P. S. de Joigny (Yonne).

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les deux* **prélèvements** *sur les traitements et indemnités et le* **retard dans l'avancement** *peuvent rapporter à l'État, en 1936, pour l'instruction publique, 510 249 000 fr.* (Budget, *J. O.*, 1er janv. 1936).

➔ *Les art. 1 à 4 de la* **loi Roustan** *ne concernent que les* **mutations d'un département à l'autre** ; *quant à l'art. 5, il n'est applicable qu'aux* **ménages de fonctionnaires** (C. d'Ét., arrêt du 18 déc. 1935).

➔ *Vous pouvez être tranquille ; le décret-loi sur la* **revision de la carte scolaire** *sera appliqué de façon non seulement que* **l'école laïque** *n'ait pas à en souffrir, mais encore que ses défenseurs aient à s'en féliciter* (Déclaration du ministre de l'E. N. au Sénat, 28 déc. 1935.)

➔ *Le taux général des impôts* **cédulaires** *est fixé à 12 p. 100 pour 1936, soit 6 p. 100 pour* **l'impôt sur les traitements et pensions** (L. 31 déc. 1935, 3).

➔ *Une* **amende** *de 1 000 à 5 000 fr. est prévue pour omission ou insuffisance excédant le dixième du revenu imposable ou la somme de 20 000 fr., dans la déclaration en vue de* **l'impôt général** (Même L., 7).

➔ *La date de la mise en application de la* **carte d'identité fiscale** *sera fixée par décret* (Même L., 8).

➔ **Le droit** *de brevet de 50 fr. pour le* **permis de conduire** *est porté à 60 fr.* (Même L., 11).

➔ *Les nécessités financières ont contraint à suspendre jusqu'à nouvel ordre toute création de poste de* **directeur** (*ou de directrice*) **déchargé de classe**, *quels que soient les effectifs de l'école* (*J. O.*, 28 déc. 1935).

➔ *Le Parlement a voté les* **crédits nécessaires** *pour la* **création** *de 78 chaires dans les Ly. de g., 42 dans les Ly. de j. f., 23 dans les Col. de g., 4 dans les Col. de j. f., le* **dédoublement** *de 101 classes de 6e et de 5e ayant plus de 45 élèves,* **le nombre d'élèves** *s'étant accru de plus de* **6 000** *à la rentrée* (Sénat, 31 déc. 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN FÉVRIER

➔ Prenez connaissance du tableau général indiquant les dates des **examens et concours.**

➔ Entretenez le maire, s'il y a lieu, de la nécessité d'un crédit supplémentaire pour le **chauffage et l'éclairage de l'école.**

➔ Préparez déjà la statistique annuelle sur les **œuvres complémentaires de l'école.**

➔ Rappelez-vous que les I. E. P. et les I. D. commencent à s'occuper de leurs propositions de **récompenses et de distinctions honorifiques.**

➔ Formulez une demande de subvention pour la **Société sportive scolaire.**

➔ Si vous ne l'avez adressé en janvier, envoyez votre **préavis** en ce qui concerne votre demande de retraite pour le 1er octobre.

➔ Adressez au contrôleur des Contributions directes votre déclaration en vue de **l'impôt général sur le revenu.**

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LE SILENCE

La doctrine du silence a des adeptes de plus en plus nombreux chez les habiles, les prudents, les diplomates. Trop parler nuit, dit un vieux proverbe ; l'homme de la rue le sait, mais cette doctrine du silence a franchi le domaine public pour pénétrer dans le domaine du fonctionnarisme, même dans les sphères ministérielles ; de divers côtés, les cas se succèdent où un silence calculé, prémédité, voulu, a présidé à toute une ligne de conduite.

Il y a, toutefois, d'après le Conseil d'Etat, silence et silence ; il y a, pour lui, le silence blâmable et le silence qui ne l'est pas. Lorsqu'un chef de service dit à un fonctionnaire : « Vous avez parlé ou vous avez agi en dehors de la sphère de vos fonctions normales, mais je trouve que vos paroles ou vos actes ont fortement diminué l'autorité morale dont vous avez besoin pour exercer utilement ces fonctions ; donnez-moi des explications sur les griefs qui vous sont reprochés », et que le fonctionnaire ne bouge point ou reste silencieux, son silence, aux yeux du Conseil d'Etat, est répréhensible.

Lorsqu'on lui offre la communication de son dossier professionnel et qu'il observe le même silence, lorsqu'il ne répond pas à la convocation d'un rapporteur près du C. D. auquel il est déféré, la question doit être envisagée sous un autre angle. Le silence, cette fois, est admis par le Conseil d'Etat. Pourquoi ? Parce que ces mesures ont été édictées dans l'intérêt du fonctionnaire pour le protéger ou le garantir contre les abus de pouvoir ; il ne veut pas en user ; il ne se déplace pas, il ne souffle mot, libre à lui ; une telle attitude ne peut lui être reprochée ; il n'est pas possible de le frapper d'une sanction parce qu'il n'a pas voulu profiter de ce que la loi et les règlements lui offrent. Et l'affaire Blain, sur laquelle le Conseil d'Etat s'est prononcé, le 4 janv. 1936, est un exemple de cette doctrine, en ce qui concerne le refus de répondre à la convocation d'un rapporteur auprès du C. D. Voici la partie principale de l'arrêt rendu par la haute assemblée et qui doit être retenue par les chefs et les subordonnés :

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée par le sieur Blain (Louis), instituteur adjoint demeurant à Lyon (Rhône), ...tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision en date du 20 nov. 1934 par laquelle l'I. A. du Rhône lui a infligé la peine de la censure avec inscription au *Bulletin des actes administratifs.*

Ce faire, attendu que la mesure attaquée a été motivée par le refus du requérant de répondre à la convocation du rapporteur devant le C. D. ; que ce fait ne figure pas dans le mémoire présenté audit Conseil pas plus que sur la convocation ; que ce refus n'a pas été motivé par un dessein d'insubordination.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte, tant du procès-verbal de la séance du C. D. que des termes de la décision attaquée, que la peine de la censure a été prononcée contre le requérant parce que ce dernier, qui avait déjà refusé de fournir à ses chefs hiérarchiques les explications qui lui étaient demandées sur les propos qu'il aurait tenus au mois d'août 1934 au

Congrès du S. N. des instituteurs de Nice, avait en outre refusé de répondre à la convocation qui lui avait été adressée par le rapporteur chargé d'instruire devant le C. D. la proposition relative à la peine dont s'agit ;

Considérant que si le premier de ces refus, aggravé par le fait que le sieur Blain (Louis) a laissé sans réponse la seconde convocation que lui avait envoyée le 8 sept. 1934 l'I. A., constituait un acte manifeste d'indiscipline et était de nature à motiver légalement la réprimande infligée au requérant par décision en date du 22 sept. 1934 ; par contre, le refus de répondre à la convocation du fonctionnaire agissant comme membre et rapporteur du C. D., refus sur lequel sont également fondés l'avis dudit conseil et la décision attaquée, et dont il constitue le motif déterminant, n'était pas de nature à justifier légalement une peine disciplinaire, le sieur Blain (Louis) étant libre de ne pas user d'une faculté qui lui était accordée pour sa désense ; que, dès lors, ce dernier est fondé à soutenir que la décision attaquée est entachée d'excès de pouvoir. Décide : Art. 1er. — La décision de l'I. A. du Rhône en date du 20 nov. 1934 est annulée.

RETRAITES ET PENSIONS

✶ **Encore des mises à la retraite d'office en vertu des décrets-lois.** — Cette fois, il s'agissait d'une institutrice mère de trois enfants, dont deux mineurs, et d'un directeur d'école, père de cinq enfants. Le Conseil d'État a rendu le même arrêt de rejet que dans l'affaire Freychet (*Voir Guide du 4 janv. 1936*) (*Af. dame Fayret, 4 janv.*) ; *af. Onic, 8 janv. 1936*).

✶ **Retraite proportionnelle.** — *Institutrice publique, née en 1899, en 4e classe depuis 3 ans, ayant à ce jour seize ans d'ancienneté, dont trois de suppléances mariée, cinq enfants, dont l'aîné est actuellement âgé de douze ans, se verra peut-être, pour raison de santé, dans l'obligation d'envisager sa mise à la retraite proportionnelle ; à quel taux pourrait être, dans ce cas, liquidée sa pension, compte tenu de ses charges de famille ?*

L'institutrice visée ci-contre peut être admise à la retraite en vertu de l'art. 17 de la loi du 14 avril 1924, modifié par l'art. 39 de la loi du 30 mars 1929. Au total de ses services effectifs s'ajoutera une bonification de services de cinq ans prévue par l'art. 18 de la loi du 14 avril 1924. La pension sera liquidée d'après le total général des services en prenant pour base le traitement moyen des trois dernières années d'activité. L'intéressée n'étant pas admise à la retraite pour ancienneté d'âge et de services ne pourra prétendre au bénéfice des indemnités pour charges de famille. Le montant de la pension s'élèvera approximativement à la somme de 5 600 fr. (J. O., *1er janv. 1936*.)

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Une affaire intéressante concernant le directeur d'une école amputée de 4 classes qui passent à une autre école voisine (*Arrêt du 8 janv. 1936, af. Laugier*).

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée par le sieur Laugier, directeur de l'École de garçons de La Bocca-La-Verrerie, à Cannes (Alpes-Maritimes), ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision, en date du 9 oct. 1933, par laquelle le sieur Salignon a été nommé directeur de la nouvelle école de La Bocca-la-Roubine ;

Ce faire, attendu que l'école dont le requérant a la direction comprenait neuf classes ; que, lors de la nomination du sieur Salignon, quatre classes furent enlevées à l'école de La Verrerie et transférées à l'école de La Roubine ; que la nomination du sieur Salignon n'est pas conforme à l'usage, qu'elle entraîne un supplément de dépenses, un même Directeur pouvant assurer la direction de deux écoles voisines ; qu'elle est entachée d'une irrégularité, les nominations d'instituteurs devant être faites par le préfet et non par l'I. P. et l'I. A. ; que la décision attaquée a causé au requérant un préjudice matériel et moral ; qu'en effet, en diminuant le nombre des classes dont il a la direction, elle retarde son accession à l'échelon supérieur, correspondant à une direction de 10 classes ;

Considérant que la requête du sieur Laugier est exclusivement dirigée contre une décision, en date du 9 oct. 1933, nommant le sieur Salignon directeur de l'école de La Bocca-la-Roubine à Cannes, qu'elle ne saurait d'ailleurs viser en même temps la décision ministérielle du 30 sept. 1933 qui retire quatre classes à son école pour les transférer à l'école de La Roubine ; que le requérant n'invoque à l'encontre de la décision précitée du 9 oct. aucun autre moyen d'excès de pouvoir que l'irrégularité dont serait entachée cette nomination pour le motif qu'elle aurait été prise par l'I. E. P. et l'I. A. et non par le préfet, que ce seul moyen manque en fait. Décide : Art. 1er. — La requête du sieur Laugier est rejetée.

Dans les tribunaux

Copie sans référence.

Nous rendrons compte prochainement d'une affaire d'articles de journaux copiés dans des ouvrages de législation sans indication de référence.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Office départemental des mutilés et des Pupilles de la N

L'Office comprend un membre représentant les maîtres de l'enseignement privé (deux pour la Seine) âgé de vingt-cinq ans au moins, Français, jouissant de ses droits civils et civiques, élu pour quatre ans (*D. 8 août 1935, 41*).

Peuvent prendre part à l'élection des représentants de l'ens. libre les instituteurs et institutrices visés à l'art. 5 du D. du 12 nov. 1886, les directeurs, directrices et professeurs en exercice dans les établissements d'ens. technique déclarés conformément à l'art. 26 de la L. du 25 juil. 1919, les établissements d'ens. second. déclarés conformément aux dispositions de l'art. 1er de la L. du 15 août 1850 et les établissements d'ens. supérieur déclarés conformément aux dispositions de l'art. 4 de la L. du 12 juil. 1875.

Les listes électorales sont dressées par le préfet assisté de l'I. A. ; il leur est adjoint un I. E. P. ou directeur d'école résidant au chef-lieu du département ; ces listes sont publiées au *Recueil des actes administratifs* avant le 1er nov. de l'année qui précède les élections et, en cas d'élection partielle, trois mois au moins avant celle-ci (*Même D., 44.*)

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Élections au Conseil municipal.

D'un arrêt que vient de rendre le Conseil d'État il ressort que les électeurs non employés communaux, mais mariés à des employées communales, sont éligibles comme conseillers municipaux.

DANS LES COLONIES

Congés de convalescence.

L'art. 60 du D. du 2 mars 1910, qui dispose que les congés de convalescence ne peuvent être résiliés sans l'avis des autorités médicales qui les ont accordés, est sans application au cas des fonctionnaires révoqués au cours d'un congé et ne saurait, par suite, avoir pour effet de retarder l'application de la mesure disciplinaire ainsi prise jusqu'à l'expiration de ce congé (*Conseil d'Et., arrêt 19 juin 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

L'indemnité compensatrice (*L. 31 déc. 1935, 54*).

Le décret du 16 juil. 1935 portant réduction du taux de l'indemnité compensatrice accordée aux personnels servant dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle n'est pas applicable aux agent-

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Rodez-campagne, 1935). — **Soir d'automne.** — Le soir, je m'embarquais sur l'étang, conduisant seul mon bateau au milieu des joncs et des larges feuilles flottantes des nénuphars. Là se réunissaient les *hirondelles* prêtes à quitter nos climats. Je ne perdais pas un seul de leurs gazouillis. Elles se jouaient *sur* l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs comme pour éprouver leurs ailes, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient suspendre aux roseaux, que leur poids courbait à peine et qu'elles remplissaient de leur ramage confus.

CHATEAUBRIAND.

Questions. — 1. *Expliquez :* comme pour éprouver leurs ailes, ramage confus.

2. *Quelles sont les diverses parties du mot* embarquer ? *Que signifie ce mot? Citez trois mots de la même famille.*

3. *Analyse grammaticale des mots soulignés :* m', hirondelles, sur.

➔ RÉPONSES. — 1. *Comme pour éprouver leurs ailes :* au cours de leurs vols rapides, il semble que les hirondelles essaient leurs forces avant de partir pour le long voyage qu'elles vont bientôt entreprendre pour s'en aller vers des pays plus chauds.

Ramage confus : les cris et les gazouillis indistincts des hirondelles rassemblées au milieu des roseaux.

2. *Embarquer :* est formé du radical *barque*, du préfixe *em*, qui signifie *dans*, et de la terminaison *er*, qui indique le verbe. *Embarquer*, c'est donc littéralement mettre en barque ; *s'embarquer*, c'est monter en barque et par extension en bateau.

Trois mots de la même famille : *barque, embarcation, débarquer.*

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *On abat le plus gros chêne de l'avenue, quel travail!... C'est fini... Pauvre géant couché dans la clairière.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Dès ce matin, quelques bûcherons sont venus pour abattre le grand chêne qui se dresse près de la maison. Les plus lestes grimpent et coupent, à coups de hache, les rameaux. La branche craque, fléchit lentement, s'incline, s'arrache et vient s'abattre avec fracas sur le chemin. Pendant ce temps, deux ouvriers frappent alternativement le pied du colosse. Quand la blessure fut assez profonde, plusieurs hommes tirèrent avec un cri cadencé sur de grosses cordes attachées au sommet. Enfin, l'arbre tomba brusquement, détruisant ce qui se trouvait près des souches ; maintenant, les ouvriers sont partis. C'est fini...

Pauvre géant, couché sur la clairière, je ne pourrai plus, comme avant, venir m'asseoir à l'abri de ton fût et cueillir les petites violettes qui poussaient à ton ombre. Je n'entendrai plus le chant de tes oiseaux siffleurs. Je regrette que tu sois mort, toi qui, plein de force, fus un être de bonté.

Devoir d'élève.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Donzenac, Corrèze, 1934). — 1. *Une personne dépense dans un magasin les 2/5 de ce qu'elle avait. Dans un autre elle veut acheter 12 m. 50 d'étoffe à 7 f. 50 le mètre, mais il lui manque 21 f. 75. Quelle somme avait-elle avant de faire ces achats?*

➔ SOLUTION. — Après son premier achat, il lui reste les 3/5 de son avoir.

L'achat qu'elle se proposait de faire lui aurait coûté :

$$7 \text{ f. } 50 \times 12{,}50 = 93 \text{ f. } 75.$$

Puisqu'il lui manque 21 f. 75, il ne lui reste plus que :

$$93 \text{ f. } 75 - 21{,}75 = 72 \text{ f.}$$

Cette somme représente les 3/5 de son avoir primitif.

Avoir primitif :

$$72 \text{ f.} \times 5/3 = \mathbf{120 \text{ f.}}$$

***

2. *Un bassin cylindrique de 13 417 l. 5 de capacité a 1 m. 50 de rayon de base. On fait cimenter à l'intérieur le fond et la surface latérale. Quelle sera la dépense à raison de 7 f. 50 le m² ?* ($\pi = 3{,}14$.)

➔ SOLUTION. — Volume du bassin : 13 417 dm³ 5 ou 13 m³ 4 175.

La surface de la base est de πR^2 ou, en m² :

$$3{,}14 \times 1{,}5^2 = 7 \text{ m}^2 \text{ } 0650.$$

La profondeur du bassin en mètres est :

$$13{,}4175 : 7{,}065 = 1 \text{ m. } 90 \text{ par excès.}$$

Les parois du cylindre développées représentent un rectangle ayant pour largeur la profondeur du bassin et pour longueur la circonférence de base $2 \pi R$, soit en mètres :

$$1 \text{ m. } 50 \times 2 \times 3{,}14 = 9 \text{ m. } 42.$$

Surface latérale en m² :

$$9{,}42 \times 1{,}9 = 17 \text{ m}^2 \text{ } 898.$$

Surface totale à cimenter :

$$7 \text{ m}^2 \text{ } 065 + 17 \text{ m}^2 \text{ } 898 = 24 \text{ m}^2 \text{ } 963.$$

Dépense :

$$7 \text{ f. } 50 \times 24{,}963 = \mathbf{187 \text{ f. } 23} \text{ par excès.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *A quelle date et par quelle assemblée fut proclamée la première République.*

Pourquoi Louis XVI fut-il condamné à mort ? Que vous rappellent les dates suivantes : 1804, 1814 (2 faits), 1871 (2 faits).

2. *Vous vous rendez en chemin de fer de Rodez à Nice. Faites la carte de votre itinéraire en indiquant les régions et les principales villes traversées.*

Quelles sont les productions de ces régions?

➔ RÉPONSES. — 1. La première République française fut proclamée par la Convention le 22 septembre 1792.

Louis XVI fut condamné à mort par les députés de la Convention parce qu'il fut déclaré coupable d'avoir fait couler le sang du peuple (journée du 10 août) et d'avoir correspondu secrètement avec l'étranger.

1804 : proclamation du premier Empire. 1814 : campagne de France ; Napoléon lutte contre l'invasion ; abdication de Napoléon à Fontainebleau. 1871 : siège et reddition de Paris ; traité de Francfort avec l'Allemagne, qui nous enlève l'Alsace-Lorraine et nous oblige à payer aux Allemands une indemnité de 5 milliards.

2. (V. Atlas.) De Rodez à Nice, une petite ligne d'intérêt local permet d'atteindre la ligne d'Ar-

BAUDRILLARD et KUHN. **LECTURES FACILES.** Cours préparatoire 5.70

vant à *Béziers* (réseau du Midi) ; à partir de Sète on emprunte alors le réseau du P.-L.-M. par Montpellier, Nîmes, Arles, on atteint Marseille ; on longe ensuite la côte de Provence et par Toulon, Draguignan, on arrive à Nice.

Les régions traversées sont successivement les *Causses* (Causse de Rodez, Causse de Larzac), élevage du mouton (fromages de Roquefort), puis le *Languedoc* (vins de table du Midi, principaux centres : Béziers, *Sète*, Montpellier), enfin la *Crau* (désert de pierres) et la Provence avec le grand port de commerce de *Marseille* (le premier de France) et le port militaire de *Toulon*. Productions : olivier (huile), blé, vigne, cultures florales, pêcheries actives. Le tourisme est la principale richesse de la Côte d'Azur (Cannes, Nice).

IV *bis*. **SCIENCES** (Doubs, 1934). — 1. *Comment peut-on mettre en évidence les propriétés de l'oxygène? Indiquez les observations ou expériences que l'on peut faire à ce sujet. Croquis.* — 2. *Décrivez, avec croquis à l'appui, une fleur que vous avez observée. Indiquez le rôle de chacune des parties.* — 3. *Indiquez les circonstances où de l'oxyde de carbone peut se produire. Quelles précautions convient-il de prendre?* — 4. *Les labours ; quels sont les effets des labours? Diverses espèces de labours.* (Question 1 : obligatoire. Au choix : garçons 2 ou 4; filles : 2 ou 3.)

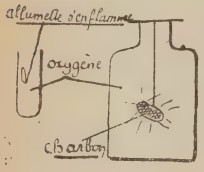

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Si l'on plonge dans une éprouvette contenant de l'oxygène une allumette presque éteinte, elle se rallume aussitôt, en produisant une flamme très vive. Un morceau de charbon brûle avec un vif éclat dans un flacon d'oxygène. Il en est de même du soufre, du phosphore, du fer. L'oxygène est nécessaire aux combustions ; lorsqu'il est pur, il les rend très vives.

2. Une fleur de coquelicot est renfermée, avant de s'épanouir, dans un sac vert formé de deux parties ou sépales, constituant le calice. Ces sépales se séparent et tombent dès que la fleur s'ouvre. La partie rouge de la fleur est constituée par quatre pétales qui forment la corolle. Au centre, se trouve une sorte d'urne appelée pistil. Le pistil est entouré par de nombreux filets noirs, terminés par une partie renflée : ce sont les étamines. Le calice et la corolle protègent les parties centrales. Le pistil donne naissance au fruit et aux graines, après avoir été fécondé par le pollen tombé des étamines.

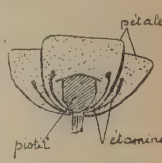

3. L'oxyde de carbone se produit toutes les fois que du charbon brûle en présence d'une quantité insuffisante d'oxygène ou d'air. Il s'en produit dans les poêles qui tirent mal, dans les poêles à combustion lente. L'oxyde de carbone étant un poison violent, il convient d'aérer souvent les pièces qui renferment des poêles, de surveiller le tirage de ces appareils, de ne jamais fermer complètement les clefs de tirage ou d'arrivée d'air.

4. Les labours ameublissent la terre et facilitent ainsi l'entrée de l'eau et de l'air nécessaires à la vie de la plante. Les labours servent aussi à enfouir les engrais et les semences, à détruire les mauvaises herbes. On distingue les labours profonds ou de défoncement, qui attaquent le sous-sol ; les labours moyens, qui ameublissent le sol ; les labours légers, peu profonds, qui débarrassent le sol des mauvaises herbes ou enfouissent les semences.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Meuse, 1932). — **Garçons**. *Dessin à vue : un pot à eau avec cuvette.* — **Filles**. *Ourlet piqué de 8 cm. ; marquer la lettre U.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **Crépuscule méditerranéen**. — Les flots bleus arrivaient lentement d'un *lointain* sans limites. La large barre qui indique le bout de l'horizon pendant le jour avait disparu, et la mer se fondait en *molles nuances* avec le ciel rose et mauve. Le soleil venait de mourir ; mais, derrière moi, le sommet des montagnes arides retenait son *éphémère éclat*, et, du côté de Menton, les rochers gardaient encore les tons d'ocre et de terre de Sienne *qu'*il *leur* avait distribués. Ces couleurs et les palmiers étaient déjà l'Orient. Et ce furent dans tout l'espace les lumières atténuées, brillantes encore, de *ces crépuscules du Midi qui découragent les étoiles*. J'entendais le faible soupir des vagues sur la rive. Autour de moi, les corbeilles de fleurs embaumaient, me pénétrant de leur odeur où dominait la tubéreuse. Il semblait que ce parfum si fort ne montait pas seulement des jardins, mais de la mer, et du soir, et de la nature entière, semblable ici à une fleur vivante et capiteuse.

H. BORDEAUX.
(*La voie sans retour*, Plon.)

Questions. — 1. a. *Expliquez* éphémère éclat. *Quel est l'adjectif de sens contraire à* éphémère ?
b. *Que signifie cette phrase :* ces crépuscules du Midi qui découragent les étoiles ?

2. *Donnez le sens précis des mots* atténuées (lumières atténuées) *et* capiteuse.

3. *Nature et fonction des mots :* qu'il leur avait distribués.

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Éphémère éclat*, le soleil couchant éclaire brillamment le sommet des montagnes, mais cet éclat n'est que passager ; contraire : *durable* (*prolongé*).

b. *Les crépuscules du Midi* se prolongent, le ciel reste longtemps lumineux, de sorte que les étoiles tardent à paraître.

2. Lumières *atténuées :* rendues plus douces, moins brillantes ; *capiteuse* (fleur capiteuse), fleur au parfum pénétrant qui entête.

3. *Leur*, pron. pers., représente *rochers*, compl. d'attribution de *avait distribués, le reste sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — Le Renard et le Bouc. *Le renard rentre au terrier et raconte aux siens, avec malice et gaîté, le tour qu'il vient de jouer au bouc. Faites-le parler.*

➔ CONSEILS. — Éviter, dans un devoir comme celui-là, de faire une paraphrase de la fable dont il s'agit et, pour cela, tout en restant fidèle au récit de La Fontaine, mettre dans votre développement une certaine fantaisie.

C'est le Renard qui parle et, malicieux comme il est, il excelle à peindre les ridicules de son lourd et naïf camarade. Suivre l'ordre des événements tels qu'ils sont donnés dans la fable, insister sur le passage le plus amusant : celui au cours duquel

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. LIVRE UNIQUE de LECTURE pour le COURS PRÉP. et le COURS ÉLEM. 12 fr.

le Renard use de l'échine et des cornes du Bouc, comme d'une échelle, pour sortir du puits où il laissera se morfondre son compagnon.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une personne achète de la rente 4,5 p. 100 au cours de 88 f. 1° Quelle somme devra-t-elle consacrer à cet achat pour avoir 1 800 f. de rente. 2° Quel est le taux réel du placement? 3° Quelque temps après, l'acheteur vend ses titres au cours de 92 f. et achète avec le produit de sa vente des obligations 4 p. 100 de 1 000 f. de la ville de Paris, au cours de 800 f. A-t-il augmenté ou diminué son revenu annuel, et de combien?*

➜ SOLUTION. — 1° 4 f. 50 de rente coûtent 88 f. Autant de fois 4 f. 50 seront contenus dans 1 800 f., autant de fois 88 f. il faudra consacrer à l'achat :

$$88 \text{ f.} \times \frac{1\,800}{4{,}50} = 88 \text{ f.} \times 400 = \mathbf{35\,200 \text{ f.}}$$

2° Le taux du placement peut se calculer sur 4 f. 50 de rente : 88 f. rapportent annuellement 4 f. 50 ;

100 f. rapportent : $\frac{4 \text{ f. } 50 \times 100}{88} = \mathbf{5 \text{ f. } 11 \text{ p. } 100}$

par défaut.

3° Les 400 titres de rente de 4 f. 50 seront revendus à raison de 92 f. l'un, soit en tout :

$$92 \text{ f.} \times 400 = 36\,800 \text{ f.}$$

Chaque obligation de 1 000 f. coûte 800 f. et rapporte 40 f. d'intérêt annuel.

Avec 36 800 f. il pourra acheter :

$\frac{36\,800}{800} =$ **46 obligations** qui lui rapporteront par an :

$$40 \text{ f.} \times 46 = 1\,840 \text{ f.}$$

Son revenu annuel aura donc augmenté de **40 f.**

2. D'un vase plein d'eau et pesant 31 kg., on retire le 1/3 du contenu et le vase ne pèse plus que 21 kg. 5. 1° Quelle est la contenance de ce vase et quel est son poids quand il est vide? 2° On vide ce vase et on y verse jusqu'au 1/4 de sa capacité de l'essence de densité 0,78, et on achève de le remplir jusqu'au 1/3 avec de l'huile de densité 0,9. Calculez le poids du vase ainsi rempli.

➜ SOLUTION. — 1° Le 1/3 de l'eau contenue dans le vase pèse :

$$31 \text{ kg.} - 21 \text{ kg. } 5 = 9 \text{ kg. } 5.$$

Et l'eau qui remplit le vase :

$$9 \text{ kg. } 5 \times 3 = 28 \text{ kg. } 5.$$

La contenance du vase est donc :

$$28 \text{ dm}^3 \text{ 5} \quad \text{ou} \quad \mathbf{28 \text{ l. } 5.}$$

Poids du vase vide :

$$31 \text{ kg.} - 28 \text{ kg. } 5 = \mathbf{2 \text{ kg. } 500.}$$

2° L'essence versée dans le vase a une capacité de :

$$28 \text{ l. } 5 : 4 = 7 \text{ l. } 125 \quad \text{ou} \quad 7 \text{ dm}^3 \text{ 125}$$

et pèse :

$$0 \text{ kg. } 78 \times 7{,}125 = 5 \text{ kg. } 5\,575.$$

Il contient en huile une fraction de sa capacité égale à :

$$1/3 - 1/4 = 4/12 - 3/12 = 1/12,$$

c'est-à-dire :

$$28 \text{ l. } 5 : 12 = 2 \text{ l. } 375,$$

qui pèsent :

$$0 \text{ kg. } 9 \times 2{,}375 = 2 \text{ kg. } 1\,375.$$

Le poids du vase ainsi rempli est donc :

$$2 \text{ kg. } 500 + 5 \text{ kg. } 5\,575 + 2 \text{ kg. } 1\,375 = \mathbf{10 \text{ kg. } 195.}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lyon, juillet 1935). — **Juillet à Paris.** — Cette année-là encore, juillet *attaquait* Paris. Et la ville en était aussi décontenancée que si c'eût été la première fois. Les acheteuses s'enfonçaient naïvement vers les profondeurs des magasins, comme si une fraîcheur les y eût attendues, une obscurité de grotte, peuplée d'objets enviables. Elles avaient oublié qu'à mesure qu'elles s'éloignaient des portes extérieures l'air du dehors, avec son reste de liberté, *renoncerait à les suivre*, et qu'elles se trouveraient prises dans cette sorte d'atmosphère d'alcôve publique, où les savonnettes du rayon de parfumerie font leur odeur, les coupes d'étoffe leur pelucheuse poussière ; où il n'est pas jusqu'à la teinture des rubans et à la colle des boîtes qui ne signale sa présence et n'augmente le déplaisir de respirer. Les vendeuses *les* regardaient circuler avec étonnement, *comme on assiste à un supplice volontaire*. Dans les ateliers et bureaux, les entresols et sous-sols, il y avait des visages congestionnés, d'autres livides, des peaux luisantes *comme le fond d'une poêle à frire*, des regards ou surexcités ou anéantis. Les gens qui avaient encore la force de bavarder parlaient d'une petite plage, dans le Nord, où *ils iraient passer huit jours*, d'un ruisseau où ils pêcheraient à la ligne, d'une forêt connue *d'eux*, d'un pré dans la montagne, d'une source, d'une ombre. A défaut d'en parler, ils y pensaient.

L'on disait : « Il fait meilleur dans le métro *que* dans les rues ». Pourtant les sorties du métro n'avaient pas modifié leur haleine, qui restait *surette* et douceâtre, qui continuait à sentir un roui de fer et d'huile.

JULES ROMAINS.

Questions. — 1. *Expliquez les mots :* attaquait; surette. *Comment est formé cet adjectif? Citez cinq adjectifs formés de la même manière.*

2. *Expliquez les deux comparaisons :* comme on assiste à un supplice volontaire ; luisants comme le fond d'une poêle à frire.

3. *Analyse grammaticale de :* comme ; eux ; les ; que.

4. *Justifiez l'usage un peu spécial du conditionnel présent dans les deux expressions :* renoncerait à les suivre ; où ils iraient passer deux jours.

➜ RÉPONSES. — 1. *Attaquait :* les fortes chaleurs de juillet avaient été cette année-là, comme il arrive fréquemment, aussi subites qu'imprévues, elles faisaient aux Parisiens l'effet d'une surprise, d'une attaque.

Surette : est formé de l'adjectif qualif. *sur* et du suffixe *ette* qui a la valeur d'un diminutif et parfois d'un péjoratif. *Surette :* légèrement sure, un peu acide. Autres adj. qualif. féminins formés de la même manière : *mignonnette, aigrelette, simplette, gentillette, drôlette.*

2. *Comme on assiste à un supplice volontaire :* l'auteur compare à des gens qui s'imposent volontairement de vives souffrances les acheteuses qui, de leur plein gré, se réfugient au fond étouffant des magasins d'où les vendeuses, tout étonnées de les voir, voudraient bien, elles, s'échapper au plus tôt.

Comme le fond d'une poêle à frire : comparaison plaisante entre la figure brillante de sueur des employés et le fond toujours luisant d'huile ou de graisse de la poêle à frire.

FLAYOL (Mlle). LE DOCTEUR DECROLY ÉDUCATEUR..... 12 fr.

3. *Sans difficulté.*

4. Dans l'expression *renoncerait* à les suivre, le mode conditionnel est régulièrement employé puisque l'action est subordonnée à une condition *à mesure qu'elles s'éloignaient des portes*; remarquons que cette condition se trouve exprimée sans qu'on ait recours à la conjonction *si*.

Où ils iraient passer deux jours : le mode conditionnel a ici la valeur d'un futur.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — « *On n'est pas toujours à même de rendre de grands services à autrui, mais il n'est point de journée où l'on ne puisse travailler à rendre à quelqu'un la vie moins pénible ou plus heureuse.* » *Indiquez quelques circonstances dans lesquelles vous avez pu reconnaître la justesse de ces paroles.*

→ INDICATIONS. — Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que nous pouvons être amenés à rendre de grands services aux autres. Il est bien rare qu'un enfant ou un adolescent ait, en temps normal, l'occasion de se conduire en héros.

Par contre, un enfant peut, chaque jour, se rendre utile aux siens et, par son amabilité et ses prévenances, faire moins pénible ou plus heureuse la vie de ses proches; que de petits services vous pouvez rendre à la maison ! Le travail, en classe n'est-il pas un excellent moyen d'adoucir l'existence souvent ingrate et difficile de vos parents ?

En vous montrant serviables envers tous ceux qui ont besoin de vos services, vous méritez leur sympathie et vous connaîtrez, avec la paix du cœur, la joie intérieure qui récompense toujours ceux qui savent se montrer utile et bons.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Quelles sont les conséquences, au point de vue économique, de la situation insulaire de la Grande-Bretagne ?*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La situation insulaire de la Grande-Bretagne a donné au pays son climat humide favorable à l'activité des hommes, elle a fait des Anglo-Saxons un peuple de marins et de commerçants. L'insuffisance des ressources alimentaires et le développement de l'industrie (richesse en houille) ont obligé les Anglais à échanger leurs produits fabriqués contre les denrées alimentaires qui leur manquaient et contre les matières premières nécessaires à leurs usines. Pour la sécurité de son commerce maritime, l'Angleterre a dû s'assurer la maîtrise des mers, elle est ainsi devenue la première puissance coloniale du monde.

II. **Le climat des îles britanniques.** — (V. manuel.) L'humidité persistante oblige les hommes à se bien nourrir et à déployer une activité suffisante.

III. **Les côtes.** — (V. atlas et manuel.)

IV. **L'essor industriel et ses conséquences.** — Jusqu'au XVIIIe siècle, l'Angleterre était restée un pays agricole (blé du bassin de Londres), l'exploitation des mines de houille et le développement de la grande industrie a obligé l'Angleterre à chercher des débouchés pour ses produits et à acheter à l'étranger les denrées alimentaires qu'elle ne produit plus. Sa vocation maritime et coloniale devint alors pour elle une nécessité absolue.

V. **L'effort colonial et ses conséquences.** — Avec une remarquable ténacité, l'Angleterre s'est assurée la maîtrise des mers. Son empire colonial est le premier du monde. Par un régime de protection appliqué aux produits de ses colonies et dominions, la Grande-Bretagne s'efforce de remédier à la crise économique actuelle.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — 1° *On considère l'équation* $3x - 10 = xa$ *dans laquelle* a *est un nombre* positif *donné.*

Calculer x *pour* $a = 7$. *Écrire l'expression générale qui donne la valeur de* x *en fonction de* a. *Dire pour quelles valeurs de* a *la valeur trouvée pour* x *sera positive, pour quelles valeurs de* a *elle sera négative.*

2° *Construire la droite D qui représente la fonction* $y = 3x - 10$.

a *étant un nombre* positif *donné, on peut représenter par une droite D' la fonction* $y = ax$. *Pour quelle valeur de* a *la droite* D' *est-elle parallèle à la droite D? La construire dans ce cas particulier.*

Pour toutes les autres valeurs de a, D' *coupe* D. *Montrer que l'intersection des deux droites fournit la solution de l'équation* $3x - 10 = ax$. *Vérifier graphiquement pour* $a = 7$.

Le signe de y *dépend de la position du point d'intersection des deux droites par rapport à l'un des axes. Vérifier, en utilisant cette remarque, les résultats trouvés relativement à ce signe dans la première partie.*

3° *Reprendre la formule trouvée dans la première partie qui donne la valeur de* x *en fonction de* a. *Dire pour quelles valeurs positives de* a *la valeur absolue de* x *sera un nombre entier.*

(B. É., Lyon, juillet 1934.)

→ SOLUTION. — 1° L'équation $3x - 10 = 7x$ est équivalente à $-4x = 10$ et a pour solution : $x = -2{,}5$.

L'équation $3x - 10 = ax$ est équivalente à $3x - ax = 10$ ou $(3 - a)x = 10$.

Si $a \neq 3$, elle a pour solution :

$$x = \frac{10}{3 - a}.$$

Si $a = 3$, elle devient : $0x = 10$ et n'a pas de solution.

La fraction $\frac{10}{3 - a}$ est positive si $a < 3$, négative si $a > 3$.

2° La droite D' d'équation $y = 3x - 10$ rencontre l'axe $x'x$ au point qui a pour coordonnées $y = 0$, $x = \frac{10}{3}$ et l'axe $y'y$ au point qui a pour coordonnées $x = 0$, $y = -10$.

La droite D d'équation $y = ax$ est parallèle à D si ces droites ont même coefficient angulaire, ce qui exige : $a = 3$.

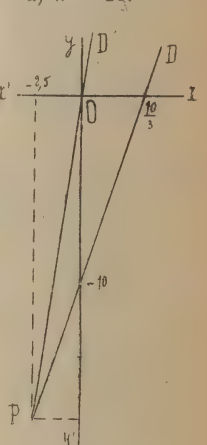

L'équation $y = 3x$ est vérifiée si $x = 0$, $y = 0$; il suffit donc de mener par O la parallèle à D.

Si $a \neq 3$, les droites D' et D se coupent en un point P dont les coordonnées vérifient les deux équations : $y = 3x - 10$ et $y = ax$.

Donc l'abscisse de P est solution de l'équation : $3x - 10 = ax$.

Si l'on construit la droite d'équation $y = 7x$, on constate que l'abscisse de P est égale à $-2{,}5$.

Si $a < 3$, l'angle formé par D' avec Ox est inférieur à l'angle de D avec Ox. Donc le point P est dans l'angle xOy ; ses coordonnées sont positives.

Si $a > 3$, l'angle de D' avec Ox est supérieur à l'angle de D avec Ox ; le point P est dans l'angle $x'Oy'$, ses coordonnées sont négatives.

On a donc x positif ou négatif selon que a est inférieur ou supérieur à 3.

3° Si $a < 3$, la valeur absolue de x est égale à $\frac{10}{3 - a}$. Elle est égale à un nombre entier si $3 - a$ divise 10, condition remplie par $a = 1$ ou 2.

KUHN. MÉMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Sincérité envers soi-même.

I. L'exemple.

LA BESACE.

Jupiter dit un jour : « Que tout ce qui respire
S'en vienne comparaître aux pieds de ma gran-
[deur :
Si dans son composé quelqu'un trouve à redire,
Il peut le déclarer sans peur ;
Je mettrai remède à la chose.
Venez, Singe ; parlez le premier, et pour cause ;
Voyez ces animaux, faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres.
Êtes-vous satisfait? — Moi ? dit-il, pourquoi non?
N'ai-je pas quatre pieds aussi bien que les autres?
Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché ;
Mais pour mon frère l'Ours, on ne l'a qu'ébauché ;
Jamais, s'il me veut croire, il ne se fera peindre. »
L'Ours venant là-dessus, on crut qu'il s'allait
[plaindre ;
Tant s'en faut : de sa forme il se loua très fort,
Glosa sur l'Éléphant, dit qu'on pourrait encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles ;
Que c'était une masse informe et sans beauté.
L'Éléphant étant écouté,
Tout sage qu'il était, dit des choses pareilles :
Il jugea qu'à son appétit
Dame Baleine était trop grosse.
Dame Fourmi trouva le Ciron trop petit,
Se croyant, pour elle, un colosse.
Jupin les renvoya, s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux. Mais parmi les plus fous
Notre espèce excella ; car tout ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres
[hommes.
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son pro-
[chain,
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière.

(LA FONTAINE.)

LA SINCÉRITÉ. — *Le lieutenant Louaut vient de se signaler par un sauvetage. Il explique à Stendhal les simples motifs de son action héroïque.*

« Avant-hier, je me promenais vers le pont d'Iéna, du côté du Champ-de-Mars ; il faisait un grand vent ; la Seine était houleuse et me rappelait la mer. Je suivais de l'œil un petit batelet rempli de sable jusqu'au bord, qui voulait passer sous la dernière arche du pont, de l'autre côté de la Seine, près du quai des Bons-Hommes.

« Tout à coup le batelet chavire ; je vis le batelier essayer de nager ; mais il s'y prenait mal. « Ce maladroit va se noyer », me dis-je. J'eus quelque idée de me jeter à l'eau ; mais j'ai quarante-sept ans et des rhumatismes ; il faisait un froid piquant. « Quelqu'un se jettera de l'autre côté », pensai-je.

Je regardais malgré moi. L'homme reparut sur l'eau ; il jeta un cri. Je m'éloignai rapidement : « Ce serait trop fou à moi aussi ! me disais-je ; quand je serai cloué dans mon lit, avec un rhumatisme aigu, qui viendra me voir ? qui songera à moi? Je serai seul à mourir d'ennui, comme l'an passé. Pourquoi cet animal se fait-il marinier sans savoir nager? D'ailleurs, son bateau était trop chargé. »

« Je pouvais être déjà à cinquante pas de la Seine, j'entends encore un cri du batelier qui se noyait et demandait du secours. Je redoublai le pas : « Que le diable l'emporte ! » me dis-je ; et je me mis à penser à autre chose. Tout à coup, je me dis : « Lieutenant Louaut (je m'appelle Louaut), tu es un misérable ; dans un quart d'heure cet homme sera noyé, et toute ta vie tu te rappelleras son cri. — Misérable ! misérable ! dit le parti de la prudence, c'est bientôt dit ; et les soixante-sept jours que le rhumatisme m'a retenu au lit l'an passé?... Que le diable l'emporte ! il faut savoir nager quand on est marinier. »

« Je marchais fort vite vers l'École militaire. Tout à coup une voix me dit : « Lieutenant Louaut, vous êtes un lâche. » Ce mot me fit ressauter. « Ah ! ceci est sérieux », me dis-je ; et je me mis à courir vers la Seine. En arrivant au bord, jeter habit, bottes et pantalon ne fut qu'un mouvement. J'étais le plus heureux des hommes. « Non, Louaut n'est pas un lâche, non, non ! » me disais-je à haute voix.

« Le fait est que je sauvai l'homme, sans difficulté, qui se noyait sans moi. Je le fis porter dans un lit bien chaud ; il reprit bientôt la parole.

« Alors je commençai à avoir peur pour moi. Je me fis mettre, à mon tour, dans un lit bien chauffé, et je me fis frotter tout le corps avec de l'eau-de-vie et de la flanelle. Mais en vain ; tout cela n'a rien fait, le rhumatisme est revenu ; à la vérité, pas aigu, comme l'an passé. Je ne suis pas trop malade ; le diable, c'est que personne ne venant me voir, je m'ennuie ferme...

« Qu'est-ce qui m'a fait faire ma belle action? Ma foi, c'est la peur du mépris, c'est cette voix qui me dit : Lieutenant Louaut, vous êtes un lâche ! Ce qui me frappa, c'est que la voix, cette fois-là, ne me tutoyait pas. Vous êtes un lâche ! Dès que j'eus compris que je pouvais sauver ce maladroit, cela devint un devoir pour moi. Je me serais méprisé moi-même, si je ne me fusse jeté à l'eau... »
(STENDHAL, *Correspondance.*)

II. La réflexion.

On ne se connaît pas soi-même, dit-on quelquefois. La fable « La besace » donnerait raison à cette manière de penser. Mais le lieutenant Louaut nous montre par la façon lucide, simple, honnête, dont il raconte son action héroïque, qu'on peut se rendre compte de ses sentiments, du motif de ses actes, de ses désirs, de ses aspirations, bref que l'on peut se connaître soi-même, mieux que l'on ne connaît les autres : « J'eus quelque idée de me jeter à l'eau... mais... » « Ce serait trop fou à moi... », etc. Mais il faut, pour cela, être sincère vis-à-vis de soi, comme on nous demande de l'être envers les autres. Admirez la sincérité de Louaut lorsqu'il se pose la question : « Qu'est-ce qui m'a fait faire ma belle action ? » et qu'il répond : « Ma foi, c'est la peur du mépris. » Qu'aurait dit à sa place un Tartarin ? Vous l'entendez célébrer son héroïsme, sa vaillance, son amour du prochain, amplifier les difficultés à vaincre, exalter son mérite.

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

Est-il utile de se connaître ?

La première condition pour qu'un enfant se corrige de ses défauts est qu'il se rende compte, sans faiblesse, qu'il les a. D'autre part, connaître ses imperfections, savoir la peine qu'il faut se donner pour y remédier, rend bienveillant envers les autres. La connaissance de soi, la sincérité envers soi entraîne une conduite juste vis-à-vis de nos semblables, et aussi l'indulgence, la charité de l'esprit.

Est-il aisé de se connaître ?

Non. On se fait des illusions sur soi. On ne se croit pas menteur alors que l'on a bel et bien menti. On se croit très courageux alors que l'on n'a rendu à sa maman qu'un tout petit service. On peut, du reste, pécher ici, non par manque de sincérité, mais par manque de perspicacité. Ce n'est peut-être pas blâmable comme un mensonge, mais c'est très fâcheux, très regrettable, car un esprit faux présente moins de garanties de bonne conduite. Le remède ? Réfléchir, s'observer, se surveiller, s'ouvrir aux avis de personnes expérimentées et bienveillantes.

On se ment aussi à soi-même. On cherche, et on les trouve aisément (voyez l'exemple du lieutenant Louaut : j'ai quarante-sept ans, des rhumatismes, il fait un froid piquant, quelqu'un se jettera de l'autre côté, on n'est pas marinier quand on ne sait pas nager, d'ailleurs son bateau était trop chargé, etc.), de bonnes raisons pour justifier sa fâcheuse manière d'agir. Il faut veiller à cette tendance, qui est forte et qui constitue un dangereux adversaire de la moralité. Attention à ces excuses : « le mal n'est pas grand ; tout le monde agit comme moi ; une fois n'est pas coutume ; on fera mieux une autre fois ; on ne peut pas tout savoir ; on ferait mieux si... » Les ennemis de la sincérité envers soi-même sont l'égoïsme, l'amour-propre, la vanité, tous les défauts qui font que l'on attache trop d'importance à sa personne, que l'on se pare de mérites, de qualités, que l'on n'a pas.

Il faut être courageux pour s'efforcer de voir toujours clair en soi. Il faut, d'abord, beaucoup d'attention. Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons : nous ne les sentons plus ; elles n'incommodent que les autres. Il faut être capable d'écouter les observations de ceux-ci et d'en faire son profit. Cela exige un effort de sang-froid, de modestie, dont peu de personnes sont capables. Il faut aussi une grande ténacité, de la suite, de la persévérance dans l'effort : une tentation écartée ne marque pas la défaite d'un défaut. Ce n'est pas sans raison que l'on représente le péché sous la forme du serpent : comme lui il s'insinue, s'enroule, se glisse, revient à la charge. Contre lui, la surveillance doit être constante et la lutte continue. Il faut du caractère pour envisager une telle lutte et de l'énergie pour la mener à bien.

Le *cours élémentaire* copiera : « Je connais mes défauts ; je ne cherche pas à les excuser, mais à les corriger. » Le *cours moyen :* « L'attitude loyale et brave de l'homme qui cherche toujours à voir clair dans son âme est la meilleure garantie de la justice. » (MÉLINAND.)

III. L'action.

Comment arriver à la connaissance de soi, à la sincérité envers soi-même ?

Par la pratique de l'examen de conscience. Tous les moralistes l'ont recommandée. Voici ce qu'en dit Sénèque :

« Sa journée terminée, une fois rentré dans sa chambre, pour le repos de la nuit, Sextius interrogeait son âme : « De quel mal t'es-tu guérie aujourd'hui ? A quel défaut as-tu résisté ? En quoi es-tu devenue meilleure ?... » Qu'y a-t-il de plus beau que cette habitude de passer en revue sa journée tout entière ? Quel sommeil que celui qui succède à cet examen de soi-même ! Qu'il est tranquille, qu'il est profond, qu'il est libre, lorsque l'âme a reçu sa part d'éloge ou de blâme ; quand, s'observant scrupuleusement elle-même, elle a, comme un censeur, fait une enquête secrète sur sa propre conduite !

C'est ainsi que j'en use : chaque jour, je me juge moi-même. Quand il n'y a plus de lumière dans ma chambre, j'examine ma journée tout entière ; je reviens sur toutes mes actions, sur toutes mes paroles. Je ne me cache rien à moi-même, je ne laisse rien passer. Pourquoi donc, en effet, hésiterais-je à reconnaître une seule de mes fautes, quand je puis me dire : « Tâche de n'y plus retomber ; pour aujourd'hui, je te fais grâce. »

Mais pour être capable de cette pratique il faut savoir distinguer avec sûreté le bien du mal. Il faut donc étudier la morale comme on étudie le calcul ou l'histoire. Il faut aussi prendre l'habitude de regarder en soi comme on prend celle d'examiner, en dehors de soi, les animaux, les plantes et les cailloux. C'est un excercice qu'il faut pratiquer, comme on pratique, pour le monde extérieur, l'exercice d'observation.

Il faut, enfin, donner une suite à l'examen de conscience comme il y a une suite à tout jugement. Il faut, après avoir reconnu ses imperfections, s'appliquer à les corriger. Comment ? On peut essayer de se les interdire, brutalement, héroïquement, comme le fumeur, qui, du jour au lendemain, se prive de tabac. C'est difficile. Mme de Lambert donne, à ce propos, de judicieux conseils à sa fille et développe une méthode de perfectionnement : « Êtes-vous glorieuse ? *Servez-vous de ce sentiment-là* pour éviter les défauts qui humilient. Êtes-vous timide ? tournez cette faiblesse en prudence. Êtes-vous dissipatrice ? aimez-vous à donner ? il est aisé de la prodigalité de faire de la générosité. Donnez avec choix et à propos ; ne négligez pas les indigents ; prenez soin des pauvres ; prêtez dans le besoin, mais donnez à ceux qui ne peuvent rendre ; par là, vous cédez à votre sentiment et vous faites de bonnes actions. Il n'y a pas une faiblesse dont, si vous voulez, la vertu ne puisse faire quelque usage. »

Pour se connaître et diriger sa conduite il faut donc du recueillement. « Pèlerin, arrête-toi, fais une halte ! souviens-toi !... » (WAGNER).

ÉDUCATION CIVIQUE

Les formes d'État.

Il ne faut pas se représenter, sous la même forme, tous les États du monde.

Formes de gouvernement : États unitaires (la France), États fédéraux (Suisse, États-Unis).

Types d'organisation sociale : États aristocratiques (régime féodal, régime des castes dans l'Inde), États démocratiques.

M. HÉNON.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Les nombres de 80 à 90.

En utilisant les procédés indiqués dans les précédentes leçons, former les nombres de 80 à 90. A *8 dizaines* de bûchettes, ajouter 1, 2, 3, 4, ...9 bûchettes.

Exercices. — 1. *Compter de 1 à 90 ; de 90 à 1*
2. *Écrire les nombres de 1 à 90.*
3. *Compter de 2 en 2, de 2 à 90.*
4. *Compter de 2 en 2, de 1 à 90.*
5. *Décomposer en dizaines et unités les nombres suivants : 17, 48, 52, 65, 73, 87.*
6. *Parmi les nombres compris entre 80 et 90, quels sont ceux dont on peut prendre la moitié ?*
7. *Quels sont ceux dont on ne peut pas prendre la moitié ?*
8. *Effectuer :*

12	17	29
24	21	10
+30	+40	+50

9. *Compter :*

89 — 12 =	87 — 25 =
80 — 40 =	85 — 35 =
80 : 2 =	40 × 2 =
82 : 2 =	41 × 2 =
84 : 2 =	42 × 2 =
86 : 2 =	43 × 2 =
88 : 2 =	44 × 2 =

10. *Exercices de mesure avec un mètre pliant qu'on fait d'abord observer aux enfants. Leur faire mesurer au tableau noir des longueurs comprises entre 1 cm. et 90 cm.*

II. Initiation géométrique.

Tracé. 1° D'un carré ;
2° D'un rectangle, dont les dimensions sont données. Orner ces figures à volonté.

III. Travail manuel.

Confection d'une pochette en papier fort. Cette pochette est destinée à recevoir les figures géométriques découpées par les enfants. Partir d'un rectangle qu'on plie toujours en dedans en A, en B et en C. Les parties hachurées sont rabattues sur les parties blanches (fig. 1) et cousues suivant le pointillé (fig. 2) avec un cordonnet de couleur. Pour

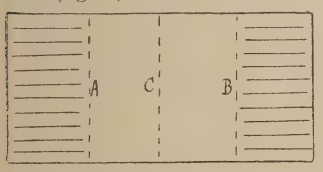

Fig. 1.

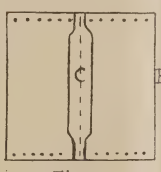

Fig. 2.

faciliter la couture, percer des trous régulièrement espacés à un demi-centimètre des bords. On obtient une petite pochette qui ressemble à une serviette à livres. Echancrer les deux bords intérieurs.

IV. L'heure.

Le jour, de 0 à 24 heures. Lecture et écriture de l'heure au tableau, à n'importe quel moment de la journée.

Il est 9 h. 35 m. Il est 14 h. 15 m. ou 14 h. un quart, etc.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La multiplication.

1. **Revision** journalière de la table de multiplication.

2. **Exercices.** journaliers de multiplications. Attention à la disposition matérielle.

On compte des multiplications dont les facteurs sont de grands nombres ; dont les facteurs renferment des zéros ou sont terminés par des zéros.

3. **Invention.** — On pose une multiplication au tableau : 35 f. × 302. Faire composer un problème qui mène à cette opération, par exemple : un ouvrier qui travaille 302 jours par an gagne 35 f. par jour. Quel est son gain annuel ?

II. Système métrique.

Mesures de masse.

1. **Revision.** — Reconnaître toutes les masses contenues dans la boîte (leçon 19).
Peser des corps.

2. **Tableau des unités usuelles.**

t., q., kg., hg., dag., g.

Exercices nombreux indiquant la valeur de chaque unité en grammes et exercices de conversion.

3. **Exercices pratiques.** — 1. Chercher des marchandises dont le prix est calculé au kg. : sucre, café, etc.
2. Chercher des marchandises dont le prix est calculé au quintal, à la tonne : les grains (blé) ; le charbon, etc.
3. Sur les wagons, les camions, nous voyons : charge utile ; tare ; charge maximum. Signification de ces inscriptions. Dans quelle unité, ces indications sont-elles exprimées ?

III. Géométrie.

Le rectangle.

1. **Revision du rectangle.** — Observation. Calcul du périmètre.

2. **Travail manuel.** — 1. Tracer un rectangle. Y inscrire un losange ; quatre losanges. Colorier la figure obtenue.
2. On peut également confectionner une pochette de dimensions données. (Voir les indications au Cours préparatoire.)

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1. *Pour reviser la table de multiplication, confectionner de petits problèmes ; exemple : quel est le prix de 9 volumes à 8 f. ? de 18 volumes à 8 f. ? de 90 volumes à 8 f. ? etc...*
2. *Effectuer :*
4 g. + 3 g. ; 40 g. + 30 g. ; 400 g. + 300 g. ; 27 g. + 33 g. ; 540 g. + 660 g. ; 237 g. + 143 g.
Commencer par les plus hautes unités.
3. *Combien y a-t-il de g. dans 12 dag. ; 9 hg. ; 7 kg ?*
4. *Un parfum vaut 4 f. le g. Quel est le prix d'un dag. ? d'un hg. ? d'un kg. ? de 6 g. ? de 60 g. ? de 600 g. ?*
5. *Quelle est la masse 10 fois plus grande que : 4 g. ; 21 dag. ; 1 hg. ; 40 hg. ?*
6. *Quelle est la masse 10 fois plus petite que : 1 q. ; 4 kg. ; 3 dag. ; 6 hg. ?*
7. *Convertir en kg. : 1 q. ; 3 q. ; 10 q. ; 15 q. ; 1 t. ; 5 t. ; 10 t.*
8. *Convertir en q. : 600 kg. ; 1 200 kg. ; 360 t. ; 2 000 t.*
9. *On paie le q. de charbon 25 f. Quel est le prix de la t. ?*
10. *Les pommes de terre valent 6 f. les 10 kg. Que vaut le q. de pommes de terre ?*
11. *Combien y a-t-il de t. de charbon dans un wagon contenant 12 000 kg. ? Dans 4 wagons contenant chacun 12 000 kg ?*
12. *Un champ rectangulaire a 8 dam. 7 m. de long et 36 m. de large. Quel est son périmètre ?*

2. **Problèmes.** — 1. La production de lait. — *Un fermier a 15 vaches qui donnent chacune en moyenne 12 l. de lait par jour. Quelle quantité ce fermier aura-t-il en une année de 365 jours ?* RÉPONSE → **65 700 l.**
2. La recette. — *Une école supérieure a 58 pen-*

sionnaires. Chaque élève paie 2 300 f. de pension. Quelle somme le directeur reçoit-il par an ? RÉPONSE → **133 400 f.**

3. Le wagon-réservoir. — *Un wagon-réservoir contient 45 000 l. de vin. On en retire la contenance de 60 fûts de chacun 220 l. Quel est le nombre de l. qui restent dans le wagon ?* RÉPONSE → **31 800 l.**

4. Le poids. — *Un livreur de charbon en ville a, sur sa voiture, 25 sacs de charbon de chacun 50 kg. ; 15 fagots de 13 kg. chacun. Le poids des sacs vides est de 125 kg. ? Quel est le poids du chargement ? Il livre 6 quintaux et demi de charbon. Combien lui reste-t-il de quintaux de charbon ?* RÉPONSES → **1 570 kg., 6 q.**

5. *Un terrain rectangulaire a 65 m. de largeur. Sa longueur est trois fois plus grande que sa largeur. Quel est le périmètre de ce terrain ?* RÉPONSE → **520 m.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les fractions.

1. **Revision.** — Simplification ; réduction au même dénominateur ; addition de fractions ayant le même dénominateur.

2. **Addition de fractions n'ayant pas le même dénominateur.** — Il faut d'abord écrire les fractions de la façon la plus simple ; puis les réduire au même dénominateur. On fait ensuite l'*addition des numérateurs.*

3. **Soustraction.** — On envisagera les deux cas suivants : soustraction de fractions ayant le même dénominateur ;

Soustraction de fractions n'ayant pas le même dénominateur.

(Se reporter au *Cours pratique d'arithmétique*, Cours moyen, de A. MINET, L. PATIN, Ch. LEFÈVRE, leçons 150 et 157, p, 204 et 206.)

II. Système métrique et géométrie.

1. **Revision.** — 1° Des mesures de volumes (leçon 19).

2° Du volume du cube et du parallélépipède (même leçon).

2. **Numération des volumes.** — Les enfants ont construit des dm^3, en travail manuel. Tracer sur le plancher un m^2. Le diviser en 100 dm^2. Combien pourrait-on poser de dm^3 pour couvrir toute la base ? 100. Prenons le m. du marchand de drap et dressons-le à un coin du m^2. A quelle hauteur les dm^3 montent-ils ? à 1 dm. Combien pourrait-on empiler en tout de couches semblables à la première pour qu'il y ait des dm^3 jusqu'en haut du mètre ? Réalisons cette hauteur avec des dm^3 empilés : 10.

Pour remplir le m^3, il faut donc 10 fois 100 dm^3 ou 1 000 dm^3.

Donc :

1 m^3 = 1 000 dm^3.
1 dm^3 = 1 000 cm^3.
1 cm^3 = 1 000 mm^3.

Les mesures de volumes sont donc de mille en mille fois plus grandes ou plus petites.

3. **Écriture et lecture.** (*Voir manuel.*)

4. **Le stère** est l'unité de mesure employée pour les bois de chauffage. *Il équivaut au m^3.* Il a un sous-multiple : *le décistère* $= \frac{1}{10}$ *de stère* $= 100\ dm^3$.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quel est le volume total de deux tombereaux dont l'un contient les $\frac{3}{4}$ de m^3 et l'autre $\frac{4}{5}$ de m^3 ? Donnez la réponse : 1° sous forme de fraction ordinaire ; 2° sous forme de fraction décimale.*

2. *Combien font : 4 h. $\frac{3}{4}$ plus 3 h. $\frac{1}{2}$?*

3. *Combien font : 2 m. $\frac{3}{4}$ et 7 m. $\frac{8}{10}$?*

4. *Un ruban a $\frac{3}{4}$ de m. ; on en retranche $\frac{2}{5}$ de m. Combien en reste-t-il ?*

5. *Combien faut-il ajouter à $\frac{3}{7}$ de kg. pour obtenir $\frac{11}{14}$ de kg. ?*

6. *Un cube a 4 m. d'arête. Que vaut son volume en dm^3 ?*

7. *Un parallélépipède a pour dimensions : 5 dm., 4 dm., 3 dm. Quel est son volume en cm^3 ?*

8. *Combien y a-t-il de dm^3 dans 1 m^3 ? dans 4 m^3 ? dans $\frac{1}{2}$ m^3 ? dans $\frac{3}{4}$ de m^3 ? dans $\frac{1}{10}$ de m^3 ?*

9. *De cm^3 dans : 3 dm^3 ? 10 dm^3 ? 1 m^3 ?*

10. *1 dm^3 de marbre pèse 2 800 g. Quel est le poids d'un m^3 ? d'un cm^3 ?*

12. *On a acheté 13 st. de bois à 15 f. le m^3. Que doit-on ?*

B. Problèmes.

1. **Addition et soustraction des fractions.** — a. *Calculer les sommes suivantes, et, s'il y a lieu, extraire les entiers :*

$$\frac{1}{6} + \frac{3}{27} + \frac{8}{15}.$$

b. *Un rentier a un revenu annuel de 19 200 f. Il dépense les $\frac{2}{3}$ de cette somme pour sa nourriture, $\frac{1}{12}$ pour son entretien et le reste pour son logement. Quel est son loyer annuel ?*

Indications : *Dépense pour la nourriture :* $\frac{2}{3} = \frac{8}{12}$.

Dépense pour la nourriture et l'entretien :

$$\frac{8}{12} + \frac{1}{12} = \frac{9}{12}.$$

Dépense pour le loyer annuel :

$$\frac{12}{12} - \frac{9}{12} = \frac{3}{12}.$$

Ou en argent : $\frac{19\ 200\ f. \times 3}{12} = 4\ 800$ **f.**

c. *Un marchand a vendu les $\frac{3}{5}$, puis les $\frac{3}{8}$ d'un bocal de bonbons. La vente du reste a produit, à raison de 18 f. le kilogramme, une somme de 4 f. 50. Quel était le poids des bonbons contenus dans le bocal plein ?*

Indications : *Le marchand a vendu :*

$$\frac{3}{5} + \frac{3}{8} = \frac{24}{40} + \frac{15}{40} = \frac{39}{40} \text{ du bocal.}$$

Il reste $\frac{40}{40} - \frac{39}{40}$ *du bocal ou* $\frac{1}{40}$ *du bocal, qui vaut 4 f. 50 et qui pès* $\times \frac{1}{4}$ *de kg. ou 250 g. (car 4 f. 50 représentent le quart de 18 f.).*

Poids des bonbons contenus dans le bocal plein. 250 g. $\times$ *40 = 10 000 g.* = **10 kg.**

d. *Un élève obtient à l'examen du certificat d'études (première série d'épreuves) les notes suivantes : orthographe, $5\frac{1}{4}$; calcul, $6\frac{1}{2}$; rédaction, $3\frac{3}{4}$; histoire et géographie : $4\frac{3}{4}$. Il faut 20 points au moins pour être admis. Cet élève sera-t-il admis ?* RÉPONSE → **Oui, l'élève sera admis ; total de ses points : $20\frac{1}{4}$.**

c. *Deux ouvriers ont fait ensemble un travail. L'un a fait les $\frac{3}{7}$ de la besogne et l'autre le reste. Le premier ayant reçu 5 f. 40 de moins que le second, trouvez ce que chacun d'eux a reçu.* RÉPONSES → **16 f. 20 et 21 f. 60.**

GAL et MARIJON. LES PROBLÈMES RÉSOLUS PAR LA MÉTHODE NAIVE. 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La corporation et la confrérie des tailleurs d'Auch.

I. **La Sainte-Luce.** — Les tailleurs d'Auch avaient pour patronne sainte Luce. Tous les dimanches, ils faisaient célébrer pour elle une messe dans la chapelle de l'église où se trouvait l'image de la sainte. Tous les confrères devaient y assister, sous peine d'une forte amende.

Le 13 décembre, jour de sainte Luce, était aussi jour de grande fête. La veille, dès deux heures, les boutiques fermaient. Rangés sous leur bannière, un gros cierge allumé à la main, les maîtres tailleurs se rendaient à l'église assister aux vêpres chantées par les religieux.

Le jour de la fête, avec le même cérémonial, ils allaient élire leurs deux prieurs, c'est-à-dire ceux qui seraient chargés de diriger la corporation. Puis ils entendaient la messe et des vêpres solennelles, où l'on chantait les hymnes du métier.

A la fin de l'office, un prêtre prêchait : il disait les vertus de la sainte que tous les tailleurs devaient s'efforcer d'imiter ; il recommandait de ne pas trop retenir d'étoffe sur la pièce de drap apportée par le client pour faire un costume ; de ne pas trop faire d'excès à table...

Mais sainte Luce n'était qu'une fois l'an. Maîtres et ouvriers et même les apprentis en profitaient pour boire force coups de vin. La fête se terminait dans les chants et les cris de joie...

Le lendemain, les confrères rendaient hommage à leurs morts. Ils assistaient à une autre messe, à leur intention, et puis ils se remettaient à l'ouvrage.

II. **La vie de la corporation.** — Quand un tailleur tombait malade, ses confrères lui rendaient visite. S'il était trop pauvre pour se faire soigner, la corporation venait à son secours, on lui ménageait une place à l'hôpital. S'il mourait, tous les confrères suivaient son enterrement. La confrérie faisait aussi dire des messes pour le salut de son âme.

Pour subvenir à ces frais, tous les samedis, maîtres et ouvriers versaient une cotisation. Ces cotisations alimentaient la caisse de la confrérie. Les confrères étaient fiers quand leur caisse était bien garnie. Ils s'efforçaient d'acheter, pour les processions, des cierges plus beaux que ceux des autres confréries ; d'avoir plus de lits qu'elles à l'hôpital ; et des bannières plus flamboyantes. Aussi faisaient-ils payer un droit d'entrée à tout apprenti, avant de l'admettre dans l'atelier d'un maître. A l'ouvrier de passage, ils demandaient une ou deux journées de travail « pour le cierge ». Quand un aspirant voulait passer maître, il devait payer un droit élevé que l'on partageait entre l'hôpital, la caisse de la confrérie et le roi de France.

Avant d'être admis à payer ce droit, l'aspirant présentait son chef-d'œuvre, réalisé devant quatre maîtres tailleurs. On lui posait ensuite de nombreuses questions sur la fabrication, les qualités et les prix des étoffes...

Un ouvrier ne pouvait quitter son maître sans le consentement de celui-ci. Les autres maîtres lui refusaient du travail pendant trois mois, s'il lui arrivait de le faire. Il ne lui était pas permis non plus de travailler seul, dans sa chambre, ou chez un client. (D'après AUGÉ, *Lectures sur l'histoire de la Guyenne-Gascogne.*)

COURS MOYEN

La Terreur.

I. **Les suspects.** — Décret du 17 septembre 1793. « *Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent sur le territoire de la République et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation. Sont réputés gens suspects : ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie et ennemis de la liberté ; ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme (sorte de passeport délivré seulement aux bons citoyens) ; ceux des ci-devant nobles, maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs... qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution.* »

Les *Comités de surveillance* sont chargés de dresser, chacun pour son arrondissement, la liste des gens suspects, de les faire arrêter et de faire apposer les scellés sur leurs papiers... Ils enverront sans délai au *Comité de Sûreté générale* de la Convention nationale l'état des personnes qu'ils auront fait arrêter, avec les motifs de leur arrestation, et les papiers qu'ils auront saisis sur elles...

II. **Mobilisation des ressources de la France.**

1. **Les emprunts forcés.** — 20 mai 1793. — « *La Convention nationale décrète... qu'il sera fait un emprunt forcé d'un milliard sur tous les citoyens riches.* »

Juin 1793. — La Convention décrète que tous les citoyens aisés devront faire une déclaratios exacte de leurs revenus, afin qu'il soit possible dn fixer leur contribution à l'emprunt.

2. **Pour assurer le ravitaillement du pays et des armées.** — 4 mai 1793. — « *Tout marchand, cultivateur ou propriétaire quelconque de grains et de farines sera tenu d'en faire la déclaration à la municipalité du lieu de son domicile... Les municipalités enverront sans délai au Directoire de leur district le tableau de ces denrées.* »

Ceux qui n'auront pas fait la déclaration prescrite ou qui l'auraient faite frauduleuse seront punis par la confiscation des grains ou des farines non déclarés au profit des pauvres de la commune.

« *Ceux qui seront convaincus d'avoir méchamment et à dessein gâté, perdu ou enfoui des grains et farines seront punis de mort... Il sera accordé une récompense de mille livres à celui qui les aura dénoncés.* »

26 juillet 1793. — **Loi sur les accapareurs.** — (Malgré ces mesures la disette se fait cruellement sentir.)

La Convention nationale, considérant tous les maux que les accapareurs *font à la société par des spéculations meurtrières sur les plus pressants besoins de la vie et sur la misère publique, décrète ce qui suit : L'accaparement est un crime capital* (c'est-à-dire puni par la peine de mort).

« Le décret indique ensuite ceux qu'il faut considérer comme des *accapareurs ;* ceux qui cachent des denrées de première nécessité (blé, viande, vin, légumes, fruits, beurre, huile, charbon, bois, soude, savon, sel, sucre, papier, laines, fer, acier, cuivre, cuir, drap, toile, etc... ; peine de mort pour ceux qui n'auront pas déclaré ces denrées sous huit jours) ; les marchands qui n'auront pas affiché à la porte de leur magasin la liste des denrées ci-dessus dont ils disposent ainsi que les quantités exactes.

« Des gratifications sont promises à tout citoyen qui dénoncera un accapareur. »

29 septembre 1793. — **Loi du maximum.** — Elle fixe le prix maximum auquel devront être vendues les denrées de première nécessité énumérées par le décret du 26 juillet 1793. Elle détermine également le salaire maximum par journée de travail. Tous ceux qui (acheteurs ou vendeurs, employeurs ou employés) ne se conformeront pas à la loi seront punis d'amendes sévères et inscrits sur la liste des *suspects.*

III. **Soumission des départements révoltés.** — 19 mars 1793. — « *Ceux qui seront accusés d'avoir pris part aux révoltes ou émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté ou éclateraient à l'époque du recrutement (des troupes) dans les différents départements de la République, et ceux qui auraient pris ou prendraient la cocarde blanche, ou tout autre signe de rébellion, sont* hors la loi » (c'est-à-dire peuvent être abattus par quiconque, sans jugement).

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'histoire.. 1er volume. 15 fr 2e volume. 16.50

S'ils sont pris les armes à la main, ils seront exécutés dans les vingt-quatre heures...

Les prêtres, les « ci-devant nobles », les étrangers, ceux qui auront provoqué ou soutenu des révoltés... subiront *la peine de mort*... La peine de mort comportera la confiscation des biens.

COURS SUPÉRIEUR

Frédéric II, grand roi sans scrupule.

Les Hohenzollern, ancêtres de Frédéric II, avaient peu à peu constitué la Prusse, en rattachant les unes aux autres leurs possessions (Voir une carte), en les peuplant, en constituant une armée et une administration commune. Frédéric poursuivit admirablement leur œuvre. Sous son règne, la Prusse prit rang à côté des plus grands Etats. On la vit résister victorieusement à la moitié de l'europe, grâce au génie de son roi. Mais ce roi Était aussi prêt à toutes l s malhonnêtetés, à condition qu'il y trouvât son compte.

I. **Son œuvre intérieure.** — Il fit rédiger un code unique pour les diverses parties de son royaume et il abolit la torture. On n'admit plus aux fonctions de juge que des hommes réputés intègres. Des commissions furent chargées de les inspecter et de les punir. (A la même époque, les juges français continuaient à rendre la justice.)

Frédéric parvint à faire prospérer des régions entières que ses prédécesseurs n'avaient pas eu le temps ou les moyens de mettre en valeur. On assécha des marécages ; on installa des familles sur les terres ainsi assainies. Des colons venus des autres États allemands, de France, d'Autriche, de Pologne furent reçus avec empressement. Bientôt les manufactures se multiplièrent dans les villes : étoffes, velours, cuirs, soieries... Les forges prussiennes purent satisfaire aux besoins du royaume et, en cas de guerre à ceux de l'armée... Le roi n'hésitait pas à imposer sa volonté. En Silésie, il obligea tous les seigneurs à fonder de nouveaux villages. « *L'édit indiquait l'étendue minimum que devait avoir le territoire du village, le plan des maisons, les matériaux à employer. Il ordonnait que l'on réservât une maison pour un bon maître d'école...* »

Enfin, comme tous les Hohenzollern, Frédéric II ne cessa pas de renforcer son armée. Il organisa des écoles pour les futurs officiers ; il fixa lui-même dans le détail la tenue, l'armement... Tous le sans, de véritables armées étaient concentrées pour de grandes manœuvres. **Le soldat prussien devint ainsi le mieux entraîné de l'Europe.**

II. **Le roi sans scrupule.** — « La politique d'État, disait-il, se réduit à trois principes : Le premier, à se conserver et, suivant les circontances, à s'agrandir. Le second, à ne s'allier que pour son avantage, et le troisième, à se faire craindre et respecter, même dans les temps les plus fâcheux. »

Il n'admettait pas que l'on pût rester fidèle à une alliance si l'on risquait d'y perdre. D'autres avant lui, sans doute, avaient manqué à leur parole. Mais ils en éprouvaient au moins quelque honte et il arriva souvent aussi qu'un souverain et un peuple n'y consentissent à aucun prix. Frédéric, lui, se fit une gloire de ses trahisons.

Le cardinal Fleury l'avait bien jugé : « *La bonne foi et la sincérité ne sont pas ses vertus favorites, écrivait-il ; il est faux en tout, même dans ses caresses. Il n'a pour principe que son unique intérêt... Il est détesté de toute l'Europe.* »

Frédéric fit la grandeur de la Prusse, moins par amour de ses peuples que par orgueil de roi et de Hohenzollern. Pour la peupler, il lui arriva d'arracher violemment des familles entières à leur village et à leurs terres, pour les transporter dans les pays à coloniser. Il fit même enlever 7 000 jeunes filles polonaises qu'il maria à ses grenadiers et il établit les nouveaux ménages en Poméranie.

A. GALAN, *inspecteur primaire.*

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les eaux de ruissellement (fin). Le fleuve.

INDICATIONS. — *A l'aide de gravures, représenter les divers états du fleuve : ruisseau ou torrent, rivière, principale rivière.*

Croquis au tableau de « notre rivière », puis du fleuve en respectant les proportions.

S'assurer, au cours de l'exposé de la leçon, que les termes géographiques sont bien acquis.

HISTOIRE D'UN FLEUVE, *Tiget.* (Nathan.)

I. Observons.

Suivons « notre rivière ». Elle se jette dans l'Eure et celle-ci dans la Seine. Remontons et descendons le cours de celle-ci. → Elle se jette dans la mer, c'est un *fleuve.*

CONCLURE. — Un fleuve est un grand cours d'eau qui se jette directement à la mer.

Faire trouver sur la carte « des fleuves de faible importance, de médiocre longueur » qui répondent à la définition. → *Fleuves côtiers.*

II. Idée du fleuve par comparaison avec la rivière.

a. LONGUEUR. — La Seine est trois fois plus longue que l'Eure. Un autre fleuve, le Nil, vaut dix fois la Seine. (Le montrer sur la carte et concrétiser par un graphique.) Dégager que la longueur est très variable, quelquefois le fleuve est plus court que certains affluents.

b. LARGEUR. — Comparer des vues prises aux différents endroits du cours. Le fleuve s'élargit vers l'embouchure, on ne distingue plus les deux rives parfois (la Gironde, l'Amazone).

c. PROFONDEUR. — A la baignade, on voit le fond de la rivière, mais la Seine atteint une dizaine de mètres de profondeur.

d. L'ALIMENTATION. — Qu'est-ce qui fournit l'eau ? *Pluies, neige, glaciers. Indiquer l'alimentation de quelques-uns. Ainsi tel fleuve roule-t-il beaucoup d'eau, sa masse varie-t-elle beaucoup ?*

Un fleuve régulier est celui qui roule la même quantité d'eau aux diverses époques de l'année.

III. Le fleuve travaille. (*Dépôts aux coudes des rivières, couleur de l'eau après orages.*) Il entraîne des terres qu'il dépose quand sa pente et sa vitesse diminuent. Si la mer les enlève, le fleuve ne se jette que par un bras (*estuaire*). S'ils restent, le fleuve se partage en plusieurs bras (*delta*). (Croquis.)

IV. Le fleuve et l'homme. (Voir précédentes leçons.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les confins de la Bretagne et les pays de l'Ouest.

INDICATIONS. — *Tracer un croquis pour localiser ces pays, les « Bocages ». Dégager les limites du bassin parisien, l'importance du seuil du Poitou et l'alluvionnement récent des pays de l'Ouest.*

LEGRAND et MARTIN. Les grands faits de l'histoire de France..... Cours élémentaire. 6.20 Cours moyen. . . . 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La mine et les mineurs.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des noms. Présent : ne pas être.

I. CAUSERIE ou LECTURE

DANS LA MINE

1. **Papa a bien voulu me faire visiter la mine où il travaille. D'abord je me suis habillé en mineur avec un chapeau à grands bords auquel est fixé une petite lampe.** — 2. **A l'entrée du puits nous trouvons une sorte de cage qui se met à descendre très vite dans le trou noir et nous arrête au fond de la mine.** 3. **Nous entrons alors dans une des grandes galeries. Tout à coup, j'entends un roulement : nous nous rangeons près du mur et nous voyons passer un wagonnet plein de charbon traîné par un vieux cheval.** — 4. **Un peu plus loin nous apercevons les ouvriers qui travaillent. Avec leurs pics, ils détachent de gros morceaux de houille. Il fait très chaud, la besogne est dure, les mineurs suent à grosses gouttes.** — 5. **Moi-même j'étouffe et mes joues sont brûlantes. Nous allons bien vite vers un puits. Un instant après, nous retrouvions le soleil. Jamais il ne m'avait semblé si brillant.**

J. BAUDRILLARD et M. KUHN.
(*Lectures faciles*, Nathan, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — 1. Comment s'est habillé le petit garçon pour visiter la mine ? — 2. Comment est-il descendu jusqu'aux galeries ? — 3. Qu'a-t-il rencontré roulant dans la mine. — Que contenait ce wagonnet ? Qui le traînait ? — 4. De quel outil se sert le mineur ? — De quoi souffre-t-il ? — 5. Le petit garçon était-il heureux de revoir le soleil ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un morceau de houille. — 2. Un pic. — 3. Une pelle. — 4. Une lampe de mineur. — 5. Un mineur.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Un mineur** (*utiliser une gravure, compléter par le dessin*). — **Noms** : le mineur, la mine, son chapeau, sa ceinture, sa blouse de cuir, un pic, une lampe de sûreté. — **Les qualités** : une mine profonde, un chapeau à larges bords, un pic pointu ; un visage et des mains noirs. — **Les actions** : le mineur descend dans la mine, il détache les blocs de houille, il s'accroupit dans la galerie, il charge le wagonnet.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : un pic, une pelle, un wagonnet, une lampe de sûreté. — Faire copier : Le mineur armé d'un pic pointu détache les blocs de houille.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Le jeu des usages de la houille.** — Qui trouvera le nom des **personnes** qui brûlent de la houille ou du charbon de terre, l'**endroit** où cette houille est utilisée et dans quel **but** ? *la maman, la cuisinière, le chauffeur et le mécanicien, le forgeron, le maréchal ferrant, le fondeur ; le poêle, la cuisinière, le foyer de la locomotive, de la machine à vapeur (usine, paquebot), le foyer de la forge ; chauffage, préparation des aliments, produire de la vapeur et faire fonctionner les machines, fabriquer du gaz, du coke, du goudron.* — 2. **Le jeu des qualités. — La houille est noire ;** citez des objets, des corps **noirs ;** tableau, crayon, encre, nuage, puits, étoffes. — **Le pic du mineur est pointu ;** citez des objets **pointus :** aiguille, couteau, ciseau, clocher, etc... — **La mine est profonde ;** citez des endroits des objets **profonds :** un puits, un trou, un **tunnel,** une caverne, une grotte, une poche.

5. **CONJUGAISON.** — Verbe : ne pas être, au présent. Ne pas être mineur. Ne pas être noir. Ne pas être en sueur.

EXERCICES. — Écrire les noms du vocabulaire au singulier, puis au pluriel.

III. RÉCITATION

LE PIC DU MINEUR

Tape ! pic ! tape !
Corne du diable !
Ta lame est un fin poignard.
A veine dure,
Pointe sûre :
Troue le charbon comme un dard.

Sous la houille,
Il gazouille,
Notre ennemi le grisou.
N'y prends garde ;
Quand tu lardes,
L'air fait fuir ce loup-garou.

Hardi ! pioche !
Plus d'un mioche
Par toi mangera du pain.
C'est pénible,
C'est terrible ;
Mais c'est notre sort humain.

Tape, pic, tape !
Corne du diable !
Ta lame est un fin poignard.
A veine dûre :
Pointe sûre,
Troue le charbon comme un dard.

JULES MOUSSERON.
(*Croquis au charbon*, Librairie Tallandier, Lille.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adjectif démonstratif. — Plus-que-parfait.

I. RÉCITATION

LE MINEUR

Il en est qui s'en vont chercher leur vie en mer ;
Ils labourent la vague et l'âpre vent d'hiver.
Mais le ciel les illumine,
Ils lui font de gais saluts !
Pour nous autres, dans la mine,
Le soleil n'est plus.

On travaille dans l'ombre avec de grands efforts ;
Une ardente sueur baigne et noircit nos corps.
Sous la houille, avec sa lampe,
On s'enfonce on ne sait où.
Dans la nuit ou l'homme rampe,
Gare au feu grisou !

Le mineur dit pourtant : « Je veux rester au puits,
C'est d'abord pour ma femme et pour nos chers petits.
Puis là-haut chacun réclame
Sa brouette de charbon,
Puisqu'il donne à tous la flamme,
Mon travail est bon. »

M. BOUCHOR.
(*Chants populaires*, 2e série, Hachette, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*).

1. La houille et le coke. — 2. Le gaz d'éclairage, le goudron. — 3. Un puits de mine, une galerie. — 4. Un wagonnet.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Une galerie** (*d'après les gravures nos 3 et 5.* La France au Travail, *Colin, éditeur*). — **Questionnaire.** — Que représente la pre-

SOUCHÉ. La lect. et le franç. (*C. moy. 2e degré et cours supér.*) *Él.* **10 fr.** *M.* **16 fr.** **La gram. nouv. et le franç.** *C. prép.* **4.50**

mière gravure ? (*n° 3*) (*galerie*). — Comparez sa hauteur à celle des ouvriers. — Que font les deux ouvriers ? (*étaient la galerie*). — Quelle forme ont les étais et en quoi sont-ils ? (*arc, acier*). — Comment sont reliés ces arcs ? (*câbles d'acier*). — Comment est éclairée la galerie ? (*lampes des mineurs*). — Que voyez-vous circuler dans la galerie ? (*wagonnets*). — Comment sont-ils mis en mouvement ? (*électricité ou cheval*). — Apercevez-vous une grosse conduite près de la voûte, aboutissant au sommet d'une porte ? — C'est un tuyau d'aération (*chaleur, gaz carbonique, grisou*).

3. **CHOIX DE MOTS. — Une galerie de mines. — Noms :** la voûte, les parois, un étai, un éboulement, des poutres, des madriers, des arcs d'acier, des câbles, des wagonnets, des rails, le grisou. — **Adjectifs :** une galerie basse, sombre, humide, des câbles métalliques, un tracteur électrique, un air vicié. — **Verbes** : soutenir, étayer, aérer, ventiler une galerie.

4. **EXERCICES. — Complétez le texte suivant en utilisant les mots étudiés :** Dans la galerie. — Les (*mineurs*) travaillent dans une (*galerie*) souterraine et sombre. Ils en soutiennent la (*voûte*) et les (*parois*) avec des (*poutres*) et des (*madriers*) de bois ou des (*arcs*) d'acier retenus entre eux par des (*câbles*) métalliques. Des (*wagonnets*) traînés par des (*chevaux*) transportent la (*houille*) jusqu'au puits. — 2. **Trouvez les contraires des expressions suivantes :** une galerie sombre ou (*claire*) ; une voûte basse ou (*haute*) ; un sol humide ou (*sec*) ; un air chaud ou (froid), ou (*glacial*) ; un air vicié ou (*pur*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — DANS LA MINE

Les galeries traversaient des terrains éboulеux ou mouvants ; elles étaient boisées au plafond et de deux côtés avec des troncs de sapin travaillés à la hache. Sur ces bois poussaient des champignons. Ces galeries se croisaient et, çà et là, il y avait des places et des carrefours ; seulement toute cette ville souterraine était dans la nuit.

H. MALOT.
(*Sans famille*, Nelson, édit.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Plafond, carrefour, carré, souterraine, terre. — Raisonner : traversaient, boisées, travaillés, poussaient, se croisaient. — Justifier : troncs de sapin.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont précédés d'un adjectif démonstratif* (ces bois, ces galeries, cette ville). — 2. *Écrivez les noms du texte en les faisant précéder de l'adjectif démonstratif convenable* (ce, cet, cette, ces). — 3. *Conjuguez au plus-que-parfait de l'indicatif :* traverser des terrains mouvants.

B. — ENTERRÉS VIVANTS

Aucun bruit ne parvenait plus jusqu'à nous ; à nos pieds, l'eau était immobile ; la mine était pleine, et l'eau nous murait dans notre prison plus solidement qu'un mur de pierre. Ce silence lourd, impénétrable, ce silence de mort était plus effrayant que le vacarme entendu au moment de l'irruption des eaux ; nous étions au tombeau, enterrés vifs et trente ou quarante mètres de terre pesaient sur nous.

H. MALOT.
(*Sans famille*, Nelson, édit.).

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Jusqu'à, immobile, impénétrable, effrayant, irruption. — Justifier : enterrés vivants, enterrés vifs. — Conjuguer à l'imparfait, parvenait, murait, pesaient.

EXERCICES. — 1. *Remplacez par des expressions de même sens les mots suivants du texte :* parvenait (*arrivait*), pleine (*remplie*), murait (*enfermait*), vacarme (*bruit*), irruption (*envahissement*). — 2. *Conjuguez au plus-que-parfait :* parvenir à l'air libre (*être*). — 3. *Faites précéder d'un adjectif démonstratif les noms contenus dans le texte* (cette mine, ce bruit, ces pieds, cette eau, etc...).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **La lampe du mineur** (*utiliser la lampe elle-même, une gravure ou un dessin*). — Répondez aux questions suivantes par des phrases aussi complètes que possible. — **Questionnaire.** — 1. Quelles parties trouve-t-on dans la lampe du mineur et qui existent dans les lampes ordinaires ? — 2. Pourquoi la flamme est-elle entourée d'un cylindre de verre ? — 3. Quelle est l'utilité du manchon de toile métallique qui surmonte la flamme ? — 4. Que peut faire le mineur grâce au crochet de suspension ? — 5. Pourquoi le mineur ne doit-il jamais ouvrir sa lampe dans la mine ?

SUJET TRAITÉ. — 1. La lampe du mineur est semblable à une lampe ordinaire ; elle a un réservoir en métal, une mèche qui plonge dans l'huile. — 2. Un cylindre de verre entoure la flamme et laisse passer sa faible lumière. — 3. Le manchon de toile métallique arrête la flamme. — 4. Le mineur peut porter sa lampe grâce au crochet ; il peut la suspendre aux parois de la mine pendant son travail. — 5. Le mineur ne doit jamais ouvrir sa lampe dans la mine, car le grisou s'enflamme facilement et provoque de dangereuses explosions.

2. **Les actions du mineur.** — *Caractérisez en une phrase les attitudes, les mouvements accomplis par le mineur, utilisant les outils suivants :* 1. Le pic. — 2. La pelle, — 3. La lampe de sûreté. — 4. Le wagonnet. — **Exemple :** Armé du pic, le mineur, accroupi dans la galerie, frappe à coups redoublés et détache les blocs de houille.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adjectif possessif. Revision des trois groupes de verbes.

I. RÉCITATION

LES MINEURS DE NEWCASTLE

Nous sommes les mineurs de la riche Angleterre ;
Nous vivons comme taupe à six cents pieds sous terre ;
Et là, le fer en main, tristement nous fouillons,
Nous arrachons la houille à la terre fangeuse ;
La nuit couvre nos reins de sa mante fangeuse,
Et la mort, vieux hibou, vole autour de nos fronts.

Malheur à l'imprudent, malheur au téméraire
Qui descend sans avoir la lampe salutaire
Qu'un ami des humains fit pour le noir mineur !
Car le mauvais esprit qui dans l'ombre les guette,
La bleuâtre vapeur sur lui soudain se jette
Et l'étend sur le sol sans pouls et sans chaleur.

Et cependant c'est nous, pauvres ombres muettes,
Qui faisons circuler au-dessus de nos têtes
Le mouvement humain avec tant de fracas ;
C'est avec le trésor qu'au risque de la vie
Nous tirons de la terre, ô puissante industrie !
Que nous mettons en jeu tes gigantesques bras.

A. BARBIER.
(*Jambes et poèmes*, Fayard, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. Les mineurs se rendant au travail. — 2. Les mineurs revenant de la mine. — 3. Ceux qui utilisent la houille. — 4. Les habitations des mineurs. (S'aider de gravures.)

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — La descente dans la mine** (*d'après une gravure et texte A, cours supérieur*) (ZOLA, *Germinal*).

Sommaire. — 1. Le moment et le lieu : quatre heures, baraque. — 2. Les mineurs, pieds nus et sabots, vêtements et chapeau de cuir, lampe à la

GOBY (Mme). Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse.... 10 fr.

Réduction en une seule teinte du tableau en couleurs
CONSTRUCTION D'UN AQUEDUC

Décorez votre classe avec les tableaux

L'ANTIQUITÉ ROMAINE

d'Alfred CARLIER

Ils intéresseront **tous vos élèves,**
et particulièrement ceux de votre cours supérieur,
qui ont au programme des notions d'histoire de l'Antiquité.

LISTE DES TABLEAUX

N° 1. **Réception du Sénat par l'Empereur.**
N° 2. **Cortège nuptial.**
N° 3. **Funérailles d'un patricien.**
N° 4. **Les gladiateurs dans l'arène.**
N° 5. **Arrivée du courrier des Gaules.**
N° 6. **Entrée d'un vaisseau marchand à Ostie.**
N° 7. **Le marché de l'Aula Trajanus à Rome.**
N° 8. **Travail des meules dans une villa agricole.**
N° 9. **Atelier de potier romain.**
N° 10. **Construction d'un aqueduc.**
N° 11. **Etablissement d'un camp de campagne.**
N° 12. **Le triomphateur au Capitole.**

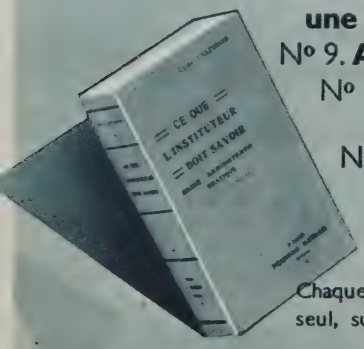

Ces magnifiques tableaux de 65 × 100, aux couleurs chatoyantes, sont, en même temps que des panneaux très décoratifs, de remarquables documents, d'un intérêt historique considérable.

Établis d'après les sources les plus sûres et les découvertes historiques les plus récentes, ces tableaux vous donneront une restitution fidèle et vivante de la vie romaine.

Une brochure de commentaires très détaillés a été spécialement publiée pour accompagner ces tableaux.

Elle est offerte à tout acheteur d'une collection complète.

Chaque tableau (65 × 100) en coul., seul, sur carte forte. **15** francs.

La collection de 12 avec la brochure contenant les notices). **160** francs.

La brochure de commentaires, seule. **3 francs.**

N° 21.

NOS VIGNETT

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAI

Le coup d'État de Bonaparte, appelé généralement coup d'État du 18 Brumaire, ne fut en réalité
les Cinq-Cents par les cris de « Hors la loi ! », faillit perdre la partie. Mais grâce à son frère Luci
l'on avait dit que des conjurés avaient essayé d'assassiner leur géné

Cette planche, accompagnée d'un commentaire, paraît en dou

Cours moyen.

S D'HISTOIRE

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE — EXPULSION DES DÉPUTÉS

- EXPULSION DES DÉPUTÉS

ommé que dans la journée du 19. On sait que Bonaparte, accueilli dans la salle où délibéraient
résident du Conseil des Cinq-Cents et à Sieyès, la chance lui fut favorable, et les grenadiers, à qui
expulsèrent les députés qui ne voulaient pas sortir de bonne grâce.

ge dans le n° 6 de la « Documentation Scolaire par l'Image ».

Procédé et reproduction interdits.

200 IMAGES FACILES

Prix de la collection : 200 images faciles.
En couleurs..... 85. » En noir..... 55. »

POUR FAIRE PARLER NOS PETITS

1re et 2e séries (16 tableaux chacune), chaque série, en noir. 26.50
En couleurs ..... 41. »

J. Perrot et F. Fau.

200 Images faciles à raconter par les tout petits.
Livre préparatoire d'élocution et d'initiation.
Un volume in-8° cartonné..... 2.85

30 Histoires en images, sans paroles à raconter par les petits.
Premier livre d'élocution et d'initiation.
Un vol. in-8° cartonné..... 2.85

34 Leçons de Choses en images
sans paroles à raconter par les petits.
Deuxième livre d'élocution et d'initiation.
Un vol. in-8° cartonné..... 2.85

Perrot, Dot et Girardot.

32 Scènes familières. Pour faire parler nos petits.
Un vol. cartonné reprod. les tableaux. Pour faire parler nos petits..... 2.85

34 LEÇONS DE CHOSES

Perrot et Fau

Prix de la collection : 34 leçons de choses :
En couleurs..... 85. » En noir..... 55. »

30 HISTOIRES EN IMAGES

Prix de la collection : « 30 Histoires en images » :
En couleurs..... 80. » En noir..... 50. »

Pour accompagner les tableaux de J. Perrot, procurez-vous en même temps les

IMAGIERS DE JEAN PERROT

particulièrement adaptés aux besoins des régions où une seconde langue est employée concurremment avec le français.

N. Weiller
Volumes de commentaires des imagiers et des tableaux muraux.

Pour raconter les 200 Images faciles
à raconter par les tout petits.
Un vol. in-8° cartonné..... 2.85

Pour raconter les 30 Histoires en images
sans paroles à raconter par les petits.
Un vol. in-8° cartonné..... 2.85

Pour raconter les 34 Leçons de Choses en images
sans paroles à raconter par les petits.
Un vol. in-8° cartonné..... 4.60

L. Lallement. **Pour raconter les 32 scènes familières en images sans paroles.** Un vol. in-8° cartonné..... 2.85

main, en groupes. — 3. **La cage et l'ascenseur :** les berlines ou wagonnets, cinq par berlines quarante à la fois. — 4. **La descente**, un ordre, un signal, la plongée silencieuse, la vibration du câble.

3. **CHOIX DE MOTS. — Le mineur** (*vocabulaire analogique*). — **Noms** : la mine, le puits, la cage, l'ascenseur, la galerie, le pic, le wagonnet, la benne ; l'explosion, l'inondation, l'éboulement. — **Adjectifs** : un travail pénible, fatigant, dangereux. — **Verbes** : s'enfoncer dans la mine, détacher la houille, charger, rouler les wagonnets, étayer, boiser la galerie.

4. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille du mot :* charbon, *et employez chacun d'eux dans une phrase :* charbon, charbonnier, charbonnage, carbone, carboniser, carburateur, carbonique, charbonneux. — *Donnez les contraires des expressions suivantes : la* descente *des mineurs* (*la montée des mineurs*), *une* équipe *de jour* (*une équipe de nuit*) ; *un air* vicié (*un air pur*) ; embaucher *des ouvriers* (*débaucher des ouvriers*) ; *la* cessation *du travail* (*la reprise du travail*) ; creuser *une galerie* (*combler une galerie*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA VIE DU MINEUR

Au fond de la mine, les quatre haveurs devaient, pour attaquer la houille, rester couchés sur le flanc, le cou tordu, les bras levés et brandissant de biais la rivelaine, le pic à manche court.

C'était Maheu qui souffrait le plus. Autour de lui, la température montait jusqu'à trente-cinq degrés, l'air ne circulait pas, l'étouffement à la longue devenait mortel. Il avait dû, pour voir clair, fixer sa lampe à un clou, près de sa tête ; et cette lampe, qui chauffait son crâne, achevait de lui brûler le sang. Mais son supplice s'aggravait surtout de l'humidité.

E. Zola.
(*Germinal*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS. — Les idées** : conditions pénibles dans lesquelles travaillent les mineurs : attitudes fatigantes, température élevée, manque d'air, humidité. — **Les mots :** *haveurs*, mineurs qui détachent les blocs de houille ; *rivelaine*, pic à manche court.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Flanc, étou*ffement*, su*pplice*, s'ag*gra*ver. — Justifier : pour attaqu*er*, rest*er* couch*és*, fix*er*, brûl*er*. — Rappeler les terminaisons de l'imparfait.

3. **EXERCICES.** — 1. *Donnez des expressions de même signification que les expressions suivantes du texte :* le flanc (*le côté*) ; brandissant (*levant*) ; montait (*s'élevait*) ; supplice (*souffrance*) ; s'aggravait, (*s'augmentait*). — 2. *Conjuguez au présent de l'indicatif :* fixer sa lampe à un clou près de sa tête, *et soulignez les adjectifs possessifs.* — 3. **« Cette lampe, qui chauffait son crâne, achevait de lui brûler le sang. »** Décomposez en propositions et indiquez nature et fonction...

B. — DANGER DE LA MINE

Un jour, Pierre eut soudain l'impression qu'il s'endormait et que tout, autour de lui, faisait cortège à son repos ; les bruits se turent, ses mains crevassées cessèrent de le brûler, sa jambe endolorie reposa sur la pierre comme dans un lit ; dans sa gorge, plus de picotement de charbon ; il se sentait partir pour on ne sait où, sans effort. Il entrait dans une félicité inconnue. On l'emporta, tombé en syncope, et il demeura évanoui près d'une heure.

Albert Crémieux.
(*Fosse 15*, Nouvelle Société d'édit.)

1. **EXPLICATIONS. — Les idées** : un mineur, Pierre, est à demi asphyxié par le mauvais air de la mine, rempli parfois de gaz carbonique. — **Les mots :** *faisait cortège*, accompagnait ; *félicité*, grand bonheur ; *syncope*, perte momentanée du mouvement et de la sensibilité.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Im*pression, *sy*ncope. — Rappeler les terminaisons du passé simple.

3. **EXERCICES.** — 1. *Remplacez par des expressions de même sens les termes suivants du texte* soudain (*tout à coup*), faisait cortège (*accompagnait*), se turent (*cessèrent*), félicité (*bonheur*), tombé en syncope (*évanoui*). — 2. *Transcrivez le texte en parlant de deux mineurs* (ils eurent soudain...). — 3. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif possessif* (*son* repos, *ses* mains, *sa* jambe, *sa* gorge). — 4. *Conjuguez au présent et au passé simple :* reposer, sentir, *en soulignant les terminaisons.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **Un piqueur. « Étendu sur le dos, sa lampe accrochée à la paroi, il piquait le charbon de côté ; une béquille courte lui servait d'oreiller. »**

V. Cherbuliez.

2. **« Les quatre haveurs devaient, pour attaquer la houille, rester couchés sur le flanc, le cou tendu, les bras levés et brandissant de biais la rivelaine, le pic à manche court. »**

E. Zola.

EXERCICES. — 1. *En s'inspirant des phrases ci-dessus, enrichir les phrases suivantes en précisant les attitudes, les mouvements :* 1. Le mineur descend dans la mine. — 2. Le mineur s'éclaire dans la galerie. — 3. Le haveur détache les blocs de houille. — 4. Le mineur remplit la benne.

2. *Décrivez en une phrase les attitudes et les mouvements des ouvriers maniant leurs outils :* 1. Le mineur et son pic. — 2. Le bûcheron et sa hache. — 3. Le menuisier et son rabot. — 4. Le forgeron et son marteau.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — La sortie de la mine. — Les mineurs, blêmes, le dos rond, ont sur la figure cet air écrasé, passif et grave, que donne la lutte disproportionnée avec les éléments... Il faut les voir, les malheureux, le matin, à l'heure où l'équipe de nuit sort de la mine. La benne monte, elle émerge, les hommes enjambent, se secouent, et demeurent un moment plantés sur le seuil de la baraque, éblouis par les rouges épées du soleil qui pointent, déchirant le voile épais des fumées.

E. Pouvillon.

EXERCICES. — 1. **L'attente des mineurs.** — *Au point du jour, une équipe d'ouvriers mineurs attend l'heure de la descente dans la mine. Décrivez cette attente.*

Sommaire. — 1. L'arrivée des mineurs ; leurs vêtements, leurs outils, leurs provisions. — 2. Ils s'entassent dans la baraque. — 3. Ils se serrent dans la berline qui disparaît.

2. **Le retour du mineur.** — *Un ouvrier mineur rentre le soir chez lui après une rude journée. Il est fatigué, mais heureux, car il voit ses enfants venir à sa rencontre.*

Sommaire. — 1. Le mineur arrive à la maison : ses habits, les traces de son dur travail, de sa fatigue. — 2. Ses enfants : leur accueil, la joie du père.

COURS SUPÉRIEUR C. É. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Grammaire. L'emploi de l'adjectif qualificatif. — **Conjugaison.** La forme pronominale. — **Vocabulaire théorique.** Préfixe : trans, pré.

I. RÉCITATION

L'EFFORT

Je vous aime, gars des pays blonds, beaux conducteurs
De hennissants et clairs et pesants attelages,
Et vous, bûcherons roux des bois pleins de senteurs,
Et toi, paysan fruste et vieux des blancs villages,

Jolly. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

Qui n'aimes que les champs et leurs humbles chemins
Et qui jettes la semence d'une ample main !
D'abord en l'air, droit devant toi, vers la lumière,
Pour qu'elle en vive un peu, avant de choir en terre ;

Et vous, lourds débardeurs dont les larges épaules
Chargent ou déchargent, au long des quais vermeils,
Les navires qui vont et vont sous les soleils
S'assujettir les flots jusqu'aux confins des pôles ;
Et vous encor mineurs qui cheminez sous terre,
Le corps rampant avec la lampe entre vos dents
Jusqu'à la veine étroite où le charbon brûlant
Cède sous votre effort obscur et solitaire ;
Je vous sens en mon cœur puissants et fraternels !

ÉMILE VERHAEREN.
(*La multiple splendeur*, Mercure de France.)

EXPLICATIONS. — **Les idées** : le poète belge exprime son affectueuse sympathie pour les travailleurs des champs, les débardeurs, les mineurs, dont il évoque la rude physionomie et les pénibles travaux. — **Les mots :** *pays blonds*, pays où mûrissent les moissons dorées et blondes ; *fruste*, rustique d'allure et de langage et usé par les intempéries et les durs travaux ; *s'assujettir*, se rendre maître et les utiliser afin d'atteindre son but.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** *(Voir cours élémentaire et cours moyen).*

Autres sujets. — 1. Les mineurs au travail. — 2. Un centre minier. — 3. Les dangers de la mine.

2. **CHOIX DE MOTS.** — **La mine** (*vocabulaire analogique*). — **Noms** : un gisement, un filon, une galerie, un puits, une benne, un ascenseur, un ventilateur ; le grisou, l'inondation, l'explosion, l'asphyxie. — **Adjectifs** : un bassin houiller, un gaz inflammable, un travail malsain, un métier dangereux. — **Verbes** : souder, perforer, étayer, boiser, extraire, exploiter, ventiler.

3. **EXERCICES.** — 1. *Employez dans les phrases les mots suivants de la famille de : miner* (mine, mineur, minier, minerai, minéral, minable). — 2. **Le préfixe : trans.** — a. *Copiez les verbes suivants, soulignez le préfixe et employez chacun de ces mots dans une phrase :* transpercer, transporter, transvaser, transmettre. — b. *Expliquez les expressions suivantes :* un navire transatlantique, un pont transbordeur, la transfusion du sang. — 3. **Le préfixe : pré.** — *Donnez le sens des mots suivants :* un préfixe, des préjugés, des prévisions.

III. ORTHOGRAPHE

A. — DESCENTE DANS LA MINE

Dès quatre heures, la descente des ouvriers commençait. Ils arrivaient de la baraque, pieds nus, la lampe à la main, attendant par petits groupes... Sans un bruit, d'un jaillissement doux de bête nocturne, la cage de fer montait du noir, se calait sur les verrous, avec ses quatre étages contenant chacun deux berlines pleines de charbon. Des moulineurs, aux différents paliers, sortaient les berlines, les remplaçaient par d'autres, vides... C'était dans les berlines vides que s'empilaient les ouvriers. Un ordre partait du porte-voix, pendant qu'on tirait quatre fois la corde du signal d'en bas, pour prévenir de ce chargement de chair humaine. Puis la cage plongeait, silencieuse, tombait comme une pierre, ne laissait derrière elle que la fuite vibrante du câble.

E. ZOLA.
(*Germinal*, E. Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : voir analyse et plan : sujet développé, cours moyen. — **Les mots :** *moulineurs* ouvriers chargés de rentrer ou de sortir les berlines.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Descente, baraque, jaillissement. — Justifier : s'empilaient. — Rappeler les terminaisons de l'imparfait.

3. **EXERCICES.** — 1. *Remplacez par des expressions synonymes les mots suivants du texte :* montait (*s'élevait*), pleines (*remplies*), s'empilaient (*s'entassaient*), ordre (*commandement*), prévenir (*avertir*). — 2. *Analysez les adjectifs qualificatifs de la dernière phrase :* silencieuse, *attribut du sujet cage*, vibrante, *épithète de fuite*. — 3. *Décomposez : prévenir en ses éléments ; donnez quatre verbes formés du même préfixe et employez-les dans une phrase* (prédire, prévoir, préméditer, précéder). — 4. **« La cage se calait sur les verrous, les mineurs s'empilaient dans les berlines. »** *Transcrivez cette phrase aux temps simples et au passé composé de l'indicatif* (verbes : se cale, s'empilent ; se cala, s'empilèrent ; se calera, s'empileront ; s'est calée, se sont empilés.)

B. — UNE VILLE NOIRE

Les wagons chargés de minerai de fer ou de houille qui circulent du matin au soir sur des rails au milieu des rues sèment continuellement une poussière rouge et noire qui, par les jours de pluie, forme une boue liquide et profonde comme la fange d'un marais ; par les jours de soleil et de vent, ce sont, au contraire, des tourbillons aveuglants qui roulent et s'élèvent au-dessus de la ville. Du haut en bas, les maisons sont noires, noires par la boue et la poussière, qui de la rue monte jusqu'à leurs toits, noires par la fumée des fours et des fourneaux qui, de leurs toits, descend jusqu'à la rue : tout est noir, le sol, le ciel et jusqu'aux eaux de la rivière.

HECTOR MALOT.
(*Sans famille*, Nelson, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : l'auteur caractérise une petite ville minière des Cévennes. Quel est le mot qui résume l'impression dominante ? (*noir*). — **Les mots :** *minerai*, pierre qui renferme un métal ; *circulent*, vont et viennent.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *W*agon, miner*ai*, circuler, cercle, f*a*nge. — Justifier : circul*ent*, sèm*ent*, forme, roul*ent*, s'élèv*ent*, mont*e*, descend.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez des synonymes du mot :* fange, *et donnez leur signification :* fange (*boue qui salit et souille*), boue (*terre détrempée*), limon (*boue emportée par les eaux et déposée aux endroits bas*), vase (*limon qui a séjourné au fond des eaux tranquilles*), bourbe (*amas de boue dans les marais, les étangs*). — 2. *Analysez les adjectifs qualificatifs des expressions suivantes :* les tourbillons aveuglants, tout est noir. — 3. **« Des tourbillons s'élèvent au-dessus de la ville. »** *Transcrivez cette phrase aux temps simples et au passé composé de l'indicatif* (verbes : s'élevaient, s'élevèrent, s'élèveront, se sont élevés).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le mineur.** — *Le mineur va descendre dans la mine. Il a pris sa lampe et son pic. Décrivez-le.* (S'aider d'une gravure.)

2. **Dans la mine.** — *Dans la galerie, le mineur, accroupi, détache avec peine les blocs de houille. Montrez-nous cet ouvrier accomplissant son pénible travail.* (S'aider de bonnes gravures.)

3. **Un morceau de houille raconte son histoire** *depuis le moment où il a été détaché de la paroi de la mine ; il dit les services qu'il va rendre.* Faites-le parler.

Plan. — 1. **Dans la mine :** le mineur me détache, me charge dans un wagonnet, je vois le jour. — 2. Je voyage en wagon, j'arrive chez le marchand de charbon ; celui-ci me livre à un de ses clients. — 3. **Services que je vais rendre :** chauffage, préparation des aliments, etc...

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application (Saint-Lô).

SOUCHÉ. La gram. nouv. et le franç. *C. élém.* *Él.* **5.70** *M.* **12 fr.** *C. élém. (2e degré) et moy. (1er degré.)* *Él.* **6.90** *M.* **14 fr.**

Trait général : Pays de bocages : « Océans d'arbres et de haies qui ondoient, tressaillent, moutonnent, changent avec les heures du jour... Le bocage s'oppose à la forêt : il est fait tout entier de la main de l'homme, construit selon ses goûts alternés de défricheur et de planteur, ses lents et secrets calculs d'exploitant, sa jalousie d'héritier ou de chef de famille, ses instincts d'indépendance et de propriété. La forêt, c'est une armée d'arbres. Le bocage, c'est la tribu où chacun garde ses idoles et sa tente. Le peuple pieux vit dans les bocages, satisfait et maître de lui-même... l'arbre des bocages est un être facile, serviable, étonnamment humain... »

L. Romier (*Plaisirs de France*).

I. **Les confins de la Bretagne.** — Zone de transition entre les vieux massifs et les plaines fertiles du bassin parisien, sous-sol imperméable, relief accidenté, profusion de petites sources et de ruisselets, climat maritime.

a. *Le bocage normand :* Région pauvre, malgré les amendements. Élevage et industries agricoles sont les principales ressources. Les habitants ont dû joindre, aux maigres produits du sol, les apports de la petite industrie : tannerie, blanchiment des étoffes, quincaillerie, chaudronnerie.

b. *Le bocage manceau :* Offre de médiocres ressources agricoles : sarrasin, élevage des porcs, la culture de la pomme de terre. Fabrique de toiles et de coutils, extraction de la houille et même de l'or aux environs de Laval. Les touristes parcourent les Alpes mancelles.

c. *Bocage angevin :* Possède de belles carrières d'ardoises et de marbre, des mines de fer (Segré). Angers (85 000 habitants) doit son importance à sa position entre le Bocage et le val d'Anjou.

Les Confins de la Bretagne et Pays de l'Ouest

II. **Les pays de l'Ouest.** — « Pays qui rappellent le Massif Central par leurs roches, mais où l'âpreté s'atténue par la douceur du climat et du relief. »

a. *Les pays nantais.* — Arrière-pays pauvre, boisé et couvert de landes contrastant avec l'estuaire et la zone côtière fertilisée par les engrais marins. La Brière, « plaine tourbeuse », convient à l'élevage du mouton.

Importance de Nantes (187 000 h.), qui a su retrouver sa prospérité grâce à des industries nouvelles (transformation des produits d'outremer) et dont Saint-Nazaire n'est pas le concurrent, mais le complément. « Trop avant dans la mer, trop mal relié à l'intérieur pour devenir industriel. »

b. *La Vendée.* — Constituée par une pénéplaine où des hauteurs granitiques d'altitude inférieure à 286 mètres enserrent la Sèvre nantaise et par d'anciens golfes comblés par la mer.

« Région mouvementée, d'accès et de circulation peu commodes, où les métairies se dispersent et se cachent au fond des creux, où un inextricable lacis de chemins boueux zigzague entre de hauts talus surmontés de larges baies que domine la ramure des chênes têtards. »

La côte, formée de marais, de plaines envasées, aide peu à la vie maritime.

C'est une région agricole où la prairie domine : Elevage de la moule dans des parcs à plat et dans les bouchots. Récolte du sel.

Niort est le principal marché de la région.

c. *Le Poitou : Opposition entre le plateau calcaire et la Vendée granitique, traduite par la dénomination populaire de « terres chaudes » et de « terres froides ».*

« C'est la terre légère, mais tout imprégnée de phosphore et de chaux qu'il suffit de remuer à la bêche pour obtenir des récoltes de blé et de noix qui suffisent à l'existence des habitants. »

Les sables amenés du Massif Central expliquent les fourrés d'ajoncs, de genêts, « les brandes ».

Contrairement aux pays de bocages, l'eau est rare (les puits à 50 mètres) et il faut recourir aux rivières et aux sources peu nombreuses. La Vienne, le Clain, la haute Charente, ont pu creuser des vallées profondes.

Pays de fertilité moyenne (zones d'élevage des bovins, vignobles sur les collines, céréales, élevage des ânes et des mulets), qui doit son importance à sa situation sur la voie de passage entre le bassin parisien et le bassin aquitain. Importance du seuil du Poitou.

Les villes autrefois fortifiées « garnissent les corniches, s'inscrivent dans les courbes des rivières, s'étagent, comme Poitiers, entre la rivière lente et herbeuse et ligne de marais ».

La population, dans l'intervalle des vallées, vit disséminée en hameaux. *Poitiers* (40 000 h.) est un centre administratif et universitaire.

E. Fauve,
Directeur de Cours complémentaire.

Jean-Pierre. La géographie pittoresque. *17 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac.* **12.50**

CHANT

LE VALET D'LA GRENOUILLÈRE

Mélodie populaire bretonne.

Paroles de LINA ROTH.

Harmonisation de CLAUDE-ÉTIENNE VERCASSON.

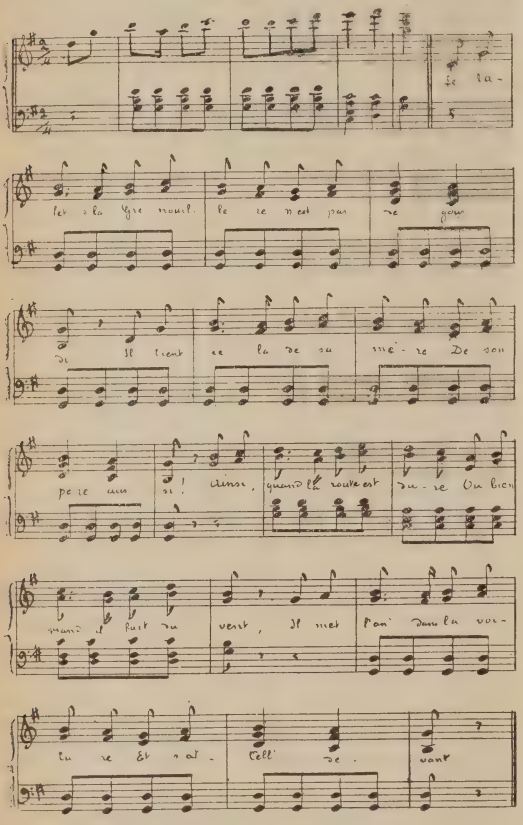

1

Le Valet d'la Grenouillère
N'est pas dégourdi :
Il tient cela de sa mère...
De son père aussi !

Ainsi, quand la route est dure
Ou bien quand il fait du vent,
Il met l'ân' dans la voiture
Et s'attell' devant.

2

Le Valet d'la Grenouillère... etc.

Pour faire plaisir au caniche,
Aussitôt que vient la nuit,
Le garçon couche à la niche...
Et Tom va au lit !

3

Le Valet d'la Grenouillère... etc.

Il assied sa vache à table,
Lui sert un plat... cuit à point ;
C'est lui qui mange, à l'étable,
La paille et le foin !

4

Le valet d'la Grenouillère... etc.

On dit qu'il apprend à braire
En cachett', tous les matins,
Pour causer, à sa manière,
Avec l'âne Martin !

5

Le valet d'la Grenouillère... etc.

Au grenier, la chose est sûre,
Il poursuit rats et souris
Pour les offrir en pâture
Au chat Mistigris !

6

Le valet d'la Grenouillère... etc.

Mène au pré Paul et Nicole,
Les enfants de son patron,
Puis il conduit à l'école...
Les jeunes cochons !

7

Le valet d'la Grenouillère... etc...

Quand il voudra prendre femme,
Ainsi qu'a fait son papa,
C'est une dinde... oui, dame !
Qu'il épousera.

NOS PRINCIPALES RÉCOLTES
en 1913 et en 1934

En quintaux.	1913	1934
Froment	86 919 000	92 129 000
Seigle	12 714 000	8 378 000
Orge	10 437 000	10 340 000
Sarrasin	5 664 000	3 285 000
Avoine	51 826 000	43 844 000
Maïs	5 430 000	5 098 000
Haricots verts	782 000	826 000
Petits pois cosses	1 255 000	1 336 000
Haricots secs	1 450 000	1 034 000
Pois	253 000	262 000
Fèves	678 000	468 000
Pommes de terre	135 859 000	166 531 000
Topinambours	17 793 000	22 338 000
Betteraves fourragères.	252 201 000	305 398 000
Rutabagas, navets...	34 560 000	43 201 000
Choux fourragers	82 749 000	60 030 000
Trèfle	48 725 000	42 950 000
Luzerne	58 174 000	45 544 000
Sainfoin	29 532 000	16 847 000
Prairies temporaires	11 640 000	15 612 000
Fourrages verts annuels	156 227 000	110 431 000
Prés naturels	186 974 000	100 936 000
Herbages	57 864 000	61 214 000
Pâturages, paccages	40 906 000	55 813 000
Betteraves à sucre	59 393 000	87 895 000
Better. de distillerie	20 505 000	15 578 000
Tabac	260 000	395 000
Houblon	36 000	27 000
Lin (filasse)	219 000	146 000
Chanvre (filasse)	112 000	28 000
Colza (graines)	321 000	128 000
Navette (graines)	51 000	21 000
Œillette (graines)	51 000	1 800

CHANDON. Contes et Récits tirés de Molière.... *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire... 16.50

f. *Un aviateur part de Paris à 10 h. $\frac{3}{4}$. Il arrive à Marseille à 18 h. $\frac{1}{2}$, après deux arrêts en cours de route : un arrêt de $\frac{3}{4}$ d'h. à Dijon et un arrêt de 2 h. $\frac{1}{2}$ à Lyon. Pendant combien de temps a-t-il volé ?* RÉPONSE → **4 heures et demie.**

2. **Volumes.** — a. *Un tas de houille cubique a 12 m. de périmètre. Un dm³ de houille pèse 2 kg. Combien de quintaux de coke fournira ce tas de houille si le charbon donne 60 p. 100 de son poids de coke ?*

Indications :

Côté du tas de houille :

$12 \text{ m.} : 4 = 3 \text{ m.}$

Volume du tas de houille :

$1 \text{ m}^3 \times 3 \times 3 \times 3 = 27 \text{ m}^3.$

$27 \text{ m}^3 = 27\,000 \text{ dm}^3.$

Poids de la houille :

$2 \text{ kg.} \times 27\,000 = 54\,000 \text{ kg} = 540 \text{ q.}$

Poids du coke :

$\frac{540 \text{ q.} \times 60}{100} =$ **324 quintaux.**

b. *Sur une chaussée de 4 km. 5 de long, on veut répandre des pierres sur une largeur de 3 m. 25 et sur une épaisseur de 7 cm. Les pierres coûtent 14 f. 50 le m³ et le transport est payé à raison de 8 f. 20 le tombereau de 1 m³, 5. Quelle sera la dépense totale ?*

Indications :

Volume des pierres :

$1 \text{ m}^3 \times 4\,500 \times 3{,}25 \times 0{,}07 = 1\,023 \text{ m}^3\ 75.$

Prix des pierres :

$14 \text{ f. } 50 \times 1\,023{,}75 = 14\,844 \text{ f. } 37.$

Nombre de tombereaux :

$1 \text{ t.} \times 10\,237{,}5 : 1{,}5 = 683 \text{ par excès.}$

Prix du transport :

$8 \text{ f. } 20 \times 683 = 5\,600 \text{ f. } 60.$

Dépense totale :

$14\,844 \text{ f. } 37 + 5\,600 \text{ f. } 60 =$ **2 044 f. 97.**

c. *On construit un pilier de 3 m. de haut dont la base est un carré de 0 m. 40 de côté, avec des briques de 18 cm. de long, 9 cm. de large et 6 cm. de hauteur. Le volume du mortier occupe les $\frac{3}{20}$ du volume du pilier et la chaux entre par moitié dans la composition du mortier. Trouvez : 1° le nombre de briques nécessaires ; 2° le poids de la chaux employée, si un 1 dm³ de chaux pèse 1 kg. 3.*

Indications :

Volume du pilier (briques et mortier) :

$1 \text{ m}^3 \times 3 \times 0{,}4 \times 0{,}4 = 0 \text{ m}^3, 480.$

Volume des briques :

$\frac{0 \text{ m}^3, 480 \times 17}{20} = 0 \text{ m}^3, 408.$

Volume d'une brique :

$1 \text{ cm}^3 \times 18 \times 9 \times 6 = 972 \text{ cm}^3 = 0 \text{ m}^3, 000972.$

Nombre de briques :

$1 \text{ b.} \times 0{,}408 : 0{,}000972 =$ **419.**

Volume du mortier :

$0 \text{ m}^3, 480 - 0 \text{ m}^3, 408 = 0 \text{ m}^3, 072$

Dont 0 m³, 036 de chaux ou 36 dm³.

Poids de la chaux employée :

$1 \text{ kg. } 3 \times 36 =$ **46 kg. 20**

d. *Le stère de bois de chauffage vaut 80 f. On estime que le vide laissé par les bûches est égal au cinquième du volume total. Le dm³ de bois pesant 0 kg. 725, quel bénéfice fait-on sur la vente de 5 stères en vendant ce bois 15 f. les 100 kg. ?*

Indications :

Prix du bois au stère :

$80 \text{ f.} \times 5 = 400 \text{ f.}$

Sur 5 st., il y a 4 st. de bois et 1 st. de vide.

$4 \text{ st.} = 4 \text{ m}^3 = 4\,000 \text{ dm}^3.$

Poids du bois :

$0 \text{ kg. } 725 \times 4\,000 = 2\,900 \text{ kg.} = 29 \text{ q.}$

Prix du bois au poids :

$15 \text{ f.} \times 129 = 435 \text{ f.}$

Bénéfice sur la vente de 5 stères :

$435 \text{ f.} - 400 \text{ f.} = 35 \text{ f.}$

e. *Un litre d'air pèse 1 g. 293. Quel est, en kg., le poids d'un mètre cube d'air ?* RÉPONSE → **1 293 g.**

f. *Un jour de fête, un débitant a vendu 5 l. de liqueur en petits verres de 25 cm³ qu'il vend 1 f. 75 pièce. Quelle recette cette vente lui a-t-elle procurée ?*

Indications :

$5 \text{ l.} = 5 \text{ dm}^3 = 5\,000 \text{ cm}^3.$

Nombre de petits verres vendus :

$1 \text{ v.} \times 5\,000 : 25 = 200.$

Le débitant a fait une recette de :

$1 \text{ f. } 75 \times 200 =$ **350 f.**

g. *Que vaut une pièce en fer parallélépipédique dont les dimensions sont : 3 m. 25 ; 25 dm. et 30 cm. Le fer vaut 0 f. 25 le kg. et le dm³ de ce métal pèse 7 kg. 5.*

Indications :

Volume de la pièce de fer :

$1 \text{ m}^3 \times 3{,}25 \times 2{,}5 \times 0{,}3 = 2 \text{ m}^3\ 4375.$

$2 \text{ m}^3\ 4375 = 2\,437 \text{ dm}^3\ 5.$

Poids de la pièce de fer :

$7 \text{ kg. } 5 \times 2437{,}5 = 18\,281 \text{ kg. } 25.$

La pièce de fer vaut :

$0 \text{ f. } 25 \times 18\,281{,}25 =$ **4 750 f. 30.**

h. *Une fontaine intermittente fournit en moyenne 80 l. d'eau à la minute. Combien met-elle de temps pour remplir un bassin qui mesure 1 m. 50 de long, sur 0 m. 80 de large et 0 m. 75 de profondeur ?*

Indications :

Volume du bassin :

$1 \text{ m}^3 \times 1{,}5 \times 0{,}8 \times 0{,}75 = 0 \text{ m}^3\ 9.$

$0 \text{ m}^3\ 9 = 900 \text{ l.}$

La fontaine met de temps pour remplir le bassin :

$1 \text{ m.} \times 900 : 80 =$ **11 m. 1/4.**

i. *A raison de 18 quintaux par voyage, un charretier a fait 9 voyages pour transporter un tas de bois de 4 m. 50 de long., 3 m. 20 de haut et 1 m. 50 de large, Calculer le poids du stère.*

Indications :

Poids du bois : 18 q. × 9 = 162 q.

Volume du tas de bois :

$1 \text{ m}^3 \times 4{,}5 \times 3{,}2 \times 1{,}5 = 21 \text{ m}^3\ 6 = 21 \text{ st. } 6.$

Poids du stère :

$162 \text{ q.} : 21{,}6 = 7 \text{ q. } 5 =$ **750 kg.**

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problèmes. — 1. *On partage 40 billes entre trois enfants. Le premier en reçoit deux fois plus que le deuxième et celui-ci en a quatre de moins que le troisième. Combien chaque enfant reçoit-il de billes ?*

Indications :

Soit x la part du deuxième.

La part du premier est 2 x.

Et celle du troisième est x + 4.

On peut écrire :

$$\begin{aligned} 2x + x + x + 4 &= 40. \\ 4x + 4 &= 40. \\ 4x &= 36. \\ x &= 9. \\ 2x &= 18. \\ x + 4 &= 13. \end{aligned}$$

RÉPONSES → *Le premier a* **18 billes** *; le second* **9** *et le troisième* **13 billes.**

2. *Une somme de 6 600 f. est formée de pièces de 20 f., de 10 f. et de 5 f. Il y a une pièce de 20 f. contre 2 pièces de 10 f. et 3 pièces de 5 f. Combien y a-t-il de pièces de chaque sorte ?* RÉPONSES → **120 pièces de 20 f. ; 240 pièces de 10 f. ; 360 pièces de 5 f.**

3. *Un père distribue à ses 3 enfants une somme de 3 600 f. de telle façon que chacun ait 200 f. de plus que son puîné immédiat. Quelle est la part de chacun ?* RÉPONSES → **1000 f. ; 1200 f. ; 1 400 f.**

M. FETT,
Directeur École annexe.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître). 15 fr.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçon individuelle pour l'institutrice.

Voici, pour l'institutrice peu entraînée aux sports ou relevant de maladie, une leçon facile à faire le matin.

Mouvement général de mise en train. — Station écartée, jambes tendues, bras latéraux. Tourner le tronc et venir toucher avec les deux mains l'extérieur du pied de chaque côté en repassant chaque fois par la position initiale. Rythmer la respiration sur le mouvement (à faire cinq à six fois).

Mouvement de bras. — Accroupie, jambes fléchies, mains au sol, lancer les jambes en arrière pour étendre le corps. Traction des bras. Le corps doit rester rigoureusement droit (4 à 5 fois).

Mouvement de jambes. — Debout, mains aux hanches, jambes ouvertes, le pied gauche à plat, le pied droit reposant sur la pointe (en fente avant), descendre le plus bas possible, remonter, changer la jambe avant (dix à douze fois).

Mouvement du tronc. — Assise, jambes tendues, pencher le corps en avant et essayer de porter les mains plus loin que les pieds. Revenir corps droit, se pencher légèrement en arrière, bras verticaux (6 à 7 fois).

Mouvement pour la ceinture abdominale. — Assise, porter le corps en arrière, en prenant appui sur les avant-bras ; dégager la poitrine ; élever les jambes raidies, à 45°. Faire quelques battements de jambes ou décrire des cercles de plus en plus grands (6 à 7 fois).

NOTA. — On peut commencer en n'élevant qu'une seule jambe.

Exercice de souplesse et d'élongation des muscles. — Debout à 50 centimètres du mur (suivant la conformation), se pencher en arrière pour arriver à mettre les mains au mur, se redresser, flexion du tronc en avant, la figure venant presque au contact avec les genoux (3 à 4 fois).

Retour au calme. — Sur le dos, décontraction musculaire. Friction. Toilette.

Les sociétés sportives scolaires (suite).

Les championnats. — La question des championnats est fort discutée dans les milieux scolaires. Certes on peut parfaitement faire du sport sans prendre part aux épreuves officielles, aux compétitions, mais les sociétés retirent de leur participation un bénéfice certain, elles voient à l'œuvre des athlètes de valeur, trouvent une occasion de montrer leurs talents, et les jeunes gens, tout en luttant loyalement sur le stade, apprendront à se mieux connaître.

Il ne faut permettre la compétition qu'aux élèves ayant subi des visites médicales sérieuses, un entraînement surveillé et possédant une valeur athlétique réelle ; on ne s'exposera pas ainsi à des mécomptes ou à des spectacles pénibles comme celui de coureurs s'effondrant sur la piste ou d'équipes ne pouvant réagir en deuxième mi-temps parce qu'insuffisamment préparés à un effort aussi violent.

Les championnats d'Académie sont les seules (ou à peu près) épreuves officielles ouvertes aux scolaires : ils se disputent en tous les sports, sauf en ski (c'est une anomalie qui va disparaître sous peu). Si l'on veut participer à ces épreuves, il convient de se renseigner auprès du recteur, qui fournira la liste des délégués sportifs de l'Académie. Il faudra se mettre en règle : affiliations, licences ; nous ne saurions trop conseiller aux dirigeants de s'y prendre assez tôt, principalement pour les licences.

D'autres championnats départementaux ou régionaux s'offrent aux scolaires : grands prix des jeunes, tournois, critériums de l'U. F. O. L. E. P.

Le budget. — 1° LES RECETTES : Elles proviennent tout d'abord des cotisations des *membres actifs ;* cette cotisation, variable suivant les conditions de vie, peut être fixée à 5 francs par trimestre, que l'élève versera en les prélevant sur ses économies. Il sera assez facile de placer dans la localité, dans les environs et parmi les anciens élèves, des cartes de *membre honoraire.* L'amicale — s'il en existe une — ne refusera pas de voter une subvention ; il en sera de même de la commune (surtout si la société prête son concours pour des fêtes), du Conseil général. L'État, enfin, octroie, lui aussi, des subsides annuels (ne pas manquer de réclamer à l'inspection académique la feuille de renseignements). Ce seront là des ressources sûres.

L'organisation d'une soirée théâtrale demande certes beaucoup de mal, mais peut laisser un coquet bénéfice. A ceux de nos collègues qui possèdent un cinéma, nous conseillerons une représentation. Nous donnerons dans un prochain article quelques précisions afin que le bénéfice soit le plus élevé possible.

Si l'on dispose d'un terrain de sport clôturé, les entrées pourront être payantes ; sinon, se borner à une quête. Une vente de fleurs, à l'occasion d'un grand match, sera facilement organisable. Citons encore les tombolas, les concours de tir, comme un moyen de se procurer des ressources. Trouverons-nous de généreux donateurs au portefeuille bien garni ?... Peut-être...

2° LES DÉPENSES : Si la société est active, possède une équipe, les déplacements seront la plus lourde charge ; dans ce cas, il est bon de s'entendre avec un garagiste et lui faire consentir un tarif réduit pour l'ensemble ; ne pas oublier que, par voie ferrée, les sociétés sportives bénéficient de fortes réductions de tarif (par groupe de dix joueurs au minimum ou payant pour ce prix).

Le matériel sportif aura besoin souvent d'être amélioré (sautoir, nouveaux engins), renouvelé (chaussures, maillots), entretenu (lavage, ressemelage, etc.). Pour les achats, demander des devis aux maisons de commerce. L'État accorde parfois des subventions de matériel.

Si la société organise des concours, tournois, elle sera obligée, la plupart du temps, d'acheter des prix ; de préférence, faire les achats chez un membre honoraire.

Les assurances, les réceptions d'équipes, sont encore des sources de frais, et nous en passons...

Nous conseillerons enfin, après une fête, une vente de fleurs, de remettre au Bureau de Bienfaisance une petite somme : ce geste ne pourra qu'augmenter les sympathies que le sport crée, même dans les plus humbles villages, s'il amène avec lui la santé et la joie.

Voici, à titre d'exemple, le budget d'une société scolaire possédant une équipe de football, une équipe de basket-ball et un groupe de skieurs.

ANNÉE SCOLAIRE 1933-1934.

RECETTES.		DÉPENSES.	
En caisse au 1er octobre	141 »	Matériel d'E. P.	401 25
Subvention de l'État	200 »	Déplacements ski	63 30
Subvention de la commune	100 »	Déplacements football	552 »
Subvention de l'Amicale des A.E.	100 »	Déplacements basket	186 »
Quêtes, ventes de fleurs, entrées	373 95	Achat de maillots	262 95
Amendes	35 50	Frais de bureau	102 45
Cotisations membres actifs	695 »	Affiliations	102 50
Cotisations membres honoraires	731 »	Prix offerts	446 20
Dons	300 »	Frais d'organisation	180 »
		Dons aux œuvres de bienfaisance	99 65
Total	2 976 45	Total	2 396 30

En caisse au 30 juillet : 580 fr. 15.

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

LOISEL. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un morceau de pain.

MATÉRIEL. — *a.* Élèves : Une tranche de pain sur une feuille de papier blanc.

b. Maître : Un pain entier frais. Du pain rassis. Une éponge. Cristallisoir. Lampe à alcool.

I. Examinons un pain entier.

Voici un pain qui m'a été vendu par le boulanger. Les pains ont-ils tous cette forme. → Non (énumérer, dessiner au tableau noir...). Le même poids ? → Il y en a de 2 kg., de 1 kg., de 1/2 kg. ou même plus petits.

II. Examinons notre morceau de pain.

C'est une tranche qui a été coupée dans un pain entier.

Plaçons-la sur le papier comme elle était dans le pain. La partie supérieure est arrondie ; la partie inférieure est plate.

Est-ce la seule différence ? → La partie supérieure est brune, luisante, dorée. Au-dessous, le pain est plus pâle. On y trouve des petits grains noirs (du charbon), un peu de farine, des petites pellicules jaunâtres (expliquer).

Enfin, la partie supérieure est plus dure que la partie inférieure ; elle est plus cuite (la sole du four est donc moins chaude).

Regardons la tranche de pain. Tout autour, comme l'écorce d'un arbre, la partie brune ou *croûte*. Enlevons-en un morceau. → On dit qu'elle est *croustillante* sous la dent.

Remarquons que, en allant vers le centre, le brun s'atténue pour en arriver à la partie blanche ou *mie*.

La mie est d'un blanc jaunâtre. Des trous nombreux, d'importance et de formes variables.

Prenons un morceau de mie de pain frais entre les doigts ; serrons légèrement puis lâchons. → Elle reprend sa forme comme le ferait le caoutchouc. → La mie de pain est *élastique*.

Serrons-la fortement en la roulant. Elle prend la forme d'une boulette qu'on peut modeler comme l'argile. (Certaines personnes habiles font ainsi des petits personnages, des petits animaux qu'on peut colorier quand ils sont secs.) On dit que la mie de pain est *plastique*.

Voici une éponge. Elle aussi a des trous. Je la mets dans l'eau ; peu à peu, elle augmente de volume, s'enfonce. Si je la sors, l'eau s'en écoule, surtout quand je la presse.

Voici un morceau de pain. Je le mets dans l'eau ; il flotte d'abord, puis grossit, s'enfonce comme tout à l'heure l'éponge. Peu à peu, l'eau a rempli les trous. Je le sors et le presse entre mes doigts. → L'eau s'en échappe. De plus, le morceau de pain se brise plus facilement.

Le pain est *spongieux*.

Si l'on met trop de pain dans la soupe, le bouillon est tout absorbé : la soupe est épaisse.

La mie est lourde à digérer. Certaines personnes, qui ont mal à l'estomac, ne mangent que de la croûte, des baguettes, des biscottes...

Voici du pain *rassis*. La mie est plus dure, moins élastique. Elle s'émiette très facilement.

Si le pain a été conservé dans un endroit humide, il est moins croustillant, s'étire, se coupe difficilement.

III. Le pain grillé.

Je place une tranche de pain au-dessus de la lampe à alcool. On sent une odeur particulière : celle du pain grillé.

La mie brunit. Légère fumée (vapeur d'eau).

La tranche de pain perd sa souplesse (le constater).

Si je la laisse trop dans la flamme, elle noircit, brûle avec une fumée épaisse, devient comme du charbon (il y en a donc dans le pain).

On mange souvent du pain grillé à son petit déjeuner.

IV. Comment on a fait le pain.

De la farine, de l'eau, du sel, du levain (un peu de pâte aigrie de la veille).

Le tout est bien brassé dans un *pétrin*, à bras ou mécaniquement (voir chez le boulanger).

La pâte est laissée à reposer. Puis elle est pétrie à nouveau et séparée en pâtons que l'on pèse avant de les mettre dans des paniers.

La pâte fermente : du gaz carbonique se dégage, mais ne peut sortir de la pâte (trous du pain). La pâte augmente de volume (le pain lève). Puis on le met dans le four où il cuit.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Hygiène de l'alimentation.

MATÉRIEL : Des dents cariées. Divers modèles de brosses à dents.

I. Hygiène de l'alimentation.

La digestion est une fonction des plus importante. Notre activité physique et intellectuelle dépend d'elle. Pour notre santé, pour que l'usure de notre corps soit réparée, pour qu'il se développe dans les meilleures conditions, il est nécessaire, d'une part, que notre appareil digestif soit toujours en bon état et, d'autre part, que les aliments destinés à être absorbés soient choisis tels qu'ils fournissent le maximum de principes utiles à notre organisme.

II. Hygiène de l'appareil digestif.

Tous nos organes doivent être en bon état de fonctionnement. Pour cela, il est nécessaire de bien connaître, d'abord, tout ce qu'il faut éviter pour ne pas les fatiguer ; ensuite, les précautions à prendre au cas où l'un d'eux fonctionnerait mal.

Ce qui importe, avant tout, c'est la *propreté*. Nos aliments peuvent, sans que nous nous en apercevions, être souillés par des matières nocives ou des microbes invisibles. N'utilisons donc que des aliments bien propres, lavés au préalable.

Se laver les mains avant et après le repas. On peut avoir touché un corps souillé, caressé un chien ou un chat dont les poils portent des œufs microscopiques de vers parasites.

Pendant le repas, éviter de prendre des aliments avec les doigts.

EISENMENGER et RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

Les dents, tout particulièrement, doivent être l'objet de soins attentifs.

En effet, pour être aisément imprégnés par les sucs digestifs, nos aliments doivent être bien écrasés, réduits en bouillie. C'est là le rôle des dents. Il importe donc qu'elles soient en état de rendre les services qu'on en attend.

D'où nécessité de bien mâcher les aliments avant de les avaler. (Les personnes qui mangent trop rapidement, sans bien mâcher, s'exposent à des maux d'estomac.)

Il arrive parfois que des dents se *carient*.

C'est que l'émail protecteur a été fissuré par une cause quelconque. Des microbes ont pu ainsi atteindre l'ivoire moins dur et par conséquent plus facile à détruire. Au bout d'un certain temps, la pulpe peut être atteinte. Il en résulte des douleurs parfois intolérables, causées par le contact de nos aliments chauds ou froids avec le nerf de la dent. Parfois, aussi, des aliments se logent dans la cavité, s'y putréfient. Ils sont malodorants et peuvent provoquer des abcès douloureux et dont les conséquences sont, parfois, graves.

Dès qu'on se rend compte qu'une dent commence à se gâter, il est nécessaire de consulter un dentiste.

Mais il dépend de nous d'éviter, autant que possible, la carie des dents (Voir C. É., leçon précédente). Se brosser les dents plusieurs fois par jour.

Vous avez certainement remarqué que si, un jour, vous mangez plus tard que d'habitude, vous avez une impression de malaise dans l'estomac. Après le repas, la digestion vous paraît difficile. Il importe donc de manger à des heures régulières.

Mais, s'il est nécessaire d'absorber aussi régulièrement que possible des aliments, il faut veiller à l'évacuation des déchets qui doit se faire chaque jour. Une personne constipée conserve, dans son organisme, des poisons qui peuvent être la cause de maladies graves : entérite, inflammation d'intestin, etc... De temps en temps, un laxatif ou une purge sont de la plus grande utilité.

Enfin, il faut éviter d'absorber une trop grande quantité d'aliments, aussi bien solides que liquides. L'estomac peut se dilater, ses parois se distendre, ce qui est nuisible à son bon fonctionnement.

Éviter d'absorber des corps durs : noyaux, pépins.

III. Hygiène des aliments.

a. *Aliments solides :* Le choix des aliments est très important. Il faut qu'ils soient *variés*, de façon à exciter l'appétit. Vous avez eu certainement l'impression de « l'eau à la bouche » devant un plat appétissant. Le plaisir que l'on éprouve à absorber certains aliments augmente la production des sucs digestifs.

Quand il fait froid, la quantité d'aliments gras doit être augmentée.

Mélange raisonnable de viande, de légumes et de fruits.

La quantité d'aliments consommés chaque jour est la *ration*.

Chez un enfant qui se développe, la ration doit être importante : c'est la *ration d'accroissement*.

Pour une personne adulte, l'alimentation consiste seulement à réparer les pertes : c'est la *ration d'entretien*. Il est évident qu'elle varie selon la nature du travail fourni par l'individu.

Préparation : Les aliments doivent être préparés avec le plus grand soin, la plus grande propreté. Ils doivent plaire.

Certaines viandes, comme la viande de porc, en particulier, peuvent porter les germes de vers parasites (ténia ou ver solitaire, trichine) susceptibles de causer chez nous des troubles graves. On évitera leur atteinte en mangeant la viande de porc toujours très cuite (germes détruits par la chaleur).

Le lait peut provenir de vaches tuberculeuses, le faire bouillir avant sa consommation.

b. *Aliments liquides :* En même temps que nous absorbons des aliments solides, il est nécessaire de boire. Il est cependant recommandé de boire le moins possible *pendant* le repas. Les sucs digestifs ne sont pas, si l'on prend cette précaution, trop dilués et leur action sur les aliments est plus efficace. Il vaut mieux boire à la fin du repas.

La plus saine des boissons est l'eau pure. Cependant, on peut la couper avec du vin pris modérément.

La faire bouillir avant usage dans une période d'épidémie.

Le vin est une boisson fermentée contenant de l'alcool, ainsi que le cidre, le poiré, la bière. Ces boissons sont nourrissantes, mais il ne faut pas en abuser.

Les boissons aromatiques telles que le café, le thé, excitent les fonctions digestives ; leur abus a une action néfaste sur le système nerveux.

Les boissons distillées sont dangereuses. Leur usage abusif est la cause de l'alcoolisme.

RÉSUMÉ. — 1. **Pour que la digestion s'effectue convenablement, il faut que l'appareil digestif soit en bon état.**

2. **Les dents doivent être l'objet de soins attentifs. Les repas seront pris régulièrement, les aliments préparés avec soin et propreté.**

3. **Notre alimentation doit comprendre à la fois de la viande et des végétaux, ceux-ci en quantité plus grande.**

4. **Il faut éviter l'abus des boissons alcoolisées.**

Travaux à faire.

1. *Dresser un tableau des différents aliments que vous connaissez.*

2. *Établir des menus raisonnables de repas selon les ressources de la saison.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Pourquoi est-il nécessaire de se nettoyer les dents ? Inconvénients d'une mauvaise dentition.

2. Qu'est-ce qu'un aliment complet ? Pourquoi le lait est-il un aliment complet ?

3. Citez des boissons naturelles, des boissons fermentées, des boissons distillées.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses... 15 fr.

Si $a > 3$, la valeur absolue de x est égale à $\frac{10}{a-3}$. Elle est entière si $a - 3$ divise 10 ; les diviseurs de 10 étant 1, 2, 5, 10, il faut : $a = 4, 5, 8$ ou 13.

2. **Géométrie.** — *En parcourant une droite XY de gauche à droite, on rencontre successivement les points A, B, C, D, tels que AB = BC = CD = a.*

Soient : M le sommet d'un triangle équilatéral admettant BC pour côté et P le point commun à AM et à la perpendiculaire élevée en D à la droite XY.

1° Démontrer que AM = MP.

2° Démontrer que BM est parallèle à CP.

3° Démontrer que le quadrilatère MPDC est inscriptible.

4° Sachant que les longueurs égales AB, BC, CD mesurent chacune 12 mm., on demande de calculer successivement PC, PD, AP. (B. É., Montpellier, octobre 1934).

➔ INDICATIONS. — 1° La hauteur MH du triangle équilatéral MBC est médiane, donc : AB + BH = HC + CD.

Dans ADP, H est le milieu de AD et HM est parallèle à DP ; donc M est le milieu de AP.

2° Dans ACP, AM = MP et AB = BC ; donc MB et PC sont parallèles.

3° Les angles PCD et PCM sont respectivement égaux à MBC et BMC ; ils valent 60°. Les 2 triangles PCD et PCM sont égaux et PCD étant rectangle en D, PCM l'est en M. Ces deux triangles sont inscriptibles dans la circonférence de diamètre PC.

4° Dans PCD, l'angle CPD vaut 30° ; donc : PC = 2 CD = 24 mm.

$$PD^2 = PC^2 - CD^2 = 4a^2 - a^2 = 3a^2.$$

$$PD = a\sqrt{3} = 12\sqrt{3} = 20 \text{ mm. } 78.$$

$$AP = 2\,PD = 2a\sqrt{3} = 41 \text{ mm. } 56.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Poitiers, juillet 1934). — **Problème.** — *Un appareil étant au point pour des objets éloignés, on met devant l'objectif une lentille convergente d'une dioptrie et l'on s'aperçoit qu'il y a alors mise au point pour les objets placés à un mètre. Expliquez le fait et calculez la dimension de l'image d'un objet de 16 cm. de longueur réelle. Distance focale de l'objectif : 15 cm.*

➔ INDICATIONS. — 1° Distance focale de la lentille ajoutée : 1 m. Elle donne, d'un objet placé à son foyer, une image située à l'infini. Celle-ci servant d'objet pour l'objectif, l'image se forme dans le plan focal de l'objectif ; donc l'appareil est au point

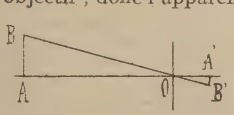

2° Tout se passe comme s'il n'y avait qu'une seule lentille ;

AOB et A'OB' sont deux triangles semblables :

$$\frac{A'B'}{16} = \frac{15}{100} \text{ et } A'B' = 16 \times 0{,}15 = 2 \text{ cm. } 4.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.*

VIALA, *Directeur d'école normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Afrique italienne.

III. La Somalie.

La Somalie, la plus lointaine des colonies italiennes, a une superficie de 500 000 kilomètres carrés environ. Elle constitue le versant sud-oriental de la vaste péninsule africaine du même nom qui s'étend entre le golfe d'Aden et l'océan Indien et qui, au point de vue politique, est partagée entre l'Éthiopie, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Le pays.

La Somalie italienne est constituée par une série de terrasses qui vont en s'abaissant de l'intérieur où elles se continuent par les hautes terres éthiopiennes vers la mer où elles se terminent par une plaine littorale assez étroite au nord-est, plus large au sud-est. Les plus hautes altitudes, voisines de 2 500 mètres, se trouvent immédiatement au-dessus de la côte du golfe d'Aden, côte accidentée et rocheuse qui se termine par l'avancée orientale du cap Guardafui. Au centre et au sud, les altitudes inférieures à 200 mètres l'emportent sur une large profondeur en arrière du littoral, le plus souvent bas et bordé de dunes. Le plateau intérieur, aux confins de l'Éthiopie, ne dépasse guère 500 mètres.

L'ensemble de la région, de climat sec, de température constante et chaude, est soumis à l'influence des moussons. Aussi, bien qu'élevée, la chaleur n'est pas comparable à celle de la côte érythréenne. La côte orientale est assez arrosée par la mousson d'été, mais le plateau intérieur est très sec. La région située entre la frontière de la Somalie britannique et l'océan Indien n'a que de maigres cours d'eau temporaires. Par contre, deux véritables fleuves, descendus du massif éthiopien, l'*Ouebi Chebeli* et le *Giuba* (Djouba), entaillent le plateau méridional et, bien que fort affaiblis par une active évaporation, roulent de l'eau presque en toute saison. Le Giuba a un parcours de 940 kilomètres en terre italienne dont 600 à partir de l'embouchure, sont navigables. Son débit atteint, dans les périodes de crues, 1 000 mètres cubes à la seconde. L'Ouebi Chebeli, moins abondant, est également navigable à la saison des pluies dans son cours inférieur séparé assez longtemps de la mer par un bourrelet de dunes qui le contraint à rejoindre le Giuba près de son embouchure. Les bords de ces deux fleuves sont les contrées les plus fertiles de la colonie ; leur cours inférieur a une végétation équatoriale et le coton, les bananiers, les cannes à sucre, y réussissent fort bien. Par contre, partout ailleurs la végétation est très maigre : ce sont des steppes plus ou moins buissonneuses et parfois même le désert absolu. Certains de ces buissons épineux donnent une sève plus ou moins aromatique (gomme dite arabique, encens, myrrhe) qui, depuis l'Antiquité, a valu à la Midjiourtine et à la région nord-orientale où ils sont particulièrement abondants, le nom de *Côte des Aromates*.

L'histoire.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les pays qui constituent actuellement la Somalie italienne étaient peu connus des Européens. Ils étaient peuplés de quelques tribus d'arabes, de Gallas et de nègres nomades et seules les côtes avaient été visitées par des Portugais et des Anglais. En 1891, l'Italien Filonardi s'établit à Itala, à 150 kilomètres de Mogadichou, aujourd'hui Mogadiscio. Pour 160 000 lires le gouvernement de Rome loua d'abord au sultan de Zanzibar les ports de Ouar Cheikh, Mogadichou, Merca el Brava, puis les acheta. Il s'agissait surtout de constituer une base d'expansion vers l'Abyssinie.

Jusqu'en 1922 toutefois la domination italienne ne s'étendit qu'aux territoires cédés par le sultan de Zanzibar et constitués en 1905 en colonie directe-

GUÉNOT. Les grands produits de la terre. 4 frises en couleurs de 0,35 × 0,95. Pap. 22 fr. Toile. 44 fr.

ment administrée par l'État. Des traités conclus en 1885 et 1905 donnaient bien à l'Italie le droit de protectorat sur les sultanats voisins ; mais, en fait, les chefs de ces territoires semblaient « tolérer » ce protectorat plutôt que le « subir ». Le gouvernement fasciste entendit mettre fin à cet état de choses. Grâce à des renforts militaires et à une pénétration méthodique, il réussit à désarmer et à soumettre les populations des divers sultanats ; celles de la Midjiourtine, belliqueuses tribus de race noble, ne furent soumises qu'en 1927. Le 25 juin 1924, un accord anglo-italien, conclu en exécution du traité de Londres de 1915, permit à la Somalie de s'agrandir du *Djoubaland*, territoire situé sur la rive droite

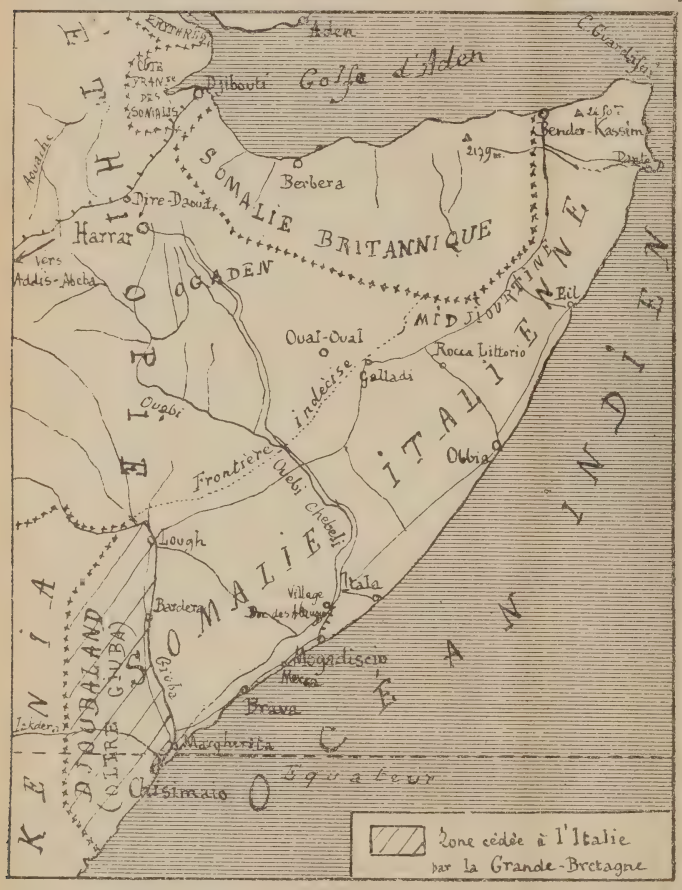

du cours inférieur du Djouba ; cette région, l'*Oltre Giuba* des Italiens, est aujourd'hui une des plus riches de la colonie.

La mise en valeur.

La population est évaluée à 1 million d'habitants environ, dont 2 000 Italiens. La pure race somalie qui vit dans le nord est composée de pasteurs nomades. Une population plus mêlée, comprenant des agriculteurs sédentaires, vit le long des fleuves. La côte est habitée par un mélange de races dont le fond est arabe et qui s'occupe de commerce.

Malgré leur faiblesse numérique, les Italiens n'en ont pas moins réalisé une œuvre importante. Des digues ont été construites sur l'Ouebi Chebeli et déjà de nombreux canaux permettent l'irrigation de vastes territoires. Les cultures de plus grand rendement sont le coton, la canne à sucre, le kapok, le ricin, les arachides, les bananes. Le port de Merca a été spécialisé dans l'exportation des bananes consommées aujourd'hui dans toute l'Italie. Les progrès accomplis dans le domaine agricole sont dus en grande partie au duc des Abruzzes qui a fondé en 1920 à Milan la Société d'agriculture Italo-Somala, créé des stations d'essai, creusé des canaux et bâti un village modèle qui porte son nom. Le grand problème à résoudre au point de vue agricole est celui de la main-d'œuvre indigène. De façon générale, en effet, les Somalis considèrent le travail de la terre comme une occupation dégradante et il est difficile de leur imposer ce travail. L'*élevage* des moutons et des chameaux prédomine dans les plateaux de l'intérieur. Les autorités italiennes poursuivent la sélection du bétail et s'efforcent de le préserver des épidémies. Ajoutons que la Somalie, terre classique des aromates, fournit plusieurs milliers de tonnes d'encens et de myrrhe. Dans la presqu'île de Dante, au nord-est, l'exploitation du sel a pris une grosse importance (200 000 tonnes par an).

Un réseau routier, à but surtout stratégique, étend ses ramifications sur plus de 10 000 kilomètres. Ses deux plus grandes artères, accessibles aux automobiles, sont celles qui réunissent Mogadiscio à Bender-Kassim sur le golfe d'Aden et celle qui remonte la vallée de l'Ouebi Chebeli vers l'Ogaden éthiopien et Harrar. Un chemin de fer à voie étroite d'une longueur de 130 kilomètres relie la capitale au village Duc-des-Abruzzes. On peut y voir l'amorce d'une voie transéthiopienne.

La capitale, *Mogadiscio*, a été transformée. Un plan régulateur s'adaptant à toutes les exigences tropicales a été conçu et réalisé. La ville est maintenant traversée de larges avenues et on y a construit un palais pour le gouvernement, une poste, un hôpital, une centrale électrique, une cathédrale, un quai-promenade. L'ancien village presque entièrement indigène est devenu une cité moderne et orientale à la fois. La construction d'un port est en cours. Jusqu'à présent, en effet, le mouillage se faisait à deux milles de la côte : par temps normal, le débarquement était scabreux ; par temps de mousson, il était dangereux. L'obligation de ravitailler par Mogadiscio le corps expéditionnaire de l'Ogaden a fait hâter l'aménagement du nouveau port.

Enfin la colonie a été pourvue de services sanitaires et scolaires, de cinquante postes de radio, de nombreux champs d'aviation.

A l'extrémité nord-est de la Somalie, au sommet du cap Guardafui, « montagne nue, décapée à pic, sur une ficelle de sable fauve », Mussolini a fait ériger en 1927 un phare imposant dénommé Francesco-Crispi. A côté est la station radiogoniométrique et radiographique de Tohen, communiquant directement avec Rome sans passer par l'Érythrée.

La Somalie est, des trois colonies africaines de l'Italie, celle dont les exportations vers la métropole sont le plus considérables. Ces exportations consistent surtout en *bananes* (plus de 100 coo quintaux ces dernières années). Par contre, c'est la Somalie qui, jusqu'en 1935, achète le moins de produits à l'Italie en raison du peu de besoins de ses populations indigènes et de son faible essor économique.

La Somalie apparaît ainsi comme une colonie d'exploitation, de « sfruttamento » ; elle ne saurait, en raison de son climat, et moins encore que la haute Érythrée, constituer un débouché pour le trop-plein de la population de la péninsule ; mais elle offre un vaste champ d'activité à ses énergies.

R. Ozouf.

KAUFMANN. Scènes alsaciennes. 4 frises de 0,95 × 0,35..... Papier. 22 fr. Toile.. 44 fr.

UN DEVOIR PROFESSIONNEL

De tous les devoirs qui incombent à un instituteur ou à une institutrice, celui de veiller sur la santé morale et physique de ses élèves est primordial. Nous disons bien « physique » car, à côté de l'instruction et de l'éducation qui doivent être données par les professeurs, il y a la surveillance constante qu'ils doivent exercer sur l'état physiologique des enfants. Ces derniers passent à l'école la majeure partie de leur journée. Les parents n'ont bien souvent ni le temps ni les connaissances nécessaires pour leur imposer une hygiène générale rigoureuse, en dehors des soins élémentaires de propreté. C'est donc aux éducateurs de favoriser le développement des élèves par des exercices de culture physique bien compris, une répartition judicieuse des heures de travail et de repos et, enfin et surtout, d'apporter tous leurs soins au problème alimentaire. Ils doivent se transformer un peu en hygiénistes sinon en médecins et notamment vulgariser les principes qui régissent une alimentation saine et suffisante.

Les éléments primordiaux d'une telle alimentation, ce sont les fruits, riches en sucre, sels minéraux et hydrates de carbone. Parmi eux, la banane française s'indique comme la plus riche sous le plus faible volume en substances nutritives; elle est aussi le plus facilement assimilable si elle est choisie bien mûre; quand elle est tachetée (signe de maturité), l'amidon qu'elle contenait s'est transformé en sucre ; elle est alors remarquablement riche en vitamines A ; en raison de sa valeur énergétique et de sa grande digestibilité, c'est l'aliment parfait pour les enfants.

Facilement transportable, de consommation propre, protégée par sa gaine naturelle contre les souillures extérieures, c'est un goûter idéal à conseiller aux familles et aux enfants.

Aux heures ou la fatigue se fait sentir, maîtres et élèves trouveront dans la banane française mûre le sûr moyen de renouveler leur puissance de travail.

GRANDS VINS D'ANJOU. Coteaux du Layon.
GOUIN Aug., *Prop. à Beaulieu-s/-Layon (M.-et-L.)*
Vente directe par toutes quantités.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**
Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

A propos du **TRICENTENAIRE** de la réunion des ANTILLES à la France, chaque instituteur doit faire passer sous les yeux de ses élèves les photographies contenues dans le magnifique album.

LES ANTILLES FRANÇAISES
(Tirage en héliogravure)
Dans la même collection : **Océanie, Afrique Occidentale Française, La Forêt en A. O. F., Tunisie (Types), Indes Françaises.**
Chaque album..... **2 fr. 50**
Librairie Fernand NATHAN.

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

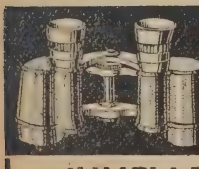

ENORME GROSSISSEMENT
JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.
Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. ***Lib. F. NATHAN.***

LIBRAIRIE DE THÉATRE
J.-L. LEJEUNE, 1, rue Marivaux, PARIS (2e) - Tél. : Ric. 19-97
TOUTES PIÈCES DE THÉATRE POUR ÉCOLES, FAMILLES, SOCIÉTÉS D'AMATEURS.
Catalogue franco sur demande.

L'UNION NATIONALE POUR LE VOTE DES FEMMES
organise les 13, 14 et 15 Février 1936 au
MUSÉE SOCIAL
5, rue Las-Cases, à Paris, un
5e CONGRÈS CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES QUESTIONS FÉMININES
et à des problèmes d'intérêt général.

C'est pour vous
que nous avons édité nos admirables
REPRODUCTIONS DE TABLEAUX DE MAITRES

- ***Nulle part vous ne trouverez reproduction plus fidèle !***
- ***Nulle part vous n'en trouverez de prix aussi modeste !***

LE LOUVRE CHEZ SOI
12 reproductions en couleurs sous porte-folios. **36 fr.**
Chaque grav. en coul., à grandes marges (38×56). **4 fr.**
LA BERGÈRE, de Millet. — LES GLANEUSES, de Millet. — LA JOCONDE, de Léonard de Vinci. — LA BELLE FERRONNIÈRE, de Léonard de Vinci. — LE PASSAGE DU GUÉ, de Troyon. — VACHES A L'ABREUVOIR, de Troyon. — LE PRINTEMPS, de Lancret. — L'AUTOMNE, de Lancret. — LE MOULIN, de Boucher. — LE PONT, de Boucher. — LA TEMPÊTE EN MER, de Cuyp. — LA MER CALME, de Backhuisen
Tirage héliogravure, format 42 × 28.
MARCHÉ AUX POISSONS, de Dusart. — INTÉRIEUR VILLAGEOIS, de Van Ostade. — LES AMATEURS DE PEINTURE, de Meissonier. — LA RÉPRIMANDE, de Chardin. — SILENCE ! ILS DORMENT ! de Greuze. — LA LEÇON DE MUSIQUE, de Terburg. — LA DENTELLIÈRE, de Van der Meer. — REPAS DE PAYSANS, de Le Nain. — COIN RUSTIQUE, de Wynants LA FORÊT, de Ruysdaël. — *Chaque gravure.* **2 fr. 75.**
Tirage héliogravure, format 38 × 56.
ENTRÉE D'AUBERGE, de Van der Meer. — L'ARRACHEUR DE DENTS, de Gérard Dow. — LE FUMEUR, de Téniers. — L'ENFANT PRODIGUE, de Téniers. — *Chaque gravure.* **3 fr.**
F. NATHAN, Éditeur

Prix de faveur jusqu'au 15 Février

Parait par fascicules :

GRAND MÉMENTO ENCYCLOPÉDIQUE LAROUSSE

(Lettres - Arts - Sciences - Pratique)

en deux volumes (21 × 30 cm).

Un ouvrage qui intéresse tous les membres de l'Enseignement

Toutes les connaissances humaines méthodiquement présentées en deux volumes.

A côté des **Dictionnaires Larousse,** établis selon l'ordre **alphabétique,** pour la commodité des recherches, le **Grand Mémento** présentera toutes les connaissances humaines dans l'ordre **méthodique,** c'est-à-dire classées par matières, suivant les grandes divisions naturelles : Géographie, Histoire universelle, Philosophie, Droit, Grammaire, Littérature, Beaux-Arts, Sciences pures et Sciences appliquées, Vie pratique, etc. Il formera une série de grands traités signés de savants autorisés, établis sur les données les plus nouvelles de la science et de l'érudition, accompagnés d'une très riche illustration, et constituant, avec les Dictionnaires, un ensemble unique dans la production actuelle, indispensable à tous les travailleurs intellectuels.

Le **Grand Mémento** formera deux volumes de 1000 pages chacun, illustrés de milliers de gravures et de 100 hors-texte en couleurs et en héliogravure. **Il comprendra plus de 115 fascicules à 1 fr. 75**

PROSPECTUS SPÉCIMEN GRATIS SUR DEMANDE

BULLETIN DE COMMANDE

Valable seulement jusqu'au 15 février, à envoyer avant cette date à votre libraire ou à la librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris 6e.

Veuillez m'inscrire pour un exemplaire du **Grand Mémento encyclopédique Larousse**, à m'expédier **franco** (1) : en **séries de 10 fascicules** au fur et à mesure de la publication; — en **2 volumes brochés**, livrables à l'achèvement de chacun d'eux, au prix de faveur de 205 fr. que je paierai à raison de 15 fr. tous les deux mois (2) — de 190 fr. que je paie comptant, en souscrivant (ci-joint le montant total).

En **deux volumes reliés demi-chagrin** (vert ou rouge), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, au prix de faveur de 290 fr. que je paierai à raison de 20 fr. tous les deux mois (2) — de 270 fr. que je paie comptant, en souscrivant (ci-joint le montant total)

(Biffer les mots dont il ne doit pas être tenu compte).

Nom.....

Adresse.....

..... **Gare**.....

Le ..... *Février 1936* SIGNATURE :

(Journal des Instituteurs)

(1) En France, Algérie, Tunisie, Maroc : pour les autres pays demander les conditions.

(2) Le paiement s'effectue par traites, sans frais ou par envoi direct de chèques postaux (au choix), le premier versement le 5 du mois qui suit la commande; ces conditions sont valables seulement pour la France, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Belgique et le Luxembourg.

dont les émoluments nets globaux sont inférieurs à 12 000 fr. (On sait que ce décret avait fixé l'indemnité à 8 p. 100.)

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Examens des bourses en 1936** (*2, A. 28 déc. 1935*). — Art. 1er. — Les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses, commun aux ens. sec., prim. sup. et techn. (1re et 2e séries) s'ouvriront, en 1936, dans tous les dép. le jeudi 14 mai 1936.

Les épreuves de la 1re et de la 2e série auront lieu à partir de huit heures du matin, dans l'ordre indiqué à l'art. 4 et à l'art. 5 de l'A. du 15 fév. 1926. Les épreuves de la 2e série devront être terminées à douze heures un quart.

Art. 2. — Les inscriptions seront reçues pour Paris et le dép. de la Seine à la direction de l'ens. prim. de la Seine (service des examens, 3 *bis*, rue Mabillon, à Paris), dans les autres dép. par l'I. A. du 2 janv. au 29 fév. 1936.

Art. 1er. — Les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses dans les ly., col. et cours sec. (3e, 4e, 5e et 6e séries) et dans les établissements d'ens. prim. sup. (3e et 4e séries) s'ouvriront, en 1936, dans tous les dép., le jeudi 7 mai 1936, pour les g. et pour les f.

Les inscriptions seront reçues du 5 janv. au 14 mars 1936 pour Paris et le dép. de la Seine, à la direction de l'ens. prim. de la Seine (service des examens, 3 *bis*, rue Mabillon), pour tous les autres dép. par l'I. A. de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

Art. 2. — Aucun candidat ne sera autorisé à se présenter à l'examen si son dossier, dont la composition est fixée par l'art. 2 de l'A. du 17 juil. 1926, n'est pas déposé au complet avant le 14 mars 1936.

✱ **Deuxième refus d'inscription au C. A. à l'inspection primaire.** — Il s'agissait de M. Hanna-Charley qui a fait un pourvoi devant le Conseil d'Etat, pour le refus opposé en 1934. La Haute Assemblée a rendu, le 8 janv. 1936, le même arrêt que celui du 10 juillet 1935 visant le refus de 1933. (*Voir Guide du 9 nov. 1935.*)

Dates d'examens

Concours pour l'emploi de Commis stagiaire du cadre secondaire des services coloniaux de Nantes, Bordeaux, Marseille. Le B. E. permet de concourir (*Voir A. 24 déc. 1935, dans* J. O. *29 déc. 1935*).

Commissaire de police en Algérie : concours, 4 mai 1936, ou le B. S., ou le Bac., permet de se présenter (J. O., *4 janv. 1936*).

Administrateur adjoint de commune mixte en Algérie : 24 mars ; — délai d'inscription : 24 fév.

Inspecteur adjoint du contrôle de l'Etat sur les chemins de fer : 8 juin ; — délai d'inscription : 15 mars. Le B. S. permet de se présenter.

Commis d'ordre et de comptabilité au ministère de l'Agriculture : 12 fév. ; — délai d'inscription : 3 fév. Le B. E. permet de se présenter.

LES NOUVEAUX TEXTES

Délégations de stagiaires (*C. 4 janv. 1936*).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai l'intention de vous autoriser à déléguer stagiaires :

1° Dans le courant de fév. 1936 les normaliens et normaliennes sortis de l'E. N. avant le mois d'oct. 1935, pourvus du B. S. et du C. A. P. et qui remplissent, par ailleurs, toutes les conditions réglementaires ;

2° Dans le courant du dernier trim. de 1936, mais pas avant, les intérimaires et suppléants qui, au 31 déc. 1936, auront été à votre disposition pour intérims ou suppléances depuis cinq ans au moins, à compter de la date où ils ont commencé leur première suppléance ou intérim.

Ces intérimaires ou suppléants devront être pourvus du B. S. et du C. A. P. ou dispensés du B. S. en application de la loi du 30 déc. 1932, ou pourvus soit du Bac., soit du D. F. E. S. (loi du 3 août 1926). Vous aurez, d'ailleurs, toute liberté de ne pas déléguer stagiaires les suppléants et intérimaires dont les services ne vous auraient pas donné satisfaction.

Il sera possible, par ailleurs, que les intérimaires et suppléants qui ne pourraient pas obtenir un emploi dans votre dép., faute de vacances, soient autorisés à faire une demande en délégation de stagiaire dans un dép. voisin. Les intérimaires qui ne pourront pas être délégués stagiaires soit dans le dép., soit dans un dép. voisin, prendront place à leur rang d'ancienneté dans la liste de classement que vous avez dû établir pour accorder les délégations d'intérimaires.

Le décret-loi sur le prélèvement est modifié (*L. 31 déc. 1935, art. 54*).

Le troisième alinéa de l'art. 2 du D. du 16 juil. 1935 instituant un prélèvement général de 10 p. 100 sur les dépenses publiques est modifié ainsi qu'il suit :

« Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les émoluments nets globaux des agents sont inférieurs à 8 000 fr.

« Pour les agents dont les émoluments nets globaux sont compris entre 8 000 et 12 000 fr., le prélèvement est fixé aux chiffres suivants : 2 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 8 000 à 9 000 fr. ; 4 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 9 001 à 10 000 fr. ; 6 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 10 001 à 11 000 fr. ; 8 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les émoluments nets globaux varient de 11 001 à 12 000 fr.

Autorisations pour constructions ou grosses réparations scolaires. (*L. 31 déc. 1935, 65*).

Le ministre de l'E. N. est autorisé à accorder aux communes des autorisations de constructions ou de grosses réparations d'éc. primaires.

Ces autorisations ne devront être accordées qu'en faveur de projets présentant un caractère d'urgence nettement établi, après enquête effectuée pour chaque cas particulier par l'I. A., et sur l'avis conforme de la commission départementale.

Lesdites autorisations seront utilisées dans le cadre et dans la limite des moyens financiers mis à la disposition des communes par les D. du 8 août 1935 relatifs à l'émission d'emprunts communaux et aux bonifications d'intérêt servies par la caisse de crédit aux départements et aux communes.

Les périodes de réserves (*L. 31 déc. 1935, art. 62 et 63*).

Ces art. autorisent la convocation en 1936 des réservistes pour la 2e période de la première réserve (durée : quinze jours) et la convocation des réservistes pour la 2e période de la première réserve.

Ce qu'on lit dans le budget de l'Ed. N.

Subventions aux départements pour l'organisation de l'ens. agricole et ménager : 566 190 fr.

E. P. S. Indemnités pour frais de déplacement : 120 000 fr.

Indemnités pour déménagement aux instituteurs et institutrices déplacés pour nécessités de service : 13 000 fr.

Ens. primaire élémentaire. Matériel et bibliothèques scolaires : 642 000 fr.

Œuvres complémentaires de l'école : 1 297 840 fr.

Subventions aux communes pour les Caisses des écoles : 802 000 fr.

Service des constructions scolaires de l'ens. primaire : 58 540 000 fr.

Service des constructions scolaires de l'enseignement technique : 21 750 000 fr.

Ecoles provisoires et installations d'internats primaires : 364 000 fr.

Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension : 400 000 fr.

Dépenses résultant de la responsabilité de l'Etat en matière d'accidents : 705 000 fr.

Secours aux fonctionnaires et anciens fonctionnaires, à leurs veuves, orphelins ou à leurs familles : 560 000 fr.

Frais de suppléance et de congé pour maladie des instituteurs et institutrices : 24 976 000 fr.

Bourses aux pupilles de la N. : 18 937 970 fr.

Bourses nationales : 55 312 000 fr.

Elections aux Offices départementaux des mutilés et pupilles de la N. (*A. 26 déc. 1935, dans* J. O., *29 décembre 1935*).

Art. 1er. — La date des élections des représentants de l'ens. public et de l'ens. libre à l'office dép. des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la N. est fixée, par A. du préfet, dans la huitaine qui suit la publication des listes électorales dressées conformément aux par. B et C de l'art. 44 du D. du 8 août 1935.

Cet A. est affiché à la porte de la préfecture, des sous-préf. et des mairies des chefs-lieux de canton et publié au *Recueil des actes administratifs*. Dans le dép. de la Seine, l'arrêté préfectoral est affiché dans les communes et inséré au *Bulletin municipal*.

Art. 2. — Les candidatures sont déclarées par lettre recommandée, un mois au moins avant le jour de l'élection, au préfet, président de l'office dép., qui en donne récépissé dans les quarante-huit heures. Elles doivent être accompagnées d'un extrait de casier judiciaire ayant moins de trois mois de date.

Art. 3. — Les déclarations ne sont acceptées que si elles émanent de personnes remplissant toutes les condi-

tions prescrites à l'al. 14 de l'art. 41 du D. du 8 août 1935.

Art. 4. — Les déclarations de candidatures sont communiquées dès réception à l'I. A., qui fait connaître au préfet, dans la huitaine, après vérification, si chaque déclarant appartient bien à l'ordre d'ens., public ou libre, au titre duquel il est candidat.

Art. 5. — Les listes des candidats appartenant à chaque ordre d'ens. sont fixées par arrêté préfectoral. Elles sont publiées au *Recueil des actes administratifs* (dans la Seine au *Bulletin municipal*) et tenues dans chaque mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Toutes les contestations relatives aux inscriptions sur les listes des candidats doivent être portées, à peine de nullité, dans la huitaine de cette publication, devant le ministre des pensions, qui statue dans les deux mois, après avis du comité d'administration de l'office national.

Art. 6. — Les élections ont lieu au jour fixé par l'A. du préfet dans les conditions prescrites au par. E de l'art. 44 du D. du 8 août 1935.

Nota. — *Voir le D. 8 août 1935 dans* J. O., *20 août 1935 ; nous ne pouvons le reproduire, vu sa longueur.*

Textes divers.

D. 14 déc. 1935. — Les chargés de missions spéciales d'inspection générale à la direction générale de l'ens. tech. ont été rangés, pour le remboursement de leurs frais de missions et de déplacement, dans les fonctionnaires du 1er groupe prévu par le D. du 13 juil. 1926, modifié par le D. du 23 sept. 1934. Les contremaîtres titulaires des E. P. ont été rangés dans les fonctionnaires du 3e groupe prévu par le même D.

C. 15 déc. 1935 déclarant que les **suppléances** des professeurs, instituteurs ou institutrices des classes élémentaires ou primaires des **Ly. et Col.** doivent être assurées par des instituteurs, ou institutrices auxiliaires.

L. m. 19 déc. 1935 précisant que le temps passé en **4e année d'E. N.** par une institutrice non pourvue du C. A. P. n'est pas valable pour l'avancement.

Mémento du Contribuable

Entretien d'un enfant de vingt-cinq ans.

Pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, les sommes affectées par un contribuable à l'entretien de son enfant n'entrent dans aucune des catégories de dépenses dont la déduction est autorisée par l'art. 109 du Code général des impôts directs et, par ailleurs, un enfant majeur, s'il n'est pas infirme, ne donne pas lieu à l'abattement prévu par le 3e alinéa de l'art. 115 dudit Code (J. O., *24 déc. 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Directeur déchargé de classe.

Il serait d'une bonne administration scolaire de pouvoir appliquer les dispositions du 2 août 1890 qui prévoient que « peuvent être déchargés de classe les directeurs et directrices d'écoles qui ont plus de 5 classes et au moins 300 élèves ». Mais une décharge de classe correspond à la création d'un emploi d'adjoint. Les crédits pour création d'emplois étant strictement limités, il est nécessaire de satisfaire d'abord aux besoins les plus urgents. Il y a encore malheureusement un certain nombre de classes qui ont plus de 50 élèves et les crédits de création sont affectés d'abord à créer les emplois nécessaires pour dédoubler ces classes surpeuplées. Les nécessités financières ont contraint le ministre à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toute création de poste de directeur ou de directrice déchargé de classe, quels que soient les effectifs de l'école. Lorsque la situation budgétaire sera redevenue normale, les créations d'emplois pour décharger de classe les directeurs d'école pourront être reprises (J. O., *28 déc. 1935*).

École de 4 élèves.

Cette école, qui ne reçoit que *quatre élèves*, est visée par le décret-loi du 30 oct. 1935 prescrivant une nouvelle revision de la carte scolaire et prévoyant la fermeture des écoles comptant moins de cinq élèves. Toutefois, elle ne sera fermée que *si les quatre élèves qui la fréquentent peuvent être admis dans une école de filles ou une école mixte distante de moins de trois kilomètres.* En ce cas, les familles pourront obtenir pour leurs enfants des bourses d'entretien dans les conditions fixées par le décret susvisé (J. O., *14 déc. 1935*).

Délégations de stagiaires.

Intérimaire licenciée ès sciences et possédant le B. E., le B. S., le C. A. P. — Cette intérimaire, ne devant compter cinq années de services qu'au cours de l'année 1936, ne pourra pas être déléguée stagiaire avant 1936 et, dans ce cas, serait titularisée le 1er janv. 1937 (J. O., *27 déc. 1935*).

Intérimaire possédant 2 bac. et le C. A. P. — Elle ne pourra pas être déléguée stagiaire le 1er janv. 1936. Les intérimaires non normaliens pourvus du C. A. P. pourront, dans la limite des postes vacants, recevoir une délégation de stagiaire au cours de l'année 1936 (et être titularisés le 1er janv. 1937), s'ils sont, au 31 déc. 1936, à la disposition des autorités académiques depuis plus de cinq ans, à compter de leur première suppléance effectuée. La même mesure pourra probablement être appliquée pendant l'année 1937 (J. O., *27 déc. 1935*).

Conjoints.

La loi Roustan peut-elle être appliquée au cours de l'année scolaire ? — Réponse négative. La proportion des postes vacants à affecter, dans chaque dép., aux bénéficiaires de la loi du 30 déc. 1921 sur le rapprochement des ménages de fonctionnaires ne peut être fixée qu'au moment de la préparation du mouvement de fin d'année scolaire, avec effet de la rentrée des classes en octobre. Il convient de faire observer qu'aux termes de l'art. 3 de la loi du 30 déc. 1921, lorsque deux fonctionnaires appartenant à des administrations différentes et résidant dans des dép. différents sont unis par le mariage, il appartient à l'administration dont relève la femme de lui offrir un poste d'abord dans le dép. où réside son mari. Ensuite, dans l'intérieur de chaque dép., « les autorités administratives se concertent pour offrir aux ménages de fonctionnaires, aussitôt que l'occasion s'en présente, sans léser les droits des tiers, soit un poste double, soit deux postes situés dans des communes limitrophes, soit deux postes situés dans un même canton ».

L'application de la loi Roustan ne peut être retardée uniquement parce que le poste sollicité est détenu par une intérimaire (J. O., *27 déc. 1935*).

Inspection d'une femme d'I. E. P.

Par qui doit être inspectée, notée et proposée pour l'avancement, une, institutrice qui exerce ses fonctions dans une circonscription où le mari est insp. primaire ?

Les règlements ne prévoient aucune exception à l'inspection par les insp. primaires de tous les inst. et institutrices de leur circonscription. Les I. A. ont d'ailleurs dans leurs attributions le droit d'inspecter eux-mêmes tous les inst. et institutrices de leur dép. ou de charger d'une inspection particulière le dir. ou la directrice de l'E. N. (J.O., *27 déc. 1935*).

Élèves d'E. P. S.

Y a-t-il une obligation de permettre le passage dans une classe supérieure à tout élève d'E. P. S. dont la moyenne pour l'ensemble des notes de l'année écoulée atteint ou dépasse 9-20 ?

Réponse négative. La moyenne passable 9-20, obtenue pendant l'année écoulée, est la condition minima que doivent remplir les élèves des E. P. S. pour être admis à passer dans la classe supérieure. Mais, en raison du nombre de places limité et de l'impossibilité budgétaire de créer des emplois nouveaux, il est institué, dans les E. P. S., un examen de passage auquel doivent satisfaire les élèves qui désirent passer d'une classe dans la classe supérieure (J.O., *27 déc. 1935*).

Maire.

On demande si un maire a le droit de se faire remplacer (lorsqu'il est empêché par un voyage urgent) à une séance du conseil d'administration d'un collège de la ville qu'il administre, par son premier adjoint, lequel le supplée entièrement dans toutes ses fonctions de maire, et après avoir prévenu de ce remplacement l'I. A. président.

Réponse affirmative, si le maire est absent et entièrement suppléé par le premier adjoint (J. O., *17 déc. 1935*).

Étudiant

On demande si un étudiant qui n'a pas opéré de changement de domicile et qui s'est transporté, pour études, dans une ville autre que sa résidence primitive, est légalement domicilié dans cette résidence nouvelle.

Le garde des sceaux ne saurait, sans méconnaître le principe de la séparation des pouvoirs, émettre un avis sur une question susceptible d'être soumise, à l'occasion de cas d'espèce, à l'appréciation souveraine des tribunaux (J. O., *17 déc. 1935*).

Emplois réservés.

Aucune disposition de l'art. 13 de la loi du 30 janv 1923, modifiée par celle du 21 juillet 1928, ne prescrit ni n'interdit aux administrations publiques de nommer les bénéficiaires d'un emploi réservé à un traitement supérieur à celui de début. Il est ajouté qu'en matière de bonifications pour services militaires de guerre les candidats militaires sont soumis aux dispositions du statut régissant spécialement les emplois ou à celles des lois, décrets lois et règlements, applicables aux fonctionnaires en général (J. O., *18 déc. 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

MONTÉE DES PÉRILS. — LES POUVOIRS

DANS la préface de son roman-cycle, *Les Hommes de bonne volonté*, M. Jules Romains nous prévenait qu'il introduirait des changements dans le rythme, l'éclairage et l'ordonnance de son œuvre. Au long des tomes IX et X, qu'il vient de faire paraître (*Montée des périls* et *Les pouvoirs*, chez Flammarion), il est resté fidèle à cette technique nouvelle, qui lui avait déjà permis, dans les premiers volumes, de varier à l'extrême les panoramas, les prises de vue. Il a continué à choisir avec soin les faits et les personnages sur lesquels mettre l'accent. Il a bloqué autour d'eux une documentation dont la richesse déconcerte. Et il a concentré sur eux les ressources de son observation, de son intuition, d'un art subtil de la mise en scène, enfin d'un sens étonnant du dialogue preste et familier auquel sa simplicité même confère un ton d'entière vérité.

Ces thèmes essentiels, qui, une fois concrétisés dans des individus ou des groupes d'individus, deviennent substance vivante, réalité charnelle, on avait pu les deviner dans les ouvrages précédents de l'imposante série. Mais ils demeuraient dans la pénombre, éclipsés par d'autres, tels que l'attraction exercée par Paris sur la vie de la France, la sexualité éparse dans le monde, l'activité secrète de la franc-maçonnerie, l'emprise encore forte du clergé catholique sur les âmes. Cette fois-ci, les peintures que l'auteur déroule en les entrelaçant, selon son procédé habituel, et dont il fait des fresques aux aspects multiples, montrent tantôt la montée des forces ouvrières dans la banlieue parisienne du Nord, tantôt l'amoncellement des fatalités qui préparent la conflagration de 1914. Thèmes graves, tragiques, qui ne réclamaient rien moins que les dons de synthèse et d'exposition de M. Jules Romains pour revêtir l'envergure qu'ils méritent.

***

POUR rendre sensible la concentration prolétarienne autour de la capitale, le romancier développe d'abord des vues très justes de géographie humaine sur la manière dont la banlieue nord a poussé, s'est ordonnée en dehors de Paris et un peu contre lui, jusqu'à devenir, en face du *pouvoir* légal, un *pouvoir* réel,

> une puissance de fait, encore insuffisamment organisée, mal consciente de son étendue, dotée de mécanismes peu éprouvés, mais bien persuadée qu'elle avait l'avenir pour elle, et déjà travaillée de furieuses tentations.

Puis, passant des abstractions au domaine des choses réelles, il incarne ces considérations dans la figure d'Edmond Maillecottin, tourneur en métaux dans une usine de la périphérie. Peut-être ne faut-il pas voir en ce jeune ouvrier, plus évolué, plus réfléchi et moins malheureux que beaucoup de ses camarades, le type même du prolétaire français. Edmond semble bien représenter un peu plus que l'élément moyen de la classe laborieuse ; mais, à ce titre, on peut le tenir pour hautement véridique. Tout ce qu'un garçon sain, intelligent, qui aime son métier jusqu'à la manie, peut penser de l'organisation de ses journées, des conditions matérielles où il doit tourner ses pièces, du travail en série, des réunions où il va, du syndicalisme, des imperfections de la société telle qu'il la voit, de la révolution future, est condensé en deux chapitres où la netteté rivalise avec l'entrain. La personnalité d'Edmond s'en dégage en traits finement notés, avec ses convictions socialistes tempérées par quelque scepticisme, son absence de foi religieuse, son matérialisme corrigé par le bon sens, le dégoût de nuire aux autres et une instinctive solidarité de classe :

> Pour en arriver à de véritables mouvements de moralité, soustraits à toute discussion, à toute ironie et accompagnés en outre de l'émotion spéciale de « faire le bien » et du confort intérieur qu'engendre l'adhésion profonde de l'être à son acte; bref, pour qu'il éprouve en lui-même l'opération d'une conscience morale comme celle dont parlent les livres d'école, il faut qu'il soit mis en présence d'un devoir de classe, de groupe ou d'équipe. Continuer à travailler quand le syndicat a donné l'ordre de grève lui paraît une grande lâcheté. Se faire embaucher, comme certains jaunes, pour remplacer les camarades en grève, confine à la scélératesse et justifie n'importe quelle punition. L'ouvrier qui trahit ses camarades est un hors-la-loi. S'il se fait démolir à coups de « chaussettes à clous », il n'a que ce qu'il mérite.

Cette étude nuancée s'enrichit d'aperçus sur l'état d'esprit des patrons d'il y a vingt-cinq ans et sur l'hostilité qui sépare, en dépit de tentatives isolées de rapprochement, les ouvriers et ceux qui les emploient ; tout le début de *Montée des périls* peut être considéré comme une illustration pittoresque, imagée et sans parti pris de la fameuse lutte de classe, de ce qu'elle a d'inhérent au régime capitaliste, et des bouleversements qu'elle est à même d'engendrer.

***

A COTE de ces conflits possibles, dont M. J. Romains laisse seulement entrevoir le fantôme, voici les périls plus imminents : ceux qui font de l'Europe de 1910-1911 une poudrière prête à sauter au moindre choc. L'écrivain les dénombre hardiment, malgré leur enchevêtrement quasi inextricable.

Il met en relief, par une suite de scènes mondaines, de correspondances, de conversations, les machinations des rois de l'acier — le Luxembourgeois Zülpicher en tête — et des pétroliers — comme M. de Champcenais — pour obtenir des commandes d'armes, s'assurer le concours des banques et provoquer des campagnes, grassement payées, dans la presse dite d'information : rien de meilleur pour nous convaincre du rôle décisif et redoutable des *pouvoirs* d'argent dans une société fondée sur la richesse, et de leur pression formidable sur les gouvernements impuissants. Il fait voir le ministre des Affaires étrangères, Gurau, et François Courson, un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, tous deux intègres et soulevés par l'amour de la paix, en butte à des manœuvres détournées, à la routine des bureaux, aux visées personnelles de certains politiciens, enfin à une somme désespérante d'ignorance, de préventions et d'incompréhension mutuelle entre la France et l'Allemagne : il révèle par là le peu d'influence dont les « hommes de bonne volonté » disposent pour arrêter la tourmente dont ils prévoient le déchaînement. Et le tableau qu'il brosse de cette époque, celle d'Agadir, celle des

affaires du Maroc, en prend un intense pathétique.

Il est exécuté, au reste, de main de maître. Sans qu'on puisse le déclarer absolument complet — comment le serait-il lorsque la matière est si dense, si brouillée, si mal fouillée encore par les historiens ? — on remarque qu'il s'y insère les débats de la France parlementaire, les jeux de la diplomatie internationale, et même les agissements singuliers d'une organisation clandestine qui vise à l'assassinat des grands de ce monde susceptibles de troubler la paix européenne. Certes, un tel tableau peut soulever quelques objections. Alors que, dans les chapitres de politique pure, M. Jules Romains fait intervenir des personnages qui ont véritablement existé — Briand, Jules Cambon, Berteaux, — il confie à un héros purement inventé, Gurau, le rôle qui dut être, en partie du moins, celui de M. de Selves, ministre des Affaires étrangères d'alors. Comment le profane se reconnaîtra-t-il dans ce mélange du vrai et du fictif ?

Mais, au fait, est-ce indispensable qu'il fasse exactement le partage ? Ce qui importe, c'est qu'il éprouve le sentiment écrasant de l'authenticité. Et il l'éprouve parce que chaque personnage créé ou dépeint est si minutieusement individualisé — tics, gestes, détails familiers, rien ne manque, — qu'on croit sans discuter à son existence. Un exemple parmi cent autres : l'attitude de Zülpicher discutant avec M. de Champcenais :

M. Zülpicher montrait une nervosité qui, pour lui, était extrême. Parfois, en passant près d'un buisson de roses, il en caressait une distraitement, ou même l'arrachait, d'ailleurs avec précaution, et, la serrant dans sa main droite, en écrasait le cœur sous son pouce. Des pétales tombaient sur le sable. Ou bien il cassait, en choisissant l'endroit, une petite branche de laurier, et la dépouillait de ses feuilles une à une. Champcenais entendait les propos de Zülpicher comme des moitiés de reproches à son adresse : « Quel homme autoritaire, se disait-il, et violent ! Comme sa courtoisie plaquée disparaîtrait vite ! »

***

CES préoccupations politiques et sociales ne tiennent pas toute la place dans *Montée des périls* et dans *Les pouvoirs*. On les retrouve, évidemment, chez presque tous les comparses, comme une sorte d'inquiétude diffuse, de hantise douloureuse que symbolise surtout ce mot : la guerre. Mais, n'est-ce pas, la vie universelle se poursuit, quels que soient les angoisses et les dangers de l'heure. Aussi, dans l'atmosphère de drame qu'il a ressuscitée, l'écrivain a-t-il laissé libre cours aux passions, aux ambitions, aux rêveries individuelles, au goût du plaisir et du bonheur, et à l'indestructible instinct de vivre.

C'est ainsi que Gurau prend le temps de méditer, avec scrupules et hésitations, sur les possibilités qui se présentent à lui d'un mariage riche ; que Champcenais, au milieu de ses tractations avec Zülpicher, rime un sonnet d'un comique achevé pour la « reine » de son cœur ; que Jerphanion, tout en préparant l'agrégation, se lance dans une intrigue amoureuse où il s'empêtre ; que Jallez, son *alter ego*, se laisse aller, au cours de promenades solitaires à travers Paris, à une émotion d'un ordre curieusement raffiné — une émotion impersonnelle qui le comble :

Il ne saurait dire en quoi elle consiste au juste, et, pour le moment, ce n'est pas à cela qu'il tient le plus ; c'est à ne pas la perdre. Mais il sent assez bien à quoi elle est liée.

D'abord aux mouvements qui se produisent sur la chaussée et les trottoirs, à ce qu'on appelle l'animation, à un rapport qui se crée, qui vibre entre l'animation et lui... Elle est liée aux directions et aux vitesses qui se manifestent autour de lui... Elle est liée au degré de peuplement de ce boulevard, de ses deux peuplements, le permanent et le fugitif ; à sa dose d'existence dans l'heure même où la vôtre s'y ajoute ; à sa charge vivante, à l'échelon qu'il occupe entre l'espace désert et quelque suprême foule insoutenable ; à la pente, aux dimensions, aux structures ; à des distances de l'ordre invisible, dont on ne se demande pas où sont les points d'attache, mais qu'on éprouve au passage, comme des fils qu'on heurterait du genou, et qu'on mettrait en branle ; aux avoisinements ; aux choses qui se tiennent derrière les toutes proches, à celles qui sont encore plus loin, aux couches successives de l'alentour, à l'épaisseur qu'on leur prête ici et là, à ce qu'elles semblent propager de spécial et de différent jusqu'à vous ; à l'horizon des yeux, à l'horizon des rumeurs ; à ce que vous disent là-bas les soulèvements bleuâtres dans l'échancrure de la rue ; à la façon dont le vent vous apporte des roulements, des sons de trompe, un « hou » infiniment lointain de sirène ; au sens suivant lequel il vous touche, à la quantité exactement désirable de mollesse, de douceur humide qu'il pose, puis essuie sur votre joue ; même à l'insondable attrait de ce ciel bleu vert, semé de petits nuages immobiles, dont il n'y a pas un passant dans la rue, pas un homme dans les maisons, qui ne reçoive l'influence par quelque effet second de reflet ou de rêverie.

De telles haltes ménagées entre les vastes développements, comme aussi de brèves incursions dans des intérieurs paisibles, un peu en marge de la vie tumultueuse, comme encore l'évocation d'un printemps qui déferle pareil à un éblouissement sur Paris et sa banlieue, rattachent les motifs principaux de *Montée des périls* et des *Pouvoirs* à la trame permanente de l'univers. Par là, M. Jules Romains replace les agitations, élans et convulsions de toute sorte qu'il décrit ou suggère, dans le cours éternel des choses — dans ce bouillonnement vital dont, depuis les premières pages de son entreprise, il n'a cessé de traduire la violence et la majesté.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

VIOLETTE TRÉFUSIS : **Broderie anglaise** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Mme Violette Tréfusis, Anglaise d'origine, écrit tantôt en français, tantôt en anglais. Elle mêle au charme britannique quelques brins d'ironie bien français.

On retrouve dans ce charmant roman les dons magiques des romancières anglaises, ces dons qui avaient fait le succès des premiers romans français de Violette Tréfusis, *Sortie de secours* et cet *Echo* qui retint l'attention du jury Fémina. On pense à Virginia Woolf, à Rosamond Lehmann. Les techniciens du roman admireront le tour de force qu'il représente.

PETER NEAGOÉ : **Tempête**, trad. de l'anglais par Victor Llona (A. Michel ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur si remarqué de *Ibéana la possédée* nous présente aujourd'hui, négligemment nouées en une gerbe odorante et multicolore, une brassée de fleurs champêtres parmi lesquelles se sont glissées, inquiétantes et perverses, certaines floraisons issues de cette forcerie : la civilisation occidentale.

C'est que Peter Neagoé, poète autant que conteur et moraliste, vit transplanté sur un sol étranger, celui des Etats-Unis, qui présente avec sa Roumanie natale, dont il conserve la nostalgie aiguë, des contrastes en même temps que des ressemblances qui influent puissamment sur son art. Si « W. W. » le « businessman » américain, sa femme et le gigolo de celle-ci sont des « types » essentiellement new-yorkais, les « fermiers » grossiers du *Dernier appel* ne sont pas tellement éloignés de ceux de *Tempête* et des autres récits qui ont pour cadre les plaines et les montagnes de la Transylvanie.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

BERTRAN ET BIMI

Par RUDYARD KIPLING

Le grand poète et romancier anglais RUDYARD KIPLING, *prix Nobel de littérature, l'un des rares écrivains de notre temps dont le génie était universellement reconnu et admiré, vient de mourir à Londres, le 17 janvier, quelques jours après la célébration de son soixante-dixième anniversaire. On lira avec un intérêt particulier, à cette occasion, l'un des contes les plus dramatiques de l'auteur du* Livre de la Jungle, *de* Kim, *des* Histoires comme ça *et de tant d'autres ouvrages déjà devenus classiques.* — M. K.

C'est l'orang-outang du fond de la grande cage de fer amarrée aux crèches à moutons qui entama la discussion. La nuit était suffocante, et, comme nous passions à hauteur de la cage avec Hans Breitmann, l'Allemand à pesante carrure, traînant notre literie vers l'avant du steamer, il s'éveilla et se mit à jacasser obscènement. On l'avait pris quelque part dans l'archipel malais, et il allait en Angleterre se faire exhiber à un shilling par tête. Quatre jours, sans cesse, il avait lutté, hurlé, secoué les lourds barreaux de sa prison et, entre temps, failli occire un Lascar assez imprudent pour passer à porter de l'énorme main poilue.

— Ça te ferait du bien, mon ami, d'avoir un peu le mal de mer, dit Hans Breitmann, en s'arrêtant près de la cage.

Le bras de l'orang-outang glissa négligemment entre les barreaux. Nul n'eût pu croire qu'il allait se projeter soudain, avec la détente d'un serpent qui attaque, vers la poitrine de l'Allemand. La soie légère du costume de nuit se déchira. Hans fit un pas en arrière, comme si rien n'était arrivé, et cueillit une banane à un régime qui pendait près d'un des canots.

— Ça te ferait du bien, dit-il, tout en pelant le fruit et l'offrant au démon encagé qui lacérait la soie en loques.

Puis nous étendîmes notre literie à l'avant, parmi les Lascars endormis, pour tâcher de saisir le peu de brise que la marche du bateau nous pourrait donner. La mer ressemblait à une huile fumante, sauf là où elle devenait flamme au fil de l'étrave, sitôt disparue dans la nuit en tourbillons et en traînées de feu pâle. Il y avait un orage à quelques milles ; on voyait danser la lueur des éclairs. La vache du bord, inquiète de la chaleur et de l'odeur du singe dans la cage, meuglait de temps en temps, d'un ton plaintif, sur la même note exactement où la vigie répondait toutes les heures à l'appel de la passerelle. Le trépignement cadencé des machines très distinct et le retentissement du panier aux escarbilles, comme on le chavirait dans la mer, heurtait cette continuité de bruits assourdis. Hans se coucha à mon côté et alluma un cigare. D'où naturellement un début de conversation. Il possédait une voix aussi berçante que le ressac de la mer et des provisions d'expérience plus vaste que la mer elle-même ; car son affaire dans la vie était d'errer du haut en bas du monde, à la recherche d'orchidées, de bêtes fauves et de spécimens ethnologiques pour des marchands allemands et américains. Je voyais le bout allumé de son cigare rougir et pâlir dans l'ombre, les phrases s'élevaient, tombaient sur leur cadence monotone, je sentais que j'allais dormir. Mais l'orang-outang, troublé par quelque rêve des forêts de sa liberté, se mit à hurler comme une âme en purgatoire et à secouer frénétiquement les barreaux de la cage.

— S'il était dehors en ce moment, il ne resterait pas grand'chose de nous par ici, dit Hans nonchalamment. Il crie bien. Voyez maintenant, je vais l'apprivoiser quand il s'arrêtera.

Il y eut une pause dans la clameur, et de la bouche de Hans sortit une imitation du sifflement d'un serpent si parfaite que je faillis sauter debout. Soutenu, continu le bruit assassin courut le long du pont et l'on n'entendit plus grincer les barreaux ébranlés. L'orang-outang grelottait en une extase de pure terreur.

— Ça, ça l'a fait taire, dit Hans. J'ai appris ce tour à Mogoung Tanjong, quand je faisais collection de petits singes pour des gens à Berlin. Tous les animaux du monde ont peur des singes — excepté le serpent. Alors je joue serpent contre singe et il reste coi.

***

— Êtes-vous endormi ou voulez-vous écouter, et je vous dirai une histoire que vous ne croirez pas ?

— Il n'y a pas d'histoire en ce bas monde que je ne puisse croire, dis-je.

— Si vous avez appris à croire, vous avez appris quelque chose. Maintenant j'éprouverai votre croyance. Bien ! Quand je faisais collection de ces petits singes — c'était en 79 ou 80 et j'étais dans les îles de l'Archipel, là-bas dans le noir — son doigt montrait le sud dans la direction générale de la Nouvelle-Guinée. Mein Gott ! J'aimerais mieux faire collection de diables rouges en vie que de ces petits singes. Quand ils ne vous emportent pas un doigt d'un coup de dent, ils sont tout le temps à mourir de nostalgie — mal du pays — à cause de l'âme imparfaite qu'ils ont arrêtée à mi-chemin de son développement. Je restai là presque un an et j'y rencontrai un homme qui s'appelait Bertran. C'était un Français, un brave homme, naturaliste jusqu'aux moelles. On disait que c'était un forçat évadé, mais il était naturaliste, cela me suffisait. Il appelait toutes les bêtes vivantes du fond de leur forêt, et elles venaient à lui. Je lui disais qu'il était saint François d'Assise revenu sur la terre par transmigration, et il riait, disant qu'il n'avait jamais prêché aux poissons. Il les vendait contre du tripang — *bêche-de-mer*.

« Et cet homme, qui était le roi des charmeurs de bêtes, avait dans sa maison le pareil tout à fait de cet animal diable, là-bas dans sa cage — un grand orang-outang, qui se croyait un homme.

« Il l'avait trouvé quand il était petit — l'orang-outang — et c'était un fils, un frère, opéra-comique et tout ça pour Bertran. Il avait sa chambre dans cette maison — pas une cage, une chambre — avec lit et draps, et il se mettait au lit, il se levait, il fumait son cigare et mangeait son dîner avec Bertran, se promenait même avec en lui donnant la main, ce qui était tout à fait horrible. Herr Gott ! J'ai vu cette bête se renverser dans sa chaise et rire quand Bertran me plaisantait. Non, ça n'était pas une bête, c'était un homme, et il parlait à Bertran et Bertran comprenait, je les ai vus. Et il était toujours poli avec moi, excepté quand je parlais trop longtemps à Bertran et que je lui disais des riens. Alors il me tirait dehors — oui, ce gros démon noir avec ses énormes pattes — comme si j'avais été un enfant. Ce n'était pas une bête, c'était un homme. Cela, je m'en aperçus avant de l'avoir connu trois mois, et Bertran il voyait la même chose, et Bimi, l'orang-outang, nous comprenait tous les deux et riait, son cigare entre ses grandes canines, en montrant ses gencives bleues.

***

« Je passai là un an. Là, et dans les autres îles, quelquefois pour des singes, d'autres pour des papillons et des orchidées. Une fois, Bertran me dit qu'il va se marier parce qu'il a trouvé une jeune fille qui faisait l'affaire, et il me demande si je trouve bonne son idée de mariage. Je ne dis rien, parce que ce n'était pas moi qui me mariais. Là-dessus il s'en va faire la cour à la fille — c'était une métisse française — très jolie. Avez-vous du feu ? Ouf ! Très jolie. Seulement je dis : Avez-vous pensé à Bimi ? S'il me tire de ma place quand je vous parle, que fera-t-il à votre femme ? Il la tirera en morceaux. Si j'étais vous, Bertran, j'offrirais à ma femme pour cadeau de noce l'image de Bimi empaillé. Déjà à ce moment j'avais appris des choses sur les singes. Le tuer ? dit Bertrand. Il est à vous, je dis, s'il était à moi, il serait tué déjà.

« Alors je sentis au dos de ma nuque les doigts de Bim-

Mein Gott ! Je vous dis qu'il parlait à travers ces doigts-là. C'était l'alphabet sourd-muet, tout complet. Il passe son bras poilu autour de mon cou, il me lève le menton et me regarde dans la figure, rien que pour voir si je comprenais son langage aussi bien qu'il comprenait le mien.

« — Regardez-moi ça ! dit Bertran. Et vous voudriez le tuer au moment où il vous caresse : la voilà bien, l'in-« gratitude teutonne !

« Mais je savais que j'avais fait de Bimi un ennemi pour la vie, car ses doigts parlaient de meurtre à travers la peau de ma nuque. Quand je revis Bimi, il y avait un pistolet dans ma ceinture. Il le toucha une fois, et j'ouvris la culasse pour lui montrer qu'il était chargé. Il avait vu tuer les petits singes dans les bois. Il comprit.

« Lors donc, Bertran se maria, et il oublia Bimi qui dansait sur la plage avec sa moitié d'âme humaine dans le ventre. Je le voyais danser ; il prenait une grosse branche et fouettait le sable jusqu'à ce qu'il eût creusé un grand trou, comme une fosse. Alors je dis à Bertran : — Pour l'amour de Dieu, tuez Bimi. Il est fou de jalousie.

« Bertran dit :

« — Il n'est pas fou du tout. Il aime ma femme et lui obéit. Si elle le lui dit, il ira chercher ses pantoufles.

« Et il regarda sa femme à travers la chambre. C'était une très jolie fille.

« Alors je lui dis :

« — Et vous avez la prétention de connaître quelque « chose aux singes quand vous laissez cette bête devenir « enragée à force de battre le sable, parce que vous ne « lui parlez pas ! Envoyez-lui un coup de fusil quand il « viendra à la maison, car il a dans les yeux le feu de la « mort, de la male-mort.

« Bimi vint à la maison, mais il n'y avait pas de flamme dans son œil. C'était tout caché pour l'instant, par ruse — par sacrée ruse — et il va chercher ses pantoufles, à la femme, et Bertran se tourne vers moi et dit :

« — Le connaissez-vous mieux depuis neuf mois que je ne l'ai connu en douze ans ? Un fils peut-il frapper son père ? Je l'ai nourri et il était mon fils. Ne nous racontez plus ces bêtises, à ma femme ni à moi.

« Le jour suivant, Bertran vint à ma case afin de m'aider à faire des caisses en bois pour les spécimens, et il me dit qu'il avait laissé sa femme quelques instants dans le jardin avec Bimi. Alors je finis mes caisses en deux temps, et je dis :

« — Allons chez vous prendre un verre.

« Il rit et répond :

« — Allons-y, Boit-sans-Soif.

« La femme n'était pas dans le jardin et Bimi ne vint pas à l'appel de Bertran. Et sa femme non plus ne vint pas à son appel, et il frappa à la porte de sa chambre : elle était fermée à clef double tour. Alors il me regarda et sa figure était blanche.

« J'enfonçai la porte d'un coup d'épaule, le chaume du toit avait un grand trou et le soleil frappait sur le plancher. Avez-vous vu du papier déchiré dans une corbeille ou un jeu de whist épars sur une table ? Il n'y avait plus rien là qu'on pût appeler une femme. Il y avait du... quelque chose par terre et voilà tout.

« Je regardais tout ça et j'avais mal au cœur ; mais Bertran regarda un peu plus longtemps ce qu'il y avait par terre et sur les murs et le trou dans le chaume. Alors il se mit à rire doucement et sans bruit et je vis, Dieu merci, qu'il était devenu fou. Il ne pleurait pas, il ne priait pas, il restait immobile dans l'embrasure de la porte à rire tout seul. Puis il dit :

« — Elle s'est enfermée à clef dans cette chambre et il a arraché le chaume. Fi donc ! Voilà ce que c'est. Nous raccommoderons le toit et nous attendrons Bimi. Sûrement il viendra.

* * *

« Nous attendîmes dans cette maison dix jours, comme je vous le dis, et, une fois ou deux, nous vîmes Bimi s'avancer de quelques pas hors des bois. Il avait peur parce qu'il avait fait mal. Bertran l'appela quand il sortit pour voir le dixième jour, et Bimi arriva en gambadant le long de la plage et poussant des petits cris, avec une longue mèche de cheveux noirs qu'il tenait à la main. Alors Bertran rit et dit : « Fi donc ! » comme pour un verre cassé à table, pas plus, et Bimi vint plus près, et Bertran faisait sa voix douce, douce, et riait tout seul.

« Pendant trois jours, il fit des mamours à Bimi parce que Bimi ne voulait pas se laisser toucher. Puis Bimi vint dîner à la même table que nous, et les cheveux qu'il tenait étaient tout noirs et poissés de ce qui avait séché sur ses mains. Bertran lui donna du *sangaree* jusqu'à ce que Bimi fût saoul comme une brute, et alors... »

Hans s'arrêta pour faire tirer son cigare.

— Et alors, dis-je ?

— Et alors, Bertran le tua de ses mains, et j'allai faire une promenade sur la place. C'était l'affaire de Bertran. Quand je revins, le singe était mort, et Bertran en train de mourir sur le corps, mais riant malgré ça, doucement, sans bruit, et content tout de même. Or vous connaissez la formule de la force de l'orang-outang — elle est comme sept à un à la force de l'homme. Pourtant, Bertran, il avait tué Bimi avec les armes que Dieu lui avait données. Voilà le miracle.

L'infernale clameur recommença dans la cage.

— Aha ! Notre ami là-bas s'agite !

Hans modula son sifflement venimeux et prolongé. On pouvait entendre la puissante brute trembler d'effroi dans sa cage.

— Mais, au nom du ciel, pourquoi n'avez-vous pas aidé Bertran au lieu de le laisser tuer ? demandai-je.

— Mon cher, dit Hans en s'étirant avec componction avant de s'endormir, ça n'était pas séant, même pour moi, de continuer à vivre après ce que j'avais vu dans cette chambre au plafond troué. Et Bertran, c'était le mari. Bonsoir, dormez bien.

RUDYARD KIPLING.

(Traduit de l'anglais par Louis Fabulet.)

LA VIE SCOLAIRE

INSTRUMENTS PÉDAGOGIQUES

DEHORS, la pluie.

Au pied du coteau, la nappe d'eau couvre la vallée.

Dedans, un poêle de fonte, couvercle soulevé, vide, froid.

Une vingtaine d'enfants recroquevillés. Les grands soufflent dans leurs doigts avant d'écrire. Madame grippée, veut paraître à son aise. Les petits, le nez rouge, ânonnent la lecture.

M. l'inspecteur n'a pas quitté son pardessus. Il fourre ses mains dans ses poches. Il vient de parcourir quarante kilomètres. Il garde une vitesse acquise, arpente la classe à grands pas...

UN DU COURS ÉLÉMENTAIRE. — Madame, je ne peux pas retirer 9 de 3.

MADAME, *mécontente.* — Voilà, il fallait venir à l'école hier.

UN DU COURS SUPÉRIEUR. — Madame, comment trouve-t-on la surface d'un losange ?

MADAME, *plus mécontente encore.* — Si tu étais venu la semaine dernière...

L'INSPECTEUR, *interrompant sa course, avec des ménagements, toutefois.* — Madame, vos petits me paraissent en retard en lecture.

— Monsieur l'inspecteur, ils viennent si peu régulièrement...

— Au fait, combien vous en manque-t-il ?

— Quinze ou seize, peut-être en arrivera-t-il encore tout à l'heure.

— Mais, comment se fait-il ?...

— Ah ! monsieur l'inspecteur, les pieds mouillés, le mauvais temps, les rhumes...

— C'est vrai... mais vous n'avez pas bien chaud, ici.

L'INSTITUTRICE, *embarrassée.* — Avez-vous froid, mes p'tits enfants ?

LE CHŒUR. — Non, m'dame !

— A propos, combien de degrés avez-vous ?

— ... ...

M. l'inspecteur scrute en vain les coins de la classe...

Premier instrument pédagogique : le thermomètre.

H. L.

P.-S. — « La température des classes sera de 15 à 17°. » *(Les Instructions).*

POUR NOS LECTRICES

UNE ROBE EN TAFFETAS

POUR les fêtes de la fin de l'hiver, rien ne sera plus « habillé » que cette jolie robe de taffetas qui s'agrémente de grandes épaulettes et d'un large volant en forme. Nous pourrons l'exécuter en taffetas puce, marine ou noir; pour les cérémonies, nous préférons le noir, qui garde plus de cachet et de distinction.

L'exécution en est extrêmement simple ; elle se compose d'un fourreau princesse sur lequel on dispose le volant du haut qui forme empiècement et épaulettes et le volant du bas qui, monté en pointe devant et derrière, donne une ligne très allongeante.

Pour le fourreau, nous prendrons le patron sur une robe qui nous va bien et nous ferons la robe

Patron de l'épaulette.

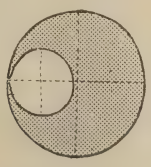

Moitié du volant.

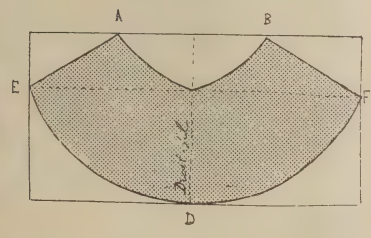

entièrement en laissant libres les coutures du bas de chaque côté à partir des genoux ; autour du col et de l'emmanchure, nous mettrons un biais de 3 à 4 millimètres de large. Puis nous placerons les volants.

Chacun des volants du haut de la robe se taille de la manière suivante : tracer deux axes, l'un de 42, l'autre de 45 centimètres ; à l'aide de ces axes, tracer un cercle ; sur une moitié de l'axe le plus court, tracer au milieu de la ligne une perpendiculaire mesurant 10 centimètres de chaque côté de l'axe ; à l'aide de ces lignes, tracer de nouveau un petit cercle qui se trouvera sur le côté ; ce cercle, une fois développé, sera la ligne intérieure de l'épaulette (fig. 1). Lorsque les deux épaulettes seront taillées, on bâtira un rentré pour la ligne intérieure et on fera un ourlet tout autour ; ensuite on bâtira sur la robe en faisant derrière un effet de pointe, tandis qu'on ménagera devant un arrondi qui doublera la ligne de l'encolure ; on fixera par une piqûre à la machine.

Pour tailler le volant du bas, préparer un rectangle d'un mètre sur 0m,50 (fig. 2) ; tracer un axe vertical au milieu du rectangle ; sur cet axe, placer un point (à 15 centimètres du côté supérieur) ; sur ce côté, placer un point de chaque côté de l'axe et à 22 centimètres : A et B ; à l'aide de ces trois points, tracer la ligne AB qui détermine le bord intérieur du volant (ayons soin de marquer le point C par une pointe) ; du point C à D, il y a 35 centimètres ; mesurer 35 centimètres de A au côté du rectangle, de même, du point B à l'autre côté ; tracer la ligne AE et la ligne BF, puis la courbe EDF qui forme le bas du volant. Tailler sur ce patron deux morceaux semblables pour le devant et le dos de la robe en plaçant le droit fil en CD. Assembler les coutures de côté, faire un rempli en haut et bâtir sur la robe ; il est préférable de ne pas faire tout de suite l'ourlet du bas ; on ne fera cet ourlet qu'après avoir essayé la robe et vérifié l'arrondi.

La ceinture est une grande bande droit fil à pans taillés en biais et bordée d'un simple ourlet ; on la maintient à la taille en la faisant passer à droite et à gauche dans une large bride et on fait derrière un large nœud en laissant les pans beaucoup plus longs que les coques, afin de garder à la robe son ensemble très allongeant.

Ce modèle peut faire une charmante robe d'après-midi si nous la tenons un peu plus court et si nous employons un voile fleuri pour l'exécuter ; elle peut aussi faire la plus charmante des robes de bal pour jeune fille, nous la taillerons alors dans du taffetas rose pâle ou vert pâle, dans du crêpe de Chine ou du crêpe Georgette de nuance claire.

QUELQUES RECETTES

Les bons sandwiches. — La variété des recettes de ces véritables « surprises » gastronomiques ne saurait être trop abondante. En voici quelques-unes dont on appréciera la nouveauté.

Sardines. — Prendre quelques sardines, les mélanger intimement avec du beurre, se servir de cette crème pour fourrer des sandwiches beurrés.

Boudin. — Beurrer du pain à sandwich ; mêler à de la chair de boudin un bon morceau de beurre, en tartiner les tranches du sandwich.

Champignons. — Avoir des champignons de Paris bien frais, les couper en tranches minces en leur conservant leur forme, les assaisonner avec de la crème fraîche, du vinaigre, du sel, une goutte d'huile ; les placer sur les tranches de pain.

Petits pois. — Réserver des petits pois bien tendres légèrement sucrés ; battre de la crème fraîche pour obtenir une crème fouettée bien consistante. Saler, y mettre les petits pois. Fourrer des sandwiches avec cette composition.

Œufs et laitue. — Faire cuire des œufs durs, en émincer quelques-uns ; prendre le jaune des autres et le mélanger avec du beurre, de la crème fraîche, du persil haché, saler ; étendre cette crème sur les tartines, placer deux ou trois rondelles d'œufs durs. (On peut varier en remplaçant le beurre et la crème par de la mayonnaise.)

Saumon. — Faire une pâte en écrasant du saumon avec de la mayonnaise ; fouetter de la crème fraîche, saler ; placer sur un côté du sandwich la pâte de saumon, sur l'autre la crème fouettée ; refermer.

ROSINE.

PRIX CHARLES-DELONCLE

L'Institut colonial français vient de fonder un prix dit « Prix Charles-Deloncle », destiné à récompenser les efforts d'un instituteur ou d'une institutrice du département de la Seine, ayant fait dans son enseignement la part la plus large à la propagande coloniale française, soit dans sa classe, soit dans une œuvre post-scolaire.

Le prix doit être constitué par un ensemble d'ouvrages de documentation ou de littérature coloniale.

A titre exceptionnel, deux instituteurs vont être récompensés pour leurs efforts de l'année 1935. Par la suite, un seul lauréat sera annuellement désigné.

POUR LIRE EN CLASSE

Le poisson d'avril.

(Suite et fin.)

L'auteur de cette histoire nous raconte comment, étant enfant, il fut victime d'un poisson d'avril. Étant allé, malgré la défense de sa mère, faire une courte visite au charpentier Pidoux, il fut chargé par ce dernier d'aller chercher « la corde à virer le vent ». Cette recherche l'entraîne en de nombreuses aventures dont vous allez entendre le récit.

Lacroix, l'épicier, demeurait à l'autre bout du village

Au moment de prendre ma course, je fus arrêté par cette réflexion qu'il me faudrait passer sous les fenêtres de la maison, et que ma mère ne manquerait pas de me voir. Je pris donc à travers champs un sentier qui allongeait de moitié le trajet.

J'étais tout haletant quand je poussai brusquement la petite porte de l'épicerie. Au bruit de la sonnette fêlée, l'épicier, qui regardait au fond d'un bocal à cornichons, leva la tête.

— Des billes ? me demanda-t-il avec un sourire insinuant.

— Non !

— Du sucre d'orge, alors ?

— Non.

Pendant qu'il me parlait, j'avais repris haleine, et je pus lui expliquer que je venais lui réclamer « la corde à virer le vent ».

Il parut d'abord surpris ; puis il fut pris d'une folle envie de rire qu'il dissimulait très mal dans son tablier bleu. Mais j'étais trop pénétré de l'importance de ma démarche pour songer à autre chose.

Quand il eut retiré le tablier dont il se cachait le visage, sous prétexte de s'essuyer le front, il était tout rouge, mais la parole lui était revenue.

— Attends un peu, me dit-il, il faut que je demande à ma femme où est cette corde.

Il sortit par une porte vitrée, tout enguirlandée de pelotes de ficelle, de cordes à sauter, et tapissée d'images d'Épinal.

Dans le silence de la boutique, je distinguais les battements sourds de mon cœur.

J'entendis bientôt une discussion derrière la porte vitrée. On avait l'air de se demander si l'on devait me donner « la corde à virer le vent ». J'eus une horrible crainte. Si l'on refusait de me la donner, que faire ? La femme disait « non » ; le mari disait « si ».

La femme répliqua :

— Son père se fâchera !

Le mari répondit quelque chose que je n'entendis pas.

D'habitude, j'aimais beaucoup Mme Lacroix, parce qu'elle avait une bonne figure avenante, avec je ne sais combien de fossettes. Mais, cette fois, je la pris en grippe, en songeant que c'était elle qui disait non, et qui refusait de me confier la corde.

L'épicier reparut ; derrière son épaule, se montrait la figure à moitié fâchée de l'épicière. Elle me faisait des signes auxquels je ne comprenais rien, et qui irritèrent son mari quand il les aperçut.

Elle me fit compliment sur mon chapeau (pour m'amadouer sans doute), me conseilla de ne pas courir trop fort (de quoi se mêlait-elle ?) ; après quoi, d'un air de compassion qui me déplut, elle me mit dans la main un bâton de sucre d'orge qui me réconcilia presque avec elle.

— Mon garçon, dit le père Lacroix, la corde est en ce moment chez Roubaud, qui en avait besoin pour faire fleurir ses luzernes.

Je courus chez le père Roubaud.

Le père Roubaud était dans son jardin, sur un banc, au soleil, les deux jambes écartées, les mains sur les genoux, surveillant ses plates-bandes, dans l'attitude d'un homme qui vient de déjeuner copieusement, et qui va faire un petit somme en aspirant le parfum des giroflées. Bastien, son gros bouledogue tavelé, dormait déjà à côté de lui.

Il ne comprit d'abord rien à ma demande. Quand je la lui répétai, il commença à rire si bruyamment, que Bastien, réveillé en sursaut, se mit à courir après un chat imaginaire.

Enfin, le bonhomme s'essuya les yeux avec son mouchoir à carreaux, reprit haleine du mieux qu'il put, et me déclara que c'était la meilleure plaisanterie qu'il eût entendue depuis longtemps.

Je lui affirmai de mon côté que ce n'était pas une plaisanterie et que, s'il ne se servait plus de la corde, il ferait mieux de la rendre.

— Ah ça ! tu y tiens donc ? dit-il en me regardant d'un air surpris.

— Je cours après depuis une heure.

— Répète ça.

— Je cours après depuis une heure.

— Depuis une heure ! Il y a longtemps que ça n'a si bien réussi. Si tu y tiens, mon bonhomme, tu peux courir encore, car le préfet a demandé la corde pour le moment des élections ; tiens, vois-tu là-bas les gendarmes qui l'emportent à Tours ?

En effet, par-dessus la haie d'aubépine fleurie, deux tricornes galonnés se balançaient au mouvement régulier du pas des chevaux.

Je ne fis qu'un bond jusqu'à la porte ; comme il y avait un long détour à faire pour rejoindre les gendarmes, je n'avais pas de temps à perdre.

Je les connaissais bien, les gendarmes, car mon père était le médecin de la gendarmerie, et je n'avais pas peur de leur demander la corde.

Je passais donc en courant le long de la halle, lorsque Mme Lacroix sortit de derrière un des piliers et me demanda où j'allais. Comme je me sauvais sans lui répondre, elle me saisit par le bras.

— Laissez-moi, laissez-moi, madame Lacroix, dis-je en me débattant.

— Un mot, mon mignon, reprit-elle. Tu ne sais donc pas que c'est aujourd'hui le 1er avril, et que c'est pour t'attraper qu'on te fait courir après la corde à virer le vent ? La corde à virer le vent n'existe pas ; c'est un poisson d'avril !

Toute mon exaltation tomba comme si je venais de recevoir une douche. De dépit, je jetai violemment mon chapeau par terre.

La brave femme le ramassa, et, tout en l'essuyant avec soin, me dit :

— Ne te fâche pas pour cela. Ce n'est rien. C'est arrivé à bien d'autres. Méfie-toi une autre fois.

Et, pour me consoler, elle m'embrassa.

J'étais si confus, que je ne sais trop si je remerciai Mme Lacroix de s'être dérangée exprès pour m'empêcher d'aller plus loin.

Comme je la quittais, une bande de gamins, à qui peut-être Pidoux avait donné le mot, débusqua d'une petite ruelle, et tous, en chantant, se mirent à exécuter autour de moi des danses sauvages.

Je fonçai, les poings fermés, sur ceux qui étaient devant moi, et je réussis à me tirer de leurs mains. Il est vrai que mon chapeau neuf trouva, dans cette bagarre, une fin prématurée... Une des manches de ma veste pendait misérablement et je ressentais, dans la région du nez, une chaleur inaccoutumée, accompagnée de picotements.

— Le voilà ! dit ma mère avec un geste d'effroi, quand elle me vit rentrer en si triste équipage.

— Ce n'est rien, dit mon père ; il suffira de lui bassiner le nez et d'y mettre une compresse. Elisabeth aura soin de lui pendant que nous irons au Breuil.

On ne me dit pas autre chose ; on me trouvait sans doute assez puni de ma désobéissance. J'eus tout le loisir de réfléchir pendant cette journée d'emprisonnement, car je n'osai descendre au jardin, ni même risquer mon nez à la fenêtre.

Comme c'est assez l'usage, je m'en pris d'abord à tout le monde de ma mésaventure. J'en voulus à Pidoux, à l'épicier, au père Roubaud. Mais, à la réflexion, je commençai à m'avouer que tous mes malheurs étaient venus d'avoir quitté le jardin malgré les recommandations de ma mère.

D'après J. GIRARDIN.

Un peu partout (Librairie Hachette)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissee en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage.
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces

à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

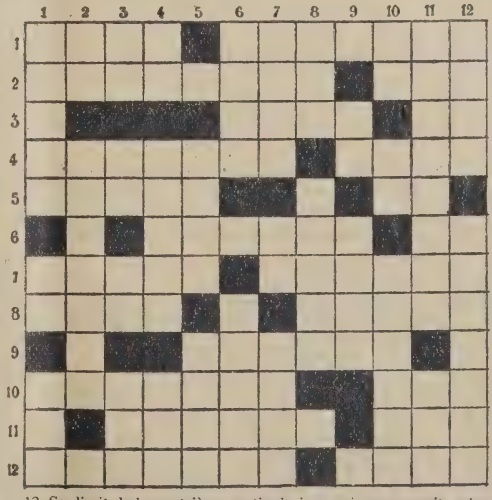

HORIZONTALEMENT

I. Sert à marquer le bruit que font plusieurs corps qui roulent. Qui est sous la dépendance du chef de l'Église catholique. — 2. Réveillera. Fille de Cadmus. — 3. Mesure employée encore en Angleterre. — Pronom personnel 3e personne. — 4. Poissons des mers septentrionales. Règlement fait par autorité publique pour le prix des denrées. — 5. Pus séreux qui sort des ulcères. Forme de AD. — 6. Qui sont d'une certaine couleur. Abréviation d'un mot latin signifiant *le même*. — 7. Petit bâtiment à un mât. Qui représente les couleurs de l'arc-en-ciel. — 8. Le bord, la lisière d'un bois. Faire qu'une chose soit plus haute qu'elle n'était. — 9. Nom de quatre papes. — 10. Tira du bois de dessus les bateaux et le porta sur le bord. Monnaie roumaine. — 11. Cours d'eau. Adverbe de temps. — 12. Brisera. Guide.

VERTICALEMENT

I. Courts, concis. Symbole d'un métal blanc rougeâtre. Titre qui est, après celui de prince, le plus élevé parmi la noblesse de France. — 2. Nom du soleil chez les Égyptiens. Homme politique français né à Paris. — 3. Deux consonnes. Préposition qui sert à marquer la relation d'une chose avec le dedans, le milieu d'une autre. Pronom. Vêtement de soie, de laine, de fil. — 4. Participe passé. Fleuve. Sillon qui forme la limite entre le poitrail et le membre antérieur du cheval. — 5. Chasse le mauvais air. Allure, train. — 6. Chant en l'honneur de Mars. Famille anglaise originaire du pays de Galles. — 7. Armes employées par tous les peuples de l'antiquité. Conjonction. Gaja. — 8. Préposition de lieu, qui sert à marquer le mouvement et le passage. Oiseau qui s'apprivoise aisément. — 9. Lie entre elles les parties du discours. Possessif. — 10. Mesure d'Extrême-Orient. Se jette dans la mer du Nord, à Gravelines. Se dit des personnes dans le langage ordinaire. — 11. Qui n'a point été expiée. Prit des vêtements féminins et devint lecteur de l'impératrice Elisabeth. — 12. Se disait de la quatrième partie du jour qui commençait, selon notre manière de compter, à trois heures après-midi. Fuite en désordre de troupes qui ont été rompues, ou qui ont pris l'épouvante d'elles-mêmes.

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458-82, de « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** ». — Date extrême de réception **dans nos bureaux, le lundi 10 février 1936.** — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée en même temps que la solution-type, **dans le « Le Petit Journal des Mots-Croisés » du samedi 15 février 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.**

Nous avisons les concurrents ayant exprimé le désir de voir les résultats de nos problèmes dans ce journal, que cela nous est matériellement impossible.

Le dernier délai de réception de chaque problème, et la limite pour faire parvenir nos copies à la Direction du « Journal des Instituteurs et des Institutrices » ne nous donnent pas le temps nécessaire pour le dépouillement.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme).

FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé No UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, a CAVAILLON (Vaucluse).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8 000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit **23 fr. 40** au lieu de **26 fr.** sur l'abonnement annuel de
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN 215 litres, fre gare dép. Echne gratis. ...argogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 ... Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

...oncours : 8 Juin 1936
...EUR du CONTROLE
... SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

La joie de vivre
s'en va en même temps que la santé. Ne vous arrivet-il pas de vous sentir mal entrain, sans courage pour reprendre le travail quotidien. L'idée même de ce travail vous est fastidieuse et vous attendez la fin de la journée pour essayer de retrouver dans le sommeil les forces qui semblent vous abandonner. Il est temps de réagir, faites sans retard une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON aux sucs de plantes aromatiques des Alpes dont les vertus dépuratives vous éviteront ces misères dues à l'impureté de votre sang et vous recouvrerez votre santé.
Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures
TISANE des CHARTREUX de DURBON

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

L'Épilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre **1 fr.** timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-2-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01
Modern Lang.

82e Année. — N° 22. 8 Février 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

UNE FOIS DE PLUS

Bien que la date des obsèques du roi George V ait été connue près d'une semaine à l'avance, la décision de fermer les écoles le 28 janvier n'a été prise, parait-il, que le 27, et n'a pu être notifiée aux maîtres et aux familles en temps utile. Aussi dans de nombreuses localités, les élèves s'étant rendus à l'école et ayant trouvé porte close ont dû retourner chez eux ou passer la journée dans la rue.

Sans discuter le principe — pourtant fort discutable — de pareils congés, nous demandons une fois de plus qu'ils ne soient pas une occasion de désordre pour l'enseignement et de danger pour l'enfance.

Ne faites point de place dans vos bibliothèques scolaires

- *aux livres tirés sur mauvais papier,*
- *aux livres habillés de couvertures tapageuses, mais trop souvent de mauvais goût, et toujours fragiles,*
- *aux livres mal composés, dont les lettres illisibles fatigueront inutilement les yeux de vos écoliers,*
- *aux livres mal illustrés, qui peuvent fausser le goût de vos artistes en herbe,*

LES LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE ÉDITÉS PAR

FERNAND NATHAN

ONT TOUTES LES QUALITÉS EXIGIBLES DE TELS OUVRAGES

Demandez l'envoi gratuit du catalogue N° 12, où vous trouverez un choix complet.

mais choisissez des volumes qui ne prêtent à aucune critique.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes,** Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laborat^re Varicoline, VOIRON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembours^t en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration. 28 Bd des Invalides Paris-7e**

SAGE-FEMME 1 cl. 2, bd Clichy, Paris, Mo Pigalle.

---

des carottes de 1kg280

M. RABOIN, de Thiais, avait semé de nos carottes potagères VILMORIN. Certains tubercules atteignent 1 kg. 280 mais les plus petits ne font pas moins de 400 gr. Vous pouvez obtenir pareil résultat dans votre jardin en y semant des graines VILMORIN, première sélection du monde. Essayez !

GRATUIT
Catalogue gén^l fco. Ecrire VILMORIN, 4, Quai de la Mégisserie, PARIS. Joindre la présente annonce. 205

Graines nouveaux prix !
VILMORIN
Semez bien - Semez Vilmorin

NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 24, boulevard des Batignolles, PARIS (17e).

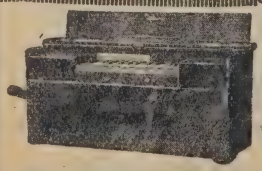

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Électrique " **VENTILEX** " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Eugène ANNE : Inspections réconfortantes. 319
J. GENILLON : Lettre d'un délégué cantonal. 321
Paul BERNARD : Comment écrire ?..... 321
A. BALLON : Le français vivant..... 322
La mort de George V, roi d'Angleterre..... 323
Travaillons dans la joie..... 323
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 324
G. EISENMENGER : Les facteurs météorologiques et la santé..... 325
René OZOUF : La visite de l'ange..... 327
R. MARIN : Deux drames de la jalousie..... 328
G. Riguet : Les limaçons..... 328
H. de PUYTORAC : Dans mon jardin..... 329
Pour lire en classe : L'enfance de Bertrand Du Guesclin..... 330

PARTIE CORPORATIVE

A. GOBY : La vraie crise..... 331
P. RIQUET : Le budget de 1936..... 331
F. BÉRENGER : Petit discours... sur la méthode..... 332
L. MAILHOL : Une circulaire ministérielle. 332
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 333
Hommage à Maurice Bouchor..... 333
L'œuvre des maladies professionnelles..... 333
André GANNE : Carnet du militant..... 334

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 321 à 336
Examens : Textes et documents..... 121 à 126
René OZOUF : Le pays éthiopien..... 125
Les Archives de l'Enseignement primaire :
L'ancienne France : le Roussillon.... Hors-texte.

INSPECTIONS RÉCONFORTANTES

par EUGÈNE ANNE

JE voudrais noter ici, pour exprimer la joie que j'en ai ressentie, et rendre hommage à des maîtres méritants, quelques impressions éprouvées au cours d'inspections récentes. Certes, on ne trouvera là rien de bien nouveau, mais il est bon, me semble-t-il, de temps à autre, de montrer aux jeunes maîtres avec quelle compréhension des besoins de l'enfant leurs aînés s'acquittent de leur tâche.

J'ENTRE dans la classe de Mlle A... Tout y est lumineux et gai. Un parquet d'une propreté parfaite, où pas un fragment de papier ne traîne ; les murs, aux peintures claires, ornés de frises : fleurs, fruits, animaux, et quelques belles gravures encadrées sous verre ; des pupitres cirés avec régularité ; les encriers protégés par d'ingénieux couvercles et entourages d'étoffe ; sur l'estrade de la maîtresse, un linoléum reluisant ; au plafond, des abat-jour garnis de papiers découpés, ou même de festons brodés, œuvre des élèves. Aux coins, dans des potiches, des brassées de fleurs fraîches, de houx et de gui. Des cartes neuves immaculées, des tableaux noirs impeccables. Il fait beau, les fenêtres sont ouvertes, l'air et la lumière pénètrent abondamment. Il y a, dans cette classe, de la clarté, du charme, de la joie ; la maîtresse sourit ; les fillettes, dont les chevelures s'ornent de nœuds de diverses couleurs, sont attentives et appliquées. Tout ici est ordonné ; l'art y règne sous des formes accessibles : comment n'y pas travailler avec goût et avec fruit ?

M. F..., lorsqu'il visita pour la première fois sa modeste école, perdue au creux d'un hameau boisé, en contre-bas de la route, dans une cour de ferme, sentit un frisson glacé le parcourir. Songez donc : des murs délabrés, croulants, des plâtres en lambeaux, des fenêtres disloquées, des portes sans fermeture. Une ombre noire dans tous les coins, la tristesse imprégnant toutes choses.

La salle adjacente était celle de la mairie : lorsque l'instituteur ouvrit le placard où sommeillaient les dossiers poudreux, il y trouva... une couleuvre vivante et endormie (1).

En quelques semaines, M. F... transforma ce lugubre séjour, par le moyen surtout des travaux de ses élèves. Doué d'un goût très vif pour le dessin, il sut l'inculquer à ses petits paysans ; rapidement, il obtint d'eux des travaux personnels fort curieux, des dessins libres d'une naïveté touchante et d'un coloris très varié. Ces esquisses ornent aujourd'hui la salle de classe, peinte en blanc, à la chaux. Si la clarté du soleil n'y pénètre guère, il y règne cependant une vie nouvelle, une couleur inconnue jusqu'à ce jour. Et la couleuvre a disparu, regagnant les fourrés voisins, parmi les cailloux de grès.

Mlle L... avait dans sa cour un antique préau au toit soutenu par des poteaux de chêne presque séculaires. Non loin de là, un vieux puits à la margelle de pierre, avec un moulinet posé sur des montants de fer rouillé.

Elle a rajeuni ces vieilles choses : des vignes vierges et des glycines grimpent le long des pieux de chêne du préau, tandis que des rosiers aux fleurs éclatantes entourent le vieux puits, en défendent l'accès, et mettent au centre de la cour une note pittoresque.

QUANT à M. T..., son jardin est une pure merveille : une roseraie, des arbres fruitiers taillés avec science, des allées sablées, des plants de légumes où pas un brin d'herbe ne subsiste. C'est un repos et une jouissance de contempler par la fenêtre ce chef-d'œuvre de l'art des jardins.

(1) Authentique.

*

ET voilà comment des maîtres dévoués et convaincus savent donner à leurs élèves, par les spectacles mêmes qu'ils mettent sous leurs yeux, le goût et l'amour de l'ordre.

D'AUTRES apportent dans leur enseignement la vie et la flamme créatrices, et d'abord le ton qui stimule. Témoin ce jeune instituteur, M. L. F..., que j'entendis un jour dans son cours élémentaire. Ce n'était pas un vétéran : il débutait, ou presque. Mais, avec quelle bonhomie, avec quel art naturel il parlait à ses petits ! Il les galvanisait, les faisait vibrer, et tous les yeux se tournaient vers lui : « Eh bien ! mon gars Louis, as-tu compris ?... Comment, tu ne réponds pas ?... Ah ! il ne sait pas !... Mais toi, mon gars Pierre, je suis sûr que tu sais !... Bien, c'est cela, bravo !... » Les enfants étaient littéralement électrisés.

M. D..., lui, était un vieux maître, blanchi sous le harnais. Petit, rond, la barbe en pointe, poivre et sel, avec des yeux pétillants d'esprit, il enseignait l'histoire comme j'ai rarement vu le faire. Je me souviens d'une bataille de Marignan qu'il expliqua un jour devant le tableau noir, la craie à la main. En quelques traits, il campait, non seulement une silhouette de soldat du XVIe siècle, mais la troupe entière, et la masse vivait, et les lances se dressaient en avant et, en deux minutes, l'élève voyait apparaître une évocation de la lutte, très exacte comme documentation et saisissante... Oui, il faut savoir dessiner au tableau, tracer vivement un croquis : combien cela vaut mieux que de longs discours ou de monotones lectures !

UN matin, on m'envoya, pour un motif que je ne puis indiquer ici, visiter la classe de Mlle R... On ne m'attendait pas ; il n'y avait donc pas de mise en scène préparée. Or j'assistai, dès mon entrée, à une leçon de vocabulaire, lecture, récitation, extrêmement captivante, judicieusement conduite, et, surtout, élaborée avec une conscience scrupuleuse. Il s'agissait du petit poème : *Minet boit son lait*. La maîtresse avait apporté un bol de lait ; elle tenait dans ses bras un chat familier, aimé des enfants. Et le chat, sans être effarouché, se mit à boire ; les petits spectateurs virent et touchèrent « sa langue rêche », ils entendirent le clapotis produit par ladite langue lorsqu'elle « lappa » le bon lait blanc, puis, guidés par Mademoiselle, ils purent observer le gracieux animal qui, désaltéré, « se pourléchait » et « lissait son poil terni... » et ils comprirent ces termes.

PEU de temps après, dans une classe enfantine, il me fut donné d'éprouver une satisfaction du même genre, aussi forte et aussi complète. Le sujet de la leçon était : un nid. Là encore, ma visite était imprévue. Or que vis-je au beau milieu de la classe ? Une grosse branche d'arbre, toute verte, dans un beau vase de grès. Et, dans l'arbre, un nid de mousse, capitonné de duvet, avec, au fond, six petits œufs blancs, tachetés de bleu. L'oiseau était là : certes, il n'était pas vivant ; les oiseaux des bois ne sont pas aussi maniables que les chats. Mais il y avait un oiseau quand même, empaillé sans doute. On toucha le nid, on admira la douceur du duvet, on compta les œufs jolis. Et, après l'observation, méticuleuse, vinrent des considérations plus abstraites, sur le but du nid, le rôle de l'oiseau, destructeur de chenilles, son utilité, la nécessité de le laisser libre et de le protéger. Je vous le dis : cet entretien m'enchanta, parce qu'il était animé, parce qu'il était basé sur l'observation des choses, et surtout parce qu'il témoignait d'une préparation régulière et probe.

JE voudrais aussi dire un mot de tout le cœur que beaucoup de maîtres et maîtresses apportent à faire goûter à leurs élèves l'émotion dont certaines œuvres littéraires, bien choisies, sont imprégnées.

C'était dans la classe de Mlle H... Quelques petites filles avaient récité un court poème — j'ai oublié le titre — avec goût et sentiment, et je le notai pour en faire rejaillir le mérite sur l'institutrice... Une enfant se leva à son tour. Elle commença : dès les premiers vers, l'émotion qu'elle ressentait et qu'elle exprimait fut si pénétrante que la classe entière fut comme suspendue à ses lèvres, et qu'il me sembla même, je l'affirme, voir quelques larmes perler à des paupières enfantines. Quel plus bel éloge faire d'un exercice de récitation ?

Chez les garçons, j'ai noté, parfois, un sentiment tout aussi fort. La flamme dont est animé M. F..., un maître excellent, s'est communiquée à l'âme de ses élèves. Écoutez : l'un d'eux répète, de tout son cœur, les paroles du poète allant visiter la tombe de sa fille :

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur...

Il y a une émotion communicative : j'en ai eu la preuve ce soir-là, en regardant les yeux clairs des petits garçons qui écoutaient leur camarade. Et ma poignée de main à M. F... a été, soyez-en sûrs, très cordiale.

Mlle G... subissait les épreuves pratiques du C. A. P. Elles furent honorables. Vint la leçon de chant : nous entendîmes, après un exercice de solfège, soutenu au guide-chant, quelques mélodies à une voix, puis un chœur, puis un canon très réussi. Les deux dames qui m'accompagnaient me regardèrent : je compris. Je priai la jeune maîtresse de continuer, et de nous faire entendre, pour notre plaisir, quelques morceaux en supplément. Nous étions charmés, tellement les voix étaient harmonieuses et justes, les nuances senties et rendues. Vraiment, il y a des maîtres et des maîtresses qui sont doués : la classe entière s'en ressent.

LAISSEZ-MOI terminer sur un souvenir d'un autre genre, bien caractéristique lui aussi, et plein d'enseignements, que je vous laisse le soin de dégager.

En compagnie de M. l'inspecteur général, je quittais l'école mixte dirigée par M. H... Il était 11 h. 30. Du vestibule, une bonne odeur de pot-au-feu nous parvint, si alléchante que M. l'inspecteur général pénétra dans la cuisine toute proche. Et que vîmes-nous ? Un grand pot-au-feu, où deux kilos de viande achevaient de cuire. A côté, dans le four, rôtissaient deux gros morceaux de porc. Et M. H... nous apprit que le tout, destiné à la cantine scolaire, était offert par des habitants généreux aux enfants pauvres ou éloignés de leur famille. Vous vous doutez bien que M. et Mme H... furent complimentés.

ALLONS ! affirmons-le ! il y a de bons maîtres dans nos écoles de France. Ils travaillent avec ingéniosité, avec cœur, avec foi, avec fruit. Faisons-leur confiance, et, surtout, vous, les jeunes, imitez-les !

EUGÈNE ANNE,
I. E. P. Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

BLOC-NOTES

LETTRE D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL à M. le ministre de l'Éducation nationale

Monsieur le Ministre,

Votre circulaire relative aux enfants martyrs *m'est allée au cœur. On ne saurait s'étonner outre mesure que le Grand Maître de l'Université, qui tient sous sa férule — ce n'est qu'une image ! — tous les enfants de France, s'intéresse au sort des petits malheureux, victimes de la cruauté de parents indignes.*

Votre geste paraît naturel, et pourtant il y a longtemps que les journaux nous signalent des crimes de ce genre, longtemps aussi qu'il y a des ministres de l'Education nationale, et vous êtes le premier qui ayez songé à vous pencher sur ces pauvres petits.

Franchement, monsieur le Ministre, et pour rester dans le domaine scolaire, vous mé ritez un bon point. Cette façon de m'exprimer est sans doute irrespectueuse, mais vous savez, nous autres, délégués cantonaux ruraux, si nous pensons bien, nous ne savons pas toujours le dire dans la forme qu'il faudrait. Si j'ai fait un péché de style ou de convenance, pardonnez-moi.

Voudriez-vous, monsieur le Ministre, me permettre d'attirer votre attention sur d'autres enfants martyrs — martyrs de la faim, martyrs du froid, — et qui ne le sont pas du fait, ou du moins de par la volonté de leurs parents ?

Nous sommes au temps de la « grande pénitence » annoncée par M. Caillaux, la crise sévit, des ouvriers sont sans travail. Et ces ouvriers ont des enfants, de pauvres gosses, chétifs, pâles, anémiés, qui, chose triste à dire, ne peuvent venir se chauffer en classe, faute de vêtements convenables.

— Il y a pour eux la Caisse des écoles, *direz-vous.*

— C'est justement là où je voulais en venir. monsieur le Ministre, vous le savez mieux que moi, la Caisse des écoles se meurt, faute d'aliment, elle aussi. Elle est, pour une part, dans la délivrance gratuite des fournitures scolaires, mais dans l'immense majorité des communes rurales la Caisse des écoles, distributrice de soupe, *est une rareté, et la Caisse des écoles,* distributrice de vêtements, *est un mythe.*

De ce fait, il y a de petits martyrs de la faim et du froid, et qui, par surcroît, se préparent — s'ils vivent — une vie misérable et diminuée, parce qu'ignorants. Car la loi d'obligation, même appliquée, ne saurait jouer pour eux.

Quoi faire pour ceux-là, monsieur le Ministre ? La justice protège les autres contre leurs parents indignes, qui les protégera eux contre la faim, contre le froid, contre l'ignorance ?

Vous voudrez étendre votre sollicitude à tous les enfants maltraités par un sort rigoureux et injuste. Ah ! si vous pouviez reprendre l'œuvre ébauchée par le législateur de 1867 et continuée par celui de 1882 ! Si vous pouviez faire que la Caisse des écoles ne soit plus l'œuvre squelettique et inefficace qu'elle est aujourd'hui, il y aurait bien de la joie parmi les petits déshérités... et plus de justice parmi les petits Français.

Pour copie conforme,
JEAN GENILLON.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

COMMENT ÉCRIRE ?

LES jeunes gens qui, pour se cultiver, se livrent journellement, sous une forme ou sous une autre, à des exercices de composition littéraire, apprécient beaucoup les ouvrages traitant de « l'art d'écrire ».

On n'en peut pourtant tout attendre. Le talent ne s'enseigne pas plus que le sentiment ou le goût. Ce sont là dons de nature que la culture développe, mais ne saurait créer. Il est indiscutable, néanmoins, que l'étude des bons auteurs et leur assidue fréquentation ont pour résultat d'infuser en nous, en même temps que l'esprit de mesure et d'ordre, cet amour du bon style qui anime ceux qui, n'osant aspirer à bien écrire, souhaitent, tout au moins, de ne pas trop mal écrire.

Reconnaissons, toutefois, que les « Conseils sur l'Art d'écrire » (beaucoup d'ouvrages excellents ont paru sous ce titre ou sous un titre analogue) sont fort utiles à suivre. Sans prétendre à les remplacer et, tout au contraire, dans le dessein d'inspirer le désir de les étudier de plus près, nous allons — de notre point de vue de la culture générale — résumer leurs indications les plus importantes quant à l'invention, à la disposition et à l'élocution.

***

TOUTES les règles de ce que l'ancienne rhétorique appelait l'*invention* peuvent se réduire à une seule : connaître parfaitement le sujet que l'on veut traiter. Préalablement à tout avant-projet de cadre ou de plan, livrez-vous à un sérieux travail de documentation. On n'engage pas la lutte sans armes ni munitions.

Supposons qu'il soit question d'un « article » que vous avez promis à un journal professionnel, à une revue ou au bulletin d'une de ces sociétés, dont nous avons précédemment parlé. De trois choses, l'une :

Ou vous possédez parfaitement le sujet ; il vous est si familier que vous l'avez, comme on dit, dans les doigts et que, sur-le-champ, vous pouvez écrire votre article dans une sorte d'improvisation ailée.

Ou vous avez eu déjà l'occasion d'explorer le sujet et vous avez l'impression qu'après une revision de vos notes vous pourrez établir un plan et aborder la rédaction.

Ou — et voilà le cas ordinaire — vous vous rendez compte que vous ne connaissez pas assez le sujet pour en écrire, vous ne le voyez pas clai-

rement dans son ensemble et dans ses parties, il est comme un taillis touffu dans lequel vous êtes perdu et comme enseveli, alors qu'il faudrait le dominer comme d'une éminence d'où on le verrait bien sous soi.

Procédant avec méthode, vous lirez donc, d'abord, ce qui a été publié d'essentiel sur la question qui vous occupe. Prenez des notes, réunissez des faits et des arguments, méditez ; laissez vos idées germer, proliférer, mûrir en vous. Peu à peu, par l'effet de cette lente incubation, des linéaments et des contours se dessineront dans ce qui n'était d'abord qu'un brouillard ; des centres de cristallisation se préciseront et l'architecture de votre composition s'accusera d'elle-même dans ses grandes lignes. L'heure de la *disposition* a sonné.

***

ON a tout dit sur la nécessité du plan. Il délimite le sujet, il en marque et proportionne les diverses parties ; il constitue, par la coordination des idées maîtresses, une ossature que viendront recouvrir les idées secondaires et les développements assortis. Michel-Ange, dit-on, dessinait d'abord le squelette de ses personnages puis il les revêtait de chair et, enfin, il les drapait. Puissant et précieux exemple. Ne plaignons ni notre temps ni nos efforts pour établir un plan solide et suffisamment circonstancié. Bon plan, moitié de l'œuvre, se plaît-on à dire.

Racine prétendait, vous le savez, que sa tragédie était faite lorsque le plan en était dressé. Passe pour l'auteur de *Phèdre*, nullement pour nous, « gens de la basse forme ». Assez souvent, nous nous apercevons, quand nous en venons à la rédaction, que le plan que nous avons façonné avec tant de soin se révèle impropre en plusieurs de ses parties à assurer le développement logique de notre sujet. Notez, en effet, que tout se passe à peu près comme si notre œuvre devait se réaliser d'elle-même par une sorte de génération spontanée. Il semble qu'il y ait entre les idées des attractions et des répulsions, des rapports de convenance et de disconvenance qui gouvernent leur organisation. Nous ne décrétons pas à l'avance notre composition, nous la subissons, pour ainsi dire, ou plutôt nous la rencontrons, en la recherchant et pourchassant dans le champ des possibles, pour, d'ailleurs, n'arriver à la fixer qu'à force de tâtonnements et de vacillations dans l'expression, de modifications, transformations et quelquefois refonte totale de notre plan préétabli.

Et, donc, faisons un plan pour éclairer notre marche, pour nous orienter dans notre sujet et nous permettre de progresser dans notre rédaction. Il nous évitera le piétinement sur place et le tournoiement sur nous-mêmes et tous les détours d'une pensée qui va à l'aventure.

Mais ce canevas indispensable, considérons-le comme une combinaison provisoire et réservons-nous une marge de manœuvre, c'est-à-dire de changement. En fait, il faut nous laisser porter un peu par notre travail. C'est surtout dans le feu de la rédaction que jaillissent ces illuminations, que se rencontrent ces trouvailles — qu'il s'agisse du fond ou de la forme — qui nous autorisent à croire que la divine inspiration peut venir quelquefois visiter les plus humbles écrivains.

Et pourquoi pas ? Selon le mot de Baudelaire, « l'inspiration, c'est travailler du matin au soir ». A force de couver son œuf, l'oiseau le fait éclore. Mais si « le génie n'est qu'une longue aptitude à la patience », à plus forte raison le modeste talent ne peut-il être que labeur, peine et longueur de temps. Ne nous piquons pas d'une « folle vitesse » ; ne nous livrons à la procédure d'urgence que lorsque nous ne pouvons pas faire autrement. « La hâtivité se donne elle-même la jambe (croc en jambe), s'entrave et s'arrête », dit Montaigne. Pas de pires ennemis de l'apprenti-écrivain que l'agitation et la fièvre. Rien n'est plus important pour lui que de conserver son calme et son courage.

***

A DIRE le vrai, les difficultés que l'on rencontre pour mettre sur pied, ne fût-ce qu'un simple article, sont quelquefois si poignantes que le découragement nous prend. Le sujet traité apparaît soudain dépouillé de tout attrait, affreusement stérile et vain. On sent en soi-même une telle sécheresse d'esprit et de cœur que, de désespoir, on laisse tomber la plume. Un sursaut d'énergie peut, seul, nous tirer de cette prostration. Quelquefois, la lecture de quelques pages vigoureuses d'un auteur aimé ou une exécution musicale nous rassérènent et nous ragaillardissent.

Ne manquons pas non plus de nous redire, au fort de ces crises déprimantes, que la facilité est le don ordinaire des médiocres et des « pondeurs de copie », que la beauté n'est qu'au prix du labeur le plus ardent et que, si nous nous épuisons à l'atteindre, c'est que, déjà, elle nous a souri.

Consolons-nous, enfin, en remarquant que ces « affres » de la composition littéraire n'épargnent ni les mieux doués, ni les plus grands. Une loi naturelle s'oppose, semble-t-il, à ce que l'écrivain arrive d'emblée à l'ordre logique dans la composition et à l'adéquation dans l'expression. Les longs essais sont la règle. Tels « cris d'amour », tels « purs sanglots », passent pour spontanés ; ils ont été ciselés sous la lampe.

(A suivre.) **PAUL BERNARD.**

CROQUIS

LE FRANÇAIS VIVANT

DÉCEMBRE. — La cloche a sonné, éveillant les échos vibrants du préau. Des portes s'ouvrent avec éclat pour livrer passage aux colonnes doubles des élèves. Avant de descendre l'escalier, on longe les branches nues d'un des platanes de la cour, qui tendent tristement vers le ciel morne quelques feuilles acharnées à ne pas vouloir mourir. Et le maître entend murmurer par l'un des élèves, avec un à-propos qui le touche, la phrase de Théophile Gautier, apprise en récitation :

Une seule reste encore au bout d'un rameau, affolée, palpitante, ne tenant plus que par la nervure de sa tige, déjà grillée et cuite par les premières gelées blanches...

Janvier. — On entre en classe, le matin. Les « cirés » modernes ruissellent, lavés par les larges gouttes d'une pluie glaciale qui tient le milieu entre la pluie et la neige, et voisinent avec les classiques pèlerines aux plis raidis. Une buée légère s'exhale des bouches crispées et des nez rougis par le froid. On se débarrasse avec joie de tout le harnachement scolaire et, ses mains gercées tendues de loin vers le poêle ronflant, dont la brutale chaleur gifle en en-

trant le visage, Arsène s'écrie malicieusement :

Quel temps de chien ! Il pleut, il neige !
Les cochers, transis sur leur siège,
Ont le nez bleu !

(TH. GAUTIER.)

Mai. — Par les fenêtres ouvertes, un air lourd entre dans la classe, lourd de la pluie toute proche, pluie de printemps, sans éclairs ni coups de tonnerre, menaçant depuis longtemps, avec ses nuages gris qui font du ciel comme un plafond douteux, bas, écrasant. Et voici les premières gouttes, déjà fines et serrées, cauteleuses, pas assez sournoises cependant pour échapper à l'ouïe sûre des enfants : les têtes se dressent, les plumes cessent de grignoter le papier, les yeux interrogent le ciel pour y chercher le trait fugitif des gouttes qui tombent. On chuchote : *Le jardin mouillé* (HENRI DE RÉGNIER). Le maître, souriant, insinue : *La croisée est ouverte...*

Et les élèves enchaînent, doucement :

... Il pleut,
Comme minutieusement, et, peu à peu,
Sur le jardin frais et dormant.
L'herbe frémit, le gravier tiède
Crépite, et l'on croirait, là-bas,
Entendre sur le sable et l'herbe,
Comme d'imperceptibles pas.
Il pleut, et, les yeux clos, j'écoute
Le jardin mouillé qui s'égoutte...

Le ton baisse, piano, comme une chanson qui meurt et, tandis que le silence des êtres se tend vers les mille petits bruits de la nature sous la pluie, l'instituteur se dit qu'il n'a peut-être pas tout à fait perdu son temps, puisque, grâce à lui, vivante, l'âme des maîtres renaît parfois et chante dans celle des enfants.

A. BALLON.

L'HISTOIRE QUI SE FAIT
LA MORT DE GEORGE V, ROI D'ANGLETERRE

DANS le message radiodiffusé qu'il a adressé à la nation au lendemain de la mort du roi George V, décédé le 20 janvier 1936, dans la soixante et onzième année de son âge et la vingt-sixième de son règne, M. Baldwin, premier ministre, a déclaré notamment :

Qu'il me soit permis, en ces quelques minutes qui me sont données pour vous parler du roi, de vous le représenter tel que je l'ai connu l'année dernière, et d'essayer de vous le dépeindre comme un homme qui a porté les responsabilités de sa situation pendant ce qui a peut-être été le quart de siècle le plus difficile pendant lequel un monarque ait jamais été assis sur le trône. Il n'a eu aucun répit pendant ces vingt-cinq années.

Le monde entier a toujours été secoué, et il n'a jamais eu la perspective de voir deux ou trois années de tranquillité et de paix pouvant éviter des soucis à lui et à son peuple. Il a joué son rôle courageusement jusqu'à la fin, et c'est pour moi un sujet de gratitude que de considérer qu'après sa maladie d'il y a six ans il lui ait été donné de voir l'année de son jubilé, car je suis heureux de penser que, toujours modeste, toujours doutant de ses forces et se demandant ce que son peuple pouvait penser de ce qu'il avait fait et essayé de faire, il ait pu constater que tout ce qu'il a fait lui avait profondément attaché les cœurs. Cela eut un profond effet sur lui et il n'en parla jamais sans une grande émotion... Cependant nous savions que sa dernière maladie lui avait pris toutes ses réserves de forces et que tout autre mal, même léger, le frapperait durement. J'ai pu constater chez lui, dans les mois qui ont suivi le jubilé, qu'il était encore plus bienveillant, plus calme, qu'il mûrissait encore plus ses avis, et j'eus alors l'impression dont je fis part à mes amis qu'il était désormais prêt pour le long voyage pour lequel il est parti si vite.

J'ai vu le roi pour la dernière fois lorsque nous nous sommes séparés pour les fêtes de Noël. C'est le seul moment de l'année où je puisse aller chez moi, et lui, il allait à Sandringham. Nous nous réjouissions donc ensemble, aimant l'un et l'autre le même genre de vacances, les vacances que nous pouvons passer avec nos enfants et nos petits-enfants dans notre propriété à la campagne. Peu de jours après, cependant, j'apprenais que tout n'allait pas pour le mieux. Pendant la fin de la semaine dernière et pendant le week-end, j'avais été en contact permanent avec Sandringham. Bien que tout ce qui touche à nos derniers moments soit sacré et que personne n'ait le désir ou le droit de savoir ce qui y survient, je crois que je puis vous dire ceci : le roi a eu dans ces instants de brefs intervalles de lucidité qu'il employait chaque fois pour s'enquérir de quelqu'un, pour faire une remarque aimable, pour exprimer des mots de gratitude. Dans l'un de ces moments, il manda son secrétaire et lui demanda :

— Comment va l'Empire ?

— Tout va bien dans l'Empire, Sire, lui fut-il répondu.

Le roi sourit et reperdit connaissance. Car c'est à cela qu'il pensait toujours subconsciemment, si bien que la question se posait naturellement dès qu'il recouvrait sa lucidité. Derrière la pompe et le décorum qui entourent ses hautes fonctions, il travaillait nuit et jour. L'accomplissement de son devoir au mieux de ses capacités était le principe conducteur de sa vie. Il apporta à l'exécution de ses fonctions les qualités qui font le charme de la vie privée, et ce n'est pas seulement à cause de son rang, mais encore à cause de sa personnalité, qu'il a été le premier gentilhomme du pays.

PÉDAGOGIE PRATIQUE
TRAVAILLONS DANS LA JOIE

LA librairie Nathan vient d'éditer pour le cours préparatoire et le cours élémentaire de délicieux petits cahiers, dus à l'ingéniosité de Mlle CUNÉO, directrice d'école, qui forment une heureuse transition entre « l'album de travail » de l'école maternelle et le « cahier » de la « grande école ».

Grâce à ces petits cahiers, qui portent le titre bien choisi de *Travaillons dans la joie*, les débutants ne seront pas effrayés par la grande page blanche qu'il faut habituellement « noircir » en suivant des règles si compliquées que le courage manque dès la première ligne !

Tous les petits exercices d'*écriture*, de *calcul*, de *dessin décoratif*, de *coloriage*, que l'on fait habituellement dans les petites classes, sont représentés dans les « cahiers de travail ».

Naturellement, ces cahiers ne sont pas complets. Ce serait une erreur de donner un travail tout fait aux maîtres et aux enfants. Il faut laisser à chacun d'eux l'initiative des sujets de devoirs et, à cet effet, quelques pages blanches ont été ménagées.

Pour donner de la diversité aux exercices, l'auteur a mêlé, comme dans la classe, calcul et écriture, lecture et dessin, et ainsi chaque ordre d'activité est représenté sans monotonie ni répétitions inutiles.

La présentation de ces cahiers est fort agréable ; les dessins de Mlle Simon sont nets, simples et aimables. Enfin, ces « cahiers » ont un grand nombre de pages illustrées en couleurs, ce qui ne constitue pas leur moindre attrait (1).

Nous espérons que ces cahiers auront grand succès dans les petites classes, tant auprès des maîtres qu'ils veulent soulager en leur inspirant des « devoirs » originaux, qu'auprès des enfants qu'ils guideront, sans peine.

Ils seront les artisans d'un travail soigné et plaisant ; ils permettront à tous nos petits de « travailler dans la joie ».

(1) On en trouvera un spécimen encarté dans le présent numéro.

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Ce qu'est un cours complémentaire, par HACHEL (*L'Information universitaire*).

L'E. P. S. a ses professeurs, multiples, sinon nombreux, ses trois ans d'études, son matériel, son administration, ses comités. Le C. C., lui, doit tout faire, c'est-à-dire atteindre le même but, en deux ans, avec un ou deux maîtres ; il leur faut administrer, recruter, enseigner, placer, sans compter tout le tracas de l'école où le cours est enchâssé. Les voilà bien, ces paresseux, ces fonctionnaires sur qui s'acharne l'opinion ! Il en est qui se tuent littéralement à la besogne, qui s'y brûlent comme chandelles. Beaucoup ont commencé la fortune de grandes écoles qui succédaient naturellement à leurs cours et n'avaient plus qu'à récolter la moisson. *Sic vos, non vobis*, leur dit Virgile.

Quant à leurs élèves, ils allaient surtout sur deux routes : la bonne, celle que tous auraient voulu prendre, qui allait à l'E. N., et la voie du brevet qui menait au hasard, à travers champs, souvent aux halliers et aux épines. On a enfin compris qu'il y avait mieux à faire, que les enseignements professionnels sont, au C. C., pour l'enseignement général, d'excellents camarades et qu'il s'agit avant tout, dans cette passe étroite de chômage, de rares débouchés, de préparer la jeunesse, celle de la campagne, celle de la ville, à tous les emplois, métiers, professions *qui lui permettront de travailler et de gagner sa vie.* C'est une découverte bien simple, mais qui pourrait être capitale, et pour ces cours, ramenés au vrai sens de la vie, et pour notre enseignement professionnel, industriel, commercial, rural, ménager, ainsi largement répandu à travers le pays — cela au moment où celui-ci, bien que toujours plastique, dessine nettement ses formes.

Le cours préparatoire en classe-promenade, par A. CHEMEL (*Bulletin de l'école rurale, Allier*).

L'EXCURSION a eu lieu en mai ; le but en était la proche forêt. Les bambins étaient heureux et la surveillance n'a point été du tout pénible. On pénètre sous bois aux cris de joie des enfants. Elèves et maîtresses découvrent bientôt les coins où le muguet est très abondant. Nous observons les *ronces* qui poussent à foison et nous entravent, le *houx* sur lequel une leçon d'observation avait été faite l'hiver précédent d'après la cueillette d'un enfant. Les habitants de la forêt nous accueillent : rossignols, merles, fauvettes, pinsons, geais, s'en donnent à gorge déployée. Nos petits sont prêts à leur répondre. Ils fredonnent déjà à haute voix « le coucou » qu'ils ont entendu chanter par les élèves de troisième classe. Ils n'ont plus aucune crainte, nos petits ; ils parlent avec une confiante expansion : l'un demande s'il est permis de cueillir telle fleur qui n'est pas du muguet ; un autre constate qu'avec tout ce bois mort perdu on pourrait faire de bons feux durant l'hiver.

Cette leçon a été plus que toute autre vivante et fertile en résultats, car elle faisait appel à un intérêt né spontanément chez l'enfant. La maîtresse a pu en juger les jours suivants, au cours de différents exercices dont la promenade fit tous les frais :

Vocabulaire : la forêt.

Leçon de choses : le chêne, le muguet (plantations).

Dessin : la feuille de chêne, la feuille et la fleur de muguet. Sujet libre d'imagination.

Elocution : le Petit Chaperon rouge, le Petit Poucet.

Composition de petites phrases sur la forêt, le muguet, le printemps, les fleurs, les oiseaux.

Ces exercices se poursuivent avec un entrain qui ne se démentit jamais. Les enfants éprouvaient une joie évidente à raconter ce qu'ils avaient vu. Tous voulaient parler et, contrairement à l'habitude, l'expression n'était pas pénible, le vocabulaire paraissait tout simple à acquérir.

Une classe de récupération, par le professeur S. LATARJET (*Excelsior*).

DANS un quartier populeux et de familles nombreuses, à Lyon, une école de filles de six cents élèves compte beaucoup d'enfants débiles dont le travail est des plus médiocre. On en a choisi vingt-cinq, parmi les plus déshéritées, celles dont » il n'y a rien à faire », et on a créé pour elles *une classe de récupération à régime spécial.* Il y a bien trois heures de classe le matin et autant l'après-midi ; mais une grande place est systématiquement faite aux exercices physiques : gymnastique corrective, jeux dirigés, chants mimés, soins d'hygiène surveillés. Toutes les fois que le temps le permet, les classes de l'après-midi ont lieu à l'extérieur.

Résultats obtenus. — *a.* Santé : amélioration de la taille, augmentation de la capacité pulmonaire, disparition des malaises, des petites maladies. Comme conséquence directe : fréquentation plus régulière de l'école.

b. Morale : les élèves considérées comme mauvais sujets se sont améliorées sous l'influence du mouvement et du jeu dirigés par la maîtresse ; discipline plus aisée ; les enfants sournoises, menteuses, tristes, indifférentes sont devenues gaies et sincères.

c. Développement intellectuel : l'association du mouvement et du jeu au travail intellectuel a prouvé qu'il est possible d'amener des enfants peu douées, paresseuses, vouées à l'ignorance dans un régime normal, à un niveau ordinaire d'instruction. Les enfants de cette classe de récupération ont eu à faire des compositions trimestrielles communes avec celles des autres élèves. Cette comparaison, poursuivie trimestre par trimestre, a vite marqué la valeur des procédés employés dans la classe de récupération dont les élèves n'ont pas tardé à se classer honorablement d'abord, avantageusement bientôt.

Les psychologues et les éducateurs modernes ont donc raison de voir dans le mouvement un moyen de développement moral et esthétique, et de reconnaître aux exercices physiques une influence heureuse sur les phénomènes mentaux.

Nos camps de vacances des Pyrénées, par ED. CHAIX (*Revue du Touring-Club de France*).

L'ASSOCIATION du Touring-Club organise chaque année à Cauterets, dans une situation particulièrement favorable, deux camps de vacances, un pour les garçons, un pour les fillettes. L'installation matérielle ne laisse pas à désirer au point de vue sanitaire.

La règle des camps est : *bonne humeur, discipline, ordre et propreté.* La bonne humeur est naturelle aux enfants ; mais, dans une réunion nombreuse, elle ne se maintient que si elle ne dégénère pas en licence. La discipline, si ceux qui ont la charge de la faire régner savent la faire accepter comme la meilleure manière d'assurer à chacun tous les avantages de la vie en groupe, — l'ordre, qui est une forme de la discipline, — la propreté, celle du corps, des vêtements, de la tente, du camp, sont incontestablement au nombre des moyens d'entretenir la bonne humeur.

La discipline imposée est une discipline de vacances, destinée uniquement à assurer aux enfants qui y sont soumis le maximum d'agrément et à les mettre à l'abri de tout ce qui pourrait compromettre le plaisir et le profit qu'ils sont en droit d'attendre de leur séjour au camp. Cette discipline comprend un emploi du temps assez serré et strictement observé par tous. Les matinées sont réservées aux travaux de propreté individuels et collectifs, aux séances d'éducation physique, aux causeries familières des chefs de camp. Les après-midi sont consacrées aux jeux de plein air, aux promenades en montagne, aux bains de piscine, aux excursions à Lourdes ou à Gavarnie.

Un tel régime éveille l'appétit et les jeunes campeurs font honneur aux repas copieux et bien préparés qui leur sont présentés.

Des mensurations et des pesées faites à l'arrivée et au départ des enfants montrent chez tous un accroissement de la taille et un gain de poids.

A. LACLEF.

« ... Sur le chapitre de l'éducation, la meilleure organisation étatiste n'enlèvera pas son rôle de premier plan à l'apôtre volontaire, à l'apôtre bien adapté au milieu dont il a su gagner la sympathie, la confiance, et qui agit sans arrière-pensée d'étroit prosélytisme, avec la seule ambition d'être utile. »

E. GUILLAUMIN.

(Notes paysannes et villageoises)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES FACTEURS MÉTÉOROLOGIQUES ET LA SANTÉ

LES saisons, le climat, certains accidents atmosphériques, ont plus d'action sur l'économie générale de l'organisme qu'on ne l'avait cru jusqu'à ces dernières années. Et, cependant, qui n'a entendu dire autour de soi : « Le temps va changer ; mes douleurs m'en avertissent », ou : « Il y aura de l'orage, je me sens mal », ou encore : « Changement de saison, mauvaise période pour moi » ? Ces constatations ont été faites de tout temps, puisque le « Père de la Médecine », HIPPOCRATE, cinq siècles avant notre ère, prévoyait déjà que les agents atmosphériques intervenaient dans l'évolution des maladies.

Il faut cependant arriver à la période actuelle pour voir les médecins se livrer à des études expérimentales et à des observations cliniques rigoureusement contrôlées, pour établir des relations entre les facteurs météorologiques et les troubles de la santé.

La climatologie médicale.

PENDANT longtemps, on s'est borné à enregistrer les troubles fonctionnels produits chez les êtres vivants par les variations de température, d'humidité, et par l'action des vents. Les cliniciens modernes ont dépassé ces données élémentaires et tiennent compte, en outre, des facteurs telluriques, cosmiques, géologiques et géographiques.

Il a fallu, d'une part, établir des mesures de précision sur la lumière, la température, la pression atmosphérique, l'hygrométrie, l'état électrique de l'air, et, d'autre part, instituer des examens cliniques minutieux.

Des observations ont été faites dans un hôpital militaire de la région lyonnaise. Des poussées congestives, accompagnées ou non d'hémoptysies, se produisaient simultanément chez un grand nombre de malades tuberculeux. Cette concordance singulière permettait de penser que l'évolution du mal obéissait à une influence extérieure. Précisément, dans le voisinage de l'hôpital, existait un observatoire. On peut ainsi se rendre compte que ces poussées collectives correspondaient non seulement à de brusques dépressions atmosphériques, mais à un complexe météorologique particulier caractérisé par des changements de température.

Le professeur MOURIQUAND, de Lyon, a signalé différentes sortes de troubles organiques liés soit à des *facteurs météorologiques* (variations thermiques, pression barométrique, humidité, électricité atmosphérique, etc.), soit à des *complexes météorologiques* ; dans ce dernier cas, il est difficile de connaître l'action imputable à chaque élément.

Un exemple très net de l'influence des facteurs météorologiques a été observé sur les nourrissons des crèches de la région lyonnaise. Certains jours, les sujets infectés ou en état de dénutrition devenaient agités et nerveux, perdaient le sommeil et manifestaient de brusques poussées de température ; certains d'entre eux succombaient à la suite d'accidents de déshydratation cholériforme. Il a été reconnu que ces faits étaient consécutifs au passage du vent du Midi qui remonte parfois la vallée du Rhône. Des poussées de coryza, de douleurs rhumatismales et de névralgies ont été constatées, en même temps, chez les adultes.

Le passage de ce vent entraîne : une élévation thermique de 5° environ, une baisse barométrique de 15 à 18 millimètres, une dessiccation intense de l'air telle que les plantes et les fleurs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des maisons, se fanent avec une rapidité extraordinaire ; il se produit aussi une modification de l'état électrique de l'atmosphère dont les effets propres n'ont pu être mesurés.

Il est évident que tous les individus ne réagissent pas avec le même degré aux facteurs météorologiques : l'état de santé, le tempérament, l'adaptation au milieu interviennent. Les hépatiques, les neuro-arthritiques, les malades des organes hématopoïétiques, les déséquilibrés vago-sympathiques sont des victimes particulièrement désignées des phénomènes atmosphériques.

Action nocive des climats et des saisons.

LES *climats* sont fonction de la situation géographique, hydrographique, de la latitude et de l'altitude, de la nature géologique et d'une foule d'éléments imparfaitement déterminés : état électrique, ionisation de l'atmosphère. Il en résulte que les variations observées dans une même région sont encore mal expliquées.

L'*état électrique de l'atmosphère* est modifié par l'orage ; il peut l'être aussi par les champs électriques intenses que l'industrie fait aujourd'hui intervenir. On a constaté, par exemple, que les agents travaillant sur la partie électrifiée du réseau d'Orléans présentaient des troubles nerveux ; en soumettant périodiquement ces sujets à des examens médicaux rigoureux, on arrivera à déceler, à mesurer et à combattre ces effets d'origine électrique.

On a remarqué que certaines maladies sévissent particulièrement dans les *pays froids* ou pendant l'*hiver* : la méningite cérébro-spinale, la pneumonie, la scarlatine, etc. D'autres, au contraire, se déclarent surtout dans les *pays chauds* ou pendant l'*été* : la fièvre typhoïde, la dysenterie, le choléra. La *chaleur*, qui s'attaque à la résistance nutritive surtout chez l'enfant, favorise les maladies bactériennes et plus encore les maladies parasitaires. Le *froid*, en s'exerçant contre les téguments mal protégés, favorise certaines affections locales (charbon, tétanos).

L'*altitude* produit des effets différents suivant son degré : moyenne, elle stimule l'organisme ; très grande, elle provoque, par la diminution de pression et la raréfaction de l'oxygène, un abaissement de la taille et de la longévité.

L'*humidité* limite la respiration cutanée et pulmonaire, augmente la tension sanguine et favorise ainsi les bronchites, les rhumatismes, les œdèmes. La pluie nettoie l'atmosphère, tandis que le brouillard tient les germes infectieux en suspension. La *sécheresse* provoque l'épaississement du sang, le ralentissement des fonctions rénales et la tendance aux néphrites.

L'action des *facteurs cosmiques*, dont l'alternance des saisons est un des effets, est encore mal définie. Les influences des taches solaires, de la lune, des rayons ultra-pénétrants d'origine astrale sont à préciser. On a reconnu : la périodicité

de onze ans dans le développement de la diphtérie, de la dysenterie ; la coïncidence des épidémies de choléra, typhus et méningite avec les années de maximum d'activité solaire ; le retard de trois ans des épidémies de grippe sur le minimum d'activité solaire ; l'influence des taches solaires sur les fonctions de l'organisme et en particulier du système nerveux.

Comment empêcher les troubles d'origine atmosphérique.

C'EST surtout la *carence solaire* qui a fait l'objet de recherches actives dans ces dernières années, car l'absence de lumière se fait sentir dans la plupart des habitations. L'héliothérapie est actuellement en honneur, et il suffit d'avoir circulé sur une plage marine, lacustre ou fluviale, pour se rendre compte que les « bains de soleil » se pratiquent avec un entrain dont on n'aurait jamais cru capable notre humanité de civilisés. A la campagne, à la montagne aussi bien qu'à la mer, sur les toits des immeubles comme sur les ponts des navires, hommes, femmes et enfants se livrent, presque complètement dénudés, à l'action des rayons solaires.

Les architectes et les urbanistes se sont inspirés des données nouvelles et, désormais, la lumière baigne largement les quartiers neufs de nos villes, et pénètre dans toutes les habitations pendant la belle saison.

Mais, en hiver, les villes connaissent la brume, le temps gris et la carence solaire se présente. C'est alors qu'on a recours aux « soleils artificiels », émetteurs de rayons ultra-violets.

Depuis 1923, l'*actinothérapie* a pris un développement considérable, peut-être même trop considérable, car on a cru tout guérir par les rayons ultra-violets. Néanmoins, dans bien des cas, de remarquables guérisons ont été obtenues, particulièrement dans le rachitisme ; on peut maintenant le traiter curativement ou préventivement, aussi bien pendant la mauvaise saison que dans les pays où le soleil est insuffisant.

Les rayons ultra-violets sont produits de deux manières différentes, soit par des lampes à vapeur de mercure, soit par des lampes à arc munies d'électrodes spéciales. Avec ces dernières, on peut, en changeant les électrodes, obtenir des rayons infra-rouges. Les *rayons* U.-V. agissent très favorablement sur l'anémie, la faiblesse générale, le nervosisme, les névralgies faciales, les migraines, lumbagos, sciatiques ; ils produisent une réaction superficielle qui engendre les substances antirachitiques. Quant aux *rayons* I.-R., ils s'appliquent à tous les cas de douleurs et de névralgies, aux rhumatisants et, en raison de leur facilité de pénétration, ils font sentir leur action bienfaisante sur tout l'organisme.

On sait aussi que les rayons U.-V. font acquérir, à certaines substances contenues dans les aliments, une action particulière sur la régulation du métabolisme du phosphore et du calcium, et par conséquent des propriétés curatives et préventives pour le rachitisme. On a pu le traiter par l'ergostérine irradiée et l'on a constaté, chez les enfants, des progrès rapides dans la calcification et l'ossification.

***

ON saisit dans quelle voie nouvelle se font actuellement les recherches et l'on comprend leur portée scientifique. En tenant compte de phénomènes jusqu'alors négligés, la thérapeutique moderne a déjà obtenu des résultats de très grande valeur.

G. EISENMENGER.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan).

AICARD (Jean) : **Roi de Camargue** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr 50).

AMICE (Paul) : **Raca** (Ed. La Bourdonnais ; 12 fr.).

AUREL : **Le Couple** (Figuière ; 15 fr.).

BRAIBANT (Charles) : **Le secret d'Anatole France** : *du Boulangisme au Panama* (Denoël et Steele ; 15 fr.).

BRÊTE (Jean de la) : **Rêver et vivre** (Bibl. rel. Plon 3 fr. 50).

CHAMSON (André) : **Les quatre éléments** (Grasset ; 12 fr.).

CAULLERY (Maurice) : **Les conceptions modernes de l'hérédité** (Flammarion ; 15 fr.).

FRONDAIE (Pierre) : **Iris perdue et retrouvée** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

GARREAU (Albert) : **Le pèlerin de Paris** (Grasset ; 15 fr.).

GODOY (Armand) : **Le drame de la passion** (Grasset ; 12 fr.).

GORKI (Maxime) : **Klim l'étudiant** (Rieder ; 12 fr.).

GUILLOUX (Louis) : **Le sang noir** (Gallimard ; 20 fr.).

HERAMA (Paul d') : **Eustelle, la vierge santone** (Figuière ; 10 fr.).

LEBOS (F.-G.) : **La loi d'amour** (Ed. Litt. univ. ; 12 fr.).

LEFORT (Robert) : **La révolution organisée** (Ed. nouv. ; 5 fr.).

MESTRE (A.) et LHUILLIER (J.) : **L'abaissement des prix de l'énergie électrique** (Lib. Rec. Sirey ; 18 fr.).

MORE (Thomas) : **L'Ile d'Utopie**, trad. et notes par P. Grunebaum-Ballin (A. Michel ; 12 fr.).

NIZAN (Paul) : **Le cheval de Troie** (Gallimard ; 15 fr.).

PARODI (D.) : **En quête d'une philosophie** (Alcan ; 10 fr.).

PENSA (Henri) : **Hortense Mancini, duchesse de Mazarin** (Alcan ; 12 fr.).

PEYRE (Joseph) : **Sang et lumières** (Grasset ; 15 fr.).

PILSUDSKI (Joseph) : **Du révolutionnaire au chef d'Etat**, Pages choisies (Malfère ; 25 fr.).

PERCHERON (Maurice) : **Tour d'Asie** (Denoël et Steele ; 15 fr.).

RATEL (Simone) : **Le raisin vert** (Plon ; 12 fr.).

VAN DER MEERSCH (Maxence) : **Invasion 14** (A. Michel, 20 fr.).

VIOLLET (Abbé J.) : **L'enfant devant la vie** (Grasset ; 10 fr.).

Bulletin de l'Enseignement de la Société des Nations, n° 2, déc. 1935 (Secrét. de la Sté des N., Genève).

Procès-verbaux et résolutions de la IVe Conférence internationale de l'instruction publique (Bureau int. d'Ed., Genève).

LE ROLE DU SUCRE DANS L'ALIMENTATION

Chacun sait que le sucre est un hydrate de carbone, c'est-à-dire qu'il est composé de trois corps simples : carbone, oxygène et hydrogène. Aucune impureté ne venant s'ajouter à cette combinaison, le sucre est donc un aliment parfaitement sain et nutritif.

Au cours de la digestion, les sucs intestinaux le transforment en glucose et lévulose qui sont immédiatement assimilés. Tout comme les autres aliments, ces sucres nouveaux sont oxydés dans l'organisme, mais, et c'est ce qui fait la supériorité du sucre, il ne résulte d'autres déchets de cette oxydation que la formation d'un peu de gaz carbonique et d'eau, facilement éliminables par les poumons, la sueur et l'urine.

Le sucre étant, en outre, un grand producteur de force et d'énergie, on comprend aisément qu'il soit l'aliment de choix auquel font appel tous les travailleurs et principalement ceux qui fournissent des efforts musculaires importants : les soldats en manœuvres, les agriculteurs, les sportifs, etc... Les plats et boissons sucrés, en effet, les suralimentent sans les intoxiquer ni surcharger leur appareil digestif de déchets inutiles.

Les enfants fournissant, eux aussi, des efforts musculaires importants, dépensant également beaucoup d'énergie pour jouer et étudier ainsi que pour faire face aux besoins physiologiques de la croissance, il convient de leur recommander, chaque fois que l'occasion s'en présente, les aliments sucrés.

Actuellement, le sucre est très bon marché et son emploi judicieux peut améliorer la santé de beaucoup d'enfants, tout en permettant aux familles de dépenser moins.

EXAMENS

Certificat d'Études Primaires

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Une ferme dans l'Avesnois.** — A gauche, le *corps de logis*, une longue bâtisse sans étage, au toit de tuiles rousses, maintes fois rapiécé, montrait sa façade blanche, percée de huit fenêtres basses, égayées de vigne. Le vert sombre des croisées et des persiennes avivait au travers des vitres claires le sourire des géraniums rouges. Les chambres, en enfilade, étaient réservées aux garçons ; les filles couchaient dans de proprettes soupentes aménagées *sous* les combles. L'entrée unique se trouvait au bout du bâtiment, dans le large couloir *où*, en face, s'ouvrait la cuisine, qui, avec la laiterie et le fournil, formaient pignon.

JULES LEROUX.

Questions. — 1. *Expliquez :* avivait, en enfilade. (1 point.)

2. *Dégagez la terminaison du mot :* proprette. *Quel sens donne-t-elle à ce mot? Donnez un autre adjectif formé de la même façon, et un autre mot qui ne soit pas un adjectif.* (1 point 1/2.)

3. *Fonction des mots soulignés :* corps de logis, rapiécé, sous, où. (2 points.)

A quel temps et à quel mode sont les verbes de la dictée? (1/2 point.)

→ RÉPONSES. — 1. *Avivait :* rendait plus vif, par contraste avec le vert sombre des croisées, le rouge des géraniums paraît plus éclatant.

En enfilade : les chambres étaient situées à la file, c'est-à-dire à la suite les unes des autres.

2. *Proprette :* radical propre, suffixe « ette ». Ici ce suffixe n'a pas le sens d'un diminutif, il indique plutôt la minutie dans la propreté. Adj. « aigrelet » ; nom « fourchette. »

3. *Corps de logis :* sujet de *montrait* ; *rapiécé :* épithète de *toit* ; *sous :* préposition, marque un rapport de lieu entre aménagées et son complément *combles* ; *où :* compl. circ. de lieu de *s'ouvrait*. Les verbes de la dictée sont à l'imparfait de l'indicatif.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La dernière visite de M. l'Inspecteur.*

→ SUJET TRAITÉ. — « Cessez le travail, a dit mademoiselle, allez vous ranger. » Vite nous formons les rangs et en route pour la récréation qui sera sans doute encore bruyante aujourd'hui. Nous voici dans la cour. Oh ! stupéfaction ! Qu'apercevons-nous ! Près de la grand'porte M. le maire cause avec... M. l'inspecteur. Vraiment on ne s'attendait pas à leur visite.

On ne pense pas aux jeux. Les élèves forment des groupes et conversent en épiant les gestes de ces messieurs qui parlent maintenant avec les institutrices. M. le maire, après avoir vu les photographies « des camps de vacances », s'en va, mais, consternation et grand émoi, M. l'inspecteur reste !

La cloche sonne. Mon amie et moi nous montons les premières, comme à l'ordinaire. Arrivées dans notre classe nous entendons nos compagnes chanter *Chant d'essor*. C'est sans doute pour faire honneur à M. l'inspecteur.

Voilà les élèves, nous prenons nos places en chantant puis nous faisons du calcul mental. Mademoiselle dicte : quel est le prix de 1 kg. 500 de viande à 12 f. le demi-kilo.

Toc. Toc. La porte s'ouvre et M. l'inspecteur apparaît. Nous nous levons. « Asseyez-vous, » ordonne-t-il. Puis il ôte son chapeau et son pardessus. Il s'installe au bureau de Mademoiselle et inspecte tous les registres.

Pendant ce temps nous reprenons notre besogne interrompue. Cela fini, il regarde quelques cahiers, fait lire Camille et Marie et nous demande maintes explications. Puis Mademoiselle lui présente les futures candidates au C. E. P. Enfin il se rhabille, serre la main à la maîtresse et, nous levant, nous saluons son départ.

Devoir d'élève.

III. **ARITHMETIQUE** (Arnay-le-Duc, Côte-d'Or, 1935). — 1. *Une mère de famille prend une femme une 1/2 journée par semaine pour faire la lessive. Elle paie 10 f. Elle achète 750 g. de savon à 6 f. 50 le kg. et 0 f. 80 de cristaux de soude. Le charbon utilisé coûte 1 f. 80. L'ouvrière lave environ 80 pièces. Si l'on donnait le linge à laver au dehors, on paierait en moyenne 0 f. 25 par pièce. Combien économise-t-on par an en lavant le linge à la maison?*

→ SOLUTION. — Calculons la dépense, à la maison, par semaine :

Prix d'achat du savon : :
6 f. 50 × 0,750 = 4 f. 875.
Dépense totale :
10 f. + 4 f. 875 + 0 f. 80 + 1 f. 80 = 17 f. 475.
Par semaine, le linge lavé à la pièce coûterait :
0 f. 25 × 80 = 20 f.
Économie par semaine :
20 f. — 17 f. 475 = 2 f. 525.
Économie annuelle :
2 f. 525 × 52 = **131 f. 30.**

***

2. *Un électricien m'établit le devis suivant pour l'installation de 6 lampes électriques : 144 m. de fil à 0 f. 65 le mètre ; 75 m. de baguette à 0 f. 60 le m. ; 6 lampes à 12 f. 50 l'une ; accessoires 19 f. 25 ; 25 h. de travail à 6 f. 50 l'heure. Un autre m'offre de faire l'installation à forfait au prix de 75 f. par lampe. Auquel des deux dois-je donner la préférence? Pourquoi?*

→ SOLUTION. — Établissons le devis du 1er électricien :

Fil..... →	0 f. 65 × 144	=	93 f. 60
Baguette... →	0 f. 60 × 75	=	45 f.
Lampes.... →	12 f. 50 × 6	=	75 f.
Accessoires . →		=	19 f. 25
Main-d'œuvre →	6 f. 50 × 25	=	162 f. 50
	Total →		395 f. 35

A forfait le prix serait :
75 f. × 6 = 450 f.
Je dois donner la préférence au 1er électricien. J'économiserai :
450 f. — 395 f. 35 = **54 f. 65.**

CALCUL MENTAL (Blois, 1933). — 1. *J'achète une table de 195 f., un fauteuil de 200 f. et une chaise de 45 f. Combien ai-je dépensé?* (**440 f.**) — 2. *J'achète un sac de 24 f., un parapluie de 66 f. Je paie avec un billet de 100 f. Combien me rendra-t-on?* (**10 f.**) — 3. *J'achète 45 livres à 11 f. l'un. Combien ai-je dépensé* (**495 f.**) — 4. *J'achète pour 4 f. de timbres à 25 c. Combien en aurai-je?* (**16 timbres.**) — *Quel est l'intérêt de 7 000 f. placés à 6 p. 100 pendant 9 mois* (**315 f.**).

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours élément. 1er degré. **7.50** Cours élément. 2e degré. **8 fr.**

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que savez-vous sur le Consulat?* (2 points.) 2. *Que savez-vous sur le Japon?* 3. *Tracer un croquis de la Somme (affluents et villes traversées).*

➔ RÉPONSES. — 1° Le Consulat fut le gouvernement qui remplaça le Directoire après le coup d'État du 18 brumaire (9 nov. 1799). Le pouvoir appartint entièrement au 1er Consul (Bonaparte). Sous le Consulat, la lutte continua contre l'Autriche qui, battue à Marengo et à Hohenlinden, demanda la paix (traité de Lunéville, 1801). L'Angleterre elle-même signa la paix d'Amiens (1802). Bonaparte, pour pacifier les esprits, signa avec le Pape le Concordat (1801). Après avoir déjoué les intrigues royalistes (complot de Cadoudal), Bonaparte, pour effrayer les Bourbons, fit exécuter le duc d'Enghien, puis il se fit lui-même nommer Empereur par le Sénat puis sacrer par le Pape (1804).

2° Le Japon est en Asie la plus grande puissance de l'Extrême-Orient. Archipel volcanique au climat doux, le Japon cultive le riz, le thé, le mûrier, les fleurs; très peuplé, il compte plus de 60 millions d'habitants. L'industrie fait de rapides progrès (cire, papier, machines). Principales villes: Tokio, capitale, 2 millions d'habitants, Yokohama (grand port), Osaka (ville industrielle), Kobé-Nagasaki (Voir Atlas).

3° (Voir Atlas.)

IV *bis.* **SCIENCES** (Meuse, 1935). — 1. *Faites la description d'un carnivore (le nommer) que vous connaissez bien. Insistez sur ce que ses dents et ses pattes ont de particulier.* — 2. *Citez deux provenances du sel de cuisine. Peut-on dissoudre autant de sel qu'on veut dans un litre d'eau? Comment peut-on retirer le sel de l'eau salée? Usage du sel.* — 3. *Quelle différence faites-vous entre l'eau potable et l'eau distillée? L'eau distillée est-elle potable et pourquoi? En connaissez-vous quelques usages?*

➔ INDICATIONS. — 1. Type : *le chat.* Tête carrée et solide ; yeux perçants. Pattes de derrières longues : beaucoup d'agilité, bondit et grimpe. Doigts armés de griffes redoutables pour capturer sa proie. Mâchoires fortes et solides. Dentition : canines longues et pointues (crocs) pour tuer la proie ; molaires tranchantes (la carnassière).

2. *Sel marin* (provient de l'eau de mer) ; *sel gemme* (intérieur du sol). Il arrive un moment où l'eau ne peut plus dissoudre de sel (dissolution saturée) : tout le sel mis dans l'eau se dépose au fond. 1 litre d'eau peut dissoudre 360 grammes de sel environ à la température ordinaire. On chauffe l'eau salée pour en retirer le sel : l'eau s'évapore et le sel reste dans le récipient. Usages : saler les aliments ; conservation de la viande; des légumes ; alimentation du bétail ; médecine.

3. *Eau potable :* eau bonne à boire. *Eau distillée :* eau chimiquement pure (condensation de la vapeur d'eau). Elle n'est pas potable : elle est fade, indigeste ; il lui manque de l'air et des sels dissous (calcaire). Elle est utilisée pour les accumulateurs d'automobile et de T. S. F. Les pharmaciens et les chimistes l'emploient comme dissolvant.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Ramerupt, Aube, 1934). — **Garçons** : *Construire et coller un prisme ayant pour base un hexagone de 2 cm. 5 de côté. Hauteur 6 cm.* — **Filles** : *Au bord de votre étoffe et sur une longueur de 15 cm., poser un faux ourlet de 3 cm. de large.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La petite fille au soleil.** — Un chaud soleil, qui inondait la prairie d'une clarté aveuglante, poudrait d'or les cheveux de Françoise. Le monotone concert de ces bourdonnements d'insectes, si intense vers midi, égayait sa solitude. La brise balançait doucement sur leurs tiges les fleurs sauvages d'où s'échappait un parfum de miel. Et Françoise ne pensait à rien, heureuse d'être au milieu des choses radieuses et de vivre cette belle journée. On peut être une très petite fille et sentir vivement cette joie-là. Assise à l'ombre transparente et légère d'un saule, elle arrangeait une gerbe de fleurs avec des gestes menus et exquis ; mais la gerbe avançait lentement : Françoise était plus qu'à moitié endormie ; il faisait si chaud, et les cigales chantaient toujours le même air.

H. FAYEL. (*Tonine.*)

Questions. — 1° a. *Expliquez les mots et expressions :* poudrait d'or, choses radieuses, gestes menus.

b. *Remplacez* s'échappait *par un terme plus précis et donnez le contraire de* menus *dans l'expression* gestes menus.

2° *Écrivez en entier chacune des deux premières propositions subordonnées du texte et précisez leur nature et leur fonction.*

3° a. *Conjuguez le verbe* vivre *à la 1re pers. du sing. des divers temps du mode indicatif.*

b. *Relevez les divers compléments du verbe* arrangeait *et analysez-les.*

➔ RÉPONSES. — 1° a. *Poudrait d'or :* les rayons du soleil faisaient briller les cheveux blonds de la fillette qui semblaient couverts d'une poussière dorée.

Choses radieuses : sous l'effet de la vive clarté du soleil, les choses semblaient émettre des rayons lumineux.

Gestes menus : la fillette occupée à confectionner un bouquet fait peu de mouvements, ses gestes sont courts, petits.

b. *S'exhalait :* gestes amples (ou grands gestes).

2° a. *Qui inondait la prairie d'une clarté aveuglante :* prop. subordonnée par le pron. relatif « qui », complément de l'antécédent (un chaud) soleil.

b. *D'où s'échappait un parfum de miel :* prop. subordonnée par le pron. relatif adverbial « où », compl. de l'antécédent « fleurs sauvages ».

3° *(Sans difficulté).*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — *1. La coopérative scolaire d'une école de 50 élèves est alimentée par des cotisations mensuelles fixées à 0 f. 60 pour les grands élèves et à 0 f. 40 pour les petits. Le total des versements des 10 mois d'une année scolaire, joint à une subvention de l'État de 35 p. 100 et une subvention communale de 45 p. 100 du prix de l'appareil, a permis d'acheter un cinématographe. Calculer le prix de celui-ci si le nombre des grands élèves surpasse de 10 celui des petits.*

➔ SOLUTION. — Si le nombre des grands élèves était égal à celui des petits, la classe aurait au total 10 élèves de moins, soit 40 élèves. Ce chiffre représente le double du nombre des petits. Ce nombre est donc **20** ; et le nombre des grands **30**.

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS... 17.60

Cotisation annuelle des grands élèves :
0 f. 60 × 10 × 30 = 6 f. × 30 = 180 f.
Cotisation annuelle des petits :
0 f. 40 × 10 × 20 = 4 f. × 20 = 80 f.
Cotisation totale des élèves :
180 f. + 80 f. = 260 f.
L'État et la commune paieront 80 p. 100 de la dépense. La cotisation des élèves représente donc 20 p. 100 de la dépense, soit 1/5.
Le prix de l'appareil est donc :
260 f. × 5 = **1 300 f.**

***

2. *Un cultivateur possède 6 vaches qui lui donnent chacune, en moyenne, 20 litres de lait par jour. Il achète une écrémeuse mécanique pour 840 f. On sait que, pour faire 1 kg. de beurre, il faut 31 kg. 020 de lait par écrémage à la main et 20 kg. 680 seulement par écrémage mécanique. La densité du lait étant 1,034, et le beurre valant en moyenne 2 f. 40 les 200 grammes, on demande au bout de combien de temps ce cultivateur aura récupéré le prix de son écrémeuse, avec le bénéfice résultant de son utilisation.*

➔ SOLUTION. — Les 6 vaches produisent chaque jour 120 litres de lait. Le litre de lait pèse 1 kg. 034 ; les 120 litres pèsent donc :
1 kg. 034 × 120 = 124 kg. 08.
Le nombre de kg. de beurre obtenus, avec cette quantité de lait, par écrémage à la main, est égal à :
124 kg. 08 : 31 020 = *4 hg.*
Par écrémage mécanique, on obtient :
124 kg. 08 : 20,68 = *6 hg.* de beurre, soit en plus *2 hg. par jour.*
A 2 f. 40 les 200 gr., le kg. de beurre vaut 12 f. et les 2 kg. *24 f.*
Le cultivateur gagne donc 24 f. par jour à l'écrémage mécanique. Il aura récupéré le prix de son écrémeuse au bout d'un nombre de jours égal à :
840 : 24 = **35 jours.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lille, session d'octobre 1935). — **Le chant des grillons.** — Le grillon nocturne pullule dans l'enclos. Chaque touffe de ciste (1) à fleurs rouges a son cythéroniste ; chaque bouquet de lavande possède le sien. Les arbousiers touffus, les térébinthes, deviennent des orchestres. Et, de sa gentille voix claire, tout ce petit monde s'interroge, se répond d'un arbuste à l'autre, ou plutôt, indifférent aux cantilènes d'autrui, célèbre pour lui seul ses allégresses.

Là-haut, au-dessus de ma tête, la constellation du Cygne allonge sa grande croix dans la Voie lactée, en bas, tout à mon entour, ondule la symphonie de l'insecte. L'atome qui dit ses joies me fait oublier le spectacle des étoiles. Nous ne savons rien de ces yeux célestes qui nous regardent, placides et froids, avec des scintillations semblables à des clignements de paupière.

La science nous parle de leurs distances, de leurs vitesses, de leurs masses, de leurs volumes ; elle nous accable de nombres énormes, elle nous stupéfie d'immensités, mais elle ne parvient pas à émouvoir en nous une fibre. Pourquoi. Parce qu'il lui manque le grand secret, celui de la vie.

En votre compagnie, ô mes grillons, je sens au contraire tressaillir la vie, âme de notre motte de boue... Un peu de glaise animée, apte au plaisir et à la douleur, dépasse en intérêt l'immense matière brute.

J.-H. FABRE.
(*Souvenirs entomologiques*).

Questions. — 1re question. (8 points.)
a. (2 points.) *Donnez la fonction de chacun des noms suivants :* mes grillons, la vie, âme (*avant-dernière phrase*), intérêt (*dernière phrase*).
b. (4 points.) Parce qu'il lui manque le grand secret, celui de la vie. *Donnez la nature et la fonction de cette proposition. Donnez la nature et la fonction des deux mots :* il, celui.
c. (2 points.) Tout ce petit monde s'interroge (3e *phrase*).
Faites une première phrase où le verbe s'interroger *sera employé comme ici, au sens réciproque, et une seconde phrase où le même verbe sera employé au sens réfléchi.*
2e question. (6 points.) *Que veulent dire dans la dictée les mots suivants :*
Cantilènes, allégresses (3e *phrase*) ;
Ondule (4e *phrase*) ;
L'atome (5e *phrase*) ;
Placides *et* froids (6e *phrase*) ?
3e question (6 points.) *Exprimez le plus brièvement possible l'idée générale développée dans la dictée.*

➔ RÉPONSES. — 1° a. *Mes grillons :* mots mis en apostrophe ; *la vie :* comp. d'obj. dir. de « sens » ; *âme :* mot mis en apposition à « vie » ; *intérêt :* comp. circ. de manière de « dépasse ».
b. *Parce qu'il lui manque le grand secret, celui de la vie :* prop. subord. par la loc. conjonctive « parce que », compl. circ. de cause de « ne parvient pas à émouvoir » (prop. principale).
il : pron. neutre, forme impersonnelle, sujet apparent de « manque ».
Celui : pron. démonstratif, masc. sing., mis en opposition à « secret ».
c. *En l'absence de nouvelles, les gens s'interrogeaient avec anxiété.* « Je m'interroge moi-même avant que de décider. »
2° Les *cantilènes :* les chants monotones des grillons ; *allégresses :* leurs vives joies ; *ondule :* la symphonie, c'est-à-dire la musique que font les chants des grillons est nuancée et, tantôt plus forte, tantôt plus faible, elle dessine ainsi comme un mouvement sinueux comparable à celui de l'onde (eau de la mer ou des rivières) ; *l'atome :* ce mot, pris ici au sens figuré, désigne l'insecte qui apparaît infiniment petit comparé aux astres.
Les yeux célestes (les étoiles) sont *placides et froids*, c'est-à-dire d'une tranquillité et d'une indifférence absolues, puisqu'il leur manque la vie.
3° Le chant des grillons, parce qu'il traduit les joies de l'insecte, est plus intéressant et plus émouvant pour l'auteur que le spectacle du monde inanimé des étoiles.

(1) A écrire au tableau.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *On répète souvent : « Chacun de nous se connaît peu ou se connaît mal. » Essayez d'expliquer pourquoi.*

➔ INDICATIONS. — Il est difficile de nous bien connaître nous-mêmes parce que notre attention est surtout attirée vers le spectacle des choses extérieures. L'exercice habituel de notre propre activité exige que nous apprenions à observer la réalité extérieure, représentée par des choses et des êtres

Dr GILBERT-ROBIN. Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant. 15 fr.

différents de nous et que nous nous appliquons à bien connaître, alors que nous n'éprouvons que bien rarement le besoin de nous rendre compte de ce que nous sommes nous-mêmes. Peu d'entre nous ont en effet la pratique d'une vie intérieure et nombre de personnes, faute de savoir se recueillir, s'ennuient dès qu'elles se trouvent en tête à tête avec elles-mêmes.

Seule la pratique régulière et loyale de l'examen de conscience nous permet une connaissance suffisante de nous-mêmes. Toutefois cette pratique est elle-même bien difficile ; en dehors de la force de recueillement qu'elle exige, elle risque, faute d'un esprit critique suffisamment aiguisé, de nous amener à mettre en relief nos qualités et à glisser sur nos défauts les plus fâcheux. L'amour-propre, en effet, nous impose des œillères :

« On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain », et il faut, avec beaucoup d'application, une grande force de volonté pour parvenir à une connaissance à peu près exacte de son propre caractère. Pourtant cette connaissance est très utile puisque sans elle nous ne pouvons pas travailler à notre propre éducation. Prenons donc de bonne heure l'habitude du recueillement et de la vie intérieure et appliquons-nous à juger sans indulgence nos propres faiblesses, c'est à ce prix que nous nous nous rapprocherons peu à peu de notre idéal moral.

III. **HISTOIRE**. — *Politique intérieure du second Empire. Développement économique de la nation.*

➤ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La politique intérieure du second Empire a été marquée, au début du règne, par une période de despotisme qui s'atténua à partir de 1860 et évolua peu à peu vers l'établissement d'un régime parlementaire. D'autre part, durant le second Empire, le pays connut une ère de prospérité matérielle, qui valut à Napoléon III — surtout au début de son règne — une réelle popularité.

II. **Le gouvernement intérieur.** — L'histoire de la politique intérieure peut se ranger sous trois périodes :

a. *De 1852 à 1860* : l'empire est *autoritaire. La constitution de 1852* ne laisse au corps législatif que peu d'attributions et la pratique de la *candidature officielle* supprime en fait l'opposition (V. un manuel). Après l'attentat d'Orsini (1858), une *loi de sûreté générale* permet au gouvernement impérial d'emprisonner ou d'exiler les adversaires du régime.

b. *De 1860 à 1870* : Cependant l'Empire devient peu à peu plus *libéral*. En 1859, l'amnistie avait été accordée aux proscrits du coup d'État. *Le droit d'adresse* est rendu aux Chambres (1860). L'opposition républicaine, qui n'a jamais désarmé, grandit encore après les *élections de 1863* (V. un manuel). Sous l'influence du *Tiers-parti* et d'E. Ollivier, l'évolution libérale se fait plus rapide (*droit d'interpellation*, 1867; *lois sur les réunions et la presse*, 1868 ; puis *senatus-consulte du 8 sept. 1696* (V. un manuel). Quand se constitue le ministère Ollivier (2 janvier 1870), le gouvernement impérial a pris les allures d'un régime parlementaire.

III. **Développement économique de la nation.** — Napoléon III s'est préoccupé dès le début de son règne de favoriser les progrès économiques du pays : développement des chemins de fer, des sociétés de crédit, des institutions de prévoyance et d'assistance et grands travaux d'utilité publique ; embellissement des villes et notamment de Paris (V. un manuel).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É. Paris, octobre 1935). — **Arithmétique et algèbre.** — *Deux cyclistes partant au même moment, l'un du point A et l'autre du point B, d'une route rectiligne et allant à la rencontre l'un de l'autre, se croisent en un point C tel que* $AC = \frac{4}{7} AB$.

Lorsque ces deux cyclistes, roulant aux vitesses précédentes, partent ensemble et dans le même sens d'un point P d'une piste circulaire de 1 200 mètres de longueur, l'un d'eux met une minute de plus que l'autre à la parcourir.

Trouver : 1° le rapport des vitesses ; 2° les vitesses horaires respectives de chaque cycliste.

➤ SOLUTION ARITHMÉTIQUE. — 1° Si le cycliste parti de A

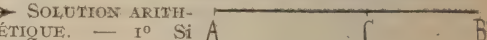

parcourt les $\frac{4}{7}$ de AB, l'autre en parcourt les $\frac{3}{7}$.

Ces chemins étant parcourus pendant le même temps, ils sont proportionnels aux vitesses. Donc le rapport des vitesses est égal à $\frac{4}{7} : \frac{3}{7} = \frac{4}{3}$.

2° Sur la piste circulaire, quand le premier cycliste fait un tour, le second en fait les $\frac{3}{4}$. Il met donc une minute pour parcourir un quart de tour, soit :

1 200 m. : 4 = 300 m.

En une heure, il fait :

300 m. × 60 = 18 000 m. ou 18 km.

La vitesse horaire du premier cycliste, étant les 4/3 de celle du second, est égale à :

$$18 \times \frac{4}{3} = 24 \text{ km.}$$

➤ SOLUTION ALGÉBRIQUE. — Soient v et v' mètres les chemins parcourus par les deux cyclistes en une minute. On a vu précédemment que :

$$\frac{v}{v'} = \frac{4\,AB}{7} : \frac{3\,AB}{7} = \frac{4}{3}.$$

Pour parcourir 1 200 m., les deux cyclistes mettent respectivement :

$$\frac{1\,200}{v} \text{ et } \frac{1\,200}{v'} \text{ minutes.}$$

On a par hypothèse :

$$\frac{1\,200}{v'} - \frac{1\,200}{v} = 1.$$

Or la première équation donne $v' = \frac{3}{4} v$. Donc :

$$\frac{1\,200 \times 4}{3v} - \frac{1\,200}{v} = 1,$$

ou :

$$\frac{1\,200 \times 4 - 1\,200 \times 3}{3v} = 1,$$

soit, enfin :

$$\frac{1\,200}{3v} \text{ ou } \frac{400}{v} = 1.$$

On en déduit $v = 400$ et, par suite, $v' = 400 \times \frac{3}{4} = 300$. Donc les vitesses horaires des deux cyclistes sont respectivement :

400 × 60 = 24 000 m. = 24 km., et
300 × 60 = 18 000 m. = 18 km.

Géométrie. — *Soit ABC un triangle isocèle : AB = AC ; O est le milieu de la base BC. On prend sur les côtés égaux 2 points D et E tels que* $OB^2 = BD \times CE$.

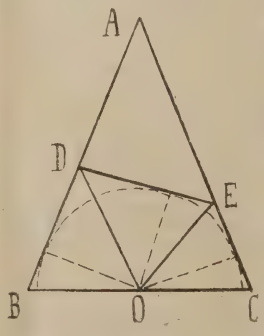

1° Démontrer que les triangles BDO et ECO sont semblables. En déduire que l'angle DOE a une valeur constante.

2° Quels sont les rapports égaux au rapport $\frac{OD}{OE}$ *? Les utiliser pour démontrer que le triangle DOE est semblable aux deux précédents. En déduire que les droites DO et EO sont les bissectrices des angles BDE et DEC et que le*

HINZELIN. Contes et légendes d'Alsace Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

La modestie.

I. L'exemple.

L'HISTOIRE DU VOISIN PIERRE. — *Pierre la Barbe-Grise était roide, impérieux, colère, et n'avait guère plus de patience qu'un chien à qui on arrache un os ou qu'un chat qu'on étrangle. Il eût été insupportable, si le ciel, dans sa miséricorde, ne lui eût donné une femme digne de lui. Elle était volontaire, taquine, hargneuse, acariâtre, toujours prête à se taire quand son mari ne disait rien, et à crier dès qu'il ouvrait la bouche. C'était un grand bonheur pour la Barbe-Grise que de posséder un tel trésor. Sans sa femme, aurait-il jamais su que la patience n'est pas le mérite des sots et que la douceur est la première des vertus?*

Un jour de fenaison, comme il rentrait chez lui après un rude travail de quinze heures, plus furieux que de coutume, demandant sa soupe qui n'était pas prête, jurant, écumant et maudissant les femmes et leur paresse :

— Bon Dieu ! Pierre, vous en parlez à votre aise, lui dit sa femme ; voulez-vous changer de rôle? Demain je fanerai pour vous ; vous ferez le ménage à ma place. Nous verrons qui des deux aura le plus de peine et s'en tirera le mieux.

— Marché fait ! s'écria Pierre ; il faut qu'une fois pour toutes vous sachiez par expérience ce que souffre un pauvre mari ; cela vous apprendra le respect ; c'est une leçon dont vous avez besoin.

Le lendemain, au point du jour, la femme partit, le râteau sur l'épaule, la faucille au côté, heureuse de voir le soleil et chantant à plein gosier comme l'alouette.

Qui fut un peu surpris de se trouver seul au logis? Ce fut Pierre la Barbe-Grise ; mais il n'en voulait pas avoir le démenti. Aussi se mit-il à battre le beurre comme s'il n'avait fait autre chose de sa vie.

On s'échauffe aisément quand on fait un métier nouveau. Pierre avait le gosier sec, il descendit à la cave pour tirer de la bière au tonneau. Il venait d'enfoncer la bonde et allait y mettre le robinet quand il entendit un grognement au-dessus de sa tête : c'était le porc qui ravageait la cuisine.

— Mon beurre est perdu ! s'écria la Barbe-Grise.

Et le voilà qui monte l'escalier quatre à quatre, tenant le robinet à la main. Quel spectacle ! la baratte renversée, la crème par terre et le pourceau se vautrant dans des flots de lait.

Un plus sage eût perdu patience. Pierre se jette sur l'animal qui se sauve en grognant. Mal en prit au voleur, car son maître le saisit au passage et lui donna droit sur la tempe un coup de robinet si bien appliqué, qu'il en tomba roide mort sur le coup.

En retirant l'arme toute sanglante, Pierre songea qu'il n'avait pas fermé la bonde et que la bière coulait toujours ; il courut à la cave. Heureusement la bière ne coulait plus. Il est vrai qu'il n'en restait plus une goutte dans le tonneau.

Il fallait recommencer la besogne et battre du beurre si l'on voulait dîner. Pierre retourna à la laiterie ; il y avait encore assez de crème pour réparer l'accident du matin. Le voilà donc qui bat et bat de plus belle ; tout en battant il songea, mais un peu tard, que la vache était encore à l'étable et qu'on ne lui avait donné ni à boire ni à manger, quoique le soleil fût déjà haut sur l'horizon. Aussitôt le voilà qui veut courir à l'écurie, mais l'expérience l'avait rendu sage :

— J'ai là, pensa-t-il, mon petit enfant qui se roule par terre ; si je laisse la baratte, le gourmand la renversera ; un malheur est bientôt arrivé.

Sur quoi, il mit la baratte sur son dos et alla tirer de l'eau pour abreuver la vache.

Le puits était profond, les seaux n'enfonçaient pas ; Pierre, qui s'impatientait, se pencha sur la corde pour en finir. Paf, voilà le lait qui lui coule sur la tête avant de tomber dans le puits.

— Décidément, dit Pierre, je n'aurai pas de beurre aujourd'hui ; songeons à la vache : il est trop tard pour la mener aux champs, mais il y a sur le chaume de la maison une belle récolte de foin qu'on n'a pas coupée. Notre bête ne perdra rien à rester au logis.

La vache sortie de l'étable, la faire monter sur le toit n'était pas malaisé ; la maison construite dans un creux était presque au niveau du sol ; une large planche fit l'affaire, et voilà la vache installée commodément dans son pâturage aérien.

Pierre ne pouvait pas rester sur le toit à garder la bête : il fallait faire la soupe et la porter aux faucheurs ; mais c'était un homme prudent et qui ne voulait pas exposer sa vache à se rompre les os, aussi lui attacha-t-il une corde autour du cou ; cette corde, il la fit descendre avec soin par la cheminée de la cuisine ; cela fait, il rentra au logis, et, s'attachant la corde autour de la jambe :

« De cette façon, pensa-t-il, je suis bien sûr que l'animal se tiendra tranquille et que rien ne lui arrivera de fâcheux. »

Il remplit alors la marmite, y mit un bon morceau de lard, des légumes et de l'eau, la plaça sur des fagots, battit le briquet et souffla le feu, quand tout à coup, patatras, voici la vache qui glisse du toit et qui tire mon homme en haut de la cheminée, la tête en bas, les pieds en l'air. Où serait-il allé? on n'en sait rien, si son heureuse chance n'eût voulu qu'une grosse barre de fer l'arrêtât au passage. Et les voilà qui pendent tous les deux, la vache en dehors, Pierre en dedans, tous deux entre ciel et terre et poussant des cris affreux.

Par bonheur, la ménagère n'était pas plus patiente que son mari. Quand elle eut attendu trois secondes pour voir si on lui apportait la soupe à l'heure voulue, elle courut à la maison comme si elle allait y mettre le feu. A la vue de la vache pendue, elle tira sa faucille et coupa la corde. Ce fut une grande joie pour la pauvre bête qui se retrouva sur le seul plancher qu'elle aime. Ce ne fut pas un hasard moins fortuné pour Pierre qui n'avait pas l'habitude de regarder le ciel les pieds en l'air. Il tomba droit dans la marmite, la tête la première. Mais il était dit que tout lui réussirait ce jour-là : le feu n'avait

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale dans les petites classes **15 fr.**

pas pris, l'eau était froide, la marmite hors d'aplomb, si bien que le Barbe-Grise sortit à son honneur de cette épreuve difficile, sans autre accident que le front éraillé, le nez écorché et les deux joues déchirées. Grâce à Dieu, il n'y eut de cassé que le pot-au-feu.

Quand la ménagère entra dans la cuisine et qu'elle vit son mari tout penaud et tout sanglant :

— Eh bien ! cria-t-elle en mettant ses deux poings sur les hanches : qui donc a toujours raison au logis? J'ai fauché ; j'ai fané ; me voilà comme hier, et vous, monsieur le cuisinier, monsieur le berger, monsieur le père de famille, où est le beurre, où est le porc, où est la vache, où est le dîner?... (LABOULAYE : *Contes bleus*, Nelson.)

II. La réflexion.

L'histoire du voisin Pierre met en lumière une vérité incontestable. Chacun se croit plus de mérite que les autres. Que d'aventures, dont beaucoup seraient tragiques, si l'expérience racontée par Laboulaye pouvait être généralisée ! L'ouvrier qui jalouse l'ingénieur, mis d'emblée à sa place, le bureaucrate renvoyé à la terre, le cultivateur mis dans la mine : continuez l'énumération et entrevoyez les conséquences de ces permutations.

Il ne faut donc pas s'exagérer sa valeur, son importance. Il faut savoir se situer, exactement dans l'ensemble du travail humain. Il faut être modeste.

L'enfant modeste ne parle jamais de lui. Il pense aux autres, il apprécie leur mérite et il les estime. Cette disposition profonde rend particulièrement agréables les relations avec les personnes modestes.

L'orgueil. — L'orgueilleux trouve que la place qu'il occupe n'est jamais assez grande, assez importante. Il prend volontiers les autres en pitié. Ex. : *Le Chêne et le Roseau.*

Cependant l'orgueil peut nous préserver d'une certaine bassesse.

La vanité. — Le vaniteux cherche à fixer l'attention sur lui. Il aime trop les compliments. Pour lui, un acte n'est intéressant que dans la mesure où il lui en rapporte. Il risque donc de perdre la juste notion de la valeur des actes et de celle des personnes. Ce défaut fausse son jugement et trouble sa moralité.

Le vaniteux est la victime désignée des flatteurs : *Le Corbeau et le Renard, Gil Blas et l'écornifleur.*

Il est antipathique et ridicule : la taupe de la fable de Florian : *La Taupe et les Lapins.*

Il peut faire son malheur : *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.*

Il est une *fausse modestie*, plus détestable que la pire des prétentions. Il ne faut pas se faire trop humble : *l'humilité* est un excès.

Faire apprécier la leçon donnée par Chamfort dans le passage suivant :

« Un ambassadeur anglais à Naples avait donné une fête charmante, mais qui n'avait pas coûté bien cher. On le sut, et on partit de là pour dénigrer sa fête, qui avait d'abord beaucoup réussi. Il s'en vengea en véritable Anglais, et en homme à qui les guinées (ancienne monnaie anglaise) ne coûtaient pas grand'chose. Il annonça une autre fête. On crut que c'était pour prendre sa revanche, et que la fête serait superbe. On accourt. Grande affluence. Point d'apprêts. Enfin, on apporte un réchaud à l'esprit-de-vin. On s'attendait à quelque miracle. « Messieurs, dit-il, ce sont les dépenses et non l'agrément d'une fête, que vous cherchez : regardez bien (et il entr'ouvre son habit dont il montre la doublure), c'est un tableau du Dominiquin (peintre italien 1581-1641), qui vaut cinq mille guinées. Mais ce n'est pas tout : voyez ces dix billets ; ils sont de mille guinées chacun, payables à vue sur la Banque d'Amsterdam (il en fait un rouleau, et les met sur le réchaud allumé). Je ne doute pas, messieurs, que cette fête ne vous satisfasse, et que vous ne vous retiriez tous contents de moi. Adieu, messieurs, la fête est finie. »

Certes la sottise, doublée de secret envie, de dépit, des invités est indéniable et ils méritaient une leçon. Mais la manière de la leur donner est-elle en accord avec la modestie ? C'est en posant de petits problèmes de ce genre que l'on affine le sens moral des enfants.

Le *cours élémentaire* copiera : « On aime un enfant modeste. » Le *cours moyen :* « Je vois de tout côté des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes ; ... ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé ; ils sont un modèle universel. » (MONTESQUIEU.)

III. L'action.

Réprimer, *sans dureté*, mais sans faiblesse, les manifestations de vanité.

Veiller à ne pas exalter l'amour-propre de façon excessive, sous prétexte de susciter l'émulation : attention aux notes, aux places, aux compositions.

Faire remarquer la modestie de beaucoup de personnages de valeur.

L'enfant peut avoir la tentation de se faire remarquer en classe, lorsqu'il sait une leçon, lorsqu'un de ses devoirs est particulièrement réussi. Qu'il apprenne à lui résister, à ne répondre que lorsqu'on l'interroge. Qu'il note les fois où il a été modeste, où il n'a pu l'être malgré un effort, où il n'a même pas songé qu'il devrait l'être.

Que l'enfant prenne l'habitude d'apprécier à sa valeur la conduite, le travail des autres. Qu'il sache les complimenter, s'incliner devant un mérite qui n'est pas le sien. Il y a là des gestes à apprendre, de petites démarches à accomplir.

ÉDUCATION CIVIQUE

La Constitution française : son histoire.

I. *Rappel des Constitutions françaises étudiées en histoire.*

II. *La Constitution de* 1875.

Son histoire : l'amendement Wallon (HÉNON : *Lectures historiques*, t. II, Nathan).

Son contenu : les trois lois constitutionnelles.

III. *La revision de la Constitution.*

La Constitution a été revisée en 1879, 1884, 1926.

Les partisans d'une réforme constitutionnelle. Se souvenir que la force de la République réside beaucoup plus dans l'assentiment de l'opinion, dans la confiance de la démocratie que dans le contenu de textes législatifs.

M. HÉNON, *Directeur d'École normale.*

RAVAUDET (M.). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Étude du nombre 90.

Formation. — A huit dizaines de bûchettes, ajoutons 1, 2, 3, 4, ... 10 bûchettes, ou 1 dizaine de bûchettes, nous obtenons huit dizaines et une dizaine de bûchettes, ou *neuf dizaines* de bûchettes ou *quatre-vingt-dix bûchettes.*

Répétons ce nombre.

Écrivons-le : 90. Le chiffre 9 représente des dizaines.

Groupons 9 dizaines de bûchettes en 2 tas égaux : 45 + 45 ou 2 fois 45 ; en 3 tas égaux : 30 + 30 + 30 ou 3 fois 30 ; en 5 tas égaux : 18 + 18 + 18 + 18 + 18 ou 5 fois 18 ; en 6 tas égaux : 15 + 15 + 15 + 15 + 15 + 15 ou 6 fois 15 ; en 9 tas égaux : 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 ou 9 fois 10 ; en 10 tas égaux : 9 + 9 + 9 + 9 + 9 + 9 + 9 + 9 + 9 + 9 ou 10 fois 9.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 80 à 90, de 90 à 80.*

2. *Compter les nombres de 2 en 2, de 2 à 90, de 90 à 2.*

3. *Effectuer les additions suivantes :*

45 + 45 =	65 + 25 =
50 + 40 =	70 + 20 =
35 + 55 =	60 + 30 =

4. *Compter :*

90 — 2 =	90 — 12 =	90 — 22 =
90 — 4 =	90 — 14 =	90 — 24 =
90 — 6 =	90 — 16 =	90 — 26 =

5. *Compter :*

45 × 2 =	90 : 2 =
30 × 3 =	90 : 3 =
10 × 9 =	90 : 9 =
9 × 10 =	90 : 10 =

II. Les nombres pairs.

Écriture des nombres de 1 à 90.

Réunissons des collections de bûchettes : 2, 3, 4, etc. Cherchons à séparer ces collections en 2 tas égaux. Il en est où l'opération est possible ; exemples : 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, etc... D'autres où l'opération n'est pas possible.

Les nombres pairs. — Les nombres correspondants aux collections que l'on peut partager en 2 sont appelés *nombres pairs.*

Observation des nombres pairs jusqu'à 90. Par quels chiffres se terminent-ils toujours ?

Dans les rues, où sont les numéros pairs ? Et de l'autre côté de la rue, quels numéros y a-t-il ?

Exercices. — 1. *Écrire un nombre au tableau. Demander si l'on peut en prendre la moitié. Est-ce un nombre pair ?*

2. *Dessiner un nombre pair de bûchettes, de boutons, d'oranges, etc. Écrire ce nombre au-dessus de la collection.*

III. L'heure.

Continuation de la lecture et de l'écriture de l'heure, à n'importe quel moment de la journée.

IV. Initiation géométrique.

Le triangle.

Matériel. — *Les enfants sont munis de rectangles. Une diagonale est tracée.*

Découpons les rectangles suivant la diagonale. On obtient une figure nouvelle que l'on *comparera* immédiatement avec le carré, le rectangle, le losange, contenus dans la pochette (3 côtés, 3 angles). C'est un *triangle.*

Dessin. — 1. Tracé à main levée de triangles quelconques.

2. Tracé à la règle de triangles quelconques.

3. Tracé de carrés dans du papier de couleur et découpage de triangles rectangles qu'on utilisera pour décorer une bordure.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La multiplication.

1. **La table** de multiplication est répétée quotidiennement et dans n'importe quel ordre. Exiger *rapidité* et *exactitude.*

2. **Exercices.** — Faire répéter au tableau et sur l'ardoise les diverses multiplications étudiées au cours des leçons :

436 f. × 4 =
530 f. × 60 =
2 089 m. × 27 =
465 f. × 308 = etc.

Faire trouver aux enfants des problèmes conduisant à ces opérations.

Exemple : 325 f. × 300.

Quel est la valeur de 300 moutons, si le prix moyen d'un mouton est 325 f. ? etc.

II. Système métrique.

Le gramme et ses multiples.

1. **Exercices pratiques.** — A l'aide des différentes masses et d'une balance, on continuera à *peser* des corps. On exigera la *rapidité*, la *sûreté*, l'*exactitude* dans la lecture des masses.

2. **Exercices de conversion** (voir plus loin à la rubrique : *Exercices*).

III. Géométrie.

Revision du carré et du rectangle.

1. **Revision** des notions acquises : côtés, angles, médianes, diagonales ; partage du carré et du rectangle. Périmètre.

2. **Travail manuel.** — A l'aide de carrés et de rectangles découpés dans du papier de différentes couleurs, on pourra :

1° Composer une frise rectangulaire ;

2° Décorer sur les bords une couverture, de façon à exécuter un cadre ;

3° Décorer un rectangle ou un carré aux quatre coins.

Les carrés et les rectangles découpés peuvent être décorés à volonté.

IV. Exercices.

1. Calcul mental. — 1. *Quel est le prix de 5 livres à 16 f. l'un ? De 10 livres ? de 15 livres ? de 20 livres ?*

2. *Quelle est la valeur de 199 objets à 7 f. l'un ? On peut arrondir le nombre d'objets, chercher le prix de 200 objets, ce qui fait 1 400 f. et retirer 7 f. On trouve 1 393 f.*

3. *Chercher d'autres exemples. Le multiplicande peut être arrondi comme le multiplicateur. Exemple :*

$$228 \times 4 = 230 \times 4 - 2 \times 4 = 912.$$

4. *Un champ rectangulaire a 8 dam. de périmètre. Sa largeur est de 15 m. Quelle est sa longueur ?*

5. *Maman achète 6 kg. de sucre à 4 f. Elle paie avec un billet de 50 f. Combien lui rendra-t-on ?*

6. *Papa a, dans le grenier, 7 sacs de grain pesant chacun 50 kg. Quel est le poids des 7 sacs en kg., en quintaux ?*

7. *A 15 f. le kg. de café, combien coûtent : 2 kg. ; 10 kg. ; 20 kg. ; 50 kg. ; 1 quintal ?*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants . . . . . 15 fr.

8. J'achète un livre d'histoire de 12 f.; 3 mains de papier à 2 f. l'une et 4 boîtes de plumes à 4 f. la boîte. Quelle est ma dépense ?

9. 50 gr. de thé valent 3 f. Quel est le prix du kg. de thé ?

10. J'ai fait 3 fois le tour d'un jardin carré et j'ai parcouru ainsi 720 m. Quel est le périmètre du jardin ? Quel est son côté ?

2. Problèmes. — 1. *Un fermier achète 175 moutons à 205 f. l'un. Calculez le prix d'achat total des moutons ? Il les revend en gagnant 85 f. par tête. Quel est le prix de vente total des moutons ?* RÉPONSES. ➔ **35 875 f. 50 750 f.**

2. *Pour faire un costume, maman achète 3 m. de drap à 35 f. le m. La façon coûte 82 f. Quel est le prix de revient du costume ?* RÉPONSE. ➔ **187 f.**

3. *On achète 26 kg. de sucre à 4 f. le kg. et 18 kg. de café à 21 f. le kg. Combien doit-on payer ?* RÉPONSE. ➔ **482 f.**

4. *Un chauffeur de camion fait 6 voyages dans la journée. A chaque voyage, il transporte 500 kg. de marchandises. Combien transporte-t-il de tonnes en une semaine de 6 jours de travail ?* RÉPONSE. ➔ **18 tonnes.**

5. *Un champ rectangulaire a 150 m. de périmètre. Sa largeur est de 20 m. Quelle est sa longueur ? Quel est le prix d'une haie plantée tout autour du champ et qui revient à 25 f. le mètre ? On ménage une entrée de 4 m. de large où il n'y a pas de haie.* RÉPONSES. ➔ **55 m., 3 650 f.**

6. *Combien de kg. dans 1 000 g.; 3 000 g.; 7 000 g.; 15 000 g., 200 dag.; 40 kg. ?*

7. *Combien de g. dans 6 kg.; 13 kg.; 4 dag.; 9 dag.; 8 hg.; 72 hg. ?*

8. *Prendre pour unité la tonne : 2 000 kg.; 7 000 kg.; 16 000 kg.; 200 quintaux.*

9. *Prendre pour unité le quintal : 500 kg.; 9 000 kg.; 26 tonnes; 32 tonnes.*

10. *Trouver le prix de 302 kg. de graines de luzerne à 1 200 f. le quintal.* RÉPONSE. ➔ **3 624 f.**

11. *Durant chacun des mois de décembre, janvier et février, une ménagère a brûlé 400 kg. de houille. A 25 f. le quintal, quelle a été la dépense ?* RÉPONSE. **300 f.**

12. *Un bœuf pèse vif 6 quintaux. Il donne moitié de ce poids en viande. Quel poids de viande donne-t-il ? (Réponse en kg.) Quel est son prix si le kg. de viande vaut ... f. ?* (1) RÉPONSES. ➔ **300 kg. et...**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les fractions.

Revision des fractions. Simplification, réduction au même dénominateur, addition et soustraction de fractions très simples.

II. Système métrique.

1. **Numération des mesures de volume.** — Écriture, lecture et changements d'unités de nombres exprimant des volumes.

2. **Correspondance** entre les unités de longueur, de surface et de volume.

III. Géométrie.

1. **Revision du cube et du parallélépipède.** — Leur volume.

2. **Le parallélépipède : recherche des dimensions.** — *a.* **Exemple.** — Une salle de classe a pour surface latérale 82 m². Quel est son périmètre si la hauteur est 4 m. ?

On peut représenter la surface latérale de la salle par un grand rectangle dont la longueur est le périmètre de la salle et la largeur la hauteur qui mesure 4 m. (Faire le schéma au tableau.) Comment calculer le périmètre ? On a la surface du rectangle et une dimension. L'autre dimension est 88 : 4 = 22. *Le périmètre de la salle est 22 m.* Que faudrait-il connaître pour avoir la longueur ou la largeur ? Une des dimensions. Pourrait-on connaître la longueur et la largeur sans cela ? Oui, mais il y aurait plusieurs réponses :

Périmètre : 22 m., demi-périmètre 11 m.
11 m. = une longueur + une largeur.
11 m. = 10 m. + 1 m.
11 m. = 9 m. + 2 m., etc...

b. **Exemple.** — Une bergerie qui a la forme d'un parallélépipède a un volume de 384 m³. La longueur est 12 m. et la largeur 8 m. Quelle est la hauteur ?

Le volume 384 m³ est égal à :
12 m. × 8 m. × hauteur.

Or 12 m. × 8 m. = 96 m² ou la surface de base, et nous avons alors : 384 = 96 × hauteur.

La hauteur est : 384 : 96 = *4 m.*

Formules générales :

$$h = \frac{V}{L \times l}$$

$$L = \frac{V}{l \times h}$$

$$l = \frac{V}{L \times h}$$

D'une manière générale, pour trouver une des dimensions d'un parallélépipède, on divise le volume par le produit des deux dimensions connues.

c. **Exemple.** — Une citerne contient 90 m³ d'eau. La hauteur de l'eau dans la citerne est 5 m. Quelles sont les dimensions du rectangle de base de la citerne ?

90 m³ = L × l × 5,

$$\frac{90}{5} = L \times l = 18.$$

18 est le produit des deux dimensions cherchées.

On peut avoir : longueur : 9 m.; largeur : 2 m.
longueur : 6 m.; largeur : 3 m.

Il y a donc plusieurs réponses. Pour préciser la réponse qui convient, il faut connaître l'une des dimensions.

IV. Exercice.

A. Calcul mental.

1. *Extraire les entiers de* $\frac{8}{4}$ *de m.;* $\frac{18}{9}$ *de l.;* $\frac{25}{5}$ *de kg.;* $\frac{13}{8}$ *de l.;* $\frac{12}{7}$ *de q. ?*

2. *Quelle est la somme de* $\frac{2}{5}$ *de l. +* $\frac{3}{20}$ *de l. ?*

3. *Retrancher :* $\frac{7}{15}$ *de m. de* $\frac{28}{30}$ *de m. Pouvez-vous simplifier le résultat ?*

4. *Un cube a une surface totale de 54 cm². Quel est son volume en cm³ ?*

5. *Quel est le volume d'un parallélépipède dont les dimensions sont : 1 dm., 7 cm. et 40 mm. ? Donnez le résultat en dm³.*

B. Problèmes.

1. **Parallélépipède; calcul d'une dimension.** — a. *Une étable qui aura 32 m² de superficie doit contenir 12 vaches disposant chacune de 8 m³ d'air. Quelle devra être la hauteur de l'étable ?* RÉPONSE. ➔ **3 m.**

b. *Un jardinier a un tas de terreau de 8 m. de long, 5 m. de large et 3 m. 50 de haut. Il le répand sur une surface rectangulaire qu'il va ensemencer. Sachant que cette surface a pour dimensions 160 m. et 87 m. 50, on demande quelle sera l'épaisseur de la couche de terreau ?*

Indications. — *Volume du terreau :*
1 m³ × 8 × 5 × 3,5 = 140 m³.
Surface rectangulaire sur laquelle le jardinier répand le terreau :
1 m² × 160 × 87,5 = 14 000 m².
Épaisseur de la couche de terreau :

$$\frac{140}{14\,000} = 0 \text{ m. } 01 = 1 \text{ cm.}$$

(1) Indiquer le prix pratiqué dans la région.

PERROT et BICIULESCU. **L'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Bataille de Crécy.

I. **Désordre de l'armée française.** — A bonne distance de l'ennemi, le roi décida d'arrêter son armée, pour la ranger en bataille. *A cet ordre, les premiers chevaliers s'arrêtèrent bien, mais non pas les derniers : ils continuèrent à avancer, disant qu'ils ne s'arrêteraient pas avant de s'être mis sur la même ligne que les premiers. Quand les premiers virent que les autres approchaient, ils allèrent en avant. Ainsi, par grand orgueil, chacun voulait passer devant son camarade. Ni le roi ni ses maréchaux ne purent donc être maîtres de leurs gens. Il y en avait tant et de si grands seigneurs que chacun voulait se montrer au premier rang. Ils avancèrent ainsi, sans ordre, si bien qu'ils finirent par voir leurs ennemis devant eux. Dès qu'ils aperçurent les Anglais, ils reculèrent si vite que ceux qui étaient derrière en furent troublés et crurent que les Anglais étaient déjà victorieux. Certains chevaliers se jetèrent aussitôt en avant, tandis que d'autres, moins braves, ne bougèrent pas. Pendant ce temps, le reste de l'armée française qui couvrait la campagne jusqu'à trois lieues de l'ennemi continuait à avancer en criant : « Mort aux Anglais ! »*

II. **Les Anglais.** — *Les Anglais disposés en trois corps étaient assis à terre quand ils apprirent que les Français approchaient. Ils se levèrent sans aucun trouble, dans un ordre parfait et formèrent leurs rangs : en première ligne, le corps du prince de Galles ; à ses côtés, deux autres corps en réserve devaient lui porter secours, si besoin était.*

Quand le roi Philippe *arriva à portée des Anglais qui étaient là, postés et rangés, le sang lui bouillonna, car il les haïssait. Il dit à ses maréchaux : « Faites passer devant vos Génois et engagez la bataille. » Il y avait là quinze mille de ces arbalétriers génois qui ne se souciaient pas du tout de commencer la bataille. Ils étaient las et harassés d'avoir fait ce jour-là six lieues à pied, tout armés et chargés de leurs arbalètes. Ils dirent donc à leurs officiers que, dans l'état où ils étaient, ils ne feraient pas grands exploits à la bataille. Le duc d'Alençon entendit ces paroles. Il en fut vivement courroucé : « On a bien besoin, dit-il, de s'empêtrer de cette canaille, qui ne veut pas combattre quand on a besoin d'elle. »*

Les Génois finirent par marcher à l'ennemi. A trois reprises, ils poussèrent de grands cris pour effrayer les Anglais. Mais ceux-ci les attendaient sans broncher. Les Génois tendirent leurs arbalètes et commencèrent à lancer leurs traits. Les Anglais ripostèrent par une nuée de flèches qui mirent les Génois en déroute. Quand le roi de France les vit se débander ainsi, il commanda à ses chevaliers : « Tuez, tuez toute cette ribaudaille qui nous embarrasse ! » Alors vous auriez vu de tous les côtés des chevaliers frapper sur les Génois, trébucher, tomber au milieu d'eux. Les Anglais continuaient à tirer sur cette foule où pas une flèche n'était perdue. Ils perçaient hommes et chevaux qui se renversaient sur le champ de bataille... (D'après FROISSART.)

Les chevaliers français attaquèrent enfin les Anglais eux-mêmes. Mais les archers d'Angleterre étaient les plus adroits de toute l'Europe. Bientôt les plus vaillants de nos chevaliers périrent sous leurs coups. Beaucoup des nôtres aimèrent mieux mourir qu'accepter leur défaite. Ils se précipitèrent sur l'ennemi et se firent massacrer.

Sur le soir, le roi Philippe, vaincu, fuyait devant les Anglais, tandis que les survivants de son armée se dispersaient de tous côtés pour leur échapper.

COURS MOYEN

La dictature de Robespierre.

I. **Robespierre triomphe de ses rivaux.** — Deux groupes de Montagnards jouissaient, à la Convention et à Paris, d'une popularité égale à celle de Robespierre. C'étaient, d'une part, les *Hébertistes*, dont le chef, *Hébert*, voulait « déchristianiser » la France, c'est-à-dire détruire les églises et les temples et interdire tous les cultes, excepté le nouveau culte de la Raison. D'autre part, Danton et les siens estimaient qu'après les victoires de l'An III la Terreur devenait inutile. Beaucoup de Français pensaient comme eux. On les appela les *Indulgents*.

Hébertistes et Indulgents se heurtèrent aux Robespierristes. Robespierre croyait en effet qu'une religion, un culte de l'Etre suprême était nécessaire à la nation. Il affirmait aussi que la Terreur devait durer encore jusqu'à ce que la République française offrît au monde l'exemple d'un pays où tous les citoyens pratiquent la justice et la vertu.

a. **Contre les Hébertistes.** — *La Convention veut « maintenir la liberté des cultes qu'elle a proclamée et punir en même temps ceux qui en abuseraient pour troubler l'ordre public... Il est des hommes (les Hébertistes) qui veulent aller plus loin...* » (détruire toute croyance en une divinité). « La Convention nationale abhorre cette erreur. » (ROBESPIERRE : Discours du 21 novembre 1793.)

b. **Contre les Indulgents. — L'appel à l'indulgence** : *O mon cher Robespierre !... O mon vieux camarade de collège !... souviens-toi de ces leçons de l'histoire et de la philosophie que l'amour est plus fort, plus durable que la crainte* (AMILLE ESMOULINS).

Réponse de Robespierre. — « La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible. » Abolir la terreur, ce serait encourager les ennemis de la République. Or ces gens-là, les royalistes, les conspirateurs ne méritent aucun égard, ils ne comptent même pas, car « il n'y a de citoyens, dans la République, que les républicains. » Et Robespierre ne tarde pas à déclarer que les Indulgents sont les complices des conspirateurs, comme eux au service de nos ennemis, les Anglais et les Autrichiens.

Chute des Hébertistes et des Dantonistes (Voir le manuel).

II. **La dictature de Robespierre.** — Robespierre va gouverner la France par le Comité de salut public, où il est tout-puissant. Ce comité propose à la Convention les mesures essentielles ; il décide de toutes les affaires urgentes ; nul ne peut être nommé à un emploi civil ou militaire, sans l'approbation du Comité.

La Terreur redouble alors d'intensité (*la Grande Terreur*). « *Les prévenus de conspiration seront traduits, de tous les points de la République, au tribunal révolutionnaire de Paris* » (sur lequel s'exerce plus facilement l'action du Comité)... « Les ci-devant nobles et les étrangers » ne pourront se déplacer sans un ordre de passe délivré par leur municipalité et visé par les municipalités des communes qu'ils traverseront. »

Le décret du 22 prairial réorganise le Tribunal révolutionnaire. Il ne prononcera désormais qu'une peine contre tous les délits portés devant lui : la peine de mort. Il jugera non seulement sur des *preuves matérielles* (documents établissant une trahison, témoignages vérifiés...) mais sur des *preuves morales* (réputation du prévenu, ses liens de parenté, ses relations...) *Tout citoyen a le droit de saisir et de traduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. Il est tenu de les dénoncer dès qu'il les connaît...* La procédure était d'une effrayante rapidité, puisqu'on n'entendait pas de témoins quand il existait des preuves matérielles ou morales (à moins qu'on ne le jugeât nécessaire, non pour éclairer l'accusation, mais pour découvrir des complices).

Robespierre put alors tenter de transformer la France, en lui imposant ses idées religieuses et morales. Le 7 mai 1794, à son instigation, la Convention

BERNARD et REDON Petite hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. génér. *C. sup.* 12 fr.

déclarait : « *le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme* ». *Des fêtes étaient instituées pour célébrer l'Etre suprême, la nature, le peuple français, les bienfaiteurs de l'humanité, la République, les vertus essentielles.*

COURS SUPÉRIEUR

L'activité d'un intendant au XVIIIe siècle.

Le banquier Law remarquait que la France était, à son époque, gouvernée par trente intendants, de qui dépendait « le malheur ou le bonheur des provinces, leur abondance ou leur stérilité ». Tous jouissaient d'une immense autorité. Il y en eut un certain nombre au XVIIIe siècle qui s'efforcèrent d'organiser et d'enrichir leur province. Voici comment l'un d'eux, Raymond de Saint-Sauveur, intendant du Roussillon de 1778 à 1789, rend compte au roi de son administration.

I. **Le Roussillon à son arrivée.** — Les marchandises paient des droits considérables en traversant la province (droits à l'entrée des villes, au passage des ponts....). Une inondation vient de ravager le pays. L'agriculture est fort négligée, faute de ressources. Pas d'industrie. Une seule grande route, la route d'Espagne, en très mauvais état ; les autres sont impraticables.

II. **Mesures immédiates.** — L'intendant obtint du roi un secours de 250 000 livres, pour relever les ruines causées par l'inondation, « *à la condition que la province en fournirait autant par l'imposition* ». *Il m'a fallu négocier avec le clergé et avec la noblesse qui se prétendent exempts de tout impôt pour les chemins, écrit-il... Je suis parvenu à faire agréer l'imposition. J'ai fait réparer la digue et effectuer tous les travaux nécessaires, en dix-huit mois... La corvée n'avait jamais été en activité dans la province : les têtes y sont vives ; il y a nombre de privilégiés, beaucoup de paresse et de la misère. J'ai fait réparer par corvées les routes faites, rétablir celles qui étaient détruites et il en a été construit une nouvelle de dix lieues dans la montagne... Je n'ai pas reçu de plainte, et le peuple se vante de mon courage... J'ai visité toutes les communautés accessibles, je me suis fait donner l'état de leurs affaires, délabrées presque partout, pour y rétablir l'ordre et l'économie.*

III. **Pour enrichir le pays.** — *J'ai formé une société composée de vingt-cinq personnes, qui chacune donne deux louis par an et la somme de douze cents livres qui en résulte sert à former des prix, des encouragements... pour la production des grains, la taille et la culture des oliviers, des mûriers, de la vigne ; la confection des huiles, l'éducation des vers à soie...*

Il y avait, à quatre heures de Perpignan, des sources d'eaux chaudes au lieu appelé « les Bains d'Arles » ; elles étaient négligées quoique très salutaires au point que le bassin et la voûte des bains se détruisaient visiblement... J'ai fait disposer les bains avec toute la décence, toutes les commodités, et la source d'eau à boire avec l'agrément qu'on peut trouver dans les eaux du royaume les plus fréquentées.

III **Ordre et propreté.** — *La ville de Perpignan était peu éclairée, par quarante réverbères : j'en ai établi le double. On n'y entend plus parler de tapage de nuit, d'insultes, de vols, ce qui était fort fréquent. Cette ville était d'une grande malpropreté, d'une infection même dangereuse dans l'été, lors des temps humides. J'ai fait établir un balayage réglé avec l'enlèvement journalier des immondices... J'ai fait ouvrir des [illegible] réparer des égouts.*

La ville [illegible] plus de 130 000 livres de dettes et 80 000 de [illegible] avec 80 000 livres de dépenses : par des éco[illegible] l'augmentation des taux des octrois.. j'ai [illegible] à peu près au niveau des dépenses.

L'i[illegible] signale encore qu'il a ouvert des ateli[illegible] qu'il a fixé équitablement le mon[illegible] pour diverses catégories d'ouvrier[illegible] certains règlements, etc...

[illegible]

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les eaux dormantes.

Les mares de notre pays.

I. Observons. — a. *La cour après la pluie* : Les « flaques d'eau ». → Ainsi l'eau séjourne par endroits. — *La carrière de grès* : pas de flaques : l'eau est bue aussitôt. **Pour que l'eau « reste », il faut une terre imperméable et sans pente. Elle semble dormir, ce sont des « eaux dormantes ».**

b. *Les mares du village.* — Les indiquer sur le plan.

SITUATION : adossées aux « ouches » et largement ouvertes sur la route (facilité pour un grand nombre de bêtes à venir à l'abreuvoir en même temps).

LE FOND : l'observer à l'époque du « curage », couleur ocre de l'argile ; légère pente (observer un animal avancer) ; de plus en plus profondes à chaque curage (3 m. au plus) ; déjà, à 2 mètres du bord, le niveau est à la hauteur de l'essieu de la « tonne », au ventre du cheval.

ALIMENTATION : par eau de ruissellement, par un ruisseau temporaire... par le purin.

c. *L'eau.* — Comparer avec celle du puits ; couleur verdâtre au fond, la vase dégage des bulles d'air quand les bêtes vont à l'abreuvoir. Elle ne sent pas bon, plus chaude que l'eau du puits. En été, elle baisse rapidement et s'écoule par le ruisseau en hiver.

II. L'utilisation. — Eau de boisson autrefois. Rappeler l'existence de deux mares dans certaines fermes (l'une pour les animaux, l'autre pour l'homme). Fabrication du cidre. Alimentation des bestiaux. Qu'en penser ? Arrosage. Lavage du linge. Les riverains pêchent carpes et tanches.

III. Améliorations faites par l'homme. — Clayonnages (bourrées de bois) sur les berges. — Berges cimentées près de la route. — Barres de fer scellées sur pierres de taille pour arrêter les chevaux « emballés ».

IV. Par comparaison, idée de l'étang, du lac.

V. Une pratique curieuse. — L'assec consiste à vider certains étangs et à les mettre en culture une année sur trois : le sol fécondé par la vase donne de belles récoltes d'avoine, de trèfle et de betteraves.

RÉSUMÉ. — Les eaux restent dans le creux des terrains imperméables : ainsi naissent les mares, alimentées par l'eau des pluies et si utiles dans les pays secs. Un lac est une grande étendue d'eau douce, située au milieu des terres. Un petit lac s'appelle étang.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Massif Central.

A. Le milieu physique.

I. Caractères généraux. — Les dégager en se reportant à la carte de la formation du sol et à celle du relief. Rappeler aussi la leçon faite sur les vieilles montagnes.

Importance de la région : 85 000 kilomètres carrés, un sixième de la France.

JEA[illegible]. L'histoire [illegible]sque. 9 héliogravures de 1 m. × 0,65 (*Chacune*) 12.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La mer et les marins.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des noms. Présent à la forme négative.

I. CAUSERIE ou LECTURE.

LES PATÉS DE SABLE

Anne, Violette, Françoise et Armand sont au bord de la mer, sur une grande plage de sable blond. Le ciel est bleu, la mer est verte. Les vagues blanches arrivent doucement, en sautant et en chantant. Anne, Violette, Françoise et Armand ont des seaux, des pelles et beaucoup de sable, tout ce qu'il faut pour faire de jolis gâteaux. Quand on creuse, le sable devient humide. C'est ce sable du fond des trous qui est le meilleur pour faire des gâteaux. Les enfants font des gâteaux avec du sable humide, puis ils laissent tomber au-dessus un peu de sable sec. « C'est le sucre en poudre pour semblant », dit Françoise. Violette va chercher près de l'eau des petits cailloux, dont elle garnit ses gâteaux. « Ces petits cailloux, dit-elle, ce seraient des cerises. »

HENRIETTE PERRIN.
(*Mon Livre d'Histoires*, Larousse, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Combien y a-t-il de petits enfants et où sont-ils ? — Quelle est la couleur du ciel ? de la mer ? des vagues ? — Que font les vagues ? — Quels jouets ont ces quatre enfants ? — Que vont-ils faire ? — Quel sable convient le mieux pour faire des gâteaux ? — Avec quoi Françoise figure-t-elle le sucre ? — Que représentent les petits cailloux de Violette ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION.** — 1. La plage. — 2. La mer. — 3. Une barque. — 4. Jouets de plage. — 5. Un marin.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — 1. **Sur la plage** (*s'aider de gravures*). — **Noms :** la plage, le sable, les galets, les cabines, les tentes, les baigneurs, les coquillages, les poissons, les barques. — **Les qualités :** la mer immense, verte, bleue ; la plage sablonneuse ; le sable fin, humide, les galets arrondis ; les vagues blanches. — **Les actions :** les enfants fabriquent des pâtés de sable, ils construisent des forts, ils se baignent, ils ramassent des coquillages, ils pêchent des crevettes.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : un seau, une pelle, un bateau, un poisson, un coquillage. — Faire copier : Sur la plage, les enfants s'amusent, ils font des pâtés de sable.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Les jeux sur la plage** (*énumération de jouets et d'actions*) : pelle, seau, râteau, cerf-volant, balle, croquet, bateau. Faire des pâtés, construire des châteaux, lancer un cerf-volant. — 2. **Jeu du pêcheur** (*énumération d'engins et de poissons ou animaux marins*) : filet, ligne, épuisette, hareng, sardine, plie, merlan, rouget, etc. — 3. **Jeu du mousse** (*énumération d'actions*). Je suis mousse, je grimpe à l'échelle de corde, je déroule les câbles, etc... (*Mimer et parler.*)

5. **CONJUGAISON ET EXERCICES.** — Verbes au présent : forme négative. — *Verbes à utiliser :* ne pas fabriquer des pâtés, ne pas ramasser des coquillages, ne pas pêcher la crevette.

Mettez au pluriel les noms suivants : la plage, les plages ; le galet, les galets ; la tente, les tentes ; la cabine, les cabines ; le poisson, les poissons.

III. RÉCITATION.

LE BATEAU

Sur la mer qui brame
Le bateau partit,
Tout seul, tout petit,
Sans voile, à la rame.
Si nous chavirons,
Plus ne reviendrons,
Sur les avirons,
Tirons !

Sur la mer qui brame
Il est revenu,
Tout seul et tout nu,
Le bateau sans rame.
Plus ne partirons,
Plus ne reviendrons.
Sous les goémons,
Dormons !

JEAN RICHEPIN.
(*La Mer*, Charpentier, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adjectif possessif. Futur simple des verbes : *avoir, être.*

I. RÉCITATION.

LA CHANSON DU PÊCHEUR

La voile bien gonflée,
Le soir, à la fraîcheur,
S'en va sur l'eau salée
La barque du pêcheur,
Malgré les grosses lames,
Nous partons confiants :
Il faut nourrir nos femmes
Et nos petits enfants.

Le vent souffle avec rage
Contre un chétif bateau,
Parfois, c'est le naufrage ;
Tout n'est pas gai sur l'eau,
Mais cette mer cruelle,
Nous l'aimons... Pourquoi pas?
Ayant grandi sur elle,
On est un peu son gars.

M. BOUCHOR.
(*Chants populaires*, 1re série, Hachette.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — 1. Une barque de pêche. — 2. Un bateau à voiles. — 3. Un bateau à vapeur. — 4. L'arrivée ou le départ d'un bateau.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — **Un bateau à voiles** (*se servir d'un jouet d'enfant ou utiliser une gravure*). — Quelle est la force qui fait avancer les bateaux à voiles ? (*le vent*). — Sur quelle partie du bateau souffle le vent ? (*les voiles*). — Où sont-elles fixées ? (*mâts, vergues*). — Par quoi les voiles sont-elles retenues aux mâts ? (*cordages, câbles*). — Qui est chargé de la manœuvre des voiles ? (*matelot, mousse*). — Qui commande cette manœuvre ? (*capitaine, commandant*). — Qui permet de diriger un bateau ? (*gouvernail*). — Quand le bateau veut demeurer immobile, que jette-t-on à la mer ? (*ancre*). — Comment nomme-t-on la partie du bateau à demi plongée dans l'eau ? (*la coque*).

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le bateau à vapeur.*** — **Noms :** un paquebot, la cheminée, le gouvernail, l'hélice, l'équipage, les matelots, le mousse, le pilote, la coque, la cale, les cabines, le pont. — **Adjectifs :** les passagers nombreux, les cabines étroites ; un

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français *C. moy.* élève : 7.50 maître : 15 fr. — *C. moy. (2e degré)* élève : 8.50 maître : 18 fr. et *Cours supérieur*

paquebot luxueux, moderne ; la mer calme, houleuse. — **Verbes :** embarquer ou débarquer les marchandises ; transporter les passagers; lever l'ancre, aborder la côte, accoster le quai.

4. **EXERCICES. — Complétez le texte suivant.** — La (*coque*) ou carcasse du navire s'enfonce dans les flots ; au-dessus de la mer apparaît la (*cheminée*) d'où s'échappe un panache de (*fumée*). Dans la (*cale*) sont entassées les (*marchandises*). Les (*passagers*) se reposent dans leurs (*cabines*) ou se promènent sur (*le pont*). Le (*capitaine*) commande l'équipage composé de (*matelots*). Le (*pilote*) manœuvre la barre du (*gouvernail*). L'(*hélice*) tourne et fait avancer le paquebot.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — UNE BARQUE EN MER.

La barque est de Ploumanac'h. On le reconnaît à son bordage épais, à ses deux mâts courts, à ses voiles brunes trempées dans le tan de chêne. Son large avant se lève à la lame, comme une poitrine de cygne noir.

RENÉ BAZIN.
(*Mme Corentine*, Calmann-Lévy.)

EXPLICATIONS. — **Ploumanac'h** : petit port breton dans les Côtes-du-Nord. — **Bordage** : ensemble de planches qui forment le bord supérieur de la coque. — **Tan** : écorce de chêne.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — **Epais, paisse** ; court, courte ; **tan, cygne.** — *Expliquer l'accord* : courts, brunes, trempées. — *Faire observer* : les adjectifs possessifs.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif possessif* (son bordage, ses mâts, ses voiles, son avant). — 2. *Conjuguez au futur simple* : être marin, avoir une barque.

B. — SUR LA PLAGE.

Poum et Zette se déchaussent et courent pieds nus sur le sable. La mer vient mourir doucement, tapis vert à franges d'écume qui s'avance et se retire. Le sable mouillé est gris, le sable sec est jaune ; l'un rafraîchit, l'autre brûle. Et quelle douce caresse quand l'eau baigne les chevilles.

P. et V. MARGUERITTE.
(*Poum*, Gedalge, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées** : que font les deux enfants ? A quoi compare-t-on la mer ? Quel est le sable qui rafraîchit ? qui brûle ? — **Les mots : vient mourir** : vient achever sa course, arrêter son mouvement.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Tapis, vert, baigner, gris, caresse. — *Justifier* : se déchaussent, courent, rafraîchit.

EXERCICES. — 1. *Conjuguer au futur simple* : être sur la plage, avoir *ses* pieds nus.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

1. **Les jeux des enfants sur la plage.** — *En employant comme sujets : les enfants ou ils, dites ce que font sur la plage avec leurs jouets les petits enfants qui s'y trouvent réunis.*

1. Avec leur pelle. — 2. Seau. — 3. Ballon. — 4. Jeu de croquet. — 5. Epuisette (*trouvez plusieurs actions*).

2. **Le jeune mousse.** — *Imaginez des compléments convenables à chacun des verbes suivants :*

1. Je suis petit mousse... (*où ?*). — 2. Je grimpe... (*comment ? où ?*) — 3. Je rattache... (*quoi ? de quelle façon ?*) — 4. Je noue... (*quoi ? comment ?*) — 5. Je ne crains pas... (*quoi ? pourquoi ?*).

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adjectif numéral. Forme active, forme passive.

I. RÉCITATION.

LA MER A PRIS TOUS LES MARINS

La mer a pris tous les marins, toutes les filles sont sur la plage, et les mouchoirs volent aux mains ; les voiles vont comme en courant.

La mer se gonfle comme un sein et montre aux filles sur la plage les veines bleues de ses courants sous la dentelle des sillages.

— O mer jolie, seras-tu sage ? — Adieu ! répondent les marins. Toutes les filles sont sur la plage, la terre s'en va comme en courant.

— Adieu ! vient répéter le vent à toutes les filles sur la plage. La mer se gonfle comme un sein. Un courant va rire au rivage...

La peine gonfle tous les seins. Les filles courent sur la plage, et les mouchoirs volent aux mains. La mer a pris tous les marins.

PAUL FORT.
(*La Ronde autour du Monde*, E. Flammarion.)

EXPLICATIONS. — Le poète nous fait songer aux nombreux marins disparus en mer. Dans ces cinq strophes composées de vers ou expressions rythmées de huit pieds il évoque successivement : 1. Le départ et les adieux. — 2. La mer agitée et sillonnée de courants. — 3. La prière interrogative des femmes et l'adieu des marins qui s'éloignent. — 4. L'adieu apporté sur la plage par le vent, mais la mer toujours gonflée et agitée. — 5. La douleur des filles qui pleurent les marins disparus.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. La mer calme. — 2. La mer démontée. — 3. Les côtes. — 4. Le départ des barques de pêche. — 5. Un marin.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — 1. **Une mer calme, l'été** (*oralement*).

Sommaire (s'aider de gravures). — 1. *Il fait beau* : état du ciel, le soleil, la température. — 2. *La mer* : elle est calme, rides, vagues, écume, bruit, couleur. — 3. *Les marins* : barques, embarcations, calme et quiétude. — 4. *Les promeneurs : les enfants* : leur costume, leurs occupations.

3. **CHOIX DE MOTS.** — **La mer** (*vocabulaire analogique.*) — **Noms** : l'océan, la marée, le flux, les vagues, la grève, la plage, la falaise, le récif, le phare. — **Adjectifs** : la mer calme, houleuse, démontée, furieuse ; la marée montante, descendante ; une côte basse, haute, rocheuse, sablonneuse, hospitalière ; une station balnéaire, une plage animée, une rade abritée. — **Verbes** : la mer ondule, écume, moutonne, mugit ; les vagues s'élancent, clapotent, se poursuivent, rebondissent, déferlent.

4. **EXERCICES.** — 1. **Donnez le contraire des expressions suivantes :** le flux (*le reflux*), la marée montante (*la marée descendante*), une côte basse (*une côte haute*), une mer calme (*une mer agitée*), une pente escarpée (*une pente douce*). Le vent s'élève (*le vent tombe*), le temps s'éclaircit (*le temps s'assombrit*), on charge le navire (*on décharge le navire*), on embarque des marchandises (*on débarque des marchandises*). — 2. **Donnez les verbes correspondants aux mots suivants** : bain, flot, creux, saut, recul, marche, tour, bond, gros, grand, tiède, faible. Soulignez le suffixe (*baigner, flotter, creuser, sauter, reculer, marcher, tourner, bondir, grossir, grandir, tiédir, faiblir.* — 3. **Indiquez la différence de sens entre les groupes de verbes suivants** : sauter et sautiller (*idée de répétition*) ; tourner et tournoyer (*répétition*) ; chanter et chantonner (*idée de diminutif*) ; crier et criailler (*idée péjorative*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — UN PAQUEBOT MODERNE.

Un paquebot moderne mesure cent quatre-vingts mètres de long, ou deux cent cinquante... Deux mâts ; deux, trois ou quatre cheminées ; et, sur la coque

JOLLY. En riant! La lecture sans larmes 1er livret : 3.40 2e livret : 3.60 3e livret 6.50 1er et 2e livrets réunis : 6.50 livret comp. 2.50

somptueusement édifié, un palace de ville d'eaux à quatre étages, tout peint en blanc, avec énormément de fenêtres, énormément de dorures, énormément de lumières, énormément de luxe.

Il y a des cabines... Il y a beaucoup de salons, d'immenses salons ; il y a des salles à manger géantes à toutes petites tables ; il y a des salons de musique, des salons de lecture, des bars anglais ou américains... Il y a sur le pont des jeux de plein air ; il y a aussi force chaises longues.

CL. FARRÈRE.
(*De Marseille à Saïgon.*)

1. **EXPLICATIONS.** — *Paquebot :* bateau destiné au transport des voyageurs. *Moderne :* construit de nos jours. *Somptueusement édifié :* construit avec beaucoup de luxe, très richement. *Palace :* un hôtel luxueux. *Ville d'eaux :* station thermale (*Vichy*). *Bars :* débits de boissons.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Somptueux, somptueusement ; énorme, énormément ; immense. — *Rappeler* règle de *vingt* et *cent :* cent quatre-vingts, deux cent cinquante (*tolérer deux cents cinquante, arrêté 26 février 1911*). — *Justifier :* de luxe, de musique, de lecture.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms précédés d'un adjectif numéral cardinal* (cent quatre-vingts mètres, deux cent cinquante, deux, trois, quatre cheminées). — 2. *Trouvez les homonymes du mot* coque, *et faites une phrase avec chacun d'eux* (coke, coq, coque : coquille).

B. — LE PETIT PORT.

On y sent la pêche et le goudron qui flambe, la saumure et la coque des barques. On y voit sur le pavé des rues briller comme des perles des écailles de sardines, et, le long des murs du port, le peuple boiteux et paralysé des vieux marins qui se chauffe au soleil sur des bancs de pierre. Ils parlent de temps en temps des navigations passées et de ceux qu'ils ont connus jadis... Leurs visages et leurs mains sont ridés, tannés, séchés par les vents, les fatigues, les embruns, les chaleurs de l'équateur et les glaces des mers du Nord.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Sur l'eau*, Albin Michel, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les mots :** *saumure :* liquide salé dans lequel on conserve le poisson et aussi d'autres aliments ; *tannés :* colorés en brun jaunâtre et durcis (*rapprocher de* tan) ; *embruns :* pluie fine produite par le choc des vagues (*rapprocher de* brume).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Saumure, paralysé, embruns, équateur. — *Justifier :* briller, qui flambe, qui se chauffe, qu'ils ont connus. — *Rapprocher :* ridés, tannés, brunis, séchés.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez avec leurs sujets les verbes à la forme active, soulignez les sujets* (*on* sent, *qui* flambe, *on* voit, *qui* se chauffe, *ils* parlent, *ils* ont connu). — 2. *Séparez en ses termes : sujet, verbe, complément, la dernière phrase du texte ; indiquez à quelle forme est le verbe* (*sujet :* leurs visages et leurs mains ; *verbe :* sont ridés, brunis, tannés, séchés ; *complément :* par les vents... du Nord). — 3. *Transcrivez cette phrase de façon à mettre le verbe à la forme active* (Les vents... du Nord ont ridé, tanné, bruni, séché, leurs visages et leurs mains).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Modèles. — 1. Arrivée au port. — « Une barque de pêche rentrait, sans un bruit de voix, sans un bruit de flot, sans un bruit d'aviron, doucement poussée par sa haute voile brune tendue à la brise du large. »

G. DE MAUPASSANT.

2. Arrivée des navires. — « Des navires, coiffés de fumée, accouraient de tous les points de l'horizon vers la jetée courte et blanche, qui les avalait comme une bouche, l'un après l'autre. »

G. DE MAUPASSANT.

EXERCICES. — *En une phrase, à l'aide de termes bien choisis, décrivez les petits tableaux et les petites scènes suivantes :*

1. La barque quitte le port.
2. Le pêcheur débarque son poisson.
3. Un vapeur arrive au port.
4. Un baigneur sort de l'eau.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — 1. Voir texte A, cours élémentaire : **Une barque en mer.**

2. **Un paquebot. — « Long, bas, avec ses deux cheminées inclinées en arrière et ses deux tambours jaunis, ronds comme des joues, le bateau de Southampton arrivait à toute vapeur, chargé de passagers et d'ombrelles vertes. Ses roues rapides, bruyantes, battant l'eau qui retombait en écume, lui donnaient un air de hâte, un air de courrier pressé, et l'avant tout droit coupait la mer en soulevant deux lames minces qui glissaient le long des bords. »**

GUY DE MAUPASSANT.

EXERCICES. — 1. **Mon joli petit bateau.** — *On vous a donné un joli petit bateau à voiles... Vous passez de bons moments à le faire naviguer. Montrez-nous comme il est joli et dites-nous la joie que vous éprouvez dans vos yeux.*

2. **Un vieux pêcheur.** — *Vous avez rencontré un vieux pêcheur. Faites-nous son portrait en insistant sur ce qui le caractérise : visage, teint, coiffure, costume, chaussures, démarche, physionomie.*

3. **Le départ du paquebot.** — *Le paquebot va partir. Les passagers, les cheminées, la sirène, l'hélice. Il sort du port, s'éloigne, gagne la haute mer... Il disparaît à l'horizon.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** Emploi de l'adjectif qualificatif. — **Conjugaison :** La phrase négative. — **Vocabulaire théorique :** Le suffixe : *ude*.

I. RÉCITATION.

LE PHARE

Nulle voile, partout plane un silence lourd,
Et la vague apaisée allonge sa crinière
Sur la roche que l'eau tient encor prisonnière ;
Seuls paraissent au ciel, un rocher, une tour.

Sénéquet, phare et roc, de rigide contour,
Imposent à l'azur leur majesté de pierre ;
Depuis l'aube le phare a fermé sa paupière,
Puis il s'est endormi dans les clartés du jour ;

Mais à l'heure où la mer passe un manteau de brume,
Le vieux phare s'éveille et sa lampe s'allume,
Il baigne de ses feux les plus lointaines eaux.
Puis il dit : « Je suis là, je sauve du naufrage
Barques et batelets, grands et petits vaisseaux
Que sur les âpres rocs irait briser l'orage. »

ÉLÉONOR DAUBRÉE.
(*Les Fleurs de mon Pays*, Delesques, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** le phare se dresse majestueux au milieu de la mer déserte et silencieuse. A l'aube, il ferme *sa paupière* ; au crépuscule il *s'éveille* et *sauve du naufrage* les bateaux poussés sur les rocs par la tempête. — **Les mots :** *Sénéquet :* nom d'un rocher en pleine mer et surmonté d'un phare ; il est situé sur la côte ouest du Cotentin ; *crinière :* les flots divisés par les écueils ; *fermé sa paupière :* il a cessé d'envoyer sa lumière ; *s'éveille :* sort de son sommeil, reprend vie et accomplit son œuvre ; *ses feux :* ses rayons lumineux.

CUNÉO. La lecture attrayante et rapide, 1re série ... 15 fr. 2e série... 15 fr.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire et cours moyen*). — 1. Un paquebot. — 2. L'arrivée des barques de pêche. — 3. Un port. — 4. Un phare. — 5. Le déchargement d'un cargo.

2. **CHOIX DE MOTS.** — **Un port** (*vocabulaire analogique*). — **Noms** : un bassin, des quais, une grue, la jetée, un phare, un sémaphore, une écluse, une passe, un chenal, une digue, des magasins, des docks, des entrepôts. — **Adjectifs** : un port marchand, militaire, maritime, fluvial, naturel, artificiel, une rade sûre ; un phare à feu fixe, tournant, intermittent ; des quais encombrés. — **Verbes** : gréer, fréter, piloter, amarrer, remorquer un navire ; le navire appareille, fait route, cingle, tangue, mouille, fait escale, louvoie, accoste.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de* mer, *et employez chacun d'eux dans une phrase* (marin, marine, marinier, marinade, marée, maritime, mareyeur, marais, marécage). — 2. *Indiquez la différence de sens des synonymes suivants :* lame et vague, armer et fréter, matelot et marin. — 3. **Le suffixe : ure.** *Indiquez de quels mots dérivent les mots suivants et donnez leur signification :* voilure, mâture, armure, verdure, ramure, ossature (*idée d'ensemble, de collection*). — 4. **Le suffixe : ude.** *Donnez la signification des mots suivants dont vous soulignerez le suffixe :* inquiétude, solitude, ingratitude, sollicitude, certitude (*état, manière d'être*).

III. ORTHOGRAPHE.

A. — LE PORT DU HAVRE LA NUIT.

Sur l'eau profonde, sur l'eau sans limites, plus sombre que le ciel, on croyait voir çà et là des étoiles. Elles tremblotaient dans la brume nocturne, petites, proches, ou lointaines, blanches, vertes ou rouges aussi. Presque toutes étaient immobiles ; quelques-unes, cependant, semblaient courir : c'étaient les feux des bâtiments à l'ancre attendant la marée prochaine, ou des bâtiments en marche venant chercher un mouillage. Juste à ce moment, la lune se leva derrière la ville ; et elle avait l'air du phare énorme et divin, allumé dans le firmament pour guider la flotte infinie des vraies étoiles.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Pierre et Jean*, Albin Michel, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : l'auteur décrit la rade du Havre par une belle nuit étoilée. A quoi compare-t-il les feux des bâtiments du port et de la rade ? (*à des étoiles*). — Quels mots expriment les couleurs de ces feux ? (*blanches, vertes ou rouges*) ; leurs mouvements ? (*tremblotaient, semblaient courir*). A quoi compare-t-il les étoiles ? (*à une flotte infinie*). — **Les mots** : *mouillage*, lieu abrité où le navire demeure hors de l'atteinte du vent ; *firmament*, le ciel rempli d'étoiles.

2. **ORTHOGRAPHE.** — *Çà* et *là*, mouillage. — Justifier : sans limites, tremblotaient, semblaient, c'étaient. — *Raisonner l'accord des adjectifs :* petites, proches, lointaines, blanches, vertes, rouges.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez dans le texte deux comparaisons* (1. feux des bâtiments comparés à des étoiles ; 2. vraies étoiles comparées à une flotte infinie). — 2. *Relevez dans le texte les adjectifs qualificatifs employés comme épithètes avec le nom que vous soulignerez* (*eau* profonde, sombre ; *brume* nocturne, *marée* prochaine ; *phare* énorme, divin ; *flotte* infinie ; *vraies* étoiles). — 3. *Relevez dans le texte les adjectifs qualificatifs employés comme attribut :* (petites, proches, lointaines : attributs de *elles* ; immobiles : attribut de *toutes*).

B. — EN MER.

Le bateau ne marchait presque plus. D'insensibles courants le conduisaient en le faisant à peine osciller. Il filait droit et très lentement ; le bruit du sillage était nul, tant l'eau se déchirait doucement sous la quille. Les matelots se taisaient, réunis dans le faux pont, et tous mes compagnons sommeillaient sur les planches chaudes de la barque, à l'abri de la voile étendue sur l'arrière en forme de tente. Rien ne bougeait à bord.

La mer était figée comme du plomb à demi fondu. Le ciel, limpide et décoloré par l'éclat du midi, s'y reproduisait comme dans un miroir terni. Il n'y avait pas un bateau de pêche en vue. Seulement, au large et déjà coupé à demi par la ligne de l'horizon, un navire, toutes voiles déployées, attendait le retour de la brise de terre et s'y préparait, comme un oiseau de grand vol, en ouvrant ses hautes ailes blanches.

E. FROMENTIN.
(*Dominique*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : un bateau file lentement sans bruit, les matelots sommeillent. La mer est tranquille. On sent une chaleur pesante et un sommeil irrésistible. — **Les mots** : *osciller :* mouvement de va-et-vient, ici léger roulis ; *figée :* congelée et par conséquent unie et immobile.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Osciller, plomb, plombier. — *Rappeler :* les terminaisons de l'imp. de l'ind. — *Justifiez :* conduisaient, réunis, sommeillaient, coupé.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les comparaisons contenues dans le texte* (mer figée comme du plomb fondu, comme un miroir terni ; navire aux voiles déployées comparé à un oiseau de mer). — 2. *Relevez dans le texte les phrases à forme négative, soulignez les adverbes de négation* (Le bateau *ne* marchait presque *plus*. Rien *ne* bougeait à bord. Il *n'*y avait *pas* un bateau de pêche en vue). — 3. *Analysez les adjectifs qualificatifs de la 2e et de la 3e phrase* (*insensibles :* épithète de courants ; *nul :* attribut de bruit). — 4. **Rien ne bougeait à bord.** *Écrivez cette phrase aux temps du mode indicatif.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE.

Voir modèles et exercices du cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **La plage à l'heure du bain.** — *Décrivez la plage à l'heure du bain et montrez-nous l'animation qui y règne.*

Plan. — 1. **Le cadre.** — La plage de sable vue dans son ensemble, l'état du ciel et de la mer, la température.

2. **Les détails.** — *a.* Cabines, tentes des baigneurs, les occupants, leurs costumes. — *b.* Les enfants : leurs occupations, leurs jeux.

3. **La baignade.** — Les baigneurs, leurs attitudes, leurs mouvements, leurs jeux.

2. **L'arrivée d'un bateau de pêche.** — *Un bateau de pêche entre au port..., il accoste... La pêche a été bonne... les curieux et les acheteurs..., aspect du pont du bateau... Le déchargement du produit de la pêche sur le quai...*

3. **Une imprudence.** — *Plusieurs enfants s'amusent à marée basse sur des rochers éloignés de la côte ; la marée montante les surprend et les cerne. — Racontez leur aventure et terminez-la à votre gré.*

Plan. — 1. **Les enfants.** — Leur portrait, leurs jeux sur la plage puis sur les rochers. Ils s'éloignent peu à peu.

2. **La mer revient.** — Surprise des enfants, inquiétude, cris, appels, signaux.

3. **Le dénouement** (*retour en barque par exemple*).

4. **Réflexions.** — Conseils de prudence.

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'Application, Saint-Lô.

PESSONNEAUX. 150 dictées préparées au brevet élémentaire. *Relié* . . . 18 fr.

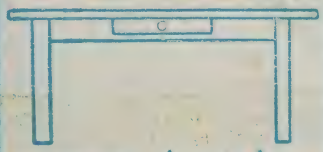

une table

une tablette

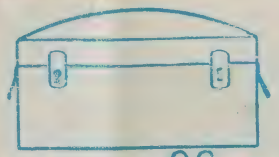

un coffre

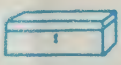

un coffret

une fourche

une fourchette

— Indiquer les diminutifs en « et » et « ette » des substantifs proposés.

un petit jardin, c'est un

une petite maison, c'est une

un petit agneau, c'est un

une petite fleur, c'est une

une cordelette, c'est une petite

un bâtonnet, c'est un petit

une boulette, c'est une petite

un oiselet, c'est un petit

Cette page est un spécimen de celles que l'on trouve dans les deux cahiers « Travaillons dans la Joie » de Mlle Cunéo. Ces cahiers de travail s'adressent au Cours préparatoire et au Cours élémentaire. (Chacun est vendu 2 fr. 75, en spécimen 1 franc.) Librairie F. NATHAN.

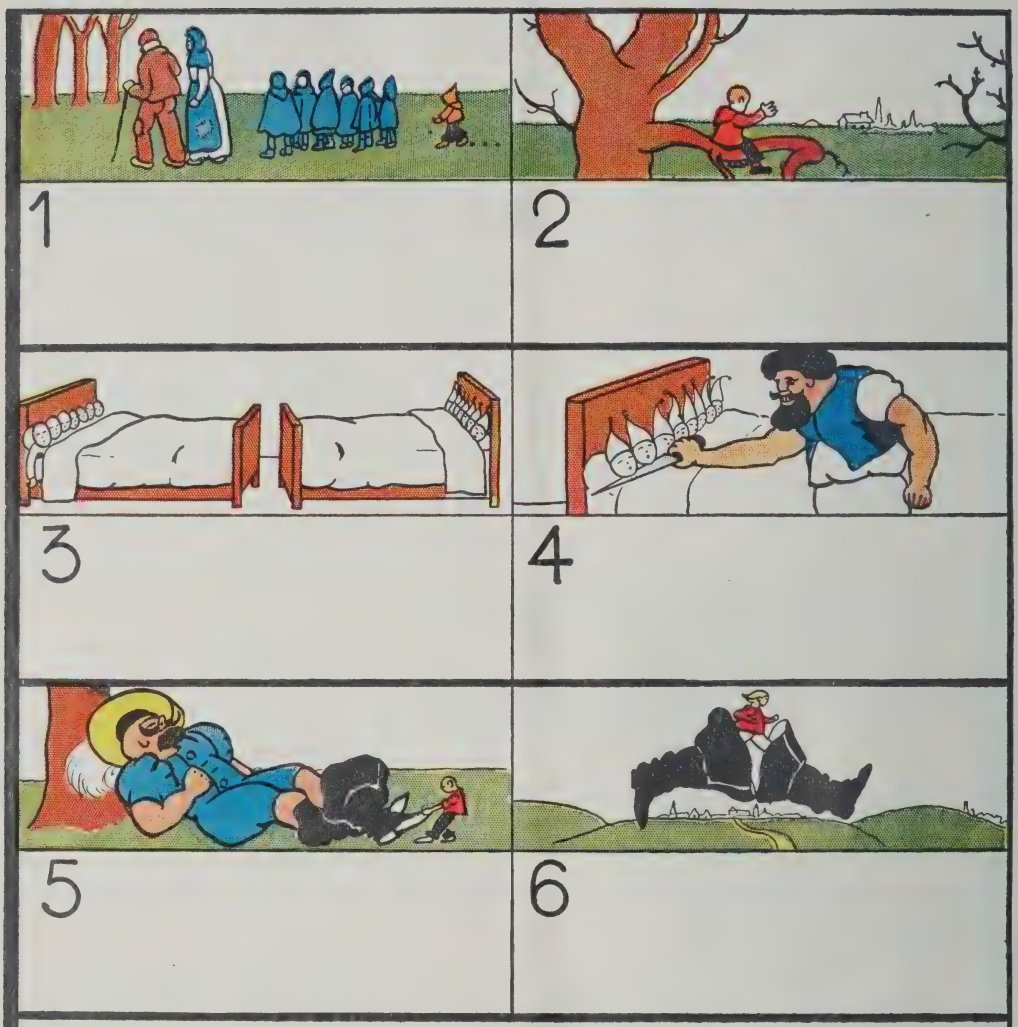

— Numéroter les phrases dans l'ordre logique.
— Écrire la phrase qui convient sous chaque image.

☐ le Petit Poucet et ses frères sont couchés avec les filles de l'ogre.
☐ le Petit Poucet grimpe à l'arbre.
☐ le Petit Poucet prend les bottes de l'ogre endormi.
☐ le Petit Poucet part au bois avec ses parents et ses frères.
☐ le Petit Poucet se sauve avec les bottes de sept lieues.
☐ l'ogre tue ses **7** filles.

Pour avoir une idée plus complète et plus exacte des cahiers « Travaillons dans la Joie », de Mlle Cunéo, ne vous contentez pas d'examiner cette page, mais demandez à la Librairie F. NATHAN l'envoi en spécimen de chacun de ces deux cahiers au prix de 1 franc l'un, au lieu de 2 fr. 75 prix normal.

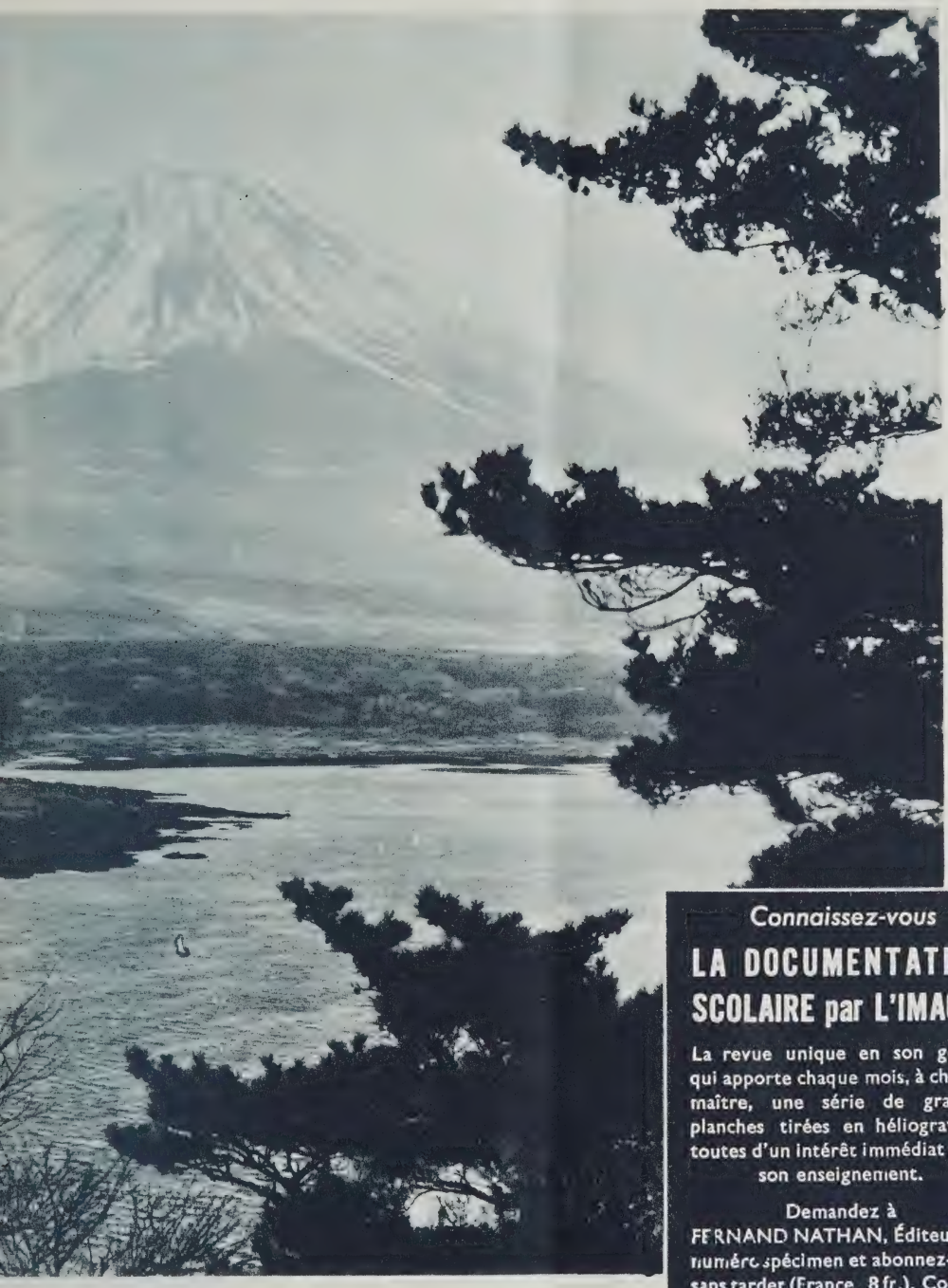

Connaissez-vous

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE par L'IMAGE?

La revue unique en son genre, qui apporte chaque mois, à chaque maître, une série de grandes planches tirées en héliogravure, toutes d'un intérêt immédiat pour son enseignement.

Demandez à FERNAND NATHAN, Éditeur, un numéro spécimen et abonnez-vous sans tarder (France. 8 fr.). Compte Chèques Postaux : PARIS 251.

A (JAPON)

gulier. Son altitude est de 3 800 mètres. Cette montagne fait pour ainsi dire partie du paysage japonais typique. sa couronne de neige si caractéristique

L'ANCIENNE FR

Maisons et costumes anc

Les maisons n'y offrent rien de très spécial. Construites en pierre, elles gardent le caractère du Moyen-Age : rez-de-cha
accolé à la façade et qui empiète souvent sur la rue. Il est bon de noter toutefois cette particularité, que l'on trouve e
et coiffures. On porte des espadrilles (fabriquées d'ailleurs dans le pays). La coiffure masculine consiste en

Reproduction interdite.

CE : LE ROUSSILLON

de la région de Port-Vendres.

affecté aux remises, aux celliers, aux débarras. On habite l'étage, auquel on accède par un escalier extérieur, parfois très long, dans nombre de villages surtout sur le littoral, en ce qui regarde le costume, deux points dignes de remarque : chaussures " carotte " d'étoffe rouge, dont l'origine, croit-on, est à chercher dans le bonnet des galériens de l'Ancien Régime.

Voyage autour du monde. — Planche N° 2

LE FOUDJI-YA

Le « Foudji-Yama » ou « Foudji-San » est la plus haute montagne du Japon. C'est un volcan éteint, en forme de cône
et la plupart des estampes la reproduisent a

Colorier les légumes et les fruits et écrire le nom de couleur qui convient.

vert | rouge | marron

bleu | jaune | blanc

le chou_fleur est...

les tomates sont....

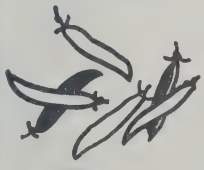

les petits pois sont.

le melon est....

les pommes de terre sont

il fait beau temps; le ciel est

mon tablier est d'une belle couleur; il est

Vous trouverez de nombreuses pages analogues dans les deux cahiers « Travaillons dans la Joie » de Mlle Cunéo. Ces multiples exercices portent sur tout un ensemble d'acquisitions que les enfants feront ainsi « activement et joyeusement ».

(Chaque cahier 2 fr. 75, en spécimen 1 franc.) Librairie F. NATHAN.

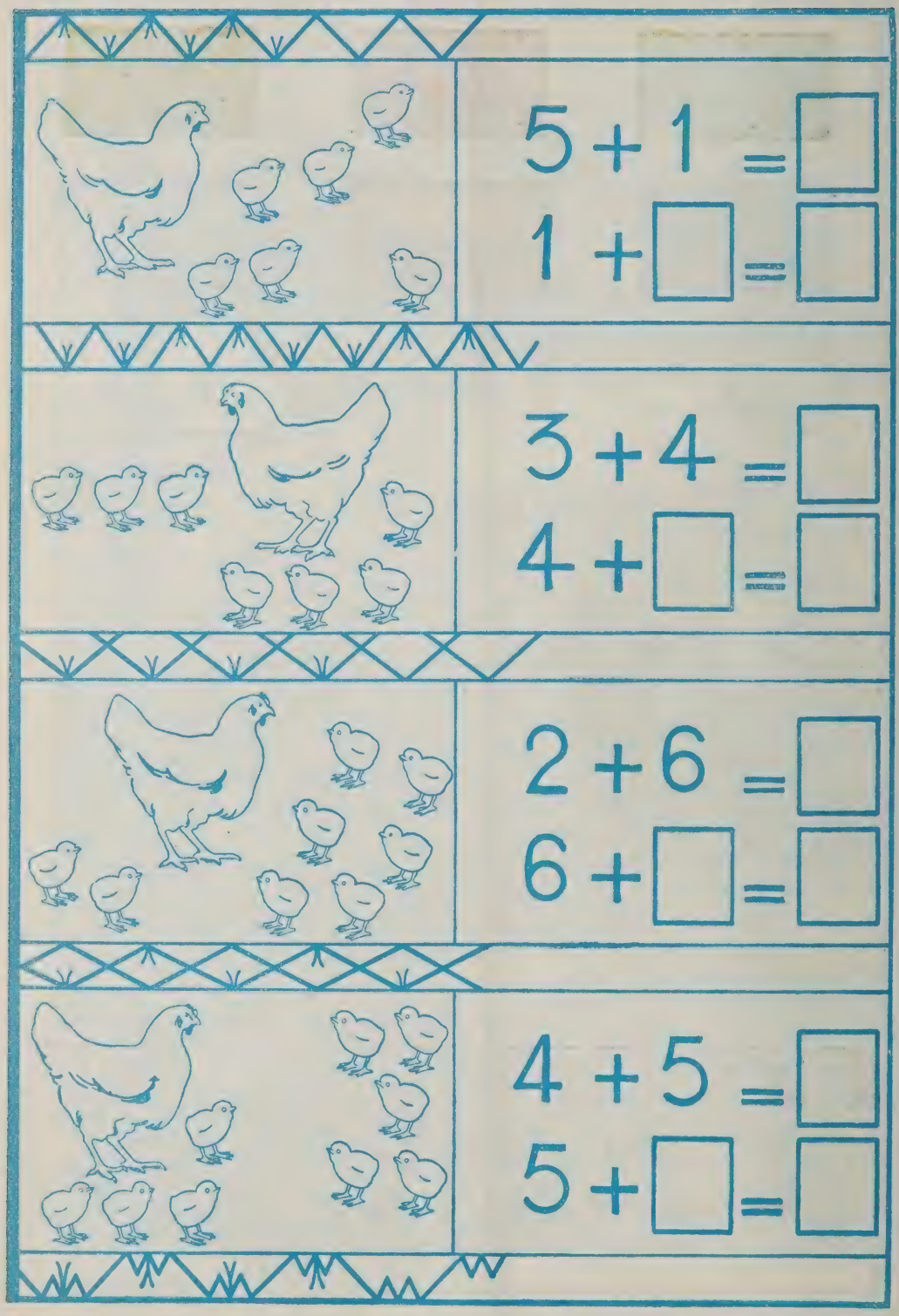

Cette page, extraite d'un des cahiers « Travaillons dans la Joie », que Mlle Cunéo vient de publier à la Librairie F. NATHAN, vous donne un aperçu de ce que l'on peut trouver dans ces deux cahiers (chacun 2 fr. 75, en spécimen 1 franc).

➔ GRANDE VARIÉTÉ DE TERRAINS : Massifs granitiques à l'Ouest et à l'Est, massifs volcaniques au centre, séparés par des plaines couvertes d'alluvions fertiles (Limagnes) ou d'alluvions stériles (Forez), immenses plateaux calcaires (Causses) ou granitiques (Ségalas).

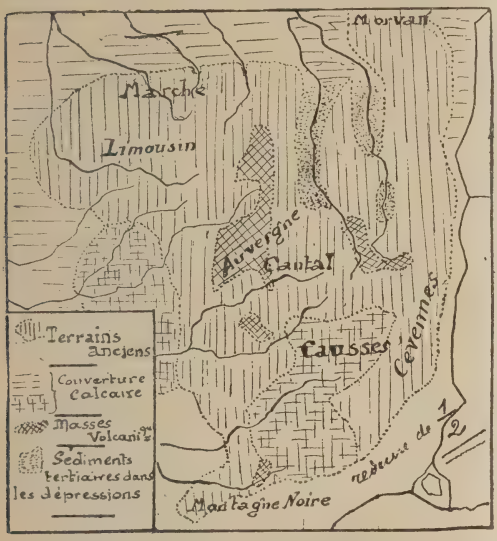

➔ Dans l'ensemble, HAUTES TERRES faisant saillie au-dessus des plaines du pourtour, cependant élévation plus marquée à l'Est et grande variété d'altitudes : pénéplaines, massifs rajeunis, hauts plateaux, dépressions intérieures...

➔ CLIMAT RUDE par suite de l'élévation et de l'éloignement de l'Atlantique, à l'Est surtout.

➔ LE PLUS IMPORTANT CENTRE DE DISPERSION des eaux en France, d'où partent des affluents, *au régime torrentiel*, tributaires des quatre fleuves.

II. L'histoire de la formation du massif explique la variété des terrains et la variété des altitudes.

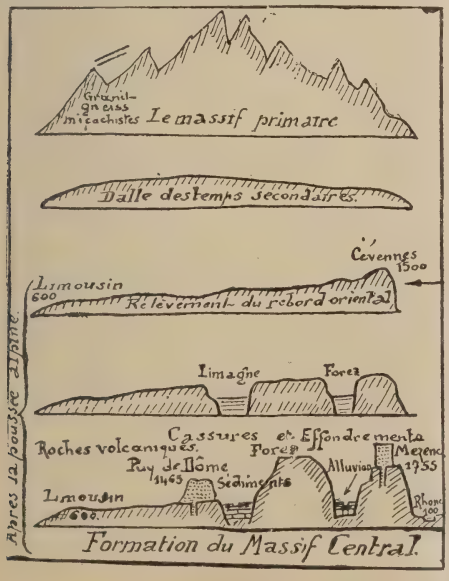

« D'abord c'était un continent de gneiss et de micachistes où le granit émergea en larges masses. Dans les poches de ces systèmes se déposèrent des amas de houille. Des siècles de siècles passaient, des périodes glacées, des périodes brulantes, effrustant peu à peu le relief, comblant les vaux, aplanissant les monts. Quand les Alpes se soulevèrent, ces plateaux s'étendaient comme une énorme dalle. A une telle bourrade portée de flanc, la dalle se disloqua. Des pans furent bousculés et relevés, d'autant plus relevés qu'ils étaient plus proches des Alpes, le Forez plus que le Livradois, le Livradois plus que la Combrailles. Des fossés se plissaient du Nord au Sud et le milieu même — c'est la Limagne — s'effondrait. Alors, aux lèvres de la cassure, surtout à l'Ouest, où béait davantage la faille, montèrent les laves... Elles se frayèrent un passage, poussant par le granit éclaté des nappes de basalte, ou bien se boursouflaient en chaînes et en nœuds de montagnes.

Durant des âges, le volcanisme travailla le pays. Il le fait travailler encore : témoin ses gaz, ses sources chaudes. H. POURRAT.

III. Le relief. — Revoir la 4e leçon et aux élèves du cours supérieur expliquer les différences que l'on constate entre les cantons volcaniques et les cantons granitiques limitrophes.

Dans le Velay, les montagnes et les plateaux basaltiques qui entourent le bassin du Puy portent d'excellents pâturages. Au contraire, à l'Est, les plateaux granitiques du Velay oriental ne présentent, sur une arène maigre, que des landes dénudées, des terres à seigle ou à sarrasin : La présence d'éléments fertilisants : potasse, chaux, phosphore, justifie la richesse des terrains volcaniques.

IV. Climat. — La région du Sud-Est mise à part (influences méditerranéennes), ces pays connaissent un climat rude, qui ne correspond pas à leur latitude méridionale. (Rechercher les causes déterminantes.)

A des hivers longs et rigoureux succèdent des printemps de peu de durée, puis des étés courts, avec des jours très chauds et des nuits fraîches.

Souvent les couches froides de l'air s'amoncellent et par les temps calmes d'hiver restent stagnantes au-dessus des plaines qu'encadrent presque entièrement les hauteurs.

En revanche, de beaux automnes permettent la maturité des fruits. Il y a lieu de signaler aussi les gelées tardives d'arrière-saison et l'épaisse couche de neige qui peut interrompre la circulation jusqu'en mai. Des vents violents balaient les hautes régions. Les hauteurs activent la condensation et, dès octobre les hautes croupes limousines se voilent de tristesse sous les épais brouillards qui les envahissent.

V. Les eaux. — *a.* LE CENTRE DE DISPERSION. — En général, ces rivières coulant sur des terrains imperméables de forte pente, grossies subitement par les pluies d'orage de l'automne ou par la brusque fonte des neiges, roulent beaucoup d'eau et leurs crues sont à redouter.

Inutilisables pour la navigation, ce sont des réserves de force motrice.

b. LES LACS donnent un grand charme aux parages du mont Dore et de la chaîne des Puys. (Lac Guéry, Chambon et Pavin, dont la profondeur atteint 92 m.)

c. LA CIRCULATION SOUTERRAINE dans les Causses est aussi importante que la circulation superficielle, et l'explorateur Martel a révélé un réseau souterrain de torrents, lacs et cascades, *toute l'eau qui manque à la surface.*

d. LES SOURCES MINÉRALES.

VI. Aptitudes de la région. — « Pays de sol généralement pauvre et de climat rude, longtemps le pôle répulsif de la France. »

E. FAUVE, *Directeur de cours complémentaire.*

ROUCH. LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. . . . . 12 fr.
LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE . . . . . 9 fr.

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale.

Propriétés des sons.
Les sons ont une hauteur déterminée. Leur appellation.

Observations de faits. — Domaine visuel. — Préparer un groupe de 10 cartons de même forme (carrée ou rectangulaire par exemple) et comprenant 2 cartons jaunes, 3 rouges, 5 blancs.

Un élève les compte : *nombre total*. Il indique le *caractère commun* des cartons : *forme* ; en quoi ils *diffèrent* les uns des autres : *couleur*.

Il sort un carton *jaune*, puis tous les jaunes, et les compte. *Le terme jaune exprime l'identité de la couleur*. Identifier différentes couleurs.

Réunir 4 enfants. Qu'ont-ils de commun ? Le maître dit : « Dans le groupe, montrez Roger. » Pourquoi désignez-vous cet enfant plutôt qu'un autre ? Le *nom* et *l'identification* de la personne.

Le maître dit : « Pierre, apporte-moi un livre. » Le mot livre et son *sens général*. Le maître précise : *livre de lecture*. Identification du livre à apporter grâce à son *appellation particulière*.

Domaine auditif. — Jouer au guide-chant la succession : *sol* blanche, *do* blanche, *mi* blanche. La faire vocaliser en *battant la mesure*. Rechercher ce que les 3 sous-entendus ont de *commun* : durée ; puis en quoi ils sont *différents* : hauteur.

Répéter chacun des 3 sous-entendus : *il reste constamment à la même hauteur*. Cette hauteur est *particulière* au son et c'est elle qui permet de le *différencier* des autres et par suite de le comparer à d'autres (haut, bas, juste). Chaque son a un nom.

On connaîtra véritablement un son, lorsque, prononçant son nom, on l'*entendra* immédiatement résonner intérieurement. *Conséquence : L'indication d'un nom de son doit toujours être chantée par l'élève et ne jamais être parlée*. Cette règle sera, dans l'initiation musicale, suivie avec une rigueur absolue.

Le son : do. — 1° Émettre le *do* au guide-chant ; 2° le vocaliser sur *a, e, i, ou, u, in* ; 3° l'appeler en le chantant : *do*.

Association du geste à la hauteur déterminée d'un son : Phonomimie, Mât de perroquet, main portée. (Les maîtres consulteront avec fruit *Avant le solfège*, de MAURICE CHEVAIS,

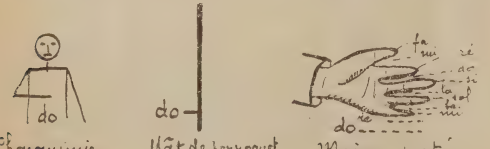

inspecteur de l'Enseignement musical dans les Écoles de la Ville de Paris, Alphonse Leduc, éditeur, 175, rue Saint-Honoré, Paris.)

Reconnaissance du son : do. — 1° Combien y a-t-il de : *do*, dans les successions ci-dessous ?

2° Mesurer la longueur de la durée d'un : *do*. Donner la durée du temps, Battre, pour mesurer, une mesure à 2 temps. Réponses : 4 temps, 2 temps, 8 temps, etc.

3° Chanter des : *do*, de durées égales.

4° Faire alterner des durées silencieuses avec les émissions des notes.

5° Faire succéder à un : *do*, d'une durée donnée, des : *do*, d'une durée deux fois plus courte, deux fois plus longue.

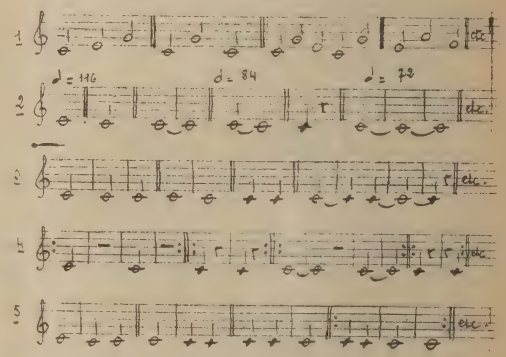

Exercice à transformations (Procédé Dalcroze). — Les enfants battent une mesure à 2 temps *très uniforme*.

A. Chanter une succession de *do*, de durée égale à 4 temps (ronde). Lorsque le maître prononcera à haute voix : « Deux », les enfants, sans s'arrêter de battre très régulièrement leur mesure, transformeront la durée de 4 temps en une durée de 2 temps (blanche). Au commandement de : « Un », la blanche sera transformée en une durée de 1 temps (noire). A « quatre », les enfants reviendront à la durée chantée au début de l'exercice.

B. Faire entrer, dans la succession des notes, des durées silencieuses égales à la note précédemment chantée.

Les enfants observent le silence lorsque le maître prononce le mot « Chut ! » en levant l'index.

Les exercices prennent la forme ci-dessous.

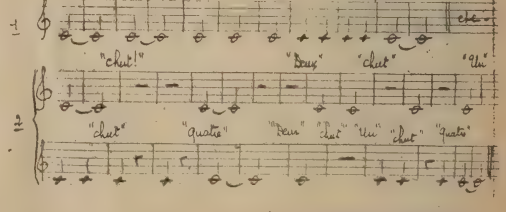

V. HABERT, *Avallon*.

RENAUDEL et DELAGE — Le livre aux. du maître pour l'enseig. de la musique — Cours élémentaire 10 fr. Cours moyen 10.50 — C. sup. 14 fr

c. *A Paris, les bûches sont sciées à 1 m. 14 environ. Calculer quelle sera, dans ce cas, la hauteur des montants : 1° du stère ; 2° du double stère ; 3° de la mesure de 5 st. ?*

Indications. — *Volume du stère : 1 m³.*
Hauteur des montants :
$1 : 1 \times 1{,}14 =$ **0 m. 87**
Volume du double stère : 2 m³.
Hauteur des montants :
$2 : 2 \times 1{,}14 =$ **0 m. 87**
Volume de 5 st. : 5 m³.
Hauteur des montants :
$5 : 5 \times 1{,}14 =$ **0 m. 87.**
Pourquoi trouve-t-on les 3 mêmes réponses. Expliquer par un schéma.

d. *On veut construire une salle de classe qui puisse recevoir 48 personnes. Or il faut 5 m³ d'air par personne. La hauteur de cette salle devant être 4 m., quelle longueur et quelle largeur pourrait-elle avoir ? Il peut y avoir plusieurs réponses différentes.*

Indications. — *Volume de la salle de classe :*
$5 \text{ m}^3 \times 48 = 240 \text{ m}^3$.
Produit de la longueur par la largeur (ou surface de base) $240 : 4 = 60$.

	Longueurs.	*Largeurs.*
$60 = 1 \times 60$	**60 m.**	**1 m.**
$60 = 2 \times 30$	**30 m.**	**2 m.**
$60 = 3 \times 20$	**20 m.**	**3 m.**
$60 = 4 \times 15$	**15 m.**	**4 m.**
$60 = 5 \times 12$	**12 m.**	**5 m.**
$60 = 6 \times 10$	**10 m.**	**6 m.**

2. **Fractions : additions et soustractions.** —

a. *Un maçon pourrait faire en un jour le* $\frac{1}{5}$ *d'un mur, un autre le* $\frac{1}{6}$ *du même mur. Combien feront-ils en travaillant ensemble pendant une journée ?* RÉPONSE. → $\frac{11}{30}$ **du mur.**

b. *Nous avons reçu 3 caisses de pommes. La première pèse 36 kg.* $\frac{3}{8}$; *la seconde 28 kg.* $\frac{3}{5}$; *la troisième 32 kg.* $\frac{3}{4}$. *1° Trouver les frais de port et de camionnage à 2 f. 25 les 10 kg. ou la fraction de 10 kg. 2° Quel est le prix de revient de ces pommes à 91 f. les 100 kg. ?* RÉPONSES. → **22 f. 50, 111 f. 42.**

c. *Un fût de vin pèse 88 kg.* $\frac{3}{4}$. *Le fût vide pèse 17 kg.* $\frac{1}{2}$ *Trouver le poids du vin.* RÉPONSE. → **71 kg.** $\frac{1}{4}$.

d. Graphique. — *J'ai acheté un buffet et une table pour 2 475 f.* $\frac{3}{4}$ *frais compris. Les frais se montent à 7 f.* $\frac{1}{2}$. *Le buffet coûte 568 f.* $\frac{3}{4}$ *de plus que la table. Trouver le prix de chaque meuble.* RÉPONSES. → **949 f.** $\frac{3}{4}$ **et 1 518 f.** $\frac{1}{2}$.

3. **Prix moyen.** — a. *On mélange 12 kg. de café à 24 f. le kg. avec 8 kg. de café à 16 f. A combien revient le kg. de café mélangé ?* RÉPONSE. → **20 f. 80.**

b. *On veut remplir un tonneau de 420 l. avec du vin à 3 f. 30 le litre et du vin à 2 f. 70 le litre. Si l'on met 42 litres de plus de la première qualité que de la deuxième, quelle sera la valeur de 1 hl. du mélange ?*

Indications. — *Nombre de litres de vin de la seconde qualité :*
$\frac{420 \text{ l.} - 42 \text{ l.}}{2} = 189 \text{ l.}$
Nombre de litres de vin de la première qualité :
$189 \text{ l.} + 42 \text{ l.} = 231 \text{ l.}$
Prix du premier vin : $2 \text{ f. } 70 \times 189 = 510 \text{ f. } 30$.
Prix du second vin : $3 \text{ f. } 30 \times 231 = 762 \text{ f. } 30$.
Prix total du mélange : $1\,272 \text{ f. } 60$.
Prix d'un hl. de mélange : $1\,272 \text{ f. } 60 : 4{,}2 =$ **303 f.**

c. *Un marchand a acheté du vin à 2 f. 50 le litre et du vin à 280 fr. l'hectolitre. Il mélange ces deux vins dans la proportion de 10 l. du premier pour 15 l. du second. Combien devra-t-il revendre le litre pour gagner 3 f. par décalitre ?*

Indications. — *Prix d'achat de 10 litres du premier vin :*
$2 \text{ f. } 50 \times 10 = 25 \text{ f.}$
Prix d'achat de 15 l. du second vin :
$2 \text{ f. } 80 \times 15 = 42 \text{ f.}$
Prix d'achat de 25 l. de mélange :
$25 \text{ f.} + 42 \text{ f.} = 67 \text{ f.}$
Prix d'achat moyen d'un litre de mélange :
$67 \text{ f. } : 25 = 2 \text{ f. } 68$
Le marchand devra revendre le litre de vin :
$2 \text{ f. } 68 + 0 \text{ f. } 30 =$ **2 f. 98.**

d. *Un ouvrier couvreur est payé à raison de 4 f. 50 l'heure. Le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, il a travaillé pendant 8 heures par jour. Le vendredi, comme il a plu, il a chômé et, le samedi, il n'a fait que 6 heures. Qu'a-t-il gagné en moyenne par jour de la semaine ?*

Indications. — *Nombre d'heures de travail de la semaine :*
$(8 \text{ h.} \times 4) + 6 = 38 \text{ heures.}$
Gain hebdomadaire :
$4 \text{ f. } 50 \times 38 = 171 \text{ f.}$
Gain moyen par jour de la semaine :
$171 \text{ f. } : 6 =$ **28 f. 50.**

e. *Dans une ville, pour une année, les décès ont été répartis comme suit : premier trimestre, 42 ; deuxième trimestre, 65 ; troisième trimestre, 25 et quatrième trimestre, 72. Calculer la moyenne des décès par trimestre.*

Indications. — *Total des décès pour un an ou quatre trimestres :*
$42 + 65 + 25 + 72 = 204$ *décès.*
Moyenne des décès par trimestre :
$204 : 4 =$ **51 décès.**

f. *On peut également calculer la moyenne trimestrielle des naissances d'une commune ; la moyenne journalière des entrées à une exposition, etc.*

V. Courriers. Graphiques.

(Cours supérieur.)

Problèmes. — 1. *Un train parti de Paris à 6 h. du matin est arrivé à Nancy à 11 h. La distance de ces deux villes est de 350 km. A quelle heure le train est-il passé à Épernay, qui est à 140 km. de Paris ?* RÉPONSE. → **8 h.**

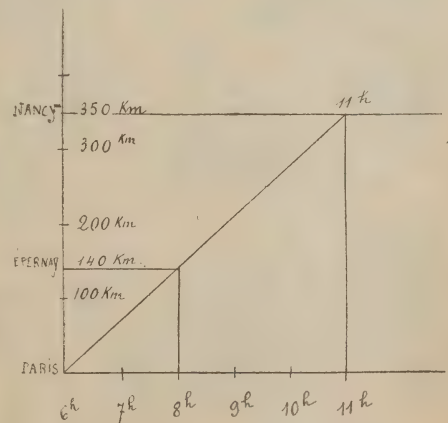

2. *Réaliser le graphique du problème suivant : Un voyageur va de Lille à Dunkerque dans une voiture automobile qui parcourt 30 km. à l'heure. Il reste 2 h.* $\frac{3}{4}$ *à Dunkerque, puis revient à Lille avec la même vitesse. Parti de Lille à 8 h. du matin, il y rentre à 15 h. et demie. Quelle est la distance entre les deux villes ?* RÉPONSE. → **71 km. 250.**

M. FETT,
Directeur d'école annexe.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élém . . 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

POCHOIRS

H. DEGORRE, *Instituteur Mœuvres (Nord).*

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La poitrine : mouvements respiratoires.

MATÉRIEL. — Mètre de couturière. Feuille de papier fin. Cristallisoir. Bouteille d'un litre. Tubes de verre et de caoutchouc.

I. Nous avons besoin de respirer.

Aussi bien la nuit que le jour, même quand nous dormons, nous sommes obligés de respirer, c'est-à-dire que nous faisons entrer de l'air dans notre corps et qu'il en ressort ensuite. Ce mouvement de l'air s'accomplit sans arrêt.

Où pénètre l'air ? → Par nos narines, placées à la base du nez. C'est aussi par là qu'il sort. On peut le sentir en plaçant le dessus de la main à proximité des narines.

Peut-on montrer que l'air pénètre par les narines ? → Plaçons devant elles notre feuille de papier fin ; elle est attirée, se colle contre les narines, puis, quand l'air sort, elle est repoussée.

Peut-on respirer autrement que par le nez ? → Oui, par la bouche. Mais il faut éviter de le faire : poussières, air froid sur la gorge, etc.

Chacun serrant son nez entre ses doigts, les bouches s'ouvrent bientôt pour chasser l'air et pour permettre d'en faire entrer d'autre.

On peut rester plusieurs jours sans manger, mais non sans respirer. (Un nageur ne reste pas longtemps sous l'eau : deux à trois minutes au maximum.)

II. Notre poitrine se gonfle.

Quand notre chat ou notre chien dort, nous remarquons que sa poitrine se gonfle, puis diminue de volume, alternativement.

De même, quand l'air entre par nos narines, nous sentons, au même moment, notre poitrine se gonfler, puis se dégonfler ensuite quand l'air sort.

Quand l'air entre dans notre poitrine, c'est *l'inspiration*. Quand il sort, le mouvement est *l'expiration*.

Mesurons, avec un mètre de couturière, le tour de poitrine de Jean. Nous constatons qu'il augmente au cours de l'inspiration. Il y a une différence de quelques centimètres.

Si Jean fait quelques mouvements des bras (mouvements respiratoires comme en gymnastique), nous constatons que la différence devient légèrement plus grande. Nous pouvons donc en conclure que la gymnastique nous aide à faire pénétrer une plus grande quantité d'air dans nos poumons.

Ainsi, notre poitrine augmente ou diminue de volume. C'est exactement ce qui se produit dans un soufflet de cuisine ou de forgeron (mais, dans ces appareils, la sortie de l'air ne s'effectue pas par le même orifice que l'entrée). Quand il y a augmentation de volume, l'air pénètre à l'intérieur des poumons.

Au contraire, il est chassé dès qu'il y a diminution de volume.

III. Quantité d'air qui pénètre dans nos poumons.

Prendre un tube de caoutchouc. Adapter à chacune de ses extrémités un tube de verre. Disposer comme il est indiqué sur la gravure. Veiller à ce que le tube extérieur soit toujours bien propre. (Nettoyer à l'eau oxygénée.)

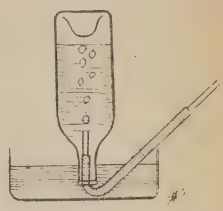

La bouteille d'un litre est, au préalable, remplie d'eau et retournée sur le cristallisoir.

Un élève souffle, les bulles montent, le niveau de l'eau s'abaisse. Il s'arrête quand l'enfant ne peut plus souffler, c'est-à-dire quand il a vidé ses poumons de l'air qu'ils contiennent.

Constatons que la bouteille est presque à moitié pleine : c'est donc que la quantité d'air introduite dans nos poumons était d'environ un demi-litre.

Au signal donné par le maître, chacun commence à compter mentalement le nombre d'inspirations qu'il fera. A un nouveau signal (au bout d'une minute), chacun inscrit sur son ardoise le nombre d'inspirations qu'il a comptées. (Ce nombre est voisin de 15 ou 16.)

Faire courir les enfants dans la cour ou le préau. Comptons maintenant le nombre d'inspirations en une minute. (Donner le signal.) Est-il le même que tout à l'heure ? → Plus important. Si l'on court trop, on est essoufflé.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'appareil respiratoire.

MATÉRIEL. — Poumons de mouton (ou de lapin). Soufflet. Eau de chaux. Tube de verre. Verres à expériences. Gravures représentant les différentes parties de l'appareil respiratoire.

I. Importance de la respiration.

Nous avons vu (leçon du C. E.) que l'on pouvait évaluer, par 24 heures, la quantité d'air inspirée par un homme à environ 11 520 litres. Or un litre d'air pèse 1 g. 3 ; le poids total de l'air inspiré par 24 heures serait donc de : 1 g. 3 × 11 520 = 14 976 g., soit 15 kg. environ.

C'est beaucoup plus que la quantité d'aliments solides ou liquides dont le poids ne dépasse guère 2 kg. par jour.

Ces chiffres montrent l'importance de la respiration.

II. L'appareil respiratoire.

a. *Fosses nasales.* — S'ouvrent à la base du nez par les narines.

b. *Arrière-bouche.* — Visible quand on ouvre largement la bouche. Le voile du palais, se soulevant, obstrue vers le haut quand on avale les aliments. Cependant, il arrive parfois (toux, rire, quand on mange...) que des aliments remontent vers les fosses nasales.

c. *Larynx.* — Le sentir devant le cou (pomme d'Adam). Cartilagineux. Des masses de chair ou cordes vocales (émission du son).

d. *Trachée-artère.* — 2 cm. de large environ ; longue de 12 à 15 cm. Observer celle du mouton ou du lapin. Remarquons qu'elle est constamment ouverte grâce à des demi-anneaux cartilagineux lui donnant son aspect tout spécial.

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil. *Chaque planche* 2 fr. L'homme *(2 planches réunies)* ..... 5 fr.

e. *Bronches.* — La trachée-artère se partage en deux conduits ou bronches qui pénètrent dans les poumons. Même aspect que la trachée-artère, mais les anneaux cartilagineux sont complets.

f. *Dans les poumons.* — Les bronches se subdivisent en une infinité de petits conduits : *les bronchioles* (comme les branches d'un arbre). Chaque bronchiole aboutit à un petit sac ou *vésicule pulmonaire.* Ainsi, les poumons sont creux. (Appuyer sur le poumon de mouton ; constater sa légèreté comparée à son volume.)

Ces vésicules sont infiniment nombreux ; les observations faites permettent d'affirmer que leur surface totale, pour chaque poumon, est de 100 m². (Comparer avec la surface de la salle de classe.)

La quantité de sang qui baigne la paroi de ces vésicules est de 2 litres.

Les deux poumons sont entourés d'une sorte de sac à double paroi dont l'une s'applique sur la partie extérieure des poumons et l'autre à l'intérieur de la poitrine : c'est la *plèvre.* Entre les deux feuillets de la plèvre, un liquide facilitant les mouvements des poumons.

Le cœur est placé entre les poumons. Comme il est incliné vers la gauche, le poumon gauche est un peu moins gros que le droit.

La partie inférieure de la *cage thoracique* est fermée par un muscle ayant l'aspect d'une large membrane peu épaisse : *le diaphragme.* On peut l'observer dans le corps d'un lapin.

Ses mouvements sont indépendants de notre volonté.

Les poumons constituent donc deux sortes de sacs susceptibles d'être gonflés. (Le faire avec les poumons de mouton en utilisant le soufflet.)

III. Mécanisme de la respiration.

A. *Quand on inspire,* les muscles respiratoires agissent, les côtes s'écartent et se portent en avant.

Le muscle diaphragme s'abaisse et se porte en avant.

Ainsi, la cage thoracique augmente de volume.

Par l'intermédiaire de la plèvre, les poumons suivent et augmentent de volume.

L'air enfermé dans les poumons est à une pression moins forte que celle de l'air extérieur.

L'air extérieur se précipite dans les poumons.

B. *Quand on expire,* les muscles respiratoires se fatiguent ; ils cessent d'agir.

La cage thoracique reprend son volume primitif.

Et l'air est chassé comme par un soufflet.

IV. L'air expiré.

a. Dans deux verres identiques, je mets la même quantité d'eau de chaux. Pendant le même temps, deux élèves introduisent de l'air dans l'eau de chaux, l'un avec un soufflet, l'autre à l'aide d'un chalumeau dans lequel il souffle.

On constate facilement que, dans le deuxième verre, l'eau de chaux se trouble beaucoup plus rapidement et davantage que dans le premier.

Conclusion : l'air expiré contient plus de gaz carbonique que l'air inspiré.

b. Si nous soufflons sur la vitre de la classe, sur une glace de poche, elles se recouvrent d'une buée. Avec le soufflet, cette buée ne s'est pas produite.

La buée est formée par la condensation de la vapeur d'eau sur une surface froide.

Conclusion. — L'air expiré contient plus de vapeur d'eau que l'air inspiré.

c. Si l'on fait l'analyse de l'air expiré, on constate que la quantité d'oxygène qu'il renferme est inférieur à la normale.

On pourrait dresser le tableau suivant montrant la différence entre l'air inspiré et l'air expiré.

Air inspiré.	*Air expiré.*
Oxygène : 1/5 du volume environ.	—
Azote : 4/5 du volume environ.	=
Gaz carbonique : 1/3 de l. par m³	+
Eau : quantité variable.	+
Gaz rares : peu.	=

L'azote, n'étant pas absorbé, paraît n'avoir aucun rôle ; cependant, il modère l'action de l'oxygène qui serait dangereux à respirer longtemps à l'état pur.

V. Les échanges gazeux.

Le sang qui arrive dans les poumons est chargé de gaz carbonique. L'air inspiré en renferme beaucoup moins. Une sorte d'équilibre tend à s'établir à travers la mince paroi des vésicules pulmonaires : le gaz carbonique en excédent dans le sang s'échappe vers l'extérieur.

Inversement, le sang renferme moins d'oxygène que l'air inspiré. Là aussi, mais en sens contraire, l'équilibre tend à s'établir à travers la paroi des vésicules pulmonaires. Une partie de l'oxygène de l'air se fixe sur les globules rouges du sang.

Le mécanisme du dégagement de la vapeur d'eau est le même, le sang en renfermant une plus grande quantité que l'air inspiré.

L'oxygène, transporté par le sang, est mis en contact avec toutes les parties de l'organisme, quelles qu'elles soient. Il les oxyde, produit de la chaleur, de l'énergie, l'un des résidus étant le gaz carbonique transporté par le sang, puis éliminé par les poumons.

RÉSUMÉ. — 1. **La respiration est une fonction de nutrition très importante.**

2. **L'appareil respiratoire comprend les voies respiratoires (fosses nasales, arrière-bouche, larynx, trachée-artère, bronches) et les poumons.**

3. **Les mouvements de la cage thoracique provoquent l'inspiration et l'expiration de l'air.**

4. **L'air expiré renferme plus de gaz carbonique et de vapeur d'eau que l'air inspiré ; par contre, il contient moins d'oxygène.**

5. **Les échanges gazeux se font à travers la mince paroi des vésicules pulmonaires.**

Travaux à faire.

1. *Observez l'appareil respiratoire d'un lapin.*

2. *Etablir, pour chacun des élèves de la classe, une fiche indiquant le périmètre de la poitrine à l'inspiration, puis à l'expiration. Faire une moyenne mensuelle.*

3. *Imaginer et construire un spiromètre.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Comment peut-on montrer que l'air expiré contient plus de gaz carbonique que l'air inspiré ?

2. Quelle est la différence entre l'air inspiré et l'air expiré ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

Dr BROCHER. Regarde. (Promenades dans la campagne et observations d'hist. nat.) **10 fr.**

point O est à égale distance des côtés égaux du triangle isocèle ABC et de la droite DE.

3° *Quelle est la courbe fixe à laquelle la droite DE reste tangente?*

➔ SOLUTION. — 1° L'hypothèse

$$OB^2 = BD \times CE$$

peut s'écrire :

$$\frac{OB}{BD} = \frac{CE}{OB} \text{ ou } \frac{CE}{OC}.$$

Les angles B et C étant égaux, les triangles BDO et ECO ont un angle égal compris entre côtés proportionnels ; ils sont donc semblables.

Il en résulte que :

$$\widehat{BOD} = \widehat{OEC} \text{ et } \widehat{BDO} = \widehat{EOC}.$$

Or, d'une part :

$$\widehat{DOE} = 2\,dr - (\widehat{BOD} + \widehat{EOC}),$$

d'autre part :

$$\widehat{B} = 2\,dr - (\widehat{BOD} + \widehat{BDO}).$$

Donc $\widehat{DOE} = \widehat{B}$, angle constant.

2° La similitude des triangles BDO et ECO donne :

$$\frac{OD}{OE} = \frac{OB}{CE} = \frac{BD}{OC},$$

$$= \frac{OC}{CE} = \frac{BD}{OB},$$

puisque : $OB = OC$.

Les deux triangles DOE et BOD ont donc un angle égal compris entre côtés proportionnels : ils sont semblables. Pour la même raison, DOE est semblable à ECO.

La suite des rapports égaux :

$$\frac{OD}{DE} = \frac{OB}{OE} = \frac{BD}{OD}$$

montre que les angles BDO et ODE opposés aux côtés homologues OB et OE sont égaux. Donc OD est bissectrice de $\widehat{BDE}$. On montre de même que OE est bissectrice de $\widehat{CED}$.

O étant sur la bissectrice de $\widehat{BDE}$ est équidistant de DB et de DE ; de même, il est équidistant de DE et de EC.

3° La distance de O à DB est constante ; donc DE est toujours à la même distance de O, quelle que soit la position de D : cette droite est tangente à la circonférence de centre O, tangente à AB et à AC.

V. **SCIENCES** (B. É. Paris, octobre 1935). — 1. **Problème.** — *Vous disposez d'une balance fausse, mais suffisamment sensible, et vous voulez mettre dans un verre 100 gr. d'eau et 20 gr. de sel; comment opérerez-vous?* (*Il faut faire le moins d'opérations possible.*)

Cette même balance vous sert à peser un corps. Vous mettez le corps dans un plateau, des masses marquées dans l'autre : il faut 140 gr. pour rétablir l'équilibre. Vous changez de plateau le corps et les masses ; il faut alors 143 gr. pour faire l'équilibre. Quelle est la masse du corps?

➔ INDICATIONS. — 1° Mettre un vase et 120 gr. dans un plateau, une tare dans l'autre. Enlever 100 gr. et verser de l'eau dans le vase, puis enlever 20 gr. et rétablir l'équilibre en mettant du sel dans le vase.

2° l et l' étant les longueurs des bras du fléau, x g. la masse du corps :

$$x \times l = 140 \times l',$$

et : $$x \times l' = 143 \times l,$$

d'où : $$x^2\, ll' = 140 \times 143\, ll'$$

et : $$x = \sqrt{140 \times 143} = 141 \text{ g. } 4.$$

2. **Question de cours.** — *L'eau pure et les eaux naturelles.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le pays éthiopien.

Pour mieux comprendre le problème éthiopien et sa position sur l'échiquier international, il est nécessaire d'avoir une idée précise de l'Éthiopie, de ses ressources, de ses populations, de son histoire et de l'importance qu'elle présente pour les grandes puissances coloniales européennes.

Sa structure.

L'Éthiopie, comme tout le nord-est africain, est formée d'un socle ancien, constitué de granits et de gneiss, sur lequel se sont déposées d'épaisses assises de sédiments secondaires : grès, schistes et marnes schisteuses, calcaires. Vers la fin de la période crétacée, croit-on, elle fut le théâtre d'éruptions volcaniques dont l'ampleur dépasse tout ce que les phénomènes actuels nous permettent d'imaginer. Sur plus d'un millier de kilomètres, du nord-ouest au sud-est, et près de 2 000 kilomètres, du nord-est au sud-ouest, les laves s'étalèrent sur une épaisseur considérable formant des nappes horizontales aussi régulièrement empilées que des assises sédimentaires.

Pendant l'ère tertiaire, les éruptions se poursuivirent tandis que, sous l'effet d'une double pression latérale, se manifestait un exhaussement général du socle ancien, exhaussement qui porta la surface à une altitude de 4 à 5 000 mètres. « Ce mouvement, écrit *M. Pierre Lamare*, ne comporta aucun plissement violent de l'écorce terrestre ; les montagnes d'Abyssinie sont comparables non à une chaîne comme celle des Alpes, mais à la « meseta ibérique », c'est-à-dire au plateau de Castille. L'Afrique orientale demeura, presque jusqu'à la fin des temps géologiques, soudée à l'Arabie, et c'est un bombement à très grand rayon de courbure qui souleva le bloc constitué par le Yémen et l'Éthiopie jusqu'à une altitude aussi considérable. »

A la fin de l'ère tertiaire l'écorce terrestre se déchira, en quelque sorte, au voisinage de la clef de voûte de la partie ainsi surélevée. Les lèvres de ces déchirures s'écartèrent et des effondrements affectèrent leurs bords tandis que la mer envahissait les dépressions ainsi formées. Deux d'entre elles, orientées presque perpendiculairement, sont toujours occupées par les eaux : c'est la *mer Rouge* et le *golfe d'Aden*. La troisième, aujourd'hui exondée, se détache des précédentes au niveau du pays des *Afar* ou Danakil et traverse la région en écharpe du nord-est au sud-ouest jusqu'au lac Rodolphe, d'où elle se prolonge en Afrique orientale jusqu'au lac Nyassa. C'est le *fossé de l'Aouache*, qui tire son nom d'une rivière née dans la région d'Addis-Abéba et aboutissant dans des lagunes à proximité du golfe de Tadjourah. Au sud, une autre rivière, l'*Omo*, suit le fond du même fossé.

Les éléments tabulaires isolés par les dépressions restèrent surélevées, avec une faible inclinaison vers l'extérieur due à la voussure originelle.

Son relief.

Si on laisse de côté le haut plateau de l'*Yémen*, isolé de l'Afrique du Nord-Est par la mer Rouge, les éléments tabulaires proprement éthiopiens situés à une altitude moyenne de 2 500 mètres comprennent : 1° au nord-ouest le *haut-plateau abyssin*, ainsi appelé parce qu'il correspond au territoire de ce qui est la véritable Abyssinie ; il compte un grand nombre de sommets dépassant 3 000 mètres et plusieurs 4 000 mètres, dont l'un d'eux, le Gouna, point culminant de l'Éthiopie, atteint 4 882 mètres ; sa pente est tournée vers le bassin du Nil ; 2° au sud-est, le *haut-plateau somali*, qui englobe les pays somali et galla ; il compte encore plusieurs sommets dépassant 3 000 et 4 000 mètres, mais son altitude

MAITREJEAN. Les vieilles chansons de France. 4 frises couleurs 0m35×0m95 Papier. 22 fr. Toile.... 44 fr.

d'ensemble est moindre et il s'abaisse plus rapidement que le précédent par une série de terrasses descendant vers l'océan Indien ; 3° entre ces deux hauts plateaux s'étend une *zone déprimée* constituée au sud par un large bassin où sont logés les lacs Rodolphe et Stéphanie ; au centre, par un étroit couloir semé de pitons volcaniques et de petits lacs ; au nord-est, par une plaine triangulaire constituée par la basse vallée de l'Aouache et par le désert dankali.

Au total, une sorte de Suisse africaine, un haut plateau énorme hérissé d'importants reliefs volcaniques, coupé de vallées profondes et dévalant en pente douce vers les régions basses du pourtour, sauf au nord-est où il tombe en falaises abruptes sur le désert dankali.

LA STRUCTURE GÉOLOGIQUE DE L'ÉTHIOPIE. Croquis de *L'Illustration*.

Son climat.

L'Éthiopie a un climat comparable à celui du Mexique. Les indigènes distinguent eux-mêmes trois régions en altitude. De 600 à 1 500 mètres environ, c'est la *kolla* : la chaleur y est constante et ne s'abaisse pas au-dessous de 20° ; de 1 500 mètres à 2 400 mètres, c'est la *voïna-déga*, zone plus fraîche, où la température moyenne annuelle varie de 14° à 19° ; enfin, au-dessus de 2 400 mètres, apparaît la *déga*, qui passe peu à peu au climat alpestre avec fortes gelées et hivers longs et rudes. Les terres basses du sud-est et du nord-est : terrasses de l'Ogaden, vallée de l'Aouache, pays des Afar, ont de grands écarts quotidiens de température.

Les *pluies*, comme les températures, sont fonction de l'altitude. Elles sont rares dans les plaines ou terrasses du pourtour, au caractère désertique ou semi-désertique. Le plateau est mieux arrosé. Les pluies y tombent en fortes averses pendant le double passage du soleil au zénith, d'abord en mars-avril, puis surtout de juillet à septembre. Les mois d'hiver (novembre à janvier) sont les plus secs, mais reçoivent encore quelques ondées. Au total, les précipitations atteignent sur les hauts-plateaux de 1 400 à 1 800 millimètres. Elles tombent avec une rare violence, grossissant les rivières et les rendant brusquement infranchissables, ravinant le sol, déracinant les arbres et détrempant la terre en une boue épaisse et gluante qui rend la circulation difficile, surtout dans certaines régions.

Dans l'ensemble, le climat du haut-plateau est salubre, mais les vallées humides de la kolla et les steppes semi-désertiques du pourtour sont peu favorables aux Européens. En outre, après chaque saison de pluies et surtout dans les bas-fonds, les « *fièvres* » sont fréquentes, même chez les indigènes.

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

PATISSIÉ. Initiation à la composition décorative..... 16 fr.

DIX JOURS DANS LA STRATOSPHÈRE

Il est question d'une exploration de durée dans la stratosphère. Des médecins et des hygiénistes viennent de mettre au point le régime alimentaire des hardis explorateurs, ils ont choisi, comme base de régime, la banane française bien mûre qu'ils considèrent comme l'aliment le plus nutritif, sous le plus petit volume et le plus aisément assimilable.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice ville Charente demande permutante Algérie pour octobre Toujours valable. J. I. 787.

Institutrice Var permuterait Alpes-Maritimes. Ecrire Mme Bruel, Fréjus (Var).

Institutrice Seine-Inf. permut. Lot ou limitrophe. Rais. famille. Urgent. J. I. 789.

Institutrice Ain, bon poste, permuterait Vaucluse, B.-du-R., Gard, Var. Raisons famille. J. I. 790.

Institutrice Oran, permuterait p. Seine. J. I. 791.

Institutrice mat. Seine désire permuter avec inst. f. au mat. Dijon ou environs proches. J. I. 794.

Directrice école 2 classes S.-et-M. recherche permutante Seine-et-Oise. Toujours valable. J. I. 795.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Condorcet, Paris.

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 760.

Bas indémaillables, indéchirables, fils spéciaux, 125 jours sans raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.)

A vendre prép. complète surnuméraire Directes et Enregistr. pour 400 fr. J. I. 792.

Pension de famille recommandée, cinq minutes Bois Boulogne. Prix modérés, tout confort. Mme Contet, 13 *bis*, rue du Marché, Neuilly (Pte Maillot).

Je gagne chez moi 5 frs l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. propr. écriet dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

OFFRES D'EMPLOIS

Travaux de correspondance chez soi. Sérieux. Bon gain. Urgent. Ecrire Leroy B. P., no 13, Noyon (Oise). Timb. rép.

Nous rappelons à nos abonnés que les réponses aux Petites Annonces doivent nous être envoyées sous enveloppe **timbrée** portant le numéro de l'annonce et nos services font suivre aux destinataires. Nous ne communiquons pas les adresses de nos annonceurs.

Le Protège-Cahier

"JUPITER"

4 Nuances assorties.

No 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40

Voyez les autres modèles dans le catalogue No 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX

en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50 × 65).

En noir : 55 fr. — En couleurs : 85 fr.

Voir nos autres Collections dans notre Brochure No 6 envoyée gratuitement.

F. NATHAN, Éditeur.

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.

Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.

Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

LES PROPRIÉTÉS DU CUIR POUR LA CHAUSSURE

Le cuir, à la fois souple et résistant, remplit les conditions qui doivent exister à la base d'une bonne chaussure.

En effet :

Il ne s'oppose pas au fonctionnement de la circulation sanguine, qui est peu active dans les pieds en raison de son éloignement du cœur : une chaussure en cuir tient les pieds normalement chauds sans les « étouffer ».

Il ne lèse pas les téguments délicats du pied et il permet ainsi à la surface plantaire de supporter aisément la pression que le corps exerce sur elle.

Il protège les pieds contre les traumatismes de toute nature, ce qui permet une aisance et une sûreté inégalée de la marche.

Il préserve de l'humidité et évite ainsi bien des maladies aux complications graves sinon mortelles.

Il ne s'oppose pas à l'évaporation nécessaire de la sueur et empêche, de ce fait, les pieds gonflés et douloureux ainsi que la formation d'ampoules susceptibles de se transformer en plaies dangereuses.

Il se modèle sur les pieds comme le drap sur le corps, alliant l'aisance à l'élégance.

Le cuir a toujours été, et demeure, la matière idéale pour la fabrication des chaussures.

Pour être bien portants, il ne faut porter que des chaussures en cuir.

Parce que le cuir est solide et qu'il protège les pieds contre les dangers (coupures, piqûres, morsures, etc...)

Parce qu'enfin le cuir est : perméable à l'air et qu'il ne s'oppose pas à l'évaporation du produit de la transpiration.

La bonne chaussure est une chaussure de cuir.

Dr THIOLAYE.

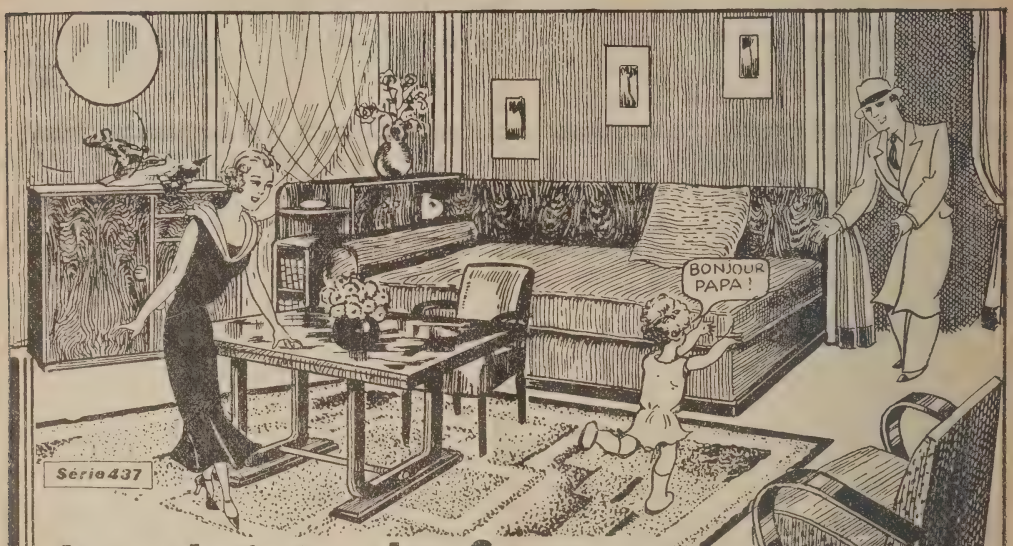

le plaisir du foyer

RESTEZ JEUNES ET VIVEZ HEUREUX DANS UN CADRE MEUBLÉ PAR LÉVITAN

Studio-Cosy N° 437 en ronce de noyer vernie

1 cosy compose d'un meuble de chevet de 80 /20, deux portes, niches a livres, un dosseret de fond et un socle - sommier soufflets à cuvette 0, 80 x 1 m. 90 - matelas laine - traversin - oreiller - le tout garni beau reps moderne toutes teintes - le cosy complet en reclame . . . . . **1250 F**

Meubles de complément :

1 BAHUT N° 59 largeur 130 **1.150 fr.** | **1 FAUTEUIL de repos "Chelles" 295 fr.**
1 TABLE N° 59 - 100, 55 . . . **400 fr.** | **1 FAUTEUIL bridge . . . . . 125 fr.**

Série 408 **- CHAMBRE** en ronce de noyer, forme bombée complète . . . . . **1495 F**

Série 409 **- SALLE A MANGER** en ronce de noyer mouvement à doucine, complète, 8 pièces pour **1995 F**

SÉRIE 438 **- CHÊNE MASSIF**

1re composition
1 grande armoire bombée, largeur 140.
1 lit de milieu cintré, largeur 140.
1 table chevet, dessus marbre.
1 sommier coutil, 42 ressorts.
2 chaises assorties.

Les 6 pièces **en réclame.** **1495 F**

2e composition
1 armoire.
1 lit.
1 table de chevet.
1 sommier coutil, 42 ressorts.
1 matelas laine à bourrelets.
1 traversin. 2 oreillers.
1 couverture laine blanche 220, 245.
2 descentes de lit.
2 chaises assorties.

Les 13 pièces **en réclame.** **1945 F**

SÉRIE 421 **. CHÊNE MASSIF**

1 buffet largeur 140, hauteur 2 m.
1 table 125/92, 3 allonges.
6 chaises cannées.
1 table servante.
1 glace moderne.

Les 10 pièces **en réclame.** **1675 F**

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE A PARIS

FACILITÉS DE PAIEMENT

LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES.

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE, 49, Rue de Béthune MARSEILLE, 21, Rue Grignan ROUEN, 19, Rue de Crosne 5-1306

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LEVITAN, 63, boul. Magenta, Paris pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN MARGE

LA VISITE DE L'ANGE

ON a beaucoup écrit sur la découverte scientifique. De nombreux philosophes ont cherché à analyser ses divers temps sans parvenir à se mettre d'accord sur le rôle respectif joué dans cette découverte par l'observation, la méditation, l'érudition, l'intuition et le raisonnement. Pour les départager, l'avis des savants eux-mêmes ne peut être que d'un grand poids. M. Georges Duhamel a entrepris de nous faire connaître celui d'un de ses amis qui, en même temps qu'un savant illustre, est, comme lui, un parfait lettré, Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, successeur de Laennec, de Claude Bernard et de Brown-Séquard dans la chaire de médecine expérimentale du Collège de France. L'œuvre de ce savant, prix Nobel de la médecine en 1928, est considérable, notamment pour ce qui est du typhus exanthématique, des méthodes prophylactiques et des infections inapparentes. M. Duhamel s'est efforcé de dégager la « philosophie biologique » de Charles Nicolle dans un récent article de la *Revue de Paris*, article où la sensibilité de l'écrivain s'associe étroitement à la précision de l'homme de science.

***

CHARLES NICOLLE avait déjà commencé ses études médicales quand il sentit qu'une de ses oreilles était, selon sa propre expression, « fautive ». Il abandonna alors la médecine pour se consacrer aux sciences biologiques. Sa surdité fut pour lui un puissant stimulant ; elle exalta sa valeur en renforçant ses tendances à la méditation et à l'invention. Au laboratoire, l'intelligence et l'imagination créatrices jouent le principal rôle : à ces vertus, il ajouta, d'une part, une grande habileté manuelle qui fit de lui un brillant expérimentateur et, d'autre part, une vue et un toucher d'une acuité exceptionnelle. Par ailleurs, il sut s'entourer, dans le domaine clinique, de collaborateurs d'une science et d'un dévouement à toute épreuve.

Sa formation, toutefois, fut relativement lente. Certes, rompu dès le jeune âge à la recherche, il apporta tôt des contributions originales à maintes études. Mais ses travaux sur la prophylaxie du typhus, qui devaient le rendre célèbre, sont l'œuvre de la quarante-troisième et de la quarante-quatrième année. C'est qu'une longue préparation est nécessaire au découvreur, dit Georges Duhamel. Pour le mettre en mesure d'interpréter les rapports nouveaux entre êtres ou phénomènes et d'en tirer les éléments d'une figure ou d'une loi permanente, il lui faut une période souvent longue d'étude et de réflexion. Durant cette période, l'érudition est un danger, car l'excès de connaissances livresques, le fardeau d'idées rigides qu'elle implique, nuisent au souple jeu de l'imagination créatrice. Il ne faut pas confondre une sage préparation studieuse qui accoutume le chercheur à se placer en face des phénomènes, à les reconnaître, à les distinguer, avec l'écrasement de l'esprit sous le faix d'une idéologie exigeante et sans souplesse. Le biologiste, comme l'écrivain créateur de personnages romanesques d'ailleurs, doit donc redouter les pièges de l'érudition et de l'esprit de système. Pendant l'époque de sa formation, et tout en multipliant les observations et les informations, il doit fréquemmentet longement réfléchir, méditer, se recueillir. A l'heure où l'esprit cherche sa route, la contemplation seule est féconde, surtout dans les sciences de la vie.

***

DE 1903, date de son arrivée à Tunis, jusqu'en 1909, date de sa découverte, Charles Nicolle observe les typhiques. Ayant remarqué que la contagion, violente dans les douars et dans les agglomérations, cessait brusquement quand les malades dévêtus reposaient sur les lits de l'hôpital, il est naturellement conduit à penser que le malade portait sur lui l'agent de transmission et qu'il abandonnait cet agent, avec ses vêtements peut-être, en pénétrant dans la demeure hospitalière. C'est alors qu'apparaît l'*illumination*. Un jour, pour pénétrer dans l'hôpital, le savant enjambe un typhique moribond qui est venu demander secours. Le malheureux est couvert de poux. Charles Nicolle a soudain la certitude que l'agent de transmission du typhus est le pou, ce parasite que le typhique abandonne, avec ses vêtements et le bain initial, au moment de se remettre entre les mains des médecins.

Deux ans plus tard, en 1911, nouvelle découverte ayant trait cette fois à la fièvre récurrente, dont le virus est également absorbé par le pou. Que le porteur de parasites se gratte : ce faisant, il brise les fragiles membres de l'insecte ; le sang du pou souille alors les ongles du futur malade et, si celui-ci vient à se gratter trop fort et à se léser la peau, plus simplement encore s'il se frotte les yeux dont la muqueuse est très vulnérable, il s'inocule aussitôt le sang virulent de l'insecte.

« C'est tout simple ! Comment n'y a-t-on pas pensé plus tôt ? » s'écriera le vulgaire. En fait, c'est le propre du génie inventif d'apercevoir ces rapports évidents qui échappent depuis des siècles à des millions d'hommes aveuglés. La révélation intuitive, la *visite de l'ange*, comme dit si finement Georges Duhamel, voilà la grande chose ! Cette révélation illumine comme un éclair. C'est, comme l'a dit Descartes, « non pas le témoignage incertain des sens, ni le jugement trompeur de l'imagination qui construit mal, mais une conception de l'intelligence pure et attentive, assez aisée et distincte pour qu'il ne nous reste aucun doute sur ce que nous concevons ». Sa découverte entrevue, Charles Nicolle était si parfaitement sûr du fait, qu'il n'avait même plus hâte de le prouver et que son esprit courait à d'autres aventures !

Il y a lieu de noter qu'en biologie c'est la lumière de la vie qui éclaire la révélation. Certes, le savant doit s'enfermer ensuite dans le laboratoire pour accumuler les preuves de sa certitude subjective : et cette partie expérimentale de son labeur, avec sa méthode compliquée, ses tâton-

nements, ses déceptions, lui impose souvent de rudes peines. Mais c'est dans la foule vivante que le savant a reçu la « visite de l'ange ».

Quant à la nature de l'illumination même, rapporte Georges Duhamel, Charles Nicolle raconte volontiers de menues anecdotes qui ne manquent pas de pouvoir suggestif. Celle-ci, par exemple : « J'étais en voyage et je séjournais à Venise. J'allais, chaque jour, prendre mon courrier qui m'attendait en poste restante. Or, deux jours de suite, à ma grande surprise, les lettres cessèrent d'arriver. Je méditais sur ce phénomène quand, soudain, la clarté se fit dans mon esprit. Je revins vers l'employé des postes et lui demandai s'il n'avait pas reçu de lettres au nom de Charles Vicolle. Il chercha dans la case V et me remit aussitôt mon courrier. L'hypothèse se trouvait vérifiée par une expérimentation immédiate et rapide. L'esprit n'opère pas autrement dans l'invention biologique. »

Ainsi les divers temps de la découverte scientifique apparaissent comme suit : d'abord une longue période d'étude, d'observation et de méditation ; puis et comme conséquence : l'illumination, la « visite de l'ange », partie essentielle de l' « aventure créatrice » ; enfin la démonstration, ou phase expérimentale de cette aventure, qui est tout entière de logique, de patience et de savoir.

Heureux, conclut Georges Duhamel, le savant qui arrive à être touché par la clarté géniale ! « Si la mise en œuvre et la justification d'une pensée féconde exigent souvent des travaux pénibles et moroses, le phénomène de l'illumination, du jaillissement, est éclatant et magnifique. Si la création n'est pas tout entière douleur et géhenne, s'il existe vraiment une joie créatrice, c'est que cette minute de l'illumination est donnée à l'homme en rédemption de maintes misères. Pour nourrir leur passion et restaurer leurs forces agissantes, les écrivains, les artistes, ont sans doute besoin d'éprouver souvent le sentiment subjectif de la création. »

R. OZOUF.

DEUX DRAMES DE LA JALOUSIE... CHEZ LES OISEAUX

CES deux drames ont eu mon village pour théâtre, et j'ai même pu être témoin du dernier.

Deux pigeons vivaient avec leurs petits dans une étroite volière. Un matin, le mâle, par la porte laissée étourdiment ouverte, s'en fut chercher au loin d'autres plaisirs. Sa compagne inquiète manifestait son ennui, mais ses appels restèrent sans réponse... Deux jours, deux longs jours passèrent. Enfin, au matin, notre vagabond repentant, mais fatigué, ébouriffé, attendait qu'on vienne lui permettre de réintégrer son domicile. Mal lui en prit ! A peine fut-il entré que sa pigeonne, courroucée, jouant du bec et des ailes, l'obligea à se réfugier dans un coin. Et même, durant trois ou quatre jours, elle lui interdit de porter la pitance à ses petits, punissant toutes ses tentatives de coups de bec et de petits cris furieux. Puis, peu à peu, le souvenir de la faute s'estompa... et le mâle reprit ses droits.

Voici maintenant un épisode de la vie de deux couples de pinsons. Ils vivaient depuis deux ans dans la même cage et en parfaite intimité. Aucun incident ! Aucun trouble ! L'époque des nids arriva avec ses douceurs... et, cette fois, ses catastrophes. Un de nos pinsons voulut changer d'épouse et faisait le beau près de l'autre femelle... Sa légitime compagne ne le prit pas ainsi et, de colère, le becqueta tant, qu'on dut les séparer... On m'a assuré qu'elle ne veut toujours plus le revoir.

R. MARIN,
Instituteur, Artaix.

LA VIE SCOLAIRE

LES LIMAÇONS

BOULLART, est, en temps ordinaire, le plus dissipé de tous les élèves. Mais, cette après-midi, une sorte de miracle se produit... Un grand quart d'heure s'est écoulé déjà depuis l'entrée en classe, et, durant tout ce temps, Boullart ne s'est pas fait rappeler à l'ordre une seule fois. Serait-il malade ? Cette tranquillité a quelque chose d'insolite.

Avec des ruses de sauvage, je m'approche du pupitre où se tient mon bonhomme...

Bien sûr ! J'aurais dû y songer !

Tout à l'heure, de trois à quatre, nous avons leçon de choses sur l'escargot. Boullart, en élève consciencieux, s'est donc muni d'escargots. Il en a apporté trois, de grosseurs différentes, enfouis dans de l'herbe au fond d'une vieille boîte à cacao. Le couvercle de la boîte est percé de petits trous... Sans nul doute, les mollusques ne manquaient de rien. Néanmoins, au bout de cinq à six minutes, notre naturaliste a éprouvé le besoin d'examiner ses pensionnaires. En cachette, il les a extirpés un à un de leur boîte, puis les a posés devant lui sur son pupitre. Les colimaçons se sont fait un peu tirer l'oreille, si l'on ose dire, pour montrer le bout de leurs cornes... Mais Boullart, en un tel cas, sait être patient aussi longtemps qu'il le faut. Les trois escargots ont fini par se décider. En ligne, ils se sont mis à cheminer sur le couvercle du pupitre. Lentement, mais de façon décidée ! Match émouvant, dont Boullart demeurait depuis au moins dix minutes l'infatigable et passionné spectateur !

Pourquoi faut-il que, brutalement, je vienne interrompre la fête !

En hâte les trois escargots sont saisis, rejetés à leur cachot...

J'éprouve la satisfaction du devoir accompli. Mais je sais aussi, hélas, que, de toute l'après-midi, je ne goûterai plus désormais une seule minute de tranquillité !...

GEORGES RIGUET.

L'ÉDUCATION NOUVELLE

Le VIIe Congrès international de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle, dont le dernier a eu lieu à Nice, en 1932, se réunira en 1936 à Cheltenham (Angleterre) et siégera du 31 juillet au 14 août. Le thème général du congrès, tel qu'il avait été arrêté à Nice, sera « Education et société libre ». De nombreuses personnalités sont déjà, inscrites pour les grandes conférences : on entendra sir Percy Nunn, de l'Université de Londres ; M. P. Bovet, de l'Université de Genève ; M. Langevin, professeur au Collège de France ; M. Piaget, du Bureau international d'éducation, etc...

Le travail des commissions portera sur « La préparation des maîtres », « Les examens », « La psychologie de l'éducation » ; les Drs Piéron et Wallon y collaboreront.

Quelques cours seront organisés sur quelques-unes des techniques de l'Education nouvelle, sur l'éducation artistique. Une exposition scolaire internationale sera visible en permanence.

Les conditions matérielles de ce congrès sont exceptionnellement avantageuses. La dépense, pour la catégorie la moins chère, ne dépassera pas 800 francs (au taux actuel de la livre) pour l'inscription, le voyage aller et retour, et le séjour (quinze jours).

Pour tous renseignements, s'adresser au : Groupe français d'Education nouvelle, 29, rue d'Ulm, Paris (V[e]), qui est le siège du Secrétariat du Congrès et qui reçoit les inscriptions.

ARBORICULTURE

Dans mon jardin

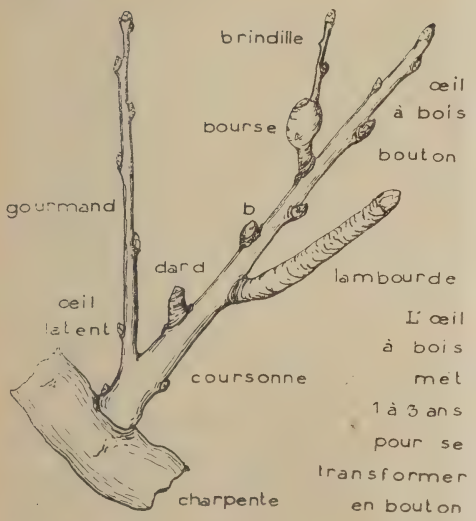

I

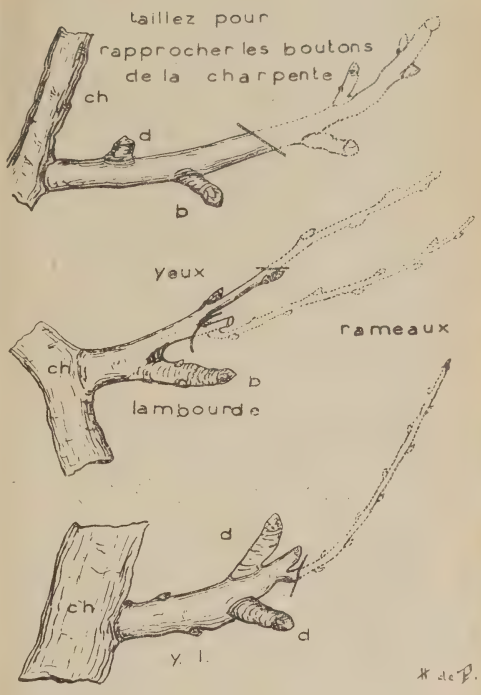

III

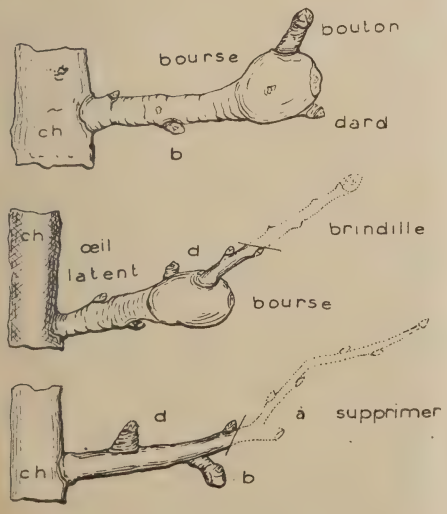

II

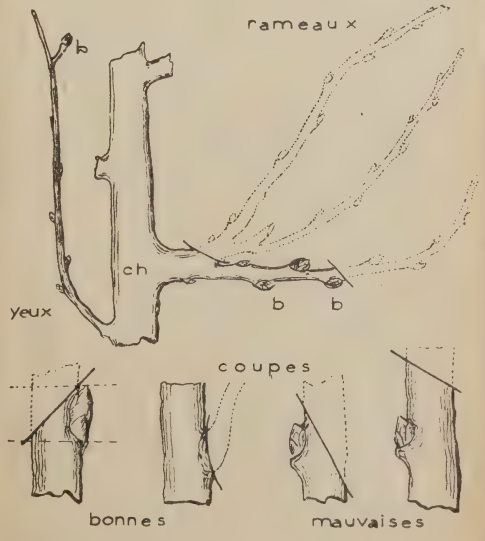

IV

H. DE PUYTORAC.

POUR LIRE EN CLASSE

L'enfance de Bertrand du Guesclin.

Bertrand du Guesclin vit le jour en Bretagne, à six heures de Rennes, dans un château fort nommé La Mothe-Broon.

Son père, Regnault du Guesclin, était un chevalier fort estimé pour sa loyauté et sa vaillance ; sa mère était renommée pour sa charité et ses vertus.

De ce mariage, naquirent trois fils : Bertrand, Guillaume et Olivier. Bertrand était assurément le moins beau des trois, et un trouvère le décrit en ces termes :

— Je crois qu'il n'y en eut de si laid de Rennes à Dinan : nez camus, visage noir et les yeux gris ; large d'épaules, avec de gros bras et de petites mains, il était lourd et malotru.

Il rebutait tout le monde. Ses parents eux-mêmes avaient peu d'affection pour lui ; la brusquerie de ses manières, son inintelligence apparente, les peinaient profondément, ainsi que la violence de son caractère.

En effet, Bertrand ne connaissait pas d'autres distractions que d'organiser des combats entre les enfants du voisinage. Il simulait des assauts, des sièges, se mettait tantôt à la tête des assiégés, tantôt à la tête des assiégeants, et tout le monde se battait jusqu'à ce que les vêtements fussent en lambeaux et que le sang coulât.

Quand, après ces beaux exploits, Bertrand revenait déchiré et blessé, sa mère le réprimandait vertement. Le petit batailleur demandait pardon, mais le lendemain faisait encore pis...

Pour mettre un terme à cette conduite, le chevalier Regnault prit une mesure énergique : il fit défendre à ses vassaux de laisser leurs enfants jouer avec son fils et déclara que ceux qui enfreindraient cette défense seraient condamnés à une forte amende.

Effrayés par les menaces de leurs parents, les anciens camarades de Bertrand se sauvaient dès qu'ils l'apercevaient ; mais le terrible enfant poursuivait les déserteurs et, moitié par promesses, moitié par menaces, les forçait à de nouvelles luttes.

A bout de patience, Regnault enferma son fils dans une des tours du château. Cette punition se renouvela plusieurs fois, au grand ennui de Bertrand, qui n'était pas d'humeur à rester longtemps en repos. Aussi, un beau jour, résolut-il de s'évader : au moment que la chambrière lui apportait son repas, il lui enleva les clefs, l'enferma et s'enfuit.

Après avoir couru longtemps, le petit fuyard arriva dans un champ appartenant à son père, et que des valets étaient occupés à labourer. Sans dire un mot, Bertrand dételа un des chevaux de la charrue et l'enfourcha. Puis il partit au galop, malgré les cris des laboureurs.

Le cheval dont Bertrand s'était emparé était déferré et n'avait ni selle ni rênes. En outre, son trot était si mauvais qu'il rompait l'échine. Le jeune écervelé n'en continua pas moins sa route.

Il arriva ainsi à Rennes ; mais, à mesure qu'il approchait de la ville, il pressait moins sa monture, et ce fut d'un air piteux qu'il fit son entrée chez un de ses oncles.

Celui-ci, fort surpris de le voir arriver dans un tel équipage, n'eut pas de peine à lui faire confesser ses fautes. Mais il pensa qu'un exil momentané de la maison paternelle contribuerait à corriger Bertrand et il accepta de l'héberger pendant quelque temps.

Il renvoya donc le cheval au sire Regnault en lui apprenant ce qu'était devenu son fils.

Bertrand vécut pendant plus de trois mois chez son oncle, sans lui donner aucun sujet de déplaisir. Parfois il chevauchait avec lui, parfois il accompagnait sa tante dans ses promenades. Ces distractions paraissaient lui suffire et on le croyait complètement corrigé.

Sur ces entrefaites, on annonça, par toute la ville de Rennes, qu'une grande séance de lutte corps à corps aurait lieu un certain dimanche. Le vainqueur recevrait un beau chapeau bordé d'or et d'argent.

Ce dimanche-là, Bertrand, comme de coutume, accompagna sa tante à l'église. Malheureusement, la lutte avait lieu sur une place voisine et, pendant l'office, on entendait à tout moment les hourras des spectateurs.

Bertrand s'efforça d'abord de n'écouter que les chants religieux ; mais tous ses efforts furent inutiles et, bientôt, il n'attendit plus qu'un moment favorable pour s'esquiver. Lorsque le sermon commença, voyant que sa tante ne quittait point la chaire des yeux, Bertrand se faufila du côté opposé et atteignit sans encombre la porte de l'église.

A peine était-il arrivé sur la place qu'il fut reconnu, entouré, acclamé.

— C'est Bertrand ! C'est Bertrand ! Il va lutter ! s'écrièrent cent voix à l'envi.

— Camarades, répondit le jeune homme, je ne lutterai pas, je viens seulement vous applaudir.

— Allons donc ! Est-ce possible ? Il est venu, celui qui renversera tout !

— Non, répéta Bertrand en faiblissant, je ne me battrai pas... à moins que vous ne me juriez de ne rien dire à ma tante.

Tous s'empressèrent de faire le serment qu'il exigeait, et la lutte recommença.

Bertrand était encore fort jeune, mais déjà très vigoureux, et, surtout, très vaillant. Il choisit pour adversaire un Breton qui avait abattu douze compagnons et n'avait pas été renversé une seule fois.

La lutte fut courte, car Bertrand, aussi adroit que robuste, fit immédiatement perdre l'équilibre à son adversaire.

Mais celui-ci, en tombant, se cramponna à Bertrand et l'entraîna dans sa chute. Par malheur, notre héros s'abattit sur un caillou aigu qui lui endommagea le genou et le fit saigner abondamment.

Il se releva promptement, mais ne put réussir à se tenir debout. On fut forcé de le soutenir et de le conduire chez un chirurgien, lequel pansa l'entaille et prescrivit du repos.

Ce qui affligeait le plus Bertrand, ce n'était pas sa blessure, c'était la pensée que sa tante allait s'apercevoir de sa désobéissance.

On le transporta à l'hôtel de son oncle, après lui avoir posé le noble prix sur la tête.

— Hé! pour Dieu ! s'écria-t-il, avec impatience, ôtez-moi cela, je ne l'ai pas mérité, et, d'ailleurs, cela ne fera qu'accroître la colère de ma tante.

A l'église, le sermon finissait juste au moment où le pauvre Bertrand était déposé sur son lit. Sa tante, qui, à la fin de l'office, avait été toute surprise de constater sa disparition, ne tarda pas à apprendre ce qui était arrivé.

Elle se présenta, courroucée, au chevet du blessé :

— Certes, Bertrand, lui dit-elle, vous ne valez pas un denier ; ce n'est pas agir en fils de chevalier que d'aller lutter corps à corps sur une place publique. Et puisque les jeux vous tentent, que ne suivez-vous les tournois et que ne vous exercez-vous à jouter ?

— Calmez-vous, ma bonne tante, répondit Bertrand. Je vous promets de me montrer dorénavant obéissant et raisonnable et, aussitôt que je pourrai remonter à cheval, je suivrai les joutes et les tournois, car je ne veux plus de ces luttes ridicules.

Bertrand tint parole. Il demeura encore quelque temps à Rennes et il perdit peu à peu ses mauvaises habitudes. Puis il fut autorisé à retourner chez ses parents pour lesquels, malgré son insubordination, il avait une vive affection.

A force de supplications, il obtint de son père une armure et un cheval et, bien que son armure fût modeste et son cheval de peu de valeur, il se considérait comme sérieusement équipé.

Il se rendait à toutes les joutes et tournois qui étaient annoncés en Bretagne, mais c'est en vain qu'il demandait à combattre. On lui répondait partout qu'il était trop jeune, et il se lamentait de ne pas vieillir plus vite.

(*La fin au prochain numéro.*)

D'après FRANÇOIS TULOU, *Galerie des Enfants célèbres* (Garnier frères, libraires-éditeurs).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

PETITES LETTRES

LA VRAIE CRISE

Ma chère amie,

VOUS avez certainement entendu des gens — qui se savent le plus grand gré de leur jugement — dire que la crise dont nous jouissons(?)est, avant tout, morale. C'est vrai, mais qu'est-ce que cela veut dire ?

L'expérience prouve que, pour que l'homme soit heureux, il faut qu'il y ait harmonie entre ses actions et ses pensées. Or que voyons-nous ? Nous voyons ses actions conduites, menées, dirigées par des découvertes, admirables sans doute, mais qui se succèdent avec une telle rapidité qu'il lui est impossible de penser et à plus forte raison de rectifier ses valeurs. En sorte qu'il juge avec sa mentalité du XVIIIe siècle les événements du XXe : de là un décalage de deux siècles et cette anxiété mystérieuse que vous connaissez.

Les choses sont encore pires quand il est question de devoirs. Prenons un exemple entre mille :

Les ouvriers du XVIIIe siècle, du temps de la petite industrie, prenaient pension, pour la plupart, chez leur patron. Maître, compagnons et apprentis dépendaient de la femme du maître, qui avait pour premier devoir de faire de la bonne soupe et de bien raccommoder les chaussettes. Eh bien ! vous me croirez si vous voulez, mais je ne vois pas du tout Mme Peugeot ou Mme Renault raccommodant les chaussettes des ouvriers de leur mari.

Elles ont d'autres devoirs. Lesquels ? Je n'en sais rien, mais elles en ont et elles doivent les chercher. Croyez-moi, c'est une recherche qui vaut bien celle des parasites de la T. S. F. La chose la plus urgente est de découvrir quels sont les nouveaux devoirs de l'humanité : le bonheur de celle-ci, et peut-être quelque chose de plus, en dépend.

A. GOBY.

NOTES ÉCONOMIQUES

LE BUDGET DE 1936

Les dépenses.

LE budget de 1936 présente le plus gros effort de déflation des dépenses publiques qui ait été entrepris depuis l'ouverture de la crise. Nous disons entrepris et et non réalisé efficacement, car il ne sert de rien de diminuer à outrance les dépenses si l'on ne parvient pas à maintenir les recettes.

En examinant, dans le numéro du 23 février 1935, le budget de l'an dernier, nous faisions remarquer que son prédécesseur, celui de 1934, laissait entrevoir un déficit d'exécution de 5 milliards 600 millions. Bien que nous soyons encore insuffisamment informés sur la liquidation probable de l'exercice 1935, nous pouvons assurer que le déficit qu'il laissera sera considérable puisque, durant les onze premiers mois de 1935, les moins-values dans les recouvrements des impôts dépassent 4 milliards 631 millions et que le mois de novembre, à lui seul, a présenté le chiffre record de 611 millions. Que dirons-nous dans un an du budget de 1936 ?

Pour l'instant, ses auteurs nous affirment son équilibre réel. Outre que les dépenses ont été réduites dans la forte proportion que nous indiquerons tout à l'heure, les recettes n'ont plus été prévues par l'application mathématique de la règle de l'antépénultième. On a tenu compte des recouvrements récents et suivi ainsi la courbe descendante très accentuée du dernier exercice. Aucune surprise ne serait donc possible, même si la crise ne devait pas être enrayée, et nos prophètes officiels signalent les indices d'une reprise modeste, mais réelle.

***

Pour le service de la dette publique, les crédits s'élèvent à 17 766 617 716 francs, en diminution de 2 239 624 761 francs, soit 11,2 p. 100, tandis que, l'an dernier, la réduction des mêmes crédits n'avait atteint que 0,4 p. 100. Notons que, pour la dette viagère, la diminution n'excède pas 10,6 p. 100. Ces taux correspondent sensiblement à la retenue de 10 p. 100 édictée par décret-loi sur tous les paiements effectués aux créanciers de l'Etat.

Pour les pouvoirs publics, crédits de 112 922 500 francs, en diminution de 10 140 000, soit 8,2 p. 100 seulement. Cependant, la dotation du président de la République a été réduite de 540 000 francs, soit 30 p. 100, mais les frais de maison, de déplacement et les dépenses *administratives* des deux Chambres ne semblent pas avoir été touchées par la retenue de 10 p. 100.

Les crédits de fonctionnement des ministères, y compris ceux des frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, sont chiffrés à 22 287 402 749 francs, en diminution de 4 848 893 170 francs, soit 17,8 p. 100. L'an dernier, la réduction avait été de 8 p. 100. C'est la compression brutale et « inhumaine ». Elle comprend, outre les 10 p. 100 sur les traitements des fonctionnaires, le produit de maintes mesures de détail bien connues des femmes fonctionnaires en particulier. Sans doute l'article 54 de la loi de finances a-t-il un peu « humanisé » les terribles décrets, mais les augmentations de crédit qui en résulteront ne pourront dépasser 131 millions et laisseront encore la compression au taux de 17,4 p. 100.

Quant au poste dénommé « Remboursements, restitutions et non-valeurs, il tombe à 139 865 560 francs. Déjà en 1935, il avait été réduit de 30 p. 100 il l'est à nouveau de 74,6 p. 100. C'est presque une suppression. Le chapitre 195, notamment (400 millions en 1935), a totalement disparu. Il était désigné ainsi : « Dégrèvement et non-valeurs sur contributions directes et taxes y assimilées. » C'est entendu, il n'y aura plus de dégrèvements, mais cela empêchera-t-il que celui qui ne peut pas payer ne paie pas.

En résumé, les dépenses du budget général de 1936, réduites à 40 306 808 525 francs, représentent une réduction de 15,7 p. 100 sur 1935, qui, lui-même, avait présenté une réduction de 4,6 p. 100 sur 1934.

L'effort déflationniste a été triplé et presque quadruplé. Sera-t-il décuplé l'an prochain si la crise ne s'atténue pas ? P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

PETIT DISCOURS... SUR LA MÉTHODE

A la lueur des précisions données par M. MARIO ROUSTAN *et par M. le directeur de l'Enseignement primaire, il semble que le décret-loi sur les écoles normales, qui a soulevé bien des critiques, ait constitué un moindre mal.*

Il est acquis désormais que la réforme sera étudiée au grand jour et que tous les avis seront écoutés.

Nous avons cru répondre à cette tendance en demandant à M. Bérenger d'ouvrir un large débat sur l'avenir de la formation professionnelle des élèves-maîtres. Notre collaborateur a de bonnes raisons de connaître les Ecoles normales, puisqu'il a dirigé l'une d'elles pendant assez longtemps et nous savons qu'il y a tenté des expériences intéressantes. Au moment où directeurs et directrices vont être réunis à Paris pour une semaine sous le signe de l'Office d'orientation professionnelle, nos lecteurs apprécieront notre désir de les appeler à participer au débat. Il semble qu'en la circonstance l'avis des « usagers » puisse compléter assez heureusement les échanges de vues qui auront lieu dans cette occasion. (N. D. L. R.)

Ce n'est pas un mince problème que d'organiser sur deux années spécialisées la préparation pédagogique des élèves maîtres et, toute question préjudicielle étant momentanément mise de côté, il reste, non pas à aborder le fond du débat, ce qui serait prématuré, mais à se demander comment il conviendra de l'aborder.

Autrement dit, sur quel terrain allons-nous reconstruire, où irons-nous chercher nos matériaux, de quels principes généraux s'inspireront nos plans et devis ?... L'heure du maçon n'a pas sonné, mais peut-être celle des sondages est-elle venue.

Ce qui revient à dire que nous pouvons dès maintenant nous poser la question de méthode.

Je ne veux pas, pour ma part, mettre en doute la science pédagogique du passé et même celle d'un passé encore actuel. Mais je pense qu'un travail constructif qui veut être solide doit s'affranchir de tout dogmatisme et s'appuyer sur une critique objective de ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Or ce n'est pas jeter la pierre aux Écoles normales que d'avouer les lacunes que comporte la formation professionnelle de leurs élèves, et il suffit de suivre, en cours d'année scolaire, les promotions de débutants ou de débutantes qui viennent de s'intégrer dans la grande famille pour relever ce qui manque à leur préparation.

Et ceci, nous n'avons pas attendu, pour le dire, que l'heure d'une grande réforme ait sonné.

Nous avons prononcé le mot de sondages. Eh bien ! voici un premier coup de sonde : que tous ceux qui ont conscience d'avoir commis quelques erreurs à leurs débuts veuillent bien nous en signaler seulement deux ou trois. Si nous osions, nous pourrions bien, pour notre propre compte (et quoique nos débuts ne soient pas d'hier), en retrouver au moins une demi-douzaine.

Que chacun veuille bien faire son examen de conscience...

L'absolution lui est d'avance accordée...

FERNAND BÉRENGER.
I. E. P. Montpellier (Hérault).

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

DANS les premiers jours du mois de décembre, M. le ministre de l'Education physique adressait à MM. les préfets, généraux commandant les régions, recteurs d'Académie, une circulaire concernant l'agrément des sociétés.

Dorénavant, cette faveur gouvernementale sera refusée aux sociétés qui, au moment de leur formation, ne prendront pas l'engagement statutaire de donner à leurs adhérents une éducation physique rationnelle en sus de la spécialité dont elles s'occupent.

En ce qui concerne les sociétés déjà agréées, le ton de la circulaire devient plus comminatoire : si celles-ci ne veulent pas être exposées à se voir retirer l'agrément, elles doivent prendre, sans retard, les dispositions nécessaires en vue d'organiser l'éducation physique de leurs membres ; et, frappant au point sensible, la circulaire ordonne aux autorités militaires et universitaires, non seulement d'exercer un contrôle sévère en cette matière, mais demande un compte rendu des résultats obtenus. Ce compte rendu devra être fourni à l'occasion des transmissions de demandes de subvention pour l'exercice prochain.

A l'heure actuelle, après les cascades hiérarchiques d'usage, le document officiel doit être parvenu à toutes les sociétés agréées.

Partout où l'application de la circulaire sera possible, elle réalisera un grand progrès en condamnant la spécialisation sportive à outrance, en conduisant à la porte des stades des jeunes gens aux organes en bon état, bien préparés, bien équilibrés physiquement, pour lesquels la pratique du sport restera sans danger.

Mais que vont faire les sociétés rurales, les plus nombreuses ? Malgré leur bonne volonté, la plupart ne pourront, pratiquement, suivre les instructions reçues. Là où la société auxiliaire de l'école comprend une section de « minimes », ceux-ci, dans le cadre de l'emploi du temps scolaire, profiteront d'une éducation physique régulière. Mais les grands jeunes gens, ceux qui, justement, sont appelés à pratiquer les sports ? Pense-t-on que, dans le milieu rural, il sera aisé de les réunir en vue d'exercices purement éducatifs ?

Il est à craindre que, souvent, le maître et les disciples manquent à la fois.

Cette défection probable ne nous paraît pas avoir ici de gros inconvénients. La spécialisation sportive à la campagne est plutôt superficielle, incapable par conséquent de provoquer les déformations consécutives à la pratique trop intense et trop exclusive de certains sports. De plus, les jeux de plein air y sont considérés sous l'angle qui aurait dû rester partout le leur : ils apparaissent comme un moyen de perfectionnement corporel, mais aussi comme une agréable distraction prise en commun, entre camarades et amis.

Si la forme, sportivement parlant, n'est pas toujours parfaite chez les jeunes ruraux, du moins, étant habitués au rude labeur de la terre, connaissant le prix de l'effort, ils ne dépasseront pas, au stade, les limites de leurs moyens physiques.

D'ailleurs, journellement, au milieu de la nature, au cours de leurs travaux si divers, en réalisent-ils pas des exercices de force, d'assouplissement qui, à l'instar d'une véritable leçon

d'éducation physique, augmentent la résistance de l'individu ?

Retirer l'agrément et, comme corollaire, la subvention annuelle aux sociétés rurales qui n'appliqueraient pas la circulaire ministérielle serait profondément injuste et regrettable.

L. MAILHOL.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Il importe de faciliter la tâche du maître tout en assurant à l'école son maximum de rendement. Pour cela, il y aurait lieu de décider que pourront entrer à l'école primaire, en septembre ou octobre, tous les enfants ayant atteint l'âge réglementaire ou devant l'atteindre d'ici le 31 mars. Il n'y aurait donc qu'une seule époque d'admission dans l'année... » (*C. R.*)

Chez les intérimaires.

« ...La question du paiement du traitement de vacances aux intérimaires est diversement résolue dans les départements. Certains ne le payent pas ; d'autres le payent entièrement aux intérimaires en fonctions à l'ouverture des vacances ; enfin, il en est qui le calculent par dixièmes, ces dixièmes correspondant aux mois d'exercice pendant l'année scolaire. Une réglementation uniforme est vivement à désirer... » (*V. M.*)

Chez les normaliens.

« ...Les normaliens sans B. S. ont une culture supérieure aux B. E. non normaliens ; de plus, ils ont suivi les cours de pédagogie ; ils devraient donc entrer dans le cadre des suppléants et intérimaires avec une priorité sur les B. E. non normaliens... » (*A. H.*)

Chez les retraités.

« ...Le prélèvement, pour les fonctionnaires, variant avec l'importance du traitement, il doit en être de même du prélèvement sur les pensions de retraite ; il est, en effet, souverainement injuste de frapper les petites pensions dans les mêmes proportions que les pensions élevées... » (*L. B.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Pour les registres de déclaration de chevaux, chiens, etc., il y a une réforme simple à effectuer ; il suffirait que ceux-ci soient établis de façon qu'on puisse remplir, d'un seul coup, à l'aide du papier carbone, les trois formules : déclaration pour le contrôleur, récépissé et souche. On pourrait même étendre le procédé aux registres de déclaration de récoltes... » (*G.*)

Chez les inspecteurs.

« Les inspecteurs primaires s'inquiètent de l'application des décrets-lois à leurs frais de transport. L'automobile, introduite dans l'inspection pour faciliter les suppressions d'emploi et pour moderniser un service dont les charges se sont accrues d'une façon constante, devient pour eux d'un usage impossible.

« Non seulement une réglementation dérisoire n'a pas été améliorée, mais ils sont menacés de restrictions que le décret du 7 août 1935 n'a pas voulues. Et ils se demandent si le calme et la dignité ne sont pas, une fois de plus, le seul moyen de ne rien obtenir.

« Du moins, un régime qui se dit soucieux de l'ordre et de la discipline pourrait s'en préoccuper. Et ceci n'est pas seulement l'opinion d'une minorité agissante. Ce qui est grave. » (*B. F., à M.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...une réponse.

DE divers côtés, des retraités nous posent trois questions :

Pourquoi des pensionnés âgés de cinquante-sept ou cinquante-huit ans ont-ils leur pension revisée, alors que des pensionnés âgés de soixante-quatre ou soixante-cinq ans attendent, en vain, cette mesure ?

Est-ce parce que les premiers, en application du nouveau régime de retraites, avec effet du 7 avril 1934, sont appelés à reverser au Trésor des sommes touchées en trop, leur pension actuelle étant inférieure à l'ancienne ? Est-ce parce que les seconds ont, au contraire, des sommes à recevoir de l'État, leur nouvelle pension étant plus élevée que l'ancienne ?

Est-ce parce que les pensions à reviser sont divisées en catégories et que chaque catégorie est confiée à un personnel reviseur distinct, la revision n'allant pas du même pas dans chaque compartiment ? On souhaite une réponse à ces questions ?

PAUL BRÉCY.

HOMMAGE A MAURICE BOUCHOR

POUR commémorer la fin toujours regrettée de Maurice Bouchor, sa famille et les *Amitiés laïques* se sont réunis devant sa tombe, au cimetière Montmartre. A M. J. Bouchor, son fils, à son frère M. J.-F. Bouchor et à ses petits-enfants, s'étaient joints M. Maurellet, inspecteur d'Académie honoraire, M. Léaud, inspecteur primaire, Mme Grimmer, M. et Mme Chevais, M. J. Dyard, représentant la Ligue de l'Enseignement, MM. Allard, Guinand, M. et Mme Rossi, etc.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs, M. L. Bascan, président des *Amitiés laïques* a prononcé une allocution dans laquelle il a expliqué pourquoi Maurice Bouchor, dans la deuxième moitié de sa vie, s'était dévoué corps et âme à l'éducation scolaire et populaire.

« ...Maurice Bouchor ne s'est pas contenté, comme il le dit, de mettre la vérité au-dessus de son bonheur, il a sacrifié son bonheur à celui des autres. Il est venu à nous, le bon poète, il est venu dans nos écoles, au milieu de nos enfants, de leurs études et de leurs fêtes, et son ardeur d'apôtre l'a conduit aussi vers les foules populaires. Élèves, maîtres et maîtresses, jeunes et vieux, employés paisibles et rudes compagnons, il a conquis tout le monde. Conquis ? Non. Il n'a pas rempli l'âme du peuple, comme font les dictateurs, de crainte et de haine ; il y a semé, à pleines mains, de la justice, de la bonté, de la beauté.

« Aussi sommes-nous, en quelque sorte, délégués par une génération émerveillée autant qu'émue, pour aviver, sur sa tombe, la flamme du souvenir, où se mêlent une gratitude et une affection infinies. »

DANS LA SEINE

L'ŒUVRE des MALADIES PROFESSIONNELLES

L'ŒUVRE des Maladies professionnelles, instituée le 16 juin 1902, a pour but de venir en aide aux collègues *du département de la Seine* éprouvés par la maladie. Depuis sa fondation, l'œuvre n'a pas cessé de rendre des services de plus en plus appréciables.

Nous rappelons le mode d'opérer : le collègue souffrant, fatigué, muni de sa carte, se rend chez l'un quelconque de nos nombreux médecins : la consultation est gratuite.

En dispersant les malades, nous évitons l'encombrement à la consultation. Par notre méthode, l'examen médical n'est pas trop rapide et il est sérieux.

Autre avantage : au salon du docteur, rien ne distingue le sociétaire des autres clients ; il passe à son

tour, reçoit les conseils, l'ordonnance, et c'est alors qu'il présente sa carte...

D'autre part, si, pour une cause quelconque, le malade trouve que sa santé ne s'améliore pas assez vite, il peut aller chez un autre médecin ; il n'a que l'embarras du choix : la carte que tous nos adhérents possèdent porte les noms de *huit docteurs de médecine générale* et de *huit spécialistes*. De plus, des *remises* importantes leur sont accordées par *quatre dentistes, deux opticiens, cinq pharmaciens*.

Notre système de consultations au domicile du docteur nous évite une mise de fonds et des dépenses inutiles. Nous pouvons donc consacrer une partie de nos ressources au soulagement de sociétaires réellement éprouvés, par des secours en argent qui peuvent s'élever à 300 francs.

Que demandons-nous à nos collègues pour profiter de tous ces avantages ? D'abord un *droit d'entrée de 2 francs* ; puis une cotisation annuelle minime, soit : *Membre actif, Instituteur ou institutrice :* 10 francs. — *Membre actif et son conjoint :* 12 francs. — *Pour un enfant :* 3 francs de supplément. — *Carte de famille (nombre quelconque d'enfants)* : 18 francs.

LE PRÉSIDENT,
L. DUCLIER, *instituteur*.
65, rue du Moulin-de-Pierre, Clamart (Seine).
C. C. Paris 1210-30.

CARNET DU MILITANT

ACTION CORPORATIVE

Conseil départemental de l'enseignement primaire de la Seine. — Une délégation du C. D. de la Seine, conduite par M. MASBOU, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, a été reçue le 16 janvier par M. Roustan, alors ministre de l'Éducation nationale.

Après que Mme Prigent, conseillère départementale du Syndicat national des instituteurs, eut exposé les graves répercussions des décrets-lois sur la situation des institutrices de la Seine, M. Jacquemard, parlant au nom des treize élus du personnel, membres du Syndicat national, marqua la solidarité qui unit le personnel de la Seine et le personnel de province, défendit le principe de l'égalité de traitement des instituteurs et des institutrices.

Il tint à préciser qu'une « humanisation » étroite des décrets-lois ne suffirait pas à calmer l'indignation d'un personnel qui demande qu'on rétablisse la situation faite aux institutrices du département avant les décrets-lois.

M. Bernard, conseiller général de Vincennes, M. Charles Joly, conseiller municipal de Paris, s'associèrent avec une sincère et chaleureuse éloquence aux paroles de M. Jacquemard et tinrent à prendre hommage au dévouement du corps enseignant primaire.

Le ministre de l'Éducation nationale s'affirma résolu à défendre le rétablissement pur et simple d'indemnités qu'il considère comme un complément départemental de traitement. Il se montra aussi soucieux de défendre le salaire des institutrices.

Il regretta les critiques injustement adressées à des éducateurs qu'il a vus à l'œuvre et dont il a pu apprécier la dignité et la conscience professionnelle.

On a fait remarquer qu'une telle démarche, au nom d'un C. D. tout entier, associant les délégués du personnel, ceux du Conseil général et les représentants de l'Administration, était une nouveauté, et que l'accueil qu'elle avait reçu au ministère n'en était que plus significatif. Il est vrai que si la lettre de M. LOUIS ROLLIN, datée du 14 janvier, qu'on lira ci-dessous, reflète bien la réalité, M. MARIO ROUSTAN ne devait pas craindre de se compromettre en faisant espérer à la délégation du C. D. de la Seine, le 16 janvier, une satisfaction que le gouvernement avait déjà décidé, deux jours plus tôt, d'accorder aux revendications corporatives.

Association professionnelle et Union amicale des membres de l'enseignement primaire public de la Seine. — Le président de l'A. P. a reçu la lettre ci-dessous, signée de M. Rollin, à cette date ministre des Colonies :

Paris, le 14 janvier 1936.

Mon cher président,

Je suis heureux de vous informer que le Conseil des ministres a décidé, ce matin, de rétablir les indemnités payées par le département de la Seine et par la Ville de Paris en faveur des instituteurs du département.

Veuillez agréer, mon cher président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordialement dévoués.

LOUIS ROLLIN.

Au cours de la dernière assemblée générale, plusieurs vœux ont été adoptés, parmi lesquels ceux-ci :

Sur l'éducation des anormaux :

1° Qu'il soit créé un nouvel établissement spécial pour recueillir les enfants anormaux ou arriérés et permettre de leur donner l'enseignement et les soins médicaux qui pourront faire d'eux des hommes utiles à la collectivité ;

2° Que le recrutement des maîtres ou maîtresses chargés des cours de perfectionnement soit mieux assuré et que la tâche si difficile qu'ils assument soit rémunérée en proportion des efforts qu'ils fournissent ;

3° Que le nombre de ces classes de perfectionnement dans les écoles primaires soit augmenté afin de dégager les classes d'élèves qui ne peuvent pas poursuivre leurs études normales.

Sur la réduction du nombre des catégories dans le personnel enseignant de la Seine, motion déposée par notre ami Marcel Barbare :

Considérant qu'un certain nombre de collègues venant de province ont été nommés dans la Seine après le 17 juillet ;

Qu'ils avaient basé leurs demandes sur des renseignements antérieurs à cette date ;

Qu'ils n'ont pas été avisés de la différence de traitement qui leur serait infligée ;

Considérant d'autre part que, à la date où ils ont été avisés de cette situation particulière, l'Administration de leur département d'origine avait disposé de leur poste antérieur ;

Emet le vœu qu'une action générale soit menée pour réduire le nombre des catégories dans le personnel du département de la Seine ;

Qu'en particulier il ne soit plus fait aucune distinction entre les membres du personnel pour l'attribution des différentes indemnités, quelle que soit leur date de nomination dans le département de la Seine.

Fédération nationale des Groupements d'Instituteurs. — La Commission permanente de la Fédération a tenu sa réunion trimestrielle le jeudi 26 décembre.

La Commission a constaté l'accord unanime de ses membres avec MM. Julitte et Baude, représentants des Fédérations de l'ens. secondaire et de l'ens. primaire supérieur, et s'est déclarée disposée à collaborer également avec toutes autres organisations corporatives constituées sur les mêmes bases et selon les principes pour lesquels elle combat depuis sa fondation, en 1920, c'est-à-dire en groupant le personnel de l'enseignement public d'une même catégorie dans une indépendance politique et philosophique absolues, le respect de la légalité et l'attachement au sentiment national, au régime républicain et aux obligations de l'école laïque tolérante, telles que Jules Ferry et Paul Bert les ont définies.

Syndicat du Personnel des Écoles primaires supérieures. — Le Bureau a adopté au cours de sa dernière réunion la motion ci-dessous :

« Le Bureau du Syndicat,

« Tout en constatant que le décret du 31 octobre 1935, concernant la réorganisation des Ecoles normales, fait droit à un certain nombre de revendications du Syndicat :

« 1° Séparation du B. E. et du concours d'entrée à l'E. N. ;

« 2° Reconnaissance des E. P. S. comme écoles de plein exercice du 2e degré : la préparation normale du concours d'entrée à l'E. N. et la préparation du B. S. leur étant réservées ;

« Regrette qu'une réforme de cette importance ait été entreprise sous prétexte d'économies, suggérée par une commission extra-universitaire, et décidée sans qu'ait été consulté le personnel des catégories intéressées ; estime que cette réforme aurait dû être intégrée dans une réorganisation d'ensemble des enseignements du deuxième degré ; proteste contre le fait que cette réforme augmente, aux dépens de l'ens. primaire et sans contrepartie pour lui, le nombre des débouchés de l'ens. secondaire, — ce qui, dans la circonstance, risque de compromettre le caractère profondément démocratique et laïc de l'ens. primaire ; estime que ce décret pose, en particulier, la question de l'équivalence totale du B. S. et du bac. qui doit être enfin résolue et, en général, la question de la réorganisation d'ensemble des ens. du deuxième degré qui doit être enfin entreprise. »

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
Dispensaire Dentaire

Messieurs les Instituteurs

(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

vient d'ouvrir

DEUX NOUVEAUX DISPENSAIRES

entièrement gratuits :

51, rue Ramey (18e arrt)
et 51, boul. Saint-Martin (10e arrt).

Dans ces nouveaux dispensaires, vous avez également ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

28, rue de Rivoli, (3e étage) 28
51, rue Ramey, (2e étage) 51
141, rue du Faubg-St-Denis, (2e étage) 141
51, boulv Saint-Martin, (2e étage) 51

Il a été relevé ces derniers temps 5 916 Consultations, 5 107 Extractions pour adultes, 3 954 Extractions pour enfants, 8 713 Obturations, Plombages, etc..., faits **GRATUITEMENT** à MM. les Instituteurs ainsi qu'à MM. les Fonctionnaires, dans les différents Cabinets de l'**UNION TECHNIQUE DENTAIRE.**

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 ***(sauf le dimanche).***

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 J. E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.*

GRATUITEMENT pour nos lectrices

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

A propos du **TRICENTENAIRE** de la réunion des ANTILLES à la France, chaque instituteur doit faire passer sous les yeux de ses élèves les photographies contenues dans le magnifique album.

LES ANTILLES FRANÇAISES

(Tirage en héliogravure)

Dans la même collection : **Océanie, Afrique Occidentale Française, La Forêt en A. O. F., Tunisie (Types), Indes Françaises.**

Chaque album ..... **2 fr. 50**

Librairie Fernand NATHAN.

Concours de mots croisés

2.000 fr. à gagner. Demand. notice sans engag. ni timbre p. rép. **Écho des Loteries et Tirages, 10, Fg-Poissonnière, Paris**

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences,
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS :
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 °/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

VIN FIN, 215 litres, fco gare dép. Echon gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

LES LIVRES LES MIEUX FAITS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
sont les cours de SOUCHÉ (5 volumes) et les livres de lecture (6 volumes).
Chaque volume d'élève possède un livre du maître correspondant
Fernand NATHAN, Éditeur, Paris.

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

Horizontalement.

I. Cépage ou vin qui en provient. — 2. Sert pour appuyer. — Article défini. — 3. Carnassier de l'Amérique du Sud. — Vient aux pieds, aux mains. — Plante annuelle. — 4. Cri. — Roi. — Juge d'Israël. — 5. Principales pièces d'un jeu. — Participe passé. — 6. Interdit. — Voiture à un seul cheval. — 7. Préposition. — Préfixe. — 8. Instrument de supplice. — Adverbe (à l'envers). — Fleuve. — 9. Descendit le fleuve des Amazones jusqu'à l'Atlantique. — Note de musique. — 10. Qui contient. — Article défini. — 11. Lac. — Personnage biblique. — Rivière. — 12. Saisons. — En matière de. — Poisson à chair délicate, propre aux mers froides.

Verticalement.

I. Chef-lieu de département. — Tire une flèche. — 2. Canots légers qui vont à l'aviron. — Lettre grecque (cf. alphabet grec). — 3. Les enfants ne peuvent avoir trop de déférence pour le leur. — Extrémité supérieure d'une antenne. — 4. Royaume de l'Europe méridionale. — Instruments de musique. — 5. Démonstratif. — Sorte de bobine. — 6. Écrivain français. — Belle-sœur d'un terrible tueur de femmes. — 7. Port de l'Europe nord-orientale. — Ville du plus vaste des États de l'Amérique du Sud. — 8. Qui n'est ni du clergé séculier, ni du clergé régulier. — Femelle d'un animal. — 9. Article. — Tamis. — 10. Note de musique. — Fins que l'on se propose. — Pronom. — 11. Jeune homme riche et très élégant. — Récipient en bois. — 12. Département que baigne l'Atlantique. — Possède.

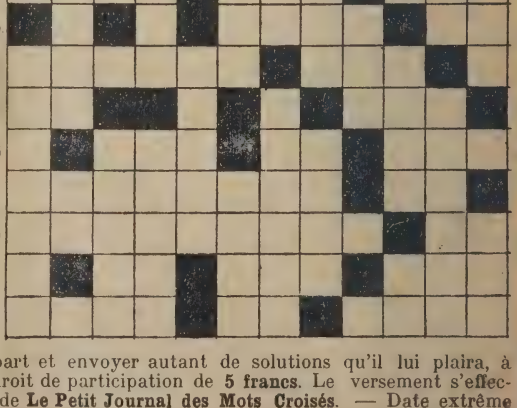

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs.** Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458.82, de **Le Petit Journal des Mots Croisés.** — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 17 février 1936.** — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publié en même temps que la solution-type, dans **Le Petit Journal des Mots Croisés** du samedi 22 février 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-1-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Modern Lang.
O1

82e Année. — N° 23. 15 Février 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

DÉSÉQUILIBRE

« L'homme devrait être la mesure de tout. En fait, il est un étranger dans le monde qu'il a créé. Il n'a pas su organiser ce monde pour lui, parce qu'il ne possédait pas une connaissance positive de sa propre nature. L'énorme avance prise par les sciences des choses inanimées sur celles des êtres vivants est donc un des événements les plus tragiques de l'histoire de l'humanité. Le milieu construit par notre intelligence et nos inventions n'est ajusté ni à notre taille, ni à notre forme. Il ne nous va pas. Nous y sommes malheureux. Nous y dégénérons moralement et mentalement.

Dr ALEXIS CARREL

L'homme, cet inconnu; PLON, 18 fr.

(En vente à la Librairie NATHAN.)

Au cours supérieur

SOUCHÉ

LA LECTURE ET LE FRANÇAIS

(Cours supérieur, cours préparatoire des E.P.S., cours complémentaire)

Un fort volume 13,5 × 19, illustré abondamment..... **12 francs.**

Pour les autres cours :

Préparatoire	Élémentaire 1°	Élémentaire 2°	Moyen 1°	Moyen 2° (C.E.P.)
Élève... **5.50**	Élève... **7. »**	Élève... **7. 70**	Élève... **9.25**	Elève... **10. »**
Maître. **9.50**	Maître. **12. »**	Maître. **12. »**	Maître. **15. »**	Maître. **16. »**

F. NATHAN, Éditeur.

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE. 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

PAPIERS PEINTS
K·L
Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 24 Nuances 5F75 LE KILO
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

PRÊTS à instituteurs et institutrices. Discr. Rens grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE*

une betterave de 25kg250

...d'autres de 20 kg, et un lot variant de 12 à 18 kg (des centaines) voilà les résultats incroyables obtenus par M. Descamps, cultivateur à Apremont (Savoie) grâce aux graines VILMORIN. Graines VILMORIN, succès certain. Première sélection du monde.

GRATUIT
Catalogue général. Ecrire VILMORIN, 4, Quai de la Mégisserie, PARIS. Joindre la présente annonce. 205

nouveaux prix !

Graines VILMORIN
Semez bien - Semez Vilmorin

yalacta

PRIX DE REVIENT 0F15

BON N° 102
à découper et à envoyer avec votre adresse à
YALACTA
19, Av. Trudaine, PARIS (9e)
pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT,** dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

Nouveauté **LA SERVIETTE " BABY "**
en tissu éponge qualité supérieure (Taille env. 36 × 34)
Modèles assortis : **Mickey, Le Petit Chaperon Rouge, Le Corbeau et le Renard, Alphabet.** La serviette.. **2. »**
La douz. assortie. **23. »**
Librairie Fernand Nathan.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Paul Valéry et l'éducation . 335
J. CRESSOT : Recrutement d'aujourd'hui 337
A. CHAGOT : De la musique avant toute chose. 337
S.-A. : Le droit aux poux 338
A. BOURGUIGNON : Rédaction française et personnalité 338
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer..... 340
P.-L. MAZEYDAT : Le sang noir 341
Bibliographie : Arnaud, Barbedette..... 342
M. CHAMBON : Rudyard Kipling 343
René CASTEL : A travers les journaux 344
René JOUGLET : Grands enregistrements ... 345
H. de PUYTORAC : La belle famille d'un instituteur 345

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : L'enfance de Bertrand du Guesclin (suite et fin)..... 346

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc..... 45 à 48
A. LANTENOIS : L'application du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les pensions..... 45

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 337 à 352
Examens : Textes et documents..... 127 à 132
René OZOUF : Le pays éthiopien (suite) 131
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le sacre de Charles VII à Reims.... Hors-texte.

PAUL VALÉRY ET L'ÉDUCATION

Par GEORGES GUY-GRAND

J'ATTIRAIS récemment l'attention sur la nécessité, si l'on veut vivre une vie vraiment humaine, de ne pas laisser écraser l'activité spirituelle sous les contraintes multipliées de la nature et des hommes, de faire passer « l'homme avant les choses » (1). Et j'indiquais que tel était bien le message de quelques grands écrivains de ce temps, un Georges Duhamel, un Alain. Il y faut ajouter Paul Valéry.

L'auteur de *Charmes* et de *Variété* n'est pas seulement un grand poète, dont il faut se donner la peine de pénétrer l'art hermétique, c'est aussi un penseur rigoureux, qui porte sur quelques problèmes de ce temps un regard, lucide et aigu. Dégagés de tout esprit de parti, s'efforçant de prendre des choses une prise directe, ses jugements sont de ceux qui doivent être médités, même quand on ne les partage pas entièrement.

C'est ainsi que son attention s'est portée, ne pouvait pas ne pas se porter, sur les problèmes de l'éducation. Il les a examinés récemment dans une conférence à l'Université des *Annales*, et par conséquent accessible à tous (2). Mais c'est le cas d'affirmer ici que vulgarisation est d'autant moins trahison qu'elle est l'œuvre du penseur lui-même.

Paul Valéry est très préoccupé, comme doivent l'être tous ceux qui réfléchissent, par la difficulté de plus en plus grande qu'éprouve l'esprit à réagir contre les dangers qui le menacent, et dont les plus graves sont l'œuvre de l'esprit lui-même. Le génie intellectuel de l'homme a en effet inventé des techniques scientifiques et des moyens matériels d'une puissance telle qu'ils ont engendré d'énormes événements, d'échelle mondiale, qu'il n'est pas sûr que l'esprit soit capable de diriger.

« Il s'agit de savoir, demande Valéry, si ce monde prodigieusement transformé, mais terriblement bouleversé par tant de puissance appliquée avec tant d'imprudence, peut enfin recevoir un statut rationnel, peut revenir rapidement, ou plutôt peut arriver rapidement à un état d'équilibre supportable. En d'autres termes, l'esprit peut-il nous tirer de l'état où il nous a mis ? »

Pour qu'il en soit capable, il faudrait qu'il reçoive une éducation appropriée. Malheureusement, constate le poète, « notre enseignement participe de l'incertitude générale, du désordre de notre temps ». Il le reproduit même si exactement « qu'il suffirait d'observer nos programmes et nos objectifs d'études pour reconstituer l'état mental de notre époque et retrouver tous les traits de notre doute et de nos fluctuations sur toute valeur ». Suit une critique sévère de notre système d'éducation, ou plutôt de « ce qui en tient lieu ».

ADOPTANT une méthode très simple, mais familière à ceux qui essaient de se placer directement en face des problèmes, Paul Valéry se demande quel but devrait se

(1) *Journal des Instituteurs*, 21 décembre 1935.
(2) On en trouvera le texte dans *Conférencia*, 1er novembre 1935.

*

proposer une éducation bien comprise, et quel but elle se propose effectivement.

Sur le but idéal de l'éducation, on n'attend pas que le critique, pas plus d'ailleurs que n'importe qui, apporte des idées bien nouvelles. Quand on dit et répète que l'éducation doit « former l'homme », qu'il vaut mieux des têtes bien faites que des têtes bien pleines, etc., on chevauche allégrement sur la piste des lieux communs. Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que ces lieux communs ne soient pas toujours nécessaires, mais il faut insuffler à leur formalisme un contenu concret, adaptable et assimilable à chaque époque. « Il s'agit, dit Valéry, de se représenter *l'homme de notre temps*, et cette *idée de l'homme* dans le milieu probable où il vivra doit d'abord être établie. »

Mais cet homme, avant d'être un homme, est d'abord un enfant. Que fera-t-on pour l'enfant ? « Il s'agit de donner à cet enfant (pris au hasard) les notions nécessaires pour qu'il apporte à la nation un homme capable de gagner sa vie, de vivre dans le monde moderne, d'y apporter un élément utile, non dangereux, un élément capable de concourir à la prospérité générale. D'autre part, capable de jouir des acquisitions de toute espèce de la civilisation, de les accroître ; en somme, de coûter le moins possible aux autres et de leur apporter le plus. »

En somme, il faut former les esprits suivant leurs capacités propres, donner à ces esprits les connaissances indispensables pour agir utilement dans les milieux où ils vivent, et leur permettre de choisir le genre d'activité qui convient le mieux à leurs dispositions propres et aux besoins de la société. Tel serait le meilleur moyen d'accorder l'enfant, puis l'homme, avec la société, l'école avec la vie.

EST-CE un pareil accord que nous révèle le monde contemporain ? Nous sommes loin de compte.

Jetant son regard sur l'Europe d'aujourd'hui, Valéry voit d'abord des nations très fortement organisées ou qui aspirent à l'être, des nations « totalitaires », régies par des dictatures. Dans ces nations, comme dans les cités antiques, l'individu ne peut aspirer à se développer d'abord lui-même, il appartient tout entier à l'Etat. C'est l'Etat qui décide souverainement de son orientation, de ses goûts, de son activité sociale. L'éducation est donc tout entière conçue en fonction de la politique, et d'une politique énergiquement poursuivie. *Politique d'abord*, ce mot d'ordre d'une de nos écoles politiques est effectivement, dans ces nations, le principe des programmes et des disciplines scolaires.

« Ces programmes et ces disciplines sont ordonnés à la formation uniforme des jeunes esprits. Les moindres détails de la vie scolaire, les manières inculquées, les jeux, les lectures offertes aux jeunes gens, tout doit concourir à en faire des hommes adaptés à une structure sociale et à des desseins nationaux ou sociaux parfaitement déterminés. La liberté de l'esprit est résolument subordonnée à la doctrine d'Etat, doctrine qui, sans doute, varie suivant les nations dans ses principes, mais qui est, on peut le dire, identique partout, quant à l'objectif d'uniformité souhaité. *L'Etat se fait ses hommes.* » Nous avons eu l'occasion, à de nombreuses reprises, d'insister sur ces caractères de la pédagogie communiste, de la pédagogie fasciste, de la pédagogie nationale-socialiste.

En France, et dans les démocraties qui subsistent, cette discipline autoritaire à sens unique ne s'exerce pas avec une pareille intensité. La liberté subsiste, y compris la liberté de l'enseignement. La neutralité est la loi de l'enseignement officiel, et l'on trouve, dans le personnel enseignant, la gamme la plus riche et la plus étendue des opinions politiques, de la blancheur fleurdelysée au rouge le plus écarlate. La liberté n'y est pas absolue, et elle ne peut pas l'être, sous peine d'une complète démission de l'Etat ; mais elle s'y exerce en somme largement, quoique troublée par des excès qui profitent de son principe pour le trahir.

C'est ce que montre Valéry dans une analyse très fine. « Notre enseignement n'est pas, comme dans les pays dont je viens de parler, nettement dominé par une politique. Il est mêlé de politique, ce qui est fort différent. Et il est mêlé de politique de manière irrégulière et inconstante. On peut dire qu'il est libre, mais comme nous-mêmes sommes libres, d'une liberté tempérée à chaque instant par la crainte de ses excès, mais ravivée, dès l'instant suivant, par la crainte de l'excès contraire. A peine sommes-nous rassurés par l'énergie qui s'annonce et qui va se montrer, que nous nous hérissons contre cette démonstration esquissée. »

On a mis sans doute des faits précis sous ces paroles d'aspect sibyllin. Nous ne manquons pas d'esprits absolus qui rêvent pour la France d'un régime analogue, quoique pour des fins inverses, à celui des Etats totalitaires ; il en résulte des bagarres qui parfois ensanglantent nos rues. On n'a pas oublié, d'autre part, les avertissements que de hautes personnalités nous ont prodigués, touchant l'absence d'un principe animateur de notre enseignement national. Entre un dogmatisme imposé d'autorité et une confusion anarchique, saurons-nous trouver l'équilibre ?

CE problème est grave, c'est un des plus importants de notre vie nationale, mais Paul Valéry ne l'aborde pas. Arrivé là, il regarde ailleurs et perce de ses traits deux des fins ou des caractères de notre enseignement : le *diplôme* et le *contrôle*.

Le diplôme, selon Valéry, « est l'ennemi mortel de la culture. Plus les diplômes ont pris d'importance dans la vie (et cette importance n'a fait que s'accroître à cause des cir-

constances économiques), plus le rendement de l'enseignement a été faible ». Et parmi ces diplômes, c'est au baccalauréat que le poète l'attaque de préférence. Quant au contrôle, plus il s'est exercé, multiplié, plus les résultats ont été mauvais. Le contrôle, en toute matière, aboutit à vicier l'action, à la pervertir ».

Je regrette, quant à moi, qu'ayant tracé d'abord un tableau si magistral et si pénétrant des dangers auxquels est exposé l'esprit dans le monde moderne, Valéry ait terminé par ces critiques et quelques autres, qui ne sont que de détail. Car aucun éducateur n'ignore les méfaits de la course aux diplômes, mais il faut se demander si, dans un grand nombre de cas, ils ne sont pas le moindre mal, le remède au favoritisme et à l'arbitraire. Quant au contrôle, si son abus est détestable et paralysant, on ne peut concevoir sa suppression que dans une humanité parfaite. Aux pauvres hommes sujets aux défaillances, il faut des avertissements concrets.

Néanmoins, écoutons cet appel d'un grand esprit. La valeur réelle d'un homme ne se mesure pas aux peaux d'âne qu'il collectionne, et la vraie conscience professionnelle n'a jamais peur du contrôle. Plus profondément que les disciplines sociales, nécessaires mais artificielles, il y a la vie créatrice de l'esprit.

GEORGES GUY-GRAND.

CHEMIN FAISANT

RECRUTEMENT D'AUJOURD'HUI

Le registre d'inscription me dit que depuis seize ans une certaine Ecole normale a reçu 550 élèves.

D'où viennent-ils ?

Si nous enlevons tout de suite 50 orphelins, nous voyons que les familles d'ouvriers d'usine et les artisans ont fourni 117 élèves ; — les employés et petits fonctionnaires, 101 ; — les employés de chemin de fer, 86 ; — les commerçants, 55 ; — les instituteurs, 57, et les cultivateurs, qui nous intéressent particulièrement : 84.

Les gens qui touchent directement à la terre n'ont donc fourni que 16 p. 100 du recrutement total. Est-ce suffisant ? Nous l'examinerons tout à l'heure.

Notons tout de suite que la majorité de nos élèves viennent de familles qui, à la génération précédente, étaient encore attachées à la terre ; — qu'il y a plus de fils de « cheminots » que de fils de laboureurs ! — que pour les familles d'instituteurs, si de 1920 à 1927 elles nous ont envoyé 40 élèves, de 1928 à 1935, elles n'en ont plus envoyé que 17 : ce qui n'est pas un signe de dénatalité, mais un signe d'ambition... légitime.

Retournons à nos fils de cultivateurs ; supposons qu'ils continuent à venir au même rythme et qu'ils aient tous l'âme rurale que nous rêvons. Dans seize ans, ils seront environ 170. Or le département compte 1 000 instituteurs, et 754 communes, dont 650 au moins sont de caractère rural et agricole. Quelle que soit la place faite aux institutrices dans les petites communes, j'estime à 500 le nombre des villages qui ont besoin d'un instituteur.

Comme le personnel se renouvelle à peu près entièrement tous les trente-cinq ans, qui ne voit que notre école normale ne pourra offrir aux écoles paysannes que le tiers des paysans-instituteurs qui leur seraient nécessaires ?

Je ne me dissimule aucunement la fragilité de mes calculs et de mes déductions. Mais je persiste à croire à un grave déséquilibre et à une impérieuse nécessité de réforme, si l'on veut réagir.

J. CRESSOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE...

LE vœu d'artiste dont Verlaine faisait un des préceptes fondamentaux de son *Art poétique* mériterait bien d'être repris aujourd'hui, non plus au bénéfice d'une littérature maintenant comblée sur ce point, mais au profit... de la musique elle-même ! Jamais, depuis que l'enseignement musical a pénétré dans nos programmes, on n'a connu en sa faveur un mouvement plus général, ni probablement plus convaincu ; jamais, certainement, ne s'est rencontré plus riche concours d'auxiliaires susceptibles de favoriser l'initiation à la musique, mais jamais non plus — c'est le revers de la médaille — il ne s'est trouvé, *mutatis mutandis*, d'aides plus théoriques ni d'appuis moins efficaces dans cette œuvre capitale d'éducation esthétique, ou d'éducation tout court.

***

CES propos paraissent peut-être faire bon marché des efforts qui se sont coalisés en faveur de l'enseignement musical, et porter sur le mouvement de propagande auquel tant de grands noms sont attachés, un jugement plus rapide que pertinent. Aussi bien convient-il de rappeler qu'à l'appel des apôtres de la croisade musicale beaucoup de bonnes volontés se sont groupées, de louables essais — parfois fructueux — ont été tentés, et que des résultats ont été obtenus — surtout dans l'enseignement du second degré — qu'on n'aurait pas cru possibles il y a une dizaine d'années. Leçons sur l'histoire de la musique intégrées dans les cours sur l'histoire de l'art, questions sur la musique et les musiciens aux grands concours de l'enseignement primaire, conférences de musique commentée, auditions régulières de T. S. F. ou de musique enregistrée, autant d'innovations ou de perfectionnements dus à l'œuvre méthodique et persévérante d'administrateurs et de spécialistes dont chacun connaît les noms et l'action aussi efficace qu'autorisée.

Mais il serait vain de prétendre que ce qui a été fait suffit à développer le goût de la musique et à accroître les connaissances musicales ; l'œuvre déjà réalisée est peu de chose auprès de celle qui reste à accomplir. Ces lacunes et ces insuffisances ont été analysées avec beaucoup de discernement dans la substantielle préface que Mlle J. Auroy

vient d'écrire pour l'ouvrage d'une si riche nouveauté récemment édité par la librairie Nathan (1) Nous pensons avec elle que rien ne sera fait d'utile pour la musique, qui ne touchera pas les plus humbles écoles primaires où s'élève la masse des citoyens futurs et que, présentement, aucune initiation musicale sérieuse n'est possible — même sous la forme la plus modeste — sans le secours d'un phonographe. Mieux que la T. S. F. aux programmes incohérents ou inadaptés, mieux que les conférences de *missi dominici* musicaux, parfois plus musiciens que pédagogues, le phonographe et les disques permettent de former la voix, l'oreille et le goût de nos élèves des écoles primaires.

***

ET voici le point crucial, l'enchaînement qui conduit, par le fait d'un certain nombre de données qu'il est inutile de préciser davantage, à une impasse dont il faudra pourtant sortir un jour : pour faire de la musique, il faut un phonographe ; pour avoir un phonographe, il faut de l'argent. Or... (Ici se place une conclusion que nul, en ces temps de grande pénitence, ne sera en peine d'imaginer !)

Sans doute, certaines écoles des grandes villes ont-elles la chance de se voir munies de cet indispensable auxiliaire par des municipalités riches et averties. Sans doute quelques coopératives florissantes, quelques instituteurs fortunés peuvent-ils doter l'école de ce précieux instrument. Mais plus nombreux sont les maîtres qui ne peuvent faire bénévolement cette dépense, plus nombreuses aussi les municipalités indigentes ou celles qui déguisent en une prétendue pauvreté une... indifférence (pour n'employer qu'un euphémisme) envers l'école publique et son enseignement.

A cette situation, il n'y a qu'un remède : la vente à un prix abordable d'un bon appareil et de disques de choix. L'un et les autres existent, et le *Comité français du Phonographe dans l'Enseignement* est un organisme qui donne sur ce point toutes garanties. Mais la grosse question qui reste en suspens et qui, si elle est tranchée dans le sens favorable, apportera une heureuse solution à ce problème, c'est d'étendre à l'*instituteur*, achetant disques et phonographe pour *son enseignement de la musique*, les conditions spéciales d'achat réservées jusqu'alors *aux collectivités scolaires*. Les avantages actuellement consentis profitent seulement aux écoles riches ou aux municipalités : aux unes, ils sont presque inutiles, et ils ne sont pas toujours suffisants pour décider les autres à une dépense trop souvent considérée comme un luxe exorbitant. Il reste vrai que certaines garanties sont indispensables, et l'on conçoit que les intérêts légitimes des industriels et commerçants en cause cherchent à s'assurer contre des abus qui ressembleraient à des fraudes. La question a été soumise, en mai dernier, à l'*Union syndicale du Commerce de Musique*, et elle est actuellement à l'étude. On peut compter sur des concours comme ceux de M. Hepp, président de l'Union, et de M. Paul-J. Ploix, secrétaire général, pour en poursuivre l'examen avec le souci d'aboutir à une solution équitable, logique et aussi profitable, en définitive, aux fabricants qu'aux usagers plus nombreux qu'elle fera naître aussitôt.

(1) Mme DESMETTRE, Mlles B. et J. AUROY, *Les beaux disques expliqués aux enfants* (Nathan, 8 fr. 50).

CONTINUONS donc à vivre dans l'espérance, et à imaginer que, grâce à l'action de ceux qui ne sont plus, mais qui ont si utilement lutté pour la musique à l'école, comme aux efforts et aux compétences actuellement conjugués au bénéfice de l'enseignement musical, l'École remplira là encore sa mission et réalisera le souhait formulé naguère par Ferdinand Buisson, en « apprenant à chanter au fils de Jacques Bonhomme ».

ADOLPHE CHAGOT,
I. E. P., Lamballe (C.-du-N.).

SUR LE VIF

LE DROIT AUX POUX

LA scène se passe à l'école de G.. Dans ladite école, la maîtresse a l'habitude de passer chaque mois une visite de propreté. Hélas ! l'école n'est munie ni de bains-douches ni d'eau courante ; elle ne possède même pas de puits. Malgré tout, on s'y efforce de donner aux enfants quelques habitudes de propreté qu'ils conserveront peut-être plus tard. Bref, à la date habituelle, l'institutrice, munie d'une légère baguette, soulève avec précaution les chevelures de ses élèves afin de se rendre compte si elles ne sont pas occupées par quelques hôtes indésirables.

Elle a déjà visité plusieurs têtes, quand elle découvre tout à coup une chevelure surpeuplée... Aussitôt, l'élève est isolée, et le soir même elle est mise en demeure de ne revenir à l'école qu'après s'être débarrassée de ses parasites.

Or, le lendemain, visite du père. La maîtresse s'attend à ce qu'il lui dise que sa fille est propre, que les œufs que portent ses cheveux sont des œufs morts, etc..., etc..., discours que font habituellement les parents en pareil cas. Mais pas du tout. Le père de famille s'étonne qu'on ait demandé à sa fille de se nettoyer, attendu qu'avoir des poux n'est pas être sale, que tous les enfants en ont, que sa fille en a toujours eu et qu'elle en aura toujours. Il ajoute, comme conclusion, que lui-même en a et qu'il ne fera rien pour les détruire, attendu qu'aucun règlement ne l'y oblige.

Là-dessus, il part en faisant claquer la porte, pendant que l'institutrice se demande rêveusement quand on pourra exiger fermement, avec l'appui d'un « règlement », que les élèves viennent en classe dans un état de propreté satisfaisant.

S. A.,
Institutrice à G...

PÉDAGOGIE PRATIQUE

RÉDACTION FRANÇAISE et PERSONNALITÉ

LES candidats au C. E. P. E. devaient raconter les circonstances d'une grande joie — ou d'une grande peur — qu'ils avaient ressentie. L'occasion se présentait, sinon de rechercher dans leurs travaux la marque personnelle de chacun, du moins de pressentir la sincérité dans la relation d'un fait et d'émotions vécues. Les candidats ayant raconté les circonstances d'une joie furent rares : la joie frappe moins vivement que la peur et son souvenir disparaît plus rapidement. Aussi la commission d'examen eut-elle surtout à lire un grand nombre d'aventures fâcheuses.

Deux remarques s'imposèrent à la réflexion : d'une part, l'invraisemblance de nombreux récits et l'absence constante de détails propres à garantir l'authenticité des faits ; d'autre part, une impuissance des candidats à donner — fût-ce avec une maladresse naïve — les marques de la peur

subie. En sorte qu'après un récit fantaisiste où le candidat s'est attaché à imaginer les circonstances extraordinaires de sa frayeur, il conclut, sans plus d'analyse de son sentiment pénible : « J'ai eu grand peur ». Quel contraste avec cette excellente copie où un candidat exprima avec une puérile fraîcheur la joie qu'il avait eue le jour où il put — grâce à ses petites économies — offrir à son père la surprise d'un modeste et utile cadeau !

Ne justifions pas cette insuffisance générale par la question facile : « Ont-ils déjà eu peur ? » A douze ans, on connaît la peur d'un chien, d'une araignée ou du tonnerre.

Si nous devions trouver des explications plus sérieuses, nous nous arrêterions d'abord aux conditions mêmes de l'examen : en cinquante minutes le candidat doit réfléchir au travail proposé, mobiliser des souvenirs, se transporter dans le cadre du récit comme dans le passé qu'il évoque, puis rédiger une ou deux pages en un français satisfaisant, et mettre au net. Aussi, que, dans la nervosité du moment, le candidat s'accroche à quelque production rapide et facile de son imagination, il n'y a rien de surprenant ; c'est le même qui, à l'épreuve de calcul, situe d'emblée chacun des problèmes dans telle catégorie étudiée en classe et part, tête baissée, sur l'obstacle à vaincre.

En considérant que l'esprit de l'enfant est de « cire molle », on s'expliquerait encore qu'il est difficile de raviver des souvenirs qui n'ont pas laissé d'empreinte dans sa mémoire et par là on accorderait que le candidat n'avait d'autres ressources que d'imaginer une peur quelconque. On pourrait, d'un autre biais, expliquer cette nécessité : l'enfant qui a eu réellement peur n'a aucun désir de confier sincèrement de quoi et à quel point il eut peur, surtout si l'objet de sa frayeur risque — à son jugement — de le faire estimer poltron et de le ridiculiser : de là vient, peut-être, cette surabondance de récits où les ténèbres, les ombres, les hurlements, la fantasmagorie, auraient fait frissonner les membres de la commission s'ils avaient gardé l'âge de la candidature au C. E. P. E. !

Toutefois il semble bien que ce soient là des motifs superficiels et qu'il faille chercher ailleurs les raisons de la fantaisie de l'impersonnalité des récits.

Un candidat instruit seul dans sa famille aurait sans doute fourni une copie satisfaisante, car l'enseignement collectif, par sa nature et quelques-uns de ses procédés, risque de cultiver quelques idées fausses : les élèves peuvent fort bien concevoir qu'il y ait une seule façon convenable de traiter un devoir, qu'il y ait une rédaction scolaire officielle : celle qui se réfère à l'autorité du maître : le maître a dit... Nous en prenons pour preuve que plusieurs copies se sont montrées étrangement identiques : mêmes faits, mêmes expressions. Or il s'agissait de candidats fréquentant la même école. De plus, il semble que le grégarisme scolaire, comme la pudeur, la réserve instinctive, répriment les élans d'expression naïve et sincère de la pensée, tendent à obscurcir et à effacer les personnalités, alors qu'il est si souhaitable que chaque élève prenne conscience de la sienne et n'hésite pas à en témoigner.

***

POUR obtenir la sincérité dans le rappel des souvenirs et l'expression des sentiments réels de chaque élève, certains procédés courants — parfois jugés bons d'un autre point de vue — ne sont pas sans inconvénients sérieux : écartons-les donc ; il en est ainsi de la lecture de devoirs-types avant l'exercice de rédaction, de la copie régulière de devoirs-modèles après la correction, d'un excès de documentation livresque et récente diminuant d'autant le travail nécessaire d'observation directe des êtres et des choses et de réflexion personnelle.

Par contre, tout procédé est à retenir qui aide à provoquer et à développer cette réflexion, qui encourage l'élève à penser par lui-même et surtout à oser dire et écrire ce qu'il sent. Mais qu'on y travaille avec le tact qui caractérise le bon éducateur : point de moquerie, de sourire même quand l'élève se confie trop naïvement. Pensons de même aux ressources de la méthode d'interrogation confiante, aux devoirs libres, au libre choix entre deux ou trois sujets proposés (1), au cahier d'observations personnelles, au cahier collectif qui exprime la vie de l'école ; veillons au choix des sujets de rédaction : d'ordinaire les exercices d'imagination et de description ne laissent pas de place suffisante à ceux qui exigent un rappel de souvenirs et d'émotions :

Il vous est arrivé un jour.
Racontez la promenade que vous avez faite...
Décrivez une partie jouée récemment avec vos camarades...
Vous avez fait une bonne surprise...

Assurément la précaution reste entière de veiller à ce que le sujet proposé puisse faire appel à des souvenirs.

Le but de l'enseignement de la rédaction est d'obtenir d'un élève qu'il sache écrire en un français correct ce qu'il observe et ce qu'il imagine, ce qu'il sent, ce qu'il a observé et ce qu'il a senti. Les deux exigences : correction de la langue et sincérité dans l'expression de la personnalité, sont égales : satisfaire à l'une et manquer à l'autre, c'est réussir à demi. Qui saurait s'accommoder d'un succès partiel ?

A. BOURGUIGNON,
I. E. P. Dinan (Côtes-du-Nord.).

LES ENFANTS CHÉTIFS ET LES SPORTS

UNE visite médicale serait nécessaire avant de permettre aux enfants de pratiquer les sports. Ce sera là évidemment l'un des rôles les plus importants de l'Inspection médicale scolaire lorsqu'elle sera enfin créée et rendue obligatoire, mais, en attendant, il est parfaitement à la portée des instituteurs, très experts en la matière, de déconseiller les sports à ceux de leurs élèves qui ne paraissent pas en état de supporter, sans dommage pour leur santé et leurs études, les efforts violents occasionnés par des jeux tels que le football ou le basket-ball.

La culture physique est pour ceux-là particulièrement indiquée ; elle seule leur permettra de développer leur charpente et d'améliorer leur résistance physique. Elle les préparera donc ainsi à supporter des efforts plus grands et, par conséquent, à se livrer aux sports sans nuire à leur santé et d'en tirer au contraire le maximum de profit.

Mais il importe que, pendant cette période de préparation sportive, les enfants trouvent dans une alimentation substantielle les éléments nutritifs nécessaires, faute de quoi le résultat obtenu serait diamétralement opposé à celui escompté. Recommandez donc à vos élèves, et à leurs parents à l'oc-

(1) Le jour du C. E. P. E. il devrait en être ainsi ; pourquoi imposer un sujet unique à 100 candidats, comme s'il devait les intéresser tous également ?

**

casion, les plats et les boissons sucrés. Le sucre, en effet, est un stimulant et un fortifiant de premier ordre, qui apporte des forces et de l'énergie à l'organisme. C'est, en outre, un aliment très bon marché, qualité qui n'est pas à négliger dans beaucoup de familles où le chômage a malheureusement créé des situations si difficiles.

DANS les ÉCOLES de la FRANCE d'OUTRE-MER

Réflexions à propos d'une préface.

PRÉFAÇANT, sur le ton d'une « simple causerie » d'un « Français aux cheveux blancs » aux petits écoliers indochinois, un livre de lecture pour les élèves du cours supérieur rédigé par M. LAFFERANDERIE, ancien chef du service de l'enseignement au Tonkin, le gouverneur général René Robin les met en garde contre les dangers d'une instruction qui viserait surtout, dans l'esprit de ses bénéficiaires, à faire d'eux des « salariés de l'État ». « Étudiez, certes, leur conseille-t-il, mais étudiez pour vous-mêmes, pour votre satisfaction personnelle, pour tenir votre rang dans la société, pour devenir quelqu'un... » L'instruction, en effet, ne peut donner un droit à une fonction administrative ; sur deux cents demandes que reçoit le gouverneur général, dix seulement peuvent recevoir satisfaction. « S'instruire, ajoute-t-il, n'est que le moyen de pouvoir librement choisir un métier. » Sages conseils que ceux-là.

Dans nos colonies, l'instruction primaire, et la secondaire et la supérieure doivent être répandues, certes, et non au compte-gouttes, toutefois à bon escient. Il faut en effet savoir où l'on va, et si, par suite d'une politique imprudente, l'on accepte de faire, de tous nos protégés, des déclassés. Il importe de réagir contre l'état d'esprit, général chez les indigènes, qui les incite à croire qu'un diplôme d'Occident, nanti de l'estampille officielle, confère un *droit* à une fonction publique, un *droit* à une charge dans une carrière libérale. Or nous savons bien le cas de plus en plus problématique qu'il faut faire, dans notre vieille France, des parchemins universitaires en un temps où la valeur marchande des titres, des plus modestes aux plus difficiles à conquérir, est soumise impitoyablement à la loi d'airain de la nécessité sociale. Et, pendant ce temps, les indigènes cultivés et les autres se défient de cet enseignement technique que les gouvernements locaux songent maintenant, un peu partout, à leur offrir, mais dont le caractère et le but paraissent mesquins aux yeux des meilleurs, et qui, cependant, est seul capable de les doter, en fin de compte, d'une culture professionnelle et d'un gagne-pain sans les isoler de leur milieu. Toutefois, il ne faut pas que les éducateurs coloniaux se le dissimulent, ils auront beaucoup à faire avant que leurs élèves acceptent de bonne grâce cet enseignement modeste mais précis. Car la fréquentation de cette école *réaliste*, qui se place solidement au centre de la vie locale et pour la servir, leur semble, — imbus qu'ils sont plus encore que nous, du préjugé de l'école dispensatrice des emplois, usine à fonctionnaires, — une déchéance et une humiliation.

De l'école professionnelle, rurale, ou ménagère, ils se défient comme de tout travail manuel qui restera longtemps pour eux un travail forcé. *Le livre !* voilà ce qui compte à leurs yeux parce qu'ils le croient rempli de formules magiques qui leur ouvriront toutes les carrières publiques, les doteront des meilleures fonctions sociales. Une mémoire souvent heureuse leur permet de triompher, sinon de la profondeur de « l'esprit », tout au moins de l'aridité de la « lettre » des auteurs occidentaux, des plus abstraits aux plus diffus. Un professeur algérois me contait, il y a quelques semaines, le trait suivant qu'il avait recueilli un dimanche qu'il excursionnait en Kabylie. S'étant arrêté pour jouir de l'un de ces prestigieux panoramas que l'on a sur la route qui conduit à Fort-National, il aperçut un jeune berger indigène de seize à dix-huit ans qui, couché sous un olivier, sans se soucier des voyageurs, lisait, avec une attention soutenue, un gros livre, cependant qu'autour de lui paissaient ses moutons. Il s'approcha de ce berger sérieux comme un sage et s'enquit du titre de l'ouvrage. Et celui-ci de lui répondre : « C'est le *Contrat social* ; je lirai ensuite *Le Monde comme volonté et comme représentation* », ajouta-t-il sur un ton distant et pédant. A quelques questions que lui posa son interlocuteur, celui-ci vit bien que notre candide philosophe comprenait assez mal ses auteurs. Et pourtant ce jeune berger se grisait aujourd'hui de Rousseau, et se plongerait demain dans Schopenhauer. Aux touristes métropolitains en mal d'écriture et d'exotisme, d'épiloguer, avec force compliments, sur cette rencontre. J'ai grand'peur, pour mon compte, que ce garçon ait la cervelle un peu détraquée par les leçons de ses maîtres et celle de ses manuels, et qu'il en oublie, quelque jour, de greffer ses oliviers, de soigner ses figuiers et de garder correctement ses moutons. Alors, battons notre coulpe, inscrivons qui, sans y prendre assez garde, auront inculqué à leurs disciples un goût exagéré des « idées pures », et, sans le vouloir, un certain dégoût des réalités de la vie quotidienne. Une fois de plus, ce sera « la faute à Rousseau ».

L'éducation africaine (janvier-mars 1935).

TOUT ce numéro du *Bulletin de l'Enseignement de l'A. O. F.* est remarquable. On y trouve, à côté de savantes études sur la vie indigène, un essai de définition de l'école rurale en A. O. F. et de très curieux *Contes du Pays Malinké* recueillis par H. Hervé, directeur de l'école de Siguiri. La hyène stupide, le lièvre fûté, « l'animal le plus rusé qui existe au monde », le « malin petit lièvre qui est toujours là où il ne devrait pas être », jouent plus que le lion, « le grand maître de la brousse », le rôle prépondérant dans ces histoires de bêtes que La Fontaine et Louis Pergaud eussent aimées. On trouve là une bonne quinzaine de contes dont la plupart, publiés par les journaux pédagogiques, feraient, comme « Lectures du samedi », la joie de nos écoliers européens. Ils auraient ainsi l'occasion de nouer connaissance avec le monde, gros et menu, de la brousse. Je pense, à ce sujet, que nos lecteurs ne sont pas sans tirer parti, pour leurs lectures récréatives, des beaux livres d'André Demaison : *La Comédie animale* et *Le Livre des bêtes qu'on appelle sauvages* (1). Je leur signale également : *L'Anthologie des bêtes* (2), par Albert Constant.

Notes brèves.

✱ De *La Nouvelle Dépêche* du 23 novembre, sous ce titre : **Des maîtresses d'école se mettent à la page.**

« Récemment s'est terminé le stage d'instruction physique du personnel indigène annamite de l'enseignement.

« Pour la première fois, seize maîtresses annamites ont été admises à suivre les cours de ce stage avec soixante et un maîtres.

« Et neuf d'entre elles ont obtenu le diplôme de sortie de stage. »

✱ **Les missions enseignantes au Cameroun.**

Leur admission au territoire n'étant soumise à aucune autre restriction que celle résultant de l'obligation pour le gouvernement mandataire de maintenir le bon ordre public, les missions ont pu s'établir nombreuses.

Elles dispensent dans leurs écoles un enseignement où, bien entendu, la religion tient une grande place, mais où aussi des connaissances analogues à celles qui figurent dans les programmes officiels sont données aux élèves.

Outre les séminaires, existent deux sortes d'établissements privés : les écoles reconnues et celles qui, aux yeux de l'Administration, n'ont aucune existence.

La première catégorie d'établissements scolaires reconnus atteignait en 1933 le chiffre de 65 possédant 168 classes, dirigées par 52 moniteurs diplômés, 88 aides-moniteurs et comptant près de 7 000 élèves.

En outre existent des écoles non reconnues ou « écoles-catéchismes ». En 1933, la mission catholique de Yaoundé avait ainsi 322 classes de langue française et 8 618 élèves ; celle de M'Banga, 194 écoles avec près de 6 000 élèves. La mission protestante faisait la classe en français dans 275 écoles à 5 442 enfants, dont 700 filles, et, en dialectes indigènes, dans 443 écoles à 12 000 élèves, dont environ 4 000 filles.

AIMÉ DUPUY,
Directeur des E. N. d'Alger-Bouzaréa.

(1) L'édition à prix modique chez Ferenczi. *(En vente à la Librairie Nathan.)*
(2) Librairie Stock *(idem)*.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Une* **circulaire** *ne peut modifier les* **conditions d'âge** *fixées par décret pour l'entrée en première année des* **E. P. S.** (*C. d'Ét.*, 10 janv. 1936) (Voir plus loin : *La Jurisprudence*).

➔ *Dans les communes de moins de 500 habitants,* **l'allumage et l'entretien du poêle** *sont à la charge de* **l'instituteur**, *s'ils ne sont pas assurés par un agent de la commune* (*J. O.*, 17 janv. 1936).

➔ *La communication du* **dossier professionnel**, *lors d'une mesure disciplinaire, doit être donnée à des fonctionnaires ne faisant pas partie des cadres d'une Administration, mais ayant avec l'État un* **lien administratif** (*C. d'État.*, 3 juil. 1935).

➔ *Un* **détaché** *peut toujours être remis à la disposition de son* **Administration d'origine** (*C. d'État.*, 31 mai 1935).

➔ *Il est d'usage, même pour* **des services différents**, *de ne pas attribuer, la même année, plusieurs* **distinctions honorifiques** (*J. O.*, 15 janv. 1936).

➔ *Un fonctionnaire qui cesse ses fonctions* **par congé**, *à une date telle qu'il remplit la condition de* **services** *exigée pour la retraite, non la* **condition d'âge**, *peut être* **admis à la retraite** *lorsqu'il remplit cette deuxième condition.*

➔ *Aucune disposition n'est intervenue à l'effet de supprimer les pensions des* **veuves de guerre remariées** (*J. O.*, 15 janv. 1936).

➔ *La* **comptabilité des communes** *est l'objet du D. du 10 janv. 1936 et d'une annexe dans le* J. O. *du 10 janv. 1936.*

➔ *Le* **prélèvement** *de 10 p. 100 n'atteint pas* **les avances sur pension**, *les* **pensions alimentaires**. *Les indemnités ou émoluments destinés à rémunérer des services rendus par des personnels qui ne sont pas, à proprement parler, des personnels de l'État ou des collectivités, indemnités qui correspondent ainsi à une activité de* **caractère accessoire**, *supportent le* **prélèvement** *au taux uniforme de 10 p. 100* (*J. O.*, 17 janv. 1936).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

L'APPLICATION DU DÉCRET-LOI DU 30 OCTOBRE 1935 SUR LES PENSIONS

L'I. du 24 déc. 1935 est venue dans le *J. O.* du 28 déc. réglementer le quatrième décret-loi sur les pensions. Nous allons en extraire ce qu'il faut surtout retenir.

Maximum de pension. — C'est maintenant dans la limite de 7 000 fr., au lieu de 6 000 fr., que les 60 p. 100 du traitement moyen jouent pour les faibles pensions d'ancienneté, et ce chiffre correspond au traitement moyen compris entre 11 667 fr. et 14 000 fr., puisque les 60 p. 100 de 11 667 = 7 000 fr., et que le minimum de la pension d'ancienneté est la moitié du traitement moyen, soit 14 000 : 2 = 7 000 fr., en l'espèce, Toutes les bonifications diverses entrent, ici, dans le calcul de la pension, excepté la majoration pour enfants élevés jusqu'à seize ans.

Majoration de pension pour trois enfants au moins. — Si la pension, du chef de diverses possibilités de dépassement, atteint déjà 75 p. 100, cette majoration ne jouera pas (cas des services hors d'Europe, des bénéfices de campagnes, etc.).

La revision des pensions. — On pourra tenir compte des services antérieurement négligés ou mal décomptés, qu'il s'agisse des services effectifs, des campagnes, ou des bonifications ; il ne peut être question que des services de titulaire valables d'après la législation en vigueur au moment où les intéressés ont été admis à la retraite. On pourra faire état, en outre, des décisions de jurisprudence intervenues avant le 1er nov. 1935 (Ex. : arrêts de Conseil d'Etat).

En ce qui concerne les pensions déjà concédées avant le 1er janv. 1936, il conviendra que les Administrations les reprennent pour tenir compte des nouveaux textes ; on pourra substituer l'indemnité de charges de famille à la majoration pour enfants, si celle-ci, par suite du barrage des 75 p. 100, est devenue moins avantageuse. Dans tous les cas où la pension aura été revisée après le 31 déc. 1935, en application de l'art. 9, sans qu'il y ait eu, notamment, rectification du décompte actuel, l'intéressé ne pourra obtenir cette rectification que sur sa demande présentée dans le délai de trois mois, conformément à l'art. 66 de la L. du 14 avril 1924 ; ce point est très important.

Enfants adoptifs. — Pour qu'ils comptent, il faut que l'acte d'adoption soit antérieur de deux années à la cessation d'activité de l'adoptant ; pas de minimum de durée cependant, dans le cas de pension d'invalidité. Il faut aussi que la transcription du jugement ou de l'arrêt d'homologation ait été effectuée ; celle-ci servira à déterminer la date d'entrée en jouissance de la pension d'orphelin, qui ne pourra lui être antérieure. Toutefois, pour la condition d'antériorité de deux ans, il ne sera fait état que de la date à laquelle l'acte d'adoption aura été passé.

Pièces à produire pour la pension, en plus des pièces habituelles : copie certifiée conforme de l'acte d'adoption et, dans le cas où ce dernier ne reproduirait pas le dispositif sommaire du jugement ou de l'arrêt d'homologation, une copie certifiée dudit jugement ou arrêt. La réalité de la transcription résultera de la mention spéciale portée à cet effet, soit sur l'extrait d'acte de naissance, soit sur la copie susvisée de l'acte d'adoption.

Le père adoptif devra être décédé postérieurement au 31 oct. 1935. Les art. 23, 24, 25, 26, 27 de la L. du 14 avril 1924 sont étendus aux enfants adoptifs.

Le remboursement des retenues. — Deux cas sont à envisager : 1° le fonctionnaire a quitté le service avant le 31 oct. 1935 ; 2° il a quitté le service postérieurement à cette date. Dans le 1er cas, il a droit à une assurance de capital différé dans les conditions de la L. du 14 avril 1924, art. 17 ; du D. du 2 sept. 1924, art. 10 ; de l'I. du 12 oct. 1924, art. 17. Dans le deuxième cas, il a droit au remboursement direct et immédiat des

retenues subies effectivement ; le total de ces retenues est déterminé par le service liquidateur du traitement ; le relevé établi en double exemplaire est communiqué à l'intéressé pour accord et visa, puis transmis au ministère des F. (Direction de la dette inscrite, bureau de la liquidation) ; le montant en est ordonnancé par ce dernier au nom du bénéficiaire.

Pièces à produire : 1° demande de l'intéressé sur timbres, mentionnant son domicile, ainsi que le département dans lequel il désire voir rembourser les retenues ; 2° le relevé de ces dernières ; 3° un extrait de l'acte de naissance sur timbre ; 4° un état des services accomplis ; 5° une copie, certifiée conforme, de la décision sanctionnant le départ de l'Administration ou prononçant la radiation des cadres.

La demande n'est recevable que si elle est formulée dans un délai de cinq ans, à compter du départ de l'intéressé.

L'expression « débet envers l'Etat » doit s'entendre de toute somme due à l'Etat. L'Administration joindra au relevé précité un certificat mentionnant, le cas échéant, la nature et le montant des débets constatés et désignant le comptable chargé d'en poursuivre le recouvrement.

Quant aux femmes fonctionnaires, mères de trois enfants vivants, elles ont droit, en sus de leurs retenues, aux intérêts calculés au taux bonifié à ses déposants par la Caisse d'Epargne de Paris, à l'époque du départ (*Voir I. 12 oct. 1924, art. 17*).

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Révoqués** (*Avis de la Section des Finances du Conseil d'État du 19 nov. 1935*).

« Considérant qu'aux termes de l'art. 17 de la loi du 14 avril 1924 les fonctionnaires et employés civils qui, en dehors du cas d'invalidité, viennent à quitter le service pour quelque cause que ce soit, avant de pouvoir obtenir leur admission à la retraite, ont droit, dans les conditions fixées ci-après, au remboursement de la retenue subie d'une manière effective sur leur traitement ;

« Considérant que ces dispositions doivent être interprétées en ce sens que, seuls, ont droit au remboursement de leurs retenues les fonctionnaires qui ont quitté le service avant d'avoir rempli la double condition d'âge et de durée des services exigée pour obtenir leur admission à la retraite au titre de l'ancienneté ; que, par suite, les fonctionnaires révoqués ne peuvent prétendre au bénéfice de l'art. 17 ci-dessus rappelé que s'ils ont quitté le service avant d'avoir rempli les conditions requises pour être admis à la retraite. »

✱ **Revision des pensions.** — Les propositions de revision de pension, au titre de l'art. 9 du décret du 4 avril 1934, modifié par le décret du 28 oct. suivant, sont établies par les administrations dont relèvent les intéressés avant leur admission à la retraite. Le ministère des Finances ne peut donc intervenir en la matière qu'à partir du moment où il se trouve saisi desdites propositions ; il les vérifie au fur et à mesure de leur réception et, si elles sont exactement liquidées, procède sans délai aux formalités de concession et d'établissement des livrets (J. O., *17 janv. 1936*).

✱ **Option des veuves de guerre.** — 1° Les instructions actuellement en cours de préparation prévoient la faculté d'un retour sur option en faveur des veuves de fonctionnaires tués à l'ennemi, ayant opté pour une pension calculée d'après les services administratifs du mari ; 2° la suspension du payement des pensions de réversion, qui a été opérée à la suite du décret du 16 juil., constituant une mesure conservatoire, les sommes qui seraient dues pour la période antérieure au 17 juil. seront payées aux intéressées lors de la régularisation de leur situation (J. O., *17 janv. 1936*).

✱ **Cumul.** — Le D. du 16 juil. 1935, portant interdiction du cumul d'une pension d'ancienneté et d'une pension de réversion, et complété par le décret du 8 août 1935, ne fait pas obstacle au cumul d'une pension de réversion et d'une pension d'invalidité allouée au titre de la loi du 31 mars 1919 (J. O., *30 nov. 1935*).

✱ **Détachés.** — La bonification pour services hors d'Europe est refusée dans le cas susdit conformément aux instructions de M. le ministre des F., dans sa lettre du 10 déc. 1935, ainsi conçue : « ...les conditions auxquelles se trouve subordonnée l'attribution de cette bonification se trouvent déterminées par l'art. 33 de la loi du 30 déc. 1913, dont les dispositions à cet égard n'ont pas été abrogées par la loi du 14 avril 1924, et qui spécifie, dans son dernier alinéa, que « les avantages spéciaux attachés par la loi du 9 juin 1853, art. 10, par. 1er, ne sont accordés qu'aux agents détachés dans des administrations publiques françaises ou de pays de protectorat pour y exercer des fonctions de même nature ». Or tel n'est pas le cas des membres de l'enseignement détachés en Egypte, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'établissement auprès duquel servent les intéressés (J. O., *15 janv. 1936*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **L'explosion d'un ballon de verre au cours d'une expérience de physique vient de donner lieu à une condamnation de l'État** (*Arrêt du C. d'Ét., 8 janv. 1936*).

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée pour le sieur René Foulquier, agissant tant en son nom que comme père et administrateur légal de son fils Emile, demeurant à La Lande-Saint-Martin (Tarn), ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision implicite, par laquelle le ministre de l'E. N. a rejeté la demande d'indemnité qu'il a formée ;

Ce faisant, attendu que son fils mineur, Emile, a été victime d'un accident survenu au cours d'expérience de physique, que réalisait le sieur Delmas, inst. public, pendant la classe ; que, dans les circonstances où il s'est produit, l'accident met en cause une organisation insuffisante du service de surveillance ;

Lui allouer le remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques, et en outre une somme de 102 000 fr. avec intérêts de droit.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte de l'instruction, que le mineur Foulquier a été blessé par un éclat provenant de l'explosion d'un ballon de verre, au moyen duquel l'inst. public procédait à des expériences de chimie, au cours de la classe, à l'école de Laguépie-Saint-Martin (Tarn) ;

Considérant qu'alors qu'aucune faute ne peut être relevée à la charge du mineur Foulquier l'accident est uniquement dû à une absence de précautions correspondant à un fonctionnement défectueux du service public de l'enseignement primaire ; que l'Etat est, dès lors, responsable du préjudice subi, tant par le sieur Foulquier que par son fils mineur, et que c'est à tort que le min. de l'E. N. a refusé une indemnité au requérant ; que, dans les circonstances de l'affaire, il sera fait une équitable appréciation des dommages subis en condamnant l'Etat à payer au sieur Foulquier père une somme de 2 000 francs et au mineur Foulquier une rente viagère de 1 500 francs. — Décidée : (*Décision du ministre annulée.*)

***

✱ **La C. du 25 nov. 1933 est annulée en tant qu'elle fixe à treize ans au 31 déc. suivant l'âge minimum d'admission des enfants en première année d'E. P. S (au lieu de douze ans au 31 déc. de l'année en cours)** (*Arrêt du C. d'Ét., 10 janv. 1936, af. Giraud*).

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée pour le sieur Giraud, demeurant à Bourges (Cher), et agissant tant dans son intérêt que dans celui de son fils mineur, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au

EXAMENS

Certificat d'Études Primaires

I. **ORTHOGRAPHE. — Portrait de chien.** — C'était un magnifique épagneul noir et blanc, aux longs poils, aux muscles souples, qui comprenait tous les gestes et qui en inventait lui-même. Sa tête était plus expressive et plus belle que maint visage d'homme. Ses yeux bruns, deux sources de regards joyeux et de pensées triomphales, luisaient dans une large tache de neige. Lorsqu'il ouvrait la gueule pour jeter un aboi qui semblait tantôt une parole et tantôt un rire, il montrait une langue rose et ruisselante, des dents d'indestructible ivoire, une gorge profonde d'où sortait une haleine chaude sans odeur et qui pourtant donnait comme un vertige de vie.

ALBERT THIERRY.

Questions. — 1° *Le chien décrit dans cette dictée vous paraît-il sympathique? Pourquoi? Expliquez votre impression par des détails du texte bien choisis.*

2° *Que signifie* indestructible? *Comment ce mot est-il formé? Citez d'autres mots formés de la même façon, avec le même préfixe et le même suffixe.*

3° *Indiquez le nombre, la nature et la fonction des propositions contenues dans la phrase : « Lorsqu'il ouvrait... ruisselante. »*

➔ RÉPONSES. — 1° Ce chien est vraiment sympathique parce qu'il est à la fois très beau et très intelligent : « C'était un magnifique épagneul »... « Sa tête était plus expressive et plus belle que maint visage d'homme »... « Un aboi qui semblait une parole ».

2° *Indestructible* : qui ne peut être détruit, le radical se retrouve dans « destruction » le suffixe « ible » marque la possibilité et le préfixe « in » la négation. Autres mots : « incombustible, incorrigible, infusible, intraduisible ».

3° *Pas de difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — **Le cheval de labour.** — *De retour à l'écurie, un soir d'automne, un cheval raconte sa journée. « Quelle rude journée! » Faites-le parler.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est un soir d'automne. Le temps est assez froid, mais il est sec. Les feuilles jaunies parsèment la terre. Les labours sont presque finis.

Un ardennais au poil roux rentre à l'écurie, où, sur des litières fraîches, reposent déjà ses compagnons : un cheval gris pommelé, un âne au poil noir et aux longues oreilles, une jument noire et un poulain blanc.

— Quelle rude journée ! Nous avons labouré le champ des Herbettes : il était plein de cailloux ! Le laboureur était de mauvaise humeur et ne m'a pas ménagé les coups de fouet ; les bœufs m'ont bien aidé à tirer la charrue, nous avons tracé plusieurs sillons. Le bouvier s'est déridé un peu, ce qui ne l'a pas empêché de me frapper de l'aiguillon.

— Moi, dit la jument, je suis allée dans les prairies avec mes petits poulains, tandis que Pommelé allait à la ville avec le maître et que l'âne promenait Mlle Simone. Comme notre tâche est facile auprès de la tienne !

— Oui, auprès de moi vous n'avez rien à faire et vous ne vous fatiguez guère !

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Coursegoules, Alpes Maritimes, 1935). — 1. *Un aéroplane consomme 62 litres d'essence à l'heure. Une escadrille de 15 avions a consommé 316 bidons de 25 litres et un bidon de 5 l. Trouver le nombre d'heures de vol.*

➔ SOLUTION. — Consommation totale en essence :

$$25 \text{ l.} \times 316 + 5 \text{ l.} = 7\,905 \text{ l.}$$

La consommation de l'escadrille par heure de vol est :

$$62 \text{ l.} \times 15 = 930 \text{ l.}$$

Nombre d'heures de vol :

$$7\,905 : 930 = 8 \text{ heures } 1/2.$$

* * *

2. *Le quadrilatère ABCD est un carré. Trouver en mm² la surface OAD; la surface BOEC* (E étant le milieu de CD). *Mesurer les angles formés autour du point O et totaliser.*

➔ SOLUTION. — Mesurons le côté du carré :

AB = 2 cm. 6 = 26 mm.

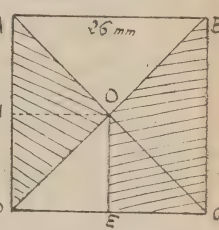

$$\text{Surface AOD} = \frac{\text{AD}}{2} \times \text{OH}.$$

OH, la hauteur, est égale à DE, moitié du côté ou 13 mm.

$$\text{Surface : AOD} = 13 \times 13 = \mathbf{169\ mm^2}.$$

La surface BOCE comprend la surface BOC égale à AOD, augmentée de celle du triangle OCE, qui est la moitié de AOD. Elle vaut donc les 3/2 de AOD, soit :

$$169\ mm^2 \times 3/2 = \mathbf{253\ mm^2,5}.$$

On peut aussi considérer le trapèze rectangle BOEC dont la surface est $\frac{\text{OE} + \text{BC}}{2} \times \text{EC}$ ou

$$\frac{13 + 26}{2} \times 13 = 19{,}5 \times 13 = 253\ mm^2,5.$$

On vérifie avec une équerre ou un rapporteur que les deux diagonales AC et BD sont perpendiculaires. Il y a donc autour du point O quatre angles droits dont la somme vaut **360 degrés.**

CALCUL MENTAL (Paris ; filles, 1935, centre Roquette, XIe). — 1. *On donne 100 f. pour payer 2 dépenses, l'une de 29 f. l'autre de 16 f. Que rendra-t-on?* (**55 f.**). — 2. *Une ménagère achète 250 g. de beurre à 5 f. 60 le 1/2 kg. Que doit-elle?* (**2 f. 80**). — 3. *Que coûtent 4 douzaines 1/2 d'œufs à raison de 3 f. la douzaine?* (**13 f. 50**). — 4. *On fait une remise de 5 p. 100 sur un achat de 120 f. Que paiera-t-on?* (**114 f.**). — 5. *Un tonneau contient 240 l. Combien remplira-t-on de bouteilles de 0 l. 80?* (**300**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — *1° Quelle fut l'œuvre de l'Assemblée nationale constituante (1789-1792) ? — 2° Citez quelques ports français de la côte de la Manche. Indiquez pour chacun d'eux l'importance et le genre de son activité. Quel est le plus grand de tous?*

➔ RÉPONSES. — 1° L'Assemblée nationale constituante (1789-1792) a accompli une œuvre très im-

BAUDRILLARD et KUHN . LISONS! C. moyen 1er degré ..... 9.25 C moyen 2e degré et Cours supérieur ..... 10 fr.

portante : elle a proclamé, dans la Déclaration des droits de l'homme, les principes de liberté, d'égalité, de souveraineté nationale ; elle a aboli les privilèges et supprimé les distinctions de classes. Elle a organisé les départements, réformé la justice, établi l'égalité devant l'impôt et, pour lutter contre le déficit, mis en vente les biens nationaux. Elle a voté encore la constitution civile du clergé, établi la liberté du commerce et du travail. C'est elle enfin qui a voté la Constitution de 1791 qui organisait une monarchie constitutionnelle (V. le manuel).

2° Les principaux ports français des côtes de la Manche sont : *Calais*, port de voyageurs en relations surtout avec l'Angleterre ; *Boulogne*, notre plus grand port de pêche ; *Le Havre*, le plus important des ports de la Manche, en relations avec les États-Unis, le Canada, le Brésil (blé, coton, café, pétrole) ; *Caen*, en relations avec l'Angleterre, il exporte du minerai de fer et importe des charbons ; *Cherbourg*, port de guerre et escale vers l'Amérique.

IV *bis*. **SCIENCES** (Rosières, Somme, 1935). — 1. *La grille de votre jardin est rouillée. Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'arriverait-il si cela continuait? Que faut-il faire? Expliquez ce qui se passera.* — 2. *A quoi servent la pupille, les paupières, les cils? Quels sont les risques que l'on court si on lit sans précaution? Précisez.* — 3. *Montrez par 4 croquis ce qui se passe au cours de la germination d'une graine de haricot.* — 4. *Quelles sont les conditions d'une bonne germination?*

➜ INDICATIONS. — 1. Le fer de la grille a été attaqué par l'air humide. L'oxygène de l'air s'est uni au fer superficiel ; il s'est produit une poussière rougeâtre qui se détache facilement. Si cela continuait, la grille serait, à la longue, entièrement rongée et détruite par la rouille. Pour l'éviter, il faut recouvrir la grille de peinture, afin de l'isoler de l'air extérieur.

2. La pupille, en se rétrécissant ou en se dilatant, règle la quantité de lumière qui pénètre dans l'œil et le protège. Les paupières, en s'abaissant, protègent l'œil contre les objets extérieurs, les poussières, ou contre une lumière trop vive. Les cils arrêtent les poussières. Si l'on prend l'habitude de lire à une trop faible distance des yeux (moins de 20 cm.), on risque de devenir myope ; on ne voit plus de loin et il faut porter constamment des lunettes.

3. Voir *Journal des Instituteurs* n°s 14 et 17, des 14 décembre et 4 janvier.

4. Conditions d'une bonne germination : graine en bon état, vivante et mûre ; présence d'air (terre meuble) ; présence d'eau (terre humide) ; chaleur (température de 20 à 30°).

V. **DESSIN** (même centre, 1935). — *Une casserole accrochée.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — La noix.** — Si rigoureusement fermée, serrée, resserrée, collée tout autour dans son milieu comme un œuf de Pâques minuscule qu'on ne peut ouvrir qu'en le cassant, petite huître de l'air qui ne bâille jamais, la noix, quand on l'observe avec le désir de lui arracher le secret de son impénétrabilité, de la percer au défaut de sa cuirasse bosselée, révèle bientôt une image rétrécie, ankylosée et symbolique de la vieillesse.

Et elle ressemble aussi à un maigre petit genou dont sa surface imite le modelé ferme et fin, sinueux et précis. Il y a en elle de la vertèbre et de l'osselet, quelque chose de squelettique et qui, par une pente méditative, ramène au cimetière. Elle a toujours l'air déterrée. On ne s'étonnerait pas si elle était le fruit du cyprès.

HENRI LAVEDAN.

Questions. — 1° *Que veut dire l'auteur quand il écrit « il y a en elle de la vertèbre et de l'osselet » et que signifie la dernière phrase ?*

2° *Nature et fonction des mots* qu' (*qu'on ne peut*), cassant, dont.

3° *Trouvez dans ce texte trois propositions subordonnées, recopiez-les en entier en indiquant leur nature et leur fonction.*

➜ RÉPONSES. — 1° La noix possède l'aspect général d'une vertèbre ou d'un osselet : elle en a à peu près les dimensions, la forme, la teinte.

Le bruit que font les noix au contact les unes des autres ressemble à un léger cliquetis d'os entre-choqués. C'est parce que la noix évoque des idées funèbres qu'elle apparaîtrait volontiers à l'auteur comme le fruit du cyprès, arbre au feuillage sombre qu'on plante dans les cimetières.

2° *Qu'* : pron. relatif, a pour antécéd. « œuf », masc. sing., compl. d'obj. dir. de « ouvrir ».

Cassant : part. présent, compl. circ. de manière de « ouvrir ».

Dont : pron. relatif a pour antécéd. « genou », masc. sing., compl. du nom « surface ».

3° a. *Qu'on ne peut ouvrir qu'en le cassant* : prop subord. par le pron. relatif « que », compl. de l'antécéd. « œuf ».

b. *Qui ne bâille jamais* : prop. subord. par le pron. relatif « qui », compl. de l'antécéd. « huître ».

c. *Quand on l'observe avec le désir de... bosselée* : prop. subord. par la conjonction « quand », compl. cir. de moment de « révèle ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un déballage sur la place publique. L'étalage. L'arrivée des clients. La vente est difficile : on marchande. Racontez ce que vous avez vu et entendu.*

➜ CONSEILS. — Bien suivre l'ordre indiqué et, pour animer votre devoir, montrer vos personnages en action. Décrire avec pittoresque l'installation du forain. Distinguer dans la foule des badauds quelques types dont il faudra faire un portrait vivant et précis. Nous faire assister également au dialogue qui met aux prises vendeur et acheteurs. Employer le style direct et utiliser les tirets. Il sera bon de mettre un peu d'humeur dans les boniments du forain et dans les répliques des acheteurs, mais il faudra avoir soin d'éviter toujours les vulgarités

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un fermier a employé 2 ouvriers pendant le mois de septembre et les a payés au même prix. A la fin du mois, il a donné à l'un 4 hl. de cidre et 265 f., et l'autre a reçu 2 hl. 50 de cidre et 385 f. Trouver :* 1° *la valeur de l'hl. de cidre ;* 2° *le salaire journalier de chaque ouvrier, sachant qu'ils ont eu chacun 4 jours de chômage dans le mois.* 3° *Au cours du mois suivant, le* 1er *chôme pendant 6 jours et le* 2e *pendant 7 jours. On donne en paiement à chacun 3 hl. de cidre. Quelle somme devra-t-on leur donner pour compléter leur salaire mensuel?*

➜ SOLUTION. — 1° En septembre, les 2 ouvriers ont reçu le même salaire total. Le 2e a reçu 1 hl. 5 de cidre de moins que le 1er, mais il a reçu en plus :

385 f. — 265 f. = 120 f.

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR Code Lantenois... 40 fr.

C'est donc que 1 hl. 5 de cidre valent 120 f.
L'hl. de cidre vaut : 120 l. : 1,5 = **80 f.**
2° Le 1er a gagné la valeur de 4 hl. de cidre, soit : 80 f. × 4 = 320 f., plus 265 f., soit en tout 585 f. C'est aussi ce qu'a gagné le 2e.
Le mois de septembre ayant 30 jours, le nombre de jours de travail est 26 et le salaire journalier de chacun :

585 f. : 26 = **22 f. 50.**

3° Le mois d'octobre a 31 jours. Le 1er ouvrier a travaillé pendant 25 jours et le 2e pendant 24 jours.
Le 1er doit recevoir en tout :

22 f. 50 × 25 = 562 f. 50.

Et le 2e :

562 f. 50 — 22 f. 50 = 540 f.

Les 3 hl. de cidre valent 240 f. Le 2e doit recevoir en espèces :

540 f. — 240 f. = **300 f.** Et le 1er **322 f. 50.**

***

2. *Une personne fait construire pour 480 000 f. un immeuble possédant 8 logements qui seront loués moitié à un certain prix, moitié à un prix égal aux 2/3 du précédent pour chaque locataire. Elle désire avoir un revenu net de 4,50 p. 100 du capital engagé. Sachant qu'elle supportera chaque année des frais s'élevant à 2 p. 100 du capital engagé, on demande quel devra être le montant trimestriel du loyer pour chaque locataire.*

➔ Solution. — Le revenu net de cette personne sera :

$$4 \text{ f. } 50 \times \frac{480\,000}{100} = 4 \text{ f. } 50 \times 4\,800 = \mathbf{21\,600 \text{ f.}}$$

Les frais annuels s'élèvent à :

2 f. × 4 800 = 9 600 f.

Pour que le revenu prévu soit net, le loyer total devra être majoré des frais. Il sera donc :

21 600 f. + 9 600 f. = 31 200 f.

Le prix payé par un locataire du 1er groupe étant 3, celui payé par un locataire du 2e groupe est 2, les prix totaux payés par chacun des groupes de 4 locataires sont dans le même rapport de 3 à 2. Leur somme étant 31 200 f., il en résulte que, pour calculer ces prix totaux, il faut partager 31 200 f. proportionnellement à 3 et à 2.
Prix payé par 4 locataires du 1er groupe :

$$\frac{31\,200 \text{ f.} \times 3}{5} = 6\,240 \text{ f.} \times 3 = 18\,720 \text{ f.}$$

Chaque locataire paiera, par an, le 1/4 de ce chiffre, et par trimestre le 1/16, soit :

18 720 f. : 16 = **1 170 f.**

Chaque locataire du 2e groupe paiera, par trimestre, les 2/3 de ce prix, soit :

1 170 f. × 2/3 = 390 f. × 2 = **780 f.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE. — En Alaska** (1). — La musique que mènent Gregory, son fouet et ses chiens, annonce l'arrivée de la poste. Les baraquements se vident en quelques instants ; les hommes qui sont au bar, eux-mêmes, viennent sur le pas de la porte.
Tous nous saluent avec des hourras ; j'avais raison, Gregory est l'homme le plus attendu de la ville. Même ceux qui n'espèrent rien de sa venue sont autour du traîneau.
C'est là que j'ai vu se détendre les plus rudes visages : telle face est sombre qui s'illumine à l'appel d'un nom, telle mâchoire est contractée, dure, mauvaise, qui s'échancre d'un large sourire pour un paquet de quelques grammes, et les mains, toutes ces mains tendues, mains calleuses, rugueuses, entaillées, qui toutes frémissent comme des ailes d'oiseaux ; quelques-unes mettent une note plus blanche. D'où viennent-elles ? Que viennent-elles faire là ? D'autres sont crevassées ou bosselées d'ampoules, d'autres encore ont le poignet serré dans un bracelet de cuir lacé, et les doigts noueux, les doigts crochus, les doigts écrasés en spatule, les doigts volontaires, les doigts impatients et trembleurs...
Et chacun ayant reçu son bien se retire à l'écart pour savourer la joie de se sentir moins seul, moins perdu dans l'immensité de ces terres mystérieuses.
Pour ceux qui n'ont rien, les doigts se replient, la main se contracte et retombe, la face reprend son masque, le front barré, le regard dur, les maxillaires crispés.

Louis-Frédéric Rouquette
(*Le grand silence blanc.*)

Questions. — 1° (6 points.) *Quel est dans le texte le sens des expressions ou mots suivants :*

1. Spatule ; 2. Qui s'échancre d'un large sourire ; 3. J'ai vu se détendre les plus rudes visages

2° (8 points.) *Nature et fonction des mots suivants :*

1. Même, *dans « même creux qui n'espèrent rien ».* 2. D'où, *dans « d'où viennent-elles ? ».* 3. Là, *dans « que viennent-elles faire là? ».* 4. Ceux, *dans « ceux qui n'ont rien ».*

3° (6 points.) *Nature et fonction des propositions contenues dans la dernière phrase de la dictée : « Pour ceux qui n'ont rien... les maxillaires crispés. »*

➔ Réponses. — 1° a. *Spatule* (doigts écrasés en spatule) : le bout des doigts est élargi et aplati et ressemble ainsi à une spatule, instrument de bois ou de métal aplati à une extrémité et employé à divers usages (en pharmacie, en peinture, etc...).
b. Le mot *échancrer* est pris ici au sens figuré ; au sens propre, échancrer un col, une étoffe, c'est en couper une partie ; dans le texte, la joie du chercheur d'or qui reçoit des nouvelles amène un sourire sur ce visage qu'une vie très dure a durci et fermé, les mâchoires serrées s'écartent, la bouche se fend largement.
c. La joie que donne l'arrivée du courrier fait se détendre, c'est-à-dire se relâcher les muscles des visages que la méfiance, les soucis et l'énergie farouche tenaient d'ordinaire crispés et contractés.
2° *Même :* adverbe, met en relief l'affirmation « ceux qui n'espèrent rien sont autour du traîneau ».
D'où ; loc. adverbiale de lieu, se rapporte à « viennent ».
Ceux : pron. démonstratif, masc. pl., complément des noms « doigts », « main », « face ».
3° *a.* Les doigts se replient (pour ceux ou « de » ceux). *b.* La main se contracte et retombe (pour ceux ou « de » ceux) (deux verbes ici pour le même sujet). *c.* La face reprend son masque, le front barré... crispés (pour « ceux » ou de ceux) : prop. principales liées par le sens.
d. *Qui n'ont rien :* prop. subordonnée par le pron. relatif « qui », compl. de l'antécédent « ceux ».
Dans ce tour particulier de phrase : « pour ceux qui, etc... » « pour », la préposition, peut être considérée comme équivalant soit à la préposition « chez », soit à la préposition « de » ; il nous a paru plus commode d'accepter « de ».

(1) *On épellera les mots : Alaska, Gregory, hourras, Rouquette.*

FOURNEL. NOTIONS DE PÉDAGOGIE GÉNÉRALE..... 13.20

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Expliquez et commentez en l'illustrant d'exemples cette pensée d'un moraliste : « La souplesse est une grâce pour le corps, une qualité pour l'esprit, mais un défaut pour la conscience. »*

➔ INDICATIONS. — La souplesse physique faite d'harmonie et d'aisance dans les mouvements est vraiment une forme de la beauté. Rien de plus gracieux que des corps jeunes se déplaçant avec des gestes arrondis sans rien de guindé ni de contraint. Il est facile aux candidats de préciser ici leur pensée à l'aide d'exemples : tous ont vu évoluer un corps de ballet ou une bonne équipe de gymnastes.

S'ils'agit des qualités de l'esprit, la souplesse garde encore toute sa valeur. Certaines intelligences, après s'être montrées brillantes, s'enferment peu à peu dans des conceptions qu'elles considèrent comme définitives ; elles se refusent alors à admettre les nouvelles manières de voir et de juger et, par défiance systématique des nouveautés, elles se tiennent ainsi à l'écart de la vie où tout est évolution et changement. Un esprit souple garde intactes, au contraire, ses forces de compréhension et de sympathie et ses possibilités d'adaptation aux connaissances nouvelles et aux modifications que celles-ci apportent dans les modes de la pensée et de l'action.

Par contre, dans le domaine de la morale, la souplesse peut apparaître comme un manque de caractère et souvent même comme un sérieux défaut de conscience. C'est que la souplesse équivaut, alors, soit à un manque de convictions fermes, soit à l'habileté hypocrite de ceux qui, n'ayant pas le courage de lutter préfèrent s'incliner devant la force injuste et brutale et plier pour ne point rompre (Cf. *Le Chêne et le Roseau*).

III. **GÉOGRAPHIE.** — *L'Angleterre agricole et l'Angleterre industrielle (texte et croquis).*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'Angleterre, jusqu'au XVIIIe siècle, se suffisait au point de vue agricole ; l'avènement économique de la houille a fait d'elle un pays essentiellement industriel dont les importations sont pour moitié des produits alimentaires. Le bassin du S.-E. (bassin de Londres) est la région agricole la plus riche ; les foyers industriels les plus actifs sont situés au voisinage des bassins houillers du Nord et de l'Ouest.

II. **L'Angleterre agricole.** — Pays de grande propriété foncière, l'Angleterre cultive encore du *blé* (bassin de Londres), mais se livre surtout à *l'élevage* (que favorise l'humidité et la douceur du climat).

III. **L'Angleterre industrielle.** — a. *La houille.* La richesse industrielle de l'Angleterre est due à sa production houillère (la 2e du monde après celle des É.-U.), 200 millions de tonnes par an. Principaux bassins dans les cassures et dépressions des massifs primaires : bassin d'Écosse, bassins du Cumberland, du Northumberland (Newcastle), du Lancashire, du Yorkshire, du Staffordshire et surtout bassin du Pays de Galles (Cardiff) (V. Atlas).

b. *Industries métallurgiques :* l'Angleterre manque de fer, elle en importe de Suède et de Normandie, elle possède du cuivre, de l'étain, du zinc et du plomb. Les grosses industries sont les chantiers navals (*Glasgow, Newcastle*) ; les aciéries (*Sheffield*), les fonderies et constructions de machines (*Birmingham*), la chaudronnerie de cuivre (*Swansea*).

c. *Industries textiles :* après les charbonnages, les textiles sont les industries les plus actives de l'Angleterre, où plus d'un million d'ouvriers travaillent le coton et la laine. Principaux centres pour le *coton* venu par Liverpool : *Manchester* et sa banlieue ; pour la *laine : Bradford* et *Leeoslin*, en Irlande (Belfast) ; jute à Dundee (Écosse).

A ces groupes d'industries essentielles, s'ajoutent d'autres fabrications très variées.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É. Aix, juillet 1934).

1. **Arithmétique et algèbre.** — *Trouver un nombre N de 3 chiffres, sachant :*

1° *Que le chiffre des dizaines est 7 ;*

2° *Qu'en ajoutant 350 unités à ce nombre N on obtient le triple du nombre renversé ;*

3° *Qu'en divisant ce nombre N par la somme de ses chiffres, on obtient pour quotient 36 et un reste égal au chiffre des centaines.*

➔ SOLUTION. — Soient c le chiffre des centaines, u celui des unités. Le nombre N contient :

$$100\,c + 10 \times 7 + u \text{ unités.}$$

Le nombre obtenu en intervertissant c et u contient :

$$100\,u + 10 \times 7 + c \text{ unités.}$$

On a donc l'équation :

$$100\,c + 70 + u + 350 = 3\,(100\,u + 70 + c),$$

soit en effectuant et réduisant :

$$299\,u - 97\,c = 210. \qquad (1)$$

D'autre part, si l'on divise $100\,c + 70 + u$ par $c + 7 + u$, le quotient est 36 et le reste c ; donc :

$$100\,c + 70 + u = (c + 7 + u)\,36 + c,$$

soit, en effectuant et réduisant :

$$63\,c - 35\,u = 182,$$

ou, tous les termes étant divisibles par 7 :

$$9\,c - 5\,u = 26. \qquad (2)$$

De (2), on tire :

$$c = \frac{26 + 5\,u}{9}. \qquad (3)$$

Cette valeur étant portée dans (1), on obtient l'équation :

$$299\,u - \frac{97\,(26 + 5\,u)}{9} = 210,$$

soit encore, en effectuant et chassant le dénominateur :

$$2691\,u - 2522 - 485\,u = 1890.$$

On en tire :

$$2206\,u = 4412 \text{ et } u = 4412 : 2206 = 2.$$

D'où : $$c = \frac{26 + 5 \times 2}{9} = 4.$$

Le nombre cherché est $N = 472$.

REMARQUE. — u et c étant des nombres entiers inférieurs à 20, une seule équation suffit pour résoudre le problème.

Ainsi la relation (3) peut s'écrire :

$$c = \frac{27 + 5\,u - 1}{9} = 3 + \frac{5\,u - 1}{9}.$$

c est entier si $5\,u$ est un multiple de $9 + 1$ tel que u soit inférieur à 10. On voit immédiatement que seul $5\,u = 9 + 1$ convient, ce qui donne $u = 2$ et $c = 4$.

2. **Géométrie.** — *Étant donnée une circonférence de diamètre $AB = 2\,R$, on trace une corde AC de longueur $\frac{3\,R}{2}$. Son prolongement coupe en K la tangente en B. Soit H la projection de C sur AB et D le point où la perpendiculaire élevée*

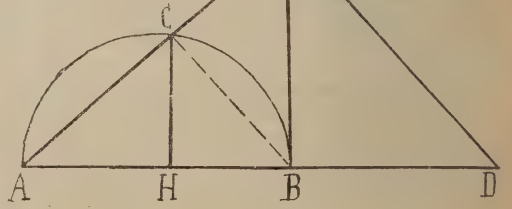

en K sur AK coupe le prolongement de AB.

1° *Calculer HB.*

2° *Établir la relation $CH \times BK = CA \times CK$*

3° *Indiquer en fonction de R la valeur commune de ces produits.*

ROTH (Mlle). NOUS, DE LA PETITE CLASSE. CHANSONS POUR LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS. Chaque volume broché. 8.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Respect de la vie.

I. L'exemple.

Le caporal Léglise a été amputé d'une jambe. Quelque temps après, on lui annonce qu'il faut couper l'autre.

Je le regarde à la dérobée, et il prononce aussitôt, d'une voix nette, calme, décidée :

— J'aime mieux mourir.

Je m'en vais dans le jardin. Il fait une matinée incandescente : mais je ne veux rien voir, je ne veux rien voir. Je répète en marchant :

« Il aime mieux mourir ! »

Et je me demande avec désespoir s'il n'a pas raison. Tous les peupliers se mettent à remuer leurs feuilles. D'une seule voix, qui est la voix même de l'été, ils disent :

« Non ! Non ! il n'a pas raison ! »

Un petit scarabée traverse le chemin devant moi ; je l'écrase à moitié par mégarde, mais il prend une fuite éperdue. Il a dit aussi à sa manière :

« Non, vraiment, ton ami n'a pas raison.

— Dis-lui qu'il a tort ! » chante l'essaim des bêtes qui bourdonnent autour du tilleul.

Et même un long coup de canon qui traverse toute la campagne en grognant crie, lui aussi :

« Il a tort ! Il a tort ! »

Dans la soirée, le médecin-chef est revenu voir Léglise qui lui a dit, avec la même sombre gravité :

— Je ne veux pas, monsieur le médecin-chef, j'aime mieux mourir.

Nous descendons au jardin, et le patron me dit cette phrase étrange :

— Essayez de le convaincre. Je finis par avoir honte de lui demander un tel sacrifice.

— Et moi, n'ai-je donc pas honte?

Je consulte la nuit chaude, parée d'étoiles ; je suis bien sûr maintenant qu'il a tort ; mais je ne sais comment le lui dire. Qu'ai-je à lui offrir en échange de ce que je vais lui demander? Où trouver les mots qui décident à vivre? « O vous, toutes les choses, dites-moi, répétez-moi, qu'il est encore doux de vivre avec un corps si douloureusement mutilé ! »

(G. Duhamel, *Vie des martyrs.* Mercure de France.)

En Afrique, le médecin blanc sauve des vies humaines. — *En fait d'opérations, on n'entreprend naturellement dans la forêt vierge que celles qui sont urgentes et promettent un succès certain. Les plus fréquentes sont celles des hernies. Les indigènes de l'Afrique centrale sont beaucoup plus affectés de hernies que les blancs ; nous ignorons pourquoi. Les hernies étranglées sont donc bien plus répandues chez eux qu'en Europe. Dans la hernie étranglée, il y a obstruction complète de l'intestin. Les gaz qui s'y forment en augmentent le volume ; cette dilatation cause de violentes douleurs. Après plusieurs jours de tortures, la mort survient, si l'on ne réussit pas à réduire la hernie dans l'abdomen. Nos ancêtres ont eu souvent l'occasion de voir cette mort terrible. Elle n'est plus fréquente aujourd'hui en Europe ; toute hernie étranglée est opérée dès qu'elle est diagnostiquée par le médecin. « Ne laissez pas le soleil se coucher sur une hernie étranglée », tel est l'axiome que le professeur de chirurgie répète sans cesse à ses étudiants. Mais, en Afrique, cette mort horrible est chose commune. Comme jeune garçon, le noir a déjà vu des hommes et des femmes se tordre en hurlant pendant des jours sur le sable de leur hutte, jusqu'à ce que la mort les délivre. Aussi à peine un individu se rend-il compte de l'étranglement de sa hernie, qu'il supplie les siens de le mettre dans une pirogue et de l'amener vers moi.*

Comment décrire ce que je ressens lorsqu'on m'apporte un de ces malheureux! Je suis le seul, à des centaines de kilomètres à la ronde, qui puisse le soulager. Parce que je suis ici, parce que mes amis me fournissent les moyens de séjourner ici, il sera sauvé, comme ceux qui sont venus avant lui dans le même cas et ceux qui viendront ensuite, alors que, sans moi, il succomberait à ses tortures. Il mourra à son tour, certes, puisque c'est notre sort à tous ; mais pouvoir le délivrer de ses horribles souffrances m'apparaît comme une grâce suprême, toujours renouvelée. La douleur est un despote plus terrible que la mort.

Je place ma main sur le front du malheureux qui gémit et lui dis :

— Sois tranquille. Dans une heure tu dormiras, et, quand tu te réveilleras, tu n'auras plus mal.

Je lui administre alors une injection hypodermique de pantopon. Ma femme, aidée de Joseph, prépare tout ce qu'il faut ; pendant l'opération, elle fait la narcose. Joseph, muni de longs gants de caoutchouc, fonctionne comme assistant.

L'opération est terminée. Dans le dortoir sombre, je surveille le réveil du malade. A peine a-t-il repris ses sens qu'il jette autour de lui un regard étonné, en répétant à plusieurs reprises :

— Mais je n'ai plus mal ! Je n'ai plus mal !

Sa main noire cherche la mienne et ne veut plus la quitter.

(A. Schweitzer, *A l'orée de la forêt vierge.* Éd. Rieder.)

Autres lectures : La Fontaine : Le bûcheron et la mort. Guy de Maupassant : Le petit fût (*extrait de :* Les sœurs Rondoli).

II. La réflexion.

L'amour de la vie est profondément ancré en chacun de nous. Le plaisir de « revenir à la vie » après une grave maladie. Plutôt souffrir que mourir, pense le bûcheron de la fable. La mort fait naître la tristesse lorsqu'elle est naturelle, la pitié lorsqu'elle est accidentelle.

La vie humaine est sacrée et c'est un devoir de lutter pour vivre.

Le meurtre inspire l'horreur. Les enfants sentent que l'on ne doit pas tuer. Deux exceptions : défendre sa patrie, se défendre contre un agresseur. Faire trouver pourquoi. Montrer aux enfants que certaines passions conduisent au crime d'honnêtes gens : l'ivrognerie, la colère. Ne nous mettons donc jamais en état d'ivresse

Guy-Grand. Cours de morale à l'usage des C. C. et des E. P. S. (1e année) *broché* 12 fr. *relié* 15 fr.
Cours d'éducat. civique à l'usage des C. C. et des E. P. S. (2 année) *broché* 12 fr. *relié* 15 fr.

et apprenons à dominer nos mouvements de colère.

Il est, heureusement, peu de véritables criminels, mais il est d'autres manières d'attenter à la vie que le crime.

Il faut veiller à sa santé et à celle des autres. On peut, sans le vouloir, devenir homicide, par négligence ou par imprudence, parce qu'on n'a pas fait attention aux conséquences de ses actes. L'adolescent qui, tout entier au plaisir de dévorer l'espace sur une bicyclette, file rapide comme l'éclair, et renverse, au tournant d'une rue, un enfant, un vieillard et le blesse mortellement, homicide ! L'automobiliste qui traverse à toute vitesse un faubourg populeux, sans se soucier ni des enfants qui jouent, ni des ouvriers qui reviennent du travail, homicide ! Le chasseur imprudent qui, sans prendre le soin de désarmer son fusil, saute les fossés et franchit les talus, blessant un compagnon, homicide !

Que de mal sur la terre, dont la cause est la seule négligence : l'aiguilleur qui, par sa distraction, cause un déraillement, le malade qui crache par terre et communique sa maladie, le médecin inattentif, trop peu soigneux, le cocher qui dort sur son siège ou se tient au milieu de la route !

On peut nuire à la santé des autres en leur donnant de mauvais exemples (un garçonnet s'approche du bord de l'eau pour imiter un camarade plus vieux, tombe à l'eau, se noie), en faisant subir de mauvais traitements (les victimes de la brutalité), même en persécutant par ses moqueries un enfant de caractère faible (il en est qui, pour ce motif, se sont suicidés).

Vous pouvez, en désobéissant à vos parents, à vos maîtres, en leur causant des ennuis, des soucis, compromettre leur santé. Que d'enfants n'y ont jamais pensé. Pourtant, ceux qui meurent assassinés ne sont que le très petit nombre comparativement à ceux qui périssent lentement usés, rongés par la misère et les chagrins.

Il est encore des gens qui, par cupidité, compromettent la vie de leurs semblables pour amasser plus d'argent : le commerçant qui falsifie ses denrées, le laitier qui « baptise » le lait qu'il vend, le propriétaire qui ne désinfecte pas un logement où est mort un malade contagieux ; le journaliste qui répand des renseignements faux, excite à la violence, à la haine, à l'incompréhension, à la guerre.

Aucune œuvre n'est plus belle que celle des hommes qui luttent contre la mort, contre la souffrance : les savants comme Pasteur, les médecins comme ceux dont parle la lecture, les philanthropes, les hommes d'État qui cherchent à éviter la guerre.

Le *cours élémentaire* copiera : « Tu ne tueras pas ! » ; le *cours moyen :* « La paresse et l'intempérance empêchent souvent un homme de surveiller son service, et causent ainsi la perte de ceux qui s'étaient fiés à lui. » (WAGNER.)

III. L'action.

Le maître n'aura, sans doute, jamais à blâmer un meurtre commis par un de ses élèves. Mais il doit, sans cesse, dépister, même chez les meilleurs, des penchants à la brutalité, à l'insouciance qui, parfois, aboutissent à des homicides par imprudence, qui font autant de mal que ceux qui sont prémédités avec le plus d'astuce.

On cherchera à faire préciser, par certains enfants, ce qu'ils éprouvent à la vue d'un animal que l'on tue, d'un camarade qui souffre, et l'on essaiera, à ce propos, d'affiner, de rectifier les sensibilités. Il faut affranchir nos écoliers de l'instinct de destruction. On foule aux pieds une fleur, on brise les branches d'un arbre, on tue un oiseau, un crapaud, on taquine méchamment un chien ! Mais on s'habitue ainsi à la dureté du cœur. « Bientôt, il ne vous suffira plus de frapper, en passant, l'iris des étangs ou l'églantine des haies ; il vous faudra des êtres vivants à torturer, des êtres qui crient leur souffrance. Et, quand vous aurez déniché les petits oiseaux, mutilé un crapaud, tourmenté un pauvre chien ou roué de coups un âne, vous passerez à vos semblables, et il vous paraîtra plus piquant de faire souffrir les hommes. Le meurtrier sommeille en nous. Prenons-y garde ! Ne disons pas, tant qu'il ne s'attaque qu'aux plantes et aux bêtes : ce n'est rien. C'est l'exercice préalable par lequel il s'entraîne. Ce sont ses premières armes qui le préparent aux exploits futurs. » (WAGNER.)

Donc ne pas détruire pour le plaisir, ne jamais être brutal.

Ne pas être intempérant : l'intempérance est la grande pourvoyeuse de la maladie et de la mort. Se souvenir de la fable de Florian : *La Mort choisit son premier ministre.* Développer sa force, sa santé par l'éducation physique.

Susciter des élans de charité, de bonté. Qui songe à secourir ses semblables n'a jamais l'idée de faire souffrir ou de tuer. Aller, dans toute la mesure du possible, au secours de toute vie en danger (au bain, sur le terrain de sport, en excursion). L'enfant doit savoir que l'instruction le met davantage en mesure de secourir ceux qui sont en danger. La connaissance des plantes vénéneuses, des mauvais champignons, des bêtes venimeuses, celle des premiers soins à donner aux noyés, aux blessés, aux malades, dans l'attente du médecin, peuvent sauver des existences en péril.

ÉDUCATION CIVIQUE

Organisation du pouvoir exécutif.

Double organisation du pouvoir exécutif : un Président de la République irresponsable, doublé d'un cabinet ministériel responsable. Leur collaboration est permanente et tout acte important du pouvoir exécutif nécessite l'intervention simultanée du Président de la République et d'un ministre : c'est ce qu'exprime la règle du seing et du contreseing. Tout acte émané de la Présidence doit être endossé par un contreseing ministériel, qui entraînera, éventuellement, la responsabilité du ministre devant le Parlement.

A. Le Président de la République : son élection, à Versailles, par l'Assemblée nationale, durée du mandat. Irresponsabilité du Président.

B. Les ministres. Comment ils sont choisis et nommés. Le cabinet ministériel : présidence du Conseil, conseil de cabinet, conseil des ministres. Responsabilité des ministres : questions, interpellations, mise en accusation.

M. HÉNON, *Directeur d'École normale.*

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision.

On revisera les nombres déjà étudiés, c'est-à-dire de 1 à 90. On fera copier ces nombres et ils seront répétés par les élèves.

Dictée. — Ce travail préliminaire étant exécuté, on dictera les nombres de 1 à 90 (procédé Lamartinière) dans n'importe quel ordre.

Jeu. — Chaque enfant est muni de deux séries de cartons portant les nombres de 1 à 9 et 0.

Le maître nomme un nombre. Les enfants le forment.

Exercices. — 1. *Compter de 1 à 90; de 90 à 1; de 2 en 2 de 1 à 90 et de 90 à 1.*

2. *Effectuer :*

$12 + 21 + 36 =$ $\quad$ $29 + 30 + 20 =$
$11 + 23 + 34 =$ $\quad$ $20 + 30 + 9 =$ etc.

3. *Retrancher 3 :*

$19 - 3 =$ $\quad$ $64 - 3 =$
$29 - 3 =$ $\quad$ $84 - 3 =$
$39 - 3 =$ $\quad$ $54 - 3 =$
$12 - 3 =$ $\quad$ $50 - 3 =$
$32 - 3 =$ $\quad$ $60 - 3 =$
$52 - 3 =$ $\quad$ $80 - 3 =$

II. Les nombres impairs.

Les nombres pairs (Voir leçon n° 22). — Faire écrire les nombres de 1 à 90. Souligner les nombres pairs. Pourquoi les appelle-t-on ainsi ? On peut les partager en deux.

Les nombres impairs. sont ceux qui ne sont pas soulignés :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, etc.

Les nombres *impairs* diffèrent de deux unités comme les nombres pairs. Par quels chiffres se terminent-ils toujours ? Par 1, 3, 5, 7, 9.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres pairs compris entre 30 et 50.*

2. *Écrire les nombres impairs compris entre 20 et 50.*

III. L'heure.

On continue les exercices de lecture et d'écriture de l'heure.

IV. Initiation géométrique.

Le cercle.

Initiation. — Les enfants collectionnent des objets ronds, *circulaires* (fond de boîte, pièce de monnaie). Ces objets ronds serviront à dessiner, à construire des *circonférences*.

Dessin d'une circonférence à main levée. Attention, c'est difficile. Faisons-la aussi grande que le fond de cette boîte. Puis vérifions et corrigeons avec le ond de la boîte qui sert de moule.

Fig 1

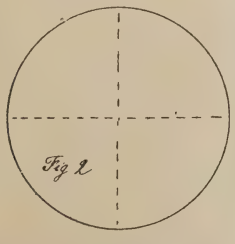

Fig 2

Travail manuel. — Prendre une feuille de papier carrée. La plier en quatre. Tracer un quart de cercle (fig. 1), puis découper. Déplier. On a un *cercle* (fig. 2). Les deux plis perpendiculaires sont des *diamètres;* ils sont égaux. Montrer les *rayons*, ils sont égaux.

Exercices. — *A l'aide d'un fond de boîte on tracera des cercles sur du papier de couleurs diverses. On les découpera et on les collera sur une bande de papier afin d'obtenir une frise (alterner les couleurs).*

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La division.

1. **Idée de la division.** — **Le partage. Valeur d'une part.** — *Grand-père partage également 8 f. entre ses deux petits-enfants. Combien donne-t-il à chacun d'eux ?*

Prenons 8 pièces de 1 f. Pour faire ce partage, grand-père donne d'abord 1 f. à chaque enfant. Il a distribué ainsi 2 f. Il reste 6 f. Grand-père donne de nouveau 1 f. à chaque enfant, qui possède déjà 2 fois 2 f. ou 4 f. Il reste 4 f. Grand-père pourra faire 4 distributions semblables.

Chaque enfant aura 4 f.

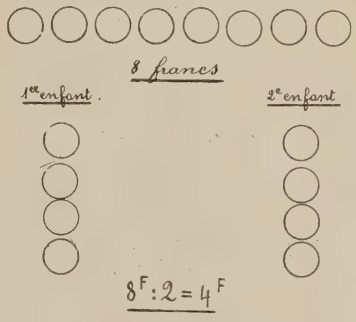

Grand-père a fait le partage par *soustractions successives* en retirant 2 f. de la somme de 8 f. autant de fois qu'il a pu le faire. On peut faire le partage plus rapidement en s'appuyant sur la table de multiplication. On dit en 8 combien de fois 2 ? 4 fois, car $2 \times 4 = 8$ et on écrit $8 : 2 = 4$ ou $\frac{8}{2} = 4$. *On fait une opération appelée division.*

Pour partager un nombre en parties égales, on fait une division. 8, le nombre que l'on partage, s'appelle le *dividende;* le nombre 2, qui indique le nombre de parts, est le *diviseur;* le nombre 4, qui indique la valeur de chaque part, est le *quotient.*

2. **Diviser, c'est partager.** — S'assurer que les enfants ont compris en proposant des problèmes où il faut faire des divisions.

3. **Donner les quotients suivants :**

$36 : 6 =$ $\quad$ $49 : 7 =$ $\quad$ $12 : 3 =$ $\quad$ $40 : 10 =$
$56 : 8 =$ $\quad$ $800 : 100 =$ $\quad$ $42 : 6 =$ $\quad$ $18 : 2 =$ etc.

II. Système métrique.

Les capacités.

1. MATÉRIEL. — *Seau et broc; litre en fer-blanc; litre en étain, litre en verre.*

2. **Mesurons.** — Combien de brocs d'eau peut-on verser dans le seau pour que ce dernier soit plein ?

Précautions à prendre

Plusieurs litres en verre sont-ils égaux ?

3. **Le litre.** — Comment la laitière mesure-t-elle le lait ? Comment mesure-t-on le vin ?

4. **Observation** du litre en fer-blanc ; du litre en étain.

5 **Servons-nous du litre pour mesurer la capacité du seau.**

GAL. 1, 2, 3, 4, PÉDAGOGIE DU CALCUL..... 10 fr.

III. Géométrie.

Les triangles.

1. **Traçons un triangle.** — Tracer un angle quelconque. Finir le triangle en traçant une droite qui coupe les deux autres. On a un *triangle*.

OBSERVATIONS. — Sommets, côtés, bases.

2. **Exerçons-nous.** — *a*. A tracer un triangle égal à un triangle donné. Vérifier par superposition ;

b. A tracer un triangle dont les côtés soient parallèles à un autre triangle.

3. **Dessin.** — Orner une bande de papier de triangles égaux, à colorier différemment.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Combien peut-on faire de paires de gants avec 12 gants ? avec 20 gants ? avec 18 gants ? avec 16 gants ?*

2° *Prendre la moitié de 80 l. ; 30 l. ; 60 dam. ; 60 m.*

3° *On a 16 000 f. en billets de 1 000 f. Combien a-t-on de billets ? Si la somme était composée de billets de 100 f., combien en aurait-on ?*

4° *Pierre a 18 billes. Il en fait 3 tas égaux. Combien y a-t-il de billes sur chaque tas ?*

5° *On a groupé 15 élèves en files de 5. Combien a-t-on formé de files ?*

6° *On divise en 10 parties égales une corde de 5 dam. Combien chaque partie mesure-t-elle de mètres ?*

7° *Un petit baril contient 12 l. de vin à partager entre 4 travailleurs. Combien chaque travailleur aura-t-il de litres de vin ?*

2. **Problèmes.** — 1° La dépense. — *Dans une famille, on consomme 4 kg. de pain par jour. Quelle est la dépense pour le pain, au bout de 30 jours, si 2 kg. de pain valent 3 f. ?* RÉPONSE. ➔ **180 f.**

2° Au marché. — *Un marchand a vendu 15 chemises à 23 f. ; 30 flanelles à 12 f. et 3 paires de rideaux à 18 f. le rideau. Quel est le montant de la recette ?* RÉPONSE. ➔ **813 f.**

3° Le bénéfice. — *Un marchand de vin a remisé 12 pièces de vin de chacune 220 l. et valant 3 f. le l. Il a revendu le tout 10 050 f. Quel est son bénéfice ?* RÉPONSE. ➔ **2 130 f.**

4° *Paul avait 32 billes. Il en gagne 16. Combien en a-t-il alors ? Il les range dans deux sacs égaux ? Combien y a-t-il de billes dans chaque sac ?* RÉPONSES. ➔ **48 billes, 24 billes.**

5° *On a vendu 10 m. de drap et 13 m. de toile pour 432 f. La toile a été vendue 14 f. le m. Quel est le prix de vente du m. de drap ?* RÉPONSE. ➔ **25 f.**

6° La facture. — *Établir la facture suivante :*
228 l. de vin blanc à 4 f. le l.
25 l. de rhum à 18 f. le l.
48 bouteilles de champagne à 12 f. la bouteille.
RÉPONSE. ➔ **1 938 f.**

7° Le gain annuel. — *Une famille dépense par an 14 200 f. pour la nourriture ; 3 600 f. de loyer ; 2 400 f. de frais divers. Elle économise 7 800 f. Quel est le gain annuel de cette famille ?* RÉPONSE. ➔ **28 000 f.**

8° La dépense. — *Un fonctionnaire gagne 15 000 f. par an. On lui retient sur cette somme 900 f. pour constituer sa retraite. Combien peut-il dépenser par an s'il veut économiser 2 500 f.* RÉPONSE. ➔ **11 600 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Multiplication des fractions.

1. **Multiplication d'une fraction par un nombre entier.** — **Problème.** — *Quelle est la longueur totale de 3 rubans mesurant chacun 2 dm. ?*

La longueur totale est 2 dm. × 3 = 6 dm.

On peut dire aussi : un ruban mesure $\frac{2}{10}$ de m., 3 rubans mesurent : $\frac{2}{10}$ de m. × 3 = $\frac{6}{10}$ de m. ou 6 dm.

Problème. — *Quelle est la longueur totale de 3 rubans mesurant chacun $\frac{2}{7}$ de m. ?*

Comme dans le problème précédent, nous dirons : un ruban mesure $\frac{2}{7}$ de m.

3 rubans mesurent $\frac{2}{7}$ de m. × 3 = $\frac{6}{7}$ de m.

RÈGLE (à faire trouver).

Problème. — *Quelle est la longueur totale de 3 rubans mesurant chacun $\frac{1}{6}$ de m. ?*

La longueur totale est $\frac{1}{6} \times 3 = \frac{3}{6} = \frac{1}{2}$ m. en employant la méthode du problème ci-dessus. Mais on peut trouver directement $\frac{1}{2}$ m. de la façon suivante

$$\frac{1}{6 : 3} = \frac{1}{2} \text{ m.}$$

RÈGLE nouvelle. Quand peut-on l'appliquer ?

2. **Multiplication d'un nombre entier par une fraction.** — **Problème.** — *On achète 4 m. de drap à 50 f. le m. Combien doit-on ?*

On doit : 50 f. × 4 = 200 f.

Problème. — *On achète $\frac{4}{5}$ de m. de drap à 50 f. le m. Que doit-on ?*

$\frac{1}{5}$ de m. vaut : $\frac{50 \text{ f.}}{5}$

$\frac{4}{5}$ de m. valent : $\frac{50 \text{ f.} \times 4}{5}$.

RÈGLE.

II. Système métrique.

On revisera les mesures de volume et on établira le rapport entre les mesures de volume et les mesures de capacité. (Voir le *Cours pratique d'arithmétique*, cours moyen, de A. MINET, L. PATIN, E. LEFÈVRE, 99e leçon, page 135). On établira l'équivalence entre le litre et le dm³ (vérification concrète). Le kg. étant la masse d'un dm³ d'eau et également la masse d'un litre d'eau.

III. Géométrie.

La circonférence.

1. **Traçons** des circonférences au cordeau (le jardinier), au compas. Observation de la figure. Définition.

Les rayons (égalité). Les diamètres (égalité). Division de la circonférence en degrés, en grades.

2. **Construction** de cordes ; de tangentes ; de circonférences extérieures, intérieures, concentriques tangentes (deux cas), sécantes.

IV. Exercices.

A. Calcul mental.

1. $\frac{2}{5} \times 2$; $\frac{1}{3} \times 4$; $\frac{7}{20} \times 2$; $\frac{3}{4} \times 5$; $\frac{7}{20} \times 4$.

2. *Multiplier 3 par $\frac{1}{2}$; 8 par $\frac{1}{3}$; 9 par $\frac{3}{4}$; 7 par $\frac{3}{7}$; 12 par $\frac{2}{3}$; 3 600 par $\frac{2}{3}$.*

3. *Prendre les $\frac{2}{3}$ de 21, 12, 15, 36.*

4. *Prendre les $\frac{2}{5}$ de 10, 25, 15, 30.*

5. *Prendre les $\frac{3}{7}$ de 14, 28, 21, 42.*

6. *Multiplication par 0,75 ; cela revient à prendre les $\frac{3}{4}$:*

100 × 0,75 — 20 × 0,75 — 12 × 0,75
24 × 0,75 — 40 × 0,75 — 36 × 0,75

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. *Cours moyen* . . . . . 13 fr. *Cours supérieur* . . . . . 17 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Un grand tournoi : le combat des Trente.

Les *tournois* étaient de véritables batailles où les seigneurs aimaient à montrer leur courage, leur force et leur adresse. On s'y entraînait pour la guerre. *Il faut, disait-on, qu'un chevalier ait vu son sang couler, que ses dents aient craqué sous les coups, qu'il ait été jeté à terre et qu'il se soit relevé plus acharné que jamais au combat. C'est ainsi qu'il se prépare à vaincre ses ennemis.*

I. **Le défi.** — Le plus célèbre des tournois est celui qui eut lieu, en Bretagne, entre trente chevaliers français et trente chevaliers anglais. Robert de Beaumanoir, un chef français, vint se présenter un jour à la porte d'un château défendu par un capitaine anglais, nommé Bramborough. « *Prenez vingt ou trente de vos compagnons, lui dit-il, et j'en prendrai autant des miens. Nous irons dans un beau champ où personne ne puisse venir nous troubler. Nous défendrons à nos amis, de part et d'autre, sous peine de mort, de venir en aide à aucun des combattants. Et là, nous accomplirons de tels exploits qu'on parlera longtemps de notre bravoure.* » L'Anglais accepta. Le nombre des adversaires fut fixé à trente de chaque côté et on prit rendez-vous pour le mercredi suivant.

II. **La rencontre.** — Quand le jour fixé fut venu, les trente compagnons de Bramborough entendirent la messe. Puis on mit à chacun son armure. Ainsi firent les trente compagnons de messire Robert de Beaumanoir. Chaque troupe se rendit de son côté au lieu de la rencontre. Quand ils furent en présence, les soixante chevaliers mirent pied à terre et parlèrent ensemble un instant. Ils réglèrent les derniers détails du combat. Puis ils se retirèrent en arrière, les uns d'un côté, les autres d'un autre. On commanda aux spectateurs de s'écarter bien loin du champ de bataille.

L'un des chevaliers fit un signe et les deux troupes se jetèrent l'une sur l'autre, au galop. D'abord ce fut une mêlée confuse. Mais bientôt les combattants se mirent à s'entr'aider, allant au secours de ceux de leurs compagnons qui étaient attaqués par plusieurs adversaires. Dès le début, un Français tomba mort. Les autres combattirent de plus belle. Des deux côtés, on faisait merveille. A la fin, épuisés de fatigue, les combattants décidèrent d'interrompre le combat pour se reposer quelques instants. Quatre Français et deux Anglais étaient morts. Les chevaliers se reposèrent longuement, de part et d'autre. Ils réparèrent leurs armes qui étaient endommagées et pansèrent leurs blessures. Ils burent du vin qu'on leur apporta.

Quand ils furent ainsi rafraîchis, l'un d'eux se leva et fit signe aux autres. La bataille recommença comme avant. Elle dura très longtemps. Les champions étaient armés d'épées, d'épieux et de poignards. Quelques-uns avaient des haches. Il y en avait qui se prenaient aux bras et à la gorge ; ils luttaient et se frappaient, sans s'épargner. On n'avait pas vu d'aussi terrible rencontre depuis cent ans.

III. **La rançon.** — Finalement, les Anglais eurent le dessous. Bramborough, leur capitaine, fut tué. Les Français foulaient aux pieds de leurs chevaux ceux qui étaient tombés. Voyant que la partie était perdue, les Anglais survivants se rendirent. Messire Robert de Beaumanoir les fit prisonniers. Tous étaient blessés. Les Français les traitèrent *courtoisement* : ils les firent soigner ; ils les laissèrent aller et venir à l'intérieur d'un château, après leur avoir fait jurer de ne pas chercher à s'échapper. Quand ils furent guéris, les Anglais payèrent chacun une rançon et ils furent remis en liberté. (D'après FROISSART : *Chroniques.*)

COURS MOYEN

La fin de la première République.

DIRECTIONS. — Les meilleurs défenseurs de la République sont morts pendant la Terreur. Tout d'abord les Girondins qui avaient rêvé d'une France républicaine où chaque citoyen aurait eu à cœur de se conduire conformément aux lois de son pays ; puis les Dantonistes, prêts aux plus grands sacrifices pour que leur patrie soit affranchie de toutes les servitudes ; et, avant eux, les Hébertistes eux-mêmes qui mettaient leur fanatisme au service de l'idée républicaine. Le 9 thermidor, Robespierre tombait à son tour. Il avait essayé en vain de reconstruire une France nouvelle...

Tous ces hommes, emportés par la force de leurs convictions, commirent des excès. Mais tous avaient la passion de la patrie et de la liberté. Ceux qui renversèrent Robespierre sont ceux qui furent assez habiles ou assez fourbes pour sauver leur tête, et aussi tous ceux qui avaient longtemps tremblé sous sa dictature sans oser lui résister. Ainsi, les grands chefs violents et héroïques de la Révolution ont presque tous disparu. Il ne reste que des hommes de second plan ou de moralité douteuse. Ils n'auront bientôt plus qu'un souci : se maintenir au pouvoir pour en jouir.

I. **La fin de la Convention.** — Robespierre avait été renversé par une clique de terroristes qui craignaient pour leur vie : Fouché, Tallien, Barras... Après sa mort, la Terreur continua quelque temps encore, mais ne tarda pas à s'adoucir. *Le Comité de Salut public* perdit beaucoup de sa puissance. *Le tribunal révolutionnaire* fut supprimé. Les détenus furent peu à peu relâchés. La Convention rappela ceux de ses membres en exil. Les Girondins qui avaient échappé à la guillotine rentrèrent. Ils prirent leur revanche en envoyant à l'échafaud *Carrier, Fouquier-Tinville* et la plupart des Montagnards qui avaient dirigé la Terreur...

Exposer : insurrections populaires et péril royaliste le 13 vendémiaire (Bonaparte).

II. **Le Directoire.** — Avant de se séparer, la Convention avait décidé que les deux tiers des députés élus aux assemblées du Directoire devraient être choisis parmi d'anciens conventionnels. C'était restreindre d'autant la liberté des électeurs. Beaucoup estimèrent que ces députés qui leur avaient été imposés n'étaient pas qualifiés pour les représenter. *Avant même de s'être constitué, le Directoire dut compter avec l'hostilité et le mépris de la majorité des Français.*

Il ne fit rien pour gagner leur estime. Notre pays traversait alors une terrible crise. Les assignats qu'on avait imprimés en masse étaient sans valeur. Les guerres avaient ruiné le trésor. Après la chute du Gouvernement révolutionnaire, la France était tombée dans le plus grand désordre. Des bandes armées arrêtaient les diligences et pillaient les courriers de l'État. Les impôts ne rentraient plus. Un gouvernement énergique donnant l'exemple du désintéressement aurait pu redresser cette situation. Mais députés aux Conseils et Directeurs donnèrent l'exemple de toutes les corruptions. Tandis que le peuple était en proie à la faim, ils donnaient de somptueuses fêtes et s'enrichissaient aux dépens du Trésor.

De tous côtés les ennemis attaquèrent le régime. Les Jacobins s'organisèrent de nouveau. Les royalistes tentèrent de s'emparer du pouvoir ; l'un d'entre eux, Barthélemy, fut nommé directeur.

Le péril royaliste était si pressant que les quatre directeurs républicains rappelèrent d'Italie une division commandée par Augereau, un général républicain. Barthélemy fut arrêté. Les élections de 49 départements qui avaient été favorables aux royalistes furent annulées. Les Directeurs avaient ainsi violé la constitution. L'année suivante, ils renouvelèrent ce « coup d'État ».

Mais la France se détachait de plus en plus d'un régime corrompu qui ne tenait aucun compte de sa

TIGET. L'enseig. de l'histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes 5.50

volonté et de ses désirs exprimés par les élections. On pensa que seul un général populaire par ses victoires aurait assez d'autorité pour renverser le régime et tirer le pays du désordre où le Directoire l'avait maintenu.

COURS SUPÉRIEUR

Voltaire, champion de la liberté.

I. **La liberté individuelle.** — *Être libre, n'avoir que des égaux, est la vraie vie, la vie naturelle de l'homme ; tout autre est un indigne artifice, une mauvaise comédie, où l'un joue le personnage de maître, l'autre d'esclave, celui-là de parasite, et cet autre de fripon. Vous m'avouerez que les hommes ne peuvent avoir perdu leur liberté que par lâcheté ou par bêtise... Il y a deux manières de la perdre : c'est quand les sots ont été trompés par des fripons ou quand les faibles ont été subjugués par les forts. Il y a des peuples à qui on a crevé les deux yeux comme aux vieilles rosses à qui l'on fait tourner la meule.*

Voltaire crie ainsi sa passion de la liberté. Il ne veut pas qu'un citoyen soit exposé à perdre la sienne par le caprice du souverain ou d'un homme puissant.

II. **La liberté de penser.** — *J'appelle esclavage de l'esprit cet usage où l'on est de plier l'esprit de nos enfants, comme les femmes caraïbes pétrissent la tête de leurs... ; d'instituer des lois qui empêchent les hommes d'écrire de parler et même de penser. Il est de droit naturel de se servir de sa plume ainsi que de sa langue...*

III. **La tolérance.** — *La tolérance n'a jamais excité de guerre civile ; l'intolérance a couvert la terre de carnage. Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères, qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible !*

IV. **La réforme des institutions.** — *a.* Comme beaucoup de ses contemporains, Voltaire pense que la république démocratique n'est pas possible dans un grand État comme la France.

b. Mais il se prononce pour l'*abolition des droits féodaux*. Il raille le clergé, la noblesse, la haute bourgeoisie qui, sous prétexte de défendre l'ordre social, exploitent le peuple et se refusent à tout sacrifice.

c. **Il flétrit l'usage honteux de la torture.** — *C'est une étrange manière de questionner les hommes. Ce ne sont pourtant pas de simples curieux qui l'ont inventée : toutes les apparences sont que cette partie de notre législation doit son origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces messieurs sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, et de questionner par d'autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent...*

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville ordonnèrent non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, qu'on lui brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vu passer le chapeau sur la tête.

On a dit souvent, ajoute Voltaire, que la question était un moyen de sauver un coupable robuste et de perdre un innocent trop faible ; qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable ; que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort ; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime et qu'on le punit plus cruellement qu'en le faisant mourir.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les bois de notre commune.

INDICATIONS

Il s'agit d'une leçon tout particulièrement empruntée au milieu local (une autre peut traiter de la forêt en général). Marquer, sur la carte de la commune, l'emplacement des bois, et faire « l'inventaire » des bois de la commune (La Corneille, Le Gland, etc...).

I. Observons. — Les carrières, les talus près de la forêt, et constater la mince couche végétale. Les « Garennes ». Leur situation, leur étendue par rapport aux autres bois.

La régression des terres plantées en « landes », ajoncs. Situer le champtier des Essarts.

II. Où se trouvent les bois. — NATURE DU SOL : sur le pourtour des bois, maigres avoines et sarrasin au milieu des futaies, herbes desséchées l'été. → Terres sableuses, improductives. *L'homme laisse le bois là où il ne peut faire pousser les céréales.*

ALTITUDE : « Sur la côte ». Le charretier « cale » les roues de la voiture quand il descend le « chemin creux ». → Difficulté des travaux agricoles par ces pentes trop raides.

Les « Garennes » font exception. Pourquoi ? Le seigneur, sans souci des terres à blé, avait boisé, de place en place, au milieu de la plaine.

Naissance de bois de bouleaux dans les clos « ouches » : abri pour les ruches des apiculteurs.

III. La végétation. — DES GARENNES, chênes (glands) ; DE LA COTE : sapins, ajoncs, genêts, épines, fougères. — QUELQUES PLANTATIONS : sapinières. Les souches de sapin ne repoussent pas, il faut replanter, alors que les « scions » partent sur le chêne.

IV. La place du bois dans la vie commune. — Bien rare, le chef de famille qui ne possède pas un « bois sur la côte ».

BOIS DE CHAUFFAGE (insuffisant pour la consommation, mais menu bois) ; ajoncs, quand la ménagère cuisait elle-même. RÉCOLTE DE FEUILLES : fougères (matelas), frêne (fromage) ; DE FRUITS : châtaignes, fraises.

Distraction : CHASSE au bois avec chien courant.

RÉSUMÉ. — Les bois s'étendent sur la côte, région sableuse peu favorable aux cultures. Nos ancêtres ont déboisé dans la plaine et au bas des pentes. Les chênes, les sapins et les « landes » fournissent le bois de chauffage pour l'hiver.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Massif Central.

II. Le milieu humain.

INDICATIONS

Pour faciliter le travail des élèves du cours moyen, nous énumérons les ressources suivant l'ordre adopté pour des régions de « forte unité ». La précision y perd et, dans les écoles à cours supérieur distinct, il est préférable de faire suivre l'étude physique de chaque pays du Massif Central de l'étude du milieu humain.

ALZONNE et MOREAU. L'Histoire et la Géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La montagne.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des noms. Présent des verbes usuels (*ne pas*).

I. CAUSERIE ou LECTURE

EN ROUTE POUR LA MONTAGNE.

Un matin de printemps, toutes les bêtes du village : vaches, moutons, chèvres, étaient rassemblées pour aller dans la montagne sous la conduite des bergers aidés de leurs chiens. Les bergers, conduisant leurs troupeaux, marchèrent pendant de longues heures. A mesure qu'ils s'élevaient sur le versant de la montagne, les champs cultivés devenaient plus rares. Ils traversèrent une forêt de pins, de sapins et de mélèzes ; puis, montant toujours, ils arrivèrent enfin à la région des pâturages. Là, on ne voyait plus beaucoup d'arbres. Mais une herbe rare et fine couvrait de vastes étendues. Au-dessus de cette verdure, il n'y avait plus que des rochers, et tout en haut, recouvrant d'une calotte blanche le sommet de la montagne, des neiges et des glaces qui ne fondaient jamais complètement.

D'après E. PÉROCHON.
(*Les yeux clairs*, Delagrave, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Quels animaux s'étaient rassemblés ? — A quelle époque de l'année et à quel moment du jour ? — Où allaient-ils se rendre ? Qui les conduisait ? — Combien de temps marchèrent les bergers ? — Que traversèrent-ils d'abord ? — Quels arbres poussaient dans cette forêt ? — En montant, en s'élevant toujours, où arrivèrent-ils enfin ? — Comment était l'herbe de ces pâturages ? — Au-dessus des pâturages, qu'apercevait-on ? (*S'aider de gravures.*)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Une montagne. — 2. Les neiges et les glaciers. — 3. Un torrent. — 4. Les forêts et les pâturages. — 5. Les animaux de la montagne. — 6. Les jeux ou sports dans la montagne.

2. **SUJETS DÉVELOPPÉ.** — **La montagne** (*d'après une gravure*). — **Les noms** : le sommet, les flancs, la neige, le glacier, le torrent, la cascade, le précipice, les rochers, le sentier, l'ascension. — **Les qualités** : un sommet élevé, les neiges éternelles, le glacier étincelant, le torrent rapide, une cascade écumante, un sentier escarpé, une ascension difficile. — **Les actions** : gravir une pente, escalader un rocher, glisser sur les glaciers, franchir un précipice.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : un sapin, une clochette, un chalet, un traîneau, un piolet, un chamois. Faire copier les noms du vocabulaire au singulier, précédés de *le* ou *la*, et au pluriel, précédés de *les* ; le sommet, les sommets, etc.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer et faire parler*). — 1. **Le jeu des montagnards** (*leurs occupations, leurs actions*). Surveiller, conduire, ramener les troupeaux, traire les vaches, fabriquer du fromage, abattre les arbres, etc... Forme de phrase à obtenir : Je suis montagnard, je conduis et surveille mon troupeau dans le pâturage. — 2. **Le jeu des alpinistes** (*leur costume, leur équipement, leurs actions*). Souliers ferrés, sac, bâton, piolet ; gravir, suivre le sentier, escalader, franchir, etc... 3. **Le jeu de traîneau** (*actions*). Construire, traîner, monter, descendre, virer, etc.

5. **CONJUGAISON.** — J'aime la montagne, tu... — Je n'aime pas la montagne, tu... — J'habite la montagne, tu... — Je n'habite pas la montagne, tu... — J'escalade un rocher, tu... — Je n'escalade pas un rocher, tu... — Je franchis un torrent, tu... — Je ne franchis pas un torrent, tu...

III. RÉCITATION

VOSGES

J'ai capté la fontaine
Dans un tuyau de fer.

Fontaine, coule, fontaine,
Dans l'auge de grès rose.
Lance ton jet, rigide
Comme un bâton de verre,
Oblique, tors et tournant,
Lance ton jet, fontaine.

Coule, fontaine, chante,
Près de la maison basse,
Au milieu des prés frais.
Les sapins et les charmes
Et le vent t'accompagnent,
Et les hêtres aussi,
Chante, fontaine, chante.

ANDRÉ SPIRE.
(*Le Secret*, Nouvelle revue française.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les adjectifs numéraux. Le futur simple.

I. RÉCITATION

CHANSON DES ALPES

Les Alpes dans l'espace
Dressent leurs purs sommets ;
La splendeur et la grâce
Les parent à jamais.
Vous seuls savez me plaire,
Neiges, sapins, lacs bleus,
Beaux lacs dont l'eau si claire
Est le miroir des cieux.

J'entends pleurer les sources ;
Doux est leur chant plaintif,
J'aime voir, dans mes courses,
Fuir le chamois craintif.
Surtout j'aime à l'aurore,
L'aigle qui, loin du sol,
Avec un cri sonore
Monte d'un large vol.

M. BOUCHOR.
(*Chants scolaires*, Hachette, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — La colline ou la montagne vue de la plaine. — Un sentier en lacets. — Un piolet. — Un alpiniste. — Une ascension.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une ascension*** (*S'aider de gravures pour illustrer le récit d'une ascension*). — **Sommaire.** — 1. *Le choix du guide*, ses qualités : vigueur, expérience, prudence. — 2. *Les préparatifs* : provisions, habillement, équipement. — 3. *L'ascension*, les *difficultés* : fatigue, froid, mal de montagne ; les *dangers* : pentes escarpées, précipices, crevasses, avalanches, brouillards, tourmentes ; l'*utilisation des outils* : corde, piolet ; *comment on s'abrite* : les refuges, les tentes. — 4. *Le but atteint* : spectacle grandiose, satisfaction.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Une ascension.*** — **Les noms** : un guide, un piolet, un alpiniste, une crevasse, un précipice, un refuge, une avalanche. — **Adjectifs** : une ascension facile, périlleuse ; un guide

SOUCHÉ. La récitation française C. élém. et pet. classes élève....5.50 maître.8.80 C. moy. et sup. élève.... 11.50 maître. 15 fr.

prudent, un sentier escarpé, un panorama grandiose. — **Verbes :** gravir une pente, franchir un torrent, escalader un rocher, contempler un panorama.

4. **EXERCICES.** — 1. **Compléter le texte suivant.** — Les (*alpinistes*) ont fait choix d'un guide et se préparent à faire (*l'ascension*) de la montagne. Chaussés de gros (*souliers*) ferrés, vêtus de chauds (*vêtements*), ils portent sur le dos un (*sac*) gonflé de (*provisions*). A la suite du (*guide*), ils (*gravissent*) les sentiers en lacets, (*franchissent*) les torrents, (*escaladent*) les rochers en s'aidant de leurs (*piolets*). Aux passages dangereux, une (*corde*) solide enroulée à leur (*ceinture*) les relie tous au (*guide*). Parvenus au (*sommet*) du mont, ils contemplent un (*panorama*) grandiose.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN CHAMOIS

A cent mètres au-dessus des chasseurs, les cornes droites, la robe d'un fauve clair, les quatre pieds réunis au bord du rocher, la jolie bête se découpait comme en bois travaillé, les regardant sans aucune crainte.

A. DAUDET.
(*Tartarin sur les Alpes*, Flammarion.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Cha*mois*, au-dessu*s*, bor*d*, bord*ure*. Justifier l'accord : les cornes droite*s*, joli*e*, bête, bois travaill*é*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif numéral ; soulignez cet adjectif (cent* mètres, *quatre* pieds). — 2. *Conjuguez au futur simple :* chasser le chamois.

B. — LE PINSON DES NEIGES

Nous occupions, mes trois frères et moi, un nid bien douillet entre deux branches de sapin. Nous apercevions au-dessus de nous les cimes blanches où scintillaient les glaciers. Au-dessous, entre les montagnes, s'étendait la combe avec ses sapins, ses mélèzes, ses aulnes, ses rochers et quelques taches vertes qui seraient des prairies à la belle saison.

E. PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*, Delagrave.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Étudier : pinson, ni*d*, douill*et*, apercevoir, scintill*er*, combe, mélèze, *aune* ou *aulne*. — *Justifier l'accord :* cime*s*, blanche*s*, scintill*aient*, s'étend*ait*, quelque*s* tache*s* verte*s*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms précédés d'un adjectif possessif et soulignez cet adjectif (mes* frères, *ses* sapins, *ses* mélèzes, *ses* aulnes, *ses* rochers). — 2. *Relevez les noms précédés d'un adjectif numéral et soulignez cet adjectif (trois* frères, *deux* branches.) — 3. *Conjuguez au futur simple :* occuper, apercevoir. *Ajoutez un complément.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Répondre à des questions. — 1. Quels arbres couvrent les flancs et les pentes de la montagne ? (*trouver plusieurs sujets*). — 2. Quels animaux passent la belle saison dans les pâturages de la montagne (*trois ou quatre sujets*). — 3. Quels animaux sauvages vivent dans la montagne (*trois ou quatre noms sujets*).

RÉDACTION. — 1. **Une paire de chaussures de montagne.** — Décrivez une paire de chaussures utilisées pour les courses en montagne. — 1. En quoi sont-elles fabriquées ? (*gros cuir, épais, résistant*). — 2. Comment est la semelle ? (*large, épaisse, débordante*). — 3. Que porte cette semelle ? (*gros clous, crampons*). — 4. Comment se trouve le pied dans cette chaussure ? (*à l'aise, protégé des chocs, des cailloux*). — 5. Quel avantage ont les gros clous et les crampons ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les adjectifs indéfinis. Conjugaison des verbes à la forme passive.

I. RÉCITATION

EN SOUVENIR

Belle montagne, toi, vallée
Où luit un gave d'argent,
Lumière éclatante ou voilée,
Horizon clair ou ciel changeant,

Doux sentier dont le jeu serpente
Et parfois coupe un ruisseau
Et qui monte de pente en pente
Jusqu'aux restes du vieux château.

Hauts noyers qui le soir dans l'ombre
Laissez tomber comme un caillou
Sur l'herbe épaisse molle et sombre,
La noix dont s'entr'ouvre le brou ;

Je vous évoque en ma mémoire,
Source claire, gave glacé,
Où mon souvenir revient boire
L'onde vivante du passé.

H. DE RÉGNIER.

EXPLICATIONS. — **Les idées :** Le poète évoque le pays montagneux où revit le passé et il lui parle : 1. La montagne, son gave, son ciel. — 2. Le sentier sinueux. — 3. Les noyers et leurs fruits. — 4. Douceur du souvenir. — **Les mots :** *lumière voilée*, lumière atténuée et comme tamisée par la brume ou les nuages ; *ciel changeant*, tantôt clair, tantôt nuageux ; *comme un caillou*, lourdement, avec un bruit sec ; *brou :* enveloppe verte de la noix, vulgairement écales ; *évoque*, je fais appel à mes souvenirs ; *boire l'onde vivante, du passé*, jolie comparaison ; l'esprit du poète apaisé satisfait son désir de revoir le passé, il se désaltère aux flots des souvenirs semblables à une onde vive et claire.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Le sommet d'une montagne. — 2. Un troupeau dans la montagne. — 3. Le lit d'un torrent. — 4. Les schlitteurs des Vosges. — 5. Une partie de luge.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une partie de luge*** (*oralement en s'aidant d'une gravure*). — **Sommaire :** 1. **Les joueurs** (**lugeurs**), leurs vêtements : tricots, bonnet de laine, cache-nez, mitaines.

2. **La luge** (**traîneau**) : la caisse, les patins de bois garnis de fer, les sièges.

3. **L'installation des joueurs** : au sommet de la pente, leur position, celui qui assure la direction avec ses jambes tendues.

4. **La descente** : vitesse, direction, virage, chute.

5. **La montée de la luge** : la corde, le halage jusqu'au sommet.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La montagne*** (*vocabulaire analogique*). — **Noms** : un montagnard, un alpiniste, un touriste, des skis, un piolet, une corde, un alpenstock, une luge, des patins. — **Adjectifs :** un site sauvage, ravissant ; un ravin profond, sauvage ; un alpiniste audacieux, téméraire ; un guide expérimenté, prudent. — **Verbes** : monter, gravir, grimper, escalader.

4. **EXERCICES.** — 1. *Employez les verbes suivants :* monter, grimper, gravir, escalader, *dans une phrase renfermant un sujet et un complément bien choisis. Le piéton* (monte) *lentement la côte. Le jeune mousse* (grimpe) *au mât du navire. Le touriste* (gravit) *un sentier escarpé. L'alpiniste* (escalade) *le rocher abrupt.* — 2. **Les suffixes des adjectifs** : *able, ible, eux.* — a. *Formez avec les mots suivants des adjectifs en* **eux** : courage, audace, peur, péril, danger, pierre, roc, neige, nuage, brume. — b. *Formez avec*

IMBERT. Mon ami Koffi, Livre de lecture courante à l'usage des écoles africaines. *C. élém.* 10 fr.

les mots suivants des adjectifs en **able** *ou* **ible** : dourer, redouter, supporter, habiter, nuire, paix, terreur, carrosse, raison, remarquer.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN TOURISTE AUDACIEUX

Il avait fait l'ascension de toutes les principales cimes des Alpes françaises et suisses. Seul, ou attaché par une corde à des guides aussi aventureux, aussi téméraires que lui-même, il avait escaladé des rochers à pic, roulé dans des précipices, bravé les avalanches, traversé d'immenses névés, franchi des moraines, marché des jours entiers sur des glaciers dont les dangereuses crevasses étaient masquées par de fragiles ponts de neige.

E. PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*, Delagrave.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : l'auteur raconte les exploits d'un touriste épris d'excursion dans les montagnes. — **Les mots** : *névés*, amas de neige durcie qui n'a pas encore formé un glacier ; *moraines*, débris de roches qui s'amassent en avant ou sur les côtés des glaciers.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Touri*ste*, ascension, immen*se*, préci*pice*. — *Rapprocher :* escaladé, roulé, bravé, traversé, franchi, marché. — *Justifier :* tou*tes*, marqué*es*.

3. **EXERCICES.** — a. *Analyser le mot :* toutes, *de la 1re phrase.* — 2. *Conjuguez aux temps simples de l'indicatif :* être attaché par une corde à un guide. — 3. *Indiquez comment ont été formés les adjectifs :* aventureux, dangereux (*danger et suffixe* eux ; *aventure et suffixe* eux). — 4. *Formez des adjectifs en* **eux** *avec les noms suivants :* boue (*boueux*), silence (*silencieux*), valeur (*valeureux*), avantage (*avantageux*), épine (*épineux*), doute (*douteux*), fièvre (*fiévreux*), muscle (*musculeux*), nerf (*nerveux*).

B. — UN CHALET DE MONTAGNE

C'était une assez vaste construction en bois sur un socle en maçonnerie. Les murs étaient percés de petites fenêtres aux volets verts ; un balcon de bois découpé faisait le tour de la maison, à l'extérieur, et donnait sur un escalier en bois également.

La façade était garnie de lamelles de bois, et le toit, à double pente, projetait un large auvent qui dépassait le plan des murs et protégeait contre la neige les balcons et l'escalier.

CH. AB DER HALDEN.
(*Hors du Nid*, Bourrelier et Cie.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : description d'un chalet de montagne vu de l'extérieur. Remarquer son adaptation au climat de montagne : le socle, les petites fenêtres, le balcon extérieur, le toit débordant. — **Les mots** : *socle*, partie carrée, peu élevée, qui supporte tout le chalet ; *auvent*, une saillie, le toit se prolonge au delà des murs et fournit un abri contre la pluie, la neige, le vent.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Socle, auvent, plan.* — *Justifier l'accord :* percé*es*, garni*e*.

3. **EXERCICES.** — 1. **« Les murs étaient percés de petites fenêtres aux volets verts. »** *Écrivez cette phrase aux temps simples du mode indicatif et au passé composé* (sont percés, étaient percés, furent percés, seront percés, ont été percés). — 2. *Transcrire le texte au présent de l'indicatif.* — 3. *Trouvez un homonyme de :* plan *et employez-le dans une phrase.* (Plant. — Le jardinier repique des plants de laitue.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **« De mémoire de guide, on n'avait vu un alpiniste pareil. »**

DAUDET.

2. Un touriste audacieux. **« Seul, ou attaché par une corde à des guides aussi aventureux, aussi téméraires que lui-même, il avait** *escaladé* **des rochers à pic,** *roulé* **dans des précipices,** *bravé* **les avalanches,** *traversé* **d'immenses névés,** *franchi* **des moraines,** *marché* **des jours entiers sur des glaciers. »**

E. PÉROCHON.

EXERCICES. — 1. *Imitez la phrase n° 1 et parlez des personnages suivants qui admirent les qualités d'un être ou d'un objet familier à chacun d'eux :* 1. Un cavalier. — 2. Un chasseur. — 3. Un jardinier. — 4. Un automobiliste. — 5. Un pêcheur.

2. *En vous inspirant de la phrase n° 2, énumérez quelques actions accomplies par les ouvriers suivants :* 1. Un cultivateur. — 2. Un forgeron. — 3. Un ébéniste. — 4. Un jardinier.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — **Un buron.** — **« Les bergers vivent loin de tous, rudement logés dans des cabanes construites de blocs de granit et couvertes de larges plaques de schiste, sans cheminée, sans autre ouverture qu'une porte basse, bien que la fraîcheur des matinées et des soirées les oblige à entretenir du feu. Chaque semaine seulement, tantôt l'un, tantôt l'autre, descend pour chercher des vivres. »**

J. DE PESQUIDOUX.
(*Chez nous*, Plon.)

EXERCICES. — 1. **Un voyageur équipé pour une excursion en montagne.** *Vous devez partir en excursion en montagne ; comment vous habillez-vous ? Qu'emportez-vous ?*

2. **Agréments de la montagne.** — *Aimeriez-vous passer vos vacances à la montagne ?*

Sommaire. — 1. Vous aimeriez séjourner à la montagne ; pourquoi ? — 2. Ce que vous verriez. — 3. Ce que vous feriez.

COURS SUPÉRIEUR C. É. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — L'adjectif démonstratif. — **Conjugaison** : Conjugaison interrogative. — **Vocabulaire théorique** : suffixes diminutifs : *et, on, eau.*

I. RÉCITATION

LES MONTS.

Une douceur aussi dans leur grand cœur circule.
La corne pastorale, au fond du crépuscule,
De vallon en vallon sonne en se prolongeant.
Avec la brebis blanche et la chèvre grimpante,
Les vaches des bergers s'égrènent sur la pente ;
Et toute la montagne, où maint troupeau serpente,
Est pleine de cloches d'argent.

Le soir, c'est derrière eux que le soleil se couche...
Alors, la nuit, vêtus d'une ombre plus farouche,
Ils rendent à leurs pieds les coteaux plus tremblants.
Et quand du fond du ciel la filiale aurore
S'avance, d'un premier rayon pur et sonore
Elle va, comme on fait aux vieillards qu'on honore,
Baiser d'abord leurs cheveux blancs.

Les monts ont les glaciers d'argent, les sources neuves
D'où sort la majesté pacifique des fleuves,
Les rocs aériens où l'aigle fait son nid ;
Par les sentiers hardis, fuyant les embuscades,
Les chamois indomptés mènent leurs cavalcades,
Et l'arc-en-ciel qui brille au travers des cascades
Fleurit leurs lèvres de granit.

A. SAMAIN.

EXPLICATIONS. — **Les idées** : 1. Quelle est l'impression générale donnée par la 1re strophe ? (*douceur, tranquillité, paix*). — 2. Quelle idée développe l'auteur dans la 2e strophe ? (*l'effet de l'ombre de la nuit et de la clarté de l'aurore*). — 3. Quels sont les détails qui font le charme et la beauté de la montagne ? (*glaciers, sources, rocs, aigle, chamois, cas-*

CHAPOTOT et MAILLARD. L'ens. de la composition franç. à l'école primaire liv. du maître. 12.50

cades). — **Les mots** : *s'égrènent*, les vaches se dispersent, s'éparpillent (*égrener, dégarnir de grains*) ; *filiale aurore*, l'aurore est fille de la nuit, elle semble en naître ; *cheveux blancs*, allusion aux cimes blanches couvertes de neige ou de glaciers ; *cavalcades*, ébats, courses analogues aux ébats des chevaux (*cavale*). — *Justifier* : glaciers d'argent (*couleurs*) ; sources neuves (*qui coulent pour la première fois*) ; majesté pacifique (*paix*) ; rocs aériens (*air*) ; sentiers hardis, chamois indomptés, lèvres de granit.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire et au cours moyen*).

AUTRES SUJETS. — 1. Un sentier muletier. — 2. Une cascade. — 3. Un cirque. — 4. Un funiculaire ou un téléphérique. — 5. Une usine électrique en montagne.

2. **CHOIX DE MOTS** — ***La montagne.*** (*s'aider de gravures*). — **Noms** : un ballon, un puy, un pic, une aiguille, un massif, une chaîne, un versant, un col, un défilé, une gorge, un cirque, un funiculaire, un téléphérique, des barrages, des réservoirs, des turbines. — **Adjectifs** : des neiges éternelles, un point culminant, une table d'orientation, un versant abrupt, un défilé resserré, un spectacle féerique. La force hydraulique, la houille blanche, une usine hydro-électrique. — **Verbes** : les sommets se dressent, se hérissent, se profilent ; l'ingénieur capte un torrent, en régularise le débit, aménage une usine ; la chute d'eau actionne les turbines.

3. **EXERCICE.** — 1. **Famille du mot : mont.** — a. *Établir la liste des mots usuels de la famille de :* mont ; *soulignez le suffixe des dérivés et le préfixe des composés* (mont, mont*icule*, mont*ueux*, mont*agne*, mont*agneux*, mont*agnard*, mont*ée*, mont*eur*, mont*age*, mont*ure*, *a*mont, *a*monceler, *dé*monter, *dé*montable, *pro*montoire, *sur*monter, *in*surmontable). — b. *Donnez deux synonymes de :* amonceler *et employez chacun d'eux dans une phrase* (entasser, empiler). — c. *Donnez le sens des expressions :* monter sur le trône, monter la garde, monter sa maison. — 2. **Suffixes diminutifs** : a. *Formez des diminutifs des noms suivants et soulignez le suffixe :* chaîne (*chaînon, chaînette*), chèvre (*chevreau, chevrette*), loup (*louveteau*), côte (*coteau*), val (*vallon*), aigle (*aiglon*), ours (*ourson*), oiseau (*oisillon, oiselet*), agneau (*agnelet*). — b. *De quels noms les mots suivants sont-ils des diminutifs :* monticule (*mont*), crochet (*croc*), ânon (*âne*), denticule (*dent*), vermisseau (*ver*), gloriole (*gloire*), bestiole (*bête*), levraut (*lièvre*), globule (*globe*), fossette (*fosse*) ?

III. ORTHOGRAPHE

A. — PAYSAGE DE MONTAGNE

Il souffle un vent dur qui rase la terre avec colère parce qu'il ne trouve pas à se loger dans le feuillage des grands arbres. Je ne vois que des sapins maigres, longs comme des mâts, et la montagne apparaît là-bas, comme le dos décharné d'un éléphant. C'est vide, vide, avec seulement des bœufs couchés et des chevaux plantés debout dans les prairies. Mais, peu à peu, cet air cru des montagnes fouette mon sang et me fait passer des frissons sur la peau. J'ouvre la bouche toute grande pour le boire, j'écarte ma chemise pour qu'il me batte la poitrine. Est-ce drôle ? Je me sens, quand il m'a baigné, le regard si pur, la tête si claire !

S'il monte une fumée, c'est une gaîté dans l'espace ; elle monte, comme un encens, du feu de bois mort allumé, là-bas, par un berger.

J. VALLÈS.
(*L'Enfant*, É. Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : la montagne est nue, sèche, désolée ; trouvez les expressions qui le montrent (pas de feuillage ; sapins *maigres, longs* comme des mâts, dos *décharné, vide*, une fumée est une gaîté). — **Les mots** : *raser*, passer à la surface en enlevant ce qui s'y trouve (rasoir) ; *fouette*, active la circulation du sang ; *encens*, parfum brûlé en signe d'adoration.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Encens, apparaître (it), éléphant, frisson. — *Justifier :* à se loger, bœufs couchés, chevaux plantés. — *Conjuguer :* qu'il me batte (subjonctif présent).

3. **EXERCICES.** — 1. *Dans les expressions suivantes, remplacez l'adjectif par un adjectif équivalent :* un vent dur (*un vent âpre, froid*) ; des sapins maigres (*chétifs, rabougris*) ; cet air cru (*vif, violent*). — 2. *Analysez les mots de l'expression :* cet air cru. — 3. *Relevez les noms de la 1re phrase et accompagnez chacun d'eux de l'adjectif démonstratif qui convient* (*ce* vent, *cette* terre, *cette* colère, *ce* feuillage, *ces* arbres). — 4. **« Il souffle un vent dur. »** *Écrivez cette phrase à la forme interrogative et à tous les temps du mode indicatif.* (Souffle-t-il...).

B. — CHALETS SUISSES

Les villages sont groupés au pied de quelques cascades et abrités des avalanches par des forêts de sapins. Les maisons de ces villages sont construites en solives et en planches de ce même arbre qui les protège contre l'écroulement des neiges, couvertes par un toit de bois qui déborde comme les ailes d'un chapeau. Des degrés extérieurs ornés de rampes en arabesques montent du pavé à l'étage supérieur. Des portes surmontées de niches donnent entrée aux chambres hautes. Des fenêtres en treillis les éclairent. De longues galeries à balustrades gothiques circulent en plein air autour de la maison. Des branches et des éclats de sapin rangés sous la galerie forment un bûcher préparé pour l'hiver. A côté de ce bûcher s'ouvrent les portes à deux battants de longues et larges étables planchéiées de dalles de sapin lavé... On sent l'opulence dans la simplicité.

LAMARTINE.
(*Vie des hommes illustres.*)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : 1. Où sont bâtis les villages ? (*cascades, forêts*). — 2. Comment sont les chalets ? (*bois, toit*) — 3. Relevez quelques détails qui montrent leur cachet artistique (*rampes, niches, galeries*) ; leur opulence (*bûcher, étables*). — **Les mots** : *arabesques ;* qui fait songer aux ornements arabes, entrelacements de figures ; *niches*, enfoncement dans un mur, destiné ici à recevoir des statues ; *treillis*, fermeture à barres formant des mailles en losange ; *gothiques*, qui rappellent l'ogive et les ornements qui accompagnent ce style ; *opulence*, surabondance de biens.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Treillis, balustrade, gothique ; opulence. Rapprocher : groupés et abrités, construites et couvertes. — *Justifier :* planchéiées, qui les protège, s'ouvrent.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms précédés d'un adjectif démonstratif et analysez cet adjectif* (*ces* villages, *ce* même arbre, *ce* bûcher). — 2. **« On sent l'opulence dans la simplicité. »** *Transcrivez cette phrase à la forme interrogative aux temps du mode indicatif.* — 3. *Décomposez en propositions la 2e phrase du texte et indiquez leur nature et leur fonction.* (1. Les maisons... ce même arbre, couvertes par un toit de bois, prop. principale. — 2. Qui les protège contre... neiges, prop. subordonnée, complément de arbre. — 3. Qui déborde... chapeau, prop. subordonnée, complément de toit de bois.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE
LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Une partie de luge** (*ou de ski*). — *Voir Sommaire dans* Vocabulaire. Élocution. *Sujet développé* (Cours moyen).

2. *Racontez de mémoire l'aventure de « La Chèvre de M. Seguin », d'*Alphonse Daudet.

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'Application (*Saint-Lô*).

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la composition française, *Cours élémentaire* élève.... 6.80 maître. 10.50

Idées générales. — Aptitudes agricoles généralement médiocres (nature du terrain et rigueur du climat). Richesse du sous-sol, les bienfaits du volcanisme.

Région peu peuplée, mais ne méritant plus la réputation de pôle répulsif de la France.

Gravures. — COLLECTION BEAU : Une exploitation à ciel ouvert (Decazeville). Foire à Charolles. Vues du Creusot et de la manufacture de Saint-Étienne.

Les ressources. — A. **Agriculture.** — Des forêts variées, un élevage prospère et des cultures pauvres. La forêt morvandelle fournissait le bois de chauffage à l'agglomération parisienne (le flottage). Aujourd'hui, elle fournit les bois de charpente, les traverses des chemins de fer et les poteaux télégraphiques.

L'ÉLEVAGE. — « C'est le pays de peuplement de nos bovins français ; leur pays d'émission, la première région de la France et certaines régions, le Cantal, par exemple, vit uniquement de son bétail. « Il est à remarquer que plus la région est pauvre, moins la spécialisation existe entre races de travail, de boucherie... Les principales races sont : le Salers, le Limousin, le Charolais, l'Aubrac. Les habitants continuent la pratique de *l'embouche*. »

Les Causses élèvent des moutons et l'Aveyron occupe le premier rang en France, avec un nombre de têtes double de celui du département du Rhône, qui est au deuxième rang.

Les volailles du Vivarais sont réputées ; les Cévennes méridionales, élèvent les vers à soie.

LES FROMAGES, « principale production de la montagne et base de l'alimentation du montagnard », restent le produit essentiel de l'élevage. Mentionnons, outre le cantal, le saint-nectaire, le fromage de Roquefort fait avec le lait de brebis, « dont l'affinage ne peut être pratiqué que dans les fameuses caves naturelles, au flanc du petit Causse de Combalou contre lequel s'abrite Roquefort ».

LES CULTURES. — Le blé est cultivé dans la Limagne et les régions volcaniques. Le seigle convient bien aux terres et c'est en France le département de la Corrèze qui occupe le premier rang. Les betteraves viennent bien en Limagne et la pomme de terre, cultivée un peu partout, mais surtout en Limousin, sert à l'engraissement des porcs. Les arbres fruitiers disséminés dans les champs constituent une ressource sérieuse et une parure pour la Limagne.

B. **Industrie.** — Favorisée par la richesse du sous-sol en houille et la présence de nombreuses chutes d'eau. Des bassins se trouvent sur le pourtour du massif, dans les dépressions (Creusot, Saint-Étienne, Alais, Carmaux). Le plus riche, le bassin de la Loire, qui fournit annuellement près de 4 millions de tonnes, s'étend sur une trentaine de kilomètres de longueur et une douzaine de large. Malgré l'irrégularité des couches, la variété des charbons permet de satisfaire aux exigences du centre industriel de la Loire et des départements limitrophes.

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE est représentée par les hauts fourneaux du Creusot, de Saint-Étienne, centres favorisés autrefois par l'existence de minerais de fer, par ceux du Gard et les forges de Decazeville.

Les moutons des Causses, du Limousin, ont de bonne heure aidé à l'établissement de tissages dans le Massif Central et, tandis que Roanne et Tarare travaillent le coton, l'industrie textile pratique le « délainage » à Mazamet. On y reçoit non plus les balles de laines, mais

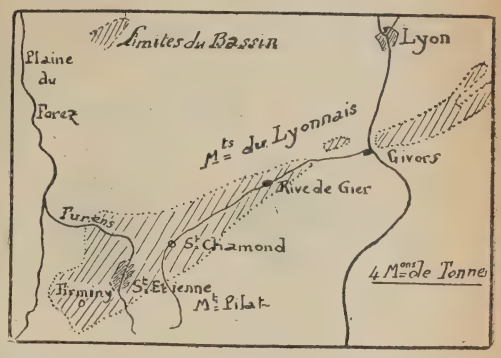

« les peaux de moutons, les « cuirots » et l'activité industrielle est faite à la fois de la préparation des peaux, du lavage et du peignage de la laine.

Saint-Étienne doit sa renommée aux rubans de soie, et l'industrie du caoutchouc s'est développée aux environs de Clermont.

C. **Les richesses thermales.** — « En couronne autour du Puy de Dôme comme centre, nous trouvons : une eau arsenicale type : La Bourboule « le paradis des enfants » ; une eau chlorurée magnésienne : Chatel-Guyon, la « capitale du ventre » ; une eau alcaline et ferrugineuse, siliceuse, type : le Mont-Dore, « providence des asthmatiques » ; une eau carbogazeuse, bicarbonée : Royat, « l'horloger du cœur » ; une eau chlorurée, unique au monde dans sa spécialisation rénale, Saint-Nectaire, la « garde du rein ».

Mme OZOUF.

Y ajouter : Vichy, « la reine du foie », avec l'abondance incroyable de son bassin, véritable lac hydrominéral souterrain qui s'épanche au dehors par plus de 50 jaillissements sur un parcours de 10 à 15 kilomètres.

La population. — Cette région compte à la fois les départements les moins peuplés (Lozère : 19), des régions déshéritées (moins de 10 habitants au kilomètre carré sur le Causse Méjean) et des centres de population dense : grasses plaines et foyers industriels (bassin de la Loire : 138). La densité moyenne atteint 50 habitants au kilomètre carré environ.

L'ÉMIGRATION. — De tous temps la montagne a envoyé ses fils vers les plaines faciles et aujourd'hui, malgré la vie plus aisée, les foires et les routes connaissent toujours les Auvergnats.

« A Paris, ils sont plus nombreux que jamais : ils sont marchands de vin, marchands de lait, marchands de charbon, souvent les trois ensemble ; ils étaient cochers, ils sont devenus chauffeurs. Sans doute chaque cité ne les voit pas tous revenir fidèlement à leurs montagnes, mais bien rares sont ceux qui n'y viennent pas finir leurs jours... »

LES VILLES sont situées à la base des collines. La principale est Clermont-Ferrand (103 000 habitants). Célèbre par ses pâtes de fruit, son industrie du caoutchouc, de l'automobile, sa taille de pierres précieuses...

Citer encore Saint-Étienne, « la ville noire », avec ses 190 000 habitants et sa populeuse banlieue. Limoges, capitale du Limousin (porcelaines, papeteries, cordonneries)...

E. FAUVE, *Directeur de cours complémentaire*.

COSMOS. Cartes murales scolaires, double face n° 1. 25 fr. Autres numéros : chac. 27.50

DESSIN

Planche 6

COURS ÉLÉMENTAIRE

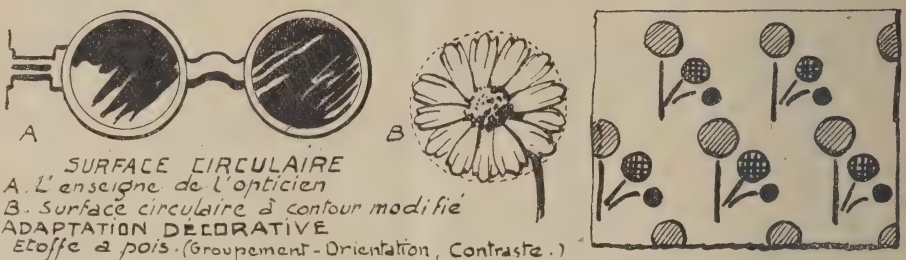

SURFACE CIRCULAIRE
A. L'enseigne de l'opticien
B. Surface circulaire à contour modifié
ADAPTATION DÉCORATIVE
Etoffe à pois. (Groupement - Orientation, Contraste.)

COURS MOYEN

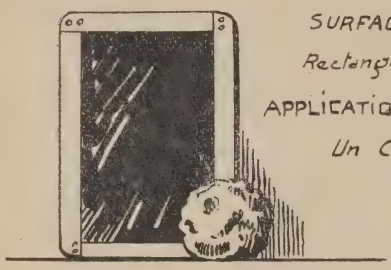

SURFACE et VOLUME
Rectangle et Sphère.
APPLICATION DÉCORATIVE
Un Carrelage

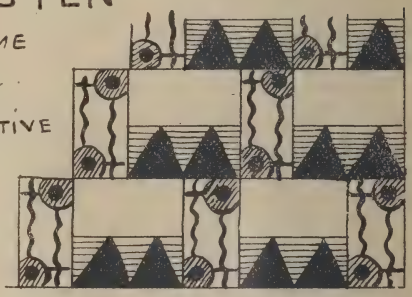

COURS SUPÉRIEUR (C.E.P.E.)

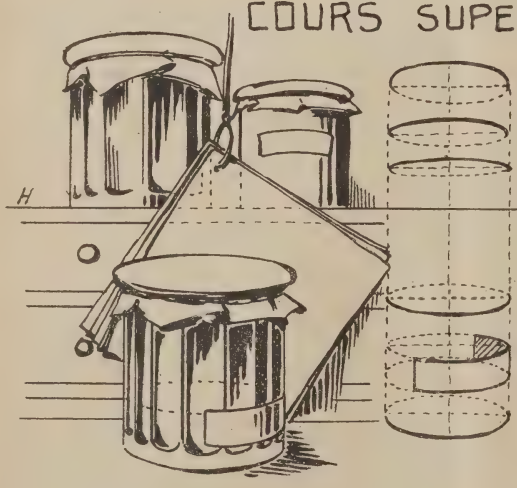

SECTION HORIZ.le DU CYLINDRE

OBSERVONS la diminution en largeur que présentent les facettes latérales, aussi bien dans le Dessin à Vue que dans le Relevé Géométral

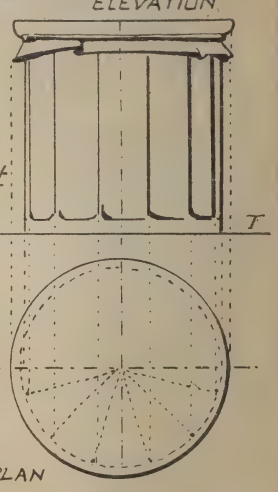

Cours moyen et cours supérieur.

C. M. — *Rapport de proportions.* — *A.* Un sac de classe suspendu.
B. Un écolier vu de dos et tenant son sac à la main.

C. S. — *A.* Une route plantée d'arbres. *Y placer trois personnages à des éloignements différents.*
B. Le poteau indicateur au croisement de deux routes.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.

COULEURS F. N.

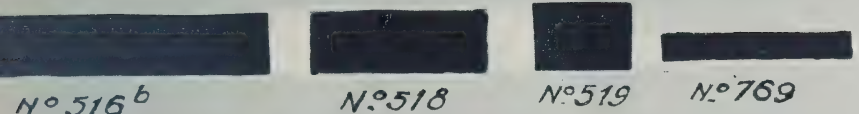

N° 516 b N° 518 N° 519 N° 769

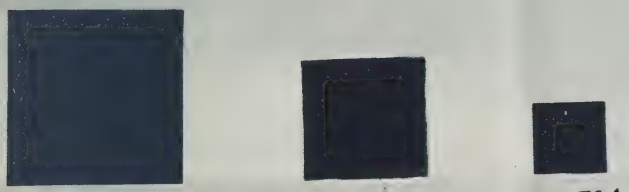

N° 513 N° 1507 N° 514

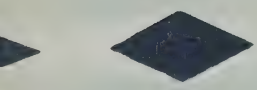

N° 1510

N° 767 N° 525 N° 1512 N° 526 N° 768

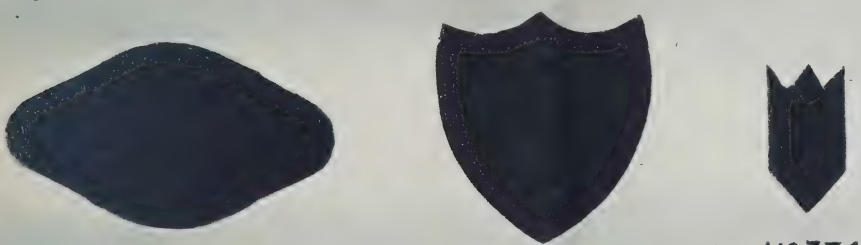

N° 761 N° 762 N° 771

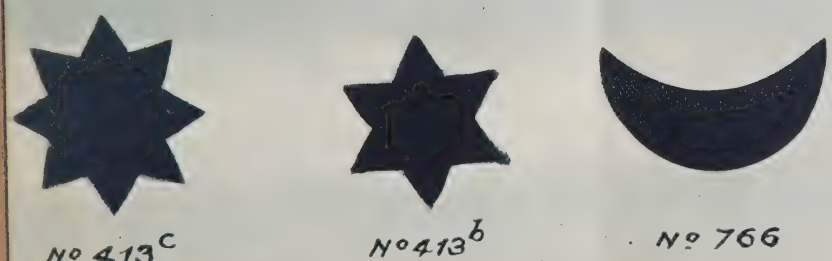

N° 413 c N° 413 b N° 766

en vente par la Librairie Nathan. Toutes ces gommettes se font dans les couleurs suivantes : noir, bois, bleu
les demandes, **le numéro** (qui indique nettement forme et grandeur) et **la couleur désirée.** Sauf indication
es prix du Matériel F. N. (Envoi gratuit sur demande.) Voyez aussi page VII de ce numéro.

NOS VIGNET

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VI

Le célèbre Sacre de Charles VII, étant donné les circonstances, s'effectua sans aucune pompe,
cortège pénétra à cheval dans la cathédrale, les écclésiasti

Cette planche, accompagnée d'un commentaire, paraît en doubl

Cours moyen.

S D'HISTOIRE

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

LE SACRE DE CHARLES VII A REIMS

. REIMS (17 JUILLET 1429)

décorations des rues et sans déploiement de tapisseries. Il offrit ceci de caractéristique, que le compris, et ne mit pied à terre qu'à l'entrée du chœur.

dans le n° 7 de la « Documentation Scolaire par l'Image ».

Procédé et reproduction interdits.

LES GOMMETTES EN

N° 515

N° 516

N° 517

N° 520

N° 521

N° 1508

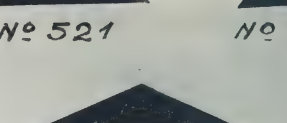

N° 765

N° 1509

N° 760

N° 1511

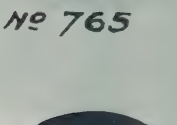

N° 763

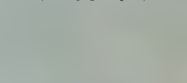

N° 764

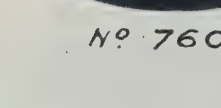

N° 1514

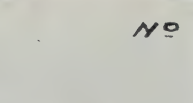

N° 522

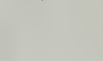

N° 523

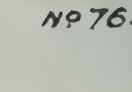

N° 524

N° 773

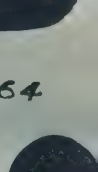

N° 77

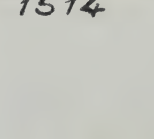

N° 772

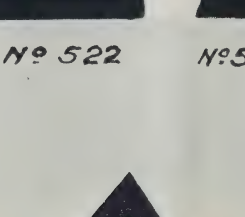

N° 413

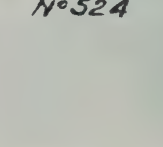

N° 413 a

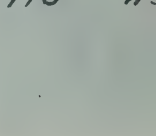

N° 1513

Dans cette planche, vous trouvez réunies toutes les formes de gommettes actuellement fabriquées et mise
vif, bleu clair, rouge, rose, bouton d'or, orange, vert foncé, vert clair, violet, mauve. Bien préciser, dans
contraire, les gommettes sont envoyées **assorties de couleurs.** Consultez la **Référence**

7. *Transformez en litres : 1 dm³, 12 dm³, 50 dm³, 1 m³, 3 m³, 10 m³.*

8. *Combien y a-t-il de m³ dans un hl ? dans un dal ? Réponse en fraction.*

9. *Un angle droit vaut 90°. Que vaut la moitié, le tiers, le cinquième, le sixième, le dixième d'un angle droit ?*

10. *Additionner : 12° 14′ 16″ + 38° 10′ 4″.*

11. *Faire la soustraction suivante : 89° 12′ 15″ — 72° 9′ 6″.*

12. *Quel est le tiers d'un arc de 36° 12′ 9″ ?*

13. *Un angle vaut 17° 4′. Que valent deux angles semblables ?*

B. Problèmes.

1. **Les fractions.** — a. *J'achète 125 l. de vin à 3 f. $\frac{1}{4}$ le l. Combien dois-je payer ?* RÉPONSE. → **406 f. $\frac{1}{4}$.**

b. *Chaque fois qu'on respire, on introduit dans les poumons $\frac{4}{9}$ de l. d'air. Comme on respire en moyenne 23 fois par minute, combien de litres aspire-t-on en 15 minutes ?* RÉPONSE. → **153 l. $\frac{3}{9}$.**

c. *La crème donne environ $\frac{7}{24}$ de son poids de beurre. Quel poids de beurre fera-t-on avec 3 600 g. de crème ?* RÉPONSE. → **1 050 g.**

d. *La flanelle, au lavage, perd les $\frac{2}{45}$ de sa longueur. Un marchand achète 90 m. de flanelle neuve pour 567 f. Il la fait laver. A combien lui revient le mètre de flanelle lavée ?*

Indications. — *Il reste après lavage $\frac{43}{45}$ de la longueur ou :*

$$\frac{90 \text{ m.} \times 43}{45} = 86 \text{ m.}$$

Le mètre de flanelle lavée revient à :

$$567 \text{ f.} : 86 = \textbf{6 f. 59.}$$

e. *On fait des confitures avec 6 kg. de raisins qui donnent $\frac{5}{6}$ de leur poids en jus. On mélange ce jus avec un poids égal de sucre. A la cuisson le mélange perd $\frac{3}{10}$ de son poids. Sachant que 1 l. de confiture pèse 1 kg. 250, trouver combien il faudra de pots de 2 dl. pour contenir ces confitures.*

Indications. — *Poids du jus :* $\frac{6 \text{ kg.} \times 5}{6} = 5 \text{ kg.}$

Poids du jus et du sucre : 10 kg.

Perte à la cuisson $\frac{3}{10}$.

Il reste $\frac{7}{10}$ ou $\frac{10 \text{ kg.} \times 7}{10} = 7 \text{ kg.}$

Nombre de litres de confiture.

$$1 \text{ l.} \times 7 : 1{,}25 = 5 \text{ l. } 6 = 56 \text{ dl.} = \textbf{28 pots de 2 décilitres.}$$

f. *Un épicier achète 35 kg. de café vert à 9 f. 25 le demi-kilogramme. Il vend le café torréfié à raison de 2 f. 80 l'hectogramme. Combien gagne-t-il en tout sur cette vente, sachant que le café vert perd $\frac{1}{4}$ de son poids à la torréfaction ?*

Indications — *Prix d'achat du café vert :*

$$9 \text{ f. } 25 \times 70 = 647 \text{ f. } 50.$$

Nombre de kg. de café torréfié :

$$\frac{35 \text{ kg.} \times 3}{4} = 26 \text{ kg. } 250.$$

Prix de vente du café torréfié :

$$28 \text{ f.} \times 26{,}250 = 735 \text{ f.}$$

Gain : 735 f. — 647 f. 50 = **87 f. 50.**

2. **Volumes et capacités.** — a. *Un réservoir d'eau en forme de parallélépipède rectangle mesure 2 m. 80 sur 1 m. 95 sur 1 m. 60. Combien de litres contient-il lorsqu'il est rempli aux $\frac{4}{5}$.* RÉPONSE. → **6 988 l. 8.**

b. *On veut creuser une citerne qui puisse contenir 40 hl. d'eau. La maçonnerie occupe 1 600 dm³. Combien de m³ de terre devra-t-on enlever ?* RÉPONSE. → **5 m³ 600.**

c. *Un robinet fournit 4 l. 5 d'eau par minute. On le laisse couler pendant 6 h. 25 minutes. Combien faudrait-il encore de litres pour remplir un bassin qui peut contenir 2 m³ 80 dm³ ?* RÉPONSE. → **357 l. 5.**

Indications. — *6 h. 25 m. = 385 minutes.*

Le robinet laisse couler :

$$4 \text{ l. } 5 \times 385 = 1\,732 \text{ l. } 5.$$

Il faut encore pour remplir le bassin :

$$2\,090 \text{ l.} — 1\,732 \text{ l. } 5 = \textbf{357 l. 5.}$$

3. **Les arcs.** — a. *Combien manque-t-il à un angle de 18° 43′ 17″ pour égaler un angle droit ?* RÉPONSE. → **71° 16′ 43′.**

b. *Quelle est la longueur d'un arc de 60° dans une circonférence de 47 m. 124 ?* RÉPONSE. → **7 m. 856.**

c. *Quelle est en kilomètres la distance de Dunkerque à Barcelone ? Ces deux villes sont sur le méridien de Paris. La latitude de Barcelone est 41° 22′ et celle de Dunkerque 51° 2′.* RÉPONSE. → **1 074 km.**

d. Exercice pratique. — *Avec un rapporteur gradué, construire un rapporteur sur carton. Chaque élève devra s'en confectionner un. Ce sera un exercice de travail manuel très éducatif.*

e. *Ce rapporteur servira pour les exercices suivants :*

1. *Mesurer un angle donné ;*
2. *Construire un angle de tant de degrés ;*
3. *Construire un angle de 90° ;*
4. *Construire des angles aigus donnés ;*
5. *Construire des angles obtus donnés ;*
6. *Construire un angle qui soit la somme de deux autres ; la différence de deux autres ;*
7. *Construire l'angle complémentaire d'un angle donné, c'est-à-dire un angle qui, ajouté à l'angle donné, forme un angle de 90° ;*
8. *Construire l'angle supplémentaire d'un angle donné, c'est-à-dire un angle qui, ajouté à l'angle donné, égale 180°.*

f. *Deux points A et B placés sur un même méridien sont distants de 800 km. Calculer en degrés et en minutes la valeur de 800 km.*

Indications. — *360° du méridien mesurent 40 000 km.*

x° du méridien mesurent 800 km.

800 km. valent en degrés :

$$\frac{360° \times 800}{40\,000} = 7° 12′.$$

V. Les densités. (Cours supérieur.)

1. **Pesons** successivement 1 dm³ d'eau ; 1 dm³ de bois ; 1 dm³ de fer. Nous trouvons : poids d'un dm³ d'eau : 1 kg. ; poids d'un dm³ de bois : 0 kg. 8 ; poids d'un dm³ de fer : 7 kg. 8. Si nous pesons 2 dm³ d'eau, nous trouvons 2 kg. ; 2 dm³ de bois : 1 kg. 6 ; 2 dm³ de fer : 15 kg. 6.

2. **La densité** est le rapport constant entre la masse d'un certain volume de corps et la masse du même volume d'eau. Exemple : densité du bois : $\frac{0{,}8}{1}$ ou $\frac{0{,}8 \times 2}{2}$.

3. **Calcul du poids d'un corps.**

Densité × volume = poids.

Les poids et les volumes doivent être exprimés en unités correspondantes.

4. **Problèmes.** — 1. *Calculer le volume et le poids d'une poutre de chêne de 5 m. 80 de long et de 0 m. 56 sur 0 m. 57 d'équarrissage. La densité du chêne est 0,73.* RÉPONSES. → **2 m³ 1489 ; 1 568 kg. 697.**

2. *La densité du lait pur est 1,03. On m'en a fourni ce matin 4 litres qui pesaient 4 108 g. Le laitier avait-il mis de l'eau dans ce lait ? Quelle quantité ?* RÉPONSE. → **0 l. 4.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

LALLEMENT, Pour expliquer l'arithmétique des petits en images sans paroles 4.60

LA CLASSE DU SOIR

Les assolements.

I. Généralités.

Définitions. — La rotation est la succession des cultures sur un même terrain. Elle sera de deux ans, de trois ans ou plus, suivant que les mêmes plantes seront cultivées à la même place tous les deux ans, trois ans ou davantage.

Lorsqu'une rotation a été choisie, l'agriculteur doit répartir toutes les plantes de cette rotation entre les différentes terres de son domaine, de façon à avoir tous les ans la même production de chacune des cultures. Cette opération s'appelle faire l'assolement du domaine et, si le résultat est consigné dans une carte ou sur un registre, on a le plan d'assolement.

En pratique, les mots assolement et rotation sont confondus et l'usage veut que le mot assolement soit toujours employé à la place du mot rotation. On dit donc assolement biennal, triennal, de quatre ans, etc...

Groupes de plantes. — Les plantes qui entrent dans les assolements forment cinq grands groupes:

1° Les céréales, plantes salissantes à racines superficielles ;

2° Les plantes sarclées à racines généralement pivotantes, plantes nettoyantes en raison des sarclages qu'on leur applique ;

3° Les prairies artificielles, plantes enrichissantes ;

4° Les fourrages annuels ;

5° Les prairies temporaires qui permettent le repos du sol pendant plusieurs années.

Règles à suivre. — Dans le choix d'un assolement, on doit, autant que possible, observer les règles suivantes :

1° Ne pas cultiver deux années de suite la même plante ;

2° Ne pas cultiver, plus de deux années consécutives, des céréales sur le même sol : dans ce cas, faire alterner une céréale d'automne avec une céréale de printemps. Exceptionnellement, l'avoine d'hiver réussit bien après un froment ou un seigle ;

3° La culture des céréale, plantes salissantes, doit alterner avec la culture des plantes sarclées, plantes nettoyantes ;

4° Faire alterner autant que possible les plantes à racines pivotantes (trèfle, luzerne, sainfoin, betterave), avec les plantes à racines superficielles (céréales) ;

5° Lorsque le sol est fatigué par une longue succession de cultures épuisantes (céréales ou plantes sarclées avec fumures insuffisantes), l'enrichir par des prairies artificielles ou le laisser se reposer par la prairie temporaire :

6° Espacer le plus possible les cultures de légumineuses ;

7° Quand le sol se trouve infesté par les mauvaises plantes à un point tel que la culture est peu rémunératrice, il ne faut pas hésiter à faire une jachère, à moins que les conditions économiques ne le permettent pas. Dans ce dernier cas, on peut faire deux plantes sarclées successivement.

II. Les différents assolements.

Assolements biennal et quadriennal. — Dans ces assolements, la moitié du domaine est consacrée à la culture d'une céréale panifiable (blé ou seigle). L'assolement biennal, à l'origine, faisait alterner le céréale et la jachère. Mais, la population étant devenue plus nombreuse, il a fallu utiliser le sol tous les ans et remplacer la jachère par une autre culture.

En général, l'assolement de quatre ans a remplacé presque partout celui de deux ans en raison de la nécéssite où se trouve l'agriculteur de cultiver des racines ou des tubercules pour le bétail et de produire un autre grain que le seigle ou le froment.

La rotation se présentera donc comme suit :

1re année : céréale panifiable d'hiver (blé ou seigle);
2e année : céréale de printemps ou avoine d'hiver ;
3e année : céréale panifiable ;
4e année : plante sarclée.

Cet assolement, qui ne produit que peu de fourrage pour les animaux, ne convient que dans les pays où il existe, à côté des terres arables, une quantité de prairies suffisante pour fournir le fourrage nécessaire.

On peut aussi lui reprocher de faire revenir trop souvent le blé à la même place et de cultiver pendant la première partie de la rotation trois céréales de suite.

Assolement triennal — Il dérive probablement aussi de l'assolement biennal. Certaines terres fertiles se laissent facilement envahir par les mauvaises herbes, de sorte qu'après un blé et une avoine elles se trouvent trop sales pour qu'on puisse leur confier à nouveau une céréale. La culture d'une plante sarclée s'impose pour préparer un nouveau blé.

On comprend aisément que l'assolement triennal n'est possible que si l'on trouve un débouché pour la plante sarclée, car celle-ci est produite en trop grande quantité pour être consommée à la ferme. C'est donc surtout dans les régions betteravières que cet assolement sera pratiqué avec fruit.

REMARQUE. — Les assolements que nous venons de citer ne sont pas les seuls : ils peuvent être modifiés suivant les besoins de l'agriculteur, ses moyens d'action ou les débouchés offerts à ses produits. Un assolement arrêté d'une façon rigoureuse n'est pas indispensable à une bonne culture, mais, dans un grand domaine, il est presque une nécessité. Un plan d'assolement bien étudié permettra de répartir régulièrement et méthodiquement toutes les cultures sur l'ensemble de l'exploitation.

III. Culture dérobée et jachère.

Culture dérobée. — En général, on ne cultive qu'une seule plante par an dans une même terre. Mais, dans les contrées où les terres ont beaucoup de valeur, on fait produire au sol, quand cela est possible, deux récoltes par an au lieu d'une ; la seconde récolte, qui est prise par surcroît, s'appelle récolte dérobée.

Les plantes qui peuvent donner une récolte dérobée doivent être suffisamment résistantes aux froids de l'automne ; leur développement doit être très rapide. Tel est le cas des navets, des raves qui, dans beaucoup de régions, sont cultivés après les céréales, et récoltés avant l'hiver.

La culture dérobée épuise évidemment le sol en tous ses éléments nutritifs ; mais la terre produit deux récoltes dans un an au lieu d'une et c'est là un grand avantage. De plus, la terre étant constamment couverte de végétaux, ne perd presque pas d'azote ; l'azote nitrique formé est utilisé par les plantes qui croissent dans le sol, et il n'est pas perdu.

La jachère. — Pendant l'année de jachère, le sol ne porte point de récolte ; il reçoit divers labours ; on y introduit même du fumier. Mais tous ces soins lui sont donnés pour rendre plus abondante la récolte de blé qui suit la jachère.

La récolte de blé a donc à supporter de grands frais : frais de culture de la jachère, valeur locative du sol pendant deux ans. De plus, pendant la jachère nue, le sol perd de l'azote sous la forme d'azote nitrique et de la chaux sous la forme de calcaire.

La jachère nue est donc épuisante et non améliorante : il est toujours avantageux de la remplacer par une jachère verte sur laquelle on cultive des légumineuses pouvant servir d'engrais vert ou de fourrage : pois, vesce, etc... Même dans ce dernier cas, la récolte n'est pas vendable et la jachère coûte toujours plus qu'elle ne rapporte. Il ne faut donc y avoir recours que rarement et uniquement pour les terres pauvres ou éloignées.

BEAUNE.
Instituteur (Haute-Loire).

PROFIT et VIVIEN. Le dessin appliqué sans outillage coûteux..... Broché. 10 50 Relié.... 12.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Fil et tissu de laine.

MATÉRIEL. — *a.* Élèves : Fils de laine de différentes couleurs. Feuille de papier blanc. Morceau de drap, de tricot.

b. Maître : Laine brute. Laine lavée. Coton hydrophile. Fils de laine de différentes couleurs. Feutre. Drap. Tricot. Gravures représentant des moutons de différentes races. Bougie.

I. Examinons un fil de laine.

Très léger. Beaucoup de fils très fins, souples, s'en détachent. Si l'on appuie, il reprend sa forme quand on le lâche. Tirer légèrement sur chaque extrémité d'un fil ; les petits fils se serrent, puis reprennent leur place quand on cesse de tirer (élasticité). Le gros fil est formé de petits fils tordus ensemble.

Avec nos doigts, détachons quelques brins ; constatons leur finesse, leur légèreté. Ils n'ont que quelques centimètres de longueur. Ils sont frisés, s'emmêlent facilement.

D'où provient la laine ? → C'est la toison des moutons. Tous les moutons n'ont pas une laine aussi fine. Certains (mérinos) ont une laine plus longue que celle des moutons que nous voyons ordinairement dans nos campagnes. (Gravures.)

D'autres animaux portent-ils de la laine ? → Oui, mais elle est beaucoup moins fine : chameaux par exemple.

On tond les moutons au commencement de l'été. Pourquoi ? → Température plus élevée, donc moins de danger que les moutons prennent froid.

Voici de la laine brute.

Mêmes poils très fins, ondulés. Mais la couleur est d'un gris sale. (Comparer avec de la laine blanche.) Cette laine est un peu grasse (*suint*).

Quand la laine a été coupée, on l'a ensuite bien nettoyée avec de la lessive.

Voici de la laine lavée. → Constater la différence de couleur avec la laine brute. Par des procédés de décoloration, on peut obtenir de la laine très blanche (échantillons).

Quand la laine est bien nettoyée, on la carde. La cardeuse, sorte de peigne aux dents très nombreuses (voir chez le bourrelier du village), sépare bien les fils, enlève les corps étrangers.

On la teint ensuite. Puis on réunit les brins ensemble en les tordant de façon à faire des fils. L'épaisseur des fils dépend de la quantité de brins de laine.

Dans certaines campagnes, on file la laine à la main. (Quenouille et fuseau.) Le plus souvent, elle est filée mécaniquement dans des filatures. On la vend au poids.

II. Laine et coton.

Ne confondons pas le coton et la laine.

Voici du coton hydrophile. Remarquez les brins, très fins également, mais plus rectilignes que ceux de la laine.

Le coton provient d'une plante qui pousse dans certains pays chauds ; les poils fins que vous voyez entouraient la graine d'un arbuste, le cotonnier.

Sur la flamme de la bougie, je place une petite quantité de coton. Il s'enflamme, brûle sans fumée et sans odeur presque entièrement (origine végétale).

La laine brûle moins bien, avec une fumée abondante, rappelant l'odeur de la corne brûlée. Il reste un résidu noir charbonneux (origine animale).

III. Des tissus de laine.

Les fils de laine servent à faire des tissus utilisés dans la confection des vêtements.

Voici du *drap*. Sur le bord, nous pouvons enlever un ou plusieurs fils avec lesquels il a été tissé. Constatons, là aussi, la présence des fils de laine très fins, à l'aspect caractéristique.

Voici du *feutre*. Mélangés à des brins de laine, d'autres poils (de lapin, par exemple) ont été pressés pour former le feutre.

Voici du *tricot*. Les fils épais de laine ont été tricotés en mailles plus ou moins serrées. Ce tricot est élastique, donc s'adapte bien au corps sans trop le serrer.

Il conserve à notre corps sa chaleur. Pour conserver le biberon de bébé bien chaud, on l'enferme aussi dans un tissu de laine.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Hygiène de la respiration.

MATÉRIEL. — Tableau représentant la manière de sauver un asphyxié par la respiration artificielle (Procédé Schœfer).

I. L'appareil respiratoire doit être en bon état.

Notre appareil respiratoire, qui fonctionne sans arrêt de notre naissance à notre mort, doit être apte à remplir au maximum l'importante mission dont il est chargé. Pour cela, il est nécessaire qu'il soit vigoureux, bien développé, capable du meilleur rendement en toutes circonstances. Comment l'obtenir ?

1. *Par une bonne tenue.* — Faire venir quelques élèves choisis sur l'estrade. Constater que, pour certains, la position est défectueuse (épaule trop en avant).

Remarquer que, dès que les épaules sont portées plus en arrière, la dilatation de la poitrine est plus importante. Dans ces conditions, cette partie travaille, se développe, s'aère. Il est donc nécessaire d'effacer les épaules. (Y veiller constamment.)

2. *Par l'exercice.* — Il faut, avant tout, bien respirer.

Nous avons vu (leçon 21, C. É.) que quelques mouvements de gymnastique permettaient de respirer plus à fond.

Essayons, à différentes reprises, de respirer le plus profondément possible. Au bout de quelques essais (4 ou 5), on a nettement une impression de vertige.

Quand on est au repos, il faut donc éviter de faire, en série, des inspirations profondes.

Mais, quand nous faisons nos mouvements de gymnastique, en plein air, nous n'avons pas cette sensation de vertige.

Il est donc possible (et souhaitable) de respirer à fond ; mais où ? → Dans la cour, en plein air.

MARCHADIER. Propos d'un rural (sujet et éléments de conférences agricoles)... **12 fr.**

Il faut respirer par le nez : l'air est débarrassé ainsi de beaucoup de poussières arrêtées par des poils tapissant la partie antérieure des fosses nasales ou par les mucus (très visibles quand on se mouche après avoir séjourné dans un endroit poussiéreux).

D'autre part, l'air, traversant une partie où le sang circule en abondance, s'échauffe avant d'arriver aux bronches, ce qu'il n'a pas le temps de faire si l'on respire par la bouche.

Cependant, quand on est essoufflé, on éprouve invinciblement le besoin de respirer par la bouche.

Si, après un effort, on est essoufflé, cela tient à ce que l'effort a été trop violent pour notre organisme ; c'est à éviter ; ou bien c'est que nous ne savons pas respirer. Il y a là une éducation à faire ; c'est l'objet des leçons de gymnastique. Si l'on est bien portant on ne doit pas être essoufflé.

En résumé, pour que notre appareil respiratoire soit en état de fonctionner au maximum, il ne faut pas oublier les conseils suivants :

Ne respirer que par le nez.

Porter les coudes en arrière, épaules effacées.

Respirer régulièrement pour que les épaules aient le temps de redescendre afin de bien chasser l'air des poumons.

Se bien moucher (dégager les fosses nasales).

Pratiquer une gymnastique respiratoire.

II. Ne respirons que de l'air pur.

L'air renferme 21 p. 100 d'oxygène. Notre appareil respiratoire est adapté pour une telle proportion. Si, pour une cause quelconque, la quantité d'oxygène diminue, la respiration s'effectue mal.

D'autre part, notre appareil est habitué à supporter une pression atmosphérique peu variable. Si elle diminue beaucoup, nous ressentons des troubles, des vertiges (ascensions, voyages en avion...).

De même, si elle augmente beaucoup (travailleurs dans les cloches à plongeurs, scaphandres), il y a un réel danger. De l'oxygène, sous la forte pression, s'est dissous en abondance dans le sang. Quand on revient à la pression normale, il se dégage en fines bulles (bouillonnement) et peut arrêter la circulation dans les vaisseaux capillaires, provoquant ainsi des accidents graves et même la mort. D'où nécessité de revenir à la pression normale progressivement.

L'air confiné. — Quand on pénètre dans une salle fermée où de nombreuses personnes sont réunies, mauvaise odeur, sensation de lourdeur à la tête. La quantité de gaz carbonique augmente. Il est donc nécessaire d'aérer en ouvrant les fenêtres. (Classes.)

Dans une chambre à coucher, dormir, autant que possible, la fenêtre ouverte, en évitant cependant que l'air vienne directement sur les yeux et la gorge.

Les gaz toxiques. — Parmi ces gaz, le plus dangereux est l'*oxyde de carbone*. Il est nocif à la dose de $\frac{2}{10\ 000}$ et, complètement inodore, difficile à déceler. Se fixant sur les globules rouges du sang, il les rend incapables de fixer l'oxygène de l'air. Il est heureusement mélangé, le plus souvent, à d'autres gaz dont l'odeur caractéristique nous met en méfiance. C'est lui qui brûle avec une flamme bleue dans le gaz d'éclairage.

Il se produit quand la quantité d'oxygène est insuffisante pour assurer une combustion complète. Il faut donc :

Ne pas avoir de réchaud à charbon dans une chambre à coucher.

Vérifier le bon tirage des poêles (ne pas fermer la clé de tirage).

Bien fermer les robinets à gaz.

Les germes de maladies. — L'air renferme, en suspension, un grand nombre de poussières (voir rayon lumineux dans une chambre obscure). Certaines, végétales ou minérales, sont inoffensives. Mais beaucoup de germes de maladies contagieuses peuvent flotter dans l'air dont les courants les déplacent (bronchite, pneumonie, angine, diphtérie, rougeole, scarlatine, variole, tuberculose, etc...). Il est donc nécessaire de prendre des précautions.

III. La désinfection.

Les procédés à utiliser sont ceux qui tuent les germes des maladies. Ils sont de différentes sortes :

1. Les *antiseptiques*. — Eau de Javel, lait de chaux, crésyl, formol, etc...

2. La *chaleur* : le linge, les vêtements, la literie des malades contagieux, sont placés dans des étuves parcourues par de la vapeur d'eau sous pression, très chaude.

3. La *lumière solaire*.

IV. L'asphyxie.

C'est l'arrêt des fonctions respiratoires, soit par manque d'air respirable (noyade, strangulation, électrocution : arrêt du diaphragme), soit par l'intoxication produite par des gaz dangereux (oxyde de carbone, gaz d'éclairage, hydrogène sulfuré...).

On peut arriver à ramener un asphyxié à la vie en utilisant le procédé Schæfer.

RÉSUMÉ. — 1. **Pour que l'appareil respiratoire puisse remplir son rôle au maximum, il doit être en bon état. On y arrive par une bonne tenue, des exercices physiques appropriés.**

2. **L'air que nous respirons doit être aussi pur que possible : aérons nos appartements (air confiné) ; évitons de respirer des gaz toxiques (oxyde de carbone).**

3. **On peut détruire les microbes de l'air en utilisant des antiseptiques, la chaleur (étuves), la lumière solaire.**

4. **L'asphyxie est la mort par arrêt de la respiration. On peut rappeler un asphyxié à la vie par la respiration artificielle.**

Travaux à faire. — 1. *Dresser un tableau des causes possibles d'asphyxie. Indiquer, en regard, les précautions à prendre.*

2. *S'entraîner à exercer la respiration artificielle sur un camarade.*

3. *Collectionner des échantillons d'antiseptiques. Indiquer, pour chacun, la manière de l'utiliser.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Pourquoi ouvre-t-on les fenêtres de votre classe pendant les récréations, même en hiver ?

2. Pour quelles raisons recommande-t-on de respirer par le nez ?

3. Pourquoi les sanatoria sont-ils construits loin des villes et à une certaine altitude?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expér. de physique et de chimie à peu de frais. 12.20

4° *Calculer CK et BD.*

→ SOLUTION. — 1° Le triangle ABC, inscrit dans une demi-circonférence, est rectangle en C. AC étant un côté de l'angle droit :

$$AC^2 = AB \times AH.$$

On en tire :

$$AH = AC^2 : AB = \frac{9\,R^2}{4} : 2R = \frac{9\,R}{8}.$$

Donc :

$$HB = AB - AH = 2\,R - \frac{9\,R}{8} = \frac{7\,R}{8}.$$

2° Les triangles ACH et CBK sont rectangles et ont $\widehat{CAH} = \widehat{CBK}$ (même mesure que la moitié de $\overset{\frown}{BC}$.)

Ils sont donc semblables et l'on peut écrire :

$$\frac{CH}{CK} = \frac{CA}{BK}.$$

On en tire :

$$CH \times BK = CK \times CA.$$

→ REMARQUE. — Pour démontrer que deux produits sont égaux, on cherche souvent deux triangles semblables dont les côtés sont facteurs des produits.

3° Dans le triangle ABK, CA et CK sont les segments déterminés par la hauteur BC sur l'hypoténuse. Donc :

$$CA.\,CK = BC^2.$$

Or BC étant un côté de l'angle droit du triangle rectangle ACB :

$$BC^2 = AB \times HB = 2\,R \times \frac{7\,R}{8} = \frac{7\,R^2}{4}.$$

Donc :

$$CA.\,CK = \frac{7\,R^2}{4}.$$

4° L'égalité précédente montre que :

$$CK = \frac{7\,R^2}{4} : CA = \frac{7\,R^2}{4} : \frac{3\,R}{2} = \frac{7\,R}{6}.$$

Les droites BC et DK, toutes deux perpendiculaires à AK, sont parallèles ; donc :

$$\frac{BD}{CK} = \frac{AB}{AC} \text{ ou } \frac{BD}{\frac{7\,R}{6}} = \frac{2\,R}{\frac{3\,R}{2}} = \frac{4}{3}.$$

On en tire :

$$BD = \frac{7\,R}{6} \times \frac{4}{3} = \frac{14\,R}{9}.$$

V. **SCIENCES** (B. É. Toulouse, 1926). — 1. **Problème.** — *Quelle masse de nitrate de sodium pur faut-il traiter pour obtenir 20 centilitres d'acide azotique fumant. La densité de cet acide est très voisine de 1,5.*

$N = 14,\ Na = 23.$

→ SOLUTION. — Lorsqu'on chauffe à température peu élevée le nitrate de sodium avec l'acide sulfurique, il se produit la réaction :

$$NO^3\,Na + SO^4H^2 = SO^4HNa + NO^3H.$$

La masse moléculaire du nitrate de sodium étant :

$$14 + 16 \times 3 + 23 = 85$$

et celle de l'acide azotique fumant :

$$14 + 16 \times 3 + 1 = 63,$$

85 gr. de nitrate donnent 63 gr. d'acide.

Or un litre d'acide pesant 1 500 gr., 20 centilitres pèsent :

$$1\,500 \text{ gr.} \times 0{,}2 = 300 \text{ gr.}$$

Pour les obtenir, il faut :

$$\frac{85 \times 300}{63} = 405 \text{ gr. de nitrate.}$$

2. **Question de cours.** — *Azotate de sodium naturel. — Propriétés principales de l'acide azotique. — Azotates.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — J. VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le pays éthiopien.

(Suite.)

Sa végétation.

A l'est, en bordure de la Dankalie italienne et des Somalies française et anglaise, c'est le désert presque absolu avec de rares buissons de plantes épineuses rompant l'uniformité des plaines de sable rouge ou de cailloux noirs d'origine volcanique. A mesure que l'altitude augmente, le désert revêt progressivement l'apparence de la steppe maigre, avec touffes de graminées, arbres épineux, mimosas, acacias, cactus, euphorbes-candélabres, etc. Sur les rives des rares cours d'eau qui parviennent à traverser tout ou partie des plaines desséchées, apparaissent des savanes avec herbes touffues, bouquets d'arbres et même forêts-galeries.

Ces savanes se continuent sur les plateaux de la *kolla*, propres d'ailleurs aux cultures tropicales et notamment à celles du coton, du café, des bananiers, de la canne à sucre, etc. Les vallées de cette zone, au climat chaud et humide, ont des forêts à la végétation exubérante avec des arbres géants, des lianes, des orchidées, des bambous, etc. La Voïna Dega (pays de la *vigne*) a une flore très variée, comprenant quelques lambeaux de forêts et surtout des prairies à hautes herbes, parsemées d'arbres divers : oliviers sauvages, genévriers, pins, sycomores, acacias, et permettant soit l'élevage, soit surtout les cultures et notamment celles des céréales, du millet, des légumineuses, etc. Enfin la *déga* est la région pastorale par excellence jusque vers 3 000 mètres ; ses prairies d'herbe courte ont encore quelques bouquets d'arbres : genévriers, sycomores et surtout zeghar ou pins d'Abyssinie.

Ses eaux.

Les chutes de pluie sont assez abondantes sur le plateau pour alimenter des cours d'eau permanents. Les plus importants sont ceux du haut plateau abyssin qui s'écoulent vers le *Nil* et notamment : au centre, l'*Abbaï* ou *Nil Bleu* ; il sort du *lac Tana*, vaste nappe de 3 600 kilomètres carrés (Lac Léman, 582) enchâssée à 1 760 mètres d'altitude dans un grandiose amphithéâtre montagneux ; au sud le Baro et l'Abjouba qui, réunis, forment la Sobat, affluent du Nil Blanc ; au nord, l'*Atbara* et son affluent, le *Takazzé*, emportent les eaux du Tigré. « Lors des crues qui suivent les pluies d'été, écrit M. Granger, l'Abbaï et l'Atbara apportent au Nil, déjà appauvri par la traversée du Soudan égyptien, non seulement une masse d'eau considérable qui lui permet de franchir toute la zone saharienne, mais aussi les alluvions arrachées aux montagnes éthiopiennes. Ces alluvions, d'origine surtout volcanique, et, par conséquent, des plus fertiles, ont construit peu à peu le delta du grand fleuve et continuent de féconder les terres basses qui le bordent. Si l'Egypte est un don du Nil, c'est aux pluies et aux roches éruptives d'Abyssinie qu'elle doit surtout ce magnifique présent. »

Le haut plateau abyssin est sillonné en outre par un grand nombre de torrents qui, à la saison des pluies, roulent dans des gorges sauvages des eaux tumultueuses et tarissent durant la saison sèche.

Au sud-est, le haut plateau somali a de nombreuses rivières permanentes dans leur cours supérieur, mais dont la plupart ne peuvent atteindre l'océan Indien. Seuls le *Djouba* et l'*Oued Chebeli* ont une alimentation assez régulière sur le territoire éthiopien ; encore ce dernier ne réussit-il à atteindre l'Océan à travers la Somalie italienne qu'à la saison des pluies.

Dans la dépression centrale, l'*Aouache*, au nord-

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exercices sensoriels à l'école des petits.. 4 fr.

est, se perd dans les sables dans le voisinage de la Somalie française ; l'*Omo*, au sud-ouest, alimente le *lac Rodolphe*, aux eaux saumâtres, lac d'une étendue de 800 kilomètres carrés, mais dont une faible partie seulement est en territoire éthiopien.

Ses ressources.

Les ressources du sous-sol semblent avoir été souvent estimées avec beaucoup d'exagération.

(D'après *Le Miroir du monde.*)

On ne peut guère s'attendre à trouver des *métaux précieux* dans les grandes nappes de laves qui recouvrent la majorité du pays, pas plus que dans les roches sédimentaires se trouvant en dessous. C'est seulement dans le socle ancien qu'existent des possibilités de gisements. On a découvert de l'or et du platine dans les régions basses des confins soudanais (Ouallega), de l'or aussi dans le haut plateau somali. Quant au *pétrole*, ce qu'on sait de la structure géologique de l'Ethiopie ne lui semble guère favorable : quelques petits gisements ont bien été repérés, aux confins du Somaliland anglais, mais ils semblent de peu d'importance. On a signalé encore, comme ressources minérales, du fer au pays galla et au Tigré, de la houille, du plomb, du cuivre, de la potasse. Mais on ne possède que peu de renseignements, sur l'importance et la valeur réelle des gisements.

Les ressources et les possibilités agricoles sont mieux connues. Les cultures principales sont les céréales, le café, le coton, la canne à sucre, le tabac. Les céréales viennent jusqu'à près de 4 000 mètres d'altitude. Les plus répandues sont le *petit mil*, dont la farine est à la base de l'alimentation abyssine ; l'*orge*, utilisée pour la nourriture de l'homme et pour celle du bétail ; le *maïs*, le *blé*. Le *café*, à demi sauvage, à gros grains, est cultivé dans diverses régions et notamment dans le Kaffa ; une espèce de meilleure qualité croît dans le Harrar. Le *coton* réussit dans les régions voisines du Soudan, surtout dans le nord-ouest et près du lac Tana ; récemment des missions japonaises ont fait des essais de plantation et obtenu de brillants résultats. Les légumes sont nombreux et les Éthiopiens en tirent une part importante de leur alimentation. Le miel est abondant, ainsi que les fruits méditerranéens : dattes, cédrats, oranges. Le sésame et l'arachide, inconnus en Érythrée et Somalie italiennes, se rencontrent en maintes régions. *Ainsi les richesses agricoles sont variées, mais les méthodes indigènes de culture sont rudimentaires et beaucoup de terres cultivables ne sont pas mises en valeur.*

Les forêts du sud-ouest renferment des essences estimées et des arbres à caoutchouc. Le palmier doum est précieux dans les régions sèches. L'*élevage* est pratiqué un peu partout et notamment sur les hauts plateaux où l'on rencontre un important troupeau de bovins (10 à 20 millions de têtes), de mulets, de chevaux, de chèvres, de moutons. Les *peaux* constituent, avec le *café*, les principaux éléments de l'exportation abyssine.

Ses voies de communication.

Une seule voie ferrée : le chemin de fer franco-éthiopien, de 783 kilomètres, qui relie Addis-Abéba à Djibouti, et dont nous parlerons dans un prochain article. La voie de communication normale est toujours la *piste muletière*, qui franchit les fleuves à gué et les montagnes en escalade directe : les transports s'y font par caravanes de chevaux, de mulets ou de chameaux. Depuis peu, toutefois, des routes carrossables relient la capitale aux principaux centres.

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

CLOT. Contes et Récits d'outre-Manche..... Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16 .50

FOURRURES

Les plus beaux Renards
Les plus belles Cravates

Vendues aux prix de gros, 35 % moins cher.

Cravates Putois, Martres, etc., depuis ..... **90 fr.**
Renards Zibelines, double fourrure..... **290 fr.**
Renards Argentés, depuis..... **590 fr.**

SOLDES de manteaux longs et 3/4 à des prix très avantageux.

CANADIAN-FOX, ***9 bis, rue Geoffroy-Marie - PARIS (9e)***

15 %
de remise spéciale
à MM. les Instituteurs.

FACILITÉS DE PAIEMENT
La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat.
Demandez catalogue gratuit J. I.

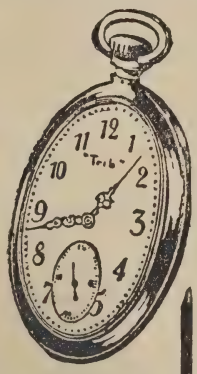

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

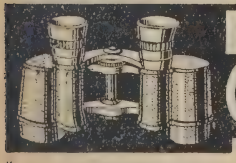

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

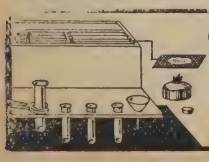

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

GRATUITEMENT
pour nos lectrices

Nos lectrices qui tricotent peuvent recevoir le service des « Feuillets du Tricot ».

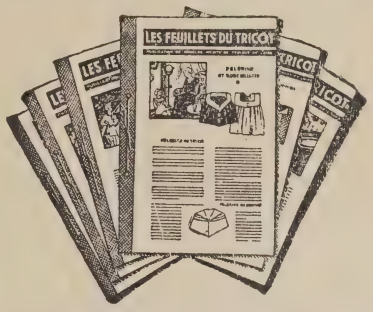

C'est une ravissante publication qui présente chaque mois de charmants modèles de travaux de tricot, extrêmement variés, très faciles à exécuter. Ces modèles, tous reproduits en couleurs, sont accompagnés d'explications claires et des croquis et schémas nécessaires pour permettre de les exécuter facilement. Écrivez aux Filatures des 3 Suisses, Service 33, à Roubaix (Nord) et vous recevrez cet envoi sans aucun frais.

Pour classer vos

DOCUMENTS

FORMAT

CARTE-POSTALE

voici une

BOITE de CLASSEMENT

pouvant contenir 600 documents.

Cette boite, en bois verni façon acajou, avec fermeture nickelée, est vendue

14 fr. 50

F. NATHAN, Éditeur

AMOUR ou FORTUNE ?
QUE PRÉFÉREZ-VOUS ?

Cette question vous est aujourd'hui posée, une sensationnelle découverte permettant maintenant d'exaucer votre désir secret. Le Professeur **VOXREY** l'astrologue réputé a préparé un **disque lunaire** qui permet à tous **de capter les influences bénéfiques de l'astre et de gagner l'amour et l'affection des personnes qu'on veut s'attacher.**

Pour ceux qui préfèrent **le Succès dans leurs Affaires, la Fortune, la Chance aux Loteries, la Renommée,** le Professeur Daniel **VOXREY** a préparé un **disque solaire** influencé par l'Astre de force et de puissance.

Ces disques, d'une qualité artistique indiscutable, exécutés dans des métaux spéciaux, peuvent être comparés à des condensateurs qui intensifient les ondes planétaires favorables et neutralisent celles qui pourraient être dangereuses. Leur prix réellement modique les met à la portée de tous. Aujourd'hui, à l'époque de la T.S.F., il n'est plus permis de douter systématiquement : ne vous faites donc pas une opinion hâtive ! **Documentez-vous !**

Demandez la superbe brochure illustrée : **"LE BONHEUR PAR LES RADIATIONS ASTRALES"**, envoyée sous pli fermé **gratuitement** et qui vous renseignera sur la science secrète des influences astro-planétaires. Joignez **1 fr. 50** en timbres-poste pour frais d'envoi.

Professeur Daniel VOXREY (Serv. **37**), 13, Bd de la République, **Vaucresson** (S.-et-O.)

LES GOMMETTES F. N.

Sous le nom de " GOMMETTES ", nous avons fabriqué et mis en vente, depuis de nombreuses années, des formes découpées dans du papier brillant de couleurs variées, avec verso gommé, qui permettent de réaliser d'innombrables combinaisons décoratives. Nous venons de faire exécuter dans nos ateliers quelques formes nouvelles. On verra dans ce numéro la planche complète des 41 formes actuellement en vente. Ci-dessous voici la liste des prix :

Gommettes assorties de couleurs)

N° 515.	Rectangles.....	**5 fr. 50**
N° 516.	—	**4 fr. 35**
N° 516 bis.	—	**4 fr. 25**
N° 517.	—	**4 fr. 25**
N° 518.	—	**4 fr. 25**
N° 519.	—	**4 fr. 25**
N° 769.	—	**3 fr. 75**
N° 520.	Triangles	**4 fr. 95**
N° 521.	—	**4 fr. 25**
N° 1508.	—	**4 fr. 25**
N° 513.	Carrés	**5 fr. »**
N° 1507.	—	**4 fr. 25**
N° 514.	—	**3 fr. 95**
N° 765.	Losanges.....	**5 fr. »**
N° 1509.	—	**4 fr. 25**
N° 1510.	—	**3 fr. 65**
N° 760.	Ovales	**5 fr. 50**
N° 1511.	—	**4 fr. 25**
N° 763.	—	**4 fr. 10**
N° 767.	—	**3 fr. 65**
N° 764.	—	**4 fr. 10**
N° 525.	Cercles	**5 fr. »**
N° 1512.	—	**4 fr. 25**
N° 526.	—	**3 fr. 50**
N° 768.	—	**3 fr. 65**
N° 1514.	Demi-cercles.....	**4 fr. 25**
N° 522.	—	**4 fr. 50**
N° 523.	—	**3 fr. 70**
N° 524.	Quarts de cercle.....	**3 fr. 50**
N° 773.	Pétales	**5 fr. »**
N° 770.	Pétales de marguerites.	**5 fr. »**
N° 761.	Pétales d'iris	**5 fr. 50**
N° 762.	Pétales (Écussons).....	**5 fr. 50**
N° 771.	Pétales d'œillets	**5 fr. »**
N° 772.	Motifs décoratifs.....	**5 fr. »**
N° 413.	Étoiles à 5 branches...	**5 fr. 25**
N° 413 D.	— à — ...	**3 fr. 85**
N° 1513.	— à — ...	**4 fr. 25**
N° 413 B.	— à 6 — ...	**3 fr. 65**
N° 413 C.	— à 8 — ...	**5 fr. »**
N° 766.	Quarts de lune.....	**3 fr. 65**

F. NATHAN, Éditeur

POCHETTES DE GOMMETTES ASSORTIES

(formes et couleurs).

N° 1515. Pochettes de 500 assorties des nos 515, 516, 516 B, 517, 518, 519, 769.
Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1517. Pochettes de 500 assorties des nos 520, 521, 1508, 513, 1507, 514, 765, 1509, 1510.
Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1518. Pochettes de 500 assorties des nos 760, 1511, 763, 764, 767, 525, 1512, 526, 768.
Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1519. Pochettes de 500 assorties des nos 1514, 522, 523, 524, 773, 770, 761, 762, 771.
Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1520. Pochettes de 500 assorties des nos 772, 413, 413 D, 1513, 413 B, 413 C, 1766.
Gommées : **5 fr. 50.**

JOYEUSES VACANCES !...

sur la MANCHE
l'OCÉAN
la COTE D'AZUR
les ALPES

Prix à la portée de tous

PENSION COMPLÈTE :

Stations ..... depuis **17** fr.
Hôtels confortables.. — **23** fr.
Hôtels grand confort. — **30** fr.

HOTELS COOP

85, Rue Charlot -:- PARIS (3e)

Conseil annuler une C. en date du 25 nov. 1933, par laquelle le min. de l'E. N. a décidé que les enfants des écoles primaires publiques ne seraient pas admis dans la première année d'une E. P. S., s'ils n'ont pas treize ans au 31 déc. suivant ;

Ce faire, attendu que, d'après l'art. 38 du D. du 18 janv. 1887, modifié par le D. du 18 août 1927, pour être admis dans une E. P. S. les élèves doivent être âgés de douze ans révolus au 31 déc. de l'année en cours, posséder le C. E. P. E., ou avoir subi avec succès le concours des bourses (2e série), enfin avoir suivi pendant une année le cours supérieur d'une école primaire élémentaire ; que, par suite de ces dispositions combinées avec celles des art. 9 et 10 de l'A. du 18 janv. 1887, modifié par celui du 21 juil. 1921, un élève qui obtient à douze ans son C. E. P. E. remplit les conditions requises pour pouvoir entrer dans une E. P. S. ; que la C. attaquée modifie cette situation ; que cette C., faisant grief à toute une catégorie d'administrés et présentant tous les caractères d'une décision immédiatement exécutoire, peut être attaquée par la voie du recours pour excès de pouvoir ; que le fils du requérant s'est vu opposer les termes critiqués de ladite C. et n'a pas été admis en première année d'E. P. S. ; qu'au fond la C. dont s'agit contient une prescription qui est en opposition avec celle du D. du 18 août 1927, en modifiant l'âge d'admission dans les E. P. S. ; que le Min., dont le pouvoir de réglementation est subordonné par rapport à celui du chef de l'Etat, ne peut, sans commettre un excès de pouvoir, donner des instructions qui violent les prescriptions d'un décret.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'aux termes de l'art. 38 du D. du 18 janv. 1887, modifié par le D. du 18 août 1927, pour être admis soit dans « une E. P. S., soit dans un C. C., il faut : 1° être âgé de douze ans révolus au 31 déc. de l'année en cours ; 2° posséder le C. E. P. E. ou avoir subi avec succès le concours des bourses (2e série) ; 3° avoir suivi pendant une année le C. S. d'une E. P. E. » ;

Considérant que, par sa C. du 25 nov. 1935, le Min. de l'E. N. prescrit de n'admettre en première année d'E. P. S. que les enfants ayant treize ans au 31 déc. suivant et exige que les élèves âgés de douze ans seulement à cette date et possesseurs du C. E. P. E. suivent soit une seconde année de C. S. dans une E. P. E., soit l'année préparatoire d'une E. P. S. ; qu'ainsi cette C., qui présente dans son ensemble le caractère d'un règlement relatif à l'exécution de l'art. 38 modifié du D. du 18 janv. 1887, en a fait une inexacte application en ce qui concerne la fixation de l'âge minimum d'admission en première année d'E. P. S. et pose des conditions contraires aux dispositions précitées dudit art. 38 ;

Considérant que, de ce qui précède, il résulte que le sieur Giraud, dont le fils, né en 1921, titulaire du C. E. P. E., et qui avait suivi pendant une année le C. S. d'une E. P. E., n'a pu être admis en 1933 en première année d'E. P. S., par application des dispositions susrappelées de la C. du 25 nov. 1933, est recevable et fondé à demander l'annulation pour excès de pouvoir de ces dispositions. Décide : Article premier : La C. du Min. de l'E. N., en date du 25 nov. 1933, est annulée en tant qu'elle fixe à treize ans au 31 déc. suivant l'âge minimum d'admission des enfants dans la première année d'une E. P. S.

Dans les Tribunaux

Catéchisme rectifié.

Dans le *Guide* du 30 mars 1935, nous avons reproduit un arrêt de la Cour de Cassation du 22 nov. 1934, sur des attaques vagues et générales dirigées contre des collectivités. La Cour de Rennes, se basant sur cet important arrêt, vient d'infirmer un jugement rendu par le tribunal de Quimper, d'après le communiqué ci-après :

« On se souvient que le tribunal de Quimper, à la requête de l'évêque, de son vicaire général et du Syndicat ecclésiastique, avait condamné l'instituteur Daniel, secrétaire du Syndicat de l'Ens. du Finistère, à 10 000 fr. de dommages-intérêts, pour avoir apposé le timbre de son syndicat sur un tract de la Libre-Pensée, reproduisant un « catéchisme rectifié » qui raillait la religion catholique et ses prêtres.

« L'affaire est revenue devant la Cour d'appel de Rennes, qui a fait droit aux conclusions de Me Marcel Fourrier, défenseur de Daniel et du Syndicat de l'ens. La Cour, en effet, se basant sur un arrêt de la Cour de Cassation du 22 nov. 1934, a infirmé le jugement de Quimper ; statuant sur le fond, elle a débouté l'évêque et son vicaire général de leurs demandes et les a condamnés aux dépens.

« Ainsi, le « catéchisme rectifié », qui valut aux syndicats de l'ens. de la Mayenne et du Finistère et à leurs militants les poursuites des prélats de ces départements, est considéré par la Cour de Rennes, en regard de l'arrêt de la Cour de Cassation, comme un écrit « n'excédant pas le droit de libre discussion d'opinions philosophiques, sociales ou religieuses ». De plus, l'article incriminé visant le clergé en général — collectivité indéterminée, et non pas corps constitué, — ni les membres de ce clergé ni leur syndicat ne peuvent, selon la Cour d'appel de Rennes, exercer des poursuites pour diffamation ou injures, alors qu'aucun d'entre eux n'a été personnellement mis en cause. »

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Indemnité pour charges de famille.

Deux cas viennent de se présenter : enfant dans un séminaire ; enfant recevant l'instruction à l'étranger. Des réponses faites, il ressort que le père de famille conserve le droit à l'indemnité pour charges de famille dans ces deux cas, sous réserve des justifications réglementaires. (V. plus loin : *Questions Contentieuses*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Cumul.

Aux termes du décret-loi du 4 avril 1934, « nul ne pourra exercer simultanément plusieurs fonctions rémunérées à la nomination de l'Etat et des communes. Il ne pourra être dérogé à cette règle que dans les cas où il sera établi que le cumul n'est préjudiciable à aucun des services intéressés. Les agents autorisés à cumuler deux fonctions ne pourront, en aucun cas, cumuler intégralement les traitements y afférents. Le moindre des deux traitements considérés sera réduit au quart ». En vue de faciliter la tâche des maires, un de mes prédécesseurs a décidé, d'accord avec MM. les min. de l'E. N. et des F., que les instituteurs secrétaires de mairie des communes rurales seraient soustraits à l'application des dispositions précitées. Aucune dérogation générale de ce genre n'est intervenue en ce qui concerne les autres fonctionnaires de l'Etat, qui auraient été autorisés à exercer les fonctions de secrétaire de mairie (J. O., *17 janv. 1936*).

DANS LES COLONIES

En Algérie : les grosses réparations.

(L. du 31 déc. 1935, art. 23.)

Les dépenses de grosses réparations aux établissements d'ens. sont dorénavant mises à la charge du budget de l'Algérie :

1° Pour leur intégralité en ce qui concerne les lyc. et autres établissements secondaires de g. et de f. classés comme établissements coloniaux ;

2° Pour leur intégralité et jusqu'au 31 déc. 1940, en ce qui concerne les E. N. ;

3° Dans une proportion variable de 50 à 80 p. 100, suivant la situation financière de la commune intéressée, et jusqu'au 31 déc. 1940 en ce qui concerne les écoles et classes primaires de toute nature, les E. P. S. et les col. communaux de g. et de f.

Dans le cas prévu au par. 3 du présent art., la part de dépenses qui n'est pas supportée par le budget de l'Algérie est à la charge de la commune intéressée. Cette part est fixée par le gouverneur général au moment de l'approbation des travaux ; elle constitue une dépense obligatoire pour le budget communal. Elle est versée par la commune au Trésor avant le commencement des travaux et rattachée au budget de l'Algérie à titre de fonds de concours.

Les dispositions des lois du 1er mai 1915 et 5 janv. 1932, contraires aux dispositions de l'art. 23 précédent, sont abrogées.

EN ALSACE ET EN LORRAINE

L'i demnité compensatrice.

L'I. du 13 janv. 1936, dans le *J. O.* du 16 janv. 1936, indique comment l'indemnité compensatrice sera calculée à partir du 1er janv. 1936.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Entrée en 1re année d'E. P. S.** — Nous prions les lecteurs de lire plus haut l'arrêt du Conseil d'Etat, en date du 10 janv. 1936.

✱ **C. A. à l'inspection primaire.** — *Liste des auteurs pour 1936* (J. O., *27 janv.*).

Bossuet. — *Sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise.* (*Choix de sermons*, éd. P. Jacquinet, lib. Belin.)

Racine. — *Britannicus*, éd. Lanson, lib. Hachette.

Fénelon. — *Lettre à l'Académie*, éd. Cahen, lib. Hachette.

Diderot. — *Le Neveu de Rameau. Extraits* (p. 224-275), éd. Texte, lib. Hachette.

Lamartine. — *Fragment du Livre primitif*, dans la *Huitième vision* de *La Chute d'un Ange*.

Michelet. — *Le Peuple*, deuxième partie, chap. IV à VIII (inclus).

N. B. — Les candidats sont invités à ne pas se limiter strictement dans leur préparation aux œuvres dont le programme leur impose l'étude détaillée, mais à s'assurer des connaissances générales sur chacun des auteurs qui figurent à ce programme. Ils consulteront avec profit sur chaque auteur, entre autres ouvrages, ceux-ci :

Pour Bossuet. — G. Lanson : *Bossuet* (Boivin) ; A. Rébelliau : *Bossuet* (Hachette) ; F. Brunetière : *Bossuet* (Hachette).

Pour Racine. — J. Lemaître : *Racine* (C. Lévy) ; Le Bidois : *La vie dans les tragédies de Racine* (de Gigord) ; F. Mauriac : *La vie de J. Racine* (Plon) ; Thierry Maulnier : *Racine* (A. Redier).

Pour Fénelon. — J. Lemaître : *Fénelon* (A. Fayard) ; A. Chérel : *Fénelon et la religion du pur amour* (Denoël).

Pour Diderot. — Ducros : *Diderot, l'homme et l'écrivain* (Perrin) ; A. Billy : *Diderot* (éd. de France).

Pour Lamartine. — J. Lemaître : *Lamartine* (*Les Contemporains*, t. VI) (Boivin) ; J. des Cognets : *La vie intérieure de Lamartine* (Hachette).

Pour Michelet. — G. Monod : *Michelet* (Hachette) J. Guéhenno : *L'Evangile éternel* (Grasset).

LES NOUVEAUX TEXTES

Modification du prélèvement.

Une I. du 13 janv. 1936, dans le J. O. *du 16 janv. 1936, précise ainsi la modification :* Un agent dont les émoluments globaux sont compris entre 8 000 et 9 000 fr. ne pourra recevoir une rémunération nette, après prélèvement, inférieure à 8 000 fr., ce qui a pratiquement pour effet d'exempter partiellement du prélèvement les émoluments nets totaux inférieurs à 8 164 fr.

Dans les mêmes conditions, les émoluments nets, après prélèvement, ne pourront être inférieurs à 8 820 fr. pour les agents dont la rémunération est comprise entre 9 001 et 10 000 fr. ; — 9 600 fr. pour les agents dont la rémunération nette est comprise entre 10 001 et 11 000 fr. ; — 10 340 fr. pour les agents dont la rémunération nette est comprise entre 11 001 et 12 000 fr. ; 11 040 fr. pour les agents dont la rémunération nette dépasse 12 000 fr.

Ces nouveaux taux sont applicables à dater du 1er janv. 1936.

La question a été, en conséquence, posée de savoir suivant quelles modalités doivent être liquidés les salaires des agents assujettis au nouveau régime des assurances sociales.

Les règles suivantes ont été fixées après accord avec le ministère du Travail : Les prélèvements résultant de l'application des D. des 4 avril 1934 et 16 juil. 1935, seront calculés en premier lieu. Les allocations pour charges de famille seront, ensuite, éventuellement déduites de la somme nette ainsi obtenue. C'est sur cette somme nette que sera ensuite calculée la contribution aux assurances sociales.

Des instructions ultérieures, qui ne pourront être prises qu'en accord avec le ministère du Travail, règleront, s'il y a lieu, le point de savoir si d'autres indemnités que les allocations familiales ne devront pas être déduites des sommes entrant en compte pour le calcul de la contribution.

Conférences pédagogiques en 1936.

(*C., 21 janv. 1936 aux I. A.*).

J'ai décidé que, pour 1936, vous fixeriez vous-même le sujet des conférences pédagogiques, après l'avoir étudié en Commission pédagogique. Vous me ferez connaître ce sujet et vous le porterez aussitôt que possible à la connaissance des instituteurs et institutrices. Vous me rendrez compte, dans la forme habituelle, avant le 31 déc. 1936, du travail et des résultats des conférences.

Mémento du Contribuable

Droits de succession.

Ne sont pas déductibles, en matière d'impôt général, les droits de succession acquittés par un contribuable, ni les frais d'acte et de droits d'enregistrement acquittés à l'occasion de l'achat d'un immeuble (*C. d'Et., 22 déc. 1934*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Balayage et chauffage.

Le balayage des locaux scolaires, dans les communes de moins de 500 hab. (et non de moins de 1 000 hab.), n'est assuré qu'à titre purement facultatif par les soins de la municipalité. Si la commune ne consent pas à prendre à sa charge le salaire d'une femme de service, le nettoyage et le balayage des locaux sont le plus généralement assurés à tour de rôle par les élèves. Dans le cas où, à l'occasion de ce service, un accident interviendrait à un élève, la responsabilité de l'Etat serait substituée, en principe, à celle de l'inst., sous réserve de l'appréciation des tribunaux. Dans ces mêmes communes, l'allumage et l'entretien du poêle sont à la charge de l'inst. s'il n'est pas assuré par un agent de la commune (J. O., *17 janv. 1936*).

Titularisation.

Dans quels délais pourra être titularisée une institutrice intérimaire, susceptible de bénéficier de la loi du 30 déc. 1932, à la disposition de l'Administration académique depuis avril 1930, titulaire du C. A. P. depuis 1934 et réunissant quatre années de services effectifs au 31 déc. 1935 ?

Cette institutrice intérimaire pourra recevoir une délégation de stagiaire dans le dernier trimestre de l'année 1936 et être titularisée le 1er janv. 1937 (J. O., *17 janv. 1936*).

Indemnité de charges de famille.

On demande si un fonctionnaire ayant un fils de plus de treize ans dans un pensionnat situé en Belgique pourrait prétendre à l'indemnité de charges de famille pour cet enfant, pour la raison de continuation d'études.

Les personnels de l'Etat ont droit aux indemnités pour charges de famille à raison de leurs enfants âgés de moins de seize ans, sans autre condition. En outre, les enfants âgés de plus de seize ans ouvrent droit aux mêmes indemnités, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, lorsqu'ils poursuivent, dans un établissement d'ens. régulier, des études justifiées par un certificat délivré par le chef de cet établissement (J. O., *17 janv. 1936*).

***

L'élève ayant terminé ses études en juil. 1932, l'indemnité cessait d'être due à partir du 1er août ; ce serait le 1er oct. 1935 si l'enfant s'est effectivement présenté une nouvelle fois, au cours de ce mois, aux épreuves du B. E. ; juillet 1935 dans le cas contraire ; l'indemnité peut continuer à être payée sans interruption si l'enfant n'a pas atteint l'âge de vingt et un ans et fréquente de façon continue un établissement d'ens. régulier, ce dont il doit être justifié par un certificat délivré par le chef de cet établissement.

Si l'élève a abandonné ses études le 25 sept. pour embrasser une carrière privée, le cas est un cas d'espèce. En principe, si l'enfant ne reprend pas ses études à la rentrée scolaire, ses études sont présumées avoir pris fin et l'indemnité cesse d'être due depuis le mois dans lequel a été passé le dernier examen (J. O., *17 janv. 1936*).

Enfant séminariste.

Les règlements ne prévoient pas de distinction dans l'attribution de cette indemnité entre les établissements publics et les établissements privés d'instruction. Les grands séminaires sont des établissements privés d'ens. supérieur, placés sous le régime de la loi du 12 juil. 1875 (J. O., *24 janv. 1936*).

Ménages à Paris

Aucun des textes en vigueur relatifs au cumul d'emplois n'impose aux ménages de fonctionnaires une réduction particulière de traitements. Le décret du 16 juil. 1935 a pour seul objet de supprimer la deuxième indemnité de résidence ou la deuxième indemnité représentative de logement pour les ménages de fonctionnaires. Ce décret ne comporte d'ailleurs aucune disposition spéciale aux ménages d'inst. (J. O., *15 janv. 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LE SANG NOIR

CE n'est pas sans raison que le nom de M. Louis Guilloux a été prononcé avec obstination lors de l'attribution du prix Goncourt, et que son dernier ouvrage, *Le Sang noir* (Nouvelle Revue Française), a recueilli tant de suffrages dans le public averti, au même titre, d'ailleurs, que *Le Cheval de Troie*, de M. Paul Nizan (N. R. F.) et *Invasion 14*, de M. van der Meersch (Albin Michel). Car on sent, à travers ces trois œuvres, la forte personnalité de leurs auteurs, et le sérieux, l'ardeur qu'ils mettent à étudier de près les aspects de la société de notre époque.

M. van der Meersch, toutefois, se contente de brosser, sans y mêler ses jugements personnels, un tableau minutieux, touffu, aux perspectives multiples, de la vie en pays envahi entre 1914 et 1918. Son livre n'est pas bien écrit ; il ne trahit aucun souci d'art, ni même de composition condensée, organisée. Mais il parvient, à force de franchise, de scrupule, à constituer un documentaire de valeur sur la psychologie, où le bien et le mal s'amalgamèrent d'étrange façon, des civils et des militaires que l'occupation allemande mit en brutal contact, durant toute la guerre, en Flandre et en Belgique.

Dans *Le cheval de Troie*, la satire est beaucoup plus évidente. M. Nizan y mène, avec une apparente impassibilité qui cache de vigoureuses passions d'extrême-gauche, le procès du régime bourgeois. Et il laisse, quand s'achève le récit, deviner sa confiance dans le triomphe futur de la cause des travailleurs et du « temps des libertés ».

Quant au *Sang noir*, il représente, dans la production déjà importante de M. Louis Guilloux, qui n'est âgé que de trente-six ans, une œuvre maîtresse qui classe un homme et le met à sa vraie place.

***

SUR l'esprit de violente revendication de l'écrivain et son tempérament révolutionnaire, nous étions déjà renseignés par *La maison du peuple* et *Dossier confidentiel*. Nous retrouvons ici le même cadre, la même atmosphère d'une vieille cité bretonne, Saint-Brieuc, à laquelle on sent M. Guilloux profondément attaché, car la véhémence de l'accent dissimule souvent la pudeur de préférences intimes qui répugnent à se manifester. Ce qui s'est légèrement modifié, c'est le milieu social. Nous ne sommes plus, comme dans les ouvrages que je citais et dans *Angélina*, parmi les très humbles gens qui entourèrent l'auteur en ses premières années, mais dans un monde de petits bourgeois voués par métier aux occupations intellectuelles, en particulier chez les professeurs du lycée.

Le thème de *Sang noir*, précisément, c'est, dans le bouleversement apporté par la guerre aux habitudes, le conflit, chez ceux qui se croient l'esprit libéré, entre le refus de tout conformisme de pensée et ce que les nécessités sociales et les obligations quotidiennes imposent de contrainte et d'asservissement. Pour ne pas rompre en visière avec la collectivité et par faux respect humain, se trouve, quoi qu'il en ait, engagé dans les liens sociaux un homme qui, comme Cripure, le héros du livre, a toujours proclamé le droit de chacun à se dégager de toute chaîne.

Cripure, si je ne me trompe, c'est Georges Palante, le philosophe et critique, l'auteur du *Combat pour l'individu*, dont le souvenir obsède visiblement M. Louis Guilloux, qui fut son élève, et qui invente son sobriquet (Cripure = *Cri*-tique de la raison *pure*). Je tiens à dire tout de suite qu'il y a quelque chose de poignant, mais aussi de pénible, de douloureux, pour ceux qui, comme moi, ont connu Palante, à retrouver l'ombre physique et morale de leur maître et ami, avec sa disgrâce corporelle dont il souffrait tant sans le dire (des pieds énormes qui alourdissaient sa marche), et ses quelques innocentes manies. Je ne voudrais à aucun prix blesser M. Louis Guilloux dans sa fidélité à une mémoire que je sais lui être chère ; mais on souffre de lui voir mettre à la charge de la paresse et de la lâcheté intellectuelle ce qui était, avant tout, chez Cripure-Palante, le propre d'une bonté profonde et de la naïveté d'un savant ayant parfois perdu le sens exact du réel.

Certes, il y a assez de force dans l'accentuation voulue des traits de certains personnages, comparses ou même repoussoirs, et dans la transposition des événements qui furent ceux de la vie de Cripure, pour créer l'impression d'une fable d'un grotesque épique, loin de la simple vérité des faits. Mais on peut estimer que c'est faire à ce qui exista des emprunts gênants par leur précision, que d'évoquer, sous la forme de Maïa, Goton au bon cœur mais d'allures incroyablement vulgaires et frustes, la compagne de Cripure, ou de retracer l'histoire du duel manqué suivi de près par le suicide du philosophe, en se bornant à replacer dans l'ambiance de démoralisation des dernières années de la guerre, ce qui, en réalité, appartient à un temps postérieur à l'année 1924.

Au moins, le rappel constant, à l'arrière-plan, en « surimposé », du cauchemar du Front qui pèse sur les destinées individuelles des gens de la ville, a-t-il permis à M. L. Guilloux de camper, en face de la collection des imposteurs, des profiteurs et des cuistres, les rares esprits qui, parce qu'ils ont été nourris des leçons de Cripure, essayent, en conformant leur conduite à leur volonté d'émancipation spirituelle, de traduire en actes l'exemple que lui-même est incapable de donner. C'est, par exemple, le fils du proviseur, fusillé pour insoumission aux armées (nous sommes en 1917). C'est Lucien Bourcier, le fils du censeur, réformé après blessure, qui refuse de participer en uniforme à de ridicules parades et qui, aux dernières lignes du livre, s'évade, emporté par le bateau vers d'autres horizons.

Mais rares sont de semblables preuves de courage moral. Par contraste, que de formes d'avilissement, mises en évidence par la folie collective de la guerre ! Malgré l'exagération caricaturale des traits, leur vérité est telle qu'on a devant soi, non de vains fantoches, mais des êtres de chair et de sang, trop enclins, comme les héros de M. Céline ou certains personnages de M. van der Meersch, à se complaire dans l'abject, ou, à tout le moins, donnant à leurs contemporains ou à eux-mêmes la comédie hypocrite de servir la cause du vrai et du juste.

Par là sombre dans la médiocrité la haute figure de Cripure qui, théoricien de l'anarchisme indi-

vidualiste, ne se dégage ni des conventions banales des discours de prix, ni de la préoccupation des intérêts matériels les plus immédiats. Pire encore, Nabucet, collègue de Cripure, représentant de l'élégance et du bon ton : garé personnellement des coups, il s'arroge la mission de redresser le moral de l'arrière, décerne des brevets de patriotisme et s'attire une gifle de Cripure même, lequel se met ainsi sur les bras un duel saugrenu... Le conformisme qui, chez Nabucet, est attitude calculée, jaillit d'instinct de Babinot qui, inintelligent et exalté, se gargarise de ses vers cocardiers alors que déjà, sans qu'il le sache, son fils est tombé dans l'effroyable hécatombe :

M. Babinot montait tranquillement vers la gare... Il fumait donc à petits coups, pas pressé, et cherchait, du coin de son œil bleu comme en verroterie, quelque permissionnaire de bonne mine à qui il ferait cadeau de ses « pouèmes » et qui, en retour, lui « lâcherait » une anecdote héroïque, un mot sublime pour sa collection...

Voyant venir Cripure, l'œil tombant, la lèvre amère, Babinot l'aborda avec une joie agressive, et lui tendit la main, geste brutal de qui réclame la bourse ou la vie. Et, s'arrêtant sur le bord du trottoir, regardant fièrement Cripure, avec cet air particulier d'un monsieur examinateur qui serait aussi commissaire de police :

— Comment va la France ? dit-il.

« Ah ! pensa Cripure, ça commence déjà !... » Décidément on ne pouvait pas s'arranger avec eux, sur rien. Il fallait que ce fût cet imbécile qui lui parlât de la France. D'ailleurs, ils en parlaient à peu près tous sur le même ton, et c'était intolérable à Cripure, qui savait tout de même aussi bien qu'eux, mieux qu'eux, probablement, ce que c'était que d'aimer son pays. Mais il était plus difficile de jouer la comédie de l'accord quand ils avaient en commun l'amour d'une patrie, que dans le cas inverse où il s'opposait tout simplement. Mais eussent-ils compris ?...

— La France ?... La France saigne, dit-il.

Babinot se récria :

— Ne soyons pas des pessimistes ! Non, mon cher collègue, ne donnons pas le mauvais exemple ! Ce qu'il faut, et ce que je me permets de recommander, oh ! oh ! c'est une gaîté discrète. Que nos chers hommes des tranchées aient le rire. Leur rire est héroïque. Nous, ayons le sourire. Le sourire indique l'équilibre, le calme de l'esprit et la confiance dans l'avenir. Pour rien au monde, n'ayons l'air de siffler en traversant le bois ! Pour rien au monde, n'ayons l'air de gens qui cherchent à s'étourdir. A la Française ! A la Française !

Pour compléter cette galerie de pitoyables créatures, voici des fous ou folles authentiques, comme Mme de Villeplane, de noblesse déchue, que dévore une passion cachée. Et des tenants d'une très moyenne humanité, qui ont des élans de bonne volonté, des éclairs d'idéal, et qui vite replongent dans leurs mesquineries. Et l'entourage équivoque du médecin Bacchiochi, qui pratique les mœurs du « milieu » sous le couvert de la respectabilité extérieure. Sans compter d'autres silhouettes nettement dessinées, telles celle du capitaine en retraite Plaire, bientôt écœuré des combines qu'il découvre chez les exploiteurs de l'arrière et de la duplicité de son ex-ami Nabucet ; ou celle de Basquin, l'amant intéressé de Maïa, lâche et tripoteur. Le moins égoïste de tous est encore le député Faurel, dont le portrait est visiblement inspiré de celui de l'élu de l'arrondissement il y a vingt ans : officier d'état-major, il n'ignore toutefois pas les souffrances de ceux qui se battent et sait à l'occasion se montrer compatissant.

Au total, un grouillement de types considérés, c'est indéniable, sous un angle pessimiste, par un écrivain qui, de peur d'être dupe, met en relief les côtés les moins honorables de l'âme de l'homme. M. Guilloux les évoque, fuyant toute littérature ou ratiocination, en touches directes, rudes, qui se colorent parfois de pathétique. Ainsi pour dépeindre la fin de Cripure. Son humiliante histoire de duel arrangée, le pauvre homme découvre — coup suprême — que ses chiens ont « boulotté » le manuscrit de sa *Chrestomathie*. Il se tire un coup de revolver. Son corps est conduit dans son vieux lycée. Versé après tant d'autres, le sang noir de Cripure — le sang des victimes — ne lavera pas davantage les péchés du monde.

...Tout se recouvrait de gris, et soudain, dominant le bourdonnement de la foule et tous les bruits confus de la ville, l'énorme voix du Bœuf (1) se fit entendre. Les lourdes cloches, en haut des tours carrées, battirent à tout rompre, éclatèrent dans le ciel mou. Le Bœuf avait dû flairer quelque chose, renifler quelque part une odeur de mort, et il saluait sa proie. Le cortège avançait, comme une procession, pas à pas, enveloppé dans ce son de cloches grave et noir comme un châtiment...

...A présent, la place était noire de monde, et il en arrivait encore. Mais soudain, qui l'on vit arriver, ce ne fut pas des hommes, mais des chiens. Les quatre petites bêtes, oubliées par Maïa dans le jardin, avaient trouvé le moyen de s'échapper, et on les voyait accourir à la queue leu leu, Mireille en tête, suivie de Petit-Cru et de Turlupin. Le gros Judas suivait comme il pouvait, roulait et boulait dans le ruisseau et reprenait courageusement sa course...

Le plus profond silence suivit. Un à un les chapeaux s'enlevèrent des têtes. Les femmes se signaient. Sur l'ordre du petit sous-off', les soldats se mirent au garde à vous. Les sanglots de Maïa, mêlés aux plaintes des petits chiens, retentirent dans le silence...

Il était bon que cette note émue vînt humaniser le principal personnage, haussé dans ce roman réaliste au rang d'un symbole, et donnât au lecteur, conformément, j'en suis sûr, aux intentions de M. Guilloux, l'impression que la renonciation désespérée de Cripure n'a pas une signification de déchéance totale.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD (C.-L.) : **Le second voyage de Micromégas** (Les Editions nouvelles. Prix : 5 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est toujours une entreprise risquée que de vouloir donner une suite à l'œuvre célèbre d'un auteur de choix. Pourtant, M. C.-L. Arnaud, tout en se défendant avec modestie d'égaler son modèle, vient de s'y essayer : à la suite de Voltaire, il a fait faire à Micromégas et à Fontenelle une seconde descente sur notre terre.

La course des deux voyageurs à travers les espaces interplanétaires, puis leurs étonnements, dans les diverses capitales du globe, devant les preuves toujours multiples de la bêtise humaine, sont narrés avec une verve joyeuse. Micromégas et son compagnon, que ce soit sur le supernationalisme qu'ils constatent à Rome et Berlin, sur l'esprit de routine qu'ils remarquent en Angleterre, sur l'incapacité dont ils voient la France affligée de procéder à des réformes hardies et décisives, sur l'anarchie économique dont ils relèvent partout de pitoyables exemples, ont de quoi exercer leur esprit critique et leur ironie. Ils n'y manquent pas, et c'est ce qui rend la lecture de leurs aventures suggestive et divertissante. M.

L. BARBEDETTE : **Aux sources de la douleur** (Éd. Fraternité universitaire ; 7 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est un problème capital que celui de la douleur, de sa nature et de ses causes : et c'est à ce problème que L. Barbedette s'arrête dans ce nouvel essai. Savants et psychologues sont loin d'avoir dit leur dernier mot sur ce sujet particulièrement délicat ; mais déjà nous en savons assez pour agir efficacement du point de vue pratique. Ceux qui ont aimé les précédents ouvrages de L. Barbedette ne seront pas déçus par la lecture de cette dernière étude.

(1) Surnom que l'auteur donne à la cathédrale, à cause de son architecture trapue.

LECTURES ET VARIÉTÉS

UN GRAND ANGLAIS AMI DE LA FRANCE
RUDYARD KIPLING

LE grand écrivain anglais qui vient de mourir est un des maîtres reconnus de la littérature contemporaine. Ses œuvres ont été traduites dans toutes les langues, et le *Livre de la Jungle* fait l'enchantement de la jeunesse. Enfin nous devons nous souvenir que Kipling fut un grand admirateur et ami de notre pays. Il nous intéresse donc doublement.

Il naquit à Bombay en 1865. Son père, directeur de musée, était un esprit des plus brillant. Il émerveillait par d'intarissables histoires l'esprit de l'enfant, qui, par ailleurs, entendait les récits enchantés des domestiques et imprégnait son regard des beautés mystérieuses de l'Inde. La première enfance de Ruydard Kipling a ainsi baigné dans le merveilleux.

Vers sa dixième année, son père l'envoie en Angleterre pour ses études. Il est placé au collège de Westward Ho, petite station balnéaire sur le canal de Bristol.

Successivement, au cours de son enfance puis de son adolescence, il s'est donc trouvé en contact avec deux civilisations étrangement différentes et il a été modelé tour à tour par elles. Après l'enfance rêveuse, émerveillée de l'Inde, il a dû se plier à la discipline anglaise et à ce qu'elle comporte de dignité et d'énergie traditionnelles. Ses livres témoignent de cette double influence.

Quand il revint dans sa famille, à dix-sept ans, il n'avait pas précisément fait de brillantes études. Il entra néanmoins comme petit rédacteur (reporter) dans un journal de Lahore, où il dut se plier à la concision du style et s'habituer à la rapidité du coup d'œil.

Petit de taille, mince et souple, les traits nets et vigoureux, aux méplats prononcés d'Asiatique, les sourcils épais sous lesquels brillaient des yeux pétillants de malice, Ruydard Kipling mena alors une vie pleine de charmes :

« Cette terre de l'Inde, écrivait-il dans ses *Lettres de voyages*, est remplie de choses étonnantes, de miracles, de mystères, de merveilles et, faute de mieux, il est bon de circuler, de les voir toutes et d'en entendre parler. »

Il retourna pourtant bientôt en Angleterre et fut pris par l'ambiance. Son roman, *La lumière qui s'éteint* (1891), est un beau livre, mais ne diffère guère de la formule ordinaire des romans anglais. Puis il se marie en 1892 et, avec sa jeune femme, va visiter l'Amérique.

Nous voici en 1894. C'est à cette date qu'il fait paraître *Le Livre de la Jungle*, qui sera suivi de très près d'un second *Livre*. Sa réputation est consacrée. Il a trente ans.

Une traduction française de ces *Livres* parut bientôt. Voici en quels termes M. Claude FARRÈRE, alors tout jeune aspirant de marine à bord d'un cuirassé sur les côtes de Chine, conte son enthousiasme lorsqu'il entendit lire un passage du *Premier livre* par un de ses camarades de bord :

« Il était sept heures, par un soir très chaud sur les collines de Seeonee. Père Loup s'éveilla de son somme journalier, se gratta, bâilla et détendit ses pattes l'une après l'autre pour dissiper la sensation de paresse qui en raidissait encore les extrémités. Mère Louve était étendue, son gros nez gris tombé parmi ses quatre petits qui se culbutaient en criant, et la lune luisait par l'ouverture de la caverne où ils vivaient ous.

« — Augrh ! dit Père Loup, il est temps de se remettre en chasse.

« Et il allait s'élancer vers le fond de la vallée, quand une petite ombre à queue touffue barra l'ouverture et jappa :

« — Bonne chance, ô chef des loups ! Bonne chance et fortes dents blanches aux nobles enfants !... »

« C'est alors que, d'instinct, écrit M. Claude Farrère, j'interrompis net, bouleversé. »

Et le futur académicien n'hésita pas à formuler un verdict définitif :

« Ce Ruydard Kipling... est sans discussion un homme immense, un homme qui sera follement célèbre. »

Et, dans ce milieu de jeunes officiers, personne ne protesta. Tous approuvèrent.

Par *Le Livre de la Jungle*, Kipling a renouvelé le merveilleux de notre génération, donné des mythes neufs qui ont engendré le scoutisme et lui ont fourni des cérémonies et des symboles. Grâce à lui, des enfants de nations diverses vont au « Rocher du Conseil », se nomment des « Louveteaux » et apprennent la « Loi ».

Dans l'Inde, les formes diverses de la vie arrivent presque à se confondre. Pas de cloison étanche entre le monde animal et le monde végétal, pas davantage entre l'homme et les animaux. Ruydard Kipling a fait revivre dans son livre *Kim*, autre chef-d'œuvre incontesté, cette union intime de la nature et des êtres vivants, le grouillement odorant des foules, la poussée animale et la poussée végétale ne faisant qu'un.

Il a aussi chanté l'hymne de l'énergie de sa race, la suprématie de l'Anglo-Saxon, son goût de l'aventure, sa passion pour l'inconnu, sa vaillance sportive. Son attention s'est portée vers ces êtres d'élite, officiers, administrateurs civils qui, au nombre de quelques dizaines de milliers seulement, parviennent à gouverner trois cent cinquante millions d'indigènes.

« Ils meurent, dit-il, ou se tuent de travail, ou brisent leur santé pour que l'Empire soit protégé de la mort et de la maladie, de la famine et de la guerre, et un jour capable de se gouverner lui-même. »

Et ainsi ses œuvres se sont succédé. Kipling fut le romancier le plus célèbre de l'Angleterre. Il avait figure de poète national. En 1917, il reçut le prix Nobel de littérature et devint peu d'année avant sa mort membre associé de notre Académie des Sciences morales et politiques.

***

IL est un Ruydard Kipling qui nous est particulièrement cher. C'est lorsqu'il parle de la France.

Pendant des années il a parcouru nos routes. Il connaissait leurs noms et les paysages qu'elles traversent. Il savait que « la poussière est blanche à Angoulême, le soleil ardent à Blaye et qu'en passant près de Langon on commence à sentir l'odeur de la résine et des pins ».

Il savait que « la vraie force de la France est le sol » et il reconnaissait en chaque paysan français un frère qui comme lui avait compris les lois de la jungle et les respectait à sa manière.

Dans ses *Souvenirs de France*, il est allé au cœur de la civilisation française. Nous, Français, pouvons puiser dans ce petit livre la confirmation de notre foi en l'avenir de notre pays, « un pays où les hommes, les femmes, les enfants et les chiens tiennent le travail pour une part normale de l'existence ».

« Cette vertu de labeur, ajoute-t-il, s'accompagne d'une vertu d'économie. Il y a l'habitude de se priver, l'acceptation d'une vie dure qui fortifie le tissu moral. »

Au hasard de ses promenades en France, il parle avec des gendarmes, des maçons, un facteur qui a été à Madagascar, avec un gamin du Béarn, un camionneur de Digne, même avec le vieux Clemenceau.

« Voyons, demande-t-il au « Tigre », après ce qu'ils vous ont fait, que pensez-vous des hommes ? »

Et le cynique et pessimiste vieil homme de répondre :

— Les hommes ? Ils ne sont pas si méchants... Qu'est-ce qu'ils m'ont fait ? Rien du tout... Les hommes, allez !... Au bout du compte, ils valent mieux qu'on ne croit.

— Et voilà, conclut Kipling, quelques-unes de mes raisons d'aimer la France.

C'est parce qu'il avait l'âme noble que, après avoir peint les luttes qui avaient opposé au cours des siècles son pays au nôtre, il trouvait des raisons de louer un adversaire digne d'estime : « Pardonnons-nous les vieilles fatalités, écrivait-il... O France chère à toute âme éprise du genre humain ! »

Pendant la guerre de 1914-1918, Kipling a joué dans son pays un rôle analogue à celui de d'Annunzio en Italie. Il a virilisé les âmes. Le sens du danger commun devant l'agression allemande autant que la vision de la France en guerre le convertirent complètement à notre cause :

« Je croyais que mon admiration pour la France ne

pouvait grandir, écrivait-il à un ami en 1915 après une visite au front ; je me trompais. Je commence seulement à comprendre un peu ce qu'elle est. La France ne savait pas, il y a un an, ce qu'elle était... »

Et plusieurs ouvrages contiennent ses impressions des années héroïques — années héroïques et tragiques pour lui-même puisque son seul fils, officier du corps expéditionnaire britannique, fut tué dans le Nord de la France et qu'il repose dans un des cimetières du front.

De santé délicate, Ruydard Kipling passait assez fréquemment l'hiver sur notre Côte d'Azur. Il était sur le point de s'y rendre à nouveau lorsqu'en ce mois de janvier 1936 la mort l'a brusquement frappé.

L'admiration de ses compatriotes l'avait, peu de jours auparavant, auréolé de gloire à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Ses cendres reposent maintenant dans le « Coin des Poètes » de l'abbaye de Westminster, consacré aux plus glorieux d'entre les écrivains anglais, de Shakespeare à Tennyson.

Nous garderons en France un fidèle souvenir de ce grand poète de l'énergie et du devoir, de ce conteur de génie qui fut un fervent et sincère ami de notre pays.

M. CHAMBON.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La morale de l'affaire Jèze.

On sait que M. Gaston Jèze, *professeur à la Faculté de droit de Paris, choisi comme défenseur par l'Ethiopie devant la Société des Nations, est blâmé par une partie de notre opinion publique et par la presse de droite pour avoir prononcé à Genève un discours où les thèses italiennes étaient vivement critiquées. Comme M. Jèze passe, d'autre part, pour un examinateur sévère, l'occasion sembla bonne à certains étudiants pour manifester contre lui et réclamer sa démission. D'où les troubles et bagarres habituels en pareil cas au quartier Latin, suivis de la fermeture de l'Ecole de Droit, et d'une tentative de grève générale des étudiants : bref, beaucoup d'agitation et de désordre anarchiques, dont il ne semble pas que « les partis d'ordre » doivent, en fin de compte, recueillir grand profit. Le directeur de* L'Information Universitaire, M. G. Antignac, *exprime à ce propos l'opinion suivante, qui mérite, croyons-nous, d'être entendue et méditée :*

Il faut bien constater aujourd'hui que cette affaire n'est qu'un symptôme apparent de la crise profonde qui se développe depuis plusieurs années au sein de l'Université. Pourquoi prétendre ignorer, quand tout observateur de bonne foi est fixé, que le virus politicien y fait son œuvre lamentable ?

A semer le vent, on récolte la tempête, savent les gens de simple bon sens. Ceux qui se sont lancés à la conquête de l'Université avec le dessein d'étayer de sa puissance et de couvrir de son autorité leur action partisane, ceux qui ont voulu mettre les atouts de la jeunesse dans leur jeu scabreux, seraient mal fondés à rejeter la responsabilité des conséquences dont nous avons le douloureux spectacle.

L'Université pouvait rester le refuge où enfants, jeunes gens et hommes échappaient par le culte et le respect de l'esprit désintéressé aux spéculations et aux luttes trop souvent odieuses de la place publique. Hélas ! on veut que la science rapporte pouvoir ou richesses ; les maîtres signent de leur titre les pamphlets politiques adverses ; syndicats révolutionnaires et groupes de combat de tendances opposées se disputent l'adhésion de collègues que l'on oblige à devenir ennemis jusque sur le terrain professionnel ; les étudiants doivent se diviser en deux camps et s'apprêter à s'entre-tuer, dans leur propre pays, pour faire prévaloir leur formule de paix et de fraternité ; il n'est pas jusqu'aux enfants des écoles qui ne doivent abandonner leurs jeux pour choisir un parti.

Les responsables ne comprennent-ils pas que la masse de l'Université ne veut pas cela, qu'elle est excédée de cette agitation avide et tapageuse, de ces parades grotesques, qui la privent du calme le plus nécessaire à la réflexion et au pur travail de l'esprit ?

Anticipation.

Un livre récemment publié à Londres : Ce qui fut dit en ce temps-là *par* H. Kingsmill *recueille des appréciations critiques et des prophéties curieuses et d'ailleurs erronées pour la plupart. Il faut noter pourtant les paroles prononcées à Québec, en 1908, par Lord Roberts, le général qui commanda en chef l'armée anglaise dans la guerre contre les Boers :*

« Je n'hésite pas à affirmer que nous aurons en Europe une guerre effroyable, et que l'Angleterre et la France subiront la plus rude épreuve de leur histoire. Elles verront en effet la défaite de très près, mais la guerre sera gagnée, en fin de compte, grâce au génie d'un général français, du nom de Ferdinand Foch, professeur à l'Ecole supérieure de guerre de Paris. »

Un geste.

Nous avons lu avec émotion, dans le Bulletin départemental de l'Aisne, *la note suivante, rédigée par M. l'Inspecteur d'Académie de Laon :*

Par un geste touchant, un instituteur aujourd'hui professeur, qui combattit à Soupir en avril 1916, me renvoie un livre de la bibliothèque de cette école qu'il trouva dans les tranchées de première ligne, passant alors entre le cimetière et l'église écroulée.

Ce maître, qui n'avait pu voir sans peine un livre scolaire abandonné sur le champ de bataille, le ramassa ; il a tenu à ce que ce petit livre reprît sa place dans la nouvelle bibliothèque comme un souvenir de l'école détruite.

Ce geste honore l'école et ses maîtres.

L'âme paysanne.

Dans son feuilleton du Temps, *sur* La Vie à la Campagne, M. Charles Silvestre *analyse avec pénétration l'atmosphère de nos villages et le caractère de leurs habitants. On en jugera par cet extrait d'un de ses derniers articles.*

Ils aiment à parler de leurs champs, des peines plus nombreuses que les joies, des difficultés de toutes sortes qu'ils ne peuvent détester outre mesure, car ils savent que les hommes n'ont pas la puissance de les abolir, comme ils ne sauraient détruire tout à fait les ronces et le chiendent. Ils connaissent la valeur de la peine quotidienne et de l'effort incessant. « Rien ne vient sans peine, » disent-ils. Et, pour eux, savoir garder importe plus que savoir saisir. Une fortune gagnée trop vite leur donnerait du malaise : ils se diraient qu'elle fuirait plus vite que le sable.

Les vrais paysans, il en est encore beaucoup, gardent une certaine méfiance en écoutant ceux qui vantent excessivement le progrès ; ils ne dédaignent pas les inventions qui adoucissent la besogne, mais ils ne se défendent point de penser que l'homme périrait par trop de loisirs, manque de sobriété, et s'entacherait d'une rouille bien plus mauvaise que la rouille des machines. A leur avis, il n'est pas bon de rompre un équilibre qui nous vient du fond des âges. Ils restent attachés à leurs coutumes, à leurs traditions, et, quand soufflent à tous les carrefours du monde des songes de bonheur impossible, ils maintiennent le fléau de la balance au juste point. Au plein sens du terme, ils continuent à faire la part des choses.

Le métro à Paris.

Combien de Parisiens pourraient répondre avec quelque précision aux quelques questions suivantes concernant le moyen de transport le plus utilisé de leur ville ?

Nombre de voyageurs transportés par jour ? 3 millions.

Voyageurs aux heures d'affluence ? 300 000 par heure.

Nombre de places dans un train ? 600 places.

Consommation annuelle d'électricité ? 300 millions de kwh.

Appareils élévatoires ? 38 ascenseurs (utilisés quotidiennement par 250 000 voyageurs) et 61 escaliers mécaniques.

Nombre de rames en service par jour ? 450 rames.

Ajoutons que le plan d'extension prévoit pour l'avenir des rames à 8 voitures permettant le trafic-express à la vitesse horaire moyenne de 60 à 70 kilomètres.

Mots d'écoliers.

Nous recevons d'un abonné, que nous remercions, une coupure de L'Echo du Cameroun, *qu'il nous est très agréable de transcrire :*

Une institutrice parisienne avait donné comme

sujet de composition d'histoire, dans l'école communale où elle professe, l'exemple de la vie de Jeanne d'Arc, et l'une de ses élèves termina ainsi sa rédaction :

« Je m'efforcerai, moi aussi, comme Jeanne d'Arc, de devenir pucelle. »

Rapprochons ce mot naïf — et charmant — d'une autre déclaration faite par une petite fille bien sage, désireuse de faire honneur à l'excellent enseignement moral qu'elle avait reçu : « Je veux devenir un honnête homme. »

RENÉ CASTEL.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

GRANDS ENREGISTREMENTS

SI je devais fournir à mes lecteurs une preuve des perfectionnements qui sont apportés aux gravures sur cire, il me suffirait de reprendre en leur présence, pour les comparer, les deux enregistrements qu'a faits Stokowsky de la *Scheherazade* de Rimsky-Korsakoff. On connaît le thème de *Scheherazade*, et comment le sultan Schariar, persuadé de la perfidie des femmes et n'y connaissant point de remède, avait choisi, pour y mettre un vrai terme, de faire occire ses partenaire au matin même de la première rencontre. Ce sont les Mille et Une Nuits ; et la *Scheherazade* du compositeur russe ne manque pas de tous les coloris et de tous les chatoiements de l'Orient. Mais comment se fait-il que la gravure d'aujourd'hui l'emporte si manifestement sur celle d'hier ? Le chef d'orchestre est le même et il dirige la même compagnie. Mais c'est précisément une amélioration qui repose pour la plus grande part sur la qualité de la cire. Alors que le bruit de l'aiguille arrivait à couvrir par moments les jeux légers des violons, il ne les gêne pour ainsi dire plus aujourd'hui ; ce frottement, si accentué naguère, tend à disparaître. Ajoutons, pour être juste, que les chefs d'orchestre ont appris à grouper leurs instrumentistes selon des méthodes qui ne sont pas les mêmes pour l'auditorium que pour la salle de concert. La musique mécanique devient de plus en plus un élément infiniment sensible.

Vous trouverez ce mois-ci, à côté de cette *Scheherazade*, éditée par Gramophone, un certain nombre de cires nouvelles que je veux très vivement louer : un enregistrement de *Louise*, de Charpentier, enregistrement conçu par l'auteur lui-même en vue de l'audition phonographique, ce qui en assure l'authenticité. Les interprètes sont de haut rang : Ninon Vallin, Thill, Pernet. Ces disques sont de Columbia, qui nous donne également *Les Noces* de Strawinsky. On se souvient du bruit que fit cette partition au moment où les Ballets russes la donnèrent en 1923. Elle suggère — plutôt qu'elle décrit — une cérémonie de mariage au pays russe. Elle est d'une grande liberté générale ; l'invention apparaît d'une richesse constante. Elle est chantée en anglais.

Je vous signale chez Pathé un enregistrement très réussi de Lully (*Roland* : air de la fée Logistille ; *Persée* : air de Mérope : ô Mort). La voix de Solange Renaud est toute souplesse, toute clarté. L'ensemble se dessine dans une fraîcheur, une aisance, un pathétique qui ne font qu'accroître l'admiration que je porte au vieux maître. Par ailleurs, Pathé — et plus exactement M. Fred Rieder, le directeur artistique de cette maison, qu'il élève sur le plus haut plan — a eu l'idée, qui est excellente, de graver la 5e *Suite* pour flûte et clavecin de Pierre Philidor. Il y a là une Allemande, une Sarabande et une Gigue qui me paraissent tout à faits charmants. Il est bon que les maisons d'édition se préoccupent de graver ces pièces de musique ancienne. On ne les entendrait guère en dehors de leur initiative, dont il convient de les louer.

MÉMENTO.

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan).

Abréviations : G. Gramophone ; C. (Colombia) ; P. (Pathé) Pol. (Polydor) ; U. (Ultraphone) ; B. (Brunswick).

ORCHESTRE. — *Scheherazade*, de Rimsky-Korsakoff (G. 6 disques) ; Marche nuptiale du *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn, et Marche du Couronnement du *Prophète*, de Meyerbeer, par la Philharmonique de Berlin (U. 1 disque).

MUSIQUE INSTRUMENTALE. — *Concerto pour violon et orchestre à cordes en la mineur*, de J. S. Bach, par Yvonne Astruc et orchestre (Pol. 2 disques) ; *Septième quatuor à cordes en si bémol*, de Darius Milhaud, par le quatuor à cordes Galimir, de Vienne, direction de l'auteur (Pol. 2 disques) ; *Concerto n° 1 en ré majeur*, de Paganini, par Y. Menuhin et l'Orchestre symphonique de Paris, direction Monteux (G. 5 disques) ; *Concerto en ré majeur*, de Prokofieff, par J. Szigeti et la Philharmonique de Londres (C. 3 disques) ; *Les Noces*, de Strawinsky, ensemble instrumental avec solistes et chœurs (C. 3 disques) ; 5e *Suite*, de Pierre Philidor, par Pauline Aubert claveciniste, et Jan Merry, flûtiste (P. 1 disque) ; *Rondo Capriccioso*, de Mendelssohn, solo de piano par Jean Doyen (U. 1 disque) ; *Les Sauvages*, *La Poule*, *La Joyeuse*, menuets de J.-P. Rameau, par Wanda Landowska (G. 1 disque) ; *Malaga*, d'Albenitz, et *Au Bord d'une source*, de Liszt, par A. Borowsky (Pol. 1 disque) ; *Maori brown eyes* et *Kuri Home*, disque hawaïen (B. 1 disque).

ROMAN MUSICAL. — *Louise*, de Charpentier (C. 8 disques).

CHANT. — *La Tosca* (*Recondita armonia*) de Puccini, et *Agnus Dei*, de Bizet, par Caruso (G. 1 disque) ; *Roland* et *Persée*, par Solange Renaud (P. 1 disque) ; *D'Ajaccio à Bonifacio* et *Il pleut sur la route*, par les Comedian Harmonists (G. 1 disque) ; *Mirages* et *Laisse-moi seul*, par Elyane Celis (G. 1 disque) ; *Chants de marins*, par Géraldo et son orchestre d'accordéons (C. 1 disque) ; *Clair de Lune* et *La Fée aux chansons*, de Fauré, et *Chanson des noisettes*, de G. Dupont, par Leila ben Sedira (U. 1 disque) ; *Lettre à Ginette* et *A la Petite Blonde*, par Jean Plane (P. 1 disque) ; *Marche de Nino* et *On croit toujours aux mots d'amour*, de M. Yvain, par A. Baugé (P. 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

LA BELLE FAMILLE D'UN INSTITUTEUR

UN de nos collègues, M. Épinette, de Saint-Front-de-Collières (Orne), vient de recevoir un prix de 20 000 francs de la fondation Cognacq-Jay.

Il s'était marié en 1917, le 31 décembre, à la faveur d'une permission de trois jours. A ce moment il était au front d'où il ne devait pas tarder à revenir ensuite comme grand blessé.

Ses enfants sont nés entre 1919 et 1935 : il en a eu onze ; deux jumeaux sont décédés ; les autres, dont le plus jeune a cinq mois et l'aîné seize ans, sont en très bon état de santé ; il a six garçons et cinq filles.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux à cette nombreuse et heureuse famille.

Dans ma jeunesse j'ai connu pas mal de ménages de collègues ayant beaucoup d'enfants ; et je dois à la vérité de dire que ceux-ci ont en général bien réussi dans la vie. Et la vie était dure alors... Aujourd'hui, les temps sont changés et les familles d'instituteurs sont, d'après les statistiques, parmi celles qui comptent le moins d'enfants.

H. DE PUYTORAC.

POUR LIRE EN CLASSE

L'enfance de Bertrand du Guesclin.

(Suite et fin.)

Le jeune Bertrand Duguesclin désole ses parents par son caractère belliqueux. Tout petit, il organisait de véritables batailles entre les enfants du village ; en grandissant, il ne rêve que joutes et tournois. Mais ses parents, le trouvant trop jeune encore, refusent de le laisser combattre.

En l'année 1338, un grand tournoi fut donné à Reims. Le sire du Guesclin s'y rendit et, sur les instances de Bertrand, il l'emmena. Mais, afin d'ôter toute idée belliqueuse à son fils, qu'il jugeait bien trop jeune pour combattre, il le laissa piètrement équipé.

Aussi, les appréciations qui se croisaient sur le passage du jeune homme à travers les rues de la ville ne lui étaient-elles guère favorables.

— Il est fils de chevalier, disait l'un, et il monte le cheval d'un meunier.

— Il ressemble à un bouvier, disait un autre, en contemplant ses fortes épaules et son cou de taureau.

Quelques-uns, pourtant, qui avaient entendu parler de la vaillance de Bertrand, protestaient :

— Laissez donc, faisaient-ils. Il ne faut point juger l'homme sur son enveloppe. J'ai entendu dire de telles choses sur cet enfant que, si notre duc le connaissait, il l'attacherait à sa maison. Il y a en lui l'étoffe d'un grand guerrier.

En arrivant sur la place du marché, Bertrand contempla avec tristesse l'estrade d'honneur, garnie de dames richement vêtues, lesquelles étaient venues pour couronner les vainqueurs. Il vit aussi une foule de chevaliers superbement équipés qui caracolaient dans l'arène en attendant l'heure du tournoi.

— Que n'ai-je un bon cheval et que ne suis-je bien armé ! soupirait le jeune homme.

Bientôt les trompettes sonnèrent, et les écuyers portèrent aux combattants les lances et les écus dorés, objets de la convoitise du pauvre Bertrand.

Les assauts furent très brillants. Nombre de lances y furent brisées, maint cheval y fut abattu, et aussi mainte tête y fut désheaumée, c'est-à-dire dépouillée du heaume ou casque de combat.

Le sire du Guesclin, qui s'était plusieurs fois distingué, obtint le prix de la journée.

Bertrand était certainement fier du succès paternel, mais il était aussi fort attristé de n'avoir pu faire ses preuves.

Il revint tout rêveur à l'hôtellerie. Un écuyer de la dame du Guesclin y logeait ; il avait combattu dans cette première journée et ne devait point prendre part à la joute du lendemain.

En pensant à lui, une idée jaillit tout à coup dans l'esprit de Bertrand.

Il entra dans la chambre de l'écuyer au moment où celui-ci ôtait son armure et, sans autre préambule, il s'agenouilla devant lui :

— Je vous en supplie, cousin, lui dit-il, prêtez-moi demain votre harnais pour courir trois lances ; j'en ai le plus vif désir. Exaucez ma prière, je n'oublierai de ma vie le service que vous m'aurez rendu...

L'écuyer fut touché de la façon passionnée dont Bertrand exprimait son désir :

— Venez demain, lui dit-il, et je vous armerai.

. . . . . .

Le lendemain, en effet, l'écuyer revêtit Bertrand de son armure et lui donna un valet pour l'accompagner.

Le jeune homme monta à cheval, baissa sa visière et passa les barrières.

A peine fut-il sur les rangs, qu'un chevalier lui demanda la joute. Bertrand fit signe de la main qu'il acceptait le défi et piqua des éperons.

Il s'élança fièrement et, baissant sa lance, il poussa le fer si droit dans la visière de son adversaire qu'il lui enleva le heaume et renversa cheval et cavalier.

Le cheval se tua net dans sa chute. Quant au cavalier, il ne fut qu'étourdi.

Bertrand se maintint ferme, puis se retourna, et tint la lance basse. Pour proclamer sa victoire, suivant l'usage, les hérauts, qui ne savaient quel était ce terrible jouteur, crièrent :

— A l'étranger aventureux.

Le chevalier qui avait été renversé fut vivement relevé. Lorsqu'il revint à lui, il envoya demander à Bertrand son nom et où il était né.

— Répondez au chevalier, dit Bertrand avec fierté, que je ne me ferai connaître qu'à celui qui m'enlèvera le heaume.

Cette réponse fut bientôt connue de la plupart des assistants, et ne fit qu'exciter davantage leur curiosité. L'écuyer mystérieux était l'objet de toutes les conversations.

Regnault du Guesclin était le chef du groupe auquel appartenait le chevalier qui avait été si piteusement abattu. Il avait grand désir de connaître le vainqueur. Il demanda donc sa lance, piqua son cheval et proposa le combat à Bertrand.

Le jeune homme arriva d'abord avec assurance, mais, aussitôt qu'il eut reconnu l'écusson de son père, il jeta vivement sa lance, pour montrer qu'il renonçait au combat.

Croyant sans doute que l'inconnu reculait par crainte, un autre chevalier s'avança ; mais, cette fois, Bertrand courut à la rencontre de son adversaire, lui piqua l'acier de sa lance dans le heaume et l'en dépouilla prestement.

Les hérauts le saluèrent d'un nouveau cri :

— A cet aventureux, venu nouvellement !

Bertrand courut quinze lances et brilla dans tous ces assauts. Regnault du Guesclin ne pouvait comprendre comment cet écuyer si brave refusait de jouter contre lui.

Il réunit quelques chevaliers et délibéra avec eux sur le moyen à employer pour arriver à connaître ce terrible adversaire. On reconnut qu'il n'y en avait qu'un seul : lui enlever le heaume.

Plusieurs vinrent donc le provoquer : tous furent battus.

Enfin, un chevalier de Normandie, plus heureux ou plus habile que les autres, réussit. Le heaume du jouteur inconnu tomba et, à sa grande surprise, le sire Regnault reconnut son fils.

Lorsqu'il fut un peu remis de sa première émotion, le père de Bertrand s'avança vers lui et lui dit à haute voix :

— Certes, beau fils, je vous certifie que j'aurai pour vous désormais les plus grands égards. Je vous donnerai des chevaux, de l'or et de l'argent, pour aller partout acquérir du renom, quand même je devrais m'imposer pour cela les plus lourds sacrifices. Je n'oublierai pas l'honneur que vous avez fait aujourd'hui à notre maison.

Et il se jeta à son cou et l'inonda de larmes de joie, aux applaudissements de tous les assistants.

Au bruit des joyeuses fanfares, des dames couronnèrent ensuite Bertrand du Guesclin et lui décernèrent le prix des joutes. Son triomphe fut cent fois plus éclatant qu'il ne l'avait rêvé, et les chevaliers qu'il enviait la veille eussent donné beaucoup pour que sa gloire leur fût attribuée.

Regnault du Guesclin tint la promesse qu'il avait faite à son fils ; il lui donna un brillant équipage pour suivre les joutes et les tournois.

Bertrand continua la série de ses triomphes et obtint, en peu de temps, une grande renommée dans le duché de Bretagne et même au delà. Le duc Jean désira le voir, le retint à son service et le prit en telle affection qu'il se fit accompagner par lui dans tous ses voyages.

Tels furent les premiers faits d'armes du futur connétable.

D'après FRANÇOIS TULOU, *Galerie des Enfants célèbres.* (Garnier frères, libraires-éditeurs.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

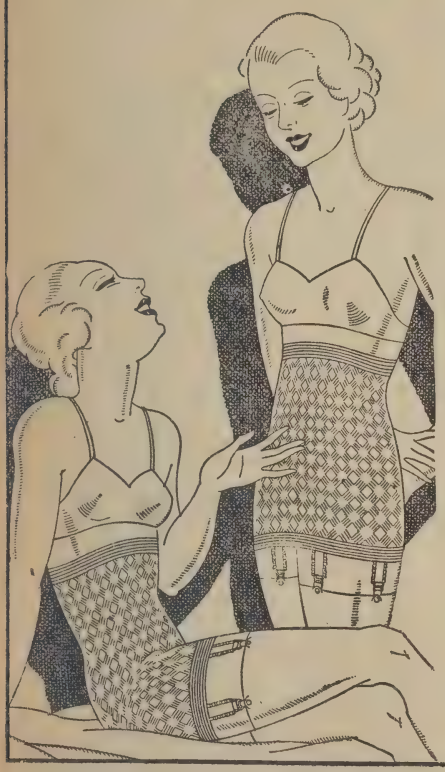

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm Sur le corps 40 cm

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

Horizontalement.

1. Sert à traverser les rivières. — Forme de AD. — 2. On le rencontre dans les forêts de l'Amérique tropicale. — Tas de paille. — Bruit aigre. — 3. Participe passé. — Mesure. — Cours d'eau. — 4. Qui n'est point vêtu. — Ancien nom du soleil. — D'un verbe auxiliaire. — 5. Note. — Mollusques. — 6. Chef-lieu de département. — Participe passé. — 7. Terre. — Animal. — Symbole du thorium (voir thorium). — 8. Animal d'origine asiatique. — La charge du précédent. — Canton. — 9. Pronom. — Peintre. — Participe passé. — 10. Sans mélange. — Il voit éclore les fleurs. — 11. Nom par lequel les Arabes désignent un chrétien. — Rend très périlleuse la situation des caravanes en marche dans le Sahara. — 12. Détruite. — Ville d'un pays alpestre dont les habitants sont renommés pour leurs chants populaires.

Verticalement.

1. Écueil caché sous l'eau. — Vendre trop cher. — 2. Sol seul multiple employé en vaut 100. — Grand fleuve français — Au milieu du BOUT. — 3. Dieu du soleil. — Négation. — Pronom. — Exsudat pathologique. — 4. Participe passé. — Aspire par le nez. — 5. Canton. — Elle possédait un temple dans lequel s'empoisonna un prince de la parole. — 6. D'un verbe auxiliaire. — Fais le poltron. — 7. Pronom. — Démonstratif. — Abréviation d'un mot qui signifie : souverainement parfait. — 8. Pronom. — Deux consonnes. — Interjection. — Ressemblance. — 9. Intérêt, parti. — Pronom. — 10. Démonstratif. — Participe passé. — Roi assassiné par ses officiers. — 11. Ville de France. — Cri pour animer les chiens. — 12. Apprennent à imiter le langage des hommes. — Substance organique.

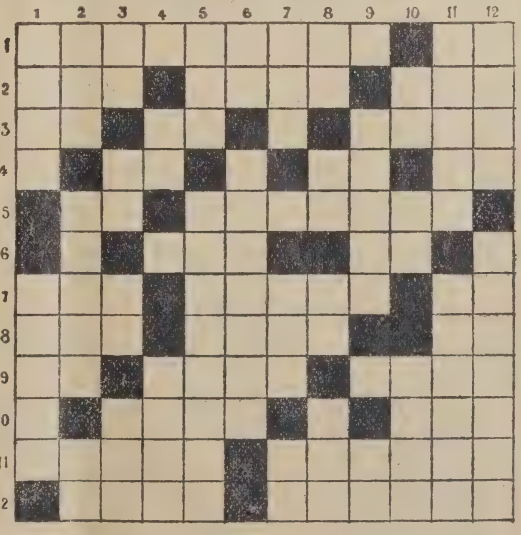

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458.82, de « **Le Petit Journal des Mots Croisés** ». — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 24 février 1936.** — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée en même temps que la solution-type, dans « **Le Petit Journal des Mots Croisés** » du samedi 29 février 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRETS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, **rue de Copenhague,** (Métro : Europe)

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL :
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echge gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **298f**
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone)

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR du CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300: **490 fr.** - 220×320 : **590 fr.** Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)
PRÊTS ni dépôt, ni enquête, ni traites, ni assurance. Secret profess.
TABARY, anc. off. ministériel, Conseil juridique.
Répart. amiabl. de sommes consignées. Contentieux.
29 bis, rue P.-Demours, Paris (XVIIe). De 4 h. à 7 h.

BELLE LAINE A MATELAS
garantie pure et infeutrable
6 francs le KILO
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS
Crins - Coutils - Matelas - Sommiers
Établissements DEBRO
50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

Demandez l'envoi gratuit du catalogue n° 15 PAPETERIE
à F. Nathan, Éditeur, 9, rue Méchain, Paris (XIVe)

Vous ramonez votre cheminée...
... quand elle a fait son service d'hiver. Pourquoi ne « ramonez-vous » pas votre organisme lorsqu'il a été intoxiqué par la vie sédentaire des mois froids ? Les promenades au grand air ont été rares, l'alimentation a été moins riche en légumes frais et en fruits, si bien qu'au printemps les poumons, l'estomac, l'intestin sont fatigués et « encrassés » si l'on peut dire.
Il est indispensable de faire une cure de désintoxication à l'aide d'un bon dépuratif naturel et sain tel que la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON composée de plantes alpestres judicieusement choisies et dosées, qui épure et fortifie l'organisme. Demandez la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à votre pharmacien. Le flacon : 14 fr. 80.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-2-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 24. 22 Février 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

UNE NOUVELLE CROISADE

C'est la « Croisade de l'air », que nous devrions bientôt prêcher dans nos écoles, annoncent les journaux, après accord des ministres compétents, dans l'espèce MM. Guernut et Déat.

Nous serions invités à orienter nos élèves vers les carrières de l'aviation (celle de pilote, en particulier) et à les convertir au baptême de l'air, auquel, paraît-il, trop de familles répugnent encore.

Croisade, baptême... Nous pourrions demander, en présence d'un tel langage, qu'on respecte, ici comme ailleurs, la neutralité scolaire. Sérieusement, nous insistons pour qu'on n'augmente pas nos responsabilités et qu'on n'ajoute rien à nos programmes, déjà trop lourds.

Pendant les Vacances de Pâques

faites un merveilleux voyage

A TRAVERS L'ESPAGNE DU NORD ET LE PORTUGAL

avec les **Voyages Universitaires de Documentation**

VOYEZ PAGE VII

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

VARICES *guéries ou non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Remboursts en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

Semez bien, semez VILMORIN. Faites votre choix dans le catalogue illustré envoyé gratuitement. Ecrire VILMORIN, 4, Quai de la Mégisserie, PARIS. Joindre cette annonce. 205

nouveaux prix !

Graines
VILMORIN
Semez bien - Semez Vilmorin

BELLE LAINE A MATELAS

garantie pure et infeutrable

6 francs le KILO

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS GRATUITS

Crins - Coutils - Matelas - Sommiers

Établissements DEBRO

50-52, rue du Rocher - PARIS (8e)

CONCOURS de la PILE LECLANCHÉ

Nos écoliers se sont appliqués nombreux à trouver la solution du concours " LA PILE LECLANCHÉ ".

Le succès a particulièrement couronné leurs efforts.

La liste des gagnants à été publiée dans le numéro du 30 janvier de "BENJAMIN" auquel les concurrents sont priés de se reporter.

---

franco sur demande

LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER

gamme incomparable de qualités et de coloris.

Vente directe par le filateur

Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime

CAZES, 1 *bis*, **rue de Copenhague,** (Métro : Europe).

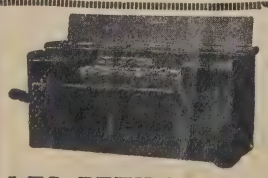

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement *(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)*

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

La parole évoque... mais l'imag

montre

L'HISTOIR PITTORESQU

Tableaux parus :

L'Acropole (Athènes) *(Nouve*
Les Pyramides (Egypte pharaon
Le château de Chenonceaux (R
sance).
La cité de Carcassonne (Féod
Cathédrale de Reims (église og
Le Pont du Gard (monument
romain).
Notre-Dame-la-Grande, à P
(église romane).
Le château de Versailles (XVIIe
Le château de Chambord (F
sance).

Chaque tableau (65× 100)
en héliogravure: **12 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

La parole évoque... mais l'image montre

L'HISTOIRE PITTORESQUE

Tableaux parus :

L'Acropole (Athènes) *(Nouveauté)*.
Les Pyramides (Egypte pharaonique).
Le château de Chenonceaux (Renaissance).
La cité de Carcassonne (Féodalité).
Cathédrale de Reims (église ogivale).
Le Pont du Gard (monument gallo-romain).
Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers (église romane).
Le château de Versailles (XVIIe siècle).
Le château de Chambord (Renaissance).

Chaque tableau (65× 100) tiré en héliogravure: **12 fr. 50**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Faites un voyage à travers le monde,

GRACE AUX

magnifiques tableaux géants

DE LA

GÉOGRAPHIE PITTORESQUE

de

JEAN-PIERRE

La GÉOGRAPHIE PITTORESQUE de **Jean-Pierre** *vous conduira à travers tous les continents.*

Tableaux parus :

Le port (Marseille) *(Nouveauté)*.
Le glacier (glacier de Morteratsch dans le massif de la Bernina).
Le lac (le lac de Sils, Haute-Engadine).
La banquise (Océan antarctique).
La mer (Quiberon, la Côte sauvage).
Le volcan (le Vésuve et la baie de Naples).
Le confluent (confluent de l'Yonne et de la Seine à Montereau).
La haute montagne et la vallée (le Mont-Blanc et Chamonix).
L'Afrique Équatoriale Française (Oubanghi)
L'Afrique Occidentale Française (Soudan).
L'Océanie (coucher de soleil à Tahiti).
L'Indochine (Cambodge, le Temple d'Angkor-Vat).
L'Indochine (Annam, Le canal Dong-Bâh à Hué).
Le Maroc (les souks à Meknès).
L'Algérie (la récolte des dattes).
La Tunisie (l'oasis).
Le désert (le Sahara).

Chaque tableau (65×100) tiré en héliogravure..... **12 fr. 50**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Reproduction interdite.

L'ANCIENNE FRANCE : LE BÉARN

Maisons et costumes anciens de la région paloise

La maison du Béarn s'apparente de fort près aux habitations de la Navarre espagnole. Elle a le même aspect massif, les mêmes auvents, les mêmes galeries. On en peut dire autant des costumes qui ont résisté plus longtemps que beaucoup d'autres à l'unification moderne du vêtement. Le dix-huitième siècle espagnol s'y retrouve dans les châles à fleurs, les capes brodées, les guêtres soutachées et les notes brunes, dominantes dans l'ensemble. Fait curieux, en Béarn, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, ce sont les costumes féminins qui disparaissent les premiers

et la haine de la France. Le *Tevere* s'est entre tous distingué dans cet office quand il se réjouissait qu'au contraire de nous l'Italie n'ait pas « de ministres en charge sortis du bagne où ils étaient pour trahison, ni de maîtres chanteurs parvenus aux plus hautes fonctions, ni d'hommes d'Etat impliqués dans d'obscures aventures judiciaires... », quand il flétrissait « Briand souteneur, Poincaré parent et complice de policiers assassins, Doumergue personnage de café-concert, et toute une suite de vers de terre de première et de seconde grandeur ». D'où cette conclusion : « La vie politique française est un fumier. Nous n'avons qu'à choisir en nous bouchant le nez. »

Inutile après cela de relever les traits que pouvait lancer l'*Impero* aux Français et à leurs « femelles », incapables d'avoir des enfants. Inutile aussi de nous arrêter à ce chant en honneur chez les Balillas :

Contre Paris nous marcherons
Et victorieux nous reviendrons,
A notre Duce nous rapporterons,
Comme trophée de la bataille,
La tête tranchée de Marianne.

Inutile enfin de nous demander si la vie politique italienne est de son côté entièrement exempte de misères : il en est qui sont connues.

A la vérité, nous avons aussi des feuilles qui ont pu, à l'occasion, être désobligeantes pour l'Italie. Il y a pourtant cette différence qu'en France la presse reste libre, que d'un journal à l'autre la contradiction se rencontre, et que ceux dont le ton est vif ne sauraient être considérés comme le reflet des opinions du gouvernement.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les propos injurieux dont les fascistes ont prétendu accabler la « sœur latine », la *sorella latrina*, comme disaient certains, appartiennent maintenant au passé et que ce serait sagesse de les oublier. Oublions-les, puisque la réconciliation est intervenue. Toutefois il reste permis de penser que les campagnes autrefois déchaînées contre nous ont dû créer dans l'âme italienne des dispositions peu favorables pour nous, des dispositions dont la trace subsiste, que le plus mince événement peut ressusciter et qui ne sont peut-être pas un fondement sentimental à toute épreuve pour assurer une solidité inébranlable à l'accord franco-italien.

***

POURQUOI le fascisme s'acharnait-il à déverser ainsi l'injure sur la France ? Dans l'intention non dissimulée de l'amener par voie d'intimidation à se dépouiller d'une partie de ses colonies au profit de l'Italie. Les paroles suivantes du *Tevere* ne laissent aucun doute à ce sujet :

Le dilemme est le suivant. Ou la France fera la guerre à l'Italie et se trouvera alors dans l'impossibilité de faire appel à ses réserves coloniales et, dans la meilleure hypothèse, devra abandonner toutes ou presque toutes ses colonies ; ou bien la France fera la guerre aux côtés de l'Italie et alors, pour obtenir l'alliance de notre grand pays, il est probable que la France devra amicalement et préalablement renoncer en notre faveur à une bonne partie de ses possessions africaines et asiatiques qui déjà menacent de se révolter.

Le même chantage, dans l'*Impero* du 1er janvier 1926, prenait la forme que voici :

Nous conseillons à la sœur latine de ne pas risquer l'indigestion et de partager le gâteau, avant qu'une formidable colique ou le hardi coup de fourchette d'un convive inattendu vienne par malheur le lui enlever.

La revendication coloniale n'épuisait pas l'ambition du fascisme. A cette question du catéchisme des Balillas : « Possédons-nous déjà toute l'Italie ? la réponse était : « Non, nous devons encore obtenir de la France la Corse et Nice, de l'Angleterre Malte, de la Suisse le Tessin et les Grisons... » L'almanach pour 1935 du *Popolo d'Italia*, organe de la famille Mussolini, fait place encore à ces mêmes vues annexionnistes.

Parfois l'injure éclate comme une sorte de justification de la réclamation formulée. Il en est ainsi dans ces paroles d'un chant fasciste qui fut en vogue :

La Francia è una gran troja,
La Francia è una putana,
Vogliam Nizza è Savoie ;
La Corsica è italiana...

Que la France soit *una* « grande truie » et *una putana*, — le terme est assez clair pour n'avoir pas besoin d'être traduit, — il paraît que cela suffisait à fonder le droit du fascisme à lui enlever trois provinces.

Nous avons fait quelques concessions. Pour ce motif que l'Italie n'avait pas obtenu au traité de Versailles ces colonies qu'alors son représentant, M. Orlando, tout occupé de Fiume et de la Dalmatie, n'apportait qu'une ardeur médiocre à réclamer, mais qu'aujourd'hui le gouvernement fasciste revendique avec passion, nous lui avons cédé des territoires aux abords de la Tripolitaine et au voisinage de la Somalie. Le zèle annexioniste des Italiens en sera-t-il apaisé ? Le journal allemand de Paris, *Das Neue Tage-Buch*, déclarait ces jours derniers qu'une colonie accordée à l'Allemagne ou à l'Italie ne suffirait pas à calmer leur « appétit » et « ne ferait que créer une base pour des visées plus élevées ». Il se pourrait que ce fût là la vérité et c'est ce qui glisse encore une incertitude dans le renouveau de l'amitié franco-italienne.

***

DANS ces conditions, le rapprochement esquissé à Rome en janvier 1935, renforcé depuis à Stresa, entre la France et l'Italie, a-t-il des chances d'être fécond ? M. Emile Buré qui est, paraît-il, classé nationaliste, mais qui est un nationaliste clair-

voyant, ne paraît guère y compter. Dans son journal *L'Ordre*, il n'hésite pas à écrire :

Les manifestations mussoliniennes de la presse nationaliste française, depuis le commencement de la guerre italo-éthiopienne, sont vraiment inexplicables. Que l'alliance franco-italienne soit désirable, ce n'est pas moi qui le nierai, mais mes confrères de droite, qui exaltent le Duce, ignorent-ils que celui-ci n'a cessé, durant de longues années, de contrarier partout la diplomatie française ? En réponse au journaliste italien V. Gayda, qui invitait son pays à se tourner vers l'Allemagne pour punir la France du concours « empressé » (*sic*) qu'elle apportait aux sanctionnistes genevois, mon éminent confrère René Pinon a répondu dans la *Revue des Deux Mondes* : Vous oubliez que la politique italienne a été tournée de ce côté de 1925 au 5 octobre 1934 et que ce sont d'ailleurs les intérêts italiens qui en ont souffert.

C'est bien cela : personne n'ignore que Mussolini a offert deux fois son alliance à Stresemann, qu'il a engagé des tractations de même ordre avec Hitler, qu'aujourd'hui encore l'ambassadeur italien, baron Attolico, s'efforce de renouer les liens rompus entre Rome et Berlin. Personne n'ignore non plus les efforts qu'a faits le Duce pour détacher de nous la Yougoslavie, pour dissoudre la Petite-Entente, favorable à la France, pour faire échouer nos projets de réorganisation de l'Europe centrale, pour nous brouiller avec l'Espagne en incitant celle-ci à réclamer contre nous la revision du statut de Tanger.

Mussolini joue la France contre l'Allemagne et l'Allemagne contre la France, comme autrefois la maison de Savoie jouait la France contre l'Autriche et l'Autriche contre la France, ce qui a permis à Victor Hugo d'écrire :

La Savoie et son duc sont pleins de précipices.

Aujourd'hui encore, Mussolini, maître du roi d'Italie, successeur des ducs de Savoie, est « plein de précipices », ce qui n'est qu'à moitié rassurant pour l'affermissement des bons rapports franco-italiens.

***

ENFIN, il y a la parole qu'en 1866 Bismarck a dite à Mazzini :

L'Italie et la France ne peuvent s'associer pour leur avantage communs dans la Méditerranée ; cette mer est un héritage impossible à diviser entre parents. L'empire de la Méditerranée appartient incontestablement à l'Italie...

Cette idée d'empire méditerranéen est devenue dès lors la « pensée constante » de Mazzini, ensuite celle de Crispi, à présent celle de Mussolini. C'est ce qui effraie M. Buré quand, regardant celui-ci jeter des forces immenses sur l'Ethiopie, il s'écrie :

Il va constituer une armée indigène et gare alors l'Egypte, et gare alors la Tunisie, si la France et l'Angleterre, enfin unies, ne veillent pas au grain ! On ne sacrifie pas pour une guerre coloniale les finances de son pays. Le Duce, j'en ai la conviction profonde, rêve de reconstituer l'Empire romain, et ce rêve n'est pas pour le rapprocher de nous.

Les Anglais ont compris le péril le jour où ils ont distribué les bâtiments de la *Home Fleet* de Gibraltar à Haïffa. A nous de le comprendre à notre tour et de considérer que l'amitié franco-italienne ne pourra porter ses fruits que le jour où les Italiens auront renoncé, non seulement aux rodomontades, aux hâbleries, aux injures, aux provocations, aux menaces, mais encore au bellicisme, à l'impérialisme, à l'esprit de conquête et de domination, bref à tout ce qui est la pure essence du fascisme, ou pour mieux dire à ce qui est le fascisme même.

L. BROSSOLETTE.

CHEMIN FAISANT

RECRUTEMENT D'AUTREFOIS

Il y a quarante ans, la grande majorité des futurs instituteurs étaient des fils de paysans et des fils d'instituteurs.

Le recrutement rural était presque une nécessité. Les familles étaient plus nombreuses qu'aujourd'hui. Pour beaucoup de petites gens, voir un fils devenir instituteur était un beau rêve, souvent réalisé, avec de l'intelligence, de l'union et des privations. Le maître d'école lui-même songeait tout naturellement que ses enfants « feraient comme lui ».

Et cela était possible sans longues études et sans grands frais. Il fut un temps où les bons instituteurs préparaient leurs meilleurs élèves au Brevet simple, qui du jour au lendemain en faisait leurs égaux. En ce temps-là, plus rude en apparence que le nôtre, la vie était moins dure, moins âpre. Dans beaucoup de régions, on allait à l'école — en hiver, — jusqu'à quinze et seize ans ; fréquentation, assiduité, résultats, n'ont rien gagné depuis.

Il fut ensuite un temps où les meilleurs élèves d'une petite école de village pouvaient se présenter à l'école normale avec confiance. Mon école a donné huit instituteurs ainsi, en quarante ans. Mais depuis trente-cinq ans, plus un seul, et par le jeu même des changements sociaux et scolaires. Les familles sont dispersées ; la croissante difficulté des examens et des concours est devenue telle qu'il faut des années d'études primaires supérieures pour affronter l'Ecole normale. Et demain, ce sera encore autre chose !

Tout retour en arrière est impossible. Mais si la Nation veut, pour les campagnes, des instituteurs qui servent comme il faut l'intérêt général, il faudrait d'abord qu'elle se préoccupe de rechercher et d'orienter des vocations à la fois éducatrices et paysannes : je ne sache pas que ce soit fait. A cet égard, l'Etat pourrait prendre les leçons des Eglises. Il faudrait ensuite que, sans rien sacrifier d'essentiel dans une culture nécessaire, on renonçât à des ambitions excessives, pour préparer vraiment les instituteurs à connaître, à servir — et à aimer par cela même — la campagne française.

J. CRESSOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

PSYCHOLOGIE et ORIENTATION PROFESSIONNELLE

LE mouvement général d'adaptation de l'homme à la fonction, connu sous le nom d'orientation professionnelle, prend de plus en plus d'ampleur : plus que jamais apparaît aux yeux de tous l'importance de cette constatation que faisait Pascal, dès le XVIIe siècle : « Rien n'est plus important dans la vie que le choix d'un métier. » Ce mouvement, né aux États-Unis, s'est étendu à la plupart des pays d'Europe, soumis d'ailleurs aux mêmes nécessités économiques et placés devant les mêmes problèmes sociaux. En France, il a déjà entraîné d'intéressantes réalisations et il ne cesse de préoccuper les milieux scientifiques, professionnels et enseignants. Au début de 1936, il en a été longuement discuté aux assises de l'Assemblée française de médecine générale sous la présidence de M. Georges DUHAMEL, qui réunit la double qualité d'hommes de lettres et de médecin. Lundi prochain s'ouvre à l'Institut d'orientation professionnelle une semaine de conférences et d'exercices pratiques organisée à l'intention des directeurs et directrices d'Ecole normale.

Il faut, certes, être prudent quant aux espérances qu'on peut fonder sur l'organisation de l'orientation professionnelle. Ce serait une utopie de penser que cette organisation peut suffire à résoudre la crise économique : on n'en est guère encore, d'ailleurs, qu'à la période des recherches et des tâtonnements. On a dit aussi que généraliser l'institution par voie d'obligation légale risquerait de choquer notre sens traditionnel de la liberté et irait à l'encontre de l'esprit d'initiative du travailleur occidental ; puis encore que vouloir répartir les travailleurs dans la hiérarchie des fonctions selon l'inégalité de leurs aptitudes naturelles serait une entreprise dangereuse pour la paix sociale, en ce qu'elle donnerait à ceux placés au plus bas de l'échelle sociale le sentiment qu'ils doivent cette situation à « une espèce de fatalité biologique » qui pèserait sur eux ; enfin que tous les métiers, même les plus humbles, ont besoin de gens intelligents et que les satisfactions que certains ne trouveraient pas dans leur métier même, leur serait apportée par l'utilisation de leurs loisirs.

Si l'on peut retenir une part de ces critiques, il reste que l'orientation professionnelle est d'une utilité incontestable, et nous sommes d'accord avec ce qu'en dit M. René HUBERT, dont on sait la compétence en matière de psychologie, de sociologie et de pédagogie :

« Ce qu'on peut attendre d'elle, c'est en premier lieu qu'elle évite des erreurs de choix toujours déplorables, tant pour l'individu que pour la société. Nombre de familles seraient bien avisées si, au lieu de se contenter d'une prétendue vocation ainsi contrariée, elles laissaient l'enfant s'orienter vers une profession réellement conforme à ses aptitudes. En second lieu, l'enfant peut être très utilement renseigné sur ce que chaque métier exige d'efforts et sur ce qu'il peut produire de satisfactions. Il sera à même également d'apprécier plus exactement ses tendances et ses intérêts, de comparer ses intérêts et ses capacités, bref de se mieux connaître lui-même. Enfin, si l'orientation professionnelle lui révèle parfois des inaptitudes radicales, elle peut à l'occasion déceler en lui des dons insoupçonnés, comme offrir à son imagination des occupations auxquelles il ne pensait même pas. Dans ces limites mêmes, l'enfant recevra une orientation générale plutôt qu'il ne se verra imposer un métier déterminé.

« *Jadis les parents décidaient d'après leur « expérience » du métier qu'ils donnaient à l'enfant. Il s'agit aujourd'hui, par l'organisation de l'orientation professionnelle, de substituer à cette expérience empirique une expérience garantie par des méthodes scientifiques éprouvées.* »

***

LA tâche est complexe d'ailleurs. Elle suppose, avec la connaissance des métiers, avec celle des milieux professionnels et de leur atmosphère particulière, avec celle de la situation actuelle du marché du travail, la *connaissance totale de la personnalité du travailleur*. Cette personnalité est faite d'un nombre considérable de facteurs, de plusieurs couches superposées de prédispositions dont l'importance relative varie selon les individus et aussi selon le genre d'occupation envisagé. M. René HUBERT distingue, dans un travail récemment publié par la *Société d'études et d'Informations économiques*, les groupes de facteurs et les plans d'activité suivants :

a. *Aptitudes et inaptitudes proprement physiques :* musculaires, organiques, nerveuses, qui tiennent essentiellement à l'organisation physique de l'individu, à son hérédité, à la structure et au fonctionnement physiologique de ses organes, à ses tares ou insuffisances, etc. ;

b. *Aptitudes et inaptitudes psychosensorielles et psychomotrices :* qualités de la perception auditive, visuelle, tactile, vitesse de réaction, sûreté des gestes, etc. ;

c. *Aptitudes et inaptitudes intellectuelles :* mode de fonctionnement des différentes fonctions mentales, intelligence générale, imagination, attention, jugement, connaissances positives ;

d. *Intérêts* divers manifestés par l'individu, et dont l'ensemble constitue sa vocation présumée ;

e. *Educabilité*, c'est-à-dire prédisposition plus ou moins prononcée à se former et au besoin à se transformer par l'apprentissage et l'exercice ;

f. *Fatigabilité :* résistance, soit intellectuelle, soit physique, plus ou moins prolongée à l'effort continu ;

g. *Aptitudes esthétiques :* très diverses d'ailleurs et particulièrement requises dans certains métiers (industries de luxe, décorations, installations des magasins, etc.) ;

h. *Prédispositions sentimentales :* qualités et défauts de caractère. La connaissance des défauts n'est pas moins utile que celle des qualités, non seulement pour écarter de certaines professions, mais encore parce que certains « défauts » peuvent à l'occasion être utilisés et servir dans certaines fonctions ;

i. *Qualités morales :* telles que la discrétion, la probité, l'esprit de discipline ou le goût de l'autorité ;

j. *Dispositions sociales :* goût de la concentration et de la solitude ou au contraire amour de la société, habileté à agir sur autrui et à entraîner son assentiment, etc.

Cette classification est faite pour la commodité de l'étude, mais elle est tout empirique et appelle les remarques suivantes, estime M. HUBERT :

1° On ne peut parler d'une psychologie ordonnée et systématique directement utilisable pour les recherches pratiques. A la vérité, ce sont les faits que ces recherches révéleront qui aideront à constituer la science psychologique ;

2° Toutes ces enquêtes devront être poursuivies selon une méthode strictement objective et selon les procédés en usage dans les laboratoires de psychologie expérimentale ;

3° Beaucoup des facteurs qui composent la personnalité humaine réagissent les uns sur les autres et ne sauraient être étudiés isolément ;

4° Un même terme désigne fréquemment des fonctions mentales qui sont en réalité très différentes. L'exemple le plus classique est celui de l'attention dont PIORKWSKY distingue cinq formes : l'attention continue et concentrée du tisserand et du tulliste, l'attention continue et distribuée du wattman et du téléphoniste, l'attention rythmique du fileur et de tous le travailleurs à tâche périodique, l'attention concentré

et arythmique du savant, l'attention papillonnante du policeman ou du portier d'hôtel. Encore ces qualificatifs recouvrent-ils chacun des fonctions manquant souvent d'homogénéité.

5° L'analyse des intérêts manifestés par le sujet est particulièrement délicate, car ils sont loin d'être fixés à l'âge où doit jouer l'orientation professionnelle. En outre, ils ont à être étudiés moins pour eux-mêmes que pour les incompatibilités qu'ils peuvent présenter avec les aptitudes réelles. Enfin cette étude exige parfois la mise en œuvre des méthodes délicates de la *psychanalyse*. Certains intérêts ne font que répondre à des tendances refoulées et il suffit parfois de prendre pleinement conscience des instincts qui les provoquent pour les faire s'évanouir...

Ainsi le problème de l'orientation professionnelle apparaît comme extrêmement complexe en raison même de l'extrême complexité de la nature humaine. Nous verrons, dans un prochain article, les conséquences de cette constatation pour ce qui est des méthodes à employer en vue d'arriver à une connaissance aussi complète que possible de l'individu.

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

PETITES CHOSES...

La tenue de la salle de classe est révélatrice du caractère, du tempérament du maître et, pour tout dire, du goût qu'il apporte à l'exercice de ses fonctions. Certes, il ne dépend pas exclusivement de lui que le local où il travaille, soit agréable. Mais il est un minimum d'ordre et de propreté qu'il se doit d'y faire régner. Et point n'est besoin pour cela d'avoir recours constamment à des ouvriers compétents ; un peu d'adresse et beaucoup de bonne volonté de sa part y suffisent.

Avec une poignée de ciment et quelques cailloux, on bouche un trou dans le sol. Voyez ces marques dans les murs, laissées par des clous brusquement arrachés ! Vite une pincée de plâtre gâché et le mal est réparé. Le bureau trop étroit du maître ne peut recevoir tous ses livres, qui traînent par terre. Placer deux rallonges à ce bureau est un travail d'enfant. A travers l'estrade usée passe le pied de la chaise : quelques clous et une planchette, et voilà la chaise solide sur ses quatre pieds. Des encriers mobiles, d'autres trop grands pour les ouvertures où ils doivent prendre place, s'abattent sur le plancher, le souillant de taches de toutes couleurs. Il en coûtait si peu de les fixer ! Là-bas au fond de la salle, presque touchant le plafond, trônent la République et le globe terrestre, tous deux couverts d'une vénérable poussière. Ramenez buste et globe à portée de la main des élèves ; ils vous y donneront deux fois par semaine le coup de plumeau indispensable. Et cette carte murale qui se balance lamentablement autour d'un clou ! Et cette image déchirée contre le mur, et cette autre dont les bords sont endeuillés par les traces des mouches ! A remplacer ou à jeter au feu. Une lumière blafarde pénètre à travers les vitres dépolies, on sait par quoi et comment. Faites laver les carreaux des fenêtres par vos élèves en les surveillant de près. Mettez vous-même la main à la pâte. Armé d'un journal que vous tremperez dans l'eau de savon, vous aurez vite des carreaux brillants, laissant filtrer le bon soleil dans tous les coins de la classe. N'est-ce pas du plaisir et de l'hygiène achetés à bon compte ?

Et le mobilier ? Si, prenant possession de votre premier poste, ou d'un poste nouveau, vous trouvez des pupitres taillades, barbouillés d'encre, ne les laissez pas utiliser dans cet état, pas plus que vous ne mangeriez, vous, sur une table mal propre. Avec du papier d'emballage fixé par des punaises ou collé, faites recouvrir les pupitres, Comme on écrit avec soin sur du papier propres !

Jetons un coup d'œil dans les pupitres, puisque nous y sommes. Quel désordre ! Sortons ces livres. Quelle horreur ! Couvertures aux coins rongés comme par des rats, grosses taches sur les pages, hiéroglyphes, bonshommes dessinés à gros traits... Et on peut lire là dedans ? On peut y étudier des leçons ?

Ce n'est pas ma faute, dira le maître. — Si, un peu, beaucoup même. Exigez des livres recouverts d'étoffe, et, deux fois par semaine, passez-les en revue. Vous avez été soldat, justement, jeune instituteur, et vous avez subi les revues, de détail. Rappelez-les à votre souvenir. Et vous, jeune institutrice qui êtes un peu ménagère, couturière et modiste, vous à qui une tache sur votre robe fait horreur, ne tolérez pas les livres sales.

Voilà pour le milieu où l'enfant travaille. Et cet enfant, avez-vous veillé avec soin sur ses vêtements, ses chaussures, son visage, ses mains ? Mais, attention, avez-vous ciré vos souliers vous-même ce matin, avant d'entrer à l'école ? N'avez-vous pas oublié de mettre votre faux col ou votre cravate ? Si cela était, vous verriez les regards interrogateurs de vos élèves qui signifieraient : « Et vous ! »

Voyez-vous, mes amis, tout se tient en éducation et il n'y a pas de petites choses. Pour travailler avec profit, il faut travailler avec goût et le goût apporté à ses fonctions dépend, ici, beaucoup du milieu. Ne rechignez pas à ces besognes matérielles. Ce n'est pas déchoir, pour un instituteur, que de laver une vitre, de planter un clou, de donner un coup de pinceau sur une souillure au mur. Non, ce n'est pas déchoir. C'est même un peu à cela qu'on reconnaît le bon maître. Car le bon maître est avant tout le maître dévoué.

VINCENT ARNAUD,
I. E. P. (Vaucluse).

SUR LE VIF

AU PIQUET

Juchée sur la haute chaise qui donne à sa petite personne de cinq ans l'air de présider le repas, Mlle Jeannette, écolière depuis la rentrée, poursuit dans son assiette un haricot rebelle qui fuit obstinément la petite cuiller.

J'observe, sans en avoir l'air, la lutte inégale : la menotte s'impatiente, la cuiller tremble, le haricot oppose une résistance énergique et se réfugie à l'extrême limite de l'assiette.

La petite l'abandonne et retourne aux cinq ou six autres qui, réunis, se laissent prendre avec un ensemble parfait (l'union qui fait la force des humains anéantit celle des haricots). L'assiette serait maintenant très nette, sans le haricot récalcitrant

Je veux connaître l'idée de l'enfant.

— Eh bien ! Jeannette, tu le laisses celui-là ?

— Ze l'ai mis au piquet pasqu'il a pas vlu se laisser manzer.

JEANNE DUDOIT,
Institutrice (Vienne).

**

LA PÉDAGOGIE A L'ÉTRANGER

En Pologne. Formation d'une élite (*Publication du Bureau international d'éducation*).

LA réforme scolaire polonaise fait une part importante au *problème de l'élite*. On se rend compte que le niveau intellectuel supérieur des masses, c'est le salut de l'Etat, que la grandeur de la nation, c'est son élite intellectuelle et artistique. Il est nécessaire, par conséquent, que l'élite se développe en même temps que s'élève le niveau des masses. Ce niveau des masses sera élevé par une bonne école primaire destinée à tous et par l'enseignement professionnel complémentaire et post-scolaire rendu obligatoire jusqu'à dix-huit ans. L'élite destinée à guider le peuple sur la voie du progrès sera formée systématiquement dans chaque école et l'*élite des élites* dans les écoles supérieures.

Cette dernière ne doit cependant pas être envisagée comme une sorte de caste sociale, mais prendre un sens beaucoup plus large ; des élites rurales, artisanes, des élites de fonctionnaires, de médecins, de professeurs et d'ouvriers doivent être constituées.

La Pologne a peut-être plus que d'autres pays besoin d'une élite ; pendant cent vingt-cinq ans, les éléments les meilleurs, les plus intelligents de la jeunesse polonaise, les plus grands talents artistiques, poétiques et scientifiques, sont tombés sur le champ de bataille ou sont morts en prison pour la cause de la patrie. Les intérêts supérieurs de l'Etat veulent que l'élite soit formée le mieux et le plus rapidement possible, qu'elle constitue le levier des masses, en améliorant la technique, les méthodes de travail et surtout la vie sociale, morale et intellectuelle du groupe auquel elle appartient, en l'adaptant à l'esprit nouveau et aux besoins constamment changeants de l'époque. Elle assurera un nouvel essor à la Pologne, à ses institutions, à son idéalisme, et elle garantira le rôle qu'elle doit jouer de nouveau en Europe.

Entrée tardive à l'école, par J.-Ed. M... (*L'Educateur de Lausanne*).

QUAND on étudie le problème de la prolongation de la scolarité, on est appelé tout d'abord à répondre à cette question : est-il avantageux pour l'enfance de retarder son entrée à l'école ? De bons esprits estiment que le retardement de la scolarité est un bien pour les candidats au baccalauréat. S'il y a profit pour l'enseignement secondaire, il en est certainement de même pour l'enseignement primaire.

La question a été souvent débattue dans les conférences du corps enseignant, il y a une trentaine d'années, à l'époque où l'obtention du certificat d'études donnait le droit de quitter l'école à treize ans au lieu de quatorze ans. Bon nombre de diplômés, au moment de l'examen dit de l'école complémentaire, se montraient nettement inférieurs aux camarades qui avaient achevé leur scolarité. Et l'on attribuait avec raison ce phénomène au fait que le formidable gavage auquel étaient soumis les candidats au certificat d'études n'était pas en rapport avec leur âge intellectuel. Une année ou deux auraient été nécessaires pour digérer et assimiler ce fatras de connaissances.

A cette époque, on s'en prenait aussi à l'âge d'entrée. Les élèves étaient admis dès l'âge de cinq ans à l'école enfantine préparatoire. On fulminait contre cette erreur et on estimait qu'il était trop tôt d'entrer à l'école à six ans et de commencer à cet âge-là l'apprentissage de la lecture. Cette opinion est aussi celle de M. le professeur Jean Piaget, directeur du Bureau international d'éducation : « Il paraît évident, écrit-il, que, toutes choses étant égales, il est avantageux de commencer les classes le plus tard possible *pour les prolonger d'autre part le plus longtemps possible*. Un grand nombre d'expériences psychologiques ont montré, en effet, que l'acquisition de certaines matières dépend de la maturation en général et pas seulement des connaissances antérieurement acquises. L'acquisition de la lecture, par exemple, se fait d'autant plus aisément qu'elle n'est pas trop précoce. »

Tchécoslovaquie. Dessins d'enfants, par Junia Latty (*L'Europe centrale*).

L'EXPOSITION de dessins d'enfants est l'une des plus jolies initiatives qu'ait prises depuis quelques années la Société *Mánes*. Il faut lui savoir gré de nous montrer de vrais dessins d'enfants, tels qu'ils les font pour eux-mêmes dans l'ingénuité de leur fantaisie naissante ou de leur observation malicieuse et sans songer que les grands viendront se pencher sur leur épaule.

Ce qui nous intéresse généralement chez ces petits de quatre à douze ans, c'est moins leur conception plastique que l'idée qu'ils se font du monde. Dans la façon de représenter la vie au village ou sur un port entrent certainement des souvenirs de livres d'images ; mais une spontanéité charmante se rit dans l'impayable *Arrivée des Tchèques en Bohème*, émigrants poussant devant eux d'extraordinaires chars attelés de buffles et remplis d'idoles orientales. On a la conviction que la fillette qui nous représente *L'Inauguration de l'Université Charles IV* (1348) a su écouter à propos les conversations des grandes personnes.

On pourrait tirer de maints dessins de précieuses indications sur la façon dont « les moins de dix ans » considèrent la famille, la nature, l'école, les vacances. Elles permettraient de croire qu'il y a chez ces jeunes artistes, au sortir du premier âge et avant d'entrer dans la carrière scolaire, une dose de malice, d'ironie plus grande qu'ils n'en garderont plus tard, et qu'une certaine naïveté, une certaine candeur, ne leur viendraient qu'avec le temps.

Tout visiteur de l'exposition est prié de désigner sur un bulletin qu'on lui remet à l'entrée l'œuvre qui lui plaît le plus. Les auteurs des dessins sur lesquels se seront portés le plus grand nomre de suffrages seront récompensés par de beaux livres. Il y a quelque part, gravissant les pentes des Monts des Géants ou barbotant dans les ondes limpides d'un lac de la Scimava, de futurs lauréats qui ne connaissent pas encore leur gloire.

États-Unis. La femme éducatrice, par Gilbert Chinard (*Le Temps*).

AUJOURD'HUI comme autrefois, la femme exerce aux Etats-Unis une action profonde sur la société américaine et il n'existe probablement pas de civilisation où son influence soit aussi prépondérante et aussi marquée.

Dans l'éducation des enfants, notamment, elle joue un rôle de premier plan. On sait que l'enseignement est tout d'abord une carrière pour les Américaines qui ne se marient pas. Plus de 25 millions d'écoliers de cinq à dix-sept ans sont enrôlés dans les écoles primaires et secondaires des Etats-Unis. Or le nombre des professeurs hommes n'atteint pas 140 000 et celui des professeurs femmes dépasse 700 000. *Il s'agit donc d'un véritable monopole*, et de grands garçons de dix-sept à dix-huit ans qui arrivent à l'université ont souvent été élevés presque exclusivement par des femmes. Cette influence continue, qui commence au berceau et dure jusqu'aux premières années de l'adolescence, ne contribue pas peu au maintien d'un certain esprit de chevalerie particulier aux Etats-Unis. Les écoles elles-mêmes, bien qu'ayant une administration spéciale, sont soumises à une sorte de surveillance constante par les associations de parents d'élèves composées naturellement par les mères. C'est là que l'on voit se manifester avec des conséquences souvent fâcheuses cet amour de la réforme si profond chez les Américaines. Il faut, en effet, que les professeurs acceptent les méthodes les plus nouvelles ou tout au moins en fassent l'expérience. Il faut que l'éducation soit « progressive », que l'on permette aux enfants de développer librement leurs aptitudes et le professeur récalcitrant attirerait vite sur sa tête les *foudres maternelles*.

En ces matières, les Américaines sont victimes inconscientes d'experts professionnels en psychologie enfantine dont l'imagination féconde n'est jamais à court.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES CAPTURES DE RIVIÈRES AU TEMPS PRÉSENT

LES notions d'évolution géographique ont pénétré dans l'enseignement et les livres récents de géographie leur ont réservé une large place. La géologie, elle-même, se présente sous un jour plus aimable. De part et d'autre, on abandonne la nomenclature pour insister sur l'évolution des formes géographiques.

Mais il ne semble pas que cette évolution scientifique ait entraîné l'évolution des esprits. On est tout surpris, en voyageant, en France comme à l'étranger, de constater combien sont encore nombreuses les personnes qui ne saisissent que vaguement le sens des phénomènes s'effectuant sous leurs yeux. L'auteur de ces lignes, au cours des voyages de documentation qu'il dirige, le constate régulièrement, même avec des personnes qui enseignent, dans leurs classes, la géographie sans l'avoir étudiée au préalable sur le terrain.

Il suffit de prendre comme exemples les captures de rivières. Ceux de nos lecteurs qui ont suivi nos récents voyages de documentation auront appris à reconnaître sur le terrain les caractères des captures de rivières tant en France que dans les Alpes Suisses et en août dernier, dans la région de l'Adige.

La lutte pour le drainage. Conquêtes anciennes.

CE qui se passe dans un bassin fluvial n'est pas indépendant, ainsi qu'on le croyait jadis, de ce qui se passe dans le domaine voisin. La ligne de partage des eaux des anciens livres de géographie a eu une influence néfaste sur la compréhension des phénomènes évolutifs ; les études de morphologie locale ont mis en évidence son instabilité et les empiètements continuels des domaines hydrographiques les uns sur les autres. Le bassin du fleuve le plus favorisé par la pente et les précipitations atmosphériques, le fleuve qui bénéficie du niveau de base le moins élevé, ne peuvent manquer de travailler aux dépens des voisins.

Il s'agit là d'un phénomène tout à fait normal, inévitable, qui a dû se répéter incessamment au cours de l'évolution morphologique ; les traces en sont encore visibles et les formes topographiques qui en résultent ont souvent une influence très nette sur les établissements humains et sur le tracé des voies de communication.

Les exemples anciens abondent et sont décrits dans les ouvrages (1). Il suffira ici de les rappeler : ancien écoulement de la Somme, tête de source du Morin, par la trouée des marais de Saint-Gond ; l'Aire, ancien affluent de la Meuse, capturée au profit de l'Aisne ; la Meuse lorraine, ancien affluent de la Seine par l'Oise, capturée à Mézières par la Meuse de Dinant ; la Moselle, affluent de la Meuse à Pagny, capturée par un affluent de la Meurthe à Toul ; capture des affluents supérieurs du Danube par le Neckar ; nombreuses captures dans les Alpes à la suite de l'affaissement de la plaine du Pô, etc.

Il est des captures plus anciennes pour lesquelles les formes topographiques sont très effacées et que l'étude des alluvions, dans la vallée morte et dans le cours inférieur de la vallée décapitée, a permis de reconnaître : ancien écoulement du Rhin par la vallée de la Saône et par conséquent vers la Méditerranée ; la Loire, ancien affluent de la Seine, etc.

Exemples de captures récentes : Cordillère des Andes et Madagascar.

LORS de la délimitation de la frontière entre le Chili et la République Argentine, les diplomates s'en étaient tenus à la ligne des crêtes qu'ils supposaient correspondre à la ligne de partage des eaux. La proximité du niveau de base a donné un tel avantage aux rivières chiliennes que celles-ci ont capturé le cours supérieur des rivières argentines et augmenté ainsi le territoire chilien d'une façon imprévue. La capture du Rio Fenix est si récente qu'une tranchée creusée par six hommes a suffi pour ramener la rivière dans son ancien lit.

Madagascar offre un exemple de capture toute récente. Les premières cartes de la grande île représentent la Mahajamba comme un fleuve indépendant. Or, en février 1903, le fleuve rompait une barrière montagneuse, quittait son lit et dévalait en trombe vers la Betsiboka, qui baigne Majunga. Un fleuve venait d'en capturer un autre. Évidemment, le coup était préparé depuis longtemps ; déjà les eaux de crue passaient du premier bassin à l'autre et, à la suite de pluies diluviennes, la barrière latéritique séparant les deux bassins s'est rompue. Les cartes actuelles représentent la Mahajamba affluent de la Betsiboka.

Une capture qui se prépare. Assèchement du Tchad.

PARMI les captures qui se préparent, il en est une qui nous intéresse particulièrement par ses conséquences économiques, c'est celle qui aurait pour résultat de priver le Tchad de ses eaux affluentes et, par suite, de le faire disparaître.

Comme on le sait, le Tchad, vestige d'une mer ancienne plus étendue que la France, sorte de Caspienne africaine, a une superficie totale de 24 000 kilomètres carrés, archipels compris ; la surface recouverte par les eaux est de 15 000 kilomètres carrés, soit la moitié de la surface de la Belgique. Sa profondeur est faible (2 mètres environ ; maximum 5 mètres). Sans le Tchad, le Sahara descendrait jusqu'au Congo.

Le Tchad reçoit ses eaux par trois affluents principaux : l'un qui débouche au milieu de la côte occidentale, un autre qui arrive dans la poche du S.-O., et surtout le Chari-Logone dont

(1) Voir à ce sujet : W. M. DAVIS, La Seine, la Meuse et la Moselle (*Ann. de Géogr.*, 1895) — L. GALLOIS, Les Andes de Patagonie (*Ann. de Géogr.* 1901). — A. BRIQUET, Phénomènes de capture : Aa, Authie (*Ann. Soc. Géol. Nord*, 1905). — G. EISENMENGER, Migration de la ligne de partage des eaux dans les Alpes Lépantiennes (*C. R. Acad. Sciences* 1908). — Contribution à l'Histoire géologique du Neckar et du Main (*Ibid.*, 1908) — Etudes sur l'évolution du Rhin et du système hydrographique rhénan (1 vol. 513 p., Paris, 1907). — Contribution à l'étude de la Haute Vallée de l'Adige (*Congr. de Géogr.*, 1911) — R. MUSSET, Notes sur l'évolution des cours d'eau (*Bull. Soc. Bret. de Géol.*, 1923).

le vaste delta occupe la côte méridionale. Le Chari-Logone apporte au Tchad les trois quarts du total des eaux reçues par le lac.

Les études faites sur place, par le général TILHO, ont permis de se rendre compte que les eaux du Logone ont tendance à s'écouler vers le Bénoué, c'est-à-dire vers le Niger, autrement dit, la capture du Logone par le Bénoué se prépare. Entre le Logone et le Bénoué existe une zone inquiétante de bas-fonds marécageux dont le niveau est inférieur à celui du Tchad. Pendant la saison des pluies, des liaisons dangereuses s'établissent, les eaux s'unissent dans la région Bénoué-Logone et déjà les affluents du Logone sont « passés à l'ennemi ».

La forme du Tchad s'est déjà beaucoup modifiée depuis quarante ans. La carte au 2 000 000e du Service géographique de l'Armée lui donnait, en 1898, la forme d'un triangle dont l'un des sommets était dirigé vers le Nord; c'est la forme que présentent encore les atlas de géographie. La carte établie par la mission MOLL (1904) lui donne une forme différente et une surface plus réduite; deux bassins subsistent entre les rives anciennes : l'un au Nord, l'autre au Sud, le reste étant occupé par des sables, roseaux, papyrus, herbes aquatiques qui envahissent quelques flaques d'eau. La carte de la mission TILHO (1908) réduit les eaux libres du Tchad au bassin méridional : tout le reste est en voie de comblement ou même, comme dans le Nord, complètement asséché. Il ne faut pas oublier que, d'octobre à avril, il pleut du sable sur le Tchad. Déjà le commandant LENFANT avait fait connaître la menace d'ensablement du Tchad par les vents du N.-E.

Seules, les pluies tropicales d'été, apportées du Sud par le Logone-Chari, ont permis au lac africain de subsister. Si ces eaux passent au Niger, c'est la disparition du Tchad à brève échéance.

Le général TILHO a jeté le cri d'alarme, car la capture totale ne saurait plus tarder. « La prudence nous commande, écrit-il, d'agir avec promptitude afin de ne pas nous laisser surprendre en Afrique Centrale comme nous avons été surpris à Madagascar. »

L'asséchement du Tchad, c'est la descente du Sahara à 200 ou 300 kilomètres vers le Sud; c'est, par suite de la suppression des infiltrations du lac qui entretiennent la végétation et la vie à 200 kilomètres de ses rives, la disparition des populations, des cultures et des troupeaux qui comptent des centaines de milliers de bêtes. C'est un peu comme si l'Égypte se trouvait privée du Nil Blanc ou du Nil Bleu, ou comme si le Rhône allait être capturé par la Loire, bref une véritable catastrophe, 100 à 200 000 kilomètres carrés de terres fécondes remplacées par le désert.

Que faire pour empêcher la capture ?

ON peut empêcher la capture et toutes les conséquences qui en résulteront. La Kabia, affluent du Logone, est déjà passée à la Bénoué ; il faut la ramener dans son ancien lit (barrage à construire), ce qui rendrait déjà au Tchad 4 à 5 millions de mètres cubes d'eau chaque année. Il faut ensuite empêcher la capture du Logone lui-même. Une usine hydroélectrique pourrait être construite afin d'assurer l'irrigation sur de larges étendues, ainsi que l'électrification de la voie ferrée du Tchad au Cameroun.

Il y a dix ans maintenant que le général TILHO a réclamé du secours. Qu'a-t-on fait jusqu'à présent ? Rien. L'Académie des sciences a décerné au général Tilho le plus important de ses prix. Il aurait fallu nommer une commission de quelques spécialistes (topographes, hydrologistes, géologues) — qu'il n'était pas difficile de trouver — pour organiser sur place un plan d'action. Faute de crédits on s'en est tenu aux promesses.

Avec de l'eau bien répartie, le Tchad serait une région prospère : les cultures et l'élevage y réussissent bien. Si on laisse le désastre s'accomplir, que de millions de perdus ! Et nous aurons failli à notre tâche colonisatrice qui est d'apporter aux populations indigènes l'aide et la protection contre les éléments.

Mais qu'on se hâte ! Car bientôt pourrait retentir une nouvelle qui ne serait nullement étonnante : « Le Tchad se meurt ! Le Tchad est mort ! »

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

MÈREDIEU (Guy de) : **Peut-on sauver la nation et le monde?** (Les Editions nouvelles : 5 fr. — *En vente à la librairie Nathan*).

Voici, pour conjurer les effets désastreux de la crise dont M. de Mèredieu commence par brosser un tableau exact et sombre, la solution neuve et audacieuse qu'il préconise. Ayant déterminé que la cause essentielle du drame économique mondial tient à la disproportion entre la totalité de la production et la faiblesse du pouvoir d'achat des masses, il propose que soit octroyée régulièrement à chaque individu une *rente* suffisante pour que le montant global des dépenses qu'elle permettra absorbe tout ce que fourniront champs et usines : ainsi la production, devant être sans cesse renouvelée, sera assez intense pour que tout citoyen trouve du travail.

Comment ce système sera appliqué dans le détail ; comment le pouvoir d'achat sera encore multiplié par la chute verticale des prix (grâce à la suppression des intermédiaires et des bénéfices de la spéculation) et l'extension à toutes les branches de l'activité d'un *coopératisme* intelligent, tels sont, parmi beaucoup d'autres, les points principaux exposés par l'auteur, non sans obscurité parfois, mais avec un tel luxe de précisions et de réponses anticipées aux objections possibles, qu'il ébranlera même les incrédules.

M.

HENRY BORDEAUX, de l'Académie française : **De Versailles à Saint-Lazare** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Maints événements graves pour l'Europe, que l'auteur a pu suivre de près et dont il a connu intimement les protagonistes, sont pour lui l'occasion de brosser des portraits d'une frappante vérité, qui resteront comme de précieux témoignages de l'histoire contemporaine.

Ce n'est pas seulement en moraliste, mais en polémiste qu'il s'attaque aux sujets les plus divers, et souvent les plus brûlants, passant d'une élection présidentielle à Versailles à une visite à la prison de Saint-Lazare, du jugement de Violette Nozière à la mort de Raymond Poincaré...

ROBERT SENCOURT : **Napoléon III, un précurseur**, traduit de l'anglais par Luce Clarence (Plon ; 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'ouvrage de M. Robert Sencourt s'impose, d'abord, par ses qualités littéraires : agrément du récit, vivacité du trait, pittoresque des descriptions. Il incorpore, ensuite, une masse de documents nouveaux qui permettent à M. Robert Sencourt de résoudre le problème, considéré jusqu'ici comme trop ardu, de la politique complexe de Napoléon III. Grâce à une série de révélations, on voit s'élucider peu à peu l'histoire secrète du second Empire.

Enfin, M. Robert Sencourt nous montre en Napoléon l'homme en lequel les politiques et les sociologues d'aujourd'hui ont puisé beaucoup d'idées. Napoléon III non seulement prévoit les questions qui nous préoccupent : chômage, crise commerciale, communisme, socialisation, mais il en propose la solution. Peu de livres sont d'un si vivant intérêt.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE.** — Après les fonctions d'épouse et de mère, un autre titre investit la femme d'une réelle royauté : c'est le titre de maîtresse de maison ; disons mieux, de femme de ménage.

De la *femme* de ménage dépendent la prospérité intérieure, la santé des enfants et le bien-être du mari. Elle s'occupe du beau comme du bon, car l'arrangement de la maison est comme une *œuvre* d'art qu'elle crée et renouvelle chaque jour. Elle a besoin *de* toutes les qualités féminines : l'ordre, la finesse, la bonté, la *vigilance*, la douceur. Elle répare les fortunes ébranlées. Dans tous les cœurs, jusqu'à l'extrême vieillesse, le souvenir de la mère de famille demeure, auréolé de respect et d'amour.

E. LEGOUVÉ.

Questions. — 1. *Expliquez l'expression :* « *Elle répare les fortunes ébranlées.* » *Quel est, dans la dictée, le sens des mots :* prospérité intérieure, vigilance, *et de l'expression :* femme de ménage ?

2. *Enumérez les propositions du membre de phrase :* « *l'arrangement... chaque jour* » *et dites leur nature et leur fonction.*

3. *Fonction grammaticale des mots :* femmes, œuvre. *Nature et fonction de* « de ».

➔ RÉPONSES. — 1° La bonne ménagère, grâce à une sage économie, peut remédier aux pertes d'argent que les siens ont eu à subir ; *prospérité intérieure :* le bien-être de la maison ; *vigilance :* la mère de famille veille attentivement à la bonne tenue de son intérieur ; *femme de ménage :* cette expression désigne ici la maîtresse de maison qui, consciente de l'importance de son rôle, s'applique à le bien tenir.

2° a. *L'arrangement de la maison est comme une œuvre d'art :* prop. principale.

b. *Qu'elle crée :* prop. subord. par le pron. relatif « qu' », compl. de l'antécéd. « œuvre d'art ».

c. *Et (qu'elle) renouvelle chaque jour :* prop. subord. par le pron. relatif « qu' » (ici sous-entendu), même fonction que la prop. précédente à laquelle elle est coordonnée par la conjonction « et ».

3° *Femme :* compl. circ. de cause de « dépendent » ; *œuvre :* attribut de « arrangement » ; *de :* préposition, unit l'expression verbale « a besoin » à son complém. d'obj. « toutes les qualités ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre frère a déposé tout à l'heure près du poêle une paire de sabots neufs. Dans le calme et la demi-obscurité de cette soirée, l'une des rustiques chaussures vous raconte comment elle est devenue ce qu'elle est.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Maman a donné à mon petit frère une mignonne paire de sabots. Avant d'aller se coucher, il les a déposés près de la cheminée. Le calme règne dans la cuisine ; c'est le soir. Et, tout en rêvant, il me semble que l'une de ces chaussures rustiques me raconte son histoire.

« Avant d'être vendu, j'étais chez le sabotier parmi d'autres petits sabots déjà fabriqués. Tout d'abord, je n'étais qu'une masse de beau bois tendre, de sapin, ou de hêtre. Le sabotier me donna pour commencer une forme bien grossière, avec seulement la possibilité de distinguer si je chausserais le pied droit ou le pied gauche. Puis il m'évida et ma forme devint très gracieuse.

« Il m'orna ensuite de quelques roses sculptées, me vernit avec soin, me mit à sécher en plein air, et bientôt je fus vendu.

« Mais ma vie n'est certes pas terminée, je ne suis pas encore allé dans l'eau, je n'ai pas encore fait entendre sur les pavés mon « clic-clac » sonore.

« Mon existence n'a pas encore été mouvementée, sûrement elle ne sera pas longue, car l'éternel mouvement de pieds du petit écolier turbulent qu'est ton petit frère m'aura vite usé.

« Et, pour finir ma « carrière », je servirai à allumer le feu de la ménagère. »

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Besse, Puy-de-Dôme, 1935). — 1. *Un voyageur de commerce part de Clermont en automobile et va rendre visite à l'un de ses plus gros clients. Son compteur, qui marquait 112 km. à son départ de Clermont, en marque 282 à l'arrivée devant le magasin du client. Parti de Clermont à 8 h. 20, notre voyageur a eu une panne qui l'a immobilisé pendant 25 minutes. Il est arrivé chez son client à 11 h. 25. A quelle vitesse horaire moyenne a-t-il marché ?*

➔ SOLUTION. — Distance parcourue par le voyageur : 282 km. — 112 km. = 170 km.

Sans la panne, il serait arrivé à 11 h. Il a donc marché réellement pendant :

11 h. — 8 h. 20 = 2 h. 40 ou 2 h. 2/3 ou 8/3 d'h.

Vitesse horaire moyenne :

170 km. : 8/3 = 63 km. 750.

***

2. *Les bords extérieurs de la toiture à 4 pentes d'une maison forment un rectangle de 22 m. de long sur 14 m. de large. Cette toiture est formée de 2 trapèzes isocèles et de 2 triangles isocèles. La ligne EF a 9 mètres de long et se trouve à 8 m. de chacune des longueurs du toit. Les hauteurs abaissées de E sur AB et de F sur CD ont 8 m.* 1° *Quelle est la surface de la toiture ?* (2 points 1/2.) 2° *On la recouvre avec des tuiles qui reviennent, toutes posées, à 22 f. 75 le m², et on l'entoure de chéneaux valant 8 fr. le mètre. Quelle est la dépense totale ?* (2 points 1/2).

➔ SOLUTION. — 1° Les 2 trapèzes sont égaux. Leur hauteur mesure 8 m. Leur surface est le double de celle de l'un d'eux soit, en m² :

(22 + 9) × 8 = 248 m².

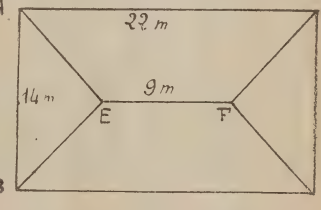

De même, le double de l'aire d'un triangle isocèle est égale au produit de la base par la hauteur :

14 × 8 = 112 m².

Surface totale du toit : 248 m² + 112 m² = **360 m²**.

2° Prix des tuiles : 22 f. 75 × 360 = 8 190 f.

Le périmètre du toit est : (22 m. + 14) × 2 = 72 m.

Les chéneaux reviennent à : 8 f. × 72 = 576 f.

Dépense totale : 8 190 f. + 576 f. = 8 766 f.

CALCUL MENTAL (Faucogney, Haute-Saône, 1934). — 1. *7 f. 25 + 6 f. 75* (**14 f.**). — 2. *80 f.*

BAUDRILLARD ET KUHN. LECTURES FACILES. Cours préparatoire 5.70

— *19 f. 50* (**60 f. 50**). — 3. *Prix de 2 douzaines de crayons à 0 f. 50 l'un* (**12 f.**). — 4. *Prix de 75 cm. d'étoffe à 8 f. le mètre* (**6 f.**). — *Que rend-on sur 10 f.* (**4 f.**). — 5. *Prix de 950 gr. de viande à 5 f. le 1/2 kg* (1 f. l'hectog., soit **9 f. 50**). — 6. *Calculer les 5/9 de 81* (**45**). — 7. *Combien de timbres à 0 f. 25 aura-t-on pour 9 f. 50* (**38**). — 8. *Calculer 7 h. 15 m. + 60 m.* (**8 h. 15 m.**). — 9. *Surface d'un triangle de 180 m. de base et 40 m. de hauteur* (**3 600 m²**). — 10. *Intérêts de 1 200 f. à 5 p. 100 pendant 6 mois* (**30 f.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que s'est-il passé en France le 5 mai, le 20 juin, le 4 août 1789, le 14 juillet 1790, le 20 septembre 1792 et le surlendemain?*

2. *Croquis : les Pyrénées (monts, cols, cours d'eau français qui en descendent).*

3. *De quel pays vient la laine brute travaillée en France. Principaux centres français d'industrie de la laine.*

➔ RÉPONSES. — 1° *5 mai 1789 :* réunion des États généraux, séance d'ouverture à Versailles ; *20 juin :* serment du jeu de Paume, les députés du Tiers État jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France ; *4 août :* dans une séance de nuit, les députés de la noblesse et du clergé font voter l'abolition des privilèges ; *14 juillet 1790 :* fête nationale de la Fédération au Champ-de-Mars ; *20 sept. 1792 :* victoire, de Valmy sur les Prussiens ; *21 sept. :* la République est proclamée à Paris et la royauté abolie.

2° (V. Atlas.)

3° *La laine brute* travaillée en France nous vient surtout d'Australie, par Dunkerque et Marseille. Toutefois les moutons français fournissent une part importante de la matière première. Principaux centres d'industrie de la laine : *le Nord,* avec *Roubaix* et *Tourcoing : le Nord-Est,* draps de Sedan et de Reims ; la *Seine-Inférieure* (Elbeuf) ; *les Causses* (Castres, Mazamet) ; *le Berry,* les *Pyrénées.*

IV *bis.* **SCIENCES** (Semur, Côte-d'Or, garçons, 1933). — **L'air.** — 1. *L'air est-il visible? Comment peut-on se rendre compte de sa présence?* (Plusieurs exemples seront donnés.) — 2. *En quoi diffèrent, au point de vue de la composition, l'air du dehors et celui d'une salle où sont réunies plusieurs personnes?* — 3. *Pourquoi, même en hiver, ouvre-t-on les fenêtres de la classe pendant les récréations?*

➔ INDICATIONS. — 1. L'air est invisible. Moyens de constater sa présence : *Par les mouvements de l'air* (vents, éventail, courants d'air) ; on sent sa présence au contact du corps ; *Par la force qu'il exerce :* force du vent qui s'oppose à la marche, courbe les arbres ; moulins à vent, bateaux à voiles, *Expériences : a.* bouteille vide plongée dans l'eau ; des bulles d'air sortent bruyamment à mesure que l'eau remplit la bouteille; *b.* comprimer de l'air dans une pompe à bicyclette dont on bouche l'orifice de sortie avec le doigt : on sent une résistance due à l'air.

2. *Air extérieur :* riche en oxygène, pauvre en gaz carbonique. *Air de la salle :* s'est appauvri en oxygène et enrichi en gaz carbonique, grâce à la respiration de ces personnes qui absorbe de l'oxygène et produit du gaz carbonique.

3. On ouvre les fenêtres pour renouveler l'air de la classe, afin de le purifier. On évite ainsi des maux de tête, des malaises, et même, dans certains cas, un commencement d'asphyxie, dus à l'accumulation de gaz carbonique dans la classe (respiration des élèves, combustion du poêle).

V. **DESSIN ET COUTURE** (L'Ile-Bouchard, Indre-et-Loire, 1935). — **Garçons** : *Croquis coté d'une bobine de fil vide.* — **Filles** : *Un surjet* (8 à 10 cm. environ). *Lettre R au point de croix.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La chenille.** — Elle sort d'une *touffe* d'herbe qui *l'*avait abritée pendant la chaleur. Elle traverse l'allée de sable à grandes *ondulations.* Elle se garde d'*y* faire halte et, un moment, elle se croit perdue *dans* une trace de sabot de jardinier.

Arrivée aux fraisiers, elle se repose, lève le nez de droite et de gauche pour *flairer,* puis elle repart, et, sous les feuilles, sur les feuilles, elle sait, maintenant, où elle va. Quelle belle chenille, grasse, velue, fourrée, brune avec des points d'or et des yeux noirs !

Guidée par l'*odorat,* elle se trémousse et se fronce comme un épais sourcil. Elle s'*arrête* au bas d'un rosier. De ses fines agrafes elle tâte l'écorce rude, balance sa petite tête de chien nouveau-né, et se décide à grimper.

JULES RENARD.

Questions. — 1° a. *Expliquez les mots et expressions :* ondulations,, se trémousse, fines agrafes.

b. *Que veut dire* velue ? *Quel est le mot de sens contraire?*

2° *Expliquez la comparaison « sa petite tête de chien nouveau-né ».*

3° *Nature et fonction des mots :* touffe, l'(avait abritée), y (d'y faire halte).

➔ RÉPONSES. — 1° a. *Ondulations :* la chenille, en rampant, dessine un mouvement sinueux un peu comparable à celui de l'eau qui coule ; *se trémousse :* s'agite ; *fines agrafes :* les pattes très courtes que porte l'abdomen de la chenille, et qui lui permettent de s'accrocher aux feuilles, sont comparées ici à de petits crochets ou agrafes.

b. *Velue :* couverte de poils ; sens contraire : *glabre.*

2° Le mot chenille vient d'un mot latin qui signifie « petite chienne » parce que la tête de cet insecte ressemble justement à celle d'un tout jeune chien, la comparaison est donc exacte.

3° *Touffe :* nom com., compl. circ. de lieu de « sort » ; *l' :* pron. pers. représente « elle » (la chenille), compl. d'obj. dir. de « avait abritée » ; *y :* pron. personnel adverbial, représente « allée », compl. circ. de lieu de « faire halte ».

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Trois frères héritent de leur père une pièce de terre de forme rectangulaire mesurant 254 m. de longueur et 55 m. de largeur, et d'une somme d'argent de 63 000 f. Le terrain est estimé 15 000 f. l'hectare. Un des 3 frères, Paul, qui ne cultive plus, préfère l'argent ; Pierre prend le 1/3 du champ et Louis le restant du champ. Comment les 3 frères régleront-ils leurs comptes pour recevoir chacun une part égale ?*

➔ SOLUTION. — Surface de la terre en m² :

$$254 \times 55 = 13\,970 \text{ m}^2.$$

Sa valeur, à 1 f. 50 le m², est :

$$1 \text{ f. } 50 \times 13\,970 = 20\,955 \text{ f.}$$

SOUPEY. Contes et Légendes d'Espagne broché. 11 fr. relié.... 15 fr. **Toile noire 16.50**

Valeur totale de l'héritage :
20 955 f. + 63 000 f. = 83 955 f.
Valeur de la part de chaque frère :
83 955 fr. : 3 = **27 985 f.**
Pierre, qui prend le 1/3 du champ, a reçu :
20 955 f. : 3 = 6 985 fr.
Et Louis qui prend les 2/3 :
6 985 f. × 2 = 13 970 f.
Tous deux ont reçu moins que leur part :
Paul donnera à Pierre :
27 985 f. — 6 985 f. = **21 000 f.**
Paul donnera à Louis :
27 985 f. — 13 970 f. = **14 015 f.**
Vérification. — Il restera bien à Paul :
63 000 — 21 000 f. — 14 015 f. = **27 985 f.**

2. *Un champ de 34 a. 28 est mis en vente aux enchères. L'affiche porte que l'acquéreur devra acquitter 15 p. 100 de frais en sus du prix de la vente. Jusqu'à quelle somme puis-je monter l'enchère si je veux que le champ me revienne, au plus, à 2 fr. le m²?*

➔ Solution. — Le prix de revient maximum de 2 f. le m² comprend le montant de l'enchère plus la majoration de 15 p. 100 pour les frais. Calculons le montant de l'enchère par m².

A 100 f. d'enchères, correspondent 15 f. de frais et le prix de revient correspondant est 115 f.

Inversement, lorsque le prix de revient est 115 f., le montant de l'enchère est 100 f. ; lorsque le prix de revient est 2 f., le montant de l'enchère est :

$$\frac{100 \text{ f.} \times 2}{115} = 1 \text{ f. } 73913 \text{ par défaut.}$$

Je devrai donc payer, au plus, le m² 1 f. 73913, et l'are 173 f. 913.

Je pourrai donc monter l'enchère jusqu'à :
173 f. 913 × 34,28 = **5 961 f. 70.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE. — La galette des rois.** — Ma mère avait été élevée dans un ménage où l'on cuisait le pain de la maison, car il n'y avait point de boulanger encore dans la localité. Aucun des secrets de la pâte ne lui était inconnu, et c'était, en fait de galettes, un véritable *cordon bleu*. Je la vois encore, pétrissant de ses mains la pâte, la tournant et la retournant ; puis, quand ce bloc était à point, elle prenait son rouleau, qu'elle appuyait sur cette masse informe qui s'étendait et s'élargissait en une vaste plaquette. Cette galette, je ne puis me la rappeler sans *que l'eau me vienne à la bouche* : je n'en ai retrouvé l'équivalent nulle part. C'était une pâte serrée, compacte et ferme, d'un goût exquis. Elle faisait masse quand on la mangeait. Elle cédait sous la dent et parfumait la bouche d'une bonne odeur de pâte chaude, une pâte de farine de froment mêlée de beurre tout frais et parfaitement loyal. C'était *un mets des dieux*.

Je sais bien que vous m'allez dire que j'avais huit ou dix ans en ce temps-là, que je trouvais tout merveilleux ; que si l'on servait sur ma table la même galette à cette heure, je ferais la grimace et déclarerais que c'est un régal de paysan. Eh bien ! non, je ne le crois pas. Je reste convaincu que la galette fabriquée par la maîtresse de la maison avec des ingrédients qu'elle a choisis elle-même, cuite à un feu qu'elle a surveillé, une galette où elle a mis ses soins et son amour, oui, je reste convaincu que cette galette-là est plus saine et de meilleur goût que les galettes des plus célèbres pâtissiers.

F. Sarcey.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions :* cordon bleu, que l'eau vienne à la bouche, un mets des dieux.

2. *Dites la nature et la fonction des propositions de la phrase* : Je sais bien... merveilleux.

3. *Trouvez dans le texte un verbe à la forme passive ; expliquez ce qui distingue cette forme des autres.*

➔ Réponses. — 1. *Cordon bleu :* une cuisinière habile ; *que l'eau vienne à la bouche :* le mot « eau » a ici le sens précis de « salive », cette galette était si appétissante qu'à son seul souvenir l'auteur éprouve le vif désir de la goûter et c'est ainsi qu'un flux de salive lui vient à la bouche ; *un mets des dieux :* d'après la mythologie, les dieux se nourrissaient de mets d'une saveur exquise et qui leur étaient réservés (le nectar et l'ambroisie) ; l'expression « un mets des dieux » est appliquée ici à cette délicieuse galette que seule savait préparer la maman.

2. a. *Je sais bien :* prop. principale.
b. *Que vous m'allez dire :* prop. subord. par la conjonction « que », compl. d'obj. dir. de « sais ».
c. *Que j'avais huit ou dix ans en ce temps-là :* prop. sub. par la conj. « que », compl. d'obj. dir. de « dire. »
d. *Que je trouvais tout merveilleux :* prop. subord. par le conjonct. « que », compl. d'obj. dir. de « dire. »

3. *Avait été élevée :* le verbe « élever » est ici conjugué à la forme passive (il est employé au plus-que-parfait de l'indicatif). A la forme passive le sujet « ici, ma mère » subit (ou souffre) l'action indiquée par le verbe.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Commentez ces paroles d'un moraliste contemporain : Je n'appelle pas héros ceux qui ont triomphé par la pensée ou par la force. J'appelle héros ceux qui furent grands par le cœur... Il n'y a qu'un héroïsme : c'est de voir le monde tel qu'il est et de l'aimer.*

➔ Indications. — Le moraliste réserve le nom de héros aux meilleurs serviteurs de l'humanité, à ceux qui, « grands par le cœur », ont su s'oublier eux-mêmes pour assurer le triomphe de l'idéal de justice et de beauté au service duquel ils ont mis, sans compter, toutes leurs forces.

Le héros voit le monde « tel qu'il est », mais ne s'accommode ni de ses imperfections, ni de ses injustices. N'imitant point en cela l'égoïste qui se tient à l'écart de toute agitation dans le seul but de préserver son bien-être et qui se permet alors, sans risques, de mépriser un monde qu'il ne fera rien pour améliorer (ou l'ambitieux qui ne songe qu'à satisfaire ses ambitions personnelles), le héros s'attaque courageusement à toutes les forces de destruction qui font le monde imparfait et périssable et, mettant tout son cœur au service du bien, il est partout le défenseur de la justice et du droit. Cette attitude, qui fut celle d'Hercule, le plus grand des héros de la mythologie grecque, se retrouve chez les preux du moyen âge, chez Roland, le modèle du bon chevalier, et chez tous ceux dont l'ardente générosité ne s'accommode jamais du spectacle qu'offre le vice impuni et triomphant. Le type littéraire du héros est l'immortel Don Quichotte de Cervantès, dont la générosité, à la fois si touchante et si belle dans sa naïveté, se retrouve toujours, à quelque degré, chez tous ceux qui se font les serviteurs d'un idéal de justice et de bonté.

Ducos. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ?..... 15 fr.

III. **HISTOIRE.** — *Montrez quel a été le rôle de la France dans la formation de l'unité italienne, de 1848 à 1870.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Sous l'influence de la révolution française de 1848, des mouvements en faveur de l'indépendance et de l'unité se produisirent en Italie contre l'Autriche. En 1849, une expédition française, détournée de son but, contribua à détruire la République romaine. De 1852 à 1860, les efforts de Victor-Emmanuel et de Cavour aboutirent à l'alliance de la France et du Piémont et à la défaite de l'Autriche, qui abandonna la Lombardie. Napoléon III favorisa ensuite l'unification de l'Italie, mais s'opposa à l'occupation de Rome où les Italiens n'entrèrent qu'en 1870.

II. **Les révolutions de 1848 et la lutte contre l'Autriche, 1848-1849.** — Sous l'influence des mouvements révolutionnaires de Paris et de Vienne, Milan et Venise se soulèvent contre l'Autriche et le roi de Piémont, Charles-Albert, bat les Autrichiens à Goïto, mais est vaincu à Custozza. Un mouvement républicain se produit à Rome et le pape Pie IX quitte la ville ; pour empêcher les Autrichiens victorieux des Piémontais à Novare (1849) d'occuper Rome, le gouvernement français débarque des troupes à *Civita-Vecchia* ; de sa propre initiative, le général Oudinot détruit la république romaine (V. un manuel).

III. **Cavour et l'alliance française : l'Autriche expulsée de la Lombardie, 1852-1859.** — Victor-Emmanuel et Cavour préparent le Piémont à la lutte contre l'Autriche et recherchent l'alliance de Napoléon III, favorable au principe des nationalités et à l'unité italienne (V. un manuel). Intervention du Piémont en Crimée, entrevue de *Plombières* (1858). Grâce à l'alliance française, les victoires de *Magenta* et de *Solférino* libèrent la *Lombardie* (1859). Armistice de Villafranca et paix de *Zurich* (1860) V. un manuel). L'unité est loin d'être achevée.

IV. **La question romaine.** — Grâce aux efforts de Cavour et de Garibaldi, *le royaume d'Italie est constitué dès* **1861**, l'unification se faisant autour du Piémont. L'alliance avec la Prusse permettra à l'Italie d'acquérir la *Vénétie* après Sadowa (1866), cependant que Napoléon III s'oppose à l'occupation de Rome (combat de *Mentana*, 1867). Ce n'est qu'après le retrait de la garnison française que les Italiens occupèrent leur capitale (1870)..

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É. Paris, juillet 1935). — 1. **Arithmétique et algèbre.** — 1° *Comment compare-t-on les rapports* $\frac{55}{66}, \frac{21}{28}, \frac{33}{22}$. *Les ranger par ordre de grandeur décroissante.* (2 points.)

2° *Soient les 3 fonctions :*

$$y = \frac{5x}{6}, \quad y = \frac{3x}{4}, \quad y = \frac{3x}{2}.$$

Pour quelle valeur de x *ces fonctions ont-elles la même valeur? Quelle est cette dernière valeur? Représenter graphiquement ces 3 fonctions en prenant comme unité graphique 0 cm. 5 par exemple, et* x *variant de 0 à 24.* (4 points.)

3° *En convenant qu'une fraction* $\frac{a}{b}$ *est représentée par un point F d'abscisse* b *et d'ordonnée* a, *placer sur le graphique les points* F_1, F_2, F_3 *qui représentent les fractions* $\frac{15}{18}, \frac{18}{12}, \frac{15}{20}$. (1 point.)

4° *Trouver sur le même graphique une abscisse déterminant sur les droites des ordonnées exprimées par des nombres entiers. Même question en remplaçant le mot* abscisse *par le mot* ordonnée *et réciproquement. A quelles règles correspondent ces tracés en arithmétique ?* (3 points.)

INDICATIONS. — 1° $\frac{55}{66} = \frac{5}{6}, \frac{21}{28} = \frac{3}{4}, \frac{33}{22} = \frac{3}{2}$.

$$\frac{3}{2} > \frac{5}{6} > \frac{3}{4}$$

2° $\frac{5x}{6} = \frac{3x}{4} = \frac{3x}{2}$, si $x = 0$, ce qui donne $y = 0$.

Les 3 fonctions considérées sont représentées par 3 droites passant par l'origine. On construit ces droites en cherchant un second point.

F_1 est sur la droite $y = \frac{5x}{6}$.

F_2 est sur la droite $y = \frac{3x}{2}$.

F_3 est sur la droite $y = \frac{3x}{4}$.

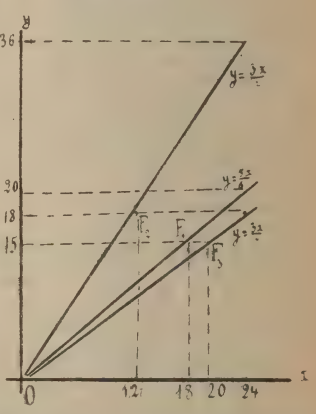

4° $y = \frac{5x}{6}$ est un nombre entier si 6 divise $5x$, soit, 6 étant premier avec 5, si 6 divise x. De même x doit être divisible par 4 et par 2. C'est donc un multiple du p. p. c. m. de 6, 4 et 2, soit, de 12. La plus petite abscisse cherchée est $x = 12$ à laquelle correspondent les ordonnées 10, 9 et 18.

Inversement, $x = \frac{6y}{5}$, $x = \frac{4y}{3}$ et $x = \frac{2y}{3}$ sont des nombres entiers si y est un multiple commun à 5 et 3, soit un multiple de 15. Si $y = 15$, les abscisses correspondantes sont 18, 20 et 10.

On retrouve les règles de réduction au même dénominateur, puis au même numérateur, de plusieurs fractions.

2. **Géométrie.** — *On donne une demi-circonférence de diamètre* $AB = 2r$. *On élève les perpendiculaires Ax et By à AB et on mène une tangente en un point I de la demi-circonférence ; cette tangente coupe Ax en M, By en N et AB en P.*

1° *Démontrer que* $MN = AM + BN$ *et que le produit* $AM \times BN$ *est constant.* (4 points.)

2° *Dans le cas où* $AM = 3\,BN$, *calculer, en fonction de* r, *AM, BN, BP, la surface du trapèze ABMN et celle du triangle MAP.* (4 points.)

3° *Construire la tangente dans le cas où* $AM = 2\,BN$. (2 points.)

➜ SOLUTION. — 1° Les droites AM et BN, perpendiculaires au diamètre AB, sont tangentes à la circonférence.

AM = MI et BN = IN (tangentes issues d'un même point).

Donc AM + BN = MI + IN = MN.

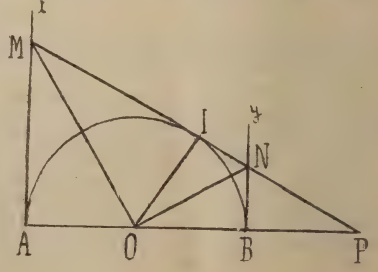

MO joignant le point de concours de 2 tangentes au centre est bissectrice de l'angle AOI formé par

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ENFANTS ATTENTIFS..... 15 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Respect de la propriété.

I. L'exemple.

UN HONNÊTE ENFANT. — *Un jour, comme je sortais de ma maison, située dans une des grandes rues de Londres, un enfant d'une douzaine d'années, en haillons, le visage maigre, m'offrit des boîtes d'allumettes en me suppliant de lui en acheter une par charité.*

Je tirai ma bourse : il se trouve qu'elle ne contenait que de l'or.

— Je suis bien fâché, mon garçon, lui dis-je, mais je n'ai pas de monnaie et je ne veux pas remonter chez moi pour en prendre.

— Oh ! monsieur, s'il vous plaît, qu'à cela ne tienne. Donnez-moi la pièce d'or, je vais courir chez un marchand et je vous rapporterai la monnaie.

— Bien vrai? dis-je en le regardant fixement.

— Oh ! monsieur, bien vrai. Je ne suis pas un voleur, monsieur.

Il y avait, en effet, dans sa pâle figure un air d'honnêteté et de fierté. Je lui remis la pièce d'or, il partit en courant et disparut dans la foule des passants.

Cinq minutes se passèrent, puis dix. Bien qu'il m'en coûtât d'accuser de mensonge cet honnête visage, je commençais à ressentir quelque soupçon. Mais j'attendis en vain, et, quand une demi-heure se fut écoulée, je poursuivis ma promenade, en me promettant de profiter de la leçon et de ne plus me fier aux petits vagabonds.

Quand je rentrai au bout de quelques heures, ne pensant déjà plus à cet incident, mon domestique me prévint qu'un enfant, qui disait avoir à me parler, attendait dans l'antichambre. Le petit garçon que j'y trouvai ressemblait à mon voleur, mais il était évidemment plus jeune de quelques années. Son visage, plus maigre et plus pâle que celui de l'autre, était troublé par une expression de chagrin désespéré.

— Monsieur, s'écria-t-il, est-ce vous qui avez remis à Robert une pièce d'or?

Je fis signe que oui.

— Voici la monnaie, monsieur... Robert m'envoie vous la remettre... C'est mon frère, et nous sommes orphelins... Il n'a pas pu vous la rapporter... Une voiture l'a renversé, monsieur, et à présent il est chez nous... et je crois qu'il va mourir...

La voix du pauvre petit se perdit dans les sanglots.

— Où est-il, dis-je? Conduis-moi auprès de lui.

Je sortis avec l'enfant. Nous quittâmes les quartiers riches pour nous enfoncer en des rues de plus en plus étroites et sombres. Mon guide marchait aussi vite que ses petites jambes pouvaient aller.

— C'est ici, monsieur, s'il vous plaît, dit-il au bout de quelques instants, en faisant halte devant la porte d'une sorte de cave qui s'ouvrait comme un trou noir au bas d'une vieille maison à demi ruinée.

Nous descendîmes quelques marches disloquées et ruisselantes d'humidité. Dans un coin du sombre caveau, auprès d'un vieux fourneau éteint, sur un tas de haillons, je reconnus mon petit mendiant, étendu, immobile. Son visage, maintenant, était d'une blancheur de cire, que rendait plus blanche un mince filet rouge coulant du front fendu.

Ses yeux se tournèrent vers nous.

— Monsieur, dit-il d'une voix faible comme un souffle, approchez-vous, s'il vous plaît.

Je m'agenouillai près de lui et je pris sa main, une pauvre petite main glacée.

— Tu lui as donné l'argent, n'est-ce pas? dit-il à son frère. Oh ! je suis content. Vous voyez bien, monsieur, que je ne suis pas un voleur !...

Tout à coup une tristesse affreuse se peignit sur ses traits.

— Oh ! mon Dieu ! gémit-il, Charley, mon petit Charley, que vas-tu devenir?... Il n'avait que moi, monsieur, et maintenant. Oh ! mon Dieu !...

Je me penchai vers lui, je baisai le pauvre front brisé, et je lui dis d'être en paix, que je veillerais sur son petit frère.

(E. PÉCAUT : *Petit livre de lecture*, Hachette.)

L'HONNÊTETÉ DES DAYAKS (*peuplade de Bornéo*). — *Le Dayak est bien l'homme le plus honnête qu'il y ait sous le soleil. Pendant la moisson, les maisons demeurent sans aucune garde, tandis que les habitants vivent nuit et jour dans les champs de riz ; jamais rien ne disparaît.*

Me baignant un jour dans le fleuve Saribas, j'oubliai mon savon sur un banc du fleuve. J'étais à plusieurs journées de là lorsque je vis arriver un Dayak, hors d'haleine, portant le morceau de savon. Le chef du village l'avait expédié en toute hâte, pour écarter de ses gens toute ombre de soupçon.

S'il arrive néanmoins qu'un objet disparaisse, le chef réunit tous les adultes et fait savoir qu'un petit couteau, par exemple, a été perdu par son légitime possesseur. Personne ne peut l'avoir volé ; qui oserait soupçonner le prochain de vol? Et, pourtant, le couteau n'a pas de jambes pour se sauver. La chose est bien mystérieuse : « Je suis persuadé que le couteau va revenir et que demain matin il sera dans le filet que je fais tendre ici à côté. » Ainsi parle le chef avec un clignement des yeux.

Dans 90 pour 100 des cas, le couteau revient en effet et le chef de sourire : « Qu'est-ce que j'avais dit? voilà le couteau. Il est revenu tout seul. Je ne sais comment cela a pu se faire ; mais peu importe. L'essentiel, c'est que nous l'ayons retrouvé. » Et l'herbe pousse sur toute l'histoire.

Si l'objet disparu reste introuvable longtemps, l'affaire s'embrouille. Le Dayak ne redoute rien plus qu'une flétrissure publique : la victime du vol le sait. Un beau soir, quand beaucoup de gens sont assemblés, elle parle :

« On m'a volé la moitié de ma moisson ; qui aurait cru qu'il y eût des gens si malhonnêtes. Mais si jamais je mets la main sur le coquin, ça lui coûtera cher. Je lui souhaite tout le mal qu'il mérite. Que les esprits malins le poursuivent, que sa vie ne soit que malheur, que ses chasses échouent, qu'il se casse la jambe, que tous les

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS..... 10 fr.

esprits de l'air, de la terre et de l'eau s'abattent sur lui pour le tourmenter jusqu'à la mort ! Qu'un grand crocodile le saisisse et le déchire ! Que ses ennemis le surprennent par derrière et le mettent à mort lentement. Que son corps soit haché en petits morceaux, que jamais les siens ne trouvent ses restes ! Qu'un étranger séduise sa femme, que ses enfants soient rôtis vivants ! » En prononçant cette malédiction, le plaignant tombe en extase ; il est pris de tremblements convulsifs.

Les autres sont assis, muets et blêmes, autour de lui. Il leur semble que les esprits invoqués sont là, et guettent le voleur pour l'assaillir. Celui-ci, en général, est plus ému que les autres. Il avoue ; on lui inflige une punition, il restitue le bien volé et l'affaire est enterrée.

Mais si les avertissements restent sans effet, s'il s'agit d'un vol important ou entouré de circonstances aggravantes, alors on emploie les grands moyens. On dresse un monument à la honte du voleur, aussi effrayant qu'original : un tas de branchages qui s'élève, bien en vue, sur le chemin. C'est un avertissement pour la postérité.

Le volé maudit le voleur : « Voilà le monument commémoratif du mensonge que fit Baliong. » Il crache sur le tas de branches et invite les assistants à en faire autant.

L'impression produite sur les passants est si forte qu'ils jettent eux aussi quelques branches sur le tas. Et le monument grandit.

Au cours de mon voyage en pays dayak, je n'ai vu que trois de ces monuments du mensonge. J'en conclus que c'est une faute rare. Mais si des hommes pleins de mansuétude s'avisaient de vouloir détruire par le feu ces monuments, ils ne réussiraient qu'à les faire renaître plus considérables.

Ces « Tugong bula » sont comme des champignons, qui repoussent lorsqu'on les coupe jusqu'à ce que leur germe même soit anéanti. Mais le monument du mensonge ne peut être détruit ; il a des racines trop profondes dans le cœur du Dayak.

Ces tas de branches, œuvres de la justice vengeresse, se dressent au pays des Dayaks pour graver au cœur de l'homme le respect de la loi non écrite, transmise par leurs ancêtres. L'amour de ce peuple pour la vérité ne sait pas édifier des monuments de bronze et de pierre. Qu'importe ! ces tas de bois mort sont plus durables que bien des monuments d'airain.

C'est la pensée, non la matière périssable, qui donne leur prix aux monuments du mensonge.

(E. MJOBERG : *Bornéo, l'île des chasseurs de tête* Plon.)

II. La réflexion.

L'instinct de propriété est très puissant : l'enfant tient à ses jouets, à ses livres et il les défend, le cas échéant, avec rage. La propriété est donc convoitée. Elle n'est pas toujours respectée : le vol.

Il revêt beaucoup de formes. Il en est de grossières, que tout le monde réprouve sans hésiter : prendre, brutalement, un portefeuille dans la poche de son voisin. Il en est d'autres, que l'on se permet, parfois, assez facilement : les objets trouvés, les pièces fausses, la fraude à la douane, les fausses pesées du marchand, la flânerie de l'ouvrier en l'absence de son patron, le débiteur qui n'a pas hâte de s'acquitter de sa dette, le commerçant qui majore ses esprits sans autre raison que sa cupidité, la maraude, l'industriel qui embauche à vil prix un pauvre diable dans la misère.

Il faut insister. Trop de personnes sont fières, par exemple, d'avoir « fait passer » une pièce de monnaie mauvaise à un commerçant sans défiance. Trop d'enfants pensent : « Un beau vol ! Une pomme ! Quelle affaire ! Il y en a des centaines dans le verger ! Une de plus, une de moins ! »

Une règle stricte s'impose sans réserve : « Voler, c'est prendre ce qui ne nous appartient pas. Ce porte-monnaie, ce fruit, sont-ils à moi ? — Non. — Je n'y touche pas. »

Non seulement il ne faut rien prendre aux autres, mais il faut avoir soin de ce qui leur appartient, de leur intérêt. Le locataire doit entretenir son logement ; le promeneur ne doit pas traverser un champ de blé ; l'ouvrier doit accomplir sa tâche de son mieux. Un aspect important de ce devoir : respecter la propriété collective (matériel scolaire, jardin public, etc.). Il y a beaucoup à dire, en France, à ce sujet.

Le respect de la propriété exige aussi que l'on prenne soin de son bien propre. « C'est à moi ; j'en fais ce que je veux ! Je ne fais de tort qu'à moi. » Formule mauvaise. On ne doit pas dépenser à tort et à travers, jeter son pain, négliger son jardin, sa maison. Trop de gens manquent encore d'abri confortable, seraient heureux d'avoir un jardin à cultiver pour que le bien que nous possédons ne nous crée pas des devoirs envers ceux qui ne possèdent rien.

Le *cours élémentaire* copiera : « Bien mal acquis ne profite jamais. » Le *cours moyen* : « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à lui. » (La Bible.)

III. L'action.

Exiger des enfants le respect de la propriété des autres, de la propriété commune (matériel scolaire, livres de bibliothèque, etc.), de leur propriété (vêtements, cahiers, livres, etc.).

Veiller à leur faire faire l'apprentissage de la probité. Qu'ils se surveillent pour résister aux menus larcins de leur âge : le morceau de sucre, de chocolat dérobé en cachette de la maman ; la poire, la prune cueillie furtivement ; le jouet d'un camarade dissimulé, puis enlevé, etc.

Ne pas céder à la gourmandise, à l'envie, qui conduisent au larcin, au vol.

Interdire aux écoliers d'user du mot « voleur » dont ils s'apostrophent trop aisément. Qu'ils sentent la gravité de l'insulte.

ÉDUCATION CIVIQUE

Attributions du pouvoir exécutif.

I. *Le gouvernement :* représentation officielle du pays, action diplomatique, collaboration à l'œuvre législative, pouvoir réglementaire.

II. *L'administration.* — Il assure l'administration du pays. Le ministre, personnage politique, est aussi chef d'un service administratif, supérieur hiérarchique de l'administration qu'il dirige. La centralisation administrative.

M. HÉNON, *Directeur d'École normale.*

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tableau de 1 m. × 0,75.... 5.50

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Le triple d'un nombre.

Tripler un nombre de bûchettes. Prendre 4 bûchettes, par exemple. Mettre, à côté de ces 4 bûchettes, 4 bûchettes encore ; puis encore 4 bûchettes. On a

|||| + |||| + |||| = ||||||||||||

ou $4 + 4 + 4 = 12$

ou $4 \times 3 = 12$.

Il y a donc *3 fois* 4 bûchettes, en tout 12 bûchettes. *12 est le triple de 4.*

Pour tripler un nombre, on le multiplie par 3.

Répéter cette opération avec des crayons, des plumes. Tripler 3 crayons ; 5 plumes.

Dessiner 6 oranges, tripler ce nombre ; dessiner 9 marrons, tripler ce nombre.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 3 en 3 jusqu'à 30.*

2. *Combien y a-t-il de boutons dans 3 paquets de 2 ? 2 paquets de 3 ? 3 paquets de 3 ? etc.*

3. *Trouver le triple de 2, 4, 6, 8, 10 ? de 3, 5, 7, 9 ?*

4. *Maman achète 3 bottes de 6 poireaux au marché. Combien a-t-elle acheté de poireaux ?*

5. *Un ouvrier gagne 4 fr. de l'heure. Que gagnera-t-il en 3 heures ?*

6. *Lucie a 3 ans. Jean est 3 fois plus âgé. Quel est l'âge de Jean ?*

7. *Effectuer :*

7	6	9	4	5
× 3	× 3	× 3	× 3	× 3

8. *Compléter :*

$3 \times . = 12$ $\quad 3 \times . = 24$

$4 \times . = 12$ $\quad . \times 8 = 24$

$. \times 3 = 15$ $\quad 10 \times . = 30$

$. \times 5 = 15$ $\quad 3 \times , = 30$

II. L'heure.

Continuer la lecture et l'écriture de l'heure.

III. Le cercle (suite).

Tracer un cercle, à l'aide d'un couvercle rond en carton, sur du papier assez fort. Le découper. Le plier en quatre (Voir 23e leçon), puis le déplier. Observation : que sont les plis ? 2 extrémités perpendiculaires. Joindre les extrémités de ces diamètres. Quelle figure obtient-on ? Un carré. A quoi le reconnaît-on ?

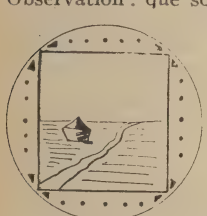

Travail manuel. — Dans la construction ci-dessus, découper le carré. Attention aux coins. On obtient un cadre rond à ouverture carrée dans laquelle on peut placer une gravure. Afin de l'assujettir, coller ou coudre un rond de carton derrière le premier. Décorer le tour du cadre.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La division (*suite*).

1. **Signification de l'opération** (*suite*). **Nombre de parts.** — **Problème.** — *Louis a 8 pièces de 1 f. qu'il veut mettre par piles de 2. Combien peut-il former de piles ?*

Louis pourrait avoir le résultat en retirant des 8 pièces : d'abord 2 pièces, puis 2 autres et continuer ainsi jusqu'à ce qu'il ait épuisé les 8 pièces. Il trouvera qu'il peut former 4 piles. Il aurait immédiatement ce résultat par une *division*. Le diviseur représente la valeur d'une part ; *le quotient représente le nombre de parts.*

$$\begin{array}{r|l} 8 & 2 \\ 0 & 4 \end{array}$$

2. **Trouver d'autres problèmes du même genre.** — **Exemple.** — On a rangé 36 sacs de blé par tas de 6. Combien y a-t-il de tas ?

3. **La division. Pratique.** — **Un chiffre au diviseur, plusieurs chiffres au quotient.** — *Partir d'un exemple : On veut loger en 3 fûts égaux le vin contenu dans une pièce de 375 l. Quelle doit être la contenance de chaque fût ?*

Un fût contient 3 fois moins de litres qu'il n'y en a dans 375 l. ou 375 l. : 3.

375 l. = 3 hl., 7 dal. 5 l.

Divisons 3 hl. par 3, le quotient est 1 hl. Le reste est 0.

Il reste à diviser 7 dal. 5 l. Divisons 7 dal. par 3, nous trouvons 2 dal. Reste 1 dal.

Il reste à diviser 1 dal. et 5 l. ou 15 l. Quotient 5 l. Reste 0.

Le *quotient* est 1 hl. 2 dal. 5 l. = 125 l.

4. **Comment on pose l'opération.** — Veillez à la bonne disposition des chiffres. Les traits bien soignés.

5. **Comment on compte l'opération.** — *En faire compter de nombreuses sur l'ardoise et au tableau.*

Vérification du résultat au moyen de la preuve.

II. Système métrique.

Revision.

On répétera les *exercices pratiques de mesure de masses et de capacités.* (Voir les numéros précédents.)

III. Géométrie.

Les triangles (*suite*).

1. **Travail manuel.** — Construction de carrés et de rectangles. Tracer une diagonale. Découper suivant cette diagonale. Qu'obtient-on ?

Des *triangles rectangles.*

2. **Observation.** — Côtés, angles. Il y a un angle droit. Ces triangles peuvent servir d'*équerres.* Ces triangles sont-ils égaux ? Comment le montrer ? (Superposition.)

3. **Dessin.** — Tracer un carré ou un rectangle, puis une diagonale. Orner suivant la diagonale ou dans chaque angle droit.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Prendre le cinquième de 5, 10, 15, 20, ... 40.*

2° *Partager 15 f., 150 f., 1 500 f., entre 5 personnes, entre 3 personnes.*

3° *Prendre le quart de 20, 40, 60, 100.*

4° *Partager 60 f., 600 f., 6 000 f. entre 4 personnes.*

5° *Prendre le sixième de 30 f., 300 f., 3 000 f.*

6° *Partager 42 f., 420 f., 4 200 f. entre 6 personnes.*

7° *Jean et Louis reçoivent 8 oranges, puis encore 6 oranges. Ils se partagent le nombre total d'oranges. Combien chacun aura-t-il d'oranges ?*

8° *Sur une voiture il y a 6 sacs de grain pesant en tout 3 quintaux. Quel est le poids d'un sac de grain ?*

9° *J'achète 3 pochettes de cartes postales pour 15 f. Quel est le prix d'une pochette ?*

10° *Six couteaux valent 24 f. Que vaut un couteau ? Que valent une douzaine de couteaux ? 50 couteaux ?*

11° *Deux atlas de géographie coûtent 24 f. Que coûtent 5 atlas ?*

12° *Un marchand vend 3 couteaux pour 15 f. ; un autre 7 couteaux pour 35 f. Quel est le marchand qui vend le plus cher ?*

2. **Problèmes.** — 1° *Un réservoir contient 675 l. d'essence. Combien pourra-t-on, avec cette essence, remplir de bidons de 5 l. ?* RÉPONSE. ➔ **135 bidons.**

2° *Un hôtelier a fait, en une journée, 750 f. de recettes en servant des petits repas à 5 f. l'un. Combien*

MINET, PATIN et LEFÈVRE . Cours pratique d'arithmétique. Cours élém. élève.... 5.50 Cours moy. élève.... 8.80 Anc. édit. maître.... 8.50 Nouv. édit. maître.... 18 fr.

a-t-il servi de petits repas ? RÉPONSE. → **150 petits repas.**

3° *Cinq élèves et un maître partent en excursion à Paris. Le voyage coûte 360 f.; les frais de nourriture et d'hôtel s'élèvent à 600 f. Quelle somme chaque voyageur doit-il verser ?* RÉPONSE. → **160 f.**

4° *Un épicier reçoit 130 kg. de sucre d'une part, puis 225 kg. d'autre part. Il met le tout en paquets de 5 kg. Combien fera-t-il de paquets ?* RÉPONSE. → **71 paquets.**

5° *Une école de garçons a 3 classes. La première a 48 élèves; la seconde 35 élèves et la troisième 37 élèves; Si les classes avaient le même effectif, combien chacune d'elles aurait-elle d'élèves ?* RÉPONSE. → **40 élèves.**

6° *Un marchand achète 45 m. de drap à 27 f. le m. Il vend ce drap par coupons de 5 m. qu'il fait payer 175 f. chacun. Quel est son bénéfice ?* RÉPONSE. → **360 f.**

7° *Une société de secours mutuels a reçu en un mois 1 425 f. de cotisations. Combien compte-t-elle de membres, si la cotisation est de 3 f. ?* RÉPONSE. → **475 membres.**

8° *Une fermière va au marché. Elle vend 34 poulets à 25 f. l'un et 35 douzaines d'œufs à 7 f. la douzaine. Avec le produit de sa vente elle achète des pelotes de ficelle à 9 f. l'une. Combien aura-t-elle de pelotes ?* RÉPONSE. → **90 pelotes.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique

Les fractions (*suite*).

1. **Multiplier une fraction par une fraction.**

— **Problème.** — *On a retiré les* $\frac{2}{10}$ *d'un morceau de drap de* $\frac{75}{100}$ *de m. Quelle est la longueur de la partie enlevée ?*

C'est $\frac{75 \text{ cm.} \times 2}{10}$

ou bien $\frac{1}{10}$ de $\frac{75}{100}$ de m. $= \frac{75}{100 \times 10}$

$\frac{2}{10}$ de $\frac{75}{100}$ de m. $= \frac{75 \times 2}{100 \times 10}$.

Problème. — *Un morceau d'étoffe a* $\frac{4}{5}$ *de m. de longueur. On en prend les* $\frac{2}{3}$ *pour faire une réparation. Quelle est la longueur de la partie enlevée ?*

Expliquer par un schéma,

Le $\frac{1}{3}$ du morceau d'étoffe est $\frac{4}{5 \times 3}$.

Les $\frac{2}{3}$ sont de $\frac{4 \times 2}{5 \times 3} = \frac{6}{15}$ de m. $= \frac{2}{5}$ de m.

RÈGLE à faire trouver.

II. Système métrique.

Mesures de masses.

1. **Masse du dm³ d'eau.** — 1 dm³ d'eau ou 1 l. d'eau a une masse de 1 kg. Le vérifier à l'aide d'une balance.

2. **Définition du kilogramme.** *(Voir manuel.)*

3. **Les sous-multiples du kilogramme et du gramme.** — Observation. Exercices de pesée. Exercices de conversion.

III. Géométrie.

La circonférence.

1. **Exercices de construction.** — 1° Construire une circonférence tangente aux 4 côtés d'un carré.

2° Construire 2 circonférences tangentes extérieurement ; intérieurement.

3° Construire 2 circonférences sécantes.

Pour chacun de ces exercices donner la longueur des rayons.

2. **Calcul de la longueur de la circonférence,** — Mesure concrète de la circonférence et du diamètre Quotient de la circonférence par le diamètre : **3,1416,** soit $\frac{22}{7}$ qu'on désigne par la lettre grecque : π.

3. **Longueur d'un arc** de n degrés.

Longueur de la circonférence : $D \times 3{,}1416$.

Longueur d'un arc de 1° : $\frac{D \times 3{,}1416}{360}$.

Longueur d'un arc de n° : $\frac{D \times 3{,}1416 \times n}{360}$.

IV. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quelle est la moitié du quart d'une pomme ?*

2. *Quels sont les* $\frac{3}{4}$ *du* $\frac{1}{5}$ *d'un double décimètre*

3. *Les* $\frac{4}{3}$ *d'un nombre valent 12. Quel est ce nombre ?*

4. *On ajoute à un nombre son propre cinquième et on trouve 18. Quel est ce nombre ?*

5. *Une bonbonne contient 20 l. On en retire les* $\frac{2}{5}$. *Combien reste-t-il de litres ?*

6 *Effectuer rapidement :*

$\frac{1}{3} \times \frac{1}{2}$ $\quad$ $\frac{1}{4} \times \frac{1}{2}$

$\frac{1}{2} \times \frac{1}{5}$ $\quad$ $\frac{1}{3} \times \frac{1}{5}$

$\frac{2}{5} \times \frac{1}{3}$ $\quad$ $\frac{3}{4} \times \frac{1}{2}$ *etc.*

7. *Quelle est la masse d'eau qui occupe 1 dm³ ? 1 cm³ ?*

8. *On plonge un corps dans un récipient plein d'eau. Ce corps fait déborder 29 g. d'eau. Quel est le volume du corps ?*

9. *Une circonférence a pour diamètre 1 m. Quelle est la longueur de cette circonférence ? Que devient la longueur de la circonférence si l'on double, si l'on triple le diamètre ?*

10. *Une circonférence mesure 3 m. 1416. Quel est son diamètre ? Une autre a 31 m. 416. Quel est son diamètre ? Quel est son rayon ?*

11. *Un enfant pousse un cerceau de 1 m. de diamètre. Quel chemin a parcouru l'enfant quand le cerceau a fait 10, 100, 1 000 tours ? (Prendre* $\pi = 3{,}14$.)

12. *Un arc de 90° mesure approximativement 2 m. 10. Quelle est la longueur de la circonférence ?*

13. *Une circonférence mesure 12 m. environ. Combien mesure un arc de 90°, de 45°, pris sur cette circonférence ?*

13. *Un arc mesure 40 grades et vaut 3 m. 5. Quelle est la longueur de la circonférence ?*

14. *Une circonférence mesure environ 16 m. Quelle est la longueur d'un arc de 20 grades ?*

B. Problèmes.

1. **Les fractions.** — a. *Que contient une bouteille de* $\frac{7}{8}$ *de l. qui est remplie aux* $\frac{2}{3}$ *?* RÉPONSE. → $\frac{7}{12}$ **de litre.**

b. *On vide les* $\frac{3}{4}$ *d'une barrique, puis les* $\frac{2}{5}$ *du reste. Quelle fraction de la barrique reste-t-il ? Exprimez ce reste en litres, sachant que la barrique contenait 228 l.*

RÉPONSES. → $\frac{3}{20}$ **de la barrique, 34 l. 2.**

c. *Une personne qui dispose d'un revenu annuel de 12 880 f. en dépense* $\frac{1}{5}$ *pendant le premier trimestre ;* $\frac{1}{4}$ *pendant le deuxième et* $\frac{6}{20}$ *pendant le troisième. Combien lui reste-t-il à dépenser pour le quatrième trimestre ?* RÉPONSE. → **3 220 f.**

d. *Une personne qui va faire des achats pense utiliser les* $\frac{3}{4}$ *de la somme qu'elle emporte, mais on lui fait*

MENOT. **Pour résoudre les problèmes d'arithmétique** (Guide du maître).... **15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Jacques.

Pendant la guerre de Cent ans, les paysans souffrirent comme ils n'avaient jamais souffert jusqu'alors. Leur travail ne suffit plus à payer les impôts de plus en plus lourds et la rançon des seigneurs vaincus à Poitiers. Loin de les plaindre, ces seigneurs revenus de captivité continuèrent à se moquer d'eux. « Jacques Bonhomme (le paysan) paiera bien encore », disaient-ils. Mais Jacques Bonhomme, affamé et indigné, finit par se révolter. Sa colère fut terrible.

I. **La révolte.** — Les premiers soulèvements eurent lieu pendant que le roi de France, Jean le Bon, était prisonnier des Anglais. Dans plusieurs endroits, des paysans se rassemblèrent. Ils proclamèrent que les nobles s'étaient honteusement fait battre à Crécy et à Poitiers et qu'il ne fallait plus se soumettre à leur autorité. Ils formèrent bientôt des bandes qui se mirent à parcourir le pays. Tout ce qui était noble, y compris les femmes et les enfants, tomba sous leurs coups. Un contemporain raconte qu'ils commirent les pires atrocités (Cf. Froissart). Les châteaux forts ne pouvaient pas résister à l'attaque des Jacques : plus de 500 furent incendiés ; 20 000 gentilshommes furent égorgés.

Chaque bande avait à sa tête un chef choisi parmi les plus braves. Armés de faux, de socs, de charrues, de massues, de coutelas, les Jacques vainquirent d'abord les chevaliers qui étaient pourtant couverts de fer et montés sur de puissants chevaux. La lance et l'épée des chevaliers valaient mieux que les armes des Jacques. Mais les paysans maigres, agiles, bondissaient autour de leurs ennemis pour se dérober à leurs coups. Des chevaux s'abattaient, le jarret tranché d'un coup de faux et le cavalier ne pouvait plus se relever... En certaines rencontres, les Jacques surent attirer les seigneurs dans des marécages d'où leurs chevaux ne purent pas les ramener.

II. **La répression.** — Les bourgeois des villes, qui avaient eux aussi combattu les nobles, encouragèrent d'abord les Jacques. Mais ils finirent par craindre à leur tour pour leurs biens et pour eux-mêmes. A Paris, *Étienne Marcel* et les Bourgeois, qui avaient aidé quelques bandes de paysans, rappelèrent des nobles pour les combattre. De petites troupes s'organisèrent un peu partout pour arrêter les Jacques.

Trois cents familles nobles s'étaient réfugiées dans la ville de Meaux. Elle était défendue par une forte garnison. Les « vilains » n'eurent pas le temps de donner l'assaut à la ville. Toute la garnison se précipita sur eux. Mal armés, épuisés de fatigue, les Jacques ne purent résister aux chevaliers. Ce fut un désastre. Sept mille d'entre eux périrent... Les seigneurs reprirent alors courage, tandis que les moins courageux des Jacques faisaient leur soumission. De tous côtés, nobles et bourgeois attaquèrent les révoltés et les massacrèrent. Les vainqueurs commirent à leur tour autant d'atrocités que les paysans. Des villages disparurent dans les flammes. Coupables ou non, les paysans de cantons entiers furent massacrés. On s'amusait à les abattre à coups de flèche. Des meutes féroces étaient dressées à les étrangler. Les chefs de la révolte subirent de cruels supplices. L'un d'eux fut couronné d'un trépied de fer rougi au feu, puis mis à mort.

COURS MOYEN

L'armée révolutionnaire.

En 1792, quand la France entra en guerre contre l'Autriche, beaucoup d'officiers nobles avaient déjà émigré. Leurs soldats étaient restés fidèles à la patrie. Ils constituaient une solide armée de métier qui résista aux premiers efforts de l'ennemi et qui permit d'encadrer les volontaires et les recrues.

I. **L'amalgame.** — Au début de 1793, la Convention appelait 300 000 volontaires sous les armes. L'un de ses membres, Dubois-Crancé, proposait aussitôt de fondre en une même armée volontaires et soldats de l'ancien régime. Il fut décidé que deux bataillons de volontaires marcheraient avec un bataillon d'anciens soldats. Les premiers devaient donner l'exemple du patriotisme et de la foi révolutionnaire aux seconds qui leur enseigneraient, en revanche, la discipline et les détails de la vie militaire.

II. **La tactique révolutionnaire.** — On ne pouvait attendre d'une armée composée, pour les deux tiers, de soldats improvisés, ces savantes manœuvres que Frédéric II avait mises à la mode au cours du XVIIIe siècle.

Les généraux français ont méconnu jusqu'à présent le véritable tempérament national, déclare un membre du Comité de Salut public. L'irruption, l'attaque soudaine, sont les moyens qui lui conviennent. Ce n'est point à des Français à aller dans les camps mollir dans l'oisiveté, et attendre une attaque qui réussit toujours. C'est à nous à attaquer, à foudroyer les troupes des tyrans... La guerre des rois n'est qu'un tournoi qu'ils font durer à leur gré, tant que la patience du peuple la leur permet. L'irruption, l'inondation de la liberté qui couvre des flots bouillonnants du courage et du patriotisme les hordes ennemies... telle est l'image de la guerre de la liberté.

Carnot recommanda aux généraux d'attaquer l'ennemi par masses compactes, chargeant au pas de course. La France était alors une des nations les plus peuplées de l'Europe. Les volontaires et la levée en masse permirent de renforcer sans cesse nos armées qui subirent de lourdes pertes, mais le choc des colonnes françaises bouscula les savantes formations autrichiennes et prussiennes.

III. **La discipline aux armées révolutionnaires.** — Il fallut d'abord l'imposer aux chefs, aux généraux eux-mêmes, parfois jaloux les uns des autres ou qui refusaient de se soumettre aux plans d'ensemble élaborés par le Comité de Salut public. Certains furent destitués, exécutés et remplacés par de jeunes officiers comme Hoche ou Marceau, dévoués à la patrie et à la République. Les conventionnels craignaient d'ailleurs qu'un général, devenu populaire par ses victoires, ne tentât de renverser le régime pour instituer une dictature.

La **Terreur** sévit aux armées comme dans le reste de la France. **Dumouriez**, qui avait trahi, fut mis *hors la loi* (tout citoyen qui s'emparerait de lui ou qui l'assassinerait recevrait une récompense de 300 000 livres.) La Convention décidait par décret que toute ville qui aurait ouvert ses portes à l'ennemi sans avoir soutenu l'assaut serait démolie. De même : *Le capitaine et les officiers des vaisseaux de ligne de la République qui auront amené le pavillon national devant des vaisseaux ennemis, quel qu'en soit le nombre, à moins que le vaisseau ne fût maltraité au point qu'il courût le risque de couler bas, et qu'il ne restât que le temps nécessaire pour sauver l'équipage, seront déclarés traîtres à la patrie et punis de mort.*

Les soldats de la première République manquèrent souvent de pain. Cependant les armées de l'An II respectèrent toujours les pays qu'elles traversèrent. Le pillage était sévèrement réprimé. Des soldats qui allaient pieds nus depuis des mois furent fusillés pour avoir dérobé des souliers et d'autres pour avoir maltraité les habitants des pays conquis, nos ennemis de la veille.

IV. **La levée en masse** (23 août 1793). — *Le peuple français déclare qu'il va se lever tout entier pour la défense de son indépendance, de sa liberté... Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.*

Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits e[t]

KŒNING (Mlle). RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront les vieux linges en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République

COURS SUPÉRIEUR

Les cahiers de bailliage du Tiers État de Paris.

On retrouve dans ces cahiers les revendications essentielles de tout le Tiers État français, à la veille de la Révolution.

Des *observations préliminaires* invitent les députés à faire preuve de la plus grande énergie pour obtenir du roi les réformes demandées et tout d'abord le vote par tête. Elles leur commandent expressément de ne consentir à aucun impôt, à aucun emprunt tant qu'une constitution n'aura pas été élaborée.

I. **Déclaration des droits.** — *Les cahiers du Tiers Etat de Paris veulent qu'une déclaration solennelle des « droits de la nation » soit votée et proclamée en tête de la constitution. Cette déclaration affirmera « que tout pouvoir émane de la nation et ne peut être exercé que pour son bonheur ». « La volonté générale fait la loi. »* La nation peut seule fixer les impôts et en déterminer la répartition. *« Les lois n'existent que pour garantir à chaque citoyen la propriété de ses biens et la sûreté de sa personne. » « Tout citoyen a le droit d'être admis à tous les emplois. » Les cahiers réclament encore la liberté individuelle, la liberté d'opinion, l'abolition de la servitude et des droits féodaux...*

Exercice : retrouver dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen les idées exprimées dans la Déclaration des droits du Tiers État de Paris.

II. **Projet de constitution.** — Les cahiers partageaient le pouvoir législatif entre la nation et le roi. Il ne serait pas nécessaire d'élire une ou plusieurs assemblées permanentes. Les États généraux se réuniraient tous les trois ans, sans qu'il soit besoin de les convoquer. Chaque province serait administrée non plus par un intendant, mais par des *Assemblées provinciales* qui comprendraient des députés des trois ordres. Les villes auraient des municipalités également élues.

(*Montrer que ce projet de constitution est beaucoup moins radical que la constitution de 1791.*)

Les députés de Paris devront surtout se préoccuper de réorganiser les finances. On abolira tous les impôts déjà établis pour fixer des contributions que paieront toutes les classes. *Les Etats généraux s'occuperont essentiellement de la suppression des impôts désastreux, des aides et gabelles.* Le budget de l'Etat sera publié tous les ans.

Les cahiers entrent ensuite dans le détail des réformes indispensables.

III. **L'agriculture.** — Pour qu'elle prenne son plein développement, il suffit d'affranchir chaque propriétaire, chaque paysan des servitudes qui pèsent sur lui : que chacun cultive sa terre comme il l'entend ; que tout propriétaire puisse détruire les animaux nuisibles et le gibier qui ravagent ses récoltes ; qu'on abolisse la corvée...

Pour faciliter l'échange des produits et favoriser le commerce, il faut abolir les *droits* perçus sur les récoltes, sur certains produits fabriqués, et les *droits de péage* à l'entrée des ponts ou de tels chemins...

IV. **La justice.** — *Les cahiers du Tiers Etat veulent aussi assurer plus de justice à la nation. Les Etats généraux devront « établir un ou plusieurs comités, composés de magistrats, de jurisconsultes et de citoyens éclairés, choisis dans les différentes classes de la nation, lesquels s'occuperont de refondre toutes les lois anciennes et nouvelles...» et de former un ensemble de lois qui s'appliquent également à tous les Français. On adoucira les lois pénales, car « l'extrême sévérité durcit les âmes » plus qu'elle ne les détourne du crime. « La peine de mort sera réduite au plus petit nombre de cas possibles, et réservée aux crimes les plus atroces. »*

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

L'élevage.

INDICATIONS

Faire l'inventaire du bétail : chevaux, moutons, vaches... Distinguer les animaux nés à la ferme de ceux qui y sont amenés adultes.

Importance d'un « bout de pré » attenant à la ferme. ➔ *Avantages de l'élevage en plein air.*

Réfléchissons. — Dans notre village on n'élève que les moutons. Pourquoi? Le pays ne « s'enherbe » pas facilement : prairies artificielles rares, de pratique récente, herbages inexistants. La sécheresse même empêche d'utiliser la deuxième coupe du fourrage par fauchage, elle ne convient qu'à la pâture, en septembre.

Conclure. — La nature du sol, la sécheresse, nuisent au développement de l'herbe et à l'élevage du gros bétail. ➔ Seul convient l'élevage du mouton.

L'élevage chez nous. — EN ÉTÉ. — Dans les chaumes, le mouton cherche sa nourriture parmi les rares brins d'herbe à demi-séchés de grands chaumes de blé et soulève de grands nuages de poussière blonde. Les parcs mobiles se rencontrent çà et là faits de voliges légères; au milieu, la cabane du berger.

EN HIVER. — L'étable. ➔ Les élèves indiquent la date de l'hivernage et la nature de l'alimentation. Suggérer la dépense pour le cultivateur pendant ces longs mois.

AMÉLIORATION DU TROUPEAU. — Comparer l'ancien mouton, « peu exigeant mais grossier, haut sur pattes, couvert d'une toison de laine jarreuse», avec ceux de la race « Ile de France » plus fournie en laine et pouvant atteindre rapidement 20 kilogrammes de viande.

PRODUITS. — La laine (rappeler le « moulin à foulon » sur la rivière). Viande (bêtes vendues aux bouchers de la région). — Engrais : au printemps, on reconnaît les blés qui ont été parqués.

DIMINUTION DU TROUPEAU. — Observer dans de nombreuses fermes l'emploi de parcs comme clôtures des meules ; des cabanes transformées en poulailler. Dans le village, au lieu de huit troupeaux avant la guerre, trois maintenant et beaucoup moins importants. Rechercher les causes.

RÉSUMÉ. — Ainsi, de moins en moins, notre village s'intéresse à l'élevage et, si chaque ferme nourrit des volailles, des lapins, un porc, c'est pour sa consommation. Les troupeaux de moutons disparaissent. Les avantages de l'élevage sont d'améliorer la nourriture de la famille et des serviteurs.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le bassin parisien.

INDICATIONS

A dessein, nous avons placé l'étude du bassin parisien après celle des régions limitrophes afin de pouvoir mieux dégager sa forte individualité.

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civil. franç. avec notions d'Hist. gale (C. sup.). 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Le commerce.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des noms. Présent : forme négative.

I. CAUSERIE OU LECTURE.

CHEZ L'ÉPICIER

Vêtu d'une longue blouse blanche, l'épicier sert ses clients.

C'est le tour de Francette : « Je désirerais un kilogramme de gros sel et un litre d'huile.

— Tout de suite, ma fillette. »

L'épicier pèse le sel et remplit d'huile la bouteille de l'enfant. Puis il reçoit l'argent et rend la monnaie.

Francette dispose la marchandise dans son panier et regagne la maison.

A. SOUCHÉ.
(*La Lecture et le Français des Petits*, Nathan, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Comment est vêtu l'épicier ? — Que fait-il ? — Que désire Francette ? — Répétez les paroles de l'enfant. — Que lui repond l'épicier ? — Que fait-il pour servir l'enfant ? — Que reçoit-il de l'enfant ? — Que lui rend-il ? — Que fait Francette de la marchandise ? — Où va-t-elle ?

Faire mimer la scène. — Personnages : épicier, fillette. — Objets : balance, sable remplaçant le sel, sac en papier, eau et bouteille, panier, pièces d'argent et menue monnaie.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. ***La boutique de l'épicier.*** — 2. La boutique du fruitier. — 3. La boutique du libraire. — 4. Le marchand de chaussures.

2. **SUJET TRAITÉ.** — La boutique de l'épicier. — **Les noms** : le comptoir, les marchandises, le sel, le poivre, le sucre, le chocolat, le riz, l'huile, le vinaigre, les bonbons, les gâteaux. — **Les qualités** : du sel fin, des bonbons acidulés, des gâteaux secs, du café odorant. — **Les actions** : l'épicier vend, il sert ses clients, il pèse, enveloppe les marchandises, reçoit l'argent, rend la monnaie. Les clients commandent, achètent, paient, emportent.

3. **DESSINONS OU COPIONS.** — Faire dessiner : une balance, une bouteille, un pain de sucre, une pièce de monnaie, un panier ou un filet à provisions. Faire copier : les marchandises, les bonbons, les gâteaux, les clients, les provisions (noms au pluriel : *s* ou *x*).

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer et faire parler*). — 1. **Jeu des étalages.** Le maître interroge : « Que voit-on à l'étalage de l'*épicier ?* du boulanger ? du boucher ? du charcutier ? du fruitier ? du chapelier ? les enfants répondent et dessinent un objet désigné dans leur réponse. Rapprocher les dessins à la fin de l'exercice. — 2. **Jeu des marchands.** Le maître interroge. Que vend le boulanger ? le boucher ? etc... Chaque enfant répond et dessine. Réunir en fin de leçon les meilleures réponses et dessins. — 3. **Jeu de la vente et de l'achat.** — *a.* Le maître est épicier. Chaque enfant sera acheteur. Le maître fera parler. — *b.* Un enfant est commerçant. Les camarades viennent lui acheter. Le maître dirige la conversation et les actions.

5. **CONJUGAISON.** — Présent, forme négative. — Verbes à utiliser : ne pas vendre, ne pas acheter, ne pas envelopper, ne pas rendre la monnaie, ne pas emporter.

COPIE. — Faire copier un verbe. Ex. : je ne vends pas de lait, tu n'achètes pas de sucre, il n'enveloppe pas le fromage, etc...

III. RÉCITATION.

LE COLPORTEUR

Petit mercier ! Petit panier !
Si je n'ai point de marchandise
Que vous trouviez à votre guise,
Ne blâmez pour ça mon métier,
Je gagne denier à denier
C'est loin du trésor de Venise !

Petit mercier ! Petit panier !
Et puisque c'est jour ouvrier,
Causer serait fainéantise,
Je retourne à mon métier
Et vais par la ville, crier :
Petit mercier ! Petit panier !

D'après CH. D'ORLÉANS.
(*Pour faire réciter nos petits*, Nathan, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les adjectifs indéfinis. Conditionnel présent des verbes : *avoir* et *être*.

I. RÉCITATION.

LE MARCHÉ DE LA PETITE VILLE

Le jour se lève à peine, et le vieux pont de pierres
Résonne et sent trembler ses deux arches sous lui
Au passage des chars à bancs pleins de fermières
Et qu'un valet faraud et déluré conduit.

Voici les tombereaux venus de la montagne
Chargés de sacs d'avoine et de sacs de froment ;
Un bouvier, l'aiguillon en main, les accompagne
Touchant ses bœufs, l'un après l'autre, en les nom-[mant.

Les auberges s'égaient et flamboient ; on afflue
Au Cheval Blanc, au Lion d'Or, aux Trois moineaux,
L'hôtelier se prodigue, et l'hôtesse maffiue
Tempête et resplendit autour de ses fourneaux.

LOUIS MERCIER.
(*Voix de la Terre et du Temps*, Calmann-Lévy, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Les boutiques de votre rue ou de votre village. — Les enseignes des commerçants. — L'étal du boucher. — Le marché aux légumes. — La foire.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le marché aux légumes.*** — *Questionnaire.* — A quel endroit se tient le marché aux légumes de votre ville ? (ou de la ville voisine). — Quels jours a-t-il lieu ? — Comment s'installent les marchands (sur le sol, sur des tréteaux, à l'abri d'une tente). — Quels légumes vendent-ils ? — Comment sont présentés ces légumes et quelles qualités ont chacun d'eux ? — Comment nommez-vous les personnes qui peuvent vendre des légumes ? (jardinier, maraîcher, fermier). — Celles qui vendent surtout des fruits ? Quels fruits vendent ces marchands ? — Vend-on aussi des fleurs ? Qui les a cultivées. — Que font les acheteurs ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — Le marché. — **Noms** : un étalage, des tréteaux, une tente, les denrées, les clients, le prix, le maraîcher, le fruitier, les légumes, les volailles, le poisson. — **Adjectifs** : un marché journalier, hebdomadaire ; des denrées abondantes

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. Méthode de lecture 1er livret 2.20 2e livret 4 fr. Mon ami Jacques (*C. moy. et C. E. P.*) . . 9.25

variées ; un marchand forain ; une recette fructueuse, un bruit assourdissant. — **Verbes** : le marchand étale, offre ses denrées, vante sa marchandise ; le client choisit, marchande, fait ses achats.

4. **EXERCICES.** — 1. **Compléter le texte suivant.** — Le marché de la ville se tient sur la (*place*) ou sous les (*halles*). Les marchands (*étalent*) devant eux leurs (*denrées*) qu'ils disposent sur des (*tréteaux*) à l'abri de (*tentes*) de toile). Les (*clients*) circulent devant les ((*étalages*) et font leur (*choix*). Quelques-uns (*marchandent*) afin d'obtenir un (*rabais*) sur le prix demandé. Ils (*paient*) et emportent leurs (*achats*) dans d'immenses (*paniers*) ou dans des (*filets*) à provisions. — 2. Dites ce que vous rencontrez sur les routes à proximité de la ville le jour du marché (*carrioles de fermiers avec denrées, petit bétail, automobiles, camions à claire-voie des marchands de bestiaux, camions des marchands de beurre, d'œufs, cyclistes, piétons, etc...*). — 3. Indiquez les bruits que vous entendez sur le marché (*cris divers des animaux, beuglement, hennissement, bêlement, gloussement, coin-coin ; cris et appels des marchands, etc...*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — L'ANE DE LA FERMIÈRE

Figurez-vous qu'elle poussait la malice jusqu'à ramasser tous les œufs que pondaient ses poules, tout le beurre et les fromages que lui donnait le lait de ses vaches, tous les légumes et fruits qui mûrissaient dans la semaine, pour remplir plusieurs paniers qu'elle mettait sur mon dos.

Mme DE SÉGUR.
(*Mémoires d'un âne*, Hachette.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Malice, ramasser, beurre, panier, dos. — *Justifier :* tous les œufs, tout le beurre, tous les légumes. — *Raisonner l'accord :* pondaient, donnait, mûrissaient.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte accompagnés d'un adjectif indéfini* (*tous* les œufs, *tout* le beurre, *tous* les légumes, *plusieurs* paniers). — 2. *Conjuguez la phrase suivante au conditionnel présent : Si j'étais fermier* (ou fermière), *j'aurais un âne et je serais bon* (bonne) *pour lui.*

B. — LE CAMELOT

Le camelot a retiré la toile cirée qui recouvrait sa voiture, et aussitôt des couteaux, des ciseaux, des petits fusils, des pantins, des soldats de bois et de plomb, des flacons d'odeur, des pains de savon, des images peintes, mille choses éclatantes ont réjoui les regards des hommes, des femmes et des enfants.

A. FRANCE.
(*Nos Enfants*, Hachette, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Camelot ; cirée, cire ; ciseau, fusil, fusillade ; plomb, plombier ; regard, regarder.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif ; soulignez cet adjectif* (toile *cirée*, *petits* fusils, images *peintes*, *mille* choses *éclatantes*). — 2. *Conjuguez au conditionnel présent :* Si j'avais un pantin, je serais bien heureux.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

1. **Énumération.** — **« Dans la voiture du camelot s'entassent des couteaux, des ciseaux, des petits fusils, des pantins, des soldats de bois et de plomb, des flacons d'odeur, des pains de savon, des images peintes. »**

1. *Quelles denrées la fermière entasse-t-elle dans sa carriole pour le marché ?* — 2. *Quels légumes et quels fruits la marchande étale-t-elle sur ses tréteaux ?* — 3. *Quelles provisions votre maman rapporte-t-elle du marché ?*

2. **Au marché.** — **Si vous étiez marchand, que me vendriez-vous ?**

Exemple. — Si j'étais jardinier, c'est moi qui vous vendrais de gros choux pommés, des salades bien blanches, des petits radis roses et des haricots verts frais et tendres.

Sur ce modèle faites parler au conditionnel en variant les verbes utilisés : 1. Le fruitier. — 2. Le boucher. — 3. Le boulanger. — 4. La fermière. — 5. Le marchand forain.

3. **Rédaction.** — **Une commission chez le boulanger.** — **Sommaire.** — 1. *Qui vous dit d'aller chez le boulanger ?* — 2. *Quand obéissez-vous et qu'emportez-vous ?* — 3. *Que dites-vous en entrant dans la boutique et que demandez-vous ?* — 4. *Que fait le boulanger ou la boulangère ?* — 5. *Que lui donnez-vous et que vous rend-elle ?* — 6. *Que dites-vous en sortant ?*

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Revision des adjectifs. La forme pronominale.

I. RÉCITATION.

FOIRE A CARENTAN

C'est une inondation qui surgit de la plaine ;
Des vaches et des bœufs, venus dès le matin
Des herbages riants du riche Cotentin,
Peuplent tous nos chemins ; la gare est déjà pleine.

Voyez-les, en tous sens leur foule se déchaîne,
S'arrête ou bien s'avance au gré de son instinct ;
Malgré l'homme qui va le bâton à la main,
Ils bondissent parmi l'agitation foraine.

La place du marché se couvre d'animaux
Qui meuglent, renâclant de leurs larges naseaux,
Les marchands font le tour de chaque belle bête,

Parlant des cours mauvais, cours qui n'ont pas repris,
Ils la palpent longtemps, des pieds jusqu'à la tête,
Et après maints dédits en arrêtent le prix.

ÉLÉONOR DAUBRÉE.
(*Les Fleurs de mon Pays*, Delesques, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. Au marché : les étalages. — 2. A la foire : les bêtes. — 3. Dans votre ville : un grand magasin ; ses étalages, ses comptoirs, ses vendeurs, ses clients. — 4. Un commerçant affable.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Au marché de la ville (*oralement*).

Sommaire. — 1. Emplacement, jour où il se tient, moment. — 2. *Les diverses parties :* le marché aux légumes, aux fruits, aux fleurs ; le marché aux œufs, aux volailles, au beurre ; les marchands forains. — 3. *Les personnages et leurs actions :* les marchands, les clients. — 4. *Impressions :* l'animation, les bruits, les odeurs, la circulation.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Foires et marchés*** (*vocabulaire analogique*). — **Noms** : les revendeurs, les marchands de détail, de gros, des négociants, des maquignons, des cages, des mannes, les approvisionnements. — **Adjectifs** : des cours élevés, un acheteur perplexe, impassible, une foule bruyante, tumultueuse, désordonnée. — **Verbes** : appeler, héler, palper, débattre.

4. **EXERCICES.** — 1. *Donnez le contraire des expressions suivantes : un acheteur* (un vendeur) ; *un campagnard*, (un citadin) ; *la vente au détail* (la vente en gros) ; *une foule bruyante* (une foule silencieuse) ; *des prix abordables* (des prix inabordables) ; *gagner de l'argent* (perdre de l'argent) ; *vendre à crédit* (vendre au comptant). — 2. **Les suffixes des noms** : a. *A l'aide des verbes suivants, formez des noms en* **age** *et ajoutez un complément à chacun de ces noms : marchander* (marchandage), *emballer* (emballage), *étiqueter* (étiquetage), *empaqueter* (empa-

JOLLY. En riant. La lecture sans larmes 1er livret 3.40 3e livret ..... 6.50 2e livret 3.60 1er et 2e livrets réunis 6.50 livret compl.. 2.50

quetage), *nettoyer* (nettoyage). — b. *A l'aide des noms suivants formez des noms en* **ier** *ou* **er** *désignant des professions et des noms en* **erie** *désignant la boutique ou l'atelier : épices* (épicier, épicerie), *arme* (armurier, armurerie), *pâte* (pâtissier, pâtisserie), *horloge* (horloger, horlogerie), *papier* (papetier, papeterie). — c. *Formez des noms indiquant des qualités ou des défauts avec les adjectifs suivants et les suffixes :* **esse, ise, té** : *franc, honnête, traître, loyal, hardi, souple, bon* (franchise, honnêteté, traîtrise, loyauté, hardiesse, souplesse, bonté).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — UNE ENSEIGNE DE BOULANGER

Mon père fit peindre à la devanture en belles lettres jaunes et rouges son enseigne : « A la gerbe d'or », dont il était on ne peut plus content. Cette enseigne était à son goût comme à son image. Il aimait le brillant, le décor, les mots sonores, la poésie rustique.

Chez nous tout était à la gerbe. On la voyait partout : imprimée sur l'en-tête des papiers, forgée au fronton de la grande panetière, sculptée sur le marbre du comptoir, gravée dans les glaces, peinte sur les voitures des porteurs. Ses lourds épis s'enflaient comme les fleurs d'un bouquet, les tiges formaient une colonne et les liens de javelle dorée serraient une faucille.

H. BÉRAUD.
(*La Gerbe d'Or*, Les Éditions de France.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : dans quelle partie du texte l'auteur décrit-il l'enseigne ? (*dernière phrase*). — Quelles qualités lui trouve-t-il ? (*brillante, décorative, rustique*). — **Les mots** : *rustique*, qui rappelle les champs ; *fronton* (*front*), ornement placé en avant et à la partie supérieure de la panetière ; *javelle*, brassée de blé ; deux ou trois javelles forment une gerbe.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Enseigne, sonore (*son*), panetière, (panier), sculptée. — *Rapprocher :* imprimée, forgée, sculptée, gravée, peinte. — *Justifier :* s'enflaient, formaient, serraient.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms accompagnés d'un adjectif déterminatif, soulignez cet adjectif et indiquez son espèce* (*mon* père, *son* enseigne, *cette* enseigne, *son* goût, *son* image, *ses* lourds épis). — 2. *Décomposez en ses éléments le nom : comptoir* (radical : compt, suffixe : oir). — 3. *Formez des noms en* oir *avec les verbes suivants : semer, laver, sécher, parler, dormir, abreuver* (un semoir, un lavoir, etc...). — 4. *Relevez et analysez le verbe du texte qui est à la forme pronominale* (s'enflaient).

B. — UN MARCHÉ NORMAND

Les femmes avaient posé à leurs pieds leurs grands paniers, en avaient tiré leurs volailles qui gisaient par terre, liées par les pattes, l'œil effaré, la crête écarlate. Elles écoutaient les propositions, maintenaient leur prix, l'air sec, le visage impassible, ou bien tout à coup, se décidant au rabais proposé, criaient au client qui s'éloignait lentement : « C'est dit, maître Anthime. Je vous le donne. »

G. DE MAUPASSANT.
(*Contes choisis*, Ollendorff, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : quelques détails précis et bien observés ayant trait aux gestes et aux paroles des fermières et des acheteurs. — **Les mots** : *effaré*, effrayé, dont le regard est troublé et inquiet ; *impassible*, visage qui ne laisse pas deviner les sentiments.

2. **ORTHOGRAPHE.** — Effaré, impasssible, rabais. — *Justifier :* posé, tiré, liées, leurs pieds, leurs paniers, leur prix.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms accompagnés d'un adjectif déterminatif et analysez cet adjectif* (leurs pieds, leurs paniers, leur prix). — 2. *Relevez les verbes du texte à la forme pronominale* (se décidant, s'éloignait). — 3. **« Le client s'éloignait lentement. »** *Écrivez cette phrase aux temps simples et au passé composé de l'indicatif à la 3e pers. du sing. puis au pluriel.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Modèles. — 1. **« En haut, accrochées à la barre,** *des oies pendaient,* **le croc enfoncé dans la plaie saignante du cou. »**

E. ZOLA.

2. **« Les paysans** *tâtaient* **les vaches,** *s'en allaient, revenaient,* **perplexes, toujours dans la crainte d'être mis dedans,** *n'osant* **jamais se décider,** *épiant* **l'œil du vendeur,** *cherchant* **à découvrir la ruse de l'homme et le défaut de la bête. »**

G. DE MAUPASSANT.

EXERCICES. — 1. *Décrivez en une phrase quelques aspects particuliers du marché :* 1. Les volailles sur leur litière de paille. — 2. Les lapins dans leur panier grillagé. — 3. Les porcelets dans leur cage.

2. *En utilisant une suite de formes verbales* (modèle 2), *décrivez en une phrase la suite des actions des personnages suivants :* 1. Votre mère faisant son marché. — 2. Une paysanne vendant ses volailles. — 3. Une ménagère achetant une volaille. — 4. Un promeneur dans le marché.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — Texte B. Un marché normand. — *Cours moyen.* — Texte B. Le Camelot. — *Cours élémentaire.*

8. **Les bruits du marché. — « Quelle cohue ! quels gestes ! quel tapage !** *Jurons et cris* **pétillaient et fusaient en l'air, mêlés aux** *glapissements* **des marchands de complaintes, aux** *beuglements* **des troupeaux, au** *charivari* **des orchestres en plein vent. »**

EXERCICES. — 1. **Au marché.** — *Une marchande de volailles attend les clients. Décrivez son installation et son attitude.*

2. **A la foire.** — *Un maquignon veut acheter un cheval. Décrivez ses attitudes et sa manière d'examiner l'animal choisi.*

3. **Le départ pour le marché.** — *Le fermier et la fermière s'apprêtent pour le marché ; montrez-nous leurs préparatifs et le départ de la ferme.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Grammaire : L'adjectif possessif. — **Conjugaison** : L'infinitif. — **Vocabulaire théorique** : Suffixe : « ade. »

I. RÉCITATION.

LE MARCHÉ

Sur la petite place, au lever de l'aurore,
Le marché rit, joyeux, bruyant, multicolore,
Pêle-mêle, étalant sur ses tréteaux boiteux
Ses fromages, ses fruits, son miel, ses paniers d'œufs,
Et sur la dalle où coule une eau toujours nouvelle,
Ses poissons d'argent clair, qu'une âpre odeur révèle.
Mylène, sa petite Alidé par la main,
Dans la foule se fraie avec peine un chemin,
S'attarde à chaque étal, va, vient, revient, s'arrête ;
Aux appels trop pressants parfois tourne la tête,
Soupèse quelques fruits, marchande les primeurs
Ou s'éloigne au milieu d'insolentes clameurs.
L'enfant la suit, heureuse ; elle adore la foule,
Les cris, les grognements, le vent frais, l'eau qui coule,
L'auberge au seuil bruyant, les petits ânes gris,
Et le pavé jonché partout de verts débris.
Mylène a fait son choix de fruits et de légumes ;
Elle ajoute un canard vivant aux belles plumes !
Alidé bat des mains quand, pour la contenter,
La mère donne enfin son panier à porter.
La charge fait plier son bras, mais, déjà fière,
L'enfant part sans rien dire et se cambre en arrière,

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. C. moy. *Élève* ..... 6.80 *Maître* 12.20

Pendant que le canard, discordant prisonnier,
Crie et passe un bec jaune aux treilles du panier.

A. SAMAIN.
(*Aux Flancs du Vase*, Mercure de France.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Les marchands forains. — 2. Les petits commerçants : marchand de marrons, de frites. — 3. Un camelot. — 4. Les étalages au marché. — 5. L'embarquement des bestiaux à la gare.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le commerce.*** — **Noms :** le négoce, le trafic, l'échange, une commande, la livraison, un catalogue, un échantillon, le profit, la perte, l'échéance, la faillite. — **Adjectifs :** les matières premières, brutes, textiles ; le prix courant, le prix de revient ; une liquidation judiciaire. — **Verbes :** faire l'article, expédier, vendre à crédit, au comptant, à la criée ; exporter, importer.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille du mot :* marché *et employez chacun d'eux dans une phrase* (marchand, marchandise, marchander, mercier, mercenaire, mercuriale, merci, remercier, commerce, commerçant). — 2. **Le suffixe : ade** : a. *Formez un nom avec le suffixe* ade *et les verbes suivants : ruer* (ruade), *bousculer* (bousculade), *promener* (promenade), *fusiller* (fusillade), *glisser* (glissade), *embusquer* (embuscade). — b. *Avec les noms suivants et le suffixe* **ade** *formez un nom auquel vous ajouterez un complément : gril* (grillade), *face* (façade), *sel* (salade), *masque* (mascarade), *barrique* (barricade), *croix* (croisade).

III. ORTHOGRAPHE.

A. — LE MARCHÉ AUX PORCS

Sur les sept heures et demie, nous fûmes installés au champ de foire, en bonne place, le long d'un mur. Mon père tirait d'un petit sac de toile bise, apporté exprès, des poignées de seigle qu'il jetait aux cochons pour leur faire prendre patience. Bientôt, néanmoins, ils se mirent à grogner à cause du froid ; leur corps recroquevillés tremblaient ; leurs soies se hérissaient, et il devint difficile de les faire tenir en place. J'avais bien froid, moi aussi. Mes dents claquaient sans relâche, sans compter que mes pieds s'engourdissaient.

ÉMILE GUILLAUMIN.
(*La vie d'un Simple*, Stock, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** un petit paysan raconte ses impressions et ses souffrances un jour d'hiver alors qu'il gardait les porcs à la foire. — **Les mots :** relevez les détails qui montrent l'effet du froid sur les animaux, puis sur l'enfant.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Toile bi*se*, exprè*s*, néan*moins*. — *Justifier :* demie, install*és*, apporté, tremb*laient*, se hériss*aient*, claqu*aient*, s'engourdiss*aient*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms précédés d'un adjectif possessif et soulignez cet adjectif* (*mon* père, *leurs* corps, *leurs* soies, *mes* dents, *mes* pieds). — 2. *Relevez les verbes du texte employés à l'infinitif* (faire prendre, grogner, faire tenir, compter). — 3. *Analysez logiquement la 2e phrase du texte* (1re prop. : Mon père... seigle. — Prop. principale ; 2e prop. : qu'il jetait... patience. — Prop. sub. relative comp. de poignées).

B. — BOUTIQUES

De la cour de notre maison, je vois la rue en biais, et je puis dévorer des yeux la devanture du bourrelier, où il y a des tas de houppes et de grelots, des pompons bleus, de grands fouets couleur de cigare, et des harnais qui brillent comme de l'or.

Puis c'est le magasin du cordonnier, avec sa botte verte pour enseigne, une grande botte cambrée, qui a un éperon et un gland d'or ; à la vitrine s'étalent des bottines de satin bleu, de soie rose, couleur de prune, avec des nœuds comme des bouquets, et qui ont l'air vivantes. A côté, les pantoufles qui ressemblent à des souliers de Noël.

J'adore la poix, la colle, le tire-fil : j'aime à entendre le tranchet passer dans le gras du cuir et le marteau tinter sur le veau neuf et la pierre bleue.

J. VALLÈS. (*L'Enfant*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** un enfant dit tout l'intérêt qu'il éprouve à regarder la boutique du bourrelier et celle du cordonnier. — **Les mots :** quels sont les termes qui expriment cet intérêt ? (*Il dévore des yeux, il* adore *la poix, la colle, il* aime *les bruits du tranchet et du marteau.*)

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Bour*re*lier, bou*rre* ; hou*ppe*, panton*fle*. — *Rapprocher et justifier :* dévor*er*, pass*er*, tint*er*. — *Justifier :* coul*eur* de cigare (singulier) ; s'étal*ent*, vivant*es*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Dans quel sens est employé le verbe :* **dévorer** ? (sens figuré). — 2. *Peut-il avoir un autre sens ?* (sens propre), *employez-le dans une phrase où il aura ce sens.* (Cet enfant dévore à belles dents une grosse tartine.) — 3. *Analysez les adjectifs possessifs du texte* (*notre* maison, *sa* botte). — 4. *Relevez les verbes du texte employés à l'infinitif ; donnez la fonction des deux premiers, remplacez les deux derniers par un mode personnel* (*dévorer :* comp. d'objet de *puis ; entendre :* comp. d'ob. ind. de *j'aime ;* passer : qui passe ; tinter : qui tinte).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE.

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le marché aux légumes et aux fruits.** — *Sur une place de votre ville ou de la ville voisine se tient pendant la belle saison un marché aux fruits et aux légumes. Décrivez ce marché.*

2. **Un achat.** — *Vous accompagnez votre mère qui désire acheter au marché aux volailles un couple de poulets. Elle fait son choix et discute le prix. Racontez-nous la scène et rapportez-nous le dialogue entendu.*

3. **Le retour du marché.** — *Votre mère revient du marché et vide sur la table de votre cuisine les provisions qui emplissent son panier. Les belles et bonnes choses ! Montrez-les nous.*

SUJET TRAITÉ. — 1. ***Le marché aux légumes et aux fruits.*** — Pendant la belle saison, quatre fois par semaine, sur la place de l'Église, se tient un petit marché aux légumes.

En une seule ligne, les vendeuses déposent à terre toutes les richesses cueillies dès l'aube dans le jardin familial : légumes frais, fruits mûrs, fleurs coupées, produits rustiques et variés dont elles espèrent tirer profit. Avec précaution et par petites quantités, chacune a disposé sur un sac, sur une toile cirée ou sur de vieux journaux, les haricots verts, les petits pois, les radis roses, les salades pommées, les fleurs les plus éclatantes, les pommes les plus appétissantes, les pêches veloutées et les herbes fraîches : persil, fenouil, cerfeuil.

Bientôt arrivent les clients : cuisinières, servantes, dames en toilette suivies de leur bonne en tablier blanc, toutes à la recherche d'un complément au menu du jour. Le marché s'anime un peu, jamais il ne devient bruyant : les marchandages y sont discrets et les ménagères se chuchotent à l'oreille les nouvelles de la ville.

Puis chacun s'en retourne en hâte à la maison : les unes emportant les légumes et les fruits préférés, les fleurs gaies et riantes, les autres les gros sous ou les pièces blanches qui apporteront dans la famille un peu de joie et de bien-être. Et la place redevient silencieuse et calme, dominée par la façade majestueuse de la cathédrale, animée par le passage de quelques touristes ou les jeux des enfants.

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'Application, Saint-Lô.

SOUCHÉ. La lecture et le français Cours supérieur (2e deg.) et Cours complémentaire. **12 fr.**

Le situer sur la carte géologique, la carte physique et distinguer LE BASSIN PARISIEN *du* BASSIN DE LA SEINE.

Revoir la leçon sur la Seine. Remarquer les cours d'eau dans la Champagne humide et leur transformation au passage dans la Champagne sèche.

GRAVURES. — *Collection Beau... Épernay. Caves de vins de Champagne.*

I. Le milieu physique. — Caractères généraux. — De l'examen des diverses cartes, nous tirons aisément :

Le bassin parisien est une VASTE PLAINE

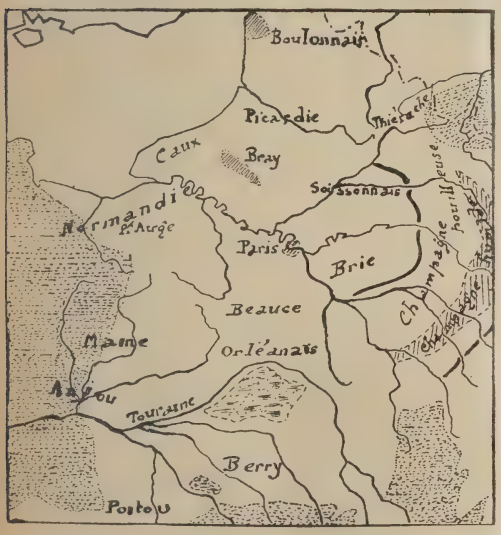

(le quart de la France), limitée par de vieux massifs et ouverte sur la Manche.

Il COMMUNIQUE aisément avec les autres régions par des seuils ou trouées. Les nommer.

Le sous-sol est formé de TERRAINS SÉDIMENTAIRES.

Les vallées des fleuves, sauf celles de la Somme et de la Loire, se dirigent presque toutes vers Paris, centre d'une vaste cuvette.

Enfin Paris, au fond de la cuvette, GRAND CENTRE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION, détermine un puissant courant d'échanges.

Ajouter l'harmonieux équilibre des influences maritimes et des influences continentales qui déterminent UN CLIMAT DOUX ET MODÉRÉ.

Néanmoins, tout en concourant à cette unité, les divers et nombreux pays qui composent la région offrent une grande variété et l'on y peut distinguer :

A. **A l'Est : la Champagne.** — Situer le pays : longues bandes orientées du Nord au Sud, s'étendant entre la région de l'Est, l'Argonne et la falaise de l'Ile-de-France.

a. Elle est formée par la **Champagne humide**, le « bon pays » : des argiles imperméables et des vallées aux versants adoucis, aux fonds plats, couverts d'une nappe d'alluvions modèlent cette région.

C'est un pays bien arrosé, couvert de marécages et de forêts et n'offrant comme ressources que le charbon de bois et des poteries.

De bonne heure, le « minerai de fer, facile à recueillir dans les sables » et les « réserves illimitées de combustibles des forêts», ont favorisé le développement de l'industrie du fer. Très concurrencée, l'industrie métallurgique a pu cependant, grâce à la spécialisation, résister aux groupements de l'Est. Encore aujourd'hui, Saint Dizier, Wassy, occupent de nombreux ouvriers à la fabrication des outils, des chaînes, des lits, de la quincaillerie.

b. **L'Argonne.** — Bloc de grès argileux, « la gaize », recouvert de forêts, d'une altitude de 300 mètres environ et que franchissent les défilés des Islettes, de Grandpré...

Le sol peu fertile, le climat rude, ont déterminé chez l'habitant l'habitude des migrations saisonnales : Les bûcherons partent en novembre se répandent dans toute la Champagne humide et la Lorraine, reviennent en juin pour la fenaison et repartent en septembre pour aller faire la vendange dans le vignoble de Reims.

c. **La Champagne sèche** : *la Champagne pouilleuse.* — L'aridité du pays est due à l'absence de limon; la craie blanche est partout à fleur du sol, et le sol, couvert d'une poussière blanchâtre en été, est une boue gluante en hiver.

« Pays sans végétation, qui décourage les cultivateurs. Sur les savarts on n'a vu pendant des siècles que quelques ormes rabougris, quelques buissons de cornouiller ou de pruniers épineux. On laissait la terre en friche de longues années; les moutons, tondant l'herbe rare mais savoureuse, donnaient le plus clair du revenu. C'est à la « holée » qu'on mesurait l'étendue d'une pièce de terre, aussi loin que s'entendait la voix poussant des « ho » vigoureux... Les progrès agricoles n'ont guère touché les savarts. La terre y dévore l'engrais, dit le paysan. »

Dans cette région, découpée par les rivières, seules les vallées où l'eau jaillit sont fertiles et permettent l'extension des fourrages. Les habitants ont planté des bois de pins dont ils tirent la résine et le bois de chauffage.

L'élevage du mouton a fait naître l'industrie textile. Les tissages de coton sont même plus importants que ceux de la laine et la bonneterie rayonne autour de Troyes; à Reims, on fabrique les flanelles, les cachemire, les mérinos, les nouveautés de luxe.

La population, peu dense, mais groupée, vit dans les vallées et sur le bord des rivières. Troyes est la grande ville « où s'affirme la solidarité des deux Champagnes ».

d. **La falaise et le vignoble.** — Un remarquable concours de conditions géographiques a fait prospérer la vigne dans cette région (calcaires très perméables facilitant la sécheresse et permettant la création de caves excellentes, remarquable exposition de la côte protégeant des vents de l'Ouest et favorisant l'échauffement du sol). Il faut y ajouter aussi les efforts du vigneron. «Les 12 000 ha. de vignes ne suffisant pas à la production, c'est dans un sol artificiel en quelque sorte, fait de terre mélangée avec les engrais et apporté à la hotte, que pousse chaque cep soigneusement taillé et sulfaté. »

Aujourd'hui la moyenne de production est de 400 000 hectolitres ; les expéditions annuelles se chiffrent par 32 millions de bouteilles, dont 14 à l'étranger... En moyenne, il n'y a que les deux tiers environ de la production vinicole de la Champagne délimitée qui soient « champagnisés », tandis qu'un tiers est consommé sur place sous forme de vin rouge ou blanc non mousseux.

D'APRÈS L'ANNUAIRE BLEU.

Reims, la capitale de la Champagne (115 000 habitants), Épernay, Ay... vivent du commerce des vins de Champagne.

E. FAUVE, *Directeur de cours complémentaire.*

TIGET. L'enseig. de la géogr. par les cartes postales. Chac. des 15 pochettes . . 4.50, 5 fr. ou 5.50

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

La cuisine.

Le feu.

Si violent que soit votre feu, la température de l'eau qui bout ne s'élèvera pas au-dessus de 100° et l'eau, par conséquent, n'en cuira pas mieux les légumes ou la viande qu'elle contient; tout simplement, elle s'évaporera plus vite et votre sauce demandera plus de surveillance.

Dès que le feu vif n'est plus nécessaire, il faut baisser la flamme du gaz ou ralentir le tirage de la cuisinière.

A plus forte raison, une fois la cuisine terminée, le feu devient inutile. On n'oublie pas d'éteindre le gaz, mais le feu de la cuisinière continue souvent à flamber et à chauffer pour rien parce qu'on l'a trop fortement rechargé au dernier moment.

Pendant l'hiver, cependant, on ne peut rester sans feu dans l'intervalle des repas, mais on peut se chauffer bien tout en gardant le souci de brûler peu.

Trop de personnes garnissent étourdiment le foyer, à pleines pelles de charbon, si bien que la chaleur devient excessive. De deux choses l'une, alors : ou bien elle s'habituent à cette forte chaleur et regarnissent le foyer dès que le feu baisse, dépensant ainsi beaucoup de charbon à se donner mal à la tête et à se dessécher les bronches, ou bien, incommodées par la chaleur, elles laissent tomber le feu jusqu'à ce qu'il s'éteigne et qu'elles s'en aperçoivent en sentant le froid.

Il faut entretenir une chaleur égale et douce. On peut mettre du charbon souvent, par petites quantités, mais c'est bien dérangeant ! Il vaut mieux recouvrir le feu, un bon feu bien rouge, d'une épaisse couche de sciure de bois humide qui brûlera lentement en dégageant une chaleur suffisante.

On peut encore préparer à l'avance, pendant l'été, un combustible économique en utilisant tous les papiers, depuis les enveloppes de lettres jusqu'aux vieux papiers d'emballage. On les met à tremper dans un baquet d'eau ; quand ils sont bien ramollis, on les égoutte, on les presse pour en faire de petits boulets bien serrés, bien durs, puis on les laisse sécher au soleil. Au moment où l'on veut un feu ralenti — et qui chauffe tout de même ! — on garnit le foyer de ces boulets de papier.

Enfin, observez le foyer de votre cuisinière ; il en est de beaucoup trop vastes, surtout dans les anciens modèles. Un petit foyer peut chauffer une très grande cuisinière grâce à la disposition qui permet aux gaz chauds de circuler tout autour du four avant de s'échapper par le tuyau. Si donc le vôtre est trop grand, rapetissez-le en plaçant une brique contre le fond ou contre une des parois latérales.

Avant de quitter la question du feu, un conseil encore pour l'entretien du fourneau.

Pendant l'été, il se peut que vous remplaciez la cuisinière par un réchaud à gaz, à charbon de bois ou à pétrole. Vous resterez plusieurs mois sans l'allumer, puis à l'automne, quand vous recommencerez à faire du feu, vous serez tout étonnée de trouver rouillés ou même percés des tuyaux qui, à la fin de l'hiver, semblaient en bon état. C'est que l'air n'aura jamais cessé de circuler entre la maison et l'extérieur à travers la cuisinière et le tuyau. Ce courant d'air, faible mais continu, use le tuyau et même le corps du fourneau, moins vite que le tirage violent des jours de feu, mais assez pour qu'on s'en aperçoive au bout de quelques mois. Vous pouvez arrêter ce tirage sournois en plaçant à l'entrée du tuyau un papier tendu qui fera obstacle au courant d'air.

La marmite norvégienne.

La marmite norvégienne, c'est n'importe quelle marmite placée dans un milieu capable d'empêcher toute déperdition de chaleur. Dans une telle marmite, la température peut rester pendant plusieurs heures très proche de 100 degrés et, par conséquent, les aliments peuvent y cuire... sans feu !

Choisissez donc une marmite de forme cylindrique simple, puis une caisse beaucoup plus grande en tous sens, que la marmite. Remplissez la caisse d'un corps mauvais conducteur de la chaleur : plumes, copeaux, vrillons de papier, journaux froissés, chiffons de laine... en ménageant au centre la place de la marmite. Pour garder cette place libre au milieu de substances non rigides, vous pouvez confectionner un sac d'étoffe ou de papier, de grandeur bien étudiée, que vous maintiendrez largement ouvert à l'aide de ficelles tendues entre l'orifice du sac et les parois de la caisse. Il faut que la marmite entre facilement dans le sac et même qu'elle ne le touche pas tout à fait, même au fond ; pour cela placez deux ou quatre supports de bois au fond du sac. Capitonnez le couvercle de la caisse comme

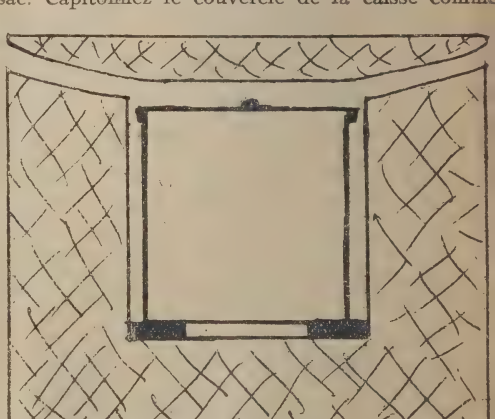

vous en avez capitonné l'intérieur et veillez à ce que tout l'appareil ferme bien exactement.

Puis, quand vous aurez à préparer un plat long à cuire : un pot-au-feu, un ragoût de mouton aux haricots, une viande au vin, des légumes secs, etc., mettez-les en train dans votre marmite spéciale. Laissez-les accomplir un bon tiers de leur cuisson, puis, transportez vivement votre marmite, avec son contenu tout bouillant, dans la caisse toute prête et toute proche. Placez vite et bien le couvercle ; éteignez votre feu.

Votre marmite, dans son sac qui ne la touche pas, est entourée d'une couche d'air. L'air, vous le savez, n'est pas conducteur de la chaleur, mais permet à celle-ci de rayonner. La marmite pourrait donc rayonner sa chaleur, c'est ce qu'elle ferait si vous l'aviez mise sur la table, mais l'espèce d'édredon qui garnit la caisse et le couvercle arrête ce rayonnement, de sorte que le contenu de la marmite reste bouillant, et cela d'autant plus longtemps que votre caisse est mieux construite et mieux fermée. La chaleur continue donc d'exercer son action sur les substances que vous lui avez confiées et qui cuisent comme sur le feu.

Je n'ai pas besoin de vous dire que vous ne pouvez faire cuire ainsi ni un rôti ni une grillade, mais seulement des plats à sauce ou des bouillons.

Remarquez encore que le métal est très bon conducteur de la chaleur et que si vous avez une marmite d'aluminium, par exemple, durant le court moment du transport du fourneau à la caisse, l'aluminium aura le temps de conduire dans l'air une petite partie de la chaleur intérieure ; et cette chaleur perdue ne sera remplacée par rien : la caisse ne chauffe pas !...

Employez donc une marmite de poterie : la terre est très mauvaise conductrice de la chaleur, elle ne laissera rien perdre en route.

M. RAVAUDET.

LOISEL. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr

une remise imprévue de 10 p. 100. Sachant qu'elle rentre avec 39 f., calculer la somme emportée.

Indications. — *La personne rentre avec* $\frac{1}{4}$ *de la somme emportée + les* $\frac{10}{100}$ *des* $\frac{3}{4}$ *de la somme emportée ou* $\frac{100}{400} + \frac{30}{400} = \frac{130}{400} = \frac{13}{40}$ *de la somme emportée qui valent 39 f.*

Somme emportée : $\frac{39 \text{ f.} \times 40}{13} =$ **120 f.**

2. **Masses, capacités, volumes.** — a. *Un fût vide pèse 12 kg. On l'emplit d'eau aux* $\frac{3}{4}$. *Il pèse alors 57 kg. Quelle est sa contenance ? Quelle serait la valeur de l'huile d'olive qu'il pourrait contenir à 13 f. le l. ?* RÉPONSES. ➔ **60 l. 780 f.**

b. *Pendant un orage, il est tombé 5 mm. de pluie sur un champ de foin fauché de 27 m. de long sur 18 m. de large. De combien le poids du foin a-t-il augmenté.* RÉPONSE. ➔ **2 430 kg.**

c. *Dans une glacière on fait congeler 8 hl.* $\frac{3}{4}$ *d'eau. Sachant que l'eau, en se solidifiant, augmente de 9,5 p. 100 de son volume, dites le volume de la glace obtenue. Quel sera le poids d'un dm³ de glace ?* RÉPONSES. ➔ **0 m³ 958 125, 0,913.**

3. **La circonférence.** — a. *Combien de mètres de dentelles faut-il pour border le tapis d'une table ronde ayant 1 m. 40 de diamètre ? Quel en sera le prix à 7 f. 50 le m. ?* RÉPONSES. ➔ **4 m. 39, 32 f. 92.**

b. *Un cycliste a fait 24 km. Les roues de sa machine ont fait 8 000 tours. Trouver le rayon des roues.* ($\pi = 3,14$.)

Indications. — *Longueur d'un tour de roue :*

$24\,000 \text{ m.} : 8\,000 = 3 \text{ m.}$

$3 \text{ m.} = D \times 3,14.$

Le diamètre est : $\frac{3}{3,14} =$

Et le rayon : $\frac{3 \text{ m.}}{3,14 \times 2} =$ **0 m. 47.**

c. *Quelle est la longueur d'un arc de 60° dans une circonférence de 47 m. 124 ?* RÉPONSE. ➔ **7 m. 854.**

d. *Calculer le rayon d'une circonférence dont un arc de 36° mesure 5 m. 70 ?* ($\pi = 3,14$.)

Indications. — *Longueur de la circonférence :*

$\frac{5 \text{ m. } 70 \times 360}{36} = 57 \text{ m.}$

Longueur du rayon :

$\frac{57 \text{ m.}}{3,14 \times 2} =$ **9 m. 07.**

e. *Deux circonférences concentriques sont espacées de 5 m. Dire la longueur de la plus grande, si l'autre mesure 175 m. 08.*

Indications. — *Diamètre de la petite circonférence :*

$157 \text{ m. } 08 : 3,1416 = 50 \text{ m.}$

Diamètre de la grande circonférence :

$50 \text{ m.} + 10 \text{ m.} = 60 \text{ m.}$

Longueur de la grande circonférence :

$60 \text{ m.} \times 3,1416 =$ **188 m. 496.**

f. *Un bassin a la forme d'un rectangle terminé sur ses deux petits côtés par un demi-cercle. La longueur totale du bassin est de 62 m. La longueur de chaque demi-circonférence est de 31 m. 416. Si l'on établit autour de ce bassin, et à 3 m. 50, du bord, une petite grille, quelle sera la longueur de cette grille ?* (Faire la figure.)

Indications. — *Longueur de deux demi-circonférences :*

$31 \text{ m. } 416 \times 2 = 62 \text{ m. } 832.$

Diamètre de la circonférence (ou largeur de la partie rectangulaire) :

$62 \text{ m. } 832 : 3,1416 = 20 \text{ m.}$

Le rayon étant de 10 m., la longueur de la partie rectangulaire est de :

$62 \text{ m.} + (10 \text{ m.} \times 2) = 42 \text{ m.}$

Longueur de la grille rectiligne :

$42 \text{ m.} \times 2 = 84 \text{ m.}$

Longueur de la grille circulaire :

$(20 \text{ m.} + 3 \text{ m. } 5 + 3 \text{ m. } 5) \times 3,1416 = 84 \text{ m. } 8232.$

Longueur totale de la grille :

$84 \text{ m.} + 84 \text{ m. } 8232 =$ **168 m. 8232.**

g. *Sur une circonférence, un arc de 60° a une longueur de 15 m. 708. Quel est le rayon de cette circonférence ?*

Indications. — *La longueur de la circonférence est 6 fois 15 m. 708, car 60° sont le sixième de 360° :*

$15 \text{ m. } 708 \times 6 = 94 \text{ m. } 248.$

Diamètre de la circonférence :

$94 \text{ m. } 248 : 3,1416 = 30 \text{ m.}$

Rayon de la circonférence :

$30 \text{ m.} : 2 =$ **15 m.**

V. Masses. Capacités. Volumes. (Cours supérieur.)

1. **Établir en un tableau** la concordance entre les mesures de volumes, de capacités et de masses.

Exemple : Le $\frac{1}{100}$ du dm³ correspond au *centilitre ;* 1 centilitre d'eau pèse 10 g., etc...

2. **Expérience.** — Si nous mettons un corps lourd dans un récipient plein d'eau, l'eau déborde. Le volume de l'eau débordée est égal au volume du corps. Si l'on recueille l'eau soigneusement et qu'on la pèse, on peut, de ce poids, déduire le *volume* du corps. Supposons qu'on recueille 10 g. d'eau, le volume du corps est de 10 cm³.

3. **Corps flottant.** — Quand un corps flotte, son poids total est égal au poids du liquide déplacé. Si un bateau déplace 35 000 kg., c'est qu'il pèse 35 tonnes. Vérifier avec une boîte flottante.

4. **Exercices.** — *a.* **Calcul mental.** — *a. Quelle est la masse de* $\frac{1}{2}$ *m³ ? 0 m³ 075 ? 1 hl.* $\frac{3}{4}$ *?* $\frac{2}{5}$ *de dm³ d'eau ?*

b. Quel est le volume des masses d'eau suivantes : 3 kg. 7, 0 kg. 575, 268 kg., 3 q. $\frac{1}{2}$*, 25 tonnes ?*

2. **Problèmes.** — *a. Un seau plein d'eau pèse 12 kg. 600. On retire le tiers de l'eau qu'il contient et le seau ne pèse plus que 9 kg. 300. On demande la contenance du seau et son poids quand il est vide.* RÉPONSES. ➔ **9 l. 9 et 2 kg. 700.**

b. Un bateau a 11 m. de long et 4 m. de large. La partie immergée a une hauteur de 0 m. 75. Quel est le poids de ce bateau ?

Indications. — *Voir le principe des corps flottants indiqué ci-dessus.*

Volume de la partie immergée ou du liquide déplacé :

$1 \text{ m}^3 \times 11 \times 4 \times 0,75 = 33 \text{ m}^3.$

Le poids du bateau est de **33 tonnes.**

c. Deux casseroles pleines d'eau pèsent ensemble 3 kg. 5. Vides, elles pèsent ensemble 12 hg. L'une contient 24 cl. d'eau de plus que l'autre. Quelle est la capacité de chacune d'elles ?

Indications. — *Poids de l'eau contenue dans les 2 casseroles :*

$3 \text{ kg. } 5 - 1 \text{ kg. } 2 = 2 \text{ kg. } 3.$

Les 2 casseroles ont une capacité de 2 l. 3.

Capacité de la plus petite casserole :

$\frac{2 \text{ l. } 3 - 0 \text{ l. } 24}{2} =$ **1 l. 03.**

Capacité de la plus grande :

$1 \text{ l. } 03 + 0 \text{ l. } 24 =$ **1 l. 27.**

d. Sachant que l'air pèse 770 fois moins que l'eau, trouver le poids de 400 m³ d'air. RÉPONSE ➔ **519 kg.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

JOLLY. L'arithmétique en riant *Cours élémentaire* . . . **6 fr.** *Cours moyen* . . . *Élève*... 8.80 *Maître.* 18 fr.

TRAVAIL MANUEL

POCHOIRS

H. DEGORRE. *Instituteur Mœuvres (Nord).*

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un morceau de savon.

MATÉRIEL. — a. *Élèves* : un morceau de savon posé sur une feuille de papier blanc.

b. *Maître* : une barre de savon. Morceaux de savon. Savonnettes. Tubes à essais. Soucoupes. Huile. Ficelle fine ou fil de fer.

I. Un morceau de savon.

Vous avez devant vous un morceau de savon. Il a été coupé d'un morceau plus gros, cubique, ou d'une barre de savon que l'on achète chez l'épicier (en montrer). C'est du savon de Marseille, ainsi appelé parce qu'on le fabrique surtout dans cette ville.

D'un blanc jaunâtre, parfois veiné de rouge ou de bleu.

Quand maman l'achète, elle n'aime pas l'utiliser tout de suite, parce qu'il s'use trop vite. Elle le fait sécher. Si on le pesait avant et après, on constaterait qu'il a perdu une partie de son poids : de l'eau s'est évaporée.

Touchons-le. Il paraît gras. Ce n'est pas étonnant, car si nous lisons ce qui est inscrit, en creux, dans la barre ou le morceau entier, nous voyons : huile 72 p. 100. En effet, le savon est fait avec de l'huile et de la soude (cristaux).

On graisse, avec du savon, les portes d'armoires qui grincent ; on en frotte le mât de cocagne de la fête pour le rendre glissant.

Cependant, le savon ne laisse pas de tache graisseuse. (Essayer en frottant sur le papier blanc.)

Son odeur est particulière. Les savons plus fins sont parfumés avec des essences de fleurs ou des produits chimiques.

Il n'est pas très dur. → On peut le rayer avec l'ongle, le couper avec une lame de couteau, avec un fil (en couper avec une ficelle ou un fil de fer).

Quand il est bien sec, il se coupe plus difficilement, s'effrite.

Le goût du savon n'est pas très agréable. Cependant, on peut s'y habituer et beaucoup de personnes l'utilisent pour nettoyer leurs dents. Il pique les yeux (attention à bien les fermer quand nous nous débarbouillons).

II. Comment agit le savon.

Le savon se dissout dans l'eau. Si l'on oublie un morceau dans la cuvette ou la baignoire, l'eau devient toute blanche (eau des lavoirs) et le savon disparaît.

D'ailleurs, le savon fond plus vite dans l'eau chaude.

Pour faire de bons savonnages, maman les fait à l'eau très chaude.

Si l'on a touché un corps gras (un peu d'huile ou de graisse), il est difficile de bien laver ses mains à l'eau pure (elle glisse sur la peau grasse). Avec du savon, au contraire (bien frotter), la graisse disparaît.

Nous avons vu que l'huile ne se mélangeait pas à l'eau ordinaire (leçon n° 13, C. M.). Prenons le tube renfermant de l'eau de savon. Versons un peu d'huile (très visible à la surface). Agitons en fermant le tube avec le pouce. L'huile ne remonte plus ; elle semble avoir disparu : elle a été dissoute par le savon de l'eau savonneuse.

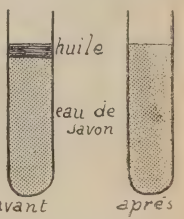

Donc, le savon agit en dissolvant les corps gras.

Notre peau est très souvent grasse (le constater en frottant le doigt sur le papier blanc ; après avoir frotté le cuir chevelu, c'est plus visible encore).

Donc, pour bien nous laver, le savon est nécessaire. De même, pour nettoyer notre linge.

Le savon ne se dissout pas dans l'eau salée ou renfermant des matières minérales dissoutes (Voir leçon n° 6, C. M.).

III. Autres savons.

Les savonnettes parfumées sont faites d'un savon plus pur, que l'on a coloré et parfumé.

Le savon « en paillettes » est obtenu en faisant tomber sur un liquide froid des gouttes de savon chaud liquide.

Le « savon noir » est mou. Il est fait avec de l'huile et de la potasse.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le système nerveux.

MATÉRIEL. — Une cervelle de mouton. Une colonne vertébrale humaine (ou une vertèbre). Crâne humain. Moelle épinière de mouton ou de veau.

I. Importance du système nerveux.

Nos sens nous renseignent sur ce qui se passe autour de nous (lumière et couleurs, bruits, odeurs, etc...). Dans certaines circonstances, ces sensations nous amènent à exécuter des mouvements grâce à nos muscles. Ceux-ci n'agissent que sur un ordre reçu du cerveau et transmis par l'intermédiaire des nerfs.

Le système nerveux est l'ensemble des organes qui établissent la liaison entre le cerveau et les différentes parties de notre corps ; ainsi, il coordonne toutes les fonctions de la vie. Il n'agit pas par lui-même. Il se borne à transmettre, comme les fils du télégraphe ou du téléphone permettent d'actionner des appareils à distance ou transmettent la parole.

II. Divisions du système nerveux.

Le système nerveux comprend deux systèmes qui se complètent.

A. *Le système cérébro-spinal.* Il est constitué par des centres nerveux (*encéphale*) et par des organes de transmissions ; *les nerfs.*

Examinons une « cervelle » de mouton. Elle ressemble beaucoup à celle de l'homme.

a. *Encéphale.* — C'est l'ensemble des masses nerveuses logées dans le crâne. Chez l'homme, il pèse en moyenne 1 300 grammes.

Remarquons : teinte générale rosée, la partie la plus volumineuse, le *cerveau*, est séparée en deux hémisphères par un sillon profond. La

EISENMENGER ET COUPIN . Les sciences naturelles des cours compl. et du B. É. Relié.. 22 fr.

surface du cerveau n'est pas lisse : nombreux replis ou *circonvolutions*. (Chacun indique, sur sa tête, la place du cerveau.)

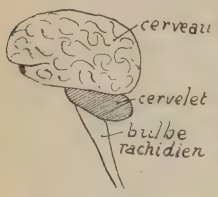

Au-dessous du cerveau et en arrière, une masse plus petite, de teinte plus claire, aux circonvolutions plus fines et moins compliquées : le *cervelet*. (Indiquer la place du cervelet.)

Enfin, plus au-dessous, et en avant du cervelet, une partie un peu renflée, lisse : *le bulbe rachidien*.

L'ensemble est mou, fragile. Il est logé dans la boîte cranienne aux parois épaisses et solides. (Montrer.) Des membranes très fines (3), parcourues par des vaisseaux sanguins, l'entourent : *les méninges*.

Coupons avec précaution le cerveau dans le sens de la largeur : l'intérieur (matière blanche) est de teinte plus claire que l'extérieur (matière grise). Au centre, petite cavité qui se continue dans les autres parties de l'encéphale.

Coupons le cervelet : la matière blanche, à l'intérieur, dessine dans la matière grise externe une forme curieuse qui rappelle l'aspect d'un arbre avec ses branches.

Si nous fendons avec précaution le bulbe, nous pouvons remarquer, au centre, une sorte de canal dans toute sa longueur.

b. *La moelle épinière*. — Fait suite au bulbe rachidien. Lisse comme lui et recouverte, comme l'encéphale, par les méninges.

Elle est molle, blanche. (On en remarque sur une côtelette de mouton.) Coupons-la transversalement avec précaution ; la matière blanche est à l'extérieur, la grise au centre. Au milieu, un trou, la section d'un canal qui suit toute la moelle épinière.

Elle passe par le trou occipital (montrer) et se termine vers la 2e vertèbre lombaire (chez l'homme, diamètre : 1 cm. environ, longueur : 50 cm.). Elle est logée entièrement dans la colonne vertébrale (montrer), dans le canal rachidien formé par la superposition des vertèbres. (Chez le boucher, examiner un quartier de veau, de bœuf, de mouton.)

c. *Les nerfs*. — Cordons blancs (substance blanche) réunissant les centres nerveux aux différentes parties de l'organisme. (On en trouve parfois dans la viande : ne pas confondre avec les tendons.)

12 paires partent directement de l'encéphale.

31 paires partent de la moelle épinière.

Ils se ramifient considérablement dans tout notre corps. (Une piqûre d'aiguille est ressentie en quelque point qu'elle soit faite.)

B. *Le système sympathique*. — Constitué par une double chaîne nerveuse de chaque côté de la colonne vertébrale. (Renflements ou ganglions réunis entre eux.) Des filets nerveux ou nerfs s'en détachent ; ils innervent les organes de la nutrition et établissent une liaison avec le système cérébro-spinal.

En certains points, ces filets nerveux constituent un réseau très compliqué ou *plexus*. (Estomac, cœur, etc...) visés par les boxeurs dans leurs combats.

III. Comment fonctionne le système nerveux.

Essayons d'expliquer comment fonctionne le système nerveux.

Je dis : « Jacques, venez à mon bureau. » Tout le monde a entendu ; le son de ma parole, reçu par nos oreilles (nerf auditif), a été transmis à vos cerveaux. Ceux-ci ont interprété l'ordre donné (intelligence). Sauf pour Jacques, le cerveau n'a pas donné d'ordre de mouvement. Pour lui, son cerveau a ordonné aux muscles appropriés d'exécuter les mouvements nécessaires (se lever, marcher, s'arrêter vers moi).

Un nerf comme le nerf auditif, qui transmet les sensations au cerveau est un *nerf sensitif* (nerf optique, nerf olfactif, etc...).

Ceux qui transmettent les ordres de mouvement sont des *nerfs moteurs*. Certains nerfs sont à la fois sensitifs et moteurs : *nerfs mixtes*.

L'acte réflexe. — Placer quelques élèves devant l'estrade, tournant le dos à toute la classe, une main ouverte derrière le dos. Inviter tous les élèves à observer en silence ce qui va se passer. Toucher successivement, avec une règle, le creux de la main de chaque élève ou y déposer un petit objet (bille ou caillou). Chacun d'eux fermera immédiatement la main pour saisir la règle ou l'objet.

Le cerveau n'a pas eu le temps d'envoyer un ordre. Il semble que la sensation, arrivant à la moelle épinière, se réfléchisse (comme un rayon est renvoyé par un miroir) et revienne instantanément sous forme d'ordre aux muscles.

Les paupières qui se ferment devant un geste, le mouvement rapide du conducteur d'automobile pour éviter un obstacle, les mouvements du cycliste, etc..., sont autant d'actes réflexes.

IV. Hygiène du système nerveux.

Il faut éviter d'affaiblir le système nerveux. *Le surmenage* est son principal ennemi : excès de travail intellectuel, émotions déprimantes (peur, colère, etc...), manque de repos (8 heures de sommeil).

L'abus des boissons excitantes (café, thé), de l'alcool, du tabac, exercent une influence des plus néfaste sur l'ensemble du système nerveux.

La *paralysie* est due à un affaiblissement d'une partie du cerveau ou de la moelle épinière.

RÉSUMÉ. — 1. **Le système nerveux coordonne toutes les fonctions de la vie.**

2. **Il comprend le système cérébro-spinal constitué par l'encéphale (cerveau, cervelet, bulbe rachidien), la moelle épinière et les nerfs puis le système sympathique (ganglions et nerfs).**

3. **Dans le fonctionnement du système nerveux, on distingue les actes volontaires et les actes réflexes.**

4. **Pour le bon fonctionnement du système nerveux, il faut éviter le surmenage ainsi que l'abus de l'alcool, des boissons excitantes, du tabac.**

Travaux à faire.

1. *Dressez un tableau des actes réflexes qui vous sont habituels.*

2. *Examiner la cervelle de différents animaux. Constater qu'elle devient de plus en plus lisse au fur et à mesure que les animaux sont moins perfectionnés.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. **De quelles parties se compose le système nerveux? Décrivez chacune d'elles.**

2. **Expliquez, par un exemple, comment se produit un acte volontaire.**

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

JEAN-PIERRE et Dr LELIÈVRE **Le corps humain**. *2 tableaux en coul. de 1 m,05 × 0,70 chacun* *Baguetté*..... **14 fr.** *Baguetté et entoilé*. **28 fr.**

les rayons qui aboutissent aux points de contact ; de même NO est bissectrice de BÔI. Ces angles étant adjacents et supplémentaires, leurs bissectrices sont perpendiculaires et le triangle MON est rectangle.

OI est hauteur issue du sommet de l'angle droit ; donc :

$$OI^2 = MI \times IN \text{ ou } r^2 = AM \times BN. \quad (1)$$

2° Si AM = 3 BN, l'égalité (1) donne :

$3\,BN^2 = r^2$, d'où $BN = \frac{r}{\sqrt{3}} = \frac{r\sqrt{3}}{3}$ et $AM = r\sqrt{3}$.

Les triangles BPN et APM sont semblables et

$$\frac{BP}{AP} = \frac{BN}{AM} = \frac{1}{3}.$$

Donc BP est le tiers de AP, AB en est les 2/3. On en déduit :

$$BP = AB : 2 = r.$$

L'aire du trapèze AMNP est égale à :

$$\frac{AM + BN}{2} \times AB = 2\,BN \times AB = \frac{4r^2\sqrt{3}}{3}.$$

Celle de MAP égale :

$$\frac{AM \times AP}{2} = \frac{r\sqrt{3} \times 3r}{2} = \frac{3\,r^2\sqrt{3}}{2}.$$

3° Si AM = 2 BN, les triangles semblables AMP et BPN ont 2 comme rapport de similitude ; donc BP est la moitié de AP et, par suite, BP = AB = 2r. On peut déterminer le point P et, de ce point, tracer la tangente PI à la demi-circonférence.

Le problème est évidemment possible et n'a qu'une solution.

V. SCIENCES. — Problème. — *On fait passer de la vapeur d'eau sur du charbon porté au rouge. On obtient 20 l. d'un mélange d'hydrogène, d'oxyde de carbone et d'anhydride carbonique, parmi lesquels il y a un litre d'anhydride. 1° Quels sont les volumes des deux autres gaz? 2° Quelle est la masse d'eau décomposée?*

➤ Réponse. — 8 l. 5 de CO et 10 l. 5. de H; 8 g. 43.

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'École normale*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Mars 1936.

1. A quel cours *faites-vous apprendre* Le loup et le chien ? *Pourquoi? Donnez le plan détaillé de l'explication que vous en faites.*

2. *On a dit :* « *Quand dans une classe beaucoup d'élèves sont punis, c'est* le maître qu'il faudrait punir. » *Expliquez.*

3. *On répète aux maîtres :* « Libérez-vous du Manuel. » *Vous en êtes-vous libéré? Dans quelle mesure?*

4. *Plan détaillé d'une leçon de* système métrique, *à votre choix.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet) en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 403-92 Lyon*, ou en bons de correction à M. Genillon inspecteur primaire, président du Comité de correction du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La puissance éthiopienne.

L'Éthiopie a une superficie évaluée entre 800 000 et 1 240 000 kilomètres carrés, certaines de ses frontières n'étant pas encore délimitées sur le terrain, vers la Somalie italienne notamment. Elle est peuplée d'environ 10 millions d'habitants.

La population.

Elle est *très mélangée*. Dans la majeure partie du pays, le fonds humain est *hamitique*, particulièrement pur chez les Gallas, cultivateurs du sud; avec des infiltrations arabes chez les Somalis, dont la vie sur la côte de la mer Rouge a différencié leurs tribus danakil ; enfin avec des éléments arabes, juifs et parfois soudanais chez les *Abyssins*. Ceux-ci sont les plus mélangés. Amhara, Agao, Saho, Ghimara, Baria, Tigré, etc., forment une mosaïque de populations qui a fait croire longtemps que le nom même d'Abyssinie dérivait de la racine sémitique *habesh*, qui signifie mélange, mixture. Les Abyssins eux-mêmes ont cette idée et, pour cette raison, dit *M. Marcel Griaule*, un des Français qui connaissent le mieux l'Éthiopie, ils n'aiment guère le nom d'*Habacha*, dont nous avons tiré le terme Abyssin. Au sud-ouest on trouve 1 à 2 millions de Nilotiques et de nègres soudanais, la plupart métissés aujourd'hui de sang hamitique.

Du point de vue indigène, seuls les *Amhara*, chrétiens depuis le pré-moyen âge, se considèrent comme de véritables Abyssins. Ils se sont installés d'abord sur les hauts plateaux et, peu à peu, au cours de l'histoire, ils ont conquis les régions plus basses du pourtour. Ce sont ces territoires qu'on a parfois prétendu, au cours du conflit actuel, assimiler à des colonies. Mais si colonies il y a, ce sont les plus vieilles du monde, et leurs possesseurs ont les mêmes raisons que les Européens de les considérer comme faisant partie du patrimoine national.

Toutefois, parmi ces territoires conquis, il en est qui sont peuplés par des tribus que les Abyssins considèrent toujours comme quasi étrangères : tel l'Ogaden, habité par les Idor ; et c'est ce qui explique que, dans les négociations qui ont précédé le conflit italo-éthiopien, le négus ait accepté la cession éventuelle de cette région.

Ces populations sont très inégalement réparties à l'intérieur des frontières éthiopiennes. Dans les parties basses du pourtour leur densité est très faible; par contre, le haut massif central paraît assez peuplé. Partout, d'ailleurs, on pratique le nomadisme ou la transhumance, et on a pu dire que l'Abyssinie était, dans presque toutes ses parties, un *fourmillement continu*.

En général, toutefois, les Éthiopiens vivent dans de petits villages qui fuient les bas-fonds, domaine des fièvres et des génies malfaisants. Les maisons, le plus souvent très sommaires, sont de pierres, de pisé, de terre sèche, de bois, aux toits de chaume. Une seule ville digne de ce nom : *Addis-Abéba*, la capitale. Bâtie à 2 500 mètres d'altitude, elle compte environ 100 000 habitants. Fondée en 1885, elle s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés, ce qui la fait ressembler plus à un grand village qu'à une cité ; récemment, toutefois, elle a commencé à se moderniser et est maintenant dotée de rues asphaltées, de quelques monuments ou bâtiments modernes : le palais impérial ou *guébi*, les résidences européennes, la gare, un hôpital, un hôtel, etc.

Parmi les autres centres, toujours à l'aspect plus rural qu'urbain, citons *Axoum*, la ville sainte, située au nord, près de la frontière érythréenne : c'est l'ancienne capitale du royaume que fondèrent les Abyssins venus d'Arabie ; elle ne compte que 3 000 habitants; *Gondar*, brillante capitale du XVIe siècle, où se dressent encore, sur près de 100 hectares,

KUHN. MÉMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

d'énormes châteaux forts ou d'élégants palais à demi effondrés ; *Harrar*, ville musulmane de l'est qui garde sa vieille enceinte, ses maisons à terrasse et ses rues étroites ; *Diré-Daoua*, qui fut d'abord le terminus de la ligne de Djibouti et qui est resté la résidence de l'administration du chemin de fer franco-éthiopien.

La religion.

Le *christianisme* est apparu en Abyssinie au début du IVe siècle, sous la forme de la doctrine dite du monophysisme, qui estime que la nature humaine et la nature divine se confondent dans la personne du Christ. Longtemps rattachée au patriarche d'Alexandrie, l'Église chrétienne abyssine a aujourd'hui sa hiérarchie ecclésiastique propre. Le clergé, très nombreux, a une grande influence sur la population.

Le christianisme abyssin, qui a surtout pour siège le haut plateau, est entouré d'élément *musulmans* particulièrement nombreux dans le sud-ouest, le sud-est et dans le Tigré. Les centres commerçants du massif central ont même de petites colonies musulmanes originaires de l'Yémen ou de l'Égypte, naturalisées abyssines depuis des siècles. Les *catholiques* sont peu nombreux, en dépit de la propagande des missionnaires européens.

M. Marcel Griaule signale en outre l'existence d'un culte pratiqué par les Abyssins de toutes origines et croyance et qui constituerait pour ces populations comme un élément d'unité : le culte des *Zars*, dont les pratiques sont d'ailleurs répandues dans de nombreux pays africains. « Les génies « Zars » jouent un rôle de tout premier plan dans la vie indigène, soit qu'on attribue à leur action la plupart des maladies et nombre d'événements, soit qu'on aille consulter certains grands possédés pour toutes sortes d'affaires (avenir, questions de famille, procès, politique, etc.), soit que, dans certaines maisons, les génies attachés héréditairement à la famille aient une toute spéciale importance. »

L'histoire.

Les origines de l'Éthiopie restent assez ténébreuses et légendaires. Ce qui est certain c'est qu'une partie de l'Égypte antique fut longtemps dominée par les souverains éthiopiens. L'histoire du pays, très confuse, est faite de guerres d'agression et de défense, de victoires et de défaites. Grâce sans doute à sa conformation géographique, au fait qu'elle est formée d'un haut massif entouré d'une ceinture désertique propre à arrêter l'envahisseur, l'Éthiopie, monarchie vieille de 6 000 ans au moins, a su conserver jusqu'à nos jours son indépendance. « Les dynasties, écrit M. Paul Robert, s'y sont succédé, usurpant à tour de rôle le trône impérial, à travers une suite d'intrigues souvent dramatiques. Les femmes ont toujours joué un rôle important dans le gouvernement du pays. C'est l'une de ces souveraines, la légendaire Mékedda, reine de Saba, qui s'en alla rendre visite au roi Salomon, dont elle eut un fils, Ménélik Ier. Celui-ci fonda la dynastie dont les descendants règnent encore actuellement à Addis-Abéba. Il mourut en 930 avant Jésus-Christ et fut enterré dans le temple juif d'Axoum, sa capitale. »

Vers la fin du XVe siècle, des Portugais pénétrèrent dans le pays et leur souverain aida un peu plus tard les Éthiopiens à chasser les Turcs qui avaient envahi l'Abyssinie. Puis, jusqu'au milieu du XIXe siècle, les chefs de tribus ou « *ras* », sous les règnes successifs de « négus fainéants », mirent le pays à feu et à sang en se faisant la guerre. L'un d'entre eux se fit proclamer empereur en 1855, sous le nom de Théodore II ; il réussit à unifier le pays tout entier sous son sceptre, matant, cruellement parfois, toutes les révoltes. Sa mégalomanie le fit périr tragiquement en 1867, mais, en mettant de l'ordre dans un pays déchiqueté jusque-là par d'interminables guerres civiles, il prépara l'avènement de Jean VI et surtout celui de *Ménélik II* dont le règne marqua l'entrée de l'Éthiopie sur la scène internationale.

Ce dernier fut sacré empereur en 1889 : il réalisa pour la première fois l'unité totale de l'Éthiopie et ses troupes écrasèrent un corps expéditionnaire italien en 1896 à Adoua. Il régna jusqu'à sa mort, en 1909, mais, à la suite d'intrigues suscitées par sa femme, l'impératrice Taïtou, cette mort ne fut annoncée officiellement qu'à la mort de celle-ci en 1913. Sous son successeur, *Lidjé Yassou*, les dissensions intestines se multiplièrent à nouveau. Enfin, en 1931 le *ras*, *Taffari* prit possession du pouvoir et fut couronné empereur d'Éthiopie sous le nom de *Haïlé Sélassié*. Toutes les nations civilisées saisirent l'occasion pour témoigner au nouveau négus l'intérêt qu'elles portaient à sa personne et à son pays en envoyant pour son couronnement à Addis-Abéba des missions composées des plus brillantes personnalités, dont le prince George d'Angleterre, le prince Humbert d'Italie, le maréchal Franchet d'Esperey, etc.

L'organisation politique et militaire.

A l'exclusion des contrées désertiques du pays Dankali, l'Éthiopie comprend actuellement onze provinces. Elle est constituée par la réunion des anciens royaumes de Choa, de Wollo (pays Dankali et d'Aoussa), du Tigré (région d'Adoua), d'Ambara, du Godjam, de Ouallega, et des territoires gallas, conquis pour la plupart par Ménélik II : Harrar, Ogaden, Aroussi, Kaffa, Sidamo.

Le chef de l'État abyssin est le *Roi des Rois*, titre qui lui vient des dynasties locales qui régnaient jadis sur les principales régions de l'Empire et qui ont à peu près disparu aujourd'hui. Il nomme les chefs des diverses provinces devenus maintenant des *fonctionnaires* dévoués à la couronne. Celle-ci a en principe la propriété éminente de la totalité de l'Empire et la propriété réelle, d'une part, du tiers des terres des hauts plateaux et, d'autre part, des territoires conquis au cours de l'histoire sur les peuples du pourtour. Des deux autres tiers des hauts plateaux, l'une appartient au clergé et l'autre aux particuliers.

Les biens de la couronne sont conférés « sous forme de *goult* à des particuliers qui en ont l'usufruit ou qui exercent les droits ordinaires de réquisition et de corvée à charge de rendre la justice et de fournir en cas de mobilisation un nombre de guerriers proportionnel à la surface de la concession ». Dans les territoires conquis, certains chefs locaux ont conservé leur situation, à charge pour eux de payer un tribut annuel ; en outre, des terres sont réparties entre le clergé et l'armée. Le dernier rouage de ce système est le *paysan*, appelé d'un nom qui, en langue amharique, signifie *contribuable* ; il n'est ni esclave ni serf ; il est lui aussi propriétaire de terrains et a, pour métier, le labourage, comme d'autres ont le métier des armes. Chaque terre est affectée à un service d'utilité générale, ce qui se traduit pour son possesseur par des obligations en nature (blé, encens, bois, fer, bœufs) ou personnelles (porteurs, muletiers, fonctionnaires publics ou ecclésiastiques, etc.).

Depuis 1931, deux *Chambres* de Conseil ont été créées pour assister le négus : l'une est composée de conseillers choisis par lui parmi les grands chefs ; l'autre comprend des membres choisis par les chefs de région en exercice.

L'*armée* est « une émanation directe de la nation ». Elle se compose d'un petit noyau de réguliers, peut-être l'effectif d'une ou deux divisions et d'une cohue de guerriers comprenant, en cas de mobilisation, tous les hommes en état de porter les armes, au nombre d'environ un million. Des instructeurs belges et suédois étaient chargés, jusqu'aux récents événements, de l'entraînement des troupes régulières. L'armement est très hétérogène. Il comprenait des fusils de modèles divers, 250 mitrailleuses et quelques pièces d'artillerie, ainsi qu'une demi-douzaine d'avions. Mais il est vraisemblable que cet armement a été grandement amélioré au cours de l'année 1935. Pas ou peu de services d'intendance, mais ceci ne saurait être un handicap pour une armée faite pour son sol, rapide et endurante, et à qui quelques poignées quotidiennes de grains grillés par homme suffisent pendant des mois.

R. OZOUF.

CHANDON. CONTES et RECITS TIRES de CORNEILLE CONTES et RECITS TIRES de RACINE chaq. vol. broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire. 16.50

LOUIS XIV AUX HALLES CENTRALES

Echappé d'un bal masqué, un seigneur à perruque, chapeau à plumes et habit de drap d'or barré d'un cordon bleu, stationnait ce matin au pavillon des fruits et dégustait une banane française. Aux badauds attroupés, il déclara solennement : « Messieurs, c'est un grand service qu'a rendu à notre peuple votre République, que de lui assurer pour quelques liards un fruit aussi sain et aussi savoureux. »

PETITES ANNONCES du " JOURNAL DES INSTITUTEURS "

PERMUTATIONS

Institutrice Moselle, grand centre, permuterait Haut-Rhin ou tous départements région Est. J. I. 793.

Institutrice Seine-Inférieure, permuterait Lot ou limitrophe, Rais. famille. Urgent. J. I. 789.

Instituteur titulaire, Lot-et-Garonne, demande permutant Gironde, proximité Bordeaux. J. I. 799.

Institutrice joli poste Yonne, dem. permutante Seine. Rais. famille. Urgent. J. I. 800.

Instituteur et institutrice beau poste Char.-Inf. permuteraient Gironde, accept. combinaison. Touj. valable. J. I. 801.

Institutrice excellent poste, Mulhouse (H.-R.), désirerait permuter Seine-et-Oise. Raisons famille. Urgent. J. I. 802.

Institutrice Seine-et-Marne cherche permutante Seine-et-Oise ou région sud-ouest. J. I. 803.

Institutrice Côte-d'Or, bon poste, cherche permut. S.-et-O. ou région parisienne. Raison famille. J. I. 804.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Condorcet, Paris.

Mme Flattet, inst. à Hautteville-la Guiscard (Manche) serait reconn. à qui lui enverrait l'hist. des perce-neige de l'imp. Marie-Thérèse.

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 760.

Je donne 5 étiquettes de lait Nestlé contre 1 vign. des séries 31 à 40. Mme Cariou, inst. Esquibien (Finistère).

MARIAGES

Instituteur 23 ans, sensib., aim. corresp. en vue mar. avec coll. 19 à 21 ans, région de B.-Normandie de préfér. Pas sérieux s'abstenir. J. I. 796.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary Paris (XVe).

OFFRES D'EMPLOIS

Travaux de correspondance chez soi. Sérieux. Bon gain. Urgent. Ecrire Leroy B. P., no 13, Noyon (Oise). Timb. rép.

XVIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

VACANCES DE PÂQUES INCOMPARABLES

Du 10 au 19 Avril 1936

UN PRESTIGIEUX VOYAGE — En autocars de luxe (2000 km.)

A TRAVERS l'ESPAGNE du NORD ET LE PORTUGAL

A TRAVERS L'ESPAGNE DU NORD ET LE PORTUGAL
I. — LE PAYS BASQUE ESPAGNOL. LA COTE CANTABRIQUE. LES ASTURIES. LA GALICE

San Sebastian et sa célèbre « concha ». — Les merveilles de la Côte Cantabrique et la pittoresque route en corniche. — Bilbao et Santander ; leurs ports immenses. — Les grottes préhistoriques d'Altamira et leurs peintures rupestres. — Oviédo, capitales des Asturies ; sa richesse monumentale. — Rias de Navia et de Ribadeo. — Santiago de Compostella, « la Mecque de l'Occident », le plus ancien et le plus célèbre pèlerinage d'Europe. — Les Terrasses de la Galice.

II. — LE PORTUGAL. JARDIN DE L'EUROPE. « PAYS DE RÊVE ET DE MERVEILLES »

Porto et la Vallée du Douro. — Vignobles et vins célèbres de Porto. — Coïmbre-la-Blanche, « l'Athènes Portugaise ». — Monastères somptueux de Batalha et d'Alcobaça. — L'extraordinaire végétation du Portugal (forêt de Bussaco, « sylve unique en Europe » ; forêts-maquis des Serras ; bois d'orangers du Tage ; Fougères arborescentes de Monserrate ; jardins féériques d'Estremadure). — Lisbonne, une des plus belles villes d'Europe, et la Mer de Paille. — Excursions aux environs de Lisbonne : Cintra, « glorieux Eden » ; Estoril, « le Monte-Carlo portugais » ; la Riviera portugaise et la Côte du Soleil, etc. — Santarem et Tomar ; monuments historiques célèbres. — La vallée du Tage et la Serra de Gata.

III. — LE PLATEAU DE LA VIEILLE CASTILLE. SES VILLES D'ART INCOMPARABLES

Séjour à Salamanque, « la Petite Rome » ; université et monuments anciens. — Valladolid et Burgos. — Monts Ibériques et plaine de l'Ebre. — Retour au Pays Basque.

Voyage inédit, d'un charme lumineux et féerique, effectué à l'époque qui convient le mieux pour faire valoir les merveilles de la Nature et de l'Art dans leur extrême diversité.

Comme pour les voyages précédents, **confort de tout premier ordre, organisation minutieuse, exposés documentaires** sur place, **excursions bien choisies, visites** et **avantages** spécialement réservés à nos participants par les autorités locales, **conférences, fêtes** avec musique, danses et chants locaux, etc., le tout pour un **prix** introuvable ailleurs.

PROGRAMME DÉTAILLÉ, RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, etc. — Adresser **toute la correspondance** (joindre 1 franc en timbres-poste pour envoi de tous documents), à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, directeur général des **Voyages Universitaires de Documentation,** 34, rue La Fontaine, **Paris** (XVIe). Chèque postal Paris 668-31.

INSCRIPTIONS. — Clôture des inscriptions : 25 mars. On peut se faire inscrire dès maintenant afin de prendre rang : Acompte : 100 francs. Solde avant le 20 mars.

REMARQUE. — Les **Voyages Universitaires de Documentation** n'ont rien de commun avec les voyages en séries, répétés chaque année, dans un but commercial, et dont les billets sont vendus par les agences de voyages ou par les bureaux affiliés (journaux régionaux, magasins, amicales, entreprises de tourisme, représentants divers, etc.). Ils sont dirigés par l'organisateur lui-même et sont offerts, au prix de revient, au personnel enseignant, afin de lui permettre de se documenter sur place et de jouir des beaux spectacles de la nature, à des conditions tout à fait exceptionnelles. Leur succès montre qu'ils répondent à un véritable besoin. Une organisation analogue n'existe d'ailleurs nulle part.

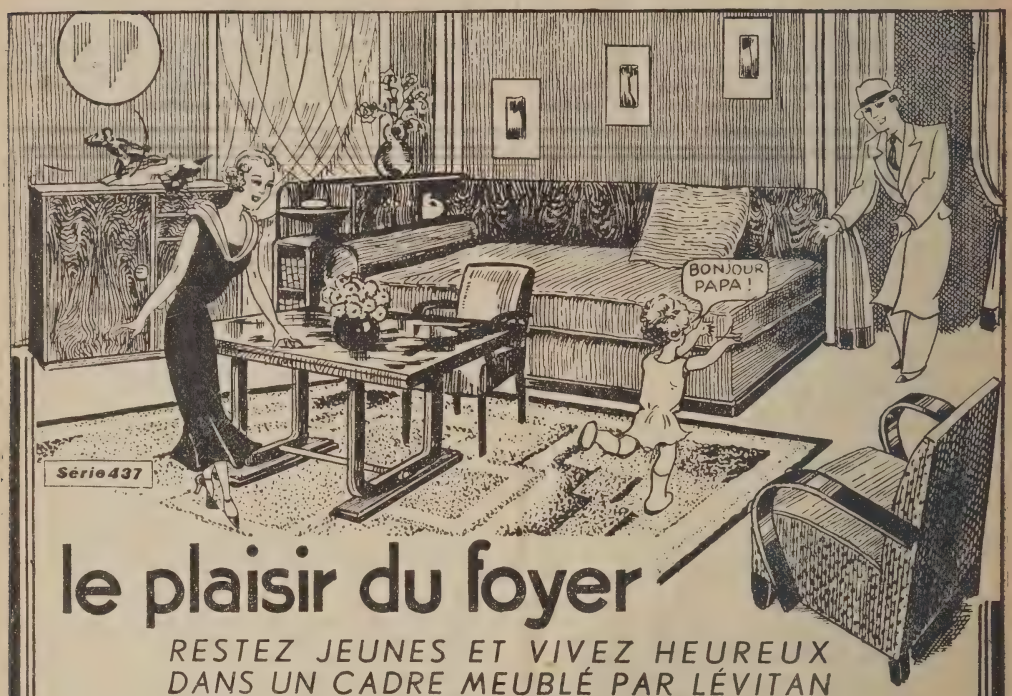

le plaisir du foyer

RESTEZ JEUNES ET VIVEZ HEUREUX DANS UN CADRE MEUBLÉ PAR LÉVITAN

Studio-Cosy N° 437 en ronce de noyer vernie

1 cosy compose d'un meuble de chevet de 80 20, deux portes, niches a livres, un dosseret de fond et un socle - sommier soufflets à cuvette 0, 80 x 1 m. 90 - matelas laine - traversin - oreiller - le tout garni beau reps moderne toutes teintes - le cosy complet en reclame . . . . . **1250 F.**

Meubles de complément :

1 BAHUT N° 59 largeur 130 **1.150 fr.** | **1 FAUTEUIL de repos** "Chelles" **295 fr.**
1 TABLE N° 59 - 100, 55 . . . **400 fr.** | **1 FAUTEUIL bridge** . . . . . **125 fr.**

Série 408 **- CHAMBRE** en ronce de noyer, forme bombée complète . . . . . **1495 F**

Série 409 **- SALLE A MANGER** en ronce de noyer mouvement à doucine, complète, *8 pièces* pour **1995 F**

SÉRIE 438 **- CHÊNE MASSIF**

1re composition
1 grande armoire bombée, largeur 140.
1 lit de milieu cintré, largeur 140.
1 table chevet, dessus marbre.
1 sommier coutil, 42 ressorts.
2 chaises assorties.
Les 6 pièces **en réclame.** **1495 F**

2e composition
1 armoire.
1 lit.
1 table de chevet.
1 sommier coutil, 42 ressorts.
1 matelas laine à bourrelets.
1 traversin, 2 oreillers.
1 couverture laine blanche 220.245.
2 descentes de lit.
2 chaises assorties
Les 13 pièces **en réclame.** **1945 F**

SÉRIE 421 **. CHÊNE MASSIF**

1 buffet largeur 140, hauteur 2 m.
1 table 125/92, 3 allonges.
6 chaises cannées.
1 table servante.
1 glace moderne.
Les 10 pièces **en réclame.** **1675 F.**

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE A PARIS

FACILITÉS DE PAIEMENT

LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES.

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE, 49, Rue de Béthune MARSEILLE, 21. Rue Grignan ROUEN, 19, Rue de Crosne S.130b

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LEVITAN, 63, boul. Magenta, Paris pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

MERLUSSE

Par MARCEL PAGNOL

D'ORDINAIRE, la cinquième étude était réservé aux élèves des petites classes. Chaque jour, de cinq à sept, on pouvait voir quarante pensionnaires, tous pareils dans leurs blouses noires, élaborer en silence les devoirs du lendemain.

Mais ce soir-là était le 24 décembre. Dès quatre heures, un grand nombre de pensionnaires étaient partis avec les externes et, dans cette longue salle, monsieur le censeur avait entassé les retardataires : ceux dont les « correspondants » n'étaient pas venus, ceux qui partaient par les trains de la soirée et ceux qui ne partaient pas.

Sur les tout derniers bancs étaient les « grands », qui poussent le mépris des lois jusqu'à fumer des cigarettes dans les cabinets. Parmi eux, Galubert, capitaine de l'équipe de football et cancre notoire, dressait son large buste. Auprès de lui était Catusse, mince et rose, sous une grande chevelure frisée à laquelle il consacrait toutes les classes de mathématiques, par le moyen d'un peigne et d'un miroir de poche ; puis, Godard, qui dilapidait en chocolats pralinés l'argent qu'un père intrépide gagnait à Rufisque, pays des cacahuètes légères... Et Agassin, et Pic, et Ledru, et quelques autres encore qui se distinguaient par l'élégance de leur tenue ; ils étaient en vestons, et méprisaient l'uniforme : il les eût empêchés de passer pour des « étudiants » le dimanche, lorsqu'ils abordaient sur la promenade les couturières sentimentales...

Les autres, pour la plupart, portaient l'uniforme de drap bleu sombre à gros boutons dorés, et leurs mains, sous la table, tourmentaient la casquette brodée d'or, et dont la visière vernie avait été, suivant l'usage, soigneusement brisée au milieu.

Nul ne travaillait ; les devoirs et les leçons paraissaient des choses lointaines et inexplicables. Dans le rêve des potaches, qui flottait sous le sifflotement des becs de gaz, se précisait le profil des cousines, le visage amical des sœurs, le sourire toujours nouveau des mères. Un grand désir de vin cuit, de nougats et de papillotes dilatait ces narines accoutumées à l'odeur fade du réfectoire... Non, cette étude n'était pas une étude ordinaire que leurs yeux ne voyaient pas... Point de rires, point de chuchotements. Nul n'osait lever la tête, car là-haut, dans la chaire sombre, était assis Merlusse.

Merlusse, c'était un colosse borgne et velu, qui se parait du titre de répétiteur. Comment s'appelait-il ? Nul n'en savait rien. On l'avait baptisé Merlusse, simplement parce qu'il sentait la morue.

On l'avait toujours vu dans une ample redingote dont le noir tournait au vert.

Le long du ruban de son antique feutre courait une grecque dessinée par la sueur sur la poussière. Il portait en hiver un cache-nez râpé ; et quand il le quittait, en étude, pour le suspendre au porte-manteau, on voyait sur son cou la trace noirâtre du col en celluloïd.

Il régnait d'ordinaire sur la première étude, celle des rhétoriciens et des philosophes. Il y affirmait une autorité tyrannique ; on exécutait avec une célébrité silencieuse les ordres qu'il murmurait dans sa barbe ; Merlusse avait coutume de parler à voix très basse, dans un chuchotement gras et froid, en clignant son œil unique, qui avait de la méchanceté pour deux.

Il punissait rarement : mais sa haute taille, son chuchotement — qui faisait place parfois à une voix de tonnerre — et la flamme sardonique de son œil en faisaient un objet de crainte pour ceux qui le connaissaient ; quant aux autres, les tout-petits, ceux qui voyaient passer de loin dans les couloirs sa haute stature, il leur faisait l'effet d'un croquemitaine sans pitié.

Ce soir-là, comme je l'ai dit, il surveillait l'étude des retardataires. Les poings aux tempes, il lisait un roman. On ne voyait de lui qu'une chevelure hirsute pareille à un nid de pie.

De part et d'autre, comme deux masses brunes, ses poings énormes et velus au bout de ses avant-bras appuyés à la chaire — et sur son poitrail s'étalait sa barbe inextricable et horriblement noire...

Soudain, la porte s'ouvrit, à un mètre du sol parut la trogne violette du concierge. D'une voix usée chez les mastroquets, mais qui parut à beaucoup une délicieuse musique, il dit :

— Train de cinq heures dix !

Des livres, sans bruit, se fermèrent. Une grande partie des élèves se leva et, sur la pointe des pieds, se dirigea vers la porte. Un à un, ils sortirent — et dès qu'ils franchissaient le seuil, une gaieté splendide les agitait dans le vieux couloir glacé. Le dernier referma la porte sans bruit comme celle de la chambre d'un malade.

Merlusse n'avait pas remué. Cinq minutes se passèrent. La porte se rouvrit, le concierge reparut. Il appela :

— Lechâtre ! Durou ! Barbet ! Dumoulin !...

Les élus sortirent, gonflés d'une joie retenue ; puis, au bout d'un quart d'heure, la porte s'ouvrit de nouveau.

— Train de six heures !

Presque tous se levèrent... et, dans l'étude agrandie, ils ne sont plus que six.

Ils sont cinq en blouses noires... mais si petits, qu'il faut vraiment qu'il n'y ait personne pour qu'on s'aperçoive de leur présence... Le sixième, qui n'a pas douze ans, est en uniforme, et il a un crêpe au bras.

Il s'appelle Villepontoux, il est en sixième, où il va très certainement obtenir cette année des prix nombreux. Son père, capitaine au long cours, est mort en Chine, l'année dernière ; sa mère, il y a trois mois, s'est remariée et, sur le conseil de son parâtre, on l'a mis pensionnaire à la rentrée d'octobre. Pendant le trimestre, sa mère, qui habite près du lycée, est venue le voir trois fois ; à sa dernière visite, elle lui a promis qu'on viendrait le chercher pour les vacances de Noël. C'est pourquoi il a préparé longtemps à l'avance le billet de sortie, le papier jaune qu'il faudra montrer au concierge. Ce matin, il a mis son uniforme neuf ; les pantalons de drap lui grattent les mollets ; le col, dont il n'a point l'habitude, l'étrangle à demi... Il attend, avec une inquiétude grandissante, l'adorable grognement du concierge qui doit l'appeler...

Il a sous les yeux un atlas de géographie, ouvert au hasard, il ne cherche pas des notions exactes sur la configuration du globe terrestre. Le vert de l'Autriche évoque en lui des nougats aux pistaches, et le rose tendre de la Belgique lui rappelle invinciblement le rahat-loukoum que son père rapportait d'Algérie dans de petites boîtes de carton...

Un pas résonne dans le couloir. Il est prêt à se lever. Le pas se rapproche, puis s'éloigne... et Villepontoux attend, dévoré d'impatience, sous le sifflotement hostile des becs de gaz...

Devant lui sont deux petits Annamites. Ils ont des noms pleins de traits d'union.

L'un d'eux — sept ans — a un grand cache-nez vert noué dans le dos. Il est si petit que les deux pans de laine verte le cachent entièrement. On ne voit que son crâne jaune, aux oreilles décollées, sur un cou grêle d'oiseau mal nourri.

Il lit, attentivement, un livre de mathématiques et claque des dents...

Là-bas, au fond de l'étude, tout seul parmi les bancs déserts, est assis Makombo, le Sénégalais. Il a dix ans. Ses yeux sont intelligents et doux. La langue dehors, il écrit.... Enfin, au premier banc, en face du tableau noir, est assis le petit Perret.

Le petit Perret a six ans. Il est dans la classe enfantine, en onzième, et depuis le mois d'octobre, il est pensionnaire.

Au début, il passait son temps à pleurer dans les coins ; tout l'effrayait. Puis il s'est habitué à la vie du lycée ; la maîtresse a été bonne pour lui ; les surveil-

lants lui parlent doucement... Il joue volontiers dans les récréations. Il travaille bien en classe. Il comprend très vite, et il discute sur tout, comme une grande personne...

L'autre jour, en classe, la maîtresse a lu une drôle de poésie qui prêtait à une mère de miraculeux dévouements.

Franchement, ça l'a bien étonné ; il sait très bien ce que c'est qu'une mère ; c'est une femme belle comme une peinture, qui sent bon et qui vient vous voir au parloir. Elle vous donne des pièces de cinq francs ; il y a toujours un Monsieur qui l'accompagne ; ce Monsieur n'est jamais le même, mais il est toujours vieux et gentil. Et le petit réfléchit, le menton sur la table qui est trop haute pour lui.

Derrière lui, enfin, est assis Garcia, l'Espagnol, qui n'a plus ni père ni mère.

(A suivre.) MARCEL PAGNOL.

UNE MISE AU POINT
LE CINÉMA ÉDUCATEUR

SOUS la rubrique *Le Cinéma scolaire*, le *Journal des Instituteurs* publie d'intéressants articles documentaires concernant les appareils de projection animée.

Sur cette question, qui préoccupe à juste titre un grand nombre d'éducateurs, et tout particulièrement ceux qui participent au fonctionnement des œuvres postscolaires, je voudrais apporter une précision sur les récentes dispositions prises par le ministre de l'Éducation nationale.

Permettez-moi de rectifier une affirmation contenue dans votre numéro du 4 janvier, où votre estimable collaborateur, M. Charles Charlot, invoquant l'opinion de la Ligue de l'Enseignement et de sa section U. F. O. C. E. L. (Union française des Offices du Cinéma éducateur laïque), déclare : « Le temps est proche où les coûteux appareils de 35 millimètres muets, dès maintenant périmés, *et que les ministères continuent néanmoins à subventionner exclusivement*, seront condamnés à rouiller dans la poussière des placards. »

Il n'est plus exact maintenant que les ministères subventionnent exclusivement le 35 muet. Le ministère de l'Éducation nationale a pris, en effet, le 8 octobre 1935, la décision de subventionner l'acquisition des appareils muets *et des appareils sonores des deux formats standard 35 millimètres et 16 millimètres.*

Puisque le *Journal des Instituteurs* veut bien faire état de l'autorité de la Ligue de l'Enseignement en cette matière, j'ai le plaisir de rappeler que l'U. F. O. C. E. L. a pris depuis longtemps position en faveur de l'adoption officielle d'un format moyen, bien adapté aux besoins des écoles et des œuvres postscolaires.

De l'avis unanime, l'immense champ d'action qui est ouvert par le cinéma à nos œuvres d'éducation nécessite un type d'appareils de format intermédiaire, c'est-à-dire assez puissant pour une salle postscolaire de moyenne grandeur et capable d'une sonorisation satisfaisante, et d'autre part moins encombrant et moins coûteux que le 35 qui convient aux grandes exploitations.

Après une longue série d'études, de démarches et d'enquêtes concluantes, la Ligue de l'Enseignement a eu la satisfaction de faire prévaloir ce point de vue, qui a été adopté par le ministère de l'Éducation nationale.

Les subventions sont désormais réservées aux appareils (muets ou sonores) des deux seuls formats standard mentionnés dans la décision ministérielle, à savoir le 35 millimètres et le 16 millimètres, dont les types doivent être préalablement agréés par une Commission centrale.

De récentes instructions déterminent la composition de cette commission qui comprend, aux côtés des représentants du ministère et de membres des trois ordres d'enseignement, deux représentants de la Ligue de l'Enseignement.

Les mêmes instructions précisent que la liste des appareils de 35 et de 16 qui seront agréés par la Commission, et par conséquent subventionnables, sera publiée et mise à jour au fur et à mesure des décisions.

D'autre part, le Musée Pédagogique et les Offices du Cinéma éducateur se préoccupent activement de constituer des collections de films didactiques, éducatifs et récréatifs, dans le format standard 16 millimètres afin de satisfaire, dans un proche avenir, à tous les besoins des membres de l'enseignement des œuvres postscolaires.

Bien entendu, le Musée Pédagogique et les Offices continueront à entretenir et à compléter leurs anciennes collections de 35 millimètres, car pendant longtemps encore il y aura des appareils de ce type en usage.

Mais le progrès est en marche, et, pour une fois, on peut se féliciter de voir le ministère de l'Éducation nationale marquer la voie en subventionnant l'achat des appareils sonores au même titre que les muets, et en agréant le format 16 comme standard officiel pour l'instruction publique.

Les éducateurs et les œuvres scolaires ont donc intérêt à s'orienter désormais vers l'acquisition des appareils sonores agréés, de 35 millimètres s'ils ont de larges possibilités, ou de 16 millimètres dans le cas contraire (c'est malheureusement le cas le plus fréquent !). Ils bénéficieront ainsi des subventions du ministère et des collections de films du Musée Pédagogique et des Offices du Cinéma éducateur.

J. SOLEIL,
Secrétaire-trésorier de l'U. F. O. C. E. L.

LES ŒUVRES SOCIALES
PRÉVENTORIUMS ET SANATORIUMS [1]

CREUSE.

Sainte-Feyre: Sanatorium Alfred Leune. Pers. laïque. Femmes tuberculeuses pulmonaires, membres de l'Enseignement public ou parents proches. 21 et 31 fr. par jour.

DORDOGNE.

Domme: Préventorium Giverzac-Bellevue. Pers. laïque. Jeunes gens à partir de 12 ans. 450 à 550 fr. par. mois.

Lanmary, par Antonne : Préventorium. Pers. laïque. Enfants chétifs de 4 à 13 ans. 12 fr. par jour.

Saint-Privat-des-Prés: Sanat. de la Meynardie. Pers. laïque. Femmes tub. pulm. de 15 à 50 ans. 25 r. par jour.

DOUBS.

Besançon: Sanat. des Tilleroyes. Pers. religieux. Tub. pulmonaires deux sexes de 15 à 50 ans. 32 fr. par jour.

Les Salins de Brégille, par Besançon. Pers. religieux. Enfants chétifs de 6 à 14 ans. 13 à 30 fr. par jour.

Palente, près Besançon : *Préventorium chemin de Brûlefoin.* Pers. laïque. Enfants 5 à 13 ans. 13 à 30 fr. p. j.

Rougemont: Maison des Enfants. Pers. religieux. Garçons de 6 à 13 ans. 13 p. j.

DROME.

Dieulefit (500 m.) : *Préventorium de Beauvallon.* Pers. laïque. Enfants deux sexes, de 3 à 12 ans. 750 p. mois.

EURE.

Arnières: Sanat. Pers. laïque. Femmes tub. pulm. 30 fr. p. j.

Beaumesnil: Préventorium. Direction catholique Jeunes filles de 15 à 30 ans. 9 à 17 fr. p. j.

Caumont: La vie au grand air pour l'Enfance malheureuse. Enfants débiles de 3 à 13 ans. 12 fr. p. j.

Saint-Georges-Motel: Prévent. Fondation Consuelo Balsan. Pers. laïque. Enfants débiles 1 à 4 ans. 12 fr. p. j.

EURE-ET-LOIR.

Dreux : Clinique Laennec. Pers. religieux. Femmes tuberculeuses pulmonaires. 30 à 45 fr. p. j.

Préventorium de Dreux les Bas-Buisson. Pers. laïque. Enfants deux sexes, de 6 à 12 ans. 12 fr. p. j.

Illiers: Préventorium des Enfants-Heureux. Pers. laïque. Enfants à partir de cinq ans. 12 fr. p. j.

Manou: Préventorium. Pers. laïque. Enfants à partir de 6 ans en danger de contamination dans leur famille. 10 fr. p. j. S'adresser 33 *bis*, rue Manin, Paris (XIXe).

FINISTÈRE.

Le Huelgoat: Sanatorium de la Garenne. Pers. laïque. Tuberculeux deux sexes. 50 fr. p. j.

Morlaix: Préventorium et sanatorium du Porsmeur. Pers. religieux. Femmes et fillettes à partir de 5 ans. 12 à 30 fr. p. j.

Ploaré: Ker Bugalé. Pers. laïque. Enfants chétifs deux sexes, de 3 à 12 ans. 15 fr. p. j.

Plouévez-Porzay: Association Championnet. Pers. laïque. Enfants et jeunes gens 6 à 18 ans. 12 à 18 fr. p. j.

(1) Suite de la liste parue dans le numéro 16 du *Journal des Instituteurs*, page 248.

Plougouven: Sanatorium pour tuberculeux deux sexes, à partir de 6 ans. 23, 28 et 32 fr. p. j.

Riec-sur-Belon: Préventorium de Kerustum. Pers. laïque. Fillettes de 4 à 18 ans. 11 fr. p. j.

Roscoff: Sanatorium marin. Pers. religieux. Pour adultes et enfants à partir de 3 ans. 12 à 30 fr. p. j.

Aérium marin Ker Isa. Pers. laïque. Enfants des deux sexes de 3 à 13 ans. 10 à 12 fr. p. j.

Villa Kerléna. Clinique du Dr Lefranc, avenue Victor-Hugo. Pers. religieux. Adultes et enfants deux sexes à partir de 3 ans, tub. osseux ou ganglionnaires. 25 et 35 fr. p. j.

Préventorium maritime de Laber. Pers. religieux. fillettes. 12 fr. 50 p. j.

GARD.

Nîmes: Hop. Sanatorium, 1 rue de Bouillargues. Pers. laïque. Tub. pulm. deux sexes, de 15 à 50 ans. 32 fr. p. j.

Sanat. du Mont-Duplan. Pers. laïque. Tub. pulm. deux sexes de 13 à 60 ans. 45 et 60 fr. p. j.

Préventorium de Montaury. Pers. laïque. Enfants chétifs, deux sexes, de 3 à 12 ans.

Chusclan: Préventorium Saint-Émétéry. Pers. religieux. Fillettes et jeunes filles, de 5 à 25 ans. 15 fr. p. j.

Le Grau du Roi: Sanatorium hélio-marin. Pers. laïque. Tub. osseuse, deux sexes, à partir de 5 ans. 27 à 30 fr. p. j.

Le Vigan (500 m.) : *Préventorium de Paillerois.* Pers. laïque. Enfants chétifs à partir de 3 ans. 18 fr. p. j.

GARONNE (HAUTE-).

Aspet: Maison-Préventorium des pupilles de la Nation. Pers. laïque. Enfants chétifs de 7 à 16 ans. 10 fr. p. j.

GERS.

Montferrand-Saves: Établissement de Montferrand. Pers. laïque. Jeunes filles de 13 à 25 ans. 15 fr. p. j.

Saint-Clar: Préventorium. Pers. laïque. Enfants deux sexes.

GIRONDE.

Bordeaux-Le Bouscat: Hôpital des enfants. Pers. religieux. Enfants deux sexes de 2 à 15 ans. 12 fr. p. j.

Andernos-les-Bains: Préventorium. Pers. religieux. Jeunes filles à partir de 5 ans, atteintes d'affections osseuses. 15 fr. p. j.

Auriac: Ecole de plein air. Pers. laïque. Enfants chétifs, deux sexes, d'âge scolaire. 8 fr. p. j.

Arcachon: Aérium Saint-Joseph. Pers. religieux. Jeunes filles à partir de 4 ans, coxalgie, etc. 22 à 36 fr. p. j.

Préventorium Saint-François-de-Paule. Pers. religieux. Jeunes filles et fillettes de 4 à 25 ans, ganglionnaires ou pré-tuberculeuses.

Arcachon-le-Moulleau: Sanat.-prév. maritime Armangaud. Pers. religieux. Enfants à partir de 4 ans. 12 fr. p. j.

Sanatorium-prév. du Moulleau. Pers. laïque. Enfants deux sexes, à partir de 3 ans.

Villa Notre-Dame. Pers. laïque. Enfants deux sexes, à partir de 5 ans, anémiés ou tub. osseux. 15 à 30 fr. p. j.

Arès: Aérium de la Fondation Wallerstein. Pers. laïque. Enfants des deux sexes à partir de 4 ans, anémiés ou atteints d'affections osseuses sans suppuration. 11 fr. p. j.

Barsac: Prévent. Saint-Joseph. Pers. religieux. Fillettes chétives de 5 à 18 ans. 8 à 10 fr. p. j.

Cantenac: Le nid médocain. Pers. laïque. Enfants deux sexes de 1 à 6 ans, en danger de contagion. 12 fr. p. j.

Cassy-Lauton: Maison de cure hélio-marine, au domaine de Bel-Air. Pers. laïque. Adultes et enfants débiles tuberculeux osseux, etc... 500 à 1 000 fr. p. mois.

Gradignan: Solarium-prévent. Pers. laïque. Enfants deux sexes à partir de 3 ans. 12 fr. p. j.

Lacanau: Station climatique de Montchic. Pers. laïque. Enfants deux sexes à partir de 3 ans. 11 fr. p. j.

Lège: Sanat. de la Pignada. Pers. laïque. Femmes de 15 à 40 ans, tub. pulm. ou péritonéales. 25 fr. p. j.

Lesparre: Prév. Sainte-Thérèse de Lisieux. Pers. religieux. Fillettes chétives de 4 à 16 ans. 10 fr. p. j.

Le Tenet: Ecole permanente de plein air. Pers. laïque. Enfants deux sexes de 6 à 13 ans. 8 fr. p. j.

Martillac: Prév. « La Solitude ». Pers. laïque. Fillettes chétives à partir de 4 ans. 10 fr. p. j.

Pessac: Prév. de Fontandin. Pers. religieux. Garçons chétifs de 4 à 13 ans. 12 à 15 fr. p. j.

Sanat. Haut-Lévêque. Pers. laïque. Tub. pulm. deux sexes à tout âge.

Taussat-les-Bains: Aérium Stella-Maria. Pers. religieux. Enfants chétifs à partir de 4 ans 15 fr. p. j.

HÉRAULT.

Montpellier: Climatorium de Grammont, route de Manguis. Pers. religieux. Enfants chétifs, deux sexes, à partir de 5 ans. 11 fr. p. j.

Sanat. Bellevue et Bon Accueil. Pers. laïque. Tub. pulm. deux sexes à partir de 5 ans, tuberculeux osseux ou ganglionnaires. 27 fr. p. j.

Palavas: Institut marin Saint-Pierre. Pers. religieux. Enfants deux sexes à partir de 5 ans, tuberculeux osseux, ganglionnaires ou péritonéaux. 15 fr. p. j.

Établissement de cure hélio-marine. Pers. laïque. Enfants de 4 à 16 ans. 15 fr. p. j.

Sète: Prév. des « Enfants à la mer » à la Corniche. Pers. religieux. Pour enfants deux sexes, d'âge scolaire. 10 à 12 fr. p. j.

(A suivre.)

T. BLAVIER.

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Dans mon école mixte à tous cours, dois-je et puis-je faire des leçons communes d'éducation physique? (*M. Fab..., à Saint-Chaf..., Basses-Alpes.*)

→ *Il est impossible de faire autrement* : la leçon de gymnastique se fait dans la cour, ou sous le préau en cas de mauvais temps ; si vous faisiez des leçons spéciales pour chaque division, qui donc surveillerait les divisions restant en classe ? Pour éviter les déplacements et sorties supplémentaires qui vous feraient perdre du temps, faites la leçon de gymnastique immédiatement avant ou après la récréation.

Formez des groupes où les élèves seront répartis non par âge ou cours, mais selon *leur vigueur et leurs forces.* Les exercices seront communs, mais les élèves les plus petits ou les plus faibles n'exécuteront que les mouvements à leur portée : pour cela, ayez une progression bien établie et faites beaucoup de « jeux ». Et *pour les filles, évitez certains exercices* (la brouette, par exemple), même si elles ont la bonne habitude de porter des culottes.

***

2. J'exerce dans une école de hameau, et je n'ai pas de cartes murales géographiques. Quelles cartes demanderai-je au Conseil municipal ? (*Mlle Mou..., à B... de R..., Dordogne.*)

→ Soyez modeste : souvent les communes rurales ont beaucoup d'écoles à entretenir avec un budget toujours trop pauvre. Demandez *seulement quatre cartes* : une carte régionale physique et politique (ou la carte du département), — une France physique (muette au verso), — une Europe physique (recto) et politique (verso), — une planisphère (avec les colonies françaises) : cela vous suffira amplement et ne coûtera guère qu'une centaine de francs.

Les cartes « Cosmos » (Nathan) pourraient vous donner satisfaction ; demandez le catalogue n° 20.

***

3. Que pensez-vous de l'usage des bons points ? (*Mme de Bard..., à Larg..., Hautes-Pyrénées.*)

→ *Je ne saurais le proscrire, à condition qu'il n'y ait pas abus* qui en diminuerait le prix. Que les bons points ne correspondent qu'à des efforts vraiment méritoires : leçons parfaitement sues, devoirs très bien faits, tenue exemplaire du cahier, attention silencieuse observée en classe... *Et comptez-les,* comme les notes de leçons, de devoirs, de compositions, *pour les classements* mensuels et annuels.

AU C. P. ET AU C. E., donnez des *cartons coloriés ou illustrés* : demandez ces images aux pharmaciens ou épiciers (phoscao, phosphatine, blédine, chocolat Menier...). Mais AU C. M. ET AU C. S., contentez-vous de faire tenir, par le meilleur élève de chaque division, un *carnet spécial* ; et ne craignez pas les fraudes : le comptable sera surveillé.

***

4. Je viens d'être chargé de la *classe du C. E. P. E.* Quels livres me conseillez-vous de donner à mes élèves? (*M. P... à Fl..., Hérault.*)

→ Je considère comme *indispensable* : *un dictionnaire* (un Larousse, par exemple) ; — comme *essentiels* : *un livre d'histoire,* surtout pour les lectures et les illustrations documentaires (MARTIN ET LEGRAND OU BERNARD ET REDON, par exemple, chez Nathan), — *un livre-atlas de géographie,* pour les cartes et surtout les gravures), — et *un ou deux livres de lecture et français* : un livre de lecture courante (comme les *Lisons* de BAUDRILLARD ET KUHN, chez Nathan) et un livre de lecture expliquée (les SOUCHÉ, chez Nathan, sont les meilleurs : il y a un livre de lecture et un livre de grammaire en concordance pour la classe du C. E. P. E., tous deux avec un excellent livre du maître) ; — comme *facultatifs* les autres livres : *un livre de sciences* (utile surtout pour les gravures), — *un livre de calcul* (commode pour les énoncés de problèmes, exercices supplémentaires à faire en étude ou à la maison).

Demandez à la librairie Nathan ses catalogues et ses spécimens à prix réduits.

***

5. Comment fabriquer une table à expériences? (*M. Aus..., à Serv..., Loir-et-Cher.*)

→ A cause de la pente de la tablette, *les tables d'école* ne sont pas commodes pour faire les expériences de sciences. Pour y remédier, fabriquez *deux longs coins* de dimensions correspondantes à la pente ; puis déclouez proprement la tablette, introduisez les deux coins et reclouez solidement : vous aurez une table horizontale.

Autre moyen : *adaptez à votre bureau-pupitre une planche mobile,* rabattante après usage, soutenue pendant l'usage par des tirettes, des équerres à charnières ou une tringle de fer en V avec crochet.

JEAN DUMÉTIER.

POUR LIRE EN CLASSE

En dormant.

La Dominiquette habite une pauvre maison dans un village de montagne. Dominiquette est un singulier nom, mais c'est l'usage de l'endroit de mettre au féminin, pour la femme, le nom du mari : or le mari de Dominiquette s'appelle Dominique.

C'est un couple honnête et laborieux, mais la misère est souvent à leur porte, quoi qu'ils fassent, car Dominique, qui est ouvrier terrassier, ne trouve pas toujours de travail, dans le pays de loups qui est le sien. De temps en temps, il se laisse embaucher au loin ; ce n'est qu'une absence momentanée, l'affaire de quelques semaines, de quelques mois tout au plus ; ensuite, il reverra son gîte.

Cet espoir le soutient ; mais la pauvre Dominiquette, qui reste derrière lui à garder le foyer sans feu et la huche vide, est alors bien à plaindre. Elle ne peut pourtant pas quitter son petit Miquet, qui n'a que trois ans à peine.

Miquet est encore un diminutif de Dominique. Jamais vous n'avez vu de bambin plus drôle et plus gentil. Bien qu'il soit tout rond, une pelote de graisse, il marche à merveille, sautillant, comme un agneau blanc, derrière sa mère.

Si petite que soit la chaumière qu'habitent les Dominique, elle ne leur appartient pas, et le propriétaire exige que le loyer soit payé avec exactitude. Du reste, bien que dur, cet homme estime ses locataires, il apprécie leur propreté et le soin qu'ils prennent d'un petit jardin où poussent les légumes que Dominiquette va vendre, pendant la saison, à la ville d'eaux voisine, où les étrangers affluent deux ou trois mois de suite. Elle vend aussi les œufs de ses deux poules et c'est Miquet qui va les chercher au poulailler. Il les apporte avec tant de précautions qu'il n'en a jamais cassé un seul !

Un matin, Dominiquette s'est éveillée le cœur serré. Elle n'a pas pu payer le terme échu du loyer, le précédent était déjà en retard, et le propriétaire menace de la chasser si elle ne s'acquitte pas tout de suite. Hélas ! un orage a ravagé le jardin, une fouine a mangé la meilleure pondeuse et Dominiquette n'a pas même de quoi acheter du pain. Son mari revient dans quinze jours et rapportera un peu d'argent, mais, jusque-là, comment faire ? Le propriétaire ne veut plus attendre.

Elle s'est levée de grand matin, puis elle a habillé Miquet et lui a donné la dernière croûte de pain, qu'il trempe sagement dans un verre d'eau. Elle s'est décidée, quoique bien timide, à faire une démarche auprès de la maîtresse de l'Hôtel des Bains, qu'elle suppliera de lui avancer une petite somme jusqu'au retour de son mari. Peut-être, en route, trouvera-t-elle des fraises, qu'elle vendra par la même occasion.

Avant de partir, Dominiquette tire de la huche un reste de farine et un peu de lait, dont elle fait une bouillie qu'elle verse ensuite dans une assiette.

— Tiens, Miquet, c'est pour toi, mais tu ne la mangeras qu'au coup de midi.

Miquet indique d'un signe de tête qu'il a compris et, voyant pleurer sa mère, il passe une petite main caline sur son visage en disant :

— Allons, ne pleure pas, sois gentille !

Ce sont les paroles dont sa maman se sert pour le calmer quand il crie.

— Je te conduirai jusqu'au grand arbre en allant porter son déjeuner à la poule, ajoute Miquet, qui a mis en réserve les moindres miettes de son pain.

Sa maman y ajoute tout ce qui reste dans la huche, et ils s'en vont côte à côte. Arrivée au pied de l'arbre, Dominiquette embrasse son fils :

— Allons, au revoir, lui dit-elle, ne t'enfonce pas dans la forêt, sois sage.

Le petit suit des yeux sa mère, jusqu'à ce qu'elle ait disparu sous la haute voûte des chênes, puis il donne les miettes à son amie la poule, cueille de jolies herbes, ramasse des feuilles, regarde travailler les fourmis, et les oiseaux sauter de branche en branche. Enfin, son estomac creux lui rappelle à bouillie que sa mère a laissée au logis.

« Bien sûr, se dit-il, midi a dû sonner, j'ai trop faim ! »

Et il trottine vers le village.

— N'est-ce pas, dit-il en passant à une voisine, il est plus de midi ?

— Il est onze heures à peine, répond la bonne femme.

Impossible de manger la bouillie, maman a dit d'attendre le coup de midi ! Une idée vient à Miquet. S'il emportait son déjeuner sous le grand chêne ? En marchant, le temps lui paraîtrait moins long. La bouillie n'est plus chaude, mais l'assiette est toute pleine, et Miquet n'en voudrait rien répandre. Le voilà qui se met à marcher avec lenteur, les yeux fixés sur son précieux fardeau, et en se répétant à lui-même.

— Doucement, Miquet, doucement !... comme il l'a entendu dire à sa mère.

Cependant, jamais de ce train il n'atteindrait l'arbre, si la voisine, qui est obligeante, ne quittait sa quenouille pour porter la bouillie jusque-là.

Miquet la remercie et s'installe commodément sur la mousse. Qu'on est bien assis et que cette bouillie est délicieuse !

Il répète plusieurs fois, tout en mangeant et en se léchant les lèvres :

— C'est bon ! Ah ! que c'est bon !

Tout est tranquille autour de lui, si tranquille que les oiseaux s'approchent pour le regarder de près. Il fait de plus en plus chaud, les feuilles sont immobiles, aucun souffle ne les fait palpiter. Son double voyage de l'arbre à la maison a fatigué Miquet, il bâille à chaque instant, l'assiette glisse sans qu'il s'en aperçoive, la cuiller échappe à sa petite main, son bras retombe inerte avec elle.

C'en est fait : Miquet dort.

Il dort si profondément que deux personnes s'approchent sans qu'il s'en aperçoive, deux promeneurs élégants, en vacances à l'Hôtel des Bains.

— Oh ! le joli enfant ! dit la jeune femme, toute blonde et ravissante dans sa robe bleue.

— Mais comme il a l'air pauvre, ajoute le mari. Regarde ses vêtements usés et le reste de sa bouillie?

— Si nous lui donnions quelque chose, reprend la jeune femme.

Et, s'agenouillant, elle dépose un baiser sur le front du dormeur, en même temps qu'un objet brillant dans sa petite main.

Miquet ouvre de grands yeux, entrevoit vaguement une figure céleste et sourit, puis la tête frisée retombe sur la mousse, le petit poing se referme, Miquet se rendort...

Cependant, la pauvre Dominiquette avait passé une pénible journée. A grand'peine, elle avait rempli trois petits pots de fraises dans la forêt ; malheureusement, elle voulut monter à l'hôtel par le chemin le plus court, très raboteux et, trébuchant contre une pierre, elle tomba tout de son long, en écrasant les fraises dans sa chute. Elle continua pourtant de monter, mais ce fut pour trouver la maîtresse de l'hôtel fort affairée, car une multitude de voyageurs venaient d'arriver. Le temps lui manquait pour écouter le récit de Dominiquette et elle lui donna simplement une galette pour Miquet.

La pauvre mère était bien préoccupée en regagnant sa demeure ; elle avait beau chercher quelque moyen de se tirer d'affaire, elle n'en trouvait pas.

La vue de Miquet, endormi sous son arbre, la réconforta un peu. A l'approche de sa mère, le bambin s'éveilla, l'embrassa en riant, et ouvrit la main :

— Tiens, dit-il, voilà pour toi, prends vite.

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle, une pièce d'or, une pièce de quarante francs ! Où l'as-tu trouvée ? Il faut aller vite la rendre...

— Je ne l'ai pas trouvée, on me l'a donnée.

— Qui donc ?

— Un ange ! répondit Miquet avec conviction, un ange habillé en bleu, avec des cheveux d'or.

Dominiquette n'eut pas de peine à deviner la vérité. Réconfortée, elle rentra gaiement chez elle, Miquet serrant sa galette et sa maman la pièce d'or.

D'après TH. BENTZON, *Contes de tous les pays*.
(J. Hetzel et Cie, éditeurs.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

NOTES ÉCONOMIQUES
LE BUDGET DE 1936

Les recettes.

NOUS avons montré que le budget de 1936 représentait un effort de déflation des dépenses publiques sans précédent. Tandis que la réduction des crédits n'atteignait en 1935 que 4,6 p. 100 par rapport au budget de 1934, la réduction est cette fois de 15,7 p. 100 par rapport au budget de 1935. Je sais qu'il y a un tableau A *bis* dans lequel se retrouvent sous la rubrique « Fonds d'armement, d'outillage et d'avance sur travaux », un certain nombre de chapitres qui ont disparu du budget ordinaire (tableau A) et qu'en bonne logique, pour faire une équitable comparaison, il faudrait opérer une ventilation délicate. Mais les 6 265 097 850 fr. du tableau A *bis* constituent, pour la plus grosse part, des dépenses vraiment nouvelles, sans correspondance dans le budget de 1936, et applicables à la défense nationale. Si donc le taux de 15,7 p. 100 est une limite, il n'en demeure pas moins exact de parler d'un très vigoureux effort de déflation des dépenses « ordinaires ».

LES recettes, dénommées « Voies et moyens », sont évaluées, à l'article 37 de la loi de finances, à 40 449 887 066 francs, ce qui représente une diminution de 6 542 081 671 fr., soit 13,9 p. 100, alors qu'en 1935 le taux de la réduction prévu n'atteignait que 2,6 p. 100. Le souci de tenir compte de la persistance de la crise est évident. Malgré leur optimisme affiché, nos dirigeants ont prudemment réglé les recettes escomptées sur les rentrées réelles de 1935. Du point de vue pratique, c'est la sagesse même. Du point de vue de l'effet psychologique à produire sur le public, c'est une erreur. Que de gens ont raisonné comme suit : « Pour nous inspirer confiance, les ministres devaient d'abord croire eux-mêmes en l'efficacité de leurs méthodes et de leur action et tabler sur une reprise de l'activité économique en 1936. Leur évaluation des recettes « au plus bas » est une preuve manifeste du doute qui les obsède et qu'implicitement ils nous invitent à partager. »

Dans le total des recettes, les impôts représentent 34 040 503 000 francs, en diminution de 5 239 671 000 francs, soit 13,3 p. 100, alors que cette diminution ne figurait que pour 3 p. 100 dans les évaluations du précédent budget.

Bouleversement profond dans le produit des monopoles et exploitations industrielles de l'État : 306 531 404 francs contre 1 494 905 728 fr. Cet effondrement provient surtout de deux faits. En premier lieu, le produit de la vente des allumettes chimiques disparaît du budget des recettes, ci 272 249 000 francs. Les allumettes vont rejoindre les tabacs à la Caisse d'amortissement. En second lieu, l'excédent des recettes sur les dépenses de la fabrication des monnaies et médailles tombe de 974 845 960 francs à 63 911 620. Les émissions de monnaies n'ont qu'un temps : le produit brut de l'émission des monnaies françaises d'argent et de billon figurait au budget annexe de 1935 pour 1 549 000 000 fr. et ce produit descend à 212 millions de francs en 1936.

Pas de variation sensible dans les revenus du domaine.

LES recettes d'ordre s'inscrivent pour 3 648 774 929 francs contre 3 309 537 223 fr. en 1935, soit une augmentation de 339 237 706 fr., ou 9,3 p. 100. Cette augmentation provient particulièrement de la contribution de l'administration des Postes et Télégraphes aux retraites de son personnel soumis au régime général des pensions civiles : 752 272 189 francs en 1936 contre 279 754 832 francs en 1935.

Les produits divers du budget représentent 2 137 221 733 francs contre 2 538 310 786 francs ; ils sont donc en diminution de 401 089 053 francs, soit 15,8 p. 100. Notons, en effet, la disparition au budget de 1936 d'un article intitulé « Prélèvement exceptionnel sur les traitements, soldes et rétributions du personnel des administrations », chiffré 510 millions au budget de 1935. Ne vous réjouissez pas. Les écritures seules sont modifiées. Au lieu de faire figurer globalement en produit (ou recettes) la retenue sur les traitements, on la porte en déduction des dépenses de chaque département ministériel. Je laisse à mes lecteurs le soin d'interpréter cette modification de forme. Faut-il y voir la consolidation des prélèvements considérés jusqu'ici comme « exceptionnels » ou tout au moins une étape vers cette consolidation ? Notons simplement que le total de ces « abattements », sauf erreur, s'élève à 1 milliard 797 456 000 francs, ce qui veut dire que notre contribution en 1936 au redressement des finances publiques est affectée du coefficient 3,5 si l'on prend comme base la contribution de 1935. Nous voudrions être assurés que tous les Français non chômeurs « contribuent » dans la même proportion.

P. RIQUET.

PETITES LETTRES
A M. LE GÉNÉRAL Z...

APRÈS *les discours sur l'enseignement public prononcés par M. le maréchal Pétain, puis par M. le général Weygand, et par MM. les généraux X... et Y..., voici votre tour enfin arrivé, mon général.*

Depuis quelques années, MM. les maréchaux et généraux s'occupent beaucoup, en effet, des choses de l'enseignement. La faiblesse des réponses données par les élèves des écoles primaires les navre. A titre de réciprocité, les mauvais esprits laïques répondent que bien des généraux firent en leur temps sur le képi et le pantalon rouges, sur les mitrailleuses, l'artillerie lourde, sur les charges au son des clairons ou des trompettes, et sur quantité de questions militaires, des déclarations autrement stupéfiantes et qui n'avaient d'égales à cette époque Il est fort heureux que ces mauvais esprits ne poussent pas l'audace jusqu'à souhaiter qu'un avenir sanglant démontre l'inanité des doctrines

que celles des amiraux à propos des sous-marins. actuelles de certains de nos grands chefs militaires.

Mon général, le pays attend de vous avec impatience les paroles qui vont stigmatiser une fois de plus les maîtres de « l'école sans Dieu ». Ils sont quatre-vingt mille suspects, a dit le général Weygand. Quatre-vingt mille mauvaises têtes ! Combien faudra-t-il de discours de généraux pour les anéantir ? Le danger est grand. Ces syndicalistes ne pourraient-ils pas, comme d'autres, se réunir par dizaines de milliers et, singeant l'armée soviétique, défiler militairement dans tous les coins de la France en colonnes menaçantes? Ne pourraient-ils pas, comme d'autres, mettre des ministres en fuite, après avoir incendié des autobus, des kiosques à journaux et même un palais national ? Ne pourraient-ils pas, comme d'autres, annoncer leur intention de prendre le pouvoir à l'heure H du jour J ?

*Ce ne sont pas les instituteurs « loyalistes et patriotes » de l'*École française *qui se conduiraient ainsi ! Le temps est venu d'exterminer les autres jusqu'au dernier. Car réfléchissez bien, mon général, à ce qui peut arriver si vous les épargnez. Quand, après la prochaine guerre, vous féliciterez vos vaillantes troupes, parmi les officiers, sous-officiers et soldats qui auront sauvé une fois de plus la France et la liberté, ces gens-là auront encore l'aplomb d'avoir le plus grand pourcentage de tués, de blessés et de cités à l'ordre du jour !*

Veuillez, mon général, recevoir l'assurance de mon profond respect.

ALBERT DEMAISON.

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

ON DIT ENCORE...

AUX amis de la coopération scolaire, on dit encore : « Vous allez dispenser les communes de faire leur devoir. Les municipalités apathiques ou peu favorables à l'école laïque se réjouiront de vous voir se substituer à elles et trouveront dans votre activité même la justification de leur inertie. »

Pour répondre à cette objection, il suffit de rappeler les obligations des communes en matière d'enseignement primaire et d'indiquer dans quelle mesure les coopérateurs peuvent et veulent intervenir.

La loi, on le sait, a mis, en premier lieu, à la charge des communes, l'installation et l'entretien des écoles publiques. On nous accordera sans peine qu'il n'est pas question qu'une coopérative scolaire fasse remettre en état des bâtiments défectueux, construire un préau, creuser un puits, chauffer une salle de classe.

En second lieu, la commune doit fournir aux écoles le matériel obligatoire d'enseignement. Or le décret du 29 janvier 1890 est ainsi libellé :

ARTICLE PREMIER. — Dans toute école primaire élémentaire publique, le matériel obligatoire d'enseignement à usage collectif comprend :

Un tableau noir avec ses accessoires ; une armoire-bibliothèque pour le dépôt des cahiers, des livres, des documents administratifs et des fournitures scolaires ; un tableau de système métrique ; une carte murale de France.

Dans les écoles de filles, l'étoffe nécessaire à l'enseignement élémentaire de la couture.

L'énumération est, en vérité, fort brève, et il ne se trouvera personne aujourd'hui pour oser soutenir que l'enseignement peut être donné efficacement avec un « outillage » aussi rudimentaire.

Il faut dire, à leur honneur, que de nombreuses municipalités, dépassant leurs obligations, accordent plus que le décret ne le prescrit. Mais les autres ? Toutes celles qui n'ont pas d'argent, ou qui font la sourde oreille ?

— Qu'on modifie le décret, dira-t-on.

— Je veux bien, mais en attendant ?... En attendant, la coopérative intervient et c'est tant mieux pour l'école.

Il est enfin « des dépenses non prévues et des dépenses urgentes » (1) qu'un Conseil municipal n'engage pas volontiers parce que, justement, elles sont facultatives Ce sont celles afférentes à la décoration d'une salle de classe, à l'établissement d'un poste de propreté, à l'acquisition de collections, de papier, de carton, de pâte à modeler, de produits pharmaceutiques ou chimiques, de livres de bibliothèque, etc. Quand une coopérative engage de telles dépenses, elle ne se substitue donc à personne, elle prend seulement une place demeurée vide et qui, je le crains bien, restera vide encore pendant un certain temps.

En revanche, il arrive souvent que nos initiatives en provoquent d'autres. On a vu des murs blanchis sur l'ordre d'un maire à qui de jeunes coopérateurs avaient fait connaître leur désir d'orner l'école. Et tel instituteur, que je pourrais nommer, a obtenu de l'assemblée communale une armoire-bibliothèque (2), qui avait fait à haute voix et opportunément la réflexion suivante : « Mes élèves ont de l'argent, ils achèteraient des livres s'ils savaient où pouvoir les ranger... »

Quel est, je vous le demande, l'ami de l'école qui, de tout cela, songerait à se plaindre ?

SOIT, disent d'autres contradicteurs, « mais la coopérative faisant double emploi avec la caisse de écoles, là où celle-ci existe, il n'est pas besoin de coopérative. »

En dépit de la loi du 28 mars 1882, il n'y a pas — tant s'en faut — une caisse des écoles dans chaque commune et, d'ailleurs, pauvre souvent, cette caisse ne remplit pas toujours son rôle. En outre, destinée « à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours (cantine, distribution de fournitures scolaires, de sabots, de vêtements) aux élèves indigents », elle constitue une œuvre d'assistance. Créée et gérée par des adultes, elle est sans action directe sur la formation intellectuelle et morales sociale et civique des enfants. Or c'est là le but même de la coopération (3), qui se propose de faire précisément ce que la caisse des écoles ne saurait entreprendre et mener à bien.

Il n'y a donc pas double emploi. Il est plus exact de dire qu'il y a deux actions qui convergent et se complètent de la façon la plus heureuse.

POUR terminer, je demande à mes lecteurs la permission de copier la réponse que j'adressai, naguère, à une jeune institutrice qui, un jour, m'avait demandé si la coopération ne fait pas perdre beaucoup de temps aux maîtres et aux élèves.

« Quand la coopérative est « lancée », lui disais-je, elle va pour ainsi dire toute seule. Chacun ayant un rôle défini, une tâche délimitée, bien loin de perdre du temps on en gagne. C'est avant la classe qu'on cueille les plantes médicinales et qu'on fait la toilette de l'école. C'est au cours des récréations que le trésorier perçoit les cotisations et qu'on remet, au préposé aux leçons de choses ou au conservateur du musée, les objets, les échantillons, les gravures à observer dans la journée, ou à conserver. C'est à la maison que le secrétaire prépare au brouillon la lettre de commande, à moins que l'on n'en fasse, en classe, un sujet de rédaction. C'est après quatre heures que le bibliothécaire distribue les livres... Quant au maître, discrètement, il dirige, se rend compte de tout, sans gêner ni contraindre qui que ce soit. Personne ne perd son temps et l'on fait en se jouant des choses utiles et bonnes. On rend aimables les travaux ennuyeux. On apprend à servir une idée bienfaisante, à se dévouer à des intérêts collectifs. On apprend à vivre. Quel temps pourrait être *perdu* qui est consacré à un tel résultat ? »

... Et la « jeune institutrice », qui avait bien raison de s'informer avant que d'entreprendre, dirige aujourd'hui, dans une toute petite commune, une coopérative très florissante dont elle est légitimement fière.

LOUIS ROBIN.

(1) PROFIT, *La Coopération scolaire française*, p. 30.
(2) Il n'y en avait pas dans l'école en dépit du décret !
(3) Voir *J. des Instituteurs*, n° du 21 déc. 1935, p. 210.

POUR LES JEUNES

A CHACUN SON MÉTIER...

J'AI une très grande estime pour le corps des professeurs d'écoles normales. Je sais ce que vaut leur enseignement et je sais aussi qu'ils fournissent chaque année de très bons éléments aux différents concours d'agrégation.

Mais je dois faire quelques réserves en ce qui concerne leur intervention dans la préparation professionnelle des élèves-maîtres.

Raisonnons : anciens élèves d'écoles normales, quelquefois de lycées ; quatrième année d'école normale ; Saint-Cloud ou Fontenay ; professorat. Tout ce qu'il faut pour apprendre beaucoup de littérature ou de mathématiques, mais aussi oublier le minimum de pédagogie de l'école primaire que l'on a peut-être apprise jadis avant de s'engager dans la carrière du professorat...

A chacun son métier, évidemment... Et je ne veux faire nulle peine aux professeurs de nos écoles normales. Je ne puis cependant m'empêcher d'évoquer deux faits très suggestifs et qui confirmeront la thèse énoncée *a priori* :

1° Des candidats au C. A. P. ne sont pas toujours heureusement servis quand ils ont conservé la « leçon modèle » de leur ancien professeur de sciences ou de lettres et qu'ils croient opportun de « sortir » le jour de l'examen. J'en appelle à tous ceux qui, à des titres divers, participent à ces sortes « d'épreuves ».

2° Il arrive que des jeunes gens ou des jeunes filles sortent de Saint-Cloud ou de Fontenay et qui n'ont pas obtenu la deuxième partie du professorat demandent à passer le C. A. P. Il me sera permis de dire ici qu'ils ne sont pas toujours les meilleurs candidats.

Ceci n'atteint pas les personnes, mais souligne une lacune, peut-être une inconséquence.

Dans le nouveau régime, les profeseurs d'école normale devront connaître le « métier » d'instituteurs ou s'en tenir strictement au rôle de professeurs dans lequel ils excellent pour la plupart...

FERNAND BÉRENGER.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

LE CONCOURS DES BOURSES D'E. P. S.

(3e et 4e séries)

A LA VEILLE des examens pour l'obtention des bourses d'E. P. S. (3e et 4e séries), il nous paraît opportun de signaler l'anomalie suivante :

Le programme des écoles primaires supérieures (arrêté du 18 août 1920) porte, pour la 1re année : « *Composition française :* descriptions, récits, lettres » ; pour la 2e année : « *Composition française :* descriptions, récits, lettres, comptes rendus de lectures ».

Par contre, l'arrêté du 18 août 1927, relatif aux bourses, porte, dans son article 47, fixant la nature des compositions de la 3e série (élèves de 1re année d'E. P. S.) : « *Composition française :* description, récit ou lettre d'un genre simple, *développement d'une question morale* » ; dans son article 48, pour les compositions de la 4e série (élèves de 2e année) : « *Composition française :* description, récit ou lettre, *développement d'une question de morale ou d'instruction civique* ».

Ainsi nos élèves, candidats aux bourses, se trouvent à l'examen en présence de devoirs d'un genre pour eux tout nouveau, d'une véritable *dissertation*, comme il nous est interdit, par les instructions ministérielles, de leur en faire faire. Car ces instructions (30 septembre 1920) indiquent, nettement, que « c'est en troisième année seulement qu'on pourra proposer aux élèves de commenter une maxime », et que nous devons « borner l'activité littéraire de nos élèves à la reproduction de ce qu'ils voient et entendent ».

Je ne pense pas, en effet, que le « développement d'une question de morale ou d'instruction civique » doive être une simple récitation écrite ; et, si ce n'est cela, ce ne peut être qu'une *dissertation*.

Comment s'étonner, dès lors, des piètres résultats, des notes lamentables, obtenus à ces épreuves ? Comment un élève de 1re ou de 2e année, qui n'a jamais traité, comme sujet de composition française, que des *descriptions, récits, lettres ou compte rendus de lecture*, pourra-t-il répondre *convenablement* aux questions ci-dessous, prises à titre d'exemple parmi les sujets réellement donnés :

Troisième série : « Vous est-il quelquefois arrivé d'être mécontent de vous-même sans avoir reçu de reproche ? Dites en quelles circonstances ? »

Quatrième série : « On ne s'instruit pas qu'à l'école. Dites quelles sont les autres sources d'instruction. »

Une mise en harmonie des arrêtés du 18 août 1920 et du 18 août 1927 ne s'impose-t-elle pas ?

J. P.
Professeur d'E. P. S.

AU PARLEMENT

LES PENSIONS A LA CHAMBRE

Séance du 31 janvier 1936.

M. Chatenet, *député de Versailles, indépendant de gauche.* — S'il est des décrets-lois qui économisent et qui rapportent, il en est d'autres qui coûtent en augmentant les dépenses.

J'ai sous les yeux le tableau des pensions revisées des fonctionnaires de l'Etat. Voulez-vous me permettre de m'étonner avec vous que la pension d'un adjudant, qui était, avant les décrets-lois, de 8 623 francs, soit passée à 7 330 francs, subissant une réduction de 1 293 fr., soit de 15 p. 100, alors que la pension du colonel d'état-major, qui était avant les décrets de 36 746 francs, s'est élevée, après les décrets-lois, à 49 462 francs, bénéficiant d'une augmentation de 12 716 francs ?

Quittons le militaire et venons au civil.

Je lis encore, sur ce tableau, que le facteur-receveur des P. T. T., qui bénéficiait, avant les décrets-lois, d'une pension de 10 800 francs, l'a vu réduire à 9 180 francs, supportant une diminution de 1 620 francs, soit de 15 p. 100, alors que l'ingénieur en chef des travaux publics, qui avait, avant les décrets-lois, une pension de 27 000 francs, l'a vu porter à 39 504 francs, profitant d'une augmentation de 12 504 francs.

Si nous considérons la situation des veuves que les fonctionnaires laissent le plus souvent dans un cruel embarras d'argent, nous constatons qu'une veuve de facteur, qui recevait avant les décrets-lois une pension de 4 462 francs, a vu cette pension ramenée à 3 624 fr., subissant une diminution de 828 francs, soit de 18,50 p. 100, alors que la veuve d'un directeur des Finances, qui touchait avant les décrets-lois une pension de 15 000 francs, en reçoit une de 23 576 francs, ce qui représente une augmentation de 8 576 francs.

On en arrive ainsi à craindre que ce ne soient les fonctionnaires des finances qui aient proposé des décrets-lois relatifs aux pensions, puisqu'on les voit s'avantager eux-mêmes, au risque de porter dommage aux petits fonctionnaires. (*Applaudissements.*)

Il faudra donc corriger cela.

Si, sur ce chapitre, M. le ministre des Finances a besoin de quelque appoint ministériel, il le recevra, nous en sommes convaincu, de la part de M. Mazé, dont nous n'avons pas oublié les interventions vigoureuses et l'action éloquente pour obtenir l'« humanisation » des décrets-lois dont nous venons de parler.

Si vous avez besoin d'une loi pour ce faire, monsieur le président du Conseil, il n'est que de nous la demander.

Réponse de **M. Sarraut**, *président du Conseil.* — Plusieurs orateurs m'ont posé de très nombreuses questions auxquelles je sens bien que je ne pourrai pas répondre. J'en ai pourtant détaché quelques-unes sur lesquelles je souhaite donner quelques précisions.

On m'a parlé notamment de ce qu'on appelle « l'humanisation » des décrets-lois. Je sais l'effort qui a été fait dans ce sens. Je sais aussi que d'autres efforts peuvent encore être faits et je compte, à cet égard, me mettre d'accord avec M. le ministre des Finances, notamment pour examiner de près cette question des retraités qui a été traitée ce matin et dont il semble, en effet, qu'elle mérite à nouveau l'examen du Gouvernement. (*Applaudissements.*)

CONCLUSION

Le nouveau Conseil des ministres va certainement délibérer sur la question des pensions.

Quelle sera, à ce moment-là, l'attitude du ministre des Finances, qui a préparé les derniers décrets-lois? Et que fera le Sénat, en fin de compte, si de nouvelles dispositions sont élaborées? Tels sont les deux questions que se posent les retraités.

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...de la logique

Le centième cabinet de la troisième République a été constitué le 24 janvier 1936 avec vingt-trois membres (dont dix avocats). Il y a deux sous-secrétaires d'État auprès du président du Conseil ; il y en a un autre aux Travaux publics ; il y en a même un au Travail. C'est une organisation qu'on peut qualifier de luxueuse.

Voilà quatre années que l'on comprime à outrance et qu'on réduit les effectifs dans les administrations. Que de suppressions de postes, que d'admissions d'office à la retraite n'a-t-on pas enregistrées, au grand désespoir d'honnêtes et loyaux fonctionnaires ! En face de ce désolant tableau, qu'y a-t-il ? Un Parlement dont le nombre de membres s'est accru et dépasse 930 ; un Conseil des ministres avec vingt-trois têtes, au lieu des neuf d'autrefois.

N'est-ce pas, là, un contraste illogique et choquant ?

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

OU EN SOMMES-NOUS ?

Pratiquement, toujours au même point, au moment où j'écris ces lignes. Cependant la chute du ministère Laval semble redonner de l'espoir aux « amputés » que nous sommes. Et nous-même, qui sommes sceptique par nature, apercevons deux petites lueurs.

D'abord, celle qui nous vient de la réunion du groupe parlementaire radical-socialiste. Ce groupe, dans sa séance du 7 février, s'est montré « résolu » à poursuivre « l'humanisation » des décrets-lois commencée sous le ministère Laval. MM. Campinchi et André Cornu ont été désignés pour se rendre auprès de M. Sarraut, président du Conseil, afin de lui faire connaître les intentions du parti en ce qui concerne les retraites et l'avancement des fonctionnaires, la réversibilité des pensions et l'indemnité de résidence.

D'autre part, M. Laval avait promis de modifier les dispositions qui supprimaient l'indemnité de logement et l'indemnité complémentaire de résidence aux institutrices de la Seine mariées à des instituteurs (certaines d'entre elles gagnent actuellement moins que les femmes de service des écoles) et il avait désigné un inspecteur des finances pour étudier la question. Celle-ci vient de faire un pas en avant. En effet, le 3 février, une conférence eut lieu entre le ministère des Finances et le ministère de l'Éducation nationale. On n'a pas abouti, mais une commission de trois membres composée de MM. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire, Bouthillier, directeur du budget, et Brun, directeur au ministère de l'Intérieur, est chargée d'établir un projet définitif.

ACTION CORPORATIVE

Cartel des Services publics. — C'est dans cet organisme que se retrouvent en se généralisant les revendications des fonctionnaires syndicalistes unifiés.

Le dimanche 26 janvier dernier, un congrès a réuni les représentants de 8 fédérations et de 68 sections départementales. Giron (du S. N. des Instituteurs) a exposé clairement les caractères et les conséquences des décrets-lois sur les fonctionnaires. Il a résumé brièvement l'action récente du Cartel :

300 meetings ont été tenus depuis le 17 juillet ;
80 réunions d'information ont été faites ;
30 000 affiches contre la déflation ont été apposées sur les murs des villes de France ;
2 millions de tracts ont été distribués.

Et malgré des démarches pressantes effectuées tant au sommet qu'à la base auprès des parlementaires, aucune amélioration n'a été apportée aux décrets lors de la discussion budgétaire.

Après discussion, une motion protestant contre la politique de déflation a été adoptée.

Fédérarion générale des Retraités. — Une Fédération nouvelle vient de se constituer « pour travailler en liaison constante » avec la Fédération générale des Fonctionnaires. Une réunion tenue au siège de cette dernière (94, rue de l'Université, à Paris), le samedi 1er février, a permis de désigner les membres d'une commission exécutive provisoire, parmi lesquels nous voyons Mmes Pichorel et Régnier, du S. N. des Instituteurs.

Union fédérative professionnelle des fonctionnaires. — Notons, dans son dernier *Bulletin*, la déclaration suivante :

Le décret-loi portant retard dans l'avancement est un des plus maléfiques. Pratiquement, il élève à 18 et 20 p. 100 la dernière amputation opérée sur les traitements. Il compte parmi les mesures les plus impopulaires. On parle toujours de sa disparition et de mesures réparatrices. Rien ne vient. Le nouveau ministère ferait œuvre équitable et habile en faisant rapporter ce texte, qui a, contre lui, l'unanimité des fonctionnaires. C'est un point sur lequel il pourrait et devrait aboutir. Le voudra-t-il ? Toute la question est là.

Fédération générale de l'Enseignement et Syndicat national des Instituteurs. — Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, M. Guernut, a reçu le 6 février, à 11 heures, une délégation de la F. G. E.

Une délégation du Bureau du S. N. a été reçue le même jour, par M. Guernut, qui a ainsi repris le contact avec le S. N., que M. Mario Roustan, son prédécesseur, avait rompu. Selon le communiqué :

Cette délégation a fait connaître au ministre les principales revendications du personnel enseignant primaire. Elle a particulièrement attiré son attention sur la question du retard de l'avancement et de la titularisation des jeunes stagiaires.

Le ministre a promis d'étudier avec bienveillance les problèmes qui lui ont été soumis et il a indiqué son vif désir d'entretenir avec les représentants des organisations syndicales les meilleures relations.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
Dispensaire Dentaire

Messieurs les Instituteurs

(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

vient d'ouvrir

DEUX NOUVEAUX DISPENSAIRES

entièrement gratuits :

51, rue Ramey (18e arrt)
et 51, boul. Saint-Martin (10e arrt).

Dans ces nouveaux dispensaires, vous avez également ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

28, rue de Rivoli, 28 (3e étage)

51, rue Ramey, 51 (2e étage)

141, rue du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

51, bould Saint-Martin, 51 (2e étage)

Nous vous rappelons que sur simple présentation de votre carte, vous avez droit, ainsi que les membres de votre famille, aux extractions avec anesthésie, obturations, plombages, GRATUITEMENT.

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous, Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaques(ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, diplômés de la Faculté de Médecine.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 ***(sauf le dimanche).***

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 5951. R. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE

Venez examiner notre nouvelle série de postes à notre

AUDITORIUM

18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e)

(près du Théâtre de l'Odéon).

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant.

Port et emballage facturés 2 %.

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs " EFEN "

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, fco gare dép. Echno gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.*
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
Accessible à tous. Défauts du VISAGE et du CORPS
Clinique : 85, rue de la Victoire, Paris (9e). Métro : Trinité (Sortie Est).

De HERMIN DUBUS,
pour les fêtes de printemps :
* ***La fête au village*** (sayn. amus.), **2 fr. 50**
La ronde joyeuse des métiers (sayn.). **2 fr. 50**
***La saynète des joyeux moulins*, 2.50**
* ***La grande fête du printemps*** (sayn.), **2 fr. 50**
Du pont du Nord au pont d'Avignon (sayn.) de l'École en fête (2e série), **16 fr. 50**
La fête au village et ***La grande fête du printemps*** **sont enregistrés sur disques.**
En vente à la LIBRAIRIE NATHAN

N'ACHETEZ NI HUILE, NI CAFÉ, sans avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS
37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces

à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

Horizontalement.

1. Corps solide. Animaux. Note. — 2. Genre de reptiles ophidiens. Roi de Saïs et de Memphis. — 3. Préposition. Oiseau. — 4. Coups de baguettes donnés sur le tambour. Protège le doigt qui pousse l'aiguille. — 5. Cours d'eau. Nom que portait la compagne d'Adam. Ville d'Europe. — 6. Repentant, fâché. Nom vulgaire du merisier à grappes. — 7. Barbares qui envahirent la Gaule. Massif (cf. Tibesti). — 8. Remarquée. Premier. — 9. Compositeur. Particule qui signifiait oui. — 10. Colères. Saisis. — 11. Fils d'Edouard l'Ancien. Connaître et savoir assembler les lettres. — 12. Ville ancienne où Alexandre le Grand fut vainqueur de Darius Codoman. Possède.

Verticalement.

1. Divinisation par les songes. — 2. Possessif. Rendu lourd à force de mauvais traitements. — 3. Pronom. Mammifères carnivores. — 4. Travail de vannier. Possessif. — 5. Branche à fruits dans la taille de la vigne. Article. — 6. Ancienne ville de Carie. — 7. Interjection. Solide. — 8. Saint-Louis en fit frapper le premier. Eut la faculté de... Ici. — 9. Deux consonnes. Ville d'Europe, sur l'Aa. Ride. — 10. Un peu de drap. Descend du Caucase à la mer Noire. Répété l'enfant appelle ainsi l'urine. — 11. Pièce du jeu d'échecs. Venu au monde. Rivière de France. — 12. Rends pur. Pronom.

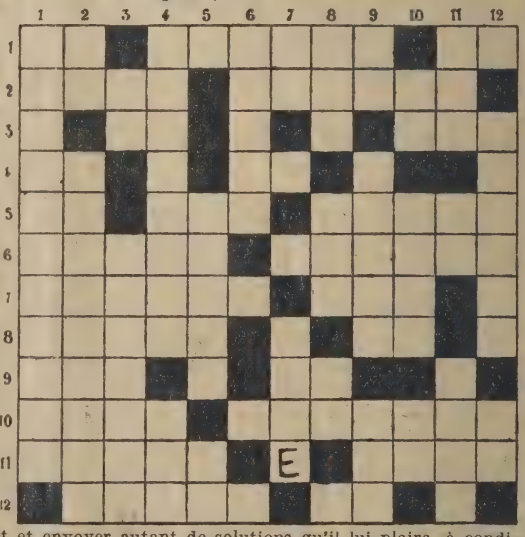

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458-82, de **« Le Petit Journal des Mots-Croisés »**. — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 2 mars 1936.** — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée en même temps que la solution-type, dans le **« Le Petit Journal des Mots-Croisés »** du samedi 7 mars 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

Les lecteurs qui désirent recevoir notre publication, peuvent en faire la demande en joignant un franc en timbre pour frais.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-2-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 25. 29 Février 1936.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 B

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

FAUT-IL SUPPRIMER LES JOURNALISTES ?

Telle est la question que nous poserons en réponse à celle qui figure en caractères d'affiches à la première page d'un hebdomadaire : **Faut-il supprimer les Instituteurs ?**

Ledit hebdomadaire n'est d'ailleurs pas aussi méchant qu'on pourrait le croire, et il convient que les instituteurs ne méritent pas tous d'être supprimés.

Nous lui tiendrons compte de sa mansuétude et nous ne demanderons, nous aussi, que la suppression d'une partie des journalistes : ceux qui exploitent le scandale et le crime, ceux qui excitent les passions malsaines, ceux qui déforment ou trahissent la vérité, ceux qui abusent, dans l'intérêt d'un parti ou d'un patron, de la naïveté de leurs lecteurs.

Qui donc ne sera pas de notre avis ?

Votre conseiller de chaque jour : LE CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un volume de plus de 750 pages, 40 francs

Du même auteur :

Ce que l'instituteur doit faire : 24 fr.

Ce que le délégué cantonal doit savoir : 15 fr.

Fernand NATHAN Éditeur

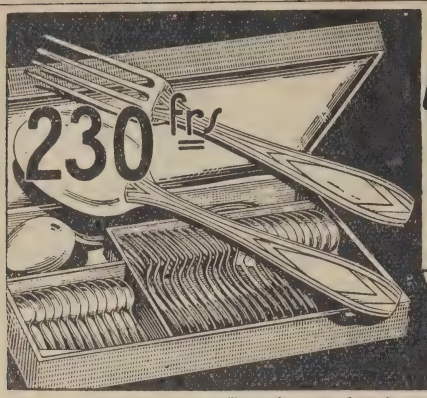

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : 230 frs

Dans le même modèle : les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : 155 frs

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT_PARIS(XIe)

Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale aux lecteurs sur tarif général.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembours^t en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

VOICI POUR VOUS... LA FORTUNE.

Vous l'obtiendrez en vous adressant au Professeur JORDAN, 36, r. Foucotte, à NANCY, lequel obtient sans cesse des succès prodigieux à la

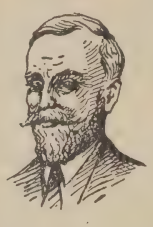

LOTERIE NATIONALE

et fait des heureux à chacun des tirages. Il vous choisira lui-même les numéros des billets. Envoyez-lui votre date de naissance et si vous voulez 3 fr. pour frais.

CADEAU. — Le Prof. JORDAN offre gratuitement à tous ses consultants sa célèbre Chaine Mystérieuse qui vous apportera bonheur et réussite.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE

SANS ASSURANCE

Discrètement — Rapidement

ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

Les livres les mieux faits pour l'enseignement de la langue française

sont LA GRAMMAIRE DE SOUCHÉ (5 volumes)

et les LIVRES DE LECTURE, du même auteur (6 volumes)

Chaque volume d'élève possède un livre du maître correspondant.

(Fernand NATHAN, Éditeur, PARIS.)

des cantaloups de 8 kg !

Voyez les résultats obtenus par M. L. Pichon, à Massay (Cher) : "Cette année, j'ai récolté des melons merveilleux, "Cantaloup fond blanc" "Cantaloup Parisien" et "Cantaloup obus" pesant de 7 à 8 kgs". Une preuve de plus que les graines VILMORIN sont "la première sélection du monde". Essayez-les.

AP 8

nouveaux prix !

GRATUIT

Catalogue général. Ecrire VILMORIN-ANDRIEUX & Cie, 4, Quai de la Mégisserie, PARIS. Joindre cette annonce 205

Graines VILMORIN

Semez bien - Semez Vilmorin

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES' 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. DA COSTA : La méthode interrogative à l'école primaire..... 363
G. URIOT : Sur un projet..... 365
R. OZOUF : Psychologie et orientation professionnelle (suite et fin)..... 365
L. RENAUD : A nos petits ruraux..... 366
ALCESTE : Films de gangsters..... 367
C. CHARLOT : La question du parlant..... 367
P.-L. MAZEYDAT : Visions exotiques..... 369
Bibliographie : Gundolf, Anne Touchard-Mare 370
Marcel PAGNOL : Merlusse (suite et fin)..... 371
Dr P.-E. MORHARDT : Amygdales et végétations adénoïdes..... 372
M. LEBLOND : J'ai vu mourir..... 373
Collections de produits coloniaux..... 373

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Grisélidis..... 374

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en mars. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc..... 49 à 52
A. LANTENOIS : Les circulaires..... 49

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 369 à 384
Examens : Textes et documents.... 139 à 144
René OZOUF : L'Éthiopie et les intérêts français..... 143
Les Archives de l'Enseignement primaire : La veille d'Austerlitz..... Hors-texte,

LA MÉTHODE INTERROGATIVE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Par MAURICE DA COSTA

SOCRATE, qui, comme chacun sait, ne détestait pas l'ironie, prétendait opérer avec l'esprit de ses disciples ou de ses interlocuteurs comme sa mère, sage-femme, opérait avec ses patientes : il accouchait les esprits, disait-il, comme elle accouchait les corps.

En réalité, il suffit de lire les dialogues socratiques — mais qui les lit encore ? — pour s'apercevoir que Socrate s'accouchait lui-même et c'est par un véritable tour de passe-passe qu'il faisait surgir aux yeux de ses auditeurs éberlués les vérités qu'il tirait de son propre génie, tout en leur donnant l'illusion de les extraire de leur cervelle.

« Oui. — Sans doute. — Évidemment. — Bien sûr ! » se contentaient le plus souvent d'approuver les disciples, pris peu à peu au piège de la dialectique et, après une suite plus ou moins longue de ces « répons », le tour était joué. Socrate pouvait se donner les gants de laisser conclure : en réalité, c'est lui qui avait mené toute l'affaire.

Lorsqu'il s'agissait de convaincre les sophistes, la fraude était moins apparente : car le maître avait alors affaire à de rudes adversaires, rompus à toutes les finesses de la discussion critique ; et dont l'argumentation, fondée sur une expérience humaine qui n'a pas cessé depuis d'avoir sa valeur, aurait embarrassé tout autre que Socrate lui-même. Dans cette joute oratoire, chacun semblait triompher à tour de rôle, et, lorsqu'enfin la vérité était trouvée, chacun pouvait dire : « Part à deux » ; l'interrogé était ici, pour ainsi dire, à la taille de l'interrogateur.

Si telle est, dans ses grandes lignes, la méthode interrogative, telle que la maniait Socrate, il apparaît qu'on a fait, sans doute, fausse route, en lui réservant une place prépondérante dans l'enseignement primaire. Ni les instituteurs, soit dit sans les froisser, ne sont des Socrate, ni leurs élèves ne sont, au sens socratique du mot, des disciples, à plus forte raison des sophistes. Le maître est simplement un homme instruit, qui cherche à communiquer sa science, d'ailleurs nécessairement mise à l'échelle, à des cerveaux encore débiles. L'élève est un enfant qui ne sait rien et doit tout apprendre, du moins dans la mesure où il est capable de comprendre.

Les conditions sont donc tout autres.

Que l'enfant soit d'ailleurs, par lui-même, capable de comprendre, et que ce don d'assimilation ne puisse lui venir d'aucune personne étrangère, c'est sans doute ce qui reste vrai, pour tous, de la méthode socratique, et c'est ce que Socrate voulait dire lorsqu'il affirmait que, la vérité étant en nous et ne pouvant être communiquée du dehors, le maître le plus savant et le plus habile ne saurait faire autre chose que de l'aider à se manifester. En langage plus simple, le maître peut aider à comprendre ; il ne peut pas comprendre à la place de l'élève : cette vérité de La Palisse est sans doute le commencement et la fin de toute bonne pédagogie.

Mais, dira-t-on, n'est-ce pas l'expérience qui nous invite à employer la méthode interrogative, puisque l'enfant aime tant lui-même à questionner ? L'objection n'est que spécieuse : car, en fait, l'habitude de questionner provient moins, chez l'enfant, d'un véritable besoin de savoir que d'une curiosité superficielle qui se contente, en guise de réponse, de n'importe quel à-peu-près. Son esprit fermente, un peu comme son corps s'agite, d'une façon désordonnée, pour la joie même du mouvement. De plus, si l'enfant prend un vif plaisir à poser des questions, il n'aime pas, en revanche, qu'on l'interroge lui-même, étant à l'âge où l'on amasse des trésors, non à celui où on les prodigue. Réceptif, même lorsqu'il crée, la question qu'il pose n'est pour lui qu'un moyen de donner un aliment à son imagination et à ses

*

rêves. Être interrogé, au contraire, le fatigue vite et l'offusque, pour ainsi dire. Il a le sentiment, plus ou moins confus, que les rôles sont renversés, que c'est aux grandes personnes, et, en particulier au maître, non à lui, qu'il convient d'expliquer : car répondre, c'est expliquer, ou tenter une explication.

L'espèce d'agitation frénétique que déclenche souvent, dans la classe, l'interrogation du maître, ne saurait donner le change à ce sujet. Il s'agit chez la plupart, de purs réflexes, inhérents à la joie physique de se mouvoir, dont nous parlions plus haut, ou encore, et en particulier chez les petites filles, de mouvements de nervosité non exempts de minauderie, dont témoignent les claquements de doigts, les traits du visage tiraillés par toutes sortes de grimaces, et les « Hou, madame », qui jaillissent de toutes parts, avant même que la maîtresse ait fini de poser sa question.

Combien de fois, par contre, le maître qui interroge a-t-il le sentiment qu'il frappe à une porte close ! L'enfant se renferme en lui-même avec obstination, soit par inertie naturelle, soit par crainte de dire une bêtise. Ou encore, il se délivre de l'emprise du maître en répondant la première chose qui lui passe par la tête. Il accouche alors, mais d'un monstre, et ce n'est certainement pas ce que l'accoucheur a voulu. Plus tard, à l'âge de l'adolescence, il s'exaspérera de ne pas comprendre le sens d'une question. Il aura le sentiment qu'on veut lui jouer quelque vilain tour, et il explosera, comme fit Colette, à qui un examinateur de brevet élémentaire demandait : « Qu'est-ce qu'une tortue ? » et qui lui répondit, suffoquant de rage : « Mais, monsieur, une tortue, c'est une tortue ! »

***

De pareils faits devraient inciter l'instituteur à ne pas se laisser duper par les mots. On lui enseigne, dans les livres de pédagogie, que la méthode d'interrogation est une méthode active, qu'elle seule peut apporter de la vie dans la classe et arracher l'enseignement au péril mortel du dogmatisme. Le principe est excellent, si l'on veut dire par là que la classe ne doit pas être un prêche. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Mais s'ensuit-il que toute interrogation soit active et sollicite réellement l'activité ? Tout le problème est là.

Il est d'abord bien évident que certains enseignements, où il s'agit d'exposer des faits, soit totalement ignorés, soit mal connus des enfants, et, dans la mesure du possible, de les expliquer, ne réserveront à l'interrogation qu'une place et qu'un rôle limités.

En matière d'histoire, l'interrogation ne peut avoir qu'un but : celui de s'assurer que les faits ont été bien enregistrés par la mémoire et, si l'on veut qu'elle serve en même temps, comme elle le doit, à la formation de l'intelligence, que ceux-ci sont bien reliés au passé, coordonnés entre eux et groupés, autant que faire se peut, autour de quelque grande idée directrice qui en facilite la compréhension. Encore faut-il qu'elle n'ait pas, comme il arrive trop souvent, un caractère sporadique, et qu'elle ne se borne pas à faire appel à de simples réminiscences, à peine cousues entre elles comme un manteau d'arlequin. Mais, de toute façon, on comprend qu'ici le rôle principal revient à la leçon magistrale, animée d'ailleurs par tout ce qui peut la rendre concrète et vivante, et que l'interrogation ne peut l'aider que dans la mesure restreinte où elle est susceptible d'en rompre la monotonie.

En matière d'instruction civique, l'habitude, j'allais dire la manie, d'interroger peut conduire parfois à des méprises divertissantes. Tel cet instituteur, qui, ayant à parler du gouvernement, commence par demander à ses élèves qui gouverne en France. « M'sieur, répond le plus déluré d'entre eux, avec l'accent de la conviction la plus touchante, c'est les députés. » Allez donc faire comprendre à cet enfant qu'il se trompe, du moins théoriquement ! Il eût fallu, d'abord, lui expliquer ce que signifient les mots de *gouverner* et de *gouvernement*, car ces mots peuvent donner lieu, et donnent lieu, en fait, à toutes sortes de confusions. Le maître ne les évitera qu'en disant nettement de quoi il parle. Sinon, à défaut de cette lumière préliminaire, il lui arrivera ce qui est arrivé au singe de la fable, qui avait oublié d'allumer sa lanterne.

Mais ce que nous disons de l'histoire et de l'instruction civique, nous pourrions le dire, dans une mesure encore très appréciable, des autres enseignements. Les règles de la grammaire, par exemple, et les formes du langage, telles du moins qu'on les enseigne à l'école primaire, ne sont, pour la plupart, que de simples conventions ou des produits de l'usage, et l'interrogation ne peut servir, par conséquent, qu'à s'assurer qu'on les a enregistrées dans la mémoire. Dans les sciences de la nature, les faits et les lois sont souvent tels que la simple observation ne saurait les révéler. La tâche du maître doit donc être ici, bien plus souvent, de prévenir ou de dissiper des associations confuses que de susciter l'esprit d'invention et de découverte, faculté précieuse, sans doute, mais qui ne trouvera à s'exercer utilement, et encore d'une façon bien limitée, qu'à un stade de développement ultérieur.

Dans les sciences abstraites, où le raisonnement joue un rôle primordial, on peut, sans doute, chercher, lorsqu'il s'agit d'opérations élémentaires, à « trouver soi-même », en suivant les règles logiques de la déduction, et il n'est pas mauvais d'assouplir l'intelligence de l'élève à cette gymnastique, pour lui donner confiance en lui-même et lui faire, pour ainsi dire, toucher du doigt la merveilleuse puissance créatrice de l'esprit. Mais il faut être Pascal pour inventer ou retrouver les premiers livres de géométrie. Notre ambition ne va pas si haut. En réalité, les règles de calcul et les principes élémentaires de la géométrie s'enseignent d'abord comme des faits généraux, et l'interrogation n'a de valeur que pour s'assurer qu'ils ont été compris et qu'on peut les appliquer à d'autres exemples qu'à ceux qui ont servi à la démonstration.

En un mot, l'interrogation, à l'école primaire, a moins une valeur de recherche ou de découverte qu'une valeur de contrôle. S'il est vrai, comme on l'a dit, que la curiosité est au commencement de la science, il est non moins vrai qu'on ne bâtit pas dans le vide, et que le rôle du maître est d'abord d'assurer les fondements solides du savoir. Point n'est besoin, pour cela, de dogmatisme. Il n'y a pas de dogmatisme à dire que les choses sont ce qu'elles sont dans la mesure, naturellement, où nous sommes fixés sur leur nature.

Quant à la dialectique platonicienne, pur jeu de concepts qui permettait à un interrogateur habile d'aiguiller l'esprit de manière à le faire passer de l'un à l'autre, elle n'a pas sa place à l'école primaire, où l'instituteur enseigne soit des faits, soit des vérités élémentaires qui ne relèvent que du bon sens ou de l'aptitude nor-

male de l'esprit à saisir les formes les plus générales du raisonnement.

Dans cette tâche, d'ailleurs délicate, l'instituteur pourra sans doute se servir de l'interrogation comme d'un moyen pour situer les connaissances acquises et les lier à des connaissances nouvelles. Mais il devra le faire avec mesure, et en se fiant surtout à cet instinct professionnel qui lui permet de pressentir les besoins intellectuels de l'enfant et de dissiper les confusions au milieu desquelles il se débat : car, il faut le rappeler à tout instant, l'enfant n'arrive pas à la connaissance avec des yeux tout neufs, mais avec des yeux remplis déjà d'images plus ou moins déformantes, et la peine qu'il éprouve à comprendre provient, le plus souvent, de fausses représentations dont il a meublé à l'avance son esprit.

***

MANIÉE ainsi, avec tact, comme un outil de déblaiement ou comme une sonde, l'interrogation pourra rendre les plus grands services. Employée, au contraire, sans méthode et hors de propos, elle ne peut qu'introduire dans la classe qu'une vie factice, une agitation brouillonne peu favorable à l'assimilation intellectuelle, en un mot donner l'illusion du travail, comme la mouche du coche, qui s'agite en tous sens sans résultat utile.

Employer comme il convient l'interrogation ne relève malheureusement d'aucune méthode codifiable en règles. C'est un don autant qu'un art. L'expérience professionnelle permet, dans une certaine mesure, de les remplacer, et c'est pourquoi le bon maître se reconnaît tout de suite à la sobriété et à l'opportunité de ses questions, autant qu'à leur adaptation à son auditoire.

C'est avec lui seul que les enfants se sentiront en confiance, qu'ils vaincront leur répugnance à répondre, ou feront effort pour réprimer leur étourderie ; car ils sentent qu'avec lui il ne s'agit pas, dans l'interrogation, d'un jeu puéril de devinettes, ou d'un simple déclic propre à mettre en branle un mécanisme intellectuel tout monté, mais d'une aide véritable, et comme d'un allégement dans la conquête toujours un peu pénible du savoir.

M. DA COSTA,

Inspecteur général des Écoles primaires.

MENUS PROPOS

SUR UN PROJET

L'ON *en discute vivement, voire ardemment ; partisans et adversaires s'affrontent et produisent des arguments divers. Car le projet est d'importance : il n'intéresse pas seulement les Ecoles normales ; par voie de conséquence, il intéresse les Ecoles primaires supérieures et les cours complémentaires ; il implique une réorganisation complète des examens : Brevet élémentaire, Brevet supérieur, Concours d'entrée à l'Ecole normale, Examen de sortie. C'est l'annonce d'un régime nouveau, d'une ère nouvelle pour l'enseignement primaire supérieur tout entier, et quiconque appartient à cet enseignement, ou songe à y appartenir, se prend naturellement à penser, à envisager les effets possibles et la raison de ces effets.*

Les Cours complémentaires sont en émoi, malgré les assurances officielles qui leur furent données. Le personnel s'inquiète, dit ses craintes, fait entendre des réflexions qui méritent d'être retenues et pesées. Actuellement, les Cours complémentaires connaissent la faveur des populations paysannes et ouvrières. Ils mettent à la portée des familles modestes, et sans grands frais, l'enseignement primaire supérieur. Quand un élève, garçon ou fille, possède « des moyens d'apprendre », paraît convenablement doué, même si sa famille a une situation médiocre, elle hésite rarement à l'envoyer au Cours complémentaire tout proche, où l'on prépare le Brevet et l'Ecole normale. Les familles aperçoivent d'emblée, surtout aujourd'hui, l'avantage capital que leur offre le Cours complémentaire : il oriente l'élève vers une profession ; il peut même lui ouvrir, directement, sans formalités ni études nouvelles, une carrière enviée. Avec le nouveau projet, cet attrait si vif faiblit singulièrement : le but à atteindre s'éloigne dans le temps et s'enveloppe de difficultés et d'incertitude. Le fait saute aux yeux. Les Cours complémentaires ne préparant plus à l'Ecole normale, leur faveur auprès du public et leur attrait iront diminuant. Et d'autant plus, qu'en perspective se lèvent des obstacles que l'imagination, volontiers, exagère : départ de l'enfant pour un internat, études prolongées durant plusieurs années, frais supplémentaires sans certitude de succès, bref, inquiétudes et hésitations légitimes, qui risquent d'éloigner une partie de la clientèle, pourtant digne d'intérêt.

La menace, au dire du personnel, est grave. Elle subsistera même avec le régime des bourses qu'on se propose d'instituer et qui veut une étude attentive.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

PSYCHOLOGIE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

(Suite et fin.)

POUR arriver à la connaissance de l'individu, un examen unique, nécessairement limité et fragmentaire, ne saurait suffire. Il est indispensable de donner des coups de sonde nombreux et divers et de recueillir maintes informations, si bien qu'il faut concevoir l'orientation « comme un processus dynamique qui se resserre en quelque sorte progressivement autour de certaines conclusions ». Le médecin, l'instituteur, le psychotechnicien, l'orienteur professionnel, y collaborent successivement ou conjointement en faisant appel aux *méthodes objectives d'investigation* et à toute une série de *procédés* qui prolongent et complètent la mise en œuvre de ces méthodes.

Les recherches portant sur les caractères physiques, sur les aptitudes psychosensorielles de l'individu, sur la fatigabilité, etc., se font dans des *laboratoires* à l'aide d'appareils spéciaux permettant des mesures quantitatives. Ces recherches

ont montré d'une manière précise que l'évolution physique et l'évolution psychique de l'homme avaient entre elles des rapports d'étroite dépendance et que, pour être rationnelle, l'orientation professionnelle exigeait une connaissance totale de la personnalité du travailleur.

Pour la détermination des diverses aptitudes mentales, on a recours à la *méthode des tests*, « qui consiste essentiellement à atteindre la structure psychique de l'individu non pas du dedans par l'introspection, mais du dehors par les gestes et les actes qui constituent les manifestations de son comportement ». Cette méthode, inaugurée ou au moins systématisée par BINET et SIMON vers 1905, est appliquée depuis cette date à l'étude des conditions du travail proprement scolaire et à la connaissance des aptitudes correspondantes. Elle est bien connue de nos lecteurs, et le *Journal des Instituteurs* lui a fréquemment consacré des études, en s'efforçant d'ailleurs de montrer et les services qu'elle peut rendre et les reproches qu'on peut lui adresser. Qu'on la pratique à l'école ou à l'institut d'orientation professionnelle, elle exige des tests appropriés à l'étude de chaque fonction mentale, et, quand il s'agit de l'aptitude physiologique ou psychologique à certains genres de travaux, de *tests analytiques* portant sur tel ou tel de leurs éléments et de *tests synthétiques* portant sur l'ensemble. Ces derniers sont les plus pratiqués parce que, dit M. WALLON, « ne s'adressant pas à une aptitude spéciale, ils laissent se produire librement le jeu des compensations et des suppléances, qui sont un fait normal d'adaptation pour tout individu placé devant une situation à surmonter et à résoudre », et aussi parce que, « plus proches des réalités vivantes et concrètes, ils suscitent plus d'intérêt et par suite un effort spontané, une image plus complète et plus fidèle des virtualités propres à chacun ». On les utilisera surtout pour la *sélection*, les tests analytiques restant préférables pour connaître le sujet lui-même et décider quels conseils il convient à lui donner.

La méthode des tests est plus efficace pour la détermination des aptitudes proprement intellectuelles et l'évaluation des connaissances positives que pour l'analyse des aptitudes sentimentales ou esthétiques, des traits du caractère, des qualités morales ou sociales, toutes choses dont la connaissance importe cependant beaucoup pour l'orientation professionnelle.

Signalons que cette méthode permet de faire des estimations numériques facilitant les comparaisons, et par suite les généralisations, de dégager des expériences faites des moyennes pouvant être représentées graphiquement, par des courbes notamment. Les tests dits *individuels* donnent des résultats plus précis lorsqu'il s'agit de la connaissance d'un individu particulier ; les tests *collectifs* donnent des résultats plus généraux et permettent l'interprétation statistique.

***

MAIS, pour la connaissance de la personnalité totale nécessaire à l'orientation professionnelle, la *psychotechnique* ne fournit encore que des informations insuffisantes. Tout d'abord, écrit M. RENÉ HUBERT, il est dans l'individu de multiples prédispositions qui peuvent être malaisément atteintes au moyen de ses méthodes ; en outre, la personnalité dépend dans une large mesure des relations que ses diverses aptitudes ont entre elles plus peut-être que de ces aptitudes elles-mêmes. Il propose d'opérer une synthèse par une observation directe, minutieuse et prolongée du sujet, au moyen des *procédés* suivants qui prolongent et complètent la mise en œuvre des méthodes objectives :

a. L'orienteur utilisera d'abord tous les *renseignements extérieurs* qui pourront lui être fournis sur le sujet, sur ses antécédents et ceux de sa famille, sur les phases de son développement biologique et scolaire ;

b. Il devra procéder à une *observation directe* du sujet, noter ses réactions, ses attitudes, ses comportements intellectuels et physiques, le degré et la forme de son imagination, la capacité et la nature de son attention, la qualité de son jugement, etc. ;

c. Un *interrogatoire* méthodique et répété au besoin le renseignera sur les « intérêts » psychiques du sujet, sur leur degré de solidité, de cohésion ou de ténacité, sur les influences passagères auquel il peut céder, etc. ;

d. Au besoin, il mettra en œuvre les procédés d'*investigation psychanalytique* pour déceler les courants obscurs de conscience qui peuvent sous-tendre une vocation présumée, les intentions sourdes auxquelles obéit le sujet ;

e. Souvent aussi, c'est au cours d'*entretiens familiers*, poursuivis apparemment à bâtons rompus et de façon à inspirer au sujet la plus grande confiance, que l'orienteur obtiendra les renseignements les plus précieux Le sujet se laissera alors aller à des confidences, à de évocations de souvenirs, qui peuvent constituer des éléments importants d'appréciation.

Ces divers procédés demandent de la part de l'opérateur une préparation spéciale très poussée, un sens averti des problèmes psychologiques et même une intuition, un *flair* indispensables à une réussite qui implique, certes, beaucoup d'autres sources d'information concernant le métier, le milieu et la conjoncture économique, mais qui exige que toujours derrière le travail on cherche « la personnalité humaine, prise dans la totalité de ses possibilités, de ses sentiments, de ses croyances et de ses efforts ».

R. OZOUF.

LA VIE ET L'ÉCOLE

A NOS PETITS RURAUX

PETITS paysans, soyez fiers d'appartenir à ces villages où s'épanouissent les fortes qualités de notre race. Aimez votre petite patrie. Restez fidèles à ce sol qu'a fécondé péniblement, au cours des ans, la sueur de vos aïeux et de vos parents, restez fidèles à la terre !

Vous avez entendu vanter l'attachement du pêcheur à la mer. Il est réel. A chaque fois que j'ai posé cette question à quelque filsde pêcheur : « Que feras-tu, toi, quand tu seras grand ? » je l'ai entendu répondre, invariablement, avec fierté, un éclair dans les yeux, malgré le souvenir des flots en furie, des noires épaves et des naufragés : « Je serai marin ! »

Ne croyez-vous pas que, pour le paysan, l'amour de la terre soit aussi vivace, aussi prenant, s'il sait le laisser parler dans son cœur, que l'attrait de la mer pour les gens de la côte ? Soyez attentifs aux appels du sol. Il vous suffit de suivre cet instinct profond que des siècles de vie paysanne ont déposé en vous pour rester creuser le sillon de vos ancêtres.

Efforcez-vous simplement de ne pas étouffer cette force vive sous le mensonge des mirages décevants qui vous conduiraient aux portes fermées des administrations encombrées ou dans les rues des villes où pullulent les chômeurs. Ceux qui, parmi vos grands frères, ont laissé la vigne en friche et abandonné la charrue pour

aller chercher fortune dans les cités se sont aperçus que « là-bas », même « à Paris », contrairement à ce qu'on leur faisait croire, les rues ne sont pas pavées en or. Un reste d'orgueil et de sot entêtement les retient sur leur galère... une secrète répugnance aussi à reprendre la vie pénible de l'homme des champs, tant leur tempérament de « francs ruraux » s'est abâtardi.

Le paysan, il est vrai, n'est pas toujours récompensé de son dur labeur. L'âge d'or n'est plus à la campagne. Le cours du blé s'est effondré, le bétail se vend à perte, on limite les emblavures et on arrache les cépages. Tous les jours, vous entendez vos familles gémir sur « la dureté des temps ». Mais le paysan a du moins sa vie quotidienne assurée et, dans les circonstances angoissantes que nous traversons, ce qui importe pour vous, enfants, *c'est tout d'abord de vivre !*

Restez donc attachés à vos belles communes dont la prodigieuse variété reflète les multiples visages de notre France. Sachez profiter des leçons quotidiennes d'effort et d'énergie que vous donnent vos parents. Les femmes de vos villages elles-mêmes n'hésitent pas à cultiver le sol. Quand, de part et d'autre d'une petite route qui serpente dans une plaine que je connais bien, avant de se perdre sous les voûtes verdoyantes d'une admirable forêt côtière, j'ai vu les paysannes s'adonner aux durs travaux des champs, j'ai compris ce qu'était le courage de vos mères.

Bon sang ne peut mentir !

Suivez les conseils du vieux « Lumineau », que vous fera connaître votre maître. Imitez la vaillance et le bon sens de « Peau-de-Pêche » dont l'histoire fut écrite pour vous...

Mais ne croyez pas pour autant que le métier de paysan vous dispense de l'étude. N'écoutez pas ceux qui vous disent que « pour remuer la terre on en sait toujours assez ». Un paysan est un « homme ». Je veux dire qu'il doit, par sa pensée, être distinct de l'outil qu'il manie. Une solide instruction lui permettra de fuir la routine et de conduire sa tâche en travailleur avisé. Une modeste formation d'esprit le mettra à même de penser, de réfléchir, de comprendre et en fera un citoyen conscient.

Or, vos parents le savent bien, l'école laïque répond à cette double nécessité de donner des connaissances et de former les facultés : elle vous prépare à une vie digne et libre.

Venez donc régulièrement et longtemps à votre école communale tandis que vous le pouvez encore. C'est plus tard que vous apprécierez ce qu'elle vous aura donné. Instruits par elle des choses de la terre et des choses de la vie, vous aimerez la rude tâche qui sera la vôtre, parce vous en comprendrez toute l'utilité et toute la beauté, parce que vous saurez l'accomplir avec intelligence et avec goût.

Restez fidèles à votre école ! Restez fidèles à votre terre ! L'une doit vous rendre à l'autre plus résolus et mieux armés.

L. RENAUD,
Directeur d'Ecole normale, Ajaccio.

BILLET D'ALCESTE
FILMS DE GANGSTERS

L'ARRIVÉE *en Europe du colonel Lindbergh et de sa femme, contraints de fuir l'Amérique pour éviter que leur second enfant subisse le sort du premier, jette un jour singulièrement sinistre sur quelques-uns des aspects de l'actuelle civilisation. Que la police du plus puissant des grands pays ne soit pas arrivée à protéger efficacement la famille d'un des plus purs héros des Etats-Unis, que l'industrie des « gangsters » ait imaginé et réussi ce crime monstrueux, voilà qui en dit long sur l'envers et les dessous du monde contemporain. La technique la plus perfectionnée est utilisée par le banditisme, comme elle l'est dans les « guerres d'enfer » de notre temps.*

Il n'est pas douteux que la passivité avec laquelle le public accepte de pareils faits ne provienne pour une large part de la complicité de la presse et de l'écran. La publicité accordée par les grands quotidiens aux exploits de ce genre, la multiplication plus redoutable encore des « films de gangsters » et de leurs imitations finissent par créer une atmosphère d'accoutumance qui est une véritable intoxication. « C'est ainsi, écrit un critique bien placé pour observer, M. Emile Vuillermoz, c'est ainsi que le cinéma verse maintenant à notre public, dont le palais s'habitue à un « trois-six » de plus en plus brutal, un alcool incendiaire dont la véhémence s'accroît chaque jour. Et c'est ce qui explique l'insistance avec laquelle on étudie aujourd'hui les milieux où l'on peut trouver une psychologie fortement épicée. » Des gangsters aux souteneurs, tous les échantillons de cette faune spéciale finissent presque par nous apparaître comme des phénomènes normaux.

Il s'est trouvé cependant des journaux pour défendre cet empoisonnement. Il est vrai qu'ils ont pour cela des raisons personnelles qui sont assez apparentes. L'Echo de Paris *ayant récemment, à propos des exploits de gangsters, dénoncé la responsabilité des films américains, « il ne faut pas s'exagérer la portée du cinéma sur les âmes », lui a répondu* La Critique cinématographique. *Et ne se contentant pas de cet argument banal, ce journal a ajouté : « La morale de l'écran reste enfantine, et il le faut, puisque la majorité de ses fervents appartient à une humanité primaire et presque incapable d'évolution... La clientèle du cinéma est faite de gagne-petit, de mesquins, de faibles, et, pour tout dire, d'un certain déchet. » Et encore : « Quand on parle de cinéma démoralisateur, on a envie de sourire, car les images tombent dans les yeux du public comme dans un puits sans fond. »*

Que dites-vous de cette défense du cinéma par un organe « corporatif » ? L' « humanité primaire » qui peuple les salles obscures serait certainement très flattée d'apprendre qu'elle est « incapable d'évolution » et au surplus composée de « déchets ». Les « gagne-petit » sont bons pour donner leur argent, mais on n'exagère pas leur intelligence ! Soyons sérieux : ce qui est grave, ce qui est tragique, ce n'est pas que le public du cinéma soit actuellement un déchet, c'est que, par l'action de certains spectacles, il est en passe de le devenir.

ALCESTE.

LE CINÉMA SCOLAIRE
LA QUESTION DU " PARLANT "

L'EMPLOI d'un appareil sonore réserve parfois bien des mécomptes. Nous l'écrivions dans notre dernier article, et nous en trouvons confirmation dans une brochure que vient de publier l'Office du Cinéma éducateur de Saint-Étienne, sous la signature de son directeur, M. Reboul.

Le parlant, en effet, ne souffre la médiocrité, ni dans la valeur du matériel ni dans la qualité des enregistrements. Or il faut constater que, dans le format

* *

réduit (16 millimètres et 17mm,5), où l'on ne dispose pas d'une longueur suffisante pour une bonne sonorisation, les enregistrements sont très souvent défectueux.

Sur dix films parlants de format réduit, écrit M. Reboul, *un ou deux sont bons, deux ou trois sont passables. Quant aux autres, ils sont médiocres, certains même franchement mauvais, déplorables...*

Naturellement, ce sont les premiers que l'on fait voir et entendre lorsqu'il s'agit de séduire la clientèle.

En second lieu, les auditions sont très souvent rendues insupportables par les phénomènes acoustiques (écho et réverbération des sons), surtout dans les salles de grandes dimensions, aux murs unis.

Enfin, l'usure des films sonores, qui ne supportent ni coupures, ni réparations, hache et déforme la parole, rendant l'audition pénible après une vingtaine de locations !

Quant à l'utilisation du parlant dans la classe, peut-on sérieusement l'envisager ?

D'abord, les films d'enseignement sont très rares, et tout porte à croire qu'ils le resteront.

Et puis, ils sont trop chers ! Combien d'écoles ont les moyens de dépenser 25 francs pour illustrer une seule leçon par vingt minutes de projection (sans parler de l'impossibilité de disposer du film au moment où la leçon envisagée est inscrite au programme) ?

Dépense excessive, et pour quel résultat ? Pour remplacer le commentaire vivant du maître par un exposé *mécanique, invariable et implacable*, s'adressant à n'importe quel auditoire — lorsque ce n'est pas pour y substituer une musique, plus ou moins indésirable... Quel affreux contre-sens pédagogique !

Ce n'est pas le film qui doit parler, écrivait M. Maxime Prudhommeau dans la *Revue internationale du Cinéma éducateur, c'est le maître !*

Lui seul peut approprier, adapter ses explications aux besoins réels comme au niveau intellectuel des élèves de sa classe.

Dira-t-on qu'il risque d'être gêné pour improviser des commentaires hâtifs pendant que le film se déroule, voire même pour glaner à l'avance (car une leçon filmée se prépare comme une autre leçon) une documentation suffisante ?...

Aussi bien voudrions-nous que tout film éducatif soit accompagné d'une courte mais substantielle notice dont le texte, grâce à des repères numérotés, remplacerait avantageusement les sous-titres, et qui préciserait les points sur lesquels doivent porter les observations des élèves et les explications du maître.

Ce qui ajouterait encore à l'évidente supériorité pédagogie du film muet, et tout particulièrement du film étroit de 9mm,5, le seul qui échappe à la fois à toutes les critiques que nous avons dû formuler à l'encontre du cinéma parlant.

***

LES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

A. Films d'enseignement :

Haute Vallée du Rhône. Le Valais (Suisse), n° 1431 (1 et 2).

Un bon film géographique, nous l'avons déjà dit, ne doit pas être une suite de vues pittoresques, glanées comme au hasard de l'excursion...

Ce que nous attendons de lui, c'est l'illustration claire et vivante de l'exposé méthodique fait en classe.

Aussi, quelle belle leçon peut-on faire sur la Suisse, grâce à ces quelques paysages du Haut Valais : le glacier de la Furka, les gorges du Rhône, les pentes alpestres où paissent les troupeaux, la route qui serpente, et le tunnel du Simplon, béant au flanc de la montagne, enfin, dans le fond de la vallée, les villages entourés de cultures et de vignes !

Chasse à la baleine, n° 1433 (1 et 2).

Le sujet était particulièrement captivant. Malheureusement, sur une mer agitée, la prise de vues présente de sérieuses difficultés, et nous suivons mal les différentes péripéties de la chasse, après le lancement du harpon. Mais il nous est donné d'assister tout à loisir à l'épisode final : le dépeçage...

Remarquons à ce propos le parti à tirer de films analogues dans notre enseignement du français.

Au lieu de parler de choses banales — qu'ils n'ont jamais examinées, — nos élèves raconteront ce qu'ils auront vu sur l'écran, avec beaucoup plus de plaisir et de profit...

B. Films récréatifs :

Tempête sur le Mont Blanc, n° 4383 SB (1 à 4).

Ce drame émouvant est aussi un merveilleux documentaire.

Tourné entièrement en haute montagne, dans un cadre d'une incomparable beauté, il nous apporte le témoignage de ce que peut être la farouche hostilité de la Nature, à 4 000 mètres d'altitude, et le courage tranquille des hommes qui osent en affronter tous les périls.

Leçon d'énergie et de dévouement, en même temps que leçon de choses, l'une et l'autre inoubliables...

Je n'ai pas peur, n° 1380 S. B.

S'il est un genre de spectacle qui plaît à nos jeunes spectateurs, c'est bien celui qui nous permet d'assister à des poursuites effrénées en automobile ou en motocyclette... Peut-être au fond n'ont-ils pas tort, car le cinéma, c'est avant tout du mouvement !

On ne pourra reprocher à cette comédie d'en manquer, ni de manquer d'esprit et de charme — ce qui importe encore davantage.

Charlot au théâtre, n° 4377 SB (1 à 2).
Buster Keaton, ingénieur forgeron, n° 4378 SB (1 à 2).

Si Buster Keaton n'a pas le génie de Charlie Chaplin, du moins ne lui refusera-t-on d'être, lui aussi, un maître dans l'art de faire rire...

Quant à Charlot, dans son rôle de spectateur encombrant et insatisfait, au cours d'une représentation diablement mouvementée, il reste lui-même, et c'est tout dire.

Chez les animaux fantaisistes, n° 3152 G (1 à 3) Dessins animés.

Trois courtes bobines, bien puériles sans doute. Mais ne faut-il pas songer à tous les âges !

Mireille, drame (Pathé-Sélection), n° 4379 SB (1 à 4).

En principe, les films de cette collection ne sont pas destinés à nos élèves.

Signalons cependant, pour nos représentations destinées aux adultes, cette magnifique adaptation de l'immortel chef-d'œuvre de Frédéric Mistral.

CHARLES CHARLOT,
E. P. S. de Joigny (Yonne).

L'UTILITÉ DES SOCIÉTÉS SPORTIVES

NOUS apprenons que le nombre des « clubs » scolaires de football s'est encore augmenté de plusieurs unités depuis la rentrée. Nous devons nous en réjouir, car il est préférable, en effet, que la pratique des sports soit surveillée, plutôt que de laisser les enfants livrés à eux-mêmes et commettre des excès qui ne pourraient que leur être nuisibles. D'autre part, les conseils d'un moniteur compétent sont nécessaires aussi bien pour la technique du jeu que pour enseigner comment il faut se vêtir et s'alimenter.

Ce dernier chapitre surtout est d'un intérêt primordial, car on peut commettre des fautes en jouant, cela n'a qu'une importance relative, mais, si le joueur ne trouve pas dans une alimentation suffisamment riche les éléments nécessaires pour récupérer ses dépenses physiologiques importantes, le résultat obtenu par la pratique des sports se traduira par la fatigue, du surmenage, de l'anémie.

N'omettez donc pas, si vous conseillez à vos élèves de faire du football, ou si vous êtes vous-même dirigeant d'une société sportive, de rappeler de temps à autre que le sucre, stimulant et reconstituant de premier ordre, doit entrer pour une grande part dans l'alimentation des sportifs.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *La* **Fédération nationale des syndicats de fonctionnaires,** *10, rue de Solférino, Paris (7e), a constitué une* **Fédération générale des retraités.**

➔ *L'annonce par* **radiodiffusion** *d'un* **jour de congé,** *par le ministre, doit être considérée comme officielle* (*J. O.*, 7 fév. 1936).

➔ *En ce qui concerne le 4e trimestre de 1934, les sommes restant dues pour la* **médaille d'argent** *seront payées prochainement* (*J. O.*, 31 janv. 1936).

➔ *Au 1er nov. 1935, il y avait, dans les lyc. et col. de g.,* **89 maîtres d'internat,** *licenciés, candidats à un poste de* **professeur ou de répétiteur; 386 maîtres d'internat,** *bacheliers, candidats à un poste de* **répétiteur.** — **928 licenciés** *ont demandé une* **chaire** *dans un collège; 77 ont été nommés depuis le 1er oct. 1935;* — **354 licenciés** *ont demandé un poste de* **répétiteur;** *32 ont été nommés* (*J. O.*, 31 janv. 1936).

➔ *Les* **rappels de traitements** *dus à des fonctionnaires au titre des années 1932, 1933 et 1934, mais non perçus après la publication du décret fixant le* **prélèvement** *de 10 p. 100, ne sont pas assujettis à ce prélèvement* (*J. O.*, 7 fév. 1936).

➔ *Il appartient à l'Administration intéressée d'apprécier la suite qui peut être réservée* **à chaque cas d'espèce,** *dit maintenant le min. des F., pour le maintien* **des deux ind. de résidence,** *aux conjoints exerçant dans la Seine et Seine-et-Oise, n'ayant qu'un foyer* (*J. O.*, 8 fév. 1936). Réponse à noter ; elle diffère de précédentes.

➔ *Une* **erreur matérielle de pension** *doit être rectifiée, même dans le cas où l'intéressé a formulé sa réclamation après le délai de trois mois* (*C. d'Ét.*, 24 juin 1935).

➔ *Un fonctionnaire dont la* **démission** *est* **acceptée** *peut revendiquer comme* **un droit** *son* **admission à la retraite** *pour* **ancienneté** *s'il réunit* **les conditions d'âge et de services** (*C. d'Ét.*, 23 oct. 1935).

➔ *En l'état actuel de la réglementation, rien n'interdit à la* **veuve** *d'un fonctionnaire, elle-même en activité de service, d'obtenir la* **pension de réversion** *à laquelle elle peut prétendre du chef de son mari* (*J. O.*, 7 fév. 1936).

➔ *Il y a lieu d'exonérer du* **prélèvement de 10 p. 100** *les* **bourses** *des* **pupilles de la N.,** *en raison de leur caractère particulier, et les* **bourses d'internat** *primaire élémentaire, allouées par les* **départements** *et les* **communes** *à certains établissements d'enseignement, en raison de leur assimilation à des dépenses d'assistance* (*C. d'Ét.*, 20 janv. 1936).

➔ *La* **dette** *de l'État, des départements et des communes s'élève à* **360 milliards environ** (Déclaration du Rapporteur général du Budget au Sénat).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN MARS

➔ Le mois de mars est celui de la préparation des propositions concernant la plupart des **récompenses et distinctions** par les I. E. P. et les I. D.

➔ **Le 14 mars** est la date de clôture pour l'inscription aux examens des bourses.

➔ Faites changer, au besoin, **les heures de classe** en raison de l'**avance légale** de l'heure.

➔ Demandez, s'il y a lieu, votre **changement** à l'occasion du mouvement de Pâques et la communication de votre dossier professionnel en cas d'avis d'un prochain **déplacement d'office.**

➔ Si vous désirez être admis à la retraite pour le 1er octobre, ne négligez pas d'adresser le **préavis** de six mois à l'Administration.

➔ Pensez à la **réunion** du **Conseil des maîtres.** du Comité de la **Caisse des écoles** et aux questions suivantes : envoi à l'I. E. P. des renseignements statistiques sur les cours d'adultes ; demande de cartes à demi tarif, de gratuité thermale, d'admission ou de maintien à l'école, à Pâques, d'élèves n'ayant pas l'âge réglementaire.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LES CIRCULAIRES

Le 9 novembre dernier, sous la rubrique « *Ce qu'il faut savoir* », nous avons transcrit, dans le *Guide administratif*, quatre lignes importantes extraites d'un arrêt : « Les instructions d'une circulaire ministérielle n'ont pas un caractère impératif et ne peuvent ni ajouter, ni déroger aux dispositions des lois ou règlements », et nous avons ajouté que nous consacrerions un article à ce point de droit.

Depuis le jour où nous avons annoncé l'article en question, un arrêt du Conseil d'Etat a été rendu, le 10 janvier 1936, et il en ressort qu'une circulaire ne peut modifier un décret organique, en fixant à treize ans au 31 décembre (au lieu de douze) l'âge d'admission dans un établissement d'instruction. Cet arrêt est venu donner plus d'actualité encore et d'intérêt à l'article que nous avions préparé pour nos lecteurs, et que nous reproduisons ci-après, nous bornant à rappeler que l'arrêt du 10 janv. 1936 se trouve dans le *Guide* du 15 fév. 1936.

***

Qu'est-ce qu'une circulaire ? Un texte donnant des instructions. Ordinairement, elle vient préciser l'application d'une loi, d'un décret, d'un arrêté. Si elle respecte la teneur de ces textes qui renferment les dispositions principales, rien à dire, mais, si elle y ajoute ou si elle y déroge, elle peut être discutée et attaquée quand elle lèse des intérêts.

Qu'on ne vienne pas invoquer le cas d'espèce pour prévenir des discussions ou des contestations ; ce serait peine inutile, car la plupart des citoyens, aujourd'hui, dans leurs affaires, interrogent de plus en plus non pas le Code touffu, mais le ou les conseillers à portée de leur regard ; la réponse ne fait jamais défaut, ils reçoivent directions et conseils dès la première heure. Les principes que nous venons de rappeler sont d'ailleurs de droit administratif ; ils conservent leur force ou leur valeur dans toutes les questions litigieuses. Fidèle à notre méthode, nous allons recourir à un exemple, et nous nous appuie-

rons sur un arrêt indiscutable rendu non par le Conseil d'Etat, mais par la Cour de Cassation.

Il s'agit d'un préfet qui reçoit une circulaire ministérielle, en date du 23 juillet 1931, l'invitant à réglementer l'exposition des viandes et à prendre, *d'accord avec les diverses autorités locales et le Conseil départemental d'hygiène*, les mesures nécessaires à cet effet. Le préfet devait donc s'entendre avec les maires pour prendre ces mesures. Que fait-il ? Quel est son premier soin ? Il lit l'art. 99 de la L. du 5 avril 1884, ainsi libellé :

« Les pouvoirs qui appartiennent au maire, en vertu de l'art. 91, ne font pas obstacle au droit du préfet de prendre *pour toutes les communes du département ou plusieurs d'entre elles, et dans tous les cas où il n'y aurait pas été pourvu par les autorités municipales*, toutes mesures relatives au maintien de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publiques. Ce droit ne pourra être exercé par le préfet, à l'égard d'une seule commune, qu'après une mise en demeure au maire restée sans résultats. »

Or cet article lui donne une autorité sans réserve ; il ne l'oblige pas à consulter les maires et à être d'accord avec eux. L'absence de consultation pourra-t-elle avoir une influence sur la validité de l'arrêté préfectoral ou plutôt l'inobservation d'instructions administratives aura-t-elle pour résultat de rendre illégal cet arrêté ? Le préfet ne doute pas un seul instant ; pour lui, sa charte est la loi et non la circulaire ministérielle ; la première l'emporte sur la seconde ; il la suivra scrupuleusement et ne tiendra pas compte de l'invitation qui lui a été adressée par un texte d'une force moindre ; le 13 août 1931, il prend un arrêté pour toutes les communes de son département, et il y a un contrevenant à cet arrêté.

L'affaire est d'abord portée devant le tribunal de simple police qui, le 7 fév. 1933, relaxe le boucher ayant contrevenu, parce que le préfet n'a pas pris l'avis du maire, mais le Ministère public se pourvoit devant la Cour de Cassation, qui, le 24 mai 1935, rend un arrêt duquel nous extrayons ces lignes :

« Les instructions d'une circulaire ministérielle n'ont pas un caractère impératif et ne peuvent ni ajouter, ni déroger aux dispositions des lois et règlements ; par suite, l'inobservation de cette circulaire ne saurait vicier un acte administratif conforme à la loi. »

Le préfet sort victorieux de l'affaire.

Que conclure, sinon que l'arrêt est parfaitement clair ? Du moment que l'acte administratif, rendu par l'autorité compétente, est conforme à la loi, il ne peut être valablement attaqué s'il s'écarte d'une ou de plusieurs circulaires qui sont venues se greffer sur cette loi et en changer les dispositions. Cour de Cassation et Conseil d'Etat ont donc, au fond, la même doctrine : une circulaire ne peut modifier une loi, ou un décret, ou un règlement d'administration publique, ou un arrêté organique : elle ne peut que l'expliquer, le préciser, l'analyser, le commenter, en faire connaître les détails, les cas et le champ d'application ; bref, en assurer l'exécution dans l'esprit même où il a été conçu. Question de mesure et d'appréciation, dira-t-on ; c'est bien l'expression qui convient. A franchir ces limites, il peut y avoir des risques à courir.

RETRAITES ET PENSIONS

*** Un fonctionnaire dont la démission est acceptée peut revendiquer comme un droit son admission à la retraite pour ancienneté, s'il réunit les conditions d'âge et de services** (*C. d'Ét., arrêt du 23 oct. 1935*).

Considérant que la requête du sieur Pige tend à la fois à l'annulation d'une décision par laquelle le min. des F., saisi d'une proposition de pension présentée en faveur de ce magistrat par le min. de la J., a fait connaître que ladite pension ne pourrait être liquidée qu'après que le sieur Pige aurait été admis à la retraite par le min. de la J., et d'une décision du min. de la J. refusant de prononcer cette admission à la retraite ;

Considérant que l'art. 11 de la loi du 14 avril 1924 a subordonné, pour tous les fonctionnaires et employés civils, l'exercice de leurs droits à la retraite à une décision les admettant à faire valoir ces droits ; qu'aucune exception n'est établie, en ce qui concerne les fonctionnaires de cette catégorie, dont la démission aurait été acceptée ; qu'ainsi, et en admettant même que le sieur Pige soit recevable à déférer au C. d'Et. l'avis donné par le min. des F. au min. de la J., il n'est pas fondé à soutenir que cet avis est entaché d'illégalité ;

Considérant qu'aux termes de l'art. 8 de la loi du 14 avril 1929 « le droit à pension d'ancienneté est acquis à soixante ans d'âge et trente ans accomplis de services effectifs » ; qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne suspend l'exercice de ce droit à l'encontre des fonctionnaires démissionnaires ; qu'ainsi le sieur Pige, qui réunit les conditions d'âge et de durée de services ci-dessus rappelées, est fondé à soutenir qu'en se refusant à l'admettre à faire valoir ses droits à la retraite par le motif que la démission aurait été acceptée le min. de la J. a excédé ses pouvoirs ; Décide : art. 1er, la décision susvisée du min. de la J. en date du 17 fév. 1934 est annulée ; art. 2, le surplus des conclusions de la requête est rejeté.

***

*** Mise à la retraite en application des décrets-lois** (*Arrêt du C. d'Ét., 15 janv. 1936*).

Considérant qu'aux termes de l'art. 3 du D. susvisé du 4 avril 1934, pris en vertu des pouvoirs exceptionnels conférés au Gouvernement par l'art. 36 de la L. du 28 fév. 1934, et complété par le D. du 10 mai 1934, les fonctionnaires qui en feront la demande pourront, s'ils remplissent les conditions définies par ledit article, « être admis à la retraite avec jouissance d'une pension concédée et calculée, comme si le droit au minimum de la pension d'ancienneté leur avait été ouvert à vingt ou vingt-cinq ans de services, selon que leurs services leur ouvrent droit à pension d'ancienneté à vingt-cinq ou trente ans de services » ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction, d'une part, que la dame Vve Blanchard réunissait les conditions définies par l'art. précité et, d'autre part, qu'elle a demandé à être admise à faire valoir ses droits à la retraite, par application des D. des 4 avril et 10 mai 1934 ; qu'en l'admettant à la retraite, dans les conditions prévues par l'art. 3 du D. du 4 avril 1934, le min. de l'E. N. n'a donc pas excédé ses pouvoirs ; que la requérante n'est pas fondée à soutenir qu'elle aurait dû être admise à la retraite dans les formes et conditions applicables aux agents reconnus hors d'état d'exercer leurs fonctions ;

Considérant, enfin, qu'il résulte du D. susvisé, en date du 5 juin 1934, que les suppressions d'emplois, en raison desquelles la dame Vve Blanchard a été admise à la retraite, ont dû prendre effet le 1er août 1934 ; que c'est par une exacte application de ce texte que l'admission à la retraite de ladite dame Blanchard a été prononcée à compter de cette date... *(Rejet.)*

***

*** Admission d'office à la retraite.** — Les admissions à la retraite sont strictement réglementées par la L. Depuis la L. du 31 mars 1932 (art. 72), « l'admission à la retraite d'office ne peut être prononcée avant la date à laquelle les intéressés (sauf dans trois cas) atteignent les limites d'âge qui leur

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE. — Manies d'enfants.** — Il y a des enfants qui sucent leur pouce ouvertement, avec franchise, avec ostentation. Il en est qui le sucent *en* cachette et qui mêlent un peu de honte à tous leurs petits plaisirs. Il *en* est qui tiennent le pouce bien droit, comme une trompette, parce qu'ils sont soigneux et méthodiques. D'autres introduisent le pouce en biais et le dégustent d'un air négligent et blasé. D'autres se hâtent pour avoir fini du pouce avant l'heure de la tétée. Certains sucent un autre doigt que le pouce, certains deux doigts, certains trois doigts. Les petits gourmands essaient le poing tout entier et tournent perpétuellement autour de ce poing, sans trouver l'endroit par où *l'*attaquer.

Questions. — 1. *Que signifient :* avec ostentation, d'un air blasé ?

2. *D'après l'auteur, quels sont les traits de caractère que peut révéler chez les enfants leur façon de sucer leur pouce ?*

3. *Analyse des mots soulignés :* en, en, l', l'. *Distinguer leur nature et leur fonction.*

➔ RÉPONSES. — 1° *Avec ostentation :* c'est-à-dire avec le désir de se montrer et d'être remarqué ; *d'un air blasé :* d'un air indifférent, ces enfants n'éprouvent plus aucun plaisir à sucer leur pouce mais continuent de le faire par simple habitude.

2° D'après la manière de sucer leur pouce, certains enfants apparaissent francs, ouverts, d'autres se montrent timides, dissimulés. Il en est de soigneux, de méthodiques, d'autres sont négligents, beaucoup sont simplement gourmands.

3° *En :* préposition, marque un rapport de manière entre « sucent » et « cachette » ; *en :* pron. personnel, représente « enfants », sujet réel de « est » ; *l' :* art. défini élidé, masc. sing., se rapporte à « endroit » ; *l' :* pron. pers., représente « poing », masc. sing., compl. d'obj. dir. de « attaquer ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Dans la cuisine... une bonne odeur de crêpes. Votre frère et vous observez votre maman. « A ton tour, dit maman ! » Elle prépare la crêpe... Vous tenez la queue de la poêle, lancez la crêpe en l'air et... imaginez la suite...*

➔ SUJET TRAITÉ. — Dans la cuisine, une bonne odeur de crêpes vient me chatouiller le palais. Ma cousine et moi, nous observons maman avec curiosité et envie. Armée d'une cuillère, elle remue de temps en temps la pâte odorante. Elle sort ensuite la poêle du garde-manger et y met un morceau de beurre qui fond en grésillant. Elle y verse une cuillerée de pâte en imprimant à la poêle un léger mouvement circulaire. La pâte s'étale, blanchit au-dessus. D'un geste sûr maman lance la crêpe en l'air. A l'autre face de se dorer maintenant ! Puis elle pose sur l'assiette la crêpe toute chaude, qui exhale une odeur exquise.

« A ton tour, me dit ma mère. »

Aussitôt je saute de la chaise et d'une main tremblante je prends la queue de la poêle ; je verse la pâte maladroitement et en répands naturellement un peu sur le feu. La pâte s'étale, chante, blanchit au-dessus. Je lance la crêpe d'une main malhabile et boum ! la voilà qui tombe sur le feu. Aussitôt la cuisine est emplie d'une fumée âcre qui nous fait tousser. Maman me gronde un peu, mais, voyant la crêpe toute recroquevillée, elle ne peut s'empêcher de rire. Je ne mangerai pas ma première crêpe !...

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Lucenay-l'Évêque, Saône-et-Loire, 1935). — 1. *Dans une caisse dont les dimensions intérieures sont : longueur : 65 cm. ; largeur 33 cm. ; hauteur 50 cm., on range le mieux possible des morceaux de savon de forme cubique ayant 7 cm. d'arête. Combien pourra-t-on mettre de savons sur le fond ? Combien y aura-t-il de couches semblables à la première ? Combien y aura-t-il de savons en tout dans la caisse ?*

➔ SOLUTION. — 1° Dans le sens de la longueur on pourra mettre 9 savons, car 9 fois 7 cm. font 63 cm., et dans le sens de la largeur 4 savons (7 cm. × 4 = 28 cm.). Il y aura donc, sur le fond, 4 rangées de 9 savons chacune, soit **36 savons**.

2° Cette couche de 36 savons mesure 7 cm. de hauteur. La hauteur de la caisse étant 50 cm., on pourra disposer un nombre de couches égal à :

50 : 7 = **7 couches**.

3° Le nombre de savons contenus dans la caisse est donc :

36 savons × 7 = **252 savons**.

***

2. *Un cultivateur a récolté 580 hl. de blé. Il en a réservé 1/20 pour la nourriture de sa famille et de ses domestiques et 1/10 pour les semailles. Le reste a été vendu 102 f. le quintal. Le double décalitre de ce blé pèse 16 kg. Quelle somme a-t-on retirée de cette vente ?*

Quantité de blé réservée.
Pour les semailles : 580 hl. : 10 = 58 hl.
Pour la nourriture : 580 hl. : 20 = 29 hl.
Total : 87 hl.
Nombre d'hl. vendus :
580 hl. — 87 hl. = 493 hl.
L'hl. de ce blé pèse :
16 kg. × 5 = 80 kg.
Et les 493 hl. :
80 kg. × 493 = 39 440 kg. ou 394 q. 40.
Somme retirée de la vente :
102 f. × 394,40 = **40 228 f. 80.**

CALCUL MENTAL (Eccs, Eure, 1935). — 1. *Prix de 250 cahiers à 0 f. 25 l'un* **(62 f. 50)**. — 2. *Prix de 36 bananes à 0 f. 55 l'une (18 f. + 1 f. 80 =* **19 f. 80)**. — 3. *Prix de 24 œufs à 0 f. 75 l'un* **(18 f.)** — 4. *Intérêt de 6 000 f. à 4 p. 100 en 3 mois* **(60. f.)** — 5. *Surface en ares d'un triangle de 56 m. de base et 40 m. de hauteur* **(11 a. 20).**

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *A plusieurs époques de notre histoire, les Français sont allés faire la guerre en Espagne. Dites en quelles circonstances et à quelles dates ? Quels furent les résultats de ces guerres ?*

2. *Quels sont en Afrique les colonies, protectorats et pays sous mandat français ? Bien distinguer ces trois catégories et indiquer dans quelles régions de l'Afrique elles se trouvent.*

BAUDRILLARD ET KUHN . LISONS. Cours élém. (1er deg.) .... 7.50 Cours moyen (1er deg.) 9.25
Cours élém. (2e deg.) .... 8 fr. Cours moy. (2e deg.) et Cours sup. .. 10 fr.

➔ RÉPONSES. — 1° Charlemagne refoula les Arabes au delà des Pyrénées et conquit sur eux, au IXe siècle, le N.-E. de l'Espagne. Beaucoup plus tard, sous Louis XIV, les Français firent la guerre en Espagne afin de permettre à Philippe d'Anjou, héritier de Charles II et petit-fils de Louis XIV, de prendre possession de son royaume (1701-1713). Napoléon Ier fit la guerre aux Espagnols pour leur imposer comme roi son frère Joseph. Les Espagnols n'acceptèrent jamais la domination française et la lutte dura de 1808 jusqu'en 1814. Enfin la France intervint contre les libéraux espagnols en 1823, c'est une armée française qui, au nom de la Sainte-Alliance, aida à rétablir la monarchie absolue.

2° *Colonies d'Afrique.* En Afrique du Nord, l'Algérie est une colonie qui forme 3 départements (Alger, Oran, Constantine). La Tunisie à l'E. et le Maroc à l'O. sont deux protectorats. La France a sous sa domination les « territoires du Sud ».

L'Afrique occidentale française (A. O. F.) comprend plusieurs colonies : le Sénégal, le Soudan, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey (V. Atlas).

L'Afrique équatoriale française (A. E. F.) comprend les colonies du Gabon, du Congo et les territoires du Tchad.

La France exerce au nom de la S. D. N. un mandat sur une partie des anciennes colonies allemandes du Togo et du Cameroun.

En Afrique orientale nous possédons la Somalie française avec Obock et Djibouti

IV *bis.* **SCIENCES** (Lannemezan, Hautes-Pyrénées, 1934. — 1. *Une bouchée de pain conte son voyage à travers le tube digestif. Quelles sont les parties traversées et les grandes transformations qu'elle a subies?* — 2. **Garçons** : *Quels soins donnez-vous à vos dents?* — **Filles** : *Alimentation des enfants depuis leur naissance jusqu'à 3 ans.*

➔ INDICATIONS. — 1. Le morceau de pain — qui est surtout formé d'amidon — est broyé par les dents. La langue le malaxe dans la bouche et il s'imprègne de salive. Il se transforme en une pâte à moitié liquide qui glisse dans un long tube, l'œsophage, et arrive dans l'estomac. Celui-ci est une poche allongée qui brasse encore le morceau de pain, et l'imprègne de suc gastrique. Il en sort sous forme de pâte liquide et arrive dans l'intestin grêle où il s'imprègne de suc pancréatique et de bile, puis de suc intestinal. La salive et le suc pancréatique transforment l'amidon du pain en sucre. Celui-ci passe dans le sang à travers l'intestin.

2. **Garçons** : Brosser les dents, après chaque repas, dans tous les sens, avec une brosse dure et du savon ou une pâte dentifrice. Éviter de les soumettre à de brusques variations de température. Ne pas casser d'objet dur avec les dents. Voir le dentiste s'il y a début de carie.

Filles : Jusqu'à 8 mois, du lait exclusivement (6 à 7 repas). Vers 8 mois ajouter quelques bouillies de farine (froment, orge, riz, avoine), liquides d'abord, plus épaisses ensuite. Vers 15 mois : purées de pommes de terre, pâtes bien cuites. Puis, compotes, confitures, 1 œuf bien frais de temps en temps ou un jaune d'œuf dans la bouillie. La viande apparaît lorsque la dentition est assez avancée (après 2 ans) : cervelle, poisson, blanc de poulet. Être très prudent dans les changements d'alimentation. Boisson : eau pure.

V. **DESSIN ET COUTURE** (même centre, 1934). — **Garçons** : *Une feuille de platane, à vue.* — **Filles** : *Une pièce à un coin posée par un surjet. Lettre P.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Au grenier.** — J'ouvrais sans bruit l'*auvent* d'une des lucarnes, d'où jaillissait alors un flot éblouissant de lumière, puis, m'avançant sur le toit, je m'accoudais contre les vieilles ardoises chaudes, garnies *de* mousses dorées, et je me mettais à lire. A portée de ma main, séchaient sur ce même toit des milliers de *prunes* d'Agen, provisions d'hiver étalées sur des *claies* en roseaux ; surchauffées au soleil, cuites et recuites, elles étaient exquises ; elles embaumaient tout le grenier de leur odeur ; et des abeilles, des guêpes, *qui* en mangeaient *à discrétion*, comme moi, tombaient *alentour*, les pattes en l'air, *pâmées* d'aise et de chaleur.

P. LOTI.
Roman d'un enfant (Calmann-Lévy).

Questions. — 1° *Quels plaisirs l'enfant éprouve-t-il lorsqu'il monte au grenier?*

2° a. *Expliquez les mots et expressions :* claies, à discrétion, pâmées.

b. *A quel temps sont les verbes de la dictée? Pour quelle raison?*

3° *Nature et fonction des mots :* d'où (jaillissait), provisions, odeur, en (mangeaient), pâmées.

➔ RÉPONSES. — 1° L'enfant se plaît au grenier, parce qu'il passe de là sur le toit où il lit sans être dérangé, où il jouit d'un bon soleil et où il peut goûter les excellentes prunes mises à sécher pour l'hiver.

2° *Claies :* sorte de treillage d'osier (ou de roseaux) sur lequel on étend les fruits pour les faire sécher ; *à discrétion :* tant qu'elles voulaient ; *pâmées :* gorgées de fruits et alourdies par la chaleur, les abeilles et les guêpes défaillent de contentement.

Les verbes de la dictée sont à l'imparfait de l'indicatif ; ce temps indique ici des actions qui se sont répétées dans le passé et qui étaient donc habituelles.

D'où : pron. relatif, adverbial, a pour antécédent « auvent », compl. circ. de lieu de « jaillissait » ; *provisions :* nom com. mis en opposition à « milliers de prunes » ; *odeur :* nom com., compl. circ. de cause de « embaumaient » ; *en* pron. pers. représente « elles » (les prunes), compl. d'obj. indirect de « mangeaient » ; *pâmées :* adj. qualif venu du part. passé, attribut de « guêpes » et « abeilles ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Quel est le souvenir de votre enfance qui s'est le plus nettement fixé dans votre esprit? Racontez-le.*

➔ CONSEILS. — Les candidats ont ici une liberté de choix qui ne manquera pas de les embarrasser. Pour que le devoir qu'ils rédigeront soit intéressant, il faut qu'il ait l'accent de la sincérité et ce résultat ne sera obtenu que si le souvenir d'enfance qui se trouve rapporté a vraiment frappé avec force l'imagination et la sensibilité de celui qui écrit.

Quel que soit le choix auquel vous vous arrêterez, il faudra laisser à votre narration le caractère spontané d'une confidence au cours de laquelle le récit de l'événement se mêlera aux impressions qu'il vous a causées.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Pour mesurer la longueur de mon jardin, je dispose d'une corde de 1 m. 20 de long et d'une autre corde de 1 m. 45.*

MATHERON. La RESPONSABILITÉ CIVILE des INSTITUTEURS... 13.50

La 2e est contenue un nombre exact de fois dans la longueur du jardin. En portant la 1re sur cette même longueur le plus grand nombre de fois possible, je trouve qu'elle y est contenue 2 fois de plus que la 1re corde, mais qu'il reste une longueur de 0 m. 10 non mesurée par la corde. Calculer la longueur du jardin.

➔ Solution. — Supposons que j'aie dû porter *n fois* la grande corde sur le côté du jardin pour le mesurer. J'ai porté *n* + 2 *fois* la petite et il reste 0 m. 10 à mesurer. Si je n'avais porté la petite corde que *n fois*, c'est-à-dire le même nombre de fois que j'ai porté la grande, il m'eût manqué pour aller au bout du jardin :

2 fois 1 m. 20 + 0 m. 10 = 2 m. 40 + 0 m. 10 = 2 m. 50.

En portant *n* fois la grande et *n* fois la petite j'obtiens donc une différence de longueur de 2 m. 50. La différence de longueur des 2 cordes étant 0 m. 25, il faut les porter *10 fois* pour obtenir cette différence : (2 m. 50 : 0,25 = *10*).

Donc *n* = 10. J'ai porté 10 fois la grande corde. La longueur du jardin mesure donc :

1 m. 45 × 10 = **14 m. 50.**

On *vérifie d'autre part* que 1 m. 20 × 12 + 0 m. 10 = 14 m. 50.

***

2. *Une personne a reçu 8 430 f. de revenu annuel pour un capital placé à 6 p. 100.* 1° *Quel est ce capital?* 2° *Le taux de l'intérêt étant abaissé la 2e année à 5 p. 100, quelle somme devra-t-elle ajouter au capital placé pour avoir le même revenu?* 3° *La 3e année, le capital placé à 5 p. 100 l'année précédente, est placé dans les conditions suivantes : 1/4 à 4 p. 100 ; 1/3 du reste à 5 p. 100 et le reste à 3 p. 100. De combien le revenu annuel de chacune des années précédentes a-t-il augmenté ou diminué?*

➔ Solution. — 1° A 6 p. 100, un revenu de 6 f. correspond à un capital de 100 f. Autant de fois 6 f. seront contenus dans le revenu total, autant de fois le capital vaudra 100 fr.

Capital placé :

$$100 \text{ f.} \times \frac{8430}{6} = 100 \text{ f.} \times 1\,405 = \mathbf{140.500\ f.}$$

2° A 5 p. 100 ce même revenu correspond à un capital de :

$$100 \text{ f.} \times \frac{8430}{5} = 100 \text{ f.} \times 1\,686 = 168\,600 \text{ f.}$$

Elle devra donc ajouter au capital :

168 600 f. — 140 500 f. = **28 100 f.**

3° Le 1/4 du capital est placé la 3e année à 4 p. 100; le reste est 3/4 du capital, dont le 1/3 est 1/4 du capital, placé à 5 p. 100. Les 2 premières fractions (1/4 + 1/4) représentant la moitié du capital. La 3e vaut donc la moitié de ce même capital.

La 1re et la 2e fraction valent donc chacune :

168 600 : 4 = **42 150 f.**

La 3e fraction vaut :

168 600 f. : 2 = 84 300 f.

Revenu annuel de la 1re fraction :

4 f. × 421,50 = 1 686 f.

Revenu annuel de la 2e fraction :

5 f. × 421,50 = 2 107 f. 50.

Revenu annuel de la 3e fraction :

3 f. × 843 = 2 529 f.

Revenu total : 6 322 f. 50

Le revenu annuel a donc *diminué* de :

8 430 f. — 6 322 f. 50 = **2 107 f. 50.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie d'Aix, 2e session, 1934). — La vue à vol d'oiseau d'une jolie ville est un spectacle aimable et touchant où l'âme se plaît. Des pensées humaines montent avec la fumée des toits. Il y en a de tristes, il y en a de gaies ; elles se mêlent pour inspirer toutes ensemble une tristesse souriante plus douce que la gaieté.

On songe : ces maisons, si petites au soleil que je puis les cacher toutes en étendant seulement la main, ont pourtant abrité des siècles d'amour et de haine, de plaisir et de souffrances. Elles gardent des secrets terribles, elles en savent long sur la vie et la mort. Elles nous diraient des choses à pleurer et à rire si les pierres parlaient. Mais les pierres parlent à ceux qui savent les entendre. La petite ville dit aux voyageurs qui la contemplent du haut de la colline : « Voyez, je suis vieille, mais je suis belle ; mes enfants pieux ont brodé sur ma robe des tours, des clochers, des pignons dentelés et des beffrois. Je suis une bonne mère ; j'enseigne le travail et tous les arts de la paix. Je nourris mes enfants dans mes bras ; puis, leur tâche faite, ils vont, les uns après les autres, dormir à mes pieds, sous cette herbe épaisse où paissent les moutons. Ils passent, mais je reste pour garder leur souvenir. »

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1° *Expliquez : « Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre » ; « tristesse souriante » ; « Je nourris mes enfants dans mes bras. »* (9 points.)

2° *Nature et fonction des mots :* où (*où l'âme se plaît*) ; en (*il y en a de tristes*) ; en (*elles en savent long*). (6 points.)

3° *Déterminez les propositions, leur nature et leur fonction dans la phrase : « Je nourris mes enfants... les moutons. »* (5 points.)

➔ Réponses. — 1° Les pierres... entendre : parce qu'elles permettent au poète, ou au philosophe, d'évoquer la vie d'autrefois, les pierres des vieilles maisons semblent lui conter les joies et les souffrances de tous ceux qui ont vécu là, avant lui, dans cette petite ville dont les pierres sont encore debout alors que bien des générations ont disparu ; *tristesse souriante :* le poète éprouve une douce mélancolie au spectacle de cette petit ville qui le charme par son aspect à la fois intime et agréable, mais qui ramène aussi le cours de ses pensées vers le souvenir des générations disparues et vers la fragilité des choses humaines ; Je nourris... bras : la petite ville pourvoit à tous les besoins de ses habitants grâce aux industries variées qui se sont développées à l'abri même de ses murs.

2° *Où :* pronom relatif, adverbial, a pour antécédent « spectacle », compl. circ. de lieu de « se plaît ».

En : pron. personnel, représente « pensées », entre ici en composition avec « il y a », gallicisme.

En : ce mot fait ici partie de l'expression verbale « en savoir long ».

3° a. *Je nourris mes enfants dans mes bras :* prop. indépendante.

b. *Puis, leur tâche faite, ils vont... dormir à mes pieds sous cette herbe épaisse :* prop. principale.

c. *Où paissent les moutons :* prop. subord. par le pron. relatif adverbial « où », compl. de l'antécédent « herbe ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *La Fontaine a dit :*

« Je me sers d'animaux pour instruire les hommes...
Faisant de cet ouvrage

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. *Le livre unique de lecture du cours prép. et élém.* . . **7.50**

Une ample comédie à cent actes divers
Et dont la scène est l'univers. »

En vous servant d'exemples empruntés aux fables de La Fontaine que vous connaissez, montrez comment le fabuliste a appliqué ce programme.

➔ INDICATIONS. — Il sera facile aux candidats de prouver, à l'aide d'exemples empruntés aux fables qu'ils connaissent le mieux, que toujours, La Fontaine, selon le mot de Taine « cache un homme sous une bête ». C'est ainsi que le Renard est le symbole du courtisan et aussi du flatteur, rusé et sans scrupules, que le Lion représente le roi majestueux et tout-puissant, alors que l'ours apparaît comme un seigneur campagnard et que l'âne naïf, bonasse et maltraité, fait songer aux malheureux paysans d'autrefois. Bien d'autres rapprochements pourraient être tentés, en dehors même de leur rôle symbolique, les animaux font maintes fois, dans la fable, la leçon aux humains : quel bel exemple d'entr'aide nous donnent *le Lion et le Rat, la Colombe et la Fourmi !* est-il plus parfaits amis que *le Corbeau, la Gazelle la Tortue et le Rat*... Il est bien exact de dire que cette comédie aux acteurs si nombreux et aux épisodes si variés a pour scène « l'univers ». C'est en effet en pleine nature que se déroule l'œuvre du fabuliste. La Fontaine a été, avec Mme de Sévigné, le seul écrivain du XVIIe siècle qui ait véritablement connu la campagne avec ses aspects changeants selon les saisons. Pour la première fois il a exprimé dans son œuvre la poésie des paysages harmonieux de la Champagne et de l'Ile-de-France

III. **GÉOGRAPHIE**. — *Paris. Sa situation ; son activité ; son importance.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Paris a dû à sa situation géographique un essor économique que favorisa encore le choix de cette ville comme capitale de la France.

II. **Situation.** — La ville, bâtie auprès du confluent de deux grandes rivières (la Marne et l'Oise), est en relations faciles par leurs vallées avec les régions avoisinantes. Sur la Seine même, un groupe d'îles a favorisé l'établissement de la ville et la « Cité » fut le berceau de Lutèce et le germe de Paris. Les ressources nécessaires à la construction et à la vie d'une grande ville abondent dans les environs immédiats (carrières, bois). La Seine et ses affluents forment une voie naturelle qui unit la Méditerranée à l'Océan et Paris est encore en communications faciles avec les pays de la Loire qui ouvrent les routes d'Aquitaine et d'Espagne.

II. **Activité de Paris.** — La ville compte 2 900 000 habitants ; à la fois capitale politique et artistique, Paris est encore un centre commercial et industriel de tout premier rang et la région parisienne apparaît comme le plus vaste des marchés français de consommation. La grosse industrie se fait en banlieue (V. un manuel), les industries de luxe et d'art (vêtements, lingerie, modes, articles de Paris), dans les quartiers du centre. Le commerce, se spécialise suivant les quartiers (V. un manuel). Noter l'importance des gares (têtes de réseaux) et celle de la Seine, magnifique voie fluviale que complètent les canaux de Saint-Martin, de Saint-Denis, de l'Ourcq.

IV. **Importance.** — Capitale politique et administrative de la France, centre littéraire et artistique unique au monde, Paris est aussi une grande ville à la fois industrielle et commerciale dont l'activité rayonne à travers toute l'étendue du pays.

IV. **MATHÉMATIQUES**. (Admission aux Écoles normales de la Seine, 1935).

1. **Algèbre.** — 1° *Une somme de A francs doit être partagée entre 3 personnes proportionnellement aux nombres : 5—a pour la première, 5 pour la seconde, 5 + a pour la troisième, a étant un nombre positif plus petit que 5.*

Dire quelle est la part qui revient à chacune d'elles et déterminer a pour que la part de la troisième soit double de celle de la première.

2° *On change d'idée et l'on partage la somme A proportionnellement aux nombres : 5 pour la première, 5 + a pour la seconde, 5 + 2 a pour la troisième, a étant le nombre positif donné dans la première partie. Calculer la nouvelle part de chacune des 3 personnes.*

Les différentes personnes ont-elles gagné ou perdu à ce changement? Calculer la perte ou le gain en fonction de A et de a.

Déterminer a si l'une d'elles a perdu sur le premier partage $\frac{A}{18}$ francs. Vérifier.

➔ SOLUTION. — 1° Les parts des 3 personnes étant respectivement x, y et z francs, on a par hypothèse :

$$x + y + z = A. \qquad (1)$$

et :

$$\frac{x}{5-a} = \frac{y}{5} = \frac{z}{5+a} \qquad (2)$$

Le rapport $\frac{x+y+z}{5-a+5+5+a} = \frac{A}{15}$

est égal à chacun des rapports (2). Nous avons donc :

$$\frac{x}{5-a} = \frac{A}{15}, \text{ d'où } x = \frac{(5-a)\,A}{15};$$

$$\frac{y}{5} = \frac{A}{15}, \text{ d'où } y = \frac{5\,A}{15} = \frac{A}{3};$$

$$\frac{z}{5+a} = \frac{A}{15}, \text{ d'où } z = \frac{(5+a)\,A}{15}.$$

Si la 3e part est double de la première,

$$z = 2x \text{ ou } \frac{(5+a)\,A}{15} = \frac{2\,(5-a)\,A}{15},$$

ou, en divisant les deux membres par A/15 :

$$5 + a = 2\,(5 - a).$$

On en tire : $3a = 10 - 5$ et $a = 5/3$.

2° Dans la deuxième hypothèse, on a :

$$x + y + z = A$$

et :

$$\frac{x}{5} = \frac{y}{5+a} = \frac{z}{5+2a}. \qquad (3)$$

Les rapports (3) sont égaux à :

$$\frac{x+y+z}{5+5+a+5+2a} = \frac{A}{15+3a}.$$

On en déduit :

$$x = \frac{5\,A}{15+3a},$$

$$y = \frac{(5+a)\,A}{15+3a} = \frac{(5+a)\,A}{3\,(5+a)} = \frac{A}{3},$$

$$z = \frac{(5+2a)\,A}{15+3a}.$$

La deuxième personne touche $\frac{A}{3}$ dans les deux cas.

La première gagne si la différence :

$$\frac{5\,A}{15+3a} - \frac{(5-a)\,A}{15}$$

est positive ; elle perd dans le cas contraire. Or cette différence peut s'écrire :

$$\frac{25\,A - (5+a)(5-a)\,A}{15\,(5+a)} = \frac{25\,A - (25-a^2)\,A}{15\,(5+a)}$$

$$= \frac{a^2\,A}{15\,(5+a)}.$$

Elle est donc positive et, par suite, la première personne a gagné. La deuxième recevant la même somme dans les deux cas, la troisième a perdu ce que la première a gagné, soit : $\frac{a^2\,A}{15\,(5+a)}$.

Si cette perte égale $\frac{A}{18}$ francs, on a l'équation :

$$\frac{a^2\,A}{15\,(5+a)} = \frac{A}{18},$$

soit, en simplifiant par A/3, et en chassant les dénominateurs :

$$6a^2 = 5\,(5+a) \quad \text{ou} \quad 6a^2 - 5a - 25 = 0.$$

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire . . . 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Respect des droits des autres.

I. L'exemple.

LE SANS-GÊNE. — *Suivez-moi, je vous prie, et voyageons ensemble. Prenons l'omnibus ou le tramway, comme il vous plaira, car c'est tout un, et ce qu'on voit dans l'un, on le revoit dans l'autre. Voici des gens de toute espèce et de toute condition, assis sur deux files parallèles, face à face, nez à nez; ils ne sont pas dans des fauteuils capitonnés, mais enfin ils sont assis.*

A l'autre bout, sur la plate-forme, il y en a d'autres qui sont debout et qui n'ont pas l'air à leur aise, car le pavé est dur à Paris comme ailleurs, et il n'est pas toujours égal. Eh bien! parmi ces gens qui s'adossent à la cloison, qui s'accrochent à la rampe pour conserver leur équilibre, regardez: je serai bien étonné si vous n'y voyez pas quelque femme à l'air souffrant, peut-être une mère avec son enfant aux bras, ou quelque vieillard chancelant que le rude et lourd véhicule secoue impitoyablement, pendant que des hommes jeunes, et même des jeunes gens, restent tranquillement assis, d'un air satisfait, parcourant un journal, ou regardant défiler les passants, regardant partout, excepté du côté de la plate-forme. Ah! dame! « chacun pour soi », comme dit le proverbe, et l'omnibus pour tous. Ils ont payé, ils sont dans leur droit; on n'a rien à leur dire. Ah! le droit, la belle et admirable chose, surtout quand elle est si bien comprise! Le droit ne connaît que soi, il ignore les autres; les autres, pourtant, c'est quelque chose dans ce monde, car c'est tout le monde, sauf un. Mais ce un-là, il est terrible, et il tient tous les autres en échec et en respect.

Mais j'entends la douce voix des locomotives: nous sommes à la gare, il s'agit de s'installer, et de s'installer confortablement dans un wagon de choix.

Si vous n'êtes arrivé une bonne heure à l'avance, règle générale, les quatre coins sont pris; et les premiers occupants lancent des regards peu encourageants aux téméraires, aux intrus qui font mine de vouloir remplir les places inoccupées.

Si le coin est si ardemment recherché et parfois si vivement disputé, ce n'est pas seulement parce qu'on y est mieux assis, mieux appuyé, ou qu'on y jouit d'une vue plus étendue: c'est que le coin confère à son heureux possesseur une sorte de droit supplémentaire, ou, si vous aimez mieux, le privilège qui est le gouvernement de la portière et des stores. Gens à névralgies, poitrines délicates, larynx sensibles, défiez-vous de l'homme du coin; s'il a de bons poumons, exigeants, avides, prenez-en votre parti: il vous placera obligeamment dans un courant d'air, et, aveugle pour votre pantomime désespérée, sourd à vos adjurations, fort de son droit, il tiendra obstinément la fenêtre ouverte, le dos tourné, aspirant avec volupté cet air qui vous incommode et vous glace. « Chacun pour soi, l'air pour tous. » Heureux encore si, en dépit des avertissements de la Compagnie, collés sur les deux cloisons du compartiment, il ne mêle pas à l'air qu'il vous prodigue les bouffées de l'âcre fumée de la pipe ou du cigare!

Nous voici arrivés à destination; nous descendons à l'hôtel. Vous savez que le mot signifie: maison hospitalière; mais les étymologies sont bien souvent trompeuses, et avec le temps les mots perdent singulièrement de leur sens primitif. Je vous fais grâce des repas, où, à de rares exceptions près, le bruit des cuillers et des fourchettes a remplacé celui de la conversation.

Allons donc nous coucher; c'est ce qu'il y a de mieux à faire; aussi bien sommes-nous fatigués et avons-nous besoin de repos.

Après une journée passée en chemin de fer, nous allons enfin goûter les douceurs du sommeil. Charmante illusion, bientôt dissipée!

Pendant que vous tournez et retournez votre tête endolorie, où roule encore le train, sur l'oreiller banal, le garçon, lui, arpente à pas bruyants et pesants le long corridor sonore: il prend, il jette les chaussures; parfois même il sifflote, il chantonne. Il ne s'avise pas, le brave et honnête garçon, qu'il y a là, près de lui, des gens qui invoquent le sommeil, qui sont venus pour dormir, qui paieront comme s'ils avaient dormi.

Cependant minuit a sonné, le garçon a fini son service; il dort lui; il ronfle; enfin, vous allez dormir à votre tour; déjà un délicieux assoupissement, précurseur du sommeil, vous engourdit et vous détend. C'est pour le coup que vous avez compté sans votre hôte, ou plutôt sans vos hôtes. Avec fracas s'ouvre la porte voisine; vous vous réveillez en sursaut. Qu'est-ce donc? C'est un voyageur qui revient guilleret du théâtre ou du café, ou qui arrive par un train de nuit; car, par ce temps de locomotion fiévreuse, les chemins de fer ont résolu le problème du mouvement perpétuel. Bref, ce voyageur n'entend pas rentrer sans bruit; il est chez lui, du reste, il a payé. Donc il bouscule les chaises, il jette ses bottes et la porte après; il tousse, il crache, il chante le refrain du jour... De ses voisins, il n'a souci ni cure; tant pis pour ceux qui ont le sommeil léger, tant pis pour ceux qui sont malades: lui, il dort comme une souche, et il se porte comme un charme. Heureux encore si vous n'avez qu'un voisin, car vous pouvez en avoir jusqu'à trois, l'un à droite, l'autre à gauche, et le troisième sur la tête, ce dernier particulièrement redoutable. (VESSIOT, *Chemin faisant*, Fayard.)

INTOLÉRANCE. — *Dans les Cévennes, après la révocation de l'Édit de Nantes: Mon grand-père, mon frère aîné et moi, nous trouvant un jour dans un bois de châtaigniers, non loin de la maison de mon père, nous vîmes venir, sur la route de Vézenobres, le prêtre de ce bourg et le curé de Martignargues en compagnie d'un autre homme, ayant chacun un fusil sur l'épaule. Dès que le prêtre de Vézenobres vit mon grand-père, il lui demanda: « N'êtes-vous pas cet obstiné qui se tient à l'écart, pour éviter d'aller à la messe? A quoi mon grand-père répondit: « Non, monsieur ».*

— Ce sont vos enfants? reprit le prêtre.

— Oui, monsieur, dit mon grand-père.

Me regardant, le prêtre me demanda: si je n'étais pas le jeune homme qui avait quitté le royaume?

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

— Non, monsieur, répliquai-je, ce n'est pas moi, mais l'un de mes frères.

L'autre prêtre commença à parler et déclara qu'il pensait que je devais être le jeune homme en question puisque je répondais si hardiment.

Alors le prêtre de Vézenobres nous demanda pourquoi nous avions manqué à la promesse d'aller à la messe? Mon frère répondit que, pour sa part, il avait été très souffrant et que, pour moi, je n'étais arrivé que dernièrement, après un séjour assez long chez des parents. Mon grand-père ayant répondu qu'il avait assisté à l'office, le prêtre répliqua qu'il ne l'y avait pas vu.

Se tournant de mon côté : « Où sont votre père et votre mère? » me dit-il. Je lui répondis qu'ils n'étaient pas à la maison, mais en visite chez des amis.

— Ce n'est pas vrai, affirma le prêtre, ils sont plutôt allés à une assemblée (de protestants), mais je les ferai venir à la messe ; et vous, savez-vous votre catéchisme ?

— Oui, monsieur, dis-je. Il me posa alors plusieurs questions auxquelles je répondis si bien qu'il me déclara vouloir devenir mon ami, à la condition que j'allasse à la messe, autrement qu'il me ferait enfermer dans un couvent pour la vie...

(J. CAVALIER, *Mémoires sur la guerre des Cévennes*, Payot.)

II. La réflexion.

Beaucoup d'hommes ne se soucient pas assez des autres, et, parfois sans y songer, gênent leur manière d'agir ou de penser. Voyez le monde des écoliers. Celui qui, à la sortie, retarde ses condisciples, parce qu'il ne s'habille pas assez vite, gêne la liberté d'action des autres. Tel de ses camarades, arrivant chez lui plus tard que de coutume, ne pourra, par exemple, faire les commissions de sa maman.

On demandera donc aux écoliers de chercher comment un enfant peut gêner la liberté d'action des autres. On attirera leur attention sur le fait du grand écolier qui en tient un petit et l'empêche de courir ; qui vient troubler un jeu et qui abuse de sa force pour en imposer un qui déplaît à ses condisciples. Un enfant peut aussi ne pas respecter la liberté de pensée, la liberté de conscience d'un autre enfant : sobriquet donné, par exemple, à un enfant qui fréquente certain établissement scolaire par ceux d'un autre ; moqueries, bousculades, etc. Que d'enfants délicats ont souffert d'avoir été ridiculisés, grossièrement, par des condisciples sans charité !

Quittons le monde des enfants. Trop d'hommes inclinent à ne pas respecter la liberté des autres.

L'attentat le plus grave à la liberté d'action des autres fut l'esclavage.

Il est, du reste, plus d'une manière de réduire les gens en esclavage. Exemples : la conduite de certains maîtres envers leurs domestiques ; d'un patron soumettant ses ouvriers à des pratiques abusives, sous la menace du renvoi ; des ouvriers en grève qui empêchent un camarade, non par la persuasion, mais par la force, de travailler.

Plus souvent que la liberté d'action, la liberté de pensée est menacée. Le respect scrupuleux des croyances d'autrui s'appelle tolérance.

Rappel des méfaits de l'intolérance à l'aide d'exemples historiques : guerres de religion et révocation de l'Édit de Nantes, tyrannie démocratique sous la Convention, etc.

Ce que doit être la vraie tolérance.

Elle n'est pas le désintéressement égoïste à l'égard des croyances des autres. Ce n'est pas seulement pour conserver sa propre tranquillité qu'on laisse les autres en paix.

Elle n'est pas le scepticisme. Celui-ci est dédain et orgueil. La tolérance est justice et amour.

Elle consiste à respecter l'âme d'autrui, c'est-à-dire à comprendre qu'on puisse avoir des opinions contraires aux nôtres, sans être pour cela inintelligent ou malhonnête.

Nombreuses sont les façons d'exercer des contraintes sur la conscience. Aucun parti, aucune religion n'en a, du reste, le privilège. On fera bien de faire réfléchir les grands élèves au fait qu'il est des croyances qui peuvent être nécessaires au bonheur d'un être. « Concevoir une inquiétude ou un doute le rendrait malheureux. C'est le cas des croyances religieuses chez beaucoup de personnes... Celui qui a le constant souci d'épargner aux autres la souffrance ne détruira pas, de gaîté de cœur, leur équilibre moral. » (MÉLINAND.)

L'école laïque doit être l'école de la tolérance ainsi comprise et du respect des droits d'autrui : l'école de la justice et de la fraternité.

Le *cours élémentaire* copiera : « Je ne gênerai personne. » Le *cours moyen* : « Tout le monde se figure être tolérant. Personne, ou presque personne ne l'est, voilà la vérité. Prenez-y garde, notre premier mouvement, et même le second, est de haïr quiconque ne pense pas comme nous ». (J. LEMAITRE.)

III. L'action.

Réprimer, en classe, toute manifestation de sans-gêne et d'intolérance.

Habituer les enfants à exposer, posément, leurs idées et à écouter celles des autres. Prêter l'oreille aux discussions de la cour. Ne pas oublier que la tolérance est un des noms de l'esprit critique et s'attacher au développement équilibré de celui-ci.

Mais la tolérance est aussi un des noms de la modestie et de la charité. Tous les moyens et exercices propres à développer celles-ci sont donc à recommander ici.

Exercer l'enfant à se mettre à la place des autres. « La manière d'agir de Pierre te déplaît ? Écoute pourquoi il a agi de la sorte. As-tu compris ? A sa place qu'aurais-tu fait ? »

ÉDUCATION CIVIQUE

Organisation du pouvoir législatif.

I. *Le bicamérisme :* Sénat et Chambre des députés. Pourquoi ?

II. *Recrutement de la Chambre et du Sénat :* il sera étudié dans une prochaine leçon.

III. *Condition des membres du Parlement :* Indemnité et immunité parlementaires. Incompatibilités parlementaires.

IV. *Organisation du travail parlementaire :* Les sessions. Le président des bureaux. Le règlement. Modes de votation. Les commissions.

M. HÉNON, *Directeur d'École normale.*

BEIGDEBER. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Le tiers d'un nombre.

Prenons 3 collections de 4 bûchettes. Chaque collection est le *tiers* de toutes les bûchettes, chaque collection *est 3 fois plus petite* que le total.

Prendre le tiers d'un nombre, c'est le diviser par 3. Les parts que l'on trouve sont égales.

Exercices concrets. — Compter 13 bûchettes par exemple. Les faire répartir en tas égaux. Peut-on? Combien reste-t-il de bûchettes? Compter 25 bûchettes. Peut-on en prendre le tiers?

Chercher des nombres dont on peut prendre le tiers : 3, 6, 9, 12, 15, etc.

Nous pouvons dire :

1° Il y a des nombres qu'on ne peut pas diviser par 3 ;

2° Il y a des nombres qu'on peut toujours diviser par 3. Lesquels ? Les chercher.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 3 en 3, de 3 à 30 ; puis de 30 à 3.*

2. *Un jardinier met des oignons par bottes de 3. Combien peut-il faire de bottes avec 12 oignons? Avec 15? 24? 30?*

3. *Quel est le tiers de 9? 12? 15? 30? 33?*

4. *Maman achète une douzaine d'œufs. Elle en utilise tout de suite le tiers. Combien a-t-elle employé d'œufs? Combien lui en reste-t-il?*

5. *Jean a 18 billes. Louis en a le tiers de Jean. Combien Louis possède-t-il de billes? Combien possèdent-ils de billes à eux deux?*

6. *Effectuer :*

12 | 3 — 24 | 3 — 30 | 3 — 27 | 3

II. L'heure.

Lecture et écriture de l'heure au cours de la journée.

III. Initiation géométrique.

Se servir du compas.

On habituera les enfants à se servir du compas. Leur montrer à ouvrir les branches et à tracer un cercle quelconque. Faire tourner *rapidement* et *sans raideur* le haut du compas entre le pouce et l'index.

Exercices. — 1. *Tracer un cercle égal à un cercle donné;*

2. *Tracer un cercle dont le rayon soit* double *d'un cercle donné.*

3. *Tracer deux cercles* concentriques.

Dessin. — *Tracer une ligne horizontale. Sur cette ligne, tracer des cercles tangents d'un rayon donné. Dans ces cercles, tracer d'autres cercles concentriques, d'un rayon donné. On obtient ainsi une bande de couronnes qu'on mettra en couleur.*

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La division.

1. **Diviser.** — Nous savons maintenant ce que signifie diviser : c'est chercher la valeur d'une part ; ou c'est chercher le nombre de parts.

2. **Exerçons-nous à pratiquer l'opération.** — Commençons par des divisions dont le diviseur a un chiffre et le quotient plusieurs.

a. **Le dividende est terminé par des zéros.**
Exemple : 12 500 : 5 = 2 500.

b. **Le dividende renferme des zéros.**
Exemple : 19 025 : 5 = 3 805.

c. **Le quotient renferme un ou plusieurs zéros.**
Exemple : 10 025 : 5 = 2 005.

II. Système métrique.

Les multiples du litre.

1. MATÉRIEL. — *On prendra, par exemple, la collection des mesures en bois. Observation d'une de ces mesures.*

2. **Exercices pratiques.** — Façon de s'en servir. Réaliser ce que fait la marchande de graines.

3. **Observons** toutes les mesures. Comme dans les mesures de masse, chaque multiple a son double et sa moitié :

Double : double l., 2 dal.
Unités : l., dal., hl.
Moitié : 1/2 l. 1/2 dal. 1/2 hl.

4. **Exercices.** — Que valent ces mesures par rapport au litre ? Exercices simples de conversion.

III. Géométrie.

Les triangles (*suite*).

1. **Traçons un carré** et une diagonale. Découpons en suivant la diagonale. Nous avons deux triangles. Prenons un de ces triangles et plions-le en deux de façon à faire coïncider les 2 côtés du carré primitif. Ces deux côtés sont égaux, et les angles à la base sont égaux également. Quant au pli, il coupe la base en deux parties égales et forme avec elle deux angles droits. *Le triangle obtenu ainsi qui a deux côtés égaux est dit isocèle.*

2. **Exercices.** — Demander aux enfants de tracer des triangles isocèles. Comment faire ? Tracer la base. En prendre le milieu. Élever une perpendiculaire. Joindre un point de cette perpendiculaire aux deux extrémités de la base.

3. **Le triangle équilatéral.** — Un triangle équilatéral a été dessiné au tableau.

Observation et mesure par les élèves : égalité des côtés ; à l'aide d'angles en papier, vérifier l'égalité des angles.

4. **Construction du triangle équilatéral.** — Même exercice que pour le triangle isocèle. Tracer la base. En prendre le milieu. Élever une perpendiculaire. Prendre la longueur de la base et chercher le point où elle arrivera sur la perpendiculaire en mettant une extrémité de la base prise comme côté du triangle à une extrémité de la base du triangle.

4. **Dessin** d'ornement à l'aide de triangles isocèles ou de triangles équilatéraux.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1. *Effectuer rapidement :*

18 × 2 =	18 × 3 =	18 × 4 =	18 × 5 =
21 × 2 =	21 × 3 =	21 × 4 =	21 × 5 =
36 × 2 =	36 × 3 =	36 × 4 =	36 × 5 =

etc.

2. *Quel est le quotient de :*
10, 12, 24, 48, 56, 68 par 2 ?
30, 45, 21, 27, 450, 4 500 par 3 ?
12, 24, 48, 16, 36, 20 par 4 ?
20, 50, 100, 120, 500, 250 par 5 ?

3. *Quelle est la moyenne des nombres 13 et 17 ? 28 et 12 ? 30 et 50 ? 54 et 56 ?*

4. *Un paquet de 100 enveloppes coûte 2 f. Combien aura-t-on d'enveloppes avec 4 f. ? avec 6 f. ? avec 8 f. ? avec 10 f. ? avec 50 f. ?*

5. *Combien y a-t-il de dal. dans un hl. ? de double dal ?*

6. *Combien y a-t-il de litres dans 1 hl. ? dans un demi-hl ?*

7. *Un demi-dal. de haricots vaut 12 f. Quel est le prix de l'hl. ?*

8. *Combien de l. dans 2 hl., 2 hl. et demi, un demi-dal. ?*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseign. du calcul aux débutants.... 15 fr.

9. *Combien de litres dans 15 doubles-litres ? Combien de dal. ?*

10. *Un triangle isocèle a 6 dam. de périmètre ; la base mesure 12 m. Quelle est la longueur de chacun des côtés égaux ?*

11. *Un triangle équilatéral a 12 m. de côté. Quel est son périmètre ?*

12. *Le périmètre d'un triangle équilatéral est de 42 m. Quelle est la longueur d'un de ses côtés ?*

2. **Problèmes.** — 1. La moitié. — *Une allée mesure 25 dam. On plante un pieu au milieu de la longueur. A combien de mètres est-il de chaque extrémité ?* RÉPONSE. ➔ **125 m.**

2. Le gain hebdomadaire. — *Un ouvrier a reçu 630 f. pour 3 semaines de travail. Combien gagne-t-il par semaine ? Combien gagne-t-il par jour ? On compte 6 jours de travail par semaine.* RÉPONSES. ➔ **210 f., 35 f.**

3. Le prix de vente. — *On a acheté 6 hl. de graines pour 2 700 f. Quel sera le prix de vente de l'hl., si l'on veut gagner 300 f. sur le tout ?* RÉPONSE. ➔ **500 f.**

4. *Un cultivateur a acheté des sacs à blé pour 624 f. Chaque sac revient à 6 f. Combien a-t-il acheté de sacs ?* RÉPONSE. ➔ **104 sacs.**

5. *La capacité. — On verse dans une cuve la contenance de 25 seaux contenant chacun 1 dal. 2 l. Elle se trouve pleine. Quelle est la contenance de la cuve ? Donner la réponse en hl. ?* RÉPONSE. ➔ **3 hl.**

6. *Un champ triangulaire équilatéral a 26 m. de côté. Quel est son périmètre ? On l'entoure d'un grillage valant 15 f. les 2 m. Quelle est la valeur de ce grillage ?* RÉPONSES. ➔ **78 m. 585 f.**

7. *Un champ a la forme d'un triangle isocèle. Son périmètre est de 87 m. Sa base mesure 37 m. Quelle est la longueur d'un des 2 côtés égaux ?* RÉPONSE. ➔ **25 m.**

8. *Un champ ayant la forme d'un triangle isocèle a 118 m. de périmètre. L'un des 2 côtés égaux mesure 35 m. Quelle est la longueur de la base ?* RÉPONSE. ➔ **48 m.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

La division des fractions.

1. **Diviser une fraction par un nombre entier.**

— **Problème.** — Partager une ficelle de $\frac{2}{3}$ de m. en 5 morceaux égaux. (Le réaliser.)

Chaque morceau sera 5 fois plus petit ou :

$$\frac{2}{3} \text{ de m} : 5$$

ou $\frac{2}{3 \times 5} = \frac{2}{15}$ de m.

Problème. — Partager une ficelle de $\frac{5}{9}$ de m. en 5 morceaux égaux. (Le réaliser.)

Chaque morceau sera 5 fois plus petit ou :

$$\frac{5}{9} \text{ de m.} : 5$$

RÈGLE. — *Pour diviser une fraction par un nombre entier, on multiplie son dénominateur par l'entier et on conserve le même numérateur. Quand la division se fait exactement, on divise le numérateur par l'entier et on garde le même dénominateur.*

2. **Diviser un nombre entier par une fraction.**

— **Problème.** — Partager 6 feuilles de papier en morceaux de $\frac{4}{10}$ de feuille. Combien fera-t-on de morceaux ? (Le réaliser.)

Le nombre cherché est $6 : \frac{4}{10}$; mais $\frac{4}{10} = 0{,}4$. On a à diviser 6 par 0,4.

Or $6 : 0{,}4 = 60 : 4 = \frac{6 \times 10}{4} = 15$ morceaux.

Problème. — Combien aura-t-on de morceaux de $\frac{2}{3}$ de feuille de cahier avec 24 feuilles de cahier ? (Réaliser.)

Le nombre de morceaux est $24 : \frac{2}{3}$.

Si les morceaux avaient $\frac{3}{3}$ de feuille ou 1 feuille, il y en aurait 24.

Si les morceaux avaient $\frac{1}{3}$ de feuille, il y en aurait 24×3.

Et comme les morceaux ont $\frac{2}{3}$ de feuille, il y en aura $\frac{24 \times 3}{2} = 36$ morceaux.

On a donc : $24 : \frac{2}{3} = 24 \times \frac{3}{2}$.

RÈGLE. — *Pour diviser un nombre entier par une fraction, on multiplie l'entier par la fraction diviseur renversée.*

II. Système métrique.

Division du temps.

On se reportera au *Cours pratique d'haritmétique* de A. MINET, L. PATIN, Ch. LEFÈVRE, cours moyen, chapitre XV, 137e leçon, pages 180 et suivantes.

La densité.

La notion de *densité* est difficile à faire comprendre aux enfants de l'école primaire. (Quotient du poids d'un corps par le poids d'un même volume d'eau.)

1. **Que veut dire la densité du cuivre est 8,9 ?** — Cela veut dire que, si nous divisons la masse de ce corps (ici 8 kg. 9 pour 1 dm³) par la masse de l'eau qui a le même volume (1 kg. pour 1 dm³), nous trouvons au quotient : 8,9.

$$\frac{8{,}9}{1} = 8{,}9.$$

2. **Dire que le cuivre a pour densité 8,9,** c'est affirmer que :

1 dm³ de cuivre a une masse de 8 kg. 9.
1 m³ de cuivre a une masse de 8 t. 9.
1 cm³ de cuivre a une masse de 8 g. 9.

III. Géométrie.

Aire du cercle.

On revisera la circonférence : définition, rayon, diamètre, calcul de la longueur de la circonférence ; calcul du diamètre, du rayon ; calcul de la longueur d'un arc.

1. **Aire du cercle.** — Petite démonstration, consistant en la décomposition du cercle en un *polygone régulier ayant un très grand nombre de côtés*, pour arriver à la formule :

Surface du cercle : Longueur circonférence $\times \frac{\text{rayon}}{2}$; mais : longueur de la circonférence $= D \times 3{,}1416$.

$$D = 2\,r.$$

La formule devient la suivante :

$$2\,r \times 3{,}1416 \times \frac{r}{2},$$

ou :

$$r^2 \times 3{,}1416.$$

2. **Le secteur.** — Ce que c'est.

Surface d'un secteur de n°

$$\frac{r^2 \times 3{,}1416 \times n°}{360}.$$

IV. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Diviser par 3 :* $\frac{1}{4}$, $\frac{2}{5}$, $\frac{5}{8}$.

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours supérieur. . . . Elève . . 14.50 Maître . 21.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Une ville disputée aux Anglais.

Aujourd'hui, tous les Français sentent qu'ils ont une même patrie, la France. Ils veulent que la France reste libre et ils s'uniraient contre une nation étrangère, si cette nation essayait de conquérir notre pays...

Il n'en fut pas toujours ainsi à l'époque de la guerre de Cent ans : les gens du Midi n'aimaient pas les hommes du Nord ; des villes étaient jalouses les unes des autres. Certaines ne crurent pas commettre un crime en s'alliant aux Anglais pour combattre le roi de France. D'autres restèrent indécises entre les deux adversaires : elles se rapprochaient du vainqueur. Toutes profitaient de la situation pour obtenir de nouveaux avantages : droit d'élever des fortifications, de rendre la justice à la place des juges royaux,... elles cherchaient surtout à se faire dispenser des impôts que le roi commençait à lever sur les sujets.

I. **Montauban hésite entre les Français et les Anglais.** — En 1360, les Anglais vinrent prendre possession de Montauban que le roi de France avait dû leur donner avec tout le Quercy, par le traité de Brétigny. La ville essaya de résister, mais elle se soumit à l'approche des troupes anglaises. Par la suite, Anglais et Montalbanais firent assez longtemps bon ménage. Un petit corps français, qui tenta de reprendre Montauban, fut repoussé par la garnison anglaise *aidée de toute la population montalbanaise.*

Mais le prince de Galles, à court d'argent, s'avisa de lever des impôts sur les Montalbanais. En même temps, ceux-ci apprirent que les troupes françaises avaient remporté des succès, qu'elles marchaient contre eux. Tous ceux qui avaient abandonné la cause du roi de France étaient punis : leurs propriétés étaient confisquées. Mécontents d'avoir à payer des impôts aux Anglais et craignant la vengeance des troupes françaises, les Montalbanais laissèrent entrer secrètement dans leur ville un envoyé du duc d'Anjou qui commandait ces troupes. Ils chassèrent la garnison anglaise, sans oser encore ouvrir leurs portes aux Français...

Il fallut que le duc d'Anjou promît de tout oublier... Montauban accepta alors de se donner au roi de France. Mais ce ne fut pas sans condition. Un véritable traité fut établi entre Montauban et le roi de France.

II. **Un traité entre Montauban et le roi de France.** — Le roi de France prenait sous sa protection tous les habitants. Il s'engageait à défendre la ville si elle était attaquée.

La ville continuait à être administrée par des *Consuls* qu'elle désignait elle-même. Elle avait un *sceau* à ses armes. Les consuls pouvaient percevoir certains impôts (pour l'entretien de la cité, par exemple) ; ils rendaient la justice et pouvaient condamner à des amendes ne dépassant pas dix livres. Ils avaient le droit de faire construire (ou démolir) des faubourgs ou des fortifications, s'ils le jugeaient nécessaire dans l'intérêt de la ville. Le roi leur reconnaissait la possession de certaines propriétés (bois, terres...).

Aucun Montalbanais ne pouvait être « tiré de la ville » pour être jugé ailleurs qu'à Montauban. Enfin, les consuls et les habitants étaient exempts à perpétuité de tout impôt existant ou à venir qui pourrait être levé par le roi dans le reste de la France.

COURS MOYEN

Napoléon.

Napoléon fut un génie si extraordinaire que sa gloire éblouit ses contemporains et ses ennemis eux-mêmes. On l'admira, on l'adora comme un dieu, et jusque dans ses moindres gestes. C'est bien une manière de dieu qu'Henri Heine, un grand écrivain allemand, vit entrer dans Dusseldorf :

« L'empereur portait son simple uniforme vert et le petit chapeau historique. Il montait un petit coursier blanc. Et le cheval marchait si fier, si paisible, si sûrement, d'une manière si distinguée !... Si j'avais été alors le prince royal de Prusse, j'aurais envié le sort de ce petit cheval. L'empereur se penchait négligemment sur sa selle, presque sans tenue ; d'une main il tenait sa bride élevée ; de l'autre il frappait amicalement le cou du petit cheval... Les traits de sa figure étaient noblement réguliers comme ceux des figures antiques et dans ces traits on lisait : « Tu n'auras pas d'autre dieu que moi... »

« L'empereur chevauchait paisiblement au milieu de l'allée... Derrière lui, montée sur des chevaux écumants, chargée d'or et de plumes, galopait sa suite. Les tambours retentissaient, les trompettes sonnaient... ».

I. **Son énergie.** — Il supporte allégrement toutes les fatigues de la guerre : tantôt à cheval, tantôt en voiture, il accomplit d'immenses randonnées à travers l'Europe... Debout dès deux heures du matin, il étudie aussitôt les affaires les plus délicates. Il prend son bain et se recouche jusqu'à sept heures. A huit heures il se jette sur les énormes dossiers que ses secrétaires viennent de lui apporter. Rien n'échappe à son regard : il rectifie des états d'effectifs erronés, il remarque qu'on a oublié d'indiquer deux pièces de petit calibre dans l'armement total de telle forteresse. Vers dix heures, les ministres sont autorisés à se présenter devant lui. Puis il se met au travail. Après le déjeuner, vers trois heures, l'empereur se distrait en lisant des œuvres littéraires, anciennes ou modernes, car il ne néglige pas sa culture. A cinq heures, il dicte ses ordres à ses secrétaires. Après le dîner, il prend part aux réjouissances de la Cour, ou bien se rend à la Comédie-Française ou à l'Opéra.

Je travaille toujours, dit Napoléon à l'un de ses ministres. Si je parais toujours prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre j'ai prévu tout ce qui pouvait m'arriver. Je travaille toujours, en dînant, au théâtre. La nuit, je me réveille pour travailler. La nuit dernière, je me suis mis dans une chaise longue devant mon feu, pour examiner les états que m'avait remis le ministre de la Guerre, j'y ai relevé vingt fautes dont j'ai envoyé ce matin les notes au ministre qui maintenant est occupé avec ses bureaux à les rectifier.

Quand il est contrarié, l'empereur se laisse aller à des colères terribles. Il en vint à donner des coups de pied à ses serviteurs qui n'allaient jamais assez vite, à son gré. Toutes ses volontés doivent être immédiatement exécutées. Il a fait noter dans ses *livrets* (carnets) la date exacte à laquelle doivent lui parvenir les rapports de ses subordonnés et malheur à celui qui s'attarde.

II. **Son intelligence.** — Il a une mémoire prodigieuse : l'emplacement des moindres forteresses, des plus petits cours d'eau se situe dans son esprit comme sur la carte d'un atlas ou d'un plan de campagne. Par la pensée, il *voit* ses troupes évoluer dans des pays qu'il n'a jamais parcourus. Il connaît tout ce qui est relatif au budget et à l'administration. Tous ceux de ses fonctionnaires qui ont quelque importance sont classés dans son esprit suivant leurs aptitudes et les services déjà rendus. Quand il aura besoin de l'un d'eux, il saura l'appeler à la place qui lui convient.

Les diverses affaires sont logées dans ma tête comme dans une armoire, écrit-il... Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une l'autre et jamais ne me gênent ni ne me fatiguent. Veux-je dormir ? je ferme tous les tiroirs, et me voilà en sommeil.

III. **Son imagination.** — *Ce que Napoléon a fait est surprenant, mais il a entrepris bien davantage, et, quoi qu'il ait entrepris, il a rêvé bien au delà* (Taine).

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française Cours élémentaire..... 6 20 Cours moyen..... 8 fr.

Son imagination n'est en effet jamais en repos. Bientôt il trouve que l'Europe n'est pas assez grande pour ses projets. *C'est une taupinière*, dit-il. Il n'est jamais satisfait : Paris doit devenir la capitale de l'Europe ; le pape sera obligé de vivre auprès de l'empereur et de transmettre ses volontés à tous les peuples chrétiens de la terre...

Mais Napoléon fut aussi un monstre d'orgueil et d'égoïsme. Il chassa tous ceux de ses collaborateurs qui étaient eux-mêmes trop fiers ou trop intelligents pour obéir à la manière de valets, et c'était parfois les meilleurs.

COURS SUPÉRIEUR

La Révolution française contre les rois.

Les idées révolutionnaires affirmées par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avaient indisposé contre la France les monarques absolus de l'Europe. De leur côté, les Girondins et beaucoup de Montagnards pensaient qu'il ne suffisait pas de faire triompher la Révolution en France, mais qu'il fallait encore vaincre tous les despotes, ses ennemis, convertir les peuples aux idées nouvelles et les pousser à la révolte contre leurs rois.

I. **Le peuple français jette un défi aux rois.** — *Nos adversaires veulent par le fer et la famine ramener la noblesse et augmenter les prérogatives du roi, d'un homme dont la volonté peut paralyser la volonté de toute une nation... Elevons-nous dans cette circonstance à toute la hauteur de notre mission ; parlons à l'Europe avec toute la fermeté qui nous convient... Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau ; qu'il n'ira le chercher que couronné des lauriers de la victoire ; et que si, malgré sa puissance et son courage, il succombait en défendant la liberté, ses ennemis ne régneraient que sur des cadavres.* **Disons à l'Europe que, si les cabinets engagent les rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre contre les rois...** *Disons-lui que dix millions de Français, embrasés du feu de la liberté... pourront seuls, si on les irrite, changer la face du monde et faire trembler tous les tyrans sur leurs trônes d'argile.* (Discours d'Isnard à la Législative : novembre 1791.)

II. **Mais la nation française déclare la paix aux peuples.** — *La nation française ne cessera point de voir un peuple ami dans les habitants des territoires occupés... Les citoyens paisibles dont ses armées occuperont le pays ne seront point des ennemis pour elle. Ils ne seront pas même ses sujets... Fière d'avoir reconquis les droits de la nature, elle ne les outragera point dans les autres hommes ; jalouse de son indépendance, elle ne portera point atteinte à l'indépendance des autres nations... Elle saura montrer à l'Europe le spectacle d'une nation vraiment libre, fidèle aux règles de la justice au milieu des orages de la guerre, et respectant partout, en tout temps, à l'égard de tous les hommes, les droits qui sont les mêmes pour tous... Victorieuse, elle ne cherchera ni dédommagement, ni vengeance... Repousser la force, résister à l'oppression, tout oublier lorsqu'elle n'aura plus rien à redouter et ne plus voir que des frères dans des adversaires vaincus, réconciliés, désarmés : voilà ce que tous les peuples trouveront au fond du cœur des Français.*

III. **Le patriotisme révolutionnaire fait de la France une nation.** — De 1792 à 1795, la France connaît tour à tour les angoisses de la défaite et l'orgueil des plus éclatants triomphes. On en vient souvent à oublier les terribles querelles intérieures pour se réjouir ensemble des victoires françaises. L'enthousiasme patriotique deviendra même conquérant par la suite. « *La guerre est devenue nationale pour les Français, dit un général autrichien : c'est un mouvement rapide, accéléré, pour former au centre de l'Europe une république militaire et conquérante.* » Cet enthousiasme pour la gloire militaire et les conquêtes sera finalement plus fort que l'amour de la liberté (Napoléon Bonaparte).

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les cultures dans notre commune.

INDICATIONS

Gravures représentant des cultures de pays différents.

Documentation fournie par « La France travaille... » (Édition des Horizons de France).

Demander à la mairie la surface occupée en blé, avoine, etc...

I. **L'importance des cultures.** — Sur la carte de la commune, comparer l'espace occupé par les bois, les prés et les cultures (teintes différentes). Traduire cette répartition par une représentation graphique, et **Conclure :** Nous habitons un pays de cultures.

II. **L'inventaire des productions.** — LE BLÉ. — Indiquer les régions les plus favorables. Le nom des champtiers aide quelquefois : « La bonne fosse, Les Meules, Le Pain. » Cette culture tient la première place. Compter, à la ferme, le nombre de meules de blé, d'avoine. — Les variétés : distinguer au moins blé d'automne et blé de printemps.

L'AVOINE. — Cultivée après le blé, moins importante. Blé, engrangé, avoine, en meules. — L'ORGE sert à l'élevage des porcs. La nécessité de nourrir le bétail à l'étable l'hiver explique les cultures de LUZERNE, de SAINFOIN et de BETTERAVES. — LES GRAINES (navets, carottes, radis) depuis la guerre surtout.

III. **Comment se fait le travail de la terre.** — Comparer l'outillage, il y a trente ans et celui d'aujourd'hui. Énumérer les instruments agricoles : semoir, brabant, faucheuse-lieuse qui fait la besogne de quinze faucheurs. L'apport d'engrais et la sélection des plantes.

IV. **Produits de la culture, destination.** — Le rendement. Quelques exemples concrets. Ainsi telle pièce de terre qui en 1900 pouvait nourrir... de personnes en nourrit actuellement ... La commune produit... quintaux de blé. Chaque habitant en consomme... Ainsi, nous pourrions encore nourrir... personnes. « Nous expédions du blé vers Paris. La Beauce, grenier de Paris. »

Avoine et orge consommés sur place.

RÉSUMÉ. — Dans notre riche pays de Beauce, les paysans cultivent surtout les céréales : blé, avoine, orge... Des machines mues par les moteurs accomplissent les gros travaux. Grâce à l'emploi d'instruments perfectionnés, d'engrais, le cultivateur obtient de bons rendements.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Bassin parisien

B. Les pays du Nord.

Documentation. — Les pays du Nord (texte et gravures). Collection Demangeon.

« *Au delà des forêts de la région parisienne, au nord de Beauvais, de Compiègne et de Laon, s'étend une région française où le voyageur ne peut pas échapper à* CERTAINES IMPRESSIONS D'UNIFORMITÉ.

HÉNON. Le LIVRE du MAITRE pour l'ENSEIGNEMENT de l'HISTOIRE 1er volume..... 15 fr. 2e volume..... 16.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Jeux et sports.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des adjectifs. Le passé composé.

I. CAUSERIE OU LECTURE.

LA POUPÉE CATHERINE

Dans un coin du hangar, Catherine, le nez contre le mur, attend depuis ce matin sa petite maman. Catherine est la poupée de Colinette. Elle a une bonne tête ronde, des cheveux de laine jaune très emmêlés, des bras et des jambes de toile bourrée de son, une robe à carreaux rouges et blancs, qu'on a faite dans un morceau du tablier de Colinette.

— Pauvre Catherine, dit Colinette, en la tirant de son coin sombre, je t'ai abandonnée à cause du petit ours en peluche blanche. Mais un ours, ce n'est pas un enfant. Ma vraie fille, c'est toi. Tu es un peu sale et tu as l'air triste. Viens faire ta toilette et allons nous promener.

Armée d'une petite éponge, Colinette a astiqué les joues rouges de Catherine. Avec un peigne, elle a lissé les mèches des cheveux de sa fille. Catherine est redevenue propre et belle, et Colinette lui donne un gros baiser.

D'après Mme S. LOUIS-LÉVY.
(*Quatre bons amis*, Gédalge, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Qu'est-ce que Catherine et où attend-elle ? — Comment est cette poupée ? — Qui l'a abandonnée et pourquoi ? — La petite fille aime-t-elle bien Catherine ? — Que fait-elle à sa poupée ? — Comment est la poupée maintenant ? — Que fait alors la petite fille ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — Jeux des enfants : ronde, toupie, balle, colin-maillard aux soldats, aux billes, à la marchande, à la corde, etc...

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Le jeu de la toupie. — **Les noms :** la toupie, la pointe, le bouton, la ficelle. — **Les qualités :** la toupie en bois dur, en métal ; la pointe en fer ; la ficelle neuve ; les couleurs rouges, vertes, bleues, vives, fraîches. — **Les actions :** enrouler la ficelle, lancer la toupie ; la toupie tourne, se déplace, ronfle, retombe, roule sur le sol.

3. **DESSINONS OU COPIONS.** — Une toupie, une balle, une quille, une poupée, un tambour.

Pluriel des adjectifs : la belle toupie, les belles toupies ; le ballon vert, les ballons verts ; la balle rouge, les balles rouges ; la quille jaune, les quilles jaunes.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer, expliquer, faire parler*). — Organiser les jeux des enfants, traduire au fur et à mesure et faire énoncer : les noms, les qualités, les actions (*Voir sujet développé*).

Liste de jeux : Colin-maillard, à la ronde, à la corde, aux billes, au cheval, à la balle au mur, à la balle au chasseur, etc...

CONJUGAISON. — Passé composé : j'ai joué à la balle, j'ai lancé ma toupie, j'ai dansé à la corde, j'ai lavé ma poupée.

Copie. — J'ai joué aux billes, tu as joué aux billes, Pierre a joué aux billes, nous avons joué aux billes, vous avez joué aux billes, les écoliers ont joué aux billes.

III. RÉCITATION.

LE BONHEUR

Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, cours-y vite. Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite. Il va filer.

Si tu veux le rattraper, cours-y vite, cours-y vite. Si tu veux le rattraper, cours-y vite. Il va filer.

Dans l'ache et le serpolet, cours-y vite, cours-y vite, dans l'ache et le serpolet, cours-y vite. Il va filer.

Sur les cornes du bélier, cours-y vite, cours-y vite, sur les cornes du bélier, cours-y vite. Il va filer.

Sur le flot du sourcelet, cours-y vite, cours-y vite, sur le flot du sourcelet, cours-y vite. Il va filer.

De pommier en cerisier, cours-y vite, cours-y vite, de pommier en cerisier, cours-y vite. Il va filer.

Saute par-dessus la haie, cours-y vite, cours-y vite, saute par-dessus la haie, cours-y vite. Il a filé !

PAUL FORT.
(*Ballades françaises*, La Tourangelle, Flammarion.)

EXPLICATIONS. — *Ache :* plante semblable au céleri ; *sourcelet :* petite source, ruisselet.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Revision des adjectifs. Le conditionnel présent.

I. RÉCITATION.

LA RONDE

Avril va naître. Le jour tombe,
Les violettes sont en fleur.
Dans l'air passe un chant de colombe,
Là-bas crie un merle siffleur.
C'est l'heure ou des rumeurs de joie
S'élèvent dans la paix des bourgs :
La ronde folâtre y tournoie
Tous les jours.
Allons, fillettes, brune et blonde,
Dont la gaîté rosit le front,
Accourez toutes à la ronde
Dansez en rond !

Si jamais la ronde enfantine
Cessait de jeter sa gaîté,
A l'heure où le soleil décline,
Dans le village et la cité,
Comme un jardin où meurt la rose,
Où la fauvette disparaît
Notre sol perdrait quelque chose
De son attrait.

ACHILLE MILLIEN.
(*Roses de Noël*, Lemerre, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire.*) — Un ballon de football. — Une raquette de tennis. — Un coureur. — Un nageur. — Un cycliste. — Le jeu des quatre coins. — Le jeu de l'épervier.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le jeu de l'épervier*** (*réaliser le jeu*). — *Questionnaire.* — Où pouvez-vous jouer à ce jeu ? — A quel endroit et comment ferez-vous les limites où doivent se tenir les enfants représentant le gibier ou les oiseaux ? — Où se tient l'épervier et que dit-il ? — Que font les enfants massés dans leur camp ? — Qu'arrive-t-il à certains d'entre eux ? — Que deviennent les prisonniers à leur tour ? — Comment se disposent les enfants touchés par l'épervier ? — Quand finit la partie ? — Quel joueur devient à son tour l'épervier ? — Aimez-vous ce jeu ? — Pourquoi ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — Les jeux. — **Noms :** l'épervier, les barres, les billes, la marelle, colin-maillard, le saut, le ballon, les camps, le vainqueur. — **Adjectifs :** un jeu tranquille, fatigant, dangereux, bruyant,

PESSONNEAUX et POSTEL . LEXICOLOGIE ÉLÉMENTAIRE..... 8 fr.

ennuyeux, brutal. — **Verbes :** courir, attraper, saisir, se percher, sauter, lancer.

4. **EXERCICES. — Complétez le texte suivant :** Les écoliers se (*groupent*) à une extrémité de la cour tandis que l'(*épervier*) veille au milieu de l'emplacement réservé au (*jeu*). Il crie : « En chasse ». Les (*joueurs*) quittent leur (*camp*) et courent vers le (*camp*) opposé. L'épervier les (*poursuit*), en touche quelques-uns de la main et les retient près de lui (*prisonniers*). Les plus habiles (*coureurs*) lui échappent. Les prisonniers forment une (*chaîne*) ; ils aident l'(*épervier*) à prendre les joueurs. Les (*courses*) et les (*poursuites*) recommencent. Le dernier (*prisonnier*) deviendra l'épervier à la (*partie*) suivante.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — LE DÉFILÉ

René est général. Il porte le chapeau à deux cornes et monte un cheval de guerre. Le chapeau est en papier, et le cheval est une chaise. Son armée est composée d'un tambour et de quatre hommes, dont une fille. « Portez armes ! En avant, marche ! » Et le défilé commence.

A. France.
(*Filles et garçons*, Hachette, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Général*, *guerre*, *commence*. — *Justifier :* est composé*e*, port*ez* arme*s*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms des trois premières phrases de la dictée et indiquez leur genre et leur nombre.* — 2. *Relevez les noms accompagnés d'un adjectif* (*deux* cornes, *quatre* hommes : adjectifs numéraux). — 3. *Conjuguez au conditionnel présent :* si j'étais général, je porterais un chapeau à deux cornes et je monterais un cheval de guerre.

B. — JEUX D'ENFANTS

Au fond du clos, il y a un trou plein d'eau et de branches mortes, avec des petites grenouilles vertes qui luisent au soleil : je fais une ligne avec un bâton que je ramasse à terre, un bout de ficelle que je trouve dans mes poches et une épingle que fournit Marguerite. Sa sœur donne un morceau de ruban écarlate, et la pêche commence.

Jules Vallès.
(*L'Enfant*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Fon*d*, clos, fi*celle*, épin*gle*, écarla*te*. — Justifier les accords : mort*es*, petit*es*, vert*es*, luis*ent*, fourn*it*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les noms du texte qui sont accompagnés d'un adjectif qualificatif et soulignez cet adjectif* (branches mort*es*, petit*es*, grenouilles vert*es*, ruban *écarlate*). — 2. *Transcrivez la dictée en mettant les verbes au conditionnel à partir de : je fais une ligne.* (Si je voulais pêcher des grenouilles, je ferais,... je ramasserais... je trouverais... que fournirait... donnerait... commencerait.) *Transcrire à la 2e personne du sing., à la 1re pers. du pluriel, etc...*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

PHRASES A COMPLÉTER. — 1. A la toupie (*préparer oralement. C. E. 1re année*). — 1. Jean joue (*à quoi ? où ? avec qui ?*). — 2. Il enroule (*quoi ? où ?*). — 3. Il lance (*quoi ? où ? comment ?*). — 4. La toupie tourne (*où ? comment ?*). — 5. Elle retombe et roule (*où ? comment ?*)

RÉPONDRE A DES QUESTIONS. — Au cheval. — 1. *Avec qui Paul joue-t-il au cheval ?* — 2. *Qu'attache-t-il aux bras de son camarade ?* — 3. *Que font les deux enfants ?* — 4. *Que fait parfois le cocher pour arrêter son cheval, l'exciter et le diriger ?* — 5. *Comment le cheval obéit-il ?*

Nous faisons des bulles de savon (*Mimer les actions en classe sera la meilleure préparation*). — 1. *Qu'avons-nous préparé ?* (terrine, eau savonneuse, paille). — 2. *Qu'avons-nous relevé ?* (manches) *pourquoi ?* — 3. *Jean commence* (gestes successifs). *Il réussit ou ne réussit pas.* — 4. *Jules est plus heureux ; comment est sa bulle ?* — 5. *Quel jeu amusant !*

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms personnels. Conjugaison à la forme négative.

I. RÉCITATION.

MOULINS D'ENFANT

Combien de fois, combien... au sortir de l'école,
N'ai-je pas fait flotter des coquilles de noix
Et n'ai-je pas taillé des batelets de bois
Qui filaient gentiment, sans compas ni boussole.

Combien de fois aussi, dans l'eau de la rigole,
N'ai-je pas vu tourner, entre des cailloux droits,
Des moulins vite faits de deux branches en croix
Et qui marchaient avec une vitesse folle.

Tournez, moulins d'enfant, avec un bruit très doux,
Tous mes vieux souvenirs se réveillent en vous.
Tendre voix du passé, tu n'es pas monotone,

Car tu sais m'attendrir et tu sais me charmer.
Je sens entrer en moi ton souffle parfumé
Comme une fleur d'avril au jardin de l'automne.

Éléonor Daubrée.
(*Les Fleurs de mon Pays*, Delesques, éditeur).

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. La cour pendant la récréation. — 2. Un jeu de petits enfants : chat perché, chat coupé. — 3. Un jeu de grands garçons : les barres, la balle au chasseur. — 4. Les joueurs de football. — 5. Les joueurs de tennis. — 6. Un groupe de scouts.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — *La récréation*** (*à développer oralement*).

Sommaire. — 1. **Circonstances** : quelle récréation ? où ? — 2. **La sortie des élèves :** comment ? — 3. **Les préparatifs pour les jeux** : choix du jeu (jeu des barres). Son organisation : les camps, les joueurs, les chefs de camp. — 4. **Les diverses phases du jeu :** les courses, les poursuites, les prisonniers, les contestations. — **L'animation du jeu** : bruits, gestes. — 5. **Après le jeu** : les visages, la respiration, la classe.

3. **CHOIX DE MOTS.** — La récréation ; les jeux. — **Noms** : le signal, le tumulte, les gambades, les jeux, les camps, les équipes, le but, l'adversaire, la bousculade, la réprimande. — **Adjectifs** : un jeu calme, bruyant, animé, violent, dangereux ; un joueur adroit, loyal, querelleur, tricheur — **Verbes** : organiser un jeu, se partager en deux camps, engager la partie, tricher, être exclu du jeu.

4. **EXERCICES.** — 1. Trouvez les contraires. Un jeu calme ou (*bruyant*) ; un jeu amusant ou (*ennuyeux*) ; un jeu permis ou (*défendu*). — Une partie commencée ou (*finie*) ; une partie gagnée ou (*perdue*). — Un joueur adroit ou (*maladroit*), prompt ou (*lent*), vigilant ou (*inattentif*). — Un adversaire loyal ou (*déloyal*). — 2. **Le suffixe « ment » :** a. *Avec les verbes suivants, formez des noms en* ment *et donnez-leur un complément :* claquer, grincer, bourdonner, frotter, gazouiller, ronronner (*le claquement du fouet...*). — b. *Avec les adjectifs suivants, formez des adverbes de manière que vous joindrez à un verbe :* habile, rapide, paisible, facile, vigoureux, soigneux (*habilement, jouer habilement*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — UN ROBINSON POUR RIRE

Je jouais tout le jour avec Rouget parmi les ateliers déserts. Rouget, pour moi, n'était pas Rouget :

FOURNIER. Nouveau cours de langue française (méthode inductive) *Cours élémentaire*..... 5.70 *Cours moyen*..... 7.50

Pour le Cours supérieur, voici l'HISTOIRE qu'il vous faut

Une histoire vraiment nouvelle d'esprit et de forme,

L'HISTOIRE DE LA FRANCE

ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

avec des **NOTIONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE**

par

Paul BERNARD
Ancien Dr de l'É. N. de la Seine

F. REDON
Inspecteur de l'E. P.

- **L'Histoire de la civilisation à sa vraie place.**
- **De la clarté sans puérilité.**
- **De la précision sans minutie ni surabondance.**
- **De la vie avant tout.**

- ***Une illustration originale, artistique, et rigoureusement documentaire.***
- ***Des cartes d'une netteté et d'une lisibilité parfaites.***

LE VOLUME POUR LE COURS SUPÉRIEUR, cartonné.. 12 fr.
En spécimen.... 3 fr. 25

Rappel :
Cours élémentaire..... 6 fr. 20
En spécimen..... 1 fr. 50
Cours moyen..... 8 fr.
En spécimen .... 2 fr. 50

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

NOS VIGNETT

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUST

Le 1er Décembre, à 3 heures, l'Empereur parcourut les cantonnements, accueilli parto
(Souvenirs de Philippe de Ségur.

Cette planche, accompagnée d'un commentaire, parait en do

Cours élémentaire.

D'HISTOIRE

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

TZ (1er DÉCEMBRE)

l'enthousiasme des troupes, qui lui faisait augurer l'éclatante victoire du lendemain.
-camp de Napoléon à Austerlitz).

dans le n° 7 de la « Documentation Scolaire par l'Image ».

Procédé et reproduction interdits.

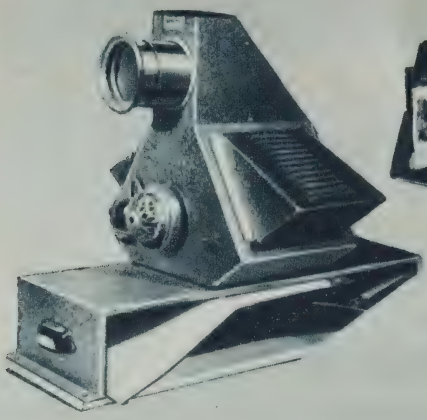

Pour L'AMPLIFICATION ET L'EXAMEN DIRECT DES VUES

Amplificateur monoculaire " CYCLOPE "

permettant d'examiner en plein jour : verres diapositifs, corps opaques, photos, cartes postales, etc...

POUR LA PROJECTION

Épiscope spécial " ATLAS "

pour la projection des gravures grand format (18×24) et celles de formats inférieurs.

Demandez-nous le CATALOGUE N° 21 que nous nous ferons un plaisir de vous adresser gratuitement. FERNAND NATHAN, éditeur.

Pour votre MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

consultez notre Catalogue N° 208 envoyé gratuitement sur simple demande. **FERNAND NATHAN, Éditeur.**

Compendiums métriques Méchain. **A : 110 fr. ; B : 245 fr. ; C : 325 fr**
Compendiums scientifiques Réaumur.. **A : 113 fr. ; B : 253 fr. ; C : 422 fr.**
Cabinet agricole Sully..... **294 fr.**
Cabinet d'Anatomie humaine Cuvier..... **1.665 fr.**
Cabinet d'Histoire Naturelle Buffon... **A : 735 fr. ; B : 809 fr. ; C : 882 fr.**
Collections de Roches, Minéraux et Minerais... **A : 55 fr. ; B : 110 fr. ; C : 275 fr.** (emballés sous caissette).

■ *Demandez également* **notre prospectus n° 28 :** *Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc.*

CHIMICA

Un joli coffret en aulne verni, contenant un matériel très important et une grande variété de produits. Djmensions : 43×21×19 cm. Poids : 6 kgs.

Prix : **275 fr.**

Son prix est environ 4 à 5 fois moins élevé que celui de tout autre compendium de chimie qui permettrait de faire le même nombre de manipulations

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

18, rue Monsieur-le-Prince
PARIS-VI°

il était tour à tour mon fidèle Vendredi, une tribu de sauvages, un équipage révolté, tout ce que l'on voulait. Moi-même, en ce temps-là, je ne m'appelais pas Daniel : j'étais cet homme singulier, vêtu de peaux de bêtes, dont on venait de me donner les aventures, Crusoé lui-même. Le soir, après souper, je relisais mon Robinson, je l'apprenais par cœur; le jour, je le jouais avec rage, et tout ce qui m'entourait, je l'enrôlais dans ma comédie.

A. DAUDET.
(*Le Petit Chose*, Fasquelle, éditeur.)

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Désert, tribu (*différence avec tribut*). Rappeler les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les deux verbes du texte employés à la forme négative* (*n'était pas, ne m'appelais pas*). — 2. *Recopiez la dernière phrase du texte en soulignant les pronoms personnels.* (Le soir, après souper, *je* relisais mon Robinson, *je l'*apprenais par cœur ; le jour, *je le* jouais avec rage et tout ce qui *m'*entourait, *je l'*enrôlais dans ma comédie.) — 3. *Transcrire cette phrase à la 1re personne du pluriel.*

B. — UNE PARTIE DE PELOTE BASQUE

La balle, lancée à tour de bras, se met à voler, frappe le mur à grands coups secs, puis rebondit et traverse l'air avec la vitesse d'un boulet...

Parfois les joueurs, d'un heurt terrible, l'arrêtent au vol. Le plus souvent, sûrs d'eux-mêmes, ils la laissent tranquillement toucher à terre, presque mourir ; on dirait qu'ils ne l'attraperont jamais, et clac ! elle repart cependant, prise juste à point, et s'en va frapper le mur, toujours avec sa vitesse de boulet.

P. LOTI.
(*Ramuntcho*, (Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : l'auteur nous dit avec quelle vigueur et quelle précision les joueurs basques envoient ou reprennent la balle. — **Les mots** : relevez les mots et expressions qui indiquent cette vigueur (elle se met à voler, elle frappe le mur à grands coups secs, elle traverse l'air avec une vitesse de boulet, les joueurs l'arrêtent d'un heurt, terrible).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Pelote, heurt, heurter, arrêter, attraper. — *Justifier l'accord :* arrêtent, attraperont. — *Justifier les infinitifs :* voler, toucher, frapper.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les pronoms personnels du texte en indiquant leurs fonctions* (*l'*arrêtent : comp. dir. d'objet ; *eux*-mêmes : comp. de l'adjectif sûrs ; *ils la* laissent : *ils* : sujet ; *la* : comp. dir. d'objet ; *ils* ne *l'*attraperont pas : *ils*, sujet ; *l'* : comp. dir. d'objet ; *elle* repart : sujet). — 2. **« Ils la laissent toucher terre, on dirait qu'ils ne l'attraperont pas. »** *Transcrire cette phrase :* 1° *en parlant à la 1re pers. du sing. : Je ;* 2° *en parlant de deux balles* (Je les) ; 3° *en parlant d'un ballon* (Je le). *Soulignez les pronoms personnels.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Modèles. — 1. **Un joueur de ballon.** — **« Campé sur ses jambes écartées, il** *rejette* **ses bras en arrière, et** *lance* **la balle qui** *rebondit* **en touchant le but. »**

ANDRÉ LAFON.

2. **Les joueurs de quilles.** — **« Il faut les voir, le** *genou ployé, lever* **la boule à hauteur des yeux, comme pour** *viser* **les quilles, puis la** *lancer brusquement* **d'un vigoureux tour de reins, et, quand elle est lâchée, ils** *font des gestes instinctifs* **et des tâtonnements de mains, comme pour la ramener au milieu du chemin, si elle s'égare. »**

3. **Le mouvement de la balle.** — **« La balle,** *lancée* **à tour de bras, se** *met à voler, frappe* **le mur à grands coups secs, puis** *rebondit* **et** *traverse* **l'air avec la vitesse d'un boulet. »**

P. LOTI.

EXERCICES. — 1. *En vous inspirant des modèles 1 et 2, décrivez les attitudes et les mouvements des joueurs que vous avez observés :* 1. Un écolier qui lance une balle. — 2. Un gardien de but qui arrête le ballon. — 3. Un nageur qui s'apprête à plonger. — 4. Une fillette qui saute à la corde.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — **Une récréation animée. — « Les enfants formaient vingt groupes excités par les jeux divers. Ici, une file courait à la queue leu leu ; là, un isolé, les mains dans ses poches, dansait pour se réchauffer ; cet autre s'élance sur le dos d'un camarade-cheval qui part au galop ; un brutal rosse un malhonnête qui vient de lui chiper une agate ; une bande accourt indignée. Deux gamins se balancent sur une poutre ; un petit malheureux heurte et culbute dans un tourbillon de chats perchés. »**

MAURICE BARRÈS.
(*Colette Baudoche*, Émile-Paul, éditeur.)

EXERCICES. — 1. **Le saut à la corde.** — *Vous vous êtes bien amusées avec vos petites camarades à sauter à la corde. Racontez ce que vous avez fait.*

2. **Le jeu de billes.** — *Deux de vos camarades jouent ensemble aux billes. Décrivez leurs attitudes, leurs mouvements.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Les adjectifs numéraux. — **Conjugaison** : Le participe présent. — **Vocabulaire théorique** : suffixes péjoratifs.

I. RÉCITATION.

LA BULLE

Bathylle, dans la cour où glousse la volaille,
Sur l'écuelle penché, souffle dans une paille ;
L'eau savonneuse mousse et bouillonne à grand bruit,
Et déborde. L'enfant, qui s'épuise sans fruit,
Sent venir à sa bouche une âcreté saline.
Plus heureuse, une bulle à la fin se dessine,
Et, conduite avec art, s'allonge, se distend
Et s'arrondit enfin en un globe éclatant.
L'enfant souffle toujours, elle s'accroît encore ;
Elle a les cent couleurs du prisme et de l'aurore,
Et reflète aux parois de son mince cristal
Les arbres, la maison, la route et le cheval.
Prête à se détacher, merveilleuse, elle brille !
L'enfant retient son souffle, et voici qu'elle oscille,
Et monte doucement, vert pâle et rose clair,
Comme un frêle prodige étincelant dans l'air !
Elle monte... Et soudain, l'âme encore éblouie,
Bathylle cherche en vain sa gloire évanouie...

ALBERT SAMAIN.
(*Aux Flancs du vase*, Mercure de France, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées** : c'est une gracieuse scène enfantine peinte avec simplicité et précision. — **Le plan.** — 1. Les préparatifs : 5 premiers vers. — 2. La bulle se forme, grossit, resplendit : vers 6 à 12. — 3. La bulle s'envole et disparaît : 6 derniers vers. — Cherchez les actions successives de l'enfant : il souffle, il s'épuise, il souffle encore, il retient son souffle, il cherche en vain.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir cours élémentaire et cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Une partie de football. — 2. Une partie de tennis. — 3. Le passage ou l'arrivée d'une course cycliste. — 4. Un campement de scouts. — 5. Une fête nautique. — 6. Un meeting d'aviation.

JOLLY. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Jeux et sports.*** — **Noms :** le court, le fronton, la piste, le stade ; un athlète, un gymnaste, un champion, un arbitre ; une équipe, un match, un record. — **Adjectifs :** un entraînement sportif, un jeu récréatif, une gymnastique athlétique, une marche rapide, accélérée, un arbitre impartial, une partie disputée, une lutte acharnée. — **Verbes :** s'exercer à la course, s'entraîner au saut, être en forme, engager une partie ; applaudir, acclamer les joueurs, arbitrer un match.

3. **EXERCICES.** — 1. *Employez dans une phrase chacun des synonymes suivants de façon à faire apercevoir la nuance de sens qui les sépare :* jouer, s'amuser, se récréer, se distraire, se divertir. — 2. **Suffixes péjoratifs** : *atre, and, aille, ard, asse, ace.* — a. *Faites une phrase avec chacun des noms suivants de façon à expliquer l'idée péjorative exprimée par le suffixe :* un lourdaud, la marmaille, le fuyard, le traînard, la paperasse. — b. *Même exercice avec les expressions suivantes :* une eau saumâtre, une voix nasillarde, une figure rougeaude, un élève bavard, un joueur vantard.

III. ORTHOGRAPHE.

A. — TOURNOI D'ENFANTS

C'était une espèce de tournoi où les chevaux étaient les plus grands élèves chargés des plus jeunes grimpés sur leurs épaules.

Partagés en deux groupes qui partaient des deux bouts de la cour, ils fondaient les uns sur les autres, cherchant à terrasser l'adversaire par la violence du choc et les cavaliers usant du cache-nez comme de lassos, ou de leurs bras tendus comme de lances, s'efforçaient de désarçonner leurs rivaux. Il y en eut dont on esquivait le choc et qui, perdant l'équilibre, allaient s'étaler dans la boue, le cavalier roulant sous sa monture.

ALAIN FOURNIER.
(*Le Grand Meaulnes*, Emile-Paul, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description d'un jeu violent et dangereux. — **Les mots :** *tournoi :* fête de l'époque féodale au cours de laquelle les chevaliers simulaient un combat ; *fondaient :* se précipitaient rapidement ; *terrasser :* faire tomber à terre ; *lassos :* corde ou lanière munie d'un nœud coulant ; *désarçonner :* quitter les arçons, tomber de cheval.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Tourn*oi*, des las*sos*, s'*ef*forcer, désarçonner, arçon. — *Rapprocher :* charg*és*, grimp*és*, partag*és*. — *Justifier :* c'était, part*aient*, fond*aient*, s'efforç*aient ;* terrass*er*, désarçonn*er*, s'étal*er*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les participes présents du texte et indiquez les compléments de chacun d'eux* (*cherchant :* comp. ind. à terrasser ; *usant :* comp. ind. du cache-nez ; *perdant :* comp. dir. d'objet : l'équilibre ; *roulant :* comp. ind. de lieu : sous sa monture). — 2. *Employez le mot roulant dans deux phrases, d'abord comme participe présent, ensuite comme adjectif verbal.*

B. — LE JEU DE QUILLES

Dans un petit jardin attenant à l'auberge, des vieux jouent aux quilles et discutent longuement les coups douteux. Il faut les voir, le genou ployé, lever la boule à la hauteur des yeux, comme pour viser les quilles, puis la lancer brusquement d'un vigoureux tour de reins, et, quand elle est lâchée, ils font des gestes instinctifs et des tâtonnements de mains, comme pour la ramener au milieu du chemin, si elle s'égare. Des jeunes, qui ne connaissent pas leur force et qui arrêteraient des taureaux par les cornes, la lancent comme une bombe au delà du but, très loin dans la prairie. Et c'est alors un gros rire, où se mêle un peu d'admiration.

MOSELLY.
(*Terres lointaines*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** simple description, des attitudes et des gestes des joueurs de quilles, jeunes et vieux. — **Les mots :** *attenant :* qui est voisin, qui touche à l'auberge ; *coups douteux :* pour lesquels on hésite à se décider et à nommer le vainqueur ; *gestes instinctifs :* dont les joueurs ne se rendent pas compte ; *comme une bombe :* avec force, comme des soldats qui lancent une bombe, une grenade.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Qui*lle*, ins*tinctif*, ins*tinct*. — *Rapprocher et justifier :* joue*nt*, discute*nt*, arrêtera*ient*, lance*nt*, leve*r*, visе*r*, lance*r*, rameне*r*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Comment justifiez-vous le gros rire et l'admiration dont il est question dans la dernière phrase ?* (Les jeunes gens manquent le but, cette maladresse provoque le rire moqueur ; mais ils font preuve d'une grande force, et c'est cela qu'on admire.) — 2. *Analysez logiquement l'avant-dernière phrase du texte.* (1re prop. : Des jeunes la lancent comme... dans la prairie, prop. principale. — 2e prop. : qui ne connaissent pas leur force. — 3e prop. : et qui arrêteraient des taureaux par les cornes, prop. subordonnées, complément du mot : jeunes.) — 3. *Trouvez un synonyme de* attenant *et employez-le dans une phrase* (contigu).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE.

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le jeu préféré.** — *Parmi vos jeux habituels, quel est celui que vous préférez. Expliquez-en la règle et dites les raisons de votre préférence.*

2. **La première leçon de bicyclette.** — *Vous avez depuis peu une bicyclette et votre camarade guide vos premiers essais sur la route. Après quelques conseils, vous semblez être maître de votre bicyclette et vous en éprouvez une réelle satisfaction. Votre camarade vous abandonne à vos propres forces, et c'est la culbute dans le talus voisin. Racontez.* (Voir comme devoir modèle : La première leçon de bicyclette dans *Un client sérieux*, G. Courteline, Flammarion, éditeur).

3. **Le passage de la course.** — *Une course cycliste doit traverser votre localité. Les spectateurs se massent de chaque côté de la rue pour la voir passer. Les coureurs arrivent. Racontez.*

SUJET TRAITÉ. — **Le jeu préféré.** — Mes camarades et moi nous aimons beaucoup le jeu de ballon au terrain ; c'est notre jeu préféré.

Dans notre grande cour de récréation, entre les arbres, un espace rectangulaire nous est réservé. Les joueurs sont répartis en deux équipes qui occupent chacune la moitié de ce rectangle. Dans chaque camp les joueurs s'éparpillent ; l'un d'eux, le goal, se tient prêt à préserver de l'atteinte du ballon, le but tracé à la craie sur le mur.

D'une main, un joueur lance le ballon vers le camp opposé. Les adversaires l'arrêtent dans sa course, et l'un d'eux le lance à son tour vers le camp ennemi. Un joueur habile reçoit-il le ballon sans qu'il touche terre ? Il a l'avantage de faire trois pas en avant afin d'effectuer plus aisément son lancer vers le but. Un point est gagné par le joueur qui parvient à faire toucher le but au ballon. L'équipe qui a le plus de points est proclamée victorieuse.

Nous aimons beaucoup ce jeu ; presque toutes nos récréations y sont employées. Quelle activité, quel entrain pendant toute la partie ! Quelle joie d'arrêter le ballon, de le « gober » surtout, de le lancer et de voir fuir à toutes jambes les adversaires qui font un rempart de leur corps et essaient d'arrêter l'avance du projectile. Et puis c'est un jeu sans brutalité, sans heurts ou coups de pied imprévus et douloureux comme au football. Et cependant il demande de la force, de l'adresse, du coup d'œil, de la vivacité et de l'attention pour éviter la défaite honteuse ou assurer le succès complet de l'équipe.

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application (*Saint-Lô*).

LEROY. **La dictée au C. E. P. et au concours des Bourses** (1re et 2e séries) . . **7 fr.**

De GRANDES PLAINES AUX LARGES HORIZONS, *des campagnes fertiles couvertes de moissons, des surfaces peu accidentées où rarement les rivières s'encaissent, des* RIVIÈRES A FAIBLE PENTE *que parcourent de longs cours d'eau sur un fond tourbeux, tel est le paysage sur lequel se posent les regards... Sur ces terres tranquilles plane souvent un* VOILE D'INCERTITUDE VAPOREUSE *qui vient de la mer brumeuse ou monte des vallées humides... La vigne, l'arbuste des coteaux ensoleillés, a disparu ; nous sommes sur la limite ou sa culture recule devant l'atmosphère trop fraîche ; nous entrons dans le* DOMAINE DE LA BIÈRE OU DU CIDRE... »

DEMANGEON.

1. **L'Artois.** — Ligne continue de hauteurs qui domine de cent mètres les dépressions qui en suivent le bord. Vaste bombement crayeux plus élevé à l'ouest où la craie est masquée par l'argile à silex. Des plaques de limon le recouvrent et constituent « la terre privilégiée où se pressent les cultures et les hommes ». Des croupes nues et sèches, toutes piquetées de genévriers, marquent l'affleurement de la craie. Terrains excessivement perméables où les eaux de pluie « ne revoient le jour que dans les sources des vallées ». De là ce contraste saisissant entre les plateaux secs « où les villages n'ont d'eau que par des puits profonds, et les vallées humides, avec leurs marais, leurs tourbières, leurs prairies, leurs jardins maraîchers où l'on circule en bateau ».

C'est un *pays agricole*, producteur de céréales, de betteraves à sucre et qui se prête bien à l'élevage du gros bétail (nourris essentiellement avec les résidus de l'industrie sucrière). Pays de moyenne culture, sauf aux environs des grandes villes ; les fermes présentent le même type de construction, « bâtiments rangés autour d'une cour intérieure qui dessine un quadrilatère clos et qui ouvre sur la route par une porte cochère ».

Les villes sont, avant tout, de gros marchés (*Arras*) et l'on n'y connaît pas d'autres industries que les *sucreries* établies en rase campagne et quelques tissages.

2. **Une région de passage : la Thiérache.** — Elle s'étend du Nord au Sud de la « trouée supérieure de l'Oise ; voie naturelle vers le Bassin parisien, courte et d'accès facile, elle a été une grande voie d'invasion de la France.

3. **Une région maritime : le Boulonnais.** — Plaine argileuse « creusée par affouillement dans la carapace de craie », verdoyante, accidentée, entièrement différente du bourrelet crayeux qui l'enveloppe. Avec ses hautes « croupes de craie (plus de 200 m.), ses bossellements, et ses vallonnements des argiles, des calcaires et des grés, ses entailles sauvages dans les roches anciennes, c'est un des coins les plus originaux du Nord ».

L'existence d'un climat rude à l'intérieur de ce pays (neiges, gelées, averses) nuit aux cultures des céréales et tout le dispose aux herbages.

Une grande partie des habitants vit de la mer et c'est à Boulogne que se concentre la vie maritime. Le port situé sur les rives étroites de la Liane déborde pour rejoindre la mer.

C'est *le premier port de pêche de France et même du continent* (en 1931, la vente du poisson a produit près d'un demi-milliard), — *un port de voyageurs* (un demi-million de voyageurs vont de France en Angleterre et inversement ; plus de vingt mille traversent l'Atlantique ; — *un port de commerce* qui importe du charbon, du minerai, des bois, du jute et exporte du ciment, des denrées périssables ; — *une station balnéaire.*

4. **Une riche terre à blé et à betteraves : la Picardie.** — Limitée au Nord par le Boulonnais et l'Artois, à l'Est par la vallée de l'Oise, au Sud par le pli crayeux du pays de Bray et la vallée du Thérain, elle se termine sur la Manche.

Le limon la recouvre, semblable au lœss d'Alsace, meuble, profond et perméable, la véritable terre franche. On en voit des pans verticaux se dresser de 3 à 4 mètres entre les chemins creux qu'il encadre et ce n'est souvent qu'à 7 ou 8 mètres en profondeur qu'on trouve la craie.

Ainsi s'explique la nudité de la plaine picarde et il est facile d'en dégager les traits géographiques :

➔ ENSEMBLE DE PLAINES DÉCOUVERTES, constituées par d'amples bombements crayeux et de molles ondulations.

➔ COURS D'EAU RARES. — « *Les 6 à 700 millimètres d'eau s'infiltrent dans la masse fissurée de la craie et l'imbibent entièrement, mais ils finissent par trouver des couches plus compactes qui l'arrêtent. Ainsi s'établit un niveau au-dessus duquel les croupes et les vallées faiblement creusées sont à sec, au-dessous duquel, au contraire, la nappe souterraine, par suintements, par sources, affleure à la surface. Une source initiale « Somme » fait son apparition dans le fond d'une vallée qui se prolonge en amont, mais sans eau permanente...* »

➔ VALLÉES PROFONDÉMENT ENTAILLÉES DANS LE PLATEAU.

➔ APTITUDES AGRICOLES remarquables. « Le vert clair ou l'or des blés, suivant la saison, alterne avec le vert cru des betteraves, le tapis rouge des trèfles fleuris ou le jaune pâle des colzas. Rarement on voit le bétail à cornes qui remplit les vastes étables des villages. »

➔ POPULATIONS SERRÉES autour de puits communs et de mares, en bourgs importants.

Ces caractères s'appliquent aux plateaux ; « la vraie Picardie », où « la betterave sucrière alterne avec le blé et les fourrages artificiels, a semblé jusqu'en 1880 devoir être la reine des plateaux limoneux. »

Les industries campagnardes (forge, serrurerie...) sont en décadence, les tissages ont émigré vers la ville et, seules, les sucreries représentent l'industrie agricole.

Toutes différentes sont les vallées aux riches fonds d'alluvions, humides à l'excès (sources venant des assises de la craie), souvent tourbeuses parce qu'insuffisamment drainées par les rivières. Elles se prêtent merveilleusement aux cultures maraîchères et ont permis aux villes (Amiens, Péronne), anciennes places fortes, de devenir des lieux d'échanges entre le plateau et la vallée.

La vallée de la Somme est l'artère vitale de la Picardie.

➔ Le travail patient de l'homme a aménagé les marécages inutiles... Les cultures maraîchères prospèrent pleinement : les boues retirées de la rivière forment l'engrais principal et renouvellent sans cesse la force productive du sol. Ainsi s'est constituée une sorte de petite Venise rurale, aux champs mous « amphibies » où le maraîcher ou hortillon se rend en bateau : ce sont les hortillonnages. Ils font la richesse de la vallée.

E. FAUVE,
Directeur de cours complémentaire.

ATLAS GÉOGRAPHIQUE EN COULEURS, SUR GROS CARTON... 7.50

LA CLASSE DU SOIR

L'amélioration des plantes cultivées.

I. Généralités.

But de l'amélioration des plantes. — L'amélioration des plantes cultivées consiste à rechercher de nouveaux types capables de donner une production plus avantageuse. En particulier, les progrès réalisés dans l'amélioration des sols nous mettent dans l'obligation de remplacer les anciennes plantes cultivées, peu exigeantes, par d'autres qui, l'étant davantage, seront en même temps plus productives.

L'amélioration des espèces végétales présente une importance pratique très grande. Toutes nos plantes cultivées, aussi bien en grande culture qu'en horticulture, en viticulture et en arboriculture, proviennent de formes sauvages qui ont été améliorées. Et si l'on est émerveillé de l'écart qui les sépare de la souche qui leur a donné naissance, on peut aussi fonder de grands espoirs, au point de vue rendement, sur les variétés nouvelles que l'on obtiendra par sélection ou croisement.

Fécondation des plantes. — La graine donne naissance à un individu nouveau, à la formation duquel ont participé deux géniteurs, l'un mâle représenté par le pollen des étamines, l'autre femelle représenté par l'ovule.

Si le grain de pollen et l'ovule proviennent de la même fleur (blé, orge), on dit qu'il y a autofécondation. S'ils proviennent de fleurs différentes (même plante ou plantes différentes), on dit qu'il y a fécondation croisée (seigle, betterave). Dans le premier cas, la plante issue de la graine n'a qu'un seul ascendant, et la force héréditaire qui tend à maintenir, dans la descendance, les caractères des ascendants, est portée au maximum. Les modifications d'une plante mère à une nouvelle plante seront très faibles.

Dans le deuxième cas, la force de variation augmente, et s'accroît au fur et à mesure que la différence des caractères présentés par les parents augmente.

Du mode de fécondation des plantes découlent pour la culture quelques conséquences pratiques. Pour le blé, l'autofécondation étant la règle, cela permet d'introduire dans nos cultures de nouvelles variétés de cette céréale et de les y conserver : l'influence des variétés locales cultivées au voisinage est à peu près nulle. Les introductions de nouvelles variétés de seigle, dans une région où l'on en cultive déjà, réussissent moins bien, car, chez cette céréale, la fécondation croisée entraîne rapidement leur retour à la forme du pays, qui s'impose à celle introduite en raison de son abondance.

II. La sélection.

But de la sélection. — Le but est de créer des plantes améliorées. On entend par cette expression des plantes plus productives, plus résistantes aux maladies, aux intempéries, et, en général, à toutes les causes qui viennent diminuer les rendements, de telle sorte qu'une plante améliorée doit donner, dans la région pour laquelle on l'a sélectionnée, un rendement plus élevé que les autres. Les exemples ci-après nous permettront de faire saisir le mécanisme de cette sélection.

Sélection en masse. — Supposons qu'une variété pure de blé donne, dans une région, satisfaction à tous les points de vue, sauf sous le rapport de la résistance à la rouille. Dans un champ nous choisirons, au moment de la récolte, les pieds les moins atteints par la maladie. Les grains en provenant seront semés à part et sur la nouvelle récolte nous procéderons à la même opération. En continuant ainsi pendant de nombreuses années, nous augmenterons la résistance de la variété à la maladie.

Cette méthode, qui paraît très simple, a été abandonnée, car elle est longue et donne des résultats très irréguliers. Il y a toujours des retours aux caractères que l'on voudrait voir disparaître.

L'expérience a montré que, pour obtenir des lots homogènes, il ne fallait pas opérer sur des mélanges de plantes choisies au hasard. Il faut partir d'un seul individu et ne pas mélanger sa descendance à celle des plantes voisines. C'est cette précaution que l'on observe dans la méthode suivante.

Sélection généalogique. — Prenons le même exemple que ci-dessus et la première année choisissons, comme il a été dit, les plantes les moins atteintes, mais semons à part la récolte de chaque pied, de façon à constituer autant de lignées. Nous serons, en général, frappés de la ressemblance entre elles des plantes d'une même lignée et de la fixité de leurs caractères. Certaines lignées, à ce point de vue, sont très supérieures à d'autres. Il sera, dans ces conditions, très facile de conserver et de multiplier les meilleures, sur lesquelles on pourra renouveler le même travail. On arrive ainsi à des améliorations sensibles et durables des variétés déjà existantes.

La sélection généalogique, ainsi appliquée, permet seulement d'isoler des formes meilleures ayant fait spontanément leur apparition dans une variété plus ou moins ancienne.

On peut, par la fécondation croisée, obtenir des variétés nouvelles. Par exemple, nous croiserons notre variété primitive, sujette à la rouille, avec une variété résistante.

Il va apparaître, dans la descendance, des formes intermédiaires entre les deux variétés choisies.

Les unes se reproduiront, semblables à elles-mêmes, et constitueront des lignées fixes utilisables, les autres donneront des lignées en état de variation continuelle dont on ne pourra rien tirer d'utile. La sélection généalogique interviendra ici pour choisir, parmi les lignées fixées, celles qui remplissent les conditions demandées.

Remarquons que cette recherche de variétés améliorées, même par les procédés les plus perfectionnés, est toujours longue et difficile, surtout lorsqu'il s'agit de fécondation croisée. Dans ce cas, on se trouve, en effet, dans la nécessité d'isoler les fleurs des premières générations et ensuite les lignées pour éviter l'intervention de pollen étranger.

Aujourd'hui, les cultivateurs ne doivent pourtant pas ignorer le mécanisme de la sélection et chacun, selon ses moyens, peut tenter de petits essais qui, généralement, donneront de bons résultats. La sélection des pommes de terre sur pied est déjà d'une pratique courante et le choix de la semence parmi la partie de la récolte la plus belle est aussi un acheminement — oh ! bien timide — vers les méthodes que nous préconisons

III. Hybridation.

Hybridation croisement. — Quand on féconde l'une par l'autre deux variétés d'une même espèce, par exemple le blé Bon Fermier par le blé de Bordeaux, on fait un croisement et les produits sont indéfiniment féconds. En d'autres termes, on obtient une nouvelle variété de blé.

IV. Partie pratique.

Inviter les agriculteurs à faire eux-mêmes quelques petits essais de sélection.

Par exemple, pour la pomme de terre, marquer d'un petit bâton quelques-uns des plus beaux pieds dans le champ. Avoir bien soin de ne prendre que des pieds parfaitement sains et éloignés d'autres pieds malades. Au moment de la récolte, trier les plus beaux tubercules des pieds choisis et les mettre à part pour la semence.

Pour le blé, choisir quelques épis parmi les plants les plus beaux et les plus sains. Semer les grains au jardin. Sélectionner encore au moment de la récolte et faire, l'année suivante, un semis plus grand.

BEAUNE,
Instituteur (Haute-Savoie).

BARADUC et LAROCHE • Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté.... 7.50

2. *Diviser par 2 :* $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{2}{3}$.

3. *Diviser par 5 :* $\frac{3}{5}$, $\frac{11}{20}$, $\frac{3}{4}$.

4. *Les* $\frac{4}{5}$ *d'un nombre valent 20. Quel est ce nombre ?*

5. *J'ai dépensé le* $\frac{3}{7}$ *de mon avoir et il me reste 12 f. Quel était mon avoir ?*

6. *Un écolier fait 4 km. à l'heure pour venir en classe. Combien fait-il de mètres en* $\frac{1}{2}$ *heure ? en* $\frac{1}{4}$ *d'heure ?*

7. *Quelle est la vitesse horaire d'un coureur qui a parcouru 500 dam. de 16 h. 15 à 16 h. 45 ?*

8. *Un train omnibus fait 40 km. à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue en 3 heures 6 minutes ?*

9. *Calculer la surface d'un cercle de 2 m. de diamètre.*

10. *Un écuyer fait 4 fois le tour d'un cirque dont le rayon est 1 dam. Quel chemin a-t-il parcouru ?*

B. Problèmes.

1. **Fractions.** — a. *Pour faire une paire de semelles, le cordonnier utilise* $\frac{6}{25}$ *de kg. de cuir. Combien de paires de semelles peut-il faire avec 15 kg. de cuir ? Calculer le prix d'une paire de semelles si le kg. de cuir coûte 48 f.* $\frac{3}{4}$ *?* RÉPONSES. ➔ **62 semelles** $\frac{1}{2}$, **11 f. 70.**

b. *Une barrique de vin de 228 l. a coûté 576 f. On en tire* $\frac{2}{3}$ *de l. par jour. Combien faudra-t-il de jours pour la vider ? Quelle est la valeur de la consommation journalière ?* RÉPONSES. ➔ **342 jours, 1 f. 68.**

c. *Pour faire un tapis, il a fallu 36 m. de moquette de* $\frac{2}{3}$ *de m. de large. Combien faudra-t-il de doublure de* $\frac{5}{6}$ *de m. de large pour le doubler ?* RÉPONSE. ➔ **28 m. 80.**

d. *J'ai payé en juillet* $\frac{1}{4}$ *de mes contributions et en septembre les* $\frac{2}{3}$ *du reste. Je dois encore payer 15 f. 60 au percepteur. A combien s'élève le total de mes impôts ?* RÉPONSE. ➔ **62 f. 40.**

2. **Division du temps.** — a. *Une fontaine donne 25 l. d'eau par minute. Elle coule dans un bassin cubique de 1 m. 50 d'arête. En combien d'heures et de minutes ce bassin sera-t-il plein ?* RÉPONSE. ➔ **2 h. 15 mn.**

b. *Un piéton, qui fait 90 m. par minute, part de chez lui à 10 h.* $\frac{3}{4}$ *pour accomplir un trajet long de 13 km.* $\frac{1}{2}$. *A quelle heure arrivera-t-il à destination ?* RÉPONSE. ➔ **13 h. 15 mn.**

c. *Un aviateur a fait le tour de France avec 15 atterrissages, soit 2 731 km. 8 en 12 h. 42 m Quelle a été sa vitesse moyenne à l'heure ?* RÉPONSE. ➔ **215 km. 102.**

d. *Un élève arrive tous les jours en classe à 8 h. 16 m. au lieu de 8 heures. Combien perd-il d'heures dans une année de 40 semaines de 5 jours de classe ?* RÉPONSE. ➔ **53 h. 20 mn.**

3. **Cercle et secteur.** — a. *Une place circulaire a 140 m. de diamètre. Exprimez sa surface en hectares ?* RÉPONSE. ➔ **1 ha. 539 384.**

b. *Un disque en métal a une superficie de 50 dm² 24. Quel est son rayon ? On prendra* $\pi = 3{,}14$.

Indications. — *50 dm² 24 = 1 × 1 × 3,14.*
Carré du rayon :

$$\frac{50{,}24}{3{,}14} = 16.$$

Rayon $\sqrt{16}$ = **4 dm. ou 0 m. 40.**

c. *Quelle est la surface d'un secteur dont l'arc a 45°, le rayon du cercle ayant 2 m. ?*

Indications. — *Surface du cercle :*
1 m² × 2 × 2 × 3,1416.
Surface du secteur :

$$\frac{1\text{ m}^2 \times 2 \times 2 \times 3{,}1416 \times 45}{360} = \textbf{1 m}^2\ \textbf{5708.}$$

d. *Quelle est la surface d'un secteur de 72° dans un cercle dont la circonférence mesure 157 m. ? Prendre* $\pi = 3{,}14$.

Indications. — *Rayon :* $\frac{157\text{ m.}}{3{,}14 \times 2} = 25\text{ m.}$
Surface du secteur :

$$\frac{1\text{ m}^2 \times 25 \times 25 \times 3{,}14 \times 72}{360} = \textbf{392 m}^2\ \textbf{50.}$$

e. *A combien revient le pavage d'un bassin circulaire de 12 m. 5664 de tour, si le mètre carré de pavage revient à 25 f. ?*

Indications. — *Diamètre du bassin circulaire :*
12 m. 5664 : 3,1416 = 4 m.
Rayon du bassin circulaire :
4 m. : 2 = 2 m.
Surface du pavage :
2 m. × 2 m. × 3,1416 = 12 m² 5664.
Le pavage revient à :
25 f. × 12,5664 = **314 f. 16.**

f. *Quelle différence de surface y a-t-il entre un carré de 6 m. 70 de côté et un cercle de 6 m. 70 de diamètre ? (Figure.)*

Indications. — *Surface du carré :*
1 m² × 6,7 × 6,7 = 44 m² 89.
Surface du cercle :
1 m² × 3,35 × 3,35 × 3,1416 = 35 m² 256 606.
Différence de surface :
44 m² 89 — 35 m² 256 606 = **9 m² 633 394**

g. *On a fabriqué un cube de 0 m. 15 d'arête avec du carton blanc. On applique sur chacune de ses faces un cercle en papier rouge de 3 cm. de rayon. Trouver en centimètres carrés la surface du cube qui reste en blanc.* RÉPONSE. ➔ **1 180 cm² 3536.**

h. EXERCICE PRATIQUE. — *Se rendre dans la cour de récréation rectangulaire. En prendre les dimensions, puis en chercher la surface. A l'aide d'un cordeau, tracer une circonférence d'un rayon donné. Trouver : 1° la longueur de la circonférence ; 2° la surface du cercle qu'elle renferme ; 3° en supposant que la cour soit une pelouse et le cercle un bassin circulaire, calculer la surface de la pelouse.*

V. Densités.

(Cours supérieur.)

1. **Trouver le poids d'un corps.**

Densité × volume = poids.

Poids et volumes étant exprimés avec des unités correspondantes.

PROBLÈME. — *Un forgeron ferre une roue de 1 m. de rayon avec une barre de fer de 1 cm. d'épaisseur et 1 dm. de largeur. Quel est le poids de cette barre si le fer employé a une densité de 7,7 ?* RÉPONSE. ➔ **48 kg. 380.**

2. **Trouver la densité d'un corps.**

Poids : volume = densité.

Poids et volumes étant exprimés avec des unités correspondantes.

PROBLÈME. — *Une masse de plomb pesant 3 881 g. 25 est plongée dans un vase entièrement plein d'eau. Elle fait écouler 345 cm³ d'eau. Quelle est la densité de ce plomb ?* RÉPONSE. ➔ **11,24.**

3. **Trouver le volume d'un corps.**

Poids : densité = volume.

Volume et poids étant exprimés en unités correspondantes.

Problème. — *Un bidon de pétrole pèse vide 1 250 g. Plein de pétrole, il pèse 5 kg. 36 dag. Calculer sa capacité en litres, la densité du pétrole étant 0,822.* RÉPONSE. ➔ 5 dm³ ou 5 litres.

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

GILLARD. NOUVEAU COURS D'ARITHM. PRATIQUE ET RAISONNÉ *Élève*..... **10 fr.** *Maître*..... **18 fr.**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçon individuelle pour l'institutrice.

Voici, pour l'institutrice peu entraînée aux sports, une leçon relativement facile et de peu de durée.

Mouvement général de mise en train : Debout, le corps droit en station écartée, bras latéraux. Fléchir le corps en avant, toucher le pied gauche avec la main droite, se redresser ; faire le même mouvement vers la droite.

Mouvement des bras : Accroupie, jambes fléchies, mains au col, lancer les jambes en arrière pour étendre le corps en évitant de cambrer ou de creuser les reins. Traction lente des bras.

Mouvement des jambes : Debout, mains aux hanches, jambes ouvertes, pied gauche à plat, pied droit reposant par la pointe, fente en avant, descendre le plus bas possible.

Mouvement du tronc : Flexion latérale du tronc avec élévation simultanée de la jambe du même côté.

Ceinture abdominale : Assise, porter le corps en arrière, en appui sur les avant-bras, dégager complètement la poitrine. Élever les jambes jointes, genoux contractés et pieds tendus jusqu'à 45° ; faire quelques battements de jambes, puis décrire des cercles de plus en plus grands.

Mouvement de souplesse et d'élongation : Assise, mains aux hanches, jambes tendues, fléchir le torse de manière à venir toucher la jambe droite avec la main gauche. Se redresser. Faire le même mouvement à gauche.

Un mouvement respiratoire : Debout, bras le long du corps, s'élever sur la pointe des pieds en élevant derticalement les bras par les côtés. (Le mouvement respiratoire doit toujours se faire après un mouvement, et non comme certaines lectrices l'ont cru *une seule fois* au cours de la leçon. De plus, nous conseillons bien vivement de régler la respiration et le mouvement de manière à ventiler le plus possible les poumons, hélas trop souvent atteints dans notre métier !)

Décontraction musculaire : S'étendre sur le dos, détendre les muscles, rester un court moment inerte, puis procéder rapidement à la toilette. (De nombreux mouvements de cette leçon sont extraits de *Votre Beauté, 7 bis,* rue du Louvre, Paris.)

Développement de la souplesse.

Voici quelques mouvements de souplesse dont la pratique journalière contribuera grandement à donner au corps une aisance et une grâce dont nous ne saurions trop conseiller la recherche.

En commençant, il conviendra de ne pas *forcer :* on ne peut arriver à de bons résultats qu'avec un entraînement régulier. Les mouvements ne seront jamais faits en force, car le but poursuivi ne serait pas atteint et on pourrait avoir des accidents musculaires.

1. Debout, bras verticaux, jambes écartées, pencher le corps en avant en gardant les jambes tendues et toucher la pointe des pieds avec le bout des doigts.

2. Même exercice, mais les jambes seront réunies et resteront tendues.

3. Ces deux premiers exercices étant parfaitement exécutés, en augmenter la difficulté en touchant le sol le plus loin possible devant soi.

4. Faire ces exercices en touchant le sol avec les poings fermés.

5. Corps droit, jambes réunies, se placer à 30 ou 40 centimètres d'un mur, bras verticaux, fléchir le tronc en arrière et toucher le mur avec la pointe des doigts.

6. Augmenter progressivement la distance entre le corps et le mur ; on arrivera ainsi peu à peu à réaliser le « pont ».

7. Station écartée, jambes immobiles et bien tendues. De la main droite, saisir le poignet gauche. Rotation du corps sur le bassin, toucher le sol près du pied droit, puis près du pied gauche.

8. Debout, station écartée, toucher par une torsion du tronc suivie d'une flexion du corps le mollet droit avec les deux mains réunies en pliant la jambe gauche ; même mouvement à gauche.

9. Station écartée. Pivoter vers la droite et par flexion du tronc poser les mains sur le sol. Revenir à la position intermédiaire, puis à la position de départ. Même exercice à gauche.

10. Corps droit, jambes réunies, côté droit vers le mur. Par une flexion latérale, les bras passant par-dessus la tête, toucher le mur. Même exercice à gauche.

11. Assis, jambes écartées, fléchir le tronc le plus bas possible en avant ; se redresser et étendre le tronc le plus loin possible en arrière sans perdre l'équilibre, les mains glissant à plat sur les jambes.

12. Assis, jambe avant tendue, l'autre jambe à angle droit, le pied touchant la fesse. Avec le bras opposé à la jambe avant, toucher la pointe du pied en extension, l'autre bas en arrière ; reprendre la position de départ.

13. Sur le dos, jambes réunies, pieds allongés, bras étendus au-dessus de la tête sur le sol. Prendre élan avec les bras, jeter le buste en avant, bras tendus, et toucher la pointe des pieds avec le bout des doigts.

14. Sur le dos, jambes réunies, pieds allongés, bras étendus. Relever les deux jambes ensemble et les lancer de manière que les pieds touchent le sol derrière la tête. Ce n'est que progressivement qu'on arrivera à ce résultat. Essayer d'abord de toucher un mur derrière soi, puis s'éloigner petit à petit.

15. Faire le mouvement n° 14. Puis redresser le tronc en passant lentement par la position assise et abaisser le tronc sur les genoux, le visage venant en contact avec les jambes, bras étendus le long des jambes.

16. Sur le ventre. Attraper ses chevilles avec ses mains et redresser la tête le plus possible. Revenir à la position de départ sans à-coups. (Cet exercice exige une souplesse très grande ; essayer progressivement.)

17. Sur le dos, bras étendus. Redresser lentement le tronc sans l'aide des bras ; passer à la position assise ; abaisser le tronc sur les genoux, avant-bras appuyés au sol, mains contre les jambes.

18. Position assise ; écarter les jambes le plus possible. En fléchissant le tronc embrasser le genou gauche, puis le genou droit, ensuite toucher le sol entre les jambes avec le front ; les bras glissent le long des jambes.

19. A genoux, mains aux hanches, renverser le corps lentement en arrière, toucher le sol avec la tête. (Exercice difficile, procéder progressivement.)

20. Station écartée, torsion arrière du tronc ; toucher la face postérieure de la jambe gauche avec la main droite et vice versa. Le bras libre étant en position verticale passe par le bas pour aller toucher la jambe.

21. Sur le ventre, les pieds allongés sous un meuble bas, mains à la nuque, redresser le corps de façon à regarder le plafond le plus haut possible.

22. Se tenir à deux mains à un meuble ou à un dossier de chaise ; lancer la jambe gauche en arrière en renversant le corps et la tête. Toucher la tête avec le pied. Recommencer avec l'autre jambe.

23. Station droite, talons réunis, tendre le bras gauche horizontalement (progressivement on le tendra oblique en haut, puis près de la verticale pour arriver enfin à la verticale) ; lancer la jambe gauche bien tendue, pointe du pied dans le prolongement de la jambe et toucher la main gauche ouverte. Même exercice avec l'autre jambe et l'autre bras.

24. Même exercice que ci-dessus, mais le bras est tendu latéralement ; la jambe sera lancée latéralement.

GEORGES MAURIE,
Instituteur à Murat (Cantal).

BRANDT. Pour la beauté physique de ton enfant..... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Mes deux mains.

MATÉRIEL. — a. *Élèves.* Ardoise et crayon. Des loupes, si possible.

b *Maître.* Papier noirci au noir de fumée ou encre grasse et papier blanc.

I. Mes deux mains sont symétriques.

Plaçons nos deux mains à plat sur la table, paume en dessous. Quelle est la plus grande ? → Elles sont aussi grandes l'une que l'autre. Peut-on dire qu'elles sont égales ? → Non, car elles ne se recouvrent pas exactement. (Faire glisser l'une sur l'autre ; dessiner le contour de la gauche sur l'ardoise et essayer de recouvrir avec la droite.) Pour qu'elles se recouvrent exactement, il faut les retourner en les plaçant paume contre paume.

De tels objets que l'on ne peut superposer qu'en les retournant sont dits « symétriques ». (Donner des exemples d'objets, de dessins symétriques ; montrer au tableau noir.)

II. Examinons notre main gauche.

a. *L'intérieur.* — Plaçons-la à plat sur la table, paume en dessus. Constatons que la surface interne de la main n'est pas complètement lisse.

Partie la plus large : creux de la main (former une sorte de coupe, comme pour boire).

Étendons bien les doigts : constatons la présence de nombreux plis dont les plus grands ont la forme d'un M.

Fermons doucement la main : remarquons que notre peau se plie, à chaque fois à l'endroit des plis que nous avons remarqués.

Chaque doigt (ils sont de tailles différentes : les nommer et retenir leurs noms) est formé de plusieurs parties : deux pour le pouce et trois pour chacun des autres (*phalanges*).

Remarquer les plis aux articulations des phalanges (comme un vieux vêtement depuis longtemps porté).

Les quatre grands doigts peuvent se plier ensemble ou simultanément. (Excellent exercice d'assouplissement.) Ils peuvent s'écarter les uns des autres. (S'exercer à le faire.)

Le pouce, lui, peut faire beaucoup plus aisément tous les mouvements des autres doigts et avec plus d'ampleur. Attaché plus bas que les autres (le constater par quelques mouvements du pouce), il peut s'écarter largement des autres et se placer successivement devant chacun d'eux. (Le faire.)

C'est lui qui nous permet de saisir les objets. (Essayer sans l'aide du pouce, puis avec lui.)

On dit que le pouce est *opposable* aux autres doigts. (Les animaux, sauf le singe qui a quatre mains, n'ont pas de pouce opposable aux autres doigts.)

Remarquons également, entre deux doigts successifs, surtout le pouce et l'index, la peau qui peut s'étendre et permet l'écartement des doigts.

En dehors des plis importants, très visibles, d'autres plis très nombreux et beaucoup plus petits (on les remarque mieux à la loupe). Avec une loupe puissante, on peut même voir de petits trous très petits : les *pores*.

Ces petits plis sont particulièrement nombreux à l'extrémité des doigts. (Faire placer successivement l'index de plusieurs enfants sur la feuille noircie, ou bien sur l'encre grasse, puis sur la feuille de papier blanc). On obtient une *empreinte digitale*. Constater qu'elles ne sont pas semblables.

b. *Le dos de la main.* — Examinons maintenant le dos de notre main. Pas de grands plis comme à l'intérieur, mais de nombreux petits dessinant sur la main un réseau irrégulier.

Plis plus nombreux à l'articulation des phalanges.

D'ailleurs, la peau est mobile (la saisir entre les doigts quand la main est allongée).

Des poils plus ou moins nombreux.

Ramener les doigts le plus en arrière possible : sentir les *tendons*. Faire manœuvrer les doigts et voir les tendons agir.

On voit, sous la peau, un réseau de veines, visible surtout quand on laisse pendre la main (les veines se gonflent).

A l'extrémité des doigts, des ongles, sorte de corne, en protègent l'extrémité.

III. Ayons toujours les mains bien propres.

Nous touchons nos aliments avec nos doigts : ayons donc toujours les mains bien propres.

Soins des ongles. Ne pas les ronger.

Éviter les écorchures aux mains : se faire soigner.

Danger des piqûres pouvant atteindre les tendons.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La peau et le toucher.

MATÉRIEL. — Loupe. Feuille de papier blanc. Tableaux montrant la coupe de la peau.

I. La peau, organe du toucher.

La peau est l'organe du toucher. Observons plus spécialement la peau de la main (Voir leçon du C. E.).

La main gauche étant étendue, nous pouvons pincer la peau entre nos doigts, la tirer, elle reprend sa forme : la peau est élastique.

Pinçons à nouveau : le repli a 2 mm. environ d'épaisseur. Comme il y a deux épaisseurs de peau, nous pouvons en conclure que notre peau a une épaisseur d'environ 1 mm.

Nous devinons, à travers la peau, les veines bleues qui sont au-dessous d'elle. Elle est donc transparente en partie.

Au signal, tous les élèves lèvent la main droite et laissent tomber la gauche le long du corps (une minute environ). Au deuxième signal, les deux mains sont placées côte à côte, à plat sur la table. Celle qui était levée est pâle, l'autre rouge, vaisseaux gonflés (le sang s'est accumulé dans les vaisseaux capillaires par suite de la pesanteur).

La peau nous permet d'apprécier la température des corps : dos de la main, joue, leur forme, leur dureté, leur élasticité, le poli ou le rugueux de leur surface.

II. Structure de la peau.

La peau étant peu épaisse, il est difficile de l'examiner à l'œil nu. Il faut un microscope.

Dr BROCHER. **Regarde** (Promenades dans la campagne et observations d'hist. natur.) **10 fr.**

On remarque alors qu'elle est constituée par deux couches distinctes : l'une extérieure, *l'épiderme*, une autre, plus profonde et vivante, *le derme*.

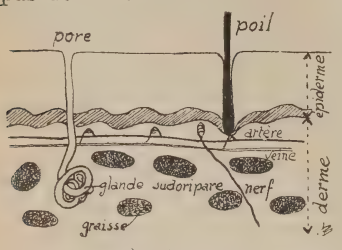

L'épiderme est surtout une couche protectrice. Sa partie extérieure est morte (comme l'écorce d'un arbre), s'en va en fines pellicules.

Aux parties qui frottent sur les corps durs, cette couche morte s'épaissit (cal des mains, des pieds, surtout chez les individus marchant habituellement pieds nus). Cette couche est insensible et peut être traversée par une épingle sans qu'on ressente une douleur.

Dans le derme, on remarque des glandes pelotonnées, qui s'ouvrent à la surface de la peau (pores) : les *glandes sudoripares* qui extraient du sang la *sueur*.

Des nerfs parcourent le derme et viennent, après ramifications, se terminer sous l'épiderme (quelques-uns dans la partie interne de celui-ci) dans des corpuscules du tact. Nombreux, surtout à l'extrémité des doigts : 25 par millimètre carré. (Piquer, avec les deux pointes sèches d'un compas éloignées de 1 cm. environ, le bras ou le dos nu, puis la face palmaire d'un doigt : dans le premier cas, on ne sent qu'une piqûre le plus souvent, alors qu'on sent nettement les deux piqûres dans le deuxième cas).

Les aveugles, grâce à leurs doigts, peuvent « lire » une écriture spéciale en relief, deviner les moindres détails d'une pièce de monnaie ou d'une médaille.

Dans le derme, de nombreux vaisseaux sanguins (artères, veines et vaisseaux capillaires : leur présence s'est manifestée dans l'expérience de tout à l'heure).

Des masses graisseuses, dont la partie profonde, chez les personnes grasses, peut atteindre plusieurs centimètres d'épaisseur (saisir la peau et en constater l'épaisseur sur les flancs, le ventre).

Les productions de la peau. — Prenant naissance dans l'épiderme, mais s'enfonçant profondément dans le derme, des poils sont fixés dans la peau : ils sont particulièrement nombreux sur la tête (cheveux).

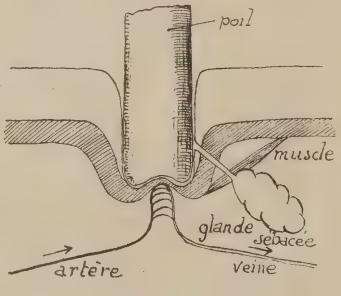

Si l'on frotte avec l'extrémité des doigts le cuir chevelu, on constate que celui-ci est gras (frotter ses doigts sur du papier blanc). Cette graisse est produite par une *glande sébacée* dont la sécrétion graisse les poils.

Un petit muscle peut, en se contractant (influence du froid, peur, etc...), faire ressortir la gaine dans laquelle est logée la racine du poil (chair de poule).

A la base, vaisseaux sanguins nourrissant le poil qui s'allonge sans arrêt.

L'extrémité des doigts (mains et pieds) porte les ongles qui, eux aussi, se développent sans arrêt.

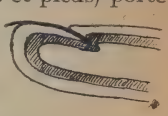

Si l'on arrache un cheveu ou un ongle, on ressent une vive douleur, surtout dans le deuxième cas. Mais si l'on coupe un cheveu ou l'extrémité d'un ongle, on ne ressent rien, car ces parties ne vivent plus, comme la partie extérieure de l'épiderme.

III. Fonctions de la peau.

La peau, avant tout, protège nos organes. Aussi, quand une blessure l'endommage, c'est la porte ouverte aux microbes. Il importe donc de désinfecter immédiatement une plaie, aussi petite soit-elle.

La peau respire : des échanges gazeux s'effectuent à travers sa paroi.

La peau épure notre organisme par les glandes sudoripares qui extraient du sang des poisons divers et, en particulier, de l'urée.

Elle régularise la température de notre corps. L'évaporation absorbant de la chaleur, la transpiration a pour effet de nous donner une sensation de fraîcheur quand il fait très chaud.

IV. Hygiène de la peau.

Avant tout, il faut qu'elle soit propre sur tout notre corps : toilette, bains, douches...

Si nous frottons nos mains à l'eau seulement, elles paraissent rester grasses. Il faut absolument utiliser le savon pour la toilette. Se laver les mains fréquemment.

Bien soigner les écorchures, blessures en les désinfectant.

Les brûlures peuvent être très graves (la peau ne respire plus et ne rejette plus la sueur). Bien les soigner. Voir un médecin si elles sont étendues.

La peau, vivante, peut être transportée sur une blessure et s'y fixer : c'est la greffe utilisée assez fréquemment en chirurgie.

Il faut que les ongles soient bien propres (éviter les accumulations de matières sales ou susceptibles de se putréfier : danger des égratignures).

RÉSUMÉ. — 1. **Nous avons cinq sens : le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue.**

2. **La peau est l'organe du toucher. Elle nous renseigne sur la température des corps, leur forme, leur dureté, leur élasticité, etc.**

3. **La peau comprend deux parties : le derme et l'épiderme.**

4. **La peau protège nos organes, respire, épure notre organisme, régularise la température de notre corps.**

5. **Pour que notre peau puisse remplir son rôle, il importe avant tout qu'elle soit propre.**

Travaux à faire.

1. *Croiser l'extrémité de l'index et du majeur. Entre ces deux extrémités, faire rouler une bille. Noter l'impression ressentie.*

2. *Prendre ses empreintes digitales et celles de quelques camarades.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. La peau ; ses fonctions ; son hygiène.

2. Qu'est-ce que les pores ? Quel est leur rôle ? Pourquoi doit-on tenir la peau propre ?

3. Pourquoi vous conseille-t-on de soigner une égratignure, aussi petite soit-elle ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

LABEAUME. COURS DE PUÉRICULTURE..... 16 fr.

Les termes extrêmes étant de signes contraires, cette équation a des racines dont une seulement est positive. On a :

$$a = \frac{5 + \sqrt{25 + 6 \times 25 \times 4}}{2 \times 6} = \frac{5 + 25}{2 \times 6} = 2{,}5.$$

➔ VÉRIFICATION. — Dans le premier cas, les parts valent respectivement :

$$\frac{(5 - 2{,}5)\ A}{15} = \frac{A}{6}, \frac{A}{3}, \frac{(5 + 2{,}5)\ A}{15} = \frac{A}{2},$$

et, dans le second cas :

$$\frac{5\ A}{15 + 7{,}5} = \frac{2\ A}{9}, \frac{A}{3}, \frac{(5 + 5)\ A}{15 + 7{,}5} = \frac{4\ A}{9}.$$

La troisième personne a perdu :

$$\frac{A}{2} - \frac{4\ A}{9} = \frac{A}{18}.$$

2. **Géométrie.** — *Soient deux droites perpendiculaires x'x, y'y se coupant en P. Sur la première, de part et d'autre de P, on prend PA = 3 a, PC = 2 a, a étant une longueur donnée. Puis, sur Py, on prend PB = 4 a, et l'on trace en C l'angle PCD égal à l'angle ABP et coupant Py en D.*

1° *Démontrer que la circonférence passant par B, A, D passe par C. Démontrer que les triangles PAB et DPC sont semblables. Calculer PD, AB, DC.*

2° *De P on abaisse la hauteur PH du côté AB*

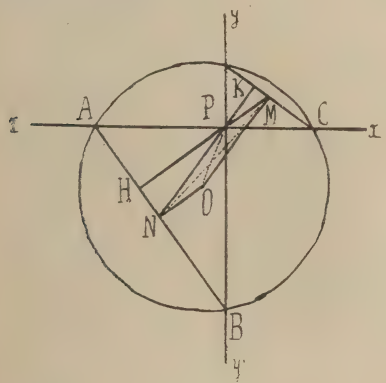

du triangle rectangle APB ; PH prolongé coupe DC en M. Démontrer que les triangles DMP, PMC sont isocèles. Position de M sur DC. Calculer HM.

3° *On répète la même construction en menant PK hauteur du triangle PDC dont le prolongement coupe AB en N. Soit O le centre du cercle passant par ABCD. Nature du quadrilatère PNOM.*

Prouver que, si le cercle O reste fixe, l'angle droit P tournant autour de P et A, B, C, D, restant sur la circonférence, la droite MN passe par un point fixe.

➔ RÉPONSES. — $PD = \frac{3\ a}{2}$, $AB = 5\ a$, $DC = \frac{5a}{2}$.

$$DC = \sqrt{PC^2 + PD^2} = \sqrt{4a^2 + \frac{9\ a^2}{4}} = \frac{5\ a}{2}.$$

$$PH = \frac{PA \times PB}{AB} = \frac{3\ a \times 4\ a}{5\ a} = \frac{12\ a}{5}.$$

$$HM = PH + PM = \frac{12\ a}{5} + \frac{5\ a}{4} = \frac{73\ a}{20}.$$

MN passe par le milieu de OP.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* VIALA, *Directeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Éthiopie et les intérêts français.

L'Afrique ne compte plus actuellement que deux États *indépendants* : la République de *Libéria* et l'*Ethiopie*. La situation particulière de ce dernier pays, constitué par un haut massif isolé de l'extérieur par une ceinture de régions désertiques ou semi-désertiques, explique que, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la pénétration européenne y ait été quasi nulle. La victoire de Ménélik sur les Italiens à Adoua ne fit qu'accentuer cet isolement. A vrai dire, il fallut l'ouverture, pendant la Grande Guerre, de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abéba pour mettre réellement l'Ethiopie en contact avec la civilisation occidentale. Ce sont les puissances coloniales voisines, France, Grande-Bretagne, Italie qui, suivies ensuite par les pays à moindres intérêts, envoyèrent d'abord des représentants diplomatiques permanents dans la capitale du Roi des Rois. Chacune de ces puissances chercha à y faire prévaloir son influence : les Ethiopiens, bons diplomates, comprirent vite qu'il convenait d'utiliser au mieux leurs divergences d'intérêts. Essayons, pour mieux comprendre le *complexe* éthiopien, de préciser la nature et l'étendue de ces intérêts.

Les relations franco-éthiopiennes.

Les premiers rapports franco-éthiopiens datent du règne de Yassou Ier le Grand (1699-1721). Une mission médicale, sous la conduite du médecin français Poncet, alla soigner et guérir l'Empereur. Ce succès médical eut pour conséquence une ambassade éthiopienne à la cour de Louis XIV et le remplacement des Jésuites portugais par des Jésuites français. Plus tard, une mission française, conduite par M. du Roule, fut envoyée en Ethiopie, mais elle fut massacrée, en 1705, par le roi du Sennaar, malgré une tentative du Négus pour secourir ses visiteurs. En 1798, après la campagne d'Egypte, Bonaparte entra en relations avec l'Éthiopie pour tenter de la faire entrer dans un vaste système de politique orientale. Vers 1840, à la suite de divers voyages d'explorateurs français, Louis-Philippe entra en négociations avec le roi du Choa et conclut avec lui, en 1843, un véritable traité d'alliance dont il ne semble pas d'ailleurs que l'influence et le commerce français aient su, alors, tirer parti. Plus tard le négus Théodoros sollicita vainement par des démarches près de Napoléon III, le concours de la France, en même temps que celui de l'Angleterre, pour asseoir son autorité sur les tribus éthiopiennes dissidentes.

C'est alors que se place un fait qui allait avoir par la suite une influence considérable sur les rapports franco-éthiopiens : l'achat par notre agent consulaire à Aden, Henry Lambert, à un chef de tribu dankali, du port d'*Obock*, sur la baie de Tadjourah. Le gouvernement de Paris semble n'avoir à l'époque attaché qu'une maigre importance à cette acquisition, tandis que celui de Londres, y voyant une menace contre sa volonté d'hégémonie sur la fameuse route des Indes, s'efforçait d'ajouter à ceux qu'il possédait déjà de solides points d'appui : l'îlot de Périm, Zeilah, les îles Sokoto. C'est seulement en 1883, lors de notre conflit avec la Chine que, devant l'attitude hostile de l'Angleterre, on songea à se servir d'*Obock* comme centre de ravitaillement. En 1888, nous prîmes possession des plateaux qui constituent *Djibouti* et qui bordent la rade la plus large, la plus sûre et la mieux abritée à la fois, que puissent offrir ces parages. *La côte française des Somalis* était constituée.

« Elle est, écrit M. Pierre Alype, l'œuvre de la diplomatie patiente et tenace du gouverneur *Lagarde* que rien n'intimidera, que rien ne découragera. L'Ethiopie ne peut en prendre ombrage, car, dans le même temps, elle reçoit nos offres de collaboration

CUVELIER, Contes et Légendes de Suisse Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. toile noire..... 16.50

et la formelle assurance de nos intentions pacifiques. M. Lagarde entre en rapports d'amitié avec le gouvernement éthiopien, lui rappelle le traité conclu en 1843 entre Louis-Philippe et le roi du Choa et aboutit ainsi aux traités et arrangements franco-éthiopiens de 1897 ».

Dès 1894, le Négus Ménélik avait attribué à un ingénieur suisse et à un ingénieur français la concession d'un chemin de fer « allant de Djibouti à Harrar, de Harrar à Entotto (la capitale d'alors) et d'Entotto au Kaffa et au Nil blanc », c'est-à-dire traversant d'un bout à l'autre l'empire, lui assurant une *fenêtre* sur la mer et lui donnant le Nil blanc comme frontière extrême. Par les accords de 1897, le port français de Djibouti était reconnu comme *débouché officiel du commerce éthiopien*, et il était stipulé que les approvisionnements, marchandises, armes et munitions destinés à l'Éthiopie, y passeraient en franchise. Ainsi se trouvait consacré le *rôle de Djibouti comme porte d'accès et issue maritime de l'Empire du Roi des Rois*. La France obtenait en outre l'autorisation d'organiser vers l'Ouest des missions d'exploration destinées à se rencontrer sur le Nil avec la mission Marchand.

On sait d'une part comment ces missions, en raison d'obstacles matériels quasi infranchissables, ne purent atteindre que le Sobat, et d'autre part comment se termina à *Fachoda*, en 1898, la mission Marchand.

Par suite de multiples *intrigues internationales*, la construction de la voie ferrée de Djibouti traîna en longueur. En 1906, par une convention tripartite signée entre l'Angleterre, l'Italie et la France, nous acceptâmes de ne pas prolonger la ligne en construction au delà d'Addis-Abéba, la nouvelle capitale, et les trois puissances contractantes se répartissaient au mieux de leurs intérêts les zones de pénétration économique en Éthiopie. En 1908, Ménélick II concédait la continuation de la construction de la voie ferrée à une nouvelle entreprise française. Les travaux ne furent terminés qu'en 1917. Depuis lors, la France n'a cessé de proclamer son attachement à *l'indépendance éthiopienne*. Elle a proposé et obtenu en 1923 l'admission de l'Éthiopie dans la *Société des Nations*. Il n'existe aucun litige franco-éthiopien et nos relations avec le Roi des Rois sont restées empreintes de cordialité. Mais notre colonie de la côte des Somalis garde pour nous toute son importance politique et économique. Djibouti n'est-il pas, comme on l'a dit, le *Singapour français*, le nécessaire point de liaison entre la métropole et ses colonies de Madagascar et d'Indochine ? N'est-il pas, en outre, par son chemin de fer, le meilleur point de contact de l'Éthiopie avec le monde extérieur ?

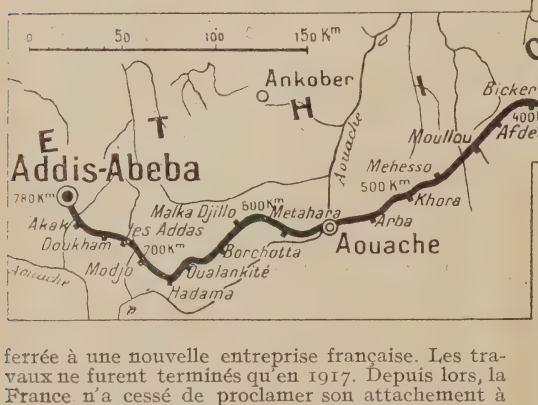

(Croquis de "l'Illustration").

Tracé du chemin de fer de Djibouti à Addis Abeba.

Le chemin de fer franco-éthiopien.

C'est de 1894, nous l'avons vu, que date la première concession de la transversale ferrée qui devait aller de la côte française des Somalis au Soudan anglo-égyptien à travers le territoire éthiopien. Entreprise titanesque, certes, en raison non seulement de la longueur de la voie envisagée, mais de l'hostilité de la plupart des populations et de la topographie tourmentée du parcours. Les premiers coups de pioche furent donnés à Djibouti en 1897. Mais les travaux furent lents par suite de difficultés financières et internationales. Grâce à l'aide du gouvernement français toutefois, la Compagnie put achever le premier tronçon de la ligne, long de 310 kilomètres, qui va de Djibouti à *Diré Daoua* et qui entra en exploitation le 1er janvier 1903. En 1908, Ménélik II transféra la concession à une nouvelle entreprise, la *Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abéba*. Ainsi que ce titre l'indique, il ne s'agissait plus de traverser l'Éthiopie d'Est en Ouest, mais simplement de relier sa nouvelle capitale à la mer. Les travaux furent repris vigoureusement et, à la fin de 1914, les trains gagnaient la station de Modjo, à 715 kilomètres de Djibouti. Enfin, le 7 juin 1917, la ligne était terminée : 784 kilomètres de voie ferrée reliaient Djibouti à Addis-Abéba, où une gare moderne fut édifiée par la suite et inaugurée en 1930.

Il avait fallu, pour mener cette grande œuvre à bonne fin, triompher de multiples difficultés : recrutement et entretien de 5 000 travailleurs, variations du cours du thaler éthiopien, insalubrité fréquente des bas-fonds et des plaines, ressources locales très limitées pour le ravitaillement, obligation de mesures de sécurité constantes et, au point de vue technique : passage du niveau de la mer à 2 400 mètres d'altitude; courbes délicates, ouvrages d'art fréquents dont de nombreux viaducs métalliques, un tunnel pour la traversée des montagnes du Harrar. La voie est à un mètre d'écartement. Son parc comprend plus de 50 locomotives, 45 wagons de voyageurs et 440 wagons modernes à marchandises. Plus de 200 employés européens sont répartis le long de la ligne, où, en service normal, il ne circule que deux trains mixtes par semaine. Le parcours total s'effectue en trois étapes d'une journée chacune.

En 1934, les *exportations* éthiopiennes par la voie ferrée ont atteint 27 477 tonnes comprenant, par ordre d'importance : du *café* (17 243 tonnes), des *peaux* (5 876 t.), des grains (3 354 t.), de la cire, etc. ; les *importations* éthiopiennes ont été de 32 316 tonnes comprenant : du *sel* (13 063 t.), des *cotonnades* (7 121 t.), des matériaux de construction, du pétrole, du sucre, etc. La voie Djibouti-Addis-Abéba fait ainsi au total 75 à 80 p. 100, en temps normal, du transit éthiopien.

R. Ozouf.

HEISSAT. MEMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE..... 2.85

LE MEILLEUR PARMI LES MEILLEURS

... des aliments, c'est la banane mais, bien entendu, la banane française bien mûre à la peau fine et tigrée de taches brunes, plus sucrée, plus nutritive et plus légère à l'estomac. En outre, l'opinion du Dr Bellin du Coteau (*Nouvelles médicales*) mérite d'être retenu ; il écrit : « Parmi les hydrates de carbone, la préférence doit être donnée, il va de soi, à des hydrates de carbone vivants, prélevés dans les fruits et dont on peut dire qu'ils constituent un aliment idéal. Parmi les fruits, une place particulière doit être réservée à la banane ; celle-ci contient, contrairement à la plupart des fruits, une quantité très réduite d'eau. Or, l'eau n'ayant aucune vertu nutritive, le poids alimentaire de la banane est un poids réel. »

Il en résulte qu'à poids égal, la banane est le plus nourrissant de tous les fruits, et aussi le plus utile à l'organisme, en raison des vitamines A, B et C qu'elle contient. Elle a, dans certains cas, une valeur thérapeutique remarquable : à un enfant de quatorze mois, atteint d'entérite, le Dr Haas a fait prendre 16 bananes, réduites en purée, par jour, et il l'a guéri. Le Dr Parck la recommande également, d'une façon générale, et surtout dans les cas d'entérite.

La banane, au surplus, est le fruit le mieux protégé de toute souillure. C'est par excellence le fruit aseptique, comme il est le plus substantiel.

UN DIVAN-LIT

vous est offert

GRATUITEMENT

A titre exceptionnel et pendant une durée limitée, ce magnifique cadeau est offert par le directeur de PARIS-AMEUBLEMENT à tout acheteur d'un mobilier. PARIS-AMEUBLEMENT est la vieille maison qui travaille consciencieusement et honnêtement. Elle fabrique du beau, du solide, du confortable, et le dit parce que c'est vrai. Elle ne compte pas sur une réclame tapageuse, mais sur ses vieilles traditions ; en un mot, « c'est la maison de confiance » qui possède une fidèle clientèle d'instituteurs, auxquels elle réserve avec plaisir des conditions toutes spéciales étant données les garanties morales qu'elle sait trouver parmi ceux-ci. Achetez à PARIS-AMEUBLEMENT c'est « votre intérêt ». En vous recommandant de ce journal, envoyez vos nom et adresse à « PARIS-AMEUBLEMENT », Service 4, 52, avenue d'Orléans à Paris (XIVe), et sans engagement vous recevrez gratuitement un superbe album qui vous donnera de nombreuses idées pour vous meubler agréablement et avantageusement.

T. S. F.

Venez demander une audition d'essai de nos nouveaux postes à notre

AUDITORIUM

18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)

(près du Théâtre de l'Odéon).

TON MEILLEUR AMI ... ...TON PIRE ENNEMI...

Ton meilleur ami et aussi ton pire ennemi sera ton ventre, car il peut distiller dans tes organes soit des sucs nourriciers qui te conserveront la jeunesse et la beauté, soit des poisons mortels qui te conduiront vers la maladie et la décrépitude.

N'est-il pas saisissant ce proverbe arabe, vieux comme le monde et qui résume en quelques mots les causes initiales de la plupart de nos misères physiologiques.

N'y a-t-il pas, dans cette hantise du dérèglement intestinal et dans les précautions prises par les Orientaux pour le combattre, une des raisons majeures de la longévité, de la vigueur et de la beauté proverbiales des peuples de ces contrées ?

Elles sont cependant bien simples et bien agréables, ces précautions. Elles constituent simplement à absorber tous les jours un dessert délicieux, une sorte de lait caillé spécial à ces pays qu'on appelle « yaourt » et dont les ferments particulièrement actifs agissent comme un régulateur des fonctions digestives et un antidote naturel des intoxications intestinales.

Cet aliment, dont les propriétés thérapeutiques ont été unanimement reconnues par le Corps Médical français, qui en recommande l'usage aussi bien pour les adultes que pour les enfants même âgés de quelques semaines, peut être préparé à domicile aussi simplement qu'une tasse de thé et très économiquement puisqu'il ne coûte que le prix du lait.

Une documentation très complète sur les propriétés, la préparation et la consommation du véritable yaourt d'Orient est envoyée gratuitement par les Laboratoires Yalacta — Service J. I. — 19, avenue Trudaine, Paris, à toute personne qui en fera la demande en se recommandant, de ce journal.

VIN FIN, 215 litres, franco gare dép. Echant. gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 **FROMONT**, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298**

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR du CONTROLE

DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

Le PETIT JOURNAL des MOTS-CROISÉS

37, cours de la Liberté, 37. — LYON (Service 51 B)

OFFRE 3.000 francs en espèces

à gagner cette semaine, en envoyant la solution exacte de ce problème.

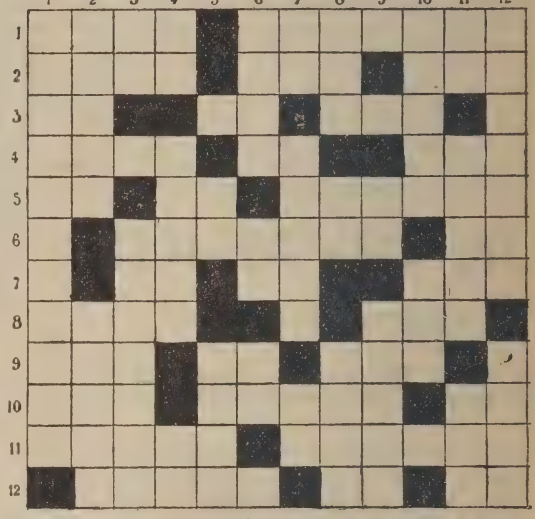

Horizontalement.

1. Animal ailé. Gros bâtons. — 2. Être favorable. Chef. Changea. — 3. D'un verbe auxiliaire. Participe gai. Arrose Béziers. — 4. Dans la direction de. Conjonction copulative. Préposition. — 5. Vieux mot. Démonstratif. Grappe. — 6. Grand radeau de l'Amérique du Sud. Symbole chimique. — 7. Métal. Particule affirmative. Figure héraldique. — 8. Puits naturel. Article. — 9. Brut. Conjonction. Chef-lieu de canton. — 10. Sans ornement. Roi d'Israël. Participe passé. — 11. D'une certaine couleur. Ville de l'ancienne Phocide. — 12. Ange. Préposition. Conjonction.

Verticalement.

1. Passions. — 2. Faciles. Animal. — 3. Richesse. Qui dispute un succès quelconque. — 4. Venu au monde. Poisson aux couleurs vives. Participe gai. — 5. Année. Fils de Vénus. — 6. Sur la Baïse. D'une expression signifiant : librement. Possessif. — 7. Coups de baguettes donnés sur le tambour. Pas que laissent des bêtes. Étui de métal. — 8. Préfixe (égalité). Préposition. Énergique. — 9. Démonstratif. Architecte né à Paris. — 10. Poisson. Pour la troisième fois. — 11. Participe passé. Partie basse de quelque chose. Préfixe (nouveau). — 12. Chef-lieu de canton du Morbihan. Peintre hollandais.

RÈGLEMENT. — Tout lecteur peut y prendre part et envoyer autant de solutions qu'il lui plaira, à condition qu'elles soient accompagnées **chacune** du droit de participation de **5 francs**. Le versement s'effectuera par mandat ou chèque, C. C. P. Lyon 458-82, de « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** ». — Date extrême de réception dans nos bureaux, le **lundi 9 mars 1936.** — Si plusieurs concurrents ont trouvé la solution juste, le prix de **3 000 francs** sera partagé entre eux. — La liste des lauréats sera publiée en même temps que la solution-type, dans le « **Le Petit Journal des Mots-Croisés** » du samedi 14 mars 1936, que tout concurrent recevra gratuitement sur demande.

Les lecteurs qui désirent recevoir notre publication, peuvent en faire la demande en joignant un franc en timbre pour frais.

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

ESPAGNE

SAINT-SÉBASTIEN - BILBAO - SANTANDER - OVIEDO - SANTIAGO DE COMPOSTELLE - SALAMANQUE - VALLADOLID - BURGOS

Du 10 au 19 Avril 1936

Plus de 2000 kilomètres

EN AUTOCARS DE LUXE (pour 1320 francs)

à travers LE PAYS BASQUE ESPAGNOL, LA COTE, CANTABRIQUE, LES ASTURIES, LA GALICE, LE PORTUGAL, LE PLATEAU DE LA VIEILLE CASTILLE ET LES MONTS IBÉRIQUES

PORTO - LA VALLÉE DU DOURO - COIMBRE - MONASTÈRES DE BATALHA ET D'ALCOBAÇA - LISBONNE - ESTORIL - SANTAREM - TOMAR, etc..

PORTUGAL

PROGRAMME DÉTAILLÉ - RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS. — Adresser toute la correspondance *(joindre 1 fr. en timbres pour envoi de tous documents)* à M. G. EISENMENGER, *Directeur des Voyages Universitaires de Documentation*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).

(Clôture des Inscriptions : 25 Mars. - Acompte : 100 francs. - Solde avant le 20 Mars.)

sont applicables en vertu du troisième alinéa de l'art. 8 de la L. du 14 avril 1924 ». C'est par application de cette disposition que les proviseurs, principaux, directrices et prof. sont admis d'office à la retraite lorsqu'ils atteignent la limite d'âge réglementaire qui est, pour eux, de soixante-cinq ans (J. O., *31 janv. 1936*).

***

✶ **Divorce.** — Femme mariée deux ans avant la date du décès de son conjoint non remarié dont le divorce a été prononcé à son profit après un an de mariage ; ne peut obtenir de pension (J. O., *8 fév. 1936*). (*Voir, toutefois, C. d'Ét., 20 mars 1935.*)

***

✶ **Admissions à la retraite au 30 sept. 1936 pour le personnel dépendant du premier Bureau primaire au Ministère.** — La C. du 3 fév. 1936 reproduit les dispositions des précédentes.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Une école de plein air peut-elle être assimilée à une école de perfectionnement pour enfants arriérés, en ce qui concerne la subvention à accorder à la ville pour la construction? Le Conseil d'État répond : non, en ce qui concerne le cas de la ville de Suresnes? Celle-ci soutenait que les deux institutions étaient complètement différentes et que l'école de plein air ne se caractérisait que par des aménagements architecturaux d'un caractère particulier.

Arrêt du Conseil d'État du 24 janv. 1936. — Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que, les locaux scolaires étant insuffisants dans la commune de Suresnes, la municipalité a décidé la création d'un nouveau groupe scolaire, comprenant des classes de garçons, des classes de filles et une école maternelle ; que si, pour répondre à de nouvelles conceptions d'hygiène, des aménagements spéciaux des locaux ont été prévus pour que l'enseignement puisse être donné en plein air, ledit enseignement ne devait avoir aucun caractère différent de celui auquel étaient affectées les autres écoles primaires de la commune, et devait être assuré par un personnel de même catégorie ; que, dans ces conditions, le nouvel établissement constituait l'une des écoles primaires ordinaires de la commune ; que, par suite, en refusant de faire application, pour le calcul de la subvention à allouer à la commune de Suresnes, des règles prévues par les lois et règlements relatifs aux écoles dont il s'agit, le ministre a commis une erreur de droit ; Décide : Article premier : L'arrêté susvisé du min. de l'E. N., en date du 30 déc. 1933, est annulé. Art. 2 ; La ville de Suresnes est renvoyée devant le min. de l'E. N., pour une nouvelle fixation du taux de la subvention qui doit lui être allouée par l'Etat. Art. 3 : Le surplus des conclusions de la requête est rejeté. Art. 4 : Les dépens sont mis à la charge de l'Etat.

***

✶ **Classement** (*Arrêt du 22 nov. 1935*).

Considérant qu'il résulte de l'instruction, que les majorations d'ancienneté, pour services militaires, dont le sieur Teissier était titulaire, en vertu de l'art. 23 de la L. du 9 déc. 1927, lui ont été intégralement comptées pour la détermination de son ancienneté dans le cadre des prof. d'E. P. S. ; que, pour l'exécution des prescriptions spéciales de l'art. 5, précité du D. du 12 avril 1922, lesdites majorations ne sauraient se distinguer des services civils, avec lesquels elles se confondent, pour former l'ancienneté totale de l'agent intéressé dans son cadre d'origine ; que c'est, dès lors, à bon droit que, pour la fixation du classement du sieur Teissier dans le cadre de l'ens. secondaire, il a été fait application à cette ancienneté totale de la réduction résultant de sa multiplication par le rapport du traitement de base de l'ancienne catégorie au traitement de base de la nouvelle catégorie ;

Considérant qu'aux termes de l'art. 7, du D. du 12 avril 1922 : « le fonctionnaire qui change de catégorie reçoit le traitement normal de sa classe. Toutefois, si le fonctionnaire est appelé dans une catégorie à traitement de base supérieur ou, par nécessité de service, dans une catégorie à traitement de base inférieur, et si le traitement normal de la classe qui lui est attribuée est inférieur au traitement normal antérieur, il reçoit une indemnité complémentaire pour parfaire le traitement normal antérieur » ; qu'il résulte de l'instruction que, si le sieur Teissier percevait dans le cadre de l'ens. primaire supérieur, en sus de son traitement de prof. s'élevant à 29 600 fr., une indemnité dite « d'agrégation » de 10 000 fr., ladite indemnité ne saurait être regardée comme un élément normal du traitement de professeur d'E, P. S., et qu'il n'en doit pas dès lors être tenu compte pour l'application de l'article précité ; que, par suite, le traitement normal touché par le requérant dans sa nouvelle catégorie étant de 34 000 fr., il n'a droit à aucune indemnité compensatrice. Décide : La requête du sieur Teissier est rejetée.

***

✶ **Révocation d'un économe d'E. P. S.** (*Arrêt du Cons. d'Ét. du 15 janv. 1936*).

Considérant que le sieur Jacques, dit Pélissier, soutient que la mesure de révocation dont il a été l'objet a été prise en violation des règles édictées par la L. du 12 mars et le D. du 23 juil. 1930, que fixent les règles de composition et de fonctionnement des conseils de discipline des **fonctionnaires et employés communaux** ;

Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que, d'une part, le nom du délégué suppléant qui a été appelé à siéger a été, contrairement aux dires du requérant, régulièrement notifié au sieur Pélissier ; que, d'autre part, aucune disposition législative ou réglementaire fixant le nombre des membres qui doivent être présents, pour que la délibération soit valable, est légale un avis pris alors que les membres du conseil avaient été régulièrement convoqués et que la majorité seulement des membres dudit conseil assistait à la séance ; qu'enfin aucun texte n'interdit au maire de se faire assister, devant le conseil de discipline, d'un avocat régulièrement inscrit à un barreau ; que, dans ces conditions, la réunion du conseil de discipline, devant lequel a comparu le sieur Pélissier, n'est entachée d'aucune irrégularité susceptible d'entraîner l'annulation de l'arrêté, attaqué pour vice de forme ;

Considérant que le sieur Pélissier ne justifie pas que la mesure dont il a été l'objet ait été prise pour des motifs autres que ceux tirés de l'intérêt du service. (*Rejet de la requête de M. Pélissier.*)

Nota. — Par un arrêt du même jour, le Conseil d'Etat a rejeté une demande d'indemnité de M. Pélissier, à la ville d'Aix, au sujet de sa révocation.

Dans les tribunaux.

Secrétariat de mairie.

Lorsque les fonctions de secrétaire de mairie sont, comme dans la plupart des communes rurales, rétribuées par une faible mensualité, cette rétribution doit être regardée comme une simple indemnité, pour travaux supplémentaires, qui n'entre pas dans le cadre du D. du 4 avril 1934, interdisant le cumul de deux fonctions publiques rémunérées, mais il en est autrement lorsque le fonctionnaire, un instituteur, touche, au titre de sa fonction accessoire, une rémunération qui, par son importance, peut être assimilée à un véritable traitement (6 250 fr.).

Une telle indemnité, dans une commune de 1 760 habitants, constitue un salaire parfaitement normal et en rapport avec les nécessités de la vie ; dans ces conditions, c'est à bon droit que le maire de la commune a prononcé le licenciement, comme secrétaire de mairie, d'un instituteur, sans communication de dossier ni

comparution devant le conseil de discipline, se fondant sur le D. du 4 avril 1934, qui interdit le cumul de deux fonctions publiques (*C. de préf. d'Orléans, 26 nov. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Secours.

Il est bien exact que l'arrêt du Conseil d'Etat du 10 mai 1935 visait un secours accordé par un Conseil général à la mère d'élèves, pour l'aider à subvenir aux frais de leur instruction ; mais, incidemment, dans son arrêt, la Haute Assemblée a déclaré que la L. du 30 oct. 1886 n'interdisait que les subventions allouées, par voie directe ou indirecte, aux établissements privés d'ens. primaire.

C'est surtout ce considérant qu'il importe de retenir dans la question de secours à des parents d'élèves.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Liste des mandats.

En vertu de l'art. 90, par. 2, de la L. municipale du 5 avril 1884, le maire est chargé de surveiller la comptabilité communale. Il en résulte que le receveur municipal ne saurait refuser au maire de sa commune de consulter dans ses bureaux la liste des mandats afférents à l'exercice courant dont ce magistrat municipal désire prendre connaissance (J. O., *8 fév. 1936*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Un communiqué ministériel a fait savoir que, dès le 11 fév. 1936, le Parlement serait saisi d'un projet de loi concernant l'application de la loi Dessein en Alsace et en Lorraine.

DANS LES COLONIES

Au Cameroun.

(Arrêt du Conseil d'État, 11 décembre 1935.)

Considérant que le sieur Ben-Aïssa Abdel-Kader, instituteur du département d'Oran, avait été mis, par arrêté du 17 juin 1929 du min. de l'I. P., à la disposition du min. des Col., dans les formes et conditions prévues par l'art. 33 de la loi du 30 déc. 1913, pour servir au Cameroun, puis, sur avis de ce détachement donné par le min. des Col., incorporé dans le cadre local de l'ens., par le Commissaire de la République au Cameroun ; qu'aux termes de la décision et de l'A. des 11 et 21 mars 1932 le Commissaire de la République l'a « remis à la disposition de son administration d'origine », à compter de la date de l'expiration du congé administratif ;

Considérant que le D. susvisé du 23 mars 1921, qui détermine les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun, d'une part, spécifie que ce chef d'administration relève du min. des Col. et, d'autre part, place sous son autorité tous les services du territoire ; que, dès lors, le Commissaire de la République avait qualité pour faire cesser les fonctions exercées par le sieur Ben-Aïssa dans le cadre local de l'ens.

EXAMENS ET CONCOURS

✶ **Le concours de P. technique adjoint de commerce dans les écoles pratiques, prévu par l'A. du 20 avril 1935, est modifié par A. du 6 fév. 1936, dans le J. O. du 8 fév.** — En particulier, le D. F. E. S. permet de concourir.

✶ **Modifié également le concours des P. techniques adjoints des écoles nationales professionnelles et des écoles pratiques** *(A. du 21 janv. 1936, dans* J. O. *du 30 janv. 1936.)*

✶ **L'A. du 21 janv. 1936, dans le J. O. du 2 févr. 1936, modifie le C. A. à l'ens. pratique (section chef des travaux) dans les écoles pratiques de j. f.**

✶ **Chirurgie dentaire.** — *Un étudiant de clinique dentaire, ayant échoué deux fois à ses examens, peut-il être autorisé à s'inscrire à une autre faculté pour réparer ses échecs ?*

Le transfert d'un dossier d'un étudiant ayant échoué à un examen est exceptionnel. En effet, aux termes de l'art. 22 du D. du 21 juil. 1897, relatif au régime scolaire et disciplinaire des universités : « L'étudiant ajourné à un examen ne peut changer de faculté ou école sans une autorisation spéciale du doyen ou directeur. Cette autorisation ne peut être accordée que pour motif grave. Mention du motif est faite au dossier de l'étudiant. » (J. O., *8 fév. 1936*).

Dates d'examens

✶ **C. A. aux fonctions de sous-économe et concours des adjoints délégués d'économat des lyc. de g. et de j. f. :** 14 mai 1936 ; délai d'inscription : mars 1936 (J. O., *4 fév. 1936*).

✶ C. A. au dessin (1er degré) : 4 mai 1936 ; délai d'inscription : 11 avril 1936.

✶ C. A. au dessin (degré sup.) : 22 sept. 1936 ; délai d'inscription : 1er août 1936 (J. O., *26 déc. 1935*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Inspection dans les sections d'ens. technique

(C. 27 janv. 1936).

D'après le D.-L. du 5 juin 1934, l'ens. professionnel est donné dans les éc. prat., dans les éc. de métiers, dans les sections d'ens. techn. (ind., com., hôtel. ou ménag.) annexées aux lyc., aux col. ou aux E. P. S., et dans les sections professionnelles des C. C.

D'entente entre les directions intéressées, il appartient aux insp. gén. de l'ens. techn. d'inspecter les maîtres chargés des ens. professionnels dans les sections d'ens. techn., de suivre les progrès de ces ens., et, en m'adressant leurs rapports, de me rendre compte de leurs observations et des besoins des établissements qu'ils auront visités. Ces inspections leur fourniront l'occasion de donner aux dir. et aux prof. tous conseils utiles, et de renseigner MM. les I. A. et les autorités municipales sur les améliorations qui seraient à apporter notamment aux locaux et à l'outillage, en leur indiquant quelle part la Dir. gén. de l'ens. techn. pourrait prendre à ces améliorations. Les rapports d'inspection seront transmis par mes soins aux prof., par la voie hiérarchique, et ils devront être renvoyés à la Dir. du min. dont relève chaque fonctionnaire, par le dir. de l'éc.

Le personnel chargé de l'ens. professionnel comprend : les prof. techn. chefs de travaux, les prof. de dessin ind., les prof. de dessin d'art appliqué aux métiers, les prof. de sc. ind., les prof. d'ens. com. (com., comptab., trav. prat., sténodactylo.), les chefs d'atelier, contremaîtres, et ouvriers-instructeurs.

Des propositions pour les prix Pauline-Kergomard et de « L'Éducation enfantine » sont demandées

(C. du 15 janv. 1936 aux I. A.)

« J'ai l'honneur de vous rappeler qu'il y a lieu de prévoir l'attribution en 1936 :

« 1° De deux Prix Pauline-Kergomard, à des institutrices d'écoles maternelles ou de classes enfantines, pourvues d'une nomination régulière à ces emplois et exerçant en France ou en Algérie (*C. du 15 avril 1927*) ;

« 2° Du Prix de *L'Éducation enfantine*, à une directrice ou à une institutrice d'école maternelle ou de classes enfantines, mariée, veuve ou divorcée, et mère d'au moins un enfant, pour les soins qu'elle donne aux enfants de sa classe ou de son école (*C. du 27 janv. 1928*).

« Je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser, pour le 14 mars prochain, deux états de proposition, l'un pour le Prix Kergomard, l'autre pour le Prix de *L'Éducation enfantine*, en établissant, pour chaque candidate, une notice aussi détaillée que possible des titres qu'elle possède à ces récompenses. »

Textes divers.

✶ **C. 14 janv. 1936**, sur les diverses **listes d'aptitudes** : I. A., I. E. P., directeurs et directrices d'E. N., d'E. P. S., inspecteurs et inspectrices de la Seine. Cette C. reproduit les précédentes.

✶ **C. 31 janv. 1936** sur le concours des monographies dans les E. N.

Mémento du Contribuable

Thèse de doctorat.

Les dépenses supportées par des professeurs pour l'impression de leurs thèses de doctorat — déduction faite, le cas échéant, des subventions reçues à cette occasion — peuvent être déduites de leurs émoluments bruts pour l'établissement de l'impôt dans la mesure où, ajoutées aux autres dépenses inhérentes à leurs fonctions, elles excèdent la déduction forfaitaire de 10 p. 100, normalement applicable (Code général des impôts directs, art. 64, modifié par le décret-loi du 30 oct. 1935, min. des F., n° 4). Mais les intéressés ne devraient pas manquer ultérieurement de faire entrer dans le décompte de leurs revenus les profits qu'ils viendraient à retirer de la vente d'exemplaires de leur ouvrage (J. O., *17 janv. 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

VISIONS EXOTIQUES

QUI donc disait récemment que la curiosité de l'espace, si grande dans le public il y a une dizaine d'années, avait cédé le pas à la curiosité du temps passé ? Il n'y paraît guère, du moins à considérer les livres qui décrivent ou évoquent des terres étrangères. Souvenirs de voyages, reportages, romans, nouvelles, tous les genres figurent dans cette série d'œuvres d'où naît une sensation de dépaysement dont on ne se lasse pas. Et peut-être faut-il tenir pour un signe du goût persistant des lecteurs à l'endroit de ce qui n'est pas de chez nous : l'attribution du dernier prix Goncourt à l'histoire espagnole de panache, d'amour et de mort que raconte M. JOSEPH PEYRÉ, dans *Sang et Lumières* (Grasset).

***

LE livre de M. J. Peyré retient surtout par l'éclat qu'y prend la couleur locale. Il ne vise pas à une portée étendue ; on n'y décèle pas de vues approfondies, ni sur la vie espagnole, ni sur le pays même. Ses mérites proprement artistiques, par ailleurs, ne frappent pas : longueurs, explications qui brisent le mouvement du récit, gaucheries d'expression, l'écrivain n'a pas toujour évité ces écueils. Mais, si précise est sa connaissance du milieu qu'il dépeint, qu'il arrive à donner un tableau en teintes violemment contrastées du monde qui, en Espagne, vit des courses de taureaux. D'abord, les « toreros » et leur suite :

Banderillos secs et durs comme des lads, ou obèses comme des femmes, cheveux collés, mentons bleus rasés jusqu'au sang, picadors poids lourds, qui écrasaient les marbres sous leurs coudes et sous leurs poings lacés de cuir, adolescents brûlés comme des havanes, toreritos aux pochettes et aux foulards voyants, qui avaient l'air de danseurs de boîtes de nuit...

Puis, ceux qui gravitent autour des célébrités en tâchant de les exploiter, et qui tiennent leur quartier général dans les cafés madrilènes :

Fondés de pouvoirs, maquignons, traitants, valets d'épées, journalistes, impresarios, chauffeurs, apprentis faméliques, novices en quête de protecteurs, commissionnaires et revendeurs, contrebandiers de téléphone et de coulisse, parasites de tout poil, remoras collées aux vedettes, tous ces familiers qui s'abordaient avec des « Que tal ? », « Hombre ! », se prenaient par l'épaule, relançaient les garçons, jetaient leur monnaie de cuivre sur les marbres couverts de comptes au crayon, formaient pour moi un monde de foire inconnu...

Puis encore, les rivaux des favoris du jour, qui, par la parole et les journaux, colportent les injures et les calomnies ; enfin, la foule, dont les corridas réveillent les instincts les plus barbares et qui, hurlante et versatile, exige des « vedettes » qui n'ont plus l'heur de lui plaire des promesses que celles-ci paient parfois de leur vie.

Sur ce fond, s'enlève la silhouette du fameux torero Ricardo Garcia, le « Greta Garbo masculin », dont M. Peyré a choisi de fixer la physionomie au moment où, après d'éblouissants triomphes, commence son déclin. Toutes les péripéties de la chute du matador, ruiné dans sa santé, harcelé de quémandeurs et de créanciers, annihilé par l'égoïsme effréné d'une femme fatale, sont contées comme les étapes pathétiques d'une marche à la mort. Et lorsqu'il s'agit de montrer la défaite finale du héros dans le tumulte de l'arène, le romancier, emporté par son sujet, condense son style, accumule les traits qui font voir et imaginer ; il clôt ainsi son livre sur une description dont la vivacité et la plénitude valent d'être soulignées.

***

LES notes que M. HENRI DAVID a recueillies au cours des deux séjours dans l'Italie du Sud et en Sicile, et qu'il a publiées sous le titre : *En grande Grèce* (Figuière), ont beaucoup de charme. Elles gardent, dans leur libre variété, la fraîcheur de phrases jetées au jour le jour sous le coup d'émotions vivement ressenties en face d'œuvres d'art ou de beaux spectacles naturels. L'érudition n'en est pas absente, loin de là ; d'occasion même, elle se montrerait plutôt trop, comme aussi la propension de l'auteur à épiloguer longuement sur de menues notations. Légers défauts qui ne gâtent rien. Les sérieuses références classiques de M. H. David viennent souvent nourrir, amplifier ses impressions spontanées et leur fournir une base solide. Et l'on ne reste pas insensible au frémissement d'enthousiasme qui anime ces pages dès qu'il est question de l'art antique, des paysages méditerranéens, de la grâce des petits paysans calabrais. M. David, par son ardeur et ses scrupules, enseigne à qui le lit à observer et à admirer.

On sait que M. DE MONFREID a longtemps vécu en Afrique orientale. Ces années aventureuses lui ont inspiré plusieurs livres où la documentation, on s'en doute, est de première main. Parmi les derniers parus, *Le Lépreux* (Grasset) nous mène au cœur de l'Éthiopie de 1910, et nous initie aux mœurs rudes des indigènes, à leurs vengeances féroces, à leur justice sommaire. L'on constate qu'ils auraient eu besoin d'apprendre l'humanité et la tolérance, mais qu'aussi les Européens vivant dans leur pays ne leur cédaient en rien, quand ils ne les dépassaient pas, en cupidité, fourberie et vice... De M. de Monfreid encore, *Les Derniers jours de l'Arabie heureuse* (Gallimard). Le style en est hâtif ; du remplissage y est parfois visible, à côté de précieuses indications sur les rivalités qui divisent les chefs indigènes de l'Arabie et dont profitent les ambitions britanniques, italiennes, allemandes, nipponnes : ces rivalités achèveront-elles de faire sombrer ce qui reste de l'antique civilisation de l'Yémen cher au Prophète ?

Une histoire d'amour, que le climat de l'Afrique occidentale et ses « terribles influences » exaspèrent jusqu'à la tragédie, voilà le fond du roman de M. ANDRÉ DEMAISON, *Le jugement des ténèbres* (Grasset). La première partie, où l'on suit, dans une sorte d'obscurité qui étouffe, la progression de l'aventure jusqu'au coup de revolver meurtrier et au jugement du coupable — un blanc — par un tribunal nègre au pays des Ashantis, est, malgré un soupçon de verbosité, entraînante. La seconde moitié de l'ouvrage donne des éclaircissements sur ces noirs Ashantis et leur manière de concevoir la justice. Elle fait mal corps avec le début, et n'entretient plus l'intérêt dramatique. Mais l'ethnographe et l'historien y trouveront une riche source d'information.

On ne peut lire sans un serrement de cœur *Indochine S. O. S.* (Gallimard), où Mme Andrée Viollis résume l'enquête menée par elle en 1931 sur les troubles qui avaient secoué peu avant nos colonies d'Extrême-Orient et sur leur répression. Pour tout esprit impartial, il ressort de ce reportage que la justice, là-bas, est trop souvent rendue de manière expéditive et bien inutilement cruelle, quand les accusés sont de tendance anarchisante ou communiste. Il en ressort également que nos administrations indochinoises font preuve d'une incurie coutumière qui nous aliène singulièrement les sympathies indigènes.

On peut objecter que Mme Viollis n'a pas tout vu — elle-même insiste sur le caractère restreint de son enquête, — qu'elle a mis en relief uniquement ce qui l'a révoltée, et qu'un tableau incomplet de l'œuvre française en Indochine ne saurait être probant. Ce qui est indiscutable, c'est que la simplicité sans commentaires que Mme Viollis apporte à consigner ce qu'elle a regardé et ce que les multiples témoins qu'elle a voulu entendre lui ont dit ne permet pas de mettre en doute sa parfaite sincérité ; et que les faits qu'elle étale devant nous, après les avoir tous contrôlés, ne sauraient être inscrits à la gloire de la métropole.

***

Les nouvelles qui composent le recueil de M. Félix de Chazournes, *Jason* (Gallimard), dégagent un parfum assez étrange et séduisant. Elles se rapportent à des séjours que le narrateur a faits aux Antilles et au Venezuela, et mettent toutes l'accent sur le caractère mystérieux et à demi irréel que gens et choses prennent dans la mollesse alanguissante de ces contrées brûlantes. *Romance créole* montre une fille de race blanche, demeurée sans famille à la Martinique — cette île où les femmes s'appellent Yoyotte, Adélaïde, Silvia, Mérélise — et comme ensorcelée par le monde noir. Elle murmure à celui qui relate l'histoire :

— Partir ? j'y ai quelquefois songé, mon ami ; mais, après tant d'années de servitude, pourrais-je m'accoutumer à une autre vie ? Je n'ai jamais quitté ces rivages, cette prison de feuillage et de soleil, ne l'oubliez pas. Souvenez-vous des créoles exilées qui tombent malades et meurent du mal du pays, de ce mal mystérieux qui est une absence de soleil, de farniente, de désœuvrement, de parfum, de lourdeur de l'atmosphère. Songez à ces plantes transportées d'une serre dans une autre et qui s'étiolent, se fanent. Ma grand'mère a essayé de fuir, puis elle est revenue ; et j'ai peur de revenir à mon tour. Echappe-t-on jamais aux sortilèges de ces îles, opium détesté que je hais à certaines heures jusqu'au sang, mais dont je suis éternellement prisonnière ?

Et son interlocuteur de songer tristement :

Détresse, impuissance. La dernière créole blanche, la plus douce, la plus fière, devenue la proie du sang nègre, retournait à la barbarie. Mélancolique symbole. Depuis longtemps aussi, la Martinique, la Guadeloupe ont été violées. Adieu, Iles-sous-le-Vent, rêveries des mers lointaines où fleurissait un sang français, filles de nos aventures...

Dans *Les fils de la servante*, la dynastie commerçante des Mustrus, établie à Curaçao, nous est présentée. C'est l'occasion d'une charmante peinture des vieilles familles judéo-hollandaises de l'île, avec leur simplicité de mœurs toute biblique et leurs aimables distractions. Tel le bal au Club de Curaçao :

Autour de moi, un air suave et doux, un parfum de romantisme. Des nègres vêtus de blanc passaient sur de longs plateaux des boissons glacées, de la bière, des tranches de bon pain blanc couvert de confitures, de jambon et de poisson. L'orchestre jouait en sourdine Les rideaux se soulevaient, dégageant une femme surprise. Les lustres de Venise balançaient leurs girandoles sur la place bordée par l'ombre des maisons, percée par la flèche de l'église, reposait le lac de lumière.

... Sur les petits guéridons, au bas des miroirs, on avait posé çà et là des plateaux chargés de bonbons, de friandises, de fruits glacés, et, de temps en temps, un couple s'arrêtait et le danseur faisait asseoir sa danseuse sur un pouf, auprès d'une lampe. Lui-même, se tenant debout, avait l'air de lui faire une cour pressée et tendre. Puis ils repartaient dans la danse, plus enlacés, plus unis, comme s'ils venaient d'étouffer en eux un dernier remords. J'avais vaguement conscience d'intelligences secrètes, d'accords mystérieux, d'amours profonds, illicites, mais reconnus et simples.

Non, je ne reverrai de ma vie soirée plus parfaite, spectacle plus frais que cette jeunesse amoureuse tourbillonnant dans cette vieille maison des Antilles, entre un jardin et la mer, parmi les phalènes.

Aventures vénézueliennes et *Nuits chaudes dans les marécages* se situent dans le décor opulent et tragiques des forêts et lagunes du Venezuela. Il y passe des femmes véhémentes, ébauchant des intrigues à peine compréhensibles ; des personnages entrevus tout juste un instant ; des êtres appartenant à toutes les races de l'Amérique. Tous s'agitent au rythme saccadé d'une vie parfois voisine de la folie, dont les égarements s'expliquent par la violence insidieuse des éléments :

Nuits chaudes de Maracaïbo, qui peuplaient mon imagination de rêveries sans fin, miasmes nés de ce lac surchauffé, de ces geysers de pétrole, fièvres de ces marécages, faiblesses, lassitudes de ce climat torride, de ces journées remplies d'angoisse, que ne rayait le souffle d'aucune fraîcheur, d'aucune innocence...

M. de Chazournes excelle, par des fragments de descriptions, des touches fugitives, des conversations inachevées, des songeries presque informulées, à baigner ses récits dans une vapeur incertaine, et à leur prêter un enchantement mêlé de trouble qui laisse à l'esprit débridé le délicieux plaisir de vagabonder à son aise.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Gundolf (Friedrich) : **Gœthe**, tome III, traduit par Jean Chuzeville (Grasset ; 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le troisième tome du *Gœthe* de M. Gundolf complète un travail qui, par ses dimensions et l'acuité de l'analyse, représente une véritable somme.

L'objet essentiel de l'auteur est de recréer la « figure » réelle de Gœthe, par l'examen approfondi non seulement des œuvres, mais des influences personnelles qui ont joué pour modeler la personnalité la plus représentative de l'ancienne Allemagne. Celle-ci est définitivement formée dans la période étudiée par M. Gundolf : période d'après la maturité, période de *Wilhelm Meister*, de *Pandora*, de *Poésie et Vérité*, du second *Faust* ; période du contact avec Napoléon et Beethoven, et des dernières figures féminines qui ont traversé la vie de Gœthe.

L'étalage d'une érudition immense ne va pas sans appareil savant, ni sans quelque embarras assez germanique de forme. Mais il faut s'incliner devant la conscience avec laquelle sont utilisés textes et faits. On retrouve ainsi, dans cette œuvre maîtresse, à la fois le *moi* et le *monde* de Gœthe, qui les affirme et les « concilie par sa célébration de la mort et de l'amour ».

M.

Anne Touchard-Mare : **Les brouillards d'âme** (Figuière ; 6 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Avec une grande délicatesse d'émotion, Mme Anne Touchard-Mare évoque tout ce qui lui touche l'esprit, l'âme et le cœur, tout ce qui attire ses prunelles, tout ce qui la fait vibrer. Ses pensées, mélancoliques ou joyeuses au gré des spectacles de la vie et des souvenirs, s'expriment tout naturellement en rythmes harmonieux. Elle termine son recueil en bonne mère en l'offrant à ses fils quand ils seront grands. Mais bien des lecteurs, avant eux, en auront goûté le charme.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

MERLUSSE

Par MARCEL PAGNOL

(Suite et fin.)

Soudain Merlusse se lève. Il se dresse de toute sa hauteur. Il étend ses bras. Il allonge son cou. Il bâille effroyablement, et, dans un crépitement d'os, il s'étire. Puis il met ses mains dans ses poches, et il descend de la chaire. Les marches craquent. Il s'approche de Villepontoux, qui, éperdument, feint de lire. Merlusse se campe en face de lui. Il le regarde un moment, puis il murmure :

— V's appelez ?

— Villepontoux, m'sieu.

— Où sont vos parents ?

— Ici, m'sieu. Ils habitent près du lycée. Ils vont venir me chercher, m'sieu.

— Ah ! dit Merlusse. Que fait votre père ?

— Il est mort, m'sieu. C'est mon beau-père qui vient me chercher.

— Ah ! répète Merlusse, puis il s'éloigne.

Merlusse regarde longtemps Makombo.

— Vous n'allez pas chez vous ?

— Ci trop loin, m'sieu... dit le petit nègre.

— N'avez-vous pas de correspondant ?

— Mon père donne l'argent pour correspondant. Le correspondant vient pas me faire sortir.

— Ah ! dit Merlusse. Il s'en va vers le tout-petit, qui paraît bien effrayé. Il le considère un moment encore. Mais il ne lui adresse pas un mot. Merlusse est fixé sur son compte. Il a vu sa mère au parloir. Il ne demande rien d'autre. Puis il examine Garcia, tout de noir vêtu.

— Qui vous fait sortir ?

— C'est ma tante, m'sieu.

— Vous restez au lycée pendant les vacances ?

— M'sieu, elle dit que je fais trop de bruit à la maison...

Merlusse s'en va vers le fond de l'étude. Les becs de gaz sifflotent toujours. Les petits n'osent pas se tourner pour le voir. Mais on l'entend qui pousse une série de grognements affreux, et comme indignés...

La porte s'ouvre. Villepontoux tressaille. Ce n'est pas le concierge, c'est M. Cernin, le surveillant d'internat qui doit surveiller le dortoir cette nuit. Il est grand, jeune et maigre. Il a les yeux rouges. Il vient poliment vers Merlusse, et lui montre un télégramme.

Le père de M. Cernin est très malade, il va peut-être mourir. Il faut que M. Cernin rentre chez lui, à tout prix. Il ne reste personne pour surveiller le dortoir, car tous les surveillants sont partis en vacances. Si Merlusse ne veut pas le remplacer, M. Cernin partira quand même, mais il sera mis à la porte. Tandis que si Merlusse veut bien accepter, pour cette nuit, M. le Censeur surveillera le réfectoire pendant que Merlusse ira dîner.

Demain, un autre surveillant sera revenu... n'est-ce pas... peut-être... que M. Cernin pleure.

Alors, Merlusse murmure :

— Ça va.

Et comme M. Cernin le remercie avec émotion, Merlusse dit d'une voix de tonnerre :

— Foutez le camp...

Et M. Cernin fout le camp...

Alors, Merlusse se tourne vers les six abandonnés, et il s'écrie :

— Ah ! vous n'allez pas en vacances, vous... vous n'allez pas chez vous... Hum !... Très bien, mes gaillards... C'est parfait, mes gaillards... Oh ! Oh ! Hô hô... ô... Parfait ! Parfait !... C'est moi qui surveille le dortoir, cette nuit... et il ricane et une flamme danse dans son œil horrible.

. . . . . .

A sept heures, M. le Censeur est venu chercher les six élèves qui ne sortent pas. Il les a fait placer sur deux rangs, et, tandis que Merlusse va souper en ville, il les conduit au réfectoire. Au tournant, des couloirs, Villepontoux s'attend toujours à voir surgir sa mère.

Le réfectoire paraît immense. A cause de l'abat-jour de l'unique bec de gaz, on ne voit pas les murs : après le rond de lumière qui encercle la table où sont assis les petits, et qui fait ressortir les raies noires entre les carreaux, on ne devine plus rien. Une ombre dense et froide environne le groupe silencieux et soucieux.

Un seul garçon est resté pour les servir. Il a son costume des dimanches, un costume de confection, tout raide. Sa figure est rouge, à cause du col. Il apporte la soupe à bout de bras, de peur de se tacher. Elle est froide ; elle graisse les dents.

On ne voit pas M. le Censeur. On l'entend qui se promène dans l'ombre, d'un pas régulier, et de temps en temps il surgit brusquement, dans le cercle de lumière, avec son pardessus noir et son lorgnon cerclé d'or.

Le garçon est impatient, on doit l'attendre dehors. C'est pourquoi tout à coup, pendant que M. le Censeur est dans l'ombre, il apporte tous les plats à la fois, et il se sauve, silencieux, en tenant son chapeau de feutre vert.

Tout le dîner est là, sur la table : et les petits mangent tristement les épinards aux croûtes, la tranche de viande rose et froide, et il y a aussi, pour chacun, une galette et une papillote parce que c'est le repas de Noël.

. . . . . .

M. le Censeur les a reconduits au dortoir.

La salle est immense. Elle contient cinquante lits. A cause des vacances, on les a tous défaits, on a enlevé les couvertures et les draps et l'on voit la toile des matelas aux grandes raies bleues, qui donne un air de déménagement. Les six petits lits ont été rapidement refaits par un garçon pressé de sortir, et comme on les a laissés à leur place, les six petits sont dispersés aux quatre coins du dortoir... En silence, ils se déshabillent pendant que M. le Censeur se promène, les mains derrière le dos, et ils se glissent, grelottants, entre les draps si froids, qu'ils semblent mouillés...

. . . . . .

Vers huit heures et demie, le pas de Merlusse sonna dans l'escalier. M. le Censeur sortit. On les entendit échanger quelques paroles, puis le borgne velu fit son entrée. Il était emmitouflé jusqu'aux oreilles dans son cache-nez, et il avait dû mettre quelque veste supplémentaire, car il paraissait plus large et plus affreux encore. Il alla droit à son lit, qui était entouré jusqu'à terre par quatre rideaux blancs accrochés au plafond. Il disparut dans cette cage de toile, et on l'entendit souffler bruyamment.

Villepontoux, dans son lit aux draps humides, grelottait de froid et de peur. Les petits Annamites, qui avaient tiré leurs couvertures de toutes leurs forces, demeuraient parfaitement invisibles. Makombo, le crâne entortillé dans un cache-nez, de ses grands yeux considérait fixement le plafond. Quant au petit Perret, il regardait à tour de rôle chacun de ses camarades, puis le lit de Merlusse ; une peur vague l'oppressait. Soudain Merlusse écarta les rideaux et sortit. Il avait quitté son pardessus, sa veste, son gilet, son faux col, son chapeau. Il avait retroussé sur ses bras velus les manches de sa chemise. D'une main, il tenait une brosse à dents. Dans l'autre une serviette. Il alla vers le lavabo et se mit à se brosser les dents.

Quels bruits il fit ! Comme il grogna, comme il cracha, et quels gargouillements quand il remua l'eau dans sa bouche !

Puis il revint vers le milieu du dortoir : là, d'une voix dure et sonore, il dit :

— Et maintenant, tâchez de dormir, hein ? Dormir hein ? Et sans lumière, hein ? Et il éteignit l'électricité ; non, il ne laissa pas même l'ampoule bleue qui sert de veilleuse, dont la lumière timide est comme une étoile, dont l'éclat rassurant dissipe les cauchemars, quand on s'éveille en sursaut. A tâtons, il regagna son lit. Puis il se frotta les mains vigoureusement, et, tandis que les ressorts du sommier grinçaient sous le poids de son vaste corps, on l'entendit rire, d'un rire voilé et saccadé.

. . . . . .

Il est six heures et demie du matin. Un jour pâle blanchit les fenêtres, aux vitres émaillées de givre. Le dortoir est silencieux et les six petits pensionnaires « qui ne sortent pas » dorment profondément. Le sommeil fut long à venir ; il ne veut plus les quitter. Six heures et demie. C'est l'heure réglementaire. Le tambour va bientôt rouler.

Merlusse, dans sa cabine de toile, s'est déjà préparé. Sans bruit, sans un souffle, il a remis le complet sombre et le pardessus verdâtre... Mais il est occupé à une bien singulière besogne : avec la lame de son canif, il perce un trou dans le rideau de gauche ; puis c'est le tour du rideau de droite. Il a fait de chaque côté un trou bien rond à la hauteur de sa figure. Il referme son canif, et il s'assoit sur son lit.

Tout à coup, le tambour roule au fond des couloirs sonores. Et Merlusse, d'une voix terrible, crie :

— Debout !

En sursaut, les petits s'éveillent.

— Debout ! crie Merlusse, Debout !

Les six petits s'éveillent brusquement ; ils ouvrent les yeux, ils voient le dortoir vide, ils se souviennent de la veille.

— Debout !

La grosse voix retentit, menaçante...

Le petit Perret rejette ses couvertures. Il s'assied sur son lit. Il descend sur le tapis. Il est pitoyable, avec sa grosse tête blonde, et sa chemise courte et ses mollets maigres. Il ouvre les yeux tout de bon, et comme il va se baisser pour ramasser ses chaussettes, il demeure pétrifié : dans ses souliers il voit des choses extraordinaires : il y a un diable barbu qui sort d'une boîte, une toupie noire cerclée de rouge, un sac noué d'un ruban bleu, et des papillotes frisées de toutes les couleurs. Le petit Perret se baisse ; il touche tout cela avec ravissement. Il se relève avec ses trésors à la main. Il veut les montrer de loin à Makombo. Mais les autres en ont autant que lui. Makombo considère avec stupeur des mandarines et une boîte de chocolat. Villepontoux a un livre à tranches dorées, et un sac de marrons glacés. Le petit Garcia a des poignées de sucre d'orge, une balle en cuir, et deux livres d'images, et de loin, les petits Annamites montrent, avec un sourire qui fait disparaître leurs yeux, des animaux en réglisse noire, deux toupies à fouet, avec les fouets, et un sac de billes...

Et Merlusse, que fait-il ? Il est bien occupé : car il colle son œil au trou qu'il a fait dans les rideaux ; il regarde le petit Perret et les deux Annamites. Puis il se tourne brusquement et, par l'autre ouverture, il regarde Villepontoux et Garcia et Makombo.

Il ne dit pas un mot. Mais il rit silencieusement — il rit avec toutes ses épaules énormes — il rit dans sa barbe, il rit tellement, qu'à la fin il arrive une chose étrange : une larme, longue et belle, et claire et brillante, une larme vraiment magnifique, tombe de son œil unique et court sur sa barbe noire...

MARCEL PAGNOL.

CAUSERIE MÉDICALE

AMYGDALES ET VÉGÉTATIONS ADÉNOIDES

Il existe, dans notre corps, des organes qui sont disséminés un peu partout et dont le rôle est, à bien des égards, capital. Ces organes sont constitués par des amas de cellules qu'on appelle lymphoïdes, et se rencontrent tant dans le tissu cellulaire sous-cutané, où ils prennent le nom de *ganglions lymphatiques* que dans la paroi du tube digestif, où ils constituent les *follicules clos*. Ce sont des amas cellulaires du même genre qui constituent les amygdales, masses charnues, creusées de cryptes, qu'on voit de part et d'autre, au fond de la bouche, quand on l'ouvre toute grande.

On retrouve un tissu assez analogue dans cet organe qui, chez les jeunes animaux de boucherie, porte le nom de *ris* (ris de veau, ris d'agneau) et qui diminue d'importance relative au fur et à mesure que l'âge avance. Cet organe semble jouer un rôle très considérable dans la physiologie de la croissance. On est, en effet, arrivé à démontrer que l'administration de ris à des têtards leur permet de prendre des dimensions gigantesques sans évoluer, c'est-à-dire sans perdre leurs branchies et se transformer d'animaux aquatiques en animaux aériens. Aussi le ris d'animal jeune constitue-t-il un aliment de premier ordre pour les enfants, alors que, pour les adultes, il est beaucoup moins recommandable, surtout s'il y a tendance à la goutte.

Pour ce qui est des amygdales, on commence seulement à être renseigné sur leur rôle physiologique. Un médecin autrichien, S. Peller, dans une série de recherches méticuleuses, a mesuré de toutes les façons plusieurs milliers d'enfants dont on avait enlevé les amygdales ou qui en avaient soit de normales, soit de pathologiquement augmentées de volume. Il a ainsi constaté que les garçons, dont les amygdales étaient hypertrophiées, mesuraient en moyenne 1 cm. 5 de moins que les enfants normaux et 3 cm. 5 de moins que ceux dont les amygdales avaient été enlevées. En ce qui concerne le poids, les différences correspondantes sont de 1 kg. 5 et de 3 kg. 9. Le poids par centimètre de taille a été de 292 grammes quand il y avait hypertrophie des amygdales et 317 grammes quand ces organes avaient été extirpés. En somme, l'ablation des amygdales ferait gagner au point de vue physique six mois à un an. La contradiction qui existe entre ces faits et ceux qu'on vient de voir à propos du ris de veau n'échappera pas. Il est clair qu'au sujet de ces organes nos connaissances sont encore dans l'enfance.

TOUS ces amas cellulaires sont disposés dans des régions par lesquelles notre organisme entre en contact plus ou moins étroit avec le monde extérieur, c'est-à-dire surtout avec les microbes. Effectivement, on voit ces formations réagir pour aider à la défense dans beaucoup d'infections diverses. Les ganglions de la région de l'aine ou de l'aisselle augmentent de volume et s'enflamment en cas de plaie infectée des membres inférieurs ou supérieurs. Les follicules clos de l'intestin se tuméfient en cas d'infection, notamment de fièvre typhoïde. Les ganglions de la région du cou et ceux qui avoisinent les grosses bronches font de même en cas de diphtérie ou de tuberculose (adénopathie trachéo-bronchique).

Une des régions les plus menacées à cet égard est représentée précisément par les amygdales et par les divers amas secondaires qui les avoisinent.

La réaction du tissu lymphoïde provoquée par l'arrivée des germes infectueux est, dans certains cas, favorable à l'organisme. Après avoir traversé soit les muqueuses de la bouche ou de l'intestin, soit la peau, les germes empruntent les vaisseaux lymphatiques et arrivent dans ces amas cellulaires dont la structure est fort complexe. Ils y subissent un temps d'arrêt qui les expose à l'action des substances bactéricides et du pouvoir phagocytaire de ces cellules. Quand les germes ne sont ni trop nombreux, ni trop virulents, ils succombent, et cette victoire qui se produit dans le silence reste complètement ignorée. Elle n'en a pas moins une très grande valeur.

Mais, parfois, le tissu lymphoïde réagit exagérément et provoque une souffrance : il y a inflammation, puis suppuration. Ce peut être le cas pour les ganglions de l'aine ou de l'aisselle

comme pour les amygdales et pour une section du tube digestif dont on parle beaucoup et qui est particulièrement riche en follicules clos : l'appendice.

Les abcès qui se forment dans ces conditions doivent être l'objet de mesures chirurgicales urgentes. Le pus doit être évacué vers l'extérieur afin d'empêcher qu'il fuse au loin dans les régions dangereuses, vers le péritoine quand il s'agit de l'appendice, ou le long des vaisseaux du cou quand il s'agit des amygdales.

LES phénomènes ne sont pas toujours aussi dramatiques, c'est-à-dire accompagnés d'une forte réaction : température élevée, accélération marquée du pouls, douleurs, etc. Souvent, en effet, le tissu lymphoïde, quelle que soit la région où il se trouve, présente une réaction torpide et modérée. Ces réactions paresseuses et sans éclat ne sont cependant pas toujours indifférentes. Le germe qui intervient alors est souvent celui de la tuberculose. Les ganglions qui avoisinent les grosses bronches ou qui siègent sous la peau du cou vers l'angle de la mâchoire augmentent de volume d'une façon insidieuse, c'est-à-dire sans provoquer de phénomènes aigus, et sont souvent envahis par le bacille de Koch. Cette forme de tuberculose n'est pas grave à condition que le malade soit immédiatement soumis à un traitement approprié : repos au grand air — si possible au bord de la mer ou à l'altitude — et bonne alimentation permettant à l'organisme de réagir contre l'envahisseur.

Il semble cependant que la tuberculose ne soit pas toujours en jeu. Il en serait ainsi pour l'amygdale pharyngienne qui, lorsqu'elle augmente de volume, prend le nom de « végétations adénoïdes ». La tuméfaction de cet organe, quelle qu'en soit la cause, gêne discrètement l'aération pulmonaire et oblige à respirer par la bouche, ce qui comporte des inconvénients graves.

On reconnaît l'existence de végétations adénoïdes précisément au fait que la respiration nasale est gênée, que la bouche est constamment ouverte, que la température présente souvent des poussées plus ou moins passagères, que le sommeil est troublé de cauchemars et accompagné de grincements de dents, l'appétit irrégulier, etc. Mais j'ai encore tant de choses à dire sur ce sujet que je me vois forcé d'en remettre la suite à ma prochaine chronique.

Dr P.-E. MORHARDT.

LA VIE SCOLAIRE

J'AI VU MOURIR...

A NEUF ANS, elle en paraissait six. Ses yeux, trop grands dans un visage blême, brillaient d'une vie ardente et fiévreuse. On sentait passer, parfois, dans ses regards luisants, une lourde hérédité de misère et de vice. Elle était remuante, bavarde, têtue, insupportable. Dans les rondes, elle chantait très haut, d'une voix aiguë qui, soudain, comme celle d'une vieille, se fêlait. Elle entraînait les plus petites dans des courses endiablées, agitant au vent les mèches raides de sa chevelure pâle. Elle ne savait pas lire et faisait, sur ses cahiers, de gros pâtés, mais, chaque soir, à l'heure où les petits qui ont une vraie maison se chauffent sous la lampe, elle allait chercher deux lourdes bouteilles de lait. Pour qui tout ce lait ? Je n'en sais rien, mais je sais qu'elle crispait sur le verre froid ses mains rougies et trébuchait parfois, car les devantures montrent des choses bonnes à manger, et les pavés noirs sont glissants.

En octobre, elle est revenue. Dans son visage amenuisé, ses yeux s'étaient agrandis et son regard éteint. Avez-vous vu, déjà, s'éteindre un regard d'enfant ? Je ne sais rien d'aussi poignant. Des yeux qui plus jamais ne s'animent, qui n'expriment ni joie, ni souffrance, qui restent empreints, toujours, de la même indifférence morne, les yeux du pauvre animal qui, se sentant mourir, accepte, sans comprendre. Je n'oublierai jamais ces yeux-là. Elle s'enveloppait à chaque récréation dans un capuchon de laine bleue et restait immobile, les genoux fléchis, les coudes au corps, les yeux vides.

— Joue, voyons ! ne reste pas là sans bouger ! Qu'as-tu ?

— J'ai froid !

Elle était silencieuse, très douce et trop sage, elle avait toujours froid. Le médecin, enfin consulté, lui tapota la joue : « Petit tempérament... rien de grave... bonne nourriture... huile de foie de morue ! » Programme facile à réaliser, comme vous voyez !

Ses mains se couvrirent d'engelures qui éclatèrent. Du pus tacha les linges qui enveloppaient ses doigts. Un jour, ses compagnes, apitoyées, l'ayant entraînée dans une ronde, elle se retira en pleurant : son doigt, fendu, saignait.

Bientôt, elle ne quitta plus son capuchon. Assise près du poêle, elle grelottait. Elle toussait parfois sans bruit, resserrant un peu plus autour d'elle cette bonne laine, impuissante à la réchauffer.

— J'ai froid.

Ses mains étaient brûlantes, ses pommettes se rosaient, mais ses yeux restaient sans lueur.

Un jour, au moment de partir pour l'école, elle se mit à trembler. On la renvoya au lit d'une taloche. Cependant, l'homme de science, appelé, s'aperçut enfin qu'elle se mourait. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle ne survécut que huit jours, mais depuis longtemps elle était morte à ce monde si dur, où des petits enfants ont faim et froid, alors qu'il y a, sur la terre, trop de choses à manger, dit-on.

M. LEBLOND.

COLLECTIONS DE PRODUITS COLONIAUX

CES collections, préparées par l'Institut national d'Agronomie coloniale, sont mises à la disposition du corps enseignant pour un prix très minime, à peine suffisant pour couvrir les frais de manipulations, conditionnement et transport.

Aux cinquante produits différents sont joints des tracts divers se rapportant à toutes nos colonies et un planisphère spécialement dessiné.

Les collections sont présentées sous trois formes. Les prix de cession s'entendent franco gare destinataire :

a. Série ordinaire en sachets de papier..... 12 fr.

b. Série présentée en sachets de cellophane, d'une transparence parfaite, permettant d'éviter l'emploi des flacons ..... 22 —

c. Série présentée en petits flacons avec bouchon vissé en métal..... 62 —

Les demandes, *accompagnées du prix de cession*, doivent être adressées directement au directeur de l'Institut national d'Agronomie de la France d'outre-mer, 45 *bis*, avenue de la Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne (Seine).

Les prix indiqués ci-dessus doivent être majorés pour les expéditions en Corse, en Afrique du Nord, aux colonies ou à l'étranger, du supplément de la taxe de transport afférente aux envois dans les régions précitées.

POUR LIRE EN CLASSE

Grisélidis.

Le marquis Gautier fut, jadis, l'un des membres les plus illustres de la maison de Saluces. Sans femme, sans enfant, et n'ayant aucun désir de se marier ni d'avoir des héritiers, il passait son temps à la chasse. Cela déplaisait fort à ses sujets, qui, à maintes reprises, le supplièrent de prendre femme, s'offrant même à lui trouver une épouse issue de tel lignage qu'il dût en avoir pleine satisfaction.

— Mes amis, leur répondit-il, vous me contraignez à faire ce que j'avais résolu de ne jamais faire, car je sais qu'il est difficile de rencontrer une femme à sa convenance, et qu'une union mal assortie rend à chacun la vie pénible. Enfin, puisque vous voulez me charger de ces chaînes, je les accepte. Mais, pour que je ne puisse m'en prendre qu'à moi si l'affaire tournait mal, je veux moi-même choisir mon épouse et, quelle qu'elle soit, honorez-la comme votre dame et maîtresse.

Les braves gens lui exprimèrent leur satisfaction et lui demandèrent de hâter son mariage.

Depuis longtemps, Gautier avait remarqué la beauté et la vertu d'une jeune fille qui habitait le village voisin de son château. Jugeant qu'elle le rendrait heureux, il résolut de l'épouser.

Il fit appeler le père de la jeune fille, qui était fort pauvre, et lui fit part de sa décision ; puis, réunissant ses amis et ses sujets, il leur parla en ces termes :

— Mes amis, il vous a plu et il vous plaît encore que je prenne une épouse ; je m'y suis décidé, plus pour vous complaire que pour ma satisfaction personnelle. Vous n'avez pas oublié votre promesse d'honorer comme votre suzeraine la femme de mon choix, quelle qu'elle fût. Le temps est venu pour moi de tenir ma promesse, à vous de tenir la vôtre. J'ai trouvé près d'ici une jeune fille selon mon cœur ; je dois l'amener sous peu de jours dans ma maison. Faites en sorte de la recevoir honorablement, afin que je sois aussi content de vous que vous le serez de moi.

Dès lors, seigneur et vassaux ne songèrent plus qu'aux préparatifs de la noce.

Gautier invita tous ses parents et ses amis et un grand nombre de gentilshommes des alentours. Il fit faire des robes somptueuses, prépara des bracelets, des bagues, ainsi qu'une couronne finement ciselée, en un mot tout ce qui est nécessaire à une jeune épousée.

Le jour fixé pour le mariage, vers neuf heures du matin, le marquis monta à cheval avec tous ses invités.

— Messieurs, leur dit-il, il est temps d'aller chercher la fiancée.

Ils arrivèrent bientôt au village et, près de la maison de la jeune fille, ils la virent qui revenait de chercher de l'eau à la fontaine et se hâtait pour voir passer la nouvelle épouse du marquis, car elle ne se doutait de rien.

Dès que Gautier l'aperçut, il l'appela par son nom, Grisélidis, et lui demanda où était son père.

— Monseigneur, il est à la maison, répondit-elle avec timidité.

Alors Gautier descendit de cheval et, ordonnant à sa suite de l'attendre, il entra seul dans la chaumière où se trouvait Giannucolo, le père de la jeune fille.

— Je suis venu, dit-il, pour épouser Grisélidis ; mais, auparavant, je veux qu'elle réponde devant toi aux questions que je lui poserai.

Il lui demanda alors si, lorsqu'elle serait son épouse, elle s'efforcerait toujours de lui plaire; si elle saurait conserver son sang-froid quoi qu'il fît ou quoi qu'il dît; si elle serait obéissante et docile. Un « oui » fut la réponse à toutes ces questions.

Le marquis la prit alors par la main, la fit sortir et, en présence de toute la compagnie, la revêtit des habits magnifiques qu'il avait fait faire ; enfin, sur ses cheveux épars, il posa une couronne.

— Messieurs, dit-il aux spectateurs stupéfaits, voici celle que je veux pour épouse.

Et, se tournant vers la jeune fille :

— Grisélidis, me veux-tu pour mari ?

— Oui, monseigneur, répondit-elle.

Il la fit monter sur un beau palefroi, la conduisit en grande pompe au château, où les noces furent célébrées avec autant d'éclat que s'il eût épousé la fille du roi de France.

Après son mariage, la jeune femme, déjà belle et bien faite, devint si aimable et si gracieuse qu'on l'aurait prise pour la fille de quelque grand seigneur, plutôt que pour une ancienne bergère.

Elle était pour son mari si pleine de prévenances et d'obéissance que celui-ci se trouvait l'homme le plus heureux du monde. Sa bonté et sa bienveillance envers les sujets de son mari étaient si grandes, qu'il n'y en avait pas un qui ne l'aimât plus que lui-même, qui ne l'honorât et qui ne priât pour son bonheur et sa prospérité.

Au bout de quelque temps, elle eut une fille, à la grande joie de Gautier. Mais, peu après, une idée étrange s'empara du marquis : il voulut mettre à l'épreuve la patience de sa femme et, pour cela, ne recula pas devant les moyens les plus durs et les plus cruels.

Il eut d'abord des paroles blessantes, lui racontant que ses sujets étaient mécontents de sa basse extraction et de la naissance de sa fille.

A ces reproches, sans changer de visage ou de contenance, elle répondit :

— Monseigneur, faites de moi ce que vous croirez bon pour votre honneur et votre tranquillité. J'accepterai tout ce que vous déciderez, car je sais que je n'étais pas digne du rang élevé auquel vous m'avez placée.

Cette réponse plut beaucoup à Gautier qui vit que les honneurs n'avaient point enorgueilli sa femme.

Pourtant, il continua l'épreuve. Il parla encore, en termes vagues, de la haine que ses sujets portaient à sa fille ; et, quelque temps après, il envoya à Grisélidis un serviteur qui dit à la jeune femme d'un air désolé.

— Madame, si je ne veux mourir, je dois exécuter l'ordre de Monseigneur. Il m'a commandé de prendre votre fille et de...

Et il n'en dit pas davantage.

A ces mots, la pauvre femme crut qu'il était chargé de tuer l'enfant. Le cœur étreint par l'angoisse, elle va vers le berceau, prend sa fille, la baise et la bénit, et la remet au serviteur en lui disant :

— Tiens, exécute ce que t'a ordonné ton maître et le mien. Mais, à moins qu'il ne te l'ait commandé expressément, fais en sorte que les bêtes sauvages et les oiseaux de proie ne dévorent pas cette innocente.

Ayant pris la petite fille, le serviteur alla rendre compte à Gautier de sa mission. Celui-ci admira fort la constance de sa femme et envoya sa fille chez une de ses parentes, en la priant de l'élever avec grand soin, mais sans dire à quelle famille elle appartenait.

Peu après, Grisélidis eut un fils, ce qui combla de joie le marquis. Mais les épreuves imposées à sa femme ne lui semblaient pas encore suffisantes et il recommença ses attaques.

Un jour, il l'aborda d'un air courroucé :

— Femme, lui dit-il, depuis la naissance de ton fils, je ne puis avoir de répit avec mes sujets, tant ils sont irrités d'avoir, un jour, pour maître le petit-fils de Giannucolo. Si je ne veux être chassé de mon fief, je crains d'être obligé de faire de ton fils ce que j'ai fait de ta fille, et enfin de te laisser pour prendre une autre femme.

Grisélidis l'écouta avec patience et se borna à répondre :

— Monseigneur, ne songez qu'à votre gloire et à votre satisfaction, ne prenez de moi nul souci, car rien ne m'est plus cher que ce qui peut vous plaire.

(*La fin au prochain numéro.*)

D'après BOCCACE, *Contes choisis*, traduits et adaptés par Mme H. Rouillard. (Librairie Delagrave.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Les Meilleurs DISQUES

POUR LES ENFANTS

CHANSONS DES PETITS DE FRANCE, musique de Albert Chantrier, paroles de F. Beissier :
Les Petits de France (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
La berceuse des petits lapins (J. Planel). 15 fr.
Noël des petits oiseaux (J. Planel).
La poupée en sucre (Gauley-Planel-Sorbier-Médus) ..... 15 fr.
Avion vole, vole (Planel-Gauley-Sorbier-Médus).
Le mariage de la rose (Th. Gauley).. 15 fr.
Petit bateau qui va sur l'eau (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
Si j'étais (Th. Gauley)..... 15 fr.

CHANSONS DE BOB ET BOBETTE, paroles de René Paul Groffe, musique de Zimmermann. — Interprètes : S. Feyrou-J.Sorbier :
Il était un beau navire. Le petit caneton. 15 fr.
La bonne soupe aux choux. Le cœur du roi..... 15 fr.
Pourquoi Monsieur Guignol. Les roses de mon rosier .. 15 fr.
Bonjour Monsieur Printemps. Jeannot chasseur. 15 fr.

NOUVEAUTÉS

TANTE CLAIRE RACONTE, par Mlle Auroy, inspectrice des Ecoles Maternelles :
Le petit cochon de bois.
Le petit bonhomme de quat'sous.... 10 fr.
Le caillou merveilleux.
Mademoiselle Turlurette..... 10 fr.
La coccinelle enchantée.
Minet courte queue..... 10 fr.

DISQUES de Hermin Dubus :
La fête au village.
Cueillons des roses..... 15 fr.
A la noce de Toinette.
La grande fête du Printemps..... 15 fr.
Le chant de la Paix.
Noël d'espoir..... 15 fr.
Le rêve des Pierrots au clair de lune.
Petites chansons..... 15 fr.
Le chant du souvenir.
Le chant d'essor de la jeunesse..... 15 fr.
Le sapin joli. — Dans le nid enchanté.
Madame la neige et ses pierrots blancs. 15 fr.

LA CHANSON A L'ÉCOLE, Mme Weill fondatrice.
Nous n'irons plus au bois.
Le Roi Dagobert (chansons enfantines). 5 fr.
Il fait jour.
Cadet Rousselle (refrain à 2 voix).... 5 fr.
En passant par la Lorraine (refrain à 2 voix).
Combien j'ai douce souvenance..... 5 fr.
Berceuse Corse (2 voix).
Bourrée d'Auvergne (2 voix)..... 8 fr.
Quand j'étais chez mon père (M. Enot, de l'Opéra-Comique).
Dimanche en Alsace (Madeleine Grey). 10 fr.
La belle Françoise.
En revenant des noces (refrain à 2 voix) 8 fr.
La bergère que je sers. — Brunette du 18e siècle. Chant : Madeleine Grey. — Flûte : M. Blanquart.
Le pommier d'août (Madeleine Grey). 10 fr.
A la volette (ronde enfantine).
La mère Michel (2 voix)..... 5 fr.
Sonne ma Cornemuse. Le chant du départ. (M. Enot, de l'Opéra-Comique).... 5 fr.

POUR LES ADULTES

ORCHESTRE
Hamlet. — Marche funèbre pour la dernière scène d'Hamlet (Orchestre Philharmonique de Londres sous la direction de sir H. Harty)..... 35 fr.
Toccata et Fugue en ré mineur (Orchestre symphonique de Philadelphie, direction Léopold Stokowski..... 35 fr.
Je n'aime que toi (Rozsy Rethy et ses tziganes). — Chanson hongroise du film *Stradivarius*..... 15 fr.

CHANT
A sa guitare. — Printemps, par Yvonne Printemps..... 25 fr.
Assez de comédie, par Tino Rossi..... 15 fr.
Solitude. — La dernière nuit d'amour, par Jeanne Aubert.... 15 fr.
Armide « Air de Renaud » : Plus j'observe ces lieux. — Amadis « Air d'Amadis » : Bois épais, par Villabella..... 30 fr.

COMIQUE — MUSIC-HALL
Tango... Tango, tango comique. — Marie ! chanson-marche de Georgius..... 15 fr.
Les P'tits Facteurs. — Dans ma petite Calanque, par Alibert.. 15 fr.
Tout va très bien, par Ray Ventura et ses collégiens.. ..... 15 fr.

LES DERNIERS Succès

Catalogue n° 26 sur demande.

Demandez les à la Librairie Fernand NATHAN
18 Rue Monsieur le Prince Paris VIe

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime
CAZES, 1 bis, rue de Copenhague (Métro : Europe).

confort
hygiène
économie
VOILA LES AVANTAGES QUE VOUS RETIREREZ DE L'UTILISATION DES
laines à matelas Debro
Demandez de suite l'échantillonnage gratuit de nos belles laines garanties pures et infeutrables à partir de 6 francs le kilo.
U. DEBRO, 50, Rue du Rocher, PARIS
LA MAISON DE TOUTE CONFIANCE

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE 'Trib'
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 %
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
et Employés de l'État [illegible] Services Publics
Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934 groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.
Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.
Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.
Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "
5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.
Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions
Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone ; EUROPE 36-61 et 37-94

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration. 28 Bd des Invalides Paris-7e

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaire
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE
27, Boulevard Beaumarchais Paris (4e)
PAUL BEUSCHER
CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-2-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5
O1
Modern Lang.

82e Année. — No 26. 7 Mars 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 441901 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

CONCILIATION DIFFICILE

Gouverner est facile. Il suffit d'établir l'autorité et d'exiger l'obéissance.

Donner la liberté est encore plus facile. Il n'y a qu'à lâcher les rênes.

Mais concilier le gouvernement et la liberté, voilà qui est difficile.

EDMUND BURKE
(1729-1797)

Vient de paraître — A. SOUCHÉ

Le Livre du Maître pour

LA

GRAMMAIRE NOUVELLE

ET LE FRANÇAIS

DES PETITS

(Cours préparatoire)

Un volume 14 × 19, broché . . . . . **12 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

● *POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE PERSONNELLE, VOYEZ PAGE X*

Messieurs les Instituteurs
de Paris ou de Province
en activité ou en retraite

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos

DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

vous AVEZ DROIT GRATUITEMENT, **ainsi que tous les membres de votre famille,** à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : extractions avec anesthésie, obturations, plombages.

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, couronnes, bridges, appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

SERVICE de SANTÉ des INSTITUTEURS

DISPENSAIRE DENTAIRE

DISPENSAIRE du 3e arrondissement :

51, boulᵈ Saint-Martin, 51
(2e étage)

DISPENSAIRE du 4e arrondissement :

28, rue de Rivoli, 28
(3e étage)

DISPENSAIRE du 10e arrondissement :

141, rue du Fg-St-Denis, 141
(2e étage)

DISPENSAIRE du 17e arrondissement :

78, Av. de Clichy, 78
(1er étage)

DISPENSAIRE du 18e arrondissement :

51, rue Ramey, 51
(2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

Instituteurs de province, venez dans celui qui est pour vous le plus commode.

Dans tous, *vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.*

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS

de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 19 h. 30

SAUF LE DIMANCHE

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE
BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES
(Le Linge des Vosges)
GÉRARDMER (Vosges).

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

PRETS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en an aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions a l'Écote Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

Semez bien, semez VILMORIN. Faites votre choix dans le catalogue illustré envoyé gratuitement. Ecrire VILMORIN, 4, Quai de la Mégisserie, PARIS. Joindre cette annonce. 205

AP 4

nouveaux prix !

Graines VILMORIN
Semez bien - Semez Vilmorin

yalacta

PRIX DE REVIENT 0f15

BON N° 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA
19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT**, dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve)

le mouton lui-même dort sur les laines DEBRO

Demandez Échantillons Gratuits de nos Belles Laines à Matelas
U. DEBRO
50, Rue du Rocher PARIS-8e

ÉCONOMIE HYGIÈNE

PRETS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis,* **rue de Copenhague** (Métro : Europe).

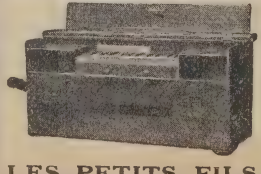

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif, étudié spécialement pour les mémoires d'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, *Rue Totain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

André FERRÉ : Un humaniste du XXe siècle... 375
G. URIOT : Le régime des bourses..... 377
L. GÉRARD : La colonelle et les illettrés..... 377
M. MESTRALLET : L'école, apprentissage de la vie..... 379
Ad. DUMAS : Un fameux sac..... 379
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer..... 380
G. EISENMENGER : Photographie dans l'obscurité et radiographie radiologique..... 381
Bibliographie : Annuaire de l'Université, etc.. 382
M. HÉNON : Les soldats du marais..... 383
Lina ROTH : A Landeck..... 384
ROSINE : Un pull-over à empiècement rond... 385
C. FROSSARD : Encore le hoquet..... 385
Pour lire en classe : Grisélidis (suite et fin)... 386

PARTIE CORPORATIVE

ELBÉ : Notes d'un délégué cantonal..... 387
P. RIQUET : Sur le blé et le pain..... 387
F. BÉRENGER : Pour ou contre l'école annexe 388
La prolongation de la scolarité et le chômage... 388
G. LOUBES : Échanges interscolaires..... 389
G. MAURIE : L'école et le ski..... 389
Paul BRÉCY : Le trait d'union corporatif. — On souhaite..... 389
André GANNE : Carnet du militant..... 390

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 385 à 400
Examens : Textes et documents..... 145 à 150
René OZOUF : L'Éthiopie et les intérêts anglais..... 149
Les Archives de l'Enseignement primaire : Bayard entre dans une ville italienne.. Hors-texte.

UN HUMANISTE DU XXe SIÈCLE : LE Dr ALEXIS CARREL

Par ANDRÉ FERRÉ

QU'IL soit d'abord bien entendu que l'humanisme n'est pas l'étude des langues mortes. Il y a quelque chose de choquant, pour un esprit non prévenu, dans la disproportion entre la beauté de ce mot, sa noblesse, la profondeur de ses résonances, et ce que l'usage universitaire prétend le réduire à désigner : un canton de la grammaire. Plus les vérités sont simples, plus elles sont voilées, et plus il importe de les affirmer en leur simplicité ; ainsi, l'humanisme est l'étude de l'homme.

Des générations d'anciens élèves de Saint-Cloud, dont les plus jeunes sortent déjà de la jeunesse, ont reçu l'enseignement d'un homme à l'esprit à la fois merveilleusement cultivé et ouvert, et dont beaucoup parmi eux pensaient qu'il devait être le dernier humaniste : M. Paul Desjardins. Le dernier : cela impliquait que l'état des connaissances relatives à l'homme devenait tel qu'un seul cerveau ne pourrait désormais avoir le temps ni la puissance de les assimiler. La méthode scientifique, en imposant aux intelligences les cadres de plus en plus restreints de sa spécialisation, morcelait et finissait par dissoudre l'humanisme. Et, pourtant, cette méthode a, depuis quelques décades, enrichi notre information et notre compréhension de divers aspects de l'homme plus que n'avaient fait des siècles de réflexion métaphysique, morale et politique. Ainsi le problème se pose, au XXe siècle, en termes contradictoires : en effet, un humanisme ne peut désormais y être que scientifique ; mais le scientifique semble, lui, se refuser à être humaniste.

Saluons, non plus comme le dernier humaniste des temps révolus, mais comme le premier de temps nouveaux encore incertains, celui qui a eu assez de lucidité, de savoir, de foi et de courage pour proposer une solution à ce problème, plus grave qu'il ne semble, car c'est celui même du destin de la civilisation et de l'homme : le docteur Alexis Carrel.

***

LE livre qu'il publie (1) vient à une heure propice : l'ébranlement d'une guerre incompréhensible, des révolutions politiques plus radicales que celles du passé, la persistance du désordre économique, ont remis à l'ordre du jour la question de l'homme. Certains régimes ne déclarent-ils pas audacieusement vouloir élaborer « un homme nouveau » ? Prenons garde qu'ils ne travaillent qu'à élaborer une civilisation nouvelle, à laquelle l'homme devra tant bien que mal s'adapter, et qui ne sera probablement pas mieux faite pour lui que les précédentes. Or c'est la civilisation qui doit être établie pour l'homme, en fonction de sa nature, et non cette nature humaine qui doit être modifiée, de façon plus ou moins dégénérescente, pour subir la civilisation. Changer l'homme ? La puérile prétention, et combien prématurée ! Il faudrait pour cela le connaître, et nous ne le connaissons pas.

Voilà encore une de ces idées simples sur lesquelles on n'insistera jamais assez : *la* science de l'homme n'existe pas. On peut même, généralisant, aller jusqu'à dire que la Science, unique et avec un grand S, n'existe pas : il y a seulement *des* sciences fragmentaires, saisissant chacune un infime aspect du réel, arbitrairement isolé, et opérant sur lui comme s'il n'était pas étroitement intégré dans l'ensemble. Les psychologies, les physiologies, les médecines, les sociologies, les

(1) *L'homme, cet inconnu* (Plon, 18 fr.) — En vente à la librairie Nathan.

pédagogies, sont autant de points de vue, multiples et incomplets, sur l'homme : elles en découpent chacune une petite partie, et prétendent l'étudier sans trop se soucier des parties voisines. Une telle méthode, qui à la rigueur s'appliquerait légitimement à une mécanique composée comme l'automobile, où les parties sont réellement distinctes et assemblées pour former un tout, ne convient plus pour l'homme, être fondamentalement unique, et non construit de pièces détachées qui s'appelleraient, par exemple : sentiment religieux, réceptivité aux maladies, vivacité intellectuelle, système respiratoire, aptitudes professionnelles, composition sanguine, etc... Ces sciences, qui s'appliquent à l'homme, séparent ce qui, en fait, est uni et interdépendant : chacune est vouée à l'échec par cette erreur initiale de méthode, par le fait qu'elle ignore les autres, l'ensemble des autres, l'ensemble de l'objet considéré fragmentairement par chacune des autres : leurs efforts sont aussi vains que ceux de qui voudrait construire une sphère en juxtaposant des points géométriques, bien que ces points géométriques puissent être théoriquement isolés sur une sphère donnée.

Bien plus, certains aspects importants de l'activité humaine ne sont pas, ou pas encore, considérés comme objets possibles d'étude scientifique : la télépathie, la médiumnité, la divination, le mysticisme, les miracles. La méthode pseudo-scientifique, les tenant en suspicion, trouve plus simple de nier ces phénomènes que de s'attacher à les comprendre. Pourtant, l'homme est tout l'homme. Notre conception actuelle de la science, fondée sur un postulat opposé, nous condamne à l'ignorance de nous-mêmes.

***

LES causes profondes de cette ignorance tiennent, selon le Dr Carrel, qui rejoint ici Bergson, à une double erreur de principe.

C'est une erreur d'avoir exclusivement appliqué notre intelligence et notre science à la connaissance des lois de la matière, comme s'il n'y avait dans le monde que des faits réductibles au matériel, comme si la vie elle-même n'était qu'une propriété de la matière ; ainsi, la médecine n'a jamais étudié sérieusement que les maladies physiques, alors que de nos jours les maladies mentales sont bien plus menaçantes pour l'avenir de l'espèce.

C'est une autre erreur d'avoir morcelé indéfiniment le réel pour l'étudier, et d'en avoir éparpillé les morceaux sans se ménager le pouvoir de reconstituer leur association naturelle : la curiosité scientifique a jusqu'à présent été trop semblable à celle de l'enfant qui brise son jouet pour le mieux connaître.

Ce qui fait défaut à la science telle qu'elle est conçue depuis le XVIe siècle, c'est d'une part l'adhésion à la vie, d'autre part le sens synthétique. La vraie faillite de ce que nous appelons la science risque d'être non seulement morale, mais scientifique : on la conçoit assez bien, si même on ne la pressent pas, comme un étouffement de l'esprit sous l'entassement chaotique des connaissances accumulées.

***

IL ne faut pas chercher ailleurs que dans notre ignorance de ce que nous sommes la cause du grave gaspillage contemporain. Faute d'avoir déterminé avec précision l'être qu'elles ont pour objet de servir, toutes les sciences, toutes les formes de l'activité humaine, politique, économique, sociale, médicale, éducative, artistique, s'exercent dans l'empirisme et l'inadaptation ; elles accumulent les erreurs, les insuffisances et les témérités tâtonnantes, qui les conduisent n'importe où. Nous savons mieux ce que nous pouvons que ce que nous voulons, et c'est notre pouvoir qui détermine notre vouloir, alors que ce devrait être l'inverse.

Les facilités du progrès font que les hommes d'aujourd'hui n'ont plus le souci de leur destinée d'hommes, mais seulement des préoccupations bornées à l'immédiat et l'accessoire. Il est très difficile de faire comprendre à des jeunes gens instruits que l'accroissement de la vitesse n'est pas un bien en soi, et qu'il n'importe guère d'aller plus vite tant qu'on ne sait ni où, ni pourquoi il faut aller plus vite. Il est encore plus difficile, tant la civilisation contemporaine où ils baignent engourdit l'esprit, de leur faire concevoir que cette civilisation ne conduit pas au bonheur, n'accroît pas les chances de bonheur. Et il vaut mieux renoncer à essayer de leur faire dépasser cette niaise question du bonheur, à leur faire admettre qu'il y a des choses qui comptent infiniment plus que le bonheur.

La crise dans laquelle nous vivons n'est rien de moins que le déclin d'une civilisation qui persévère dans l'erreur et l'incohérence depuis des siècles, et qui va être ruinée par cette incohérence même. On peut se demander si ce déclin ne s'accompagne pas d'une déchéance de l'homme, dont le pseudo-progrès a facilité la vie matérielle, intellectuelle et morale d'une façon telle, que les fonctions adaptatives, grâce auxquelles se maintient l'harmonie de la vie individuelle, ont de moins en moins l'occasion de s'exercer.

***

LE docteur Carrel n'aboutit cependant pas à ce pessimisme radical. Il observe que, si les civilisations sont mortelles, c'est la première fois qu'il est donné à une civilisation de prendre conscience de la maladie qui risque de l'emporter, et de discerner le remède capable de produire la guérison.

Ce remède, c'est à un esprit véritablement scientifique qu'il faut le demander. Il faut organiser la civilisation en fonction des besoins profonds et naturels de l'homme ; donc, avant tout, connaître systématiquement et complètement la nature humaine, fonder la science totalitaire de l'homme. Les éléments épars que nous en avons actuellement sont utilisables. Il importe d'abord de les coordonner et de les approfondir par cette coordination même.

Un tel travail doit être entrepris par un corps restreint de volontaires scientiques renonçant aux satisfactions vulgaires de la vie pour se consacrer à la connaissance et au bien de l'humanité. Carrel estime qu'en vingt-cinq ans un homme intelligent peut s'assimiler tout le savoir actuellement acquis. Ce corps de docteurs en humanité serait organisé sur le modèle de certaines institutions ecclésiastiques, de façon telle que son œuvre n'ait pas à être reprise et revisée à chaque génération, mais progresse continuement dans la durée. La connaissance exacte et synthétique de l'homme servirait de fondement à ses diverses activités. Il deviendrait possible d'engager les hommes, éclairés sur leur condition et leurs vrais besoins, dans des conduites rationnelles. C'est peut-être alors qu'on pourrait parler d'*homme nouveau*.

Cette orientation et ce perfectionnement s'opéreraient par l'eugénisme et la sélection prénatale, par une médecine et une hygiène devenues enfin clairvoyantes et n'isolant plus le physiologique du mental, ne subordonnant plus l'un à l'autre, — enfin et surtout par une éducation intégrale, avertie de son but, consciente de ses moyens, et adaptée à chaque individu.

***

TEL est l'esprit de cet humanisme scientifique, vraiment compréhensif et créateur, pour lequel la synthèse prend le pas sur l'analyse, pour lequel l'homme physique et moral est une réalité indissociable, — et indissociable aussi de l'univers qu'il conçoit et auquel il s'adapte. On saisit l'intérêt que présente le livre où s'affirme cet humanisme pour les éducateurs, qui seraient appelés à le propager, et dont la tâche serait l'une des premières dont il rénoverait la conception.

Ce livre est nourricier. Il n'est pas toujours persuasif. Il heurte souvent dans les détails, ne serait-ce que lorsqu'il propose comme critérium de l'homme supérieur sa réussite sociale, ou lorsqu'il exécute la démocratie en une demi-page.

Il méconnaît peut-être la vraie nature de l'intelligence humaine, qui ne se serait sans doute pas appliquée exclusivement à l'analyse de la matière si elle avait été faite pour autre chose. Mais, là même où il n'emporte pas l'adhésion, il excite singulièrement la pensée. Il ouvre des perspectives nouvelles sur les relations de la matière et de l'esprit, la valeur de l'individu, le mécanisme et le sens de la vie, le pouvoir de l'homme sur lui-même.

Sa lecture non seulement rend l'honnête homme mieux averti de multiples problèmes psychologiques, médicaux, biologiques et moraux, mais elle a encore une sorte de vertu tonifiante et purifiante ; elle fait qu'il se sent plus libre et meilleur. N'est-ce pas le signe d'une grande œuvre ? Son propre dynamisme scientifique et moral est la preuve qu'elle va bien dans le sens de la vérité et du salut. Ceux dont le travail s'exerce sur l'homme comme matière première, et en particulier les éducateurs, s'enrichiront en la méditant.

ANDRÉ FERRÉ,
Directeur d'École normale.

MENUS PROPOS

LE RÉGIME DES BOURSES

LES auteurs du projet ont vu le danger : la désertion possible des Cours complémentaires, en raison de la condition modeste des familles et de l'hésitation, pour qui gagne peu, à entreprendre des études longues, coûteuses, et toujours en quelque mesure incertaines. Ils pensent à établir un régime de bourses, qui encouragera, autrement que par des paroles, les familles et les candidats, et maintiendra la prospérité des Cours complémentaires. M. le directeur de l'Enseignement primaire a fourni sur ce régime d'intéressantes précisions :

Le succès au Brevet élémentaire conférera le certificat de capacité et les candidats reçus dans les premiers rangs auront, pour deux ans, une bourse de préparation à l'Ecole normale. Bourse d'internat ou bourse d'entretien, elle couvrira tous les frais d'internat et de scolarité. Ces bourses seront dans chaque département en nombre égal au nombre de normaliens et de normaliennes à recevoir deux ans plus tard. Les élèves reçus au brevet élémentaire, et qui n'auraient pas obtenu une de ces bourses entières, pourront l'année suivante se présenter de nouveau au brevet élémentaire pour obtenir un meilleur rang, comme ils font actuellement pour entrer à l'école normale, et ils obtiendront de même une bourse entière de préparation. Ces boursiers reçus les premiers au brevet élémentaire seront naturellement reçus au brevet supérieur deux ans plus tard, sauf accident d'examen. S'ils ne sont pas reçus la même année à l'Ecole normale, ils pourront s'y présenter encore deux fois, et conserveront, sauf faute de conduite ou de travail, leur bourse pendant ces deux nouvelles années.»

Mais le personnel montre quelque réserve à l'égard du régime envisagé. Il se demande si, dans les circonstances présentes, l'on distribuera les bourses sans trop de parcimonie, si tous les élèves méritants en obtiendront une, et si le montant permettra de couvrir la totalité des dépenses. Il dit que, toujours, en dehors des frais prévus et reconnus, la vie d'internat entraîne des frais imprévus qui grèvent assez lourdement les budgets médiocres. Il dit encore que, par ces temps d'instabilité et d'incertitude, où les conditions générales de la vie économique et financière subissent des transformations rapides et profondes, il est sage de ne point compter trop fermement sur l'avenir et sur les promesses toujours sujettes à revision. Il dit enfin que le régime d'internat, inévitable pour beaucoup de candidats à l'Ecole normale, ne convient pas également à chacun. Certains parents consentent à ce que leur enfant continue ses études s'ils le gardent auprès d'eux, qui hésiteront à se séparer de lui et à le priver de leur affection, de leurs conseils, de leur direction.

Ensemble de raisons qui méritent un examen sérieux. Toute réorganisation administrative et pédagogique pose des problèmes complexes et délicats.

G. URIOT.

PAULETTE ET SON MARI

LA COLONELLE ET LES ILLETTRÉS

MON mari aime à raconter cette histoire en même temps que plusieurs autres qui n'ont aucun intérêt. Elle date de moins de cinq ans et vient de la caserne du 3e chasseur colonial. Il faudrait un homme pour vous la raconter, mais Stéphane l'a répétée si souvent devant moi que je pourrais la redire à peu près par cœur.

Stéphane, incorporé depuis une dizaine de jours, commençait à prendre les bonnes habitudes qui font la force des armées et la tranquillité des militaires : il était le très bon camarade du caporal-fourrier, l'ami du garçon de cantine et le copain du garde-magasin. Un matin, dans les frissons du petit jour, le chef lut au rapport :

« Ordre du colonel. — Chaque commandant de compagnie désignera un illettré par section. Ces hommes seront rassemblés ce soir après la soupe dans l'ancien manège. »

« Ordre du capitaine commandant la compagnie. — Chaque chef de section présentera un illettré au bureau de la compagnie après l'exercice. »

Stéphane avait pour chef de section un adjudant assez bas de plafond dont on raconte beaucoup d'histoires qui ne sont peut-être pas toutes authentiques. La note du capitaine ne l'embarrassa pas plus que n'aurait fait une autre note : « A mon commandement. — Rassemblement. — A droite, alignement. — Repos. — Les illettrés, sortez des rangs. »

Personne ne sortit. Les illettrés ne savaient probablement pas qu'ils l'étaient, ou bien ils n'avaient pas envie de s'en vanter, car ils sentaient comme une vague odeur de corvée dans l'air : « Ordre du colonel... après la soupe... » « Qu'est-ce qu'il y a ? — Pas d'illettrés ici ? — Jamais vu ça. — Alors, z'êtes plus bêtes que les autres dans cette section ? — C'passera pas comme ça. — Duboin, sortez du rang. — Ferez l'illettré. — Z'entendez. Pouvez-pas ? — Z'êtes bachelier ? Oui, tireur au flanc que vous êtes. — En reparlerons à l'exercice. Alors, Tardieu. — Z'êtes séminariste ? qu'est-ce que ça prouve ? et votre sœur qu'est-ce qu'elle est ? — M'faut un illettré. — Connais que ça. Qu'est-ce que vous voulez, vous ? — Z'êtes volontaire ? — Bien, mon garçon. — Beau geste. — Bon soldat. — Serez exempt de patates. Chef, inscrivez : Mulot, volontaire pour la corvée d'illettrés. »

Pendant le repos, Mulot confia à Stéphane : « T'as vu si j'l'ai possédé, l'juteux. Illettré que j'y ai dit. Tu parles : moi qui ai eu mon certificat à l'école des sœurs quand c'est qu'j'étais petit. Sans blague. Même que ma tante elle y était laveuse. Alors c'est moi qui leur portais tout leur linge, aux sœurs, dans une grande brouette, quand c'est que ma tante elle revenait du lavoir après l'angélus. Alors la supérieure elle m'a donné mon certificat pour me récompenser à la fin de l'année en me disant que ça me servirait plus que des sous qu'induisent à la tentation. Un vrai certificat, tu sais. C'est pas de blague, avec en titre : « Certificat d'études chrétiennes », et la signature du premier vicaire avec deux cachets, un rond et un en long... »

— Mais tu sais lire, Mulot.

— Naturellement que j'sais lire, même que j'achetais *L'Humanité* tous les jours avant d'être trouffion quand c'est que j'étais en fonds.

— Alors tu n'es pas illettré. Qu'est-ce que tu vas faire ce soir ?

— T'en fais pas pour Mulot, c'en est un qui sait se débrouiller dans le monde.

Le lendemain, Stéphane interrogea Mulot :

— Naturellement que ça s'est bien passé. Dans l'ancien manège y avait le colon et puis une belle femme qu'il a dit qu'était la sienne. Alors, la femme, elle a dit qu'elle avait un truc à elle et qu'elle nous apprendrait à tous à lire en quinze jours et qu'après on aurait une permission avec délai de route. Alors on a dit qu'on était contents et qu'on voulait bien. Et un civil qui était là, il a écrit des choses sur son carnet pour que ça aille dans les journaux. Et alors la belle femme elle nous a expliqué comment qu'étaient faits les O et les I et les E, et elle a dit que *o* et *i* ça faisait *oa* et que *a* et *i* ça faisait *è*. Interrogez-les vous-même maintenant, qu'elle a dit au journaliste. Le civil il a essayé, mais y en a qui n'ont pas su. Alors j'y ai fait de l'œil, à la femme au colon, et elle m'a envoyé le journaliste et j'y ai tout lu. Alors, le colon, il était content et il m'a dit que, si je continuais, il me prendrait comme ordonnance à la place du sien qu'est une gourde et qui n'peut rien apprendre. Tu parles si j'vais y en faire des progrès au colonel. A moi la bonne vie.

« On est douze que la belle femme elle a voulu garder : presque tous des types dessalés dans mon genre. Les autres, c'est tous des pèquenots ; et ils ont été renvoyés comme inaptes à faire des illettrés. »

***

JE soupçonne Stéphane d'arranger un peu son histoire et je n'y croirais pas du tout si je n'avais lu moi-même des articles dans la presse sérieuse racontant comment une colonelle arrive, à force de douceur et d'ingéniosité, à apprendre à lire en quinze jours à des petits soldats français qui n'attendaient que cela pour être heureux. Un article est illustré et montre un groupe des meilleurs élèves parmi lesquels Stéphane prétend reconnaître Mulot.

Je ne connais pas la méthode de la colonelle, mais j'ai peur que son principal mérite soit dans la situation de la salle de classe entre la salle de police et le bureau des permissions.

Périodiquement on nous annonce ainsi l'éclosion d'une méthode toute nouvelle pour apprendre à lire dans le moindre temps. Les inventeurs sont toujours des gens de parfaite bonne foi. Ils ont trouvé, après de longs tâtonnements, un procédé qui leur réussit. Ils se hâtent de penser qu'il réussira de la même manière à tout le monde. Pratiquement il faut, dans beaucoup de cas, en rabattre.

Ma marraine Valérie aime à rappeler que la « nouvelle appellation » apparut comme un progrès énorme dans l'art d'apprendre à lire. On allait voir ce qu'on allait voir. On vit surtout de pauvres gosses désemparés. En classe on leur disait : *be, que, de, ...*, pendant qu'à la maison les parents, attachés à la tradition, disaient : *bé, sé, dé, ...* Les plus malins s'y perdaient. Y avait-il vraiment un si grand avantage à épeler *gueu, heu, neu, sseu* au lieu de *jé, hé, henn, èsse* quand on voulait faire reconnaître le mot « gens » ? Pour moi, je fais épeler : *èb, èc, èd, èf,...* et j'y trouve bénéfice quand il s'agit d'obtenir la liaison avec la lettre suivante. Mais c'est une méthode que je ne voudrais recommander à personne par peur d'en voir faire mauvais usage.

Il n'est pas d'éditeur qui ne reçoive plusieurs fois par an des propositions de pédagogues en gésine, heureux d'avoir découvert un nouveau syllabaire dépassant tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour et désireux de révéler leur méthode au monde. L'auteur du manuel a grandement raison puisque sa façon de procéder lui réussit, mais il a petitement tort parce qu'elle ne réussirait pas aussi bien à un autre. La colonelle, elle-même, échouerait peut-être dans mon cours préparatoire.

L'a-t-on assez souvent rénové, l'enseignement de la lecture, depuis que Ch. Démia publiait, au XVIIe siècle, ses règlements pour les écoles de la ville et du diocèse de Lyon ! Combien sont-ils qui auraient pu choisir, pour leurs

nouveautés plus ou moins authentiques, un titre comme celui qu'avait pris le sieur Py-Poulain de Launay pour son « Art d'apprendre à lire le françois et le latin par un nouveau système si aisé et si naturel qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ordinaire » (Paris, MDCCXIX) ? Ah ! la statilégie de M. de Laffore ! Ah ! la citolégie de M. Dupont ! Ah ! la scriptolégie de M. Peigné ! Ah ! la phonomimie de M. Grosselin ! La colonelle était-elle statilège ou citolège ou scriptolège ou phonomime ?

Si j'avais à choisir un nouveau syllabaire, je crois que ma préférence irait tout simplement au plus agréable à regarder. Si j'hésitais entre deux jolis livres, je prendrais de préférence celui dans lequel les premières petites phrases à faire lire se trouveraient être les moins sottes. Pour le reste, j'arriverais bien à me tirer d'affaire.

La colonelle était aimable, si j'en crois Mulot. Sa méthode avait donc du bon. Pour la juger mieux, il faudrait encore connaître les premières phrases proposées comme exercices aux nouveaux initiés. Était-ce quelque chose comme ceci :

Le ca-po-ral n'a pas de da-da; bah! le gé-né-ral a son che-val !

Ou bien était-ce quelque chose comme cela :

Do-do Mu-lot do ; Mu-lot il li-ra bi-en-tôt. Il se-ra no-mmé ca-bot ; bravo Mu-lot.

PAULETTE DUBOIS et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

RÉFLEXIONS

L'ÉCOLE, APPRENTISSAGE DE LA VIE

CETTE jeune suppléante prépare avec zèle l'écrit du C. A. P. Ses souvenirs scolaires l'écrasent. Loyalement, consciencieusement, elle a lu tout ce qui lui avait été indiqué. Le livre — la lettre plutôt que l'esprit — est pour elle le puits de toute vérité.

Elle a cependant effectué plusieurs suppléances. Elle a vécu, comme maîtresse, la vie de nos classes. Elle a côtoyé cette réalité journalière, impérieuse et complexe, bien complexe pour elle. Honnêtement, elle a enseigné, l'esprit plein de souvenirs livresques. Elle n'a pas vu.

La voici devant un beau sujet : « L'école est une préparation à la vie. » La démonstration est aveuglément optimiste : enseignement éducatif, enseignement utilitaire, éducation, instruction... le thème, en majeur, se balance harmonieusement d'un terme à l'autre. Péremptoire, la conclusion jaillit de ce riant diptyque : « L'école est l'apprentissage idéal de la vie. »

Elle n'a pas vu. Heureux esprit que le doute n'a pas effleuré une seconde ! Pourtant, notre suppléante aurait obtenu un poste annuel il y a quelques années. Maintenant, et pour combien de temps, elle se contentera de quelques remplacements, aux quatre coins du département. La vie et ses lois évoluent avec une terrible rapidité. Gare au malheureux surpris par cette marée montante ! Cependant, notre école va toujours *son petit train de sénateur* et les « fournées » de B. S. sont toujours imposantes. Et nos sanctions n'ont pas la brutalité, la rigueur, impitoyablement définitive, des corrections que la vie inflige pour un oubli, pour une erreur, ou simplement par l'effet d'un concours de circonstances malheureuses. Elle n'a pas vu.

Notre candidate sait aussi que nos petits nous échappent à douze ou treize ans, à l'instant où l'adolescence commence, où le jeune homme apparaît sous le garçonnet, alors qu'il commence à prendre conscience de sa personnalité, de ses intérêts particuliers. Elle n'a pas vu.

Elle n'a pas vu non plus que notre milieu scolaire reste parfois fermé à la vie, à la vérité, que nous sommes parfois enclins à ne juger qu'en fonction de ce milieu quelque peu artificiel, que notre bon élève n'est parfois aussi que celui qui a su le mieux s'adapter à ses exigences. Elle n'a pas vu que les qualités exigées par la vie ne sont pas toujours celles que nous cultivons et que nos classements sont quelquefois bouleversés par l'épreuve.

Elle n'a pas vu, elle n'a pas vu... la vie.

Notre école est surtout un nid tiède et douillet. L'école, atelier où se forge l'homme de demain ? Hélas non ! pas complètement, pas encore. Ne confondons pas notre désir et la réalité, un idéal éloigné avec une réalisation positive.

Ah ! jeune fille, si vous devez éviter le pessimisme négateur de tout espoir et de tout effort, gardez-vous aussi de l'optimisme résolu qui vous amènera aux mêmes conclusions. Vous aurez des élèves, et la responsabilité partielle de leur avenir. Candide, lui, pouvait borner sa tâche aux limites de son jardin.

M. MESTRALLET.

AVEC LE SOURIRE

UN FAMEUX SAC

UN lycée de jeunes filles. En classe de *septième*. La composition de calcul.

PREMIER PROBLÈME.

Un caissier a demandé à un aide de faire des rouleaux avec les pièces de 10 francs contenues dans sa caisse, rouleaux de 10 pièces chacun. Il lui donne une petite boîte pour mettre les pièces en surnombre, des petits sacs pour mettre les rouleaux de 10 pièces et un sac plus grand pour loger les sacs renfermant chacun 10 rouleaux. Il sait, par avance, qu'il doit y avoir 4 petits sacs dans le grand, 5 rouleaux dans le petit sac et 6 pièces dans la boîte. Quand il veut vérifier le travail de son aide, il est tout étonné de ne rien trouver dans la boîte. Il défait l'un des rouleaux d'un petit sac et constate qu'il contient 12 pièces au lieu de 10.

1° Peut-il se rendre compte, sans défaire tous les autres rouleaux, s'ils sont tous de 12 pièces chacun et s'ils ont été groupés 12 par 12 dans les sacs placés dans le grand ?

2° Combien, si ses instructions avaient été suivies, y aurait-il en totalité de rouleaux de 10 pièces ?

2° Combien y en a-t-il de 12 pièces ?

En me communiquant ce sujet de composition, ma filleule (onze ans bientôt) m'adressait — peut-être avec la charitable pensée de me réconforter après lecture — mille baisers... un peu larmoyants.

Et voici que je monologue, un peu à la manière de Bach ou de Laverne :

C'est un problème... assurément,
Dont l'énoncé, certainement,
Peut se passer de commentaires...
Vous souriez, Frères primaires,
Abondamment,
Mais, ma pauvrette, ô cœurs de pierre !
Fut plus que vous, dans cette affaire,
Éberluée... Évidemment.

AD. DUMAS.

**

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

Une enquête sur l'enfant noir de l'A. O. F.

Dans la revue de colonisation *Outre-Mer*, M. A. Rémondet publie les résultats d'une enquête sur l'enfant noir de l'A. O. F. Organisée en 1930, par M. Charton, inspecteur général de l'Enseignement en A. O. F., cette enquête rappelle l'ouvrage de MM. G. Hardy et L. Brunot : *L'Enfant marocain*, qui reste le modèle le plus parfait de ces essais synthétiques sur l'enfance indigène.

Voici quelques traits de l'enfant noir, d'après nos enquêteurs.

Il manifeste une certaine aptitude aux travaux manuels. Il est, d'autre part, bien que souvent sous-alimenté, très résistant ; ses sens sont beaucoup plus développés que ceux de nos petits Occidentaux : « audition parfaite, acuité visuelle hors de pair. Il verra un rat traverser brusquement la salle de classe, une perdrix derrière une touffe d'herbe, un oiseau minuscule perché au faîte d'un arbre, et, en général, toutes choses qui échappent à la vue d'un Européen ».

Par ailleurs, les enquêteurs signalent, comme un fait typique et général, l'apathie intellectuelle de l'enfant noir; il ne réagit pas : « Jamais un *pourquoi?* ; jamais un *comment?* Il accepte tout ; il suit, il est amusé. » A quoi M. Rémondet répond : il ne faut pas trop généraliser, puisque l'on relève, ici et là, parmi les réponses, des traits qui montrent des petits noirs doués d'une certaine curiosité pratique, de malice et de bon sens. Puis nous devons réagir (et la remarque vaut pour toutes les latitudes) « contre la tendance professionnelle à considérer comme inintelligent l'élève qui ne réussit pas en classe ». Or, en pays indigène, l'école ne se trouve-t-elle pas un peu en marge de la vie courante ? Ce qui fait dire à un observateur que ses élèves ont deux *moi*, un *moi* scolaire et un *moi* extra-scolaire. Parce que, en dehors de l'école, on rencontre des petits noirs éveillés, futés, qui ne manquent ni de flair, ni de bon sens.

Quant à l'attention, ce qui la caractérise, c'est moins sa faiblesse que son orientation, celle-ci toute pratique. A noter encore ce détail curieux, qui montre bien qu'il existe dans la mentalité indigène ce que l'on pourrait appeler le *merveilleux occidental* : « L'attention de l'enfant est réellement concentrée lorsque nous l'entretenons des blancs, de la France..., de tout ce qui se rapporte à cette race étonnante, merveilleuse, diabolique. » De la mémoire, l'enfant noir fait, à l'école, un très grand usage et un usage trop exclusif... ; il ne sait ni analyser et choisir, ni reconstruire librement. Tout ce qu'il retient, il ne peut le reproduire que tel qu'il l'a appris. Cette mémoire envahissante l'empêche de donner à l'école des preuves d'imagination véritable. Enfin, la faiblesse de l'intelligence est presque partout constatée : l'enfant noir ne cherche pas à comprendre, il raisonne mal ; sa paresse d'esprit est coutumière.

En conclusion, enquête aux résultats modestes, dit M. Rémondet. Toutefois, il ne s'agit que du début d'une vaste entreprise d'information, qui sera poursuivie et développée. Il s'agissait surtout, dans ce premier contact, d'orienter les recherches. Cependant un résultat immédiat semble acquis : dans cette consultation initiale, on peut s'accorder sur ce point, capital d'ailleurs : ce qui frappe, c'est « l'absence apparente d'une mentalité propre à l'enfant noir... ; aucun observateur n'a signalé des formes de pensées particulières ou une inaptitude radicale à comprendre notre logique... ; il ne semble donc pas qu'on puisse parler, à propos de l'écolier noir, d'une mentalité primitive... » Vers quinze ou seize ans seulement, alors qu'il est devenu un membre du groupe rural, qu'il vit de l'existence collective du village, l'écolier d'hier commence à acquérir cette « mentalité primitive » qu'a explorée M. Lévy-Brühl.

On s'excuse de donner un si bref aperçu d'une étude riche en remarques psychologiques et sociologiques, étude que nos élèves des écoles normales gagneraient à lire et à méditer.

Notes brèves.

✱ **Indochine : effectifs scolaire en 1934-1935.** — L'enseignement indigène et franco-indigène a été distribué à 397 723 élèves, en augmentation de 8 p. 100 sur les effectifs précédents.

✱ Aux instituteurs qui liront **Indochine S. O. S.**, par Andrée Viollis (Gallimard), je conseille ensuite, s'ils veulent réfléchir aux problèmes que pose, avec une sentimentalité un peu excessive, un reporter à la plume séduisante et généreuse, de ne pas manquer de lire le remarquable article de Maurice Martin du Gard, paru dans *Les Nouvelles Littéraires* du 18 janvier, à la rubrique : *Les Livres et l'Empire.*

✱ **Le port d'Abidjan** peut, par le Transsaharien, devenir un jour « une sorte de Marseille sur la côte occidentale d'Afrique ». Or, ajoute Robert Delavignette, le vigoureux romancier des *Paysans noirs* et de *Soudan-Paris-Bourgogne*, « il existe un atlas très répandu, daté de 1935, mis à jour par un directeur d'Institut de géographie, et qui, dans sa carte de l'A. O. F., ignore Abidjan ». Et l'auteur de réclamer, de la part de nos fabricants de manuels scolaires, un effort d'exactitude... « Je dis : effort d'exactitude et non pas effort de propagande. Je respecte trop l'Université pour lui demander autre chose que d'être exacte. Je ne cherche pas à la transformer en propagandiste de l'idée coloniale. Je fais simplement appel à sa probité et je lui signale qu'elle laisse éditer en 1935 une carte de l'A. O. F. qui nous enseigne le nom respecté d'Assinie, mais qui ne nous montre pas Abidjan. C'est comme si, dans une carte de France, on mettait Aigues-Mortes et pas Marseille... N'ayant pas trouvé Abidjan sur une carte française de 1935, j'ai ouvert une carte allemande, Abidjan y était. » (*La Nouvelle Dépêche*, 28 décembre 1935.)

✱ Le règlement du concours institué pour la composition d'un traité de **Géographie de la France totale** a paru. Il comporte, au premier échelon, la production d'un *projet* de l'ouvrage ; et, au second échelon, la production de l'ouvrage lui-même. Dix prix de 5 000, 3 000, 2 000 et 1 000 francs sont prévus pour le premier échelon. Le second prévoit plusieurs prix beaucoup plus importants, dont un de 50 000 francs. Les projets soumis au jury devront s'inspirer strictement de la notice-programme du concours qui est mise à la disposition de tous les concurrents sur simple demande. *Il ne s'agit pas d'un manuel scolaire, mais d'un exposé pour tous.*

✱ **A la Guadeloupe**, l'instruction primaire est donnée par 438 instituteurs et institutrices dans 109 écoles des 34 communes de la colonie. 1 015 candidats se sont présentés cette année au certificat d'études ; 542 ont été admis ; 345 candidats au Brevet élémentaire, 79 admis ; 73 candidats au Brevet supérieur, 10 admis.

✱ *Au Maroc.* — A la fin de l'année scolaire 1934-1935, 8 901 enfants recevaient l'enseignement européen du second degré ; 28 523, l'enseignement primaire européen ; 16 981, l'enseignement musulman ; 15 060, l'enseignement israélite. Sur ces 65 465 élèves, on compte 35 531 Européens (dont 25 177 Français) et 33 934 Marocains.

✱ On peut, en épigraphe au livre de Mlle Zenaïda Tsourikoff : **L'enseignement des filles en Afrique du Nord** (Ed. A. Pedone), lire cette phrase qui illustre un passage de notre avant-dernière chronique : « Les peuples s'élèvent sur les genoux des femmes. » C'est bien, en effet, dit l'auteur, « par la femme indigène que l'œuvre civilisatrice poursuivie par la France en Afrique du Nord pourra se réaliser ; il n'est pas de progrès moral ou social possible malgré la femme ou en dehors d'elle ».

✱ **Au Dahomey**, une école de fils de chefs vient d'être créée à Abomey. Cette école est destinée à donner à des jeunes gens choisis dans les familles des chefs du Dahomey, tenant de la coutume et de la tradition locales une possibilité d'accession à l'exercice du commandement, l'instruction et l'éducation propres à les préparer à assumer, sous l'autorité directe des administrateurs commandants de cercle, les fonctions de chefs.

L'école est annexée à l'école régionale d'Abomey, dont elle constitue une section spéciale. La durée normale des études est de quatre ans.

AIMÉ DUPUY

Directeur des écoles normales d'Alger-Bouzaréa.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

PHOTOGRAPHIE DANS L'OBSCURITÉ ET CINÉMATOGRAPHIE RADIOLOGIQUE

IL n'existe pas de mois où il ne soit possible d'enregistrer un nouveau progrès en photographie ou en cinématographie. Nous nous bornerons à faire connaître deux inventions récentes : la *photographie dans l'obscurité* et la *cinématographie au moyen des rayons X*.

Utilisation des rayons infra-rouges.

ON sait que les radiations visibles n'occupent qu'une faible partie du spectre solaire. Si l'unité représente la partie visible du spectre, l'ultra-violet sera représenté par 8 et l'infra-rouge par 16.

Les plaques photographiques ortho et panchromatiques sont sensibles aux radiations visibles du spectre et aux rayons invisibles ultra-violets ; mais elles ne sont pas impressionnées normalement par les radiations infra-rouges. Pour les sensibiliser, on y introduit, en très petite quantité, des colorants spéciaux, les *carbocyanines*.

Les chimistes sont arrivés à préparer, par voie synthétique, des carbocyanines qui ont reculé de plus en plus la limite de sensibilité dans l'infra-rouge. Comme les plaques ainsi traitées perdaient de leur rapidité, on a pu les hypersensibiliser en les traitant par un bain d'ammoniaque. Ces plaques ont une durée de conservation assez courte : il faut les maintenir à très basse température (glacière, neige carbonique).

Comment utilise-t-on ces plaques? Les radiations infra-rouges, étant invisibles pour l'œil, sont photographiées dans l'obscurité. La plaque sensible est placée dans une chambre complètement obscure. Comme l'humidité de l'air, sous forme de brouillard, absorbe les radiations ultra-violettes et laisse passer les infra-rouges de grande longueur d'onde, on a pu opérer des *photographies à travers le brouillard*.

Cette propriété a trouvé une intéressante application en photographie aérienne et en navigation. On a pu prendre, à bord d'un cuirassé, par temps de brouillard, des photographies qui ont permis de reconnaître la route à 9 kilomètres de distance.

Dans une salle complètement obscure, 50 personnes ont pu être photographiées avec un temps de pose d'une seconde. La lumière infra-rouge était envoyée dans la salle, laquelle restait obscure pour tout le monde.

Les applications les plus intéressantes sont celles relatives à l'astronomie, notamment pour la photographie de certaines régions du ciel, la nuit, à proximité d'une ville vivement éclairée. On a pu aussi obtenir des photos d'étoiles en plein clair de lune. La difficulté de conservation de ces plaques est un obstacle à la généralisation de leur emploi.

Comment photographier les organes internes des êtres vivants.

L'EXPLORATION des organes internes au moyen des rayons X se fait, comme chacun sait, par *radiographie* ou par *radioscopie*. Dans le premier cas, on reçoit sur une plaque photographique l'ombre du corps obtenue en le faisant traverser par les rayons X. L'opération se fait sans appareil photographique, car les rayons X ne se réfractent pas comme les rayons lumineux ; ce n'est pas une *image* que l'on reçoit sur la plaque, mais une sorte d'*ombre chinoise*. Dans le second cas, on remplace la plaque photographique par un écran translucide revêtu de platinocyanure de baryum ; cette substance devenant fluorescente en tous points touchés par les rayons X, on peut voir sur l'écran les ombres des os ou des organes que ces rayons traversent difficilement.

Il serait intéressant de pouvoir *cinématographier* un organe en état de mouvement : les contractions du cœur, les mouvements péristaltiques de l'intestin, etc. Mais comment produire une image sur un film puisque les rayons X ne peuvent être concentrés par un objectif et ne donnent pas d'image au sens optique du mot ?

On a cherché tout d'abord à prendre plusieurs clichés radiographiques ordinaires le plus rapidement possible, et à les ramener au format cinématographique pour former un film. C'est ainsi que ROUX et BALTHAZARD ont opéré pour cinématographier les organes de la grenouille, l'estomac et l'intestin en particulier, car les mouvements du cœur sont trop rapides pour être fixés par ce procédé.

On a pensé aussi à cinématographier les ombres animées obtenues sur l'écran fluorescent. Théoriquement, la chose est possible puisque l'écran émet des rayons lumineux capables de donner une image optique. Mais, pratiquement, le problème est difficile à résoudre, car l'écran est très faiblement éclairé et le film ne peut être impressionné pendant le vingtième de seconde réservé à l'enregistrement de chaque image. Forcer la puissance des rayons X ne paraît pas possible sans entraîner des désordres organiques très graves.

Il était donc nécessaire de chercher une autre méthode.

La camera nyctalope.

LA nature nous offre des exemples d'animaux capables de voir dans l'obscurité, c'est-à-dire dont les yeux peuvent capter la lumière la plus faible et donner une image suffisante sur la rétine. Tel est le cas des félins, des hiboux et de tous les animaux qui rôdent dans l'obscurité, que l'on a qualifiés de *nyctalopes* (du grec *nux*, *nuktos*, nuit).

On a cherché à construire une « camera nyctalope », capable d'enregistrer les pâles apparitions du tableau fluorescent. La « clarté » des objectifs ayant fait, dans ces dernières années, de très grands progrès, on est arrivé à obtenir, en photographie ordinaire, des instantanés magnifiques avec des éclairages très faibles.

Les animaux qui voient dans l'obscurité (oiseaux de nuit, etc.) ont tous de gros yeux ; de plus, la distance focale de leurs yeux est faible. Tous les amateurs photographes savent que la clarté d'un objectif dépend du rapport f de la distance focale au diamètre de l'objectif. Plus f est faible, plus la clarté est grande.

Les petites cameras de cinéma d'amateurs ont

un objectif très petit, mais la distance focale est très courte. La valeur de *f* est faible (de 1,5 à 2). Aussi est-il possible de prendre des vues cinématographiques avec des éclairages peu intenses.

Les faibles rayons émanés de l'écran fluorescent obligent le constructeur à établir un objectif pour lequel la valeur de *f* est extrêmement petite. Le film devra être placé très près de la face arrière de l'objectif, c'est dire qu'il recevra des rayons faisant un grand angle avec l'axe optique. Or ces rayons donnent, avec les lentilles sphériques, de mauvaises images ; les aberrations sont telles que l'image d'un point n'est pas un point.

Il a donc fallu construire des objectifs capables de donner, dans ces conditions spéciales, de bonnes images. On y arrive en assemblant trois lentilles de diamètre décroissant. La première, sphérique et très large, capte le plus de lumière possible ; la troisième est également sphérique ; mais celle du milieu est tout à fait spéciale. Le Dr Djian, qui a fait une très intéressante communication au *Congrès de l'Association pour la Documentation photographique et cinématographique dans les Sciences*, tenu à Paris en octobre dernier, constitue cette lentille de la façon suivante. La partie centrale est sphérique et entourée par une zone annulaire non sphérique, établie en tenant compte de la « loi des sinus » de Descartes. Sans cette zone, l'objectif possède un *f* égal à 0,75 ; avec la zone, la valeur de *f* tombe à 0,53 et l'image devient ultra-lumineuse. L'objectif mesure 13 centimètres de diamètre.

La cinématographie radiologique.

Le sujet à cinématographier est placé au voisinage immédiat du tube générateur de rayons X dont il est séparé par une planche mince, afin d'éviter les accidents de haute tension, sans créer d'obstacle au rayonnement. De l'autre côté du sujet se trouve l'écran fluorescent. En avant de cet ensemble, est disposée la camera nyctalope. Celle-ci ne possède pas d'obturateur automatique, car le mouvement du film est assez saccadé pour que la lumière n'ait pas le temps d'agir entre deux photos.

Les rayons X employés sont peu puissants, donc absolument inoffensifs, et c'est là une particularité importante. Avec un tube débitant 12 milliampères, on peut cinématographier les articulations de la main.

Les mouvements rythmiques du cœur sont, désormais, cinématographiés afin de pouvoir vérifier s'ils présentent l'anomalie caractéristique des lésions. Pour l'étude du poumon, il faut introduire dans cet organe un liquide spécial, contenant de l'iode combiné, et opaque aux rayons X. Le film enregistre les dilatations irrégulières ou insuffisantes témoignant d'un trouble pulmonaire plus ou moins grave.

La belle invention du Dr Djian ouvre, dans l'ordre des applications scientifiques, des possibilités nouvelles : cinématographie de la vie des bêtes nocturnes, des scènes au fond de la mer, etc., sans avoir recours aux intenses projecteurs.

Il sera sans doute possible de filmer des scènes en éclairage réduit sans faire intervenir les sunlights aveuglants. Les applications en entraînent généralement d'autres. Ainsi vient d'être livré à l'investigation cinématographique le domaine de la nuit.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire de l'Université (1935-1936), publié par l'*Information Universitaire* (1 095 pages ; 48 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La VIIe édition de l'*Annuaire général de l'Université et de l'Enseignement français* (1935-1936) vient de paraître. Elle donne le personnel administratif et enseignant (36 000 noms avec index alphabétique) de plus de 2 000 établissements et services publics : enseignement supérieur, secondaire, primaire post-élémentaire et technique, avec les caractéristiques, les tarifs scolaires et les effectifs des élèves et des étudiants.

Ce fort volume, soigneusement imprimé et scrupuleusement revisé, est une mine de renseignements sur l'organisation universitaire française : il rend chaque jour les plus grands services.

Dr C. et P. Bouts : **La psychognomie, lecture méthodique et pratique du caractère et des aptitudes, à l'usage des éducateurs et des dirigeants**, avec 90 autogravures, croquis, dessins et autographes (chez l'auteur P. Bouts, Ch. de Wavre, 1231, Auderghem, Bruxelles ; franco, 30 fr. français). — *En vente à la librairie Nathan.*

Les auteurs mettent au service du non-initié le fruit d'études opiniâtres contrôlées et mises au point par des expérimentations pratiques dans des milieux belges et étrangers.

Ils coordonnent, en une science nouvelle qu'ils appellent « La psychognomie » (d'après l'étymologie : indices révélateurs de l'âme), des moyens éprouvés de diagnostic caractérologique empruntés à la graphologie, à la physiognomonie et à la phrénologie moderne et rénovée.

Cet ouvrage, abondamment illustré et d'une typographie soignée, enseigne « l'art des arts » si négligé dans nos universités, celui de connaître et de manier les hommes. Aussi s'adresse-t-il tout particulièrement aux éducateurs.

Alfred Fabre-Luce : **La vie de D. H. Lawrence** (Grasset ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le célèbre romancier anglais Lawrence est mort il y a cinq ans à peine, en pleine maturité. Son image est intacte dans des prunelles vivantes. Nous pouvons recueillir, avant que le temps ne les ait déformées, des impressions directes, des confidences et ces humbles précisions de temps et de lieu qui nous aident si puissamment à évoquer les disparus. Nous pouvons aussi nous appuyer sur une extraordinaire richesse de documents.

Autre élément capital : les romans, les contes et, plus encore, les poèmes de Lawrence. Ils ne sont pas seulement pour une large part *autobiographiques*. Ils sont *inséparables* de son existence. Jamais sans doute écrivain ne fit un effort aussi direct, aussi sincère, aussi émouvant pour vivre et sauver sa vie dans son œuvre. Il a vécu jusqu'au fond, avec toute la naïveté de son génie, ce grand conflit entre la Société moderne et la Nature qui nous déchire tous.

VIENNENT DE PARAITRE.

(En vente à la librairie Nathan.)

Ardel (Henri) : **Le mal d'aimer** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
Bellet (Pierre) : **Mady** (Figuière ; 12 fr.).
Bouts (Paul et Camille) : **La psychognomie, *lecture méthodique et pratique du caractère et des aptitudes*** (P. Bouts, 1231, Ch. de Wavre, Auderghem, Bruxelles ; 30 fr.).
Brète (Jean de la) : **Les tournants** (Plon ; 12 fr.).
Capelin (Edgar) : **La vie errante de George Borrow, romancier des nomades** (Presses de France ; 12 fr.).
Carrel (Dr Alexis) : **L'homme, cet inconnu** (Plon ; 18 fr.).
Frondaie (Pierre) : **Le lieutenant de Gibraltar** (Plon ; 12 fr.).
Jégo (Jean) : **La cigale ayant chanté** (Figuière ; 12 fr.).
Jouglet (René) : **Soleil levant** (Grasset ; 15 fr.).
Le Masle (Dr Robert) : **Le professeur Adrien Proust, 1834-1903** (Lipschutz ; 5 fr.).
Massé (Ludovic) : **La flamme sauvage** (Grasset ; 15 fr.).
Merienne (Félix) : **A la volée** (Rev. mod. des arts et de la vie, 88, r. Saint-Denis, Paris ; 12 fr.).
Mauclair (Camille) : **Les douces beautés de la Tunisie** (Grasset ; 15 fr.).
Olechia (Iouri) : **L'envie**, trad. du russe par H. Mongault et L. Desormonts ; Plon ; 12 fr.).
Rachmanora (Alice) : **La fabrique des hommes nouveaux**, trad. de l'all. par H. Bloch (Plon ; 12 fr.).
Rat (Maurice) : **Aide-mémoire de latin** (Nathan).
Rops (Daniel) : **Deux hommes en nous** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
Thomas (Renée) : **Ombres et lueurs** (Figuière ; 6 fr.).
Trotsky (Léon) : **Vie de Lenine** (Rieder ; 15 fr. 50).
Vaunois (Louis) : **Vie de Louis XIII** (Grasset ; 30 fr.).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. ORTHOGRAPHE. — Les étrennes des pauvres. — L'aube du 1er janvier n'était pas née *que* les cent livres de pain, cuites pour les pauvres, tiédissaient la cuisine carrelée de ma maison natale, et les cent décimes de bronze sonnaient dans une *corbeille*. Une livre de pain, un décime, nos pauvres d'autrefois, modestes, s'en allaient contents et me saluaient par mon nom de petite fille. Debout, juchée sur mes sabots et *grave*, je distribuais le pain taillé, les gros sous, je flairais sur mes mains la bonne odeur de la *miche* fraîche ; à la dérobée, je léchais sur le ventre d'un pain la fleur de farine.

COLETTE. (*Le voyage égoïste.*)

Questions. — 1. *Expliquez les expressions :* l'aube n'était pas née, les cent livres de pain tiédissaient la cuisine, juchée sur mes sabots, à la dérobée. (2 points.)

2. *Expliquez dans la dictée les mots :* décime, ventre. (1 point.)

3. *Fonction des mots soulignés :* que, corbeille, grave, miche. (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1° *L'aube n'était pas née :* il n'était pas encore jour ; les nombreux pains destinés aux pauvres étaient encore chauds et ils adoucissaient la température de la cuisine ; *juchée sur mes sabots :* les sabots ont d'épaisses semelles et lorsqu'elle les chausse, la petite fille se trouve grandie ; *à la dérobée :* vite et comme en cachette.

2° *Décime :* la pièce de deux sous (dix centimes) ; *ventre :* la partie la plus renflée d'un pain.

3° *Que :* conjonction, unit deux propositions. (V. la 1re phrase.)

Corbeille : nom com., fém. sing., compl. circ. de lieu de « souriaient ».

Grave : adj. qualif., épithète de « je » (qui représente petite fille).

Miche : nom com. fém. sing., compl. du nom « odeur ».

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Un de vos voisins (ou une voisine, ou votre père) a été renvoyé de l'usine faute de travail. Depuis plusieurs mois, il cherche un emploi. Que de démarches! Que d'espoirs!... Que de déceptions!... La gêne est au logis! Demain ce sera peut-être la misère!...*

Imaginez-le, rentrant un soir à la maison, plus découragé que jamais.

➔ SUJET TRAITÉ. — Depuis deux mois, papa ne travaille plus ; il a été renvoyé de son usine, faute d'ouvrage. « C'est qu'à force de puiser dans la bourse, il ne reste plus rien », dit maman. Que de démarches il a déjà faites et qui n'ont pas abouti ! Chaque jour, il se décourage un peu plus. Cependant, hier soir, un ami est venu lui dire qu'on demandait un mécanicien dans une usine, à Roubaix. Et, ce midi, papa est parti plein d'espoir. L'aura-t-il cette place ? Nous attendons impatiemment son retour. Que de fois je suis allée sur le pas de la porte à l'heure du tramway ! Enfin, il rentre. A sa physionomie, je vois bien que son dernier espoir a été déçu. Il ne se déshabille même pas et se laisse tomber sur une chaise. D'un geste las, il jette son chapeau sur la table. « Rien, encore rien ! »

Et, les genoux dans les mains, la tête basse, papa réfléchit. Puis, tout à coup, il s'écrie :

— Dire que si j'y étais allé hier, j'aurais une occupation aujourd'hui !

— Console-toi, cette place est prise, c'est vrai, mais patiente, nous ne sommes pas encore au dernier sou, il y a plus à plaindre que nous.

— Quand même, ce n'était pas à un jeune gaillard qu'on devait donner cette place !

— Ils ont pris le premier venu ! Si tu y étais allé avant lui, tu serais embauché.

A ce moment, petit Pierre, qui n'avait pas encore osé bouger, entoura gentiment de ses bras le cou de papa, tandis que maman hochait tristement la tête.

(Devoir d'élève.)

III. ARITHMÉTIQUE (Antibes, filles, Alpes-Maritimes, 1935). — 1. *On donne 2 rectangles égaux ABCD et EFGH. On prend un point P sur AB et un point O sur le prolongement de EF. Trouver en mm² la surface de la figure PDC et de la figure OHG. Quelle remarque faites-vous d'après les résultats trouvés. Expliquer pourquoi. Mesurer les angles 1 et 2. Comparer les résultats.*

➔ SOLUTION. — 1° PDC est un triangle dont la

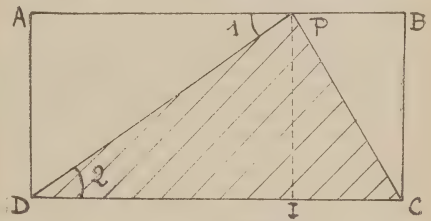

surface est égale au 1/2 produit de la base DC par la hauteur PI.

Or PI = AD et DC est la longueur du rectangle.

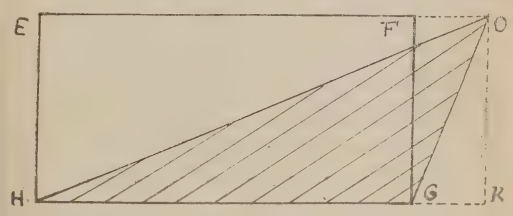

Mesurons ces lignes sur la figure ci-contre :

AB = 5 cm. ou 50 mm. ;

PI = AD = 2 cm., 5 = 25 mm.

Surface : PCD =

1/2 × 50 × 25 = 25 × 25 = **625 mm².**

Le triangle OHG a pour base HG et pour hauteur OK = FG ; HG = 50 mm. ; OK = FG = 25 mm.

Surface :

OHG = 25 × 25 mm² = **625 mm².**

Ces 2 triangles ont même surface. Ils ont, en effet, des bases égales et des hauteurs égales. Les 2 rectangles étant égaux, on a :

HG = DC et AD = OK = FG.

Chacun de ces triangles a une surface égale à la moitié du rectangle.

2° L'angle 1 vaut 35° ; l'angle 2 vaut aussi 35°. Ces deux angles sont égaux.

***

2. *Une famille composée du père, de la mère et de 2 petits enfants fait en autobus le voyage de*

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES. (Cours préparatoire). 5.70

Cannes à Marseille aller et retour. La distance entre ces 2 villes est de 170 km. et le prix du billet 0 f. 20 par km. On délivre aux grandes personnes des billets d'aller et retour sur les prix desquels il est fait une réduction de 20 p. 100; aux enfants on ne donne que des billets simples, mais on fait seulement payer 1/2 place. Calculer le prix du voyage.

➔ SOLUTION. — Distance parcourue aller et retour :

170 km. × 2 = 340 km.

Sans réduction, le prix du billet aller et retour serait :

0 f. 20 × 340 = 68 f.

Le père et la mère paieraient :

68 f. × 2 = 136 f ;

mais ils ne paient que les 80/100 de cette somme, soit

136 f. × 80/100 = 136 f. × 8/10 = 108 f. 80.

Les 2 enfants paient au total un billet simple, soit 68 f.

Dépense totale :

108 f. 80 + 68 f. = **176 f. 80.**

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que se passa-t-il en 1066? Quand furent établis les premiers chemins de fer? En quelle année fut fondée la Société des Nations? Qu'évoque en vous le mot Austerlitz?* (2 points 1/2.)

2. *Quand et par qui fut signé l'Édit de Nantes? Quelles idées affirmait-il? Qui le révoqua? A quelle date? Quelles furent les conséquences de cette révocation?* (3 points.)

3. *Quelles sont les grandes industries allemandes? Expliquez leur importance.* (2 points.)

4. *Comment peut-on aller en bateau de Valenciennes (sur l'Escaut) à Paris? Citez une marchandise importante ainsi transportée.* (2 points 1/2.)

➔ RÉPONSES. — 1. En 1066, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, fait la conquête de l'Angleterre après la victoire d'Hastings. Les premiers chemins de fer furent établis vers 1840. La Société des Nations fut fondée en 1919. Austerlitz rappelle la grande victoire remportée par Napoléon Ier sur les Autrichiens par les Russes, le 2 décembre 1805.

2. L'Édit de Nantes, accordé par Henri IV aux protestants en 1598, leur accordait, avec la liberté du culte, certaines garanties (places de sûreté). Pour la première fois la liberté de conscience était reconnue en Europe. Cet Édit fut révoqué par Louis XIV en 1685. Cette grave injustice amena plus de 100 000 protestants à quitter la France. Ces exilés s'établirent à l'étranger (V. un manuel) et la France se trouva ainsi très affaiblie par l'intolérance de son roi.

3. Les principales industries allemandes sont les industries métallurgiques, les textiles et les industries chimiques. L'Allemagne doit sa prospérité industrielle à sa grande richesse en houille (bassins de la Sarre, de la Ruhr, de la Saxe et de la Silésie). La zone industrielle la plus active est la Ruhr, fonderies d'Essen, textiles à Barmen et à Elberfeld. A noter encore les industries chimiques de Magdebourg, les papeteries de Leipzig, les porcelaines de Saxe, etc.

4. Trajet de Valenciennes (sur l'Escaut) à Paris, emprunter le canal de Saint-Quentin de l'Escaut à la Somme et à l'Oise, puis descendre l'Oise jusqu'à son confluent avec la Seine et remonter la Seine jusqu'à Paris. C'est ainsi, par voie d'eau, que la houille est transportée de Valenciennes à Paris.

IV *bis*. **SCIENCES** (Embrun, Hautes-Alpes, 1935). — *Que savez-vous des aimants? Comment peut-on aimanter une aiguille? Décrivez une boussole. A quoi sert-elle? Et comment l'utiliseriez-vous si vous étiez égaré dans une forêt pour retrouver votre chemin.* (NOTA : On dessinera une boussole, si possible plan et coupe.)

➔ INDICATIONS. — AIMANT. — Barre d'acier, droite ou recourbée en fer à cheval, qui attire le fer, l'acier, la fonte (limaille, clous, plumes, etc.), par ses 2 extrémités (pôles). Les pôles (Nord et Sud) de noms contraires de 2 aimants s'attirent ; les pôles de même nom se repoussent.

AIMANTATION D'UNE AIGUILLE. — Frotter l'aiguille, en acier, dans le même sens et sur toute sa longueur, avec le même pôle d'un aimant : elle se transforme en aimant.

BOUSSOLE. — Croquis (V. manuel). Aiguille aimantée horizontale, mobile autour d'un pivot vertical. Dirige toujours, lorsqu'elle est en équilibre, son pôle Nord vers le Nord géographique. Elle sert à s'orienter sur terre et surtout en mer ; elle est utilisée dans l'arpentage.

Si je m'étais égaré dans un bois il faudrait que je sache la position de mon village par rapport au bois ou que je la trouve sur une carte. Si le village est au nord du bois, je place la boussole horizontalement et je me dirige dans la direction de son pôle nord (extrémité bleutée) ; si le village est au sud, je suis la direction opposée, etc.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Retiers, Ille-et-Vilaine, 1935). — **Garçons** : *Dessin d'une feuille de lierre.* — **Filles** : *Tracer un ourlet de 3 cm. de largeur. Le coudre à points de côté sur une longueur de 5 cm. Faire la lettre D au point de croix*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le renard.** — Dans le monde des animaux, c'est le type du filou : il est dépourvu de scrupules autant qu'on peut l'être et il a plus de malice qu'il n'est gros. Il ne respecte rien : c'est un fripon, un être sans foi, passant son temps à tromper aujourd'hui son ami de la veille. Son extérieur est agréable. C'est un gracieux animal fin, couvert d'un long poil qui empâte un peu ses formes élancées. Il est, dans nos régions, fauve roux avec une traînée blanche sous le ventre. Son museau brusquement allongé, ses oreilles pointues, sa longue queue touffue, amincissent sa silhouette. Il a le corps très semblable à celui d'un chien, mais il est d'une souplesse et d'une agilité de chat. Cette souplesse se retrouve dans son esprit, cette finesse dans ses ruses.

ODETTE LARRIEU. (*Roman de Renard.*)

Questions. — 1° a. *Donnez, d'après le texte, le sens du mot* filou.

b. *Remplacez par un mot ou une expression de même sens chacun des termes suivants :* le type du filou, il est dépourvu, son extérieur.

2° *Trouvez deux mots plus précis pour désigner le poil qui couvre le corps du renard.*

3° *Nature et fonction des propositions dans la 1re phrase : « Dans le monde... gros. »*

➔ RÉPONSES. — 1° a. *Un filou* est celui qui ne mérite aucune confiance puisqu'il trompe même ses amis.

b. *Le type* du filou, c'est-à-dire « le modèle », ou encore un parfait filou ; *il est dépourvu* (de scrupules) : il en manque tout à fait ; *son extérieur :* son physique.

2° Le *pelage* ou la *robe*.

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois)..... 40 fr.

3° a. *Dans le monde des animaux, c'est le type du filou :* prop. indépendante.

b. *Il est dépourvu de scrupules :* prop. principale.

c. *Autant qu'on peut l'être :* prop. subord. par la loc. conjonctive « autant que », compl. circ. de manière de la principale.

d. *Et il a plus de malice :* 2e prop. principale coordonnée à la prop. précédente par la conjonction « et ».

e. *Qu'il n'est gros :* prop. subord. par la conjonct. « que », compl. circ. de manière de la prop. principale.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Les 2 aiguilles d'une horloge comprennent entre elles 5 des petites divisions du cadran.* 1° *Exprimer en degrés la valeur de l'angle qu'elles forment ;* 2° *Le cadran ayant 0 m. 15 de rayon, quelle est, en centimètres, la distance d'une pointe d'aiguille à l'autre pointe, si ces pointes touchent la circonférence du cadran ?*

➔ Solution. — 1° Les petites divisions du cadran marquent les minutes ; le cadran total en porte 60. Les 5 divisions représentent donc le 1/12 de 60. Les 2 aiguilles, comprenant entre elles 5 divisions de la circonférence, comprennent un arc de 360° : 12 = **30°**. C'est aussi la valeur de l'angle qu'elles forment.

(On peut aussi remarquer que, lorsque les aiguilles sont à angle droit, elles comprennent entre elles 15 divisions ou 15 minutes. Comme elles en comprennent 5, soit le 1/3 de 15, elles font un angle qui est le 1/3 de 90° et qui vaut 30°.)

2° Dans une circonférence de 15 cm de rayon, la longueur totale de la circonférence est donnée par la formule $L = 2 \pi R$.

On a donc :

$L = 2 \times 3{,}1416 \times 15$ cm. = 94 cm. 248.

La distance comprise entre les 2 pointes de l'aiguille est le 1/12 de la circonférence entière, soit :

94 cm. 248 : 12 = **7 cm. 854.**

***

2. *Trois personnes se partagent une pièce de toile. La 1re en prend les 2/5 plus 6 mètres ; la 2e, le 1/3 plus 7 mètres ; enfin la 3e prend les 11 mètres qui restent. Quelle était la longueur de la pièce et combien chacune des deux premières personnes a-t-elle de mètres ?*

➔ Solution. — Les 2 premières personnes ont pris ensemble : 6 m. + 7 m. = 13 mètres, plus une fraction de la pièce égale à :

2/5 + 1/3 = 6/15 + 5/15 = 11/15.

Puisqu'il reste 11 mètres, la longueur totale de la pièce est donc représentée par une fraction de cette longueur égale à 11/15 plus un nombre de mètres égal à 13 m. + 11 m. = 24 m.

24 mètres représentent donc les 4/15 de la longueur de la pièce. La pièce entière mesure donc :

24 m. × 15/4 = **90 m.**

La 1re personne a reçu :

90 m. × 2/5 + 6 m. = 36 m. + 6 m. = **42 m.**

Et la 2e :

90 m. : 3 + 7 m. = **37 m.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Grenoble, juillet 1934). — **La mort du hibou.** — Depuis longtemps, la petite fouine a remarqué le petit hibou. Elle a tressailli à son cri, senti parfois passer son vol bas, vu surtout ses yeux, ses yeux dilatés luire dans l'ombre. Et puis, tous les deux devenus grands, *elle l'a épié*. D'un bord du ravin à l'autre, par-dessus le ruisseau, elle l'a regardé se glisser dans son arbre avant le jour, en sortir au crépuscule.

Une nuit, elle a abandonné ses sentiers de chasse, et, muette, *s'est levée*, s'est tapie au pied du tronc observé. Le hibou n'a pas de soupçons. Il s'abat lourdement, gagne son nid de branche en branche, repu, pressé de se reposer. Silencieusement, la fouine gravit le long de l'écorce, s'arrête derrière une fourche, écoute... Elle est seule. Elle reprend sa reptation verticale, jusqu'au bord de l'orifice. Et là, maîtresse du moment, elle respire, elle miaule de plaisir. L'autre, *stupéfait, doute* d'abord, *comprend, recule*. Il siffle de terreur, il bat de l'aile désespérément. Son attente est horrible. La fouine se décide. Elle s'aplatit, s'amincit, s'allonge pour pénétrer dans le nid. *Un cri, un glapissement strident, et tout se tait.* Nul bruit ne révèle plus la courte lutte. L'ombre, comme le silence, s'épaissit autour de cette mort.

J. de Pesquidoux.

Questions. — 1. *Expliquez le sens et l'ordre des mots en italique :* « *L'autre,* stupéfait, doute *d'abord,* comprend, recule. »

2. *Justifiez l'orthographe de ces deux participes :* elle l'a épié ; elle s'est levée.

3. *Quelle remarque faites-vous également au sujet de la phrase suivante* : Un cri, un glapissement strident, et tout se tait ? *Justifiez cette construction.*

t

➔ Réponses. — 1. En entendant le miaulement de la fouine à l'entrée de son nid, le hibou éprouve une telle surprise qu'il demeure stupide (stupéfait) et incapable de réaction devant le terrible danger qui le menace ; il « doute » d'abord, et ne voudrait pas croire à ce péril tout à fait imprévu, mais bientôt il « comprend » que sa situation est désespérée et il « recule » alors jusqu'au fond de son nid comme pour y chercher un dernier refuge.

2. Le participe passé *épié* est conjugué avec l'auxiliaire avoir, il s'accorde avec son compl. d'obj. dir. « l' » qui se trouve placé avant le verbe ; or « l' » représente hibou et est au masc. sing. ; le participe passé *levée* est ici celui d'un verbe conjugué à la forme pronominale (se lever), il est donc employé avec l'auxiliaire être, mais il s'accorde toutefois avec son compl. d'objet. dir. « s' », pron. personnel, placé avant le verbe et qui, représentant « fouine », est au fém. sing.

3. Dans la phrase : « Un cri, un glapissement strident, et tout se tait », la construction elliptique (on peut considérer qu'il y a ici ellipse d'un verbe comme « on entend ») donne beaucoup de force à l'expression en traduisant, avec le moins de mots possible, les phases de ce petit drame sanglant et rapide qui, se déroulant dans l'obscurité, ne nous est révélé que par des cris : cri d'agonie du hibou, glapissement vainqueur de la fouine auquel succède un silence de mort : le hibou a succombé et la bête de proie se repaît de son sang. Toute autre construction serait à la fois moins élégante et moins heureuse.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez étudié un certain nombre de portraits de La Bruyère. On vous demande de faire le portrait, à la manière de La Bruyère, d'un automobiliste maniaque de la vitesse ou d'un amateur passionné de T. S. F.*

Charrier. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique).... 22 fr.

➤ INDICATIONS. — Le portrait qu'on vous demande de tracer doit ressembler à ceux que La Bruyère a dessinés dans sa galerie des maniaques (chapitre de la Mode. Relire : le fleuriste, l'amateur de prunes, Diphile ou l'amateur d'oiseaux).

Bien entendu il ne s'agit point d'imiter de trop près tel portrait que vous connaissez bien ; la manière de La Bruyère est d'ailleurs très souple et parfaitement adaptée au personnage qu'il présente et à l'objet même de sa passion. Quelques directions générales pourront, toutefois, être suivies. Qu'il s'agisse de l'automobiliste ou de l'amateur de T. S. F., il conviendra, de toute manière, de nous présenter votre personnage *en action* ; le chauffeur à son volant et en pleine course, le sans-filiste auprès de son appareil et pendant une audition. Notez avec soin les gestes méticuleux et quasi rituels avec lesquels votre maniaque ponctue ses explications. Montrez-le dans ses attitudes familières. Usez du style direct et ne manquez pas de le faire parler.

Pour finir, travaillez tout spécialement le *trait final* qui a presque toujours, chez La Bruyère, à la fois tant de sel et tant de vigueur.

III. **HISTOIRE.** — *Quelles transformations territoriales et politiques ont fait subir à la Prusse et à l'Allemagne les traités de 1815, 1866, 1871, 1919?*

➤ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La Prusse, considérablement agrandie par les traités de 1815, forme encore deux tronçons séparés ; elle fait son unité en 1866 après sa victoire de Sadowa sur l'Autriche. En 1870 elle entraîne toute l'Allemagne contre la France et c'est autour d'elle que se fait, après nos défaites, l'unité allemande. Le traité de paix de 1919 diminua l'Allemagne d'une partie des territoires qu'elle avait annexés par la force, mais ne détruisit pas son unité que la dictature d'Hitler a singulièrement renforcée.

II. **La Prusse après les traités de 1815.** — Les traités de Vienne donnaient à la Prusse une partie de la Pologne et de la Saxe et, sur le Rhin, la Westphalie (rive droite) et la Prusse rhénane (Trèves et les territoires enlevés à la France), rive gauche. La Prusse gagnait ainsi 2 millions d'habitants et se rapprochait dangereusement de nos frontières.

III. **La Prusse après 1866.** — Grâce à sa victoire de Sadowa sur l'Autriche, la Prusse réussit au traité de Prague à faire son unité. Elle annexa le Schleswig et le Holstein, le Hanovre, la Hesse et Francfort-sur-Mein, elle gagnait 4 millions 1/2 d'h. et, jusque-là coupée en deux tronçons, elle formait ainsi désormais un tout homogène, État puissant peuplé de 24 millions d'habitants.

IV. **Les conséquences du traité de Francfort (1871), l'Empire allemand.** — La Prusse ayant entraîné, les États allemands du Sud dans la guerre contre la France, réussit, après nos désastres, à faire l'unité allemande (proclamation de l'Empire allemand à Versailles, 18 janvier 1871) ; le roi de Prusse prenait le titre d'empereur allemand. L'Alsace moins Belfort et la partie nord de la Lorraine avec Metz étaient enlevées à la France et devenaient « terre d'Empire » (Reichsland).

V. **L'Allemagne après la paix de Versailles (1919).** — Après avoir dû accepter les clauses de l'armistice du 11 nov. 1918, l'Allemagne vaincue signa le traité de Versailles, 23 juin 1919 ; elle rendait l'Alsace-Lorraine à la France et cédait à la Pologne la Prusse polonaise et la Posnanie. Des plébiscites devaient avoir lieu en Haute Silésie et dans le Schleswig, Dantzig devenait ville libre (V. le manuel). L'Allemagne abandonnait ses colonies réparties par la S. D. N. entre les Alliés sous forme de mandats. D'autres clauses étaient relatives à la réparation des dommages et au désarmement de l'Allemagne (V. le manuel).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É. Dijon, octobre 1934). — 1. **Algèbre.** — *Dans un triangle isocèle, on connaît* $AB = AC = 5$ *cm. et la hauteur* $AH = 4$ *cm.*

1° *Calculer* BC.

2° *Soit* DE *une parallèle à* BC, *intérieure au triangle, rencontrant* AB *et* AC *respectivement en* D *et* E. *Évaluer la somme :*

$$y = BD + DE + EC$$

en fonction de la distance x *des droites* BC *et* DE. *Représentation graphique de* y.

3° *Déterminer* x *pour que* y *ait une valeur donnée* $l = 8$ *cm. Interprétation graphique du résultat obtenu.*

4° *Déterminer* x *pour que la surface du trapèze* $DEBC$ *égale 11 cm²,25.*

➤ INDICATIONS. — 1° Le triangle rectangle ABH donne :

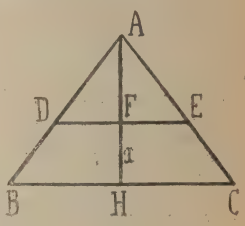

$$BH^2 = AB^2 - AH^2 = 25 - 16 = 9.$$

$$BH = \sqrt{9} = 3$$

$BC = 2\,BH = 6$ cm.

2° DE étant parallèle à BC, le triangle ADE est semblable à ABC et par suite isocèle.

$$BD = EC, \text{ et } \frac{DE}{BC} = \frac{AF}{AH},$$

AF étant hauteur du triangle ADE.

$$AF = AH - HF = 4 - x.$$

$$\frac{DE}{6} = \frac{4 - x}{4},$$

$$DE = \frac{6\,(4 - x)}{4} = \frac{3(4 - x)}{2}.$$

Le théorème de Thalès donne :

$$\frac{BD}{AB} = \frac{HF}{AH} \text{ ou } \frac{BD}{5} = \frac{x}{4}.$$

$$BD = \frac{5\,x}{4}.$$

La somme cherchée est :

$$y = \frac{5\,x}{4} + \frac{3\,(4 - x)}{2} + \frac{5\,x}{4} = x + 6.$$

Cette fonction du premier degré est représentée par une portion de droite. x variant de 0 à 4, les extrémités de ce segment IJ ont pour coordonnées respectives : $x = 0$, $y = 6$ et $x = 4$, $y = 10$.

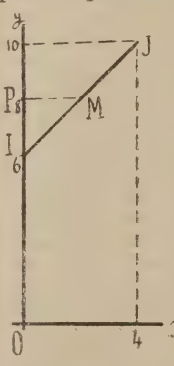

3° Si $y = 8$, x est racine de l'équation :

$$x + 6 = 8.$$

On a :

$$x = 8 - 6 = 2.$$

La valeur trouvée est l'abscisse d'un point M de IJ ayant pour ordonnée 8. On obtient ce point en prenant P sur Oy tel que $OP = 8$ et en menant par P la parallèle à Ox qui coupe IJ en M. Le problème est possible puisque 8 est compris entre 6 et 10.

4° L'aire du trapèze DEBC est égale à :

$$\frac{DE + BC}{2} \times FH = \frac{\frac{3(4 - x)}{2} + 6}{2} = \frac{24\,x - 3\,x^2}{4}.$$

L'équation du problème est :

$$\frac{24\,x - 3\,x^2}{4} = 11{,}25,$$

ou en chassant le dénominateur, simplifiant par 3 et transposant :

$$x^2 - 8\,x + 15 = 0,$$

$$x = 4 + \sqrt{16 - 15}, \text{ soit } 3 \text{ ou } 5.$$

ORVIETO (Mme). LÉGENDES DU MONDE GREC ET BARBARE. Chaque Br. 11 fr. Toile
CONTES ET LÉGENDES DE LA NAISSANCE DE ROME. volume. Rel. 15 fr. noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Respect de la réputation des autres.

I. L'exemple.

LE PARAPLUIE OUBLIÉ. — *« Adieu, au revoir, merci encore de votre charmante visite ! Embrassez votre adorable petite fille. Mille choses aimables à Mme Corbon. Et à madame votre mère, n'oubliez pas ! »*

C'est en ces termes que M. et Mme Guilhermin reconduisaient à la petite porte leur ami, M. Corbon. Il balaya de ses mèches rares la vigne vierge qui enguirlandait de rouge la porte basse, se courba pour ne pas se cogner la tête. Diable de bosse, la première fois qu'il avait passé-là !

— Merci ! merci ! répondait-il comme si on l'eût accablé de cadeaux.

La porte refermée, — « le loquet ne mord pas », constata pour la dixième fois M. Guilhermin, — lui et sa femme changèrent soudain d'expression. Leur regard s'éteignit, leur sourire s'en alla :

— Ouf! quel raseur! J'ai cru qu'il ne partirait jamais...

— Heureusement que sa femme ne l'a pas accompagné ! Une vraie perruche !...

— Et leur petite fille, qui la dernière fois a pêché avec une épingle les poissons rouges du bassin...

— Des parvenus, ces Corbon !

— Pardon ! fit une voix, j'ai oublié mon parapluie.

Et M. Corbon, confus, reparut. M. et Mme Guilhermin manifestèrent un grand zèle, gênés pourtant et rajustant mal un sourire. Un vieux monsieur, qui les attendait sur un banc de jardin, M. Vissières, s'employa également.

— Ah ! le voici ! s'écria M. Corbon.

Et il s'empara bien vite du parapluie que sa femme l'avait forcé à prendre. (Surtout, ne l'oublie pas !) — Et, de nouveau, les Guilhermin recommençaient :

— Mille amitiés, bien des choses chez vous !

Et, cette fois, ils ne repoussèrent la porte — quel absurde loquet ! — que lorsqu'ils eurent vu M. Corbon s'éloigner, atteindre le coude de la route. M. Vissières, à côté d'eux, contemplait le riant décor des prairies, une petite rivière, quantité d'arbres. M. Corbon au loin disparut.

— Il a entendu ce que nous disions, dit Mme Guilhermin.

— Crois-tu? fit le mari avec doute.

— On entend toujours ce qu'on ne doit pas entendre, fit M. Vissières ; moi qui étais sous la tonnelle, vos paroles me parvenaient distinctement.

— Alors, dit Mme Guilhermin, il doit être furieux.

Et, bonne femme au fond, elle eut du regret. On a la langue vive parfois... Une grande visite — (il ne sait pas s'en aller, M. Corbon !) — vous rend facilement injuste : ça n'en était pas moins désagréable.

Elle s'en prit à son mari :

— Tu aurais bien pu te méfier !

— On ne se méfie pas, dit M. Vissières tout doucement. Vous pourrez vous en assurer s'il vous arrive à vous-même d'oublier votre parapluie. Ce que je ne vous conseille pas, ajouta-t-il.

(P. et V. MARGUERITTE : *Sur le vif*, Plon.)

LA CALOMNIE. — *Dans la comédie de la* Calomnie (Calmann-Lévy) *de Scribe, un personnage, le ministre du roi, se plaint avec amertume à un de ses amis des outrages que ses adversaires déversent sur lui, des reproches dont ils l'accablent : « Il avilit sa patrie, il la trahit, la livre à l'étranger, — lui, un Français qui donnerait sa vie pour la gloire et la prospérité de son pays ! » Sa vie privée même n'est pas respectée ! Fils d'un vigneron de Bourgogne, il a répondu aux espérances que son père avait fondées sur son intelligence ; ses succès dans ses études, puis au barreau, ont récompensé les sacrifices que sa famille s'étaient imposés. Dans ses triomphes, il n'a jamais oublié sa modeste origine, et a toujours témoigné aux siens sa reconnaissance. Nommé député, choisi par le roi pour diriger le ministère, « sa première pensée fut pour son père ; il alla le chercher et voulut l'emmener avec lui dans son somptueux hôtel. « Non, lui dit le vieillard ! je suis bien vieux ; le séjour de Paris m'effraie, je préfère mon repos et ma retraite. C'est mon désir, mon fils. » Ce désir, je devais le respecter ; cette retraite, je l'embellis de mon mieux ; je l'entourai de toute l'aisance que je pouvais lui donner ; et, un matin, je lus dans une feuille publique que moi, sorti de la classe du peuple, je rougissais de devoir le jour à un paysan, à un vigneron, — que j'avais chassé mon père de mon hôtel ! »*

Le ministre indigné supplie son père de venir par sa présence à Paris démentir tous ces bruits qui le déshonorent ; mais la calomnie ne désarme pas. En vain, le ministre reçoit son père dans son salon, le présente « à l'élite de la société ». Le lendemain, tous répètent que, reconnaissant l'indignité de ma conduite, j'ai voulu la réparer par un coup de théâtre qu'ils tournent en ridicule. En vain mon père réclame hautement et atteste ma tendresse et mes soins pour lui. On prétend que ces réclamations tardives sont dictées par moi, que je l'ai forcé à les écrire, que la pension que je lui fais en est le prix. Et, maintenant, j'aurai beau dire et beau faire, tous les plus honnêtes gens du monde ont cette conviction.

II. La réflexion.

La *calomnie*, qui consiste à inventer de toutes pièces, sur le compte d'autrui, des choses fausses est abominable, non seulement par ses résultats, son intention, mais aussi par les procédés (diffamation, lettre anonyme) qu'elle met en œuvre. On connaît le passage célèbre du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais : « La calomnie, Monsieur ?... D'abord un bruit léger, rasant le sol... puis vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler... et devenir un cri général... Qui diable y résisterait ? »

Pourquoi la calomnie trouve-t-elle aisément créance auprès du public ?

RAVAUDET (M.). Courage! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

Nous touchons là à une des grandes faiblesses de notre nature. Il faut la démasquer : c'est un des moyens les plus efficaces de lutter contre la calomnie. Les hommes sont, en général, portés à chercher dans les actes les plus désintéressés de leurs semblables des motifs mesquins et vils. Ils paraissent incapables d'admettre qu'il existe des personnes capables, elles, de faire le bien pour le bien lui-même. L'envie, le désir de rabaisser les autres, la secrète et malsaine satisfaction de constater que tel personnage ne vaut pas mieux que le reste, nous portent presque malgré nous à la calomnie, ou nous font complices de celles que nous entendons sans protester. Combien de journaux exploitent ces tendances de leurs lecteurs et en vivent !

La *médisance*. — C'est le défaut des « mauvaises langues ». Le présenter sous cette étiquette, c'est montrer combien il est répandu.

Médire, c'est révéler des fautes, des travers qui existent.

— Donc c'est dire la vérité !

— Attention ! Pourquoi médit-on ? Pour se faire valoir, pour diminuer son prochain. C'est mal. D'autre part, le médisant, habile à découvrir les faiblesses des autres, ne parle jamais de leurs qualités : ce qui est une injustice et un mensonge. Exemples.

On peut encore nuire à la réputation des autres par la moquerie (se moquer de quelqu'un, c'est le diminuer), par l'outrage (en paroles, en actes), par l'insinuation.

Comment se conduire envers les autres ?

Faut-il, de parti pris, faire, sans réserve, l'éloge de son prochain ?

Ce serait injuste puisqu'on mettrait, sur le même plan, la médiocrité, le mal et le mérite. Cela procéderait aussi d'un manque de caractère : on est indulgent pour éviter « les histoires ».

Il faut se montrer sincère, mais avec bienveillance. « Reconnaître les faits dont on est certain, mais toujours en s'efforçant de les interpréter dans le sens le plus favorable, d'expliquer et de justifier autant qu'on le peut. C'est cette bienveillance de l'attitude, qui préservera de la réelle médisance : car, s'il y a volonté d'être utile, volonté de défendre la réputation attaquée, il y a volonté juste, et tout vice est écarté. Le fait de reconnaître certaines fautes indéniables sera alors preuve de fermeté de caractère, non de tendance au dénigrement. » (MÉLINAND.)

Ne pas croire surtout que médire est sans importance. Il est agréable de le faire : prêtez l'oreille aux conversations des gens les plus distingués, voyez cet air enjoué, entendez ces bons mots équivoques, ces louanges suivies de certaines restrictions, de certaines réserves. L'agrément peut laisser croire que rien de fâcheux ne peut découler d'une médisance. Or la médisance trouble la paix d'une communauté, entretient les froideurs, les inimitiés. Combien de familles divisées par une seule médisance ! Combien d'amitiés rompues par une raillerie ! Combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets !

Le *cours élémentaire* copiera : « Je ne dirai du mal de personne. » Le *cours moyen :* « Médire sans dessein, c'est sottise ; médire avec réflexion, c'est lâcheté et noirceur d'âme. »

III. L'action.

Surveiller les tendances à la moquerie.
Ne pas tolérer les insultes entre élèves.
Ne pas admettre la délation.

Lutter contre les tendances à la médisance ; celle-ci étant surtout alimentée de « on dit », ne pas se montrer accueillant aux potins et aux racontars. Faire effort pour que les enfants s'habituent à ne dire que ce dont ils sont certains.

S'efforcer de donner à ses élèves le sens de l'admiration et du respect. Trop de jeunes gens s'appliquent à ne rien admirer, à tout déprécier, à tout « blaguer ». A respirer une telle atmosphère, trop d'enfants perdent fraîcheur d'esprit, spontanéité d'âme, élan généreux et font, par suite, bon marché de la réputation des autres.

Avez-vous employé quelquefois un ton ou des termes méprisants pour désigner certaines personnes ? Les « bourgeois » ou les « voyous » ; les « ronds-de-cuir » ou les « budgétivores » ou les « mercantis » ; les « Boches », les « Sidis », les « Youpins ». Quelles pensées, quels sentiments, quels préjugés ces mots révèlent-ils ? Est-ce respecter la réputation de ceux qu'ils désignent, que de les employer ?

ÉDUCATION CIVIQUE

Atttributions du pouvoir législatif.

I. *La politique*. — 1° Contrôle politique du Gouvernement : dans tout régime parlementaire, l'existence du Gouvernement est précaire ; elle ne dure que par la volonté des Chambres et il arrive que la majorité du Parlement soit assez instable. La question de confiance : au premier vote de défiance qui intervient contre lui, dans l'une ou l'autre Chambre, le Cabinet doit donner sa démission.

Les questions. — L'interpellation : demande de discussion publique sur un sujet déterminé, adressée par un membre du Parlement à un ministre ; 2° justice politique : commissions d'enquête ; cour de justice (constituée par le seul Sénat pour juger les complots contre la sûreté de l'État).

II. *La loi :* leçon spéciale.

III. *Les finances :* leçon spéciale.

LECTURE. — Le député n'est pas au service des intérêts particuliers, comme trop d'électeurs semblent le croire. Un maire, sollicitant pour un candidat à la députation, sérieux et probe, le suffrage d'un ami, s'entendit répondre par un refus parce que : « Si j'avais à demander à M. X... un service qui fût contraire à la loi, il refuserait d'intervenir. » Un autre électeur fit cette réponse : « Si j'avais à choisir un député pour s'occuper des affaires générales, je voterais pour M. X... Il est savant et laborieux. Mais j'ai à désigner un député pour s'occuper de mes intérêts particuliers. Cela, l'adversaire de M. X... le fera beaucoup mieux que lui. Il en a le goût, il en a l'habitude. » Que penser de cette conception de l'asservissement de l'élu à des intérêts particuliers ? Elle constitue un grave danger.

M. HÉNON,
Directeur d'École Normale.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Les nombres de 90 à 99.

Formation. — Prenons 9 dizaines de bûchettes. Ajoutons successivement : une, deux, trois... neuf bûchettes, nous obtenons les nombres suivants : *quatre-vingt-onze, quatre-vingt-douze, quatre-vingt-dix-neuf.*

Répétons ces nombres lentement.

Écrivons-les. — Ils commencent tous par un *neuf*, à droite duquel on place : 1, 2, 3, 4, 5, ... 9. On a : 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99.

Que représente le neuf ? Et les autres chiffres ?

Observation. — Chercher ceux qui sont *pairs :* 92, 94, 96, 98. Chercher ceux dont on peut prendre *le tiers :* 93, 96, 99.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 90 à 99 ; puis de 99 à 90.*

2. *Avec combien de pièces de 10 f. et de pièces de 1 f. pourriez-vous payer les sommes suivantes : 92 f., 95 f., 98 f., 99 f. ?*

3. *Effectuer :*

1 et 2 =	91 + 2 =	1 et 3 =	91 + 3 =
2 et 2 =	92 + 2 =	2 et 3 =	92 + 3 = etc.

4. *Écrire sous la dictée du maître : 98, 91, 95, 97, 93, 94, 92, 96, 99. Ranger ensuite ces nombres dans l'ordre de grandeur croissante.*

5. *J'achète une paire de chaussures pour 39 f. et un vêtement de 60 f. Quelle est ma dépense ?*

6. *Effectuer :*

50	20	10	60
30	40	20	20
+ 18	+ 37	+ 64	+ 16

7. *Compter :*

91	94	99	95
— 40	— 24	— 18	— 23

8. *Effectuer :*

92 : 2 =	93 : 3 =
94 : 2 =	96 : 3 =
96 : 2 =	99 : 3 =
98 : 2 =	

II. Multiplier par 4.

Grouper 3 bûchettes par exemple. A côté de ce groupe, en placer 3 encore ; puis encore 3, puis encore 3 ; de façon à obtenir *4 groupes de 3 bûchettes.* Nous avons :

III + III + III + III = IIIIIIIIIIII

3 + 3 + 3 + 3 = 12

ou plus simplement : 3 bûchettes × 4 = 12 bûchettes. Pour savoir le nombre de bûchettes contenues dans les 4 groupes, *nous avons multiplié le nombre de bûchettes d'un groupe par 4.*

Exercices concrets. — Faire 4 groupes de 5 bûchettes, 4 groupes de 2 bûchettes, 4 groupes de 7 bûchettes, de façon *à constituer la table de multiplication par 4 :*

5 bûchettes × 4 = 20 bûchettes.
2 bûchettes × 4 = 8 bûchettes.
7 bûchettes × 4 = 28 bûchettes.

Exercices. — 1. *Apprendre la table des 4.*

2. *Écrire les nombres de 4 en 4 de 4 à 40 ; de 40 à 4.*

3. *Un livre vaut 5 f., quel est le prix de 4 livres ?*

4. *Combien aurait-on de livres avec 20 f. ? avec 40 f. ?*

5. *Effectuer :*

5	3	9	8
× 4	× 4	× 4	× 4
.	.	.	.

6. *Compléter :*

6 × . = 24	. × 4 = 28	3 × 4 =
2 × . = 8	. × 4 = 36	5 × 4 =

III. L'heure.

Lecture et écriture de l'heure au cours de la journée.

IV. Travail manuel.

Tracer des circonférences concentriques. Colorier la couronne. Découper le centre. Orner une frise en collant sur du papier de couleur, ou bien confectionner une chaîne en entaillant la couronne pour la recoller ensuite.

Partager un cercle *en quatre.* Comment faire ? Pliage. Partager un cercle en *huit.*

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Revision de la multiplication et de la division.

1. **Révision.** — La revision se fera oralement et par écrit (au tableau et sur l'ardoise). Elle comprendra plusieurs sortes d'exercices : 1° la répétition de la table de multiplication ; 2° des exercices de calcul ; 3° des problèmes inventés par les élèves.

2. **Table de multiplication** répétée oralement ; puis par écrit. Énoncer 2 nombres, les élèves écrivent leur produit (procédé Lamartinière).

3. **Exercices de calcul.** — On fera compter au tableau et tout haut : 1° des multiplications ; 2° des divisions (celles déjà étudiées). Les élèves redressent les erreurs.

4. **Problèmes inventés par les élèves.** — Attention aux absurdités. Les faire relever et critiquer.

Problèmes nécessitant les opérations étudiées.

II. Système métrique.

Mesures de masse et de capacité (Revision).

1. **Jouons au commerçant.** — Pesons des marchandises ; mesurons de l'eau. Déterminons masses et capacités.

2. **Exercices écrits.** — 1° On dressera un tableau des multiples du gramme et du litre ;

2° On posera aux élèves des exercices de conversion.

3° On comptera des problèmes portant sur les mesures ci-dessus (certains seront inventés par les élèves aidés par le maître).

III. Géométrie.

Les figures étudiées (Revision).

1. **Dessin** sur l'ardoise et au tableau (carré, rectangle, différentes sortes de triangles). Critiques des dessins.

2. **Observation** de ces figures : côtés, angles. Les périmètres posés sous forme de problèmes.

3. **Travail manuel** à l'aide des figures étudiées, construire une maison : 2 murs seront rectangulaires ; 2 autres carrés ; le toit sera composé de triangles. Attention, laisser, sur le côté de ces figures, de petits onglets pour le collage. On figurera portes et fenêtres (rectangles ou carrés).

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — *Les exercices de calcul mental sont faits au cours des revisions orales. Se reporter aux leçons antérieures.*

2. **Problèmes.** — 1. Gain annuel. — *Pour son salaire d'un mois, un ouvrier a reçu un billet de*

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours pratique d'arithmétique** *Cours préparatoire Chacun des 4 cahiers* 1.20

500 f., 3 billets de 100 f. et 1 billet de 50 f. Quel est son gain annuel ? RÉPONSE. → **10 200 f.**

2. Chez l'épicier. — *J'achète 8 livres d'huile. Je paye avec un billet de 100 f. L'épicier me rend 52 f. Quel est le prix d'un litre d'huile ?* RÉPONSE. → **6 f.**

3. Le loyer trimestriel. — *Une famille paie un loyer annuel de 3 500 f. Combien doit-elle payer par trimestre ?* RÉPONSE. → **875 f.**

4. La retenue de 10 p. 100. — *Un fonctionnaire a un traitement net de 12 500 f. Le gouvernement le diminue de 10 p. 100. Quel est son nouveau traitement ?* RÉPONSE. → **11 250 f.**

5. La vitesse horaire. — *Un cycliste a franchi une distance de 217 km. en 7 heures. Quelle est sa vitesse moyenne à l'heure ?* RÉPONSE. → **31 km.**

6. L'achat. — *Maman achète un gigot de mouton à raison de 20 f. le kg. Le boucher met sur le plateau de la balance le poids de 2 kg. Maman paie avec un billet de 50 f. Combien le boucher doit-il lui rendre ?* RÉPONSE. → **10 f.**

7. Le côté du carré. — *La clôture d'un champ carré a coûté 864 f. à raison de 9 f. le mètre. Calculer : 1° le périmètre du carré ; 2° le côté du carré ?* RÉPONSES. → **96 m., 24 m.**

8. Le périmètre. — *Une propriété rectangulaire a pour longueur 62 m. Sa largeur est plus petite de 9 m. que sa longueur. Calculer son périmètre ? Quelle somme dépenserait-on pour l'entourer d'une clôture valant 38 f. le m. ?* RÉPONSES. → **230 m., 8 740 f.**

9. Le prix d'achat. — *Un tailleur a vendu 6 pantalons à 95 f. l'un. Sachant qu'il a réalisé un bénéfice total de 150 f., calculer le prix d'achat d'un pantalon ?* RÉPONSE. → **70 f.**

10. Le nombre de chapeaux. — *Un chapelier gagne 1 125 f. en revendant 49 f. des chapeaux qu'il a payés 40 f. Combien a-t-il vendu de chapeaux ?* RÉPONSE. → **125 chapeaux.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les fractions (*suite et fin*).

1. **Diviser une fraction par une fraction.** — **Problèmes.** — Avec $\frac{4}{5}$ de m. de ficelle, combien fera-t-on de morceaux de $\frac{3}{15}$ de m. ? (Réaliser.)

Si la ficelle mesurait 4 m., on ferait $4 : \frac{3}{15} = 4 \times \frac{15}{3}$ = 20 morceaux. Mais la ficelle ne mesure que $\frac{4}{5}$ de m., c'est-à-dire 5 fois moins.

On fera donc 5 fois moins de morceaux ou :

$$\frac{4 \times 15}{5 \times 3} = \frac{60}{15} = 4 \text{ morceaux}$$

RÈGLE. — *Pour diviser une fraction par une fraction, on multiplie la fraction dividende par la fraction diviseur renversée.*

2. **Revision des opérations sur les fractions.** — Simplification. Extraction des entiers. Réduction au même dénominateur.

Additions, soustractions, multiplications et divisions de fractions à l'aide de problèmes très simples.

II. Géométrie et système métrique.

(Revision.)

1. **Les aires.** — Calculer les aires étudiées : carré, rectangle, losange, triangle, trapèze ; surface du cube, du parallélépipède ; cercle.

2. **Les volumes** étudiés seront revisés : cube, parallélépipède. Tout cela sera fait à l'aide de problèmes simples. Les formules seront écrites au tableau.

Exemples : surface trapèze : $\frac{B + b}{2} \times h$.

Volume parallélépipède : $L \times l \times h$.

3. **Tableau de système métrique** indiquant les correspondances des mesures entre elles (longueurs surfaces, volumes, capacités, masses). Ce tableau sera fait par les élèves eux-mêmes, au tableau noir, en employant les craies de couleur (une couleur par catégorie).

III. Travail manuel.

Tracer, découper, assembler un parallélépipède rectangle en carton léger. Les dimensions seront données en cm.

IV. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Effectuer :*

$$\frac{4}{5} : \frac{1}{2}, \quad \frac{1}{6} : \frac{2}{5}, \quad \frac{4}{5} : \frac{3}{4}, \quad \frac{3}{10} : \frac{3}{4}, \text{ etc.}$$

2. *Quelle est la surface d'un carré de 6 dm. de côté ?*

3. *Quelle est la surface d'un rectangle de 9 m. sur 7 m. ?*

4. *Un carré a une surface de 81 m². Quel est son côté ?*

5. *Un rectangle a 800 m² de surface. Sa largeur est 1 dam. Quelle est sa longueur ?*

6. *Combien 1 m³ 25, 2 m³ 3 font-ils de dm³ ?*

7. *Combien de cm³ dans : 0 dm³ 8, 3 dm³ 25, 5 dm³ 3 ?*

8. *A 2 f. 50 le litre de vin, que valent 1 dal. de vin, 2 dal., 1 hl. 38 l., 50 l., 1 hl. 2 ?*

9. *Un cocher donne à chacun de ses 6 chevaux 4 l. d'avoine par jour. Combien lui faut-il de dal. d'avoine dans un mois de 30 jours ?*

10. *Combien peut-on faire de paquets de 1 hg. avec 3 kg. de thé ? Un demi-kilogramme ?*

11. *Combien de grammes dans $\frac{1}{4}$ de kg., $\frac{1}{2}$ kg., 6 hg., 7 dag., 40 dag., 50 cg. ?*

12. *Trouver le volume d'une brique de 20 cm. de long, 12 cm. de large et 5 cm. de haut. Résultat en cm³, puis en dm³.*

B. Problèmes.

1. **Les fractions.** — a. *$\frac{3}{4}$ de m. de ruban ont coûté $\frac{5}{8}$ de f. Quel est le prix de 1 m. de ruban ?* RÉPONSE. → **$\frac{20}{23}$ de f.**

b. *Par quel nombre a-t-on multiplié la fraction $\frac{3}{4}$ pour obtenir $\frac{15}{22}$.* RÉPONSE. → $\frac{30}{33} = \frac{10}{11}$.

c. *Un train parcourt 153 km. $\frac{3}{4}$ en 3 h. $\frac{5}{12}$. Quelle distance parcourt-il en une heure ?* RÉPONSE. → **45 km.**

d. *Une vache et son veau valent 3 280 f. Le prix de la vache est le $\frac{7}{8}$ de la somme totale. Trouver le prix de la vache et celui du veau ?* RÉPONSES. → **2 870 f. et 410 f.**

e. *On enlève les $\frac{2}{3}$ du contenu d'un tonneau, puis le $\frac{1}{5}$ du reste. Il reste encore 124 l. Quel était le contenu primitif du tonneau ?* RÉPONSE. → **465 litres.**

f. *Une fontaine donnant 2 250 l. d'eau en $\frac{3}{4}$ d'heure met une demi-heure pour remplir un bassin. On demande de calculer la capacité de ce bassin ?* RÉPONSE. → **1 500 l.**

g. *Un ouvrier dépense la $\frac{1}{2}$ de son gain pour sa nourriture ; $\frac{1}{6}$ pour son logement ; $\frac{1}{8}$ pour son habille-*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Jeanne d'Arc.

I. **La guerrière.** — *C'était plaisir de la voir, revêtue de son armure blanche, montée sur un grand coursier noir, et tenant à la main sa bannière, ou bien une petite hache. Elle chevauchait si gentiment et avait si crâne allure qu'on eût cru qu'elle n'avait fait que guerroyer toute sa vie.*

Aucune fatigue ne lui coûtait. Elle passait des journées à cheval, sans manger ni boire. Il lui arrivait de coucher en rase campagne. Elle dormait alors tout armée, serrée dans ses habits d'homme, et ayant près d'elle ses deux jeunes frères qu'elle avait fait venir à sa suite...

Pendant la mêlée, elle allait, intrépide, au plus fort du danger, brandissant son étendard, poussant des cris de guerre, enflammant les autres à donner la mort, sans la donner elle-même. Après le combat, elle pleurait comme un enfant devant les cadavres et on la voyait soigner les ennemis blessés... (D'après J. FABRE, *Jeanne d'Arc.*)

Les plus vieux capitaines finirent par se mettre à son service. Jeanne n'avait pas étudié les choses de la guerre ; mais elle avait foi dans la victoire et ses hommes d'armes se croyaient invincibles quand elle les commandait. Le roi lui-même suivit ses conseils.

II. **Jeanne d'Arc conseille le roi.** — Le lendemain de son entrée à Orléans, elle partit au-devant du roi et le rencontra à Tours. Charles VII *lui fit belle fête et la remercia d'avoir accompli si noble besogne. Mais Jeanne ne venait pas chercher des compliments ; elle venait chercher des armes, de l'argent, des soldats, et le roi lui-même qu'elle voulait conduire à Reims...* Le roi hésitait. Les Anglais étaient sur les routes... Jeanne se jeta alors à ses genoux et le supplia d'aller se faire sacrer à Reims. Elle sentait que le peuple de France viendrait alors de tous côtés au secours de son roi. Charles finit par y consentir.

III. **Mort de Jeanne d'Arc.** — Jeanne d'Arc avait répondu à ses juges en toute franchise. A plusieurs reprises, elle leur prédit que les Anglais seraient finalement jetés hors de France. Son innocence et son courage ne désarmèrent pas ses bourreaux qui la condamnèrent à être brûlée vive.

Les hommes d'armes la traînèrent au bourreau. On la fit monter en haut du bûcher. « *O Rouen, s'écria-t-elle, tu seras donc ma dernière demeure !* ». Elle n'eut pas un mot de reproche pour son roi qui aurait peut-être pu la racheter, ni pour ceux qui l'avaient condamnée.

Elle fut liée au poteau. Le bourreau mit le feu. Elle le vit d'en haut et poussa un cri. Puis, comme le prêtre qui lui présentait le crucifix ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, et le fit descendre...

Cependant la flamme montait... Au moment où elle la toucha, la malheureuse frémit... Mais, se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges, que ses saintes...

Dix mille hommes pleuraient. Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire... (D'après MICHELET.)

Les Anglais avaient martyrisé la plus noble enfant de la France. Elle avait réveillé le patriotisme des Français qui devait achever de délivrer notre pays.

COURS MOYEN

Austerlitz.

Les Austro-Russes s'étaient établis sur le plateau de Pratzen, non loin du village d'Austerlitz. Au lieu de leur donner directement l'assaut, Napoléon réussit à leur inspirer l'idée de tourner l'armée française par sa droite. Ils affaiblirent ainsi leur centre installé à Pratzen. L'Empereur ordonna alors à ses troupes d'escalader le plateau et d'enfoncer l'ennemi. Voici comment un témoin raconte cette grande bataille.

I. **Le piège.** — *L'empereur avait montré peu de troupes à sa droite ; c'était un piège qu'il tendait aux ennemis, afin qu'ils eussent l'idée de nous tourner par là afin de nous couper tout moyen de retraite. Les Austro-Russes donnèrent en plein dans le piège, car, dégarnissant le reste de leur ligne, ils entassèrent maladroitement des forces en face de notre aile droite. Mais comme ils se figuraient, on ne sait trop pourquoi, que Napoléon pensait à se retirer sans vouloir accepter la bataille, ils résolurent, pour rendre leur succès plus complet, de nous attaquer aussi à notre gauche et sur notre centre. Mais à gauche le maréchal Lannes, non seulement repoussa toutes les attaques des ennemis, mais il les rejeta au delà de leurs positions de départ.*

Pendant que notre gauche remportait cet éclatant succès, le centre, formé par les troupes des maréchaux Soult et Bernadotte, placé par l'empereur au fond d'un ravin où il était caché par un épais brouillard, s'élançait vers le plateau sur lequel est situé le village de Pratzen. Là s'engagea, sous les yeux de l'empereur, un combat des plus vif où les Russes furent battus. De nombreuses lignes de cavalerie russe se jetèrent contre les Français. Mais Napoléon lança contre eux les mamelucks, les chasseurs à cheval, les grenadiers de la garde. Ce fut une affreuse mêlée. Finalement les escadrons russes abandonnèrent le plateau, couvert de morts.

Les Russes n'étaient pas plus heureux dans leur tentative pour envelopper l'aile droite des Français. Les divisions de Davout les attendaient, cachées dans un bourg à deux ou trois kilomètres du plateau de Pratzen. Une bataille furieuse s'engagea sur cette aile. Davout tint bon jusqu'au moment où Napoléon, déjà maître du plateau, se tourna vers ces divisions russes qui avaient tenté de nous couper la retraite. Dès ce moment, les ennemis, pris entre deux feux, tombent dans un épouvantable désordre. Les uns essaient de battre en retraite vers Austerlitz, le plus grand nombre tente de fuir en passant sur des étangs glacés. Napoléon faisant alors appeler l'artillerie de sa garde, ordonna de tirer à boulets sur la glace. Celle-ci se brisa sur une infinité de points et un énorme craquement se fit entendre ?... L'eau pénétrant par les crevasses surmonta bientôt les glaçons, et nous vîmes des milliers de Russes, ainsi que leurs nombreux chevaux, canons et chariots, s'enfoncer lentement dans le gouffre !... En un instant l'étang fut couvert de tout ce qui savait et pouvait nager ; hommes et chevaux se débattaient au milieu des glaçons et des eaux. Quelques-uns, en très petit nombre, parvinrent à se sauver à l'aide de perches et de cordes que nos soldats leur tendaient du rivage ; mais la plus grande partie fut noyée...

Le nombre des combattants dont l'Empereur disposait à cette bataille était de 68 000 hommes ; celui des Austro-Russes s'élevait à 92 000 hommes. Notre perte en tués ou blessés fut d'environ 8 000 hommes ; les ennemis avouèrent que la leur, en tués, blessés ou noyés, allait à 14 000. Nous leur avions fait 18 000 prisonniers, enlevé 150 canons, ainsi qu'une grande quantité d'étendards et de drapeaux...

La défaite éprouvée par les Russes avait jeté leur armée dans une telle confusion que tout ce qui avait échappé au désastre d'Austerlitz se hâta de gagner la Galicie, afin de se soustraire au vainqueur. La déroute fut complète ; les Français firent un très grand nombre de prisonniers et trouvèrent les chemins couverts de canons et de bagages abandonnés... (D'après les Mémoires du général-baron DE MARBOT.)

Austerlitz est l'un des plus éclatants triomphes de l'Empire. Mais c'est aussi le nom d'une bataille terrible qui coûta la vie à plus de 20 000 hommes. Par la suite, les ennemis de Napoléon réunirent des armées de plus en plus considérables qui opposèrent aux nôtres une courageuse résistance. Certaines rencontres furent de véritables carnages : 45 000 hommes tombèrent à Eylau et plus de 30 000 moururent des suites de leurs blessures !

CARLIER. L'Histoire en cartes postales..... *Chacune des 18 pochettes.* 5.50

COURS SUPÉRIEUR

Napoléon, génie de la guerre.

Napoléon organisa la plus formidable armée qu'on eût vue jusqu'alors. Il s'en servit dans la bataille avec le génie d'un Alexandre ou d'un César.

I. **L'armée impériale.** — Tous les Français de vingt à vingt-cinq ans pouvaient être appelés à servir. Au début de l'Empire, on n'incorpora que le quart, puis le tiers de ces jeunes gens (ceux qui avaient tiré de faibles numéros). Les riches se faisaient « remplacer », en payant un « remplaçant ». Beaucoup de ces soldats reprenaient du service après leur libération. Ils formaient un corps important de militaires de carrière qui encadraient et instruisaient les conscrits de chaque année. A ces troupes françaises s'ajoutèrent par la suite des régiments étrangers (Suisses, Polonais...), des contingents fournis par les *États vassaux* (Italiens, Allemands...).

Les vieux soldats qui possédaient quelque instruction et qui s'étaient distingués étaient nommés sous-officiers. Certains arrivaient même jusqu'aux grades de lieutenant et de capitaine. Mais c'est à Saint-Cyr qu'étaient préparés les officiers jeunes et instruits : ils pouvaient atteindre aux plus hauts commandements.

La **Garde impériale**, qui finit par compter 90 000 hommes, réunissait « l'élite de l'élite ».

Jeunes et vieux soldats, Français et étrangers, étaient prêts à mourir pour leur Empereur. Napoléon savait entretenir leur enthousiasme : par des décorations ou des dons en argent ; par la confiance qu'il leur accordait. Il savait parler aux « grognards » sur un ton familier, goûter la soupe à leur bivouac...

II. **La tactique napoléonienne.** — Tous lui obéissaient d'autant mieux qu'aucun ne doutait de la victoire. L'empereur n'était jamais pris à l'improviste : ses services de l'intendance préparaient chaque campagne et accumulaient des vivres ; il prévoyait le mouvement des troupes ennemies avant même qu'elles ne fussent en marche. Sa propre manœuvre était imprévisible, bien qu'il l'eût longuement méditée avant de l'entreprendre. C'est qu'en véritable homme de guerre Napoléon était capable de transformer en quelques jours son plan de guerre, si les circonstances l'exigeaient.

Pour Napoléon, le but essentiel de la guerre c'est la destruction des armées ennemies. Il faut leur livrer la bataille dans des conditions telles qu'on soit toujours plus fort quelle. Cependant, Napoléon disposa rarement d'autant de troupes que ses ennemis. Mais tantôt il attaquait avant que l'ennemi eût achevé sa concentration ; tantôt, par d'habiles manœuvres, il amenait ses adversaires à disperser leurs troupes tandis qu'il rassemblait soudain les siennes, pour bousculer successivement les divers corps qui lui étaient opposés. Sur l'ordre de l'Empereur qui réclamait sans cesse plus de « rapidité » et de « diligence », les généraux français amenaient leurs soldats à marches forcées, sur le terrain choisi, au jour et à l'heure également choisis.

La bataille a été prévue jusque dans ses moindres détails. On dirait que Napoléon a été mis au courant du plan de campagne de ses adversaires. Il attend qu'ils s'engagent dans une manœuvre décisive, une attaque à fond ; alors, rassemblant ses réserves, l'Empereur frappe au point vulnérable : tantôt au centre que l'ennemi a dégarni pour tenter une manœuvre d'encerclement (Austerlitz), tantôt sur une aile mal gardée et que l'on déborde par des marches rapides, à longue distance... Pris à l'improviste, l'ennemi n'a plus le temps de se redresser. Il a perdu la bataille avant d'être revenu de sa surprise... française.

La cavalerie se jette ensuite sur ce qui reste de son armée : la retraite devient une déroute.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Une industrie locale : les grès.

INDICATIONS.

Rappeler des leçons faites préalablement sur le sable, les grès, etc.

Visiter les carrières en compagnie des élèves.

Consulter : « *Plan d'une monographie communale* », de J. CRESSOT, *directeur de l'École normale de la Moselle, excellente brochure pour tout ce qui a trait à la géographie locale.*

I. Interroger les enfants sur la profession de leurs parents : terrassiers, tailleurs de pierres, forgerons, etc. La plupart vivent des « carrières ».

II. Transportons-nous à la carrière du « Gros Pavé ». — Après avoir enlevé 2 mètres

de terre peu fertile, le terrassier découvre le grès.

a. LE BANC : masse compacte de 3 mètres d'épaisseur, présentant des joints de distance en distance. Indiquer sa direction et sa longueur.

b. PROCÉDÉS D'EXTRACTION. — Comment déceler le banc ? Instruments de « sondage ». Enlèvement des terres. Expliquer alors : extraction à ciel ouvert.

L'*abatage* du grès se fait à la mine. (Faire raconter le *forage* du trou de mine, à l'aide du *burin* et de la *masse*, puis l'introduction de la *cartouche* et l'explosion.)

Les blocs sont *détaillés* au moyen de *coins* et de *couperets*, puis *taillés* sur des baquets pleins de sable, à l'aide de *ciseaux* et de *massettes*. Les pavés obtenus sont marqués et entassés.

c. L'OUTILLAGE. — *Masses, massettes, ciseaux, burins*, etc., résistent difficilement. La nécessité de les remettre en état exige une *forge* à proximité du chantier. Signaler aussi la *poudrière* où sont les explosifs, à moitié enfouie sous les terres. Des *wagonnets*, poussés à la main, ou tirés par un cheval, servent à l'enlèvement des terres. Des *camions* emportent les pavés.

III. Destination. — Région parisienne (trottoirs) ; dalles expédiées à l'étranger.

IV. Évolution. — Indiquer le déclin de cette industrie par suite de la cherté du pavé, de

BERNARD et REDON. **Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élém. 6.20**

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La santé et la maladie.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Pluriel des adjectifs. Le passé composé.

I. CAUSERIE OU LECTURE.

UNE BRONCHITE

A quatre heures, Jacques et Zette rentrent à la maison. Leurs joues sont brûlantes, une quinte de toux déchire leur gorge. En les voyant ainsi, maman s'inquiète ; elle met les enfants au lit. Elle place des boules chaudes à leurs pieds. Puis elle leur fait boire une bonne tasse de tisane sucrée au miel.

Jacques et Zette ont mal à la tête. Ils ont de la fièvre. Maman envoie le grand frère, Étienne, chercher le docteur. Quand il arrive, papa quitte son travail et le conduit auprès des enfants. « Zette et Jacques ont attrapé une bronchite », dit le médecin. Vite des compresses et du sirop.

Étienne court chez le pharmacien, tandis que maman soigne ses deux enfants. Jacques et Zette souffrent beaucoup et passent une mauvaise nuit. A tour de rôle, papa et maman sont auprès de leurs enfants. Ils replacent sous les couvertures les petits bras qui s'agitent.

Encore du sirop, de nouvelles compresses ! Ah ! que les enfants causent du souci à leurs parents!

MARGUERITE BODIN.
(*Jacques et Zette*, Colin, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Comment sont Jacques et Zette quand ils rentrent à quatre heures ? — A quels signes le voit-on ? — Que fait alors la maman ? — Où Jacques et Zette ont-ils mal ? — Qui va chercher le médecin ? — Que dit-il après avoir examiné les deux enfants ? — Que prescrit-il comme remèdes ? — Où va-t-on chercher ces remèdes ? — Qui garde les enfants la nuit ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — Un petit malade. — Une tasse de tisane. — Une boîte de pilules (*ou de cachets, ou de pastilles*). — Un flacon de sirop.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Le petit malade. — **Les noms** : une maladie, le médecin, les médicaments, la tisane, la potion, le cataplasme. — **Les qualités** : le visage pâle, les joues brûlantes, une potion calmante, une tisane chaude et sucrée. — **Les actions** : le malade souffre, tousse, a la fièvre. Le médecin examine le malade, ordonne des remèdes.

DESSINONS OU COPIONS. — Faire dessiner : une tasse, un flacon, une boîte de pastilles ; faire copier : un malade, un médecin, des remèdes.

Pluriel des adjectifs : les mains brûlantes, les joues pâles ou rouges, les tisanes chaudes, les potions amères.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*mimer et faire parler*). — 1. **Le jeu du médecin** : un enfant joue le rôle du malade, un autre celui du médecin, l'autre celui de la maman. Le maître dirige et fait parler tour à tour les trois personnages. — 2. **Le jeu du dentiste** : même façon de procéder. — 3. **Le jeu du pharmacien** : un enfant joue le rôle du pharmacien, un autre celui du client. Le maître dirige les actions et la conversation.

5. **CONJUGAISON.** — Le passé composé. Reprendre les principaux verbes étudiés en vocabulaire et en élocution.

Verbes à utiliser. — Être malade, avoir la fièvre, boire de la tisane, tousser, souffrir, avaler un cachet, supporter un cataplasme, etc.

Copie. — Le mois dernier j'ai été malade, j'ai eu la fièvre, j'ai bu de la tisane, j'ai toussé, j'ai souffert...

III. RÉCITATION.

LE GENOU BLESSÉ

A travers bois, à travers champ,
Vers la ferme rentrent gaîment
Petite Luce et son grand frère ;
Soudain, contre une grosse pierre,
Lucette trébuche en courant.

Hélas ! la grosse pierre est dure !
Au genou blanc quelle écorchure !
Et même une goutte de sang !...
Le grand frère, en cette aventure,
Dans ses bras veut porter l'enfant.

« Oh, non ! dit Luce fermement,
« Cela ferait peur à maman,
« Elle nous guette à la fenêtre,
« Et me croirait morte peut-être...
« Donne-moi le bras seulement. »

Mlle H.-S. BRÈS.
(*Vers et Prose pour les Petits*, Nathan, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms personnels. L'impératif.

I. RÉCITATION.

LES PETITS FUMEURS

Au lieu d'apprendre leurs leçons,
Fumaient quatre petits garçons.
Sur le bureau de leur papa,
Ils avaient trouvé du tabac.

Chacun, n'ayant pas de papier,
Avait découpé son cahier.
L'un se brûle avec du charbon
Et dit : « Fumer, c'est vraiment bon ! »

Le second prend un fier maintien
Et dit : « Ma foi, ça va très bien ! »
Avec des larmes dans les yeux,
L'autre dit : « C'est délicieux ! »

Le plus petit, crachant, toussant,
Dit : « Je suis un homme, à présent ! »
Le soir, ils se mirent au lit,
Grelottants et le front pâli.

On les soigna longtemps, longtemps ;
Ils redevinrent bien portants,
Ils furent sages désormais,
Ils ne fumèrent plus jamais.

MARC LEGRAND.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — 1. Un petit malade dans son lit. — 2. La chambre d'un petit malade. — 3. La visite du docteur. — 4. La vitrine du pharmacien.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — **Une visite à un petit camarade malade.** — *Questionnaire.* — Vous êtes allé voir un petit camarade malade ; lequel ? quand ? — Où était le petit malade ? — Qui vous a conduit près de lui ? — Comment était son visage ? ses joues ? son front ? ses mains ? — Comment était-il couvert ? Pourquoi ? — Faisait-il chaud dans l'appartement ? — Avez-vous senti une odeur particulière ? — Qu'y avait-il sur la table, près de l'enfant ?

SOUCHÉ. La récitation française. C. élém. et pet. classes *Élève*... 5.50 *Maître.* 8.80 C. m. et sup. *Élève*... 5.70 *Maître.* 11.50

— Qui gardait et soignait le petit malade ? — Comment parlait-il ? — Êtes-vous demeuré longtemps près de lui ? Pourquoi ? — Que lui avez-vous souhaité en le quittant ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les maladies.*** — **Noms :** un malaise, une indisposition, une blessure, une plaie, une épidémie, la rougeole, un rhume, une bronchite, la tuberculose, une crise, une rechute, une complication. — **Adjectifs :** une maladie bénigne, grave, dangereuse, contagieuse ; la fièvre typhoïde, la fièvre scarlatine. — **Verbes :** contracter une maladie, être en danger, succomber.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez à l'aide de noms le texte suivant :** Un gros rhume. — Jean a un gros (*rhume*) ; ce n'est pas une (*maladie*) bien grave, ce n'est qu'une (*indisposition*) qui sera de courte durée. Pourtant il souffre, il a un peu de (*fièvre*) et parfois des quintes de (*toux*), sa (*voix*) est un peu couverte et rauque. Il doit garder la (*chambre*) afin d'éviter des (*complications*) causées par un refroidissement. — 2. **Donnez les contraires des adjectifs suivants :** une maladie grave ou (*bénigne*) ; une douleur vive ou (*légère*) ; un enfant robuste ou (*chétif*) ; un teint pâle ou (*coloré*) ; un logis sain ou (*malsain*) ; une guérison lente ou (*prompte*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — TROTT EST MALADE.

Trott ne rit plus. Trott ne parle plus. Trott ne bouge plus. Trott est malade. Il est couché dans son petit lit blanc avec beaucoup de couvertures ramenées jusqu'au menton. Il a très chaud à la tête, et sa tête est si lourde ! Et puis il a si soif ! On lui donne à boire toutes les heures trois cuillerées tièdes d'une potion amère très mauvaise.

ANDRÉ LICHTENBERGER.
(*Mon petit Trott*, Plon, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Jusqu'*au*, cuillerée, cuil*ler*. — *Justifier :* rit, bouge, couché, ramenées, toutes.

EXERCICES. — 1. *Recopiez les quatre premières phrases du texte en supprimant la répétition de Trott.* — 2. *Recopiez le texte en soulignant les pronoms personnels.* — 3. *Conjuguez :* être couché *au présent de l'indicatif et soulignez les pronoms personnels employés.*

B. — AIME L'EAU FROIDE.

Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, les bras, la poitrine. Fais-y ruisseler l'eau froide. L'eau froide est ta meilleure amie. Elle te donne des joues roses, des bras vigoureux, une forte poitrine. Elle fera de toi un vaillant petit homme. Aime l'eau froide, si tu aimes la santé. L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins. PÉCAUT.

EXPLICATIONS. — Quels sont, d'après le texte, les deux meilleurs médecins ? Quelle est la meilleure amie de l'enfant ? Pourquoi ?

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Ruisseler, ruisseau, vigoureux, vaillant. — *Justifier :* lave-toi, aime, tu aimes.

EXERCICES. — 1. *Transcrivez le titre et les deux premières phrases du texte : 1° en faisant parler plusieurs enfants* (aimons, lavons-nous, faisons-y) ; *2° en vous adressant à plusieurs enfants* (aimez, lavez-vous, faites-y). — 2. *Donnez le contraire des mots suivants :* froide (*chaude*) ; matin (*soir*) ; lever (*coucher*) ; amie (*ennemie*) ; vigoureux (*faibles*) ; aime (*déteste*) ; pur (*impur*). — 3. *Recopiez le texte en soulignant les pronoms personnels.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Modèle. — « Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, les bras, la poitrine. » PÉCAUT.

EXERCICES. — *A propos de chaque objet de toilette, écrivez les paroles qu'une maman adresse à un petit garçon afin qu'il fasse convenablement sa toilette ;* 1. Éponge. — 2. Serviette. — 3. Brosse à chaussures. — 4. Brosse à habits.

EXEMPLE. — 1. Prends l'éponge, trempe-la dans l'eau de ta cuvette, frotte-la avec la savonnette, lave-toi le visage et rince-toi à l'eau claire.

RÉDACTION. — Un petit malade dans son lit. — 1. *Qui était le malade ? Quelle était sa maladie ?* — 2. *Où était-il ?* — 3. *Comment était son visage, ses joues, ses yeux, etc... ?* — 4. *Que permit le médecin quand l'enfant alla mieux ?* — 5. *Comment vous semblait le petit convalescent ?*

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Fonction des pronoms personnels. Conjugaison à la forme interrogative.

I. RÉCITATION.

LA MORT CHOISISSANT SON PREMIER MINISTRE

La Mort, reine du monde, assembla, certain jour,
Dans les Enfers toute sa cour.
Elle voulait choisir un bon premier ministre,
Qui rendît ses états encore plus florissants.
Pour remplir cet emploi sinistre,
Du fond du noir Tartare avancent à pas lents
La Fièvre, la Goutte et la Guerre.
C'étaient trois sujets excellents ;
Tout l'Enfer et toute la Terre
Rendaient justice à leurs talents.
La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite ;
On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite ;
Nul n'osait lui rien disputer,
Lorsque de la Famine arriva la visite.
Et l'on ne sut dès lors qui devait l'emporter.
La Mort même était en balance.
Mais les Vices étant venus,
Dès ce moment, la Mort n'hésita plus :
Elle choisit l'Intempérance.

FLORIAN.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Un malade. — 2. Un blessé. — 3. Un convalescent. — 4. Le cabinet du chirurgien-dentiste. — 5. Une infirmière. — 6. L'arrachage d'une dent.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — La visite du docteur (*scène à mimer, faire développement oralement*). — *Sommaire.* — 1. **Quelqu'un est malade à la maison :** son état, ses malaises, inquiétude ; la décision.

2. **On appelle le docteur :** qui ? comment ? quand ?

3. **L'arrivée du médecin :** quand ? comment ? dans la chambre et au chevet du malade : ses paroles, ses gestes, ses actes.

4. **La rédaction de l'ordonnance :** conseils, explications, prescriptions.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les remèdes*** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** le docteur, le médecin, le chirurgien, le pharmacien, l'ordonnance, les médicaments, le sérum, le vaccin, l'opération, le régime, le traitement. — **Adjectifs :** une potion calmante, purgative, dépurative, tonique ; la vaccination préventive, une diète rigoureuse. — **Verbes :** le médecin tâte le pouls, ausculte le malade, prescrit des remèdes, guérit, sauve le malade ; le chirurgien opère, ampute le blessé ; l'infirmière soigne le malade, panse le blessé.

4. **EXERCICES.** — 1. Donnez les homonymes des mots suivants et faites entrer chacun d'eux dans une courte phrase : panser (*penser*) ; cœur (*chœur*) ; pouls (*pou*). — 2. Indiquez les contraires des expressions suivantes : un malade agité (*calme*) ; une personne maladive (*robuste*) ; une blessure légère

JOLLY. En riant! (La lecture sans larmes). 1er livret. 3.40 3e livret. 6.50 2e livret. 3.60 1er et 2e réunis. 6.50 Livret complém. 2.50

(*grave*) ; une douleur supportable (*insupportable* ou *intolérable*) ; un vieillard impotent (*valide, ingambe*) ; une maladie incurable (*curable*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE.

A. — LA VISITE DU DOCTEUR.

Le docteur ausculta Marthe, la palpa, l'examina soigneusement. Par moments, il hochait la tête, comme pour approuver des réflexions qu'il se faisait à part lui. Les deux vieux, retenant leur souffle, ne comprenant rien à ce manège, épiaient anxieusement ses moindres jeux de physionomie, cherchant à lire sur son visage.

Quand il eut fini son examen, il borda soigneusement la malade, et releva l'oreiller derrière sa tête, avec des gestes habiles et menus de ses grosses mains. Puis, lui ayant caressé doucement la joue, il lui dit : « Tranquillise-toi, ma fille, on va te guérir, et tu iras bientôt danser. »

E. MOSELLY.
(*Terres lorraines*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées.** — Un docteur examine avec soin une personne malade, la réconforte par ses gestes familiers et ses bonnes paroles. — **Les mots** : *ausculta*, appliqua l'oreille au niveau du cœur et des poumons ; *palpa*, toucha, examina avec la main.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Ausculter, physionomie, anxieux, anxieusement, tranquille, tranquilliser. — *Rappeler le passé simple et la terminaison des verbes du 1er groupe* : ausculta, examina, borda, releva. — *Justifier* : approuver, danser : *ses* moindres jeux, *ses* grosses mains.

3. **EXERCICES.** — 1. *Remplacez par des mots ou des expressions de même sens les termes suivants du texte* : palpa (*tata*), hochait (*secouait*), souffle (*respiration*), tranquillise-toi (*rassure-toi*). — 2. *Analisez les pronoms personnels contenus dans les expressions suivantes* : il lui dit, on va te guérir. — 3. *Conjuguez à la forme interrogative, au passé simple* : examiner soigneusement un malade.

B. — UN BLESSÉ CONVALESCENT.

Mes plaies se cicatrisaient, ma balle avait été extraite de l'épaule gauche, mes deux côtes s'étaient proprement ressoudées, je bougeais, je remuais, je m'étendais sans autre embarras qu'une dernière raideur du genou droit... Tous mes muscles s'ajustaient et roulaient, mes articulations jouaient, mes organes manœuvraient... Je me retrouvais frais et neuf comme un oiseau qui va s'élancer hors du nid.

LOUIS DUMUR.
(*Le boucher de Verdun*, Albin-Michel, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées** : un blessé exprime sa joie de constater qu'il est remis de ses blessures. — **Les mots** : relevez les verbes qui montrent cette joie (*je bougeais, je remuais, je m'étendais, mes articulations jouaient, mes organes manœuvraient*).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Convalescent, cicatriser, cicatrice, extraire, extrait, ressoudé, muscle. — *Justifier* : l'accord des verbes. — *L'infinitif* : s'élancer.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelle est l'expression qui résume le contentement, la satisfaction de ce convalescent ?* (Je me retrouvais frais et neuf comme un oiseau qui va s'élancer hors du nid.) — 2. *Analysez les pronoms personnels contenus dans les expressions* : « Je m'étendais ; je me retrouvais. » — 3. *Conjuguez à la forme interrogative, à l'imparfait et au passé composé de l'indicatif* : remuer et s'étendre.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE

Modèles. — 1. **« Trott est couché dans son petit lit blanc avec beaucoup de couvertures ramenées jusqu'au menton. »**

2. **« Le médecin ausculta Marthe, la palpa, l'examina soigneusement. »** MOSELLY.

EXERCICES. — Après avoir observé attentivement les personnages suivants, leurs attitudes, leurs gestes, en une phrase, faites-nous voir chacun d'eux :

1. Un malade allongé dans son lit (*ou dans un fauteuil*).
2. Un malade qui boit une potion.
3. Le médecin qui ausculte le malade.
4. Le dentiste qui arrache une dent.

PRÉPARATION ORALE. — *Faire mimer ces différentes scènes.*

LE PARAGRAPHE

Modèles. — Texte A. — **Trott est malade** (*cours élémentaire*). — 2. Texte A. — **La visite du docteur** (*cours moyen*).

3. A l'hôpital. — **« Pierre pénétra dans la salle, chercha un coin de banc et s'assit. Il régnait là une chaleur d'étuve, moite et pénible ; on entendait chuchoter à mi-voix ; à chaque instant, un des malades toussait et cela en faisait tousser d'autres. Pierre regarda autour de lui, il vit d'abord, dressés le long des murs au bout de leur tige ripolinée, les crachoirs de porcelaine blanche. Les murs aussi étaient blancs ; la lumière de la rue, collée aux vitres opaques, avait une blancheur de linge, froide et triste. »** M. GÉNEVOIX.

EXERCICES. — 1. **Le petit malade boit sa tisane.** — *Votre mère fait boire une tasse de tisane à votre petit frère* (ou à votre petite sœur) *qui est malade. Décrivez cette scène.*

2. **La première sortie du petit convalescent.** — *Votre petit camarade convalescent fait sa première sortie au jardin, soutenu par sa maman. Racontez.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Les adjectifs indéfinis, interrogatifs. — **Conjugaison** : Le participe passé. — **Vocabulaire théorique** : suffixe : *té*.

I. RÉCITATION.

BELLE SANTÉ

Belle santé,
Qui me reviens après m'avoir quitté,
Voici mon front, mes bras, mes épaules, mon torse
Qui tressaillent une fois encor
A te sentir rentrer et revivre en mon corps
Avec ta force...

Sous mon front redressé et mes cheveux vermeils
Mes deux yeux sont en fête et boivent le soleil.
Le vent m'est un ami qui chante et m'accompagne
En ma course rythmée à travers la campagne,
L'air tonique et puissant emplit mon torse creux.
Mes nerfs semblent refaits, mes muscles sont heureux,
Et ma bouche joyeuse et mes mains familières
Voudraient saisir l'espace et baiser la lumière.

Belle santé,
Emplis mes deux poumons de vierge et pure haleine ;
Et pour qu'enfin mon cœur, toujours, se tienne haut,
Brille en mes yeux, bats sous mon front, brûle en mes veines
Et cours en moi comme le vent dans les drapeaux.

ÉMILE VERHAEREN.
(*L'Arc-en-Fleur*, Bourrelier et Cie, éditeurs.)

EXPLICATIONS. — **Les idées et le plan.** — 1. Le poète constate avec satisfaction qu'il a retrouvé la « belle santé » et la « force ». — 2. Il exprime sa joie de revoir le soleil, de sentir le vent, de respirer l'air tonique, de sentir ses nerfs calmés, ses muscles heureux d'agir. Il est ivre d'espace et de lumière. — 3. Il désire conserver cette belle santé.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire et au cours moyen*).

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. *Livre unique de lecture (du Cours prép. et du Cours élément.)* **7.50**

Autres sujets. — 1. L'hôpital de votre ville. — 2. Le dispensaire d'hygiène sociale. — 3. Une consultation de nourrissons. — 4. Le timbre antituberculeux.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Santé et maladie.*** — **Noms :** le calme, la vivacité, la vigueur, la vitalité, la résistance, la force, l'endurance, l'abattement, l'agitation, la surexcitation, le délire, le dégoût. — **Adjectifs :** une santé florissante, un homme sain, bien portant, un air salubre. Un enfant souffreteux, anémié, débile. Une douleur sourde, aiguë, vive. Un traitement préventif, un remède curatif. — **Verbes :** assainir, désinfecter un appartement. — Ausculter, diagnostiquer, mettre à la diète. Suivre un traitement, faire une cure.

3. **EXERCICES.** — 1. **Famille de mots.** — a. *Trouvez les mots usuels de la famille de fièvre et employez chacun d'eux dans une phrase* (fièvre, fiévreux, fébrile, fébrifuge, enfiévrer). — b. *Trouvez les mots usuels de la famille de :* sain *et employez-les dans une phrase* (sain, santé, assainir, assainissement, sanitaire, sanatorium, malsain). — 2. **Suffixes : té, ité.** — a. *Avec les suffixes* té, ité, *indiquant l'état ou la qualité, formez des noms dérivés des adjectifs suivants :* propre (*propreté*), pauvre (*pauvreté*), vif (*vivacité*), sain (*santé*), humble (*humilité*), fier (*fierté*), libre (*liberté*), net (*netteté*), naïf (*naïveté*), fraternel (*fraternité*). — b. *Quels adjectifs ont servi à former les noms suivants :* égalité (*égal*), bonté (*bon*), oisiveté (*oisif*), difficulté (*difficile*), immensité (*immense*), fausseté (*faux*), ténacité (*tenace*), absurdité (*absurde*), singularité (*singulier*), prodigalité (*prodigue*).

III. ORTHOGRAPHE.

A. — UN SAVANT AU GRAND CŒUR.

Un matin, Pasteur vit arriver à son laboratoire un petit Alsacien de neuf ans. L'enfant lui était envoyé par un médecin de Strasbourg. Il se rendait à l'école de son village, raconta sa mère, quand il fut assailli et terrassé par un chien qui lui fit quatorze blessures.

Pasteur, ayant pris conseil de plusieurs médecins, ses amis, et tremblant comme s'il avait été le père de l'enfant, résolut de faire la première inoculation. Le petit Joseph Meister supporta, sans même pleurer, cette première piqûre, puis les autres. Il dormait toute la nuit, tandis que Pasteur ne dormait pas. Après vingt jours, il repartait pour l'Alsace, et le terrible mal n'avait pas éclaté.

René Bazin.
(*La douce France*, J. de Gigord, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** récit des circonstances dans lequelles Pasteur essaya sur des êtres humains, sur un enfant, son traitement contre la rage. — **Les mots :** *laboratoire*, rapprocher de labeur, lieu où le savant fait ses recherches ; *inoculation*, introduction à l'aide de piqûres de germes destinés à prévenir ou à guérir une maladie.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Laborat*oire*, inoculat*ion*, piqûre. — *Justifier les infinitifs :* arriv*er*, sans pleur*er*. — *Rappeler les formes du passé simple :* en *a*, en *us* en *is*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Justifiez le titre de ce texte : un savant au grand cœur.* (Pasteur fut un grand savant, il découvrit, étudia les microbes et s'employa à utiliser les uns, à combattre les autres ; ce fut un grand cœur, ainsi que le prouvent ses scrupules, son angoisse quand il essaie son remède sur un enfant : il tremble il ne dort pas.) — 2. *Relevez les participes passés du texte avec l'auxiliaire qui les précède et soulignez leurs terminaisons* (était envoyé, fut assailli, terrassé, avait été, avait éclaté). — 3. *Relevez les noms accompagnés d'un adjectif indéfini et analysez cet adjectif* (*plusieurs* médecins, *toute* la nuit).

B. — RÈGLES D'HYGIÈNE.

Je m'engage à essayer : 1° de respirer l'air frais partout où je travaille et où je joue ; 2° de rester au grand air autant que possible ; 3° de dormir la fenêtre ouverte ; 4° de respirer par le nez et non par la bouche ; 5° de prendre un bain au moins une fois par semaine ; 6° de conserver mes vêtements propres et bien tenus ; 7° de me tenir toujours droit à l'école ; 8° de ne salir ni ma classe ni ma maison ; 9° de me brosser les dents, surtout le soir avant d'aller me coucher ; 10° de ne pas cracher à terre ; 11° de ne pas porter à la bouche les objets sur lesquels la salive des autres a pu se poser ; 12° de me laver les mains avant les repas.

Comité national de défense contre la tuberculose.

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** ensemble de règles destinées à conserver notre santé ; elles peuvent se résumer en deux mots : air pur, propreté.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Hygiène, ess*ayer*. — *Justifier les infinitifs.* — *Justifier :* lesquel*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Transcrire le texte au passé composé et souligner les participes passés.* (J'ai *respecté* les règles d'hygiène : 1° j'ai *respiré* de l'air frais partout où j'ai *travaillé* et où j'ai *joué* ; 2° je suis *resté* au grand air...). — 2. *Justifiez une des douze règles d'hygiène énumérées par ce texte.* — 3. *Conjuguez aux temps composés du mode indicatif :* se laver les mains avant les repas.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE.

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE.

Voir modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Une visite à un petit camarade malade.** — *Jean est malade ; vous allez le voir. Racontez votre visite.*

2. **Chez le dentiste.** — *André a mal aux dents. Le voilà chez le dentiste. Il a peur. Son tour arrive ; l'instant est douloureux. C'est déjà fini. André est heureux. Racontez la scène d'une manière enjouée.*

3. **La visite du médecin.** — *Une personne de votre famille est malade. Le médecin tarde à venir. Le voici enfin. Son aspect. Sa consultation. « Ce ne sera pas grave », dit-il enfin, et il rédige son ordonnance. Racontez la scène en insistant d'abord sur l'inquiétude, puis le soulagement de tous.*

SUJET TRAITÉ. — ***Visite à un camarade malade.***

Jean ne vient plus à l'école depuis une semaine. Pauvre Jean ! Non seulement il est malade et il souffre, mais il doit être bien ennuyé de ne pas être en classe, lui qui aime tant l'étude et qui redoute de ne pouvoir faire toutes les compositions. Jeudi dernier, je suis allé le voir afin de le distraire et de le consoler.

J'entre dans une petite chambre claire, tapissée de papier bleu. Dans un poêle, un bon feu de bois brûle et donne une douce chaleur. Des fioles, une cuiller sur une soucoupe occupent la table de nuit. Une douce lumière filtrée par des rideaux se répand dans la pièce qu'une odeur de médicaments emplit. Dans un lit bien blanc, bien bordé, sur une taie d'oreiller, apparaît une figure pâle, amaigrie, triste et les yeux à demi clos. Quelques jouets délaissés sont posés sur une table, près du lit.

A mon approche, Jean a entr'ouvert ses yeux bleus. « Comment vas-tu, lui dis-je, te sens-tu un peu mieux portant maintenant ? — Oui, un peu, me répondit-il, d'une voix faible et triste. — Prends courage, tu ne seras pas toujours malade. » Et je lui dis alors qu'en classe nous n'avons pas fait de compositions depuis son absence. Il s'en réjouit. Je le mets au courant des faits de l'école et je lui dis le résultat des matches de football, car c'est un sportif. Je prends bientôt congé pour ne pas le fatiguer et lui serre la main en lui disant : « Au revoir, meilleure santé ! — Reviens demain, dit-il avec un sourire. — A demain. »

Jean G. (*Devoir d'élève.*)

G. Gastebois,
Directeur de l'École d'application (*Saint-Lô*).

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** *Cours élém.* 11.75 *Cours moy.* 14.50 *Cours sup. et complém.* **14.50**

l'emploi de pavés de bois et surtout du bitumage des routes.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Bassin parisien.

La Normandie.

INDICATIONS

Les « pays » qui composent cette région diffèrent par la nature des terrains, le relief; un seul caractère commun : LE CLIMAT.

Caractères généraux. — Tous les pays qui la composent jouissent d'un climat doux, humide, favorable aux prairies ; ils sont peuplés d'habitants présentant les mêmes traits physiques et ayant le même caractère.

I. Le milieu physique.

La différence des terrains et du relief permettent de distinguer : A. La Haute Normandie avec le pays de Bray où, par suite de l'érosion, apparaît le sous-sol argileux, et le pays de Caux, où le niveau général reste élevé.

« Ce bastion de craie se projette tout d'une pièce et le limon déposé en couches puissantes sur la convexité du plateau a favorisé de temps immémorial la vie agricole. »

Marquer aussi l'opposition entre la masse crayeuse, « immense crible » où les eaux se perdent en d'innombrables fissures et les vallées où réapparaissent les sources et que gêne une surabondance d'humidité.

B. La Basse Normandie, constituée par les larges vallées du pays d'Auge, le pays des herbages par excellence, les immenses prairies d'Isigny, la campagne de Caen, plaine calcaire aux eaux rares, entaillée par l'Orne, pays de culture, mais qui se prête admirablement à l'élevage du cheval.

C. Collines de Normandie et du Perche. — Chaînes de collines offrant en certains endroits l'aspect de montagnes et qui limitent la Normandie au Sud. On y distingue les hauteurs du Perche, centre important de dispersion des eaux, puis les monts d'Alençon : la Suisse normande avec la forêt d'Écouves et le signal des Avaloirs (417 m.).

Climat. — Le voisinage de la Manche donne à la Normandie un climat maritime : étés frais, hivers doux et pluvieux qui favorisent la poussée de l'herbe et l'épanouissement de la verdure.

Les rivières du littoral sont remarquables par leur parallélisme, elles découpent de larges vallées et gagnent la mer par DES VALLEUSES. En Basse Normandie, elles sont nombreuses, mais peu importantes et navigables dans le cours maritime seulement.

II. Le milieu humain.

Ressources. — LA VIE AGRICOLE. — L'ouest appartient au « domaine naturel des forêts. Ce sont des bois de chênes mélangés de hêtres, de charmes et de frênes; le hêtre, qui recherche des climats doux et frais, forme dans le pays de Caux des futaies superbes. »

L'ÉLEVAGE tend à devenir l'élément principal de l'économie agricole. Vaches laitières du pays de Bray, des régions limoneuses du pays de Caux, du pays d'Auge et du Cotentin. Moutons des parties crayeuses du pays de Caux et de prés salés. Chevaux dans la campagne de Caen et dans le Perche.

LES CULTURES de blé, de colza s'ajoutent aux produits de l'élevage dans le pays de Caux. La betterave réussit bien aux environs des Andelys et la plaine de Caen présente de beaux champs de blé, d'avoine et d'orge. Partout on récolte la pomme à cidre « dont il existe plus de 300 variétés ».

LA VIE INDUSTRIELLE représentée par les tissages et l'extraction du minerai de fer. Signaler les petites industries considérées comme compléments de ressources, dans les pays de l'Ouest : « teintureries, ateliers de blanchissages, filatures, fabriques de coutils et de cotonnades, dentelles à Alençon... » en déclin et la grande industrie textile autour de Rouen où chaque vallée forme une rue industrielle très active.

La campagne de Caen est la deuxième région en France pour la production du minerai de fer (2 millions de tonnes en 1930), envoyé aux usines du Nord, mais également traité sur place (hauts fourneaux de Caen-Rouen).

LA VIE MARITIME est moins intense que la vie agricole et, depuis les progrès de la navigation à vapeur, le développement des voies ferrées, beaucoup de petits ports ont disparu. La population « vit un peu de la pêche et surtout de l'exploitation des stations balnéaires, beaucoup de petites villes y doivent leur seul revenu substantiel aux migrations citadines qui les peuplent pendant trois mois ».

Population. — Les Normands présentent un type spécial : grands, forts et colorés. Moralement, ils se distinguent « encore nettement des autres Français par l'ensemble de leurs qualités (intelligence subtile, esprit d'entreprise, entente des affaires) et de leurs défauts (duplicité, âpreté au gain, ivrognerie) ».

Tandis que les départements de la Manche, du Calvados, ont une densité kilométrique égale à la moyenne en France, la Seine-Inférieure compte 143 habitants au kilomètre carré. l'Orne et l'Eure sont beaucoup moins peuplés.

Les villes. — Les plus grandes sont des ports mais « une légion de villes, marchés, doublées souvent d'une ville-forteresse, se dispersent sur le territoire normand : AVRANCHES, sur une colline de granit, DOMFRONT, sur un escarpement, VIRE, château fort dressé sur une saillie du roc. Une véritable rangée jalonne le contact des campagnes et des bocages : BAYEUX, FALAISE, perchée sur un éperon de grès, ALENÇON. Elles ne sont plus toutes que des marchés de grains, de bestiaux, de chevaux. En Haute Normandie, elles évitent les sites escarpés et des positions fortes : ce sont des établissements de vallées et de ponts : PONT-L'ÉVÊQUE, LISIEUX, YVETOT... »

Le Havre : au débouché d'une avenue qui mène au cœur du pays et l'unit avec les États-Unis, le Brésil, le Chili et l'Australie. C'est un ENTREPÔT : caoutchouc, café, produits oléagineux, vins d'Algérie, une BOURSE dont les tarifs sont respectés par une importante partie de l'Europe pour la vente du café, coton... Une USINE : constructions navales et industries de transformation.

Rouen : vieille cité du moyen âge, est « un port de mer, long de 10 kilomètres, situé sur la Seine », à 120 kilomètres de la mer.

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire.

GAGÉ. Ce qu'il faut savoir des colonies françaises..... 12 fr.

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le monopole des tabacs en 1934.

La crise économique a fait sentir son influence sur la *consommation du tabac* qui marque depuis 1931 une régression continue. Le produit des ventes à l'intérieur est passé de 4 568 millions de francs en 1931 à 4 235 millions en 1934, soit une régression de 7,3 p. 100 résultant vraisemblablement de la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs et de la diminution de leur nombre par suite du départ de travailleurs étrangers et du moins grand nombre de touristes.

Sur une vente totale, à l'intérieur et à l'extérieur, de 4 357 millions de francs, le bénéfice s'est élevé en 1934 à 3 431 millions. La quantité des divers produits fabriqués dans les différentes manufactures, ainsi que dans les établissements privés travaillant à façon pour la régie, a atteint 52 179 100 kilogrammes se répartissant comme suit.

Scaferlatis	31 585 000	kg.
Cigarettes	16 598 000	—
Tabacs à priser	2 250 200	—
Tabacs à mâcher	899 000	—
Cigares	749 600	—
Cigarillos	97 300	—

Comme on compte 250 cigares et 1 000 cigarettes par kilogramme, il a donc été fabriqué, en 1934, 16 milliards 598 millions de cigarettes et 187 millions et demi de cigares. Par rapport à 1933, la diminution est de 8,5 p. 100 pour les cigares ; 4,7 p. 100 pour les tabacs à priser et 2,1 pour les tabacs à mâcher. Par contre, les cigarillos marquent une avance de 8,4 p. 100.

Pour les scaferlatis, la diminution n'est que de 1,5 p. 100 d'une année à l'autre. Les *cigarettes*, déjà légèrement atteintes en 1933, voient la baisse de leur consommation s'accentuer en 1934. Leurs expéditions ont en effet porté en 1934 sur 17 242 millions d'unités, chiffre qui, bien que *représentant encore 4 fois et demi les expéditions annuelles de cigarettes durant la période d'avant guerre*, accuse, par rapport à 1933, une diminution de 871 millions d'unités, soit environ 4,6 p. 100. Elles représentent 32,6 p. 100 du total des ventes du monopole.

Le ralentissement de la consommation a amené le service de l'exploitation industrielle des tabacs à suspendre l'exécution du programme de développement d'outillage élaboré pendant la période 1929-1931, au cours de laquelle la vente des cigarettes accusait, d'une année à l'autre, une progression considérable ; on s'est borné en 1934 à poursuivre l'équipement de la manufacture de tabacs de Pantin qui approvisionne l'énorme agglomération parisienne.

Le cheptel français en 1913 et en 1934.

A la fin de 1935, le *Journal officiel* a publié la statistique des animaux de ferme en France au 31 décembre 1934, comparés aux chiffres de 1913.

	Nombres de têtes. 1913	1934
Espèce chevaline	3 222 080	2 837 750
— mulassière	188 280	125 780
— asine	356 310	219 760
— bovine	14 787 710	15 704 480
— ovine	16 131 190	9 571 360
— porcine	7 035 850	7 043 880
— caprine	1 434 970	1 405 310

La régression est très sensible pour les animaux de trait et de bât (en raison du développement de l'automobile et de la motoculture) et pour l'espèce ovine (difficulté de se procurer des bergers). L'espèce porcine se maintient. Les bovins accusent une progression sensible par suite de la consommation plus grande de la viande et de l'extension des prairies naturelles aux dépens des terres cultivées.

Le port de Marseille en 1935.

La statistique de l'activité du port de Marseille, établie au 31 décembre 1935, a donné, pour cette dernière année, les résultats suivants :

Arrivées : 8024 navires avec 344 000 passagers et 3 916 000 tonnes de marchandises.

Départs : 8 023 navires avec 322 400 passagers et 1 709 000 tonnes de marchandises. On note ainsi, par rapport à 1934, dans le mouvement total du port, une diminution de 278 navires et de 316 000 tonnes de marchandises.

CHANT

BERCEUSE CORSE

Mélodie populaire.

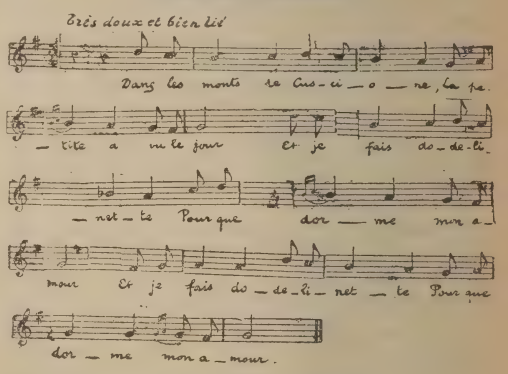

I Dans les monts de Cuscione,
La petite a vu le jour
Et je fais dodelinette } *bis*
Pour que dorme mon amour.

II Endors-toi, petite fille,
O bonheur de ta maman.
En beau tissu de laurine } *bis*
Je te fais un vêtement.

La Berceuse corse *est l'un des chants prescrits pour les épreuves orales du C. E. P. E. dans le département de la Seine. On en trouvera le texte complet dans l'*Anthologie du chant scolaire et postscolaire, 8e *fascicule (Hachette), avec une belle harmonisation de notre collaborateur* HENRY VASSEUR.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.

XVIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

VACANCES DE PAQUES INCOMPARABLES (du 10 au 19 Avril 1936)

UN PRESTIGIEUX VOYAGE en autocars de luxe (2 000 km.)

Prix du voyage : **1320 francs** (palaces et hôtels de 1er ordre).

A TRAVERS L'ESPAGNE DU NORD ET LE PORTUGAL

I. — LE PAYS BASQUE ESPAGNOL. LA COTE CANTABRIQUE. LES ASTURIES. LA GALICE

San Sebastian et sa célèbre « concha ». — Les merveilles de la Côte Cantabrique et la pittoresque route en corniche. — Bilbao et Santander ; leurs ports immenses. — Les grottes préhistoriques d'Altamira et leurs peintures rupestres. — Oviédo, capitale des Asturies ; sa richesse monumentale. — Rias de Navia et de Ribadéo. — Santiago de Compostella, « la Mecque de l'Occident », le plus ancien et le plus célèbre pèlerinage d'Europe. — Les Terrasses de la Galice.

II. — LE PORTUGAL. JARDIN DE L'EUROPE. « PAYS DE RÊVE ET DE MERVEILLES

Porto et la Vallée du Douro. — Vignobles et vins célèbres de Porto. — Coïmbre-la-Blanche, « l'Athènes portugaise ». — Monastères somptueux de Batalha et d'Alcobaça. — L'extraordinaire végétation du Portugal (forêt de Bussaco, « sylve unique en Europe » ; forêts-maquis des Serras ; bois d'orangers du Tage ; Fougères arborescentes de Monserrate ; jardins féeriques d'Estremadure). — Lisbonne, une des plus belles villes d'Europe, et la Mer de Paille. — Excursions aux environs de Lisbonne : Cintra, « glorieux Eden » ; Estoril, « le Monte-Carlo portugais » ; la Riviera portugaise et la Côte du Soleil, etc. — Santarem et Tomar ; monuments historiques célèbres. — La vallée du Tage et la Serra de Gata.

III. — LE PLATEAU DE LA VIEILLE CASTILLE. SES VILLES D'ART INCOMPARABLES

Séjour à Salamanque, « la Petite Rome » ; université et monuments anciens. — Valladolid et Burgos. — Monts Ibériques et plaine de l'Ebre. — Retour au Pays Basque.

Voyage inédit, d'un charme lumineux et féerique, effectué à l'époque qui convient le mieux pour faire valoir les merveilles de la Nature et de l'Art dans leur extrême diversité.

Comme pour les voyages précédents, **confort de tout premier ordre, organisation minutieuse, exposés documentaires** sur place, **excursions bien choisies, visites** et **avantages** spécialement réservés à nos participants par les autorités locales, **conférences, fêtes** avec musique, danses et chants locaux, etc., le tout pour un prix introuvable ailleurs.

PROGRAMME DÉTAILLÉ, RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, etc. — Adresser **toute la correspondance** (joindre 1 franc en timbres-poste pour envoi de tous documents), à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, directeur général des **Voyages Universitaires de Documentation,** 34, rue La Fontaine, **Paris** (XVIe). Chèque postal : Paris 668-31.

INSCRIPTIONS. — Clôture des inscriptions : 25 mars. On peut se faire inscrire dès maintenant afin de prendre rang. Acompte : 100 francs. Solde avant le 20 mars.

REMARQUE. — Les **Voyages Universitaires de Documentation** n'ont rien de commun avec les voyages en séries, répétés chaque année, dans un but commercial, et dont les billets sont vendus par les agences de voyages ou par les bureaux affiliés (journaux régionaux, magasins, amicales, entreprises de tourisme, représentants divers, etc.). Ils sont dirigés par l'organisateur lui-même et sont offerts au prix de revient au personnel enseignant, afin de lui permettre de se documenter sur place et de jouir des beaux spectacles de la nature, à des conditions tout à fait exceptionnelles. Leur succès montre qu'ils répondent à un véritable besoin. Une organisation analogue n'existe d'ailleurs nulle part.

Quelques objets du MATÉRIEL DIDACTIQUE F. N.

Piquage artistique perforé F. N.

Piquages artistiques perforés F. N. N° 1. Objets simples. **4 fr. 45**
Piquages artistiques perforés F. N. N° 2. Animaux. . . . **4 fr. 45**
Piquages artistiques perforés F. N. N° 3. Fleurs. . . . . **4 fr. 45**
Piquages artistiques perforés F. N. N° 4. Animaux à 4 pattes. **4 fr. 45**

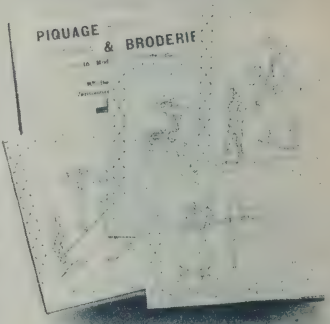

Piquage et Broderie (B. DUMOULIN)

Piquage Dumoulin, 5 séries.
La série. . . . . **2 fr. 25**
Id. 2 nouvelles séries. . **2 fr. 25**
Piquage perforé en couleurs.
« Astoria » . . . . . **5 fr. 30**

F. NATHAN, Éditeur.

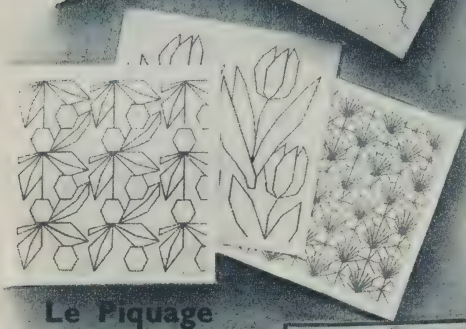

Le Piquage Décoratif (E. MAGNE)

Recueil par Mme Magne **4 fr. 50**
Cartons pour le piquage décoratif « Magne ». Les 12. . . . **5 fr. »**

Patiences Enfantines F. N.

Boîte n° 1. **5 fr. 80**
Boîte n° 2. **5 fr. 80**
Boîte n° 3. **5 fr. 80**
Boîte n° 4. **5 fr. 80**

Matériel "Delattre"

Matériel Delattre (29 sortes de gommettes de couleur) dans une boîte spéciale . . . . . **27 fr. 75**
Abat-jour, les 12. . . . . **4 fr. 15**
Vide-poche, les 12. . . . . **6 fr. 85**
Porte-photographie, les 12. . . . . **4 fr. 75**
Porte-journaux, les 12. . . . . **3 fr. 75**
Porte-calendrier, les 12. . . . . **3 fr. 75**
Boîtes, les 12. . . . . **6 fr. »**

Domino des Animaux

Carton fort. **10 fr. 50** Sur bois. **16 fr. »**

Domino des Idées

Carton fort. **13 fr. »**
Sur bois. . . **23 fr. »**

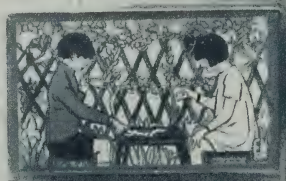

Pochoirs

Pochoirs F. N., 3 séries, chaq. sér. en p. **3 fr. 25**
Nouveaux pochoirs F. N., 3 séries, chac. **3 fr. 25**

Domino des Fleurs

Carton fort. . . . . **7 fr. 50**
Sur bois. . . . . **10 fr. »**

Le Loto de la Maternelle

1re série. **8 fr. 50**
2e série. **10 fr. 50**

Loto des Associations d'Idées

16 cartons). **12 fr. 25**

Loto des Contes de Fées

(9 cartons). . **11 fr. »**

Les Qu'est-ce-Qui et les Qui-est-ce-Qui ?

(16 cartons). **12 fr. 25**

Loto des Animaux

(16 cartons). **11 fr. 50**

ment et pour ses menus frais. Il économise 2 500 f. Que gagne-t-il par an ? RÉPONSE. → **12 000 f.**

h. *Entre les $\frac{5}{6}$ et les $\frac{2}{5}$ de la valeur d'un nombre, il y a une différence de 130. Quelle est la valeur de ce nombre ?* RÉPONSE. → **200.**

i. *Louis achète une bicyclette neuve et Jean achète une bicyclette d'occasion. Le prix de la bicyclette d'occasion est les $\frac{3}{5}$ du prix de la bicyclette neuve. Calculer le prix de chaque bicyclette si Jean donne 190 f. de moins que Louis ?* RÉPONSES. → **475 f. et 285 f.**

j. *On vend la moitié d'un champ, plus les $\frac{2}{5}$ du reste. Il reste alors 8 a. 28. Quelle est la surface du champ ?* RÉPONSE. → **27 a. 60.**

2. **Géométrie et système métrique.** — a. *Pour entourer un jardin rectangulaire d'un treillage, on a dépensé 807 f. 50 à raison de 9 f. 50 le m. courant. Sachant que la longueur du jardin est 27 m. 50, trouver : 1° sa largeur ; 2° sa surface.* RÉPONSES. → **16 m. et 412 m² 50.**

b. *Une table rectangulaire de 2 m. 25 de long et 1 m. 28 de large est prolongée sur les deux petits côtés par des demi-cercles. Combien de personnes peuvent y trouver place, s'il faut compter 0 m. 80 par place ? Faire le dessin. Prendre $\pi = 3{,}14$.*

Indications. — *Longueur du tour de la table :*
$2 \text{ m. } 25 + 2 \text{ m. } 25 + (1 \text{ m. } 28 \times 3{,}14) = 8 \text{ m. } 50$
Nombre de personnes pouvant prendre place à la table :
$1 \text{ p.} \times 8{,}5 : 0{,}85 = \mathbf{10.}$

c. *Un champ est représenté sur le plan cadastral à l'échelle de $\frac{1}{2\,500}$ par un rectangle de 4 cm. sur 3 cm. Quelle est sa surface réelle et sa valeur à 165 f. l'are ?*

Indications. — *1 cm. sur la carte vaut 2 500 cm. sur la terre ou 25 m.*
Longueur du champ : 25 m. × 4 = 100 m.
Largeur du champ : 25 m. × 3 = **75** *m.*
Surface du champ :
$1 \text{ m}^2 \times 100 \times 75 = 7\,500 \text{ m}^2 = 70 \text{ a.}$
Valeur du champ : 165 f. × 70 = **11 550 f.**

d. *Un champ de 18 a. 72 a la forme d'un trapèze. L'un des côtés parallèles est la moitié de l'autre. Sachant que sa hauteur est de 48 m., trouver la longueur de chacune des deux bases.*

Indications. — $1\,872 \text{ m}^2 = \frac{B + b}{2} \times 48.$

Demi-somme des bases :
1 872 : 48 = 39 m. qui valent 3 petites bases. Petite base : 39 m. : 3 = **13 m.**
Grande base : 13 m. × 2 = **26 m.**

e. *Inventer des problèmes pour le calcul de la longueur de la circonférence, de la surface du cercle.*

f. *Une citerne a la forme d'une cube de 3 m. de côté. Combien de litres contient-elle lorsqu'elle est remplie aux $\frac{2}{3}$. Quel est le poids de l'eau qu'elle renferme lorsqu'elle est pleine ?* RÉPONSES. → **18 000 litres, 27 tonnes.**

g. *La densité de l'huile est de 0,9. Un épicier m'offre cette huile à 6 f. 50 le litre, mais un de ses concurrents me vend une huile de même qualité au prix de 7 f. 50 le kg. Chez quel épicier aurai-je avantage à acheter mon huile et combien gagnerai-je ainsi sur une bonbonne de 10 l. ?*

Indications. — *1 l. d'huile pèse 0 kg. 9 et vaut 6 f. 50.*
Le premier épicier vendrait le kg. d'huile :
$\frac{6 \text{ f. } 50 \times 1\,000}{900} = 7 \text{ f. } 22.$
Je gagnerai à acheter l'huile au premier épicier :
Sur 1 l. : 7 f. 50 — 7 f. 22 = 0 f. 28.
Sur 10 l. : 0 f. 28 × 10 = **2 f. 80.**

h. *Vide un vase pèse 960 g. A moitié rempli d'eau, il pèse 4 kg. 460. Quelle est sa contenance ?* RÉPONSE. → **7 litres.**

i. *Un terrain triangulaire ayant 54 m. de base et 38 m. de hauteur est échangé contre un terrain rectangulaire ayant 34 m. 20 de longueur. Quelle est : 1° la largeur de ce terrain ; 2° sa valeur à 105 f. l'are ?*

Indications. — *Surface du terrain triangulaire :*
$1 \text{ m}^2 \times 54 \times 19 = 1\,026 \text{ m}^2.$
Largeur du terrain rectangulaire :
$1 \text{ m.} \times 1\,026 : 34{,}2 = \mathbf{30 \text{ m.}}$
Surface du terrain rectangulaire :
$1 \text{ m}^2 \times 34{,}2 \times 30 = 1\,026 \text{ m}^2$ *(c'est la même surface que celle du terrain triangulaire).*
Valeur du terrain rectangulaire :
$105 \text{ f.} \times 10{,}26 = \mathbf{1\,077 \text{ f. } 30.}$

j. *Quelle est la hauteur d'un triangle de 82 m. de base, dont la surface est double de celle d'un carré de 28 m. 60 de côté ?*

Indications. — *Surface du carré :*
$1 \text{ m}^2 \times 28{,}6 \times 28{,}6 = 817 \text{ m}^2 96.$
Surface du triangle :
$817 \text{ m}^2 96 \times 2 = 1\,635 \text{ m}^2 92.$
Hauteur du triangle :
$1 \text{ m.} \times 1\,635{,}92 : 41 = \mathbf{39 \text{ m. } 90.}$

k. *Trouver la profondeur d'un bassin en forme de parallélépipède à base carrée, sachant que, lorsqu'il est rempli aux $\frac{2}{3}$, il contient 2 700 kg. d'eau, et que le périmètre de la base est de 7 m. 20.*

Indications. — *Poids de l'eau contenue dans le bassin :*
$\frac{2\,700 \text{ kg.} \times 3}{2} = 4050 \text{ kg.}$
Ces 4 050 kg. d'eau correspondent à un volume de 4 050 dm³ ou 4 m³ 050.
Côté de la base :
$7 \text{ m. } 20 : 4 = 1 \text{ m. } 80.$
Surface de base :
$1 \text{ m}^2 \times 1{,}8 \times 1{,}8 = 3 \text{ m}^2 24.$
Profondeur du bassin :
$1 \text{ m.} \times 4{,}05 : 3{,}24 = \mathbf{1 \text{ m. } 25.}$

l. *Le long des lignes de chemin de fer, les poteaux télégraphiques sont à environ 80 m. l'un de l'autre. Quelle distance y a-t-il d'un poteau au 7e suivant ? Faire une figure.* RÉPONSE. → **480 m.**

m. *Le long d'une route, on plante 20 arbres espacés de 10 m. A quelle distance se trouvent les arbres extrêmes ?* RÉPONSE → **190 m**

V. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problème. — *La valeur de deux propriétés est de 145 600 f. La première a une superficie quadruple de celle de la deuxième et a coûté 425 f. l'are ; la seconde vaut 380 f. l'are. Quelle est la surface de chaque propriété ?*

Indications. — *Soit x la surface de la 2e propriété.*
Surface de la 1re propriété : 4 x.
Valeur de la 1re propriété :
$425 \times 4\,x = 1\,700\,x.$
Valeur de la 2e propriété :
$380 \times x = 380\,x.$
Valeur des 2 propriétés : $1\,700\,x + 380\,x = 2\,080\,x.$
$2\,080\,x = 145\,600$
$x = \frac{145\,600}{2\,080} = \mathbf{70.}$
$4\,x = 70 \times 4 = \mathbf{280.}$

RÉPONSES. → **70 ares et 280 ares.**

PREUVE : $(425 \text{ f.} \times 280) + (380 \text{ f.} \times 70) = 145\,600 \text{ f.}$

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

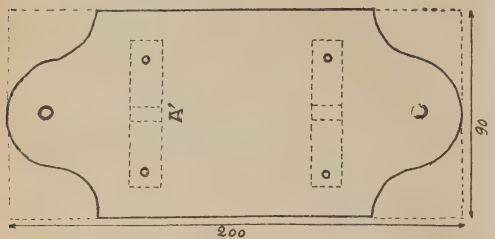

Figure 1.

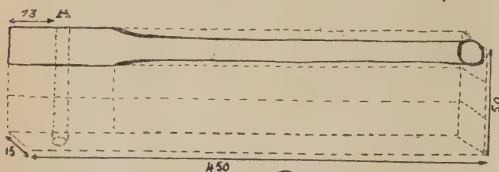

Porte essuie-mains

Figure 2.

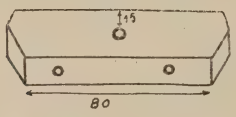

Figure 3.

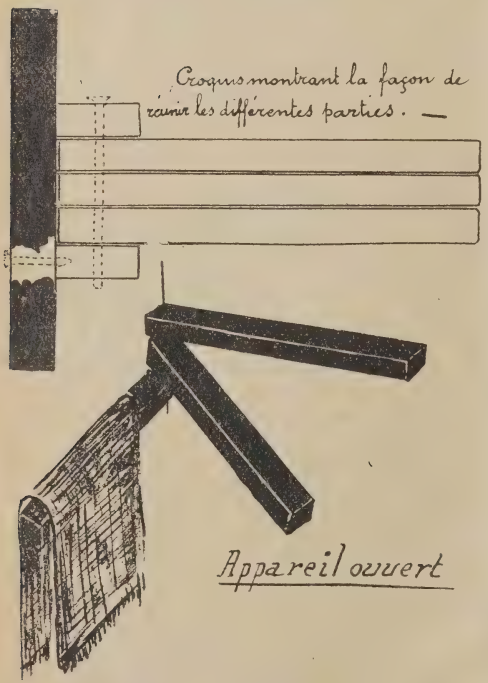

1. **Porte-essuie-mains.**

Trois tiges se déplaçant dans un plan horizontal servent de support aux essuie-mains. Elles seront découpées dans un prisme rectangulaire de chêne de 450 × 50 × 50 × 15 (millimètres) (figure 2) ; percées à une de leurs extrémités, elles permettent le passage d'un axe maintenu par deux pièces de bois semblables à celle de la figure 3 et elles-mêmes fixées sur la plaquette support (figure 1).

Travail du bois.

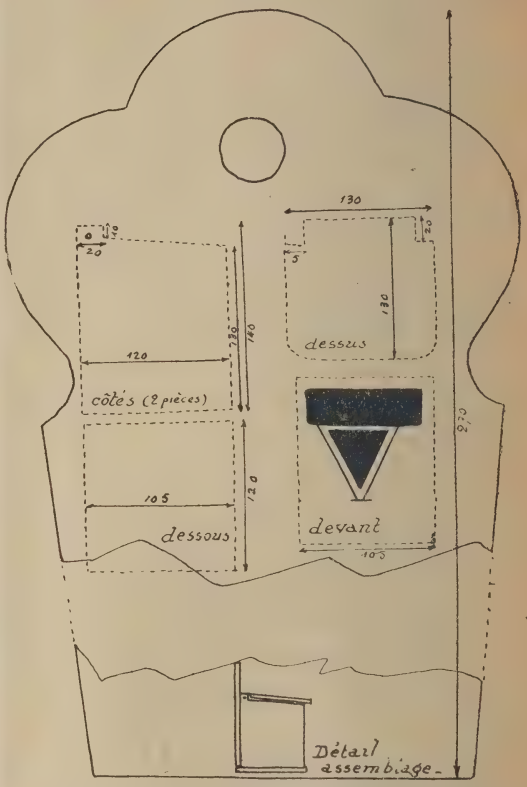

2. **La boîte à sel** est complètement découpée dans du *contreplaqué*. Nous donnons le détail de chaque pièce sur la partie arrière de la boîte. Le devant peut naturellement être décoré.

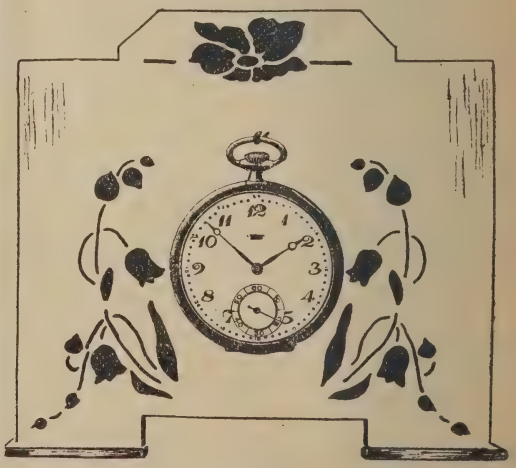

3. **Le porte-montre** est lui aussi découpé dans du contreplaqué. La plaque doit être ajourée (se servir du matériel spécial permettant le découpage de ce genre de bois). Les pieds doivent être suffisamment longs et larges pour supporter le poids de la montre et de la plaque. La reproduction en est donnée à l'échelle un demi.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les yeux de mon camarade.

MATÉRIEL. — a. *Élèves* : Miroir de poche.
b. *Maître* : Œil de lapin, de cheval ou de bœuf.

I. Examinons les organes protecteurs des yeux.

Tout d'abord, constatons que nos yeux sont *symétriques* (comme les mains) et placés de part et d'autre du nez.

Ils sont logés dans deux cavités profondes des os de la face : *les orbites*. (Sentir, avec l'extrémité du doigt, le bord des orbites.) Avantage ? → Ils sont bien protégés. Si l'on fait une chute ou si l'on reçoit un coup, seules les parties osseuses saillantes sont atteintes, mais non l'œil.

Au-dessus de chaque œil et sur le bord de la partie saillante, la peau forme comme une sorte de bourrelet garni de poils : *les sourcils*. (Le saisir entre les doigts ; la peau est très mobile à cet endroit.)

Les sourcils dessinent deux courbes s'abaissant à l'extérieur vers les tempes. → Quand on a chaud, la sueur du front s'écoule sur les joues sans atteindre les yeux.

Passer un doigt sur chaque sourcil en partant du centre, puis en partant de l'extérieur vers les tempes. → Constater ainsi que les poils des sourcils ont tous la même orientation, du centre à l'extérieur, ce qui facilite l'écoulement de la sueur.

Si nous fixons longtemps un objet, nous remarquons que, malgré nous, et pour les deux yeux en même temps, une peau se déplace rapidement devant l'œil : c'est la *paupière*.

Nous avons deux paupières peu épaisses (saisir entre les doigts), garnies chacune, sur le bord, d'une rangée de poils : *les cils*. → Ceux-ci retiennent les poussières qui risquent d'atteindre l'œil.

C'est surtout la paupière supérieure qui est mobile ; elle est plus grande que l'autre.

Fermons un œil et regardons-le dans le miroir. → Constatons que la paupière inférieure paraît tirée vers le nez par de petits muscles qu'on ne voit pas.

Cherchons à rester longtemps les yeux ouverts. → Nous ressentons un picotement ; la paupière se ferme, la gêne a disparu.

Si un grain de poussière, un petit moucheron... atteint l'œil, la paupière supérieure, en se fermant à différentes reprises, entraîne le corps étranger vers le coin de l'œil.

Fermons les yeux en nous tournant vers la fenêtre : il nous semble que nous avons devant nous un écran rougeâtre. Les yeux étant fermés, passons à différentes reprises la main devant eux. → Nous distinguons nettement l'ombre de la main. Les paupières ne sont donc pas complètement opaques.

II. Examinons la partie centrale de l'œil.

L'œil étant fermé, en passant le doigt sur la paupière, on sent nettement qu'il a la forme d'une boule. Le globe de l'œil est soumis à l'action de muscles qui peuvent l'orienter. → (Sans remuer la tête, regarder successivement des objets placés à gauche, à droite, en haut, en bas...)

Que remarquons-nous ? → Le centre de l'œil est noir ; on dirait une petite boule : c'est *la pupille* de l'œil. Ce n'est pas une boule, mais une ouverture qui s'ouvre sur l'intérieur de l'œil tapissé de noir. (Une fenêtre ronde ouverte sur un grenier paraît noire aussi.)

Étant tourné vers la lumière, chacun examine la pupille de ses yeux dans le miroir (ou bien l'œil de son camarade). Au signal, fermer les yeux ; au signal, les ouvrir. → On constate que la pupille devient plus petite à la lumière.

Notre chatte, Miquette, a des pupilles en forme de fente quand elles sont peu ouvertes.

Autour de la pupille, un cercle coloré : *l'iris*. Les deux yeux ont la même couleur. Variable avec les enfants. Stries fines du centre vers l'extérieur. (Dessiner en grand au tableau noir.)

Autour, le globe est blanc, légèrement bleuté (s'il est jaunâtre, foie malade) ; de petites veines le parcourent.

Examinons un œil de lapin (ou de bœuf).

Nos yeux sont toujours humides, brillants (larmes). Liquide plus abondant à la suite d'une forte émotion : on se mouche alors davantage, car les larmes vont dans les fosses nasales par un petit canal prenant naissance au coin de l'œil où l'on remarque une petite pelote de chair rose.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les yeux et la vision.

MATÉRIEL. — Œil de bœuf ou de cheval. Soucoupes. Scalpel ou lame de rasoir. Lentilles convexes diverses. Appareil photographique. Bougie.

I. L'œil, organe de la vue.

Nous avons examiné (leçon du C. E.) la partie extérieure de l'œil. C'est un organe très délicat.

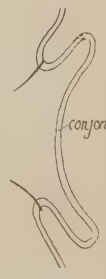

Complétons les observations faites. La peau des paupières, après s'être repliée au-dessus et au-dessous de l'œil, devient transparente devant celui-ci. Elle prend le nom de *conjonctive*. Parcourue par de nombreux vaisseaux sanguins, elle s'enflamme parfois (fatigue, courant d'air), devient rouge : c'est la conjonctivite.

Dans l'angle externe, à la partie supérieure de chaque œil, une glande de la grosseur d'une noisette moyenne produit le liquide (larmes) que nous avons observé : ce sont les *glandes lacrymales*.

II. Le globe de l'œil.

Voici un œil de bœuf (ou de cheval) qui vient de chez le boucher. Il est plus gros que celui de l'homme.

Remarquons (enlever la graisse qui l'entoure) : des muscles (moteurs de l'œil) ; le blanc de l'œil entourant le globe (*sclérotique*), devenant transparent à la partie antérieure sous le nom de *cornée transparente* ; le nerf optique, blanc, de consistance molle.

Avec le scalpel (ou la lame de rasoir), faisons

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences naturelles des Cours complém. et du B. E. Relié. 22 fr.

une incision à la limite du blanc de l'œil et de la partie transparente. Un liquide s'écoule (recueillir dans une soucoupe), comparable à une eau limpide : c'est l'*humeur aqueuse*, transparente, qui emplissait la partie antérieure de l'œil.

En continuant l'incision, nous remarquons l'*iris*, puis nous pouvons sortir de l'œil une masse transparente, ayant la forme d'une lentille bombée : le *cristallin*, que nous recueillons dans une deuxième soucoupe.

Ensuite, en pressant sur ce qui reste de l'œil, nous pouvons recueillir dans une troisième soucoupe une masse gélatineuse, transparente, rappelant la consistance du blanc d'œuf : *l'humeur vitrée*.

Remarquons que l'intérieur de l'œil est tapissé d'une fine membrane noire (comme l'intérieur d'un appareil photographique : c'est la *choroïde*, qui forme l'iris en avant du cristallin).

En avant de la pellicule noire, et très finement, s'épanouit le nerf optique prenant le nom de *rétine*.

On peut comparer cet épanouissement à une cupule de gland quant à la forme. La rétine garnit tout le fond de l'œil.

III. Comment fonctionne l'œil.

On a souvent comparé l'œil à un appareil photographique. Dans cet appareil, nous retrouvons en effet le diaphragme (iris et pupille), la lentille (objectif) qui correspond au cristallin.

L'intérieur de la chambre est noir comme celui de l'œil (choroïde).

Enfin, une plaque sensible (plaque photographique) enregistre et conserve les images des objets qui se trouvent devant l'appareil (comme la rétine de l'œil).

Voici l'appareil photographique sur son pied, l'objectif dirigé vers la fenêtre. Je place en arrière un verre dépoli au lieu d'une plaque. Examinons. J'ouvre l'appareil. Le verre dépoli est éclairé ; une image vague s'y devine.

Je varie l'ouverture du diaphragme (comparable à la pupille). Nous constatons que l'éclairage du verre dépoli et la netteté de l'image en sont modifiés.

La chambre noire à soufflet peut être allongée ou raccourcie. En faisant les manœuvres nécessaires (mise au point), j'arrive à obtenir une image très nette (mais renversée) de la fenêtre.

Si nous voulons, par la fenêtre ouverte, ou d'un point différent de la classe, avoir une image nette d'objets plus éloignés ou plus rapprochés, il nous faut augmenter ou diminuer la profondeur de notre chambre noire.

En amincissant le fond d'un œil de bœuf (papier de verre), on peut arriver à obtenir l'image renversée d'une bougie allumée.

Le globe de notre œil, lui, ne subit pas ces modifications : sa profondeur est invariable.

Plaçons, à l'aide d'un support, un écran blanc vertical (feuille de papier). Allumons à une certaine distance (1 mètre environ) une bougie. Plaçons ensuite, entre la bougie allumée et l'écran, une lentille convexe, de manière que l'image renversée de la bougie soit très nette sur l'écran. Mesurons la distance qui sépare la bougie de la lentille.

La lentille convexe matérialise le cristallin de notre œil, l'écran blanc, le fond de l'œil ou rétine.

A la place exacte de la lentille, plaçons une autre lentille (plus ou moins convexe que la précédente). A ce moment, l'image renversée de la bougie n'est plus aussi nette que précédemment. Il nous faut la déplacer pour obtenir un bon résultat (l'éloigner ou la rapprocher). Pour une même distance entre la lentille et l'écran, celle à laquelle l'objet doit se trouver pour que l'image soit nette dépend donc de la courbure de la lentille convexe.

C'est ce qui se produit en réalité : le cristallin, grâce à de petits muscles, peut varier sa courbure selon la distance des objets que nous regardons ; cette mise au point prend le nom *d'accommodation*.

IV. Hygiène de l'œil.

Les muscles de nos yeux (moteurs ou muscles modifiant la courbure du cristallin, l'ouverture de la pupille...) travaillent donc sans arrêt en dehors de nos heures de sommeil. Leur fatigue peut amener des troubles de la vision.

Si la courbure du cristallin ne s'effectue pas convenablement, on peut être atteint de *myopie* (ne pas voir les objets éloignés) ou de *presbytie* (ne pas voir les objets rapprochés).

La myopie est fréquente chez les enfants : porter des verres appropriés (voir un oculiste) et surtout éviter de lire de trop près (distance normale : 25 cm.).

Lire ou écrire dans un endroit convenablement éclairé La lumière trop intense fatigue autant que la lumière insuffisante.

La propreté de l'œil est nécessaire pour éviter une inflammation (conjonctivite) : ne pas frotter ses yeux avec des doigts sales.

Certaines personnes ne distinguent pas toutes les couleurs, en particulier le rouge (daltonisme).

RÉSUMÉ. — 1. **Les yeux sont les organes de la vue. Ils sont logés dans les orbites et protégés par les cils, les sourcils et les paupières (conjonctive maintenue humide par les larmes).**

2. **Le globe de l'œil comprend trois membranes : la sclérotique (cornée transparente en avant), la choroïde (iris en avant), la rétine ou nerf optique. Le cristallin sépare l'humeur aqueuse de l'humeur vitrée.**

3. **Les images des objets se forment sur la rétine qui transmet l'impression lumineuse au cerveau. L'œil fonctionne comme un appareil photographique ; la mise au point se fait par l'accommodation.**

4. **Il faut éviter de fatiguer les yeux. Les principales anomalies de la vue sont la myopie et la presbytie.**

Travaux à faire.

1. *S'exercer à apprécier, à la vue, les distances auxquelles se trouvent certains objets connus.*

2. *Classer des laines de couleurs et de tons différents.*

3. *Examinez vous-même, quand vous en avez l'occasion, un œil de lapin, de veau, etc...*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Dessinez la coupe d'un œil et indiquez le rôle de ses différentes parties.

2. Par quoi et comment l'œil est-il protégé ?

3. Précautions à prendre pour éviter la fatigue de l'œil. Comment peut-on y remédier ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses. 15 fr.

La solution $x = 5$ n'est pas acceptable, HF étant inférieur à 4.

2. **Géométrie** (B. E. Lille, juillet 1934). — *Dans un triangle ABC rectangle en A, on mène la hauteur AH et on fait tourner autour de H un angle droit xHy dont le côté Hx coupe AB en M et le côté Hy coupe AC en N. On appelle P le milieu de MN.*

1° *Démontrer que P est équidistant de A et de H. Quel est le lieu géométrique du point P? Limiter ce lieu lorsque Hx tourne de HB à HA.*

2° *On donne BC = 10 cm. et AH = 4 cm 8. Construire le triangle ABC et calculer ses côtés.*

3° *Construire la position de xHy pour que MN = 5 cm.*

→ Solution. — 1° PA et PH sont les médianes relatives à l'hypoténuse MN des triangles rectangles MAN et MPN. Elles sont toutes deux égales à $\frac{MN}{2}$.

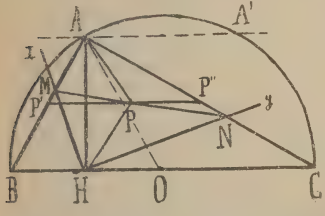

Le point P étant équidistant de A et de H est sur la perpendiculaire élevée au milieu de AH.

Réciproquement, si P est un point de cette perpendiculaire, la circonférence de centre P et de rayon PA coupe AB en M et AC en N. L'angle MAN est droit ; donc MN est un diamètre et P est son milieu. L'angle MHN inscrit dans une demi-circonférence est droit. Donc P est un point du lieu.

Les positions limites de P sont les milieux P' et P'' de AB et de AC.

2° Le sommet A est sur la circonférence O de diamètre BC = 10 cm. et sur la parallèle à BC menée à une distance égale à 4 cm. 8 de cette droite. Les 2 points d'intersection A et A' de ces deux lignes donnent 2 triangles égaux ABC, A'BC. Le problème n'a donc qu'une solution. Il est évidemment possible, 4 cm. 8 étant inférieur à la moitié de BC.

Le triangle ABC étant rectangle,

$AB^2 = BC \times BH$ et $AC^2 = BC \times HC$.

Or le triangle rectangle AHO donne :

$$OH^2 = AO^2 - AH^2 = 5^2 - 4{,}8^2 = 1{,}96,$$

$$OH = \sqrt{1{,}96} = 1 \text{ cm. } 4.$$

Donc :

$$BH = 5 - 1{,}4 = 3 \text{ cm. } 6,$$
$$HC = 5 + 1{,}4 = 6 \text{ cm. } 4.,$$

On en déduit :

$$AB^2 = 10 \times 3{,}6 = 36, \text{ soit } AB = 6 \text{ cm.},$$

$$AC^2 = 10 \times 6{,}4 = 64, \text{ soit } AC = 8 \text{ cm.}$$

4° Si MN = 5 cm., PA = 2 cm. 5. Donc le point P est à l'intersection de la circonférence de centre A, de rayon égal à 2 cm. 5, et de la droite P'P'' trouvée précédemment.

Comme dans la réciproque étudiée plus haut, connaissant le point P, on construit la droite MN correspondante.

Le nombre 2,5 est compris entre la moitié de AH, soit 2 cm., et la moitié du petit côté de l'angle droit, soit 3 cm.

Donc la circonférence de centre A coupe P'P'' en 2 points intérieurs à ABC. Le problème a 2 solutions.

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Éthiopie et les intérêts anglais.

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, la Grande-Bretagne s'est intéressée à l'Éthiopie d'une manière toute particulière en raison de la situation de ce pays africain aux sources du Nil Bleu et sur la route des Indes. L'attitude présente de nos voisins d'outre-Manche dans le conflit italo-éthiopien est due, comme nous allons le voir, tant à cette situation qu'à leur volonté de défendre les principes de la Société des Nations.

Le problème du Nil Bleu.

L'Éthiopie est le véritable château d'eau du Soudan égyptien. De ses hautes montagnes descendent vers le Nil : au sud-ouest, l'éventail de rivières qui constitue le *Sobat*, affluent du Nil blanc ; à l'ouest, le *Nil bleu* qui sort à 1 750 mètres d'altitude du lac Tana ; au nord-ouest le Dinder, le Rahord et surtout l'*Atbara*, qui descend du massif du Ras Dajan, le plus élevé d'Éthiopie. Or la prospérité du Soudan anglo-égyptien avec ses « îles » entre deux fleuves, et celle de l'Égypte avec son étroite vallée et son delta, dépendent du Nil Bleu : d'une part, ce sont ses crues qui soutiennent la crue du grand fleuve et lui donnent la durée et la hauteur nécessaires à son rôle agricole ; d'autre part, ce sont les limons arrachés aux montagnes volcaniques de l'Abyssinie qui, dans les alluvions du « Père des Eaux », constituent l'élément fertilisant par excellence. Tout barrage, tout réservoir construit dans le haut bassin éthiopien du Nil Bleu est de nature à gêner le fonctionnement des barrages et des réservoirs déjà établis sur le fleuve au Soudan et en Égypte, tant pour ce qui est de l'irrigation que de l'alluvionnement. Les cultures et les cotonneraies soudanaises et égyptiennes se trouvent ainsi à la merci du régime hydraulique des affluents éthiopiens du Nil. On comprend par suite que la Grande-Bretagne, qui occupe le Soudan et qui par le Soudan tient l'Égypte, soit la gardienne jalouse de ce régime et entende notamment qu'aucune puissance étrangère ne domine la région du lac Tana.

Les routes impériales britanniques.

Depuis le XVIIe siècle, toute la politique anglaise s'est appliquée à assurer la sécurité de la route des Indes, c'est-à-dire les communications entre le Royaume-Uni et les possessions britanniques de l'Asie Méridionale. Le percement du canal de Suez a apporté une première révolution dans l'organisation de cette route qui passait autrefois par Le Cap. La Grande-Bretagne, qui déjà s'était efforcée dans le bassin méditerranéen de s'installer sur la route mi-maritime mi-terrestre des Indes, se préoccupa de surveiller davantage ce qu'on peut appeler la dépression de la mer Rouge où elle avait, dès 1839, occupé Aden qui, avec l'île de Périm, commande le détroit de Bab-el-Mandeb. Sur la rive africaine du golfe d'Aden, elle a occupé un morceau de Somalie avec les ports de Zeila et Berbera. Certes elle a jadis encouragé l'établissement des Italiens à Massaouah et dans la Somalie, mais elle ne saurait voir sans déplaisir cette dernière colonie unie à l'Érythrée et faire corps avec l'Éthiopie sous la domination de Rome.

En outre, les récents *progrès de l'aviation* ont donné à l'Éthiopie une importance considérable comme vaste aérodrome dominant les lignes aériennes de l'Égypte vers l'Inde et vers le Cap, lignes qui se prêtent particulièrement à l'usage des hydravions. De ce nid d'aigle qu'est l'Éthiopie, la puissance dominant ces régions commande tant la ligne de communications aériennes de la mer Rouge vers l'Inde que celle du Nil et des grands lacs africains vers Le Cap. A l'ouest, les hauts plateaux abyssins

Loisel. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

sont à moins de 400 kilomètres de Khartoum, à 350 kilomètres de Berber, à 150 de Fachoda ; à l'est, ils sont à 350 kilomètres du détroit de Bab-el-Mandeb. Le développement de la navigation aérienne fait donc de l'Éthiopie une position militaire de premier ordre et l'on comprend que l'impérialisme britannique s'en émeuve.

Les rapports anglo-éthiopiens.

L'appel au secours adressé en 1862 par le Négus Théodoros à l'Angleterre en même temps qu'à la France étant resté sans réponse, le souverain éthiopien en conçut une vive amertume. Sa xénophobie s'accentua et il fit emprisonner tous les étrangers résidant à Gondar. L'Angleterre répondit à cette mesure en envoyant en Abyssinie un corps expéditionnaire qui, grâce aux dissensions intestines éthiopiennes, s'empara de Gadala, la résidence de Théodoros. Ce dernier se brûla la cervelle sur les ruines fumantes de sa capitale (1868). Il est intéressant

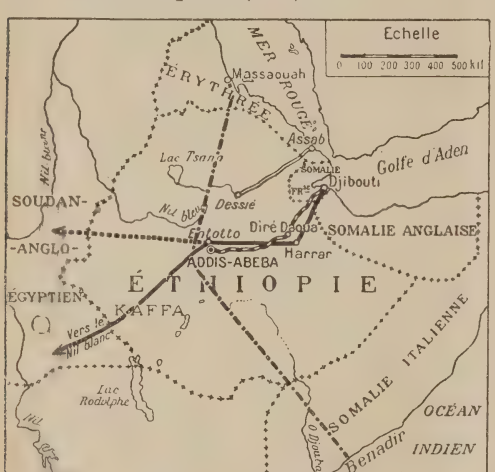

Croquis de "l'Illustration".

Tracé théorique du premier chemin de fer franco-éthiopien Djibouti-Harrar-Entotto-Nil Blanc.

Tracé réel du chemin de fer franco-éthiopien existant Djibouti-Addis Abeba.

Tracé possible d'un chemin de fer anglo-éthiopien (traité de 1906).

Tracé possible d'un chemin de fer italo-éthiopien Somalie italienne-Erythrée (traité de 1906)

Tracé théorique d'une route d'Assab à Dessié (accord italo-éthiopien du 2 août 1928).

Les différentes voies de pénétration moderne envisagées à travers l'Ethiopie.

de noter que cette expédition coïncide presque avec le percement de l'isthme de Suez. Le cabinet de Londres manifesta toutefois un désintéressement territorial qui s'explique par la conscience qu'il eut de la précarité d'une victoire due à la mésentente éthiopienne. Du moins favorisa-t-il l'accession au pouvoir du Négus Yohannès VI, roi du Tigré.

Ce dernier eut à lutter contre les Egyptiens, protégés de l'Angleterre, préoccupés de s'assurer la possession des territoires où le Nil Bleu prend sa source. Il réussit à les vaincre. Plus tard, comme suite au percement de l'isthme de Suez, la Grande-Bretagne occupa, en 1884, Zeïla et Berbera, puis l'amiral Hervet conclut en son nom avec le Négus un traité qui garantissait à l'Éthiopie le libre transit par Massaouah des marchandises en provenance ou à destination de son territoire. Ce qui ne l'empêcha pas, l'année suivante, d'encourager l'Italie à s'emparer de ce port : elle en espérait un appui efficace contre les derviches révoltés du Soudan. Dans le même temps, jouant double jeu, elle excita la ferveur chrétienne du Négus et le poussa à entrer en campagne contre les madhistes. Yohannès fut tué dans cette lutte et fut remplacé par *Ménélik II*.

En 1891, l'Angleterre négocia avec l'Italie le démembrement, de l'Éthiopie mais elle se trouva alors « absorbée » par la conquête du Soudan. Dans les années qui suivirent, elle proposa à Ménélik la cession des ports de Kisimayou et de Zeïla en échange de privilèges spéciaux, notamment dans les régions du lac Tana et du Nil Bleu. Ménélik éluda ses propositions et, dans le conflit qui, en 1898, dressa face à face l'Angleterre et la France sur le Nil, il prit parti pour cette dernière, inquiet de voir ses États devenir comme une « enclave des possessions anglaises ». Il songea même à récupérer toutes les frontières historiques de l'Éthiopie jusqu'à Khartoum et au lac Nyanza, mais se heurta à l'opposition irréductible de la Grande-Bretagne avec laquelle il signa une série de conventions fixant ces frontières du côté des possessions anglaises comme elles existent encore actuellement.

En outre, en 1902, il fut arrêté entre le cabinet de Londres et Ménélik qu'aucun travail pouvant détourner du Nil les eaux du lac Tana, du Nil Bleu et du Sobat, ne saurait être fait sans l'accord préalable d'Addis-Abéba avec les gouvernements anglais et soudanais. Le même traité accordait aux Anglais le droit de passage sur le territoire éthiopien, à sa périphérie, du grand chemin de fer *impérial* du Cap au Caire. On peut dire alors que, du même coup, toutes les régions occidentales de l'empire d'Ethiopie se trouvaient asservies au contrôle de l'Angleterre en ce qui concerne « le service des eaux et des voies ferrées ». On sait qu'en 1906 une convention tripartite signée par l'Angleterre, la France et l'Italie, en dehors du Négus, confirmait l'existence d'intérêts anglais et égyptiens spéciaux dans le bassin du Nil éthiopien et notamment en ce qui concerne la réglementation du régime des eaux de ce fleuve et de ses affluents : Atbara et Sobat. La même année Ménélik obtenait toutefois que les arrangements entre des tierces puissances ne sauraient jamais limiter les droits souverains de l'Ethiopie.

Depuis cette date, la Grande-Bretagne n'a cessé de pratiquer ce que les diplomates ont appelé la « politique du Nil ». Après la guerre, en 1922, fut soumis au gouvernement d'Addis-Abéba le grand projet concernant le lac Tana et le Nil Bleu et dont la réalisation aurait fait pratiquement passer tout l'ouest éthiopien sous la domination britannique, *jugulant définitivement l'Egypte*. L'accueil frais fait à cette proposition n'est certainement pas étranger à l'hostilité manifestée en 1923, par la Grande-Bretagne, à l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations, hostilité vaine d'ailleurs, comme on sait.

En décembre 1925, l'Italie a reconnu le droit exclusif d'utiliser les eaux du Tana à la Grande-Bretagne qui, en échange, promit de ne mettre aucun obstacle à la construction de voies de pénétration italienne vers l'Abyssinie. Le gouvernement de Londres avait repris à ce sujet les négociations avec celui d'Addis-Abéba quand il apprit que ce dernier était en pourparlers avec une compagnie américaine au sujet du lac Tana. Il protesta et obtint en 1928, du ras Tafari, aujourd'hui Négus, que le problème serait étudié à nouveau entre le gouvernement éthiopien, celui du Soudan et la maison américaine. Ainsi l'hydrographie de la partie soudanaise du bassin du Nil établit une servitude naturelle qui oblige le Foreign Office à suivre de près les événements politiques éthiopiens afin de s'assurer de qui tient la clef de son château d'eau.

Il est juste d'ajouter que, si Londres s'est élevé contre Rome dans le conflit italo-éthiopien, c'est moins parce que ce conflit compromet ses intérêts coloniaux et impériaux que parce qu'il lui est apparu comme une violation du Pacte de Genève. Car il règne depuis plusieurs années, sur l'autre rive du Détroit, une mystique croissante en faveur de la Société des Nations.

R. Ozouf.

Laguirande-Duval. Contes et légendes de Pologne. *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *Toile noire.* **16.50**

POUR UN COUP DE COLLIER

Un aliment s'impose : la banane mûre (marbrée de brun), riche en sucre et très aisément digestible.

Aliment d'effort par excellence, la banane française permet des emplois variés ; elle sert notamment à préparer des entremets qui, tout en faisant les délices des gourmets, constituent de véritables plats de résistance.

S'il est vrai que les fruits sont les aliments les plus utiles à l'organisme, la banane est le fruit qui renferme, sous un faible volume, le maximum d'éléments nutritifs et reconstituants.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Seine-Inf. permuterait Lot ou limitrophe. Rais. famille. Urgent. J. I. 789

Institutrice, joli poste Yonne, demande permutante Seine. Raison famille. Urgent. J. I. 800

Institutrice Seine cherche permut. S.-et-O., école mixte. Grand logement attenant à l'école, jardin région Paris. Transports faciles. J. I. 805

Instituteur Vendée permuterait Loire-Inférieure, Pâques. J. I. 809

Institutrice Aude, prom. exeat, permuterait Hérault. Urgent. J. I. 811

Institutrice Côtes-du-Nord demande permutante Seine. Raisons famille. J. I. 812

Institutrice Lyon permuterait Marne. J. I. 814

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie. Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

Collègue cèderait cause double emploi dictionnaire Larive et Fleury, 3 volumes état neuf. J. I. 810

Ménage retraités offre vie de famille simple, confortable, à personne seule ayant rentes. J. I. 813

Je gagne chez moi 5 fr. l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 815

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. propr. écrit. dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Mettrais discrét. rel. coll. + 30 a. vue mar. très sérieux, brune, phys. agr. J. I. 806

Institutrice rurale, 25 ans, rég. parisienne corr. coll. rural de préférence, affectueux, simple, sérieux, même région. J. I. 807

Institutrice 35 ans, cél. corr. vue mariage coll. aff. sér. 35-40 ans s. enf. Midi ou autres régions. J. I. 808

Vous, qui n'êtes pas encore abonné à

LA

DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

- **Hâtez-vous de souscrire à l'abonnement de l'année 1935-36. Vous serez sûr de posséder ainsi la collection complète !** (*France*, 10 fr. *Belgique, Luxembourg*, 10 fr. 50) (Étranger 1/2 tarif, 12 fr. 50 ; plein tarif, 14 fr.)
- **N'oubliez pas que les collections des années passées sont complètement épuisées.**
- **Si vous voulez faire une bonne affaire et profiter de l'avantage exceptionnel offert aux souscripteurs d'un abonnement, faites-vous inscrire pour un SECOND abonnement au prix de faveur de 8 fr. France, Belgique, 8 fr. 50.** (*Étr. 1/2 tarif*, 10 fr. 50 ; *plein tarif*, 12 fr.) **ou souscrivez en même temps à 2 abonnements dont l'un au prix spécial.**

F. NATHAN - Éditeur

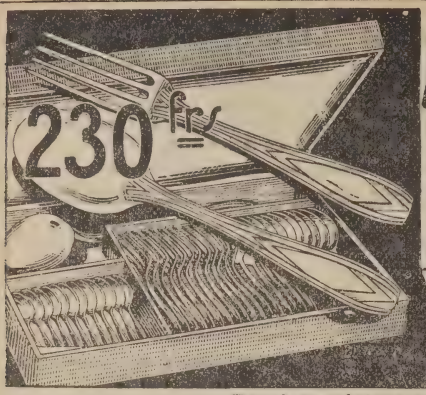

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : 230 frs

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : 155 frs

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT_PARIS (XIe)

Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale aux lecteurs sur tarif général.

UNE OFFRE ABSOLUMENT SANS PRÉCÉDENT

faite par le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* à tous ses abonnés

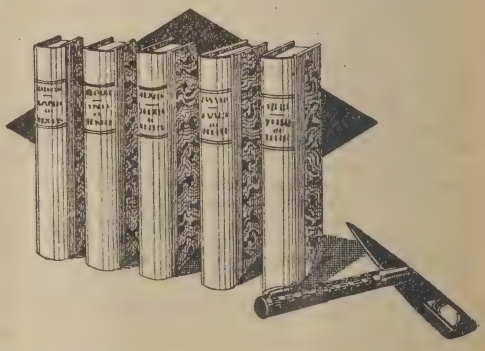

5 Volumes à choisir dans la liste ci-contre
Reliés
Reliure des 5 vol. *plus* 1 coupe-papier liseuse moderne offerts par le " Journal des Instituteurs " **30 fr.** franco (1)

10 Volumes à choisir dans la liste ci-contre
Reliés
Reliure des 10 vol. *plus* 1 stylo " Fernand NATHAN " offerts par le " Journal des Instituteurs " **60 fr.** franco (2)

15 Volumes à choisir dans la liste ci-contre
Reliés
Reliure des 15 vol. *plus* 1 stylo " Fernand NATHAN ", *plus* 1 coupe-papier liseuse moderne offerts par le " Journal des Instituteurs " **90 fr.** franco (3)

(1) Colis poste. Le coupe-papier est envoyé séparément.
(2) Colis postal (Précisez *gare* ou *domicile*). Stylo joint au colis.
(3) Colis postal (Précisez *gare* ou *domicile*). Stylo et coupe-papier joints au colis.
N.-B. — Chaque abonné à le droit de souscrire plusieurs colis à son choix. Il peut également demander plusieurs fois le même titre.

VOLUMES A CHOISIR

BEDEL M. — **Molinoff, Indre-et-Loire.**
COLETTE. — **La Vagabonde.**
CONRAD. — **Typhon.**
GIDE. — **La Symphonie pastorale.**
KIPLING. — **Un beau dimanche anglais.**
LACRETELLE (J. DE). — **Silbermann.**
LOUYS P. — **Les Aventures du roi Pausole.**
LOUYS P. — **Les Chansons de Bilitis.**
MORAND P. — **Ouvert la nuit.**
WELLS H.-G. — **Monsieur Barnstaple chez les Hommes-Dieux.**
WELLS H.-G. — **Les Roues de la Chance.**
WELLS H.-G. — **Le Trésor dans la Forêt.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine à l'école.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine à Paris.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine s'en va.**

AVIS IMPORTANT

Adressez les demandes au Service des Primes du " Journal des Instituteurs "

9, rue Méchain, 9, Paris (XIVe)

en joignant le montant de la commande
(C. C. Postaux : Paris 251)

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN ALLEMAGNE

LES SOLDATS DU MARAIS

LES « soldats du Marais », ce sont les Allemands que les Nazis ont envoyés dans des camps de concentration et qu'ils ont condamnés aux pires travaux forcés, après qu'ils furent maîtres du pouvoir. M. Wolfgang LANGHOFF, né à Berlin en 1901, acteur au théâtre de Dusseldorf au début de 1933, fut arrêté le 28 février de cette année et, durant treize mois, partagea la vie atroce qu'il décrit dans un livre, tout récemment traduit en français (1), et dont nous extrayons les passages suivants. Ils sont parmi les moins horribles d'un récit où « ceux qui n'ont aujourd'hui qu'amour de la patrie, de l'essence et de la race allemande à la bouche » apparaissent en assassins animés des « plus sombres passions de la barbarie ».

I. Arrivée de prisonniers à la prison de Dusseldorf.

Chaque jour voyait arriver de nouveaux prisonniers. Le troisième ou le quatrième jour, nous étions déjà deux cents. Il en restait encore autant à la préfecture de police. Presque tous, des ouvriers. C'est par eux que nous apprîmes ce qui se passait au dehors. Nous pouvions à peine en croire nos oreilles. Jusqu'au jour où nous nous trouvâmes en présence de onze nouveaux venus, arrêtés la veille dans un village des environs.

Ils avaient le visage complètement tuméfié, les oreilles déchirées, les lèvres fendues, les yeux entourés de cernes rouges, verts et bleus. Quelques-uns boitaient très fort, d'autres avançaient avec précaution, les jambes largement écartées, comme s'ils avaient marché sur la glace.

Notre sang se figea dans nos veines à cette vue. Ils restaient étroitement groupés, comme une seule famille. Deux hommes en soutenaient un autre sous les bras.

Ils nous firent de petits saluts et nous sourirent de tous leurs traits défigurés. On se chuchotait leur histoire d'une oreille à l'autre. Ils étaient treize quand on les avait arrêtés, et ils avaient été « interrogés » deux jours durant dans la caserne des S. A. (2) de leur village. Deux d'entre eux avaient été fusillés à la suite de cet interrogatoire.

C'étaient les premières nouvelles que nous recevions de la terreur qui régnait au dehors.

Au cours des semaines qui suivirent, il vint beaucoup d'autres prisonniers avec des visages ensanglantés et, dans les yeux, le souvenir terrifié de la chambre de torture. Mais notre sensibilité s'était à tel point émoussée, que cela ne nous faisait presque plus d'effet. Mais les premiers jours, alors que nous ne savions pas encore comment les nationaux-socialistes se vengeaient de leurs adversaires, la vue de nos camarades meurtris nous glaçait de terreur et, en notre for intérieur, nous rendions grâces à Dieu qu'on nous eût arrêtés déjà le 28 février.

Parmi les nouveaux venus, je remarquai une personne de ma connaissance, un avocat de Dusseldorf, président d'une société pacifiste.

Il tournait en cercle, tout seul, le regard fixe et ne causait avec personne. Je lui tapai sur l'épaule.

— Eh bien ! comment ça va, mon cher camarade d'infortune ?

Il me regarda, tout déconcerté et murmura :

— C'est épouvantable ! C'est épouvantable !

Il avait une mine affreuse, l'air vieilli et paraissait complètement effondré. Ce n'est qu'après plusieurs jours qu'il s'apprivoisa un peu et me raconta pourquoi il avait été arrêté. La femme d'un des chefs du parti national-socialiste de Dusselforf ayant voulu divorcer lui avait demandé d'être son avocat. Dans l'acte d'accusation, il avait signalé la vie dépravée de ce national-socialiste, ses beuveries nocturnes, ses histoires de femmes.

La femme avait gagné son procès. Hélas ! aujourd'hui, son avocat était en prison avec nous.

Je le questionnai sur les possibilités légales que nous avions de réclamer à ceux qui nous avaient injustement arrêtés des dommages-intérêts. Mais il se montrait très sceptique là-dessus.

— Légalité, constitution, disait-il, tout cela est fini. Cela n'existe plus (pages 37-39).

II. Marche forcée.

En juillet, Langhoff est expédié dans les marais de la région d'Osnabrück. Son train s'arrête à Dörpen. Laissons-lui la parole.

— Tout le monde descend !

En trébuchant sur les rails, nous atteignons le quai.

— En colonne par quatre ! Allons ! Allons ! Vite ! Vite !

Un petit *scharführer* commande les S. S. Il tient un chien-loup en laisse.

— En ligne, le premier rang ! Hé là, le deuxième, le troisième, le quatrième homme, en arrière ! Oui, toi, en arrière, espèce de porc ! Mets ta tête d'assassin à l'alignement !

— Numérotez-vous !

Nous sommes quatre cent quatre-vingts. Le lieutenant de schupos passe la consigne au *scharführer* et quitte le quai avec ses gens. Nous sommes maintenant seuls avec les S. S. Le *scharführer* court le long des rangs.

— Les infirmes et les invalides en queue ! Allons ! Marche ! Marche ! Ecoutez-moi bien, tous ! Nous partons pour le camp ! Pendant la marche, défense de parler. Vous regardez droit devant vous. Si l'on surprend quelqu'un à regarder à droite ou à gauche, on tire ! Nous ferons usage de nos armes sans pitié. Au moindre mouvement hors des rangs, on tire. J'exige un ordre de marche impeccable... Section à droite, droite !

Et alors commença une marche forcée à travers la lande que je me rappellerai toute ma vie.

Nous traversons d'abord un bois de pins. A toute allure. En serre-file, à droite et à gauche, les S. S., la carabine armée sous le bras.

— En ligne ! Serrez les rangs ! Marche ! Une, deux, une, deux !

— Au pas ! En ligne ! Gardez vos distances !

— A l'alignement ! Allez ! Allez ! Le porc, là, au deuxième rang, regarde devant toi.

Nous volons, en silence, sur la route, au milieu des flaques de pluie, nos cartons à la main ou sur l'épaule.

Les commandements et les cris fondent sur nous, sans arrêt, de tous les côtés.

— Gardez l'alignement ! Conservez vos distances !

Nous devons observer rigoureusement nos distances. Les S. S. courent le long de la colonne comme les convoyeurs d'un troupeau.

En tête, retentit un commandement :

— Au pas gymnastique ! Marche ! Marche !

Nous prenons le trot. Quelques-uns ne peuvent pas suivre. Des S. S. se précipitent :

— Allons ! Allons ! Je vais te faire des jambes, moi.

— Sacrés porcs ! Vous ne pouvez pas conserver vos distances ?

Nous débouchons de la forêt au pas de course. Devant nous, jusqu'à l'infini s'étend la lande. Il faut garder l'allure. Nos balluchons nous pèsent comme s'ils avaient cent kilos. La ficelle nous coupe la main. Nous ne sommes plus habitués à courir. Le cœur bat sauvagement. Après quatre mois de cellule, le corps s'est avachi. Les S. S. sont reposés, entraînés. Dans le rang

(1) W. LANGHOFF, *Les soldats du Marais*. Sous la schlague des Nazis. Version française de A. Pierhal, librairie Plon. M. Langhoff est, aujourd'hui, à Zurich.

(2) S. A. veut dire section d'assaut ; S. S., échelons de protection, sorte de garde prétorienne.

devant moi court l'employé de commerce. Il est le seul à avoir une valise. Il la porte sur l'épaule ; il est presque courbé en deux sous le poids. La sueur lui coule sur la nuque. Je sais qu'il y a en, queue, des infirmes qui courent en s'aidant de bâtons ! Mais il nous faut regarder devant nous. On ne voit rien que le marais et la lande.

— Au... pas !

— Alignement ! Gardez vos distances ! Allons, allons, allons !

Devant nous, le désordre se met dans la colonne. Les S. S. cognent avec la crosse des carabines dans les rangs. Les camarades s'écartent les uns des autres. Des cris, des jurons, des gémissements... (p. 118-120).

III. La vie au camp.

Parmi les prisonniers du camp de Börgermoor (1) il y avait des « notables » : Ebert, le fils de l'ancien président du Reich ; Heilmann, chef du groupe socialiste à la Chambre prussienne.

Dès les premiers jours, Heilmann avait été tellement roué de coups qu'il ne pouvait plus marcher qu'avec peine. Nous le voyions clopiner sur la place du camp, la tête basse, la bouche ouverte, dans une poignante expression de douleur. On lui donnait une brouette et il devait, à la joie des S. S., promener dans ce véhicule un petit avocat juif de Berlin. Le petit avocat se tenait dans la brouette, raide et droit comme un bouddha.

Puis on les conduisait aux latrines, on leur donnait des pelles et ils devaient s'éclabousser d'excréments.

Les S. S. assistaient au spectacle et riaient. Heilmann disait :

— Je me prêterai à toutes les plaisanteries que vous voudrez ! Mais ne me tuez pas.

Mon cœur se recroquevillait dans ma poitrine à cette vue.

Derrière la cuisine des S. S. se trouvait un chenil, une sorte de long couloir en treillis, à mi-hauteur d'homme. On forçait Heilmann à s'y glisser à quatre pattes et à flairer un petit chien au derrière. En même temps, il devait réciter ce quatrain :

Je suis faux comme un chat,
Miaou, miaou,
Et j'aboie comme un chien,
Ouaou, ouaou.

Une autre fois, on le réunit à un rabbin et à un député communiste au Reichstag, et on ordonna aux trois hommes de tenir devant les S. S. un débat politique... (p. 217-218).

***

LE dégoût et l'indignation, que donne une telle lecture, s'accompagnent d'une grande tristesse et de beaucoup d'inquiétude lorsqu'on rencontre une remarque comme celle-ci : « Le groupe des « cogneurs » se recrutait parmi les « messieurs », les représentants des classes « cultivées ». Ainsi, Zachel avait fréquenté l'école d'ingénieurs d'Aix-la-Chapelle, « Bec-de-Canard » était un jeune maître d'école congédié et Grosskopf jouait du luth et lisait Nietzsche. » W. Langhoff ne donne que trop raison à M. Spenlé, qui affirme, de son côté (2), qu'incontestablement « on assiste à un dénivellement de la culture allemande ». Son livre nous rappelle également la valeur de l'opinion exprimée, récemment aussi, par M. Hermant (3) : « Le premier devoir, pour nous, est de chercher à comprendre, sans préjugé, sans illusion, la nature du germanisme. » Il semble, si l'on s'en rapporte aux meilleurs auteurs, que ce ne soit pas chose aisée.

M. HÉNON.

(1) Le camp où est interné l'auteur du livre.
(2) SPENLÉ, *La pensée allemande* (librairie Colin).
(3) M. HERMANT, *Idoles allemandes* (librairie Grasset). On ne peut que recommander les deux ouvrages de MM. Spenlé et Hermant comme aussi *Hindenburg ou la Révolution manquée*, de E. LUDWIG (librairie Plon), qui a fait l'objet d'un article récent de L. BROSSOLETTE dans le *Journal des Instituteurs*, sous le titre « Vingt ans de légende » (26 octobre 1935).

POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX
A LANDECK

Danse tyrolienne.

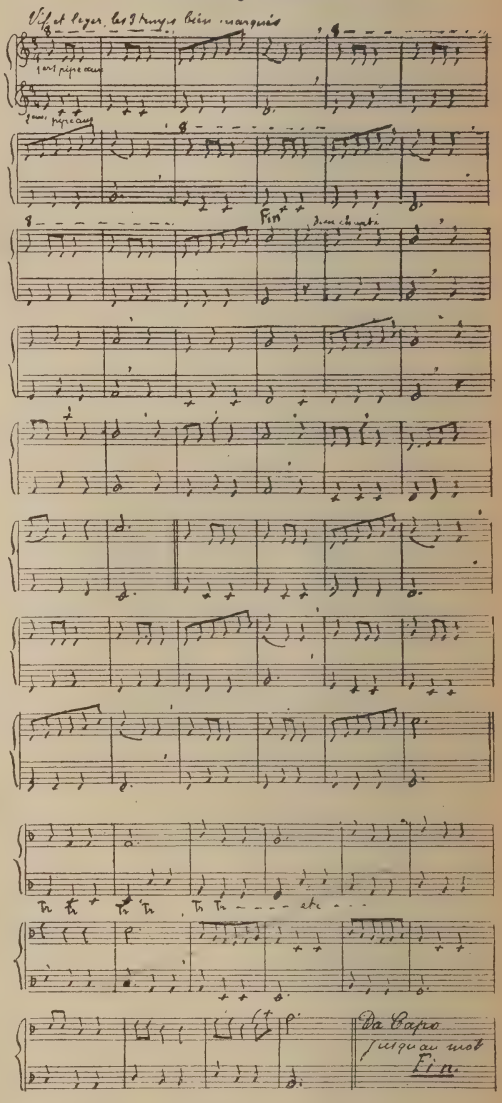

INTERPRÉTATION.

1er motif (16 mesures). — Sera exécuté par tout l'orchestre et le rythme, si possible, affirmé par un tambourin marquant les 3 temps. *Un* second pipeau pour *cinq* premiers.

Les mesures 1-2, 5-6, 9-10 et 13-14 seront jouées à l'octave supérieure par un seul premier pipeau, à l'octave inférieure par les autres.

2e motif (16 mesures). — Bien chanté par quelques premiers pipeaux seulement, parmi les meilleurs, et *un seul* second pipeau. Pas de tambourin.

3e motif (16 mesures). — Répétition du 1er motif, même interprétation.

4e motif (les mesures en *fa*). — Même disposition de l'orchestre que pour le 2e motif avec, si possible, un triangle marquant seulement les deux premiers temps de chaque mesure.

5e motif. — Répétition, pour finir, du 1er motif. Exécution très brillante dans un mouvement un peu pressé. Tambourin sur les 3 temps, triangle sur les deux premiers.

LINA ROTH.

POUR NOS LECTRICES

UN PULL-OVER A EMPIÈCEMENT ROND

CE pull-over pourvu de manches longues sera un vêtement très chaud pour les jours frais ; si nous voulons en faire un vêtement d'été, nous supprimerons tout simplement les manches. L'empiècement rond est très gracieux sur le haut du bras, et, si nous l'exécutons en laine angora, il sera à la fois extrêmement douillet et très élégant.

Il faut environ 250 grammes de laine du Bon Pasteur 5 fils, 5 aiguilles de 3mm,5, 5 aiguilles de 2mm,5 et 5 aiguilles de 2 millimètres.

Exécution. — *Devant :* Avec les aiguilles de 2mm,5, monter 94 mailles ; tricoter au point de côtes sur une hauteur de 13 centimètres. Prendre ensuite les aiguilles de 3mm,5 pour faire une hauteur de 22 centimètres environ, soit 80 rangs, en faisant une augmentation de chaque côté de l'ouvrage tous les 6 rangs. On obtient ainsi 120 mailles.

Rabattre de chaque côté de l'ouvrage tous les 2 rangs : une fois 6 mailles et trois fois 2 mailles pour former les emmanchures. Il reste 96 mailles, tricoter tout droit sur une hauteur de 4 centimètres, soit 14 rangs. Abattre alors les 20 mailles du milieu de l'ouvrage. Laisser 38 mailles en attente sur une aiguille remmailleuse et, sur les 38 autres, travailler de la façon suivante : rabattre tous les 2 rangs d'encolure une fois 8 mailles, une fois 4 mailles, trois fois 3 mailles, deux fois 2 mailles, 1 maille, 2 mailles et dix fois 1 maille.

Reprendre les 38 mailles restées en attente et travailler de même.

Dos : S'exécute comme le devant.

Empiècement : Lorsqu'on a exécuté le dos et le devant, on exécute l'empiècement qui les réunit. Pour cela, commencer par le milieu du dos ; relever, avec les quatre aiguilles de 3mm,5 de diamètre, les mailles autour de l'encolure, ajouter 20 mailles ; relever les mailles autour de l'encolure du devant, ajouter 20 mailles, puis relever les mailles de l'autre côté du dos. (Les 20 mailles ajoutées de chaque côté forment le dessus des épaules.) Revenir sur ces mailles en sens inverse et non en rond car il faut une ouverture dans le dos avec boutonnage pour permettre de passer la tête. On fera 12 rangs avec les aiguilles de 3mm,5, 16 rangs avec les aiguilles de 2mm,5 et 20 rangs avec les aiguilles de 2 millimètres de diamètre. Abattre les mailles.

Manches : Monter 45 mailles avec les aiguilles de 2mm,5 de diamètre ; tricoter au point de côtes sur une hauteur de 8 centimètres, puis commencer le point jersey que l'on exécutera sur une hauteur de 152 rangs en faisant une augmentation de chaque côté de l'ouvrage tous les 6 rangs. On aura 95 mailles que l'on tricotera tout droit, sur une hauteur de 12 rangs. Abattre alors 3 mailles de chaque côté de l'ouvrage tous les 2 rangs pour former l'arrondi de la manche. Lorsqu'il ne reste plus que 11 mailles, les abattre en une seule fois.

Faire une seconde manche semblable.

Assemblage : Unir le dos au devant par les coutures de dessous de bras. Faire la couture des manches, les monter.

A l'ouverture du dos, faire des brides de grandeur correspondante aux boutons que l'on a adoptés.

LES BONNES RECETTES

Avec des œufs.

Œufs à la normande. — Beurrez de petits moules de porcelaine allant au feu. Cassez dans chacun de ces moules un œuf frais ; salez, poivrez et faites cuire au four très doucement comme les œufs sur le plat. Quand le blanc est pris, versez dans chaque moule une cuillerée à bouche de crème épaisse. Remettre quelques instants au four pour chauffer légèrement.

Œufs cocotte parmentière. — Faites cuire au four six grosses pommes de terre épluchées ; retirez-les à point. Sur le côté, enlevez un petit couvercle, pour les vider, à l'aide d'une petite cuiller. Puis rangez-les dans un plat beurré, l'ouverture en dessus ; dans chacune des cavités, placez une noisette de beurre et une pincée de sel ; cassez-y un œuf, salez, poivrez ; mettez à cuire à four doux pour que l'œuf prenne sans durcir.

Œufs farcis. — Faire durcir les œufs, laissez-les parfaitement refroidir, ôtez la coquille et coupez chaque œuf en deux dans le sens de la longueur ; retirez les jaunes ; pilez-les avec le même poids de beurre frais, une pincée de sel fin, poivre, persil, un peu de mie de pain trempée dans du lait, puis hachée finement. Liez le tout avec de la crème double. Emplissez les œufs avec cette farce ; s'il en reste, garnissez-en le fond du plat. Disposez les œufs farcis dessus. Mettez au four pour gratiner. Servir très chaud avec une sauce au beurre additionnée de vinaigre.

QUELQUES CONSEILS

Pour remettre en état un marbre de cheminée, on le frotte avec une préparation contenant du jus de citron, de la fécule de pomme de terre et une bonne proportion d'huile de lin. Bien agiter le flacon avant d'opérer. Essuyer ensuite soigneusement avec un chiffon de laine.

Pour préserver le fer de la rouille, faire un mélange bien homogène de 20 parties de pétrole et 1 partie de paraffine ; chauffer légèrement au bain-marie. Laisser refroidir. Enduire le fer à intervalles réguliers.

Pour dérouiller couteaux, ciseaux, sécateurs, etc. — Les outils oubliés au jardin ne sont pas irrémédiablement perdus, même s'ils sont très rouillés. On les fait tremper dans du lait aigri ; on les essuie soigneusement, on les polit ensuite avec un peu de pâte au sabre.

ROSINE.

ENCORE LE HOQUET

LE *Journal des Instituteurs* a donné des conseils pour faire cesser le hoquet. Il en existe un, que je tiens à vous signaler parce qu'il est rapide, agissant et... on ne peut plus simple d'application. Voici : Faites-vous éternuer. C'est tout ! !

Je suppose que chacun sait éternuer quand il veut. A défaut de tabac à priser, un chatouillement léger des fosses nasales suffit amplement... Atchoum ! ! ! C'est fini ! Adieu, le hoquet intempestif !

Voulez-vous, maintenant, une explication du phénomène ? C'est très simple. Le hoquet est dû à une excitation momentanée du diaphragme qui se soulève brusquement et... souvente fois. L'éternuement, par contre, détermine un violent ébranlement de toute la cage thoracique, y compris le diaphragme qui revient à un régime plus normal.

Essayez et... vous adopterez.

C. FROSSARD,
Instituteur (Haute-Savoie).

POUR LIRE EN CLASSE

Grisélidis.

(*Suite et fin.*)

Le marquis Gautier a épousé Grisélidis, une bergère. La jeune femme est belle et bonne et rend son mari fort heureux. Mais celui-ci est pris de l'étrange désir de mettre à l'épreuve l'amour et la patience de sa femme. Pour cela, il la sépare d'abord de sa fille, puis lui enlève son fils.

Quelques jours après, Gautier chargea le même domestique de prendre son fils et de le conduire à Bologne, dans la famille où était élevée sa fille. Devant cette nouvelle épreuve, la fermeté de Grisélidis ne se démentit pas.

Ses sujets, croyant qu'il avait fait tuer ses enfants, accusaient Gautier de cruauté et plaignaient la malheureuse marquise. Mais, tandis que ses suivantes pleuraient auprès d'elle la mort de sa fille et de son fils, Grisélidis n'eut jamais une plainte ni un reproche.

Cependant, quelques années plus tard, Gautier résolut de mettre la patience de sa femme à une dernière épreuve.

Il confia à plusieurs de ses parents qu'il n'aimait plus Grisélédis, qu'il avait agi en étourdi lorsqu'il l'avait prise pour femme, et qu'en conséquence il allait demander au pape l'annulation de son mariage.

Instruite de son prochain malheur, s'attendant à retourner chez son père et à y garder les moutons comme au temps de sa jeunesse, la marquise avait le cœur déchiré. Elle se prépara pourtant à soutenir cette nouvelle injure de la Fortune avec la même fermeté qu'elle avait supporté les deux autres.

Peu après, le marquis se fit apporter une fausse dispense et annonça à ses sujets que le pape lui permettait d'abandonner Grisélidis et de prendre une autre femme.

Il appela ensuite sa femme et lui parla ainsi, en présence de plusieurs personnes :

— Femme, en vertu de la permission que m'accorde le pape, je puis prendre une autre épouse et t'abandonner. Je t'ordonne donc de retourner chez Giannucolo, ton père, avec la dot que tu m'as apportée, tandis que j'accueillerai ici celle qui me convient.

A ces mots, retenant ses larmes à grand'peine, Grisélidis répondit :

— Monseigneur, j'ai toujours compris que l'humilité de ma condition ne pouvait s'accorder avec votre haute naissance.

» Voici mon anneau de mariage : reprenez-le. Vous m'ordonnez d'emporter la dot que je vous ai apportée : pour ce faire vous n'aurez nul besoin de trésorier, ni moi de bourse ou de bête de somme, car je n'ai pas oublié que vous m'avez prise sans rien. »

Tous ceux qui étaient là suppliaient le marquis de garder celle qui, pendant treize ans et plus, avait été une fidèle épouse, mais les prières furent vaines.

Alors, l'infortunée Grisélidis, saluée par les larmes de tous ceux qui la virent, sortit du château et retourna chez son père, où elle recommença à vaquer aux besognes domestiques, ainsi qu'elle faisait jadis.

Après quoi, Gautier apprit à son entourage qu'il avait choisi pour épouse la fille du comte de Panago. Il prépara des noces magnifiques et, ayant fait chercher Grisélidis, il lui dit :

— Ma nouvelle épouse doit arriver sous peu et je veux l'accueillir honorablement. Tu sais qu'il n'y a aucune femme au château capable d'arranger avec goût les appartements et de faire les préparatifs d'une fête de ce genre. Toi qui connais la maison mieux que quiconque, mets tout en ordre, invite les dames qu'il faudra inviter et reçois-les comme si tu étais encore la maîtresse. Les noces faites, tu pourras retourner chez ton père.

Bien que toutes ces paroles fussent autant de coups de couteau pour le cœur de Grisélidis, qui n'avait pu oublier son amour comme elle avait oublié sa splendeur passée, elle répondit :

— Monseigneur, je suis prête à vous obéir.

Et elle rentra dans cette maison d'où elle était sortie si récemment, se mit à balayer et à ranger les appartements, à disposer les tentures et les coussins, à surveiller la cuisine, mettant la main à tout comme une simple servante.

Puis elle invita de la part de Gautier toutes les dames nobles des alentours. Le jour du mariage, vêtue de ses pauvres habits, le visage amène et joyeux, elle reçut les invités avec une amabilité pleine de grâce.

Cependant, le marquis avait fait élever ses enfants avec le plus grand soin par une de ses parentes, mariée au comte de Panago et qui demeurait à Bologne. A l'âge de douze ans, sa fille était fort belle et si grande qu'elle ressemblait à une jeune fille plus qu'à une enfant. C'est à ce moment-là que Gautier pria le comte de Panago de lui amener ses enfants en se faisant accompagner par une suite nombreuse et richement équipée.

Le comte de Panago se conforma au désir de Gautier et il arriva à Saluces vers l'heure du dîner, avec la jeune fille, son frère et leur escorte. Tout le monde crut que l'on amenait la nouvelle fiancée du marquis, et Grisélidis, toujours vêtue de ses pauvres habits, s'avança vers la jeune fille et lui souhaita gracieusement la bienvenue.

Les assistants, qui avaient longtemps, mais en vain, prié Gautier d'épargner à sa femme cette suprême humiliation, se mirent à table et on commença à servir le festin. La jeune fille était le point de mire de tous les regards, et Grisélidis ne pouvait s'empêcher de l'admirer, ainsi que son jeune frère.

Trouvant la patience de sa femme suffisamment mise à l'épreuve, le marquis jugea qu'il était temps de la tirer de cette peine amère, qu'elle dissimulait courageusement sous une contenance tranquille.

Il l'appela et lui dit avec un sourire :

— Comment trouves-tu la nouvelle épousée ?

— Monseigneur, elle me fait la meilleure impression, et si elle est aussi sage qu'elle est belle, ce que je crois, vous aurez avec elle la vie la plus heureuse du monde. Mais je vous supplie de lui épargner les duretés que vous avez prodiguées à votre première épouse ; je doute qu'elle pourrait les supporter aussi bien, car elle est plus jeune et elle a été élevée délicatement, tandis que l'autre avait été accoutumée aux peines et aux fatigues dès sa plus tendre enfance.

Le marquis, voyant qu'elle ne doutait pas de son mariage et qu'elle n'en gardait pas moins son langage soumis, la fit asseoir à côté de lui.

— Grisélidis, lui dit-il, il est temps que tu recueilles le fruit de ta longue patience. C'est pour m'assurer de la douceur et de la soumission de ton caractère que je t'ai infligé les épreuves que tu sais. Or, ni en paroles, ni en actions, tu ne t'es jamais départie à mon égard de la plus extrême douceur : je veux donc te rendre en une heure ce que je t'ai enlevé en plusieurs années et te faire oublier, par ma tendresse, mes mauvais traitements. Regarde cette jeune fille et son frère, ce sont tes enfants et les miens, ceux que toi et beaucoup d'autres avaient cru mes victimes, mais dont je n'avais point cessé de m'occuper.

Et il l'embrassa tendrement, pleurant d'émotion avec elle.

Ils se levèrent ensuite, et allèrent embrasser leurs enfants, aux yeux des spectateurs, stupéfaits et charmés tout à la fois d'un revirement aussi inattendu.

Les dames, avec un empressement joyeux, conduisirent Grisélidis dans un appartement voisin, la dépouillèrent de ses pauvres habits, la revêtirent d'une de ses anciennes robes et la ramenèrent dans la grande salle en l'honorant comme leur dame et maîtresse. Ele fit fête à ses enfants et, pour célébrer cet heureux événement, les réjouissances se prolongèrent pendant plusieurs jours.

Gautier s'empressa de tirer Giannucolo de sa pauvre condition, le traita en beau-père et lui fit une vieillesse paisible. Et il vécut longtemps heureux avec Grisélidis qu'il ne cessa d'honorer et de chérir.

D'après BOCCACE. *Contes choisis*, traduits et adaptés par Mme H. Rouillard (Librairie Delagrave).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHES

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

Par la grâce du préfet et du Conseil départemental, me voici sacré délégué cantonal. A propos, pourquoi me qualifier de « cantonal », puisque je n'ai droit de regard que sur les écoles d'une seule commune ? Inclinons-nous devant ce mystère et passons.

Représentant des familles à l'école et défenseur de l'école auprès des familles, il me faut ouvrir l'œil. Pas un œil de gendarme, mais d'ami. En effet, il est possible que je rende service à des maîtres et à des maîtresses. C'est mon vœu le plus cher.

J'ai deux collègues dans la même circonscription (excusez, je parle déjà comme un sous-inspecteur) : un ancien directeur d'école et un ancien commerçant. Quelle vilaine habitude ont les délégués cantonaux de tourner le dos à la jeunesse !

On m'a dit que l'ancien directeur, un peu ronchonnot, fait des réflexions de ce genre : « Je ne comprends pas que les maîtres se plaignent d'avoir cinquante élèves dans leurs classes ; j'en ai eu quatre-vingt-sept quand j'ai débuté, il y a cinquante-trois ans. » Soyez généreux, mon cher collègue ; tout le monde n'a pas vos mérites.

Son air ronchonnot ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'être un brave homme. L'ancien commerçant, lui, a une figure avenante qui fait plaisir à voir. Je crois avoir l'air sympathique, naturellement. Quand apparaîtra notre trinité dans une cour de récréations ou dans une classe, notre groupe imposant ne jettera donc aucun effroi.

(A suivre.) ELBÉ.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

SUR LE BLÉ ET LE PAIN

LA Chambre expirante et décidément incorrigible a commencé, le 17 janvier dernier, la discussion de trente-neuf interpellations (excusez du peu) visant la politique agricole du Gouvernement. Cette discussion, encore inachevée, n'occupe d'ailleurs que de rares séances, alternant avec des débats divers (règlements de budgets d'exercices clos, recrutement de l'armée, politique extérieure, politique générale, réforme électorale, création d'un fonds de chômage, collectif de l'exercice 1935, ratification du pacte franco-soviétique, décrets-lois sur le tarif douanier). Et l'on se demande quel bénéfice nos agriculteurs pourront bien retirer de telles manifestations oratoires.

Signaler une fois de plus leur misère n'est pas y mettre un terme, ni même l'atténuer, et. quelle que puisse être la bonne volonté de l'équipe Sarraut-Thellier, elle ne pourra, en quelques semaines, réussir là où Doumergue, Flandin, Laval, ont échoué depuis deux ans. Seul des remèdes proposés et toujours écartés, l'Office du blé pourrait au moins être essayé, mais il faudrait à la Chambre une autre majorité. Sans doute en reparlera-t-on après les élections !

***

POUR le moment, délaissons le fond même du débat et examinons quelques à-côtés intéressants.

La diminution de la consommation du pain en France paraît incontestable. Il faut à la boulangerie 20 millions de quintaux de blé en moins par an qu'avant guerre (selon M. Gustave Guérin). Le problème est complexe. Car il n'est pas certain que le poids du pain consommé soit moindre qu'autrefois, le mode d'extraction de la farine, le taux du blutage, les procédés de panification entrant en ligne de compte ; mais l'écart est si considérable qu'on peut admettre comme certaine une réduction de la consommation du pain.

Cette réduction est-elle due à la crise de chômage, donc à la diminution des revenus des « gros mangeurs de pain », ou bien est-elle la conséquence d'une transformation dans le régime d'alimentation, par exemple de l'extension de l'usage des pâtes alimentaires ou du riz ? Pour M. Guérin, la question est plus simple : le peuple se détourne du mauvais pain, sans goût, trop humide (jusqu'à 52 p. 100 d'eau dans la mie), d'une conservation et d'une digestibilité difficiles.

Le premier coupable est le gros minotier. Citons M. Guérin :

> Si le minotier a réalisé l'installation admirable, il faut le reconnaître, qui est celle du moulin moderne, est-ce dans le but de faire, comme autrefois, la bonne farine panifiable que nous connaissions ? — Hélas ! nullement. — Certains moulins savent parfaitement disséquer le grain de blé pour en envoyer le germe à la maison qui vend des farines comme la blédine, les matières azotées aux entreprises qui font des pains spéciaux, et certains produits particulièrement riches à des pharmaciens qui les utilisent à la fabrication de spécialités. Au commun des mortels, qui mangent du pain, il reste ainsi une farine qui, pour le meunier, constitue certes un sous-produit intéressant, mais qui n'est pas la farine panifiable que les vulgaires meules de nos petits moulins de campagne produisaient si bien autrefois.

Cet appauvrissement a conduit à ajouter à nos farines de blés indigènes des farines dites « de force » provenant de blés étrangers.

Le second coupable serait le boulanger, qui n'hésiterait pas à employer des produits qualifiés « améliorants » dont M. Courbe, dans une thèse de doctorat, a fait une étude approfondie; autrefois produits chimiques, aujourd'hui biologiques, dont les noms savants ne doivent pas tromper le public : novadel, multaglut, arkady, lévusine, ampéremon, porite, elco H, glutabase, « dans lesquels les bromates voisinent avec les persulfates, avec le chlorhydrate d'ammoniaque, le sulfate de chaux plus connu sous le nom de plâtre ». Leur nocivité a été démontrée par des sommités scientifiques comme M. Chasles, le pharmacien-colonel Bruère et M. Schribaux, directeur de la station centrale de génétique du service de « Recherches agronomiques ». Espérons toutefois que ces pratiques détestables ne sont pas aussi généralisées que semble le laisser croire M. Guérin.

LES blés ordinaires français qui, paraît-il, font pâle figure à l'épreuve de l'extensimètre Chopin en comparaison des blés du Manitoba ou de l'Afrique du Nord, sont-ils d'une valeur boulangère suffisante pour permettre la fabrication d'excellent pain. Oui, répondait dès 1933 M. Périer, président du syndicat général de la boulangerie française, « si un contrôle rigoureux est établi, pourchassant sans pitié toute fraude ». Oui, répond aussi M. Guérin, à la condition que le boulanger, en particulier celui des grandes villes, cesse de considérer le gros pain comme un produit secondaire, sacrifié aux pains de fantaisie ou même à la pâtisserie. Manquant de l'espace proportionné à l'importance de son travail, le boulanger fabrique trop vite, hâtant à la fois la levée de la pâte et la cuisson. Conclusion de M. Guérin : revenir aux anciennes méthodes de fabrication, délaisser la levure pour le levain de pâte, afin qu'une « fermentation progressive, homogène et prolongée » donne un pain « bien développé, frais sans être humide et rassis sans devenir trop rapidement sec », et dont la « sapidité invite à la mastication ».

Reste à savoir si les citadins, habitués aux pains sans mie, ne continueront pas à préférer le « mauvais pain de fantaisie » au bon pain selon la formule de M. Guérin, dût leur santé s'en altérer à la longue.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

POUR OU CONTRE L'ÉCOLE ANNEXE

POUR. Et sans restriction. Du moins sur le principe. Mais réduite à son rôle, qui ne saurait dépasser une première initiation.

La pédagogie n'a rien d'un catéchisme ; elle n'en a pas moins ses dix commandements. Peut-être douze ; peut-être plus.

L'école annexe doit enseigner les règles essentielles de la conduite d'une classe ; l'élève-maître y est passif ; il écoute, il imite, il s'essaie. Un peu comme le monsieur qui se met en mesure de passer son « brevet de conduire » : ce qui ne lui évite ni les dérapages, ni les accrochages, ni les... tout ce que vous voudrez en « age ». Cela s'apprend sur la grand'route, et, ici, l'école annexe n'est que le petit recoin où l'on s'exerce à tourner en rond.

Un an d'école annexe aux différents cours, cela suffit. A condition que l'école annexe possède tous les cours, depuis celui des commençants — ce qui manque actuellement chez les instituteurs — jusqu'au cours supérieur et, sans oublier la classe à un seul maître où l'instituteur fait « marcher » simultanément plusieurs divisions.

On y apprendrait :

A se servir d'un livre tout en s'en méfiant comme d'un adversaire dangereux ;

A préparer convenablement une leçon — et ceci est moins simple qu'on ne le suppose ;

A écrire au tableau noir : modèles bien disposés, calligraphiés ; schémas rapidement et correctement exécutés (ce qu'on ne fait pas actuellement parce qu'on demande trop à l'école annexe en trop peu de temps) ;

A interroger sans déchaîner le tumulte et en provoquant l'effort de recherche, c'est-à-dire en ne se contentant pas d'un vain bavardage ;

A observer un objet ou une gravure autrement que d'une manière superficielle et décousue ;

Et toutes les choses élémentaires qu'on ne sait pas parce qu'on n'a même pas eu le temps de s'y arrêter...

Peu et bien : le reste viendrait, nous dirons où : sur la grand'route.

FERNAND BÉRENGER.

DANS LES ÉCOLES ANNEXES

Indemnités de logement. — Au cours d'une récente audience accordée à M. Panas, président de l'Association des E. A., par M. le directeur de l'Enseignement primaire, la question très importante de l'indemnité de logement, modifiée pour certains de nos collègues, par l'application des récents décrets-lois, est abordée. M. Panas attire l'attention de M. Rosset sur le cas :

1° De ceux qui sont logés par le département et menacés d'expulsion ;

2° De ceux qui, touchant une indemnité représentative, vont avoir de grosses difficultés pour obtenir le maintien d'une indemnité supérieure à celle que reçoivent les instituteurs de la même commune.

M. le Directeur répond par la promesse formelle d'écrire aux préfets et de leur donner des instructions pour que ceux qui sont logés continuent à jouir du logement, et que les autres conservent leur indemnité, telle qu'elle était payée par l'Etat jusqu'au 31 décembre 1935.

La réforme des écoles normales. — Le président aborde la question qui fait l'objet de nos préoccupations actuelles : la réforme des écoles normales et le rôle qu'auront à jouer les écoles annexes et les écoles d'application. Il résume les conclusions et les suggestions contenues dans les rapports émanant de collègues des quatre coins de la France.

Afin d'éviter des interprétations erronées, M. le Directeur nous signale qu'il a chargé M. l'inspecteur général Barrier de faire un rapport détaillé sur les points qui ont soulevé quelques inquiétudes. Ce rapport paraîtra ultérieurement.

La prolongation de la scolarité et le chômage

LE groupement d'Action sociale et civique du Nord, comprenant des personnalités de la région du Nord appartenant à des milieux et à des formations politiques très divers, vient de publier un rapport sur la « prolongation de la scolarité envisagée comme remède au chômage ».

Le rapport souligne tout d'abord que la limite de l'obligation scolaire est plus basse en France que dans la plupart des pays d'Europe. Cette limite se trouve abaissée en fait, dans beaucoup de cas, à douze ans et même à onze ans, pour les inscrits maritimes. L'insuffisante durée de la scolarité obligatoire entraîne de graves préjudices pour l'enfant et pour l'intérêt général. Enfin, il est établi qu'en pleine crise l'industrie, l'agriculture et même les administrations publiques ne laissent pas d'employer des enfants de moins de quatorze ans et parfois même de moins de treize ans.

On laisse prendre à des enfants des postes que pourraient occuper des travailleurs plus âgés, condamnés à une inaction anormale.

Rappelant qu'un projet de loi a été présenté par M. Honnorat et repris tour à tour par MM. Léon Bérard, François Albert, Edouard Herriot, de Monzie, pour prolonger la scolarité jusqu'à l'âge de quatorze ans, le rapport examine les difficultés de réalisation ou les inconvénients pratiques qui condamnent ce projet. Cet examen, portant sur la région du Nord, établit que les familles ouvrières et paysannes ont besoin, en beaucoup de cas, du travail et du salaire de l'enfant. Pour la famille rurale, où la collaboration de l'enfant est nécessaire pendant la saison des grands travaux, on pourrait envisager un aménagement des vacances, adaptées au rythme des travaux saisonniers, et des cours d'hiver de quatre ou six mois obligatoires jusqu'à quinze ou seize ans pour les enfants autorisés à quitter l'école à treize ans.

Les employeurs ne voient pas d'objections graves à la prolongation de la scolarité. Si, du point de vue des finances publiques, une telle mesure entraînerait un accroissement du budget de l'éducation nationale, on pourrait néanmoins escompter en contre-partie une économie des indemnités journalières de chômage.

Quant aux conditions d'ordre pédagogique, il semblerait logique qu'on utilisât l'année supplémentaire pour la préparation plus directe de l'enfant à la vie, au moyen de jeux éducatifs, du travail manuel, du sport, et en mettant l'écolier en mesure d'essayer diverses techniques et de choisir son métier d'après des facultés et des goûts reconnus.

Le rapport souligne enfin que, si l'on veut que la prolongation de la scolarité porte ses fruits, il est de la première importance de prévoir les mesures d'ordre juridique qui garantiront l'exécution de la loi.

INITIATIVES
ÉCHANGES INTERSCOLAIRES

LE sujet n'est certes pas nouveau. Il est cependant utile de noter l'initiative prise à ce sujet par M. Bourliaguet, inspecteur primaire, dans la même circonscription qui mit à l'honneur, et pour la première fois en Ariège, le concours du timbre antituberculeux.

De nombreuses écoles de ladite circonscription furent invitées à échanger de petites monographies rédigées librement par les meilleurs élèves de chaque classe, sur les mœurs, les costumes locaux, les curiosités historiques ou naturelles, les ressources agricoles et industrielles du village ou de la région, etc...

Ajoutez à cela quelques dessins d'objets antiques, de « vénérables » costumes conservés religieusement dans nos montagnes, de vieux monuments, vieilles ruines, et l'on aura une idée de l'activité déployée par les jeunes élèves soucieux à la fois de fournir de petites études documentées, voire d'étonner les camarades de l'extrémité du département, et d'avoir à leur tour des détails vivants sur des régions parfaitement ignorées. Que de commentaires en perspective et d'observation pénétrantes glanées dans la réalité des choses...

Telle quelle, cette initiative mérite d'être signalée, mais combien profitables seraient aussi des échanges analogues, de département à département, de région à région... pour la plus grande joie des élèves... et des maîtres.

G. LOUBES.

L'ÉCOLE ET LE SKI

NOMBREUX sont ceux de nos collègues des régions de montagne qui organisent des Concours scolaires de ski ; la Fédération française de Ski vient de publier un rapport sur l'organisation de ces épreuves ; nous en extrayons les grandes lignes suivantes :

Les concours scolaires sont ouverts à tous les enfants se présentant avec un certificat de scolarité de l'année scolaire en cours. Il n'est pas indispensable que ces enfants fassent partie d'un Ski-club.

L'organisation en sera confiée à un Ski-club local qui désignera des membres pour former le jury ; la Fédération recommande de choisir quelques instituteurs ; il faudra que ces personnes soient licenciées de la F. F. S.

Deux catégories sont prévues : au-dessous de douze ans ; de douze à quinze ans.

Les épreuves du Concours sont les suivantes :

1° Une marche à plat qui permettra de noter la position du skieur et la façon correcte de marcher. Notation de 0 à 10.

2° Une descente libre : différence de niveau de 30 à 50 mètres. Pente de 25° maximum. Le temps seul comptera.

3° Un slalom assez simple ; différence de niveau, 50 mètres environ. On notera le style du skieur dans les virages (0 à 10). Le temps seul compte pour le classement.

Il sera fait un classement par épreuve.

Enfin, la F. F. S. organise les brevets de skieur scolaire ; notons que l'UFOLEP, d'après nos données, a mis les siens au point depuis quelques semaines : simple coïncidence. Ces brevets fédéraux seront délivrés aux concurrents qui auront obtenu au moins la note 5 à la première épreuve et dont le temps dans les autres épreuves ne dépassera pas une fois et demie le temps du premier dans chaque catégorie. Les diplômes seront établis par la F. F. S.

Les Brevets de l'UFOLEP, réservés aux élèves des écoles publiques, sont divisés en deux catégories : brevet 1er degré et brevet 2e degré. Les épreuves du 1er degré sont : descente libre, slalom, style (marche à plat, montée, descente et *arrêt*) ; les épreuves du brevet du 2e degré comportent les mêmes que le brevet du 1er degré, et en plus une épreuve de saut. Les brevetés reçoivent par les soins de leur section départementale une breloque et un diplôme.

On voit par ces quelques lignes que les grandes organisations font enfin un effort pour notre jeunesse des écoles de montagne.

Il y a lieu de remarquer aussi combien le Concours préconisé par la Fédération est très sensiblement le même que celui que nous donnions à titre d'exemple dans ce journal, n° 4 du 5 octobre 1935, *Education Physique* ; nous en sommes très heureux, car c'est la « bonne formule... »

GEORGES MAURIE,
Instituteur,
Membre de la Commission de Ski à l'UFOLEP, Murat (Cantal).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...L'argument tiré des travaux de la vendange pour fixer la date des vacances dans les écoles primaires a la même valeur pour les E. P. S., car nombre d'adolescents sont employés à ces travaux ; il en est de même pour les travaux champêtres, en général ; dès lors, pourquoi instituer deux régimes différents de grandes vacances pour les deux catégories d'école ?... » (*H. V.*)

Chez les suppléantes.

« ...Avant d'envoyer une suppléante assurer le service dans une école, l'Administration devrait se renseigner sur les possibilités de logement qui existent dans la commune. Dans le village de X... où une suppléante a été envoyée, celle-ci n'a pu trouver aucune chambre, et elle a été obligée d'aller chercher l'hospitalité dans le village voisin distant de 3 kilomètres... » (*Mlle N.*)

Chez les directeurs d'écoles.

« ...Il serait nécessaire d'organiser le statut des maîtres auxiliaires payés par la commune et chargés d'un enseignement dans l'école. Le cas suivant n'est pas isolé : un maître de chant ne peut assurer la discipline parmi les élèves ; le directeur adresse une réclamation au maire qui l'a nommé ; ce dernier reste muet... » (*A. L.*)

Chez les retraités.

« ...Il est possible que les avances de pension donnent lieu à des formalités dans les ministères, mais l'intérêt des pensionnés doit primer une telle considération. Pour supprimer tous les ennuis qui résultent de cette question, il n'y aurait qu'à décider que toute admission à la retraite sera suivie d'un versement mensuel d'avances, sans que l'intéressé ait à envoyer une demande à cet effet... » (*G. I.*).

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Beaucoup de maires ont des difficultés avec les secrétaires de mairie, parce qu'ils ignorent leurs devoirs

et leur responsabilité. Une circulaire du ministre de l'Intérieur devrait préciser ces deux points ; il y aurait alors moins de révocations et beaucoup moins de pourvois devant le Conseil d'Etat... » (*H.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...L'intérêt des candidats ainsi que celui de l'Administration veulent que l'examen du secrétariat soit rendu annuel. Il n'y a qu'à prononcer moins d'admissions s'il le faut. Ne procède-t-on pas ainsi pour le C. A. à l'inspection primaire ?... » (*F. D.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...un acte législatif.

LA Commission de l'enseignement à la Chambre a demandé que le tableau des suppléants et suppléantes soit dressé dans chaque département. Pourquoi ? Elle nous le dit : « Parce qu'elle est désireuse de leur donner l'impression qu'il ne doit y avoir entre eux aucun favoritisme et que seuls leurs titres universitaires et leurs mérites doivent les départager. » C'est fort bien présenté, mais ce n'est qu'un vœu.

Un acte législatif qui indiquerait les principes du classement serait mille fois préférable. On a légiféré pour les conjoints. Les suppléants et intérimaires sont tellement nombreux que l'utilisation de leurs services justifie une mesure identique. N'oublions pas qu'en principe ils doivent entrer, un jour ou l'autre, dans les cadres et que toutes les précautions sont bonnes à prendre pour faire un travail juste et équitable. Là-dessus, le Parlement peut dire son mot. Qu'il le dise ouvertement, dans l'intérêt d'un grand service national.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LUEUR D'ESPOIR

La Commission d'administration générale de la Chambre avait adopté, le 13 février, le rapport de M. MÉTAYER, dont les conclusions étaient nettement hostiles à la ratification du décret-loi du 16 juillet 1935 augmentant les délais d'avancement.

A la suite de cette décision, le Gouvernement n'a pas maintenu son projet de loi tendant à la ratification pure et simple du décret, mais a décidé de réunir d'extrême urgence une commission mixte composée de représentants des ministères et du personnel, qui devra établir un projet d'unification des règles d'avancement dans toutes les administrations.

Le projet en question serait conçu de telle manière que tous les fonctionnaires pourraient être assurés d'arriver au sommet de leur carrière et dans le temps utile pour bénéficier du maximum de leur pension de retraite. Mais il est fort douteux que la Chambre et le Sénat puissent l'adopter avant le décret de clôture précédant la campagne électorale.

D'autre part, une délégation parlementaire de l'Union socialiste et républicaine a défendu, le 18 février, devant le président du Conseil, le 19 devant le ministre des Finances, les revendications des fonctionnaires.

Le président du Conseil s'est montré favorable à la revision des décrets-lois relatifs à l'avancement et aux retraites. Quant au ministre des Finances, soucieux avant tout de ne pas aggraver la situation budgétaire, il s'est cependant montré disposé à « étudier les situations les plus intéressantes ».

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national. — Au cours de sa réunion mensuelle, le 13 février, le Bureau a décidé de continuer l'action pour obtenir d'abord les quatre réformes indiquées par Jacquemard :

Suppression du retard dans l'avancement ;
Rétablissement de l'indemnité de résidence des femmes mariées à des fonctionnaires ;
Rétablissement de la réversibilité de la pension aux veuves de fonctionnaires ;
Rétablissement du régime des retraites.

Nous nous associons avec la plus grande sympathie au deuil dont la mort subite et prématurée d'ÉMILE GLAY, qui fut longtemps l'un de ses principaux animateurs, vient de frapper le Syndicat national.

Fédération nationale des Groupements professionnels. — Une délégation de la Fédération nationale des Groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs publics de France et des colonies a été reçue, le 13 février, par M. Guernut, ministre de l'Education nationale.

Les représentants de la Fédération ont rappelé les principes essentiels de leur organisation, son dévouement inébranlable à l'école nationale, à la République et à la Patrie, son respect des opinions et croyances des familles qui confient leurs enfants à l'école laïque, son hostilité à toute action violente ou préjudiciable aux élèves. Ils ont ensuite renouvelé leurs protestations antérieures relatives aux atteintes portées par les décrets-lois à la situation des membres de l'enseignement primaire, actifs ou retraités.

Le ministre a déclaré qu'il s'occupe activement de l'humanisation progressive des décrets-lois et qu'il examinera attentivement les autres vœux qui lui ont été présentés, et fera connaître son avis dans le délai d'un mois.

Comité d'entente des Associations d'instituteurs de la Seine. — Le président du Comité a communiqué au personnel enseignant les renseignements suivants :

Les efforts qu'inlassablement nous poursuivons depuis six mois semblent près d'aboutir.

Les promesses que M. Roustan avait faites au Conseil départemental ne sont pas oubliées.

Si l'accord devient définitif, la situation des instituteurs et institutrices de la Seine se trouve rétablie : le supplément communal (4 800 fr.) et l'indemnité départementale (1 000 fr.) seraient à nouveau perçus par tout le personnel, sans distinction, même par ceux et celles de nos collègues nommés après le 17 juillet 1935.

Seule, la question des majorations du supplément communal pour enfants n'est pas encore résolue, l'interdiction du cumul pour charges de famille étant *absolue*.

La Ligue de l'éducation française. — Nous trouvons dans *Le Temps* la note suivante :

La Ligue de l'éducation française vient d'être fondée par des personnes appartenant à tous les groupements nationaux de l'enseignement ainsi qu'aux grandes associations familiales.

Son programme peut être accepté par tout éducateur, quelles que soient par ailleurs ses opinions politiques ou philosophiques, pourvu seulement qu'il ait le souci de l'avenir du pays.

Il consiste à rendre l'école apte à préparer à la France, en étroite collaboration avec la famille, une jeunesse vigoureuse, saine d'esprit et de cœur, et résolue à servir et à défendre une patrie dont elle est fière.

Sa méthode est d'éviter autant que faire se peut la polémique, le travail négatif et de donner tout son effort à rassembler, stimuler et défendre les heureuses initiatives des maîtres patriotes.

Ce nouveau groupement ne prétend remplacer aucun de ceux qui existent déjà et qui ont tous rendu à la cause nationale dans l'enseignement de très grands services. Mais le fait qu'il est né de délibérations de membres appartenant à des associations multiples et diverses montre qu'il rendra possible une action commune et puissante de tous les maîtres fidèles au devoir national.

La nouvelle ligue a réuni un nombreux comité de patronage, à la tête duquel sont placés MM. Gaston Doumergue, le maréchal Pétain, le général Weygand, plusieurs membres de l'Académie française et de l'Institut, des professeurs de l'enseignement supérieur, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Beaudet, 8, rue du Général-Maistre, Paris (XIVe).

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage.
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence
- Se lave, même à l'eau de javel
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps : 40 cm

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Nous lisons dans le

BULLETIN du SYNDICAT NATIONAL

(Section de la Charente-Inférieure)

au sujet de

GEORGES ET SES PETITS AMIS

Livre unique de lecture

pour les cours préparatoire

et élémentaire

Un volume (13 x 19) illustré en couleurs, relié. **8.25**

" Charmant ouvrage. Les enfants mis en scène vivent intensément et plairont sans aucun doute aux élèves qui feront usage de ce livre. Les illustrations en sont délicieuses. "

SPÉCIMEN : 1 fr.

Ce volume est édité par
FERNAND NATHAN

JOYEUSES VACANCES !...

sur la MANCHE

l'OCÉAN

la COTE D'AZUR

les ALPES

Prix à la portée de tous

PENSION COMPLÈTE :

Stations ..... depuis **17** fr.
Hôtels confortables.. — **23** fr.
Hôtels grand confort. — **30** fr.

HOTELS COOP

85, Rue Charlot -:- PARIS (3e)

Les plus beaux renards
Les plus belles

FOURRURES

VENDUES AUX PRIX DE GROS 35 % MOINS CHER

CANADIAN-FOX, 9bis, r. Geoffroy-Marie, PARIS-9e

La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat

FACILITÉS de PAIEMENT

Demandez catalogue général gratuit

BON POUR 15 % DE REMISE SPÉCIALE

DES IDÉES POUR VOUS MEUBLER AVANTAGEUSEMENT

Tout lecteur de ce journal, qui en fera la demande, recevra sans aucun frais ni engagement un magnifique et copieux album qui résume dans ses pages toutes les possibilités de se meubler avantageusement. Pour la joie de vos yeux et pour être certain de choisir exactement les meubles que vous désirez, vous devez demander cet album.

PARIS-AMEUBLEMENT est **votre** maison, car elle compte une nombreuse clientèle d'instituteurs à laquelle elle accorde des conditions toutes spéciales, étant donné les garanties morales qu'elle sait trouver parmi celle-ci. Le tirage de cet album spécial est limité. Hâtez-vous donc de demander aujourd'hui même votre exemplaire en écrivant à PARIS-AMEUBLEMENT, service 4, 52, avenue d'Orléans, PARIS

Le Protège-Cahier

"JUPITER"

4 Nuances assorties.

N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**

Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

Venez demander une audition d'essai de nos nouveaux postes à notre

AUDITORIUM

18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e)

(près du Théâtre de l'Odéon).

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant.

Port et emballage facturés 2 %

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs " EFEN "

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

Vient de paraître :

Mme DESMETTRE et Mlles B. et J. AUROY

LES BEAUX DISQUES

expliqués aux enfants

Un volume 18×23, illustré, broché, couverture rigide imprimé en 2 tons : **8 fr. 50**

Les auteurs présentent un choix de belles œuvres musicales intelligemment et adroitement commentées. C'est la première fois qu'on offre aux maîtres un recueil semblable, où les textes sont très bien appropriés à leur destination et s'adressent vraiment aux enfants auxquels ils sont destinés. On utilisera avec fruit cet ouvrage pour tous les élèves de l'enseignement primaire de 8 à 13 ans.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

SAGE-FEMME. 1re cl. D. E. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Dépurez votre sang

Durant les mois rigoureux, l'organisme fatigué accumule les impuretés, les toxines. Le sang, qui les charrie, les porte à vos points faibles et vous souffrez régulièrement des mêmes maux. Maladies de la peau, rhumatismes, accidents de la circulation, etc... sont les misères que le printemps amène ou réveille en nous. Le seul moyen pour les faire disparaître est de purifier le sang. Pour cela rien ne vaut une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON aux sucs des plantes alpestres. Grâce à elle vous connaîtrez un printemps sans malaises.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures et attestations

TISANE des CHARTREUX de DURBON

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 I. E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre 1 fr. timbres

Lab. du SUD-EST, 2 qde rue SAINT-PRIEST (Isère)

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.

CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Les Ateliers d'Art

RUSTIQUE et MODERNE

10, rue de la Pépinière (près gare St-Lazare)

vendent au prix de leur Usine

Meubles - Studios - Décoration - Lustres

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue N° 208 où vous trouverez le détail de nos articles (Compendiums, Collections scientifiques, etc.)

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRETS DIRECTS TRES RAPIDES aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

LIBRAIRIE DE THÉATRE
J.-L. LEJEUNE, 1, rue Marivaux, PARIS (2e) - Tél. : Ric. 19-97
TOUTES PIÈCES DE THÉATRE POUR ÉCOLES, FAMILLES, SOCIÉTÉS D'AMATEURS.
Catalogue franco sur demande.

PAPIERS PEINTS
K·L
Envoi Franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 24 Nuances 5F 75 LE KILO
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dep. Echne gratis.
Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) 298f

AVANCES momentanees sur traitements.
CRÉDIT FRANÇAIS Bonnes conditions. Discretions. Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

Votre conseiller de chaque jour : LE CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un volume de plus de 750 pages, 40 francs

Du même auteur :

Ce que l'instituteur doit faire : 24 fr.
Ce que le délégué cantonal doit savoir : 15 fr.

Fernand NATHAN
Éditeur

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.
Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en etui cuir havane. Lib. F. NATHAN.

Vient de paraître :
Pour l'enseignement musical et la formation du goût.
Pierre DUVAUCHELLE
ANTHOLOGIE CLASSIQUE
Mélodies et Chœurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.
Lully, Rameau, Haendel, Bach, Gluck, Haydn, Grétry, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelsshn, Schumann, etc.
En vente a la Lib. F. Nathan. Un volume : 10 fr.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 5392-3-36. — Régie Imp. CRETÉ, Corbeil.

370.5
SOI Modern Lang.

82e Année. — N° 27. 14 Mars 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 46 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 427937 B
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VI')

COOPÉRATION

Pour nous permettre d'aider nos lecteurs dans la préparation des conférences pédagogiques de rentrée, nous serons reconnaissants à ceux d'entre eux qui voudront bien nous envoyer le sujet proposé dans leur département.

La circulaire ministérielle du 21 janvier 1936 a en effet annoncé que les sujets pour la conférence pédagogique du prochain automne seraient choisis, cette année, par les inspecteurs d'académie.

Notre CATALOGUE pour les DISTRIBUTIONS DE PRIX

LES LIVRES DE PRIX
édités par Fernand NATHAN
sont faits pour être conservés. Ce ne sont pas des livres aux couvertures tapageuses, mais de beaux livres de bibliothèque, agréables à l'œil et faits pour durer.

vient de sortir des presses

Hâtez-vous de vous inscrire pour le recevoir gratuitement !

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

DRAPS DE LIT

confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps pour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300: 490 fr. - 220×320 : 590 fr. Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE. Rombas (Moselle).**

Dans franco sur demande
LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER
gamme incomparable de qualités et de coloris.
Vente directe par le filateur.
Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1936
tmp.o réservé en fait aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

---

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.*
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

Procurez à votre classe
L'ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX
en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50×65).
En noir : **55 fr.** — En couleurs : **85 fr.**
Voir nos autres Collections dans notre brochure N° 6 envoyée gratuitement. **FERNAND NATHAN, Éditeur.**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. CUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Ce que ne doit pas être la politique. 391
J. GENILLON : Faut-il le dire ? 393
Paul BERNARD : Comment écrire..... 393
Ch. AT : Pour un enseignement post-scolaire agricole..... 394
A. LACLEF : Revue des revues 396
R. OZOUF : Dans le vaste monde 397
Henry BORDEAUX : Les marchands d'illusions. 399
G. VÉRON : Présentation d'un projet de loi au Corps législatif en 1813..... 400
Ch. SANGLIER : Le hérisson 401
Pour lire en classe : Phyffre aux alouettes.... 402

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc..... 53 à 56
A. LANTENOIS : Résurrection..... 53

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 401 à 416
Examens : Textes et documents ..... 151 à 156
René OZOUF : L'Éthiopie et l'Italie..... 155
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les rongeurs..... Hors-texte.

CE QUE NE DOIT PAS ÊTRE LA POLITIQUE

Par GEORGES GUY-GRAND

LA prochaine campagne électorale, déjà commencée en plus d'un endroit, va de nouveau lever les vannes aux passions politiques. De nouveau, vont s'abattre dans les circonscriptions, quel que soit le mode de scrutin, ces pluies, ces averses, ces ouragans qui accompagnent quasi fatalement l'exercice du suffrage universel, et qui ont déshonoré la politique.

Car la politique est bien déshonorée. Paradoxe étrange dans un pays dont le régime suppose que tous les citoyens s'occupent peu ou prou des affaires publiques ! La participation à la vie nationale doit être le premier devoir d'un citoyen; mais cette participation s'exerce de telle sorte que beaucoup d'honnêtes gens, qui pourraient être les meilleurs guides, s'en détournent écœurés. Il y a là un fait inquiétant et digne de méditation.

La politique ! Il est clair pour tout le monde que, si l'on veut s'entendre et nouer des relations agréables, on n'en parlera pas. Elle est soigneusement exclue des réunions de famille, des causeries de salon, des associations amicales, professionnelles ou techniques. L'armée est « la grande muette », la magistrature doit l'être aussi. La politique ne doit pas entrer à l'école, et, si les universitaires retrouvent dans la cité l'exercice de leurs droits de citoyen, ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont des éducateurs. « Toutes les discussions politiques et religieuses sont formellement interdites » : dans cette formule, rituellement reproduite par les statuts de toutes les associations qui ne sont pas spécialement politiques, s'inscrit la défiance des « honnêtes gens » envers le monstre perturbateur.

Contre la politique, tous les sarcasmes, toutes les indignations, toutes les exhortations, s'accumulent, depuis le dédain de l'écrivain jusqu'à l'effroi du savant et à la colère du prolétaire. « La politique, hélas ! voilà notre misère », s'exclamait déjà le pauvre et charmant Musset. La politique ? c'est « la plus funeste et la plus dangereuse épidémie qui puisse s'abattre sur un peuple », écrivait vers la fin du siècle dernier le grand historien Fustel de Coulanges. Et, de l'autre côté de la « barricade », le rude ami du peuple, Proudhon, mettait en garde les travailleurs contre la politique arbitraire et vaine, qui détourne de la recherche positive. « J'ai voulu affranchir la Démocratie de tout esprit de parti et de secte, en l'élevant sur les hauteurs de la science et du droit » : voilà, sur ce point, l'état constant de sa pensée.

***

CHEZ nos contemporains, même état d'esprit. Qu'ils soient de droite ou de gauche, c'est à qui, parmi les « intellectuels », affichera le mépris le plus superbe de la politique. Elle est considérée par eux comme incompatible avec l'art ou avec la pensée. « La politique est une spécialité que j'abandonne aux spécialistes », confiait naguère Georges Duhamel à Henri Barbusse. Et Paul Souday déclarait : « La politique m'ennuie ! » sauf le cas — retenons cette réserve — où elle « implique, en principe, une philosophie et l'applique, en fait, tant bien que mal », auquel cas « cela devient, certes, intéressant ». Et l'on n'a pas oublié le retentissant écrit où M. Julien Benda frappe d'anathème les « clercs »

qui « trahissent » l'Idée en prostituant l'activité désintéressée de l'esprit aux impuretés de l'action.

Cela ne veut pas dire que ces intellectuels — et M. Benda tout le premier — ne font pas de politique ; mais ils en font à leur corps défendant et dans l'espoir de n'en plus faire un jour. Les intellectuels antidémocrates voudraient débarrasser le pays d'un régime qui le tue, disent-ils, par abus de la politique, afin qu'il leur soit loisible ensuite de s'occuper d'autre chose. Quand aux intellectuels de gauche et d'extrême-gauche, c'est pour défendre le régime menacé qu'ils sortent de leur cabinet de travail, de leur atelier ou de leur laboratoire, mais ils aimeraient mieux retourner à leurs travaux pour le plus grand profit de la science ou de l'art.

Même aversion, enfin, dans les grandes organisations économiques, tant patronales qu'ouvrières. Les puissants magnats des confédérations industrielles, commerciales, financières, se servent, certes de la politique et pèsent sur elle, et de quel poids ! mais ils dédaignent en général d'y participer directement. Et les militants du mouvement ouvrier réservent d'ordinaire toute leur activité pour l'action syndicale ou coopérative, qu'ils distinguent soigneusement de l'action politique. Voyez les rapports entre la Confédération générale du Travail et les partis socialiste ou communiste : ils sont corrects, parfois concordants, ils ne sont pas toujours d'une chaleur extrême. Même quand le syndiqué est membre du parti, il ne veut pas absorber le syndicat dans le parti. Du moins en France, et chez les socialistes ; il y a plus d' « unité » chez les communistes.

On pourrait multiplier les exemples. Rappelons seulement que les professionnels de la politique, ceux qu'on flétrit du nom de *politiciens*, depuis le conseiller d'arrondissement jusqu'au député, ne sont pas précisément en odeur de sainteté auprès de l'opinion. On a pu constater récemment la violence des campagnes antiparlementaires. Même sans méchanceté, on sait de quelles appellations pittoresques les parlementaires sont désignés. Bref, la politique a cette infortune, dans ce pays de suffrage universel, de se trouver discréditée. Pauvre politique !

***

D'OU viennent cette indifférence, ce dédain, ce dégoût de la politique ?

Une première raison éclate aux yeux. Par *politique*, on n'entend d'ordinaire qu'une âpre compétition d'intérêts pour la possession des pouvoirs. Intérêts individuels et intérêts collectifs, de clientèle, de clans, de partis. La fameuse image de « l'assiette au beurre » figure assez bien cette représentation vulgaire, qu'illustrent encore la formule américaine du « partage des dépouilles » et la formule plus récente — française, hélas ! — « A nous toutes les places ! »

Ajoutons que cette compétition, quand elle est proprement politique, est moins d'intérêts matériels que de prestige et de puissance. Ce n'est pas pour le gain direct, ou pour le gain seul, qu'on désire les mandats publics : même quand ils ne sont pas rétribués, ils ne manquent pas de postulants. Sans doute, le profit n'est pas exclu, et les politiciens savent fort bien monnayer leur influence ; mais c'est cette influence qui est le principal, et elle s'accompagne de satisfactions intenses d'amour-propre.

Faire sentir son importance, son pouvoir à des gens qui craignent et tremblent ; couvrir ses amis d'une protection hautaine, intimider ou vexer ses adversaires, leur faire subir tout le poids d'une inimitié d'autant plus implacable qu'elle peut se colorer d'un intérêt général, est-il jouissance plus appréciable ? Ah ! la divine volupté que celle de brimer son semblable ! Se « mettre bien » avec les puissants du jour, en devenir un si l'on peut, et grâce à cette bonne fortune embêter son voisin, tracasser les fonctionnaires, humilier de toutes sortes de façons le citoyen qui a le malheur de n'être pas « dans la manche », voilà ce qu'on entend d'ordinaire par politique. C'est ce qu'il faut nommer plus brutalement la *politicaillerie*, la politique des politiciens. Avouons qu'elle n'est pas propre à séduire quiconque a l'esprit un peu délicat et le cœur pas trop mal placé, ou qui n'a pas assez « d'estomac » pour digérer ces besognes.

Ou bien, même sans la condamner radicalement, on n'entend par politique qu'une occupation subalterne et purement pratique, indigne d'intéresser l'esprit. Occupation utile sans doute, et nécessaire, comme les travaux domestiques. Il faut, concédait Paul Souday, « que le ménage de la nation soit fait ». Mais ces soins sans noblesse sont l'affaire des serviteurs ; les « intellectuels » n'y doivent pas plus mettre la main, sauf dans les cas exceptionnels, que les maîtresses de maison. Il y a, d'une part, la cuisine et l'office; de l'autre, le cabinet de travail et le salon. Ou, si l'on veut un symbole biblique, la politique, comme le ménage, c'est la part de Marthe, la pensée pure celle de Marie. Et les « clercs » sont d'accord, même quand ils sont très peu évangéliques, pour proclamer que Marie a choisi la meilleure part, et la seule digne de leur génie !

***

MAIS si la politique n'était que cette besogne grise et neutre, elle ne soulèverait pas tant d'émoi. Ce qui la rend à la fois si attirante et si dangereuse, c'est qu'elle est une passion. Passion qui peut être mêlée d'intérêt, c'est entendu, mais qui peut être désintéressée aussi et n'en est parfois que plus redoutable. On veut le pouvoir parce qu'il permet d'accomplir de grandes choses, des choses que l'on estime glorieuses pour le pays, l'humanité tout entière, la civilisa-

tion. La passion politique prend alors l'allure d'une croisade, l'impérialisme temporel devient un impérialisme mystique, une explosion religieuse. Nous paraissons en France un peu guéris de cette ivresse, mais il suffit de regarder autour de nous pour voir qu'elle n'est pas abolie.

Or une histoire déjà longue nous avertit qu'il n'est rien de plus inexpiable que les guerres religieuses. Les intérêts peuvent composer, les passions mystiques, quand elles sont dans le vif de leur absolu, ne composent jamais. De là vient que, dans les temps modernes, les guerres politiques, nationales ou sociales présentent tous les caractères des anciennes guerres confessionnelles. Mais les esprits pacifiques, qui n'aiment pas plus les échafauds ou les pelotons d'exécution que les bûchers, rêvent d'une égale liberté dans le respect de tous les droits.

Voilà, semble-t-il, quelques raisons de l'ostracisme dont est frappée la politique aux yeux de beaucoup d'esprits. Et si la politique n'était que cela, il n'y aurait pas lieu d'en appeler du verdict. Mais n'est-elle que cela ? N'est-elle que la politicaillerie des politiciens ou le fanatisme des sectaires ? Nous espérons montrer qu'il y a autre chose.

GEORGES GUY-GRAND.

BLOC-NOTES

FAUT-IL LE DIRE ?

FAUT-IL *dire à nos enfants qu'ils naissent sous les choux, ou que la cigogne d'Alsace (Klapperstorch) les apporte dans son bec, ou encore qu'on les a achetés aux « Galeries » ?*

Faut-il que nos jeunes filles soient de petites « oies blanches » et faut-il se réjouir, avec Arnolphe, qu'elles soient autant d'Agnès demandant :

Avec une innocence à nulle autre pareille,
Si les enfants qu'on fait se faisaient par l'oreille ? (1)

Faut-il les élever dans la stricte ignorance de leur naissance, des lois de la puberté, de l'amour et du mariage qui les attendent, de la maternité enfin ?

Non, dit La Nouvelle Éducation, *car ce que la mère pourrait leur apprendre d'une façon délicate, d'autres le feront avec une brutalité, une maladresse qui risquent de jeter en elles un trouble profond.*

Ce qui est plus grave encore, c'est que ces choses qu'on leur cache, quand elles leur sont crûment dévoilées, projettent une ombre malsaine sur le piédestal où les enfants plaçaient leurs parents. Leur esprit s'ouvre à une lumière qui n'éclaire pas d'un jour heureux les auteurs de leurs jours. Et, avec l'admiration, la confiance s'en va !

(1) MOLIÈRE, *L'École des femmes* (I, 1).

J'ENTENDS *les clameurs d'une fausse sagesse :*

— Alors, plus de manteau jeté sur la nudité de Noé ? Vous allez exhiber à l'enfant la vérité toute nue ? C'est du propre ! Où donc le vieux Corneille qui voulait réserver :

A l'époux sans macule une épouse impollue ?

— Nous ne voulons pas ternir la candeur de l'enfant. Nous voulons seulement que la maman ne la laisse pas dans une sotte ignorance qui peut être pour la toute jeune fille — comme pour le garçon — grave de conséquences.

— Fort bien ! mais le moyen de dire ces choses qui sont une offense à la pudeur enfantine ?

— Evidemment, il y faut du tact, mais on le peut. J'ai là sous les yeux un délicieux album, intitulé Maman, dis-moi... *Et la maman dit — d'où viennent les jolis papillons — les petits poissons rouges — les petits poulets, — les petits minets — et enfin les petits enfants... suivant ainsi une sorte de gradation insensible, nuancée, qui n'éveille nulle curiosité malsaine.*

J'en détache ces deux légendes :

1° *Maman est dans son lit. Et bébé dort auprès d'elle dans son berceau. Il est venu cette nuit et maman est bien fatiguée, car depuis neuf mois elle portait en elle son petit enfant.*

2° *Si bébé est maintenant si rose, si frais, si vigoureux, c'est qu'avant de naître il a grandi près du cœur de sa maman.*

Est-ce que cela n'est pas joli et de nature à créer chez l'enfant des liens d'affection et de reconnaissance, tout en le laissant, comme eût dit V. Hugo :

Vêtu de probité candide et de lin blanc... ?

JEAN GENILLON.

P.-S. — *Dois-je préciser que je songe à la maman parlant à ses enfants, et non à l'institutrice parlant à des élèves ? Il s'agit là, pour moi, d'une éducation exclusivement familiale.*

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

COMMENT ÉCRIRE ?

(Suite.)

ON ne manque pas, dans les traités spéciaux, de recommander les phrases courtes comme plus claires et plus faciles à manier. Le conseil en est bon et mérite, en général, d'être suivi. Remarquez toutefois que la concision du style ne se mesure pas à la brièveté des phrases. Ne vous laissez pas trop aller à ce style court d'haleine, sans jointures, désarticulé et comme invertébré, tout en propositions placées côte à côte. C'est, a-t-on dit, du gravier sans ciment. Cette manière d'écrire est contraire au génie de notre langue. La phrase française se ramifie comme la pensée ; elle a ses principales, ses subordonnées, ses incidentes, et il importe assez peu qu'elle soit longue pourvu qu'elle soit correcte et intelligible.

Une opération que nous ne saurions trop recommander, à ce point de vue du travail du style

est celle des brouillons successifs. Un premier brouillon, rendu illisible par les ratures et les corrections, recopié intégralement, devient un second brouillon qui, à son tour, buriné et limé, poli et repoli, est suivi d'un troisième ; et ainsi de suite, autant de fois que l'exigera votre souci de perfection. Le critique ne poussait-il pas jusqu'à vingt ces remises sur le métier ? Croyez que peu d'écrivains improvisent et s'en tiennent au premier jet. La plupart recopient leur manuscrit plus qu'on ne pense et beaucoup plus qu'ils ne disent.

Vos brouillons seront recopiés sans en rien omettre, ligne après ligne. Un point capital est d'avoir sous vos yeux, à chaque étape, votre composition dans son ensemble. C'est la meilleure manière de maintenir son unité et l'exacte proportion de ses parties.

Vous sentirez, à l'usage, les avantages de ces reprises complètes et réitérées. Elles peuvent paraître ennuyeuses, mais que voulez-vous ? Rien n'est bien fait en matière de style qui n'a été refait plusieurs fois. Chaque copie nouvelle de votre dissertation, en même temps qu'elle vous éloigne de votre documentation primitive, de vos références et de vos notes, de tous vos matériaux empruntés, vous met davantage vous-même dans votre œuvre. Elle a, par suite, chance d'être plus originale et plus intéressante que ne l'était la précédente.

D'une copie à la suivante, laissez, s'il se peut, passer quelques jours. Une sorte de décantation se produira dans votre esprit et vous reviendrez plus frais et plus sagace devant ces pages un peu effacées de votre mémoire et qui auront pris comme un air étranger. Vous serez plus d'une fois joyeusement étonné de la vigueur, de la précision que vous apporterez dans vos remaniements et retouches. C'est alors que vous vous estimerez payé de toutes vos peines et que vous commencerez à goûter le plaisir d'écrire un des plus délicats et des plus purs qui soient.

A multiplier les copies, c'est en brièveté que, généralement, vous gagnerez le plus. Et cela se conçoit. Plus la pensée est maîtresse d'elle-même, plus elle se contracte. Ainsi, éviterez-vous la prolixité de tous les défauts du style le plus fastidieux. « Cette phrase, disait un professeur de rhétorique, serait bien mieux si elle était supprimée. » Supprimez vous-même pour que votre lecteur, sautant vos longueries, ne le fasse pas à votre place.

« *Soyez-vous à vous-même un sévère critique.* »

S'il n'est pas toujours mauvais de s'écouter parler, il est toujours bon de se regarder écrire. Une « nature » et une « culture » coexistent en nous. A côté d'un impulsif d'origine se tient un calculateur, formé par l'étude méthodique et volontaire. Ces deux associés collaborent à l'œuvre commune : celui-là apportant son tempérament et sa conception particulière des êtres et des choses, celui-ci « mettant dans l'affaire » son goût du général et de la mesure, son inflexible respect des règles. Et comme le peintre se recule de son chevalet et se place à distance de vision nette pour juger de son tableau, l'écrivain, à un moment donné, laisse tomber sa ferveur de composition pour prêter l'oreille au réquisitoire du critique qui veille en lui et qui relit la copie d'un œil impitoyable : « ...Ta dissertation est trop une juxtaposition, pas assez une composition... Tes transitions ne sont pas naturelles ; elles dénoncent un manque d'enchaînement logique entre les idées... Ici, le développement n'est pas assez serré ; là, il est elliptique et obscur... Voilà de l'équivoque et voici de l'impropriété... Ce jargon scientifique est pédantesque... Ces métaphores se suivent mal... Ces épithètes manquent de verdeur et de densité ; elles affaiblissent et affadissent ; fais-les disparaître... Allons, mon bonhomme, remets ton œuvre sur le métier ; fond et forme ont besoin d'un « nouveau tour de peigne ».

« Fond » et « forme », en effet, vont généralement de pair. La façon de s'exprimer — question de vocabulaire réservée — dépend de la façon de penser. Le fond entraîne la forme. Le style ne préexiste pas à la pensée, il n'est pas une parure qui se surajoute à l'idée, il ne fait pas son jeu à part. Quand les idées ne se suivent pas, s'engendrant et se nécessitant, quand le développement s'embarrasse et s'empêtre, quand l'expression trahit le sens, quand, pour tout dire, la « forme » reste plate, confuse ou obscure, c'est que le « fond » n'était pas suffisamment débrouillé et éclairci. Montaigne, à propos du style des grands écrivains latins, écrivait : « Quand je vois ces braves formes de s'expliquer si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination qui élève et enfle les paroles. »

Si vous êtes arrêté par des difficultés d'expression, un « cahier d'élégances » ne vous serait de nul secours. Rentrez plutôt en vous-même ; méditez patiemment sur votre copie ; essayez, sans cesse ni relâche, les formules qui vous paraîtront traduire, de plus en plus justement, vos sentiments et vos pensées et la bonne — la seule qui vraiment convienne — finira bien par se présenter. Affaire de temps, d'efforts et de sincérité.

On a un style quand on a une personnalité, quand on a la force d'être soi-même. Souvenez-vous que « le style est l'homme même », c'est-à-dire qu'il manifeste la nature propre de l'esprit qui le produit. Montaigne semble n'obéir qu'à une règle : se dire — et avec quel charme ! — tel qu'il se sent, tel qu'il se pense, au moment même où il écrit : « J'ai naturellement un style comique et privé, mais c'est d'une forme mienne... » Soyez comme lui, en écrivant, sincère avec vous-même, arrivez jusqu'à vous et vous trouverez la meilleure façon de vous exprimer, c'est-à-dire la plus naturelle.

PAUL BERNARD.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

Pour un enseignement post-scolaire agricole

QUE se propose-t-on en créant un cours post-scolaire agricole ? De donner aux futurs agriculteurs des notions rationnelles, à la fois théoriques et pratiques, en tenant compte des conditions locales.

Qui pourra guider l'instituteur dans la voie ainsi tracée ? Pour l'instant, je ne vois que la Direction des Services agricoles qui, par sa compétence et sa connaissance des ressources du département, puisse être le conseiller technique de l'instituteur. En fait, elle l'est déjà à l'heure actuelle, mais sans plan bien défini ; elle est toujours prête à éclairer de ses conseils les instituteurs qui s'adressent à elle, mais, vu le petit nombre de cours agricoles, elle ne donne que des directives particulières et ne peut envisager un plan d'ensemble

Il semblerait tout à fait rationnel qu'avant

tout enseignement post-scolaire agricole, il soit établi une monographie détaillée de chaque commune, d'après un plan type comprenant notamment : géologie, topographie, nature des sols avec analyse physico-chimique, productions agricoles, zootechniques, etc. Cette monographie, qui serait à la base de tout enseignement agricole, devrait être établie par la direction des services agricoles avec le concours de l'instituteur. Elle resterait obligatoirement à l'école et s'enrichirait tous les ans des résultats des expériences tentées pour modifier, dans un sens ou dans un autre, les productions locales. De cette façon, il y aurait une certaine unité de vues, entre les différents cours annuels, même avec des changements de titulaires

La direction des services agricoles devrait aussi fixer les grandes lignes des cours post-scolaires et ne pas les laisser se dérouler un peu au hasard ; pour cela, elle devrait pouvoir inspecter les cours, en contrôler l'efficacité, redresser les erreurs de méthode et apporter aux instituteurs son appui moral et effectif vis-à-vis des municipalités rebelles ou indifférentes.

Cette collaboration esquissée à grands traits ne dépasse-t-elle pas à l'heure actuelle les possibilités matérielles de la direction des services agricoles ; et, si l'on voulait intensifier l'enseignement post-scolaire, n'y aurait-il pas lieu de créer un service spécial de direction, d'inspection et de contrôle dépendant de l'Inspection académique, mais restant en liaison étroite avec la direction des services agricoles ? Ce serait probablement la meilleure solution, pour des raisons trop longues à analyser ici.

***

OU et comment établirait-on un cours post-scolaire agricole ?

L'idéal serait qu'il en existât un dans chaque commune rurale et qu'il fût professé par un maître pourvu du B. A. ; mais on se heurte à une impossibilité matérielle du fait qu'il existe de nombreuses écoles mixtes dirigées par des institutrices.

Pour suppléer à l'absence de cours dans ces communes, et permettre aux jeunes gens de parfaire leurs connaissances agricoles, ne pourrait-on donner l'enseignement agricole dans les cours complémentaires, du moins dans ceux qui se trouvent en région agricole et ils sont nombreux ? Je sais que cette proposition n'aura pas le don de plaire à tous les maîtres de C. C., mais ne serait-il pas plus logique de maintenir à la terre les jeunes gens des campagnes que de les exciter à poursuivre des études n'offrant qu'une issue douteuse, surtout en ce moment ? Serait-il plus difficile ou moins honorable d'enseigner l'agriculture que de préparer un problématique concours d'entrée à l'E. N. ? Du reste, un diplôme pourrait être délivré à la fin des études complémentaires ou post-scolaires agricoles

Quoi qu'il en soit, tout cours post-scolaire établi dans une commune rurale pourrait fonctionner le soir deux fois par semaine. A raison de trois à quatre heures hebdomadaires, le cours théorique occuperait les mois de novembre, décembre janvier et février, mois où les travaux agricoles sont peu importants et laissent des loisirs. On traiterait des questions de chimie agricole, d'agriculture générale, de botanique, d'arboriculture, de zootechnie, etc. Ce cours théorique expliquerait les raisons d'être de certaines opérations culturales locales et les raisons pour lesquelles d'autres devraient être abandonnées. L'emploi du cinéma pourrait intéresser les auditeurs, mais il ne faudrait pas en abuser, les films ayant d'ordinaire un caractère trop général. Il serait nécessaire que l'instituteur possédât un champ d'expériences dans lequel seraient établies des cultures démonstratives et des cultures expérimentales, une petite pépinière, un petit verger à formes libres et taillées. Ce champ d'expériences n'exclurait pas les champs de démonstration disséminés dans la commune, qui ont l'avantage d'être sous les yeux de tous les cultivateurs.

Les cours seraient gratuits, mais il pourrait être constitué une petite caisse, alimentée par les auditeurs et par des dons, qui permettrait d'acheter soit du matériel agricole spécial, soit des livres d'agriculture ou encore de fournir les fonds nécessaires à une excursion à la fin de l'année (visite de ferme modèle, de centre d'élevage, d'usine, etc.).

Si des cours post-scolaires étaient ainsi établis un peu partout dans les communes rurales, il serait souhaitable que les journaux pédagogiques apportent le même zèle à documenter l'instituteur tant au point de vue agricole qu'au point de vue scolaire.

Pour un instituteur chargé de cours agricole, la lecture d'un journal ou d'une revue d'agriculture s'impose, mais, dans ces journaux, les questions sont traitées un peu à bâtons rompus et ne peuvent servir que de documentation. Il serait donc intéressant que le journal pédagogique facilite la tâche de l'instituteur en réservant toutes les semaines une page qui serait consacrée à l'enseignement agricole. L'instituteur y trouverait des plans de leçons, des renseignements documentaires, des expériences à tenter et de temps à autre des plans détaillés de conférences.

***

SI des cours post-scolaires étaient ainsi organisés, il semble que les agriculteurs et les instituteurs y trouveraient des avantages appréciables, les uns par un apprentissage rationnel et non empirique de leur métier, les autres par un accroissement de leur autorité sur les populations rurales.

CH. AT,
Pourvu du C. A. à l'Enseignement agricole et du B. A.

COMMENT SE NOURRISSENT LES MUSCLES

Les muscles pour se nourrir absorbent de l'oxygène qui leur est apporté par le sang, font des réserves de graisse et de glycogène (sucre) et rejettent les produits d'oxydation : eau, gaz carbonique, acide lactique, etc...

En période d'activité, la consommation en oxygène devient beaucoup plus importante puisqu'on estime qu'il circule trois fois plus de sang qu'à l'état de repos. Le travail musculaire est donc marqué par une assimilation et une désassimilation plus rapide, et l'on comprend ainsi aisément que la fatigue intervienne d'autant plus vite que la circulation du sang est plus intense.

C'est pour cette raison que les sportifs et tous ceux qui sont astreints à un travail important font une large part au sucre dans leur alimentation.

Le sucre est en effet un hydrate de carbone chimiquement pur, qui se transforme immédiatement dans l'organisme en glucose et lévulose et permet de réparer rapidement les pertes subies, tout en ne produisant comme déchets d'oxydation qu'un peu d'eau et de gaz carbonique, facilement éliminables par les poumons et l'urine.

**

N'hésitons donc pas nous-mêmes à faire une large part aux aliments sucrés dans notre régime. N'oublions pas surtout de les recommander à nos élèves, car le sucre représente vraiment pour eux l'aliment le plus indispensable, tout en restant très économique.

REVUE DES REVUES

Insolites persécutions au XXe siècle, par J.-L. Gaston Pastre (*Lectures pour tous*).

UNE violente poussée antireligieuse est née en Russie avec la révolution bolcheviste. Détruire toute foi religieuse, supprimer toute croyance en l'au-delà fut, dès le triomphe de Lenine, l'idéal des chefs communistes. Tout de suite on vit flotter sur de larges banderolles cette inscription : « La religion, c'est l'opium du peuple. » Frappa-t-elle beaucoup les masses ? C'est douteux : en 1917, presque personne ne savait lire.

Cette offensive était dirigée contre toutes les confessions. Les communautés juives ou musulmanes eurent beaucoup à en souffrir ; mais c'est contre la religion orthodoxe que la guerre fut particulièrement acharnée. On la mena férocement : on ferma, on saccagea les églises, on força les couvents, on emprisonna les popes et les prélats. Aujourd'hui, on note une certaine accalmie. Les quelques prêtres qui sont restés, profitant de la demi-tolérance des autorités soviétiques, tentent de réorganiser le culte. A peine rouvertes, d'ailleurs, les églises sont assiégées par les fidèles, tant le besoin de croire est intense.

La terre slave n'est pas seule à connaître ces tribulations. Depuis bientôt trois ans, l'Allemagne hitlérienne est profondément troublée. L'Eglise catholique, puissante en Rhénanie et en Bavière, n'a pas craint de dire aux maîtres du jour que son chef religieux n'est pas en Allemagne, qu'il est à Rome sur le trône de saint Pierre. C'est là une prétention intolérable qui vaut aux évêques, aux prêtres et aux fidèles d'être molestés à tout propos. Les pasteurs luthériens eux-mêmes, pour avoir voulu interpréter les évangiles selon leur conscience et refusé de mettre la parole du Christ au service des maîtres du Reich, sont victimes de toutes sortes de vexations.

Mais les plus malheureux sont les Juifs. Hitler s'avise qu'ils ne sont pas Germains et qu'ils souillent par des rapports indésirables la pureté du sang aryen. La vérité, c'est que, dans la vie intellectuelle et dans le commerce, les Juifs allemands se sont fait une place de premier plan. C'est cela qu'on leur fait expier par des persécutions vraiment odieuses qui soulèvent la réprobation générale.

Mme de Maintenon fut-elle avaricieuse ? Lettres publiées par Marcel Langlois. (*Larousse mensuel*).

DANS les questions d'argent, Mme de Maintenon apporte un sentiment assez net de ses intérêts et en même temps un désir, probablement sincère, de ne pas paraître avare. Il faut du reste distinguer les temps. Au début, elle se souvient trop de sa misère passée pour ne pas souhaiter d'être pour toujours mise à l'abri. Du roi, dont elle élève avec dévouement, et Dieu sait au milieu de quelles complications, les enfants naturels, elle attend une récompense. « Les gens de qui je dépends ne me paraissent guère pressés de m'établir. » Louis a d'abord parlé de cent mille francs. Ce n'est pas beaucoup, pense-t-elle, car son rêve est d'acheter une maison. On monte à deux cent mille. « Je deviens, dit-elle, la plus intéressée créature du monde. » En 1674, elle achète, au prix de deux cent cinquante mille francs, Maintenon, qui vaut dix à onze mille francs de rente. Elle n'est plus maintenant Mme Scarron, mais Mme de Maintenon. Le roi lui a donné ce titre. Elle est marquise. Elle est enchantée de son château. Le roi lui envoie Le Nôtre pour dessiner les jardins. Elle organise sa propriété et en règle l'économie, ce qui n'est pas toujours facile. Elle se plaint de l'ingratitude des paysans. Elle veut bien assister les pauvres femmes et filles, mais à condition qu'elles travaillent : elles doivent filer le lin. C'est là un point qui lui tient à cœur et il en est souvent question. Elle n'aime pas à être dupée : « Ce serait un infâme procédé à Mme de Saint-Pierre, écrit-elle avec indignation en 1683, de me compter huit livres de lard qui sans doute était rance et six andouilles vraisemblablement maigres, dans la même semaine que je lui envoie cinquante fromages et cinquante bouteilles vides. » Elle ne peut souffrir le gâchage de ses domestiques. « Je vais être mon maitre d'hôtel, confie-t-elle à Mme de Brinon ; le mien fait une dépense qui m'a excitée à une si grande colère, que je n'en ai pas dormi. Je ne veux pas thésauriser, mais je hais le désordre. »

Le ciné d'enseignement, par G. Thévenot, professeur au lycée Montaigne (*Revue Universitaire*).

POUR faire comprendre aux élèves l'intelligenec d'ensemble d'une œuvre, le cinéma rend grandement service. Le *Don Quichotte* de Pabst est un bon exemple de film de cette catégorie. Dans l'œuvre de Cervantès énorme, complexe, toute chargée de philosophie, on a su choisir les épisodes les plus significatifs ; par le groupement des scènes, par les réactions de ceux qui entourent ou approchent Don Quichotte, les réalisateurs ont réussi à faire comprendre la figure du héros et le sens de l'œuvre.

Deux autres exemples de films excellents sont à citer : *La Maternelle*, tirée du roman de Léon Frapié ; *Colomba*, tirée de l'œuvre de Mérimée. Ce dernier a servi à illustrer une conférence d'un professeur de la Faculté des Lettres de Dijon sur ce sujet : « Colomba et le voyage en Corse de Mérimée ». D'ailleurs on peut concevoir un film éclairant la biographie d'un auteur et le secret rapport entre la vie et l'œuvre. Chateaubriand a fortement marqué l'influence de son pays natal, la Bretagne, sur son tempérament. Faire sentir cela à un élève d'une calme ville méridionale ou d'une active et triste cité du Nord est une gageure. On imagine très bien quels services rendrait un petit film représentant des vues du château de Combourg et des environs, des rocs sauvages battus par la tempête, des landes nostalgiques que René aimait à parcourir.

Mais le cinéma nous apporte surtout un précieux secours sous la forme d'un bon film tiré de la pièce de théâtre à étudier. On sait bien que juger une scène sans l'avoir vu représenter, c'est se mettre dans les plus mauvaises conditions. Il existe dans toute pièce des jeux de scène, des gestes essentiels à la pleine intelligence du texte, bref toute une atmosphère que les explications suggèrent mal, mais que le film fait surgir, par exemple la leçon d'escrime ou la leçon de danse de M. Jourdain, dans *Le Bourgeois gentilhomme*.

L'enseignement agricole, par E. Chancrin (*Au Service du Terroir*).

L'INSTITUTEUR possède-t-il une initiation agricole suffisante pour connaître les notions fondamentales d'une agriculture en progrès ? Certainement. Et, à l'heure actuelle, il y a, dans tous les départements, des maîtres qui rendent de grands services à l'agriculture. Ils ne sont pas allés pourtant acquérir une forte instruction agricole dans une école spéciale ; ils ont seulement reçu à l'E. N. un bon enseignement des sciences physiques et naturelles appliquées à l'agriculture. Puis, plus tard, ils sont restés en contact avec le directeur des services agricoles et le professeur d'agriculture de la région.

Beaucoup organisent des champs de démonstration pour mettre en évidence les avantages considérables que l'agriculteur peut tirer de l'emploi rationnel des engrais.

Au cours des promenades, le maître montre aux enfants les phases de la vie des plantes. Il fait constater que les bons effets des engrais phosphatés et potassiques ne se manifestent pas aussi nettement à la vue que ceux des engrais azotés, surtout au début de la végétation. Mais à la récolte, en pesant les grains, il fait voir que les plus hauts rendements sont obtenus dans la parcelle contenant à la fois un engrais azoté, un engrais phosphaté et un engrais potassique.

A la suite de ces observations, l'instituteur n'a plus besoin d'insister beaucoup dans ses leçons pour faire comprendre que c'est avec une balance et non avec l'œil que l'on apprécie le superphosphate de chaux, l'engrais phosphaté le plus connu, dont l'action se traduit par l'obtention d'épis bien fournis, de grains lourds, sains, denses et de bonne valeur boulangère. Les élèves conservent un souvenir inoubliable de toutes ces opérations qu'ils ont suivies.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *La Chambre des députés, le 11 février, a voté la proposition de loi suivante :*

« La nomination des instituteurs et des institutrices titulaires est faite par l'I. A, après avis du **Comité consultatif** *départemental. En cas de contestation dans une nomination d'instituteur ou d'institutrice, le différend sera porté devant le recteur de l'Académie, qui arbitrera. »*

Mais quelle est la disposition légale qui organise le **Comité consultatif** *? Le Sénat pourra-t-il voter ce texte ?*

➔ *Les élèves qui auront* **douze ans révolus** *au 31 déc. 1936, pourront se faire inscrire à* **l'examen du C. E. P. E.** (C., 14 fév. 1936).

➔ *Les I. A. pourront donner une* **délégation de stagiaire** *aux* **élèves sortis des E. N.** *avant oct. 1935, pourvus du B. S. et du C. A. P., et qui remplissent les conditions réglementaires* (C., 20 fév. 1936).

➔ *L'examen de fin* **d'apprentissage agricole** *est réglementé* (A. 14 fév. 1936, dans *J. O.*, 16 fév. 1936).

➔ *Le* **logement** *n'étant attribué aux instituteurs que pour des* **motifs de service**, *ceux-ci ne peuvent pas en disposer à titre onéreux et gratuit* **en faveur de tiers** (*J. O.*, 21 fév. 1936).

➔ *Les instituteurs exercent les fonctions de* **secrétaire de mairie** *avec l'autorisation du C. D. qui, en cette matière, statue souverainement, en s'inspirant des intérêts de l'école et de ceux de la commune* (*J. O.*, 21 fév. 1936).

➔ *Une* **dame fonctionnaire,** *mariée à un* **commerçant** *de la localité, peut être* **déplacée** *et voir son poste attribué à une autre* **dame également fonctionnaire** *et mariée à un* **fonctionnaire** (C. d'Ét., 18 oct. 1935).

➔ *Les* **bourses** *doivent être diminuées de 10 p. 100, bien que le* **prix de pension** *n'ait pas été abaissé* (*J. O.*, 21 fév. 1936).

➔ *La Chambre, le 11 fév. 1936, a adopté une proposition de loi tendant à interdire l'admission* **au travail** *des* **enfants de moins de quatorze ans,** *une autre proposition de loi concernant l'attribution de la* **Croix** *du* **combattant volontaire.**

➔ *L'expérience du* **télégramme** *au prix unitaire de* **3 francs pour quinze mots** *est prorogée jusqu'au 15 mai 1936* (*J. O.*, 18 fév. 1936).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

RÉSURRECTION

Il y a trois « parties », en style juridique, qui ont des rapports entre elles : les chefs, y compris l'autorité placée tout en haut de l'échelle administrative, le ministre, les subordonnés, le public. Les chefs ont surtout pour mission de veiller à l'application des lois et règlements ; les subordonnés ont surtout pour devoir de faire cette application ; le public est surtout appelé à s'y conformer. Entre ces trois parties : les chefs, les subordonnés, le public, on constate quelquefois, de petits nuages qu'on appelle « affaires ». Il y a toujours eu des affaires ; il y en aura encore, tant que la créature humaine ne sera pas devenue parfaite, ce qui peut exiger un temps assez long.

Un subordonné, par exemple, dira, un jour, à son chef : « Vous avez, vis-à-vis de moi, abusé de votre autorité et de votre pouvoir et, ce faisant, vous m'avez causé un dommage ; souffrez que j'aille devant le Conseil d'Etat créé et mis au monde pour effacer les traces des abus de pouvoir. » Un père de famille, s'adressant au ministre, s'exprimera ainsi, en substance : « Vous couvrez l'un de vos subordonnés qui me lèse dans mes intérêts en prolongeant les études de mon fils ou en aggravant une difficulté d'examen ; vous faites vôtre sa décision ; laissez-moi remplacer la phrase : « Il y a des juges à Berlin » par celle-ci : « Il y a un Conseil d'Etat à Paris » et former, vers lui, un recours.

Il n'y a rien de plus beau, dans le journalisme, que la vérité. Or cette vérité nous oblige à déclarer que, les trois quarts du temps, l'une des parties, l'Administration, gagne sa cause devant le Conseil d'Etat. Et encore, lorsqu'elle la perd en une certaine matière, celle des textes, son représentant le plus autorisé, le ministre, n'a-t-il pas les moyens de réparer son échec à brève échéance ? L'amour-propre existe dans les palais ministériels, comme dans les humbles demeures, et suggère d'ingénieuses initiatives.

S'il s'agit d'une circulaire, ou d'une instruction du ministre de l'Education nationale que le Conseil d'Etat a mise à mal, disloquée, démembrée, ne peut-il pas, ce ministre, prendre sa plume pour inscrire à l'ordre du jour d'un prochain Conseil supérieur un texte plus fort, plus solide, mieux charpenté, oint des saintes huiles, mais ressemblant cependant, comme un frère, au texte défunt ? La science chirurgicale, ayant été respectée, l'accouchement aura lieu normalement et le *Journal officiel* enregistrera bientôt une nouvelle naissance : décret ou arrêté.

S'il est question d'une loi mal interprétée, ne lui est-il pas loisible, à ce ministre, de s'entendre avec son collègue de la rue de Rivoli — ce que l'on a déjà vu — pour qu'il soit introduit, dans un collectif ou une loi de Finances, un petit article qui fera revivre la disposition condamnée, hier, publiquement, et que le Parlement votera, dans une séance de liquidation, en moins de cinq minutes, ignorant parfois la genèse de l'enfantement ?

En somme, dans ces deux cas, la victoire au Conseil d'Etat reste sans lendemain, les positions premières ayant été reconquises grâce à des moyens stratégiques.

Conclusion décourageante, déprimante, annihilante, vont s'écrier des contradicteurs, qui ajouteront : « Vous détournez les esprits de l'idée d'aller au Conseil d'Etat ; vous vous rangez du côté des forts contre les faibles ; vous vous placez auprès du grand maître de l'Université et loin de la petite maîtresse de hameau ou du modeste instituteur de village. » Nullement. Nous savons très bien que le Conseil d'Etat a été institué pour juger les abus de pouvoir, les détournements de pouvoir, les questions contentieuses ; chaque quinzaine, nous en donnons la preuve, en publiant

dans le *Guide administratif*, mû uniquement par l'idée du droit, sans souci de contingences, des arrêts qui constituent la vie même de conseils et de tribunaux. Ce que nous avons voulu simplement souligner dans notre article, c'est la nécessité de ne pas rédiger trop hâtivement un bulletin de victoire lorsqu'un texte vient à être frappé de nullité, et d'attendre la suite des événements, car la résurrection peut suivre de près, de très près, la mort organique. Mieux vaut le dire que le taire, pour que toutes dispositions soient prises en conséquence.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Validation de services de maître interne dans les écoles nationales professionnelles** (*Arrêt du C. d'Ét., 5 fév. 1936*).

Considérant qu'il résulte de la disposition générale de l'art. 10, de la L. du 14 avril 1924, que doivent être admis à validation, à la condition qu'ils aient été suivis de l'admission définitive des agents intéressés dans les cadres d'une administration de l'Etat, les services accomplis par les maîtres internes chargés d'un service complet, même s'ils ne sont pas titulaires du baccalauréat ; que, dès lors, le sieur Blois, qui a rempli ces fonctions du 20 janv. 1917 au 1er janv. 1923, est fondé à soutenir que, nonobstant les dispositions de l'arrêté ministériel du 14 fév. 1929, c'est en violation de la loi que le ministre a rejeté sa demande; décide... (*Décision du ministre annulée.*)

✱ **La pension de la veuve ou des orphelins, basée sur la rente viagère qu'aurait obtenue le mari ou le père, a pour point de départ le premier jour du trimestre suivant le décès de ce dernier** (*Avis du Comité Lugol*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **Deux affaires d'accident au Conseil d'État** (*Arrêt du 5 fév. 1936*).

Première affaire. — Le père de famille déclarait qu'une faute de service avait été commise par le directeur de l'école municipale d'agriculture de Cibeins, en confiant à un jeune élève de seize ans, inexpérimenté, un jeune cheval difficile et méchant, et il demandait à la ville de Lyon de lui payer la somme de 200 000 fr.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que l'accident survenu au sieur Besson, élève de l'école municipale d'agriculture de Cibeins, n'est pas imputable à une faute de service engageant la responsabilité de la ville de Lyon ; que le requérant n'est dès lors pas fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le Conseil municipal de Lyon a rejeté sa demande d'indemnité. (*Rejet de la requête.*)

Deuxième affaire. — Le père de famille soutenait que l'accident survenu au jeune Pierre Serret avait eu pour cause un défaut de surveillance et le mauvais entretien du matériel de l'école pratique de Romans ; que, conformément aux principes posés par la Jurisprudence, la ville de Romans en est par suite responsable ; que de cet accident est résultée pour le jeune Serret une incapacité permanente de 50 p. 100 ; que la somme de 5 000 fr. versée à titre d'indemnité par la ville de Romans est insuffisante. Il demandait 20 000 fr.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que le sieur Serret soutient que l'accident survenu à son fils serait dû à un défaut de surveillance et au mauvais état du matériel ;

Considérant, d'une part, que les faits constituant un défaut de surveillance, s'ils étaient établis, seraient de nature à engager la seule responsabilité de l'Etat, auquel incombe, d'après l'art. 69 de la L. du 26 janv. 1892 et la L. du 25 juil. 1919, la surveillance des travaux faits dans les écoles d'ens. techn ; considérant, d'autre part, que le requérant n'établit pas que le matériel de l'école fût en mauvais état... (*Requête rejetée.*)

Dans les tribunaux

Accident.

Lorsque des enfants de la campagne, astreints à la scolarité, se trouvent également dans l'impossibilité matérielle de retourner à midi dans leur famille, par suite de leur éloignement, l'Etat, en les autorisant à prendre ensemble leur repas dans les locaux scolaires, se substitue aux parents et doit, sous la présomption de responsabilité qui lui incombe, aux termes de l'art. 1 384, par. 5, du Code civil, assurer, pendant l'intervalle des classes, à leur lieu et place, la surveillance qu'ils sont eux-mêmes hors d'état d'exercer effectivement.

Il est donc présumé responsable de la blessure faite à un enfant par un camarade, au cours d'une dispute entre eux, en l'absence de la maîtresse d'école occupée à prendre son repas dans une autre pièce.

En pareil cas, il ne saurait décliner sa responsabilité sous prétexte que la scène au cours de laquelle l'enfant a été blessé s'est produite dans des conditions de soudaineté telle qu'elle était imprévisible, et ne pouvait être empêchée par une surveillance des plus attentive, alors que, si ladite scène a été, en fait, relativement courte, il est certain que si l'institutrice ou toute autre surveillante s'était trouvée sur les lieux, en entendant la discussion et en voyant le camarade, auteur de l'agression, aller vers son bureau et en revenir avec un porte-plume dans chaque main, elle aurait fatalement et immédiatement compris l'acte auquel ce dernier allait se livrer et aurait eu le temps nécessaire pour empêcher ce geste malheureux (*Trib. civil de Nîmes, 20 juin 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Concours apporté à l'enseignement libre.

Vu la détresse des jeunes diplômés sans situation et des étudiants, on demande : 1° pour quels motifs des autorisations auraient été accordées à des professeurs de lycée en activité d'apporter leur collaboration à des établissements d'enseignement libre, préparant de la sixième aux divers baccalauréats, ceci en contradiction avec l'esprit du décret-loi du 28 août 1935 ; 2° à quelle date prendront fin ces diverses situations ?

1° Conformément à l'avis du Conseil d'Etat, des dérogations à la règle du non-cumul ont été accordées à des fonctionnaires qui donnent un enseignement « dont le niveau et la spécialisation justifient une mesure d'exception » ;

2° Les autorisations sont accordées pour un an (J. O., *11 fév. 1936*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Franchise postale.

Un décret du 11 fév. 1936 (J. O., *13 fév.*) dispose que, pendant les mois de janvier, février et mars de chaque année, les plis échangés directement entre les maires aux fins d'inscriptions nouvelles sur les listes électorales sont admis en franchise.

Les enveloppes doivent être ouvertes et porter la mention imprimée ou apposée à l'aide d'un timbre : « Revision des listes électorales ».

DANS LES COLONIES

Instituteur à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Instituteur, ancien élève-maître d'E. N., pourvu du B. S. et du C. A. P., ayant pris l'engagement d'exercer à Saint-Pierre, pendant dix ans. Pourra-t-il revenir en France ? Si, comme il est vraisemblable, il est possible, après ces dix ans, de lui donner un poste après les élèves-maîtres et les instituteurs détachés, l'intéressé sera classé parmi les titulaires en application des dispositions de l'art. 185 de la loi du 13 juil. 1925, dans la classe à laquelle il aura droit, par l'ancienneté des services à la colonie, d'après les règles d'avancement en vigueur dans la métropole, à la date de son intégration. (J. O., *4 déc. 1935.*)

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Rochechouart, Haute-Vienne, 1935). — **En Bretagne.** — Le jour, je m'égarais sur de grandes bruyères terminées par des forêts. Qu'il fallait peu de choses à ma rêverie! Une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétri murmurait. Le clocher solitaire s'élevant au loin dans la vallée a souvent attiré mes regards ; souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête.

CHATEAUBRIAND.

Questions. — 1. *La description ci-dessus vous laisse-t-elle une impression de gaîté ou de tristesse? Essayez de dire pourquoi.*

2. *Expliquez les expressions :* je m'égarais, une roche écartée.

3. a. *Analysez grammaticalement tous les verbes de la dernière phrase (à partir de :* Le clocher...).

b. *Conjuguez le verbe* suivre *au présent du subjonctif.*

➔ **Réponses.** — 1. La présente description laisse une impression de tristesse : la mélancolie de ce paysage breton fait de landes, d'étangs et de forêts, est encore accrue par l'approche de l'hiver qu'annoncent les feuilles séchées, les cimes dépouillées des arbres, le vol des oiseaux de passage.

2. *Je m'égarais :* je me perdais ; *une roche écartée :* une roche sise à l'écart, c'est-à-dire isolée, éloignée des autres rochers.

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est de bon matin, dans une ferme, pendant le déjeuner. Le fermier donne ses ordres. Il indique aux gens de la ferme ce que sera le travail de chacun.*

Décrivez la scène et faites parler les personnages.

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est le matin, un beau soleil luit dans un ciel lavé de ses nuages. Toute la cour de la ferme est en émoi. Le coq vient de chanter ; le chien aboie ; les poules picorent sur le tas de fumier au beau milieu de la cour ; les oies vont vers la mare ; et, dans les étables, les vaches beuglent. Dans la grande cuisine, la famille du fermier déjeune. Sur une longue table, tout est installé : pain, beurre, fromage, lard. Le repas est terminé, le fermier se lève, regarde la haute horloge, qui, dans son coffre de bois, occupe un coin de la salle.

— Déjà six heures trente, dit-il. Allez, les gars, au travail! Pierre, tu iras arracher les pommes de terre.

— Entendu, répondit-il, en endossant sa veste de velours.

— Jean, tu iras avec le gros camion chercher les sacs de pommes de terre.

— Bon ! C'est ça !

— Et toi, Paul, tu viendras avec moi labourer le champ de blé qui vient d'être moissonné.

Le travail est donné, toute la ferme est en remue-ménage ; le gros camion sort de la cour en cahotant ; le patron attelle les chevaux à la charrue ; Pierre sort de la ferme avec la fourche sur l'épaule. Tous les ouvriers sont pleins d'ardeur, et chacun s'en va avec courage au travail.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Pont-Aven, Finistère, 1935). — 1. *La place du village est carrée. On plante, parallèlement à chaque côté, une rangée de 15 arbres espacés de 7 m. Il y a un arbre à l'extrémité de chaque rangée, située à 6 m. du bord de la place. Quel est le nombre d'arbres plantés? Quel est le périmètre de la place?*

➔ SOLUTION. — Les arbres forment un carré concentrique au premier (en pointillés sur la figure), dont les côtés sont à 6 m. de ceux de la place.

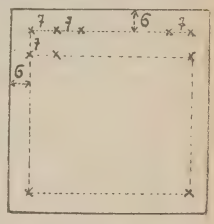

Dans chaque rangée, entre les 15 arbres, se trouvent 14 intervalles de 7 m., soit du 1er arbre au 15e, une distance de : 7 m. × 14 = 98 m.

Le carré formé par les arbres a donc 98 m. de côté. Comme les arbres extrêmes sont chacun à 6 m. des bords de la place, chaque côté de la place mesure :

98 m. + 12 m. = 110 m., et le périmètre est 440 m.

Les arbres formant 15 rangées de 15, le nombre total de ces arbres est :

15 arbres × 15 = **225 arbres.**

***

2. *Un jardin a la forme d'un trapèze-rectangle dont les bases ont 48 m. et 42 m. La hauteur mesure 24 m. On veut agrandir ce champ en achetant une parcelle rectangulaire ayant pour longueur la longueur de la grande base du jardin. Quelle largeur faudra-t-il donner à cette parcelle pour que sa surface soit la moitié de celle du trapèze?*

➔ SOLUTION. — Surface du trapèze en m² :

$$\frac{48 + 42}{2} \times 24 = 45 \times 24 \text{ m}^2.$$

La moitié de cette surface est :

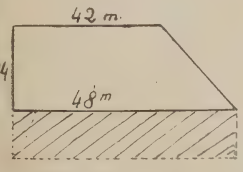

45 × 12 m² = 540 m².

C'est la surface de la parcelle achetée (partie hachurée).

La largeur de cette parcelle est le quotient de sa surface par sa longueur exprimée en mètres, soit :

540 : 48 = **11 m. 25.**

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que savez-vous de Charles-Quint? Pourquoi François Ier et Henri II luttèrent-ils contre lui?* (2 points.)

2. *Dites ce que vous savez du relief, du climat, des rivières et des ressources du Jura français.* (5 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, possédait d'immenses territoires en Europe et en Amérique, il était très puissant et très menaçant pour la France, qu'il pouvait à la fois envahir par le Nord et par le Sud. François Ier et Henri II lui firent la guerre pour tenter de dégager le pays de cet enveloppement,

BAUDRILLARD et KUHN. LISONS! Cours élément. (1er degré) : 7.50 Cours élément. (2e degré). 8 fr.

qui risquait de l'étouffer. François Ier fut battu à Pavie en Italie (1525), et envoyé prisonnier à Madrid, où il resta jusqu'en 1526, mais il continua la lutte et trouva contre l'Empereur des alliés (l'Angleterre, les Turcs, les protestants d'Allemagne). Henri II, son successeur, s'empara des trois évêchés : Metz, Toul et Verdun (1552). Charles-Quint ne put reprendre Metz, et il abdiqua en 1555. Longtemps encore la lutte continuera entre la France et ses successeurs (Espagne et Maison d'Autriche).

2. Le Jura français est fait de chaînons parallèles, que séparent de profondes vallées longitudinales, il tombe à pic du côté de la Suisse, mais s'étage en plateaux du côté français. Le relief plissé rend la traversée du Jura difficile, les cols sont peu nombreux et élevés, principal sommet Crêt de la Neige (1 723 m.) ; principal col, celui de la Faucille. Le climat est continental, hivers longs et rigoureux (neige, gelée). Les rivières ont un cours accidenté, avec pertes souterraines dans les calcaires (V. Atlas), les principales sont, avec le Rhône, l'Ain et le Doubs. Le Jura français a de belles forêts, des pâturages (vaches laitières, fromages), quelques vignes sur les côtes du plateau. Principales industries : l'horlogerie, les instruments d'optique, les objets en bois.

IV *bis*. **SCIENCES** (Précy-sous-Thil, Côte-d'Or, 1935). — 1. *Décrivez des observations et des expériences que vous avez faites, qui montrent le phénomène de l'évaporation de l'eau, les conditions qui la favorisent et le froid que produit cette évaporation.* — 2. *Expliquez succinctement les diverses fonctions de la racine.* — 3. *Précautions à prendre en cas d'épidémie. Vous avez été revacciné contre la variole. Dites pourquoi? En quoi cela consiste-t-il?*

➔ INDICATIONS. — 1. Eau de pluie sur la route goudronnée ou sur le trottoir cimenté, disparaît au bout de quelques heures en été, plus lentement en hiver ; est vite disparue, si le vent souffle. Le linge sèche rapidement en été, ou s'il souffle un vent sec. Il sèche lentement s'il n'est pas bien étendu ou si l'air est humide. En sortant du bain, même en été, j'ai une impression de froid tant que mon corps est mouillé. Linge mouillé autour d'une carafe d'eau pour la rafraîchir. Verre d'eau qui s'évapore plus vite si on le verse dans une assiette plate. Tirer de ces faits les lois essentielles de l'évaporation.

2. La racine fixe la plante au sol, puise dans le sol les aliments de la plante, et respire.

3. *a.* Il faut éviter le contact des microbes qui transmettent la maladie : pas de contact avec les malades ; désinfection des appartements, des vêtements, des objets personnels ; stérilisation des boissons, des aliments solides (ébullition, cuisson prolongées) ; *b.* Il faut aussi rendre son organisme résistant : bonne alimentation, exercice physique, propreté. La vaccination préserve de la variole. Elle consiste à inoculer au bras le germe atténué de la maladie. La revaccination doit être faite tous les dix ans. C'est pourquoi on vaccine dès la première année et on revaccine vers onze ans.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Attichy, Oise, 1935). — **Garçons** : *Assiette décorée* (diamètre extérieur, 16 cm.). *Au choix : fruit, insecte, fleurs.* — **Filles** : *Un coin de mouchoir. Ourlet de 5 cm. de chaque côté. Lettre* A.

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Au long d'une rivière.** — C'est l'époque de la sécheresse et des *basses eaux*, et, en même temps qu'elle recueille le dernier filet des ruisseaux, la *rivière draine* la verdure des pentes voisines ; par les petites vallées *tributaires*, tout semble couler vers elle, fraîcheur, couleur et vie. Sur ces rives, les saules, comme assis dans l'eau, arrondissent leurs coussins olivâtres et les cornouillers sanguins dressent leurs buissons raides et déjà d'un rouge vineux. Les frênes et les aulnes élèvent çà et là un haut mur vert ; les peupliers italiens, pressés d'*échapper* à la foule végétale assemblée autour de leurs troncs clairs, montent vers le ciel en ligne de fuseaux. La torpeur de l'après-midi d'été pèse sur l'eau qui s'écoule paresseuse et tiède. L'activité des insectes eux-mêmes est presque suspendue...

JACQUES DELAMAIN.
(*Pourquoi les oiseaux chantent.*)

➔ **Questions.** — 1. a. *Trouvez dans la première phrase une expression qui montre bien que nous sommes en période de sécheresse, expliquez cette expression.*

b. *Donnez le sens des mots* draine *et* tributaires.

2. *Expliquez la phrase :* La torpeur de l'après-midi... tiède.

3. *Nombre, nature et fonction des propositions dans la première phrase :* C'est l'époque... pentes voisines.

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Le dernier filet des ruisseaux,* les ruisseaux ont si peu d'eau qu'il n'en coule plus au fond du lit qu'une toute petite quantité, qui constitue un très mince courant.

b. *Draine :* au sens propre, drainer c'est faire sortir l'eau d'une terre humide, au moyen de drains (rigoles ou tuyaux), le mot est pris ici au sens figuré, il veut dire que la rivière, par ce temps de sécheresse, attire à elle toute la verdure ; — *tributaires :* au sens propre, un peuple est « tributaire » d'un autre auquel, à la suite d'une guerre, il paie le « tribut », c'est-à-dire l'impôt. Ici, le mot, pris au sens figuré, signifie simplement dépendantes.

2. La forte chaleur de l'après-midi d'été semble engourdir les êtres et les choses, et cette torpeur paraît peser sur l'eau qui, devenue rare, s'écoule avec lenteur.

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Jean (ou Jeanne) vient de recevoir une jolie bicyclette et veut que ses camarades admirent son adresse. Un petit accident lui survient. Racontez gaiement la scène.*

➔ CONSEILS. — Bien opposer en deux paragraphes : *a.* ce que l'on pourrait appeler le triomphe de Jean ; *b.* sa mésaventure et sa déconvenue.

La bicyclette intéresse vivement les enfants, et posséder une belle machine neuve est le rêve de beaucoup. Décrire d'abord la jolie bicyclette et nous montrer la joie de Jean que le succès grise un peu. Pour mieux étonner ses camarades, Jean fait le fanfaron, saute sur son vélo, fait de brusques virages, roule très vite, puis s'arrête d'un seul coup. Vous décrirez tout cela et il ne vous sera pas difficile, en finissant, d'imaginer le petit accident qui suffira pour ramener Jean le glorieux à plus de modestie.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — *1. Une grand'mère donne 1 f. 50 par semaine à son petit-fils*

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE..... 24 fr.

pendant 4 a[illegible] A la fin de chaque année, le petit garçon vide [illegible]virelive et place la somme à la caisse d'épargne. Combien possède-t-il à la fin de la quatrième année? (Taux de la caisse d'épargne, 3 p. 100.)

➔ SOLUTION. — Chaque année, le petit fils reçoit :

1 f. 50 × 52 = 52 f. + 26 f. = 78 f.

A la fin de la 1re année, il possède 78 f. Cette somme rapporte pendant la 2e année, à 3 p. 100 :

$$3 \text{ f.} \times \frac{78}{100} = 2 \text{ f. } 34.$$

A la fin de la 2e année, il place encore 78 f., et possède :

78 f. + 78 f. + 2 f. 34 = 158 f. 34,

qui rapportent pendant la 3e année :

$$3 \text{ f.} \times \frac{158{,}34}{100} = 4 \text{ f. } 75.$$

A la fin de la 3e année, le petit garçon place encore 78 f. et possède sur son livret :

158 f. 34 + 78 f. + 4 f. 75 = 241 f. 09.

Cette somme rapporte pendant la 4e année :

3 f. × 2,4109 = 7 f. 23.

Somme possédée à la fin de la 4e année :

241 f. 09 + 78 f. + 7 f. 23 = **326 f. 32.**

***

2. *Pour installer une ligne de transport électrique, on plante des poteaux espacés de 30 mètres, qui supporteront 3 câbles de fil de cuivre de 6 mm. de diamètre. Calculer le prix de revient de cette ligne, sachant :* 1° *Qu'il y a 22 km. 8 du premier poteau au dernier poteau et que chaque poteau revient, tout posé, à 90 f.;* 2° *Que la densité du cuivre est 8,8 et que le quintal de cuivre revient à 1 850 f. tout posé.* (Prendre $\pi = 3{,}14$.)

➔ SOLUTION. — 22 km. 8 = 22 800 m.

Il y a autant de poteaux que d'intervalles de 30 m. plus 1, puisqu'il y a un poteau à chaque extrémité de la ligne.

Nombre de poteaux :

$$\frac{22\,800}{30} + 1 = 761 \text{ poteaux.}$$

Prix de revient des poteaux :

90 f. × 761 = 68 490 f.

Longueur totale du fil de cuivre employé :

22 800 m. × 3 = 68 400 m. ou 684 000 dm.

L'ensemble forme un cylindre ayant cette longueur et un rayon de base de 3 mm. ou 0 dm. 03.

Volume de fil de cuivre employé, en dm³.

$\pi R^2 h$ ou $3{,}14 \times 0{,}03^2 \times 684\,000 = 1932 \text{ dm}^3\ 984$

Le dm³ de cuivre pesant 8 kg. 8, ce fil pèse :

8 kg. 8 × 1 932,984 = 17 010 kg. 2 592,

ou : 170 q. 102 592.

Prix de revient des câbles posés :

1 850 f. × 170,102 592 = 314 689 f. 80.

Prix de revient total de la ligne :

68 490 f. + 314 689 f. 80 = **383 179 f. 80.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Clermont, 1re session 1934). — **Dans la forêt de Fontainebleau.** — La lumière, à de certaines places, éclairant la lisière du bois, laissait les *fonds* dans l'ombre ; ou bien, atténuée par les premiers plans par une sorte de crépuscule, elle étalait dans les *lointains* des vapeurs violettes, une clarté blanche. Au milieu du jour, le soleil, tombant d'aplomb sur les larges verdures, les éclaboussait, suspendait des gouttes argentines à la pointe des branches, rayait le gazon de traînées d'émeraudes, jetait des taches d'or sur les couches de feuilles mortes ; en se renversant la tête, on apercevait le ciel entre les cimes des arbres...

La diversité de ces arbres faisait un spectacle charmant. Les hêtres, à l'écorce blanche et lisse, entremêlaient leurs couronnes ; des frênes courbaient mollement leur glauque ramure ; dans les cépées de charmes, des houx pareils à du bronze se hérissaient ; puis venait une file de minces bouleaux, inclinés dans des *attitudes élégiaques* ; et les pins symétriques comme des tuyaux d'orgue, en se balançant continuellement, semblaient chanter. Il y avait des chênes rugueux, énormes, qui se convulsaient, *s'étiraient* du sol, s'étreignaient les uns les autres, et, fermes sur leurs troncs, pareils à des torses, se lançaient avec leurs bras nus des appels de désespoir, des menaces *furibondes*, comme un groupe de titans immobilisés dans leur colère.

Une *langueur fiévreuse* planait au-dessus des mares, découpant la nappe de leurs eaux entre les buissons d'épines. FLAUBERT.

Questions. — 1. *Expliquer :* fonds (les fonds dans l'ombre), lointains, s'étiraient, furibondes, des attitudes élégiaques, langueur fiévreuse.

2. *Indiquer la valeur de l'imparfait dans ce texte*

3. a. *Nature et fonction des propositions dans la phrase :* Il y avait des chênes... dans leur colère.

b. *Montrer que l'articulation de la phrase traduit le mouvement de la pensée.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les *fonds* désignent ici les parties éloignées du tableau, celles qui, par opposition aux premiers plans, se trouvent les moins éclairées ; — les *lointains* sont constitués par les échappées qui, à leur limite, se confondent avec l'horizon ; — *s'étiraient :* ce verbe traduit bien ici la croissance des arbres et la montée vers la lumière des troncs et des branches qui s'amincissent et s'allongent à mesure qu'ils s'éloignent du sol dont ils semblent vouloir s'arracher ; — *furibondes :* le port tourmenté des arbres, leurs troncs tors et leurs branches enchevêtrées semblent des gestes de colère qui exprimeraient de furieuses menaces ; — *attitudes élégiaques :* le port mélancolique des bouleaux, qui semblent s'incliner comme sous le poids d'une tristesse ou d'un deuil ; — *langueur fiévreuse :* littéralement l'abattement physique et moral que connaît le malade épuisé par la fièvre, cette langueur semble planer avec les brouillards et les miasmes qui se dégagent des marais.

2. L'imparfait de l'indicatif est ici le temps d'une narration faite au passé et dans laquelle l'auteur note une série d'observations relatives à des actions qui existaient déjà quand il en a été témoin, et qui se sont continuées.

3. Une prop. principale : *Il y avait des chênes rugueux, énormes* ; et plusieurs subordonnées : a. *qui se convulsaient* ; b. *s'étiraient du sol* ; c. *s'étreignaient les uns les autres* ; d. *et fermes sur leurs troncs, ... se lançaient... comme un groupe... colère.* Ces quatre prop. subordonnées sont introduites par le seul pron. relatif *qui*, ayant pour antéc. *chênes*, les quatre prop. sont donc compl. du nom *chênes*.

Dans les 2e et 3e subordonnées l'ellipse, du sujet *qui*, et la brièveté des propositions, donnent au style un mouvement rapide, qui traduit bien les attitudes convulsives des arbres et leur croissance douloureuse. La magnifique ampleur de la dernière proposition peint admirablement la puissance

MONROZIÈS. L'organisation pédagogique des écoles à classe unique et géminées. **10 fr.**

à la fois majestueuse et tourmentée des géants de la forêt.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En vous appuyant sur votre expérience personnelle, dites ce que vous pensez de cette opinion : « Les changements, même les plus souhaités, s'accompagnent de mélancolie. »*

➔ INDICATIONS. — Les candidats devront, ainsi qu'il leur est demandé, faire appel à leur propre expérience. Il n'en est point qui n'aient souhaité quelques-uns des « changements » auxquels il est fait allusion : les uns ont assisté à des déménagements qui les ont amenés à s'adapter à de nouvelles habitudes de vie ; les autres ont même dû quitter leur famille pour continuer leurs études à la ville voisine, où ils n'avaient fait jusque-là que passer au cours de leurs promenades. Ces changements étaient « souhaités » parce qu'ils correspondent à une sorte de besoin de la jeunesse, volontiers éprise de mouvement et de nouveauté. Pourtant, à peine se sont-ils produits, qu'une mélancolie, parfois très vive, vient les accompagner. C'est qu'il suffit d'une rupture dans nos habitudes, en apparence les plus indifférentes, pour nous les rendre aussitôt beaucoup plus chères, que nous ne l'aurions auparavant imaginé.

Telle maison incommode et mal située parle pourtant à notre cœur, parce que nous avons connu là des jours heureux en compagnie des êtres chers, qui font pour nous la vie aimable et douce. Le souvenir pare de grâce et de poésie les choses les plus banales et les plus humbles, et toute nouveauté nous choque, au début, parce qu'elle ne se rattache à rien de notre vie passée et qu'elle nous apparaît ainsi comme étrangère à nous mêmes.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Vous faites le trajet de Lyon à Marseille. Décrivez les paysages que vous traversez : dégagez leurs caractères et dites à quoi sont dus leurs contrastes.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Caractères généraux.** — La voie ferrée de Lyon à Marseille suit la rive gauche du Rhône jusqu'à Arles ; elle traverse une succession de petits bassins que séparent des étranglements, provoqués par l'existence, sur la rive droite du fleuve, d'un relief heurté formé par les contreforts orientaux du massif central.

II. **Caractères de la vallée du Rhône.** — Les petites plaines traversées successivement par le Rhône (plaines de Vienne, de Valence, de Montélimar) se trouvent séparées par des défilés formés par les chaînons granitiques appartenant au Massif Central (défilés de Saint-Rambert, de Rochemaure et la cluse de Donzère) (V. atlas.) La vallée du fleuve s'élargit ensuite dans le bassin du Comtat puis, à partir d'Avignon, et du confluent de la Durance dans la plaine de la Crau. Noter le grand ntérêt que présente, du point de vue de la géographie humaine, cette voie de passage.

III. **Contrastes à signaler.** — Entre les plaines dont il s'agit, il n'existe guère d'autres contrastes que ceux qui sont dus au climat continental atténué (climat rhodanien) de Lyon jusqu'à la cluse de Donzère, climat méditerranéen au sud de Douzère.

Par contre, les contrastes sont beaucoup plus frappants entre les plaines de la rive gauche et les chaînons montagneux de la rive droite. Le climat est alors celui du Massif Central, et les productions agricoles sont toutes différentes (V. manuel). Aux primeurs et aux cultures maraîchères des plaines, font place les pâturages et les forêts de châtaigniers.

A signaler encore la différence de fertilité des sols, faits tantôt d'alluvions riches, notamment dans le Comtat, tantôt de graviers d'origine glaciaire ne portant que des cultures maigres (Bas Dauphiné) ; tantôt de cailloux roulés apportés par les torrents (plaine désertique et caillouteuse de la Crau). Faire remarquer que la Petite Crau, colmatée et irriguée, est devenue très fertile

IV. **MATHÉMATIQUES** (Bourses, 4e série, Seine, 1935). — 1. **Algèbre.**

1° *Effectuer et simplifier l'expression :*

$$E = \frac{1}{x-1} - \frac{1}{x+1} + \frac{x^2+1}{x(x^2-1)}.$$

Calculer sa valeur pour $x = -\frac{1}{2}$.

2° *Pour quelles valeurs de* x, *l'expression* $\frac{x+1}{x(x-1)}$ *prend-elle la valeur* $-\frac{1}{6}$?

3° *Peut-elle prendre la valeur* -1 ?

➔ SOLUTION :

Le dénominateur commun est :

$$x(x+1)(x-1) = x(x^2-1).$$

L'expression donnée peut s'écrire :

$$E = \frac{x(x+1) - x(x-1) + x^2 + 1}{x(x^2-1)},$$

$$= \frac{x^2 + x - x^2 + x + x^2 + 1}{x(x^2-1)} = \frac{(x+1)^2}{x(x^2-1)}.$$

Les deux termes de cette fraction sont divisibles par $x+1$; donc :

$$E = \frac{x+1}{x(x-1)}.$$

Si $x = -\frac{1}{2}$, la valeur numérique de E est :

$$\frac{-\frac{1}{2}+1}{-\frac{1}{2}\left(-\frac{1}{2}-1\right)} = \frac{\frac{1}{2}}{\frac{3}{4}} = \frac{2}{3}.$$

2° Il faut résoudre l'équation :

$$\frac{x+1}{x(x-1)} = -\frac{1}{6},$$

qui est équivalente à l'équation :

$$\frac{6(x+1) + x(x-1)}{6x(x-1)} = 0, \quad \text{ou} \quad \frac{x^2+5x+6}{6x(x-1)} = 0$$

Il faut à la fois :

$x^2 + 5x + 6 = 0$ et $6x(x-1) \neq 0$.

La première condition est vérifiée si :

$$x = \frac{-5 \pm \sqrt{25 - 4 \times 6}}{2} = \frac{-5 \pm 1}{2},$$

$$x' = -3 \quad \text{et} \quad x' = -2.$$

Ces deux valeurs de x n'annulent pas le dénominateur ; donc elles sont solutions du problème.

3° De même, pour avoir :

$$\frac{x+1}{x(x-1)} = -1,$$

il faut :

$$\frac{x+1+x(x-1)}{x(x-1)} = 0 \quad \text{ou} \quad \frac{x^2+1}{x(x-1)} = 0,$$

ce qui exige : $x^2 + 1 = 0$.

$x^2 + 1$, étant la somme de deux nombres positifs ne peut être nul. Donc la fraction donnée ne peut pas être égale à -1.

2. **Géométrie.** — *On considère un carré OCID de côté* a *et l'on prolonge les côtés OC et OD suivant Ox et Oy. Soit AB une droite quelconque passant par I et coupant Ox et Oy en A et en B respectivement.*

1° *Démontrer que le produit* $CA \times DB$ *a une valeur constante, que l'on exprimera en fonction de* a.

2° *Démontrer que* $\frac{CA}{DB} = \frac{OA^2}{OB^2}$.

3° *Déterminer la droite AB de manière, que* $DB = 4\,CA$.

4° *Sachant que l'aire du triangle AOB a pour mesure* $\frac{8a}{3}$, *calculer CA et DB en fonction de* a.

Goué (M. et Mme). Comment faire observer nos élèves..... 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

La politesse.

I. L'exemple.

LEÇON DE POLITESSE. — « *C'était le matin : le président de Mézières était en redingote, en mauvaise perruque ronde, en bas de laine gris, un mouchoir de soie autour du cou, ce qui n'était pas propre à sauver sa mauvaise mine. Il était pour une somme considérable dans un état de créance que le procureur chargé de l'affaire ne se pressait pas d'acquitter. Il entre dans l'étude de cet homme ; il s'adresse au procureur honnêtement, parce que le président de Mézières est l'homme de France le plus doux et le plus honnête.*

« Monsieur, il y a longtemps que j'attends ; pourriez-vous me dire quand je serai payé? — Je n'en sais rien. » Le président était debout, le procureur assis ; le président chapeau bas, le procureur la tête couverte de son bonnet ; le président parlait, le procureur écrivait. « Monsieur, c'est que je suis pressé. — Ce n'est pas ma faute. — Cela se peut. Cependant, voilà mes titres ; je les ai apportés, et vous m'obligerez de les regarder. — Je n'ai pas le temps. — Monsieur, de grâce, faites-moi ce plaisir. — Je ne saurais, vous dis-je. — Monsieur... — Vous m'interrompez. Est-ce que vous croyez, mon ami, que je n'ai que votre affaire en tête? Vous serez payé avec les autres. Allez-vous-en, et ne m'ennuyez pas davantage. — Monsieur, je suis fâché de vous ennuyer, mais vous n'êtes pas le premier — Tant pis ! Il ne faut ennuyer personne. — Il est vrai ; mais il ne faut brusquer personne. — Cela fait le plaisant ! — Le plus plaisant des deux, je vous jure, monsieur, que ce n'est pas moi. On me doit, j'ai besoin, je voudrais toucher mon argent. Je ne vous demande que de jeter un coup d'œil sur mes titres. — Voyons donc, voyons ces titres. Si on avait affaire à deux hommes comme vous par jour, il faudrait renoncer au métier. » Le président déploie ses titres, et le procureur lit : « M. le président de Mézières... » Et aussitôt le voilà qui se lève : « Monsieur le président, je vous demande mille pardons... Je n'avais pas l'honneur de vous connaître... Sans cela... » Le président le prend par la main, l'éloigne de son fauteuil, s'y place et lui dit : « Maître un Tel, vous êtes un insolent. Il ne s'agit pas de moi : je vous pardonne ; mais je viens de voir la manière indigne et cruelle dont vous en usez avec les malheureux qui ont affaire à vous. Prenez garde à ce que vous ferez à l'avenir. S'il me revient jamais une plainte sur votre compte, je vous fais perdre un état que vous remplissez si mal. Adieu. » (DIDEROT. Lettre à Mlle Voland, 1765.)

LA VRAIE POLITESSE. — « *Miss Patty Pace, ayant admiré la toilette de Kitty, se prépara à regagner sa place et se dirigea de ce côté par un mouvement à reculons composé d'une série de révérences. Fanny Bruce, qui se trouvait auprès de la chaise vide, posa la main sur le dossier et la recula très légèrement pour exposer la vieille demoiselle à une chute.*

En voulant se rasseoir, miss Pace trébucha et serait tombée si Gertrude ne se fût élancée à temps pour passer le bras autour de la taille de la petite vieille et la replacer sur sa chaise. Elle jeta en même temps un regard de reproche à Fanny, qui se détourna toute confuse et marcha involontairement sur le pied goutteux de M. Graham ; il poussa un cri de douleur.

— Fanny, dit-il, je voudrais que vous puissiez apprendre la politesse.

— La politesse, dit miss Pace, une aimable qualité, mais bien rare, que je trouve sensiblement développée dans les manières de mon amie Gertrude.

— Miss Gertrude, dit Fanny avec un sérieux qui parut l'expression du regret qu'elle éprouvait de sa conduite envers miss Patty, comment apprendrai-je à être polie?

— Vous rappelez-vous, demanda Gertrude à voix basse et en jetant à Fanny un regard plein d'éloquence, vous rappelez-vous ce que votre maître de musique vous disait lorsqu'il s'agissait d'apprendre à jouer avec expression? C'est la même règle pour la politesse.

Fanny devint toute rouge.

— Et quelle est-elle? demanda M. Graham.

— J'avais demandé à M. Hermann, répondit l'enfant, comment je pourrais apprendre à jouer avec expression, et il me répondit : « Il faut développer votre cœur, miss Bruce, et en cultiver les qualités. »

— La remarque de miss Gertrude est d'une incontestable vérité, dit miss Pace. La vraie politesse est celle qui vient spontanément du cœur. » (MISS CUMMINS, L'allumeur de réverbères, *Hachette.*)

II. La réflexion.

En quoi a consisté l'impolitesse du procureur ?

Dans un manque d'usages. Il est assis, la tête couverte de son bonnet, il écrit. Son interlocuteur est debout, chapeau bas.

Dans un manque de bienveillance pour les autres. Le procureur ne tient compte ni du bien-être du président (celui-ci a besoin d'argent), ni de sa dignité. Il lui parle sans égards, sans bonté. Il se montre indifférent, hostile. Voilà ce qui, dans l'impolitesse, est grave et fait de celle-ci une injustice. Chaque fois que je fais sentir à quelqu'un que sa présence me gêne, que je me soucie peu de son opinion, que je préfère mes aises aux siennes, je montre que mon attention n'est occupée que de moi. Je suis un égoïste. Un égoïste ne peut être poli, parce qu'il est incapable de s'imposer la moindre gêne pour le plaisir d'autrui. La bonté est, comme l'indique notre seconde lecture, la source même de la vraie politesse.

On saisit, ainsi, la valeur sociale de la politesse. Elle rend les relations plus agréables, elle évite des heurts, des froissements. En faire trouver des exemples.

Dès lors, la politesse est de toutes les époques, de tous les pays.

Quelques formes mauvaises de politesse : la politesse obséquieuse, la politesse phraseuse, la politesse intéressée (le proverbe : il est trop poli pour être honnête). Citer des exemples,

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS... 10 fr.

faire préciser des attitudes, citer des propos. Les faire apprécier.

La politesse doit rester dans la mesure, dans la dignité, dans la vérité. Elle est alors la prévenance, qui est une grande qualité. Elle s'appelle encore la courtoisie. La courtoisie française était jadis réputée. Elle doit rester une qualité nationale.

Le *cours élémentaire* copiera : « La politesse est comme le piano : si on ne l'apprend pas de bonne heure, on ne l'apprend jamais. Or, je crois bien utile de l'apprendre. » (E. LEGOUVÉ.)

Le *cours moyen* copiera : « Les manières que l'on néglige comme de petites choses sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leur mauvais jugement. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant ; il faut encore moins pour être estimé tout le contraire. » (LA BRUYÈRE.)

III. L'action.

1° *Les habitudes à prendre.* C'est tout un code de civilité qu'il faudrait publier. Voici, du moins, une série d'incivilités relevées par Mme de Maintenon.

« Choisir la place la plus commode ; prendre ce qu'il y a de meilleur sur la table ; interrompre ceux qui parlent ; parler trop haut ; montrer par quelque air du visage que ce que l'on dit vous fâche ou vous ennuie, ou qu'on le trouve trop long ; parler de soi, de ses sentiments, de ses aventures, de ses répugnances, de ses inclinations, de sa santé, de ses maladies (non point que l'on ne puisse faire quelquefois quelques-unes de ces choses-là, mais il faut que ce soit rare) ; dire dans ce que l'on raconte les circonstances inutiles ; ne pas montrer d'attention à ce que l'on nous dit ; parler bas à l'oreille devant quelqu'un à qui l'on doit du respect ; parler ou faire du bruit à un spectacle, en cérémonie ; parler de quelque défaut devant ceux qui l'ont ; parler pour parler sans qu'il y ait de l'utilité et du plaisir pour les autres ; rire immodérément ; se mettre devant le jour de quelqu'un qui travaille ou qui fait quelque autre chose ; s'approcher de trop près de quelqu'un qu'on respecte ; ne pas écouter une lecture où l'on se trouve ; ne pas attendre la fin d'une histoire qui nous ennuie ; se servir de ce qui est aux autres ; parler trop vivement ; hasarder de gâter ce qui est aux autres ; montrer qu'on voit et qu'on entend ce qu'on veut nous cacher ; écouter quelqu'un qui parle bas ; faire des questions inutiles ; montrer qu'on sait un secret ; ne pas craindre de faire attendre ; ne pas craindre d'incommoder les autres ; garder trop longtemps ce qu'on emprunte ; lire les lettres qu'on trouve ; regarder par-dessus l'épaule d'une personne ce qu'elle lit ou ce qu'elle écrit ; rire des façons des étrangers qui nous paraissent si singulières, ou de leur langage quand ils ne parlent pas bien le français. »

Ajoutons que l'enfant poli ne bouscule personne dans la rue et salue en abordant quelqu'un, remercie lorsqu'il reçoit quelque chose, n'omet pas de dire : « s'il vous plaît » ou « pardon ». A table, il attend son tour d'être servi, il mange sans bruit, ne met pas ses coudes sur la nappe, il rompt son pain, ne boit pas la bouche pleine, s'essuie la bouche avant d'y porter son verre et après, met la main devant sa bouche lorsqu'il tousse et baîlle.

2° *L'esprit de politesse.* Il faut l'éveiller. On sait qu'il consiste en « une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. »

Il faut donc donner à l'enfant le désir de plaire, d'être aimable et serviable. Ce qui revient à l'inviter à penser aux autres, à se mettre à leur place, à leur permettre de paraître avec avantage. Pierre a été premier en calcul ; la maman de son camarade Paul l'en félicite. Pierre a ce mot heureux : « Paul aussi, madame, travaille bien et sa dernière rédaction nous a beaucoup plu ; le maître nous l'a lue. » Voilà l'attitude d'un garçon intelligent, bon et poli.

Ce n'est point par l'esprit, par le savoir, par la beauté, par la richesse, par le rang ni même par la vertu qu'on se rend aimable. On peut éprouver de l'aversion pour celui qui possède ces avantages et qualités. On se rend aimable en se montrant « tel que les autres se persuadent qu'avec nous ils seront contents » (*Malebranche*).

Cherchez donc des exemples où vous vous êtes efforcés de donner cette impression à quelqu'un. Pour y arriver ne faut-il pas le connaître, faire attention à lui, comme dit fort bien une expression courante ?

ÉDUCATION CIVIQUE

Comment se fait une loi.

Un texte législatif est le produit de certaines formalités, sans lesquelles il n'y aurait pas de loi et qu'il faut connaître.

I. *Qui a qualité pour prendre l'initiative de la loi?* — Le Gouvernement, d'une part, le Parlement d'autre part, c'est-à-dire tout sénateur et tout député, ont également le droit de prendre l'initiative d'une loi.

II. *Qui instruit le projet ou la proposition de loi?* — Les *Commissions* de chaque Chambre. Dès son dépôt, le projet ou la proposition est renvoyé à la Commission compétente. Il est confié à un rapporteur, qui étudie le texte, le discute dans les réunions de la Commission et rédige, finalement, un rapport concluant à l'adoption ou au rejet du texte proposé.

III. *Discussion du projet.* — Quand l'ordre du jour de la Chambre appelle la discussion du projet, son auteur, le rapporteur vont le défendre ; tout membre de l'Assemblée peut intervenir dans la discussion. C'est la période des discours.

IV. *Vote du projet.* — Quand la discussion est épuisée, on passe au vote, qui a lieu article par article, souvent même paragraphe par paragraphe, phrase par phrase ou mot par mot. Un vote d'ensemble intervient ensuite.

V. *Le texte voté est transmis à l'autre Assemblée*, qui l'instruit, le discute, le vote à son tour.

VI. *Quand les deux Assemblées sont d'accord, le texte voté est transmis au Président de la République pour la promulgation.*

M. HÉNON.

MAILLET. Le livre du maître pour l'éducation et l'instruction civiques..... **12 fr.**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Étude du nombre 100.

Comptons une, deux, trois, quatre,... neuf dizaines de bûchettes ; cela fait quatre-vingt-dix bûchettes. A ces quatre-vingt-dix bûchettes, ajoutons une dizaine de bûchettes, cela fait *dix dizaines* de bûchettes ou *cent* bûchettes.

Répétons le nombre cent.

Écrivons cent : 100. Combien faut-il de chiffres ? Trois. Que représentent le chiffre 1 ? les zéros ?

Exercices. — 1 élève montre ses dix doigts ? Combien faut-il d'élèves pour montrer cent doigts ?

Dessinons sur notre ardoise dix bûchettes (ou dix plumes, ou dix crayons). Combien faut-il d'ardoises semblables pour obtenir cent bûchettes, cent plumes, cent crayons ?

Opérations. — 1. *Compter de 90 à 100 ; de 100 à 90.*

2. *Compter de 2 en 2 de 80 à 100 ; de 100 à 80.*

3. *Compter :*

90 + 10 =	94 + 6 =
91 + 9 =	95 + 5 =
92 + 8 =	96 + 4 =
93 + 7 =	97 + 3 = , etc.

4. *Effectuer :*

100 — 1 =	100 — 4 =
100 — 2 =	100 — 5 =
100 — 3 =	106 — 6 = , etc.

5. *Former dix tas de 10 bûchettes. Quelle en est la moitié ?*

6. *Quel est le double de 50 ?*

7. *100 est-il un nombre pair ?*

8. *Partager 10 dizaines en 2, 3, 4, 5, 10 tas égaux. Ce qu'on obtient.*

II. Prendre le quart.

Réunissons 2 bûchettes ; puis encore 2 bûchettes ; puis encore 2 ; et encore 2. Nous avons quatre fois deux bûchettes. En tout 8.

Nous dirons que 2 bûchettes est *le quart* de 8 bûchettes.

Prendre le quart d'un nombre, c'est le diviser par 4. Ainsi le quart de 8 bûchettes est 2 bûchettes : 4 = 2 bûchettes.

Prendre le quart d'une ligne. — Opérer avec une ficelle. Comment faire ?

Prendre le quart d'une surface. — Opérer sur un carré, un rectangle, un cercle. Laisser trouver les enfants.

Exercices. — 1. *Prendre le quart de 4, 8, 12, etc. et répéter la table de multiplication de 4* (voir leçon n° 25).

2. *Écrire les nombres de 4 en 4 de 4 à 40 ; de 40 à 4.*

3. *Quel est le prix de 4 livres à 5 f. le livre ? à 6 f. ? à 7 f. ? à 10 f. ?*

4 × 6 =	5 × 4 =
4 × 3 =	9 × 4 =
4 × 8 =	4 × 4 =
4 × 7 =	2 × 4 =

5. *Prendre le quart de 12, 16, 20, 24.*

6. *Effectuer :*

8 : 4 =	20 : 4 =
16 : 4 =	28 : 4 =
12 : 4 =	32 : 4 =

7. *Quel est le quart d'une douzaine d'œufs ?*

8. *On partage également 32 f. entre 4 enfants. Que reçoit chaque enfant ?*

9. *Quel est le quart de 100 f. ?*

10. *Louis avait 32 f. Il en dépense le quart. Que lui reste-t-il ?*

11. *40 élèves sont rangés par files de 4. Combien de files ?*

12. *Faire prendre le quart d'une ligne, d'une surface.*

III. Travail manuel.

Mesure de longueurs. — Prendre une ficelle. Couper une longueur de ficelle égale au quart de cette ficelle. Nous disons : *c'est l'unité.* Combien de fois peut-on la porter dans toute la longueur ? quatre fois. Portons l'unité sur cette autre ficelle. Combien de fois pouvons-nous le faire ? huit fois. Nous dirons que cette longueur est *double* de la première.

Comment ferons-nous pour mesurer la contenance d'une cruche ? Nous ne pouvons prendre *la ficelle-unité.* Nous nous servirons d'un verre et nous dirons, par exemple, la cruche contient 12 verres. Cette autre cruche ne contient que 3 verres. Sa contenance est le *quart* de la contenance de la plus grande.

Modelage. — Exécution d'un corps simple. Exemple : une petite brique. Que sont les faces ? des rectangles (1).

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La division *(suite).*

1. **La division avec reste.** — On revisera d'abord la division sans reste pour passer ensuite au problème suivant.

Problème. — On distribue 17 f. entre 3 enfants de façon que chacun ait le même nombre de francs. Combien peut-on donner de francs à chaque enfant ?

On procédera comme nous l'avons mentionné dans la leçon n° 22. On constate qu'on peut donner 5 f. à chaque enfant,

Mais 5 f. répétés 3 fois font 15 f., il reste 2 f.

Le diviseur n'est pas contenu un nombre exact de fois dans le dividende et la division donne un *reste.*

Le reste est toujours plus petit que le diviseur. Pourquoi ?

2. **Faire la preuve de la division avec reste.** — Il suffit de multiplier le quotient par le diviseur, puis d'ajouter le reste à ce produit pour obtenir le dividende.

3. **Exercices d'invention.** — Les enfants proposent des divisions avec reste, puis inventent des problèmes comportant une division avec reste. Exemple : Pierre partage également 27 billes entre 4 camarades. Combien donne-t-il de billes à chacun d'eux ? Combien lui en reste-t-il ?

II. Système métrique.

Les monnaies.

1. **Maman achète.** — Quand maman fait un achat, elle *règle* le montant à l'aide de *monnaie.* La *monnaie* exprime le prix de la marchandise. Elle exprime aussi le prix d'un travail. Exemples.

2. **Distinguons les différentes pièces courantes.**

En bronze d'aluminium :
1 franc ; 2 francs (le double) ; 0 f. 50 (la moitié d'un franc).

En argent :
20 francs ; 10 francs.

En nickel :
5 centimes ; 10 centimes ; 25 centimes.

3. **Il y a aussi des billets de banque :**
50 f. ; 100 f. ; 500 f. ; 1 000 f.

(1) *Fournitures à distribuer aux élèves :* un morceau de terre glaise assez plastique pour se mouler facilement sous l'action des doigts et assez consistante pour ne pas y adhérer, une planchette et une réglette de bois. (Voir CATALOGUE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE FERNAND NATHAN.)

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours prat. d'arithm.** *C. élém.* (Nouvelle édition.) Élève 5.50 Maître 8.50 *C. moy.* (Nouvelle édition.) Élève 8.80 Maître 18 fr.

4. **L'unité est le franc** *qui vaut 100 centimes.*

5. **Exercices pratiques.** — *a.* Composer : une somme de 10 f. ; 15 f. ; 25 f., etc., avec des pièces (mettre le plus possible de jetons ; en mettre le moins possible).

b. Rendre la monnaie sur 10 f. ; sur 20 f., etc.

III. Géométrie.

Le cercle.

1. **Quelle est la forme des monnaies ?** — Tracer des *circonférences* avec des pièces.

2. **Tracer une circonférence.** à la main. Difficultés. On se sert d'un compas. Les petits ont appris à se servir d'un compas. Tracer une circonférence à l'aide du compas.

3. **Observation.** — La ligne ronde fermée. Le centre. Découper le cercle. Le plier en quatre. Ce qu'on obtient : 4 angles droits. Diamètres et rayons égaux.

4. **Dessin** — Orner une bande de cercles de couleurs différentes.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Effectuer rapidement :*

$6 \times 5 =$	$16 \times 5 =$	$26 \times 5 =$
$7 \times 5 =$	$17 \times 5 =$	$27 \times 5 =$
$8 \times 5 =$	$18 \times 5 =$	$28 \times 5 =$
$9 \times 6 =$	$19 \times 6 =$	$29 \times 6 =$
$10 \times 7 =$	$20 \times 7 =$	$30 \times 7 =$ etc.

2° *Quel est le sixième de 6, 12, 18, 24, 30 ?*

3° *Prendre le huitième de 8, 16, 32, 64, 80 ?*

4° *Pour faire une robe, il faut 3 m. de tissu. Combien de robes peut-on faire avec un coupon de 14 m. ? Combien de mètres sont inutilisés ?*

5° *Il y a 29 élèves dans une classe. Peut-on les ranger par 3 ? Combien de rangées de 3 peut-on faire ? Combien reste-t-il d'élèves dans le dernier rang incomplet ?*

6° *Une fleuriste a 43 œillets. Combien d'œillets peut-elle mettre par bouquet pour faire 6 bouquets pareils ? Combien d'œillets lui restera-t-il ?*

2. **Problèmes.** — 1° Les billes. — *Un enfant a 29 billes qu'il partage également entre 5 camarades. Combien donne-t-il de billes à chacun d'eux ? Combien lui en reste-t-il ?* RÉPONSES → **5 billes et 4 billes.**

2° Les œufs. — *Dites combien il y a d'œufs dans la moitié d'une douzaine d'œufs ? dans le tiers ? dans le quart ? dans le sixième ?* RÉPONSES → **6, 4, 3, 2 œufs.**

3° La largeur. — *La clôture d'un jardin a coûté 594 f. à 3 f. le mètre courant. Sachant que la longueur du jardin a 68 m., trouver sa largeur.* RÉPONSE → **31 m.**

4° Économie et gain. — *Un employé a dépensé 6 250 f. dans une année et il a placé ses économies à la caisse d'épargne. Il a fait 12 versements de 250 f. chacun. Combien a-t-il économisé en tout ? Quel est son gain annuel ?* RÉPONSES → **3 000 f. ; 9 250 f.**

5° *Un ouvrier dépense 815 f. par mois et économise 375 f. par trimestre. Combien gagne-t-il par mois ? par an ?* RÉPONSES → **940 f. ; 11 280 f.**

6° Les volumes. — *Un instituteur achète 30 volumes à 8 f. l'un. Combien doit-il ? Avec la même somme, combien aurait-il de volumes à 7 francs ? Lui resterait-il de l'argent et combien ?* RÉPONSES → **240 f. ; 34 volumes. Il lui resterait 2 f.**

7° *Compléter les égalités ci-dessous ?*

$25 = 5 \times \ldots$; $19 = 2 \times \ldots + \ldots$;

$18 = 5 \times \ldots + \ldots$; $37 = 5 \times \ldots + \ldots$; *etc.*

8° *Une ménagère achète 5 mètres de toile pour 180 f. A ce prix, combien coûteraient 17 mètres de toile ?* RÉPONSE → **612 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

La règle de trois.

1. **Premier problème.** — Un livre m'a coûté 15 f. Que coûtent 9 livres pareils ?

$15 \text{ f.} \times 9 = 135 \text{ f.}$

2. **Deuxième problème.** — Quatre livres m'ont coûté 60 f. Que coûtent 7 livres pareils ?

Prix d'un livre : $\frac{60 \text{ f.}}{4} = 15 \text{ f.}$

Prix de 7 livres : $15 \text{ f.} \times 7 = 105 \text{ f.}$

On peut indiquer ces deux opérations en une seule et dire :

4 livres coûtent 60 f.

1 livre coûte $\frac{60 \text{ fr.}}{4}$

7 livres coûtent :

$$\frac{60 \text{ f.} \times 7}{4} = 105 \text{ f.}$$

3. **Troisième problème.** — Six terrassiers ont creusé en un jour une tranchée de 24 mètres de longueur. Combien 3 ouvriers auraient-ils creusé de mètres de tranchée pendant un jour ?

Même raisonnement que le précédent problème.

6 terrassiers creusent 24 m. en 1 jour.

1 terrassier creuse $\frac{24 \text{ m.}}{6}$ en 1 jour.

3 terrassiers creusent

$$\frac{24 \text{ m.} \times 3}{6} = 12 \text{ m. en 1 j.}$$

4. **Méthode de réduction à l'unité.** — Cette méthode, pour résoudre les problèmes ci-dessus, s'appelle méthode *de réduction à l'unité.* Pourquoi ? Dans le deuxième problème, on a cherché le *prix d'un livre ;* dans le troisième, on a cherché *le travail exécuté par un ouvrier.*

5. **Exercices d'invention** par les élèves qui cherchent de petits problèmes dans lesquels il y aura des *grandeurs directement proportionnelles.*

II. Géométrie.

Les polygones inscrits dans le cercle.

1. **Construire un carré.** — Les diagonales du carré se coupent par leur milieu et sont égales. Vérification par pliage.

Du centre de ce carré, avec une ouverture de compas égale à la moitié de la diagonale (rayon), décrire une circonférence qui passe par les 4 sommets du carré. On dit que le carré ABCD est inscrit dans le cercle O.

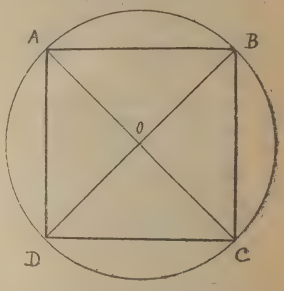

Inversement, dans un cercle, traçons 2 diamètres perpendiculaires l'un sur l'autre. Joignons les extrémités des diamètres. Nous avons formé un *carré inscrit dans un cercle.*

2. **Calcul de la diagonale par rapport au côté du carré** (C. sup.).

Théorème de Pythagore : $C \sqrt{2}$.

3. **Calcul du côté du carré par rapport au rayon** (C. supérieur) $R \sqrt{2}$.

$\sqrt{2} = 1{,}414$.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Un ouvrier gagne 26 f. par jour. Quelle somme d'argent sera nécessaire pour payer 2 ouvriers, 8 ouviers, 9 ouvriers, 10 ouvriers ?*

2. *Une femme de ménage gagne 1 f. 75 de l'heure. Que gagne-t-elle en 2 heures, en 4 h., en 5 h. ?*

3. *Le prix du 1/2 kg. de beurre est de 7 f. 50. Quel est le prix de 2 kg. ? de 5 kg. ? de 4 kg. 1/2 ?*

4. *9 kg. de sucre valent 36 f. Quelle est la valeur de 4 kg., 6 kg., 8 kg., 10 kg. 1/2 de sucre ?*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours moyen..... Elève. 8 80 Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Grandes Compagnies.

PRÉSENTATION. — Des périodes de paix et des trêves coupent la guerre de Cent Ans. Beaucoup de soldats qui faisaient la guerre pour vivre se trouvent alors sans gagne-pain. Ils ont perdu l'habitude du travail. La plupart se groupent en bandes (commandées souvent par un seigneur qui veut refaire sa fortune) et pillent les villages, les fermes et même les villes mal défendues. On donna à ces bandes le nom de « compagnies ».

I. **Une « Compagnie ».** — Elle était constituée par d'anciens soldats, sans uniforme, déguenillés, armés de toute sorte d'armes, presque toujours ivres, chantant et hurlant.

II. **Scènes de pillage.** — Ces bandits allaient au hasard, de village en village. Malheur à ceux qui se trouvaient sur leur passage. Ils entraient dans les maisons, s'installaient à table et se faisaient servir à boire et à manger... On doit obéir à l'instant, sans quoi les coups (souvent mortels) se mettent à pleuvoir.

Après le repas, le pillage. Les uns éventrent les coffres pour voler le linge, défoncent les tonneaux, décrochent les jambons qui sèchent dans la cheminée ; les autres s'emparent du bétail, de la volaille. Il faut que le paysan dise où il a caché ses pauvres économies. On saura bien l'y forcer. Par exemple, on le pendra à la crémaillère, au-dessus du feu, jusqu'à ce qu'il ait parlé.

Le plus souvent, la compagnie s'installe dans les maisons pour passer la nuit. Femmes, enfants, vieillards, infirmes sont jetés dehors. Les quelques meubles, la table, les bancs brûlent dans la cheminée pour réchauffer les bandits, tandis que le malheureux propriétaire grelotte au dehors et se désespère. Il arrive même qu'avant de repartir, les soldats mettent le feu à tout le village...

III. **Misère et désolation.** — Les paysans ne peuvent résister. Le seigneur, qui aurait pu les défendre, préfère s'entendre avec les pillards. Il n'est plus possible de travailler. Le bétail manque ; les chevaux ont été volés ; le blé qu'on aurait semé a été mangé par les soldats. A tout instant le tocsin retentit pour annoncer l'approche d'une nouvelle bande. Chacun court se cacher au fond des bois, dans des grottes, dans des marécages, emportant ce qu'il a de plus précieux. Mais il arrive que les bandits se jettent à la poursuite des fugitifs et s'emparent d'eux. Ce sont alors de terribles supplices.

Les campagnards qui sont assez près d'une ville fortifiée courent s'y réfugier. Ils s'entassent pêle-mêle, avec leurs animaux, sur les places publiques, sous le porche des églises. La maladie et la faim font mourir le plus grand nombre.

Dans certains pays, la frayeur des misérables paysans est telle qu'ils n'osent plus dormir dans leur maison : ils passent la nuit dans des îles ou sur des barques ancrées au milieu de la rivière.

Parfois, un seigneur plus courageux et plus honnête que les autres leur offre asile derrière les murailles de son château. On s'arme en hâte. Nobles et vilains jurent de mourir ensemble plutôt que d'ouvrir leur porte aux bandits. Ceux-ci hésitent à donner l'assaut. Le plus souvent ils se contentent de piller les chaumières désertées et se remettent en marche.

COURS MOYEN

La retraite de Russie.

I. **L'interminable défilé.** — L'armée, au départ de Moscou, comptait encore une centaine de mille hommes. On imagine l'interminable défilé qu'ils formaient sur l'étroit ruban de la route unique. Derrière eux, c'était un immense cortège de traînards, sans cesse décimé par l'ennemi ou par les populations haineuses... Ajoutez les fuyards que nous protégions : des vieillards, des femmes... ; ajoutez les transports de malades et de blessés et tout un monde infini de voitures, bagages, butin, provisions, tout cela s'allongeant (dans quel désordre, avec quel pêle-mêle, quels encombrements et quels arrêts incessants, on le devine !) sur une longueur de chemin de plusieurs journées de marche ; tout cela harcelé par la cavalerie éparse de sauvages Cosaques aux longues lances ; tout cela guetté par des paysans plus sauvages encore, inventant parfois de cruelles tortures pour qui tombait dans leurs mains... Tout ce qui s'écartait de la route était perdu... Et ce sinistre voyage devait se prolonger deux mois éternels, du milieu d'octobre à la fin décembre.

II. **Le froid.** — Dès les premiers jours de novembre, l'hiver arriva. La neige commença à tournoyer continuellement dans l'air... Le froid mordait des hommes mal vêtus, grelottant sous leurs uniformes en haillons, misérablement nourris de farine délayée dans de l'eau, ou de chair de cheval à demi cuite. Les chevaux souffraient plus cruellement encore que les hommes ; ils tombaient par milliers. Faute d'attelages, il fallait abandonner les bagages, abandonner les canons. A la fin, toute la cavalerie était démontée ; cuirassiers, hussards allaient à pied ; il restait à peine un peu d'artillerie ; s'il fallait se battre, on se battait à la baïonnette.

III. **Les Russes.** — Le poste le plus dur était l'arrière-garde, avec sa cohue de traînards, ses bagages harcelés par les Cosaques. Il fut confié à **Davout** d'abord, puis à **Ney**. A plusieurs reprises les Russes essayèrent de couper la route à nos soldats. Par deux fois la jeune Garde les repoussa et ouvrit le passage. Ney arrive à son tour. Le gros de l'armée est déjà loin. Les ennemis l'enveloppent de tous côtés. Il n'a plus qu'une poignée d'hommes. On le somme de se rendre. Il se bat désespérément toute la journée. La nuit, il sauve sa petite troupe comme par miracle et rejoint les Français qui l'acclament...

IV. **Le passage de la Bérésina.** — Tout conspirait contre nous, même l'adoucissement de la température. A des froids cruels avait succédé un brusque dégel, vers la fin de décembre. La Bérésina charriait des blocs de glace quand les nôtres se présentèrent pour la franchir. Ajoutez que, dans cette affreuse retraite, les six équipages de pont de l'armée avaient disparu, comme les canons. Et deux armées russes accouraient pour jeter les Français à la rivière tandis qu'une autre attendait les survivants sur la rive opposée

Napoléon envoya le général **Eblé** avec des pontonniers et des sapeurs, construire des ponts à la hâte. On devine ce qu'était un pareil travail, sans le matériel nécessaire, avec une rivière qui heurtait ses glaçons aux travaux ébauchés... Les intrépides travailleurs mirent deux jours et une nuit de labeur ininterrompu à achever leur œuvre ; un de leurs deux ponts ayant été démoli par la rivière et les blocs qu'elle charriait, ils le refirent. Il leur fallut rester à l'ouvrage, plongés jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée. **Tous en moururent, mais l'armée fut sauvée.**

Le passage prit trois jours : le 26 novembre au soir, Oudinot passa avec deux divisions, des cuirassiers et les Polonais (en tout 9 000 hommes, avec deux canons) ; puis le matin du 27, Napoléon, la Garde, Ney, Davout... ; le 28, les dernières troupes passèrent le pont dans une bousculade effroyable. Il ne resta plus sur la rive gauche qu'une division pour couvrir le passage. Elle fut attaquée de tous côtés et détruite. Pendant ce temps, la bataille faisait rage sur l'autre rive. Ney parvint encore à enfoncer les Russes. Mais 14 000 Français étaient tombés sous leurs coups.

Au cours du mois de décembre, le froid devint plus terrible encore. Toute la cavalerie disparut. Les hommes souffrirent des tortures qu'ils ne con-

BERNARD et BIDON. **Petite Histoire de la France et de la civilisation française. Cours moyen. 8 fr.**

naissaient pas encore : on raconte que le sang leur sortait par les yeux ; beaucoup devenaient fous ; les uns se suicidaient ; les autres se livraient aux Cosaques ; un grand nombre tombaient raidis par le froid. Les autres continuaient à se traîner sur leurs pieds gelés. (D'après C. PELLETAN : *Histoire universelle* ; Quillet, éditeur.)

COURS SUPÉRIEUR

Deux grands Anglais : Nelson et Wellington.

Ils vainquirent Napoléon, bien que leur génie militaire ne doive pas être égalé au sien. L'intrépidité et l'audace de Nelson eurent raison de notre flotte à Trafalgar. L'héroïque ténacité de Wellington finit par épuiser les efforts de l'armée française à Waterloo.

I. **Nelson** : 1758-1805. — Sa popularité est encore très grande en Angleterre. Fils d'un modeste pasteur, il vogue sur un navire marchand dès l'âge de douze ans. Il passe ses examens à dix-neuf ans et est promu lieutenant. En 1793, il est devant Toulon assiégé par les Anglais. Son courage, sa générosité lui valent l'affection de tous ses marins. Blessé à la bataille d'Aboukir, il s'était retiré dans sa cabine, lorsqu'un chirurgien se précipita à son secours : *Non, pas de tour de faveur pour moi, répondit Nelson. Vous me panserez après mes braves camarades.* A Trafalgar, blessé mortellement par une balle qui lui a brisé l'épaule, il refuse encore les secours du chirurgien : *Soignez ceux à qui vous pouvez être utile, lui dit-il. Vous ne pouvez rien pour moi.* Et il meurt en répétant plusieurs fois : *J'ai fait mon devoir.*

Les Anglais ont souvent voulu que Nelson fut, sur mer, l'égal de Napoléon sur le continent. Nelson ne modifia pas comme Napoléon la stratégie et la tactique de son époque. Ses manœuvres se bornèrent le plus souvent à une attaque furieuse, une folle ruée contre l'ennemi. En ces rencontres, Nelson, constellé de décorations, dans son uniforme étincelant, combat à côté de ses hommes. La chance et le hasard favorisent souvent son audace. De plus, il commande à des marins mieux entraînés que les nôtres (mais non plus braves). C'est la solidité des grands vaisseaux anglais, la puissance de leurs canons, l'adresse des canonniers qui triomphèrent à Trafalgar, plus encore que l'habileté manœuvrière de l'amiral Nelson. **Cette victoire sauvait néanmoins l'Angleterre, qui allait pouvoir diriger en toute tranquillité la lutte de l'Europe contre la France.**

II. **Wellington** : 1769-1852. — Beaucoup moins populaire et sympathique : orgueilleux, froid, dur et dédaigneux envers ses soldats, rapace (il se fait donner 5 millions après Waterloo), Wellington était à Fleurus. C'est surtout aux Indes qu'il fit son apprentissage des choses de la guerre. En 1808, il est envoyé au Portugal. La campagne est longue et difficile. Le corps de débarquement anglais est trop faible pour affronter les Français en rase campagne. Wellington attend patiemment des occasions favorables et s'organise pour résister à tous les assauts. Trois lignes retranchées arrêtent nos troupes qui s'usent en de vaines attaques. Sans cesse harcelés par les Anglais et les partisans, qui détruisent les moissons, attaquent les convois... les Français sont obligés de céder. En 1811, ils sont chassés du Portugal. Sans hâte, de village en village, Wellington les pousse devant lui.

Tandis que Napoléon court au désastre de la retraite de Russie, ses généraux se font battre en Espagne. Maintenant Wellington accepte et recherche même les grandes rencontres. En 1813 l'armée française est en pleine retraite. Les Anglais ne s'arrêteront qu'à Toulouse, après la capitulation de Napoléon. La même ténacité, poussée jusqu'à l'obstination, devait triompher définitivement à Waterloo.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

A la ville.

Indications. — Établir la comparaison entre le village et la petite ville « *qui ne subsiste qu'à condition de garder son armature administrative... la suppression d'un sous-préfet sans utilité et d'un tribunal sans causes risque en effet de la faire retomber à l'état de gros village.* »

Avantage pour le maître à connaître quelques traits de l'histoire locale de la petite ville.

Matériel. — Cartes postales. Gravures. Plans de la ville à différentes époques.

Comparons avec notre village... Guidés, les élèves qui connaissent bien la petite ville, prennent une part active à l'exposé.

a. LES MAISONS. — Aimeriez-vous mieux habiter une maison à la ville ? (fenêtres, escaliers, chauffage central...). Revoir à la 13e leçon : *Notre maison* « où rien n'est donné au bien-être mais tout disposé pour le travail agricole ». → Elles sont plus hautes (étages), plus coquettes, plus confortables mais plus serrées (sur la même surface, la ville loge un plus grand nombre d'habitants).

b. LES MONUMENTS. — Sur le plan, reconnaître les établissements publics. — Notre école, notre église paraissent petits à côté — et dire à quoi ils servent. → *Très simplement, dégager ainsi la raison administrative de la ville.*

c. LES RUES. — En citer quelques-unes... étroites et tortueuses dans la ville basse mais en général larges, goudronnées, avec de confortables trottoirs. Parler des *avenues, boulevards,* places dangereuses pour la circulation.

d. LES JARDINS PUBLICS. — Chaque petit citadin n'a pas, comme vous, son jardin. Il joue au *jardin public, dans le square.* Les habitants viennent s'y reposer. Des statues (lesquelles) « l'embellissent » parfois.

RÉSUMÉ. — A la petite ville, en bordure des rues pavées et propres, s'élèvent des maisons à plusieurs étages, confortables, mais serrées les unes contre les autres... De grands bâtiments abritent les diverses administrations et les enfants peuvent jouer dans les jardins publics et les squares.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le sud du Bassin parisien.

Les Pays de la Loire.

Indications.

Sur une carte géologique, remarquer la situation de ces pays « assis » en bordure des massifs primaires et constater la nature **double** *du sous-sol, tenant d'une part aux massifs cristallins et d'autre part aux roches sédimentaires.*

Entre ces pays, le lien est marqué par la **riche vallée,** *artère vivante, bien souvent « oasis » au milieu de ces régions d'aptitudes médiocres.*

*Insister sur l'***originalité du val de Loire,** *véritable région naturelle.* »

I. Le milieu physique.

Le Maine. — Limitrophe du bocage manceau granitique, la « campagne » mancelle, cons-

LEGRAND et MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France..... Cours élémentaire. 6.20 Cours moyen. 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les moyens de transport.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Accord des adjectifs. Passé composé.

I. CAUSERIE ou LECTURE

EN AUTOMOBILE

1. **Dimanche, Jean a fait une longue promenade dans l'automobile d'un ami de sa famille.**

2. **L'air vif lui cinglait le visage ; les maisons et les arbres de la route défilaient à toute vitesse.**

3. **Parfois, les chiens de berger aboyaient furieusement. L'un d'eux bondit derrière l'automobile, mais il abandonna bientôt la poursuite, le poil fumant, la langue pendante.**

4. **A un tournant, le conducteur freina brusquement : un troupeau d'oies traversait lentement et gravement la route, en se dandinant.**

A. SOUCHÉ,
(*La Lecture et le Français*. C. P. Nathan, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Quand Jean est-il allé se promener et comment ? — Que ressentait-il sur le visage ? Pourquoi ? — Que voyait-il à droite et à gauche ? — Qui aboyait parfois au passage de l'automobile ? — Qu'essaya de faire un chien ? — Pourquoi abandonna-t-il la poursuite ? — Que fit le conducteur à un tournant ? — Pourquoi fut-il obligé de freiner et de ralentir ? — Comment marchaient donc les oies ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un train. — 2. La gare. — 3. Un wagon. — 4. Une automobile. — 5. Une bicyclette. — 6. Un avion. — 7. Un paquebot (Utiliser les jouets des enfants.)

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — A la gare. — **Les noms :** la salle d'attente, le chef de gare, l'employé, le train, la locomotive, les wagons, le mécanicien, les voyageurs, les bagages, le quai, les rails. — **Les qualités :** un train rapide, une locomotive puissante, un mécanicien attentif, des wagons lourds, des voyageurs pressés, des bagages lourds. — **Les actions :** prendre un billet, monter ou descendre de wagon, fermer ou ouvrir la portière.

3. **DESSINONS OU COPIONS.** — Faire dessiner : un train, un wagon, une locomotive, une bicyclette, une automobile, un avion, une valise. Faire copier un ou plusieurs mots du vocabulaire.

Accord des adjectifs. — Faire copier les adjectifs du vocabulaire en faisant souligner les *e* ou *s* de la fin. Une locomotive puissant*e*, des wagon*s* lourd*s*, une valise lourd*e*, un voyageur pressé, des voyageurs pressé*s*.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer et faire parler les enfants*). — 1. **Le voyageur qui prend son billet.** — Un enfant fait le chef de gare et distribue les billets, les autres enfants font les voyageurs et accomplissent les actions possibles : faire la queue, approcher, demander un billet, donner son argent, etc. ; un enfant poinçonne et vérifie le billet. (*Le maître dirige les actions et le dialogue.*) — 2. **Je monte à bicyclette.** Mimer les actions : enfourcher, pédaler, diriger, s'arrêter, gonfler, etc. — 3. **Le jeu du chauffeur d'automobile.** Démarrer, avertir, freiner, ralentir, arrêter. — 4. **Le jeu du code de la route.** Tracer dans la cour une double ligne représentant la route et faire évoluer les enfants en deux groupes : piétons, autos, cyclistes, voitures. Faire garder la droite, croiser, doubler.

5. **CONJUGAISON.** — Verbes au passé composé : voyager en automobile, prendre un billet, enfourcher sa bicyclette, gonfler ses pneus, garder sa droite, etc...

III. RÉCITATION

VOYAGES

Si j'avais une bicyclette,
J'irais, dès le soleil levant,
Par les routes blanches et nettes ;
J'irais plus vite que le vent.

Si j'avais une automobile,
Je roulerais au clair matin ;
Je roulerais de ville en ville
Jusqu'aux murailles de Pékin.

Je voudrais une paire d'ailes
Pour m'envoler au ciel profond
Parmi les vives hirondelles...
Qu'on me donne un petit avion !

Ou bien des bottes de sept lieues...
Car je suis un petit Poucet
Qui voit flotter des choses bleues
Comme si l'Enchanteur passait.

ERNEST PÉROCHON.
(*Au Point du Jour*. Delagrave, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms démonstratifs. Le présent du subjonctif.

I. RÉCITATION

LE BEAU NAVIRE

Je l'ai construit le beau navire,
Pour voyager où je voudrai.
Il file, tangue, roule et vire.
Et vers l'horizon disparaît,
La coque, les mâts et les voiles
Et les cordages bien serrés
Vont fièrement sous les étoiles
Vers les pays inexplorés.

Tangue, roule et vire !
Il est si beau
Mon fin navire !
Il est si beau
Voguant sur l'eau
Oh ! Oh !
Mon fin navire de bouleau.

J'ai suivi sur la mappemonde
Les grands courants qui l'ont porté ;
Et s'il fait bien le tour du monde,
Il sera navire enchanté,
Car il me parlera des îles,
Des golfes et des rois de l'air,
Quand au gré des brises dociles
Louvoyait son pavillon clair.

Tangue, roule et vire !
Il est si beau
Mon fin navire !
Il est si beau
Voguant sur l'eau
Oh ! Oh !
Mon fin navire de bouleau.

EDMOND ROCHER.
(*La Poèmeraie*, Gédalge, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Une carriole de paysan. — Un autobus. — Le départ du train. — Le passage du train. — Le passage d'un avion.

2. **SUJET TRAITÉ.** — ***Le passage du train.*** (*A*

SOUCHÉ. La lecture et le français. *C. prép.* *Elève.* . **5.50** *Maître.* **9.50** *C. élém. 1er degré.* *Elève.* . **7 fr.** *Maître.* **12 fr.**

développer oralement.) — *Questionnaire.* — Où avez-vous vu passer le train ? — Comment se présente la voie ferrée à cet endroit ? — D'où venait le convoi et vers quelle station se dirigeait-il ? — A quels bruits ou à quels signes avez-vous deviné son approche ? — Comment est-il passé ? — Qu'avez-vous distingué dans le convoi ? — Où se tenait le mécanicien et que faisait-il ? — Où étaient les voyageurs ? Que faisaient quelques-uns d'entre eux ? — Combien de temps a duré le passage du train ? — Comment le convoi s'est-il éloigné ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Une automobile*** (*gravure ou jouet d'enfant*). — **Noms :** un moteur, la carrosserie, les sièges, les portières, les vitres, le volant, l'avertisseur, les phares, les pneus, les pare-chocs. — **Adjectifs :** un moteur puissant, une carrosserie élégante, des sièges rembourrés, un avertisseur sonore, des phares éblouissants, des pneus gonflés. — **Verbes :** le moteur ronfle, l'auto démarre, le chauffeur freine, accélère, ralentit, avertit les passants.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** Une promenade en auto. J'accompagne mon voisin en (*automobile*). Placé à côté de lui, je suis tous ses mouvements. Assis sur un (*siège*) rembourré, il tient le (*volant*) de direction et appuie ses (*pieds*) sur les pédales. L'auto (*démarre*) lentement ; le chauffeur (*accélère*) peu à peu sa vitesse. L'auto (*file*) vite et sans bruit. Très attentif, mon voisin suit des yeux la route, il (*ralentit*) dans les virages, (*freine*) dans les descentes, (*avertit*) les passants. — 2. **Trouvez quelques noms usuels de véhicules automobiles :** auto, torpédo, conduite intérieure, taxi, autobus, autocar, camion, camionnette.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN AUTO-CAR

Sur la petite place, devant la gare, un magnifique auto-car attend les clients. Il est tout flambant neuf. Sur le vernis de la carrosserie des lettres orgueilleuses apprennent à tous le nom de son propriétaire. A l'intérieur, les sièges recouverts de cuir ont l'air confortables et sont d'une propreté parfaite.

L. VASSEUR.
(*Enfants du XXe siècle*, Hachette, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Auto*car*, vern*is*, ca*rr*osse*r*ie, org*ueil*, org*ueill*eux. — Justifiez : attend, apprenn*ent*, confortabl*es*.

EXERCICES. — 1. *Indiquez les sujets des verbes : attend, apprennent.* — 2. *Conjuguez au présent du subjonctif : attendre les clients* (il faut que j'...).

B. — L'ARRIVÉE DU TRAIN

Le train s'avança lentement le long d'un quai sous une vaste verrière aux vitres salies. Sur le trottoir se pressaient une foule de gens qui venaient attendre les voyageurs. Des employés en blouses bleues, la taille serrée par une ceinture, la tête coiffée d'une casquette à initiales, circulaient sur de bruyants petits chariots qui marchaient tout seuls.

CH. AB DER HALDEN.
(*Hors du nid.* Bourrelier, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** arrivée d'un train dans une gare de Paris, la gare d'Austerlitz. — **Les mots :** *verrière*, toit vitré du hall de la gare où s'arrêtent les trains ; *initiales*, lettres initiales, les premières lettres du nom désignant la compagnie ou l'entreprise pour laquelle travaillent les employés.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Arri*vée*, qu*ai*, ver*re*, ver*r*ière, ce*i*nture, ini*t*iale, cha*r*iot. — Justifier : s'avan*ça*, se press*aient*, venaient, circul*aient*, march*aient*, aux vitres sali*es*, blouses bleu*es*, bruyants petit*s* chario*ts*, seu*ls*.

EXERCICES. — 1. *Indiquez les sujets des verbes :* se pressaient, circulaient. — 2. *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.* — 3. *Conjuguez au présent du subjonctif :* marcher, circuler (*il faut que je*).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Répondre à des questions. — Le départ du train.** — 1. Que font les employés au moment où le train va partir ? — 2. Que fait le chef de gare ? — 3. Où est le chef de train et que fait-il ? — 4. A ces signaux, comment répond le mécanicien ? — 5. Qu'entendez-vous lorsque le convoi se met en marche. — 6. Qu'apercevez-vous aux portières des wagons et que font-ils ?

La garde-barrière. — 1. Où habite la garde-barrière ? — 2. Que fait-elle quelques instants avant le passage du train ? — 3. Où se tient-elle pendant le passage du convoi ? — 4. Qui attend de chaque côté de la barrière. — 5. Que fait-elle dès que le train a franchi le passage à niveau ? — 6. Que font les voitures qui attendaient ?

Phrases libres. — En une phrase décrivez chacune des actions suivantes (*ce que vous voyez : gestes, attitudes, ce que vous entendez*). — 1. Le fermier part dans sa carriole. — 2. L'automobile démarre. — 3. Le train arrive en gare. — 4. Les voyageurs descendent de l'autobus. — 5. Un avion s'envole. — 6. Un avion passe sur votre village.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms personnels : le, la, les, lui, leur. L'analyse du verbe.

I. RÉCITATION

EN VOITURE, A TRAVERS CHAMPS

Souvent nous allons prendre au bourg
Un coche vieil et ridicule,
Qui part à la pointe du jour
Et ne revient qu'au crépuscule.

On part. Vacarme de grelots,
Coups de fouets, fracas de ferrailles ;
Les maisons ont leurs volets clos,
Et sur les toits des moineaux piaillent.

Nous avons à côté de nous
Des paysans, des paysannes
Qui vont au marché, les genoux
Chargés de paniers et de mannes...

Au loin dans les prés encor verts,
Chante une caille matinale,
Parfois, débusquant d'un couvert,
Un lièvre du talus dévale ;

Un instant, au bord d'un fourré,
Assis sur sa queue, il regarde
Avec de beaux yeux apeurés
Venir la pesante guimbarde,

Puis, brusque et léger, d'un seul bond,
Plongeant aux broussailles mouillées,
Il emplit le taillis profond
D'un bruit de pluie et de feuillées.

LOUIS MERCIER.
(*Voix de la Terre et du Temps.* Calmann-Lévy, éd.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** Le poète nous raconte un voyage original dans une vieille diligence ; il insiste sur les bruits du véhicule, sur les voyageurs et les incidents de route. — **Les mots :** trouvez les mots qu'emploie l'auteur pour exprimer les bruits (*vacarme, fracas*). — *Manne :* grand panier d'osier ; *débusquant d'un couvert :* sortant brusquement d'un buisson où il se tenait caché ; *guimbarde :* chariot à quatre roues, long et couvert, mauvaise voiture.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** — *Voir les sujets proposés au cours élémentaire.*

Autres sujets. — 1. Une route défoncée (*ou gou-*

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché. 17 fr. Relié... 20 fr.

XVIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

VACANCES DE PAQUES INCOMPARABLES (du 10 au 19 Avril 1936)

UN PRESTIGIEUX VOYAGE en autocars de luxe (2 000 km.)

Prix du voyage : **1320 francs** (palaces et hôtels de 1er ordre).

A TRAVERS L'ESPAGNE DU NORD ET LE PORTUGAL

I. — LE PAYS BASQUE ESPAGNOL. LA COTE CANTABRIQUE. LES ASTURIES. LA GALICE

San Sebastian et sa célèbre « concha ». — Les merveilles de la Côte Cantabrique et la pittoresque route en corniche. — Bilbao et Santander ; leurs ports immenses. — Les grottes préhistoriques d'Altamira et leurs peintures rupestres. — Oviédo, capitale des Asturies ; sa richesse monumentale. — Rias de Navia et de Ribadéo. — Santiago de Compostella, « la Mecque de l'Occident », le plus ancien et le plus célèbre pèlerinage d'Europe. — Les Terrasses de la Galice.

II. — LE PORTUGAL. JARDIN DE L'EUROPE. « PAYS DE RÊVE ET DE MERVEILLES

Porto et la Vallée du Douro. — Vignobles et vins célèbres de Porto. — Coïmbre-la-Blanche, « l'Athènes portugaise ». — Monastères somptueux de Batalha et d'Alcobaça. — L'extraordinaire végétation du Portugal (forêt de Bussaco, « sylve unique en Europe » ; forêts-maquis des Serras ; bois d'orangers du Tage ; Fougères arborescentes de Monserrate ; jardins féeriques d'Estremadure). — Lisbonne, une des plus belles villes d'Europe, et la Mer de Paille. — Excursions aux environs de Lisbonne : Cintra, « glorieux Eden » ; Estoril, « le Monte-Carlo portugais » ; la Riviera portugaise et la Côte du Soleil, etc. — Santarem et Tomar ; monuments historiques célèbres. — La vallée du Tage et la Serra de Gata.

III. — LE PLATEAU DE LA VIEILLE CASTILLE. SES VILLES D'ART INCOMPARABLES

Séjour à Salamanque, « la Petite Rome » ; université et monuments anciens. — Valladolid et Burgos. — Monts Ibériques et plaine de l'Ebre. — Retour au Pays Basque.

Voyage inédit, d'un charme lumineux et féerique, effectué à l'époque qui convient le mieux pour faire valoir les merveilles de la Nature et de l'Art dans leur extrême diversité.

Comme pour les voyages précédents, **confort de tout premier ordre, organisation minutieuse, exposés documentaires** sur place, **excursions bien choisies, visites** et **avantages** spécialement réservés à nos participants par les autorités locales, **conférences, fêtes** avec musique, danses et chants locaux, etc.,le tout pour un prix introuvable ailleurs.

PROGRAMME DÉTAILLÉ, RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, etc. — Adresser **toute la correspondance** (joindre 1 franc en timbres-poste pour envoi de tous documents), à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, directeur général des **Voyages Universitaires de Documentation,** 34, rue La Fontaine, **Paris** (XVIe). Chèque postal : Paris 668-31.

INSCRIPTIONS. — Clôture des inscriptions : 25 mars. On peut se faire inscrire dès maintenant afin de prendre rang. Acompte : 100 francs. Solde avant le 20 mars.

REMARQUE. — Les **Voyages Universitaires de Documentation** n'ont rien de commun avec les voyages en séries, répétés chaque année, dans un but commercial, et dont les billets sont vendus par les agences de voyages ou par les bureaux affiliés (journaux régionaux, magasins, amicales, entreprises de tourisme, représentants divers, etc.). Ils sont dirigés par l'organisateur lui-même et sont offerts au prix de revient au personnel enseignant, afin de lui permettre de se documenter sur place et de jouir des beaux spectacles de la nature, à des conditions tout à fait exceptionnelles. Leur succès montre qu'ils répondent à un véritable besoin. Une organisation analogue n'existe d'ailleurs nulle part.

PORCINS

Tête et Patte de Sanglier

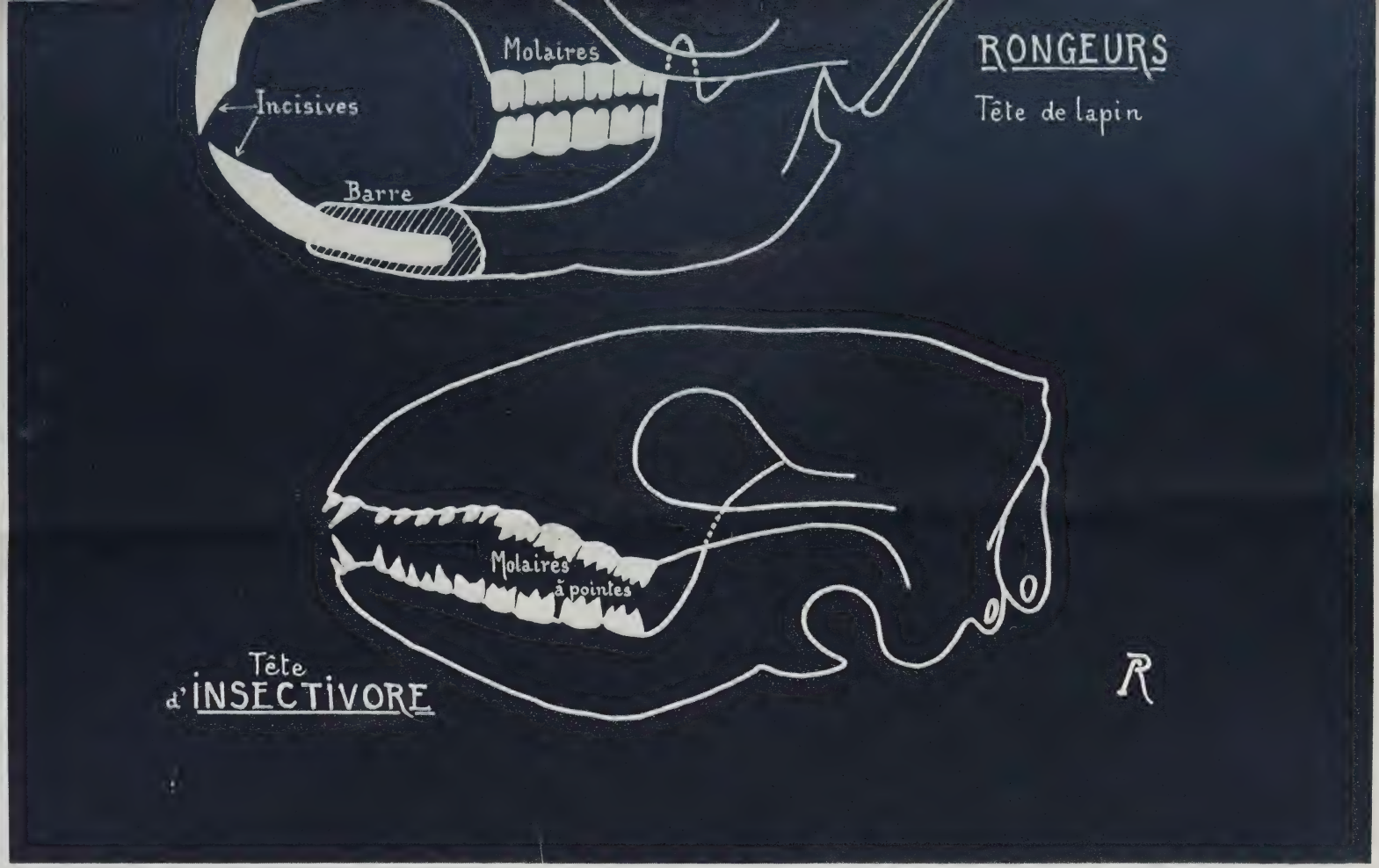

Planche pour l'Enseignement Scientifique.
par A. RICHARD

LES RONGEURS

Reproduction interdite.

ES ET DES INSTITUTRICES

Quelques objets du MATÉRIEL DIDACTIQUE F. N.

Les Avions de l'Oncle Tom

(Montage avec bâtonnets). La boîte. **2 fr. 90**

Les bâtonnets pour le montage des Avions, des Charrettes, etc., en couleurs, les 500 de 10 cm. **6 fr. »**
Id. les 500 de 5 cm. . . **5 fr. »**

Charrettes - Brouettes

Voiturettes de l'Oncle Tom
La boîte **2 fr. 50**
Charmants objets très faciles à monter. On peut également les agrémenter de raphia ou de tissage de papier.

Nos catalogues sont envoyés gratuitement sur demande. Réclamez ceux qui vous intéressent.
N° 1 Matériel didactique.
N° 2 Livres scolaires.
N° 6 Décoration murale.
N° 12 Livres de Bibliothèques.
N° 13 Musique, Chant, etc., etc.
Vous les trouverez également à notre
Agence de Bruxelles,
47, boulevard Anspach.

Le Mobilier de ma Poupée

Modèle luxe..... **2 fr. 45**
Teinte naturelle..... **2 fr. »**

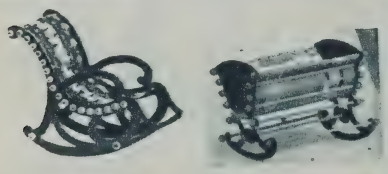

Corbeilles Multicolores " Roméo "

Série. **3 fr. 25** Série 2. **3 fr. 25**

Métier à tisser " Callipso "

3 fr. 50

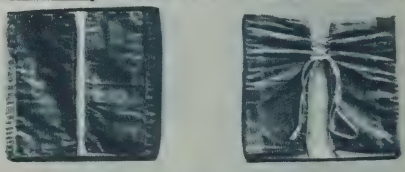

Le Grand Cadran F. N.

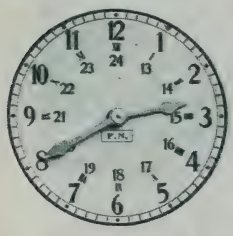

pour apprendre l'heure aux enfants (modèle en 2 couleurs).
4 fr. 50

Modèle plus petit, en noir.
1 fr. 35

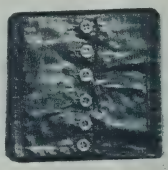

Appareil " Multiplex "

Cadre pour boutonnage, laçage etc..... **3 fr. 50**
Bande pour laçage.... **3 fr. »**
Bande pour nouage... **3 fr. 15**
Bande pour boutonnage. **3 fr. 50**
Bande avec boutons à pression. **3 fr. 25**

Le Laçage Enfantin

Appareil avec un lacet..... **1 fr. 10**
Appareil sans lacet..... **1 fr. »**

La Vie des Animaux

27 images enfantines en couleurs (16 × 20).
6 fr. 50

Les Animaux " Juvénia "

Animaux domestiques..... **3 fr. 35**
Animaux sauvages..... **3 fr. 35**

Les 240 Bons Points Images de JEAN-PIERRE

La pochette (bons points en couleurs) . **6 fr. 80**

Scènes Enfantines de FLIP-FLOP

(Images).
4 fr. 75

FERNAND NATHAN, Éditeur

dromnée). — 2. La cour de la gare à l'arrivée ou au départ du train. — 3. Un voyage en chemin de fer. — 4. Une promenade en auto. — 5. Un avion.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ — Le passage de l'avion** (*Oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les circonstances :** le lieu, le moment, l'état du ciel. — 2. **On le voit de loin :** comment s'est-il signalé à votre attention ? Bruit ? A quoi ressemble-t-il ? Les spectateurs, leurs gestes, leurs attitudes, leurs cris. — 3. **L'avion s'approche et passe au-dessus de vous,** ce qu'on distingue : fuselage, ailes, inscriptions, passagers, les mouvements de l'appareil. — 4. **L'avion s'éloigne :** on le suit des yeux, les bruits s'affaiblissent, l'avion disparaît.

3. **CHOIX DE MOTS. — L'aviation** (*vocabulaire analogique*). — **Noms :** un avion, un monoplan, un biplan, un hydravion, une hélice, le fuselage, le moteur, les réservoirs, les ailes. Un aviateur, un pilote, un mécanicien, les gouvernails. — **Adjectifs :** un avion bimoteur, trimoteur ; un aéroplane léger ; un bruit assourdissant, un atterrissage difficile, un pilote hardi. — **Verbes :** un avion décolle, s'envole, s'élève, vire, plane, glisse, atterrit, amerrit.

EXERCICES. — 1. **Trouvez les contraires des expressions suivantes :** la montée (*la descente*), un pilote prudent ou (*imprudent*), un aéroplane léger ou (*lourd*), un atterrissage facile ou (*difficile*), s'élever rapidement ou (*descendre lentement*), quitter son hangar ou (*rejoindre son hangar*). — 2. **Les contraires de l'adjectif : « léger ».** Trouvez les contraires de l'adjectif *léger* dans les expressions suivantes : un sommeil léger, un sommeil (*lourd*) ; une blessure légère, une blessure (*grave*) ; un repas léger, un repas (*copieux*) ; un vin léger, un vin (*fort*) ; un enfant léger, un enfant (*réfléchi*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LE DÉPART DE L'AVION.

Le moteur ronfla, l'hélice tourna et l'appareil se mit à rouler face au vent sur l'aérodrome. Quand la vitesse fut suffisante, le pilote tira doucement à lui le levier de manœuvre commandant le gouvernail de profondeur. Les roues du train d'atterrissage quittèrent le sol : l'appareil, cabré, piquait vers le ciel. Bientôt l'aérodrome ne fut plus qu'une tache verte et brune. L'avion montait toujours. Il passa à travers un nuage, puis il redescendit. Le pilote le lança en ligne droite à une vitesse effrayante.

ERNEST PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*, Delagrave, éditeurs.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur décrit le départ de l'avion et nous le montre évoluant dans les airs. — **Les mots :** *aérodrome*, terrain aménagé pour le départ et l'atterrissage des avions et des ballons ; *gouvernail*, appareil qui permet de diriger l'avion dans le sens de la hauteur, il y a aussi un gouvernail de direction ; *cabré*, la partie avant de l'avion dressée en l'air.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *H*élice, a*p*pareil, a*é*rodrome, a*tt*errissage. Rappeler les terminaisons du passé simple. Justifier : roul*er*, cabr*é*.

3. **EXERCICES.** — 1. Analysez les pronoms personnels contenus dans les expressions suivantes : le pilote tira doucement à lui, le pilote le lança. — 2. Relevez les verbes de la 1re phrase du texte et analysez chacun d'eux (*ronfla, tourna, se mit, rouler*). — 3. Relevez deux verbes du texte qui sont à l'imparfait et justifiez l'emploi de ce temps (*piquait, montait : actions passées et prolongées*).

B. — UNE DILIGENCE

C'était un coffre jaune porté par deux grandes roues qui, montant jusqu'à la hauteur de la bâche, empêchaient les voyageurs de voir la route et leur salissaient les épaules. Les petits carreaux de ses vasistas étroits tremblaient dans leurs châssis quand la voiture était fermée et gardaient des taches de boue, çà et là, parmi leur vieille couche de poussière que les pluies d'orage ne lavaient pas tout à fait. Elle était attelée de trois chevaux, et, lorsqu'on descendait les côtes, elle touchait du fond en cahotant.

G. FLAUBERT.
(*Madame Bovary*. Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description d'une diligence (*montrer une gravure*), le coffre, les roues, les carreaux, l'attelage. — **Les mots :** *coffre*, sorte de caisse où se tiennent les voyageurs, cette expression marque l'aspect lourd de cette partie du véhicule ; *bâche*, grosse toile destinée à recouvrir les bagages ; *vasistas*, partie mobile du châssis vitré ou de la portière ; *châssis*, encadrement où la vitre est retenue ; *cahotant*, en faisant des sauts brusques provoqués par le chemin raboteux ou défoncé.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Co*ff*re, co*ff*ret ; vasis*t*as ; châssis, enchâsser ; ca*h*otant, ca*h*ot. — Justifier l'accord des verbes : empêchaient, salissaient, tremblaient, gardaient, lavaient. — Justifier : porté, fermée, attelée.

3. **EXERCICES.** — 1. « Les roues empêchaient les voyageurs de voir la route et leur salissaient les épaules. » *Transcrire cette phrase en remplaçant :* les voyageurs *par* le voyageur, nous, vous, moi, toi *et soulignez le pronom personnel complément de* salissaient. — 2. *Analysez les verbes de la dernière phrase* (était attelée, descendait, touchait, cahotant).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. *La diligence.* — **C'était vraiment une patache d'autrefois, à caisse jaune, bande rouge, vitres poudreuses et bâche verte tendue sur des cerceaux.**

H. BÉRAUD.

2. *Le passage de la diligence.* — **Les trois chevaux galopaient, les pierres grinçaient dans la boue, la diligence se balançait, et Hivert, de loin, hélait les carrioles sur la route.**

G. FLAUBERT.

EXERCICES. — 1. *En vous inspirant du modèle n° 1 et après avoir bien observé les véhicules suivants, décrivez en termes bien choisis ce qui caractérise :* 1° une carriole de paysan ; 2° une belle automobile ; 3° un luxueux autocar. — 2. *Dans une phrase descriptive, montrez :* 1° Une automobile qui démarre ; 2° une automobile qui descend une côte ; 3° un train qui passe à la barrière ; 4° une barque qui glisse sur la rivière.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — *La petite gare.* — **La petite gare du village, fleurie de chèvrefeuille, ombragée de marronniers, attend paisiblement le train au milieu des plaines vertes. Quand il se décide à paraître, elle semble affolée ; le chef de gare, la casquette en arrière, vole aux signaux, court au télégraphe, tandis que l'unique voyageur l'appelle avec désespoir pour obtenir un billet.**

G. MAURIÈRE.

EXERCICES. — 1. **L'arrivée du train.** — *Décrivez l'animation qui règne dans la gare la plus voisine de votre demeure au moment de l'arrivée du train.*

2. **Le passage d'un avion.** — *Les habitants de votre quartier ou de votre village regardent avec intérêt un avion qui passe.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** les pronoms personnels. — **Conjugaison :** accord du participe passé avec être. — **Vocabulaire théorique :** le préfixe : *mal, mé*

I. RÉCITATION

UNE GRANDE GARE

Sous le hall gigantesque au lumineux vitrail
De la gare, où converge un infini de rails,

LABAT et GOBY (Mmes). Le livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe. 16.50

Dans des chocs de butoirs et de plaques tournantes,
Les grands rapides noirs à la marche tonnante
Pénètrent, modérant leur élan haletant,
Essoufflés de leur course à travers les provinces,
Entre les quais au bruit des freins bloqués qui grincent,
Sous des jets de vapeur et des sifflets stridents.
Affolement de l'arrivée, éparpillant
La multitude lasse, au sein des quais grouillants.
Hâte fébrile des départs au cœur des gares ;
Incessant va-et-vient, où le regard s'égare ;
Danse multicolore et folle des signaux
Qu'on manœuvre, sans trêve, aux postes d'aiguillage ;
Cris des hommes d'équipe à l'entour des bagages ;
Adieux, gestes d'accueil et chocs de lourds fardeaux,
Devant l'alignement des wagons immobiles,
Qui sentent le charbon, le cambouis noir et l'huile.

PAUL HUBERT.
(*Au cœur ardent de la Cité*. Fasquelle, éditeur.)

EXPLICATIONS. — Se servir de gravures ou visiter une gare à l'arrivée d'un express afin de faire comprendre : hall, butoir, plaque tournante, quai, poste d'aiguillage. — Faire sentir l'exactitude de la description en notations précises et fortes.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** — (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Le train entre en gare. — 2. Les voyageurs prennent leurs billets. — 3. Le passage du contrôleur : un voyageur sans billet. — 4. Le départ ou l'atterrissage d'un avion.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Voyages et voyageurs.*** — **Noms :** les voyages à pied, à cheval, en chemin de fer, à bicyclette, en automobile, en paquebot, en avion. Les voyageurs : un piéton, un cavalier, le cycliste, l'automobiliste, le passager, l'aviateur. — **Adjectifs :** une route nationale, départementale ; un chemin vicinal ; un chemin praticable, carrossable, défoncé, malaisé ; la voie ferrée, la voie navigable, la voie maritime, la voie aérienne. — **Verbes :** projeter un voyage, tracer un itinéraire, séjourner, stationner, arriver à destination.

3. **EXERCICES.** — 1. **Famille du mot : voie.** — Trouvez les mots usuels de la famille du mot : « voie », et faites entrer chacun d'eux dans une phrase (*voie, voyage, voyager, voyageur ; voirie ; convoyer, convoi, convoyeur ; envoyer, envoi, envoyeur ; fourvoyer, renvoyer, renvoi ; dévier, déviation, viaduc, viatique, trivial*). — 2. **Homonymes de « voie » :** trouvez les homonymes de « voie » et employez chacun d'eux dans une phrase (*voie, voix, vois* (*je ou tu*), *vois* (*impératif*), *voit* (*il*), *voie* (*qu'il*). — 3. **Le préfixe « mal » (mé ou més).** *a.* Donnez le contraire des adjectifs suivants : *aisé, propre, heureux, honnête, sain, adroit ; b.* Copiez les mots suivants, soulignez le préfixe et donnez la signification de chacun de ces mots : *médire, mépriser, mésaventure, mésintelligence.*

III. ORTHOGRAPHE

A. — UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une roue s'était brisée à la machine qui gisait en travers de la voie. Le tender et le wagon de bagages, déraillés aussi, s'étaient couchés à côté de cette mourante qui râlait, geignait, sifflait, soufflait, crachait, ressemblait à ces chevaux tombés dans la rue, dont le flanc bat, dont la poitrine palpite, dont les naseaux fument et dont tout le corps frissonne... Il n'y avait ni morts ni blessés, quelques contusionnés seulement, car le train n'avait pas encore repris son élan, et nous regardions, désolés, la grosse bête de fer estropiée, qui ne pourrait plus nous traîner et qui barrait a route pour longtemps peut-être, car il faudrait an; doute faire venir un train de secours.

G. DE MAUPASSANT.
(*Le Rosier de Madame Husson*. Albin Michel.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description pittoresque d'une locomotive déraillée, couchée en travers de la voie, une roue s'étant brisée. Réflexions des voyageurs, témoins de l'accident. — **Les mots :** *estropiée*, se dit d'une personne qui a perdu l'usage d'un ou de plusieurs membres.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Travers, flan*c*, é*l*an, secours. — Rappeler les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif. — Justifier : *ces* chevaux, ni mor*ts* ni bless*és*, quelque*s* contusionnés. — Raisonner l'accord des participes passés : brisé*e*, couché*s*, déraillé*s*, tombé*s*, désolé*s*, estropié*e*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les termes qui montrent que l'auteur compare cette locomotive à un être vivant* (cette mourante qui râlait, geignait, la grosse bête de fer estropiée). — 2. *Justifiez l'orthographe des participes passés :* **brisée, couchés.** — 3. *Analyser le mot* **nous** *contenu dans la dernière phrase* (*nous* regardions, *nous* traîner).

B. — LES ADIEUX

Un grand coup de sifflet, l'ébranlement bruyant des roues, la grand'mère passa. Lui, contre cette barrière, agitait son bonnet à rubans flottants, et elle, penchée à la fenêtre de son wagon de troisième, faisait signe avec son mouchoir pour être mieux reconnue.

Si longtemps qu'elle put, si longtemps qu'elle distingua cette forme bleu-noir qui était encore son petit-fils, elle le suivit des yeux, lui jetant de toute son âme cet « au revoir » toujours incertain que l'on dit aux marins quand ils s'en vont... Et quand elle ne le vit plus, elle retomba assise, sans souci de froisser sa belle coiffe, pleurant à sanglots dans une angoisse de mort.

P. LOTI.
(*Pêcheurs d'Islande*. Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** émouvante scène d'adieu ; la grand'mère s'efforce de voir le plus longtemps possible son petit-fils ; il va partir pour la Chine et un sombre pressentiment fait pleurer à sanglots la pauvre grand'mère. — **Les mots :** *bleu-noir*, allusion à la couleur de l'uniforme des marins.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Sif*f*let, bon*n*et, rub*an*. — Justifier : à rubans flottant*s*, à sanglot*s*. — Rappeler les terminaisons du passé simple : pu*t*, distingu*a*, suivi*t*, vi*t*, retomb*a*. — Raisonner l'accord des participes passés : penché*e*, reconnu*e*, assis*e*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les détails qui contribuent à rendre émouvante cette scène d'adieu* (la grand'mère lui jette de toute son âme cet « au revoir » incertain, elle pleure à sanglots dans une angoisse de mort). — 2. *Analysez les pronoms personnels de la dernière phrase* (*elle* ne *le* vit plus, *elle* retomba). — 3. *Relevez les participes passés de ce texte et justifiez leur orthographe* (penché*e*, reconnu*e*, assis*e*).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Un voyage en chemin de fer.** — *Vous allez voir votre grand'mère. Vous prenez votre billet. Vous voilà dans le train, le nez collé à la vitre regardant les paysages variés qui fuient sous vos yeux. Vous arrivez à la gare où votre grand'mère vous attend. Racontez.*

2. **Une promenade à bicyclette.** — *Émile et Jean se promènent à bicyclette. Émile est prudent, Jean ne l'est pas. Émile donne quelques conseils à son camarade qui n'en fait qu'à sa tête. Imaginez la suite.*

3. **Mode de transport préféré.** — *Vous n'aimez pas les voyages à pied, trop lents et trop pénibles. — Expliquez vos préférences pour un mode de transport dont vous indiquerez les agréments.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

LACROIX. Les mots et les idées, diction des termes cadrant avec les idées. 16 fr.

tituée de pays très secs, offre un violent contraste. Les seules parties fertiles sont les larges vallées alluviales du faisceau du Maine. Dans le Perche, les sables sont recouverts d'argile à silex... Aussi est-ce un pays agricole, de vie dispersée et les villes doivent leur importance aux marchés et aux foires qui s'y tiennent.

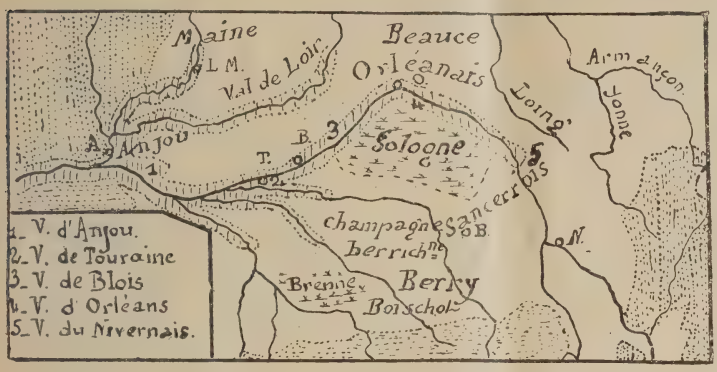

L'Anjou comprend : le BOCAGE ANGEVIN traversé par la Mayenne et le VAL D'ANJOU. « La vallée » au sol sablonneux et riche, très large et fertile, convenant plus particulièrement à la culture de la vigne et des primeurs.

La Touraine « habit de bure orné de broderies d'or », présente au nord et surtout au sud de la Loire des pays d'aspect très différents : à côté de riches vallées, nombreux intervalles pauvres et vides. Les régions pauvres, recouvertes de sables à coquilles calcaires s'étendent entre l'Indre et la Vienne et forment la GATINE, au Nord. Les vallées des diverses rivières, et tout particulièrement LE VAL DE TOURAINE, « la varenne », creusées dans la craie tuffeau, aux fonds recouverts d'alluvions, sont les terres d'élection de la vigne et des arbres fruitiers.

L'Orléanais. — Région au sous-sol calcaire où la nature des limons fait distinguer la Beauce dunoise, favorable à la culture des céréales et la forêt d'Orléans qui recouvre le pays de ses sables stériles. Dans le *Val de Loire* s'étend :

« l'alluvion vaseuse qu'elle y a déposée, la « laye » bienfaisante... Depuis longtemps, la culture a pris possession de ces alluvions et les a victorieusement disputée aux crues : les vignes et les vergers garnissent les rampes du val ; plus on avance vers Orléans, plus ils envahissent le val lui-même ».

Le Berry se compose de régions diverses : « LA SOLOGNE et la BRENNE, qui amassent la pluie dans leurs fondrières argileuses... ; les bosses de verdure et les collines fraîches du SANCERROIS ; la série des bassins fertiles et coquets que nourrit la Loire s'ébauche avec le Val. Au Sud, tous les bocages français, barrés de haies et ruisselants d'eaux vives, semblent se résumer dans le BOISCHAUT ; enfin la CHAMPAGNE étale en large écharpe ses plates-formes calcaires souvent recouvertes de limon... C'est un pays d'économie complète, il pourrait à la rigueur ignorer le reste du monde... »

D'après G. HARDY.

La Sologne. — « Lorsque les nappes grises des sables argileux prennent possession de la surface, que les étangs ou les mares couvertes de joncs et d'herbes se multiplient, on est vraiment en Sologne... Malgré les efforts d'une véritable colonisation, ce plateau à peine ondulé et imperméable déroule toujours ses ajoncs et ses bruyères, ses champs de sarrasin et ses mares, cernées de petits bois de pins et de bouleaux ».

Indiquer les étapes de la transformation du pays : assainissement d'abord (quatre cinquièmes des étangs disparus), puis mise en valeur (amendements, marnes, chaux, engrais, phosphates, réseau routier).

II. Le milieu humain

a. Les ressources.

En Sologne, outre qu'elles alimentent de nombreuses scieries, les **forêts** et les landes constituent de giboyeuses réserves de chasse.

L'élevage prospère dans le Perche (cheval, bovins), dans le Berry (moutons), le Maine (volailles), l'apiculture est très développée en Sologne et en Beauce dunoise.

Essentiellement agricole, ce pays « abrite, avec la vigne, une grande variété de cultures délicates, qui réclament de l'homme attention et presque amour et qui affinent celui qui s'y livre ».

« En vallée d'Anjou, la récolte des graines de carottes ou celle des poires assuraient, par ha., un produit brut de 12 000 francs à la veille de la crise, alors que les 35 quintaux de blé fournis par les plus riches terres de Beauce représentaient une valeur trois fois moindre. » Exigeant beaucoup de soins et cessant d'être rémunératrices lorsqu'elles doivent être faites avec le secours d'un important personnel salarié, ces cultures riches sont inséparables de la très petite propriété et du faire valoir direct, **fragmentation des domaines en petites unités d'exploitation.**

Grâce à ces pratiques, **l'Anjou est un des centres de l'horticulture française** (culture de fleurs, pépinières : Angers).

La vigne reste la principale ressource de la région : Vins rouges fruités et moelleux de BEAUGENCY, Vins blancs légers de SOLOGNE utilisés pour la préparation des mousseux, Vins de TOURAINE. « Gamme complète, étendue et variée de vins fruités et parfumés, agréables au goût, tout en étant toniques et légers » : VOUVRAY, BOURGUEIL, VINS D'ANJOU, qui ont donné l'industrie des vins mousseux. Saumur expédiait avant la guerre plus de 8 millions de bouteilles.

Le sous-sol ne renferme ni houille ni minerais, aussi aptitudes industrielles très médiocres.

b. Population. —

Dans ce pays agricole, le peuplement urbain tient une place honorable et de « Decize à Nantes s'échelonnent, sur le fleuve, 10 villes de 5 000 à 78 000 habitants ».

Ces villes, autrefois « têtes de pont », sont des lieux de transit mais aussi des « gares pour l'expédition des produits du val ». Elles vivent de leurs foires, de leurs marchés et de la beauté de leurs monuments.

Tours : sur la rive gauche de la Loire, compte 77 000 hab. ; Le Mans, 72 ; Angers, 82 ; Orlans, 70. Blois, Châteauroux, Vierzon, centre de fabrication des machines agricoles, etc.

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire.

ROUCH. Les TRAITS ESSENTIELS de la GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. 12 fr.

DESSIN

Planche 7

COURS ÉLÉMENTAIRE

LA SURFACE RECTANGULAIRE

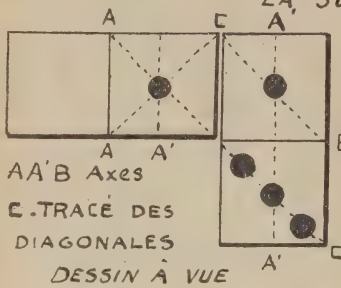

AA'B Axes
C. TRACÉ DES DIAGONALES
DESSIN À VUE

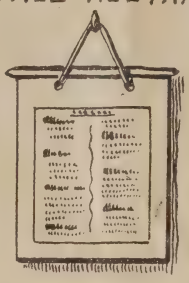

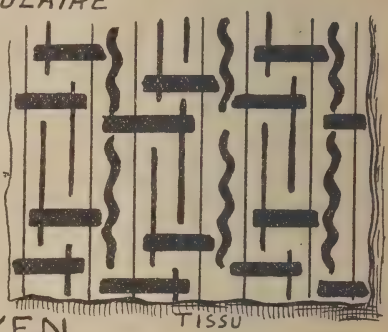

COURS MOYEN

LA SPHÈRE

MODÈLE INDIVIDUEL
Un grelot

Dessin de Mémoire

Iᵉ NOTION DE PERSPECTIVE :
Diminution due à l'éloignement
Iº EN GROSSEUR
IIº EN VALEUR

COURS SUPÉRIEUR (C.E.P.E.)

LE CÔNE

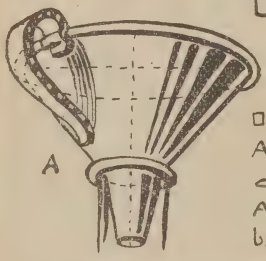

A.A'. Cône à axe Vertical.
OBSERVONS :
A. L'anse remonte au-dessus de l'ouverture
A'. L'Anse semble plus basse que l'ouverture

CROQUIS COTÉ

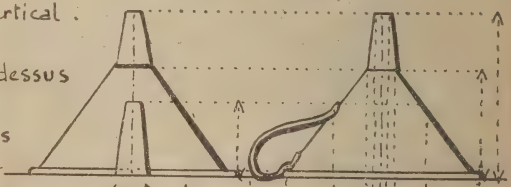

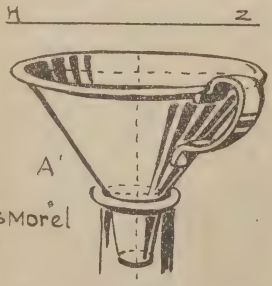

CÔNE à axe Oblique

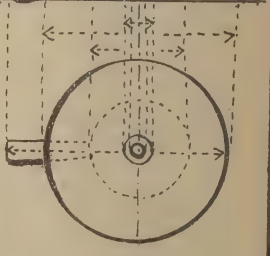

DESSIN LIBRE. — Cours moyen et cours supérieur.

C. M. — Rapport de proportions. — La partie de ballon. Le ballon étant représenté sur le point d'être renvoyé par le pied d'un joueur que l'on verra en partie.

C. S. — La chasse aux Papillons. — On apercevra le filet tenu par un enfant courant après un papillon.

GRÉGOIRE. **COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN**..... 30 fr.

5. *Le cent de fagots vaut 125 f. Que valent 10 fagots ? 20 fagots ? 40 fagots ? 50 fagots ?*

6. *Porter successivement sur une circonférence des arcs de 90°. Joindre les points de division. Quelle figure obtient-on ? Pouvait-on prévoir le nombre de côtés de cette figure ?*

B. Problèmes.

1. **Règle de trois.** — a. *Une vache laitière donne 22 hl. de lait par an. Trouver la quantité de lait donnée par 7 vaches en 1 an, en 2 ans. Quelle est la valeur du lait à 0 f. 30 le litre ?* RÉPONSES → **154 hl. ; 308 hl. ; 4 620 f. ; 9 240 f.**

b. *Calculez la hauteur d'un poteau dont l'ombre a une longueur de 6 m. 40, sachant que votre ombre est de 1 m. 35 et votre taille 1 m. 52 ?* RÉPONSE → **7 m. 20**

c. *Un terrain de 4 a. 25 a été vendu 950 f. Quelle serait à ce prix la valeur d'un terrain rectangulaire de 108 m. de long sur 82 m. de large ?* RÉPONSE → **17 712 f.**

d. *Un terrain à bâtir a la forme d'un trapèze dont les bases mesurent 29 m. et 36 m. La hauteur est de 19 m. Que vaut ce terrain à 1 050 f. l'are ? Que paiera-t-on pour un terrain semblable ayant une superficie 4 fois, 5 plus grande ?*

Indications :

Surface du terrain :

$$1\ m^2 \times \frac{29 + 36}{2} \times 19 = 617\ m^2,5 = 6\ a.\ 175.$$

Prix de ce terrain :

$$1\ 050\ f. \times 6,175 = \mathbf{6\ 483\ f.\ 75.}$$

Prix d'un terrain 4 fois 1/2 plus grand ?

$$6\ 483\ f.\ 75 \times 4,5 = \mathbf{29\ 176\ f.\ 875.}$$

e. *Un coupon de drap de 12 m. 80 coûte 1 536 f. Combien payera-t-on en tout pour deux coupons de la même étoffe ayant l'un 8 m. 35 et l'autre 9 m. 55 ?* RÉPONSE → **2 148 f.**

f. *Avec 100 litres de lait, on obtient 5 kg. de beurre. Quelle quantité de lait faut-il pour obtenir 85 kg. de beurre ?* RÉPONSE → **1 700 l.**

g. *13 ouvriers ont fait 273 m. d'ouvrage. Combien faudra-t-il d'ouvriers pour faire 420 m. du même ouvrage dans le même temps ?*

Indications :

Le nombre des ouvriers nécessaires est égal à la longueur totale (420 m.) divisée par la longueur faite par un ouvrier.

Longueur faite par un ouvrier :

$$273\ m. : 13.$$

Nombre d'ouvriers :

$$420 : \frac{273}{13} \text{ ou } \frac{420 \times 13}{273} = \mathbf{20\ ouvriers.}$$

h. *Le thermomètre centigrade marque 0° dans la glace fondante et 100° dans l'eau bouillante. Le thermomètre Réaumur marque 0° dans la glace fondante et 80° dans l'eau bouillante. D'après cela, exprimez en degrés centigrades 35° Réaumur.*

Indications :

80° Réaumur valent 100° Centigrade.
35° Réaumur valent x° Centigrade.
Raisonnons :
80° Réaumur valent 100° Centigrade.

1° Réaumur vaut $\frac{100°}{80}$ *Centigrade*

35° Réaumur valent $\frac{100° \times 35}{80} = \mathbf{43°\ 3/4.}$

i. *La farine de blé absorbe, pendant le pétrissage, les 29/50 de son poids d'eau. Une partie de cette eau s'évapore pendant la cuisson ; de sorte que 29 kg. de pâte ne donnent que 25 kg. de pain. D'après cela, combien faut-il de farine pour faire 190 kg. de pain ?*

Indications :

D'après l'énoncé, on peut dire que :
50 kg. de farine + 29 kg. d'eau donnent 79 kg. de pâte.
Poids de la pâte nécessaire pour faire 190 kg. de pain :

$$\frac{29\ kg. \times 190}{25}$$

Poids de la farine nécessaire pour faire 190 kg. de pain :

$$\frac{50\ kg. \times 29 \times 190}{79 \times 25} = \mathbf{139\ kg.\ 4.}$$

j. *Avec 50 kg. de lait, on fait 3 kg. de beurre. Combien a-t-il fallu de litres de lait pour obtenir 154 kg. 8 de beurre, si le litre de lait pèse 1 kg. 032 ?* RÉPONSE → **2 500 l. de lait.**

k. *En 3/4 de journée une équipe d'ouvriers creuse 136 m. 50 de fossé. Combien de mètres fera-t-elle en une journée entière ? en 2 jours 1/4 ? en 15 jours 1/2 ?* RÉPONSES → **182 m. ; 409 m. 50 ; 2 821 m.**

2. **Le carré.** — a. *Tracez une circonférence dont le rayon a 8 cm. Inscrivez un carré et, en appliquant la règle de la surface d'un losange, trouver l'aire du carré. Trouver également l'aire du cercle et l'aire de la partie comprise entre la circonférence et le carré. Faire une figure.*

Indications :

Surface du carré :

$$\frac{16 \times 16}{2} = \mathbf{128\ cm^2.}$$

Surface du cercle :

$$8 \times 8 \times 3,1416 = \mathbf{201\ cm^2\ 0624.}$$

Surface comprise entre la circonférence et le carré :

$$201\ cm^2\ 0624 - 128\ cm^2 = \mathbf{73\ cm^2\ 0624.}$$

RÉPONSES → **128 cm² ; 201 cm²0624 ; 73 cm² 0624.**

IV. Initiation à l'algèbre

(Cours supérieur).

Problèmes. — 1. *Deux pièces d'étoffe de même qualité, puisque le mètre vaut 9 f. 50, ont été payées 418 f. Sachant que l'une mesure 8 m. de plus que l'autre, on demande : 1° la longueur ; 2° la valeur de chaque pièce.*

Indications :

Soit x *la longueur de la plus petite.*
La plus grande mesure $x + 8$.
Valeur de la plus petite pièce :

$$9,5 \times x = 9,5\ x.$$

Valeur de la plus grande :

$$9,5 \times (x + 8) = 9,5\ x + 76.$$

Valeur des deux pièces :

$$9,5\ x + 9,5\ \ x + 76 = 418.$$
$$19\ x + 76 = 418.$$
$$19\ x = 418 - 76 = 342.$$
$$x = \mathbf{18.}$$
$$x + 8 = \mathbf{26.}$$

Valeur de la petite pièce :

$$9\ f.\ 50 \times 18 = \mathbf{171\ f.}$$

Valeur de la grande pièce :

$$9\ f.\ 50 \times 26 = \mathbf{247\ f.}$$

RÉPONSES → **18 m. ; 26 m. ; 171 f. ; 247 f.**

2 pièces de vin de même qualité ont été payée 1 224 f. Sachant que le litre de vin vaut 3 f. et que l'une des deux pièces contient 8 litres de moins que l'autre, on demande la valeur et la contenance de chaque pièce.

INDICATIONS. — *Soit* x *la contenance de la plus grande.*
La plus petite mesure : $x - 8$.
La plus grande vaut : $3x$.
Et la plus petite : $3(x - 8) = 3x - 24$.
Les 2 pièces valent : $3x + 3x - 24$,
ou : $6x - 24 = 1224$.

$$6x = 1200.$$
$$x = \mathbf{200.}$$
$$x + 8 = \mathbf{208.}$$

Valeur de chacune des pièces : $3\ f. \times 200 = \mathbf{600\ f.}$
$3\ f. \times 208 = \mathbf{624\ f.}$

→ RÉPONSES. — **200** *l.* ; **208** *l.* ; **600** *f.* ; **624** *f.*

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

JAVELOT. Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire. 14.75

LA CLASSE DU SOIR

Les semences.

I. Origine des semences.

L'origine des semences a une importance extrême et l'on répète souvent que, pour obtenir de gros rendements, il faut changer fréquemment sa semence.

L'expérience a montré, sans contestation possible, que le changement par lui-même n'avait aucune action, mais que si l'on semait dans une terre médiocre de la semence provenant d'une région fertile où le blé avait donné, pendant de nombreuses générations, des rendements élevés, on obtenait, la première année et parfois la seconde, des excédents de récolte dus à la conservation par la descendance de l'aptitude à produire beaucoup. L'excédent peut représenter trois à quatre quintaux à l'hectare.

Toutes les exploitations arriérées et pauvres ont donc intérêt à renouveler de temps en temps leurs semences. C'est une opération peu coûteuse qui donne toujours des profits certains.

II. Préparation du grain.

Choix du grain pour semence. — Le grain doit posséder une faculté germinative élevée, être propre et gros.

Pour se rendre compte de la faculté germinative du grain que l'on récolte, il est facile de procéder de la manière suivante : On prend deux ou trois assiettes, dans lesquelles on place de la mousse ou de la terre humides. Dans chaque assiette, on met 100 grains, pris au hasard dans le tas réservé à la semence. On compte ensuite le nombre de grains qui ont germé dans chaque assiette et on prend une moyenne. Si celle-ci est 85, on dit que la faculté germinative du grain est 85 p. 100.

Le grain doit être propre, c'est-à-dire exempt de graines de mauvaises plantes. Il doit être gros, car les gros grains donnent des plantes plus vigoureuses et plus productives que les petits. Pour obtenir du grain donnant satisfaction à ces deux points de vue, on le passe au trieur.

Conservation des grains. — Le cultivateur doit conserver les grains qu'il destine aux semis dans un endroit sec, à l'abri de toute humidité. Il faut aussi que ces grains soient à l'abri des insectes, notamment des charançons pour les céréales, des bruches pour les légumineuses. Pour cela, il faudrait avoir des greniers étanches et les désinfecter avant les battages. Si les grains sont attaqués, on peut toujours avoir recours aux procédés de désinfection ci-après :

1. *Désinfection au soufre.* — Si les murs du grenier ne sont pas fendillés, si le toit ne laisse pas pénétrer l'air par de multiples fentes, si, en un mot, le grenier est étanche, on peut désinfecter le grain en faisant brûler 50 grammes de soufre par mètre cube de capacité. On peut, si l'on veut, pour faciliter la combustion du soufre, le mélanger avec un peu de salpêtre.

On mettra le soufre dans des récipients placés à une certaine hauteur (au moins 1 mètre), car le gaz sulfureux qui se dégage étant plus lourd que l'air, s'accumule vers le plancher et il risquerait d'éteindre le soufre si celui-ci était trop bas.

Pour éviter les projections sur le plancher, les récipients contenant le soufre seront mis dans de larges chaudrons. D'abord, il faut calfeutrer soigneusement les ouvertures à l'aide de larges bandes de papier collées autour des fenêtres et des portes. Le soufre allumé, il ne faut quitter la pièce qu'après s'être assuré qu'il brûle bien. Une fois sorti, coller une large bande de papier autour de la porte, à l'extérieur du grenier, et ne pas oublier d'aveugler le trou de la serrure.

2. *Désinfection au sulfure de carbone.* — Ce procédé doit être préféré au précédent, si le grenier n'est pas étanche.

Le sulfure de carbone est un liquide très volatile, à manipuler avec précaution (loin de toute flamme ou de toute substance en incandescence : cigarette allumée, par exemple).

Si le grain est en tas sur le parquet du grenier, arroser ce tas avec le sulfure de carbone à la dose de un demi-litre par hectolitre de grain, soit 5 litres par mètre cube ; recouvrir aussitôt de bâches (non percées, bien entendu).

Si le grain se trouve dans des caisses ou des greniers étanches, la dose peut être réduite à 2 litres par mètre cube de capacité.

Dans les deux cas, on laissera agir les vapeurs pendant quarante-huit heures.

Nous insistons sur ce point que ces deux moyens de désinfection sont bons aussi bien pour les grains des céréales que pour les graines des légumineuses.

Sulfatage du blé. — Pour préserver le blé de la carie, il faut tuer les spores du champignon qui ont pu adhérer au grain ou tout au moins les empêcher de germer. Plusieurs procédés ont été préconisés. Ils offrent tous des avantages et des inconvénients.

Le plus commode consiste à employer une solution de sulfate de cuivre ou des bouillies cupriques analogues à celles utilisées contre le mildiou de la vigne.

Parmi les autres traitements préconisés, citons le traitement au sulfate de cuivre et au lait de chaux, le traitement à la bouillie bordelaise, le traitement au formol, le traitement à l'eau chaude, et, enfin, les lavages répétés à l'eau.

III. Les semis.

Pour les quantités de semences à employer, nous nous bornerons à indiquer les principes généraux suivants :

En terre superficielle, semer plus clair. La plante ne pouvant pousser ses racines en profondeur doit, pour se procurer sa nourriture, les étaler en surface. D'autre part, la réserve d'eau d'une terre peu profonde ne pourra subvenir aux besoins d'une culture trop dense.

En terre humide et froide, semer plus dru pour compenser les grains qui ne germent pas.

Les semis précoces seront plus clairs que les semis tardifs.

D'autre part, le semis en ligne est de beaucoup supérieur au semis à la volée.

Une expérience faite sur blé, en 1902, à Grignon, a donné les résultats suivants :

Semis à la volée :

Poids total de la récolte : 11 723 kg. Poids du grain : 3 553 kg.

Semis en lignes, à 18 cm. :

Poids total de la récolte : 14 583 kg. Poids du grain : 4 430 kg.

IV. Partie pratique.

1. Conseiller aux agriculteurs, pour tout achat de semences, de se faire indiquer la faculté germinative. Faire résoudre quelques problèmes du type de celui-ci :

Pour une même variété de blé, on vous offre deux sortes de semences. L'une, dont la faculté germinative est de 90 p. 100 à 100 francs le quintal. L'autre, dont la faculté germinative est de 97 p. 100 à 102 fr. le quintal. Quel est l'achat le plus avantageux ?

2. Pour montrer les avantages du semoir, faire calculer, au cours actuel du blé, le bénéfice réalisé en se basant sur les rendements obtenus dans l'expérience de Grignon, signalée plus haut. Inviter chaque auditeur à calculer, pour son exploitation, combien il lui faudrait d'années pour gagner le prix d'achat d'un semoir, en tablant sur le bénéfice ainsi réalisé.

BEAUNE,
Instituteur, St-Eble (Hte-Loire).

QUINEL et MONTGON. CONTES ET LÉGENDES DE PARIS ET DE MONTMARTRE *Ch. Br.* 11 fr. *toile*
CONTES ET LÉGENDES DU GRAND SIÈCLE *vol. Rel.* 15 fr. *noire* 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Je bois.

I. J'ai soif.

Quand avez-vous soif? ➔ A table, pendant les repas. Et aussi quand il fait très chaud.

En effet, on a plus souvent envie de boire en été qu'en hiver. Et aussi quand on a joué, couru longtemps.

Que ressentez-vous? ➔ La gorge « sèche », sensation de chaleur dans la bouche. On éprouve alors souvent le besoin de faire le mouvement d'avaler sa salive.

II. Comment je bois.

Je porte mon verre ou ma timbale à mes lèvres et je l'incline doucement, pour que le liquide pénètre dans ma bouche.

Régulièrement, je fais les mouvements d'inglutition comparables à ceux que j'effectue quand je mange.

Placer le doigt sur la pomme d'Adam : on la sent nettement remonter à chaque mouvement.

Pourquoi? ➔ Pour fermer la trachée-artère et empêcher qu'on « avale de travers ».

Qu'arrive-t-il si on rit au moment où l'on boit? ➔ Le liquide « remonte » dans les fosses nasales. Impression désagréable.

Si on boit trop vite? ➔ Parfois, sensation douloureuse dans l'estomac. A éviter.

La meilleure manière de se désaltérer est de boire très lentement, par petites gorgées.

On peut boire sans fermer la bouche, en effectuant seulement les mouvements nécessaires du pharynx : boire « à la régalade ».

De même, par aspiration, on peut faire monter l'eau dans l'estomac : Voyez les chevaux qui boivent (et les girafes donc !).

A la source, ne pas boire à même (insectes, impuretés, etc.) mais dans le creux de la main préalablement bien lavée.

Bien regarder toujours, avant de boire. En été, une guêpe peut piquer la gorge et les conséquences peuvent en être mortelles.

III. Ce que je bois.

Il y a deux choses à considérer : la quantité et la qualité.

Il est nécessaire de boire. Notre organisme a besoin de liquide et nous devons lui en donner. Mais pas trop à la fois. Plusieurs fois par jour, surtout au moment des repas, des goûters, mais en quantité modérée.

Une trop grande abondance de liquide diminue le goût des aliments, peut amener une dilatation d'estomac, qui fonctionnera mal et pourra devenir douloureux (maux d'estomac).

Que dois-je boire? ➔ L'eau pure et fraîche est la plus saine des boissons.

On peut la « couper » avec un peu de vin, avec un sirop ou un jus de fruit (citron, orange, etc.).

Éviter, avant tout, de boire des boissons glacées, surtout quand on a très chaud (dents, maux de gorge, etc.).

Il y a, de même, certains inconvénients à boire trop chaud (dents, brûlures à la langue, aux muqueuses, etc.).

Ne jamais boire brusquement. Goûter au préalable pour apprécier le goût et la température.

IV. A quel moment je bois.

Quand j'ai soif. Cependant, n'y a-t-il pas certaines précautions à prendre?

Aux repas. Éviter de boire trop, surtout au début du repas. Une fois seulement au milieu et une fois à la fin suffisent.

Une trop grande quantité de liquide a, parmi d'autres inconvénients, celui de remplir trop vite l'estomac et de « couper l'appétit ».

Quand j'ai trop chaud, j'évite de boire. Si j'ai soif, j'attends un peu, pour ne pas m'exposer à des malaises qui pourraient être graves.

En été, quand la température est très élevée et qu'on est en sueur, on transpirera davantage encore si l'on boit en abondance.

Il faut donc avoir la volonté de se retenir.

Comme en toutes choses, la modération est à recommander.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les boissons. — L'alcoolisme.

MATÉRIEL. — Appareil à distiller. Vin. De l'alcool à 90°. Du café vert. Du café torréfié. Du thé.

I. Notre corps a besoin d'aliments liquides.

Si nous mangeons des aliments très secs ou spongieux (gâteaux secs, pain très rassis, etc.), nous éprouvons le besoin de boire. Il semble que la salive ne soit plus assez abondante pour humecter nos aliments.

De même, lorsque la température est très élevée, en été, l'évaporation de la sueur rafraîchit notre corps. Elle est abondante. Nous devons — modérément cependant — remplacer les liquides ainsi évacués par l'absorption de boissons appropriées.

II. L'eau.

Quelles boissons? ➔ L'eau est la meilleure des boissons. Mais il faut prendre des précautions : eau de source, eau filtrée, bouillie quand c'est nécessaire.

Les eaux minérales. — Dans certaines stations thermales, l'eau qui jaillit du sol a pu, avant de paraître à la surface, dissoudre certains sels minéraux abondants au milieu des couches de terrain qu'elle a traversées.

Ces eaux, vendues en bouteilles, hermétiquement fermées, sont exemptes de tous microbes.

Cependant, il ne faut pas les boire indifféremment. Tout d'abord, leur goût est plus ou moins agréable et ne convient pas à chacun.

Mais, avant tout, il ne faut les absorber que modérément et, le plus souvent, sur les conseils d'un médecin.

Les eaux de Vichy (selon les diverses sources) sont digestives, ont une influence heureuse sur les reins, le foie, l'intestin.

Vittel : reins ou foie.

Plombières, Châtel-Guyon, Vals : intestin.

LEMOINE et FOURNIER. Les sciences physiques et natur. avec leurs applications (C. moy. et sup.). 10.50

Saint-Galmier, Perrier : digestives.

Précautions à prendre. — Ne pas boire l'eau du ruisseau ou de la rivière, aussi claire soit-elle. Méfions-nous de la glace, qui peut être souillée. Évitons de boire frais quand nous avons très chaud : une boisson chaude nous désaltérera mieux.

Le jus de fruits. — Coupé d'eau ou nature, constitue une excellente boisson, surtout pour les enfants (vitamines) : orange, citron, raisin, etc.

III. Les boissons aromatiques.

Les boissons aromatiques sont obtenues par l'*infusion* de certaines parties de plantes (tilleul, verveine, menthe, etc.). On les désigne le plus souvent sous le nom de tisanes. Elles sont employées, le plus souvent, pour le traitement de certaines maladies, pour exciter l'appétit ou favoriser la digestion, etc.

Les plus fréquemment utilisées sont le café et le thé.

Ces plantes renferment, l'une et l'autre, un principe, *la caféine*, qui excite le système nerveux et le cœur (utilisé en médecine).

A consommer modérément. Provoquent des insomnies, des battements de cœur. (Beaucoup de personnes n'en peuvent prendre le soir.)

Les enfants, les personnes très nerveuses ou atteintes de maladies de cœur, doivent s'abstenir d'absorber du café ou du thé.

IV. Les boissons fermentées.

Dans l'appareil indiqué ci-contre, nous avons placé, deux ou trois jours avant la leçon, du jus sucré de raisin ou de pommes. Nous y avons ajouté un peu de levure de bière (ou de levain du boulanger). *On peut également remplir le ballon aux deux tiers d'eau tiède, 20 ou 25° ; ajouter 50 grammes de sucre, quelques gouttes d'acide sulfurique, 10 grammes de levure de bière. Agiter. La fermentation est plus active entre 20 et 25°. Elle dure deux à trois jours.*

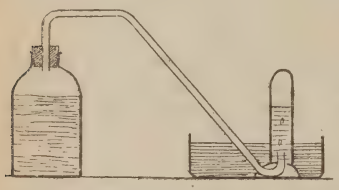

Constatons, dans le flacon, un bouillonnement (bulles à la surface). Gaz se dégageant dans le tube à essais : il nous est facile de reconnaître, avec de l'eau de chaux, que c'est du gaz carbonique.

Goûtons le liquide resté dans le flacon : il a perdu sa saveur sucrée.

Le sucre a-t-il disparu ? → Non ; mais, il s'est transformé, sous l'influence de la levure, en alcool, avec dégagement de gaz carbonique. (On peut distiller le liquide du flacon.)

Ainsi, le jus sucré des fruits fermente avec dégagement de gaz carbonique. (Ce qui explique les accidents de vendanges.)

Les boissons ainsi obtenues, sont des *boissons fermentées.*

La partie principale est constituée par de l'eau. On dit qu'un vin est à 9° quand on peut, par distillation, extraire 9 litres d'alcool d'un hectolitre de vin.

Le cidre et la bière renferment moins d'alcool que le vin (2 à 6°).

Ces boissons renferment également d'autres substances, dont certaines ont été dissoutes par l'alcool : sucre, albumine, tanin... Elles sont stimulantes du système nerveux, nourrissantes, mais doivent être prises modérément à cause de l'alcool qu'elles contiennent.

V. Les boissons alcooliques.

Dans l'appareil à distiller, figuré ci-contre, introduisons du vin ordinaire (rouge ou blanc). Si nous chauffons modérément (ne pas aller jusqu'à l'ébullition), nous constatons qu'un liquide, provenant de la condensation d'une vapeur, que nous ne voyons pas, s'accumule dans le fond du tube à essais.

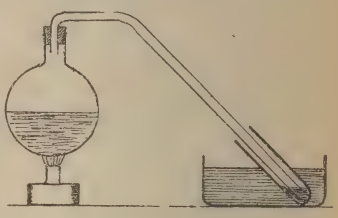

Quand nous en avons recueilli une petite quantité, sentons-la. → Odeur caractéristique, différente de celle du vin. Goûtons-la. → Saveur brûlante. C'est de l'alcool mélangé avec un peu d'eau.

On obtient ainsi, par distillation des boissons fermentées, des liquides alcooliques titrant le plus souvent 50° (marc, cognac, calvados, kirsch, mirabelle, rhum, etc.).

On obtient industriellement des alcools (distillation du blé, des pommes de terre, des betteraves ayant subi une préparation préalable).

Ces alcools, contenant en dissolution des essences de plantes aromatiques, sont digestifs ou apéritifs. Mais ils sont dangereux pour l'organisme. (Rôle nocif de l'alcool et des essences.)

VI. Action de l'alcoolisme sur l'organisme.

L'alcool passe dans le sang avec les autres aliments. Grâce aux essences qu'il a dissoutes, il a souvent une saveur agréable, mais il faut s'en méfier. C'est, en réalité, un poison. (Voyez son effet sur un homme ivre.)

On peut devenir alcoolique sans s'enivrer, mais par une consommation régulière de boissons alcooliques.

Action sur l'estomac, le foie, le cœur, le système nerveux *(voir manuels).*

RÉSUMÉ. — 1. **Notre corps a besoin, chaque jour, d'une quantité raisonnable d'aliments liquides.**

2. **L'eau est la meilleure boisson. Les eaux minérales ne doivent pas être consommées au hasard.**

3. **Les boissons aromatiques sont obtenues par l'infusion de plantes.**

4. **Les boissons fermentées renferment de l'alcool provenant de la fermentation du jus de fruits sucré.**

5. **Les boissons alcooliques sont dangereuses. L'alcoolisme prédispose à beaucoup de maladies.**

Travaux à faire.

1. *Coller, sur une feuille ou un carton, des étiquettes provenant de diverses bouteilles d'eaux minérales.*

2. *Faire une collection de différentes plantes utilisées pour faire des boissons aromatiques (indiquer pour chacune d'elles son utilité).*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Quelles sont les boissons utilisées par l'homme ?

2. Quels sont les effets de l'alcool sur l'organisme ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris

RIGNAUDT. L'enseignement expérimental des sciences physiques et naturelles.... 8.60

➤ Solution. — 1° Les triangles rectangles CIA et DBI ont les angles A et $\widehat{DIB}$ égaux comme correspondants ; donc, ils sont semblables et :

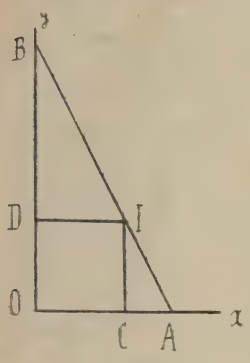

$$\frac{CA}{DI} = \frac{CI}{DB}.$$

On en déduit :

$$CA \times DB = DI \times CI = a^2. \quad (1)$$

2° Les deux triangles rectangles CIA et DIB sont semblables au triangle AOB ; donc :

$$\frac{CA}{CI} = \frac{OA}{OB}$$

et

$$\frac{DB}{DI} = \frac{OB}{OA}.$$

En divisant membre à membre ces deux égalités, on obtient :

$$\frac{CA \times DI}{CI \times DB} = \frac{OA}{OB} \times \frac{OA}{OB} \text{ ou } \frac{CA}{DB} = \frac{OA^2}{OB^2}.$$

3° Si DB = 4 CA, l'égalité (1) devient :

$$4\,CA^2 = a^2, \text{ d'où } CA = \frac{a}{2}.$$

Donc, pour obtenir la droite AB, on prend sur le prolongement de OC une longueur $CA = \frac{OC}{2}$ et on trace AI.

4° Si l'on pose CA = x et DB = y, on a :

$$x\,y = a^2. \quad (2)$$

L'aire du triangle rectangle AOB est égale à :

$$\frac{OA \times OB}{2} = \frac{(a+x)(a+y)}{2} = \frac{8\,a^2}{3}.$$

En effectuant et en réduisant, on obtient l'équation équivalente :

$$3\,xy + 3\,ax + 3\,ay = 13\,a^2. \quad (3)$$

On peut remplacer xy par a^2 et y par $\frac{a^2}{x}$; il vient :

$$3\,a^2 + 3\,ax + \frac{3\,a^2}{x} = 13\,a^2,$$

ou, en simplifiant par a et transposant :

$$3\,x^2 - 10\,ax + 3\,a^2 = 0.$$

On en tire :

$$x = \frac{5\,a \pm \sqrt{25\,a^2 - 9\,a^2}}{3} = \frac{5\,a \pm 4\,a}{3},$$

$$x' = \frac{a}{3} \quad \text{et} \quad x'' = 3\,a.$$

Les valeurs correspondantes de y sont :

$$y' = a^2 : \frac{a}{3} = 3\,a \quad \text{et} \quad y'' = a^2 : 3\,a = \frac{a}{3}.$$

V. **SCIENCES** (Bourses, 4e série, Seine, 1935). — 1. **Problème.** — *Sachant que 44 g. de gaz carbonique contiennent 12 g. de carbone et occupent 22 l. 32 à 0° et à la pression de 76 cm. de mercure, calculer le volume occupé à 450° sous la pression de 76 cm., par le gaz provenant de la combustion de 500 g. de charbon.*

➤ Solution. — On suppose que le charbon considéré est du carbone pur, 12 g. de carbone donnant 22 l. 32 de gaz carbonique mesurés dans les conditions normales, 500 grammes en donnent :

$$\frac{22\text{ l. }32 \times 500}{12} = 930\text{ l.}$$

Le coefficient de dilatation des gaz étant $\frac{1}{273}$, le gaz obtenu occupe à 450°, la pression ne changeant pas, un volume de :

$$930\left(1 + \frac{450}{273}\right) = 2463\text{ l.}$$

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'Ecole normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'Éthiopie et l'Italie.

Nous avons précédemment montré comment se posait le problème éthiopien en regard des intérêts anglais et français. Il nous reste à examiner, pour mieux comprendre le conflit actuel, la position spéciale de l'Italie vis-à-vis de l'Éthiopie et les incidents qui ont conduit à la guerre.

Premiers rapports italo-éthiopiens.

On sait que l'occupation de Massaouah par l'Italie, à l'instigation de l'Angleterre, date de 1885. Dès lors le gouvernement de Rome ne cessa de porter ses regards vers les hauts et salubres plateaux éthiopiens. Le négus *Yohannès*, à la suite de négociations avec l'Égypte, première occupante de Massaouah, avait réclamé et obtenu un droit de préemption sur ce port ; fort d'un traité conclu l'année précédente avec l'Angleterre et lui garantissant le libre transit par Massaouah, il protesta énergiquement. Il ne renonça à agir militairement que devant l'engagement pris par les Italiens de ne point avancer dans l'intérieur.

Mais Crispi rêvait d'un empire érythréen-éthiopien sous l'égide de l'Italie. Passant outre aux engagements pris, les troupes italiennes s'avancèrent à l'intérieur des territoires éthiopiens. Toutefois, le Négus ayant décidé de s'opposer à cette avance par les armes, les Italiens abandonnèrent Dogali (26 janvier 1887) et se replièrent sur le littoral où ils ne cessèrent de se fortifier. En même temps ils négocièrent avec les Madhistes du Soudan pour que ceux-ci prennent à revers les forces éthiopiennes. Enfin ils s'efforcèrent d'exploiter la rupture qui survint alors entre le négus Yohannès et son gendre et successeur désigné, *Ménélik II*, roi du Choa. En 1887 un premier arrangement fut conclu. L'Italie, en échange de la neutralité de Ménélik, lui reconnaissait la couronne et la possession immédiate de territoires déjà partiellement occupés par l'armée italienne ; en outre elle lui faisait une première fourniture d'armes et de munitions.

En 1889, Yohannès étant violemment aux prises avec les derviches dans l'ouest éthiopien, les forces italiennes de Massaouah reprirent leur marche en avant et réoccupèrent Dogali. Puis, en mai de la même année, le comte Piétro Antonelli négocia et signa avec Ménélik *le traité d'Ucciali* qui renouvelait les engagements de l'arrangement intervenu deux ans auparavant. Par une convention additionnelle, l'Italie avançait à Ménélik 4 millions de francs et lui fournissait 38 000 fusils, 28 canons et des munitions en abondance. Comment expliquer ce traité ? Il semble, estime M. *Pierre Alype*, que, d'une part, dans la pensée de Ménélik, le traité d'Ucciali n'était pas et ne pouvait être autre chose qu'un avantageux traité de commerce et d'amitié, et que, d'autre part, les Italiens qui furent en contact avec le roi du Choa « ne surent discerner la qualité de son patrimoine, ni comprendre son intelligence et sa finesse ; et cela semble étonnant de la part d'hommes qui aspiraient à soumettre et à absorber un des plus vieux Etats du monde... ».

En novembre 1889, Yohannès était tué au cours d'une bataille contre les Maddhistes. A cette nouvelle, Ménélik fut proclamé empereur par tous les dignitaires assemblés et couronné à Entotto, capitale du Choa. Il entreprit sans tarder d'asseoir son autorité sur toutes les tribus éthiopiennes et d'entourer son empire d'une série de « marches » coloniales. Il eut aussi à se préoccuper bientôt de politique extérieure.

Ménélik et l'Italie.

Dès 1889, à la conférence de Berlin, l'Italie, appuyée par l'Angleterre, avait essayé de faire recon-

LAUWEREYNS de ROSENDAELE. Contes et légendes de Flandre. Broché. 11 fr. Relié. . 15 fr. toile noire. 16.50

naître indirectement son protectorat sur l'Éthiopie, qu'elle prétendait soumise à sa suzeraineté par le traité d'Ucciali. Mais devant les protestations de la France, attachée à l'indépendance éthiopienne et de la Russie, unie à l'Éthiopie par des liens religieux, Rome renonça à l'admission nominale, sous son égide, du Négus à la conférence. L'année suivante, à propos de l'acte final de la conférence, elle tenta de nouveau une manœuvre dans le même sens, manœuvre qui n'eut pas plus de succès que la précédente.

En 1890, l'avance italienne en territoire éthiopien reprit et se poursuivit à travers le Tigré jusqu'à Adoua. Dans le même temps les autorités italiennes s'efforçaient de détacher de Ménélik II plusieurs de ses vassaux. Enfin, d'accord avec le cabinet de Londres et poursuivant leur politique d'encerclement, les forces italiennes occupaient le Bénadir, au sud du Somaliland.

Surpris par cette hostilité ouverte, Ménélik se renseigna et apprit avec stupéfaction que le cabinet de Rome excipait du traité d'Ucciali pour justifier son invasion. L'empereur, qui avait cru conclure un traité d'amitié et de commerce, se trouvait, par le machiavélisme d'une « traduction », avoir accepté un protectorat. On sait que le texte amharique avait seul reçu le sceau du Négus et la signature du plénipotentiaire italien. On sait aussi que l'article 17 qui portait les mots : « S. M. l'Empereur d'Éthiopie aura la *faculté* de se servir des agents du gouvernement italien, etc... » avait été « renforcé » dans la traduction italienne. A la place du mot « faculté », on avait prévu « *obligation* ». Ménélik envoya alors à Rome une protestation qui resta sans réponse.

Peu après, Anglais et Italiens signaient les traités de démembrement des 24 mars-15 avril 1891, qui confirmaient au point de vue territorial l'interprétation politique donnée par le cabinet de Rome au traité d'Ucciali, — à savoir une sphère d'influence italienne embrassant l'Éthiopie tout entière, y compris le Harrar. Quand il eut connaissance de ces accords, Ménélik renouvela sa protestation sous la forme d'une circulaire à toutes les puissances européennes.

En 1893, las de ne rien obtenir par des procédés amicaux, il dénonça formellement le traité d'Ucciali, fit part de sa décision aux puissances européennes et proclama plus haut que jamais son indépendance. Seules la France et la Russie prirent acte de cette proclamation.

Grisés par quelques succès locaux et harcelés par le cabinet de Rome, les généraux italiens envahirent progressivement presque tout le royaume du Tigré. « Maintenant, c'est assez ! » proclama Ménélik. Et, prenant la tête de ses armées, il ajouta fièrement : « L'Éthiopie n'a besoin de personne ; elle ne tend la main qu'à Dieu. »

Adoua (1896).

Ménélik appela tout son peuple à la guerre contre l'envahisseur italien. Il s'avança vers le Nord, s'établit sur de solides positions, puis il mit à profit sa supériorité numérique pour déborder, tourner, affamer et inquiéter l'adversaire. Depuis le début de février 1896, l'armée du général Baratieri, composée de 15000 combattants, dont un tiers environ de soldats indigènes, campait sur le haut plateau de Sauria, aux frontières mêmes de l'Abyssinie et de l'Érythrée, mal ravitaillée en vivres et en munitions. Le 29, Baratieri ordonna à ses troupes de se porter en avant et d'attaquer l'armée de Ménélik, campée dans la plaine d'Adoua. Le départ eut lieu à neuf heures du soir, au clair de lune, sur trois colonnes.

Pendant l'avance, les colonnes perdent tout contact. Dès l'aube, elles sont attaquées l'une après l'autre, séparément, par les Abyssins. A droite, une brigade s'est égarée et se trouve au fond d'un ravin. Le massacre est horrible. Officiers et soldats entourés de tous côtés succombent en grand nombre. La colonne de gauche est également encerclée : trois heures de boucherie. La colonne du centre atteint seule son objectif, mais, violemment attaquée et vainement secourue par la colonne des réserves, elle est à son tour écrasée. Au soir de la bataille il ne reste plus au commandant en chef Baratieri qu'à fuir avec une faible escorte par un chemin détourné. Sur 9 837 soldats et 572 officiers italiens, 3 772 soldats (38 p. 100) et 262 officiers (46 p. 100) trouvèrent la mort sur le champ de bataille ; les pertes des troupes indigènes furent plus lourdes encore, semble-t-il.

Il a été beaucoup discuté dans la péninsule sur ce que les Italiens appellent *l'énigme d'Adoua*. Les uns ont prétendu que Baratieri a entrepris précipitamment la bataille dans l'espoir de prévenir par une victoire éclatante l'arrivée de son successeur, désigné quelques jours plus tôt. Les autres insinuent que l'échec est dû aux intrigues d'une femme, une mulâtresse, secrétaire de Baratieri, qui divisa les chefs de l'armée et alla peut-être jusqu'à communiquer aux Abyssins les plans de l'attaque projetée.

Quoi qu'il en soit, le désastre d'Adoua consacra l'indépendance de l'Éthiopie et l'éleva au rang de puissance politique. Le *traité d'Addis-Abéba* (26 octobre 1896) annula le traité d'Ucciali ; l'Éthiopie était reconnue « Etat souverain et indépendant » ; ses frontières définitives devaient être déterminées par une « entente amicale ». Pour écarter toute erreur de traduction, ce traité, à la demande du gouvernement éthiopien, fut écrit en amharique et en français, « les deux textes absolument conformes ».

La trêve.

L'Italie envoya à Addis-Abéba, en même temps qu'un représentant permanent, une mission chargée de la délimination prévue par le traité. La frontière érythréo-abyssine ne fut fixée qu'en 1902 : elle laissa à l'Italie une partie des plateaux du Tigré.

En 1906 et en connexité avec l'affaire du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti, une convention fut conclue entre l'*Angleterre*, la *France* et l'*Italie*, sans aucune participation du gouvernement du Négus. L'Éthiopie était placée sous la garantie — purement théorique — des trois puissances qui se partageaient son territoire en zones d'influence. Les principales clauses concernant l'Italie étaient : sauvegarde de ses intérêts en ce qui concerne l'hinterland de l'Éthiopie et de la Somalie et union territoriale entre elles à l'*ouest* d'Addis-Abéba ; construction d'une voie ferrée entre l'Érythrée et la Somalie et passant à l'*ouest* d'Addis-Abéba. A la France qui lui communiqua le texte de la convention six mois avant sa signature définitive, Ménélik répondit en remerciant poliment de la volonté manifestée de consolider l'indépendance de son empire, mais précisa qu'un texte négocié sans lui ne saurait en rien l'engager. Et, de fait, cette convention tripartite de 1906 n'eut jamais qu'un caractère platonique.

Le 21 juillet 1906, un traité de commerce et d'amitié entre l'Éthiopie et l'Italie fut signé à Addis-Abéba. On sait que c'est à partir de 1907 que Ménélik, malade, dut céder la direction des affaires à l'impératrice Taïtou. L'Éthiopie fut par la suite le théâtre de guerres civiles et de 1914 à 1916 d'intrigues allemandes contre les Alliés. L'ordre fut rétabli en 1916 avec la proclamation de l'impératrice Zaoditou, fille de Ménélik, et du prince Tafari-Makonnen comme prince héritier.

Lors des négociations qui précédèrent le traité de Versailles en 1919, l'Italie, soutenue par l'Angleterre, tenta d'obtenir de la France la cession de la Côte des Somalis avec le chemin de fer d'Addis-Abéba à Djibouti, de manière à « occlure » l'Éthiopie du côté de la mer. L'émotion fut grande dans la capitale éthiopienne quand cette demande y fut connue. Cette émotion ne s'apaisa que lorsqu'on eut connaissance du refus formel de la France. Mais le traité de Versailles n'attribua pas davantage à l'Italie une part des colonies africaines allemandes et de cela allaient sortir de futures complications et de futurs conflits...

(*A suivre.*) R. Ozouf.

GAL. PAS A PAS (DU FAIT A L'IDÉE)..... 10 fr.

MARBRÉE DE BRUN

Mais oui, c'est ainsi que doit être la banane mûre. Elle est alors aussi bonne au goût que légère à l'estomac. Propre, facile à emporter, elle vous donnera, sous un petit volume, les vitamines indispensables à votre santé. Parfaitement assimilable, d'un goût exquis, c'est le reconstituant des enfants, des sportifs, des surmenés. Jamais contre-indiquée, la banane française a de multiples indications : anémie, croissance, suralimentation, troubles d'estomac, entérite, etc... C'est dire qu'elle convient à tous, dans tous les cas.

Une Nouveauté !

Voici de quoi varier à l'infini les jeux et les plaisirs des petits

PÊLE-MÊLE

Un peu de tout pour les enfants

par Mmes BÉMONT et PRUVOST

Formulettes enfantines - Ritournelles - Rengaines - Rondes et Jeux Devinettes - Randonnées - Comptines - Chants - Berceuses - Chansonnettes.

Un volume 28 × 19, entièrement illustré par Henri Iselin, sous une couverture en couleurs du même artiste ..... **16 fr. 50**

Les auteurs, avec une patience et un remarquable sens de l'opportunité, ont colligé dans ce charmant livre toutes les chansons, toutes les ritournelles qui font la joie de l'enfance depuis des centaines d'années.

Dans ce volume, on trouvera tous les refrains populaires, toutes les formulettes enfantines des différentes régions, ainsi que de nombreuses indications pour des jeux d'enfants. Ce recueil sera un véritable compendium que l'on utilisera pour le plus grand plaisir des petits.

Cet ouvrage est édité par

FERNAND NATHAN

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone ; EUROPE 36-61 et 37-94

Avez-vous lu ce livre que les personnalités les plus autorisées ont tenu à signaler à l'attention des éducateurs !

E. LOISEL

Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

LES BASES PSYCHOLOGIQUES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

M. LOISEL, par ses études générales d'une part, et par sa propre connaissance des questions d'éducation physique d'autre part, a cherché à lier et à accorder le développement de l'intelligence, la formation de la conscience morale et le développement du corps.

L'auteur n'apporte aucune théorie nouvelle, mais après avoir impartialement examiné les diverses méthodes, il tire des unes et des autres, en prenant ce qu'il y a de meilleur dans chacune, une méthode propre qui permettra de faire, de la gymnastique, du sport, le moyen de donner à la jeunesse non seulement la force, l'adresse et la santé, mais aussi la joie de vivre et l'optimisme, qui sont aussi nécessaires à la pensée qu'à l'action.

Fernand NATHAN, Éditeur.

Prescriptions d'hygiène à la suite des inondations
(*C. 7 fév. 1936* aux *I. A.*)

M. le min. de la Santé publique a appelé mon attention sur les graves épidémies qui sont susceptibles de se produire à la suite du retrait des eaux dans les départements récemment inondés, si de sévères mesures d'hygiène ne sont pas prises par les sinistrés.

Il a sollicité le concours des instituteurs qui peuvent, en effet, faire connaître le plus facilement aux populations par l'intermédiaire des enfants et par leurs rapports avec les parents, les prescriptions d'hygiène qui s'imposent. Je suis bien assuré que tous répondront sans hésiter à cet appel à leur collaboration dans l'intérêt général.

Les mesures, très simples, qui doivent être prises sont résumées dans une notice dont MM. les P. ont reçu un certain nombre d'exemplaires. Je vous serais obligé de vouloir bien, en accord avec M. le P., porter mes notices à la connaissance des instituteurs et institutrices de votre département, et leur demander de s'en inspirer pour les leçons, causeries ou dictées qu'ils pourront faire à leurs élèves en vue de prévenir les conséquences redoutables des inondations pour la santé publique.

Textes divers

C. 30 janv. 1936 rappelant que les demandes de subventions pour les Associations sportives scolaires doivent être transmises par l'intermédiaire des I. A. et des R., et parvenir au ministère de la Santé publique au plus tard le 30 avril.

C. 10 fév. 1936 priant de veiller à ce que les procès-verbaux des Commissions de réforme ne portent pas, dans les cas de tuberculose pulmonaire, des réponses contradictoires, et à ce que les Commissions médicales spéciales, chargées de statuer sur les cas de maladie mentale, n'omettent pas, dans leurs procès-verbaux, la mention relative au danger que peuvent courir les élèves.

C. 20 fév. 1936 rappelant que, dans les écoles publiques ou dans les conférences d'œuvres scolaires ou post-scolaires, il convient de ne projeter que des films qui soient en accord avec notre effort d'éducation et d'instruction, et d'écarter tout film qui pourrait provoquer de justes critiques, soit au point de vue de la moralité, soit au point de vue de l'art.

Mémento du Contribuable

Personnes à charge.

On demande : si un père de famille, dont le fils accomplit son service militaire, a le droit de porter comme charges sa bru et son petit-fils qu'il loge et nourrit et s'il peut, de ce fait, bénéficier d'un dégrèvement de l'impôt sur le revenu.

Pour l'établissement des impôts sur les revenus, le contribuable envisagé peut considérer sa bru comme étant à sa charge si elle est mineure et si le jeune ménage n'a pas de revenus distincts de ceux servant de base à l'imposition de l'intéressé. Sous cette dernière réserve, il peut compter son petit-fils comme personne à charge (J. O., *7 fév. 1936*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Cours préparatoire.

Le cours préparatoire d'une E. P. S. doit être obligatoirement intégré dans cette E. P. S. En cas d'insuffisance de locaux à l'E. P. S., le cours préparatoire doit être réservé aux élèves dont la famille réside dans une localité dont l'E. P. E. ne possède pas de C. S. 2e année. Les élèves domiciliés dans une localité où il existe à la fois une E. P. S., avec cours préparatoire et une E. P. E avec C. S. 2e année, doivent fréquenter ce dernier établissement, faute de place au cours préparatoire de l'E. P. S. (J. O., *21 fév. 1936*).

Normalien exclu.

Les années passées à l'E. N. comptent dans les services. L'élève exclu, possesseur du C. A. P. depuis 1935, pourra recevoir une délégation de stagiaire dans le courant du quatrième trimestre de l'année 1936 si, le 31 déc. 1936, il se trouve être à la disposition de l'autorité académique depuis au moins cinq ans, à compter du jour de son premier intérim ou de sa première suppléance effective (J. O., *21 fév. 1936*).

Élève-Professeur.

Les années passées à l'E. N. S. de l'enseig. primaire comme élève-prof. comptent-elles pour l'avancement si l'intéressé reprend du service dans l'ens. primaire comme instituteur. Même question pour un instituteur qui a passé deux ans à l'E. N. S. de l'ens. techn.

Le temps passé à l'E. N. S. de l'ens. primaire comme élève prof. et à l'E. N. S. de l'ens. techn. compte pour l'avancement, sous réserve que les élèves possèdent le C. A. P. (J. O., *21 fév. 1936*).

Divorcés ou séparés de corps.

Pourquoi les proviseurs, principaux, directeurs et directrices d'établissements d'ens. refusent-ils, au mépris de la prescription impérative de l'art. 303 du Code civil, de rendre compte simultanément, au père et à la mère séparés de corps ou divorcés, de tous faits intéressant l'enfant qu'ils instruisent ?

Il ne semble point que la généralité des chefs d'établissements d'ens. secondaire ait accoutumé de méconnaître systématiquement les prescriptions impératives des lois. Si une erreur a été commise ici ou là, on serait reconnaissant à l'honorable député de la faire connaître, afin qu'elle puisse être redressée (J. O., *15 janv. 1936*).

Accident.

On demande si la veuve d'un inst. d'école communale décédé des complications d'un léger accident survenu au cours de l'exercice de sa profession, peut faire valoir des droits à une indemnité d'accident.

Réponse négative. Aucun crédit n'est inscrit au budget du min. de l'E. N. pour cet objet (J. O., *15 janv. 1936*).

Cumul.

On demande si le décret-loi du 28 août 1935 sur le cumul d'une fonction publique et d'un emploi privé doit être interprété comme faisant interdiction à la femme d'un fonctionnaire d'exercer pour son propre compte et à son nom une activité commerciale telle que la tenue d'un magasin de mercerie-bonneterie, d'un bureau de tabac, d'une librairie-papeterie, alors que l'achat du fonds de commerce est effectué au nom de la femme du fonctionnaire, que les impositions lui sont propres et qu'elle dirige seule l'affaire dont il s'agit, sans que son mari y participe.

Les prescriptions du D. du 28 août susvisé, précisées par les termes du rapport au Président de la République, qui visent les fonctionnaires des administrations centrales, tendent seulement à leur interdire le cumul, d'une part, d'une fonction publique et, d'autre part, d'une profession commerciale ou industrielle ou d'un emploi privé rémunéré, étant entendu que cette règle ne saurait être tournée par aucun moyen, tel que celui qui consisterait de la part de l'agent en cause à gérer un commerce ou une industrie par personne interposée (J. O., *15 janv. 1936*).

* * *

Le D. du 28 août 1935 interdit le cumul d'une fonction publique et d'un emploi privé aux fonctionnaires de l'administration centrale du min. de l'E. N. Ses dispositions ne s'appliquent pas au personnel enseignant et en particulier aux prof. des facultés. Le texte réglementant le cumul d'une fonction publique et d'un emploi privé pour les diverses catégories du personnel enseignant sera soumis à l'examen du Parlement. Rien n'est donc actuellement changé dans la situation signalée (J. O., *20 déc. 1935*).

Prélèvement.

Congé de longue durée. — Pour les fonctionnaires placés dans une position n'ouvrant droit qu'à une fraction du traitement, notamment en congé de maladie, le taux du prélèvement est calculé d'après la rémunération normale d'activité, le taux ainsi déterminé est appliqué à la part de rémunération dont bénéficie effectivement le fonctionnaire. Cette situation ne peut être modifiée. En effet : *a.* la législation des congés de maladie, et spécialement celle des congés de longue durée, classe les personnels de l'Etat dans une situation exceptionnellement favorable ; *b.* toute autre solution entraînerait l'attribution à l'agent en congé de maladie d'un traitement plus élevé que celui accordé à un agent de même grade en activité (J. O., *30 nov. 1935*).

Bourses. — L'administration des lyc. applique les instructions ministérielles du 4 nov. 1935 ; toute bourse d'externat aussi bien que d'internat fait l'objet d'une ordonnance de payement au lyc., sur laquelle il est retenu 10 p. 100. Il est nécessaire de compenser par un versement des familles l'insuffisance de recettes qui en résulte (J. O., *24 janv. 1936*).

Vin et eau.

On signale que le vin est la boisson nationale du pays, que, dans la plupart des institutions privées, il est servi du vin aux repas des élèves, surtout ceux âgés de seize ans, et on demande pour quelle raison au collège Carnot, à Fontainebleau, le vin a été supprimé et les jeunes gens soumis au pur régime de l'eau.

Des instructions ont été données pour que le vin fasse partie de la boisson servie aux élèves (J. O., *1er janv. 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

DANS LE VASTE MONDE

CLAUDE GOMPEL : *U. R. S. S., Pays de la jeunesse* (Rieder). — GEORGES OUDARD : *Portrait de la Roumanie* (Coll. l'Europe Vivante, Plon). — MAURICE MARTIN DU GARD : *Un Français en Europe* (Flammarion). — LOUIS AUDOUIN-DUBREUIL : *Sur la route de la soie, Mon carnet de route de la Méditerranée à la mer de Chine* (Plon). — ETIENNETTE BEUQUE : *Où va l'Irlande* (Figuière). — LÉON LEHURAUX : *Le Conquérant des Oasis* (Plon) (1).

L'U. R. S. S. attire des visiteurs de plus en plus nombreux. Certains la considèrent comme une terre maudite ; d'autres comme une terre bénie. Les uns en rapportent des diatribes perfides ; les autres des panégyriques émouvants. Tous, semble-t-il, ne font que l'entrevoir au cours d'une randonnée de quelques jours, de quelques semaines au plus. En outre, bien peu parmi eux connaissent la langue russe et cette lacune réduit singulièrement l'étendue et la profondeur de leurs investigations. C'est dire dans quel esprit doivent être lus la plupart des récits de voyages en U. R. S. S. Ces récits ne sauraient toutefois nous laisser indifférents : les informations, même fragmentaires, superficielles ou partiales qu'ils contiennent, sont en effet de nature à projeter une certaine lumière sur la plus grande expérience politique et sociale des temps modernes.

Avec sobriété et simplicité M. Claude Gompel raconte son séjour à Moscou, décrit la grande manifestation du 1er mars à laquelle il assista, puis sa visite à un certain nombre d'institutions proprement soviétiques : à Bolchevo, commune de la Guépéou, centre de rééducation des jeunes délinquants et des enfants abandonnés ; au prophylactorium destiné à lutter contre la prostitution ; à la Maison de l'Armée où règne entre soldats et officiers une chaude atmosphère de camaraderie ; à l'immense usine Kaganowitch où sont fabriqués, dans la proche banlieue de la capitale, les roulements à billes nécessaires pour les automobiles et les tracteurs ; aux « fabriques de cuisine », qui connaissent un gros succès dans les milieux ouvriers. Il fournit chemin faisant des renseignements précis sur la condition des ouvriers et sur celle des femmes, sur la renaissance d'une certaine forme de bourgeoisie, sur le gros effort fait en matière d'enseignement et en faveur de la jeunesse, « la classe privilégiée, celle sur laquelle reposent tous les espoirs ». Puis vient le récit du voyage en province : dans le bassin du Donetz, à Rostov-sur-le-Don et à sa grande usine de machines agricoles, aux sookhozes et aux kolkhozes des environs, aux sanas et aux maisons de repos de Batoum, etc. Dans un dernier chapitre, il s'essaie à porter un jugement sur le travail accompli par le régime soviétique. Il n'est pas douteux, écrit-il, que des imperfections nombreuses sautent aux yeux et qu'il est légitime, peut-être, de craindre que la vie collective ne fasse perdre aux Russes tout esprit individualiste « pour en faire le plus grand troupeau humain qui se soit jamais vu ». Mais il reste que dès maintenant l'U. R. S. S. occupe une des premières places parmi les grandes puissances : sa force militaire devient formidable ; son outillage ne cesse de se perfectionner ; son développement économique s'affirme ; le niveau de vie de ses populations s'élève ; l'instruction leur est largement distribuée. Et M. Claude Gompel de conclure que s'il ne saurait être question, en raison des différences essentielles de mentalité, de niveau, de culture et d'essor économique, de transplanter en France l'expérience russe, peut-être pourrions-nous y puiser, sur beaucoup de points, d'utiles enseignements. Son petit livre clairvoyant, vivant et mesuré ne peut, en tout cas, que nous y convier.

***

C'EST encore en Orient que nous conduit M. GEORGES OUDARD qui, après nous avoir récemment convié à l'accompagner en Pologne et à Moscou, nous donne aujourd'hui un fort pittoresque *Portrait de la Roumanie* ; pays où, chaque jour, au cours de son voyage, quelqu'un lui a dit du bien de la France.

Bucarest, première étape de son périple, lui est apparue comme la plus brillante, la plus vivante, la plus élégante, la plus occidentale aussi, bien que la plus à l'est, des capitales balkaniques. Un Français s'y retrouve un peu chez lui. La *calea Victorici*, rendez-vous du beau monde, y est bordée de magasins présentant, avec un goût très fin, les robes, les chapeaux, les écharpes de nos couturières et de nos modistes, nos parfums, nos livres, nos revues. Toute l'élite roumaine ne parle-t-elle pas notre langue ? Beaucoup parmi les monuments publics : le Palais de Justice, l'Athénée, l'Université, etc., ont été édifiés sur les plans d'architectes français. Ajoutons que Bucarest est un centre de haute culture : les musées y sont nombreux et on y compte une foule d'établissements d'enseignement de toutes sortes. « L'esprit enfin y court les rues et les intelligences y sont souples et vives. » M. Oudard estime, toutefois, que cette capitale ne résume pas le pays, qui est infiniment plus complexe.

Et c'est pour étudier cette complexité qu'il a parcouru tour à tour les provinces de l'ancienne et de la nouvelle Roumanie : la Valachie d'abord, peuplée de paysans intelligents et artistes, tout fiers d'avoir, depuis la guerre, recouvré la terre que détenaient les boyards ; l'Olténie, où les opinions politiques des habitants figurent, sous la forme des dessins géométriques tracés à la chaux, sur les clôtures de planches des jardins ; la Dobroudja, avec ses marécages, ses steppes et son port de Constantza hérissé de silos à céréales ; la Moldavie, avec Jassy, berceau de la culture et de la littérature roumaines ; la Bucovine, où les monastères sont plus nombreux encore que dans les régions voisines ; la Bessarabie, où la population, à côté d'un important fonds roumain, renferme « un infernal méli-mélo de Juifs, de Tziganes, de

1) Tous ces volumes sont en vente à la Librairie Nathan.

Russes orthodoxes, vieux croyants relevant d'une infinité de petites sectes, d'Ukrainiens, de Polonais, de Bulgares, d'Allemands, d'Arméniens, de Suisses français et enfin, plus particulièrement nombreux dans le Sud, de Turcs mahométans et orthodoxes mélangés de Tartares », où l'on peut goûter encore le charme du steppe « avec ses longs jours de poussière, ses crépuscules aux nuances irisées d'une légèreté inouïe, ses éclatants matins qui excitent l'ardeur physique de vivre, au point de ne désirer qu'avoir un cheval et galoper à perte de vue... »

M. Oudard peint ensuite à grands traits les divers visages du Danube, les Portes de Fer à la Mer Noire, puis les montagnes et les bassins de la Transylvanie et du Banat, régions à l'ethnographie complexe et aux villes avenantes. Il termine par une conclusion optimiste sur l'avenir de la Roumanie, vieux peuple que le temps rajeunira et État jeune que le temps vieillira.

***

CHAQUE année, M. MAURICE MARTIN DU GARD, directeur des *Nouvelles Littéraires*, consacre aux voyages les quelques semaines de loisirs que lui laissent ses fonctions directoriales et son propre labeur d'écrivain. Et cela nous a valu déjà, en 1931, *Courrier d'Afrique* (Sénégal, Soudan, Guinée) ; en 1933, *Terres divines* (Palestine, Syrie, Egypte, Grèce) ; et, en 1934, *Le voyage de Madagascar ;* 1935 a fourni *Un Français en Europe,* « recueil familier d'espérances, d'illusions, et, pour la paix, d'occasions manquées ou retardées », écrit l'auteur. Il ne s'agit pas en effet d'un simple recueil de notations pittoresques ; M. Maurice Martin du Gard observe plus encore les hommes que les paysages, et, s'il nous promène de Rome à Berlin, de Madrid à Varsovie et de Bruxelles à Lisbonne, c'est moins pour peindre des pays et des villes que pour évoquer et camper quelques-unes des figures de premier plan de l'Europe d'après guerre, les Mussolini, les Masaryk, les Benès, les Salazor, — et aussi pour éclairer, avec l'histoire des siècles passés, l'histoire qui se fait.

***

AVEC M. AUDOUIN-DUBREUIL, nous sommes transportés sur la Route de Soie que suivit jadis Marco Polo et, plus récemment, la Croisière Jaune. Cette route partait des pays chinois et allait vers l'Occident jusqu'à la mer Méditerranée, écrit l'auteur. Longeant le Gobi, elle franchissait ensuite les Pamirs puis redescendait vers le plateau de l'Iran, la Mésopotamie et la Syrie. C'est par elle que les caravanes apportaient à Babylone, Sidon, Tyr, Alexandrie, les richesses de l'Orient mystérieux et que venu, au contraire, de l'Occident, l'art grec pénétra jusqu'au delà des Turkestans pour se mélanger ensuite à l'art bouddhique. Les guerres qui ensanglantèrent l'Asie puis, le développement de l'art de la navigation, entraînèrent peu à peu sa décadence. Mais une invention récente, celle de l'automobile, est en train de ressusciter cette route de la soie ainsi que maintes vieilles routes terrestres. M. Audouin-Dubreuil l'a parcourue à nouveau de l'Ouest à l'Est, à la tête de la Croisière Jaune, en auto, à cheval, à pied, en se heurtant à des difficultés qui, dit-il, furent les mêmes que celles rencontrées par les voyageurs d'autrefois et auxquelles lui et ses camarades durent, comme eux, se soumettre au rythme lent des anciennes caravanes. De son carnet de route, composé de six mille petits feuillets bleus et écrit chaque soir pendant son voyage, il a extrait les pages qu'il présente au grand public avec une carte et de belles photographies.

On sait que l'expédition à laquelle il prit part fut une véritable épopée. La traversée de la Syrie, de l'Irak, de la Perse, de l'Afghanistan, des hautes montagnes de l'Himalaya occidental et du Pamir, du désert de Gobi et des steppes mongoles, ne fut possible qu'au prix d'efforts inouïs.

M. Audouin-Dubreuil raconte avec beaucoup de sobriété et de couleur les travaux et les peines de la mission. Il a fait œuvre à la fois d'historiographe et de géographe. Nous ajouterons qu'il donne en même temps à notre jeunesse une belle leçon d'énergie, et que son ouvrage, pour toutes ces raisons, mérite de figurer dans toutes nos bibliothèques scolaires.

***

SIGNALONS encore, pour achever cette chronique, deux ouvrages qui traitent d'histoire contemporaine. Et tout d'abord un exposé de Mme Etiennette BEUQUE de la situation actuelle en *Irlande.* Le 3 mai 1916, trois des signataires de la proclamation de la République faite à Dublin le lundi de Pâques précédent tombaient sous les balles des pelotons d'exécution anglais. Le 3 mai 1933, le Dail Eoreann (Chambre des députés) votait pour la troisième fois et rendait effective l'abolition du serment de fidélité au roi d'Angleterre que ses membres devaient prêter avant de prendre leurs sièges. Mme Beuque expose brièvement ce qui s'est passé en Irlande durant cet intervalle de dix-sept années. Spécialiste des questions irlandaises, elle rappelle et commente les événements qui ont peu à peu acheminé l'Irlande vers l'indépendance totale, laquelle lui paraît proche. Chemin faisant, elle évoque les principaux acteurs du drame et notamment la « calme et puissante personnalité » de M. de Valéra, chef du Gouvernement actuel et porte-drapeau de l'Irlande nationale. Son exposé, fait avec clarté et sympathie, permettra aux lecteurs français de mieux comprendre une situation complexe, parfois obscurcie par les menées de la propagande anglaise ; de mieux comprendre par suite et les dernières phases d'une lutte qui dure depuis plus de sept siècles et le destin de l'Irlande.

Quittons l'Europe pour l'Afrique. M. le capitaine LÉON LEHURAUX, qui a déjà publié maints ouvrages sur le Sahara, dont nous avons d'ailleurs entretenu nos lecteurs, consacre son dernier volume à la mémoire du colonel *Pein*, l'un des héros de la conquête du Sahara et du Maroc, tombé en 1915 à l'attaque de la cote 140 en Artois. Pein fut un beau type de soldat colonial qui réussit par la bonté, la justice et la fermeté, à faire aimer et respecter la France par les indigènes sahariens, qui n'admit en outre aucune compromission vis-à-vis de sa propre conscience, aucune défaillance dans l'exercice du devoir. M. Lehuraux, dans son ouvrage tout imprégné de la forte poésie de la terre africaine, rend un hommage pieux et vibrant à un des artisans les plus « humains » de la *Conquête des Oasis.* Son étude sera lue avec attention par tous ceux qui s'intéressent à notre histoire coloniale.

R. OZOUF.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

LES MARCHANDS D'ILLUSIONS

par HENRY BORDEAUX
de l'Académie française.

J'AI toujours gardé quelque lien avec le barreau. Car je ne puis oublier que je lui ai appartenu autrefois pendant plusieurs années et que je lui dois une observation plus stricte de nos mœurs. Un avocat est souvent un confesseur, comme un prêtre, comme un médecin. Il connaît les misères humaines. Et il sait, pour le toucher du doigt, en cent occasions, le rôle immense, disgracieux et parfois tragique, que joue l'intérêt dans les relations sociales.

Or, dans ma ville natale où je retourne périodiquement, je reçus il y a quelques années la visite d'un nouveau venu qui s'était fait inscrire et dont on disait déjà merveille. Il s'appelait maître Pagny. Un halo mystérieux l'entourait. On ne lui connaissait pas de famille. Il vivait seul et il était fort secret. Au portrait que l'on me traçait de lui, j'imaginai une façon d'Albert Savarus nouant quelque intrigue d'ambition. Il aurait dû rester à Paris, insinuaient ses confrères qui commençaient de le redouter. Il avait assez de talent pour y réussir... En effet, pourquoi avait-il choisi cette ville de province ? Je lui posai la question avec d'autant plus de désinvolture que la réponse m'était fort indifférente.

— C'est bien simple, me répondit-il ; je n'avais pas le temps d'attendre.

— Pas le temps ?

— Non. Mes ressources étaient épuisées avec mes études de droit. Il me fallait aboutir sans retard. Paris, dans ces conditions, ne me pouvait convenir.

— Évidemment. Cependant, vous pouviez échouer en province. La province est d'habitude hostile aux étrangers. Elle les accueille avec méfiance. Elle leur joue mille tours désagréables.

— Pas en affaires. Dès qu'il s'agit du porte-monnaie, chacun n'écoute que la voix de la raison. Et je suis sûr de la faire entendre. Ma méthode est infaillible.

Il avait l'air, en effet, très content de lui-même. Mais il l'était sans emphase, sans prétention, avec naturel, comme un savant qui tient la solution d'un problème de mathématiques.

— Et quelle est votre méthode ?

— La plus simple, celle à quoi personne ne songe, du moins parmi mes confrères.

— Je ne devine pas.

— La vérité. Je dis la vérité quand mes confrères ne sont, la plupart du temps, que des marchands d'illusions. J'écoute mes clients d'une oreille objective, si je puis dire. Je laisse tomber tous les propos qui leur sont personnels et qui par là même risqueraient de nous égarer. Je dépouille ainsi l'affaire de tous ses accessoires inutiles. Elle m'apparaît dans sa nudité. Je la pèse et je l'évalue. Et, dès lors, je marche à coup sûr.

— Que reste-t-il d'une affaire ainsi dépouillée de ses accessoires inutiles ?

— A peu près rien. La plupart des procès ne valent pas qu'on les plaide. Et c'est pourquoi je les arrange presque tous avant qu'ils viennent à la barre.

— Oui, dis-je, vous vous inspirez des dictons populaires : *un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès*, ou encore : *celui qui gagne s'en va en chemise, celui qui perd s'en va tout nu.*

Mais il parut vexé de mes citations.

— Je ne m'inspire de rien ni de personne. J'ai ma méthode. Je dis à mes clients : *vous avez tort*, quand ils ont tort, et *vous avez raison*, quand ils ont raison. Jamais de flatteries, jamais de concessions. Je ne plaide que des affaires sûres, gagnées d'avance. Les autres, je les étouffe dans l'œuf. Ma réputation s'est vite étendue. J'ai conquis, en moins d'un an, avec l'estime du tribunal, la confiance des plaideurs.

— Des plaideurs ?

— Je veux dire de tous ceux qui me viennent consulter et que j'écarte le plus souvent des tribunaux. On me tient pour un sage. Je débite de la sagesse dans mon laboratoire, je veux dire dans mon cabinet. C'est un élixir rare, dont n'ont point souci, d'habitude, ces fous que sont la plupart des hommes.

— C'est parfait, avouai-je. Votre succès est simple, en effet. Vous êtes un avocat extraordinaire, et votre réputation va s'étendre au loin. Mais d'où est venue votre méthode ?

— De ma naissance.

— De votre naissance ?

— Oui, elle est irrégulière. Je porte le nom du village de la Meuse où l'on m'a trouvé, abandonné dans la salle d'attente de la gare, avec une enveloppe qui contenait une somme assez forte pour subvenir aux frais de l'éducation la plus achevée. Je vous confie ces détails sans embarras, parce que vous n'êtes pas mêlé à la vie quotidienne de la ville et que vous n'en ferez part à personne. J'ai été recueilli par l'Assistance publique, mis au lycée, puis à la Faculté de droit. L'administration a fait le meilleur usage de l'argent qui m'avait été octroyé. Elle m'en a rendu compte à un sou près.

— Comme je vous plains !

— Me plaindre ? Mais de quoi ? Je n'ai à me plaindre de personne. Mes parents inconnus avaient tablé sur mon intelligence et laissé les moyens de m'en servir. Ils m'ont épargné les simagrées de la tendresse. J'ai été soigné suffisamment, développé physiquement et moralement d'une façon normale. Non, vraiment, je ne suis pas à plaindre, puisque j'ai acquis le bien le plus rare.

— Et lequel ?

— La clairvoyance. Je regarde les gens et les choses d'un œil implacable que nul grain de poussière humaine ne vient obscurcir. Je les vois tels qu'ils sont, et non tels qu'ils paraissent. Je ne me trompe pas. Cela vaut son prix.

Quand il me quitta, j'éprouvai comme un soulagement. Sa présence m'avait fait l'effet d'un courant d'air. Je me sentais froid dans le dos, froid au cœur. Cet homme, sans souvenirs d'enfance, sans gâteries ni gronderies, sans chaleur d'amour paternel et maternel — cette chaleur qu'il avait osé appeler des *simagrées de tendresse*, — qui avait grandi sans plaisir ni peine et qui ne se plaignait de rien, qui ne regrettait rien, qui n'enviait personne, parce qu'il avait retiré de sa naissance et de son éducation anonymes le sens de l'objectivité et l'infaillibilité du jugement, me parut une sorte de monstre. Était-ce cela que nous préparait l'humanité future avec le communisme et la mainmise de l'État sur l'enfant ? Des êtres neutres et nets, sans entrailles ni erreurs, atteignant d'emblée la vérité qui nous est voilée par toute la broussaille de nos amitiés et de nos passions ? Devant moi, au sommet du champ qui limite ma propriété, allait et venait lentement l'attelage de labour qu'un jeune garçon piquait de l'aiguillon, tandis que mon fermier tenait avec fermeté les mancherons de la charrue. Je voyais distinctement le nuage de fumée qui, à chaque respiration, sortait des naseaux des bœufs et que le soleil transformait en vapeur de lumière. C'était au début de novembre, et il faisait déjà froid. Cependant, j'entendais, dans l'air limpide de cette belle journée d'automne, la voix du bouvier qui, sans cesse, excitait l'attelage. Il lui parlait familièrement, il lui adressait mille appellations affectueuses ou vives. Tout de même les animaux eux-mêmes ne sont-ils pas accessibles à l'illusion et à la flatterie ? Peut-on gouverner et créer sans chaleur de cœur, rien qu'avec un cerveau lucide et des bras vigoureux ?

Deux ou trois ans plus tard, Me Pagny revint me voir. C'était au début des vacances judiciaires. Il semblait soucieux ; mais, comme il répudiait tout

souci, j'attribuai son air à la fatigue qu'il avait prise en suivant le chemin montant qui conduit à ma maison.

— Eh bien ! maître Pagny, toujours satisfait de votre situation au barreau ?

— Je viens, dit-il, vous faire mes adieux.

— Vous allez vous reposer dans quelque villégiature ?

— Non, non, je pars tout à fait, et pour toujours.

Il avait mis quelque solennité dans cette déclaration.

— Oh ! oh ! dis-je, et votre clientèle, votre belle clientèle, vous l'abandonnez ?

— Ma clientèle ? Je n'en ai plus.

— C'est impossible. Vous avez réussi dès votre arrivée ici, par votre méthode, votre infaillible méthode objective. Vous arrangiez presque toutes les affaires avant l'audience. Et celles qui franchissaient le barrage, vous étiez sûr de les gagner. Vous avez donc cessé d'appliquer votre système ?

— Nullement.

— Alors que s'est-il passé ? La vérité a-t-elle fait faillite ?

— Précisément. Vous avez trouvé le mot juste : la vérité a fait faillite. Les hommes n'en veulent pas. Ils aiment leurs mensonges, ils se complaisent dans leurs illusions.

— Comment vous en êtes-vous aperçu ?

— Cela a commencé avec une affaire de divorce. Une femme qui avait tous les torts et qui ne voulait pas en convenir. Une femme, ai-je pensé, rien d'étonnant : elles sont naturellement fausses. Cela a continué avec un paysan qui prétendait exercer une servitude de passage sur son voisin à quoi il n'avait aucun droit. Je le lui ai prouvé : il n'a jamais voulu l'admettre. Puis ce fut un industriel qui avait signé des chèques sans provision ; il s'appuyait sur des opérations à venir dont il se prétendait sûr. Et ainsi de suite. A tous je disais la vérité. Elle les mettait en fureur. L'une détestait son mari, l'autre son voisin, et le dernier vivait dans l'espérance d'entreprises chimériques sur lesquelles il spéculait par avance. En vain, je les secouais, en vain je mettais en fuite des fantômes créés par la haine ou par l'injustice. Les fantômes revenaient. Et bientôt je les découvrais dans toutes les affaires qui m'étaient apportées. Ces clients me quittaient pour aller conter à des confrères leurs absurdes histoires. Pour maintenir ma place, je me décidai à plaider l'un ou l'autre de ces procès douteux. Et naturellement je les perdis. Dès lors, ma réputation était défaite. Elle était établie sur des succès constants à la barre, parce que je choisissais mes causes. Aux premiers revers, elle s'évanouissait.

— Mais, objectai-je, ces mêmes gens, au début, avaient eu confiance dans votre religion de la vérité.

— Parce qu'elle était nouvelle. Tout nouveau, tout beau. Je les changeais des flatteries et des flagorneries. Ils venaient chez moi se faire brutaliser. Je passai pour une sorte de chirurgien qui opérait les affaires. La peur me les avait amenés. Mais l'illusion est plus forte que la peur.

— Oui, approuvai-je. *Le flux les apporte, le reflux les emporte.* C'est la marée humaine. Elle oscille entre la crainte et le mensonge.

— Non, non, monsieur. Le mensonge est le plus fort, Alceste était déjà malmené au XVIIe siècle, et Molière en avait fait un personnage comique. Il ne serait plus supporté aujourd'hui nulle part, et pas même chez le médecin ou l'avocat. Il faut doser la vérité. Les clients viennent acheter un peu d'illusion. Elle enrichit mes confrères.

— Alors, qu'allez-vous devenir ?

— J'entre dans l'administration.

— Laquelle ?

— Celle de l'Assistance publique, qui, me connaissant, m'a offert un poste important. J'élèverai les enfants des autres ou plutôt qui n'appartiennent à personne.

— Dans le culte de la vérité ?

— Non, non, monsieur, pas dans le culte de la vérité.

— Dans celui du mensonge ?

Il me regarda tristement, comprenant que je ne l'avais pas compris. Et je devinai seulement alors la détresse qui s'était dissimulée sous sa méthode objective :

— Je tâcherai de leur donner ce qui m'a manqué et qui doit toujours tempérer la trop dure vérité afin de la rendre supportable.

— Et quoi donc ?

— Un peu de douceur humaine.

HENRY BORDEAUX.

LECTURE DOCUMENTAIRE

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI AU CORPS LÉGISLATIF EN 1813

La situation financière du oremier Empire n'a pas, on le sait, toujours été bien brillante, en dépit de l'ordre que Napoléon désirait dans le système de répartition, de perception et d'utilisation de l'impôt. Les armements extraordinaires exigés par une guerre sans fin, les frivolités d'une cour luxueuse, les pensions accordées à une noblesse dont l'effectif grossit sans cesse, les encouragements prodigués à la production dès la mise en vigueur des décrets de Berlin et de Milan engloutissent les revenus du Trésor impérial. Le budget, bientôt, se solde par un déficit. C'est surtout à partir de 1808 que les dépenses s'accroissent à une cadence accélérée, passant de 773 millions à 1 milliard 150 millions en 1813.

A cette époque, pour acquitter les exercices antérieurs à 1810, il faut 5 millions ; pour les exercices 1811, 1812 et 1813, 232 millions 1/2 ; au total, en mars 1813, le déficit atteint 237 millions 1/2, chiffre énorme pour cette époque !...

Voici ce que le comte Molé, orateur du Gouvernement, « propose au Corps législatif, le 11 mars 1813, pour assainir les finances impériales.

Pour combler le déficit, trois moyens se présentent : diminuer les dépenses, augmenter les impôts, ou faire un emprunt. Si l'emprunt était notre unique ressource, on nous en verrait proposer le rejet, et nous soumettre à la réduction des dépenses ; mais, nous ne craignons pas de le dire, nous préférerions l'augmentation momentanée des tarifs à la diminution des dépenses, lors même que ces dépenses n'auraient pour objet que la continuation de ces travaux immenses dont l'achèvement n'importe pas moins à notre prospérité qu'à notre gloire.

Vous le savez, messieurs, des circonstances plus impérieuses encore ont déterminé les dépenses auxquelles nous vous proposons de pourvoir ; les dépenses de la guerre sont fixes, invariables ; serait-ce sur la solde de nos armées, sur l'entretien de nos places fortes qu'on pourrait faire des économies, dans un moment où l'intérêt de l'État exige que notre prévoyance aille au delà de nos besoins ? Serait-ce sur le service de la marine ? Soixante ou quatre-vingts millions seraient bientôt obtenus en désarmant nos flottes ou en cessant les travaux de nos ports ; mais j'en appelle à vous, messieurs, quel est le cœur français qui ne demandât plutôt à grands cris de nouveaux sacrifices ? Quelle est la nation qui soutint jamais sans sacrifices nouveaux une guerre maritime et deux guerres continentales à la fois ? De semblables conjonctures, messieurs, nous autorisaient à vous en proposer, et, en portant les tarifs à leur maximum, il eût été facile de trouver sur l'impôt foncier, sur le sel, une augmentation de cent millions.

Mais un secours extraordinaire se présente qui satisfait à la fois aux besoins du trésor, dispense la nation de nouveaux efforts, et fournit l'occasion d'améliorer une partie importante de notre système administratif.

Il y a longtemps qu'on a reconnu l'inconvénient de laisser en main-morte de grandes propriétés. Cet inconvénient ne peut être racheté aux yeux d'un gouvernement éclairé que par des considérations de haute politique, telles que l'avantage de conserver de grands biens dans de grandes familles, et de constituer dans l'État des races qui deviennent à la fois l'appui du trône et la meilleure garantie de la liberté du peuple. La plupart des biens possédés par les communes et les

capitaux qu'ils représentent se trouvaient donc retirés du mouvement et de la circulation générale, sans aucun motif qui pût balancer l'inconvénient qui en résultait : partout, on se plaignait de la mauvaise administration de ces biens, dont le produit était aussi mal connu qu'il était difficile d'en surveiller l'emploi. Léopold, dont l'administration en Toscane a obtenu, sous beaucoup de rapports, de si justes éloges, avait reconnu l'utilité de cette mesure : il convertit en *luoghi di monte*, c'est-à-dire en Rentes sur l'État, les mains-mortes ; il ne se proposait pas seulement par là de rendre à la circulation, à une industrie plus active, les terres ainsi possédées, il avait encore en vue des considérations plus relevées ; il comprit que le premier intérêt d'un État est d'accroître le nombre des propriétaires ; qu'il y a toujours dans la société une sorte de lutte entre ceux qui possèdent déjà et ceux qui ne possèdent pas encore, et qu'on ne saurait trop fortifier les premiers pour que la société ne soit jamais compromise, et même pour assurer les droits et la liberté de tous.

La loi que nous présentons ordonne l'aliénation des terres, maisons et usines possédées par les communes.

L'article 2 excepte de la vente et laisse aux communes les bois, pâtis, pâturages, tourbières et autres biens dont les habitants jouissent en commun ou dont on ne tire aucun loyer; *tous les édifices affectés à un service public, les emplacements qui concourent à la salubrité des lieux ou à l'agrément des habitants, sont également réservés.*

On a excepté les bois, parce qu'ils sont distribués souvent en affouage aux habitants. Aliéner les bois ou les pâtures, *c'eût été porter atteinte au bien-être, aux habitudes, déranger toute l'économie de l'existence des Communes.* D'ailleurs, les bois, dans un grand Etat, et au degré de civilisation où nous sommes parvenus, doivent être administrés par des règles particulières. Peut-être convient-il que la propriété n'en soit ni trop divisée, ni trop mobile ; les économistes eux-mêmes, les plus grands ennemis de la main-morte, avaient reconnu que les bois doivent faire l'objet d'une exception. Le droit de propriété consiste à pouvoir user et abuser. On est bien prêt de le violer, en voulant le restreindre, et si, par des règlements, on veut empêcher d'abuser, cependant, ce serait compromettre nos ressources pour notre chauffage, nos constructions maritimes et civiles, de ne pas soumettre l'usage de la propriété des bois à une surveillance et à des règles particulières.

Vous remarquerez avec quel soin tout ce qui peut tenir à l'utilité ou à l'agrément des Communes a été réservé. Pour arrêter la main-mise de l'administration sur un immeuble, il suffira de la simple déclaration de la Commune, portant que cet immeuble est utile ou agréable à la masse des habitants. Sans cela, nous ne le dissimulons pas, les Communes auraient pu souvent être privées de leurs jouissances les plus chères.

Les biens mis en vente sont estimés à 370 millions ; ils seront cédés à la Caisse d'amortissement. Les Communes recevront en inscriptions à 5 p. 100 une rente proportionnée au revenu net des biens cédés.

Les ventes seront faites dans les formes ordinaires, sur une mise à prix de vingt fois le revenu pour les terres, et de quinze fois pour les maisons et usines ; *un sixième du prix sera payé comptant; un second sixième dans les trois mois de l'adjudication, et les deux autres tiers d'année en année, à partir de l'échéance du premier terme, avec intérêt à 5 p. 100 à dater du jour de l'adjudication.*

La Caisse d'amortissement versera au Trésor les sommes affectées aux différents exercices. Enfin, les créanciers qui auront des hypothèques sur des biens mis en vente pourront les transférer sur les biens restant aux Communes. A défaut de ces biens, les rentes achetées par la Caisse d'amortissement, au profit des Communes, seront spécialement affectées à leurs créanciers.

Le produit total des ventes sera réparti ainsi qu'il suit : 1° *pour l'amortissement de la rente d'un million destiné à l'acquittement des exercices 1809 et antérieurs :* 5 millions ; 2° *pour les exercices 1811, 1812 et 1813 :* 232 millions 1/2.

Ces deux sommes réunies forment un total de 237 millions 1/2 qui, déduits de 370 millions, *produit présumé des ventes*, laissent sans emploi 132 millions 1/2. Sur cet excédent, la Caisse d'amortissement emploiera, en achat de 5 p. 100, la somme nécessaire pour procurer à chaque Commune la rente réglée à son profit ; ce qui n'ajoutera rien aux charges de l'État. »

LE 25 mars 1813, la session du Corps législatif est close. En prononçant le discours de clôture, le conseiller et ministre d'Etat comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély « s'attache à faire sentir les avantages de la grande mesure de finances que le Corps législatif vient de sanctionner et qui mettra le souverain en état de poursuivre, pendant la campagne qui va s'ouvrir, ses glorieux desseins pour la gloire et le bonheur de ses peuples » (*Journal de l'Empire*, 13-26 mars 1813).

GEORGES VERON,
Professeur (Meurthe-et-Moselle).

LES FABLES DU SANGLIER

Sous ce titre, M. Charles Sanglier a fait paraître, aux Éditions d'Art du Sabot, un spirituel recueil de fables. Nous en donnerons une idée en citant l'une des premières, qui serait certainement récitée avec succès dans une de nos fêtes scolaires ou post-scolaires.

LE HÉRISSON

Un hérisson aimait la danse.
Les belettes donnant un bal
Il y alla, plein d'élégance,
(Je veux dire que l'animal
Avait un beau frac de verdure,
Une culotte de roseau,
Un gilet clair dont la bordure
Était faite en feuille d'ormeau.)
Il dansait très bien les gavottes,
La pavane et le menuet ;
Il faisait valser les marmottes,
Les belettes au corps fluet
Avec une parfaite grâce
Car il connaissait tous les pas.
Mais il avait une disgrâce
Dont il ne s'apercevait pas :
C'est qu'il piquait ses cavalières
A chaque fois qu'il les touchait ;
Et quelques bêtes grimacières
Racontaient partout le méfait
Dont elles savaient bien la cause...
Les danseuses ne voulaient plus
D'un partenaire qui vous cause
Tant de douleur, et, au surplus,
Qui vous déchire vos dentelles.
Toutes faisaient mille façons
Quand le danseur s'approchait d'elles.
Mais le prince des hérissons
N'en comprenait pas davantage
Et ne s'expliquait pas pourquoi
L'on s'éloignait à son passage...

Ainsi des gens de bonne foi
(La société en foisonne)
Font presque automatiquement
Le vide autour de leur personne.
Ils en ont de l'étonnement.
Ils sont piquants de caractère ;
Balourds, maladroits ou épais ;
Pour eux la chose est un mystère :
Ils ne l'aperçoivent jamais.

CHARLES SANGLIER.

BIBLIOGRAPHIE

BLAISE CENDRARS : **Panorama de la Pègre** (Arthaud ; 4 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Gangsters et contrebandiers, voleurs à la tire et escarpes défilent tour à tour dans ce curieux livre, personnages énigmatiques qui rasent les murs dans les ruelles sombres, ou au contraire messieurs plastronnants dans les endroits à la mode. On y rencontre même les gens les plus inattendus : messieurs abondamment décorés, derrière lesquels s'abritent des affaires louches ; hommes politiques, et parfois, de récentes affaires nous l'on montré, des policiers dévoyés.

POUR LIRE EN CLASSE

Phyffre aux alouettes.

C'est Saturnin Phyffre qui m'a dit cette histoire : donc elle est vraie. Et elle offre l'avantage d'avoir le conteur lui-même pour héros :

— Tu sais que je ne mens jamais, me déclara Phyffre, en humant largement l'air. Eh bien ! je te dois, comme à un ami cher, le récit de ma première chasse aux alouettes.

Nous prîmes place dans un café, il bomba le torse, commanda nos apéritifs, passa et repassa un rapide index sous ses narines hallucinantes et, l'œil au lointain, commença :

— J'aime beaucoup la chasse. Mais je la pratique peu. Ma profession m'oblige à fréquenter les théâtres et les studios en des heures que j'aimerais consacrer à la marche par prés, boqueteaux, taillis et plaines. Or voici que, le mois dernier, le ciel, en sa grâce infinie, m'octroya quinze jours de battant. Je pris mes fusils, j'achetai des cartouches et m'en fus loger dans une auberge où l'on boit le meilleur pineau de toute la Saintonge. On m'y donna, comme à l'accoutumée, la plus belle chambre avec vue sur le potager; on me réserva la meilleure table, sans délai, je m'enquis de l'abondance et de l'espèce du gibier :

» — Un peu de lièvre, très peu de perdreau, me dit mon hôte. Mais, depuis quelques jours, beaucoup d'alouettes.

» — Les alouettes sont un régal ! m'écriai-je. Seulement, je n'ai jamais chassé l'alouette.

» — Ce n'est pas sorcier, fit l'aubergiste, si vous avez les plombs nécessaires et un chien.

» — J'ai sûrement les plombs, répondis-je, mais je n'ai pas le chien, étant donné que c'est toujours vous qui me prêtez le vôtre.

» — Je voudrais bien encore vous le confier cette fois-ci, répliqua-t-il gracieusement. Mais j'ai eu le tort de le mener à la foire et, dans la ménagerie, il a eu peur d'un singe... Depuis il a pris la « tremblote » et j'ai été obligé de m'en défaire.

» — Connaissez-vous, demandai-je, un autre chien dans le pays ?

» — Un chien de chasse? A vrai dire, non.

» Je levai au ciel des bras désespérés, en poussant un soupir à fendre un cœur de chêne.

» — Attendez, reprit-il. A l'entrée du bourg, vous trouverez un romani qui fabrique des paniers d'osier. Il a un épagneul et je me suis laissé dire que le bougre s'en sert pour braconner un peu. Vous pourrez peut-être vous entendre avec lui.

» Je vérifiai sans délai le renseignement : je vis, en effet, à l'entrée du bourg, sur la place gazonnée réservée aux nomades, un grand diable au teint de brique et aux cheveux de charbon qui tressait des corbeilles à côté d'une roulotte devant laquelle une femme faisait la soupe, entre deux mômes illuminés de crasse. Un petit épagneul, assis, une laisse au cou, regardait la nature avec résignation. Je m'avançai, très aimable :

» — Monsieur le romani, sans doute ?

» Et je lui demandai s'il consentirait à me louer son épagneul pour la chasse aux alouettes :

» — Bien volontiers, répondit-il : quelques sous ne sont pas à dédaigner.

» — Quelques francs, pour le moins ! rectifiai-je, grand seigneur à mon habitude.

» — C'est ainsi que je l'entends, fit le romanichel. Je vais vous détacher Isidore. Il est d'une intelligence supérieure.

» — Tant mieux. Mais rapporte-il bien ?

» — Voyez plutôt, monsieur !

» L'homme ramassa une balle d'enfant, libéra le chien, souffla sur la balle et la lança au loin. L'animal bondit et rapporta l'objet en frétillant de la queue. Puis il s'assit sur ses pattes de derrière :

» — Voilà, fis-je, un chien poli et bien élevé. A-t-il déjà chassé l'alouette ?

» — Très souvent, monsieur. Il préfère ce gibier à la grosse bête. C'est cinquante francs, pour vous servir.

» Isidore me plaisait. Je donnai les cinquante francs et partis avec lui.

» L'hôtelier, en me voyant revenir, fit, d'un air perspicace :

» — Vous ramenez le chien !

» — Vous avez deviné, répondis-je. Ce qui me manque encore, ce sont des renseignements sur la chasse aux alouettes... Est-ce qu'il ne faut pas un miroir ?

» — Parfaitement, dit-il, et vous avez de la chance, vu qu'un chasseur d'alouettes m'a justement laissé le sien en échange du prix de sa chambre. Vous placez le miroir tournant sur son pied. Attirées par ses reflets, les alouettes arrivent... Vous avancez à petits, petits pas, pour ne pas les effrayer, vous épaulez tout doucement, vous visez sans vous presser et, pan pan, vous abattez vos alouettes ! Le chien n'a plus qu'à vous les rapporter.

» — Mais, dans le fond, insinuai-je, je n'ai qu'à les ramasser moi-même au pied du miroir...

» Mon hôte sourit, un peu dédaigneusement :

» — A moins d'être touchée au front, l'alouette emporte le plomb fort loin dans les airs et retombe Dieu sait où ! Le chien est encore plus utile pour l'alouette que pour le sanglier. Il fera demain un temps splendide. Partez au petit jour. L'alouette est matinale... Je ne vous souhaite pas bonne chasse, parce que ça irrite les chasseurs.

» Muni de ces précieux avis, je partis le lendemain, au soleil levant, je plaçai mon miroir rotatif dans un champ, m'en éloignai à bonne distance, et, caché derrière un arbre, j'attendis les événements. Peu après, des alouettes, comme fascinées, vinrent tourner autour du miroir. Isidore était à mon côté, aimablement assis sur son derrière... L'arme au bras, je commençai, selon les prescriptions, d'avancer « à petits, petits pas »... Il se passa alors une chose étrange : à chaque petit pas que je faisais, Isidore se faufilait entre mes jambes, effectuant ainsi une marche serpentine, d'un gracieux effet, peut-être, mais propre à me faire culbuter avec mon fusil chargé :

» — Assez ! lui dis-je avec force.

» Il me regarda d'un air surpris, comme s'il me demandait la raison de cette brutale interdiction. Je continuai ma route vers le miroir... J'épaulai doucement, mais je fus pris d'un haut-le-corps : le chien venait de sauter par-dessus mon fusil ! Il recommença plusieurs fois le même exercice, avec souplesse et précision : tu conçois ma stupeur! Je crie de nouveau : « Assez ! » Je vise, je tire : pan, pan ! Je touche des alouettes et je les vois tomber... Tu crois qu'Isidore court après ? Pas du tout ! Au premier coup de feu, il s'était couché et il faisait le mort !... Alors je compris ! Je compris que le romani m'avait loué un chien volé sans doute dans une baraque foraine : ce qu'on appelle un chien savant.

» Furieux, je le ramenai à son maître que je trouvai penché sur un panier rond :

» — Ce n'est pas un chien de chasse que vous m'avez loué ! C'est un chien de cirque !

» — On ne fait pas meilleur, monsieur, répondit-il. Il a rapporté une balle devant vous.

» Je sentais la moutarde me monter au nez — où j'ai place pour beaucoup de moutarde.

» — Une balle n'est pas un oiseau !

» Isidore semblait suivre la discussion avec intérêt.

» — Vous m'avez floué, conclus-je en me dominant, et je maintiens que votre chien ne sait rapporter que des balles.

» Je tournai le dos et m'éloignai dignement. Le romani cria derrière moi :

» — Il ne sait rapporter que des balles ?... Rapporte, Isidore, rapporte !

» Je poussai un cri de douleur. Le chien venait de me mordre... en plein centre.

» — Vous voyez, me lança le romani en riant, qu'il rapporte aussi des ballots !

» La fin se déroula devant le juge de paix. Voilà, mon bien cher ami, le récit officiel et complet de ma première chasse aux alouettes... » HENRI FALK.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

UN DIVAN-LIT

vous est offert

GRATUITEMENT

A titre exceptionnel et pendant une durée limitée, ce magnifique cadeau est offert par le directeur de PARIS-AMEUBLEMENT à tout acheteur d'un mobilier. PARIS-AMEUBLEMENT est la vieille maison qui travaille consciencieusement et honnêtement. Elle fabrique du beau, du solide, du confortable, et le dit parce que c'est vrai. Elle ne compte pas sur une réclame tapageuse, mais sur ses vieilles traditions ; en un mot, « c'est la maison de confiance » qui possède une fidèle clientèle d'instituteurs, auxquels elle réserve avec plaisir des conditions toutes spéciales étant données les garanties morales qu'elle sait trouver parmi ceux-ci. Achetez à PARIS-AMEUBLEMENT c'est « votre intérêt ». En vous recommandant de ce journal, envoyez vos nom et adresse à « PARIS-AMEUBLEMENT », Service 4, 52, avenue d'Orléans à Paris (XIVe), et sans engagement vous recevrez gratuitement un superbe album qui vous donnera de nombreuses idées pour vous meubler agréablement et avantageusement.

1er livret ..... 3 fr. 40
2e livret ..... 3 fr. 60
1er et 2e livrets réunis (couv. chromo). 6 fr. 50
3e livret, cours préparatoire.... 6 fr. 50

Nouveauté :

LE LIVRET DE RÉVISION

des 1er et 2e livrets

(reproduisant les Tableaux Muraux). **2 fr. 50**

La Collection des 16 Tableaux Muraux 63×90, sur carte forte, prêts à être placés au mur. **40 fr.**

Fernand NATHAN, Éditeur.

Service de Santé des Instituteurs

DISPENSAIRE DENTAIRE

Messieurs les Instituteurs

(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

Souvenez-vous que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES

entièrement gratuits :

dans les DISPENSAIRES de

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

*vous avez **DROIT GRATUITEMENT**, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...*

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous, Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

Dispensaire du 3e arrondissement :

51, boulevard Saint-Martin, 51
(2e étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :

141, rue du Fg-St-Denis, 141
(2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :

78, avenue de Clichy, 78
(1er étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :

51, rue Ramey, 51
(2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les Membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30
(sauf le dimanche).

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 %
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO, 53, rue Réaumur PARIS (2e)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 bis, rue de Copenhague (Métro : Europe).

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echgne gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) 298f

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. 650 fr., 75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEURS DE CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)

Vient de paraître : A. SOUCHÉ
Le Livre du Maître pour
LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS DES PETITS
(Cours préparatoire)
Un volume 14×19, broché..... 12 fr.
FERNAND NATHAN, Éditeur

NE COMMANDEZ RIEN
EN MATÉRIEL DIDACTIQUE
POUR LES PETITES CLASSES
sans avoir vu nos nouveautés...

1° Parce qu'elles sont moins chères et de présentation impeccable ;

2° Parce que la seule façon de faire humaniser les décrets-lois, c'est de hâter la fin de la crise : en commandant des nouveautés NATHAN, vous n'achèterez que des produits français, fabriqués par des ouvriers français, conçus par des pédagogues français.

Demandez-nous l'envoi gratuit de notre
— LISTE DES PRIX EN BAISSE —

Fernand NATHAN, Éditeur.

Le Gérant : A. BESNARD. Imprimé en France. 3392-3-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 28. 21 Mars 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies.....	**30 fr.**	Belgique, Luxembourg.....	**36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit.....	**38 fr.**	Pays à tarif postal plein.....	**45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790) B

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

AINSI PARLA LE PHILOSOPHE

La guerre révèle que le monde où elle éclate est instable et malsain, et les plus grandes victoires ne sont que de glorieuses catastrophes, des opérations cruelles qui préparent d'autres rechutes.

Prof. GEORGE SANTAYANA

de l'Université Harvard (États-Unis).

ESPAGNE

SAINT-SÉBASTIEN - BILBAO - SANTANDER - OVIEDO - SANTIAGO DE COMPOSTELLE - SALAMANQUE - VALLADOLID - BURGOS

Du 10 au 19 Avril 1936

Plus de 2000 kilomètres

EN AUTOCARS DE LUXE (pour 1320 francs)

à travers LE PAYS BASQUE ESPAGNOL, LA COTE CANTABRIQUE, LES ASTURIES, LA GALICE, LE PORTUGAL, LE PLATEAU de la VIEILLE CASTILLE et les MONTS IBÉRIQUES.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS **25 MARS**

PORTO - LA VALLÉE DU DOURO - COIMBRE - MONASTÈRES DE BATALHA ET D'ALCOBAÇA - LISBONNE - ESTORIL - SANTAREM - TOMAR, etc...

PORTUGAL

PROGRAMME DÉTAILLÉ - RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS. — Adresser toute la correspondance *(joindre 1 fr. en timbres pour envoi de tous documents)* à M. G. EISENMENGER, *Directeur des Voyages Universitaires de Documentation*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Prochain Concours : 8 Juin 1936

INSPECTEUR DU CONTROLE

DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration. 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

VARICES *s'écrées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laborat^re Varicoline. VOIRON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembours^t en 10 et 12 mois.

RAPIDITÉ - DISCRÉTION

GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

yalacta

PRIX DE REVIENT 0F15

BON N° 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA

19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT,** dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

DES IDÉES POUR VOUS MEUBLER AVANTAGEUSEMENT

Tout lecteur de ce journal, qui en fera la demande, recevra sans aucun frais ni engagement un magnifique et copieux album qui résume dans ses pages toutes les possibilités de se meubler avantageusement. Pour la joie de vos yeux et pour être certain de choisir exactement les meubles que vous désirez, vous devez demander cet album.

PARIS-AMEUBLEMENT est **votre** maison, car elle compte une nombreuse clientèle d'instituteurs à laquelle elle accorde des conditions toutes spéciales, étant donné les garanties morales qu'elle sait trouver parmi celle-ci. Le tirage de cet album spécial est limité. Hâtez-vous donc de demander aujourd'hui même votre exemplaire en écrivant à PARIS-AMEUBLEMENT, service 4, 52, avenue d'Orléans, PARIS.

Les plus beaux renards Les plus belles

FOURRURES

VENDUES AUX PRIX DE GROS 35 % MOINS CHER

CANADIAN-FOX, 9bis, r. Geoffroy-Marie, PARIS-9e

La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat

FACILITÉS de PAIEMENT

Demandez catalogue général gratuit

BON POUR 15 % DE REMISE SPÉCIALE

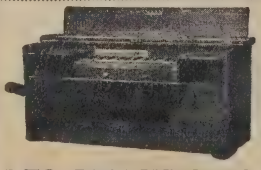

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement *(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)*

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Démocratie couronnée.. 403
ALCESTE : A l'Académie des Sciences morales. 405
M. PROT : Comment organiser l'éducation physique..... 406
Jean PARTICIPE : Vingt ans après..... 406
J. FERRIEUX : Correction de dictée au C. S. et au C. C. 407
René CASTEL : A travers les journaux..... 408
G. EISENMENGER : Les sources thermo-minérales 409
Bibliographie : Bailly, Mérienne, etc. 410
J. BIGOT : Inventions et inventeurs..... 411
Tristan BERNARD : La visite des bagages... 412
Louis ROBIN : Après les arguments, les chiffres..... 413
Pour lire en classe : Le baromètre de ma tante. 414

PARTIE CORPORATIVE

M. DUDON : Laisserons-nous tuer nos écoles normales ? 415
P. RIQUET : Regards sur l'économie française. 415
F. BÉRENGER : La leçon modèle..... 416
ELBÉ : Notes d'un délégué cantonal..... 416
UN COMMIS D'I. A. : A propos d'un examen. 417
P. BRÉCY : Le trait d'union corporatif. — On souhaite 417
André GANNE : Carnet du militant..... 417
Jean DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques 418

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 417 à 432
Examens : Textes et documents ..... 157 à 162
René OZOUF : Le conflit italo-éthiopien..... 161
Les Archives de l'Enseignement primaire :
La Saint-Barthélemy..... Hors-texte

DÉMOCRATIE COURONNÉE

Par LÉON BROSSOLETTE

ON parlait autrefois de monarchie constitutionnelle. On préfère dire aujourd'hui « démocratie couronnée ». L'expression est neuve. Elle a de la grâce. Elle laisse adroitement entendre que le roi est par excellence l'homme du peuple et elle est tout à l'avantage des souverains qui en décorent leur pouvoir.

Les Grecs, en rappelant, il y a quelques semaines, Georges II, ont prétendu instaurer la « démocratie couronnée ». Les Scandinaves et les petits États riverains de la mer du Nord la possèdent depuis longtemps. Mais c'est sans doute la Grande-Bretagne qui en fut le lointain berceau et qui l'a réalisée avec le plus d'éclat.

Cette conception commença à s'implanter en Angleterre il y a un peu plus de deux siècles, et elle mit de longues années à y mûrir.

***

IL advint, en effet, en 1714, à la mort de la reine Anne, que les Anglais s'aperçurent que, dans toute l'étendue des Iles Britanniques, il était impossible de découvrir un héritier acceptable pour le trône devenu vacant. Heureusement, il y avait, en Allemagne, un parent très éloigné de la défunte : l'Électeur de Hanovre. Il fut prié d'accepter la couronne. Il l'accepta et devint le roi George Ier d'Angleterre.

George Ier, aux yeux des Anglais ennemis du papisme, avait une éminente qualité ; il était protestant. Ses autres qualités étaient plutôt absentes. Il amenait avec lui deux grandes Allemandes qui étaient conjointement ses maîtresses. Ce n'était point un signe de vertu aux yeux des puritains britanniques. Il ignorait tout des affaires de la Grande-Bretagne, et il manifesta sans délai qu'il n'y prendrait aucun intérêt. Son unique souci était concentré sur son Electorat de Hanovre. Comme ce singulier monarque ignorait la langue anglaise et ne daigna jamais l'apprendre, il négligea d'assister au conseil des ministres où l'on discutait de questions auxquelles il ne pouvait rien comprendre. Son fils, George II, se révéla un souverain du même type.

Qu'arriva-t-il en présence de ces princes incapables et heureux d'être incapables ? Il arriva que, d'accord avec le Parlement, les ministres prirent l'habitude de conduire la politique du royaume en dehors de la couronne. Alors fut mise à la mode la formule destinée à devenir célèbre : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Le temps était déjà fort loin du despotisme des Tudors ou de l'absolutisme des Stuarts.

***

AU contraire de son grand-père et de son père, George III, qui devait régner soixante ans, était autoritaire et aimait le

*

pouvoir. Il prétendit gouverner. Mais le plus clair de son action et de celle de ses favoris fut, pour la Grande-Bretagne, la perte de ses colonies de l'Amérique du Nord. Le roi devint magnifiquement impopulaire et, à la veille de la Révolution française, il paraissait menacé de perdre sa couronne. Un malheur et un homme le sauvèrent. George III devint fou. L'Angleterre eut alors une de ces crises de sentimentalisme que les Français arrivent si difficilement à comprendre. Elle se reprit, en 1789, d'une soudaine affection pour le malheureux monarque dont l'intelligence avait sombré dans la nuit. D'autre part, un grand homme d'Etat arrivé au ministère, William Pitt, allait, avec un merveilleux succès, réussir à concentrer toute la pensée et tout l'effort de l'Angleterre dans la lutte contre la France de Louis XVI, de la Révolution et de Napoléon.

Néanmoins, les échecs personnels de George III et son état de démence n'étaient pas de nature à rendre un très grand prestige à la royauté. Pas davantage la personnalité de son fils et successeur George IV. Celui-ci n'était pas précisément fou. Il était simplement maniaque et débauché, brouillon et paresseux. Prince de Galles, il avait étonné Londres de la splendeur de ses dettes. L'État lui en paya pour cinquante millions. Ses démêlés avec sa femme, Caroline de Brunswick, aboutirent à un prodigieux scandale quand, au jour du sacre, la princesse se présenta à Westminster pour s'y faire couronner et qu'elle fut expulsée de force.

Quand George IV mourut, on trouva dans ses tiroirs environ cinq cents portefeuilles contenant chacun une certaine somme d'argent. On trouva surtout, s'il faut en croire les *Mémoires* de Greville, des monceaux de boucles, encore poudrées et pommadées, de cheveux de femmes. Il y avait aussi une quantité extraordinaire de gants que le don Juan couronné avait soustrait dans les bals à ses belles amies. Cet original souverain aimait à conserver le souvenir de ses triomphes amoureux.

Son frère Guillaume IV lui succéda. Il était un peu moins débauché que lui. Il était un peu moins crapuleux que d'autres de ses frères, les ducs d'York et de Cumberland, par exemple. Il avait été marin. Il était rude, grossier, brutal, insolent. Ivrogne, il ne l'était ni plus ni moins que les autres membres de sa famille, le duc de Kent excepté, et que la plupart des membres de la haute aristocratie britannique. Pendant de longues années, il avait vécu maritalement avec une actrice, Mrs. Jordan. Il en avait eu dix bâtards. Il en imposait la présence à la reine, sa femme, et les faisait élever royalement. Ce monarque adultère avait des sentiments de bon père de famille.

Ce fut une heureuse fortune pour l'Angleterre d'avoir ainsi une longue succession de rois ou incapables, ou fous, ou débauchés, ou, comme on a pu dire de George IV, qui résumaient en eux tous les vices. La couronne fut déconsidérée. La royauté fut annulée. Ministres et parlementaires se saisirent de la réalité du pouvoir. L'opinion démocratique se mit en mouvement et commença à saper la puissance de cette oligarchie aristocratique qui pesait d'un poids si lourd sur les classes populaires. Le parlementarisme avait le champ libre pour instituer ce libéralisme qui allait fonder la grandeur de l'Angleterre au XIXe siècle.

***

LA reine Victoria succéda à son oncle Guillaume IV en 1837. Elle commençait, à dix-huit ans, un règne qui allait durer soixante-trois ans. Nous avons pris l'habitude de la voir à travers les apothéoses de sa vieillesse et nous la considérons volontiers comme le modèle des souverains constitutionnels. Il y aurait peut-être avantage à faire subir quelques retouches à cette image un peu simple.

Victoria était d'intelligence ordinaire ; mais elle était débordante de vitalité et avait du caractère. Au fond de son cœur, elle vouait un culte aux Stuarts absolutistes et elle eût été volontiers autoritaire. Il ne lui fallut que deux ans de règne pour soulever contre elle l'opinion britannique, plus encore l'aristocratie que le peuple. A l'heure où les scandales se multiplièrent dans son entourage, scandales dont le plus retentissant eut lady Flora Hastings pour héroïne, elle connut une superbe vague d'impopularité. Les grandes dames la déchiraient avec ardeur. La foule la sifflait quand elle se rendait aux courses d'Ascot. Son ministre, sir Robert Peel, entreprenait de lui donner pour surveillant l'homme le plus vieux du royaume...

Lord Melbourne trouva un remède plus efficace. Il maria la jeune reine. Néanmoins, la colère publique fut longue à s'apaiser, et, pendant plusieurs années, partout où Victoria se rendait, en soirée, au théâtre de Drury-Lane, en promenade dans Hyde-Park, dans Green-Park, elle trouvait braqué sur elle le pistolet des meurtriers. Ce n'est que quand elle eut cédé aux suggestions de son conseiller proche, le prince Albert, son mari, et à celles de conseillers lointains, tel son oncle, le roi Léopold Ier de Belgique, qu'elle réussit à se réconcilier avec la nation anglaise.

Encore y eut-il une récidive. Dès 1867, des orateurs de réunions publiques clamaient que Victoria ne venait pas même ouvrir le Parlement et ne gagnait pas son argent. Un député déposait une motion tendant à entraîner son abdication au bénéfice du prince de Galles. Le maire de Cork, O'Sullivan, portait en public un toast à O'Farrell, qu'on avait pendu pour avoir tiré, en mars 1868, sur le duc d'Édimbourg, fils de la souveraine. Toute l'Angleterre se déchaînait contre le projet de faire doter par le Trésor la princesse Louise, fiancée au marquis de Lorne. Peter Taylor criait que le pays en avait assez de la monar-

chie. Sir Charles Dilke, au début de 1871, réclamait ouvertement la République et, dans Birmingham, le grand chef du radicalisme britannique, Joseph Chamberlain, donnait son concours aux républicains. Le mouvement démocratique, suscité par Gladstone, semblait à la veille d'emporter le trône.

***

BRUSQUEMENT, le phénomène qui s'était produit sous George III se renouvelle. Le prince de Galles est atteint de la fièvre typhoïde. On le juge perdu. La foule fait sienne la douleur de sa souveraine. Un revirement du sentiment public se manifeste, soudain et total. Et voici de nouveau la royauté et la nation réconciliées.

Alors apparaît un prodigieux prestidigitateur de la politique : Disraëli. Il entreprend d'associer étroitement, au sein d'une politique conservatrice, la couronne, l'Eglise et le peuple. Il y réussit en exaltant dans les masses l'orgueil national, l'esprit d'expansion et de domination que le libéralisme avait tout au plus assoupis. Pendant trente ans, à partir de ce moment, Victoria communie avec son peuple dans le culte de l'impérialisme, et comme, maintenant, elle sait habilement voiler ses tendances autoritaires et ses interventions dans la politique, elle semble à tous l'expression même de la correction constitutionnelle, en même temps que l'incarnation de la grandeur britannique.

Comme le disait, il y a quelques jours, le plus brillant des représentants du travaillisme, M. Herbert Morrison, à Mme Andrée Viollis, ses successeurs n'eurent qu'à persévérer dans la voie ainsi tracée pour concilier « ce qui demeure de l'autorité royale dans les affaires publiques et la démocratie parlementaire totale ».

M. Morrison ajoutait : « Le roi Édouard VII se conforma à cette nouvelle tradition, sauf que, de l'avis de certains, il s'occupa peut-être trop activement des questions de politique étrangère. »

Aucune réserve au contraire du chef travailliste au sujet du souverain qui vient de disparaître : « Quant au roi George V, il a été très probablement le monarque le plus parfaitement constitutionnel que nous ayons eu jusqu'ici. Sans doute, il y a tout lieu de le croire, avait-il des opinions conservatrices. Il est même possible qu'il les ait exprimées à ses conseillers ; mais il paraît certain que jamais il n'a tenté de les imposer à ses ministres, ni même d'infléchir dans le sens de ses idées le courant des affaires publiques. » Ainsi parla M. Morrison.

***

HEUREUSE Angleterre ! Pendant deux siècles, les défauts et les qualités de ses souverains l'ont tour à tour servie : en l'acheminant vers la « démocratie couronnée », ils l'ont dotée d'un régime de liberté.

Nous n'avons pas d'ailleurs à en être jaloux. Car, sur un point au moins, la démocratie non couronnée de France ressemble étrangement à la démocratie couronnée d'Angleterre : elle ne veut point de chefs d'État qui affichent l'ambition de gouverner. Elle a renversé ceux qui, par trop, ont affirmé ou voulu affirmer leur autorité : Thiers, Mac-Mahon, Millerand. Elle a laissé gémir sur l'impuissance présidentielle Casimir Périer, Poincaré. Elle a écarté, sans même les avoir élus, ceux qui, au gouvernement, avaient manifesté des vertus supérieures d'énergie : Jules Ferry, Waldeck-Rousseau, Clemenceau. Elle préfère voir confier la première magistrature de la République à des hommes, tel un Loubet, tel un Fallières, qui, dans un demi-effacement, se contentent d'être des conseillers discrets ou des arbitres équitables. Bref, elle aime voir à l'Elysée des présidents qui ressemblent trait pour trait à George V, roi modèle de la démocratie couronnée.

L. BROSSOLETTE.

BILLET D'ALCESTE

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES

L'ACADÉMIE *des Sciences morales et politiques ne passe pas pour un lieu particulièrement favorable aux idées révolutionnaires, ni aux propos susceptibles de troubler les idées reçues. Il arrive cependant qu'on y entende des paroles courageuses, en ce sens qu'elles prennent le contre-pied des jugements couramment acceptés dans ce qu'on nomme le beau monde ou la bonne société.*

Cela s'est produit notamment dans sa dernière séance publique annuelle. Le nouveau secrétaire perpétuel, le baron Ernest Seillière, y donnait lecture d'une communication très érudite sur les rapports entre Tocqueville, l'illustre auteur de la Démocratie en Amérique, *et son ami le comte de Gobineau, auteur d'un* Essai sur les inégalités des races humaines *qui devint fameux en Allemagne et a fait de son auteur un des pères spirituels du « racisme ». Les deux hommes s'aimaient beaucoup, mais ils étaient, par leurs idées, aux antipodes l'un de l'autre.*

Gobineau prétendait, en effet, que les races sont inégales par essence, en vertu d'un décret spécial de la Providence. Les races élues, privilégiées par Dieu — ce sont les Aryens, — n'ont, selon notre auteur, rien de commun avec les races inférieures, qui ne sont bonnes qu'à les servir. Vous avez reconnu la théorie d'après laquelle les races blanches ont le droit de civiliser les races de couleur par tous les moyens, y compris la destruction intégrale.

Alexis de Tocqueville, qui était un libéral et un chrétien, voyait le danger où peuvent conduire de pareilles théories, même pour les blancs. Et il le montrait par une comparaison pleine d'humour : « Je suis sûr, écrivait-il à son ami, que Jules César, s'il en avait eu le temps, aurait volontiers fait un livre pour prouver que les sauvages qu'il avait rencontrés dans l'île de la Grande-Bretagne n'étaient pas de la même race humaine que les Romains et que, tandis que ceux-ci étaient destinés par nature à dominer le monde, les autres l'étaient à végéter dans un coin. « Souviens-toi, ô Romain,

« de soumettre les autres peuples à ton Empire », a dit notre vieille connaissance Virgile ! »

On saisit l'opportunité et l'ironie de ce texte, en un temps où un chef de gouvernement qui se croit l'héritier et le continuateur de Jules César a entrepris de suivre ses traces. La citation a été accueillie sur les bancs des habits à palmes vertes par ce qu'on appelle des « sourires ». Mais vous la chercheriez vainement dans les comptes rendus des journaux qui tiennent d'ordinaire l'Académie des Sciences morales pour le sanctuaire de la sagesse. Aussi je n'éprouve aucun scrupule à lui faire ce supplément de publicité...

ALCESTE.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

COMMENT ORGANISER L'ÉDUCATION PHYSIQUE

SOUS peine de périr, la France doit élever ses enfants avec un soin jaloux. Les habitants des villes s'étiolent, s'amenuisent, résistent mal aux fléaux sociaux. Ceux des campagnes sont en voie de régression rapide. Le spectacle affligeant des maisons en ruine offert par la plupart de nos villages en est une preuve indéniable. Il faut donc de toute nécessité rénover notre race, lui rendre sa vigueur et son endurance d'autrefois par la culture physique.

L'œuvre est vaste et doit être considérée et résolue à un double point de vue : en profondeur, parce qu'elle doit viser l'enfance et la jeunesse ; en étendue, parce qu'elle doit s'adresser à la population tout entière, aux garçons et aux filles, aux villageois et aux citadins. En d'autres termes, la culture physique qui, jusqu'ici, n'a été et n'est pratiquée que par une minorité doit être généralisée et organisée.

L'organisation de la culture physique suppose : 1° une inspection médicale scolaire et post-scolaire parfaitement organisée et régulièrement faite ; 2° des terrains de jeux partout établis et bien aménagés ; 3° une bonne méthode et un programme bien étudié ; 4° des moniteurs instruits, consciencieux et ayant la foi.

I. *Inspection médicale.* — Elle aura pour tâche de dépister les maladies des enfants et de prescrire les soins à donner ; elle permettra de guérir les déformations du squelette, de fortifier les chétifs, de remédier aux faiblesses et aux défauts de la vue, de l'ouïe, de la parole, de vaincre les maladies spéciales, etc., et enfin de déterminer rigoureusement les exercices de gymnastique qui conviennent à certains enfants.

L'inspection médicale n'est pas moins nécessaire aux adolescents. Que ceux-ci fréquentent l'atelier, l'usine, l'école primaire supérieure ou le lycée, leur développement physique a besoin d'être contrôlé. Personne n'ignore les troubles de l'organisme dus à la puberté, au surmenage des études, à l'apprentissage et même à l'abus des exercices physiques. Il importe donc de soumettre la jeunesse à une inspection médicale rigoureuse.

II. *Terrains de jeux.* — Ils sont partout nécessaires. A la campagne, ils sont faciles à trouver. Une prairie, un champ, une clairière dans un bois, à proximité du centre et surtout des écoles, dans tous les cas, une surface plane, voilà de quoi établir des stades de football et de basket, une piste de 100 mètres pour entraînements à la course, quelques sautoirs, un portique avec agrès (trapèze, anneaux, cordes lisses et échelles) et on aura le strict nécessaire.

A la ville, la question est plus complexe ; on ne trouve guère de terrains libres qu'à la périphérie ; mais il est possible de les choisir à portée d'une ligne de tramways ou d'autobus — et non loin d'écoles publiques pour que les élèves puissent facilement s'y rendre. Le moment ne nous semble pas très éloigné, en effet, où les écoliers et les écolières, abandonnant leurs cours de récréations si souvent exiguës, bordées de hauts murs, boueuses ou poussiéreuses selon les saisons, iront une ou deux fois par semaine s'ébattre sur les terrains de jeux voisins pour y fortifier leurs muscles et s'emplir les poumons d'air pur. Il importe donc de choisir en conséquence.

III. *Méthode et programme.* — Mal enseignée, l'éducation physique a de funestes effets sur le corps humain ; d'où la nécessité d'avoir une bonne méthode et un bon programme.

Quelle méthode employer ? Celle d'Hébert, celle de l'école de Joinville ou d'autres encore ? Il importe peu si l'on veut bien considérer, d'une part, que l'essentiel est de développer harmonieusement toutes les parties du corps ; d'autre part, que l'homme a besoin non seulement de marcher, mais de courir, de sauter, grimper, nager ; de soulever, de porter et de lancer ; de se défendre ou d'attaquer, enfin que l'enfant fuit la monotonie et montre au contraire un goût prononcé pour la variété, l'imprévu et le jeu. Dès lors, le programme s'élaborera aisément, la multiplicité des exercices étant considérable.

IV. *Moniteurs.* — L'on ne s'improvise pas moniteur de gymnastique, on le devient par une bonne instruction générale comparable à celle du B. E., sinon du B.S., accrue d'une connaissance approfondie de l'anatomie du corps humain, des principes de l'hygiène et de la technique de la culture physique.

Au fond, le véritable moniteur d'éducation physique doit être l'instituteur. De même qu'il cultive le cœur et l'esprit des enfants, de même il doit cultiver leurs muscles. C'est donc dans les Ecoles normales et dans les Ecoles primaires supérieures qu'il faut d'abord agir. Les programmes de ces établissements sont tellement chargés qu'il sera facile d'y opérer de larges coupures au profit de la culture physique sans nuire en aucune manière à l'instruction générale des élèves. Le service militaire aidant, tous les maîtres seront aptes à remplir la mission que le pays attend d'eux.

S'il est impossible d'avoir recours aux instituteurs et aux institutrices, des moniteurs étrangers à l'enseignement, pourvus de diplômes reconnus, rendront les mêmes services.

Et, sous l'action des uns et des autres, se constituera peu à peu une jeunesse vigoureuse, pleine de santé et de vie, prête à servir le pays de toute manière.

M. PROT.

NOS PETITES HISTOIRES

VINGT ANS APRÈS...

JE l'avais, vingt ans, perdu de vue. Je le retrouvai, physiquement très changé, moralement presque le même. Quelques jours passés ensemble nous menèrent aux confidences. Et, comme je lui reprochais de ne s'être point marié :

« Eh oui ! dit-il. Tu sais comment le père Faye,

le terrible directeur chez lequel nous débutâmes tous trois gouvernait son école et sa maison. Nous en souffrions moins que sa fille Jeanne. Littéralement, il la séquestrait. Elle put cependant m'écrire un jour, et me donner un rendez-vous. Je n'y manquai point : je l'aimais. Je l'ai attendue toute la nuit : elle n'est pas venue. Son père avait dû la surprendre. Je ne la vis plus. Quelques jours après, — tu te souviens ? — elle fut emportée par une mauvaise grippe. Je ne m'en suis jamais consolé... »

Et j'ai tout revu, en effet : les deux camarades qui avaient voulu s'amuser de leur collègue, l'écriture imitée, la lettre fausse, et le guet dans la pièce noire où nous étouffions nos rires en regardant, à la clarté de la lune, en plein hiver, Pierre S... grelotter de froid et d'espoir, sous les troènes, au bout du jardin scolaire.

Il a passé là toute la nuit. Le lendemain, il était pâle et silencieux. Quelques jours plus tard, Jeanne sans doute déjà malade depuis longtemps (mais nous ne le savions pas), Jeanne, qui n'aurait jamais osé lui écrire, et n'y avait sans doute jamais songé (mais qui dira son secret, à elle ?), Jeanne mourait. Aujourd'hui, un vieil homme tire de son portefeuille un médaillon où elle sourit encore, avec son beau regard triste. L'existence a fait d'une plaisanterie stupide, que ses auteurs n'avaient jamais osé avouer, la première page d'un magnifique roman d'amour.

Muet, je regarde mon ami avec une honte indicible où se mêle une affectueuse envie.

JEAN PARTICIPE.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

CORRECTION de DICTÉE au C. S. et au C. C.

Il s'agit d'une description, « l'île de Port-Cros », par E. de Vogué, dans son ouvrage *Jean d'Agrève*, quelquefois proposée comme texte de l'épreuve d'orthographe à l'examen du brevet élémentaire. Ce texte a été dicté aux élèves de la classe du C. C. 2e année, sans explications préalables. Les dictées ont été lues par le maître, les fautes soulignées et comptées, mais non corrigées, l'orthographe est appréciée par une note chiffrée. Arrive le jour de la correction ; il y faut consacrer trente à trente-cinq minutes.

Chaque élève est en possession de son propre devoir. L'un d'eux lit le texte à haute voix, s'arrêtant à la fin de chaque phrase ou de chaque paragraphe. Chacun doit faire connaître, en levant la main, s'il a commis des fautes dans la partie du texte qui vient d'être lue ; ceux qui le font sont invités à expliquer les raisons qu'ils avaient eu d'écrire ainsi. S'il s'agit d'une simple étourderie, elle est volontiers confessée et sanctionnée par l'épellation correcte du mot mal écrit pour une faute d'orthographe d'usage, par la répétition de la règle méconnue pour une faute de grammaire. S'il s'agit d'une ignorance, le maître intervient, reprend — et il a souvent à revenir aux éléments, — précise, complète, s'assure que cette fois on a compris.

Notre texte d'aujourd'hui nous a surtout révélé des ignorances de vocabulaire. On a écrit « Port-Crau », évidente confusion géographique à dissiper. Un élève orthographie « mignature » ; c'est l'occasion de rappeler ou d'apprendre que le mot vient de *minium*, d'expliquer ce qu'étaient primitivement les miniatures, d'évoquer les sens plus étendus pris, depuis, par ce mot. Nous trouvons : « dévaller », l'élève n'a pas pensé à *val*, plusieurs ignorent le sens précis du mot, précisons-le ; rapprochons pour l'orthographe et pour le sens de : *aval*, *avaler*, *avalanche*, *ravaler* (un seul dictionnaire me donne : « *dévaler ou dévaller* », la seconde orthographe paraît rare). On signale encore : « naviguateur » ; revenons sur la formation des dérivés des verbes terminés par « guer » et remarquons : *naviguons*, *naviguez*, *naviguant*, etc., formes verbales, et : *navigable*, *navigateur* ; généralisons et fixons notre attention sur les formes : *fatiguer*, *fatiguant* qui appartiennent au verbe ; distinguons-en l'orthographe de celle des adjectifs dérivés : *fatigant*, *infatigable*. La faute : « myrthe » a été commise ; confusion évidente avec l'orthographe et, sans doute, le sens de : mythe ; dans les réponses obtenues, on parle d'insecte qui s'attaque aux tissus de laine : bonne occasion pour préciser *mythe* et *mythologie*, *mite* et *myrte*.

Plusieurs élèves n'ont pas compris les expressions : « les palets épineux du figuier » et « les glaives de l'aloès », quelques explications rapides sur le figuier de Barbarie et l'aloès s'imposent. L'un d'eux écrit : « paradi », il ignore l'adjectif *paradisiaque* et l'oiseau nommé le *paradisier* ; profitons-en pour associer la graphie du mot aux idées qui s'y rattachent ou qui s'en distinguent, rappelons les familles de mots, distinguons les homonymes, précisons les synonymes... Les exemples pourraient être multipliés.

***

Concluons : La correction de la dictée peut et doit être une utile et active leçon de français. Les explications et corrections doivent porter sur les mots mêmes qui ont été mal écrits, sur les règles mêmes qui ont été méconnues. L'exercice de correction est un excellent test des connaissances de nos élèves ; il doit être la perpétuelle revision des notions de grammaire, de vocabulaire... d'autres encore.

J. FERRIEUX,
Directeur de C. C. (Allier).

UNE EXCELLENTE COMPARAISON

Une comparaison judicieuse permet de mieux faire comprendre aux élèves certaines leçons un peu compliquées pour leur jeune intelligence, car, ainsi que l'a dit Aristote, il est difficile de penser sans images. Usons donc largement de ce procédé, notre tâche s'en trouvera facilitée, et les résultats de notre enseignement améliorés.

Une comparaison dont beaucoup d'instituteurs se servent volontiers pour expliquer à leurs élèves le rôle de la nutrition consiste à assimiler le corps humain à une machine. Comparaison on ne peut plus juste puisque, sans charbon, la machine s'arrête, et, sans aliments, le corps humain cesse de vivre. On peut également étendre cette comparaison en montrant que, si la marche de la machine est accélérée ou ralentie suivant la qualité du charbon employé, l'organisme se trouve, lui aussi, nourri d'une manière plus efficace par certains aliments, les hydrates de carbone en particulier.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le sucre (le plus pur et le plus assimilable des aliments hydro-carbonés) a été lui-même souvent appelé « le charbon de la machine humaine » ; n'est-il pas en effet, par excellence, l'aliment qui apporte au corps les forces et l'énergie nécessaires pour vivre et travailler ?

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Là-haut, dans la neige.

La grande presse découvre parfois les instituteurs : il y a quelques mois, c'était Geo London, *du* Journal, *qui révélait à son public la vie laborieuse et étroite de l'instituteur de village; plus récemment, c'est* Pierre Scize, *de* Paris-Soir, *qui rend hommage à ceux de nos collègues pour qui les sports d'hiver sont une longue et dure obligation professionnelle :*

Ces instituteurs et ces institutrices de la haute montagne, quelles figures attachantes ils ont ! Tous jeunes. Tous convaincus de leur mission, ils apportent dans chaque commune un écho du siècle où nous sommes. Celui de Molines-en-Queyras a une motocyclette sorcière qui se rit des tombées de neige, passe partout, bourdonne comme une guêpe dans le silence des vallées, et avec laquelle il relie entre elles les maisons les plus perdues. Celui du Rif-du-Sap descend, au péril de sa vie, au village par le difficile sentier coupé d'avalanches et trois fois par semaine remonte dans son école de torchis où dix ou douze gamins et gamines piaillent et s'agitent les journaux, les lettres, les livres.

Le maître !... La maîtresse !...

Il faut entendre le ton avec lequel on dit ces mots dans les vallées ! Secrétaires de mairie, un peu médecins, un peu conseillers juridiques, informateurs, âmes de ces bourgs perdus, le maître, la maîtresse, se dévouent à leurs élèves et aux parents de leurs élèves, sans aucun espoir que ça se sache, sans profit, sans récompense que celle qui vient du cœur de ce qu'il faut bien appeler de ce vieux mot qui n'a plus grand cours en bas : la conscience.

Si jeunes ! A peine émoulus de l'École normale du chef-lieu, l'inspecteur d'académie les désigne pour ces hauts lieux sauvages. A l'âge où l'on aime à s'amuser — où l'on s'amuse à aimer aussi ! — des responsabilités morales énormes leur échoient. Ils avaient des camarades de leur âge, de même culture, des curiosités, le goût de s'instruire. Ils arrivent parmi une petite poignée d'hommes rudes, de femmes sévères, dans un paysage de Genèse que l'hiver vient bientôt assiéger :

« Le premier hiver, j'ai cru devenir folle, me disait une jeune institutrice du Haut Dévoluy. Pensez que — logée chez l'habitant — je devais partager le lit de l'aînée des filles dans la chambre d'hivernage ! Et qu'à huit heures toutes les lampes étaient éteintes !

« La chambre d'hivernage, c'est une rotonde dont la moitié est réservée aux hommes, l'autre moitié aux bêtes, vaches, bœufs, moutons, chèvres. Les bêtes chauffent les hommes, et réciproquement. L'odeur est à tuer. Le confinement de l'air asphyxie. Il n'est pas rare de voir quatre ou cinq lits rangés en face des litières où remuent les gros ruminants.

« Mais, aujourd'hui, je ne changerais pas mon poste pour Briançon. J'ai ma chambre que le village m'a offerte, que les hommes du pays m'ont bâtie au printemps. Une salamandre à bois. Des livres. La radio. C'est chez moi qu'on s'assemble pour écouter les musiques lointaines. A onze heures, parfois, on n'est pas encore couché... »

Courage gai ! Mission acceptée sans peur ! Et, au bout du compte, cette évolution des esprits :

« Il y a une chose dont nous sommes sûrs désormais, me disait un jeune stagiaire, c'est que les enfants que nous élevons seront plus heureux et vivront mieux que leurs pères !

Pour ou contre les gargarismes.

Nous trouvons, dans l'intéressante revue Science et Monde, *cet extrait suggestif d'une revue médicale allemande :*

Les gargarismes passent pour effectuer la guérison d'états inflammatoires des amygdales et pour constituer un excellent moyen de désinfection.

Les médecins ne sont pas d'accord sur l'efficacité de ce traitement ; aussi vient-on, grâce aux rayons X, de constater que le liquide dont le malade se gargarise n'entre en contact qu'avec le palais et rarement seulement avec la partie supérieure des amygdales. Il semblerait donc que ce traitement ne saurait atteindre la base des amygdales, où se manifeste le plus souvent l'inflammation ; aussi a-t-on de plus en plus tendance à abandonner les gargarismes pour le badigeonnage qui, quoique momentanément plus pénible, est d'une efficacité certaine, à condition d'être soigneusement exécuté.

Quelques anecdotes sur Édouard VIII.

Son grand-père, Edouard VII, longtemps populaire en France sous le nom de prince de Galles, avait surtout connu le boulevard, les théâtres parisiens, les milieux politiques et les mondanités de Cannes ou de Biarritz. Le jeune Edouard VIII, plus simple, plus sportif, avait gagné notre sympathie en insistant pour rejoindre, sur notre front, le corps expéditionnaire britannique, où il arriva dès novembre 1914 : il devait célébrer dans les tranchées son vingt et unième anniversaire.

Un soir, à l'état-major auquel il était attaché, on remarqua son absence, en même temps que celle d'une motocyclette, et l'on se mit immédiatement à sa recherche. On le retrouva le lendemain matin, occupé à jouer aux cartes avec un groupe de soldats français qui l'avaient recueilli sur la route assez mal en point, près des débris de sa motocyclette écrasée contre un poteau télégraphique. Il avait accepté leur hospitalité et passait le temps agréablement avec eux, en attendant que le jour lui permette de retourner à son poste.

Quelque temps après, il avait fait monter dans sa voiture un tommy qui suivait à pied le même chemin et tous deux causaient familièrement. Le soldat montra fièrement une photographie de sa fiancée, que son compagnon ne manqua pas d'admirer.

— Vous avez bien aussi des photos sur vous, demanda le soldat.

Le prince rougit, puis répondit :

— J'ai le portrait de mon père, et je peux vous le donner.

Et il lui tendit une pièce d'or à l'effigie du roi George.

Le 11 novembre 1918, il entra dans Valenciennes à la tête des troupes canadiennes. Et il devait dire plus tard : « Pendant les quatre années que dura la guerre, j'ai fait l'expérience des hommes, et ces quatre années ont aussi fait de moi un homme. »

Pourtant, s'il préfère l'expérience directe aux livres, Edouard VIII sait estimer les grands écrivains de son temps.

Comme il déjeunait cet été à Sanary, près de Toulon — où il était venu en excursion — et que le patron du restaurant demandait au « plus illustre Anglais de passage à Sanary » de laisser sa signature dans le livre d'honneur :

— Non, mon ami, dit le prince. Le plus illustre Anglais de Sanary, ce n'est pas moi, c'est ce monsieur !

Et il désigna le grand romancier Aldous Huxley, qui déjeunait à la table voisine. Aldous Huxley, cet autre « amoureux de la France » !

Pensées.

Elles figureront dans un prochain recueil du poète et auteur dramatique Alfred Mortier, *qui les a communiquées à l'excellente revue de* Jean Desthieux, Les Heures perdues.

Si l'homme n'était pas frivole, il succomberait sous le fardeau de la vie.

Avoir des ennemis n'est rien ; il en faut. Ce qui est désagréable, c'est d'en avoir parmi ses amis.

La plupart des humains vivent sur un ensemble d'erreurs sans lesquelles ils s'écrouleraient.

Que de sottises l'on commet de peur de passer pour un imbécile !

Il y a ceux qui ont appris tout ce qu'on peut savoir, et ceux qui savent tout ce que l'on ne peut apprendre.

Quelle chance !

Du Schoolmaster, *de Londres* :

Mabel, *qui étudie sa leçon de géographie.* — Maman, c'est moi qui suis contente que tu n'aies eu que trois enfants !

Maman. — Pourquoi donc, ma chérie ?

Mabel. — Parce que mon livre dit que, sur quatre enfants venant au monde, il y a au moins un petit Chinois.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES SOURCES THERMO-MINÉRALES

La France est le pays le plus riche en sources thermales ou thermo-minérales. La plupart de nos sources ont été connues et utilisées du deuxième au cinquième siècle de notre ère, comme le montrent les vestiges des thermes gallo-romains mis à jour, un peu partout, au Mont-Dore et à Vichy, en particulier.

Mais si, chaque année, bon nombre de personnes, malades ou non, se rendent dans nos stations thermales, on en rencontre peu qui possèdent des idées générales précises sur le mode de formation de ces sources. Aussi, au cours des voyages documentaires organisés par l'auteur de ces chroniques, l'étude sur place des sources thermales rencontrées occupe-t-elle toujours une grande place.

Sources hypogées et sources géothermales.

Les sources thermales n'ont pas toutes la même origine. Les unes fournissent des eaux formées en profondeur par la distillation des roches de l'écorce terrestre ; les autres apparaissent comme la remontée au jour d'eaux d'infiltration qui, ayant pénétré dans le sol à une assez grande profondeur, doivent leur température élevée à la chaleur interne du globe.

Aux sources de la première catégorie (*sources d'origine profonde* ou *hypogées*) appartiennent celles de *Vichy*. Ces sources sont situées sur des cassures de l'écorce terrestre ; elles s'alignent à proximité des grands centres de dislocations d'origine récente, ainsi qu'une carte géologique du Massif Central le montre nettement. Les cassures anciennes, se trouvant obturées par des dépôts récents, ne présentent plus de sources, ainsi qu'on le constate en Norvège, en Finlande et dans le nord de l'Angleterre.

Ces sources jaillissent tumultueusement, avec saccades plus ou moins fortes ; leur débit reste invariable pour une source, mais varie beaucoup d'une source à l'autre en vingt-quatre heures. Ex. débit des sources dans le bassin de Vichy : *Parc*, 5 mètres cubes ; *Grande Grille*, 70 mètres cubes ; *Célestins* et *Chomel*, 140 mètres cubes ; *Lucas*, 200 mètres cubes. Elles renferment beaucoup de gaz carbonique et divers sels, parmi lesquels du bicarbonate de soude (5 grammes par litre). Les plus chaudes sont celles du *Dôme* (64°) à 3 kilomètres de Vichy ; puis viennent les sources *Chomel* (43°), *Grande Grille* (41°), et, en dernier lieu, celle des *Célestins* (18°,3).

Les eaux du *Mont-Dore* (45°), de *La Bourboule* (56°), de *Royat*, etc., ont la même origine. A La Bourboule, les sources sont situées sur le trajet de la fracture par laquelle sont sorties les laves et les projections du volcan de La Banne d'Ordanche. Cette fracture est nettement visible derrière l'établissement Choussy, sous la forme d'une muraille granitique, presque verticale, présentant des miroirs de frottements caractéristiques. Les eaux sortent du granit à la limite de deux voussoirs différemment effondrés et s'épanchent dans les tufs volcaniques où les sondages sont allés les chercher.

Les sources de la seconde catégorie ont pour types celles d'*Aix-les-Bains*. Elles jaillissent au pied de la montagne du Revard (source d'Alun, 47° ; source de soufre, 46°,5). Leur débit est de 4 000 mètres cubes en vingt-quatre heures. On n'observe pas de saccades dans le jaillissement ; elles ne renferment que très peu de gaz carbonique. Comme substances dissoutes, on trouve des carbonates, sulfates, de l'hydrogène sulfuré, etc.

Au même groupe, appartiennent les eaux de *Plombières* (70°), de *Bourbonne-les-Bains* (68°), de *Bagnères-de-Luchon* (de 38 à 68°), de *Barèges* (44°), etc.

Il est souvent difficile d'attribuer une source à l'une ou l'autre de ces catégories. Mais, dans les régions volcaniques, la plupart des eaux thermales sont hypogées. Par « régions volcaniques », il ne faut pas penser uniquement à celles qui possèdent des volcans, au sens populaire du terme, mais aussi à celles où des venues éruptives se sont produites au cours des âges.

Les Pyrénées sont dans ce cas. Si les montagnes d'origine volcanique y font à peu près défaut, les mamelons si caractéristiques d'ophite, dont presque toute la chaîne est parsemée, donnent encore lieu à des manifestations d'activité souterraine. Celles-ci se traduisent par une richesse extraordinaire d'eaux thermales jaillissant au contact des roches éruptives et des terrains avoisinants.

Sur le seul versant français, on a compté 554 sources thermales, dont 184 seulement sont utilisées. C'est la région la plus riche et la plus variée du monde entier, puisque toute la gamme des sources minérales y existe. Rappelons que les sources sulfureuses sont localisées dans le massif ancien ou à ses approches (*Bagnères-de-Luchon*, *Cauterets*, *Eaux-Bonnes*, *Eaux-Chaudes*, *Barèges*, etc.), alors que les sources salées se trouvent en bordure, en relation avec le trias (*Salies-de-Béarn*, *Dax*, *Argelès*).

Parcours souterrain des eaux thermales.

Une source thermale d'infiltration est caractérisée par une descente lente des eaux, leur permettant de s'échauffer, et par une remontée rapide empêchant leur refroidissement. Il est évident, en effet, que, si l'infiltration et la remontée se font dans les mêmes conditions de vitesse, l'eau de source sera à la même température qu'à la surface.

On a reconnu que l'infiltration des eaux peut dépasser 2 000 mètres de profondeur. Quand ces eaux rencontrent une fracture plongeant dans le niveau hydrostatique, elles remontent brusquement et s'échappent par les cheminées ascensionnelles qui correspondent à des failles et à des fractures. Dans les travaux des sources thermales, chaque fois qu'il a été possible de descendre profondément et d'atteindre le griffon en roche, on a toujours constaté l'existence d'une fracture.

La *thermalité* d'une eau est fonction du degré géothermique des terrains traversés ; celui-ci est souvent de 8 à 10 mètres dans les terrains volcaniques. Quant à la *minéralisation*, elle s'explique par la nature des terrains traversés.

La *salinité* est simplement due à la dissolution des sels contenus dans les terrains traversés, sans décomposition des minéraux par un agent chi-

mique quelconque, et sans intervention de la thermalité ni de l'acide carbonique. La *carbonatation* est liée aux manifestations volcaniques, lesquelles fournissent en abondance du gaz carbonique : les eaux contiennent des carbonates alcalins et de la silice quand elles sont chaudes ou ont été chaudes (Vals, Vichy, Saint-Galmier, Royat, Plombières, La Bourboule). La *sulfuration* provient de la présence de sulfure de sodium qui, par décomposition, dégage de l'hydrogène sulfuré ; des éléments organiques colloïdaux (barégine, luchonine) semblent jouer également un rôle.

La minéralisation des sources est peu importante, mais, avec le temps, des quantités considérables de matières se trouvent entraînées. L'eau recueillie à la surface ne donne qu'une faible idée des réactions qui s'effectuent en profondeur, car, si l'eau enlève des éléments variés aux roches traversées, elle agit aussi sur ces roches par transformation et dépôts, à la manière dont les filons métallifères se constituent.

Comment on capte une source thermale.

CAPTER une source thermale, c'est aller chercher l'eau dans son gisement naturel, c'est l'amener au jour en lui conservant le maximum de thermalité et de débit, et en empêchant son mélange avec les eaux ordinaires qui altéreraient sa température, sa minéralisation et sa pureté.

Les méthodes employées pour capter les eaux minérales dépendent des conditions d'émergence.

Quand l'eau n'est pas gazeuse, on établit un puits qui recoupe le filon ; ou bien on établit un plan incliné suivant le filon et on le recoupe au moyen de galeries horizontales. Il reste ensuite à cimenter la paroi du puits ou celle des galeries pour empêcher tout mélange avec les eaux superficielles.

Quand l'eau est gazeuse, le problème est plus difficile, parce que le gaz peut s'accumuler et donner de fortes pressions momentanées ; les « coups de bélier » risquent de briser les tuyauteries.

Dans certaines stations thermales, on est obligé de se servir de *pompes* pour amener les eaux jusqu'au griffon. Quand on utilise les pressions hydrostatiques, la température des eaux recueillies dépend de l'épaisseur des terrains d'alluvions traversés.

Ainsi, à Vichy, l'eau provient d'un même réservoir souterrain, mais elle s'engage dans des circuits de longueurs différentes, ce qui explique les différences de température au griffon. Certaines qualités arrivent au sol très chaudes (Grande Grille, l'Hôpital, Chomel), tandis que d'autres s'attardent dans les couches de la surface (Célestins) et perdent beaucoup de leur chaleur.

Quand les eaux sont obtenues par *forage*, la température varie suivant que l'on a atteint le gîte profondément (Dôme, 160 mètres) ou superficiellement (Parc, 47 mètres).

Au Mont-Dore, les eaux jaillissent d'un filon de trachyte phonolite qui occupe une ancienne cheminée volcanique appartenant au volcan du Sancy. Cette cheminée a été décapitée et arasée par le glacier qui a formé la vallée de la Dordogne. L'établissement thermal est placé juste à l'endroit où les eaux jaillissent du sol.

L'étude des sources thermales est extrêmement intéressante, mais il convient d'examiner chacune d'elles en particulier. Oserait-on prétendre que c'est ce qui préoccupe ceux qui se rendent « aux eaux » ?

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLY (Auguste) : **Mazarin** (Coll. *Les grandes études historiques*. Fayard ; 15 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Après son important travail sur *Richelieu*, M. A. Bailly vient de consacrer à *Mazarin* un ouvrage où la riche et sûre information ne nuit ni à la clarté, ni à l'allure aisée de l'exposé, et qui constitue un remarquable instrument de vulgarisation au meilleur sens du terme.

L'historien retrace d'abord la jeunesse besogneuse du personnage et ses débuts comme négociateur occulte entre le Saint-Siège et Richelieu. Puis c'est l'accession au pouvoir, grâce à Anne d'Autriche qui ne ménage à l'intrigant ni sa protection ni, sans doute, plus que son amitié. Devenu cardinal et ministre, Mazarin parachève brillamment à l'extérieur — on ne s'y attache pas toujours assez — l'œuvre de Richelieu. A l'intérieur, c'est la longue et dramatique lutte, avec échecs et revanches, contre les cabales des grands : le récit minutieux et pittoresque des Frondes est une des parties les plus pleinement réussies du livre. Enfin, l'apothéose, la maladie et la mort.

M. Bailly n'a pas caché les faiblesses de celui qui sut triompher « de tout et de tous par l'intrigue, la dissimulation et le mépris ». Il n'a rien celé de la fortune prodigieuse accumulée par Mazarin, sans cependant dénoncer très haut la cupidité de l'homme. Peut-être souhaiterait-on moins d'indulgence... Ce qu'il a, en tout cas, souligné avec raison, c'est que le cardinal laissa la France forte au dehors, pacifiée au dedans : titres non négligeables à la gratitude de la postérité.

M.

MÉRIENNE (Félix) : **A la volée** (Rev. mod. des Arts, de la Vie, 88, r. Saint-Denis ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce recueil de chants, monologues et saynètes pour enfants a le grand mérite de la simplicité ; il ne demande qu'une mise en scène facile, peu ou point de costumes, et son langage reste à la portée des enfants. La musique des chants y est donnée en notation chiffrée.

LAMA YONGDEN et Mme ALEXANDRA DAVID-NEEL : **Le Lama aux cinq sagesses**, roman tibétain (Plon ; 16 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Voilà, certes, un livre dont le sujet et la manière s'écartent considérablement de ce que l'on rencontre habituellement et qui séduira le lecteur par son imprévu et la qualité des problèmes qu'il aborde. Pour la première fois, un authentique lama tibétain nous montre, sous la forme d'un roman, la véritable physionomie du Tibet. Avec la collaboration de l'exploratrice bien connue Alexandra David-Neel, le lama Yongden nous conte l'histoire de deux très jeunes et très purs amoureux luttant contre des forces occultes adverses qu'ils ont créées eux-mêmes au cours d'existences passées dont ils ont perdu la mémoire, et qui, finalement, se retrouveront unis par la doctrine qui les a autrefois séparés.

ALEXANDRE ZÉVAÈS : **Les débuts de la République et le procès Baudin** (Arthaud ; 4 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Tout le monde parle du procès Baudin, d'où date la carrière politique de Gambetta ; mais combien connaissent avec quelque précision ce retentissant procès ?

Les débats de l'audience furent mouvementés. Sous prétexte de défendre son client, Gambetta prononça le plus véhément et le plus passionné des réquisitoires contre l'Empire et sa politique, contre ses origines, contre le deux décembre. Jamais encore le régime n'avait été attaqué avec de pareils accents.

Du jour au lendemain, le jeune avocat devint célèbre et fut placé au premier rang du Parti républicain. Quelques mois plus tard, élu à la fois à Paris et à Marseille, il entrait au Corps législatif. Les temps étaient proches et bientôt l'Empire s'effondrait.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

SOUS les auspices de la Ligue française de l'Enseignement, la Fédération de la Seine des Œuvres laïques a constitué *un centre de renseignements d'orientation professionnelle et de direction d'études*, qui a déjà recueilli et publié une précieuse documentation. S'adresser, pour tous renseignements, à M. E. Chaintreau, vice-président de la Fédération de la Seine des Œuvres laïques, 3, rue Récamier, Paris (7e).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Canton de Lucenay-l'Évêque, Saône-et-Loire). — **Retour à la ferme.** — Cependant le signal du départ avait été donné. On avait dételé les charrues qui restaient penchées et comme endormies dans leur sillon. Chaque laboureur, enfourchant un cheval, en mena deux autres en laisse. Quand cette cavalerie eut atteint le bord du champ, elle partit au grand trot pour la ferme. La route tremblait sous les pesants sabots, les cailloux jetaient des étincelles. Puis passèrent les six bœufs, la tête ployée sous le joug, et de leurs naseaux fumants pendaient de longs fils d'écume argentée. Après eux, quatre cents moutons défilèrent en bêlant.

VICTOR CHERBULIEZ.

Questions. — 1. *Pourquoi de longs fils d'écume argentée pendaient-ils aux naseaux des bœufs?*

2. *Que signifient les mots et expressions : « enfourchant ; en laisse ; cavalerie » ?*

3. *Analysez grammaticalement : « puis passèrent les bœufs ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Les bœufs, fatigués par la course, avaient chaud, c'est pourquoi de *longs fils d'écume argentée pendaient de leurs naseaux.*

2. *Enfourchant :* montant sur le cheval à califourchon, c'est-à-dire de façon que le corps de l'animal soit entre les jambes du cavalier ; — *en laisse :* tenu à la longe de cuir ou de corde ; — *cavalerie :* le mot *cavalerie* désigne ordinairement une troupe à cheval, ici il s'applique aux paysans montés sur leurs chevaux.

3. *Puis :* adv. de temps, se rapporte à *passèrent ; le reste sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — **Visite à une malade.** — *Une de vos compagnes est malade et ne peut venir à l'école. Après la classe vous allez lui rendre visite. Racontez cette visite.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Ce matin, Nelly n'est pas venue en classe, c'est donc qu'elle est malade. Je me décide à aller la voir.

Je frappe à la porte, la maman vient m'ouvrir et par la porte entr'ouverte j'aperçois Nelly qui est couchée et qui sourit en me voyant.

Auprès du lit, une table de nuit, des potions, des pilules et de petites fioles.

Nelly est pâle, car elle a une bronchite.

— Tiens ! Je t'ai apporté des bonbons et un beau livre, qui t'amusera certainement.

— Comme tu es gentille de m'avoir apporté quelque chose pour me distraire !

Et nous nous mîmes à regarder les images. Nelly était heureuse et elle riait de bon cœur en voyant Don Quichotte s'élancer contre les moulins à vent, tandis que le gros Sancho Pança chevauchait sur son âne. Mais la nuit venait et je voulus partir.

— Reste encore un moment, Jacqueline, me dit-elle. Je voudrais bien que tu m'apportes mes crayons de couleur et mon cahier de dessin, car je m'ennuie à la maison.

— Maintenant, Nelly, laisse retourner Jacqueline, parce que sa mère lui a dit de ne pas être en retard, dit la maman.

Je fus à peine sortie que Nelly avait déjà relevé le rideau, et qu'elle me faisait par la fenêtre de petits signes d'amitié.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (La Fère, Aisne, 1935). — 1. *Un poêle pour chauffage central a la forme d'un parallélipipède à base carrée. Il mesure : hauteur 1 m. 20, côté du carré 40 cm. Sur le dessus se trouve un trou de 3 dm. 20, d'où part le tuyau. On fait peindre les 4 côtés et le dessus à raison de 5 f. 40 le m². Calculer la dépense?*

➔ SOLUTION. — La surface latérale se compose de quatre rectangles égaux de 1 m. 20 sur 0 m. 40. Elle mesure, en m² :

$$1 \text{ m. } 20 \times 0{,}40 \times 4 = 1 \text{ m}^2 \text{ } 92.$$

La surface du dessus en m² est de :

$$0{,}4 \times 0{,}4 = 0 \text{ m}^2 \text{ } 16.$$

Elle doit être diminuée de la surface de l'ouverture circulaire, dont le rayon est : 1 dm. 6 ou 0 m. 16. Cette surface circulaire vaut, au m², πR^2 ou :

$$3{,}1416 \times 0{,}16^2 = 0 \text{ m}^2 \text{ } 0804 \text{ par défaut.}$$

Il reste à peindre sur le dessus :

$$(0 \text{ m}^2 \text{ } 16 - 0 \text{ m}^2 \text{ } 0804) = 0 \text{ m}^2 \text{ } 0796.$$

Surface totale à peindre :

$1 \text{ m}^2 \text{ } 92 + 0 \text{ m}^2 \text{ } 0796 = 1 \text{ m}^2 \text{ } 9996$ ou 2 m^2 par excè

Dépense :

$$5 \text{ f. } 40 \times 2 = \mathbf{10 \text{ f. } 80.}$$

*
* *

2. *Les industriels qui emploient des ouvriers paient une taxe d'apprentissage portant sur les salaires. Quand le montant des salaires ne dépasse pas 10 000 f., un industriel ne paie rien. A partir de 10 000 f., la taxe est fixée à 0 f. 20 p. 100 du montant des salaires. Que paiera annuellement un industriel qui emploie 12 ouvriers gagnant chacun 24 f. par jour pendant 295 jours?*

➔ SOLUTION. — Salaires versés journellement :

$$24 \text{ f.} \times 12 = 288 \text{ f.}$$

Salaires annuels :

$$288 \text{ f.} \times 295 = 84\,960 \text{ f.}$$

L'industriel est donc assujetti au paiement de la taxe, calculée sur 74 960 f. Il paiera annuellement :

$$0 \text{ f. } 20 \times 749{,}60 = 149 \text{ f. } 92.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'est-ce que l'Assemblée nationale constituante? Dites ce que vous savez sur la formation de cette Assemblée et sur son œuvre.*

2. *Faites le croquis des côtes françaises de l'Atlantique. Indiquez l'embouchure des principales rivières et les grands ports de commerce. Que savez-vous de chacun d'eux?*

1. L'Assemblée nationale constituante a été formée avec les députés des trois ordres élus lors de la convocation des États généraux, dont la première réunion eut lieu à Versailles le 5 mai 1789. C'est à la suite des incidents qui surgirent entre le roi et les députés du Tiers que ceux-ci, auxquels s'étaient joints quelques députés du Clergé, prononcèrent le « Serment du Jeu de Paume » (20 juin 1789) (V. le *Manuel*). Quelques jours plus tard, les autres députés se joignirent à eux et l'Assemblée prit le nom d'Assemblée nationale constituante.

L'œuvre de la Constituante fut très importante : elle proclama la déclaration des Droits de l'homme

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! C. moyen (1er degré). 9.25 C. moyen (2e degré) et C. supérieur. 10 fr.

et du citoyen, abolit les distinctions de classes et de privilèges (nuit du 4 août), réforma l'organisation administrative de la France ainsi que la justice, déclara « biens nationaux » les biens du clergé et vota la Constitution de 1791, qui organisait une royauté constitutionnelle.

2. Croquis (V. *Atlas*) ; principaux ports de commerce :

Saint-Nazaire et Nantes : Saint-Nazaire est l'avant-port maritime de Nantes, port fluvial. Les deux places sont en relations avec l'Amérique Centrale (Mexique, Antilles) et l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine), d'où elles reçoivent du café, du sucre de canne, du rhum, de la viande, de la laine et où elles envoient des vins, des objets fabriqués, des conserves alimentaires.

Bordeaux : grand port fluvial sur la Garonne, est aussi un port maritime, bien que les plus gros navires s'arrêtent à Pauillac sur la Gironde. Bordeaux est surtout en relations avec l'Afrique occidentale d'où il reçoit des arachides, du caoutchouc et divers produits coloniaux et où il expédie des vins, des tissus et des objets fabriqués.

IV *bis.* **SCIENCES** (Vence, Alpes-Maritimes 1935). — 1. *Quelles sont les différentes parties de la fleur que l'on vient de vous donner* (coquelicot). *Les représenter dans un croquis très simple. Cette fleur est-elle complète? Sinon, que lui manque-t-il?* — 2. *Qu'entend-on par combustion? Expliquez ce qui se passe dans le poêle quand il est allumé. Dites les précautions qu'il faut prendre en ce qui concerne le tirage.* — 3. *Différence entre une artère et une veine. Où faut-il ligaturer une artère blessée? Pourquoi?*

➔ INDICATIONS. — 1. Croquis (V. *Journal*, n° 21, du 1er février 1936). Quatre pétales ; une urne centrale formant le pistil, entourée de nombreux filets noirs : les étamines.

Cette fleur est incomplète : les deux sépales verts qui entourent la fleur non ouverte tombent lorsqu'elle s'épanouit.

2. Lorsqu'un morceau de bois brûle dans le poêle, on dit qu'il y a combustion. Il brûle, grâce à l'oxygène de l'air, auquel il s'unit, en produisant de la chaleur et de la lumière et en dégageant deux gaz dangereux à respirer, le gaz carbonique et parfois de l'oxyde de carbone. Lorsque le poêle tire bien, ces gaz chauds se dégagent à l'extérieur par la cheminée et produisent un appel d'air qui renouvelle l'oxygène nécessaire à la combustion. Il ne faut pas fermer la clef de tirage, ni bourrer le poêle, afin d'éviter que ces gaz se répandent dans la salle.

3. L'artère est formée d'un tissu élastique ; sectionnée, elle s'ouvre et reste béante. La veine, moins élastique, s'aplatit et se ferme. C'est pourquoi la coupure d'une artère est dangereuse. Dans ce cas, il faut faire une ligature entre la plaie et le cœur pour arrêter l'hémorragie.

V. **DESSIN** (Précy-sous-Thil, Côte-d'Or, 1935). — **Un bouton de rose avec une feuille.**

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le peuple des arbres.** — Les grands seigneurs de la forêt sont : le sapin, le chêne, le hêtre, le châtaignier ; mais, à côté de ces *races princières,* il y a le peuple des arbres et des arbrisseaux, *dont* les *physionomies sont tout aussi originales.* Il y a le charme, aux *feuilles* légères, aux branches sveltes et rameuses ; le frêne, au bois dur, au fût élancé, aux feuilles ailées ; le tremble et le bouleau, à l'écorce lisse ou satinée, au feuillage nerveux et sans cesse en mouvement ; le tilleul, aimé des abeilles, à l'écorce souple, aux fleurs embaumées et aux feuilles mielleuses ; l'aulne et le saule, *riverains des eaux courantes ;* le coudrier, à l'ombre saine et touffue ; le houx et le buis, durs, résistants et toujours verts ; le merisier ou bois de Sainte-Lucie, aux rameaux odoriférants.

ANDRÉ THEURIET.

Questions. — 1. a. *Expliquez, en rappelant une autre expression du texte, les mots : « races princières ».*

b. *Relevez trois expressions, à la fois précises et poétiques se rapportant aux arbres.*

2. *Donnez le sens des mots et expressions : « physionomies originales, fût élancé ».*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « dont ; tout aussi ; originales ; feuilles ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Les *races princières* désignent ici les espèces les plus importantes, celles des arbres les plus vigoureux et les plus élevés, que l'auteur appelle les *grands seigneurs de la forêt.*

b. *Feuilles ailées* du frêne ; *écorce satinée* du bouleau ; *feuilles mielleuses* du tilleul.

2. *Physionomies originales :* la physionomie désigne, ordinairement, l'expression d'un visage, l'auteur veut dire, ici, que les divers arbres ou arbrisseaux offraient, les uns et les autres, des traits caractéristiques : chacun d'eux ayant son port particulier ; — *fût élancé :* le tronc svelte et élevé du frêne.

3. *Dont :* pron. relatif, a pour antécéd. *arbres* et *arbrisseaux,* compl. du nom *physionomies ;* — *tout aussi :* expression adverbiale de comparaison, se rapporte à l'adj. *originales ;* — *originales :* adj. qual., fém. pl., attribut de *physionomies ;* — *feuilles :* nom com., fém., pl., compl. du nom *charme.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un vase pèse, vide, 183 g. On y verse 4 dl. de mercure, de densité 13,6, et on finit de le remplir avec de l'eau. Il pèse alors 73 kg.* 1° *Quelle est sa contenance?* 2° *On transvase ces 2 liquides dans un récipient parallélipipédique de 0 m. 50 sur 0 m. 40 de base et 0 m. 60 de profondeur. A quelle hauteur s'élèveront les 2 liquides dans le récipient, si l'on suppose qu'il y ait, pendant le transvasement, une perte de liquide de 1/1 000 sur l'ensemble?*

➔ SOLUTION. — 1° Les deux liquides pèsent ensemble :

73 kg. — 0 kg. 183 = 72 kg. 817.

Le dm^3 de mercure, ou le litre, pèse 13 kg. 6 ; le dl. pèse 1 kg. 36, et 4 dl. :

1 kg. 36 × 4 = 5 kg. 44.

L'eau versée dans le vase pèse donc :

72 kg. 817 — 5 kg. 44 = 67 kg. 377.

Elle occupe donc un volume de : 67 dm^3 377 ou 67 l. 377.

Contenance du vase :

67 l. 377 + 0 l. 4 = 67 l. 777.

2° Surface de base du récipient parallélipipédique en dm^2 :

5 × 4 = 20 dm^2.

Volume du ilquide transvasé : 67 l. 777 ; Perte : 0 l. 067 777.

Volume après transvasement :

67 l. 777 — 0 l. 067 777 = 67 l. 7092.

ou :

ou 67 dm^3 7092.

ROUSTAN (MARIO). DIX-SEPT MOIS, RUE DE GRENELLE..... 15 fr.

Hauteur de liquide après transvasement, en décimètres :
67,7092 : 20 = 3 dm. 39 par excès, ou **0 m. 339.**

***

2. Un marchand a acheté une pièce d'étoffe pour 870 f. Il vend 2/5 de cette pièce pour 420 f. et gagne ainsi 6 f. par mètre. 1° Quelle est la longueur totale de la pièce d'étoffe? 2° Quel bénéfice p. 100 sur le prix d'achat a-t-il réalisé dans cette vente ? 3° Combien ce marchand doit-il vendre le mètre de l'étoffe restante, pour réaliser, sur l'ensemble des deux ventes, un bénéfice de 30 p. 100 sur le prix de vente?

➔ SOLUTION. — 1° S'il avait vendu toute la pièce aux mêmes conditions, il eût retiré en tout :
420 f. × 5/2 = 1 050 f.
Le bénéfice total réalisé eût été :
1 050 f. — 870 f. = 180 f.
Comme le bénéfice est de 6 f. par mètre, cette vente eût porté sur un nombre de mètres égal à :
180 : 6 = 30 m.
La pièce avait donc une longueur de **30 m.**

2° Si toute la pièce eût été vendue aux mêmes conditions, le bénéfice p. 100 sur le prix d'achat eût été le même. Calculons donc ce bénéfice sur la pièce entière.
Au prix d'achat 870 f. correspondrait un bénéfice de 180 f. A 100 f. d'achat, correspond donc un bénéfice de :
180 f. : 8,7 = 20 f. 68 par défaut.
Bénéfice : **20,68 p. 100** sur le prix d'achat.

3° A 100 f. de vente correspondent un bénéfice de 30 f. et un prix d'achat de 70 f.
Inversement, à 70 f. d'achat correspond un prix de vente de 100 fr.
A 870 f. d'achat doit correspondre un prix de vente de :
$$\frac{100 \text{ f.} \times 870}{70} = 1\,242 \text{ f. } 85.$$
La première vente ayant rapporté 420 f., la deuxième doit produire :
1 242 f. 85 — 420 f. = 822 f. 85.
Comme cette vente porte sur : 30 m. × 3/5 = 18 m· le mètre d'étoffe doit être revendu :
822 f. 85 : 18 = **45 f. 71.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lyon, 1re session, 1934). — **Dans le brouillard, à Ouessant.** — Je longe, dans le brouillard, la côte est de l'île.

Pendant deux heures, je suis un étroit sentier raviné, le long de la falaise. La brume joue autour de moi un jeu inquiétant. Je ne vois *rien* du dessin dentelé de la côte ; parfois le chemin est fermé à vingt mètres devant moi ; parfois je découvre à ma gauche un pan de rochers à pic, tombant droit dans la mer ; je suis sur le bord de l'abîme.

Plus loin, c'est un éboulis de galets gigantesques couverts de goémons, ou, resserrée entre deux langues de terre, une petite plage de sable pâle et fin, ou les vagues grises qui roulent, *monotones*. Je descends au creux des ravins jusqu'au niveau de la mer ; puis c'est la remontée au flanc de la falaise, parmi les prés ras et durs. A suivre les mille déchirures du rivage, on n'a bientôt plus le sens de l'orientation ; à voir sans cesse devant soi le mur fluide du brouillard, on s'hallucine, on voudrait courir, le trouver, pour voir *ce* qu'il y a derrière ces éternelles nuées grises. Je ne rencontre pas une âme ; je n'aperçois pas une maison ; je suis seul dans l'île et *perdu*, si ce n'était la voix gémissante de la sirène que j'entends et qui m'indique l'ouest. Je me décide enfin à quitter la côte et je pars à travers les prés et les champs, dans la direction de la sirène. Deux fois je tourne le dos à la mer, deux fois je trouve la falaise béante là où je croyais rencontrer les champs.

Enfin, j'aperçois une forme indistincte dans la brume. Je m'approche ; c'est une femme qui coupe le blé avec une antique faucille. Je comprends ses gestes mieux que son *langage*. J'arrive enfin au bourg. Il y avait trois heures que je marchais, égaré dans le brouillard.

CLAUDE ANET.

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions suivants : « jeu inquiétant ; s'hallucine ; mur fluide si ce n'était la voix gémissante de la sirène ; falaise béante. »*

2. *Analysez les mots : « rien, monotones, perdu, langage. »*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « A suivre les mille déchirures... éternelles nuées grises. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *Jeu inquiétant :* la brume, qui est dense, déforme à chaque instant les aspects habituels du paysage ; elle semble jouer un « jeu inquiétant », par cela même qu'elle risque fort d'égarer le promeneur qui suit justement, en bordure de la falaise, un chemin très dangereux ; — *s'hallucine :* le promeneur, trompé par les effets du brouillard, subit une véritable hallucination et croit voir des choses qui n'existent pas réellement, là où il les place ; — *mur fluide :* la brume est si épaisse qu'elle limite étroitement la vue comme le ferait un mur. Ce mur est « fluide » en ce sens qu'il n'offre pas de résistance, il se laisse en effet pénétrer et, bien qu'il se reforme aussitôt, il semble tout d'abord reculer devant le promeneur à mesure que celui-ci s'avance ; — *si ce n'était la voix gémissante de la sirène :* perdu au milieu du brouillard, le voyageur se sentirait totalement abandonné, si le hurlement plaintif de la sirène, qui est pour lui un signal, ne lui rappelait la présence des hommes ; — *falaise béante :* cette curieuse alliance de mots s'explique par la position même du promeneur, que suit un chemin au sommet de la falaise ; dès que le voyageur s'approche du bord, il risque d'être attiré par le gouffre grand ouvert) que forme la falaise tombant à pic dans la mer.

2 et 3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Que préférez-vous : lire un livre, ou assister à une représentation cinématographique ou théâtrale? Donnez les raisons de votre préférence. Quel plaisir ou quel profit espérez-vous dans l'un et dans l'autre cas? Servez-vous, autant que possible, d'exemples précis.*

➔ INDICATIONS. — Les candidats devront justifier leur choix et fournir, à l'appui de leur opinion,

CHARRIER. COMMENT DÉVELOPPER UN SUJET PÉDAGOGIQUE. 11 fr.

les arguments qui leur apparaîtront les plus convaincants. Les uns défendront le cinéma : devenu parlant, il donne de la réalité une vision étonnante de vérité et il sait allier à la mobilité et à l'intensité d'une action dramatique la splendeur de magnifiques paysages. Les autres préféreront le théâtre où l'action est plus fine, plus nuancée, et où la fiction conserve, grâce à la présence réelle des acteurs, quelque chose de plus touchant, de plus humain.

Il en est, certainement, qui préféreront au théâtre, et au cinéma les joies plus calmes et plus profondes que donne la lecture des beaux livres. Ces plaisirs-là ont sur les autres le gros avantage de se tenir toujours à notre portée ; d'autre part, ils exercent sur notre esprit, sur notre cœur, une action plus profonde, plus durable, que celle que peuvent avoir les représentations théâtrales ou cinématographiques, si merveilleuses soient-elles. C'est qu'un bon livre est un ami fidèle, que l'on retrouve et qui peut toujours vous apporter, le cas échéant, les joies, les consolations, ou les conseils dont vous ressentez le besoin.

III. **HISTOIRE.** — *L'établissement de la troisième République, du 4 septembre 1870 à 1879.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Proclamée le 4 septembre 1870, à Paris, la troisième République ne fut organisée qu'en 1875 par le vote, après l'échec des essais de restauration monarchique, de la Constitution encore en vigueur. Mac-Mahon échoua dans sa tentative de gouvernement personnel, et après les élections de 1877 à la Chambre, et celles de 1879 au Sénat, le Gouvernement passa aux mains des républicains.

II. **Le gouvernement de la Défense nationale.** — Installé à Paris le 4 septembre 1870, il défend la capitale et organise la résistance en province (rôle de Gambetta à la Délégation de Tours). Siège, puis capitulation de Paris.

III. **L'Assemblée nationale (février 1871).** — Élue après l'armistice, pour conclure la paix avec l'Allemagne, est en majorité monarchiste, *Thiers* a le titre de chef du Pouvoir exécutif. L'Assemblée siège d'abord à Bordeaux, puis à Versailles. Bientôt s'engage avec Paris la guerre civile de la « Commune » (V. un *Manuel*). Thiers finit par l'emporter, il réorganise l'armée et libère le territoire. En conflit avec l'Assemblée en majorité monarchiste, il démissionne en 1873. Les tentatives de restauration monarchique échouent en 1873 (refus du comte de Chambord d'accepter le drapeau tricolore). La Constitution de 1875 est alors votée.

IV. **Affermissement du régime républicain.** — La Chambre, élue en 1876, est en majorité républicaine : elle entre en conflit avec le Président Mac-Mahon, celui-ci dissout la Chambre le 16 mai 1877, mais les nouvelles élections marquent le triomphe des républicains. En 1879, des élections partielles amènent également une majorité républicaine au Sénat, Mac-Mahon démissionne en 1879. Le pouvoir passe alors aux mains des républicains.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Dijon, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — *On considère l'équation :*

$$\frac{(x-a)^2 + (x-a)(x-b) + (x-b)^2}{(x-a)^2 - (x-a)(x-b + (x-b)^2} = \frac{19}{7}$$

dans laquelle x *est un nombre inconnu,* a *et* b *deux nombres donnés.*

1° *Résoudre cette équation dans le cas particulier :* $a = -b = 1$. *Peut-on supposer* $a = b$?

2° *On pose :* $x - a = y(x - b)$.

Remplacer dans l'équation donnée $x - a$ *par sa valeur. Après simplifications, on obtient une équation avec la seule inconnue* y. *Calculer* y, *puis* x. *On trouvera deux valeurs* x′ *et* x″.

3° *On suppose* a *donné. Comment doit-on choisir* b *pour que les racines* x′ *et* x″ *soient toutes deux positives? Le nombre* a *peut-il être négatif?*

→ SOLUTION. — 1° Si l'on fait : $a = 1$ et $b = -1$, on obtient l'équation :

$$\frac{(x-1)^2 + (x-1)(x+1) + (x+1)^2}{(x-1)^2 - (x-1)(x+1) + (x+1)^2} = \frac{19}{7},$$

ou, en effectuant et réduisant :

$$\frac{3x^2 + 1}{x^2 + 3} = \frac{19}{7}.$$

Elle est équivalente à l'équation :

$$21x^2 + 7 = 19x^2 + 57,$$

ou :

$$2x^2 - 50 = 0,$$

soit encore :

$$x^2 - 25 = 0.$$

Elle a deux solutions :

$$x' = -5 \text{ et } x'' = 5.$$

Si l'on remplace b par a dans l'équation donnée, le premier membre devient :

$$\frac{(x-a)^2 + (x-a)^2 + (x-a)^2}{(x-a)^2 - (x-a)^2 + (x-a)^2} = \frac{3(x-a)^2}{(x-a)^2} \text{ ou } 3.$$

Il ne peut pas être égal à $\frac{19}{7}$: l'équation n'a pas de solution.

2° Si l'on pose :

$$x - a = y(x - b) \qquad (1)$$

l'équation donnée devient :

$$\frac{y^2(x-b)^2 + y(x-b)^2 + (x-b)^2}{y^2(x-b)^2 - y(x-b)^2 + (x-b)^2} = \frac{19}{7},$$

ou, en mettant $(x-b)^2$ en facteur :

$$\frac{(x-b)^2(y^2 + y + 1)}{(x-b)^2(y^2 - y + 1)} = \frac{19}{7}.$$

On peut remarquer que $x - b$ ne peut être nul ; $x - a$ le serait aussi, et par suite on aurait $a = b$, ce qui est impossible. Si l'on simplifie par $(x-b)^2$, on obtient l'équation :

$$\frac{y^2 + y + 1}{y^2 - y + 1} = \frac{19}{7},$$

équivalente à :

$$\frac{7(y^2 + y + 1) - 19(y^2 - y + 1)}{7(y^2 - y + 1)} = 0,$$

ou :

$$\frac{-12y^2 + 26y - 12}{7(y^2 - y + 1)} = 0.$$

Cette fraction est nulle, si l'on a simultanément : $-12y^2 + 26y - 12 = 0$ ou $6y^2 - 13y + 6 = 0$, et :

$$y^2 - y + 1 = 0.$$

La première condition est vérifiée pour :

$$y = \frac{13 \pm \sqrt{169 - 4 \times 6 \times 6}}{12} = \frac{13 \pm 5}{12}.$$

L'équation a deux racines :

$$y' = \frac{13 - 5}{12} = \frac{2}{3} \text{ et } y'' = \frac{13 + 5}{12} = \frac{3}{2}.$$

Ces solutions n'annulent pas $y^2 - y + 1$; elles conviennent au problème.

Si $y = \frac{2}{3}$, la relation (1) s'écrit :

$$x - a = \frac{2}{3}(x - b).$$

On en tire :

$$\frac{x}{3} = a - \frac{2}{3}b, \text{ soit : } x' = 3a - 2b.$$

Avec $y = \frac{3}{2}$, on a :

$$x - a = \frac{3}{2}(x - b) ;$$

d'où :

$$\frac{x}{2} = \frac{3}{2}b - a, \text{ soit : } x'' = 3b - 2a.$$

3. Les deux valeurs de x sont positives, si l'on a en même temps :

$$3a > 2b \text{ et } 3b > 2a,$$

HUISMAN. Contes et légendes du moyen âge français. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

L'écolier juste.

I. L'exemple.

L'élève dont il s'agit composait en histoire.

...La fin de mon sujet me manquait brusquement. Cette composition si bien préparée, si facilement écrite, je ne pourrais pas la finir ! Il faudrait me résigner à remettre une copie inachevée.

Adieu le prix ! Tout mon travail était perdu, et cela pour quelques lignes.

Je me pris le front à deux mains et je regardai avec désespoir ma phrase inachevée.

— Lève ton coude, me souffla mon voisin.

Je levai machinalement mon coude, et je vis un papier blanc qui passait lentement sous mon coude et s'étalait devant mes yeux.

— Lève un coin du papier, et surtout ne te fais pas prendre, ajouta mon voisin.

Je levai tout doucement un coin du papier. Dans l'enveloppe de papier blanc étaient dissimulés des feuillets imprimés arrachés à un livre. Machinalement, je regardai ce que c'était. La page que j'avais sous les yeux portait le numéro 69, elle contenait la fin de la phrase qui était inachevée sur ma copie et un tout petit paragraphe qui terminait le chapitre.

Il m'avait suffi d'un simple coup d'œil pour voir tout cela. Je refermai vivement l'enveloppe et je la poussai du coude vers mon voisin, qui la retira et la fit disparaître dans sa poche en me disant :

— Tu n'en veux pas?

— Non, je n'en veux pas.

— Tu sais donc ta composition?

— Oui, je la sais.

« Tu mens ! » me dit nettement une voix intérieure qui changea tout à coup ma joie triomphante en un amer chagrin. Oui, je l'avoue, j'avais conçu une joie immense à la vue de cette page 69, que je n'avais point demandée, qui était venue pour ainsi dire me trouver, et qui, en quelques lignes, me donnait la solution du problème où je me trouvais perdu.

Comme il y a toujours deux voix en nous, la seconde, la mauvaise, ne tarda pas à me représenter que mon travail avait été sérieux et sincère et méritait récompense ; cette seconde voix, qui est habile et éloquente, me représenta la joie dont j'allais priver mon grand-père, à qui jusque-là j'avais donné si peu de satisfaction.

La seconde voix, si habile qu'elle fût, se méprit en usant de ce dernier argument. En pensant à mon grand-père, je me demandai ce qu'il aurait fait à ma place, à l'époque où il composait avec ses camarades.

— Il n'aurait pas copié, me dit la première voix, parce que copier c'est tricher, c'est voler une récompense, c'est manquer à l'honneur.

— Bah ! pour quelques lignes !

— Quelques lignes ou beaucoup de lignes, cela ne fait pas de différence quant à l'acte lui-même.

Je résolus aussitôt de laisser ma copie inachevée. J'essayai alors de me représenter ce que dirait mon grand-père quand je lui raconterais ce qui s'était passé. Le connaissant comme je le connaissais, cela ne me fut pas bien difficile. Il aimerait mieux me voir perdre un prix par scrupule de délicatesse que de m'en voir gagner dix par un procédé déloyal. C'était si simple, si vrai et si naturel que je fus tout surpris d'avoir hésité un instant.

Pendant que je regardais ma copie inachevée, le cœur passablement gros, il me vint un autre scrupule.

Telle qu'elle était, cette copie ne pouvait manquer d'obtenir au moins un accessit. Comme je n'avais jusque-là obtenu l'ombre d'un prix ou d'un accessit, ce succès inexplicable attirerait l'attention. Mon voisin parlerait peut-être des pages qu'il m'avait passées. Il y aurait des gens disposés à croire que j'avais volé mon pauvre accessit : c'est vraiment terrible d'avoir une mauvaise réputation !

J'aurais beau protester de mon innocence et raconter comment les choses s'étaient passées, on pourrait trouver mon explication invraisemblable. Tout enfant que j'étais, je comprenais bien qu'il y a des choses dont on ne doit pas même être soupçonné.

Je pris alors le seul parti qui me restait à prendre, si je voulais trancher la difficulté d'un seul coup ; et, pour n'être point tenté de revenir sur ma résolution, je pliai ma composition en quatre, puis en huit, et je la déchirai lentement en tout petites morceaux. » (J. GIRARDIN, *Grand-père*, Hachette.)

II. La réflexion.

Bien faire préciser ce qu'aurait pu faire l'écolier (achever sa composition dans d'excellentes conditions et obtenir un prix) et ce qu'il a préféré faire (il a déchiré son travail ; pourquoi ?).

Si la justice consiste à ne pas faire de tort aux autres, l'écolier dont il s'agit a été juste. En quoi le fait de copier sa composition portait-il préjudice aux autres ?

Quelle doit donc être la conduite de l'écolier juste ? Deux groupes de personnes sont à considérer : les élèves, les camarades ; le maître.

Devoirs envers les camarades. — L'écolier juste ne les maltraite pas, ne fait tort à aucun de ses condisciples. Il n'en est, malheureusement, pas toujours ainsi : certaines brimades et brutalités sévissent parfois encore à l'école (songer aux taquineries, aux moqueries, aux questions indiscrètes auxquelles « les nouveaux » sont en butte).

Il doit secourir les opprimés, défendre les faibles, aider, réconforter les malheureux. Se souvenir du ricanement qui accueillit la blouse du Petit Chose à son entrée au collège. « On disait : « Tiens ! il a une blouse ! » Le professeur fit la grimace, et, tout de suite, me prit en aversion. Depuis lors, quand il me parla, ce fut toujours du bout des lèvres, d'un air méprisant. Jamais il ne m'appela par mon nom ; il disait toujours ! « Eh ! vous, là-bas, le Petit Chose !... » A la fin, mes camarades me surnommèrent « le

WALTZ. HISTOIRES POUR PETIT FRANÇOIS..... 15 fr.

Petit Chose », et le surnom me resta... » Se souvenir aussi de la belle conduite de l'écolier Placide (J. GIRARDIN, *L'oncle Placide*) volant, en dépit de sa faiblesse, au secours d'un condisciple maltraité par un plus grand que lui.

L'écolier juste ne trahit pas ses camarades, il ne les dénonce pas lorsqu'il a approuvé leur manière d'agir, mais il ne suit pas les méchants, n'est pas à leurs ordres, ne leur est pas soumis : il met le bien au-dessus de la camaraderie.

Il ne copie pas ses devoirs ; il se conduit, le jour de la composition, comme le héros du récit. Il ne souffle pas. Mais il est une aide loyale, honnête qu'il doit à ses camarades : indiquer une leçon, prêter un livre, fournir une explication, discuter amicalement un problème. Il est serviable et complaisant.

A l'école se nouent de bonnes amitiés. Il faut bien choisir ses amis : ne pas les choisir pour les services qu'ils peuvent rendre, mais par sympathie, par estime. Il faut être un ami sûr, c'est-à-dire regarder son ami comme un autre soi-même, avoir souci de son bonheur, être prêt à lui rendre service et lui témoigner une parfaite confiance.

L'écolier juste ne doit donc pas vouloir gouverner les autres et tenir la meilleure place. Il sait qu'il n'est pas tout et que les autres le valent. Il ne boude pas ceux qui ne sont pas de son avis. Il fait preuve, à leur égard, d'une constante bonne humeur. Enfin, il ne fait partie d'aucune coterie et il n'est jaloux de personne.

Devoirs envers le maître. — Le maître tient, en classe, la place des parents. L'écolier doit donc l'aimer et ne lui causer aucune peine.

Le maître est le chef de la classe. L'écolier lui obéit.

Le maître met l'enfant en mesure de gagner sa vie et de vivre honnêtement. L'enfant lui en est reconnaissant.

Devoirs envers soi. — Le bon écolier doit se rendre compte des bienfaits de l'école, qui l'arme pour la vie en lui apprenant à lire, à écrire, à compter, à réfléchir et à penser ; qui forme son cœur et son caractère en lui apprenant la justice, la bonté, le courage, l'honnêteté.

Il sentira donc la nécessité de bien employer le temps qu'il passe en classe et de travailler pour y faire des progrès. Il sera exact, assidu, ordonné, discipliné. Il s'efforcera d'y pratiquer toutes les qualités dont l'entretient le cours de morale.

Le *cours élémentaire* copiera : Je serai juste envers mes camarades et envers mon maître. *Le cours moyen :* Il faut être instruit, mais être honnête, être juste est plus important encore.

III. L'action.

L'enfant doit montrer, à l'école, les qualités que réclament de lui la famille et la société. Les exercices, les actions proposées dans les précédentes leçons ont donc leur place ici.

Y ajouter : comment montrer notre gratitude envers l'école, lorsque nous l'aurons quittée ?

Conservons le souvenir de nos maîtres : leur faire quelquefois visite ou leur écrire. Surtout, n'oublions pas le chemin de l'école : faisons partie de la société de ses anciens élèves, empruntons des livres à la bibliothèque populaire, suivons les causeries du cours d'adultes.

ÉDUCATION CIVIQUE

Le budget.

I. *Importance capitale de la situation financière d'un pays.* — Sa sécurité en dépend : sans argent, pas d'armée, pas de matériel ; l'on est à la merci du voisin. Sa prospérité, sa tranquillité, en dépendent aussi : d'une mauvaise situation financière naissent mille difficultés, parfois même l'agitation, la révolte, la Révolution (exemple 1789). Lorsque la situation financière est mauvaise, le progrès social est compromis : les lois d'assistance exigent une politique financière sérieuse. Gaspiller est contraire à l'intérêt du peuple.

II. *Quelques crises financières de notre histoire :* à la fin du règne de Louis XIV (Louis XIV et le traitant Samuel Bernard) ; sous Louis XV avec le système de Law ; sous la Révolution avec les assignats, la crise de 1926. (Nous avons donné quelques renseignements sur ce point d'histoire dans le *Journal des Instituteurs* des précédentes années.)

III. *Le budget.* — Ce qu'il est. Comment il est établi. Sa préparation par les services du ministère des Finances, examen du projet par la Commission des Finances, sa discussion et son vote par le Parlement. Exécution et contrôle du budget. Voté par le Parlement, le budget est exécuté par les soins du pouvoir exécutif et cette exécution est sous le contrôle des Chambres. L'impôt et l'emprunt : danger de celui-ci.

IV. *Organisation financière de la France.*

LECTURE — Une crise financière (*sous la Convention*). — « *Les dépenses publiques ne font que croître et on s'enfonce de plus en plus dans le cycle infernal de la vie chère exigeant des émissions nouvelles, et des émissions nouvelles accroissant de plus en plus la cherté de la vie. D'énormes déficits mensuels de 250 à 350 millions ne sont couverts que par des émissions, toujours des émissions, qu'on se borne maintenant à faire faire par de simples arrêtés du Comité des finances, sans publicité, dans l'espoir illusoire que l'opinion publique s'en alarmera moins, alors qu'au contraire elle s'en alarmera davantage, étant portée à supposer le mal encore plus grand qu'il n'est. Il est d'ailleurs effroyable : les 100 livres-papier tombent à 20 en décembre 94, à 18 en janvier 95, à 14 en mars, à 10 en avril, à 4 en juin, à 3 en juillet...*

« *Les souffrances populaires deviennent terribles. L'hiver de l'an III fut extrêmement rigoureux et l'on vit la voie de bois monter à 200 livres, une bûche se vendre 14 francs pièce.* « *La cherté excessive des combustibles et la rareté des comestibles sont, disent les rapports de police, le sujet de presque toutes les conversations.* » *Les malheureux à qui quelque petite rente, quelque petit emploi permettaient jadis de vivre sont en proie maintenant à la plus cruelle indigence. Certains employés obtiennent de petites augmentations mensuelles, absorbées d'ailleurs, à peine viennent-elles d'être accordées, par la cherté croissante des choses les plus indispensables...* » (M. MARION, Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire, *Boivin.*)

M. HÉNON.

GUY-GRAND. C. DE MORALE A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (1re année). *Br.* 12 fr. *Rel.* 15 fr.
C. D'ÉDUC. CIV. A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (2e année). *Br.* 12 fr. *Rel.* 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision des nombres 1 à 100.

NOTA. — *Le programme officiel indique, pour le Cours préparatoire, l'étude des nombres de 1 à 100. Nous voici arrivés au terme de cette étude. Jusqu'à la fin de l'année, nous reviserons et nous initierons les enfants à la pratique des opérations.*

Exercices de revision.

Utiliser le procédé Lamartinière chaque fois que c'est possible.

1. *Ecrire les nombres suivants : 21, 42, 36, 76, 86, 87, 97, 100, etc.*
2. *Classer des nombres donnés par ordre croissant ; d'autres seront classés par ordre décroissant.*
3. *Ecrire le nombre 96. Que représente le 9 ? le 6 ?*
4. *Quel est le nombre qui suit 65, qui précède 65 ?*
5. *Ecrire des nombres de dizaine en dizaine de 10 à 100.*
6. *Lucien a donné 10 billes à Robert ; 25 à Germain et il lui en reste 30. Combien Lucien avait-il de billes ?*
7. *Une boîte de dragées contenait 60 dragées. On en a mangé 15. Combien en reste-t-il ?*
8. *Maman a partagé également 15 bonbons entre ses 3 enfants. Combien chaque enfant a-t-il reçu de bonbons ?*
9. *Quel est la moitié de 12 f., 30 f., 50 f., 80 f., 100 f. ?*
10. *Quel est le tiers de 18 l., 24 l., 36 l., 66 l. ?*
11. *Quel est le quart de 20 m., 40 m., 48 m., 80 m. ?*
12. *Effectuer :*

16 m.	25 m.	73 m.	35 m.
+ 13 m.	+ 62 m.	+ 24 m.	+ 64 m.
96 f.	84 f.	79 f.	54 f.
— 74 f.	— 13 f.	— 28 f.	— 34 f.

13. *Effectuer les opérations :*

23 m.	31 m.	50 m.	22 m.
× 2	× 3	× 2	× 4

14. *Effectuer :*

24 m. | 2 — 60 m. | 3 — 80 m. | 4

II. Les produits.

Exercices concrets. — Les enfants sont munis de bûchettes. Il s'agit de leur montrer que les nombres peuvent être considérés comme des produits. C'est ainsi que, si l'on range 12 bûchettes sur 3 rangs, on obtient 4 bûchettes par rang et on peut dire : 4 bûchettes × 3 = 12 bûchettes. Mais on peut placer les 12 bûchettes sur 4 rangs. Alors on a 3 bûchettes × 4 = 12 bûchettes.

On peut trouver ainsi :

2 b. × 3 = 6 b.
3 b. × 2 = 6 b.
5 b. × 3 = 15 b.
3 b. × 5 = 15 b.
6 b. × 3 = 18 b. ou 9 b. × 2 = 18 b.
3 b. × 6 = 18 b. 2 b. × 9 = 18 b, etc.

A la suite de chaque opération concrète, les élèves écriront les égalités sur leur ardoise :

2 × 3 = 6 3 × 2 = 6.
6 : 3 = 2 6 : 2 = 3.

III. Initiation géométrique.

Reconnaître un carré, un rectangle, un triangle, un cercle.

Dessiner ces figures à main levée ; puis à la règle et au compas.

Orner à volonté une de ces figures.

IV. L'heure.

Lecture et écriture de l'heure au cours de la journée.

V. Travail manuel.

Modelage. — Un parallélépipède rectangle. Le couper dans le sens de la largeur, de façon à obtenir un solide à base carrée. On obtient un presse-papier.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

La division *(suite)*.

1. **Pratique de l'opération.** — On envisagera, tour à tour, les divisions suivantes :

1° Le diviseur a deux chiffres ; le quotient a un seul chiffre ;

2° Le diviseur a deux chiffres ; le quotient en a plusieurs ;

3° Le quotient contient des zéros intercalés ;

4° Le dividende et le diviseur sont terminés par des zéros.

Pour chacun de ces cas, on partira d'un problème simple.

2. **Exercices d'invention.** — Les élèves, à la suite de chaque cas étudié, cherchent des problèmes semblables et les résolvent au tableau et sur l'ardoise. Bien disposer les opérations.

II. Système métrique.

La monnaie.

1. **Montrer** les principales pièces et les principaux billets en usage.

2. **Les grouper par ordre de grandeur croissante.** Que remarquons-nous ? Comme les mesures de masse et les mesures de capacité, chaque unité de monnaie a son *double* et sa *moitié*.

Exercices pratiques.

a. Former une somme déterminée (10 f. par exemple) avec des pièces de 0 f. 50, de 1 f., etc.

b. Rendre la monnaie sur 5 f., sur 10 f. Les enfants sont groupés par deux ; l'un est vendeur, l'autre acheteur. Faire opérer. L'acheteur doit 2 f., 3 f., 4 f., 5 f., etc. Que rend le vendeur ?

Qu'appelle-t-on *complément à 10 ?*

III. Géométrie.

Le cercle.

1. **Tracer un cercle** avec une pièce de monnaie. Est-ce bien un cercle qu'on a tracé ? Non. Une ligne appelée *circonférence*. Distinguer *le cercle* de la circonférence.

2. **Mesurer** le tour d'un rectangle, d'un carré avec un fil, est-ce difficile ? Et mesurer le tour de la circonférence, est-ce plus ou moins difficile ? Essayons.

Montrer le centre, le rayon, le diamètre d'une circonférence tracée au compas. Doubler le rayon d'une circonférence. Que devient sa longueur ? Vérifier.

3. **Dessin.** — Tracer deux circonférences *concentriques*. Orner la couronne à volonté de fruits ou de fleurs (assiette ornée).

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Effectuer :*

8 × 5 =	18 × 5 =	28 × 5 =
8 × 6 =	18 × 6 =	18 × 6 =
9 × 7 =	19 × 7 =	29 × 7 =
9 × 8 =	29 × 8 =	29 × 8 = etc.

2° *Effectuer :*

12 : 12 =	24 : 12 =	36 : 12 =
48 : 12 =	60 : 12 =	72 : 12 = etc.

3° *Pour vitrer 6 fenêtres, il a fallu 48 carreaux. Combien de carreaux par fenêtre ?*

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.....** Cours supérieur. *Elève.* . 14.50 *Maître.* 21.50

4° *Un éleveur vend 3 chevaux 18 000 f. Quel est le prix de vente d'un cheval ?*

5° *Combien y a-t-il de semaines dans 21 jours ? 49 jours ? 70 jours ? 56 jours ?*

6° *On achète 8 m. d'étoffe pour 640 f. Quel est le prix d'achat d'un mètre ? On les revend 720 f. Quel est le prix de vente d'un mètre ? Quel est le bénéfice par mètre ?*

7° *A 8 f. le volume, combien aura-t-on de volumes pour 32 f. ? 64 f. ? 640 f. ?*

8° *Quel est le prix d'un volume si l'on paie 360 f. pour 40 volumes ?*

9° *J'achète un volume de 8 f. Je paie avec une pièce de 10 f. Le marchand me rend la monnaie avec des pièces de 0 f. 50. Combien m'en rend-il ?*

10° *On paie un achat de 12 f., moitié avec des pièces de 2 f., moitié avec des pièces de 1 f. Combien donnera-t-on de pièces ?*

2. **Problèmes.** — 1° *Un tailleur achète un coupon de drap de 6 m. pour 270 f. Quel est le prix du mètre ?* RÉPONSE ➔ **45 f.**

2° *Maman achète 4 douzaines de mouchoirs pour 192 f. Quel est le prix d'une douzaine ? Quel est le prix d'un mouchoir ?* RÉPONSES ➔ **48 f. ; 4 f.**

3° *12 verres valent 36 f. Quel est le prix de 39 verres ?* RÉPONSE ➔ **117 f.**

4° *Mon père achète 6 registres. Il paie avec un billet de 100 f. et on lui rend 28 f. Quel est le prix d'un registre ?* RÉPONSE ➔ **12 f.**

5° *Treize personnes héritent d'une somme totale de 84 400 f. Dix d'entre elles reçoivent chacune 5 500 f. Combien chacune des autres reçoit-elle ?* RÉPONSE ➔ **9 800 f.**

6° *Un jardin et une terre plantée de vignes coûtent ensemble 72 000 f. La vigne vaut 5 fois plus que le jardin. Calculer le prix de la vigne et du jardin.* RÉPONSES ➔ **12 000 f.** et **60 000 f.**

7° *24 m. de drap coûtent autant que 30 m. de soie à 36 f. le mètre. Calculer : 1° le prix de 24 m. de drap ; 2° le prix d'un mètre.* RÉPONSES ➔ **1 080 f. ; 45 f.**

8° *Un ouvrier a reçu 210 f. pour 6 jours de travail. Combien doit-il travailler de jours dans une année pour gagner 10 500 f. ?* RÉPONSE ➔ **300 jours.**

9° *Pour payer un fût de cidre de 150 l. je donne un billet de 500 f. On me rend deux billets de 100 f. Quel est le prix du litre de cidre ?* RÉPONSE ➔ **2 f.**

10° *Un caissier fait sa caisse. Il a 4 billets de 1000 f. ; 9 billets de 500 f. ; 8 billets de 50 f. ; 50 pièces de 20 f. Quelle somme a-t-il en caisse ?* RÉPONSE ➔ **9 900 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

La règle de trois *(suite)*.

1. **Premier problème.** — *Pour paver une rue, il faudrait 10 jours à une équipe de 6 paveurs. Mais on veut que le travail soit fini en 3 jours. Combien de paveurs devra-t-on employer ?*

Pour faire le travail en 10 jours, il faut 6 paveurs.

Pour le faire en 1 jour, il faut 6 p. × 10 = 60 paveurs.

Pour faire le travail en 3 jours, il faut 60 p. : 3 = 20 paveurs.

Ce que nous indiquons ainsi :

$$\frac{6 \text{ paveurs} \times 10}{3} = \mathbf{20 \text{ paveurs.}}$$

2. **Deuxième problème.** — *On veut mettre du vin dans des bouteilles de 0 l. 80 et on a besoin de 60 bouteilles. Mais le marchand ne peut donner que des bouteilles de 0 l. 75. Combien donnera-t-il de ces dernières ?*

Première solution :

Capacité des bouteilles : 0 l. 8 × 60 = 48 l.

Nombre de bouteilles de 0 l. 75 : $\frac{48}{0 \text{ l. } 75}$ = **64 bouteilles.**

Deuxième solution :

Quand les bouteilles ont 80 cl., il en faut 60.

Quand les bouteilles ont 1 cl., il en faut :

60 b. × 80 = 4 800 b.

Quand les bouteilles ont 75 cl., il en faut :

$$\frac{4\,800 \text{ b.}}{75} = 64 \text{ b.}$$

ou plus simplement :

$$\frac{60 \text{ b.} \times 80}{75} = \mathbf{64 \text{ bouteilles.}}$$

3. **Règles de trois inverses.** — Le nombre de paveurs et le nombre de jours ; le nombre de bouteilles et la contenance d'une bouteille varient en *sens inverse*. Ces règles de trois sont *simples* et *inverses*.

4. **Exercices d'invention.** — Faire trouver aux enfants des problèmes semblables. Expliquer et résoudre.

Les mélanges.

On se reportera au *Cours pratique d'arithmétique, Cours moyen*, de A. MINET, L. PATIN et CH. LEFÈVRE.

Calcul du prix moyen de l'unité de mélange, page 287 ; Calcul des proportions d'un mélange, page 288.

II. Géométrie.

Le triangle équilatéral inscrit.

1. **Construisons un triangle équilatéral** (se reporter à la leçon n° 15). Découper ce triangle. Le plier suivant les 3 hauteurs. Celles-ci se coupent au même point O. De ce point, tracer une circonférence qui passe par les 3 sommets ABC. Le triangle équilatéral ABC est inscrit dans le cercle O. Si l'on prolonge les 3 hauteurs jusqu'à la circonférence, celle-ci est partagée en 6 arcs égaux. On remarque que les points *abc* et ABC peuvent être obtenus en portant successivement 6 fois la longueur du rayon OA sur la circonférence. On joint les points de 2 en 2 et on obtient le triangle équilatéral.

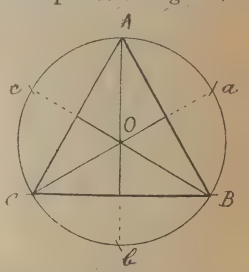

2. **Exercices.** — 1° Tracer un cercle de rayon donné. Inscrire un triangle équilatéral.

2° Dans ce triangle équilatéral, tracer les hauteurs. Joindre les 3 hauteurs. On obtient un nouveau triangle équilatéral. Le comparer au grand (côtés, surfaces).

3° Tracer 2 triangles équilatéraux dans un cercle, de façon à obtenir une étoile à 6 branches. Colorier. Découper l'étoile.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Je fais avec des bûchettes des tas de 8. J'obtiens 14 tas. Combien de tas obtiendrai-je en groupant les bûchettes par 7 ?*

2. *Si je dépense 8 f. par jour, mon argent dure 10 jours. Combien durera-t-il si je dépense 5 f. par jour ?*

3. *3 ouvriers ont mis 8 jours pour faucher une prairie. Combien de jours auraient mis 4 ouvriers ? 8 ouvriers ? 2 ouvriers ?*

4. *Un épicier remplit 28 sacs de 3 kg. de haricots. Combien de sacs de 2 kg. pourrait-il remplir avec la même quantité de haricots ?*

5. *On mélange 10 kg. d'huile à 9 f. le kg. avec 15 kg. d'une autre huile à 14 f. le kg. A combien revient le kg. d'huile de mélange ?*

6. *Dans quelles proportions faut-il mélanger du riz à 3 f. 50 le kg. avec du riz à 4 f. 50 le kg. pour obtenir du riz à 4 f. le kg. ?*

B. Problèmes.

1. **Règle de trois.** — a. *Un entrepreneur devait construire une maison avec 39 ouvriers en 90 jours. Le*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élém. 6 fr. Cours moy. Élève... 8.80 Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le relèvement de la France après la guerre de Cent ans.

DIRECTIONS (*Voir la leçon précédente*). — **Les terres sont en friches. Beaucoup d'ateliers se sont fermés. Plus de commerce : les foires disparaissent. On n'arme plus des bateaux pour l'Orient. La petite et la moyenne noblesse sont ruinées et meurent souvent de faim dans leurs châteaux... La France se relève néanmoins très vite, sous le règne de Charles VII.** (Le texte ci-dessous constitue un canevas à commenter, non une « lecture ».)

I. **Charles VII** réorganise le royaume. — A vingt ans, Charles VII n'était que le pauvre « roi de Bourges », un jeune homme chétif, malingre, assez poltron. Jeanne d'Arc lui avait reconquis son royaume presque malgré lui. Et cependant ce prince lamentable fit un bon roi. Il sut s'entourer de **conseillers** et de **bons serviteurs**, si bien qu'on l'appela « Charles le Bien Servi ». C'étaient de grands seigneurs, de vaillants capitaines comme **Dunois**, ou d'habiles négociants comme **Jacques Cœur**. La moitié de ces conseillers et de ces serviteurs furent des bourgeois. Les uns s'occupaient des affaires de **justice**, d'autres étaient chargés du soin des **finances**, d'autres enfin s'employèrent à organiser une bonne **armée**.

a. Charles VII voulut avoir des juges honnêtes. Il décida que le roi les choisirait lui-même. Des **ordonnances royales** indiquèrent comment la justice devrait être rendue dans tout le royaume. **Après les désordres de la guerre de Cent ans, la France entrait ainsi avec bonheur dans une période de tranquillité.**

b. Les **finances royales** étaient en très mauvais état. Charles V avait établi des impôts qui devaient être payés par tous ceux qui n'étaient pas nobles et qu'on appelait les **roturiers**. De hauts fonctionnaires avaient été désignés pour administrer le **Trésor** royal. Charles VII continua l'œuvre de Charles V. Le roi de France exploita sagement les terres, les forêts, les domaines qui étaient sa propriété. A ces revenus personnels vinrent s'ajouter les impôts que les Français payèrent en général sans résister.

c. Cet argent permit au roi de constituer une puissante armée. Pendant la guerre de Cent ans, on avait vu des seigneurs refuser de servir le roi, ou désobéir sur le champ de bataille, ce qui avait provoqué des désastres (Crécy, Poitiers, Azincourt). Charles VII eut un petit corps d'armée dont les hommes, commandés par le roi ou par ses *capitaines* et payés par le roi, furent soumis à une véritable discipline. Cette armée fut **permanente**, c'est-à-dire qu'elle resta toujours constituée, prête à combattre sur l'heure pour le roi.

Dans chaque paroisse, un homme dut s'entraîner à tirer de l'arc tous les dimanches, moyennant quoi il serait exempté d'impôt. Ces **francs-archers** étaient destinés à renforcer l'armée royale en cas de guerre.

Sous Charles VII, la France eut une **artillerie** formidable pour l'époque. De mémoire d'homme, on n'avait vu à un roi chrétien tant de bombardes, de gros et de petits canons, dit un contemporain.

Le roi de France devint très puissant. Les **écorcheurs** furent dispersés. Les nobles qui avaient osé se révolter furent battus et se soumirent. A cette occasion, les bourgeois des villes s'allièrent avec le roi contre eux.

II. **Nouvelle prospérité.** — Les paysans reprirent confiance et ensemencèrent leurs champs. Les bourgeois tinrent de nouvelles foires qui furent de nouveau prospères. **Jacques Cœur** et de hardis négociants lancèrent des flottes qui traversèrent la Méditerranée pour aller chercher en Orient les épices, les étoffes précieuses, les parfums, l'or...

COURS MOYEN

Napoléon affronte l'Europe entière.

Dix-huit mille hommes déguenillés et mourant de faim repassaient le Niemen, le 16 décembre 1812. C'est tout ce qui restait de la Grande Armée. Les Russes, eux-mêmes, épuisés, hésitaient à continuer leur poursuite. C'est alors que la Prusse intervint. Dès le mois de décembre, le corps auxiliaire prussien avait trahi les Français. Toute la jeunesse prussienne chantait déjà sa haine de la France et se préparait à la guerre.

I. **La haine de l'Europe.** — **Napoléon refit une armée en trois mois et prit aussitôt l'offensive. Vaincus à Lutzen, les Prussiens durent reculer. Mais ils avaient fait une résistance acharnée. Après la victoire de Bautzen, l'Empereur s'écriait : « Une pareille boucherie, et pas un canon, pas un drapeau, pas un trophée ! » L'ennemi avait été battu, mais il ne s'était pas débandé ; il était prêt à lutter de nouveau, soutenu par son patriotisme. En Espagne excepté, Napoléon n'avait pas encore vu la colère d'un peuple entier se dresser contre lui, pour le combattre jusqu'à la mort.**

L'Autriche ne s'était pas encore déclarée contre nous. Des négociations s'engagèrent entre l'Empereur et le représentant de cette puissance, Metternich. Napoléon ne voulut pas faire les concessions qui auraient peut-être arrêté l'Autriche. Il affronta l'Europe entière dans une lutte par trop inégale. Voici comment **Metternich** raconte son entrevue avec Napoléon, à Dresde (26 juin 1813).

II. **Napoléon seul en face de l'Europe.** — *Il me serait difficile de rendre l'impression d'inquiétude douloureuse qui se lisait sur le visage de ces courtisans et de ces généraux chamarrés d'or qui étaient réunis dans les appartements de l'Empereur... Napoléon m'attendait, debout au mil eu de son cabinet, l'épée au côté, le chapeau sous le bras. Il s'avança vers moi avec un calme affecté et me demanda des nouvelles de la santé de l'Empereur (d'Autriche). Bientôt, ses traits s'assombrirent, et, se plaçant devant moi, il me parla en ces termes : « Ainsi, vous voulez la guerre : c'est bien, vous l'aurez. J'ai anéanti l'armée prussienne à Lutzen ; j'ai battu les Russes à Bautzen, vous voulez avoir votre tour. Je vous donne rendez-vous à Vienne...*

« — La paix et la guerre, répondis-je, sont dans la main de Votre Majesté. Le sort de l'Europe, son avenir et le vôtre, tout cela dépend de vous seul... Le monde a besoin de paix. Pour assurer cette paix, il faut que vous rentriez dans les limites qui sont compatibles avec le repos commun, ou que vous succombiez dans la lutte. Aujourd'hui, vous pouvez encore conclure la paix ; demain il serait peut-être trop tard.

« — Eh bien ! qu'est-ce donc qu'on veut de moi? me dit brusquement Napoléon. Que je me déshonore? jamais ! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales. Moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne me survivra pas, du jour où j'aurai cessé d'être fort et par conséquent d'être craint. »

« — Dans tout ce que Votre Majesté vient de me dire, reprit Metternich, je vois une preuve de plus que l'Europe et Votre Majesté ne peuvent arriver à s'entendre. Vos traités de paix n'ont jamais été que des armistices. Les revers comme les succès vous poussent à la guerre. Le moment est venu où vous allez vous jeter réciproquement le gant, l'Europe et vous ; vous le ramasserez, vous et l'Europe, mais ce n'est pas l'Europe qui succombera dans la lutte. »

Napoléon riposta alors qu'il était prêt à combattre l'Europe. Il demandait seulement que l'Autriche restât neutre.

KŒNIG (Mlle). RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

« — L'Empereur (d'Autriche), répondit Metternich, a offert aux puissances sa médiation, non la neutralité. La Russie et la Prusse ont accepté sa médiation ; c'est à vous de vous prononcer aujourd'hui même. Ou bien vous accepterez la proposition que je viens de vous faire, ou bien vous la refuserez, et l'Empereur, mon maître, se considérera comme libre dans ses résolutions et dans son attitude. »

COURS SUPÉRIEUR

Le despotisme napoléonien.

Napoléon n'hésita pas à faire emprisonner tous ceux qui tentèrent de lui résister. La France entière dut agir et penser comme l'entendait son despote.

I. **Destruction de la presse.** — L'Empereur avait en horreur les journaux et les journalistes. Dès 1800, le nombre des feuilles publiques imprimées à Paris fut, par décret, réduit à 9 (plus tard à 4). Toute allusion à la vie politique leur fut interdite. A Paris et en province, toutes les publications étaient soumises à la surveillance de la police.

Dans ses lettres à son ministre de la Police (Fouché), l'Empereur exige que la presse se mette à son service : *« Réprimez un peu les journaux, lui écrit-il, faites-y mettre de bons articles, faites comprendre aux rédacteurs des* Débats *et du* Publiciste *que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne me sont pas utiles, je les supprimerai avec tous les autres et je n'en conserverai qu'un seul... ; que je ne souffrirai jamais que les journaux disent ni fassent rien contre mes intérêts... » Et quelques jours après : « Dites aux rédacteurs qu'il n'est plus question aujourd'hui de n'être pas mauvais, mais tout à fait bon. » Les journaux catholiques n'étaient pas mieux traités. « M. Portalis m'a fait connaître l'existence de plusieurs journaux ecclésiastiques et les inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit dans lequel ils sont rédigés et surtout de la diversité des opinions en matière religieuse. Mon intention est, en conséquence, que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître, et qu'ils soient réunis en un seul journal qui se chargera de tous les abonnés : ce journal, devant servir spécialement à l'instruction des ecclésiastiques, s'appellera « Journal des curés ». Les rédacteurs en seront nommés par le cardinal-archevêque de Paris.*

L'idéal de Napoléon : un seul journal, rédigé par des hommes à lui, imposant sa pensée à tous les Français.

Une série de décrets achevèrent de détruire la liberté d'opinion. Après 1810, nul ne pourra être imprimeur s'il n'est muni d'un brevet délivré par un **directeur de l'imprimerie** qui dépend lui-même du ministre de l'Intérieur ; huit théâtres sont autorisés à Paris, par un décret de 1807 ; les autres doivent être fermés dans un délai de quinze jours. Toute critique du régime est impossible.

II. **Asservissement des esprits. — L'Empereur ne veut pas seulement anéantir l'opposition. Il prétend empêcher sa formation dans les esprits en agissant dès la première heure sur l'enfance et la jeunesse.** L'*Université impériale* aura seule le droit de donner l'enseignement. *Toutes les écoles de l'Université impériale prendront pour base de leur enseignement : 1° Les préceptes de la religion catholique ; 2° La fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'Unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions.*

Un « catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français » enseignait que *ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers l'Empereur... résisteraient à l'ordre établi par Dieu même, et, selon l'apôtre saint Paul, se rendraient dignes de la damnation éternelle.* L'amour, le respect du souverain, l'obéissance à ses volontés, la fidélité, le service militaire, l'impôt, figuraient parmi ces devoirs auxquels on ne pouvait manquer sans se damner.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les échanges entre la ville et le village.

I. Pourquoi vos parents viennent-ils à la « ville ». — Les réponses obtenues peuvent se classer ainsi : fêtes religieuses, pèlerinages à la cathédrale — payer le percepteur, voir le notaire — aller au marché, à la foire.

CONCLURE. — **Les habitants de la ville n'ont pas la même profession que ceux du bourg : ils ne pratiquent ni l'élevage ni la culture.**

II. C'est le jour du marché que la ville présente le plus d'animation.

a. VISITONS LE MARCHÉ. — Reconnaissons à leur costume, leur allure, campagnards et citadins. Les uns apportent des produits, les vendent et les autres achètent (*définir : commerce*).

b. QU'Y APPORTENT CEUX DU VILLAGE ? → Selon les jours..., la place..., marché aux bestiaux, légumes, volailles, etc.

c. PARMI LES ACHETEURS, distinguer ceux qui achètent pour leur consommation et ceux qui « revendent » (les marchands) et expédient aux grandes villes.

III. Que rapportent les cultivateurs du marché ?

a. PRODUITS FABRIQUÉS A LA VILLE par des ouvriers : machines agricoles, vannerie, pâtisseries...

b. PRODUITS « REVENDUS » PAR LES HABITANTS : étoffes, chaussures, quincaillerie, livres.

Conclure. — Les gens de la ville ne « produisent » généralement pas. Ils vendent ce qu'ils ont acheté ou transformé. Aujourd'hui, le cultivateur apporte de moins en moins au marché, les « marchands » passent chez lui, avec leur camion. Il ne se rend plus guère à la ville que pour ses « affaires ».

IV. Les foires sont de grands marchés.

Acheteurs et vendeurs viennent de plus loin. Combien de foires ? Quand ? Comment les appelle-t-on ? Ainsi, à la Saint-André, les cultivateurs beaucerons (rappeler la 13e leçon) achètent aux éleveurs percherons des génisses, des poulains.

→ **Ce sont les foires qui ont permis à la petite ville, située à l'extrémité de deux régions, de se développer.**

V. Terminer en signalant la SOLIDARITÉ des villageois et des citadins : Une mauvaise récolte ruine le cultivateur et fait souffrir l'habitant des villes.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les pays autour de Paris.

Indications. — *Constater que partout les hommes abandonnent leur pays natal — si aisé soit-il — pour venir vivre dans la région parisienne, c'est le « centre, le pôle attractif ».*

Dégager comment les ressources des régions environnantes ont permis le développement de la « grande ville ».

Gravures. — Collection DEMANGEON : Oppo-

BERNARD et REDON Petite Hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. gén. (C. sup.) 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les pays lointains.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Accord des adjectifs. Passé composé (*ne pas*).

I. CAUSERIE ou LECTURE

LE MARCHAND DE TAPIS.

M. Dufour et les deux enfants, Fauvette et Charlot, se reposaient à la terrasse d'un café quand un homme bizarre s'approcha d'eux. Il avait le teint basané. Il était coiffé d'une sorte de calotte rouge, il portait sur son épaule des tapis de couleurs voyantes et dans sa main gauche un sac de cuir.

« Tu m'achètes un beau tapis, monsieur, dit-il. Vois, il est épais et pas cher.» M. Dufour se mit à rire, et lui répondit quelques mots dans une langue étrangère et rude. L'homme sourit largement de ses dents blanches et répondit dans la même langue.

« Qu'est-ce que c'est que cet homme? demanda Fauvette. — C'est un Kabyle qui vient de l'Algérie, dit M. Dufour. — C'est loin, l'Algérie? — Un jour et une nuit de bateau, depuis Marseille, dit M. Dufour. C'est là que j'ai appris un peu d'arabe, la langue que je lui ai parlée. C'est une contrée où il fait plus chaud qu'ici, où poussent des palmiers qui produisent des dattes sucrées et où les bœufs sont remplacés par de grandes bêtes bossues, qu'on appelle des chameaux. »

D'après CH. AB DER HALDEN et M. LAVAUT.
(*La Chaumine*. Éditions Bourrelier-Chimènes.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — Utiliser des gravures représentant : un Kabyle, un palmier, des dattes, un chameau. — Compléter les gravures par des dessins au tableau noir. — Faire raconter la scène en insistant : 1° portrait du Kabyle ; 2° son langage ; 3° l'éloignement de l'Algérie ; 4° les palmiers ; 5° les chameaux.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un arabe. — 2. Un nègre. — 3. Un chameau. — 4. Un éléphant. — 5. Un palmier. — 6. Le désert.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — L'éléphant. — Les noms :** sa trompe, ses défenses, ses oreilles, ses pattes, son gardien. — **Les qualités :** sa trompe longue et flexible, ses défenses longues et recourbées, ses oreilles pendantes, ses grosses pattes, sa démarche lente et lourde, sa peau plissée. — **Les actions :** l'éléphant porte de lourds fardeaux, il saisit les objets, il aspire l'eau et la lance avec sa trompe.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Un éléphant, une girafe, un chameau, une orange, une banane, un palmier, une tente d'arabe, une hutte de sauvage.

Accord des adjectifs. — Faire copier les expressions du vocabulaire renfermant *e* ou *s* en soulignant ces lettres finales ; les défenses de l'éléphant sont longue*s* et recourbé*es*, ses pattes grosse*s*, sa peau plissé*e*, sa démarche lourd*e* et lent*e*.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Les animaux des pays lointains.** — Nommer et dessiner les animaux qui vivent loin de notre pays : éléphant, chameau, lion, tigre, panthère, singe, crocodile, autruche, perroquet, etc. — 2. **Les habitants des pays étrangers.** Nommons les habitants des pays étrangers : Chine, Chinois ; Italie, Italien ; Angleterre, Anglais ; Espagne, Espagnol ; Amérique, Américain ; Allemagne, Allemand, etc... — 3. **Ce qui nous vient des pays lointains.** Nommez des produits qui nous viennent des pays lointains et dites ce qu'on fait avec chacun d'eux : orange, citron, banane, datte, figue, café, thé, riz, poivre, arachide, pétrole, coton, caoutchouc, etc.

4. **CONJUGAISON.** — Passé composé (*ne pas*). Ne pas manger, ne pas boire, ne pas entendre, ne pas voir (*ajouter des compléments variés*).

III. RÉCITATION

LE CROCODILE PRISONNIER

Le crocodile dort
Derrière les barreaux
Comme une vieille souche.
Il ferme bien sa bouche,
Et se tient bien tranquille
Dans la vapeur d'eau,
Sans doute s'ennuie-t-il,
Le crocodile !

Mais là-bas, sur le Nil,
Il mangeait les petits nègres
Qui vont jouer à la rivière.
Je ne suis pas fâché
Qu'on l'ait fait prisonnier.

MADELEINE LEY.
(*Petites Voix*. Stock, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms possessifs. Le verbe : *être*.

I. RÉCITATION

MÉNAGERIE

Oh ! papa ! toi qui sais tout,
Toi qui lis dans tous les livres
Et même dans le journal,
Où les lettres sont si fines,
Oh ! papa ! devine ! devine !

Ses yeux sont deux billes de verre,
Ses oreilles, feuilles de chou,
Il a mis la peau de son père,
Avec son nez de caoutchouc.
Il fait peur aux petits enfants !
Qu'est-ce que c'est ? C'est l'éléphant !

Il ne va jamais à l'école,
Il se met les doigts dans le nez,
Et quand il se gratte la tête,
C'est avec ses ongles de pied.
Il n'a pas l'air très bien portant.
Devine ! C'est l'orang-outang !

Il dit tout ce qu'on lui fait dire,
Il est vert. Il parle du nez.
Il nous demande avec colère
Si nous avons bien déjeuné,
Oh ! père, tu le reconnais !
C'est un père, le perroquet !

GEORGES DUHAMEL.
(*Voix du Vieux monde*. Heugel, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — **Animaux :** le rhinocéros, le lion, le tigre, l'ours blanc, la girafe. — **Costumes :** un Chinois, un Arabe, un Japonais, un Indien, un Esquimau.

(*Se servir de gravures : Les animaux sauvages chez eux*, D. Nicolini, Nathan, éditeur.)

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Un cavalier arabe*** (*utiliser une gravure ou un dessin fait au tableau*). — *Questionnaire.* — Comment se tient le cavalier arabe? — Comment est-il vêtu ? — De quelle couleur et en quelle étoffe est son manteau ? — Est-il étroit ou ample ? — Comment est-il coiffé ? — Qu'aperçoit-on de son visage ? — Quelle est la couleur de sa peau ?

SOUCHÉ. La lect. et le franç. C. élém. (2e degré). Élève. . 7.70 Maître. 12 fr. C. moy. (1er degré). Élève. . 9.25 Maître. 15 fr.

— Comment est son cheval ? — Comment est sa tête ? ses naseaux ? ses oreilles ? son encolure ? son poitrail ? ses membres ? — Vous semble-t-il nerveux ? rapide ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les habitants des pays lointains.*** — **Noms :** la France, un Français ; l'Angleterre, un Anglais ; l'Allemagne, un Allemand ; l'Italie, un Italien ; l'Espagne, un Espagnol ; la Belgique, un Belge. — Un explorateur, un étranger, un colon. — **Adjectifs :** la race blanche, jaune, noire ou nègre ; l'ancien continent, le nouveau monde. — **Verbes :** voyager à l'étranger, explorer des contrées inconnues ; coloniser un pays, civiliser une peuplade.

4. **EXERCICES.** — 1. *Rapprochez deux par deux les noms de pays et le nom de leurs habitants ; soulignez les terminaisons.* — *a.* L'Amérique, le Japon, la Chine, la Russie, le Danemark, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Norvège, la Suède, l'Australie. — *b. le Chinois, l'Américain, le Danois, l'Algérien, le Japonais, le Tunisien, le Suédois, le Marocain, l'Australien, le Russe, le Norvégien.*

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — CAVALIERS ARABES

Sur leurs petits chevaux maigres, sur leurs hautes selles à fauteuil, on dirait des vieilles femmes enveloppées de longs voiles blancs, des vieilles poupées à figure noire, des vieilles momies.

P. LOTI.
(*Au Maroc.*)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Selle, fauteuil, enveloppé.* — Justifier l'accord des adjectifs et mettre en évidence le *nom* de chaque groupe de mots : *leurs petits chevaux maigres, leurs hautes selles*, etc...

EXERCICES. — 1. *Recopiez la dictée en parlant d'un seul cavalier arabe.* — 2. *Conjuguez au présent, à l'imparfait, au futur simple de l'indicatif :* être un bon cavalier.

B. — LE CHAMEAU MÉHARI

Le méhari est beaucoup plus svelte que le chameau vulgaire ; il a les oreilles élégantes de la gazelle, la souple encolure de l'autruche, le ventre évidé du lévrier ; sa tête est sèche, ses yeux sont noirs, beaux et saillants ; ses crins sont rares sur l'encolure, et ses poils, toujours fauves, sont fins comme ceux de la gerboise.

GÉNÉRAL DAUMAS.
(*Le Grand Désert.* Chaix, éditeur.)

EXPLICATIONS. — Description d'une variété de dromadaire dressé pour les courses rapides. — Montrer les gravures : gazelle, autruche, lévrier, gerboise. — **Les mots :** *svelte*, délié, dégagé par opposition à lourd ou trapu ; *évidé* (*de l'adjectif vide*), non gonflé, mais creux.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Méhari, svelte, gazelle, saillant, gerboise.* — Raisonner l'accord des adjectifs.

EXERCICES. — 1. « **Sa tête est sèche, ses yeux sont noirs, beaux et saillants.** » *Transcrire cette phrase à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif.* — 2. *Relevez les adjectifs qui accompagnent un nom au singulier, puis les adjectifs qui accompagnent un nom au pluriel.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **ÉNUMÉRATION. — A la ménagerie.** — 1. Quels animaux avez-vous vus à la ménagerie ? — 2. Caractérisez chacun des animaux que vous avez observés. (*Voir : Les animaux sauvages chez eux*, D. Nicolini, Nathan, éditeur.)

2. **RÉPONDRE A DES QUESTIONS. — Un Chinois dans une rizière** (*utiliser une gravure ou un dessin au tableau noir*). — 1. Où se trouve ce Chinois et que fait-il ? — 2. Comment est-il vêtu ? — 3. Que remarquez-vous dans son visage ? (*yeux, teint, lèvres.*)

Une école arabe. — Tableau de Geffroy (*Musée pédagogique*) *d'après gravure publiée par le* Journal des Instituteurs, *année 1931*, n° 38. — 1. Comment vous apparaît l'école arabe ? (*Dimensions, lumière, mobilier.*) — 2. Comment sont vêtus les petits écoliers et comment se tiennent la plupart d'entre eux ? — 3. Comment est vêtu le maître et où se tient-il ? — 4. Que fait le petit écolier debout près de lui ? — 5. Que font les voisins du lecteur ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms démonstratifs. L'infinitif.

I. RÉCITATION

LA VEILLÉE DU NÈGRE

Le soleil de la nuit éclaire la montagne ;
Sur le sable désert faut-il encor rester ?
Doucement dans mes bras laisse-moi t'emporter.
Bon maître, éveille-toi ! marchons vers la campagne.
Tes yeux sont clos depuis trois jours :
Maître ! dormiras-tu toujours ?

L'orage dans son vol a brisé les platanes ;
Le navire sans voile a disparu dans l'eau :
De ton front tout sanglant j'ai lavé le bandeau,
Marchons, les pauvres noirs t'ouvriront leurs cabanes.
Tes yeux sont clos depuis trois jours :
Maître ! dormiras-tu toujours ?

Je voudrais deviner ton rêve que j'ignore ;
Oh ! que ce rêve est long ! finira-t-il demain ?
Demain en t'éveillant presseras-tu ma main ?
Oui, je t'appellerai quand j'aurai vu l'aurore.
Tes yeux sont clos depuis trois jours :
Maître ! dormiras-tu toujours ?

Mais la lueur du jour s'étend sur le rivage,
Le flot porte sans bruit la barque du pêcheur ;
Viens ! Que ton front est froid ! quelle triste blancheur !
Oh ! maître ! que ta voix me rendrait de courage !
Tes yeux sont clos depuis trois jours :
Maître ! dormiras-tu toujours ?

Mme DESBORDES-VALMORE.
(*Élégies et poésies nouvelles.*)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** c'est la nuit ; sur la plage déserte, un bon nègre, fidèle serviteur d'un blanc mortellement blessé dans la tempête, se lamente et se désespère de ne pouvoir éveiller son maître. — **Le plan :** 1. Le lieu et le moment. Eveille-toi, marchons. — 2. Ton navire est perdu, les noirs te donneront l'hospitalité. — 3. Achève ton rêve, je t'éveillerai à l'aurore. — 4. Le jour luit, l'orage est calmé. La mort a fait son œuvre. — Remarquer les deux vers qui terminent chaque strophe et qui traduisent si naïvement la surprise et la douleur du bon nègre.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Les carnassiers. — 2. Les ruminants. — 3. Les animaux exotiques. — 4. Les costumes nationaux. — 5. Gravures relatives aux pays étrangers.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une ferme dans le Tell tunisien*** (*d'après une gravure de « La Documentation scolaire par l'image », planche n° 2, année 1934-1935, Nathan, éditeur*). — **Sommaire.** — 1. Le lieu : plaine du Tell ; le **moment :** milieu du jour. — 2. **Les différentes parties. Les bâtiments :** situation, aspect général ; l'enceinte close de murs, les hangars. **Les terres :** champs labourés avec leurs meules, le char attelé. **Les prairies :** moutons, vaches, dromadaire, ânes. — 3. Les habitants et leurs occupations. Arabes, colons, la récolte de la moisson, la garde des troupeaux. — 4. Impres-

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.
LE PROBLÈME GRAMMATICAL (50 LEÇONS DE GRAMMAIRE)..... 13 fr.

Spécialisée depuis plus de 50 ans dans la fabrication du **MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR LES ÉCOLES MATERNELLES** et **LES CLASSES ENFANTINES,** la Librairie Fernand NATHAN est non seulement la mieux outillée pour produire ce matériel dans les meilleures conditions, mais encore la *seule* qui puisse offrir *plus de 1200 articles* spécialement adaptés aux besoins de l'École Maternelle.

Demandez l'envoi gratuit du Catalogue N° 1 :
MATÉRIEL POUR LES ÉCOLES MATERNELLES

Le matériel de base

de chaque classe enfantine doit comprendre la série complète de nos

DOMINOS ÉDUCATIFS

MATÉRIEL HERBINIÈRE-LEBERT

DOMINO DES COULEURS 6 fr. 25
DOMINO DES FORMES 5 fr. 75
DOMINO DE L'ALPHABET 6 fr. 25
DOMINO DES VOYELLES 19 fr. 50
DOMINO DES CHIFFRES 11 fr. 50

DOMINO DES FLEURS
Sur carton ..... 7 fr. 50
Sur bois ..... 10 fr. »

DOMINO DES ANIMAUX
Sur carton ..... 10 fr. 50
Sur bois ..... 16 fr. »

DOMINO DES IDÉES
Sur carton ..... 13 fr. »
Sur bois ..... 23 fr. »

DOMINO DES IMAGES ET DES COULEURS 10 fr. »

DOMINO DES PETITS 10 fr. »

Voyez aussi, page VI, nos LOTOS ÉDUCATIFS

F. NATHAN, Éditeur.

NOS VIGNETT

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT BART

Attaque d'une maison huguenote au carrefour des Trois Canettes. Les maisons o

Cette planche, accompagnée d'un commentaire, paraît en

Cours élémentaire.

D'HISTOIRE

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

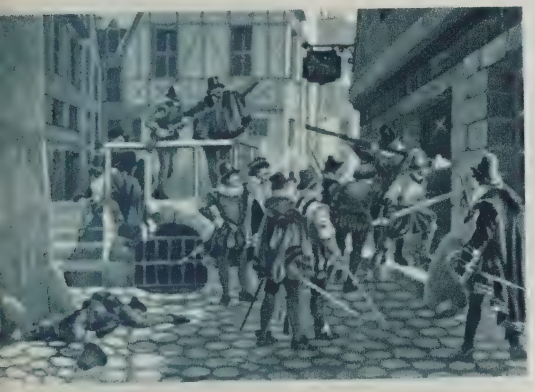

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

LA SAINT-BARTHÉLEMY

MY (23 AOUT 1572)

ent des seigneurs protestants avaient été marquées à l'avance d'une croix à la craie.

ge dans le n° 9 de la « Documentation Scolaire par l'Image ».

Procédé et reproduction interdits.

UN ENSEMBLE DE LOTOS ÉDUCATIFS

comme vous n'en trouverez nulle part ailleurs

Une place pour chaque chose.
Loto d'identification et de classement..... **12 fr. »**

Où mettrai-je cette image ?
Loto d'encastrements.
2 séries. Chacune..... **15.50**

Loto d'images.
Identification et classement. **9.50**

Loto des animaux..... **11.50**

Nouveau loto des animaux..... **9.50**

Loto des couleurs. **21 fr.**

Loto des fleurs... **10.25**

Loto des métiers. **7.50**

Loto de la maternelle.
Ire série..... **8.50**

Loto de la maternelle.
2e série..... **10.50**

Les Qu'est-ce-qui et les Qui-est-ce-qui ? de petite mère **12.25**

L'histoire de France jouée par les enfants.
2 séries. Chacune. **10 fr.**

Loto de géographie. **7.50**

Nouveau loto du calcul. **12 fr.**

■

Voyez également nos

DOMINOS ÉDUCATIFS

page VI

FERNAND NATHAN,
éditeur

sion générale. Chaleur, costume, ombre, sécheresse : arbustes rares, herbages maigres. Fertilité : importance des meules de blé.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les animaux sauvages des pays lointains*** (*utiliser les gravures.*) — **Noms :** le lion, le tigre, la panthère, le léopard, le jaguar, le lynx, l'hyène, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, l'orang-outang, l'aigle, le condor, le vautour. La tanière ou le repaire d'un fauve, l'aire d'un rapace. — **Adjectifs :** un pelage fauve, des mâchoires puissantes, des griffes aiguës, acérées, un fauve carnassier, vorace, féroce, rapace. — **Verbes :** l'animal épie, se tapit, bondit, déchire sa proie, assouvit sa faim.

4. **EXERCICES.** — 1. *Complétez les phrases suivantes en donnant le nom correspondant au verbe exprimant le cri de l'animal : le lion rugit, son cri est un rugissement ; le loup* (hurler, hurlement) ; *l'ours* (grogner, grognement) ; *l'éléphant* (barrir, barrissement) ; *le serpent* (siffler, sifflement). — 2. *Donnez les diminutifs des noms d'animaux suivants : lion* (lionceau), *renard* (renardeau), *ours* (ourson), *loup* (louveteau), *aigle* (aiglon). — 3. *Avec les verbes suivants et le suffixe* ure, *formez un nom dérivé que vous ferez suivre d'un complément : mordre, la morsure d'un chien ; piquer* (piqûre) ; *blesser* (blessure) ; *meurtrir* (meurtrissure) ; *doubler* (doublure) ; *couvrir* (couverture) ; *lire* (lecture) ; *signer* (signature).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — ALGER LA NUIT

C'est surtout à la clarté des nuits qu'il faut admirer cette ville sans pareille. Alors toutes les laideurs s'effacent dans le demi-jour du clair-obscur. On ne voit plus rien, sous le ciel étoilé, qu'un amas blanchissant qui monte paresseusement le long d'une colline sombre. Cette colline elle-même se confond avec la nappe d'azur, et les bouquets de feu qui brillent sur ses flancs, quand souffle par bouffées le sirocco, ce vent voluptueux, se mettent à scintiller tous ensemble.

ERNEST FEYDEAU.
(*Alger*, Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** aspect général d'Alger la nuit : les maisons, la colline, le voisinage. — **Les mots :** *clair-obscur*, mélange d'ombre et de clarté ; *bouquets de feu*, ensemble d'arbres brûlés par le soleil et le vent du désert ; leur teinte ocre, les grains de sable poussés par le vent leur donnent la couleur du feu ; *sirocco*, vent brûlant du sud-est qui dessèche et brûle.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Clar*té*, s'*ef*facer, am*as*, amasser ; siro*cc*o ou siro*co*, scintiller. — Justifier : par bouff*ées*, se mett*ent*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les verbes du texte et donnez leur infinitif présent* (est, être ; faut, falloir ; admirer ; s'effacent, s'effacer ; voit, voir ; blanchissant, blanchir ; monte, monter ; se confond, se confondre ; brillent, briller ; souffle, souffler ; se mettent, se mettre ; scintiller). — 2. *Relevez les deux verbes qui, dans le texte, sont à l'infinitif présent et justifiez leur emploi* (admirer, scintiller). — 3. *Relevez les deux propositions subordonnées de la dernière phrase* (qui brillent sur ses flancs, quand souffle par bouffées le sirocco).

B. — AU CANADA

J'avais été invité à déjeuner au cercle Saint-James de Montréal. Une hospitalité charmante, un accueil gentil, empressé, nous attendaient. Les notabilités de la ville se trouvaient là. Tout le monde parlait français avec le pur accent du terroir normand. Ce qu'il y avait de plus saisissant, c'est que la plupart de ceux qui étaient là n'avaient jamais mis le pied en France, ni leurs pères. C'étaient les arrière-petits-fils des premiers colons normands.

JULES HURET.
(*De San-Francisco au Canada.* Fasquelle, édit.).

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur est étonné de constater que les Canadiens, séparés de la France depuis près de deux siècles, ont conservé la langue française. — **Les mots :** *cercle*, association et aussi lieu où se réunissent les membres de l'association ; *notabilités*, personnes qui jouent un rôle important dans la cité.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Cercle, *accueil*, notab*ilité*, accent, saisissant, saisir. — Justifier : attend*aient*, se trouv*aient*, av*aient* mis, c'ét*aient*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les expressions du texte renfermant un pronom démonstratif et soulignez ce pronom* (*ce* qu'il y avait, *c'est* que la plupart de *ceux* qui étaient là, *c'étaient*). — 2. *Relevez les formes verbales du texte et indiquez leurs infinitifs* (être invité, attendre, se trouver, parler, avoir, être, mettre, être). — 3. *Quelles sont les raisons qui justifient l'étonnement de l'auteur ?* (la plupart des Canadiens n'avaient jamais été en France, ni leurs pères).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — « *Ce qu'il* **y avait de plus saisissant,** *c'est que* **la plupart de ceux qui étaient là n'avaient jamais mis le pied en France, ni leurs pères. »**

JULES HURET.

2. « *Ce qui* **me frappa d'abord à mon arrivée au collège,** *c'est que* **j'étais le seul à avoir une blouse. »**

A. DAUDET.

EXERCICES. — *Construisez cinq phrases sur les modèles précédents en utilisant le gallicisme :* c'est... que *ou* c'est... qui *pour exprimer les sentiments familiers suivants :*

1. **La surprise.** — Ce qui m'étonne...
2. **L'admiration.** — Ce que j'admire...
3. **L'effroi.** — Ce qui m'effraie...
4. **L'intérêt.** — Ce qui m'intéresse...
5. **La joie.** — Ce qui me cause une grande joie...

LE PARAGRAPHE

Modèles. — **Cavaliers arabes**, *texte A, cours élémentaire ;* **Le chameau méhari,** *texte B, cours élémentaire.*

EXERCICES. — 1. **Un animal sauvage.** — *Décrivez un animal sauvage que vous avez vu* (en réalité ou sur une gravure).

Sommaire. — 1. Où l'avez-vous vu ? Dans quelles circonstances. — 2. Était-il vivant ? ou mort ? Décrivez-le. — 3. Avez-vous entendu faire à son sujet des réflexions, sur sa physionomie, sur ses habitudes ? — Vous-même, quelles réflexions avez-vous faites ?

2. **Un étranger.** — *Faites le portrait physique d'un nègre, ou d'un annamite, ou d'un arabe que vous connaissez* (ou dont vous avez une gravure).

Sommaire. — 1. Où l'avez-vous vu ? A quelle occasion ? — 2. Son costume. — 3. Son visage, son teint, sa démarche. — 4. Les passants, leurs gestes, leurs réflexions. — 5. Vos impressions.

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** l'emploi des pronoms personnels. — **Conjugaison :** Accord du participe passé avec *avoir*. — **Vocabulaire théorique :** préfixes : *ex* (*e, ef, es*) et *con* (*com, col, co*).

I. RÉCITATION

VERS LES CONTINENTS D'OR

Vers les continents d'or, de marbre et de corail,
Sous le vent dur fouettant de son large éventail,
De mer en mer, leurs vitesses entre-croisées,
Les navires s'en vont, pareils à des pensées.

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

Avec des blocs de fer ou des cailloux de plomb,
Avec leur cargaison de bois couchée en long,
— Forêt vaincue et morte — en leurs cales profondes,
Avec l'ambre, le pétrole, le zinc, l'étain,
Avec l'espoir dans l'aventure et dans le gain,
Hardis et clairs, ils embarquent l'âme du monde.

Et les quais de la Chine et de l'Inde et les ports
Surgis aux flancs de l'Amérique ou de l'Afrique,
Et Vera-Cruz et Buenos-Aire et Mogador,
Et les sols sulfureux et les forêts lyriques
Lourdes de fruits sucrés et gluantes de miel,
Et les plages de nacre et les golfes de gel,
Et l'ombre et la lumière et l'affre et le mystère,
Et l'Est et l'Ouest, le Nord, le Sud, toute la terre
Les accueillent, afin que les trésors s'échangent
Riches, compacts et clairs, ainsi que des vendanges.

ÉMILE VERHAEREN.
(*Les Forces tumultueuses*. Mercure de France, éd.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** le poète évoque les navires, « *pareils à des pensées* » transportant leurs cargaisons variées, « *l'âme du monde* », bien accueillis de toute la terre, heureuse d'échanger « *ses trésors* ». — **Les mots :** développer les deux comparaisons : pareils à des pensées, l'âme du monde. Montrer sur la carte les ports : Vera-Cruz, Buenos-Aires, Mogador.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — Inviter les élèves à lire les récits d'explorations, de voyages, l'histoire des grands navigateurs, des colonisateurs.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le vaste monde : les explorateurs.*** — **Noms :** le pôle, la banquise, l'iceberg ; l'équateur, les tropiques, la brousse, la jungle ; un explorateur, un navigateur, un colonisateur ; la flore, la faune, les mœurs, les coutumes. — **Adjectifs :** la zone polaire, tempérée, tropicale, torride, équatoriale ; la forêt vierge, la végétation luxuriante, une contrée désertique, inexplorée. — **Verbes :** s'expatrier, s'aventurer, pacifier, coloniser, civiliser, exploiter.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la même famille que :* **explorer** *et employez chacun d'eux dans une phrase* (explorer, explorateur, exploration, inexploré). — 2. **Préfixe « ex »** (**é, ef, es**). — a. *Copiez les mots suivants en soulignant le préfixe et ajoutez à chacun d'eux un complément :* ébrancher, égoutter, écheniller, effeuiller, exprimer, extraire ; b. *Employez chacun des verbes suivants dans une phrase ayant au moins un sujet et un complément :* s'expatrier, exporter, extraire, exposer, expulser, exproprier. — 3. **Préfixe « con »** (**com, col, cor**). — a. *Employez dans une phrase qui montre la différence de sens les mots :* disciple et condisciple ; citoyen et concitoyen ; patriote et compatriote ; b. *Employez dans une phrase les verbes :* coopérer, collaborer, commémorer.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LE « PÈRE DES ESCLAVES ».

Au début, j'ai dû acheter des hommes à prix d'argent, et fort cher, selon le cours, trois ou quatre cents francs. Je leur disais quand ils étaient à moi, bûche aux pieds et fourche au cou : « Toi, de quel pays es-tu ? — Je suis de l'intérieur. — Veux-tu rester avec moi ou retourner dans ton pays ? » Je leur faisais toucher le drapeau que j'avais hissé, je leur disais : « Va, maintenant tu es libre. » Ceux de ces hommes qui sont retournés, je les ai retrouvés à l'intérieur ; ils m'ont facilité le chemin, ils m'ont permis de remonter jusqu'au centre. Ma réputation allait devant moi, m'ouvrant les routes et les cœurs ; on me donnait à mon insu le beau nom de « Père des Esclaves ».

SAVORGANN DE BRAZZA.

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** de Brazza, voyageur et administrateur français d'origine italienne, célèbre pour son humanité, sa douceur et sa patience, expose de quelle façon il rendait les esclaves libres. — **Les mots :** *le cours*, le prix à un moment donné ; *les cœurs*, la sympathie, l'affection.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Cour*s*, *h*issé, insu. — Observer : j'ai *dû*, *es*-tu. — Justifier : les infinitifs achet*er*, rest*er*, retourn*er*, toucher. Aux pieds, *ces* hommes, quatre cent*s*. — Raisonner l'orthographe des participes passés : hissé, retourn*és*, retrouv*és*, facilit*é*, permi*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Justifiez le titre de ce texte, donné en surnom à de Brazza.* (L'explorateur dépensait son avoir pour donner aux esclaves la liberté, il agissait d'une façon désintéressée, par humanité et par bonté comme l'aurait fait un père.) — 2. *Analysez les mots :* leur (je leur faisais toucher) ; les (je les ai retrouvés) ; me (on me donnait). — 3. *Justifiez l'orthographe des participes passés des expressions suivantes :* je les ai retrouvés, ils m'ont facilité.

B. — CONSTANTINE

Voici Constantine, la cité phénomène, gardée, comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Rummel, le fantastique Rummel, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge, comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant ; il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatants et bizarres, aux murailles droites et dentelées... La cité domine des vallées admirables, pleines de ruines romaines, d'aqueducs aux arcades géantes, pleines aussi d'une merveilleuse végétation. Elle apparaît debout sur son roc, gardée par son fleuve, comme une reine.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Au Soleil*. Ollendorff, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description pittoresque de Constantine, isolée sur un rocher qu'entoure le Rummel. — **Les mots :** *le Rummel*, fleuve qui entoure la ville d'une de ses boucles ; ce fleuve est aussi nommé l'oued el Kébir.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Ph*énomène, *f*antas*t*ique, biza*rr*e, aq*u*educ. — Justifier l'orthographe des participes passés : gardé*e*, l'avaient brûl*é*, apparaît gardé*e*.

3. **EXERCICES.** — 1. *A quoi est comparé le Rummel et quel sentiment lui prête-t-on ?* (Il est comparé à un serpent, l'auteur lui attribue un sentiment de jalousie ; il semble, par ses gorges profondes, garder de toute atteinte sa ville.) — 2. *Analysez les pronoms personnels contenus dans les expressions suivantes :* l'avaient brûlé, il l'entoure. — 3. *Justifiez l'orthographe du participe passé :* brûlé (l'avaient brûlé).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les textes et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **L'oasis.** — *On vous a parlé de l'oasis. Comment l'imaginez-vous ?*

Note. — Utiliser pour la préparation et la rédaction de ce devoir la gravure intitulée : l'Algérie, l'oasis de Colomb-Béchar, publié par le journal *Documentation scolaire par l'image, Géographie coloniale*, planche n° 1.

2. **Un beau voyage.** — *Voici les vacances qui approchent. Si l'on vous offrait un voyage dans un pays étranger, lequel choisiriez-vous ? Pourquoi ? — A l'aide de vos lectures ou de vos études, essayez de nous dire comment vous vous imaginez ce voyage et ce pays ?*

G. GASTÉBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

LEROY. La comp. franç. au C. E. P. et au Conc. des Bourses. (1re et 2e séries). **7 fr.**

ser : Paysage de Brie, Paysage de Beauce, Paysage du Soissonnais. La mer de Sable à Ermenonville. Collection BEAU : Cultures maraîchères dans la banlieue parisienne.

Déterminer les limites de la région parisienne : **Constater** l'uniformité du sous-sol (terrains sédimentaires généralement recouverts de limon) et du sol et en **montrer** la richesse.

I. Le Soissonnais. — Plates-formes au sous-sol calcaire, recouvert sur de vastes espaces

par de riches limons roux, terre d'élection du blé et de la betterave à sucre. Ces plateaux s'individualisent en petits massifs (Saint-Gobain) ou se réduisent à de simples buttes (montagnes de Laon). Les fleuves coulent dans de spacieuses vallées, riches de terre franche.

C'est une région agricole prospère, égayée par les forêts de Saint-Gobain et de Compiègne. A la culture du blé et de la betterave à sucre s'ajoutent les cultures maraîchères (haricots de Soissons) dans les vallées. Pays d'industries médiocres (glaces de Saint-Gobain, qui utilise les sables de la région, verrerie à Creil, tapis à Beauvais). Dans cette région, les FERMES s'isolent au milieu des champs ; leurs bâtiments massifs se groupent autour d'une cour intérieure. LES VILLES se localisent à la lisière des régions agricoles. D'autres sont des « villes forteresses », telle Laon posée sur une butte de sable que couronne un témoin de calcaire grossier.

De part et d'autre de l'Ourcq, **le « Valois »**, avec ses forêts morcelées, ses vallées rares, ses champs fertiles, est un grenier de la capitale.

II. La Brie. — Plate-forme nettement délimitée par la Seine, la Marne et l'arc de la côte de l'Ile-de-France de Montereau à Épernay, constituée par le calcaire de Brie, transformé bien souvent en meulière. Elle se hausse à « 200 mètres sur la bordure orientale, descend en pente douce vers Paris jusqu'aux environs de 80 m. ».

Ainsi le calcaire peu épais repose sur une couche d'argile et de marnes imperméables qui maintient l'humidité, et les vallées, après avoir déblayé la couche calcaire, coulent sur la marne et regorgent d'humidité. Suivant l'épaisseur de la couche de limon, on distingue la Brie française de la Brie pouilleuse. L'opposition est très nette entre le plateau et les vallées. « Quand on approche des vallées, le contraste est frappant. Aux étendues immenses de blé et de betteraves s'oppose une véritable oasis de fraîcheur et de vie. Le long des pentes riantes, les villages égrènent joyeusement leurs toits rouges parmi les feuillages des arbres fruitiers. De riches vergers en dépendent et quelquefois des vignes. Plus près de la rivière, des vaches paissent tranquillement dans les gras pâturages. »

M. GRANDAZZI, *Revue des E. P. S.* (Hatier).

III. La Beauce. — « Aucune partie de la France ne présente, à surface égale, une telle uniformité de niveau que celle qui s'étend au sud de la Seine, d'Elbeuf à Montargis. Entre de rares vallées qui les divisent en compartiments distincts, les plaines succèdent aux plaines, les campagnes aux campagnes, sans que, sur ces plates-formes unies, l'altitude s'écarte guère de la cote moyenne 150 mètres. »

C'est un plateau calcaire très sec, dans lequel il faut creuser des puits de 50 à 100 mètres pour atteindre l'eau. Elle doit sa fertilité au limon qui la recouvre, et les dénominations de Beauce riche, haute Beauce, Beauce pouilleuse dépendent de l'épaisseur de la couche.

IV. Comparons ces deux régions.

a. GRAVURES INDIQUÉES PLUS HAUT ;
b. EXAMEN D'UNE COUPE A TRAVERS LE SOUS-SOL.

En Brie. — L'EAU EST A FLEUR DU SOL : Cours d'eau abondants. « Dans la partie orientale, la fréquence de marais et de glaises, l'absence de revêtement limoneux, entretiennent de nombreux étangs ».

EXISTENCE DE BOUQUETS D'ARBRES. Il est bien rare que l'œil ne s'arrête à quelque lisière de bois estompé dans la brume.

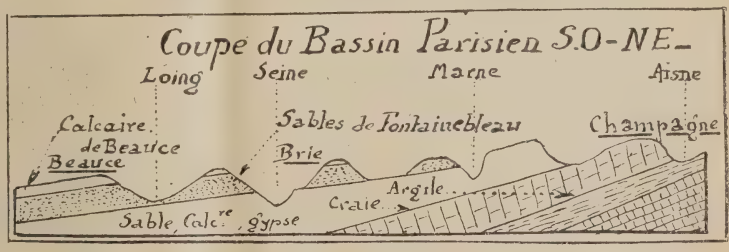

LES PRAIRIES *alternent* avec les *cultures*.

POPULATION d'habitat dispersé. Grandes fermes « qui se répartissent à 700 ou 800 mètres de distance, au milieu des champs, rarement au bord des routes ; chacune avec ses chemins d'exploitation, et où le contraste subsiste entre l'enceinte muette et la cour grouillante ».

En Beauce. — COURS D'EAU RARES. — On ferait plus de 50 kilomètres entre Chartres et Arthenay sans en rencontrer un. Les petites rivières ne se laissent soupçonner sur ce bouclier convexe que par quelques légères entailles à sec, ou par le commencement de rouches ou lignes de marais.

PAS D'ARBRES. — Sans les allées qui bordent ses grandes routes, le pays ne connaîtrait d'arbres que sur la lisière qui assombrit sa périphérie.

PAS DE PRAIRIES. — La bonne terre limoneuse appelle la même culture opulente : céréales, betterave à sucre. Mais à l'automne, après la moisson, la Beauce est une vraie steppe.

POPULATION. — La vie de plaine y existe seule. Elle se concentre en de gros villages agglomérés autour de puits profonds. Le calcaire fournit de bons matériaux. Le fermier beauceron est largement logé.

Dans ces deux régions, des villes peu peuplées se sont établies à l'intérieur ou à la lisière des régions agricoles dont elles sont les marchés : Meaux, Chartres, Rambouillet, Étampes...

E. FAUVE, *Directeur de cours complémentaire.*

GAGÉ. Ce qu'il faut savoir des colonies françaises..... 12 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les aliments.

Les provisions.

La première économie consiste à acheter économiquement, ce qui, ne veut pas toujours dire acheter au plus bas prix, mais bien : acheter le plus avantageusement possible. Or, vous savez qu'à équivalence de qualité on paie toujours moins cher en achetant en gros.

Vous ferez donc des provisions assez abondantes, s'il vous est possible de les loger chez vous.

Je vous ai conseillé, vous vous le rappelez, de ne pas habiter en ville, même si c'est en ville que votre mari travaille, mais plutôt en banlieue. Vous y aurez cet avantage d'avoir une grande cave, un beau grenier, des pièces vastes qu'on peut meubler de grandes armoires — d'armoires à provisions.

Donc, si vous le pouvez, vous achèterez tout votre **sucre** pour l'année en novembre, après la récolte des betteraves, alors qu'il est le moins cher. De même pour les **pommes de terre,** qui sont bon marché au mois d'octobre.

En toutes saisons, cinq kilos de **café** vous coûteront bien moins cher que dix fois une livre, surtout si vous les commandez à un entrepôt de Bordeaux, de Nantes ou du Havre qui vous les expédiera franco. Un décalitre **d'huile d'olive** venu du Midi vous coûtera moins cher aussi que dix fois un litre d'huile moins bonne prise chez l'épicier.

En septembre, moment où **le beurre** est abondant, vous aurez intérêt à en faire fondre quelques livres. Vous ferez bien aussi d'acheter chez le charcutier non du **saindoux,** mais de la panne de porc que vous ferez fondre ; vous aurez une graisse meilleure pour moins d'argent.

La graisse de bœuf, qui est très bon marché, peut rendre aussi quelques services dans la cuisine ; elle est saine, mais elle fige désagréablement sur la langue. Beaucoup de personnes y font frire ou rôtir des pommes de terre qu'on a soin, ensuite, de bien égoutter. En cas de disette de beurre, on peut même en assaisonner la soupe, cela m'est arrivé pendant la guerre. Mais, alors, ne l'employez pas comme le beurre dont on met un morceau dans la soupière, sur le pain, au moment de verser le bouillon... Faites-la cuire longuement, au contraire, avec les légumes, et choisissez pour cette soupe-là les légumes du pot-au-feu : carottes, navets, poireaux, céleris. Vous aurez un bouillon qui ressemblera au pot-au-feu et dont on ne sera pas étonné qu'il n'ait pas le goût de beurre — tandis qu'on serait choqué de trouver le goût de bœuf dans un potage aux poireaux et pommes de terre, par exemple.

***

Mais, pour acheter en gros, il faut avoir de l'argent d'avance et cela n'est pas toujours facile. Vous pourrez au moins, en vous associant avec d'autres ménagères, acheter chez les marchands de gros des denrées que vous vous partagerez ; vous aurez ainsi l'avantage du bon marché sans l'embarras d'immobiliser beaucoup d'argent. Il ne faut pour cela que s'entendre entre voisines.

En tout cas, si vous ne pouvez faire des provisions pour l'année, faites-en du moins pour le mois, pour la quinzaine ou pour la semaine, selon la date de paie de votre mari. Ce qui coûte le plus cher, c'est ce qu'on achète par petites miettes, au moment de le consommer.

Surveillance des provisions.

Vos provisions, il faudra les surveiller.

Le café ne se conservera très bien que dans des boîtes de fer ou des bocaux de verre ; les pâtes et le sucre dans leurs caissettes de carton, et tout cela dans une armoire bien sèche.

Vos haricots secs, si vous habitez la campagne et qu'ils ont été récoltés dans votre jardin, ne seront nulle part aussi bien que dans leurs cosses sèches, d'où vos enfants les égrèneront au fur et à mesure de vos besoins. Vous les garderez au grenier dans des sacs ou des paniers.

Au grenier aussi, suspendues aux poutres, vos « glanes » ou tresses d'ails et d'oignons.

Le beurre et la graisse, dans des pots de grès, iront à la cave, si vous en avez beaucoup, sinon, dans la cuisine.

A la cave aussi, les pommes de terre. Et couvrez-les de paille s'il survient de grands froids, car les pommes de terre gelées ne se conservent plus. Cependant, s'il vous arrive de laisser geler des pommes de terre, ne vous hâtez pas de les jeter dès le lendemain de ce malheur : pendant quelques jours encore, elles seront mangeables, et même très bonnes, légèrement sucrées à cause du travail qui commence à s'accomplir et qui transforme d'abord la fécule en sucre. Consommez-en donc le plus possible pendant ce temps-là et jetez seulement celles qui restent quand elles commencent à se ramollir.

Au printemps, il faudra visiter vos pommes de terre et enlever les germes qui commencent à pousser : ils ne demanderaient qu'à s'allonger en vidant les tubercules de leur substance nutritive.

***

Enfin, voici un conseil à celles d'entre vous qui habiteront la ville : achetez *au marché* tout ce que vous pourrez. Les magasins seront parfois tout près de chez vous et le marché bien loin ; c'est égal, prenez la peine d'y aller !

Vous comprenez bien que les marchands en magasins ont beaucoup plus de frais d'installation que ceux du marché et sont, par conséquent, forcés de vendre beaucoup plus cher. D'autre part, comme chacun d'eux est seul dans son quartier, il est tenté de prendre le plus de bénéfice possible, tandis qu'au marché les vendeurs d'une même denrée sont nombreux et se font concurrence : chacun est forcé de vendre au plus bas prix.

Seulement, attention ! Vous aurez au marché un grand choix de marchandises ; il faut que ce soit pour vous un avantage et non une occasion de duperie. Ne tombez pas juste sur ce qu'il y a de moins bon. Il faut savoir choisir, c'est-à-dire reconnaître la qualité des choses. Cela s'apprend par l'usage et l'attention.

Utilisation économique des légumes.

Quant aux heureuses villageoises qui mangeront les œufs de leurs poules et les légumes de leur jardin, elles auront l'occasion d'économiser aussi.

Quand vous prenez un chou dans le jardin, ne l'arrachez pas, *coupez-le* ; il poussera, sur la tige restée en terre, de petits rejets tendres et savoureux que vous consommerez à la fin de l'hiver.

A la même époque, vous n'aurez plus de choux de Bruxelles sur les grosses tiges de chaque pied, mais vous pourrez couper les têtes de ces tiges avec leur couronne de petites feuilles et ce sera aussi bon que les petits choux eux-mêmes.

Quand vous voulez faire cuire un chou blanc, pommé, vous le cueillez entouré de grosses feuilles vertes que vous donnez à vos lapins ou que vous jetez. Or les plus tendres de ces feuilles vertes peuvent donner un mets délicieux ; faites-les simplement cuire à grande eau salée ; hachez-les, assaisonnez-les de beurre ou de lard grillé ; si le plat vous paraît trop peu important, mélangez-y une petite purée de pommes de terre. Cette « purée verte » est une excellente chose, pas assez connue.

Les grosses feuilles de salade (scarole, chicorée, laitue) qui ne seraient pas tendres dans la vinaigrette et qui ne doivent pas être perdues pour cela — et la salade qui ne veut pas pommer — et celle qui commence à monter — feront aussi de belles purées vertes et même, sans pommes de terre alors, des plats « d'herbes cuites » tout aussi bons que des plats d'épinards, dans la sauce d'un bifteck ou d'un rôti.

M. RAVAUDET.

BÉLIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménag. 15.50

travail devant être achevé en 78 jours, combien d'ouvriers faudra-t-il employer ? RÉPONSE ➔ **45 ouvriers.**

b. *Pour aller en automobile d'une ville à une autre ville, on a mis, à la vitesse de 40 km. à l'heure, 36 min. Quel temps mettra-t-on au retour, si l'on roule à la vitesse de 60 km. à l'heure ?* RÉPONSE ➔ **24 minutes.**

c. *Un robinet qui débite 12 l. d'eau par minute a mis 90 min. pour vider un bassin. Combien un robinet, débitant 15 litres par minute, mettrait-il de temps pour vider ce bassin ?* RÉPONSE ➔ **72 mn. ou 1 h. 12.**

d. *On a employé 34 kg. de laine pour faire 25 m. d'un tissu qui a 0 m. 60 de largeur. Si l'on avait tissé avec cette même quantité de laine un tissu de 0 m. 75 de largeur, quelle longueur d'étoffe aurait-on obtenue ?*

Indications :

Quand le tissu a 60 cm. de large, on en fait 25 m.
Si le tissu avait 1 cm. de large, on en ferait 25 m. × 60.
Si le tissu avait 75 cm. de large, on en ferait :

$$\frac{1\text{ m.} \times 60}{3} = \textbf{20m.}$$

2. **Les mélanges.** — a. *On veut remplir un tonneau de 420 l. avec du vin à 3 f. 30 le litre et du vin à 2 f. 70 le litre. Si l'on met 42 l. de plus de la première qualité que de la deuxième, quelle sera la valeur du litre de mélange ?* RÉPONSE ➔ **3 f. 03.**

b. *Un marchand de blé a mélangé 13 quintaux de blé à 55 f. le quintal, avec 7 qx à 60 f. le quintal. Calculer la valeur du quintal de ce mélange, sachant que le transport a coûté 102 f. ?* RÉPONSE ➔ **61 f. 85.**

c. *Dans quelle proportion faut-il mélanger des vins valant 2 f. 40 le litre et 2 f. le litre pour avoir un mélange valant 2 f. 10 le litre ?* RÉPONSES ➔ **1 l. à 2 f. 40 et 3 l. à 2 f.**

d. *Combien doit-on ajouter de vin valant 230 f. l'hl. à 138 l. valant 310 f. l'hl., pour obtenir un mélange valant 2 f. 50 le litre ?* RÉPONSE ➔ **414 l.**

3. **Le cercle.** — a. *On inscrit un cercle dans un carré de 2 m. de côté. Trouver : 1° la surface du carré ; 2° la surface du cercle.* RÉPONSES ➔ **4 m² ; 3 m² 1416.**

b. *On a fabriqué un cube de 0 m. 15 d'arête avec du carton blanc. On applique sur chacune de ses faces un cercle en papier rouge de 3 cm. de rayon. Trouvez, en centimètres carrés, la surface du cube qui reste en blanc ?* RÉPONSE ➔ **1 180 cm².**

c. *Au milieu d'une cour carrée dont le périmètre est 49 m. 20, on fait un massif de fleurs circulaire de 26 m. 69 de circonférence. 1° quelle est la surface occupée par le massif ; 2° Quelle est la surface de la partie de la cour qui entoure le massif (faire la figure ; prendre π = 3,14).*

Indications :

Côté de la cour : 49 m. 20 : 4 = 12 m. 3.
Surface de la cour :
$1\text{ m}^2 \times 12{,}3 \times 12{,}3 = 151\text{ m}^2\ 29.$
Rayon du massif :
$26\text{ m. } 69 : 3{,}14 \times 2 = 4\text{ m. } 25.$
Surface du massif :
$1\text{ m}^2 \times 4{,}25 \times 4{,}25 \times 3{,}14 = 56{,}71\,1625.$
Surface autour du massif :
$151\text{ m}^2\ 29 — 56{,}71\,1625 =$ **94 m² 57 37 5.**

d. *Combien faudra-t-il de pieds de géranium pour garnir une pelouse circulaire dont la circonférence mesure 21 m. 98, si l'on met 4 pieds par m² ? Prendre π = 3,14.*

Indications :

Longueur du diamètre :
$21\text{ m. } 98 : 3{,}14 = 7\text{ m.}$
Le rayon mesure 3 m. 5.
Surface de la pelouse circulaire :
$1\text{ m}^2 \times 3{,}5 \times 3{,}5 \times 3{,}14 = 38\text{ m}^2\ 465$ ou $38\text{ m}^2\ 1/2$ par excès.
Nombre de pieds de géranium :
$4\text{ pieds} \times 38{,}5 =$ **154 pieds.**

e. *On a fait une porte cochère cintrée. La partie rectangulaire a 3 m. de large et 3 m. 50 de hauteur. Le cintre est un demi-cercle ayant pour diamètre la largeur de la porte. On paie le menuisier à raison de 70 f. le mètre carré. La peinture appliquée sur les deux faces revient à 6 f. 50 le mètre carré. Les ferrures coûtent 85 f. Quel est le prix de revient de la porte ? (On prendra π = 3,14 et on fera une figure.)*

Indications :

Surface de la partie rectangulaire :
$1\text{ m}^2 \times 3 \times 3{,}5 = 10\text{ m}^2\ 5.$
Surface du cintre :
$1\text{ m}^2 \times 1{,}5 \times 1{,}5 \times 3{,}14 = 7\text{ m}^2\ 065.$
Surface de la porte :
$10\text{ m}^2\ 5 + 7\text{ m}^2\ 065 = 17\text{ m}^2\ 565.$
On paie le menuisier :
$70\text{ f.} \times 17{,}565 = 1\,229\text{ f. } 55.$
On paie la peinture :
$6\text{ f. } 50 \times 17{,}565 \times 2 = 228\text{ f. } 35$ par excès.
La porte revient à :
$1\,229\text{ f. } 65 + 228\text{ f. } 35 + 85\text{ f.} =$ **1 542 f. 90.**

f. *Dessinez un rectangle de 8 cm. de longueur et de 6 cm. de largeur. En prenant chacun des quatre sommets pour centre, tracez à l'intérieur un quart de cercle de 2 cm. de rayon. Vous enlevez au rectangle les 4 quarts de cercle. Quelle surface reste-t-il ? (Prendre π = 3,14).*

Indications :

La surface qui reste équivaut à la surface du rectangle de 8 cm. sur 6 cm., diminuée de la surface d'un cercle de 2 cm. de rayon.
Surface du rectangle :
$1\text{ cm}^2 \times 8 \times 6 = 48\text{ cm}^2.$
Surface du cercle :
$1\text{ cm}^2 \times 2 \times 2 \times 3{,}14 = 12\text{ cm}^2\ 56.$
Surface qui reste :
$48\text{ cm}^2 — 12\text{ cm}^2\ 56 =$ **35 cm² 44.**

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problèmes. — 1. *Un marchand comptait vendre des cravates 3 f. pièce. Douze qui sont tachées ne peuvent être vendues. Et, pour faire le même bénéfice, il vend chaque cravate qui reste 3 f. 60 pièce. Combien avait-il de cravates ?*

Indications :

Le prix de vente est le même dans les 2 cas.
Premier prix de vente : 3 x.
Deuxième prix de vente :
$3{,}6 \times (x — 12) = 3{,}6\,x — 43{,}2.$
On peut écrire :

$$3x = 3{,}6\,x — 43{,}2,$$
$$0{,}6\,x = 43{,}2,$$
$$x = \frac{43{,}2 \times 10}{6} = 72.$$

RÉPONSE ➔ *Nombre de cravates :* **72.**

Preuve.

1er prix de vente : 3 f. × 72 = **216 f.**
2e prix de vente : 3 f. 60 × 60 = **216 f.**

2. *Un marchand comptait vendre des verres 2 f. 40 l'un. Dans le transport, 20 se sont ébréchés et n'ont pu être vendus. Pour réaliser le même gain, il vend chaque verre qui reste 3 f. pièce. Combien a-t-il vendu de verres ?*

Indications :

Soit x le nombre de verres achetés.
Le prix de vente est le même dans les 2 cas. On a :

$$2{,}40\ x = 3\ (x — 20).$$
$$2{,}40\ x = 3\,x — 60.$$
$$0{,}6\ x = 60.$$
$$x = \frac{60 \times 10}{6} = 100.$$

Nombre de verres vendus :
$100 — 20 =$ **80.**
RÉPONSE — **80 verres.**
PREUVE : $2\text{ f. } 40 \times 100 = 240\text{ f.}$
$3\text{ f.} \times 80 = 240\text{ f.}$

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

CHANTICLAIRE. Ce qu'il faut savoir pour calculer rapidement de tête... 4.20

TRAVAIL MANUEL

COURS SUPÉRIEUR

Travail du bois.

Le porte-journaux.

DIRECTIONS. — Les travaux de découpage du bois n'exigent pas un matériel coûteux. Ils permettent de décorer, à peu de frais, les plus modestes appartements d'objets utiles. La réalisation de ces objets est souvent simplifiée du fait que se trouvent dans le commerce des patrons représentant grandeur naturelle les objets à exécuter et comportant en outre des points de repère pour leur montage.

Voici, simples indications, quelques prix : une *machine à découper à main* vaut de 25 à 45 francs, *une machine à découper à pédale* de

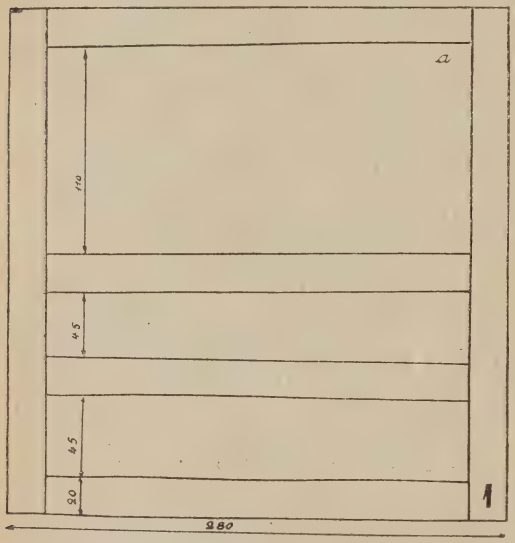

140 à 220 francs; mais on peut, pour 50 francs, avoir un *matériel complet* de découpage ; le

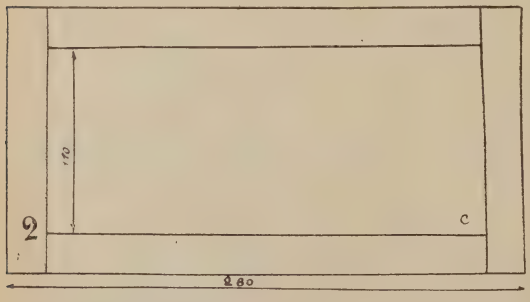

bois contreplaqué vaut de 13 francs le mètre carré (okoumé) à 34 francs (noyer).

Exécution de l'exercice.

Monter avec des lattes de 20 mm. × 8 les

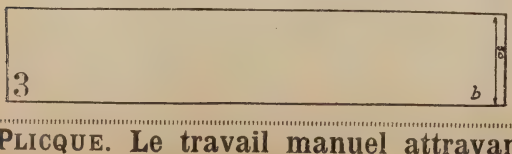

cadres 1 et 2, la planchette 3 servant de fond a comme dimensions 5 × 50 × 280 mm.

Découper un panneau en bois contreplaqué de 150 × 280 mm. (destiné à couvrir la partie supérieure du cadre 1), un autre également de 150 × 280 (devant couvrir le cadre 2).

Ces panneaux doivent naturellement être découpés, nous donnons (fig. 3) un modèle con-

venant à la partie supérieure. Ne pas oublier, lors du découpage, que le panneau repose sur un cadre dont la largeur des lattes réduit les

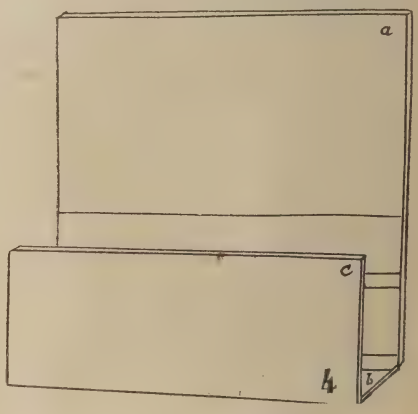

dimensions du dessin. Le panneau du bas peut porter une inscription ou un dessin semblable à la figure 3.

La figure 4 indique la façon de réunir les différentes parties.

PETIT SECRET

Pour forcer une vis à rentrer dans un bois dur.

1° *Prendre* la précaution de percer à la vrille et dans le bois un trou d'un diamètre un peu inférieur à celui de la vis ;

2° *Enduire* la partie de la vis, qui doit pénétrer dans le bois, de suif ou de savon blanc ;

3° *Il se peut* que, malgré ces précautions, la vis résiste. Il suffit alors souvent de tenir le tournevis de façon qu'il semble prolonger exactement la vis et d'appuyer fortement en tenant l'outil dans la main gauche, de placer l'extrémité aplatie entre les mâchoires d'une pince ou d'une clef anglaise et d'exécuter avec l'outil tenu dans la main droite une torsion de gauche à droite.

Les menuisiers placent la lame du tournevis spécialement préparée entre les mâchoires d'un vilebrequin serrant habituellement les forets.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

PLICQUE. **Le travail manuel attrayant à l'école primaire.....** *Broché.* **10.50** *Relié.* **12.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un chien.

MATÉRIEL. — Si possible, un chien non méchant. Des gravures représentant des chiens de races différentes. Une tête de chien. De l'eau. Viande et os.

I. Médor, chien de chasse.

Il est nécessaire de faire appel aux souvenirs des enfants, de confronter leurs observations antérieures, de les préciser et les compléter s'il est nécessaire.

Mais, quand ce sera possible, on pourra leur montrer un chien vivant, non méchant, en prenant toutes précautions pour éviter un accident.

Voici Médor, chien de chasse.

Examinons son *pelage* (variable) ; notons-en les particularités ; comparons avec celui des autres chiens que nous connaissons.

La peau est très mobile, peut être saisie entre les doigts. Toujours sèche, car les animaux comme le chien ne suent pas. (Pas de glandes sudoripares.)

Sa tête allongée, terminée en avant par un museau de coloration variable, toujours humide et froid si l'animal est bien portant.

Les yeux ne sont pas logés aussi profondément dans la tête que les nôtres ; dirigés tous les deux vers l'avant.

Oreilles tombantes, très souples. (Droites chez quelques espèces.)

Mâchoires allongées. Je soulève les lèvres supérieures de Médor et nous voyons ses dents très blanches.

Ce qui nous frappe d'abord : quatre dents très longues et crochues (deux en bas, deux en haut) : les *canines* ou *crocs*.

A chaque mâchoire, entre les deux crocs, dents très petites : les *incisives*.

Puis, à partir des crocs et en allant de l'avant vers l'arrière, des dents plus grosses, dont la couronne est hérissée de parties coupantes. Celles du fond sont les plus grosses, bosselées.

Si l'on a un crâne de chien, on peut encore mieux montrer la dentition. Cette deuxième observation complète la première.

Médor tire toujours la langue, une longue langue rose, pendante, très souple et non rugueuse comme celle de notre chatte Miquette.

Corps allongé. Remarquer l'épaisseur de la poitrine comparée à celle du ventre (animaux carnivores). On sent facilement, on distingue même sous la peau les côtes formant la cage thoracique.

Queue très mobile. Agitée pour montrer sa satisfaction. Basse, entre les pattes de derrière, quand Médor éprouve quelque crainte.

Pattes fortes. Griffes cornées dont l'extrémité pose sur le sol et, par cela même, peu acérées. (On les entend quand Médor court sur le ciment ou le plancher.) Petites boules de chair.

II. Comment boit Médor.

Médor a soif. Donnons-lui à boire de l'eau ou du lait. Examinons-le ensuite.

Tout d'abord, il flaire le liquide, puis se décide à le boire.

Ouvrant brusquement la bouche, il projette sa langue dans le liquide, puis la retire vivement en fermant ses mâchoires.

Soyons silencieux, et nous entendrons bien le bruit caractéristique du chien qui boit. On dit qu'il *lape*.

Petit à petit, le liquide diminue dans le récipient et, sans que Médor ait levé la tête, il disparaît bientôt. Encore quelques coups de langue et le plat est bien net.

Ainsi, Médor a pu faire monter le liquide dans son estomac.

III. Comment Médor mange.

Donnons, maintenant, un peu de viande à Médor. Il la saisit vivement entre ses crocs. Puis, tout de suite, il incline la tête et mâche la viande avec ses molaires ; quelques coups de dents pour la couper et il avale le tout.

Remarquons que les incisives n'ont pas servi.

Donnons-lui maintenant un os de poulet. Médor le brise entre ses molaires, puis l'avale, sans paraître se trouver gêné : quel estomac !

Puis un os plus gros. Médor se couche, place l'os entre ses pattes, puis, inclinant sa tête, il essaie de le briser entre les grosses molaires du fond de la mâchoire que nous avons remarquées tout à l'heure. Il ronge l'os, mais ne l'avale pas tout entier.

Médor aime surtout la viande : c'est un animal carnivore. Mais il mange aussi de la soupe, des légumes cuits et même des végétaux crus (prunes, certaines herbes, etc.).

IV. Le flair de Médor.

Tous les chiens et plus spécialement les chiens de chasse ont un flair très développé, c'est-à-dire qu'ils peuvent distinguer les odeurs, aussi légères soient-elles.

Avez-vous déjà vu un chien, le nez au sol, retrouvant la trace laissée par une pièce de gibier, grâce à l'odeur particulière laissée par celui-ci. De même, le chien peut retrouver son maître, même à une distance assez grande.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les animaux : nécessité d'une classification.

MATÉRIEL. — Gravures et tableaux représentant des animaux des différents embranchements, puis des différentes classes de vertébrés.

I. Le genre de vie des différents animaux.

Si nous observons tous les animaux qui nous entourent, nous constatons combien ils sont différents les uns des autres.

Grosseur : le cheval, le chien, la mouche.

Nourriture : le chat, la chèvre, l'hirondelle.

Le milieu dans lequel ils évoluent est également différent. Ainsi, la plupart des animaux vivent dans l'air, comme l'homme, alors que les poissons naissent, vivent et se développent dans l'eau.

Il est évident que le genre de vie de chacun de ces animaux s'accompagne d'une différence dans la forme même du corps, et surtout dans sa constitution interne.

EISENMENGER et COUPLN. Les sciences natur. des cours complément. et du B. E. *Relié.* 22 fr.

Si vous avez vu vider un poulet, un lapin, un poisson, vous n'avez pas manqué d'être frappés par certaines particularités.

II. Certains animaux ont des caractères communs.

Quand nous avons étudié l'organisme de l'homme, nous avons pu faire des remarques pouvant s'appliquer à tous les êtres humains, quelle que soit leur race, car cet organisme est toujours le même. Les conclusions que nous en pouvons tirer, en ce qui concerne l'hygiène, sont donc générales et toujours applicables.

Il est intéressant d'étudier l'organisation des animaux, de voir comment leur corps s'est adapté au genre de vie qu'ils mènent.

Mais leur nombre est si considérable qu'on est tout naturellement amené à rechercher, pour faciliter l'étude, quels sont les caractères qui peuvent leur être communs.

III. Les vertébrés.

Ainsi, par exemple, nous examinons un cheval, un chien, un canard, une poule, une couleuvre, une carpe, une grenouille ; nous constatons que chez tous ces animaux, comme chez l'homme, la chair est soutenue par un squelette osseux, interne, dont la pièce essentielle, centrale, est la colonne vertébrale formée par l'ensemble des vertèbres libres ou soudés partiellement.

Tous les animaux ayant un squelette interne sont groupés dans un embranchement : les *vertébrés*.

IV. Les invertébrés.

D'autres animaux n'ont pas de squelette interne : c'est le cas des mouches, des abeilles, des vers de terre, de l'escargot. On désigne l'ensemble de ces animaux sous le nom d'*invertébrés*.

Parmi les invertébrés, nous pouvons classer les animaux en divers embranchements, d'après leurs caractères communs.

Ainsi, le hanneton, l'écrevisse, le mille-pattes, ont le corps formé d'anneaux plus ou moins semblables, articulés les uns sur les autres ; leur corps est souvent recouvert d'une carapace dure ou coriace qui le protège ; leurs pattes, généralement nombreuses, sont formées de petites pièces rigides et articulées entre elles. Chacune de ces petites parties rigides porte le nom d'article : l'ensemble des invertébrés ayant ces caractères est groupé dans l'*embranchement des articulés*.

D'autres invertébrés, comme le lombric ou ver de terre, la sangsue, sont dépourvus de pattes ; leur corps n'a pas de carapace, mais une peau épaisse et coriace ; ils sont allongés. Ils constituent *l'embranchement des vers*.

L'huître, l'escargot, la limace, ont également un corps mou. Ils n'ont pas de membres. Leur corps est le plus souvent enfermé dans une coquille qui les protège. Ils appartiennent à *l'embranchement des mollusques*.

Les animaux examinés jusqu'ici ont une *symétrie bilatérale*, c'est-à-dire que si on les coupe au milieu, dans le sens de la longueur, on obtient, pour chacun d'eux, deux parties du corps symétriques extérieurement.

Il existe, parmi les invertébrés, des animaux, dont le corps ne présente pas cette disposition particulière. Ainsi, en examinant une étoile de mer, un oursin, nous constatons que leur corps est formé de diverses parties disposées autour d'un centre, comme les rayons d'une roue autour du moyeu. De tels animaux font partie de l'*embranchement des rayonnés*.

Certains animaux, très simples, ont le corps creusé de cavités dans lesquelles l'eau circule, apportant les éléments nutritifs nécessaires à l'animal fixé au sol. Ces animaux sont réunis dans *l'embranchement des éponges*.

Enfin, des animaux très petits, formés d'une seule cellule, ne peuvent être décelés que grâce au microscope. Ils sont très nombreux. On les range dans *l'embranchement des protozoaires*.

V. L'embranchement des vertébrés.

Cependant, parmi les vertébrés, il y a, en dehors de ce caractère commun, des différences très importantes qui permettent de grouper les animaux en *classes*.

Ainsi, le chien, le chat, la vache, etc., ont le corps couvert de poils ; ils allaitent leurs petits ; leur température est constante : ces animaux constituent la *classe des mammifères*.

La poule, le moineau, la cane, n'ont pas de dents ; leur corps est couvert de plumes. Ils pondent des œufs (ovipares). La température de leur corps est constante : ils forment la *classe des oiseaux*.

La couleuvre n'a pas de pattes ; le lézard a les siennes très écartées et son corps touche le sol. Ces animaux se déplacent en rampant. La température de leur corps varie avec celle du milieu dans lequel ils se trouvent. Ils appartiennent à la *classe des reptiles*.

La grenouille a une peau nue. Elle pond, dans l'eau, des œufs d'où sortent des têtards qui vivent dans l'eau. L'animal adulte vit dans l'air après avoir subi diverses métamorphoses. La température de la grenouille est variable. Elle fait partie de la *classe des batraciens*.

Enfin, la *classe des poissons* comprend les animaux à température variable, vivant exclusivement dans l'eau, dont le corps est couvert d'écailles et les membres transformés en nageoires.

RÉSUMÉ. — I. Les embranchements du règne animal.

A. *a.* **Vertébrés : squelette interne (colonne vertébrale) ;**

b. **Articulés : corps divisé en segments articulés ainsi que les membres ;**

c. **Vers : corps allongé, dépourvu de pattes ;**

d. **Mollusques : corps mou, souvent protégé par une coquille ;**

e. **Rayonnés : corps formé de diverses parties disposées autour d'un centre ;**

f. **Éponges : corps creusé de cavités où l'eau circule ;**

g. **Protozoaires : formés d'une seule cellule.**

B. Invertébrés : pas de squelette.

Travaux à faire.

1. *En l'illustrant avec des images découpées, dresser un tableau des divers embranchements.*

2. *Faire de même avec les diverses classes de l'embranchement des vertébrés.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. A l'aide d'exemples, montrez quels sont les caractères des vertébrés.

2. A l'aide d'exemples, donnez les caractères de chaque classe de l'embranchement des vertébrés.

3. Qu'appelle-t-on animaux à température constante ? à température variable ? Donnez des exemples.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

Dr BROCHER. Regarde. (Promenades dans la campagne et observations d'hist. nat.) 10 fr.

ou : $\frac{2a}{3} < b < \frac{3a}{2}$. (2)

Si a est négatif, il en est de même de $\frac{2a}{3}$ et de $\frac{3a}{2}$; mais, dans ce cas, on a : $\frac{2a}{3} > \frac{3a}{2}$, et par suite la double inégalité (2) est impossible.

2. **Géométrie** (B. É., Grenoble, octobre 1934.). — *On donne un triangle rectangle ABC dans lequel* $\widehat{C} = 30°$ *et l'hypoténuse* BC = a.

1° *On mène la hauteur AH. Évaluer AH, BH, CH, en fonction de* a.

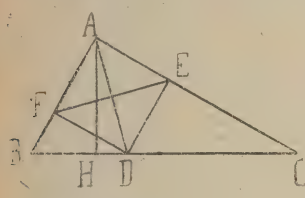

2° *On trace la bissectrice AD de l'angle A et on abaisse les perpendiculaires DE et DF sur AC et AB. Établir la similitude des triangles DEC et BFD et en tirer la valeur de BD et de DC.*

3° *Déterminer la nature du quadrilatère AFDE et calculer son aire.*

4° *Calculer l'aire du quadrilatère BFED.*

→ RÉPONSES. — 1° $AH = \frac{a\sqrt{3}}{4}$, $BH = \frac{a}{2}$, $CH = \frac{3a}{4}$.

2° $BD = \frac{a(\sqrt{3}-1)}{2}$, $DC = \frac{a(3-\sqrt{3})}{2}$.

3° $\frac{3a^2(2-\sqrt{3})}{8}$. 4° $\frac{a(3-\sqrt{3})}{16}$.

V. **SCIENCES** (B. É., Grenoble, octobre 1934). — **Problème.** — *Une lampe électrique consomme 75 watts, quand la différence de potentiel entre ses bornes est de 110 volts. Quelle est sa résistance?*

→ SOLUTION. — La puissance W de la lampe, la différence de potentiel E, l'intensité I et la résistance R sont liées par les égalités :

$$W = EI \text{ et } E = IR.$$

La première donne, en remplaçant I par $\frac{E}{R}$:

$$W = \frac{E^2}{R}.$$

Donc : $R = \frac{E^2}{W} = \frac{110^2}{75} = 161{,}3$ ohms.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Avril 1936.

1. *A l'aide d'une leçon d'histoire, vous montrerez la justesse du précepte :* « Enseignez, c'est choisir. »

2. *Comment concevez-vous l'exercice de chant qui fait partie de l'épreuve du C. A. P. ? Prenez un exemple.*

3. *Quel rôle convient-il de réserver à la mémoire dans l'enseignement de la géographie?*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet), en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie), Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies. une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le conflit italo-éthiopien.

Il nous reste à retracer brièvement les événements qui se sont déroulés entre le règlement de la Grande Guerre européenne et l'ouverture des hostilités italo-éthiopiennes, hostilités dont nous n'aborderons l'étude qu'une fois la paix revenue et un règlement intervenu.

Les ambitions italiennes.

Bien avant l'Armistice, et plus particulièrement depuis 1917, la presse italienne désignait couramment l'Éthiopie comme *le grand malade de l'Afrique Orientale*, comme un « état barbare, primitif » dont l'écroulement serait un « avantage pour la civilisation et la paix ». Elle réclamait une médication radicale : la « restauration » du protectorat de Rome sur ce pays avec la cession de la Côte française des Somalis et du Somaliland anglais. Les milieux coloniaux italiens demandaient pour cela l'abrogation de l'accord tripartite de 1906. La déception fut grande après l'attribution des mandats sur les anciennes colonies allemandes, dont l'Italie fut évincée. Deux écoles se constituèrent parmi les coloniaux. Les uns demandèrent que la Tripolitaine s'étendît jusqu'au Tchad, puis que la France, en vertu du traité de Londres de 1915, cédât à l'Italie le mandat sur le Cameroun. On sait que la France se refusa à entrer dans cette voie et qu'elle n'accorda à l'Italie qu'une large rectification de frontières aux confins algéro-tripolitains, au sud et à l'est de Ghadamès et de Rhât. Les autres réclamaient une politique à la Crispi et la remise en vigueur des traités consacrant l'exclusivité de l'influence et des intérêts italiens en Éthiopie, textes contre lesquels le gouvernement d'Addis-Abéba avait constamment protesté et que le traité de paix italo-éthiopien de 1896 avait abolis. En même temps une violente campagne internationale était déclenchée contre l'Éthiopie en vue de discréditer son gouvernement et de déshonorer son peuple.

L'Éthiopie à la S. D. N.

Cette campagne suivit la proposition faite par la France en 1919 pour que l'Éthiopie fût invitée à adhérer au Pacte de Genève, proposition qui fut écartée. En 1923, à propos du problème de l'esclavage dans le monde, le gouvernement éthiopien ayant été mis sur la sellette, la France demanda qu'il soit entendu par le Conseil. L'opposition du délégué italien fit échouer cette requête. C'est alors que, pour permettre à l'opinion d'être pleinement éclairée, l'Éthiopie, avec l'assentiment de la France, décida de demander son admission à la Société des Nations : Rome et Londres, consultés par Paris, firent savoir qu'ils n'avaient aucune objection à formuler.

En fait, les délégués du gouvernement anglais et de certains Dominions organisèrent à Genève une véritable obstruction quand la demande éthiopienne y vint en discussion. Des débats, longs et passionnés, eurent lieu, notamment à propos du *trafic des armes et munitions* et de la *répression de l'esclavage*. Finalement, et sur l'insistance de la France et du Portugal, l'Assemblée prononça l'admission de l'Éthiopie, après que cette dernière eût pris l'engagement de se conformer strictement à la législation internationale en vigueur pour ces deux questions, de fournir au Conseil toutes informations et de prendre en considération toutes recommandations que le Conseil pourrait lui faire au sujet de l'exécution de cet engagement.

L'année suivante, en 1924, le prince Tafari-Makonnen, régent d'Éthiopie, fit un voyage en Europe ua cours duquel il reçut dans les capitales

GARNIER. Contes et Légendes du pays d'Irlande. Broché. 11 fr. Relié. . 15 fr. Toile noire. 16.50

européennes, sauf à Londres, un accueil chaleureux. A Rome, en particulier, il fut accueilli avec les honneurs souverains, et il reçut les assurances les plus formelles que l'Italie ne songeait à modifier, en aucune manière, la situation résultant des textes diplomatiques en vigueur.

Les incertitudes fascistes.

Cette impression de détente dans les rapports italo-éthiopiens ne dura guère. En décembre 1925, un nouvel accord intervient *entre l'Angleterre et l'Italie* à propos de l'Ethiopie. L'Angleterre reconnaît l'exclusivité de l'influence *économique* italienne dans tout l'ouest de l'Ethiopie et dans tout le territoire qui serait traversé, de l'Erythrée à la Somalie, par la voie ferrée italienne prévue par le traité de 1906. L'Italie promet son aide à l'Angleterre pour que cette dernière obtienne la concession du barrage du lac Tana et de la route du lac au Soudan. L'Italie s'engage aussi à ne pas porter atteinte à la prépondérance des droits hydrauliques de l'Egypte et du Soudan, et à n'établir aux sources du Nil bleu ou de ses affluents aucun ouvrage pouvant modifier sensiblement le débit dans le cours principal.

Les traités de 1925 et de 1928, (d'après *Le Miroir du Monde.*)

La France protesta contre cet acte établi malgré l'accord tripartite de 1906.

L'Ethiopie vit dans cet accord anglo-italien une menace contre son indépendance et se plaignit à son tour, en 1926, à la Société des Nations. Sa protestation n'eut aucune suite.

Deux ans plus tard, le 2 août 1928, l'Italie revint à une politique de négociations directes et d'accord avec l'Ethiopie. Un *traité d'amitié et d'arbitrage* d'une durée de vingt ans fut conclu entre les deux pays. Pour resserrer les liens commerciaux entre l'Ethiopie et la colonie italienne de l'Erythrée, une zone franche était accordée à l'Ethiopie dans le port d'*Assab* qui devait être relié par une autostrade à la ville de *Dessié*, à 2 250 mètres d'altitude. Il s'agissait ainsi de concurrencer le chemin de fer d'Addis-Abéba à Djibouti et de réaliser la vieille idée de Crispi : la réalisation d'une communication entre l'Ethiopie et la mer Rouge, à travers l'Erythrée italienne.

A la suite de cet accord, des études furent entreprises sur le terrain par les soins du gouvernement italien, mais la construction s'avéra difficile, et son exécution fut ajournée. L'Italie, en présence des réactions françaises de 1928, parut d'ailleurs désireuse de faire traîner les choses en longueur afin d'arriver, au moyen de négociations avec la France, que sa presse réclama avec insistance, à un compromis lui laissant les mains libres en Afrique orientale. De son côté, le gouvernement d'Addis-Abéba parut opposer aux projets italiens une sorte de résistance passive.

Les incidents de 1932-1935.

Les incidents qui ont conduit au conflit armé italo-abyssin ont une double origine : d'une part *l'établissement de nombreux consulats italiens en Ethiopie*, d'autre part *l'absence de forces éthiopiennes permanentes sur les confins somalis italiens.*

Sans parler de la légation d'Addis-Abéba, ni du consulat de Diré-Daoua, fondés depuis longtemps, les Italiens ont établi en 1932 sur les hauts plateaux, dans la région classique de l'Ethiopie, quatre consulats dont il n'échappa pas aux Abyssins que la présence ne s'imposait pas au point de vue commercial... Des incidents dont il n'a jamais été parlé éclatèrent dès l'installation des postes de Gondar et de Dabra-Marqos (Godjam).

En juin 1932, nouvel incident : l'assassinat du colonel italien Peluso, au sud du lac Tana. Peu après les troupes italiennes de Somalie effectuèrent, en représailles sans doute, une avance de cent vingt kilomètres jusqu'au puits de *Oual-Oual.* Elles l'avaient déjà occupé plusieurs fois, mais se retiraient quand arrivaient les forces de police abyssines faisant dans ces parages leur inspection annuelle. Par suite d'un long intérim dans le gouvernement de la province, la surveillance de ces confins se trouva relâchée, et, depuis 1932, les troupes abyssines n'étant pas reparues dans la région, les forces italiennes demeurèrent à Oual-Oual. Le 17 novembre 1934, à la suite d'une querelle futile, le consulat italien de Gondar fut envahi par les troupes du négus.

Le 5 décembre de la même année, la commission mixte anglo-éthiopienne chargée de la délimitation des droits de pâturage dans l'*Ogaden* se heurte au poste italien établi depuis 1932 à *Oual-Oual.* Une bataille rangée éclate entre troupes éthiopiennes et italiennes. Ces dernières restent maîtresses du terrain grâce à leurs avions et à leurs tanks et poursuivent les fugitifs abyssins jusqu'à Adoua.

Enfin, le 29 janvier 1935, un détachement éthiopien se heurte à nouveau, toujours dans l'Ogaden, à un poste italien établi à *Afdub* : nouvelle mêlée générale avec morts et blessés de part et d'autre.

(A suivre.) R. OZOUF.

WELLEIR. Épopées et Légendes d'Outre-Rhin. Broché. 11 fr. Relié. . 15 fr. toile noire. 16.50

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage.
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps : 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPÉCIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Vient de paraître : A. SOUCHÉ

Le Livre du Maître pour

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS DES PETITS

(Cours préparatoire)

Un volume 14×19, broché..... **12 fr.** FERNAND NATHAN, Éditeur

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Seine-Inférieure permut. Lot ou limitrophe. Rais. famille. Urgent. J. I. 789

Institutrice Isère demande permutante Rhône. J. I. 816

Institutrice Aube, bon poste près Troyes, 2 h. de Paris, permuterait Creuse ou limitrophe. J. I. 817

Ménage Saône-et-Loire permuterait tous départements Sud-Ouest. Toujours valable. J. I. 818

Institutrice Var désirerait permuter Ariège. Ecrire : Mme Bruel, Puget-sur-Argens (Var).

Institutrice 83 km. de Paris, petit poste S.-E. Eure, permuterait Seine-et-Oise ou Seine. J. I. 822

ENSEIGNEMENT

Professorats officiels de musique Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815

Pour Pâques, collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 823

40 Insectes naturalisés, fco 24 fr. Boyer, inst. 2, rue Hôpital, Limoges.

Ménage instituteurs recherche prêt de 5.000 fr. remboursable en 20 mensualités. Taux 15 % J. I. 824

OFFRES D'EMPLOIS

Je gagne chez moi 5 fr. l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

MARIAGES

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis, à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Institutrice rurale, 25 ans, rég. parisienne, corr. coll. rural de préférence, affectueux, simple, sérieux, même région. J. I. 807

Institutrice 26 ans, corr. vue mariage avec collègue sérieux, préférence Midi. J. I. 821

Institutrice 26 ans, brune, t. moy., calme, dés. corr. en vue mariage avec coll. 30-35 a., gr. brun, ttes régions, sérieux, photo. Discrétion. J. I. 918

HOTEL-PENSION

Bandol-sur-Mer, Var. Florida, pens. fam. repos., cuis. soig., bel. vue.

Nice, pension La Malouine, 62, bd. Carnot, tt conf., jard., px réduit. Arr. p. fam.

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL **trois opérateurs** — 4e arrondissement — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulevard Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, rue du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous des Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19. h. 30**
(sauf le Dimanche)

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES LEÇONS DU PASSÉ
INVENTIONS ET INVENTEURS

Il est bon, au point de vue historique, et il est nécessaire, au point de vue moral et éducatif, de mettre en évidence qu'une invention ne sort pas généralement toute faite du cerveau et des mains d'un seul homme, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. On en a fait la preuve pour Gutenberg et l'imprimerie : s'il règne dans cette question quelques obscurités sur les personnes et leur participation réelle à l'invention, comme aussi quelques incertitudes sur les dates, on est néanmoins convaincu aujourd'hui qu'il serait absurde de croire que l'invention de l'imprimerie constitue un fait spontané aux environs de 1450. On n'ignore pas que les Chinois et les Persans, dès le XIe siècle, utilisaient des planches gravées et même des caractères mobiles en bois, puis en cuivre ciselé, et que la xylographie s'introduisit en Europe vers le XIVe siècle, de sorte qu'il existait à Harlem (Hollande), vers 1440, une véritable manufacture d'images et de livrets gravés sur bois. Ce serait un Hollandais, Laurent Coster, qui aurait découvert à nouveau la technique des lettres mobiles en bois ; de sorte que Gutenberg — qui eut des collaborateurs, nous ne l'oublions pas (les Fust, les Schœffer, les Dritzschen...), — eut aussi des prédécesseurs ; et que, s'il semble bien avoir été l'inventeur des caractères mobiles en plomb ou composition, il n'est pas possible d'avoir une assurance aussi grande pour la presse à imprimer, qui peut être aussi bien son invention que celle de Coster ou de Fust.

Je voudrais — en faisant une mise au point analogue pour le métier mécanique à tisser la soie — retracer la part d'invention et de travail de Jacquard, de ses prédécesseurs et de ses collaborateurs ; et j'espère que les précisions qui seront apportées donneront à cette mise au point une plus grande sûreté et une plus grande certitude que celles qui concernent l'imprimerie : on les trouve, en effet, dans un rapport particulièrement documenté que fit, à la « Société Impériale d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles » de Lyon, dans sa séance du 13 février 1863, un de ses membres, M. Paul Eymard, qui, contemporain de Jacquard, avait connu les pérégrinations, la vie de luttes et de recherches du génial inventeur lyonnais.

En 1802, Jacquard venait de mettre au point, croyait-il, son métier mécanique à fabriquer les filets, destiné à la confection d'engins pour la pêche fluviale (Rhône et Saône) et même pour la pêche maritime. Mais le filet ainsi obtenu n'était point parfait : les nœuds manquaient de fixité ; les mailles, sous l'effort du poisson, s'écartaient, manquant de régularité et de stabilité, et les poissons en profitaient pour s'échapper, au grand désespoir du pêcheur... et de l'inventeur.

Pourtant, en 1803, la « Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale » fit venir à Paris l'inventeur du métier à filets, afin de lui permettre de perfectionner son invention. Et c'est pendant que Jacquard était dans la capitale, que l'industriel lyonnais Dutilleu, son ami, lui signala l'existence, au Conservatoire des Arts et métiers, d'un mécanisme inventé par Vaucanson, pour la fabrication de tissus et notamment de tissus de soie.

Tout le monde connaît le nom du célèbre ingénieur grenoblois Jacques de Vaucanson. Tout le monde connaît aussi ses automates qui contribuèrent tant à sa réputation d'ingéniosité : son « Joueur de flûte » ; son « Joueur de tambourin et de galoubet », son « Joueur d'échecs », et son « Canard » barbotant, avalant et digérant le grain. Mais Vaucanson n'avait pas appliqué les ressources de son esprit inventif à ce travail seulement. Nommé, en 1741, inspecteur des manufactures de soie, il perfectionna les machines employées dans cette industrie. Il appliqua la chaîne dentée qui porte son nom aux « moulins » à dévider la soie (1752), et l'emploi de la chaîne Vaucanson permit un travail meilleur et surtout plus rapide. Et il inventa aussi (1745) ce métier à tisser qu'on signala à Jacquard et qui servit de point de départ aux études et aux travaux de l'inventeur lyonnais.

Jacquard étudia donc la mécanique qu'on lui avait signalée, en prit le dessin et l'apporta à Lyon au début de 1804. Là, reconstruisant avec le plus grand soin, et en tous points semblable, la machine à tisser de Vaucanson, Jacquard eut l'idée, par un véritable trait de génie, d'y adapter les « cartons enlacés » de Falcon : c'est ainsi qu'il fabriqua son premier métier. Il le soumit à l'examen critique des canuts et des techniciens du tissage lyonnais ; et, débarrassé de soucis matériels, ayant à sa disposition, grâce à la sollicitude de sa ville natale, une chambre de travail au Palais Saint-Pierre (aujourd'hui Musée de la place des Terreaux), secondé par un fabricant lyonnais, le célèbre Culhat, il apporta à son métier de nombreux changements, mais sans pouvoir cependant obtenir le métier parfait qu'il avait rêvé de créer.

On assure même que, découragé, il allait abandonner son œuvre incomplète quand Culhat lui conseilla de s'adresser à Henri La Selve. La Selve, natif de Privas (Ardèche), avait étudié et pratiqué la fabrication de la soie à la fois comme un art et comme une science. Il inspecta avec plaisir le métier et, après l'avoir vu fonctionner, comprit par où péchait l'invention et ce qu'il y avait lieu de corriger. Il fit part de ses suggestions à un mécanicien fort habile, Bretton, Privadois également d'origine, et ce dernier put, par de nombreuses et ingénieuses modifications, transformer le métier Jacquard et le rendre vraiment pratique (1808).

Jacquard a eu donc la géniale idée de combiner les différents mécanismes (de Vaucanson, de Falcon...) qui sont la base de son métier, mais Dutilleu a signalé, Culhat et La Selve ont conseillé, Bretton a perfectionné. Cette pléiade d'inventeurs — qui va du Dauphinois Vaucanson, aux Lyonnais Jacquard, Dutilleu, Culhat, et enfin aux Vivarois La Selve et Breton, — forme une chaîne ininterrompue de travail et d'efforts qui assura pendant longtemps la fortune et la suprématie de la soierie lyonnaise en créant l'instrument merveilleux de sa fabrication rénovée et décuplée.

J. BIGOT.

NOS CONTES

LA VISITE DES BAGAGES

Il y a déjà quelques années de cela, me dit le petit Tabac.

C'était un vieux marchand de paniers et de jardinières en osier qui nous avait donné le tuyau. En faisant une tournée autour de Compiègne, il avait remarqué la maison isolée. La veuve V..., qui habitait là, était une vieille timbrée, qui n'avait pas de bonne et ne sortait jamais de chez elle. Les fournisseurs n'entraient même pas dans la maison. Ils déposaient qui leurs paquets d'épicerie, qui leur beurre et leurs œufs, sur un banc du jardin et trouvaient la monnaie à côté toute préparée.

Noël le Bosco me dit que, puisqu'on nous avait raconté l'affaire à nous deux, on la ferait ensemble, et qu'il était inutile d'en toucher mot à personne. Avec quatre francs qu'il avait, j'achetai une petite malle d'occasion. Je ramassai dans un terrain vague quéques méchants bouts de bois, quéques pavés, pour donner du poids et ne pas transporter le colis à vide à Compiègne ; ce qui, en cas de pétard plus tard, était susceptible de donner une indication.

On avait convenu, en effet, que je ramènerais la malle à Paris, plutôt que de la quitter dans la maison ou dans la campagne. On pouvait s'arranger pour fermer la maison et faire croire que la vieille était partie en voyage. Moins vite naturellement qu'on ferait du bruit sur cette affaire-là, mieux ça vaudrait pour nous. A Paris, nous n'étions pas embarrassés de nous en débarrasser. Nous avions un copain qui se chargeait de brûler le tout dans des conditions très favorables pour nous.

La nuit était presque tombée quand on se présenta chez la vieille. On était venu soi-disant pour lui placer des échantillons de vins. Nous savions qu'elle était sauvage, et nous étions inquiets de savoir si ça prendrait bien et si elle consentirait à nous laisser entrer chez elle. Ça prit parfaitement. Entrés dans son salon, l'affaire ne fut pas longue à expédier. J'ai vu souvent travailler Noël, mais jamais comme ce jour-là. En un rien de temps, cette dame, qui était lourde pas mal, il l'avait empoignée par le cou et l'avait posée sur le canapé comme sur un établi. C'était un fameux ouvrier que ce bossu ! Mais ça n'était qu'un ouvrier. Et tout ce qui était combinaisons, précautions, c'était moi qu'il fallait que je l'imagine.

***

Quand le corps ne bougea plus, il nous fit l'effet d'être encore assez gros. Il tenait dans la malle, mais le couvercle venait juste par-dessus, et il ne ballotterait pas dedans, ce qui valait mieux. La malle bouclée, on visita les meubles. On trouva quéque chose comme huit cents francs d'or dans les tiroirs, et on fit tomber encore une vingtaine de petites pièces de cinq francs en retournant une vieille bottine élégante en étoffe grise, où cette originale avait eu l'idée de les cacher. Dans une théière, il y avait des médailles, des bijoux et des papiers de banque écrits en anglais à n'y rien comprendre et qu'on emporta à tout hasard.

De travailler, de fureter, de se tourner de droite et de gauche, enfin de se donner du coton, ça empêche de penser à ce qui peut arriver par la suite. Quand on porta la malle tous les deux à la gare, et quand on la fit enregistrer, je ne pensais même plus à ce qu'il y avait dedans. Ce qui nous avait décidés à ramener le colis par le train, c'est que je connaissais un copain à l'octroi de la gare du Nord, un appelé Filetet, avec qui il n'y aurait sûrement pas de mousse pour la visite, et qui me laisserait emporter mon colis sans le faire ouvrir.

A Compiègne, on se serra la main avec le Bosco. Il prit le train sur la direction de Tergnier, pour aller dire un petit bonjour à sa famille. Dans la maison de la vieille, il avait trouvé dans un coin une gentille poupée en porcelaine, qu'il rapportait à sa petite nièce.

Une fois dans le train, à rester à rien faire, les nerfs se détendent, on n'a plus la surexcitation ; on a moins de courage. En passant vers Saint-Denis, en sentant approcher la gare du Nord, j'éprouvai comme une impatience de bouger et de m'en aller de ce wagon étroit.

Le train stoppa à n'en plus finir sous un des ponts de La Chapelle... Enfin, il arriva au quai. Pendant qu'on descendait les bagages des fourgons et qu'on les amenait dans la grande salle, je filai dans la rue pour arrêter un taxi. Mais, ce jour-là, il y avait courses quelque part, à Enghien je crois. Des tas de trains arrivaient en même temps, et les taxis du devant de la gare étaient tous enlevés au passage. Il fallut courir presque jusque vers la gare de l'Est pour en ramener un. Aussi, quand je rentrai dans la salle des bagages, la plupart des colis étaient déjà enlevés. Il n'en restait plus que sept ou huit sur cette espèce de grand comptoir où l'on fait la visite. J'aperçus, entre un paquet de linge et un mannequin, ma petite malle noire.

Où donc était Filetet, mon pays de l'octroi ?

Je demandai après lui à un de ses collègues. Il me répondit que Filetet était malade et n'était pas venu depuis deux jours.

Je demandai alors à cet employé de venir marquer mon colis, pour que je puisse l'emporter. J'allai jusqu'à la malle, et il s'approchait derrière moi, un bout de craie à la main, quand j'aperçus, de l'autre côté du comptoir, une espèce de vérificateur en chef, avec un képi à trois galons. Il grinchait et il faisait de la rouspétance, parce qu'il venait de s'attraper avec une dame pour la visite d'un colis.

***

Ma main était posée sur ma malle. Il demanda rudement si je n'avais rien à déclarer, et, sans attendre ma réponse, il me dit d'ouvrir le colis.

Je sentis sur la nuque une impression pas ordinaire, comme si la peau se rétrécissait. Mes bras se mirent à trembler dans mes manches. Je tapai machinalement sur mes poches, comme pour chercher mes clés que je ne voulais pas trouver. Mais un employé était là avec un trousseau. Je jetai un coup d'œil sur la sortie ; il y avait des hommes de l'octroi tout le long du chemin et deux encore à la porte.

Déjà l'employé essayait les petites clés de son trousseau.

Je restais là, sans plus savoir où j'étais, bien loin de tous ces gens et ne pensant plus à rien de rien. Enfin, une clé entra dans la serrure et tourna. Le couvercle se renversa en arrière.

Alors, je me mis à rire comme un imbécile ; ce qu'il y avait dans la malle, c'étaient des petits tricots d'enfants, des chaussures, des savons, des faux cols. Et, durant que les employés farfouillaient à travers, je me demandais qui avait pu emporter mon colis véritable, et qui s'en allait maintenant dans Paris avec, à côté du cocher, le corps emballé de la veuve V... Et, ce qui est mieux encore, c'est que jamais plus je n'ai entendu parler de cette affaire-là. La personne a-t-elle eu peur de raconter la chose et de s'attirer quelque désagrément ? Je n'en sais rien, mais je pense souvent en me tordant à la bonne figure qu'elle a dû faire dès qu'elle a ouvert le colis. Dans sa malle à elle, j'ai trouvé ce gilet de laine, que je porte depuis trois hivers et qui me tient joliment chaud.

TRISTAN BERNARD.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

CETTE œuvre de solidarité, fondée à Cahors le 1er janvier 1899 par un groupement d'universitaires, garantit aux petits fonctionnaires prévoyants qu'en cas de décès leur famille recevra immédiatement un chèque postal qui lui permettra de faire face aux nécessités immédiates.

Le montant total du secours peut être fixé à mille francs ou un multiple entier de 1 000 francs jusqu'à un maximum de 30 000 francs.

A l'âge de soixante ans, le sociétaire peut demander la transformation totale ou partielle du secours en retraite. Dans le cas d'infirmités prématurées, il reçoit sur sa demande, quel que soit son âge, la rente viagère à laquelle il aurait droit à l'âge de soixante ans.

Depuis sa fondation, la T. M. a payé 1 182 000 francs de secours et accumulé une réserve appréciable.

Envoi des statuts sur demande au siège social, 4, cours de la Chartreuse, à Cahors (Lot).

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

APRÈS LES ARGUMENTS, DES CHIFFRES

J'AI essayé de présenter en raccourci l'aspect théorique ou doctrinal de la coopération scolaire ; il me faut maintenant en montrer les réalités.

Au village, on m'a quelquefois confié que la coopération peut mieux réussir à la ville, parce qu'on y trouve une situation plus favorable, et, en particulier, des amis de l'école plus nombreux, plus compréhensifs, plus généreux. De leur côté, des citadins m'ont dit : « C'est ici très difficile, nous n'avons pas la ressource du jardin, des plantes médicinales, et les fêtes porteront toujours mieux à la campagne où l'on est privé de spectacles. »

Or l'expérience a prouvé que la coopérative peut naître, vivre, se développer sous les « climats » les plus divers. Je le montrerai. Toutefois, j'éprouve du regret et de l'embarras, je l'avoue, d'être obligé de choisir parmi les institutrices, parmi les instituteurs, qui, ayant osé s'engager dans une voie peu explorée, ont su y persévérer en dépit des difficultés. Comme je voudrais pouvoir les citer tous ! Sans compter que ce serait plus facile et plus juste... Me trouvant empêché de nommer toutes les « coopé » que je connais, je me dois de déclarer qu'il n'en est pas une seule qui, au moment où j'écris, soit absente de mon souvenir.

***

E.-N. est une petite commune de 262 habitants. « L'effort coopératif y a fourni en six ans près de 4 000 francs de recettes et a doté l'école (mixte à classe unique) de 3 000 francs environ de matériel. » Poste de propreté, poste d'hygiène dentaire, pharmacie, bibliothèque, musée. Les élèves versent une cotisation mensuelle de 0 fr. 25. « Les anciens élèves prêtent leur entier concours à l'organisation des fêtes et des excursions. »

La Modeste, de P., compte 57 membres actifs et 33 membres honoraires. Fondée il y a deux ans, l'excédent des recettes était à la date du 8 mai 1935 de 1 050 fr. 95. La récente fête de l'arbre de Noël a réuni 130 personnes. Il y a à P. 405 habitants.

A. M., *L'Abeille*, fondée en 1928, est forte de 69 membres actifs, de 108 membres honoraires (sur 585 habitants). Le budget de 1934-1935 s'établit ainsi : recettes, 12 083 fr. 60 ; dépenses, 9 272 fr. 80. La coopérative dispose aujourd'hui d'un musée, d'une bibliothèque (486 volumes), de collections, d'un appareil cinématographique, d'un poste de T. S. F., d'une cantine...

A L., autre petite commune de 374 habitants, *La Ruche*, fondée en 1931, en caisse en 1934-1935 : 2 697 fr. 45 provenant de cotisations, fêtes, tombolas, et aussi de la vente de pissenlits, violettes, escargots. En matériel d'enseignement, d'hygiène, voyage de fin d'année, elle a dépensé 1 925 fr. 45.

Voici une coopérative moins riche, mais qui, très bien dirigée, exerce une action des plus féconde. A. La B., *L'Etincelle*, créée le 1er février 1931, vend des plantes médicinales, des escargots, des groseilles. Elle compte 46 membres actifs (sans les élèves), 27 membres honoraires — il y a 288 habitants — et donne chaque année une petite fête à ses amis. 714 francs ont été encaissés l'an dernier.

Le Nid, de S., rassemble 65 fillettes ; il est entouré de la sollicitude de 38 membres honoraires. Cotisations, fête et tombola ont rapporté au cours de la dernière année scolaire 1 269 fr. 50. Une excursion, une distribution de lainages, l'achat d'appareils d'enseignement et de livres ont coûté 1 135 fr. 75.

A. C., *La Fourmilière*, 3 classes, 100 membres actifs, 86 membres honoraires, 2 410 francs de recettes, a distribué des vêtements, offert un arbre de Noël, une excursion et des prix en fin d'année. On a donc à C. rendu l'école payante ? Oui, et l'école privée a dû depuis fermer ses portes. Concluez.

Les Abeilles de Sainte-E. sont diligentes : 1 044 fr. 55 en 1934, 2 062 fr. 95 en 1935, grâce à des cotisations, des fêtes, un bal travesti, une tombola, la vente d'escargots et de plantes médicinales. Elles sont 35.

La Concorde de C., 976 habitants, 58 membres honoraires, 128 membres actifs, a su acquérir une bibliothèque, une pharmacie, des prix, un phono et 43 disques un établi, un pathé-baby et de nombreux films, un panoptia, un filmostat, un poste de T. S. F. Elle subventionne largement les œuvres laïques, elle distribue chaque année, avec l'aide de la municipalité, des vêtements et, à Noël, des bonbons, des jouets, des livres ; elle organise un voyage pour enfants et parents.

A. T., chef-lieu de canton de 1 416 habitants, les deux coopératives — garçons, filles, — n'ont d'autres ressources que les cotisations et la vente « avec un honnête bénéfice » des fournitures scolaires. Cette vente, qui a parfois causé des déboires, est ici très habilement faite ; elle permet d'accroître chaque année le matériel d'enseignement et couvre, en partie, les frais d'une excursion.

P., chef-lieu de département, possède des coopératives prospères. J'en citerai trois : *Le Salut*, *L'Espérance*, *L'Aurore*.

Le Soleil groupe les élèves d'un cours préparatoire. Grâce aux cotisations des membres actifs et des membres honoraires (71 en 1933), à des fêtes et des tombolas, la société a encaissé en quatre ans 9 720 francs. Elle a établi un poste de propreté, orné la classe, acquis un abondant matériel d'enseignement (lecture, calcul, travail manuel, leçons de choses), un phonographe et 35 disques, un panoptic, une presse et des caractères d'imprimerie, des livres, des revues d'enfants.

L'Espérance réunit les élèves de deux cours élémentaires. Les recettes se sont élevées, de 1932 à 1935, à un total de 5 268 francs. Principales dépenses : achat d'un panoptic, de matériel d'enseignement scientifique, d'une bibliothèque avec 185 volumes, d'un guide-chant, d'un phonographe et de disques. Les élèves disposent de vingt-cinq loupes pour les exercices d'observation.

L'Aurore, cours moyen, a recueilli en cinq ans 13 936 francs. La classe a été ornée, chaque élève est muni d'un essuie-mains et d'une brosse à dents, on a acheté une armoire-bibliothèque et 252 ouvrages, un phonographe et 50 disques, un guide-chant, des collections, des tableaux, des gravures, des produits, des échantillons, de la verrerie, des appareils, vingt loupes, trente compas, un panoptic, une batterie de cuisine, de la vaisselle. En outre, quatre excursions ont été organisées.

***

JE bornerai là mon énumération qui, tout incomplète qu'elle soit, suffit pourtant à montrer que la coopération scolaire rassemble des ruraux et des citadins, des instituteurs aussi bien que des institutrices, d'innombrables écoliers et écolières de tous âges. Et si je n'accorde pas aux chiffres que j'ai cités d'autre valeur que celle de corroborer ceux qui nous sont venus à différentes dates, de Saint-Jean-d'Angély, de Remiremont, de Barbezieux, d'Angoulême, de Rochechouart, etc., je pense toutefois qu'ils m'autorisent à conclure en rappelant un mot de M. Profit que je me permets de compléter.

« L'œuvre qui réussit dans les régions pauvres comme la Lozère, dans les régions où l'école est en concurrence comme la Sarthe (1) », peut réussir partout, partout où se rencontrent l'amour de l'enfance et le désir du mieux.

LOUIS ROBIN.

CUMUL

CUMUL a pour but de grouper dans une même revue les œuvres des membres de l'enseignement. Favorablement accueillie, elle touche actuellement 21 départements et unit de nombreux débutants à des collègues dont l'autorité est incontestable (J. du Barrois, G. Lionnais, lauréat de l'Académie française, Lina Roth, Lucien Gachon).

Le neuvième numéro a paru au début de mars.

Abonnements : 1 an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs. A verser au C./C. P. Nancy 318-10 (J. Legras, instituteur, Tucquegnieux, M.-et-M.).

(1) *La Coopération française*, page 257.

POUR LIRE EN CLASSE

Le baromètre de ma tante.

Ceci, me dit mon cousin Zéphyr, est une histoire de jeunesse, presque d'enfance.

J'avais alors seize ans, et j'étais un des plus mauvais élèves du lycée de Valenciennes.

La vie de pensionnaire m'était insupportable et je passais en retenue les trois quarts du temps que les autres employaient en jeux de toutes sortes.

Or il arriva, par un véritable hasard, qu'un beau dimanche de sortie, en plein été, je ne fus pas en retenue.

J'écrivis aussitôt à mon oncle Émile, le gros fermier de Saint-Saulve, pour lui annoncer la bonne nouvelle. C'était justement la ducasse ; ma tante devait avoir cuit, pour la circonstance, une foule de bonnes tartes aux fruits, et les braves gens seraient bien heureux que j'en eusse ma part.

Dès le matin, mon oncle vint me chercher avec la carriole.

Et en route pour Saint-Saulve !

Il faisait un temps superbe.

Tout en fumant sa pipe, mon oncle me donnait des détails sur les fêtes qui auraient lieu dans l'après-midi et sur le délicieux repas que ma tante nous préparait. On avait tué le porc, et Gustine, la vieille servante, avait confectionné un boudin !

Et mon oncle faisait claquer sa langue.

— Tu m'en diras des nouvelles, mon gaillard !

Et les tartes donc ! il y en avait douze !

— Ah ! c'est qu'il nous faut de gros morceaux, à nous autres !

Enfin, nous arrivions à la ferme ; le fouet de mon oncle nous annonçait joyeusement, la grande porte s'ouvrait, nous étions dans la cour. Là, tout le monde m'attendait.

Quelle bonne famille c'était ! D'abord ma tante, une maîtresse femme qui menait à elle seule toute la ferme, et même un peu son mari, disait-on, mais que tout le village adorait pour son bon cœur ; puis ma petite cousine Olympe, une blondine de quinze ans, vive, éveillée, mutine, un vrai garçon manqué, disait ma tante ; et Gustine qui m'avait vu tout petit et continuait à me tutoyer ; et Pierre le domestique, et Joseph le bouvier, enfin tous, tous heureux de me revoir et de me posséder une bonne journée.

Dans la cuisine, un premier repas m'attendait, des œufs frais qu'il fallait gober et le grand bol de lait encore tout chaud, venant de la vache rousse que l'on était allé traire exprès pour moi.

Puis c'était le tour des animaux qui venaient me souhaiter la bienvenue : César, le grand chien de garde, Diane, la chienne de chasse de mon oncle, et enfin Mouton, le vieux chat qui ne se dérangeait pas pour moi, mais que je devais caresser tout de même, parce qu'il était le favori de ma tante.

L'excellente femme avait, en effet, une sympathie particulière pour ce matou, qu'elle appelait en riant son baromètre.

— Quand Mouton se lave, disait-elle très sérieusement, et qu'il dépasse son oreille, il faut prendre son parapluie, on peut être sûr qu'avant une heure il tombera de l'eau.

C'est là une innocente superstition très répandue dans le Nord, et ma tante, en bonne paysanne qu'elle était, y croyait fermement et n'eût pas changé d'avis pour tout l'or du monde.

Le reste de la matinée se passa en courses à travers la ferme et le jardin, je visitai tout, la basse-cour et les écuries, les étables et le poulailler.

Dans la cour, il y avait une montagne de bottes de foin que des ouvriers rentraient lentement dans la grange ; je me couchai au milieu d'elles, tout joyeux de respirer la fraîche odeur qui s'en exhalait.

Ma cousine Olympe était venue s'asseoir auprès de moi et m'énumérait toutes les réjouissances de la ducasse.

— Ce sera charmant, disait-elle, et, ce soir, il y aura un bal magnifique sur la place avec une illumination !... Les grands arbres tout pleins de lanternes vénitiennes et de verres de couleur !... Mais à quoi bon te dire cela, ajouta-t-elle, il faut sans doute que tu rentres aujourd'hui dans ton affreux collège.

— Hélas ! avant huit heures !

— C'est cela, reprit Olympe, alors tu partiras au plus beau moment de la fête et tu ne me feras pas danser ! Comme c'est amusant d'avoir un cousin savant !

Et la fillette faisait une petite moue charmante.

Certes, cela me serait bien pénible de ne pas assister aux réjouissances nocturnes de la ducasse, mais je connaissais l'inflexible loi du collège. Je savais aussi que ma réputation de mauvais écolier rendrait la punition encore plus dure pour moi, si je me permettais de rentrer en retard.

Donc, il n'y fallait plus songer et nous devions en prendre notre parti.

La perspective de mon départ forcé avant la fin de la fête nous avait plongés tous deux dans de maussades réflexions, lorsque midi sonna à l'horloge de l'église et que ma tante parut devant nous, superbe, endimanchée, avec sa robe de soie, sa longue chaîne d'or qui lui faisait le tour du cou, et son bonnet des jours de fête orné de rubans mauves.

— Allons, les enfants, cria-t-elle, à table !

Puis, se tournant vers les deux ouvriers :

— Assez travaillé, leur dit-elle, c'est jour de fête pour tout le monde.

Et, ayant regardé le ciel tout bleu, sans un nuage, elle ajouta :

— Il n'y a pas de danger de pluie pour aujourd'hui, le foin peut rester dans la cour, vous finirez demain.

Les deux hommes n'en demandèrent pas plus long et, comme nous, ils prirent le chemin de la soupe.

Quel délicieux repas je fis ce jour-là !

Mon oncle n'avait pas exagéré, le boudin de Gustine était tout simplement exquis, et nous fîmes aux tartes de ma tante une brèche qui dut lui montrer combien nous les trouvions réussies. Cette excellente nourriture n'eut pas de peine à me faire oublier les haricots, les lentilles et les éternels pruneaux du collège.

Mon oncle, un tantinet gourmet, nous monta quelques bouteilles de vieux bourgogne qu'il ne sortait que dans les grandes occasions, et qui nous mirent tous en gaieté, de sorte que le dîner finit par des rires bruyants et des chansons joyeuses.

L'heure des réjouissances était venue.

Olympe, en grande toilette, prit mon bras, et nous allâmes, avec mon oncle et ma tante, voir les jeux sur la place du village.

Le mât de cocagne, la course en sac, le blanc et noir, avaient le plus grand succès, et les naïfs spectateurs riaient à gorge déployée et s'amusaient comme des dieux.

Je te laisse à penser combien tout cela réjouissait le pauvre collégien et quelle triste mine il faisait en voyant s'avancer, rapide, l'heure du départ.

Des hommes, montés dans les grands arbres qui entouraient la place, y fixaient les lanternes et les ballons rouges, et l'on eût dit de grosses oranges se balançant ainsi aux branches des châtaigniers. Au fond, une superbe estrade, ornée de drapeaux et garnie de sapin, se dressait pour le bal. Chacun allait s'amuser, moi seul je devais retourner dans ma prison, et j'enrageais, et je maudissais le collège et l'Université tout entière.

Olympe, voyant ma mine déconfite, en devina la cause :

— Comme tu es triste, dit-elle ; tu songes qu'il va falloir t'en aller ?

— Oui, et je cherche un moyen de rester.

— Le trouves-tu ?

— Hélas ! non !

— Alors, cherchons ensemble. A nous deux, nous découvrirons bien quelque chose.

Et nous nous mîmes à inventer mille histoires plus invraisemblables les unes que les autres : pas une idée réalisable ne nous venait.

(La fin au prochain numéro.)

D'après E. LAUT.

(*Contes du cousin Zéphyr*, Libr. Ch. Tallandier.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

LAISSERONS-NOUS TUER NOS ÉCOLES NORMALES?

LA transformation radicale que subiraient nos écoles normales si les projets qui s'élaborent sont réalisés est si grave que, aux yeux de ceux qui l'ont voulue, elle équivaut certainement à la mort.

Les écoles normales, c'était une atmosphère morale. Peut-être fallait-il, comme moi, venir d'un autre « ordre » pour apprécier la valeur unique de cette atmosphère à la fois complexe et nue : cet esprit en même temps laïque et religieux au sens le plus pur, ce milieu de travail paisible et probe, ce sens populaire et droit de la justice, de la vie régulière, du dévouement à la fonction qui se confondait avec le respect de l'enfant et la foi dans le perfectionnement humain. Et cette atmosphère, à cause de cette foi, était simple, bien que complexe. Elle l'était aussi parce que les écoles normales ne faisaient qu'un avec le corps entier des primaires. Elles étaient sa source et son but. Chaque année, à l'examen des bourses, nous remarquions quelques fillettes et quelques garçonnets à la mine ouverte, aux yeux sérieux, qui répondaient à nos questions avec une joyeuse ardeur. C'étaient souvent des enfants d'instituteurs, ou des fils de leur esprit, préparés par eux avec joie pour la grande tâche future. Et nous savions que dans trois ans ces écoliers d'élite seraient aussi l'élite du concours d'admission dont ils maintiendraient le niveau élevé, et qu'ils apporteraient à l'école normale l'esprit de courage et de travail de l'enseignement primaire. Depuis qu'ils jouaient à faire la classe dans le jardin de l'école rurale ou dans la ruelle de la cité, ces enfants savaient qu'ils seraient instituteurs. C'était leur rêve, non d'ambition personnelle, mais de force généreuse, et ils entraient à l'école normale comme dans un temple.

Et c'est en effet dans cet esprit de haut désintéressement, de respect de l'enfance et d'amour du peuple que les écoles normales avaient été conçues d'en haut. Les fondateurs des écoles normales supérieures avaient un idéal : ils croyaient à la destinée du peuple. C'est de la foi des Jacoulet, des Buisson, des Pécaut qu'est né et qu'a vécu l'enseignement populaire. On m'excusera de penser surtout à Félix Pécaut. Relisez les notes brèves et profondes de *Quinze ans d'éducation*, et vous sentirez de quelle empreinte cette force géniale a marqué l'enseignement primaire tout entier. Après un demi-siècle, l'esprit, au sens le plus pur du mot, le souffle ne s'est pas éteint : c'est l'esprit laïque qui anime nos maîtres. Cet esprit, Félix Pécaut le définissait d'une manière si haute qu'il comprenait tout ce qui, depuis trente ans, a fait la noblesse du corps enseignant primaire.

Et c'est parce que les écoles normales, en dépit des transformations que des réformes parfois dangereuses leur ont fait subir, en dépit des amputations et brimades contre le personnel, sont encore debout et pénétrées de cet esprit laïque, que leur mort est dès longtemps désirée par les adversaires et les faux amis de la République : *J'attacherai mon nom à la suppression des écoles normales*, écrivait le « socialiste » de Monzie, et cela même « attache son nom », quoi qu'il fasse, à l'esprit de réaction. Ce que n'a pu faire de Monzie, Laval l'a fait avec la complicité d'hommes de gauche qui, sous couleur d'école unique dont ils n'ont réalisé qu'un simulacre, travaillent en réalité à débarrasser la France de ce foyer d'où sont issus trop d'esprits avertis, trop de consciences libres, trop de forces vives de transformation sociale, trop de juges de leur conduite, trop « d'instituteurs » du peuple.

C'est ce foyer de libre raison qu'il faut défendre.

M. DUDON,
agrégée des lettres,
ancienne directrice d'école normale.
(Bulletin de la Section syndicale des Alpes-Maritimes.)

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

C'EST sous ce titre que M. Roger Picard, professeur à la Faculté de droit de Paris, exprime son optimisme dans le numéro de janvier du très intéressant *Bulletin d'information économique* publié par la Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie. « La France, dit-il, s'achemine vers un état économique mieux équilibré et mieux ordonné. »

Sans nier l'influence désastreuse qu'exerce la « nervosité politique » sur l'état économique, — et il rappelle les deux crises du franc en mai et en octobre 1935, — M. Picard affirme que le problème du budget et le problème de la monnaie n'ont pas entre eux des rapports aussi directs, ni aussi immédiats qu'on le prétend, et qu'il est absurde de poser à l'opinion publique le dilemme : déflation budgétaire ou inflation monétaire. Même erreur, dit encore M. Picard, en ce qui concerne la concurrence que les emprunts d'Etat feraient à l'activité économique sur le marché des capitaux. Outre qu'il est normal que « l'épargne alimente l'industrie en période de prospérité et qu'aux époques de crise elle comble les besoins de l'Etat », l'argent emprunté par l'Etat est aussitôt restitué, sous mille formes, à l'activité nationale, et « les appels du Trésor à l'épargne publique, tout onéreux qu'ils soient, offrent moins de dangers, économiques et psychologiques, que le recours aux avances de l'Institut d'émission ».

La vie économique possède donc des « forces propres qui lui garantissent une certaine stabilité », et l'expérience de 1935 atteste cette autonomie relative du « fait économique ».

M. Picard montre que 1935 a été une année de reprise économique en dépit des éléments défavorables venus de l'opinion ou de la politique. Les indices de cette reprise sont énumérés dans l'ordre suivant que nous respectons, en y joignant toutefois des précisions empruntées au corps même du *Bulletin* qui complète la profession de foi du préfacier :

1° Notre commerce extérieur se stabilise et le volume des exportations a même légèrement augmenté. Au

point de vue du poids des marchandises importées et exportées, 1935 ne diffère de 1934 que par 300 000 tonnes en moins sur un total de 74 millions environ. Les importations ont diminué, les exportations ont augmenté de 875 000 tonnes, portant principalement sur les produits alimentaires. Au point de vue de la valeur, la réduction est considérable (4 milliards 528 millions), soit près de 11 p. 100, mais il s'agit là d'un phénomène mondial. Il ne faut pas oublier en effet que, tandis que le commerce mondial extérieur de 1935 représente, en poids, 77 p. 100 du commerce de 1929, il ne représente plus, en valeur, que 33 p. 100 de ce même commerce.

2° La production industrielle se relève dans les principaux compartiments (métallurgie, textiles). Au cours de l'année 1934, l'activité industrielle avait décliné très régulièrement. En 1935, l'indice reste au même niveau de janvier à août (73, base 100 en 1928), hausse d'un point en septembre, d'un autre point en octobre et reste ensuite à 75. J'ajoute que je ne partage pas la satisfaction de M. Picard, parce que l'indice industriel, qui fut de 110 en moyenne en 1930, de 98 en 1931, de 76 en 1932, de 84 en 1933, de 78 en 1934, demeure vraiment trop bas pour être rassurant.

3° Le marché des produits agricoles s'assainit. Entendez par là que les prix à la production du blé, du bétail, du vin se sont relevés. Mais à quel prix ? Les superficies ensemencées ont été réduites et les récoltes sont inférieures à celles des années précédentes. L'État a consenti des primes de stockage, des indemnités de dénaturation, d'arrachage des vignes, sont-ce là des signes de prospérité ou des présages de misère et de privations ?

4° La disparité des prix français et des prix de gros étrangers s'atténue : symptôme heureux qui ne se trouve appuyé par aucun chiffre dans le *Bulletin*.

5° Le rendement des impôts, le volume du portefeuille d'escompte, les cours de la Bourse, accusent des progrès certains. Les rentrées des impôts indirects et les produits des monopoles en décembre 35 ont été légèrement supérieurs à ceux de décembre 34. Oui, mais les recouvrements budgétaires normaux de janvier 1936 sont inférieurs de 85 millions aux recouvrements correspondants de janvier 1935. Pour les cours de la Bourse, l'indice général des valeurs françaises à revenu variable présente en décembre 1935 une hausse légère par rapport à décembre 1934, mais en recul par rapport à la moyenne de 1934. Quant aux valeurs à revenu fixe et aux rentes, elles se trouvent actuellement à un niveau inférieur à celui du début de l'année dernière.

6° Les besoins de la trésorerie apparaissent comme inférieurs de moitié à ceux de l'an dernier : 15 milliards selon les prévisions officielles, y compris la couverture du déficit des chemins de fer.

7° L'accumulation des épargnes se poursuit et il n'y a plus là, comme on l'a dit, un problème de quantité, mais un problème de mouvement.

M. Picard conclut : « Nous sommes en palier. La reprise économique est possible, peut-être même prochaine, pour peu que les faits extérieurs la stimulent et que l'apaisement des esprits la permettent. »

Pouvons-nous toutefois négliger les trois indications suivantes que M. Picard laisse de côté :

a. Faillites. La moyenne mensuelle des faillites fut de 906 en 1931, de 1 169 en 1932, de 1 147 en 1933, de 1 254 en 1934. Elle ne descend qu'à 1 248 en 1935.

b. Le nombre des chômeurs secourus fut en moyenne de 341·000 en 1934. Ce nombre a constamment été dépassé en 1935. En décembre, il est de 439 000.

c. L'indice des prix de détail monte régulièrement depuis août 1935, date à partir de laquelle on entreprit la nouvelle croisade que vous savez. Cet indice a été de 420 en août, de 424 en septembre, de 438 en octobre, de 446 en novembre, de 449 en décembre.

Nous avons encore quelques sujets d'inquiétude.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

LA LEÇON MODÈLE

ELLE complète l'enseignement de l'école annexe : premier moyen d'aération, à condition que la porte soit ouverte.

La leçon modèle vaut beaucoup moins par l'exemple qu'elle apporte, par la formule qu'elle réalise, que par la discussion et les échanges de vues qu'elle institue.

Assommante si elle ne doit servir à autre chose qu'à la consécration d'un catéchisme pédagogique, elle peut devenir extrêmement vivante si elle est bien comprise. J'ajouterai instructive pour les élèves, pour les professeurs et... pour tout le monde.

Bien comprise ! A quelle condition ? Qu'elle se présente comme une sorte de répétition générale ouverte au grand public pédagogique. Je voudrais y voir des inspecteurs primaires, et, plus encore, des instituteurs.

Ceux qui tous les jours sont en contact avec le milieu réel donneront leurs avis en fonction de ce qu'ils font ou de ce qu'ils voient... sur la grand'route.

Ils signaleront ce qu'on fait mal ou ce qu'on fait trop bien ; ce qui est inutile et ce qu'on oublie d'essentiel.

Evidemment cela suppose que l'École normale n'a pas ses dogmes pédagogiques et que ceux qui y travaillent ne prétendent pas détenir le secret de ce qui doit se faire dans un milieu qu'ils ne connaissent parfois que d'assez loin. La première de toutes les réformes devrait tendre à faire de la formation des maîtres *une résultante des forces vives du milieu* et à supprimer tout dogmatisme.

FERNAND BÉRENGER.

SONS DE CLOCHES

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

VOICI Mme la Directrice de l'école publique de filles. Encore jeune pour diriger un groupe de neuf classes. C'est une très bonne maîtresse, dit-on. Elle paraît plutôt impressionnée.

Comme c'est ma première visite, elle croit devoir me couvrir de fleurs au sujet de ma nomination. Je fais de mon mieux pour ne pas prendre un petit air protecteur. Pourvu qu'elle ne me trouve pas ridicule ! Pour être délégué cantonal, on n'en est pas moins homme.

Mme la Directrice nous chapitre copieusement. « On m'a enlevé deux classes, on ne m'en a rendu qu'une. Ah ! messieurs, si vous pouviez !... »

Il faut absolument que nous lui donnions l'impression de pouvoir. Alors, à Mme la Directrice, je demande, d'un air innocent, les effectifs de ses neuf classes : cours complémentaire A, 19 élèves ; C. C. B., 26 ; cours supérieur, 46... ; cours élémentaire 2e année, 65 ; cours élémentaire 1re année, ?o !

« Hé ! hé ! madame la Directrice, n'auriez-vous pas surchargé vos petites classes pour dédoubler votre cours complémentaire ? »

Bien entendu, c'est à moi-même que je tiens ce langage car Mme la Directrice ne peut se défendre, en me regardant, d'une certaine inquiétude. Il ne faut tout de même pas qu'à mon entrée dans la

carrière je soulève un scandale qui agiterait l'administration de haut en bas.

(A suivre). ELBÉ.

A PROPOS D'UN EXAMEN

L'EXAMEN du secrétariat d'inspection académique, le 24 octobre dernier, comportait, comme deuxième épreuve, une question relative à l'enseignement professionnel, que nous avons communiquée à divers fonctionnaires fréquentant nos bureaux. Leur réponse a été la même : « Nous ne comprenons pas. » Et cependant nous sommes persuadés que l'auteur du sujet a cru bien faire. Jusqu'à ces derniers temps, nous pensions que cette deuxième épreuve visait l'application d'une circulaire parvenue dans nos bureaux en juillet. Il n'en est rien ; c'est du décret du 5 juin 1934 qu'il s'agissait d'après une récente affirmation rendue publique.

Alors notre réclamation se fait plus pressante et nous prions l'auteur de la question de se reporter au *Journal officiel* du 19 février 1936 (*Séance du Sénat du 18 fév.*).

M. MARCEL RÉGNIER, *ministre des Finances.* — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat au nom de M. le Président du conseil, ministre de l'Intérieur, de M. le ministre de l'Éducation nationale et au mien, un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la ratification du décret du 5 juin 1934, relatif à l'enseignement professionnel dans les écoles de l'enseignement technique, dans les E. P. S. et les C. C.

M. LE PRÉSIDENT. — Le projet de loi est renvoyé à la commission de l'enseignement, et pour avis à la commission des finances.

Il sera imprimé et distribué.

Ainsi, le 24 oct. 1936, on nous dit dans un examen : « Écrivez à un maire pour l'organisation de l'enseignement professionnel dans sa commune, parlez-lui dépenses », alors que le décret sur lequel repose la question n'est même pas ratifié et ne l'est pas encore, à l'heure actuelle, quatre mois après, par le Sénat, en raison des dépenses qu'il entraîne.

Eh bien ! avec tout le respect que nous devons à l'administration, nous sommes obligé de déclarer que le choix de ce sujet est malheureux et regrettable, puisqu'il a fait des victimes. Nous savons bien que la législation est devenue tellement complexe qu'il est permis d'ignorer la non-ratification d'un décret ; et que personne n'est infaillible. A la suite de cette erreur, nous demanderons toutefois que l'examen soit suivi d'un autre, dans un court délai, pour les camarades éliminés.

UN COMMIS D'I. A.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Il est temps d'apporter un peu de clarté dans la législation des congés ; avec tous les arrêts rendus par le Conseil d'Etat en cette matière, on ne parvient plus à s'y reconnaître ; le ministère ne pourrait-il pas faire une circulaire précisant les droits de l'administration et ceux de ses subordonnés ?... » (*R. N.*)

Chez les directrices.

« ...Un peu de fixité dans le personnel des adjointes de l'école est vivement désirable. A l'école de X..., qui comprend quatre classes, il y a eu cinq mutations en dix-huit mois : d'où surcroît de travail pour la directrice et perturbation profonde dans toutes les classes des adjointes; on souhaiterait également que l'adjointe déplacée ne quitte son poste qu'à l'arrivée de sa remplaçante... » (*Mlle H. J.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Pour l'encouragement national aux familles nombreuses, il y a des percepteurs qui acceptent de payer l'allocation aussi bien au mari qu'à la femme, mais il en est d'autres qui réclament une procuration. Ne pourrait-on pas indiquer, dans chaque cas, sur l'état de paiement, par qui l'allocation doit être touchée : mari, femme, ou indifféremment l'un ou l'autre ?... » (*S. T.*)

Chez les retraités.

« ...Il est facile de calculer ce que les conjoints ont déjà perdu depuis deux ans ; la pension de réversion, malgré la loi la plus sacrée, vient de s'envoler et, demain, il faut s'attendre à ce que certains ministres disent qu'une seule pension doit suffire pour un ménage ; il est urgent que les conjoints se sentent les coudes et, au besoin, s'associent... » (*N. R.*)

Chez les I. E. P.

« ...Dans la circonscription de Z..., les suppléants et suppléantes auxiliaires, avant de commencer effectivement leur service de suppléance, doivent assister à des classes dans le voisinage de leur résidence : classe d'adjoints, classe enfantine, école mixte, école spéciale, et à des conférences faites, le jeudi, par l'I. E. P. et des maîtres qualifiés. Le procédé donne les meilleurs résultats. Ne conviendrait-il pas de le généraliser ?... » (*M. T.*)

Dans les inspections académiques.

« ...L'examen de secrétaire doit être annoncé au *moins* trois mois à l'avance. Nous soulignons le mot : *au moins*. En fait, l'examen n'est annoncé que trois mois avant la date fixée. Ne serait-il pas possible de publier cette date quatre à cinq mois à l'avance ou plus simplement de la comprendre dans l'arrêté général visant tous les examens et concours ?... » (*E. G.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

ANXIÉTÉ

Nous serons probablement fixés, quand paraîtront ces lignes, sur le sort réservé à nos revendications.

Au conseil des ministres du vendredi 6 mars, M. MARCEL RÉGNIER, ministre des Finances, a présenté à ses collègues une série de projets sur les retraites et sur l'avancement des fonctionnaires. Souhaitons vivement un vote du Parlement qui nous serait favorable, mais la date de la clôture est si prochaine et les préoccupations de politique extérieure sont si pressantes que nous craignons fort un ajournement du débat.

On propose, il est vrai, de donner pleins pouvoirs au gouvernement pour humaniser les décrets-lois, ce qui lui permettrait sans doute de prendre avant les élections les décrets rectificatifs que nous attendons et que nous avons réclamés inlassablement.

ACTION CORPORATIVE

Cartel des Services publics. — Une délégation du Cartel, conduite par M. JOUHAUX, secrétaire de la C. G. T., et dont faisaient partie DELMAS et GIRON, du S. N. des Instituteurs, a été reçue le vendredi 28 février par M. SARRAUT, président du Conseil.

Giron a exposé les conséquences des décrets-lois. Il a demandé, en attendant leur abrogation totale, que le gouvernement mette immédiatement fin aux iniquités les plus cruelles, par le vote de projets de loi avant la fin de la législature.

M. Sarraut a répondu qu'il n'était pas partisan de la politique des décrets-lois, laquelle n'avait pas donné au point de vue économique les résultats qu'on en attendait. Ce n'est que par une politique économique nouvelle, rompant avec la tradition, et qui est arrêtée dans son esprit, qu'on pourra sortir de la situation désastreuse actuelle. Quand les effets bienfaisants de

cette nouvelle politique se seront fait sentir, on pourra songer à l'abrogation des décrets-lois. Pour l'instant, il n'y faut pas songer.

Cependant, il est décidé à faire un effort pour « humaniser » certains d'entre eux. En ce qui concerne l'avancement, si la commission créée ne peut aboutir dans les quinze jours, alors il verra ce qu'il y a lieu de faire. Le conseil des ministres n'a pas pris de position définitive sur l'indemnité de résidence des femmes fonctionnaires : le ministre des Finances est chargé de préparer un projet qui améliorera le décret.

Le président du Conseil « fera de son mieux » pour les retraites.

Fédération des Associations d'anciens élèves des écoles normales. — Le conseil d'administration s'est réuni le 23 février au siège de la Ligue de l'enseignement, rue Récamier, à Paris.

M. Lebou (Ardennes) a présenté un rapport très fouillé sur la réforme projetée des écoles normales. L'ordre du jour suivant a été adopté :

La Fédération nationale...
Considérant :
Que l'institution aujourd'hui centenaire des écoles normales primaires n'a pas failli à la tâche qui lui avait été assignée par ses fondateurs et que, perfectionnée peu à peu, elle a donné au pays, au moins depuis un demi-siècle, des maîtres dévoués et instruits, qui ont bien rempli leur mission d'éducateurs laïques du peuple.
Mais considérant, par contre :
Que l'évolution générale de la société et l'extension continue des fonctions de l'Etat exigeront des futurs instituteurs et institutrices une culture plus complète, et des aptitudes professionnelles plus développées que par le passé,
Se déclare favorable à une réforme des écoles normales ayant pour but exclusif le perfectionnement de la culture générale et de la culture professionnelle du personnel enseignant dans le cadre d'une réforme de l'enseignement,
Demande que des mesures soient prévues pour conserver à ce recrutement le caractère laïque voulu par les fondateurs de la République et qu'au besoin il soit exigé des candidats aux écoles normales de l'Etat un certificat de scolarité attestant qu'ils ont fréquenté jusque-là les écoles de l'Etat, et *souhaite que tout maître de l'enseignement primaire laïque sorte d'une école normale.*

Le vœu ci-dessous a été déposé avec le précédent entre les mains de M. Barrier, inspecteur général adjoint au directeur de l'Enseignement primaire au ministère :

La Fédération souhaite que les élèves-maîtres et élèves-maîtresses qui, faute d'emplois vacants, n'ont pu être nommés dans leur département, au 1er octobre 1934, y soient réintégrés.
La Fédération souhaite que, dans la limite des postes disponibles, ces anciens élèves-maîtres qui en feront la demande soient, en 1936, nommés dans leur département d'origine par priorité sur les suppléants et suppléantes pourvus du C. A. P., susceptibles de recevoir une délégation de stagiaire au cours du dernier trimestre de l'année. Elle pense qu'au besoin ces derniers pourraient, par permutation, être délégués dans les départements où exercent actuellement les élèves-maîtres susvisés.

Les retraités. — M. Marcel Régnier, ministre des Finances, a reçu le 4 mars, le groupe parlementaire de Défense des retraités, conduit par M. Tranchard, son président, et accompagné par les présidents des principales associations de retraités.

Le ministre des Finances a promis la suppression du décret-loi concernant les pensions de réversion. Il étudiera le rapport de M. Campinchi, rapporteur du budget des pensions à la Chambre, et donnera prochainement sa réponse sur les autres revendications des retraités.

Congrès des cours complémentaires. — Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, l'Association des C. C. prépare, pour les 9, 10 et 11 avril, un congrès particulièrement intéressant. Au programme, discussions sur *le travail manuel au C. C.* et sur *la réforme des E. N.*, conférence de M. Rosset sur la grammaire au C. C., exposition des travaux manuels inaugurée par M. Guernut, ministre de l'Education nationale, banquet de clôture présidé par M. Rosset.

ANDRÉ GANNE.

NOS CONSULTATIONS PED GOGIQ ES

1. Pour noter les devoirs, que vaut-il mieux : une note chiffrée ou une note adverbiale ? (*Mlle Maing..., à P..., Morbihan.*)

→ Les notes chiffrées plaisent aux maîtres et aux élèves par leur précision ; je crains leur sécheresse et trouve les notes adverbiales plus évocatrices. *Utilisez les notes chiffrées en les accompagnant de notes adverbiales* : Parfait 10, Très Bien 9, Bien 8, Assez Bien 7, Passable 6, Médiocre 5, Mauvais 4 ou 3, Mal 2, Très Mal 1. Ne mettez jamais « Nul » ; mais vous pouvez mettre « zéro » (par exemple en calcul : problème pas commencé...). J'aimerais aussi trouver parfois (une fois par jour peut-être) *une appréciation un peu plus détaillée* (« Ça va mieux, vous avez fait un effort, il y a progrès, vous pouvez mieux faire, quand vous appliquerez-vous ?... ») qui serait, selon le cas, blâme ou reproche qui stimulerait, encouragement à mieux faire, marque d'estime ou satisfaction... Mais ne mettez jamais de ces choses désobligeantes qui découragent ou révoltent parce qu'elles ne sont pas toujours justes : « Devoir idiot, rédaction bête, élève nul, ne fera jamais rien... »

2. Des collègues m'ont recommandé le cahier spécial de composition française, d'autres le cahier spécial de français. Qu'en pensez-vous ? (*Mlle Y. Pr..., à Mont..., Vendée*).

→ Le cahier spécial de composition française n'est pas obligatoire ; mais c'est presque une nécessité : les compositions françaises devant réglementairement être corrigées par le maître en dehors de la classe, il est très commode de faire rédiger ces exercices sur un cahier spécial.

Pour ma part, je trouve plus avantageux encore l'usage du cahier spécial de français : non qu'il faille y faire tous les exercices de grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe..., mais simplement tous les exercices de composition française (exercices préparatoires d'observation, de construction de phrases et paragraphes, rédactions, exercices de correction...), dont ressortent ainsi l'unité, la progression et la méthode.

3. Pourriez-vous m'indiquer une quinzaine de livres sur la mer et la vie maritime et côtière qui pourraient trouver place dans la bibliothèque scolaire ? (*M. Sainz..., à St..., Puy-de-Dôme.*)

→ En voici quelques-uns : *V. Hugo.* Les Travailleurs de la mer ; — *Jules Michelet.* La Mer ; — *P. Loti.* Pêcheurs d'Islande ; — *R. Kipling.* Capitaines courageux ; — *L. Bertrand.* Le Livre de la Méditerranée ; — *A. Le Braz.* La Terre du passé ; — *J. Sandeau.* La Roche aux mouettes ; — *G. Toudouze.* Péri en mer ; — *Joubin.* Le Fond de la mer ; — *A. Cortier.* L'Homme et la mer (histoire de la navigation) ; — *Bellet.* La Mer et l'homme ; — *L'Encyclopédie par l'image* : La Côte d'Azur, — la Bretagne, — la Mer, — les Navires, — les Poissons... Adressez-vous à votre libraire ou à la librairie F. Nathan.

4. Puis-je faire des leçons communes de chant dans ma classe à tous cours ? (*Mme de B..., à L..., Hérault.*)

→ A notre avis, l'enseignement de la musique et du chant doit être différencié et gradué ; pourtant, il permet à la rigueur (mais *ce n'est qu'un pis-aller regrettable*) des leçons communes à tous les cours, à la condition expresse néanmoins de commencer, au début de l'année scolaire, par des airs extrêmement simples et de ne pas prolonger les leçons au delà d'un quart d'heure. D'ailleurs le *C. P.* (une heure quinze aux horaires officiels, au lieu d'une heure pour les autres cours) peut avoir *une leçon supplémentaire et spéciale* (le mercredi ou le samedi après-midi par exemple) où l'on répétera les chants communs ou apprendra quelques petits chants spéciaux. Il serait bon enfin de réserver au *C. S.* une *leçon spéciale pour initiation au solfège et à la musique* : le chant, malgré une séance hebdomadaire en moins, n'y perdrait rien.

5. Pourriez-vous m'indiquer des livres où je trouverais des lectures pour illustrer mes leçons de morale ? (*M. Sib..., à Gr..., Indre-et-Loire.*)

→ Vous avez le choix ; en voici quelques-uns que vous trouverez à la librairie Nathan : 1° *Th. Ab der Halden et M. Lavaut.* Pour enseigner la morale ; — 2° *M. Ravaudet.* Courage (pour aider les maîtres à enseigner la morale) ; — 3° *Mme H. Waltz.* Le Livre du maître pour l'enseignement de la morale (Histoires pour le petit François) ; — 4° *A. Souché.* Le Livre du maître pour l'enseignement de la morale aux petites classes... *Mais un conseil* : si vous m'en croyez, *ne lisez pas, racontez.* Avant la leçon de morale : lisez, étudiez, préparez vos lectures (préparez les questions à poser) ; pendant la leçon : laissez parler votre cœur, et vous émouvrez et convaincrez.

JEAN DUMÉTIER.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

MALAISES PRINTANIERS

Ils sont bien pénibles, ces malaises auxquels nous condamne peu ou prou le changement de saison. Un trop long hiver nous a déprimés, anémiés, et, alors que nous voudrions profiter des premiers beaux jours, nous sommes incommodés par des maux de tête, des vertiges, des palpitations ; notre appétit est capricieux, nous dormons mal. Un bon fortifiant nous ferait le plus grand bien, mais il ne saurait être question de tonifier notre sang et nos nerfs sans procéder d'abord à une cure de désintoxication.

Commençons donc par un bon dépuratif, et nous ne saurions en trouver de meilleur que la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Puis, au bout de quelques jours, complétons le traitement par les PILULES SUPERTONIQUES. Ce double traitement, à base de plantes, dont nous devons le secret au *Père Géraldus de l'Abbaye de Durbon*, s'est toujours révélé infaillible. Il opère, dans le minimum de temps, une véritable régénération du sang qu'il purifie et enrichit et tonifie merveilleusement les nerfs fatigués. Le flacon de 35 doses, 14 fr. 80 ; l'étui de 50 pilules, 8 fr. 50. En vente dans toutes les pharmacies.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis.* **rue de Copenhague** (Métro · Europe)

Procurez à votre classe

L'ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX

en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50 × 65).

En noir : **55 fr.** — En couleurs : **85 fr.**

Voir nos autres Collections dans notre brochure N° 6 envoyée gratuitement. **FERNAND NATHAN, Éditeur.**

PARIS -:- HOTEL MASORY

EN PLEIN CENTRE DES ÉCOLES

Chambres à prix très modérés - Tout confort

20, rue Monsieur-le-Prince - Paris-V^e^

Très recommandé aux membres de l'enseignement.

CHIMICA

Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**

F. NATHAN, Éditeur.

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 I. E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharm^ies^ ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

confort hygiène économie

VOILA LES AVANTAGES QUE VOUS RETIREREZ DE L'UTILISATION DES

laines à matelas Debro

Demandez de suite l'échantillonnage gratuit de nos belles laines garanties pures et infeutrables à partir de 6 francs le kilo.

U. DEBRO, 50, Rue du Rocher, PARIS
LA MAISON DE TOUTE CONFIANCE

UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc.., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau H T. N° 6, fg. Montmartre, Paris

NOTRE CATALOGUE

de NOUVEAUTÉS pour

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

vient de paraître.

Fernand NATHAN
—— Éditeur ——

FAITES-VOUS INSCRIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR EN RECEVOIR UN EXEMPLAIRE GRATUITEMENT

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

PAPIERS PEINTS
K·L
Envoi Franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 5F 75 le KILO
24 Nuances
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL
ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. 650 fr., 75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 o/o
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat Toulouse

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

VIN FIN, 215 litres, fco gare dep. Echos gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) 298

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétion. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

le meilleur fournisseur ooo
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE 'Trib'
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-3-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
JOU
Modern Lang.

52e Année. — N° 29. 28 Mars 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790) B

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

LA CONDITION DU SUCCÈS

La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance : leur paresse ou leur inconstance leur font perdre le fruit des meilleurs commencements.

LA BRUYÈRE.

Un livre d'actualité !

A la lueur des événements présents, lisez

" Nous devons aujourd'hui nous laisser guider par cette idée maîtresse qu'un état ne peut récupérer les territoires qu'il a perdus, que lorsqu'il a d'abord reconquis son indépendance politique et la puissance de la mère patrie ".

A. HITLER *(Mein Kampf)*

HITLER ÉDUCATEUR

par Mario ROUSTAN

Ancien MINISTRE

Un volume broché : **12 fr.**

Fernand NATHAN, Éditeur.

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétion. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc.., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau HT. N° 6, fg. Montmartre, Paris

le mouton lui-même dort sur les laines DEBRO

Demandez Échantillons Gratuits de nos Tricots Laines à Matelas
U. DEBRO
50, Rue du Rocher PARIS 8e

ÉCONOMIE HYGIÈNE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
500 à 8.000 fr. Taux légal réduit. Rembourst en 10 et 12 mois.
RAPIDITÉ - DISCRÉTION
GRUFFY, 133, Bd de la Madeleine, Nice

CONCOURS DE 1930
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.*
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

VARICES guéries ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline. VOIRON

PARIS -:- HOTEL MASORY
EN PLEIN CENTRE DES ÉCOLES
Chambres à prix très modérés - Tout confort
20, rue Monsieur-le-Prince - Paris-Ve
Très recommandé aux membres de l'Enseignement.

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. CUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. Crat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

TRAVAUX D'ART
BRODERIES - JOURS VENISE
MONOGRAMME - APPLICATIONS - CHIFFRES
Madame Marchal, Colombey-les-Belles (M.-et-M.)

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Jacques FUSTER : Dogmatique ou occasionnel ? 419
G. URIOT : Les isolées 421
L. PEYNAUD : La préparation de la classe 421
P. BARRET : L'ogresse 422
G. GUIGNARD : A l'instar de Beethoven 422
L. S. : Le recrutement des normaliens 423
A. LACLEF : Revue des revues 424
P.-L. MAZEYDAT : Soleil levant 425
Bibliographie : Berger, etc. 426
H. PERRIN : Le centenaire de la mort d'Ampère 427
M. CHAMBON : L'histoire de notre orthographe 427
Ernest PRÉVOST : Le goût de l'encre 428
H. DE PUYTORAC : Bribes et miettes 429

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Le baromètre de ma tante (suite et fin) 430

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en avril. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. ..... 57 à 60
A. LANTENOIS : Fausses certifications 57

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 433 à 448
Examens : Textes et documents ..... 163 à 168
René OZOUF : La S. D. N. et le conflit italo-abyssin 167
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les oiseaux ..... Hors-texte.

DOGMATIQUE OU OCCASIONNEL ?

Par JACQUES FUSTER

QUE voilà donc deux termes pédants pour caractériser le plus important de tous les enseignements que dispense notre école, celui de la morale! « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », a écrit Rabelais, et il n'a jamais dit si vrai : l'enseignement moral doit l'emporter sur tous les autres, car, pour reprendre les judicieuses expressions des instructions officielles, il est « destiné à compléter, à relier et à ennoblir tous les enseignements de l'école ».

De cet enseignement primordial, quelle doit être la méthode? Doit-il se donner sous la forme occasionnelle ou sous la forme dogmatique ? C'est l'un des problèmes les plus graves de la pédagogie ; il a passionné les meilleurs esprits (1) : le dernier article que m'a envoyé mon regretté maître Gustave Belot était une virulente diatribe contre la suppression de l'enseignement dogmatique de la morale dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public.

I. *L'enseignement occasionnel.* — Pour l'instituteur, l'enseignement de la morale ne saurait se séparer de l'éducation morale, de l'action morale que tout maître doit exercer, et à chaque instant, sur ses élèves.

Par sa tenue, son langage, sa conscience, son dévouement, sa justice et son équité, par son exemple, en un mot, l'instituteur fait, continûment, à chaque heure de la journée, — et parfois même sans qu'il s'en doute, — l'éducation de ses disciples : l'enseignement moral ne doit être qu'un moment plus ou moins étendu, plus ou moins fréquent, de cet incessant « dressage » auquel il soumet les cœurs, les volontés, les âmes...

C'est pourquoi toute faute commise par l'instituteur lui-même est chose si grave, a tant de lointaines répercussions ! Un timbre-poste vendu par quelqu'un d'« immoral » n'en garderait pas moins toute sa valeur d'affranchissement, mais quelle pourrait être « l'éducation » donnée par un « éducateur » indigne de ce nom ?

L'enseignement moral ne peut donc s'enfermer, s'étrangler dans les limites rigides d'un emploi du temps ; il doit se donner en toutes circonstances et tirer profit de toutes les occasions favorables ; il doit être diffusé à travers toutes les heures de classe, d'interclasse, de pré- et de post-scolarité.

Toutes les matières d'enseignement, sans exception, se prêtent à l'enseignement moral.

L'histoire, cela va sans dire, multiplie les exemples vivants de héros, de martyrs, de « saints » laïcs ; et, en outre, que d'événements historiques ont une portée morale ! Saurait-on trouver plus vivace apologie de la tolérance qu'en évoquant, dans sa sinistre réalité, le massacre de la Saint-Barthélemy ?

L'enseignement de la lecture et du français, l'exercice de récitation ou de chant contribuent aisément à éveiller chez nos

(1) Il figure au programme des conférences pédagogiques de 1936 dans la Haute-Marne sous la forme suivante : *L'enseignement moral dans la vie scolaire : enseignement théorique et enseignement diffus.*

*

enfants les sentiments, si étroitement liés, du beau et du bien ; rien n'élève plus l'âme de nos élèves que les nobles vers et les vastes pensées...

Il n'est pas jusqu'à la géographie qui ne puisse contribuer à l'éducation du sens moral par l'évocation des prodigieux efforts humains en train de transformer la face même de la terre, par la vision de l'interdépendance matérielle, intellectuelle et spirituelle de toute l'humanité.

Dans l'intervalle des leçons, ou durant les récréations, l'éducateur peut et doit intervenir à tout instant pour réprimer le mal sous toutes ses formes, méchancetés, brutalités, mensonges, grossièretés, — pour incliner au bien, à la politesse, à la propreté, au respect des êtres faibles, au sentiment de la dignité personnelle.

Surtout le maître doit s'efforcer de développer chez ses élèves ce sens « social », qui ne les rendra pas seulement « sociables » au sens courant du mot, mais qui les mettra en état, comme l'écrivait Durkheim, « de remplir utilement une fonction déterminée », afin de mieux servir les hommes, leurs frères.

Au point de vue social, nous ne saurions trop recommander toutes ces œuvres complémentaires de l'école qui donnent aux enfants le sentiment d'une bienfaisante solidarité : ligues de bonté, coopératives scolaires, mutualités, vestiaires, souscriptions aux œuvres locales et nationales, en tout premier lieu à « l'œuvre des pupilles de l'école publique », toutes ces fécondes organisations créent dans nos classes la plus saine des atmosphères morales.

Enfin, l'éducateur doit profiter de tous les événements fortuits, avec lesquels les enfants se sont trouvés en contact plus ou moins direct, pour en tirer une vivante, une inoubliable leçon de morale ; je n'en ai jamais entendu de plus émouvante que dans une toute modeste école de La Hague, à la suite d'un héroïque sauvetage qui venait d'être accompli par des pêcheurs, au large de ce petit village...

Ainsi, l'enseignement occasionnel de la morale, qui n'est qu'un aspect de l'éducation morale, doit être donné durant toute la scolarité, depuis la prime école maternelle jusqu'au terme même du cours supérieur.

II. *L'enseignement dogmatique.* — Mais cet enseignement occasionnel ne saurait suffire, car il est, par définition, limité par l'occasion, donc par sa majesté le Hasard, comme disait le vieux Fritz ; il dépend trop exclusivement des circonstances ; il leur est asservi ; il a ses lacunes et aussi ses répétitions forcées ; il manque de lien, d'enchaînement, de logique dans la continuité.

D'où l'inéluctable nécessité de cet enseignement ordonné et dogmatique que les programmes imposent à nos élèves dès qu'ils ont neuf ans.

Les instructions officielles prescrivent que la leçon de morale doit être faite à la première heure de la matinée, afin de constituer une élévation de l'âme au-dessus des réalités matérielles : après la visite de propreté, et les soins du corps une fois assurés, il faut quitter « la guenille » et songer à l'esprit...

Mais ce ne doit pas être une leçon quelconque que cette leçon de morale.

Il ne suffit pas qu'elle soit parfaitement adaptée à l'âge de nos enfants, ni même qu'elle soit spécialement vivante ; elle doit présenter un caractère tout particulier qui tient avant tout à ce qu'elle est essentiellement subjective : c'est son cœur surtout que le maître doit faire parler, et c'est au cœur qu'il lui faut s'adresser.

Bien plus : ce n'est pas seulement un sentiment qu'il faut allumer chez l'enfant à la chaleur même du sentiment qui embrase son maître; il faut que cette flamme réussisse à opérer la plus délicate des soudures, celle qui attache indissolublement l'acte au sentiment et à l'idée.

Sur ce point, l'on ne saurait mieux faire que de renvoyer aux magistrales instructions de M. Lapie : « Un maître qui récite des préceptes, qui parle du devoir sans conviction, sans chaleur, fait bien pis que de perdre sa peine ; il est en faute. »

Ce serait une autre faute que d'insister avec une sorte de complaisance sur les défauts et sur les vices, comme aussi d'énoncer les préceptes en termes négatifs : car il nous faut compter, hélas! avec les morbides curiosités et avec l'esprit de contradiction...

Chaque leçon de morale doit se terminer par un engagement collectif, exprimé en une courte formule affirmative : « Je travaille, j'obéis », etc... ; c'est, à mon sens, le seul « résumé » qu'il faille porter sur les cahiers du moins au cours élémentaire ; au cours moyen, l'engagement pourra faire place à une maxime, mais courte et bien frappée, qu'on devra confier à la mémoire, ainsi que les plus beaux extraits de nos grands poètes.

Toute leçon de morale devra prolonger ses effets dans l'action : elle devra avoir sa sanction pratique. Durant les jours qui la suivront, le maître ne perdra pas une occasion de mettre la conduite de sa classe en harmonie avec la leçon qu'il aura faite. Et ainsi l'enseignement occasionnel viendra aider, renforcer l'enseignement dogmatique.

Conclusion. — En réalité, ces deux méthodes d'enseignement moral ne s'opposent pas ; elles se complètent.

L'enseignement occasionnel commence et finit. Au milieu, l'enseignement dogmatique constitue comme l'armature solide de l'éducation morale. Mais, dans cette marche au progrès spirituel, avant-garde et arrière-garde, — comme le gros de la troupe, — tout concourt, et d'un seul élan, à la commune victoire sur les mauvais instincts.

JACQUES FUSTER,
Inspecteur d'Académie à Chartres.

MENUS PROPOS

LES ISOLÉES

SOUVENIRS de carrière, ces longues randonnées, par la montagne, à la découverte des écoles perdues dans les « écarts » aux noms pittoresques : le Montaujeu, les Grilloux, le Plainet, la Grève. Nous y trouvions parfois de jeunes institutrices venues tout droit de l'école normale et faisant, en ces postes déshérités, leurs premières armes. A peine installées, elles désiraient partir et demandaient, avec insistance, un changement prochain. Certaines, au bout de quelques mois, nous annonçaient leur mariage, tantôt avec un collègue, mais tantôt aussi avec un « indigène », cultivateur ou artisan modeste, voire avec quelque jeune homme sans profession bien définie, — et l'on pensait à une sorte de mésalliance.

Les hasards de l'auto nous ont fait rencontrer une de ces anciennes collaboratrices, une isolée. Les souvenirs d'un passé déjà vieux sont revenus ; ils nous valurent cet émouvant récit :

« Vous vous étonniez, monsieur l'inspecteur, que je me sois mariée au bout de ma première année, avec un garçon de la Grande-Grève. Je me suis mariée non par amour, mais par peur. Vous n'imaginez pas ce qu'était pour une jeune fille de vingt ans le poste de la Grande-Grève. On arrive avec un bagage d'illusions et de résolutions. A l'école normale, on nous a répété qu'il fallait, pour échapper à l'isolement et à l'ennui, une vie intérieure intense, l'habitude de la méditation, l'amour du travail, de la lecture, des saines distractions. Mais on ne se représente guère l'existence terrible d'une institutrice durant les longs mois d'hiver, dans une école de montagne, difficile d'accès, à 4 ou 5 kilomètres du centre, sur un plateau chaotique, où l'on ne découvre que rochers, fougères, genêts, bruyères et ronces. A 4 heures, les enfants partis, c'est la nuit et la solitude. Sans doute, jusqu'à 6 ou 7 heures, s'occupe-t-on à préparer la classe, à corriger les cahiers, à faire le ménage ! Mais après ? L'institutrice n'a pas de voisins ; les fermes les plus proches sont à 4 ou 500 mètres. La nuit épaisse, pleine de menaces, enveloppe l'école, où la lumière blême des nuits de grand froid semble la signaler davantage à l'attention des rôdeurs sinistres ou des farceurs imbéciles. Alors, j'ai connu la peur : une peur affreuse, torturante, m'empêchait de dormir, me donnait des cauchemars d'épouvante. J'avais beau, pendant le jour, me raisonner, consolider mes portes, préparer des moyens de défense. La classe finie, la nuit venue, l'horrible peur me reprenait. Pour lui échapper, j'ai pensé au mariage. Mais, sans amour, les déboires ne tardent guère. Mon ménage a duré deux ans. Je dois à ma première nomination une expérience cruelle ; par elle, j'ai vécu réellement la vie douloureuse des isolées. »

G. URIOT.

PÉDAGOGIQUE PRATIQUE

LA PRÉPARATION DE LA CLASSE

LA nécessité de la préparation de la classe se fait sentir à tout bon esprit conscient des bornes de son savoir, modeste et scrupuleux. La science se fait chaque jour, et la vérité d'hier n'est pas toujours celle d'aujourd'hui. Il ne s'agit certes pas d'introduire un tel relativisme à l'école primaire, et ce sont bien des vérités solidement établies que nous devons enseigner. Il n'en reste pas moins qu'une revision incessante de nos connaissances est nécessaire. Le maître doit se tenir « à la page », ne serait-ce que pour se conserver un esprit souple et lutter contre la tendance au dogmatisme étroit qui guette ceux dont le métier est d'enseigner des « vérités premières ». Tout en se gardant de tout emballement pour les « réhabilitations » à la mode aujourd'hui, le maître intelligent se doit à lui-même d'en être informé.

Pour bien enseigner, il faut connaître son sujet avec sûreté et le bien dominer, puis opérer un choix et un classement des notions que l'on se propose de communiquer : choix des « idées mères » et des « faits significatifs » qui les illustreront pour créer dans les esprits de solides associations.

Préparation, c'est aussi adaptation à la mentalité enfantine, recherche du biais par lequel nous aborderons ces esprits quelque peu différents du nôtre. Le plan d'une leçon, si détaillé soit-il, ne saurait constituer une préparation véritable.

Des « Pourquoi ? », des « Comment ? », des « Comme si... » doivent être prévus. A cet égard, les livres modernes, les journaux pédagogiques nous offrent d'excellents modèles d'adaptation des leçons.

Connaître, choisir et classer, adapter, telles sont les étapes d'une préparation sérieuse.

L'instituteur soucieux de donner un enseignement toujours plus vivant, et par conséquent plus fructueux, s'attache à accroître sa culture personnelle et met à profit toutes les occasions pour recueillir des documents qu'il saura utiliser le moment venu.

Voyages, conversations, lectures de tous genres offriront à glaner. Certes, il ne convient pas de lire toujours avec des préoccupations d'ordre pédagogique et s'écrier, en voyage, devant le panorama du mont Blanc : « Si ma classe était là !... » Elle y est pourtant, invisible et présente à la fois. Le subconscient va enregistrer des impressions qui réapparaîtront au moment des leçons pour colorer la parole du maître, pour suggérer des images heureuses qui tiendront toute la classe en haleine. L'instituteur n'oublie jamais entièrement, même dans ses loisirs, qu'il est « l'homme en proie aux enfants », sans, bien entendu, être toujours et partout un « maître d'école ». C'est en restant le plus possible un homme qu'on est le plus sûrement un bon maître.

Les lectures les plus diverses peuvent permettre le renouvellement de notre enseignement. Telle page du *Siegfried* de Giraudoux (la scène entre Geneviève, Eva et Jacques Siegfried) sera pour la pensée du maître une nourriture excellente, en même temps qu'elle lui offrira un thème original pour une leçon de morale sur la patrie, sur le nom, sur l'état civil.

Chaque instituteur doit prendre une connaissance précise du milieu où il exerce, compulser

les archives, établir des monographies. Il pourra ainsi mettre à profit « l'esprit de clocher » qui se manifeste déjà chez l'écolier : « Cette petite fille en pleurs aux genoux de son père qu'attend l'échafaud, auprès de sa mère, de son petit frère qui vont, eux aussi, bientôt périr, vos ancêtres ont pu la voir ici, car elle a couché en 1814 à l'Auberge de la Promenade... » Quel effet de surprise et quel étonnement pour notre jeune auditoire !

***

TOUTES ces recherches constituent un acte important de préparation, mais d'une préparation lointaine. Il s'agit, le moment venu — celui de la leçon, — d'avoir tous ces documents sous la main. Aussi une préparation plus directe s'impose-t-elle. Le maître consciencieux a établi la répartition mensuelle dès la rentrée. Chaque soir, il jette sur le journal de classe — improprement appelé de préparation — les titres des exercices avec quelques notes brèves. A huit heures, chaque matin, le poêle ronfle, les sujets de devoirs sont au tableau, pas une minute ne sera perdue... le maître s'estime prêt... mais voici que cette page du *Moulin du Frau*, du *Bois du Templier pendu* qu'il se proposait de lire, il ne sait plus où la retrouver. Il hésite, il perd du temps, et c'est alors qu'apparaît la nécessité d'un dispositif plus pratique et plus complet que le journal de classe, celui de la *Fiche*.

Voici un modèle de fiche proposé par M. l'Inspecteur d'académie de l'Indre à son personnel (les fiches seront vendues au profit des pupilles de l'école publique). Chacune est constituée par une double feuille de papier fort, du format des cahiers ordinaires d'écoliers, et pourra ainsi servir de « chemise ».

Page 1.

TITRE DE LA LEÇON.

Objet de la leçon (Ce qu'elle apprendra de *nouveau* aux enfants).
Idée générale (ou Idées saillantes à dégager).
Matériel à préparer : documents, expériences, gravures, anecdotes, etc...

Page 2.

Plan de la leçon : adaptation (renvoi au livre le plus souvent).
Résumés. Conseils (livre...).
Travaux originaux à proposer aux élèves (documents à rechercher, statistiques à établir, expériences à entreprendre, problèmes moraux à résoudre, etc...).

Page 3.

Page réservée aux modifications suggérées par l'expérience.

Page 4.

Références (Pour tel détail : Cf. tel ouvrage, tel auteur, page 00 ; Bibliothèque pédagogique, n° 00, p. 00). Coupures, etc...

L'établissement de cette fiche se comprend aisément. Elle ne sera pas une copie du livre. Les livres modernes sont des instruments remarquables sur lesquels il faut s'appuyer, mais il convient de les modifier quelquefois, de les compléter plus rarement, de mettre en relief des notions qu'ils laissent au second plan. Selon le milieu, en effet, l'accent doit être placé sur tel ou tel point, et c'est par une préparation bien comprise que peut être réalisée cette adaptation indispensable.

Il est évident que ces fiches ne sauraient être établies dès la première année d'une manière définitive.

Elles recevront les modifications, les enrichissements suggérés par l'expérience et elles ne seront sans doute pas très belles à voir au bout de quelques années, mais précisément ces retouches, ces ratures, telle la pierre de Zadig, porteront témoignage de la probité intellectuelle d'un maître qui a le désir de donner un enseignement toujours plus vivant et toujours plus profitable.

L. PEYNAUD,
I. E. P., La Châtre (Indre).

INSTANTANÉ

L'OGRESSE

TRENTE bambins du cours préparatoire écoutent leur maîtresse bien sagement et même intensément : ils sont captivés. D'une voix souple et prenante, avec des mots évocateurs, graduant ses effets en véritable artiste, l'institutrice déroule son histoire. Il s'agit d'une ogresse qui fait vivre dans l'opulence la famille nombreuse d'un pauvre bûcheron, à condition d'emporter chaque année l'un des petits enfants. Ces mœurs de gangster ne plaisent pas aux écoliers : c'est visible. Et il y a la cuisine de l'ogresse, le grand couteau qu'elle brandit... Toute la classe en frémit !

Je pense à cette petite fille qui s'était réveillée la nuit, criant et pleurant, parce qu'elle avait vu en songe le combat du loup et de la petite chèvre blanche.

Je pense aussi à ma fille, qui corrigeait l'histoire de France. Ne voulant pas que Vercingétorix fût décapité par ordre de César, elle le faisait « monter sur son cheval et rentrer dans sa maison ».

Épargnez, madame, la sensibilité des petits. Peuplez leur mémoire de belles images et si, d'aventure, vous les conduisez au royaume des fées, qu'ils en sortent dans le ravissement.

P. BARRET.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

A L'INSTAR DE BEETHOVEN

UNE haute personnalité du monde musical et pédagogique a bien voulu reconnaître le grand effort fait par mes collaborateurs pour un enseignement intelligent de la musique et du chant. Or je n'ai jamais encore entendu un *exercice de composition*, et je me demande s'il ne serait pas possible...

MAIS déjà le lecteur sceptique m'arrête. « Il exagère ! s'écrie-t-il. Vraiment, croit-il que j'ai affaire à quarante Mozart dans ma classe de campagne ? Vais-je me faire rire au nez ? C'est déjà beaucoup que de leur faire chanter, de façon pas trop désagréable, un air appris par « serinage ».

Voire, mon cher contradicteur. Je vous poserai deux questions.

« Avez-vous observé un enfant en liberté, et qui fredonne ? Avez-vous écouté ce qu'il fredonne ou sifflote ? C'est une bribe d'air connu, qu'il complète à sa fantaisie. C'est un fragment de phrase musicale, qu'il change et déforme de diverses manières. C'est un rythme connu, sur lequel il met des notes à lui. C'est, enfin, — moins fréquemment — un air qu'il compose de toutes pièces. La valeur musicale de ces essais n'est pas en cause. Je veux dire simplement que Jean-Christophe n'est pas le seul à avoir *des airs* pour entrer à la

salle à manger, se laver, ou bercer son petit frère. »

Deuxième question : « Avez-vous tant de scrupules lorsque vous donnez à exécuter un dessin libre (qui n'est souvent qu'un barbouillage) ou une rédaction libre (qui n'est souvent qu'un misérable pathos) ? Alors, pourquoi pas aussi bien la chanson libre ? »

Voyez-vous, l'erreur, en ceci, est de trop penser à Beethoven. Il n'y aura pas plus de distance entre la chanson du gamin et la *Cinquième Symphonie* qu'entre son récit de la mort du porc et les plaintes d'Hermione à Pyrrhus. Mais lorsqu'on « fait du français » on ne pense que peu à Racine. Heureusement !

JE persiste donc à croire les exercices de composition musicale possibles à l'école primaire, et je leur assigne plusieurs degrés.

Au premier degré, les notes ont une valeur égale, et on les montre par phonomimie en même temps qu'on les chante. Deux règles seulement à indiquer à l'enfant, et si simples ! 1° On finit toujours sur le *do* (appelez-le la *tonique* ; vous appelez bien le hanneton un insecte) ; 2° il faut éviter de franchir de grands espaces, de « faire des sauts ». Bien entendu, nous ne travaillerons que sur les notes du ton, à l'exclusion de toute note altérée.

Au second degré, nous prenons un rythme bien connu. Voici, par exemple, une vieille chanson du moyen âge qui sert encore, dans l'Ain, à saluer la fin de la « vogue » (la fête) (1).

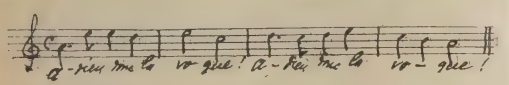

Je n'en garde que le rythme, que je frappe et fais

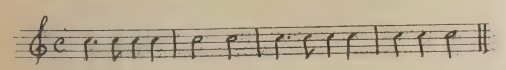

frapper. Sur ce rythme, et en frappant discrètement (presque silencieusement), n'importe quel enfant bien entraîné par des exercices de solmisation et de phonomimie est capable de mettre d'autres notes. Je prends les plus simples, en montant et descendant tout uniment la gamme, et j'obtiens un air correct, non dénué de valeur :

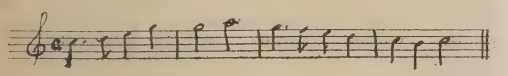

Enfin, à un troisième degré, l'enfant serait invité à composer de toutes pièces sa mélodie par le choix du rythme et le choix des notes. J'attends ici le résultat des expériences qu'on pourra tenter.

JE sais : tout cela paraît « révolutionnaire », utopiste au suprême degré. C'est que notre enseignement de la musique et du chant est en retard de cinquante ans sur tous les autres. Mais, timidement, le nouveau venu se fait sa place, et la foi qu'une phalange dévouée et vivante met dans les méthodes nouvelles est un sûr garant des progrès à venir.

G. GUIGNARD.

(1) Air utilisé par Claude Terrasse dans *Le Sire de Vergy* légèrement modifié).

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LE RECRUTEMENT DES NORMALIENS

POUR compléter les intéressants articles de notre collaborateur M. CRESSOT (*Recrutement d'aujourd'hui, Recrutement d'autrefois*) et pour documenter les discussions sur la réforme des écoles normales, nous croyons utile de reproduire, d'après la circulaire n° 111 de *La Ligue française de l'Enseignement*, les tableaux statistiques suivants :

I. — Écoles normales d'instituteurs.

	Première année.	Deuxième année.	Troisième année.	Totaux.
Nombre total d'élèves	1 210	1 521	1 954	4 685
Élèves provenant d'un C. C.	523	656	829	2 008 42,6 %
Élèves provenant d'une E. P. S.	679	852	1 113	2 644 56,4 %
Élèves ne provenant ni d'un C. C., ni d'une E. P. S.	8	13	12	33

II. — Écoles normales d'institutrices.

	Première année.	Deuxième année.	Troisième année.	Totaux.
Nombre total d'élèves	1 293	1 528	1 972	4 793
Élèves provenant d'un C. C.	588	726	862	2 176 45 %
Élèves provenant d'une E. P. S. ..	698	797	1 099	2 594 54,1 %
Élèves ne provenant ni d'un C. C. ni d'une E. P. S.	7	5	10	22

On comprend que le personnel des C. C., qui fournissait aux E. N. près de la moitié de leurs élèves, provenant des classes modestes de la population des petites localités, s'émeuve que la préparation au concours d'entrée, dans le régime projeté, devienne le monopole des E. P. S. qui seules pourraient conduire les candidats au B. S., condition préalable de l'inscription à ce concours.

L. S.

LES ENFANTS A LA MONTAGNE

FONDÉE en 1906 par notre collègue Conlombant et par l'Association amicale des anciens élèves de l'E. N. de la Seine avec la collaboration des instituteurs du Cantal, l'*Œuvre parisienne des Enfants à la montagne* a ouvert un chemin qui a heureusement été suivi par bien d'autres. Il lui reste le mérite d'avoir indiqué la voie et d'avoir créé une organisation bien vivante qui continue à agir dans l'intérêt de la santé physique et morale de l'enfance. La brochure illustrée qu'elle vient de faire paraître retrace son histoire jusqu'en 1936 et donne des détails nombreux et précis sur sa dernière campagne. Elle est vendue 2 francs au profit de l'Œuvre. Pour renseignements, s'adresser à M. L. Conlombant, directeur d'école honoraire, 30, place Jeanne-d'Arc, Paris (XIII°) (C. c. post. 1909-39 Paris).

**

REVUE DES REVUES

Un cerveau bien fait, par YVONNE SARCEY (*Les Annales*).

VOICI que la saison du travail bat son plein et que, dans les grandes écoles, dans les lycées débordant d'élèves, filles et garçons préparent fiévreusement leurs examens. Autour d'eux, une grande enquête est menée au *Figaro* pour savoir ce que leurs aînés pensent des programmes et chaque semaine des réponses du plus vif intérêt, signées : André Maurois, Jean Giraudoux, François Mauriac, Georges Duhamel, Paul Hazard, Jules Romains, etc..., apportent aux lecteurs des jugements précieux sur la mentalité de la jeunesse et les méthodes de travail adoptées par les écoles.

Examens et concours ont généralement assez mauvaise presse, non pas seulement par l'abus des matières qu'ils exigent de l'élève, mais parce que les malheureux candidats se voient forcés de tendre leur effort vers ce seul but : le diplôme... A réussi, le garçon ou la jeune fille tenant en main le fameux parchemin... N'arrivera à rien, celui ayant échoué et qui ne garde par devers lui que son intelligence... ou son incapacité. Car l'une et l'autre, intelligence ou incapacité, représentent aux yeux indifférents la même valeur, dès l'instant qu'aucun brevet ne les différencie.

M. Paul Hazard répond que ce qu'il faut demander à l'élève passant un examen, c'est de *fournir la preuve d'un cerveau bien fait.* Hé oui ! Un cerveau bien fait, voilà le trésor, un cerveau dressé à comprendre, à juger droit... Un cerveau qui trouve ses vérités par les chemins sensibles du raisonnement. Bref, un cerveau libre, vivant et non une machine à retenir. Or, où et quand les malheureux professeurs, quel que soit leur talent ou leur bonne volonté, trouveront-ils le temps de former ce bel outil de la pensée ?

Mettre de l'air, de la vie, du mouvement, de la joie dans l'enseignement, le rendre divers, ouvert aux discussions : tel est le secret des grands professeurs et il y en a. Ceux-là, animateurs d'âmes, savent inspirer, même aux paresseux, la passion du travail et l'art de la pensée.

Colonie de vacances, par ODETTE PASCAUD (*Revue des Deux Mondes*).

C'EST vers la mer bretonne que sera dirigé ce groupe de cinquante petits Parisiens. Le rendez-vous a été fixé dans la cour de l'école, le soir à huit heures. C'est une nuée de mères, d'enfants, de baluchons, une avalanche de recommandations. Un peu de peine, peut-être, de quitter les parents, mais beaucoup d'orgueil de faire partie d'un corps constitué...

Les gamins, de cinq à douze ans, sont nettement divisés en deux groupes : les grands et les petits. Un fragment d'humanité : des bons et des méchants, des mauvaises têtes et de braves petites gens. Quatre jeunes filles, assistantes sociales, dirigent le bataillon. Elles sont capables, certes, d'inventer mille jeux et de s'y mêler. Quand même, il leur faut de la poigne... et de la voix. Elles sont les amies et les chefs.

A l'arrivée, prise de possession de la maison destinée à recevoir les jeunes colons. Au dortoir, où les petits lits sont alignés, on range les modestes bagages. Le lendemain, lever à 7 h. 30. Les équipes sont constituées pour se rendre aux lavabos. Puis, au petit déjeuner. Après une demi-heure de gymnastique, une partie de la matinée est employée à diverses occupations réglées d'avance : le lundi, lettre aux parents ; le mardi, on met de l'ordre partout ; le mercredi, visite des têtes et traitement, s'il y a lieu ; le jeudi, lecture en plein air, etc. Il reste une heure à passer sur la plage où sont organisés des jeux divers. Puis on rentre déjeuner.

Les enfants font ensuite la sieste jusqu'à 2 h. 30 ; après quoi on retourne à la belle plage de sable fin. Le bain, méthodiquement organisé et attentivement surveillé, est la principale attraction de l'après-midi.

...Les vacances s'achèvent. Elles ont passé vite, ces quelques semaines de grand air, d'exercice, de vie saine et réglée. Tous ces jeunes organismes ont été transformés comme par miracle. Ils sont les enfants qui reviennent, tout dorés de soleil, la tête pleine de souvenirs et d'histoires à raconter.

A l'école de la Fradinière, par J.-L. MARTIN (*Le Phare de la Loire*).

LA FRADINIÈRE est une importante commune du Marais vendéen près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Lorsqu'en 1925 un jeune ménage enseignant y débarqua pour prendre la direction du groupe scolaire, il constata tout de suite que l'endroit n'était pas un paradis : pays triste, humide et malsain, traversé de canaux vaseux, bâtiments scolaires délabrés, cours nauséeuses, véritables cloaques où l'eau stagnait, élèves hâves et maigres, atteints de fièvre, mal nourris, nullement familiarisés avec les pratiques de l'hygiène.

Heureusement M. et Mme Grolleau étaient animés d'une foi robuste. Vaillamment et sans retard, ils s'attaquèrent à la cause de tous les maux qui faisaient de La Fradinière un pays de désolation. Ils n'avaient pas d'argent. Qu'importe ! Ils avaient leurs bras. Aidés bientôt par leurs élèves, ils jetèrent dans la vase de la cour 6 000 brouettées de terre et asséchèrent ainsi les abords des classes. Premier travail d'assainissement. Les locaux, lessivés, ornés, décorés, furent bientôt nets, clairs, « d'une propreté hollandaise ». Pour assurer la propreté corporelle des élèves, M. et Mme Grolleau s'ingénièrent à installer un système de douches chaudes. Ils parvinrent à créer une cantine scolaire où des aliments chauds et abondants furent distribués aux enfants.

Autres innovations. L'école fut un beau jour en possession d'un cinéma. L'année suivante, elle fut dotée d'une harmonie enfantine qui fait la joie du pays.

Certes, M. et Mme Grolleau ont trouvé autour d'eux de précieux concours, *mais ils ont été des initiateurs, des animateurs.* Dix ans d'efforts ont amené des résultats. La fièvre a disparu de La Fradinière, la mortalité y est en régression ; « les enfants, groupés dans un sentiment de mutuelle affection et soumis à une discipline volontaire, débordent de vitalité et d'intelligence, cumulent les succès sportifs et les triomphes scolaires ».

Voilà l'œuvre qui a valu aux époux Grolleau les récompenses d'associations philanthropiques et notamment le Grand Prix de « l'Hygiène par l'Exemple ».

Écoliers menteurs, par J. RAFFAULT (*Revue de Culture générale*).

D'AUCUNS prétendent que le mensonge est naturel chez l'enfant. C'est contestable. L'enfant est généralement la sincérité même : tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sait, il le dit ingénument. En réalité, l'enfant devient menteur parce que, imprudemment, *on lui apprend à mentir.* C'est l'exemple des parents, parfois des maîtres, très souvent des camarades qui lui fait découvrir que le mensonge est possible, pratiqué, parfois même recommandé. Alors, comme les hommes, il ment par paresse, par intérêt, par lâcheté.

Comment le maître combattra-t-il le mensonge chez ses élèves ? Premièrement, en pratiquant lui-même et en toute occasion la sincérité, en montrant dans sa vie un respect scrupuleux de la vérité. Si ses parents et ses maîtres mentent, l'enfant s'aperçoit que ceux qu'il estime le plus pratiquent le mensonge et il se persuade qu'il est permis. Secondement, il faut que le maître manifeste la très haute estime qu'il éprouve pour la franchise et la loyauté et le mépris qu'il ressent pour la dissimulation et l'hypocrisie. En troisième lieu, il lui faut se montrer très sévère pour les menteurs et indulgent pour des fautes qui, auprès du mensonge, ne sont que vénielles.

Malheureusement, lorsque l'éducation a été mal dirigée, il est difficile de déraciner chez l'écolier l'habitude du mensonge. Toutefois il est toujours possible de *créer dans la classe une atmosphère favorable* en faisant de la confiance aux enfants un principe d'éducation, ce qui n'empêche pas, bien entendu, la vigilance et, quand il y a lieu, les exécutions nécessaires. Il est possible aussi d'éveiller le sentiment de l'honneur et de faire comprendre aux enfants que le mensonge est un vice d'esclave et de lâche. Sans peine, ils comprendront que le mensonge est non seulement une faute grave, mais une sottise : le menteur est obligé de mentir sans relâche ; il est inquiet, fuyant, malheureux, et sa faute finit toujours par être découverte.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les* **I. A. et R.** *pourront recevoir les* **représentants** *des* **syndicats, associations** *et* **groupements** (C., 3 mars 1936).

➔ *Aucune école publique de commune ou de hameau* **n'a été supprimée** *à ce jour en exécution du décret-loi du 30 octobre 1935; aucune* **suppression d'école publique ou de hameau**, *en exécution de ce décret, n'est envisagée pour la* **rentrée de Pâques** (*J. O.*, 4 mars 1936).

➔ *Un* **instituteur stagiaire** *reçu au C. A. P. en 1935 et ayant plus de cinq ans de stage au 31 déc. 1935* **ne doit pas être titularisé** *à compter du 1er janv. 1936* (*J. O.*, 29 fév. 1936).

➔ *Les* **classes enfantines** *doivent être considérées comme des écoles maternelles à une classe annexée à des écoles prim. élém. et sont soumises par suite aux mêmes règlements, en ce qui concerne* **l'âge** *auquel les élèves passent à l'école primaire* (C., 13 janv. 1936, et *J. O.*, 29 fév. 1936).

➔ *En application du D. du 4 avril 1934 sur les* **bonifications d'ancienneté** *pour* **services militaires**, *seul le temps de service militaire* **actif** *doit être rappelé aux fonctionnaires de l'Etat; les* **services de guerre** *accomplis comme réserviste ne peuvent donner lieu à ces bonifications* (*J. O.*, 29 fév. 1936).

➔ *Le projet de règlement qui doit étendre aux tributaires de la* **caisse intercoloniale de retraites** *les dispositions prises par les récents* **décrets-lois** *à l'égard des retraités métropolitains a déjà reçu l'approbation du ministre des F. et est actuellement soumis à l'examen du Conseil d'Etat* (*J. O.*, 12 fév. 1936).

➔ *L'art. 3 du D. du 25 juil. 1935 autorise les bureaux de bienfaisance à percevoir le* **droit des pauvres** *à des tarifs* **inférieurs** *à ceux fixés par les dispositions législatives en vigueur après approbation préfectorale* (C., 2 oct. 1935).

➔ *Le* **sursitaire pour études** *qui ne réunit plus les conditions réglementaires doit être signalé au commandant du bureau de recrutement* (C., 11 sept. 1935).

➔ **Le maire, l'adjoint ou le conseiller municipal**, *administrateur de la* **caisse des écoles**, *ne peuvent recevoir de ladite caisse aucune rémunération pour l'exécution de cette fonction qui est, selon la loi, entièrement gratuite* (*J. O.*, 29 fév. 1936).

➔ **L'affouage** *n'est pas assujetti au* **prélèvement** *de 10 p. 100* (*J. O.*, 29 fév. 1936).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN AVRIL

➔ Adressez votre demande de cartes à demi tarif pour les vacances de Pâques ;

➔ Si vous changez de poste, n'oubliez pas ces opérations : désinfection, récolement, situation de la caisse de la bibliothèque, envoi du procès-verbal d'installation ; demande pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie.

➔ Demandez à l'I. E. P. ou à l'I. D. l'admission ou le maintien à l'école des enfants ayant atteint l'âge réglementaire.

➔ Exigez des nouveaux élèves les pièces réglementaires pour leur admission à l'école et procédez à leur inscription sur les registres et la liste annuelle.

➔ Pensez à ces questions : demande d'ouverture d'un internat pour le 1er octobre, école de demi-temps, époque des grandes vancances, demande de détachement, demande de congé, d'exeat, de retraite pour le 1er octobre ; création d'emploi à l'école ; inscription des candidats pour le C. E. P. E. et divers autres examens. (*Se reporter au tableau général.*)

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

FAUSSES CERTIFICATIONS

Il y a donc de fausses certifications puisque le Gouvernement a cru devoir promulguer, le 8 août 1935, un décret-loi qui est précédé des lignes suivantes : « La délivrance par les médecins de faux certificats de maladies a été parfois la source d'abus dans l'attribution des pensions ou allocations. »

Précisons ce décret : il vise l'article 160 du Code pénal ; il le transforme ou plutôt il le complète ; avant la promulgation de ce texte, l'article 160 punissait d'un emprisonnement d'une année à trois ans toute certification fausse de maladies ou d'infirmités en matière de dispense de service public, c'est-à-dire de congé ; le décret-loi ajoute toute certification fausse tendant à faire obtenir une pension ou une allocation de l'État ou d'une collectivité publique, et le rapport qui le précède en donne le pourquoi ; il s'agit de prévenir de graves préjudices pour le Trésor.

Nous sommes d'avis que cette addition ne rapportera que très peu d'argent du côté des fonctionnaires. Dans le domaine des pensions, le médecin traitant intervient, mais jamais seul ; il y a, derrière lui, le médecin assermenté dont l'attestation est nécessaire et, plus loin, la Commission de réforme. Comment peut-on supposer que le médecin traitant risquera une certification fausse quand il est persuadé que son examen sera contrôlé ? Il peut y avoir, dira-t-on, collusion entre le médecin traitant et le médecin assermenté. Est-ce possible quand les certificats de ces deux médecins doivent venir sous les yeux du médecin assermenté qui fait partie de la Commission de réforme ?

Le D. du 8 août 1935 diminuera-t-il les dépenses résultant des congés accordés aux instituteurs et aux institutrices ? Nous ne le pensons pas, car des précautions sont prises depuis longtemps dans l'octroi de ces congés.

Des circulaires, en date des 3 janv. et 26 mars 1921, 20 nov. 1926, 24 oct. 1930, ont répété inlassablement aux I. A. : « Si vous avez un doute sur la valeur des motifs de maladie, vous devez exiger que le certificat soit délivré par un médecin assermenté. »

Il faut bien préciser, d'ailleurs, qu'un certificat médical n'entraîne pas le droit absolu à un congé, même lorsque ce certificat est délivré par un médecin assermenté.

Il est une pièce d'information de très grande valeur, mais elle n'est pas la seule, le rapport de l'I. E. P., pour les instituteurs et institutrices, en est une autre, et l'I. A., après avoir pesé la première et la seconde, peut dire : « Je retiens celle qui émane de l'I. E. P. et qui conclut au rejet de la demande. » (J. O., *22 mars 1933.*)

Le D. du 25 mai 1894 confirme bien cette manière de voir :

Article premier. — Tout instituteur et institutrice qui se trouve empêché, par sa santé, de faire son service, doit en aviser l'I. E. P. et, en même temps, adresser directement à l'I. A. une demande d'interruption de service accompagnée d'un certificat de médecin motivant cette interruption et en indiquant la durée approximative.

Art. 2 mod. par D. 11 fév 1926. — Si la demande lui paraît justifiée, l'I. A. désigne un suppléant auxiliaire...

On ne peut mieux reconnaître le droit d'examen de l'I. A. que par ces six mots : « *Si la demande lui paraît justifiée.* »

D'autre part, l'art. 23 du règlement scolaire modifié par A. du 12 juil. 1918 se borne à cette courte disposition :

« Un congé de plus de huit jours ne peut être donné que par l'I. A. »

Par conséquent, l'ensemble des textes ne lient pas l'I. A. ; ils ne l'obligent pas à suivre l'avis d'un médecin ; cette autorité scolaire a une liberté de mouvement et de décision indiscutable ; pour attaquer devant le Conseil d'État un refus de congé de la part de l'I. A., il faudrait avoir la preuve qu'il ait agi en dehors de l'intérêt du service. Or, lorsqu'il se range du côté de l'I. E. P. contre un médecin, il ne peut le faire qu'à bon escient, après avoir mûrement réfléchi, la question étant d'importance.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Prélèvement de 10 p. 100.** — Aucune retenue ne doit être effectuée sur une pension payée le 20 juillet 1935, mais échue depuis le 11 du même mois, c'est-à-dire avant le décret-loi. (J. O., *30 nov. 1935.*)

Les pensions déjà concédées le 6 avril 1934 sont soumises au prélèvement. (*C. d'Et., 6 avril 1936.*)

✱ **Admission à la retraite d'office d'un professeur d'E. P. S., père de 3 enfants mineurs et d'un instituteur père de 4 enfants, en application des décrets-lois.** — Le Conseil d'Etat des 19 février 1936 et 4 mars 1936 s'est prononcé dans le même sens que dans l'affaire Freychel. (*Voir* Guide *du 4 janv. 1936.*)

✱ **Cumul d'une pension et d'un traitement.** — Par C. du 27 avril 1935, le ministre de l'Intérieur d'un précédent gouvernement a, d'accord avec son collègue des F., invité les préfets à appeler l'attention des maires sur l'intérêt qu'il y aura à ce que les dispositions du décret-loi du 4 avril 1934 soient appliquées, dans toute la mesure du possible, aux personnels communaux. Il est, en effet, conforme à la politique sociale suivie par le Gouvernement d'éviter l'utilisation de retraités dans les emplois municipaux, chaque fois que, sans nuire à la bonne marche des services et sans augmentation de dépenses, il y a possibilité de dégager ces emplois en vue de les attribuer à des personnes dépourvues de ressources. Toutefois, en l'état actuel des textes, cette C. ne peut avoir un caractère impératif ni limiter juridiquement le pouvoir qu'ont les autorités municipales de prendre à cet égard, sous leur responsabilité, toutes mesures qu'elles peuvent estimer opportunes. (J. O., *29 fév. 1936.*)

LA JURISPRUDENCE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Un arrêt du Conseil d'Etat très important, relatif aux conjoints. (*Arrêt du 18 oct. 1935, af. dame Ratié.*)

Considérant que, si les fonctionnaires mariés tiennent de la loi du 30 déc. 1921 le droit, sous certaines conditions, d'être nommés dans le département où leur conjoint se trouve en fonctions ou en résidence depuis plus d'un an, aucune disposition législative ou réglementaire ne limite les pouvoirs que possède l'administration de procéder aux déplacements des agents, alors même que ces déplacements entraîneraient la séparation de fait de certains ménages ; que dès lors la dame Ratié, qui était sous-inspectrice de l'Assistance publique de la Haute-Garonne, n'est pas fondée à soutenir qu'étant mariée à un commerçant en résidence depuis plus d'un an à Toulouse elle ne pouvait légalement être déplacée et nommée dans le département des Basses-Pyrénées, alors qu'il existait dans la Haute-Garonne un autre sous-inspecteur qui n'était pas dans le cas de se prévaloir des dispositions de la loi précitée.

Dans les tribunaux

Fraude dans un examen.

La loi du 23 déc. 1901, conçue dans les termes les plus généraux, est applicable à la fraude commise pour se présenter à l'examen en vue de l'obtention du permis de conduire une automobile (production d'un extrait de naissance attribuant mensongèrement au candidat plus de dix-huit ans). (*Cassation, 19 déc. 1935.*)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Concours apporté à l'enseignement libre.

Vu la détresse des jeunes diplômés sans situation et des étudiants : 1° quelles mesures compte-t-on prendre vis-à-vis de groupes de prof. de lyc. en activité de service, qui, afin de tourner le décret-loi du 28 août 1935, créent des cours à petit effectif, préparant intégralement depuis la seconde aux divers bac. et appuient leur publicité sur le fait qu'ils sont « membres du jury de bac. » ; 2° suffit-il de prétendre donner non des cours mais des leçons, pour être dispensé des formalités d'ouverture d'un cours des inspections, etc.

1° Les décrets-lois du 28 août 1935 ne concernent que les fonctionnaires des administrations centrales. En ce qui concerne les autres fonctionnaires, la question de leur activité privée est à l'étude.

2° La loi du 15 mars 1850 qui réglemente l'ens. secondaire libre s'applique à tout « établissement d'instruction secondaire ». Des leçons particulières, même collectives, données à des élèves qui fréquentent régulièrement un établissement public d'ens., se différencient assez nettement d'un véritable cours privé qui assure la préparation complète de ses élèves au bac. La question posée faisant allusion à des abus que les termes très généraux de la loi permettent de réprimer, il y aurait lieu de signaler avec précision ces cas particuliers. (J. O., *12 fév. 1936.*)

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Bourses d'enseignement primaire supérieur** (*C. 18 fév. 1936 aux R.*). — Les commissions départementale et régionale seront désormais appelées à juger la situation financière des familles avant d'admettre les candidats au concours.

Il n'entre pas dans mes intentions de donner, pour le fonctionnement des commissions qui vont avoir à appliquer le nouveau système pour la première fois, des instructions définitives. Il peut y avoir d'une Académie à l'autre des manières différentes de concevoir telle ou telle procédure, ou de répartir certaines attributions des commissions suivant les besoins et les possibilités. Les

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Roye, Somme, 1935). — **Un serrurier.** — Chalifour (1) était serrurier. Je l'ai connu dans mon enfance. C'était un humble artisan de village. Pourquoi laisse-t-il dans ma mémoire le souvenir d'un homme riche et puissant ? Son visage demeure à jamais, pour *moi*, celui du « maître des métaux ».

Que j'aimais à le voir, avec son petit tablier de cuir noirci ! Il saisissait une barre de fer et ce fer devenait *aussitôt* sa chose. Il avait une façon à lui, pleine d'amour et d'autorité, de manipuler l'objet de son travail. Ses mains noueuses touchaient *tout* avec un mélange de respect et d'audace.

GEORGES DUHAMEL.
(*La Possession du monde.*)

Questions. — 1. *Qu'entendez-vous par : « humble artisan de village ; ce fer devenait sa chose »?* (1 point 1/2.)

2. *Expliquez dans lad ictée : « maître des métaux ».* (1 point.)

3. *Fonction des mots : « l'(a) connu) ; moi ; que ; aussitôt ; tout ».* (2 points 1/2.)

➔ RÉPONSES. — 1. *Humble artisan :* un modeste ouvrier ; — *ce fer devenait sa chose :* le forgeron façonnait le fer avec une grande aisance.

2. *Maître des métaux :* l'expression fait image, le serrurier était si habile que les métaux semblaient obéir à sa volonté.

3. *L' :* pron. pers., 3e pers. du masc. sing., représente *serrurier*, compl. d'obj. dir. de *ai connu* ; — *moi :* pron. pers., 1re pers. du sing., compl. d'attribution de *demeure* ; — *que :* adverbe de degré, se rapporte à *aimais* ; — *aussitôt :* adverbe de temps, se rapporte à *devenait* ; — *tout :* pron. indéfini, neutre, sing., compl. d'obj. dir. de *touchaient*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez vu un boulanger au travail. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Bien avant le cocorico sonore de Chantecler, le boulanger est au travail. Travail pénible en vérité que celui du boulanger. Notre miche dorée ne se fait pas en un instant. Pétrir, chauffer le four, peser les pains, enfourner, défourner, tout cela se suit sans un instant de répit.

Il se lève avec peine, le boulanger. Son sommeil est lourd, la chaleur l'abat.

De suite au travail, le voilà vif et gai.

Dans le pétrin, la pâte se forme. Les bras enfarinés, les mains enduites de pâte, le visage et le corps recouverts de sueur, le boulanger pétrit avec des han ! répétés qui scandent ses efforts.

Son four allumé, il pèse et tourne son pain.

Des gouttelettes perlent à son front et brillent de façon étrange. Le feu avive les muscles du boulanger. Ses bras, ses mains puissantes et noueuses ressortent davantage avec la rougeur du feu.

La pâte pousse comme il convient.

Le disciple de saint Honoré connaît son métier à merveille.

Il enfourne. La pelle lui brûle les mains, mais qu'importe ! La miche ressortira dorée, cuite à point.

Il gagne sa vie, il travaille dur, son pain est blanc et bon.

Il est heureux, le boulanger.

(*Devoir d'élève.*)

(1) Ecrire ce mot au tableau.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Puy-de-Dôme, 1935). — 1. *Deux aviateurs ont effectué le raid Paris-Saïgon, soit 24 000 km., en 18 jours, en volant en moyenne 8 h. par jour. Calculez leur vitesse horaire moyenne.* (2 points.) *La consommation d'essence étant d'environ 65 l. aux 100 km., quelle est, à 220 f. l'hl., la valeur du carburant consommé?*

➔ SOLUTION. — 1° Nombre d'heures de vol :

8 h. × 18 = 144 h.

Vitesse horaire moyenne :

24 000 km. : 144 = **166 km. 2/3.**

2° Essence consommée :

65 l. × 240 = 15 600 l. ou 156 hl.

Valeur de cette essence :

220 f. × 156 = **34 320 f.**

***

2. *Une table ronde a 1 m. 10 de diamètre et peut recevoir 3 rallonges d'égale longueur. Reproduisez le croquis du tableau. Deux de ces rallonges forment un carré. Quelle est la surface de cette table quand elle est pourvue de ses 3 rallonges?* (2 p. 1/2.) *Combien de convives peut-elle recevoir si, sur son pourtour, chaque personne doit disposer de 0 m. 75?* (2 p. 1/2.) Prendre $\pi = 3,14$.

➔ SOLUTION. — 1° Largeur de chaque rallonge :

1 m. 10 : 2 = 0 m. 55.

C'est aussi le rayon de la table ronde.

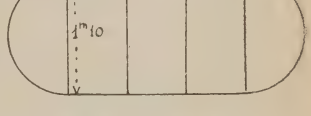

Les trois rallonges forment un rectangle de 1 m. 10 de largeur et de :

0 m. 55 × 3 = 1 m. 65 de longueur.

Leur surface en m² est donc :

1,65 × 1,1 = 1 m² 815.

La surface de la table ronde sans rallonges est égale à celle d'un cercle de 0 m. 55 de rayon (πR^2), soit en m² :

3,14 × 0,55² = 0 m² 949 850.

Surface totale :

1 m² 815 + 0 m² 949 850 = **2 m² 764 850**

2° Le pourtour comprend deux fois la longueur du rectangle, soit : 1 m. 65 × 2 = 3 m. 30, plus la longueur de la circonférence formée par la table ronde (πD), soit :

3,14 × 1 m. 10 = 3 m. 454.

Pourtour total :

3 m. 30 × 3 m. 454 = 6 m. 75 par défaut.

Nombre de convives :

6,75 : 0,75 = **9 convives.**

CALCUL MENTAL (Le Palais, Morbihan, 1934). — 1. *Prix de 4 kg. 500 de poisson à 4 f. le 1/2 kg.* (**36 f.**). — 2. *Intérêt de 5 000 f. à 6 p. 100 pendant 6 mois* (**150 f.**). — 3. *Une caisse cubique mesure 5 dm. d'arête. Contenance en*

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES..... Cours préparatoire. 5.70

litres (**125 l.**). — 4. *A 12 km. à l'heure, combien de km. parcourus en 3 h. 1/2* (**42 km.**). — 5. *Un ouvrier reçoit 165 f. pour 5 journées de travail. Gain journalier* (**33 f.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Sous quel roi éclata la Révolution de 1830? Quelles en furent les conséquences?*

2. *Quels traités furent signés à Versailles? A quelles époques? Quelles furent les dispositions principales du plus récent de ces traités?*

3. *Dites, en l'expliquant, quel est le régime de la Loire. Faites un croquis de ce fleuve, et placez-y les villes qu'il traverse?*

➔ RÉPONSES. — 1. La Révolution de 1830 éclata sous Charles X, à la suite de la publication des « ordonnances » de juillet, par lesquelles le roi cassait des élections hostiles aux ultra-royalistes, réduisait le nombre des électeurs et supprimait la liberté de la presse. Les journalistes s'insurgèrent, Paris se souleva et, après trois journées de lutte, les trois glorieuses (27, 28 et 29 juillet), Charles X dut s'enfuir en Angleterre. La bourgeoisie appela au pouvoir le duc d'Orléans, qui devint roi sous le nom de Louis-Philippe.

2. Le traité de Versailles (1783) mettait fin à la guerre d'Amérique. Celui de 1919 terminait la Grande Guerre. Principales dispositions : l'Alsace-Lorraine est rendue à la France, la Pologne est reconstituée, l'Allemagne perd ses colonies et prend à sa charge la réparation des dommages causés par la guerre.

3. Croquis (V. *Atlas*). Le régime de la Loire est très irrégulier (crues de printemps et d'automne, maigres d'été, bancs de sable). Ces irrégularités, qui rendent le fleuve à peu près inutilisable, sont dues à l'imperméabilité de la grande majorité des sols drainés par la Loire ou ses principaux affluents (granits du Massif Central).

IV *bis.* **SCIENCES** (Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire, 1935). — 1. *Citez les deux gaz qui forment l'air. Dans quelle proportion s'y trouvent-ils? Est-il étonnant que nous trouvions du gaz carbonique et de la vapeur d'eau dans l'air que nous respirons?* — 2. *Pourquoi pratique-t-on pour le blé l'opération du roulage? Qu'est-ce qu'une bouture?*

➔ INDICATIONS. — 1. L'oxygène et l'azote sont les deux gaz principaux de l'air. Celui-ci contient environ 1/5 de son volume d'oxygène et 4/5 d'azote. L'air contient aussi, mais en moindre quantité, du gaz carbonique et de la vapeur d'eau. Le gaz carbonique provient de la respiration des animaux et des plantes, des combustions et des fermentations. La vapeur d'eau est due à l'évaporation de l'eau des mers et des rivières et à l'humidité du sol.

2. On roule le blé pour favoriser le tallage. Des racines adventives se développent à la base des tiges et le pied de blé se change en une touffe de plusieurs tiges.

Une bouture est un rameau de végétal mis en terre et à la base duquel se développent des racines adventives. C'est un mode de reproduction du végétal (rosier, vigne, lilas, etc.).

V. **DESSIN ET COUTURE** (même centre). — **Garçons :** *Tracer deux circonférences concentriques, l'une de 12 cm. de rayon, l'autre de 7 cm. Décorer le centre d'une rosace et la couronne de motifs empruntés au règne végétal.* — **Filles :** *Bâtir un ourlet de 2 cm. de large et en coudre 6 cm. au point de piqûre. A 2 cm. de cet ourlet faire un petit pli couché cousu de 6 cm. au point devant.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Les champignons.** — Au petit matin, Lise et Noël sont partis avec le père Belu (1) vers les bois. Ils ont bâton à la main, et gibecière, des sabots à leurs pieds à cause de la rosée. La ferme est une *île* solide au-dessus des brumes. Puis le soleil hausse à l'*horizon* derrière les pins. Enfin, dévoilée, la campagne rit de tous ses hameaux et métairies.

Le vieux méprise l'abondance des cèpes-de-pins en tribus dans les aiguilles tombées. Il ne recherche que les *vrais, ceux* qui poussent sous les chênes dans la mousse et la bruyère. D'un coup de son bâton, il jette en éclats les satans rougeâtres *dont* les cassures s'enveniment d'un bleu de mort-aux-rats. Quand il trouve un beau large cèpe, brune peau visqueuse dessus, éponge verte dessous, ou, mieux encore, un bolet dur, au pied renflé sous le chapeau étroit, bronze doublé d'amadou, il le porte à son nez fourré et hume longuement. Lise et Noël se remplissent de l'odeur plus délicieuse encore que la saveur.

GENEVIÈVE FAUCONNIER.
(Trois petits enfants bleus.)

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots et expressions : « île solide ; méprise ; hume ».*

b. *Que signifie la phrase : « Enfin, dévoilée, la campagne rit.... métairies » ?*

2. *Dans la dernière phrase, remplacez le mot « saveur », par un mot de même sens ; donnez un adjectif qualificatif et un verbe venus du mot « saveur », et dites quel est l'adjectif de sens contraire.*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « île ; horizon ; vrais ; ceux ; dont ».*

➔ RÉPONSES. — a. 1. *Ile solide :* au-dessus de la brume qui se traîne sur les champs, la ferme se dresse massive et solide comme une île au-dessus des flots ; — *méprise :* n'attache aucun prix, donc dédaigne ; — *hume :* ici humer a le sens d'aspirer l'odeur, de sentir.

b. Lorsque le soleil monte, la brume se dissipe, la campagne est alors dévoilée ; elle prend en même temps un air de fête, de gaîté, avec ses hameaux et ses métairies que le soleil pare de sa lumière.

2. *La saveur :* le goût, savoureux, savourer ; le contraire de savoureux est insipide.

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un télégramme vient d'arriver au milieu du repas. Dites comment chacun est ému avant qu'il soit décacheté. C'est une bonne nouvelle. Décrivez la joie de tous.*

➔ CONSEILS. — Un télégramme, à moins qu'il n'ait été préalablement annoncé, est toujours quelque chose d'imprévu et, tout naturellement, on pense, en le recevant, aux mauvaises nouvelles possibles. Après avoir brièvement décrit la table de famille, précisez bien la nature de l'émotion

(1) Écrire ce mot au tableau.

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. LIVRE UNIQUE de LECTURE pour le COURS PRÉP. et le COURS ÉLEM. 7.50

essentie par chacun des convives et expliquez nettement les principales de leurs craintes et suppositions : tel membre de la famille est en voyage et un accident est si vite arrivé, tel parent est âgé ou malade. Notez avec exactitude les gestes de celui ou de celle qui décachette le télégramme, et montrez son changement de physionomie lorsque, soudain, son visage s'éclaire pour annoncer une bonne nouvelle : retour avancé, visite agréable, succès d'un candidat à un emploi ou à un examen, etc.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Deux employés ont le même salaire annuel. L'un d'eux économise chaque année les 3/22 de son gain ; le deuxième, qui dépense par an 2 500 f. de plus que le premier, est endetté de 2 100 f. au bout de 3 ans. Quel est le salaire annuel de chaque employé ?*

➔ SOLUTION. — Le 2e employé s'est endetté, en moyenne, par an, de : 2 100 f. : 3 = 700 f. S'il avait dépensé chaque année 700 f. de moins, il n'aurait fait aucune dette, ni aucune économie. Il aurait dépensé exactement son salaire annuel.

Dans ce cas, il aurait dépensé par an :

2 500 f. — 700 f. = 1 800 f. de plus que le 1er.

Le 1er fait donc 1 800 f. d'économies annuelles. Ces économies représentent les 3/22 de son gain. Son gain annuel est donc :

1 800 f. × 22/3 = 600 f. × 22 = **13 200 f.**

C'est aussi le gain du 2e employé.

***

2. *Un terrain rectangulaire a une longueur double de la largeur. Une personne faisant 124 pas de 0 m. 75 par minute en fait le tour en 6 minutes. On y trace 2 allées parallèles aux côtés se coupant au milieu de la propriété, et ayant 0 m. 80 de large. Sachant que ce terrain a été vendu 400 f. l'are cultivable et acheté 220 f. l'are avant la construction des allées, dire quel est le bénéfice réalisé.*

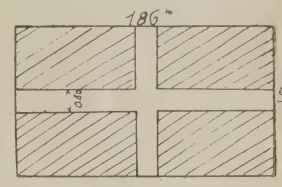

➔ SOLUTION. — On voit aisément que le périmètre du terrain comprend 6 *largeurs*. Le marcheur, qui fait le tour du terrain en 6 minutes, parcourt donc la largeur en 1 minute.

La largeur est donc :

0 m. 75 × 124 = *93 m.*

Et la longueur : *186 m.*

Surface du terrain en m² :

186 × 93 = 17 298 m².

Surface des allées : elles comprennent un rectangle de 186 m. de long. sur 0 m. 80 de large, et un rectangle de 93 m. — 0 m. 80 = 92 m. 20 de long et de 0 m. 80 de large. Ces deux rectangles, mis bout à bout, représentent un rectangle de : 186 m. + 92 m. 20 = 278 m. 20 de long. sur 0 m. 80 de large.

Sa surface en m² est donc :

278,20 × 0,8 = 222 m² 56.

Surface cultivable :

17 298 m² — 222 m² 56 = 17 075 m² 44.

Prix d'achat du terrain :

2 f. 20 × 17 298 = 38 055 f. 60.

Prix de vente du terrain :

4 f. × 17 075,44 = 68 301 f. 76.

Bénéfice réalisé :

68 301 f. 76 — 38 055 f. 60 = **30 246 f. 16.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Besançon, 2e session, 1934). — **Matinée de labour.** — L'air était *vif et jeune ;* la terre fumait. *Derrière* le versoir, mille petites haleines fusaient, droites, précises, subtiles ; elles semblaient vouloir monter très *haut,* comme si elles eussent été heureuses d'*échapper* enfin au poids des mottes, et puis elles se rabattaient et finissaient par s'étendre en *panaches dormants.* Le souffle oblique des bœufs précédait l'attelage et remontait, couvrant les six bêtes d'une buée plus blanche qu'agitaient des tourbillons de mouches.

Des hochequeues voletaient d'un sillon à l'autre : les plus proches avaient l'air de petite personnes maniérées et coquettes ; les autres n'étaient que des *flocons de brume très instables* ; on ne les voyait guère, mais on les devinait nombreux et fort occupés à chasser les bestioles maladroites et lentes, effarées d'être au jour. Dans le haut du champ, une pie se détachait nettement, raide et sérieuse comme un beau gendarme.

Au-dessus de la brume, la lumière régnait, merveilleusement blonde. Le versoir supérieur de la brabant resplendissait et le coutre, dressé dans le soleil, semblait une épée massive, *l'épée d'un cavalier nain,* trapu et lent.

E. PÉROCHON.
(*Nène.*)

Questions. — 1. *Quel est, dans le texte, le sens des expressions : « vif et jeune ; flocons de brume très instables ; l'épée d'un cavalier nain » ?*

2. *Nature et fonction des propositions de la phrase : «Derrière le versoir... en panaches dormants ».*

3. *Analyse des mots : « derrière ; haut ; échapper ».*

➔ RÉPONSES. — 1. L'air était *vif,* parce qu'il faisait un peu froid ; on était, en effet, au début de la matinée et la nuit avait été fraîche, ainsi que le prouve l'existence de la brume ; — l'air est *jeune :* c'est-à-dire pur, non altéré par la poussière des routes sur lesquelles bêtes et gens ne circulent pas encore à cette heure matinale ; — *flocons de brume très instables :* les « hochequeues » ou bergeronnettes les plus éloignées se discernaient mal dans le brouillard, leur plumage grisâtre faisait l'effet de petites touffes ou flocons de brume, très instables, parce que les oiseaux dont il s'agit, sautillants et vifs, sont sans cesse en mouvement ; — *l'épée d'un cavalier nain :* la brume déforme les choses et fait apparaître la charrue brabant comme une sorte de cavalier nain, le versoir dressé dans la lumière évoque une cuirasse et le coutre ressemble à une épée.

2 et 3. *Pas de difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.**

Je n'aime pas les maisons neuves ;
Leur visage est indifférent ;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant...

Ainsi s'exprime Sully Prudhomme avec une fine sensibilité, avec une délicate tendresse. Dites en toute indépendance si, comme lui, vous préférez à l'éclat du neuf la poésie des vieilles choses.

➔ INDICATIONS. — Il est bien certain qu'une

FLAYOL (Mlle). LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR..... 12 fr.

construction neuve manque de poésie, parce que l'on sent trop qu'il y a là quelque chose d'artificiel qui n'a point encore été mêlé à la vie et auquel on ne peut rattacher aucun souvenir humain. Ajoutons à cela que trop souvent les maisons neuves sont faites en série, selon quelques types peu variés et d'une telle banalité qu'elle nous fait regretter les constructions moins modernes (et sans doute moins confortables), qui, elles, ont su garder un cachet de fantaisie et de personnalité.

Comment les maisons neuves n'auraient-elles pas un « air indifférent », puisqu'elles n'ont jamais été mêlées aux joies, ni aux peines des hommes ? Une vieille maison, par contre, a souvent été pendant plusieurs générations l'abri d'une même famille, le foyer où les enfants ont grandi, où sont morts les vieux parents. Que de souvenirs à la fois joyeux et tristes, et toujours attachants « la maison » laisse alors dans le cœur de ceux qui ont vécu là ! C'est pourquoi, lorsqu'elles tombent en ruines, les vieilles maisons ont l'air, avec leurs toits moussus qui s'affaissent et leurs murs déjetés qui se lézardent, de veuves :

Qui se souviennent, en pleurant,

des heureux jours d'autrefois.

Ce n'est point, bien entendu, parce que nous comprenons le sentiment du poète qu'il nous faudrait, si nous avions le choix, préférer une vieille maison à une construction nouvelle. Toute vieille maison qui n'est point pour nous la maison familiale ne dit rien à notre cœur et, du point de vue de l'hygiène, une construction nouvelle offre plus de garanties et de commodités qu'un vieil immeuble.

III. **GÉOGRAPHIE**. — *La Lorraine. Caractéristiques physiques. Importance de cette région au point de vue économique et comme voie de passage.*

➔ Plan détaillé. — I. **Considérations générales**. — Complétée par le retour de la Lorraine orientale, le 11 novembre 1918, cette région forme une vaste clairière ouverte entre les Vosges, l'Ardenne et la Champagne (V. *Atlas*).

II. **Structure**. — On distingue : à l'Est, le *plateau lorrain ;* à l'Ouest, les *côtes lorraines* (terrasses et dépressions).

a. *Le plateau lorrain :* altitude moyenne 350 mètres, adossé aux Vosges à l'Est, il s'étale à l'Ouest et comprend des *grès* (forêt de Darney et plateau de la Vôge aux sources de la Saône), des *calcaires* (terres à blé, seuil des Faucilles)) et des *marnes*, terres argileuses (Saulnois, pays messin).

b. *Les côtes lorraines :* des terrasses dominent des dépressions, plateau de Haye, *côtes de Moselle* (370 mètres), plaine de la *Woëvre*, *côtes de Meuse*, vallée de la *Meuse* et plateau du *Barrois*.

III. **Climat et hydrographie**. — Climat continental atténué, pluies suffisantes dues aux vents d'ouest et du sud-ouest. Hivers rigoureux (trois mois de gelées). Deux cours d'eau principaux : *la Moselle*, grossie de la Meurthe et de la Seille (autres affluents, V. *Atlas*) et *la Meuse*.

IV. **Vie économique**. — a. *Agriculture :* population rurale groupée en villages, au pied des côtes calcaires (voisinage des sources). *Blé* en plaine, *vigne* sur les côtes, *forêts* sur les hauteurs.

b. *Industries et villes :* essor industriel dû aux richesses minières. Principales villes : *Nancy* (114 000 h.), premier centre commercial industriel et administratif de la région ; *Metz* (70 000 h.) ; Toul et Verdun (places fortes) ; Bar-le-Duc et Lunéville (V. *Atlas*). Principale industrie, la *métallurgie du fer :* premier centre de production en Europe, trois bassins (Nancy, Longwy, Briey) ; industries chimiques (sel gemme), carrières, brasseries, verreries et cristaux.

c. *Les voies commerciales :* région de passage très importante entre le bassin de Paris, le Nord de la France et l'Allemagne. Voies ferrées : Paris-Strasbourg, Paris-Metz (V. *Atlas*). Canal de la Marne au Rhin (V. *Atlas*).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. E., Poitiers, octobre 1935). — 1. **Algèbre**. — *Trouver 4 nombres en proportion, sachant que la somme des extrêmes est 15, la somme des moyens 13 et la somme des carrés des 4 termes 250.*

➔ Solution. — Soient a, b, c, d les quatre termes de la proportion, a et d étant les extrêmes.

$$a + d = 15, \quad (1)$$
$$b + c = 13, \quad (2)$$
$$a^2 + b^2 + c^2 + d^2 = 250. \quad (3)$$

En élevant au carré les deux membres de (1) et de (2), on a :

$a^2 + d^2 + 2\,ad = 225$ et $b^2 + c^2 + 2\,bc = 169$.

Par addition, membre à membre, on obtient :

$$a^2 + d^2 + b^2 + c^2 + 2\,ad + 2\,bc = 394,$$

soit en tenant compte de (3) :

$$2\,ad + 2\,bc = 394 - 250 = 144,$$

ou :

$$ad + bc = 72.$$

Or : $ad = bc$; donc : ad et $bc = 72 : 2 = 36$.

On est ramené à trouver deux nombres connaissant leur somme et leur produit.

a et d sont les racines de l'équation :

$$x^2 - 15\,x + 36 = 0,$$

soient : $a = 3$ et $d = 12$,

et b et c sont les racines de l'équation :

$$y^2 - 13\,y + 36 = 0,$$

soient : $b = 4$ et $c = 9$.

2. **Géométrie**. — *Étant donné un triangle rectangle ABC, on mène la hauteur CH issue du sommet C de l'angle droit ; du pied H, on abaisse HM, perpendiculaire à BC et HP perpendiculaire à AC.*

1° *Sachant que HA = a, HB = b, calculer CH, PM, CA, CB.*

2° *Démontrer que les triangles ABC, APH, HMB, MCP sont semblables. Calculer le rapport de l'aire de chacun des 3 derniers à l'aire de ABC ; en conclure que l'aire de MCP est moyenne proportionnelle entre les aires de APH et de HMB.*

3° *Démontrer que le cercle décrit sur AH comme diamètre est tangent en P à la droite PM, et que le cercle décrit sur HB comme diamètre est tangent en M à la même droite PM.*

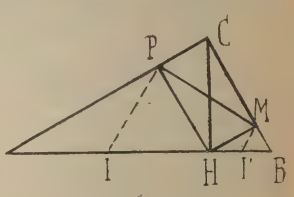

➔ Indications. — 1° $CH = \sqrt{ab}$. CPHM est un rectangle :

$$PM = CH = \sqrt{ab}.$$
$$CA = \sqrt{AH.AB} = \sqrt{a\,(a+b)}.$$
$$CB = \sqrt{BH.AB} = \sqrt{b\,(a+b)}.$$

2° PH est parallèle à CB : APH est semblable à ABC. De même HMB est semblable à ABC, car HM est parallèle à AC.

Dans le rectangle CPHM, $\widehat{CPM} = \widehat{PMH} = \widehat{CHM}$.

Or : $\widehat{CHM} = \widehat{B}$ (côtés perpendiculaires).

Donc : $\widehat{CPM} = B$ et le triangle rectangle CPM est semblable à CAB.

$$\frac{\text{aire APH}}{\text{aire ABC}} = \frac{AH^2}{AB^2} = \frac{a^2}{(a+b)^2},$$

$$\text{et aire APH} = \text{aire ABC} \times \frac{a^2}{(a+b)^2};$$

$$\frac{\text{aire HMB}}{\text{aire ABC}} = \frac{BH^2}{AB^2} = \frac{b^2}{(a+b)^2},$$

$$\text{et aire HMB} = \text{aire ABC} \times \frac{b^2}{(a+b)^2};$$

$$\frac{\text{aire MCP}}{\text{aire ABC}} = \frac{PM^2}{AB^2} = \frac{ab}{(a+b)^2},$$

KUHN. MÉMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Obligations du citoyen juste.

I. L'exemple.

1° SOCRATE REFUSE DE S'ENFUIR ET DE DÉSOBÉIR AUX LOIS DE SON PAYS. — « *Quand nous serions au moment de fuir, dit-il à ses amis, si les lois de la République venaient à se dresser devant nous et à nous dire : Socrate, que vas-tu faire? Ton entreprise va ruiner autant qu'il est en ton pouvoir les lois de la République. Crois-tu qu'un État puisse subsister quand les jugements y sont foulés aux pieds et méprisés par les particuliers? Qu'as-tu donc à nous reprocher? Et d'abord n'est-ce pas à nous que tu dois la vie? N'est-ce pas sous notre protection que ton père a épousé celle qui t'a mis au monde? N'est-ce pas nous qui avons présidé à ton éducation? Alors, pourquoi vouloir nous perdre? Pourquoi nous faire ce que tu ne ferais pas à un père, à une mère? Ignores-tu donc que la patrie est digne de plus de respect et de vénération qu'un père, qu'une mère et que tous les parents ensemble? Qu'il faut honorer sa patrie, lui obéir et lui céder quand elle est irritée? Si elle veut que tu sois battu de verges et chargé de chaînes, si elle veut que tu ailles à la guerre pour y verser tout ton sang, il faut partir sans balancer, car c'est là ton devoir, et l'on ne doit ni désobéir, ni quitter son poste, mais à l'armée, devant les juges et partout, il faut obéir aux ordres de la patrie. Rends-toi donc à nos raisons, suis lés conseils de celles qui t'ont nourri et élevé ; aie moins souci de tes enfants et de ta vie que de la justice, meurs puisque nous t'avons ordonné de mourir. Si tu meurs, tu mourras victime de l'injustice des hommes et non de celle des lois ; si, au contraire, tu sors honteusement d'ici, en fugitif, repoussant l'injustice par l'injustice, le mal par le mal, tu manqueras au traité qui t'engage envers nous, tu nuiras à toi-même, à tes concitoyens, à tes amis, à ta patrie.* » (PLATON, *Criton*, tr. Liard.)

2° LA FRAUDE LÉGALE. — *Dans Le* Malade imaginaire, *Argan voudrait trouver un moyen de tourner la loi pour avantager dans son testament sa seconde femme, au détriment de sa fille née d'un premier mariage. Il s'adresse à un notaire, M. de Bonnefoy. (Acte I, scène 7.)*

Argan. — *Approchez, monsieur de Bonnefoy, approchez. Prenez un siège, s'il vous plaît ; ma femme m'a dit, monsieur, que vous étiez fort honnête homme, et tout à fait de ses amis ; et je l'ai chargée de vous parler pour un testament que je veux faire.*

Béline. — *Hélas ! je ne suis point capable de parler de ces choses-là.*

Le notaire. — *Elle m'a, monsieur, expliqué vos intentions, et le dessein où vous êtes pour elle ; et j'ai à vous dire là-dessus que vous ne sauriez rien donner à votre femme par votre testament.*

Argan. — *Mais pourquoi?*

Le notaire. — *La coutume y résiste. Si vous étiez en pays de droit écrit, cela se pourrait faire ; mais à Paris, et dans les pays coutumiers, au moins dans la plupart, c'est ce qui ne se peut, et la disposition serait nulle. Tout l'avantage qu'homme et femme conjoints par mariage se peuvent faire l'un à l'autre, c'est un don mutuel entre vifs ; encore faut-il qu'il n'y ait enfants, soit des deux conjoints, ou de l'un d'eux, lors du décès du premier mourant.*

Argan. — *Voilà une coutume bien impertinente, qu'un mari ne puisse rien laisser à une femme dont il est aimé tendrement, et qui prend de lui tant de soin. J'aurais envie de consulter mon avocat, pour voir comment je pourrais faire.*

Le notaire. — *Ce n'est point à des avocats qu'il faut aller, car ils sont d'ordinaire sévères là-dessus et s'imaginent que c'est un grand crime que de disposer en fraude de la loi. Ce sont gens de difficultés, et qui sont ignorants des détours de la conscience. Il y a d'autres personnes à consulter, qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis, qui savent aplanir les difficultés d'une affaire, et trouver des moyens d'éluder la coutume par quelque avantage indirect. Sans cela, où en serions-nous tous les jours? Il faut de la facilité dans les choses ; autrement nous ne ferions rien et je ne donnerais pas un sou de notre métier.*

Argan. — *Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mes biens et en frustrer mes enfants?*

Le notaire. — *Comment vous pouvez faire? Vous pouvez choisir doucement un ami intime de votre femme, auquel vous donnerez en bonne forme par votre testament tout ce que vous pouvez ; et cet ami ensuite vous rendra tout. Vous pouvez encore contracter un grand nombre d'obligations, non suspectes, au profit de divers créanciers qui prêteront leur nom à votre femme, et entre les mains de laquelle ils mettront leur déclaration que ce qu'ils en ont fait n'a été que pour lui faire plaisir. Vous pouvez aussi, pendant que vous êtes en vie, mettre entre ses mains de l'argent comptant, ou des billets que vous pouvez avoir, payables au porteur...*

3° CONSEILS DE WASHINGTON A SES CONCITOYENS. — *Au moment d'achever sa carrière politique, Washington donna à ses concitoyens les conseils suivants, dont nous avons à faire notre profit.*

« *Je vous recommanderais d'abord l'amour de la liberté, si je ne savais combien cet amour est profondément gravé dans vos âmes. Mais n'oubliez pas que l'union est le ciment de la liberté. Vous ne conserverez l'une qu'autant que vous demeurerez attachés à l'autre... Veillez sur cette union d'un œil jaloux... Rejetez avec horreur toute proposition tendant à rompre les nœuds sacrés qui vous lient.*

« *La stabilité de l'union trouvera sa meilleure garantie dans la sagesse du gouvernement républicain que vous vous êtes donné. Ce gouvernement est un gouvernement de liberté. Essentiellement perfectible, il repose sur le droit reconnu au peuple de régler et de modifier ses institutions.*

« *Vous devez prendre garde que vos délégués*

Dr GILBERT-ROBIN. Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant. 15 fr.

n'empiètent sur leurs mutuelles attributions. Ces empiètements aboutiraient à concentrer tous les pouvoirs en un seul, et à engendrer le despotisme démagogique, encore plus redoutable que le despotisme monarchique.

« ...Dans vos relations avec les autres peuples, observez scrupuleusement les règles de la justice et de la bonne foi. Pour les nations comme pour les particuliers, l'honnêteté est la meilleure politique.

« ...Prémunissez-vous contre les pernicieux effets de l'esprit de parti. C'est dans les gouvernements populaires que s'exercent ses pires ravages. Il se fait un va-et-vient de dominations et de représailles. Désordres et malheurs s'accumulent. Peu à peu, on est disposé à chercher le repos sous le pouvoir d'un seul. Vienne un meneur plus habile que les autres : il profite de la lassitude commune, et élève sa tyrannie sur les ruines de la liberté publique.

« La question n'est pas que toute l'ardeur des partis soit éteinte : elle ne peut ni ne doit l'être. Mais, au lieu d'un incendie dévorant qui consume tout, il faut que ce soit un feu vivifiant à la chaleur duquel la liberté se conserve. Seul, le développement de l'esprit civique pourra faire que les partis soient des instruments de contrôle, et non des instruments de mort pour la République.

« Si, par malheur, l'égoïsme prévaut sur le civisme, les élections, aux mains de quelques politiciens, deviendront des entreprises vénales où l'on trafiquera des suffrages. De plus en plus, les votes seront le produit de la corruption, au lieu d'être l'œuvre du bon sens et de l'honnêteté nationale. — A nous les dépouilles ! *s'écrieront les vainqueurs, et ils courront à la curée des places...*

« Afin de prévenir ces maux, nourrissez vos enfants dans le culte des lois et de la patrie ; accoutumez-les à confondre leurs intérêts propres avec l'intérêt commun et à mettre au-dessus de tout le bien public. Multipliez les institutions destinées à propager les lumières. L'instruction de tous, désirable sous tous les régimes, est indispensable sous le régime républicain, qui fait de l'opinion la force toute-puissante.

« Ne souffrez pas que l'esprit religieux dégénère en intolérance ; mais vous-mêmes ne soyez pas intolérants à l'égard de l'esprit religieux, viatique des idées morales dans un si grand nombre d'âmes. La moralité est le ressort essentiel de tout gouvernement populaire. Où manquent les bonnes mœurs, les bonnes lois sont stériles, et les dictatures succèdent aux dictatures.

« Ayez le respect profond de la légalité, et n'oubliez jamais qu'au droit du peuple de choisir lui-même son gouvernement correspond le devoir qu'a chaque particulier de se soumettre au gouvernement établi. Toute opposition qui viole les lois doit être proscrite. C'est en les observant qu'on doit arriver à les réformer... Respectez la Constitution comme la conscience vivante de la patrie... »

II et III. La réflexion, l'action.

Cette leçon constitue, par rapport aux dix-huit premières leçons d'éducation civique, un exercice de revision. On fera rappeler les devoirs du citoyen juste et l'on s'attachera à faire comprendre les idées essentielles des textes précédemment donnés. Il est désirable qu'elles vivent dans la mémoire des enfants.

QUESTIONS A EXAMINER — L'ordre dans une classe et dans la société : ressemblances et différences.

Montrer qu'être un bon élève prépare à devenir un bon citoyen. En quoi consiste pour un élève le dévouement à l'intérêt public ?

Pourquoi n'avons-nous pas le droit d'être ignorant ?

Quels liens y a-t-il entre l'obligation de s'instruire et le suffrage universel ?

Montrer les conséquences de la fraude fiscale.

Les affiches électorales se terminent souvent par l'appel : « Tous aux urnes ! Pas d'abstentions ! » Qu'en pensez-vous ?

Pourquoi devons-nous avoir le respect profond de la légalité ?

ÉDUCATION CIVIQUE

Comment sont élus les députés et les sénateurs.

I. *Recrutement de la Chambre des députés :* élection au suffrage universel direct : scrutin uninominal, durée du mandat, renouvellement intégral. Conditions d'éligibilité. — II. *Recrutement du Sénat :* conditions d'électorat (les membres de droit, les délégués sénatoriaux) et d'éligibilité ; durée du mandat et renouvellement partiel. — III. *En période électorale :* campagne électorale et journée de vote.

LECTURE. — L'électeur et le candidat. — *« Il se passa, dit-on, en Angleterre, une scène assez plaisante entre un honnête cordonnier et un gentilhomme qui prétendait à être nommé député au Parlement. Celui-ci, d'un air fort humble, entre dans la boutique de l'artisan, qui lui demande d'un ton fort brusque de quelle affaire il s'agissait.*

— Il s'agit de me rendre un petit service, répondit le gentilhomme ; il ne me manque plus qu'une voix pour être élu, et je vous prie de m'accorder la vôtre.

— Oh bien ! si cela est, reprit le cordonnier, en lui présentant une escabelle, asseyez-vous là, causons ensemble, et voyons un peu quel homme vous êtes... Vous buvez de la bière, n'est-ce pas? En voilà un pot entamé ; nous le finirons de compagnie. Allons, prenez mon verre : buvez à ma santé, je boirai ensuite à la vôtre.

— Qu'à cela ne tienne, reprit le gentilhomme. En même temps il boit, en faisant un peu la grimace.

— Ce n'est pas tout ! Vous fumerez, car je fume, moi, poursuivit l'artisan.

— Eh ! mais... comme vous voudrez, repartit le candidat en dévorant son dépit.

D'un air assez gauche, il allume sa pipe à celle de son nouveau camarade ; et les voilà tous les deux en train de politiquer tout à leur aise.

Enfin, le protecteur, fort content d'avoir fait passer son protégé par toutes sortes d'humiliations, le congédie sans façon :

— Sortez sur-le-champ de chez moi, et ne comptez pas sur mon suffrage : je me respecte trop pour le donner à un homme qui se respecte si peu, et qui cherche à s'élever par tant de bassesses. (E. CHARLES, *La morale en exemples*, Delagrave.)

M. HÉNON.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Initiation aux opérations.

Calcul mental. — 1. *Une marchande a 8 lapins. Elle en vend 3. Combien lui en reste-t-il ?*

2. *Jean a 9 f. dans sa tirelire. Il en reçoit encore 4. Combien a-t-il de francs ?*

3. *Combien y a-t-il d'élèves sur 4 tables. Il y a 2 élèves par table ?*

4. *Jacques a 6 billes. Il en donne la moitié à son frère. Combien a-t-il de billes ?*

Exercices écrits. — 1. *Un marchande porte 10 pigeons au marché. Elle en vend 4 à une première cliente ; puis 4 à une deuxième cliente. Combien a-t-elle vendu de pigeons? Combien lui en reste-t-il ?* RÉPONSES → **8 pigeons ; 2 pigeons.**

2. *Maman ramasse les œufs dans le poulailler. Elle en trouve 4, puis 3. Combien manque-t-il d'œufs pour faire la douzaine ?* RÉPONSE → **5 œufs.**

3. *Un jardinier confectionne 5 bottes de 3 oignons chacune. Combien y a-t-il d'oignons dans les 5 bottes?* RÉPONSE → **15 oignons.**

4. *Grand'mère partage 16 bonbons entre ses quatre petits enfants. Que recevra chacun d'eux ?* RÉPONSE → **4 bonbons.**

5. *Louise a compté 15 pots de confiture sur un rayon, 12 sur un autre. Combien de pots en tout ?* RÉPONSE → **27 pots.**

6. *Un tonnelet contenait 37 litres de vin. On remplit quelques bouteilles de ce vin et il reste 13 litres de vin dans le tonnelet. Combien a-t-on retiré de litres de vin ?* RÉPONSE → **24 l.**

NOTA. — *Habituer les enfants à bien poser les opérations (chiffres et traits convenablement tracés) et à les compter.*

II. Les produits.

Exercices concrets. — Formons 3 rangées horizontales de 3 bûchettes. Combien de bûchettes ? 9.

Comptons les rangées verticales : 3 aussi. Le même nombre de bûchettes. On a $3 + 3 + 3$ ou $3 \times 3 = 9$.

On formera ainsi les nombres 4, 16, 25, et on trouvera :

$$4 = 2 \times 2,$$
$$16 = 4 \times 4,$$
$$25 = 5 \times 5.$$

Observons. — Si nos bûchettes sont bien rangées, quelle figure obtient-on ? Un carré. Pourquoi ?

Le même nombre de bûchettes sur chaque côté.

III. La mesure.

On répétera la mesure d'une ficelle avec une *ficelle-unité* ; la mesure d'une cruche à l'aide d'un verre considéré comme unité.

Nouveaux exercices. — Le maître donne aux élèves des carrés, des rectangles, des triangles, des cercles en carton.

Quelles sont les figures égales ? Quelles sont les figures les plus petites ? les plus grandes ? Les ranger par ordre de grandeur croissante, les carrés avec les carrés, etc.

Regardons ces 2 carrés. Combien de fois le côté du carré le plus petit peut-il être porté sur le côté du plus grand ? 2 fois. Combien le grand carré contient-il de fois le petit ? 4 fois. Superposition.

IV. Travail manuel.

Le cylindre. — Observation du tuyau de poêle ; d'un crayon. Corps rond. En haut et en bas, quelle figure ? Un cercle.

Réalisation simple avec un rectangle de papier ; on a un tuyau de poêle. Comment le fermer ?

Modelage d'un cylindre d'argile.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Revision des 4 opérations.

1. **Exercices.** — On fait compter les 4 opérations, de façon que le mécanisme soit bien connu des enfants. Un élève est au tableau, comptant tout haut ; les autres élèves comptent sur l'ardoise. Si une erreur se produit, les élèves rectifient.

Exiger la preuve de chaque opération.

2. **Invention.** — Les élèves cherchent des problèmes comportant plusieurs opérations, deux par exemple. D'abord un problème avec une addition et une soustraction (Exemple : Louis avait 545 f. sur son livret de caisse d'épargne ; son père ajoute 225 f., puis retire 375 f. Combien reste-t-il sur le livret ?) ; puis un problème avec une addition et une multiplication, etc...

II. Système métrique.

La monnaie.

1. **Observation.** — Les élèves observent des billets de 50 f. et des billets de 100 f. Description. Grandeur. Apprendre à les distinguer même quand ils sont pliés.

2. **Exercices pratiques.** — 1° Ranger des billets dans un portefeuille.

2° Former 50 francs avec des pièces de 10 f., de 5 f., de 2 f., de 1 f., de 0 f. 50.

3° Former 100 f. avec des billets de 50 f., des pièces de 20 f., de 10 f., etc...

3. **Jeux.** — 1° Jouons au marchand et à l'acheteur et rendons la monnaie sur 50 f., sur 100 f.

2° Le marchand, en fin de journée, compte sa caisse. Comment il s'y prend : tout d'abord il groupe les billets et les pièces de même valeur ; puis il compte les billets et range les pièces en les groupant par piles de 10 f. ou de 20 f. Exemple. En caisse :

4	billets de	100 f.	= 400 f.
2	billets de	50 f.	= 100 f.
6	piles de	20 f.	= 120 f.
1	pile de	10 f.	= 10 f.
1	pièce de	1 f.	= 1 f.
	Total :		631 f.

III. Géométrie.

Le cercle.

1. **Exercices pratiques.** — 1° Tracer un carré et ses diagonales. Inscrire un cercle dans ce carré. Comment faire ?

2° Tracer un cercle et deux diamètres perpendiculaires. Joindre les extrémités. On a un carré inscrit. Mettre en couleurs.

2. **Travail manuel.** — Découper ces dessins. Les coller sur une bande de papier, afin d'obtenir une frise.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental** — 1° *Effectuer :*

$9 \times 5 =$	$19 \times 5 =$	$29 \times 5 =$
$9 \times 6 =$	$19 \times 6 =$	$29 \times 6 =$
$9 \times 7 =$	$19 \times 7 =$	$29 \times 7 =$
$9 \times 10 =$	$19 \times 10 =$	$29 \times 10 =$

2° *Multiplication par 20. On multiplie par 2 et on écrit un zéro à la droite du nombre.*

$9 \times 2 =$	$12 \times 2 =$	$3 \times 2 =$
$9 \times 20 =$	$12 \times 20 =$	$13 \times 20 =$
$19 \times 20 =$	$22 \times 20 =$	$23 \times 20 =$

3° *Division par 20 de nombres terminés par un zéro. On efface un zéro et on divise par 2.*

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours pratique d'arithm.** Cours préparatoire. *Chacun des 4 cahiers.* **1.20**

Ex. : 100 : 20 = 10 : 2 = 5.
320 : 20 = 460 : 20 =
180 : 20 = 240 : 20 =

4° *Je paie avec un billet de 50 f. une marchandise qui vaut 45 f. Combien me rendra-t-on ?*

5° *Former 50 f. avec le moins de pièces possible.*

6° *Complément à 100. Combien doit-on vous rendre sur 100 f., si vous devez :*
90 f., 70 f., 40 f., 20 f., 75 f., 35 f., 15 f. ?
Avec quelles pièces vous rend-on la monnaie ?

7° *J'achète 6 f. de café et 3 f. de sucre. Je paie avec une pièce de 20 f. Combien me rendra-t-on ?*

8° *J'achète deux savons à 2 f. l'un. Je paie avec une pièce de 10 f. Combien me rendra-t-on ?*

2. **Problèmes.** — 1° *L'empierrement d'un chemin revient à 85 f. le mètre. A combien revient le décamètre ? l'hectomètre ? le kilomètre ? A combien reviennent 535 m. ?* RÉPONSES → **850 f.; 8 500 f.; 85 000 f. ; 45 475 f.**

2° Le catalogue. — *Maman voit sur un catalogue une salle à manger qu'elle veut acheter, au prix de 2 650 f. L'ébéniste, notre voisin, lui propose de fabriquer les meubles de la salle à manger : le buffet pour 1 100 f. ; la table pour 850 f. et les six chaises pour 300 f. Quelle est la salle à manger la moins chère, et de combien ?* RÉPONSES → **La salle à manger de l'ébéniste est moins cher que celle du catalogue de 400 f.**

3° Gain ou perte ? — *Un marchand avait acheté 60 chapeaux pour 2 400 f. Par suite de la crise, il n'a pu les revendre que l'année suivante et, comme ils n'étaient plus de mode, il les a écoulés à 25 f. pièce. Combien a-t-il vendu les chapeaux ? A-t-il gagné ou perdu et combien ?* RÉPONSES → **1 500 f. Il a perdu 900 f.**

4° La caisse. — *Un caissier possède, le soir, dans son tiroir : 6 billets de 1 000 f. ; 9 billets de 500 f. ; 27 billets de 100 f. ; 50 billets de 50 f. ; 180 pièces de 20 f. ; 25 pièces de 10 f. ; 75 pièces de 5 f. et des jetons pour une somme de 525 f. Dites combien il a en caisse ?* RÉPONSE → **20 450 f.**

5° *On vend 7 f. un volume. Le marchand en livre 13 par 12. Combien doit-on payer lorsqu'on en reçoit 39 ?* RÉPONSE → **252 f.**

6° Les bottes. — *Un jardinier a récolté 108 navets. Il les met en bottes pour les vendre au marché. Combien aura-t-il de bottes de 12 navets ?* RÉPONSE → **9 bottes.**

7° La vitesse. — *Un express met 9 h. pour parcourir 630 km. Quelle est sa vitesse horaire ? Un autre met 7 h. pour parcourir la même distance. Quelle est sa vitesse horaire ? Quel est l'express qui va le plus vite ?* RÉPONSES → **70 km. ; 90 km. Le second express va plus vite que le premier.**

8° Les soldes. — *Un marchand solde 250 pardessus à 135 l'un. Quel est le prix de vente total ? En soldant, il perd 12 500 f. A combien revenaient les 250 pardessus ?* RÉPONSES → **33 750 f. ; 46 250 f.**

9° La distance parcourue. — *Un train parcourt 65 km. à l'heure. Il part à 9 h. et arrive à 17 h. A quelle distance se trouve-t-il du point de départ s'il est arrêté en route une heure ?* RÉPONSE → **455 km.**

10° Le prix d'achat. — *Un marchand de nouveautés a vendu 18 complets d'homme à 185 f. l'un. Il a gagné 55 f. par complet. Combien avait-il payé chaque complet ? Combien avait-il payé tous les complets ?* RÉPONSES → **130 f. ; 2 340 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Règle de trois *(suite et fin)*.

1. **Premier problème.** — *6 personnes ont consommé, en 72 jours, 320 kg. de pain. Combien 15 personnes, dans les mêmes conditions, consommeraient-elles de pain en un an ?*

La consommation est proportionnelle au nombre de personnes et au nombre de jours.

Cherchons d'abord la consommation de 15 personnes en 72 jours (1re règle de trois simple).

6 personnes consomment 320 kg. de pain en 72 jours ;

1 personne consomme $\frac{320}{6}$ kg. de pain en 72 jours ;

15 personnes consomment $\frac{320 \text{ kg.} \times 15}{6}$ de pain en 72 jours.

N'effectuons pas, et cherchons la consommation de 15 personnes en 365 jours (2e règle de trois simple).

15 personnes consomment $\frac{320 \text{ kg} \times 15}{6}$ de pain en 72 jours ;

15 personnes consomment en 1 jour :

$$\frac{320 \text{ kg.} \times 15}{6 \times 72} \text{ de pain.}$$

15 personnes consomment en 365 jours :

$$\frac{320 \text{ kg.} \times 15 \times 365}{6 \times 72} = 4\,055 \text{ kg.}$$

On a décomposé le problème en 2 règles de trois simples.

On appelle l'ensemble de cette règle : *règle de trois composée.*

2. **Deuxième problème.** — *Il a fallu 31 jours à 15 ouvriers, travaillant 9 h. par jour, pour faire un travail. Combien faudrait-il de jours à 45 ouvriers travaillant 7 h. par jour pour faire le même travail ?*

Le nombre de jours de travail et le nombre d'ouvriers sont inversement proportionnels, de même le nombre de jours de travail et la durée de la journée de travail.

15 ouvriers travaillant 9 h. par jour mettent 21 jours ;

1 ouvrier travaillant 9 h. par jour met 21 j. × 15 ;

45 ouvriers travaillant 9 h. par jour mettent :

$\frac{21 \text{ j.} \times 15}{45}$ (première règle de trois inverse) ;

45 ouvriers travaillant 1 h. par jour mettent :

$$\frac{21 \text{ j.} \times 15 \times 9}{45}.$$

45 ouvriers travaillant 7 h. par jour mettent :

$$\frac{21 \text{ j.} \times 15 \times 9}{45 \times 7} = 9 \text{ jours.}$$

(deuxième règle de trois).

II. Géométrie.

L'hexagone inscrit.

1. **Traçons un cercle au compas.** — Portons 6 fois sur la circonférence une ouverture de compas égale au rayon. Joignons les points marqués ABC DEF les uns aux autres. Nous obtenons *un hexagone régulier.*

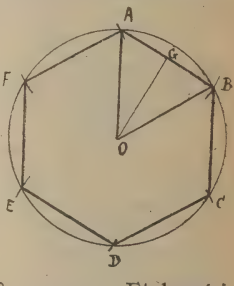

Qu'obtiendrons-nous en joignant les points de deux en deux ? (*Voir leçon n° 28.*)

2. **Exercices.** — 1° Traçons OA et OB. Quelle figure obtenons-nous ? Quelle sorte de triangle est-ce ? Pourquoi ?

2° A quoi est égale AB ? au rayon. Et le périmètre de l'hexagone ? à 6 fois le rayon.

Périmètre = 6 R.

3° On appelle la hauteur d'un triangle de l'hexagone, OG, l'*apothème*. Comment trouveriez-vous la surface d'un triangle ? En multipliant AB par la moitié de l'apothème. Or AB = le rayon. Surface d'un triangle :

$$r \times \frac{\text{apothème}}{2}.$$

Surface de l'hexagone :

$$\frac{6\,r \times \text{apothème}}{2} = 3\,r \text{ apothème.}$$

d'où la règle :

GAL et MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Louis XI.

DIRECTIONS. — Louis XI se distingue nettement de la plupart des grands rois ses prédécesseurs. Évoquer quelques souvenirs : Philippe-Auguste, beau chevalier, brave sur le champ de bataille ; saint Louis : pieux, chevaleresque, vertueux... Physiquement, Louis XI doit être rapproché de Charles V, ou de son père Charles VII. Il est habile comme eux, clairvoyant, calculateur ; il ajoute aux ressources de sa vive intelligence toutes les ruses et toutes les cruautés. Canevas à commenter :

I. **Portrait de Louis XI.** — Louis XI était chétif, mal fait, avec des jambes trop grêles et un peu torses, un long nez, des épaules voûtées. A une époque où les nobles se ruinaient en beaux vêtements et en parures, le roi de France s'habilla de drap comme un bourgeois. Il voyageait en petit équipage. Quelques familiers pris parmi des gens de basse condition constituaient toute sa suite. Volontiers Louis XI se faisait inviter à la table de modestes marchands ou même chez des artisans, pour causer simplement avec eux des choses de leur profession. **Le roi de France n'était plus ce brillant monarque qu'on n'osait approcher. C'était un homme simple, qui s'intéressait aux travaux et aux peines des petites gens.**

Ce n'est pas cependant que Louis XI eût bon cœur. S'il fréquentait le peuple, c'est parce que le peuple lui était tout dévoué, tandis que la noblesse profitait de toute occasion pour refuser de lui obéir. Il se méfiait de tous ses nobles conseillers pour ne se confier qu'à ses dociles serviteurs : **Olivier Le Daim**, son barbier, **Coictier**, son médecin, **Tristan Lhermite**, son bourreau. Encore allait-il souvent jusqu'à soupçonner ces vieux compagnons. Il aimait tendre des pièges à ses serviteurs pour éprouver leur honnêteté ou savoir s'ils lui étaient bien fidèles. Malheur à celui qui s'y laissait prendre ! La vengeance du roi était terrible.

Ce méchant homme préférait détruire ses ennemis (les puissants seigneurs féodaux) par la ruse plutôt que par la guerre. Sans être poltron sur le champ de bataille, Louis XI préférait les habiles conversations, au cours desquelles il trompait ses adversaires par de fausses promesses et arrivait à les diviser les uns contre les autres.

Son esprit sans cesse en éveil préparait sans cesse de nouvelles perfidies. Dans sa hâte d'agrandir ses États, Louis XI ne sut pas toujours être assez patient. Il lui arriva aussi de pousser l'audace si loin qu'il faillit perdre sa couronne et même la vie. (Raconter Péronne.)

II. **Le grand roi.** — Ce vilain personnage est cependant un grand roi. Il continue l'œuvre de Charles VII, en forçant tous les nobles du royaume à l'obéissance. De grands seigneurs féodaux l'entourent. Il les oblige à se reconnaître ses *vassaux ;* il lutte contre les plus redoutables qui se coalisent contre lui et il est finalement victorieux. (Présenter sa lutte contre Charles le Téméraire.)

Il veut être le maître dont on exécute les ordres sans les discuter. Ce maître est parfois un peu capricieux : il lui arrive de défendre ce qu'il a recommandé quelques années auparavant. S'il a changé d'avis, tout le monde doit en changer avec lui. Il supporte mal la contradiction. Sur certains points, toutefois, la volonté du roi est toujours la même : il assure la police du royaume en faisant poursuivre les maraudeurs et les brigands ; il développe notre marine marchande, crée un **service de poste** pour transmettre plus rapidement ses ordres ; enfin et surtout il laisse la France plus grande qu'elle n'était à son avènement.

COURS MOYEN

La Terreur blanche.

Tandis que plus d'un million de soldats étrangers soumettaient la France aux misères d'une occupation brutale, des bandes criminelles de royalistes se mirent à massacrer leurs adversaires politiques (républicains et bonapartistes) au lendemain même de Waterloo. Peu après, sous la pression d'un entourage fanatique, Louis XVIII consentit à faire dresser des « listes de proscription ».

I. **La Terreur blanche populaire.** — A Marseille, dès qu'ils connurent le désastre de Waterloo, des royalistes commencèrent à piller et à massacrer. Toute personne suspecte de bonapartisme était attaquée, chez elle ou dans la rue, et abattue. Les assassins firent tant que les bourgeois et nombre d'honnêtes royalistes eurent peur ; ils s'unirent pour leur résister. Il n'en fallut pas plus pour rétablir l'ordre.

A *Avignon*, le maréchal Brune, qui se rendait à Paris, fut arrêté par une populace furieuse ; deux forcenés l'assassinèrent malgré les efforts du préfet et de sa garde nationale. Le lendemain, la foule se ruait sur son cercueil, le brisait, en arrachait le cadavre et allait le jeter dans le Rhône. Ce n'est que six ans plus tard que la veuve du maréchal obtint que les assassins fussent poursuivis. Mais ils s'étaient mis en sûreté...

Dans le Gard, les protestants étaient persécutés.

II. **La Terreur blanche légale.** — **D'illustres serviteurs de la France furent poursuivis et condamnés à mort pour s'être ralliés à Napoléon, après son retour de l'île d'Elbe.** Ainsi, *Labédoyère*, aide de camp de l'Empereur, qui s'était joint à lui, à Grenoble. Il comparut devant un conseil de guerre. La salle était pleine d'officiers des armées étrangères, de grandes dames, d'anciens émigrés. Condamné à mort, Labédoyère fut exécuté une heure après. Sa femme avait en vain supplié Louis XVIII. *Je ne peux qu'une chose pour votre mari, avait-il répondu, je ferai dire des messes pour le repos de son âme.*

Lavalette, directeur des Postes sous l'Empire et pendant les Cent Jours, fut également condamné à la peine capitale. Son exécution était fixée au 21 décembre. Le 20 décembre au soir, Mme de Lavalette vint voir son mari dans sa prison, comme à l'ordinaire ; elle lui donna ses vêtements de femme et prit elle-même le costume de son mari. Lavalette, déguisé en femme, sortit de prison. Sa condamnation avait paru si injuste qu'il trouva des protecteurs jusque chez les royalistes. Le duc de Richelieu, président du Conseil des ministres, lui offrit un asile dans son hôtel. Un peu plus tard, des officiers anglais l'aidaient à se réfugier en Belgique.

Ney est la plus illustre de ces victimes. Il s'était vanté de ramener Napoléon « dans une cage de fer ». Mais, en présence de son Empereur, Ney avait oublié son serment à Louis XVIII et s'était jeté dans les bras de son ancien maître. Sa trahison envers le roi méritait un châtiment. Cependant elle n'aurait pas dû faire oublier les services éclatants que Ney avait rendus à la France. Le maréchal Moncey, qui avait été désigné afin de présider le conseil de guerre chargé de juger Ney, refusa en ces termes : *Je n'entre pas dans la question de savoir si Ney est innocent ou coupable ; votre équité et l'équité de ses juges en répondront à la postérité, qui juge dans la même balance les rois et les sujets... Sont-ce les alliés qui exigent que la France immole ses citoyens les plus illustres?... Moi, j'irais prononcer sur le sort du maréchal Ney? Mais, Sire, permettez-moi de demander à Votre Majesté où étaient les accusateurs, tandis que Ney parcourait tant de champs de bataille... S'il ne m'est pas permis de sauver mon pays ou ma propre existence, je sauverai du moins mon honneur. S'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de la patrie.* Moncey fut condamné à trois mois de prison.

Ney, condamné à mort par la Chambre des Pairs,

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'histoire.. 1er volume. 15 fr 2e volume. 16.50

fut fusillé le 7 décembre 1814, dans un coin du Luxembourg.

COURS SUPÉRIEUR

Les Jésuites et la Congrégation.

INTRODUCTION. — **Les Jésuites.** — *a.* **Leur origine : l'ordre se constitue au lendemain de la Réforme pour combattre l'hérésie protestante.** — *b.* **Leur but : ils combattent pour la plus grande gloire de Dieu et le triomphe de l'Eglise.** — *c.* **Les moyens : obéissance passive aux ordres de leur chef (général) ; soumission à la volonté du Pape dont ils sont véritablement les soldats ; profonde action sur les familles et les classes dirigeantes par l'enseignement, la confession, la fréquentation mondaine...**

Au cours du XVIIIe siècle ils furent chassés du Portugal, de France, d'Espagne, d'Autriche, par les gouvernements qui redoutaient leur puissance. Ils rentrent en France à la faveur de la Restauration et s'emparent aussitôt de la « Congrégation ».

I. **La Congrégation.** — A l'origine, c'était une association exclusivement religieuse chargée de propager la foi. Pendant la Restauration, sous la direction des Jésuites, elle devint une puissante organisation politique.

Suivant leur tactique habituelle, les Jésuites travaillaient à faire entrer dans la congrégation toutes les personnalités influentes de l'époque : membres du gouvernement, magistrats, fonctionnaires, gros propriétaires terriens, riches bourgeois... On se réunissait périodiquement, pour des cérémonies religieuses, qui se prolongeaient par des causeries politiques. Avec de subtils ménagements ou sur le ton du commandement, suivant les circonstances et la qualité de ses auditeurs, un Père Jésuite fixait à chacun sa conduite : il importait que tel candidat politique fût battu aux élections prochaines, que tel « libéral » perdit son procès, que tel autre se trouvât bientôt privé de sa clientèle...

Les Congréganistes portaient, en signe de reconnaissance, une bague et un insigne (croix ou sacré-cœur). Tous restaient soumis aux Pères Jésuites, qui n'hésitaient pas à leur imposer des humiliations. On dit qu'en certaines occasions les Congréganistes devaient manger les miettes de la table où les Pères avaient mangé.

II. **Les Missions.** — La Congrégation organisa des *missions* dans diverses villes de France, afin de montrer à tous sa puissance. *Les missionnaires étaient reçus en grande pompe dans les villes où ils s'étaient fait annoncer. Préfets, magistrats, fonctionnaires de tous ordres, se mettaient à leur service. Alors s'ouvraient une série de cérémonies religieuses ayant un sens d'expiation pour les crimes de la France durant le quart de siècle qui s'était écoulé entre 1789 et 1815. On formait à la hâte des chœurs d'hommes et de femmes ou de jeunes filles qui faisaient retentir les rues de chants de circonstance, soit sur des airs d'opéra ou de chansons connues, soit même sur des airs révolutionnaires. On avait notamment adapté des paroles nouvelles au chant du départ. On ne disait pas : « La République », mais « la Religion nous appelle » et l'on continuait : « Un Français doit vivre pour elle, pour elle un Français doit mourir. » Des confessions, des communions publiques, étaient mêlées à des amendes honorables de toute une population pour ce qui s'était passé durant la période révolutionnaire, à des conférences où un prêtre, prenant le personnage d'avocat du diable et jouant le rôle de philosophe, se faisait confondre aisément par le défenseur de la Foi.* (C. PELLETAN : *Troisième République, Hist. Univ.*, Quillet). On brûlait solennellement les œuvres de Voltaire et de Rousseau sur les places publiques. Une gigantesque croix était élevée en souvenir de la mission.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Comment se font les échanges.

Les voies de communication : la route.

Indications. — *Faire l'inventaire des routes de la commune (pistes, chemins). Rappeler le tracé des routes en plaine, en montagne.*

Bibliographie. — Les routes. *Traité de la géographie humaine*, J. ROUCH (Nathan).

I. **Comment le paysan transporte-t-il les produits du sol** à la ville (route — chemin de fer). La route l'emporte : facile à expliquer par la situation de la ville à 6 km. et celle de la gare à 3 km. du village.

Suivons notre route. — Route de pays de plaine, presque droite, unie, sans boucle, visible au loin. A la sortie du village elle franchit le GUÉ DU PÈLERIN et arrive à la ville après le PASSAGE A NIVEAU (expliquer).

A mi-chemin, « La Mauricerie », ancienne auberge (étendue des écuries, leur disposition). Fermes à 7 ou 800 m. à droite ou à gauche rejoignant par un petit chemin.

II. **Décrivons notre route.** Comparer avec les terrains qui la bordent.

SA NATURE. — Les pierres. D'où viennent-elles ? → Carrières proches (indiquer ainsi le caractère régional de la route, reflet du sous-sol). Goudronnée à l'entrée de la ville.

SA FORME. — Pourquoi est-elle bombée ? Définir fossés, rigoles, talus ou accotements.

SES DIMENSIONS. — Mesurer la largeur de la chaussée, des talus. Elle renseigne le voyageur (bornes kilométriques — poteaux indicateurs, panneaux de signalisation) et l'abrite l'été (diverses sortes d'arbres).

III. Les routes de notre commune.

a. TRAÇONS-LES sur la carte. Comparons-les. Qui a déjà suivi la grande route « jusqu'au bout » ? Comment ? → Elle conduit à Paris. C'est une ROUTE NATIONALE. — Telle autre ne dépasse pas Chartres. → ROUTE DÉPARTEMENTALE. — Indiquer leurs différences. D'autres chemins joignent deux villages, deux hameaux. → CHEMINS VICINAUX.

b. COMPARONS la circulation sur ces routes. → Les plus larges et les mieux entretenues sont celles qui font communiquer les grandes villes et où la circulation est la plus active.

IV. **Conclure** en montrant l'utilité des routes et les différents moyens de locomotion.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Paris.

Gravures. — COLLECTION DEMANGEON : *La Seine et le quai Saint-Bernard. Le quartier de l'Etoile. Les Halles, le matin. Vue de la banlieue.*

I. Causes de la naissance et du développement de Paris.

a. GÉOGRAPHIQUES. — RESSOURCES DES RÉGIONS LIMITROPHES : « Les hommes n'ont eu qu'à

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire. 8.80

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Le renouveau.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet du verbe. Passé composé : *ne pas.*

I. CAUSERIE ou LECTURE

LE JARDINET DE FRANCETTE

1. **Francette possède un jardinet grand comme un mouchoir de poche.**

2. **Elle y a semé des graines de giroflée, de réséda et de pensée ; elle y a planté des violettes et des primevères. Papa y a même greffé un rosier qui donnera cet été des roses odorantes.**

3. **Chaque jour elle visite son jardinet. « La première violette ! » s'écrie-t-elle. Elle saute de joie et appelle petit Jean.**

4. **Les deux enfants cueillent la mignonne fleur dont le parfum est si délicat. Ils courent l'offrir à leur maman.**

5. **« Quel bonheur, disent-ils, nous pourrons bientôt fleurir toute la maison ! »**

A. SOUCHÉ.
(*La Lecture et le Français des Petits.* Nathan, éd.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Le jardin de Francette est-il grand ? A quoi le compare-t-on ? Comment le nomme-t-on ? Quelles fleurs Francette y a-t-elle semées ? ou plantées ? — Quel arbuste papa a-t-il greffé et que donnera cet arbuste ? — Quelle est la première fleur que Francette trouve dans son jardin ? — Que fait-elle avec son frère Jean ? — A qui offre-t-elle cette fleur ? — Qu'espèrent faire les deux enfants avec les fleurs de leur jardinet ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un bourgeon. — 2. Une violette. — 3. Une primevère. — 4. Une graine de haricot. — 5. Un haricot germé. — 6. Une bêche de jardinier.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — *Les bourgeons du marronnier.*** — **Les noms :** le rameau, le bourgeon, les écailles, la bourre, la sève, les feuilles, les fleurs. — **Les qualités :** un bourgeon gonflé, résineux, écailleux ; un duvet soyeux, cotonneux, chaud ; les feuilles vert tendre, délicates, plissées. — **Les actions :** le bourgeon se gonfle de sève, s'entr'ouvre, éclate à la chaleur du soleil ; les feuilles apparaissent, se développent.

3. **DESSINONS OU COPIONS.** — Faire dessiner ou copier : un bourgeon résineux, une violette, une primevère, une bêche, un râteau, une brouette de jardinier.

Le sujet du verbe. — a. *Dites ce que fait le jardinier :* Le jardinier bêche son jardin, râtisse ses allées, sème des haricots, sarcle ses semis. *Dites ce que fait un bourgeon :* Le bourgeon grossit, se gonfle, abrite les jeunes feuilles, éclate. — b. *Trouvez un sujet aux verbes :* germer, fleurir, embaumer. Le haricot germe dans la mousse humide. Le pêcher fleurit. La violette embaume.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jouons au jardinier** (*Mimer et faire parler les enfants*) : bêcher, retourner, semer, tailler, arroser, sarcler, biner, etc. — 2. **Les outils du jardinier :** montrer l'outil, faire énoncer le nom de l'outil, dessiner et faire exprimer l'action accomplie avec cet outil. — **Modèle :** avec la bêche, je retourne la terre de mon jardin. — 3. **Les fleurs printanières :** les montrer, les faire nommer, énoncer leur couleur, leurs parfum. — 4. **Les légumes printaniers :** les montrer, les faire nommer, énoncer une qualité.

5. **CONJUGAISON.** — Passé composé (*ne pas*). Verbes à utiliser : bêcher, semer, tailler, sarcler, biner, cueillir. Je n'ai pas semé mes haricots, tu...

III. RÉCITATION

LE PRINTEMPS

Au printemps, on est un peu fou.
Toutes les fenêtres sont claires,
Les prés sont pleins de primevères,
On voit des nouveautés partout,

Oh ! regarde ! Une branche verte !
Ses feuilles sortent de l'étui !
Une tulipe s'est ouverte...
Ce soir, il ne fera pas nuit.

Les oiseaux chantent à tue-tête,
Et tous les enfants sont contents.
On dirait que c'est une fête...
— Ah ! que c'est joli, le printemps.

LUCIE DELARUE-MARDRUS.
(*Poèmes mignons*, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le pronom *qui*. Le verbe *avoir*.

I. RÉCITATION

RONDE DU RENOUVEAU

Oh ! ferveur première,
Danse des lumières,
Danse des couleurs.
Comme pris de joie,
Tout vire et tournoie
Sur la terre en fleurs,

L'aubépine est blanche.
Fête dans les branches,
Fête sur les eaux.
La nature est pleine
Du chant des fontaines,
Du chant des oiseaux.

Les papillons jaunes
Volent par les aulnes
En essaims nombreux,
Et dans ses charmilles
La forêt fourmille
D'oiseaux amoureux.

Oh ! bonheur des êtres !
L'avril vient de naître,
C'est mai qui demain
Descendra la route
Et cueillera toutes
Les fleurs du jasmin.

NICOLAS BEAUDUIN.
(*La Poémeraie.* Gedalge, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — 1. Un jeune rameau de marronnier. — 2. Une plante de giroflée en fleurs. — 3. Une feuille de lilas. — 4. Les outils du jardinier. — 5. Les arbres fruitiers. — 6. Le retour des hirondelles.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — *Une plante de giroflée.*** — **Matériel :** pour le maître, un pied complet de giroflée avec fleurs ; pour les élèves, un rameau avec fleurs. — **Plan :** 1. *La plante entière :* aspect général, beauté, parfum, ornement. — 2. *Les différentes parties. Racines :* où étaient-elles ? couleur ? ramifications ? rôle. *Tige :* couleur, forme, la sève,

SOUCHÉ. La lect. et le franç. (*C. moy. 2e degré et cours supér.*) *El.* **10 fr.** *M.* **16 fr.** **La gram. nouv. et le franç.** *C. prép.* **4.50**

Les feuilles : couleur, forme, parties. *La fleur :* odeur, couleur, corolle, calice. *Le fruit :* la graine. — 3. *Usages :* décor, ornement.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le printemps.*** — **Noms :** le renouveau, le réveil, le bourgeonnement, l'éclosion ; la primevère, le bouton d'or, le narcisse. — **Adjectifs :** un soleil printanier, une brise tiède, une journée ensoleillée, une prairie émaillée de fleurs. — **Verbes :** le soleil brille, la prairie reverdit, les arbres bourgeonnent, les fleurs s'épanouissent, la violette embaume.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** les jours deviennent plus (*longs*), le soleil plus (*chaud*) ; l'herbe des prairies (*reverdit*) et s'émaille de (*fleurs*) ; la pâquerette, la renoncule ou (*bouton d'or*). Les arbres se couvrent de (*bourgeons*) qui s'entr'ouvrent et laissent apparaître des (*feuilles*) d'un vert tendre ; dans le verger, le (*cerisier*), le (*prunier*), le (*pêcher*) et le (*poirier*) épanouissent leurs (*fleurs*) roses et blanches ; la (*violette*), la (*pervenche*), l'(*anémone*), fleurissent les talus et les sentiers des bois.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — C'EST LE PRINTEMPS

Tout est vert dans les champs. Les fossés sont pleins de violettes et les primevères penchent leurs clochettes jaunes vers les pâquerettes roses et blanches, Les chênes n'ont plus de feuilles mortes au bout des branches. On distingue sur les arbres de jolis bourgeons dorés et verts.

CH. AB DER HALDEN.
(*Fauvette et ses frères.* Bourrelier, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Prin*temps*, fossé, primevè*re*, pâquere*tte*, chê*ne*, feu*ille*, bourge*on*. — Justifier l'accord des verbes et des adjectifs : penche*nt*, leurs, jaune*s*, rose*s*, blanche*s*, morte*s*, joli*s*, doré*s*, verts.

EXERCICES. — 1. *Relevez dans le texte les noms des fleurs qui fleurissent au printemps* (les violettes, les primevères, les pâquerettes). — 2. *Conjuguez au présent, au passé composé et au futur :* avoir des violettes.

B. — LA JOIE DU PRINTEMPS

Elle s'épanouissait sur les faces joufflues des petits pâtres, battant du manche de leur couteau des brins de saule pour en détacher l'écorce juteuse et fabriquer des sifflets.

Elle faisait chanter à gorge déployée le roulier qui montait la côte en tête de ses chevaux ; et là-haut, dans la coupe, elle ragaillardissait le bûcheron qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes.

A. THEURIET.
(*Sauvageonne*, Albin Michel.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Prin*temps*, jou*fflu*, écor*ce*, *j*uteuse, si*ff*let, cogn*ée*. — Conjuguer à l'imparfait : s'épanouir, ragaillardir, enfoncer. — Justifier : jouffl*ues*, déploy*ée*.

EXERCICES. — 1. *Relevez dans le texte deux propositions commençant par* qui *et indiquez le nom complété* (qui montait la côte en tête de ses chevaux, *complète roulier ;* qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes, *complète bûcheron*). — 2. « Le roulier et le bûcheron ont le cœur joyeux. » *Transcrire cette phrase aux temps simples de l'indicatif* (avaient, eurent, auront).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Voici le printemps.** — Exprimez en une phrase les quelques observations relatives aux détails suivants et qui indiquent l'arrivée du printemps (*un ou deux verbes avec des compléments*).

1. Le soleil. — 2. Les bourgeons. — 3. Les feuilles. — 4. Les violettes. — 5. Les pâquerettes. — 6. Les papillons.

2. **Un bel arbre au printemps.** — Exprimez en quelques phrases les changements successifs que vous avez observés sur un arbre (*marronnier, tilleul*) qui croît dans la cour ou sur une place de la ville.

1. Les bourgeons. — 2. Les feuilles. — 3. Les fleurs. — 4. Les jeunes fruits.

3. **J'aime le printemps.** — Par quelques détails observés en cette saison, montrez que vous aimez le printemps.

1. Le soleil. — 2. Les arbres. — 3. Les oiseaux. — 4. Les fleurs. — 5. Les papillons. — 6. Tout autour de vous est charmant.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms possessifs. Le participe présent.

I. RÉCITATION

JOUR DE PRINTEMPS

Tout est lumière, tout est joie.
L'araignée au pied diligent
Attache aux tulipes de soie
Ses rondes dentelles d'argent.

Sous les bois où tout bruit s'émousse,
Le faon craintif joue en rêvant ;
Dans les verts écrins de la mousse
Luit le scarabée, or vivant.

Tout vit et se pose avec grâce :
Le rayon sur le seuil ouvert,
L'ombre qui fuit sur l'eau qui passe,
Le ciel bleu sur le coteau vert.

La plaine brille, heureuse et pure,
Le bois jase, l'herbe fleurit.
Homme, ne crains rien : la nature
Sait le grand secret et sourit.

V. HUGO.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets :** 1. Le ciel et le soleil au printemps. — 2. Un arbre ou un buisson en fleurs. — 3. Les premières violettes. — 4. Une hirondelle au repos. — 5. Un vieillard qui se chauffe au soleil.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Les premières violettes*** (*à faire développer oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les circonstances :** Où et quand les avez-vous trouvées ? Comment révélaient-elles leur présence ? Comment étaient-elles groupées ? — 2. **Ce que vous avez fait :** la cueillette, la confection d'un bouquet, votre satisfaction. — 3. **A qui avez-vous offert le bouquet** (ou ce qu'il est devenu) : plaisir ressenti à sa vue, joie éprouvée.

3. **CHOIX DE MOTS.** — Le renouveau (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** la résurrection, la sève, le bourgeon, le bouton, l'éclosion, la floraison ; le gazon, la verdure, les fleurs, les oisillons. — **Adjectifs :** le soleil radieux, les bourgeons gonflés, les fleurs épanouies, les giboulées tardives, l'air embaumé. — **Verbes :** la nature se réveille, le vent tiédit, les feuilles se développent, les corolles s'ouvrent, les oiseaux voltigent, les graines germent.

4. **EXERCICES.** — **Choix d'adjectifs.** — Trouvez pour chacun des termes suivants quelques adjectifs caractérisant leur aspect au printemps. — 1. **Le soleil** est (*vif, tiède, chaud, caressant, gai, riant*). — 2. **Le ciel** est (*pur, limpide, transparent, lumineux*). — 3. **L'air** est (*frais, pur, doux, embaumé, parfumé*). — 4. **Les nuages** sont (*légers, rares, roses, immobiles*). — 5. **Les feuilles** sont (*tendres, vertes, délicates, veloutées, minces, fragiles, brillantes*). — 6. **Les bois** sont (*reverdis, ombragés, touffus, animés...*). — 7. **Les fleurs** sont (*épanouies, fraîches, neuves, parfumées, frêles, délicates*).

GOBY (Mme). Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse.... 10 fr.

ROBINSON CRUSOÉ

Les frises et panneaux décoratifs F. N. sont les œuvres des meilleurs artistes. Décorez vos classes avec ces chefs-d'œuvre de bon goût.

LE
MILI
ET U
NUI

FRISES DÉCORATIVES
(95 × 35)

ROBINSON CRUSOÉ (F. Henri). **Nouveauté.**
Le Naufrage. — Robinson dans l'Île. — Robinson et Vendredi. — Le Retour.

LES MILLE ET UNE NUITS (Ivan Bilibine). **Nouveauté.**
Le Cheval Enchanté. — Ali-Baba et les Quarante Voleurs. — Aladin ou la Lampe merveilleuse. — Sindbad le Marin.

NOS ENFANTS D'OUTRE-MER (Chapelet).
Scène marocaine. — Un marché en A. O. F. — Éléphants au travail en Indochine. — Aux Iles Marquises.

NOS ENFANTS EN PLEIN AIR. Jeux d'enfants (Jacqueline Duché).
Le Goûter en plein air. — Les Enfants au jardin. — Jeux enfantins. — Le Cortège fleuri.

A CHAQUE SAISON SES PLAISIRS (Chapelet).
Une Matinée de printemps. — Un après-midi d'été. — Un Soir d'automne. — Une journée d'hiver.

LES CONTES DE PERRAULT, 1re série (André Marty).
Le Petit Chaperon Rouge. — Le Petit Poucet. — La Belle au Bois dormant. — Barbe-Bleue.

LES CONTES DE PERRAULT, 2e série (André Marty).
Le Chat Botté. — Cendrillon. — Riquet à la Houppe. — Peau d'Ane.

LES VIEILLES CHANSONS DE FRANCE (Maîtrejean).
La Mère Michel. — Le Roi Dagobert. — Le Roi d'Yvetot. — Malbrough s'en va-t-en guerre.

LES GRANDS PRODUITS DE LA TERRE (Guénot).
Le Blé. — La Vigne. — L'Olivier. — Le Pommier.

LES TRAVAUX DE LA FERME (F. Chapelet).
Le Labour. — Le Pâturage. — La Provende des Poules. — Oies et Canards.

PANNEAUX DÉCORATIFS (Wilder).
Le Fleuve. — La Mer. — La Montagne. — La Plaine.

NOUVEAUX PANNEAUX DÉCORATIFS (Wilder).
Le Port. — Le Lac. — Le Village. — La Forêt.

SCÈNES ALSACIENNES (Kaufmann).
LE PRINTEMPS : Les Petits Conscrits. — L'AUTOMNE : Les Petits Vendangeurs. — L'ÉTÉ : Les Lieds du Dimanche. — L'HIVER : Les Boules de Neige.

LES BÊTES CHEZ ELLES (F. Bouisset).
La Mare aux Canards. — Poules et Poussins. — Chats et Chatons. — Lapins dans la bruyère.

LES GRANDES RACES HUMAINES (Beaume).
L'Asie. — L'Afrique. — L'Amérique. — L'Europe.

SCÈNES CHAMPÊTRES (Chapelet).
Les Moutons. — Les Chèvres. — Les Cochons. — Les Anes.

Chaque collection de 4 frises (0m95 x 0m35) en couleurs, en feuilles.................. **22 fr.**
Chaque collection sur toile. **44 fr.**

LES CONTES DE PERRAULT

LES TRAVAUX DE LA FERME

FRISES DÉCORATIVES
(120 × 45)

NOS ENFANTS S'AMUSENT (Bernard). **Nouveauté.**
La Ronde. — A Saute-Mouton. — Les Boules de Neige. — A la Plage.

La collection de 4 frises (1m20 x 0m45) sur papier.... **25 fr.**
La collection sur toile.................. **50 fr.**

AVIS IMPORTANT Nos frises ne sont vendues que par séries complètes et indivisibles de 4.

N° 29.

Restes de 3 doigts
Cubitus
Radius
Humérus
œsophage
Ventricule succenturié
Jabot
Gésier
Intestin grêle
Cœcum

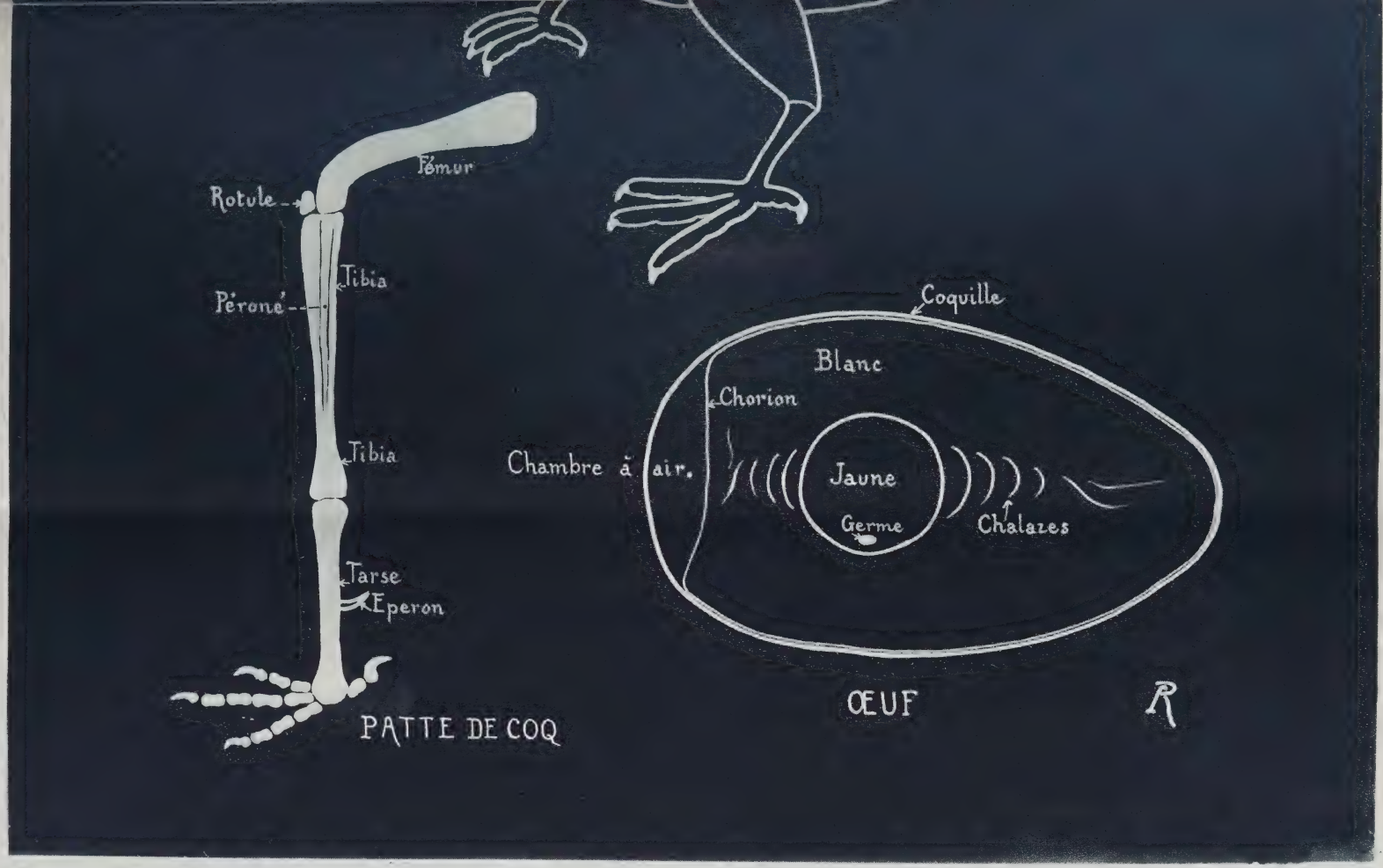

Planche pour l'Enseignement Scientifique.
par A. RICHARD

LES OISEAUX (I)

Reproduction interdite.

Pour faire entrer le printemps dans l'école,

redonnez un visage nouveau à votre classe en la décorant avec des frises aux couleurs fraîches et gaies.

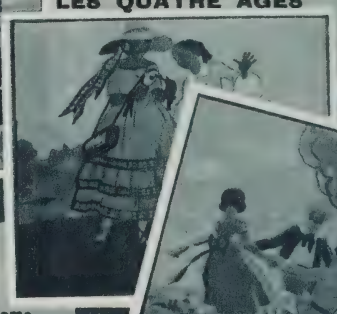

JOIES ENFANTINES

PANNEAUX DÉCORATIFS (48 × 48)

NOS ENFANTS EN VACANCES (G. Lauve).
Les Enfants et le Chat. — Les Enfants et le Cygne. — La Promenade à Ane. — Le Chien savant.

JOIES ENFANTINES (G. Lauve).
La Poupée et l'Ours. — Le Cheval de Bois. — Le Ballon rouge. — Les Pâtés de sable.

LES QUATRE AGES

NOUVEAUTÉ G. LAUVE

(Voir en haut de la page.)

NOS ENFANTS FONT DU SPO

La course à pied - La bicyclette - Le tennis - Le pat

La série de 4 frises (95 × 35), en couleurs
sur papier. **22 fr.** *Sur toile.* **44**

PANNEAUX DÉCORATIFS (50 × 65)

LES HEURES JOYEUSES DE NOS ENFANTS (Kuhn-Régnier).
La Patinette. — Le Train. — L'Automobile. — Les Constructions.

NOUVELLES SCÈNES PITTORESQUES DE LA VIE DES ENFANTS (Kuhn-Régnier).
Les Enfants aux bonbons. — Le Chat et la Poupée. — La Petite Sœur. — Le Tas de sable.

SCÈNES PITTORESQUES DE LA VIE DES ENFANTS (Kuhn-Régnier.)
Les Enfants et le Chien. — Les Enfants et l'Ane. — Les Enfants et l'Oiseau. — Les Enfants et l'Agneau.

Chaque collection de 4 panneaux, 0m48 × 0m48, en couleurs, tirée sur carte aquarelle, avec grandes marges..... **10 fr.**

PANNEAUX DÉCORATIFS (52 × 60)

LES QUATRE AGES (Maggie Salcedo).
L'Enfance. — L'Adolescence. — L'Age mûr. — La Vieillesse.

EN FAMILLE ET A L'ÉCOLE (Flamin).
La Chasse aux Papillons. — La Lecture sous la Lampe. — Chez les Pe
En Récréation.

PLAISIRS D'ENFANTS (Maggie Salcedo).
La Cueillette des fleurs. — La Ronde. — Le Pique-Nique. — Plaisirs d

LES GRANDES RÉGIONS DE LA FRANCE (R. Casse).
Le Nord. — L'Est. — L'Ouest. — Le Midi.
Chaque collection de 4 panneaux (0m52 × 0m60) en couleurs...
Chaque collection sur toile .....

AVIS IMPORTANT Nos panneaux ne sont vendus que par séries complètes et indivisibles de 4.

F.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA CAMPAGNE AU PRINTEMPS

Dans les prés, l'herbe neuve, d'un beau vert sombre, luisait. Au loin, dans les vergers, les pêchers avaient déjà perdu leurs pétales roses, les pruniers, les poiriers, étaient comme d'énormes bouquets blancs et les pommiers eux-mêmes se risquaient à entr'ouvrir leurs délicates corolles teintées de carmin pâle. Dans les taillis, mouchetés de bourgeons, l'épine noire poussait de-ci de-là ses rameaux fleuris.

Tout à coup, d'une haute futaie qui bordait les taillis, un chant insolite monta : « Coucou ! Coucou ! »

ERNEST PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*. Delagrave, édit.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur caractérise par quelques traits bien observés le commencement du printemps : les prés, les vergers, les taillis, le chant du coucou. — **Les mots :** *carmin*, couleur d'un rouge éclatant ; *mouchetés*, tachetés et dont les extrémités sont garnies de bourgeons ; *insolite*, inaccoutumé, qu'on n'entendait pas habituellement.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Printe*mps*, entr'ouvrir, coro*lle*, de-ci de-là, insolite. — Justifiez : leur*s* pétale*s* rose*s*, leur*s* délicate*s* corolle*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les noms du texte accompagnés d'un adjectif possessif et donnez le pronom possessif qui pourrait remplacer chacun de ces groupes de mots* (leurs pétales, les leurs ; leurs corolles, les leurs ; ses rameaux, les siens). — 2. *Relevez les verbes du texte et indiquez leur participe présent* (luisait, luisant ; avaient perdu, perdant ; étaient, étant ; se risquaient, se risquant ; entr'ouvrir, entr'ouvrant ; poussait, poussant ; bordait, bordant ; monta, montant). — 3. *Décomposez en propositions dont vous indiquerez la nature, la 1re phrase du 2e alinéa.*

B. — LE PRINTEMPS DANS LES FAUBOURGS

On est en avril. C'est le printemps des faubourgs qui a donné tout son effet en tirant au jour un brin de chiendent entre deux pavés et en garnissant de feuilles de papier jaune les arbres du boulevard, là-bas, devant le talus des fortifications. Un printemps manqué, qui cependant faisait s'ouvrir les fenêtres, s'agiter la marmaille le long des trottoirs et apparaître sur le pas des portes les femmes en cheveux, qui se chauffaient à un soleil nouvellement doré.

La poésie était représentée par un serin qui s'égosillait, un géranium tout rose déjà et une romance qui balançait son refrain dans une mansarde.

G. MAURIÈRE.
(*Peau de Pêche*. Gedalge, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** traits simples et pittoresques des changements apportés par le printemps dans un pauvre faubourg : maigre végétation, fenêtres entr'ouvertes, agitation des enfants, apparition des femmes sur le seuil, chant du serin, géranium en fleur, romance. — **Les mots :** *faubourg*, partie d'une ville située hors de l'enceinte ; *marmaille*, troupe de petits enfants (rapprocher de marmot) ; *s'égosillait*, criait fort et longtemps ; *balançait*, expression familière et populaire mise pour lançait à pleine voix.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Faubour*g*, boule*v*ard, talu*s*, géraniu*m*. — Justifier : femme*s* en cheveu*x* ; se chauffa*ient*, s'égosill*ait*, balançait.

2. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les participes présents contenus dans le texte et indiquez les compléments de chacun d'eux* (**tirant** au jour un brin de chiendent entre deux pavés ; **garnissant** de feuilles, les arbres). — 2. *Donnez un* **dérivé** *de chacun des mots suivants : feuille* (feuillage, feuillu) ; *jaune* (jaunâtre, jaunir) ; *arbre* (arbuste, arbrisseau) ; *printemps* (printanier) ; *long* (longueur) ; *porte* (portier, portail). — 3. *Décomposez en propositions la dernière phrase et indiquez la nature de chacune d'elles.* La poésie était représentée par un serin, un géranium tout rose déjà et une romance : *prop. principale* ; qui s'égosillait : *prop. subordonnée, complément de serin* ; qui balançait son refrain dans une mansarde : *prop. subordonnée, complément de romance.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. *Les pommiers.* — **Le soleil de mai versait sa claire lumière sur les pommiers épanouis, ronds comme d'immenses bouquets blancs, roses et parfumés et qui mettaient sur la cour entière un toit de fleurs.**

GUY DE MAUPASSANT.

2. *Les alouettes.* — **Le soleil, vif et chaud, faisait chanter les alouettes et semblait les attirer plus près du ciel, tant elles pointaient en ligne droite et volaient haut.**

E. FROMENTIN.

EXERCICES. — I. *En une phrase, à l'aide de termes bien choisis, faites voir chacun des arbres de votre région au moment de sa floraison* : 1. Un marronnier. — 2. Un cerisier. — 3. Un pêcher. — 4. Un poirier.

II. *En une phrase, à l'aide de termes bien choisis, décrivez les attitudes et les actions des animaux au printemps :* 1. Les jeunes agneaux près de leur mère. — 2. Les hirondelles rasant l'eau de la rivière ou de l'étang. — 3. Un papillon voltigeant de fleur en fleur.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — Texte B : « La joie du printemps », cours élémentaire. — Texte A : « La campagne au printemps ». — Texte B : « Le printemps dans les faubourgs », cours moyen.

EXERCICES. — 1. **Une haie de saules au printemps** (ou une haie d'aubépines). — **Observer :** *les saules, leurs chatons, la poussière qui s'en échappe, la verdure du feuillage, les insectes qui viennent butiner.* **2. Une bande d'écoliers s'en va joyeusement à l'école par un clair matin de mai :** *leurs rires, leurs joyeuses occupations : les fleurs, les oiseaux, les insectes, etc.* — 3. **Une bonne vieille se chauffe sur le pas de sa porte au bon soleil du printemps :** *faites-nous voir cette bonne vieille, ses gestes, son attitude, sa physionomie et sa joie.*

COURS SUPÉRIEUR

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Grammaire : Le pronom démonstratif. — **Conjugaison :** Participe passé des verbes à la forme pronominale. — **Vocabulaire théorique :** Suffixe : *oir* ou *oire*.

I. RÉCITATION

HYMNE AU PRINTEMPS

Une haleine de roses dans le vent m'a saisi. Gloire et vie à mon cœur ! Je renais éternel. — Une haleine de roses, un murmure d'abeilles, me font l'âme divine et le cœur sans souci.

Le printemps sort des nues, beau comme saint Michel, pose un pied sur la terre, un autre, et le voici. L'aérienne armée des bourgeons s'épaissit aux rayons de son glaive dégagé du soleil.

Gloire et vie à mon cœur ! Je renais éternel. — Une haleine de roses, un murmure d'abeilles, et cette vision dans le ciel éclairci m'ont fait l'âme divine et le cœur sans souci.

Les drapeaux du Printemps se déroulent au ciel : voici flotter sur lui tous ses vols d'hirondelles. Et mon âme est divine et mon cœur sans souci ; une haleine de roses dans le vent m'a saisi.

Le Printemps a levé son glaive de rayons. A l'assaut de l'azur s'élancent les bourgeons. Couché sur la pâleur de l'herbe nouvelette, royal et nonchalant, j'assiste à la conquête.

Gloire et vie à mon cœur ! Je renais éternel. — Une haleine de roses dans le vent m'a saisi. Une haleine

JOLLY. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

de roses, un murmure d'abeilles, m'ont fait l'âme d'un dieu. — Mon cœur est sans souci.

PAUL FORT.
(*L'Arc-en-Fleur*. Bourrelier, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Mars rit et pleure. — 2. Le printemps, fête des couleurs. — 3. Les oiseaux chantent. — 4. L'hirondelle au vol. — 5. Un lézard au soleil. — 6. Un papillon vole timidement.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le printemps.*** — **Noms :** les alternatives de chaud et de froid, les pousses, l'épanouissement, un foisonnement de plantes, les parfums, les senteurs, l'allégresse. — **Adjectifs :** un temps changeant, capricieux ; un souffle vivifiant ; la tendre verdure ; une joie communicative ; un parfum suave, pénétrant, enivrant, léger, subtil. — **Verbes :** les fleurs s'épanouissent ; elles parsèment, émaillent, exhalent un parfum, parfument, embaument.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de fleur et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (fleur, fleuron, fleurette, fleuret, fleuriste, fleurir, floraison, florissant, flore, floréal, effleurer, affleurer). — 2. *Trouvez les mots usuels de la famille de printemps et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (printemps, premier, primaire, prime, primeur, primevère, primitif, prince, principal, principe, printanier). — 3. **Suffixes : oir** *ou* **oire**. — a. *Copiez les noms suivants en les faisant précéder de l'article* un *ou* une *et indiquez le verbe qui a servi à les former :* semoir, plantoir, greffoir, perchoir, mouchoir, lavoir, mangeoire, baignoire, balançoire. — b. *Trouvez un nom en* oir *ou en* oire *dérivé des verbes suivants et faites précéder ce nom de l'article* un *ou* une *:* sécher, cracher, parler, polir, abreuver, bouillir, écumer, mâcher, interroger. *Un séchoir, un crachoir, un parloir, un polissoir, un abreuvoir, une bouilloire, une écumoire, une mâchoire, un interrogatoire.*

III. ORTHOGRAPHE

A. — SOUFFLE PRINTANIER

Tout à coup un souffle est venu, doux et long comme un soupir qui s'exhale et les arbres dans les fossés, les herbes sur les pierres, les joncs dans l'eau, les plantes des ruines et les gigantesques lierres qui, de la base au faîte, revêtaient la tour sous leur couche uniforme de verdure luisante, ont tous frémi et agité leur feuillage.

Les blés dans les champs ont roulé leurs vagues blondes qui s'allongeaient sous les têtes mobiles des épis ; la mare d'eau s'est ridée et a poussé un flot sur le pied de la tour ; les feuilles du lierre ont toutes frissonné ensemble et le pommier a laissé tomber ses boutons roses.

G. FLAUBERT.
(*Par les champs et par les grèves*. Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur décrit les effets de la brise printanière. Nommez les différents objets qui ont subi l'action de cette brise et les verbes qui montrent cette action (les arbres, les herbes, les joncs, les plantes des ruines, les lierres ont frémi et agité leur feuillage ; les blés ont roulé leurs vagues ; la mare s'est ridée et a baigné la tour ; les feuilles ont frissonné, le pommier a laissé tomber ses boutons). — **Les mots :** *s'exhale* (rapprocher de haleine), comme un soupir qu'on laisse échapper entre ses lèvres ; *revêtaient*, recouvraient comme un vêtement ; *couche uniforme*, de même épaisseur et de même couleur.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Souffle ; s'exhaler, haleine ; jonc, joncher ; gigantesque, géant. — Justifier le temps et l'accord : revêtaient, s'allongeaient. — Raisonner l'accord de quelques participes passés : frémi, agité, ridée (*Analogie du part. passé des verbes pronominaux avec le part. passé avec avoir*).

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez dans le texte une comparaison et justifiez-la* (comme un soupir, la brise est douce, légère, tiède comme une haleine). — 2. *Indiquez le sujet du verbe : ont frémi* (les arbres, les herbes, les joncs, les plantes des ruines, les gigantesques lierres.) — 3. *Justifiez l'orthographe des participes passés : ridée, poussé* (la mare s'est ridée et a poussé un flot).

B. — LES OISEAUX AU PRINTEMPS

Au delà de la prairie, un petit bois montre le floconnement inégal et vaporeux de son jeune feuillage, qui cache aux profanes, comme un mystère, tous les secrets de sa vie intime. Les fauvettes, les rossignols et les mésanges y donnent un concert ininterrompu, et le merle farouche leur envoie la réplique ; il lance à tous les échos les modulations aiguës et savantes de ses sifflements. Et dans tous les buissons et dans tous les arbres il y a d'autres oiseaux qui chantent en un égosillement sans fin, comme pour offrir un hommage de gratitude à la nature éternelle. Cependant au loin, on entend le cri humain du coucou parasite, et cela semble une ironie dans ce concert louangeur...

EMILE GUILLAUMIN.
(*Tableaux champêtres*. Delagrave, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** où chantent les oiseaux ? Quels sont les oiseaux chanteurs nommés par l'auteur ? Comment sont leurs chants ? Quels sentiments l'auteur prête-t-il aux oiseaux ? Comment lui semble le chant du coucou ? — **Les mots :** *profanes*, personnes non initiées, non habituées à observer les faits, les êtres d'un lieu ; *réplique*, réponse à ce qui a été répondu, le merle dont le sifflement est aigu et continu semble donner la réplique aux autres oiseaux ; *hommage*, témoignage qui a pour but d'exprimer son respect ; *parasite*, qui vit aux dépens des autres ; le coucou pond ses œufs dans les nids des autres oiseaux qui les couvent et les font éclore.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Profane, mystère, ininterrompu, égosillement. — Justifier : *ses* sifflements.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quels sentiments l'auteur prête-t-il aux oiseaux chanteurs en général, et au coucou?* (L'auteur attribue aux oiseaux chanteurs un sentiment de gratitude envers la nature et au coucou un sentiment d'ironie, de moquerie.) — 2. *Décomposez l'adjectif :* inégal, *et trouvez cinq adjectifs composés de la même façon* (injuste, indocile, inexact, incomplet, indiscret). — 3. *Analysez les mots :* cela, ce, *de la dernière phrase.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Une belle journée de printemps.** — *Vous avez remarqué, pendant une belle journée du début du printemps, tout ce qui rend la campagne particulièrement gracieuse et gaie.*

Sommaire. — L'air et le soleil. — L'herbe et les fleurs des champs. — Les arbres de la forêt. — Les arbres des jardins. — Les chants des oiseaux. — La joie générale.

2. **Une giboulée.** — *Il fait beau ; les promeneurs sont nombreux. Chacun est joyeux. Soudain, la pluie survient. Que se passe-t-il ?*

Sommaire. — Le beau temps et les promeneurs. — Les gros nuages et la pluie. — Les promeneurs cherchent un abri ou fuient. — Le soleil réapparaît : c'était une giboulée.

3. **La saison préférée.** — *Jean préfère l'automne, Albert le printemps. Reproduisez leur conversation.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

SOUCHÉ. La gram. nouv. et le franç. *C. élém.* *Él.* 5.70 *M.* 12 fr. *C. élém. (2e degré) et moy. (1re degré.)* *Él.* 6.90 *M.* 14 fr.

se baisser et à creuser : meulières et calcaires ont fourni les pierres à bâtir ; le gypse était partout proche. Des pierres tendres et faciles étaient à leur disposition. Même lorsque la culture était rudimentaire, ces excellentes terres à blé de la Beauce et de la Brie, situées des deux côtés du bassin de Paris, fournissaient les principales denrées à l'alimentation et l'Yonne apportait le bois ».

POSITION permettant d'accéder facilement : aucun obstacle sérieux au Nord et à l'Ouest. Les seuils, facilitant le passage des chemins de fer et des canaux venant de régions excentriques, permettent l'approvisionnement.

LES RIVIÈRES convergentes sont toutes navigables.

LA DÉFENSE EST AISÉE.

« En outre, le cercle d'attraction dont Paris occupe le milieu est en partie un cercle stratégique de défense et tout le faîte demi-circulaire des hauteurs qui s'étend du Morvan à l'Ardenne a pu être comparé à une enceinte de place forte... »

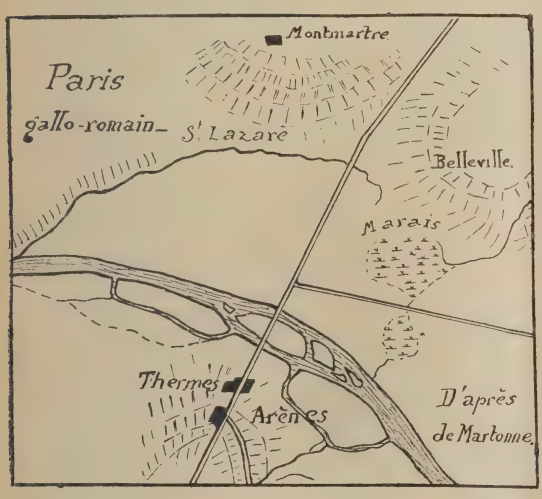

LE SITE DE PARIS. — « Un groupe d'îles, situées en aval du confluent, facilitaient le passage avant qu'on eût appris à construire des ponts sur les larges rivières et les habitants qui bâtissaient leur cabane dans ces îles se trouvaient défendus par de larges fossés naturels. La butte Montmartre était favorablement placée pour servir de montagne de guet : de là, il était facile de surveiller la plaine environnante et les longs méandres de la rivière... » RECLUS.

b. HISTORIQUES. — « L'État a continué l'œuvre de la nature. Au temps de Charlemagne, lorsque le centre de gravité du territoire était reporté au dehors de la frontière des Gaules, Paris diminuait en population ou du moins n'augmentait que faiblement ; il s'est accru avec rapidité lorsqu'il a repris son rôle de capitale. » RECLUS.

→ **Véritable « carrefour privilégié ».**

c. LE DÉVELOPPEMENT. — Au IVe siècle, c'était une toute petite île enfermée dans l'enceinte de son rempart et qu'on ne pouvait aborder que par deux ponts de bois... En 1800, Paris comptait un demi-million d'habitants et cent ans plus tard près de 3 millions. Aujourd'hui, 4 933 800 habitants se pressent sur le petit territoire du département de la Seine, soit la densité extraordinaire d'environ 9 700 habitants par kilomètre carré.

II. La ville.

a. IMPORTANCE. — C'est la troisième ville du monde, après New-York et Londres. Elle renferme plus d'habitants que la Suisse ou la Norvège ! Et les abords de la capitale forment un réseau continu de boulevards, une traînée de villes importantes : plus d'une quarantaine dépassant 50 000 habitants !

b. ASPECT. — *Idée des monuments* obtenue par un choix de cartes postales, de gravures.

Spécialisation des quartiers (du commerce, des écoles, de grande industrie, d'agrément).

Sur un *plan « monumental »* de Paris, montrer les *quartiers centraux* avec leurs grands monuments : Notre-Dame, Louvre, Palais-Bourbon, les vieux palais, les théâtres, les grandes écoles et les Académies; la rive droite « où se pressent toutes les formes du commerce et du négoce : grands magasins, Halles... et où pullulent, aux étages des vieilles maisons, les petits ateliers, forme ancienne de l'industrie parisienne », puis les *quartiers qui s'étendent entre le centre et les fortifications*, plus industriels déjà.

c. LA BANLIEUE. — « Mais c'est, par-dessus tout, *extra muros* que s'est logée la très grande industrie qui met la région parisienne au premier rang pour la production nationale : à Suresnes, Puteaux, Boulogne, Billancourt, Saint-Denis.

« Une puissante auréole de fours, de chaudières, de chantiers et de hangars, qui date de la seconde moitié du XIXe siècle, cerne le Paris d'auparavant. Elle est riche en contrastes : Neuilly reste une résidence calme et cossue ; au delà de Nanterre, à Bécon, La Garenne-Colombe « s'étale toute une jeune banlieue de résidence où habitent des employés et des petits fonctionnaires qui travaillent à Paris... » et la vie rurale n'a pas complètement disparu : autour de Vitry, « on cultive, pour les forcer, en serre, les lilas et les boules de neige ».

III. L'activité de Paris.

a. LE « VENTRE » de Paris : premier marché de France. « Toutes les contrées participent à nourrir Paris ; il entre annuellement par les gares : 12 millions de kilogrammes de beurre, 15 millions de kg. d'œufs ; 6 millions et demi de kg. de fromage, 32 millions de kg. de poissons et 19 millions de kg. de gibier et de volaille. Il faut par an 300 000 bœufs, 2 millions de moutons et un demi-million de porcs... »
→ Idée des Halles, de la halle aux vins...

b. LES VOIES DE COMMUNICATIONS. — « Dans l'agglomération : 1 100 kilomètres de lignes de tramway, 600 lignes d'autobus, 143 kilomètres de lignes de chemin de fer métropolitain. Plus d'un milliard de voyageurs circulent annuellement à la surface, près de 900 millions sous terre. »

Importance du trafic de l'aéroport du Bourget.

c. LE PORT DE PARIS. — « Ensemble des ports répartis sur les deux rives des voies navigables comprises dans le département de la Seine ; 25 kilomètres de quais disponibles : Port de *Bercy* (avec sa bordure de celliers) ; de la *Râpée* (bois) ; de la *Gare* (fûts de pétrole) ; *Saint-Bernard* (citernes de vidange) ; aux *Coches* (blés et farines) ; de la *Tourelle* (ferrailles) ; du *Marché au Mail* (fruits) ; *Saint-Nicolas* ; d'*Orsay* (matériaux de construction) ; *Javel* (gadoues). **Premier port fluvial de France.**

IV. Conclure.

a. ATTRAIT DE LA CAPITALE FRANÇAISE.

b. LA SOLIDARITÉ AVEC LE RESTE DU PAYS. — Le capitale vit grâce à la province, mais celle-ci ne saurait se passer de Paris.

E. FAUVE, *Directeur de cours complémentaire.*

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque. 17 héliograv. de 1m × 0m65. *Chacune.* **12.50**

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le port de Marseille.

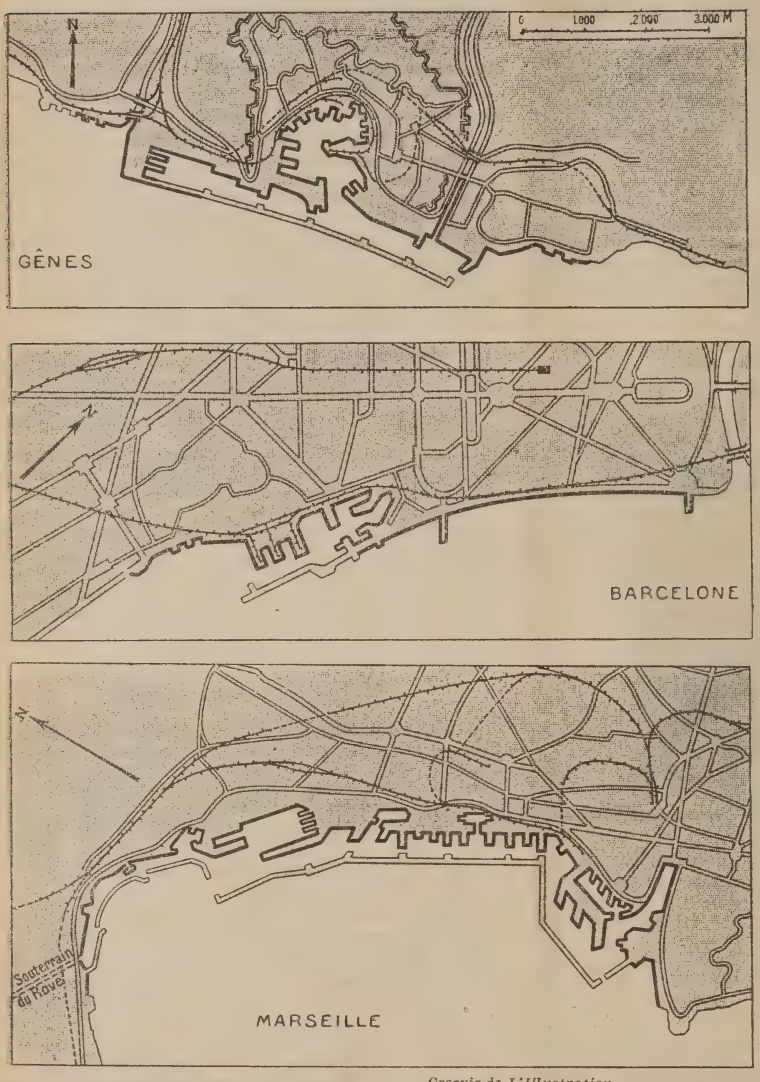

Croquis de *L'Illustration*.

Comparaison synoptique de l'extension des trois grands ports méditerranéens.

A noter que, sur le plan ci-dessus de Marseille, ne figure pas l'aménagement portuaire de l'étang de Berre, qui prolonge logiquement le port de Marseille par l'intermédiaire du canal du Rove. (L'échelle qui figure sur le plan de Gênes est commune aux trois ports.)

La Chambre de commerce de Marseille, dont la création remonte à 1599, vient de publier un album splendidement édité, renfermant un bref mais saisissant exposé de son rôle et de ses institutions. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité du port, qui peut se résumer ainsi en 1935 : nombre de navires entrés et sortis : 19 406 ; tonnage de jauge de ces navires : 33 485 000 tonnes ; quantité de marchandises manutentionnées : 8 164 000 tonnes dont 5 960 000 aux importations et 2 204 000 aux exportations ; nombre de passagers : 658 000.

En raison des dimensions sans cesse croissantes des navires fréquentant le port, le tonnage de jauge nette des navires a accusé en 1935, par rapport à 1934, une sérieuse progression, bien que le nombre de ces navires ait quelque peu diminué. Quant aux autres postes (tonnage de marchandises et nombre de voyageurs), ils sont tous les deux en augmentation.

Les passagers de l'Afrique du Nord représentent à eux seuls les deux tiers du mouvement des voyageurs. Le trafic commercial est d'une importance proportionnelle au moins égale : il représente en poids 30 p. 100 du commerce colonial français.

Marseille est le port d'armement de 317 navires représentant 805 000 tonneaux de jauge ; sur ce nombre, 178 paquebots et cargos, répartis entre 34 entreprises françaises d'armement, sont employés au transport par mer des passagers et des marchandises. Il y a en outre 71 autres armateurs, français et étrangers, qui ont à Marseille des agences permanentes. Le port comprend 14 bassins totalisant 212 hectares de surface d'eau, 23 kilomètres de quais pourvus de 60 kilomètres de voies ferrées, 108 hectares de terre-pleins pour la manutention des marchandises. La jetée du large protégeant ces bassins a une longueur de $5^{km},900$. En outre, le port de Marseille a créé et équipé une série d'annexes : Port-de-Bouc, Caronte, Martigues, Etang-de-Berre, auxquelles il est relié par le canal du Rove, dont le seul souterrain a $7^{km},120$ de longueur. Des travaux d'agrandissement sont en cours. Parmi eux on peut citer la transformation du *bassin de la Joliette*. Celui-ci comprendra trois môles obliques de 300 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur et un bassin au pied du fort Saint-Jean. Il y a lieu de signaler aussi la construction du vaste *bassin du Pharo* avec d'immenses terre-pleins, le prolongement de la jetée du large afin de mieux abriter le bassin Wilson et une partie du bassin Mirabeau. Ce dernier bassin, en construction, pourra recevoir les plus grands navires modernes.

Nous donnons ci-dessus, en une même planche, les plans de trois grands ports méditerranéens à la même échelle. Cette planche permettra de se rendre compte de l'importance de Marseille et de la supériorité de ses installations portuaires.

R. O.

CHANDON. Contes et Récits tirés de Molière.... *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire... 16.50

Pour trouver la surface de l'hexagone, on multiplie le demi-périmètre par l'apothème.

2. **Dessin.** — Tracer un cercle de rayon donné, puis inscrire dans ce cercle un hexagone régulier. Le décomposer en 6 triangles équilatéraux. Orner à volonté.

3. **Comment tracer un octogone ?** — Tracer un cercle. Y inscrire un carré. Joindre les milieux opposés du carré inscrit. Les 2 droites coupent la circonférence en 4 points. Joindre chaque point aux sommets voisins du carré. On obtient *l'octogone régulier.*

On établirait, comme pour l'hexagone, que la surface de l'octogone est égale au demi-périmètre multiplié par l'apothème.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Multiplication par 0,75.*

0,25 = 1/4; 0,75 = 3/4. Règle *pour multiplier un nombre par 0,75, on en prend les 3/4.*

$4 \times 0{,}75$	$20 \times 0{,}75$	$6 \times 0{,}75$
$8 \times 0{,}75$	$36 \times 0{,}75$	$9 \times 0{,}75$
$12 \times 0{,}75$	$88 \times 0{,}75$	$18 \times 0{,}75$, *etc.*

2. *Combien d'élèves dans 2 classes qui ont 47 élèves et 34 élèves ?*

3. *Un ouvrier gagne 33 f. 25 par jour et sa femme 30 f. 75. Quel est le salaire journalier des 2 personnes ?*

4. *Un kg. de beurre vaut 21 f. Que valent 0 kg. 750 ?*

5. *Une douzaine d'oranges vaut 6 f. Que valent 36 oranges ? 42 oranges ?*

6. *Un ouvrier gagne 30 f. en 7 h. Combien gagne-t-il en 21 h. ?*

B. Problèmes.

1. **Règle de trois.** — a. *Un commerçant a payé 1 425 f. pour l'éclairage de son magasin 3 h. par jour pendant 48 jours. Combien devrait-il payer pour l'éclairer 5 h. par jour pendant 96 jours ?* RÉPONSE → **4 750 f.**

b. *Pour faire 25 m. d'un tissu qui a 0 m. 60 de largeur, on a employé 34 kg. de laine. Quelle longueur de tissu pourra-t-on faire avec 108 kg. 8 de la même laine, sachant que le nouveau tissu doit avoir 0 m. 80 de largeur ?* RÉPONSE → **60 m.**

c. *15 ouvriers ont creusé une tranchée de 45 m. de long en 12 jours. Combien 10 ouvriers, travaillant dans les mêmes conditions, mettront-ils de temps pour creuser une tranchée de 60 m. de long ?* RÉPONSE → **24 jours.**

2. **L'hexagone et l'octogone.** — a. *Un vase en marbre a la forme d'un hexagone régulier de 15 cm. de côté. Quel est son périmètre ?* RÉPONSE → **90 cm.**

b. *Une table à ouvrage octogonale a des côtés égaux de 0 m. 18. Calculer son périmètre ?* RÉPONSE → **1 m. 44.**

c. *Un parterre a la forme d'un hexagone régulier de 12 m. de pourtour. Calculer la longueur de son côté. On plante tout autour des rosiers espacés de 0 m. 50. Combien dépensera-t-on si chaque rosier revient à 7 f. 50 ? Faire le dessin.* RÉPONSES → **2 m. ; 180 f.**

d. *Dessinez et découpez un hexagone régulier inscrit. On prendra un rayon de 3 cm. Mesurez son apothème. Calculez sa surface.*

e. *Tracez dans l'hexagone un triangle équilatéral. Du centre de la circonférence, menez trois rayons qui aboutissent aux 3 angles du triangle équilatéral. Comparez la surface de l'hexagone et celle du triangle. Que trouvez-vous ?*

f. *Inscrire un hexagone régulier dans une circonférence de 8 cm. de diamètre. Calculer son périmètre. Mesurer son apothème et calculer sa surface.*

g. *Inscrire dans une circonférence de 6 cm. de diamètre un octogone régulier. Mesurer son côté et calculer son périmètre. Mesurer son apothème et calculer sa surface.*

3. **Le cercle.** — a. *Dans un carré de 48 cm. de côté, on trace une circonférence. Calculer : 1° la surface du carré ; 2° la surface du cercle ; 3° la surface des coins compris entre le carré et le cercle. On prendra $\pi = 3{,}14$ et on fera la figure à l'échelle de 1/5.*

Indications :

Surface du carré :

$1\ cm^2 \times 48 \times 48 = \mathbf{2\ 304\ cm^2}$.

Surface du cercle :

$1\ cm^2 \times 24 \times 24 \times 3{,}14 = \mathbf{1\ 808\ cm^2\ 64}$

Surface des coins :

$2\ 304\ cm^2 - 1\ 808\ cm^2\ 64 = \mathbf{495\ cm^2\ 36}$.

A l'échelle de 1/5 le côté du carré mesure :

$48\ cm. : 5 = \mathbf{9\ cm.\ 6}$.

b. *A l'extérieur d'un parterre circulaire de 12 m. de diamètre, on trace une allée de 0 m. 50 de largeur et passant par le centre. Calculer : 1° la surface de l'allée ; 2° la surface restante du parterre.* (*Faire la figure ; prendre $\pi = 3{,}14$.*)

Indications :

Surface de l'allée :

$1\ m^2 \times 12 \times 0{,}5 = \mathbf{6\ m^2}$.

Surface du parterre :

$1\ m^2 \times 6 \times 6 \times 3{,}14 = \mathbf{113\ m^2\ 04}$.

Surface restante :

$113\ m^2\ 04 - 6\ m^2 = \mathbf{107\ m^2\ 04}$.

c. *Un jardinier décrit une circonférence de 18 m. de rayon et y inscrit un hexagone régulier dont l'apothème a 15 m. 50. Quelle est la surface comprise entre la circonférence et le périmètre de l'hexagone ?* ($\pi = 3{,}14$.)

Indications :

Surface du cercle :

$1\ m^2 \times 18 \times 18 \times 3{,}14 = 1\ 017\ m^2\ 36$.

Surface de l'hexagone :

$$1\ m^2 \times \frac{18 \times 6 \times 15{,}5}{2} = 837\ m^2.$$

Surface comprise entre la circonférence et le périmètre de l'hexagone :

$1\ 017\ m^2\ 36 - 837\ m^2 = \mathbf{180\ m^2\ 36}$.

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problèmes. — 1. *Un jardin et un champ valent ensemble 1 500 f. La valeur du jardin est les 5/7 de celle du champ. Quelle est la valeur du champ et celle du jardin ?*

Indications :

Soit x la valeur du champ.

La valeur du jardin est $\frac{5x}{7}$.

On peut écrire :

$$x + \frac{5x}{7} = 1\ 500,$$

ou :

$$\frac{7x}{7} + \frac{5x}{7} = \frac{12x}{7} = 1\ 500.$$

$$x = \frac{1\ 500 \times 7}{12} = \mathbf{875}.$$

$$\frac{5x}{7} = \frac{875 \times 5}{7} = \mathbf{625}.$$

RÉPONSES → **875 f. et 675 j.**

Preuve : *875 f. + 625 f. font 1 500 f., et 625 f. sont bien les 5/7 de 875 f.*

2. *Deux nombres additionnés font ensemble 400. Le plus petit est les $\frac{2}{3}$ du plus grand. Quels sont ces deux nombres ?* RÉPONSES → **240 ; 160.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. (guide du maître). . . **15 fr.**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçon individuelle pour athlètes.

Nous envisagerons, au cours de cet article, l'entraînement particulier des coureurs et sauteurs.

La séance d'entraînement peut être comprise de la façon suivante :

1° *Assouplissements généraux, exercices éducatifs, se rapportant à la spécialité* (ce qui correspond à la mise en train) ;

2° *Travail de la spécialité* (leçon proprement dite) ;

3° *Assouplissements légers*, décontraction musculaire (retour au calme).

La leçon comprendra les deux premières séries réparties comme l'indique le plan donné au cours des articles précédents, mais on insistera particulièrement sur le travail des membres inférieurs. Nous donnons une série de mouvements spéciaux pour cette catégorie :

1. Station droite ; sans fléchir les jambes, toucher avec les doigts le bout des pieds.

2. Elever la jambe gauche tendue ; avec la main droite toucher le bout du pied gauche.

3. Station droite, mains aux hanches : circumduction de la jambe, pied tendu.

4. Station droite, élévation de la jambe fléchie, pied en extension, bras en arrière.

5. Station droite, flexion complète de la jambe et de la cuisse sur la poitrine, pied en extension.

6. Se lever sur la pointe du pied en lançant les bras fléchis en opposition.

(Ces mouvements sont préconisés par Paul Martin, champion suisse, docteur en médecine.)

7. Mains aux hanches, élévation avant et écartement du genou latéralement.

8. Mains aux hanches, flexion et extension des jambes, genoux écartés.

9. Mains aux hanches, flexion et extension des jambes, genoux et pieds joints.

10. Mains aux hanches, demi-flexion des jambes et extension latérale d'une jambe.

11. Mains aux hanches, fente avant, flexion de la jambe avant.

12. Grande station écartée ; pivoter à gauche sur la pointe des pieds ; fléchir la jambe gauche, le corps dans le prolongement de la jambe droite tendue ; mains au sol, étendre la jambe gauche, redresser le buste face en avant, bras pendants ; pivoter à droite. Même exercice à droite. On augmentera progressivement l'écartement et on amènera la poitrine contre le genou avant.

(Exercice difficile que l'on ne pratiquera pas au début.)

Voici une série de mouvements faisant principalement travailler les muscles abdominaux dont le rôle est si important chez les coureurs et sauteurs.

13. Sur le dos, élévation alternative des jambes tendues.

14. Sur le dos, élévation du genou, extension de la jambe.

15. Sur le dos, élévation simultanée des jambes tendues.

16. Assis, jambes écartées, mains aux hanches, tourner la tête et le tronc vers la gauche en cherchant à faire toucher la joue droite avec la cuisse droite. Se redresser et faire le même mouvement à droite.

17. Sur le dos, jambes écartées, se redresser à l'aide des muscles abdominaux et venir toucher des deux mains réunies la pointe du pied gauche en extension ; se redresser et faire le même mouvement à droite.

Nous n'indiquons pas les mouvements du tronc, ceux-ci ayant été donnés dans des articles antérieurs.

Pour la leçon, choisir quelques-uns des mouvements ci-dessus (2 ou 3 dans chaque groupe : membre inférieur et ceinture abdominale), et quelques mouvements éducatifs de la spécialité.

Pour les coureurs de vitesse, ce sera l'étude du départ des exercices respiratoires avec blocage du thorax, mouvements de bielle des bras, etc...

Pour les coureurs de demi-fond, de fond, de cross-country, ce sera l'amplitude de la foulée, la cadence respiratoire réglée sur la foulée, le mouvement des bras en course, dans les virages, etc...

Les sauteurs auront à étudier et mettre au point les « marques » ; ils exécuteront des exercices de sautillements, avec ou sans croisement de jambes ; ils s'exerceront à prendre sur le sol, à plat ventre, par exemple, la position pour franchir la barre, etc...

Tableau d'entraînement pour la mise au point d'un coureur de 100 mètres (d'après Quilgars).

1er mois : *Assouplissement général* (voir les mouvements plus haut).

8 à 10 départs sur 20 à 40 mètres. Repos.

5 à 6 départs, 120 mètres style. Retour au calme ; décontraction musculaire.

2e mois : *Assouplissement général.*

8 à 10 départs sur 20 à 40 mètres. Un 60 mètres vite. Repos.

5 à 6 départs, 120 mètres style. R. A. C. — D. M.

3e mois : *Assouplissement général.*

8 à 10 départs sur 20 à 40 mètres. Un 80 mètres vite. Repos.

Quelques départs sur 10 mètres, 120 mètres style. R. A. C. — D. M.

Une fois par semaine, compétition sur 60 mètres.

4e mois : *Assouplissement général.*

8 à 10 départs sur 40 mètres, 80 mètres vite. Repos.

Quelques départs. 120 mètres vite. Compétition une fois par semaine sur 80 à 100 mètres (handicap).

Retour au calme. Décontraction musculaire.

5e mois : *Assouplissement général.*

Courir des handicaps le plus souvent possible. Championnats, challenges, etc...

Les autres mois : *Assouplissement général.*

Travail du départ. Maintien du style.

Quelques exercices de redressement.

On trouve souvent dans nos écoles des enfants dont la colonne vertébrale a tendance à se courber en avant, qui ont une épaule plus haute que l'autre... Le matériel de classe non adapté dont nous disposons malheureusement souvent en est parfois une des premières causes.

Ces *déformations* relèvent de la gymnastique médicale et il convient de prévenir les familles pour qu'elles consultent un spécialiste ; cela est plus prudent...

Néanmoins, voici quelques exercices qui peuvent produire de bons effets de redressement.

Sur le dos, bras et jambes dans le prolongement du corps. Etirer les bras et les jambes au maximum en respirant profondément.

Dos au mur, faire toucher les talons, les fesses, les épaules et la nuque. Etendre les bras horizontalement puis verticalement.

Exercices aux agrès (à partir de treize ans et d'une façon très modérée), grimper aux cordes jumelles, barres parallèles, etc...

Mains à la nuque ou aux épaules ; tous les mouvements de flexion et d'extension du tronc.

Toutes les élévations verticales, obliques, latérales des bras.

Mains à la nuque, toutes les rotations et circumductions du tronc.

Le meilleur des exercices de redressement sera le port d'objets sur la tête, en équilibre ; le poids de l'objet sera le cinquième ou au plus le quart du poids du porteur (d'après Boigey).

Tous ces exercices gagneront à être faits avec des haltères légers à la main.

Il faudra vérifier assez souvent les résultats obtenus et prendre soigneusement les mensurations.

Georges Maurie,
Instituteur, Murat (Cantal).

Loisel. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un mouton.

MATÉRIEL. — Si possible, un jeune mouton dans la cour de l'école. Gravures représentant des moutons. Squelette (tête) d'un mouton.

I. Le mouton mange de l'herbe.

Le berger conduit les moutons dans les champs dépouillés de leurs récoltes, dans les prés secs. L'hiver, le troupeau de moutons reste à l'abri dans la bergerie. Les moutons auraient froid, se mouilleraient, seraient malades. (Parfois, des moutons toussent.)

Vous avez vu des moutons paître. → La tête inclinée vers le sol, ils cherchent les herbes qu'ils préfèrent, les saisissent entre leurs mâchoires et, par un coup de tête léger, brisent les feuilles qu'ils mâchent et avalent ensuite.

Ils broutent longtemps ; leur estomac est sans doute volumineux.

Le mouton est un animal *herbivore*.

II. Examinons de près un mouton.

Son corps est couvert de laine épaisse. Passons la main sur cette laine. → Elle est grasse (suint).

La plupart sont blancs. Certains, parfois, ont une toison noire.

Écartons les brins de laine. A l'intérieur, la toison paraît moins sale ; poils très fins (déjà examinés, leçon n° 23) ; la peau de l'animal apparaît rose. Le mouton a bien chaud.

Sa tête n'est pas couverte de laine : poils lisses et courts. Pas de cornes, mais, de chaque côté du crâne (dessus), deux petites dépressions. (Certaines espèces de moutons ont des cornes.)

Le mouton nous regarde ; son regard est doux (on dit : « doux comme un mouton ») ; remarquons la forme particulière de sa pupille.

Mâchoires allongées. Museau légèrement humide.

Écartons ses lèvres : incisives à la mâchoire inférieure, longues, plates, coupantes (ne pas mettre le doigt dans la bouche du mouton). A la mâchoire supérieure, pas d'incisives : elles sont remplacées par un bourrelet. (Vous comprenez pourquoi le mouton, ayant serré l'herbe entre ses incisives et ce bourrelet, fait un mouvement de la tête, non pour la couper, mais pour la briser ou l'arracher.)

Sur le côté, en haut et en bas, pas de canines. (Le mouton ne mange pas d'autres animaux.)

Tout au fond (plus visible sur le squelette), les molaires à couronne plate.

Donnons un peu d'herbe à notre mouton. Par des mouvements de sa mâchoire inférieure, il amène cette herbe sous ses molaires et la mâche. Remarquons le mouvement de sa mâchoire inférieure se déplaçant latéralement. Puis le mouton avale l'herbe.

Avez-vous vu un troupeau au repos ? → Les moutons ne mangent plus ; cependant, leur mâchoire remue de temps en temps comme s'ils mangeaient : on dit qu'ils *ruminent*. (Les moutons sont des ruminants.)

Les pattes sont fines, terminées par deux doigts munis de sabots.

La queue est assez longue, pendante (on la coupe le plus souvent quand les moutons sont jeunes : propreté).

Le cri du mouton est un *bêlement*.

Agneaux, brebis, béliers.

On fait du fromage avec du lait de brebis (roquefort).

Ne pas laisser paître les moutons dans un champ de luzerne ou de trèfle (surtout par temps humide) : les moutons pourraient être malades et mourir.

Dans les bergeries, on suspend souvent au plafond, et à hauteur des animaux, une sorte de pierre que les moutons viennent lécher. C'est un bloc de sel gemme, dont ils sont très friands et qui favorise la digestion.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les mammifères. — Les ruminants.

MATÉRIEL. — Gravures représentant des ruminants. Corne creuse. Bois de cerf. Mâchoire de ruminant.

I. Caractères généraux des mammifères et classification.

Si nous examinons des animaux vivant autour de nous : la vache, le cheval, le chien, la taupe, le lapin, le porc, etc., nous constatons que chacun de ces animaux a le corps couvert de poils. Leurs petits sont nourris par le lait de la mère sécrété dans les mamelles. La température de leur corps est constante. Ces animaux sont des *mammifères*.

Parmi eux, on peut distinguer plusieurs ordres d'après leur nourriture : les carnivores, les herbivores, les insectivores, les rongeurs.

II. La vache rumine.

La vache est un herbivore. Elle se nourrit de l'herbe verte qu'elle paît dans les pâturages, ou de foin sec, de betteraves coupées à l'étable.

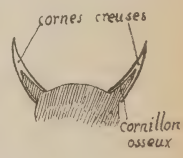

Examinons-la dans le pré. Corps trapu ; cou très fort. Sur son front, deux cornes recourbées. (Longueur variable selon les espèces.) Chacune de ces cornes est supportée par un prolongement osseux du crâne, le *cornillon*, sur lequel s'emboîte la corne proprement dite (montrer). Si, accidentellement, la corne est brisée ou arrachée, elle ne repousse plus. (On voit parfois, dans les troupeaux, des animaux n'ayant qu'une corne.)

Derrière chaque corne et plus bas, le pavillon de l'oreille assez développé et mobile (mouches).

Regardons de près ses membres Pattes courtes et robustes. Terminées par deux sabots. (La vache marche sur deux doigts.)

Corne entourant complètement l'extrémité de chaque doigt. Les os, qui correspondent à notre paume ou à notre plante de pied, sont soudés en un seul très solide, le *canon*.

Ainsi, la vache peut courir assez rapidement, sauter, malgré la grosseur de son corps.

EISENMENGER et RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

Sa queue, très mobile, se termine par des poils longs. Elle l'agite souvent (mouches et autres insectes).

Remarquons la manière particulière dont la vache mange. Elle choisit les endroits où l'herbe est assez haute, en saisit une touffe entre ses mâchoires (parfois la rassemble avec sa longue langue), puis, d'un coup de tête sur le côté, la brise. Elle la mâche un peu et l'avale aussitôt, tout en continuant à saisir d'autres touffes d'herbe.

Elle en absorbe ainsi une grande quantité.

Examinons une mâchoire de bœuf (ou un dessin la représentant). Constatons : incisives coupantes à la mâchoire inférieure, pas d'incisives à la mâchoire supérieure (ce qui explique que l'herbe ne soit pas coupée, mais brisée ou arrachée par l'animal).

Pas de canines. (L'espace libre prend le nom de *barre*.)

Des molaires aux deux mâchoires : couronnes plates, s'appliquant les unes sur les autres, striées d'émail.

L'estomac de la vache est formé de plusieurs poches : la panse, le bonnet, le feuillet, la caillette. La plus grande est la *panse* qui atteint fréquemment une capacité de 150 litres.

Les parois de l'estomac du bœuf ou de la vache sont utilisées pour préparer les tripes (parties quadrillées : la caillette ; feuilletées : le feuillet ; lisses : la panse).

Quand la vache est rentrée à l'étable, ou si elle se repose, on voit, de temps en temps, une boule remonter dans l'œsophage vers la bouche de l'animal. Puis elle la mâche lentement, longuement, avant de l'avaler à nouveau. Une autre quantité de nourriture remonte, est mâchée, avalée, et ainsi de suite.

Remarquons le déplacement latéral de la mâchoire inférieure : ainsi, les molaires, frottant les unes contre les autres, écrasent les aliments en agissant à la manière des meules (rôle des replis d'émail).

Quand l'animal a introduit dans la panse sa nourriture, après l'avoir mâchée à peine, celle-ci, dès qu'il est au repos, remonte vers la bouche, grâce à une sorte de vomissement volontaire. (La fente, en forme de boutonnière, s'est ouverte sous la pression de la boule de nourriture et sous l'action de muscles non soumis à la volonté de l'animal.)

Quand les aliments ont été écrasés, humectés par la salive, réduits en bouillie, ils passent une seconde fois sans ouvrir l'entrée de la panse et pénètrent dans le feuillet, puis la caillette. C'est dans cette dernière partie de l'estomac que se produit la transformation chimique des aliments.

De la caillette des jeunes veaux, on extrait un produit, la *présure*, qui a la propriété de cailler le lait.

A la suite de l'estomac, l'intestin occupe le reste de la cavité abdominale ; il est très long, comme chez tous les herbivores (importance de l'abdomen) et peut atteindre parfois une longueur de 40 mètres.

III. Les maladies des bovidés.

Les bovidés (veaux, vaches, bœufs) peuvent être atteints de diverses maladies, qu'il importe de soigner et de guérir.

La *tuberculose* bovine peut rendre la viande impropre à la consommation ; le lait, surtout, peut être contaminé et son absorption est dangereuse, surtout pour les jeunes enfants. Tenir toujours les étables bien propres et bien aérées.

La *fièvre aphteuse*, très contagieuse, atteint souvent les bovidés de régions très étendues. Des soins particuliers peuvent combattre utilement cette maladie qui se manifeste par des *aphtes* ou plaies, sur diverses parties du corps (bouche, pis, pieds).

La *météorisation* est un accident qui se produit lorsqu'un bovidé a consommé en abondance de la luzerne ou du trèfle frais. Ces plantes, accumulées dans la panse, fermentent en abondance. Une grande quantité de gaz, qui ne peut s'échapper, acquiert une pression importante et distend les parois de la panse, comprimant les organes et en particulier le cœur et les poumons qui ne peuvent plus fonctionner normalement. Si l'animal n'est pas soigné immédiatement, il tombe et meurt asphyxié.

Il faut donc chasser le gaz au plus tôt. On y arrive en faisant absorber de l'ammoniaque (une cuillerée dans un litre d'eau) à la bête malade. Mais un procédé rapide et très efficace consiste à percer à la fois la peau et la paroi de la panse (sur le côté gauche de l'abdomen, après les côtes : on sent l'endroit très facilement). A cet endroit, la panse vient tout contre la peau. On se sert d'un *trocart*, instrument pointu qui pénètre aisément dans le corps de l'animal et laisse dans la plaie un cylindre creux métallique par où le gaz s'échappe en sifflant.

IV. D'autres ruminants : leur utilité.

Les bovidés nous donnent leur chair, leur travail, leur cuir, leur lait.

Les moutons : chair, cuir, lait, laine, suif.

Les chèvres : lait, cuir.

Le cerf : cornes pleines, caduques. Chassé pour sa chair.

Le renne : utilisé comme bête de somme dans les pays froids. Chevreuil, daim.

La girafe : petites cornes persistantes sous la peau ; vit en troupeaux dans la région tropicale. Devient rare.

Le chameau et le dromadaire : travail (peut faire 200 kilomètres par jour, porter sur son dos 150 kilogrammes) ; chair, lait, poil pouvant être tissé.

RÉSUMÉ. — 1. **Les principaux ordres de la classe des mammifères sont : les carnivores, les herbivores, les insectivores, les rongeurs.**

2. Les ruminants ont un estomac formé de quatre poches : la panse, le bonnet, le feuillet, la caillette.

3. Les aliments, avalés, tombent dans la panse. Ils remontent ensuite à la bouche pour être mâchés avant de continuer leur marche dans l'appareil digestif.

4. Les principales maladies des bovidés sont : la tuberculose, la fièvre aphteuse, la météorisation.

5. Les ruminants sont très utiles à l'homme : travail, chair, cuir, lait, toison.

Travaux à faire.

1. *Dresser un tableau, avec gravures, des ruminants de la région, des ruminants d'autres régions.*

2. *Collectionner des cornes, des sabots, des dents de ruminants* (V. le boucher).

3. *Dresser un tableau des différentes races de bœufs, de vaches bonnes laitières.*

QUESTIONS D'EXAMENS. — 1. Expliquez (croquis) comment un bœuf rumine.

2. En quoi les ruminants sont-ils utiles à l'homme ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses... 15 fr.

et aire MCP = aire ABC $\times \frac{ab}{(a+b)^2}$.

D'où :

aire APH $\times$ aire HMB = (aire ABC)$^2 \frac{a^2b^2}{(a+b)^4}$

= (aire MCP)^2.

3° I étant le milieu de AH, IPH est isocèle :

$\widehat{IPH} = \widehat{IHP}$.

Dans le rectangle CPHM, $\widehat{HPM} = \widehat{PHC}$,

$\widehat{IPM} = \widehat{IPH} + \widehat{HPM} = \widehat{IHP} + \widehat{PHC} = 1$ droit.

PM est perpendiculaire au rayon IP.

Même démonstration pour PM et MI'.

V. **SCIENCES** (B. É., Clermont, juillet 1935). — 1° *Ecrivez les réactions des acides chlorhydrique, sulfurique, azotique, sur chacune des bases suivantes : potasse, soude, ammoniaque. Indiquez le nom de chacun des composés obtenus. Calculez la masse d'acide sulfurique nécessaire pour neutraliser 4 molécules-gramme de soude.* (5 points.)

2° *Ecrivez les réactions de combustion complète du méthane, de l'éthylène, de l'acétylène, de l'alcool éthylique et de la benzine. Indiquez le volume d'air nécessaire pour brûler complètement 3 molécules-gramme de chacun de ces corps, les mesures étant faites à 15° et à la pression de 74 cm. de mercure.* (5 points.)

3° *Ecrivez la réaction d'éthérification de l'alcool éthylique par l'acide acétique. Comment s'appelle le corps obtenu? Quelles sont les caractéristiques de cette réaction? En quoi se distingue-t-elle d'une des réactions du premier paragraphe?* (3 points.)

4° *Que représentent les corps gras au point de vue chimique?* (2 points.)

5° *Comment peut-on passer du sulfure de fer FeS^2 et du carbonate de fer CO^3Fe aux oxydes de fer? Ecrivez les réactions.* (5 points.)

➤ INDICATIONS. — 1° Voir un *Manuel*.

L'équation de la réaction de l'acide sulfurique sur la soude est :

$$SO^4H^2 + 2\ NaOH = SO^4Na^2 + 2\ H^2O.$$

Donc : 32 + 16 × 4 + 2 = 98 g. d'acide neutralisent 2 molécules-grammes de soude ; pour en neutraliser 4, il faut 98 g. × 2 = 196 g. d'acide.

2° (Voir un *Manuel*.) Par exemple, la combustion de l'acétylène a pour équation :

$$C^2H^2 + 5\ O = 2\ CO^2 + H^2O.$$

Pour 3 molécules d'acétylène, il faut 15 O ou 11 l. 2 × 15 = 168 l. d'oxygène, soit 168 l. × 5 = 840 l. d'air à 0° sous la pression de 76 cm. A 15°, sous la pression de 74 cm., cet air occupe un volume V, tel que :

$$\frac{V \times 74}{1 + \frac{15}{273}} = 840 \times 76.$$

D'où :

$$V = \frac{840 \times 76 \times 288}{74 \times 273} = 910\ l.$$

3° et 4° Voir un *Manuel*

5° On grille le sulfure de fer :

$$2\ FeS^2 + 11\ O = Fe^2O^3 + 4\ SO^2.$$

On décompose le carbonate de fer par la chaleur et on obtient d'abord un oxyde ferreux, puis l'oxyde magnétique :

$$CO^3Fe = FeO + CO^2.$$
$$3\ FeO + CO^2 = Fe^3O^4 + CO.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La S. D. N. et le conflit italo-abyssin.

Pour terminer ces brèves études sur l'origine et la signification du conflit italo-abyssin, il nous paraît intéressant d'examiner le rôle joué dans ce conflit par la Société des Nations. Ce rôle a été loué par les uns, blâmé par les autres : essayons d'en préciser le sens et la portée.

Les essais de recours aux procédures légales.

L'attaque du consulat italien de *Gondar*, en date du 17 novembre 1934, fut réglée rapidement par des excuses du gouvernement d'Addis-Abéba et des sanctions contre le chef de la police locale. Il n'en fut pas de même de l'affaire de *Oual-Oual*, du 5 décembre. Dès le lendemain, l'Italie exigea de l'Ethiopie des excuses du gouverneur du Harrar, le salut des troupes au drapeau italien, une lourde indemnité pour les victimes et des sanctions contre les agresseurs. L'Ethiopie, de son côté, demanda que l'incident soit soumis à la *procédure arbitrale* prévue par le traité italo-éthiopien du 2 août 1928 et, dès le 14 décembre, elle appela l'attention du Conseil de la S. D. N. sur la gravité de la situation.

Quelques semaines plus tard, c'est le voyage de M. Laval à Rome. Les accords franco-italiens du 5 janvier concèdent à l'Italie, nous l'avons vu, une légère rectification de la frontière entre l'Erythrée et la Côte française des Somalis et une participation dans le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba. Dans quelle mesure le Duce reçut-il en outre une promesse d'appui — positif ou négatif — de M. Laval dans les affaires d'Afrique Orientale ? Il n'est pas encore possible de le préciser.

Le 15 janvier, l'Ethiopie adressa à la S. D. N. une plainte formelle fondée sur l'article 11 du Pacte qui permet de saisir le Conseil de toute circonstance qui menace de troubler la paix ou la bonne entente entre les nations. Suivant sa méthode habituelle, le Conseil, à la date du 19 janvier, invita les deux parties à régler entre elles l'incident, ce qu'elles admirent.

Mais, le 29 janvier, survint l'incident d'*Afdub*. L'Italie, pour appuyer la nouvelle demande d'excuses qu'elle présenta, décida la mobilisation de deux divisions métropolitaines et dès lors les envois de troupes et d'armes en Afrique Orientale se poursuivirent sans discontinuer. L'Ethiopie répondit par des précautions militaires et saisit à nouveau le Conseil, cette fois en vertu de l'article 15 du Pacte (17 mars).

Les négociations engagées traînèrent en longueur. On arriva bien à délimiter une zone neutre entre contingents italiens et éthiopiens installés vers les frontières de la Somalie. Mais, sous prétexte de poursuivre un arrangement par la voie diplomatique, l'Italie refusait de mettre en train la procédure d'arbitrage. Enfin, le 5 mai, eut lieu une nouvelle et importante mobilisation de troupes régulières, de Chemises noires et de troupes indigènes, ce qui entraîna une nouvelle plainte de l'Ethiopie au Conseil, plainte dénonçant les « préparatifs belliqueux » de l'Italie et faisant un appel pathétique à la S. D. N. pour écarter la guerre qui menaçait.

L'Italie affirma qu'il n'était point de sa dignité de se laisser traduire devant le Conseil par une « nation inférieure », un pays où l'esclavage est toujours en honneur. Le Conseil, dans sa session de mai, se trouva ainsi dans une situation embarrassante : il lui fallait ou contrevenir à la lettre du Covenant et passer outre à la requête éthiopienne, ou bien donner satisfaction à la plainte d'Addis-Abéba et mécontenter l'Italie au point qu'elle risquât de quitter la Société des Nations. C'est une tactique dilatoire qui prévalut : on s'efforça, au prix de concessions apparentes de l'Italie sur la question accessoire, d'écarter la question de fond. L'Italie déclara qu'elle

CHALLAYE. Contes et légendes du Japon. *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. *Toile noire* 16.50

était prête à mettre en marche la procédure d'arbitrage et à ne plus contester les arbitres de nationalité étrangère choisis par l'Ethiopie. Elle proclamait d'ailleurs en même temps que les mesures de défense prises par elle pour la protection de ses colonies ne pouvaient être l'objet « de remarques de la part de qui que ce soit » et qu'elle entendait confier aux arbitres le seul problème des responsabilités de l'incident de Oual-Oual à l'exclusion de toute question de frontières. Cette intransigeance rendit fort difficile le travail des experts.

Les vaines tentatives de médiation franco-britanniques.

Entre temps, d'une part Mussolini prononçait de violents discours et multipliait les préparatifs militaires, économiques et monétaires ; d'autre part l'opinion internationale commençait à s'émouvoir. Pour des raisons assez diverses, semble-t-il: aversion naturelle contre une guerre engagée au mépris de la foi jurée, attachement sincère à l'idéal pacifique de la S. D. N., conscience plus ou moins claire d'une menace contre les intérêts de l'Empire — il y eut en Grande-Bretagne une véritable levée de boucliers contre l'Italie. M. Eden, ministre chargé des rapports avec la S. D. N. dans le cabinet anglais remanié, prétextant de la nécessité de renseigner le Duce sur l'accord naval anglo-allemand, se rendit à Rome et proposa à l'Italie une combinaison assez vague d'ailleurs, qui lui aurait attribué des territoire entre Somalie italienne et Erythrée — le négus obtenant comme compensation un accès à la mer à travers la Somalie anglaise. La négociation échoua.

Cependant les échanges de vues entre arbitres n'aboutissaient à aucun résultat positif et les délais que le Conseil s'était fixés en cas d'échec de l'arbitrage expiraient. Cet organisme se réunit à Genève le 31 juillet. Après de laborieux pourparlers, il adoptait deux résolutions : la première, votée à l'unanimité, enregistrait l'accord des deux parties sur la nomination d'un cinquième arbitre et donnait satisfaction à la thèse italienne en excluant tout débat sur la question des frontières ; la deuxième, votée à l'unanimité mais avec l'abstention de l'Italie, affirmait la volonté du Conseil de se saisir ultérieurement du fond de l'affaire et décidait qu'il se réunirait le 4 septembre pour évoquer « l'examen général, sous ses différents aspects, des rapports entre l'Italie et l'Ethiopie ». Les gouvernements de Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, signataires de la convention tripartite de 1906, informaient en outre le Conseil de leur décision d'engager sans délai des négociations « en vue de faciliter une solution des différends existant entre l'Italie et l'Ethiopie ».

Les négociations s'ouvrirent à Paris le 16 août. Le projet soumis au gouvernement italien lui donnait tous les avantages qu'il eût pu retirer d'un protectorat. L'Ethiopie se serait adressée à la S. D. N. pour lui demander son assistance en vue de réformer son administration et de développer l'exploitation de ses richesses matérielles et son outillage économique. Le Conseil aurait confié cette mission conjointement à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Italie, étant entendu entre ces trois nations que l'Italie assumerait en fait la plus large part de la tâche. On peut penser qu'un tel plan faisait vraiment bon marché de l'indépendance éthiopienne. Il fut quand même repoussé par Mussolini.

La désignation de l'agresseur et l'application des sanctions.

Le 4 septembre donc, le Conseil, réuni à Genève, se saisit de l'affaire italo-éthiopienne. L'Italie y était représentée, mais son délégué en profita pour prononcer un violent réquisitoire contre l'Ethiopie; en outre, il refusa de siéger à la même table que le représentant du Négus, refusa d'avaliser la constitution du Comité des Cinq (Angleterre, France, Espagne, Pologne, Turquie), refusa de considérer comme engagée la procédure de l'article 15, refusa toutes les propositions pourtant compréhensives qui lui furent faites. Il était inévitable qu'une telle attitude provoquât dans les diverses délégations, pourtant prêtes à admettre que de très larges concessions fussent accordées à Rome en Afrique Orientale, la conviction absolue qu'en dépit de sa présence à Genève l'Italie entendait ne régler la question d'Ethiopie que *par la guerre*.

Le 18 septembre, le Comité des Cinq transmettait aux gouvernements italien et éthiopien un ensemble de « suggestions » analogue au projet de la conférence tripartite de Paris du 18 août. Tandis que l'Ethiopie l'agréait en principe, Rome le déclarait inacceptable. On espérait, encore toutefois, en une conciliation tardive, mais, le 2 octobre, l'*adunata* ou mobilisation civile était proclamée en Italie *tandis que les troupes fascistes envahissaient le territoire éthiopien*.

Le 5 octobre, le Conseil de la S. D. N. se réunissait d'urgence et, le 7, le Comité restreint lui présentait le rapport qu'il avait été chargé de préparer. Ce rapport faisait un exposé des événements survenus, rappelait ensuite les différents articles du Covenant ainsi que le Pacte de Paris interdisant le recours à la guerre et ajoutait : « Le Comité, ayant examiné les faits exposés ci-dessus, est arrivé à la conclusion *que le gouvernement italien a recouru à la guerre contrairement aux engagements pris à l'article 12 du pacte de la S. D. N.* » Cet article 12 est ainsi conçu : « Tous les membres de la Société conviennent que, s'il s'élève entre eux un différend susceptible d'entraîner une rupture, ils le soumettront à la procédure de l'arbitrage, soit à l'examen du Conseil. Ils conviennent encore qu'en aucun cas ils ne doivent recourir à la guerre avant l'expiration d'un délai de trois mois après la sentence des arbitres ou le rapport du Conseil. »

Mis aux voix le 7 octobre par appel nominal, le rapport du Comité fut adopté à l'unanimité moins la voix de l'Italie. Le Président annonça que l'Assemblée serait associée à ce vote et chargée de nommer un Comité « pour assurer la coordination des mesures à prendre ». *Pour la première fois depuis sa création, la S. D. N. prenait position en désignant l'agresseur et s'apprêtait à mettre en œuvre, contre un Etat en rupture de pacte, le mécanisme des sanctions prévues par le Covenant.* Le 9 octobre, l'Assemblée confirmait la résolution du Conseil, avec toutefois l'abstention de l'Autriche, de la Hongrie et de l'Albanie. Le Comité des sanctions décida successivement : 1° de mettre l'embargo sur l'exportation de *matériel de guerre* destiné à l'Italie et d'autoriser cette exportation à destination de l'Ethiopie ; 2° de *couper à l'Italie tous crédits de toutes sortes ;* 3° d'organiser des *sanctions économiques :* interdiction générale des importations en provenance de l'Italie et prohibition des exportations en Italie pour les « produits-clés » : métaux, minerais, caoutchouc, animaux (il ne fut pas question de la houille, du pétrole, du cuivre et du coton).

On sait que, bien qu'aucune sanction militaire n'ait été prévue, la grande flotte anglaise était au cours de ces semaines concentrée en Méditerranée tandis que l'Italie massait des troupes en Libye, face à la frontière égyptienne ; ces mesures provoquèrent une sérieuse tension anglo-italienne. Un ultime essai italo-éthiopien de médiation de M. Pierre Laval ayant échoué, les *sanctions sont entrées en vigueur* le 18 novembre. Ces sanctions, bien qu'incomplètes, ont évidemment provoqué une certaine gêne en Italie. Depuis leur application, la France et l'Angleterre ont tenté à Rome une nouvelle intervention : ce fut le *plan Laval-Hoare* qui, mal accueilli tant par les intéressés que par la S. D. N., fut abandonné, ce qui entraîna la démission du ministre anglais des Affaires étrangères. On a parlé depuis lors d'un renforcement des sanctions, notamment par l'extension de l'*embargo au pétrole,* mais le Conseil de la S. D. N. réuni en janvier n'a pris aucune décision à cet égard. Pendant ce temps, la guerre continue. Une fois les hostilités terminées, nous en retracerons l'évolution en même temps que nous exposerons le règlement intervenu et reviendrons sur le rôle de la S. D. N. dans l'ensemble du conflit.

R. Ozouf.

Genest. Contes et légendes mythologiques. *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. *toile noire* **16.50**

UN MEUBLE SIGNÉ LEVITAN...

CHAMBRE 450
RONCE DE NOYER VERNIE
EN RÉCLAME
1275 f.

Etablie en ronce de noyer vernie et en nombre limité cette chambre est littéralement sacrifiée.

LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES.

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul. Magenta - Paris

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

Offert gratuitement

Le Bon ci-dessous est INDISPENSABLE pour recevoir le catalogue

BON à découper et à faire parvenir aux Etabliss^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

S.1362 "Publicité"

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Voici le moment où la nature se transforme, voici donc le moment d'observer la vie de chaque être, de chaque plante, qui va nous fournir une moisson d'observations extrêmement riche...

Apprenez à regarder

grâce au volume du Docteur Franck BROCHER

REGARDE !

Promenades dans la campagne et observations d'histoire naturelle au cours de l'année.

Un volume 22,5 x 15, illustré abondamment, broché . . . . . **10 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

LES GOMMETTES F. N.

Sous le nom de " GOMMETTES ", nous avons fabriqué et mis en vente, depuis de nombreuses années, des formes découpées dans du papier brillant de couleurs variées, avec verso gommé, qui permettent de réaliser d'innombrables combinaisons décoratives. Nous venons de faire exécuter dans nos ateliers quelques formes nouvelles.

Nous avons publié, dans le n° 23 du Journal, une planche complète des 41 formes actuellement en vente. Ces gommettes se font dans les teintes suivantes : noir, bleu vif, bleu clair, rouge, rose, bouton d'or, grenat, canari, vert clair, violet, mauve, blanc. Elles sont livrées par pochettes de teintes séparées ou assorties de couleurs.

N° 515.	Rectangles, la poch. de 500	**5 fr. 50**
N° 516.	—	**4 fr. 35**
N° 516 bis.	—	**4 fr. »**
N° 517.	—	**4 fr. »**
N° 518.	—	**3 fr. 75**
N° 519.	—	**3 fr. 50**
N° 769.	—	**3 fr. 50**
N° 520.	Triangles	**4 fr. 95**
N° 521.	—	**4 fr. 25**
N° 1508.	—	**4 fr. »**
N° 513.	Carrés	**5 fr. »**
N° 1507.	—	**4 fr. »**
N° 514.	—	**3 fr. 50**
N° 765.	Losanges	**5 fr. »**
N° 1509.	—	**4 fr. 25**
N° 1510.	—	**3 fr. 50**
N° 760.	Ovales	**5 fr. 50**
N° 1511.	—	**4 fr. 50**
N° 763.	—	**4 fr. »**
N° 767.	—	**3 fr. 50**
N° 764.	—	**4 fr. »**
N° 525.	Cercles	**5 fr. »**
N° 1512.	—	**4 fr. 25**
N° 526.	—	**3 fr. 75**
N° 768.	—	**3 fr. 50**
N° 1514.	Demi-cercles	**4 fr. 25**
N° 522.	—	**4 fr. 25**
N° 523.	—	**3 fr. 50**
N° 524.	Quarts de cercle	**3 fr. 50**
N° 773.	Pétales. la pochette de 500	**4 fr. »**
N° 770.	Pétales de marguerites	**4 fr. »**
N° 761.	Pétales d'iris	**5 fr. 50**
N° 762.	Pétales (Écussons)	**5 fr. 50**
N° 771.	Pétales d'œillets	**4 fr. »**
N° 772.	Motifs décoratifs	**4 fr. 25**
N° 413.	Étoiles à 5 branches	**5 fr. »**
N° 413 D.	— à —	**4 fr. »**
N° 1513.	— à —	**4 fr. »**
N° 413 B.	— à 6 —	**4 fr. 25**
N° 413 C.	— à 8 —	**5 fr. »**
N° 766.	Quarts de lune	**4 fr. »**

POCHETTES DE GOMMETTES ASSORTIES

N° 1515. Pochettes de 500 assorties des nos 515, 516, 516 B, 517, 518, 519, 769. Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1517. Pochettes de 500 assorties des nos 520, 521, 1508, 513, 1507, 514, 765, 1509, 1510. Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1518. Pochettes de 500 assorties des nos 760, 1511, 763, 764, 767, 525, 1512, 526, 768. Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1519. Pochettes de 500 assorties des nos 1514, 522, 523, 524, 773, 770, 761, 762, 771. Gommées : **5 fr. 50.**

N° 1520. Pochettes de 500 assorties des nos 772, 413, 413 D, 1513, 413 B, 413 C, 1766. Gommées : **5 fr. 50.**

rapports que vous m'adresserez, avec vos avis sur cette première expérience, permettront de dégager des enseignements utiles et peut-être de fixer des règles uniformes. Mais, pour le moment, j'estime que, dans le cadre du D. et de l'A., les R. doivent disposer d'une certaine latitude pour assurer le jeu des commissions. Toutefois, quelques principes peuvent être dégagés ou rappelés.

En ce qui concerne tout d'abord la composition de la Commission départementale, elle comprend comme précédemment un inspecteur des Contributions directes dont le rôle est non pas de fournir des renseignements sur la situation des familles, mais de donner des avis de caractère technique sur le sens, la nature et le mode d'établissement des diverses impositions. MM. les I. A. se mettront en rapport avec MM. les Directeurs départementaux des Contributions directes qui désignent ce fonctionnaire. Ils auront, d'autre part, à proposer à MM. les Préfets la nomination des pères et mères de famille qui participent désormais aux travaux de la Commission et à vous proposer la nomination des membres de l'enseignement qui en font partie en nombre égal. Il vous appartiendra aussi de fixer le nombre des membres de la Commission selon l'importance de chaque département. Les pupilles de la N. ne devront être écartés que très exceptionnellement.

Les propositions de la Commission départementale sont soumises à la Commission régionale des bourses qui les centralise et les harmonise, et arrête définitivement la liste des candidats admis à concourir. Elle devra statuer au plus tard dans la première quinzaine d'avril. Un délai d'un mois est ainsi réservé pour l'instruction des réclamations éventuelles des familles.

Je ne saurais trop insister sur le rôle que les Commissions vont être appelées à jouer à cette étape de la procédure. Elles devront se souvenir que tout candidat reçu à l'examen aura droit en principe à l'aide de l'Etat.

Je me réserve d'examiner avec le plus grand soin les propositions définitives établies d'après les résultats du concours par la Commission régionale. Je pourrai être amené à les modifier, mais je désire le plus possible n'avoir pas à me prononcer sur le principe même de l'attribution de la bourse. Le souci de justice dont les Commissions sont animées et votre vigilance feront que la question ne se posera pas devant moi.

Si la valeur scolaire de l'élève et ses notes d'examen sont à prendre en considération pour l'attribution de la bourse, il doit être tenu, comme vous le savez, le plus grand compte, dans l'établissement des propositions, de la situation financière de la famille. Le mérite et les progrès seront surtout récompensés par les promotions ultérieures.

Des méthodes en usage, je n'entends, comme je le disais, rien contrarier. L'aptitude à recevoir une bourse peut être caractérisée de diverses façons. Les Commissions auront à déterminer elles-mêmes l'échelle à adopter selon le niveau de vie qui correspond, dans chaque région, à un chiffre déclaré de revenus.

Les crédits restreints, dont l'emploi m'est proposé, ne doivent pas être émiettés en un trop grand nombre de bourses minimes ; on risquerait de priver d'une aide indispensable les enfants bien doués qui ne pourraient poursuivre leurs études s'ils ne reçoivent un concours efficace de l'Etat.

Statistique à produire : 1° *Candidats reçus au concours commun :*

Sitôt établie la liste des candidats *admis à concourir* en 1re et 2e séries, vous me ferez connaître leur nombre, pour permettre de déterminer, en fonctions des crédits budgétaires, le pourcentage des candidats à recevoir, conformément au par. 3 de l'art. 6 de l'A. du 15 février 1926, modifié par l'A. du 23 février 1933.

A partir de la session de 1936, par application du décret-loi du 5 juin 1934, seront dénombrés en qualité de candidats à des bourses d'enseignement technique :

Pour la 1re série : Les enfants qui, désireux de faire des études professionnelles, solliciteraient une bourse, soit au cours préparatoire d'une école pratique ou de métiers, soit au cours préparatoire d'une E. P. S. dans laquelle fonctionne une section d'enseignement technique ; soit dans la 2e année du cours supérieur d'une école primaire qui comprend une section professionnelle de C. C. régulièrement fondée par A. ministériel.

Pour la 2e série : Les enfants qui, désireux de faire des études professionnelles, solliciteraient une bourse soit en 1re année d'une école pratique ou de métiers (ou pour Paris d'une école professionnelle) ; soit en 1re année d'une section d'enseignement technique d'une E. P. S. ou d'un collège ; soit en 1re année d'une section professionnelle de C. C. régulièrement fondée par A. ministériel.

2° *Procès-verbal du concours commun :* Il devra m'être adressé *directement* par les soins des I. A. *dans les 15 jours qui suivront l'examen*, sous le timbre du 1er Bureau de la Direction de l'enseignement secondaire.

Transmission à l'Administration centrale des propositions des Commissions régionales. — J'appelle votre attention sur la nécessité de me transmettre dès que possible et au plus tard *pour le 15 juin* les propositions définitives de votre Académie. Il est indispensable que je sois, dès cette date, en possession de tous les états concernant les bourses de la 1re et la 2e séries, pour pouvoir opérer la répartition normale des crédits et assurer les notifications en temps utile.

En ce qui concerne les candidats au Bac. et les aspirants aux diplômes d'études secondaires qui sollicitent une bourse, le dossier réglementaire ne peut être définitivement constitué que lorsque le résultat de ces examens est connu (A. du 2 mars et C. du 12 mars 1928). Il en résulte donc que, pour ces candidats et candidates, vos états de propositions devront me parvenir à deux époques différentes : 1° pour un premier travail de répartition des bourses, immédiatement après la session de juin-juillet des examens du Bac. et du diplôme d'études secondaires ; 2° en vue d'un second travail de répartition, aussitôt après la session complémentaire d'octobre desdits examens.

✱ **Étranger candidat à une É. N.** — *Un jeune homme né en France le 6 sept. 1919, dont les parents, d'origine espagnole, ont été naturalisés Français par D. du 14 déc. 1931, peut-il être autorisé à se faire inscrire sur la liste des candidats au prochain concours d'admission à l'E. N. ?*

Réponse négative, à moins que les parents n'aient souscrit, avant le décret de naturalisation, en vertu de l'art. 3 de la loi du 10 août 1927, une déclaration spéciale en vue d'acquérir pour leur fils la nationalité française. (J. O., *21 fév. 1936.*)

✱ **C. A. à l'ens. du chant et de la musique.** (*A. O. 213, mod. par A. 21 fév. 1936.*)

Chaque épreuve est cotée de 0 à 20. Sont déclarés admissibles aux épreuves orales : Pour le degré élémentaire, les candidats qui ont obtenu un total minimum de 20 points pour les deux épreuves écrites réunies, sous la réserve qu'aucune note n'est inférieure à 7.

✱ **C. A. à l'inspection primaire.** (J. O., *4 mars 1936.*)

Rectificatif au *J. O.* du 28 janv. 1936 : p. 1284, — liste des auteurs français sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1936. — au lieu de : « Michelet, *Le Peuple*, 2e partie, chap. IV à VIII (inclus) », lire : « Michelet, *Le Peuple* (*Extraits* de Michelet, éd. Van Tieghem, lib. Hachette, p. 167 à 218). »

✱ **Concours des écoles nationales des arts et métiers.** — Les notes inférieures à 6 obtenues pour les épreuves écrites et orales de langue étrangère ne seront pas éliminatoires au concours de 1937. (*A., 26 fév. 1936.*)

✱ **C. A. aux divers professorats des écoles pratiques.** — Jusqu'en 1938, les candidats ayant obtenu la 1re partie à la session de 1935 et aux sessions précédentes pourront se présenter à la 2e partie, quel que soit leur âge, sous la réserve qu'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires exigées. (*A., 26 fév. 1936, dans* J. O., *27 fév. 1936*).

✱ **C. A. aux professorats : industrie (A et B), commercial et lettres-langues vivantes dans les écoles pratiques** (*A. 11 fév. 1936*). — Les épreuves écrites ont lieu dans la 1re quinzaine de juin au chef-lieu de chaque Académie ou dans des centres désignés à l'avance.

✱ **Concours pour l'emploi de prof. technique adjoint dans les écoles nat. prof. et les écoles pratiques.** — Les épreuves sont tirées des programmes des écoles nat. prof. (*A., 26 fév. 1936.*)

✱ **Indemnités allouées aux membres des jurys du C. A. aux divers professorats dans les écoles pratiques.** (*D., 4 fév. 1936 dans* J. O., *20 fév. 1936.*)

Dates d'examens.

C. A. aux professorats divers des écoles pratiques : 8 juin, délai d'inscription : 14 avril (1re partie) ; 7 mai (2e partie).

Concours des Ecoles nationales d'arts et métiers : 15 juin ; délai d'inscription : 30 avril.

Concours des Ecoles nationales professionnelles : 27 juin ; délai d'inscription : 30 avril.

(*Pour les examens précédents, voir* J. O. *du 27 fév.*)

Rédacteur au ministère du Commerce : 19 mai ; délai d'inscription : 20 avril (J. O., *5 mars*).

Commissaire de police stagiaire : 5 juin 1936 ; délai d'inscription : 10 avril.

Textes divers.

C. 4 fév. 1936 sur un concours de dessin entre les élèves des C. C. et des E. P. S., âgés de 13 à 17 ans.

C. 21 fév. 1936 sur les bourses de 4e année dans les **E. N.** (Cette C. confirme les précédentes.)

C. 27 fév. 1936 concernant le **Prix Monnier** (*enseignement du dessin*).

C. 28 fév. 1936 relative aux **bourses de séjour et aux bourses de voyages** à l'étranger. (*Ces deux dernières C. renouvellent les précédentes.*)

LES NOUVEAUX TEXTES

Les I. A. pourront revoir les représentants des syndicats, associations et groupements. (*C., 3 mars 1936.*)

A la suite des audiences que j'ai accordées aux divers syndicats, associations et groupements du personnel de l'Ens., il m'est apparu qu'il serait utile au bien du service que vous puissiez examiner les desiderata ou les vues dont voudraient vous saisir les délégués de ces groupements.

J'ai l'honneur de vous informer que, dans les conditions présentes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous receviez, chaque fois que vous le jugerez bon et quand vous en serez sollicité, les représentants des syndicats, associations et groupements des fonctionnaires qui sont placés sous votre autorité.

Au sujet du prélèvement sur les bourses.

(*C., 29 fév. 1936, aux I. A.*)

Le crédit inscrit au chapitre 121 (Bourses nationales) du budget de l'exercice 1936 a été fixé par la loi de finances du 31 déc. 1935 après application du prélèvement de 10 p. 100 institué par le décret-loi du 16 juil. 1935.

Les ordonnateurs n'auront donc plus à opérer le prélèvement de 10 p. 100 au moment de l'ordonnancement des bourses. La réduction de 10 p. 100 imposée au chap. 121 aura simplement pour conséquence de réduire de 10 p. 100 le montant des bourses. A partir du 1er janv. 1936, il n'y aura plus de prélèvement sur le paiement des bourses, mais une réduction du montant de ces bourses.

Pour l'ens. prim. sup., le taux des bourses tel qu'il a été fixé par les décisions d'attribution, de transfert, de conversion ou de promotion, est réduit à 10 p. 100 à *compter du 1er janv. 1936*. C'est ce nouveau taux qui devra seul figurer, désormais, sur les états de liquidation. *Le taux des bourses accordées aux pupilles de la nation et celui des exonérations accordées aux fils de Français résidant à l'étranger ne sont pas réduits.*

Vous voudrez bien notifier cette décision aux familles en les informant que la réduction imposée correspond à l'ancien prélèvement de 10 p. 100 et attirer leur attention sur le fait que, pratiquement, rien ne sera changé en ce qui les concerne, puisque les sommes qu'elles recevront trimestriellement à partir du 1er janv. 1936 ne seront pas inférieures à celles qu'elles ont reçues pour le 1er trim. de l'année scolaire (oct.-déc. 1935).

Conditions de nomination dans les écoles pratiques.

(*D., 2 mars 1936.*)

ARTICLE PREMIER. — L'art. 11 du D. du 12 juil. 1921, modifié et complété par l'art. 1er du D. du 12 déc. 1932, est complété, à nouveau, comme suit :

2e alinéa. — Ils peuvent, sur un rapport d'inspection favorable, être titularisés après deux ans de délégation. En cas de non-titularisation, ils peuvent être maintenus en fonctions pendant une troisième année. Si la titularisation n'est pas prononcée à l'expiration de la troisième année, le sous-secrétaire d'Etat de l'ens. techn. met fin à leur délégation. En cas de nomination définitive, la durée des services rendus en qualité de délégué entre en ligne de compte pour l'avancement.

3e alinéa. — Les anciens élèves de l'E. N. S. de l'ens. techn., pourvus de l'un des C. A. aux prof., les prof. adj. titulaires nommés prof., et les prof. techn. adj. recrutés, en vertu de l'art. 95 de la loi du 31 mars 1931, parmi les contremaîtres et maîtresses d'atelier titularisés par l'Etat, ne sont pas astreints à la délégation. Toutefois, les anciens élèves de l'E. N. S. de l'ens. techn. reçus aux épreuves de la 2e partie du prof. industriel C (dessin d'art appliqué) ne sont pas dispensés du stage spécial qui conditionnera la délivrance du C. A. audit prof. La durée de ce stage spécial entre également en ligne de compte pour l'avancement.

Délégation de professeur dans les écoles pratiques.

(*D., 2 mars 1936.*)

ARTICLE PREMIER. — Le dernier par. de l'art. 1er du D. du 14 février 1935 est complété comme suit : « De même, les maîtres internes titulaires des Ec. nat. d'ens. techn. qui ont obtenu, avant le 31 juil. 1935, une licence valable pour l'ens. techn., pourront être délégués prof. d'éc. prat. »

Textes divers.

C. 21 fév. 1936 déclarant que les **subventions** votées régulièrement et accordées par les communes aux **Caisses des écoles** sont exonérées du **prélèvement** de 10 p. 100.

C. 22 fév. 1936 sur les **instituteurs délégués** assimilés **chargés d'ens.** dans les E. N. et les E. P. S. (*Nous publierons le décret qui doit paraître sur cette question.*)

C. 2 mars 1936 faisant savoir que le Parlement a supprimé au budget les crédits affectés à l'organisation matérielle **de l'ens. professionnel** dans les E. P. S. et C. C. Toutefois, les établissements qui ont une section d'ens. professionnel peuvent adresser une demande de subvention à la Direction générale de l'ens. techn.

D. 2 mars 1936 sur les indemnités des **médecins** dans les **écoles nationales d'ens. techn.** (J. O., *5 mars*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Service militaire.

On demande : 1° *Si un texte de loi a modifié l'art. 7 de la loi du 1er avril 1923, prévoyant le reclassement des fonctionnaires après leur service militaire aussitôt que celui-ci a été accompli, le fonctionnaire appartenant aux cadres ; 2° à quelle date aurait dû être reclassé en 5e classe un inst. ayant trois ans d'ancienneté en 6e cl. au 1er janv. 1934., qui a effectué son service militaire d'avril 1934 à avril 1935 ; 3° quelle serait, au 1er janv. 1936, l'ancienneté de classe, en cinquième, de cet instituteur.*

1° Réponse négative ; 2° cet inst. doit être promu à l'ancienneté en 5e cl. le 1er janv. 1936 ; 3° ancienneté nulle (J. O., *29 fév. 1936*).

Indemnité de logement.

On demande : *Si la majoration du cinquième, prévue par l'art. 2 du D. du 21 mars 1922, doit porter sur l'indemnité de base seulement ou sur la totalité de l'indemnité accordée à un inst. célibataire ; et ajoute qu'à M... un inst. célibataire perçoit 1 500 fr. et un inst. d'éc. ann. ou d'appl. 1.640 fr., et demande si celui-ci ne devrait pas percevoir un cinquième en plus, soit: 1 500 + 300 = 1 800 fr., ainsi que semble l'indiquer l'art. 4 du précédent décret.*

Aux termes de l'art. 2 du D. du 21 mars 1922, il est accordé aux inst. chargés de C. C. d'éc. ann. ou de cl. d'appl., une majoration égale au cinquième de l'indemnité de base fixée conformément aux dispositions de l'art. 1er de ce D. (J. O., *29 fév. 1936*).

Indemnité de charges de famille.

Un fonctionnaire marié à une femme non fonctionnaire perçoit une indemnité de x francs pour son enfant. Il divorce. Le jugement est prononcé à ses torts exclusifs et l'enfant est confié à sa mère.

L'indemnité doit-elle continuer à être perçue par l'intéressé ?

Réponse négative (cf. art. 50 de la loi du 30 mars 1929).

Dans le cas particulier, l'indemnité sera due à la mère de l'enfant à compter du 1er jour du mois qui suivra la date de sa demande.

Il n'appartient pas à l'administration de faire reverser le montant des indemnités perçues par le mari. (*L. m., 22 nov. 1935.*)

Ordre de placement.

L'art. 76 du D. du 18 janv. 1887, modifié par le D. du 18 août 1927, dispose que les emplois d'inst. public qui se trouvent vacants dans le département sont attribués d'abord aux élèves maîtres et aux auditeurs, ensuite aux élèves libres, enfin aux élèves d'É. P. S. admis à suivre les cours de troisième année. Les candidats non normaliens ne peuvent recevoir un emploi qu'après les candidats de ces trois catégories, mais il est tenu, en ce cas, un très grand compte de leur qualité de pupille de la nation. (J. O., *26 fév. 1936.*)

Horaire de service.

On demande : *A quel décret ou à quelle réponse ministérielle il faudrait se reporter pour retrouver le texte déterminant la quotité de l'allégement horaire du maximum de services hebdomadaires des prof. de l'ens. sec. de l'ens. prim. sup. et de l'ens. techn., qui complètent leur service dans un établissement distant de plus d'un kilomètre de celui dont ils font légalement partie en vertu de leur nomination.*

Il n'existe pas de texte réglementaire prescrivant un allégement de service dans les conditions indiquées. (J. O., *26 fév. 1936.*)

Vente du timbre antituberculeux.

La responsabilité des maîtres ne paraît pas devoir être engagée à l'occasion de la vente du timbre antituberculeux par les élèves des écoles primaires publiques, en dehors de l'école et des heures réglementaires de classe. En effet, les enfants n'obéissent pas à des ordres formels de l'instituteur ; ils ne font que suivre ses conseils, avec l'autorisation des parents, et la mission dont ils s'acquittent revêt un caractère bénévole. Il est probable d'ailleurs que, comme l'an dernier, le Comité du Timbre antituberculeux a contracté une assurance destinée à couvrir les frais qui peuvent être occasionnés aux familles par des accidents survenant au cours de la vente du timbre. (J. O., *1er janv. 1936.*)

LES IDÉES ET LES LIVRES

SOLEIL LEVANT

OSAKA et le Japon, Dairen et la Corée, Kharbine et le Mandchoukouo, voilà les lieux où se situe le roman de M. René Jouglet, *Soleil levant* (Grasset). L'auteur, qui vient de séjourner dans ces pays, y a puisé les éléments d'une action multiple dont il a adroitement entre-croisé les fils. On y voit des drames individuels, nés du conflit entre les séculaires traditions nipponnes et les influences modernes, aggravés par les dissensions nationales dressant les partisans du Japon féodal et batailleur contre les riches trusts intéressés aux combinaisons de la diplomatie. Et, pour compliquer le tout, la tension internationale, qui fait des rivages de la mer Jaune une des régions du monde où les menaces de guerre se font le plus évidentes.

Sans doute, *Soleil levant* ne prétend pas épuiser la matière de problèmes aussi angoissants. Mais, dans les limites où il se tient, c'est un livre écrit avec robustesse et sobriété. Il marque aussi une objectivité où se dissimule un grand désir de compréhension. Enfin, il a une certaine couleur tragique, qu'adoucit çà et là l'évocation du Japon poétisé par les fleurs et les grâces polies de son peuple, et qui permet de se figurer en quelque mesure l'état de confusion et d'effervescence où l'Extrême-Orient se débat aujourd'hui.

PENDANT l'automne, à Osaka. Des contingents japonais, dont la quatrième division, vont être envoyés en renforts dans le Mandchoukouo, ce nouvel Etat que le Japon a placé en fait sous son hégémonie, et à la frontière duquel les Soviets, craignant pour le Transsibérien et Vladivostok, ont amené des troupes. Les officiers nippons ne sont pas fâchés de s'en aller guerroyer : par exemple le lieutenant Yoshikuma Kitano, bon soldat consciencieux, patriote d'instinct et persuadé que la guerre assurera la grandeur de son pays. Toutefois, il est triste secrètement. Il aime Hideko Suruki, fille d'un magnat de l'industrie d'Osaka ; et, fidèle au « livre des bienséances », il ne lui a que très discrètement laissé entendre son amour. Il se contente, après l'avoir vue, de rêver d'elle :

Hideko... Il la revoyait, assise sur le bord du long siège rouge et blanc, où il y avait des couronnes, et, par endroits, des dorures... Elle portait un kimono de couleur jaune. L'obi était décoré de collines azurées; derrière lesquelles se montraient des toitures ; des oiseaux blancs volaient parmi les feuillages. Les manches, doublées de satin cerise, tombaient très bas, comme il est de règle pour les vêtements des jeunes filles. Dans les rouleaux de la coiffure épaisse et haute, Hideko avait piqué une épingle à boule d'argent ; le peigne était d'écaille laquée de vieil or. L'une des mains posait sur le genou, l'autre sur le divan, toutes deux immobiles ; les longs doigts étaient pâles. Et il y avait encore ce visage mince, si pâle aussi. Elle regardait à terre avec des yeux fixes. Elle avait les lèvres serrées...

Or Yoshikuma vient d'apprendre que le père de Hideko a promis sa fille à Seiji Hashawa, membre d'une des plus riches firmes commerciales du Japon. Il n'a rien laissé paraître de son chagrin ; mais l'image de la jeune fille ne le quitte pas, tandis qu'il vogue vers la Mandchourie.

Son ami Sanyo, frère de Hideko, est d'une nature beaucoup plus complexe. Il a achevé ses études en Europe, et rapporté au pays natal une admiration passionnée pour l'Occident, en même temps qu'un certain scepticisme à l'égard des principes chers au vieux Japon. Il voit d'ailleurs Kito Suruki, son propre père, respecter extérieurement les coutumes ancestrales, mais remplacer, dans la conduite des grosses affaires qu'il brasse — il fait partie du fameux trust Surushibi, — les mots jadis vénérés d'honneur et de sacrifice par ceux de gain et d'exploitation économique : spectacle qui n'est pas sans ébranler l'idéal des Samouraï chez le jeune homme. Toutefois, il part, sans regret — il est officier d'ordonnance du colonel de son régiment — pour l'aventure des combats, étant « d'une race avide de gloire et prompte à la guerre ». Mais il ne peut s'empêcher, au matin du départ, de percevoir la sourde hostilité du peuple d'Osaka, accablé de misère, en face des troupes qui défilent :

Le pas de l'infanterie martelait les pavés. Les hommes bombaient le torse, levaient le front comme font ceux qui se savent ou se croient promis à un grand destin. La foule gardait un silence dont ceux qui avaient connus les enthousiasmes d'autrefois se trouvaient très frappés. Il semblait que, ses drapeaux roulés dans leurs gaines noires, l'armée défilât entre deux haies de deuil. Elle s'engouffra dans les cargos.

Le colonel du 16e régiment d'infanterie se tenait sur le pont, au milieu de ses officiers. C'était un homme fruste. Il dit, de la voix sèche qu'on lui connaissait à la manœuvre :

— Il y a une cassure entre l'armée et le peuple.

— Ce n'est pas la faute de l'armée, répliqua le jeune lieutenant Suruki.

On entendit dans le groupe une voix qui disait :

— Ce n'est pas non plus la faute du peuple.

***

SUR le sol du Mandchoukouo. Les troupes, transportées de nuit — M. Jouglet suggère avec force la vision des trains qui roulent dans le silence des campagnes inconnues, — sont cantonnées à Kharbine. Elles y coudoient des Russes enfuis de leur pays depuis la Révolution, des Coréens, des Manchous ; de ces êtres suspects aussi, agents déguisés des rouges ou des blancs, tantôt espions, tantôt traîtres. Sans compter les bandits, dont la région est infestée. C'est à disperser ceux-ci que les bataillons japonais sont employés, en des coups de main dangereux et que l'hiver rend terribles :

...On commençait par suivre le talus d'une voie de chemin de fer en construction ; puis l'on prenait la piste, et bientôt la piste disparaissait dans l'immense étendue vide où l'on avançait à la boussole. La vie semblait s'être retirée du monde. Parfois, cependant, à l'orée d'un bois, on apercevait une bande de loups efflanqués, à moitié morts de faim, qu'une salve couchait en partie sur la neige. Les survivants ne fuyaient pas ; on les tirait pendant qu'ils dévoraient les cadavres. Le nombre des écureuils gelés au pied des arbres était inimaginable.

Les pirates multiplient leurs raids. Au Nord, au Sud, partout, la quatrième division les pourchasse. Simple « besogne de police » ; mais de guerre contre les rouges détestés, point. Deux fois, les bataillons japonais sont portés aux frontières ;

deux fois, la retraite suit, sans qu'il y ait eu aucun engagement avec les forces des bolcheviks. Les officiers, frémissant d'impatience, puis d'humiliation, amassent au fond d'eux-mêmes une redoutable colère.

L'un d'eux, le lieutenant Schinzo Hakumura, curieuse figure de poète et de guerrier, « ultime rameau d'un de ces clans féodaux » de jadis, revendique pour l'armée la toute-puissance dans l'Etat, exige qu'elle joue un rôle éclatant sur les champs de bataille où refleurira l'honneur du Japon. Il dénonce les compromissions, dont M. Jouglet montre fort bien les motifs et l'enchevêtrement, par lesquelles les gouvernants de Tokio, sous la pression des trusts et parmi les intrigues du Parlement, cherchent à négocier fructueusement avec Washington et avec les Soviets. Ainsi que ses camarades, Schinzo remâche « les feuilles amères de la honte ».

Sanyo Suruki ne participe guère à ces angoisses. Il a fait la connaissance d'une belle Russe, la baronne Maruguine, qui incarne à ses yeux les charmants prestiges de l'Occident, et qui lui procure, à ses heures de liberté, l'agrément d'une liaison délicatement confortable.

Sanyo, assis dans un fauteuil de vieille laque rouge, à dossier droit, penché sur la table basse, buvait à petits coups silencieux, et sans faire le moins du monde claquer ses lèvres, au contraire de ses compatriotes. La baronne Maruguine, aujourd'hui vêtue d'un tailleur beige de bonne coupe, svelte, nette de ligne comme une gravure, les yeux noirs, une cigarette au bout des doigts, était enfoncée parmi les dragons bleus des coussins. Entre le sucrier, les tasses, les plateaux des cakes et le samovar, une boîte de cuivre ouvragé, au couvercle perforé, répandait un parfum d'encens. La clarté tamisée d'une lampe jouait sur le flanc d'un bouddha d'or. Après l'exercice dans le mauvais temps, cette heure était pour le lieutenant Suruki d'une douceur des plus désirable.

Auprès de la baronne, Sanyo s'amollit. Eloigné, il lui écrit... Il ne prend pas garde que gravitent autour d'elle des Russes à la mine inquiétante, ni que, d'un air détaché, elle le fait parler sur les choses militaires...

Yoshikuma, lui, bien que le souvenir de Hideko ne cesse de l'occuper, souffre pour sa patrie de tout son cœur sincère. Il assiste, entraîné par Schingo, aux réunions secrètes d'une association illégale d'officiers. Et il se promet avec ceux-ci, quand la quatrième division, après « l'affront d'une guerre manquée », est rapatriée, de venger sur le sol natal l'avilissement de l'armée.

***

DE nouveau Osaka et son atmosphère de muette contrainte. Puis, Tokio, où, par un matin de mai, un groupe d'officiers fait irruption dans le cabinet du ministre de la Guerre :

— J'ose vous prier de nous entendre, dit le capitaine en saluant à la vieille mode. Nous voici tous délégués auprès de vous par l'armée...

— Non, par les ligues illégales.

— ...avec mission de vous faire le reproche de trahir à l'intérieur et à l'extérieur les intérêts de la patrie et d'attenter par cela même à la majesté de l'empereur. Nous sommes mandatés par nos camarades, qui tous relèvent de l'empereur et non de vous, et qui par conséquent sont fondés à intervenir, pour vous témoigner, en tant que chef du gouvernement, la désapprobation de l'armée et pour exécuter ou veiller à l'exécution du jugement qu'elle a rendu. Voici.

Le capitaine posa sur la table un poignard dont la lame était enveloppée de papier de soie, et il dit :

— L'armée souhaite que, selon les vieilles coutumes, qui sont celles du temps de l'honneur, vous vous chargiez vous-même de l'expiation.

Le ministre se sait perdu. Mais il leur tient tête. Alors, trois coups de revolver l'abattent. Puis les trois conjurés qui l'ont tué — Schizo est parmi eux — se donnent la mort, « rétablissant ainsi le crime sur son plan d'acte pur ». Et les autres, dont Yoshikuma, se constituent prisonniers. Ils ont l'âme sereine : maintenant le Japon, rénové par le meurtre, va accomplir sa mission, le grand œuvre d'expansion panasiatique.

Schinzo est mort. Mort aussi, Sanyo. Son général l'a blâmé pour son imprudente aventure et sa complicité, fût-elle involontaire, avec la baronne Maruguine, qui recevait des espions russes... Il a compris qu'un seul moyen lui restait de racheter sa légèreté, et s'est précipité, avec son automobile, dans la mer.

Emprisonné, Yoshukima songe à ses amis disparus. Mais il n'est pas désespéré. Il a appris que Hideko a refusé d'épouser Seiji Hashawa et qu'elle lui garde, à lui, un fidèle souvenir : c'est assez pour qu'il fasse confiance à l'avenir.

***

ON souhaiterait peut-être, dans les passages explicatifs de *Soleil levant*, moins de considérations abstraites et que le livre gardât toujours le mouvement vif, nerveux qu'il prend dans les dialogues et au fort de l'action.

Mais, au fond, on ne regrette qu'à moitié ces longueurs, car on sent la parfaite authenticité, sous le couvert de la fiction, des faits que M. Jouglet rapporte et des détails qu'il transcrit. D'où il suit que son roman revêt la valeur d'un témoignage direct, dont les récents événements de Tokio illustrent l'alarmante exactitude, sur les dispositions de l'élément militaire au Japon et les visées nipponnes dans le monde jaune.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

BERGER (Richard) : **Le dessin libre** (Payot ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce beau volume fait suite aux ouvrages du même auteur, *La Didactique du dessin* et *La Gravure sur linoléum*, que nous avons déjà signalés à nos lecteurs. Professeur au collège de Morges (Suisse), M. Berger, qui est un artiste très habile et très averti, s'est consacré tout spécialement à l'étude des méthodes dans l'enseignement du dessin. Il y montre une connaissance approfondie des travaux déjà publiés sur cette question et un sens pédagogique remarquable. En ce qui concerne le dessin libre, auquel il est favorable, sa doctrine est pleine de bon sens. Ce qui empêche la plupart des maîtres d'en tirer parti, c'est, croit-il, l'absence de méthode. Or la liberté totale est la négation de l'enseignement. Il ne suffit même pas de guider les élèves en leur proposant une progression de sujets, il faut encore les guider dans l'exécution de leurs essais et les corriger ensuite. Peut-être vaudrait-il mieux l'appeler *demi-libre* et le pratiquer plus régulièrement dans les écoles. Cela dit, M. Berger donne de multiples conseils et des exemples raisonnés appuyés de près de cinq cents illustrations documentaires ; son livre est des plus intéressants et des plus suggestifs.

JEANNE DANEMARIE : **La Possédée de Vauderdane** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On sait la vogue qu'ont connues, dans la seconde moitié du siècle dernier, les fameuses doctrines de Charcot sur l'hystérie. Rien d'étonnant à ce que ces problèmes physio-psychologiques aient fortement impressionné l'âme d'un médecin de campagne à cette époque.

Malades ou possédées du démon, quelle est la nature exacte de l'état de ces vingt-deux malheureuses habitantes du village de Vauverdane ? Que se passe-t-il dans l'âme, pourtant innocente, de la douce et charmante Anne-Louise ? Le prêtre prépare des exorcismes, des sorciers leurs incantations, le médecin veut croire à la science...

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES LEÇONS DU PASSÉ

LE CENTENAIRE DE LA MORT D'AMPÈRE

LA ville de Lyon vient de célébrer le centenaire de la mort d'un de ses plus illustres enfants, d'un grand bienfaiteur de l'humanité : André-Marie Ampère. Des délégations de tous les pays civilisés sont venus à cette fête apporter le tribut émouvant de l'admiration et de la reconnaissance universelles.

NOUS ne voulons pas expliquer ici en détails les découvertes d'Ampère, mais nous voudrions donner une idée précise de leur importance sociale et faire bien sentir — dans ces heures mêmes où notre civilisation court des dangers — la valeur humaine de certains cerveaux, leur valeur incalculable...

Partant de l'observation faite par le savant Œrsted que le courant électrique dévie l'aiguille aimantée, Ampère a créé l'*électrodynamique*, une branche de la science qui a engendré tant de merveilles, en réalisant la transmission à des centaines de kilomètres de l'*énergie électrique*, en mettant au service quotidien des hommes, sous mille formes, cette force extraordinaire : télégraphe, téléphone, transports et éclairage électriques, force motrice des usines, T. S. F., tout cela repose initialement sur les découvertes d'Ampère.

Il y a plus de cinquante ans qu'un Congrès international d'électricité a décidé de donner le nom d'Ampère à une des plus importantes unités électriques : l'unité d'intensité du courant. Ainsi le grand nom du créateur du transport de la force par l'électricité est entré dans le vocabulaire familier de tous les travailleurs du monde.

AMPÈRE, cet homme dont les découvertes ont engendré des fortunes colossales, a vécu et est mort pauvre. Lui qui a rendu de si grands services à l'humanité, il a eu sans cesse des soucis d'argent ; il a dû, pour vivre, pour faire vivre les siens, accepter des besognes qui lui laissaient peu de temps pour ses recherches. Pour payer les appareils nécessaires à ses expériences, il a dû s'endetter. C'est en pensant avec douleur à cette vie géniale, alourdie de soucis, que le grand savant Arago écrivait :

« Je voudrais que notre colossal budget assurât une existence indépendante au petit nombre d'hommes dont les découvertes sont les traits caractéristiques des siècles... Je voudrais que ces puissances intellectuelles, dès qu'elles se sont manifestées, le pays les couvrît de sa protection tutélaire. »

Et cependant, au travers des difficultés et des douleurs (il ne fut guère heureux), Ampère a pu développer, donner aux hommes, les richesses qui étaient en lui : c'est que certaines circonstances avaient protégé son génie naissant, et en premier lieu la chance d'avoir un père qui, comprenant qu'il était prodigieusement intelligent (« Il n'y a rien que je n'attende de mon fils, » disait-il), l'avait laissé, tout enfant, travailler en liberté et avait mis à sa disposition toutes sortes de livres savants.

Mais combien de génies ont été étouffés dès l'enfance ! Que de lampes qui auraient éclairé notre chemin se sont éteintes parce qu'on n'a pas veillé sur leur flamme !...

Il ne faut pas croire que le génie perce tout seul ; il faut, en général, que des esprits clairvoyants le découvrent dans l'enfant et entourent de soins la plante merveilleuse.

Nous voudrions dire à ceux qui donnent vaillamment tous les jours leur intelligence et leur cœur pour faire belle la moisson humaine de demain, à tous ces admirables serviteurs de l'idéal que sont nos instituteurs et nos institutrices, nous voudrions leur dire qu'une part importante de leur mission, c'est de découvrir dans la foule des écoliers l'enfant de génie, et, l'ayant trouvé, de le soutenir, de le développer, de le protéger.

On a réussi, ces dernières années, à créer une caisse nationale de la Recherche scientifique qui donne des bourses, c'est-à-dire le loisir de travailler, à tous les jeunes gens qui ont manifesté des qualités réelles de chercheurs, et cela sans exiger d'eux aucun titre universitaire. Quand cette caisse de la Recherche sera un peu plus riche — il suffirait pour cela que chaque Français lui donnât 0 fr. 50, — elle créera des bourses pour que les écoliers, distingués par leurs maîtres, puissent, quand ils auront dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, continuer à travailler, au lieu de prendre un métier,

L'AVENIR de l'humanité, l'amélioration des hommes et de leurs conditions d'existence, la guérison des maladies... il y faut travailler sans cesse.

L'amour des hommes, de tous les hommes soutenait Ampère à ses heures de travail acharné, à ses heures de méditation. Ce grand savant était profondément bon ; il écrivait un jour à un ami : « Je posséderais *tout* pour être heureux, il me manquerait *tout* : le bonheur des autres. » Il aimait la science pour sa beauté, mais aussi parce qu'elle libère les hommes de bien des maux.

N'en doutons pas, Ampère serait heureux de voir que, grâce à ses découvertes, l'humanité a progressé, qu'il y a tout de même dans le monde, et en partie grâce à son courage, plus d'activité, plus de joie, plus de possibilités...

HENRIETTE PERRIN.

L'HISTOIRE DE NOTRE ORTHOGRAPHE

LE SAVANT M. Charles Beaulieux, conservateur des bibliothèques de l'Université de Paris et fils d'un instituteur du Bas Berry (il est né à Vicq-sur-Nahon, dans le département de l'Indre), a publié une *Histoire de l'orthographe française* qui fait autorité. Depuis que notre langue s'est précisée, on n'avait pas encore écrit d'une façon scientifique l'histoire de ses formes successives, et si M. Charles Beaulieux en arrive à des découvertes inattendues, c'est qu'il a rigoureusement subordonné ses théories aux faits et qu'il a rassemblé des faits en nombre prodigieux. Cela représente trente ans de patience et d'efforts au contact répété des textes.

Après les invasions des barbares, le roman commence à se séparer du latin. Cependant il faut arriver au XIIIe siècle pour voir comment s'est opérée la corruption de notre orthographe, qui fait du français écrit une sorte de monstre comme l'anglais ou le russe, tandis que l'allemand, l'italien et surtout l'espagnol gardent une image exacte des sons qu'ils représentent.

Sous les Mérovingiens, faute d'écoles, les clercs n'apprennent plus le latin que par la langue parlée, déjà assez éloignée du latin classique. On confond *e* et *i*, *o* et *u*. La réforme carolingienne voulut remédier à ces désordres, restaurer l'orthographe, rétablir des voyelles sonores qui avaient été assourdies, etc. Ce fut un succès incontestable et l'écriture du français ne cessa de faire des progrès.

Au XIIe siècle, nous disposions d'une orthographe parfaite, claire, simple, logique, rigoureuse, sans arbitraire ni exceptions, à peu près comme l'espagnol d'aujourd'hui.

La déviation vint des gens de loi. Le XIIIe siècle, on le sait, a vu le développement de toutes les justices, royales, féodales, ecclésiastiques. On plaide par procureur. Mais aux scribes des écoles de jongleurs, qui avaient établi le beau français phonétique, se substituent les notaires, qui foisonnent à cette époque. Vers la fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, on en compte près de quatre mille à Toulouse, et au début du XVe siècle ils étaient, à Paris, soixante mille. Ces « notarii » sont d'ailleurs aussi bien notaires que greffiers, scribes, écrivains, magisters. Ce sont eux qui vont saboter pour toujours la langue française. Et voici comment.

A Paris, la chancellerie et le Parlement s'étaient constitués en organismes présidant à la vie juridique française dans sa totalité. Les légistes se soucient avant tout de se faire comprendre par les justiciables. Aussi, dans les documents rédigés en latin, on s'ingéniait à employer un idiome artificiel, semblable au latin de cuisine et se rapprochant de la langue usuelle. Dans les documents rédigés en français, on s'applique, en vertu d'ordres venus de haut, à copier les mots latins trait pour trait afin de réduire l'écart.

Double sabotage, qui est à l'origine de la maladie qui, deux siècles plus tard, sous le nom de lettres étymologiques, va définitivement encombrer la graphie de notre langue. Ainsi, sous prétexte que *cors* et *tens* viennent de *corpus* et de *tempus*, on écrira *corps* et *temps*. L'intervention des praticiens va consacrer cette erreur parce que la basoche y trouve son compte. Il y a pour les grossoyeurs de papier de justice un avantage pécuniaire à écrire *dict*, *soubmettre*, *mesprise*. On tire à la ligne et le client paye plus cher. La manie raisonnante s'en mêla et l'on écrivit des horreurs : *chevaulx*, *envieulx*, *ung*, *dompter* (cette dernière graphie dure encore).

Cet errement s'impatronisa grâce à l'imprimeur Robert Estienne qui était partisan des lettres étymologiques. Par malheur, il fut aussi l'auteur du premier dictionnaire publié en 1540, un an après l'ordonnance de Villers-Cotterets qui chassait le latin des tribunaux et lui substituait le français. Le dictionnaire de Robert Estienne fut servilement copié et l'usage consacra cette énorme et regrettable méprise.

Au XVIIIe siècle, on essaya bien de réagir, surtout en 1740, lors de la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Six mille mots sur dix-huit mille furent simplifiés, mais on n'eut pas le courage de revenir à la raison, aux principes phonétiques du XIIe siècle, les seuls défendables, et qui eussent si heureusement simplifié notre orthographe des mots d'usage.

M. CHAMBON.

SOUVENIRS D'UN ÉCOLIER

LE GOUT DE L'ENCRE

JE viens, en écrivant, de faire un geste enfantin. Ma plume, heurtant ma main, m'a fait au doigt une éraflure noire ; et, comme il m'arrivait quand j'étais écolier, j'ai léché l'encre ! Je n'avais pas fait cela, je crois, depuis l'école. L'âpre saveur, le goût de l'encre d'aujourd'hui m'a paru à ce point semblable au goût de l'encre d'autrefois, que cet autrefois me revient, vivant, obsédant : dans l'âme, dans les yeux, dans la lumière atténuée de mon enfance inquiète.

Le goût de l'encre ! Je me retrouve l'adolescent que je fus, dans le milieu où je vécus, parmi les visages qui m'environnaient et qui n'ont pas changé. Dans les contes, la baguette des fées accomplit des restitutions magiques. Un mot qu'on prononce, un mouvement qu'on esquisse nous transportent des années en arrière, dans un monde évanoui. J'ai bu le philtre dans cette goutte d'encre et je me laisse aller à l'incantation. Je revois les êtres que j'ai connus, leurs traits, leurs manières, leur âme sympathique ou répulsive. A ceux qui m'aimaient je souris, et je ressens devant les autres cette angoisse qui me serrait le cœur quand je les approchais, parce que je les savais méchants.

Je revois mes condisciples tels qu'ils étaient le jour où je les ai quittés. Je n'ai rien oublié d'eux, je les reconnais corps et âme, comme si nous nous étions figés, eux et moi, à la seconde où nous nous sommes séparés : celui-ci qui avait l'ortographe naturelle et celui-ci qui triomphait en arithmétique ; cet autre, mon émule en histoire, dont la mémoire prodigieuse m'obligeait à un effort constant pour me tenir à sa hauteur ; cet autre aussi qui copiait ses problèmes sur les miens et m'accablait de reproches quand nos solutions étaient fausses ; ce dernier enfin dont les parents m'allouaient douze sous par semaine pour le redressement fastidieux et laborieux de « son style ». Comme je me souviens de lui ! Il s'appelait Goyard. Il était désespérément fermé au sens des mots et aux nuances du langage, ce qui ne l'a pas empêché de devenir un métayer scrupuleux et un électeur influent. Et je me souviens également de son camarade, plus obtus encore, Chevré, ce pauvre type qui venait du hameau le plus éloigné, sabots aux pieds, gibecière au bras, avec une régularité touchante, et que l'on appelait « l'Ane », parce que personne n'avait pu réussir à lui apprendre ses lettres !

Je ne revois pas que les cancres, les dénués. Je revois aussi les intelligents, les habiles, les « huppés », les rivaux, ceux qui me jalousaient et qui me méprisaient parce que mes parents n'étaient pas riches (que ces blessures-là me furent cuisantes !) : Lavenne qui est devenu notaire, Lorand qui est juge de paix, Cocheville qui s'est enrichi dans les spécialités pharmaceutiques. Ceux-là même que je n'ai jamais revus, je suis sûr que je leur prête la physionomie et la mentalité qu'ils ont, car l'enfant, pour qui sait voir, est bien l'embryon, la chrysalide d'où l'homme sortira.

Le goût de l'encre ! En dehors de l'école, j'évoque toute l'existence du bourg, une existence qui n'a guère de secrets, riante ici, sombre là, belle parfois, laide souvent, et qui toujours mérite l'indulgence ; une existence de labeur, si quotidienne, si pénible, si obscure, si sereinement acceptée et remplie : les laboureurs partant aux champs avec qui leur baudet, qui leur cheval, qui leurs bœufs, de grand matin, par les chemins à ornières, défoncés et boueux ; les moissonneurs à demi nus, ayant sur l'épaule la faulx et le râteau, la pierre à aiguiser, dans sa gaine, à la ceinture ; coupant l'épi innombrable, liant la gerbe échevelée, formant l'andain ou les meulettes, montant, ainsi que d'ingénieux architectes, la charrette énorme, boursouflée, débordante, dont les ridelles craquent, dont les essieux grincent, et qui va, tout à l'heure, lorsqu'elle passera par les routes creuses, laisser des épis aux ronces des haies.

Et les bêtes, je les vois non moins nettement, aux côtés des gens qui peinent, transpirent, ahanent : les bêtes, qui collaborent avec des efforts pareils, une

impulsion vraiment fraternelle ; car le travailleur, qui n'est plus que muscle et sang en présence de tâches n'exigeant que de la force et de l'adresse, et la bête qu'anime un instinct presque humain multipliant sa résistance physique, sont bien près l'un de l'autre et mêlent leurs souffles dans une tension identique, une communion de toutes leurs fibres.

Le goût de l'encre, c'est aussi de souvenirs moins rudes, de plus subtiles résonances qu'il émeut et fleurit mon cœur ! A quatorze ou quinze ans, celui qui doit être un poète est déjà un homme, et un homme sensible. Que de gracieuses et douces images font en cet instant cortège à ma pensée ! Celle-ci, frêle et blonde, et fière, dont les longues nattes me caressèrent brutalement quand elles me défiaient à la course vers un but de son choix ; celle-là, rose et brune, calme et tendre, à qui je lisais des contes de ma composition et qui ne se lassait pas d'en entendre : l'une qui me troublait, l'autre que je ne laissais pas indifférente, toutes deux qui m'éveillaient au songe et à l'amour. La blonde a épousé un épicier, la brune un tailleur, et ce sont des grand'mères à présent.

Le goût de l'encre! pourquoi cette larme ? Pas de mélancolie, ne nous laissons pas glisser sur cette mauvaise pente de la tristesse et du regret, ou pis encore, du lamentable destin des êtres, des rêves et des choses. La vie ne peut être différente, et fortuné celui qu'elle a doté, enchanté, transporté de ses éphémères éblouissements !

N'est-ce pas inattendu, merveilleux, inconcevable, qu'elle ne tue point l'esprit, et qu'après tant d'années se réalisent cette bonté, ce miracle : que la chute d'une gouttelette sur un doigt qui n'est plus sans rides éveille en moi une clarté d'adolescence, que mon cerveau, qui sait maintenant toute la vie, et que mon cœur, qui a battu si fortement pour la noblesse, pour la tendresse, qui s'est prêté aux mille et mille émotions des ans, à leurs angoisses, à leurs luttes, à leurs exaltations, que mon cœur et mon cerveau jouissent de cette félicité : une jeunesse reconstituée sans une hésitation, sans une lacune, sans une ombre ; une jeunesse lucide et frémissante qui suffirait à prouver que notre âme, nullement liée à notre chair qui la contient, ne participe pas de la terre, et, inaltérable ici-bas, est un élément de l'éternité.

Goût de l'encre, goût de l'encre !... A quoi pensais-je donc ce soir, en m'attardant devant mes tempes grises ?... A quoi pensais-je donc ! Tantôt on a lu ma rédaction à toute la classe. Je suis premier, et maman, lorsque je vais rentrer, m'appellera « son cher petit gars » et me bercera d'inépuisables caresses... Tiens ! par les fenêtres de l'école, je vois les arbres tout en fleurs, et l'haleine des tilleuls embaume le mail plein de rayons, de bruits d'ailes et de chants d'oiseaux. Comme cela sent bon, les tilleuls, les fleurs, les ailes, le soleil, la vie ! Et qu'est-ce donc qu'on nomme les déboires, les peines, la vieillesse, la mort ? La vieillesse, il n'est pas question d'elle. J'ai quinze ans. Allons, qui veut perdre ou gagner aux barres ? Qui me demande ? Qui me prend ? Qui veut jouer aux brigands autour de l'église ? Qui veut canoter et braconner dans les fossés du vieux château ? Qui me provoque au furet, au saute-mouton, à la marelle ? et qui veut venir avec moi cueillir des pendants d'oreille aux suprêmes branches du guignier le plus aérien, le plus narquois et le plus pourpré ?

(*Inédit.*) ERNEST PRÉVOST.

BRIBES ET MIETTES

EN FRANCE

Téléphones. — En 1921, il y avait 5 600 000 postes téléphoniques en France ; il y en a maintenant 11 millions, dont 209 000 pour Paris.

Personnel des chemins de fer. — En 1934 : agents de service, 475 000 ; services annexes, 57 000 ; entretien, 60 000 ; fabrication du matériel roulant, 49 000 ; fourniture des matériaux des voies, 180 000 ; extraction du charbon, 41 000.

Capital investi : 77 milliards de francs.

Brevets d'invention pris depuis 1902 : 500 000.

Statistiques de quelques professions en 1931. — Elevage et culture : 7 578 986 ; commerce général : 2 329 219 ; industries des métaux ordinaires : 1 436 612 ; industries de l'habillement : 1 001 136 ; services publics : 903 180 ; industries textiles : 920 460 ; constructions en pierres : 866 138 ; transports : 811 298.

Sociétés de sport en 1934. — Football : 4 500 ; boules : 3 500 ; cyclisme : 1 200 ; tennis : 750 ; boxe : 200.

Le vin en 1934. — Production de la France : 70 millions d'hectos ; de l'Algérie : 20 millions. Consommation en France : 80 millions d'hectos ; en Algérie : 2 millions.

Vieux papiers. — Ils ne se vendent plus en gros que par un minimum de 3 tonnes ; prix insignifiant.

La baisse. — *L'Annuaire de la Vie économique* montre que depuis 1929 la valeur de la production agricole a baissé de moitié ; que le total des revenus privés a baissé en valeur nominale de 30 p. 100 ; que les revenus agricoles mixtes ont baissé de 62 p. 100 ; ceux de l'industrie et du commerce de 48 p. 100 ; ceux des valeurs mobilières de 21 p. 100 ; que les salaires ont diminué de 16 p. 100.

Par contre, les revenus des propriétés bâties, les pensions et retraites, les traitements des fonctionnaires sont plus élevés.

Politique et finances. — Encaisse de la Banque de France le 4 octobre : 72 093 millions ; le 22 novembre : 69 025 millions. Sorties d'or du 25 octobre au 23 novembre : 3 937 000 millions ; journée du 23 novembre seule : 804 millions.

Retraits des caisses d'épargne : du 1er au 15 novembre : 98 millions ; dépôts : 49.

DANS LE MONDE

Machines à écrire. — Il en existe actuellement 400 types dans le monde ; dix millions de machines sont employées, dont quatre en Amérique, quatre en Europe, deux dans les autres contrées ; il se vend annuellement en France 30 000 machines.

Les plus compliquées et les plus grandes sont les japonaises ; il y a de nombreux modèles portatifs ; il en existe même qu'on peut mettre dans sa poche.

Le plus petit moteur. — Il a une puissance de un dix-millionième de cheval ; il tourne à 400 tours à la minute ; son fonctionnement ne coûte rien car ce sont des cellules photo-électriques qui transforment la lumière en courant électrique.

Date de l'origine de quelques mots nouveaux. — Socialisme 1839, communisme 1843, ascenseur 1867, opportunisme 1870, collectivisme 1880, pacifisme 1901, syndicalisme 1909, défaitisme 1915.

Abyssinie. — C'est le thaler d'argent dit de Marie-Thérèse (d'Autriche) datant du XVIIIe siècle qui est resté l'étalon monétaire : poids 28gr,07 ; date 1780 ; effigie Marie-Thérèse ; frappé à Vienne et Budapest.

Allemagne. — Depuis 1933, 5 000 journaux ont cessé de paraître ; l'exportation des journaux est tombée de 32 millions d'exemplaires à 19 millions.

Le ministère de l'Instruction publique a interdit l'enseignement de l'espéranto parce que son usage « entraîne un affaiblissement des valeurs raciales ».

Angleterre. — On constitue une discothèque qui permettra aux aveugles d'écouter la lecture d'ouvrages entiers : Bible, ouvrages classiques, romans, etc.

Italie. — Education. Personnel enseignant, instituteurs : 19 639 ; institutrices : 81 590.

Les après-midi du samedi seront consacrés (comme en Allemagne) à des manifestations ayant un caractère à la fois professionnel, politique et culturel servant à la préparation prémilitaire.

H. DE PUYTORAC.

POUR VOS JEUNES ÉLÈVES

Le temps semble long de huit heures du matin à midi, c'est-à-dire entre le petit et le grand déjeuner, pour les écoliers qui, parfois, dans les campagnes, ont dû partir de très bonne heure pour rejoindre l'école.

Or, pour des enfants en pleine croissance, il est mauvais d'avoir l'estomac vide, ceci favorise la fatigue et finit par entraîner de l'anémie. Il faut, au contraire, qu'un jeune organisme récupère constamment les forces qu'il perd.

Pourquoi l'instituteur ne conseillerait-il pas à ses élèves d'emporter le matin dans leur poche deux ou trois morceaux de sucre ? Pas une maman ne se refusera à cette dépense insignifiante, surtout si elle sait que l'instituteur préconise lui-même cette méthode pour le bien-être de son enfant. Le sucre favorise le développement de l'organisme ; en même temps qu'il combat la fatigue nerveuse et la lassitude physique, il augmente la résistance aux maladies contagieuses. Très vite assimilé, il agit instantanément et sa digestion est accomplie en moins d'un quart d'heure, ce qui explique que, même absorbé à la récréation de dix heures, il ne coupe pas l'appétit de l'enfant pour le repas de midi.

POUR LIRE EN CLASSE

Le baromètre de ma tante.

(Suite et fin.)

Lorsqu'il était enfant, le cousin Zéphyr, pensionnaire dans un collège, était un fort mauvais élève et collectionnait les retenues. Un beau dimanche d'été, pourtant, il fut autorisé à aller passer la journée dans la ferme de son oncle. C'était jour de fête au village, et l'écolier se désole à l'idée qu'il lui faudra regagner son collège le soir même, avant que le bal de nuit ne commence.

Cependant, le temps se passait ; tout à coup, six heures sonnèrent, ma tante nous rejoignit :

— Allons, demi-tour, nous cria-t-elle, tu vas manger un morceau pendant que ton oncle attellera la Grise pour te conduire au collège.

Puis, voyant ma figure attristée :

— Je sais bien que ça n'est pas gai pour toi, mon garçon, dit-elle, mais tu dois te résigner, il ne faut pas jouer avec ces choses-là : c'est ton avenir !

Je n'avais rien à répliquer à cela.

Nous regagnâmes la ferme, et, tandis que mon oncle se dirigeait vers l'écurie, je me mis à table. Ma tante me servit un beau morceau de jambon et sortit pour préparer mon paquet.

Dans un coin de la salle, Olympe boudait ; moi, je n'avais guère d'appétit et je ne songeais pas à manger ; mes regards se perdaient à travers la grande cour et se reposaient sur le tas de foin où je m'étais couché avec tant de plaisir le matin même.

Je méditais ainsi sur la vanité des plaisirs d'ici-bas, lorsque je sentis deux griffes m'entrer lentement dans la cuisse. Je me retournai : c'était Mouton, le vieux chat, qui, attiré par l'odeur du jambon, me manifestait ainsi sa présence et se recommandait à mes largesses.

J'allais le chasser, quand soudain une idée lumineuse me traversa l'esprit.

Olympe vit ma figure s'éclairer, elle s'approcha :

— J'ai trouvé, lui dis-je.

— Quoi ?

— Le moyen de ne pas retourner au collège.

— Vraiment ?

— Tu vas voir. Vite, prends le chat et tiens-le bien.

Olympe obéit ; je pris alors un beau morceau de gras de jambon ; j'en enduisis légèrement les pattes de devant du matou, puis je promenai le gras autour de son museau et le long de ses moustaches ; enfin, je lui en frottai solidement la partie extérieure des oreilles.

— Maintenant, dis-je à Olympe, lâche-le.

Il était temps ; ma tante et Gustine rentraient, portant mes paquets.

Le chat était grimpé sur un grand dressoir où il se perchait souvent ; Olympe, retournée dans son coin, se mordait les lèvres pour ne pas éclater de rire, et moi, très sérieux, et tranquillement assis devant la table, je m'étais mis à manger de bon appétit.

— Tout ton linge est prêt, mon garçon, me dit ma tante, et je t'ai mis un bon quartier de tarte que tu pourras grignoter demain en cachette.

Je me disposais à remercier ma tante, quand Gustine m'interrompit :

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, comme le matou se lave !... Voyez donc, madame ; est-ce qu'il va nous faire pleuvoir pour la ducasse !...

En effet, Mouton avait commencé par passer lentement sa langue sur son museau, puis il avait flairé ses pattes et s'était mis à les lécher ; enfin, l'une après l'autre, il les avait promenées des deux côtés de son visage ; et, tout à coup, avait passé l'une d'elles, lentement, derrière son oreille.

Ma tante était abasourdie ; elle n'en pouvait douter, son baromètre ne l'avait jamais trompée ; sûrement, avant une heure, il allait pleuvoir.

Elle se précipita dans la cour ; Gustine, Olympe et moi, nous la suivîmes ; mon oncle sortait justement de l'écurie avec la Grise toute harnachée ; ma tante l'arrêta.

— Émile, lui dit-elle, le chat se lave et dépasse son oreille à chaque instant ; il va certainement tomber de l'eau, et nos foins sont là, au milieu de la cour !...

Mon oncle protesta :

— Allons donc, pleuvoir, avec un temps pareil !...

En effet, le soleil se couchait, le crépuscule venait lentement, et une étoile scintillait, seule, au milieu du ciel tout bleu.

J'aperçus heureusement, au fond de l'horizon, quelques petites vapeurs blanches immobiles ; je les fis remarquer à ma tante.

Certainement, ces nuages, avec leur air tranquille, ne lui disaient rien qui vaille !

— Du reste, ajouta-t-elle, Mouton ne s'est jamais trompé, et je suis sûre qu'il pleuvra. Or nos hommes sont à la fête, et il faut rentrer ce foin sans perdre un instant. Allons, Émile, prends ton fourquet, vous aussi, Gustine, et au travail !

— Mais il faut que j'emmène le petit au collège, hasarda mon oncle.

— Le collège... le collège, eh bien ! il y retournera après, voilà tout ; la récolte d'abord !

L'argument était sans réplique, mon oncle n'essaya pas de le combattre.

La Grise rentra à l'écurie, et Gustine et son maître se mirent à l'ouvrage.

Tout triomphant du succès de ma ruse, j'allai leur donner un coup de main.

Il y avait un joli tas de foin à rentrer ; nous en eûmes pour deux bonnes heures, car j'allongeais le travail le plus que je pouvais, et mon oncle, certain qu'il ne pleuvrait pas, y allait sans conviction.

Quand tout fut terminé, il était plus de huit heures ; même en marchant rondement, nous ne pouvions être au collège avant neuf heures ; je n'eus pas de peine à persuader à ma tante que les portes seraient fermées et qu'on ne me recevrait pas.

Elle consentit donc à me voir rester, à la condition que je partirais le lendemain matin de très bonne heure afin d'arriver pour la classe.

J'avais atteint mon but ; Olympe était radieuse... et moi aussi !

On soupa rapidement, puis nous priâmes ma tante de nous mener au bal.

— Mais il va pleuvoir, objecta-t-elle.

— Eh bien ! s'il pleut, nous reviendrons.

Inutile de dire qu'il ne tomba pas une goutte d'eau et que les illuminations furent merveilleuses. Après chaque danse, nous retrouvions ma tante, le nez en l'air, consultant le ciel et semblant compter les étoiles innombrables.

— C'est singulier, nous disait-elle, le temps ne tourne pas à la pluie ; Mouton s'est trompé, c'est bien la première fois ; je crois que le pauvre chat devient vieux.

En entendant cela, nous nous enfuyions bien vite, de peur d'éclater de rire devant l'excellente femme.

Quand nous revînmes à la maison, une bonne collation, préparée par Gustine, nous attendait.

Puis ma tante me mena dans ma chambre à coucher, et je passai une nuit délicieuse dans de bons draps tout parfumés de verveine.

Le lendemain, de grand matin, j'arrivai sur le perron pour dire adieu à ma bonne tante. Mais là, toute ma ruse de la veille me revint à l'esprit et je n'eus pas le courage de la cacher. En quelques mots, j'avouais la chose.

— Ah ! petit brigand, s'exclama la brave femme, et moi qui pensais que ce pauvre Mouton !...

J'implorai ma grâce. Ma tante m'embrassa.

— Je te pardonne pour cette fois, dit-elle, mais n'y reviens plus !...

Puis, ayant jeté un long regard sur la cour libre, débarrassée de l'encombrement des bottes de foin, elle ajouta :

— Après tout, c'est autant d'ouvrage qui n'est plus à faire !

D'après ERNEST LAUT, *Contes du cousin Zéphyr.*
(Librairie Ch. Tallandier.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Avez-vous profité de cette offre ?

Il ne s'agit pas d'ouvrages soldés, mais de livres neufs présentés sous une jolie reliure amateur.

5 Volumes à choisir
Reliés dans la liste ci-contre
Reliure des 5 vol. plus 1 coupe-papier liseuse moderne offerts par le " Journal des Instituteurs " **30 fr.** franco (1)

10 Volumes à choisir
Reliés dans la liste ci-contre
Reliure des 10 vol. plus 1 stylo " Fernand Nathan ", offerts par le " Journal des Instituteurs " **60 fr.** franco (2)

15 Volumes à choisir
Reliés dans la liste ci-contre
Reliure des 15 vol. plus 1 stylo " Fernand Nathan ", plus 1 coupe-papier liseuse moderne offerts par le " Journal des Instituteurs " **90 fr.** franco (3)

VOLUMES A CHOISIR

BEDEL M. — **Molinoff, Indre-et-Loire.**
COLETTE. — **La Vagabonde.**
CONRAD. — **Typhon.**
GIDE. — **La Symphonie pastorale.**
KIPLING. — **Un beau dimanche anglais.**
LACRETELLE (J. DE). — **Silbermann.**
LOUŸS P. — **Les Aventures du roi Pausole.**
LOUŸS P. — **Les Chansons de Bilitis.**
MORAND P. — **Ouvert la nuit.**
WELLS H.-G. — **Monsieur Barnstaple chez les Hommes-Dieux.**
WELLS H.-G. — **Les Roues de la Chance.**
WELLS H.-G. — **Le Trésor dans la Forêt.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine à l'École.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine à Paris.**
WILLY et Collette WILLY. — **Claudine s'en va.**

AVIS IMPORTANT

Adressez les demandes au Service des Primes du " Journal des Instituteurs "

9, rue Méchain, 9, Paris (XIVe)

en joignant le montant de la commande.

(C. C. Postaux : Paris 251)

(1) Colis poste. Le coupe-papier est envoyé séparément.
(2) Colis postal (Précisez *gare* ou *domicile*). Stylo joint au colis.
(3) Colis postal (Précisez *gare* ou *domicile*). Stylo et coupe-papier joints au colis.
N.-B. — Chaque abonné a le droit de souscrire plusieurs colis à son choix Il peut également demander plusieurs fois le même titre.

LIBRAIRIE MODERNE

J. MORFIN et H. CHAPUS - Aix-les-Bains

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

par la Récitation et la Lecture du Maître

aux Cours Moyen et Supérieur

par **M. L. QUEY,** Instituteur

Préface de M. BRU, Directeur de l'École Normale d'Oran

40 Textes - 40 Interprétations de Texte - 40 Biographies
10 planches hors-texte

Revus par M. MABIRE, Inspecteur primaire

Prix cartonné : 6 fr. 50

Spécimen cartonné contre 5 francs
en timbres-poste ou mandat-chèque à notre c. c. postal Lyon 294-98

Faire tenir toute la littérature française dans quarante morceaux de récitation peut paraître une gageure ; or, vous vous êtes brillamment tiré d'affaires par une méthode ingénieuse et par un ordre rigoureux...
Les textes sont bien choisis et les notes dont vous les accompagnez seront très utiles aux élèves et aux maîtres.
M. VOISIN, professeur E. N., Grenoble.

Mes compliments pour votre livre qui peut encourager une réaction nécessaire, à mes yeux, contre l'absence de toute culture littéraire à l'École primaire...
Je ferai connaître, dans l'Ain, votre ouvrage.
M. MERCIER, inspecteur d'Académie.

J'applaudis à la logique de votre méthode...
Ce serait un peu, beaucoup même, la rénovation de l'enseignement de la récitation.
Choix des auteurs et choix des textes me paraissent excellents.
M. LEGRAND, instituteur, Epagne (Somme).

PIERRE - MINET - MARTIN

la célèbre méthode de lecture. F. Nathan, Éditeur.

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "
5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.
Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON pour un abonnement RÉDUIT à 30 fr. au lieu de 32 fr.
Prix de l'abonnement ANNUEL à

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes détaillés des Radio-concerts, ses rubriques variées, ses informations sur l'actualité technique.

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe)

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. Âge: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Vient de paraître : **A. SOUCHÉ**

Le Livre du Maître pour
LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS DES PETITS
(Cours préparatoire)
Un volume 14×19, broché..... **12 fr.**
FERNAND NATHAN, Éditeur

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA T. S. F.

L'apparition des Nouveaux appareils "EFEN" 1936

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Venez examiner notre nouvelle série de postes à notre AUDITORIUM
18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)
(près du Théâtre de l'Odéon).

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %.

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs " EFEN "

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Le Gérant : A. BESNARD — Printed in France. — 3392-3-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 30. 4 Avril 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

FIN DE TRIMESTRE

En raison des revisions trimestrielles et des vacances de Pâques, le présent numéro du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* (n° 30, du 4 avril 1936) ne comprend pas de *Partie scolaire*.

Mais sa *Partie générale* et sa *Partie corporative* ont été augmentées de vingt-deux pages, et nos abonnés y trouveront un choix copieux d'intéressantes lectures.

Nous leur signalons spécialement un fascicule détachable " *Pour nos fêtes scolaires* ", qui donnera à nos jeunes artistes l'occasion de nouveaux succès.

NOTRE CATALOGUE

de NOUVEAUTÉS pour

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

vient de paraître

Fernand NATHAN

—— Éditeur ——

Demandez-nous l'envoi gratuit de ce catalogue

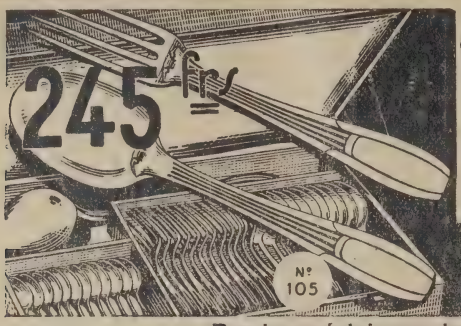

Vente directe du fabricant

MÉNAGÈRE MODERNE EN ÉCRIN

Argenté sur Métal Extra-Blanc — 12 cuillers table, 12 fourchettes table, 12 cuillers à café 1 louche, le tout **argenté à 112 gr.** d'argent fin poinçonné, garantie de 15 ans — PRIX PUBLICITAIRE **245 Frs**

La même ménagère, garantie 25 ans **argentée à 156 gr.** **310 Frs**

Envoi franco si paiement au Ch. Post. Paris 1466-89 ou contre remboursement frais en sus. Certificat de garantie avec chaque ménagère. Retour accepté en cas de non satisfaction.

FRANOR
68 et 70 RUE AMELOT, PARIS (XIe)

BON GRATUIT pour un catalogue ill. J. I.

Remise spéciale aux lecteurs sur tarif général.

Les plus beaux renards, les plus belles FOURRURES

VENDUES AUX PRIX DE GROS 35 % MOINS CHER

CANADIAN-FOX, 9bis, r. Geoffroy-Marie, PARIS-9e

La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat

FACILITÉS de PAIEMENT

Demandez catalogue général gratuit

BON POUR 15 % DE REMISE SPÉCIALE

UN DIVAN-LIT

vous est offert

GRATUITEMENT

A titre exceptionnel et pendant une durée limitée, ce magnifique cadeau est offert par le directeur de PARIS-AMEUBLEMENT à tout acheteur d'un mobilier. PARIS-AMEUBLEMENT est la vieille maison qui travaille consciencieusement et honnêtement. Elle fabrique du beau, du solide, du confortable, et le dit parce que c'est vrai. Elle ne compte pas sur une réclame tapageuse, mais sur ses vieilles traditions ; en un mot, « c'est la maison de confiance » qui possède une fidèle clientèle d'instituteurs, auxquels elle réserve avec plaisir des conditions toutes spéciales étant données les garanties morales qu'elle sait trouver parmi ceux-ci. Achetez à PARIS-AMEUBLEMENT c'est « votre intérêt ». En vous recommandant de ce journal, envoyez vos nom et adresse à « PARIS-AMEUBLEMENT », Service 4, 52, avenue d'Orléans à Paris (XIVe), et sans engagement vous recevrez gratuitement un superbe album qui vous donnera de nombreuses idées pour vous meubler agréablement et avantageusement.

yalacta

PRIX DE REVIENT 0f15

BON Nº 102

à découper et à envoyer avec votre adresse à

YALACTA

19, Av. Trudaine, PARIS (9e)

pour recevoir gratis et franco une intéressante brochure sur les propriétés, la composition et **la préparation à domicile, en quatre gestes et au prix du lait, du véritable YAOURT D'ORIENT** dessert délicieux et antidote naturel des intoxications intestinales.

TRAVESTIS — LOCATION pour FÊTES — *Prix spéciaux aux Écoles.*

FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

HUILES — Olive pure. 63 fr. / Table extra. 56 fr. / Blanche com. 48 fr. — *Bidon 10 litres net franco.* Gare destin

Q. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

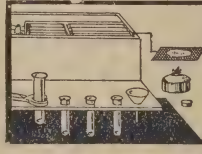

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.

CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**

3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**

Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. — Nombreuses références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. MAZEYDAT : Sagesse et sérénité 431
J. GENILLON : Effectifs scolaires 433
E. ANNE : Un apôtre de l'histoire locale 434
H. BÉCHET : Cahier mensuel 435
Lucien GÉRARD : Anticipations 436
J. PEYREFITTE : L'inspection oculistique des écoliers 437
G. LALIRE : L'épreuve de chant au B. E. 439
J. BIGOT : Une classe au jardin 440
R. OZOUF : Chronique géographique 442
C. CHARLOT : La commission ministérielle... 445
Bibliographie : Traverse, etc. 446
Lina ROTH : Pour nos fêtes scolaires (Au Paradis des Pieds; Grosmalin orateur; Aller et retour ; Ce chauffard de Toumignon; Chante, mon galoubet) 447
René JOUGLET : Enregistrement de poèmes. 452
L. MAILHOL : La clôture du terrain de jeux... 452
G. EISENMENGER : Cratères humains et saisons terrestres 453
A. BRIDOUX : Inaudi à l'Académie des sciences 454

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

M. CONSTANTIN-WEYER : Les dessous d'une élection 455
S. BOURGIN : Rêveries et chimères 457
Ch. SILVESTRE : La leçon des abeilles..... 458
P. D. : Deux petites filles..... 459
T. BLAVIER : Préventoriums et sanatoriums.. 459
A. DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer..... 461
G. MICHAELIS : Progressions sur la machine ronde 462
René CASTEL : A travers les journaux 463
ROSINE : Une jolie parure 464

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : La crise forestière..... 465
ELBÉ : Notes d'un délégué cantonal..... 465
F. BÉRENGER : Un avis..... 466
J. CHIEULET : L'enseignement professionnel dans les cours complémentaires 466
G. M. : Cru bourguignon 467
Paul BRÉCY : Le trait d'union corporatif... 467
André GANNE : Carnet du militant..... 468

SAGESSE ET SÉRÉNITÉ

Par PIERRE-L. MAZEYDAT

LE romancier des *Bestiaires*, l'essayiste des *Onze devant la Porte dorée*, vient, pour la première fois, de faire un retour sur lui-même : dans *Service inutile* (Éditions Grasset), M. HENRY DE MONTHERLANT entreprend de définir la courbe de sa propre pensée et nous communique les réflexions qu'elle lui suggère. Explication d'autant plus nécessaire qu'il a visiblement traversé en ces dernières années une crise de conscience, et que, au scandale de certains de ses amis, les affirmations d'aujourd'hui traduisent chez lui un nouvel état d'âme dont il précise les signes avant-coureurs. De là le choix de fragments, presque tous édités déjà, qui constitue *Service inutile* et où il est possible de retrouver un fil conducteur.

Cette courbe spirituelle, qui pourrait mieux la tracer que l'auteur, parvenu, provisoirement tout au moins, à un port sûr et tranquille ? Dans la longue préface du recueil, M. de Montherlant, s'analysant, voit en lui-même une sorte de paladin guerroyant pour son propre compte en dehors et en avant des armées :

« Le moine-soldat ! C'est autour de cette figure un peu déroutante que tourne aujourd'hui ma pensée, dans la mesure où je pense. Soldat, il dresse l'action. Moine, il la sape. *Ædificabo et destruam :* je construirai, et ensuite je détruirai ce que j'ai construit. Une épigraphe pour ce livre. Une épigraphe pour ma vie. »

Il remplira donc le *service* social, qui répond aux besoins de son âme. Mais l'examen de conscience auquel il s'est soumis ne lui laisse pas ignorer que c'est un service *inutile*. Dire ce qu'on croit devoir être dit, même sans la certitude d'être entendu, voilà la seule satisfaction qui reste, que ne se refuse pas un écrivain-gentilhomme et par quoi il légitime le titre, de signification apparemment obscure, de l'ouvrage.

« L'idéalisme... dit service, et le réalisme... sait que ce service est inutile » : c'est là l'enseignement d'une existence qui fut d'abord, pendant la Grande Guerre, celle d'un combattant ; puis celle d'un homme jeune jeté à la poursuite du bonheur ; enfin celle d'un esprit qu'aucun problème ne laisse indifférent. Comment concilier l'art et la vie ? Comment — et cette question, l'auteur se la pose à la suite de séjours dans cette Afrique du Nord qui, comme l'Espagne, est sa grande inspiratrice — concilier le devoir envers la patrie et la sympathie compréhensive envers l'in-

*

digène des colonies ? « Et, présentement, enfin, se lève en moi ce nouveau conflit, entre la patrie encore, celle où le sort nous a fait naître, et l'autre, la patrie intérieure, celle qu'à nous-même nous nous sommes créée. » Le choix et le rapprochement des textes suffisent à faire comprendre que la réponse de M. de Montherlant à lui-même, tout en reflétant ce qui demeure en lui de permanent, n'est plus exactement celle qui, voici douze ans, se dégageait du *Paradis à l'ombre des épées*.

***

LA voici : servir est inutile ; agir, de même. Les pays à qui va la prédilection de l'auteur nous donnent l'admirable exemple d'un détachement supérieur fait de fatalisme et de renoncement aux futilités : les peuples de l'Islam et l'Espagne elle-même refusent de se soumettre au « rythme insensé » des nations modernes « dont les expériences sont la guerre, la révolution et l'hystérie économique ». A bon droit, ils répugnent à « s'efforcer vers un idéal qu'ils méprisent ». Le destin de l'Espagne est de proposer un idéal d'abnégation et de recueillement, « en témoignant qu'il vaut mieux mourir que faire ce qu'on blâme ; en témoignant qu'il vaut mieux mourir que se renier ».

Que l'on se tienne donc au-dessus de toute servitude ; que l'homme digne de ce nom ne se laisse enchaîner par aucun lien. L'ambition ? Les tentatives pour faire une « carrière » ont valu à l'écrivain autant de déceptions que les aventures des sens ; et l'âpreté, le désir d'arriver lui sont apparus « choses de croquants ». La vanité ? Les satisfactions d'amour-propre du publiciste, de l'homme de lettres ? « Avant 1925, j'avais souri à la gloriole... Maintenant, je vivais dans cette sorte d'exil qu'est une vie désintéressée... déployant... à diminuer ma « surface sociale » l'effort que d'ordinaire les gens mettent à l'augmenter. » Peut-être y a-t-il, sinon un grain de snobisme, du moins une certaine forme de satisfaction intime chez celui qui constate ce détachement...

Détachement aussi de toute préoccupation d'argent, de tout ce qui rive à l'ordre matériel. Fini de vivre sur ses gardes, avec « coffres, serrures et 7,65 à perpétuité ». Au lieu de ces tracas, le dédain de la possession des objets et des biens, la libération de tout ce qui touche à la gestion d'une fortune. Tel était déjà le thème qui se déroulait dans *Aux fontaines du désir*.

Les liens d'affection, et plus expressément le mariage, apparaissent à M. de Montherlant contraignants aussi, et dangereux.

« Un écrivain sans femme légitime et sans enfants *dito*, sans foyer à proprement parler, sans biens, sans affaires, sans désir d'argent, sans attachement aux habitudes, peut donner une œuvre naturelle, je veux dire une œuvre qu'il n'ait pas à contrefaire pour la forcer à lui procurer des honneurs, ou à nourrir ses enfants, ou à ne pas déplaire à sa moitié. »

Même condamnation de ce qui est activité factice, gaspillage de forces à la recherche d'objets puérils, en un mot « cet impératif de l'action pour l'action, qui a produit des milliards d'actes insanes ou vicieux, sans parler des actes inutiles, qui a coûté des milliards de vies humaines ». « Il ne faut pas faire n'importe quoi », mais faire des actes qui aient un sens selon la raison ou selon la morale, et, si les circonstances sont telles que cela ne se puisse (et cela arrive), il faut ne rien faire. L'apathie est une vertu, en regard d'actes vains, comme l'apathie est une vertu en regard de passions sottes.

Alors ? Se plonger dans l'atmosphère religieuse ? Se refaire un esprit chrétien ? Il n'apparaît pas que l'écrivain, après les retraites qu'il fit à Montserrat et à Solesmes, et malgré sa tendresse pour les pompes du culte catholique, puisse trouver dans la foi de ses pères un aliment suffisant pour sa faim spirituelle. En définitive, M. de Montherlant semble bien n'attendre la paix de l'âme que d'une pure et muette élévation intérieure, que du « plaisir d'atteindre à l'absolue réalisation de soi-même. » Il termine ainsi une hautaine rêverie sur le néant : « La vie est un songe, mais le bien-faire ne s'y perd pas, quelle que soit son inutilité — inutile pour le corps social, inutile pour sauver notre âme, — parce que, ce bien, c'est à nous que nous l'avons fait. C'est nous que nous avons servi, comme c'est nous qui nous sommes donné la couronne ; et les seules couronnes qui vaillent quelque chose sont celles qu'on se donne à soi-même. »

***

AVOIR compris la stérilité des ordinaires démarches humaines permet de se faire une règle de vie. Dépouillée de toute agitation superficielle, l'existence garde sa valeur, à la condition d'être dirigée par l'expérience et la raison. M. de Montherlant s'en est convaincu. A preuve sa conférence de 1933 à l'École supérieure de guerre : renonçant, dans cette causerie, à son amour de la plénitude et de la couleur, à son habituel lyrisme à l'allure ardente, il montre, avec des expressions droites, directes, d'une sobriété toute militaire, que la guerre a trop été l'occasion de *morts perdues*, « d'innombrables morts d'êtres qui n'avaient ni dessein ni goût de mourir, qui sont morts par la faute de leur respect humain, de leur inconscience ou de leur légèreté, et sont morts sans profit aucun, alors que, vivants, ils eussent servi ». C'est donc que la vie a son poids, et qu'elle mérite d'être conservée et ménagée. Et que, par suite, il y a des préceptes de conduite que le simple devoir envers sa propre existence commande de respecter.

Pour que le monde ne nous possède pas et que nous atteignions à la possession de nous-mêmes, il faut, d'abord, « savoir ce qui est nous » ; « il faut discerner une bonne

fois ce qui compte et ce qui ne compte pas. » Et s'il est impossible d'ignorer tout à fait le temporel, que ce soit sans jamais nous y engager à fond : « Soyez-en comme un éternel absent. »

Libérés du préjugé que la vie « vibrionnante » est une vie féconde, du préjugé que souffrir pour souffrir est digne de vénération, nous pouvons entrevoir les vertus essentielles à pratiquer. Si pleins de substance, de simple grandeur que soient quelques-uns des fragments dont *Service inutile* se compose, — *Pour le chant profond*, *La chienne de Colomb-Béchar*, — aucun ne surpasse en dignité de ton, en pénétration et en hauteur morale le morceau final, *Lettre d'un père à son fils*, où sont discriminés avec une rare indépendance de vues les gestes et les attitudes qui ne relèvent que du mépris, et ceux qui méritent d'être exaltés. M. de Montherlant attache la plus grande importance à la *qualité* d'un être, laquelle se mesure à ce que le mal le dégoûte comme une vulgarité, à ce qu'il est cuirassé contre la crainte de l'opinion, l'ambition, et aussi l'excès d'endurcissement. Guidé par le sentiment instinctif de l'honneur, l'être de « bonne qualité » aura du courage tout en ne le prodiguant jamais sans raison, de la politesse, dont le « défaut corrompt tout » ; il conciliera l'aspiration au bonheur avec le goût d'une vie nourrie de richesse intérieure et indifférente aux richesses extérieures et aux plaisirs faciles : il se souviendra toujours que, « dès l'instant où l'on se récure du frivole, la vie devient immensément large ».

***

« A CHAQUE âge de notre vie son problème particulier », et « aucun n'est jamais résolu ». L'homme qui pense et se cherche peut varier dans son idéal, dans ses élans, dans ses « obsessions ». Mais les expériences accumulées depuis l'adolescence, étudiées avec le recul des années, constituent une éthique pour « un être bien né » dont l' « existence seule suffit à justifier le monde ».

Tel est le message philosophique qu'apporte M. de Montherlant, après le regard qu'il a jeté sur son passé et dont est surgie une si fructueuse méditation.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BLOC-NOTES

EFFECTIFS SCOLAIRES AUTREFOIS — AUJOURD'HUI

« Dans notre pays... où les classes sont devenues des troupeaux. »
RENÉ LALOU (*Nouv. Litt.*).

« DES classes de cinquante élèves ? La belle affaire ! Moi, j'ai connu le temps où nous étions soixante, soixante-dix et même quatre-vingts enfants, entassés dans une même pièce qui ne ressemblait que de très loin aux salles de classe d'aujourd'hui. Et on apprenait tout de même à lire ! »

Que ce propos, que me tenait récemment un bon vieux, évoque des souvenirs exacts, je veux bien le croire. Seulement sa dernière phrase : « On apprenait tout de même à lire », est la condamnation même des magnifiques effectifs qu'il rappelait avec une sorte de fierté.

Car, s'il y a fagot et fagot, il y a aussi classe et classe. A l'école d'aujourd'hui, on ne se contente plus d'apprendre à lire, à écrire et à compter.

On pratiquait autrefois — à l'âge d'or des beaux effectifs — l'enseignement mutuel qui employait, sous le nom de moniteurs, toute une équipe de maîtres au petit pied, qui faisaient ânonner à satiété les tableaux de lecture ou la table de multiplication.

Or cet enseignement mécanique a vécu. On exige autre chose de l'instituteur d'aujourd'hui. On lui demande un enseignement qui soit intelligent, varié, attrayant et qui embrasse un nombre toujours croissant de matières, chacune ayant un programme chargé, comme un obusier, jusqu'à la gueule.

La tâche des maîtres d'autrefois était pénible, certes, mais réduite à des moyens faciles. Les meilleurs d'entre eux s'occupaient avec zèle « à remplir jusqu'au goulot les nombreuses petites cruches alignées devant eux » (1). La discipline, ponctuée de coups de baguette, ne s'embarrassait pas de psychologie enfantine. On ne se préoccupait pas de faire de la discipline avec de la liberté et d'amener les enfants à l'obéissance volontaire et consentie à la règle. La règle alors était en bois et j'en ai senti les arêtes sur mes doigts bleuis.

Ces temps-là ne sont plus. On veut que le maître instruise et élève les enfants selon les lois, délicates dans l'application, d'une pédagogie toujours en progrès. Eh bien ! c'est là une tâche qui ne s'accommode pas de classes aux effectifs nombreux.

Une classe normale, c'est une classe de trente-cinq élèves. J'en parle avec une expérience de quarante années, qui s'est faite en visitant quelques milliers de classes. Il faut avoir le courage de le dire. Il n'y a pas de conciliation possible entre les méthodes actuelles et les effectifs d'autrefois vers lesquels nous retournons peu à peu.

Personne n'ignore qu'aujourd'hui le mot d'ordre de la pédagogie est : Faire agir ! Dans une classe, pas de spectateurs, rien que des acteurs ! Eh bien ! j'affirme qu'une classe où s'agiteraient soixante acteurs — et quels acteurs ! — ce serait quelque chose comme la scène du Châtelet, un jour de grande féerie.

Et cela promet bien du plaisir au metteur en scène, je veux dire à l'instituteur !

JEAN GENILLON.

(1) DICKENS : *Les temps difficiles.*

LA VIE SCOLAIRE

UN APOTRE DE L'HISTOIRE LOCALE

J'AI, dans un récent numéro du *Journal des Instituteurs*, esquissé en traits rapides les mérites d'un certain nombre de maîtres et maîtresses particulièrement soigneux et dévoués à leur tâche.

Je voudrais aujourd'hui, dans le même ordre d'idées, offrir à nos jeunes instituteurs l'exemple d'un de leurs aînés, M. B..., véritable apôtre de l'histoire locale.

Dès l'école primaire, avant son entrée à l'École normale, M. B... s'intéressa vivement aux souvenirs du passé, que son village natal lui présentait en grand nombre : une antique abbaye avec ses tours en ruines devenues greniers à foin, sa salle capitulaire aux voûtes ogivales transformée en pressoir à cidre, le vieux château du duc de G..., dont un lierre centenaire retient les pierres croulantes, la bruyère sinistre où Guillaume le Bâtard vainquit le duc félon, la chapelle qui commémore la fuite éperdue du vassal rebelle, le calice de vermeil offert à l'abbaye, sous Louis XIV, par Bossuet, et conservé dans le trésor de l'église... Les soirs d'été, en rêvant sous les saules pleureurs qui bordent le vieil et romantique étang, le jeune B... revoyait ces époques lointaines, que tant de vestiges épars évoquent vigoureusement devant les yeux qui savent voir. Il conversait avec les paysans ses compatriotes, et, de leur bouche, recueillait des traditions orales, des légendes, dont il devait plus tard tirer parti.

A l'École normale, son goût pour l'histoire locale s'accrut. Il m'a raconté avec quel ravissement il suivit un jour l'un de ses professeurs dans la forêt voisine ; là, au creux d'un vallon, se cachait une église abandonnée ; avec passion, le maître et le disciple en étudièrent tous les aspects, en reconstituèrent l'histoire, qu'ils illustrèrent de croquis faits sur place. Dans leurs promenades ultérieures, leur carnet de notes ne les quittait pas : une pierre tombale dans un cimetière, une inscription sur une voûte de chapelle, tout ce qui leur semblait digne d'être noté était soigneusement relevé...

M. B... a quitté l'École normale. Il enseigne dans une petite ville normande, où il passera de longues années. Là encore, tout lui parle d'un passé toujours vivant : une imposante forteresse féodale, les souvenirs innombrables de la Guerre de Cent ans et de la Ligue, de curieuses églises Renaissance.

L'histoire de cette région a été étudiée par de nombreux chercheurs : patiemment, M. B... s'efforce de retrouver les notices qu'ils ont publiées. Ce n'est pas toujours facile : beaucoup dorment ignorées dans des bibliothèques rarement ouvertes. M. B... ne se décourage pas : la vie est longue, quand elle est soutenue par une idée directrice qui permet d'occuper utilement les loisirs... Vingt ans plus tard, M. B... s'était constitué un riche ensemble de toutes les publications consacrées à la région : ouvrages généraux, notes archéologiques, extraits d'archives. Cette chasse était passionnante ; le chasseur rentrait parfois bredouille, mais il finissait par réparer ses insuccès, et, aujourd'hui, sa collection de documents d'histoire locale est extrêmement variée et pleine d'intérêt.

J'ai écrit le mot : archives. J'y reviens. C'est qu'en effet M. B... trouva, dans les archives municipales de sa petite ville, qu'il dépouilla avec méthode, de véritables trésors. Le terme vous semble peut-être très fort : il ne le fut pas pour lui. Il m'a dit, par exemple, avec quelle émotion il découvrit, dans une liasse de papiers jaunis, la liste des Volontaires de 92 pour la Commune, noms glorieux qui avaient subsisté, et que portaient encore de notables familles du lieu. Pour la période de la Révolution française, il tira des archives communales une étude probe et captivante, puisée aux sources premières.

Il avait de bons élèves, dans son école primaire. Il sut les lancer, eux aussi, à la découverte ; ils lui rapportèrent des silex, de vieilles pièces de monnaie, des médailles, des fragments sculptés, et même des parchemins vénérables, comme on en conserve parfois dans les familles, et qui constituèrent assez vite un petit musée historique local. Il m'a montré l'un de ces parchemins qui lui sert à illustrer ses leçons sur l'ancien régime : une lettre de maîtrise délivrée en 1762 par le roi Louis XIV à Augustin Goupil, pour lui permettre d'exercer à P... et dans ses faubourgs le métier de maître vinaigrier... Modeste découverte d'élève, mais combien suggestive pour le cas qui nous occupe !

***

DE cette humble mais consciencieuse documentation, M. B... faisait largement usage dans son enseignement de l'histoire à l'école primaire, avec un grand discernement, je me hâte de le dire, et une vue très nette du niveau à ne pas dépasser.

Rassurez-vous : il n'enseignait pas l'histoire locale à part. Il suivait les programmes officiels, mais, aussi souvent qu'il le pouvait, il demandait à l'histoire locale des compléments, des épisodes caractéristiques, des faits frappants propres à éclairer ses leçons générales par des exemples pris dans la région même.

Par les journées ensoleillées, on quittait la classe, et la troupe d'enfants rieurs allait visiter le dolmen trapu blotti sous les fourrés du bois épais, puis les ruines de thermes gallo-romains que des fouilles venaient de mettre à jour, à l'endroit signalé à des spécialistes par M. B... lui-même, et, une autre fois, le château féodal et l'église. M. B... réussissait à faire saisir à ses petits auditeurs en quoi une église Renaissance diffère d'une église gothique, et à quels détails on peut la reconnaître. De temps à autre, on allait passer un quart d'heure au petit musée de la ville : on y voyait des bottes de cavalier du moyen âge, une lettre autographe d'Henri IV, une missive de Louis XVI, des gravures anciennes, quelques tableaux.

M. B... racontait à merveille, et faisait revivre avec pittoresque les temps écoulés. Sa craie était évocatrice, et le tableau noir se remplissait de silhouettes vivantes. Et quelles captivantes lectures il faisait ! Il avait recherché, dans les œuvres des grands écrivains, tout ce qui concernait la région, et avait eu le bonheur de remettre en lumière de belles pages oubliées, à tel point qu'un jour une municipalité le remercia d'avoir fait connaître aux enfants et à leurs parents un passage enthousiaste d'un grand écrivain, consacré à la ville qu'elle administrait.

En classe, une grande carte du département était toujours en évidence, car M. B... ne bornait pas ses exemples aux souvenirs historiques de la ville même : il prenait comme cadre toute la région, connue en général des élèves.

Selon le sujet traité, on avait recours au petit musée scolaire que j'ai signalé, ou bien on évo-

quait les visites de monuments, et le maître, en un croquis rapide, ravivait les souvenirs des observations faites.

Je tiens à le redire : ces notes d'histoire locale n'étaient point désordonnées, elles n'empiétaient en aucune façon sur le terrain réservé à l'étude méthodique de l'histoire nationale, dont elles étaient simplement l'illustration.

En quelques feuillets, M. B... avait résumé l'histoire de la localité ; il en avait polycopié un nombre suffisant d'exemplaires, qu'il distribuait à ses élèves, si bien que tous avaient continuellement sous la main, encarté dans leur livre, leur fascicule personnel consacré à l'histoire du pays natal.

M. B..., de la sorte, avait réussi à convaincre les enfants de la vérité de l'enseignement historique. Ils comprenaient que l'histoire n'est pas le récit d'une suite d'événements imaginés, puisqu'un certain nombre de ces événements avaient eu pour théâtre leur région même, que leurs ancêtres les avaient vécus, et qu'il en restait des traces et des souvenirs. Aussi ne passaient-ils jamais indifférents devant les vestiges du passé, que leur maître leur avait appris à connaître et à aimer.

Quel merveilleux instrument de culture aussi pour leur imagination, et quelles scènes colorées l'art de leur maître leur permettait de revivre ! Comme on l'a dit, « la ville se peuplait des ombres des générations passées » ; le vieux château désert retentissait du bruit des tournois, des chants des trouvères ; l'incendie des fermes voisines éclairait les ruelles obscures où les ligueurs résistaient à outrance au roi Henri; la grande avenue moderne s'estompait dans les brumes de la lande et des marécages qui, jadis, s'étendaient à cet endroit même.

Le maître ne négligeait pas de provoquer les réflexions de ses élèves, d'exercer leur raisonnement, et il les amenait à découvrir les causes et conséquences des faits essentiels : la construction des châteaux forts était expliquée par la nécessité de la défense contre les attaques normandes, et la naissance de la féodalité par le besoin où se trouvèrent nos pères d'être protégés par leur seigneur.

M. B... sut, ainsi, donner à ses jeunes disciples le goût et le sens des choses du passé. Il ne manquait pas non plus de leur montrer comment, par les sueurs et les peines de nos ancêtres, nos villages et nos villes se sont transformés, améliorés, embellis, comment par exemple les charniers du moyen âge ont été remplacés par des rues larges et saines. Belle leçon de solidarité humaine, n'est-il pas vrai, et quel moyen efficace d'inspirer aux enfants une profonde reconnaissance pour leurs aïeux !

M. B... allait plus loin : il pensait que l'histoire locale est éminemment propre à glorifier devant la jeunesse le travail et les travailleurs : il estimait que l'étude des classes laborieuses, de leurs progrès matériels et moraux est tout à fait du ressort de l'histoire locale, par les exemples suggestifs que celle-ci peut fournir, si l'on prend la peine de les rechercher.

***

TELLES sont les raisons pour lesquelles l'ardeur et la conviction de M. B... m'ont paru dignes d'être signalées et données en exemple à ses jeunes collègues.

EUGÈNE ANNE,
I. E. P. à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

CAHIER MENSUEL

IL a figuré en bonne place à l'Exposition de 1889 et nous le reverrons sans doute un peu changé par l'âge à l'Exposition de 1937. On a oublié de fêter son cinquantenaire. Cependant l'arrêté ministériel du 18 janvier 1887, qui le déclare *obligatoire* et qui en définit l'emploi, ne fait que reproduire l'article 13 de l'arrêté du 27 juillet 1883. Et les premières instructions officielles relatives à la tenue de ce cahier ont été publiées dans les bulletins départementaux de l'année 1884 (Circulaire Fallières du 25 août 1884).

Le cahier mensuel était, dans l'esprit de ses inventeurs, de ceux-là même qui avaient inscrit dans la loi l'obligation scolaire, un moyen indiscutable de prouver l'efficacité de l'enseignement laïque dans les écoles primaires publiques. Pour permettre d'intéressantes comparaisons de région à région, le mode d'emploi était clairement défini : remis à l'élève dès son arrivée à l'école, le cahier mensuel, conservé avec soin, devait suivre l'enfant pendant toute sa scolarité. Chaque mois, il y écrirait sans aucun *secours étranger* quelques devoirs importants, et cela jusqu'à la fin de son séjour à l'école. Sortir avec un cahier bien rempli serait déjà un précieux témoignage de régulière fréquentation. Car, hormis la période normale des vacances, aucun mois ne devait passer sans laisser sa trace. Ni la maladie du maître, qu'il soit remplacé par un collègue ou par un suppléant, ni le changement de cours ou de classe, ni le changement d'instituteur avec ou sans mutation d'école ou de localité, rien ne pouvait amener la plus légère interruption. Seule, la maladie de l'élève constituerait une légitime excuse si elle durait plus d'un mois : mais si l'élève ne venait qu'un seul jour ou une seule demi-journée, on devait le faire écrire sur son cahier mensuel...

Ainsi, sa scolarité terminée, l'ancien élève pouvait, en feuilletant ce cahier, repasser en quelques instants toutes les étapes de sa vie scolaire. Au début, les gribouillages au crayon ou au pinceau du cours préparatoire. A la fin, les beaux devoirs de rédaction étoffés, nuancés, bien calligraphiés du cours supérieur. Quel plaisir de pouvoir suivre ainsi les métamorphoses progressives d'une intelligence qui s'éveille, d'un petit bagage de connaissances qui se digère et s'alourdit ! Photographié, pesé, mesuré une fois par mois, l'enfant aurait pu conserver des témoignages analogues de son évolution corporelle et vestimentaire. L'examen d'un album où serait classée la série des photos et des fiches ainsi obtenues permettrait à l'adolescent de revivre les phases successives de sa croissance en hauteur, en poids, en vigueur et en beauté. Et les projections lumineuses venant en aide, quel joli film en perspective ! Mais il y a cinquante ans le cinéma n'était pas inventé. Personne ne pouvait espérer revivre ainsi sa jeunesse, la comparer à celle de ses enfants... Et, le plus souvent, rien ne restait pour fixer le souvenir des études. Reconnaissons que, pour l'époque, l'idée du cahier mensuel était belle, très belle. Et, malgré les progrès de la science et de la technique, elle reste la plus simple, la plus sincère et la plus économique.

(A suivre.)

H. BÉCHET.
I. E. P. Guéret.

**

Dans un substantiel rapport présenté l'an dernier au Congrès international de l'enfance, M. Grandjean, inspecteur administratif des bâtiments et des services d'hygiène scolaire à la préfecture de la Seine, indiquait qu'un écolier sur dix présente une acuité visuelle inférieure à 0,5 des deux yeux, et que cette acuité visuelle pour un seul œil se trouve diminuée chez un plus grand nombre d'écoliers dans une proportion un peu plus élevée. Le professeur Truc, de Montpellier, constatait, il y a quelques années, dans un lycée, 32 p. 100 de visions anormales dont, pour ne souligner qu'une cause, 6 p. 100 de myopies. La myopie est fréquente parmi les écoliers ; un éclairage défectueux la favorise ; 10 p. 100 des cécités bilatérales sont imputables à la myopie ou à ses conséquences. Ce n'est donc pas en vain que la protection des yeux occupe ou doit occuper une place prépondérante dans l'hygiène scolaire.

Elle exige, dit l'éminent professeur de Lapersonne, la collaboration de tous : parents mieux instruits, instituteurs attentifs aux manifestations du mal, médecins vigilants, administration et pouvoirs publics édictant et faisant exécuter les mesures préconisées par les ophtalmologistes compétents. De l'école maternelle et du jardin d'enfants aux classes des lycées et des cours professionnels, dans cette longue période de la scolarité, alors qu'une vision correcte est un des principaux facteurs d'une bonne éducation scolaire, il importe grandement de se rendre compte d'une façon précise de l'intégrité des yeux, de corriger, dans la mesure du possible, les défauts d'acuité visuelle, de mettre l'enfant dans les meilleures conditions pour que le travail scolaire ne compromette pas sa vision pour toute sa vie. Dès l'arrivée à l'école ou au collège, comme au moment de l'incorporation du soldat au régiment, il faudrait que le médecin oculiste établît d'une façon précise l'état de chacun des yeux, son degré d'acuité visuelle, et que ces observations fussent consignées sur un livret scolaire mis à jour de temps en temps.

Paris a déjà réalisé un examen sanitaire complet qui peut être un excellent modèle : établissement pour chaque enfant d'une fiche spéciale sur laquelle sont consignées toutes les observations résultant de l'examen auquel assistent le directeur ou la directrice ainsi qu'une assistante scolaire, et à la suite duquel, le cas échéant, toutes indications utiles sont fournies aux parents pour les soins à donner à l'enfant. A défaut de parents, l'assistante scolaire conduit elle-même l'enfant à la consultation indiquée ; les lunettes prescrites à ce dernier, s'il en est besoin, lui sont payées par le bureau de bienfaisance ou fournies gratuitement par l'Hôtel-Dieu. Assurément, on ne peut demander partout le même luxe de soins ; bien des villes cependant rivalisent de générosité avec la capitale. Remarquons toutefois que, même dans les départements où elle existe, l'inspection fonctionne de façon tout à fait inégale. Il apparaît bien que l'inspection d'hygiène, et par conséquent l'inspection oculistique, en particulier, est négligée dans nombre d'agglomérations urbaines, qu'elle est pratiquement inexistante dans la plupart des écoles rurales. C'est pourquoi, en attendant la création des assistantes scolaires dont le concours serait incontestablement très précieux, il est indispensable de faire appel au dévouement des instituteurs et au concours des praticiens de médecine générale.

***

Le rôle de l'instituteur consiste tout d'abord à se rendre un compte aussi exact que possible de la vision des élèves. Il le peut de diverses manières, notamment au moyen du tableau avec ronds et croix publiés par la Société Binet et en usage déjà dans beaucoup de classes. De son côté, l'Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles, 7 et 9, rue Duroc, Paris, dont l'un des buts est la prophylaxie de la cécité, a fait éditer un tableau de lettres pour la mesure de la vue d'après l'échelle typographique de Monoyer généralement adoptée par les oculistes français. Ce tableau est suspendu à hauteur d'homme sur un mur bien éclairé ; le sujet est placé à 5 mètres et chaque œil est examiné séparément. Suivant la ligne du tableau lue facilement, on dira que l'acuité visuelle est égale à l'unité, ou seulement à 8, 6, 4, 2 dixièmes. Au revers de ce tableau, quelques conseils sont rappelés au maître pour la surveillance de la vue, l'éclairage, l'attitude de l'enfant devant la table de travail. Envoyés d'abord à quelques établissements secondaires et primaires, les tableaux de l'Association Valentin Haüy ont eu le plus grand succès. Ils ont été demandés par centaines à Paris et dans certains départements. Il faut souhaiter que les ministères de la Santé publique et de l'Éducation nationale les signalent et que toutes nos municipalités en dotent leurs écoles.

L'application rigoureuse des règles relatives à l'éclairage et à l'aération des locaux scolaires n'est pas du ressort de l'instituteur, mais il peut par ses conseils prévenir certaines défectuosités, les signaler le cas échéant et en réclamer la suppression.

Que, d'autre part, la tenue des élèves soit toujours étroitement surveillée ; que bancs, tables, tableaux, cartes murales de géographie conviennent toujours à leur taille et à leurs yeux ; que, dans la mesure du possible, les exercices scolaires soient variés, et atténué le surmenage imposé par les programmes. Qu'à l'occasion des leçons de sciences l'enfant soit souvent mis en garde contre les dangers qui menacent sa vue ; que l'instruction par l'image soit largement utilisée ; que certaines notices prophylactiques soient encartées dans les manuels et diffusées parmi les écoliers. Tout cela à la vérité est banal, mais il n'est peut-être pas superflu que de temps à autre ces prescriptions, avec tout l'intérêt qui s'y attache pour la préservation de la vue, soient rappelées aux instituteurs. Il serait bon que la question de l'hygiène oculaire des écoliers fût traitée parfois par des spécialistes dans les conférences pédagogiques ; il serait bon que les instituteurs qui, en dépit d'une tâche générale très lourde, témoigneraient d'une sollicitude plus grande pour l'hygiène des écoliers en général, notamment pour celle des yeux, particulièrement délicate, reçussent de l'administration les encouragements dus à un surcroît de vigilance et de responsabilité volontairement assumées.

Si précieuse, si indispensable qu'elle soit, l'action de l'instituteur demeure insuffisante. Certes, il serait souhaitable que l'examen oculaire de l'écolier soit pratiqué par un spécialiste, mais, comme la chose n'est pas partout possible, il faudra confier au médecin ordinaire la tâche de dépister, en collaboration avec le maître, les maladies de l'œil ou anomalies de la vision.

Éclairés par les observations faites à l'aide du tableau optométrique, le médecin et l'instituteur sont mis en état de juger des mesures qui s'imposent. Tout écolier ayant une acuité visuelle inférieure à 8/10 d'un côté, à 6/10 de l'autre, devra être adressé, soit au médecin ophtalmologiste choisi par sa famille, soit à la clinique ou à la consultation spéciale de l'hôpital, où l'oculiste agréé par l'inspection académique remplit une fiche indiquant le degré d'acuité visuelle, les

verres prescrits pour la distance et le travail de près. Si les yeux sont malades, il ordonne le traitement et, s'il y a lieu, l'isolement de l'enfant. Pour les indigents, consultations, lunettes, traitement sont à la charge de l'Assistance médicale gratuite.

***

Tel est l'essentiel des idées qui furent exprimées au Conseil supérieur de l'Assistance publique lors de la discussion de ce projet d'organisation de l'inspection oculistique des écoliers. Et voici le vœu adopté à l'unanimité :

Que soient, de temps en temps, rappelées aux instituteurs les règles ayant trait à la protection de la vue ;

Que soit voté, dans le plus bref délai possible et appliqué, le projet de loi instituant l'inspection sanitaire obligatoire des écoles ;

L'inspection périodique à l'école par des ophtalmologistes qualifiés étant très difficile à réaliser, que les directeurs, instituteurs et les médecins inspecteurs ordinaires des écoles soient expressément invités et encouragés à dépister toute maladie des yeux commençante ou toute déficience de la vue, au moyen de tableaux typographiques avec instructions sommaires mis à leur disposition par les municipalités ;

Que les enfants signalés, accompagnés d'une fiche ophtalmologique dont le modèle sera fourni aux écoles par les soins de l'administration, soient, sur l'avis de l'instituteur, conduits par leurs parents à un oculiste de leur choix, ou adressés, suivant les cas, au compte de l'Assistance médicale gratuite, à un hôpital ou clinique pourvus d'installations spéciales pour examen complet des yeux, et dont le médecin ophtalmologiste aura été agréé par l'inspection académique.

***

CERTAINS penseront-ils que le moment est mal choisi pour apporter les améliorations envisagées, quelque modestes qu'elles soient ? Ceux-là oublieraient trop aisément que la cécité, évitable en une foule de cas, se produit fréquemment à l'âge adulte faute d'une surveillance attentive et de soins préventifs des yeux durant l'enfance ; ils oublieraient que cette cécité, si douloureuse pour ses victimes, pèse d'un poids très lourd sur les budgets publics et privés ; qu'une déficience visuelle entraîne forcément une déficience sociale et que, par conséquent, consentir momentanément un léger sacrifice pour préserver les yeux des écoliers, c'est faire œuvre humanitaire et sociale au premier chef.

JEAN PEYREFITTE,
Professeur E. P. S. Montpellier (Hérault).

L'ÉPREUVE DE CHANT
au B. E. et au concours d'admission à l'École normale

SI l'on en juge par la façon dont elle se déroule dans le même centre d'examen depuis une douzaine d'années, il est à peu près impossible de reconnaître quelque valeur à l'épreuve de chant telle qu'elle est actuellement conçue à l'examen du B. E., et au concours d'admission à l'École normale.

En quoi consiste cette épreuve ? En l'absence d'instructions bien définies à ce sujet, on peut dire néanmoins que chaque candidat (ou candidate) est tenu de présenter à la commission un recueil de cinq chants ; il doit solfier et chanter l'un de ces morceaux, au choix des examinateurs, et répondre à quelques questions de théorie musicale. Épreuve qui semble facile, par conséquent, et dont on voudrait louer l'apparente simplicité si celle-ci n'était précisément illusoire et ne donnait naissance à de déplorables pratiques.

Il faut voir, en effet, comment nos candidats se préparent à l'affronter, comment surtout on les y prépare dans les cours complémentaires où les programmes sont nécessairement répartis sur deux années. Ne parlons pas des élèves qui ont suivi et qui généralement continuent à suivre en dehors de la classe un cours de musique particulier : ce sont des privilégiés... Restent les autres, les plus nombreux, ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas reçu une éducation musicale méthodiquement conduite et qui n'ont pu assimiler aucune notion de solfège avant d'atteindre le C. C. ou l'E. P. S. Peut-on les rendre capables de subir *intelligemment* l'épreuve de musique au concours d'admission ? Les programmes consacrent, dans chacune des trois années d'enseignement primaire supérieur, deux heures par semaine à l'enseignement du chant; mais l'une de ces deux heures est facultative. Aussi, pratiquement, dans un grand nombre de cours complémentaires, ne réserve-t-on qu'une quarantaine d'heures à cet enseignement, soit au total cent vingt heures pour les trois ans de scolarité. Or l'étude et l'exécution des chants choraux absorbent facilement la moitié de ce temps. Il reste donc une soixantaine d'heures, au maximum, pour achever (ou plus fréquemment pour entreprendre) la formation de la voix et de l'oreille de nos élèves, pour leur faire connaître et étudier les différentes gammes, leur donner la pratique des mesures habituelles, les instruire de la théorie musicale, et leur permettre ainsi de chanter par leurs propres moyens une simple chanson. Ce but, dans un temps aussi court et dans les conditions où nous arrivent encore aujourd'hui la plupart des élèves des classes élémentaires, ne peut pas être atteint par les seuls moyens d'un *enseignement collectif*.

Nous allons donc au plus pressé, poussés que nous sommes par les exigences de l'examen. Après avoir soumis nos élèves à des exercices ayant pour but de suppléer à l'initiation musicale qui n'a pas été faite dans les classes élémentaires, mais qui sont, ici, trop rapides pour porter tous leurs fruits, nous essayons de donner à nos futurs candidats ces notions de théorie musicale que les instructions officielles disent facultatives, mais que les examinateurs semblent néanmoins exiger. Quant aux cinq chants qui doivent être préparés pour le concours, ils sont appris par cœur, notes et paroles — c'est-à-dire à la faveur d'un stupide et laborieux rabâchage.

ON devine, dès lors, et on constate en fait, les conséquences de telles pratiques. Les professeurs d'École normale risquent d'avoir un pourcentage assez fort d'élèves-maîtres inaptes à suivre leur enseignement musical, et les écoles à leur tour reçoivent des instituteurs incapables de donner au chant toute sa valeur et toute sa portée parce qu'ils ne savent pas l'enseigner et qu'ils s'en croient incapables.

Est-ce à cela, en vérité, que doivent aboutir les efforts de tous ceux qui ont travaillé, au cours de ces dernières années, à rénover l'enseignement du chant à l'école primaire ? Et si l'on veut que leur persévérance produise ses effets, ne voit-on pas la nécessité de réformer l'épreuve de musique au concours d'admission à l'E. N. ? Il est absurde qu'un futur élève-maître apprenne des chants comme on les apprend à l'école maternelle et qu'il sache dire, par exemple, quelle est la sensible

de *sol* mineur si, d'un autre côté, il lui est impossible, même avec l'aide du diapason, de chanter une note quelconque de la gamme de *do* majeur. Veut-on à l'examen se rendre compte qu'il pourrait chanter juste, qu'il a, comme on dit de « l'oreille » ? Un chant suffit au lieu de cinq. Veut-on juger, au contraire, s'il sera apte à enseigner lui-même le chant ? Alors, au lieu de lui poser de vaines questions sur la théorie musicale — questions qui n'évoquent généralement pour lui aucune réalité sonore — qu'on lui donne à solfier, après quelques minutes de préparation, un court exercice, sur deux portées seulement, qui ne comporterait aucune difficulté. Une telle épreuve obligerait les professeurs chargés du chant à mettre en pratique les remarquables conseils donnés par M. L'Hopital dans sa conférence au personnel des Cours complémentaires. Encore faudrait-il indiquer les trois ou quatre gammes et les trois ou quatre mesures avec lesquelles les candidats devraient être familiers. Cela afin de limiter la tâche des maîtres, de leur permettre d'aller lentement vers le but visé et de l'atteindre avec une quasi-certitude.

Au surplus, pourquoi n'inviterait-on pas les jeunes gens et les jeunes filles qui veulent entrer à l'E. N. à prendre un premier contact avec les belles œuvres de l'art musical, à en écouter les extraits qui sont à leur portée? S'il ne leur est pas permis d'ignorer telles pages de la littérature, peuvent-ils aujourd'hui ne connaître des grands compositeurs que le nom ? Il faudrait, pour combler cette lacune, que chaque E. P. S. et que chaque C. C. possédât sur disques l'enregistrement de quelques œuvres remarquables. Il serait alors possible, à l'examen, de demander aux candidats les morceaux qu'ils ont entendus, ceux qui leur plaisent et s'ils seraient capables de les reconnaître par audition (au besoin, on pourrait tenter l'expérience sur trois ou quatre candidats, afin de les inciter tous à la sincérité). Cela suffirait amplement comme « questions supplémentaires ». Mais les auditions, que ces questions rendraient nécessaires, serviraient bien mieux la cause du chant et de la musique que les cinq morceaux que nos candidats doivent apprendre et dont on ne cesse de déplorer la puérilité. Par ailleurs, elles constitueraient la première étape d'une éducation esthétique qui se poursuivrait plus méthodiquement à l'école normale.

AINSI réformée, l'épreuve de musique ne verrait pas croître obligatoirement l'importance relative qu'elle a présentement au concours d'admission. Il serait même fâcheux de la doter d'un coefficient plus élevé et surtout de la rendre éliminatoire comme elle l'est en Allemagne pour le concours d'entrée aux « Hochschulen für Lehrerbildung » (1). Sans être sévère et capitale, elle pourrait néanmoins prouver quelque chose et devenir un facteur favorable à l'enseignement du chant à l'école primaire.

G. LALIRE.

(1) « Ecoles supérieures pour la formation des instituteurs. » C'est le nom officiel des « Académies pédagogiques » qui ont remplacé les Écoles normales.

Quant aux répercussions du projet de réforme de nos E. N. sur l'enseignement du chant, il serait oiseux de les envisager avant de connaître les programmes en préparation. Mais nous craignons que le souci de faciliter l'accès de ces écoles aux bacheliers n'incite les auteurs de la réforme à diminuer l'importance de l'épreuve de musique au concours d'entrée et à en abaisser le niveau, ce qui serait infiniment regrettable.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

UNE CLASSE AU JARDIN

C'EST à la fin mai, le samedi après-midi. Nous allons partir pour notre habituelle classe-promenade. Mais le temps est menaçant et vraiment trop incertain pour que nous nous aventurions vers le but assez éloigné que je m'étais fixé. Allons-nous donc nous priver de cette classe-promenade que nous aimons tant ? Non, car, au jardin, nous avons un monde d'observations à faire, une foule d'enseignements à tirer.

Et nous voici au jardin. Tout autour de nous, des planches de pois et des planches de haricots : des planches de pois dont le développement est assez avancé, car beaucoup sont en fleurs et quelques-uns ont déjà des gousses ; des planches de haricots plus en retard, car quelques-uns sortent à peine de terre.

Ouvrons les yeux et observons.

Voici tout un carré de petites planches de haricots.

— Tiens, voici deux planches qui sont semées et qui sortent plus serrées que les autres.

— Ce sont des haricots à rames ; les haricots nains sont semés plus écartés.

— Ah ! oui, on les sème plus espacés pour pouvoir passer plus facilement quand on les ramasse... parce que les haricots nains tiennent plus de « large » que les haricots qui grimpent... parce que...

C'est le moment pour le maître d'intervenir. Une question : « Pour se développer, de quoi une plante a-t-elle donc besoin ? »

Réponses en chœur : « De fumier, d'eau, d'air, de chaleur, de soleil, de lumière. »

Nous écartons le besoin de fumier et d'eau qui n'ont pas grand'chose à faire avec notre question d'écartement des semis.

« Et alors ? » Les réponses fusent ! Et nous concluons : *On espace les haricots nains quand on les sème pour qu'ils aient davantage d'air et que la lumière, le soleil et la chaleur pénètrent plus facilement.* Les haricots à rames peuvent être semés plus serrés, car ils trouvent facilement l'air, la lumière, le soleil et la chaleur grâce à leur développement en hauteur.

***

NOUS observons maintenant de plus près les haricots qui sortent à peine de terre. Nous constatons que certains ont déjà de petites feuilles pointues ; que d'autres n'ont encore que deux petites feuilles vertes ovales et épaisses, charnues, et ressemblent à deux grosses moitiés de haricot ; que quelques-uns enfin ont ces deux feuilles ovales et charnues encore enveloppées en partie dans une pellicule blanchâtre ou jaunâtre selon les espèces semées.

— Qu'est-ce que cela ?

— La pellicule des haricots que vous avez semés, monsieur.

— Mais comment se fait-il que, mise en terre avec le haricot, elle se trouve maintenant en l'air, comme cela ?

Ici se place la leçon classique sur la germination du haricot. Je sors une poignée de haricots secs que j'avais mis dans ma poche, on va chercher les haricots que nous avions fait germer en boîtes, dans la mousse ; nous arrachons quelques plants germés en terre. Les élèves se forment

par petits groupes de deux ou trois, chacun ayant haricots secs, haricots germés dans la mousse et haricots germés en terre. On dissèque les haricots secs, on compare les haricots germés en terre et les haricots germés dans la mousse ; on expérimente comment l'eau fait mollir et gonfler la pellicule, etc... Et nous concluons : *La graine est une plante miniature* qui se développe, grâce aux réserves de ses cotylédons, grâce au fumier, à l'eau et à l'air qu'elle trouve dans la terre, grâce aussi à la chaleur et à la lumière du soleil.

Nous grattons ensuite quelques pieds de haricots qui ne sont point sortis : nous en découvrons quelques-uns qui ont la radicule et la tigelle blanches déjà développées. A d'autres endroits, nous voyons quelques pieds pointer et crever la terre : une petite pointe verte (la gemmule) sort, entourée des deux cotylédons. Quelques pieds, plus développés, nous montrent les cotylédons s'élevant progressivement, puis s'étiolant peu à peu, tandis que la gemmule pousse en bourgeon terminal, et des petites feuilles qui s'étayent progressivement au-dessus des cotylédons et les remplacent dans leurs fonctions.

Nous concluons donc que la *croissance de la tigelle sort de terre le haricot qui y avait été semé*, mais que c'est là son seul rôle, et que tout *le développement ultérieur de la plante (bourgeons, feuilles, fleurs, fruits) est le résultat de la croissance de la gemmule.*

***

« QU'EST-IL donc arrivé à la planche voisine ? » Les haricots, semés beaucoup plus tôt, sont beaucoup plus avancés et développés que ceux que nous venons d'étudier. Mais ils ont été gelés en partie la quinzaine précédente. Beaucoup de pieds ont des feuilles jaunes et sèches, « rôties », « brûlées » : nous constatons ici les effets désastreux des gelées printanières.

Pourtant, quelques pieds ont été épargnés. « Pourquoi donc ? »

Nous constatons que les pieds non gelés se trouvent sous le feuillage du grand cerisier du jardin ou à son voisinage immédiat. Et nous concluons : *Le cerisier, jouant le rôle d'écran, d'abri, a protégé quelques pieds de haricots contre la gelée.*

Observons maintenant plus particulièrement les haricots qui ont souffert. Nous voyons que les feuilles sèches, gelées, sont à la base des pieds ; au-dessus, il y a des feuilles plus ou moins grandes, plutôt petites encore, et toutes vertes, qui n'ont pas gelé. Ces feuilles vertes sont des feuilles nouvelles qui ont poussé depuis les derniers froids. « Pourquoi et comment ? »

Examinons les pieds de plus près. Nous observons que les feuilles vertes, non gelées, sont d'autant plus petites qu'elles se rapprochent du sommet ; tout à fait à l'extrémité, elles se resserrent, formant un bourgeon, le bourgeon terminal. Ce bourgeon s'ouvre et de nouvelles feuilles prennent ainsi progressivement naissance au fur et à mesure que s'élève le bourgeon. C'est pourquoi nous concluons encore, mais en précisant : *La croissance de la plante se fait par le développement de la gemmule, par le développement du bourgeon terminal.*

***

NOUS passons ensuite à l'observation de nos planches de pois. Leur végétation est plus avancée que celle des haricots : toutes sont en fleurs, la plupart ont des gousses plus ou moins développées.

« Si nous étudiions la fleur », propose quelqu'un. Je me dispense ici d'insister sur cette étude : ailes, carène, étamines, ovaire et pistil.

— Cette fleur ressemble à un papillon.

— C'est pourquoi on appelle aussi papilionacées les légumineuses ou plantes de la famille des poids. Donnez des exemples.

— Le haricot, la vesce, l'acacia...

Je prie alors que l'on observe plus attentivement les gousses aux différents stades de leur développement. Et nous recueillons une ample moisson d'observations : il est des gousses petites, toutes petites, qui à leur base ont encore une collerette d'étamines et de sépales verts du calice, tandis que leur sommet s'orne encore des pétales blancs de la corolle et d'une longue pointe qui est le pistil ; d'autres un peu plus grosses, n'ont plus que le calice à leur base et le pistil à leur comme t ; d'autres enfin, très grosses, n'ont conseré que les calice de la base ; beaucoup encore sont transparentes et on distingue à l'intérieur des point, foncés, plus ou moins gros selon le développement atteint par les gousses : ce sont les ovules, qui deviendront les graines, les pois.

Ne sommes-nous pas en droit de conclure : *Le fruit provient du développement de la fleur, l'ovaire devenant le fruit (la gousse), les ovules devenant les graines (les pois) ?*

***

ESSAYONS de rappeler nos souvenirs : « Les gousses de haricot parvenues au terme de leur développement conservent-elles, comme les gousses de pois, le calice à leur base ? »

Réponse collective de mes petits campagnards : « Non, monsieur. »

Comparons les fleurs du pois aux fleurs restant encore aux poiriers voisins : tandis que, dans la fleur du pois, l'ovaire est au-dessus du calice, il est au-dessous dans la fleur du poirier et forme une espèce de renflement fort apparent. Et comparons maintenant les gousses de pois aux poires plus ou moins grosses qui pendent aux poiriers les plus précoces : tandis que le calice et les étamines restent à la base de la gousse de pois, c'est au sommet de la poire qu'ils persistent. Autre manière de prouver, vu la correspondance de position de l'ovaire et du fruit, que *c'est le développement de l'ovaire qui donne le fruit.*

— Monsieur, pour les cerises, c'est comme pour les poires, ajoute un élève observateur.

— Et les pommes aussi, dit un autre.

***

PARTIS donc de la graine, plante miniature qui devient la plante, nous voilà parvenus au fruit qui renferme les graines : nous avons parcouru en une leçon un cycle fermé !

Grâce à un concours de circonstances accidentelles et un peu exceptionnelles, nous avons eu l'occasion, en associant l'observation des premiers stades de végétation des haricots à l'observation de la végétation des pois à des stades plus avancés, et de la fructification des poiriers voisins, d'étudier tout le développement d'une plante.

Et la leçon, vivante et vécue, a été efficace. Je n'en veux pour preuve que l'excellence de la plupart des comptes rendus que les élèves du cours moyen en ont faits.

J. BIGOT.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Par René OZOUF

Le trafic maritime du pétrole.

Actuellement, la masse des divers produits pétroliers livrés par année au commerce mondial dépasse 50 millions de tonnes. Pour le transport par mer de ces produits on emploie des bateaux spéciaux dits *bateaux-citernes*. La réalisation de ces navires fut délicate. Elle exigeait, en effet, maintes recherches techniques afin de réunir les conditions indispensables de stabilité et de solidité, particulièrement menacées par la nature liquide du chargement. L'aménagement devait, en outre permettre la libre dilatation de la masse, procurer une parfaite étanchéité de la coque comme de tous les assemblages et répondre, enfin, aux besoins de protection contre l'incendie et l'explosion.

La flotte mondiale de bateaux-citernes qui comprenait, en 1927, 939 unités représentant 5 194 000 tonnes de jauge brute comptait, en 1935, 1 420 unités représentant 8 668 000 tonnes de jauge brute. Le maximum a été atteint en 1932; depuis lors, la crise a provoqué un fléchissement. Toutefois les flottes française, espagnole, japonaise et soviétique, loin d'enregistrer une diminution, ont accusé une progression sensible.

Comment se répartit cette flotte mondiale de bateaux-citernes? Tout d'abord, en ce qui concerne le *mode de propulsion*, on comptait, en 1935, 923 navires à vapeur, jaugeant 5 245 000 tonnes et 497 navires à moteur jaugeant 3 423 000 tonnes. Pour ce qui est de l'armement, la moitié de l'effectif total appartient à de grands groupements privés et notamment à la *Standard Oil*, à la *Royal Dutch-Shell* et à l'*Anglo-Persian Oil*; en outre, les *organismes d'Etat* groupent environ 650 000 tonnes de jauge brute. On ne compte guère plus de 3 millions et demi de tonnes pour le *marché libre*. Au point de vue de la *nationalité*, la flotte pétrolière mondiale se répartit comme suit pour les principaux pays :

	Nombre d'unités.	Tonnage brut.
		tonnes
États-Unis	385	2 480 000
Grande-Bretagne et Irlande	369	2 212 000
Norvège	212	1 507 000
Dominions britanniques	54	318 000
Italie	65	315 000
Hollande	71	313 000
Dantzig	25	256 000
France	41	240 000
Japon	20	134 000
Allemagne	31	133 000
Suède	16	130 000
U. R. S. S.	20	106 000

En France, la création d'une flotte pétrolière nationale a été encouragée grâce au produit d'une taxe de 10 francs par tonne de pétrole importée, instituée par la loi du 10 janvier 1925. La plus belle unité de cette flotte, mise en service en décembre 1935, est le *Schérazade* de 13 465 tonneaux et d'une portée en lourd de 18 800 tonnes ; elle appartient à la *Compagnie auxiliaire de navigation*. En dépit des efforts accomplis, nos 41 unités pétrolières restent insuffisantes pour assurer le ravitaillement national et on envisage actuellement la construction de nouveaux navires.

La production vinicole mondiale.

Les renseignements reçus et publiés par l'Office international du vin permettent d'avoir une idée de la récolte vinicole mondiale en 1935 comparée à celle de 1934 qui a été la plus forte année de production de vin que l'on ait jamais connue, à celle de 1933, qui est au contraire une des années de récolte faible, et à la moyenne annuelle de 1923 à 1932. Les chiffres indiquent des millions d'hectolitres :

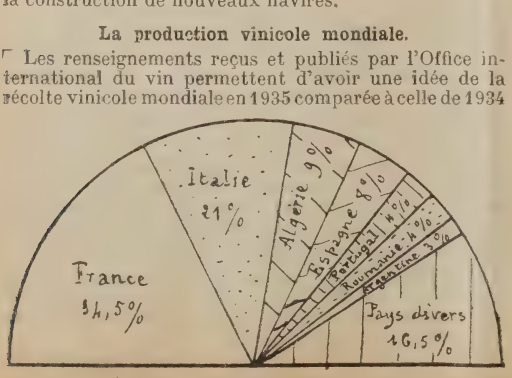

Production mondiale de vin en 1935.

Pays.	Années 1935	1934	1933	Moyenne 1923-1932
Algérie	18,9	22,0	16,7	12,3
Allemagne	4,1	4,5	1,8	1,8
Argentine	7,0	7,5	7,8	5,5
Australie	0,6	0,7	0,7	0,7
Autriche	1,2	0,9	0,9	0,8
Brésil	0,8	0,9	0,7	0,6
Bulgarie	1,5	1,5	1,5	1,2
Chili	3,2	2,9	3,3	2,4
Chypre	0,1	0,1	0,1	0,2
Espagne	16,4	21,7	19,8	22,0
Etats-Unis	3,0	2,8		
France	73,0	75,1	49,7	59,4
Grèce	3,7	3,6	3,9	2,8
Hongrie	2,8	2,5	3,0	3,0
Italie	44,0	30,5	32,9	41,8
Luxembourg	0,07	0,1	0,06	0,06
Maroc	0,6	0,6	0,4	0,2
Palestine	0,02	0,02	0,03	0,03
Portugal	8,0	10,8	9,1	5,8
Roumanie	8,1	8,7	7,7	6,8
Suisse	1,1	0,8	0,2	0,6
Tchécoslovaquie	0,4	0,3	0,3	0,3
Tunisie	1,7	1,7	1,4	0,9
Union sud-afric.	1,3	0,9	1,0	0,8
U. R. S. S.	5,0	5,0	4,5	3,5
Uruguay	0,5	0,6	0,5	0,4
Yougoslavie	3,2	3,9	2,9	3,7
	210,3	210,6	170,9	177,6

Il résulte de ce tableau que, si les pays méditerranéens gardent la prééminence, un grand nombre de pays d'outre-mer développent très sensiblement leur production vinicole.

Les *hectares plantés en vigne* et les *rendements à l'hectare* sont en continuelle augmentation, «ce qui est singulièrement inquiétant, à la fois pour le danger de surproduction, qui persiste au lieu de s'atténuer, et pour la politique de la qualité qui n'est guère compatible avec la politique de la quantité.

Le *nombre des hectares de vignes* était en moyenne de 5 700 000 pour la période qui va de 1923 à 1932. Il a été successivement de 6 200 000 en 1933, de 6 300 000 en 1934 et, malgré la politique d'*arrachage* commencée dans certains pays, dont la France, il paraît devoir être légèrement supérieur en 1935, car l'Algérie, les Etats-Unis et l'U. R. S. S. ont, à eux trois, augmenté la superficie de leurs vignobles de 40 000 hectares environ, tandis que l'arrachage ne porte que sur une dizaine de milliers d'hectares.

Le *rendement* a pris des proportions considérables. En *Allemagne*, il est passé de 19,2 hectolitres en 1923 à 28,3 hectolitres en 1928 et à 62 hectolitres en 1934, année record il est vrai. En *Autriche*, le rendement à l'hectare est passé de 11,1 hectolitres en 1921 à 34,3 en 1935. La Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie, le Portugal, etc., accusent également des progressions considérables. Pour la *France* métropolitaine, le rendement à l'hectare était de 34 hectolitres en 1921 : il est passé à 43 hectolitres en 1925, à 51 en 1934 et à 48 en 1935. Pour l'*Algérie*, ces chiffres ont été : 30 hectolitres en 1921, 61 en 1925, 57 en 1934 et 48 en 1935. Un exemple particulièrement saisissant est celui de l'*Aude*, le deuxième département viticole français : le rendement moyen à l'hectare y est passé de 9 hectos en 1850, à 12 en 1860, 21 en 1870, 45 en 1900, 74 en 1935.

Au total, le rendement dans les diverses parties du monde, sauf l'Asie, qui est fort peu viticole, s'établit comme suit en hectos à l'hectare :

Pays.	Années 1921	1928	1935
Europe	25,7	24,0	27,0
Afrique	39,5	40,5	45,8
Amérique du Sud	37,5	45,8	46,0
Australie	14,5	17,5	15,5

Ainsi notre vieille Europe est largement dépassée par les autres continents où la vigne, à peu près inconnue, il y a soixante-dix ans, a pris aujourd'hui un développement considérable.

Le premier ferry-boat entre la France et l'Angleterre.

Au cours de l'été 1936, le premier ferry-boat fonctionnera *entre Dunkerque et Douvres*, ce qui permettra de passer de France en Angleterre, ou réciproquement, sans descendre de wagon ou d'auto.

Jusqu'à présent, *Dunkerque* était le port d'attache d'une ligne anglaise de passagers reliant quotidiennement sa gare maritime à celle de Folkestone. Malgré la concurrence de Calais et de Douvres, cette ligne a transporté 33 325 voyageurs en 1934 pour 318 escales.

L'initiative du ferry-boat est venue du côté anglais. La Chambre de commerce de Dunkerque a de son côté

Le premier ferry-boat entre la France et l'Angleterre.

procédé à l'aménagement du poste d'accostage nécessaire, situé à l'angle du quai de Panama et du quai compris entre ce dernier et le quai Freycinet, et facilement accessible à toute heure de marée. Elle a construit deux passerelles mobiles, l'une pour wagons qui raccorde le réseau du poste au système des voies ferrées du port, l'autre réservée aux automobiles et aux voyageurs isolés. Cette dernière passerelle comporte une rampe d'accès, grâce à laquelle les véhicules arrivent par leurs propres moyens jusqu'au pont du ferry-boat. Le poste est complété par diverses installations à terre : gare maritime, hangars à marchandises et quai de transbordement pour marchandises des wagons à gabarit français sur wagons à gabarit anglais.

Le service journalier sera assuré par *trois ferry-boats*, dont le pont principal supportera quatre voies ferrées pouvant recevoir une quarantaine de wagons de marchandises ou une dizaine de wagons-lits. Entre Paris et Londres, le service des voyageurs sera ainsi assuré par des voitures-lits. Le nouveau moyen de transport offrira un avantage considérable pour le trafic des marchandises périssables, telles que fruits et primeurs, dont la bonne arrivée à destination est toujours subordonnée à un acheminement rapide. L'avantage sera également sensible pour certaines marchandises fragiles : verrerie, appareils sanitaires, ardoises, tuiles ; les wagons étant embarqués et débarqués complets, toutes manutentions sont supprimées, ce qui diminue les risques d'avaries. Pour assurer ces transports de marchandises, les réseaux français ont déjà commencé à constituer un parc de 1 300 wagons anglais.

L'énergie électrique en France.

Malgré la crise, l'industrie électrique française continue d'accroître sa puissance. Mais cet accroissement se manifeste uniquement dans le domaine des *usines hydrauliques*. L'année 1935 a vu l'achèvement et la mise en service de trois nouvelles installations hydro-électriques importantes :

1° L'usine de *Marèges*, de la Compagnie du P.-O., avec une puissance installée de 150 000 kilovolts-ampères ;

2° L'usine du *Sautet*, de la Société des Forces Motrices *Bonne et Drac*, avec une puissance installée de 79 500 kilovolts-ampères.

3° L'usine de *Bissorte*, de la Société hydro-électrique de Savoie, avec une puissance installée de 65 000 kilovolts-ampères.

En outre, la mise en service du *barrage du Chambon*, sur la *Romanche*, a permis d'améliorer le régime des usines hydro-électriques fonctionnant en aval. Enfin les usines de *Brommat* et de *Sarrans*, des Forces Motrices de la Truyère, récemment mises en service, ont fourni en 1935 un appoint considérable d'énergie.

Au total, la *puissance installée* a augmenté en 1935 d'environ 300 000 kilovolts-ampères, atteignant un chiffre d'ensemble voisin de 10 400 000 kilovolts-ampères.

La production a atteint en 1935 environ 15 400 millions de kilowatts-heure se répartissant comme suit : électricité d'origine *thermique*, 7 500 millions de kilowatts-heure ; électricité d'origine *hydraulique*, 7 900 millions de kilowatts-heure.

Pour la première fois en France et par suite de la mise en service des nouvelles usines hydro-électriques et de l'accroissement des envois d'énergie du Massif Central vers la région parisienne, *la production d'énergie hydraulique a dépassé la production d'énergie thermique*. « Si la puissance installée et la production, écrit M. Jacques Thomas dans *La Journée industrielle*, sont en augmentation, par contre, la durée d'utilisation des usines reste toujours inférieure à ce qu'elle a été il y a quelques années, en raison du *suréquipement* qui résulte de la mise en service de nouvelles installations lors d'une crise économique persistante. Il faut, d'ailleurs, noter que, si les ventes d'énergie ont augmenté, c'est surtout dans les derniers mois de l'année 1935, et que ce phénomène paraît dû beaucoup plus à l'accroissement des demandes de certaines industries — industries métallurgiques, notamment, — qu'à une reprise économique générale et profonde. Il faut noter dans un autre ordre d'idées que le *développement de l'électrification des voies ferrées*, et notamment la mise en service des nouvelles lignes électrifiées *Montauban-Sète* et *Vierzon-Brive*, ne fait guère que compenser la diminution de consommation résultant de la *suppression de nombreuses lignes de tramways*. Par contre, il contribue à maintenir une certaine activité à l'industrie de la construction électrique. »

Les voies d'accès au Mont-Revard.

Le *Mont-Revard*, « à la fois lieu idéal de frais repos l'été et station affectionnée des fervents de sports d'hiver », se dresse à 1 526 mètres d'altitude au-dessus d'*Aix-les-Bains*, bâtie sur la rive orientale du lac du Bourget à 258 mètres. Jusqu'à présent Aix et le Revard n'étaient reliés que par un *chemin de fer à crémaillère*,

D'après *L'Illustration*.

Les différents itinéraires qui relieront Aix-les-Bains (258 m.) et le Mont-Revard (1 526 m.).

qui mettait cinq quarts d'heure pour franchir une différence d'altitude de 1 300 mètres sur un parcours de 9 kilomètres. Par la route, on ne pouvait accéder au sommet de la montagne qu'au prix d'un long détour par Chambéry. Une route en construction par *Monxy* abrégera considérablement ce sujet. Mais les récents progrès intervenus dans la technique de la construction des *téléphériques* ont permis de faire mieux.

Le remplacement du chemin de fer à crémaillère par un téléphérique pouvant transporter voyageurs, bagages et marchandises, a été décidé par le Conseil général de la Savoie.

La *gare de départ* est établie à 681 mètres d'altitude au lieudit *Les Mentens*, à dix minutes en autocar de la gare d'Aix-les-Bains. La dénivellation de 845 mètres entre cette gare et celle du sommet de la montagne est franchie par un câble d'une portée totale de 1 500 m. sans aucun pylône intermédiaire. Chaque cabine peut transporter 40 voyageurs et se déplacer à la vitesse moyenne de 4 m,50 à la seconde, soit 16 km,200 à l'heure. Six minutes suffisent pour atteindre le faîte. Avec son

débit horaire de 300 voyageurs, le téléphérique du Mont-Revard est ainsi le plus puissant du monde.

On devine combien a été délicate le halage du premier câble porteur de la gare de départ à celle d'arrivée: il s'agissait en effet de hisser à 845 mètres de hauteur un câble d'un diamètre de 58 millimètres pesant 18 kilogrammes au mètre et mesurant plus de 1 650 mètres de longueur.

Le téléphérique Aix-les-Bains-Mont-Revard a pu fonctionner pour la dernière saison de sports d'hiver. Il constitue, pour le tourisme local et régional, une amélioration considérable et, pour nos ingénieurs, un légitime sujet d'orgueil.

La France a été, en 1934-1935, le quatrième pays exportateur de blé.

La campagne 1934-1935 a eu pour trait dominant une *restriction du commerce international du blé* qui a eu pour cause notamment une augmentation des disponibilités nationales dans plusieurs des anciens pays importateurs.

Si l'on considère les quatre grands pays exportateurs, leurs exportations totales s'établissent au même chiffre qu'en 1933-1934, c'est-à-dire en très net recul sur les campagnes précédentes. La répartition, en revanche, est assez différente : les envois des *Etats-Unis* et du *Canada* se sont réduits, tandis que ceux de l'*Australie* et de l'*Argentine* accusaient une nette reprise.

Les *exportations australiennes* ont été dirigées, dans la proportion de 40 p. 100, vers l'Extrême-Orient. L'*Argentine* a surtout exporté vers le Royaume-Uni et le continent européen, mais a trouvé également d'importants débouchés au Brésil et en Extrême-Orient. Quant au *Canada*, dont les exportations sont redevenues inférieures à celles de l'Argentine, il a expédié vers le Royaume-Uni, mais aussi vers les Etats-Unis dont les importations de blé semblent avoir dépassé très largement les exportations, par suite surtout des besoins exceptionnels d'aliments pour le bétail.

Pour cette même campagne, la *France* s'inscrit *en tête des pays européens exportateurs de blé et au quatrième rang dans le monde*, derrière l'Argentine, le Canada, et l'Australie, mais avant les Etats-Unis, l'U. R. S. S., l'Inde et les pays danubiens dont les exportations ont été très faibles.

Les importations totales des *pays considérés comme importateurs* accusent un *nouveau recul* sur la précédente campagne ; elles s'établissent pour 1934-1935 à 350 millions de boisseaux contre 631 millions en moyenne pour les années 1924-1929 et 509 millions pour 1929-1934.

Si les *Iles Britanniques* ont légèrement réduit leurs importations, c'est surtout le groupe *France-Italie-Allemagne* qui est à la base de la régression constatée, puisqu'il ne représente plus au total qu'un excédent d'importations net de 4 millions de boisseaux contre 216 millions pour la moyenne des années 1924-1929.

La crise du tourisme en France.

D'une statistique récemment publiée par la Société

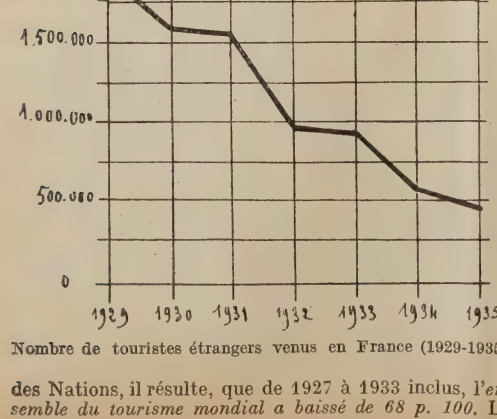

Nombre de touristes étrangers venus en France (1929-1935).

des Nations, il résulte, que de 1927 à 1933 inclus, l'*ensemble du tourisme mondial a baissé de 68 p. 100*. La France est un des pays les plus durement atteints par cette régression. Le chiffre de nos visiteurs est passé en effet de 2 125 000 en 1927, à 1 911 000 en 1929, à 944 000 en 1932 et à moins de 500 000 en 1935. Durant cette dernière année, on a constaté une légère augmentation du contingent nord-américain qui est passé de 70 000 à 100 000, nombre qu'il atteignait en 1933. Par contre, l'élément *britannique* est en diminution. Tandis qu'on a évalué à 250 000 le nombre des touristes anglais qui ont fait en 1934 et 1933 un séjour de deux semaines dans nos stations thermales ou climatiques, on en compte à peine 200 000 en 1935.

La diminution est également très sensible en ce qui concerne les *Espagnols*, les *Suisses* et les *Allemands*. Ces derniers, en particulier, n'ont pour ainsi dire pas franchi leur frontière pour venir en France, en raison de l'impossibilité où ils se trouvent d'emporter plus de 10 marks.

On a fixé le montant approximatif des dépenses effectuées en France chaque année par les touristes étrangers, lorsque nous en recevions deux millions ayant presque tous une forte capacité d'achat, à *10 milliards* de francs environ. Nous n'arrivons plus guère maintenant qu'à une recette de 2 milliards environ, qui, au surplus, est neutralisée par les dépenses effectuées à l'étranger par les touristes français.

Ce déclin est dû en grande partie à des raisons d'économie mondiale contre lesquelles nous ne pouvons rien. Mais il est aussi la conséquence d'une organisation intérieure défectueuse. Le *Haut-Commissariat du Tourisme*, récemment créé, réussira-t-il, par une direction unique et ferme, à remonter le courant et à ramener en France les visiteurs étrangers qui nous délaissent de plus en plus ?

Genève remplacera-t-il Leipzig comme centre de la fourrure ?

Après 1870, grâce à la politique d'appui de Bismarck. Leipzig devint le centre du commerce mondial des pelleteries. La Russie, la Perse, les Pays balkaniques, etc., envoyaient chaque année à Leipzig des peaux brutes, qui, une fois classées suivant leur qualité, étaient mises aux enchères deux fois par an ainsi qu'au cours de marchés spéciaux. Les maisons de pelleteries les plus solides et les plus réputées d'Europe formaient une clientèle de choix. Le principal acheteur était la France en raison de l'importance de l'industrie parisienne du vêtement.

Avant la dépression économique mondiale, l'importation des pelleteries s'élevait, en Allemagne, à 400 millions de marks-or annuellement et l'exportation à quelque 550 millions. Parmi les meilleurs clients de l'Allemagne on comptait encore, en 1932, la France pour 23 millions de francs, la Suisse pour 7 millions de francs suisses, puis l'Espagne, le Portugal, l'Italie et l'Autriche qui, réunis, atteignaient 17 millions de francs or.

Les brimades auxquelles sont soumis les commerçants juifs en Allemagne, la politique monétaire du Reich, l'instabilité et la précarité des finances allemandes ont, en quelques années, conduit à la ruine le commerce de la pelleterie allemande. On prévoit qu'en 1936 le Reich n'importera pas pour plus de 6 millions de marks-or de pelleteries. Sur les 18 000 ouvriers qui autrefois travaillaient dans l'industrie de l'apprêtage, 400 à peine sont encore occupés.

C'est que les maisons israélites les plus directement intéressées ont peu à peu transplanté leurs affaires dans des pays plus tranquilles. *Genève*, en raison de sa situation centrale et de la stabilité politique en Suisse, a particulièrement retenu leur attention. Cette ville a d'ailleurs été jusqu'au milieu du XIXe siècle le centre du commerce de la pelleterie de luxe en Europe.

Les autorités fédérales et cantonales ont encouragé les efforts des juifs allemands. Une bourse internationale des pelleteries et fourrures ainsi qu'un marché et des foires spécialisées sont en voie d'organisation. On projette de construire des entrepôts ports francs. De récents travaux d'analyse ont montré que l'eau du lac Léman conviendrait particulièrement aux industries annexes pour l'apprêtage, le chamoisage et la teinture des peaux. De nouvelles perspectives d'activité économique semblent ainsi devoir s'ouvrir pour Genève

Les liaisons aériennes de nos colonies d'Océanie.

Jadis, nos possessions du Pacifique, séparées par d'immenses étendues océaniques, étaient régulièrement et

fréquemment visitées par nos bâtiments de croisière, au temps de la marine à voiles surtout. Mais la rapide évolution du matériel maritime et la disparition graduelle des stations navales ont fait que les îles de notre domaine austral — cent vingt îles environ, dispersées sur des milliers de kilomètres, de la Nouvelle-Calédonie

D'après *Le Miroir du Monde*,

Carte montrant la dispersion de nos possessions dans le Pacifique et les distances qui les séparent.

aux Marquises — furent peu à peu privées de contact régulier avec la métropole et ses représentants. Pour les petites îles, en particulier, qui manquent de station de T. S. F., l'isolement est quasi absolu.

La marine française n'est plus représentée dans le Pacifique austral que par un aviso colonial et une goélette à moteur, seul instrument qui soit à la disposition permanente du gouverneur des établissements de l'Océanie, en résidence à Papeete.

Pour remédier à cet état de choses, en septembre 1935, une décision conjointe des ministres de la Marine et de l'Air a créé à *Tahiti* une *base d'hydravions*. Cette base a été dotée de trois appareils robustes et rapides, formant l'*Escadrille d'Océanie*. L'amerrissage, derrière les ceintures de corail ou dans les lagons des îles, présente des facilités peu communes ailleurs. Les hydravions transportent le courrier officiel ou privé, ainsi que les médicaments d'urgence; ils veillent, en outre, à la sauvegarde de nos intérêts en permettant une surveillance plus aisée des archipels éloignés Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été des plus encourageants et on projette de doter d'appareils analogues la Nouvelle-Calédonie et d'autres archipels.

R. OZOUF.

LE CINÉMA SCOLAIRE
LA COMMISSION MINISTÉRIELLE

L'ARRÊTÉ ministériel du 2 novembre 1935 a constitué la Commission du cinématographe d'enseignement dont nous demandions depuis si longtemps la création.

Cette commission se compose de 26 membres, pour la plupart désignés par le ministre de l'Éducation nationale.

On remarquera avec une certaine surprise que les divers ordres d'enseignement (supérieur, secondaire, primaire supérieur, technique) sont représentés chacun par deux membres.

Par contre, l'enseignement primaire élémentaire ne déléguera qu'un seul membre, instituteur *ou* institutrice.

Or c'est bien dans les écoles primaires que fonctionnent presque tous les appareils cinématographiques. Ce sont bien les instituteurs, et eux seuls, qui font vivre les œuvres complémentaires, autour du cinéma scolaire !

Le moins qu'on puisse dire est que les principaux intéressés ne seront guère représentés au sein de la commission...

Une autre question se pose : quelle sera la part de représentation des usagers du film étroit ?

Continuera-t-on à affecter d'ignorer le fait que le 9^mm,5, qui nous a apporté la vraie formule du film d'enseignement, a conquis désormais, *par ses seules qualités*, une place prépondérante à l'école comme à la post-école, bien que la consécration officielle lui ait toujours fait défaut !

Nous espérons que la voix des milliers d'instituteurs ruraux, partisans déterminés du format étroit, sera enfin entendue, et que ceux-ci bénéficieront comme les autres, de la part de l'administration, de l'aide matérielle et morale à laquelle ils ont droit.

QUELQUES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

FILMS D'ENSEIGNEMENT :

Composition chimique de l'eau, n° 1436 G.

L'analyse et la synthèse de l'eau sont deux expériences qu'il est évidemment préférable de suivre dans le laboratoire.

Cette réserve faite, il faut bien reconnaître que la plupart de nos écoles ne disposent pas d'un voltamètre, et encore bien moins d'un eudiomètre.

Ainsi le film remédie-t-il heureusement à l'indigence de notre matériel scientifique, et d'autant mieux que les photos sont ici d'une remarquable clarté.

Types et costumes au Maroc, n° 1435 G.

Une multitude de personnages défilent rapidement sur l'écran : Berbères, Arabes, Juifs, Maures, etc. Trop d'images diverses pour qu'il en reste quelque chose.

Du moins nos élèves retiendront-ils que la variété des types est grande au Maghreb.

Le château de Chambord, n° 1438 G.

De jolies vues extérieures. La caméra s'est surtout attardée sur cette magnifique floraison de lucarnes, de dômes, de tourelles et de campaniles qui caractérise le château de Chambord.

La chasse au pélican, n° 1437 G.

Sur les bords du lac Débo (Soudan) vivent des milliers de pélicans. Qu'un chasseur tente de les approcher et toute la colonie s'envole, sauf une malheureuse victime dont nous admirons la surprenante envergure et surtout le long bec muni d'une large poche extensible.

FILMS RÉCRÉATIFS :

L'enfant du cirque, n° 4385 SB 1 à 4.

Cette charmante comédie nous introduit dans ce monde toujours si pittoresque qu'est un cirque ambulant.

D'abord marchand de cacahuètes et de glaces, notre héros, après bien des malheurs attendrissants, finit par devenir l'étoile de la troupe.

Ajoutons que la vedette de ce joli film n'est autre que le fameux Jackie Coogan, garantie suffisante du plus vif succès...

Petit-chou bébé du Far-West, n° 4382 SB, *comique*.

Les parents de Petit-chou viennent d'hériter d'une ferme en Far-West. C'est pourquoi, après s'être vu — en rêve — poursuivi par les Peaux-Rouges, notre petit bonhomme fait connaissance — cette fois en réalité — avec les cow-boys, qui, pour être moins terribles, sont passablement facétieux.

Ce qui nous vaut des scènes de la plus franche drôlerie...

L'Homme qui assassina, drame, n° 4387 SB 1 à 4.

Le célèbre roman de Claude Farrère nous révèle le martyre d'une femme, douce et aimante, dont le mari, homme cruel et autoritaire, brutalise leur fils, sous prétexte de lui donner une virile éducation, digne d'un gentleman britannique.

Douloureux conflit, qui aboutirait à la séparation si, après une scène particulièrement pénible, un coup de feu providentiel ne délivrait de son bourreau la malheureuse mère.

De tels spectacles ne sauraient naturellement être offerts à nos élèves, qui, d'ailleurs, n'y comprendraient rien.

Le coureur de Marathon, n° 4384 SB 1 à 4.

L'action — une rivalité d'athlètes autour d'une même femme — se joue, et c'est là tout l'intérêt de ce film incomparable, dans le cadre grandiose des dernières olympiades.

Les diverses péripéties des jeux, notamment la présentation des champions, les épreuves de plongeon et de natation, et surtout la fameuse course du Marathon, passionneront au suprême degré tous nos spectateurs.

CHARLES CHARLOT,
E. P. S. de Joigny.

BIBLIOGRAPHIE

TRAVERSE (Georges) : **Plan de prospérité** (Nouvelles Éditions latines : 12 francs.) — *En vente à la Librairie Nathan.*

Parmi les multiples *Plans* que l'étendue et la gravité de la crise économique actuelle ont fait surgir, il faut mentionner celui que M. G. Traverse développe avec une chaleur persuasive dans un ouvrage de lecture très accessible.

M. G. Traverse part de ce principe que, étant données les richesses infinies dont dispose l'humanité et la puissance toujours accrue de la production, il est possible d'assurer à chacun non seulement le nécessaire, mais encore un large superflu.

Mais, dit-il, jamais on n'atteindra ce but par un régime de restriction et de sacrifices qui diminue le pouvoir d'achat de tous et paralyse plus encore les affaires. Il dresse donc le procès des « errements actuels », puis, après avoir posé les lois de son *Économie sociale*, dont quelques-unes, par exemple celles sur l'établissement des prix, témoignent de conceptions rénovées et hardies, il expose son *Plan de prospérité*.

Il serait trop long de détailler celui-ci et plus encore de le discuter. Indiquons surtout qu'il a pour base la remise en marche de la machine économique, grâce à une circulation intensifiée des devises et à la faculté donnée à tout individu de multiplier achats et échanges, l'État jouant dans cette résurrection de l'activité générale un rôle d'animateur et de régulateur.

M.

A. HADENGUE : **Bouvines, victoire créatrice** ; préface du général Weygand de l'Académie française (Plon ; 18 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Grâce au talent de l'écrivain et à sa puissance évocatrice, le lecteur arrive au matin de la bataille avec une entière et nette compréhension de la grande partie qui va se jouer. Il connaît les causes et tous les acteurs du grand drame : le roi d'Angleterre, Jean ; l'empereur germanique, Othon, et leurs alliés. Mais il connaît aussi l'adversaire qu'ils vont trouver devant eux : la vraie France et son roi dont le caractère a été si merveilleusement mis en lumière et rendu à la vie.

Cette journée de Bouvines fut le dénouement d'un drame de six années auxquelles n'ont manqué ni la grandeur de l'action, ni le pathétique des péripéties, ni l'émotion des foules, ni l'héroïsme, ni l'horreur, ni la souffrance, ni la pitié. Barons et gens des communes vécurent ce jour-là, sans le savoir, « un poème aussi beau que les plus beaux chants des trouvères : Bouvines dans l'histoire vaut la Chanson de Roland dans la légende ».

Bouvines est un des plus hauts sommets de notre histoire : le panorama qu'on y découvre s'étend jusqu'à notre époque. A sept cents ans de distance — 1214 à 1914, — la France a lutté pour son existence même et a vaincu.

Anthologie des Bêtes choisie par ALBERT CONSTANT (Delamain et Boutelleau ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Tous seront intéressés, instruits, enchantés par ces épisodes vivants, variés et colorés de la vie des bêtes. La haute science d'un observateur tel que Fabre, la poétique sagesse d'un Maeterlinck, les émouvants récits d'un Louis Pergaud, d'un André Demaison, d'un J.-O. Curwood, d'un Louis Roule, passionneront petits et grands. Tous seront charmés par l'ingéniosité des Castors, par l'adresse que les chanteurs ailés déploient dans la construction de leurs nids, par la dextérité de l'araignée et de l'abeille maçonne. Ils suivront le pathétique voyage de l'Anguille, ils assisteront aux métamorphoses du Crapaud, ils s'émerveilleront de l'instinct des Insectes. Avec W. Beebe, ils découvriront les trésors sous-marins de la mer tropicale... Nulle part, comme l'a si bien dit Réaumur, ne se trouve autant de merveilleux, et de merveilleux vrai, que dans l'observation de la nature. La plus humble vie animale ou végétale est un constant miracle.

Ce recueil, en intéressant la jeunesse à la vie des animaux, en ouvrant son esprit à l'immense poésie de l'univers vivant, offre tant de leçons de sagesse et de courage que sa place est toute marquée dans les bibliothèques scolaires et populaires.

ANDRÉAS LATZKO : **Le général Lafayette**, traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte (Grasset ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

A vingt ans général, à vingt-quatre *Héros des Deux Mondes*, à quarante sans patrie, hors la loi, prisonnier dans les casemates d'Olmutz, à soixante conspirateur, à soixante-quinze tenant de nouveau dans ses mains les destinées de la France, tel fut ce Lafayette qui toujours eut à cœur, sous les régimes les plus divers, de ne pas s'écarter de la ligne de conduite qu'il s'était fixée et qu'il exprimait en ces termes : *...dans les grandes questions personnelles, il est en général le plus sûr de se décider contre son propre intérêt...*

Le comte de Lally-Tollendal a dit de lui à propos de son grand rôle pendant la Révolution : *... et peut-être ce qu'il y a de mieux à dire, c'est qu'il n'a participé à aucun mal qui ne se fut fait sans lui, tandis que le bien qu'il a fait l'a été par lui seul...* Ce livre est une illustration, appliquée à toute la vie du héros, de ce jugement d'un contemporain.

Andréas Latzko, le grand écrivain hongrois de langue allemande, a d'ailleurs moins tenu ici à faire œuvre d'historien, se bornant à ajouter un nouveau livre aux biographies de Lafayette déjà si nombreuses, qu'à confronter le Héros des Deux Mondes avec notre monde moderne où tant de frontières lui seraient aujourd'hui certainement fermées. La dédicace du livre : *Aux martyrs de tous les despotismes* en indique assez clairement le sens et la profonde actualité.

ARMAND GODOY : **Le Chemin de la Croix** (Grasset ; 15 fr.) — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans la forme symphonique qui lui est propre, le poète nous fait entendre ici, mêlés aux plaintes des fidèles, les cris des remords, les menaces du redoutable Jugement, les hymnes des fleurs et des oiseaux adorants — toutes les clameurs de l'angoisse universelle, tendue vers la finale purification.

PAUL CHAPUY : **Les Miracles** (Dorbon-Aîné ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ce petit ouvrage, l'auteur montre qu'à toutes les époques certains lieux ont été privilégiés et que, quels que soient les génies successifs des temps du Paganisme ou le Saint du Christianisme qui y furent invoqués, des guérisons miraculeuses s'y sont produites. Il en tire cette conclusion qu'entre la Divinité et l'Homme se trouvent des êtres plus évolués que ce dernier, qui, sans posséder la Toute-Puissance, sont cependant capables d'influer sur la destinée de ceux qui les invoquent. Cette théorie se rattache non seulement aux croyances des différents peuples restés plus près de la Nature, mais encore aux opinions de certains savants modernes, Tylor, Frazer, professeur Richet, etc.

VIENNENT DE PARAITRE.

(*En vente à la librairie Nathan.*)

ATZENVILLER (Alb.) : **Quelques souvenirs du « Petit Pierre »**, par Anatole France (Delachaux et Niestlé ; 1 fr. 20 suisse).
BAUM (Vicki) : **Sait-on jamais ?** (Stock ; 15 fr.).
BERGER (Richard) : **Le dessin libre** (Payot ; 30 fr.).
BOURGET (Paul) : **Némésis** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
BROMFIELD (Louis) : **Un héros moderne** (Stock ; 15 fr.).
CHARDONNE (Jacques) : **Porcelaine de Limoges** (Grasset ; 15 fr.).
CHARPENTIER (John) : **Le roi George V** (Plon ; 2 fr. 50).
CHEVALLIER (Gabriel) : **Propre à rien** (Rieder ; 15 fr.).
CROIDYS (Pierre) : **Amours impériales : Napoléon III et l'Impératrice Eugénie** (Arthaud ; 4 fr. 50).
DUHAMEL (Georges) : **Fables de mon jardin** (Mercure de France ; 12 fr.).
DURAND-FARDEL (Max) : **Arca Mia** (Figuière ; 12 fr.).
ESPÉ DE METZ (G.) : **Ludibria Venti : Amusettes** (Debresse ; 6 fr.).
FACI (S.) : **L'Algérie sous l'égide de la France** (Chez l'auteur, 22, r. Sainte-Famille, Toulouse ; 12 fr.).
FORT (Paul) : **L'Arlequin de plomb** (Flammarion ; 12 fr.).
GREEN (Julien) : **Minuit** (Plon ; 25 fr.).
GUILLAUME (P.) : **La formation des habitudes** (Alcan ; 15 fr.).
HENNESSY (Jean) : **Ni à droite, ni à gauche, en avant !** (Figuière ; 15 fr.).
ISCHER (Ad.) : **Les marais** (Delachaux et Niestlé ; 1 fr. suisse).
JANKÉLÉVITCH (V.) : **L'ironie** (Alcan ; 10 fr.).
LICHTENBERGER (André) : **Rancho, sang de requin** (Plon ; 12 fr.). — **L'automne** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
MAETERLINCK (M.) : **Le sablier** (Fasquelle ; 15 fr.).
MARGUERITTE (Victor) : **Pages choisies** (Flammarion ; 12 fr.). — **Avortement de la S. D. N.** (Flammation ; 12 fr.).
MATHIEU : **Coriolan** (Figuière ; 5 fr.).
MAUROIS (André) : **Textes choisis** (Grasset ; 12 fr.).
MAYOR (Jules) : **La femme du mort** (Jean Crès ; 12 fr.).
MUNCH (Roger) : **L'individu dans le déséquilibre moderne** (Alcan ; 15 fr.).
SILVESTRE (Ch.) : **Animaux familiers et farouches** (Plon ; 12 fr.).
TCHERNOFF (J.) : **Dans le creuset des civilisations** (Rieder ; 12 fr.).
VAN 'T HOFF (Dr H.) : **Tests affectifs** (Lamerlin, Bruxelles ; 7 fr. 50 belges).
VIGIER (Andrée) : **Surfemme** (Messag. Hachette ; 10 fr.).

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

AU PARADIS DES PIEDS

Comédie en un acte.

Personnages :

Mme GARDAVOUS, *tout aimable et souriante. Elégante.*
LA PATRONNE. *Comme toutes les patronnes de magasin.*
Mlle ERNESTINE. *Comme toutes les demoiselles de magasin.*
HORTENSE, *toute jeune et maladroite dans tous ses mouvements. Fait ses débuts dans le commerce, ça se voit !*

La scène est dans un magasin de chaussures. Aux murs, boîtes et casiers si possible. En bonne place, l'enseigne : « Au Paradis des Pieds ». *Panneaux-réclame pour cirages, brosses à reluire perfectionnées, anti-cors aux pieds..., etc. Face au public, une rangée de fauteuils et des petits tapis devant. A terre et inclinés, quelques miroirs. Dans un coin, un bureau-caisse.*

Au lever du rideau, la patronne est à la caisse et lit un journal. Mlle Ernestine aligne fauteuils et tapis, et Hortense, un plumeau à la main, époussette un peu partout. Elle interrompra ce travail de temps en temps pour s'intéresser au dialogue.

LA PATRONNE. — Faites donc attention, Hortense, vous envoyez toute la poussière de mon côté. (*Elle s'essuie.*)

HORTENSE. — Oh ! pas toute ! Y en a bien aussi qui s'en va du côté de Mlle Ernestine. Pas vrai, mademoiselle Ernestine ? La poussière, ça va partout !

Mlle ERNESTINE. — Parce que vous donnez des grands coups de plumeau.

Elle s'essuie aussi et essuie les fauteuils avec sa main. A ce moment on entend tinter la sonnette de la porte d'entrée et Mme Gardavous fait son entrée.

Mlle ERNESTINE, *qui s'avance avec empressement.* — Madame désire ?...

LA PATRONNE, *à Mlle Ernestine.* — Mais avancez d'abord un fauteuil à Madame ?

Mme GARDAVOUS. — Oui, c'est cela, avancez-moi d'abord un fauteuil... Merci. (*Elle s'assied lourdement, se laisse tomber, plutôt, sur le fauteuil, puis, étendant les jambes, appuyant le dos.*) Ouf !...

Mlle ERNESTINE. — Et alors, Madame désire ?...

Mme GARDAVOUS. — Mon Dieu, mademoiselle, laissez-moi le temps de respirer... Je ne suis pas du tout pressée, et si vous avez d'autres clients à servir...

Mlle ERNESTINE. — Je n'ai personne pour le moment... Mais je puis aider Madame à faire son choix...

LA PATRONNE. — Mademoiselle Ernestine, présentez donc à Madame nos nouveautés.

Mlle ERNESTINE. — Oui, Madame. (*Elle sort et revient avec une pile de trois ou quatre boîtes dont elle présente le contenu à Mme Gardavous.*) Voici un article très avantageux : semelle inusable garantie trois mois... Non ? Et ceci : un Charles IX tout à fait moderne avec talons Louis XV, nœud Empire et fermeture Eclair... Non ? Nous avons aussi le Confortable avec bordure de chinchilla. Et le demi-Confortable à bordure de lapin... Non ?... Si je savais ce que Madame désire...

LA PATRONNE. — Montrez à Madame nos dernières nouveautés.

Mlle ERNESTINE, *embarrassée, à la patronne.* — Hum... lesquelles ?

HORTENSE. — Dans l'escalier du grenier, les boîtes que Madame appelle des fauvettes..., non, des rossignols.

LA PATRONNE, *tout en faisant à Hortense un signe de menace.* — Série R, chevreau et fantaisie.

Mlle ERNESTINE. — Ah !... oui, Madame. (*Elle sort et revient avec une pile plus haute que la première fois. Elle présente les nouveaux articles.*) Madame n'aimerait pas ce chevreau fourré ?...

Mme GARDAVOUS, *presque couchée sur son fauteuil et toute souriante.* — Mais non, voyons, c'est trop chaud !

Mlle ERNESTINE. — Alors, un chevreau glacé ?

Mme GARDAVOUS, *même jeu.* — Mais non, voyons, c'est trop froid !

Mlle ERNESTINE. — Pour le deuil, un chevreau façon chagrin avec semelles de crêpe ?...

Mme GARDAVOUS, *montrant ses vêtements.* — Dieu merci, je ne suis pas en deuil.

Mlle ERNESTINE. — Alors... pour le bal... chevreau mordoré avec appliques en lézard imitation et bride garnie de strass véritable ?...

Mme GARDAVOUS, *séduite.* — Oh !... ceci est vraiment joli !

LA PATRONNE, *à Mlle Ernestine.* — Essayez-les à Madame.

Mlle ERNESTINE. — Madame permet que je la déchausse ?

Mme GARDAVOUS. — Si je permets... (*Elle présente ses pieds avec empressement.*) C'est-à-dire que je vous en prie ! (*Mlle Ernestine déchausse un pied.*) Aïe ! doucement, s'il vous plaît... Là, ça y est... L'autre pied aussi, ne vous gênez pas. (*Mlle Ernestine déchausse l'autre pied.*) Aïe !... très bien. Merci !... (*Mlle Ernestine chaussant de chevreau mordoré un des pieds de sa cliente.*) Ah ! cela va comme un gant. (*A la patronne.*) N'est-ce pas, madame ?

LA PATRONNE *qui s'approche pour mieux voir.* — Admirable ! Et le prix...

Mme GARDAVOUS. — Oh ! le prix importe peu !

Mlle ERNESTINE. — Alors... ça va ?

Mme GARDAVOUS. — C'est-à-dire que... Cela me semble un peu court. C'est du... Quelle pointure ?

Mlle ERNESTINE, *après examen.* — Trente-sept.

Mme GARDAVOUS. — Essayons un trente-neuf... puisque nous ne sommes pas pressées !

Mlle ERNESTINE, *essayant une autre chaussure.* — Voici le trente-neuf.

Mme GARDAVOUS. — Oui... eh bien ! voilà : le trente-sept est un peu court mais le trente-neuf est un peu long. Vous n'auriez pas une pointure intermédiaire ?

LA PATRONNE, Mlle ERNESTINE et HORTENSE. — Mais si, le trente-huit !

Mme GARDAVOUS, *toujours souriante.* — Voyons donc ce trente-huit ! (*Après nouvel essayage.*) Non, décidément, ça ne va pas.

Mlle ERNESTINE. — Encore trop court ?

Mme GARDAVOUS. — ...Non !

LA PATRONNE. — Encore trop long ?

Mme GARDAVOUS. — ...Non !

LA PATRONNE et Mlle ERNESTINE. — Alors ?...

Mme GARDAVOUS. — Eh bien !... ce trente-huit est tout à fait trop juste !

Mlle ERNESTINE, *après un soupir, à la patronne.* — Je dois montrer à Madame d'autres modèles ?

LA PATRONNE. — Sans doute ! Madame n'a pas vu nos toutes dernières nouveautés.

Mme GARDAVOUS. — Montrez, mademoiselle, montrez les toutes dernières nouveautés ! (*Mlle Ernestine sort et revient les deux bras chargés de boîtes de chaussures. La patronne l'aide à les poser à terre, auprès des précédentes. Le sol en est couvert.*)

Mlle ERNESTINE. — Nous avons là quelque chose de très bien : un crocodile très doux, très souple, très élégant et tout à fait mode.

Mme GARDAVOUS. — Essayons donc ce crocodile !... (*Essayage.*) Charmant... Vous n'avez rien autre à me faire voir ?

Mlle ERNESTINE, *découragée, à la patronne.* — Ah ! madame... Je ne sais plus, moi...

LA PATRONNE *à Mme Gardavous.* — Si Ma-

dame voulait nous dire quel genre l'intéresse...

Mme GARDAVOUS. — Mais... tous les genres !

LA PATRONNE. — Pardon, Madame, mais nous voudrions pourtant bien savoir...

Mme GARDAVOUS. — Puisque je vous dis que je ne suis pas pressée...

LA PATRONNE. — Nous avons, pour la mer et la campagne, une très jolie sandale à porter sur les pieds nus... (*Elle cherche dans les boîtes.*) La voici.

Mme GARDAVOUS. — Délicieux !

LA PATRONNE. — Madame essaie ?

Mme GARDAVOUS, *gaiement.* — Essayons !

Mlle ERNESTINE. — Puis-je me permettre d'enlever à Madame un de ses bas ?

Mme GARDAVOUS. — Enlevez les deux, ne vous gênez pas !

Mlle ERNESTINE, *essayant une sandale sur un des pieds nus.* — Les pieds de Madame sont gonflés par la chaleur et la fatigue. Il faudrait un léger massage.

Mme GARDAVOUS. — Massez, massez, ne vous gênez pas !

LA PATRONNE, *à Hortense.* — Hortense, apportez la poudre de talc. (*Hortense apporte la poudre de talc non sans en renverser sur les trois personnages, qui s'essuient. Mlle Ernestine poudre un des pieds de Mme Gardavous qui présente son autre pied à la patronne. Toutes les deux massent consciencieusement. [Le visage de Mme Gardavous exprime une béatitude infinie.] Puis chacune chausse d'une sandale le pied qu'elle a massé.*)

LA PATRONNE. — Là !... C'est merveilleux ! Madame a une jambe et un pied dignes de la Grèce antique.

Mme GARDAVOUS, *épanouie.* — Et je suis, grâce à vous, si parfaitement à mon aise !

LA PATRONNE. — Nous sommes bien heureuses d'avoir réussi à contenter Madame.

Mme GARDAVOUS. — Il faudrait être difficile pour ne pas se déclarer satisfaite !... (*Elle examine les choses autour d'elle.*) Vous êtes bien installée ici, dans un beau quartier ! Les affaires doivent y être prospères.

LA PATRONNE. — Oh ! vous savez, Madame, on est, comme tout le monde, touchés par la crise. Ainsi nous avions des clients qui, après avoir eu, comme on dit, du foin dans leurs bottes, sont aujourd'hui de véritables va-nu-pieds...

Mme GARDAVOUS. — Diable ! Et la cordonnerie s'en ressent, naturellement !

LA PATRONNE. — Naturellement.

Mme GARDAVOUS. — Oui, et, pourtant, figurez-vous que j'ai failli faire de mon fils un cordonnier. Mais il n'a pas pu se mettre à la chaussure, son patron dit qu'il n'y a pas la main.

LA PATRONNE, *polie.* — C'est dommage !

Mme GARDAVOUS. — Je crois bien, c'est un si beau métier, si agréable : on voit du monde, on fait la causette avec les clients...

LA PATRONNE, *même jeu.* — Évidemment...

Mme GARDAVOUS. — Comme j'aurais été fière de voir un jour mon fils patron d'une belle boutique comme la vôtre...

LA PATRONNE, *flattée malgré tout.* — Madame...

Mme GARDAVOUS. — Bien tenue, bien montée...

LA PATRONNE, *saluant.* — Madame... oh ! Madame...

Mme GARDAVOUS. — Car votre maison est très bien montée et je ne manquerai pas de vous envoyer des clients.

LA PATRONNE, *même jeu.* — Madame est trop bonne.

Mme GARDAVOUS. — Énormément de clients !

LA PATRONNE, *même jeu.* — J'en remercie Madame à l'avance.

Mme GARDAVOUS. — Et des clientes ! Toutes mes amies se chausseront désormais au « Paradis des Pieds ».

LA PATRONNE, *saluant toujours.* — C'est pour nous une chance inestimable. (*A Mlle Ernestine:*) Mais saluez donc, mademoiselle Ernestine. Et vous aussi. Hortense (*Tout le monde salue, puis :*)

Mlle ERNESTINE. — Alors, pour aujourd'hui, Madame ne prend que les sandales ?

Mme GARDAVOUS. — Quelles sandales ?... Ah ! oui, je les avais oubliées. Enlevez-les-moi je vous prie, mademoiselle, et remettez-moi mes bas et mes souliers... Merci. (*Elle se lève.*) Ah ! cela va mieux !

LA PATRONNE. — Hortense, enveloppez les sandales.

Mme GARDAVOUS. — C'est inutile... Tenez, j'aime mieux vous le dire tout de suite, je ne suis pas entrée chez vous pour acheter des chaussures.

LA PATRONNE. — Eh bien ! alors...

Mme GARDAVOUS. — Je n'ai pas du tout besoin de chaussures... C'est d'un chapeau que j'ai besoin.

TOUT LE MONDE. — Un chapeau ! ! !...

LA PATRONNE. — Madame, cette plaisanterie...

Mme GARDAVOUS. — Ce n'est pas une plaisanterie, et vous allez le comprendre. J'étais sortie de chez moi pour me rendre chez ma modiste qui demeure là-bas, de l'autre côté du pont. Le chemin est long. Je marchais depuis trois quarts d'heure et je me suis sentie fatiguée. Mes pieds étaient las et gonflés, vous l'avez constaté vous-mêmes. A travers la vitrine de votre magasin, j'ai aperçu de confortables fauteuils et, ma foi, l'idée m'est venue d'entrer me reposer chez vous. Maintenant, grâce à vos bons soins, me voilà toute prête à continuer mon chemin. Adieu donc, madame, adieu, mademoiselle Ernestine, et vous aussi, mademoiselle Hortense. (*Faux départ.*) Et, de tout mon cœur, merci, merci ! (*Elle sort.*)

LA PATRONNE. — Ah bien ! celle-là, par exemple ! (*Toutes trois se mettent à ranger les boîtes. Exclamations, malédictions, rires, etc...*).

GROSMALIN ORATEUR

Saynète pour fête de distribution de prix.

Personnages :

GROSMALIN, MONSIEUR L'INSTITUTEUR.
ENFANTS et SPECTATEURS à volonté.

La scène représente une salle ornée et décorée pour la distribution des prix. A droite ou à gauche, en biais vers le public, l'estrade d'honneur avec deux fauteuils et une table supportant livres de prix et couronnes.

Sur l'un des fauteuils, monsieur l'Instituteur. L'autre, réservé à M. le Maire, est inoccupé.

Si la scène est assez spacieuse pour cela, des bancs occupés par les écoliers et les spectateurs y seront alignés devant l'estrade. Sinon, l'estrade seule y figurera, face au public; enfants et spectateurs-acteurs étant placés simplement sur les premiers bancs de la salle réelle. Mais, dans ce cas, un escalier visible devra assurer la communication avec le théâtre,

Au lever du rideau, l'instituteur tire sa montre, fait un geste d'ennui, regarde anxieusement du côté de la coulisse, tandis que les spectateurs frappent du pied en chantant : Les Lampions ! Les Lampions ! *et témoignent leur impatience par des exclamations diverses. Les enfants, tous pomponnés et très sages, ne participeront aucunement à ce tintamarre.*

L'INSTITUTEUR, *agitant une sonnette.* — Un peu de silence, s'il vous plaît !

PREMIER SPECTATEUR. — Enfin, monsieur l'instituteur, qu'est-ce qu'on attend pour commencer la fête ?

L'INSTITUTEUR, *désignant le fauteuil vide.* — On attend M. le maire, il est vraiment en retard !...

DEUXIÈME SPECTATEUR — Faudrait faire quelque chose en l'attendant...

L'INSTITUTEUR. — Vous avez raison, les enfants vont chanter. (*Aux enfants.*) Tous debout, mes petits, et attention à la mesure.

(Les enfants commencent à chanter, dirigés par la baguette de leur maître, qui regarde fréquemment vers la coulisse.)

L'INSTITUTEUR, *interrompant le chant.* — Arrêtez, arrêtez, je vois Grosmalin qui vient en courant.

DEUXIÈME SPECTATEUR. — Il a sans doute quelque chose à nous dire.

TROISIÈME SPECTATEUR. — Comme il est beau !

PREMIER SPECTATEUR. — Oui, c'est son costume de garçon d'honneur.

(Entre Grosmalin, en costume de garçon d'honneur. Il porte un livre enveloppé dans un papier.)

TOUT LE MONDE, *petits et grands.* — Bonjour, Grosmalin; bonjour, Grosmalin.

GROSMALIN. — Bonjour, les amis; bonjour. Comme c'est beau, ici !

L'INSTITUTEUR. — Dame ! pour la distribution des prix !...

GROSMALIN. — Et vous attendez M. le maire ?

L'INSTITUTEUR. — On n'attend que lui pour commencer la fête.

GROSMALIN. — Oui, eh ben ! j'vas vous dire une bonne chose : M. le maire, i' n' viendra pas. (*Exclamations exprimant le dépit, la déception, l'incrédulité, l'inquiétude, etc.*)

L'INSTITUTEUR. — M. le maire ne viendra pas ? Et pourquoi donc ?

GROSMALIN. — Ce matin, en descendant les marches de son perron, il s'est fait une entorse à la cheville du pied droit. (*Il montre son pied gauche.*) Non, du pied gauche. (*Il désigne son pied droit.*)

TOUT LE MONDE. — Oh ! quel malheur !

GROSMALIN. — Mais non, c'est pas un malheur, M. Emile Pertuis.

QUATRIÈME SPECTATEUR. — Qui que c'est que ça, Emile Pertuis....

GROSMALIN. — Not' médecin, pardi !... I'n'est donc pas de Saint-Menoux, celui-là, qu'il connaît pas le nom d'Emile Pertuis.

PREMIER SPECTATEUR. — Non, il n'est pas de Saint-Menoux. C'est un Parisien qui est venu de Paris, à ce qu'il paraît !

GROSMALIN. — Ah ! bon. J' trouvais bien aussi qu'il avait pas un air comme tout le monde.

L'INSTITUTEUR. — Enfin, qu'est-ce qu'il a dit, le docteur Emile Pertuis ?

GROSMALIN. — Il a dit comme ça : « entorse simple, trois semaines de repos ». Je voudrais bien attraper une entorse double, moi ! Ça me ferait... (*Il compte trois doigts de chaque main*) six semaines à pas travailler, juste au moment des foins et de la moisson. Vous appelez ça un malheur ?

L'INSTITUTEUR. — C'est un malheur pour notre fête. M. le maire devait prononcer un discours, il devait couronner lui-même tous les premiers prix.

PLUSIEURS SPECTATEURS. — Ah ! oui, c'est bien embêtant !

GROSMALIN. — Attendez donc, attendez donc. J' vous ai pas dit le plus beau. M. le maire a attrapé une entorse, mais ça ne fait rien du tout pour votre fête.

L'INSTITUTEUR. — Comment cela ?

GROSMALIN, *triomphant.* — Puisque c'est moi, Grosmalin, que je remplace. Mais oui ! I' s'en faisait une bile, le pauv' cher homme, pour cette fête des prix. Alors j' lui ai dit comme ça : « Monsieur le maire, entre voisins, faut bien s'entr'aider. Si vous voulez, je me mettrai bien beau et j'irai aux prix pour vous. » Ça l'a fait rire. Il a répondu : « Bah ! pourquoi pas ! On verra bien Et même, tiens, pendant tout le temps que je serai malade, tu me remplaceras partout, dans les fêtes et les réunions. Mais tu ne seras pas obligé de faire les discours ! »

QUELQUES SPECTATEURS. — Alors, on n'aura pas de discours ?

GROSMALIN. — Attendez donc, j' vous ai pas dit le plus beau. (*Il prend son temps, regarde tout le monde puis, l'index sur la poitrine :*) J' vas vous faire, moi, un discours. Ousqu'elle est, d'abord, la place de M. le maire ?

PLUSIEURS VOIX. — Là, là, sur l'estrade, le grand fauteuil !

GROSMALIN *s'assied, se carre, sourit, se lève, sort un papier de sa poche, salue et lit.* — Mesdames et Messieurs, je ne m'attendais pas à l'honneur de prendre la parole aujourd'hui devant vous. C'est un grand plaisir pour moi de me trouver au milieu de tous les animaux qui m'entourent : veaux, vaches, cochons *et cætera*, sans compter les volailles qui font l'ornement de cette fête unique... et sans oublier M. le maire qui n'est pas là.

PREMIER SPECTATEUR. — Ah ça !... qu'est-ce qu'il nous raconte ?

GROSMALIN, *tournant et retournant son papier.* — Ah ! excusez-moi, je me suis trompé de papier. Celui-ci, c'est pour le concours agricole de dimanche. (*Il fouille dans ses poches, tire enfin un autre papier.*) Ah ! je tiens le bon. (*Il re-salue et lit.*) Mesdames Messieurs, mes petits enfants, je ne m'attendais pas à l'honneur de prendre la parole aujourd'hui devant vous. C'est un grand plaisir pour moi de me trouver au milieu de tous les petits enfants qui m'entourent : garçons, filles *et cteæra*, sans compter les dames et les demoiselles qui sont l'ornement de cette fête unique, sans oublier M. le maire qui n'est pas là. Mes petits enfants, mon discours sera court. Je vous dirai seulement ceci : vous avez fait des progrès ? Eh bien ! continuez. Parce que le progrès, voyez-vous, il n'y a rien de plus beau. Voyez ces voitures, et ces avions, surtout, qui marchent sans chevaux, la T. S. F. qui marche sans fil, les belles dames qui marchent sans bas et presque sans souliers, tout ça, c'est le progrès. Continuez, et vous verrez ce que vous verrez. (*Applaudissements.*) Et maintenant, nous allons commencer la distribution des prix. Un généreux donateur, M. Grosmalin, dont nous tairons le nom, offre un magnifique prix d'honneur d'une valeur de... (*il lit le prix sur le volume*) trente-deux francs, vingt-cinq centimes. (*Il reprend son livre et enlève le papier qui l'enveloppe.*) J'ai demandé au libraire ce qu'il avait de plus intéressant dans sa boutique et voilà ce qu'il m'a donné. C'est intitulé (*il lit péniblement*) : « Pe-tit La-rousse illustré ». Ce doit être une histoire triste. J'aurais bien voulu savoir ce qui est arrivé à ce pauvre petit Larousse illustré. Depuis ce matin, j'ai pas pu trouver un moment pour lire ce livre-là. Mais celui qui l'aura gagné saura bien me le raconter, pas vrai ?

L'INSTITUTEUR, *montrant au public le dictionnaire.* — Et s'il le raconte sans rien oublier, l'année prochaine on pourra bien lui décerner le prix de mémoire ! (*Tout le monde rit.*)

GROSMALIN, *debout, son livre d'une main, une couronne de l'autre* — Nous disons donc : premier prix d'honneur, offert gratuitement par un généreux ano... anon...

L'INSTITUTEUR. — ...anonyme.

GROSMALIN. — ... par un généreux ânon de Nîmes... comme dit M. l'instituteur, je ne sais pas pourquoi, vu que je suis né... natif de Saint-Menoux, décerné à l'élève...

L'INSTITUTEUR, *lisant le palmarès.* — Croquignol Marius.

Croquignol Marius gravit les degrés de l'estrade et vient se placer devant GROSMALIN *qui le coiffe de la couronne et lui remet le petit Larousse en disant :*

Marius, j' vas te dire une bonne chose. Aujourd'hui t'as un prix d'honneur ? Continue, mon garçon, et, un jour, tu seras peut-être garçon d'honneur comme celui que j'ai été à la noce de la Marguerite dont c'est que je porte encore l'habit aujourd'hui.

L'INSTITUTEUR. — Premier prix de chant : Michelle Henry.

Une mignonne petite fille se présente devant GROSMALIN *qui demande, étonné :* Qui est cette jolie petite fille ?

LA JOLIE PETITE FILLE. — C'est moi !

GROSMALIN. — Qui, toi ?

LA JOLIE PETITE FILLE. — Michelle Henry.

GROSMALIN. — Ah ! bon ! Je m'attendais à voir un garçon, moi. Et même... deux garçons. Eh bien ! Michelle Henry-premier-prix-de-chant, tu vas nous chanter une chanson.

LA JOLIE PETITE FILLE. — Heu... J'en sais plus !

GROSMALIN. — Et pourquoi ça ?

LA JOLIE PETITE FILLE, *prête à pleurer.* — Parce que j'ai peur.

GROSMALIN. — Pauv' gamine ! Attends, j' vas t'en chanter une, moi, une belle que j'ai apprise quand j'étais petit, petit, petit. Comment donc que ça commence ?... ah ! je sais. (*Il chante, très fort et très faux.*) Mouron... hum ! hum ! (*Il tousse.*) J'me rappelle plus après *mouron*... ah ! si ! (*Il chante.*) Mouron pour... J' me rappelle plus après *pour*...

UN SPECTATEUR. — Mourons pour... la patrie ?

GROSMALIN. — Non, ça, c'en est une autre.

UN AUTRE SPECTATEUR. — Mourons pour... la liberté ?

GROSMALIN. — Non, non... ah ! voilà que ça revient : Mouron pour les p'tits oiseaux !... (*Il chante sur l'air bien connu du cri populaire.*)

L'INSTITUTEUR. — Ah ! monsieur Grosmalin, vous me faites penser que nous avons oublié de commencer la cérémonie par le commencement.

GROSMALIN. — Quel commencement ?

L'INSTITUTEUR. — Le chant que nous avons préparé pour la circonstance, que les enfants avaient commencé à chanter, et que votre arrivée a interrompu. (*Au public.*) Mesdames et messieurs, nous allons reprendre l'ordre du programme : le chant d'abord, la distribution des prix ensuite. (*Aux enfants.*) En place pour le chant.

Chant très correctement exécuté, puis rideau, et, s'il y a lieu, véritable distribution des prix.

ALLER ET RETOUR

Petite saynète comique pour deux enfants.

ANDRÉE. — En voilà un chagrin ! Pourquoi pleures-tu, ma pauvre Godichette ?

GODICHETTE. — Hi ! hi ! hi ! Le chef de gare m'a grondée ; il m'a fait honte devant le monde.

ANDRÉE. — Il t'a fait honte ? Il t'a grondée ? Où donc ? Quand donc ?

GODICHETTE. — Tout à l'heure, à la gare.

ANDRÉE. — Le chef de gare de Saint-Menoux ? (1).

GODICHETTE. — Oui.

ANDRÉE. — M. Pradel ? (1).

GODICHETTE. — M. Pradel, oui. Et il y en avait des gens à la gare ! Tout ceux qui revenaient de la foire de Moulins, tout ceux du train qui regardaient par la portière, tout ceux de Saint-Menoux qui étaient venus pour voir arriver le train... Et tout ce monde-là se tordait de rire. (*Elle pleure.*) Aussi c'est ta faute, Andrée, tu m'avais donné un bien mauvais conseil !

ANDRÉE. — Quel conseil ?

GODICHETTE. — Tu sais bien. Hier soir, quand je t'ai raconté que j'irais à Moulins par le tacot pour vendre mes trois oies, tu as dit : « Y a que les imbéciles qui prennent un billet pour voyager en chemin de fer. Les autres, ils se débrouillent. »

ANDRÉE. — Oui, bien sûr, ils se débrouillent. Seulement, faut connaître le truc. Quand le contrôleur passe dans le train pour demander les billets, avant qu'il vous ait rien dit, on se dépêche de faire comme ça : psss... (*Geste, sous le nez, avec l'index de la main droite.*)

GODICHETTE. — C'est bien ce que j'ai fait : psss... (*même geste*) et ce matin, ça a très bien réussi. Mais ce soir, au retour... (*Elle pleure.*)

ANDRÉE. — Eh ! bien, quoi, ce soir au retour ?

GODICHETTE. — J'ai fait pareil. Dès que j'ai aperçu le contrôleur avec sa casquette : psss... (*Geste de l'index droit.*) Mais il s'est tout de même approché de moi en disant : (*elle pleure*) Les billets... (*elle pleure*) s'il-vous-plaît ? (*Elle sanglote.*) Alors, j'ai dit comme ça : « Monsieur le Contrôleur, j'en avais un de billet, un si beau ! Et puis, je l'ai perdu. » Il a pas voulu me croire. Alors j'ai dit : « Le chef de gare de Saint-Menoux, ce matin, il n'en avait plus, alors il n'a pas pu m'en donner. » Il n'a pas voulu me croire. Alors, j'ai dit : « Je le tenais à la main comme ça, y a un pauvre petit chien jaune qui avait faim, il me l'a mangé. » Il a pas voulu me croire. Alors j'ai dit : « Faut-il qu'y ait des voleurs tout de même dans ce train, on m'a chipé mon billet. » Alors tous les voyageurs qu'étaient entrain de rigoler comme des imbéciles ils sont devenus tout à coup des vrais furieux et ils m'ont crié après. Et puis, à Saint-Menoux, le contrôleur est descendu avec moi. Il a raconté l'histoire à M. Pradel, le chef de gare, et M. Pradel m'a grondée devant tout le monde. Il m'a appelée... (*elle pleure*) il m'a appelée... (*elle repleure*) il m'a appelée... dé-lin-quante ! (*Elle hurle.*) Tu vois bien que c'est ta faute, André. Si tu ne m'avais pas dit...

ANDRÉE. — Mais c'est toi, ma pauvre Godichette, qui n'as pas compris le truc. Voyons, à l'aller, tu as fait comment ?

GODICHETTE. — J'ai fait comme ça : psss... (*Geste de la main droite.*)

ANDRÉE. — Bon ! Et au retour ?

GODICHETTE. — Au retour ? Bin... j'ai fait pareil : psss... (*Même geste.*)

ANDRÉE. — Tu as fait pareil ! Voilà la sottise ! Ma pauvre Godichette ! Regarde-moi bien. A l'aller tu as fait comme ça, dis ? psss... (*Geste de la main droite.*) Eh ! bien au retour, il fallait faire comme ça : psss... (*Geste de la main gauche.*)

N. B. — Cette saynète pourrait être interprétée par deux garçons.

(1) Adapter aux circonstances locales.

CE CHAUFFARD DE TOUMIGNON !

Monologue pour femme ou jeune fille.

Elle entre essoufflée, décoiffée, toute rouge, tenant à la main une manivelle d'auto.

Oui ! Eh bien ! si vous ne voyez pas devant vous une automobiliste en marmelade, si je ne viens pas de me casser la figure... et le reste, ce n'est toujours pas la faute à mon voisin Toumignon. Ah ! l'animal !

Figurez-vous que je revenais tranquillement de Moulins, dans cette petite cinq-chevaux rouge, vous savez ? que j'ai achetée au commis de perception... Donc, je revenais tranquillement, j'avais déjà fait deux ou trois kilomètres. Tout à coup, au premier virage, qu'est-ce que je vois ? Toumignon qui file devant moi avec sa voiture neuve : cette grosse, énorme et ridicule 511 dont il est si fier... Je vous demande un peu ! Je le dépasse, naturellement : l'accélérateur n'est pas fait pour les hippopotames, dites voir ? Mais, à la montée de Patry, il me dépasse à son tour. Je le rattrape à la descente et même je lui passe devant. A l'autre montée, il me redépasse. Et en prise directe encore, j'ai bien entendu ! Si ce n'est pas dégoûtant ! Alors, à l'autre descente, je le double en vitesse et je crie : « Tu ne m'auras pas ! » Au bout d'un moment, qu'est-ce que j'entends qui klaxonne et qu'est-ce que je vois dans mon rétroviseur ? Toumignon qui veut encore me gratter. Alors, dame ! vous pensez si j'en mets un coup ! Eh bien ! mesdames et messieurs, vous me croirez si vous voulez, il m'a forcée à faire du 105, vous entendez bien, du 105 ! Avec une trottinette qui ne pèse pas quatre-vingts kilogrammes et dont le régime normal serait par là du 35-40. Elle en fumait, elle en crachait, elle quittait le sol de ses quatre roues et sautait comme un crapaud.

Et Toumignon ne décollait pas ! Non ! Il était là derrière moi, il faisait du 105 aussi, sur une route pleine de tournants et de cassis et de vaches et de cochons et de signaux de prudence... Du 105 ! Vous avouerez que c'est de la folie !

Moi, je dis qu'un homme comme Toumignon, c'est un danger pour la sécurité publique. Et qu'on devrait lui retirer son permis de conduire.

LINA ROTH.

CHANTE, MON GALOUBET

Mélodie provençale.

Paroles et musique de LINA ROTH.

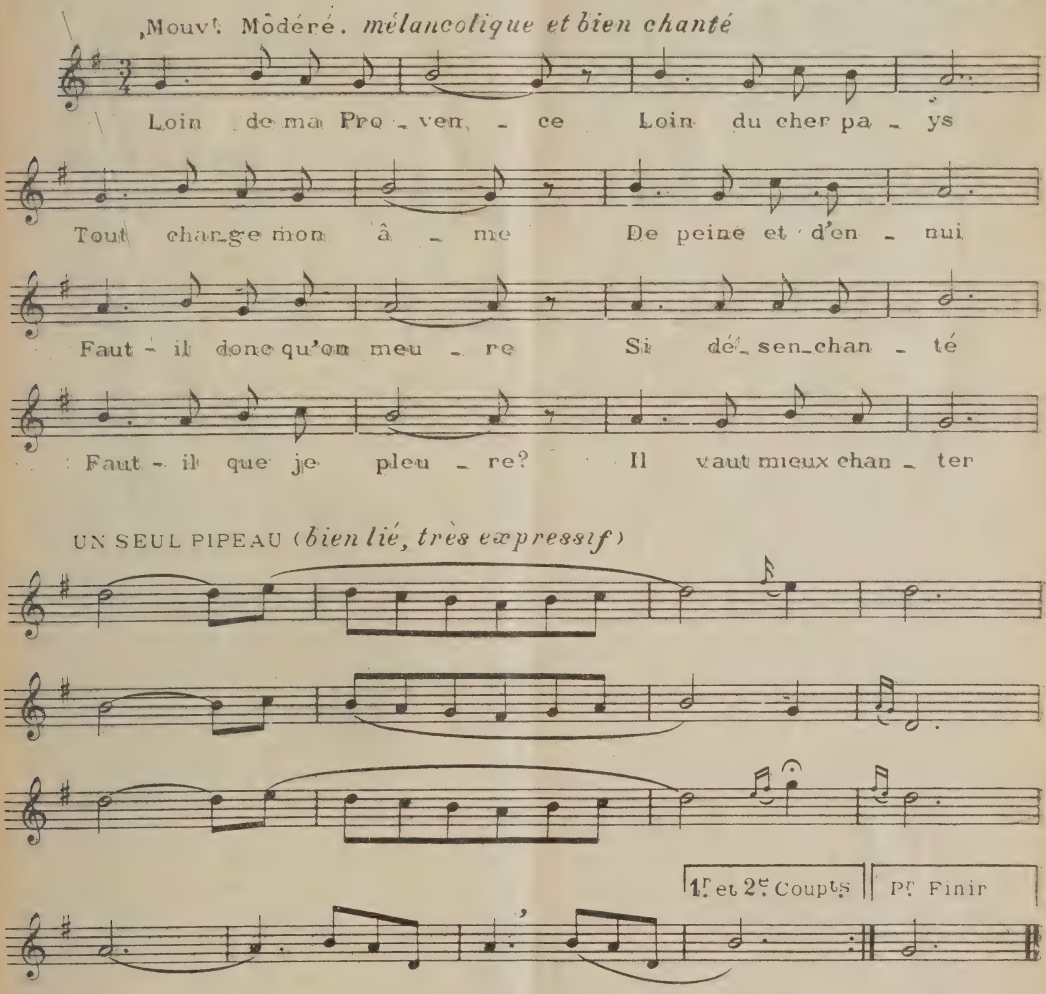

I

Loin de ma Provence,
Loin du cher pays,
Tout charge mon âme
De peine et d'ennui.
Faut-il donc qu'on meure
Si désenchanté ?
Faut-il que je pleure ?
Il vaut mieux chanter.

II

Chante sous ma lèvre,
Ardent galoubet ;
Chante ma montagne,
Chante mes regrets.
Et la farandole
Au rythme obsédant,
Doux échos des fêtes
De mes beaux vingt ans.

III

Que ton chant rappelle
Tous mes heureux jours :
Souvenirs d'enfance,
Souvenirs d'amour.
Chante ma montagne,
Chante mes regrets,
Chante sous ma lèvre,
O mon galoubet !

On me demande si souvent des chansons avec accompagnement ou ritournelle pour le pipeau ! En voici une, bien facile à interpréter. La musique en a été composée sur un authentique galoubet. Mais un bon pipeau, en bonnes mains, peut fort bien remplacer le classique flageolet provençal. Vous verrez, l'illusion est presque complète.

LINA ROTH.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

ENREGISTREMENTS DE POÈMES

C'EST sans doute la nouveauté la plus frappante de ce mois que l'enregistrement qu'a fait Mme Ève Francis d'un certain nombre de poèmes de Paul Claudel ; et si je signale en particulier à mes lecteurs cet enregistrement, c'est parce que la poésie claudélienne, du moins à mon sens, prend surtout sa valeur dans l'expression vocale. Étrangère à la métrique, elle relève de ce que Claudel appelle la mélodie des brèves et des longues ; elle reproduit en quelque sorte le mouvement du souffle humain. Il est arrivé qu'on fit à son auteur le grief d'obscurité, et il serait plutôt vrai de dire qu'il a parfois ramené la poésie à une sorte d'abstraction qui n'est pas le plus beau de son œuvre ; on ne pense pas toutefois à dénier à son inspiration une ampleur qui n'a guère d'équivalent dans l'ensemble de la poésie française. Enfin, et pour ceux qui, par exemple, n'ont pas entendu Claudel au théâtre, voici de quoi en juger. Mme Ève Francis, l'interprète de toujours et toujours admirable, donne à ces poésies leur résonance et, pour mieux dire, leur vie sensible, imagée, idéologique, profonde. Ils coulent de son cœur comme de puissants flots pressés. Je vous engage à mettre ces disques dans vos discothèques ; ils marqueront pour vos élèves une époque et un mouvement du lyrisme français.

MÉMENTO

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan).

Abréviations : G. (Gramophone) ; C. (Columbia) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; U. (Ultraphone).

ORCHESTRE. — *Le Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn (scherzo et nocturne), par l'Orchestre philharmonique de New-York, direction Toscanini (Pol., 1 disque) ; *Proserpine* (menuet), *Atys* (gavotte) et *Amadis* (menuet) de Lulli, dans leur orchestration originale, direction Maurice Cauchie (P., 1 disque) ; *Les pins de Rome*, de Respighi, orchestre du Conservatoire, direction Coppola (G., 2 disques) ; *Suite de ballet, menuet, musette, The gods go a begging*, de Hændel, par la Philharmonique de Londres (C., 1 disque).

INSTRUMENTS ET ORCHESTRE. — *Concerto en mi majeur*, pour violon et orchestre, de Bach, par Huberman et la Philharmonique de Vienne (C., 3 disques) ; *Concerto pour flûte et orchestre*, de Jacques Ibert, par M. Moyse et Orchestre symphonique (G., 2 disques) ; *Berceuse*, de Fauré, et *Intermezzo du Concerto russe*, de Lalo, par Henry Merckel, violoniste et des artistes des Concerts Pasdeloup (G., 1 disque).

INSTRUMENTS. — Piano : *Siciliano* et premier mouvement du *Concerto italien*, de Bach, par Wilhelm Kempff (Pol., 1 disque) ; *Variations en mi bémol majeur*, de Mozart, par A. Borowsky (Pol., 1 disque) ; *Valse Caprice*, de Rubenstein, et *Liebestraüme*, de Liszt, par A. Rubenstein (G., 1 disque). — Clavecin : *Fantaisie chromatique et fugue et six petits préludes*, de Bach, par Wanda Landowska (G., 2 disques). — Violon : *Romance en fa*, de Beethoven, par Paul Kaul (P., 1 disque). — Saxophone : *Chanson de la Grand'maman* et *Chanson d'autrefois*, de Pierné, par le quatuor de saxophones de la Garde Républicaine (C., 1 disque).

CHANSONS. — *Polka des Echelles* et les *Cinq filles de Monsieur de Nesles*, de Jean Tranchant, par l'auteur (P., 1 disque) ; *Mes sœurs, n'aimez pas les marins*, de Cocteau, et *Les boules de neige*, de Paul Fort, par Marianne Oswald (C., 1 disque) ; *Toi* et *D'une gondole*, par Tino Rossi (C., 1 disque) ; *La peur* et *Il est trop tard*, par Fréhel (C., 1 disque) ; *Sombre dimanche*, la chanson interdite à Budapest, par André Guého, et *Chant tzigane* (U., 1 disque) ; *Sombre dimanche*, par Annette Lajon, et *La pluie sur les auvents* (P., 1 disque).

DICTION. — *Poèmes*, de Claudel, par Ève Francis (P., 3 disques en album) : *Cantique de la chambre intérieure* et *Cantique du Rhône* (1 disque) ; *Quatrième station du Chemin de la Croix, Saint Barthélemy, L'enfant de Prague, Le Départ* (1 disque) ; *La Vierge à midi* et *Aux morts des armées de la République* (1 disque).

RENÉ JOUGLET.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LA CLÔTURE DU TERRAIN DE JEUX

DANS quelques villes, on construit des stades pouvant recevoir vingt mille personnes ; à la campagne, la situation ne se présente pas ainsi : le modeste terrain villageois ne sera pas entouré par des milliers de curieux, et, sans doute, en plusieurs endroits, le nombre des exécutants dépassera celui des spectateurs. Mais le véritable but à atteindre ne consiste-t-il pas, justement, à peupler les pelouses et les pistes, et non les tribunes et les gradins ?

Nous ne sommes pas des commerçants : laissons à d'autres l'organisation du sport-exhibition, du sport-attraction, et restons bien persuadés que cent jeunes gens vigoureux valent plus qu'une vedette sportive, dont l'éclat d'ailleurs est éphémère.

Certaines sociétés, appartenant aux grandes villes, réalisent, parfois, au moment des réunions sportives, des recettes se chiffrant par plusieurs dizaines de mille francs. Il y a là de quoi laisser rêveur le trésorier du petit club rural, mais non matière à découragement. Songeons qu'ici la colonne « recettes » du registre de comptabilité est habituée aux nombres modestes, et, pour permettre la vie de notre groupement, cherchons à tirer quelques ressources des manifestations sportives locales.

A cet effet, la société communale doit faire tout son possible pour clôturer le terrain dont elle dispose ; celui lui permettra d'organiser des entrées payantes pour lesquelles nous conseillons, franchement, de fixer un prix très modéré, un franc par exemple. Il ne faut pas, en effet, dès le début, tuer la poule aux œufs d'or : recueillir des fonds est bien ; créer autour du nouveau groupement de nombreuses sympathies, c'est encore mieux. Ces sympathies ne manqueront pas, d'ailleurs, de se traduire, plus tard, par une aide matérielle.

Lorsque le terrain de jeux ne peut être clôturé, il ne faut pas cependant abandonner tout espoir de tirer quelques ressources des réunions sportives : une quête pratiquée à la mi-temps permettra de payer, en partie du moins, les citrons et les boissons chaudes qu'il est d'usage d'offrir aux visiteurs.

Mais la quête, nous nous permettons d'insister là-dessus, n'est qu'un pis-aller. L'expérience montre que la recette est plus élevée, et aussi le nombre des spectateurs, lorsque, pour une somme minime, chacun paie sa place.

Aussi, nous disons aux jeunes clubs ruraux construisez une palissade, si médiocre soit-elle autour de votre terrain de jeux ; beaucoup de personnes seront curieuses de connaître ce qui se passe derrière les planches ; elles suivront avec intérêt les matches livrés par le club local qui ne tardera pas à bénéficier de leur assiduité.

L. MAILHOL.

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotée d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans laçage.
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence
- Se lave, même à l'eau de javel
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm Sur le corps : 40 cm

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Seine-Inférieure permuterait Lot ou limitrophe. Raison famille. Urgent. J. I. 789

Instituteur Alpes-Maritimes, bon poste, permuterait avec collègue Var. De préférence Toulon ou région. J. I. 826

Instituteur S.-et-O., 11 km. Paris, facil. comm. demande permutant tous départ. Urgent. J. I. 827

Institutrice Seine-et-Marne cherche permutante tous départements. J. I. 832

Institutrice département Alger désire permutante institutrice Corse. J. I. 829

Institutrice Charente-Inférieure demande perm. Seine-et-Oise. J. I. 833

Institutrice Loiret, promesse exéat, demande permutant ou permutante Corrèze. Toujours valable. J. I. 836

Institutrice Nice, bon poste, éc. neuve, logée, dés. permuter Var, région Toulon-Bandol. Raison famille. Mme Borens, école Bischoffsheim, Nice.

Institutrice Landes, mer et forêt, bon poste, désire permutante Lot. Raison famille. J. I. 830

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie. Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815

Pour Pâques, collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 823

HOTEL-PENSION

Nice, pension La Malouine, 62, bd Carnot, tt conf., jard., px réduit arr. p. fam.

Quelle collègue célib. aisée, voudr. corresp. et offrir réconfort à une jeune maman dans la gêne ? J. I. 831

Sud-Ouest, directrice école primaire-proximité mer, prendrait pensionnaires, même pendant vacances. J. I. 835

OFFRE D'EMPLOI

Je gagne chez moi 5 fr. l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. propr. écrit. dem. rens. *à la Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Institutrice 26 a. corr. vue mar. coll. sérieux, préf. Midi. J. I. 821

Institutrice Est, 38 ans, bien à tous points de vue, corresp. collègue très sérieux, 40-45 ans, vue mariage. J. I. 828

Instituteur 25 ans, b. Paris cor. col. rég. Par. ou Centre. J. I. 834

Vient de paraître : A. SOUCHÉ

Le Livre du Maître pour

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS DES PETITS

(Cours préparatoire)

Un volume 14×19, broché..... 12 fr.

FERNAND NATHAN, Éditeur

3 mobiliers signés... Lévitan!

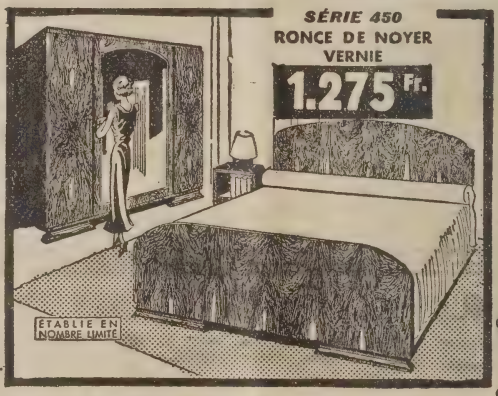

FACILITÉS DE PAIEMENT

REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES

Un meuble signé Lévitan... est garanti pour longtemps!

livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

Entretien gratuit pendant 3 ans

Chez Lévitan pas de prime... ce qui prime c'est la qualité!

LEVITAN

63, BOULEVARD MAGENTA, PARIS

(GARE DE L'EST)

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

Offert gratuitement

LE BON CI-DESSOUS EST INDISPENSABLE POUR RECEVOIR LE CATALOGUE

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

S. 11.23

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Nos magasins seront exceptionnellement ouverts le dimanche des Rameaux 5 avril, mais fermés les dimanche et lundi de Pâques.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Théories nouvelles : cratères lunaires et saisons terrestres

IL n'est pas rare de rencontrer des personnes très disposées à admettre que les explications scientifiques une fois données sont valables indéfiniment. Cette conception très simple est une erreur grossière. Une explication n'est donnée que dans l'attente d'une autre qui serrera, sans doute, la vérité d'un peu plus près.

Notre siècle aura déjà vu apparaître bon nombre de faits nouveaux, de connaissances nouvelles, qui ont obligé les savants à modifier leurs conceptions. Nos chroniques ont tenu les lecteurs au courant. Aujourd'hui, nous nous contenterons de prendre deux affirmations bien connues de tous, contenues dans tous les livres et enseignées partout, et d'indiquer les explications nouvelles qu'il serait possible de donner aux faits correspondants.

Les cirques lunaires. Sont-ils bien d'origine volcanique ?

LES ouvrages d'astronomie courante, les manuels de cosmographie, les splendides photographies de la surface lunaire obtenues dans les observatoires et présentées au public ont popularisé les détails de configuration offerts par la Lune. D'ailleurs, quiconque possède une lunette d'une puissance suffisante pourra observer, de préférence lors du premier ou du dernier quartier, les montagnes, les mers et les cirques qui accidentent si curieusement la surface de notre satellite.

Ces *cirques* sont d'immenses cavités à fond plat, dont le diamètre dépasse parfois 200 kilomètres, et que limitent des remparts circulaires et déchiquetés ; à l'intérieur s'élèvent parfois un ou plusieurs pitons de hauteur moindre que le bourrelet. On ne pouvait manquer de les comparer à des cratères de volcans ; aussi lisons-nous dans un ouvrage de cosmographie : *Ces particularités présentent à un haut degré le caractère volcanique.*

Certains géologues ont conclu, à la suite d'expériences de laboratoire, que les cirques se seraient formés au moment où la Lune, encore à demi pâteuse, aurait été le siège d'un *dégagement de bulles gazeuses* qui seraient venues crever à la surface.

D'autres ont fait intervenir l'*action des astéroïdes*, débris d'astres qui sillonnent l'atsmophère et donnent naissance aux bolides ; il resterait à expliquer pourquoi la Lune aurait reçu, plus qu'une autre planète, cette avalanche de météorites dont certains dépassent 100 kilomètres de diamètre. L'explication la plus rationnelle fait intervenir les matériaux légers qui constituent la Lune (la densité lunaire est la moitié de la densité terrestre), la faiblesse de la pesanteur (le sixième de la pesanteur terrestre) et la puissance d'expansion interne *qui a soulevé l'écorce lunaire en ampoules.* On comprend la forme circulaire des bourrelets. Une fois ces cirques formés, les forces internes ont créé une issue, dans les endroits de faible résistance, aux matières fluides de l'intérieur, d'où formation des cônes centraux. Enfin, lors du refroidissement, la pression intérieure diminue et, sous l'action de la pesanteur, la partie intérieure se serait affaissée.

Ne pourraient-ils être les points d'impact des corps célestes ?

ON peut être frappé de la grandeur et du nombre élevé des cratères lunaires ; et si vraiment tous ces cratères ont fonctionné, il ne devrait plus rien rester à l'intérieur de la Lune. Notons, en outre, que ces cratères ont jusqu'à 7 000 mètres de profondeur ; leur cavité est plus grande que le volume des matières auxquelles ils auraient livré passage. Bref, pour bien des esprits, *les cratères lunaires n'ont jamais rien craché.*

Or on a observé que tous les cirques lunaires sont rigoureusement proportionnels et qu'ils sont de plus en plus petits (les petits coupent les grands).

Il semble que l'on puisse considérer les grands comme le résultat de la distension des petits, ce qui explique le parapet étiré et démantelé, ainsi que la conservation de la forme circulaire. Les corps célestes auraient *frappé et traversé le crassier du creuset lunaire* en augmentant son volume à chaque apport, ce qui aurait fait distendre les cirques précédents ou *trous de passage.* La Lune ressemble bien à une plaque de blindage ayant servi à des essais de pénétration d'artillerie avec calibres décroissants (mêmes bourrelets aigus, craquelés). Le piton central serait formé par le ressac après passage dans la masse visqueuse.

La Lune tourne-t-elle sur elle-même ?

LES détails de la surface de la Lune occupent à nos yeux, sur son disque, des positions invariables ; on a conclu que c'est toujours le même hémisphère de la Lune qui est tourné vers nous. C'est donc que la Lune tourne sur elle-même en même temps qu'elle se déplace autour de la Terre, et qu'elle fait *un tour complet sur elle-même en un temps rigoureusement égal à la durée de sa révolution autour de la Terre.*

On s'est élevé contre cette assertion. Le cheval de bois des manèges forains présente, au spectateur extérieur, successivement ses flancs, sa tête et sa queue ; il ne tourne pas sur lui-même. Il en serait de même de la Lune, qui serait *fixe sur son axe* (sauf librations alternatives), *ne tournerait pas* et n'aurait *jamais tourné.* Cet arrêt à un tour exact pour tous les satellites serait bien miraculeux : s'ils avaient tourné plus vite, il y en aurait bien un qui romprait cette trop parfaite exactitude.

Cette manière de voir entraînerait d'autres modifications dans nos connaissances relatives à la Lune. Si elle n'a jamais tourné, c'est qu'elle ne provient pas de la Terre ; elle se serait formée de façon autonome, et *il faudrait soustraire la Lune de la théorie de Laplace.*

Comment expliquer l'inclination de l'axe de rotation de la Terre ?

ON sait que la Terre, en tournant autour du Soleil, tient son axe incliné de 23° sur la « verticale ». Il en résulte une inégalité de la durée des saisons et, dans une région donnée, une variation périodique de la température, puisque la hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon varie ainsi que l'obliquité de ses rayons.

Mais *pourquoi cette inclinaison de l'axe de la Terre ?* Résulte-t-elle d'un choc de la Terre avec une météorite colossale ?

Cette dernière manière de voir a été envisagée. Une météorite de dimensions restreintes est capable de produire des effets considérables. Ainsi une « pierre » de 7 à 8 mètres de diamètre, tombée en 1908 en Sibérie, a culbuté les forêts sur une surface de 15 000 kilomètres carrés. Il ne faut pas oublier que les projectiles célestes arrivent sur notre planète avec une vitesse relative de 72 kilomètres par seconde. Du reste, le choc sur l'air doit entrer aussi en ligne de compte pour déterminer l'impulsion produite sur le globe, et l'on sait quels effets puissants se produisent lors d'une avalanche, d'une explosion, par leur action sur l'air.

En prenant pour base de calcul des masses de 100 à 1 million et même à 10 millions de tonnes, ce qui n'a rien d'absurde, on arrive à des chiffres prodigieux laissant prévoir d'immenses ravages : fracture et enfoncement de l'écorce terrestre, raz-de-marée, apparition de formes en croissants rappelant les cratères lunaires.

On a cru trouver à la surface de notre globe les traces des ravages produits. L'Océan Arctique est une mer peu profonde et on y a signalé une vaste dépression que d'aucuns regardent *comme pouvant être due à la chute d'une formidable météorite préhistorique.* La Nouvelle-Zemble affecterait l'aspect de lèvres de cratère ; les découpures de la côte norvégienne, de Groenland et du Spitzberg sembleraient s'accorder avec l'effondrement d'un continent.

Le choc d'une météorite atteignant le milliard de tonnes (c'est le poids d'une sphère de 1 kilomètre de diamètre) est bien de nature à ne pas passer inaperçu. Produit au voisinage du pôle de rotation, aurait-il eu, entre autres résultats, celui de déranger l'axe de rotation de la Terre ?

Nous n'en savons évidemment rien. Le choc se serait produit à l'époque tertiaire. Jusque-là, la ligne des pôles aurait été sensiblement perpendiculaire à l'écliptique ; il n'y avait pas de saisons. Après une période de déséquilibre, le mouvement de la Terre se serait stabilisé dans sa position actuelle que l'attraction solaire altère sur un rythme de vingt-six mille ans.

***

VOICI de nouvelles théories. Il est toujours intéressant de les examiner, car elles permettent d'expliquer certaines anomalies. *A priori*, elles ne manquent jamais de surprendre. On saisit là le rôle des théories : ce sont des tentatives d'explication ; on les adopte provisoirement, d'abord avec difficulté, puis elles paraissent si simples et si commodes que l'on éprouve ensuite beaucoup de difficulté à les abandonner. Mais elles ont fait travailler l'esprit humain, elles ont ouvert la voie à des recherches nouvelles, et elles conduisent à des découvertes.

G. EISENMENGER.

CURIOSITÉS

INAUDI à l'ACADÉMIE des SCIENCES

DERNIÈREMENT, le hasard de mes occupations me faisait remarquer, dans un livre d'algèbre (1) destiné aux classes de 2e et de 1re des lycées, le problème suivant dont l'énoncé est ainsi libellé :

Trouver un nombre de 4 chiffres satisfaisant aux conditions suivantes :

1° *La somme des chiffres est 25 ;*

2° *Le chiffre des dizaines est égal à la somme du chiffre des mille et du chiffre des centaines ;*

3° *Le chiffre des unités est égal à la somme du chiffre des mille et du chiffre des dizaines ;*

4° *Le nombre obtenu en renversant l'ordre des chiffres surpasse de 8 082 le nombre primitif.*

La solution, précédée d'une mise en équations avec 4 inconnues, est classique et ne comporte rien de particulier ; mais, et c'est en cela que le problème devient intéressant, une note dans le bas de la page mentionne que « la réponse à ce problème a été trouvée en deux minutes de calcul mental par Inaudi, au cours d'une séance donnée à l'Académie des sciences ».

Cette performance du prodige italien, réalisée en un jour solennel dans une docte ambiance, semble, de prime abord, extraordinaire. Cependant, pour un tel calculateur, avisé, retors et accoutumé aux subtilités mathématiques, la rapidité de la solution apparaît moins surprenante dès que le problème est examiné sérieusement. En voici la preuve :

Soient m, c, d, u, les initiales représentant les chiffres des différents ordres d'unités du nombre primitif. La soustraction (n° 4 de l'énoncé) apparaît ainsi :

1re col.	2e col.	3e col.	4e col.	
u	d	c	m	nombre d'ordre inverse
$-m$	c	d	u	nombre primitif
$=8$	0	8	2	

1° Il faut $u > m$ pour que la différence *8 082* reste positive et conforme à l'hypothèse ;

2° Il faut $m > 0$, sinon le nombre primitif aura moins de quatre chiffres ;

3° La valeur de m n'est pas altérée par une retenue résultant du mécanisme de l'opération puisque la 2e colonne indique $d - c$, reste 0 ; d'où, *a priori*, $d \geqslant c$.

Sensiblement facilité par ces remarques, le problème devient enfantin :

1° Il n'y a que les 2 chiffres positifs *9* et *1* dont la différence soit *8* ; si $u - m = 8$ (1re col.) c'est que $u = 9$ et $m = 1$.

Donc : le chiffre des mille est *1* et le chiffre des unités est *9*.

2° La somme des *4* chiffres est *25*, la somme des chiffres extrêmes $m + u$ est $1 + 9 = 10$; par suite, la somme $d + c$ est de $25 - 10 = 15$. Puisque *15* est un nombre impair, les chiffres d et c sont inégaux et, si dans la 2e colonne, on a $d - c$, reste 0, c'est parce que c est augmenté d'une unité de retenue dans l'opération et qu'effectivement $d - c = 1$.

Il n'y a que les 2 chiffres *8* et *7* pour satisfaire aux égalités $d + c = 15$ et $d - c = 1$.

➔ Donc : le chiffre des dizaines est *8* et le chiffre des centaines est *7*. *Le nombre primitif est 1789.*

Il est à remarquer que les nos 2 et 3 de l'énoncé restent étrangers à la solution ci-dessus ; ils ne servent qu'à vérifier la réponse.

A. BRIDOUX,
Instituteur (Nord).

(1) BRACHET et DUMARQUÉ, 5e éd., p. 14 (Delagrave, éd.).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LES DESSOUS D'UNE ÉLECTION

Par M. CONSTANTIN-WEYER

On était à la veille d'une élection. Et, au Canada, plus qu'en aucun autre pays du globe, si l'on en excepte les États-Unis, élection signifie excitation, corruption, et tout ce que vous voudrez imaginer de termes en *ion*, également péjoratifs. Les buggies se mirent à sillonner rapidement les pistes de la prairie. Ils effarouchèrent les chevaux et le gibier. Mais, dans le fond de chacune des voitures, il y avait une cruche de whisky. Au fond de cette cruche se tenait l'oracle parlementaire, et les électeurs étaient invités à le consulter.

MacFadden trouva le chemin de mon ranch solitaire. MacFadden était le candidat du parti auquel j'étais inscrit.

Ce n'était pas un mauvais homme, ni même un garçon très ambitieux. Mais il aimait l'argent. Propriétaire, dans les environs, de quelque dix mille acres de terre, il avait de vastes intérêts agricoles. Une hausse ou une baisse d'un centin sur le minot de blé, et d'un quart de centin sur la livre de bœuf sur pied représentait, pour lui, un bénéfice énorme, ou une perte considérable. Un mandat de député lui permettait parfois d'influencer les cours. Nous, qui vivions à bon marché sur nos fermes, ou sur nos ranches, trouvions parfaitement légitime qu'on s'enrichît au détriment des gens de la ville. Lorsqu'on y réfléchit, tout ce qui ne travaille pas la terre est un parasite de la terre, et, tôt ou tard, a besoin d'être rappelé à l'ordre. Du moins, telle était notre conception du monde. Et quelques-uns d'entre nous avaient gardé assez de sagesse pour ne pas désirer être représentés par un avocat. MacFadden était notre homme.

Il m'arriva donc, par un beau matin de printemps. Un joli coup de vent du Sud-Ouest déchirait les derniers nuages qui avaient fait de la veille une sale journée maussade et pluvieuse.

MacFadden était beaucoup moins radieux que le temps. Tandis que Napoléon lui soignait ses chevaux, avec tout le respect qu'un cow-boy peut avoir pour la plus noble conquête de l'homme, le candidat chaussait ses grosses lunettes d'écaille et sortait de sa poche la liste électorale soigneusement tenue à jour.

Le pointage était désastreux. Il existe, en anglais, un mot intraduisible en français : « Canvassing. » Cela signifie ce petit travail, assez semblable à la préparation d'une tapisserie, et qui consiste à compter soigneusement les fils de la trame électorale. Or les résultats du « canvassing » accusaient un gain sérieux de la faction adverse. MacFadden était rempli d'arguments, destinés à prouver aux populations de l'Ouest l'erreur dans laquelle elles s'engageaient. Ces arguments étaient excellents, mais ils ne portaient pas. Comme le constatait mélancoliquement le candidat, en matière électorale le sentiment l'emporte toujours sur la raison. Et le sentiment populaire s'opposait à la réélection de MacFadden, sans justification évidente.

La situation était donc grave, et nous l'examinâmes ensemble. Le plus grave danger, c'était le vote des métis. Franck MacDermott, un métis écossais dont le père avait joué un rôle important au moment de la rébellion de Louis Riel, et qui possédait une influence considérable sur tous les métis, avait été acheté par le parti adverse, et faisait une campagne habile qui portait ses fruits. J'en savais quelque chose, car il avait sondé Napoléon, et j'avais eu beaucoup de peine à ramener mon cow-boy à des idées plus saines. MacFadden s'attendait à être battu d'une trentaine de voix, de ce seul chef.

Jusqu'à l'arrivée de MacDermott dans le pays — MacDermott venait de la Rivière-Rouge, — j'avais joui d'une certaine influence sur les métis. Je parlais le cree et le sioux, je dansais la gigue, je maniais assez bien la hache, j'appelais les vieux : « mon oncle » et les vieilles: « ma tante ». Je suppose que c'est à cela que je devais ma popularité. Mais, dès son arrivée, MacDermott m'avait rapidement mis en poche. Il lui avait suffi d'insinuer que mon amabilité n'avait pour but que d'acheter à meilleur prix les chevaux et les bœufs des métis. Le soupçon planait sur moi. Pour employer l'expression de Franck MacDermott, j'étais un homme « saprément suspicieux ».

J'étais en train d'exposer mélancoliquement ces faits à MacFadden lorsque Napoléon rentra. La voix du candidat baissa d'un ton. Un autre que Napoléon s'en fût offensé. Mais mon métis était intelligent. Il éclata de rire. Il accepta une tasse du poison électoral contenu dans la cruche et il aborda directement le sujet même qui nous tenait à cœur.

— Je suppose, dit-il en anglais à MacFadden, que MacDermott a joliment gâté vos affaires. Un « smart », ce Franck MacDermott ! Voilà ce qu'il est. Moi, je ne me mêle guère de politique. Il me manque l'éducation, vous savez. Mais tout de même, pour cinq cents dollars, je suis l'homme à vous faire élire.

Nous demeurâmes stupéfaits, car aucun de nous ne reconnaissait à Napoléon le pouvoir de faire une élection. Les lunettes de MacFadden glissèrent lentement sur son nez verni par l'alcool électoral, et ce fut pardessus la monture d'écaille qu'il contempla, de ses yeux rougis, l'assurance napoléonienne.

— Eh bien ! que je sois damné...

Napoléon le coupa :

— Pour ce qui est d'être damné, dit-il joyeusement, j'ai souvent entendu dire par mon défunt père que l'enfer est le seul endroit où les politiciens finissent par se mettre d'accord. Mais je maintiens mon offre. Pour cinq cents dollars, je vous fais passer.

— Cela bat toutes les fanfares du monde ! s'écria MacFadden.

Et, pour la première fois depuis le matin, sa figure prit l'expression de la gaieté.

Napoléon étendit la main, comme pour sceller le marché. Machinalement MacFadden frappa dedans.

— Bien, allongez vos cinq cents dollars, dit le métis, et voici mon plan.

Il roula soigneusement une cigarette et continua :

— Les élections ont lieu de demain en quinze. Vous avez, mister MacFadden, une ferme abandonnée, à une trentaine de milles d'ici ? (*MacFadden hocha affirmativement la tête.*) Il y a une grande étable, capable d'abriter pas mal de chevaux. Supposons que vous y fassiez transporter quelques charges de foin et quelques sacs d'avoine ? Comptez sur une centaine de chevaux à nourrir pendant deux jours...

— ...Je ne vois pas en quoi...

— ...Oh ! je vous croyais plus intelligent, ricana le métis. L'avant-veille des élections, je donne, dans votre ferme, une danse monstre. Nous tuerons un bœuf, nous embaucherons quelques vieilles pour faire des monceaux de tartes et de galettes. Gosselin et moi jouerons du violon, et le patron, que voici (*il me montra du doigt*), fera circuler le whisky. Si la provision est suffisante, je me charge de tenir trois jours durant tous les métis des environs, et (*il cligna de l'œil*) quelques autres, qui ne sont pas métis, et de leur faire oublier les joies électorales.

La sagesse de cette idée nous frappa et MacFadden allongea ses cinq cents dollars, pour les premiers frais, disait-il, avec promesse d'autant si l'élection tournait à son profit.

La publicité de l'affaire fut bien faite. Une affiche au bureau de poste, une au magasin, chez Trefflé, des invitations orales chuchotées, le dimanche à la sortie de la messe, c'en fut assez pour attirer vers la ferme abandonnée une centaine de personnes, dont une bonne moitié était des électeurs. Bien plus, les prévisions de Napoléon s'étaient réalisées jusque dans la composition de l'assemblée. A côté des métis qui étaient là en majorité, des Anglais, des Écossais, des Irlandais et jusqu'à deux Allemands disaient que le démon de la danse ne

tente pas seulement les gens qui ont deux sangs mélangés dans leurs veines.

Cela m'inquiéta même un peu, car plusieurs partisans fidèles de MacFadden étaient là, et il n'entrait naturellement pas dans mes plans d'affaiblir notre parti.

La journée précédente, nous avions, Napoléon et moi, fait les bouchers. Deux énormes bœufs et un porc avaient été sacrifiés en vue de la fête. La vieille MacIvor, la vieille Gosselin et la vieille Pruden, manches retroussées, préparaient une montagne de tartes. Les caisses de raisins secs, de pruneaux, de pommes, les seaux de saindoux, les sacs de farine s'amoncelaient dans un coin de la cuisine.

J'avais pris pour moi les fonctions de sommelier. J'avais prévu trois tonneaux de bière et dix barils de whisky.

L'opinion générale était que Napoléon allait se marier et qu'il enterrait sa vie de garçon. Les vieilles, surtout, s'efforçaient de lui tirer les vers du nez. Après la première tournée de bière, cela devint une obsession. Chacun savait que Napoléon courtisait Judy Jones, l'institutrice. Mais elle n'était pas là, et les commentaires allaient bon train. Je pris des airs mystérieux qui achevèrent de piquer la curiosité générale.

On venait à peine de commencer à danser quand Franck MacDermott fit son entrée. La porte était trop basse pour sa haute taille et ses cheveux grisonnants, je me le rappelle, passèrent tout d'abord. Lorsqu'il se redressa, il m'aperçut, et la grimace qu'il fit était assez déplaisante.

Il vint droit à moi, esquissa un sourire.

— Danse électorale ? hein ? je me demande combien cela coûte à MacFadden.

— Laisse donc MacFadden au diable, lui dis-je. Nous sommes ici pour nous amuser. La politique m'occupe tellement peu que je te permets de faire toute la propagande que tu veux. On ne vote qu'après-demain ; et, d'ici là, du diable si je veux penser à mon bulletin !

Et je le laissai, tout à son aise, circuler dans les groupes et rappeler à ses partisans leur promesse de voter « droit ».

La nuit s'écoula sans incidents. Car je n'appelle pas incidents les menues rixes, prévues d'ailleurs, qui coûtèrent deux dents à Johnnie Pruden, et qui ornèrent Noël Brazeau d'un magnifique œil au beurre noir. Partout où il y a des filles et de l'alcool, il est naturel que la jeunesse se batte. Cela durera jusqu'à la consommation des siècles, ou bien la fin de l'ère des batailles marquera la disparition prochaine de la race humaine. Les gens pacifiques prennent l'habitude de ne plus avoir d'enfants. Ils n'en sentent pas le besoin.

Au petit jour, nos danseurs manifestèrent le désir de s'en aller. Je leur rappelai qu'il restait encore un bœuf et demi, et tout le porc à manger. Par ailleurs, un des tonneaux de bière était encore plein. Le whisky était entamé. Les travaux des champs n'étaient pas pressés. A quoi on me répondit assez généralement qu'il y avait la traite des vaches. C'était parfaitement vrai, et il eût été de mauvaise politique de s'y opposer.

J'évitai donc de donner à mes hôtes, ou si vous voulez aux hôtes de Napoléon et de MacFadden, l'impression qu'ils étaient chambrés. Je leur rappelai simplement qu'on les attendait bien vite, et que j'allais faire préparer le déjeuner pour le leur servir dès leur retour. A part Tim Flannagan, l'Irlandais — mais il votait du bon côté, — ils revinrent tous. Leurs yeux bouffis de sommeil ne les empêchèrent point de danser.

Le soir arriva, et Franck MacDermott commença à donner des signes d'impatience. Je ne sais s'il avait deviné notre manège. Il vint me demander s'il restait encore du whisky.

— Un demi-baril, à peu près, répondis-je.

Il poussa un soupir de soulagement. Moi, je riais intérieurement, car, à la vérité, outre le demi-baril dont je lui avais parlé, il en restait encore six, bien intacts, qui n'attendaient que leur mise en perce. Mais l'abondance de mes munitions dépassait de beaucoup l'estimation de Franck MacDermott, et je le vis s'en aller un peu à regret, et un peu titubant, car il venait de contribuer largement à faire baisser le niveau du liquide dans le baril.

C'est miracle comme la danse vous tient éveillé. Je m'en effrayai un peu, après le départ de MacDermott. Tous nos hôtes étaient plus ou moins ivres, mais aucun d'eux ne donnait encore la promesse d'une chute prochaine, ni de ce sommeil de quinze ou vingt heures, entrecoupé de hoquets, qui est le privilège des gens ivres morts. Gosselin et Napoléon, juchés sur deux tonneaux de bière, irréparablement vides maintenant, tiraient de leurs violons les rythmes étourdissants de la gigue de la Rivière-Rouge, à une cadence étonnante.

Il était bien trois heures du matin quand tomba le premier ivrogne. C'était le vieux MacIvor. Il avait bu d'une façon stupéfiante, et je n'étais pas loin de lui soupçonner une communication avec le sous-sol. Où diable ce petit homme pouvait-il loger tant de liquide ? Sa chute fut contagieuse, et, dans l'espace de quelques secondes, huit autres de mes hôtes le rejoignirent sur le plancher.

Je ne me rappelle pas avoir tant souffert. Non ! pas même dans l'Extrême-Nord, quand le froid me cisaillait. Cette danse incessante, ces steps sans fin, cette musique aigrelette résonnaient cruellement dans mon cerveau.

Je n'eus mon dernier qu'à six heures du matin. C'était un des Allemands, un très brave garçon, ma foi ! dont le prénom était Gottlieb, et il ne voulait pas se décider à tomber. Petit à petit, la dernière lueur d'intelligence s'éteignait dans ses yeux. Il ne s'en raccrochait que plus fort à ses prérogatives de citoyen. Et le mot : « Fote !... Fote !... Fote !... » revenait sur ses lèvres comme un leitmotiv.

Les femmes, privées de danseurs, dormaient. Gosselin et Napoléon s'étaient laissé choir de leurs tonneaux et ronflaient à côté de leurs violons. Mais au moment où je croyais que Gottlieb allait enfin succomber, il étendait la main vers la victuaille, saisissait, au hasard, du fromage, de la tarte ou un morceau de viande, et revenait à la station droite. Je l'aurais assommé ! Il tomba enfin, et je fus maître du champ de bataille à l'heure même où s'ouvraient les bureaux de vote.

Restait maintenant le plus ennuyeux de l'opération. Car j'étais bien assuré que je m'exposais à des reproches amers, voire même à quelques combats de boxe. Je commençai à dénouer les liens des chevaux, afin de les envoyer se promener dans la prairie. Mais, gorgés de foin et d'avoine, ils trouvaient l'écurie bonne et j'avais toutes les peines du monde à les persuader de s'en aller faire un petit tour de promenade. Heureusement, le fouet est un bon argument. Sur le coup de neuf heures du matin, j'étais assuré que personne n'aurait ses attelages avant le soir. Je ne gardai que le mien, celui de Napoléon et ceux de Gosselin et de MacIvor qui, eux, votaient « bien ». Mais, par mesure de précaution, je demeurai longtemps au milieu de mes ivrognes. Deux d'entre eux se réveillèrent, mais pas pour longtemps. Une bonne tasse de whisky les renvoya dans le pays d'où les électeurs ne devraient jamais sortir.

Vers le soir, une heure environ avant la fermeture du scrutin, je fis mon apparition dans le bureau, escorté de Napoléon, de Gosselin et de MacIvor. Franck MacDermott, qui était assesseur de son parti, donnait des signes de fureur évidente. Lorsque je vins prendre mon bulletin, des mains du président, MacDermott me montra le poing.

Le lendemain, les télégrammes annonçaient que MacFadden était élu à deux voix de majorité. Il me dit, par-dessus ses lunettes, qu'il n'était pas fier et qu'il s'en contentait. Il était radieux, et gratifia Napoléon de mille dollars. Pour moi, je me sentais dégoûté à jamais du suffrage universel.

MAURICE CONSTANTIN-WEYER.

La femme et le choix d'une profession

La femme fonctionnaire. — La femme dans les professions libérales et sociales. — La femme dans les professions industrielles et commerciales. — Sous ces titres le Musée Social vient de publier trois guides dans le but de faciliter aux femmes le choix judicieux d'une profession.

Pour chaque profession, on trouve dans ces guides, les moyens d'y accéder, les avantages qui y sont attachés, les débouchés possibles, les qualités requises pour y réussir.

On peut se les procurer au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris-VIIe, au prix de 5 francs l'un et 12 francs les trois.

LA VIE D'AUTREFOIS

RÊVERIES ET CHIMÈRES

M. ALBERT DUCHÊNE a bien raison de qualifier par ces mots les opinions de Bernardin de Saint-Pierre, dont il a rassemblé et examiné les plus frappantes dans un ouvrage de consciencieuse érudition (1).

Non qu'il faille tout rejeter ou mépriser des idées de l'auteur de *Paul et Virginie*. Bernardin n'était pas un sot. Ayant beaucoup voyagé et pas mal observé, il tira de son expérience plus d'une remarque pertinente, voire généreuse. Enfin, cet esprit souple, apte à flairer les souffles dont son époque était balayée, reflèta sur beaucoup de points les manières de voir de ses contemporains, et joua un rôle dans le renouveau intellectuel du dernier tiers du XVIIIe siècle, celui que Rousseau marqua de son empreinte passionnée et romantique avant que les hommes de la Révolution ne l'aient coloré d'une résurrection — un peu arrangée — de l'antiquité romaine.

Mais, justement parce qu'il fut un écho des rumeurs et grondements de son temps, Bernardin de Saint-Pierre ne s'éleva jamais à un système de conceptions personnelles et cohérentes. Les affirmations vagues et les contradictions fourmillent sous sa plume ; et, comme il les assène d'un air tranchant et dogmatique, en formules solennelles et définitives, l'effet ne laisse pas d'être piquant. Et puis, si la pensée chez lui est confuse, creuse, changeante, l'imagination y supplée ; elle lui suggère des propositions où l'originalité atteint la bizarrerie et le haut comique, et que M. Duchêne a méthodiquement épinglées sur ses tablettes. On ne s'ennuie pas à parcourir les passages où leur douce naïveté s'étale.

Parmi les innombrables développements dans lesquels Bernardin de Saint-Pierre s'est aventuré, il en est un, toutefois, où notre auteur n'a jamais varié : c'est le thème de la magnificence de la nature, fondement de la science, de la philosophie, source de toute sagesse, mère de l'ordre universel. M. Duchêne résume ainsi l'admiration de son personnage à l'égard de cette force souveraine : « La puissance végétale domine ; c'est aux plantes et à leurs racines que les hommes doivent le modèle de leurs premiers outils, de leurs premiers meubles, de leur première écriture, de leurs hiéroglyphes. Mais les végétaux eux-mêmes sont en harmonie avec l'air, avec le soleil, la lune, avec des puissances sidérales que nous ne connaissons pas. Il y a des harmonies aériennes des végétaux, des animaux, de l'homme ; il y a des harmonies aquatiques. Il y a de même des harmonies toutes terrestres des végétaux, des animaux, de l'homme. Il y a, pour l'humanité, les harmonies de l'enfance, les harmonies fraternelles, les harmonies conjugales. Il y a enfin les harmonies du ciel et du monde. » Bernardin, dans son lyrisme, va même plus loin : « Il décrit, dit M. Duchêne, comme s'il en avait été le témoin, les habitudes journalières des habitants de Mercure, où l'on dispose de fruits délicieux ; de Vénus, où la population, d'une taille moyenne semblable à la nôtre, mène sans effort une existence fortunée ; de Mars, où l'on se livre à des chasses abondantes ; de Saturne enfin, où l'on rencontre, avec de paisibles troupeaux, de longues pelouses plantées de cèdres et de genévriers. »

Tout cela est séduisant ; mais, enfin, qu'est-ce au juste que cette nature tant vantée ? Ici, nulle précision. Bernardin de Saint-Pierre se contente de voir en elle l'instrument d'une Providence qui la dirige vers des buts ignorés des hommes, mais toujours en vue de leur bonheur. Et c'est là que ce « cause-finalier » intrépide, comme l'appelait Brunetière, aboutit à des assertions réjouissantes : non seulement, selon lui, les nez sont faits pour porter des lunettes ; non seulement le melon a des côtes pour être mangé en famille ; mais les montagnes ont des formes différentes selon la latitude : celles de la Finlande sont en réverbère et celles de l'Ethiopie en parasol, car les premières sont destinées à réfléchir les rayons solaires, tandis que les autres doivent en atténuer l'ardeur...

Les vues philosophiques de Bernardin ont à peu près toutes ce degré de profondeur. Comme elles servent de base à ses conceptions morales, on devine que celles-ci pèchent par quelque fragilité. Pour Bernardin de Saint-Pierre, digne émule de Jean-Jacques, tout est bon qui vient de la nature. Les primitifs n'ont rien de barbare ; et ce sont les hommes qui, pour avoir négligé de suivre les inclinations naturelles, se sont corrompus par la civilisation. Toutefois, force est bien à l'écrivain de reconnaître que le mal existe, que les entraînements de l'instinct peuvent conduire l'homme à des égarements, que les passions non contrôlées sont dangereuses. Il ne s'embarrasse pas pour si peu. Il écrit : « Elle (la nature) n'a pas besoin de diplômes pour constater les droits du genre humain ; elle les a enfermés dans le cœur de chacun de nous. Elle y a imprimé ce sentiment ineffaçable : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Plus habile que la politique des nations, elle seule composa l'intérêt général des intérêts particuliers. Elle ne varie point avec celle-ci ; elle est immuable comme la divinité sur laquelle elle s'appuie. »

Et voici introduite une nouvelle notion, aussi flottante que les autres, celle de divinité. En matière religieuse, la position de Bernardin est d'une étrange faiblesse. Homme d'ordre, ami de l'autorité — il s'est rallié successivement à tous les gouvernements — l'auteur de *Paul et Virginie* fait profession de catholicisme, et de catholicisme pleinement orthodoxe ; des athées l'inquiètent ; ceux qui doutent l'irritent ; le jansénisme lui paraît une importation des croisades, au même titre que « la peste et la lèpre »... Mais, tout imbu des effusions rousseauistes, il lui arrive aussi de donner dans un nébuleux spiritualisme ; et le voici tantôt déiste, tantôt fervent d'un panthéisme inconsistant. Il croit à l'âme immortelle ; mais, en réalité, ce n'est pas une seule âme qu'il prête à l'homme. Selon lui, nous possédons d'abord une âme « motrice et organisatrice des corps », qui « fait circuler notre sang, répare nos blessures, forme et développe l'enfant dans le sein de sa mère » ; puis, ô merveille, une autre âme, d'un ordre supérieur. Chose curieuse, c'est l'âme « corporelle » qui est très savante, tandis que l'autre, l'âme « raisonnable » reste « dans l'ignorance la plus profonde de l'organisation des corps ». Néanmoins, elle conserve le rôle essentiel ; car, « peu contente d'un présent obscur, elle cherche à s'étendre dans un passé et un avenir encore plus ténébreux. De cette terre où elle rampe, elle s'élance vers le ciel ; elle est ravie par des sentiments innés d'infini, d'éternité, de gloire et d'immortalité ».

Nous ne comprenons déjà pas très bien ; mais

(1) ALBERT DUCHÊNE, *Les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre* (Alcan). En vente à la librairie Nathan.

Bernardin complique encore le problème en ajoutant que l'homme a « une âme bien supérieure aux deux précédentes ; c'est une âme céleste. Il est le seul des animaux qui ait le sentiment de la Divinité ; c'est là son instinct proprement dit ». Et, pour brouiller le tout, il finit par distinguer cinq âmes : l'élémentaire, la végétale, l'animale, l'intelligente et la céleste. Les quatre premières « appartiennent au plus petit insecte, et la cinquième à l'homme seul ». Comme, soupire M. Duchêne, « on se perd de plus en plus dans ces âmes juxtaposées ou superposées».

Du moins dans le domaine plus tangible de la vie sociale, Bernardin de Saint-Pierre, philanthrope et humanitaire, a-t-il professé des idées plus claires, plus logiquement agencées ? Il ne semble pas. « Vaille que vaille, au hasard de ses pensées, écrit M. Duchêne, il suggère, il conseille, prêt à s'égarer dans des chimères aussi bien qu'à se rencontrer, en vue d'améliorations pratiques, avec des possibilités réelles d'adaptations. » C'est, en effet, toujours quelque proposition de détail qu'il émet sans jamais embrasser l'ensemble d'une question. S'agit-il des relations entre peuples ? Bernardin, qui s'intéresse « à tous les hommes », souhaite que ceux-ci se connaissent mieux afin d'abolir les ignorances et les défiances qui les séparent. Il est donc d'avis que la France donne l'exemple en accueillant, « sur le bord de la Seine », des familles de tous pays: Lapons, Sénégalais, Mexicains aussi bien qu'Européens. « Le bonheur, s'exclame-t-il, y inviterait tous les hommes à la tolérance. La Française, en dansant, poserait d'une main une couronne de fleurs sur la tête de l'Allemand, et, de l'autre, verserait du vin dans la coupe du Turc. »

S'agit-il d'améliorer, à l'intérieur de chaque pays, le sort des citoyens ? Bernardin de Saint-Pierre exhorte les cultivateurs à se pénétrer de l'importance de leur profession, « le plus noble, le plus aimable, le plus nécessaire, et le plus saint de tous les arts ». Et pour les gens des villes, s'il indique au passage que ceux-ci ont un droit indiscutable à ce qu'on leur fournisse du travail, il se préoccupe surtout d'embellir le cadre où ils vivent: il demande que les cimetières soient placés hors des enceintes urbaines ; il préconise la construction de trottoirs le long des rues ; et il pousse la sollicitude jusqu'à indiquer comment rendre inoffensive la fumée des cheminées : pourquoi ne pas couronner celles-ci de vases dont les bords seraient percés de trous ? et, par la même occasion, pourquoi ne pas adapter le même dispositif aux gouttières ? « On pourrait faire jaillir les eaux de pluie en gerbes et en jets d'eau autour des toits de nos édifices et de nos temples ; et, lorsque les fumées de leurs cheminées s'élèveraient du fond de leurs cratères vers le ciel, il en résulterait des effets charmants. L'agrément s'y trouverait réuni avec l'utilité, comme dans les ouvrages de la nature. »

On ne peut s'empêcher de sourire à lire de pareilles puérilités débitées sur le mode le plus sérieux. Ne jugeons tout de même pas Bernardin de Saint-Pierre avec trop de sévérité. Parmi ces puérilités, il glisse parfois de justes revendications — l'abolition de l'esclavage, pour n'en citer qu'une — et sait les défendre avec chaleur. Songeons aussi que les hypothèses saugrenues qu'il énonce étaient plus excusables il y a cent cinquante ans, alors que les sciences physiques et biologiques, à comparer avec aujourd'hui, demeuraient dans l'enfance. Souvenons-nous enfin que l'époque de Bernardin en tenait, depuis *La Nouvelle Héloïse* et *La Confession du vicaire savoyard*, pour la religiosité, l'attendrissement facile et l'amour verbal de la vertu. Bernardin de Saint-Pierre prit le ton autour de lui ; puis, sa faconde naturelle et ses enthousiasmes faciles aidant, il le donna bientôt lui-même à la perfection.

S. BOURGIN.

EN MARGE

LA LEÇON DES ABEILLES

« Un terrien » : c'est ainsi que M. Charles Silvestre se décrit lui-même, dans l'aimable dédicace qu'il a écrite, en nous l'envoyant, à la première page de son dernier livre : Animaux familiers et farouches (1), *que nous venons de lire avec le plus grand plaisir. On y retrouve sa connaissance profonde et son amour passionné de son pays natal, ce beau Limousin auquel il est resté fidèle et qui a inspiré toute son œuvre, romanesque et descriptive. Le nouveau volume complète* Pleine terre, Au soleil des saisons, *en peuplant la campagne et les bois du monde des animaux domestiques ou sauvages que l'auteur a patiemment observés : on jugera par l'extrait suivant du charme et de l'intérêt de ses remarques.*

MAURICE KUHN.

Il y a bien longtemps que l'abeille a fait l'admiration des hommes... Elle nous charme à jamais, et nous voyons voleter dans la nuit des temps la clarté de ses ailes intelligentes. Les savants l'ont découverte ensevelie dans des lames de terrain formées des millions de siècles avant la venue de l'homme en ce monde. Les poètes lui prêtèrent la couleur de l'or, une sorte de pouvoir céleste, une frémissante joie, les murmures de la lumière. Les penseurs en reçoivent une image de l'ordre accompli ; un enseignement qu'elle donne au nom des dieux invisibles, à travers la profusion des fleurs ouvertes. D'innombrables regards ont épié, d'âge en âge, sa vie bourdonnante afin de découvrir l'harmonie secrète, la science, l'ingéniosité d'un insecte qui nous fait voir l'immensité dans l'infime...

Il serait bon de lire souvent, à voix haute, dans les écoles de campagne, les pages du grand écrivain Michelet où il célèbre sur un mode lyrique la vie merveilleuse des ruches ; quelques pages traduites des anciens comme Hérodote et Xénophon, Pline et Virgile ; et venir de nos jours jusqu'à Maeterlinck. De là, passer aux savants comme le pasteur Gelieu, Réaumur, Della Rocca, François Hubert, Darwin, Fabre...

Poésie et réalité ; il est facile aux maîtres des enfants paysans d'éclairer la réalité avec la leçon de choses : au jardin tout proche, l'abeille volette et souvent l'instituteur s'enorgueillit de plusieurs ruches. Plus que jamais, il est nécessaire de revenir à l'étude de la nature dans ce qu'elle propose d'exemplaire. Le grand livre nous garde bien des pages à tourner encore... Il est bon de courber l'adolescence à de telles observations et d'apprêter ainsi des souvenirs bienfaisants...

Il me souvient d'une classe qui se tenait, il y a quelques années, dans l'école d'un gros village. Il faisait beau temps ce jour-là ; les fenêtres étaient grandes ouvertes, la lumière et l'air pur entraient, réjouissaient même le tableau noir... Le maître poursuivait une leçon sur les abeilles, trouvait les mots qu'il fallait, ces mots imagés

(1) CH. SILVESTRE : *Animaux familiers et farouches* (Plon, 12 fr.). — En vente à la librairie Nathan.

qui prennent la forme des choses et la font voir.

On l'écoutait avec attention, avec plaisir. Les enfants étaient intéressés, car ils savaient ce que c'était qu'une abeille... Bien souvent, il les avait rassemblés autour du rucher ; ils n'avaient plus la crainte d'être piqués, regardaient aller et venir les ouvrières, et connaissaient les diverses phases de leur travail. Ils riaient de les voir entrer toutes chargées, toutes velues de pollen, repartir toutes légères...

Le maître leur montrait du même coup la vraie beauté, la nécessité d'accomplir une œuvre, et passait familièrement des enseignements de la nature aux leçons humaines. Il leur apprenait qu'une forte ruche a le pouvoir d'amasser plus de cinquante kilos de pollen dans l'espace d'une saison, quelques mois ; il faisait apercevoir la légèreté extrême du pollen, et par là marquait la patience inouïe, l'application sans trêve ni merci, qu'il fallait pour former avec plus léger que la soie du chardon un tel poids, le poids d'un sac de pommes de terre...

Il faisait comprendre que le plus petit effort, apparemment inutile et qui vient s'ajouter à des milliers d'autres efforts, prend enfin toute sa valeur. Sans vouloir, comme certains, accorder aux animaux comme aux insectes des qualités et des défauts qui sont l'apanage des hommes, il faisait voir dans ce travail ailé une sorte de courage, une vaillance. Il disait aussi qu'une mouche de cuisine était bien une mouche comme l'abeille, mais qu'entre elles il y avait une distance infranchissable ; il ajoutait qu'il fallait se méfier des apparences, et jetait un certain regard du côté des cancres invétérés. Il aimait à dire que l'abeille n'était pas une mouche comme les autres, à cause d'une flamme particulière qui l'animait. Elle était tout le contraire d'une paresseuse. Elle obéissait, elle accomplissait une tâche bien ordonnée ; on pouvait croire qu'elle s'oubliait, travaillait à l'intérêt général, où elle trouvait sans doute une joie mystérieuse.

On écoutait avec profit un tel maître, comme il en est beaucoup dans notre pays. Il savait débarrasser les observations, les faits, de tout pédantisme et d'un attirail de mots barbares.

CHARLES SILVESTRE.

INSTANTANÉ

DEUX PETITES FILLES

LA mode n'est pas encore venue en France de donner aux petites filles des noms de pierre précieuse. On n'y rencontre pas encore de Lapis, de Béryl, de Chrysolite ; cela viendra, n'en doutons pas.

Pour ma part, j'aimerais autant complimenter Béryl Rambutaud que de m'exténuer à une gymnastique vocale effarante lorsque je dois citer Gérardine Rambutaud. Il est aussi difficile de prononcer son nom que de conduire une haute charge de foin mal équilibrée sur un char à bœufs, dans un chemin raboteux.

J'ai deux enfants dans ma classe qui mériteraient particulièrement des noms de pierre précieuse, car elles sont, je le crois, d'une essence rare.

Dans les coquilles de son châle, la petite Fanny penche la tête. Elle a des cheveux blonds bien raides, des yeux fades, mais vous savez comme moi que la beauté ne suffit pas à conférer une valeur personnelle, la beauté ni même l'élégance. Ce sont des pièges auxquels je ne me laisse point prendre. Je ne dis pas cependant que je n'y suis point sensible. Mais je n'aime pas ceux qui en abusent. Tous les exercices, donc, que je propose à Fanny (cinq ans), elle s'en tire comme si elle possédait la science infuse. Toutes les pages que je lui soumets, elle les absorbe comme si elle connaissait tout d'avance. Je n'arrive pas à la prendre en défaut. C'est à croire que la seule atmosphère de la classe suffise à la rendre savante. Pourvu qu'un jour Fanny ne devienne pas pédante ! Je me le reprocherais comme une faute personnelle.

La voisine de Fanny est exactement semblable ; on pourrait les poser sur une étagère, l'une ne dépar erait pas l'autre. La parfaite Fanny a des doigts rouges, gonflés par endroits comme si on les avait liés avec des ficelles. Elle est donc loin d'être jolie. Cependant, si je devais lui choisir un nom de pierre précieuse, je n'hésiterais pas à l'appeler Diamant, tant elle a un petit cœur limpide, dépouillé d'artifice, beau de sa force rayonnante. Son pendant serait une éclatante Aigue-marine, à coup sûr moins royale, un peu trop noyée de reflets, que les gens superficiels aimeraient sans doute davantage.

P. D.,
Institutrice.

LES ŒUVRES SOCIALES

PRÉVENTORIUMS ET SANATORIUMS (1)

ILLE-ET-VILAINE.

Prév. de Pontchaillou. Pers. relig. Enf. à p. 4 ans. 11 fr. 50 p. j. S'adresser, 3, r. Cochardière, Rennes.

Le Minihic-sur-Rance: Hôpital marin. Pers. religieux. Pour femmes tub. osseuses, à partir de 4 ans. 15 à 25 p. j.

Saint-Servan: Prév. du Rosais. Pers. religieux. Pour jeunes filles, de 4 à 16 ans. 14 fr. p. j.

INDRE.

Bagneux: Prév. de la Vernusse. Pers. laïque. Enfants, jusqu'à 7 ans. Prix variables suivant situation.

Pellevoisin: Asile des Besses. Pers. laïque. Pour garçons chétifs, de 3 à 13 ans. Depuis 150 fr. p. mois.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours: Sanat. de la Croix-Montoise, 8 *bis* place Choiseul. Pers. relig. Pour femmes tub. de 13 à 35 ans. 24 fr. 50 p. j.

La Membrolle-sur-Choisille: Sanat. de Bel-Air. Pers. laïque. Pour h. tub. pulm. à p. de 17 ans. 26 et 31 fr. p. j.

Sanat. du Timbre. Pers. laïque. Pour jeunes gens de 13 à 17 ans, tub. pulmonaires. 25 fr. p. j.

Rochecorbon: Prév. de Vaucert. Pers. laïque. Pour enfants chétifs. 10 à 15 fr. p. j.

Saint-Symphorien: Prév. Beau-Site. Pers. laïque. Enf., de 3 à 13 ans, rachit., ganglionnaires. 12 fr. p. j.

ISÈRE.

Grenoble: Sanatorium de la Tronche. Pers. laïque ! Tub. pulmonaires deux sexes, à tout âge. 32 fr. p. j.

La Motte-les-Bains, par la Motte-Saint-Martin : *École de plein Air.* Pers. laïque. Enf. et jeunes gens anémiés garçons de 4 à 18 ans, filles de 4 à 21 ans. 12 à 15 fr. p. j.

Mens (800 m.) : *Les Alouettes.* Home préventorium. Pers. laïque. G. 4 à 18 ans, f. 4 à 21. 12 à 15 fr. p. j.

Saint-Hilaire-du-Touvet (1120 m.) : *Sanat. de l'Association métallurgique et minière contre la tuberculose.* Pers. laïque et religieux. Hommes, 30 fr. p. j.

Sanat. des étudiants. Pers. laïque. Etudiants français, deux sexes, tub. pulmonaires. 35 fr. p. j.

Sanat. du département du Rhône. Pers. laïque. Tub. pulmonaires, deux sexes de 16 à 50 ans. 40 fr. p. j.

Leyssuel: Sanat. Pers. laïque. Femmes tub. pulm. à partir de 15 ans. 28 fr. p. j.

Villard-de-Lans (1050 m.). Pers. laïque. Familles et enfants non accompagnés à partir de 5 ans. 60 fr. p. j.

Vion: Sanat. du Château. Jeunes filles, 30 fr. p. j.

JURA.

Chilly-le-Vignoble: Les Rameaux. Pers. laïque. Garçons 12 à 16 ans. 16 fr. p. j.

Le Frasnois (840 m.) : *Préventorium du Haut-Jura.* Pers. laïque. Enf. 8 à 25 fr. p. j.

Port Lesnay: Prév. de l'Œuvre des vacances de l'Oise et de la région parisienne. Pers. laïque. Enf. chétifs, 5 à 13 ans. 8 fr. p. j.

(1) Suite de la liste parue dans le numéro 24, page 356, du *Journal des Instituteurs.*

Salins-les-Bains: Le Rayon de Soleil au petit Saint-Michel. Pers. relig. et laïque. Enf. à partir de 2 ans g. jusqu'à 7 ans, f. jusqu'à 15 ans. 8 à 20 fr. p. j.

LANDES.

Capbreton: Sanat. marin Sainte-Eugénie. Pers. laïque. Enf. à p. de 5 ans, rachit. ou tub. ostéo-artic. 12 à 21 fr. p. j.
Hameau des Ecureuils. Pers. laïque. Enf. de 6 à 14 ans. Scrof., gangl. ou rachit. 400 fr. p. m.
Cauneille: Sanat. du Château. Pers. laïque. F. tub. pulm. à p. de 14 ans. 33 fr. p. j.
Hastingues, par Peyrehorade : *Château du Pic.* Pers. laïque. Préventorium pour fill. et femmes. 7 à 18 fr. p. j.
Labenne: Inst. hélio-marin. Pers. laïque. Tub. osseuse. Enf. de 3 à 20 ans. F. sans lim. d'âge. 15 et 17 fr. p. j.

LOIRE.

Le Bessat, p. Saint-Chamond (1 150 m.) : *Prévent. du Bessat.* Pers. laïque. Enf. d'âge scolaire. Prix mod.
Saint-Chamond (550 m.) : *Saint de Chavannes.* F. tub. pulm. à partir de 10 ans. 23 fr. p. j.
Saint-Jodard. Sanat. Pers. laïque. Hommes. 26 fr. p. j.

HAUTE-LOIRE.

Chavaniac. Lafayette (750 m.). *Prévent. Lafayette.* Pers. laïque. Enf. de 6 à 16 ans. 15 à 18 fr. p. j.
Meymac-le-Monastier (900 m.). Prévent. Dir. cathol. J. f. de 15 à 30 ans. 16 fr. p. j.
Paulhaget (560 m.). Sanat. russe.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Batz, prévent. Pers. laïque. Fill. anémiées. 200 fr. p. m.
Chateaubriant. Pers. laïque. Tub. pulm. 50 fr. p. j.
Le Croisic: Etablissements des Frères. Garçons chétifs. 20 fr. p. j.
Sanatorium marin de Pen-Bron. Pers. relig. Enf. tub. osseuse ou gangl. 10 fr. p. j.
Le Pouliguen. Prévent. marin. « *La retraite fleurie* », rue de l'Océan. Enfants à partir de 3 ans. 17 à 25 fr. p. j.
Brécéan, aérium marin. Pers. laïque. Enf. 360 fr. p. m.
Saint-Brévin-les-Pins. Maison de repos de Mindin.
Varades. Prév. du Coteau. Pers. relig. J. f. 10 fr. p. j.

LOIRET.

Chécy. Sanat. Pers. laïque. H. à partir de 15 ans. 24 fr. p. j.
Mardié: Sanat. de Beauregard. Pers. laïque. F. tub. pulm. à partir de 13 ans. 20 fr. p. j.
Pierrefitte-les-Bois. Prévent. Pers. laïque. Enf. de 5 à 13 ans. 450 fr. p. m.

LOT.

Montfaucon: Sanat. des P. T. T. Femmes tub. pulm. 29 fr. p. j.

LOT-ET-GARONNE.

Monbran, par Agen: Sanat. H. 25 fr. p. j.
Damazan: Prévent. de Cazala. Pers. laïque. Garçons de 5 à 15 ans. 12 fr. p. j.
Villeneuve-sur-Lot: Prévent de Lamothe. Pers. laïque. G. de 2 à 6 ans et F. de 2 à 15 ans. 12 fr. p. j.

LOZÈRE.

Autrenas, par Marvejols (880 m.) : *Prévent. lozérien.* Pers. rel. G. de 4 à 14 ans. 14 fr. p. j.
Meyrueis: Maison Poujols. Pers. laïque. G. de 6 à 13 ans. 12 fr. p. j.

MAINE-ET-LOIRE.

Champtocé: Prévent. Pers. rel. Fill. chétives de 6 à 15 ans orig. du départ. 10 fr. p. j.
Saint-Barthélemy: Prév. de Bethléem. Pers. relig. Enf. à p. de 2 ans, g. jusqu'à 7 ans, f. jusqu'à 13 ans. 4 fr. p. j.

MARNE.

Châlons-sur-Marne: Sanat. Léon-Bourgeois. Pers. laïque. Femmes tub. pulm. à partir de 13 ans. 27 fr. p. j.
Epernay: Sanatorium Sainte-Marthe. Pers. relig. J. f. de 15 à 35 ans, tub. pulm. fermée. 25 fr. p. j.

HAUTE-MARNE.

Montier-en-Der. Prév. Pers. relig. F. de 7 à 14. 8 fr. p. j.
Puellemontier. Prév. Pers. relig. G. de 7 à 14. 8 fr. p. j.

MAYENNE.

Clavières, près Laval: *Sanat. d'Etat de Clavières.* Pers. laïque. H. à p. de 18 ans. 30 fr. p. j.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Nancy: Hôp.-Sanat. Villemin. Pers. relig. Tub. pulm. à p. de 12 ans. 22 fr. p. j.
Flavigny-sur-Moselle. Préventorium. Pers. relig. Enf. de 5 à 13 ans. 11 fr. p. j.

MEUSE.

Clermont-en-Argonne. Prévent. Pers. laïque. Enf. de 5 à 13 ans. 12 fr. p. j.
Les Islettes (580 m.) : *Prév. Emile-Thomas-Guérin.* Pers. laïque et relig. G. de 8 à 14 ans. 12 fr. p. j.

MORBIHAN.

Auray: Maison de cure de Moncan. Pers. laïque. H. tub. à p. de 15 ans. 16 fr. 50 p. j.
Kerpape-en-Plœmeur: Sanat. et prév. marin. Pers. relig. Pour tub. os. ou gangl. de 1 à 25 ans. 30 fr. p. j.
Trinité-sur-Mer: « La Famille ». Pers. laïque. Enf. de 15 mois à 8 ans. 8 fr. p. j.
Fumiax-en-Arzon: Prév. Ulysse Isabelle. Pers. laïque. G. de 6 à 12 ans chétifs ou gangl. 11 fr. p. j.

MOSELLE.

Metz: Prévent. de Queuleu. Pers. relig. Enfants chétifs de 4 à 12 ans. 10 fr. p. j.
Abreschviller: Sanat. lorrain. Pers. rel. H. tub. à p. de 15 ans. 27 fr. p. j.

NIÈVRE.

Varennes-les-Nevers: Sanat. de Pignelin. Pers. laïque. F. tub. pulm. de 5 à 21 ans. 26 fr. p. j.

NORD.

Malo-les-Bains: Institut. maritime du Dr Villette, 50, av. Kléb. Pers. laïque. Enf. jusqu'à 5 ans. 15 fr. p. j.
Montceau-Saint-Vaast: Prév. de la Maison des Tout-Petits. Pers. laïque. Enf. jusqu'à 5 ans. 15 fr. p. j.
Saint-Jans-Cappel, par Bailleul: *Prévent. « Le Coteau ».* Pers. laïque. Garçons de 7 à 21 ans. 15 fr. p. j.
Trélon: La maison des enfants au château de la Auda. Pers. laïque. Enf. prétub. à p. de 5 ans. 13 fr. p. j.

OISE.

Beauvais: Sanat. Notre-Dame-du-Thil. Pers. rel. 30. fr. p. j.
Chaumont-en-Vexin: Prév. Léopold-Bellan. J. f. à partir de 15 ans. 25 fr. p. j.
Cherrières: Prév. Jean-Nicolle. Pers. laïque. F. de 2 à 14 ans. 12 fr. p. j.
Compiègne: Prév. de la Faisanderie. Pers. laïque. Enf. de 5 à 14 ans. 10 et 11 fr. p. j.
Coye-la-Forêt: Chalet « La Sève ». Pers. laïque. Jeunes gens de 15 à 25 ans aném. ou conval. 22 à 26 fr. p. j.

ORNE.

Sées: Institut orthopédique. Pers. rel. F. de 2 à 20 ans. 16 à 26 fr. p. j.

PAS-DE-CALAIS.

Berck: Institut Saint-François-de-Sales. Pers. rel. Adultes et enf. tub. osseuse ; à partir de 20 fr.
Institut des Sables. Dir. laïque. Malades du sexe masc. A partir de 2 ans. 15 à 18 fr. p. j.
Inst. Notre-Dame, 23, place de l'Entonnoir. Pers. laïque. Adultes et Enf. du sexe masculin. 22 fr. p. j.
Institut Saint-Hilaire, 32 *bis*, rue Aristide Dauvin. Pers. laïque. Malades à partir de 3 ans. G. jusqu'à 13 ans, f. sans limite d'âge. 25 fr. p. j.
Institut hélio-marin. Pers. laïque. Malades du sexe fém. à partir de 3 ans. 15 et 17 fr. p. j.
Clinique orthopédique, 46, rue Pierre-Cornu. Pers. laïque. 15 à 17 fr. p. j.
Fondation franco-américaine, 4, rue de l'Ancien-Calvaire. Pers. relig. G. de 3 à 14. F. de 3 à 25 ans. 21 fr. p. j.
Préventorium de Berck, avenue Lucie. Pers. laïque. Enf. de 2 à 14 ans. 15 fr. p. j.
Préventorium Sainte-Agnès, 24, esplanade Parmentier. Pers. laïque. Enf. 3 à 12. Rachit., scoliose, etc. 12 fr. p. j.
Hôpital Cazin-Perrochaud. Pers. religieux. Enfants de 3 à 14 ans. 12 fr. p. j.
Hôpital Bouvillé. Pers. laïque. Sexe masc. à p. de 3 ans. 15 à 20 fr. p. j.
Hôpital Victor-Ménard. Pers. laïque. Sexe fém. à partir de 2 ans. 20 fr. p. j.
Sanatorium Quettier. Pers. laïque. G. de 2 à 26 ans. F. de 2 à 35 ans. 20 fr. p. j.
Sanat. Boutillier, 14 rue de l'Hôpital. Pers. laïque. 25 à 35 fr. p. j.
Calais: Pavillons Pasteur, 23, rue Edgar-Quinet. Pers. laïque. 25 à 35 fr. p. j.
Camiers: Prév. maritime. Pers. laïque. Enfants à p. de 4 ans. 15 fr. p. j.
Rang-du-Fliers: Prév. de la Folie. Pers. laïque. G. de 13 à 15 ans.
Sainte-Catherine-lès-Arras. Pers. religieux. Enfants chétifs. 12 fr. p. j.

PUY-DE-DOME.

Chamalières (500 m.) : *Prév. des Roches Fleuries.* Pers. laïque. Enf. chétifs de 6 à 14 ans. 16 fr. p. j.
Chassignol (600 m.) : *Solarium.* Pers. relig. J. f. de 14 à 25 ans. 18 à 25 fr. p. j.
Saint-Julien-de-Coppel, par Billoin : *Etablissement « La Tourelle ».* Pers. laïque. Enf. jusqu'à 8 ans. 400 fr. p. m.

(A suivre.)

T. BLAVIER.

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

Les « petits cahiers algériens » de Kipling.

Il y avait une fois un petit garçon anglais de douze ans, appelé Rudyard Kipling, né dans l'Inde, et que son père, nommé commissaire de la Section hindoue à l'Exposition de 1878, avait amené avec lui à Paris. Dans l'enceinte même de l'Exposition, le petit garçon découvrait, lui qui avait jusqu'alors presque toujours vécu en sauvage, à la fois les civilisations d'Occident et les autres parties du vaste monde, ce monde bigarré que prétend synthétiser une exposition dite universelle. Son père, qui le traitait en camarade, lui conseilla un jour, s'il n'avait rien de mieux à faire..., de jeter les yeux (oh ! pas longtemps) sur une exposition algérienne de matériel scolaire. « C'était, ajoute Kipling, des « cahiers de phrases » d'auteurs classiques ou de problèmes élémentaires, « le tout exécuté par de jeunes Algériens pour lesquels j'éprouvais une certaine sympathie : nous portions la même chaîne. » En dehors de cette sympathie de l'enfant pour le peuple-enfant épars sur le globe, il ne semble pas que le petit Rudyard Kipling ait, sur-le-champ, été touché par la grâce, je veux dire la vertu pédagogique de ces « cahiers algériens ». Aussi bien, un peu plus loin, et en toute franchise, ne les qualifie-t-il pas d'ennuyeux ? Cependant, voyez comme le conseil paternel, avisé encore que détaché, va marquer désormais dans l'âme du futur auteur de ce livre délicieux qu'il a intitulé : *Souvenirs de France* (1).

Effectivement, à plus d'une heure mémorable de son existence, lui arrivera-t-il de songer à cette « salle de matériel algérien » ; une première fois à Lahore, au cours d'une conversation entre son père et un hôte français qui porte un nom bien connu : le Dr Gustave Le Bon. Durant leur dialogue, le jeune homme qu'était devenu Kipling revoyait les fameux petits cahiers de l'Exposition et retrouvait, dans les propos du « grave docteur », le même thème, la même exhortation « où revenaient comme un refrain les mots « emprise morale ». Ce leitmotiv de notre action coloniale — Kipling le laisse entendre — paraissait aussi « ennuyeux » au jeune homme qu'à l'enfant ; son sens pratique de la réalité coloniale au milieu de laquelle il vivait depuis sa naissance, lui, Anglais de l'Inde, trouvait quelque peu ridicule notre idéologie française si férue d'emprise morale.

Or, voici que, bien plus tard, Kipling devait apprendre à connaître une France très différente de celle qui lui avait été jusqu'alors révélée par sa seule capitale et dans le tohu-bohu d'une Exposition universelle. C'était la France de la campagne, celle des paysans que passionne le « service des champs », travaillant à longueur de journée, ennemis du gaspillage, disant peu mais disant juste, montrant en toute occasion la sérénité de gens sûrs d'eux-mêmes et ne demandant qu'à travailler paisiblement leur sol. En 1915, nouveau contact : la France en guerre ; et, venant à son secours, « des trains entiers bondés des troupes d'Algérie, du Sénégal et du Maroc ». Le voilà bien l'effet de l' « emprise morale », car « ils n'avaient pas mal fructifié, mes petits cahiers d'écoliers algériens : j'en voyais la progéniture qui pullulait un peu partout ».

...Cinq ans plus tard, Kipling prenait le bateau pour Alger et « se retrouvait par enchantement au milieu d'un monde identique à celui de son enfance ». On lui avait dit que l'Afrique du Nord s'agitait, que la France redoutait un soulèvement musulman ; Kipling venait enquêter sur place et constatait, tant dans la population indigène que dans les cadres de l'administration locale, un calme et un optimisme auxquels il ne s'attendait nullement. Alors « je me rabattis sur la formule que m'avait donnée G. Le Bon, trente-cinq années plus tôt : c'est l'*emprise morale*. Décidément, ces petits cahiers scolaires de mon Exposition de 1878 avaient fait leur ouvrage ».

Les excellents offices de ces cahiers aux tenaces et obsédants enseignements, Kipling devait enfin les éprouver lors de l'Exposition de Vincennes qui donna « même aux plus incrédules et aux endurcis » le grandiose spectacle de notre réussite coloniale. Devant ce saisissant triomphe d'un grand dessein, l'écrivain, dont on prétend, du reste à tort (1), qu'il ne fut pas toujours tendre pour les Français, exprime son admiration en quelques lignes émouvantes :

Je parlais à mes ombres de ce temps lointain où quelques cahiers d'écoliers composaient tout ce que la France savait de ses colonies. Et maintenant, à chaque pas, avec joie, avec assurance, avec un intérêt sans cesse renouvelé, je contemplais le spectacle de ses peuples et de ses enfants de cent races et de cent pays. Ils étaient tous des membres de la même famille, éléments dociles et confiants d'un ensemble qui avait grandi sur des bases posées à l'avance, il y a très longtemps. J'entendais le dialogue de mes chers fantômes qui récapitulaient leur œuvre. Écoutez !

— Oui. Si tu n'as rien de mieux à faire, jette donc les yeux sur cette vitrine de matériel scolaire. Ces Français ont quelques bonnes idées en matière coloniale...

— Mon cher collègue, laissez-moi vous dire que nous avons pour tâche d'assimiler ces races et de les civiliser dans la mesure de leurs moyens, à *elles*. Pas dans celle de nos moyens à *nous*. Est-ce bien votre avis ? Ce garçon-là verra peut-être les résultats ; les fruits seront pour nos fils, et non pour nous...

Ne pensez-vous pas maintenant, même après cette sèche analyse (et il est, dans ce précieux opuscule, bien d'autres leçons tout aussi prenantes et savoureuses), que les *Souvenirs de France* de Kipling doivent figurer en première place dans nos bibliothèques populaires ?

***

La section spéciale d'Alger-Bouzaréa.

Il ne se passe guère de jour que nous ne recevions d'élèves-maîtres en cours d'études, de bacheliers ou autres diplômés, voire de jeunes gens sans diplômes et sans emploi, des demandes de renseignements au sujet de la Section spéciale d'Alger-Bouzaréa. Voici quelques précisions utiles.

Bouzaréa, qui est le nom d'un village de la banlieue d'Alger, est le siège de deux Écoles normales : l'une, semblable aux Écoles normales de la Métropole, qui recrute, dans le département d'Alger, la totalité de son effectif destiné à servir exclusivement dans l'enseignement des Européens. Constantine et Oran ont chacun, pour leur propre département, une École normale analogue. Pour l'enseignement des indigènes, existe, en outre, à Bouzaréa, une École normale particulière comprenant deux sections : une *section normale* composée de 60 élèves-maîtres indigènes (20 par promotion), recrutés par voie de concours dans les trois départements algériens, et une *section spéciale* de 45 élèves français. Les « sectionnaires » sont choisis après examen d'un dossier dont la composition est fournie, sur demande, par chaque inspection académique. Ce sont à peu près tous d'anciens élèves-maîtres d'Écoles normales de France ou d'Algérie, de jeunes instituteurs en fonctions, munis du brevet supérieur ou du baccalauréat complet. Pour les instituteurs qui ne sont pas anciens normaliens, cinq places, en principe, leur sont réservées, à condition qu'ils aient effectué des suppléances ou intérims pendant un an au moins. Étant donné le nombre considérable de demandes, le Rectorat d'Alger n'éprouve aucune peine pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, son recrutement, et l'on peut dire que la section de Bouzaréa est constituée par une élite de jeunes maîtres sortis dans les tout premiers rangs de leurs Écoles normales, quelques-uns anciens élèves de quatrième année, ex-délégués d'écoles primaires supérieures ou possesseurs de certificats de licence.

Les études à la section spéciale durent un an et comportent :

1° L'étude des langues arabe et berbère (un tiers de l'enseignement soit dix heures par semaine) ; 2° l'étude de l'Afrique du Nord (histoire, géographie, civilisation et arts musulmans) ; 3° des notions de médecine ; 4° des travaux pratiques : agriculture et travaux manuels (le cinquième de l'enseignement) ; 5° enfin, l'étude théorique et pratique de la pédagogie de l'enseignement des indigènes. Toutes ces notions sont complétées, durant le

(1) Grasset, éditeur, traduction par Louis Gillet. (*En vente à la librairie Nathan.*)

(1) Voir, à ce sujet, dans le *Mercure de France* du 15 mars 1936, un témoignage de M. Randolph Hugues, à propos des fameux *Bandar-Log*, l'odieuse gent simiesque, par lesquels Kipling a voulu « caricaturer, non le peuple français», mais les Américains des Etats-Unis.

troisième trimestre, par un voyage d'études d'une quinzaine de jours, qui comporte, entre autres visites, celle d'écoles d'indigènes de types très différents (des classes de l'Extrême-Sud aux classes de l'Aurès ou de la Kabylie).

Remarque importante : Les jeunes gens qui sont admis à la section spéciale sont tenus de servir pendant trois ans au moins dans l'*enseignement des indigènes*. Il est très rare d'ailleurs que, par la suite, les maîtres de ce cadre cherchent à entrer dans l'enseignement des Européens, car ils trouvent, à instruire les jeunes indigènes, en tribu comme aux confins du désert, des satisfactions morales qui leur font aimer passionnément leur métier, un métier qui, ici plus qu'ailleurs, est un véritable apostolat.

AIMÉ DUPUY,
Directeur des E. N. d'Alger-Bouzaréa.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

PROGRESSIONS SUR "LA MACHINE RONDE"

(Cours complémentaire, 2e année.)

VOICI une *sphère terrestre* sur laquelle j'ai tracé à la craie de couleur les circonférences de l'équateur et des cercles parallèles de 30°, 45°, 60° de latitude N.

Vous savez que ces cercles parallèles sont tous perpendiculaires, en leur centre, à un même

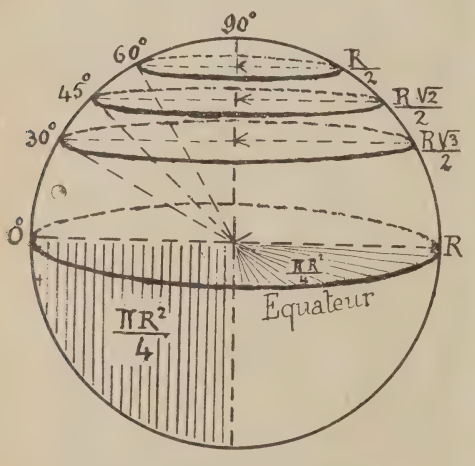

axe ou diamètre de la sphère (Voy. la figure perspective tracée au tableau).

Calculons le rayon de chaque cercle :

L'équateur, grand cercle, a pour rayon R.

Le parallèle de 30° a pour rayon le demi-côté du triangle équilatéral inscrit, soit $\frac{R\sqrt{3}}{2}$.

Le parallèle de 45° a pour rayon le demi-côté du carré inscrit, soit $\frac{R\sqrt{2}}{2}$.

Le parallèle de 60° a pour rayon le demi-côté de l'hexagone régulier inscrit, soit $\frac{R}{2}$.

Calculons la surface de chaque cercle :

Équateur, grand cercle : πR^2.

Parallèle de 30° : $\pi\left(\frac{R\sqrt{3}}{2}\right)^2 = \frac{3\pi R^2}{4}$.

Parallèle de 45° : $\pi\left(\frac{R\sqrt{2}}{2}\right)^2 = \frac{\pi R^2}{2}$.

Parallèle de 60° : $\pi\left(\frac{R^2}{2}\right)^2 = \frac{\pi R^2}{4}$.

Comparons les formules des surfaces. — Pour le faire plus facilement, réduisons-les au même dénominateur 4.

$$\frac{4\pi R^2}{4} ; \frac{3\pi R^2}{4} ; \frac{2\pi R^2}{4} ; \frac{\pi R^2}{4}.$$

Ne voyez-vous rien ?

— Si, monsieur ! La *différence* est constante entre deux formules consécutives ; cette différence est $\frac{\pi R^2}{4}$...

— Bien, Louis ! Comment nomme-t-on une suite de nombres entre lesquels la *différence* est constante ?

— Une *progression arithmétique*, et cette différence constante s'appelle la *raison* de la progression. La « raison », qui vaut ici $\frac{\pi R^2}{4}$, soit le quart d'un grand cercle, est représentée sur la figure (parties hachurées) en coupe et en perspective.

— Très bien, mon ami ! Cette progression, dont le premier terme est le plus grand, se nomme « progression arithmétique *décroissante* ». Quel serait son dernier terme positif ?

— Zéro !

— Pas si fort, Pierre ! Et à quoi correspondrait ce « zéro », sur notre sphère ?

— A l'extrémité de l'axe à 90°, au *pôle*, à un point, de surface nulle !

— Je suis très satisfait, Pierre !... Mais, dites-moi, quand nous disons « progression *arithmétique* », pourquoi appuyons-nous sur ce qualificatif ?

« Voici Fernand qui demande à répondre...

— Monsieur, il y a une autre forme de progression : la progression *géométrique*, caractérisée par cette propriété que le *rapport* (et non plus la « différence ») entre deux termes consécutifs est constant.

En voici une, *croissante*, dont le rapport, ou la *raison*, est 2 :

1 — 2 — 4 — 8 — 16.

En voici une autre, décroissante, dont la *raison* est $\frac{1}{3}$:

81 — 27 — 9 — 3 — 1.

— Tout cela est très bien ! Quels bons élèves ! Pour terminer, essayons de découvrir, toujours à propos de nos cercles parallèles, une *progression géométrique*.

— Je l'ai trouvée, monsieur ! Il y a trois rayons (celui du parallèle de 30° étant mis à part), qui valent :

$$\frac{R}{2}, \frac{R\sqrt{2}}{2}, R ;$$

ces trois nombres forment une progression géométrique croissante dont le premier terme est $\frac{R}{2}$ et la « raison » $\sqrt{2}$; le deuxième terme est $\frac{R}{2} \times \sqrt{2}$; le dernier terme est $\frac{R}{2} \times \sqrt{2} \times \sqrt{2} = R$.

— Parfait, mon ami Jacques. Nous pouvons constater aussi que les *diamètres* (R, $R\sqrt{2}$, $2R$) et les *circonférences* (πR, $\pi R\sqrt{2}$, $2\pi R$) forment également deux progressions géométriques croissantes de même raison $\sqrt{2}$...

— Mais c'est assez ! Je vous remercie ! Allez jouer, et tapez dur dans « la boule »... pardon ! dans le ballon,... pour vous venger !...

G. MICHAELIS.

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'instituteur de Rif-du-Sap.

La vie des instituteurs (et surtout des institutrices) des hautes régions est toujours dure et souvent pénible ; il arrive même que de réels dangers les menacent, comme à Rif-du-Sap en ce moment. Voici ce qu'en dit Le Courrier des Alpes :

Le pittoresque hameau de Rif-du-Sap (1 404 mètres d'altitude), commune de Guillaume-Peyrouse, que l'on rencontre à 1 h. 30 de marche quand on a quitté La Chapelle-en-Valgaudemar, est la dernière agglomération de la vallée depuis que le Clot incendié a dû être évacué par ses habitants.

Sa situation est, cet hiver, assez précaire et l'on se demande avec angoisse, si, quelque jour prochain, avec la fonte des neiges, ce petit hameau ne va pas disparaître à son tour.

Des hauteurs du Lauzon qui domine la Séveraisse de son altitude de 2 921 mètres, deux avalanches se sont détachées. L'une a occupé la droite du hameau, l'autre s'est étalée à gauche et toute une masse de neige compacte de 2 m. 50 d'épaisseur se trouve encore en suspens au-dessus du village, le menaçant d'engloutissement aux prochaines pluies.

Craignant pour la vie de ses administrés, le maire a aussitôt pris un arrêté pour ordonner l'évacuation du village.

Mais cet arrêté est resté lettre morte. Les vingt-cinq habitants de Rif-du-Sap, nés sur leur roc, préfèrent y mourir que de le quitter, et ils ne veulent pas abandonner avec leur foyer le peu de bien qu'ils possèdent. Ce sentiment honore les quatre chefs de famille qui habitent le hameau et *l'instituteur qui est resté à son poste pour assurer l'instruction des sept enfants dont il a la charge.*

Dieu veuille que, sous l'influence de nouvelles pluies, l'avalanche ne se détache pas et que nous n'ayons pas à enregistrer un jour une catastrophe pire que toutes celles que nous avons connues depuis quelques années dans les Alpes.

Félicitons et admirons notre collègue de Rif-du-Sap pour le bel exemple qu'il donne en restant, malgré le péril, fidèle à sa tâche, et dévoué aux humbles familles de ses élèves désespérément cramponnées à leur foyer.

Contre le surmenage scolaire.

On se rappelle la bruyante campagne menée, il y a quelques années, contre le surmenage scolaire, la commission ministérielle qui fut alors instituée et qui délibéra longuement... De tout cela, rien ne semble être sorti, et voilà, comme il est habituel, que la question revient sur l'eau, et que M. Guernut, ministre de l'Education nationale, en est saisi par une délégation parlementaire.

M. Auray, sénateur et maire de Pantin, a remis au ministre une note demandant à ses services d'étudier la réalisation prochaine d'un certain nombre de réformes relatives à l'enseignement primaire, à seule fin de préserver *la santé de l'enfance* et *d'adapter l'école à la vie.*

Parmi ces réformes, citons : les modifications de l'emploi du temps ; la réduction des heures de classe et les modifications du programme du certificat d'études primaires.

La grande innovation dans les modifications de l'emploi du temps réside surtout dans la création (deux fois par semaine) de séances de jeux de plein air et de séances d'éducation physique.

En ce qui concerne la durée des heures de classe, elle serait ramenée de trente heures à vingt-quatre heures, avec, comme conséquence, un allégement des programmes des écoles primaires.

Pour ce qui est du certificat d'études primaires, il est question d'instituer une épreuve simple d'hygiène élémentaire, en même temps qu'une épreuve physique.

La délégation parlementaire a appelé l'attention du ministre de l'Education nationale sur le fait que ces réformes, simples, pratiques, sont immédiatement réalisables pour les raisons suivantes :

1° Elles ne demandent l'inscription d'aucun crédit nouveau ;

2° Elles ne détermineraient la création d'aucun emploi nouveau ;

3° Elles pourraient être réalisées par simples décrets.

Nous applaudissons aux efforts de M. Auray et de ses collègues et nous espérons qu'ils seront assez énergiques et assez tenaces pour obtenir le résultat qu'ils désirent.

Le Jour de la Bonne Volonté.

Ce jour-là, le 18 mai de chaque année, les enfants du Pays de Galles ont pris l'habitude d'envoyer un message de paix à tous les enfants du monde. Ce message est transmis par T. S. F. et, dans beaucoup de stations d'émission, par exemple la Grande-Bretagne, la Suisse et la France, y répondent par un message des enfants de leur pays. Voici, pour le 18 mai prochain, le message particulièrement opportun de nos petits camarades gallois :

Garçons et filles du monde entier ! Par-dessus les terres et les mers, nous, filles et garçons du Pays de Galles, vous envoyons notre salut.

En ce Jour de la Bonne Volonté, rendons gloire ensemble aux explorateurs, aux navigateurs, aux pionniers de tous les siècles, qui se sont risqués dans l'inconnu et ont fait reculer pour nous les bornes du savoir.

D'océan en océan, de continent en continent, ils ont dévoilé les secrets, bravant les privations et les dangers, résolus à trouver et à ne jamais céder. Nous les vénérons, eux qui ont vaincu l'impossible.

Voulez-vous que, dans le même esprit, nous nous unissions pour la plus noble des conquêtes humaines, celle de la paix entre tous les peuples ? Voulez-vous qu'aujourd'hui nous nous engagions de nouveau dans cette aventure, la plus grande de toute l'humanité ?

Par notre amitié et notre courage, nous aussi, nous vaincrons !

Le plus petit et le plus vieux des journaux.

Le plus petit journal du monde est celui qui paraît dans l'île du Jeudi, située entre l'extrême nord de l'Australie et la Nouvelle-Guinée. Il s'intitule *Torres Straits Daily Pilot* (Le Pilote quotidien du détroit de Torres). Il comporte une simple feuille de papier de douze pouces imprimée d'un seul côté. On s'abonne à la semaine pour la somme d'un shilling.

Quant au plus ancien journal français, il date de 1494. Pendant l'expédition de Charles VII dans le royaume de Naples, on criait dans les rues de Paris : « Le journal à un sol, bulletin de la grande armée d'Italie ». Ce journal eut une durée très courte ; il disparut l'année suivante ; ses épreuves figurent aux archives de la Bibliothèque de Nantes.

Glanes.

Nous les empruntons à la revue Les Primaires, *dont aucune des livraisons mensuelles ne manque de vie ni d'intérêt.*

L'enseignement primaire, parce qu'il était neuf, a pu s'inspirer d'un esprit nouveau. L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur continuent dans la pratique, et en dépit des déclarations scientistes les plus résolues, d'être soumis à la plus ancienne tradition. La Révolution, j'entends celle de 89, n'est pas faite encore dans les lycées et dans les Universités (Jean Guéhenno, *Europe*, numéro du 15 novembre 1935).

On divise les Français en deux classes, celle qui vit de latin, celle qui vit de travail. Quand on sait le latin on devient mandarin et l'on gouverne le populaire avec des idées vieilles de deux mille ans.

Pour mettre la France au niveau des besoins modernes, nos soi-disant novateurs ont emprunté à la Chine ses deux institutions les plus surannées : le baccalauréat et le mandarinat. (Amiral Réveillère, *Graines au vent.*)

Confusion ou psychologie ?

De *La République* :

Toto (je le connais, je ne l'invente pas), Toto était devant le tableau noir.

— Quelle est la différence entre les Arabes et les Français ?

— Les Arabes, dit-il imperturbable, ont plusieurs femmes. Les Français n'en ont qu'une. Ça s'appelle la monotonie...

RENÉ CASTEL.

LES BEAUX OUVRAGES

UNE JOLIE PARURE

VOICI une charmante parure que nous exécuterons en crêpe de Chine ; elle se compose d'une chemise et d'un petit pantalon à jambes très larges ; on peut la compléter par une combinaison-pantalon ou une combinaison-jupon. Le haut de la chemise est de forme Empire ; il est orné d'un ourlet à jours, de même que le bas de la culotte. Un très joli motif de broderie, application de crêpe-satin, enrichit le devant de la chemise et chacune des jambes de la culotte.

Pour l'exécution de la broderie, on dessine le

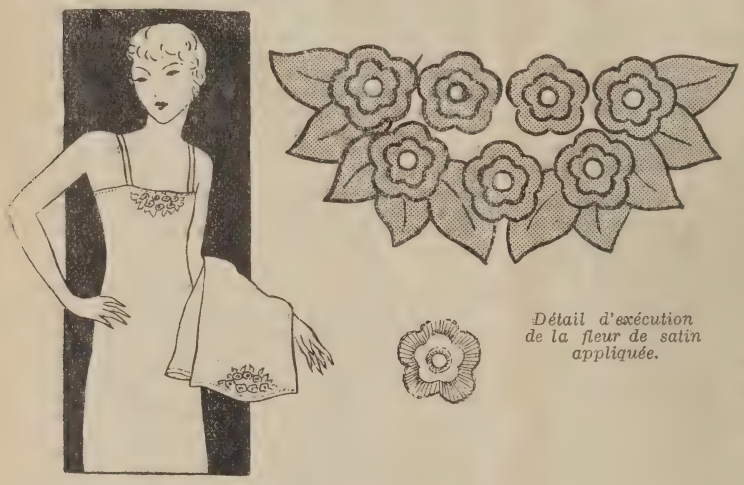

Détail d'exécution de la fleur de satin appliquée.

motif sur le crêpe-satin ; on détermine bien exactement le milieu de la chemise et le milieu de la broderie ; on bâtit le crêpe-satin sur le devant de la chemise en ayant soin de le garder bien à plat. Pour les fleurs, dont nous donnons le détail d'exécution, on fait un point de feston large et plat qui dessine tout le tour des pétales et fixe le tissu ; le centre est brodé au point de bourdon ; les feuilles sont tout simplement cernées d'un point de bourdon ; une nervure centrale fixe le tissu au milieu ; lorsque toute la broderie est terminée, on découpe soigneusement tout le satin en dehors des feuilles et des fleurs, ainsi que le centre des fleurs. Ainsi le motif se détache bien sur le fond plus léger.

Cette parure peut être exécutée en toutes teintes, cependant c'est en rose qu'elle donnera le plus joli résultat.

LES BONNES RECETTES

Plats de pommes de terre.

Pommes de terre farcies. — Avoir de belles pommes de terre à peu près de même grosseur et bien ovales. Creusez-les. Préparez de la mie de pain rassis que vous émincez finement. Mouillez avec un ou deux œufs entiers et assaisonnez avec du persil haché, de l'échalote hachée, de la ciboule. Salez, poivrez légèrement. Remplissez les pommes de terre avec cette farce. Mettez-les sur un plat bien beurré. Couvrez chaque pomme de terre d'une cuillerée de crème. Faites cuire longuement à four moyen.

Pommes de terre à la normande. — Faites revenir au beurre, sans laisser colorer, 100 grammes de blanc de poireaux et 50 grammes d'oignons émincés. Saupoudrez d'un peu de farine. Mouillez avec du lait bouillant. Assaisonnez. Ajoutez un bouquet garni ; mettez dans la casserole un kilo de pommes de terre coupées en rondelles. Cuisez à couvert. Dressez dans un plat à gratin.

Gratin dauphinois. — Émincez finement des pommes de terre ; salez, poivrez. Frottez avec une gousse d'ail le fond d'un plat à gratin ; beurrez abondamment ; mettez une couche de pommes de terre, saupoudrez de gruyère râpé ; étalez une nouvelle couche de pommes de terre ; remettez du fromage râpé ; continuez jusqu'à épuisement des pommes de terre et du fromage. Mélangez des œufs battus et du lait ; versez cet appareil sur le gratin ; faites bien pénétrer ; saupoudrez d'un peu de fromage râpé. Posez dessus quelques dés de beurre. Mettre au four pas très chaud pour que la cuisson soit très lente et que le « gratin » devienne onctueux et bien homogène.

Croquettes de pommes de terre. — Il vous reste un peu de purée de pommes de terre, ne la jetez pas ! Mélangez sur un marbre avec de la farine jusqu'à ce que la pâte soit sèche et bien élastique ; laissez reposer une heure. Faites chauffer la friture ; avec une fourchette, détachez des petites parcelles de pâte que vous laissez tomber dans la friture. Elles gonflent et se dorent rapidement. Saupoudrez avec du sucre en poudre. Servez chaud ce plat de beignets qui fait la joie des enfants.

QUELQUES CONSEILS

Combien vos légumes vont-ils mettre de jours pour sortir de terre ? — Ce renseignement intéressera tous ceux qui possèdent un jardin :

La *carotte* demande 5 à 6 jours sur couche et 10 à 15 jours en pleine terre. — Le *cerfeuil* lève en 5 à 6 jours suivant la fraîcheur du terrain. — La *chicorée* lève en 48 heures sur couches, en 3 ou 4 jours en pleine terre. — Le *chou* lève en 3 jours sous châssis, en 5 jours en plein air. — Le *concombre* met 48 heures à lever sur couche, 8 jours en pleine terre. — Les *courges* et *potirons* lèvent en 9 ou 10 jours. — Le *cresson* lève en 3 ou 4 jours en sol frais. — L'*épinard* lève en 15 jours. — La *fève* lève en 10 à 12 jours. — Le *haricot* trempé pendant 24 heures lève en 8 jours ; normalement, il met 15 jours. — La *laitue* sous châssis lève en 4 ou 5 jours ; en plein air, elle met 8 à 10 jours. — Le *navet* met 4 ou 5 jours pour lever en terrain riche et humide. — L'*oignon* met 10 à 15 jours. — L'*oseille* lève en 8 à 10 jours. — Enfin le *persil* met de 3 semaines à 1 mois.

ROSINE.

PROCHAINS CONGRÈS

La Fédération des directeurs d'écoles.

Le XVIIe Congrès aura lieu les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril à la Sorbonne (Amphithéâtre Michelet).

Communications sur *Le chargé d'école à classe unique* (M. Ballandras) ; *Nos traitements et nos retraites* (M. Chrétien) ; *Comment assurer l'équilibre entre le développement physique et la formation intellectuelle* (M. Maillet).

La Ligue française de l'enseignement.

Le LIIe Congrès national de la Ligue de l'enseignement aura lieu à Vichy, du 28 au 31 mai (Pentecôte).

Questions à étudier : *La Protection de l'enfance malheureuse* (Rapporteur : Mme LAHY-HOLLEBECQUE). — *L'Action laïque dans le domaine municipal* (Rapporteur : M. BRILLEAUD, maire de Saint-Brieuc.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LA CRISE FORESTIÈRE

VOICI un aspect peu connu et cependant fort grave de la crise économique générale. Les forêts, d'essences si diverses, font, a-t-on dit, la parure et l'orgueil de la France. Le promeneur ne voit en elles qu'une agréable distraction et le chasseur qu'un paradis terrestre. Mais il y a de pauvres bougres qui en vivent ou tout au moins qui en vivaient, car il semble bien qu'aucun produit de la terre ou de l'industrie n'ait subi une dépréciation plus sévère que le bois. Citons M. Chauveau, sénateur :

« Il est employé dans notre pays environ 1 800 000 tonnes de bois en tenant compte de la pâte et des bois proprement dits. Or, il y a à peu près un dixième, c'est-à-dire 180 000 tonnes de bois français et plus de 1 600 000 tonnes qui viennent de l'étranger, et le chiffre augmente chaque année. Or nous pourrions fournir 900 000 tonnes, soit 50 p. 100 des bois nécessaires. Les forestiers ne peuvent plus vendre leurs petits bois, car on ne fait pas plus d'efforts pour la forêt, du point de vue des gazogènes qui sont cependant au point à cette heure, que pour les contingentements et pour les taxes. Les bois, je le répète, ne se vendent plus. Ils ne sont pas toujours au coefficient 1. Aussi nos forêts domaniales souffrent, et aussi nos petites communes forestières et les particuliers qui subissent des différences considérables ; 500 000 travailleurs des forêts sont touchés. »

Selon M. Dumont, autre sénateur, les coupes communales rapportaient 207 millions en 1926, 144 millions en 1930, 74 en 1934, 39 en 1935.

Cette crise du bois est le résultat d'une concurrence étrangère à laquelle il n'a pour ainsi dire été mis aucun frein. Les importations de bois et de pâtes (à papier) se sont développées au point d'atteindre, en 1934, un chiffre global de 1 450 000 tonnes, alors qu'en 1913 elles n'atteignaient que 845 000 tonnes (chiffres cités par M. Lourties, d'après un rapport de M. Ouvré, tous deux sénateurs). Il faut d'ailleurs y ajouter 86 000 tonnes de papier importé. Les 85 000 tonnes de pâtes sorties des usines françaises ne représentent que 112 000 tonnes de bois de papeterie, alors que nos disponibilités annuelles sont sérieusement évaluées à 800 000 tonnes.

Les pertes subies avaient été supportées jusqu'à présent avec l'espoir qu'elles étaient la rançon de l'expansion de la pensée française, mais, dit M. Ouvré, il faut aujourd'hui que le Sénat se rende à l'évidence. « De 1929 à 1934 les quantités de pâtes importées ont augmenté de 60 p. 100. Leurs cours ont baissé dans une proportion à peu près égale et pourtant le prix de vente du livre et de l'édition est resté immuable. »

Mais, dira-t-on, le contingentement et le relèvement des droits de douane actuellement à peu près inexistants (0 fr. 30 par tonne pour les bois papetiers) ne vont-ils pas entraîner une augmentation sensible et même excessive du prix de la pâte à papier ? M. Chauveau ne le pense pas. Les demandes des forestiers sont modérées et elles ne doivent provoquer qu'une majoration de prix du papier journal de moins de 4 p. 100. D'ailleurs, dit M. Néron, les pâtes produites dans les pays forestiers voisins de la France et qui n'abusent pas des importations valent (il s'agit des pâtes écrues) 135 francs en Suisse, 119 francs en Allemagne contre 67 francs en France. Un relèvement léger paraît donc raisonnable.

Reste la qualité. A cet égard, nos bois peuvent-ils soutenir la concurrence ? M. Néron le pense. Les pâtes fabriquées avec les pins des Landes ne sont pas discutées. Celles des sapins et des épicéas le sont davantage. Mais l'usine de Bellegarde, qui emploie l'épicéa français dans une forte proportion, fabrique du papier journal de toute première qualité. Au surplus, M. Guinier, l'éminent directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts de Nancy, dont l'autorité en matière de phytogéographie est reconnue, n'a-t-il pas écrit : « Du point de vue de la structure et des qualités physiques et mécaniques qui en dérivent, nos bois résineux de montagne supportent la comparaison avec les bois du Nord. » « Nous n'avons pas la latitude, dit M. Dumont, mais nous avons l'altitude, et nos bois de 1200, 1300, 1500 mètres valent les bois de la Finlande. Le froid de l'altitude remplace celui de la latitude. »

Pour restaurer la France forestière dans ses droits, il importe donc d'établir à l'importation des bois et des pâtes un contingentement raisonnable, de relever sensiblement les droits de douane, de ne plus autoriser la création des nouvelles usines de pâtes à papier dans les ports, mais au contraire de favoriser ces installations dans les régions forestières (Est et Massif Central), d'examiner enfin dans son ensemble la question de l'emploi du bois dans une foule de domaines où il est, sans raison, supplanté par l'essence, le mazout et l'électricité. Ainsi les efforts de reboisement poursuivis depuis la guerre n'auront pas été faits en pure perte. « Si les arbres poussent et vivent, il ne faut pas oublier que les hommes aussi doivent vivre. »

P. RIQUET.

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

MA bienveillance rassure Mme la Directrice. Une question de l'ancien directeur d'école chasse les derniers nuages de ses yeux.

— Si j'ai connu Mme Roger? dit-elle. Oh! oui.

Et ce sont des éloges, des paroles d'estime et d'affection à n'en plus finir.

Tandis que l'ancien directeur égrène des souvenirs agréables et que l'ancien commerçant examine si les chaussures de la directrice sont d'origine tchécoslovaque ou japonaise, je me prends à réfléchir :

— Elle est bien aimable, la directrice. Mais puisqu'elle se croit tenue, par courtoisie, de nous accompagner dans toutes les classes, c'est une heure au moins que vont perdre ses élèves.

Et je pense aux inspections des chefs, aux visites municipales, aux plaintes des parents qui éclatent à des moments imprévus... J'arrive à me persuader que, lorsqu'on est responsable d'une école si importante, on devrait être déchargé de classe.

Qu'on ne me parle pas de sinécure ! Il serait trop facile de réfuter cette objection. Je me contenterai de dire que, sans directeurs et directrices déchargés de classe, recrutés au concours après une préparation spéciale, — comme on le fait dans la Seine, — nos écoles surpeuplées ne peuvent produire des résultats pleinement satisfaisants parce qu'elles manquent de cohésion, d'harmonie, en un mot, d'âme.

Et les économies ? va-t-on me dire. Excusez la rudesse de ma sincérité : quand un pays s'offre un paquebot somptueux, démolit un palais à propos d'une exposition, et, de plusieurs autres manières, jette des millions par les fenêtres, il pourrait en utiliser quelques-uns dans l'intérêt de ses enfants, qui représentent, après tout, son avenir et son espoir.

ELBÉ.

POUR LES JEUNES
UN AVIS

DANS une lettre très documentée, M. René PERRENOT, instituteur à Gromballa (Tunisie), nous dit ce qu'il pense de la réforme des Ecoles normales vue sous l'angle particulier de la formation des maîtres. Et il conclut :

« La vraie formation professionnelle est surtout acquise par l'expérience propre du maître, par la découverte et la correction de ses erreurs qu'il fera avec l'aide des inspecteurs. C'est certainement le cas de la majorité d'entre nous, si j'en crois les confidences des camarades. Et cette formation personnelle, en même temps qu'elle donne du caractère à l'enseignement, procure au maître la satisfaction réconfortante de penser qu'il « progresse ». Mais ce qu'il faudrait éviter, ce sont les tâtonnements du début, et c'est en ceci que la réforme peut paraître souhaitable, car, si elle réussit à placer d'emblée le débutant au niveau de sa tâche, si on lui apprend non seulement à « faire des leçons », mais à doser son enseignement de façon judicieuse, à « faire la classe » en un mot, on aura réalisé un progrès.

Au surplus, en évitant ainsi au jeune maître une bonne part des erreurs de début, dues à l'insuffisance de l'apprentissage, on lui épargnera les découragements qu'il ne manquerait pas d'éprouver. Si, dès son entrée dans l'enseignement, il connaît son métier, il l'en aimera davantage, car, s'il est vrai que l'on fait bien ce que l'on aime, on est en droit de penser, à l'inverse, que l'on en arrive rapidement à aimer la tâche où l'on excelle. »

De cette étude, nous retenons :

1° L'influence possible des inspecteurs sur la formation des maîtres ;

2° La nécessité pour le jeune instituteur de savoir *conduire* une classe plutôt qu'accumuler *un total* de leçons, fussent-elles très bonnes.

Deux choses qui se tiennent, d'ailleurs, et qui sont liées à cette idée que l'école de X.-les-Choux est, elle aussi, une résultante de forces convergentes ou divergentes, entre lesquelles le jeune débutant est appelé à se débattre.

Les conclusions de M. Perrenot ouvrent un chapitre : du rôle des inspecteurs primaires dans la préparation pédagogique des élèves-maîtres. Nous dirons ce que nous en pensons.

FERNAND BÉRENGER.

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Les familles nombreuses ignorent très souvent les avantages de tous ordres qui sont inscrits dans la loi à leur profit.

Dans un Annuaire qui vient de paraître, le Musée Social les a résumés pour elles. On peut se procurer l'*Annuaire de la Famille Nombreuse* au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (VII°). — Prix : 5 francs.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES COURS COMPLÉMENTAIRES

L'ARTICLE 36 du D. du 18 janv. 1887 modifié par le D. du 18 août 1920 avait prévu la création dans les E. P. S. et les C. C. de cours spéciaux d'ens. agricole, industriel, commercial et ménager intéressant les besoins de la région.

Ces cours spéciaux étaient à peu près partout inexistants, surtout dans les C. C.

Ceux-ci, en effet, avaient été détournés de leur destination principale telle qu'elle avait été définie par l'instruction du 30 sept. 1920 : faire des travailleurs instruits.

D'autre part, l'enseignement technique s'est considérablement développé pendant ces dernières années. Mais, à cause de la crise financière, il était impossible de songer à créer des écoles techniques partout où elles auraient été nécessaires.

L'on a donc songé à organiser l'enseignement professionnel sur des bases plus souples.

Le décret du 5 juin 1934 a déterminé les modalités de cette organisation :

Les élèves reçoivent l'ens. professionnel : dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie ;

Dans les écoles de métiers ;

Dans les sections d'ens. technique (industrielles, commerciales, hôtelières, ménagères), annexées aux E. P. S., aux Lycées ou aux Collèges et placées sous la même direction ;

Dans les sections professionnelles des C. C. des écoles primaires élémentaires et placées sous la même direction.

Laissant de côté tout ce qui est enseignement technique proprement dit, nous allons examiner dans cette étude le fonctionnement des sections professionnelles annexées aux C. C.

***

Signalons tout d'abord qu'un certain nombre de sections professionnelles ont été créées par arrêté ministériel du 20 septembre 1935.

Leur organisation avait été précisée par la circulaire du 13 juillet 1935.

La création des sections professionnelles est étudiée par l'I. A. d'Académie, en accord avec l'inspecteur départemental de l'Ens. technique.

Peuvent être admis en première année de ces sections les élèves âgés de treize ans au 31 déc. et pourvus, comme les élèves de la section générale, du C. E. P. E. Ils doivent en outre avoir suivi, pendant un an au moins, le cours sup. 2e année d'une école primaire.

Quant à l'enseignement, il est donné :

Par les instituteurs du C. C. en ce qui concerne les disciplines de la section générale ;

Par les ouvriers instructeurs, recrutés au concours et consacrant tout leur temps à l'enseignement, ou par des maîtres auxiliaires, pour toutes les matières se rattachant à l'enseignement technique.

Bien entendu tout le personnel en fonction dans l'établissement est placé sous l'autorité du directeur du C. C.

L'orientation des élèves est faite dans la classe du C. S. 2e année. La durée des études est fixée en principe à deux ans, une 3e année, avec un horaire plus large d'ens. professionnel, pouvant

être exceptionnellement créée dans les centres où il serait impossible ou difficile aux jeunes gens d'achever dans l'industrie privée leur formation professionnelle spécialisée.

Les programmes sont établis, à titre provisoire et pour un an, en fonction des besoins locaux, par l'I. A., après avis de l'I. E. P. et en accord avec l'inspecteur départemental de l'ens. technique. De plus, les programmes des sections agricoles ou ménagères sont établis en collaboration avec le directeur des Services agricoles.

Ces programmes doivent réserver aux enseignements généraux la moitié au moins de l'horaire prévu.

***

LES dépenses nécessaires au fonctionnement de ces cours sont supportées partie par l'État et partie par la commune.

Les traitements du directeur et des instituteurs du cours complémentaire restent à la charge de l'État.

Les dépenses relatives aux traitements des maîtres ouvriers ou des maîtres auxiliaires, ainsi que celles afférentes à l'installation matérielle, sont supportées par les communes.

Toutefois celles-ci pourront obtenir :

1° Des subventions des commerçants et industriels assujettis à la taxe d'apprentissage dans les conditions générales du barème prévu pour la main-d'œuvre qualifiée ;

2° Une subvention de 50 p. 100 en plus sur le budget de l'ens. technique pour les dépenses d'achat d'outillage ;

3° Sur le même budget, une participation maximum de 50 p. 100 au traitement des maîtres auxiliaires. D'autre part, la direction de l'ens. technique assurera le demi-salaire des ouvriers instructeurs, salaires établis sur la base des salaires régionaux, mais qui ne pourront, en aucun cas, dépasser l'échelle des traitements des inst. adjoints.

Enfin, pour les élèves qui, à treize ou quatorze ans, n'auront pas obtenu le C. E. P. E., il pourra être créé, dans les villes où le nombre de ces élèves le justifiera, des *ateliers-écoles*, à côté des sections professionnelles des cours complémentaires.

Ces créations se font dans les mêmes conditions que celles des sections professionnelles proprement dites.

De cette étude sommaire, il résulte que les nouveaux textes en vigueur donnent aux communes qui le désireraient une grande facilité pour organiser des cours d'enseignement technique sans trop engager l'avenir de leur budget. Ceci n'est pas à dédaigner dans cette période de crise financière.

J. CHIEULET,
Secrétaire d'Inspection académique.

POUR RIRE UN PEU
CRU BOURGUIGNON

I

FIN juillet, dans la salle d'école d'un charmant village au bord de l'Yonne.

C'est la période de fin d'année, où l'on se livre à des travaux reposants, utiles et de longue haleine ; ce matin, on copie le croquis que le maître fait au tableau noir : le département de l'Yonne, avec ses principales rivières, ses grandes villes...

La classe est silencieuse ; chacun s'applique avec plaisir à ce travail familier.

Tout à coup on entend au loin une courte mélodie, deux forts coups de trompe : *sol, si ; sol, si...* ; on s'arrête un instant, on regarde la pendule, mais on se remet vite à l'ouvrage, car on sait bien que c'est « la Micheline », « la Bugatti », l'auto-rail, qui signale son passage si rapide dans la gare voisine, régulièrement, chaque matin, à 9 h. 20...

Quelques minutes après, le silence est troublé par un double son, filé, assez discret, mais intempestif et sur la nature duquel nul ne pourrait se tromper, surtout les voisins... Personne ne bronche, mais on se pousse du coude en riotant ; on se retient à grand'peine de pouffer, surtout quand ce gros malin de Pierre dit à mi-voix : « C'est la Micheline ! »

Sans sourciller, le maître interrompt son croquis, se retourne et, placidement : « Tiens ! je croyais bien l'avoir entendue tout à l'heure. »

Et tout en souriant malicieusement, chacun reprend son travail, plaçant exactement sur le gros trait bleu qui représente l'Yonne : Auxerre, Laroche, Joigny, Villevallier...

II

FIN août. Il pleut ; pas de pêche possible.

Je m'amuse (!) à poser au gentil petit Jean, fils de l'hôtelier, des problèmes oraux, faciles et... gradués, comme il convient.

— Une femme vient chercher 2 litres de vin à 1 fr. 50 et te donne 3 francs. Combien lui rends-tu ?

— J'y rends rien du tout !

— Bien ! Le lendemain, elle prend encore 2 litres de vin à 1 fr. 50 et te donne 5 francs. Combien lui rends-tu ?

— 5 francs..., 3 francs... ; j'y rends 2 francs.

— Bon ! Le surlendemain elle vient, comme les autres jours, chercher 2 litres à 1 fr. 50 et te paie avec une pièce de 10 francs. Comment lui rendras-tu sa monnaie, en deux pièces ?

— Oh ! ça, c'est plus dur. 10 francs..., 3 francs..., 7 francs.... deux pièces ! ?!... Ah ! voilà ! j'y donnerai 40 sous et 100 sous !

— Très bien, mon petit Jean ! Continuons ! Le quatrième jour, elle demande 4 litres de vin à 1 fr. 50 et...

— Ah ben alors ! à c'coup-là ! pour sûr qu'a va s'soûle !

(Rigoureusement authentique.)

G. M.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Certaines Commissions médicales pour le concours d'admission aux E. N. ont été d'une sévérité excessive. La Commission ne peut rester ce qu'elle est ; en cas de contestation, elle devrait toujours comprendre le médecin choisi par l'intéressé et un nouvel examen médical aurait lieu séance tenante pour régler la situation de l'aspirant d'une façon définitive... » (*H. S.*)

Chez les retraités.

« ...Il faut bien reconnaître que tous les collègues ayant demandé des avances ont toujours été déçus par la longue période pendant laquelle ils ont été privés de toute allocation d'attente. Il serait bien simple cependant de prononcer les admissions à la retraite le 1er avril avec effet du 1er octobre, c'est-à-dire quelques mois avant la cessation des services... » (*B. N.*)

Chez les détachés.

« ...A chaque moment, on signale que des détachés sont aux prises avec des difficultés administratives : renvoi dans l'ancienne Administration avant l'expiration des cinq ans ; calcul de la retraite ; récompenses honorifiques. Ne conviendrait-il pas de publier une note officielle résumant le statut des détachés fixant leurs droits et leurs obligations ?... » (*R. C.*)

Chez les professeurs d'E. N.

« ...Chaque fonctionnaire devrait recevoir communication de ses notes professionnelles ; celles-ci ne seraient réputées avoir été communiquées que si elles étaient revêtues de la signature de l'intéressé. Aucune mesure ne pourrait être prise contre un agent en vertu de notes non communiquées dans les conditions précédentes... » (*F.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

« ...Au sujet du délai minimum d'ancienneté de publications des textes, voulez-vous faire observer que, lorsqu'une circulaire arrive à l'inspection académique, les inspecteurs la conservent parfois, dans leur tiroir, pendant un temps assez long ? Comment peut-on donner quelques semaines après cette réception, à l'examen, un sujet comportant la connaissance de ladite circulaire ?... » (*S.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

L'HUMANISATION

Nos parlementaires sont partis dans leur circonscription, non sans avoir voté rapidement un nombre imposant de textes législatifs parmi lesquels figurent des dispositions intéressant les fonctionnaires.

D'abord les retraités :

1° Abrogation du décret-loi interdisant le cumul d'une pension de réversion avec une pension d'ancienneté, pour les veuves de fonctionnaires ;

2° Le minimum de retraite est porté de la moitié aux trois cinquièmes du dernier traitement d'activité ne dépassant pas 14 000 francs ;

3° Le maximum normal est porté de 60 à 66 p. 100.

Mais pour assurer le financement de la dépense :

1° Le maximum absolu est ramené de 78 à 75 p. 100, sauf pour les petits retraités (c'est-à-dire pour ceux dont le dernier traitement ne dépassait pas 14 000 francs) ;

2° Pour toutes les pensions postérieures à la promulgation de la loi, les majorations pour enfants, qui étaient de 10 p. 100, seront forfaitairement de 700 francs pour chacun des trois premiers enfants et 350 francs à partir du quatrième.

Le texte des dispositions nouvelles paraîtra dans le prochain *Guide administratif*.

Sur l'avancement. — La Chambre avait adopté un texte ramenant à six mois au lieu d'un an le retard sur l'avancement. Le Sénat, à cause de l'opposition du président de sa commission des finances (« notre ami » M. Caillaux), n'a pas examiné le projet.

Le président du Conseil a ensuite déclaré devant le Sénat qu'il s'efforcerait de donner satisfaction aux fonctionnaires par des mesures administratives...

Sur l'indemnité de résidence des femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires. — Rien. Le Parlement n'a même pas examiné la question.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat National des Instituteurs. — Le Bureau s'est réuni le 12 mars après-midi. JACQUEMARD et GIROU ont rendu compte de leurs démarches auprès des parlementaires pour l'adoucissement des décrets-lois. On insistera vivement pour que les normaliens sortis en 1935 et qui remplissaient les conditions pour être titularisés au 1er janvier 1936 le soient effectivement et on choisira le moment le plus opportun pour faire classer les instituteurs, en vue de la retraite, dans la catégorie B (services actifs).

Le Bureau a fixé ainsi l'ordre du jour du prochain Conseil national :

1° Election à la Commission des conflits ;
2° Examen de la situation en ce qui concerne les revendications corporatives ;
3° Les groupes de jeunes ;
4° La réforme des Ecoles Normales.

Au sujet de la situation internationale, voici l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité moins une voix :

Le bureau du Syndicat National des Instituteurs, inquiet des complications internationales et de l'aggravation des dangers de guerre, consécutives à l'occupation de la zone démilitarisée du Rhin ;

Rappelle la position traditionnelle de ses Congrès, condamnant formellement la guerre comme moyen de résoudre les conflits internationaux ;

Met en garde l'opinion française contre la campagne d'excitations chauvines ;

Profondément attaché au respect des pactes librement consentis ;

Il admet que les clauses territoriales économiques et militaires des traités ne sauraient avoir de caractère intangible et peuvent faire, à la requête des peuples eux-mêmes, l'objet d'instances en révision devant la Société des Nations.

Fidèle à l'esprit des pactes internationaux et au rôle qu'ils doivent jouer pour assurer la défense de la paix, il pense que tout conflit, opposant les nations les unes aux autres, doit être soumis aux organismes juridiques de la Société des Nations.

Le Front laïque. — Une ligue du Front laïque, qui comprend, entre autres groupements, le Syndicat National des Instituteurs et la Fédération générale de l'Enseignement, vient de publier au seuil de la période électorale un long manifeste dans lequel il soumet « à tous les amis de la liberté » le programme suivant :

Laïcité complète de l'Etat ;
Laïcité complète de l'Assistance ;
Laïcité complète de l'Enseignement.

Et, sur ce dernier point, voici les mesures préconisées :

Fermeture des écoles congréganistes en application de la loi de 1904 ; rétablissement des crédits nécessaires aux constructions scolaires ; réouverture des classes fermées par mesure « d'économie » ; dédoublement des classes à effectifs trop nombreux ; défense de la laïcité scolaire contre les Davidées et les Jécistes ; abrogation des derniers vestiges de la loi Falloux ; aucune atteinte ne devra être portée au recrutement populaire des Ecoles Normales ; prolongation de la scolarité obligatoire ; organisation de l'enseignement post-scolaire ; extension progressive à l'Alsace et à la Lorraine du régime scolaire de la République et suppression immédiate de l'enseignement religieux dans le programme des écoles publiques et des Ecoles Normales des départements recouvrés.

Le personnel des Ecoles annexes. — L'Assemblée générale annuelle aura lieu, le jeudi 9 avril, à 9 heures, à l'E. N. d'institutrices, 56, boulevard des Batignolles, Paris. Principaux sujets figurant à l'ordre du jour : Indemnités de logement, Réforme des E. N. Banquet à 12 h. 30, restaurant Luce, place Clichy, sous la présidence de M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire.

ANDRÉ GANNE.

VACANCES DE PAQUES

APRÈS un long trimestre scolaire, les vacances de Pâques vont bientôt permettre à nos écoliers de se délasser de leurs études et de se consacrer entièrement aux sports et aux jeux de plein air.

Nous pensons qu'il serait utile, à cette occasion, de leur rappeler que les sports, excellents certes pour développer la charpente et maintenir l'organisme en bonne santé, peuvent au contraire devenir dangereux si les importantes dépenses physiologiques qu'ils occasionnent ne sont pas récupérées. Il est donc indispensable de prévoir une alimentation suffisamment riche en principes nutritifs, notamment en hydrates de carbone, seuls éléments susceptibles de réparer les forces et l'énergie musculaires.

Le sucre, le plus pur et le plus assimilable des aliments hydro-carbonés, est pour cette raison à la base de l'alimentation de tous les sportifs. Recommandez-le à vos élèves ; il leur permettra de fournir les efforts les plus grands sans fatigue excessive, et ils pourront ainsi bénéficier au maximum des bienfaits de l'exercice et des sports au grand air.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

L'anémie

Sans être douloureuse, sans présenter de symptômes brutaux, alarmants, l'anémie est un état d'autant plus dangereux qu'elle est sournoise, désarme l'organisme et le laisse exposé sans défense aux pires affections : tuberculose, asthénie, neurasthénie.
Il faut réagir contre l'anémie en redonnant du "ton" à l'organisme débilité. Mieux qu'un simple tonique, les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX de DURBON sont efficaces pour donner au corps le "coup de fouet" qui lui fera surmonter sa défaillance. Il suffit de leur préparer le terrain en éliminant d'abord les poisons organiques par une bonne cure de

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Tisane le fl. 14.80 Pilules l'étui 8.50 dans les Phies
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, envoient brochures.

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 J.E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue N° 208 où vous trouverez le détail de nos articles (Compendiums, Collections scientifiques, etc.)

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA T.S.F.

L'apparition des Nouveaux appareils "EFEN" 1936

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Venez examiner notre nouvelle série de postes à notre AUDITORIUM
18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)
(près du Théâtre de l'Odéon).

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %.

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs "EFEN"

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines · Sautoirs
Colliers · Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils · Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles · Photo
ARMES · PHONOS · T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

PAPIERS PEINTS K·L
Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 5 F 75 le KILO
24 nuances
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides - PARIS (7e)**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

UN TRESOR CACHÉ !
dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau HT, N° 6, fg. Montmartre, Paris

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.**, *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 %
soit 23 fr. 40 au lieu de 26 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio
La nouvelle revue mensuelle qui donne sur l'actualité technique les informations les plus précises, les plus sérieuses.
RADIO *est la publication radioélectrique qui fait autorité parmi les professionnels et les amateurs avertis.*
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **RADIO, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

Les Ateliers d'Art
RUSTIQUE et MODERNE
10, rue de la Pépinière (près gare St-Lazare)
Vendent au prix de leur Usine
Meubles - Studios - Décoration - Lustres

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) **298**

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-3-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01
Modern Lang.

82e Année. — N° 31. 11 Avril 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

NUMÉRO DE PÂQUES

Nous donnons dans le présent numéro (n° 31, du 11 avril 1936), qui ne comporte pas de *Préparation de classe*, en raison des vacances de Pâques, une *Partie générale* et une *Partie corporative* doubles.

On y trouvera un fascicule " EXAMENS " de huit pages contenant plusieurs séries complètes d'épreuves données l'an dernier au certificat d'études.

Car, dans quelques semaines, la saison des examens commencera, une fois de plus. Bon courage !

VIENT DE PARAITRE : **M. PERCHERON**

L'INDE

dans la collection " PAYS ET CITÉS D'ART "

où ont déjà paru : LA CHINE, PARIS, L'ÉGYPTE, ATHÈNES, ROME.

Chaque beau volume (21,5 × 15,5) illustré d'environ 150 magnifiques photographies tirées en creux et de superbes hors-texte en couleurs, relié ..... **16 francs**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

le meilleur fournisseur ooo

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc.., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau HT. N° 6, fg. Montmartre, Paris

---

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)

PRÊTS ni dépôt, ni enquête, ni traites, ni assurance. Secret profess.
TABARY, anc. off ministériel, Conseil juridique.
29 bis, rue P.-Demours, Paris (XVIIe). De 4 h. à 7 h.

JOYEUSES VACANCES !...

sur la MANCHE l'OCÉAN la COTE D'AZUR les ALPES

Prix à la portée de tous

PENSION COMPLÈTE :

Stations..... depuis **17** fr.
Hôtels confortables.. — **23** fr.
Hôtels grand confort. — **30** fr.

HOTELS COOP
85, Rue Charlot -:- PARIS (3e)

VARICES *scléreuses ou non*, **Hémorroïdes**, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.*

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Quelques volumes extraits des Collections de FERNAND NATHAN, Éditeur - *18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

Série des Albums "Pageot-Rousseaux"

Mme PAGEOT-ROUSSEAUX. **Poilu s'instruit.**
— **Boule et ses sabots.**
Mme PAGEOT-ROUSSEAUX.. **Dig et Bella.**
— **Floc à la mer.**
Chaque grand album (28 × 22), en couleurs..... **3 fr. »**

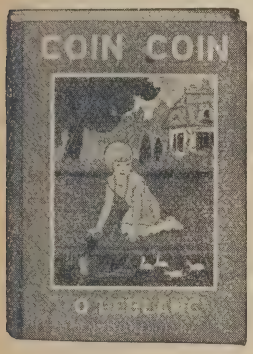

Série " La Sans Rivale "

De 5 à 9 ans

O. LEBLANC..... **Les Hirondelles.**
— ..... **Corbeaux et Corneilles.**
— ..... **« Gracieux » l'Écureuil.**
— ..... **Grenouillette et ses enfants.**
— ..... **Roucou et Roucoulette.**
— ..... **Monsieur Moineau et sa famille.**
— ..... **Fourmillette la bonne ouvrière.**
— ..... **Coin ! Coin !**

Chaque volume (17,5 × 13), texte en gros caractères. Illustrations en couleurs. Relié. **3 fr. 90**

Série " Bob et Suzette "

CH. DESCHAMP..... **Premières Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Nouvelles Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Bob et Suzette en vacances.**
— ..... **Bob et Suzette à la maison.**
Chaque beau volume (22 × 28), illustrations en couleurs. Relié..... **10 fr. »**

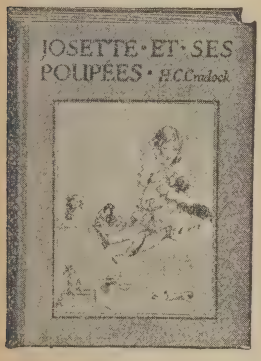

Série des " Josette "

H. C. CRADOCK..... **Josette et ses poupées.**
— ..... **Josette s'amuse.**
— ..... **Josette maîtresse d'école.**
— ..... **Josette en famille.**
— ..... **La fête de Josette.**
Chaque volume (25,5 × 19), nombreuses illustrations en couleurs. Relié. **12 fr.**

Série " Bêtes et Enfants "

G. VALLEREY..... **Lulu, Pierrot et Cie.**
— ..... **Les Aventures de Mistouflet.**
— ..... **Histoires de nos amies les bêtes.**
— ..... **Chez Grand-Père.**
Chaque volume (20 × 25), nombreuses illustrations en couleurs. Relié. **12 fr. »**

Série " Histoires de Mère Nanette "

DE LA BAUME .. **Pauvre Nicaise !**
— .. **Bob et son ami Serpollet.**
— .. **Les Aventures de Véronique.**
DE LA BAUME .. **Les Malheurs de Berlicoquet.**
— .. **Le Pommier merveilleux.**
— .. **Le Beau Coq de la Picoulette.**
Chaque volume (25 × 19), nombreuses illustrations en couleurs. Relié..... **10 fr. »**

Série des " Pif Paf "

H. DUBUS et J. BRULLER. **Pif et Paf.**
— **Pif et Paf naviguent.**
H. DUBUS et J. BRULLER. **Pif et Paf chez les Cannibales.**
Chaque volume (20 × 25), illustré en couleurs. Cartonné..... **5 fr. »**

Série " Noir et Rouge "

C. HALPHEN-ISTEL..... **Des Fées et des Fleurs, 9 fr.**
— ..... **Des Enfants et des Bêtes, 9 fr.**
J. AUROY et H. ISSERLIS..... **Les Mille et Une Malices de Maître Renard, 8 fr. 50.**
H. DUBUS..... **En suivant les Sentiers Fleuris, 9 fr.**
Chaque volume est illustré abondamment.
L. REUSS ..... **Fantaisies orthographiques pour Miquette** (illustré), **6 fr.**

Série des " Contes Merveilleux "

J. AUROY et H. ISSERLIS ..... **Contes du Soleil, de la Neige et du Vent.**
J. MONTAIGNE ..... **Contes de la Baie des Anges.**
— ..... **Contes hurluberlus.**
— ..... **Contes de la Sirène.**
Chaque volume (28 × 19), illustré. Relié. **15 fr.**
A. DE MONTGON et TH. LENOTRE. **Cinq minutes d'Histoire.** Un vol. (18 × 23), illustré. Relié. **11 fr. 50**

NOTA. — Les dernières nouveautés sont soulignées.

De 6 à 10 ans

Collection " Pour nos Petits "

M. CHAUVINEAU.... **Contes du Soleil levant.**
GAUTHIER-ECHARD et LAFOND. **Contes de Grand'Mère.**
Mlle CAPUS ..... **Il y a encore des fées.**
LINA ROTH..... **Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela.**
G. SCHNÉE..... **La Grammaire de l'Oncle Tonton.**
Mme MAYER-PALLOT. **Nos Enfants chez les Bêtes.**
Mlle CAPUS.... **Pour Charmer nos Petits** (1re série).
— .... **Pour Charmer nos Petits** (2e série).
— .... **Tout un Sac de Belles Histoires.**
M. GIRARDOT. **Voulez-vous des Histoires, mes Enfants ?**
N. WEILLER... **Contes d'Ailleurs et d'Autrefois.**

Chaque volume (23×18), illustré. Broché..... **10 fr. »** Relié..... **11 fr. 50**
H. PERRIN-DUPORTAL. **Histoires simples** (avec images en couleurs). Broché. **7 fr. 50** Relié. **8 fr. »**

Série " La Magnifique "

M. DUVALLON. **Pierrot le Gourmand.**
A. CRUPPI..... **Touche à Tout.**
A. CROZIERE... **Loulou chez les Nègres.**
J. MONTAIGNE. **Fifi-Tutu-Panpan.**

Chaque volume (23×28), nombreuses illustrations. Relié..... **15 fr. »**

Série des " Georgie "

H. PERRIN-DUPORTAL.. **Georgie en Vacances.**
— .. **Georgie chez sa Cousine Lili.**
— .. **Dick et Georgie.**
— .. **Georgie à la Montagne.**
H. PERRIN-DUPORTAL.. **Georgie à la Mer.**
— .. **Georgie au Jardin Zoologique.**
— .. **Georgie au Jardin public.**
— .. **Georgie au Cirque.**
KUHN-RÉGNIER. **Georgie apprend à lire.**

Chaque volume (18,5×24), nombreuses illustrations en couleurs, couverture couleurs. Relié. **6 fr. »**
H. PERRIN-DUPORTAL..... **Explique-moi, Maman** (La Terre et la Nature) (ill.). Relié. **9 fr. 50**

A partir de 10 ans

Collection " Iris "

A. LICHTENBERGER ..... **Amrou, frère des aigles.**
— ..... **Houck et Sla** (Roman de deux enfants aux temps préhistoriques).
Chaque volume (13×16), nombreux hors-texte. Relié..... **8 fr. 50**
J. ENNERY ..... **Histoire Biblique.**
Un volume (13×19). Relié peaussine souple (bleue ou rouge, au choix)..... **18 fr. »**

De 9 à 11 ans

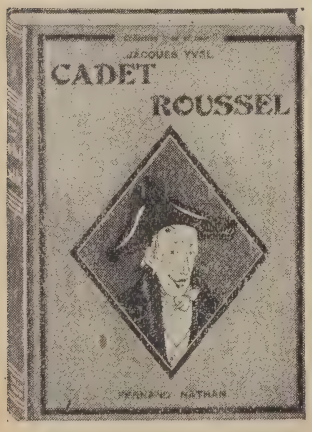

Série " Or et Noir "

E. LOMBARD ..... **Les Mille et Un Soirs de Thomas Poucet.**
A. CROZIERE..... **Le Talisman du Page Misti.**
L. PERKINS - MARÉCHAL et B. AUROY. **En route pour l'Amérique.**
J. ARLA..... **Coli-Cola et autres contes.**
A. CAPELA..... **Dardar et Farfadet.**
J. YVEL..... **Cadet Roussel.**
M. M. D'ARMAGNAC .... **Aag la Gitane.**
M. MOREL ..... **Guillerette et Guilleri.**
G. CERFBEER..... **Tête de Turc.**
C. SINCLAIR ..... **La Maison des deux Espiègles.**
J. D'AGRAIVES..... **Le Petit Roi du Lac.**
J. YVEL..... **Contes de chez nous.**
PIERRE BESBRE ..... **Rataploum.**
— ..... **La Fille unique de Lord Hamerless.**
— ..... **Le Naufrage Mystérieux.**
— ..... **Mon Frère Jean-Jacques.**
C. CHABRIER-RIEDER ... **Colette et son frère.**
— ... **Rose et Violette.**
— ... **Les enfants du Luxembourg.**

Chaque vol. (13,5×19), illustré, couverture en couleurs, titre or. Relié. **9 fr. »** Toile noire. **11 fr. 50**

Série des " Bridges "

T.-C. BRIDGES..... **La Cité Mystérieuse.**
— ..... **Le Voyage dans l'Inconnu.**
— ..... **Le Raid Mystérieux de Martin Crusoé.**
Chaque volume (28×19), luxueusement présenté, 12 grands hors-texte, têtes de chapitre, culs-de-lampe. Relié ..... **15 fr. »**
BUSCHER ..... **L'Électricité en Images.** Un volume (18,5×26), illustré. Relié..... **12 fr. »**

NOTA. — Les dernières nouveautés sont soulignées. **(Voir la suite page VII.)**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

E. BONNE : Un aspect du tempérament français 469
J. CRESSOT : La voix de son maître 472
Paul BERNARD : Culture et modestie 472
M. HÉNON : Continuité 474
Jean PETIT : Rédactions subjectives et rédactions objectives 475
M. CHAMBON : La prolongation de la scolarité obligatoire et le chômage 476
L. ROBIN : Histoire de l'abeille 478
A. LACLEF : Revue des revues 479
P.-L. MAZEYDAT : Le raisin vert 480
Bibliographie : Fl-L. Barclay, M. Piéchaud, etc. 481
André CORTHIS : La sourcière 483
Henry BORDEAUX : Un des nôtres, héros de Verdun 485
J. TROCCON : En feuilletant un carnet rouge .. 485
A. MOREAU : L'incompétence, ressort comique 487
G. LOUBES : Vieilles coutumes d'une ancienne ville libre 488
ELBÉ : Notes d'un délégué cantonal 489
A. PEYREFITTE : Quelques problèmes anciens 490

PARTIE CORPORATIVE

P. BRÉCY : La réforme des pensions au Parlement 491
E. HINZELIN : L'Université populaire de Strasbourg 492
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif 492
P. TIROT : Titularisations au 1er janvier 1936. 493
E. DÉDET : Tu seras tailleur 494
Le guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. ..... 61 à 64
A. LANTENOIS : La loi Roustan 61

PARTIE SCOLAIRE

Examens : Textes et documents ..... 169 à 176

UN ASPECT DU TEMPÉRAMENT FRANÇAIS

Par E. BONNE

DANS son ouvrage : *Scènes de la Vie future*, M. Duhamel trace un tableau mordant de la vie aux États-Unis. Il raille avec humour le citoyen américain, victime « de contrôles, d'investigations, d'inquisitions, de censures, et qui, proie des bureaucrates, acceptera de seconder lui-même ses tourmenteurs ». A ce citoyen américain, il oppose le Français La Brige, « notre héros national, un héros modeste et quand même très honorable, car c'est un héros du non-conformisme » (1).

La boutade de M. Duhamel mérite qu'on l'approfondisse. Sous son aspect amusant, elle cache un des problèmes qui commandent l'avenir de notre civilisation. La Brige, représentant du type français, est un héros du non-conformisme. Or, non-conformisme, c'est opposition à toute règle, c'est affranchissement de toute discipline, c'est négation de toute contrainte sociale.

On voit l'importance du problème posé par M. Duhamel. Avant de le discuter, une précaution s'impose : celle de vérifier si le tempérament du Français correspond bien à celui que M. Duhamel prête à La Brige. Ne pourrait-on craindre, en effet, que l'auteur des *Scènes de la Vie future*, entraîné par les besoins de sa polémique, n'ait tracé du Français un portrait qui ne correspondît pas à la réalité.

LA recherche où nous nous engageons réserve à qui la poursuit de curieuses surprises. Des auteurs aussi différents par leurs tendances et leurs conceptions qu'un Français comme M. Duhamel et un Allemand comme M. Sieburg tracent du Français un portrait aux touches identiques. La Brige, pour M. Duhamel, est un non-conformiste en rébellion contre l'autorité. Pour M. Sieburg, « l'esprit français est pris de vertige à la pensée que la vie humaine pourrait être autre chose que le déploiement de la liberté que chaque être porte en lui dès sa naissance ». C'est pourquoi « le Français pousse l'individualisme jusqu'au vice ». Tandis qu'en Allemagne l'individu est subordonné à l'État, en France, c'est l'État qui est subordonné à l'individu, car « l'individu se sent capable de former son unité sociale propre, de contrôler et de limiter l'État » (1).

En faveur de sa thèse, M. Sieburg en appelle au témoignage d'ALAIN qui a écrit : « Le plus clair de l'esprit démocratique, c'est qu'il est antisocial » (2). Constatation qui n'émane pas, cette fois, d'un étranger, mais du théoricien du parti radical.

Que La Brige, type du non-conformiste, soit bien le représentant du Français moyen, c'est ce dont il n'est plus permis de douter. La conception du bonheur personnel qui l'anime, opposée à tout idéal de bien-être collectif, s'accorde-t-elle avec les besoins du temps présent ? C'est maintenant la question qui vient tout naturellement à l'esprit.

AGACÉ, lassé par les contraintes de toute nature qui, à chaque heure, même à chaque minute, accablent le voyageur circulant aux États-Unis, M. Duhamel évoque avec sympathie notre La Brige national. Il appelle de tous ses

(1) DUHAMEL *Scènes de la Vie future*, p. 140.

(1) SIEBURG : *Dieu est-il Français ?* page 24.
(2) ALAIN : *Eléments d'une doctrine radicale*, p. 139.

vœux la résistance à la dictature d'une législation minutieuse, tatillonne, parfois même grotesque dans ses prescriptions.

Que la législation américaine manque de mesure, c'est un fait incontestable. Elle n'a pas sauvé la vertu en interdisant au voyageur de laisser pénétrer une dame dans sa chambre d'hôtel (1). Mais M. Duhamel, sous le coup de l'irritation, est-il bien inspiré en exaltant le non-conformisme comme une vertu nationale ?

Nous pourrions nous offrir la douce jouissance de faire appel à M. Duhamel pour réfuter M. Duhamel, et opposer la doctrine de l'auteur de *Discours aux nuages* à celle de l'auteur de *Scènes de la Vie future*. Si, en effet, « l'on ne devient pas un homme de valeur sans discipline » (2), La Brige, le non-conformiste qu'irrite toute contrainte, est une non-valeur et ne saurait être proposé à l'admiration de ses semblables.

Mais, sans nous attarder à cette contradiction, observons les faits puisque l'expérience doit être notre souveraine maîtresse. Que La Brige, la cigarette à la bouche, tienne à s'installer dans un compartiment de non-fumeurs, qu'il veuille, surtout parce que c'est défendu, mettre ses pieds sur la banquette, ce sont là faits regrettables, mais qui relèvent surtout du savoir-vivre. Ils ne facilitent pas la vie sociale, mais leurs conséquences ne mériteraient pas qu'on s'y arrêtât, n'étaient les tendances de laisser aller qu'ils fortifient chez la Brige.

La Brige prétend aussi cracher par terre. Quel sergent de ville se permettrait de lui faire une observation à ce sujet ? Tous les passants, qui sont plus ou moins des La Brige, auraient tôt fait de rappeler à l'agent que la France n'est pas l'Amérique.

Il est normal que le mépris de toute règle entraîne le mépris de toute autorité chargée de la faire respecter. La scène qui met en joie les La Brige de père en fils, et dont la monotone répétition ne parvient pas à lasser leurs générations successives, c'est celle de Guignol rossant le gendarme, manifestation très caractéristique de l'esprit français.

Disons-le franchement parce que c'est la vérité : un tel état d'esprit est déplorable, parce qu'il est cause de misère pour les individus, de faiblesse pour la collectivité. La liberté de cracher par terre est revendiquée par La Brige au même titre que la liberté de penser ou d'écrire. Soit. Mais quand on approche d'une école, et particulièrement d'une école maternelle, qu'on aperçoit le sol souillé de crachats, peut-on songer sans terreur à ce qui se produira quand les poussières du sol voltigeront au gré du vent et envahiront de frêles organismes ? La Brige, mon ami, ton non-conformisme aboutit au crime, car c'en est un, de transmettre à la tendre enfance des germes de maladie et de mort.

O liberté individuelle, que de crimes on commet en ton nom ! C'est en ton nom, en effet, que les bouilleurs de cru réclament leur meurtrier privilège. Que l'on parcoure certaines régions de la Normandie, et l'on pourra mesurer les ravages que les produits de l'alambic exercent sur une race qui fit aux IXe et Xe siècles la conquête de l'Europe ! Des organismes chétifs et dégénérés, des intelligences obtuses à qui l'apprentissage de la lecture est interdit, des êtres voués à certaines impulsions qui les mènent tout droit à la prison ou à l'asile d'aliénés. Périsse la nation, mais que soit conservé au propriétaire ou au locataire de l'alambic le droit de s'empoisonner, lui et sa famille. Ne faut-il pas que l'individualisme l'emporte sur l'intérêt social ? C'est La Brige qui, en définitive, doit avoir le dernier mot.

Bien entendu, La Brige peut n'envoyer ses enfants à l'école que si cela lui fait plaisir. Il existe, il est vrai, une loi sur l'obligation scolaire. Mais La Brige est un non-conformiste. A violer la loi, il éprouve le même plaisir que l'enfant à dérober les bonbons qu'on a voulu mettre hors de sa portée. Ne nous étonnons pas si, après cinquante ans d'obligation scolaire, les illettrés courent les rues. Tous les La Brige se ligueraient contre les autorités qui auraient l'outrecuidance de vouloir appliquer les sanctions prévues par la loi de 1882. Députés et sénateurs auraient vite fait comprendre à ces trouble-fête que nous ne sommes ni en Amérique, ni en Allemagne, ni en Angleterre, et qu'en France la loi est faite pour être violée.

Cette carence de l'autorité n'est pas seulement néfaste en elle-même, parce qu'elle laisse subsister l'analphabétisme ; elle est aussi néfaste par le sentiment d'impuissance, la sorte de nihilisme qu'elle a répandu dans le pays. A quoi bon instituer la prolongation de l'obligation scolaire, à quoi bon superposer des textes, ajouter sanction à sanction quand l'État est incapable d'imposer la simple obligation scolaire ?

LES exemples qui précèdent justifient l'Allemand Sieburg accusant les Français de pousser « l'individualisme jusqu'au vice ». Son accusation s'accorde avec celle d'un des plus éminents sociologues français, M. Siegfried qui, par surcroît, connaît admirablement l'Amérique. Pour M. Siegfried, « le meilleur de notre énergie se dépense dans l'affirmation de cet individualisme agressif et doctrinal... qui prend instinctivement la discipline pour de l'arbitraire, l'autorité pour de la tyrannie » (1).

La conséquence de cet état d'esprit, c'est notre impuissance à réaliser les réformes qui incombent à notre temps. M. Duhamel s'élevait contre l'ingérence de l'État américain dans tous les domaines de l'activité. Cette ingérence n'est pas toujours sans profit, constate M. Siegfried. Grâce aux mesures imposées par les hygiénistes américains, la fièvre jaune a disparu de Panama.

Devant ces problèmes modernes dont la solution exige une stricte discipline sociale, notre individualisme doctrinal et à vrai dire anarchique demeure largement inefficace. Si la fièvre jaune régnait dans le Midi, notre système politique rendrait peut-être difficile de l'en faire disparaître (1).

Le mal de l'individualisme ne sévit pas seulement dans les rapports entre l'État et le citoyen, il s'étend et gagne le monde économique.

Quand toute règle apparaît comme une gêne, chacun n'agit plus que suivant son bon plaisir. Doux pays que le nôtre, constate M. Sieburg, où « les cordonniers sont incapables de découdre convenablement et en temps utile une simple pièce de renfort », mais où, « en revanche, durant tout le mois d'août, ils ferment boutique et vont pêcher à la ligne » (2).

Plus grave peut-être est un autre reproche que M. Sieburg adresse au commerçant français : « Il lui est indifférent de renvoyer son client ou même de le perdre par son manque d'exactitude.

(1) DUHAMEL : *Scènes de la Vie future*, p. 204 et 206.
(2) DUHAMEL : *Discours aux nuages*, p. 257.

(1) A. SIEGFRIED : *Les partis en France*, p. 77 et 226.
(2) SIEBURG : *Dieu est-il Français?* p. 17.

Aucun Français ne conçoit que le temps puisse être une sorte de marchandise. »

On n'en finirait point, si l'on voulait dénoncer tous les méfaits de l'individualisme dans le domaine de la production. Il est un aspect de cette question qui mérite cependant une considération particulière. L'artisan du XVIIe ou du XVIIIe siècle méritait le nom d'artiste, par tout ce qu'il mettait de lui-même dans son œuvre. La grande industrie est née depuis, avec ses usines populeuses. Qu'on se réjouisse de son apparition ou qu'on la regrette, elle est la forme de production qui s'impose, et elle exige pour son développement une forte discipline sociale. Or, constate M. Siegfried, « exception faite pour une élite qualifiée, le travailleur qu'emploie la grande industrie n'a plus, à proprement parler, de métier comme autrefois, ni surtout l'esprit et l'honneur du métier, il devient le serviteur de la machine, sentiment déprimant (du moins chez un Français) qui en fait un mécontent, un aigri ».

Le témoignage de M. Siegfried est corroboré par un autre observateur de notre société, M. Jules Romains. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître les sentiments qu'il prête à l'un de ses héros, Haverkampf :

> Haverkampf n'est pas de ceux qui, par caractère ou préjugé, chicanent au peuple le droit à la vie. Comme il n'a aucune avarice, il aimerait penser au contraire qu'autour de lui les plus humbles connaissent l'abondance, le bien-être. Mais que tant de milliers d'hommes fissent spécialement effort pour produire encore un peu moins que ne le voudrait la nonchalance naturelle, surveillent leurs gestes, retiennent leur bras, leur outil, se disent à chaque minute : « Pas si vite ! perdons du temps exprès »... cette idée lui est odieuse (1).

Protester contre le relâchement de toute discipline, c'est, il est vrai, s'exposer à un reproche grave. Lâchons le mot, on risque de passer pour « réactionnaire ». M. Siegfried constate le fait et en fournit l'explication :

> Beaucoup de Français ne savent plus distinguer dans l'exercice du pouvoir ce qui est légitime de ce qui est malsain : un gouvernement fort leur paraîtra réactionnaire. Nous payons ainsi un passé d'arbitraire gouvernemental qui s'est trop longtemps survécu (2).

Il est des préjugés qu'il faut qu'on tue. Celui qui associe nécessairement l'idée de discipline à l'idée de réaction est de ceux-là. Il ne s'agit pas, pour restaurer la notion de discipline, de sacrifier la liberté de pensée et les droits de l'esprit critique. Pas davantage ne convient-il d'accepter sans espoir d'amélioration que des ouvriers travaillant à la chaîne soient huit heures par jour les esclaves d'une machine. C'est au nom de la démocratie, au nom de ses espérances les plus généreuses, mais qui sont en même temps ses espérances les plus légitimes, qu'il convient de proscrire un non-conformisme s'opposant au progrès social.

Dans les siècles passés, l'homme ne pouvait échapper à une misère physique et à une ignorance inévitables. Courbé sur une glèbe qui ne lui procurait que de maigres récoltes, il était voué à la famine et son labeur ingrat ne lui laissait point de loisir pour s'élever intellectuellement. L'homme a, depuis, centuplé ses moyens de production. Un avenir magnifique s'ouvre à son activité à condition qu'il transforme l'organisation sociale : diminuer la part des souffrances humaines en luttant contre la maladie et la misère, élever l'homme spirituellement en développant l'instruction et en répandant le goût des arts, voilà l'œuvre qui s'impose. Résolument, il faut abandonner l'âge de l'individualisme, qui correspondait à une civilisation agricole, pour entrer dans ce qu'on pourrait appeler l'âge du social, qui correspond à notre civilisation industrielle et scientifique.

Réalisera-t-on un aussi merveilleux programme sans discipline collective ?

Il faut transformer les cités, saper les quartiers insalubres foyers d'épidémie, construire des habitations saines où le travailleur et sa famille bénéficieront des meilleures conditions d'hygiène.

Il faut pourvoir notre pays des sanatoria qui lui manquent, des cliniques où les enfants rachitiques retrouveront, sous l'influence de l'air marin et du soleil, la santé qu'ils ont perdue, d'hôpitaux pourvus des appareils médicaux les plus perfectionnés, afin que des soins rationnels ne restent plus le privilège de l'aisance ou de la richesse. Un tel programme peut-il être réalisé sans ordre, sans méthode, au hasard de l'inspiration ou, au contraire, un plan étant arrêté après des études minutieuses, doit-on poursuivre son application, avec la volonté inflexible de briser, s'il en est besoin, toutes les résistances individuelles ?

Notre système d'éducation est à reconstituer. Il faut détruire les écoles-taudis pour les remplacer par des écoles nouvelles, prolonger l'obligation scolaire, réorganiser l'éducation physique sur un plan nouveau, songer à l'éducation artistique plus négligée encore que l'éducation physique, développer l'enseignement technique qui devra assurer la formation non d'une infime minorité, mais de la quasi-unanimité des artisans de demain. Simple schéma d'un plan qui pourrait être amplement développé. Intérêt social et discipline : voilà les mots d'ordre qu'il faut adopter si l'on veut passer de l'idée à l'acte, du programme à sa réalisation.

Intérêt social parce qu'il ne s'agit pas, en établissant un programme d'action, de satisfaire à tel ou tel désir individuel, mais de s'inspirer exclusivement de l'intérêt collectif. Discipline parce que l'État ne doit plus tolérer que le père soit maître de sacrifier l'intérêt de son enfant en lui refusant les bienfaits de l'instruction.

UNE dernière remarque terminera cet appel en faveur de la discipline sociale. Les expériences poursuivies en Russie, en Italie, en Allemagne aux États-Unis, derrière la diversité de leurs formes, cachent un trait commun fondamental. Toutes sont nées de la misère et du désordre. Toutes, à l'origine, se sont réclamées de l'intérêt collectif. Il serait puéril de croire que la France échappera à une rénovation sociale que laissent prévoir le nombre croissant de ses chômeurs, l'état fâcheux de ses finances chaque jour aggravé par l'augmentation de sa dette. Les transformations à réaliser ne pourront s'accomplir que suivant un programme où l'intérêt individuel sera subordonné à l'intérêt collectif. Si la résistance de l'intérêt individuel entravait cet effort vers un mieux être collectif, l'une de ces deux éventualités serait à craindre : ou la perpétuation d'un état de choses dont continueraient à souffrir des millions d'êtres humains voués au taudis et à la sous-alimentation, ou l'appel de la masse à un sauveur avec, comme conséquence, la suppression d'un bien que les Français croyaient avoir acquis à jamais au prix de combien de luttes et de souffrances : la liberté.

E. BONNE,
Inspecteur d'académie de la Loire.

(1) JULES ROMAINS : *Les Hommes de bonne volonté. Les Superbes*, p. 297.
(2) A. SIEGFRIED : *Les partis en France*, p. 77.

CHEMIN FAISANT

LA VOIX DE SON MAITRE

IL n'est pas besoin de fuir l'atomisme psychologique et de penser l'« homme total » pour sentir que tout homme est tout entier dans son métier, corps et âme. Chacun a cependant sa dominante ; pour nous, maîtres d'école, notre outil, c'est notre voix. Le plus taciturne parle cent fois autant que le plus bavard de ses élèves.

Ne lui faut-il pas exposer la science et interroger (voire même répéter les réponses de ses élèves après les avoir commencées !), distribuer l'éloge et le blâme, ordonner et supplier, chanter et seriner, lire et dire ? La mimique permettrait des économies ; nous lui préférons l'éloquence, car le geste ne peut, sans danger, dépasser certaines limites de fréquence et d'ampleur.

Le plus surprenant, c'est que notre éducation d'éducateurs ait si peu souci de l'outil vocal.

Le recrutement ne s'en soucie guère. On ne prend point les muets, mais c'est tout juste. Les médecins examinent avec une consciencieuse rapidité la vue et l'ouïe, le cœur et le poumon. Pour la voix, il suffit que le candidat dénudé puisse répondre pertinemment à la question rituelle : « Vous n'avez jamais été malade ? » Les examinateurs n'ont pas cette rubrique dans leurs spécialités ; quand, par hasard, ils laissent parler le patient, ils se contentent de la voix qu'il a, et s'il bégaie, c'est l'émotion !

Pendant son séjour à l'école normale, le futur instituteur n'a que de rares occasions d'étudier, de corriger, de cultiver sa voix. Ne demandez pas à ses professeurs de le faire : ils sont bien trop occupés à se servir de la leur pour transvaser des programmes « océaniques » dans les... vases alignés devant eux. Ils interrogent peu, ils font peu lire et réciter, et ne peuvent davantage. Ils doivent se contenter de quelques critiques, de quelques conseils, auxquels s'ajoutent ceux des maîtres de l'école annexe. Tout cela vaut mieux que rien, mais ne saurait remplacer une étude méthodique, une formation méthodique de la voix.

Le résultat est que la plupart des jeunes instituteurs arrivent dans leur classe avec leur voix « naturelle », telle que les hasards de la nature et du milieu l'ont faite, sans même se douter qu'ils ont là un « instrument » dont il faudrait connaître les ressources, les limites et le meilleur emploi en chaque circonstance. Aussi y vont-ils de tout leur cœur et souvent, hélas ! de tous leurs poumons, laissant à l'inspiration le soin de régler la hauteur et le volume, la vitesse et le rythme, l'articulation et la musique. Les enfants souffrent de ce hasard, et plus encore le maître, tout étonné de se sentir épuisé, tout fâché d'avoir « dû » crier, en attendant que l'outil même proteste à sa façon, qui est cruelle.

***

J'espère que la réforme des Écoles normales permettra une étude et une formation systématiques de la voix, et, mieux encore, qu'elle l'ordonnera explicitement.

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour dire ce que doivent être cette analyse et cette formation. Les laboratoires de phonétique vocale le savent par la voie des observations et des expériences ; les écoles de diction et de déclamation le savent par la voie de la tradition et du goût. Géométrie et finesse doivent s'unir pour nous guider. Le sens commun dit cependant ceci :

— L'élève-maître nous apportera la voix qu'il a, ayant achevé sa mue, et plus ou moins cultivée déjà par l'exercice scolaire. Il nous appartiendra tout d'abord d'étudier cette voix et l'usage qui en est fait au cours des exercices de lecture et de récitation, des exposés et des discussions. Avec l'aide des spécialistes, nous pourrons ainsi établir une « fiche vocale », analytique et critique pour chaque élève.

Chacun devra ensuite prendre connaissance de sa propre voix. Je présume que rien n'est aussi délicat : on ne s'entend guère parler, même quand on « s'écoute ». Ne faudrait-il pas écouter sa voix comme si elle était celle d'un autre, par l'intermédiaire d'un enregistrement phonographique ? Quel que soit le moyen, la fin est une espèce de « conscience vocale », prélude d'une éducation volontaire qu'on ne peut imposer du dehors.

J'imagine que l'exemple aura une grande vertu, l'exemple sous toutes ses formes : celui du professeur et celui du camarade bien doué, celui du disque et celui du speaker de la T. S. F. ; celui de l'acteur et celui du conférencier... Il y aura l'exemple à imiter et l'exemple à ne pas imiter, car trop de parleurs professionnels n'ont pas conscience de leurs défauts.

Il faudrait que chaque maître, dès le début de sa carrière, sût tirer le meilleur parti de l'instrument vocal qu'il a reçu de la nature. J'entends qu'il sache en jouer avec le maximum d'efficacité, pour être entendu — à tous les sens du mot — de ses disciples charmés. J'entends qu'il en use avec le minimum de fatigue, n'eût-il qu'un filet de voix.

Pour tout dire d'un mot, entre les cailloux de Démosthène et les pastilles Valda, on ne saurait hésiter.

J. CRESSOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

CULTURE ET MODESTIE

MONTAIGNE écrit au début du chapitre « De la Présomption », un des plus importants des *Essais* : « Il y a une autre sorte de gloire (présomption, vanité) qui est une trop bonne opinion que nous concevons de notre valeur. C'est une affection inconsidérée, de quoi nous nous chérissons, qui nous représente à nous-mêmes autres que nous sommes. »

« Affection inconsidérée », sans doute, mais tout à fait naturelle. Nous naissons individualistes et même égoïstes. Notre humeur native nous fait préférer notre être à tout et nous porte à l'étendre le plus possible. Et, à certain égard, c'est fort bien ainsi. L'individualité est le fondement même de la personnalité, et le rôle de la culture est d'améliorer, non d'étouffer ni même d'affaiblir en nous l'individu. L'éducation de soi-même revient à une question d'équilibre et d'harmonie entre la culture et la nature. Culture envahissante et mal comprise, c'est conformisme et démission de la personnalité ; nature intransigeante et rétive, intempérant « culte du moi », c'est égoïsme, orgueil et, le plus souvent, insupportable vanité.

Presque tout le monde éprouve, à l'époque de la sève effervescente et de l'ivresse juvénile, cette « présomption » qui pousse à trop s'estimer soi-même et à n'estimer pas assez autrui.

« longs espoirs et des vastes pensées », on prétend se faire soi-même et on se montre indocile et, quelquefois, réfractaire aux leçons et aux conseils des maîtres.

***

CHEZ la plupart, cette exaltation tumultueuse du « moi » tombe avec les années. A condition, d'ailleurs, de ne pas se perpétuer, elle n'est pas défavorable à l'avenir intellectuel de la jeunesse. Il est bon que l'adolescent soit, de bonne foi, persuadé qu'il a un talent original et qu'il sera un jour « quelqu'un ». S'il savait d'avance à quelle faible distance sur le chemin de la renommée le conduira son labeur, peut-être hésiterait-il à se mettre en route. Il y a des illusions vitales.

Mais quand, après avoir jeté sa gourme, le jeune homme s'est mis sérieusement à l'œuvre de son éducation personnelle, qu'il a pris sa mesure en s'approchant de compagnons plus âgés ou mieux doués et qu'il s'est rendu compte de ses possibilités intellectuelles, ses yeux se décillent, une modestie de bon aloi succède à l'outrecuidance naturelle et le voilà en bonne disposition pour profiter des instructions d'autrui.

Plus on est cultivé, moins on s'en fait accroire. Les vrais savants se déclarent effrayés de leur ignorance. Ils reconnaissent que « toute notre contexture est bâtie de pièces faibles et défaillantes ». Le « que sais-je ? » dubitatif et critique est devenu leur formule sacramentelle. « Le beaucoup savoir apporte, dit Montaigne, l'occasion de plus douter... Il y a une ignorance abécédaire qui va devant la science, une autre doctorale qui vient après la science : ignorance que la science fait et engendre, tout ainsi comme elle défait et détruit la première. »

C'est à cette « ignorance doctorale » ou plutôt à cette prudence et à cette modestie intellectuelles que nous conduisent l'étude, la réflexion et l'expérience. Celui-là fait preuve d'intelligence et de savoir qui a conscience de son insuffisance. Signe de grandeur que de se connaître petit.

D'ailleurs, la culture générale permet tout juste d'avoir quelque idée des conclusions et des résultats auxquels sont arrivés les Sciences et les Arts, mais elle n'initie guère à leurs méthodes. Or c'est là le principal.

***

IL est bon d'avoir hanté les bibliothèques et les musées, mais, si l'on n'a pas fréquenté les laboratoires et les ateliers; si l'on n'a pas pris, comme le physicien, le chimiste ou le naturaliste, l'habitude de la recherche personnelle, patiente et circonspecte; si l'on ne s'est pas, comme le graveur et le sculpteur, heurté à la résistance de la matière, attaché et comme collé à l'objet; si, pour dire bref, l'on ne possède pas en même temps qu'une culture générale, livresque et de seconde main, une culture particulière — c'est-à-dire une spécialité définie, une compétence éprouvée en quelque matière, fruit de l'expérience directe et concrète, il n'y a vraiment pas lieu de se montrer glorieux de ces « clartés de tout » qui peuvent bien constituer une « information », mais unllement un « savoir ».

Chaque jour ne fournit-il pas, à qui s'examine sans complaisance, maintes occasions de déplorer ses faiblesses, ses maladresses et ses erreurs? Et qui, dans le fond de son âme, ne confesse que beaucoup de ses succès sont dus autant ou plus à la fortune qu'à ses mérites, et que sa culture est loin de lui donner toujours, sur les simples et les ignorants, l'avantage d'une meilleure judiciaire? Le souvenir de nos fautes et de nos défaillances devrait nous guérir de l'orgueil : « Je me connais trop bien, disait Voltaire, pour n'être pas modeste. »

Acceptant leurs limites et restant prudemment en deçà, les gens modestes évitent les mécomptes et les déceptions qui suivent les entreprises présomptueuses ; ils ne recherchent pas les succès rapides et prématurés ; ils ne tranchent ni ne dogmatisent ; ils savent que la vérité se cherche et ne se possède pas ; ils sont convaincus que bien juger consiste souvent à douter et à réserver son jugement. Persuadés d'être, selon l'expression de Descartes, « moins capables de discerner le vrai d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits », ils examinent toujours avec déférence et sympathie les opinions des « plus doctes » et des « mieux sensés ». Désintéressés d'eux-mêmes, ils se soumettent, d'autre part, en toute défiance de leur sens propre, à l'objet de leur examen.

***

AU vrai, c'est la modestie qui rend « instruisable ». Elle est la condition même de l'esprit d'objectivité, de discipline et d'application. Elle est donc le principe de tout progrès intellectuel, de toute culture.

Au rebours, la présomption doit être tenue pour le fléau de la culture. « O cuider! comme tu nous empêches ! » s'écriait Montaigne. Sous prétexte de personnalité, d'originalité ou de non-conformisme, les fils de Lucifer deviennent comme imperméables aux idées d'autrui. Murés dans leurs opinions et leurs préjugés, ils sont incapables de sortir d'eux-mêmes et de se mettre à l'école de l'expérience. N'admirant rien qu'eux-mêmes, le monde de la beauté leur est fermé, car « tout art est adoration », c'est-à-dire, au fond, humilité. Et, sans doute, ceux-là ont-ils raison qui soutiennent que, pour prendre la mesure exacte de la valeur intellectuelle d'un homme, il faut de son intelligence retrancher sa suffisance.

Toutefois, l'humilité n'est pas toujours recommandable. Nous ne parlons pas, bien entendu, des cas où, artificieuse et étudiée, elle n'est qu'hypocrisie et orgueil secret. Mais même la modestie, qui est défiance exagérée de soi, timidité ou faiblesse, est un défaut qu'il faut combattre. « Je ne veux pas, remarque Montaigne, que de peur de faillir de ce côté-là (de la présomption) un homme se méconnaisse pourtant ni qu'il pense être moins que ce qu'il est. » La crainte de commettre des fautes, de broncher et d'être humilié nous empêche de nous produire, de nous habituer à être nous-mêmes, de profiter à tout risque de l'expérience et, en fin de compte, de nous cultiver. Prudents et modestes, oui ; timides et timorés, non.

La modestie est la marque et comme le sceau de la vraie culture. Elle perce dans le ton et dans les manières. Discret et courtois, l'homme cultivé ne parle pas de soi, ne fait pas étalage de son savoir. Il exprime sa pensée en termes clairs, concis et toujours mesurés. Il répéterait volontiers avec Montaigne : « J'aime ces mots qui amollissent et modèrent la témérité de nos propositions : à l'aventure... aucunement... quelque... on dit... je pense... et semblables ». Peut-on s'étonner que la modestie et la prudence dans les pensées se traduisent par la circonspection dans le langage ?

PAUL BERNARD.

**

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

CONTINUITÉ

L'ENSEIGNEMENT de l'histoire doit chercher à donner aux écoliers le sens de la continuité historique, la notion du durable. Il est loin d'en être toujours ainsi. Trop de leçons ne sont que le récit d'événements qui se suivent sur un rythme saccadé, se heurtent et ne s'enchaînent pas. S'ils sont, par cela même, plus dramatiques, ils apparaissent en partie incompréhensibles et peu propres à la saine formation de l'esprit.

L'enfant a, sans doute, souvent l'impression que le passé est semblable à un conte de fée. Les géants y sont les grands hommes d'Etat : ils paraissent faire ce que bon leur semble ! Les réformes s'exécutent à coups de baguette magique, sans ces laborieuses préparations, ces irritantes négociations, qui sont le lot de notre époque infortunée.

Le passé apparaît ainsi dans une lumière de fantaisie : de la gloire sans ombre ou de la misère sans éclaircie, de l'autorité absolue, des Révolutions qui font table rase, des ascensions providentielles et fascinatrices, des chutes catastrophiques! Quelle différence entre ces faits, bruyants et simples, entre cette image du passé et la vie telle qu'on est appelé à la vivre. Cette opposition, qui séduit l'esprit, est grave. Elle engendre erreur de jugement, passions injustes, mécontentements, découragement et violences. On se croit moins favorisé que ses pères ou l'on conçoit un avenir d'une totale beauté ; on veut tout bouleverser. On ne sait pas qu'au lendemain des révolutions il y a toujours des désillusions et que la vie continue avec ses petites combinaisons, ses réactions égoïstes, ses quotidiennes nécessités et ses bonheurs imparfaits. C'est un fait constant, que Jaurès a étudié, très curieusement, dans une page de l'*Armée nouvelle*.

***

UN enseignement élémentaire semble voué à fausser le passé en n'en retenant que les sommets, sans, pour parler comme Pascal, remplir « l'entre-deux ». En donnant l'essentiel, il se condamne souvent à « biffer ce qui est de fond au profit de ce qui est de l'apparence » (1) ; il met sur pied une humanité moyenne, qui n'est pas celle que l'on est appelé à fréquenter, avec laquelle il faut vivre et discuter ; il accuse les différences et ne crée pas le sentiment de la continuité. On peut, pourtant, y remédier et il faut prévoir quelques leçons spéciales pour cela. Elles mettront l'enfant en rapport, aussi direct que possible, avec les gens de sa condition et en face des problèmes qui se posent encore dans son milieu. A la campagne, par exemple, on commentera, à propos de la vie rurale au XVIIIe siècle, des textes comme ceux qui suivent.

Une mauvaise année : 1709.

Un des plus cruels hivers qui se soient vus depuis plus de deux cents ans est celui de cette année, et, si le froid avait été à deux ou trois degrés plus, il serait péri plus de la moitié du monde. Il commença le jour des Rois sur les huit heures du matin après une pluie douce de la nuit précédente, et en deux jours de temps la rivière se trouva glacée et en état de pouvoir passer dessus. Ce froid a duré plus de quinze jours, tous les jours s'augmentant, au bout desquels il tomba quelque neige de hauteur de près d'un pied et regela encore dessus très fortement ; et, environ quinze jours après, il se forma un dégel de trois jours, ce qui donna le lieu de croire que tout le froid était passé. La terre se trouvant dégelée environ d'un pied, après quoi il regela encore plus fortement qu'auparavant, et ce qui causa la perte générale des blés, parce que, le pied s'en étant trouvé mouillé, ils périrent quasi tous à la réserve de ceux qui se trouvèrent à l'abri des vents les plus cuisants.

Plus de moitié des arbres fruitiers ont gelé : il n'est pas resté un seul noyer de quelque grosseur qu'il fût, et tout le royaume a subi le même sort. Quantité de personnes et de bestiaux ont péri de froid. Le froment, mesure de La Ferté, du poids de 50 livres, qui ne valait à l'automne précédent que 25 et 30 sous, devint à 50 dès le mois de janvier, et a monté, jusqu'à la récolte de cette année, à 8 et 9 livres le boisseau. La Bretagne et la Normandie, qui se trouvaient n'avoir pas tant souffert de la gelée, en amenèrent aux marchés de La Ferté, Nogent et Brou. » (*Registres paroissiaux de Bœssé-le-Sec, Sarthe.*)

Une bonne année : 1777.

Cette année a été la plus fertile en toute sorte de grains qu'on ait peut-être vue. Tous les fermiers (ce qui est rare) se trouvoient contents. Le printemps et l'été jusqu'à la fin de juillet ont été ou froids ou pluvieux (depuis environ quinze ans tous les printemps sont de même ; ce qu'on attribue à l'axe du monde qu'on dit incliné plus qu'auparavant. Pour moy j'avoue que je ne connais d'autre cause que la volonté du Tout-Puissant). Le mois d'aoust a été d'une chaleur et d'une sécheresse sans interruption ; l'automne à proportion...

Quoyque les greniers soient pleins, cependant le grain, comme on le voit d'autre part, n'est pas à bon marché : ce qui vient tant de ce que les fermiers ne se pressent point de vendre, étant enrichis depuis dix ans que le grain a été très cher, quoyque presque toujours en abondance, que de ce que l'exportation étant permise les bleds passent en païs étranger. Les fermes depuis cinq ans ont augmenté près des deux tiers. Il y a un nombre considérable de personnes qui en cherchent sans en pouvoir trouver : ce qui empêche qu'on ne se marie actuellement ; il y a plus de cinquante jeunes gens en cette paroisse qui ont l'âge et la volonté de se marier, mais en restent là, ne trouvant pas même de où loger... » (*Les observations de M. Beucher, curé de Brûlon, Sarthe, 1767-1791, publiées par Roquet et Coutelle.*)

L'assistance au village (1777).

Pendant le cours de cette année, on a établi dans cette paroisse (1) un Bureau de Charité, voyant l'abus qui résultoit de laisser courir les pauvres mandier : ce qui les entretenoit dans l'oisiveté, leur inspiroit de plus en plus le dégoust du travail et formentoit tous les vices. Autre inconvénient, savoir, que les plus hardi par leur opiniâtreté avoient la meilleure part en les aumônes pendant que souvent les plus indigents restoient dans leurs maisons mourants de faim, retenus ou par timidité ou par maladie, ou par le grand nombre d'enfants petits. On a cru que le meilleur moyen étoit d'un côté d'empêcher cette vie vagabonde et de l'autre de proportionner les aumônes aux besoins respectifs. Pour cela on a fait une assemblée de paroisse dans laquelle il a été décidé qu'on feroit des règlements portant qu'il y auroit un tronc à l'entrée de l'église, où metteroient leurs aumônes ceux qui ne voudroient pas être connus, qu'il y auroit un grenier où l'on déposerait le grain provenant ou de la charité des fermiers ou de l'argent du tronc ; le tout fermant à deux clefs, déposées entre les mains du sieur curé ou du procureur de fabrique (2), ou d'un des administrateurs du Bureau. Ledit Bureau est composé du sieur curé, du seigneur,

(1) M. LEROY : *Introduction à l'art de gouverner* (Recueil Sirey). Livre remarquable, dont la lecture est à recommander.

(1) La paroisse de Brûlon (Sarthe). La commune de Brûlon compte, aujourd'hui, 1263 habitants.

(2) Pour l'administration temporelle de l'église, il s'était formé une sorte d'association naturelle, qui donna naissance à une institution connue sous le nom de « trésor» ou de « fabrique ».

du procureur de la fabrique, du syndic (1) et des notables, tant du bourg que de la paroisse et en outre d'une dame de charité. Le dernier dimanche de chaque mois le sieur curé avertit le Bureau de s'assembler pour faire l'ouverture du tronc et du grenier afin de régler ce qui sera donné à chaque maison pauvre suivant le mémoire que l'on a fait desdits pauvres, mémoire où l'on a la liste des pauvres, le nombre et l'âge de leurs enfants. Cette aumône se fait tous les premiers dimanches de chaque mois, excepté les mois d'août, septembre et octobre et quelquefois novembre.

Pendant le courant de chaque mois, si quelqu'un se trouve malade, ses parents viennent trouver le sieur curé trézorier du Bureau qui leur donne une carte pour aller ou chez le chirurgien chercher les remèdes ou chez la dame de charité chercher viande, bouillon, vin, pain blanc, etc., ou argent en quantité marquée par la carte. Ledit chirurgien et ladite dame viennent quand bon leur semble lors de la tenue du Bureau se faire payer ce qu'ils ont fourni.

Par ce moyen les pauvres sont assistés en santé et en maladie et au lieu d'aller perdre leur temps à mandier ils travaillent.

Nota 1° : que le sieur curé doit de temps en temps dire quelque chose pour faire voir l'avantage de cet établissement et engager les particuliers à fournir selon leur moyen.

Nota 2° : qu'au commencement de l'hiver il doit avertir ceux qui ont de vieilles hardes, comme habits, vestes, cotillons, chemises, etc., de les luy envoyer, pour qu'il les donnât selon le besoin. En touttes choses, il doit donner l'exemple.

Nota 3° : que l'on a un registre cotté et paraphé du juge, qui renferme et contient l'établissement du Bureau, les articles des règlements qu'on observe ; comme les pauvres audacieux, voleurs, impies, fainéants, etc., n'auront point de part aux aumônes, etc.

Nous avons remarqué que depuis un an qu'on observe ce que dessus et des autres parts, 45 ou 50 boisseaux (2) de mouture par mois suffisent pour les pauvres, et qu'en y comprenant les autres dépenses, soit pour le chirurgien, soit pour la dame de charité, il ne faut pas plus de quinze à dix-huit cent livres par an pour assister les pauvres de Brûlon... Les pauvres sont contents et bénissent le ciel... » (*Les observations de M. Beucher, curé de Brûlon.*)

***

DES observations comme celles du curé Beucher, l'enfant peut encore en faire. En pénétrant dans le passé de sa communauté rurale, il a le sentiment que celui-ci présente des ressemblances avec aujourd'hui. Dans la vie collective, il est des « constances », des nécessités : les découvrir, c'est acquérir le sens du durable et de la continuité historique. Il n'est pas étranger à l'esprit civique.

Prévoyons quelques leçons de ce genre. L'histoire de notre pays, pour ses enfants, deviendra plus humaine, car elle fera place à la connaissance, que chacun peut déjà avoir, de la vie et des réactions de son entourage. Elle sera aussi plus utile et répondra mieux au « besoin qu'a l'occidental moderne de vivre son présent en se comprenant de mieux en mieux dans son passé et dans son plus proche avenir » (3). Elle permettra d'échapper « aux conseils de ceux qui poussent à l'action en vantant dogmatiquement soit le passé embelli, soit l'avenir déifié » (3). Elle formera des esprits justes, des caractères fermes.

M. HÉNON.

(1) Le chef de la communauté villageoise fut longtemps le seigneur ; mais, lorsque les habitants eurent des intérêts distincts, ils choisirent des mandataires pour les soutenir. On les désignait du nom de syndics.

(2) Le boisseau de Brûlon avait une contenance de 46 litres 18 centilitres.

(3) M. Leroy : *Introduction à l'art de gouverner* (Recueil Sirey).

PÉDAGOGIE PRATIQUE

RÉDACTIONS SUBJECTIVES ET RÉDACTIONS OBJECTIVES

PRESQUE chaque année, dans un coin ou l'autre de la France, les conférences pédagogiques reviennent sur la composition française, et tout a dû être dit à son sujet. Aussi, je ne prétendrai pas apporter, dans cet article, des vues d'une nouveauté particulière. Je me contenterai de remettre en discusson une thèse, sans doute vieille, mais qui trouve, dans le positivisme de notre siècle, sinon des arguments neufs, du moins un soutien nouveau.

Pour être un peu clair, je me permettrai de donner, dès l'abord, ma conclusion. *Notre enseignement de la composition française est trop littéraire, idéaliste et subjectif ; il gagnerait à être un peu plus réaliste et objectif dans son fond comme dans sa forme.*

Quel est, en effet, l'idéal que, en cette matière, nous proposons à nos élèves ? Écrire comme Daudet, Maupassant, Flaubert, etc..., pour ne citer que des disparus. Nous cherchons à faire de nos enfants des écrivains, des poètes. Nous leur montrons les choses, non directement, mais dans le miroir des artistes, et ils s'expriment non selon la réalité, mais selon les conventions de l'Art.

— J'exagère, dites-vous. Voyez, dans nos meilleures classes, les cahiers spéciaux de rédaction. Vous trouvez des sujets de ce genre : *Décrivez une belle après-midi d'automne* ou *Décrivez une belle matinée de printemps* (car, au printemps, c'est la matinée qui est belle et, en automne, l'après-midi !) ou *Vous avez assisté à un terrible orage ; décrivez-le*, ou bien : *Les feuilles tombent...* (avec des points de suspension, nostalgiques et évocateurs), ou bien : *Une belle promenade dans la forêt, en automne*, en attendant l'annuelle rédaction sur « La neige ».

Quels développements les élèves écrivent-ils sur ces sujets ? Ceux que les textes de dictées et de lecture leur inspirent. Nos écoliers reproduisent ces textes... à de nombreuses incorrections près. Et si vous regardez, dans le détail, quelles sont les expressions, les tournures qui gagnent l'approbation des maîtres, vous constatez que ce sont elles qui se rapprochent le plus des expressions des écrivains, je dirais même celles qui les parodient de plus près.

J'admets pourtant que, ainsi conçue, la composition française soit, pour les enfants, tout à la fois un moyen de culture affective et d'expression esthétique ; je reconnais qu'elle leur donne le goût des belles-lettres, de l'art, et je souscris sans réserves à tout ce qui a été dit à ce sujet.

Mais, à ce régime, les élèves n'acquièrent l'habitude ni de la précision, ni de la concision, ni de l'ordre. Pour employer une expression triviale, ils s'accoutument « à se payer de mots » et semblent vouloir justifier le sévère jugement qu'un vieux maire de village portait sur l'enseignement qui nous occupe : « En lisant les rédactions de vos élèves, on gagerait que vous avez la prétention de faire d'eux des écrivains et, en réalité, vous ne les rendez pas seulement capables de faire des gardes champêtres. »

Il n'y a pas là une simple boutade, mais un jugement sévère que beaucoup de personnes sont prêtes à porter sur notre enseignement et que les faits paraissent corroborer. Combien d'hommes

sortis de l'école primaire, surtout dans les milieux ruraux, sont en mesure de traiter, par écrit, leurs affaires, même les plus simples ? Le cultivateur parcourt plusieurs kilomètres pour aller commander une feuillette de vin, pour demander son bulletin de naissance ou pour donner un renseignement au percepteur. Quant à obtenir de lui, par écrit, la déclaration d'un accident, un témoignage sur un événement qu'il a vu se produire, ou la détermination des conditions d'une vente ou d'une location, il n'y faut pas songer. Il en est notoirement incapable, car on ne lui a pas assez appris à analyser un fait et à le relater en des termes précis et ordonnés. Les exercices de rédaction ont été, pour lui, ce que l'un de mes professeurs de mathématiques et de sciences appelait avec dédain « des laïus positivement inutiles ».

Quel remède apporter à cet état de choses ? En d'autres termes, comment, sans abandonner les autres buts, faire atteindre à la rédaction un but pratique : rendre les enfants capables de se servir couramment de l'écriture dans des relations qui deviennent, chaque jour, plus nombreuses et plus urgentes. Le choix des sujets de devoirs permettra de s'en approcher.

Il convient, pour cela, de distinguer deux genres différents de rédactions : l'un que je qualifierai, à défaut de meilleur vocable, de *littéraire* ou *subjectif*, l'autre étant le genre *descriptif pur* ou *objectif* ; le premier recherchant l'expression agréable, imagée, pittoresque et personnelle, le second visant plutôt à l'exactitude scientifique, à la précision, à l'expression juste et impersonnelle. Du premier genre, rien à dire ici : il est suffisamment cultivé dans nos écoles. Quant au second, il suffira de le préciser par quelques exemples pour montrer en quoi il innove et comment il constitue une préparation pratique à la vie.

1. *Expliquez très exactement comment le mécanicien répare le pneu crevé d'une bicyclette.*
2. *Indiquez, avec précision, comment est distribuée votre école.*
3. *Expliquez comment, chez vous, on prépare le sol et plante les pommes de terre.*
4. *Donnez la recette de tel plat que vous avez vu préparer (filles).*
5. *Expliquez comment vous procédez pour faire un tablier de poupée (filles).*
6. *Votre père vous a donné, en partant le matin, des instructions pour une journée de travail. Ecrivez-les.*
7. *Faites le compte rendu d'une promenade scolaire.*
8. *Racontez très exactement, sans détails inutiles, la cause et les circonstances d'un accident que vous avez vu se produire.*
9. *Indiquez avec précision les dimensions, la disposition et la distribution de votre jardin.*
10. *Décrivez l'expérience de sciences que le maître a faite, hier, en classe.*
11. *Un monsieur veut louer votre maison. Ecrivez-lui pour lui faire connaître comment elle est distribuée et aménagée.*

Etc... etc...

Il n'est pas utile, je pense, de souligner la valeur pratique de tels exercices ; mais il convient d'ajouter que leur valeur éducative ne le cède en rien à leur utilité immédiate.

Que se passe-t-il, en effet, dans l'esprit de l'élève qui doit faire un de ces devoirs où l'imagination créatrice n'a qu'une place très limitée ?

L'élève doit tendre immédiatement toute son attention. Il ne peut compter sur le secours de souvenirs ou de réminiscences littéraires. La source de ses idées est dans *la réalité* ; il doit *l'observer* telle qu'elle se présente à lui, l'*analyser* pour distinguer l'ordre et l'enchaînement des faits. Il doit, en un mot, faire effort de connaissance scientifique.

Ensuite, il lui faut rechercher les expressions propres, précises, adéquates à sa pensée, traduisant exactement, objectivement la réalité, et donner à sa relation l'ordre qu'il a reconnu dans les faits eux-mêmes. Là, mais là seulement, les mots ont tout leur sens.

Respect des faits, effort d'attention dans l'analyse, effort d'expression précise, concise et ordonnée, telles sont les conditions intellectuelles que requiert la rédaction objective. Il va sans dire qu'elle est, ainsi comprise, un excellent moyen d'éducation intellectuelle par la discipline mentale qu'elle impose, tant pour la connaissance que pour l'expression. L'enfant, si l'on peut dire, est enchaîné au fait ; il ne peut cacher l'imprécision de son langage, la fantaisie de ses idées sous le drapeau de la liberté. La réalité est ce qu'elle est ; il faut qu'il l'exprime sans la modifier.

Les exercices de « rédaction objective » répondent donc à une double nécessité, d'ordre pratique et d'ordre éducatif, et il est temps, je crois, de les introduire, systématiquement, à l'école primaire. Mais je ne prétends pas qu'ils doivent se substituer aux exercices littéraires et subjectifs. Les uns et les autres mettent en jeu des facultés différentes, répondent à des buts différents, ont chacun leur raison d'être. J'ai trop de respect pour les grands écrivains et je leur dois trop de plaisirs pour que j'interdise aux enfants d'essayer d'écrire comme eux.

J'estime donc qu'il faut cultiver les deux genres, sans les confondre. L'enfant sera, tour à tour, « poète » et « homme d'affaire », suivant les sujets et les heures. Il pourra même, à l'occasion, considérer le même objet successivement des deux points de vue.

C'est ainsi que la rédaction atteindra le but que les Instructions officielles assignent à tout l'enseignement : « être à la fois utilitaire et éducatif, réaliste et idéaliste », et conciliera « le souci des réalités urgentes et le culte de l'idéal ».

JEAN PETIT,
I. E. P. Wissembourg (Bas-Rhin).

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LA PROLONGATION DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ET LE CHÔMAGE

Le problème du chômage en général, et en particulier du chômage des intellectuels, est tellement grave, il cause tant d'anxiété qu'il convient de rechercher avec persévérance et d'appliquer au plus tôt toute solution raisonnable permettant tout au moins d'en atténuer la gravité.

Une de ces solutions se trouve dans la prolongation de la scolarité obligatoire.

Certes, ce n'est pas pour réduire le chômage que cette question a été envisagée tout d'abord. On ne parlait pas de chômage au lendemain de la guerre et cependant, dès 1920, M. Honnorat, alors ministre de l'Instruction publique, présenta un projet de prolongation de la scolarité, projet qui fut repris dans la suite par d'autres ministres, par M. Léon Bérard, puis M. François-Albert, puis M. Edouard Herriot, sans que l'accord ait pu être réalisé entre la Chambre et le Sénat.

Il y a environ trois ans, en janvier 1933, un nouveau texte, présenté par M. Monzie, a bien été voté par la Chambre, mais il est toujours en instance devant la Commission sénatoriale de l'enseignement.

Nous ne rechercherons pas les raisons de ces constants ajournements d'une réforme scolaire dont l'utilité est depuis longtemps démontrée, et nous savons bien que la question financière est une des plus sérieuses.

Mais voici qu'une élite dans le public s'émeut de ces ajournements indéfinis dans le Nord, notamment un « Groupement d'action sociale et civique », formé de personnalités représentant diverses tendances politiques, divers milieux économiques et sociaux (professeurs, industriels, avocats, etc.), vient de s'attaquer à cette question.

Rappelons que la limite de la scolarité obligatoire a été fixée à treize ans par la loi du 28 mars 1882.

Les parents peuvent retirer leurs enfants de l'école dès l'âge de treize ans, même de douze s'ils ont le certificat d'études, même de onze s'ils sont inscrits maritimes. Cette durée de la scolarité est par elle-même insuffisante, elle est encore souvent réduite par la volonté des parents et parce que les sanctions légales, bien insuffisantes, ne sont pas appliquées. Actuellement et malgré la crise de chômage, l'agriculture, l'industrie et même certaines administrations publiques (les Postes notamment) emploient des enfants de moins de quatorze ans et même de moins de treize ans.

Telle est la situation tout à fait paradoxale, on en conviendra. On laisse prendre à des enfants, dont la place serait à l'école, des emplois que pourraient occuper des travailleurs plus âgés et qui chôment.

***

ON connaît les raisons qui font qu'on emploie ainsi des enfants de treize ans. Les familles modestes ou pauvres, ouvrières et paysannes, ont besoin du salaire et du travail de l'enfant. Dans les campagnes, notamment, l'enfant est temporairement d'une grande utilité. Sa collaboration est nécessaire à sa propre famille, ou à une famille qui exploite une propriété voisine. A la ville, le travail de l'enfant peut être également utile; le manque à gagner, qui résulterait de sa suppression, serait cruel dans certains foyers. Et il est bien vrai pourtant, comme l'écrit le Groupement du Nord, que, « dans un ordre économique sain et humain, le salaire paternel devrait suffire aux besoins vitaux de la famille ».

Il y a l'intérêt de l'enfant ainsi que le devoir et l'intérêt bien entendu de la famille à considérer : « Assurer à l'enfant la meilleure éducation possible et l'instruction la plus apte à le servir dans la vie. L'école ne prend pas l'enfant à la famille pour le lui enlever, mais pour *l'accomplir*. La prolongation de la scolarité est une mesure de politique familiale (1). »

Il semble que nos législateurs des deux Chambres devraient se mettre assez facilement d'accord sur un texte. Seulement, il y a la question financière, et l'effort à faire est sérieux : locaux à construire, postes nouveaux à créer, etc.

On peut compter sur 1/8 de maîtres en plus dans les départements où, comme dans le Nord, les villes sont nombreuses et la plupart des classes déjà chargées. Dans les départements où la population est surtout rurale et les effectifs scolaires moyens ou même réduits, l'augmentation de quelques unités par école exigera rarement l'accroissement du nombre de maîtres (1).

Quant aux locaux à construire, à raison d'une classe pour 40 élèves, on peut évaluer à 80 000 francs le coût de chaque classe ; mais 60 p. 100 de ce chiffre, soit 48 000 francs, seraient distribués en salaires à 32 francs par jour environ, ce qui représente 1 500 journées dont on ferait l'économie comme indemnités de chômage.

Et il y aurait également réduction du chômage dans les professions intellectuelles, chez ceux qui sont pourvus de titres universitaires, par la création de nouveaux emplois d'instituteurs qui coûteraient chacun 12 000 francs en moyenne. Le département du Nord, par exemple, verrait son effectif de 6 000 maîtres augmenter de sept à huit cents.

Quel intérêt social s'attacherait pour l'avenir à la préparation de travailleurs plus intelligents et mieux armés ! Une dépense scolaire se traduit, en fin de compte, par un profit pour la Société.

***

COMMENT employer cette année supplémentaire entre treize et quatorze ans ? Il semblerait logique de l'utiliser à une préparation plus directe à la vie. On achèverait la formation physique par des exercices de sport et le scoutisme. On essayerait par le travail manuel, par des méthodes d'enseignement expérimental, de déceler les facultés et les goûts pour la recherche et le choix d'un métier. On cultiverait enfin le sens moral par des lectures appropriées, l'esprit critique par l'appel constant au jugement, le sens esthétique par l'initiation aux arts (musique, dessin, etc.)

Evidemment, ce programme très général semble bien ambitieux. Aussi bien l'âge de quatorze ans n'est pas la dernière limite de la scolarité obligatoire. Ce n'est qu'une étape nouvelle à franchir au plus tôt.

Les progrès de la mécanique tendent à diminuer le travail de l'homme. Il faudra, dans un avenir qui semble prochain, organiser le loisir. Loisir ne signifie pas oisiveté, mais activité intelligente et libre. L'école aura pour tâche de préparer l'enfant à la fois au travail et au loisir...

Dans la prochaine réforme de la loi sur l'obligation scolaire, il conviendra de ne pas renouveler les erreurs de 1882 si l'on veut que la nouvelle loi soit efficace. Les directeurs d'écoles devront transmettre au ministère public près du Tribunal de simple police toutes les infractions à la loi. Toute absence injustifiée constituera une contravention dont devra répondre devant le tribunal le père ou le tuteur responsable.

Ainsi, sans doute, on verra diminuer jusqu'à

(1) Il serait facile aux patrons de l'industrie ou aux administrations publiques d'employer des enfants de plus de quatorze ans : l'offre est toujours supérieure à la demande.

Dans les campagnes, à l'époque des grands travaux, il peut y avoir des nécessités qui s'imposent. Il y aurait à aménager la scolarité par des cours d'hiver obligatoires jusqu'à quinze ou seize ans. On pourrait intéresser, à cet âge, les écoliers aux travaux des champs, et ce serait tout profit pour les progrès de l'agriculture.

(1) A titre d'exemple on signale que, dans une commune de 7 000 habitants, il y a 39 enfants de treize à quatorze ans. Parmi ces enfants, 9 sont placés, 13 sont retournés en classe, 14 sont oisifs et cherchent du travail, 3 enfin poursuivent leurs études dans un établissement du second degré. D'où 23 élèves seulement (des deux sexes) s'ajoutant à l'effectif scolaire actuel.

quasi-disparition le nombre des illettrés et des demi-illettrés, comme en révèle chaque année l'appel des recrues.

La France est le premier pays qui s'est donné une instruction publique. Elle est loin d'avoir aujourd'hui le moins d'illettrés. Alors que, dans notre enseignement supérieur, il y a pléthore d'étudiants, plus de 50 p. 100 des Français n'ont pas le certificat d'études et 15 p. 100 ne savent pas écrire.

Il est temps de donner à chaque individu la culture humaine qui convient à son intelligence. Chacun sera ainsi mieux armé pour la vie qui l'attend, et la communauté à laquelle il appartient mieux servie. Une démocratie plus éclairée est plus sage, plus consciente de sa destinée et la remplit mieux.

M. CHAMBON.

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

HISTOIRE DE L'ABEILLE

DANS un précédent article, j'ai essayé de montrer par des exemples que j'eusse pu multiplier, les différents aspects de la coopération. Aujourd'hui, et en dépit du titre, ce n'est pas un conte que je veux écrire. Je désire simplement publier, dates et chiffres à l'appui, le bilan d'une coopérative scolaire.

***

LE 1er janvier 1928, M. et Mme R. M... sont nommés à M..., petite commune de 585 habitants, dont le chef-lieu groupe environ une quinzaine de feux. Les deux écoles à classe unique sont géminées... et pauvres, renfermant le seul mobilier absolument indispensable et le matériel d'enseignement strictement réglementaire.

M. M..., heureusement, est de ceux que les difficultés stimulent. Son parti est vite pris : il créera une coopérative dès que les circonstances — qu'il sait aider — seront devenues favorables. Prudent, il commence par s'informer, interroger l'un et l'autre, puis parle ici et là de son projet, et fait tant et si bien que, dès le 31 mai, *L'Abeille* est fondée.

Soixante-deux membres honoraires se font immédiatement inscrire pour un versement annuel de 5 francs : ils seront cent onze en 1935. Quant aux élèves, au nombre de quarante-sept, ils fixent leur cotisation mensuelle (1) à 0 fr. 25, et ils se mettent aussitôt à la recherche des escargots, des vieux métaux, des chiffons, du papier, des plantes médicinales (chiendent, bouillon blanc, tilleul, fleur de sureau) recueillant ainsi en quelques semaines 180 fr. 65.

Le 15 juillet, M. M... provoque une réunion de parents et l'on décide d'organiser une fête avec tombola : la recette sera employée à l'achat d'un appareil à projections.

Oui... mais il n'y a pas de salle de spectacle ? Il n'en est pas besoin ; la fête aura lieu sur la place, sous les arbres. Et les sièges, où les trouver ? Rien n'est plus simple, on les fabriquera. Certains offrent du bois, d'autres leur travail et, le dimanche suivant, une vingtaine d'ouvriers et de jeunes gens de la commune (on réussit toujours quand on a la jeunesse avec soi) confectionnent 80 bancs, soit 400 places assises. En outre, plus de 200 lots — dont une bicyclette, deux postes de T. S. F. — sont offerts gracieusement pour la tombola, cependant que les enfants et les adolescents placent 4 000 billets à un franc.

Le 16 septembre, la fête se déroule avec un plein succès. *La Glaneuse*, coopérative voisine, est venue renforcer la jeune troupe qui débute. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu à M... tant de monde! L'enthousiasme est à son comble quand, le lendemain, le trésorier annonce une recette de 5 121 francs.

(1) Le montant des cotisations est en progression constante : 360 francs en 1929 ; 310 francs en 1930 ; 405 francs en 1931 ; 485 francs en 1932 ; 505 francs en 1933 ; 780 francs en 1934 876 francs en 1935.

Dès le 1er octobre, un Gaumont type Standard est en grande pompe installé dans l'école. Et de s'en servir sans délai.

***

CINÉMA. — Au cours de l'hiver, une quinzaine de séances récréatives sont données, à la grande joie de tous, grands et petits. Le bénéfice est parfois faible, car, la commune n'étant pas électrifiée, les frais sont assez considérables. En revanche, les instituteurs — Mme M... seconde son mari de son mieux — s'attachent la population et c'est, pour le moment, l'essentiel. Pendant l'entr'acte, les élèves vendent des bonbons, des oranges, — pour deux ou trois cent francs, au cours de la saison. Malgré l'apparition du « parlant », qui fait au « muet » une concurrence de plus en plus victorieuse, 5 982 francs de recettes brutes seront encaissés en six ans.

En outre, des conférences agricoles sont données aux adultes qui suivent avec un vif intérêt les leçons filmées (sur les abeilles, en particulier).

Enfin le cinéma est, en classe, utilisé régulièrement. Le maître a d'ailleurs quelque mérite à persévérer, car les accumulateurs se déchargent souvent et les films ne lui donnent pas toujours satisfaction.

***

CANTINE. — Dès le début de décembre 1928 — la municipalité qui a jugé la chose coûteuse... et superflue s'est récusée — une cantine est ouverte. On l'installe dans une pièce inutilisée du logement de l'instituteur, blanchie et aménagée aux frais de *L'Abeille*. On achète deux grandes tables de vingt et de vingt-cinq places et les murs sont décorés de gravures et de maximes.

La soupe de légumes qui est d'abord fournie par un restaurateur, à raison d'un franc le litre de bouillon, est distribuée chaque jour *gratuitement* à quarante enfants, pendant quatre à cinq mois. Faites le compte, s'il vous plaît.

Le succès est tel que le maire ne tarde pas à faire savoir à M. M... que la commune accordera désormais à la cantine une subvention annuelle de 250 francs (1).

En 1932, il est décidé que la soupe sera faite dorénavant à l'école, dans le réfectoire, par une cuisinière payée à l'heure. L'économie ainsi réalisée permet de remplacer la soupe du vendredi par une abondante portion de morue, dont, m'assure M. M..., les enfants sont très friands (2).

L'été, une boisson rafraîchissante est distribuée aux élèves.

Enfin, chaque année, l'après-midi du dernier jour de classe, les maîtres et les écoliers se rendent en promenade au bord de la petite rivière qui coule au bas du village. On joue dans les prés, car on a emporté le phono, les ballons et (faut-il l'avouer ?) les balances à écrevisses. Vers cinq heures, un goûter est servi : confitures, gâteaux, limonade. Lorsqu'on se sépare, pour deux mois, c'est sur la promesse de continuer, de mieux faire l'année suivante.

***

HYGIÈNE. — En octobre 1929, un poste de propreté est installé à l'entrée du réfectoire et, depuis, l'on ne se met plus à table sans s'être au préalable lavé les mains.

Les services d'ordre et de propreté sont, bien entendu, assurés par les enfants. La liste des charges est affichée : un élève est responsable pour chacune des parties du local — salles de classe, salle de lecture, réfectoire, préaux, cours, privés — sous l'autorité d'un officier sanitaire élu, au début de l'année, en même temps que le bureau.

Chaque élève a été muni d'un dépliant scolaire individuel qui l'oblige à se tenir droit.

L'histoire, chers lecteurs, ici n'est pas finie ; j'achèverai de vous la conter le mois prochain.

LOUIS ROBIN.

(1) Voy. « On dit encore » (*J. des I.*, numéro du 22 février 1936, p. 360) : « Nos initiatives en provoquent d'autres. »

(2) Cette année, une ou deux fois par semaine, le menu est complété par un plat de viande et un plat de légumes.

REVUE DES REVUES

Si nos bibliothèques disparaissaient..., par G. DUHAMEL (*Le Mercure de France*).

QU'ADVIENDRAIT-IL de notre monde si une maladie nouvelle s'attaquait soudain au papier et réduisait en poussière toutes les bibliothèques ? Hypothèse vaine, dira-t-on. Non pas. Un caprice de la nature ne pourrait-il rendre une espèce animale ou végétale apte à vivre sur le papier, à l'altérer de façon irrémédiable ?

Hé bien ! si l'humanité perdait ses bibliothèques, non seulement elle serait dessaisie de certains trésors d'art, de certaines richesses spirituelles, mais encore, *mais surtout*, « elle perdrait ses recettes de vie ». Car les livres contiennent tantôt les recettes de la vie quotidienne, tantôt celles de l'esprit, du cœur. Et si nous perdions d'un seul coup tous les livres à l'abri desquels s'épanouit notre civilisation, fragile et compliquée, nous ne saurions plus, d'abord, préparer certains produits chimiques, construire un avion, élever des animaux, cultiver un sol ingrat, résoudre la plupart des problèmes ; nous ne saurions plus faire cuire nos aliments.

On objectera qu'il s'agit là d'un péril chimérique et que la perte de nos bibliothèques est une très improbable éventualité. Soit ! Reconnaissons que le livre n'est pas menacé actuellement par un microbe, mais il l'est et gravement par « l'indifférence des foules humaines ».

Est-ce à dire que ces foules sont moins curieuses, moins altérées de savoir qu'au siècle dernier ? Non ; mais petit à petit les foules humaines assouvissent leur besoin de connaissance sans avoir recours au livre. *C'est là qu'est le véritable danger.* La radio et le cinéma prennent chaque jour une place plus grande, non seulement dans les distractions de l'homme du XXe siècle, mais encore dans la formation apparente de son être. Une équivoque terrible s'établit pour l'homme de condition moyenne entre *l'information et la connaissance*, entre l'amusement et le savoir. Réfléchissons à ceci : Peut-on créer une culture véritable, une culture forte et féconde par le moyen des images et des appareils oratoires ? Le problème vaut qu'on y réfléchisse.

Pourquoi le Directoire a échoué, d'après ALBERT MATHIEZ (*Larousse mensuel*).

LE Directoire était non pas un ministère, mais une présidence de la République en cinq personnes. Les gouvernants étaient des hommes incapables, à courtes vues, enclins à toutes les palinodies, et tout prêts à trahir sinon le pays du moins le régime, pourvu qu'ils y trouvassent leur intérêt.

Pour sauver la nation, il eût fallu des hommes de génie ; mais, à cette heure de notre histoire, une partie de l'élite avait disparu dans les convulsions révolutionnaires. Au demeurant, le régime était miné par deux grandes affections qui devaient, quatre ans plus tard, se révéler mortelles : la débâcle financière et l'indifférence des masses pour la politique. Lors de l'entrée en fonctions des directeurs, l'assignat révolutionnaire de 100 francs valait 1 franc-or ; quatre jours plus tard, il était tombé à 70 centimes. La planche à billets fonctionna à tour de bras. L'inflation atteignit surtout les rentiers et les fonctionnaires : un juge du tribunal de la Seine mourut de faim dans son logement ; plusieurs de ses collègues se transformèrent en goujats pour servir les maçons afin de gagner quelques sous. Les chefs de bureau du département de l'Isère vendaient leurs meubles et leurs effets. On comprend que rentiers et fonctionnaires se soient vite détachés d'un tel régime et qu'ils aient accepté — la plupart avec enthousiasme — le coup d'Etat du 18 Brumaire.

Mais ce qui explique surtout cette désaffection pour le régime, c'est l'indifférence politique de la masse du peuple français dont devait témoigner bientôt le très grand nombre d'abstentions aux plébiscites napoléoniens. S'agissait-il d'élire les membres d'un *directoire départemental* ou ceux d'une *municipalité cantonale*, on avait le plus grand mal à former les assemblées électorales. Dans de très nombreuses localités, les électeurs s'abstiennent. A-t-on pu cependant procéder à des élections ? Les élus se récusent en masse. On les réélit. Ils démissionnent de nouveau. Dans beaucoup de communes, il n'y a plus d'administrateurs. On a le dégoût général de la politique. De là à s'abandonner à un dictateur, il n'y a qu'un pas.

Une véritable école de plein air, par I. FORCEVILLE (*Les Ecoles de plein air*).

ELLE n'est point un préventorium ; elle n'est pas non plus une école urbaine transportée à la campagne pendant l'été, ou *école saisonnière*. Le préventorium est un établissement où le médecin entreprend une cure nécessitée par un état morbide ; les élèves sont des malades ou tout au moins des suspects de maladie en évolution ; ils relèvent uniquement du docteur qui décide s'il y a lieu ou non d'introduire dans l'horaire des jeunes patients des exercices physiques, des occupations intellectuelles ou des travaux manuels. L'école saisonnière a été tout d'abord en faveur ; mais on s'est aperçu qu'elle dégénérait trop facilement en une colonie de vacances prématurée et apportait une regrettable perturbation dans l'éducation des enfants.

Tout autre est l'*école permanente de plein air*, école véritable où l'éducation joue le premier rôle. Les instructions ministérielles précisent bien qu'elles ne doivent admettre que « des enfants non malades, mais seulement susceptibles de le devenir, du fait qu'ils sont débiles, malingres ». Elle n'accueille ni tuberculeux, ni cardiaques, ni infirmes, ni anormaux mentaux.

La clientèle est encore assez nombreuse, car elle se compose de deux catégories importantes dans les grandes villes : d'une part, les enfants provisoirement en état d'infériorité physique : anémiques, chétifs, malingres, débiles, sous-alimentés et convalescents ; d'autre part, ceux qui, dans leurs familles, risqueraient de graves infections. Le Dr Grancher les a rangés sous cette formule : tous ceux qui ont besoin d'une double ration d'air, d'une double ration d'aliments et d'une demi-ration de travail.

Dans ces écoles, le contrôle médical s'exerce d'une manière constante, mais sans enlever quoi que ce soit au contrôle du directeur, responsable de l'étude du programme officiel et des progrès intellectuels de ses élèves.

Au cours complémentaire de R... — L'enseignement ménager (*L'Enseignement public*).

LE jeudi matin, à neuf heures, se réunissent dans une salle du C. C. une quinzaine de jeunes filles de quatorze à vingt et un ans. Elles sont réparties en deux groupes qui assistent d'abord à une leçon théorique commune (Ex. : la chaleur sèche, les grillades, liaisons à la farine, les roux) ; puis l'on exécute les apprêts qui sont l'application de la leçon, tandis que l'autre, sous la surveillance d'une maîtresse adjointe, repasse le linge apporté du dehors. A la leçon suivante, les rôles sont renversés : les cuisinières deviendront lingères et vice-versa.

A la cuisine, division du travail : deux élèves se chargent des hors-d'œuvre, et c'est le concours du « plus beau plat » ; deux autres préparent la viande, deux autres, les légumes et le dessert. Le tout constitue un menu, modeste sans doute, mais synthétique ou à peu près, et d'un prix de revient toujours modique (jamais plus de 3 francs par personne).

A la date du 26 octobre, on peut lire au cahier de textes : *Leçon :* Cuisson à la friture. — *Applications :* Céleri à la sauce moutarde ; croquettes de pommes de terre ; limandes frites ; pommes Tracy. Le prix du repas ainsi constitué et consommé par les élèves et les maîtresses n'a pas dépassé 2 francs.

Une salle de classe sert au repassage, le courant électrique payé par la municipalité alimente les fers. En attendant l'aménagement d'un local spécial, la cuisine est celle de la maîtresse elle-même.

Les jeunes filles ne témoignent aucun dédain pour les occupations ménagères. Quant aux mères de famille, elles se félicitent de voir paraître sur la table un plat nouveau et de recevoir une pile de serviettes repassées soigneusement à l'école.

A. LACLEF.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LE RAISIN VERT

LE *Raisin vert* (librairie Plon) fait suite à *La Maison des Bories* où, si l'on s'en souvient, Mme Simone Ratel nous avait introduits dans le ménage Durras et dans l'atmosphère de conflit qui, en un coin perdu de l'Auvergne, entourait son existence apparemment paisible.

Maintenant, les héros demeurent à Paris : Amédée et Isabelle, les parents ; Laurent et Lise, leurs enfants ; et une petite nièce orpheline qui vit au foyer commun, Anne-Marie, surnommée avec amitié le Corbiau gentil par Isabelle. Pour avoir changé d'air, le groupe n'en connaît pas moins de perpétuels déchirements. Même, le drame s'exaspère et se complique, à la fois parce qu'il a pour acteurs cinq êtres aux personnalités vigoureuses et parce qu'il reste toujours à demi exprimé, lourd de sous-entendus, de gestes et d'actes seulement ébauchés, de pensées refoulées et indéfiniment ruminées. D'où un petit univers fiévreux, balayé de rafales, dans lequel Mme Ratel nous promène avec un jaillissement continu de verve et d'invention : si bien que, quelque envie que nous ayons de résister, d'élever des objections, nous arrivons à prendre effectivement part aux vicissitudes sans cesse renaissantes du *clan* Durras.

***

CES vicissitudes, au fond, n'ont qu'une cause : le désaccord entre Isabelle et Amédée, — désaccord si profond, si intimement lié à la nature essentielle des deux époux qu'il en est irrémédiable. Isabelle, c'est le parti de la vie, de l'espérance, de l'action trépidante, du courage constant. Amédée, lui, refuse la joie, refuse le mouvement ; et, à cette inertie, il joint un étrange pouvoir d'illusion qui lui fait nier obstinément la nature vraie des choses :

En ce moment encore... il poursuivait une sorte de rêve négatif, écartant de sa pensée les soucis de l'installation, les dépenses à engager pour l'instruction des enfants, et, d'une manière générale, tout ce qui concernait sa famille. Etait-ce pour favoriser sa concentration intellectuelle qu'il s'isolait ainsi ? On aurait pu le croire ; mais, au contraire, plus il fuyait la réalité, plus il s'enfonçait dans l'inaction. Ses travaux de géologue, les livres, les articles qui lui avaient valu une certaine notoriété dans les milieux savants, peut-être cela même auquel il semblait tenir uniquement lui était-il moins cher que cette paresse totale de la conscience. Et Isabelle pliait les épaules en songeant que, quotidiennement, leur vie durant, il lui faudrait arracher cet homme à l'enlisement du vouloir-vivre, lui disputer pied à pied le sort des enfants, et, quotidiennement, supporter le poids de sa rancune.

Comme aucun des conjoints ne s'accommode de ces « différences irréductibles », comme chacun veut soumettre l'autre à ses conceptions et à ses goûts, la mésentente éclate, à la moindre occasion, en reproches, querelles et scènes. Tout le début du roman est ainsi rempli d'épisodes orageux, qui prennent d'autant plus d'ampleur que les enfants, qui regardent d'un œil cruellement lucide la situation, se jettent dans la mêlée de toute l'ardeur de leur opinion intransigeante.

Il faut dire que ces enfants ont une perspicacité étonnante, à tel point que, si l'auteur ne leur laissait adroitement de ces fusées de spontanéité et de drôlerie propres aux très jeunes, on jurerait, tant leur jugement est subtil et sûr, qu'ils ont l'âge de leurs parents... Mais, enfin, on peut admettre comme prémisses qu'ils sont d'une essence un peu exceptionnelle. Rebutés par l'humeur morne et pétrifiante du père, ils se tournent d'instinct vers Isabelle, vers son entrain, sa chaleur. Ils forment avec elle une société fermée dont Amédée se sent exclu, avec quelle amertume, et où il cherche en vain à pénétrer à coups de remarques aigres et de tentatives autoritaires. On ne souhaite qu'une chose : qu'il s'en aille, qu'il voyage ; et lorsqu'il s'absente, c'est, parmi les « quatre », une débauche de musique, de rires, de distractions où la joie coule à pleins bords.

Ou plutôt, elle coulerait, si Isabelle ne percevait chez ses deux enfants les marques de plus en plus évidentes de l'hérédité paternelle, et une tendance obscure à se déprendre de son influence à elle : première et muette revanche du pauvre Amédée. Chez Lise, petite âme légère et capricieuse, se révèle une aptitude à éluder le réel, à vivre dans la fantasmagorie. Elle se crée un royaume imaginaire, charmant quand on a treize ans ; mais plus tard, saura-t-elle, se demande Isabelle, trouver le contact avec le réel ? Les angoisses de la jeune femme se font plus précises au sujet de Laurent qui tient de son père un naturel violent, l'horreur de l'effort, et, en somme, le dégoût de la vie. Il se cabre quand sa mère veut faire de lui un garçon viril, maître de soi, volontairement courbé sous des disciplines reconnues nécessaires. Et il le lui dit :

— Tu es la seule ici, la seule qui m'empêche de faire ce qui me plaît. Ce n'est pas lui qui me gêne, c'est toi. C'est toi qui m'obliges à travailler, à me tenir droit, à me nettoyer les ongles, à ne pas mentir, à retirer mon béret pour parler aux dames, et quoi encore ? S'il n'y avait que lui, je serais bien tranquille. Qu'il me mette donc pensionnaire, au moins je ferai ce que je voudrai, tout en ayant l'air d'obéir. Les punitions, tu sais, ça m'est égal. Mais toi, quand je fais le mal, tu souffres, je le vois dans tes yeux, et je t'en veux parce que tu souffres à cause de moi. Tu me gênes, comprends-tu ? Je veux avoir les ongles sales, descendre dans la rue en pantoufles, cracher par terre, me battre avec les petits garçons bouchers, dire des gros mots, et ne rien faire, et que ça te soit égal. Et si cela ne t'est pas égal... eh bien ! je veux qu'à moi cela me soit égal que tu aies de la peine.

Isabelle sait que ce sont là des outrances ; mais elle ne peut ignorer que, chaque fois qu'elle dénie à son fils « le droit de déchoir », il se hérisse et se venge sur elle, sur sa sœur, sur n'importe qui. Elle n'ignore pas non plus que son mari, en dehors d'elle, se lance avec son aveuglement coutumier dans de désastreuses affaires. Elle n'ignore pas, enfin, que le Corbiau gentil, silencieuse créature repliée sur un éternel songe intérieur, ne lui livre rien d'elle-même, et ne répond à sa tendresse active et inquiète que par une douceur lointaine et un croissant appétit de solitude. Pauvre Isabelle ! Déçue par le mariage, elle a concentré son inépuisable énergie sur trois petits êtres qu'elle veut modeler selon son idéal, et tous les trois lui échappent :

Elle touchait aux limites de la vie gouvernée par la volonté et la raison, pressentant, au delà de ces limites, un immense inconnu où la volonté ni la raison n'ont plus de prise, comme s'il émanait de chacun un champ magnétique ingouvernable et dont les autres subiraient l'influence d'une manière absolument imprévisible.

ISABELLE a tort de tant s'inquiéter ; les enfants qu'elle élève ne sont pas malheureux. Ils crient, jouent, se chamaillent, font des farces, ont des amis. Mme Ratel a évoqué avec une sympathie souriante et railleuse le monde pétulant des écoliers, ses puérilités, ses mystérieux colloques, son débordement de vie, auquel les jeunes héros du *Raisin vert*, et surtout Lise, participent allégrement. Il y a là une vue très exacte : rarement une sourde tragédie familiale parvient-elle à étreindre la fougue de l'adolescence.

Survient la guerre. Amédée est mobilisé, et bientôt tué en Champagne. Alors sonne pour lui l'heure des compensations. Plus que de son vivant, son esprit règne sur les siens et détache ses enfants de leur mère. Lise, au lycée, entraîne quelques camarades dans des « jeux » poético-littéraires délicieux, mais factices ; et, lorsquelle est seule, elle s'enivre de visions d'un romantisme échevelé :

Encore un peu d'immobilité, et les phantasmes allaient s'élever de son sang bourdonnant, non point hallucinations, car l'espace extérieur ne se peuplait d'aucune figure, mais créations mentales qu'il lui plaisait de situer fictivement hors d'elle-même en les supposant libres, alors qu'elle demeurait maîtresse de leurs faits et gestes. Mais le jeu exigeait qu'elle oubliât son pouvoir.

Par bonheur, elle possède, de par sa mère, une certaine rectitude d'esprit qui la sauve : elle a conscience que ses illusions ne sont qu'illusions, et que le bon sens est chose indispensable dans la vie courante. Laurent, par contre, cède plus totalement à son atavisme. Il s'acharne à renier les dons qui faisaient jadis de lui le « rival heureux de son père ». Il cesse de dessiner, de lire, de rire même et de plaisanter :

Ainsi chacun savait qu'Amédée s'était étendu de tout son poids sur cette âme et tentait de l'étouffer. Et l'amour de sa mère et de ses sœurs, s'il essayait de l'assister dans cette invisible tragédie, se sentait mystérieusement repoussé. Le moment était venu du combat singulier où les femmes ne pouvaient plus rien.

Il en arrive même, sous l'influence démoralisante de la guerre, puis de la caserne, à cribler de ses sarcasmes l'idéalisme d'Isabelle, et à affirmer à sa mère en larmes : « C'est ça, que veux-tu, devenir un homme. C'est tomber du ciel dans la crotte. » Et il s'enchante de fouler aux pieds toutes les chères croyances d'Isabelle, son optimisme, sa haine de ce qui est bas et laid. Comme Amédée jadis. La parabole de l'Écriture reste éternellement vraie : les raisins verts mangés par les pères agacent les dents des enfants de génération en génération. Est-ce pour ne pas nous désoler tout à fait que Mme Ratel, aux dernières pages du livre, offre à Laurent une suprême chance de reprendre goût à la vie, quand, sur sa route, elle fait surgir une aimable silhouette féminine ? A quelques légers indices, nous devinons le jeune misanthrope moins intégralement brouillé avec ses semblables et avec l'ordre des choses que ses déclarations dignes de l'*Ecclésiaste* ne le laisseraient supposer.

C'est peut-être Anne-Marie qui, sans bruit ni heurts, se montre la plus inexorable dans son éloignement de l'univers d'Isabelle. Devenue une frêle jeune fille, détachée de plus en plus de toute agitation, de tout plaisir facile, elle se réfugie dans une région de rêves, où l'acceptation de la mort se mêle à un serein amour sans objet. Et ses puissances de vie, bientôt minées par la maladie, finissent par se ramasser autour d'un dernier espoir :

Le seul désir qu'elle éprouvât encore, c'était que le pouvoir lui fût donné de consoler ceux qu'elle laisserait en arrière, pour un temps, lorsque sa substance les aurait précédés dans le royaume où tout est consumé, volatilisé, perdu et retrouvé.

Devant ces jeunes existences qui s'écartent d'elle, Isabelle, désarmée, se prend à douter de l'efficacité de son œuvre. Et le fantôme de son mari la hante ; elle croit entendre la voix d'Amédée lui murmurer : « Eh bien ! vous êtes servie, je pense ? Pas amusant, la solitude ? Chacun son tour... » Elle n'est pas femme à s'avouer vaincue : elle fait face à la réalité et consent à sa dépossession. Mais le mort aura eu sa vengeance.

***

VENGEANCE posthume, cependant. Force nous est de constater que, si Mme Ratel fait la part belle d'Amédée disparu, elle l'a peint, tandis qu'il vivait, en traits d'une intrépide cruauté ; et qu'aussi elle ne lui a jamais permis d'avoir le beau rôle, puisque c'est toujours par les yeux du clan adverse que nous l'avons aperçu. Nous ne pouvons nous tenir de penser que, si celui qu'on nous présente comme un grincheux, un trouble-fête, un grotesque avait pu nous communiquer le bilan des mépris insupportables, des emportements hautains et des attaques agressives de sa femme, cela suffirait à nous persuader qu'il n'a pas eu tous les torts dans sa laborieuse carrière conjugale...

Première objection. J'en vois une autre dans les formules d'une préciosité qui sonne assez faux, dont l'auteur use à l'endroit de ses petits héros, dans le halo tantôt évanescent, tantôt chargé de nuées fulgurantes, dont elle nimbe des personnages enfantins qui gagneraient en vraisemblance à se rapprocher de la commune et modeste humanité.

Mais ces réserves ne prennent corps que si le lecteur du *Raisin vert* s'attarde à discuter son plaisir. Et ce plaisir est si vif et entraînant qu'il s'impose : car une sorte de brio, de pétillement, de malice juvénile soulève le récit et lui interdit, quels que soient les événements qui s'y succèdent, de se départir de sa franche et savoureuse gaieté.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Royaume des Abeilles, texte de Lida, illustrations de Ruda (Flammarion ; 4 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Royaume des Abeilles, c'est, racontée et illustrée comme un conte de fées, l'histoire vraie de la ruche et de ses habitants. On retrouve là le talent de Lida, le délicat auteur de *Panache l'Ecureuil* et des *Enfants aux yeux éteints*. Les illustrations de Ruda, pleines de fantaisie et d'humour, amuseront et enchanteront les enfants.

Une page d'explications scientifiques et de croquis réels d'abeilles, à la fin de l'album, mettra en lumière, pour les plus grands, la vérité de l'histoire qui leur est contée avec tant de charme qu'ils risqueraient, sans cela, de la prendre pour un simple conte.

FLORENCE-L. BARCLAY : **Les Dames blanches de Worcester** (Bibliothèque reliée Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Avec cette œuvre se découvre une face nouvelle du beau talent de l'auteur de *La Châtelaine de Shenstone*, *Le Rosaire*, *En suivant l'étoile*. Cette fois, ce n'est plus la douce poésie des modernes foyers de la province anglaise qui est décrite. L'action évoque les âges de foi médiévale de l'Angleterre, la sérénité imposante des cloîtres où tant de cœurs blessés ont trouvé abri. Nous sommes au temps des Croisades, au couvent des Dames Blanches de Worcester ; que de scènes touchantes, que de figures attachantes traversent ce récit historique, œuvre de sentiment et de reconstitution pittoresque!

MARTIAL PIÉCHAUD : **La Romance à l'Etoile** (Bibliothèque reliée Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

On pense aux pages des *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, en lisant cette fiévreuse confession d'un adolescent héritier d'un grand nom ; et l'apparition de Juliette, haïe par les siens parce qu'elle personnifie une mésalliance impardonnable, rappelle en plus d'un point le délicieux et orageux souvenir de sa sœur Lucile. Ouvrage très dramatique et très vivant.

E.-A. RHEINHARDT : **L'Impératrice Joséphine**. Trad. de l'allemand par André Babelon (Grasset ; 25 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

En lisant le récit de cette vie, on est très vivement intéressé par les analogies de toutes sortes avec notre temps, lui aussi époque de transition comme celui de Joséphine, et qui engendre également avec profusion ces êtres qui, entre un passé qui s'écroule et un nouvel ordre naissant, développent d'extraordinaires aptitudes à s'arranger avec toutes choses.

Mais cette « foire des vanités » se tient ici à l'ombre de la Révolution et de Napoléon ; et toutes ces frivolités, toutes ces petites choses humaines, s'agitent sur une des plus grandes scènes de l'histoire ; c'est ce qui rend ce roman, bâti sur des faits, doublement poignant.

Par son art, sa richesse en détails peu connus et sa pénétration psychologique d'une âme de femme, de son époque et de ses acteurs, ce livre intéressera très vivement ceux à qui les faits historiques sont déjà familiers ; quant aux autres lecteurs, moins versés en histoire napoléonienne, ils y trouveront un portrait définitif de la charmante Joséphine et de son monde.

TRIBOULLOIS, professeur à Condorcet, et ROUSSET, maître ès arts : **Le pour et le contre ou ce que dirent de tout, les penseurs de tous les temps** (Publ. Papyrus ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce curieux volume contient plus de 2 000 pensées, maximes, avis, opinions classés par mots types, *avec une bibliographie des recueils de pensées publiés en langue française.*

On y trouve, sur tous les sujets, et particulièrement sur ceux qui intéressent et passionnent notre temps, une forte proportion de témoignages contemporains, groupés avec une impartialité incontestable, puisque le *pour* et le *contre* sont toujours mis en regard l'un de l'autre.

MARIE SCHEIKEVITCH : **Souvenirs d'un temps disparu** (Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Mme Scheikevitch a vécu parmi tout un monde d'écrivains et d'artistes et son livre est une véritable galerie de portraits des gloires contemporaines.

Dans les *Souvenirs d'un temps disparu*, nous rencontrons Sarah Bernhardt, Madeleine Lemaire, peintre de fleurs, Mme Armande Caillavet, le comte Primoli, Anatole France, Jules Lemaître, Marcel Proust, d'Annunzio, Boni de Castellane, la comtesse de Noailles, MM. Jean Cocteau, Paul Valéry, lord Balfour, Paul Morand, Julien Green, etc.

Ces *Souvenirs d'un temps disparu* se lisent avec une intense intérêt, tant Mme Scheikevitch a su raconter avec talent ce qu'elle a vu et entendu.

ALAIN : **Stendhal** (Rieder ; 16 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Tour à tour, Alain interroge en Stendhal : *L'Incrédule, L'Honnête homme, Le Politique, L'Amoureux, L'Amateur de musique et de peinture, L'Ecrivain.*

Sur tous les points, Alain presse Stendhal ; il le force à s'expliquer jusqu'au fond ; il le fait parler et il lui répond. Par l'abondance des citations ce livre aurait déjà la valeur d'un bréviaire stendhalien. Les ripostes du moraliste en font un véritable dialogue entre Stendhal et Alain. Est-il besoin de dire que cette conversation augmente notre connaissance des deux écrivains et accroît notre sympathie pour ces deux esprits libres ?

OTTO RAHN : **La Croisade contre le Graal.** Traduction Robert Pitrou (Stock ; 18 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le jeune romaniste rhénan, M. Otto Rahn, concentrant les résultats des sources allemandes et françaises a rassemblé en un même champ historique des faits dispersés et réputés distincts, et voulu montrer l'identité de Montségur, le *Temple de l'amour suprême* des *Purs* (Cathares) et de Montsalvat de *Parsifal*, retrouvant certaines figures du drame wagnérien dans des personnages historiques de la Romanie (qui s'étendait du Rhône à l'Océan), comme Ramon Roger et la *Grande Esclamond* de Foix. Sa thèse est aventureuse, mais intéressante.

JOHN CHARPENTIER : **George V** (Plon ; 2 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

George V, qui ne se croyait pas appelé à monter sur le trône, a été formé à la noble école des marins ; et c'est avec une ténace et scrupuleuse application qu'il s'est préparé à son rôle, aussitôt après que la mort de son frère aîné eut fait de lui l'héritier présomptif.

Spécialiste des questions britanniques, M. John Charpentier nous introduit dans l'intimité du roi. Il nous le fait voir, menant la vie de famille d'un gentilhomme fermier, et, grâce aux anecdotes dont il illustre son étude, il ne nous laisse rien ignorer du caractère de ce monarque dont les sujets aimaient la droiture, la bonté et le scrupuleux attachement à ses devoirs.

VICTOR MARGUERITTE : **Avortement de la S. D. N. 1920-1936** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La Société des Nations... Proche passé que la jeunesse ignore et que trop de gens d'âge oublient. Présent qui angoisse le monde entier, avenir si noir que nul n'ose le regarder en face... Il n'est pas de sujet plus actuel ni plus brûlant. Tout le monde en parle ; chacun en juge d'après son imagination ou son parti pris. Cependant, presque personne, au fond, ne connaît le grand organisme dont notre existence à tous et le destin même de la France, de l'Europe, dépendent.

On ne pourra lire, sans être bouleversé, les grands chapitres intitulés *La faillite du désarmement* et *Le droit et ses accommodements*. Toute l'aventure contemporaine est là, jusqu'aux points d'interrogation posés par le conflit anglo-italo-éthiopien, la guerre mussolinienne et le régime des sanctions, la menace du IIIe Reich.

Victor Margueritte indique à tous ces redoutables problèmes une solution qui sera, sans nul doute, âprement discutée.

La guerre d'Éthiopie et la conscience française (10 fr. à l'Union pour la vérité, 21, rue Visconti, (VIe). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce volume contient, accompagné de nombreuses notes justificatives, le texte de deux entretiens qui se sont tenus à l'Union pour la vérité, à la suite d'exposés de MM. Pierre de Lanux et Georges Scelle. On y trouvera, outre l'historique de l'affaire et un débat sur les sanctions, le texte complet des trois manifestes d' « intellectuels » et les commentaires qui les ont accompagnés. Principaux interlocuteurs : MM. C. Bouglé, Paul Desjardins, J. Folliet, J. Guehenno, H. Massis, A. Maurois, Albert Sarraut.

Ce fascicule est indispensable à qui veut comprendre les aspects complexes d'un problème qui a profondément troublé la conscience française.

La **Bibliothèque de nos Enfants**, dont le but est de guider les parents et les maîtres dans le choix des lectures destinées aux enfants, vient de publier sa 17e liste de livres recommandés.

Pour se procurer cette liste, écrire au siège social : 5, rue Las Cases (VIIe), en envoyant la somme d'un franc. Toute la collection des listes : 10 francs.

LE SUCRE ET LE SANG

Le célèbre physiologue Wladysko a constaté que, pendant les périodes où le sucre manquait en Russie, se produisait toujours une importante augmentation des cas épileptiformes.

La sous-alimentation en sucre se traduit en effet par des malaises. Au-dessous de 1 gramme de sucre (ou glycogène) par litre de sang l'organisme supporte mal la fatigue, la nervosité prend le dessus, on souffre d'agitation, de tremblements musculaires, parfois de convulsions.

Cette quantité de 1 gramme doit être constante. Il n'y a pas à craindre qu'elle augmente après un repas riche en sucre, car le foie emmagasine le sucre ou glucose qui lui arrive de l'intestin, le transforme en glycogène qu'il envoie au sang seulement lorsque le travail a appauvri ce dernier.

Il importe donc, pour nous bien porter et travailler sans fatigue exagérée, de faire une large part au sucre dans notre régime, car, quelle que soit la somme de travail fournie, notre sang trouvera ainsi la quantité de glycogène nécessaire pour réparer les pertes subies.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➛ *Le Parlement, avant de se séparer, n'a pas remanié les dispositions des décrets-lois visant* **le retard de l'avancement**, *la suppression de* **l'indemnité de résidence** *à un conjoint, mais il a institué un nouveau régime* **pour les pensions**. *En outre, il a* **abrogé l'interdiction du cumul** *d'une pension d'ancienneté avec une pension de réversion.*

➛ *Il ne semble pas que les parents, s'ils n'assument pas eux-mêmes le service du* **balayage et du nettoyage des classes**, *puissent empêcher leurs enfants de s'en acquitter* (*J. O.*, 20 mars 1936).

➛ *La communication des notes* **d'inspection générale**, *dans* **l'enseignement secondaire,** *est effectuée par les soins du chef d'établissement ; les professeurs peuvent prendre copie du rapport d'inspection* (*J. O.*, 20 mars 1936).

➛ *Un* **commis d'inspection académique** *ancien militaire peut être nommé dans le département* **où il est né** (*J. O.*, 13 mars 1936).

➛ *Les pensions de la* **Caisse intercoloniale** *sont réglementées par le D. du 10 mars 1936 dans le* J. O. *du 12 mars.*

➛ *La L. du 21 mars 1936, dans le* J. O. *du 24 mars, exonère de l'augmentation des* **droits d'inscription** *les* **étudiants** *qui étaient en cours d'études en vue* **d'un grade de l'Etat**.

➛ *Un fonctionnaire qui, lors* **d'une réorganisation de service**, *n'est pas mis dans une situation* **égale** *à celle qu'il occupait antérieurement, a droit à la* **communication de son dossier** (C. d'Et., 29 oct. 1935).

➛ *La vente de* **fournitures scolaires** *faite dans l'école à ses élèves par un chef d'établissement d'enseignement ne donne pas ouverture au payement de la taxe sur le* **chiffre d'affaires** (*J. O.*, 13 mars 1936).

➛ *Une loi du 14 mars 1936, dans le* J. O. *du 17 mars, institue une* **médaille des prisonniers civils, déportés et otages** *de la Grande Guerre.*

➛ *En ce qui concerne le* **service militaire**, *le maintien en situation d'activité sera de* **6 mois** *pour le contingent incorporé en avril 1935, de* **12 mois** *pour les contingents ultérieurs jusqu'à 1939 inclus, sous réserve des allégements possibles* (L. 17 mars 1936, 1er).

➛ *Rappelons que les* **sursitaires** *ne sont astreints qu'au temps de service actif imposé à leur classe.*

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LA LOI ROUSTAN

Décidément, la loi Roustan donne lieu à bien des litiges et des contestations ; elle est invoquée parfois par des institutrices qui n'y ont pas droit et qui éprouvent des mécomptes de ce fait.

Voici, par exemple, une institutrice mariée à un non-fonctionnaire, une autre institutrice, veuve de guerre, demandant un poste dans le département même où elles exercent. Peuvent-elles revendiquer l'art. 4 de la loi du 30 déc 1921, ainsi conçu :

Art. 4. — Lorsque le nombre des postes réservés en vertu de l'article 1er sera inférieur au nombre des postulants, on tiendra compte pour choisir entre ceux-ci de l'ancienneté de leurs services, du nombre d'années de leur séparation, de la valeur de leurs notes professionnelles et du nombre de leurs enfants. Un droit de préférence sera accordé aux mutilés et réformés de la guerre protégés par la loi du 31 mars 1919.

Non, parce que cet art. 4 renvoie à l'art. 1er qui ne vise que les fonctionnaires étrangers au département ; or les deux intéressées ne sont pas étrangères audit département ; elles y exercent ; donc impossibilité pour elles de réclamer le jeu du barème mentionnant des coefficients pour l'ancienneté de services, le nombre d'années de séparation, etc.

Peuvent-elles abandonner l'art. 4 pour se reporter sur l'art. 5, dont le libellé est le suivant :

Art. 5. — Dans l'intérieur de chaque département, les autorités administratives se concerteront pour offrir aux ménages de fonctionnaires, aussitôt que l'occasion s'en présentera, sans léser les droits des tiers, soit un poste double, soit 2 postes situés dans des communes limitrophes, soit 2 postes situés dans un même canton.

Pas davantage, parce que l'une est veuve et l'autre mariée à un non-fonctionnaire, alors que l'art. 5 a été promulgué pour les ménages de fonctionnaires ; l'expression y est en toutes lettres.

Ainsi refoulées de par l'art. 4 et de par l'art. 5, les deux maîtresses rentrent dans le champ d'application de la loi organique du 30 oct. 1886, art. 27, qui réserve au préfet la nomination des instituteurs titulaires sur la proposition de l'I. A., et sous l'autorité du ministre, sans qu'il lui soit fait obligation de tenir compte d'un barème semblable à celui qui figure dans l'art. 4 précité.

Un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 18 déc. 1935, précise bien tous ces points, ainsi qu'on va s'en rendre compte : il s'agissait d'une nomination d'adjointe faite dans une école maternelle d'Angers et trois candidates étaient en présence pour le poste vacant.

Arguments des requérantes. — Ce faire, attendu que, d'après l'art. 4 de la loi du 30 déc. 1921, lorsque le nombre des postes à attribuer aux fonctionnaires mariés en vertu de ladite loi, est inférieur au nombre des postulants, la préférence doit être donnée eu égard à l'ancienneté des services, au nombre d'années de séparation, à la valeur des notes professionnelles et au nombre des enfants ; que les dames Couteau et Richetin réunissaient plus de points que la dame Delahaye pour l'ancienneté et les notes professionnelles, que la dame Delahaye n'était pas séparée de son mari, alors que la dame Richetin était séparée du sien depuis trois ans ; que chacune d'elles trois avait un enfant ; que la dame Couteau, veuve de guerre, avait un fils élève à Angers et une mère infirme à sa charge ; que l'art. 5 de la loi précitée dispose que l'Administration doit attribuer les emplois sans léser les droits des tiers ; que les requérants sont des tiers lésés par la décision attaquée.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant, d'une part, que la loi du 30 oct. 1886 ne confère aucun droit de priorité à certains candidats lors des mutations d'instituteurs ;

Considérant, d'autre part, que les art. 1 à 4 de la loi du 30 déc. 1931 modifiée par la loi du 21 juil. 1925 ne concernent que les mutations d'un département à l'autre ; que la dame Couteau, qui est veuve et la dame Richetin, dont le mari n'est pas fonctionnaire, ne

peuvent se prévaloir de l'art. 5 de ladite loi, qui n'est applicable qu'aux ménages de fonctionnaires ; qu'aucun texte législatif ou réglementaire n'attribuait donc aux requérants un droit de priorité ; qu'il appartenait par suite au préfet en vertu des pouvoirs qu'il tenait de la loi du 30 oct. 1886, seule applicable en l'espèce, d'apprécier les titres des différentes candidates ; qu'en affectant la dame Delahaye au poste d'institutrice adjointe à l'école maternelle d'Angers il n'a commis aucun excès de pouvoir. Décide : ART. 1er. La requête des dames Couteau et Richetin est rejetée. ART. 2. Les frais de timbre exposés par la dame Delahaye, s'élevant à 7 fr. 20, lui seront remboursés par les requérantes.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Nouveau régime de pensions** (*L. 31 mars 1936*). — ARTICLE PREMIER. — L'art. 2 et le 1er par. de l'art. 3 du D. du 4 avril 1934, modifié par les D. des 10 mai et 28 oct. 1934, sont remplacés par les dispositions suivantes :

Maximum de pension. — ART. 2. — Le montant des pensions civiles et des pensions militaires, fondées sur la durée des services, ne peut pas dépasser 66 p. 100 du traitement moyen ou de la solde moyenne des trois dernières années d'activité.

Le maximum fixé à l'alinéa qui précède ne fait pas obstacle à l'application, le cas échéant, des dispositions contenues dans l'art. 4 ci-après.

Toutefois, et nonobstant toutes dispositions contraires, le montant des pensions civiles et des pensions militaires fondées sur la durée des services ne peut excéder 75 p. 100 du traitement moyen ou de la solde moyenne des trois dernières années d'activité, ce dernier maximum étant porté à 78 p. 100 en ce qui concerne les bénéficiaires du 1er par. de l'art. 3 ci-après, lorsqu'il y a lieu d'appliquer le 5e par. de l'art. 4 du D. du 4 avril 1934, modifié par le D. du 28 oct. 1934.

Minimum forfaitaire. — ART. 3, par. 1er. — Le minimum de la pension allouée à titre d'ancienneté de service est fixé à la moitié du traitement moyen ou de la solde moyenne des trois dernières années d'activité. Toutefois, il est élevé aux 3/5 sans pouvoir excéder 7 000 francs lorsque le traitement moyen ou la solde moyenne ne dépasse pas 14 000 francs.

Le 1er par. de l'art. 4 du D. du 4 avril 1934, modifié par les D. des 10 mai et 28 oct. 1934 et 30 oct. 1935 est abrogé.

Majorations pour enfants. — ART. 2. — Le 4e par. de l'art. 2 de la loi du 14 avril 1924, modifié par l'art. 63 de la loi du 27 déc. 1927, est remplacé par la disposition suivante :

La pension, telle qu'elle est déterminée par l'application des dispositions ci-dessus, est majorée de 10 p. 100 pour tous les titulaires ayant élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans, sans que le montant de la majoration ainsi obtenue puisse excéder 700 francs si le nombre des enfants élevés jusqu'à l'âge de seize ans est supérieur à trois ; des majorations supplémentaires de 5 p. 100 sont ajoutées pour chaque enfant au delà du troisième, sans que le montant de chacune des dites majorations puisse excéder 350 francs. Pour un même enfant, cette majoration ne se cumule pas avec l'indemnité pour charges de famille.

Les dispositions du présent art. ne seront applicables qu'aux agents dont les droits à pension s'ouvriront avec effet d'une date postérieure à celle de la promulgation de la présente loi ou à leurs ayants cause.

Application de l'art. 1er. — ART. 7. — Les dispositions contenues dans l'art. 1er seront applicables aux pensions et allocations déjà concédées, qui feront l'objet d'une nouvelle liquidation avec effet de la date de promulgation de la présente loi.

ART. 9. — Toutes dispositions contraires à celles de la présente loi sont abrogées.

***

La loi du *27 mars 1936* abroge l'interdiction du cumul d'une pension d'ancienneté et d'une pension de réversion.

✱ **On demande des propositions d'admission à la retraite** (*C., 18 mars 1936, aux I. A.*).

Je vous prie de m'adresser, sous le timbre « Direction de l'enseignement primaire, 4e bureau », pour le 30 avril 1936, vos propositions d'admission à la retraite des instituteurs et institutrices. Selon l'usage, les admissions seront prononcées avec effet à la date de la rentrée scolaire.

Pour établir ces états, vous voudrez bien vous reporter à la C. du 10 avril 1933. J'attire particulièrement votre attention sur la nécessité d'indiquer, pour les fonctionnaires âgés de moins de 55 ans, les éléments qui peuvent leur valoir une bonification d'âge ou de service, à savoir : pour les institutrices, le nombre d'enfants qu'elles ont eus ; pour les instituteurs, les services militaires de guerre et le degré d'invalidité pour les bénéficiaires d'une pension au titre de la loi du 31 mars 1919. A cet égard, seuls les services accomplis dans une formation située dans la zone des armées et placés sous les ordres du général commandant en chef donnent droit à la réduction d'âge prévue par la loi du 14 avril 1924 (art. 79, par. 1er). Le temps passé à l'intérieur comme blessé de guerre, bien que comptant comme double campagne, n'intervient pas pour une réduction d'âge.

En principe, les dossiers de liquidation doivent me parvenir en même temps que les états de propositions. Mais si, exceptionnellement, ces dossiers ne sont pas prêts à la date prescrite, les états de propositions devront m'être adressés, pour le 30 avril, accompagnés des demandes sur papier libre, des procès-verbaux des Commissions de réforme, des certificats médicaux et administratifs (invalidité) et des états de services militaires des instituteurs qui ont droit à une bonification d'âge ou de services pour être admis à la retraite au titre de l'ancienneté.

Retraite d'office. — Conformément aux dispositions de l'art. 73 de la loi du 31 mars 1932, prorogée par l'art. 24 de la loi du 24 décembre 1934 devront être proposés d'office pour être admis à faire valoir leurs droits à la retraite :

1° Les instituteurs ou institutrices âgés de 62 ans, qui n'ont pas eu 3 enfants vivants ou morts pour la France, 61 ans qui n'ont pas deux enfants vivants ou morts pour la France, 60 ans qui n'ont pas d'enfants. Aucun instituteur ou institutrice de cette catégorie ne sera proposé d'office pour la retraite s'il n'a pas 25 ans de services effectifs et s'il n'a pas au 1er janvier 1936 trois ans de stage en première classe ;

2° Tous les instituteurs et institutrices âgés de 65 ans et les instituteurs et institutrices âgés de 63 ans qui n'ont pas trois enfants vivants ou morts pour la France.

Préavis. — Les demandes d'admission à la retraite pour ancienneté d'âge et de services doivent être l'objet d'un préavis de 6 mois ou être accompagnées d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté. Quelles que soient les conclusions du médecin, toutes ces demandes devront m'être transmises.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Déplacement d'office (*Arrêt du Conseil d'Et., 10 fév. 1936*).

M. Mallet, instituteur à Florac (Gironde), soutenait que le déplacement d'office, dont il avait été l'objet, avait été prononcé à la suite de deux enquêtes connexes de l'autorité académique et de la Sûreté nationale, et que le dossier de cette dernière enquête ne lui avait été qu'incomplètement communiqué ; que la mesure attaquée ne lui avait pas été notifiée conformément aux prescriptions de la C. du 6 avril 1906. Le C. d'Et. a déclaré qu'il avait reçu communication de l'ensemble des pièces constituant le dossier au vu duquel la décision attaquée a été prise et il a rejeté sa requête.

Autre déplacement d'office (*Arrêt du 4 mars 1936*).

La requérante soutenait qu'elle avait été déplacée à la suite de dénonciations calomnieuses et dans un but poli-

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

Les huit pages du présent fascicule contiennent un choix d'examens complets empruntés aux documents que nos abonnés des diverses régions ont bien voulu nous faire parvenir.

Avec les sujets que nous continuerons à donner dans tous nos numéros, les instituteurs et les institutrices auront, pour les dernières semaines de préparation à l'examen, une abondante provision de matériaux.

Corrèze (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un vieillard.** — Aux grands jours de l'été, il semblait puiser un sang plus fort dans la chaleur blanche de midi. Il allait alors le long des blés mûrissants. Là, il s'attardait, appuyé sur son bâton de houx. Les alouettes volaient sans crainte autour de ce vieillard immobile comme un frêne et qui, même pour reprendre son souffle, ne bougeait pas.

Quand il ne put plus marcher, il s'accroupit au soleil, devant sa cabane, sur un rouleau de pierre blanche abandonné aux orties. Le vieux demeurait là des jours entiers.

H. BÉRAUD.

Questions. — 1. *Expliquez : « immobile comme un frêne » ; « abandonné aux orties ».* ➔ Le rouleau inemployé depuis longtemps semblait être la proie des orties qui, peu à peu, le recouvraient.

2. *Donnez un synonyme de « souffle » et employez-le dans une phrase.* ➔ *Haleine :* le voyageur épuisé par une longue course s'arrêta pour reprendre haleine.

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Quand il ne put... aux orties. » — « Il s'accroupit au soleil... abandonné aux orties » :* proposition principale ; — *« quand il ne put plus marcher » :* proposition subordonnée, complément de temps de *s'accroupit.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre vieux grand-père (ou, à défaut, un vieillard de votre village) est encore actif. Faites-nous son portrait et dites-nous quelles sont les occupations auxquelles il se livre avec le plus de plaisir.*

➔ CONSEILS. — a. *Son portrait.* — Il faut tenir compte de la donnée du sujet : il est encore *actif.* Ce reste d'activité se manifestera dans le regard, dans l'attitude, dans les paroles même. Si la barbe est blanche et le front ridé, le regard est encore vif, malicieux peut-être. Le dos n'est que légèrement voûté, la main est encore ferme et la démarche aussi : point de canne probablement.

b. *Ses occupations préférées.* — Il ne s'agit pas de décrire *toutes* ses occupations, mais seulement celles auxquelles il se livre avec le plus de plaisir.

Ce sont certainement des occupations qui conviendront à son activité naturelle. Par exemple, votre grand-père aime encore faire son marché. (Montrez-le le panier au bras s'enquérir des prix et choisir les denrées.) Il aime peut-être jouer aux boules avec quelques « vieux » encore quelque peu alertes de son village. Il s'occupe aussi de son jardin, et il ne dédaigne pas, à l'occasion, effectuer une assez longue promenade en votre compagnie, etc...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un cultivateur a calculé que la dépense pour la culture d'un hectare de terrain ensemencé en blé est de 150 f. Dans un champ ayant la forme d'un trapèze mesurant 150 m. de grande base, 50 m. de petite base et 75 m. de hauteur, ce cultivateur récolte 15 quintaux de blé par hectare, et il vend le blé 125 f. le quintal. Au bénéfice qu'il a ainsi réalisé, il ajoute 743 f. 75 et place la somme obtenue au taux de 4 p. 100. Quel sera son revenu trimestriel ?*

➔ SOLUTION. — Superficie du champ :

$$\frac{150 \text{ m.} + 50 \text{ m.}}{2} \times 75 \text{ m.} = 7\,500 \text{ m}^2.$$

$7\,500 \text{ m}^2 = 0 \text{ ha. } 75.$

Nombre de quintaux récoltés :

$15 \text{ qx.} \times 0{,}75 = 11 \text{ qx. } 25.$

Prix de vente :

$125 \text{ f.} \times 11{,}25 = 1\,406 \text{ f. } 25.$

Dépense pour la culture du champ :

$150 \text{ f.} \times 0{,}75 = 112 \text{ f. } 50.$

Bénéfice réalisé :

$1\,406 \text{ f. } 25 - 112 \text{ f. } 50 = 1\,293 \text{ f. } 75.$

Somme placée :

$1\,293 \text{ f. } 75 + 743 \text{ f. } 75 = 2\,037 \text{ f. } 50.$

Revenu annuel :

$$\frac{4 \text{ f.} \times 2\,037 \text{ f. } 50}{100} = 81 \text{ f. } 50.$$

Revenu trimestriel :

$$\frac{81 \text{ f. } 50}{4} = 20 \text{ f. } 375.$$

➔ **Réponse** : Son revenu trimestriel est de 20 fr. 375.

***

2. Une coopérative scolaire a décidé d'acheter un cinéma. Pour l'achat de cet appareil, la commune fournira une subvention de 50 p. 100 et l'État une autre de 33 p. 100 ; ces deux subventions seront calculées sur le prix total qui est de 3 870 f. La coopérative dispose d'une somme de 507 f. 90, mais chacun des 75 élèves de l'école promet de verser 0 f. 50 par mois. Au bout de combien de mois la coopérative aura-t-elle la somme nécessaire au paiement de l'appareil ?

➔ SOLUTION. — Subvention de la commune :

$$\frac{3\,870 \text{ f.} \times 50}{100} = 1\,935 \text{ f.}$$

Subvention de l'Etat :

$$\frac{3\,870 \text{ f.} \times 33}{100} = 1\,277 \text{ f. } 10.$$

Somme totale dont dispose la coopérative :

$1\,935 \text{ f.} + 1\,277 \text{ f. } 10 + 507 \text{ f. } 90 = 3\,720 \text{ f.}$

Somme qui reste à trouver :

$3\,870 \text{ f.} - 3\,720 \text{ f.} = 150 \text{ f.}$

Somme versée par les élèves en un mois :

$0 \text{ f. } 50 \times 75 = 37 \text{ f. } 50.$

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES. Cours préparatoire..... 5.70

Nombre de mois nécessaire au paiement définitif de l'appareil :

$$\frac{150 \text{ f.}}{37 \text{ f. } 5} = 4 \text{ mois.}$$

➔ **Réponse.** — La coopérative aura la somme nécessaire au bout de 4 mois.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Sous quels états l'eau se présente-t-elle à nous dans la nature? Dites la composition de l'eau.* — 2. *Que savez-vous des fonctions de la feuille ?*

Deux-Sèvres (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **L'été dans la forêt.** — L'été rayonnant pesait sur les voûtes des futaies. Les têtes rondes des chênes ou des ormes semblaient s'appuyer les unes contre les autres et se conter des secrets. Les peupliers se balançaient mollement, les bouleaux et les trembles jouaient de l'éventail au-dessus des taillis immobiles et comme écrasés de chaleur. Mais, seules, les hautes branches alourdies de feuilles fraîches cédaient ainsi aux caprices de l'air ; la paix des sous-bois demeurait complète. Le silence régnait, à peine troublé par le passage d'un garde en tournée ou les pas feutrés d'un amateur de champignons qui venait cueillir dans la mousse les bolets à l'épais chapeau brun, les jaunes chanterelles et les délicates oronges.

E. PÉROCHON.

Questions. — 1. *L'auteur dit : « les peupliers se balançaient », « les bouleaux et les trembles jouaient de l'éventail ». Expliquez ces deux expressions : y a-t-il une différence, et laquelle?* ➔ Les peupliers agitent leurs cimes d'un mouvement ample et régulier comme s'ils se balançaient. — Les bouleaux et les trembles, par suite de la légèreté de leur feuillage, la sveltesse de leurs branches, sont animés de ce mouvement particulier de va-et-vient que l'on effectue en se servant d'un éventail.

2° *Donnez le sens des mots : « futaies », « taillis », « feutrés ».*

3° *Analysez les mots :* futaies (*sur les voûtes des futaies*) ; chaleur (*écrasés de chaleur*) ; les pas (*les pas feutrés...*) ; qui (*d'un amateur de champignons qui...*)

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez accompagné à la gare un de vos parents ou un de vos amis qui s'en va pour longtemps. Les adieux ; le train part. Retour vers la maison. Vos impressions.*

➔ CONSEILS. — Remarquer la donnée du texte : le parent ou l'ami *s'en va pour longtemps.* Cette circonstance donne à la séparation, aux adieux un accent *plus émouvant.*

Les adieux. — Vous voici à la gare. Le train arrive. Vous faites vos adieux à votre ami ou votre parent. Le regret, la tristesse, et aussi l'affection que vous éprouvez l'un pour l'autre doivent se manifester dans votre attitude, dans vos paroles, dans certains gestes.

Il importe, si vous voulez que tout cela soit vraisemblable, de vous garder de tout excès dans la manifestation de vos regrets ou de votre chagrin. N'oubliez pas, d'autre part, qu'en la circonstance chacun de vous fait des efforts pour cacher sa tristesse afin de n'affliger personne.

Le retour à la maison. — C'est probablement à cet instant que vous ressentez le plus fortement votre émotion. Indiquez ce qui *se passe en votre esprit.* Vous revoyez les moments agréables que vous avez passés en compagnie de celui que vous avez quitté et vous les regrettez d'autant plus qu'ils ne reviendront pas de longtemps. Vous imaginez le chagrin de votre ami, vous essayez de l'accompagner par la pensée... Cependant il vous faut du courage. Quelle résolution allez-vous prendre ?

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un propriétaire a acheté une maison 55 000 f. Il a fait pour 9 700 f. de réparations. Combien devra-t-il la louer pour que son argent lui rapporte 6 p. 100 net, s'il doit payer annuellement 840 f. pour les impôts et les réparations d'entretien.*

➔ SOLUTION. — Prix de la maison :

55 000 f. + 9 700 f. = 64 700 f.

Rapport de la maison :

$$\frac{6 \text{ f.} \times 64\,700}{100} = 3\,882 \text{ f.}$$

Il devra la louer :

3 822 f. + 840 f. = 4 722 f.

➔ **Réponse.** — Il devra louer la maison : 4 722 fr.

***

2. *Une mutualité scolaire donne 1 f. par jour comme secours de maladie pendant les 30 premiers jours, 0 f. 75 par jour pendant les 30 jours suivants et 0 f. 50 par jour pendant les 30 jours qui suivent. Calculer la somme qui revient à un mutualiste qui a été malade du 20 mars inclus au 2 juin inclus.*

➔ SOLUTION. — Nombre de jours de maladie : mars, 12 jours ; avril, 30 jours ; mai, 31 jours ; juin, 2 jours.

Total : 12 + 30 + 31 + 2 = 75 jours.

Le malade recevra pendant les 30 premiers jours : 30 fr.

Pendant les 30 jours suivants :

0 f. 75 × 30 = 22 f. 50.

Pendant les 15 derniers jours :

0 f. 50 × 15 = 7 f. 50.

Il recevra en tout :

30 f. + 22 f. 50 + 7 f. 50 = 60 f.

➔ **Réponse.** — Le mutualiste recevra : 60 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'appelle-t-on guerres de religion? Quand ont-elles eu lieu? Citez quelques faits importants et dites comment ils ont pris fin.*

2. *Quelles colonies ont été acquises par la France sous la troisième République : 1° en Afrique ; 2° en Asie?*

3. *Quelles sont les régions de la France où l'on cultive la vigne?*

4. *Croquis de la Loire et de ses affluents.*

Centre des Deux-Sèvres (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le brouillard.** — Un jour, je fus surprise par un brouillard si épais qu'il me fut impossible de reconnaître mon chemin. Je me trouvai tout à coup auprès d'un grand bois qui m'était inconnu. Le haut des arbres se perdait complètement dans le brouillard. Des formes blanches descendaient et glissaient sur les bruyères en longues traînées transparentes. Je voulus conduire les moutons vers le pré qui était à côté ; mais ils se tassèrent et refusèrent d'avancer. Je passai devant eux et je reconnus la petite rivière qui coulait au bas de la colline ; l'eau avait l'air de dormir sous une épaisse couverture de laine blanche.

Questions. — 1. *Expliquez la dernière phrase de la dictée.* ➔ Le brouillard recouvrait l'eau de la rivière, et, comme il était très dense, très bas et blanchâtre, l'auteur le compare à une couverture de

LEROY. **La dictée au C. E. P. et au concours des Bourses.** *(1re et 2e séries.)* **7 fr.**

laine de couleur blanche, sous laquelle la rivière que l'on ne voyait pas couler avait l'air de dormir.

2. *Expliquez les expressions :* « *le haut des arbres* », — « *se perdait dans le brouillard* » ; — « *traînées transparentes* ».

3. *Analysez les mots :* « *si* » (*si épais*) ; — « *bois* » (*d'un grand bois*) ; — « *haut* » (*le haut des arbres*) ; — « *eux* » (*devant eux*). ➔ *Si :* adverbe, modifie *épais ;* — *bois :* n. commun masc. sing., compl. circ. de lieu de *trouvai ;* — *haut :* nom commun, masc. sing., suj. de *perdait ;* — *eux :* pron. pers., 3e pers., masc. pluriel, compl. circ. de lieu de *passai.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *L'été, par les chemins creux du bocage, le facteur rural va allégrement de village en village. Il a chaud, mais il est heureux, malgré la fatigue, car il aime son métier.* (*Vous imaginez qu'il prend lui-même la parole pour rappeler le charme de ses tournées, selon les saisons et, surtout, le plaisir qu'il éprouve à rendre service à ses concitoyens.*)

➔ Conseils. — Deux précautions : 1. Une partie à proprement parler description : *le portrait très bref* du facteur (uniforme, sac sur le dos ; à pied ou à bicyclette). Ne pas oublier de mentionner les détails indiquant qu'il *a chaud,* et qu'il est *fatigué* (képi sur l'oreille ou en arrière, visage en sueur, démarche alourdie... Soyez sobre de détails, l'essentiel du sujet n'est pas là).

2. Deuxième partie du devoir : *Le dialogue.* — Vous supposerez l'avoir entendu. Il a eu lieu, par exemple, entre votre père ou un voisin et le facteur.

Le côté agréable des tournées. — En hiver quand il ne fait pas trop mauvais temps, plaisir de respirer l'air vif, bien-être occasionné par la marche en plein air. Remarques diverses faites sur la campagne, car le facteur rural est souvent un terrien. Pendant la belle saison : le plaisir est considérable. La campagne se transforme, les jardins peu à peu s'embellissent ; les récoltes apparaissent, variées. Tous les jours il assiste à cette transformation de la nature et des êtres et il en ressent le charme vrai. Et puis, et surtout, le facteur sait combien son métier est utile. Il sait combien il est attendu avec impatience parfois, au détour de la rue ou du chemin. C'est lui le messager des bonnes et des mauvaises nouvelles. Comme il est brave homme, il sait à l'occasion encourager les uns, consoler quelque peu par des paroles d'espérance ceux qui sont dans le souci. Il est complaisant, heureux de rendre service, d'éviter une course inutile, un déplacement fatigant ou onéreux. Vraiment quelque chose manquerait au village si l'on n'apercevait plus sa silhouette...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un jardin rectangulaire est entouré d'un mur de 4 décimètres d'épaisseur. Ce mur a extérieurement 25 m. 40 de long et 14 m. 80 de large. Calculez :* 1° *la surface cultivable du jardin ;* 2° *le volume du mur, sachant que ce mur a 1 m. 20 de hauteur* (*on supposera que le mur entoure complètement le jardin*).

➔ Solution. — Longueur du jardin :

$$25 \text{ m. } 40 - (0 \text{ m. } 40 \times 2) = 24 \text{ m. } 60.$$

Largeur du jardin :

$$14 \text{ m. } 80 - (0 \text{ m. } 40 \times 2) = 14 \text{ m.}$$

Surface cultivable du jardin :

$$1 \text{ m}^2 \times 24{,}6 \times 14 = 344 \text{ m}^2 \text{ } 40.$$

Surface extérieure du jardin clos de murs :

$$1 \text{ m}^2 \times 25{,}4 \times 14{,}80 = 375 \text{ m}^2 \text{ } 92.$$

Surface restante ou surface des murs :

$$375 \text{ m}^2 \text{ } 92 - 344 \text{ m}^2 \text{ } 40 = 31 \text{ m}^2 \text{ } 52.$$

Volume du mur qui entoure le jardin :

$$31 \text{ m}^2 \text{ } 52 \times 1 \text{ m. } 20 = 37 \text{ m}^3 \text{ } 824.$$

➔ **Réponses.** — La surface cultivable du jardin est de : 344 m² 40. — Le volume du mur est de : 37 m³ 824.

***

2. *En utilisant deux coupons de drap de même qualité, on peut faire 6 complets dont chacun nécessite 3 m. 25 de drap. Les deux coupons valent ensemble 2 496 f. et le plus long vaut 576 f. de plus que l'autre. On demande :* 1° *le prix du mètre de drap ;* 2° *la longueur de chaque coupon ?*

➔ Solution. — Nombre de mètres de drap employés :

$$3 \text{ m. } 25 \times 6 = 19 \text{ m. } 50.$$

Prix du mètre de drap :

$$\frac{2\,496 \text{ f.}}{19{,}5} = 128 \text{ f.}$$

576 f. représentent le prix de :

$$\frac{576 \text{ f.}}{128 \text{ f.}} = 4 \text{ m. } 50 \text{ de drap.}$$

Le plus petit coupon a :

$$\frac{19 \text{ m. } 50 - 4 \text{ m. } 50}{2} = 7 \text{ m. } 50.$$

Le plus grand mesure :

$$7 \text{ m. } 50 + 4 \text{ m. } 50 = 12 \text{ m.}$$

➔ **Réponses.** — Le prix du mètre de drap est de 128 f. — Le plus petit coupon mesure 7 m. 50 ; — l'autre : 12 m.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Principales propriétés du gaz carbonique. Citez trois exemples de production naturelle du gaz carbonique.* — 2. *Caractères généraux des solanées. Citez quatre plantes appartenant à cette famille.*

Rhône (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un barbier.** — Devant sa porte, Tricot, le barbier, avait installé sa chaise. L'une près de l'autre, les barbes du samedi arrivaient s'y asseoir. Tricot n'épargnait pas la savonnée ; il la faisait mousser comme un blanc d'œuf, puis, du dos de la main, il en frictionnait le poil dur comme du crin de bête.

Et, ensuite, quand la tête du patient finissait par ressembler à une meringue, il déployait son rasoir, une vraie lame de sabre, et, le dos en boule, se mettait à gratter. Son rasoir râclait, râpait, pelait ; on en était quitte généralement pour trois ou quatre estafilades.

Camille Lemonnier.

Questions. — 1. *Cherchez, dans le texte, une expression qui prouve que ce barbier accomplissait bien sa besogne et une autre prouvant qu'il l'accomplissait mal.* ➔ Tricot n'épargnait pas la savonnée. — On en était quitte généralement pour trois ou quatre estafilades.

2. *Quel est le sens habituel du mot « patient » ? Quel en est le sens dans le texte ? indiquez un verbe et un adverbe dérivés de ce mot.*

3. *Nature et fonction des propositions de la phrase :* « *Et ensuite, quand la tête du patient... se mettait à gratter.* » *Et ensuite il déployait son rasoir, une vraie lame de sabre :* prop. principale, coordonnée à ce qui précède ; — *et, le dos en boule, se mettait à gratter :* propos. princip. coordonnée à la première par *et.* — *Quand la tête du patient finissait par ressembler à une meringue :* prop. subordonnée, compl. de temps de *déployait* et de *se mettait à gratter.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En revenant de l'école, vous avez rencontré sur la route une automobile arrêtée ; un pneu ayant crevé, il faut réparer. Décrivez la scène : le mécanicien, son costume, ce qu'il fait, les voyageurs mécontents. Enfin, la réparation terminée, l'auto démarre et disparaît à toute allure.*

➔ Conseils. — Précisez l'endroit où se trouve l'automobile (de quel côté de la route ?).

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR. Code Lantenois... 40 fr.

Comment vous apparaît-elle ? Voyez le pneu dégonflé, s'aplatissant sur le sol.

Il faut réparer. — On est allé chercher un mécanicien de votre ville ou de votre village. — *Son costume :* combinaison bleue ou marron, son sac d'outils (lesquels ?). Il s'agit de remplacer le pneu crevé par un autre intact. Où se trouve celui-ci ? Comment l'ajuste-t-il ?

Que font les voyageurs pendant ce temps? — Le conducteur peste contre ce retard, examine la roue, donne un coup de main à l'occasion au mécanicien, se renseigne sur la durée probable de la réparation, consulte sa montre, hausse les épaules. La voyageuse a mis pied à terre, se promène de long en large, étouffe des bâillements discrets et répare le désordre de sa coiffure en attendant le départ.

Enfin la réparation est terminée. — Le conducteur paie la réparation, salue le mécanicien, monte précipitamment dans la voiture avec sa compagne et démarre brusquement en appuyant sur l'accélérateur. Ils disparaissent bientôt dans un nuage de poussière...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un tapis rectangulaire de 2 m. 50 sur 1 m. 80 a coûté 248 f. On le double avec de la toile de 0 m. 90 de large à 14 f. le mètre, et on le borde avec un galon à 3 f. le mètre. Calculez la dépense.*

➔ SOLUTION. — Surface du tapis :
$1\ m^2 \times 2{,}5 \times 1{,}8 = 4\ m^2\ 50.$
Nombre de mètres de doublure :
$$\frac{4{,}50}{0{,}90} = 5\ m.$$
Prix de la bordure :
$14\ f. \times 5 = 70\ f.$
Périmètre du tapis :
$(2\ m.\ 50 + 1\ m.\ 80) \times 2 = 8\ m.\ 60.$
Prix du galon :
$3\ f. \times 8\ m.\ 60 = 25\ f.\ 80.$
Dépense totale :
$70\ f. + 25\ f.\ 80 + 248\ f. = 343\ f.\ 80.$
➔ **Réponse.** — La dépense est de : 343 f. 80.

***

2. *Pour cuire un rôti, on allume une cuisinière à charbon. On utilise 0 f. 20 de bois d'allumage et on brûle 8 kgs de charbon à 35 f. le quintal. On aurait pu utiliser un four à gaz qui aurait cuit le rôti en 3/4 d'heure. Ce four consomme 1 260 l. de gaz à l'heure, au prix de 0 f. 75 le mètre cube. Calculer l'économie réalisée par la cuisson au gaz.*

➔ SOLUTION. — Prix de 8 kgs de charbon :
$0\ f.\ 35 \times 8 = 2\ f.\ 80.$
Prix total :
$2\ f.\ 80 + 0\ f.\ 20 = 3\ f.$
Consommation des gaz :
$$\frac{1\,260\ l. \times 3}{4} = 945\ l. = 0\ m^3\ 945.$$
Prix du gaz :
$0\ f.\ 75 \times 0{,}945 = 0\ f.\ 708.$
Économie réalisée :
$3\ f. - 0\ f.\ 708 = 2\ f.\ 29$ ou 2 f. 30 par excès.
➔ **Réponse.** — L'économie réalisée par la cuisson du gaz est de 2 fr. 30.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Citez quatre grandes inventions du XIXe siècle.*

2. *Faits importants de la guerre de 1870.*

3. *Colonies françaises d'Asie. Leurs productions.*

4. *Croquis : le Rhône et ses affluents (Rhône, 1934).*

Mayenne (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Soir d'été.** — Et, le soir, les hommes étaient là. Les longs crépuscules, la douceur de l'air éternisaient les causeries. On rentrait dans la maison, on en sortait, on faisait une chose ou l'autre, et la conversation était là à vous attendre. Un outil qu'on tenait en main, un oiseau maraudeur qui s'envolait des semis du jardin, un chat noir qui se coulait dans un sentier le long des clôtures et qu'on effrayait en miaulant, peu importait le sujet de la conversation, car tout pouvait servir à montrer le contentement et l'amitié.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions et les mots suivants : « crépuscules » ; — « éternisaient les causeries ».* ➔ *Crépuscules :* ce mot désigne l'instant, le moment où le soleil vient de se coucher, où le jour finit et la nuit commence à venir ; — *éternisaient les causeries :* les faisaient s'attarder, les rendaient pour ainsi dire interminables.

2. *Pourquoi dit-on : « la conversation était là à vous attendre» ?* ➔ Parce qu'on l'interrompait volontiers et qu'on la reprenait suivant son bon plaisir.

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « On rentrait... à vous attendre. »*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous êtes bien abrité dans votre lit bien doux. Au dehors, la tempête fait rage. Décrivez le vacarme que vous entendez ainsi que les divers bruits dans la maison et dites-nous les sentiments que vous éprouvez.*

➔ CONSEILS. — Une *première partie* dans ce devoir réservée à la *description* proprement dite des bruits entendus.

Par quoi est produit le vacarme que vous entendez (il s'agit d'une tempête et d'une tempête qui fait rage) ? Notez le hurlement du vent dans les ténèbres, le bruit d'averse de la pluie tombant à torrents, les roulements du tonnerre s'il s'agit d'un orage...

Tous ces bruits, tous ces phénomènes ont leur répercussion dans la maison : le vent fait claquer les volets, s'engouffre dans la cheminée et en secoue brutalement le tablier. La pluie tambourine sur les vitres de la fenêtre. Parfois une accalmie se produit ; vous allez vous rendormir, mais brusquement le vent arrive en rafale, et le vacarme recommence.

Pendant ce temps vous êtes chaudement enveloppé dans vos couvertures, au sein d'une chambre bien close, en sécurité... Au plus fort de la tourmente, surtout s'il s'agit d'un orage, et lorsque le tonnerre fait entendre sa voix redoutable, vous pouvez éprouver quelque frayeur. Mais lorsque la tempête s'apaise vous ressentez le bonheur, un peu égoïste, d'avoir un abri, d'être en sécurité. Peut-être pensez-vous à ceux qui sont dehors, surpris par la tempête. Qu'éprouvez-vous à leur égard ?

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une fermière a fait couver 8 douzaines d'œufs de cane qui ont réussi dans la proportion des 3/4. Elle vend ses canards 12 f. 50 la pièce. Sachant qu'elle a payé 5 f. 45 la douzaine d'œufs et qu'elle a dépensé 190 f. pour la nourriture de ses canards, on demande de calculer le bénéfice réalisé par cette fermière.*

➔ SOLUTION. — Nombre d'œufs :
$12 \times 8 = 96$ œufs.
Prix d'achat des œufs :
$5\ f.\ 45 \times 8 = 43\ f.\ 60.$
Somme totale dépensée :
$43\ f.\ 60 + 190\ f. = 233\ f.\ 60.$
Nombre de canards :
$$\frac{96 \times 3}{4} = 72\ canards.$$
Prix de vente des canards :
$12\ f.\ 50 \times 72 = 900\ f.$
Bénéfice réalisé :
$900\ f. - 233\ f.\ 60 = 666\ f.\ 40.$
➔ **Réponse.** — Le bénéfice réalisé est de 666 f. 40.

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE. (Cours complet et pratique)..... 22 fr.

2. *Un cultivateur a ensemencé en blé un champ de 125 m. de long sur 86 m. de large. Il a récolté à l'hectare 18 quintaux de blé qu'il a vendus 105 f. le quintal. Sachant qu'il a eu 540 f. de frais de culture par hectare, on demande quel bénéfice total il a réalisé?*

➔ SOLUTION. — Surface du champ :

$1 \text{ m}^2 \times 125 \times 86 = 10\,750 \text{ m}^2$

Nombre de quintaux récoltés :

$18 \text{ qx} \times 1{,}075 = 19 \text{ qx. } 35.$

Valeur du blé :

$105 \text{ f.} \times 19{,}35 = 2\,031 \text{ f. } 75.$

Frais de culture :

$540 \text{ f.} \times 1{,}075 = 580 \text{ f. } 50.$

Bénéfice total :

$2\,031 \text{ f. } 75 - 580 \text{ f. } 50 = 1\,451 \text{ f. } 25.$

➔ **Réponse.** — Le bénéfice total réalisé est de : 1 451 f. 25.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Comment pourriez-vous reconnaître une pierre calcaire? (Expérience.)* — 2. *Citez les pierres calcaires que vous connaissez.* — 3. *Comment prépare-t-on la chaux?* — 4. *Qu'appelle-t-on chaux vive, chaux éteinte? Comment prépare-t-on le mortier et pourquoi durcit-il à l'air?*

Bouches-du-Rhône (1935).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Antoinette dans le jardin.** — Elle passait la journée à fureter dans le jardin, gourmande, curieuse et rieuse, picorant les raisins des vignes, comme une grive, détachant en cachette une pêche à l'espalier, grimpant sur un prunier ou lui donnant en passant de petites tapes sournoises pour faire tomber la pluie des mirabelles d'or qui fondent dans la bouche comme un miel parfumé ; ou elle cueillait des fleurs, bien que ce fût défendu ; vite elle arrachait une rose qu'elle convoitait depuis le matin et elle se sauvait avec, dans la charmille, au fond du jardin.

ROMAIN ROLLAND.

Questions. — 1. *Expliquez le sens des mots : « fureter », « picorer », « espalier », « convoiter », tels qu'ils sont employés dans la dictée.* ➔ *Fureter :* chercher comme le furet, c'est-à-dire partout, dans les moindres recoins, avec une curiosité toujours en éveil ; — *picorer :* aller en maraude, dérober des grains de raisin par-ci par-là, comme font les poules qui picorent les grains ; — *espalier :* un arbre palissé contre un mur ; — *convoiter :* désirer ardemment.

2. *Expliquez le sens des expressions : « petites tapes sournoises » ; — « la pluie d'or des mirabelles ».*

3. *Analysez les mots : « ou elle cueillait des fleurs »*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est l'heure de la sortie de l'école, décrivez la rue ou la route à ce moment-là.*

➔ CONSEILS. — a. *L'heure de la sortie.* — Comment elle s'est annoncée? Un coup de sifflet prolongé ou le tintement de la cloche.

b. *La sortie.* — Evoquer *sobrement* la sortie de l'école. Celle-ci s'effectuant en ordre dans les couloirs : deux par deux, marche lente, quelques conversations.

c. *L'aspect de la rue ou de la route.* — Insister ici. Aussitôt la dernière marche franchie, le spectacle change. Les mamans attendent les enfants qui se dirigent vers elles en gambadant, en riant ou en criant. Des groupes se forment suivant les préférences, le chemin à parcourir pour rentrer à la maison. Dans les grandes villes, un agent attentif veille à la sécurité des élèves en réglementant la circulation. Des jeux hâtifs s'organisent un peu plus loin pour être abandonnés bientôt, car c'est l'heure du déjeuner. Voici les retardataires, les flâneurs qui sortent sans se presser... La lourde porte se referme, la classe est terminée.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une fontaine, qui fournit 30 l. d'eau par minute, a rempli, en 2 h. 10 mn. 50 s., un bassin cylindrique de 2 m. de diamètre. Quelle est la profondeur de ce bassin?* Prendre $\pi = 3{,}14$.

➔ SOLUTION. — Quantité d'eau fournie par la fontaine :

$30 \text{ l.} \times 130 = 3\,900 \text{ l.}$

5/6 de 30 l. = 25 l. ; 3 900 l + 25 l. = 3 925 l.

Volume du bassin :

$3\,925 \text{ dm}^3 = 3 \text{ m}^3\ 925.$

Surface du bassin :

$3{,}14 \times 1^2 = 3 \text{ m}^2\ 14.$

Profondeur du bassin :

$$\frac{3{,}925}{3{,}14} = 1 \text{ m. } 25.$$

➔ **Réponse.** — La profondeur du bassin est de 1 m. 25.

***

2. *Deux trains vont à la rencontre l'un de l'autre. Ils ont à parcourir une distance de 561 km. Le premier fait 58 km. 7 à l'heure, le deuxième 34 km. 8. Dans combien de temps se croiseront-ils? Quelle distance chacun d'eux aura-t-il parcourue à ce moment?*

➔ SOLUTION. — Nombre de kilomètres parcourus en 1 heure par les deux trains :

$58 \text{ km. } 7 + 34 \text{ km. } 8 = 93 \text{ km. } 5.$

Ils se croiseront après avoir marché pendant :

$$1 \text{ h.} \times \frac{561}{93{,}5} = 6 \text{ heures.}$$

Distance parcourue par le premier train :

$58 \text{ km. } 7 \times 6 = 352 \text{ km. } 20.$

Distance parcourue par le second train :

$34 \text{ km. } 8 \times 6 = 208 \text{ km. } 80.$

➔ **Réponses.** — 1. Les deux trains se croiseront dans 6 heures. — 2. Le premier aura parcouru : 352 km. 20 ; — le second : 208 km. 80.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Au point de vue historique, que vous rappellent les noms de Valmy et d'Austerlitz?*

2. *Que savez-vous sur la constitution républicaine de 1875?*

3. *Croquis de la Garonne et de ses affluents. Indiquez sur le croquis les principales villes et les principales ressources des régions traversées.*

Basses-Pyrénées (1935).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Cuisine rustique.** — Le feu, dans l'âtre, soufflait et usait ses griffes rouges contre le chaudron de la soupe, et la soupe mitonnait en gémissant. Une épaisse odeur de poireaux, de carottes et de pommes de terre bouillies emplissait la cuisine. On mangeait déjà des légumes dans cet air-là. Il y avait sur la table trois beaux oignons tout pelés qui luisaient, violets et blancs, dans une assiette. Il y avait un pot à eau, un pot d'eau claire, et le blond soleil tout pâle qui y jouait. Les dalles étaient proprement lavées.

D'après J. GIONO.

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des C. C. et des E. P. S. (1e année) broché 12 fr. relié 15 fr.
Cours d'éducat. civique à l'usage des C. C. et des E. P. S. (2e année) broché 12 fr. relié 15 fr.

Questions. — 1. *Expliquez :* « *la soupe mitonnait* » ; — « *un pot à eau* » ; — « *un pot d'eau* ». ➔ *La soupe mitonnait :* cuisait lentement et longtemps ; — *un pot à eau :* un pot destiné à contenir, à mettre de l'eau ; — *un pot d'eau :* désigne la quantité d'eau contenue dans le pot.

2. *Pourquoi l'auteur peut-il écrire que :* a. « *Le feu usait ses griffes rouges contre le chaudron* » ? — b. « *On mangeait des légumes dans cet air-là.* » ➔ *Le feu usait ses griffes rouges contre le chaudron?* l'auteur personnifie le feu, les flammes. Celles-ci lui apparaissent alors comme des espèces de griffes rouges, s'acharnant contre le chaudron ; — *on mangeait déjà des légumes dans cet air-là :* l'odeur des légumes était si caractérisée qu'on s'imagnait déjà les manger, en ressentir en quelque sorte le goût, en avoir comme la saveur.

3. *Analysez les mots :* « *ses* » (*griffes*) ; — « *cet* » (*cet air-là*) ; — « *tout* » (*tout pâle*).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La famille est réunie autour du foyer, un soir d'hiver. Le bon vieux grand-père raconte une histoire. Décrivez le tableau.*

➔ Conseils. — L'*ordonnance* d'abord du tableau, un personnage central : le grand-père face au foyer, tout autour les enfants et les petits enfants.

Le foyer. — Une cheminée où brûle une bûche. — Flammes ou étincelles (très sobre).

Le grand-père. — *Son visage* (les rides, les yeux souriants, la barbe blanche et les cheveux blancs). — *Son attitude* : assis dans un fauteuil, les pieds allongés vers la cheminée, le doigt levé pour appeler l'attention des enfants. Sa voix cassée est cependant habile à nuancer son récit.

Les enfants. — A côté du grand-père. Le plus jeune sur ses genoux. Tous : la tête levée, les yeux vifs, écoutant sans en rien perdre les paroles du vieillard, l'interrompant parfois par des exclamations amusées ou de brèves interrogations.

Des mouvements divers exprimant les émotions ressenties au cours du récit.

Les parents. — Ils se sont mis un peu à l'écart. La maman coud ou tricote tout, en surveillant du coin de l'œil la mimique des enfants. Le père fume sa pipe, jette un coup d'œil distrait sur son journal, en même temps qu'il prête l'oreille de temps en temps à l'« histoire » du grand-père.

Le chat est assis en rond tout près du feu, il ferme les yeux béatement...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Avec le prix de 18 moutons à 235 f. l'un, un fermier achète une égale quantité de foin et de paille. Le foin revient à 3 f. 75 la botte et la paille à 2 f. 25. Combien de bottes de foin et de paille le fermier achète-t-il ?*

➔ Solution. — Prix de 18 moutons :

$$235 \text{ f.} \times 18 = 4\,230 \text{ f.}$$

Prix d'une botte de foin et de paille :

$$3 \text{ f. } 75 + 2 \text{ f. } 25 = 6 \text{ f.}$$

Nombre de bottes de chaque sorte :

$$\frac{4\,230 \text{ f.}}{6 \text{ f.}} = 705 \text{ bottes.}$$

➔ **Réponse.** — Le fermier achète 705 bottes de foin et 705 bottes de paille.

***

2. *Dans un réservoir dont la base est un rectangle de 3 m. 50 de long sur 2 m. 30 de large et dont la hauteur mesure 0 m. 80, on verse 35 hl. d'eau. On demande :* 1° *le volume en litres de la partie du réservoir que le liquide n'occupe pas ?* 2° *La hauteur en centimètres de cette partie ?*

➔ Solution. — Volume en litres du réservoir :

$$1 \text{ m}^3 \times 3{,}5 \times 2{,}3 \times 0{,}8 = 6 \text{ m}^3\ 440$$

ou 6 440 litres.

Volume en litres de la partie du réservoir non occupée par le liquide :

$$6\,440 \text{ l.} - 3\,500 \text{ l.} = 2\,940 \text{ l.} = 2\,940 \text{ dm}^3 = 2\,940\,000 \text{ cm}^3.$$

Surface de base du réservoir :

$$1 \text{ m}^2 \times 3{,}5 \times 2{,}3 = 8 \text{ m}^2\ 05 = 80\,500 \text{ cm}^2.$$

Hauteur de la partie du réservoir non occupée par l'eau :

$$\frac{2\,940\,000 \text{ cm}^3}{80\,500 \text{ cm}^2} = 36 \text{ cm. } 5.$$

➔ **Réponses.** — 1° Le volume en litres de la partie du réservoir non occupée par l'eau est de : 2 940 l. — 2° La hauteur de cette partie du réservoir est de 36 cm. 5.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Pourquoi recommande-t-on de bien mastiquer les aliments ?* — 2. *Faites un croquis pour indiquer d'une façon précise la constitution d'une dent.* — 3. *Qu'est-ce qu'une dent cariée ?* — 4. *Quel est l'usage d'une brosse à dents ?*

Seine-et-Marne (1935).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Au printemps.** — Les merles flûtent depuis ce matin dans la prairie ; les grives se poursuivent à travers les peupliers au bord de l'eau. De la joie monte, s'étend, gagne de proche en proche. Au ciel d'un bleu tendre, les nuées s'espacent floconneuses. Les écorces des peupliers luisent, amollies par la montée de la sève. Les cimes des ormeaux s'alourdissent de chatons roses. Les sureaux, plus hardis, déplient leurs premières feuilles. Et des odeurs flottent. Les blés sentent bon l'herbe fraîche ; des violettes exhalent leur petite âme au bord d'un taillis.

E. Pouvillon.

Questions. — 1. *Etablissez le plan du morceau.* — Ce que l'on entend ; ce que l'on voit : au ciel, dans les arbres ; ce que l'on sent : les blés, les violettes.

2. *Expliquez les mots :* « *amollies* », « *cimes* », « *chatons* », « *exhalent* », *et donnez un mot de la famille de chacun d'eux.* — *Amollies :* rendues molles ; *mou ;* — *cimes :* les sommets, les faîtes ; — *écimer* (couper les cimes) ou *cimier ;* — *chatons :* le chaton est le réceptacle commun à un certain nombre de petites fleurs incomplètes ainsi appelées à cause de leur ressemblance avec la queue d'un chat. On peut l'observer sur le saule, le peuplier, le noyer ; *chat.*

3. *Ecrire :* « *les grives se poursuivent* » *au passé composé (indicatif) ; au passé du conditionnel (première forme) ; au présent du subjonctif ; au passé du subjonctif.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Racontez la journée d'un artisan, d'un journalier, ou d'une femme de journée et son retour à la maison.*

➔ Modèle. — 1. « Chalifour était serrurier. C'était, disait-on, un humble artisan de village... Il travaillait dans une salle basse et encombrée où régnait l'âcre odeur énergique de la forge.

2. Que j'aimais à le voir avec son petit tablier de cuir noirci. Il saisissait une barre de fer, et ce fer devenait aussitôt sa chose. Il avait une façon à lui, pleine d'amour et d'autorité, de manipuler l'objet de son travail. Ses mains noueuses, je les admirais comme les sombres ouvrières d'une puissance souveraine. Je le revois activant d'un air pensif le soufflet secoué de sanglots et surveillant le métal, dont l'incandescence était comme transparente. Je le revois à l'enclume : le marteau, manié avec force et délicatesse, obéissait comme un démon soumis. Je le

Souché. La lecture et le français. Cours supérieur (2e degré) et cours complém. 12 fr.

revois devant la machine à percer, lançant le grand volant selon les exigences mesurées d'un rite. Je le revois surtout devant la verrière fumeuse et inondée de clarté blême, considérant avec un fin sourire, barbu de blanc, la pièce de métal domptée... » (D'après *G. Duhamel.*) — Les élèves devront conclure en racontant comme se termine la journée de l'artisan, du journalier, ou d'une femme de journée de leur choix.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On entoure un champ rectangulaire d'une clôture à 14 f. 50 le mètre, qui coûte 5 075 f. Ce champ étant 4 fois plus long que large, quelles sont ses dimensions et quelle est sa surface ?*

➔ SOLUTION. — Périmètre du champ :

$$1 \text{ m.} \times \frac{5\,075}{14{,}50} = 350 \text{ m.}$$

Demi-périmètre :

$$\frac{350 \text{ m.}}{2} = 175 \text{ m.}$$

Longueur du champ :

$$\frac{175 \text{ m.} \times 4}{5} = 140 \text{ m.}$$

Largeur :

$$175 \text{ m.} - 140 \text{ m.} = 35 \text{ m.}$$

Surface du champ :

$$1 \text{ m}^2 \times 140 \times 25 = 4\,900 \text{ m}^2.$$

➔ **Réponses.** — 1. Les dimensions du champ sont : longueur, 140 m ; largeur : 35 m. — 2. La surface est de : 4 900 m².

***

2. *En vendant une étoffe 10 f. 35 le mètre, un marchand gagne 15 p. 100 sur le prix d'achat. Combien a-t-il vendu de mètres s'il fait un bénéfice total de 540 f.*

➔ SOLUTION. — Bénéfice réalisé sur un mètre d'étoffe :

$$\frac{15 \text{ f.} \times 10{,}35}{115} = 1 \text{ f. } 35.$$

Nombre de mètres vendus :

$$1 \text{ m.} \times \frac{540 \text{ f.}}{1 \text{ f. } 35} = 400 \text{ m.}$$

➔ **Réponse.** — Le marchand a vendu : 400 m.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Faire la liste des révolutions et des coups d'Etat en France au XVIIIe et au XIXe siècle, en indiquant chaque fois quel gouvernement fut renversé et quel gouvernement fut établi.*

2. *Dites ce que vous savez de Turgot.*

3. *Quelles voies de chemin de fer traversent les Alpes françaises, les Pyrénées ? Pourquoi les routes sont-elles plus nombreuses et plus accessibles dans les Alpes que dans les Pyrénées ?*

Oise (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Sous l'averse.** — L'averse crevait, torrentielle, épaisse et drue, non plus en gouttes, mais en nappes. En moins de rien, les voyageurs furent trempés de la tête aux pieds comme s'ils avaient passé sous une cataracte. L'eau leur coulait dans le cou, perçait leurs vêtements, ruisselait sur leur chair, les pénétrait. Ils en avaient les cheveux collés aux joues, les oreilles bourdonnantes, le nez battu, les yeux aveuglés. Ils marchaient dans un tourbillon de pluie.

J. RICHEPIN.

Questions. — 1. *Formez deux phrases où vous emploierez l'expression « aux pieds » d'abord au singulier, puis au pluriel.* ➔ *1re phrase :* la caravane s'arrêta au pied de la montagne ; — *2e phrase :* le misérable se jeta aux pieds de son bienfaiteur et implora son pardon.

2. *De quelles incommodités souffrent ces voyageurs surpris par l'averse ?* ➔ La pluie les pénètre de son humidité glaciale. Ils souffrent de bourdonnements d'oreilles. Leurs yeux sont aveuglés par la pluie ; leur figure meurtrie.

3. *Nature et fonction de « leur » employé dans la phrase : « L'eau leur coulait... les pénétrait. »*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Il vous est arrivé d'être victime d'une peur ridicule. Contez-nous, sous une forme plaisante, une de ces peurs d'enfant dont vous riez maintenant.*

➔ CONSEILS. — Deux points doivent attirer l'attention des élèves. — 1. Il s'agit d'une peur *ridicule,* qui n'a pas sa raison d'être. — 2. Il faut conter l'aventure sous une *forme plaisante,* lisez sous une forme amusante, c'est-à-dire de telle manière qu'on ne puisse croire à un danger quelconque, et que vous donniez l'impression de vous divertir vous-même au récit de cette aventure.

Choix du sujet de cette peur. — *Le moment* d'abord : le soir. — *L'endroit :* dans le jardin, le grenier ou votre chambre. — *L'apparition :* une ombre mouvante ou une silhouette inquiétante. Pourquoi ? Comment vous apparaît-elle à ce moment ? Donnez des détails capables de justifier votre peur (regard farouche ou attitude hostile, bras démesurément longs, par exemple, ou main crispée sur un objet dangereux invisible, long manteau enveloppant une silhouette d'homme immobile, etc.).

Manifestations de cette peur. — Frissons par tout le corps, sueur glacée, battements précipités du cœur. Vous voulez crier... Impossible !... Finalement, vous prenez un parti héroïque : vous battez précipitamment en retraite.

Conclusion. — Votre mère ou votre père, à qui vous contez l'histoire, se rend en votre présence sur le lieu de l'épouvante. Ce que vous constatez. Soulagement.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un fil de cuivre a 1 km. de long et 2 millimètres de diamètre : 1° Quel est son volume ; 2° Quelle est sa valeur si le cuivre vaut 475 f. le quintal et si sa densité est 8 ?*

➔ SOLUTION. — Surface de la section du fil de cuivre :

$$\pi R^2 = 3{,}14 \times 1^2 = 3 \text{ mm}^2 14.$$

Volume du fil de cuivre :

$$3 \text{ mm}^2 14 \times 1\,000\,000 \text{ mm.} = 3\,140\,000 \text{ mm}^3 = 3 \text{ dm}^3 140.$$

Poids spécifique du cuivre :

$$1 \text{ kg.} \times 8 = 8 \text{ kgs.}$$

Poids du fil :

$$8 \text{ kgs} \times 3{,}140 = 25 \text{ kg. } 120.$$

Prix du fil :

$$4 \text{ f. } 75 \times 25{,}12 = 119 \text{ f. } 32.$$

➔ **Réponses.** — 1. Le volume du fil est de : 3 dm³ 140. — 2. Sa valeur est de 119 f. 31.

***

2. *Un cultivateur achète 5 sacs d'engrais à 87 f. 50 le sac. Pour le transport par chemin de fer, il paie 41 f. 75 ; pour le camionnage de la gare à la ferme 13 f. 50. Quel est le prix de revient d'un sac. Cet engrais est utilisé dans une terre à blé. Le rendement, autrefois de 18 hl. à l'hectare, s'accroît de 30 p. 100. Calculer le nouveau rendement.*

JOLLY. **L'arithmétique en riant.** Cours élémentaire. 6 fr. Cours moyen. 8.80

➔ SOLUTION. — Prix du transport et du camionnage :

$$41\text{ f. }75 + 13\text{ f. }50 = 55\text{ f. }25.$$

Prix par sac :

$$\frac{55\text{ f. }25}{5} = 11\text{ f. }05.$$

Prix de revient d'un sac :

$$87\text{ f. }50 + 11\text{ f. }05 = 98\text{ f. }55.$$

Nouveau rendement :

$$\frac{130\text{ hl.} \times 18}{100} = 23\text{ hl. }40.$$

➔ **Réponses.** — 1. Le prix de revient d'un sac est de 98 f. 55. — 2. Le nouveau rendement est de 23 hl. 40.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Si le feu prenait à vos vêtements, que devriez-vous faire pour l'éteindre?* — 2. *Qu'entendez-vous par repas bien compris? Citez des mets qui se complètent.* — 3. *Propriétés de l'argile. Ses principaux usages.*

Côte-d'Or (1935).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Grand-père joue avec Jean.** — Le grand-père prit Jean sur ses genoux et le fit sauter à bourriquot (1). Le petiot en tirait la langue de plaisir. Le vieux, fatigué par ce cavalier d'un sou, gros comme quatre pommes, voulut le poser à terre, mais il ne le put avant d'avoir joué avec lui à la barbichette.

Je te tiens par la barchichette,
Le premier qui rira
Aura une tapette.

Nonot retenait si fort son rire qu'il en avait les yeux écarquillés, les joues grosses, puis il pouffait ; et le vieil homme grognait en lui donnant une tape qui n'aurait pas écrasé une mouche.

CH. SILVESTRE.

Questions. — 1. « *Le vieux voulut le poser à terre, mais il ne le put.* » *Ecrivez cette phrase en remplaçant les pronoms « le » par les mots dont ils tiennent la place.*

2. « *Une tape qui n'aurait pas écrasé une mouche.* » *A quel mode et à quel temps est ici le verbe? Remplacez-le par une autre forme du même verbe.*

3. « *Une tapette.* » *Comment ce mot est-il formé? Trouvez dans la dictée un autre mot formé à l'aide du même suffixe. Trouvez deux autres mots formés à l'aide d'un suffixe de même sens.* ➔ Ce mot est formé du mot principal *tape* et du suffixe-diminutif *ette* ; — *Barbichette* ; — *un ourson* ; — *un pruneau.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En place devant l'appareil photographique. Vous avez sans doute été pris déjà en photographie ou seul, ou en groupe. En tout cas vous avez certainement vu opérer un photographe de profession ou un photographe amateur.*

Racontez avec gaieté cette scène amusante.

➔ CONSEILS. — Choisir ou une mise en place à laquelle vous assistez personnellement, ou à laquelle ont assisté des personnes que vous connaissez. Vous êtes photographié ou vous avez vu photographier. L'essentiel est de rendre la *scène amusante.* Une scène comporte des personnages accomplissant des actions.

Le *photographe et son appareil :* montrez-le disposant les membres du groupe qu'il doit photographier ou recommandant à la personne telle ou telle pose avantageuse (la tête, le sourire, le buste ou les épaules). Les derniers préparatifs. Le signal suprême. Attention !...

Les personnes en groupe : leurs attitudes : des poses naturelles, d'autres de commande : debout ou assises au premier rang ; des figures réjouies ou amusées : d'autres plus sérieuses ; un seul regard vers l'objectif de l'appareil. L'une d'entre elles a remué involontairement ; une autre réprime une envie folle de rire, etc. La séance est terminée. On attend maintenant les résultats...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Au cours d'un voyage en Belgique, je déjeune au restaurant et je paie 16 f. 80 (belges). Sachant que 100 f. français valent 140 f. belges, combien dois-je donner en argent français?*

➔ SOLUTION. — Je dois donner en argent français :

$$\frac{100\text{ f.} \times 16\text{ f. }80}{140} = 12\text{ f. français.}$$

➔ **Réponse.** — Je dois donner en argent français : 12 f.

***

2. *Un cultivateur a 3 vaches qui lui donnent chacune 15 litres de lait par jour, qu'il vend 0 f. 90 le litre. Sachant que, pour faire 1 kg. de beurre, il faut 25 l. de lait et que le beurre se vend 19 f. le kg., serait-il plus avantageux de faire du beurre que de vendre le lait et quel serait le gain ou la perte pour chaque jour?*

SOLUTION. — Revenu journalier donné par les 3 vaches en vendant leur lait :

$$15\text{ l.} \times 3 \times 0\text{ f. }90 = 40\text{ f. }50.$$

Poids de beurre obtenu avec 45 l. de lait :

$$1\text{ kg.} \times \frac{45}{25} = 1\text{ kg. }80.$$

Prix du beurre :

$$19\text{ f.} \times 1{,}8 = 34\text{ f. }20.$$

Perte éprouvée :

$$40\text{ f. }50 - 34\text{ f. }30 = 6\text{ f. }30.$$

➔ **Réponses.** — Il est plus avantageux de vendre le lait. A faire le beurre, la perte serait chaque jour de 6 f. 30.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Au moment de sa mort, Richelieu déclara :* « *Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat.* » *De quels ennemis voulait-il parler? Rappelez son œuvre.*

2. *Que vous rappellent les dates : 1715, 1763, 1848, 1916 ?*

3. *Comment vous représentez-vous la côte de Provence? Aspect de la côte, la mer, le climat, les productions.*

4. *Croquis de la côte méditerranéenne, indiquez deux ports.*

V. **DESSIN.**

Deux gousses de petits pois, l'une fermée, l'autre ouverte.

VI. **COUTURE.**

Un surjet en biais. La lettre N.

VII. **CALCUL MENTAL.**

$79 + 45$; $127 + 66$; $3{,}20 + 0{,}85$
$200 - 114$; $50 - 16{,}25$; 39×6
18×25 ; $0{,}75 \times 48$;
$64 : 50$; $19 : 0{,}25$.

(1) A épeler.

BERNARD et REDON. **Petite histoire de la France et de la civilis. française.** Cours élément. 6.20 Cours moyen.. 8 fr.

tique ; qu'aucune communication de son dossier ne lui a été donnée.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que, par lettre du 13 juillet 1934, l'I. A., vice-recteur de la Corse, a avisé la requérante que son déplacement d'office était envisagé et l'a invitée à prendre communication de son dossier ; que la dame Carlotti n'est, par suite, pas fondée à soutenir que la formalité prévue par l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 n'a pas été observée ;

Considérant, d'autre part, que les faits reprochés à la dame Carlotti, et dont l'*inexactitude matérielle* n'est pas établie, étaient de nature à justifier une sanction disciplinaire ; qu'il n'appartient pas au Conseil d'Etat d'apprécier l'opportunité de la sanction du déplacement d'office qui a été infligée à la requérante ; que cette dernière n'apporte pas la preuve que ladite mesure soit entachée de détournement de pouvoir. Décide : ART. 1er. La requête de la dame Carlotti est rejetée.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Action disciplinaire.

Lorsqu'il s'agit d'une affaire donnant lieu à l'application de l'art. 40 de la L. O., il est bien entendu que le préfet, pour agir, doit attendre le résultat de l'action correctionnelle puisque cette affaire est du ressort normal de ladite action ; s'il y a acquittement, il s'abstiendra de toute initiative ; s'il y a condamnation, il lui sera loisible de saisir le C. D. après les formalités réglementaires (*Voir l'arrêt du Conseil d'Etat du 25 mars 1887*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Révocation injustifiée (*Arrêt du Conseil d'Et., 12 fév. 1936.*)

Considérant qu'il résulte de l'instruction que la demoiselle Paquier a régulièrement perçu, jusqu'au mois de mai 1929, un traitement de 600 francs par an, à titre de secrétaire de mairie de la commune de Landerronat ; qu'elle doit être regardée comme ayant été investie desdites fonctions ;

Considérant qu'à la date du 31 mai 1929 la requérante a été informée que l'emploi qu'elle occupait était confié à un nouveau titulaire ; que ce fait constitue une révocation ; que celle-ci a été prononcée sans que la demoiselle Paquier ait été mise à même de demander communication de son dossier ; que, d'autre part, il n'est allégué aucune faute de sa part de nature à justifier un brusque congédiement ; que, par suite, la requérante est fondée à demander réparation du préjudice qui lui a été causé et qu'il sera fait une équitable appréciation de l'indemnité qui lui est due en la fixant à 600 francs avec intérêts au taux légal du jour de sa demande.

DANS LES COLONIES

Caisse intercoloniale.

1° Le règlement d'administration publique du 1er nov. 1928, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la caisse intercoloniale de retraites, créée par l'art. 71 de la loi du 14 avril 1924, « est applicable aux fonctionnaires et employés appartenant aux cadres permanents européens des administrations, corps ou services entretenus sur les budgets généraux, locaux ou spéciaux des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat relevant du ministère des Colonies (art. 1er, § 1er), à l'exclusion des fonctionnaires et employés détachés d'une autre administration, d'un autre corps ou d'un autre service », lesquels « conservent, pour la pension, le régime de leur administration, corps ou service d'origine » (art. 1er, § II) » ; 2° l'art. 9, premier alinéa, de la loi du 14 avril 1924 (J. O., *29 fév. 1936*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Pension du cadre local.

(Loi du *31 mars 1936.*)

Art. 6. — L'article 1er du décret du 1er juil. 1930 est modifié comme suit :

« La pension des fonctionnaires du cadre local d'Alsace et de Lorraine correspondant à une pension d'ancienneté du régime général est majorée de 10 p. 100, pour tout titulaire ayant élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans, sans que le montant de la majoration ainsi obtenue puisse excéder 700 francs ; si le nombre des enfants élevés est supérieur à trois, des majorations supplémentaires de 5 p. 100 sont ajoutées pour chaque enfant au delà du troisième, sans que le montant de chacune de ces majorations puisse excéder 350 francs. Pour un même enfant, cette majoration ne se cumule pas avec l'indemnité pour charges de famille. »

« Les majorations susvisées ne pourront pas, au total, excéder le dixième des émoluments de base de la pension.

« Les majorations apportées par le présent art. à l'art. 1er du décret du 1er juil. 1930 ne seront applicables qu'aux agents dont les droits à pension s'ouvriront avec effet d'une date postérieure à celle de la promulgation de la présente loi ou à leurs ayants cause. »

EXAMENS ET CONCOURS

Bourses techniques.

(*C. 17 mars 1936.*)

Une C. du 18 fév. dernier a appelé votre attention sur les modifications apportées cette année au concours commun pour l'attribution des bourses nationales. Je crois devoir vous signaler instamment celle qui a été entraînée par l'ouverture de premières années professionnelles dans la plupart des sections d'ens. techn. d'E. P. S. ou de C. C.

Dans ces sections pourront désormais être nommés des boursiers d'enseignement technique non seulement en 1re année (2e série), mais encore en section préparatoire (1re série), lorsqu'une telle section existera effectivement. Toutefois, dans les cours supérieurs 2e année, servant de cours préparatoires aux C. C. avec section professionnelle, il ne pourra être accordé que des bourses pour ordre.

Ainsi, certains cours préparatoires pourront réunir dans la même classe des boursiers d'E. P. S. et d'ens. techn., comme cela se produit déjà pour les cours préparatoires d'E. P. S. jumelées à des éc. prat.

Ces dispositions devront être portées à la connaissance des familles des jeunes gens ayant sollicité leur inscription sur les listes de candidats au titre d'un établissement comprenant une section générale et une section d'enseignement technique. Ces jeunes gens seront avisés qu'ils éviteront des formalités de transfert en mentionnant dès maintenant la section dont ils désirent suivre les cours.

a. *Ecoles pratiques, écoles de métiers, écoles professionnelles de Paris.* — L'organisation des examens dans ces établissements n'a subi aucune modification par rapport à l'an dernier. Pour les règlements à appliquer, il vous suffira de vous reporter à l'A. du 13 mars 1926 et aux A. subséquents qui tous ont été rappelés dans les C. de ces dernières années.

b. *Sections d'ens. techn. des E. P. S.* — Comme l'an dernier, des sessions d'examen seront organisées dans les sections professionnelles d'E. P. S. transformées, par arrêtés, en sections d'ens. tech.

Un A. du 13 courant, confirmant les dispositions de la C. n° 46 du 30 mars 1935, a fixé les différents points susceptibles de soulever des difficultés, notamment en ce qui concerne la présidence des jurys et leur composition, les limites d'âge des candidats, le choix des épreuves. Il vous suffira, en conséquence, de vous reporter à cette C. dont un nouvel exemplaire pourra d'ailleurs vous être envoyé en cas de besoin.

Je vous signale cependant que certains programmes n'ont été communiqués aux sections transformées que bien après le début de l'année scolaire en cours et qu'il conviendra d'en tenir compte pour le choix des sujets des épreuves, la règle à appliquer étant que, dans tous les cas, lesdits sujets doivent être tirés, non du programme type, mais du programme enseigné dans chaque établissement.

c. *Sections professionnelles des C. C.* — Il ne sera pas cette année organisé de session d'examen dans ces sections ; les candidats qui désireront subir les épreuves de 3e série devront être dirigés, en principe, sur la section d'ens. techn. de l'E. P. S. la plus proche ou la plus commode d'accès, donnant le même ens. ; à défaut sur une école pratique ou école de métiers. Dans ce dernier cas, vous tiendrez compte, dans le choix des sujets de compositions, de la présence de ces candidats étrangers à l'école.

d. *Sections d'ens. techn. ménagères des E. P. S. et C. C. de jeunes filles.* — Les programmes des sections ménagères n'ayant pas encore été arrêtés, les candidates désireuses de se présenter aux examens d'aptitude aux bourses subiront les épreuves des examens réservés aux candidats aux bourses de la série correspondante de l'enseignement primaire supérieur. Vous voudrez bien me faire connaître l'organisation que vous avez prévue pour permettre aux candidates appartenant aux catégories C et D de votre circonscription de se présenter aux examens.

A l'issue des examens, vous me ferez parvenir : 1° *Dès la fin de la session* : un état statistique indiquant pour les pupilles de la Nation et les non-pupilles le nombre des candidats présentés et le nombre des candidats admis.

Un procès-verbal, en simple expédition, des examens subis.

2° Pour le 1er juillet : un état de présentation en double exemplaire des candidats définitivement admis.

3° *Pour le 1er juillet* : un état de présentation (en double exemplaire) des candidats aux bourses de 5e série.

Sur ces deux derniers états, les noms des pupilles de la N. seront soulignés à l'encre rouge, et les bourses d'apprentissage dont les élèves ont pu bénéficier seront mentionnées dans la colonne « observations ».

Seront seuls considérés comme candidats à une bourse de 5e série les élèves n'ayant pas bénéficié précédemment d'une bourse nationale ou d'une bourse d'apprentissage à titre définitif.

Je vous indiquerai ultérieurement la date à laquelle devront me parvenir les propositions concernant les élèves redoublants, les élèves désirant conserver leur bourse au delà de la 3e année, les élèves sollicitant une promotion, etc...

✱ **Pour les candidates à la 2e partie du C. A. au professorat des E. N.** (*C. 11 mars 1936*).

Il m'a été signalé que toutes les candidates à la 2e partie du C. A. au prof. des E. N. et des E. P. S. n'ont pas eu, en temps utile, connaissance de l'A. du 13 fév. 1935 relatif aux épreuves complémentaires.

J'ai l'honneur de vous prier d'informer les candidates de votre ressort qu'elles pourront, cette année encore, et pour la dernière fois, indiquer l'exercice de travail manuel sur lequel elles désirent être spécialement examinées.

Textes divers.

A. 6 mars 1936, *dans* J. O. *12 et 18 mars*, réglant les conditions d'admission dans les écoles nationales professionnelles, les écoles nationales d'horlogerie.

A. 14 et 20 mars 1936, dans *J. O.* 15 et 22 mars, sur le recrutement des commis et secrétaires d'administration dans les écoles nationales d'enseignement technique.

A. 17 mars 1936, dans *J. O.* 19 mars, créant un **Service central** des examens du **bac.** auprès de l'Université de **Paris.**

C. 17 mars 1936 sur les examens des **bourses dans l'ens. technique, (écoles et sections).**

Dates d'examens.

Bourses nationales, 3e et 4e séries, de l'ens. technique : 5 mai 1936 ; inscription du 15 mars au 1er mai.

Ecoles militaires préparatoires (enfants de troupe) : 6 juillet 1936 ; inscription dès maintenant. (S'adresser, pour renseignements, au Commandant de l'école préparatoire d'Epinal.)

LES NOUVEAUX TEXTES

La délivrance des cartes à demi tarif (*C. 5 mars 1936 aux I. A.*).

Le Comité des Grands Réseaux de chemins de fer français vient de me faire connaître qu'après examen il ne lui a pas paru possible d'admettre au bénéfice de la réduction du demi-tarif en chemin de fer (pour trois voyages par an) les instituteurs primaires publics qui touchent, du fait de l'application du prélèvement de 10 p. 100 sur les traitements, des émoluments annuels n'excédant pas 14 500 francs.

Les réseaux n'entendent tenir compte, en effet, pour la délivrance de ces facilités de circulation, que du traitement nominal des maîtres.

Je vous serais obligé de vouloir bien en tenir compte lorsque vous serez appelé à établir des bons de transport à demi tarif en faveur des maîtres de votre département.

La révision de la carte scolaire (*C. 9 mars 1936 aux I. A.*)

Plusieurs de vos collègues m'ont demandé s'il convenait de procéder, dès maintenant, à la révision de la carte scolaire, prévue par le décret-loi du 30 oct. 1935, pour l'ens. primaire élémentaire. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune suppression d'écoles n'est envisagée avant la rentrée scolaire 1936-1937, en exécution de ce décret-loi.

La question de la révision de la carte scolaire sera donc examinée ultérieurement et vous recevrez, en temps opportun, toutes instructions utiles.

Propagande dans les lycées (*C. 19 fév. 1936 aux R.*).

« Il est constaté une recrudescence dans l'activité de propagande qui s'exerce sur les élèves de nos lycées, et plus spécialement des lycées parisiens. Distribution de tracts dans les environs du lycée, lors de la sortie des élèves, tentatives d'enrôlement qui se font par l'intermédiaire de camarades affiliés à tels ou tels groupements et cela à l'intérieur même du lycée, port d'insignes politiques, etc., tous les moyens sont mis en œuvre pour introduire l'esprit de querelle civique parmi nos élèves.

« Puisque cette propagande redouble d'efforts, je vous prie de demander à nos chefs d'établissement d'y répondre par un redoublement de vigilance et de fermeté.

« Ils appliqueront sans sévérité, comme il convient à l'égard de la jeunesse, mais aussi sans faiblesse, les instructions dans lesquelles s'est toujours exprimée la doctrine de l'Université et qui, depuis Jouffroy, ainsi que le rappelait un de mes prédécesseurs, M. de Monzie, a toujours écarté des enfants de nos écoles publiques les passions qui agitent les citoyens.

« Ils voudront bien rappeler aux élèves confiés à leurs soins les peines prévues par mes prédécesseurs pour toute infraction à l'esprit de concorde et de neutralité qui est exigé d'eux ; et, comme le recommandait la C. du 27 déc. 1934, ils ne manqueront pas de saisir toutes occasions pour informer les familles des sanctions auxquelles s'exposeraient les élèves qui contreviendraient à la règle universitaire que je viens de rappeler. »

Service du personnel enseignant secondaire (*D. 7 mars 1936*).

ARTICLE PREMIER. — Les prof. de l'ens. sec. qui n'ont pas leur maximum de service dans l'établissement auquel ils ont été nommés peuvent être appelés à le compléter dans un autre établissement public de la même ville : lyc., col. ou cours secondaires, E. N. d'instituteurs ou d'institutrices, E. P. S., école d'ens. tech.

ART. 2. — Les prof. agrégés des lycées à qui il n'est pas possible de donner leur maximum de service dans l'enseignement de leur spécialité et qui ne peuvent pas le compléter dans un autre établissement public de la même ville, peuvent être invités, si les besoins du service l'exigent, à participer à un ens. différent.

Les chefs d'établissement devront, par une entente avec eux, utiliser les heures disponibles de ces prof. de la manière la plus conforme à leurs compétences ou à leurs goûts et compatible avec l'intérêt général du service.

ART. 3. — Les instituteurs et institutrices des cl. prim. des lyc. et col. peuvent, d'une façon tout à fait exceptionnelle et quand un service ne peut être assuré par un personnel spécialisé, être appelés à enseigner dans les classes de grammaire des lyc. et col.

Dans les classes de 11e, 10e, 9e, 8e et 7e, le dessin, le chant et l'éducation physique ne sont pas, en principe, confiés à des prof. spéciaux.

ART. 4. — Lorsqu'un prof. de l'ens. second. n'ayant pas son maximum de service dans l'établissement auquel il a été nommé est appelé à compléter son service dans un autre établissement public de la même ville (Lyc., Col., ou C. S., E. N. d'instituteurs ou d'institutrices, E. P. S., école d'ens. techn.), le maximum de service qui lui est applicable est celui de l'établissement auquel il appartient par sa nomination. Les heures suppl., lorsqu'il y a lieu, lui sont payées au taux le plus avantageux pour lui.

ART. 6. — Lorsqu'un prof. agrégé de lyc., ne pouvant pas avoir son maximum de service dans l'ens. de sa spécialité et ne pouvant pas le compléter dans un autre établissement public de la même ville, est invité à participer à un ens. différent, son maximum de service est diminué d'une heure, si le service accompli en dehors de sa spécialité est de quatre heures au moins, comprises dans le maximum de service normal.

ART. 15. — Toute heure d'ens. donnée dans les classes de grammaire des lyc. et col. par des instituteurs ou institutrices est comptée pour deux au delà de vingt heures de service, que ces vingt heures soient données dans les classes de grammaire ou dans les classes primaires.

Textes divers.

L. 9 mars 1936 modifiant les art. 42 et 77 de la loi municipale du 5 avril 1884. (*Elections.*)

C. 9 mars 1936 sur le contrôle de la **comptabilité des matières** dans les établissements relevant des directions de l'ens. primaire, l'ens. technique, l'ens. second.

C. 13 mars 1936 sur la réduction des **bourses d'ens. sec.**

Mémento du Contribuable

Versements à la Caisse nationale des retraites.

On demande : si le titulaire d'un livret de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, qui ne bénéficie d'aucune autre retraite, et qui verse à cette caisse une somme variable suivant ses disponibilités, peut déduire ces versements de ses revenus déclarés en vue de l'impôt, ces versements étant faits à capital aliéné.

Réponse affirmative si le contribuable envisagé est passible de l'impôt sur les traitements et salaires, et dans la mesure où ses versements n'excèdent pas 6 p. 100 de ses émoluments bruts.

Réponse négative s'il s'agit d'un contribuable passible d'un autre impôt cédulaire (J. O., *22 janv. 1936*).

SPORTIFS !... RÉCUPÉREZ !...

Après un rude effort, il vous faut récupérer rapidement « sans fatigue ». Tout en vous reposant, mangez des bananes françaises. Riches en vitamines, gorgées de sucre naturel, prodigues en hydrates de carbone, éléments générateurs de muscles et d'énergie, elles vous sont indispensables. Légères à l'estomac, ne faisant pas engraisser, vous pouvez en manger chaque jour sans restriction ni réserve, si vous choisissez des bananes françaises marbrées.

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)

NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS

MALADIES DES FEMMES

Casino - Hôtels de tous ordres.

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.*

TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

Voici une nouveauté pratique et d'un prix vraiment minime.

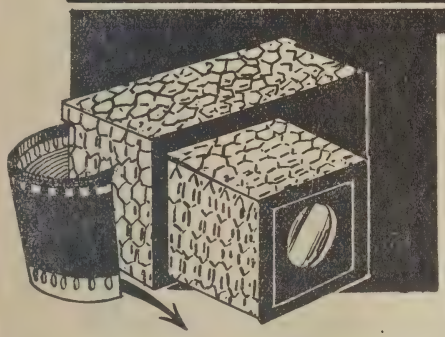

LE FILMORAMA F. N. (Déposé)

Cet élégant appareil permet l'examen **direct** *des vues fixes éditées sur film à une perforation (Pathéorama) ou à 2 perforations (Stop film, Photoscopie et autres). La manœuvre est extrêmement simple et à la portée de jeunes enfants. Le " FILMORAMA " est apprécié de tous. Il constitue une distraction à la fois récréative et éducative. Son bon marché en rend l'achat facile.*

Appareil idéal pour l'examen des vues fixes sur film. Prix.... 10 fr.

● **Liste de films envoyée gratuitement.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "

Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".

Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone ; EUROPE 36-61 et 37-94

Pour les classes enfantines, les cours préparatoires

NE COMMANDEZ RIEN

sans avoir vu nos nouveautés

(Envoi gratuit sur demande de notre catalogue N° 101 en héliogravure)

1° Parce qu'elles sont moins chères et de présentation impeccable.

2° Parce que la seule façon de faire humaniser les décrets-lois c'est de hâter la fin de la crise : en commandant des nouveautés NATHAN, vous n'acheterez que des produits français, fabriqués par des ouvriers français, conçus par des pédagogues français

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

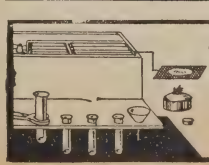

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

3 mobiliers signés...

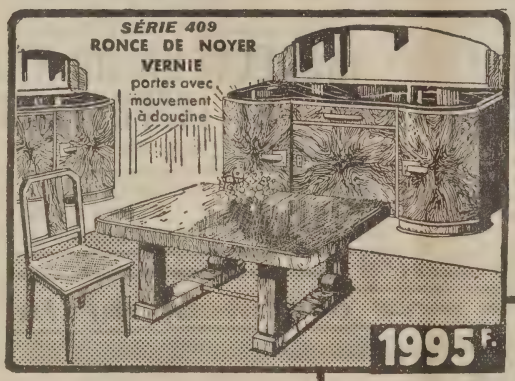

LEVITAN

63, Boul. Magenta - Paris

(Gare de l'Est)

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES.

FACILITÉS DE PAIEMENT

SERVICE D'ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

Reprise en compte de vos vieux meubles.

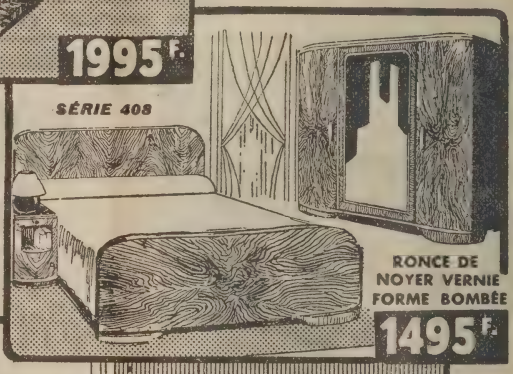

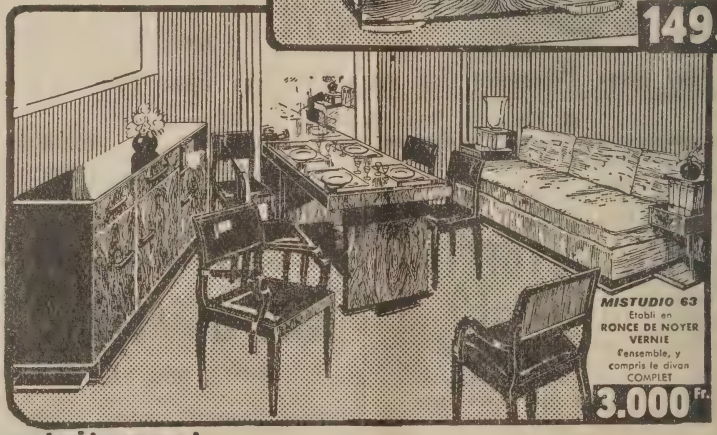

Offert gratuitement

LE BON CI-DESSOUS EST INDISPENSABLE POUR RECEVOIR LE CATALOGUE "Gubilus"

BON à découper et à faire parvenir aux Etabliss^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

S. 1423.

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA "SOURCIÈRE"

Par André CORTHIS

Il y a des gens, dit le gros Morissot rêveur, des gens... qui sont vraiment de drôles de gens... Vous parliez des sourciers tout à l'heure avec leur petite baguette fourchue qui s'agite — soi-disant — et révèle ainsi la présence de l'eau souterraine. Toi, Ravel, tu y crois ; toi, Lafon, tu t'en moques. Moi, je suis comme Lafon. Les sourciers me font rire. Mais ils ne me mettent pas en colère ; ils sont inoffensifs. Que l'eau soit là vraiment, ou qu'elle n'y soit pas, ça ne fait de mal à personne. Tandis que les gens auxquels je pense... Ce qu'ils ont la prétention de découvrir, eux, ce sont les sentiments secrets, cachés, inconnus quelquefois, de ceux même qui les éprouvent. Des sourciers d'âmes, quoi ! Je me rappelle qu'un jour j'ai appelé comme ça une femme... une femme que j'ai connue cet été, à l'hôtel : « Sourcière d'âmes... » Ça l'a amusée. Je n'avais cependant pas l'intention de lui faire un compliment. Elle m'exaspérait. Je suis tout simple, moi, et il me plaît de croire que les autres le sont aussi, — beaucoup plus que ne l'imaginent des fabricants de romans. Encore ceux-là ont-ils l'excuse d'avoir à remplir leurs trois cents pages... tandis que cette femme ! C'est pour son plaisir qu'elle vous inventait un drame là où il n'y avait rien, mais rien, vous savez, absolument rien. Heureusement encore que ses prétendues découvertes, elle ne les disait pas à tout le monde. Elle les réservait pour un petit groupe ; j'en faisais partie. Nous étions quatre qui prenions nos repas à la même table. Forcément, on se lie... Non ! Ce qu'elle a pu inventer ! Tenez, ça m'étouffe encore quand j'y pense. J'ai besoin de le raconter.

... Donc, c'était au mois d'août, en Savoie, dans un patelin haut perché où l'on arrive en car de Bourg-Saint-Maurice. Les arbres finissent là. Il n'y a plus que quelques mélèzes en fil de fer, des pâturages si pleins de fleurs qu'on a honte d'y marcher, des moraines dont les pierres vous filent sur les talons, et les glaciers enfin, tout propres cette année, tout brillants de neige fraîche.

La femme dont je vous parle... mais j'aime mieux ne pas vous dire son nom. Mettons qu'elle s'appelait madame... madame n'importe quoi... Thomas, si vous voulez.

Non seulement, elle ne se risquait pas aux escalades, mais elle marchait à peine. Elle était venue là, pour se remettre de je ne sais quelle assez grave maladie, et elle passait toutes ses journées sur la petite terrasse qui est devant l'hôtel, au bord de l'Isère, étendue au soleil dans son « transat ». Une femme entre deux âges... pas laide, pas très jolie, de beaux yeux par exemple, et d'admirables mains, pâles, sans veines et sans chair. Elle avait une singulière façon de les tenir quand elle regardait ou qu'elle écoutait quelqu'un : elle les soulevait, ses doigts s'unissaient, pas tous ses doigts, seulement les deux index. Cela formait une pointe, un triangle effilé, absolument comme la baguette dont le frémissement révèle l'eau souterraine ou le trésor caché.

L'après-midi, quand elle était seule, personne bien entendu ne restant à l'hôtel les jours de beau temps, elle lisait. Elle avait une manière avide de tourner les pages qui faisait penser à un enfant se jetant sur un gâteau, puis sur un autre, et prenant tout juste le temps d'avaler. Mais après le déjeuner, à l'heure du café, quand tout le monde était réuni sur la terrasse, nulle lecture, elle me l'avoua, ne l'eût amusé autant que d'observer ces gens, leurs groupements, leurs regards. En trois jours elle eut démêlé le secret des atomes accrochés et de ceux qui se heurtent, des quelques intrigues apportées de Paris, ou prêtes à naître là : « M. Guérin est l'amant de Mme Lacoste ; ils ont beau parler tout le temps des deux ou trois dîners où ils se sont rencontrés cet hiver et du hasard extraordinaire qui les a réunis ici... La femme de l'agent de change peut surveiller son mari, ça n'empêchera rien. Il est empaumé par cette petite Mme Parole... un divorce de plus à l'horizon. » A découvrir ces choses, elle n'avait pas grand mérite. Tout ça se voyait assez facilement, malgré les précautions que pouvaient prendre les uns et les autres, trop facilement sans doute pour le goût de Mme Thomas. Veuve, c'était une veuve, malade je vous l'ai dit, mais qui restait ardente ; toute la passion qu'elle ne pouvait plus vivre, il lui fallait malgré tout continuer d'en sentir autour d'elle le frémissement, les brûlures. Seulement ce qui se passait entre M. Guérin et Mme Lacoste, entre l'agent de change et Mme Parole, ça n'était pas de la passion pour elle. Elle en souriait avec une ironie un peu méprisante, un peu... ma foi oui... un peu dégoûtée. Elle n'appréciait que ce qui se cache, cette femme-là. Alors, vous allez voir ce qu'elle s'avisa d'inventer... pour se distraire, pendant ces longues journées où elle ne faisait rien que laisser le soleil lui rôtir les jambes, et je ne sais quel mélange de curiosité, d'ennui, et de souvenirs, peut-être, lui dévorer le cœur.

S'il y avait, parmi tous ceux qui étaient là, un ménage à propos duquel il n'y eût pas la moindre rosserie à chuchoter, c'était bien le ménage Fortier. Fortier, des gens du Nord. Je crois qu'ils habitent Lille. Le mari est avoué. Une cinquantaine d'années. La femme, trente peut-être. Mais rien qui pût choquer dans cette différence d'âge. M. Fortier est assez grand, mince comme un jeune homme, pas très sympathique d'abord, à cause d'une certaine façon froide et qui paraît dure de regarder les gens ; mais il se dépêche de sourire, et l'on voit bien tout de suite qu'il est parfaitement aimable. Elle, la petite femme, mon Dieu, insignifiante. Mise correctement, mais ne changeant guère de toilette. Je lui ai connu deux robes seulement pendant ces trois semaines. Un petit visage fin. Un gros chignon sur la nuque. Des yeux... ah ! des yeux bleus comme je n'en ai jamais vu. Elle les levait rarement ; alors, ce qui étonnait une seconde, c'était leur expression : douloureuse, suppliante. Une seconde seulement. C'était, vous comprenez, une expression qui ne répondait à rien d'intérieur, une expression due à la forme, à l'immensité de ces yeux et à leur couleur profonde, presque mauve. Comme son mari — et à son mari — tout de suite, Mme Fortier se mettait à sourire, et, comme pour lui, on voyait bien que le premier jugement porté n'était pas le véritable. Elle n'était pas plus triste qu'il n'était méchant.

Ils ne parlaient à personne et ne se quittait jamais. Après le repas, ils allaient prendre leur café à une petite table isolée au bout de la terrasse. Lui prenait son journal ; elle, un tricot d'une assez vilaine couleur grise, qui devait être pour une œuvre de bienfaisance. ... Pourtant, je me rappelle qu'un jour elle le mesurait sur elle... Enfin, c'était son affaire, et ça n'a pas d'importance.

Bon. Est-ce que vous les voyez à peu près, ces deux-là ? Maintenant, je vais vous présenter le troisième personnage, tout aussi pacifique et insignifiant — un M. Jacques Mornas. Ce qu'il faisait dans la vie, celui-là, je n'ai jamais pu le savoir au juste. Il parlait moins encore que les Fortier, qui, du moins, se parlaient entre eux. Il lisait, par exemple ! Autant que Mme Thomas, mais des bouquins épais, très visiblement embêtants. Il portait une alliance, et comme on le voyait peu écrire et qu'il recevait des lettres assez rarement, Mme Thomas, attachant soudain sur lui son attention... redoutable, s'avisa de supposer qu'il s'entendait mal avec sa femme et que, pour cette raison, et quelques autres, il devait être un homme extrêmement malheureux.

— Fragile de santé... Quel que soit son métier, il a dû y renoncer provisoirement. Il est ici pour se soigner, comme moi. Il serait assez beau, avec des joues moins osseuses... Il souffre de sa solitude.

— S'il en souffrait, il serait peut-être plus sociable. Il ne parle à personne.

— Les gens qui sont ici n'ont rien qui puisse l'intéresser.

— Merci.

— Allons ! Comprenez-moi. C'est un farouche, un sauvage... sensible, avec ça... C'est peut-être un savant... certainement un intellectuel.

Nous la laissions aller. Janine Rabbe, et Paule Avon, deux charmantes filles, l'une peintre, l'autre avocate, qui complétaient notre quatuor, répétaient : « Peut-être » poliment, pour répondre, et nous parlions de choses plus intéressantes. Par exemple, le jour où Mme Thomas nous chuchota, mystérieuse et tout agitée, que ce M. Mornas et la tranquille petite Mme Fortier étaient en train de devenir amoureux l'un de l'autre, nous commençâmes à bien nous amuser.

Ce fut la première fois, je crois, que nous prêtâmes un peu de réelle attention à ce couple, installé d'ailleurs pas loin de nous, et à ce solitaire assis à sa table étroite, tout au fond de la salle à manger. Nous les épiâmes surtout à l'heure du café. Les Fortier gagnèrent leur place habituelle. Jacques Mornas se mit à faire les cent pas sur la route.

— Mais ils ne se sont jamais dit un mot !... Ils ne se saluent même pas !...

Mme Thomas prétendit qu'il suffit de certains regards, qu'elle en avait surpris... Des regards !... Elle avait beau jeu. Nous nous moquâmes d'elle, gentiment, car elle n'était pas méchante. Dangereuse, mais pas méchante. Sa découverte, comme elle disait, la stupéfiait, l'inquiétait — ce qui était vraiment tout à fait drôle.

Une semaine passa, pendant laquelle nous prîmes juste, entre chaque course, vingt-quatre heures de repos. Les nuits au refuge sur la paillasse crissante, dans le tintement faible des cloches qu'agitent en respirant les vaches endormies, le départ aux lanternes, dans l'air pur et mouillé qui se colle au visage, l'ivresse du jour levé, des cimes découvertes, et le repas qu'on dévore, et le retour ensuite et le repas après ces bienheureux éreintements : toutes ces impressions animales et salubres détruisent merveilleusement le mal de penser : on ne s'occupe de rien que de sentir le sang allégé qui continue de bondir et de brûler dans les veines. Mais de nouveau les nuages du Sud coiffèrent les glaciers. Il fallut s'arrêter. Les journées furent plus longues, tant bien que mal remplies par les livres, le bridge. Dès que le temps s'éclaircissait, la terrasse se couvrait de gens allongés qui regardaient paresseusement danser le soleil dans les remous de la petite Isère bondissante et sale.

Ce fut pendant une de ces heures-là que Mme Thomas, dont le « transat » était tout près du mien, me toucha doucement le coude.

— Regardez !... souffla-t-elle.

En face de nous s'élevait un petit bâtiment qui servait d'annexe. Un escalier de bois s'y accrochait. Sur cet escalier se croisaient à cette minute Jacques Mornas qui descendait de sa chambre, au deuxième étage, et Mme Fortier, qui montait dans la sienne, située au premier. L'homme s'effaça contre le mur, la jeune femme passa.

— Eh bien ?... demandai-je.

— Vous n'avez pas remarqué, dit Mme Thomas, comme ils se sont souri?

— Mais voyons, chère madame !...

Elle ne se laissa pas, cette fois, morigéner et m'interrompant net :

— M. Fortier aussi l'a remarqué, dit-elle.

Or l'avoué de Lille baissait sur son journal un nez qu'à ma connaissance il n'avait levé à aucun moment. Je l'observais quand sa femme revint, portant un foulard bleu marine frangé de rouge, qu'elle était allée chercher pour lui. Il la remercia avec son habituel sourire et il roula le foulard autour de son cou, tranquillement, comme il faisait toutes choses... Ce qui n'empêcha pas Mme Thomas d'ajouter :

— Il l'a remarqué... et il n'est pas content.

Ses yeux avides, pénétrants, se fermèrent une seconde. Ses index rapprochés, unis par leur pointe, frémissaient, comme frémit la baguette magique. Paule Avon, qui tricotait près de nous, me regarda, fit une grimace drôle et demanda ironiquement :

— Madame Thomas, puisque vous devinez tout, n'avez-vous pas encore découvert que je suis follement amoureuse de M. Gisor ?

C'était un beau garçon, autour duquel tournaient assez effrontément deux ou trois de ces dames.

— Ni de lui, ni de personne, riposta Mme Thomas. L'amour, le véritable, vous ne saurez jamais ce que c'est.

— Tandis que Mme Fortier... railla la jeune fille.

— Oh ! Mme Fortier ne vous ressemble guère... Tant mieux pour vous, d'ailleurs. Vous êtes moderne, agissante. Quand la vie se rebiffe et ne veut plus obéir vous la prenez aux poignets et vous lui dites : « A nous deux ». Elle... cette petite femme, elle n'ose rien, elle subit. Mais au dedans, en secret, quelle révolte parfois, quel déchaînement !

Elle parlait lentement, semblait chercher à voir, et découvrir soudain ce qu'elle racontait ainsi, avec une stupéfiante assurance.

— Vous comprenez... elle n'a jamais été bien heureuse... De la race, pas d'argent. Petite noblesse campagnarde à demi ruinée... Campagnarde, oui, c'est à la campagne qu'elle a d'abord vécu, dans quelque vieille propriété. Il n'y a qu'à voir la façon dont elle regarde l'herbe, les arbres, le ciel... des amis qu'elle retrouve. Alors ce Fortier est venu, peut-être pour saisir, pour vendre la maison. La petite lui a plu. Depuis qu'elle vit avec lui, elle s'est amoindrie, éteinte. Avant, elle devait être tout à fait jolie. Le marché qu'il proposait, il a bien fallu l'accepter. Maintenant ils habitent dans leur ville du Nord... une grande vilaine maison trop grande, dont on occupe seulement deux ou trois pièces. L'étude est en bas. Elle envoie jusque dans les chambres son odeur de paperasses et de moisissure...

Ce soir-là, Mme Thomas se promena un peu. Je la retrouvai par hasard et fis quelques pas avec elle. Nous revenions vers l'hôtel quand le ménage Fortier nous dépassa. L'homme salua, avec cette distinction un peu sèche qu'il avait. La jeune femme eut à peine le temps de faire un petit signe de tête. Elle se hâtait pour le suivre. Je m'étonnai de les voir marcher aussi rapidement.

— Lui, aime marcher vite, remarqua Mme Thomas. Il a de très longues jambes. Elle, est beaucoup plus petite. Elle court pour le suivre. Bien souvent, je suis là quand ils rentrent. Elle n'en peut plus. Elle est pâle, essoufflée. Mais lui ne s'en inquiète guère.

— Que vous lui en voulez, à ce parfait mari !

— Ce parfait mari, déclara-t-elle nettement, est pis qu'un égoïste ; c'est un très méchant homme, sournois, jaloux, avare... Est-ce qu'il ne suffit pas de voir comme cette malheureuse est habillée, chaussée ? Et à table...

— Qu'est-ce qui se passe à table ?

— Elle peut à peine manger. La vie qu'elle mène n'est pas faite pour lui ouvrir l'appétit. Et puis, il y a Jacques Mornas au fond de la salle — dans le dos de Fortier — dont elle rencontre les yeux dès qu'elle lève les siens.

— Vous y tenez, à votre idée...

— ...Alors, vous comprenez, poursuivit-elle sans m'entendre, payer une nourriture qui n'est pas consommée, c'est une chose que cet affreux homme ne peut pas supporter. Voir étouffer sa femme lui serait moins pénible que de voir emporter des plats à demi pleins.

Elle parlait avec une certitude telle que, le soir même, malgré moi, je me laissai distraire deux ou trois fois d'une histoire d'atelier que nous racontait avec un entrain endiablé Paule Avon pour observer le ménage Fortier, placé, je vous l'ai dit, pas très loin de nous. Or, s'il est vrai que la jeune femme touchait peu à la nourriture, je ne vis rien que de gentil dans la façon dont le mari insistait pour qu'elle mangeât davantage. Il souriait en présentant le plat à sa femme, en poussant de force dans son assiette un bon morceau qui restait. Une fois, comme elle oubliait de protester, et il est fort possible qu'à ce moment ses yeux eussent rencontré, par hasard, absolument par hasard, tout au fond de la salle, les yeux de Jacques Mornas, j'entendis Fortier demander : « A quoi penses-tu ? », mais très gentiment toujours et en continuant à sourire.

— ...Vous aurez beau faire, dis-je en sortant de table, s'il vous faut absolument, pour vous distraire, de la passion et du drame, ce ne sont pas ces deux, ni ces trois-là qui vous en fourniront.

Mais Mme Thomas était entêtée, entêtée comme une mule. Elle ne me répondit pas.

(A suivre.) **ANDRÉ CORTHIS.**

ANNIVERSAIRES

UN des NÔTRES, HÉROS de VERDUN

A l'occasion du vingtième anniversaire de la bataille de Verdun, qui fut engagée le 21 février 1916 par un déluge d'artillerie, anniversaire de douleur et de gloire, M. HENRY BORDEAUX *rappelle, dans* l'Écho de Paris, *l'histoire d'un modeste instituteur de son pays de Savoie, qui fut un des héros de Verdun.*

Il s'appelait Auguste Philippe, il était né à Beaumont, près de Saint-Julien-en-Genevois ; il avait trente-trois ans ; il était sous-lieutenant de réserve au 230e régiment. Son régiment faisait partie de l'attaque du village de Vaux, le 24 octobre 1916, lors de cette victoire qui nous restitua les forts de Douaumont et de Vaux, le premier le jour même, le second après une lutte opiniâtre qui ne s'acheva que le 2 novembre, le jour des Morts, où nous pûmes rentrer dans Vaux abandonné. Donc, le soir du 24 octobre, le 230e est arrêté dans sa marche en avant. La nuit vient sur cette avance : « On n'entendait pas un bruit, a écrit le capitaine Fonbonne, commandant la compagnie de Philippe : seulement retentissaient par instants les appels de trompettes lancés par une fraction allemande que nous encerclions sur le Nez de Souville et qui tentait ainsi de faire savoir qu'elle résistait encore. » Ainsi y avait-il, dans la confusion de la bataille, des mélanges de troupes allemandes et françaises, celles-ci ayant dépassé les autres dans la brume et la nuit. Un retour offensif pouvait donc se produire à l'intérieur de nos lignes. Le sous-lieutenant Philippe veillait sur ses hommes qui remuaient de la terre pour creuser une tranchée. Il allait de long en large, la pipe à la bouche, la canne sous le bras. Soudain, il entend des pas derrière lui. Est-ce un renfort ou une relève ? Sans méfiance, il se retourne, il aperçoit des ombres. L'une d'elles s'avance et prononce ces paroles étranges dans un français parfait :

— Nous venons nous rendre. Où est l'officier ?

— C'est moi, dit Philippe, s'avançant et couvrant ses hommes.

Un coup de feu, quelques éclatements de grenades, des ombres qui traversent et fuient sur les lignes allemandes et dont quelques-unes tombent, puis plus rien. Philippe, atteint d'une balle au cœur, avait été tué sans un cri par un parti allemand égaré dans nos lignes et tâchant de regagner le fort de Vaux.

Fils de cultivateurs, Philippe sortait de la terre : elle fait les races les plus solides et les plus soumises au devoir, car elle est exigeante, mais bonne conseillère. Un de ses frères, soldat au 140e régiment, avait été tué en Champagne, en septembre 1915. Instituteur à Saint-Didier, il s'était marié selon ses goûts : tandis qu'il enseignait les petits garçons, sa femme instruisait les petites filles. Ils pratiquaient le même idéal de solidarité humaine, ils étaient heureux, ils attendaient leur quatrième enfant quand, sur cet humble bonheur, la guerre éclata. La maladie vint compliquer la séparation. Philippe, appelé comme sergent instructeur au 30e régiment à Annecy, dut laisser sa femme en péril. Elle fut sauvée et il put obtenir une brève permission pour la revoir et, avec elle, le nouveau-né. Le 12 octobre, il partait pour les Vosges avec le 230e et ne devait plus quitter le front. Ces détails de famille rappelleront à tant de soldats les épreuves qu'ils ont traversées. Une vie en reflète des milliers d'autres. C'est pourquoi il faut, de temps à autre, descendre au fond d'une vie. Philippe est nommé sous-lieutenant en novembre 1914 ; il est cité à l'ordre de sa division le 25 juin 1915. Mais les honneurs militaires ne lui inspirent aucune vanité : il vit en dedans, sans cesse ramené vers les siens par la pensée, et l'on peut suivre dans ses lettres à sa famille le travail intérieur qui le conduit à l'acceptation complète du devoir, à l'oubli de soi, au sacrifice accompli pour le pays, à l'exemple donné pour le soutien moral de sa femme et de ses enfants. Il était parti sans enthousiasme, parce qu'il le fallait, et même il était de ceux à qui la guerre apparaissait comme une monstrueuse erreur du passé. Ses premières lettres sont pleines de tendres souvenirs et de conseils touchants sur l'éducation de ses enfants. La paix du foyer le suit. Puis un autre souci le prend, peu à peu, souci de chef qui s'accorde avec sa conscience professionnelle si délicate, presque scrupuleuse et rigoureuse : celui de ses hommes, des hommes qu'il doit diriger et conduire au combat. Son idéal tout humain trouve à s'appliquer. Ces hommes qui dépendent de lui, il les veut connaître, il veut se faire aimer d'eux, leur inspirer confiance.

Il écrit en toute simplicité, sans rien exagérer, sans rien dissimuler. Aucune vantardise, mais peu à peu on découvre chez lui cet oubli complet du danger que le devoir recouvre. Il est si préoccupé de sa tâche, « qui est de conduire ses hommes, de les rassurer », qu'il en omet d'avoir peur, et pour un peu il s'en excuserait. Il ne cache pas à sa femme les risques qu'il court, mais il les diminue pour ainsi dire en les rendant familiers :

« Tu n'es pas de celles à qui il faut donner des illusions de fausse sécurité. Je t'estime plus haut que cela... »

Il lui recommande la paix intérieure. En mars 1916, il lui écrit :

« Nous avons bien souffert, mais nous ne sommes que des gosses en face de ceux de Verdun. Peut-être que leurs efforts, leurs souffrances nous dispenseront d'autres efforts. »

Verdun, cependant, préoccupe sa femme. Verdun l'effraie ; elle pressent que Verdun lui prendra son mari. Il la rassure : il n'y est pas encore envoyé. Et, quand il y va, par une délicatesse raffinée, il lui fait hommage de sa propre acceptation :

« Dis-toi bien — lui écrit-il et c'est, je crois, sa dernière lettre — que j'ai, que tu m'as donné tout le courage nécessaire pour que je fasse bonne figure... Dis-toi bien que tu es, avec nos quatre chers petits, tout mon bonheur et toute ma pensée... »

C'est presque un testament. Il se préoccupait constamment des questions d'éducation : il voulait que ses quatre enfants fussent élevés dans une haute idée de dignité et de solidarité humaines. Dans ce constant travail de ciselure intime par lequel il s'affine et s'épure chercha-t-il à s'attacher « à quelque chose de plus doux que le devoir accompli, pour le devoir lui-même, avec une sorte d'orgueil » ? Un de ses compagnons d'armes le définit « un mystique dont la foi sur la fin regrettait d'être tout humaine », et il ajoute : « Son âme ne pouvait concevoir une vilenie... elle était comme son corps, robuste et saine et comme taillée dans le roc... » Dernier témoignage de l'action qu'il exerçait : son ordonnance ne voulut pas quitter sa dépouille et, comme il veillait en pleurant, il fut tué et vint ainsi se coucher aux pieds de son chef.

HENRY BORDEAUX.

AVEC LE SOURIRE

EN FEUILLETANT UN CARNET ROUGE

ET voilà que j'ai de nouveau égaré le carnet de Bernard ! Je me proposais d'y puiser encore quelques pages dignes d'attention, puis de le lui restituer avec les excuses les plus propres à atténuer ma faute. Je venais d'ailleurs d'y cueillir des observations intéressantes et qui me concernent un peu :

Mon ami Jules T... a un petit-fils âgé de cinq ans et demi et nommé Jeannot. Il s'appellera Jeannot jusqu'à l'âge de sept ans. A partir de sept ans, il s'appellera Jean, et il deviendra soudain un être raisonnable. Ainsi en ont décidé son père et sa mère dans leur sagesse profonde. En attendant, T... se montre à l'égard de ce gamin étrangement faible et complaisant. Il satisfait tous ses désirs et le complimente à tout propos et hors de propos sans s'apercevoir qu'il passe la mesure et sans paraître se douter que les louanges excessives peuvent gâter le meilleur caractère. Je sais bien que c'est dans l'ordre et que T... obéit de la sorte à la nature et se conforme à l'usage. Mais je l'aurais cru plus ferme et plus intelligent.

De fait, Jeannot est un petit bonhomme assez

amusant et dont les mots, toujours imagés, sont pleins de force et font souvent penser plus qu'ils ne semblent exprimer. C'est ainsi qu'hier, avisant dans la rue une voiturette dont on avait relevé le capot pour quelque réparation au moteur, ils s'est exclamé : « Tiens ! une auto qui rit ! » L'autre soir, en se couchant, il a dit à sa mère : « Tout à l'heure, quand je dormirai, *mes paupières abaissées jusqu'à ma bouche...* »

***

TRÈS bien. Il n'en est pas moins vrai que j'ai égaré le carnet de Bernard et qu'il me sera sans doute difficile de le retrouver. J'ai déjà fouillé tous mes tiroirs et tous les casiers de ma bibliothèque. J'ai fait des recherches exactes et complètes dans la vigne, le parterre et le potager. Où ai-je porté mes pas ces jours derniers ? Il faisait beau lundi et j'ai passé la soirée à flâner au jardin public, qu'on appelle ici le jardin d'Allard, parce que c'est M. d'Allard, Montbrisonnais notable et généreux, qui en a fait don jadis à sa ville natale. Je ne saurais assurément mieux faire que de retourner promptement au jardin d'Allard pour en explorer les allées et les bosquets avec un soin attentif et une patiente curiosité.

Ce jardin est un parc, et ce parc exerce sur moi une séduction profonde et singulière. Mon enchantement commence au moment où je vais pousser la petite porte à claire-voie par laquelle le public y entre habituellement : car j'aperçois de là l'école normale, qui dresse dans la solitude sa grande figure de pierre, banale et géométrique. Chère vieille école, qui m'a fait ce que je suis, où j'ai appris à marcher dans les chemins difficiles de la vérité tout en caressant de beaux rêves ! Je la contemple chaque fois avec une tendresse éperdue et un désir violent de redevenir son enfant. Je regarde autour de moi et, si personne n'est là pour m'observer et pour rire de mon geste, je lui envoie un baiser, un doux et long baiser de reconnaissance et d'amour.

Cependant le jardin d'Allard est aujourd'hui sans couleur et sans mystère. Il faut le voir en automne, dans la lumière mourante du crépuscule, quand le concert des oiseaux s'éteint languissamment, tandis que des feuilles d'or et de sang pleuvent sur les épaules de bronze de la Diane chasseresse. A présent, c'est fini. Avec des attitudes tragiques, les arbres déroulent leurs branches nues sur un ciel de cendre. Drapé dans son vaste manteau, la tête penchée et la main à la tempe, Berlioz, au fond du bosquet qui l'abrite, s'ennuie sur son piédestal. Les amoureux en marbre de l'*Age heureux* s'embrassent sans conviction. Les poissons rouges somnolent au fond de leur aquarium. Les oies de Toulouse se désolent derrière leur grille. Un saule pleureur s'égoutte dans l'étang qui frémit sous le vent rude et froid. Le jet d'eau du bassin sanglote doucement et la vasque débordante, d'où tombe une cascade argentée, se plaint intarissablement. Je me sens gagné par une tristesse indicible et les vers dolents de Verlaine me reviennent en mémoire :

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville...

***

LE carnet de Bernard demeure invisible. A l'endroit où je me trouve présentement, il y avait autrefois un pavillon qui renfermait une girafe empaillée. C'était pour les visiteurs une distraction considérable. Dans un pavillon voisin, un voilier en miniature exhibait fièrement son gréement au complet, du grand foc à la brigantine. Le carnet de Bernard continue à se cacher. Peut-être l'ai-je oublié sous cette tonnelle ou aux abords de cette grotte sombre et ruisselante qu'habite un monstre de pierre. Il n'y est pas. Me voilà devant la statue du poète montbrisonnais Victor de Laprade. Comme le silence s'est fait autour de ce nom jadis illustre ! Qui est-ce qui lit encore le *Livre d'un Père*, et *Pernette*, cette idylle enflammée, et *Psyché*, ce poème où revit l'âme antique et où une forme parfaite s'allie à une adorable simplicité ? Eh ! mais, qu'est-ce que je raconte ? Il n'y a pas trois mois que j'ai relu le *Livre d'un Père*. Aurais-je fait là sans m'en douter quelque chose d'héroïque ou d'extravagant ?

J'étais présent le jour où fut inaugurée la statue du poète de *Pernette*. C'était en 1887 et j'étais élève de deuxième année. Il y avait, sur l'estrade, François Coppée en habit d'académicien, des professeurs de la Faculté de Lyon, et les personnalités les plus en vue de la *Diana*, Société historique et archéologique du Forez. Quand ce fut fini, je tirai mon carnet et j'improvisai ces vers :

Qui donc t'inaugura? Ce fut François Coppée.
Deux heures il joua de la prosopopée,
Cependant que, dans l'ombre où je m'étais caché
— A l'abri de sa prose et non de son épée, —
J'écoutais les oiseaux me parler de Psyché.

Ils ne valent pas le diable, ces vers, et ils mentent effrontément. Je ne m'étais point caché dans l'ombre, tandis que Coppée glorifiait Victor de Laprade et j'écoutais, au contraire, d'une oreille avide, les périodes harmonieuses de son discours. Il faudrait vraiment être bien sot ou bien indifférent à la beauté artistique pour dédaigner la prose de François Coppée. Elle ressemble à ses vers : elle en a le naturel, la simplicité familière, la poésie, l'originalité. Et je ne m'explique point aujourd'hui que j'aie pu perpétrer cette absurde épigramme, car j'aimais déjà beaucoup François Coppée. J'avoue sans embarras — dussent les contempteurs du *Reliquaire* et des *Humbles* m'abîmer de pommes cuites ! — que je l'ai aimé de plus en plus. Chose d'autant plus admirable que mon culte pour lui m'a valu jadis une déconvenue cruelle et bien inattendue.

L'histoire est banale et passablement naïve. J'avais envie d'un autographe de François Coppée. « Je vais, me dis-je, le lui demander en vers pour qu'il voie bien de prime abord qu'il n'a pas affaire à un profane. Je composerai une ballade où j'imiterai le style et la manière de Théodore de Banville dans la fameuse « *Ballade de Banville à Coppée* ». Et, pour donner plus de poids à ma démarche, je prierai mon ami Sylvain de mettre sa signature à côté de la mienne au bas de ce précieux morceau, comme s'il y avait collaboré. »

Dès le lendemain soir, la ballade était écrite. Qu'est-ce qu'elle disait ? La première strophe me reviendra sans doute assez facilement. Bon ! la voilà qui s'élance tout armée de mon cerveau, telle que Junon sortit, paraît-il, du cerveau de Jupiter :

Maître, permets aux rimeurs inconnus,
Qui pourront être, un jour, tes biographes,
De t'exprimer en ces vers ingénus
Leur grand désir d'un de tes autographes.
Foin de Lemerre et de ses typographes !
Foin de l'elzévir et du parchemin !

Nous voulons lire un écrit de ta main,
Prose légère ou strophe bien frappée.
Trouves-tu pas ce désir bien humain?
Qu'en penses-tu, maître François Coppée?

Et ensuite ? Ma foi, la deuxième strophe a dû fuir par quelque fêlure mystérieuse de mon encéphale, car je n'en retrouve rien du tout. Tout ce que je peux affirmer, c'est qu'il y était question, sans aucun motif raisonnable, du « télégraphe » et du « phonographe » ; et cela prouve que la rime a parfois de cruelles exigences. La troisième strophe disait à peu près :

De ce discours au terme parvenus,
Nous ne trouvons plus de rimes en « aphes » :
Ces mots savants sont tous fort biscornus
Et bons au plus pour des lexicographes.
Nous allons donc esquisser nos paraphes.
Sois indulgent, ô poète divin,
A cette épître, essai plus qu'enfantin,
De mauvais vers indigne ripopée.
Nous n'avons pas ton talent tendre et fin,
Qu'en penses-tu, maître François Coppée?

Il dut penser probablement que, non seulement nous n'avions pas son talent « tendre et fin », mais que nous n'avions même pas de talent du tout, car il ne nous répondit point. Ma cousine Rosalie en fit des gorges chaudes et me décocha quelques traits assez mordants. J'insinuai que Coppée devait être accablé de demandes semblables et que, pour ménager son temps, il s'était sans doute, à contre-cœur, imposé l'obligation de ne répondre à aucune. Elle tailla aussitôt sa meilleure plume et écrivit une lettre de quatre pages, un peu ampoulée et quintessenciée, pour adjurer le poète de lui envoyer un spécimen de son écriture. Dès le surlendemain, ses vœux étaient comblés : le facteur lui remettait un pli qui contenait une merveilleuse calligraphie du maître ; et c'était le premier couplet de la sérénade du *Passant :*

Mignonne, voici l'Avril...

Ma cousine exultait et triomphait, persuadée que ces vers avaient été choisis à son intention et que Coppée avait lu dans son âme. Elle ne savait pas — et je l'ignorais aussi à cette époque — que Coppée envoyait invariablement le couplet en question à toutes les quémandeuses d'autographes.

***

J'ai parcouru en tout sens le jardin d'Allard et je n'ai rien aperçu qui ressemblât au carnet de Bernard. Hélas ! ce n'est pas en évoquant des ombres ou des souvenirs que je le retrouverai...

JULES TROCCON.

EN MARGE

L'INCOMPÉTENCE, RESSORT COMIQUE

UNE abondante source du comique est assurément la situation de l'homme supposé instruit qui doit, sans pouvoir se dérober, faire la preuve d'une compétence qu'il ne possède pas. Le théâtre y a largement puisé. Pour ne citer qu'un exemple, la comédie de Tristan Bernard, *L'Anglais tel qu'on le parle,* est tout entière construite sur cette donnée. Elle est trop connue pour qu'on rappelle ici les circonstances qui contraignent le pseudo-interprète, héros de la pièce, à parler une langue dont il ignore le premier mot. Avec une ingéniosité aux aguets, une promptitude d'esprit, un sérieux dans la mésaventure qui mettent le public en joie, il esquive les difficultés qui surgissent devant lui. Enfin, il doit, il peut avouer son ignorance. Mais il tient à sauver son prestige. Non, il ne parle pas l'anglais, il parle l'allemand, l'espagnol, toutes les langues, excepté l'anglais...

— Ah! vous parlez espagnol, lui dit son perfide confident. *Que hora son ?*

— Ne nous égarons pas... Je vous disais donc...

— Je vous ai posé une question : *Que hora son ?* Répondez à ma question.

— Vous tenez à une réponse immédiate ? Je demande à réfléchir.

— Vous avez besoin de réfléchir pour me dire l'heure qu'il est ?

Tout le dialogue est de cette qualité. Pendant un acte, en renouvelant les situations, l'auteur nous présente le spectacle burlesque de l'incompétence que la fertilité d'esprit la plus inventive ne parvient pas à dissimuler.

CETTE situation, la vie la met fréquemment sous nos yeux, particulièrement sans doute dans notre profession où il faut parfois, bon gré, mal gré, enseigner avec assurance ce qu'on sait encore imparfaitement ou jeter un voile sur de fâcheuses lacunes. Qui de nous n'a esquivé l'importune question d'un élève, et, comme l'infortuné et sympathique interprète de Tristan Bernard « demandé à réfléchir » ?

« Nous verrons cela un autre jour. »

Dans une classe de grands enfants, cette déclaration peut jeter un froid. On connaît soi-même une minute de malaise. Heureusement, on est seul avec ses élèves. On enchaîne avec une certaine brusquerie.

LES candidats qui affrontent l'oral d'un examen ne peuvent, eux, imposer ni même solliciter un délai. Il en est qui ne dissimulent pas leur détresse lorsque l'examinateur leur propose le plus naturellement du monde une question qui les remplit d'étonnement. Perdus dans une contemplation douloureuse, ils inspirent aux témoins et à leurs juges eux-mêmes une sincère compassion. Mais il y a aussi ceux qui (faut-il parler au féminin), ceux qui essaient une chance suprême, et se lancent avec assurance dans des digressions intempérantes, des considérations inattendues et de ténébreux exposés. Aplomb naturel, espoir dans la magie du verbe, ou seulement gêne insurmontable à montrer, en se taisant, leur parfaite ignorance ? Il faut parler. Essayons l'effet du discours. L'examinateur aura peut-être le bon goût de l'interrompre et d'engager une discussion confuse et salutaire.

Au cours d'un interrogatoire littéraire, par exemple d'une interrogation de morale, cette tentative réussit parfois. L'examinateur, distrait, impatient, ou ayant plaisir à s'entendre se répond à lui-même. Avec une discrétion pleine de tact, le candidat se contente désormais d'écouter, répète en écho les derniers mots d'une phrase, comme si l'on ne le précédait que d'une fraction de seconde, manifeste par son regard attentif, les inflexions dociles de sa voix, quelques mouvements de tête approbateurs, une compréhension supérieure du sujet.

C'est un spectacle de qualité.

LA leçon de musique à l'école primaire, et par exemple à l'examen du C. A. P., est d'un comique encore plus franc lorsqu'elle est dirigée par un instituteur ou une institutrice pour qui

la musique est une langue indéchiffrable et le monde des sons un impénétrable univers. Cette incompétence pourrait inspirer des réflexions mélancoliques. Elle garde tout son pouvoir comique pour celui qui, ne serait-ce qu'un moment, devient un « spectateur pur ».

Aucun moyen d'échapper à l'épreuve. L'inspecteur veut entendre le chant qu'on a appris. Appris ? Enfin, on s'y est efforcé, bien sûr, mais on préférerait ne pas le faire entendre. « Les enfants sont jeunes, monsieur l'inspecteur ; leur voix n'est pas encore bien formée ; on ne semble d'ailleurs pas très doué pour la musique dans cette commune. »

Ou bien nous sommes au C. A. P. La jeune maîtresse a bien avoué que cette épreuve obligatoire dépassait ses forces. Il faut la subir, cependant, et ne pas paraître désemparée devant les enfants. On a déjà appris un chant ou deux, tant bien que mal. Du courage.

— Vous avez un diapason, mademoiselle ?

— Mais oui, Monsieur l'inspecteur.

— La... la...

Le *la* que profère le chef du chœur n'a qu'une ressemblance contestable avec celui du diapason.

Le *fa* non plus, qui est la tonique de ce chant, ne veut pas se confondre avec le *fa* véritable.

Un unisson laborieux et complexe se fait sur la première syllabe :

— C'est... Répétez : C'est... Vous chanterez quand j'abaisserai la main.

C'est la saison du labour.

Les musiciens, qui attendaient le signal de Jean-Jacques Rousseau pour faire entendre l'horrible cacophonie du morceau qu'il avait écrit avec une ignorance totale de la composition et une incroyable impudence, voulaient rire à ses dépens. Mais ces enfants sont sérieux et appliqués ; ils ouvrent de grands yeux attentifs et satisfaits pendant qu'un chant extraordinaire retentit dans la classe, un chœur grinçant et barbare, à quoi, s'il se prolonge pour évoquer la saison du labour, le sérieux des auditeurs peut difficilement résister.

Il arrive qu'un hasard miraculeux favorise l'effort désespéré de ceux qui, dissimulant leur inquiétude sous un sourire légèrement contraint, n'hésitent pas à payer d'audace. Tel cet optimiste qui, n'entendant rien à la technique des courroies et des poulies, avait réussi, au cours des années d'après guerre, à se faire confier par une importante entreprise industrielle la direction du service spécial des transmissions. L'emploi de graisseur, qu'il avait occupé ailleurs pendant des années révolues, lui avait permis d'affirmer de la façon la plus vague et la plus catégorique qu'il était un spécialiste averti. Chose surprenante, on ne lui avait pas demandé d'autres références.

Conformément à ses espoirs, son service marchait à merveille. Il se tenait sur ses gardes. Si on lui demandait des instructions sur le diamètre utile d'une poulie ou la résistance d'une courroie :

— Qu'est-ce qui conviendrait, à votre avis ? répondait-il, comme s'il avait voulu éprouver les connaissances de son subordonné.

— Un diamètre de 20 irait très bien.

— De 20, vous croyez ? objectait-il en fronçant les sourcils. Ce serait peut-être un peu trop.

— Peut-être, en effet. Alors de 19.

Si son observation surprenait :

— Oh non ! lui disait-on. C'est ce qui convient.

— Je n'en suis pas tellement sûr. Peut-être tout de même. Enfin, marchons pour un diamètre de 20.

Il savait se taire à propos, utiliser ce qui venait d'être dit, insister sur un avis unanime. Personne ne mettait en doute son savoir-faire quand, un jour, on l'appela pour poser une courroie que les efforts les plus compétents n'arrivaient pas à mettre en place.

— Je n'étais pas très tranquille, avouait-il plus tard en contant cette histoire. Je me suis avancé tout de même, j'ai pris la courroie, je l'ai manœuvrée je ne sais comment et elle s'est mise à sa place sans que j'y aie rien compris.

Après cet exploit, sa réputation se trouvait solidement établie.

Il ne faudrait pas compter souvent sur une rencontre aussi providentielle, dans l'enseignement moins qu'ailleurs.

Qu'il soit impossible d'enseigner ce qu'on ignore, c'est une vérité qu'il semble superflu de démontrer. Il y a peut-être lieu de la rappeler quelquefois. Pourtant, tel n'a pas été notre dessein. Nous n'avons voulu que distraire, en faisant voir quelques aspects amusants de l'incompétence. Peut-être, néanmoins, pourra-t-on, comme de tout spectacle de la vie, en dégager un propos sérieux.

ARMAND MOREAU.

LECTURE DOCUMENTAIRE

VIEILLES COUTUMES D'UNE VIEILLE VILLE ET VILLE LIBRE

C'EST le titre qu'on peut, certes, donner à cette étude, relative à l'histoire d'une bourgade des Pyrénées ariégeoises. Seix, vieille ville, mais ville affranchie des droits seigneuriaux pour la bonne garde qu'elle avait faite à la frontière, à l'époque où Charlemagne guerroyait avec l'Espagne. A son retour, l'empereur — si l'on en croit un parchemin des archives — serait rentré en France par le Conserans :

« Le roi S. Charlemagne, venant des Espaignes avec sa mère Berthe, fille du roi de Hongrie, ayant pris son passage par ledit pays, recognut fort bien la facilité que le roi d'Espagne avait pour passer en France de ce costé-là (d'autant que les Espaignols sont en pays plat plaene de leur costé et ne faut que descendre pour rentrer en France) fit incontinent bastir un chasteau et fortèresse dans la juridiction dudit lieu de Seix, et y mit forte et considérable garnison, qu'il entretint durant sa vie à ses dépens, et entretenue encor par nos défunts roys ses successeurs : lequel seigneur roy Charlemagne accorda aux habitants dudit lieu de Seix, en cette considération, de grands et beaux privilèges sur les forêts et montagnes, à la faveur desquelles forêts, lesdits habitants se sont toujours gardés contre les incursions des enemis espaignols, en coupant des arbres et les mettant aux passages, et de cette façon ont empêché que les ennemis ne sont jamais depuis quatre cents ans entrés en France de ce costé-là. Ce qu'ayant été connu par nos anciens rois, ont relâché de chasteau basti audit lieu et par la non-habitation cette maison a péri, et présentement il n'y a que de vieilles mazures. »

Aussi lesdits habitants préféraient-ils dépendre du roi seul et montraient-ils assez d'indépendance à l'égard des nobles de la région, se refusant, par exemple, à saluer les châteaux seigneuriaux lorsqu'ils étaient sommés de le faire.

De là, sans doute, la devise de la cité : « Cap de poou, qué soun de Seich » (Pas de peur, je suis de Seix).

De fait, les coutumes municipales de Seix furent confirmées par le roi Philippe III le Hardi pendant un de ses voyages en Languedoc, en présence des consuls de Seix, de l'évêque de Conserans, les capitouls de Toulouse et quelques seigneurs. Le roi, en portant la main sur sa couronne, jura pour lui et ses successeurs d'y être fidèle ; les seigneurs jurèrent sur les quatre saints évangiles.

Mais, après la mort de François Ier, et les guerres continuant entre son fils Henri II et le roi d'Espagne, ce qui entraînait des dépenses considérables, — la mise en vente d'une partie des domaines de l'État fut envisagée. Les habitants, peu rassurés pour leurs droits d'usage et coutumes, adressèrent au roi Henri II une requête à ce sujet et ainsi terminée : « Et vos paoures subjects prieront Dieu pour vostre sancté prospérité et majesté royalle. »

La charte romane de Philippe III fut approuvée par Henri II en 1547, et la revision se borna à la reproduction en français de l'époque, article par article, de la charte primitive.

Cette nouvelle charte, qui comporte soixante-quatorze articles, codifie donc les libertés, usages et privilèges de la ville.

Plus intéressant au point de vue documentaire est le manuscrit intitulé *Établissements et usages du lieu de Seyx*, qui réglemente la police municipale en 1610 et qui débute ainsi :

« Est faite inhibition et deffanse à toute personne, de quelle condition que soit, de jurer, regnyer, n'y blasphémer le nom de Dieu sur peyne, la première fois de six livres ; pour la seconde foys, de cent livres ; et pour la tierce foys, d'*avoir pairçé la langue avec un fer chaud* (voilà qui, certes, n'est pas tendre !).

« Aussi est défendeu de ne trébailher le jour de dimanche sur peyne de soixante souls.

« Item ne aller aux tavernes (!) sur peyne de deux livres.

« Item est défendu aux hostes et hostesses de ne vendre vin qui ne soit approubat par Messieurs de Consuls, sur peyne de cent souls. »

Puis ces articles assez curieux :

« Item est défendeu de ne démolir les cantons (angles) du pont n'y à agusa aucun fer au-dessus, sur peyne de dix souls, pour chacune des fois que y seront treuvés.

« Item est défendeu aulx massoliers de ne offla (gonfler) le bestail avec la bouche, que avec le barguy (soufflet), à peyne de dix livres. »

La surveillance et les nécessités de la défense du Port n'empêchent pas les habitants de Seix de vivre en assez bons termes avec les Espagnols du val d'Aran. Ils s'accordaient mutuellement le droit de « passerie », se congratulant au moins une fois l'an, et ne négligeant pas, le cas échéant, quand les deux royaumes étaient en guerre, de se prévenir des dangers d'invasion qu'ils pouvaient courir.

En effet, « les dangers venaient des châteaux forts que le roi d'Espagne avait aux frontières où tenaient garnison de méchantes gens, bandoliers, de sac et de corde, que ne craignant rien de faire, et leur est permis de tenir bandes ordinaires audit pays de frontières, que donnent beaucoup de vexations et font plusieurs pilleries auxdits habitants de Seix ». On garde encore le souvenir d'un combat particulièrement sanglant qui eut lieu au « Prat Nataou », non loin du Port.

Mais il fallait aussi lutter contre les prétentions des vicomtes du Conserans qui voulaient étendre leur juridiction sur la commune de Seix, cherchant à faire élire des consuls à leur dévotion, à accaparer la justice, etc...

Les habitants de Seyx ripostaient d'ailleurs avec énergie, adressant force suppliques, soit au roi, à l'intendant ou au sénéchal de Toulouse, soit au juge de Rieux.

En 1551, les guerres continuant, ce qui occasionnait de nouvelles et excessives dépenses, les agents du fisc firent saisir les forêts domaniales de la cité pour les vendre aux enchères. Les habitants firent opposition et le différend fut porté devant le Parlement de Toulouse.

Les conclusions de la Commission royale furent les suivantes : « La saisie est illégale et doit être levée. »

Enfin, sous Louis XIV, après la réformation des eaux et forêts opérée par Colbert (le jugement de réformation fut prononcé à Montauban, le 28 juillet 1668, par une commission de neuf membres), la commune de Seix conserva le droit d'exploitation des forêts moyennant le paiement d'une redevance minime. Ces droits furent conservés sous la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire de la petite ville, certes captivante pour le chercheur, mais qui pourra aussi intéresser nos grands élèves comme complément à la fois utile et attrayant des leçons d'histoire.

G. LOUBES,
Instituteur (Ariège).

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

MADAME la Directrice ouvre une porte ; nous voici dans sa classe, où l'on prépare au brevet et à l'école normale.

A notre entrée, de grandes jeunes filles se lèvent dignement. Autant de grâce, d'ailleurs, que de majesté. D'un seul coup d'œil, je vois de frais minois, des tailleurs élégants, des indéfrisables et, sous les tables, des bottes qui brillent. Evidemment, c'est plus joli que les grandes blouses noires d'autrefois et plus coquet que les bandeaux à la Vierge de nos grand'mères.

L'ancien commerçant contemple les bottes avec une sorte de béatitude.

Mme la Directrice attire notre attention sur des choses sérieuses :

— Il nous faudrait des rideaux à cette fenêtre. Dès le mois d'avril, et toute l'après-midi, le soleil nous gêne terriblement.

Oh ! le vilain soleil qui va brûler ces joues de pêche ! Indigné de ses méfaits, je note des rideaux.

— Il nous manque aussi quelques appareils de physique et des produits chimiques.

Ça, c'est tout à fait sérieux. Nous les demanderons, madame, et nous insisterons s'il le faut. Mais surtout, au moment de vos leçons, ne les oubliez pas dans votre armoire.

— Il nous manque encore...

L'ancien marchand de chaussures fronce les sourcils comme s'il pensait : « Ah ! ces gens d'enseignement, quels êtres insatiables ! »

L'ancien directeur d'école demeure impassible : songe-t-il au bon vieux temps où maîtres et maîtresses étaient obligés de se débrouiller comme ils pouvaient ?

Pour moi, j'approuve la directrice : ne faut-il pas demander beaucoup pour obtenir peu ?

ELBÉ.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

QUELQUES PROBLÈMES ANCIENS

VOICI quelques problèmes très simples, surtout curieux par la rédaction de leurs énoncés. Le premier peut être posé à des débutants en algèbre ; les trois autres ne sont guère plus compliqués : il ne faut qu'un peu de réflexion pour dépouiller l'énoncé de son enveloppe poétique.

***

I. — L'âne et le mulet.

Un âne et un mulet, chargés de sacs également pesants, cheminent de compagnie. L'âne se plaignant de sa charge, le mulet impatienté lui dit : « Animal paresseux, de quoi te plains-tu ? Si je prends un de tes sacs, je serais chargé deux fois autant que toi, et si tu prenais un des miens, je serais encore aussi chargé que toi. » Combien portent-ils de sacs chacun ?

Si x est le nombre de sacs portés par l'âne et y le nombre de sacs portés par le mulet, on a :

$$y + 1 = 2\ (x - 1).$$
$$x + 1 = y - 1.$$

D'où l'on tire : $x = 5$ et $y = 7$.

***

II. — Heureux celui qui sait se contenter de peu.

Maxime toujours vraie et pleine de sagesse.
C'était aussi l'avis, d'après son propre aveu,
D'un marchand né malin, mais pourtant sans richesse.
Tout en vendant, de ville en ville, il se rendait,
Sa roulotte servant de boutique et de chambre.
« J'ai peu d'ambition, bien souvent il disait,
Du premier jour d'avril au dernier de septembre,
Je me fais net quinze cents francs de bénéfice,
En honnête vendeur, sans aucun artifice.
Mais enfermé, les autres mois, dans ma voiture,
Je ne puis rien gagner, même ma nourriture,
Et distrais mille francs sur la somme amassée.
Dix mille me pourraient acheter un jardin
Avec une maison, au lieu où ma pensée
Se reporte souvent, dans le village enfin
Où je reçus le jour. C'est là mon seul désir.
L'heure approche d'ailleurs où j'y pourrai partir,
Réaliser mon rêve en vivant simplement. »
Sachant, ami lecteur, que ce brave marchand
Dans son commerce, sans avance, débuta
Juste au premier avril de l'année où Plevna
Aux Russes se rendit, quel jour estimez-vous
Qu'il put aller enfin, en paix, planter ses choux ?

On est naturellement porté à faire le raisonnement suivant : le marchand économisant chaque année : 1 500 f. — 1 000 f. = 500 francs, il lui faudra : $\frac{10\,000}{500} = 20$ ans pour économiser 10 000 francs. La reddition de Plevna ayant eu lieu en 1877, ce serait donc en 1897 qu'il aurait pu cesser son commerce.

Mais on peut remarquer que, le 1er avril 1894, c'est-à-dire 17 ans après son début dans le commerce, le marchand a économisé : 500 f. × 17 = 8 500 f. ; comme la même année, il a gagné 1 500 francs jusqu'au 30 septembre, il a donc pu se retirer le 1er octobre 1894. Telle est sans doute la réponse exigée par l'auteur de l'énoncé et la solution ci-dessus est certes inattaquable ! Il est permis toutefois de se demander avec anxiété de quoi se sera nourri notre brave marchand pendant l'hiver 1894-1895 !

***

III. — Problème de Bacchus.

Un jour, Bacchus, ayant vu que Silène
Dormait profondément, prit sa coupe et, sans gêne
Dans le cellier, à l'aise, il s'attabla
Près d'une amphore pleine
Où reposait un vieux vin, qu'avec peine
Son ami conservait pour des jours de gala.
Il but pendant le triple du dixième
Du temps qu'à boire seul Silène eût employé
Pour vider l'amphore elle-même ;
Mais Silène survient, et son chagrin extrême
Dans le reste du vin est aussitôt noyé.
Quand l'amphore fut vide,
Avec regret, Bacchus vit que sa part
Du précieux liquide
N'avait été que tout juste le quart
De celle de Silène.
Si, tout d'abord, d'une commune haleine,
Chacun buvant à sa façon,
Ils s'étaient réunis, ils auraient mis, dit-on,
Huit quarts d'heure de moins pour épuiser l'amphore.
Comment l'a-t-on su ? Je l'ignore.
On veut, d'après cela, trouver exactement
Le temps que chacun d'eux eût mis séparément
Si, buvant seul, de la même manière
Il avait mis à sec l'amphore tout entière.

La part de Bacchus, n'étant que le 1/4 de celle de Silène, fut le 1/5 de l'amphore, Silène buvant les 4/5 restant.

Si x est le nombre d'heures nécessaires à Silène pour vider seul l'amphore, l'énoncé nous indique que Bacchus a mis un temps égal à $\frac{3}{10}\,x$ pour boire le 1/5 de l'amphore. Il lui faudrait $\frac{15\,x}{10}$ pour boire tout le contenu de l'amphore, soit $\frac{3\,x}{2}$.

Bacchus et Silène, buvant dans les conditions de l'énoncé, ont mis le premier $\frac{3\,x}{10}$ et le deuxième $\frac{4\,x}{5}$, soit au total $\frac{11\,x}{10}$ pour vider l'amphore.

Silène en une heure boit $\frac{1}{x}$ de l'amphore et Bacchus en boit les $\frac{2}{3\,x}$; ils boiraient ensemble en une heure : $\frac{1}{x} + \frac{2}{3\,x} = \frac{5}{3\,x}$ de l'amphore. Il leur faut $\frac{3\,x}{5}$ pour vider l'amphore.

L'énoncé nous donne : $\frac{11\,x}{10} = \frac{3\,x}{5} + 2$, d'où l'on tire $x = 4$ HEURES. Le nombre d'heures nécessaires à Bacchus pour vider seul l'amphore est $\frac{3x}{2}$, soit 6 HEURES.

La vérification est aisée.

***

IV. — Achille et la tortue.

Pour devancer Achille, une faible tortue
En efforts impuissants vainement s'évertue :
Bien qu'elle ait déjà fait dix pas sur le chemin,
Il va dix fois plus vite et son but est certain.
Voyons s'il peut la joindre en cette circonstance
Et cherchons en quel point il regagne l'avance.
Zénon le philosophe, appelé stoïcien,
N'était pas, sûrement, fin mathématicien.
Il pensait faussement que l'intrépide Achille
N'attraperait jamais la tortue malhabile.
Car, pendant, disait-il, qu'Achille entreprenant
Ferait le premier pas, il paraissait constant
Que la faible tortue, en suivant son système,
Assurément d'un pas parcourait le dixième.
Et lorsqu'à ce dixième on verrait le héros,
Notre adroite tortue, continuant à propos,
De ce dixième acquis, comptant sur elle-même,
En ferait le dixième ou plutôt le centième.

On constate sans peine l'erreur de Zénon.

La tortue a dix pas d'avance sur Achille, mais, pendant qu'elle fait un pas, Achille en fait 10 et rattrape ainsi 9 pas d'avance. Pour en rattraper 10, il faut qu'il fasse $\frac{10 \times 10}{9} = \frac{100}{9}$ pas, soit 11 pas $\frac{1}{9}$.

VÉRIFICATION : le trajet parcouru par Achille, soit $\frac{100}{9}$ pas, est bien égal au trajet parcouru pendant ce temps-là par la tortue $\frac{100 \text{ pas}}{90}$, augmenté de l'avance de 10 pas qu'avait cette dernière :

$$\frac{100}{9} \text{ pas} = \frac{100}{90} \text{ pas} + \frac{100}{10} \text{ pas}.$$

A. PEYREFITTE.

Nous souhaitons à nos lecteurs et amis d'agréables et reposantes vacances de Pâques.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

AU PARLEMENT
LA RÉFORME DES PENSIONS

Chambre : 20 mars 1936.

M. Campinchi, *député de la Corse, radical-socialiste, rapporteur.* — Je crois résumer le projet en disant qu'il porte le minimum de la retraite, qui était de la moitié, aux trois cinquièmes du traitement d'activité pour les petits retraités.

Quant au maximum de cette retraite, il est porté pour tous de 60 à 66 p. 100.

Nous réparerons ainsi deux cruelles injustices dont se plaignaient avec raison les retraités.

Voilà les avantages. J'arrive aux inconvénients.

M. le ministre des F. a eu naturellement à s'occuper du financement de ce projet. Nous sommes arrivés aux conclusions que voici :

Le maximum absolu, qui était, avec les bonifications et les annuités, de 78 p. 100 est ramené à 75 p. 100 du traitement d'activité. D'autre part, pour toutes les pensions postérieures à la promulgation de la loi que nous allons voter, les majorations pour enfants, qui étaient jusqu'ici de 10 p. 100 de la retraite, ne seront plus que forfaitairement fixées à 700 francs pour les trois premiers enfants et à 350 francs à partir du quatrième.

Ainsi, nous n'avons pas pu obtenir toutes les satisfactions que l'unanimité de la Chambre aurait voulu apporter aux retraités. Mais nous avons, du moins, obtenu l'adhésion du Gouvernement à des aménagements que les retraités considéraient comme essentiels.

M. Ramadier, *député de l'Aveyron, parti socialiste.* — La réforme, si elle est évidemment trop complexe dans une matière qui l'est déjà infiniment, si elle contribue à donner à la législation des retraites l'aspect d'un manteau d'Arlequin, bien souvent reprisé, a néanmoins le double avantage de donner quelque chose aux petits et de ne pas coûter cher au Trésor (140 millions).

M. Duval-Arnould, *député de Paris, Fédération républicaine.* — La mesure qui consiste à diminuer les majorations pour enfants aura, messieurs, un dur effet rétroactif pour toute une catégorie de fonctionnaires en activité qui, grâce aux indemnités pour charges de famille, ont pu déjà commencer à donner à leurs enfants une éducation de nature à préparer leur profession future.

Quand ces fonctionnaires seront mis à la retraite, le mois prochain, ou dans deux ou trois ans, leurs enfants ne seront pas complètement élevés. Peut-être auront-ils l'âge des études supérieures, avec leurs frais si lourds.

M. Amidieu du Clos, *député de Meurthe-et-Moselle, Fédération républicaine.* — Je propose simplement l'élévation du maximum d'une fraction extrêmement faible, le portant de 700 à 800 francs, et surtout l'augmentation du maximum pour les enfants au delà du troisième, en le portant de 350 à 500 francs.

Nul n'ignore que c'est au-dessus du troisième enfant que leur charge pèse le plus lourd, non seulement sur le père de famille, mais surtout sur la mère de famille.

M. Desgranges, *député du Morbihan, démocrate populaire.* — J'insiste vivement pour que le Gouvernement reprenne l'examen du cas des fonctionnaires chargés d'enfants, fort mal réglé par les textes qui nous sont soumis, et, surtout, se livre à une étude approfondie des propositions qui ont été déposées par un certain nombre de nos collègues en faveur des cultivateurs, des ouvriers et des petits commerçants chargés d'enfants, dont les sacrifices sont d'ordinaire beaucoup plus lourds que ceux des fonctionnaires et qui ne sont aidés, jusqu'à ce jour, par les pouvoirs publics, qu'avec une parcimonie encore resserrée par les décrets-lois. (*Applaudissements.*)

M. Miellet, *député de Belfort, radical-socialiste, président de la Commission des pensions.* — Vous n'entendez certainement pas apporter, en ces derniers jours de notre législature, une nouvelle désillusion aux retraités, qui préfèrent le peu que nous leur apportons aux discours les plus généreux. Et, d'ailleurs, les intéressés sont d'accord sur l'ensemble de ces dispositions.

Au fond, l'injustice que vous signalez, monsieur Duval-Arnould, ne paraît pas aussi grave que vous le pensez et que vous le dites.

Sur quelles retraites a-t-on fait porter des réductions ? Sur les fortes retraites. Les pensionnés, qui ont une retraite de 50 000 francs, touchent une majoration de 10 p. 100 s'ils ont élevé trois enfants, soit 5 000 francs...

M. le Président de la Commission. — Mais ceux dont le traitement était de 7 000 francs ne touchent, de ce fait, qu'une majoration de pension insignifiante : 10 p. 100 de 7 000 francs, soit 700 francs. Dans ces conditions, ne voyez-vous pas l'injustice ? 5 000 francs d'un côté, 700 francs de l'autre. Et M. le ministre des Finances n'a-t-il pas eu raison de réduire dans une juste proportion la première majoration ?

M. le Ministre des F. — Si vous ne modifiez pas le texte que la Commission vous propose, je m'engage à le défendre demain devant le Sénat et à faire tous mes efforts pour en obtenir le vote.

Je ne peux pas aller plus loin, même pour les familles nombreuses, je le dis nettement.

Les familles nombreuses sont au premier chef intéressantes et elles sont au premier rang des préoccupations du Gouvernement.

M. Louis Duval-Arnould. — Il le leur montre bien.

Sénat : 20 mars 1936.

M. Le Gorgeu, *sénateur du Finistère, radical-socialiste, rapporteur du projet.* — Il est incontestable que c'est là pour les pères de familles nombreuses une diminution sensible des avantages qui leur avaient été jusqu'à présent accordés, diminution d'autant plus importante que la pension est plus élevée.

Le plafond de 75 p. 100 pour les majorations d'enfants a déjà amené des récriminations. Que sera-ce désormais ?

Est-ce à dire que l'on ne devait pas modifier le régime actuel ? Pour notre part, nous ne le croyons pas. Lui aussi avait amené bien des observations. On critiquait le mode de répartition ; on admettait difficilement que certains retraités touchassent pour des enfants déjà élevés des majorations supérieures aux indemnités de charges de famille qu'ils auraient perçues en activité et alors que les enfants étaient à élever.

En outre, il ne faut pas oublier qu'à l'origine ces majorations avaient un caractère de compensation à l'égard des fonctionnaires qui n'avaient pas bénéficié des indemnités de charges de famille. Il est donc normal que ces majorations diminuent d'importance au fur et à mesure que l'on arrive aux générations de retraités, qui ont perçu les indemnités de charges de famille.

Nous estimons donc qu'il convenait de modifier le régime, mais nous avons l'impression que la mesure est trop brutale.

Nous l'acceptons néanmoins pour ne rien changer au texte, mais en émettant l'avis que le problème doit être repris prochainement et peut être détaché de la question des pensions pour être en réalité englobé dans la question beaucoup plus vaste de l'aide à apporter aux familles nombreuses, ne serait-ce qu'en raison du problème angoissant de la dénatalité. (*Applaudissements.*)

M. Gardey, *sénateur du Gers, radical-socialiste, rapporteur de la Commission des finances.* — La Commission ne peut se dispenser de faire entendre un avertissement : il ne faudrait pas, dans un désir très compréhensible de bienveillance et de générosité, se laisser entraîner dans une voie facile, où seraient bientôt annihilés tous les bénéfices de l'effort rigoureux d'assainissement budgétaire effectué l'an dernier. M. le ministre des Finances nous a fait connaître sa volonté

de limiter à 200 millions au maximum la somme qu'il acceptait de consacrer à un allégement des décrets-lois. Nous enregistrons cet engagement : c'est dans ces conditions seulement que nous nous associons aux propositions qui vous sont aujourd'hui présentées. (*Applaudissements.*)

M. François Saint-Maur, *sénateur de la Loire-Inférieure, Droite.* — Il s'agit des familles nombreuses, dont vous humanisez d'une façon assez originale les allocations supplémentaires, monsieur le ministre des Finances, enles supprimant en grande partie. (*Rires.*) Il y a là vraiment une façon spéciale de concevoir l'adoucissement des textes. Nous avions pensé déposer un amendement et demander une modification de votre loi — sans revenir d'ailleurs à l'ancienne loi, dont nous sommes les premiers à reconnaître qu'elle avait quelque chose d'abusif. Mais un amendement sur quoi, puisque nous n'avons pas de texte ? (*Très bien, très bien!*)

Je suis donc entièrement désarmé, et je me permets simplement de vous indiquer, après M. Le Gorgeu, que, tout de même, il y a dans les nouvelles dispositions quelque chose de pénible.

Je me suis laissé dire que vous ne considériez pas ce texte comme parfait : ce serait bien, d'ailleurs, le premier qui sortirait avec ce caractère des délibérations du Parlement. (*Rires.*) Je me suis laissé dire également que vous ne le considériez pas non plus comme destiné à la pérennité et que, dans une certaine mesure, vous accepteriez peut-être, dans l'avenir, des modifications.

Eh bien ! monsieur le Ministre, si mes renseignements sont exacts, je voudrais prendre acte de cet on-dit qui m'est revenu. En somme, je vous donne, en ce moment-ci, un rendez-vous pour étudier la question, d'accord avec vous et avec vos services.

La Chambre a adopté le projet tel qu'il était présenté, et le Sénat a suivi son exemple le 20 mars. Dans les mêmes séances, a été votée l'abrogation du décret-loi interdisant le cumul d'une pension d'ancienneté avec une pension de réversion.

CONCLUSION

Incontestablement, les décrets-lois qui pesaient si lourdement sur les retraités ont été amendés : il faut rendre justice au Parlement. Mais nous tenons à protester contre la méthode qui consiste à faire supporter le coût de l'opération à une catégorie spéciale de pensionnés de demain : les pères et mères de familles nombreuses. On pouvait trouver ailleurs et assez facilement les économies faites sur leur dos. Il faudra corriger prochainement cette injustice.

PAUL BRÉCY.

On trouvera, dans le *Guide administratif* **du présent numéro, le texte de la nouvelle loi sur les pensions.**

POUR LES ADULTES

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE de STRASBOURG

JE viens de faire, au Palais universitaire de Strasbourg, pour les auditeurs de l'Université populaire, sous les auspices de M. Frey, député-maire, et en compagnie de M. Gassier, secrétaire général de la mairie, une conférence sur Jeanne d'Arc et j'en ai rapporté quelques observations et quelques réflexions.

Cette Université populaire, qui rouvre ses portes chaque année en novembre, comme l'indique sur tous les murs une grande affiche aux armes de Strasbourg, a pour auditeurs des travailleurs de tous ordres : ouvriers, artisans, techniciens, industriels, qui veulent continuer à s'instruire. Toutes les professions, tous les arts, toutes les sciences y sont représentés.

Ainsi, à côté de la grande Université, la ville fait fonctionner un organisme similaire destiné aux classes populaires, à tous nos compatriotes qui, n'ayant que de médiocres ressources, désirent compléter le cycle tant affectionné de leurs connaissances générales. « Je serai à l'école jusqu'à mon dernier soupir », avait dit Clemenceau à Strasbourg même, et jamais parole n'a retenti plus profondément dans le cœur des Strasbourgeois.

Les locaux de l'Université populaire sont les locaux habituels des cours de Facultés. L'enseignement y est donné par des professeurs ou agrégés de la Faculté des lettres, de la Faculté de médecine, de la Faculté de droit, de la Faculté des sciences et de pharmacie, à qui s'ajoutent un homme de lettres, un professeur de l'Université de Bruxelles, le conservateur du musée des Beaux-Arts, un professeur de l'École nationale technique, un membre de l'expédition française de l'année polaire.

Toutes les conférences se font en français. L'usage courant de la langue française a fait des progrès merveilleux chez tous les jeunes gens du Bas-Rhin. On a cependant cru devoir ajouter cinq conférences en langue allemande pour l'année, conférences qui ont pour sujet des questions artistiques, médicales, culturelles, géographiques et historiques. Elles sont suivies surtout par des personnes d'un certain âge.

Les cours sont exactement fixés à 8 h. 30 du soir, durent une heure et ont lieu du lundi au vendredi inclus. Nous n'avons rien vu d'approchant, dans notre longue carrière de conférencier, de ce que l'Université populaire de Strasbourg vient de nous offrir, non seulement pour la méthode d'organisation et la fréquentation, mais surtout pour la sympathie généreuse qui entoure l'œuvre. Les cours sont entièrement libres et gratuits. L'âge minimum pour l'admission est de dix-huit ans pour les deux sexes. Un « diplôme ordinaire » officiel est délivré aux auditeurs qui ont 75 p. 100 de présences ; pour ceux qui n'ont pas d'absences, un « diplôme supérieur ».

Au début de la semaine, la presse, avec le plus grand empressement, publie les sujets de conférences avec projections lumineuses, présentations de sujets, animaux ou végétaux, démonstrations.

D'avril à juin, pendant l'après-midi du samedi qui donne des loisirs aux ouvriers et aux employés, l'enseignement se continue par des visites aux usines, aux établissements industriels, aux chantiers, où s'exécutent d'importants travaux, aux Musées, etc...

Sont également organisées, sous les auspices de la « Société de patronage de l'Université populaire », des excursions variées. Ces voyages d'études, qui durent trois jours, ont pour but principal de faire toujours mieux connaître et par conséquent mieux aimer la France de l'intérieur : Paris d'abord, les Alpes, les Châteaux de la Loire, Bourg et ses environs, les centres industriels, agricoles, touristiques.

On nous remet la « répartition sociale» de l'exercice 1933-1934 : 1 683 employés, fonctionnaires, ouvriers, dessinateurs, techniciens, commerçants, professions diverses, dont 1161 hommes et 522 femmes ; 128 élèves et étudiants, dont 85 hommes et 43 femmes ; 28 invalides et pensionnés, dont 20 hommes et 8 femmes ; sans profession, 477, dont 18 hommes et 459 femmes. Total : 2 316 personnes.

En 1930-1931, il n'y avait que 1 231 auditeurs inscrits ; le nombre des conférences était de 75 ; des visites d'été, 5.

Un bond des plus considérable a été fait pour l'exercice 1934-1935 : le chiffre des auditeurs a

atteint 9 755. Il est en augmentation encore pour 1935-1936.

Il serait à souhaiter que les loisirs — hélas ! parfois trop prolongés ! — de l'ouvrier, à Paris et dans les grandes villes, puissent s'employer dans une Université populaire comme celle de Strasbourg. Et pourtant, à Strasbourg, la question des langues rendait l'organisation plus compliquée qu'ailleurs. Peut-être y a-t-il chez nous un peu trop d'associations et nos efforts sont-ils trop disséminés ; on voudrait voir se constituer une Université populaire et une seule dans chaque grande ville de province, quelques Universités populaires bien outillées et bien réparties dans Paris et la banlieue, obtenant partout, comme à Strasbourg, l'appui des mairies, des facultés, et de tous les bons vouloirs.

ÉMILE HINZELIN.

ON SOUHAITE...

...une décentralisation.

COMBIEN de textes ont paru sur la concession des bourses d'enseignement primaire supérieur et d'enseignement secondaire ? Des dizaines et des dizaines. Chaque année en apporte de nouveaux et la législation, en cette matière, est devenue une vraie toile de Pénélope, au grand désespoir des recteurs, I. A. et de leurs bureaux, comme en témoigne le billet ci-après que nous venons de recevoir du chef-lieu d'une académie :

« Je ne me serais jamais douté que le service des boursiers donnât tant de travail ; c'est d'une complication inouïe ! Pourquoi donc le ministère tient-il tant à cette centralisation et pourquoi ne pas laisser aux Commissions départementales le soin de répartir les crédits aussi bien pour un enseignement que pour un autre ? »

Vingt fois, trente fois, nous avons entendu le même son de cloche. Quand donc le ministre de l'E. N. fera-t-il asseoir à la même table, pour en discuter, tous ceux qui peinent sur une organisation désuète ?

PAUL BRÉCY.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

TITULARISATIONS AU 1er JANVIER 1936

DEPUIS plusieurs années, les règles relatives aux titularisations changent de modalités suivant les catégories de stagiaires auxquelles elles s'appliquent. L'exécution des dispositions de la circulaire ministérielle du 13 novembre 1935 nous a permis de constater, entre les situations des intéressés, des différences qu'il nous a paru utile de signaler.

I. — *Elèves-maîtres et Elèves-maîtresses sortis de l'Ecole normale avant le 1er octobre 1934, titulaires du B. S. et du C. A. P. et pourvus d'une délégation de stagiaire avant le 31 décembre 1935.*

M. A..., né le 4 janvier 1915, élève de l'école normale (1931-1934), pourvu du B. S. (1934), nommé intérimaire le 1er octobre 1934 et stagiaire le 1er avril 1935, a été admis au C. A. P. en 1935. Il a été titularisé le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 0 ancienneté de classe.

II. — *Instituteurs stagiaires qui ont été appelés en 1934 au service militaire avant d'avoir pu subir les épreuves pratique et orale du C. A. P. et qui, libérés du service militaire en 1935, ont subi ces épreuves avec succès avant le 31 décembre 1935, sous la réserve expresse qu'ils remplissent par ailleurs toutes les autres conditions réglementaires.*

M. B..., né le 2 novembre 1913, élève de l'école normale (1931-1934), pourvu du B. S. (1934), nommé intérimaire le 1er octobre 1934, a été appelé au service militaire le 15 octobre 1934. Il a repris ses fonctions le 15 octobre 1935 et a été reçu au C. A. P. en 1935. Il a été titularisé le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 1 an d'ancienneté.

III. — *Stagiaires reçus au C. A. P. avant le 31 décembre 1934 qui n'ont pas pu être titularisés le 1er janvier 1935, sous la réserve qu'ils remplissent toutes les conditions réglementaires.*

M. C..., né le 4 mai 1913, élève de l'école normale (1931-1934), pourvu du B. S. (1934), nommé intérimaire le 1er octobre 1934 et stagiaire le 1er avril 1935, a été admis au C. A. P. en 1934. Il aurait pu être titularisé le 1er janvier 1935. Il l'a été le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 1 an d'ancienneté. (Il a validé, pour la retraite, les services accomplis du 1er octobre 1934 au 31 mars 1935.)

Mlle D..., née le 15 juin 1914, élève de l'école normale (1931-1934), pourvue du B. S. (1934), nommée intérimaire le 1er octobre 1934 et stagiaire le 1er avril 1935, a été admise au C. A. P. en 1934. Elle aurait pu être titularisée le 1er janvier 1935. Elle l'a été le 1er janvier 1936 et rangée en 6e cl. avec 9 mois d'ancienneté parce qu'elle n'a pas validé, pour la retraite, les services accomplis du 1er octobre 1934 au 31 mars 1935.

M. E..., né le 5 mai 1912, pourvu du B. E. (1928), a débuté comme suppléant le 4 octobre 1930 et a été nommé stagiaire le 1er octobre 1932. Il a été admis au C. A. P. en 1934 et a accompli 1 an de service militaire (16 avril 1934-15 avril 1935). Il aurait pu être titularisé le 1er janvier 1935. Il l'a été le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec une ancienneté de 1 a. 8 m. 2 j. (1 an de service militaire + 8 m. 2 j., période comprise entre le 29 avril 1935, date de la reprise des fonctions et le 31 décembre 1935).

M. F..., né le 20 novembre 1909, pourvu du Bac., a débuté comme intérimaire le 18 avril 1932 et a été nommé stagiaire le 1er octobre 1932. Il a été admis au C. A. P. en 1934. Avant son entrée dans les cadres, il a accompli 1 an de service militaire. Il aurait pu être titularisé le 1er janvier 1935. Il l'a été le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 2 ans d'ancienneté (1 an de retard + 1 an de service militaire).

M. G..., né le 5 mai 1913, pourvu du Bac. (1931), a débuté comme suppléant le 22 janvier 1932 et a été nommé stagiaire le 1er octobre 1932. Il a été admis au C. A. P. et a accompli 1 an de service militaire (15 octobre 1934- 14 octobre 1935). Il aurait pu être titularisé le 1er janvier 1935. Il l'a été le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 1 a. 2 m. 15 j. d'ancienneté (1 an de service militaire + 2 m. 15 j., période comprise entre le 16 octobre 1935, date de la reprise des fonctions, et le 31 décembre 1935).

M. H..., né le 4 janvier 1912, pourvu du B. E. (1928), a débuté comme intérimaire le 19 octobre 1931 et a été nommé stagiaire le 9 avril 1934. Il a été admis au C. A. P. en 1933 et a accompli 1 an de service militaire (15 avril 1933-14 avril 1934). Il ne pouvait être titularisé qu'au 1er janvier 1935, puisqu'au 1er janvier 1934 il n'avait pas les 2 ans de stage répartis sur 3 ans. Il a été titularisé le 1er janvier 1936 et rangé en 6e cl. avec 2 ans d'ancienneté (1 an de retard + 1 an de service militaire).

Mme I..., née le 8 novembre 1910, pourvue du B. E. (1926), a débuté comme suppléante le 4 juin 1929 et a été nommée stagiaire le 1er octobre 1932. Elle a été admise au C. A. P. en 1934. Elle aurait pu être titularisée le 1er janvier 1935. Elle l'a été le 1er janvier 1936 et rangée en 6e cl. avec 1 an d'ancienneté.

IV. — *Anciens stagiaires dont, conformément à la loi du 30 décembre 1931, la délégation a été retirée après 5 ans de services parce qu'ils n'avaient pas obtenu le C. A. P. et qui, ayant été reçus en 1935 au C. A. P., ont obtenu, avant le 31 décembre 1935, une délégation de stagiaire.*

Mme J..., née le 5 septembre 1908, pourvue du B. E. (1924), a débuté comme suppléante le 27 novembre 1926 et a été nommée stagiaire le 1er octobre 1929. Sa délégation de stagiaire a été transformée en délégation d'intérimaire le 1er octobre 1934. Admise au

C. A. P. en 1935 et nommée stagiaire le 1er décembre 1935, elle a été titulaire le 1er janvier 1936 et rangée en 6e cl. avec 0 ancienneté.

Mlle K..., née le 7 décembre 1901, pourvue du B. E. (1917), a débuté comme suppléante le 13 octobre 1924 et a été nommée stagiaire le 1er juin 1926. Sa délégation de stagiaire a été transformée en délégation d'intérimaire le 1er octobre 1933. Admise au C. A. P. en 1934, elle aurait pu être titularisée le 1er janvier 1935. Elle l'a été le 1er janvier 1936 et rangée en 6e cl. avec 1 an d'ancienneté. (Elle a validé, pour la retraite, les services accomplis du 1er octobre 1933 au 30 novembre 1935, date à laquelle elle a été de nouveau nommée stagiaire.)

V. — *Cas particulier.*

M. L..., né le 1er avril 1896, élève de l'école normale (1912-1914), a obtenu le B. S. en 1914. Il a été mobilisé du 8 avril 1915 au 11 septembre 1919 (4 a. 5 m. 4 j.). Il a séjourné aux armées du 25 mai 1916 au 31 mai 1918 2 a. 7. j.) et du 11 octobre 1918 au 11 septembre 1919 (11 mois), soit pendant 2 a. 11 m. 7 j. Il n'a repris ses fonctions d'instituteur que le 22 mars 1933, après avoir exercé plusieurs professions. Il a été admis au C. A. P. en 1934 et aurait pu être titularisé le 1er janvier 1935. Au 1er janvier 1936, il a été titularisé et rangé en 6e cl. avec une ancienneté de 1 an (circulaire du 9 octobre 1934) + 4 a. 5 m. 4 j. (Majoration pour services militaires) + 1 a. 5 m. 18 j. (Majoration de 5/10 — loi de décembre 1927) = 6 a. 10 m. 22 j. Il a été rangé en 5e cl. avec une ancienneté de 1 a. 10 m. 22 j.

PAUL TIROT,
Secrétaire de l'Inspection académique du Pas-de-Calais.

QUESTIONS SOCIALES

« TU SERAS TAILLEUR ! »

ON raconte qu'autrefois, dans certaines familles nombreuses, lorsqu'il s'agissait de donner un « état » à un boiteux ou à un petit bossu, on songeait tout de suite au métier de tailleur ! « Tu seras tailleur », lui disait-on. Il fut un temps aussi où des parents réclamaient une « petite place » pour ceux de leurs enfants dont la santé était délicate. « Nous voulons en faire un placiste », disaient-ils, et il faut traduire : un fonctionnaire.

Une orientation professionnelle aussi arbitraire risquait souvent de faire de notre apprenti-tailleur un déclassé ! Et le recrutement étant ainsi limité, la sélection naturelle, celle qui s'appuie sur les aptitudes véritables et le goût personnel, ne pouvait jouer.

De nos jours, la question se pose dans le domaine, tout jeune encore, de l'enseignement technique. Trop de personnes ignorent le sens et la portée véritables d'une bonne culture technique. Dans la hiérarchie des valeurs sociales, l'ouvrier est, pour beaucoup, une sorte de manœuvre ; certains lui retirent toute part d'intelligence dans l'exécution de son métier. De là à le considérer comme un être inférieur et même à le mépriser, il n'y a qu'un pas !

Cette erreur initiale conditionne, de nos jours, le recrutement des élèves de nos écoles d'enseignement technique. On n'admet pas assez facilement qu'il existe une véritable culture technique au même titre que celles données dans les autres sphères de notre Université. Beaucoup n'y voient que le résultat d'automatismes bien réglés et d'habitudes acquises. Ainsi, confond-on, une fois de plus, « culture » et « dressage ». Il est indispensable, pourtant, que le bon ouvrier comprenne sa tâche pour la mener à bien.

Le rôle de nos écoles d'enseignement technique est de donner cette éducation spéciale, qui, scientifiquement conduite, préparera de bons ouvriers, de bons chefs d'atelier, de bons contremaîtres, etc.

Si nous considérons le recrutement actuel de leurs élèves, nous constatons que, trop souvent, ce ne sont pas des enfants bien doués que l'on y envoie ; « un tel » suit mal en première année d'école primaire supérieure, par exemple, on se résigne alors à le diriger vers une école pratique d'industrie.

De cette façon, on aboutit bientôt à ce qu'on pourrait appeler une « sous-sélection ». L'industrie privée recruterait avec un grand bonheur ses employés, ses techniciens dans nos écoles d'enseignement technique ; encore faut-il que les parents y envoient des enfants intelligents et laborieux.

« Tu ne seras pas tailleur » parce que tu es infirme ou faible de constitution, ni même ouvrier parce que tu as été un élève médiocre, telle pourrait être la conclusion de cet article. Ainsi ne serait point faussé le délicat problème de l'orientation professionnelle.

E. DÉDET,
Instituteur (Gard).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Il faut en finir avec cette injustice criante que nous subissons parce qu'il a plu à un ministre de faire passer la gémination au Parlement avec le moins d'objections possibles. Les classes d'écoles spéciales géminées sont plus importantes que les deux classes d'écoles mixtes ; or il y a, pour ces dernières, une indemnité de direction qui nous échappe à nous ; Cela doit-il durer éternellement ?... » (*J. P.*)

Chez les suppléantes.

« ...On continue à parler de la préparation des suppléantes aux fonctions d'enseignement. La préparation la plus simple consiste à exiger un stage à l'école de la résidence de la suppléante et dans les écoles toutes voisines de celle-ci, la candidate continuant à vivre dans sa famille, y rentrant à midi et le soir... » (*Mlle H. M.*)

Chez les retraités.

« ... Les livrets de pensions revisées arrivent de tous les côtés. Vite le pensionné se précipite au guichet d'un comptable du Trésor pour toucher son dû, mais, immédiatement, on lui répond : « Impossible. Il faut envoyer le livret à la Trésorerie pour qu'elle calcule les arrérages et fasse la déduction de ce qui a été touché depuis le 7 avril 1934. » Est-ce que les comptables du Trésor ne sont pas en état de faire une règle de trois et une soustraction ?... » (*N. H.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Il y a un *Bulletin des actes administratifs* dans tous les départements, expédié aux mairies. Ce *Bulletin* se borne à reproduire lois, décrets, arrêtés et circulaires. Nous demandons qu'il serve d'information pour les secrétaires de mairie et leur indique ce qu'ils ont à faire chaque mois, dans la sphère de leurs fonctions. » (*C. M.*)

Dans les cours complémentaires.

« ...La question de l'âge ne nous importe pas lorsque l'admission d'un élève nous est demandée ; ce qui nous intéresse, c'est son degré d'instruction ; oui ou non, est-il apte à entrer en première année ? Il peut posséder le C. E. P. E. et ne pas l'être. Pourquoi ne pas instituer officiellement, par décret, un examen d'entrée, subi à l'intérieur de l'école, les maîtres constituant la Commission d'examen... » (*I. A.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...Le dernier examen du Secrétariat a donné lieu à des critiques. Il y a deux épreuves écrites ; ces épreuves sont du domaine d'un ou de deux chefs de bureau au ministère. Pourquoi ne déciderait-on pas que ces chefs de bureau feraient obligatoirement partie du jury chargé de corriger lesdites épreuves ? Cette innovation ne présenterait que des avantages... » (*G.*)

PAUL BRÉCY.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

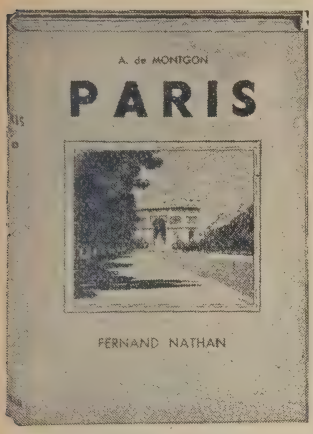

Série " Pays et Cités d'Art "

De 10 à 15 ans

M. PERCHERON .... **L'Inde.**
M. PERCHERON ..... **La Chine.**
A. DE MONTGON .. **Paris.**
A. DE MONTGON .. **L'Égypte.**
NOEL GUY ..... **Athènes.**
— ..... **Rome.**

Chaque volume (21,5× 15), illustré de photos tirées en creux et de hors-texte en couleurs. Relié couleur ..... **16 fr.**

Série " Les Belles Citations "

E. GENEST.

Les Belles Citations de la Littérature Française suggérées par les idées et par les mots.

Première série : Broché.. **13 fr. 75** | Relié ..... **16 fr. 50**
Deuxième série : Broché.. **16 fr. 50** | Relié ..... **20 fr. »**

Les Belles Citations de la Littérature Étrangère.

Broché ..... **12 fr. 50** | Relié ..... **15 fr. »**

Les Belles Citations de la Littérature Latine. Broché..... **10 fr. 50** | Relié ..... **13 fr. »**
Les Belles Citations de la Littérature Grecque. Broché.... **10 fr. »** | Relié ..... **12 fr. 25**

Où est-ce donc ? (Dictionnaire de phrases, vers et mots célèbres avec précision de l'origine.)

Première série : Broché ..... **13 fr. 75** | Relié ..... **16 fr. 50**
Deuxième série : Broché ..... **12 fr. 50** | Relié ..... **15 fr. »**

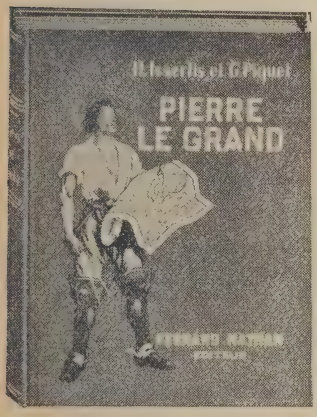

Série " Les Personnages illustres "

*A. DE MONTGON ..... **Louis XI.**
— ..... **Christophe Colomb.**
H. ISSERLIS et G.PIQUET..... **Pierre le Grand.**
G. VALLEREY..... **Charlemagne.**
A. DE MONTGON ..... **Jeanne d'Arc.**
— ..... **Henri IV.**
— ..... **Jules César.**
G. VALLEREY ..... **Richelieu.**
A. DE MONTGON..... **Napoléon.**
— ..... **Louis XIV.**

Chaque volume (13,5× 19), illustré, magnifiques hors-texte en quadrichromie.

Broché.. **12 fr. »** Relié .. **13 fr. 50** Toile noire.. **15 fr. »**

Série " Vies Aventureuses et Romanesques "

CH. QUINEL et A. DE MONTGON. **Jacques Cartier, le découvreur du Canada.**
E. VALLÉE-BEAUVERGER ..... **Surcouf et ses Corsaires.**
CH. QUINEL et A. DE MONTGON.. **Cartouche et sa bande.**
— .. **Charles le Téméraire et ses ennemis.**
— .. **Un prince charmant, Henri de Guise.**
LÉON RIOTOR..... **Étienne Marcel, roi de Paris.**
CH. QUINEL et A. DE MONTGON.. **Cyrano de Bergerac et ses amis.**
— .. **Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle.**
— .. **Cagliostro l'Enchanteur.**
— .. **Dunois et les compagnons de Jeanne d'Arc.**
— .. **Le Beau d'Artagnan et son époque.**

Chaque volume (13,5× 19), nombreux hors-texte en couleurs.

Broché..... **11 fr. »** Relié..... **12 fr. 50** Toile noire..... **14 fr. »**

Série " Œuvres Célèbres pour la Jeunesse "

HÉGÉSIPPE MOREAU. **Contes.**
G. VALLEREY..... **Le Roman de Renard.**
P. MÉRIMÉE..... **Colomba.**
BULWER LYTTON.... **Les derniers jours de Pompéi.**
CH. NODIER..... **Contes.**
RASPE..... **Aventures du baron de Münchhausen.**
W. SCOTT..... **Quentin Durward.**
TH. GAUTIER..... **Le Capitaine Fracasse.**
RABELAIS..... **Pantagruel.**
CH. DICKENS..... **Aventures de M. Pickwick.**
A. DUMAS ..... **Le Capitaine Pamphile.**
L. DESNOYERS..... **Les Aventures de Robert Robert.**
F. RABELAIS ..... **Gargantua.**
GRIMM ..... **Contes.**
A. GALLAND..... **Contes des Mille et Une Nuits.**

(Suite page VIII.)

NOTA. — Les dernières nouveautés sont soulignées.

L. DESNOYERS.....	**Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.**
W. SCOTT	**Ivanhoé.**
F. COOPER.....	**Le Dernier des Mohicans.**
CH. PERRAULT	**Contes.**
ANDERSEN.....	**Contes.**
M. DE CERVANTÈS ..	**Don Quichotte.**
CH. DICKENS.....	**David Copperfield.**
R. WYSS.....	**Robinson Suisse.**
H. BEECHER-STOWE.	**La Case de l'Oncle Tom.**
D. DE FOE	**Robinson Crusoé.**
J. SWIFT.....	**Voyages de Gulliver.**

Chaque volume (13,5 × 19), splendides hors-texte en couleurs.

Relié..... **12 fr. 50** Toile noire..... **14 fr. »**

Série " Aventures et Voyages "

A. BONNEAU	**Vie et Aventures de Buffalo-Bill.**
R. DE LA VILLESBRUNE	**Le Tchaha.**
H. ALLORGE.....	**Les Rayons ensorcelés**
A. DUVAL	**L'Enlèvement de Baby Dolly.**
T. C. BRIDGES	**La Croisière du Vengeur.**
H. SIENKIEWICZ	**Le Gouffre noir.**
QUINEL et DE MONTGON	**Aux quatre coins du monde.**
T. VALLEREY	**Un mois sous les Mers.**
O. HANSTEIN	**Radiopolis.**
O. HANSTEIN	**Jusqu'à la lune en fusée aérienne.**
QUINEL et DE MONTGON	**Le Bateau fantôme.**
F. W. MADER	**Les Héroïnes du Pacifique.**
O. HANSTEIN	**10.000 lieues dans les airs.**
P. COUTEAUD	**L'île de Tulipatan.**
H. DOMINIK	**John Workmann ou les Cent millions du petit crieur de journaux.**

Chaque volume (20 × 15), très illustré, couverture en couleurs.

Relié..... **15 fr.** Relié toile noire..... **17 fr.**

Série " Contes et Légendes "

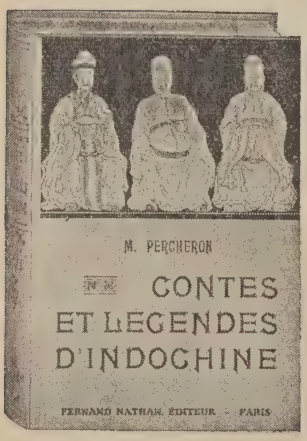

G. VALLEREY	**Contes et Légendes de Chine.**
G. CHANDON.....	**Contes et Récits tirés de l'Iliade et de l'Odyssee.**
CH. QUINEL et A. DE MONTGON.	**Contes et Récits du Canada.**
B. NORTINES.....	**Contes et Légendes du Pays Roumain.**
M. PERCHERON	**Contes et Légendes d'Indochine.**
G. VALLEREY	**Épisodes et Récits bibliques.**
G. CHANDON.....	**Contes et Récits tirés de Molière.**
A. CUVELIER	**Contes et Légendes de Suisse.**
G. CHANDON.....	**Contes et Légendes tirés de Racine.**
QUINEL et DE MONTGON.	**Contes et Légendes de Corse.**
CH.-M. GARNIER.....	**Contes et Légendes du Pays d'Irlande.**
M. DIVIN	**Contes et Légendes d'Égypte.**
G. CHANDON.....	**Contes et Récits tirés de Corneille.**
LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE.	**Contes et Légendes de Flandre.**
QUINEL et DE MONTGON.	**Contes et Légendes du Grand Siècle.**
F. CHALLAYE.....	**Contes et Légendes du Japon.**
E. JAUBERT	**Récits du Terroir Russe.**
QUINEL et DE MONTGON ...	**Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.**
J. LAGUIRANDE-DUVAL	**Contes et Légendes de Pologne.**
L. ORVIETO	**Contes et Légendes de la naissance de Rome.**
A. WEIL	**Contes et Légendes d'Israël.**
M. et G. HUISMAN	**Contes et Légendes du moyen âge.**
E. GENEST.....	**Contes et Légendes mythologiques.**
L. ORVIETO	**Légendes du Monde grec et barbare.**
J. DORSAY	**Contes Persans.**
J. DORSAY	**Contes d'Armorique.**
A. DUMAS	**Contes et Légendes d'Orient.**
M. SOUPEY.....	**Contes et Légendes d'Espagne.**
E. HINZELIN	**Contes et Légendes d'Alsace.**
S. CLOT.....	**Contes et Récits d'outre-Manche.**
—	**Contes et Légendes de Shakespeare.**
E. JAUBERT	**Contes populaires russes.**
N. WEILLER	**Épopées et Légendes d'outre-Rhin.**

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19)

Broché... **11 fr. »**

Relié..... **15 fr. »**

Toile noire. **16 fr. 50**

NOTA. — Les dernières nouveautés sont soulignées. **(Fernand NATHAN, Éditeur)**

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — *4e arrondissement* — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubᵍ-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19. h. 30**
(sauf le Dimanche)

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 10 %
soit 13 fr. 50 au lieu de 15 fr. sur l'abonnement annuel de
Radio-Programmes Illustrés
le nouvel hebdomadaire, le moins cher, le plus complet, le plus lisible.
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à RADIO-PROGRAMMES ILLUSTRÉS, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frcs gare dép. Echons grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298f**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. 650 fr., *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

Prochain Concours : 8 Juin 1936
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet sup[illegible] baccalauréat exigés. - Age: 21 à 30 ans plus prof[illegible]s par correspondance gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 2[illegible] Bd des Invalides - PARIS (7e)**

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA T.S.F.

Ce fut l'apparition des Nouveaux appareils " EFEN " 1936

EFEN 85
980 fr.

SEDUCTA EFEN
1.100 fr.

SUPERSEDUCTA EFEN
1.250 fr.

Venez examiner notre nouvelle série de postes à notre AUDITORIUM
18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)
(près du Théâtre de l'Odéon).

Remise de 10 % sur ces prix aux membres du corps enseignant
Port et emballage facturés 2 %.

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous et demandez l'envoi du PROSPECTUS SPÉCIAL des Appareils récepteurs " EFEN "

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue No 208 où vous trouverez le détail de nos articles (Compendiums, Collections scientifiques, etc.)

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-4-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. – N° 32. 18 Avril 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

POUR LES CONFÉRENCES

Un certain nombre des sujets fixés pour les prochaines conférences pédagogiques d'automne nous ont déjà été obligeamment envoyés.

Pour nous permettre de publier en temps utile quelques indications pouvant guider nos lecteurs dans la préparation de leurs mémoires, nous serions heureux de compléter notre dossier avant le 1er mai, et nous remercions par avance ceux de nos correspondants qui voudront bien nous faire parvenir sans retard le texte de la question posée dans leur département.

Vient de paraître : **Un charmant volume**

Dans la collection
ŒUVRES CÉLÈBRES POUR LA JEUNESSE
(25 volumes parus)

CONTES D'HÉGÉSIPPE MOREAU

Adaptés par G. VALLEREY

Un volume 13,5×19, illustré de dessins en noir et de superbes hors-texte en couleurs.
Relié, **12** *fr.* **50** *; relié toile noire bibliothèque,* **14** *fr.*

Hégésippe Moreau n'est pas seulement le poète harmonieux et profond de l'immortelle **Voulzie.** Des contes, comme **Le Neveu de la Fruitière, La Souris blanche,** le classent parmi les meilleurs prosateurs. Ils plairont à la jeunesse pour cette sensibilité et cette imagination charmantes, qui font du poète, parfois amer et désenchanté, un conteur si plein de naïve fraîcheur.

L'adaptation de Mme G. Vallerey est adroitement réalisée. Elle satisfera les lecteurs d'aujourd'hui, sans trahir les textes de l'auteur.

Demandez-nous l'envoi gratuit de notre CATALOGUE N° 9 DISTRIBUTION DE PRIX

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Service de Santé des Instituteurs

— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES

ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — *4e arrondissement* — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulevard Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19. h. 30**
(sauf le Dimanche)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Ce que doit être la politique 495
G. URIOT : Faire observer 497
R. EMRICK : Ce n'était qu'un rêve 497
H.-L. : Instruments pédagogiques..... 498
R. PIERRET : Le problème du chien 499
ALCESTE : Du sang à la « une » 499
René CASTEL : A travers les journaux 500
G. EISENMENGER : Les transgressions océaniques..... 501
Bibliographie : Carton, Gœthe..... 502
André CORTHIS : La sourcière (suite) 503
Dr P.-E. MORHARDT : Microbes, toxines et « infections focales » 504
Pour lire en classe : Comment Kelern apprit à travailler 506

PARTIE CORPORATIVE

A. DEMAISON : A Monsieur le Ministre de la Radiophonie 507
P. RIQUET : La crise agricole : Paroles rassurantes 507
F. FERLET : Un entretien moral sur le chômage..... 508
P. BRÉCY : Le nouveau régime des pensions. — On souhaite 509
H. DUBOIS: A l'Antituberculeuse de la Seine 510
Jean DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques 510

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 449 à 464
Examens : Textes et documents..... 177 à 182
René OZOUF : Les « mystères » de l'île de Pâques 181
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les oiseaux (II)..... Hors-texte.

CE QUE DOIT ÊTRE LA POLITIQUE

Par GEORGES GUY-GRAND

LA politique n'est-elle que la défense d'intérêts égoïstes, une ruée vers la conquête d'avantages temporels au profit d'individus ou de clans, ou ce déchaînement de passions qui perpétue les guerres civiles ou nationales (1) ? Ce serait s'en faire une idée trop sommaire.

Que la politique soit temporelle, il serait vain de le nier. Elle a pour objet la destinée de la *polis*, c'est-à-dire de la cité, du corps politique : cité proprement dite, nation, et même Société des nations depuis que s'est constituée une institution supra-nationale. Or la cité est corporelle, il faut donc lui donner les soins qu'on donne au corps, à peine de la voir périr ou s'étioler. Seule, la cité divine est le lieu des esprits purs, pour qui nos problèmes n'ont plus de sens. Mais les ministres de cette cité céleste, les pasteurs de toutes les religions doivent eux-mêmes prendre soin de leur vie temporelle. L'homme n'est pas un ange, il doit s'accommoder de son corps. De même, les croyances ou les idées s'incarnent dans des institutions, églises pour les religions, nations, états, partis, syndicats, associations pour la vie politique et sociale.

Ne soyons donc pas surpris, ni scandalisés, de voir les politiques se préoccuper du corps de la cité. Il ne leur est pas possible de faire autrement et ils manqueraient à leur fonction s'ils s'en désintéressaient. Péguy, malgré son vif désir que la « politique » n'étouffât pas la « mystique », n'en avait pas moins un fort sentiment de la vie charnelle. La vérité est que le spirituel et le temporel, s'ils sont distincts, ne peuvent pas dans la réalité être entièrement séparés.

Toute politique, donc, est nécessairement temporelle, mais elle n'est pas que cela, elle doit traduire un idéal, une « mystique ». C'est sur cette contre-partie qu'il faut mettre l'accent. La politique qui n'est que la conquête de l'assiette au beurre, ne la défendons pas, donnons gagné à ses adversaires. Mais la politique qui veut rendre plus belle la vie collective, celle-là mérite qu'on lui consacre ses soins. *La politique est l'art d'inscrire, par des actes et des institutions, un idéal dans la vie publique.* Cette politique-là, on peut, il faut la défendre.

On saisit ici son analogie avec la morale. La morale règle notre vie privée, conformément à la plus haute conception que nous nous formons de la vie. De même la politique oriente la vie nationale, selon la conception réfléchie que nous nous faisons du progrès et de la civilisation. Vie individuelle, vie collective, toutes deux doivent être conduites par un ensemble de principes qui ne sont pas foncièrement différents. La politique est la morale de la cité.

***

IL est vrai qu'une telle conception n'est pas unanimement admise. Elle rencontre

(1) Voir le *Journal des Instituteurs* du 14 mars 1936.

*

deux sortes d'adversaires : les *immoralistes* et les *réalistes*.

Les premiers se flattent d'être logiques en rejetant toute morale, toute distinction du bien et du mal, aussi bien dans la vie privée que dans la vie publique. Ces immoralistes pleins et achevés, qui peuvent être d'ailleurs, comme Frédéric Nietzsche, des héros de la pensée, affectent de se placer au delà du bien et du mal, tiennent les vertus pour des faiblesses d'esclaves, et revendiquent pour les « maîtres » le développement absolu de la volonté de puissance, l'impérialisme individuel ou collectif. On devine ce que deviennent ces doctrines chez les individus ou les peuples sans scrupules.

Les autres se flattent d'être plus habiles en introduisant une distinction machiavélique. Remarquant que la religion et la morale sont d'excellents moyens de gouvernement, ils les conservent et les cultivent dans les relations personnelles, surtout à l'usage des petites gens. Il faut une religion pour le peuple, il lui faut une morale aussi.

Cela fait de bons sujets, faciles à mener. Mais qu'il s'agisse des intérêts de la nation, tout change. La morale ne s'applique plus, la politique ne connaît d'autre règle que la *raison d'Etat*, sans commune mesure avec les règles qui disciplinent les rapports privés.

On sait quels abus, quels crimes parfois ont été commis au nom de la raison d'Etat, qui devient trop souvent aussi une raison de parti ou de classe. Pour ne prendre que les exemples les plus récents, on a vu des doctrinaires, des chefs d'Etat imposer dans les rapports privés les plus hautes vertus, le respect de la parole et des signatures, la justice et la charité, et tenir pour chiffons de papier les traités qui leur devenaient gênants, ou faire l'apologie de la guerre et de la violence préméditée.

C'est là une vieille question, qui rejoint celle de la séparation du spirituel et du temporel que nous venons d'évoquer. Il faut la résoudre de la même façon. De même qu'on ne peut séparer absolument l'idéal de sa réalisation, on ne peut non plus scinder en deux la morale, et adopter pour les collectivités des règles différentes de celles qui régissent les particuliers. Il n'y a pas deux morales, ceux qui ont vécu l'Affaire Dreyfus en sont restés persuadés, et c'est au nom des mêmes règles qu'il faut maintenant juger les affaires internationales. Les mêmes droits et les mêmes devoirs s'imposent à toutes les *personnes*, qu'elles soient individuelles ou collectives. Le pape Pie XI n'a pas à cet égard tenu un autre langage que les penseurs les plus laïques.

***

SEULEMENT, si les mêmes principes doivent régir aussi rigoureusement la vie politique que la vie privée, il faut convenir que, dans l'un et l'autre cas, ces principes sont loin d'être toujours rigoureusement suivis. L'application de l'idéal au réel, de la pensée à l'action laisse nécessairement du déchet.

Comment en serait-il autrement ? L'action, c'est la vie, nécessairement imparfaite, inégale aux beaux rêves, mais qui garde sur eux l'avantage d'exister. Il en est de l'action pour la vie morale comme de l'expérience pour la connaissance. Longtemps, les purs rationalistes ont éprouvé un certain dédain pour l'expérience, qui ne réalise jamais les lois scientifiques dans des conditions de pureté absolue ; il n'en est pas moins vrai que c'est de l'expérience que vient toute science, même la plus abstraite, à condition que cette expérience soit élaborée par l'activité de l'esprit.

De même pour l'action. Celui qui n'agit pas, qui se confine dans l'atmosphère des principes absolus, celui-là sans doute est impeccable, mais il est pur, comme disait Paul Valéry, de « la pureté du Non-Etre ». Si l'on veut agir comme si l'on veut connaître, il est indispensable de se plier aux conditions de l'action comme à celles de l'expérience. On se résignera aux imperfections inévitables, mais à condition que ces imperfections n'aillent pas jusqu'à entraîner la ruine de l'idéal. Toute traduction est en quelque mesure une trahison, mais il y a des degrés. On ne peut faire aucun travail sans se salir les mains, mais il est plus facile de se laver d'une légère couche de poussière que de décrasser des mains pleines de boue.

Ici, évidemment, se classent les familles d'esprits. Il est certain que les purs penseurs, les philosophes, les hommes de cabinet ou de laboratoire ne sont pas nécessairement les meilleurs hommes d'État. Il peut leur manquer la connaissance des hommes, le maniement de ce qu'on nomme la pâte électorale, ou des réalités nationales et internationales. Il n'est pas sûr que saint Louis ait toujours bien servi l'intérêt de son pays, et son passage au quai d'Orsay n'a rien ajouté à la gloire de Berthelot. C'est pour cela qu'Auguste Comte attribuait au « Pouvoir spirituel » un rôle de conseiller, non d'exécutant.

Inversement, ceux qu'on nomme les « politiciens » proprement dits ne se targuent guère de préoccupations spirituelles. Ils excellent à triturer cette matière électorale dont le maniement assure leur fortune. Empressés à satisfaire les intérêts particuliers de leurs électeurs, de leurs comités, de leur parti, il ne leur arrive pas souvent de réfléchir sur les grands problèmes que pose la vie nationale. D'où cette médiocrité de la carrière politicienne, et la répulsion qu'elle inspire aux esprits délicats, qui ne veulent pas se plier à de dégradantes servitudes.

Il y a là cependant, quand on y réfléchit, un divorce grave. Il n'est pas bon que la pensée soit ignorante de l'action, et que l'action méprise la pensée. Nos mœurs politiques sont avilies par ces incompréhensions mutuelles. Il y a heureusement, au Parlement

et dans les divers gouvernements, des hommes de haute valeur, qui continuent la tradition des grands serviteurs de l'Etat. Un Ferry, un Paul Bert, un de Mun, un Jaurès, un Poincaré, pour ne parler que des morts, ont illustré la vie politique française. Mais ces sommets dominent une plaine assez morne. Travailler à la pénétration mutuelle de l'idéal et de la pratique est un de nos premiers devoirs.

***

ON voit donc qu'il ne faut confondre la politique ni avec une métaphysique transcendante qui ne se soucierait pas de la terre, ni avec un empirisme grossier qui ne voudrait pas se pénétrer de pensée. Il ne faut pas non plus voir en elle, comme on le fait quelquefois, uniquement une science ou une technique. Certes il y a une science politique, comme il y a une science des mœurs, et une technique de la vie publique comme de la vie privée. Mais science et technique sont mises au service d'un idéal qu'il ne leur appartient pas de fixer. C'est l'office de la raison.

S'il faut rapprocher la politique d'une autre discipline intellectuelle, ce sera donc, comme la morale, d'une philosophie générale de l'existence, et en ce sens d'une métaphysique ou d'une religion tout humaine. — La politique est la religion de la cité terrestre comme la religion proprement dite est la politique, au sens mystique du mot, de la cité divine. Elles ne sont pas incompatibles, quoi qu'on ait constaté entre elles une certaine rivalité, d'où sont venues toutes les difficultés, dont nous sortons à peine, entre le Spirituel religieux et le Temporel.

Disons encore, d'un autre point de vue, que la politique est un art. Elle est l'art d'introduire de la beauté et de l'harmonie dans la cité, comme l'art proprement dit dans le royaume des formes, des couleurs ou des sons. Établir des rapports plus justes et plus humains entre les hommes n'est pas moins capable d'émouvoir la sensibilité esthétique que d'établir entre les créations de l'esprit des rapports harmonieux. *Justesse* est le même mot que *justice* et il est intolérable aux esprits généreux de contempler sans vouloir les guérir les hideurs de la misère et du crime. Un esprit bien fait supporte encore moins la laideur qu'est l'injustice que les dissonances dans l'art.

Réalisation temporelle tout animée de spiritualité : ainsi nous apparaît la vraie politique. C'est une image assez différente de celle qui s'impose d'ordinaire au public. Mais quoi ! Irons-nous maudire la religion parce qu'elle a ses fanatiques, et l'art parce qu'il a ses grotesques ? Toute la politique ne se fait pas au Café du Commerce.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

FAIRE OBSERVER

C'EST un art que de faire observer, difficile et délicat, où le maître, même bon pédagogue, n'est point à l'abri des surprises que lui ménagent les enfants, qu'il se ménage parfois lui-même.

Sans doute, le maître avisé prend-il ses précautions contre les enfants. Il place sous leurs yeux, dans leurs mains, les choses qu'il s'agit d'observer. Il éveille et stimule l'attention, la dirige et la fixe, la maintient forte et vive. Il interroge et oblige à l'effort. Ainsi, il réussit à faire trouver, à faire dire ce qui est observé, travail qui ne va pas sans peine, sans hésitation, sans erreur, sans retouche, mais travail intéressant et profitable, exercice où s'assouplit et se développe l'intelligence.

A son propre endroit, le maître prend moins de précautions — on se méfie rarement de soi, — et il arrive que son savoir le perd. Au lieu de faire observer ce qui est, il fait observer ce qui doit être, le type abstrait et général, qui, dans son esprit, demeure, malgré la présence réelle des objets particuliers. Il s'agissait, en la circonstance, d'observer une fleur de giroflée dont chaque enfant avait en ses mains plusieurs spécimens. L'exercice se déroulait suivant un ordre judicieusement établi. Intéressés et attentifs, les enfants s'attachaient à discerner les diverses parties : pétales, sépales, étamines, pistil, et à les décrire. Mais le savoir du maître intervint : chaque étamine dut être surmontée d'une partie charnue en forme de masse ou de massue; chaque pistil, long et mince pourtant, dut comporter une partie plus sensiblement renflée, l'ovaire, — ce qui n'était pas dans les choses mêmes.

Maladresse grave et qui porte loin, car l'enfant finit par s'apercevoir de la tromperie et qu'on lui fait dire ce qu'il n'a pas trouvé, et ainsi l'idée lui vient qu'on peut échapper aux faits et les changer selon ses désirs au lieu de se soumettre à eux et de les respecter. Que le maître se garde de soi et se fasse une âme simple et neuve devant les choses, qu'il abandonne toute prévention. Faire observer, c'est, au départ, s'observer soi-même : précaution majeure.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

CE N'ÉTAIT QU'UN RÊVE...

J'AI rêvé qu'un grand conseil de sages, s'étant emparé de la dictature, réformait les programmes d'éducation et d'enseignement nationaux. Chacun était un maître éminent dans son art ou sa science, mais comme tous avaient longuement vécu et médité en philosophes, aucun d'eux ne cherchait à faire prévaloir sa spécialité sur celle de son voisin.

Méprisant l'égalité, on convenait de bonne foi qu'il y avait des enseignements privilégiés et d'autres accessoires : l'indignation et l'ironie avaient été grandes quand le secrétaire, reprenant je ne sais quels horaires jetés à la refonte, avait lu : « Morale, 1 heure ; Grammaire, 1 h. ; Composition, 1 h. ; Histoire, 1 h. ; Géographie, 1 h. ; Physique, 1 h. ; Chimie, 1 h. ; Géométrie, 1 h. ; Algèbre, 1 h. ; Écriture, 1 h., ... ». L'un des sages prétendait que c'était faire peu de cas de l'enseignement philosophique, en l'espèce de la morale, que de ne pas lui accorder plus de temps qu'à l'écriture, bien que cette dernière « science » eût à se défendre contre la concurrence de la machine à écrire. L'autre, oyant à telle page : Langue française, 4 heures ; langue étrangère, 4 heures, ... n'admettait pas, du moins tant que la France garderait son indépendance et sa nationalité dans le concert — ou la cacophonie — des nations, que l'on se permît de réserver à l'anglais ou à l'allemand autant de droits qu'à notre belle langue maternelle, un peu trop considérée comme une vieille cousine gênante.

Un homme de science, qui avait pris la louable habitude de lever le nez de ses équations et de ses cornues, démontrait éloquemment qu'il y avait aussi une hiérarchie dans les enseignements mathématiques, que la géométrie, « qui apprend la véritable méthode de conduire la raison », ne saurait être mise sur le même plan que l'algèbre, qui n'est qu'un précieux instrument de calcul ; et le même allait jusqu'à prétendre, ou du moins à rappeler qu'il pourrait être permis de se parer d'une forte et harmonieuse culture scientifique, même si l'on n'avait pas appris dans le détail tous les métalloïdes et tous les carbures d'hydrogène.

Et, dégagés de toute préoccupation étrangère à la vérité et au bien de la jeunesse studieuse — tandis que dans les couloirs des spécialistes et pets-de-loup à l'esprit obtus ou racorni s'interrogeaient anxieusement, — les dictateurs du conseil s'attelaient à la tâche difficile de remettre de l'ordre dans la maison et d'abord d'assigner à chaque chose la place méritée. On s'y efforçait de bâtir un ouvrage qui fût une construction et non un catalogue. On tirait des dossiers et l'on époussetait de vieux, de très vieux principes : qu'il vaut mieux former et pétrir harmonieusement l'intelligence que de la trop meubler, — qu'il est peut-être préférable d'apprendre les raisons d'être et les vérités fondamentales d'une science, ses méthodes, son histoire et sa philosophie que de bourrer les mémoires d'une infinité de connaissances de détails faciles à retrouver dans les livres, — qu'il y a, suivant l'expression d'un grand universitaire et philosophe, des faits significatifs et d'autres qui, de nulle valeur, ne font qu'encombrer l'esprit, bref, que l'école ne peut tout enseigner, mais qu'elle doit surtout exciter l'appétit du savoir au lieu d'en inspirer le dégoût.

L'on faisait alors des coupes sombres comme dans une forêt touffue ou dans un musée de province où l'on voudrait se débarrasser de vieux tourne-broches étiquetés épées gauloises et de vieilles croûtes sans valeur pour laisser la place aux seules merveilles dignes de retenir l'attention du visiteur. Des plans s'élaboraient, dans lesquels l'honneur revenait aux disciplines les plus propres à éduquer les jeunes âmes : la morale et la philosophie, les belles-lettres et la lecture, les lois du raisonnement et des sciences mathématiques, les règles de l'observation et de l'expérience. Les grandes œuvres prenaient le pas sur les petits manuels, et, pour tout dire, le fond même des bibliothèques sur l'énumération du catalogue.

Mais, au dehors, l'opposition devenait de plus en plus excitée et houleuse. Il y avait ceux qui voulaient qu'on n'oubliât pas d'apprendre à lire le journal, ou l'almanach, ou l'indicateur des chemins de fer, ceux qui intriguaient pour le code de la route, ceux qui réclamaient en faveur de la préparation militaire et leurs adversaires en faveur de l' « enseignement de la paix », il y avait les partisans de l'espéranto et ceux du volapük, il y en avait d'autres encore, et le groupe nombreux et bruyant de ceux qui se voyaient déjà diminués dans leurs heures de service et dans la considération que l'on doit à leur partie.

Je sortis de mon rêve, réveillé par ces clameurs réprobatrices, et pensai que, s'il était décidément nécessaire que l'école enseignât tant de choses, et même celles que le métier et la vie devraient apprendre, il n'y avait qu'à reculer l'âge des suprêmes parchemins au milieu de l'existence humaine et à instituer le ministère de l'Éducation, de l'Apprentissage et de l'Encyclopédie nationale.

ROBERT EMRICK.

LA VIE SCOLAIRE

INSTRUMENTS PÉDAGOGIQUES[1]

ÉVOQUERAI-JE avec un respectueux attendrissement le souvenir de cette institutrice dévouée jusqu'au sacrifice, aimant ses écoliers d'un cœur de mère, convaincue de la grandeur de son rôle ? Elle attendait chaque inspection annuelle avec des battements de cœur. Quand M. l'Inspecteur arrivait, elle se trouvait soudain muette.

Elle fondait en larmes quand il était parti.

Un soir que je la trouvai au sortir d'une de ces horribles crises, elle me dit :

« J'aurais voulu montrer à M. l'Inspecteur tout ce que savent mes enfants. J'aurais voulu lui dire combien ils travaillent avec cœur !

« S'agit-il de morale, je leur conte l'histoire de la petite Louise qui a perdu ses parents l'an dernier, qui élève elle-même ses quatre frères et sœurs, qui fait leur toilette du matin, la lessive quand ils sont partis, qui se loue dans les fermes et qui vient me rendre visite parfois après l'école.. A leur tour, ils me disent des histoires d'enfants pauvres. Cela dure parfois jusque neuf heures et demie, et nous avons tous les larmes aux yeux.

« S'agit-il d'histoire, je leur parle de Jeanne d'Arc, de ses moutons, de la Lorraine, de la misère pendant la guerre de Cent ans. Il nous semble que nous revivons cette horrible époque. L'autre jour, je leur avais décrit Rouen, nous voyions ses vieilles maisons, sa place du marché, nous évoquions le bûcher, les flammes. Ils me posaient mille questions... Midi sonna, nous étions encore en classe.

« En sciences, ils voudraient tout savoir : comment naissent les poussins qui picorent dans ma basse-cour, de quoi ils vivent, pourquoi ils sont jaunes. Alors, nous allons les voir : les plus petits imitent leurs cris, les plus grands essaient de les saisir, on nomme les couleurs du coq, on note les attitudes de la poule, on observe la dureté du bec, on parle de l'appareil digestif... Quand nous sommes rentrés, j'allais leur expliquer pourquoi le coq est considéré comme l'emblème des Gaulois, mais il était trois heures un quart. »

---

(1) Voir n° 21, du 1er fév. 1936. Premier instrument pédagogique : le thermomètre.

Brave éducatrice qui pourtant n'avait pas lu les *Propos sur l'Education !*

Qui donc, en notre siècle de spécialisation à outrance, prétend que l'enseignement doit se confondre avec la complexité de la vie ? Qui soutient que la connaissance du monde extérieur doit s'acquérir d'un seul coup ? Qui se refuse à voir que le concept est fait des multiples aspects d'une chose et que chaque leçon ne doit pas épuiser son sujet ?

Je définis les rubriques de l'Emploi du temps, les angles différents sous lesquels on peut présenter aux enfants les réalités qui l'entourent. Si, dans une chaise, il observe le nombre des pieds, il fait de l'arithmétique. S'il recherche quelle est la nature de l'objet et son utilité, il fait de l'observation et de la classification. La leçon de choses est déjà une leçon de sciences. S'il s'essaie à exprimer par des mots les qualités de solidité, de commodité, de confort de ce modeste meuble, il fait du vocabulaire. S'il s'amuse à tourner des phrases pour dire : « Je m'assieds, je grimpe sur la chaise, la chaise bascule, etc. »... c'est un exercice d'élocution. S'il rassemble ses quelques idées en un paragraphe, il fait une composition française.

Mais pourquoi donc confondre ces divers points de vue ? Pourquoi ne pas déterminer le temps d'attention à consacrer à chacun d'eux.

Dans l'activité de l'esprit comme dans celle du corps, il faut apporter une mesure.

Deuxième instrument pédagogique : l'Horloge.

H. L.

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES
LE PROBLÈME DU CHIEN

Au cours de la lecture d'une revue de vulgarisation scientifique (1), j'ai rencontré un article qui m'a semblé digne de retenir notre attention par la tournure amusante qu'il donne à l'un des problèmes les plus ardus de la philosophie scientifique. Je le résume.

André Citroën, qui choisissait lui-même ses collaborateurs, leur posait des « colles » pittoresques destinées à les éprouver. Voici l'une d'elles : « Un lévrier théorique est capable d'une prodigieuse vitesse ; il peut courir aussi vite que vous voulez. Vous lui attachez à la queue une corde traînant une casserole et vous le lâchez. Affolé par le bruit (nous admettrons qu'il ne sent pas la douleur produite par la corde), l'animal bondit et court de plus en plus vite. On demande quelle vitesse il atteindra ? »

Les réponses étaient variables, souvent très compliquées, parfois aussi les jeunes candidats « séchaient ». La solution était pourtant fort simple : le lévrier accélérera jusqu'à la vitesse de 340 mètres par seconde qui est précisément la vitesse du son dans l'air, et à ce moment il n'accélérera plus, car *il cessera d'entendre la casserole.*

Ce n'est pas du reste avec le désir de soulever la lourde question de la vitesse du globe par rapport à l'éther que j'ai mentionné cet extrait. (Peut-être quelque jour un des passionnants articles de M. Eisenmenger touchera-t-il cette énigme !)

J'ai simplement pensé que ce qui constituait un « test » pour les jeunes gens désirant entrer dans les cadres industriels pouvait être un amusant problème de contrôle pour nos grands élèves de cours complémentaire. En effet, ce test imprévu, capable de révéler un esprit net, un jugement sûr et un esprit ingénieux, est facile à caser à la suite d'une leçon sur le son.

R. PIERRET,
Directeur d'école, (Seine-et-Oise.)

(1) *Sciences et Voyages*, novembre 1935.

BILLET D'ALCESTE
DU SANG A LA " UNE "

La question de la publicité donnée aux crimes sanglants dans les quotidens illustrés, de la vedette dont ils bénéficient, finit par émouvoir les journaux mêmes qui s'en font les organes. Cette publicité est-elle heureuse ou nuisible ? N'est-elle qu'un divertissement inoffensif ou ne peut-elle faire naître une contagion redoutable ? Faut-il, en un mot, du sang à la « une », c'est-à-dire à la première page du journal ? Telle est la question qu'a posée à ses lecteurs un grand journal qui se flatte d'être le journal de « l'élite » — d'une certaine élite — Le Figaro.

Plusieurs réponses sont curieuses. Curieuses en ce sens que, sans aller jusqu'à l'apologie de cette publicité, elles la tiennent pour inoffensive et simplement distrayante, quelquefois même pour utile. « Les aventures des gangsters, écrit un correspondant, ne troublent que les esprits faibles, et je ne crois pas que la relation des crimes, quels qu'ils soient, puisse agir défavorablement sur la plus grande partie du public ; au contraire, elle fait ressortir le mauvais côté de ces aventures sanglantes, et l' « auréole de gloire » de ces tristes héros n'est certainement pas à jalouser. »

Un autre va plus loin. Il juge que la publicité donnée au crime n'est pas un signe de décadence, car « les époques sans scandales sont des époques corrompues ». Bien plus, « du point de vue psychologique », cette publicité est une « nécessité ». « Elle satisfait ce goût de la catastrophe si puissant chez l'homme... Assister, même indirectement, même après coup, à un crime est le meilleur moyen de ne pas le commettre. » Et voilà pourquoi le « sex-appeal du crime », pour parler comme notre « psychologue », « rassurera les historiens futurs sur la moralité du début du vingtième siècle ». Comme on le voit, le « point de vue psychologique » a, si j'ose dire, bon dos.

Un troisième est encore plus subtil. Il compare le récit des crimes à celui des épreuves sportives. « Un virage à quatre-vingts à l'heure peut être présenté dans une beauté sportive ou comme une imprudence criminelle. » De même, on peut trouver au criminel « une allure sportive, un chic gangster, une belle crânerie ». On peut faire « vibrer la corde de la grande passion », ou plaider l'irresponsabilité, bref tirer « des conclusions utiles au médecin, au psychiâtre, au directeur d'âmes, au psychologue ». Que deviendraient les malheureux moralistes s'ils n'avaient plus de crimes à se mettre sous la plume ?

On voit que nous avons fait du chemin depuis que J.-J. Weiss se contentait de s'écrier : « C'est beau, un beau crime ! » ou que Laurent Tailhade approuvait la destruction de « vagues humanités » par les attentats anarchistes, « pourvu que le geste fût beau ». ! La psychiatrie, la psychologie et jusqu'à la morale viennent en aide à l' « esthétique ». Et cela ne serait pas trop dangereux si la rubrique criminelle était toujours tenue, comme l'indique ce dernier correspondant, « par un honnête homme s'adressant à un public d'une culture intellectuelle suffisante ». Le malheur est que la culture de ce public est plus que médiocre et que les « esprits faibles » y sont plus nombreux que les esprits critiques. C'est pourquoi les effets fâcheux l'emportent de beaucoup sur les bons.

ALCESTE.

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Les idées d'un ancien ministre.

Il s'agit de M. Ernest Lafont, *ministre de la Santé publique du cabinet Laval, qui a accordé un entretien à* Mme Clara Candiani, *de* La République, *sur le sujet des colonies de vacances.*

J'estime que l'on dépense beaucoup trop pour les colonies de vacances. On peut obtenir des résultats infiniment supérieurs presque sans bourse délier. En juillet dernier, j'ai obtenu un accord entre le ministère de la Santé publique et celui de l'Agriculture, afin que celui-ci consentît à mettre à notre disposition l'Ecole d'agriculture d'Ahun.

— Dans quel but ?

— Les écoles d'agriculture ont forcément la jouissance — en tout cas la majorité d'entre elles — de bois, d'eau, de rivière. Elles sont organisées pour loger un assez grand nombre d'élèves. Pendant l'été, elles sont vides. J'ai donc voulu faire un essai. Je me suis arrangé avec la municipalité d'Aubervilliers ; celle-ci a envoyé en colonies de vacances, à l'Ecole d'agriculture d'Ahun, 70 enfants, âgés de dix à quatorze ans. Ces enfants étaient accompagnés par deux moniteurs de culture physique et par deux surveillants qui étaient chargés de maintenir la discipline. Jeux de plein air, éducation physique rationnelle, natation, rien n'a été négligé pour développer les enfants au maximum pendant cinq semaines. Eh bien ! d'après moi, des colonies de vacances pourraient être installées dans toutes les écoles de province possédant des jardins ou des parcs suffisants, ainsi que dans les écoles spécialisées d'agriculture.

— Combien y a-t-il d'écoles d'agriculture en France.

— Quarante. Nous bénéficierions ainsi des facilités et des avantages de locaux déjà existants. J'avais décidé — là où les colonies de vacances sont établies sur un plan trop luxueux — de n'octroyer de subventions qu'à condition que ces établissements servent toute l'année et puissent au besoin se transformer en écoles de plein air accessibles aux enfants anormaux ou fatigués.

— Etes-vous partisan des camps ?

— Oui, j'avais mis à l'étude tout un plan de baraquements qui permettait de réaliser de très grosses économies dans l'organisation des colonies de vacances.

— Des économies ! monsieur le ministre ! Vous voulez faire des économies ?

— Comprenez-moi, madame. Je ne veux faire des économies que pour envoyer dans les colonies de vacances un plus grand nombre d'enfants. Là où aujourd'hui, faute de crédits suffisants, nous ne pouvons expédier que quelques douzaines d'enfants, nous pourrions en envoyer plusieurs centaines. Vous ne trouvez pas ça avantageux ?

Nous pensons, comme Mme Clara Candiani, *que les paroles du ministre d'hier peuvent donner de bonnes idées à son successeur.* « *Car, conclut-elle, M. Lafont est parti, mais l'enfance reste mal protégée, mal défendue, bien qu'elle soit l'espoir et l'avenir du pays.* »

Voyage avec Tristan Bernard.

Dans sa rubrique « *l'Esprit du jour* », *des* Nouvelles littéraires, *Pierre Lagarde nous garantit l'authenticité d'une suite d'anecdotes qu'il a lui-même entendu raconter par Tristan Bernard et qui constitue un petit voyage européen.*

Histoire viennoise :

Un client entre dans un café et commande :

— Un café, je vous prie. Un café sans crème.

— Ah ! monsieur, répond le garçon, je vais vous donner un café sans lait, parce que nous n'avons plus de crème...

Histoire anglaise :

Sur une côte d'Angleterre, un violent tremblement de terre se produit. Une famille envoie aussitôt, pour les éloigner du danger, ses petits enfants chez un vieil oncle qui habite à quelque cent milles de là.

Quelques jours après, une dépêche de l'oncle arriva : « Reprenez enfants et envoyez tremblement de terre. »

Histoire allemande :

Le jeune Moïse a été mis à la porte de sa classe. Un grand le rencontre, en larmes, dans un couloir :

— Pourquoi pleures-tu, Moïse ?

— C'est le professeur qui m'a puni. Il m'avait demandé combien font douze et douze et je n'ai pas su lui donner la bonne réponse.

— Eh bien ! reprend l'aîné, tu vas rentrer dans ta classe et dire au professeur que ça fait vingt-quatre.

Alors, Moïse pleurant de plus belle :

— Ce n'est pas la peine... Je lui ai déjà offert vingt-six, et il n'a pas voulu !

Tirage limité.

The Toronto Star, *le grand quotidien du Canada, fit paraître dernièrement une édition spéciale tirée à* un seul *exemplaire. Quel mobile a bien pu guider la rédaction ? Elle a agi, en l'occurrence, par pure humanité, dit* Mme *Marianne Beaugrand-Bloch, dans* Le Journal.

Ce jour-là, les journaux canadiens ne parlaient que du scandale en cours : on accusait Harry O'Donnel d'avoir assassiné Ruth Taylor. A ce moment, la femme de l'inculpé, qui venait d'accoucher, était à l'hôpital entra la vie et la mort. Prise de terribles soupçons en ce qui concernait son mari, elle réclamait anxieusement chacune des éditions des journaux. Sur les suggestions des médecins — qui craignaient le pire — la rédaction du *Toronto Star* poussa la générosité jusqu'à imprimer, pour la malade, une édition spéciale passant sous silence le scandale du jour.

Traction électrique, traction à vapeur.

De *Science et Monde :*

On connaît les efforts accomplis dans presque tous les pays en vue de l'électrification des voies ferrées.

Les voyageurs, certes, s'en félicitent : le confort, au point de vue bruit, poussière, etc., se trouve en effet singulièrement augmenté. Malgré cela, on assiste actuellement à une offensive très nette de la traction à vapeur que l'on croyait condamnée, offensive qui se base d'ailleurs sur des arguments fort solides.

Tout d'abord, la traction électrique avait été prônée pour des raisons d'économie, à une époque où les déficits des chemins de fer sont accablants. Il y a quelques années encore, rien n'était plus exact, surtout dans des contrées riches en énergie hydraulique, telles que la Suisse, par exemple. Actuellement, les prix des charbons ont baissé au point d'offrir à la traction à vapeur des arguments d'attaque décisifs.

Les défenseurs de la traction électrique déclaraient que cette dernière nécessitait moins de personnel. C'est fort exact, mais le problème du chômage est lui aussi angoissant, d'autant plus que l'industrie minière a vu le chômage augmenter parmi ses ouvriers, précisément à cause de de l'électrification poussée un peu partout.

Enfin, le train à traction électrique dépend nécessairement du courant fourni par les centrales et les lignes à haute tension. Ces dernières sont sujettes à des pannes causées par les orages, les inondations, les incendies, et la moindre interruption de courant provoque des troubles sérieux dans la circulation des convois.

Il est certain que, notamment, dans l'intérêt de la défense nationale, la préférence doit être accordée au train à vapeur, à moteur Diesel ou à essence, qui est indépendant, et dont la mise hors service est chose considérablement plus compliquée que celle d'un train dépendant, pour son fonctionnement, d'un réseau distributeur étendu et infiniment vulnérable.

Aussi constate-t-on un regain de faveur pour la traction à vapeur. En Allemagne, notamment, les constructeurs travaillent d'arrache-pied et sortent des locomotives à vapeur atteignant 175 kilomètres-heure.

L'esprit de Lady Asquith.

Lady Asquith, veuve de l'ancien « *Premier* » *anglais, est, rappelle* Notre Temps, *une femme de beaucoup d'esprit.*

Lors d'un grand dîner qui réunissait dernièrement à Londres les personnages les plus en vue de la « Society » anglaise, on parlait des dettes américaines, puis la conversation tomba sur Christophe Colomb :

— Moi, dit Lady Asquith, dans un silence, si j'avais découvert l'Amérique, je n'en aurais parlé à personne.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES TRANSGRESSIONS OCÉANIQUES

LORSQUE, dans cette chronique, il fut annoncé que le Gulf-Stream apparaissait, aujourd'hui, comme une théorie inutile, ce fut une profonde surprise dans le personnel enseignant. Les lettres reçues en témoignèrent, et de multiples précisions furent demandées ; de toute évidence, ceux et celles qui enseignent la géographie dans nos écoles ne pouvaient se résoudre à supprimer le fameux courant marin de leurs exposés.

Or le bateau-laboratoire de l'Office scientifique des Pêches Maritimes vient de terminer sa première campagne d'études océanographiques. Il rapporte de nombreuses observations sur les migrations des poissons, la répartition physico-chimique des eaux et ses variations périodiques, ce qui remet «sur l'eau», peut-on dire, la question du Gulf-Stream.

Les différentes sortes d'eau de mer ne se mélangent pas.

LA mer est brassée par la houle et les courants superficiels, et, malgré ce brassage, elle n'est pas encore arrivée à l'état de mélange homogène. Il est probable qu'elle n'y arrivera jamais.

Dès 1909, des savants norvégiens : NANSEN, HELLAN-HANSEN, le professeur O. PETTERSON remarquèrent que les eaux de l'Atlantique, à la hauteur de la presqu'île scandinave, pouvaient être rangées en deux catégories : les *eaux atlantiques*, de salinité supérieure à 35 p. 1000, et les *eaux côtières*, d'une salinité inférieure à ce taux.

Parmi les eaux côtières, on a pu distinguer : celles d'*Europe*, dont la salinité dépend des fleuves et des pluies, et celles d'*Asie-Amérique*, dont les variations salines sont en rapport avec la banquise arctique. De plus, les eaux côtières varient suivant la profondeur, de sorte qu'il y a une eau superficielle, une eau profonde et une eau intermédiaire ayant chacune leurs caractères propres.

En somme, *la mer est formée de masses liquides qui ne se mélangent pas.* C'est le principe de l'*immixibilité des eaux marines*, mis en évidence par le Dr LE DANOIS, et classé aujourd'hui comme vérité scientifique.

Température et salinité en rapport avec la répartition des poissons.

L'ÉTUDE scientifique du milieu marin, en vue d'établir les causes de l'appauvrissement périodique des fonds de pêche, a fourni de nombreuses connaissances nouvelles qui conduisent à modifier bien des notions classiques relatives aux océans.

Les pêcheurs ont constaté depuis longtemps que certains fonds marins s'appauvrissent en espèces déterminées, lesquelles se retrouvent en des régions souvent éloignées. On a reconnu que *les poissons émigrent suivant les conditions de température et de salinité de l'eau*, conditions essentiellement variables et soumises à des variations périodiques qu'il était urgent de découvrir. C'est ainsi qu'avant la guerre on notait déjà le dépeuplement de la Mer du Nord en plies, et celui de l'Atlantique en merlus.

La température de l'eau joue un rôle important dans la répartition des poissons. La *morue* fréquente les eaux très froides (de 4 à 6°) ; le *maquereau* préfère celles de 11° ; la *sardine* exige une température de 12 à 14°, etc. Le fait est si vrai, et d'utilité si pratique à connaître, que l'Office des pêches installe sur les chalutiers un appareil perfectionné donnant à chaque instant la température du fond où traîne le chalut.

La *salinité* intervient aussi. La morue se trouve bien dans un milieu contenant 33 grammes de sels par litre ; le merlu est plus exigeant et recherche les endroits où la salinité est de 35 p. 1000. D'autres facteurs *physico-chimiques* du milieu marin interviennent également : richesse en oxygène, et en matières organiques, taux des phosphates et des nitrates, etc.

Pour la pêche rationnelle, il faut établir des cartes marines qui donnent non seulement la profondeur et la nature des fonds, mais encore les qualités physico-chimiques des eaux. Et l'on a ainsi constaté qu'*à la même latitude il existe côte à côte des zones de température et de salinité différentes.* Fait surprenant dont il importait de connaître la cause.

Le Gulf-Stream, hypothèse non vérifiée.

LES atlas actuellement en usage présentent la carte des courants marins selon les conceptions du XIXe siècle. Dans l'Atlantique, le *Gulf-Stream*, formé par les eaux tropicales, peut être suivi — sur la carte — le long des côtes de Floride et de l'Amérique et jusque sur les côtes européennes où il se divise en deux branches, l'une se dirigeant vers le Nord, l'autre vers le Sud. Il ne serait lui-même que le prolongement du *courant nord-équatorial* dont les eaux baignent les Canaries, les rivages sud-américains et s'engouffrent ensuite dans le golfe du Mexique d'où le Gulf-Stream les emporte.

L'ensemble de ce mouvement serait un tourbillon géant, dont le centre serait la mer des Sargasses, répondant à un plateau sous-marin.

Or le fameux courant n'a jamais été repéré, ni mesuré. Les flotteurs jetés à la mer n'ont pas suivi le trajet indiqué sur les cartes, sauf dans les parages immédiats du golfe du Mexique. Pendant la guerre, aucune des innombrables mines flottantes jetées sur les côtes européennes n'a fait son apparition sur les côtes septentrionales d'Europe.

Pendant les expéditions du *Pourquoi Pas ?* avec le commandant CHARCOT, le Dr LE DANOIS, relevant la température et la salinité des différentes zones marines dans l'Atlantique septentrional, se rendit compte que la ligne de démarcation des eaux arctiques et des eaux atlantiques était la frontière mouvante de deux espèces d'eaux distinctes. Le mouvement des eaux ne s'accorde nullement avec l'hypothèse d'un courant marin.

Il apparut bientôt que le Gulf-Stream n'a aucune existence réelle dans les régions les plus septentrionales de l'Atlantique. D'autre part, aucun mouvement de rotation d'ensemble ne se révèle à l'intérieur de la masse centrale des eaux atlantiques. *Il faut donc chercher ailleurs que dans un courant l'explication des variations de température et de salinité des eaux marines.*

Mécanisme des transgressions océaniques.

L'EFFONDREMENT de l'Atlantique est récent dans l'histoire géologique. A l'Eocène, l'Europe et l'Amérique appartenaient au même continent présentant au centre une sorte de Méditerranée : la mer Eocène. Lors de l'effondrement, les eaux glaciales des deux océans polaires se rejoignirent autour et au-dessous de la Mer Eocène sans se mélanger avec elle. On peut donc regarder l'Atlantique comme une cuvette dans laquelle les eaux polaires occupent le fond et le voisinage des parois, et où surnagent, au centre de la cuvette, les eaux tropicales dont l'emplacement correspondrait à celui du continent disparu.

Les eaux tropicales, d'une salinité toujours inférieure à 35 p. 1000, représentent la partie *mobile, vivante, légère* de l'Océan. Parfois, les eaux tropicales empiètent sur les eaux polaires froides et lourdes : on dit qu'il y a *transgression*. Quand les eaux tropicales s'étalent par-dessus les eaux d'origine polaire, c'est l'*été* de l'Océan (lequel ne se confond pas avec l'été terrestre) ; quand, au contraire, les eaux tropicales se contractent, c'est l'*hiver* océanique. Ce mouvement annuel de va-et-vient rappelle les *pulsations* et relève des lois générales du phénomène ondulatoire.

Ces lois décomposent toujours une *onde fondamentale* de grande période en *harmoniques* de fréquence croissante. Le mouvement transgressif annuel représente l'harmonique le plus aigu du phénomène total, de même que la marée quotidienne représente l'harmonique le plus aigu du phénomène général des marées. La « note fondamentale » la plus grave du phénomène des transgressions comporte une « période » d'au moins 111 ans. Entre ces périodicités de 1 et 111, s'en intercalent d'autres, secondaires, 18,6 ans ; 9,8 ans ; 4,6 ans, ainsi que l'ont montré les remarquables travaux de MM. CALLEMAND et PRÉVOT.

Les causes de ces périodicités doivent être cherchées : 1° dans les révolutions de la ligne des nœuds que forme l'orbite lunaire avec le plan de l'écliptique ; 2° dans le déplacement en latitude des taches solaires dont la période totale est bien de 111 ans. La composition de ces mouvements périodiques aboutit à ce résultat que la transgression des eaux marines centrales passe par un maximum *tous les 4 ans* : il est plus accentué *tous les 9 ans*, et encore plus *tous les 18 ans*.

La cartographie des transgressions marines.

BIEN des faits s'expliquent maintenant. La répartition des salinités dans la mer du Nord montre que, certaines années, les eaux de salinité 35 p. 1000 ne descendent pas plus bas que la latitude d'Edimbourg, tandis que parfois les mêmes eaux arrivent à forcer le Pas-de-Calais et à se joindre à celles de la Manche. Le poisson suit ces variations.

Les océanographes ont entrepris une tâche délicate : relever avec précision le relief sous-marin afin de prévoir la répercussion de ce dernier sur le parcours des eaux transgressives, ce qui exige de multiples opérations intéressantes (sondage ultra-sonore, sondage thermique, analyse saline par filtration sous pression de 300 atmosphères, etc.). Les poissons (raies, plies, harengs) sont bagués et rejetés à la mer. Les pêcheurs retrouvent 30 p. 100 de ces poissons qu'ils signalent à l'Office des pêches, ce qui permet de déduire le parcours de l'animal et, par suite, le mouvement de transgression de son espèce.

* * *

LES problèmes scientifiques ont bien des points de contact. En cherchant à résoudre l'un, on arrive à éclairer d'un jour nouveau l'un ou l'autre. Le Gulf-Stream, dont la carte dressée par Franklin est connue de tous, n'a plus place dans la connaissance des faits nouveaux. Il existe, certes, des courants marins : mais il est périmé de penser que les calories mexicaines vont réchauffer les côtes européennes et assurer la douceur du climat du Spitzberg. La transgression des eaux chaudes atlantiques centrales explique le mécanisme du phénomène. Et c'est encore une illusion qui disparaît !

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

CARTON (Jacques) : **Edouard** (Plon ; 13 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Histoire du vieillissement d'un homme dont la vie n'a été que plaisir égoïste et brutal. Edouard Guillemin, après avoir pratiqué en Syrie, de façon fructueuse et non sans s'offrir une large part d'agrément personnel, la traite des blanches, vient à Paris. Enrichi, rassasié, il médite de ne plus s'occuper que de sa fille, à qui cet être tout en contrastes et bizarreries porte une tendresse sincère.

Mais les instincts d'autrefois ne tardent pas à se réveiller. Edouard recommence à courir les femmes, à les pourchasser comme des proies. Il s'acharne surtout sur une jeune artiste qui, après des années d'aventures peu relevées, s'épanouit dans la ferveur d'un amour vrai. Il brise son bonheur, désespère sa propre fille et s'en va reprendre son ancien trafic, et sans doute bientôt mourir, dans le bled syrien.

Ce récit aurait pu tourner au cynisme le plus scabreux. M. J. Carton a su à peu près se garder des crudités inutiles, des effets faciles de réalisme osé. Son livre, qu'anime une verve drue, marque un sens très sûr de la narration mouvementée, que coupent quelques reposantes bouffées de fraîcheur. Tout de même, l'impression dernière qu'il laisse est singulièrement triste.

M.

GŒTHE : **Mignon**, texte allemand avec traduction française de Jacques Chifelle-Astier, en regard (Payot ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans la *Collection des Deux Textes* vient de paraître un nouveau volume : *Mignon*, tiré du « Wilhelm Meister » de Gœthe, où le traducteur a reconstitué pour la première fois, croyons-nous, la véritable histoire de Mignon que le traducteur a reconstituée, sans y changer un mot, par juxtapositions ; car l'histoire de Mignon n'est pas un épisode, elle se trouve intimement liée aux « Années d'apprentissage de Wilhelm Meister », œuvre à laquelle Gœthe a travaillé de 1777 à 1788, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son séjour en Italie. Le célèbre opéra d'Ambroise Thomas n'en présente en effet qu'une pâle image.

Concours des provinces françaises.

LA Société nationale des Conférences populaires, 163, rue Montmartre, Paris (II°), dont le président est M. Jean Fabry, ancien ministre, député de Paris, organise un concours doté de prix en espèces, dont le premier est de 1 500 francs, ayant pour objet :

UNE CONFÉRENCE CONSACRÉE A UNE PROVINCE FRANÇAISE.

La date de clôture du concours est fixée au 1er juin 1936, et le règlement en sera adressé sur demande accompagnée de 0 fr. 50 pour frais d'envoi.

Ce concours est réservé au personnel de l'enseignement primaire à tous les degrés.

Ajoutons, à ce propos, que notre collaborateur et ami JEAN ROGISSART, qui a fait tant de jolis envois à *La Muse Scolaire, de la Semoy et de la Meuse*, vient d'obtenir, pour son recueil *Aux Verts Fuseaux*, le Prix de Poésie régionaliste, décerné par la Société des poètes français. Nos lecteurs se réjouiront avec nous du juste honneur qui est ainsi fait à leur collègue ardennais.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Montdidier, Somme). — **Un arracheur de dents.** — Philippe raconte l'histoire de l'une de ses dents.

Un *jour* qu'il se plaignait d'avoir mal, le forgeron lui dit : « Mets-toi là, près de mon enclume ! »

Philippe se place. Le forgeron noue à la dent malade le bout d'une ficelle et à l'enclume l'autre *bout, puis* il passe un fer rouge devant la figure de Philippe. « Mon recul a fait sauter ma dent, dit Philippe, et je serais tombé à coups de poing sur le maréchal, *s'il* ne m'avait tenu en respect avec son fer rouge. Je n'avais plus mal, mais, *d'abord*, je me suis cru aveugle et longtemps j'ai cligné de l'œil. »

JULES RENARD.
(*Ragotte.*)

Questions. — 1. *Expliquez dans la dictée : « tenir en respect ; longtemps j'ai cligné de l'œil ».* (1 point.)

2. *Donnez trois mots de la même famille que « respect », et employez chacun dans une phrase.* (1 point 1/2.)

3. *Fonction des mots : « jour ; bout (autre bout) ; puis ; s', d'abord. »* (2 points 1/2.)

➔ RÉPONSES. — 1. *Tenir en respect :* ici, empêcher d'approcher, en inspirant la crainte ; — *cligner de l'œil :* ici, battre des paupières, sous l'effet d'une trop vive chaleur.

2. *Respect :* respectable, respectueux, irrespectueux. Toutes les convictions sincères sont *respectables*. Soyons *respectueux* envers vos parents. Ce gamin s'est montré *irrespectueux* envers son maître.

3. *Jour :* compl. circ. de temps de *se plaignait ;* — *bout :* compl. d'obj. dir. de *noue ;* — *puis :* adv. de temps, se rapporte à *passe ;* — *s' : (si)* conjonction de subordination, unit la prop. subord : *s'il ne m'avait tenu... rouge,* à la prop. principale : *je serais tombé ;* — *d'abord :* adv. de temps, se rapporte à *suis cru.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — **La mouche et l'araignée.** — *L'araignée a tendu sa toile dans un coin du grenier. Elle attend. Une mouche approche. Racontez la scène.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Un jour, maman m'envoya chercher du linge resté au grenier. A ma grande surprise, en détachant le linge, un fil désagréable me frôla le front. C'était une araignée qui avait tendu sa toile entre deux poutres. Je voulus regarder ce spectacle. Mon attente ne fut pas longue. Des mouches volaient dans le grenier, et le vol d'une de ces mouches fut arrêté par la toile qui ressemblait à un voile de tulle. La mouche se débattait et plus elle se débattait, plus elle s'enroulait avec le fil. Soudain, l'araignée velue et noire sortit de sa cachette et se dirigea sur la mouche. Elle la fit tourner sur elle-même. Au bout d'un moment, la mouche ressemblait à une momie. Enfin, l'araignée s'arrêta. Où allait-elle mettre sa proie ? Elle l'entraîna tout au haut de la poutre. Elle s'arrêta et déposa la mouche à côté de trois autres déjà mortes. Sans doute faisait-elle des réserves. Elle revint et tendit une autre toile. L'araignée est l'ennemie des mouches, mais elle est bien désagréable.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Villeneuve-les-Avignon, Gard, 1935). — 1. *Un seau rempli d'eau aux 2/3 de sa capacité pèse 11 kg. 545. On verse la moitié de l'eau qu'il contient et son poids n'est plus alors que 7 kg. 335. Quelle est sa capacité ? Quel est le poids du seau vide ?*

➔ SOLUTION. — L'eau versée représente le 1/3 de la capacité du seau. Elle pèse :

11 kg. 545 — 7 kg. 335 = 4 kg. 210.

L'eau contenue dans le seau plein pèserait :

4 kg. 210 × 3 = 12 kg. 630.

La capacité du seau ou le volume occupé par cette eau est :

12 l. 630.

Poids du seau vide :

7 kg. 335 — 4 kg. 210 = **3 kg. 125.**

(Car le poids de l'eau restante après qu'une partie de l'eau a été vidée est 4 kg. 210.)

***

2. *Un champ rectangulaire de 120 m. de long sur 50 m. de large doit être partagé entre deux héritiers, de façon que l'un ait 10 ares de plus que l'autre. Quelle sera la surface de chaque part ? Où doit-on tracer la limite des 2 parts, parallèlement à la largeur. Tracer un croquis à l'échelle de 1/2 000.*

➔ SOLUTION. — Surface du champ en m² :

120 × 50 = 6 000 m² = 60 ares.

Si l'on retranche de la surface totale les 10 ares que l'un des héritiers a en plus, il reste 50 ares, soit le double de la part de l'autre héritier.

La part de ce dernier est donc **25 ares** et celle de l'autre **35 ares.**

La part de l'héritier le moins favorisé mesure 2 500 m², et doit avoir une largeur de 50 m., puisque la limite EF est parallèle à la largeur.

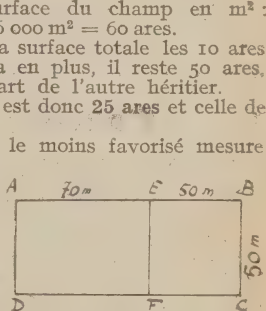

La longueur de cette part est donc :

EB = 2 500 : 50 = 50 m.

Elle est donc représentée par le carré : EBFC. AEDF est la part de l'autre héritier . On a :

AE = 120 m. — 50 m. = 70 m.

Sa surface est bien :

70 × 50 = 3 500 m² = 35 ares.

A l'échelle de 1/2000, les dimensions deviennent :

AB = 120 m. : 2 000 = 0 m. 06 = 6 cm. ;

AD = 50 m. : 2 000 = 0 m. 025 = 2 cm. 5 ;

AE = 3 cm. 5.

CALCUL MENTAL (Sarzeau, Morbihan, 1935). — 1. *Un cultivateur vend un cheval 2 875 f. et un veau 725 f. Quelle somme reçoit-il ?* (**3 600 f.**). — 2. *Intérêt de 1 500 f. à 4 p. 100 en 3 mois* (**15 f.**). — 3. *Surface d'un terrain rectangulaire de 64 m. sur 12 m.* (**768 m²**). — 4. *Prix de 36 journaux à 0 f. 75* (**27 f.**). — 5. *Surface d'un carré de 15 m. de côté* (**225 m²**). — 6. *Prix de 19 volumes à 12 f. l'un* (**228 f.**). — 7. *Un crieur de journaux à 0 f. 25 remet à son patron 18 f. 25. Quel est le nombre de journaux vendus ?* (**73**). — 8. *Je paie 250 f. de loyer par mois. Combien dois-je par an ?* (**3 000 f.**) —

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours élément. 1er degré. **7.50** Cours élément. 2e degré. **8 fr.**

9. *J'achète 11 m. d'étoffe à 27 f. le m. Combien dois-je ?* (**297 f.**). *On me fait une remise de 10 p. 100, trouver la remise* (**29 f. 70**). — 10. *Je dois 1 080 f. J'ai payé 860 f. Combien dois-je encore ?* (**220 f.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Dites ce que vous savez sur la guerre de l'Indépendance américaine et sur la part qu'y prit la France. Quels furent les résultats?* (3 points.)

2. *Quand furent réunis pour la première fois les États généraux ? Quand furent-ils réunis pour la dernière fois?* (2 points.)

3. *Citez (en indiquant aussi exactement que possible le chiffre de leur population) quatre grandes villes françaises de plus de 150 000 habitants.* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. La guerre de l'Indépendance américaine mit aux prises l'Angleterre avec ses colons insurgés de l'Amérique du Nord. Ces derniers furent soutenus par la France qui voulait venger ses désastres de la guerre de Sept ans. La guerre dura de 1776 à 1783, parmi les Français s'illustrèrent Rochambeau, La Fayette et Suffren. Les Anglais furent battus et le traité de Versailles (1783) reconnut l'indépendance des Etats-Unis. La France reprit le Sénégal, la Louisiane, et quelques Antilles, mais les frais de la guerre accrurent le désordre de ses finances, ce qui allait hâter la Révolution.

2. Les États généraux furent réunis pour la première fois en 1302 sous Philippe le Bel, en conflit avec le Pape. Ils se réunirent pour la dernière fois à Versailles en 1789, au début de la Révolution.

3. Paris, 2 900 000 habitants ; Marseille, 650 000 ; Lyon, 570 000 ; Bordeaux, 250 000 ; Lille, 215 000.

IV *bis*. **SCIENCES** (Genlis, Côte-d'Or, 1934). — 1. *Beaucoup de conduites d'eau ont éclaté durant les grands froids de cet hiver ; expliquez pourquoi.* — 2. *Une carafe remplie d'eau fraîche se couvre de buée, les vitres font de même en hiver, l'herbe se charge la nuit de gouttelettes de rosée. Expliquez ces phénomènes.* — 3. *En quoi consiste la distillation? Citez des boissons distillées. Dangers de ces boissons.*

➔ INDICATIONS. — 1. A zéro degré centigrade, l'eau se transforme en glace, en augmentant de volume. Les conduites étant pleines d'eau et s'étant refroidies à 0°, ou à une température inférieure, la glace formée, comprimée dans les conduites, exerce une forte pression sur leurs parois, ce qui les fait éclater par endroits.

2. Ces trois phénomènes s'expliquent de la même façon. L'eau fraîche refroidit les couches d'air qui entourent immédiatement la carafe et la vapeur d'eau que contient cet air. Cette vapeur se condense partiellement en fines gouttelettes, qui se déposent sur les parois de la carafe. Dans le deuxième exemple, l'air intérieur refroidi, au contact des vitres, par l'air extérieur, laisse déposer des gouttelettes d'eau (buée) sur la paroi interne des vitres. Enfin, l'herbe se refroidissant la nuit, la vapeur d'eau atmosphérique également refroidie à son contact se dépose sur elle en fines gouttelettes (rosée).

3. Distiller un liquide, c'est le porter à l'ébullition, puis condenser par refroidissement (à l'eau froide) les vapeurs qui se dégagent. L'alcool, les eaux-de-vie, le kirsch sont des boissons distillées. Elles proviennent de la distillation du vin, du cidre, des marcs de raisin. L'usage quotidien et immodéré de ces boissons ou des liqueurs et apéritifs qu'elles servent à préparer conduit à l'alcoolisme. Les organes essentiels de l'alcoolique (estomac, cœur, artères, foie, cerveau) sont le plus souvent attaqués ; il meurt généralement jeune. De nombreux alcooliques perdent la raison (folie).

V. **DESSIN** (Lannoy, 1934). — **Garçons et filles :** *Une fleur des champs.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un Robinson pour rire.** — Dans un buisson, j'avais creusé une cachette où je déposais des provisions, *du* chocolat et des macarons. J'avais pris chez mon oncle un marteau et des clous que j'avais *enfouis* à côté de la *soute aux vivres*.

Partout où je pouvais prendre une latte, une planche, je m'en emparais et je les *dissimulais dans* l'épaisseur de la *haie vive*. Je voulais construire un radeau, le charger de mes provisions et m'abandonner au cours de la Sarthe.

Où devais-je aller ainsi ? Je ne m'en doutais guère, mais il me paraissait certain *que* je ne pouvais aborder qu'à une île déserte... *où* je verrais des flamants roses marcher à travers les herbes.

MAXIME DU CAMP.

Questions. — 1. a. *Expliquez l'expression : « soute aux vivres ». Pourquoi est-elle amusante?*

b. *Donnez le sens des mots et expressions : « enfouis ; haie vive ; aborder ».*

2. *Remplacez par des mots ou des expressions de même sens : « dissimulais ; (je voulais) m'abandonner (au cours de la Sarthe) ».*

3. *Nature et fonction des propositions dans la dernière phrase : « Je ne m'en doutais... herbes. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* La *soute aux vivres* est dans un navire la partie de la cale où l'on entasse les provisions, c'est un terme de marin qui est employé ici de façon plaisante. Tout à ses projets et pensant déjà au radeau qu'il construira, l'enfant l'emploie pour désigner la cachette où il ramasse ses provisions.

b. *Enfouis :* enterrés ; — *haie vive :* haie faite d'épines et d'arbustes vivaces ayant pris racine. — *aborder :* arriver au bord, au rivage.

2. *Dissimulais :* cachais ; — *m'abandonner :* me laisser entraîner (par le courant).

3. *Sans difficultés.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un automobiliste doit parcourir 175 km. Il a 10 l. d'essence dans son réservoir au départ. Il en fait ajouter une certaine quantité qui lui a coûté 49 f. A son retour, le réservoir contient encore 9 l. d'essence. Sachant que l'essence a coûté 12 f. 25 les 5 l., on demande : 1° le nombre de litres d'essence consommés ; 2° le nombre de litres d'essence consommés aux 100 km. ; 3° le nombre de km. que l'on pourrait encore parcourir avec l'essence qui reste.*

➔ SOLUTION. — 1° Puisqu'il lui reste 9 l. d'essence au retour, et qu'il en avait 10 au départ, il a consommé 1 l., plus la quantité achetée.

Nombre de litres achetés :

$$5\text{ l.} \times \frac{49}{12{,}25} = 20\text{ l.}$$

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS... 17.80

Essence consommée : **21 litres.**

2° Consommation aux 100 km. :

$$\frac{21 \text{ l.} \times 100}{175} = 12 \text{ l.}$$

3° Avec les 9 l. d'essence restants, il pourra parcourir les 9/12 de 100 km., ou les 3/4 de 100 km., soit **75 km.**

***

2. *Sur l'un des côtés d'une cour carrée, enclose entre des bâtiments, on a construit un trottoir dallé. Sur le plan des lieux, à l'échelle de 1/200, ce trottoir a une longueur de 0 m. 012 et une surface de 16 mm² 5. 1° Quelle est la surface réelle de toute la cour, trottoir compris ? 2° Quelle est la surface de la partie non dallée ?*

➔ SOLUTION. — 1° A l'échelle de 1/200, 1 mm. représente 200 mm. ou 0 m. 20 du terrain ; 0 m. 012 ou 12 mm. représentent :

$$0 \text{ m. } 20 \times 12 = \mathbf{2 \text{ m. } 40.}$$

C'est la longueur du trottoir, et le côté de la cour (Voir figure). La surface réelle de la cour, trottoir compris, est donc en m² :

$$2{,}4 \times 2{,}4 = 5 \text{ m}^2 \ 76.$$

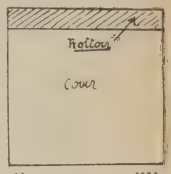

2° La largeur du trottoir à l'échelle est en millimètres :

$$16{,}5 : 12 = 1 \text{ mm. } 375.$$

Et la largeur réelle :

$$0 \text{ m. } 20 \times 1{,}375 = 0 \text{ m. } 275.$$

Surface du trottoir en m² :

$$2{,}40 \times 0{,}275 = 0 \text{ m}^2 \ 66.$$

Surface de la partie non dallée :

$$5 \text{ m}^2 \ 76 - 0 \text{ m}^2 \ 66 = \mathbf{5 \text{ m}^2 \ 10.}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 1re session, 1934). — **L'affût.** — J'*en* conviens, je suis un mauvais chasseur. L'affût pour moi, *c'est l'heure qui tombe, la lumière* diminuée, *réfugiée dans l'eau*, les étangs qui luisent, polissant jusqu'au ton de l'argent fin la teinte grise du ciel assombri. J'aime cette odeur d'eau, ce frôlement mystérieux des insectes dans les roseaux, ce petit murmure des longues feuilles qui frissonnent. Des vols de grues filent sur ma tête... J'entends le froissement des plumes, l'ébouriffement du duvet dans l'air vif... Puis, plus *rien*. C'est la nuit, la nuit profonde avec un peu de jour resté sur l'eau. Tout à coup, j'éprouve un tressaillement, une espèce de gêne nerveuse, comme si j'avais quelqu'un derrière moi. Je me retourne et j'aperçois le compagnon des belles nuits, la *lune*, une large lune toute ronde qui se lève doucement, avec un mouvement d'ascension, d'abord très sensible, et se ralentissant à mesure qu'elle s'éloigne de l'horizon. Déjà un rayon est distinct près de moi, puis un autre, un peu plus loin... Maintenant, tout le marécage est allumé, la moindre touffe d'herbe a son ombre. *On marche au milieu d'une lumière* bleue, légère, *poussiéreuse*, et chacun de nos pas dans les flasques y remue *des tas d'étoiles tombées*, et des rayons de lune qui traversent l'eau jusqu'au fond.

ALPHONSE DAUDET.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots ou expressions : « C'est l'heure qui tombe ; la lumière réfugiée dans l'eau ; on marche au milieu d'une lumière poussiéreuse ; des tas d'étoiles tombées. »*

b. *En dehors des expressions précédentes, relevez deux expressions qui vous paraissent d'une juste observation et commentez-les.*

2. *Analyse des mots : « en ; rien ; lune ».*

3. *Nature et fonction des propositions de la phrase : « Je me retourne... horizon. »*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *C'est l'heure qui tombe :* en réalité ce n'est pas l'heure qui tombe, mais bien plutôt le jour, la clarté solaire qui diminue peu à peu, en même temps que la nuit vient ; — *la lumière réfugiée dans l'eau :* les derniers rayons du soleil couchant sont très obliques et ils n'éclairent plus que faiblement le paysage, mais les lueurs du crépuscule se réfléchissent sur l'eau des étangs comme sur un miroir, et toute la lumière du ciel semble s'être réfugiée là ; — *on marche au milieu d'une lumière poussiéreuse :* sous la clarté lunaire, les brumes qui traînent sur l'étang sont éclairées et leurs mille gouttelettes font comme une poussière sous les pas du chasseur ; — *des tas d'étoiles tombées :* le ciel étoilé se réfléchit dans toutes les flaques d'eau, ces reflets se trouvent multipliés lorsque l'eau est agitée par les pieds du chasseur, les étoiles paraissent alors très nombreuses, d'où l'expression *des tas d'étoiles tombées.*

b. *Frôlement mystérieux des insectes :* au milieu du silence de la nuit, les insectes qui se meuvent dans les roseaux font un bruit léger, un frôlement « mystérieux » parce que la cause en est cachée, et qu'elle semblerait inexplicable à un observateur non averti.

Le *compagnon des belles nuits :* il n'y a pas de belles nuits sans le clair de lune qui donne au paysage sa beauté, et qui permet en même temps au chasseur de se diriger. La lune apparaît donc bien comme le compagnon du promeneur nocturne.

2. *En :* pron. personnel, neutre, représente la proposition : *je suis un mauvais chasseur*, compl. d'objet indirect de *conviens.*

(Pour le reste : pas de difficultés.)

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez étudié quelques chefs-d'œuvre de notre littérature. Cette étude, en dehors du profit immédiat de l'examen, ne vous a-t-elle pas permis de vous mieux connaître, d'enrichir vos sentiments, de préciser et de nuancer vos idées, de vous donner des règles de conduite ? Donnez des exemples précis.*

➔ INDICATIONS. — Tous les candidats ont lu ou étudié quelques-unes des plus belles tragédies de Corneille et de Racine, plusieurs comédies de Molière, un bon nombre de fables de La Fontaine, quelques-unes des meilleurs poésies de Lamartine et de V. Hugo. Ajoutons à cela des textes choisis qui leur ont permis de connaître le charme qui se dégage des œuvres d'Anatole France et d'Alphonse Daudet.

En faisant appel de façon précise à leurs souvenirs personnels, il leur sera donc aisé de montrer quel profit général ils ont pu tirer, du point de vue de leur culture intellectuelle et morale, des études littéraires dont nous parlons.

Pour citer quelques exemples, rappelons avec quelle éloquence le sentiment de l'honneur et du devoir filial est exalté dans le *Cid*, et avec quels accents émouvants l'amour maternel est magnifié dans *Andromaque* et dans *Iphigénie*. Quant à la

BOUTIT. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar.... 15 fr.

franche gaîté de Molière, n'est-elle pas une bien vive satire de nombreux vices, entre autres de l'avarice, de l'hypocrisie, de la vanité et de toutes les formes de l'affectation? Les candidats n'oublieront point non plus de dire tout l'intérêt qu'ils ont pris aux fables de La Fontaine où se retrouvent les meilleures qualités de l'esprit français, fait avant tout de finesse et de mesure. Ils rendront hommage à l'idéalisme généreux de nos grands poètes et ils seront également reconnaissants aux délicieux écrivains que sont A. France et A. Daudet.

III. **HISTOIRE.** — *Le principe des nationalités. Son importance dans la politique française et européenne au XIXe siècle.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Le « principe des nationalités » affirme que les peuples de même langue ont le droit de s'unir en un même Etat. Ce principe fut appliqué à diverses reprises par Napoléon III, ce fut lui qui inspira également la politique de Cavour et celle de Bismarck, les fondateurs respectifs de l'unité italienne et de l'unité allemande. Notons toutefois que l'unité italienne s'est faite avec le libre consentement des populations, alors que l'unité allemande a été réalisée par la force et parfois contre le gré des peuples annexés.

II. **Napoléon III et le principe des nationalités.** — Napoléon III favorisa l'application de ce principe chez les Roumains et les Serbes, il ne le combattit pas en Allemagne et il le fit triompher en Italie. Rappeler ici le rôle de la France dans la formation de l'unité italienne. (V. un *Manuel*.)

III. **Formation de l'unité italienne et de l'unité allemande.** — Alliance de l'Italie et de la Prusse contre l'Autriche, guerre austro-allemande (Sadowa, 1866). L'Italie acquiert la Vénétie et l'Autriche est exclue de l'Allemagne. Napoléon III cherche en vain à isoler les Etats allemands du Sud de la Confédération de l'Allemagne du Nord, l'unité allemande se fera contre nous après la désastreuse guerre de 1870-1871 (V. un *Manuel*), toute l'Allemagne se trouvera alors unifiée sous la direction de la Prusse.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Besançon, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — *Soient un demi-cercle de diamètre AB = d et un point C de AB. On décrit à l'intérieur de ce demi-cercle les demi-circonférences de diamètres AC et CB. On pose AC = x.*

1° *Évaluer en fonction de* d *et de* x *l'aire de la portion de surface comprise entre la demi-circonférence de diamètre AB et les demi-circonférences de diamètres AC et CB.* (*Aire hachurée.*)

2° *On donne* d = 5 *cm. Pour quelles valeurs de* x *l'aire hachurée sera-t-elle les 8/25 de l'aire du demi-cercle de diamètre AB?*

3° *L'aire hachurée peut-elle être égale à la moitié de l'aire du demi-cercle de diamètre AB? Pour quelle position de C?*

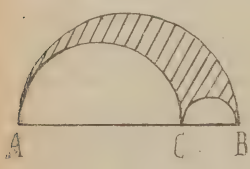

➔ SOLUTION. — 1° De l'aire du demi-cercle de diamètre AB, qui est égale à $\frac{\pi d^2}{8}$, il faut retrancher les aires des demi-cercles intérieurs, qui sont respectivement égales à :

$$\frac{\pi CA^2}{8} = \frac{\pi x^2}{8} \quad \text{et} \quad \frac{\pi CB^2}{8} = \frac{\pi (d-x)^2}{8}.$$

Donc :

$$S = \frac{\pi d^2}{8} - \frac{\pi x^2}{8} - \frac{\pi (d-x)^2}{8},$$

soit en effectuant et mettant $\frac{\pi}{8}$ en facteur :

$$S = \frac{\pi}{8}(2dx - 2x^2) = \frac{\pi x (d-x)}{4}.$$

Si $d = 5$ cm., l'aire du demi-cercle AB égale :

$$\frac{\pi \times 25}{8}.$$

On veut avoir :

$$\frac{\pi x (5-x)}{4} = \frac{8}{25} \times \frac{\pi \times 25}{8}.$$

soit, en simplifiant :

$$\frac{x(5-x)}{4} = 1,$$

équation équivalente à :

$$x^2 - 5x + 4 = 0.$$

Elle a pour solution évidente : $x = 1$, et la somme des racines étant 5, l'autre racine est :

$$x = 4.$$

3° Si l'aire hachurée est la moitié de celle du demi-cercle AB :

$$\frac{\pi x (d-x)}{4} = \frac{1}{2} \times \frac{\pi d^2}{8},$$

soit, en simplifiant et chassant les dénominateurs

$$4x(d-x) = d^2,$$

ou :

$$4x^2 - 4dx + d^2 = 0.$$

Le premier membre est le carré de : $2x - d$; il est nul, si :

$$2x = d \text{ ou } x = \frac{d}{2}.$$

Le point C est au centre du demi-cercle AB.

2. **Géométrie.** — *Soit le carré ABCD de côté* a *et de centre O. Sur les côtés AB et AD, on porte deux longueurs* $AA' = AA'' = l$, *inférieures à la moitié du côté du carré. On fait les mêmes constructions avec des longueurs égales à* l, *à partir des sommets B, C, D. On obtient ainsi l'octogone* $A'B''B'C''C'D''D'A''$.

1° *Démontrer que cet octogone est inscriptible dans une demi-circonférence.*

2° *Comment faut-il choisir* l *en fonction de* a *pour que l'octogone soit régulier? Dans ce cas, construire géométriquement* l *en partant du carré donné.*

3° *Comment faut-il choisir* l *en fonction de* a, *pour que les triangles tels que* $OA'B''$ *soient équilatéraux?*

➔ SOLUTION. — 1° Si H est le milieu de AB, c'est aussi le milieu de $A'B''$ puisque :

$$AA' = BB'' = l.$$

OH est l'apothème du carré ; donc les obliques OA' et OB'' sont égales.

Menons AO ; les triangles OAA' et OAA'' ont $AA' = AA'' = l$, OA commun et $OAA' = OAA'' = 45°$. Ils sont égaux et :

$$OA' = OA''.$$

De même $OB'' = OB'$, $OB' = OC''$ et ainsi de suite. Les points A'', A', B'', B', etc., sont une circonférence de centre O et de rayon OA'.

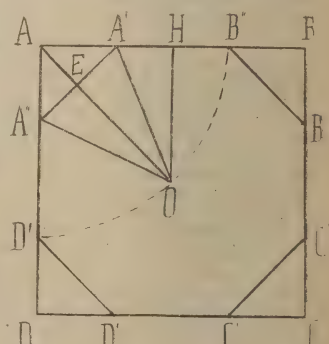

2° L'octogone étant inscriptible, il est régulier si ses côtés sont égaux. Il suffit évidemment d'avoir : $A'A'' = A'B''$.

Or le triangle rectangle isocèle $AA'A''$ donne :

$$A'A'' = AA'\sqrt{2}$$

$$l = l\sqrt{2}.$$

D'autre part :

$$A'B'' = AB - AA' - BB'' = a\sqrt{2} - l.$$

Il faut :

$$l\sqrt{2} = a\sqrt{2} - l.$$

HINZELIN. Contes et légendes d'Alsace Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

La solidarité.

I. L'exemple.

LES DEUX NIDS. — *Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs petits enfants, et son seul travail pour les faire vivre.*

Et l'un de ces hommes s'inquiétait en lui-même, disant : « Si je meurs ou que je tombe malade, que deviendront ma femme et mes enfants? »

Et cette pensée ne le quittait point, et elle rongeait son cœur comme un ver ronge le fruit où il est caché.

Or, bien que la même pensée fût venue également à l'autre père, il ne s'y était point arrêté : « Car, disait-il, Dieu, qui connaît toutes ses créatures et qui veille sur elles, veillera aussi sur moi, et sur ma femme et sur mes enfants. »

Et celui-ci vivait tranquille, tandis que le premier ne goûtait pas un instant de repos, ni de joie intérieurement.

Un jour qu'il travaillait aux champs, triste et abattu à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt y revenir encore.

S'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes.

Et quand il fut retourné à son travail, de temps en temps il levait les yeux et regardait ces oiseaux qui allaient et venaient, portant la nourriture à leurs petits.

Or, voilà qu'au moment où l'une des mères rentrait avec sa becquée, un vautour la saisit, l'enlève, et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, jetait des cris perçants.

A cette vue, l'homme qui travaillait sentit son âme plus troublée qu'auparavant : « Car, pensait-il, la mort de la pauvre mère, c'est la mort des enfants. Les miens n'ont que moi non plus. Que deviendront-ils si je leur manque? »

Et tout le jour il fut sombre et triste, et la nuit il ne dormit point.

Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : « Je veux voir les petits de cette pauvre mère : plusieurs sans doute ont déjà péri. » Et il s'achemina vers le buisson.

En regardant, il vit les petits bien portants ; pas un ne semblait avoir pâti.

Et, ceci l'ayant étonné, il se cacha pour observer ce qui se passerait. Et, après un peu de temps, il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère rapportant en hâte la nourriture qu'elle avait recueillie, et elle la distribua à tous les petits indistinctement, et il y en eut pour tous, et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère. (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, XVII.)

PENSEZ AUX MORTS. — *Ce jour (2 novembre) est consacré à la Commémoration des morts. Sais-tu, Henri, à quels morts vous devriez penser, vous autres, écoliers, en cette journée funèbre? A ceux qui moururent pour vous, pour les enfants. As-tu jamais pensé aux pauvres pères qui ont usé leur vie au travail, aux pauvres mères mortes de privations, afin de pouvoir élever leurs enfants? Sais-tu combien de parents moururent de douleur à cause de l'ingratitude de leurs enfants, ou par le chagrin de les avoir perdus? Pense à tous ces morts, mon Henri, et aussi aux professeurs et aux institutrices morts jeunes, tués par les fatigues incessantes du professorat. Pense aux médecins, aux infirmiers qui moururent pour avoir soigné des enfants atteints de maladies contagieuses ! Pense à tous ceux qui, dans les naufrages, dans les incendies, dans les famines, dans un moment suprême de péril, cèdent à l'enfance le dernier morceau de pain, la dernière planche de salut, la dernière corde pour échapper aux flammes, et expirent, heureux d'avoir accompli un sacrifice qui sauve la vie d'un enfant! Ces morts héroïques sont innommables, Henri ; martyrs obscurs de l'enfance, qui mériteraient d'avoir sur leur tombe toutes les fleurs qui croissent sur la terre. Enfants, vous êtes tant aimés !*

Pense aujourd'hui avec gratitude à ces morts que je te signale, et tu seras meilleur pour ceux qui t'aiment et vivent pour toi, ô mon heureux fils, toi qui, dans ce jour des morts, n'as encore personne à pleurer ! (E. DE AMICIS, *Grands cœurs*, Delagrave.)

II. La réflexion.

Sont solidaires ceux qui dépendent les uns des autres, qui sont liés à la même fortune. C'est le cas de tous les hommes vivant en société.

Un homme est solidaire de ses contemporains. C'est à leur travail, à leurs produits qu'il doit de pouvoir satisfaire ses besoins. Ceux qui consomment ont besoin des producteurs et inversement. Tous les métiers sont solidaires. Ceux qui travaillent de leurs mains sont solidaires des travailleurs de l'intelligence, des savants, et réciproquement. Comme l'écrit M. Izoulet : Indépendant ! Mais je dépends de tous et de tout. Des autres locataires de la maison, des voisins immédiats, du quartier, de la ville entière ; que dis-je ? de la France, de l'Europe, et des six parties de la terre et du système solaire et de l'univers !

Mes voisins peuvent mettre le feu ou avoir une maladie contagieuse. Un ingénieur imprudent peut faire crouler l'égout qui porte mon pâté de maisons. Paris peut faire une émeute. Si les paysans de France sont ignorants, un plébiscite peut déchaîner sur moi ou les miens des coups d'État et des invasions. Un incident de frontière peut faire éclater la guerre. Si les pèlerins de La Mecque sont malpropres, le choléra peut venir décimer mon pays et ma famille... Il y a à Paris de trente à quarante mille marchands de vin où vont s'empoisonner les gens du peuple. L'homme « distingué » passe en détournant la tête avec mépris : qu'a-t-il de commun avec ces gens-là ?

Voyons pourtant.

Cet homme qui est là, debout près du comptoir, en train d'avaler quelque horrible mixture, cet homme se dit : « J'ai bu tout mon argent, je n'ai plus le sou, il faut que je fasse un coup. Tiens, ce beau monsieur qui passe là... je vais le

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale dans les petites classes. 15 fr.

filer sans en avoir l'air, et, au premier coin désert, je lui plante un couteau entre les deux épaules... » Cet autre, à boire, est devenu alcoolique, terrible dans ses colères, meurtrier dans ses accès, et, d'ailleurs, par son tempérament ruiné, proie désignée de toutes les maladies. Il échoue à l'hôpital, où il est soigné aux frais... des travailleurs sobres et vaillants !

Mais il y a plus : il a des enfants. Les uns sont nés idiots, à charge pour toujours à la société ; les autres sont des fous, des épileptiques, danger permanent et charge permanente pour leurs concitoyens.

Enfin tous ces gens-là, plus ou moins malsains de corps ou d'âme, tous ces gens-là font nombre. Par le suffrage ou par l'émeute, ils interviennent puissamment dans les affaires publiques... Direz-vous encore : « Qu'ai-je de commun avec tous ces gens-là ? »

Il est aussi trop aisé de montrer comment nous sommes, pour nos mœurs et nos idées, solidaires de nos contemporains au point d'en perdre, parfois, toute indépendance. Faut-il parler de la puissance de la mode et n'est-il pas trop vrai que la plupart des hommes n'ont d'autres opinions que les préjugés de leur milieu ou les idées de leur journal quotidien ?

Solidarité, matérielle et morale, dans l'espace et dans le présent, venons-nous de voir. Mais aussi solidarité dans le temps, entre toutes les générations, depuis qu'il est des hommes.

Tout instant de notre vie est conditionné par les instants qui l'ont précédé et conditionne ceux qui le suivront. L'enfance prépare l'âge mûr. La vieillesse misérable résulte souvent des fâcheuses habitudes d'une mauvaise éducation.

Nous sommes solidaires de nos parents et toutes les générations sont solidaires. Nous devons aux siècles passés notre outillage, nos idées, nos sentiments (les principes de 1789 régissent encore, en partie, notre société ; les grands écrivains, les classiques forment la jeunesse d'aujourd'hui comme celle d'hier ; notre formation intellectuelle et morale est en rapport étroit avec celle des Grecs et des Latins). Les fautes d'une génération sont supportées par celles qui suivent. « Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants en sont agacées », dit un vieux proverbe juif. L'historien anglais Carlyle écrit, de son côté : « Qu'est-ce qui a tué le malheureux Louis XVI ? C'est le premier mensonge commis au temps de Charlemagne... Mensonges et abus, perfidies et iniquités, se sont longuement accumulés, entassés au cours des siècles, — jusqu'au jour où tout a croulé. »

La solidarité fait de nous des débiteurs. Nous avons une dette envers nos contemporains et envers nos ancêtres.

Comment nous en acquitter ?

En étant de bons sociétaires, c'est-à-dire en évitant les défauts qui peuvent ébranler la société, lui nuire ; en pratiquant, au contraire, les vertus, en contractant les habitudes qui consolident, facilitent et rendent plus agréable la vie sociale.

D'où l'obligation de remplir :

— les devoirs civiques tout en essayant de rendre la vie sociale meilleure : on constate, trop souvent, la négligence ou même le mépris des intérêts collectifs ;

— le devoir professionnel pour n'être pas le frelon qui vit aux dépens des travailleurs de la ruche ;

— le devoir patriotique ;

— le devoir de fraternité. — « La bienveillance est un devoir, parce qu'elle est nécessaire pour entretenir les bons rapports et la sympathie entre les hommes. A moins d'y être obligé pour faire son devoir, on doit donc s'abstenir de tout ce qui peut attrister ou blesser ceux avec qui l'on vit, et ne rien négliger de ce qui peut leur faire plaisir. » (LALANDE.)

Le *cours élémentaire* copiera : Je dois être utile aux autres. Le *cours moyen* : « Si infime que soit mon rôle, je puis du moins cette humble offrande : me rendre utile selon mes forces. » (P. et V. MARGUERITTE.)

III. L'action.

L'emploi du temps d'une de vos journées. Dans quel embarras vous seriez-vous trouvé aux diverses heures, si vous aviez été privé de l'aide d'autrui. — La solidarité dans votre famille, à l'école, au village. — Les œuvres auxquelles vous pouvez, déjà, vous intéresser. — Raison d'être de la célébration des « centenaires » de grands hommes.

ÉDUCATION CIVIQUE

Histoire du suffrage universel.

I. Examiner le droit de suffrage sous les divers gouvernements depuis la Révolution jusqu'à aujourd'hui. — II. Le suffrage dit universel ne concerne pourtant pas les femmes. — III. Quelques problèmes d'aujourd'hui : vote familial ; représentation des intérêts. — IV. Le suffrage universel exige l'éducation de la démocratie : trop d'électeurs se laissent entraîner par leurs passions et leurs intérêts égoïstes.

LECTURE — *Peut-être, y étant habitués, ne nous rendons-nous plus compte de l'importance du suffrage universel. Faisons appel à l'histoire et utilisons la gravure :* le premier vote (GUY, GRAND, *Cours d'éducation civique, p. 80,* Nathan) *et aussi un fragment de discours de V. Hugo (20 mai 1850) :*

« Il y a un jour dans l'année où le gagne-petit, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne les fardeaux, l'homme qui casse les pierres au bord des routes, prend dans sa main durcie par le travail le Sénat, les ministres, le président de la République, les représentants, et dit : « La puissance, c'est moi. » Il y a un jour dans l'année où le plus imperceptible citoyen prend part à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques ; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la Patrie !

« Quel accroissement de dignité pour l'homme, et, par conséquent, de moralité ! Quelle satisfaction, et par conséquent quel apaisement ! »

*Il ne faut pourtant pas se dissimuler qu'*en fait *l'exercice du suffrage universel est vicié par des causes diverses : indifférence des électeurs qui s'abstiennent, ignorance de ceux qui votent au hasard, intervention de mesquines questions personnelles, influence scandaleuse de l'argent, etc.*

M. HÉNON.

RAVAUDET (M.). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision.

1. **Calcul mental.** — 1° *Dans la composition de calcul, Louis a 6 camarades avant lui ; quelle est sa place ?*

2° *Jean apporte 6 f. à la caisse d'épargne et Louis 7 f. Combien apportent-t-ils à eux deux ?*

3° *Paul avait 10 bons points. Pour son bavardage, il en a rendu 4 au maître. Combien lui en reste-t-il ?*

4° *L'ouvrier peintre gagne 3 f. par heure ? Combien en 2 h. ? en 3 h. ? en 4 h. ?*

5° *Pourriez-vous partager également 16 dragées entre 4 enfants. Combien chacun en recevrait-il ?*

2. **Problèmes.** — 1° *Écrivez les nombres suivants : 6 dizaines et 4 unités ; 9 dizaines et 7 unités ; 8 dizaines ; 6 dizaines et 3 unités.* RÉPONSES ➔ **64, 97, 80, 63.**

2° *Louis, qui a bon cœur, a 50 timbres-poste. Il en a donné à Georges et il lui en reste 25. Combien en a-t-il donné ?* RÉPONSE ➔ **25.**

3° *Dans notre maison, pour monter au premier étage, il y a 15 marches ; du premier étage au second étage, il y a 20 marches. Combien y a-t-il de marches en tout du rez-de-chaussée au second étage ?* RÉPONSE ➔ **35 marches.**

4° *Un tonnelet contient 12 l. de vin. On en tire le tiers. Combien de litres de vin a-t-on tiré ? Combien en reste-t-il ?* RÉPONSES ➔ **4 litres ; 8 litres.**

5° *Marcel a gagné 3 bons points pendant chacun des quatre premiers jours de la semaine. Combien a-t-il de bons points au bout de ces 4 jours ?* RÉPONSE ➔ **12 bons points.**

II. L'addition avec retenue.

Exercice concret. — L'exercice concret de l'addition avec retenue se fait avec des bûchettes, comme pour l'addition sans retenue. Soit à réunir 13 bûchettes et 29 bûchettes.

13 bûchettes comprennent 1 paquet de dix bûchettes et 3 bûchettes.

29 bûchettes comprennent 2 paquets de dix bûchettes et 9 bûchettes.

Combien puis-je faire de paquets de dix bûchettes avec 3 bûchettes et 9 bûchettes : un et il reste 2 bûchettes. Ajoutons le paquet de 10 bûchettes aux autres paquets de 10 et nous avons : 13 bûchettes + 29 bûchettes = 1 paquet de dix + 2 paquets de dix + 1 paquet de dix + 2 bûchettes = 4 paquets de 10 + 2 bûchettes = 42 bûchettes.

Problème. — *Louis a reçu pour sa fête 15 f. de son père, 25 f. de sa grand'mère et 12 f. de sa tante. Combien a-t-il reçu en tout ?*

Louis a reçu 15 f. + 25 f. + 12 f. = 52 f.

Posons l'opération verticalement, les unités les unes sous les autres et les dizaines les unes sous les autres. Chiffres bien faits. Un trait horizontal, et le signe de l'addition (+).

	dizaines.	*unités.*
retenue	1	
	1	5 f.
	2	5 f.
+	1	2 f.
	5	2 f.

On commence l'addition par la droite, par les unités les plus petites (les francs). Addition des francs : 5 f. + 5 f. + 2 f. = 12 f. ; 12 f. valent 1 dizaine de f. et 2 f. On écrit 2 f. sous les unités et la dizaine de francs est *reportée* dans la colonne des dizaines pour être comptée avec les dizaines. Qu'arriverait-il si je ne la comptais pas ? J'additionne ensuite toutes les dizaines : 1 dizaine + 1 dizaine + 2 dizaines + 1 dizaine de francs, cela fait 5 dizaines de francs. Le résultat de l'addition est *52 francs.*

Exercices. — 1. *Maman m'achète un tablier de 12 f. et une paire de chaussures de 49 f. Combien a-t-elle dépensé ?* RÉPONSE ➔ **61 f.**

2. *Jean a 37 timbres français sur la première page de son album et 28 timbres belges sur la seconde. Combien a-t-il de timbres sur les deux premières pages de son album ?* RÉPONSE ➔ **65 timbres.**

3. *Un bon enfant achète trois jouets pour les orphelins. Le premier jouet coûte 17 f., le second 13 f. et le troisième 19 f. Combien a-t-il dépensé en tout ?* RÉPONSE ➔ **49 f.**

4. *Écrivez les nombres suivants et additionnez-les : 3 dizaines et 9 unités ; 2 dizaines et 6 unités ; 3 dizaines et 4 unités.* RÉPONSE ➔ **99.**

5. *En une semaine, Robert a gagné 27 bons points. La semaine d'après, il a obtenu 13 bons points de plus que dans la première semaine. Combien a-t-il gagné de bons points dans les deux semaines ?* RÉPONSE ➔ **67 bons points.**

III. Travail manuel.

Observation de l'entonnoir. Partie évasée ronde qui se termine en pointe. Le cône. Différence avec le cylindre. Nommez des objets qui ressemblent à l'entonnoir (un toit, une flûte à champagne, un cornet à bonbons, etc.).

Modelage du cône. Attention, qu'il soit bien pointu.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

1. **Revision.** — On revisera les quatre opérations comme dans le n° 29. On insistera sur la multiplication et la division. On passera en revue tous les cas différents étudiés. On enverra au tableau les élèves les moins doués en calcul.

2. **Exercices d'invention.** — Demander aux enfants de composer des problèmes :

1° Des problèmes avec 2 multiplications ;

2° Des problèmes avec 2 divisions ;

3° Des problèmes avec 1 multiplication et 1 division.

Exemples. — 1. *Sur un fer à repasser électrique, un électricien gagne 15 f. Combien gagnera-t-il sur onze douzaines de fers vendus dans l'année ?*

2. *Un ouvrier gagne 9 000 f. par an. Combien gagne-t-il par mois ? Combien gagne-t-il par jour, sachant qu'il travaille 25 jours par mois ?*

3. *Un oncle laisse en mourant, à ses 6 neveux, 12 titres de rente valant chacun 650 f. De combien chaque neveu héritera-t-il ?*

II. Système métrique.

La monnaie.

1. **Observation** des billets de 500 f. et de 1 000 f. Description.

2. **Exercices pratiques.** — On continuera :

1° A former différentes sommes avec des billets et des pièces ;

2° A faire rendre la monnaie (jeu du marchand et de l'acheteur) ;

3° A faire la caisse.

III. Géométrie.

L'idée de surface.

1. **Les surfaces.** — Montrer les bords du tableau. Ce sont des *lignes*. Montrer le tableau lui-même (partie enfermée dans les lignes) : c'est une *surface*.

En trouver d'autres : plancher, plafond, murs de la classe, cour, jardin de l'école. Montrer le globe. Est-ce une surface ?

2. **Différence entre une longueur et une surface.** — Si j'achète de l'étoffe, comment calcule-t-on le prix de l'étoffe ? Si je veux savoir combien j'ai parcouru de ma maison à l'école, comment calculerai-je cette distance ?

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants..... 15 fr.

Si j'achète un jardin, comment en aurai-je le prix ? Et si je veux l'entourer d'une clôture, comment sera calculé le prix de cette clôture ?

3. **Cherchons ce qu'on paie au mètre et ce qu'on paie à la « surface ».**

au mètre :	*à la surface :*
une clôture.	un jardin.
de l'étoffe.	les murs peints.
du ruban.	du linoléum.
	un plancher.

4. **Rappelons-nous** les différentes formes de surfaces planes étudiées (rectangulaire, carrée, triangulaire).

Les dessiner sur l'ardoise. Faire montrer le périmètre, la surface de chacune.

5. **Exercices.** — 1° Construire des rectangles en papier ayant le même périmètre, mais des surfaces différentes ;

2° Même exercice avec des triangles isocèles.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Louis a 80 billes ; il en donne 22 à un camarade. Combien lui reste-t-il de billes ?*

2° *Une ménagère part au marché avec un billet de 50 f. dans son portefeuille et 6 pièces de 1 f. dans son porte-monnaie. Elle revient avec 26 f. Combien a-t-elle dépensé ?*

3° *Je donne 1 000 f. On me rend 3 billets. Quelle somme ai-je pu payer ?*

4° *Je possède 5 billets de 100 f., 2 billets de 50 f. et 3 pièces de 20 f. Quelle est ma fortune ?*

5° *Je possède 6 billets. 3 sont les plus grands, 3 sont les plus petits. Combien ai-je ?*

6° *Je possède 120 f. en pièces de 20 f. Combien ai-je de pièces de 20 f. ? Je possède également le double de pièces de 10 f. Quelle somme ai-je en tout ?*

2. **Problèmes.** — 1° Le prix de revient. — *Un épicier reçoit 50 kg. de chocolat qui valent 900 f. Comme il paie comptant on lui fait une remise de 50 f. A combien revient le kg. de chocolat ?* RÉPONSE → **17 f.**

2. Les œufs récoltés. — *Maman a recueilli en une semaine 175 œufs. Elle a 25 poules. On demande combien chaque poule a pondu d'œufs en moyenne dans la semaine, en 1 jour.* RÉPONSES → **7 œufs ; 1 œuf.**

3° *Une ménagère achète 18 m. de drap à 24 f. le mètre. Combien vaut ce drap ? Elle prend en même temps 12 m. de jersey de laine. Elle paie le tout 612 f. Quel est le prix du mètre de jersey ?* RÉPONSES → **432 f. ; 15 f.**

4° Le bénéfice. — *Un cordonnier a fabriqué 82 paires de brodequins sur lesquelles il a gagné 2 624 f. Quel gain a-t-il fait sur une paire de brodequins ? Sur 18 paires ?* RÉPONSES → **32 f. ; 576 f.**

5° La clôture. — *Pour clôturer un champ rectangulaire on emploie du treillage à 9 f. le mètre courant. La dépense s'élève à 504 f. Quel est le périmètre du champ ?* RÉPONSE → **56 m.**

6° *Dans le problème ci-dessus, calculer la longueur du champ, si la largeur mesure 12 m.* RÉPONSE → **16 m.**

7° Les jours de travail. — *Deux ouvriers ont le même salaire. L'un a travaillé un jour de plus que l'autre. A la fin du mois, le premier touche 525 f. et le deuxième 500 f. Combien de jours chacun a-t-il travaillé ?* RÉPONSES → **21 jours et 20 jours.**

8° Les économies. — *Un ouvrier a gagné 1 015 f. pendant le mois de janvier 1936. Ses dépenses ont été, en moyenne, de 23 f. par jour. Dites ce qu'il a économisé pendant ce mois ?* RÉPONSE → **302 f.**

9° La vitesse moyenne. — *Un avion a parcouru la distance de 1 800 km. en 15 h. Quelle est sa vitesse moyenne à l'heure ?* RÉPONSE → **120 km.**

10° La distance parcourue. — *Un avion part de Paris à 4 h. du matin et arrive à Berlin à 11 h. Sa vitesse horaire a été de 178 km. Quelle distance sépare Paris de Berlin ?* RÉPONSE → **1 246 km.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

La règle d'intérêt.

Pour le Cours supérieur, la question est traitée dans le n° 1, au paragraphe : initiation à l'algèbre.

1. **Ce qu'il faut savoir d'abord.** — 1° Le sens de : *capital, intérêt, revenu, loyer, taux, temps.*

2° Les problèmes d'intérêts se font par des *règles de trois.*

3° Sauf indications spéciales, *l'année commerciale* est comptée pour *360 jours, avec 12 mois égaux de 30 jours.*

2. **Recherche de l'intérêt. — Premier problème.** — *Calculer l'intérêt de 6 000 f. placés à 4 p. 100 en 1 an.*

En 1 an 100 f. rapportent 4 f.

1 f. rapporte $\frac{4 \text{ f.}}{100}$

6 000 f. rapportent : $\frac{4 \text{ f.} \times 6\,000}{100} = \mathbf{240\ f.}$

Deuxième problème. — *Quel est l'intérêt de 800 f. placés à 5 p. 100 en 3 ans.*

En 1 an l'intérêt est de : $\frac{5 \text{ f.} \times 800}{100} = 40$ f.

Et en 3 ans : 40 fr. $\times$ 3 = **120 f.**

Troisième problème. — *Que rapporte une somme de 500 f. placée à 3 p. 100 en 1 an 2 mois et 20 jours ?*

1 an 2 mois 20 jours = 440 jours.

En 360 jours 100 f. rapportent 3 f.

1 f. rapporte $\frac{3 \text{ f.}}{100}$

500 f. rapportent $\frac{3 \text{ f.} \times 500}{100}$.

En 1 jour 500 f. rapportent $\frac{3 \text{ f.} \times 500}{100 \times 360}$.

En 420 jours 500 f. rapportent :

$$\frac{3 \text{ f.} \times 500 \times 440}{100 \times 360} = \mathbf{18\ f.\ 33.}$$

Généralisation (Cours supérieur). *Voir leçon n° 1.*

3. **Recherche du taux. — Premier problème.** — *Un capital de 400 f. a rapporté 18 f. en un an. A quel taux était-il placé ?*

En 1 an 400 f. rapportent 18 f.

1 f. rapporte $\frac{18 \text{ f.}}{400}$

et 100 f. rapportent $\frac{18 \text{ f.} \times 100}{400} = \mathbf{4\ 1/2\ p.\ 100.}$

Deuxième problème. — *Un capital de 500 f. a rapporté 8 f. 125 en 3 mois. A quel taux était-il placé ?*

En 3 mois 500 f. rapportent 8 f. 125.

En 3 mois 1 f. rapporte $\frac{8 \text{ f. } 125}{500}$.

En 3 mois 100 f. rapportent $\frac{8 \text{ f. } 125 \times 100}{500}$.

En 1 mois 100 f. rapportent $\frac{8 \text{ f. } 125 \times 100}{500 \times 3}$.

En 12 mois 100 f. rapportent :

$$\frac{8 \text{ f. } 125 \times 100 \times 12}{500 \times 3} = \mathbf{6\ 1/2\ p.\ 100.}$$

Troisième problème. — *Un capital de 2 400 f. rapporte 196 f. en 1 an 4 mois 10 jours. Quel est le taux du placement ?*

1 an 4 mois 10 jours = 490 jours.

En 490 jours 2 400 f. rapportent 196 f.

En 490 jours 1 f. rapporte $\frac{196 \text{ f.}}{2\,400}$

En 490 jours 100 f. rapportent $\frac{196 \text{ f.} \times 100}{2\,400}$.

En 1 jour 100 f. rapporte $\frac{196 \text{ f.} \times 100}{2\,400 \times 940}$.

En 360 jours 100 f. rapportent :

$$\frac{196 \text{ f.} \times 100 \times 360}{2\,400 \times 490} = \mathbf{6\ p.\ 100.}$$

PERROT et BICULESCU. **L'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le papier et l'imprimerie.

DIRECTIONS. — Rappeler le travail du copiste : beau travail (magnifiques enluminures) où se glissent aussi de nombreuses erreurs ; mais travail très long ; par conséquent cher, d'autant plus cher qu'il est effectué sur du parchemin (expliquer). Les œuvres reproduites par les copistes sont donc réservées à de rares privilégiés.

I. **Le papier.** — C'est une très vieille découverte qui est connue en Europe vers le XIIe siècle, soit 1 000 ans après son invention. On fabriqua du papier avec de vieux chiffons. Vers la même époque l'usage du linge de corps (qui fournit ces chiffons) se répandit en Europe.

II. **L'imprimerie** — Depuis très longtemps les rois et leurs grands fonctionnaires se servaient de **cachets** et de **sceaux**. Des **graveurs** savaient tracer dans le bois, dans le bronze ou dans le cuivre les lettres et les dessins de ces sceaux. Ils devinrent assez habiles pour reproduire ainsi de petits tableaux, des scènes, des portraits de personnages. Les copistes pressés enduisaient d'encre ces **gravures** et les appliquaient sur le parchemin, ce qui leur épargnait d'exécuter ces dessins à la main. On imprima ainsi beaucoup des premières feuilles de papier qui furent fabriquées.

De longs efforts permirent de découvrir l'encre qui convenait à ces impressions : une encre grasse (pour qu'elle ne coulât point), brillante, séchant assez rapidement, ayant du mordant (c'est-à-dire marquant très nettement sur le papier).

Ainsi, on savait graver sur une planche de bois ou dans le métal le texte ou le dessin que l'on voulait reproduire. On avait découvert une encre qui permettait d'obtenir de bonnes impressions. Mais il fallait faire autant de planches que de dessins ou de pages à imprimer, ce qui aurait coûté trop cher. D'ailleurs, la gravure sur bois s'usait très vite. Le métal était souvent trop dur et déchirait le papier. Il fallait donc continuer à employer les copistes pour la plus grande partie du texte.

III. **Jean Gutenberg.** — Né à Mayence, Gutenberg se trouvait à Strasbourg vers 1437. Il était peu fortuné mais instruit, laborieux, patient dans ses recherches. Il savait que les orfèvres, les graveurs de monnaies et de médailles utilisaient des **caractères mobiles** (lettres, initiales, signes... exécutées sur de petites tiges de métal) dont ils se servaient pour marquer les bijoux ou les pièces. Gutenberg eut l'idée d'utiliser des caractères semblables pour imprimer des livres.

« Si, au lieu de graver des caractères sur un seul bloc, se disait-il, tous tenant ensemble, on gravait chaque lettre à part, sur un petit morceau de bois ou de métal séparé? En alignant, en ajustant les unes près des autres ces petites pièces portant chacune une lettre, on pourrait former des mots, des lignes, une page entière, qui s'imprimerait aussi bien que si elle était faite d'un seul bloc. Puis, la page étant imprimée à 1 000 ou 10 000 exemplaires, on pourrait séparer toutes ces lettres ; et alors, les groupant autrement, on pourrait former d'autres mots, d'autres lignes, une autre page. Ainsi les mêmes lettres gravées pourraient servir à imprimer un grand nombre de pages de différents livres. » (Ch. DELON, *Hist. d'un livre.*)

COURS MOYEN

Les Trois Glorieuses.

INTRODUCTION. — Les Ordonnances : véritable coup d'Etat. La réaction : *a. Parlementaire.* Les députés de l'opposition se concertent longuement, sans résultat. *b.* Les *journalistes* non gouvernementaux publient une protestation. Ces deux manifestations auraient été vaines si *le peuple de Paris* ne s'était dressé *spontanément* (comme jadis, contre la Bastille).

I. **Premières fermentations.** — La troisième ordonnance, qui supprimait la liberté de la presse et détruisait pratiquement les journaux d'opposition, réduisait au chômage bon nombre d'imprimeurs. Ils furent les premiers à se révolter. Les ordonnances avaient été publiées le 26 juillet dans *Le Moniteur*, journal du gouvernement. De jeunes bourgeois, des étudiants les firent connaître au peuple, illettré et trop pauvre pour acheter des journaux. Des groupes se constituèrent autour de jeunes gens qui lisaient des articles du **National** et du **Temps**, protestant contre les ordonnances. La police voulut disperser ces rassemblements. On lui résista. Le 27, la troupe tira contre des manifestants : il y eut un mort et trois blessés. Peu après, les premières barricades s'élevaient sur divers points de Paris. Le général **Marmont**, chargé de rétablir l'ordre, lançait quelques colonnes : quatre insurgés tombèrent sous leurs balles. Vers le soir, un inconnu traversa la ville en agitant un drapeau tricolore.

Le peuple employa la nuit et une partie du lendemain à s'armer, tandis que de nouvelles barricades étaient dressées et que la bataille de rues commençait. On pilla les boutiques des armuriers et le Musée d'artillerie où étaient conservées des armes de toutes les époques ; des gardes nationaux prêtèrent leurs fusils ; quelques postes furent enlevés et l'on s'arma avec les fusils des soldats qui les gardaient. C'était peu pour tant de monde. La plupart des insurgés allèrent à la barricade avec des armes de fortune : barres de fer, pioches, bâtons. Femmes et enfants vinrent apporter des cartouches aux combattants, jusque sous le feu des troupes régulières.

II. **La bataille.** — Le 28, à midi, Marmont donna à ses troupes l'ordre de reconquérir Paris. Elles se mirent en marche sous une chaleur accablante et s'engagèrent dans les innombrables petites rues et ruelles tortueuses où grondait la révolte. A chaque coin de rue, une barricade. De toutes les maisons, des coups de feu et des projectiles (pavés, ustensiles de ménage, bouteilles...). On ne pouvait faire le siège de chaque maison et cependant de chaque maison partaient des coups mortels. Mourant de soif, sans pain, car le ravitaillement ne pouvait parvenir jusqu'à eux, les soldats, dispersés par petits groupes, voyaient se relever derrière eux les barricades qu'ils venaient d'enlever. Chaque corps de troupe se trouvait ainsi comme prisonnier dans le quartier où il s'était engagé. Certains manquèrent bientôt de munitions. Finalement Marmont dut se résigner à rappeler ses colonnes qui vinrent se concentrer en face du Louvre et des Tuileries. C'est là que les insurgés les attaquèrent le lendemain 29.

III. **La victoire des insurgés** — Les soldats français se battaient à regret contre le peuple. Les drapeau tricolore hissé au sommet des barricades leur rappelait la gloire des armées révolutionnaires et de l'Empire. Quelques détachements passèrent la Révolution avec leurs officiers. D'autres consentirent à ne pas tirer sur les Parisiens. Par contre, les Suisses, engagés au service du roi, sont disposés à résister jusqu'au bout. Il faut prendre d'assaut la caserne où un premier corps de Suisses s'est abrité.

Les troupes de Marmont, protégées par le Louvre et les Tuileries comme par deux forteresses, semblaient invincibles. Que pouvaient les mauvaises armes des insurgés contre ces murailles défendues par des canons ?

Et cependant la Révolution allait triompher. Deux régiments de ligne, isolés du reste des troupes, furent entourés par la foule, qui les supplia de se ranger du côté du peuple. Leurs chefs eux-mêmes finirent par y consentir. Peu après, un bataillon de Suisses, se croyant cerné, abandonnait ses positions. Les insurgés en profitaient pour envahir le

BERNARD et REDON Petite hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. génér. *C. sup.* 12 fr.

palais des Tuileries où ils arboraient bientôt le drapeau tricolore. Le peuple était victorieux. Le vieux Talleyrand qui, des fenêtres de son hôtel, avait assisté à la défaite de Marmont, dit à son secrétaire : « Mettez en note que, le 29 juillet, à midi cinq minutes, la branche aînée des Bourbons a cessé de régner sur la France. »

COURS SUPÉRIEUR

Bismarck.

DIRECTIONS. — Génie audacieux, violent, sans scrupules, qui transforma en quelques années son pays et les conditions d'existence de l'Europe entière.

I. **Son portrait.** — C'était un colosse qui avait le plus grand mépris de tout ce qui est faible : faiblesse physique ; délicatesses de la sensibilité qui empêchent d'agir violemment. Ce n'est point que Bismarck fût une manière de barbare. Très cultivé, il était capable d'affection et de bonté, pour sa femme, pour les siens. Mais, persuadé que la force, la force brutale à l'occasion peut seule réaliser les projets d'un homme d'État, Bismarck ne recula jamais devant les horreurs et il s'appliqua à développer des sentiments guerriers dans l'âme de ses compatriotes. Il aimait la chasse, les courses à cheval, les longues beuveries au cours desquelles il engloutissait d'interminables saucisses accompagnées de pots de bière sans nombre.

II. **Son génie.** — Ses yeux bleus avaient un éclat insoutenable. Dans la conversation, Bismarck affectait une franchise qui trompa souvent ses adversaires. Sous le couvert de cette apparence, Bismarck étudiait son adversaire, calculait, méditait. Son esprit clair lui rappelait toujours, au moment opportun, l'argument dont il avait besoin et qui était resté très précis dans sa mémoire. Sa puissance de travail était considérable. Il préparait ses projets et ses décisions longtemps à l'avance, seul, de préférence dans le calme de la nuit. Son imagination prévoyait jusque dans le détail la réalisation de ces projets : elle dénombrait les résistances probables, appréciait les alliances sur lesquelles on pourrait compter et à quel prix on les obtiendrait. **Ainsi, par exemple, à la veille de la guerre de 1870, alors que le gouvernement français, vivant au jour le jour, était incapable de préparer l'avenir, Bismarck savait depuis plusieurs années déjà dans quelles conditions il engagerait la guerre et comment il s'assurerait les appuis qui lui étaient nécessaires (adhésion des autres États allemands, neutralité anglaise...).**

Parce qu'il a tout prévu et tout préparé, Bismarck profite de chaque occasion favorable. On dirait que les événements viennent favoriser ses desseins. En réalité il s'empare de ces événements qui ne sauraient le surprendre. Ils lui fournissent le prétexte désiré pour faire éclater une guerre ou pour diviser ses ennemis. Mais il sait faire naître ces prétextes. Il excelle à tendre de longue main le piège où tomberont ceux qu'il a condamnés.

III. **Ses idées politiques.** — Comme Cavour, Bismarck vécut d'abord en gentilhomme campagnard, surveillant lui-même l'exploitation de ses terres. En 1848, il fut élu à l'Assemblée constituante, puis à la Chambre des Députés prussienne. Dès les premiers jours, il se fit remarquer par la violence de ses attaques contre le régime parlementaire et la démocratie. Il les détestait tous les deux ; il avait horreur des discussions au cours desquelles les députés osaient demander des comptes aux ministres du roi et prétendaient les contrôler ; quant au peuple, il devait se soumettre à ses chefs naturels, les nobles (junkers, c'est-à-dire hobereaux), qui appartenaient eux-mêmes à leur roi. Seule, pensait Bismarck, une telle discipline était capable d'assurer à la Prusse la force militaire dont elle avait besoin pour faire l'Unité allemande. Et il n'avait pas assez de sarcasme pour l'**ignominieuse démocratie** et pour la France, qui s'émancipait de la tyrannie napoléonienne pour adopter peu à peu un régime parlementaire.

ANDRÉ GALAN, *Inspecteur primaire.*

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La mer.

Matériel. — *Globe terrestre. Encyclopédie par l'image* (*Hachette*). *Collections* TIGET (*Nathan*).

Indications. — *Intéresser les enfants en faisant parler l'un d'eux qui a déjà vu la mer et séjourné sur la côte. Nous avons constaté que les petits qui voient la mer pour la première fois sont frappés par sa* couleur, *ses* MOUVEMENTS. Un élève ayant déclaré : *elle m'a fait peur*, recherchons pourquoi.

I. **Idée d'immensité fournie par la surface et la masse d'eau.** — *Plus on monte* sur la falaise, plus on découvre de barques ; suivre des yeux un paquebot depuis son départ. Temps pour le voir disparaître (?) — *La durée d'une traversée* France-Amérique est de six jours. « Navire entouré d'eau. » *Sur le globe*, comparer la surface des terres et celle des mers.

« Placer l'œil devant l'océan Pacifique, en face du point de l'équateur situé à 150° de longitude Ouest. On n'aperçoit qu'une immense étendue d'eau qui paraît occuper presque toute la demi-sphère visible. »

II. **L'eau de mer.** — Tous les élèves de nos campagnes savent qu'elle est salée, mais beaucoup ignorent que l'on doive emporter de l'« eau douce » sur les bateaux. Sa *couleur* varie avec l'éclat du ciel « quand le ciel se couvre dans la Méditerranée, le bleu fait place à une teinte gris d'ardoise ». Elle *fortifie* (action du bain).

III. **Les mouvements.** — Observer l'action du vent, sur la mare, sur le lac : il ride la surface. *a.* De même il creuse la surface de l'eau, forme des vallées, des collines. → **Les vagues,** hautes de 8 à 10 mètres (comparer à la hauteur de l'école), mais qui peuvent en atteindre 50 devant un obstacle. Si le vent ne souffle pas, l'étendue n'est cependant pas unie : aspect d'un champ labouré → **Houle** (mer calme).

b. Interroger le petit qui « a vu ». — Que faisais-tu le matin, sur la *plage*? — Pouvais-tu y revenir le soir ? (heure du bain).

Conclure : chaque jour, vers la même heure, la mer recouvre « la plage », se rapproche du « rivage » puis s'en éloigne. Ce mouvement des flots s'appelle **la marée.**

IV. **Apprendre.** — **Les mers sont d'immenses étendues d'eau salée, trois fois plus importantes que les terres à la surface du globe. La couleur de l'eau de la mer varie avec l'état du ciel. Le vent soulève des vagues à la surface. La mer avance et recule deux fois par jour sur le rivage : c'est la marée.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Bassin aquitain et les Pyrénées.

REVISION *de la leçon sur les Pyrénées ; compléter par la description d'un cirque, d'un gave, des tunnels, etc. — Pyrénées orientales étudiés avec Midi méditerranéen.* OPPOSER LE BASSIN AQUITAIN AU BASSIN PARISIEN :

I. **Délimitons-le,** nous distinguons :

a. UN DEMI-CERCLE DE PLATEAUX CALCAIRES, creusés de larges vallées, adossés au massif

JEAN-PIERRE. L'histoire pittoresque. 9 héliogravures de 1 m. × 0,65 (*Chacune*) 12.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La fête des Mères.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet : je, tu, il, nous, vous, ils. Le passé composé (*ne pas*).

I. CAUSERIE ou LECTURE

MAMAN SUZON

Suzon, la maman de Fauvette, est une paysanne, une femme qui a toujours habité la campagne. Elle porte une robe toute simple en grosse étoffe, souvent bien usée ; sur la tête, un petit bonnet blanc, la coiffure des femmes de sa province. Ses pieds sont chaussés de pantoufles et elle met par-dessus de gros sabots quand elle va dans les champs. Son visage est parfois très pâle parce qu'elle est souvent fatiguée et qu'elle travaille beaucoup. C'est une maman très laborieuse.

Le matin, elle se lève tôt pour préparer le déjeuner de son mari. Elle fait le ménage, soigne les poules, les lapins et la chèvre blanche qui donne du lait. Le soir, elle se couche tard afin de raccommoder les vêtements des enfants. Les garçons sont peu soigneux et ils usent vite leurs fonds de pantalons et de tabliers. Suzon les gronde, mais ses doux reproches n'ont aucun effet sur les gamins insouciants.

Paulette a eu l'hiver dernier une grave maladie. Ses parents ont été très inquiets. Le médecin est venu et a ordonné des médicaments. Suzon passa les nuits près du petit lit afin de surveiller et de soigner la fillette malade. L'enfant se rétablit, mais la pauvre Suzon était bien fatiguée après cette rude épreuve.

Les mamans ne mesurent pas leurs forces quand la vie de leurs enfants est en danger. Ceux-ci ne devraient jamais l'oublier.

CH. AB DER HALDEN ET M. LAVAUT.
(*La Chaumine*. Bourrelier, éditeurs.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — Faire raconter le récit à l'aide de questions. — Faire mimer les différentes actions de la maman Suzon.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Les outils de la ménagère : balai, aiguilles, ciseaux, dé à coudre, fer à repasser, lessiveuse, etc. — 2. La journée de la maman. — 3. Maman fait le ménage. — 4. Maman coud. — 5. Maman fait la lessive.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La journée de la maman.*** — **Les noms :** la maman, la mère de famille, la ménagère, la cuisine, la lessive, la couturière, la repasseuse. — **Les qualités :** elle est matinale, vive, active, laborieuse ; le soir, elle est fatiguée, lasse. — **Les actions :** elle se lève tôt, elle éveille les enfants, prépare les repas, balaie la maison, essuie les meubles, coud les habits, raccommode les vêtements, lave et repasse le linge, soigne les malades, couche et endort le bébé.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner les outils de la ménagère : balai, ciseaux, fer à repasser. — Faire copier quelques verbes du vocabulaire avec des sujets variés : je, tu, il, nous, vous, ils.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer et faire parler*). — 1. **Le jeu de la poupée :** couchons-la, endormons-la, réveillons-la, faisons sa toilette, donnons-lui à manger. — 2. **Le jeu de la ménagère :** suivre la ménagère dans ses travaux, mimer les actions et énoncer en phrases claires. — 3. **Le jeu du bon petit garçon ou de la bonne petite fille :** mimer et énoncer les actions qu'un enfant peut faire pour rendre service à sa maman.

5. **CONJUGAISON.** — Passé composé (*ne pas*). Reprendre les verbes du vocabulaire. *Exemple :* Je n'ai pas éveillé les enfants, tu n'as pas préparé la soupe, elle n'a pas balayé la maison, nous n'avons pas essuyé les meubles, vous n'avez pas cousu les boutons, ils n'ont pas endormi leur bébé.

III. RÉCITATION

QUOIQUE PETIT

Jour après jour, que puis-je faire ?
Je suis si petit, si petit !
Voici ce que mon cœur me dit :
J'aimerai bien ma bonne mère !
Je puis l'aimer, quoique petit.

Quoi d'autre encore ? — Si mon père
Me réprimande ou m'avertit,
J'y veillerai, quoique petit,
Pour corriger mon caractère :
C'est comme cela qu'on grandit !

Et puis-je faire davantage ?
A l'école où l'on me conduit,
Attentif à tout ce qu'on dit,
Je m'efforcerai d'être sage :
On peut l'être, quoique petit.

TOURNIER.
(*Les Enfantines*. Hachette, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms relatifs. Verbe : *aimer*.

I. RÉCITATION

BERCEUSE

C'était un rossignol au bois
Qui chantait de sa douce voix.

Dormez, enfants, la nuit est pure ;
La nuit vous donne son trésor ;
La nuit ouvre tous ses yeux d'or ;
Enfants, chassez la crainte obscure.

Faites, enfants, de joyeux rêves ;
Il n'est point de monstres méchants ;
Des parfums clairs viennent des champs ;
La mer frôle en riant les grèves.

Aimez, enfants, le frais mystère
Des feuilles, des fruits et des fleurs ;
Aimez les sons et les couleurs,
Aimez la vie, aimez la terre.

C'était un rossignol au bois
Qui chantait de sa douce voix.

A.-F. HÉROLD.
(*La Poémeraie : Le Grelot d'or*. Gédalge.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — La maman dans ses diverses occupations : faire le ménage, préparer les repas, laver le linge, etc. — Les enfants (*petit garçon ou petite fille*) aidant leur maman : balayer la maison, éplucher les légumes, essuyer les meubles, etc.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Maman fait la lessive.*** — *Questionnaire.* — Quand votre maman fait-elle la lessive ? — A quel endroit ? — De quels ustensiles se sert-elle ? — Que fait-elle du linge sale avant de le mettre dans la lessiveuse ? — Que met-elle avec le linge dans la lessiveuse ? — Combien de temps fait-elle bouillir l'eau de sa lessiveuse ? — Que fait-elle du linge qui a bouilli ? — Que reste-t-il à faire à votre maman pour donner à tous du linge propre ? — Ce travail est-il toujours agréable ? — Pourquoi ?

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français *C. moy.* élève : 7.50 maître : 15 fr. — *C. moy. (2e degré) et Cours supérieur* élève : 8.50 maître : 18 fr.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La mère.*** — **Noms :** travaux de ménagère : cuisine, lessive, raccommodage ; sa tendresse de maman : bonté, dévouement, indulgence, veilles, privations, inquiétudes. — **Adjectifs :** la maman est bonne, attentive, indulgente ; la ménagère est travailleuse, active, habile, économe ; son travail est pénible. — **Verbes :** la maman câline, conseille, guide son enfant ; elle lui donne l'exemple le gronde, le réprimande ou le punit.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez les phrases suivantes.** — Les travaux de la maman : Chaque jour, maman accomplit de nombreuses (*besognes*). Dès son réveil, elle prépare le (*déjeuner*) de toute la famille, elle (*habille*) proprement ses enfants pour l'école. Elle met en ordre toute la maison, fait ses provisions et (*prépare*) le repas de midi. Le repas achevé, elle (*dessert*) la table, (*lave*) et (*essuie*) la vaisselle, (*balaie*) la cuisine. Pendant l'absence du père et des enfants, elle (*lave*) le linge, (*raccommode*) les vêtements. A leur retour de l'atelier et de l'école ils trouveront la maison (*en ordre*) et le repas (*préparé*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — MAMAN ME RÉVEILLE

J'entends tes pas sur les marches de l'escalier. C'est le jour qui arrive avec l'école, et je ne suis pas bien content. Mais tu ouvres la porte, c'est maman qui vient avec du courage et de la bonté, tu m'embrasses et je passe les bras autour de ton cou et je t'embrasse. Tu es une bonne divinité qui chasse la paresse.

CH.-L. PHILIPPE.
(*La mère et l'enfant.* N. R. F., éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Escalier, divinité, paresse. — Rappeler sur des exemples les terminaisons des verbes au présent de l'indicatif.

EXERCICES. — 1. *Relevez les pronoms* qui *du texte et indiquez le nom dont chacun d'eux tient la place* (antécédent). — 2. Maman, tu ouvres la porte, tu m'embrasses et je passe les bras autour de ton cou. *Mettre cette phrase à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif.*

B. — RECONNAISSANCE

« Maman chérie, dit petit Jean, c'est toi qui prépares mes repas. C'est toi qui me soignes et me guéris lorsque je suis malade. C'est toi qui me caresses et me consoles lorsque je pleure. » Et Jean embrasse tendrement sa maman.

A. SOUCHÉ.
(*La Lecture et le Français.* Nathan, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Reconnaître, reconnaissance, repas. — Rappeler la terminaison des verbes dont le sujet est *tu* (ou *toi qui*).

EXERCICES. — 1. *Relever les verbes indiquant les actions faites par la maman* (préparer, soigner, guérir, caresser, consoler). — 2. « C'est toi qui me caresses et me consoles lorsque je pleure. » *Transcrire cette phrase à l'imparfait, au passé composé et au futur simple de l'indicatif.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Le travail de maman.** — *En une phrase renfermant au moins deux verbes, dites ce que fait votre maman aux divers moments de sa longue journée :* 1. De bon matin, maman... (*se lever, allumer, préparer...*) — 2. Dans la matinée, elle... (*balayer, essuyer, laver...*) — 3. L'après-midi, elle... (*repasser, coudre, raccommoder...*). — 4. A la veillée, elle... (*tricoter, réparer...*).

2. **Les travaux de la ménagère.** — *En utilisant la tournure : c'est la ménagère qui, c'est elle qui, exprimez en quatre phrases les divers travaux d'une bonne ménagère.* — Verbes à employer : *balayer, essuyer, éplucher, coudre, raccommoder, laver, repasser, ranger.*

3. **RÉDACTION.** — **Un enfant complaisant.** — *Dites ce que fait chaque jour un enfant complaisant qui veut aider sa maman : 1° dans le ménage ; 2° à la préparation des repas ; 3° à faire les commissions ; 4° dans les petits travaux du jardin, de la cave ou du bûcher.*

SUJET TRAITÉ. — **Un enfant complaisant.** — 1. Je suis heureux d'aider maman dans ses travaux. — Le matin, je balaie la cuisine et j'essuie avec soin la table, le buffet et les chaises. — 3. A onze heures, après l'école, je vais chercher de l'eau, du bois, du charbon ; à midi, je mets le couvert. — 4. Parfois je fais les commissions les plus faciles chez le boulanger et l'épicier. — 5. Le jeudi, dans le jardin, je sarcle les plates-bandes ; dans la cave, je prépare une provision de petit bois pour allumer le feu.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms relatifs. Le participe passé.

I. RÉCITATION

A MA MÈRE

Lorsque ma sœur et moi, dans les forêts profondes,
Nous avions déchiré nos pieds sur les cailloux,
En nous baisant au front, tu nous appelais fous,
Après avoir maudit nos courses vagabondes.

Puis, comme un vent d'été confond les fraîches ondes
De deux petits ruisseaux sur un lit calme et doux,
Lorsque tu nous tenais tous deux sur tes genoux,
Tu mêlais en riant nos chevelures blondes.

Et pendant bien longtemps nous restions là, blottis,
Heureux, et tu disais parfois : « O chers petits !
Un jour vous serez grands, et moi je serai vieille ! »

Les jours se sont enfuis d'un vol mystérieux,
Mais toujours la jeunesse éclatante et vermeille
Fleurit dans ton sourire et brille dans tes yeux.

TH. DE BANVILLE.
(*Roses de Noël.* Pasquelle, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire.* — **Autres sujets.** — 1. Portrait de votre maman. — 2. Une maman fait manger son bébé. — 3. Une maman prépare ses enfants pour l'école. — 4. Un enfant s'endort sur les genoux de sa mère. — 5. Un enfant aidant sa maman dans les travaux journaliers.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La maman prépare ses enfants pour l'école*** (*oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les circonstances :** quand ? moment ? heure ? — 2. **Le réveil des enfants :** qui les éveille ? comment ? — 3. **La toilette matinale :** les plus jeunes, les plus âgés ; cirer les chaussures, faire la toilette, brosser les habits. — 4. **Le bon déjeuner servi :** par qui ? comment ? satisfaction des enfants. — 5. **Le départ :** les habits (selon la saison) ; les outils d'écolier ; le dernier regard, les conseils, les recommandations ; le bonjour affectueux.

3. **CHOIX DE MOTS** (*Vocabulaire analogique*). — ***La mère.*** — **Noms :** la tendresse, l'amour, la vénération ; la douceur, la patience ; la préoccupation, l'inquiétude, l'anxiété. — **Adjectifs :** un geste câlin, apaisant, affectueux ; un visage alarmé, attendri ; un enfant délicat, choyé. — **Verbes :** la maman devine, craint, soigne, dorlote, réconforte, veille, console.

4. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez un adjectif qualificatif correspondant aux divers noms du vocabulaire et joignez-le à un nom convenablement choisi* (tendre, une tendre affection ; aimé, aimant, un enfant aimant ; vénéré, une mère vénérée ; doux, une voix douce ; patient, un effort patient ; préoccupé, un air préoccupé ; inquiet, un visage inquiet ; anxieux,

JOLLY. En riant! La lecture sans larmes 1er livret : 3.40 3e livret 6.50 2e livret : 3.60 1er et 2e livrets réunis : 6.50 livret comp. 2.50

LES TABLEAUX D'INTUITION ET DE LANGAGE "TH. COLSON"

Tirage en 8 couleurs

En souscription :

Jusqu'à la fin de la publication

La collection de 14 tableaux en couleurs (65 × 100).

150 fr. franco.

Prix de vente réel (plus port).

Le tableau. **12 fr. 50** La collection. **175 fr.**

N° 1. **L'habitation.**
N° 2. **Le marché.**
N° 3. **La rue.**
N° 4. **La locomotion.**
N° 5. **La gare.**
N° 6. **Le fleuve.**
N° 7. **La mer.**
N° 8. **La montagne.**
N° 9. **La forêt.**
N° 10. **La ferme.**
N° 11. **Les travaux de la campagne.**
N° 12. **La vendange.**
N° 13. **La foire.**
N° 14. **Le zoo.**

F. NATHAN
- Éditeur -

N. B. — Les tableaux représentés ci-dessus ont paru et sont envoyés immédiatement.
Les autres paraîtront prochainement et seront envoyés aussitôt.

Bec de Faucon
Patte de Faucon
(Serre)
RAPACE
PERROQUET
Patte de Perroquet ou de Grimpeur

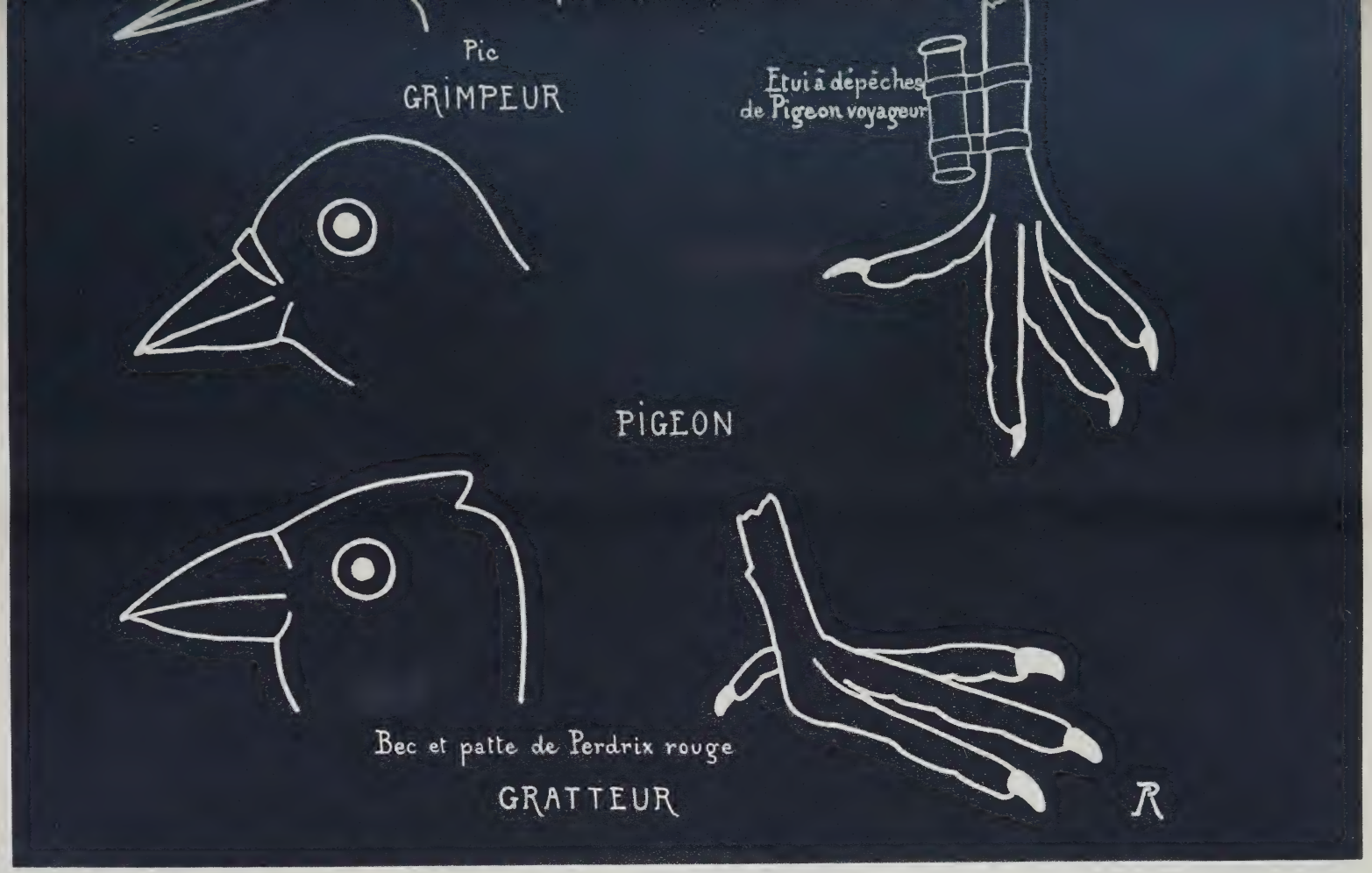

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD

LES OISEAUX (II)

Reproduction interdite.

Collection " Pays et Cités d'Art "

Nouveauté

L'INDE par M. Percheron

Précédemment parus :

LA CHINE par M. Percheron

PARIS par A. de Montgon

L'ÉGYPTE par A. de Montgon

ATHÈNES par N. Guy

ROME par N. Guy

Chaque volume 23x 15,5 illustré de 150 photographies environ et de plusieurs hors-texte en couleurs, relié . . . **16 francs**

Fernand NATHAN, Éditeur

une voix anxieuse). — 2. *Donnez les mots usuels de la famille de* : mère *et employez chacun d'eux dans une phrase* (maternel, maternité, marraine, marâtre commère, commérage).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UNE HEUREUSE MAMAN

La femme qui vient est en cheveux ; elle est jeune, elle chante. Elle tient dans ses bras un petit garçon tout nu comme un fils de déesse ; il porte au cou une médaille attachée par une chaînette d'argent. Je le vois qui suce ses pouces et me regarde avec ses yeux ouverts sur ce vieil univers nouveau pour lui. Le bébé a un joli pli entre le poignet et le bras, un pli au cou et, de la tête aux pieds, ce sont de jolies fossettes qui rient dans la chair rose.

La maman me le montre avec orgueil. « Monsieur, me dit-elle d'une voix mélodieuse, n'est-ce pas qu'il est bien joli, mon petit garçon ? »

A. FRANCE.
(Le crime de Sylvestre Bonnard.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** une jeune maman fière de son petit bébé le fait admirer à un passant. — **Les mots :** *vieil univers nouveau pour lui*, le jeune bébé ne connaît rien de ce qui l'entoure et qui est cependant si vieux ; *fossettes*, petites cavités dans la chair.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Déesse*, dieu ; *médaille* ; univers, univers*el* ; pl*i*, pl*ier* ; orgu*eil*. — Justifier : en cheveu*x*, *ses* pouces, au*x* pieds. — Raisonner : *ce* sont de joli*es* fossettes qui ri*ent*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez dans le texte les détails qui montrent la beauté de l'enfant.* (Il est comme un fils de déesse, il a un joli pli entre le poignet et le bras et de jolies fossettes qui rient.) — 2. *Relevez les détails qui montrent que la mère est heureuse.* (Elle chante, elle montre son enfant avec orgueil, elle interroge afin qu'on lui répète qu'il est joli.) — 3. *Décomposez les mots :* chaînette, fossette, *et donnez cinq diminutifs en* ette (tablette, bûchette, maisonnette, chevrette, sellette). — 4. *Relevez les pronoms relatifs du texte avec leur antécédent que vous soulignerez* (*femme* qui, *le* qui (je le vois qui), *fossettes* qui). — 5. *Relevez les verbes du texte et donnez leur participe passé dont vous soulignerez la terminaison* (ven*u*, été, chanté, ten*u*, porté, v*u*, sucé, regardé, e*u*, r*i*, montré, dit).

B. — LA MÈRE ET L'ENFANT

Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde et de sentir auprès de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme qui est là, qui vous apprend à lire, qui vous apprend à aimer ! qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur ; qui vous donne son lait quand vous êtes petit, sa vie toujours, à qui vous dites : « Ma mère ! » et qui vous dit : « Mon enfant ! »

V. HUGO.

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** le poète nous fait comprendre la faiblesse de l'enfant et la tendresse dévouée de la maman. — **Les mots :** *misérable*, de misère ; digne d'exciter la pitié ; *affamé* (de faim), qui souffre de la faim ; *souriant quand vous pleurez* ; relever l'opposition des termes : *souriant et pleurez*, comparer aux expressions précédentes ; *réchauffe votre âme dans son cœur*, vous donne du courage, de la vaillance par sa tendresse et ses paroles persuasives.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — A*ff*amé, famine ; réchau*ff*er, doi*gt*, corps. — Observer : *ce* que *c'*est. — Raisonner l'accord : une femme *qui est*, *qui* apprend, *qui* réchauf*fe*, *qui* donne, *qui* répon*d*.

3. **EXERCICES.** — 1. *D'après le texte, dites ce que vous devez à votre mère* (soins physiques, culture de l'intelligence, qualités du cœur). — 2. *Analysez les mots* qui *des expressions : « à* qui *vous dites*, qui *vous répond ».* — 3. *Donnez les participes passés des verbes du texte et soulignez leur terminaison* (j'ai ou je suis) : *su*, *eu*, sent*i*, march*é*, arrêt*é*, pleur*é*, appr*is*, aim*é*, réchauff*é*, donn*é*, d*it*, répond*u*.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. *Ma mère.* — **Maman, tu es toute petite, tu portes un bonnet blanc, un corsage noir et un tablier bleu.**

CH.-L. PHILIPPE.

2. *Soins maternels.* — **Ma mère m'entortilla dans un mauvais fichu de laine qu'elle noua derrière, enfonça mon bonnet tricoté sur mes oreilles et passa de la braise dans mes sabots.**

E. LE ROY.

EXERCICES. — 1. *Complétez le modèle n° 1 pour faire le portrait de votre maman en donnant quelques détails précis sur son visage et sur son costume.*

2. *En une phrase, montrez-nous la maman dans les diverses actions suivantes :* 1. Elle fait manger son bébé. — 2. Elle fait boire une potion à son enfant malade. — 3. Elle console son enfant qui pleure. — 4. Elle raccommode un vêtement déchiré.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — *Texte A. — Maman me réveille, cours élémentaire.* — **Une bonne petite fille, — Geneviève, il me faut cela, il me faut ceci ; apporte-moi ta petite sœur sur mon lit, remporte-la dans son berceau, et berce-la du bout de ton pied jusqu'à ce qu'elle dorme ; va me chercher mon bas, ramasse mon peloton ; va couper une salade au jardin, bats le beurre, mets du bois au feu ; écume la marmite qui bout, jettes-y le sel ; étends la nappe, rince les verres, descends à la cave, remplis au tonneau la bouteille de vin.**

LAMARTINE.

EXERCICES. — 1. **Maman a beaucoup à faire.** — *Faites-nous connaître les nombreuses occupations de votre mère en la suivant dans les divers travaux de la journée.*

2. **Maman est malade.** — *Votre maman est malade et retenue au lit depuis quelques jours. Comment s'aperçoit-on de son absence dans la maison et parmi les membres de la famille ?*

Sommaire. — La maladie ; les repas manqués ; la maison moins propre et moins ordonnée ; la tenue des enfants. Reconnaissance.

3. **Un enfant complaisant.** — *Que pouvez-vous faire chaque jour pour aider votre mère et la soulager dans ses travaux ?*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** le pronom possessif. — **Conjugaison :** verbes à la forme impersonnelle. — **Vocabulaire théorique :** mi, bi, tri, quadri.

I. RÉCITATION

L'AMOUR D'UNE MÈRE

Ce siècle avait deux ans...
Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois,
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.
Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
Abandonné de tous, excepté de sa mère,
Et que son cou ployé comme un frêle roseau
Fit faire en même temps sa bière et son berceau.
Cet enfant que la vie effaçait de son livre
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi...
Je vous dirai peut-être quelque jour

CUNÉO. La lecture attrayante et rapide, 1re série ... 15 fr. 2e série... 15 fr.

Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour,
Prodigués pour ma vie en naissant condamnée,
M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obstinée,
Ange qui sur trois fils attachés à ses pas
Épandait son amour et ne mesurait pas.
O l'amour d'une mère ! Amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie !
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part et tous l'ont en entier !

VICTOR HUGO.
(Les Feuilles d'automne.)

EXPLICATIONS. — Le poète était, à sa naissance, un petit être chétif et presque sans vie. Les soins, la tendresse, la force mystérieuse de l'amour de sa mère ranima cette vie prête à s'éteindre. — **Les mots :** *avait deux ans*, V. Hugo est né en 1802 ; *vieille ville espagnole*, la Franche-Comté fut longtemps une province espagnole ; *les quatre derniers vers*, l'amour d'une mère est inépuisable, illimité ; elle le donne à chacun de ses enfants, et, chaque enfant a tout l'amour de sa mère comme si cet amour n'était pas partagé.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Maman soigne son enfant malade. — 2. Maman console un enfant qui pleure. — 3. Maman prépare le repas du soir. — 4. Maman confectionne un gâteau. — 5. Maman fait avaler une potion à un jeune enfant.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***La maman.*** — **Noms :** une nourrice, une éducatrice, une garde-malade ; une mère de famille, la fée du foyer ; sa tendresse, sa vigilance, sa sollicitude, son angoisse, ses sacrifices, son abnégation. — **Adjectifs :** une tâche lourde, multiple ; d'humbles et pénibles travaux ; une humeur joyeuse et égale ; des paroles consolantes, apaisantes ; la tendresse maternelle ; les soins dévoués. — **Verbes :** la maman nourrit, choie son bébé ; elle apaise et console ; elle guide et dirige l'éducation de son enfant ; elle sacrifie son temps, compromet sa santé, expose sa vie pour sauver celle de son enfant.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez trois actions accomplies par la maman : a.* comme nourrice ; *b.* comme éducatrice ; *c.* comme garde-malade ; *d.* comme ménagère. — 2. *Donnez les mots usuels de la famille de : cœur* (radical : cœur, cour, cord) ; *écœurer, écœurant ; cordial, cordialité, accorder, accord, concorde, discorde, miséricorde ; courage, courageux, encourager, décourager. — Faites entrer chacun de ces mots dans une phrase.* — 3. **Les préfixes mi, bi, tri, quadri.** — **a.** *Donnez la signification des mots suivants dans lesquels vous trouvez des préfixes contenant une idée de nombre :* minuit, midi ; hémisphère, hémicyle ; trident, triangle, trépied ; bicyclette, bissac, besace ; quadrupède, quadrilatère. — b. *Formez deux mots avec chacun des préfixes :* mono, bi, tri, quadri *et faites-les entrer dans une phrase* (monoplan, monocle, bicorne, bipède ; tricycle, tricolore ; quadrumane, quadrupler).

III. ORTHOGRAPHE

A. — UNE MÈRE ACTIVE

Elle était debout dès l'aube, faisant déjeuner son homme, l'expédiant au dehors, conduisant Céline à l'école, instruisant Cécile des soins de la maison, ne la faisant guère travailler, certes, — l'enfant avait encore de trop petites mains, — mais lui donnant l'illusion du travail, lui faisant croire qu'elle était utile à « mémère », lui enseignant à ourler, à tricoter, finissant de lui apprendre à lire.

Le reste du temps était pour le ménage et la couture, les raccommodages, la confection des vêtements, de chemises, le tricotage de bas, de chaussettes, et les courses, les commissions à faire, Céline à attendre à la porte de l'école, quelquefois un peu de promenade avec Cécile, ou avec les deux petites filles, le jeudi, pour leur faire prendre l'air.

G. GEFFROY.
(*L'Apprentie*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** c'est une vie de labeur ininterrompu du lever au coucher. Remarquer la suite des participes présents, puis des noms qui se suivent pour faire sentir la multiplicité des occupations.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Ill*usion, *raccomm*odage ; *tricot*age. Justifier les infinitifs : déjeun*er*, travaill*er*, ourl*er*, tricot*er*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Transcrivez la 1re phrase en remplaçant les participes présents :* a. *par des verbes au présent de l'indicatif* ; b. *par des verbes à l'imparfait de l'indicatif.* (*a.* Elle est debout... elle fait... *b.* Elle était... elle faisait...). — 2. *Justifiez le titre de la dictée.* — 3. *Conjuguez le verbe* faire *à la 2e personne du sing. des temps simples.*

B. — MAMAN

Maman, lorsque tu es assise à la fenêtre, tu couds et tu penses. Je sais bien à quoi tu penses... Tu penses à la chemise que tu couds, à un gilet, à un pantalon ou à la soupe du soir... Tu écoutes mon père qui fait des sabots et tu causes parce que causer fait du bien... Mais surtout tu penses à moi... Tu veux vivre, non pas tant pour me voir grandir que pour m'aider à cela. Ton cœur est plein de forces et tu veux toutes les employer... Tu m'aimes comme la fin de toutes choses... Alors, maman, tu n'es plus une simple femme qui coud et qui pense, tu es la mère d'un enfant de douze ans, tu te recueilles et tu travailles pour l'humanité, toi qui prépares un homme.

CH.-L. PHILIPPE.
(*La Mère et l'Enfant*. N. R. F., éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur exprime avec une simplicité attendrie l'amour qu'il ressent pour sa maman qui pensait tant à son petit garçon et dont l'unique souci était d'en faire un homme. — **Les mots :** *tu te recueilles*, tu rassembles tes forces, tes pensées, ton énergie et tu les concentres vers une même pensée, vers ton enfant ; *tu prépares un homme*, tu fais de ton enfant un être fort et vigoureux, intelligent et bon, aimant le vrai, le beau le bien, digne du nom d'homme.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Gilet, pantalon.* — Justifier : plein de forc*es*, caus*er*, m'aid*er*, employ*er*. — Justifier l'accord des verbes : tu cou*ds*, qui cou*d*, qui pens*e*, qui prépar*es*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Transcrire le texte à l'imparfait de l'indicatif* (Maman, lorsque tu étais assise..., tu cousais...). — 2. *D'après le texte, quelle était la principale préoccupation de la maman ?* (Faire de son enfant un homme.) — 3. Tu penses à la chemise que tu couds. *Décomposez cette phrase en propositions et indiquez la nature et la fonction de chacune d'elles.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. *Vous vous rendez compte que votre maman a une lourde tâche ; vos réflexions à ce sujet ; que faites-vous pour la lui rendre moins pénible ?*

2. **La fête de maman.** — *C'est la fête de votre maman. Avec vos frères et sœurs, en cachette, vous avez préparé un bouquet. Votre papa est mis dans la confidence. On appelle maman et on lui remet le bouquet en lui présentant ses vœux. Racontez la scène.*

3. *Votre mère vient d'être gravement malade. Vous écrivez à un membre de votre famille pour lui faire part de cette maladie.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

EISENMENGER et LENEL **Avec l'oncle Émile à travers la France. Lectur. cour. suivies** *C. moy. et sup.* **9.25**

central et coupés par les seuils du Poitou et de Naurouze.

Les Charentes : « Plate-forme basse, formée de couches calcaires et marneuses, descendant doucement vers la mer, à peine entaillée par des vallons souvent à sec..., paysage monotone mais non sans charmes. »

Le Périgord, plateau d'altitude médiocre, recouvert d'un sol rougeâtre et très sec. — *Le Quercy*, plus élevé, criblé de gouffres qui donnent accès à des cavernes (Padirac), très sec, aux dépressions non dépourvues de cultures.

Le Lauraguais : « Plus sec et plus nu qu'aucun pays de molasse, paysage désolé... »

b. LA PLAINE DE LA GARONNE. — « Des mamelons se succèdent sur un plan très incliné. Dans les parties déprimées s'enfoncent, entre des rangées de saules, des ruisseaux à l'eau louche, moins semblables à des rivières qu'à des fossés agricoles. Le sol imperméable est avare de sources, mais, les pluies n'étant pas rares, des mares verdâtres sont l'accompagnement ordinaire des métairies ou bordes. C'est par excellence la région des terres fortes, terres à blé qui depuis plus de 2 000 ans ne cessent pas de porter des moissons. » ET DU BORDELAIS : constituée par des calcaires et par des graviers. »

c. LE LANNEMEZAN, au sud de la Garonne, d'altitude atteignant 600 mètres, formé par les cailloux roulés des anciens torrents pyrénéens, complètement déshérité.

d. LES LANDES. — « Pendant 100 kilomètres, des pins grêles, des landes coupées de marécages, rarement une bergerie à moutons, plus rarement un village entouré d'arbres fruitiers. »

Le climat, par suite de la latitude, de l'influence de l'Océan, présente déjà une teinte méridionale : été chauds, hivers tempérés, avec des coups de froid à l'intérieur, violents orages. Précipitations abondantes à la fin du printemps et augmentant vers le Sud (1 mètre dans les Landes).

Plus rigoureux, le climat des Pyrénées de l'Ouest reste cependant humide, tandis qu'à l'Est, soumis à l'influence méditerranéenne, il est très sec.

Le centre du bassin est occupé par la *vallée de la* **Garonne**, fertilisée par les alluvions disposées en terrasse sur lesquelles les villes ont été construites. (Étude de la Garonne : 10e leçon.)

II. Le milieu humain.

Le Bassin aquitain est une région essentiellement agricole. *a.* **Variété des produits.** — Partout s'étendent des CHAMPS DE BLÉ DUR, les « paillées » énormes et très nombreuses forment la note dominante des pays au sud-ouest de Mirande ; DE MAÏS, céréale des régions chaudes et humides ; PRAIRIES ARTIFICIELLES et cultures de TABAC.

Outre les CULTURES MARAICHÈRES et les LÉGUMES de l'Agenais, les riches, vallées fluviales fournissent d'excellents FRUITS (prunes).

Les NOYERS du Périgord sont réputés dans le monde entier pour la valeur du bois et des fruits ; les troncs recherchés pour les travaux de luxe en bois massif ont valu en 1928 jusqu'à 25 000 fr. chacun. LES NOIX sont exportées vers l'Amérique et l'Angleterre. C'est la région des TRUFFES dont le développement est lié à la présence de certains arbres (chênes verts et chênes pédonculés). — LES RAISINS du Quercy, produits d'exportation vers la Belgique et l'Allemagne (en 1930, plus de 30 millions de francs).

b. **Vins du Bordelais.** — *Parmi les vins rouges : vins des* PALUS, *de consommation courante ;* MÉDOC, *rubis sans pareil, qui chatouillent à la fois le nez, le palais et les yeux ;* SAINT-ÉMILION, *le plus ancien vin de France. Parmi les blancs : vins d'*ENTRE-DEUX MERS, *ordinaires,* GRAVES, *secs et nerveux, vantés par Rabelais ;* SAUTERNES, *le premier vin du monde, «un rayon de soleil concentré dans un verre », etc..., et* EAUX-DE-VIE DES CHARENTES.

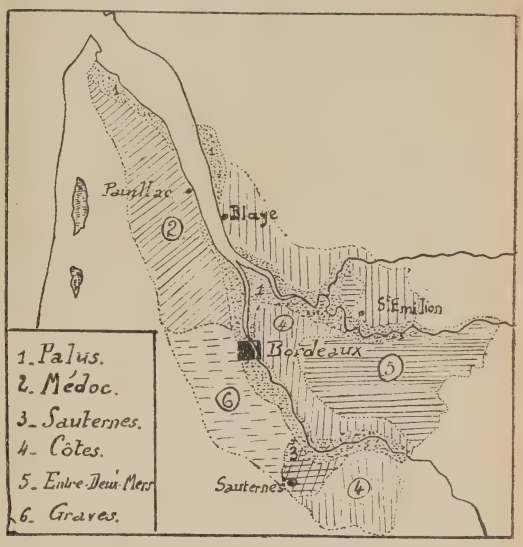

c. **Richesse des Landes**, création de l'homme. *Les produits résineux.* Des usines établies dans la région fabriquent des parfums, du camphre, des vernis, des isolants en électricité.

Les produits ligneux : poteaux de mines, traverses de chemins de fer, pavés de bois ; plus de 400 scieries employant 40 000 ouvriers.

Les Pyrénées offrent de médiocres ressources : vie agricole et pastorale prospère à l'Ouest, dans les plaines et les basses vallées. Élevage du cheval (tarbais), moutons transhumants et mulets au centre.

Du sous-sol, on extrait des marbres (Bagnères-de-Bigorre) ; du minerai de fer (en quantité insuffisante pour alimenter les forges).

Les sources thermales qui jaillissent tout le long de la chaîne (Cauterets, Luchon) et l'utilisation des chutes d'eau.

Régions peu peuplées, de densité bien inférieure à celle de la moyenne de la France. Le Bassin aquitain « est le plus touché par la dépopulation ; les décès l'emportent trop souvent sur les naissances ; les fermes sont abandonnées, et l'on peut voir des étrangers venir en grand nombre coloniser cette vieille terre française ».

Les deux capitales s'élèvent aux extrémités de la vallée médiane. **Toulouse**, 194 000 hab., bâtie au point de convergence des vallées de la Garonne, de l'Ariège et du Tarn, sur le passage du Midi océanique, centre stratégique, entrepôt commercial, centre intellectuel et artistique.

Bordeaux : 263 000 hab., 4e ville de France, port d'estuaire, est un centre important d'armement pour la pêche à la morue, le principal marché des vins de Bordeaux et le siège d'importants chantiers de constructions navales.

Citer encore Angoulême, La Rochelle avec son avant-port La Pallice, Albi, Agen, Montauban, Pau, Tarbes, Bayonne.

E. FAUVE, *Directeur de Cours complémentaire.*

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine ..... 9 fr.

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale.

Propriétés des sons.

Les sons ont une hauteur déterminée. Leur appellation.

Acquisition de l'accord parfait majeur.

La *tonalité musicale* s'impose à l'oreille par l'agrégation de trois notes dans laquelle la note grave ou fondamentale de l'accord joue le rôle de *tonique*, la note la plus élevée (quinte) joue le rôle de *dominante*, la note intermédiaire (tierce majeure) joue le rôle de *médiante*. Cet accord donne l'impression de *repos* par sa tonique, de *puissance tonale* par sa quinte, d'*harmonie* par ses tierces superposées. L'oreille doit s'habituer à l'entendre pour le reconnaître. (Ne pas donner ces indications techniques aux enfants. Actuellement l'acquisition auditive suffit.)

Exercices auditifs.

a. Jouer l'accord global au guide-chant. Le faire apprécier ; *b.* modifier l'accord parfait majeur en supprimant la tierce majeure et en la remplaçant par un intervalle de seconde ou de quarte. Comparer la nouvelle agrégation obtenue à l'accord parfait majeur. Laisser les enfants exprimer leurs impressions ; *c.* revenir à l'accord parfait majeur et l'arpéger ; *d.* la quinte de l'accord.

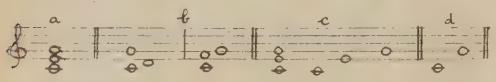

Acquisition du son : *sol*. Quinte de l'accord.

1. Guide-chant ; 2. vocalisation ; 3. appellation.

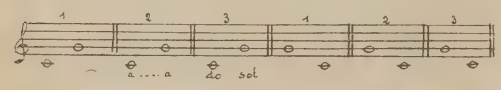

Reconnaissance du son : *sol*.

Jouer trois notes au guide-chant. Les vocaliser. Combien de notes *sol* dans le groupe ? Quelle est la place du son *sol* dans la succession ? Réponses collectives comme précédemment. Correction par les élèves eux-mêmes.

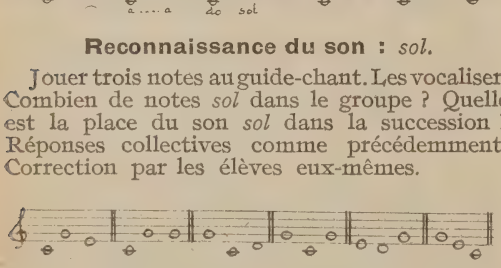

Le maître *joue* un *do* d'une durée égale à 1, 2, 4 temps dans un mouvement donné.

Les enfants *chantent* un *sol* dans les mêmes conditions de durée et de mouvement et en battant la mesure.

Procéder par l'inverse. Jouer : *sol* ; chanter : *do*.

Composer un rythme avec la seule note *do*, et répéter le même rythme en chantant la note *sol*. Procéder également par l'inverse. Les enfants sont appelés ensuite à composer un rythme et à le reproduire.

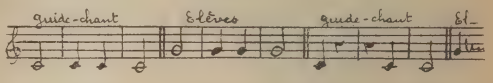

Association du geste à la hauteur déterminée du son *sol* à l'aide de la phonomimie, du mât de perroquet, de la main portée.

Exercices rythmiques sur la quinte : *do, sol*.

Le maître mime les sons (phonomimie) ou les indique sur le mât (exercice à la baguette) ou sur la main portée. Les enfants chantent en nommant les notes et en battant la mesure.

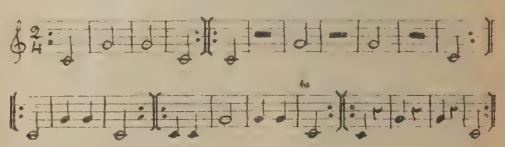

Acquisition du son : *mi*. Tierce majeure.

1. Guide-chant ; 2. vocalisation; 3. appellation.

Procéder comme pour le son : *sol*.

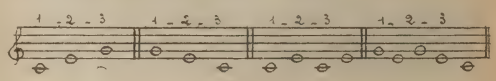

Reconnaissance du son : *mi*.

A. Procéder comme il a été indiqué pour le son *sol* ;

B. Associer le geste à la hauteur du son *mi* ;

C. Exercices rythmiques sur la tierce : *do, mi*.

Exercices rythmiques sur l'accord parfait.

Le maître composera lui-même ses exercices en utilisant des valeurs égales ; des valeurs inégales ; en intercalant des silences de durées égales et inégales. Terminer chaque exercice par la tonique *do* placée de préférence sur le temps frappé de la mesure. (Phonomimie, baguette, main portée.)

Reconnaissance des sons de l'accord parfait.

Utiliser le procédé indiqué au cours de la 4e leçon pour assurer la compréhension de l'exercice qui, au guide-chant, prend la forme suivante :

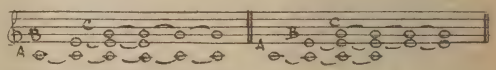

Quelle est la note qui disparaît ? Chantez-la. Réponses et corrections collectives.

Au cours de tous ces exercices, les termes quinte et tierce majeure ne sont pas prononcés par le maître.

V. HABERT, *Avallon*.

RENAUDEL et DELAGE Le livre aux. du maître pour l'enseig. de la musique Cours élém. 10 fr. Cours moy. 10.50 C. sup. 14 fr.

Généralisation (Cours supérieur). *Voir leçon n° 1.*

II. Géométrie.

Le prisme droit. Sa surface.

1. **Exercices d'observations.** — Montrer des prismes droits : cube, parallélépipède, prismes triangulaire, hexagonal, octogonal. Le prisme est désigné par la forme de ses bases (prismes quadrangulaire, triangulaire, hexagonal, etc.). Examens des bases : des polygones égaux et parallèles ; examen des faces latérales ; des rectangles de même hauteur. Les arêtes : nombre.

2. **Construisons** un prisme triangulaire de dimensions données.

3. **Surface latérale.** — Dessinons son développement et cherchons sa surface.

Surface latérale = périmètre de base × hauteur.

4. **Surface totale.** — Comment faire pour obtenir la surface totale ?

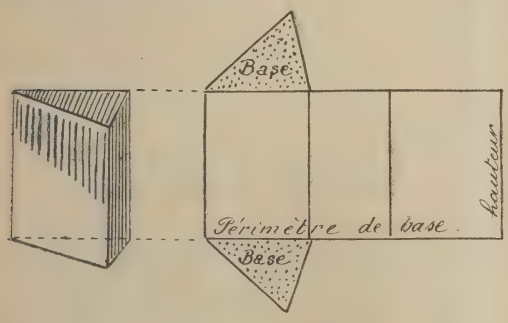

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Calculer l'intérêt annuel de 300 f., 500 f., 1 600 f. à 5 p. 100, à 6 p. 100, à 4 1/2 p. 100. On multiplie le taux par le nombre de centaines. Exemple : Intérêt annuel de 600 à 4 p. 100.* RÉPONSE ➔ *4 f. × 6 = 24 f.*

2. *Quel est l'intérêt annuel de 250 f., 750 f. à 4 1/2 p. 100 ?*

3. *Quel est l'intérêt de 400 f., 700 f., 900 f. à 3 p. 100 en 6 mois, en 4 mois, en 3 mois ? Chercher l'intérêt annuel. Pour avoir l'intérêt en 6 mois, diviser par 2 ; en 4 mois, diviser par 3 ; en 3 mois, diviser par 4.*

4. *Quel est l'intérêt de 900 f. à 4 p. 100 en 3 ans ?*

5. *Trouver le taux des placements suivants :*

Capital.	Intérêt annuel.	Capital.	Intérêt.
800 f.	32 f.	300 f.	48 f. en 4 ans.
900 f.	27 f.	1 200 f.	90 f. en 1 a. 1/2
1 000 f.	65 f.	500 f.	5 f. en 3 mois.
450 f.	18 f.	60 f.	0 f. 75 en 1 m.

6. *Un prisme équilatéral a 24 cm. de périmètre et 7 cm. de hauteur. Quelle est la surface d'une des faces latérales du prisme ?*

B. Problèmes.

1. **Recherche de l'intérêt.** — a. *Un capital de 22 500 f. a été placé à 5 p. 100 pendant 6 ans et 3 mois : Trouver les intérêts qu'il a rapportés.* RÉPONSE ➔ **7 031 f. 25.**

b. *Le produit de la vente d'un champ carré de 320 m. de pourtour est placé à 4 p. 100. Quel intérêt rapportera-t-il en 3 ans 9 mois, si l'are a été payé 150 f. ?* RÉPONSE ➔ **1 440 f.**

c. *Un cultivateur emprunte 2 560 f. Il promet de rembourser dans 3 ans cette somme augmentée de ses intérêts simples à 6 p. 100. Combien devra-t-il payer ?* RÉPONSE ➔ **3 020 f. 80.**

d. *Une maison a été vendue 72 600 f. Les frais se montaient à 15 p. 100 du prix de vente. Les 3/4 du produit net sont placés à 5 p. 100 et le reste à 6 p. 100. Calculer les intérêts pendant 120 jours ?* RÉPONSE ➔ **1 028 f. 49.**

2. **Recherche du taux.** — a. *Une ferme valant 175 000 f. est louée 10 500 f. par an. Combien pour 100 de sa valeur rapporte-t-elle ?* RÉPONSE ➔ **6 p. 100.**

b. *Un rentier a placé un capital de 32 000 f., qui lui a rapporté 4 800 f. en 2 ans 6 mois. Trouver le taux du placement ?* RÉPONSE ➔ **6 p. 100.**

3. **Surface du prisme.** — a. *Une colonne a la forme d'un prisme droit à base octogonale régulière. Sa hauteur est de 3 m. 25. Le côté de l'octogone de base a 0 m. 26. Que dépensera-t-on pour peindre sa surface latérale au prix de 6 f. 50 le m² ?* RÉPONSE ➔ **43 f. 94.**

b. *Un bassin ayant la forme d'un prisme droit à base rectangulaire est revêtu intérieurement d'un enduit qui coûte 23 f. le mètre carré. Calculer la dépense, si les dimensions intérieures sont 2 m. 25 de long, 1 m. 40 de large et 1 m. 30 de haut ?* RÉPONSE ➔ **290 f. 72.**

4. **Revision.** — a. *On peint au ripolin les murs et le plafond d'un cabinet cubique (murs et plafond) de 3 m. 25 d'arête et muni d'une porte de 2 mètres de haut et 0 m. 80 de large. Quelle est la dépense à 3 f. le mètre carré ?*

➔ **Indications :**

Surface d'une face :
1 m² × 3,25 × 3,25 = 10 m² 5625.
Surface à peindre :
(10 m² 5625 × 5) — 2 × 0,8 = 51 m² 2125.
La dépense est de :
3 f. × 51,2125 = **153 f. 63.**

b. *Un coffre en bois cubique de 0 m. 80 d'arête a été tapissé intérieurement sur les 4 faces latérales et le couvercle avec une étoffe de 0 m. 40 de large. Si on n'a pas gaspillé d'étoffe, quelle est la longueur de l'étoffe employée ? Quel en est le prix à 12 f. le mètre ?*

➔ **Indications :**

Sur une face, on emploie :
0 m. 80 × 2 = 1 m. 60 d'étoffe.
Sur 5 faces, on emploie :
1 m. 60 × 5 = 8 m. d'étoffe.
Prix de l'étoffe :
12 f. × 8 = **96 f.**

IV. Initiation à l'algèbre (Cours supérieur).

Problème. — *Une somme de 31 f. 50 est formée de pièces de 0 f. 50 et de pièces de 0 f. 25. Il y a en tout 73 pièces. Combien y a-t-il de pièces de chaque sorte ?*

Solution arithmétique : méthode de fausse supposition. — *Si toutes les pièces étaient de 0 f. 50, la somme vaudrait 0 f. 50 × 73 = 36 f. 50.*
Différence avec la somme donnée :
36 f. 50 — 31 f. 50 = 5 f.
Si je remplace une pièce de 0 f. 50 par une pièce de 0 f. 25, je diminue la valeur de la somme supposée :
0 f. 50 — 0 f. 25 = 0 f. 25.
Pour la diminuer de 5 f., il faudra prendre :
5 : 0,25 = **20 pièces de 0 f. 25.**
Et on aura 73 — 20 = **53 pièces de 0 f. 50.**

Solution algébrique. — *Soit x le nombre de pièces de 0 f. 50.*
Le nombre de pièces de 0 f. 25 est 73 — x.
Valeur des pièces de 0 f. 50 : 0,5 x.
Valeur des pièces de 0 f. 25 :
$$0{,}25\ (73 - x) = 18{,}25 - 0{,}25\ x.$$
On a :
$$0{,}5\ x + 18{,}25 - 0{,}25\ x = 31{,}5$$
ou :
$$0{,}5\ x - 0{,}25\ x = 31{,}50 - 18{,}25$$
$$0{,}25\ x = 13{,}25.$$
$$x = 13{,}25 \times 4 = 53$$
$$73 - x = 20.$$

RÉPONSES ➔ **53 pièces de 0 f. 50 et 20 pièces de 0 f. 25.** Faire la preuve.

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élém . . 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

Questions d'examens.

Question 1. — **Dans une feuille rectangulaire, découper, sans l'aide du compas ni de l'équerre, un triangle équilatéral. Indiquer le centre par un point.**

Solution. — 1re PARTIE :

Plier le rectangle en deux (fig. 1), amener *d* sur

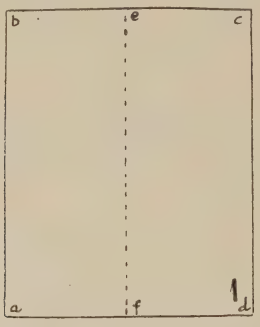

ef (fig. 2), marquer le point, soit B, joindre B*a*, B*d*, le triangle obtenu est équilatéral.

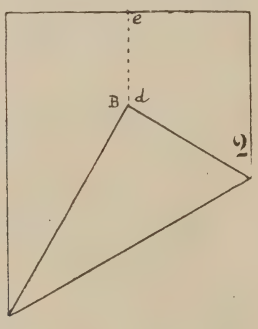

2e PARTIE :

Amener *c* sur B puis sur A, les plis se ren-

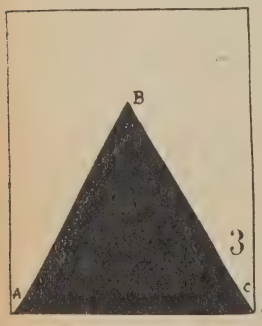

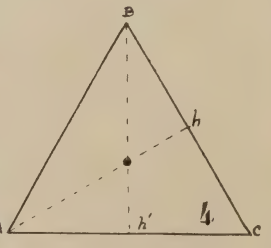

contrent en un point qui est le centre du triangle (fig. 4).

C'est volontairement que nous nous abstenons de démontrer.

Question 2. — **Découper dans une feuille de papier rectangulaire un triangle isocèle de 28 cm. de périmètre et de 8 cm. de base.**

Solution. — Un calcul simple donne la longueur de chacun des côtés égaux $\frac{28 - 8}{2}$ = 10 cm.

Plier la feuille en deux (fig. 5) de chaque côté de *f*, porter la moitié de la base, soit 4 cm. ; avec

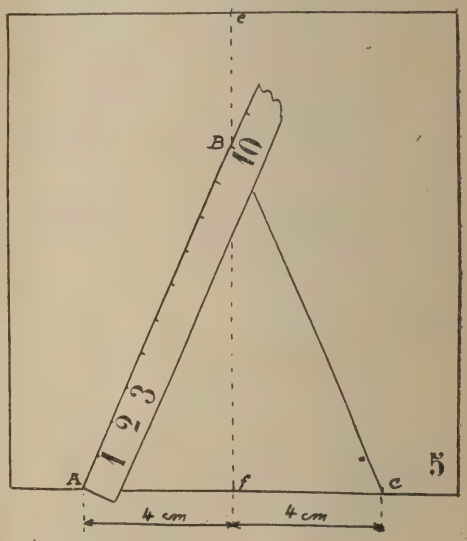

le double décimètre, chercher un point B sur *ef* distant de A de 10 centimètres, joindre BA, BC pour obtenir le triangle isocèle demandé.

Question 3. — **Découper séparément les**

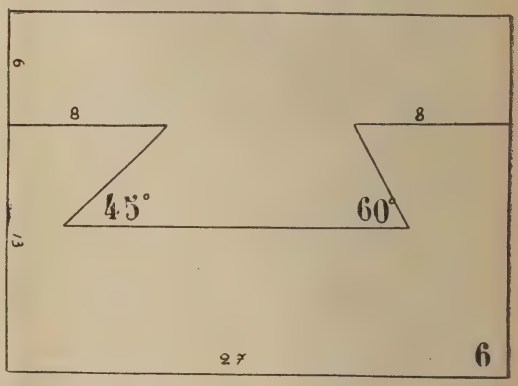

pièces de l'assemblage représenté par la figure 6 (longueurs en centimètres).

Solution. — Aucune difficulté : 45° est la moitié d'un angle droit que savent construire les élèves, 60° est l'angle du triangle équilatéral.

Sujets non développés.

1. — Tracez puis découpez un losange dont les deux diagonales aient 8 cm. et 4 cm Joignez les milieux des côtés consécutifs. Quelle figure obtenez-vous ?

2. — Construisez un losange dont vous choisirez la grande diagonale entre 7 et 8 cm. *sans la mesurer* et dont la petite soit environ les 2/3 de la grande. Disposez la plus grande diagonale horizontalement.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

AUBIN et DAVID **Textes français.** *Lect. expliq. et récit. Cours compl. et E. P. S., les 3 vol. réun.* *Elève...* **22 fr** *Maître.* **25 fr**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un pigeon.

MATÉRIEL. — Un pigeon vivant (ou une tourterelle). Gravures représentant des pigeons. Un œuf de pigeon.

I. Le pigeon dans la basse-cour.

Où avez-vous vu des pigeons? ➔ Dans la cour de la ferme. Ils viennent picorer les grains autour des autres oiseaux de la basse-cour.

Quand vous approchez, que font-ils? ➔ Ils s'envolent. Pourquoi? ➔ Ils ont peur, ils sont craintifs.

Où vont-ils? ➔ Ils se posent plus loin sur le sol ou plutôt sur les toits voisins. Que font-ils alors? ➔ Ils regardent, observent et redescendent s'ils ne voient pas de danger.

A Paris, cependant, dans les jardins publics, en certains lieux calmes, on peut approcher les pigeons. ➔ Ils sont habitués au bruit, à voir les êtres humains nombreux et différents, à recevoir d'eux leur nourriture.

II. Examinons notre pigeon.

Remarquons la forme de son corps : large en avant, effilé vers l'arrière.

Ses plumes : luisantes. Le pigeon ordinaire a un plumage gris cendré, coloré en avant, changeant selon la position de l'oiseau (gorge de pigeon). Certains sont tout blancs, d'autres café au lait, etc. La coloration, la disposition des taches colorées varient avec les espèces et avec les individus.

Les plumes de la queue sont longues et larges, celles de l'extrémité des ailes également ; sur le reste du corps, plumes petites ; sous le ventre, duvet très léger.

Faire tomber quelques gouttes d'eau sur le dos du pigeon. ➔ L'eau glisse sur les plumes sans les mouiller. C'est que les plumes sont recouvertes d'une matière graisseuse. Ainsi, les pigeons peuvent voler même par la pluie.

Etendons les ailes du pigeon. ➔ Nous constatons qu'elles sont très longues si on les compare à la grosseur du corps de l'oiseau. Nous pouvons mesurer la distance entre l'extrémité des deux ailes de notre pigeon. Indiquons-la au tableau noir. Cette longueur est l'*envergure* du pigeon.

Le pigeon est un excellent voilier. Certaine espèce, le pigeon voyageur, peut accomplir des distances considérables à une vitesse moyenne importante (60 km. à l'heure). Ils savent retrouver leur colombier, même s'ils ont été transportés très loin, parfois à un millier de kilomètres.

Il arrive qu'un pigeon voyageur, fatigué, se repose avec des pigeons domestiques. Il porte, à la patte, une bague avec des indications permettant de retrouver son propriétaire. (Le signaler à la mairie ou au commissaire de police.)

Ses pattes sont rougeâtres, écailleuses comme celles de la poule : trois doigts en avant, un en arrière.

Yeux très mobiles, grands, comparés à la grosseur de sa tête.

Bec long, d'abord un peu effilé et légèrement courbé, puis renflé d'une manière caractéristique au niveau des narines (un trou de chaque côté).

Les oreilles sont à peine visibles. Pas de pavillons externes : parfois une touffe de plumes.

III. Le pigeon dans le colombier.

Le pigeon mange surtout des graines, parfois quelques insectes ou vermisseaux.

Il roucoule, le mâle surtout qui tourne autour de la femelle.

Les pigeons s'associent par couples. La femelle pond deux œufs le plus souvent. Chacun des parents les couve à tour de rôle.

Les pigeonneaux qui sortent de l'œuf ont le corps nu (quelques sortes de longs poils seulement), les yeux fermés (ils ne sont pas beaux !).

Les parents leur apportent la nourriture. Ils grossissent ; leurs yeux s'ouvrent, les plumes apparaissent, se développent. Au bout d'un mois environ, les jeunes pigeons peuvent prendre leur vol et chercher leur nourriture.

Une nouvelle nichée leur succédera.

Le pigeonnier est toujours placé dans un endroit d'accès peu facile. Les pigeons n'aiment pas être dérangés. Dans ce cas, ils quitteraient leur pigeonnier pour trouver, ailleurs, la tranquillité.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les oiseaux.

MATÉRIEL. — Une poule vivante. Un squelette de poulet (ou gravure). Des plumes de différentes sortes. Des viscères de poulet. Bougie. Loupe.

I. La poule a le corps couvert de plumes.

Caractères particuliers de la poule. Quand elle est effrayée, elle se sauve en écartant ses ailes ; prenant son élan, elle peut s'envoler.

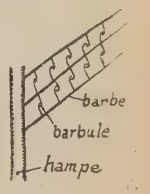

Ce qui frappe d'abord, c'est de constater que son corps est couvert de plumes au lieu de poils.

Etendons son aile ; nous constatons la présence de plumes longues ainsi qu'à la queue (rémiges et tectrices).

Examinons de près l'une de ces plumes. Partie inférieure tubulaire, cornée. Faire brûler dans la flamme d'une bougie : odeur caractéristique de corne brûlée (comme les ongles, les cheveux, la laine, etc.). Cette partie est prolongée par une *hampe*, d'où partent des *barbes* portant, de part et d'autres, des *barbules* (très visibles à la loupe) s'accrochant les unes aux autres.

Si l'on veut empêcher une poule de s'envoler par-dessus la clôture de la basse-cour, il suffit de lui couper les plumes d'une aile avec des ciseaux (déséquilibre).

D'autres plumes, moins longues, recouvrent tout le corps de l'oiseau.

Certaines, surtout sous le ventre, ont des barbes indépendantes. Elles garantissent le corps de l'oiseau contre les intempéries, surtout le froid. (L'oiseau hérisse ses plumes, se met « en boule ». On utilise le duvet pour les édredons.)

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil. *Chaque planche* 2 fr. L'homme *(2 planches réunies)* ..... 5 fr.

Les plumes sont enduites d'une matière grasse qui les rend imperméables à l'eau (V, leçon du C. E.), matière sécrétée par des glandes près de la queue.

II. Le squelette de la poule.

Voici un squelette de poule. Remarquons les orbites très importantes comparées à la grosseur de la tête. Cou très long (vertèbres nombreuses), très mobile (remarquez une poule ou un autre oiseau « faisant sa toilette »).

Les vertèbres sont ensuite soudées entre elles et constituent un bloc solide.

Le sternum, aplati, porte en avant et au milieu une crête importante : le *bréchet*. C'est là que viennent s'insérer les muscles très puissants qui manœuvrent les ailes ou les maintiennent étendues dans le vol plané. (Blanc de poulet.) Muscles encore plus épais chez les oiseaux qui volent beaucoup : perdreaux, canards sauvages, etc. Omoplates allongées sur le dos.

Les clavicules sont soudées à leur extrémité : la *fourchette*.

Deux os supplémentaires, les *caracoïdes*, réunissent la colonne vertébrale au sternum.

L'ensemble donne une impression de solidité. (Il faut briser la « carcasse » du poulet pour atteindre facilement l'intérieur.)

Les membres antérieurs (les ailes) sont constitués comme ceux des mammifères. La main cependant, à l'extrémité, est moins développée : les os des doigts sont soudés.

Les membres postérieurs ou pattes reposent seuls sur le sol. On y retrouve les parties des membres des mammifères : la cuisse (qu'on appelle souvent le « haut de la cuisse ») ; puis la jambe (qu'on désigne sous le nom de « pilon » et, à tort souvent, de « cuisse de poulet ») ; on y retrouve le tibia, gros, et le péroné très mince ; la patte constituée par les os du pied, soudés en un os unique ; elle ne porte pas de plumes.

La poule repose sur le sol par ses doigts : trois en avant, un en arrière, ce qui lui permet de se percher. Le coq a un ergot très dur et acéré, en arrière et plus haut : c'est pour lui une arme de combat.

Quand vous mangez un poulet, constatez, en brisant les os, qu'ils ne renferment pas de moelle : ils sont creux.

III. L'appareil respiratoire de la poule.

De chaque côté du bec, la poule a deux ouvertures, par où pénètre l'air. Trachée ; deux poumons. Certaines bronches, traversant les poumons, communiquent avec des poches imperméables, remplies d'air : les *sacs aériens ;* ils sont répartis dans le corps de l'oiseau. Il y a une communication avec les os creux (l'extrémité de l'aile d'un pigeon blessé, placée près d'une flamme de bougie, la fait vaciller à chaque mouvement respiratoire). Ainsi, une réserve d'air est constituée, augmentant, en même temps, la légèreté du corps des oiseaux.

La respiration des oiseaux est très active. Aussi, leur température constante est-elle supérieure à celle des mammifères (40 à 41°).

IV. L'appareil digestif de la poule.

Quand nous jetons des graines aux poules, elles picorent sans arrêt (essayons avec la poule que nous observons). Ainsi, les graines sont avalées sans avoir été mâchées.

Les aliments (graines, herbes, insectes, etc.) suivent l'œsophage et arrivent dans une poche placée en avant du corps : *le jabot*. (Le sentir sur le poulet même. Quand on vide le poulet, observer le jabot et son contenu.)

Les poules picorent aussi les grains de sable (on en trouve dans le jabot). Un liquide humecte les aliments, ramollit les graines.

Ensuite, les aliments continuent leur progression, ils arrivent dans un renflement du tube digestif : le *ventricule succenturié*. Ils s'imprègnent de sucs digestifs : c'est le véritable estomac de la poule.

Enfin, un troisième renflement plus important, aux parois musculaires très épaisses : *le gésier*. (Facile à distinguer : couleur rouge foncé, irisations bleues.) Quand on le coupe, on trouve à l'intérieur une peau épaisse, portant de nombreux replis qui le tapisse intérieurement.

Par ses contractions puissantes, le gésier triture les aliments qui se transforment en bouillie (les petits cailloux aident à la trituration).

Les cailloux calcaires sont dissous en partie et servent à constituer la coquille des œufs.

V. La poule pond des œufs.

La poule est ovipare. L'œuf a une coquille calcaire (fait effervescence avec un acide). Perméable à l'air. (Pour les conserver plus longtemps, on plonge les œufs dans un lait de chaux ou un liquide bouchant les pores.) Peau intérieure blanchâtre, tapissant la coquille (chambre à air). Membrane entourant la partie molle de l'œuf.

Le blanc épais, légèrement jaunâtre, colle aux doigts, durcit à la chaleur.

Le jaune (cellule sphérique : œuf durci). Tache ou germe. Une peau très mince l'entoure : la percer, le jaune coule.

En se développant sous l'influence d'une température régulière (poule ou couveuse artificielle), le germe donne naissance à un petit poulet qui se nourrit d'abord du jaune, puis du blanc de l'œuf. Quand la poule couve, les poussins sortent de l'œuf au bout de vingt et un jours (vingt-huit jours pour les canetons).

Ne consommons que des œufs frais, autant que possible.

RÉSUMÉ. — 1. **Les oiseaux ont un corps organisé pour le vol (forme, plumes, ailes, légèreté, solidité du squelette).**

2. **Les parties principales de l'appareil digestif des oiseaux sont : le jabot, le ventricule succenturié, le gésier.**

3. **Les petits des oiseaux sortent de l'œuf soumis à une température convenable, après s'être nourris du jaune et du blanc.**

4. **Les oiseaux de la basse-cour sont élevés pour leur chair, leurs œufs, leurs plumes.**

Travaux à faire.

1. *Coller sur un carton des spécimens des différentes sortes de plumes d'une poule.*

2. *Collectionner des œufs de différents oiseaux ; les classer (étiquettes).*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Décrivez l'appareil digestif d'une poule. Indiquez le rôle de chacune de ses parties.

2. Quels sont les caractères généraux des oiseaux ?

MARCEL BARBARÉ,
Directeur d'école à Paris.

BELIME-LAUGIER (Mme). Ce qu'il faut savoir pour bien tenir son ménage . . . *Broché :* **15 fr.** *Relié* **17 fr.**

ou

$$l\ (2 + \sqrt{2}) = a.$$

On en déduit:

$$l = \frac{a}{2 + \sqrt{2}} = \frac{a\ (2 - \sqrt{2})}{2} \text{ ou : } a - \frac{a\sqrt{2}}{2}.$$

Cette dernière forme montre que l est la différence entre le côté du carré et sa demi-diagonale.

3° Le triangle OA'B'' est équilatéral si sa hauteur OH est liée à son côté A'B'' par l'égalité :

$$OH = \frac{A'B''\sqrt{3}}{2} \text{ ou } \frac{a}{2} = \frac{(a - 2l)\sqrt{3}}{2}.$$

On en déduit :

$$2l\sqrt{3} = a\sqrt{3} - a.$$

Soit :

$$l = \frac{a\ (\sqrt{3} - 1)}{2\sqrt{3}} = \frac{a\ (3 - \sqrt{3})}{6}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Rennes, juillet 1935). — **Problème.** — 1° *Combien faut-il faire passer de coulombs dans une cuve électrolytique à nitrate d'argent, pour argenter une médaille d'une surface de 25 cm², par un dépôt d'une épaisseur de 0 mm. 02?*

Densité de l'argent: 10,5. Masse atomique de l'argent: 108. Valence de l'argent: 1. *On sait que 96 600 coulombs libèrent une valence-gramme.*

2° *Quel temps sera nécessaire à l'opération si le courant qui passe dans la cuve a une intensité de 0,2 ampère.*

➔ SOLUTION. — Le dépôt devant avoir une épaisseur de 0 mm. 02 ou 0 cm. 002, il occupe un volume de :

$$25 \times 0{,}002 = 0\ \text{cm}^3\ 05,$$

et pèse :

$$10\ \text{g.}\ 5 \times 0{,}05 = 0\ \text{g.}\ 525.$$

Pour déposer 108 g. d'argent, il faut 96 600 coulombs ; pour en déposer 0 g. 525, il faut :

$$\frac{96\,600 \times 0{,}525}{108} = 469{,}5 \text{ coulombs.}$$

2° En une seconde, il passe dans la cuve 0,2 coulomb. Donc l'opération durera :

$$469{,}5 : 0{,}2 = 2\,348 \text{ s. ou } 39 \text{ m. } 8 \text{ s.}$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire,* — VIALA, *Directeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Mai 1936.

1. *Conséquences pédagogiques que comporte le vers de Corneille :* « Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir. »

2. *La géométrie à l'école primaire. Ou[illegible]es, méthodes, programme.*

3. *Le procédé La Martinière. En quoi il consiste. Son emploi. Ses limites.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet), en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les « mystères » de l'île de Pâques.

En 1934 une mission franco-belge, sur l'initiative du professeur Paul Rivet, directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro, a séjourné près de six mois dans l'île de Pâques pour tenter d'en percer les mystères. Les informations qui viennent d'être publiées sur son activité et ses découvertes et notamment l'ouvrage d'un de ses membres, le savant belge *Henri Lavachery*, publié par l'éditeur Grasset (1), ont projeté une vive clarté sur la plupart des problèmes posés par cet îlot perdu qu'on allait parfois jusqu'à présenter comme « le nombril du monde ». Quelle est l'explication des soi-disant *secrets* de l'île de Pâques ?

Historique.

C'est en 1722, le lundi de Pâques, que l'amiral hollandais Roggeven vit dans le Pacifique sud-oriental surgir la haute silhouette d'une île qu'il dénomma, en souvenir du jour de sa découverte : île de Pâques. Au cours de leur séjour dans l'île, ses marins furent frappés par les grandes statues qu'on y rencontrait et rapportèrent qu'elles étaient faites « d'argile ou d'une sorte de terre grasse et que des petits cailloux avaient été incrustés dedans ensuite, qui sont adaptés très étroitement et très proprement les uns aux autres de façon à composer une ressemblance de figure humaine ». En 1774, des officiers de *James Cook*, débarqués dans l'île de Pâques, confirmèrent cette impression. Puis ce fut le tour, en 1786, des deux frégates de *La Pérouse* qui y firent relâche une journée et, en 1805, de négriers nord-américains qui enlevèrent un certain nombre d'habitants. Vers le milieu du XIXe siècle l'île fut de nouveau visitée à plusieurs reprises par des armateurs péruviens qui emmenèrent un grand nombre d'indigènes ; puis par des missionnaires qui évangélisèrent la population et prêtèrent pour la première fois attention aux statuettes de bois et aux tablettes couvertes de signes.

En 1872, la frégate française *La Flore*, à bord de laquelle se trouvait l'aspirant Julien Viaud, en littérature Pierre Loti, rapporta, d'un séjour à l'île de Pâques, la tête d'une des grandes statues. Dans *Reflets sur la sombre route*, Loti a tracé de l'île « un tableau qui a valu à cette terre l'auréole de mystère et de désespoir qu'elle a toujours conservée. Avec ses monuments titaniques, ses routes qui descendent au fond de l'Océan, l'île de Pâques devint l'épave d'un monde évanoui, aussi lointain que la lune et comme elle sans vie... » Le *Chili* prit officiellement possession de l'île en 1888.

Depuis cette date, l'île fut étudiée à diverses reprises par des voyageurs de passage, notamment par Mrs. Routledge qui y débarqua en 1914 et y resta seize mois ; mais leurs travaux ne firent guère qu'ajouter de nouvelles légendes aux anciennes. C'est ainsi qu'on alla jusqu'à expliquer les nombreux mausolées qui se succèdent le long des rivages pascuans par un archipel hypothétique et disparu dont les habitants seraient venus enterrer leurs morts dans l'île. En 1932, un Hongrois vivant à Paris, M. de Hévesy, signala de curieuses analogies entre les hiéroglyphes des tablettes de l'île de Pâques et les caractères des sceaux découverts dans les cités anté-aryennes de la vallée de l'Indus. L'attention des milieux scientifiques se trouva ainsi de nouveau portée sur l'île de Pâques. On s'aperçut alors qu'on n'en possédait qu'une connaissance superficielle et qu'il était urgent de l'étudier en appliquant les méthodes nouvelles de l'ethnologie au problème des origines pascuanes. C'est dans ce but que, sur l'initiative du professeur Paul Rivet, fut décidé l'envoi à l'île de Pâques d'une mission d'études franco-belge. Le

(1) Un volume, en vente à la librairie Fernand Nathan.

DUMAS. Contes et légendes des pays d'Orient *Broché,* 11 fr. *Relié ...* 15 fr. Toile noire 16.50

chef de cette mission, transporté par l'aviso français *Rigaut-de-Genouilly*, mourut au cours du voyage. Le 28 juillet 1934 débarquèrent à l'île de Pâques le Dr Alfred Métraux, représentant la France, et le Dr H. Lavachery, représentant la Belgique, accompagnés d'un médecin chilien. C'est seulement le 3 janvier 1935, après plus de cinq mois de travaux et de recherches qu'ils reprirent la route de l'Europe à bord du *Mercator*, navire-école de la marine marchande belge.

Les travaux de la mission franco-belge.

L'île de Pâques, perdue au milieu du Pacifique, à quelque trois mille kilomètres de la côte sud-américaine et à une distance presque égale des archipels de la Polynésie orientale, n'est guère qu'un haut récif volcanique de dix-neuf mille hectares de superficie et de forme triangulaire comme la Sicile, mais une Sicile dont chacun des trois côtés aurait respectivement vingt-quatre, dix-huit et seize kilomètres de ongueur. Elle avait au 31 décembre 1934 une population de 469 habitants. Chaque famille indigène dispose de 10 hectares de terrain. Le reste de l'île est affermé, moyennant une redevance annuelle dérisoire, à une Compagnie anglaise pratiquant l'élevage

D'après *L'Illustration*.

du mouton. Le troupeau ovin compte actuellement 40 000 têtes environ.

Des collines aux contours mous et réguliers, couvertes de gazon ras ou de fougères, des pierrailles arides, des cratères ruiniformes, des coulées de lave rugueuse ou polie, tout cela se terminant sur la mer par des rochers farouches, étranges et diaboliques, telle est l'île de Pâques.

A peine débarqués, les savants Lavachery et Métraux entreprirent l'étude méthodique des vestiges anciens : mausolées ou *ahus*, grandes statues, dessins sur pierre et sculptures sur roches. Ils passèrent la presque totalité de leur séjour sous la tente, transportant leur camp dans tous les coins de l'île, explorant les grottes, les souterrains, interrogeant les indigènes et cherchant, à travers leurs récits, à entrevoir le passé. Ils eurent tout d'abord l'intention de se livrer à des fouilles profondes, mais ces fouilles se révélèrent impossibles et inutiles. Des sondages leur permirent en effet de constater que la couche de terre qui recouvre la roche volcanique dont l'île entière est faite est extrêmement mince, sinon nulle, et que, par suite, les objets archéologiques ne pouvaient se trouver qu'à la surface.

C'est le long de la côte, au-dessus des falaises souvent à pic, que la mission rencontra les édifices les plus caractéristiques en apparence de l'île de Pâques, tantôt tout proches les uns des autres, tantôt séparés par des intervalles plus ou moins grands : des mausolées imposants ou modestes que les indigènes appellent *ahu*, ce qui signifie littéralement tas de pierres. Ces *ahus* sont le plus souvent des empilements de blocs mêlés à des roches vierges et dont certains sont des débris de statues effondrées. Des dalles de lave souvent taillées de façon à s'assembler les unes aux autres recouvrent des galeries et des grottes pleines d'ossements humains. Les corps des statues sont le plus souvent couchés sur la face ; faits d'une sorte de tuf volcanique rougeâtre et lavés par les pluies, ils sont le plus souvent rongés et informes. Beaucoup avaient sur la tête des turbans semi-cylindriques en pierre légère et poreuse comme du mâchefer. Autour des *ahus* on voit les assises en pierres d'anciennes huttes, des blocs avec des trous, des cuisines, des poulaillers et des enclos à culture analogues à ceux où les indigènes actuels cultivent entre les pierres les bananiers et toutes celles de leurs plantes qui redoutent la violence des vents marins,

Quant aux grandes statues qui, plus que les *ahus*, ont valu à l'île de Pâques sa célébrité, on en compte *près de deux cents* restées soit attachées à l'endroit où elles ont été sculptées dans la carrière d'andésite ouverte dans les flancs du volcan Rano Raraku, soit posées au pied de cette montagne. Ce sont les plus grandes : il en est qui dépassent 10 mètres de hauteur et dont le poids doit approcher de 50 tonnes.

« Les statues dressées, écrit M. Lavachery, semblent rangées sans ordre. Cependant elles tournent toutes le dos à la carrière. Elles sont groupées par cinq ou sept, trois ou quatre, sur le même rang. Les terres, que les pluies font glisser insensiblement de la montagne vers la plaine, les ont toutes plus ou moins enlisées. Il en est qui le sont jusqu'aux lèvres, d'autres seulement jusqu'aux pectoraux... Autour du pied de la statue, nous retrouvons des blocs de lave destinés à la « caler » dans le trou où a glissé sa pointe. »

Trois cents autres statues environ, de plus petites dimensions (de 4 m. 50 à 7 mètres de haut), ont été transportées sur les *ahus* où aucune d'elles n'est restée debout. Elles semblent avoir été renversées par les Pascuans au cours de guerres intestines.

La carrière d'où toutes ces statues ont été extraites en renferme un grand nombre d'autres ébauchées, à moitié taillées, prêtes à être descendues dans la plaine. Beaucoup de niches vides aussi, celles d'où sortirent les statues qui furent transportées dans le reste de l'île. Ces niches tantôt sont larges et basses, tantôt s'ouvrent comme un couloir étroit qui monte le long de la montagne.

« Dans une crypte taillée à coups de pierre, rapporte M. Métraux, dort un colosse de quinze mètres, étendu sur un lit rocheux. Un mois plus tard, si l'on avait continué à miner sa base, il aurait été prêt à quitter son alvéole et à glisser vers la mer... Pour gagner les alvéoles voisins, il faut marcher sur des corps, s'accrocher à des nez et enjamber tous les blocs, tous les affleurements de tufs qui ont été transformés en statues ou en germes de statues. Tout d'abord on en distingue une ou deux, puis brusquement, par hasard, on s'aperçoit que l'on est assis sur une gigantesque arcade sourcilière. On se relève pour l'examiner, mais à côté on voit des mains appliquées sur un ventre et, contre ce torse, une autre tête. Les lignes se confondent dans la grisaille de la roche, et l'on n'est jamais sûr que l'on ait épuisé la revue des corps. »

La mission, en même temps qu'elle procédait à l'examen minutieux de ces statues, a étudié et relevé un grand nombre de *pétroglyphes* figurant soit à l'intérieur des souterrains des *ahus*, soit sur les parois de grottes creusées dans les falaises, soit sur des rochers près de la mer, des visages sculptés dans la pierre, au nez fort, à la bouche lippue, des êtres à corps humain et à tête d'oiseau, des masques aux gros yeux en lunettes, des poissons, des oiseaux, des tortues, etc.

(*A suivre.*)

R. Ozouf.

QUINEL et de MONTGON. Contes et légendes de la Corse.... Broché : 11 fr. Relié : 15 fr. toile noire....16.50

QUI QUE VOUS SOYEZ...

Vieillards, adultes, enfants, mangez chaque jour des bananes françaises, aliment complet, parfaitement assimilable, même par les estomacs délicats. Elle renferme les plus riches vitamines : fer, calcium, magnésie, sucre, par quoi elle fortifiera votre organisme. Economique, nutritive, exquise, convenant à tous : c'est le meilleur et le plus léger des aliments-fruits. Mangez sans crainte et sans restriction des bananes françaises bien mûres à la peau dorée et marbrée, les meilleures.

CURE de PRINTEMPS
avec les
PURS FERMENTS LACTIQUES

DU YAOURT YALACTA
EXQUIS AU GOÛT
SE FAIT À DOMICILE
REVIENT AU PRIX DU LAIT

LA PLUS EFFICACE
LA PLUS DURABLE
DES CURES DE DÉSINTOXICATION

Brochure gratuite sur demande à:
SECTION N° 109
YALACTA
19 Avenue Trudaine
PARIS 9e

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : 4.25

BON n° 595 I. S. *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

Les plus beaux renards Les plus belles FOURRURES

VENDUES AUX PRIX DE GROS 35 % MOINS CHER
CANADIAN-FOX, 9bis, r. Geoffroy-Marie, PARIS-9e
La seule maison envoyant dans toute la France un choix à domicile sans engagement d'achat
FACILITÉS de PAIEMENT
Demandez catalogue général gratuit
BON POUR 15 % DE REMISE SPÉCIALE

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

Pour Bébé
Faites 30 o/o d'économie en achetant
DIRECTEMENT AU FABRICANT
au prix de gros
tout son trousseau de 1 jour à 8 ans.
Couches, langes, burnous, douillettes, robes, manteaux, costumes, etc.
Catalogue C illustré franco.
MEURET, 77, Rue Rambuteau, PARIS-1er

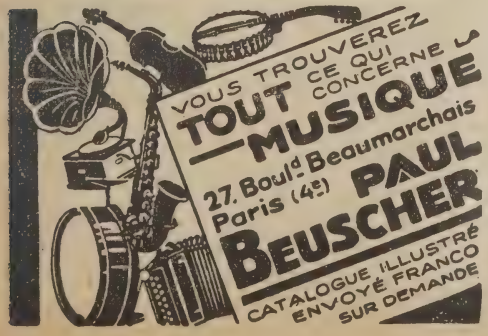

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

LE DERNIER COUP DE COLLIER

Encore un trimestre de travail et d'efforts et les maîtres comme les élèves pourront enfin, après une dure année scolaire, cueillir les fruits de leur persévérance. Mais gare à ce dernier coup de collier. Déjà déprimés par ces mois de labeur patient, de vie sédentaire et de dépense cérébrale, vous vous sentez « à bout ». Et ce n'est pourtant pas le moment des défaillances, des abandons, des découragements. C'est pendant ces mois qui précèdent les examens que nous avons la plus directe influence à exercer sur nos élèves; comme dans toute épreuve de course sportive, le moment du sprint arrive. C'est à cet instant qu'il faut tendre son énergie, intensifier son effort, faire rendre le maximum au cerveau surchauffé. Que l'anémie, au moment où nous nous y attendons le moins ne vienne pas alors nous barrer la route si près du but. C'est un devoir pour nous de prévenir la maladie éventuelle engendrée par le surmenage et la dépression nerveuse; compensons nos pertes de résistance vitale par une cure tonique et dépurative appropriée. Les Pilules Supertoniques d'une part, la Tisane des Chartreux de Durbon d'autre part, feront merveille au seuil de la période des fortes chaleurs et des examens. Ces préparations à base de plantes alpestres ont été, depuis le XVIIIe siècle, la providence de tous les anémiés. Exigez dans toutes les bonnes pharmacies la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON et les PILULES SUPERTONIQUES... et vous irez très vaillamment jusqu'au bout de votre tâche !

confort
hygiène
économie

VOILA LES AVANTAGES QUE VOUS RETIREREZ DE L'UTILISATION DES

laines à matelas Debro

Demandez de suite l'échantillonnage gratuit de nos belles laines garanties pures et infeutrables à partir de 6 francs le kilo.

U. DEBRO, 50, Rue du Rocher, PARIS
LA MAISON DE TOUTE CONFIANCE

Nous vous offrons : **9 ALBUMS**

de la Série **TRICOTEZ MADAME " LE FIL ENCHANTÉ "**

franco chez vous pour 18 fr.

La série de ces 9 albums (Nos 1 à 9) forme une magnifique collection. Chaque album représente des modèles soigneusement choisis, simples, jolis, pratiques et d'exécution facile. Les explications sont données avec clarté et précision. Vous y trouverez de très nombreux modèles à exécuter au tricot, au crochet, ainsi que des modèles de lingerie et pour l'ameublement.

Cette série (Nos 1 à 9, enfants, filles et garçons, dames, messieurs) est vendue dans le commerce 35 fr.

Adressez les demandes accompagnées du montant (sans lequel les demandes ne seront pas valables), au Service des Primes du " JOURNAL DES INSTITUTEURS ", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). — C. C. Postaux 251 Paris.

Dès maintenant vous avez intérêt à songer au renouvellement des livres classiques de vos élèves.

Demandez-nous, aux prix spéciaux indiqués ci-contre, les ouvrages qui vous intéressent.

A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe

BON SPECIAL DE DEMANDE DE SPECIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larmes, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larmes, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	1 »
— — — Cours élémentaire	1 »
— — — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — — Cours moyen	1 50
— — — Cours moy. 2e et Cours supér. (1re année)	1 50
— — — Cours supérieur (paraîtra fin mai)	2 »
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	1 »
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moy. 2e degré et Cours sup.)	2 »
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
SOUCHÉ-DENOUEL	
La Méthode Rose, Initiation à la lecture, 1er livret (paraîtra fin mai)	1 »
— — 2e livret —	1 »
MINET et PATIN	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25
Supprimer ce qui n'est pas désiré. Total	

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA "SOURCIÈRE"

Par André CORTHIS

(Suite.)

Ce fut Paule Avon qui lui annonça un soir avec un air plein de malice et faussement désolé.

— Hélas !... chère madame, plus rien à attendre de tragique... Malgré toutes vos promesses, nous sommes volés. L'intrigue mystérieuse n'existe plus. M. Mornas et M. Fortier ont lié connaissance. Ils sont au mieux ensemble.

Vous croyez peut-être que cette nouvelle déconcerta Mme Thomas ? Pas le moins du monde. Elle n'en parut même pas étonnée.

Cette histoire, ou plutôt cette absence d'histoire, avait beau, comme vous pensez, nous laisser indifférents, nous ne pûmes le lendemain, à l'heure rituelle du café, nous tenir de regarder un peu mieux que d'habitude du côté où était installé le ménage Fortier. Sur les instances du mari, on avait disposé près de sa tasse celle de Jacques Mornas. Les deux hommes causaient avec un évident plaisir. Indifférente, les yeux toujours baissés, la jeune femme travaillait à son affreux tricot gris.

Il en fut ainsi pendant deux ou trois jours. Et puis je m'absentai, le ciel s'étant éclairci, pour aller par le col de la Rocneur et par Entredeuxeaux jusqu'à Pralognan. A mon retour, j'appris que la femme de chambre, la veille, au petit matin, avait surpris M. Guérin sortant de la chambre de Mme Lacoste. J'appris aussi que l'agent de change et sa femme semblaient s'être réconciliés, ce dont enrageait visiblement la petite Mme Parole.

— Et le trio Fortier-Mornas ? demandai-je iroiquement à Mme Thomas.

Elle eut un geste de ses mains soulevées qu'elle rapprocha aussitôt, et ses index aigus, unis une fois de plus, avaient le frémissement léger qui commençait à m'irriter. Je suivis pourtant, malgré moi, la direction de son regard, si tenacement attaché qu'elle ne l'avait même pas détourné en m'écoutant. Au bout de ce regard, il y avait, bien entendu, les deux Fortier, assis comme toujours très près l'un de l'autre. A la même table, Jacques Mornas fumait une cigarette. Les deux hommes causaient.

Fut-ce ce jour-là, ou le lendemain, ou bien encore un autre jour ?... Je ne me rappelle plus. En dehors, vous savez, des grandes excursions, tous les jours étaient pareils. Enfin, c'était sûrement après le déjeuner. M. Fortier, qui depuis quelques instants passait les doigts dans son faux col — geste assez étonnant chez cet homme si correct — se leva tout d'un coup en souriant, s'excusant. Sans l'entendre, nous comprîmes qu'il était gêné : ce carcan l'étranglait ; il allait en changer. Avec une précipitation qui ne pouvait, notez-le bien, prouver que la plus tendre sollicitude, sa femme allait le suivre. D'une main affectueusement posée sur son épaule, il la força à se rasseoir, en face de Jacques Mornas, et monta dans sa chambre.

La fenêtre de cette chambre donnait sur la terrasse. Je ne le savais pas. Ce fut Mme Thomas qui me l'apprit. Elle souffla au bout d'un instant :

— Il les a laissés seuls exprès. Il les guette. Il est derrière le rideau.

Je levai les yeux, et il me parut bien, en effet, qu'il y avait quelqu'un derrière le rideau ; mais j'y distinguai aussi un miroir à barbe, devant lequel il était assez naturel qu'un homme se tînt pour remettre son col et arranger sa cravate. Je le dis à Mme Thomas, qui haussa les épaules.

Parlant de plus en plus bas, elle me confia que, pendant les premières secondes de leur solitude, Jacques Mornas et Mme Fortier avaient échangé un regard... un regard, « un de ces regards plus révélateurs qu'un baiser et qui s'appuient, qui attachent davantage... », murmura-t-elle, bouleversée si sincèrement que d'abord au lieu de la blaguer, je me tournai sur ma chaise pour apercevoir la petite table, un peu isolée comme toujours, près de laquelle se tenait ce couple soi-disant passionné.

Or je ne vis qu'un monsieur et une dame se parlant le plus tranquillement du monde, je dirai même le plus froidement, car ils n'avaient, je vous le jure, pas l'air de s'amuser. Leurs visages étaient même beaucoup plus sérieux que ne l'eût exigé la plus banale politesse. Tout bas — car Mme Fortier était timide et Mornas se mettait au diapason, — l'un disait quelque chose, puis l'autre répondait. Souvent, la jeune femme levait les yeux vers la fenêtre de sa chambre, où maintenant on ne distinguait plus personne. Visiblement, elle attendait avec impatience le retour de son mari ; elle s'ennuyait avec ce garçon qui ne devait pas savoir parler aux femmes. Une question qu'il posa ne dut même pas être entendue, car Mme Fortier, comme distraite, mit un petit moment avant de répondre. Enfin, je vis ses lèvres bouger très vite sur deux ou trois petits mots ; ensuite, elle soupira. Ce ne pouvait être que de lassitude. Jacques Mornas, lui aussi, entr'ouvrit la bouche comme on fait pour respirer mieux. Ensuite, ils ne se dirent plus rien. Alors, je pus me moquer de Mme Thomas.

Je ne sais quelles réparations à faire du côté de la terrasse qu'avait élu M. Fortier obligèrent celui-ci, dès le lendemain, à déménager sa table. Il le fit sans bonne humeur, car il aimait ses habitudes. Près du transat de Mme Thomas, une place était vacante. Le couple s'y installa — naturellement suivi de Jacques Mornas. Pour la première fois, nous surprîmes quelques mots de ce que disaient les deux hommes : des choses très quelconques, des banalités qui n'expliquaient pas comment ils pouvaient éprouver à se trouver ensemble un si grand plaisir. Qu'est-ce qui, diable, avait bien pu les décider à se rapprocher ainsi ?... Je me le demande encore. C'est Fortier surtout qui parlait. Sa femme ne disait pas un mot. Et Jacques Mornas avait un je ne sais quoi de gêné, de distrait, qui m'eût, pour ma part, considérablement agacé. Fortier, lui, était d'une amabilité, d'une patience admirables. Il sautait d'un sujet à l'autre, passait de la houille blanche à la Rhénanie, de Pascal à Courteline, souriant toujours, approuvant poliment les plus étonnantes réponses. Un de nos guides habituels, qui vint s'entretenir avec les jeunes filles, attira un moment mon attention. Quand l'homme fut reparti, j'entendis M. Fortier qui demandait à Mornas :

— Et vous, quand vous déciderez-vous à tenter quelque grande ascension ?

— Je vous l'ai dit déjà, je suis loin d'avoir retrouvé mon entraînement.

— Qu'est-ce que vous attendez pour vous y remettre ? Allons, allons, il faut secouer sa paresse. Voyez ma femme. Il y a quinze jours, après une demi-heure de marche, elle n'en pouvait plus.

— ...Maintenant, continuait M. Fortier, je ne vous dis pas qu'elle soit encore capable d'escalader la Sassière. Mais elle fait tout de même des marches de quatre et cinq heures. Évidemment, au retour, elle se traîne un peu. Ça ne fait rien. Elle est tout de même allée jusqu'au bout. Allons, voyons, demain nous faisons l'Iseran. C'est une course excellente, qui fatigue tout juste. Venez avec nous.

Vous reconnaîtrez avec moi que c'était net, cordial, gentil. Au lieu d'accepter, cet imbécile de Mornas se lança dans des excuses, des regrets, des explications.

Quand ils furent partis tous les trois, je fis observer à Mme Thomas, avant de m'en aller moi-même, qu'un amoureux véritable eût accepté avec joie l'occasion offerte. Mais Mme Thomas était de celles qui n'admettent pas de se tromper. Sans répondre directement, elle se contenta de murmurer que l'Iseran et le lac des Tignes sont deux promenades tout à fait opposées l'une à l'autre. A quel propos faisait-elle cette absurde remarque ? J'avais trop de politesse pour lui poser la question aussi brutalement que je l'aurais voulu.

Le lendemain fut une de ces journées légères et lumineuses dont se montra peu prodigue ce maussade été. Je m'en allai seul à la recherche d'un petit lac qu'on m'avait signalé du côté de la Bailleta et que d'ailleurs je ne trouvai pas. Vers cinq ou six heures, assez fourbu, je rentrai à l'hôtel et me fis servir le thé sur la terrasse. Il n'y avait là que Mme Thomas, toujours allongée dans son transat.

— Eh bien ! madame, lui demandai-je, en arrosant d'un rhum réconfortant le thé qu'on venait de me servir, vous ne vous êtes pas trop ennuyée aujourd'hui ?

Elle se secoua, se redressa, mais l'œil encore vague et tout occupé de son rêve.

— Ennuyée ?... Grands dieux non !... Mais que j'ai eu peur !

— Peur ?

Comme je savais qu'elle détestait les vaches, je lui demandai si quelque désordre s'était produit dans le troupeau communal qui, chaque matin et chaque soir, passait sur la route. Ma plaisanterie ne la fit même pas sourire.

— Approchez-vous donc un peu plus, me dit-elle.

J'obéis, et voici ce qu'elle me raconta. Vous allez voir de quelle effrayante ingéniosité était capable, pour déformer les plus simples, les plus explicables circonstances, cette imagination malade.

En descendant, vers onze heures, dans le salon de l'hôtel, déserté comme toujours quand il faisait beau, elle avait eu la surprise de rencontrer Mme Fortier, toute seule, un livre à la main. Pour la première fois, se trouvant ainsi tête à tête, les deux femmes s'adressèrent la parole.

Mme Fortier, au réveil, s'était, paraît-il, sentie un peu souffrante. Son mari, d'abord, voulait rester près d'elle. Mais ne pas profiter d'une aussi belle journée eût été grand dommage. L'avoué l'avait compris. Il était donc parti seul.

— Et sans beaucoup se faire prier, j'imagine, ajouta Mme Thomas. Ce malaise subit de sa femme n'a pas dû le surprendre... N'ayez donc pas cet air ahuri, cher monsieur. Tout ce qui s'est passé aujourd'hui, il le pressentait, il l'attendait. La preuve... Vous allez voir...

L'autocar monte de Tignes vers onze heures et demie. Il amena, comme chaque jour, quelques touristes. Avec eux on eut la surprise de voir revenir Jacques Mornas qui s'en était allé de bon matin. Il expliqua à M. Prudent, l'hôtelier, debout à sa porte, qu'il y avait eu entre lui et ses amis de Tignes un malentendu. Les autres étaient partis pour deux jours, au Pourri. Il donnait tous les détails, toutes les précisions, et cet homme réservé parlait soudain si haut que tout le monde pouvait l'entendre. Bref, se souciant peu d'aller déjeuner seul au bord du lac, il avait préféré revenir déjeuner ici.

Ayant, de cette façon, expliqué son retour, il traversa la terrasse, salua d'un même coup de chapeau Mme Fortier et Mme Thomas et remonta dans sa chambre.

Il en redescendit une heure plus tard, au moment du repas.

Mme Fortier, naturellement, était seule à sa table. Elle lisait. Il ne lui dit pas un mot, ne la regarda même pas et sortit le premier de la salle à manger.

Mme Fortier prit son café près de Mme Thomas, parla un peu avec elle et la quitta en disant que, ne se sentant pas encore très bien, elle montait se reposer, car son mari lui avait demandé d'aller, vers cinq heures, au-devant de lui.

... Ici Mme Thomas fit une assez large pause. Ayant eu la naïveté de me laisser prendre à son agitation et d'espérer intéressant ce qui l'avait effrayée, je m'impatientai maintenant de tant d'insignifiances. Quand elle recommença de parler, plus bas, plus mystérieusement, je m'occupais surtout de prendre mon thé et de savourer le bien-être que mettaient dans mon corps ces quelques gorgées brûlantes de chaleur et d'alcool. Je ne sais donc plus très bien dans quelles explications elle se lança concernant la topographie de l'annexe, de ses chambres, et de son escalier de bois pareil à une échelle, extérieur, indiscret.

— ... Je levai les yeux par hasard et ne fis qu'entrevoir cette jupe, ce coin de jupe au balcon du deuxième étage. Sans doute elle se préparait à redescendre, croyant que tout était vide à cette heure et, par ce beau temps, vide de tout être humain, comme l'annexe elle-même. M'ayant aperçue, elle disparut aussitôt, dut se cacher dans la chambre...

— Quelle chambre ?... demandai-je distraitement en me versant une seconde tasse et un second coup de rhum.

— Celle de Jacques Mornas.

— Mais de qui diable parlez-vous ?

— Vous ne m'avez pas écoutée, reprocha-t-elle. Je parle de Mme Fortier. Ce coin de jupe au bord de la balustrade, c'était elle, vous comprenez.

— Pas très bien, dis-je en la regardant cette fois dans les yeux.

C'est que je comprenais trop bien, au contraire, et je commençais à m'indigner. Elle allait par trop fort, cette espèce de toquée. Parce qu'elle avait aperçu là-haut, sur le balcon où finissait l'escalier, une jupe, notez-le bien, une jupe... qui pouvait parfaitement être celle de l'une des filles de service.

Quand je le lui dis, elle répliqua qu'après le déjeuner les filles de service n'avaient plus rien à faire dans les chambres. Les unes aidaient à la vaisselle, d'autres s'occupaient du linge.

— C'est bien cela qui a été la cause de tout... cette apparente sécurité... ils se croyaient tranquilles...

— Voyons, madame, voyons...

Elle ne m'entendait même pas, toute à son bouleversement, à sa frayeur retrouvée.

— ...Et puis voilà qu'une minute après l'apparition de Mme Fortier sur le balcon, il pouvait être quatre heures, pas tout à fait quatre heures, figurez-vous que j'aperçois M. Fortier sur la route, sac au dos, sa canne ferrée à la main. Vous pensez bien que, pour revenir à cette heure-là, il n'était pas allé jusqu'à l'Iseran. L'explication de ce retour prématuré n'était pas difficile à deviner...

J'ironisai :

— Pour vous.

Mais il était désormais bien inutile de l'interrompre. Elle me parlait de tout près, l'œil fixe, encore fiévreux, et je voyais trembler ses longues mains aiguës.

— De ma place, de cette place où nous sommes, vous vous rendez compte : on peut voir en même temps l'escalier de l'annexe et la route, là-bas... mais de la route on ne peut voir l'escalier. Le bâtiment le masque. Il me restait quelques secondes pour empêcher le drame, arrêter M. Fortier, prévenir les deux autres. Quel instant j'ai passé ! J'aurais voulu crier. Et c'est ce que j'ai fait, oui tout d'un coup, sans réfléchir, j'ai crié : « Monsieur Fortier ! Comment, c'est vous, monsieur Fortier ! Déjà ! Qu'est-ce qui vous est donc arrivé ? » Et je me suis précipitée au-devant de lui. Il a dû me croire folle. Et en même temps, oh ! en même temps, il me regardait d'une bien drôle de façon. Ses yeux que je n'aime pas ne m'avaient jamais paru aussi déplaisants. Il était blême, verdâtre, et il répétait tout le temps : « Comment va ma femme ?... Où est-elle ? J'étais inquiet... » Il rageait, il m'aurait tuée. Mais il n'osait tout de même pas trop brutalement me repousser. Quand enfin nous sommes arrivés sur la terrasse, je marchais à son côté, prête à le retenir — nous avons vu Mme Fortier sur le balcon — le balcon du premier étage — bien coiffée, bien poudrée, souriant, mais pâle, pâle comme une morte...

(A suivre.) ANDRÉ CORTHIS.

CAUSERIE MÉDICALE

MICROBES, TOXINES ET " INFECTIONS FOCALES "

Il est des affections microbiennes qui, bien que graves, passent à peu près complètement inaperçues : les microbes, par exemple, qui s'accumulent et stagnent avec des débris alimentaires dans les cryptes anfractueuses dont les amygdales sont habituellement creusées et que nul courant de salive n'arrive à nettoyer, produisent des désordres locaux à peine sensibles. C'est tout au plus s'ils entraînent de temps à autre une petite poussée avec gonflement léger et sensation tout juste désagréable. L'examen d'un médecin compétent ne révèle le plus souvent rien qu'une amygdale

un peu grosse. Il arrive même que cet organe, quoique fortement infecté, ait des dimensions à peu près normales. Les microbes enfermés dans ces cryptes plus ou moins closes réalisent ce qu'on appelle une « infection focale » d'où partent soit les microbes eux-mêmes, soit leurs toxines pour aller au loin créer des affections — on serait tenté de dire des « filiales » — qu'on n'a commencé à rattacher à leur véritable origine que depuis un assez petit nombre d'années.

Parmi ces affections, on doit mentionner des poussées de douleurs articulaires, avec gonflement suivies d'altérations des cartilages, de l'os sous-jacent et de la capsule ligamenteuse qui maintient en place et au contact l'une de l'autre les deux surfaces articulaires. Ces lésions peuvent être chroniques ou aiguës et ne diffèrent guère du rhumatisme ordinaire. Un auteur américain très compétent, Rosenow, prétend même que la plupart des rhumatismes aigus ou chroniques sont en relation avec des foyers d'infection de ce genre au niveau desquels il trouve des microbes qui, inoculés aux animaux, leur donnent le rhumatisme.

***

PARMI les organes qui sont également susceptibles d'être le siège de tels foyers figure la vésicule biliaire. On sait que cet organe, où la bile qui vient du foie séjourne pendant un certain temps avant d'être évacuée par l'intestin et de servir à digérer principalement les graisses, est parfois envahi par des microbes et qu'on y constate aussi une production plus ou moins abondante de concrétions solides, c'est-à-dire de calculs. Microbes et calculs ont d'ailleurs des relations étroites : les calculs se produisent plus facilement quand les microbes sont déjà là, et, inversement, les calculs s'accompagnent tôt ou tard de microbes dont ils favorisent la pullulation. Or il semble que ces maladies microbiennes ou calculeuses de la vésicule soient souvent en relation avec un foyer local plus ou moins lointain.

Il est possible que, dans certains cas, l'appendicite représente, elle aussi, une sorte d'écho de ces microbes enfermés dans quelque crypte amygdalienne. L'envahissement des voies urinaires par des germes ou par des calculs — les relations entre calculs et microbes sont, dans ces organes, assez analogues à celles qui existent entre calculs et microbes des voies biliaires, — peut avoir une origine très analogue. Bien des migraines, de nombreux états d'asthénie, de dépression mentale et de découragement, certaines affections de la peau comme l'urticaire, de l'appareil respiratoire comme l'asthme, du tube digestif comme l'entérocolite muco-membraneuse ou les crises de diarrhées n'ont pas d'autres sources.

Les phénomènes sont d'ailleurs bien souvent d'une extrême complexité, car ces infections focales peuvent siéger dans beaucoup d'endroits autres que l'amygdale. Il arrive ainsi que, lorsque la carie a gagné la pulpe et ouvert ainsi la voie aux microbes, l'extrémité des racines des dents devienne un foyer minuscule, un « granulome » qui retentit au loin tout comme un foyer amygdalien. Seuls les rayons Rœntgen permettent d'en diagnostiquer l'existence, en montrant dans les maxillaires de petites zones de décalcification. Ces granulomes sont capables, eux aussi, de bien des méfaits.

Les « sinus », vastes cavités creusées dans l'os maxillaire supérieur ou dans la partie inférieure de l'os frontal et qui communiquent avec les fosses nasales, peuvent, à la suite d'un coryza ou du fait d'une carie dentaire (surtout quand il s'agit des canines supérieures dont les racines pénètrent dans le sinus du maxillaire supérieur) devenir le siège d'une production de pus qui s'évacue difficilement. La sinusite qui en résulte a, en général, des effets directs peu intenses. Mais son retentissement lointain est aussi grave que celui des foyers amygdaliens ou des granulomes dentaires.

Les organes génitaux, aussi bien ceux de l'homme (prostate) que ceux de la femme (col de l'utérus, trompes), sont parfois envahis par une infection latente sans tendance spontanée à la guérison et susceptible d'avoir des effets pathologiques lointains.

Les intestins, et particulièrement le gros intestin avec le cæcum, hébergent une flore microbienne d'une extrême richesse, d'ordinaire inoffensive et parfois — quand il s'agit de colibacilles, par exemple, — capable de coloniser ailleurs. Les maladies microbiennes des voies biliaires ou de l'appendice ayant pour origine un granulome, par exemple, retentissent, à leur tour, sur les articulations ou sur d'autres organes.

***

LE traitement consiste, en pareil cas, à éliminer autant que possible le foyer du mal. Les Américains, qui vont toujours au fond des choses, ont bien souvent préconisé l'arrachage de toutes les dents des malades atteints d'affection chronique d'origine obscure. Ces méthodes excessives ont suscité bien des moqueries. Mais il faut reconnaître néanmoins que, lorsque certains rhumatismes ou certaines affections abdominales résistent à un traitement rationnel, on fait bien de rechercher s'il n'existe pas un foyer d'infection dissimulé quelque part et, si on le trouve, d'essayer de le supprimer. On est amené ainsi à enlever les amygdales, à trépaner les maxillaires pour traiter à fond la sinusite ou pour enlever les granulomes, à extirper une vésicule biliaire ou un appendice malade, etc. Les résultats sont souvent bons et les échecs rencontrés ne légitiment pas un pessimisme trop accentué, ni une abstention systématique.

On a naturellement essayé aussi des vaccins préparés avec les microbes trouvés dans les lésions (autovaccin) ou avec les microbes appartenant à la même espèce et provenant d'autres malades (stock-vaccin). Les résultats obtenus en injectant ces préparations sont discutables : on ne saurait attendre d'eux des effets puissants. Il est toujours difficile de guérir autrement que par le bistouri une infection chronique et invétérée comme un granulome placé à l'écart de la circulation, dans un recoin soustrait à tous les moyens de défense, pourtant nombreux et variés, que possède l'organisme.

Il n'est pas certain d'ailleurs qu'on n'obtienne pas de résultats à peu près aussi bons en modifiant le genre de vie, en faisant du sport ou des traitements physiques énergiques comme les massages, les bains de soleil, les bains de mer, en changeant de climat, etc. Toutes ces méthodes ont pour effet — à condition qu'on ne dépasse pas les doses raisonnables — de stimuler vigoureusement nos forces de défense, c'est-à-dire d'agir comme un vaccin.

Dr P.-E. MORHARDT.

POUR LIRE EN CLASSE

Comment Kelern apprit à travailler.

On exploitait autrefois en Bretagne quelques mines de plomb argentifère. Un voyageur, parcourant ces régions, rencontre un vieux Breton, le père Kelern, qui évoque devant lui des souvenirs de son enfance et de son travail de mineur.

— Figurez-vous qu'à douze ans je n'avais jamais travaillé ; c'est à peine si je savais lire. Je passais mes journées à flâner le long des grèves, à regarder la mer, à grimper sur les falaises, à m'étendre au soleil, à dormir sur le sable ; que sais-je ?

Ce n'est pas pour m'excuser, mais il faut convenir que ma grand'mère m'élevait un peu à paresser, ou, plutôt, ne m'élevait pas du tout ; non qu'elle ne m'aimât de tout son cœur, la chère femme ! mais elle n'avait pas le courage de me gronder.

Mon père, qui était pêcheur, avait péri en mer six mois après son mariage, ma mère prit le chagrin à cœur, et mourut en me mettant au monde. Si bien que j'étais tout ce qui restait à ma pauvre grand'mère, et pourvu que je fusse bien portant, alerte, et de bon appétit, elle ne m'en demandait pas davantage.

Je grandissais donc dans cette insouciance, et le mauvais pli se prenait, lorsqu'un jour, comme j'étais avec un enfant du village, son frère l'appela et lui dit :

— Je te défends de jouer avec Kelern.

Je l'entendis ; le sang me bourdonna dans les oreilles, j'allai droit au garçon et le menaçai du poing.

— Pourquoi défends-tu à Georges de jouer avec moi ? lui dis-je.

— Tiens, répliqua-t-il, chez nous on n'aime pas les fainéants ; monsieur laisse sa grand'mère travailler pour pouvoir mettre du beurre sur son pain, et puis il s'en va traîner par les champs, ou faire le faraud sur la place...

Ce fut comme un coup de fouet que je reçus en plein visage. Je me sentis humilié. Jamais je n'avais envisagé les choses de ce point de vue. Ma grand'mère paraissait si contente de travailler pour moi ! Ses yeux brillaient de tant de plaisir en me regardant manger le pain durement gagné par elle !

Je pris ma course ; j'arrivai tout haletant à notre logis. Elle était assise à son rouet.

— Mon Dieu ! qu'y a-t-il donc ? me dit-elle ; t'est-il arrivé quelque chose ? T'es-tu fait mal ?

— Non, grand'mère ; seulement, je veux m'engager comme mousse à bord du premier bateau de pêche qui partira pour le banc de Terre-Neuve.

Elle devint toute pâle.

— T'engager comme mousse ? Ah ça ! qu'est-ce qui te prend ? Que te manque-t-il ici ? La mer m'a déjà pris ton père, c'est bien assez... et puis je n'en ai plus pour longtemps. Tu peux bien attendre, pour t'embarquer, que j'aie fait mon paquet... Non, reprit-elle d'un ton plus doux, choisis le métier que tu voudras, mais pas celui-là.

— Vous savez, grand'mère, lui dis-je, qu'au pays on n'a guère de choix. Il faut vivre sur l'eau ou sous terre, être pêcheur ou mineur. Alors, j'irai demain à la mine demander de l'ouvrage.

Elle soupira, mais elle voyait bien que mon parti était pris et elle n'insista pas.

De fait, je le pensais comme je le disais. Il me semblait que j'allais soulever des montagnes, qu'il n'y avait qu'à vouloir. Je ne me doutais pas que tout apprentissage est long, difficile, et qu'on ne rompt pas en un jour avec les mauvaises habitudes. J'en sus quelque chose plus tard.

Pour le moment, j'étais bien résolu ; j'allai trouver le capitaine de la mine, qui m'engagea comme « trappeur », à douze sous par jour. Je devais être rendu au puits à quatre heures du matin, et rester douze heures sous terre. Mon emploi consistait à ouvrir les portes de ventilation pour le passage des chariots chargés de minerai, que traînaient d'autres enfants plus âgés que moi.

Je ne me couchai pas, de peur de ne pas m'éveiller assez tôt. Ma pauvre grand'mère me mit au bras un petit panier chargé de provisions et elle me donna une lanterne, afin d'égayer là-bas ma solitude d'un peu de clarté ; puis elle m'embrassa en pleurant.

Je faisais bonne contenance, mais j'avais le cœur gros.

. . . . . .

La descente du puits fut ma première épreuve. Il me semblait que j'allais tout droit en enfer, tant l'air devenait lourd et suffocant Par bonheur, je n'étais pas seul : mes compagnons riaient de mon air terrifié.

« C'est affaire d'habitude ; je m'y ferai comme eux », pensai-je.

On me conduisit à mon poste, mais on confisqua ma lanterne ; les autres trappeurs se passaient bien de lumière, il ne fallait pas donner le mauvais exemple.

Je crus que cette première journée ne finirait jamais Tapi dans ma niche, derrière la porte massive d'une galerie, j'épiais avec anxiété l'approche des trains. C'était une diversion à mon ennui. Une faible lueur commençait à poindre, grandissait ; j'entendais des voix, je voyais des visages humains ; parfois, un tireur de chariot m'apostrophait rudement sur ma lenteur ; parfois, même, le conducteur d'un attelage de chevaux me touchait de son fouet en passant, pour me dégourdir, disait-il ; mais j'aimais encore mieux cela que ce cauchemar du silence et de la nuit.

Je n'avais aucun moyen de mesurer le temps, et je m'imaginais que le soleil avait dû se lever et se coucher plusieurs fois depuis que j'étais descendu dans ce trou. Pourtant, je n'osais bouger, car on m'avait dit de ne quitter mon poste sous aucun prétexte.

Tout à coup, j'entendis crier :

— Hop ! hop ! hop !

Les portes s'ouvrirent et se refermèrent avec fracas, une troupe d'enfants passa en courant, et le dernier de la bande me cria :

— N'entends-tu pas l'appel ? Il est quatre heures !

— Tais-toi donc, reprit un autre ; c'est un nouveau. Le beau malheur s'il faisait double faction et passait la nuit dans la mine !

Je frissonnai de tous mes membres. Je courus vers le puits, où j'arrivai hors d'haleine ; nous nous entassâmes dix dans une benne. En retrouvant la clarté du jour, j'éprouvai une sorte de vertige, qui se dissipa bien vite à la vue de ma chère grand'mère. Elle était venue m'attendre à la sortie du puits ; elle riait, elle pleurait de joie, comme si elle avait cru ne jamais me revoir.

Nous reprîmes ensemble le chemin de la vieille maison !

Jamais le soleil ne m'avait paru si radieux. Mais je n'en profitai pas longtemps, car il baissait déjà. Je me couchai en même temps que lui et dormis tout d'un somme, m'en remettant à ma grand'mère du soin de m'éveiller avant quatre heures.

La seconde journée me parut un peu moins longue que la première ; les quatre autres s'écoulèrent tant bien que mal, et le dimanche arriva.

Le dimanche !... Il faut avoir été trappeur pour se figurer la joie que renferme ce mot ! Je ne crois pas avoir, dans toute ma vie, passé un si heureux jour.

J'avais touché mes trois francs douze sous que je portais tout glorieux à ma grand'mère. Pour mon inexpérience, trois pièces d'argent étaient une fortune qui devait assurer son repos.

Elle les employa à m'acheter une veste de flanelle, afin d'éviter les refroidissements, car, plus on enfonce sous terre et plus la chaleur augmente, de sorte que, même sans bouger, on est inondé de sueur.

Nous passâmes ce bienheureux dimanche sur la plage à regarder la mer et le ciel. Je n'en pouvais rassasier mes yeux. Ma grand'mère disait :

— Pauvre petiot ! Tu ne pourras te faire à cette vie de taupe ; tu aimes trop le grand jour.

Je m'y fis pourtant, et je n'en appris que mieux, en étant privé une grande partie du temps, à jouir de ces belles choses dont j'avais usé jusque-là sans y songer.

D'après L. BELLOC, *Derniers récits*.
(Garnier frères, libraires-éditeurs.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

PETITES LETTRES

A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA RADIOPHONIE

Monsieur le Ministre,

Il y a quelques années, par suite d'une fausse nouvelle annonçant prématurément votre arrivée au ministère de la Radiodiffusion, j'avais, dans ce journal, demandé des émissions radiophoniques scolaires.

Depuis ce temps, bien des ondes ont passé sous les ponts et aussi par-dessus, mais rien d'utile n'a été fait pour nos écoliers. Quelques tentatives n'ont eu aucun succès. Les unes étaient trop savantes et d'une modulation très défectueuse ; les autres, plus audibles, étaient d'une niaiserie telle qu'elles n'étaient pas plus intéressantes que les premières. Peut-être n'a-t-on pas voulu en haut lieu organiser définitivement des émissions scolaires, car les finances du pays ne permettent certainement pas de doter chaque classe d'un appareil récepteur. A mon avis, même si l'Etat était assez riche pour le faire, cette solution n'est guère à conseiller, pour les écoles primaires tout au moins. Un appareil de ce genre est fragile et, s'il était heurté ou mal entretenu, il risquerait fort d'être vite hors d'usage.

Il y a pourtant, je crois, un moyen de doter gratuitement bien des classes d'un poste de T. S. F. Beaucoup d'instituteurs, logés à l'école, utiliseraient volontiers le leur propre une fois ou deux par semaine s'ils avaient la certitude de faire entendre à leurs élèves une émission intéressante : concert, comédie, conférence ou leçon de chant ou de musique.

Dans notre pays où l'on ne chante pas assez, ne serait-il donc pas possible d'apprendre de cette façon une chanson au moins par mois ? Les paroles pourraient d'abord en être dictées très lentement, par le speaker, puis épelées par lui pour la correction. Un maître de chant donnerait ensuite la leçon. La chanson enregistrée sur disque serait répétée au commencement ou à la fin des émissions scolaires du mois. Si l'on objectait que l'on en viendrait ainsi à la conception napoléonienne et que le grand maître de l'Université pourrait dire : « A la même heure, tous les écoliers de France chantent la même chanson », je répondrais qu'il n'y a à cela aucun inconvénient pourvu qu'ils chantent juste et que la chanson soit belle.

Si, plus tard, des jeunes gens, des hommes d'une même génération groupés dans une circonstance quelconque pouvaient exécuter ensemble, du même rythme, du même élan, un beau chant choral, ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, qu'il y aurait là un moyen de les unir plus étroitement ?

Est-ce que certains peuples ne trouvent pas dans la musique une grande partie de ce qui fait leur unité nationale ? Ne pourrait-il en être de même chez nous ? Le retard que nous avons tient en France à bien des causes : manque de tradition populaire, indifférence des pouvoirs publics, efforts dispersés des instituteurs quelquefois peu doués et presque toujours insuffisamment préparés.

Grâce à la radiophonie, nous avons un moyen miraculeux pour rattraper ce retard. Ne pensez-vous pas qu'il pourrait être utilement employé en utilisant un poste puissant comme Radio-Paris, si facile à entendre ?

Pour dédommager les instituteurs qui prêteraient leur appareil, je crois qu'il serait logique de les exempter de la taxe. Cela leur permettrait à peine de remplacer à l'occasion une lampe dont les filaments se seraient rompus pendant le transport du poste.

J'espère, Monsieur le Ministre, que, parmi le dernier million de requêtes qui vous ont été adressées, la mienne ne sera pas la millionième, c'est-à-dire la seule qui, hélas ! n'aura pas reçu satisfaction.

C'est avec cet espoir que je vous prie de recevoir, avec l'expression de mon profond respect, l'assurance de mon entier dévouement à la cause de la radiophonie scolaire.

ALBERT DEMAISON.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LA CRISE AGRICOLE — PAROLES RASSURANTES

NOUS avons signalé à l'attention de nos lecteurs, dans le numéro du 7 mars 1936, la discussion à la Chambre des députés de trente-neuf interpellations visant la politique agricole du Gouvernement. Dans la sixième séance, tenue le 20 mars, la Chambre a clos ces interpellations, après un discours victorieux du ministre de l'Agriculture, M. Paul Thellier, par un vote presque unanime. Cinquante-huit orateurs inscrits avaient renoncé à la parole. Et le président de la Chambre soulignait ces faits par ces mots :

« La Chambre ne pouvait pas donner un témoignage plus éclatant de l'intérêt que tous ses membres portent à la défense de l'agriculture française. Elle ne pouvait pas non plus rendre un plus bel hommage à l'action et au magnifique talent de M. le ministre de l'Agriculture. »

Ce discours assez bref fut, en effet, remarquable. Exposé sobre de la situation mondiale pour y trouver les causes de la crise française, de l'œuvre continue du Parlement et du Gouvernement pour amorcer le redressement nécessaire, c'est-à-dire lutter contre la chute des cours par l'élévation des tarifs douaniers et la résorption des excédents, vue sur la suite à donner à cette œuvre afin d'en accentuer les effets et d'empêcher le retour du mal, tels sont les trois points développés par le ministre aux applaudissements répétés des députés. Ceux-ci d'ailleurs avaient reçu de vifs éloges du ministre, soulignant que toutes les mesures prises par le législateur font apparaître un souci constant d'orienter la protection agricole dans le sens de l'intérêt général en sauvegardant les intérêts du consommateur et ceux du contribuable.

***

NE pouvant suivre le ministre pas à pas, nous nous bornerons à citer quelques « résultats » en les complétant parfois pour les mieux faire comprendre.

Avant la crise, le cours du blé s'était maintenu aux environs de 170 francs le quintal pen-

dant le premier semestre de 1932. Le cours moyen fléchit à 129 francs pendant le deuxième trimestre ; à 119 francs en 1933, à 84 francs en 1934, à 75 francs en 1935 (71 fr. 75 en août). La moyenne de 1936 s'établit à 82 francs et depuis quelques jours à 100 francs.

Le béziers rouge de 9° se payait à la propriété 0 fr. 80 à 1 fr. 20 le litre dans la campagne 1931-32, 0 fr. 95 à 1 fr. 45 dans la campagne 1932-33 ; le prix tombe à 0 fr. 75 à 1 franc en 1933-34 et à 0 fr. 38 à 0 fr. 70 en 1934-35. Le ministre cite le prix de 4 francs le degré en juillet 1935, soit 0 fr. 36 le litre. Actuellement, les cours s'établissent entre 7 fr. 50 et 7 fr. 75 le degré, soit environ 0 fr. 70 le litre.

Le gruyère de première qualité valait aux Halles de Paris 700 francs le quintal en août 1935 et il vaut 1 043 francs en février 1936. Les cours des beurres de leur côté accusent une augmentation de 2 francs en moyenne par kilogramme par rapport au mois correspondant de l'année dernière (16 fr. 17 en janvier 1935 et 18 fr. 07 en janvier 1936).

Les cours du marché de la Villette ne sont pas moins significatifs. De février 1935 à février 1936, le kilogramme de bœuf de deuxième qualité passe de 4 fr. 35 à 5 fr. 20, celui de porc de 4 fr. 98 à 6 fr. 77, celui du veau de 7 fr. 75 à 8 fr. 45.

A côté de ces grands produits, d'autres ont également subi une hausse appréciable comme l'avoine, la betterave, les bois de sciage.

***

LA revalorisation des produits serait de nul effet si les charges des producteurs continuaient à s'accroître. Mais partout la tendance à la baisse s'accentue et pour les engrais elle est de 6 p. 100.

« Ma satisfaction, dit le ministre, s'accroît de constater que les engrais baissent un peu au moment où le blé commence à monter. » Et le ministre énumère tous les espoirs de diminution des prix de revient grâce aux projets d'équipement rural (adduction d'eau, électrification des écarts, amélioration des transports, création de silos coopératifs, d'abattoirs, de laiteries, de caves de vinification).

***

CERTES, nous aurions mauvaise grâce à contester des chiffres officiels puisés évidemment aux meilleures sources. Mais la revalorisation reste très limitée. Partout on est encore loin des prix de départ et sans doute aussi des prix tout simplement rémunérateurs. Et c'est justement cette comparaison que ne manquera pas de faire le paysan de France au moment de déposer son bulletin dans l'urne si toutefois, à l'heure grave que nous allons vivre, les préoccupations de politique extérieure ne l'emportent pas sur toutes les autres.

Je ne sais si les candidats des circonscriptions rurales auront tous leur plan et surtout s'ils feront largement état de l'optimisme ministériel, mais je leur conseillerais volontiers de se pencher encore sur les inquiétudes de cette masse laborieuse et patiente, « ensevelie sous le poids des dettes », parce qu'elle vend ses produits au coefficient 3,2 et qu'elle achète au coefficient 5 tout ce dont elle a besoin, y compris les produits tirés en grande partie de son propre travail.

P. RIQUET.

L'ÉCOLE ET LA VIE SOCIALE

UN ENTRETIEN MORAL SUR LE CHOMAGE

DANS le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* du 27 avril 1935, j'évoquais une scène, désormais quotidienne dans les écoles de notre petite ville ouvrière : la « distribution », au début de la récréation du matin, de goûters aux élèves nécessiteux.

Cette année, le jour où fut reprise cette « distribution », dès après la rentrée en classe, une voix d'écolier s'éleva : « M'sieur, Jean a été appelé pour monter chercher un goûter. Il n'y est pas allé ! »

Jean, ainsi mis en cause, riposta : « Je n'ai pas faim ; je n'ai pas l'habitude de manger le matin ! » Il est pâle et malingre. Son estomac, sans doute, est déjà habitué au jeûne.

Un doigt se lève : « M'sieu, pourquoi nos camarades vont-ils chercher du pain ? » demande un enfant. « Parce qu'ils sont pauvres ! » répond tout de suite un autre que j'avais autorisé à parler.

Je jugeai le moment venu d'intervenir, car je savais en quel mépris les enfants tiennent ceux qu'ils appellent, non sans dédain : « les pauvres ».

— Mes enfants, ce goûter est offert, en effet, aux écoliers dont les parents sont pauvres et en particulier aux enfants des chômeurs. Vous savez ce qu'est un chômeur ?

— Oui, c'est un homme qui ne travaille plus.

— C'est un ouvrier sans travail.

— Mon voisin était tisseur à l'usine X... On l'a renvoyé parce qu'il n'y avait plus rien à faire. Il est chômeur. On a renvoyé, en même temps que lui, la moitié des ouvriers.

Un quatrième élève, par l'exposé d'un cas plus précis encore, attira sur lui l'attention curieuse de ses camarades : « Mon papa travaillait à la Société Y... Il y a un mois, on « les » a tous mis dehors. Depuis, mon papa a cherché du travail, mais il n'a rien trouvé. Maman fait des ménages et du repassage. Papa reste chez nous. L'autre jour, il disait qu'il s'ennuyait ! »

— Pourquoi cette maman courageuse est-elle obligée de travailler ?

— Pour qu'« ils » puissent vivre !

— Ce pauvre papa, obligé de rester à s'ennuyer à la maison, est-il à plaindre ?

— Oui, monsieur !

— En effet. Tous les chômeurs sont à plaindre. Ce sont souvent de bons ouvriers, habiles et courageux. Ce ne sont pas des paresseux. Ils seraient heureux de trouver à s'employer pour gagner la vie de leur famille.

— Ils ne cherchent peut-être pas bien !

Je continuai d'un ton plus grave :

— Ils cherchent souvent très longtemps. Ils se présentent dans toutes les usines de la ville. Partout on leur répond : « On n'embauche pas. » Quelquefois ni le papa ni la maman ne trouvent du travail ; ils sont en complet chômage, et bientôt ils sont dans la misère. On leur donne, à la mairie, une petite somme d'argent qui est malheureusement insuffisante pour qu'ils puissent se nourrir et s'habiller convenablement.

— Ici, y a-t-il beaucoup de chômeurs ?

— Il n'y a pas un très grand nombre de

chômeurs, d'ouvriers ne trouvant aucun travail. Mais beaucoup sont des demi-chômeurs, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent que trois, quatre jours par semaine !

Beaucoup de doigts se lèvent :

— Oui, monsieur. Oui, monsieur !

— Mon papa ne travaille pas le samedi, ni le lundi, et il dit qu'il ne gagne pas beaucoup.

— Bien sûr ! Et les ouvriers qui ont plusieurs enfants ne peuvent plus les nourrir convenablement. C'est pour cela que l'on donne des goûters à leurs enfants. Il ne faut pas vous moquer de vos camarades pauvres. S'ils le sont, ce n'est pas leur faute, ni la faute de leurs parents !

Les écoliers se taisent. Ce sont de grands élèves : onze à treize ans. Ils ont compris. Leur silence traduit bien leur émotion. L'explication les a impressionnés, parce qu'elle évoquait un événement proche d'eux et même, hélas ! familier.

Un instant après, je demandai : « Que pensez-vous du chômage ? » Des visages se firent méditatifs. Des réponses parvinrent, plus ou moins à propos, mais quelques-unes me firent particulièrement plaisir : « Puisque les chômeurs veulent travailler, « on » devrait leur donner du travail ! — Eh ! oui ! pourquoi ne trouvent-ils pas de travail ? — C'est pas juste, « ça », M'sieu ! »

Après cette dernière réponse, particulièrement significative, je terminai : « Oui, le chômage est un mal social. Il faut souhaiter qu'il disparaisse. Nous devons désirer une organisation du travail par laquelle tous les ouvriers pourraient au moins gagner leur vie et celle de leur famille, pour qu'aucun enfant ne souffre plus de la faim, ni du froid. »

***

EST-IL besoin de « justifier » cette leçon, si leçon il y a ? Puisque le chômage est devenu, hélas ! un fait quotidien, familier, doit-on l'ignorer à l'école, en cette école qui doit rester en contact avec la vie, même et surtout la simple vie quotidienne ?

En cette époque de discussions, souvent passionnées, rarement objectives, autour des faits sociaux, le chômage n'est-il pas aujourd'hui déploré et condamné par la quasi-unanimité des esprits ? Et, à cause de cela, si l'on envisage la formation de la conscience de nos élèves, leur éducation sociale, le chômage n'est-il pas l'un des terrains sur lesquels peuvent devenir « perméables l'une à l'autre » ces « deux mentalités : la mentalité dite bourgeoise et la mentalité dite socialiste », dont parle M. Arnold Reymond en termes élevés cités fort à propos par le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* dans la manchette de son n° 16, du 28 décembre 1935 ?

FÉLIX FERLET,
Instituteur (Isère).

LE NOUVEAU RÉGIME DES PENSIONS

Notre courrier.

Qu'est-ce qui subsiste ? — « La question sera posée un peu partout : Il y a eu quatre décrets-lois sur les pensions : D. des 4 avril 1934, 10 mai 1934, 28 oct. 1934, 30 oct. 1935. Que subsiste-t-il de ces décrets depuis la promulgation de la loi nouvelle ? Serait-il possible de voir clair dans cet amoncellement de dispositions réglementaires ? » (*R. L.*)

Qu'ils ne l'oublient pas ! — « Des retraités viennent de voir leur pension revisée dans ces derniers temps. Qu'ils ne croient pas que tout est fini pour eux, qu'ils n'ont plus droit à rien. Tous les instituteurs qui comptaient plus de trente-deux ans de service peuvent prétendre à un supplément de liquidation avec la loi nouvelle, et ils doivent s'en occuper ! » (*E. B.*)

Pensons aux veuves. — « Beaucoup de veuves, maintenant âgées, vivent à l'écart et ne se tiennent pas au courant des changements de législation. Il convient de leur dire : « Vous avez été revisée ; vous pouvez l'être encore. Attention ! » (*Mlle C. H.*)

De qui se moque-t-on ? — « Avez-vous bien lu : Art. 2 et 1er par. de l'art. 3 du D. du 4 avril 1934, modifié par D. des 10 mai et 28 octobre 1934 ; — 1er par. de l'art. 3 lorsqu'il y a lieu d'appliquer le 5e par. de l'art. 4 du D. du 4 avril 1934, mod. par D. du 28 oct. 1934 ; 4e par. de l'art. 2 de la L. du 14 avril 1924, mod. par l'art. 63 de la L. du 27 déc. 1927. — 1er par. de l'art. 4 du D. du 4 avril 1934 mod. par D. 10 mai et 28 oct. 1934, 30 oct. 1935 ! Et tout est à l'avenant. Les bureaux des finances n'auraient-ils pas mieux fait d'élaborer un nouveau texte de loi, sans ces renvois déconcertants que le profane ne peut saisir ? » (*A. R.*)

Et les hors d'Europe ? — « S'ils ont été combattants, les hors d'Europe pères et mères de familles nombreuses ne toucheront rien pour leurs enfants dans beaucoup de cas. Est-ce juste ? » (*V. P.*)

Tant pis pour eux ! dit le ministre. — « Un certain nombre de retraités devaient cesser leurs fonctions dans le courant de l'année 1936 ; mais ils n'ont pas pensé au travail parlementaire qui est fait à toute vapeur avant la période électorale ; s'ils avaient eu du flair, ils se seraient fait admettre à la retraite en janvier pour toucher le double de la majoration de pension au titre de leurs enfants. » (*C. H.*)

Les économies. — « N'y avait-il pas d'autres économies à réaliser ? Est-ce que des agents de l'Etat, dans l'armée surtout, ne pourraient pas attendre l'âge de cinquante ans au lieu de quarante-cinq pour prendre leur retraite ? Est-ce que ceux qui vont jusqu'à cinquante ans ne pourraient pas exercer jusqu'à cinquante-cinq ? » (*N. B.*)

Un bon point au Parlement. — « Il y a progrès tout de même sur un chapitre ; en 1933, on a supprimé la majoration de pension à l'un des deux conjoints, avec effet rétroactif, et sans tenir compte de la situation acquise. Aujourd'hui, on respecte cette situation ; un bon point à MM. les députés et sénateurs. » (*O. T.*)

Les invalides. — « On n'a pas touché au régime de pension des invalides. N'aurait-on pas dû améliorer leur sort dans une certaine mesure ? » (*J. S.*)

Le calcul de la pension. — « Ce sera un casse-tête chinois, car 66 p. 100 ne correspond pas à un nombre exact de soixante-dixièmes et de mois, mais ceux qui font les lois ne se soucient guère d'adopter des formules simples, claires et faciles à appliquer. » (*E. M.*)

Il va falloir, encore une fois rendre les livrets. — « Les livrets de pension ont déjà été remplacés combien de fois ? Mais qu'on ne s'en plaigne point, cette fois-ci, ils prendront le chemin de la Trésorerie après avoir été remplacés par des livrets plus avantageux. Un vœu, toutefois, doit être formulé : on souhaite que la nouvelle revision de pension ne dure pas des années ou des mois. La dernière réunion a donné lieu, sous ce rapport, à des réclamations justifiées ; les attentes démesurées ne doivent plus se renouveler... » (*Mme S.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

... plus de retenue

M. Régnier, ministre des Finances, a droit à une mention spéciale. Pour améliorer le sort de certains retraités, il n'a trouvé rien de mieux que d'enlever à d'autres ce qui leur avait été antérieurement donné.

Et à qui a-t-il imposé ce sacrifice ? Aux pen-

sionnés à qui la loi du 14 avril 1924 accordait une majoration de pension pour avoir eu le courage et la charge d'élever des enfants. A l'heure où notre pays est de plus en plus menacé par la population grandissante d'une nation voisine, on pénalise les agents de l'Etat qui ont retardé le glissement fatal au bout duquel il y a soit la guerre, soit l'infiltration progressive d'une ou de plusieurs races. Ce n'est ni patriotique, ni juste, ni prévoyant.

La majoration, dédommagement de peines, de soucis, de sacrifices, avait déjà subi une grave atteinte; on l'avait enlevée à l'un des deux conjoints. Maintenant, à la toute dernière heure d'une législature, on lui fait subir, sans discussion préalable, une sérieuse amputation.

Procédé de comptable à courte vue, et non d'homme d'Etat.

PAUL BRÉCY.

L'ACTION CORPORATIVE
A L'ANTITUBERCULEUSE DE LA SEINE

LE jeudi 12 mars 1936 a eu lieu, au dispensaire de l'Antituberculeuse de la Seine, l'Assemblée générale appelée à fixer les modalités de réalisation de son projet de construction d'une Maternité avec Maison de Santé opératoire. La plupart des groupements corporatifs intéressés des Enseignements primaire, primaire supérieur et secondaire y étaient représentés.

Pour avoir 4 étages et 26 lits, il manque environ 45 000 francs. La demande pourra être préparée dès maintenant et déposée dès que cette somme sera recueillie, ce qui, avec un petit effort de chacun, peut se produire dès le début de 1937. Le président adresse alors un appel à tous les membres présents. M. Vimeux, de la Section syndicale de la Seine, pour montrer l'intérêt que le Syndicat porte à l'œuvre, verse 1 000 francs, geste fort applaudi.

La somme à engager sera de 1 030 000 francs sur laquelle l'Antituberculeuse fournira 980 000 francs, y compris les souscriptions déjà reçues. L'établissement devant être ouvert à tous les membres de l'Enseignement et à leurs familles, il est fait appel à tous pour participer à sa construction en versant leur obole à l'Antituberculeuse, Maison de Santé, compte chèques postaux 38057, Paris. Pour adhésion, s'adresser à M. Bérot, 104, rue Orfila, Paris, 20e, en donnant nom, prénom, adresse et date de naissance. Bien spécifier : Maison de Santé.

Le Président,
H. DUBOIS.

DÉTRUISEZ LES PREMIÈRES MOUCHES

Fin avril, les premières mouches font leur apparition dans les appartements et les salles de classe. Nous pensons utile de rappeler qu'elles constituent un véritable danger pour la santé publique, car elles facilitent la propagation des maladies contagieuses, principalement auprès des enfants, qui jouent volontiers avec ces insectes.

Comme les mouches sont extraordinairement prolifiques (un seul insecte, adulte le 1er mai, peut former avec sa descendance, au 15 septembre, une colonie de plus de 5 milliards d'individus), il importe donc tout particulièrement de détruire les premières, c'est-à-dire celles qui font leur apparition au début de la belle saison.

Pour cela, deux méthodes sont vraiment efficaces : le papier enduit de glu, et le globe gobe-mouches. On attire les mouches dans ces pièges en répandant une légère traînée de sucre en poudre sur le papier ou dans l'assiette qui supporte le globe.

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Ai-je le droit de « retenir » après la classe des élèves punis ? Dans quelles circonstances ? Dans quelles conditions ? (*M. J., à P..., Indre-et-Loire.*)

→ *Oui*, car c'est une peine réglementaire, acceptée d'ailleurs assez docilement par les enfants et avec assez de bonne grâce par les parents. *Mais n'en abusez pas :* ne gênez pas trop les occupations ou habitudes des parents. *Et utilisez-la avec réserve, discrétion, tact* pour qu'elle soit efficace : *dans des cas rares*, pour des violations flagrantes et graves de la discipline, paresse invétérée dans le travail écrit, persistance à ne pas étudier ou préparer les leçons ; *après l'échec des autres peines disciplinaires* (avertissements, blâmes, mauvaises notes, mauvais points). *Qu'elle ait une durée fixée* à l'avance (un quart ou une demi-heure, ou le temps nécessaire au travail de réparation imposé) ; *jamais après la classe du matin*, l'interclasse étant nécessaire à l'hygiène du maître, des élèves, de la classe. *Et prenez la précaution d'avertir les familles*, par un camarade, par un billet que l'enfant rapportera signé des parents. *N'oubliez pas que vous pouvez prononcer le sursis* : un délai de vingt-quatre ou quarante-huit heures, accordé pour la réparation, évite parfois cette peine de la retenue dont il faut, à mon avis, savoir ou pouvoir se passer.

2. Pourriez-vous m'indiquer quelques récits ou romans historiques convenant à des élèves du C. M. et du C. S. ? (*Mlle Dan..., à F..., Deux-Sèvres.*)

→ Demandez à la librairie Nathan son catalogue des bibliothèques scolaires : vous y trouverez les séries : VIES AVENTUREUSES ET ROMANESQUES et PERSONNAGES ILLUSTRES, qui conviennent parfaitement ; vous pourrez puiser aussi dans la *Collection* IRIS, dans la série ŒUVRES CÉLÈBRES POUR LA JEUNESSE (WALTER SCOTT, *Quentin, Durward, Ivanhoé* ; F. COOPER, *Le dernier des Mohicans*) et dans la série CONTES et LÉGENDES DE TOUS LES PAYS (de l'Egypte ancienne, de la naissance de Rome, du moyen-âge, du Grand Siècle ; etc...).

3. J'ai une classe à tous cours : dois-je et puis-je faire des leçons communes d'instruction civique ? (*M. Ch..., à Cel..., Ariège.*)

→ *Oui*, à mon avis, *vous le devez* : si les programmes et instructions de 1923 réservent cet enseignement au C. S., pouvons-nous nous résoudre à laisser les enfants qui n'arrivent pas à ce cours ignorer tout de nos institutions, de leurs droits et devoirs de citoyens ? *Et vous le pouvez : faites des leçons concrètes et vivantes. Partez de faits de la vie scolaire ou locale* qui feront comprendre aux élèves du C. E. les termes courants du langage administratif et politique (citoyen, soldat, commune, maire, député, ministre, république...). Puis avec les grands du C. M. et S., *précisez le mécanisme* de l'organisation nationale et sociale, le fonctionnement de nos institutions démocratiques en *les fondant sur des principes*, sur les idées de justice et de solidarité, conséquences de l'idée morale de dignité humaine.

4. Les nombres premiers, les caractères de divisibilité, les diviseurs communs, le plus grand commun diviseur et le plus petit commun multiple sont-ils du programme du concours des bourses ? (*Mme Via..., à Mon..., Haute-Vienne.*)

→ *Non*, cette étude étant supprimée des programmes du C. S., *mais on a posé aux concours des bourses des problèmes demandant la connaissance de ces questions* : les instructions de 1923 (*V. Mémento pédagogique* de M. KUHN) disent, en effet, qu'on peut et doit faire des exercices et problèmes de cette espèce. Il est possible, intéressant, utile d'étudier, « sans cours ni théories », ni théorèmes, d'une façon concrète et pratique, ces questions qui se rattachent à la connaissance expérimentale de la multiplication et de la division (nombres pairs et impairs, multiples de trois, de cinq, de neuf, de onze, etc...) et qui sont si utiles dans certains cas (preuve par neuf, réduction de fractions même dénominateur, etc...).

5. Combien faut-il faire de leçons de lecture chaque jour au Cours préparatoire ? (*Mlle Mel... à Saint-Th... Manche*).

→ Les instructions et les horaires de 1923 prévoient en lecture au C. P. : dix heures par semaine, soit deux heures par jour. Faites donc *quotidiennement quatre leçons d'une demi-heure, deux le matin et deux le soir*, une avant et une après chaque récréation : la première du matin sera dirigée par le maître et peut durer une demi-heure, car l'attention est bonne et il faut en profiter ; pour les autres, variez et coupez : maître ou moniteur, livrets ou tableaux, jeux de lecture collectifs ou individuels, pochettes de lettres mobiles, etc...

JEAN DUMÉTIER.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pour sa Sante ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissee en " Filés Lastex " garantis
- Tricotee d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence
- Se lave, même à l'eau de javel
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm Sur le corps : 40 cm

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Seine-Inférieure permut Lot ou limitrophe. Rais. famille. Urgent. J. I. 789.

Ménage, bon poste géminé, secr. m. Mayenne, permuterait Indre-et-Loire. Rais. famille. J. I. 838.

Institutrice 1 h. 30 Paris, bon poste, demande permutante pour tous départements méditerranéens. Raison santé. J. I. 839.

Institutrice Ille-et-Vilaine demande permutant ou permutante Pas-de-Calais. J. I. 840.

Ménage inst. Ardennes permuterait Aube, Loiret, Yonne, Côte-d'Or. J. I. 842.

Instituteur exeat, très bon poste banlieue Lille, cherche permutant ou permutante Loire ou Rhône. Accepterait combinaison. Pressé (mariage). Toujours valable. J. I. 844.

Instituteur Morbihan désirerait permuter Finistère, raison de famille. J. I. 846.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie. Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815

Ménage instituteurs recherche prêt de 5000 fr. remboursable en 20 mensualités. Taux 15 p. 100. J. I. 824.

Céderais stéréo et 150 plaques 6 × 13. Valeur 780 fr. Conditions très avantageuses. Détaillerais sur demande. J. I. 845.

Instituteurs désirant acheter nouvelle voiture populaire grande marque, consommant moins de 4 l. aux 100 km., à conditions spéciales, sont priés d'écrire bureau du Journal. J. I. 848.

HOTEL-PENSION

Nice. Pension La Malouine, 62, bd. Carnot, tt conf., jard., px réduit, arr. p. fam.

Sud-Ouest, directrice école primaire proximité mer, prendrait pensionnaires, même pendant vacances. J. I. 835.

MARIAGES

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Instituteur 23 ans, sérieux, bien phys., corr. vue mar. avec coll. 20 à 25 ans. Photo. Discrétion. J. I. 841.

Institutrice 24 ans, parents inst. corr. v. mar. avec collègue 24-32 ans, préf. Sarthe, Loiret, Loir-et-Cher. J. I. 843.

OFFRES D'EMPLOI

Je gagne chez moi 5 fr. l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

Professeur éduc. physique, habitué enfants, est dem. pour établiss. plein air. Ecr. M. Bouty, 34, rue Michel-Chevalier, Limoges.

Colonie vacances sit. Maine-et-Loire dem. à partir 20 mai surveillants et surveillantes au pair. Adr. dem. et référ. à l'Enfant à la Campagne, 5, rue du Cardinal-Mercier, Paris (IXe).

Jeune fille 16 ans demande place de bonne chez instituteurs pouvant compléter son instruction. Très petit salaire. Ecr. Bazin, Cussy, près Caen (Calvados).

Et c'est si économique !...

pour moins de 40 centimes !

Je bois pour ma santé et mon plaisir cette délicieuse eau alcaline et lithinée, légèrement pétillante et si rafraîchissante, que je prépare moi-même, instantanément, avec les Lithinés du Dr Gustin, parce que je sais qu'elle possède toutes les propriétés des meilleures eaux de table de régime pour prévenir ou soigner toutes les affections des

reins, foie, vessie, estomac, intestin.

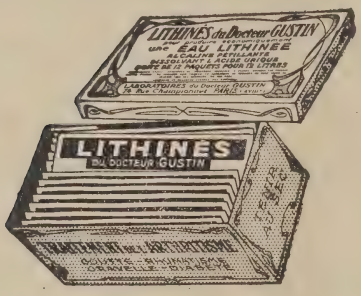

4 fr. 50 la boîte de 12 sachets pour préparer soi-même 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée, diurétique, digestible et très digestive, délicieuse à boire même pure. (Toutes pharmacies.)

Lithinés du Dr Gustin

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétion. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL. Salon (B.-du-R.). Agents demandés

MARIAGES Gratis, envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. Strat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Voix d'Amérique..... 511
A. DEMAISON : Quelques fleurs 513
M. LARIGUET : Paresse et santé 513
R. LEGROS : Pédagogie matérielle 514
L. RENOIR : Vieilles idées et idées nouvelles .. 515
M. MESTRALLET : Autour de la loterie..... 515
A. LACLEF : Revue des Revues..... 516
P.-L. MAZEYDAT : Le prisonnier des Abyssins 517
Bibliographie : Louis Long..... 518
André CORTHIS : La sourcière (suite et fin). 519
F. GARCIN : La paix, s. v. p. 520
T. BLAVIE : Préventoriums et sanatoriums.. 521
Pour lire en classe : L'ingénieux tisserand.... 522

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en mai. — Retraites et Pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc ..... 65 à 68
A. LANTENOIS : Désaccord..... 65

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. . 465 à 480
Examens : Textes et documents..... 183 à 188
René OZOUF : L'île de Pâques n'a plus de secrets 187
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les oiseaux (III)..... Hors-texte

VOIX D'AMÉRIQUE

Par LÉON BROSSOLETTE

IL est difficile à un peuple de s'arrêter dans l'action qu'il poursuit, de se retrouver et de porter sur son propre cas un jugement autorisé juste dans l'instant qu'il est en train de vivre. Il lui manque le recul nécessaire. Il a, il est vrai, la ressource d'interroger l'étranger. L'étranger n'a pas plus que lui le bénéfice du recul dans le temps. Mais il a l'avantage du recul dans l'espace. Et c'est une garantie de clairvoyance.

Si, à l'heure actuelle, nous entreprenions de consulter l'opinion étrangère sur notre action dans le monde, il n'est pas sûr que nous serions enchantés de la réponse. Il est probable que nous apprendrions que, de l'avis général, le prestige de la France a beaucoup baissé parmi les peuples depuis l'ouverture du conflit italo-éthiopien.

D'où vient cela ? De l'attitude de notre presse, qui est censée représenter l'opinion française. De l'attitude de notre gouvernement qui, jusqu'au début de 1936, s'est montrée entre Rome et Londres incertain, hésitant, louvoyant, peu sûr.

Les Américains en particulier sont catégoriques à cet égard. Qu'on en juge par ces appréciations d'un périodique de Boston, le *Christian Science Monitor :*

« Les Français peuvent ne pas être d'accord sur l'issue du conflit italo-éthiopien, mais ils le sont presque tous pour penser que la façon dont la presse française parle de cette affaire est une sorte de scandale.

« En France, la vénalité de la presse est un fait reconnu, admis et déploré par tout Français bien informé et bien intentionné. Dans le cas actuel, cette habitude traditionnelle a pris des proportions sans précédent. Dans les milieux gouvernementaux et diplomatiques, dans les salons et les cafés du coin, on entend discuter ce scandale ; on cite même le montant des sommes payées aux propriétaires et directeurs des journaux parisiens par les agents du gouvernement italien. On estime généralement que cela va de 80 000 000 de francs à 100 000 000 de francs.

« Evidemment, il est impossible de savoir au juste quels sont les journaux subventionnés par l'Italie et combien ils reçoivent. L'histoire du journalisme français montre que ces détails sont seulement publiés quelques années après. »

Le chiffre de 100 000 000 de francs cité par le journal américain est un peu élevé. Mais l'accusation de vénalité est nette, et, malheureusement, elle n'est guère contestable. D'ailleurs, vénalité mise à part, le *Christian Science Monitor* a d'autres réserves à formuler à l'égard de la presse française. Il la juge asservie et s'exprime à ce sujet dans les termes que voici :

« La presse française, en grande partie, on doit s'en souvenir, n'a aucune prétention à l'indépendance et à l'impartialité au sens anglo-saxon de ces mots. Presque tous les journaux importants, à Paris et en province, sont entre les mains d'un politicien, d'un parti politique ou d'intérêts industriels ayant des buts politiques précis. Par exemple, *Le Temps* appartient au puissant Comité des Forges (les fabricants d'acier, de fer, d'armements). Le *Paris-Soir*, qui tire à plus de 1 000 000, appartient à un autre groupe industriel, de même que *Le Matin*. *Le Populaire* et *L'Humanité* sont uniquement les organes des partis socialiste et communiste. »

Parce qu'elle est ainsi au service d'individus, de partis ou de groupes industriels, la presse française manque d'objectivité et va

*

volontiers jusqu'à altérer la vérité. La feuille américaine le déclare en ces termes :

« Une attitude politique est nettement insuffisante pour expliquer ces violentes attaques contre l'Angleterre, ces campagnes contre l'Ethiopie et la S. D. N., ces constants éloges de l'Italie et leur désir de la blanchir. A Paris, excepté les journaux de gauche, qui ne subissent pas l'influence italienne, presque toute la presse est coupable d'avoir faussé les faits pour essayer de monter l'opinion française contre l'application des sanctions à l'Italie. »

Par contre, le *Christian Science Monitor* rend hommage aux journaux de langue française d'Amérique, *Le Courrier des Etats-Unis*, *L'Etoile* de Lowell, *L'Indépendant* de Fall-River. Il considère que, dans l'affaire italo-éthiopienne, leur impartialité a été absolue.

En substance, le journal de Boston, à propos du conflit italo-éthiopien, renouvelle contre la presse française les accusations de vénalité dont elle fut jadis l'objet au temps où M. Arthur Raffalovitch achetait à guichets ouverts des journalistes français pour le compte du tsar. Malgré la belle résistance qu'ont opposée, jusque dans des journaux italophiles, certains rédacteurs aux suggestions dorées des agents de M. Mussolini, ces constatations restent pénibles pour votre amour-propre.

Est-il permis néanmoins de professer que, peut-être, le *Christian Science Monitor* s'exagère la distance qu'il y a entre les vertus d'indépendance et d'impartialité du journalisme américain et celles du journalisme français ? Sans doute, chez celui-ci et celui-là, le caractère des informations présente des différences. Nous ne pouvons cependant pas oublier que les Etats-Unis ont aussi leur « presse jaune », autrement dit la presse de M. Hearst.

Or nous savons que M. Hearst commande à 28 journaux, à 16 revues qui sont sa propriété. Nous savons qu'il vend des informations à 2 200 journaux américains, à beaucoup d'autres dans 90 pays étrangrs. Nous savons que, pour les 31 000 employés que compte son organisation, sa parole est, selon l'expression d'une feuille américaine, « la parole de Dieu sur terre ».

Nous savons que M. Hearst possède de nombreuses stations de radio, détient de gros paquets d'actions dans les entreprises d'Hollywood. Nous savons qu'il est propriétaire d'immenses domaines en Floride, en Californie, au Mexique : terrains pétrolifères, forêts, vergers producteurs de fruits, « ranchs » avec d'immenses troupeaux. Nous savons qu'il a des châteaux à Wyntoon, à Saint-Siméon, à Long-Island, et jusqu'à Londres. Nous savons que le cadastre fixe la valeur de ses propriétés dans la seule île de Manhattan à 41 millions de dollars. Dans l'ensemble, nous savons que M. Hearst « vaut » 140 millions de dollars.

Fénelon, considérant les grandes fortunes de son temps, — minuscules à côté de celle du dictateur de la « presse jaune » aux Etats-Unis, — déclarait que le Saint-Esprit ne permet pas de s'enrichir aussi vite par des moyens honnêtes. Comment supposer que M. Hearst, debout sur la pile vertigineuse de ses journaux, a pu constituer sa formidable puissance en prêchant tous les jours l'impartialité, l'objectivité, l'amour de la vérité, le culte de toutes les probités intellectuelles et morales. Les apôtres, épris de pensées sublimes, marchent pieds nus, les yeux au ciel, déchirés aux ronces du chemin, lapidés aux carrefours par les foules vouées à l'incompréhension. Ils traînent rarement à leur suite un cortège de biens matériels dont le chiffre s'achemine vers le milliard.

Il paraît donc hasardeux de soutenir que, du côté de l'indépendance et de l'impartialité, les journaux de M. Hearst ont des mérites auxquels ne peuvent atteindre chez nous les organes des grandes banques ou des grands groupes industriels. Jugurtha, après une visite dans la Rome sénatoriale, s'écriait à son départ : « Ville à vendre ! Il ne manque que l'acheteur ! » Il n'est pas interdit aux étrangers qui quittent Paris de crier à la manière du roi numide : « Presse à vendre ! tu as trouvé des acheteurs ! » Il convient seulement qu'il soit entendu que, si le journalisme français a ses misères, il n'est pas seul à les avoir. La malfaisance de l'argent, plus ou moins accentuée selon les temps, s'étend de nos jours à tous les continents.

Aux yeux des étrangers, l'italophilie passionnée de la presse française a jeté, surtout dans la mesure où elle fut suspecte de n'être point désintéressée, un certain discrédit sur la France elle-même. En la circonstance, le rôle de notre gouvernement ne fut guère plus admiré.

Un journaliste américain qui vient de mourir, et qui était sans doute avec M. Walter Lippmann le plus remarquable des journalistes américains, M. Frank H. Simonds, a pu écrire dans le numéro de janvier 1936 du périodique *Current History* :

« Jamais, depuis la fin de la guerre, l'influence de la France en Europe n'a été moindre qu'au milieu de l'été 1935, au moment où la crise éthiopienne devenait aiguë. A l'intérieur, la possibilité d'un éclat entre fascistes et radicaux, prenant les proportions d'une réelle guerre civile, s'accroissait chaque jour. Au dehors, l'Allemagne armait, sans s'occuper de l'opposition française, et les pays de l'Europe centrale alliés à la France regardaient du côté de Berlin ou de Moscou et pesaient les bénéfices de leur orientation vers l'Allemagne ou les Soviets. Il n'y avait que l'association France-Italie qui semblait ferme, et c'est là-dessus seulement que comptait Laval puisque c'était la seule affaire qu'il avait menée à bien parmi les affaires extérieures.

« Tant que la France dominait à Genève, sa force reposait sur l'appui des petits Etats qui craignaient l'Allemagne ou la Hongrie. Lorsque, la France s'étant retirée, la Grande-Bretagne reprit sa place et entreprit de défendre l'Ethiopie au nom de Genève, chaque petite puissance du continent applaudit à son action et se précipita

aussitôt pour l'aider. Même l'U. R. S. S., maintenant sous la double menace des plans japonais à l'Est et des menées allemandes à l'Ouest, se rallia aux côtés de l'Angleterre. Donc, en fait, la Grande-Bretagne devint le champion du *statu quo* en Europe, et tous les peuples satisfaits, mais menacés, se tinrent derrière elle ; tous, sauf la France. »

Après avoir souligné cette défaillance du gouvernement français, M. Frank H. Simonds ajoutait :

« Les hésitations de Laval complétèrent la destruction du prestige et de l'influence française en Europe. A l'intérieur, la droite, championne de l'Italie, et la gauche, favorable à l'Angleterre, entrèrent de nouveau en collision. Au dehors, les Anglais donnèrent ce brutal et franc avertissement : le fait de n'être pas avec eux signifiait la fin de Locarno, et aussi leur abstention dans le cas où l'Allemagne entreprendrait de réoccuper la zone démilitarisée sur le Rhin, ou bien de violer d'autres clauses territoriales du traité de Versailles (1). Donc pas à pas, de mauvaise grâce, protestant sans cesse, mais à la fin condamnée à céder, la France abandonna du terrain jusqu'à ce qu'elle eût donné son approbation à toutes les formes de sanctions économiques proposées... »

Telle fut cette politique de 1935 que dénoncèrent des voix venues d'Amérique, voix auxquelles firent écho, de ce côté de l'Atlantique, non seulement nos hommes politiques de gauche, mais encore des esprits indépendants de droite, un Paul Reynaud, un Pertinax, un Emile Buré. Soupçonnée de duplicité, cette diplomatie sans netteté et sans envergure nous a fait perdre en six mois plusieurs occasions favorables et a attiédi à notre égard de précieuses sympathies. Les défiances qu'elle a semées autour de nous n'ont pas dû apporter un surcroît de forces à notre actuel gouvernement quand, les traités de Versailles et de Locarno répudiés, il s'est trouvé, à la date du 7 mars, à Kehl et à Sarrebrück, en face des hordes grises, fanatisées et menaçantes de M. Hitler.

L. BROSSOLETTE.

REMARQUES

QUELQUES FLEURS

LA crise sévit toujours, et dans les villes et dans les villages jadis prospères. Chacun apporte son remède, et chaque remède est ou bien inappliqué, ou bien inefficace car, hélas ! malgré les pronostics de reprise, tout demeure dans le marasme.

Je n'ai pas, vous le pensez, la prétention d'avoir trouvé de mon côté une panacée nouvelle, mais l'école peut, dans une certaine mesure, aider à la reprise du mouvement touristique en France.

Tous ceux qui sont allés en Suisse, par exemple, savent qu'en dehors des beautés naturelles du pays, chaque ville, chaque village apporte par sa propreté, sa coquetterie, un agrément supplémentaire au paysage. Que de jardins, que de fontaines, que de balcons superbement fleuris ! La Suisse sans fleurs ne serait plus la Suisse.

Des fleurs, il y en a chez nous, c'est entendu, mais combien peu, et combien maigres sont les parterres ! Dans les campagnes, les ménagères trouvent quelquefois difficilement un coin dans le jardin pour quelques plantes d'ornement. Le maître de la maison les supporte malaisément. Cela tient toujours trop de place et ne vaut pas de bons légumes !

Le paysan qui se plaint de la mévente de ses produits n'a jamais pensé que plus un pays a de charmes, plus il attire de touristes. Et les touristes ne se contentent pas de regarder en passant, ils s'arrêtent aussi pour goûter aux produits de la terre. Plus il y aura de consommateurs, plus le cultivateur vendra de blé, de vin, de bestiaux, de volailles et de fruits, plus il y aura de commerce dont tout le monde profitera.

La France toute fleurie, on viendra de loin pour voir cela ! Instituteurs, institutrices, c'est une nouvelle croisade à entreprendre. En présentant la chose de cette façon, les plus rustres peuvent l'accepter. Et la richesse la meilleure qu'ils en tireront sera peut-être une façon plus douce de concevoir l'existence en contemplant plus de beauté autour d'eux.

Par ces temps de ladrerie générale, trouvera-t-on quelque argent pour récompenser en ce sens les initiatives heureuses ? Aurons-nous chaque été le concours de l'école fleurie (1) *?*

ALBERT DEMAISON.

LA VIE SCOLAIRE

PARESSE ET SANTÉ

QUI ne connaît, chez nous, ces moments de profond découragement que l'on a quelquefois en face de ses élèves !... Je regarde les miens. Tous fils de paysans, ils sont là devant moi, avec des habits assez propres, des sabots qui ont reçu, ce matin, le baiser du cirage, des mains ni trop blanches, ni trop grises... Mais ce que je regarde le plus, ce sont les figures et, dans les figures, les yeux.

Où sont-ils, ces enfants à la charpente solide, aux joues rondes et rouges comme des pommes, aux yeux clairs, ces enfants pleins de santé et de vie que l'on trouve, paraît-il, partout où l'air est pur et la lumière éclatante ?

Ici, l'air est pur. A travers les fenêtres de ma classe, j'aperçois au loin mes belles montagnes de Savoie encore couronnées de neige, puis, tout près, des vignes bourgeonnantes, des pommiers blancs dans des prés constellés de fleurs d'or, et l'Isère qui glisse comme un serpent

(1) On remarquera que cet article, comme il a été dit plus haut, a été publié dans le numéro de *Current History* de janvier 1936, et par suite écrit plus de deux mois avant le coup de force hitlérien.

(1) Signalons que le sujet des conférences pédagogiques de Meurthe-et-Moselle pour 1936 est précisément *L'école accueillante.*

gris dans la vallée... Un merle siffle... un coucou chante... Tout est calme et la vie paraît simple.

Ici, la lumière est éclatante. Le soleil est aussi matinal que les coqs et il baigne le village jusqu'aux heures tardives du soir.

Et pourtant !

Je regarde, devant moi, des visages et des yeux qui m'émeuvent. Comme il y a peu de joues rondes et rouges comme des pommes ! Comme il y a peu d'yeux clairs reflétant la joie de vivre et d'apprendre ! Je vois quelques bonnes figures, mais je vois aussi de minces visages qui ne reflètent aucunement la santé sous leur hâle. Je vois quelques yeux clairs, éveillés, mais je vois aussi et surtout des yeux vagues, mornes, ternes. Ah ! ces yeux... ces yeux qui ont l'air de me regarder sans me voir, ces yeux que je trouve — lorsque je m'efforce, par acquit de conscience, à expliquer pour la centième fois la même chose ! — si ressemblants à ceux des poissons frits, comme ils me découragent, parfois ! Vais-je dire de ces enfants : ce sont des enfants inintelligents... des ânes ! Non, car je crois que la paresse de beaucoup, la déficience intellectuelle que je constate proviennent d'une déficience physique qui est frappante pour qui a l'habitude des enfants. Et, pour moi, bien des choses s'éclairent quand je pense aux parents de chacun d'eux, que je connais.

Ici, l'inspection médicale des écoles fonctionne avec toute l'honnêteté, tout le dévouement désirable. J'admire la conscience professionnelle du docteur et de l'infirmière visiteuse, car je me rends compte que plus la vérité sort de leur bouche, plus la clientèle s'éloigne. C'est ainsi. Et voici ce que la dernière inspection médicale a donné. En laissant de côté les enfants que les parents, à l'amour-propre excessif, gardent maintenant à la maison le jour de la visite du docteur (1), en laissant de côté, dis-je, ces enfants, il reste un total de vingt-six à soigner sur une soixantaine de présents. Scoliose... bronches... hernie... poumons... mais rachitisme surtout, nettement démontré chez huit enfants dont sept garçons.

Quelles sont donc les causes de cet abaissement de la santé dans nos campagnes ? N'y aurait-il pas lieu de déplorer une alimentation défectueuse et qui s'éloigne de plus en plus des produits naturels, sains et frais, de la terre ? Tout se vend maintenant, et l'on consomme beaucoup plus de conserves, de produits fabriqués. Le lait ? Autrefois la maman se donnait la peine de faire son beurre, ses fromages. Et l'enfant en profitait largement. Aujourd'hui, le lait est vendu à la fruitière du village, et, comme il « fait beaucoup d'argent », on en utilise le moins possible à la maison. Le beurre disparaît du menu familial, car il semble cher quand il faut l'acheter ! Et l'enfant s'en ressent. Le pain ? Autrefois chacun faisait son pain avec son blé. Maintenant le boulanger apporte le pain dans chaque maison. Il faut avoir goûté soi-même au bon pain de ménage d'autrefois pour savoir ce que l'on y perd... Moins de lait, moins de fromage, moins de beurre, moins de bon pain, moins de beaucoup d'autres choses encore... mais plus de café, plus de chocolat et de bonbons à bon marché !...

(1) Ainsi une maman dont la fillette est proposée pour un séjour au préventorium de Porquerolles reçoit l'infirmière visiteuse en ces termes : « Cela ne vous regarde pas ! ma fille se porte bien ! elle n'a rien !... Quand n'ira-t-elle plus à l'école pour ne plus avoir à passer cette visite ? ... »

Hélas ! Je regarde mes élèves et je me dis tout cela en voyant leurs figures.

« Ne les bousculez pas trop au travail ! » recommande quelquefois le docteur. Qu'il ne craigne rien !... Les enfants auxquels il manque quelque chose dans la machine se défendent par cette inertie qu'on leur reproche sous le nom de paresse. Mais cette paresse n'est-elle pas, alors, une maladie ?

M. LARIGUET.

PÉDAGOGIE... MATÉRIELLE

I. Un modèle de table scolaire.

LES tables avec dessus ouvrant à charnières perdent de plus en plus d'adeptes, tant à cause du bruit qu'elles engendrent que des frais de réparation qu'elles occasionnent périodiquement.

Cependant, les tables à dessus fixe présentent un grave inconvénient causé par le vieux principe de l'inertie qui rappelle son existence aux dépens du contenu des cases quand le personnel chargé du nettoyage des classes manipule sans douceur le matériel.

Voici un remède simple à cet inconvénient : il suffit de donner à la planche inférieure des cases une pente de 1/10 environ de l'ouverture vers le fond. Livres et cahiers peuvent alors suivre sans dommage la valse des tables.

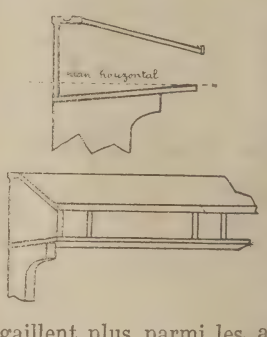

En outre, il est commode de prévoir, pour chaque élève, un petit casier (voir croquis) destiné à recevoir plumier, règle, crayons, etc., qui ainsi ne s'égaillent plus parmi les autres objets que contient la case principale.

II. Pitié pour l'échine des maîtres.

Pourquoi les tables scolaires n'ont-elles pas une hauteur uniforme de 80 cm. environ, leur construction ne différant, suivant la taille des élèves, que par les positions relatives du dessus de la table, du dessus du banc et de la barre d'appui des pieds ?

C'est ainsi que sont les plus basses, les tables des élèves sur le travail desquels les maîtres ont le plus souvent à se pencher, à tel point que, devant les tables lilliputiennes de certaines classes enfantines, on se sent tenté à donner à la maîtresse le conseil de marcher sur les genoux.

III. Tables omnibus.

La marge d'utilisation d'une même table par des élèves de tailles différentes est très grande. Les maîtres des écoles à classe unique en savent quelque chose.

Un moyen simple d'adapter, en partie tout au moins, les tables à des élèves de tailles diverses serait de prévoir deux barres d'appui des pieds placées à des hauteurs différentes, de façon que les petits n'aient plus les jambes ballantes et que les grands n'aient plus les pieds posés sur un sol où le froid ciment remplace souvent le parquet d'autrefois.

ROGER LEGROS.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

VIEILLES IDÉES ET IDÉES NOUVELLES

UNE photographie représentant une école de plein air me tombe sous les yeux : tables, bancs et tableaux noirs ont quitté la salle de classe pour la pelouse, et trente-quatre enfants respirent l'air pur.

Malheureusement, l'idée de classe en plein air, idée nouvelle, est apparue dans des cerveaux d'éducateurs n'ayant pas songé à examiner la valeur des habitudes de l'école close, et ces habitudes s'étalent ici. Les enfants sont installés dans six longues tables-bancs, *sans dossier* ; tous les élèves regardent ce que montre la maîtresse sur un tableau noir placé en avant. La distance est grande entre les derniers bancs et le tableau : un garçonnet de l'avant-dernier banc s'est agenouillé sur son siège ; il peut sans doute voir maintenant ce que lui cachaient les têtes des enfants placés devant lui ; mais l'élève placé derrière le garçonnet à genoux semble être bien résigné à ne rien voir du tout.

Des chaises permettraient le groupement des élèves sur un petit espace, près du tableau, la vision serait plus nette et moins pénible ; l'audition serait aussi plus distincte ; en plein air, l'ouïe est sollicitée par mille bruits divers : chants d'oiseaux, crissements de grillons, etc.

Une fillette écrit au tableau noir : son allure doit être très lente, l'enfant paraissant avoir de six à sept ans ; ses camarades pourraient aussi faire l'exercice, sur une ardoise, à la craie ; à la fin de chaque petite étape, les élèves seraient invités à montrer leur travail ; de cette façon tous les enfants seraient occupés.

Il s'agit sans doute, ici, d'un exercice d'orthographe ou de calcul. Supposons que la maîtresse entreprenne de faire une leçon de choses ; les enfants placés dans les derniers bancs ne verront pas grand'chose ; en outre, en matière d'observation, l'intérêt est inversement proportionnel à la distance qui sépare l'observateur de l'objet examiné ; au bout de quelques instants, l'enfant ne regarde plus et n'écoute plus.

Dans une école primaire de Genève, pourvue de tables-bancs à deux places, il est vrai, mais terriblement lourds, la maîtresse a songé à ménager dans la salle un espace libre et à inviter ses élèves à se munir d'un petit tapis. Chaque élève pose son tapis sur le parquet et s'y installe comme sur un siège. Mais il faut beaucoup de place pour allonger les jambes, et cette solution n'est possible que si la salle est spacieuse et l'effectif faible. Des chaises permettraient un groupement confortable et sur un petit espace ; en outre, des tables, sans bancs, légères, seraient déplacées facilement, de manière à laisser un grand espace libre.

Faute de chaises, les trente-quatre enfants de l'école de plein air pourraient s'asseoir sur l'herbe, près du tableau noir, en utilisant un carré de carton pour remplacer le petit tapis des écoliers genevois.

Mais la maîtresse, et aussi l'inspecteur qui est là, habitués à voir ces enfants assis dans des tables-bancs, ne sont pas frappé des inconvénients de cette installation et ne songent pas à y porter remède.

En Amérique, les partisans de l'école nouvelle ont senti non seulement le besoin de procédés pédagogiques nouveaux, entraînant l'usage d'un mobilier nouveau, mais encore de nouveaux locaux scolaires (1).

Les instituteurs sont bien obligés d'accepter les locaux et le mobilier mis à leur disposition ; mais il est possible d'introduire les procédés pédagogiques découverts au cours de ces dernières années, par des éducateurs de grande valeur, dans le vieux cadre de l'école actuelle ; notamment pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Nous exposerons prochainement quelques idées nouvelles au sujet de ces deux enseignements.

L. RENOIR.

SUR LE VIF

AUTOUR DE LA LOTERIE

LA Loterie nationale est entrée, aux côtés des promenades, des fêtes patronales, des veillées en famille..., dans le cycle rituel des sujets de composition française. On a vu apparaître le thème au brevet élémentaire. Peut-être le verra-t-on aussi au C. E. P. E. Après tout, la loterie est passée dans les mœurs, dans la vie. Pourquoi l'ignorerait-on à l'école ?

Voici donc les espoirs que la loterie fait naître chez une fillette de la montagne haut-savoyarde. Nous respectons strictement forme et fond.

RÉDACTION. — Sujet : *Vous avez pris un billet de tombola. Dites vos espoirs, vos projets. Le tirage a lieu. Déception. Réflexions.*

DÉVELOPPEMENT. — Ma tante m'a fait cadeau d'un billet de la Loterie nationale.

J'étais heureuse, une semaine avant le tirage je pensais que je gagnerais le lot d'un million. Je dis à maman mon désir. Elle me dit : « Tu ne vas pas gagner le lot d'un million ! »

Je croyais bien le gagner. Après avoir réfléchi, je pense que 500 000 francs me suffiraient.

Avec 500 000 francs, je pourrais déjà faire beaucoup d'achats : je m'achèterais une bicyclette, je ferais cadeau d'un chemin de fer à mon cousin, à mon oncle un article de fumeur, à ma maman un sac à main.

Voici enfin le soir du tirage, j'ai pris le poste où il était annoncé. Je fais bien attention aux numéros. Le lot d'un million est sorti, mais, hélas ! il n'est pas pour moi.

Mes châteaux en Espagne ont été inutiles. Je ne me réjouirai plus à l'avance.

Et voilà, dans toute la simplicité d'un devoir qui n'était pas destiné à une quelconque publicité, la pensée d'une de nos fillettes sur la loterie, la chimère nationale.

On déplore partout la dépravation, les appétits démesurés de la jeunesse, espoir de demain. Cet exemple semble fait pour nous réconforter. La rude terre, école de simplicité, de bon sens et de philosophie, modèle encore bien des âmes. Et, quoi qu'en disent certains, nos modestes écoles ne trahissent pas la vieille mère nourricière.

M. MESTRALLET,

I. E. P., Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie).

(1) Les locaux scolaires dans *Les programmes de l'école primaire et la psychologie enfantine* par E. RION, institutrice à Saint-Didier (Haute-Savoie), 6 francs chez l'auteur).

* *

REVUE DES REVUES

Déclin du pèlerinage de La Mecque, par V. FORBIN (*La Nature*).

PARMI les grandes manifestations spiritualistes qui, chaque année, mettent en branle des foules innombrables vers les lieux saints, la plus mouvementée est certainement le pèlerinage de La Mecque, qui dure longtemps, coûte fort cher et présente des risques et des fatigues de toutes sortes. Mais lorsque le pèlerin a pu regagner sa patrie lointaine, il y jouit du droit d'accoler à son nom le titre envié de El Hadj (Le Saint) et de se parer d'un turban jaune qui lui vaudra d'être, jusqu'à mort, un objet de vénération. Les riches auront acheté ce double privilège à bas prix ; les pauvres l'auront payé de fatigues, de souffrances et de misères ; mais les uns et les autres se garderont de détourner parents et amis d'entreprendre le pieux voyage. Ils sont autant de propagandistes bénévoles qui envoient de nouveaux pèlerins vers les lieux saints.

Et l'on voit, dans toutes les régions peuplées de Musulmans, de braves gens vendre leurs biens ou s'endetter pour répondre au pieux appel. Si les compagnies de navigation n'exigeaient pas à l'avance le paiement du trajet de retour, nombreux seraient les pèlerins hadji que leur dénuement retiendrait sur le rivage de l'Arabie. Nombreux sont ceux qui meurent littéralement de faim et de misère dans la visite des Lieux saints et dans les traversées.

Il y a vingt ans, la presse arabe accusait 200 000 pèlerins. Ce nombre a décru considérablement ; il serait tombé à 30 000. Cela tient en partie à la crise économique qui pèse autant sur les « croyants » que sur les infidèles. D'autre part, la Russie soviétique, qui compte 20 millions de Musulmans, leur interdit formellement le pèlerinage et le gouvernement turc n'encourage pas ses sujets à se rendre en Hedjaz. Enfin, il faut noter que l'Islam n'a plus de tête depuis la suppression du khalifat, qui donnait au sultan une autorité spirituelle comparable à celle dont jouit le Saint-Siège dans le monde catholique.

L'essor du cinéma américain, par R. DE BEAUPLAN (*L'Illustration*).

DÈS le début, les Américains considérèrent le cinéma comme une industrie nouvelle, susceptible de prendre la même importance sociale que celle des chemins de fer, de l'électricité, de l'automobile. Ils en ont fait d'ailleurs une de leurs principales industries nationales. Tout de suite, ils lui ont donné l'assise indispensable : l'*argent*. Des millions et des millions de dollars furent investis pour l'extension de quelques sociétés déjà existantes ou pour la création de sociétés nouvelles. Il n'était pas alors question de crise économique. L'Amérique regorgeait de capitaux. Elle ne les ménagea pas, convaincue qu'ils rendraient des bénéfices au centuple. En même temps, du haut en bas de l'échelle, la profession cinématographique s'organisait, à l'instar de toutes les autres et avec le même sérieux, excluant les amateurs, les velléitaires et les flibustiers. Metteurs en scène, scénaristes, acteurs, techniciens et opérateurs de la prise de vues, décorateurs travaillaient en commun, dans ce cadre de Californie dont la riche nature leur permettait de réaliser sur place tous les paysages et toutes les ambiances. C'est à ce concours de circonstances que le cinéma américain dut sa réussite. A quelques autres raisons aussi. Il avait rompu avec toutes les attaches qui pouvaient le mettre à la remorque du théâtre. Il s'était créé une esthétique propre, faite de mouvement et de vie. Pour recruter ses interprètes, il n'avait que l'embarras du choix parmi l'abondance d'êtres jeunes, beaux, harmonieux et sportifs que la race lui fournissait.

Le cinéma avait cet avantage qu'il pouvait aspirer à être universel. Les frontières — surtout au temps du « muet » — ne l'arrêtaient pas. Il serait impossible de dénombrer tous les films dont l'Amérique a submergé le monde au rythme de 800 à 1 000 par an, avec une fertilité d'invention, une recherche perpétuelle de l'inédit ou du sensationnel qui défient la concurrence. Comment, en effet, les autres pays pourraient-ils lutter à armes égales ?

Les sciences par l'observation (*Bulletin de la Société bigourdine d'Entr'aide pédagogique*).

« IL faut apprendre à lire dans le livre de la nature. » Principe que personne ne conteste et dont s'inspirent largement tous les instituteurs. Dans ce milieu artificiel qu'est l'école, on apporte les choses, on les montre, l'élève exerce tous ses sens, il observe, il étudie quantité de faits d'où se dégagent les idées générales.

Parfois même l'enfant est conduit hors de l'école, dans les champs, les prés et les bois, et là il étudie plantes et bêtes dans le vif de leur existence. Pratique recommandable en tous points mais qui, malheureusement, pour de multiples raisons, est trop rare...

Et cependant, malgré tout le bien qu'on peut penser des leçons de choses et classes-promenades, il est aisé de leur reconnaître une insuffisance marquée, quant à la possibilité d'une étude approfondie de la nature. Comment trois leçons de choses par semaine et une classe-promenade mensuelle pourraient-elles résoudre les milliers de problèmes que pose une étude attentive du milieu dans lequel nous vivons ? Aussi semble-t-il expédient d'inviter les élèves à regarder autour d'eux, en dehors des heures de classe, et à faire part au maître des résultats de leurs recherches. A titre d'indication, voici quelques sujets sur lesquels peut être appelée l'attention des enfants :

Pourquoi y a-t-il de la buée sur les vitres des appartements les matins d'hiver ? — Pourquoi est-il plus difficile de monter une côte que de la descendre ? — L'huile est liquide en été, solide en hiver. Pourquoi ? — La balance des bijoutiers a de longs bras. Pourquoi ? — Pourquoi le buvard pompe-t-il l'encre ? — Pourquoi la flamme de la lampe à alcool ne traverse-t-elle pas la toile métallique ?

Instituteurs secrétaires de mairie, par ROGER DENUX (*Le Quotidien*).

ON ne mène point grand bruit d'ordinaire autour des congrès des S. M. I. Et cependant, chaque année, les représentants des fonctionnaires municipaux de 22 000 communes travaillent non seulement à défendre leurs intérêts professionnels, mais à réorganiser et à simplifier l'administration française, en vue de faciliter les rapports entre les habitants et les différents services de la nation.

Ils viennent d'obtenir la mise à l'étude de la refonte totale du service des étrangers. Celui qui a eu à constituer le dossier nécessaire à l'établissement de la carte d'identité d'un étranger ne mettra pas en doute la nécessité d'une telle refonte. Il lui fallait lire une douzaine de recueils d'actes administratifs, se munir d'imprimés de six modèles différents et correspondre plusieurs fois avec la préfecture. Après quoi, le dossier partait pour le chef-lieu et revenait quelques jours plus tard avec la mention : *Erroné* ou *Incomplet*.

Il s'ensuivait une nouvelle convocation de l'étranger, une nouvelle rédaction de pièces... Et il fallait s'estimer heureux quand une circulaire, entre temps, ne modifiait pas les instructions en cours.

Menacés par le décret du 16 mai 1931, rangeant toutes les fonctions municipales dans la catégorie des emplois réservés par les décrets-lois relatifs au cumul, les S. M. I. ont obtenu que ces dispositions ne leur fussent pas appliquées. Ils doivent s'estimer heureux d'avoir atteint ce résultat au moment où les fonctionnaires sont représentés comme les profiteurs du régime et les pilleurs du budget.

Au nombre de leurs légitimes revendications, il faut citer la stabilité de leur emploi et l'établissement d'un régime de retraites. Et leur demande est formulée avec dignité et modération.

A. LACLEF.

Le 52e Congrès de la Ligue de l'Enseignement

Le Congrès se tiendra les 28, 29, 30 et 31 mai 1936 à Vichy.

Les questions suivantes seront discutées : 1° La protection de l'enfance malheureuse ; 2° L'action laïque dans le domaine municipal ; 3° La réforme des E. N.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bourgougnon, commissaire général du Congrès, villa Arxina Darcin. Cusset (Allier).

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➤ *Depuis le 31 juil. 1932, les candidats et candidates pourvus* **du seul B. E.**, *qui seraient employés comme* **suppléants ou intérimaires**, *n'ont* **aucune chance** *d'entrer dans les cadres, même s'ils acquièrent le C. A. P.* (C. 23 mars 1936).

➤ *Le Conseil d'Etat, dans une* **affaire d'accident**, *a cru devoir condamner l'Etat en se basant sur la* **mauvaise organisation** *du service public* (Arrêt du 11 mars 1936).

➤ *Comme le prescrivait la C. du 3 avril 1893, il n'est pas bon, dans l'intérêt même des études des candidats, d'accueillir des demandes de* **dispense d'âge** *pour* **le bac.** *supérieures à une année* (C., 20 mars 1936).

➤ *Le* **programme limitatif** *pour le* **B. E. et. le B. E. P. S.**, *en 1936, a paru dans le* J. O. *du 25 mars 1936.*

➤ *En modifiant, par le D. du 4 avril 1934, le* **régime des pensions**, *le Gouvernement n'a fait qu'user des pouvoirs exceptionnels qui lui étaient donnés par la L. du 28 fév. 1934, art. 39* (C. d'Et., 12 fév. 1936).

➤ *Lorsqu'un fonctionnaire devient* **incapable d'exercer** *ses fonctions, par suite de l'application de* **l'art. 175 du Code pénal**, *il n'y a lieu ni à réunion du* **Conseil de discipline**, *ni à communication du* **dossier** (C. d'Et., 3 janv. 1936).

➤ *Les* **peines disciplinaires** *amnistiées en vertu des L. des 24 oct. 1919, 29 avril 1921 ne doivent pas figurer dans* **un dossier** *soumis à un Conseil d'enquête* (L., 3 janv. 1925. —C. d'Et., 16 oct. 1935).

➤ *La femme* **commerçante** *d'un* **employé de l'Etat**, *malgré son inscription au registre du Commerce, peut n'être que le* **prête-nom** *de son mari. C'est une question de fait et d'appréciation pour chaque cas particulier. Le mari doit* **s'abstenir** *strictement de la seconder* (Réponse ministérielle).

➤ *Encore deux décrets sur les* **Assurances sociales** : *D. 19 et 24 mars 1936, dans* J. O., *22 et 25 mars.*

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN MAI

➤ Le mois de mai est celui de la préparation des récompenses et distinctions honorifiques, des demandes de changement, de rentrée en service, d'emploi avec effet du 1er octobre.

➤ Le Conseil départementai se réunit ordinairement pendant ce mois.

➤ Si vous ne l'avez pas encore fait, voyez le maire pour l'inscription au budget communal des dépenses scolaires nécessaires : entretien des locaux scolaires et des logements, mobilier et matériel, chauffage, éclairage, cours d'adultes, couture, etc.

➤ Jetez un coup d'œil sur le tableau général des examens et concours et demandez l'inscription de vos candidats au C. E. P. E. si vous ne vous êtes pas acquitté de ce soin en avril.

➤ Préparez votre plan d'excursions scolaires.

➤ Demandez une carte à demi-tarif, s'il y a lieu, pour la Pentecôte.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

DÉSACCORD

Désaccord entre qui et pourquoi? Entre le ministère des Finances et le Conseil d'État ; et c'est sur une question importante qu'il s'est manifesté. Nous prions le lecteur de prêter une grande attention aux explications que nous allons lui donner, car il s'agit d'un point de droit qu'il peut être appelé à invoquer. Inutile d'ajouter que, dans la discussion, le plus libéral des deux antagonistes est le Conseil d'État.

Précisons bien. Voici un fonctionnaire qui cesse définitivement et régulièrement son service ; pour obtenir une pension, dans le cas normal, il doit remplir deux conditions : une condition de services (25 ou 30 ans), une condition d'âge (50 ou 55 ou 60 ans) ; il remplit la première, mais non la seconde ; quand il aura l'âge voulu, pourra-t-il cependant, bien que rayé des cadres, voir cette pension liquidée? Le ministère des F., à plusieurs reprises, a répondu : « Non », parce qu'au moment de cette sortie des cadres l'intéressé ne remplissait qu'une des deux conditions légales, sur deux, pour l'obtention d'une pension : la condition de durée de services (*L. 14 avril 1924, 8*).

Voici maintenant la thèse du Conseil d'État, dans un arrêt en date du 4 juin 1935 (af. Philippot) :

Considérant qu'à la date à laquelle il a été **rayé des cadres** le sieur Philippot remplissait les conditions de durée de services nécessaires pour pouvoir prétendre à une pension d'ancienneté, au titre des dispositions combinées des art. 8 et 79 de la L. du 14 avril 1924, et 193 de la L. du 13 juil. 1925 ; que, *s'il n'avait pas atteint l'âge minimum exigé par lesdites dispositions, cette circonstance ne faisait pas obstacle à l'ouverture du droit à pension du requérant et avait seulement pour effet de différer l'entrée en jouissance des arrérages de la pension, jusqu'à la date où il atteindrait l'âge minimum susvisé ;* que, par suite, en refusant par la décision attaquée d'admettre le sieur Philippot à la retraite par le motif qu'il n'avait pas droit à pension, le ministre des Finances a excédé ses pouvoirs. Décide : *Article premier.* — La décision susvisée du ministre des F. est annulée.

Nous retrouvons la même thèse, en termes identiques, dans « l'arrêt Raux », rendu le 23 mars 1934, et par lequel le Conseil d'État a obligé le ministre des F. à liquider la pension de ce fonctionnaire. Notons que M. Raux, s'il comptait 27 ans, 3 mois et 14 jours de services, n'était âgé que de 47 ans, 11 mois et 8 jours à la date de sa sortie des cadres, au lieu de 50 ans.

Par conséquent, d'après le Conseil d'État, un fonctionnaire qui, au moment où il renonce régulièrement à l'activité, compte, par exemple, 33 ans de services actifs, ou B., mais n'est âgé que de 51 ans, peut obtenir, sans arrérages bien entendu, une pension 4 ans plus tard, lorsqu'il parvient à 55 ans, âge légal pour sa catégorie.

Il est possible qu'à propos de ce point de droit

nous voyions réapparaître les réponses qui ont suivi la publication de « l'arrêt Plane », sur le mode de calcul des 6 mois de congés, avec traitement pour maladie ; on connaît le cliché d'usage : « Cas d'espèce ; la jurisprudence antérieure n'est pas modifiée ». S'il en était ainsi, nous demanderions au lecteur d'examiner avec soin le passage de l'arrêt ci-dessus du Conseil d'État, que nous avons mis en italiques. Est-il permis, pour se débarrasser d'un arrêt gênant, d'agiter le cas d'espèce au sujet d'une doctrine claire et nette, qui s'applique à une situation se reproduisant fréquemment ? C'est une argumentation évidemment simpliste et commode, mais dépourvue de valeur juridique.

La jurisprudence du Conseil d'État évolue et se transforme avec les années. Précisément, parce qu'elle a ce caractère, nous donnerons un avis à l'intéressé qui demande à cesser son service avant l'heure ; il doit, en même temps, solliciter sa retraite, et la liquidation de sa pension pour la date à laquelle il remplira la condition d'âge, car il y a, dans la L. du 14 avril 1924, un article que le Conseil d'État a déjà rappelé dans l'un de ses arrêts, l'art. 67, qui déclare que les fonctionnaires sont tenus, à peine de déchéance, de se pourvoir en liquidation dans un délai de 5 ans, à partir de la cessation de l'activité. Il a tout intérêt à se mettre ainsi à couvert, dans l'éventualité de fluctuations législatives, et à renouveler sa demande 6 mois avant le terme fixé. Aucune pension ne peut, d'ailleurs, être liquidée si le fonctionnaire n'a été préalablement admis à faire valoir ses droits à la retraite (*L. 9 juin 1853, 19*) ; admission à la retraite, liquidation de la pension sont deux formalités distinctes, qui ne doivent pas être confondues. Il nous reste à envisager le congé en l'absence de retraite ; ce sera l'objet d'un autre article.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Différences entre les pensions.** — Conformément aux dispositions de l'art. 9 du D. du 4 avril 1934, modifié par ceux des 10 mai et 28 oct. suivants, le montant des pensions revisées en exécution dudit article ne peut en aucun cas être inférieur de plus de 15 p. 100 à celui de la pension antérieurement perçue. Les augmentations qui peuvent se produire tiennent, dans nombre de cas, au fait que les intéressés n'avaient pas pu bénéficier du relèvement afférent à la revision prévue par l'article 100 de la loi du 31 mars 1932, et que, par suite, leur pension, lors de la revision instituée par le décret du 4 avril 1934 (revision qui prend effet du 7 avril 1934), se trouvait encore basée sur les traitements en vigueur au 1er janv. 1928 (en fait, le plus souvent échelles de traitements du 1er août 1926) (J. O., *13 mars 1936*).

✱ **Directeurs et Directrices d'écoles annexes.** — Lors de la dernière revision des pensions, les Directeurs et Directrices d'écoles annexes ont vu leur pension revisée, dans la partie qui concerne l'indemnité de direction, d'après le nombre de classes que possédait l'école la plus importante du département ; on ne leur a pas appliqué le décret du 28 mai 1927 qui fait progresser l'indemnité de direction, d'après l'ancienneté comme Directeur ou Directrice d'école annexe ; ils ont subi, de ce fait, un préjudice. Nous tenons à leur faire savoir que, dans la revision actuelle, ils peuvent bénéficier du décret du 28 mai 1927, à partir du 7 avril 1934 ; il convient donc qu'ils en fassent la demande.

✱ **Divorce.** — La femme divorcée à son profit a droit à pension (*Art. 26 de la L. du 14 avril 1924*).

Cette disposition est applicable à la femme mariée deux ans au moins avant la date du décès de son conjoint, mais dont le divorce a été prononcé à son profit, après un an de mariage, étant précisé que le mari n'a pas contracté de nouvelle union postérieurement à la dissolution de la première (J. O., *18 mars 1936*).

✱ **Troisième tiers de péréquation.** — L'art. 100 de la L. du 31 mars 1932 sur la péréquation se trouve abrogé par les décrets-lois (*C. d'Ét., 20 nov. 1935*).

✱ **Le décret-loi du 4 avril 1934 sur le nouveau régime des pensions était-il légal? Le Conseil d'État répond : oui** (*Arrêt du 12 fév. 1936*).

Considérant que l'art. 36 de la loi du 28 fév. 1934 a autorisé le Gouvernement à prendre « nonobstant toutes les dispositions législatives contraires, par décrets rendus en Conseil des min. et contresignés du Président du Conseil et du min. des Fin., les mesures d'économie qu'exigera l'équilibre du budget » ; qu'il prévoit, d'autre part, que les décrets ainsi intervenus « seront soumis à la ratification des Chambres avant le 31 oct. 1934 », et « auront force exécutoire jusqu'à décision du Parlement » ;

Considérant qu'en modifiant, par le D. attaqué, pris le 4 avril 1934, dans les conditions sus-définies, le régime des pensions civiles et militaires fixé par la loi du 14 avril 1924, le Gouvernement n'a fait qu'user des pouvoirs exceptionnels que lui conféraient les dispositions précitées ; qu'en prévoyant, par l'art. 9 du D., que les nouvelles dispositions s'appliqueraient, d'ailleurs, pour la période postérieure, à l'entrée en vigueur du D., aux pensions déjà concédées, il a, sur ce point encore, agi dans la limite de ses pouvoirs ; que si les pensions ainsi revisées étaient, en vertu des art. 2 et 17 de la loi du 9 juin 1853 et de l'art. 90 de la loi du 14 avril 1924, inscrites au Grand Livre de la Dette publique, et si elles correspondaient, en partie, à des retenues opérées par application desdites lois, sur les traitements des intéressés, ces circonstances qui, contrairement aux prétentions du requérant, ne sauraient permettre de regarder la situation des pensionnés comme régie par des lois ayant le caractère constitutionnel, ne faisaient pas obstacle au droit qu'avait le Gouvernement de prendre la mesure contestée ;

Considérant, enfin, qu'aux termes des dispositions sus-rappelées de la L. du 28 fév. 1934, seul le dépôt des D. devant les Chambres devait avoir lieu avant le 31 oct. 1934 ; que la décision du Parlement n'est, au contraire, subordonnée à aucune condition de délai ; que, dès lors, le sieur Pélatant, qui reconnaît que le décret attaqué a bien été soumis à la ratification des Chambres avant le 31 oct. 1934, n'est pas fondé à se prévaloir de ce que cette ratification n'est pas intervenue dans le même délai ;

Considérant qu'il résulte de ce qui précède que les conclusions du sieur Pélatant, tendant à l'annulation du D. susvisé du 4 avril 1934, doivent être rejetées ; qu'il y a lieu également de rejeter par voie de conséquence, et sans qu'il soit besoin de statuer sur la fin de non-recevoir opposée à cet égard par le Président du Conseil, les conclusions tendant à la restitution des retenues opérées sur la pension du sieur Pélatant, en exécution dudit décret ; que le requérant n'invoque, en effet, aucun vice propre à la décision opérant ces retenues et se borne sur ce point à arguer de l'illégalité du décret qui fait l'objet de ses conclusions principales ;

Décide : La requête susvisée du sieur Pélatant est rejetée.

✱ **Erratum.** — Dans le *Guide administratif* du 11 avril dernier, il faut lire *29 mars 1936* comme date de la nouvelle loi sur les pensions.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Lorsqu'un fonctionnaire devient incapable d'exercer ses fonctions, par suite de l'application de l'art. 175 du Code pénal, il n'y a lieu ni à réunion de Conseil de discipline, ni à communication du dossier (*3 janv. 1936, aff. Demay*).

Considérant qu'aux termes de l'art. 175 du Code pénal tout fonctionnaire qui, soit ouvertement, soit par inter-

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Saint-Junien, Haute-Vienne). — **Le pouvoir de la lecture.** — Je n'avais encore lu que quelques pages, et déjà vieillards, jeune fille, enfant, tout avait changé d'attitude. Le pêcheur, le coude sur son genou et l'oreille penchée de mon côté, oubliait d'aspirer la fumée de sa pipe. La vieille grand'mère, assise en face de moi, tenait ses deux mains jointes sous son menton, avec le geste des pauvres femmes qui écoutent la parole de Dieu, accroupies sur le pavé des temples. Beppo était descendu du mur de la terrasse, où il était assis tout à l'heure. Il avait placé, sans bruit, sa guitare sur le plancher.

LAMARTINE.

Questions.— 1. *Comment faudrait-il construire la première phrase de la dictée si, au lieu de :* Je n'avais encore lu que quelques pages, *l'auteur avait écrit :* A peine avais-je lu quelques pages...?

2. *A quoi l'auteur compare-t-il le pouvoir de la lecture? Les auditeurs de Lamartine étaient-ils attentifs ou distraits?*

3. a. *Analysez grammaticalement :* tout avait changé.

b. *Donnez la 1re personne du singulier des temps simples de l'indicatif du verbe* lire.

➔ RÉPONSES. — 1. *A peine avais-je lu quelques pages, que, déjà, vieillards, jeune fille,* etc.

2. L'auteur compare le pouvoir de la lecture à celui que peut avoir la célébration d'une cérémonie religieuse, *avec le geste des pauvres femmes qui écoutent la parole de Dieu.* Tous les auditeurs de Lamartine l'écoutent avec la plus grande attention.

3. a. *tout :* pron. indéfini, neutre sing., sujet de *avait changé* ; — *avait changé :* v. changer, 1er groupe, plus-que-parfait de l'indic., 3e pers. du sing.

b. Je lis, je lisais, je lus, je lirai.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez assisté à une tempête de pluie et de vent. Dites ce que vous avez vu et entendu au cours de la bourrasque et énumérez les dommages qu'elle a pu causer.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Voici la saison hivernale qui approche. De fréquentes tempêtes surviennent brusquement.

Dimanche dernier nous avons subi une violente rafale.

Le ciel, voilé de gros nuages chargés de pluie, ne laisse apparaître aucune éclaircie. Tout à coup, un vent terrible s'abat sur la campagne. Les arbres, dont les feuilles s'enfuient en tourbillons apeurés, se courbent jusqu'au sol. Les passants, vêtus d'imperméables qui les protègent contre la pluie, se hâtent de rentrer au logis, ils retiennent de la main leurs chapeaux qui tentent sans cesse de s'envoler. Les volets grincent. Les câbles électriques vibrent bruyamment. Les tuiles, arrachées des toits, se brisent avec fracas sur le trottoir. Sous l'effet du vent s'engouffrant dans la cheminée, le feu laisse échapper une fumée noire. Les arbres qui résistent sont mutilés de quelques branches que l'ouragan emporte au loin.

Toute la nuit les matelots devront lutter ardemment contre le vent, et manœuvrer habilement leurs bateaux menacés par les flots déchaînés.

L'aviateur, prudemment, doit atterrir par crainte de capoter.

Je plains les pauvres gens qui n'ont pas de maison et qui doivent s'abriter dans les hangars, et les oiseaux craintifs qui ont bien de la peine, maintenant que les arbres et les buissons sont dépouillés de leurs feuilles, à trouver un refuge contre la tempête.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Châtillon-sur-Marne, Marne, 1935). — 1. *La clôture d'un champ carré a coûté 14 420 f. à raison de 35 f. le mètre courant. Combien aurait-elle coûté si l'on avait laissé en dehors une bande de 3 m. de large?*

➔ SOLUTION. — La clôture aurait formé, à l'intérieur du champ, un carré intérieur concentrique (V. croquis), dont le côté aurait 3 m. × 2 = 6 m. de moins que celui du champ, et le périmètre 24 m. de moins (6 m. × 4 = 24 m.).

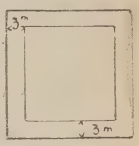

Il faudrait donc, en moins, 24 m. de clôture, qui valent :

35 f. × 24 = 840 f.

La clôture aurait coûté :

14 420 f. — 840 f. = **13 580 f.**

***

2. *Une personne travaille 6 jours par semaine. Elle calcule qu'en dépensant 20 f. 50 par jour elle ferait au bout d'une semaine 5 f. 80 de dettes. Quel est son gain journalier? Quelle devrait-être sa dépense quotidienne pour qu'elle puisse économiser 30 f. par semaine?*

➔ SOLUTION. — Dépense par semaine :

20 f. 50 × 7 = 143 f. 50.

Gain par semaine :

143 f. 50 — 5 f. 80 = 137 f. 70.

Gain journalier :

137 f. 70 : 6 = **22 f. 95.**

2° Pour réaliser 30 f. d'économies par semaine, la dépense hebdomadaire devrait être :

137 f. 70 — 30 f. = 107 f. 70.

Et la dépense quotidienne :

107 f. 70 : 7 = **15 f. 38,** par défaut.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que savez-vous de Colbert?* (3 points.)

2. *Quand et comment mourut Louis XVI?* (2 points.)

3. *Comment expliquez-vous les crues dangereuses de la Garonne, à Toulouse?* (2 points.) *Croquis de la Garonne et de ses affluents* (3 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Colbert fut le plus grand ministre de Louis XIV et de toute la royauté. Il réorganisa les finances, développa la marine, les colonies et le commerce, et accrut la prospérité de l'industrie. Malgré ses services, il mourut à demi disgracié en 1683.

2. Louis XVI mourut sur l'échafaud le 21 janvier 1793. La Convention nationale l'avait condamné à mort pour complot avec l'étranger et les ennemis de la Révolution.

BAUDRILLARD et KUHN. LISONS! C. moyen 1er degré ..... 9.25 C moyen 2e degré et Cours supérieur ..... 10 fr.

3. Les crues de la Garonne sont souvent très dangereuses à Toulouse (telles celles de 1875), parce que le fleuve, qui prend sa source à 1 782 mètres d'altitude, offre une pente très rapide à Toulouse, alors qu'il est à peine au tiers de sa course, il n'est plus en effet qu'à 150 mètres d'altitude. La rapidité du courant est encore accrue par le caractère imperméable des terres du bassin supérieur du fleuve. Enfin l'Ariège, qui offre les mêmes caractères, rejoint la Garonne avant Toulouse et ses crues coïncident ordinairement avec celles du fleuve.

IV *bis*. **SCIENCES** (Orcières, Hautes-Alpes, 1935). — 1. *En quoi les animaux diffèrent-ils des végétaux?* — 2. *Indiquez les caractères communs qui permettent de classer la poule, le lapin et le poisson dans le même embranchement. Indiquer les caractères qui les font classer dans des classes différentes.*

➔ INDICATIONS. — 1. VÉGÉTAUX : ne peuvent se mouvoir par eux-mêmes ; pas d'organes mobiles. Les cellules végétales ont une membrane rigide de cellulose. Présence de chlorophylle (feuilles notamment), qui joue un rôle essentiel dans la vie du végétal ; sont insensibles.

ANIMAUX : peuvent se mouvoir (ont au moins des organes mobiles). Cellules à membrane souple (pas de cellulose). Pas de chlorophylle, sont doués de sensibilité.

2. *a*. CARACTÈRES COMMUNS. — Ce sont des *vertébrés :* ont tous un squelette interne et une colonne vertébrale.

b. CARACTÈRES DISTINCTIFS. — POULE (*oiseau*) : deux ailes, deux pattes ; corps couvert de plumes (vole en général). Se reproduit par des œufs. Corps à température constante.

LAPIN (*mammifère*) : quatre pattes pour se déplacer (marche), corps couvert de poils. Les petits naissent vivants et sont allaités par la mère. Corps à température constante.

POISSON : pas de pattes (des nageoires), vit dans l'eau (nage), corps couvert d'écailles, se reproduit par des œufs.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Embrun, 1935). — *Avec la feuille qui vous est remise, confectionnez avec soin, une enveloppe aussi grande que possible.* (Ne pas coller.) *Inscrire au verso le nom de l'expéditeur ; au recto, en écriture appliquée, l'adresse d'un destinataire supposé.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Retour au pays natal.** — Maintenant, c'était la forêt aux vivantes senteurs baignée de rosée, la forêt pleine de souvenirs. Les merles chantaient, les insectes bourdonnaient. Comme ils étaient *accueillants*, les hêtres antiques, les sapins barbus ! On se retrouvait, on se reconnaissait, leurs branches agitées me faisaient signe. Il me semblait qu'ils ouvraient de grands bras en disant : « Bonjour, petit ; te voilà donc revenu! » J'en tressaillais de bonheur, j'en sautais de joie, foulant d'un pas *alerte* les sentiers forestiers, au bout desquels je devais voir apparaître les toits rouges environnés de verdure et le clocher du village. A cinquante pas derrière moi débouchèrent deux paysans qui causaient ensemble. Leur voix ferme et timbrée *sonnait* à travers le *bois ;* et distinctement j'entendis le patois du pays, *langue* rustique et pauvre, mais *où chantait* toute mon enfance. De *quelle* musique elle frappait mon oreille ! Plus de trente ans se sont écoulés depuis cette matinée, et je m'*en* souviens comme si c'était hier.

D'après CHARLES WAGNER.

Questions. — 1. a. *Expliquez* accueillants. *Donnez l'adjectif qualificatif de sens contraire, et employez-le dans une phrase.*

b. *Que veut dire la phrase :* où chantait toute mon enfance ?

2. *Relevez deux expressions qui montrent bien quelle était, pour l'auteur, la joie du retour.*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés :* bois, langue, où, quelle, en.

4. *Nombre, nature et fonction des propositions dans la phrase :* Leur voix... mon enfance.

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Accueillants :* l'auteur, heureux de revoir les arbres de cette forêt qu'il avait tant parcourue pendant son enfance, trouvait qu'ils lui faisaient une agréable réception, un bon accueil.

Adjectif qualificatif de sens contraire : *hostile*. Les explorateurs échappèrent avec peine aux tribus *hostiles* qui les poursuivaient.

b. Le patois du pays apparaît à l'auteur, revenu dans son village après une longue absence, comme une musique délicieuse. Ces intonations, qui lui étaient familières autrefois, lui permettent d'évoquer, en effet, toute sa jeunesse, toutes les joies et les émotions de sa vie d'enfant.

2. *J'en tressaillais de bonheur, j'en sautais de joie.*

3. *Bois :* nom com., compl. circ. de lieu de *sonnait ; — langue :* nom com., mis en apposition à *patois ; — où :* pron. relatif adverbial, a pour antéc. *langue*, compl. circ. de lieu (sens figuré) de *chantait ; — quelle :* adj. indéf., se rapporte à *musique ; — en :* pron. personnel, représente *matinée*, compl. d'obj. indirect de *me souviens*.

4. Pas de difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Il est, dans la maison de vos parents, une pièce que vous affectionnez particulièrement, faites-en la description et dites pourquoi vous vous y plaisez.*

➔ CONSEILS. — Ce devoir devra traduire vos goûts personnels, la description qui vous est demandée ne sera donc point une simple énumération. Vous avez, en effet, à justifier votre préférence et à nous dire pourquoi vous vous plaisez particulièrement dans cette pièce, dont vous essaierez de nous faire bien comprendre les agréments. Non seulement cet endroit est commode, mais vous vous trouvez là au milieu d'objets familiers qui vous sont chers. Tel bibelot évoque pour vous tel événement heureux dont, aujourd'hui encore, votre pensée se réjouit, tel meuble ancien fait revivre dans votre mémoire tel visage affectueux auquel vous ne songez jamais sans attendrissement, et c'est pourquoi, peut-être, cette pièce de votre maison garde pour vous un caractère d'intimité dont vous goûtez tout le charme.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un cylindre creux a pour diamètre intérieur 14 cm. Sa hauteur est de 4 dm. Il est surmonté d'un vase creux en forme de parallélépipède rectangle, qui mesure 3 dm. de longueur et 20 cm. de largeur. On verse à la partie supérieure 8 l. d'eau.* 1° *Déterminer le*

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois).... 40 fr.

niveau auquel l'eau s'arrêtera, soit dans le cylindre, soit dans le vase supérieur, si la base de chaque solide est horizontale. 2° Quel serait le poids d'alcool de densité 0,8 qui remplirait le cylindre et les 2/3 du vase, si celui-ci a 48 cm. de hauteur?

➔ SOLUTION. — Exprimons toutes les dimensions en décimètres. Volume du cylindre en dm^3 : $\pi R^2 h$ ou :

$$3{,}14 \times 0{,}7 \times 4 = 6\ dm^3, 1\ 544.$$

Le cylindre plein contient donc 6 l. 1 544 d'eau.

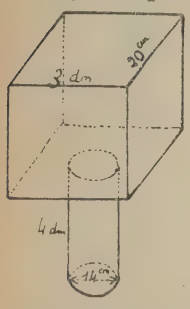

Puisqu'on verse 8 litres d'eau dans l'ensemble formé par les deux vases, le cylindre se remplira, et le surplus, soit :

8 l. — 6 l. 1 544 = 1 l. 8 456 ou 1 dm^3, 8 456,

se répandra dans le vase parallélépipédique.

La surface de la base de ce 2e vase est, en dm^2 :

$$3 \times 2 = 6\ dm^2.$$

L'eau s'élèvera donc dans ce vase à une hauteur exprimée en dm., égale à : 1,8456 : 6 = **0 dm., 3076**, à condition que le parallélépipède ait au moins cette hauteur. Dans le cas contraire, une partie de l'eau s'écoulerait au dehors.

2° L'alcool s'élèverait dans le vase parallélépipédique à : 4 dm. 8 × 2/3 = 3 dm., 2 de hauteur et y occuperait un volume de :

$$6 \times 3{,}2 = 19\ dm^3, 2.$$

Le volume total d'alcool est donc de :

19 dm^3, 2 + 6 dm^3, 1 544 = 25 dm^3, 3 544.

Et son poids :

0 kg, 8 × 25,3 544 = **20 kg. 28 352.**

***

2. *Un champ rectangulaire a une longueur double de sa largeur. Une personne faisant par minute 120 pas de 0 m. 75, en fait le tour complet en 6 minutes. 1° Calculer les dimensions de ce champ. 2° Le champ a été vendu au prix de 15 000 f. l'hectare, et les frais de vente s'élèvent à 20 p. 100 du prix de la vente. Combien a touché le vendeur? Combien a déboursé l'acheteur, les frais de vente étant à sa charge? 3° L'acheteur a payé comptant. Il possédait une partie de la somme et emprunta le reste à une banque au taux de 6 p. 100. Sachant qu'il a payé 12 480 f. à ce banquier pour régler sa dette après 8 mois, dire combien il a emprunté au banquier et quelle somme il possédait le jour de l'achat.*

➔ SOLUTION. — 1° La longueur vaut deux largeurs. Le tour du champ, qui comprend 2 longueurs + 2 largeurs, comprend donc 6 largeurs. En 6 minutes, le marcheur parcourt 6 largeurs. Il parcourt donc 1 largeur en 1 minute, soit :

$$0\ m.\ 75 \times 120 = 90\ m.$$

La largeur vaut donc **90 m.**, et la longueur **180 m.**

2° Surface du champ en m^2 :

$$180 \times 90 = 16\ 200\ m^2.$$

Le prix de vente, à 1 f. 50 le m^2 est donc :

$$1\ f.\ 50 \times 16\ 200 = 24\ 300\ f.$$

C'est la somme touchée par le vendeur. L'acheteur a payé 20 p. 100 ou 1/5 en plus, soit, en tout :

$$24\ 300 + \frac{24\ 300}{5} = 24\ 300 + 4\ 860 = \mathbf{29\ 160\ f.}$$

3° Chaque billet de 100 f., emprunté au banquier donnera lieu, au bout de 8 mois, au paiement de

$$100\ f. + 6\ f. \times 2/3 = 104\ f.$$

Chaque fois que l'emprunteur rembourse 104 f. il a donc emprunté 100 fr.

Somme empruntée :

$$100\ f. \times \frac{12\ 480}{104} = 100\ f. \times 120 = \mathbf{12\ 000\ f}$$

Le jour de l'achat il possédait :

29 160 f. — 12 000 f. = **17 160 f.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Rennes, 2e session 1935). — **Le sonneur de Notre-Dame.** — La cloche, déchaînée et furieuse, présentait alternativement aux deux parois de la tour sa *gueule* de bronze d'où s'échappait ce souffle de tempête qu'on entend à quatre lieues.

Quasimodo se plaçait devant cette gueule ouverte ; il s'accroupissait, se relevait avec les retours de la cloche, aspirait ce souffle renversant, regardait tour à tour la place profonde qui *fourmillait* à deux cents pieds au-dessous de lui et l'énorme langue de cuivre qui venait de seconde en seconde lui *hurler* dans l'oreille. C'était la seule parole qu'il entendait dans le silence universel... Alors, suspendu sur l'abîme, lancé dans le balancement formidable de la cloche, il saisissait le monstre d'airain aux oreillettes, l'étreignait de ses deux genoux, l'éperonnait de ses deux talons, et redoublait de tout le choc et de tout le poids de son corps la furie de la volée... La cloche hennissait, toute haletante sous lui ; et alors, ce n'était plus ni le bourdon de Notre-Dame, ni Quasimodo... c'était un étrange centaure, moitié homme, moitié cloche.

VICTOR HUGO,
(*Notre-Dame-de-Paris.*)

Questions. — 1. *Quel sens prennent dans le texte les mots :* gueule, fourmillait, hurler ?

2. *Relevez les principales expressions qui servent à personnifier la cloche.*

3. *Nature et fonction des propositions contenues dans la première phrase.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Gueule :* ici l'ouverture de la cloche d'où s'échappent les sons ; — *fourmillait :* une foule nombreuse s'agitait sur la place (comme s'agitent des fourmis). Le mot est ici doublement exact, car, vus du sommet de la tour, les gens apparaissaient tout petits aux yeux de Quasimodo ; — *hurler :* ce mot s'explique ici, étant donné le bruit intense que fait la cloche lancée à toute volée, aux oreilles du sonneur.

2. La cloche est ici personnifiée et elle apparaît comme une sorte de bête monstrueuse, les expressions qui le montrent sont les suivantes : *déchaînée et furieuse, souffle (de tempête), gueule ouverte, énorme langue de cuivre, hurler, seule parole, hennissait, haletante.*

3. Pas de difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Ce que je vois de ma fenêtre peut paraître assez banal ; j'y ai pourtant découvert de singulières beautés. Montrez, en effet, qu'à qui sait regarder il n'est besoin ni de spectacles extraordinaires, ni de voyages lointains.*

➔ INDICATIONS. — Il n'est point nécessaire, pour découvrir la beauté, de partir à la recherche de paysages extraordinaires et d'entreprendre de lointains voyages. De la même façon que les humbles scènes de la vie familiale, vues par un Chardin

FOURNEL. NOTIONS DE PÉDAGOGIE GÉNÉRALE..... 13.20

ont leur beauté, à la fois prenante et douce parce qu'elle est tout entière baignée dans une atmosphère d'intimité et de tendresse, les modestes spectacles que vous découvrez de votre fenêtre peuvent présenter de singulières beautés à ceux qui sauraient, tel le grand peintre dont nous venons de citer le nom, les observer avec attention et sympathie.

C'est que, aux différentes heures de la journée, le spectacle de la rue — même s'il s'agit de la rue du plus humble des villages — est plein d'enseignements, pour qui sait bien regarder. Le matin, par exemple, ce sont les départs pour le travail, pour l'école, pour les champs ou pour l'atelier, le magasin ou l'usine. Parmi les visages que vous découvrez, il en est de bien sympathiques : les uns vraiment réconfortants, parce qu'ils disent avec quelle bonne volonté et quel vrai courage sont acceptées les tâches nécessaires ; les autres, profondément émouvants parce qu'ils portent les stigmates des souffrances dues à la fatigue, à la vieillesse, à la maladie ou à la misère. A côté des adultes ou des adolescents passent les enfants qui ne sont pas les moins intéressants à observer. S'ils sont petits, leurs gardiennes : les mamans ou les sœurs aînées, veillent sur eux, et bien souvent un regard affectueux ou un geste à la fois tendre et protecteur suffisent pour dire avec quel dévouement mères et sœurs font leur devoir. D'autres spectacles, non moins intéressants, seront facilement découverts par les candidats, pour peu qu'ils s'habituent à observer ce qui se passe autour d'eux avec intelligence et sympathie.

III. **GÉOGRAPHIE** (autre centre). — *Montrez que le Midi méditerranéen, en dépit de la diversité de son relief, comporte une puissante unité.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Caractères généraux du Midi méditerranéen.** — Cette région possède une individualité géographique très marquée, due à sa situation particulière, à son climat, et à sa végétation, qui diffèrent nettement de ceux des régions voisines.

II. **Situation.** — Remarquer l'isolement naturel de cette région ouverte sur la mer et les autres pays méditerranéens, tout encadrée de massifs montagneux (Pyrénées orientales, Corbières, contreforts du Massif Central et des Alpes) et reliée au reste du pays, uniquement par deux couloirs (seuil du Lauraguais et vallée du Rhône). C'étaient là des conditions particulières qui expliquent l'unité existant à la fois dans le climat, la végétation, les productions naturelles et le genre de vie des habitants.

III. **Structure.** — Indépendante de celle des régions voisines, elle est complexe et offre une grande variété de reliefs et de terrains (V. Atlas). Plaine du *Bas Languedoc* et chaînons calcaires. *Vallée inférieure du Rhône* et plaines alluviales (Comtat, Crau, Camargue). *Basse Provence*, massifs anciens (Maures et Estérel), chaînes calcaires et plateaux subalpins.

IV. **Climat et végétation.** — Traits essentiels du climat méditerranéen, absolument particulier à cette région de la France : étés brûlants et très secs, hivers doux, pureté du ciel due au mistral, végétation adaptée à la sécheresse du climat (longues racines, feuilles persistantes, coriaces et cirées), plantes du *maquis*, *olivier* (arbre caractéristique de cette région), mûrier et oranger.

V. **Géographie humaine.** — Le peuplement est de type urbain (nombreuses petites villes, en dehors des principaux centres). Noter aussi l'originalité de l'économie rurale : élevage et transhumance, cultures en terrasses, monoculture. Cultures spécialisées par « pays » (vigne Bas Languedoc, olivier en Provence, primeurs, cultures florales).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Clermont, juillet 1935). — 1. **Algèbre.** — *Un avion accomplit sans escale un trajet AB et retour. La durée du trajet à l'aller est inférieure de 24 minutes à celle du retour, car le vent souffle régulièrement dans le sens AB, et l'on admet que sa vitesse s'ajoute à celle de l'avion à l'aller, tandis qu'elle s'en retranche au retour.*

1° *Calculer la vitesse horaire du vent, sachant que AB = 140 km., et que la vitesse propre de l'avion est de 120 km. à l'heure.*

2° *Établir, en fonction des vitesses V et v de l'avion et du vent, la formule qui donne la durée totale du trajet AB et BA et montrer que l'action du vent est défavorable.*

➔ SOLUTION. — 1° Soit v km. à l'heure la vitesse du vent.

A l'aller, la vitesse de l'avion est : $120 + v$ km. ; il met :

$$\frac{140}{120 + v} \text{ heures.}$$

Au retour, sa vitesse étant $120 - v$ km., il met :

$$\frac{140}{120 - v}.$$

L'équation du problème est donc :

$$\frac{140}{120 - v} - \frac{140}{120 + v} = \frac{24}{60} \text{ ou } \frac{2}{5}.$$

Le premier membre peut s'écrire :

$$\frac{140\,(120 + v) - 140\,(120 - v)}{(120 + v)\,(120 - v)} = \frac{280\,v}{14\,400 - v^2}.$$

On a donc, en divisant les deux membres de l'équation par 2 :

$$\frac{140\,v}{14\,400 - v^2} = \frac{1}{5},$$

ou :

$$\frac{700\,v - 14\,400 + v^2}{(14\,400 - v^2)\,5} = 0.$$

Cette fraction est nulle si son numérateur est nul et son dénominateur différent de zéro. Il faut :

$v^2 + 700\,v - 14\,400 = 0$ et $14\,400 - v^2 \neq 0$.

La première condition est vérifiée si :

$$v = -350 \pm \sqrt{350^2 + 14\,400} = -350 \pm 370.$$

Or la vitesse v est positive ; il faut donc :

$$v = -350 + 370 = 20.$$

Pour cette valeur de v, la seconde condition est satisfaite.

2° En désignant par t heures la durée du trajet à l'aller et par t' heures la durée du retour, on a comme précédemment :

$$t = \frac{140}{V + v} \quad \text{et} \quad t' = \frac{140}{V - v}.$$

La durée totale du trajet est :

$$t + t' = \frac{140}{V + v} + \frac{140}{V - v}$$

$$= \frac{140\,(V - v) + 140\,(V + v)}{V^2 - v^2} = \frac{280\,V}{V^2 - v^2}.$$

V étant une constante, cette fraction a la plus petite valeur possible si son dénominateur est le plus grand possible, ce qui exige $v = 0$. Dans ce cas, la durée du trajet est :

$$\frac{280\,V}{V^2} = \frac{280}{V}.$$

Les deux fractions $\frac{280\,V}{V^2 - v^2}$ et $\frac{280\,V}{V^2}$ ont même numérateur ; la plus grande est celle qui a le plus petit dénominateur, soit la première. L'action du vent est donc défavorable.

2. **Géométrie** (B. É., Bordeaux, juillet 1935). — *Soit ABC un triangle rectangle en A. On mène la hauteur AH et on trace le cercle de centre A et de rayon AH. De B on mène au cercle la tangente BD qui le touche en D, et de C la tangente CE qui touche le cercle en E.*

1° *Montrer que BD et CE sont parallèles.*

HOUDRÉ (Doctesse) Memento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Assume tous tes devoirs.

I. L'exemple.

LE PIGEON ET L'OISELEUR (*fable hindoue*). — *L'oiseleur revenait de la forêt. Il marchait tristement, tenant en main ses filets, ses flèches, ses pipeaux, ses appeaux.*

Le pigeon l'aperçut et dit :

— Frère, pourquoi t'en vas-tu si triste?

— Parce que j'ai faim, dit l'oiseleur et que je n'ai su prendre aucun gibier.

— Viens auprès de mon feu, répondit courtoisement le pigeon et je te ferai à manger.

L'oiseleur s'assit devant le feu et le pigeon lui apporta des grains de riz et de minuscules insectes.

Mais l'oiseleur restait triste, car la nourriture d'un pigeon ne saurait rassasier un homme. Et il se leva. Le pigeon regarda son hôte, puis le feu qui flambait haut et clair, et dit :

— Ne pars pas, frère. Tu vas avoir du rôti.

Et le pigeon se jeta dans les flammes. Et quand il fut cuit, l'oiseleur put se rassasier.

Moralité : Comprends bien que cette histoire ne signifie pas que le pigeon fut vraiment rôti, mais que tu n'as rien donné, tant que tu ne t'es pas donné toi-même. (Les douze plus belles fables du monde, *Berger-Levrault.*)

FAISONS NOTRE TÂCHE. — « *Maman, dit Line, maintenant que je suis grande, je voudrais tant t'aider.* »

Maman sourit de son cher sourire un peu fatigué qui dessine sur sa joue tant de petites rides. Oui, elle aurait besoin qu'on l'aide. Elle est si lasse quelquefois ; elle use ses mains aux durs travaux du ménage, ses yeux aux fines coutures du soir. Mais Line, rose et blonde, est si petite ! Elle a huit ans à peine... Mais huit ans, c'est un âge respectable ! Si seulement on mettait Line à l'épreuve !

— Permets-moi de rester à raccommoder avec toi ce soir, tu verras !

Maman secoue la tête d'un petit mouvement calme. Non, Line a besoin de sommeil ; il faut qu'elle dorme toutes ses nuits. Line soupire :

— Au moins, laisse-moi aller à ta place porter sa médecine à la mère Lurier. Tu es enrhumée. Regarde comme il pleut.

Maman tousse, mais de nouveau fait signe que non. Petite Line est trop petite encore. Il faut être une grande personne pour courir à la pluie, soulever la mère Lurier sur ses oreillers et lui faire prendre sa potion. Une moue plisse les lèvres de Line, une envie de pleurer les fait trembler. Maman, si bonne, voit son chagrin et lui dit :

— Mais, puisque tu es si sage, tu feras bien gentiment tes devoirs toute seule et aussi tu veilleras sur le feu et y ajouteras tout à l'heure un morceau de bois : grâce à ma fillette, je pourrai bien me réchauffer en rentrant.

Line ne répond pas, mais je crois bien que c'est avec une lippe boudeuse qu'elle s'assied à la table et prend son cahier. Maman ne veut rien voir, l'embrasse sur le front, pose un châle sur sa tête, ouvre la porte et, avant de sortir, elle dit encore :

— Pense au feu, ma petite Line, tu me rendras grand service.

Grand service ! Toute seule, Line hausse les épaules. Elle a bien compris. On la traite toujours comme une propre à rien. Si c'était possible, elle serait très fâchée contre sa maman de ce qu'elle se trompe ainsi.

De ce qu'elle se trompe ainsi, parfaitement ! Car Line est bien autre chose que ce qu'on s'imagine. C'est pitoyable vraiment de croire qu'elle n'est bonne qu'à faire une multiplication ou qu'à poser une bûche sur le feu. Elle s'acquitterait à merveille de mille autres tâches utiles. Elle coud très bien ; elle saurait faire le marché, préparer la soupe, cuire un rôti au besoin : parfaitement, on prend un morceau de viande, on le met au four, c'est bien difficile, n'est-ce pas? Et ce serait autant de fatigue épargnée à maman.

Mais on méconnaît la bonne volonté de Line, on méconnaît ses qualités. Et pourtant elle est capable de bien mieux encore. C'est papa lui-même, quand il est resté à la maison l'autre jour à cause de sa bronchite, qui a dit qu'elle était une excellente garde-malade. A l'école elle a la plus jolie voix. Si on la laissait aller chanter sur un théâtre comme cette belle dame dont on voit le portrait sur une affiche, elle gagnerait à coup sûr de l'argent. Au moins de quoi acheter un bout de jardin. Ou peut-être qu'elle deviendrait tout à fait riche. On ne sait pas tous les talents qu'il y a en elle. Qu'on la laisse faire seulement. Et peut-être que, dans pas bien longtemps, elle reviendrait à la maison traînée dans une belle voiture, les poches pleines de pièces d'or. C'est alors que papa et maman pourront se reposer ! Comme ils seront fiers de leur Line ! Comme ils l'embrasseront ! Comme ils la remercieront d'une voix douce... d'une voix pas plus douce que celle qui murmure à son oreille :

— Eh bien ! ma petite Line, ils sont donc bien longs aujourd'hui tes devoirs?

C'est maman qui est de retour. Déjà ! Line, consternée, sort de son rêve... Devant elle son papier est tout blanc et — son regard angoissé va vers la cheminée — le feu est éteint.

Toujours égale, la voix de maman dit :

— Dépêche-toi, chérie, de rattraper le temps perdu.

Et maman va s'agenouiller près du foyer.

. . . . . .

— Quatre fois huit trente-deux ; pose deux et retiens trois ; trois fois un trois et trois...

Line a beau faire. Les chiffres de sa multiplication dansent devant ses yeux. Son cœur est trop gros. Derrière elle, elle entend maman qui va et vient, qui prend dans le coffre à bois des fagotins qui coûtent si cher, qui chiffonne du papier, qui frotte une allumette... Pourvu que ça prenne vite ! Maman souffle avec précaution sur la petite flamme naissante. Elle souffle et — est-ce la poussière de cendres, est-ce que tout à l'heure elle s'est refroidie davantage? — la voilà qui se met à tousser d'une petite toux sèche qui fait mal. L'autre jour, le docteur lui a dit d'un ton sérieux : « Madame, il ne faut pas tousser. » Et elle tousse toujours et c'est la faute à Line, de Line qui avait tant de belles intentions et qui même n'a pas su mettre une bûche au feu et faire sa multiplication...

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours comp. et des E. P. S. (1er année). *Chaque broché* 12 fr.
Cours d'éducation civique à l'usage des Cours comp. et des E. P. S. (2e année). *volume. relié.* 15 fr.

Et brusquement, dans la petite chambre éclate, un gros sanglot de détresse.

Devant le feu qui pétille, maman a pris Line sur ses genoux. Elle ne tousse plus et bien tendrement console sa petite fille.

Grands et petits, nous avons nos devoirs. Ils sont mesurés à nos forces. Commençons par faire vaillamment notre très petite tâche. Ainsi nous élèverons nos cœurs jusqu'aux grandes. Le rêve le plus généreux n'est qu'un rêve, une bulle de savon, un rien. Mais tout devoir accompli a une force. Si du petit enfant au souverain tout puissant chacun en ce monde faisait tout simplement ce qu'il doit, les sources du mal seraient presque taries. Avant toute chose, faisons notre tâche. » (A. LICHTENBERGER, Les contes de Minnie, *Plon.*)

II. La réflexion.

Nous donnons deux lectures qui ne paraissent pas, au premier abord, se rapporter étroitement au titre de la leçon. Elles y répondent cependant. Dans notre esprit, on n'assume pas tous ses devoirs si l'on ne se donne pas un peu soi-même aux autres : la justice complète rejoint, ainsi, la charité. D'autre part, nous négligeons, fréquemment et aisément, les devoirs dont la charge n'incombe qu'à nous pour nous exalter de la vision de devoirs sublimes qui ne nous concernent pas. Nous répugnons aux petits actes utiles et nous nous emballons sur de grands mots sans nécessité, sans profit pour personne. Ainsi fait Line ; ainsi faisons-nous tous. L'attitude mérite donc d'être dénoncée.

Ceci dit, la leçon a le caractère d'un exercice de revision. Elle termine une série de causeries relatives à la pratique de la justice, à l'habitude de traiter les autres comme soi-même et à l'aptitude à se mettre à leur place. « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ; fais à autrui ce que tu voudrais qu'on fît pour toi. »

Assumer tous ses devoirs, c'est donc tenir pour sacrés les droits d'autrui. C'est s'acquitter aussi de toutes les obligations que réclame la vie sociale.

C'est encore ne pas encourager le mal, c'est s'opposer aux mauvais exemples, à tout passe-droit.

C'est encourager les autres dans la pratique du bien et de la justice.

C'est pratiquer la justice dans les petites circonstances de la vie comme dans les grandes (exemples empruntés au savoir-vivre, à la politesse).

C'est considérer comme sérieuses et respectables les choses qui en sont dignes. C'est ne pas prendre l'habitude de « blaguer » les devoirs de l'homme, ses nobles aspirations, la justice.

C'est réparer le mal que l'on a pu commettre. On doit vaincre le faux amour-propre qui, trop souvent, empêche de reconnaître ses torts et d'en faire l'aveu.

Autre question : que faire en présence du mal causé, non par nous, mais par les autres ?

Ne pas s'en réjouir, d'abord, comme cela est, pourtant, assez fréquent (envie ; joie secrète de trouver, dans les fautes des autres, l'excuse des nôtres).

Contribuer, dans la mesure de nos forces, à réparer le mal fait par autrui. P... a mis le feu ; je contribue à éteindre l'incendie. Nous avons coutume aussi, lorsque nous avons donné des conseils et que les événements nous ont donné raison, de dire à ceux qui ne nous ont pas écouté : « Je te l'avais bien dit » et de nous en tenir là. Ce n'est pas suffisant. Il faut essayer de réparer le mal causé par autrui, alors même qu'il a méconnu nos sages avis.

Enfin il faut savoir pardonner le mal dont nous avons été victime.

Le *cours élémentaire* et le *cours moyen* copieront : « Avant toute chose, faisons notre tâche. »

III. L'action.

Essayer, toujours, de se mettre à la place des autres : ainsi apprendra-t-on à mieux connaître ses devoirs et à les pratiquer.

ÉDUCATION CIVIQUE

L'organisation administrative.

I. *Nécessité d'une sérieuse organisation administrative.* — Besoin de police, besoin de sécurité, besoin d'assistance, besoin d'instruction, besoin même de distractions artistiques, la liste est longue de tout ce que l'administration publique doit satisfaire. — II. *Centralisation et décentralisation* (département et commune). — III. *Rapports des services administratifs et du public :* l'administration est au service du public, mais celui-ci doit lui faciliter sa tâche.

LECTURE — L'administration locale complète l'administration centrale. — « *L'application des lois s'exerce d'abord à Paris, par les bureaux des ministères, qui constituent l'administration centrale. Il faut ensuite étendre cette application à tout le territoire. En étroite liaison avec l'administration centrale se trouve donc l'administration locale, qui comprend une hiérarchie de circonscriptions.*

« *L'organisation administrative actuelle de la France date, dans ses grandes lignes, de la Révolution française, et plus particulièrement du Consulat. Aux anciennes provinces d'étendue très inégale a succédé la division de la France en départements, de superficie approximativement égale, des départements en arrondissements, des arrondissements en cantons et en communes.*

« *A chacun de ces degrés se retrouve un même problème : celui de concilier l'intérêt national, exprimé par le gouvernement et les assemblées politiques, avec les intérêts locaux. Ce problème peut se résoudre et a été résolu historiquement suivant des tendances différentes.*

« *Une première tendance consiste à attribuer la plupart des fonctions administratives au pouvoir central, et à réduire au minimum la part des administrations locales. On dit alors que la centralisation l'emporte.*

« *Inversement, le pouvoir central peut se décharger d'un certain nombre de ses attributions sur les administrations locales élues. Dans ce cas, il y a tendance à la décentralisation.*

« *Tout le problème d'une bonne administration consiste à trouver un équilibre satisfaisant entre ces deux tendances, dont l'une, la tendance centralisatrice, est autoritaire, et dont l'autre représente un esprit de liberté.* » (GUY GRAND, Cours d'éducation civique, *Nathan*).

M. HÉNON.

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Addition avec retenue (Revision).

Exercices. — 1. *Une fenêtre a 20 carreaux, une autre 18, une troisième 24. Combien y a-t-il de carreaux dans les 3 fenêtres ?* RÉPONSE ➔ **62 carreaux.**

2. *Maman a 3 portées de poussins : la première en compte 13, la seconde 28 et la troisième 19. Combien y a-t-il de poussins en tout ?* RÉPONSE ➔ **60 poussins.**

3. *Un cultivateur range dans son grenier 25 sacs d'avoine, 28 sacs de blé et 47 sacs de seigle. Combien a-t-il rangé en tout de sacs de grain ?* RÉPONSE ➔ **100 sacs.**

4. *Maman achète au marché un poulet de 28 f., une paire de pigeons de 12 f. et un morceau de veau de 23 f. Combien a-t-elle dépensé ?* RÉPONSE ➔ **63 f.**

5. *Un jardinier a 3 jardins : dans le premier, il possède 50 châssis ; dans le second, 18, et dans le troisième, 13. Combien possède-t-il de châssis dans les 3 jardins ?* RÉPONSE ➔ **81 châssis.**

II. Multiplier et diviser par 5.

MATÉRIEL. — *Chaque élève possède 5 boîtes (conserver les petites boîtes à allumettes) et des petits jetons en carton.*

Exercices concrets. — Dans chaque boîte mettons *le même nombre* de jetons en carton, 4 par exemple.

2. Prenons maintenant 10, 15, 25 jetons et *partageons-les* de façon que chaque boîte en contienne autant.

3. Dessinons sur l'ardoise ce que nous avons fait dans le premier cas (V. fig.), puis dans le second.

4. Groupons par 5 les jetons en carton à l'aide d'un petit fil passé dans une encoche (V. fig.) et comptons par groupe de 5, comme on compte par dizaines :

5, 10, 15, 20, etc.

Écrivons 1 fois 5 = 5,
2 fois 5 = 10, etc...

Nous pouvons dire aussi en 20 combien de fois 5, 4 fois ; en 10 combien de fois 5, 2 fois. Et nous écrivons : 20 : 5 = 4.
10 : 5 = 2, etc.

5. Arrivons aux opérations :

2 × 5 = 10.	3 × 5 = 15.
5 × 2 = 10.	5 × 3 = 15.
10 : 2 = 5.	15 : 3 = 5.
10 : 5 = 2.	15 : 5 = 3, etc.

Exercices écrits. — 1. *Écrire de 5 en 5 les nombres de 5 à 50, de 50 à 5.*

2. *Louis a 5 fois 3 bons points. Combien a-t-il de bons points en tout ?*

3. *Henri possède dans sa tirelire 5 pièces de 5 f. Combien possède-t-il en tout ?*

4. *Maman envoie Paul acheter des timbres à 5 centimes avec 50 centimes. Combien Paul rapportera-t-il de timbres ?*

5. *Avec 30 f., combien aura-t-il de volumes à 5 f. l'un ?*

6. *Effectuer :*

5 × 6 =	6 × 5 =	45 : 5 =	45 : 9 =
5 × 8 =	8 × 5 =	35 : 5 =	35 : 7 =
5 × 7 =	7 × 5 =	30 : 5 =	30 : 6 =

III. Exercice de mesure.

Tracer au tableau un rectangle. Comment faire pour le rendre *cinq fois* plus grand ? Il suffit de rendre l'une de ses dimensions 5 fois plus grande.

Que vaut le grand rectangle par rapport au plus petit ? Et le plus petit par rapport au plus grand ?

IV. Travail manuel.

Modelage. — Les enfants ont modelé un prisme quadrangulaire à base carrée. Placer sur ce prisme, et au milieu d'une base, un petit cylindre : on obtient un *encrier*.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Les opérations.

1. **Revision.** — On revisera les 4 opérations et notamment la multiplication et la division en envisageant les différents cas étudiés. Il faut absolument que tous les enfants du cours élémentaire 2e année sachent compter les 4 opérations pour passer au cours moyen. On répétera la table de multiplication.

2. **Exercices inventés** par les élèves :

1° Problèmes comportant 2 divisions.

2° Problèmes comportant une soustraction et une division.

3° Problèmes comportant deux multiplications et une division.

Exemples. — 1. *Un garçon boucher a reçu 6 048 f. pour 24 semaines de travail. Combien gagne-t-il par semaine ? Combien gagne-t-il par jour, sachant qu'il travaille 6 jours par semaine ?*

2. *Un ouvrier qui gagne 10 800 f. par an voudrait économiser dans le même temps 2 400 f. Combien pourra-t-il dépenser en moyenne par mois ?*

3. *Un épicier en gros reçoit 124 caisses renfermant chacune 25 kg. de marchandise et 140 caisses de 31 kg. de marchandise chacune. Il répartit également l'épicerie entre ses 15 succursales. Combien chacune d'elles recevra-t-elle de kilogrammes de marchandise ?*

II. Système métrique.

La monnaie.

Exercices. — On continuera à manipuler la monnaie.

1° Rendre la monnaie ;

2° Faire la caisse.

III. Géométrie.

La notion de surface. Les surfaces.

1. **Exercices de comparaison.**

1° MATÉRIEL. — *Un important matériel est nécessaire. Figures planes connues découpées égales ou inégales.*

2° **Reconnaissons les figures** : carrés, rectangles, triangles, cercles.

3° **Trouver celles qui sont égales** à l'œil par superposition.

4° **Ranger les figures de même forme par ordre de surface croissante ou décroissante.**

2. **Dessins et tracés.** — 1° Tracer une figure en la décalquant ; en prenant les mesures.

2° Tracer une figure qui soit 2, 3, 4, 5 fois plus grande qu'une figure donnée (Voir cette même leçon au cours préparatoire).

3° Tracer une figure qui soit 2, 3, 4, 5 fois plus petite qu'une figure donnée.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Effectuer :*

15 × 2 =	15 × 4 =	15 × 6 =
15 × 3 =	15 × 5 =	15 × 7 =

2° *Une division a pour quotient 8, le diviseur est 9 et le reste 0. Quel est le dividende ?*

GAL. 1, 2, 3, 4, PÉDAGOGIE DU CALCUL..... 10 fr.

3° *Une division a pour quotient 9, le diviseur est 6 et le reste est 3. Quel est le dividende ?*

4° *Combien faut-il retirer à 62 pour que le nombre qui reste puisse être exactement partagé en 3 parties égales ?*

5° *J'achète un béret qui vaut 12 f. Je paie avec un billet de 50 f. Combien me rendra-t-on ?*

6° *Je dois 87 f. Je paie avec un billet de 50 f. et deux pièces de 20 f. Combien me rend-on ?*

7° *Je paie une dette en donnant un billet de 100 f. On me rend la monnaie suivante : 1 pièce de 20 f., 2 pièces de 2 f., 1 pièce de 1 f. Quelle est le montant de ma dette ?*

8° *Pour 2 places dans une auto, 2 voyageurs ont payé 68 f. Quel est le prix d'une place ?*

9° *Pierre et Louis voyagent ensemble. Le chemin de fer leur coûte 47 f. et les autres frais se montent à 33 f. pour eux deux. Que doivent-ils chacun ?*

10° *Un déménageur demande 2 f. du kilomètre pour porter les meubles. Quel sera le prix d'un déménagement qu'il faut porter à 75 kilomètres ? On paie le retour.*

11° *Pour 3 déjeuners, on a payé, dans un restaurant, 45 f. On a donné en plus 3 f. pour le service. A combien revient chaque déjeuner ?*

12° *Un automobiliste parcourt 55 km. en une heure. Quelle distance parcourt-il en 10 h. ? en 5 h. ?*

2. **Problèmes.** — 1° *Par quel nombre faut-il multiplier 27 pour obtenir le nombre 324 ?* RÉPONSE ➔ **12.**

2° La monnaie. — *Maman achète 25 m. de toile à 27 f. le mètre. Elle donne en paiement un billet de 1 000 f. Combien rendra-t-on à maman ?* RÉPONSE ➔ **325 f.**

3° Le gain journalier. — *5 maçons ont travaillé ensemble pendant 12 jours. Ils ont reçu une somme de 2 700 f. Sachant que leurs gains sont égaux, trouver ce que chacun d'eux touche par jour de travail ?* RÉPONSE ➔ **45 f.**

4° Le périmètre. — *Un tapis de 90 cm. de long sur 60 cm. de large est bordé d'une frange qui vaut 3 f. les 10 cm. Quel est le périmètre du tapis ? Que coûtera la frange ?* RÉPONSES ➔ **300 cm. ; 90 f.**

5° Le bénéfice. — *Un marchand de primeurs reçoit 12 colis de tomates renfermant chacun 16 kg. de tomates. Sachant qu'il a payé le tout 576 f. et qu'il revend 4 f. le kg. de tomates, trouver son bénéfice.* RÉPONSE ➔ **192 f.**

6° La dépense. — *Un fonctionnaire touche 900 f. par mois. Quel est son traitement pour 7 mois ? Durant ce temps, son enfant a été malade, et il a retiré 1 270 f. de la caisse d'épargne postale pour éviter les dettes. Combien a-t-il dépensé ?* RÉPONSES ➔ **6 300 f. ; 7 570 f.**

7° Le gain annuel. — *Dans une famille, le père gagne 36 f. par jour et le fils, qui travaille avec son père, 17 f. par jour. Quel est le gain annuel total, sachant qu'ils ont chômé 13 jours en plus des dimanches ?* RÉPONSE ➔ **15 900 f.**

8° Le prix du mètre. — *Ma mère a acheté deux pièces de soie de même qualité pour une somme totale de 754 f. L'une des pièces mesure 12 m. et l'autre 17 m. Trouver le prix du mètre de soie.* RÉPONSE ➔ **26 f.**

9° Le commerce. — *Un commerçant porte à la banque une somme de 59 500 f. en billets de 500 f. Combien donne-t-il de ces billets au caissier ?* RÉPONSE ➔ **119 billets.**

10° Le nombre de fûts. — *Combien de fûts de 2 dal. 5 l. peut-on remplir avec 1 hl. ? 2 hl. ? 5 hl. ? 7 hl. ?* RÉPONSES ➔ **4, 8, 20, 28 fûts.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les intérêts : calcul du capital.

1. **Premier problème.** — *Quel est le capital qui, placé à 5 p. 100, donne un intérêt annuel de 30 f. ?*

30 f. c'est 6 fois 5 f.

Quand on place 100 f., on a 5 f. d'intérêt.

Pour avoir 30 f. d'intérêt, il faut placer 6 fois 100 f. ou **600 francs.**

2. **Deuxième problème.** — *Quel capital a-t-il fallu placer à 6 p. 100 pendant 2 ans 4 mois pour produire un intérêt de 1 680 francs ?*

2 ans 4 mois = 28 mois.

1° Calcul de l'intérêt annuel :

En 28 mois le capital rapporte 1680 f.

En 1 mois le capital rapporte $\frac{1\,680 \text{ f.}}{28}$;

En 12 mois le capital rapporte :

$$\frac{1\,680 \text{ f.} \times 12}{28} = \textbf{720 f.}$$

2° Calcul du capital :

Un intérêt de 6 f. provient d'un capital de 100 f.

1 f. d'intérêt provient d'un capital de $\frac{100 \text{ f.}}{6}$;

720 f. d'intérêt proviennent d'un capital de :

$$\frac{100 \text{ f.} \times 720}{6} = \textbf{12 000 f.}$$

3. **Généralisation pour le cours supérieur** (Voir leçon n° 1 : initiation à l'algèbre).

II. Système métrique.

On revisera : 1° *les mesures de volume* ; 2° *les mesures de capacité* ; 3° *leur rapport entre elles.*

III. Géométrie.

Volume du prisme.

1. **Revision** du volume du parallélépipède et du cube.

2. **Volume du prisme.** — C'est la même règle que pour le parallélépipède et le cube. Pourquoi ?

Volume = Surface de base × hauteur.

Bien remarquer que, pour obtenir le volume du prisme, il faut avoir : 1° la surface de base ; 2° la hauteur. *Bien voir quelle figure est la surface de base.* Les différentes mesures doivent être exprimées en unités correspondantes (surface base : m^2 — hauteur : m. — volume : m^3).

3. **Exercices** aboutissant au volume du prisme. Les enfants ont construit des prismes triangulaires en carton. Ils en prennent les dimensions et calculent le volume.

Exercices aboutissant aux formules suivantes :

1° $\frac{\text{Volume}}{\text{Surface de base}} = \textbf{hauteur.}$

2° $\frac{\text{Volume}}{\text{hauteur}} = \textbf{surface de base.}$

IV. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Calculer le capital qui produit à 5 p. 100 un intérêt annuel de 5 f., 10 f., 15 f., 25 f., 75 f., 2 f. 50, 7 f. 50, 22 f. 50.*

2. *Trouver le capital qui produit à 4 p. 100 : 16 f. dans 2 ans ; 18 f. dans 3 ans ; 108 f. dans 6 ans.*

3. *Quel est le capital qui, placé à 8 p. 100 pendant 3 mois, a produit 16 f. d'intérêt ?*

4. *Un verre vide pèse 200 g. Plein d'eau, il pèse 326 g. Quelle est sa capacité ?*

5. *Une cruche vide pèse 1 kg. 200. On y verse 61 dl. 2 d'eau. Quel est maintenant son poids total ?*

6. *Un prisme a pour surface de base 12 cm^2 et comme hauteur 5 dm. Quelle est son volume en cm^3.*

7. *Une bouteille vide pèse 550 g. Remplie d'eau aux 3/4, elle pèse 1 150 g. Combien d'eau peut-elle contenir ?*

B. Problèmes.

1. **Recherche du capital.** — a. *Quel capital faut-il placer pour avoir, à 7 p. 100, 1 260 f. d'intérêt en 1 an ?* RÉPONSE ➔ **18 000 f.**

b. *Quel est le capital qui rapporte, à 4 f. 50 p. 100, un revenu mensuel de 150 f. ?* RÉPONSE ➔ **40 000 f.**

c. *Quel est le capital qui rapporte, à 6 p. 100, un revenu journalier de 21 f. ?* RÉPONSE ➔ **12 600 f.**

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL *Cours. moyen* **13 fr.** *Cours supér.* **17 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Christophe Colomb.

DIRECTIONS. — Comparer cet événement aux plus glorieux exploits de l'époque contemporaine (la traversée de l'Atlantique en avion, par exemple). Souligner les difficultés tenant : *a.* à l'incertitude et à l'insuffisance des connaissances de cette époque ; *b.* aux moyens de navigation (la caravelle marque un grand progrès, cependant... ; donner des dimensions) ; *c.* aux craintes superstitieuses des contemporains. Un homme se dresse au-dessus de toutes ces difficultés et de tous ses contemporains par l'audace réfléchie de sa volonté. Exalter la beauté de l'exemple.

Christophe Colomb. — Fils d'un pauvre cardeur de laine de Gênes, il eut une enfance misérable. Il finit par s'embarquer à quatorze ans et passa de longues années en mer comme matelot. « *Il avait mené une vie si rude qu'à trente ans il avait déjà les cheveux blancs. A force d'énergie, il avait acquis quelque instruction. Tout jeune, il avait été frappé d'une idée qui ne le quitta plus. Il était persuadé que la terre était ronde. Si elle est ronde comme une boule, il est clair qu'on doit pouvoir en faire le tour. Et, par exemple, pour aller aux Indes qui sont à l'est de l'Europe, on peut se diriger vers l'Ouest, et aller devant soi, jusqu'à ce qu'on rejoigne les Indes* (*montrer sur un planisphère*). *Ce sera plus long, mais on doit y arriver. C'était une idée très simple, mais trop simple. Il ne se rendait pas compte de la longueur du voyage ; il ne prévoyait pas que tout un continent, l'Amérique, lui barrerait la route à mi-chemin.*

Faute de ressources pour entreprendre une pareille expédition, Ch. Colomb devait tâcher de trouver un roi qui, ayant confiance dans son entreprise, lui donnerait les moyens de la tenter. Il s'adressa naturellement au pays qui était alors à la tête des puissances maritimes, le Portugal. Le roi écouta ses plans, parut les accueillir, et, dit-on, envoya secrètement un vaisseau, pour tenter de voler à Colomb son idée. Le vaisseau revint sans succès ; mais Colomb s'adressa ailleurs, à la République de Gênes, sa patrie, à Venise, à l'Espagne.

Après d'interminables discussions, des allées et venues à la suite de la Cour pour obtenir audience, le comité chargé enfin d'examiner sa demande se prononça pour le refus. Tout était perdu. Les enfants même, en voyant passer dans la rue l'homme qui voulait aller aux Indes en leur tournant le dos, se frappaient le front et raillaient le pauvre fou. Colomb, réduit à la misère, se mit en route à pied pour quitter l'Espagne.

En arrivant le soir devant un monastère, il demanda au portier du pain et de l'eau pour son petit garçon, Diégo. Un moine vint lui parler ; il raconta son histoire, ses échecs successifs, il exposa avec passion l'entreprise qu'il méditait. Le moine fut touché de la grandeur de ce plan. Et, comme il était connu de la reine Isabelle, il lui écrivit pour lui demander une entrevue. Il l'obtint et il persuada si bien sa souveraine que, quelques jours après, elle fit réunir une nouvelle commission qui examina le projet, y fut favorable et décida l'expédition aux frais de la couronne de Castille. Le 30 août 1492, l'ordre était donné d'armer trois petits vaisseaux pour partir du petit port de Palos, *en Andalousie. Colomb avait alors une cinquantaine d'années. Il y avait près de vingt ans qu'il se débattait avec une indomptable énergie.* (D'après F. BUISSON : Leçons de morale, *Hachette*.)

COURS MOYEN

Le Gouvernement provisoire de 1848.

Il se trouva en face des plus graves difficultés : *a.* Les républicains ne constituaient en France qu'une minorité ; *b.* le pays traversa une terrible crise économique ; *c.* les révolutionnaires parisiens qui avaient porté ce Gouvernement au pouvoir prétendirent lui dicter leurs volontés à coups d'émeutes.

I. **Lendemain de Révolution.** — Des clubs s'ouvrirent partout dans Paris. Les discussions toujours passionnées dégénéraient souvent en querelles. Les chefs révolutionnaires, **Barbès**, **Blanqui**, **Raspail** parlaient tous les soirs à une foule ardente. Ils disaient que la Révolution de 1848 devait enfin réaliser le rêve de tous les prolétaires : du travail pour tous, un travail bien rémunéré, dans des ateliers ou des usines bien aérés, sains ; un travail qui laissât à l'ouvrier quelques loisirs pour s'instruire ou se distraire. Les patrons, l'Etat seraient tenus de venir en aide aux victimes du travail. Des caisses de secours et de retraite seraient constituées sous la garantie de l'Etat. Si les patrons résistaient, si le Gouvernement hésitait, le peuple, qui avait triomphé de Louis-Philippe, saurait bien se faire entendre !... Les ouvriers obtinrent que la journée de travail fût limitée à dix heures à Paris, à onze heures en province et l'ouverture d'« ateliers nationaux » qui occuperaient les chômeurs.

Les « patrons », la bourgeoisie ne tardèrent pas à avoir peur. Plusieurs manifestations populaires qui tentaient d'intimider le gouvernement provisoire aggravèrent ces inquiétudes. Craignant un bouleversement général, des banquiers fermèrent leurs établissements, des industriels congédièrent leurs ouvriers. Les finances de l'Etat, déjà compromises à la fin du règne de Louis-Philippe, étaient dans un situation lamentable. Sous l'enthousiasme révolutionnaire, les ouvriers avaient d'abord déclaré qu'ils mettaient « trois mois de misère au service de la République ». Mais ils s'étonnèrent bientôt qu'il fallût tant de temps pour améliorer leur condition. Beaucoup crièrent à la trahison.

II. **Le Gouvernement provisoire.** — **Il était composé d'hommes honnêtes et vaillants ; malheureusement, ces hommes étaient profondément divisés.** Les uns, républicains sincères, voulaient néanmoins défendre la bourgeoisie contre les revendications des ouvriers qu'ils jugeaient excessives et dangereuses. D'autres, comme **Ledru-Rollin** et **Louis Blanc**, mettaient leur confiance dans le peuple et se défiaient des bourgeois. Entre ces groupes rivaux qui bientôt se détestèrent, **Lamartine** s'interposa. Dans l'intérêt de la France, au nom de cette République que tous voulaient fonder, il fit taire les rancunes.

III. **L'œuvre du Gouvernement provisoire.** — **Ce gouvernement, en proie aux pires difficultés, accomplit néanmoins une œuvre admirable. Lamartine**, chargé des Affaires étrangères, déclara à l'Europe que la France républicaine aurait horreur de la guerre.

A l'intérieur, le Gouvernement provisoire accomplit sa plus grande réforme : **l'établissement du suffrage universel**. C'était sans doute une grande audace : la masse de la nation, encore illettrée, habituée à vénérer ses rois, soumise aux riches propriétaires des villes et des campagnes qui « donnaient le travail », semblait mal préparée à jouir dignement de ce droit. Le Gouvernement provisoire eut néanmoins le grand honneur d'affirmer ainsi l'**égalité politique** de tous les citoyens. Les Français, faisant pour la première fois l'expérience du suffrage universel, envoyèrent à l'Assemblée constituante les hommes les plus remarquables de leur époque. Ces élections eurent lieu dans un enthousiasme que les ennemis de la République eux-mêmes jugèrent prudent et habile de partager.

Un certain nombre d'autres innovations honorent la mémoire du Gouvernement provisoire. La **déclaration des Droits de l'homme** avait proclamé l'égalité de tous les hommes. En conséquence, la Révolution de 1789 abolit l'esclavage. Mais le premier Consul autorisa son rétablissement. Le 17 avril 1848, **l'esclavage était supprimé dans toutes les possessions françaises.**

On continuait à exposer au *pilori* certains

TIGET. L'enseig. de l'histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes 5.50

condamnés ; le Gouvernement provisoire abolit cette peine infamante et cruelle. **Il supprima la peine de mort en matière politique.** Les Français n'étaient plus exposés à payer de leur vie leur attachement à des convictions combattues par le gouvernement au pouvoir.

A ces généreuses conquêtes qui ouvraient une ère nouvelle de liberté et de justice, le Gouvernemen provisoire ajoutait un certain nombre de mesures qui devaient assurer le relèvement de la France : réorganisation de l'armée, amélioration des Finances (qui conduisit malheureusement à augmenter l'impôt direct, ce qui indisposa les ruraux contre la République).

Sous l'impulsion de *Lamartine*, **le Gouvernement provisoire montra ce que peuvent l'honnêteté, le courage et l'esprit de justice quand ils inspirent ceux qui ont à charge de conduire un pays.**

COURS SUPÉRIEUR

Le Seize-Mai (1877).

I. **LES CIRCONSTANCES. — Le président Mac-Mahon renvoie le ministère Jules Simon, qui a pour lui la majorité de la Chambre républicaine, le remplace par un cabinet conservateur (de Broglie) et prononce la dissolution de la Chambre. Le ministère de Broglie « prépare » les nouvelles élections par une formidable pression sur tout le pays.**

II. **Du Seize-Mai aux élections.** — Le 17 mai, Gambetta groupait tous les députés républicains qui prenaient la résolution d'une lutte à outrance contre le ministère de Broglie et ses manœuvres électorales.

Presque aussitôt, de Broglie et Fourtou affirmaient leur résolution de « faire marcher la France », suivant leur expression. Voici, à titre d'exemples, quelques-unes des mesures les plus abusives qui furent prises alors. *Dans la seule ville de Corte qui avait alors quelque 5 000 habitants* : 1° *le sous-préfet était mis en disponibilité ;* 2° *le maire révoqué ;* 3° *l'adjoint au maire révoqué ;* 4° *le secrétaire de la mairie révoqué ;* 5° *le procureur de la République révoqué ;* 6° *le juge de paix révoqué ;* 7° *le commissaire de police déplacé et rétrogadé ;* 8° *un agent de ville révoqué ;* 9° *un brigadier de gendarmerie déplacé et rétrogradé ;* 10° *le receveur de postes révoqué ;* 11° *un agent du télégraphe déplacé et rétrogradé ;* 12° *un entreposeur des tabacs révoqué ;* 13° *un agent-voyer déplacé ;* 14° *le gardien-chef de la prison révoqué ;* 15° *le médecin de la prison révoqué ;* 16° *quatre gardes champêtres révoqués. On avait même voulu révoquer le fossoyeur municipal !* Toute réunion, toute conférence devenaient aisément suspectes aux yeux du Gouvernement. Au Havre on interdit une conférence sur la géologie ! Et à Dieppe une autre sur Rabelais !

Les sanctions prises contre les fonctionnaires républicains de Corte frappaient leurs collègues dans le reste de la France. Mais le Gouvernement se faisait ainsi autant d'ennemis acharnés. De tous côtés les républicains s'organisaient. Gambetta dépensait des prodiges d'activité et d'éloquence. *On nous offre la bataille, écrivait-il ; nos positions sont inexpugnables ; nous occupons les hauteurs de la loi.* Il signifiait par là que les républicains avaient pour eux la Constitution, qui était pratiquement détruite si le chef de l'Etat pouvait gouverner malgré les représentants du peuple, avec des ministres qui n'avaient pas leur confiance. Le salon de Mme **Adam** réunit les plus éminents adversaires des hommes du Seize-Mai, depuis les plus modérés jusqu'aux plus ardents : **Thiers, Victor Hugo, Emile de Girardin, Gambetta.**

III. **Les élections.** — « Quand le pays aura parlé, il faudra que le maréchal se soumette ou se démette », avait dit Gambetta. Le pays venait de parler. Une nouvelle Chambre, aussi républicaine que la précédente, était élue. Le Président de la République était vaincu.

ANDRÉ GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le fond des mers.

Indications. — *Leçon délicate. Se préparer pour répondre aux nombreuses questions des élèves : Comment peut-on savoir ? Comment peut-on voir le fond, mesurer, etc. Consulter avec profit : Pour comprendre la mer,* ROUCH (*Nathan*). *Le fond des mers,* JOUBIN (*Hachette*).

I. **La marée se retire.** — Suivons-la. Qu'arriverait-il s'il nous était possible d'avancer ? → Nous descendrions insensiblement sur une sorte de trottoir sous-marin pendant 2 ou 300 mètres et brusquement, une grande fosse. Ainsi les côtes sont bordées par un grand plateau sous-marin.

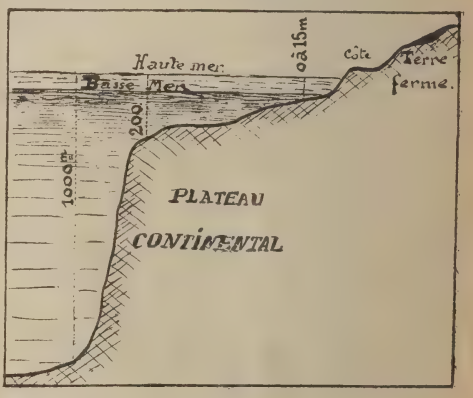

SOL MARIN. — Une promenade au fond de la mer serait monotone, « on traverserait d'immenses plaines, le terrain s'abaisserait par des pentes si faibles qu'elles seraient invisibles. Rarement on rencontrerait des pics abrupts se dressant presque verticalement des profondeurs vers la surface (îles, archipels) ». Partout une vase de couleur grisâtre formée de débris de roches, de végétaux et de carapaces d'animaux amassés depuis des siècles.

II. **Idée de la profondeur.** — Supposer que l'on puisse descendre avec une échelle dans les creux les plus profonds : deux heures pour y arriver !

LA LUMIÈRE diminue quand on descend. Après un quart d'heure, les rayons du soleil n'arrivent plus. Est-ce l'obscurité ? « L'éclairement est réalisé par une foule d'étoiles animées qui scintillent dans l'eau ténébreuse..., voûte parsemée d'un nombre considérable de points brillants, parcourue par des animaux semblables à des ballons d'illumination... et, sur le sol, des taillis d'arbrisseaux lumineux. »

LA CHALEUR baisse lentement ; après 200 mètres les saisons ne se font plus sentir : jamais l'eau ne gèle.

III. **Comment connaître le fond des mers.** — Gravures de scaphandriers, d'Observatoires : « cabines en acier épais de 1m,50 de long, contenant deux ou trois personnes, aux parois latérales constitués par des glaces et auxquelles on accède par un tube servant à l'aération ».

RÉSUMÉ. — Le fond des mers présente une grande variété de formes : un plateau peu profond s'étend en bordure des côtes, ensuite peuvent apparaître des fosses profondes, des montagnes, des plaines. La lumière et la chaleur diminuent avec la profondeur.

ALZONNE et MOREAU. L'Histoire et la Géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Le soleil, les astres.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet : nom au pluriel. Le futur.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LES ÉTOILES

Il a fait chaud toute la journée. Le soir est venu, puis la nuit. Papa et maman sont assis sur le banc avec bonne maman, et ils se reposent. Fauvette est à côté d'eux sur sa petite chaise.

Il fait noir, mais le ciel reste clair. Fauvette lève la tête. Elle voit, tout là-haut, comme un point brillant qui paraît et disparaît. C'est la première étoile. Elle regarde toujours. Bientôt elle en découvre d'autres plus pâles. Le ciel devient plus noir et les étoiles plus nombreuses. Il y en a tellement qu'on ne pourrait pas les compter, même si on savait. « Papa, demande Fauvette, qu'est-ce que c'est que les étoiles ? — Je ne peux pas t'expliquer, dit papa. Tu es trop petite. Regarde-les seulement, et vois comme elles sont jolies. » Fauvette lève la tête, et voit tout à coup tomber une étoile. « Oh ! papa, une étoile qui tombe ! — C'est une étoile filante, dit papa. Fais un souhait si tu en vois une autre, et il se réalisera. » Fauvette essaie. D'autres étoiles filantes passent, mais le souhait de Fauvette arrive trop tard.

CH. AB DER HALDEN ET M. LAVAUT.
(*Fauvette*, Éditions Bourrelier et Cie.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Que font les parents de Fauvette ? — A quel moment de la journée ? — Comment est le ciel ? — Qu'est-ce que Fauvette voit apparaître dans le ciel ? — A quel moment de la nuit les étoiles deviennent-elles plus nombreuses ? — Comment sont-elles ? — Que font-elles ? — Qu'est-ce qu'une étoile filante ? — Pourquoi le vœu de Fauvette arrivait-il toujours trop tard ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — Le soleil. — La lune. — Les étoiles. — Le jour. — La nuit. — La lumière. — L'ombre.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le soleil.*** — **Les noms :** le soleil, ses rayons, le levant, le couchant, la lumière, les ombres. — **Les qualités :** un soleil brillant, chaud ; une lumière éclatante, éblouissante ; des rayons aveuglants ; une ombre épaisse. — **Les actions :** le soleil se lève, monte dans le ciel, se couche à l'horizon ; il brille, luit, rayonne, réchauffe, brûle, dessèche.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : la lune : premier quartier, pleine lune, dernier quartier ; les rayons du soleil ; les étoiles ; un objet et son ombre.

Copie : l'étoile brille, les étoiles brill*ent* ; le soleil éclaire, les rayons du soleil éclair*ent* ; une étoile luit, des milliers d'étoiles luis*ent*.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jeu des lumières.** — Qui est-ce qui brille comme la lune ? Qui est-ce qui éclaire comme le soleil ? Qui est-ce qui scintille comme les étoiles ? Faire nommer, écrire et dessiner. — 2. **Salut au soleil levant.** — Qui dit bonjour au soleil et comment ? Coq, cocorico ; oiseaux, chant, gazouillement ; fleurs, s'épanouir, embaumer ; insectes, voler, butiner, bourdonner ; la rosée, scintiller, briller ; abeilles, chien, vaches, pigeons, etc. — 3. **Bonsoir au soleil couchant.** — Qui dit bonsoir au soleil couchant et comment ? la grenouille, coassement ; crapaud, grillon, rossignol, fleurs, chauve-souris, chouette, etc...

5. **CONJUGAISON.** — **Le futur.** — Reprendre les verbes du vocabulaire et faire parler en commençant les phrases par les expressions : **ce soir, demain.** — **Devoir.** — Écrivez les verbes au futur. Demain, au lever du soleil, le coq (*chanter*) ; les oiseaux (*gazouiller*) ; la rosée (*briller*) sur l'herbe des prés, les abeilles (*bourdonner*) joyeusement, les pigeons (*roucouler*) sur les toits et les bonnes vaches (*aller*) dans la prairie.

III. RÉCITATION

LE MATIN

Dans une rose
Au cœur mouillé
S'est éveillé
Le matin rose,

Le vert matin
Qui fait tapage,
Effronté page
Tout en satin.

Quelle jonchée
De roses d'or
Sur l'aube encor
Un peu fâchée !

Le bois riant
Est dans la brume ;
Tout le ciel fume
A l'Orient.

Et l'alouette
Vient de chanter ;
J'entends monter
Sa voix fluette.

GABRIEL VICAIRE.
(*L'Heure enchantée*, Lemerre, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms indéfinis. — Verbe : *finir*.

I. RÉCITATION

LA LUNE BLANCHE

La lune blanche
Luit dans les bois ;
De chaque branche
Part une voix
Sous la ramée...

L'étang reflète,
Profond miroir,
La silhouette
Du saule noir
Où le vent pleure...

Un vaste et tendre
Apaisement
Semble descendre
Du firmament
Que l'astre irise...

C'est l'heure exquise.

PAUL VERLAINE.
(*Choix de poésies : La bonne chanson.* Fasquelle, éd.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Un lever ou un coucher de soleil. — Une belle journée ensoleillée. — Le dessin des ombres à terre. — La lune dans un ciel clair ou nuageux.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le soleil dans la classe.*** — *Questionnaire.* — A quel moment du jour

SOUCHÉ. La récitation française C. élém. et pet. classes élève.... 5.50 maître. 8.80 C. moy. et sup. élève.... 11.50 maître. 15 fr

le soleil envoie-t-il ses rayons dans votre classe ? — Par quel endroit pénètrent ses premiers rayons ? — Comment sont-ils ? Comment se développent-ils ? — Que voyez-vous au milieu de leur vive lumière ? — Quels objets font luire ces rayons ? — Embellissent-ils certaines parties de la classe, certains objets, certaines parties du visage de vos camarades ? — Comment est la physionomie de vos camarades ? — Comment se protègent-ils des rayons trop vifs ou trop brûlants ? — Comment protège-t-on toute la classe ? — A partir de quel moment ses rayons quittent-ils votre salle ? — Quels sentiments en éprouvez-vous ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les astres de la nuit.*** — **Noms :** Le ciel, la lune, les étoiles, l'étoile polaire, la voie lactée, la grande ourse. — **Adjectifs :** le ciel pur, étoilé ; la lune ronde, blanche, pâle, blafarde ; les étoiles brillantes, argentées ; une étoile filante. — **Verbes :** le promeneur contemple, admire le firmament ; les étoiles brillent, scintillent ; l'étoile polaire guide le marin ; la voie lactée traverse le ciel.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant.** — Le soleil vient de se (*coucher*) et la nuit (*tombe*). Peu à peu, la lune (*pâle*) monte à l'horizon et verse sa lumière (*argentée*) sur la campagne et sur les toits. Dans le ciel pur et sans nuages, s'allument une à une (*les étoiles*). Elles (*scintillent*) de plus en plus nombreuses. La (*voie lactée*) semble un léger nuage. Quel beau spectacle que le (*ciel étoilé*) !

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — BRUITS DU SOIR

La lune s'était levée, ronde et brillante, derrière les champs... Les grenouilles causaient, et l'on entendait dans les prés la flûte mélodieuse des crapauds. Le trémolo aigu des grillons semblait répondre au tremblement des étoiles. Le vent froissait doucement les branches des aulnes. Des collines au-dessus du fleuve descendait le chant fragile d'un rossignol.

ROMAIN ROLLAND.
(*Jean Christophe : L'Aube*, Albin Michel, édit.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Br*uit*, crapau*d*, grenou*ille*, trémo*lo*, ai*gu*, au*l*ne ou aune, fragile. Rappeler les terminaisons de l'imparfait et justifier l'accord des verbes : caus*aient*, entend*ait*, sembl*ait*, frois*sait*, descendait.

EXERCICES. — 1. *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.* — 2. *Relevez dans le texte un pronom indéfini et dites sa fonction* (on, sujet de entendait). — 3. *Trouvez les sujets des verbes : causaient* (les grenouilles) ; *froissait* (le vent) ; *descendait* (le chant).

B. — MATIN AU VILLAGE

Dans le village, tout dormait encore... Seuls les coqs, chantant d'une voix claire, se répondaient d'une maison à l'autre, dans le silence des rues emplies des lueurs pâles de l'aube. Parfois on voyait une fille ébouriffée et les yeux lourds de sommeil soulever un peu les rideaux blancs de sa fenêtre au passage d'une voiture.

MOSELLY.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Vil*lage*, ébouri*ffée*, lour*d*, *sommeil*. — Justifier : seu*ls*, voix clai*re*, emplie*s*, pâle*s*, ébouri*ffée*, lourds ; se répond*aient*.

EXERCICES. — 1. *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.* — 2. *Relevez les pronoms indéfinis et indiquez leur fonction* (*tout*, sujet de dormait ; *l'autre*, complément de maison ; *on*, sujet de voyait). — 3. *Ecrivez à la 3e pers. du sing. des temps simples :* emplir.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Le coucher du soleil.** — *Répondez par une phrase aussi complète que possible et à l'aide de mots bien choisis à chacune des questions suivantes :*

1. A quel endroit du ciel vous apparaît le soleil et comment est-il ? (*forme, couleur*). — 2. Comment sont les nuages ? (*nombre, forme, couleur*, etc...). — 3. Que deviennent les vitres des maisons exposées au couchant ? — 4. Comment vous apparaissent les arbres, la rivière ou l'étang ? — 5. Comment trouvez-vous l'air ? la température ?

2. **Le lever de lune.** — 1. A quel endroit du ciel et à quel moment vous est-elle apparue ? — 2. Quelle était sa forme, sa couleur et à quoi ressemblait-elle ? — 3. Comment était sa lumière et les ombres qu'elle formait ? — 4. La lune se déplaçait-elle ? dans quelle direction ? — 5. Par quoi était-elle cachée parfois et quels changements avez-vous remarqué autour de vous ?

3. **Une promenade par une nuit claire.** — **Sommaire.** — 1. La promenade : avec qui ? où ? — 2. Le ciel, la lune, les étoiles, les nuages. — 3. La température. — 4. La route ou la rue : lumière, bruits. — 5. Impressions ressenties : fraîcheur, calme, silence.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le pronom relatif : fonctions. Le participe passé (employé seul, ou avec l'auxiliaire *être*).

I. RÉCITATION

SOLEIL COUCHANT

Les ajoncs éclatants, parure du granit,
Dorent l'âpre sommet que le couchant allume ;
Au loin, brillante encore par sa barre d'écume,
La mer sans fin commence où la terre finit.

A mes pieds, c'est la nuit, le silence. Le nid
Se tait, l'homme est rentré sous le chaume qui fume ;
Seul, l'Angélus du soir, ébranlé dans la brume,
A la vaste rumeur de l'Océan s'unit.

Alors, comme du fond d'un abîme, des traînes,
Des landes, des ravins, montent des voix lointaines
Des pâtres attardés ramenant le bétail.

L'horizon tout entier s'enveloppe dans l'ombre,
Et le soleil mourant, sur un ciel riche et sombre
Ferme les branches d'or de son rouge éventail.

J.-M. DE HEREDIA.
(*Les Trophées*. Lemerre, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — Le matin aux champs ou à la ville. Votre jardin au point du jour. La lune sur la rivière. Coucher de soleil dans la forêt. Les bruits du soir. Votre maison vue de nuit.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le réveil de mon village.*** (*Oralement.*) — **Sommaire.** — 1. **Circonstances :** quand et de quel endroit avez-vous observé ? — 2. **Les premiers bruits :** dans votre maison, dans votre jardin, dans la rue ou sur la route ; dans la ferme ou l'atelier voisin, dans le lointain... — **Les bruits et l'animation augmentent :** passants, troupeaux, travailleurs, véhicules, etc... — 4. **La lumière s'accroît :** dans le ciel, dans la campagne, à l'intérieur des habitants.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les étoiles.*** — **Noms :** le ciel, le firmament ; les astres, les étoiles, les planètes, les comètes ; une constellation, la Grande Ourse, Vénus ou l'étoile du berger. — **Adjectifs :** l'étoile polaire, les étoiles filantes ; le ciel criblé d'étoiles, semé d'étoiles, constellé d'étoiles ; la clarté laiteuse des étoiles ; la voie lactée. — **Verbes :** les étoiles apparaissent, brillent, étincellent, scintillent ; leur lueur s'allume au ciel, tremble, danse, vacille, puis pâlit et s'efface.

4. **EXERCICES.** — 1. *Employez dans une phrase les mots suivants relatifs au soleil et aux astres :* soleil, ensoleillé ; lune, lunaire ; étoile, étoilé ; aube, aubé-

IMBERT. Mon ami Koffi, Livre de lecture courante à l'usage des écoles africaines. *C. élém.* **10 fr.**

pine ; astre, astérique. — 2. **Les préfixes « dé » ou « dés »** (marquant le contraire). *Donnez le contraire des mots suivants : colorer* (décolorer), *plier* (déplier), *rouler* (dérouler), *nouer* (dénouer), *habiller* (déshabiller), *espérer* (désespérer), *armer* (désarmer), *unir* (désunir). — 3. **Le préfixe « in »** (marquant le contraire). *Donnez le contraire des adjectifs suivants et joignez-les à un nom convenablement choisi : connu* (une étoile inconnue) ; *discret* (un regard indiscret) ; *volontaire* (un mouvement involontaire) ; *complet* (un repos incomplet) ; *visible* (une étoile invisible).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN CLAIR DE LUNE

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres. Une brise embaumée que cette reine des nuits amenait de l'Orient avec elle semblait la précéder, comme sa fraîche haleine. L'astre solitaire monta peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait paisiblement sa course azurée, tantôt il reposait sur des groupes de nuages qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de neiges. Tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte,

CHATEAUBRIAND.
(*Le Génie du Christianisme*, Hachette, édit.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** beau tableau d'un clair de lune semblable à celui que chacun de vous peut observer : apparition de la lune précédée de la brise, son ascension et sa marche dans le ciel clair et parmi les nuages, dans le silence. — **Les mots :** *brise embaumée*, petit vent frais qui porte des senteurs agréables ; *précéder*, aller en avant ; *azurée*, sa marche dans le ciel bleu et pur ; *hulotte*, oiseau semblable à la chouette.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Embaumée*, *baume* ; *haleine* ; *paisiblement*, *paix* ; *hulotte*. — Justifier : *précéder*, groupes de nuages, *couronnées* de neiges.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les expressions employées par l'auteur pour désigner la lune et justifiez leur emploi* (reine des nuits, astre solitaire). — *Décomposez le verbe* précéder *et trouvez trois verbes composés du même préfixe, ajoutez à ces verbes un complément* (pré-céder ; prévoir le temps, prédire l'avenir, prévenir ses parents). — 3. *Donnez les fonctions des mots :* que (*que cette reine*), qui (*qui ressemblaient*). — 4. *Relevez les participes passés du texte et justifiez leur accord* (embaumée, azurée, couronnées, interrompus).

B. — COUCHER DE SOLEIL SUR LA MER

Le soleil à son coucher versait sa lumière d'or. Bleuâtre vers les côtes, la mer était partout ailleurs rouge et enflammée, surtout au fond de l'horizon où s'étendait une grande ligne de pourpre. Le soleil n'avait plus ses rayons, ils étaient tombés de sa face et, noyant leur lumière dans l'eau, semblaient flotter sur elle. Bientôt, il toucha les flots, rogna dessus son disque d'or, s'y enfonça jusqu'au milieu. On le vit un instant coupé en deux moitiés par la ligne de l'horizon ; l'une au-dessus, sans bouger, l'autre en dessous, qui tremblotait et s'allongeait. Puis il disparut complètement, il sembla qu'une tristesse tout à coup était survenue sur la mer.

G. FLAUBERT.
(*Par les Champs et par les Grèves*, Fasquelle, édit.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur note avec exactitude les changements de coloration et de forme observés au coucher du soleil sur la mer. — **Les mots :** *lumière d'or*, les flots recevaient la lumière et renvoyaient des reflets jaune d'or ; *ligne de pourpre*, ligne formée par les nuages colorés par le soleil ; *ils étaient tombés de sa face*, le soleil était rond, il avait perdu les rayons ardents qu'envoie son disque brûlant au milieu du jour ; *l'autre en dessous*, cette partie était l'image sur l'eau de l'autre moitié ; l'eau agitée faisait trembler ou allonger cette image pour le spectateur.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Le coucher*, *enflammée*, *disque*, *trembloter*. — Justifier : 1° les infinitifs : *flotter*, *bouger* ; 2° l'accord des participes passés.

3. **EXERCICES.** — 1° *Indiquez la fonction des pronoms relatifs du texte* (*où*, compl. de lieu de « s'étendait » ; *qui*, sujet de « tremblotait » et « s'allongeait »). — 2° *Justifiez l'accord des participes passés :* enflammée, tombés, coupé, survenue. — 3° *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE.

Modèles. — 1. *Après la pluie.* — **Le soleil suspendait des gouttes argentines à la pointe des branches.**

FLAUBERT.

2. *Les nuages au soleil couchant.* — **Le soleil couchant dorait, empourprait, émaillait une foule de petits nuages.**

FROMENTIN.

3. *Clair de lune.* — **La lune jette un faible rayon qui donne à la terre une teinte de cendre.**

V. HUGO.

EXERCICES. — 1. *Exprimez en une phrase ce que vous voyez après une pluie d'été ou de printemps lorsque le soleil luit :* 1° sur les toits ; 2° sur l'herbe ; 3° sur la route.

2. *Exprimez en une phrase ce que vous observez lorsque la lune se lève :* 1° dans le ciel ; 2° dans les champs ; 3° dans les bois ou la forêt ; 4° sur l'étang ou la rivière.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — *Etudier les textes d'orthographe du cours élémentaire et du cours moyen.* — **Bruits du soir. — Matin au village. — Clair de lune. — Coucher de soleil.**

1. *Le matin dans la forêt.* — **Le matin descendait. Des pointes d'arbres émergèrent dans un commencement de clarté. Une blancheur envahissait le bas du ciel ; la clarté coulait entre les branches, filtrait dans les feuilles, dévalait les pentes herbues, faisait déborder de partout l'obscurité.**

C. LEMONNIER.

EXERCICES. — 1. **L'aube à la campagne.** — *Vous vous trouvez dans la campagne à l'aube ; dites ce que vous voyez et ce que vous entendez .* — 2. **Le coucher du soleil :** *Le soleil se couche ; quels changements constatez-vous dans le ciel et dans votre voisinage ? Quelles impressions ressentez-vous ?*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** Les pronoms relatifs. — **Conjugaison :** Verbes en *oyer*, *uyer*, *ayer*. — **Vocabulaire théorique :** Suffixes : *eux*, *ieux*.

I. RÉCITATION

HYMNE AU SOLEIL

Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées,
Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon,
Lorsqu'on voit, s'effeuillant comme des destinées,
Trembler au vent des Pyrénées
Les amandiers du Roussillon,

Je t'adore ! Soleil ! O toi dont la lumière,
Pour bénir chaque front et mûrir chaque miel,
Entrant dans chaque fleur et dans chaque chaumière,
Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel !

CHAPOTOT et MAILLARD. L'ens. de la composition franç. à l'école primaire liv. du maître. 12.50

Gloire à toi sur les prés ! Gloire à toi dans les vignes !
Sois béni parmi l'herbe et contre les portails !
Dans les yeux des lézards et sur l'aile des cygnes !
O toi qui fais les grandes lignes
Et qui fais les petits détails !

Je t'adore, Soleil ! Tu mets dans l'air des roses,
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson !
Tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses !
O soleil ! Toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont !

E. ROSTAND.
(*Chantecler*, Fasquelle, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** c'est un chant d'adoration, un hymne au soleil que le poète considère comme une divinité bienfaisante et créatrice de beauté. — **Les mots :** *vivant papillon*, les pétales roses des amandiers ressemblent en tombant à des papillons qui volent ; *destinées*, les vies ; *l'amour maternel*, allusion au vers de V. Hugo : « Chacun en a sa part et tous l'ont en entier » ; *tu l'apothéoses*, tu le rends semblable à une divinité.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — Le soir aux champs ou à la ville. — Le matin à la ferme. — Une promenade matinale. — Une nuit noire. — Les phases de la lune. — La lune sur l'eau.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le soleil.*** — **Noms :** l'astre du jour, l'aube, l'aurore, le point du jour ; le crépuscule, la tombée de la nuit, midi, une insolation. — **Adjectifs :** les rayons solaires, ardents ; une lumière crue, éblouissante, diffuse, crépusculaire ; une teinte rose, rouge, pourpre, purpurine : une brise embaumée, matinale. — **Verbes :** le soleil luit, brille, rayonne, flamboie, embrase, illumine, éblouit, resplendit, darde ses rayons ; il altère, tarit, fane, flétrit, dessèche, grille, brûle.

3. **EXERCICES.** — 1. **Famille du mot :** luire (Dictionnaire). — a. *Trouvez les mots de la famille de* **luire** (luire, lueur, luisant, reluire ; lumière, luminaire, lumignon, allumer, allumette, illuminer, enluminer ; lustre, lustrine, illustrer ; luciole, lucarne, lucide, élucider, translucide). — b. *En tenant compte du radical, donnez le sens des mots :* lucarne, lucide. — c. *Etablissez la différence des sens entre les mots :* translucide, transparent. — d. *Donnez un synonyme de : luire* (éclairer), *élucider* (éclaircir). — 2. **Suffixes : eux, ieux.** — a. *Avec les noms suivants formez des adjectifs qualificatifs en* eux, ieux, *auxquels vous ajouterez un nom convenablement choisi :* nuage, pluie, harmonie, grâce, courage, caprice, orgueil, pierre, peur, honte. — b. *Donnez le nom qui a servi à former les adjectifs suivants :* dangereux, joyeux, soyeux, fructueux, spacieux, savoureux, juteux, giboyeux, délicieux radieux.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LE RÉVEIL DE LA FERME

Tout était encore sombre, mais en bas, dans l'allée, le garçon de labour marchait d'un pas pesant ; il entrait dans la grange et ouvrait la lucarne du fenil, sur l'écurie, pour donner le fourrage aux bêtes. Les chaînes remuaient, les bœufs mugissaient tout bas, comme endormis, les sabots allaient et venaient... Fritz écartait ses rideaux et voyait les petites fenêtres se découper en noir sur l'horizon pâle... Mais déjà la ferme était pleine de bruit : dans la cour, le coq, les poules, le chien, tout allait, venait, caquetait, aboyait. Dans la cuisine, les casseroles tintaient, le feu pétillait, les portes s'ouvraient et se refermaient. Une lanterne passait dehors sous le hangar... Puis tout à coup tout devenait blanc ; c'était lui... le soleil qui venait enfin de paraître. Il était là, rouge, étincelant comme de l'or.

ERCKMANN-CHATRIAN.
(*L'Ami Fritz*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** remarquez le réveil progressif : d'abord des bruits rares, légers ; puis partout des bruits variés de plus en plus nombreux et distincts. — **Les mots :** *le fenil*, lieu où l'on entasse le foin.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Le réveil, je réveille ; le labour, je laboure ; fourrage, hangar. — Justifier les infinitifs : donner, se découper. — Raisonner l'accord : endormis. Allait, venait, caquetait, aboyait.

3. **EXERCICES.** — 1. *Analysez le mot qui* (qui venait). — 2. *Conjuguez au présent, à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif :* aboyer. — 3. *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.*

B. — LA LUMIÈRE ET LES ÊTRES VIVANTS

La fleur veut la lumière, se tourne vers elle et sans elle languit. Nos compagnons de travail, les animaux, se réjouissent comme nous ou s'affligent selon qu'elle vient ou s'en va. Mon petit-fils, qui a deux mois, pleure dès que le jour baisse. Cet été, me promenant dans mon jardin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait au soleil couchant : il se dressait vers la lumière et il était visiblement ravi ; je le fus de le voir, je vibrais à son chant. Il renversait en arrière sa tête, sa poitrine gonflée ; jamais chanteur, jamais poète n'eut si naïve extase.

MICHELET.

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** par des exemples précis : fleur, animaux, enfant, oiseau, l'auteur constate que les êtres vivants recherchent la lumière, se réjouissent de sa présence et souffrent de l'obscurité. — **Les mots :** *veut*, elle cherche, elle a besoin ; *languit*, perd sa couleur verte et sa force, dépérit ou s'étiole ; *ravi*, très heureux, très satisfait au point d'être détaché de ce qui l'entoure par une émotion intense ; *vibrais*, je partageais ses sentiments, j'éprouvais la même émotion, j'étais très ému ; *extase*, transport, émotion intenses qui nous font oublier tout ce qui nous environne.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Languir, s'affliger, extase. — Rappeler sur des exemples : les terminaisons du présent de l'indicatif : veut, languit, va, pleure. — Les terminaisons du passé simple : entendis, vis, fus, eut.

3. **EXERCICES.** — 1. *Analysez les mots :* qui, *contenus dans le texte, et les mots :* elle, *de la 1re phrase.* — 2. *Conjuguez :* voir, *à l'imparfait, au passé simple et au futur simple de l'indicatif.* — 3. *Décomposez en propositions la 3e phrase du texte et indiquez la nature et la fonction de chacune d'elles.* (1. Mon petit-fils pleure : *prop. princ.* — 2. Qui a deux mois : *prop. subordonnée relative, comp. de* petit-fils. — 3. Dès que le jour baisse : *prop. subordonnée compl. de temps de* pleure.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le soleil de midi.** — *Le soleil darde ses rayons brûlants ; la rue et les champs s'assoupissent ; les travailleurs accablés font la sieste ; tout se tait.*

2. **La nuit au village (ou à la ville).** — *Voici la nuit ; dans votre village ou votre ville, tout change d'aspect. Les travailleurs rentrent, les portes se ferment, les lumières s'allument ; peu à peu les bruits s'éteignent. Décrivez cette fin de journée, vue du dehors.*

3. **L'aube et le crépuscule.** — *A l'aide de deux courts tableaux, opposez l'animation et la joie qui accompagnent l'éveil de la nature au matin d'une belle journée au calme et à la mélancolie que produit sur tous les êtres la venue du crépuscule.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la composition française, *Cours élémentaire* élève.... 6.80 maître. 10.50

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les Alpes.

Indications. — *Revoir la leçon sur les montagnes jeunes (les Alpes). Distinguer les diverses zones de vie, les ressources des basses et des hautes vallées (Graisivaudan ou Tarentaise, par exemple).*

Idée de montagnes « sociables » : importance de la circulation intérieure et des percées alpines.

Gravures. — Collection DEMANGEON : vallée du Graisivaudan (complément des croquis). Le lac d'Annecy.

A. Le milieu physique.

C'est la partie du sol française la plus élevée; 40 000 kilomètres carrés s'allongeant sur 350 kilomètres.

Revoir l'énumération des pics, altitudes, massifs et cols.

Climat. — « C'est vraiment le pays du froid, qui règne en maître, dès le début de la saison, et la chaleur ne parvient pas à conquérir la montagne entière. Même au cœur de l'été, les hauts sommets restent le refuge du froid. Et la neige, qui a enseveli toute la montagne pendant l'hiver, y persiste éternellement au-dessus de 2 500 mètres environ. »

Dans le nord du massif, le ciel souvent couvert de nuages déverse jusqu'à 2 mètres d'eau, répartie en toutes saisons et une humidité d'autant plus abondante que l'altitude est plus élevée. Au sud du Pelvoux, c'est la région des averses brusques mais espacées ; plus fréquentes en automne et au printemps où les précipitations ne dépassent pas $0^m,50$.

Hydrographie. — Torrents et lacs.

a. UN TORRENT ALPESTRE : **Le Drac.** — « Au fond du précipice, un serpent liquide rampait et se tordait entre des rocs... Par instants, ce reptile se redressait, se jetait sur des quartiers de rochers. Les eaux changeaient ; elles perdaient leur couleur d'acier, blanchissaient en moussant, se muaient en un bain de son, puis le Drac accélérait sa fuite, se ruait dans l'ombre des gorges s'attardait au soleil sur des lits de graviers et s'y vautrait ; il rassemblait encore ses rigoles dispersées, reprenait sa course, s'écaillait de pellicules...

b. UN LAC ALPESTRE : LAC D'ANNECY.

Revoir l'étude du **Rhône...**

B. Le milieu humain.

1. **Ressources.** — Les seules régions prospères sont les vallées profondes et abritées qui conviennent à l'élevage et à la culture, à l'intérieur des plus hautes montagnes même.

a. UN TYPE DE VALLÉE BASSE : Le Graisivaudan. « On voit en amont de Grenoble s'étendre, au-dessous des cimes de Belledonne, les larges terrasses marneuses, ferrugineuses et noirâtres, au dépens desquelles la rivière a pu largement creuser sa vallée. Jusqu'à 900 mètres, les hameaux et les villes s'y étagent. Ils occupent les pentes du talus, les anciennes terrasses. Au milieu, coule le torrent gris et sauvage aujourd'hui endigué. Des bauches, des oseraies, des halliers marécageux rappellent encore, çà et là, l'état primitif. Mais partout ailleurs, sous les vignes, courant en feston entre les arbres fruitiers, se succèdent de petits carrés de luzerne, de blé, de chanvre, de maïs : une merveille de petite culture. »

b. DANS LA HAUTE VALLÉE : « Sur les pentes, où s'attarde le soleil, sont hameaux, cultures, prés. Les hameaux se rassemblent par essaims. On les voit à peu de distance les uns des autres, avec leurs maisons pelotonnées, luisant toutes ensemble sous l'ample toit de plaquettes grises. A l'adroit s'étage, au-dessus des hameaux et des cultures, un éparpillement de chalets d'été, de granges, d'habitations temporaires. La forêt occupe l'ubac. »

c. DANS LES ALPES DU NORD, les habitants associent les basses vallées et les hauts alpages ; l'élevage des bêtes à cornes et les industries laitières constituent les ressources essentielles.

L'INDUSTRIE tire profit des chutes d'eau, de l'existence de minerais de fer (Allevard), de la chaux du sol. La haute montagne a fait naître des industries qui font vivre plus de 100 000 personnes (horlogerie, papeterie, industries chimiques et ganterie grenobloise). Indiquer aussi les ressources du tourisme (sports d'hiver).

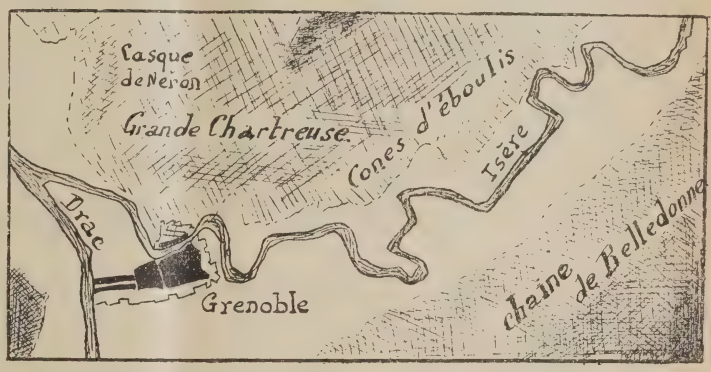

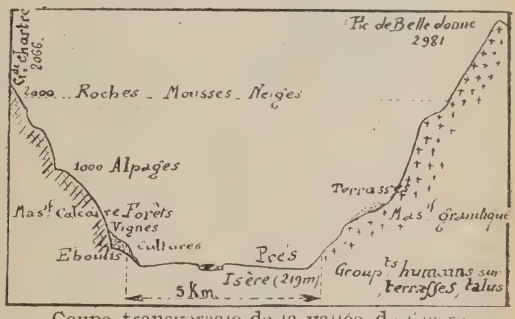

Coupe transversale de la vallée de l'Isère.

d. DANS LES ALPES DU SUD, région de maigres pâturages, on pratique la transhumance : région déshéritée par rapport aux Alpes du Nord.

Population.

La région la plus peuplée (Isère) n'atteint pas la moyenne en France et les statistiques indiquent de 12 à 15 habitants au kilomètre carré pour les Alpes du Sud. Grâce au développement des industries locales dans le Nord, l'émigration a pu être partiellement arrêtée, mais le Sud continue à se dépeupler et les deux départements des Hautes et Basses-Alpes ont perdu en cent ans la moitié de leur population.

Peu de villes : trois ont plus de 20 000 habitants et Grenoble (86 000 hab.) prend de plus en plus la figure d'une capitale régionale alpine.

Communications et percées alpines.

Au cœur du massif s'insinue tout un réseau de vallées longitudinales ou transversales. Ce sont les grands centres de circulation et de vie.

E. FAUVE, *Directeur de Cours complémentaire.*

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie physique..... 12 fr.

DESSIN

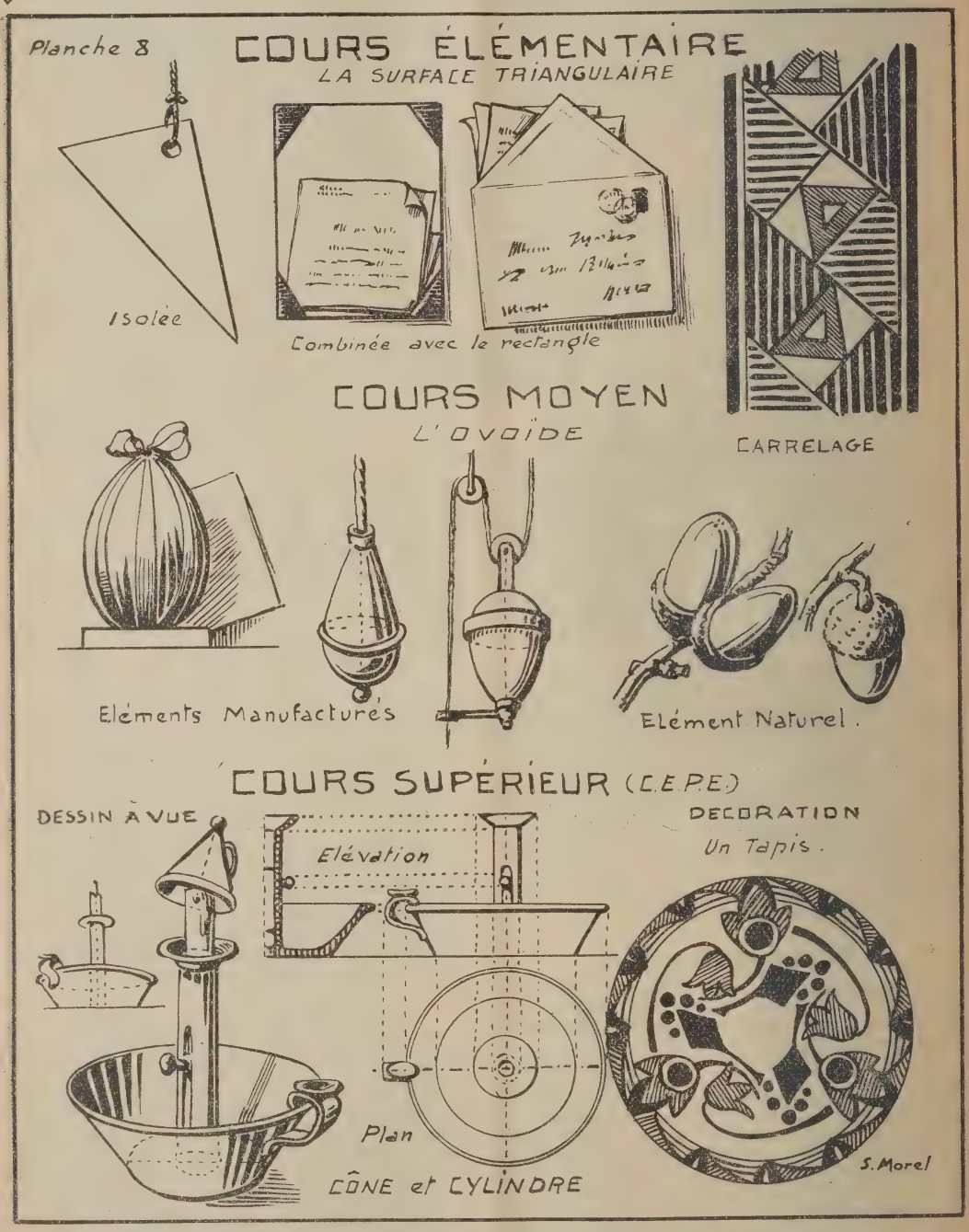

DESSIN LIBRE. — Cours moyen et cours supérieur.

C. M. — La boîte aux lettres; une lettre tenue par une main étant à moitié engagée dans l'ouverture.

C. S. — La fenêtre. — *A*. Vue le jour. — *B*. Vue la nuit, étant éclairée par l'intérieur, soit les volets étant ouverts, soit les volets étant fermés.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI . . . . . 7 fr.

d. *Combien faut-il vendre une maison qui est louée 4 550 f. par an pour que l'argent placé à 5 p. 100 produise le même revenu ?* RÉPONSE ➔ **91 000 f.**

e. *Un vigneron vend au comptant toute sa récolte de vin à 270 f. l'hl. Les 5/6 de la somme reçue, placée à 6 p. 100 à intérêts simples, pendant 3 ans, ont rapporté 3 240 f. On demande combien le vigneron a récolté d'hl. de vin.*

Indications :

Intérêt des 5/6 de la valeur du vin en 1 an :

$$3\,240 \text{ f.} : 3 = 1\,080 \text{ f.}$$

Valeur de la récolte :

$$\frac{100 \text{ f.} \times 1080 \times 6}{6 \times 5} = 21\,600 \text{ f.}$$

Nombre d'hectolitres de vin récoltés :

$$1 \text{ hl.} \times 21\,600 : 270 = \mathbf{80\ hl.}$$

RÉPONSE ➔ **80 hl.**

2. **Capacités et volumes.** — a. *On verse 148 cm³ d'eau puis 29 cl. d'eau dans une bouteille de 0 l. 80. Combien faut-il verser encore de décilitres d'eau pour la remplir ?* RÉPONSE ➔ **3 dl. 62.**

b. *Une citerne contient 19 m³ 8. On verse dans la citerne 148 seaux d'un double décalitre. Combien faudra-t-il encore verser d'hl. pour la remplir ?* RÉPONSE ➔ **168 hl. 4.**

c. *Une boîte rectangulaire pèse 3 kg. 8 quand elle est vide, 40 kg. quand elle est pleine d'eau pure à 4°. Sa longueur et sa largeur intérieures sont de 30 cm. et de 20 cm. Calculez : 1° sa capacité ; 2° sa profondeur.*

Indications :

Poids de l'eau pure : 40 kg. — 3 kg. 8 = **36 kg. 2.**
Poids qui correspond à une capacité de **36 l. 2.**
36 l. 2 = 36 dm³ 2 = 3 × 2 × profondeur.
Profondeur de la boîte :
36 dm³ 2 : 6 = 6 dm. 03 = **60 cm. 3.**

RÉPONSES ➔ **36 l. 2 ; 60 cm. 3.**

3. **Volume du prisme.** — a. *Un prisme a pour base un losange dont les diagonales mesurent 0 m. 34 et 0 m. 18. Calculer le volume de ce prisme, sachant que la hauteur est de 0 m. 75 ?* RÉPONSE ➔ **0 m³ 022 950.**

b. *Une pelouse a la forme d'un trapèze isocèle dont les bases mesurent 96 m. et 32 m. et la hauteur 12 m. Avant l'ensemencement du gazon on étend 24 m³ de terreau sur le terrain. Quelle sera la hauteur de la couche de terreau ?*

Indications :

Surface de la pelouse :

$$1 \text{ m}^2 \times \frac{96 + 32}{2} \times 12 = 768 \text{ m}^2.$$

Hauteur du terreau :

$$1 \text{ m.} \times \frac{24}{768} = \mathbf{0\ m.\ 03\ environ.}$$

RÉPONSE ➔ **0 m. 03.**

c. *Un prisme triangulaire a 24 m³ de volume. Sachant que sa hauteur est de 2 m., on demande la surface de base ?* RÉPONSE ➔ **12 m².**

d. *Dans le problème ci-dessus, quelles peuvent être les dimensions de la base triangulaire du prisme ?*

Indications :

$$12 = 6 \times 2$$
$$12 = 2 \times 6$$
$$12 = 3 \times 4$$
$$12 = 4 \times 3$$

Les bases du triangle peuvent être : **6 m., 2 m., 3 m., 4 m.**

Les hauteurs du triangle peuvent être : **4 m., 12 m., 3 m., 6 m.**

Car pour trouver la surface d'un triangle on multiplie la longueur de la base par moitié de la hauteur.

e. *Un fermier a acheté pour 630 f. un tas de fumier qui a 6 m. de long, 3 m. 50 de large et 1 m. 50 de hauteur. Les frais de transport se sont élevés à 157 f. 50. A combien revient le mètre cube ? Quelle étendue de terrain pourra-t-il fumer s'il emploie 1/2 m³ par are ?*

Indications :

Volume du tas de fumier :

$$1 \text{ m}^3 \times 6 \times 3{,}5 \times 1{,}5 = 31 \text{ m}^3\ 5.$$

Prix de revient du fumier :

$$630 \text{ f.} + 157 \text{ f. } 50 = 787 \text{ f. } 50.$$

Le m³ de fumier revient à :

$$787 \text{ f. } 30 : 31{,}5 = 25 \text{ f.}$$

Le fermier pourra fumer :

$$31{,}5 \times 2 = \mathbf{63\ a.\ de\ terrain.}$$

f. *On veut creuser un réservoir dans un bloc de pierre de 2 m. 30 de long, 1 m. 05 de large et 1 m. 20 de haut. Les parois latérales et le fond doivent avoir une épaisseur de 0 m. 35. Quelle sera, en dal. la contenance du réservoir ?*

Indications :

Longueur intérieure du réservoir :

$$2 \text{ m. } 30 - 0 \text{ m. } 70 = 1 \text{ m. } 60.$$

Largeur intérieure du réservoir :

$$1 \text{ m. } 05 - 0 \text{ m. } 70 = 0 \text{ m. } 35.$$

Hauteur intérieure du réservoir :

$$1 \text{ m. } 20 - 0 \text{ m. } 35 = 0 \text{ m. } 85.$$

Contenance du réservoir :

$1 \text{ m}^3 \times 1{,}6 \times 0{,}35 \times 0{,}85 = 0 \text{ m}^3\ 476 =$ **47 dal. 6.**

g. *Sous un hangar de 5 m. de long, on empile sur toute la longueur un tas de bois de 12 stères. Si les bûches ont 1 m. 33 de long, quelle sera la hauteur de la pile ?*

Indications :

Produit des 2 dimensions connues :

$$1{,}33 \times 5 = 6{,}65.$$

Hauteur de la pile de bois :

$$1 \text{ m.} \times \frac{12}{6{,}65} = \mathbf{1\ m.\ 80\ environ.}$$

h. *Une citerne rectangulaire est remplie aux 3/4. Ses dimensions sont : longueur 2 m. 80, largeur 2 m. 50, profondeur 2 m. 90. On en retire 73 hl. 50. Quelle est la hauteur de l'eau restant dans la citerne ?*

Indications :

Volume de l'eau :

$$\frac{1 \text{ m}^3 \times 2{,}8 \times 2{,}5 \times 2{,}9 \times 3}{4} = 15 \text{ m}^3\ 225.$$

Il reste d'eau : 15 m³ 225 — 7 m³ 350 = 7 m³ 875.
Hauteur de l'eau restant dans la citerne :

$$\frac{1 \text{ m.} \times 7{,}875}{2{,}8 \times 2{,}5} = \mathbf{1\ m.\ 125.}$$

V. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problèmes — 1. *Un nombre vaut les 3/5 d'un autre nombre. Trouver les deux nombres, sachant que leur somme vaut 120.*

Indications :

Soit x le plus grand nombre.

Le plus petit est $\frac{3x}{5}$.

D'après les données, nous pouvons écrire :

$$x + \frac{3x}{5} = 120.$$

$$\frac{5x}{5} + \frac{3x}{5} = \frac{8x}{5} = 120.$$

$$x = \frac{120 \times 5}{8} = 75.$$

$$\frac{3x}{5} = \frac{75 \times 3}{5} = 45.$$

RÉPONSES ➔ Les 2 nombres sont : **75 et 45.**

Preuve : La somme des 2 nombres est 120 et le plus petit est bien les 3/5 du plus grand.

2. *Après avoir vendu 1/20, puis 1/4, puis 1/6 d'une pièce d'étoffe, il en reste 40 m. Quelle était la longueur de la pièce d'étoffe ?* RÉPONSE ➔ **75 m.**

3. *Après avoir ôté le 1/5, puis le 1/8 de la capacité d'un tonnelet de cidre, il reste encore 54 l. de cidre. Quelle était la contenance du tonnelet ?* RÉPONSE ➔ **80 l.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

LALLEMENT. Pour expliquer l'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60

CHANT

ON ENTEND DES CHANSONS

Paroles et musique de J. CLAVIÉ.

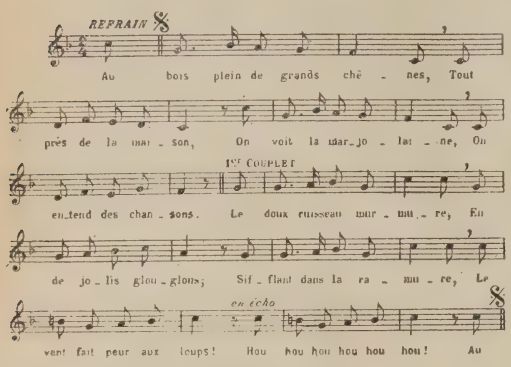

II

Sur l'herbe aux pâquerettes,
Danse un gentil cabri ;
Caché sous les fleurettes,
Le grillon fait cri cri.
Cri cri cri cri cri cri.

III

Le rossignol qui chante
Sonne un gai carillon ;
L'abeille diligente
Passe en faisant von von.
Von von von von von von.

IV

Le papillon volage
Promène son zigzag ;
Là-haut dans le feuillage
Le corbeau fait cro-ac.
Cro-ac cro-ac cro-ac.

V

Et dans la verte mousse,
Sans crainte et sans souci,
L'insecte à la voix douce
Dit un petit zi zi
Zi zi zi zi zi zi.

VI

Chantons les ondes pures,
Les bois et les buissons,
Les voix de la nature,
Echos de nos chansons.
O-o-o-o-o-o-on.

INDICATIONS. — Les élèves forment un cercle. Au refrain, ronde générale ou par 4, ou moulinet par 4, etc. Varier. Couplets sur place, gestes ; mains à lèvre supérieure à l'écho.

(Extrait de *Refrains roses et Refrains bleus*, Nathan, édit. ; 10 fr.)

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le trafic du port de Strasbourg en 1935.

En dépit de la crise, l'activité du port de Strasbourg s'est maintenue à un niveau satisfaisant. Le trafic a atteint en effet 5 385 000 tonnes en 1935 contre 5 563 000 tonnes en 1934 et 5 700 000 tonnes en 1930, année du trafic maximum du grand port alsacien.

Parmi les IMPORTATIONS, les *charbons* continuent de tenir la première place et leur trafic est même en progression, passant de 1 852 000 tonnes en 1934 à 1 885 000 en 1935. Les cokes en particulier ont accusé une augmentation sensible, ce qui semble de bonne augure pour l'activité sidérurgique de la région. Par contre, le trafic des *céréales* a continué de fléchir, s'abaissant de 1 million de tonnes en 1931 à 646 000 en 1934 et à 607 000 en 1935. Alors que les deux tiers des importations charbonnières viennent de l'Allemagne, la totalité des importations de céréales s'est faite par l'intermédiaire des ports d'importation belges et hollandais. Le mouvement des *hydrocarbures* s'est élevé à 333 000 tonnes contre 293 000 tonnes en 1934 et 185 000 en 1931. Signalons parmi les autres produits importés : les matériaux de construction, les engrais chimiques, les bois. etc.

A L'EXPORTATION, l'augmentation des sorties de *minerai de fer* qui avait déjà été constatée en 1934, sans atteindre le chiffre record de 1928 (1 618 000 tonnes), a dépassé cependant 1 million de tonnes par suite de la reprise des commandes de l'industrie allemande. L'exportation des *potasses* a continué à progresser lentement et s'est établie à 490 000 tonnes. Le déficit du trafic est dû avant tout à la diminution de l'exportation par le port de Strasbourg des *charbons* allemands, qui baissent de 291 000 tonnes à 131 000. Quant aux exportations de *soude*, elles ont été de 71 000 tonnes.

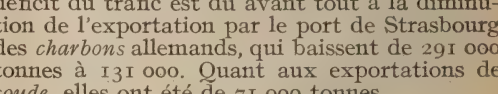

Importations

Exportations

Le trafic du port de Strasbourg avec la Suisse a été particulièrement important en 1935, grâce surtout à l'installation récente du *halage électrique* sur le canal du Rhône au Rhin. Malgré un état exceptionnellement favorable des eaux du Rhin, il est arrivé à Bâle, en 1935, 1 400 000 tonnes de marchandises par le canal du Rhône au Rhin, alors que le mouvement rhénan n'a atteint que 727 000 tonnes.

En dépit de ces éléments favorables, il reste que le port de Strasbourg subit les répercussions de la crise et que la faculté d'absorption de l'arrière-pays français s'amenuise, car d'une part le niveau exceptionnellement favorable des eaux du Rhin aurait dû permettre en 1935 un trafic plus intense, et d'autre part certains postes très actifs du trafic sont dus au développement de l'économie étrangère mais non nationale.

PROFIT et VIVIEN. Le dessin appliqué sans outillage coûteux..... Broché. 10 50 Relié.... 12.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Une grenouille.

MATÉRIEL. — Quelques grenouilles vivantes dans un aquarium. Ressort formé de trois lames égales.

I. La grenouille aime l'humidité.

Voici différents échantillons de grenouilles. Où avez-vous déjà vu des grenouilles? ➔ Dans la mare, la rivière ou l'herbe des prairies.

Dans quelles prairies? ➔ ... (Constater que c'est toujours dans les parties humides du pays ; fonds de vallées ou petits ruisseaux proches.)

Y a-t-il diverses sortes de grenouilles? ➔ Oui, nous en voyons de vertes et d'autres dont la peau est d'un gris brunâtre.

II. Examinons une grenouille.

Assise sur ses pattes de derrière repliées, corps légèrement incliné.

Pas de poils, ni d'écailles. Peau nue et toujours humide.

Prenons la grenouille dans notre main. ➔ Elle paraît froide.

La peau est colorée sur le dos ; blanche ou légèrement jaunâtre sous le ventre.

Tête grosse par rapport au corps. Pas de cou.

Bouche largement fendue (l'ouvrir). Sentir les dents toutes petites sur le bord de la bouche.

Les yeux larges, cerclés d'or ; paupière inférieure qui les ferme. (Si l'on appuie sur les yeux, ils paraissent s'enfoncer dans la tête : ils ne sont pas dans une cavité fermée au fond.)

Oreilles petites, visibles en arrière de la bouche.

Pattes avant assez courtes, légèrement recourbées ; quatre doigts indépendants chacune.

Pattes arrière beaucoup plus longues. Remarquer les trois parties à peu près de même longueur : cuisse épaisse, charnue (que l'on peut manger) ; jambe également musclée ; pied terminé par cinq doigts allongés et réunis par une membrane. (Pattes palmées utilisées pour la natation.)

Observer, si possible, les grenouilles nageant dans un bassin assez grand, rempli d'eau claire. Mouvements des pattes arrière, comparables à ceux d'un nageur.

III. La grenouille saute bien.

Est-il facile de saisir une grenouille? ➔ Non, car elle saute.

Voyons comment sautent nos grenouilles.

Remarquer la brusque détente des pattes arrière qui s'allongent et projettent le corps en avant comme ferait un ressort.

(Appuyer sur un ressort formé de trois branches d'égale longueur, lâcher brusquement : le ressort est projeté au-dessus de la table.)

IV. Comment vit la grenouille.

Avez-vous observé des grenouilles au repos? ➔ Elles se posent sur des feuilles larges (nénuphars) ou flottent à la surface de l'eau, leur tête dans l'air.

Si vous faites du bruit ou si vous vous approchez, que font-elles? ➔ Elles vont au fond de l'eau, disparaissent dans les herbes.

Y restent-elles? ➔ Non, au bout de quelques minutes, elles réapparaissent à la surface.

Savez-vous pourquoi? ➔ Elles ne peuvent pas respirer dans l'eau. Il est nécessaire qu'elles viennent dans l'air pour remplir leurs poumons. Voyez leurs petites narines au-dessus de la mâchoire supérieure, observez, sous la tête, les mouvements réguliers de la peau, indiquant la respiration de l'animal.

De même, l'air traverse la peau toujours humide de la grenouille. Elle mourrait si l'on empêchait sa peau d'exercer cette fonction.

La grenouille mange aussi. Ouvrons largement sa bouche (ou celle d'une grenouille morte). Voyons sa langue : elle est attachée sur le bord de la mâchoire inférieure. Légèrement gluante.

Quand la grenouille voit une mouche, elle s'en approche doucement, puis, brusquement, ouvre la bouche et projette en avant sa langue sur l'insecte qui est saisi et ramené dans la bouche. Elle mange aussi des larves, des vers.

Quand les jours froids arrivent, elle s'enfonce dans la vase des mares et s'y engourdit, sans bouger, jusqu'au printemps.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Reptiles et batraciens.

MATÉRIEL. — Un petit lézard gris. Couleuvre conservée dans l'alcool. Peau de serpent. Squelette de couleuvre. Une petite tortue. Gravures représentant les différents reptiles. Une grenouille.

I. Un lézard.

Voici un petit lézard gris de muraille. Remarquons la souplesse de son corps ; petites taches symétriquement disposées. La peau n'est pas lisse ; elle paraît recouverte d'écailles ; ce sont en réalité des replis et épaississements de la peau affectant cette forme.

Souvent, on voit de petits lézards dont la queue est plus courte : elle a été brisée accidentellement, donc très fragile.

Quatre pattes placées sur le côté du corps ne le soulèvent pas ; le ventre repose sur le sol. Il en est de même lorsque l'animal se déplace : remarquer les ondulations latérales rapides de son corps : c'est la *reptation*.

Si nous saisissons un lézard dans notre main (aucun danger), il paraît froid. C'est que, en effet, sa température est variable et dépend du milieu dans lequel il vit.

Le lézard se nourrit d'insectes (de mouches surtout). C'est donc un animal utile.

Il respire par deux poumons allongés (narines visibles), vit dans les broussailles, les vieux murs ensoleillés.

Pond des œufs recouverts d'une membrane parcheminée sous des pierres ou des broussailles. La chaleur solaire suffit pour faire éclore les œufs.

Le *lézard vert*, que l'on trouve souvent dans les broussailles, les haies, est plus gros que le lézard gris.

Le *caméléon* vit dans le Midi de la France, l'Afrique du Nord ; il a la particularité de

MARCHADIER. Propos d'un rural (sujet et éléments de conférences agricoles) . . . 12 fr.

changer la coloration de sa peau, selon le milieu dans lequel il se trouve (mimétisme).

L'*orvet*, sorte de lézard dépourvu de membres, à peau luisante ; sa queue se brise très facilement (serpent de verre).

Ces animaux se nourrissent d'insectes : ils sont utiles. On fait du cuir avec la peau de certains lézards.

II. Une couleuvre.

Examinons la couleuvre. Son corps est très allongé. Pas de membres. La peau paraît, comme celle des lézards, couverte d'écailles. Quand les couleuvres se développent, elles changent de peau, *muent*. (Montrer une peau de couleuvre ayant mué.) C'est un *serpent*.

Si nous examinons le squelette d'une couleuvre, nous constatons l'absence de sternum (souplesse du corps facilitant la reptation).

Les couleuvres vivent dans les lieux humides, rocailleux, se nourrissent d'insectes, de mollusques, de grenouilles, de souris. Certaines, les couleuvres vipérines, se nourrissent de poissons, séjournent parfois dans l'eau.

Elles sont ovipares, pondent leurs œufs sous des rocailles, dans le fumier.

Autres serpents : la vipère ; aspect rappelant celui de la couleuvre, mais moins longue (0 m. 70 au maximum) ; queue se terminant plus brusquement ; tête plus triangulaire ; taches...

Vit dans les broussailles ensoleillées (beaucoup dans la forêt de Fontainebleau). Vivipare.

A des crochets à la mâchoire supérieure, percés d'un canal longitudinal, communiquant avec une glande à venin. Morsure douloureuse, pouvant être mortelle pour les enfants.

En cas de morsure, ligaturer immédiatement le membre au-dessus de la morsure (c'est souvent aux membres que se produit la morsure).

Faire saigner la plaie, l'agrandir s'il le faut avec un canif très aigu (incision en croix).

Si la bouche n'a pas d'écorchures, aspirer le venin et le cracher ensuite, se rincer la bouche (le venin n'est dangereux que s'il est dans le sang).

Mettre de l'eau de Javel sur la plaie, si l'on en trouve à proximité.

Voir un docteur aussitôt que possible (injection du sérum antivenimeux du Dr Calmette).

Une variété de vipère, l'*aspic*, est particulièrement dangereux.

Le boa (non venimeux) d'Afrique, d'Amérique, de l'Inde.

Le crotale ou serpent à sonnettes (Amérique) ; le cobra ou serpent à lunettes (Inde) : très dangereux.

III. Une tortue.

Voici une tortue. Remarquons les plaques soudées constituant l'enveloppe de son corps (écaille utilisée pour fabriquer des peignes, boîtes, manches de couteaux, etc.).

La partie supérieure, bombée, est la *carapace* ; la partie inférieure, aplatie, est le *plastron*. Soudés entre eux, mais laissant deux ouvertures: en avant, pour le passage de la tête et des membres antérieurs ; en arrière, pour la queue et les pattes postérieures.

A l'intérieur, il existe un squelette soudé à la carapace.

La tortue est ovipare. Se nourrit d'insectes, d'herbes, de feuilles, de vers ou limaces (utile).

La tortue terrestre a une carapace très bombée. D'autres vivent dans l'eau (fleuves de l'Afrique du Nord).

De très grosses tortues vivent dans la mer ; chassées pour l'écaille. Certaines peuvent atteindre 1 mètre de long et peser 500 kilogrammes (berceau d'Henri IV à Pau).

IV. Un crocodile.

Le crocodile a la peau très épaisse (plaques osseuses) ; sorte de gros lézard pouvant atteindre 6 à 8 mètres de long. Vit dans les grands fleuves d'Afrique et d'Amérique.

Mâchoires allongées et très fortes, portant de nombreuses dents pointues, plantées irrégulièrement. Pattes arrière palmées ; queue aplatie latéralement et servant à la natation.

Se déplacent rapidement dans l'eau, mais très lourdement sur le sol.

Se nourrissent de poissons ou d'autres animaux.

La peau peut être tannée et donner du cuir.

V. Les batraciens.

(*Voir au C. E. les caractéristiques de la grenouille.*) On complétera les observations en rappelant les métamorphoses subies par le têtard, jusqu'à ce qu'il devienne un animal adulte. (*Voir manuels.*)

Récolter des œufs de grenouille au mois de février. Les installer dans un aquarium. (Placer au fond des plantes aquatiques évitant la corruption de l'eau.) On pourra ainsi observer, petit à petit, toutes les transformations subies et la leçon d'aujourd'hui ne fera que les rappeler.

Remarquer qu'il faut trois à quatre mois pour que, d'un œuf, on arrive à l'animal complet.

Autres batraciens : la rainette ; porte des sortes de petites boules à l'extrémité des doigts lui permettant de se fixer sur les arbres.

Le crapaud, dont le corps porte des pustules remplies de venin (ne pas frotter ses yeux si l'on a touché un crapaud par mégarde).

La salamandre vit dans les endroits humides ; ne pas la toucher avec ses doigts.

Le triton vit dans les marécages, les étangs.

RÉSUMÉ. — 1. Les reptiles comprennent les animaux comme les lézards, les serpents, les tortues, les crocodiles.

2. Le lézard, la couleuvre et la tortue sont inoffensifs et utiles.

3. Les batraciens (grenouille) subissent des métamorphoses avant de devenir des animaux adultes. Le têtard respire par des branchies, la grenouille par des poumons.

4. Tous les batraciens sont utiles.

Travaux à faire.

1. *Conserver, dans un flacon rempli d'alcool, un lézard. (Suspendre l'animal au bouchon, luter.)*

2. *Construire et installer un aquarium (dans le jardin, la cour ou la classe) où l'on pourra aisément examiner les métamorphoses de la grenouille.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Vous vous promenez avec un de vos camarades ; il est mordu par une vipère. Quels soins lui donnez-vous?

2. Indiquez les différentes métamorphoses de la grenouille.

MARCEL BARBARE.
Directeur d'Ecole à Paris.

Dr BROCHER. Regarde (Promenades dans la campagne et observations d'hist. natur.) 10 fr.

2° *Montrer que* $BD \times CE = \frac{DE^2}{4}$.

3° *HD coupe AB en M et HE coupe AC en N. Montrer que MN et AH sont égales et se coupent en leur milieu.*

4° *Calculer la surface du triangle DHE, sachant que* $AB = 3$ *cm., et* $AC = 4$ *cm.*

INDICATIONS. — 1°

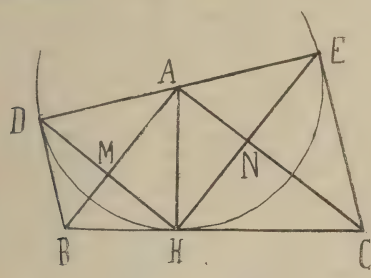

$$\widehat{DBH} = 2\ \widehat{ABC}.$$
$$\widehat{ECH} = 2\ \widehat{ACB}.$$

$\widehat{DBH} + \widehat{ECH} = 2\ (\widehat{ABC} + \widehat{ACB}) = 2$ droits.

Ces angles sont intérieurs d'un même côté de BC ; donc BD et CE sont parallèles.

2° On sait que $BD = BH$ et $CE = CH$.

Or $BH \times CH = AH^2$.

D'autre part, BD et CE étant parallèles, les rayons AD et AE, qui leur sont respectivement perpendiculaires, forment un diamètre : $DE = 2\ AH$.

Donc : $BD \times CE = \left(\frac{DE}{2}\right)^2 = \frac{DE^2}{4}$.

3° On sait que la corde HD, qui joint les points de contact des tangentes issues de B, est perpendiculaire à AB. De même la corde HE est perpendiculaire à AC. Le quadrilatère AMHN a donc 3 angles droits : c'est un rectangle. Les diagonales MN et AH se coupent en leur milieu et sont égales.

4° Le triangle DHE est formé des 4 triangles DAM, MAH, AHN, ANE, qui sont égaux 2 à 2; donc l'aire de DHE est double de celle du rectangle AMHN, qui comprend 2 de ces triangles, soit :

$$S = 2\ AM \times AN.$$

Or, dans le triangle rectangle AHB, donc :

$$AM \times AB = AH^2 \quad \text{ou} \quad AM = \frac{AH^2}{AB}.$$

De même :

$$AN \times AC = AH^2 \text{ ou } AN = \frac{AH^2}{AC}.$$

D'autre part, dans le triangle rectangle ABC : $AH \times BC = AB \times AC$ et $BC^2 = AB^2 + AC^2 = 25$.

$AH \times 5 = 3 \times 4$ et $AH = 12 : 5 = 2{,}4$.

On en tire :

$$AM = \frac{2{,}4^2}{3} = 1{,}92 \text{ et } AN = \frac{2{,}4^2}{4} = 1{,}44.$$

$$S = 2 \times 1{,}92 \times 1{,}44 = 5\ \text{cm}^2, 53.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Dijon, juillet 1933). — **Problème.** — *Quel volume d'hydrogène, mesuré à 0°, sous la pression atmosphérique, peut-on obtenir par l'électrolyse de l'eau acidulée en 2'41" avec un courant de 3 ampères ? On sait que 96 600 coulombs libèrent 1 g. d'hydrogène.*

→ RÉPONSE. — $11\ 200 \times \frac{3 \times 161}{96\,600} = 56\ \text{cm}^3$.

E. LEROY,
Inspecteur primaire.

VIALA,
Directeur d'Ecole normale.

G. NAMPON,
Professeur d'E. P. S.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'île de Pâques n'a plus de secrets.

Les investigations archéologiques et ethnographiques de la mission franco-belge Métraux-Lavachery ont permis de dissiper les prétendus mystères de l'île de Pâques. Voyons sur quelques points essentiels les conclusions auxquelles elle est parvenue.

Les origines de l'île.

Il est exact que l'île s'effrite chaque jour un peu plus. La mer ronge inlassablement les masses de boue volcanique et friable et les effondrements de falaises sont assez fréquents. Et cependant « l'hypothèse d'un continent ou d'un archipel disparu dont l'île de Pâques serait un des sommets émergeants semble aussi absurde historiquement que fausse au point de vue des géologues ». Il n'y a pas eu, dans le Pacifique, de Lémurie sœur de l'Atlantide. L'île de Pâques, affirme avec force M. Lavachery, est géographiquement une île haute (par opposition aux atolls) *semblable aux autres îles polynésiennes*. Elle est de même formation volcanique et probablement née à la même époque. Sol, structure sont identiques. Seul son aspect physique superficiel (la pauvreté de sa flore, résultant d'un climat plus froid) diffère. Cette apparence désolée a grandement contribué à faire croire que l'île de Pâques ne pouvait être comparée aux îles de la Polynésie classique.

La population et ses techniques.

Pour la mission franco-belge, l'île est polynésienne non seulement par ses origines et sa structure, mais par sa *population* et sa civilisation. Les *ahus* ne sont pas différents des sanctuaires que l'on retrouve dans toute la Polynésie. On trouve partout, de Pitcairn aux Hawaï, des images d'ancêtres dressées sur les tombeaux. Les aide-mémoire que constituent très probablement les tablettes gravées de signes existent sous des formes analogues aux Marquises et en Nouvelle-Zélande.

« Des similitudes profondes se constatent autant dans la culture matérielle que dans les domaines politique, social, intellectuel, religieux. Du moment que l'on se rend compte de la nature polynésienne de l'île de Pâques, plus rien n'y paraît exceptionnel. Et tout ce que sa nature polynésienne n'explique pas trouve une raison dans les circonstances résultant de certaines particularités naturelles et de son isolement dans une région plus froide. »

Par suite de l'éloignement du centre probable de distribution de la population polynésienne (Tahiti), l'île de Pâques a dû être une des dernières terres peuplées dans le monde océanien. Les habitants semblent s'y être installés à la fin des grandes migrations polynésiennes entre le XIe et le XIIIe siècle de notre ère. Ils sont venus vraisemblablement des îles Gambier où les indigènes actuels parlent d'ailleurs une langue voisine de la leur et où des monuments anciens rappellent de très près les « ahus » pascuans.

Pour la mission franco-belge de 1935, contrairement aux hypothèses émises jusqu'à présent, il n'existe pas à l'île de Pâques de traces de l'existence d'une dualité de culture. Ce sont les premiers colons polynésiens qui apportèrent avec eux des plants et des graines de végétaux les plus utiles, des rats et des poules ; qui s'appliquèrent à conserver l'eau de pluie (l'île ne contenant pas de sources) et à protéger les cultures contre les vents continuels. Ils étaient au courant de *quelques techniques* qu'ils ont en commun avec tous les autres Polynésiens : « la fabrication du tissu d'écorce de mûrier (tapa), la vannerie, la taille du bois et de la pierre. Celle-ci prit un développement qui ne diffère de ce que l'on trouve dans les autres îles polynésiennes que par la grandeur des monuments. L'abondance des pierres faciles à sculp-

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exercices sensoriels à l'école des petits.. 4 fr.

ter a été la circonstance nécessaire et suffisante pour que les Pascuans aient rempli leur île de monuments et élevé les plus grandes statues des îles de l'Océanie. L'habileté technique des anciens habitants se manifeste encore dans la taille des outils, des armes d'obsidienne, des hameçons de pierre et d'os. Ces derniers sont faits avec des os humains, car l'homme était le seul mammifère qui fournît des os assez gros. La sculpture pascuane sur bois témoigne également d'une technique et d'un goût raffiné... La maison pascuane, lorsqu'elle est à la surface du sol, présente de grandes analogies techniques avec la maison hawaïenne, qui se recouvre comme elle de touffes d'herbes imbriquées sur une cloison de feuilles... »

Les Pascuans se tatouaient et aux fêtes se peignaient le corps d'emblèmes appropriés. Ils étaient répartis en dix groupes de familles ou clans, souvent en guerre, et avaient à leur tête un roi assisté d'un conseil dépositaire des anciennes traditions. Des tablettes gravées de signes, les « rongo-rongo » étaient utilisées comme aide-mémoire. Pour M. Lavachery, ces signes, qui faisaient l'objet d'un enseignement organisé, n'ont qu'une similitude toute apparente avec les caractères retrouvés sur les sceaux en albâtre des villes anciennes de la vallée de l'Indus.

Les pratiques religieuses.

Quant à la religion pratiquée par les Pascuans avant leur conversion au christianisme qui suivit l'arrivée des Européens, elle a beaucoup de rapports avec celle du reste de la Polynésie. Les dieux étaient nombreux, le principal, *Maké Maké*, a un nom qui se retrouve dans d'autres mythologies polynésiennes. « Il apparaît lié à l'origine de tout ce qui assurait la vie matérielle des Pascuans, les cultures, la pêche. En cela il se rattache au Tiki marquisien, que son masque reproduit presque trait pour trait. Maké Maké est le créateur des oiseaux. Une des manifestations les moins mal connues de son culte est la désignation par les oiseaux d'un homme qui, probablement, représente le dieu, et qui, chaque printemps, cède la place à un autre. Des banquets rituels, où l'on mangeait de la chair humaine, sont en relation avec son culte, également des cérémonies d'initiation à la puberté. »

Les Pascuans pratiquaient le *culte des morts* et craignaient leurs esprits. Ils pratiquaient une forme de la double inhumation. Le mort était exposé sur l'ahu jusqu'à ce que la chair soit pourrie ou desséchée. Les os étaient alors placés dans les chambres funéraires. Parfois le crâne était conservé séparément. Des fêtes commémoratives étaient célébrées devant les tombeaux où l'on sacrifiait des poules dans un but rituel. Les statues sont les images des morts.

Le culte des morts explique que l'île de Pâques soit aujourd'hui un vaste ossuaire. La population, qui a certainement dépassé 3 000 habitants, a suffi pour alimenter cet ossuaire sans qu'il soit nécessaire, pour l'expliquer, d'imaginer que l'île était un ancien cimetière où les habitants d'un archipel disparu venaient enterrer leurs morts.

La mission franco-belge a établi précisément que, si la partie centrale monumentale des ahus était une tombe, leurs annexes, dont on avait négligé jusque-là l'étude, et l'esplanade qui s'étend devant eux servaient également à une foule de cérémonies civiles et religieuses. Chaque ahu important correspond à un village dont les maisons principales étaient édifiées dans le voisinage immédiat. Pendant tout le temps que les morts mettaient à pourrir sur le terre-plein qui leur était réservé, la région avoisinante était frappée de *tabou*. « Aucune race au monde plus que les Polynésiens, écrit M. Métraux, n'a fait intervenir dans sa vie la terreur de l'interdit religieux et magique. L'île de Pâques est parsemée de petites colonnes de pierres. Ce sont les signes matériels du tabou. Je n'en ai guère vu qui fussent détruites, et l'on pourrait croire que la force magique et funeste dont elles étaient l'expression flotte encore autour de ces humbles monuments. »

Les statues.

Elles ne sont ni l'œuvre de démons ni le travail d'une race exceptionnellement douée. Elles ont été élevées par des hommes et le grand déploiement d'énergie qu'elles présentent s'explique aisément.

Tout d'abord le travail même de sculpture ne présentait aucune difficulté. Rien n'est plus aisé que de tailler dans ce tuf volcanique friable. Puis, quand on observe les statues, on est frappé de la netteté des angles, du poli des surfaces et de la précision des détails. Or les rocs à nu de l'île de Pâques sont violemment attaqués et désagrégés par les pluies et le vent. Pour que les statues aient conservé cette fraîcheur de lignes, il faut qu'elles soient très récentes. Par ailleurs, elles ont une ressemblance frappante avec les statuettes en bois taillées par les indigènes jusqu'au milieu du siècle dernier et actuellement imitées par les Pascuans. Ces productions témoignent ainsi de la continuité d'une tradition. M. Métraux pense que ce sont les mêmes qui ont taillé la pierre et le bois et que la fabrication des statues s'est continuée *jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*.

On trouve d'ailleurs dans l'île de Pâques des *statues de plusieurs époques distinctes*.

Selon M. Lavachery, « les premières n'ont pas quitté leurs niches. Les Pascuans se sont essayés avec elles à la sculpture de la pierre. Parmi celles-là, dit-il, je range l'une des plus impressionnantes. Son corps est à peine esquissé. Mais sa tête, parfaite, de deux mètres de haut, est sous une roche taillée en conque qui l'abrite comme un dais. La brèche, à l'abri des intempéries, a conservé son poli et est d'un ocre qui tire sur le rose.

« Seconde époque : les statues sont descendues au pied de la carrière. D'abord leur dos est laissé brut, avec la trace de l'éperon qui l'attachait au rocher ; on le polit et l'arrondit ; puis encore, on le taille puis délicatement en marquant les épaules et le creux de l'épine dorsale. Notons en passant qu'il y a encore des états intermédiaires.

« Troisième époque : c'est celle des transports vers les ahus proches ou certains facilement accessibles de la côte sud.

« Quatrième époque : la mode de placer des statues sur les ahus se généralise. Les sculpteurs du volcan ont créé un type de série, de quatre mètres de haut, maximum, dont le transport est possible vers toutes les directions.

« Cinquième époque : la population diminue. L'arrivée des Européens a bouleversé les vieilles coutumes. On ne demande plus de statues. Les derniers sculpteurs restent cependant fidèles au métier. Mais ils ne terminent plus des ouvrages commencés, de plus en plus grands, de moins en moins transportables. Du reste, plus personne ne s'en soucie. Les derniers sculpteurs meurent ou sont enlevés dans une razzia de négriers... »

Reste le problème du *transport*. Les savants de la mission estiment qu'on a grossi les difficultés qu'il présentait. Ils ont constaté que l'outillage nécessaire à ce transport ne demandait ni beaucoup de bois ni beaucoup de connaissances techniques. Les statues des ahus ne pèsent, le plus souvent, que 5 à 6 tonnes. Une trentaine atteint peut-être une dizaine de tonnes, mais elles sont pour la plupart sur la côte sud, qui est la plus facile d'accès lorsqu'on vient de la carrière. Les terrains qui y conduisent sont presque plans. Or la nature du sol ancien, recouvert d'une herbe épaisse et glissante, les lubrifiants naturels à la portée des indigènes facilitaient encore l'opération. Si l'on songe, d'une part, que la main-d'œuvre était abondante et, d'autre part, qu'en quatre à cinq cents ans d'activité il est sorti de la carrière moins de trois cents statues, on est en droit de conclure que le transport de ces statues ne fut nullement une œuvre surhumaine.

La mission franco-belge de 1934 n'a pas encore formulé toutes ses conclusions, mais ce qu'on sait déjà de ses travaux a suffi pour dissiper la plupart des légendes dont l'île de Pâques était entourée. La poésie y perd certainement, mais la vérité y gagne.

R. OZOUF.

CLOT. Contes et Récits d'outre-Manche..... *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire..... 16.50

UNE ERREUR

Il est courant, lorsqu'on a mangé trois ou quatre bananes, de n'avoir plus faim et de s'imaginer que c'est un fruit qui bourre ! Quelle erreur. Si votre estomac ne réclame plus, si vous êtes déjà rassasié, c'est que la banane, sous un petit volume, est extrêmement nourrissante, tout en étant le plus léger, le plus nutritif et le plus fortifiant des aliments-fruits. Riche en vitamines, elle remplace largement une abondante nourriture. Choisissez des bananes françaises bien mûres, marbrées de brun, vous n'en voudrez plus d'autres.

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)

NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS

MALADIES DES FEMMES

Casino - Hôtels de tous ordres.

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à "École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.*

TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

Le matériel "PRATIC-INCASS"

Assiettes creuses et plates, Gobelets, Bols, etc... Inodores

Éts A. PLOUVESLE

82, rue Em.-Raspail, Arcueil (Seine) Tél. : Alésia 06-06.

Fournisseurs des municipalités (groupes scolaires), Suresnes, Montrouge, Levallois, Bondy, Gentilly, etc...

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "

Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".

Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus ; 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

UN COUPLE HEUREUX

C'est le jeune ménage BARNAVAN de Saint-M..., qui vient de recevoir la salle à manger qu'il avait commandée à Paris-Ameublement, la maison si réputée pour la beauté, la qualité, la solidité de ses mobiliers, ainsi que pour les facilités de paiement qu'elle accorde à ses clients. La réputation de sérieux dont jouit Paris-Ameublement n'est pas usurpée et ceux qui s'y adressent pour la première fois ont toujours une surprise agréable. Écrivez sans tarder à Paris-Ameublement (Service 4), 52, avenue d'Orléans, à Paris, et demandez le magnifique catalogue qui vous sera envoyé gratuitement. Vous y trouverez une foule d'idées intéressantes pour vous meubler avantageusement et n'oubliez pas que Paris-Ameublement accorde à ses clients : une garantie sur bulletin, la livraison gratuite dans toute la France, remboursement de frais de voyage. N'hésitez donc pas une seconde : écrivez ou venez aujourd'hui même : vous vous en féliciterez.

24 MODELES DE 225 A 1.000 FRS

CATALOGUES GRATUITS DE

CYCLES

CHASSE

PÊCHE

Nº 27

VENTE A CRÉDIT !

VERNEY-CARRON

SAINT-ETIENNE

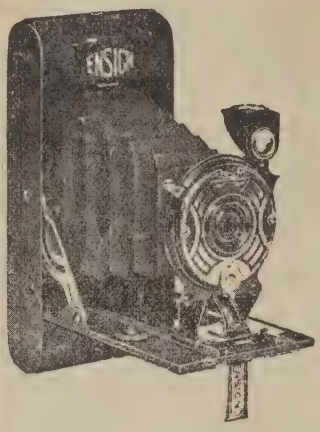

Dimensions : 160×70×30 m/m.
Poids : 470 gr.

Voici les beaux jours. .

Faites de la photographie !

Avec le POCKET à pellicules 6×9 ENSIGN

Très belle petite chambre pliante tout métal vernis craquelé. Vivement recommandée aux débutants car, grâce à la profondeur de champ de son excellent objectif achromatique, toute erreur d'appréciation de distance, si habituelle aux débutants, est automatiquement rattrapée.

Obturateur donnant la pose en un et deux temps et l'instantané au 1/25e de seconde. Deux diaphragmes, l'un pour grande lumière, l'autre pour éclairage normal.

Grand viseur clair réversible pour visée à hauteur de poitrine. Écrou de pied. Chargement aisé de la pellicule.

L'appareil en boîte carton... **135 fr.** Sac cuir... **30 fr.**

Avec le **BOX** à pellicules 6×9 **ENSIGN**

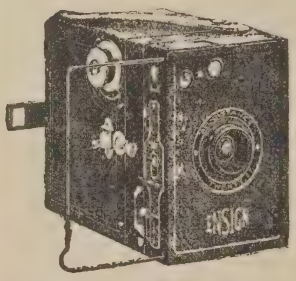

Dimensions : 124×105×80 m/m.
Poids : 610 gr.

Un excellent appareil pour se familiariser avec la photographie. **Tout métal craquelé.**

Excellent achromatique au point à toutes distances, depuis 1 mètre jusqu'à l'infini. Par léger déplacement du tube porte-objectif on met l'objectif en position pour prendre des portraits à une distance de 0 m. 75 à 2 mètres environ.

Donnant la pose en deux temps (T) et l'instantané au 1/25e de seconde (I) et muni de deux diaphragmes : un moyen pour temps ordinaires (Ordinary Light) et l'autre, plus petit, pour lumière éclatante (Bright Light).

Deux viseurs : un clair pour visée à hauteur d'œil ; un latéral à cadre se rentrant dans l'appareil quand on ne s'en sert pas pour visée à hauteur de poitrine.

Chargement du film des plus aisés, l'arrière du fût s'enlevant à cet effet. Enroulement des plus doux.

L'appareil en boîte carton... **90 fr.** Sac cuir... **18 fr.**

Excellentes pellicules "ULTRACHROME" 29°

Le rouleau de 8 poses 6×9..... **7 fr. 50**

Librairie F. NATHAN, *18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

Nous lisons dans le

BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS de la Haute-Savoie

Nos jeunes camarades sont quelquefois embarrassés dans le choix de collections de vues d'histoire. Nous leur signalons une collection d'un grand intérêt, les Tableaux d'histoire Carlier, édités par Nathan. Ces tableaux de grandes dimensions, 0m65×0m50, en papier très fort, forment 2 séries de 10 vues chacune.

Chaque série coûte 20 fr. Ce prix est extrêmement modique, vu la valeur artistique et pédagogique de ces tableaux. Nous ne faisons aucune réclame intéressée à la maison Nathan ; nous nous bornons à signaler la plus remarquable collection que nous ayons connue jusqu'à ce jour.

Nous sommes heureux de mettre cette flatteuse appréciation sous les yeux de nos lecteurs.

980 fr. — — 1100 fr. — — 1250 fr.

3 prix MAIS 1 qualité !

Remise de 10 % aux membres du corps enseignant, sur les prix ci-dessus des postes de T. S. F.

EFEN

(Prospectus spécial sur demande.)

F. NATHAN, Éditeur,
18, rue Monsieur-le-Prince, Paris-VIe.

position de personnes, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies, dont il a ou avait au temps de l'acte, en tout ou en partie, l'administration ou la surveillance, sera puni de six mois à deux ans d'emprisonnement et « déclaré à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique » ; que le sieur Demay, reconnu coupable de faits de cette nature, a été, par un arrêt de la Cour d'appel d'Alger du 27 déc. 1930, condamné à un an d'emprisonnement et déclaré atteint de l'incapacité prévue par cet article : que la Cour de cassation ayant, le 5 déc. 1931, rejeté le pourvoi formé par lui contre cette condamnation, celle-ci est devenue définitive ;

Considérant que les décisions attaquées, en mettant fin aux fonctions du sieur Demay, n'ont fait que tirer les conséquences nécessaires de la condamnation prononcée contre le requérant ; qu'il n'y avait lieu, dès lors, ni à réunion du Conseil de discipline, ni à communication du dossier ; que, d'autre part, l'absence de visa dans lesdites décisions de l'arrêté réglementaire du 1er mars 1933 ne saurait les entacher d'irrégularité ; que la requête doit par suite être rejetée. (Requête rejetée.)

***

Lorsque la cessation du stage a été prononcée non pour inaptitude professionnelle, mais par mesure disciplinaire, l'intéressé n'est pas fondé à se prévaloir des dispositions de l'art. 2 de la loi du 30 janv. 1923, modifié par la loi du 21 juil. 1928, et de l'art. 27 du D. du 16 mai 1931 pour soutenir qu'il aurait dû être maintenu provisoirement en fonctions jusqu'à sa nomination à un nouvel emploi réservé (*C. d'Et., 15 nov. 1935*).

Dans les tribunaux

Diffamation.

Le fait d'avoir qualifié de « malhonnête » un employé communal constitue une diffamation. En vertu de l'art. 6 de la L. du 12 juil. 1905, l'action civile pour diffamation, ou injures publiques ou non publiques, verbales ou écrites, autrement que par la voie de la presse, est de la compétence exclusive du juge cantonal, même à l'égard des fonctionnaires publics. L'intéressé ne peut prétendre que le tribunal de première instance serait compétent en basant sa demande, non pas sur un délit ou une contravention, mais sur la faute de l'art. 1382 du Code civil ; les juges de première instance, bien qu'ils aient plénitude de juridiction, ne sauraient connaître d'une affaire pour laquelle ils ont vocation de juges d'appel (*Cour Colmar, 3 janv. 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Enseignement d'une langue vivante.

L'art. 35 de la L. O. déclare que les directeurs et directrices d'écoles primaires privées sont entièrement libres dans le choix des programmes. En application de cet article, ils peuvent donc incorporer l'enseignement d'une langue vivante dans le programme de leur établissement. Toutefois, ce programme doit conserver un caractère primaire dans son ensemble. L'instruction secondaire ne peut être dissimulée sous le couvert de l'instruction primaire.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Électorat.

On demande si un électeur marié à une dame fonctionnaire, qui a habité un an environ dans une commune, y a été inscrit sur la liste électorale, y a pris part à deux ou trois élections différentes, ne doit pas être radié de la liste de ladite commune, alors qu'il a quitté celle-ci avec son épouse depuis deux ou trois ans, et qu'il n'y a gardé aucune attache, n'y possède rien et n'y est pas contribuable, et s'il peut être maintenu sur la liste de cette commune sur sa demande sous le prétexte qu'il n'est inscrit nulle autre part.

Cet électeur, qui ne remplit plus aucune des conditions requises pour être inscrit sur la liste électorale de la commune dont il s'agit, doit être radié de la liste électorale.

Il ne saurait y être maintenu sur sa demande, sous le prétexte qu'il n'est inscrit nulle part ailleurs (J. O., *17 janv. 1936*).

DANS LES COLONIES

Indes françaises.

Pour quelles raisons, dans les Indes françaises, les enfants de certaines castes religieuses ne sont-ils pas admis dans les écoles françaises et, par suite, ne savent-ils pas parler le français ?

Les enfants de toutes castes et de toutes religions sont admis indistinctement dans toutes les écoles publiques des établissements français dans l'Inde. Aucune plainte relative à la non-admission d'un enfant paria dans une école publique de la colonie n'a été portée à la connaissance des autorités, et le nombre des enfants non castés fréquentant les établissements d'ens. public de la colonie est en progression sensible (1185 en 1921 pour 1974 en 1935) (J. O., *21 mars 1936*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Supplément communal de pension insuffisant (*Arrêt du Conseil d'Et., 2 mars 1936*).

Considérant que, d'après les art. 8 et 9 du D. du 12 fév. 1924, les indemnités de résidence allouées sur les fonds communaux continueront à compter pour la pension des membres de l'ens. qui bénéficiaient, lors de la promulgation du D. susvisé du 12 fév. 1924, de décisions des communes prises en vertu de l'art. 10 de la loi locale du 11 déc. 1909, et que les dépenses en résultant pour lesdites communes seront regardées comme des dépenses obligatoires, au sens de l'art. 65 de la loi locale du 6 juin 1895 ;

Considérant que, pour l'application de ces dispositions, les indemnités dont s'agit doivent être ajoutées au traitement moyen servant de base à la pension et que le supplément de pension résultant de leur entrée en compte ne doit pas être calculé suivant un mode distinct de liquidation ; que, par suite, le sieur Gachot, inst. à Forbach, est fondé à soutenir que le supplément municipal de pension dont il bénéficie doit être liquidé en tenant compte de la totalité de ses services admissibles pour la retraite et, dès lors, à demander l'annulation de la délibération par laquelle le Cons. mun. de Forbach n'a retenu, pour le calcul du supplément municipal de pension, que les années passées dans cette ville.

LES NOUVEAUX TEXTES

Atténuation du décret-loi sur le retard de l'avancement (*C., 1er avril 1936, des Finances*).

1° **Stages.** — Dans de nombreux emplois, les agents sont astreints, avant leur admission définitive dans les cadres, à un stage probatoire. La titularisation des stagiaires ne constituant pas, à proprement parler, un avancement, pourra intervenir sans augmentation de délais, dans les mêmes conditions que par le passé ;

2° **Principalat.** — Pour l'application du décret-loi seront considérées comme avancements de grade dans les divers emplois les promotions au principalat. Les délais exigés pour ces promotions ne seront donc pas augmentés. Il en sera de même toutes les fois qu'un agent est appelé à changer de catégorie. *Exemple :* ingénieur adjoint devenant ingénieur, etc. ;

3° **Changements de grade.** — Les délais requis pour l'avancement en grade n'étant pas modifiés, le nombre des agents promus aux divers grades doit demeurer constant et interviendra, par suite, selon le même rythme qu'avant le décret-loi.

L'accès à un grade donné est très souvent subordonné par les règlements en vigueur à l'obligation d'appartenir, depuis un certain temps, à une classe déterminée du grade inférieur. Je ne verrais aucun inconvénient à ce que, à la condition de classe, soit substitué un temps de séjour dans le grade, correspondant au temps de grade total antérieurement exigé. *Exemple :* dans la plupart des ministères ne peuvent accéder au grade de chef de bureau que les sous-chefs appartenant au moins à la deuxième classe de leur emploi et réunissant dans cette classe un minimum de deux années de séjour dans le grade de sous-chef de bureau. A cette condition de séjour dans une classe donnée serait substitué un temps de séjour total dans le grade égal à qua re années.

4° **Cas particu ers des commis de classe exceptionnelle des administrations centrales.** — Les règlements organiques des administrations centrales ont prévu que, dans la limite de 1/10 de l'effectif, des commis pourraient accé-

der à une classe exceptionnelle comportant un traitement de 22 500 francs.

Les conditions requises pour l'accès à cette classe permettent d'affirmer qu'il s'agit, en réalité, d'un véritable changement de catégorie. Au surplus, cette classe a été érigée dans un grade distinct pour certaines catégories de commis.

Je ne ferai, en conséquence, aucune objection à ce que les promotions à ladite classe soient considérées comme des avancements de grade pour l'application du décret-loi et interviennent par suite sans augmentation de délai.

Pour les suppléants et suppléantes (*C., 23 mars 1936*).

Il m'est signalé qu'en certains départements des suppléances seraient confiées à des débutants possesseurs seulement du B. E. Je vous rappelle que la loi du 30 déc. 1932 (art. 2) interdit de donner désormais une délégation de stagiaire aux suppléants et intérimaires pourvus seulement du B. E. qui n'étaient pas en service avant le 31 juil. 1932. Depuis cette date, les candidats et les candidates pourvus du seul B. E. qui seraient employés comme suppléants ou intérimaires n'ont aucune chance d'entrer dans les cadres, même s'ils acquièrent le C. A. P. Il convient de ne pas laisser concevoir des espérances qui aboutiraient à de cruelles déceptions. Il y a, d'autre part, en instance d'emploi, un très grand nombre de jeunes gens pourvus du B. S. C'est à eux seuls que, depuis le 1er janv. 1933, vous avez dû et que vous devez faire appel pour assurer les suppléances et les intérims. Au cas où vous manqueriez de candidats pourvus du B. S. pour assurer le service des remplacements, je vous prie de m'en rendre compte d'urgence.

Prélèvement sur les traitements pour les secrétaires de mairie (*C., 27 mars 1936*).

La question m'a été posée de savoir s'il convient de tenir compte de l'indemnité de secrétaire de mairie pour la détermination du taux de prélèvement prescrit par le décret-loi du 16 juil. 1935, sur les traitements des instituteurs et institutrices.

J'avais pensé que l'indemnité de secrétaire de mairie, indépendante de la rétribution des inst. pour leurs occupations professionnelles d'enseignement, ne devait pas entrer en compte pour la détermination du taux de prélèvement.

M. le min. des F., qui a été saisi de la question par les fonctionnaires de son administration, me confirme que, d'après les instructions générales du 31 juil. 1935 (*J. O.*, du 1er août 1935), le taux du prélèvement doit être déterminé en faisant masse des émoluments nets totaux attribués aux divers personnels sur les budgets de collectivités publiques, quelles qu'elles soient, et qu'il ne peut pas être fait dérogation à cette règle générale en ce qui concerne les émoluments des instituteurs secrétaires de mairie.

La publicité dans les écoles
(*C., 23 mars 1936 aux I. A.*).

Il m'est rendu compte qu'une maison d'appareils de T. S. F. procède dans les écoles primaires publiques à une campagne de publicité par la distribution de buvards portant l'adresse de ses agents locaux. Elle demande, par ailleurs, aux inst. de proposer à leurs élèves un sujet de composition française portant sur la T. S. F. et de lui transmettre les meilleurs devoirs pour attribuer des récompenses aux élèves.

L'attribution de récompenses et la distribution de documents publicitaires sont également interdites par les règlements dans nos écoles. En aucun cas et en aucune manière, ni les maîtres ni les élèves ne doivent servir directement ou indirectement à aucune publicité commerciale.

Les maîtres ne doivent pas accepter sans autorisation les objets et les livres qui peuvent être offerts à l'école, aux maîtres ou aux élèves, et sans être sûrs que ces dons ne sont pas un moyen de publicité commerciale. D'autre part, aucun concours ne peut être institué entre les élèves des écoles publiques sans mon autorisation expresse.

Propositions pour les palmes académiques
(*C., 20 mars 1936 aux I. A.*).

L'art. 1er du D. du 23 juin 1928, confirmant sur ce point des dispositions antérieures, a réservé aux autorités académiques l'initiative des propositions aux palmes d'O. A. ou d'O. I. concernant les membres du personnel administratif et enseignant présentés à l'occasion de la promotion de juil. ou se rapportant à cette promotion. Aux termes du rapport précédent le D., le P. appose son avis sur un bordereau séparé que lui adresse l'I. A. ou le R. et il transmet ce bordereau à mon Cabinet. D'autre part, les notices elles-mêmes de propositions parviennent directement à mon Cabinet par les soins des autorités académiques.

Sans apporter de changement au principe qui préside à ce mode de présentation, il m'est apparu qu'il importait, dans la pratique, d'en simplifier l'exécution. Le nombre considérable de dossiers qui parvient au Service des distinctions, l'arrivée à des dates non concordantes et parfois sensiblement éloignées, des dossiers de l'Académie et des bordereaux contenant l'avis préfectoral, rend long et difficile le rapprochement nécessaire de ces documents. Il en résulte souvent d'inévitables erreurs.

J'ai donc décidé que l'avis des P. devra, non plus être exprimé sur un bordereau d'ensemble indépendant des notices, mais sur les notices elles-mêmes de propositions que chacune des autorités académiques continuera à préparer dans les formes précédentes, mais adressera désormais directement au P. intéressé.

Le P. de son côté aura l'obligation de me transmettre intégralement ces notices qu'il revêtira de son avis en ayant soin de le motiver en quelques mots, chaque fois qu'il se trouverait défavorable. De nombreuses chances d'erreurs ou de retards seront ainsi très vraisemblablement évitées, en même temps que seront constitués des dossiers individuels cohérents et toujours complets.

Je crois devoir ajouter que si l'avis préfectoral est sans relation directe avec les appréciations professionnelles qui demeurent le partage des chefs hiérarchiques du candidat, la connaissance des termes mêmes de la proposition ne pourra que mieux éclairer l'autorité préfectorale et la conduire, quand il y aura lieu, à confronter ses observations particulières avec les renseignements de l'autorité académique.

Autre C., en date du 24 mars 1936 (*aux I. A.*).

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire parvenir à MM. les P. ayant le *20 avril*, dernier délai, les propositions que vous croirez établir à l'occasion de cette promotion en faveur des instituteurs et institutrices de votre département.

Le nombre des propositions, pour votre département, ne devra dépasser, en tout, dans la proportion d'environ 1/3 d'Officiers de l'Instruction publique pour 2/3 d'Officiers d'académie.

Je vous rappelle que ces propositions peuvent comprendre des fonctionnaires *en activité de service ou déjà mis à la retraite* ; elles ne devront être établies qu'en faveur des membres du personnel remplissant les conditions fixées par les D. des 25 mars 1921 et 4 fév. 1922. Il y aura lieu d'indiquer très exactement, sur chaque notice, l'âge, le nombre d'années de services et les récompenses antérieures obtenues par les candidats et, particulièrement, s'ils sont titulaires de l'une des récompenses visées à l'article 3 du D. du 25 mars 1921. (Indiquer quelle date.)

La mention honorable ou le prix de 100 francs ne sont pas exigés des instituteurs retraités.

Voyage d'une lettre (*C., 27 mars 1936*).

Par C. en date du 7 fév. 1936, je vous ai signalé qu'il convenait d'apprendre à nos élèves à rédiger correctement l'adresse sur les enveloppes des lettres. Je crois utile de vous indiquer que, pour illustrer les prescriptions de la C. du 7 fév. 1936, le Musée pédagogique prête gratuitement aux instituteurs le film *Voyage d'une lettre* réalisé par le ministère des P. T. T.

Échange d'appareils scientifiques
(*C., 6 mars 1936 aux R.*).

Par cette C., les E. N. et les E. P. S. sont informées qu'elles sont autorisées à demander au R. s'il existe dans les Facultés des appareils non utilisés ; elles pourront, ainsi, les acheter à meilleur compte.

Mémento du contribuable.

Impôt sur les revenus.

Ne sont pas déductibles de la base de l'impôt sur les traitements et salaires les versements à une Caisse de prévoyance ayant pour objet de capitaliser les sommes déposées (*C. d'Et., 20 janv. 1936*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Indemnité de charges de famille.

M. X..., prof., marié à une femme non fonctionnaire, a un enfant de dix ans. Il divorce et le jugement, prononcé à ses torts exclusifs, confie l'enfant à la mère. Ce fonctionnaire se remarie à une veuve ayant à sa charge un enfant de douze ans.

L'enfant du premier mariage conserve son rang. L'indemnité du 1er rang doit donc être mandatée à la mère qui est considérée comme chef de famille. L'enfant à la charge du ménage, par suite du second mariage, n'ouvre droit également qu'à l'indemnité du premier rang (*L. m., 4 déc. 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LE PRISONNIER DES ABYSSINS

CONTRAIREMENT à ce que l'on serait tenté de croire, le roman dû à M. Guglielmo Ferrero, l'un des meilleurs écrivains italiens de ce temps, et dont la traduction française vient d'être publiée sous le titre : *Le prisonnier des Abyssins* (Editions Rieder), n'évoque pas l'actuel conflit italo-éthiopien. Composé de 1927 à 1929, il parut en Italie en 1930 ; et l'auteur s'y proposait surtout de raconter le drame qui se jouait dans le cœur de son héros, le richissime adolescent Oliviero Alamanni. Ce jeune patricien, dont deux volumes antérieurs (*Les deux vérités* et *La révolte du fils*) avaient retracé les déceptions amoureuses et les souffrances en face de la corruption de la haute société romaine à la fin du XIXe siècle, M. Ferrero le plongeait en plein cœur de l'Abyssinie, au moment de ce qu'il appelle la première « aventure africaine », afin de le conduire, sous le choc d'épreuves d'une violence singulière, vers la sagesse.

Mais M. G. Ferrero est, autant que romancier, historien. Aussi les péripéties dont il a entouré ce drame individuel prennent-elles dans son livre l'ampleur d'une fresque où s'affrontent blancs et noirs — fresque dont les gens compétents attestent la grandiose exactitude, et qui ressuscite dans toute son horreur le visage éternel de toute guerre. C'est déjà dire quelle variété de perspectives et quelle richesse de contenu présente *Le prisonnier des Abyssins*.

LE récit s'ouvre à la veille de la bataille d'Adoua qui, le dimanche 1er mars 1896, fut pour les Italiens une cuisante défaite. Les troupes métropolitaines et la brigade indigène des *Ascaris* s'apprêtent à occuper les positions que leur assigne un plan d'ensemble ; mais, dès le début, l'impression naît que le combat s'engage mal, sur la foi de vagues renseignements déformés dans le sens que souhaite l'état-major italien ; que les liaisons sont insuffisantes entre les brigades, et que le haut commandement, d'opinions divisées, ne se préoccupe guère de la tactique des Abyssins et la méprise. Contre quoi le capitaine Bassi proteste :

— Tout de même..., une armée européenne... hésiter devant une horde, devant des généraux qui ne savent pas lire et écrire... dit le lieutenant Zarian.

— Ils ne savent pas lire et écrire, répliqua Bassi, mais ils savent manœuvrer. Depuis Amba Alagi, jusqu'à présent, en trois mois, sans engager une seule bataille rangée, ils nous ont fait reculer de deux cents kilomètres. Pour des illettrés, ce n'est pas trop mal.

— Qu'ils aient une sorte d'instinct de la guerre, je ne cherche pas à le nier, répondit Zarian. Mais l'instinct seulement, pas la science.

— Méfions-nous de cet instinct-là, répondit Bassi.

— Et les canons ? Nous donnent-ils ou non une supériorité décisive ? demanda le lieutenant Alamanni.

— Les Abyssins se sont mis à l'abri au delà de ces montagnes. (Le capitaine Bassi désignait à l'horizon la chaîne dentelée des monts d'Adoua.) Pour les attaquer, il faudrait que nous y traînions notre artillerie : un effroyable piège.

Oliviero Alamanni, qui est aide de camp du général Albertone, se sent troublé par ces propos. Cependant, il fait encore confiance à ses chefs, dont il veut supposer les décisions prises en connaissance de cause. Il se figure d'ailleurs que la guerre, régie par des lois logiques, peut être conduite au gré de la volonté de l'homme et dans les limites que celui-ci lui fixe. Si bien que, lorsque vient l'ordre de procéder à une « démonstration offensive » contre les Abyssins, il est content et sans grande appréhension.

Mais la lutte, qui, très vite, fait rage, revêt un caractère étrange, inexplicable, monstrueux, qui le frappe. Pas d'ennemis visibles, ou presque ; et pourtant la plus vive fusillade. Bientôt, des blessés, des morts, une affreuse destruction :

La guerre n'était pas ce jeu élégant, quoique dangereux, qu'il avait imaginé. C'était une chose dure, d'une violence impitoyable, chaotique et presque aveugle.

L'ivresse de la mêlée le gagne ; il éprouve « une joie féroce » à voir tuer ceux des adversaires qui se montrent et que l'artillerie italienne abat. Puis, dépêché auprès des autres brigades par le général Albertone, qui attend d'elles des renforts et n'en reçoit pas, il s'égare dans des zones désertes, traverse des secteurs où se déroulent des combats confus, ne trouve pas les unités aux lieux indiqués. Assailli de doutes, de peurs, il se voit « perdu dans l'incompréhensible », s'exaspère et s'affole :

Désespéré et furieux, il ne voulait plus penser à quoi que ce fût, mais se servir de ses mains, rencontrer des ennemis, se faire tuer et en finir.

Il se jette, au hasard, dans une échauffourée d'arrière-garde, déploie le plus grand héroïsme sans en avoir conscience. Brusquement, il est fait prisonnier, n'ayant saisi de la bataille que des aspects mystérieux, déconcertants.

ALORS commence sa captivité, fertile en expériences tragiques. Emmené au camp des Choans (1), il serait mis à mort par ses gardiens sans l'intervention presque miraculeuse du dédjatch (2) Haïlou. Il grelotte dans le froid excessif des nuits tropicales. Il assiste aux mutilations que les Choans infligent aux *Ascaris* faits prisonniers et tenus pour des traîtres : un pied, un poing coupé, voilà leur punition. Il se demande quel sort lui est réservé, à lui et aux captifs blancs auxquels il a été réuni : la mort, les tortures ? Son esprit, abreuvé de visions de cauchemar, vagabonde sur ces thèmes lugubres. Les vainqueurs, finalement, laissent la vie sauve au petit groupe ; mais leur cruauté intermittente épouvante Oliviero. Un jour, ils fusillent à bout portant le lieutenant Zarian, parce qu'il ne peut plus avancer. Une autre fois, pour châtier la tribu dissidente des Galla Azébù, ils portent chez elle l'incendie, le pillage, font un indescriptible carnage, puis campent au milieu des cadavres sur lesquels les mouches pullulent et que guettent les vautours.

A ces spectacles terrifiants s'ajoutent pour Oliviero les souffrances physiques accrues : la privation d'eau, la saleté, les poux, les marches qui lui mettent les pieds en sang, la traversée d'une forêt d'acacias où le blanc ne sait pas se protéger des épines :

(1) Guerriers abyssins du pays de Choa.
(2) Chef abyssin au-dessus du gouverneur de province ou *ras*.

La forêt cruelle s'attaquait aux pieds nus, déchirait les étoffes, écorchait les jambes ; elle épiait le misérable passant, elle le menaçait d'en haut et d'en bas ; en bas, par l'immense buisson à fleur de terre qui reliait les arbres entre eux ; en haut, par les branches qui se rejoignaient et formaient un interminable réseau d'épines. Malheur à qui ne savait pas se glisser, se courber, écarter habilement les branches ! Il était mordu sans pitié, aux cuisses, au ventre, à l'échine, au cou, à la tête ; la forêt tout entière n'était que dents, griffes et aiguilles.

Enfin, misère pire encore : la faim. Les Choans qui, ayant levé le camp pour s'enfoncer vers l'intérieur, parcourent des régions arides ou dévastées par la guerre, ont à peine de quoi se nourrir. Ils réduisent la ration de leurs prisonniers à presque rien. C'est pour eux un supplice quotidien, qu'Oliviero craint de ne pouvoir supporter longtemps. Encore est-il privilégié, car la femme du dédjatch, Mariam, compatissante, et qui s'est, on croit le deviner, prise pour lui d'un sentiment un peu tendre, lui fait-elle passer en sous-main quelques provisions. Mais qu'est-ce là pour un organisme vigoureux qui crie sans cesse famine ?

Et quel réconfort attendre de ses compagnons ? A force de souffrir, ils se sont aigris : d'où des disputes futiles, des soupçons à l'égard des plus débrouillards qui se procurent un surplus de vivres, des convoitises sordides... Et, chez plusieurs, une ridicule vanité qui a résisté à tous les coups du destin : le capitaine Pinna ne s'emporte-t-il pas pour que soit respectée, même dans le plus total dénouement, la distance entre officiers et soldats. Parmi tant de mesquineries, Oliviero connaît l'amère saveur de la solitude.

SES premières réactions devant le malheur répété ont été la révolte et la fureur. Il n'a pas voulu admettre la vérité, que ses camarades captifs lui ont révélée, sur la défaite d'Adoua :

Pourquoi le dieu des batailles s'était-il prononcé en faveur de ces barbares qui massacraient et mutilaient leurs prisonniers ? Il n'y croyait pas encore ; il se mordait les poings, se frappait le front dans l'obscurité, pleurait, se criait à lui-même qu'il ne vivrait plus que pour la vengeance, et pensait à la mort... comme à une délivrance. Il aurait voulu exterminer le camp abyssin ; il aurait voulu avoir un fusil pour se tuer.

Il se cabre contre les privations ; il insulte mentalement ses vainqueurs, il souhaite frénétiquement sa libération, son retour en Italie, l'oubli de l'enfer où il vit et « exige » de ne plus vivre...

Mais cette véhémence ne change rien au cours des événements ; et c'est lui qui, insensiblement, se transforme. Il en vient à une vue plus exacte des choses. Il découvre chez les Choans des traits chevaleresques dans leur manière, par exemple, de protéger les lépreux ; il reconnaît que leur piété, parfois étroite, certes, est sincère ; et, lorsqu'il lui arrive de les accuser encore de cruauté, il se souvient que lui-même, au fort de la bataille, a senti s'éveiller en lui « le plaisir satanique d'éprouver sa propre puissance en anéantissant des hommes, ses semblables » :

Non ; les massacreurs eux-mêmes... ne pouvaient être mis au ban de l'humanité ; tous les hommes étaient frères ; ils ne l'étaient que trop, grands ou petits, dans cette rage de se détruire dont ils étaient tous possédés à leur tour, les civilisés comme les barbares.

Ce souci profond d'équité met Oliviero dans l'embarras lorsque le dédjatch Haïlou, qui, sur l'instigation de Mariam, l'a convoqué sous sa tente, lui pose quelques questions :

— ...Puisque vous êtes si riches, ton roi et toi, pourquoi êtes-vous venus nous faire la guerre, à nous qui sommes si pauvres ? Qu'espériez-vous nous prendre ?

— ... Pourquoi ? Comment expliquer cela ? Pour des raisons complexes... Moi, par exemple...

Et il s'arrêta, ne sachant quoi dire.

... Le dédjatch se taisait, le visage assombri ; après un temps de réflexion, il éclata :

— Je vais te le dire, moi, pourquoi vous nous faites la guerre. Tu connais, dans la Bible, l'histoire du roi Achab et de la reine Jézabel ? Ils avaient tant de terre, mais ils voulaient encore la petite vigne de Naboth, et le firent assassiner. Vous êtes le roi et la reine, et nous sommes la vigne de Naboth. Dieu ne nous a laissé que ces pauvres rochers. Vous avez toute la terre, vous autres, blancs, et vous voulez encore nos pauvres rochers. Pour nous les prendre, vous avez livré bataille le jour du Seigneur. Et vous avez tué, tué, tué, avec ces canons maudits !

Oliviero sent la force de ces reproches. Son cœur s'ouvre lentement au sentiment de la justice.

Il s'ouvre aussi à la charité. Toutes les douleurs dont il est témoin chez ses compagnons lui inspirent un désir, bientôt éperdu, de « faire quelque chose pour eux » ; et le voilà qui s'ingénie, lui jadis occupé avant tout de ses regrets personnels, à les ravitailler, à les consoler, à les encourager. Il en ressent un apaisement incroyable, qui se métamorphose en véritable bonheur lorsqu'il s'aperçoit qu'il est parvenu au bien suprême, à la liberté intérieure :

...Il avait écarté, rejeté toutes les chaînes, toutes les complicités, les égards, les respects humains, les mensonges, les conventions, dont se fait l'esclave qui veut par la richesse ou le pouvoir dominer les autres, se convaincre et les convaincre qu'il est plus qu'eux. Il était l'esclave de barbares qui pouvaient l'enchaîner, le flageller, lui couper la tête ; il ne possédait rien ; il n'était plus qu'un captif sans droits ; mais il n'avait plus besoin de rien, pas même de chaussures... Le corps était prisonnier ; l'âme, non ; l'âme était libre comme elle ne l'avait jamais été.

TELLE est la conclusion à laquelle s'élève Oliviero et qui donne une magnifique envolée aux dernières pages du roman. Elle s'insère, de même que les méditations philosophiques dont est rempli *Le prisonnier des Abyssins*, dans les données historiques et romanesques de l'œuvre de la façon la plus naturelle : ce qui est la marque même du talent.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

LONG (LOUIS), agrégé des sciences mathématiques, docteur ès sciences : **Le livre d'algèbre du baccalauréat** conforme aux programmes de la 1re partie du baccalauréat à l'usage des élèves de la classe de première, des classes de mathématiques élémentaires et de Saint-Cyr, des élèves des E. P. S., des E. N. et des Ecoles des Arts et Métiers et des candidats aux professorats (Gauthier-Villars ; 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le présent livre constitue un guide *clair* et intéressant. *Le moins possible de théorie.* Exposition allant, presque toujours, *du concret à l'abstrait* : exemple numérique d'abord ; cas général ensuite.

Il montrera à l'élève, à l'occasion, que sa psychologie a été devinée, en lui signalant discrètement ses fautes les plus fréquentes, la cause de ces erreurs et des moyens sûrs pour les éviter. Il le convaincra que *le bon sens* est précieux en mathématiques, en lui faisant toucher du doigt, en maintes occasions, qu'un raisonnement personnel permet souvent *d'éviter*, pour la recherche d'un problème particulier, *d'appliquer des méthodes générales*, et d'obtenir en un clin d'œil la solution d'un problème *a priori* ardu.

Les exercices sont nombreux et présentés suivant une méthode nouvelle ; les problèmes numériques sont l'objet d'un soin particulier. Des procédés sont suggérés pour trouver *instantanément* un résultat voisin du résultat à obtenir, de façon à rendre impossible une solution invraisemblable.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA "SOURCIÈRE"

Par André CORTHIS

(Suite et fin.)

— Je vous fais grâce de tout ce qu'ajouta Mme Thomas, continua le gros Morissot. Sincèrement, elle s'imaginait avoir évité un drame. Un drame !... je vous demande un peu, où diable allait-elle le chercher ? Le plus comique, c'est que Jacques Mornas avait passé toute cette journée en balade de son côté, dans la vallée de la Colabourdane. J'étais là quand, le soir, il le raconta à Fortier en l'engageant vivement à faire cette promenade, qui est superbe.

— On peut la faire dans un après-midi. Par exemple, il faut partir de bonne heure après le déjeuner.

— Et même de très bonne heure, approuva Fortier, qui se montra ce soir-là plus cordial que jamais. Vous m'avouerez, n'est-ce pas, que s'il s'était douté de quelque chose... Il proposa à Mornas une partie d'échecs — qu'il gagna d'ailleurs — et, pour la première fois, en le quittant, il lui tendit la main.

— Madame Thomas, madame Thomas, fis-je le lendemain à l'incorrigible sourcière, savez-vous que vous êtes beaucoup plus dangereuse que si vous étiez méchante. Je n'ai aucune raison de défendre la vertu de la petite Mme Fortier. Tout de même, hier, vos suppositions !... Vous vous rendez compte maintenant qu'elles ne reposaient sur rien. Jacques Mornas était absent...

— Il l'a dit, se contenta de murmurer cette insupportable créature.

Quelques journées passèrent, pendant lesquelles, malgré son attention surexcitée, il lui fut impossible de découvrir rien qui servît et pût nourrir son imagination. Ah ! si, pourtant... un fait, mais c'est tellement absurde !... Pas plus que le reste, d'ailleurs ! Bref, un soir, au salon, devant tout le monde, Jacques Mornas remit à Mme Fortier un livre qu'elle lui avait demandé de lui prêter. C'était Amiel, je crois, le *Journal* d'Amiel.

— Et le Pierre Benoît, madame, que vous m'aviez promis ? demanda-t-il en même temps.

— Oh ! j'avais oublié. Je vais vous le chercher tout de suite.

— Laisse donc ici Amiel, dit M. Fortier. Je veux le parcourir après ma partie d'échecs.

« Mais Mme Fortier était déjà à la porte. Elle ne l'entendit pas. Et Mme Thomas ne manqua pas de m'affirmer un peu plus tard que, dans le livre si prestement emporté, une lettre était cachée.

« Laissons-là ces absurdités. Venons au pire. Aussi bien vous devez en avoir assez de m'écouter. Mais vous allez voir... C'est effrayant une femme, effrayant... quand son imagination se met à dérailler.

« Je vous ai dit, n'est-ce pas, que M. Fortier désirait beaucoup faire une ascension avec Jacques Mornas. Celui-ci ne paraissait pas y tenir : mais l'autre insistait, le blaguait même.

— Vous avez donc la frousse ?

Chaque fois qu'ils parlaient de ces projets et que Mme Thomas pouvait les entendre, elle pâlissait, rapprochait ses deux mains, allongeait ses index que je voyais trembler. Le jour où elle apprit qu'ils avaient choisi comme but la Tsantaleina et où elle surprit Fortier affirmant qu'aucun guide n'était nécessaire pour cette excursion, qu'il l'avait faite déjà et qu'elle ne présentait aucun danger, la sourcière — c'est moi décidément qu'elle avait pris pour confident, et moi seul par bonheur, car elle ne disait plus rien devant les jeunes filles — la sourcière donc me prit à part une fois de plus.

— Il ne faut pas qu'ils partent tous les deux sans guide... Dites-le leur. Dites que c'est dangereux, puisque vous l'avez faite, la Tsantaleina, oh ! je vous en supplie...

Son agitation était si réelle, si douloureuse, qu'il fallut céder, quoique ne partageant nullement, comme bien vous pensez, ses je ne sais quelles suppositions stupides. Je choisis donc la première occasion de me mêler à l'entretien de ces messieurs, et déclarai qu'à mon avis, au sommet de la Tsantaleina, la « vire » finale n'était pas des plus commode. Se passer de guide serait une imprudence, surtout cette année où la montagne était, à cause du temps, particulièrement changeante et mauvaise.

M. Fortier me regarda de cet air froid et un peu déplaisant qu'il avait et que son sourire corrigeait tout de suite.

— Vous devez avoir raison, me dit-il très aimablement. Cette année, en effet... Nous prendrons donc un guide, mais alors organisons une caravane. Un guide pour nous deux seuls ! Ce serait tout de même ridicule.

Et il proposa aussitôt à deux jeunes Anglais, arrivés depuis peu de jours, de se joindre à eux. On ferait deux cordées.

— Les Anglais et le guide, M. Mornas et moi. J'ai le pied sûr. Et inutile que le guide apporte la seconde corde. J'ai la mienne, qui est extrêmement solide.

***

Ce fut, je me rappelle, un mercredi. Quand je descendis vers huit heures pour prendre mon café au lait, il y avait quatre heures déjà que la caravane était partie bien avant l'aube. Le temps s'annonçait assez beau mais, vers midi, nous étions une vingtaine dans la salle à manger, le vent se leva. Paule et Janine regardaient quelquefois Mme Fortier qui s'offrait aujourd'hui le luxe de ne pas manger du tout. Elle ne lisait pas non plus le livre posé près de son assiette. Jamais ses yeux bleus, grands ouverts, n'avaient eu une expression plus lointaine et plus déchirée.

Mme Thomas ne mangeait guère, elle non plus, et, regardant le ciel, elle soupirait un peu.

— Pensez-vous que M. Fortier ait commandé le mauvais temps ? lui demandai-je quand nous fûmes seuls.

Elle me répondit qu'il avait pu le prévoir. C'est une femme, je vous l'ai dit déjà, que rien ne démontait.

Nous fûmes quelques-uns qui passâmes cette journée-là, toute maussade maintenant, coupée de rafales et de pluie, enfermés dans le salon de l'hôtel. J'en étais à mon cinquième bridge, ayant pour partenaire Mme Thomas, quand la porte vitrée s'ouvrit brusquement. Le guide Carré apparut, la face creuse, les cheveux collés par la pluie.

— Il y a eu un accident... dit-il.

La mère des petits Anglais, qui jouait avec nous, poussa un cri que j'entends encore. Mais tout de suite, lui posant la main sur le bras, Mme Thomas la rassurait.

— C'est M. Mornas... affirmait-elle avant qu'aucune question eût été posée, aucune réponse faite.

Nous nous précipitâmes. Déjà, devant l'hôtel, une petite foule se pressait autour d'une rustique charrette montagnarde aux roues pleines et basses, attelée d'un mulet que la pluie avait rendu luisant comme un beau bronze. Dans la charrette, tant bien que mal installé sur de la paille et soutenu par un des deux Anglais, était assis Jacques Mornas. Un pansement fait d'un mouchoir lui entourait la tête. Il n'était pas évanoui, mais son œil fixe et vague ne reconnaissait personne.

— Qu'est-ce qu'il a ? demandait-on. Qu'est-ce qui s'est passé ?

— Fracture du crâne, je crois, dit brièvement le guide qui était beaucoup plus pâle que le malheureux et paraissait bouleversé.

— Mais non... mais non, dit M. Fortier, commotion violente tout au plus. Je me suis bien rendu compte. C'est moi qui ai fait le pansement. Je suis arrivé le premier près de lui.

— Oh !... le fait est que sans monsieur... déclara le guide.

Et il raconta brièvement. L'accident s'était produit à la montée, près du but. C'est lui qui tenait la tête

avec les deux jeunes gens. Une cheminée de vingt mètres, assez roide, débouche sur le glacier. La première cordée venait d'en sortir. Jacques Mornas et Fortier — celui-ci grimpant le premier — étaient assez en arrière. De là-haut, le guide se penchait ; il entendit un cri.

— Vous comprenez, continuait Fortier, la montagne était mauvaise aujourd'hui... avec cette pluie, et le vent froid par-dessus. A un mauvais passage, j'ai eu beau le prévenir : « Méfiez-vous de la prise de gauche : elle est verglassée. Appuyez-vous sur la droite. » Qu'est-ce qu'il a compris ? Est-ce sur la gauche, au contraire, qu'il a appuyé ? Tout d'un coup, je sens une secousse terrible... Heureusement, j'avais les pieds solidement posés et je pouvais me cramponner. Mais ma corde casse net...

Dans le silence haletant, on entendit la voix de Mme Thomas :

— Où est-elle donc votre corde ? Vous l'avez jetée ?...

— Ma foi oui, je l'ai jetée, répondit M. Fortier si promptement que personne n'eut le temps de s'étonner de cette question. Pas même lui, d'ailleurs. Il était tout emporté par son récit — je le crois du moins... je ne sais plus. Le malheureux s'était arrêté sur une petite plate-forme rocheuse. Mais il gémissait, se débattait...

— Si vous n'étiez pas arrivé à temps, il roulait deux cents mètres plus bas.

— Oh ! protesta M. Fortier, vous arriviez derrière moi. Je me demande encore comment vous avez pu vous laisser dégringoler si vite.

— L'habitude... dit le guide. De là-haut, je me rendais compte... Tout de même je suis arrivé deux minutes après vous et une minute suffisait. C'est pour ça que je vous ai crié : « Tirez-le loin du bord. »

Nous n'étions occupés que de les entendre et de regarder sous le mouchoir qui se tachait de sang frais cet inerte visage, aux yeux plus effrayants que s'ils eussent été clos ; alors je ne peux pas très bien vous dire comment s'était approchée la petite Mme Fortier. Quand je l'aperçus, elle était au premier rang, tout près de la charrette, dévorant le blessé de cet œil rempli d'une hagarde pitié, que donne aux femmes la vue de la souffrance. Et M. Fortier l'aperçut en même temps que moi. Elle n'était pas à côté de lui, mais en face. Il s'approcha d'elle, lui murmura deux ou trois mots qui devaient être : « Ne reste pas là ! » Et il l'entraîna. Tous deux passèrent près de moi. Mme Fortier glissa sur une flaque de boue. Je crus qu'elle chancelait, j'étendis le bras ; mais son mari la tenait solidement.

Pendant ce temps, M. Gisor arrivait avec sa voiture qui est puissante et confortable. On y installa le blessé pour le descendre à Bourg-Saint-Maurice. D'autres avant moi avaient couru à la poste. Tout cela fut fait en peu de minutes. Et la foule murmurante et consternée des touristes se dispersa.

— Où est M. Fortier ? demanda le guide Carré. Je ne veux pas partir sans lui serrer la main. C'est un brave.

— ... C'est un assassin, jeta Mme Thomas hors d'elle-même.

Moi seul avait entendu. J'emmenai cette enragée et voulus lui faire honte. Mais elle n'acceptait rien, elle déchirait son mouchoir.

— Un assassin ! répétait-elle haletante, pleurant presque. Vous n'avez donc pas compris ? Ce n'est pas la bonne prise, c'est la prise verglassée qu'il a indiquée à ce malheureux. Et la corde ! *Sa* corde ! Elle était sectionnée d'avance, afin de se rompre à la première glissade. C'est pour ça qu'il l'a jetée. Et cet imbécile de guide qui n'a pas su se rendre compte ! Dieu sait combien de temps le pauvre Mornas mettra à se guérir... en admettant qu'il guérisse ! Et, voulez-vous que je vous dise maintenant ce qui va se passer ? Je le parie, le Fortier va déguerpir, emmenant au plus tard, avant qu'aucune nouvelle ne nous soit arrivée de Bourg-Saint-Maurice, le Fortier va déguerpir, emmenant sa femme. Et elle n'apprendra rien, jamais plus rien... Vous pensez bien qu'à Lille son courrier est surveillé. Alors imaginez sa vie, maintenant. Elle s'en doute, elle, je vous en réponds, que son mari est un assassin. Oh !... il y a cependant des tribunaux...

— Devant lesquels, menaçai-je, vous pourriez bien être conduite, si quelqu'autre que moi vous entendait.

Heureusement que les Fortier partirent en effet dès le lendemain. Elle eût été capable de faire un esclandre. Non !... mais vous vous rendez compte ?... Faut-il être toquée !

— Qu'est devenu Mornas ?

— Je ne sais trop. Je crois qu'il traîne quelque part, dans le Midi, plus ou moins bien soigné par sa femme. Mais ce que je sais, c'est ce que m'a dit des Fortier, il n'y a pas plus de huit jours, un de mes amis qui revenait de Lille : « Un ménage excellent. Le meilleur des ménages. Et le mari a d'autant plus de mérite qu'elle n'est pas drôle, la petite Mme Fortier, oh !... mais pas drôle du tout ! »

ANDRÉ CORTHIS.

EN MARGE

LA PAIX, S. V. P.

L'ARTICLE 91 de la loi du 5 avril 1884 charge le maire de la police municipale. S'appuyant sur cette décision légale, tous les coucheurs difficiles se coalisent pour faire la vie dure au magistrat municipal.

L'un remue sans vergogne les fumiers de ses étables et empoisonne les voisins. Aussitôt ceux-ci en appellent au maire pour qu'il fasse jouer son pouvoir désodorisant.

Le cafetier d'en face actionne son *pick-up* ou sa mécanique à musique qui fait valser les jeunes couples. Couché de bonne heure et affamé de repos, le voisin proteste contre ce tapage auprès de M. le maire.

En voici un qui ne peut accepter que les cocoricos le réveillent de bon matin, surtout lorsque, au cours de la nuit, les aboiements des chiens ou les miaulements des chats lui ont enlevé le sommeil.

Et cette T. S. F., la nouvelle machine à démolir les systèmes nerveux, que de soucis elle crée aux maires paisibles et bons garçons !

Car, ne l'oubliez pas, monsieur le maire, la loi vous confie la charge d'assurer le repos de vos administrés. Ne négligez pas surtout l'obligation où se trouvent l'instituteur et l'institutrice de demander au sommeil réparateur la reconstitution nerveuse dilapidée par six heures quotidiennes de compagnie avec un petit monde sans pitié.

Plaignants inquiets et malheureux, le maire est un brave homme, il ne vous veut que du bien! Mais lui aussi a besoin de repos et de paix. Il lui est moins facile que vous croyez d'empêcher les fumiers de vous suffoquer, les chiens d'aboyer, les chats de miauler et les jeunes couples de valser au son d'une bruyante musique. A ces inconvénients du voisinage, il oppose la patience et la philosophie. Je vous conseille d'en faire autant. Laissez-lui la paix, sinon il vous priera de vous adresser au préfet.

Il lui sera bien souvent fort agréable de confier à ce haut fonctionnaire le soin de vous laisser royalement choir. Car il endosse avec facilité les âpretés et les rancunes que les meilleures intentions municipales ne ratent jamais d'accumuler sur le dos du maire.

La paix par la patience, vous dis-je, c'est un merveilleux remède social. Donnez la paix au maire, ça vaut mieux que de lui porter la litanie de vos supplices, bien souvent un peu exagérés, convenez-en.

F. GARCIN.

LES ŒUVRES SOCIALES
PRÉVENTORIUMS ET SANATORIUMS (1)

BASSES-PYRÉNÉES.

Pau : Villa des Cigales. Home médical, bd. Guillemin. F. à p. 14 a. 33 fr. p. j.
Sanatorium l'Ermitage. Ch. de Buros. Pers. laïque. F. à p. 14 a. 30 et 32 fr. p. j.
Pau-Aressy : Sanatorium Devaux. Pers. relig. F.
Pau-Jurançon : Prévent. du Nid béarnais. Pers. laïque. G. 6 à 10 a., F. 6 à 14 a. 10 fr. p. j. 6, r. Gachet, Pau.
Sanat des Pyrénées. Pers. laïque. H. à p. 14 a. 35 fr. p. j. S'ad. av. des Lauriers.
Arbonne par *Bidart : Préventorium d'Arbonne.* Pers. laïque. F. 6 à 16 a. S'ad. 4, r. Decamps, Paris.
Banca : Aérium « La Rosée ». Pers. relig. J. fill. et f. prétub. à p. 4 a. 19 à 30 p. j.
Bidart : Prévent. Maurice-Pierre. Pers. laïque. G. de 6 à 10 a. F. de 6 à 15 a. 12 fr. p. j. S'ad. Mme Pilliard, 2, r. de Tournon, Paris.
Institut hélio-marin « Les Embruns ». Pers. laïque. Tub. oss. à p. 3 a. 27 fr. p. j.
Billère : Préventorium de Billère. Pers. laïque. F. de 6 à 30 a. 18 à 25 fr. p. j.
Briscons : Sanat. Biarritzénia. Pers. laïque. G. de 6 à 16 a. 30 fr. p. j.
Sanat. Franclet. Pers. laïque. J. tub. pulm. à p. 13 a. 27 à 32 fr. p. j.
Sanat Landouzy. Pers. laïque. H. de 15 à 45 a. 32 et 35 fr. p. j.
Sanat Cyrano. Pers. laïque. F. à p. 12 a. 28 et 30 fr. p. j.
Hendaye : Prévent. du Nid marin. Pers. laïque. G. de 4 à 10 a., F. de 4 à 14 a. 9 fr. p. j.
Osse par Bedous (600 m.). L'abri montagnard. Pers. laïque. Enf. prétub., G. de 6 à 10 a., F. de 6 à 18 a.
Salies de Béarn : Prévent. Villa Argentine. Pers relig. Enf. 3 à 12 a. 12 fr. p. j.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Argelès-Gazost (500 m.). *Prévent.* Fondation Douillard-Ferrand. Pers. relig. F. de 5 à 12 a., orig. Paris ou Seine.
Boulin : Prévent. d'Oléac. Pers. laïque. J. f. 20 fr. p. j.
Fournay : Prévent. Pers. relig. G. de 5 à 13 a. 6 à 7 fr. p. j.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Amélie-les-Bains : Sanat. Supervaltech. Pers. laïque. Tub. pulm. ou oss. à p. de 15 a. 35 fr. p. j.
Villa le Canigou. Pers. laïque. Tub. pulm. 40 fr. p. j.
Angoustrine (1 400 m.). *Sanat. des Escaldes.* Pers. laïque. Tub. pulm. ou oss. à p. de 12 a. 40 fr. p. j.
Banyuls-sur-Mer : Sanat. maritime. Pers. laïque. Enf. rachit. 13 fr. p. j.
Odeillo (1 800 m.). *Sanat. héliothérapique.* Pers. laïque. Tub., oss., gangl. ou périt. de 6 à 21 a. 30 fr. p. j.
Osséja (1 250 m.). *La Solane.* Pers. laïque. Tub. oss. ou gangl. 40 fr. p. j.

BAS-RHIN.

Strasbourg-la-Robertsau : Hôpital Sanatorium Saint-François. Pers. relig. 32 fr. p. j.
Climbach : Préventorium. Pers. relig. F. de 6 à 14 a. 12 et 14 fr. p. j.

HAUT-RHIN.

Aubure (850 m.). *Sanatorium « Les Pins » et les Bruyères.* Pers. laïque. 36 fr. p. j.
Sanatorium : « La Sapinière ». Pers. laïque. 29 à 34 fr.
Lutterbach : Sanatorium Lalance. Enf. de 2 à 12 a. 15 à 17 fr. p. j.
Préventorium du Châlet Amélie. Pers. laïque. J. f. de 2 à 18 a. 18 fr. p. j.

RHONE.

Lyon : Asile N.-Dame de Lourdes. Pers. laïque. F. de 13 à 40 a. 20 fr. p. j.
Hospice Saint-Alban. Pers. relig. G. prét. de 6 à 13 a. Prix variables.
Bron : Hôpital Sant. des Essarts. Pers. laïque. 29 fr.
Caluire et Cuire : Préventorium de Cuire. 15, r. de Margnolles. Pers. laïque. G. de 6 à 13 a. 10 fr. p. j.
L'Arbresle (500 m.). *Prév. Champ d'Asile.* Pers. laïque. Enf. de 3 à 7 a. 10 fr. p. j.
Pierre-Bénite : Hôpital-Hospice du Perron. Enf. de 5 à 15 a.

SAONE-ET-LOIRE.

Couches-les-Mines : Sanatorium de Mardor. Pers. relig. H. à p. de 16 a. 29 fr. p. j.

HAUTE-SAONE.

Beaujeu : Préventorium Brugnos-Agache. Pers. relig. F. de 5 à 13 a. Prix variables suivant situation familles.
Champlitte : Préventorium du Prélot. Pers. laïque. G. de 5 à 11 a., F. de 5 à 15 a. 10 à 15 fr. p. j.

SARTHE.

Parigné-Lévêque : Sanatorium. Pers. laïque. 30 fr. p. j.
Précigné : Prév. Pers. relig. Enf. à p. de 5 a. G. jusqu'à 12 a. 13 fr. p. j.

SAVOIE.

La Giettaz (1 180 m.). *Prévent. Jeanne-d'Arc.* Pers laïque. F. de 14 à 30 a. 16 et 20 fr. p. j.

HAUTE-SAVOIE.

Argonnex, p. Annecy (550 m.). *Préventorium.* Pers. laïque. Enf. de 7 à 14 a. 15 à 20 fr. p. j.
Chamonix (1 100 m.). *Châlets de la Côte.* Pers. laïque. G. de 4 à 13 a., F. de 4 à 20 a. 30 fr. p. j.
Le Fayet (700 m.) *: La Sapinière.* Prévent. pour J. f. 35 à 60 fr. p. j.
Mégève (1 200 m.). *Le repos à la montagne.* Pers. laïque. Prét. de 5 à 25 a. 25 à 30 fr. p. j.
Le Hameau. Pers. laïque. Collège de plein air avec surveillance médicale. Enf. délicats deux sexes à p. de 7 a. 1 500 à 2 500 fr. p. m. suivant les classes.
Hauts-Plateaux de Passy (1 200 m.). Ass. des villages. Sanat. haute altitude. Pers. relig. 30 fr. p. j.
Passy (1 050 m.) *: Sant. du Mont-Blanc.* Tub. pulm. à p. de 17 a. 50 fr. p. j.
Saint-Jean d'Aulph (850 m.). *Châlets de cure.* Pers. laïque. Adultes convalescents.
Sallanches (900 m.). *Prévent. du Châlet Sainte-Anne.* Pers. laïque. J. f. de 15 à 30 a. de la rég. paris. tuberc. latentes. 12 fr. p. j. S'ad. 67, bd Suchet. Paris (16e).

SEINE-ET-MARNE.

Avon. Sanat.. 8, route de Samois. Pers. laïque. Tub. pulm. à p. de 16 a. 40 fr. p. j.
Cannes Ecluse : Préventorium de Bonne famille au château. Pers. laïque. Ad. et enf. à p. de 5 a. 12 à 20 fr.
Chelles : Ermitage des Coudreaux. Pers. laïque. Enf. à p. 8 a. et ad. sexe fém. anémiées ou pulm. 23 à 35 fr.
Claye-Souilly : Sanatorium du Château de Villevaudé. Pers. laïque. H. à p. de 13 a. 30 fr. p. j.
Daumartin-en-Gœle : Préventorium de la Motte-Verte. Pers. laïque. G. de 4 à 12 a. 12 fr. p. j.
Valence-en-Brie : Prévent. Pers. laïque. G. de 2 à 6 a. F. de 2 à 25 a. 12 fr. p. j. S'ad. l'Œuvre des Enfants Heureux. 1 pl. États-Unis, Paris (16e).

SEINE-ET-OISE.

Versailles : Sanat. des Ombrages. 10, porte de Buc. Pers. laïque. F. et J. f. à p. de 8 a. 20 et 26 fr. p. j.
Bligny : Sanat. de Bligny. Pers. relig. Tub. des deux sexes. 23 fr. p. j.
Buzenval : Sanat. privé. Pers. laïque. Adultes. 35 fr.
Garches : Prévent. « Air et Soleil », 22, av. H.-Fontaine. Pers. laïque. G. de 4 à 7 a., F. de 4 à 14 a. 16 à 20 fr. p. j.
La Queue-lez-Yvelines : Prévent. Pers. laïque. G. de 6 à 13 a. 12 fr. p. j.
Le Perray : Maison de santé « Les Bréviaires ». Pers. laïque. F. à p. de 5 a. Tub. oss. 22 fr. p. j.
Magnaville : Sanatorium. Pers. laïque. F. et J. f. 31 à 40 fr. p. j.
Milly : Préventorium. Pers. laïque. Enf. 2 à 5 a. 12 fr.
Montlignon : Maison des petits. Pers. laïque. Enf. de 1 à 5 a. 12 fr. p. j.
Montmorency : Les Ombrages, 10, r. du Cours. Pers. laïque. Tub. pulm. 40 fr. p. j.
Villepinte, par *Sevran-Livry.* Hôp. Sanat. Pers. relig. F. et fill. 10 à 25 fr. p. j.
Villiers-sur-Marne : Sanat. Pers. relig. G. tub. 10 à 25 fr. p. j.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen : Hôpital Sanatorium. Pers. laïque. F. à p. de 15 a. 27 à 35 fr. p. j.
Saint-Pierre-en-Port : Sanat. marin des Grandes Dalles. Pers. relig. G. de 3 à 14 a., F. de 3 à 21 a. 16 fr. p. j.

DEUX-SÈVRES.

Niort : Hôp.-Sanat. Pers. relig. Tub. à p. 13 a. 24 fr.

TARN.

Lacaune : Prévent. Saint-Michel. Pers. laïque. G. de 6 à 16 a. 11 fr. 50 à 18 fr. p. j.
Château de la Bassine. Pers. laïque. F. de 5. à 14. a., G. jusqu'à 30 a. 12 fr. p. j.

VAR.

Carqueiranne : Aérium marin de Péno. Pers. laïque. Enf. rachit. ou conval. 20 fr. p. j.
Cuers : Sanat. de la Pouverine. Pers. laïque. F. à p. de 14 a. 27 fr. p. j.

T. BLAVIER.

(1) Suite et fin de la liste parue au *Journal des Instituteurs* du 28 déc. 1935, 22 février et 4 avril 1936.

POUR LIRE EN CLASSE

L'ingénieux tisserand.

Entouré de ses ministres et d'autres grands personnages, un roi était assis sur son trône et recevait l'ambassadeur d'un autre roi qui, à plusieurs reprises, avait voulu lui chercher querelle.

Dans le pays de cet autre roi, on avait horreur du bavardage. On ne s'y fiait guère à celui qui, pour vous persuader de son intelligence ou de sa force, recourait à de beaux discours ; au contraire, on y croyait volontiers un homme très sobre de paroles.

Ayant été introduit, l'ambassadeur, en silence, traça un cercle autour du trône.

Ce fut tout son message.

Puis, après avoir ôté ses babouches, il s'assit en face du roi, les jambes croisées. Il resta là, serrant les lèvres, comme un homme qui attend une réponse.

Le roi n'avait pas compris le cercle tracé autour de son trône. Il interrogea du regard, puis à voix basse, le grand vizir, les autres ministres, les nobles, les officiers qui l'entouraient.

Personne n'avait compris.

Le roi fut extrêmement irrité. C'était une grande honte qu'il n'y eût point, parmi ses conseillers, un homme assez intelligent pour lui expliquer la pensée de l'ambassadeur.

Il leur eût sans doute adressé de violents reproches, mais il n'osait pas laisser éclater sa colère devant l'étranger, qui continuait à le regarder en silence.

Enfin, roulant des yeux terribles, il dit tout bas au grand vizir d'envoyer en ville des émissaires, afin d'en ramener les hommes les plus avisés qu'ils pourraient découvrir.

Il ajouta que, si l'on ne trouvait personne qui fût capable d'expliquer le geste de l'ambassadeur, il ferait trancher la tête à tous les ministres.

Tandis que les messagers s'en allaient de rue en rue, de maison en maison, cherchant l'homme nécessaire, le roi et l'ambassadeur demeurèrent en face l'un de l'autre sans proférer une syllabe.

Les envoyés du roi cheminaient deux par deux.

Il se trouva que deux d'entre eux, croyant pénétrer chez un savant peu fortuné, dont on leur avait vanté l'intelligence, entrèrent dans l'humble logis d'un tisserand.

Ayant monté l'unique étage de la maisonnette et poussé une porte, ils trouvèrent une toute petite fille endormie dans un berceau. Le père travaillait en bas, la mère était au marché, et l'enfant s'était assoupie au doux va-et-vient de la couchette. Car le berceau était en mouvement, bien qu'il n'y eût personne dans la chambre ni dans la pièce voisine.

Fort surpris, les messagers montèrent sur la terrasse de la maison. Là encore, ils ne découvrirent pas une âme ; et cependant, un grand roseau, planté dans le sol, se balançait de façon régulière, sans qu'il y eût un souffle de brise.

Ils comprirent que ce roseau était là pour écarter les oiseaux par son balancement. En effet, la terrasse était couverte de grains de blé, qu'on avait lavés, puis étendus au soleil pour les sécher, et il est certain que, sans l'agitation du roseau, les moineaux ne se seraient point gênés pour picorer le froment.

De plus en plus étonnés, les deux envoyés du roi redescendirent et pénétrèrent dans un petit atelier qui donnait d'un côté sur la rue, de l'autre sur une cour.

Ils trouvèrent le tisserand fort occupé à lancer sa navette sur le métier : il achevait une pièce de toile.

L'artisan, interrogé, fit voir à ses visiteurs qu'il avait attaché un fil à l'un des bouts de sa navette, un autre fil à l'autre bout. Tandis qu'il tissait, les deux fils, allant et venant, faisaient mouvoir, l'un la couchette, et l'autre le roseau.

Ces deux fils, qui allaient de l'atelier à la chambre et à la terrasse, avaient été placés le long des murs, pour ne pas embarrasser le passage, de sorte que les gens du roi ne les avaient point remarqués.

Ils se regardèrent en hochant la tête avec admiration.

— C'est un malin, se disaient-ils dans le langage des yeux.

Ils eurent aussitôt la même pensée :

— Voilà l'homme qu'il nous faut.

Ils informèrent donc le tisserand qu'un ambassadeur étranger était venu tracer un cercle autour du trône royal, et que personne ne comprenait ce qu'il avait voulu dire par là.

— Viens avec nous, firent-ils, et, si tu réussis à expliquer la chose, le roi te récompensera magnifiquement.

Le tisserand réfléchit à ce qu'il venait d'entendre ; puis il ramassa par terre deux osselets avec lesquels son garçon, en rentrant de l'école, jouait à la manière des enfants lorsqu'il recevait la visite d'un petit camarade.

Comme l'artisan allait sortir de chez lui, un jeune poulet, venu de la cour, entra dans l'atelier, dont la porte était grande ouverte, en cherchant quelque chose à picorer.

« Qui sait, pensa le tisserand, si tu ne me seras pas utile ? »

Alors, saisissant le poulet, il le fourra dans sa ceinture. Puis il suivit les deux hommes, qui le menèrent au palais.

Voilà notre tisserand devant le trône du roi, et chargé de répondre à l'ambassadeur. Il se garda bien de faire entendre le son de sa voix.

— Cet homme-là n'aime point les paroles, se dit-il : taisons-nous, et rendons-lui la monnaie de sa pièce.

Ayant ainsi parlé dans sa tête, il prend ses deux osselets et va les poser à terre, devant l'ambassadeur. Puis il le regarde bien en face, tranquillement.

L'ambassadeur parut surpris et quelque peu vexé ; mais bientôt, reprenant son air calme, il tira de sa poche une poignée de millet et la répandit à terre.

Le tisserand sourit.

« Ah ! mon petit poulet, pensa-t-il, tu as joliment bien fait d'entrer dans l'atelier ! C'est toi qui me fourniras la réponse.

Aussitôt, il lâche le poulet, qui se met à manger le millet.

Là-dessus, l'ambassadeur remet ses babouches, se lève et s'en va, comme un homme qui sait à quoi s'en tenir.

A peine est-il dehors, que le roi descend de son trône ; on entoure le tisserand, on lui demande ce que tout cela signifie. Aussi à l'aise parmi les grands du royaume que devant les fils de sa trame, il répond sans se presser :

— Cet homme était venu dire : « Si notre roi vient vous combattre et cerne votre capitale, que ferez-vous ? » J'ai mis les osselets devant lui. Cela signifiait : « Comparés à nous, vous êtes des enfants. »

— Il est vrai, dit le roi, qu'étant petits nous avons tous joué aux osselets. Continue.

— En répandant le millet, l'ambassadeur a répliqué : « Nos soldats sont innombrables. » J'ai lâché le poulet pour répondre ceci : « Un seul d'entre nous en massacrerait cent des vôtres. »

Le roi fut émerveillé. Il comprit que le tisserand lui avait rendu un service inestimable, car l'ambassadeur s'était retiré sans un geste de menace, convaincu que des gens capables de répondre ainsi donneraient du fil à retordre à qui se permettrait de les attaquer.

Plein d'admiration pour le tisserand, le roi aurait voulu le combler d'honneurs et même le nommer grand vizir ; mais l'artisan ne voulut accepter qu'un tout petit cadeau.

— Tisserand je suis, dit-il, et tisserand je resterai.

Puis il ajouta :

— Je te prie seulement, ô roi, de ne jamais oublier que, parmi tes plus humbles sujets, il y a des hommes capables de comprendre ce qui dépasse l'intelligence de ton grand vizir. Mets-toi bien dans l'esprit que les tisserands, les cordonniers, les forgerons, les charpentiers, ne sont pas nécessairement des imbéciles.

MAURICE BOUCHOR, *Contes.*
(Librairie Armand Colin.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

LES TABLEAUX D'INTUITION ET DE LANGAGE "TH. COLSON"

Tirage en 8 couleurs

En souscription :

Jusqu'à la fin de la publication

La collection de 14 tableaux en couleurs (65 × 100).

150 fr. franco.

Prix de vente réel (plus port).

Le tableau. **12 fr. 50** La collection. **175 fr.**

N° 1. **L'habitation.**
N° 2. **Le marché.**
N° 3. **La rue.**
N° 4. **La locomotion.**
N° 5. **La gare.**
N° 6. **Le fleuve.**
N° 7. **La mer.**
N° 8. **La montagne.**
N° 9. **La forêt.**
N° 10. **La ferme.**
N° 11. **Les travaux de la campagne.**
N° 12. **La vendange.**
N° 13. **La foire.**
N° 14. **Le zoo.**

F. NATHAN
- Éditeur -

N. B. — Les tableaux représentés ci-dessus ont paru et sont envoyés immédiatement. Les autres paraîtront prochainement et seront envoyés aussitôt.

Patte de Poule d'eau

ÉCHASSIER

Patte et Bec de Canard.

PALMIPÈDE

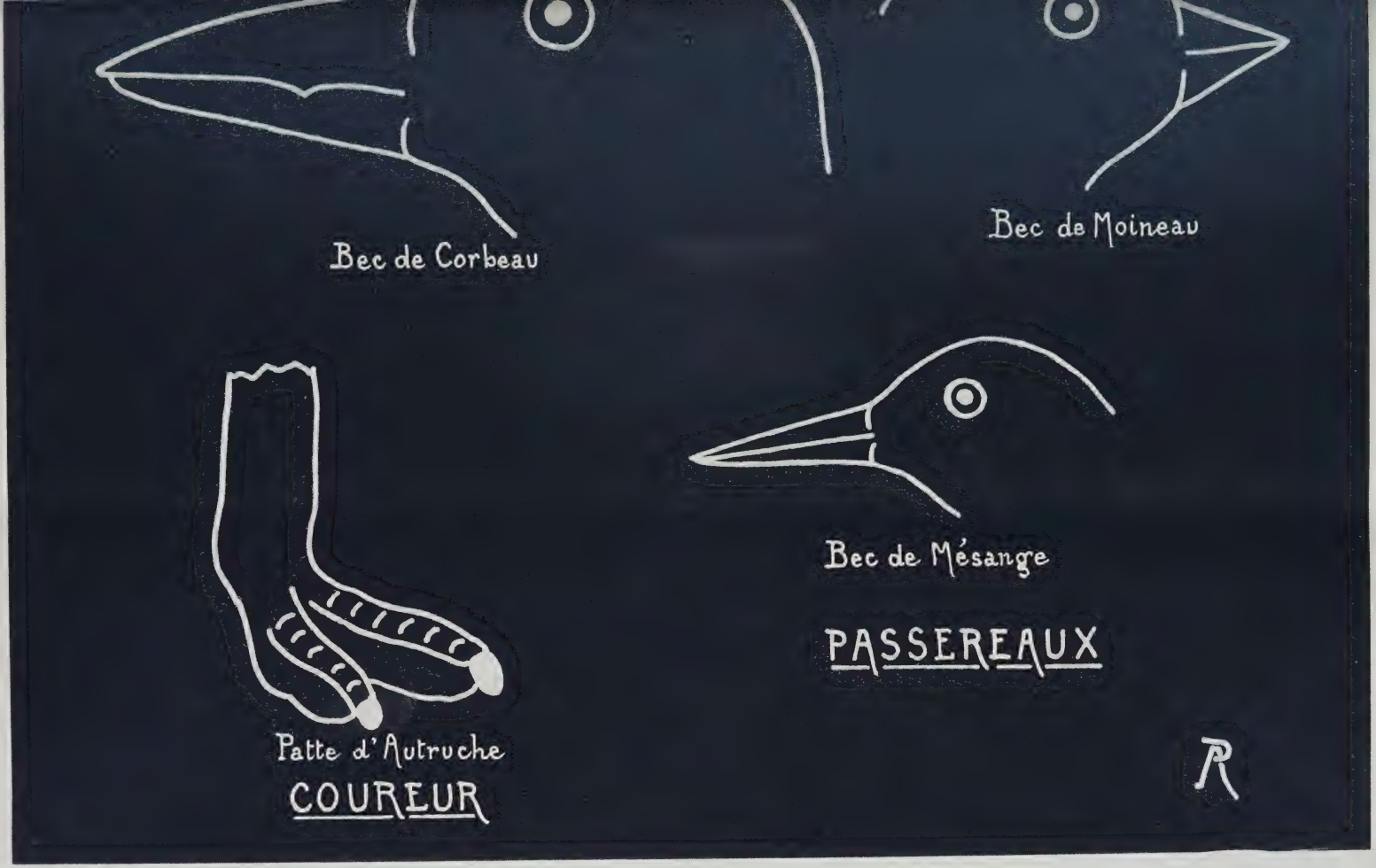

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD

LES OISEAUX (III)

Reproduction interdite.

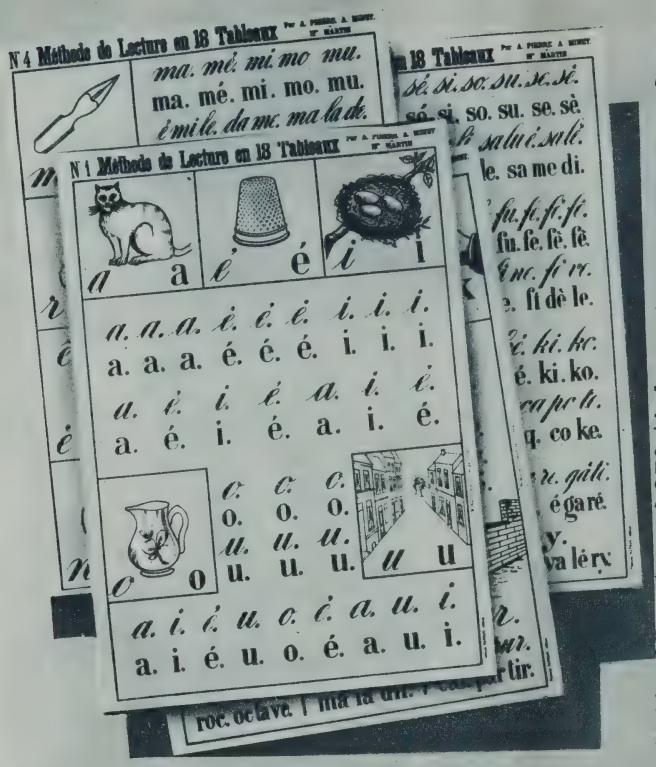

MÉTHODE DE LECTURE

PIERRE-MINET-MARTIN

TABLEAUX MURAUX

TABLEAUX MURAUX, sur papier indéchirable, écrits en caractères très visibles, bordés et œilletés, les 18 tableaux..... **44 fr. »**
Carton pour ranger la collection..... **23 fr. »**
Appareil spécial pour suspendre au mur. **2 fr. 75**

PRINCIPES ESSENTIELS DE CETTE MÉTHODE

Mener de front l'écriture et la lecture en faisant également usage des caractères ordinaires d'imprimerie et des caractères d'écriture.

Avancer lentement pour avancer sûrement : 1° en consacrant une leçon à chaque élément de la méthode ; 2° en revenant constamment sur les éléments étudiés ; 3° en faisant de nombreuses révisions.

Mettre l'enfant à même de retrouver, voire de pouvoir trouver seul le nom de l'élément faisant l'objet de chaque leçon, en utilisant une vignette représentant un objet bien connu, objet dont le nom renferme à la dernière syllabe le nom de l'élément proposé : **m** de plu-me; **f** de cara-fe; **br** de sa-bre; **on** de mou-ton, etc.

N'employer jamais que des mots du vocabulaire de l'enfant, afin qu'il n'ait à vaincre que les seules difficultés phoniques (elles sont si considérables déjà !)

1er Livret. *Un vol.* **2 fr. 20**
2e Livret. *Un vol.* **4 fr. »**

2 Cartons complémentaires
correspondant aux 2 livrets. *Chacun.* **0 fr. 35**

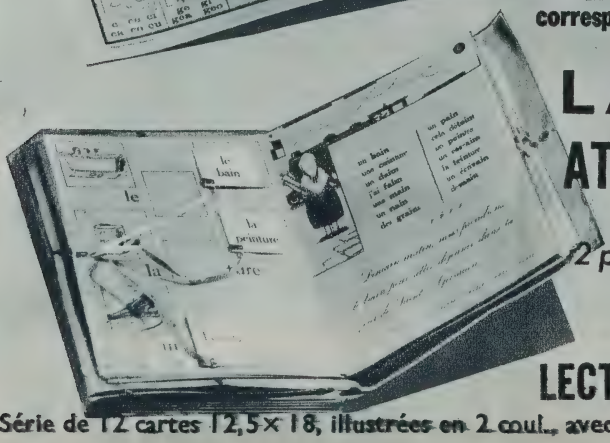

LA LECTURE ATTRAYANTE ET RAPIDE

par Mlle CUNÉO

2 porte-folios comportant chacun 20 doubles-cartes.

LA LECTURE AMUSANTE ET RAPIDE

Série de 12 cartes 12,5 × 18, illustrées en 2 coul., avec texte en gros caractères. 3 fr. 50

3 mobiliers signés... Lévitan!

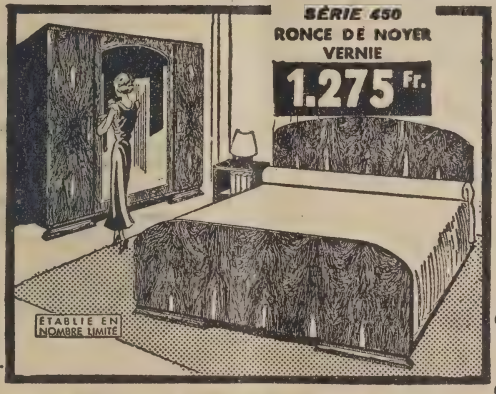

FACILITÉS DE PAIEMENT

REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES

Un meuble signé Lévitan est garanti pour longtemps!

Livraison par camions dans toute la France et installations gratuites.

Entretien gratuit pendant 3 ans

Chez Lévitan pas de prime... ce qui prime c'est la qualité!

LEVITAN

63, BOULEVARD MAGENTA, PARIS
(GARE DE L'EST)

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

Offert gratuitement

LE BON CI-DESSOUS EST INDISPENSABLE POUR RECEVOIR LE CATALOGUE

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

S. 14.83

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Defense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echt gratuit. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) 298f

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE
Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue n° 208 où vous trouverez le détail de nos articles (Compendiums, Collections scientifiques, etc.)
Fernand NATHAN, Éditeur.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

VARICES ulcérées ou non, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. Ne pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 bis, rue de Copenhague (Métro : Europe).

SAGE-FEMME. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. 650 fr., 75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.

le mouton lui-même dort sur les laines DEBRO
ÉCONOMIE HYGIÈNE
Demandez Échantillons Gratuits de nos Belles Laines à Matelas
U. DEBRO
50, Rue du Rocher PARIS 8e

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE 'Trib'
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

Pour tous ceux qui possèdent un microscope "KALLISTOS"
Nous avons réuni une sélection intéressante de coupes microscopiques faciles à examiner, et que nous sommes heureux de céder à un prix extrêmement avantageux :
Voici la composition des 2 séries :
1re série : Pollen de lis, Aile d'abeille, Soie tissée, Cèdre Sporanges de fougère, Diatomées.
2e série : Aile de papillon, Emeri, Laine, Aile de mouche, Spicules de Gorgone, Plume.
Chaque série de 6 coupes : 12 fr.
Librairie Fernand NATHAN

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3892-4-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

Modern Lang.
370.5
JOI

82e Année. — N° 34. 2 Mai 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

ILLUSION D'HIER

Le temps viendra où tous les hommes désapprendront la guerre, transformeront les glaives en socs de charrue et les lances en faucilles, et vers ce moment, vers cette nouvelle forme de la vie, l'humanité s'avance avec une rapidité de plus en plus grande.

TOLSTOÏ
(1828-1910)

Profitez de ce prix de faveur !

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ

Nous venons de publier un charmant petit volume destiné à aider les maîtres dans une de leurs tâches les plus délicates ; pour faciliter l'expansion de cette brochure d'une utilité incontestable, nous avons décidé de la céder aux instituteurs aux conditions de faveur ci-dessous :

10 exemplaires franco : **10 francs.** | 40 exemplaires franco : **25 francs.**
20 — — **18 francs.** | 50 — — **32 francs.**

Profitez de ces prix ***DE PROPAGANDE*** *pour demander sans retard*

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ

Petit code de la Route pour petits et grands

par R. BECKER, instituteur

Une brochure très illustrée..... **2 francs**

Ce petit livre, illustré d'une façon humoristique, rendra les plus grands services aux enfants et à leurs parents.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

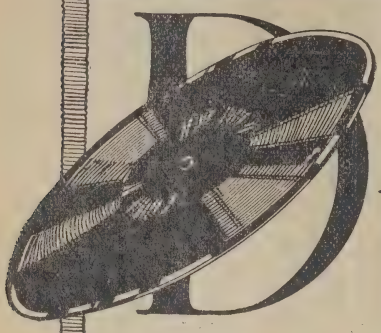

Les Meilleurs DISQUES

POUR LES ENFANTS

CHANSONS DES PETITS DE FRANCE, musique de Albert Chantrier, paroles de F. Beissier :
Les Petits de France (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
La berceuse des petits lapins (J. Planel). 15 fr.
Noël des petits oiseaux (J. Planel).
La poupée en sucre (Gauley-Planel-Sorbier-Médus) ..... 15 fr.
Avion vole, vole (Planel-Gauley-Sorbier-Médus).
Le mariage de la rose (Th. Gauley).. 15 fr.
Petit bateau qui va sur l'eau (Sorbier-Gauley-Planel-Médus).
Si j'étais (Th. Gauley)..... 15 fr.

CHANSONS DE BOB ET BOBETTE, paroles de René Paul Groffe, musique de Zimmermann. — Interprètes : S. Feyrou-J. Sorbier :
Il était un beau navire. Le petit caneton. 15 fr.
La bonne soupe aux choux. Le cœur du roi..... 15 fr.
Pourquoi Monsieur Guignol. Les roses de mon rosier.. 15 fr.
Bonjour Monsieur Printemps. Jeannot chasseur. 15 fr.

NOUVEAUTÉS

TANTE CLAIRE RACONTE, par Mlle Auroy, inspectrice des Écoles Maternelles :
Le petit cochon de bois.
Le petit bonhomme de quat'sous.... 10 fr.
Le caillou merveilleux.
Mademoiselle Turlurette..... 10 fr.
La coccinelle enchantée.
Minet courte queue..... 10 fr.

DISQUES de Hermin Dubus :
La fête au village.
Cueillons des roses..... 15 fr.
A la noce de Toinette.
La grande fête du Printemps..... 15 fr.
Le chant de la Paix.
Noël d'espoir..... 15 fr.
Le rêve des Pierrots au clair de lune.
Petites chansons..... 15 fr.
Le chant du souvenir.
Le chant d'essor de la jeunesse..... 15 fr.
Le sapin joli. — Dans le nid enchanté.
Madame la neige et ses pierrots blancs. 15 fr.

LA CHANSON A L'ÉCOLE, Mme Weill fondatrice.
Nous n'irons plus au bois.
Le Roi Dagobert (chansons enfantines). 5 fr.
Il fait jour.
Cadet Rousselle (refrain à 2 voix).... 5 fr.
En passant par la Lorraine (refrain à 2 voix).
Combien j'ai douce souvenance..... 5 fr.
Berceuse Corse (2 voix).
Bourrée d'Auvergne (2 voix)..... 8 fr.
Quand j'étais chez mon père (M. Enot, de l'Opéra-Comique).
Dimanche en Alsace (Madeleine Grey). 10 fr.
La belle Françoise.
En revenant des noces (refrain à 2 voix) 8 fr.
La bergère que je sers. — Brunette du 18e siècle. Chant : Madeleine Grey. — Flûte : M. Blanquart.
Le pommier d'août (Madeleine Grey). 10 fr.
A la volette (ronde enfantine).
La mère Michel (2 voix)..... 5 fr.
Sonne ma Cornemuse. Le chant du départ. (M. Enot, de l'Opéra-Comique).... 5 fr.

POUR LES ADULTES

LES DERNIERS Succès

ORCHESTRE
Le Roi d'Ys (Ouverture 1re et 2e parties) de Lalo ..... 25 fr.
Le Roi d'Ys (Ouverture 3e partie) de Lalo. — Carmen (Ouverture) de Bizet ..... 25 fr.
(Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de M. A. Wolff)
Alt Wien (violon et piano) Heifetz. — Guitare ..... 25 fr.

CHANT
Le pardon de Ploërmel « Ombre légère qui suit mes pas ». — Rigoletto « Air de Gilda : O doux nom », par Vina Bovy de l'Opéra.. 35 fr.
Soupir. — Chanson triste, par Panzéra..... 25 fr.
Voilà pourquoi les Mamans pleurent. — Nuit charmeuse, par Mona Martonville ..... 10 fr.
Les Noces de Figaro : Air de Chérubin « Mon cœur soupire ». — Berceuse « Berceuse à l'enfant », par Elyane Celis ..... 15 fr.
La rose rouge, de l'Opérette « Monsieur Beaucaire. — J'ai toujours cru qu'un baiser, de l'opérette « Paganini », A. Baugé.... 20 fr.

COMIQUE — MUSIC-HALL
Faites ça pour moi (pot-pourri chanté) par Eliane de Creus..... 15 fr.
Angelina. — Les Gars du Midi, par Chaumel ..... 10 fr.
Tiens bon, Marie-Madeleine. — A la tienne mon vieux, de Stello.. 15 fr.
Tous les Bœufs. — Tout petit, de Milton ..... 15 fr.

Demandez les à la Librairie Fernand NATHAN
18 Rue Monsieur le Prince Paris VIe

Dès maintenant vous avez intérêt à songer au renouvellement des livres classiques de vos élèves.

Demandez-nous, aux prix spéciaux indiqués ci-contre, les ouvrages qui vous intéressent.

*A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

BON SPECIAL DE DEMANDE DE SPECIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larmes, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larmes, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	1 »
— — Cours élémentaire	1 »
— — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — Cours moyen	1 25
— — Cours moy. 2e et Cours supér. (1re année).	1 50
— — Cours supérieur (paraîtra fin mai)	2 »
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	1 »
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moy. 2e degré et Cours sup.).	3 2.
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
SOUCHÉ-DENOUEL	
La Méthode Rose, Initiation à la lecture, 1er livret (paraîtra fin mai)	1 »
— — 2e livret —	1 »
MINET et PATIN	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25

Supprimer ce qui n'est pas désiré. Total .....

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

Pour tous ceux qui possèdent un microscope "KALLISTOS"

(Prix : 30 francs)

Nous avons réuni une sélection intéressante de coupes microscopiques faciles à examiner, et que nous sommes heureux de céder à un prix extrêmement avantageux :

Voici la composition des 2 séries :

1re série : Pollen de lis, Aile d'abeille, Soie tissée, Cèdre, Sporanges de fougère, Diatomées.

2e série : Aile de papillon, Emeri, Laine, Aile de mouche, Spicules de Gorgone, Plume.

Chaque série de 6 coupes : **12 fr.** ***Librairie Fernand NATHAN***

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

La cure nécessaire

Si bien portant que vous soyez, ne faites pas fi des avertissements que vous envoie parfois la nature. Un malaise subit indique toujours un trouble de la circulation qu'il s'agisse de l'estomac, de l'intestin, du foie ou des reins. Aussi n'hésitez pas, à la première alerte, à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes alpestres. Sous son action régénératrice les malaises disparaissent, les vices du sang s'éliminent et vous recouvrerez la paix du corps et la sérénité.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures

TISANE des CHARTREUX de DURBON

CURE de PRINTEMPS avec les PURS FERMENTS LACTIQUES

DU YAOURT YALACTA
EXQUIS AU GOÛT
SE FAIT À DOMICILE
REVIENT AU PRIX DU LAIT

LA PLUS EFFICACE
LA PLUS DURABLE
DES CURES DE DÉSINTOXICATION

Brochure gratuite sur demande à :
SECTION N° 109

YALACTA
19 Avenue Trudaine
PARIS 9e

Pub. G. Sweert

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU de BESANÇON

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

HUILES

Olive pure.	65 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. LAMORLETTE : L'école et la langue parlée 523
J. GENILLON : Arrière, les grands-parents !.. 525
Lucien GÉRARD : Triste histoire..... 525
L. LETERRIER : Nouveaux tests..... 527
G. LALIRE : Le choix du sujet des conférences d'automne..... 528
L. ROBIN : Histoire de l'abeille (fin)..... 529
G. RIGUET : Matins de mai..... 530
L'Ecole permanente de Tatihou..... 530
F. FERLET : Une mauvaise excuse..... 531
M. CHAMBON : Éducateurs académiciens... 532
Bibliographie : Messac, etc..... 532
ROSINE : Les plis brodés..... 533
Pour lire en classe : La fortune imprévue..... 534

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Le problème du chômage..... 535
C. CHARLOT : La surveillance des cantines scolaires 535
ELBÉ : Bruits d'orage..... 536
F. BÉRENGER : Le rôle des inspecteurs..... 537
L. MAILHOL : Le siège de la société sportive 537
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 537
André GANNE : Carnet du militant..... 538

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 481 à 496
Examens : Textes et documents..... 189 à 194
René OZOUF : L'industrie du pétrole en France..... 193
Les Archives de l'Enseignement primaire : L'abeille (IV)..... Hors-texte.

L'ÉCOLE ET LA LANGUE PARLÉE

Par L. LAMORLETTE

JE fus sur le point d'intituler cet article : « L'École contre la langue ». Je n'aurais pas surpris les lecteurs de mon département que j'avais invités, lors des conférences d'octobre dernier, à méditer sur les « Exercices oraux dans l'enseignement du français ». Mais je n'ai voulu scandaliser personne... et puis l'école obligatoire, avant de contribuer activement à déformer la langue parlée, commet d'abord une faute passive en négligeant trop souvent les exercices oraux, en tolérant les fautes de prononciation.

— Vous ne faites pas d'exercice d'élocution ?

— Si, monsieur l'Inspecteur, seulement je les fait par écrit ! (authentique).

Dans une école à classe unique, quand les élèves sont nombreux, chacun ne parle pas plus de trois minutes par jour, en dehors des moments où il récite par cœur. Le paragraphe le moins médité, le moins appliqué des instructions de 1923, est celui qui concerne les exercices d'élocution (1).

Si l'enfant ne parle guère à l'école, du moins il lit, il écoute le maître ; cela pourrait presque suffire à enseigner une prononciation correcte. Mais trop d'instituteurs, au lieu d'agir sur le milieu scolaire, se laissent déformer par lui ; comme trop de mamans, ils usent du langage puéril, particulièrement dans l'interrogation, et donnent parfois l'exemple d'un français incorrect et compliqué à plaisir.

Les défauts de prononciation locaux apparaissent d'une manière nette aux bons débutants ; mais avec les années viennent l'accoutumance, la résignation et, peu à peu, c'est leur prononciation — comme leurs tournures interrogatives — qui se laisse influencer par celle des enfants. Puis les instituteurs réagissent-ils toujours contre les habitudes vicieuses, même en sortant de l'École normale ?

Le recrutement du personnel primaire est essentiellement départemental ; aucun texte n'interdit même aux professeurs d'École normale — comme il est fait pour les Inspecteurs primaires et secrétaires d'Inspection académique — d'exercer dans leur département d'origine. Un professeur né dans la région du dialecte normand-picard peut revenir y exercer sans avoir fait un stage de dix ans dans une autre région française. Ainsi, trop souvent, un élève-maître n'est pas corrigé de ses défauts de prononciation, et, en sortant de l'École normale, il n'entend même pas ceux de ses élèves.

Je sais que plus d'un s'en consolera en nous disant : « Pourquoi vouloir détruire le parfum de terroir ? » Je répondrai que l'école nationale a pour but essentiel d'empêcher le pays de devenir une tour de Babel, de mettre tout petit Français de treize ans à même de comprendre non seulement le livre et le journal, mais la conversation de n'importe quel autre Français de treize ans et de se faire

(1) Trop rares sont les exercices dirigés comme celui que nous a rapporté M. REBUT dans le numéro du 25 octobre de ce journal.

*

comprendre de lui. La langue commune est un facteur d'unité nationale. D'ailleurs, l'altération des sons corrigée, il restera encore un accent, une saveur de terroir, qui ne sera pas sans charme, mais sera accepté sans sourire en n'importe quelle autre province.

De mon département on connaît les vices essentiels de prononciation. La diphtongue *oi*, que le Franc-Comtois ouvre en *ouè*, est fermée en *oué* par le Normand, et mes institutrices maternelles me montrent leurs « bouétes » de matériel.

L'*è* et l'*ê* sont fermés en *é* et en *é* long.

On prononce à peine *r* final : *ton pé*, *ta mé*.

La paresse d'articulation, l'escamotage des consonnes se rencontrent d'ailleurs dans d'autres régions françaises : on supprime les liaisons, même dans la récitation d'un texte en vers ; *x* dégénère en *s* ; quand trois consonnes se suivent, on intercale un *e* muet : lorseque (et tel vers de la *Légende des Siècles* prend treize pieds) ; *exprès* devient *esprès* ou *exeprès*.

Paresse ! Paresse des mâchoires et des lèvres, comme pour l'*è* de nos Normands qui refuse de s'ouvrir.

Comment lutter ? Ce n'est pas toujours commode. Contre l'escamotage des consonnes devant un *e* muet, certains imaginent d'insister sur la « prononciation cours préparatoire », même avec des enfants à qui une école maternelle a, par la méthode globale, enseigné à lire sans accent scolaire. Et on fera lire : *ton-pè-reu*, sans voir que cette prononciation est plus éloignée que *ton pè* de la prononciation correcte, puisqu'elle déplace l'accent tonique ! Comment, ensuite, l'enfant fera-t-il l'élision orale ? D'ailleurs, la méthode est inapplicable s'il s'agit d'obtenir l'articulation des consonnes finales.

***

EN contraste avec la difficulté d'articulation, on est surpris d'entendre — et ceci à peu près partout — prononcer des lettres muettes.

Un normalien, ce matin, lut devant moi « les beuff » (bœufs).

Le désir de prononcer toutes lettres, joint à l'impuissance articulaire, entraîne de singulières complications, et toute une classe d'école primaire supérieure un jour, maître et élèves, allongea d'un pied un vers de Leconte de Lisle, en prononçant « cerfe ni daim ».

Mais nous abordons ici le rôle actif de l'école dans la déformation de la langue parlée. Le progrès dans l'usage correct de la langue écrite, que l'on doit à l'école obligatoire, a été obtenu en partie aux dépens de la langue parlée, de la langue tout court. Une langue s'apprend par l'oreille, nous l'avons compris depuis 1902 pour les langues étrangères vivantes ; mais si la famille parle patois, le français n'est appris pratiquement que par la lecture. C'est évidemment parce qu'il a été lu avant d'être entendu que le mot *gageure* est si souvent prononcé *gajeure* au lieu de *gajure*, par analogie avec les mots en $e + u = œu$; c'est pour la même raison que certains prononcent *camomille* comme *tranquille*.

Et si la famille parle français, l'enfant, au lieu de prononcer comme sa grand'mère illettrée, est fier d'affecter une prononciation qui prouve sa science de l'orthographe. C'est le souvenir de l'orthographe qui fait prononcer l'*a* muet dans *août*, *taon*, le *p* muet dans *promptitude*, *sculpteur*, *exempter*... jusqu'à celui de *dompter*, qui n'a même pas l'excuse d'être étymologique !

De la prononciation des consonnes muettes, la primauté donnée à la lecture sur les exercices de langage n'est pas seule coupable, le maître a parfois une responsabilité plus directe encore ; le souci d'éviter des fautes d'orthographe dans les dictées en a conduit plus d'un à déformer systématiquement la langue parlée en l'assimilant plus ou moins à la langue écrite. C'est à ce souci de la dictée d'orthographe que nous devons en partie les fautes signalées à l'instant, ainsi que la prononciation de la consonne finale de *cinq*, *six*, *dix*, devant un nom pluriel commençant par une consonne, alors qu'elles ne doivent être entendues que devant une voyelle ou un point final. Les nécessités pratiques de la conversation téléphonique viennent malheureusement agir dans le même sens sur le maître et ses anciens élèves : *une*, *cinque*, *sisse*, *septe*, *huite*, nous recommande l'administration des P. T. T. ! L'école n'est pas seule coupable.

***

CE n'est pas demain que la situation budgétaire permettra de dédoubler les classes surpeuplées, et l'on ne pourra jamais faire passer par l'école maternelle tous les enfants dont la famille ne parle pas une langue correcte ; l'administration, d'autre part, hésitera sans doute toujours à obliger les professeurs de lettres des Écoles normales à être, comme les Inspecteurs primaires, des « hors-sins » dans leur résidence.

Relisons tout de même, dès aujourd'hui, les instructions de 1923 : « Habituons les élèves à prononcer distinctement. »

N'oublions pas surtout la force de l'exemple du maître ; une articulation nette forcera l'attention des distraits ; elle permettra à l'instituteur d'être entendu de tous sans forcer le volume de sa voix, sans congestionner ses cordes vocales : son intérêt de carrière est d'accord avec son devoir à l'égard de la langue maternelle. Un débit qui ne se précipite jamais donnera cette impression de calme qui est aussi un facteur de discipline.

A l'École normale de demain, j'espère que l'élève-maître aura le loisir de lire à haute voix, que son professeur de français, après avoir étudié lui-même sa prononciation

devant la glace, saura observer l'émission du son chez ses élèves.

La prononciation correcte ne demande peut-être qu'une attention soutenue de la part des instituteurs et des professeurs d'École normale.

L. LAMORLETTE,
Inspecteur d'Académie du Calvados.

BLOC-NOTES

ARRIÈRE, LES GRANDS-PARENTS !

L'ANCIENNE éducation — l'éducation traditionaliste ! disent les novateurs, non sans quelque mépris — s'élevait contre les nourrices, dont les contes horrifiants effrayaient les enfants.

Mais elle n'avait pas déclaré la guerre aux grands'mères, non plus qu'aux grands-pères. Leur tour est venu. Non pas, parce que, eux aussi, à l'exemple de V. Hugo,

Inventent des contes profonds
Dont ils trouvent les personnages
Parmi les ombres du plafond...

Non, mais parce qu'ils gâtent les enfants:

C'est un principe nouveau d'éducation :

« Eloignez les grands-pères et les grand'mères. Leur faiblesse est pernicieuse. Ils ne savent rien refuser et, dès lors, l'enfant échappe à l'éducation rationnelle d'aujourd'hui qui lui accorde tout ce qu'il veut — à condition qu'il ne veuille que ce qu'il doit vouloir ! Un contact prolongé avec les grands-parents, par exemple, pendant deux mois de vacances, c'est la catastrophe. Tout est à refaire dans l'œuvre éducative. »

Ceux qui le disent doivent le savoir ! Mais c'est bien triste pour le vieux grand-père et la vieille grand'mère ! Ils ne pourront plus dire avec A. de Musset :

C'est mon opinion de gâter les enfants,

et on ne leur laissera plus regarder les chers petits qu'à travers une grille. Jeanne restera au pain sec dans le cabinet noir.

Finies, les douces joies de la vieillesse qui s'éclairait d'un sourire d'enfant et qui se sentait toute ragaillardie quand elle pressait, dans sa main déjà sèche, la menotte potelée d'un tout petit.

Comme chez A. Daudet, on verra encore des vieux « dans le calme et le demi-jour d'une petite chambre, dormir au fond d'un fauteuil, la bouche ouverte et les mains sur les genoux... », mais on n'entendra plus la petite voix qui psalmodiait : « A... lors... saint... I... ré... née s'é... cria... » Et comme le tableau y perdra de son charme !

Mais j'y pense. Cette petite orpheline recueillie par les « Vieux », qui doit être si mal élevée, qui doit être si loin de l'enfant heureux *tel que le rêve* la Nouvelle Éducation, *qu'est-ce qu'on en fera? Ce qu'on en fera? Mais... une pupille de l'Assistance publique !*

Ainsi seront sauvés les principes sacro-saints de la pédagogie nouvelle et l'enfance arrachée à l'influence dissolvante de ceux qui, avec un entêtement sénile, s'obstinent à pratiquer l'art d'être grand-père.

JEAN GENILLON.

PAULETTE ET SON MARI

TRISTE HISTOIRE

ET voici que revient le temps de la grande colère. On a enseigné l'histoire pendant cinq ou six années à des enfants qui ne sont ni sans intelligence ni sans mémoire; on s'est efforcé de le faire sous forme de leçons aimables. On les a pavoisées de gravures par centaines ; on a montré des vieux sous et des tessons de vases réputés gallo-romains ; on a renforcé les notions supposées acquises à grand renfort de résumés et de tableaux plus ou moins synoptiques ; on a fait des revisions et des interrogations écrites, des compositions et des épreuves d'examen ; on croit avoir déposé dans la tête des enfants un bloc solide de connaissances bien cimentées ; le certificat approche : on s'aperçoit qu'on a entassé du sable et qu'il a fui par des centaines de petits trous insoupçonnés. Alors on se fâche, on crie, on tempête, on trépigne et on revise. Les choses n'en vont pas mieux pour autant.

Ils le savent bien, ceux qui choisissent les épreuves d'histoire pour le certificat d'études. Il suffit de parcourir la liste des sujets proposés dans n'importe quelle circonscription au cours de ces dernières années pour se rendre compte qu'on n'ose plus poser que certaines questions qui ne varient plus guère. On continue à interroger sur Colbert, sur Vauban et sur Louvois (quatre lignes pour chacun) ; on ose encore demander la date du couronnement de Charlemagne et la date de la mort d'Henri IV (parce que ce sont des multiples de dix) ; on se permet toujours de se faire renseigner sur les quelques journées révolutionnaires qui sont classiques et connues au moins de nom, mais la liste tout entière des questions qu'il demeure permis de poser sans faire pleurer les candidats, leurs parents, leurs maîtres et le Conseil municipal est moins longue que le récit des aventures du ménage de Mme Brunehaut dans un manuel à l'usage du cours élémentaire.

On peut interroger sur Soissons, à la condition que ce soit exclusivement sur son vase et pas du tout sur son rôle pendant la dernière guerre. On peut interroger sur la Bidassoa, mais non pas sur l'Yser. Si l'on demande quelque chose sur la campagne des Flandres, il faut que ce soit à propos de Ferrand bien enferré. On ne peut pas s'enquérir des batailles encore saignantes de la région de Reims, mais on peut faire citer la cathédrale aux six enfants sur dix qui vous diront que Clovis se fit baptiser (en 496, si je ne me trompe) dans cette église (des XIIIe et XIVe siècles, sauf erreur) dont ils ont vu des cartes postales. On peut obtenir aussi quelque chose sur la bataille de la Marne, mais à la condition de s'intéresser presque exclusivement aux combats des Champs Catalauniques.

Ce qu'ils savent un peu, c'est leur commencement. Malheureusement, ce commencement est surtout fait d'un fatras de légendes et de racontars de vieux moines refoulés. Nos élèves croient que leurs « ancêtres » les Gaulois étaient des colosses aux yeux bleus et aux cheveux blonds cosmétiqués à grand renfort de beurre, alors que ces traits étaient seulement fréquents dans une petite aristocratie de guerriers venus du Nord : « Tu ne ressembles pas du tout à mon grand-père », disait une petite fille à son papa,

confondant son aïeul avec ses aïeux présumés. Nos élèves s'imaginent que les écoles gallo-romaines pullulaient comme celles de la République et qu'elles étaient ouvertes à d'autres qu'à des gosses de riches ; ils se représentent Charlemagne « à la barbe florie », alors que celui-ci gardait tout au plus ses moustaches qu'il faisait peut-être couper à la Charlot. Le Grand Ferré, qui avait bu trop d'eau, leur paraît un personnage aussi important, et le roi Dagobert vaut surtout par sa culotte, comme Louis XI est inoubliable surtout par sa cage de fer : celle qui est en pierre au musée du Mont-Saint-Michel.

Dans le Panthéon des mémoires scolaires, il y a de tout, et ce qui est sans importance est sur le même plan que ce qui n'en a point : les petits porteurs des petites lanternes de carnaval voisinent avec les héros dont les noms sont des phares. Mais les grands hommes ressemblent aux petits, tant leurs biographies sont expurgées, comprimées, édulcorées et bonnes à mettre en images à Épinal. Pour nos élèves, Bernard Palissy est un homme qui a brûlé son mobilier et Colbert est le fils d'un marchand de drap à l'enseigne du Long-Vêtu ; l'image qu'ils s'en font est fragmentaire et inexacte. On a stylisé le passé sous prétexte de l'adapter à l'esprit des enfants ; on l'a rarement stylisé sans le trahir. On sait ce que ceux qui, par hasard, en ont appris quelque chose, disent de Galilée, héros cent pour cent.

Voilà bien le type scolaire du grand homme incompris et photogénique ! Pourtant, si j'en crois l'historien de l'*English Review* de septembre 1932, qui n'est pas un petit plaisantin, Galilée n'a jamais été mis à la torture ; il ne fut même pas emprisonné, mais simplement invité à séjourner pendant six mois dans la villa du grand-duc de Toscane. Et, lorsqu'il mourut, il fut bien et dûment béni par le pape Urbain VIII dont il était le pensionnaire depuis une douzaine d'années. Mais que n'a-t-on pas fait pour rendre exemplaire d'un bout à l'autre l'histoire d'un Duguesclin ou celle d'un Christophe Colomb ?

Faut-il donc effacer l'image traditionnelle de Galilée de la mémoire de nos élèves ? Certainement pas. Faut-il, du moins, l'estomper un peu en l'humanisant ? Peut-être pas davantage. Nos enfants, qui retiennent si mal l'histoire, ont besoin d'accrocher leurs petits souvenirs à des images simples et vigoureuses. Certains ont dit qu'il fallait jalonner l'histoire avec des dates : c'est surtout une opinion de théoricien. Il faut la jalonner avec des noms d'hommes violemment éclairés. On a voulu rendre l'histoire aimable, et il y a des classes où elle est présentée comme un parc charmant dans lequel il fait bon rêver et où on n'est pas du tout obligé de travailler. Un parc ? soit, mais n'en bousculons pas trop les statues et soignons les parterres qui les entourent, même si parmi les lis et les coquelicots il y a quelques bégonias.

Gardons Galilée parce que son histoire, même revisée, demeure très belle, mais gardons-le surtout parce que nous le rencontrons à une étape de la civilisation. Galilée est le symbole d'un grand changement, et il faut que nos élèves sachent quelque chose de ce grand changement-là.

Que dit le peuple des praticiens ? Je m'interroge, j'interroge mes collègues : tous disent que les programmes sont trop chargés. Que ce soit la faute des programmes eux-mêmes, de ceux qui les dissolvent en manuels ou de ceux qui administrent la dissolution, c'est une autre affaire. Mais le fait subsiste : nos enfants ne peuvent pas digérer toute l'histoire que nous leur faisons prendre. Coupons donc ce qui n'a que peu d'importance et ne gardons que l'essentiel. Sans doute, mais où est l'essentiel ? Chacun en juge selon ses petites sympathies et ses petites préférences. Pour moi, je me suis fait une règle qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui est, peut-être, préférable au simple caprice.

Je tiens pour faits importants tous ceux qui ont laissé une trace sensible dans notre vie actuelle. Faut-il à l'école primaire parler des Croisades ? Oui, parce qu'elles ne nous ont pas rapporté seulement, comme on l'a dit, la « mode de porter la barbe et de prendre des bains chauds ». Je parlerai des Croisades en classe parce que, comprendre leurs causes, c'est comprendre l'Europe chrétienne et l'Europe chevaleresque, qui ne sont pas tout à fait mortes aujourd'hui. Je dirai les causes parce qu'elles sont ce qui importe ; je passerai vite sur les résultats ; je ne dirai rien de la chronologie des faits parce qu'il n'en reste rien de vivant. Mais parce qu'il faut, avec des enfants, bien jalonner l'étape, je prendrai un héros dans ce temps et je m'efforcerai de le peindre de couleurs si vives qu'il s'en trouvera inoubliable. Je ne prendrai ni un Philippe-Auguste calculateur, ni un Frédéric II sceptique : mon homme sera Richard Cœur de Lion. J'agirai comme un dramaturge ou comme un cinéaste : je ne veux en gros plan qu'un seul personnage et qui soit symbolique.

Apprendrai-je à mes élèves la guerre de Cent ans ? Sans doute, mais, puisqu'il ne reste d'elle qu'un nom, celui de Jeanne d'Arc, je ne parlerai de la guerre qu'en fonction de mon héroïne. Quelques mots d'introduction et puis Jeanne d'Arc tout de suite. Jeanne morte, la guerre est finie. Ainsi j'ai beaucoup éliminé, mais j'ai gardé tout ce qui importe réellement encore, et dans la forme qui peut continuer à frapper de petits enfants.

Je voudrais qu'il en soit ainsi jusqu'à la Révolution. Désormais les faits qui ont laissé des traces dans notre vie d'aujourd'hui se feront plus nombreux, et il ne suffirait plus de montrer quelques hommes pour en souligner l'importance. S'il est encore possible de ne retenir que peu de faits des guerres de la Révolution et de l'Empire, il n'en sera plus de même quand on parlera de la dernière guerre, que les enfants connaissent plus mal que tout. S'il est encore possible de ne dire que l'essentiel des Constitutions qui ont passé comme la fleur des champs, il sera nécessaire de parler longuement de celle dont nous avons la jouissance.

Mais alors il faudrait disposer de plus de temps pour faire étudier les temps modernes. Sans doute, et c'est pourquoi je vous propose ce remaniement des programmes :

Cours élémentaire : Étude des grandes étapes de la Civilisation française symbolisées par leurs héros, des origines à la Révolution française.

Cours moyen : De 1789 à 1871.

Cours supérieur préparant au C. E. P. E. : La troisième République.

Je ne suis pas certaine que ces programmes vaudraient mieux que les autres, mais je suis sûre qu'ils donneraient au moins autant de résultats.

PAULETTE DUBOIS, et P. C. C. :
LUCIEN GÉRARD.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

NOUVEAUX TESTS

LES programmes des futures Écoles normales comprendront une heure et demie de psychologie générale en 1re année et une heure et demie de psychologie enfantine en 2e année, soit trois heures hebdomadaires au lieu d'une seule figurant à l'horaire actuel. Nous pourrons donc enfin trouver le temps d'initier les élèves-maîtres aux méthodes de la pédagogie expérimentale, non plus par allusions insuffisantes, mais par une longue pratique personnelle, par des travaux et des recherches qu'on entreprendra avec goût et qui seront poursuivies après l'École normale parce que nos jeunes maîtres en auront senti toute l'utilité et tout l'intérêt. A condition toutefois qu'à l'École primaire également, comme à l'École normale, l'horaire réserve une place déterminée aux observations et expériences de psychologie enfantine.

Dans l'état actuel des choses, à quel moment l'instituteur peut-il se livrer à ces recherches, à ces mesures qui, pour la plupart, exigent la présence des enfants ? Ce n'est possible que si l'on désorganise l'emploi du temps établi, si l'on supprime indûment une leçon ou un exercice, ce qui peut n'être pas du goût de tout le monde. Or il est bien inutile d'apprendre aux élèves-maîtres à se servir de cet instrument d'étude de l'enfant qu'est la pédagogie expérimentale si on leur refuse ensuite, lorsqu'ils seront instituteurs, le moyen de l'utiliser.

Il n'y a pas, à première vue, d'autre solution que de réserver dans l'emploi du temps des écoles primaires *une heure par semaine d'observation et d'expériences de psychologie.*

Chacun, même les suppléants, feraient de leur mieux, et on réveillerait ainsi, chez tous les éducateurs, la curiosité de l'enfance. Une heure de science et vingt-neuf d'application. La proportion ne serait pas excessive. J'ajoute que cette heure serait bienvenue de tous : des enfants qui y verraient une agréable diversion, des maîtres qui ne pourraient pas ne pas s'y intéresser ; des inspecteurs qui choisiraient certainement ce moment pour inspecter, car ils commencent, et cela se conçoit, à être un peu blasés sur « la lampe à pétrole » ou « la côte méditerranéenne » ; de la pédagogie elle-même, qui ne demanderait pas mieux que de céder une heure à la psychologie, persuadée que celle-ci la lui rendrait bien.

***

MAIS je m'excuse de cette diversion et reviens à mon intention première qui était de signaler ici un excellent petit manuel (1), paru en Belgique, et que je considère comme étant le plus commode et le plus pratique actuellement pour un apprentissage sérieux de la méthode des tests. Il s'affuble malheureusement d'un titre assez ésotérique et rébarbatif : *Contrôle de la Stanford revision de Terman.* Ce n'est pas engageant, bien sûr, et s'il n'y avait que le titre, je n'en parlerais pas. Mais ouvrez-le, et de la page 48 à la page 203 et dernière, vous y trouverez tout, ou à peu près tout, ce qu'il est utile de connaître aujourd'hui pour procéder soi-même à la mesure de l'intelligence des enfants de trois à quatorze ans, et même des adultes moyens et supérieurs.

Au fond, le sens de ce titre est très simple. Il s'agit ici, à la vérité, des tests Binet-Simon, dont on ne dira jamais assez qu'ils sont à l'origine de tous les travaux accomplis dans le monde entier, et surtout en Amérique, pour mettre au point, aussi parfaitement que possible, une échelle métrique de l'intelligence. Ces tests Binet-Simon, qui datent de 1905, ont été revisés, améliorés par un grand nombre de savants. Ils l'ont été, en particulier, par TERMAN, professeur à l'*Université Stanford*, en Californie (1). C'est cette *revision* de Terman que notre auteur a utilisée personnellement, *contrôlée*, en l'appliquant à l'étude du niveau intellectuel de 164 écoliers de Bruxelles. Le mystère ainsi éclairci, quelques extraits montreront mieux que tout discours le grand intérêt de ce petit livre.

***

L'OUVRAGE contient principalement la description, le mode d'emploi et l'appréciation des 74 épreuves choisies, après de nombreuses recherches portant sur des milliers d'écoliers, pour mesurer le niveau de l'intelligence enfantine aux divers âges. Il serait trop long de les reproduire toutes : bornons-nous aux 38 tests qui conviennent aux enfants de six à treize ans :

6 ans: 1. Distinguer droite et gauche. — 2. Reconnaître des lacunes de figures. — 3. Compter treize sous. — 4. Répondre à 3 questions. — 5. Nommer 4 pièces de monnaie. — 6. Répéter 16 à 18 syllabes.

7 ans: 1. Donner le nombre des doigts. — 2. Décrire 3 gravures. — 3. Répéter 5 chiffres. — 4. Faire un nœud. — 5. Comparer, de mémoire, 2 objets. — 6. Copier un losange.

8 ans: 1. Chercher la balle dans le champ (cercle). — 2. Compter de 20 à 0. — 3. Répondre à 3 questions. — 4. Donner la ressemblance entre 2 objets. — 5. Définir 4 mots. — 6. Vocabulaire : reconnaître 20 mots.

9 ans: 1. Donner la date du jour. — 2. Ranger 5 poids différents. — 3. Rendre de la monnaie. — 4. Répéter 4 chiffres à rebours. — 5. Faire une phrase de 3 mots. — 6. Trouver des rimes.

10 ans : 1. Vocabulaire : reconnaître 28 mots. — 2. Critiquer des phrases absurdes. — 3. Reproduire 2 dessins de mémoire. — 4. Reproduire une lecture. — 5. Répondre à 3 questions. — 6. Donner 60 mots en trois minutes.

12 ans: 1. Vocabulaire : reconnaître 38 mots. — 2. Définir 5 mots abstraits. — 3. Chercher une balle dans le champ (cercle). — 4. Remettre en ordre les mots d'une phrase. — 5. Trouver la moralité de 5 petites fables. — 6. Répéter 5 chiffres à rebours. — 7. Interpréter 4 gravures. — 8. Donner la ressemblance entre 3 objets.

Cette échelle de Terman, comme celle de Binet-Simon, d'ailleurs, ne comporte pas d'épreuves pour les âges de onze ans et de treize ans.

***

POSSÉDER cette simple liste serait, bien entendu, absolument insuffisant, et l'on s'en est déjà rendu compte. Toute recherche expérimentale suppose une technique précise

(1) A. DELVAUX, *Contrôle de la Stanford revision de Terman* (Lamertin, Bruxelles). Prix : 18 francs belges. — Tous les ouvrages cités sont en vente à la librairie Nathan.

(1) Cf. DECROLY et BUYSE, *La pratique des tests mentaux*, p. 19 (Alcan, 1928).

**

et minutieuse sans laquelle on risque de n'obtenir que des résultats sans valeur. Or le grand mérite du manuel de M. Delvaux est précisément de prendre l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique (1) : trois ans, quatre ans, cinq ans, six ans, etc..., chacune de ces 74 épreuves et d'indiquer, dans tous ses détails, la manière de l'utiliser avec les enfants. Il commence par dire exactement en quoi consiste l'épreuve. Ainsi pour le test nº 2, de neuf ans : *ranger 5 poids différents*, ce sont des poids extérieurement semblables, de 3, 6, 9, 12 et 15 grammes. Les trois mots du test nº 5, même âge, à faire entrer dans une phrase, sont :

Garçon — balle — rivière.

ou :

travail — argent — homme.

ou :

désert — lacs — rivières, etc...

Des explications très claires disent comment présenter l'épreuve à l'enfant, quelles précautions il convient de prendre, à quelles réactions il faut s'attendre, quelles erreurs sont à éviter.

Ensuite, vient, toujours pour chacun des 74 tests, un paragraphe sur l'appréciation des réponses. L'auteur reproduit une partie de celles qu'il a recueillies et les classe en bonnes et en mauvaises. Il y a là, en quelque sorte, un véritable barème grâce auquel il est aisé de juger de la valeur des réponses de n'importe quel enfant. Voici, à titre de curiosité, et pour égayer cette matière, les « moralités » inventées par les petits Bruxellois, et considérées d'ailleurs comme mauvaises réponses, de l'une des fables du test de douze ans (nº 5). Il s'agit de la fable *Le Corbeau et le Renard* adaptée en prose :

Moralité :
Ne pas chanter avant de manger.
Prendre attention quand vous avez de la nourriture dans la bouche.
Le corbeau n'aurait pas dû ouvrir la bouche
Le corbeau aurait dû simplement secouer la tête
Manger quelque chose avant de penser à votre beauté, etc..

et encore, dans le test de quatorze ans, qui consiste à donner les différences entre un roi et un président de République :

Un roi s'habille plus,
Un roi a un peu plus de salaire
Un roi est toujours assis sur une chaise et le président pas (2).

En quelques pages très simples, au début de son ouvrage, l'auteur donne tous les conseils nécessaires pour une bonne utilisation de ces tests. Car le tout n'est pas de passer ainsi trois quarts d'heure à ausculter un écolier. Il faut aboutir à un diagnostic. Il s'agit surtout de savoir s'il est avancé, normal ou retardé dans son développement, ou plus précisément, et plus scientifiquement, quel est son *quotient intellectuel*. Et quand on est renseigné sur ce point capital, il reste à en tirer des conséquences pratiques : affecter l'enfant à telle ou telle classe, au besoin le faire changer de classe, plus tard contribuer à son orientation professionnelle. Il y aurait aussi à constituer des classes d'arriérés et des classes de « surnormaux ». On sait que ce ne sont encore là que de beaux projets, en France du moins, où existe seulement un nombre infime d'établissements pour anormaux.

* * *

Vient de paraître également une petite brochure d'une cinquantaine de pages, Dns laquelle l'auteur, un Hollandais, M. le daVan'T Hoff présente quelques *tests affectifs* d'une grande ingéniosité (1). Il remarque, à juste titre, que, jusqu'à présent, les psychologues se sont préoccupés surtout de la mesure des aptitudes intellectuelles et ont négligé le caractère. Ce n'est pas sans raison : les phénomènes affectifs sont encore plus complexes et plus difficiles à étudier que les autres. L'auteur croit pouvoir y parvenir à l'aide de questionnaires tels que les suivants :

Que ferais-tu si ton ami se battait avec un garçon plus fort que lui ?
Que ferais-tu si un camarade t'avait frappé sans l'avoir fait exprès, etc...

Il s'agit là de rechercher les tendances à la bonté, à la générosité. Un test de sincérité consiste à faire reproduire par une classe d'élèves, *les yeux fermés*, des dessins plus ou moins difficiles tracés au tableau noir. L'expérimentateur ne surveille pas, mais comme il est absolument impossible de reproduire certains dessins autrement que les yeux ouverts, il lui est aisé de découvrir les tricheurs. Et de les confondre ensuite, car l'auteur mêle volontiers à sa recherche des préoccupations moralisatrices qui risquent de nuire à l'objectivité des résultats. Ses intentions du moins semblent excellentes : nous ne saurions trop nous efforcer de découvrir, par tous les moyens que la science peut mettre à notre disposition, les qualités et les défauts de nos élèves : plus encore que leur mémoire ou leur jugement, c'est là pour nous un domaine rempli d'inconnu et où ils n'aiment guère, d'ailleurs, nous laisser pénétrer.

L. LETERRIER,
Directeur d'École normale.

(1) En cela, ce manuel est d'un emploi plus commode que celui de Binet-Simon (*La mesure du développement de l'intelligence chez les jeunes enfants*), qui classe les diverses épreuves d'après leur nature, d'abord, d'après les âges ensuite. *La pratique des tests mentaux*, de Decroly et Buyse, fait surtout connaître les diverses et innombrables sortes de tests actuellement connus et ne peut rendre les mêmes services à des débutants.

(2) Les « *sottisiers* » sont toujours savoureux et heureusement inépuisables.

LE CHOIX DU SUJET DES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

Dans tel département, le sujet (2) des conférences pédagogiques a surpris une grande partie du personnel. Et voici pourquoi :

D'abord il semble ne pas s'adresser à tous les maîtres. Tous ceux qui espèrent, à tort ou à raison, ne jamais reprendre en main un cours préparatoire vont à coup sûr se désintéresser de la question, et parmi les autres, qui sont obligés d'apprendre à lire aux enfants, la plupart ne connaissent la méthode globale que de nom.

Ensuite ce sujet est beaucoup plus psychologique que pédagogique. Puisqu'il contient une

(1) Dr Van'T Hoff, *Tests affectifs* (Lamertin, Bruxelles).

(2) « Quelle part faut-il nécessairement laisser au mécanisme et quelle place peut-on faire à l'intelligence dans les trois méthodes d'initiation à la lecture : dans la méthode dite syllabée..., dans la méthode dite globale, ou directe..., dans la méthode dite mixte... »

remarque savante (1), très juste d'ailleurs, pourquoi ne pas éclairer également les maîtres sur ce qu'il faut entendre dans le domaine de l'effort par « mécanisme » et « intelligence ».

Il est difficile enfin de lui reconnaître une portée pratique. Entreprend-il de corriger une routine ? de substituer une méthode à une autre ? Combien de maîtres et maîtresses, après avoir écouté attentivement M. l'Inspecteur, apporteront dans leur façon de faire quelques modifications ? Ne penseront-ils pas, comme le conférencier le leur a sans doute maintes fois répété en d'autres circonstances, que l'apprentissage de la lecture n'est pas un exercice qui a sa fin en soi, mais une étape nécessaire qu'il faut franchir le plus vite possible, quel que soit le chemin suivi ? Sans doute la méthode mise à l'honneur par Decroly est-elle, au point de vue psychologique, supérieure aux autres méthodes. Cependant, à supposer que les conférences démontrent cette supériorité, cela serait-il suffisant pour la faire adopter, même par des maîtres de bonne volonté ?

— Mais, dira-t-on, les « thèmes » s'épuisent. Depuis que le choix des sujets a été confié aux inspecteurs d'académie, les journaux pédagogiques ont étudié une foule de problèmes. Ce ne serait pas très utile par conséquent, ni très original, de reprendre ce que d'autres ont déjà fait. Que choisir ?

Nous ne savons. Peut-être eût-il été bon de mettre à profit la liberté qui, cette année encore, a été accordée à l'administration départementale, pour demander au personnel de désigner dans une liste de trois ou quatre questions celle qu'il eût voulu voir examinée et discutée. Peut-être même eût-il été possible d'organiser un référendum spécial pour les maîtres des classes rurales et pour ceux qui sont disposés à exercer dans les écoles de campagne, afin de leur montrer qu'on s'intéressait à leur sort et de les aider à résoudre des difficultés qu'ils sont seuls à connaître. Deux sortes de conférences auraient eu lieu alors en octobre, et les inspecteurs de l'Enseignement primaire se seraient partagé la besogne (les uns pour les ruraux, les autres pour les citadins) sans tenir compte de leurs circonscriptions respectives. Nous ne croyons pas que les instituteurs eussent protesté contre la nécessité de faire au besoin quelques kilomètres supplémentaires afin d'atteindre le lieu de réunion, pour peu qu'on leur eût donné l'espoir que cela servît réellement à quelque chose.

Rien n'est plus triste au fond que le scepticisme que nourrissent encore, chez nous, un grand nombre de maîtres à l'égard des conférences pédagogiques. On continue à l'entretenir, on ne fait presque rien pour l'éviter.

G. LALIRE.

L'ASSISTANCE AUX ANIMAUX

Cette utile société organise, chaque année, plusieurs concours ouverts aux écoliers, qui sont divisés en deux groupes : *juniors* (de 9 à 11 ans) et *seniors* (de 11 à 14 ans). Prix spéciaux pour les maîtres.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Assistance aux Animaux*, 8, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe).

(1) *Note importante :* Éviter l'emploi des termes « analytique » et « synthétique », l'usage courant appelle la méthode syllabée « analytique » et la méthode globale « synthétique », alors qu'à y réfléchir la première composant les syllabes, puis les mots, fait de la synthèse, et la seconde dans son deuxième stade est analytique et dans son troisième, synthétique. »

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

HISTOIRE DE L'ABEILLE

(Suite et fin.)

Bibliothèque. — En 1928, la bibliothèque de M... renferme exactement trente-sept livres, autrefois venus du ministère, des livres nés vieux, délaissés à l'envi par les adultes qui les trouvent trop savants et par les enfants qui les déclarent ennuyeux. Aussi nos coopérateurs décident-ils d'acheter des ouvrages plus abordables — j'allais dire plus aimables : cinquante sont commandés en décembre, cinquante encore en avril 1929 et, depuis, régulièrement, les achats se succèdent. Aujourd'hui, ils sont tous rassemblés au nombre de cinq cent douze (1) dans une armoire qui peut en contenir un millier.

En juin 1929, une *salle intercommunale de lecture publique* est ouverte. Des quotidiens et hebdomadaires de toutes nuances politiques sont sollicités : *Le Temps*, *La Lumière*, *Le Populaire*, plusieurs journaux régionaux acceptent de faire à la coopérative un service gratuit. Quant aux revues, le nombre en va augmentant au fur et à mesure que celui des lecteurs s'accroît : d'abord *L'Illustration*, *Match*, *L'Echo de la Mode*, *L'Agriculture nouvelle*, puis *Rustica*, *Monde et Voyages*, *Regards*, *le Bulletin de la S. D. N.*, *Copain-Cop*, *Madame*, *Ciné-Monde*, etc.

Bientôt — en 1932 — un *service de revues circulantes* est créé. Dix revues différentes, attachées ensemble, sont prêtées pour quinze jours, à raison de cinquante centimes. Chaque rouleau est porté par un enfant au domicile de tout habitant de la commune qui en fait la demande. Un coopérateur tient le registre des prêts.

Succès oblige : le 20 juin 1932, la salle de lecture est transformée en un *Cercle populaire*, reconnu par l'État et chaque année subventionné.

***

Musée. — Une partie des recettes de *l'Abeille* est, vous le pensez bien, régulièrement consacrée à l'acquisition de matériel d'enseignement, de produits, d'appareils, de jeux éducatifs et récréatifs. Une brève énumération, d'ailleurs incomplète, permettra au lecteur de mesurer l'effort accompli de ce côté :

1928. Un cinéma. Des frises décoratives. Des tableaux d'enseignement.

1929. Cinquante produits coloniaux. Un baromètre anéroïde. Une poupée. Quinze bouliers-compteurs individuels. Un stéréoscope et cent vues sur verre. Un alambic ébulliomètre. Des cartes murales.

1930. Des jeux de lettres mobiles de calcul. Un poste de T. S. F. Une ruche. Une balance Roberval et une série de poids. Des cadres en carton et du raphia (lesquels servent à confectionner divers objets de vannerie vendus le jour de la fête.)

1932. Des jeux éducatifs. Des dépliants individuels.

1933. Une greffoir. Des thermomètres. Une pile. Un petit moteur électrique. Un gyroscope. Une sonnerie électrique. Un électro-aimant. Divers appareils. De la verrerie. Des produits chimiques.

1934. Des carnets individuels de lettres mobiles...

***

Enseignement post-scolaire. — Un cours d'enseignement post-scolaire agricole, fondé en 1929, a lieu à M..., pendant les mois d'hiver, à raison de deux heures par semaine. Le nombre des auditeurs oscille entre vingt et trente. Le programme, qui comprend agriculture générale, conseils vétérinaires, droit rural et forestier, hygiène à la ferme, comporte des exercices pratiques : analyse du lait, soins aux abeilles (2), etc.

Des essais portant sur l'emploi des engrais chimiques et des semences sélectionnées sont faits chaque année, avec la collaboration de la Direction des services agricoles, dans quatre ou cinq champs d'expériences mis par les cultivateurs à la disposition de l'instituteur.

(1) A la date du 10 mars dernier. (Indication à l'usage des lecteurs attentifs qui remarqueraient que j'ai donné le chiffre de 486 dans un précédent courrier.) (Numéro du 21 mars 1936).

(2) L'école possède un rucher depuis 1930.

L'Abeille est en outre abonnée au service départemental des avis de sulfatage que les élèves distribuent à domicile. Elle tient enfin à la disposition des agriculteurs un baromètre anéroïde, un échenilloir, un alcoomètre (pèse-vin), un greffoir.

***

Groupe théâtral. — Le groupe théâtral fondé en 1928 comprend des élèves, des anciens élèves et quelques adultes. Eclectique, il interprète des pièces patoises (avec grand succès), mais aussi les comédies de Molière et de Courteline.

Une fête annuelle est donnée à M..., généralement au mois de juin. Les dimanches suivants, la petite troupe se transporte dans les communes voisines et laisse toujours une partie de la recette à la société scolaire locale.

Faut-il citer quelques chiffres ? La première fête (16 septembre 1928) avait produit 5 121 francs ; celle du 16 juin 1929 rapporta 1 476 francs ; celle du 31 mai 1931 (dite du Cinquantenaire), 3 240 francs ; celle du 17 juin 1934, 1 101 francs.

Soit, au total, onze fêtes et 16 189 francs de recettes. Le jeu, comme on dit, vaut la chandelle.

***

Groupe sportif. — Dans un petit bourg, les dimanches d'hiver paraissent longs et monotones. En janvier 1932, M. M... fonde *l'Abeille sportive* — maillot jaune et noir. La jeune équipe joue dès le 2 février suivant son premier match de basket-ball. A la fin du printemps, l'afflux des joueurs est tel qu'une deuxième équipe est formée. En 1933, luttant l'une contre l'autre, elles font des démonstrations dans les villages voisins où des clubs ne tardent pas à se constituer.

Bientôt victorieux de l'E. N., les « jaune et noir » emportent le championnat... départemental et disputent le premier tour du championnat de France à Toulouse.

En 1934, *l'Abeille* contribue à la formation d'une trentaine de clubs affiliés à l'U. F. O. L. E. P.

En 1935, nos joueurs cueillent de nouveaux lauriers et s'adonnent à l'athlétisme et au cross-country.

En outre, et depuis 1932, il existe à M... une société de tir qui organise un intéressant concours annuel (1). Quant aux jeunes filles, elles pratiquent le volley-ball sur la place du village.

***

Tourisme coopératif. — En août 1929, *l'Abeille* offrait à ses membres un voyage agréable et instructif à la célèbre station préhistorique des Eyzies. Trop courte journée, mais qui suffit à donner à la joyeuse compagnie le goût des voyages !

Et depuis, chaque année, *l'Abeille* se déplace : elle visite le cap Ferret (août 1931), Royan, la Grande Côte et Bordeaux (août 1932), la Côte basque (août 1933) Lacanau (juillet 1934), le Massif Central (août 1934), Saint-Sébastien (août 1935).

***

Caisse de solidarité. — L'A. G. de 1932, dans une pensée qui lui fait honneur, a décidé que dorénavant deux mandats de vingt-cinq francs l'un seraient envoyés à chaque membre actif, durant son séjour à la caserne. Le mandat est toujours accompagné d'une lettre faite en classe par les écoliers et rien n'est plus émouvant que les remerciements et les conseils que les soldats, en retour, adressent à leurs petits amis.

Les jeunes filles, elles, reçoivent lors de leur mariage un cadeau d'une valeur de cinquante francs. Ceci n'est pas moins aimable et charmant que cela...

***

Tout jugement porté sur une œuvre aussi belle, pour suivie durant des années avec tant d'intelligence et de cœur, paraîtrait à bon droit superflu aux lecteurs de ce journal, mais ils penseront avec moi qu'elle honore tout l'enseignement public et la coopération scolaire elle-même.

LOUIS ROBIN.

(1) En 1934, le concours suivi d'un bal a valu à *l'Abeille* une recette de 2 351 francs.

LA MUSE SCOLAIRE

MATINS DE MAI

Au mois de mai, quand le soleil monte en fusée,
Au temps où les lilas parfument les jardins,
Il est de vaporeux et délicats matins
Tout frissonnants dans la lumière et la rosée.

Une brume légère et transparente rôde,
Disputant au soleil l'angle de chaque mur.
Il semble que se mêle un impalpable azur
A l'éclat vif des beaux feuillages d'émeraude.

L'humidité subtile et tenace des herbes
Monte dans la tiédeur commençante du jour.
Un vent frais souffle encore et ruisselle alentour
Des pommiers blancs et des grands marronniers [superbes.

Mais on entend chanter les oiseaux dans les haies;
Les brouillards du matin vont bientôt s'effacer...
Au soleil triomphant, tout semble s'élancer
Vers l'été prometteur de fruits mûrs et de baies !

GEORGES RIGUET.

L'HYGIÈNE PAR L'EXEMPLE

Ecole permanente de Tatihou, par Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).

Dans l'île de Tatihou, d'une superficie de 40 hectares, située à quelques centaines de mètres de Saint-Vaast-la-Hougue, dans la département de la Manche, va s'ouvrir, le 1er mai prochain, une école permanente qui fonctionnera toute l'année. Depuis dix ans y est installée une colonie de vacances qui reçoit, chaque été, près de 400 enfants.

De superbes bâtiments de pierre présentent toute garantie au point de vue hygiène et confort. Des bateaux et des voitures assurent les communications avec Saint-Vaast. Une ferme procure les légumes, le lait, la crème et le beurre. L'île est pourvue du téléphone. Une infirmière diplômée est à demeure dans l'établissement.

L'enseignement donné est celui des écoles primaires élémentaires avec préparation au certificat d'études. L'établissement ne reçoit que des internes et des garçons. Une organisation spéciale permet moins d'heures d'étude, la pratique de nombreux sports, un enseignement agricole et manuel, une vie de famille et un contact constant avec les maîtres.

Les enfants sont reçus de huit à quatorze ans. Le prix est de 2 440 francs pour dix mois, soit 8 francs par jour, tout compris.

Pour se faire inscrire et pour tous renseignements, s'adresser à M. Lefebvre, directeur d'école, Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).

POUR SE BIEN NOURRIR

NOUS savons que les aliments peuvent se diviser en deux grandes catégories : les albuminoïdes ou azotés, comme le lait, les œufs, la viande, et les hydro-carbonés, dont le principal est le sucre.

Chaque catégorie possède un rôle bien déterminé : la première apporte à l'organisme l'albumine pour l'accroissement et l'entretien des tissus, la seconde nous donne l'énergie nécessaire pour travailler et vivre.

Nous devons donc faire entrer ces deux catégories d'aliments dans notre régime, mais en tenant compte toutefois de ce que la consommation en albumine et azote est la même chez l'homme oisif que chez le travailleur, tandis que chez ce dernier le besoin en hydrates de carbone se fait plus impérieusement sentir.

Une alimentation riche en sucre — le plus pur et le plus assimilable des aliments hydro-carbonés — est donc à recommander à tous ceux qui ont une tâche importante à remplir.

Nous devons également recommander l'usage du sucre à nos élèves qui font, eux aussi, des dépenses considérables de force et d'énergie, dont seule une alimentation hydro-carbonée est susceptible de permettre la récupération.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Château-la-Vallière, Indre-et-Loire, 1934). — **Les routes.** — Les routes ressemblent à des rivières. Cela tient à ce que les rivières sont des routes ; ce sont des routes naturelles sur lesquelles on voyage avec des bottes de sept lieues ; quel autre nom conviendrait mieux à des barques ?

Les routes, les belles routes aussi unies que la surface d'un fleuve et sur lesquelles la roue de la voiture et la semelle du soulier trouvent un appui solide et doux, ce sont les chefs-d'œuvre de nos pères qui sont morts sans laisser leur nom et que nous ne connaissons que par leurs bienfaits. Qu'elles soient bénies, ces routes par lesquelles les fruits de la terre nous viennent abondamment et qui rapprochent les amis.

A. FRANCE.

Questions. — 1. *La comparaison des routes avec les rivières vous paraît-elle juste? Pourquoi?* (1 point.)

2. *Expliquez les expressions :* « *des bottes de sept lieues, les chefs-d'œuvre de nos pères* ». (2 points.)

3. *Donner la première personne du singulier du verbe* « *venir* », *au présent, au passé simple, au futur simple et au passé composé de l'indicatif.* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. La comparaison des routes avec les rivières est très juste, les belles routes sont « aussi unies que la surface d'un fleuve », elles permettent la circulation des voitures, alors que les cours d'eau transportent les bateaux.

2. *Des bottes de sept lieues :* sur les rivières les barques vont vite et peuvent parcourir de longues distances ; — *les chefs-d'œuvre de nos pères :* par leur solidité, par leur durée autant que par les services journaliers qu'elles nous rendent, les belles routes apparaissent comme ce que nos aïeux ont fait de plus utile et de mieux réussi.

3. *Je viens, je vins, je viendrai, je suis venu.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — **En retard.** — *A la maison, le soir. Le couvert est mis, la lampe est allumée, un bon feu ronfle dans le poêle. On attend votre père. Où est-il ? Le retard se prolonge. Chacun commence à devenir inquiet. Enfin, un bruit de pas. C'est lui. Vite à table. Racontez la scène.*

➔ SUJET-TRAITÉ. — Quand je revins de l'école, le couvert était mis comme à l'ordinaire.

— Tu n'as pas vu papa ? me demanda anxieusement maman.

— Non.

— Attendons donc, conclut Henriette.

Ron-ron-ron fait le feu dans le poêle, et une atmosphère tiède et douce emplit la pièce.

— Et papa, il ne vient pas encore? demande Henri.

Personne ne lui répond.

Boum, boum, font des pas lourds sur le pavé.

— C'est lui, c'est papa, crie-t-on.

On va à la porte..., personne.

— Que peut-il donc bien faire? dit maman.

— Comme il est longtemps pour revenir! ajoute Henriette.

— Il aura peut-être été entraîné au cabaret, suggère Germaine.

A l'impatience succède l'inquiétude. Nous ne faisons qu'aller à la porte. Henriette fait entendre un sifflement bien connu de nous tous. C'est à celui-là que répond papa d'ordinaire pour nous rassurer. Mais aujourd'hui..., rien.

— Cela commence à devenir inquiétant, dit maman.

Henri pleure. Sur les visages bouleversés se lit l'anxiété.

— Pourvu qu'il ne se soit pas fait écraser, gémit maman, l'autre jour, il me disait encore que, le soir, il ne voyait presque plus.

Henri dit qu'il a faim.

— Nous allons quand même manger, nous ne pouvons pas rester ainsi. Le repas fini, nous irons voir aux nouvelles.

Pom, poum, poum, font des souliers à clous, clac ! font les battants, poussés par une main assurée.

— Ça y est, cette fois, c'est lui, il a fermé les volets.

Nous nous précipitons à la porte pour recevoir papa.

— J'ai une faim de loup, dit-il, allez à table, je vous expliquerai mon retard. Le train n'est arrivé qu'à huit heures et voilà, c'est tout. Il ne faut pas vous tracasser pour si peu.

Maintenant, autour de la table, on ne voit plus que des visages rasserénés et souriants.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Paris, 1935). — *1. En bordure d'une maison se trouve un jardin ayant la forme d'un trapèze rectangle ABCD, dont le croquis est représenté ci-dessous. Les dimensions indiquées sur le croquis sont celles d'un plan relevé à l'échelle de 1/50 ; elles sont exprimées en centimètres. Dans la partie centrale, on a creusé un bassin circulaire dont le diamètre mesure 6 cm. 4 sur le plan au 1/50. Calculer :* 1° *les dimensions réelles du jardin ;* 2° *la surface totale du jardin et la surface occupée par le bassin ;* 3° *la valeur du jardin si le mètre carré vaut 11 f. 25.* (On prendra $\pi = 3,14$.)

➔ SOLUTION. — Les dimensions réelles du jardin s'obtiennent en multipliant par 50 celles du plan.

On a donc :

BC = 50 cm. × 50 = 2 500 cm. = **25 m.**

Remarquons que la longueur en mètres est égale

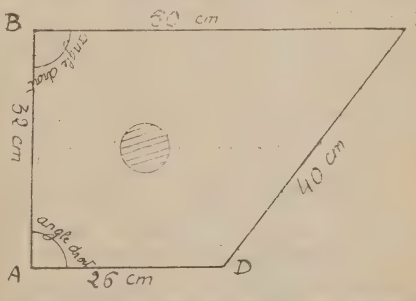

à *la moitié* du nombre qui exprime la longueur en centimètres sur le plan. On a :

AB = 16 m. ; AD = 13 m. ; DC = 20 m.

Diamètre du bassin : **3 m. 20.**

Surface totale du jardin en mètres carrés :

$$\frac{25 + 13}{2} \times 16 = 19 \times 16 = \mathbf{304\ m^2}.$$

Surface du bassin circulaire :

$$\pi R^2 = 3,14 \times 1,6^2 = \mathbf{8\ m^2\ 0384}.$$

Valeur du jardin :

11 f. 25 × 304 = **3 420 f.**

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES..... Cours préparatoire. 5.70

2. *Un cycliste et un coureur à pied suivent la même route, dans le même sens. Ils partent tous deux à 8 h. 53 mn. du même point. A 9 h. 8 mn., le cycliste est à 2 750 m. en avant du coureur. Sachant que le coureur parcourt 1 km. en 6 mn., on demande de trouver : 1° la distance parcourue par le coureur de 8 h. 53 mn. à 9 h. 8 mn. ; 2° la distance parcourue par le cycliste pendant le même temps ; 3° l'heure à laquelle arrivera le cycliste à une localité située à 17 km. 500 de son point de départ en supposant qu'il marche régulièrement à la même vitesse.*

➔ SOLUTION. — De 8 h. 53 mn. à 9 h. 8 mn., il s'est écoulé 15 mn. ou 1/4 d'heure. En 60 mn. ou 1 heure, le coureur parcourt 10 km. ; en 1/4 d'heure, il a parcouru **2 km. 500.**

Dans le même temps, le cycliste a parcouru 2 km. 750 de plus que lui, soit, en tout, depuis l'origine :

2 km. 500 + 2 km. 750 = **5 km. 250.**

Pour parcourir 17 km. 500, le cycliste mettrait :

$$\frac{15 \text{ mn.} \times 17\,500}{5250} = 50 \text{ mn.}$$

Il arrivera à :

8 h. 53 mn. + 50 mn. = **9 h. 43 mn.**

CALCUL MENTAL (Amancey, Doubs, 1935). — 1. *Calculer : 3 l. 40 + 2 l. 60 + 125 l.* (**131 l.**) ; *101—92,50* (**8,50**) ; *24 × 12.5* (**300**) ; *60 × 0,75* (**45**). *Combien de temps faudra-t-il à un capital de 250 f. placé à 4 p. 100 pour produire 5 f. d'intérêts ?* (**6 mois.**)

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**. — 1. *En quoi, Michel de l'Hôpital, Molière, V. Hugo ont-ils mérité le titre de « grands hommes » ?*

2. La Normandie : le milieu physique, les ressources, les principales villes.

➔. RÉPONSES. — 1. **Michel de l'Hôpital** a montré, à l'époque des guerres de Religion, un esprit de large tolérance ; chancelier du roi Charles IX, il fit tous ses efforts pour calmer les haines religieuses et empêcher les guerres civiles.

Molière : l'un des meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV, s'est illustré par ses admirables comédies parmi lesquelles nous pouvons citer : *Le Misanthrope, Tartufe, L'Avare, Les Femmes savantes, Le Bourgeois gentilhomme.*

V. Hugo : le plus grand poète français du XIXe siècle, parmi les plus importants de ses chefs-d'œuvre, citons : au théâtre, *Hernani* ; dans le roman : *Notre-Dame-de-Paris, Les Misérables* ; en poésie : *Les Contemplations, La Légende des siècles.*

2. **La Normandie** comprend la région du Nord-Ouest située entre le Bassin de Paris et la Bretagne. Le relief est formé par les collines de Normandie et du Perche (300 à 400 m.), les vallées sont profondes. Le climat est doux et humide. Les rivières sont nombreuses (V. Atlas).

Les ressources sont surtout agricoles : cultures dans les « campagnes » de Caen, d'Alençon, du pays de Caux et surtout élevage : pays d'Auge, Bocage, pays de Bray (vaches laitières, chevaux, moutons, porcs, volailles). L'arbre de la région est le pommier. *Rouen* (124 000 hab.) est à la fois un port très important et un grand centre industriel (textiles, coton surtout et raffineries de pétrole). *Le Havre* (160 000 h.) est l'un de nos premiers ports maritimes (coton, café, pétrole). *Caen* est devenu un centre métallurgique, grâce aux mines de fer du voisinage. *Cherbourg* est un port militaire et un port d'escale pour les transatlantiques. Autres centres : ports de Dieppe et de Granville ; plages de Deauville, Trouville ; marchés agricoles d'Evreux et d'Alençon.

IV *bis*. **SCIENCES** (Antibes, filles, 1935). — 1. *Les conserves faites dans des boîtes hermétiquement closes se gardent très longtemps. Pourquoi ? Pourquoi faut-il les consommer dès que la boîte est ouverte ? — 2. De quoi se compose le lait ? Pourquoi doit-on le faire bouillir ? — 3. Que se produit-il au moment de l'ébullition ? Quelles précautions faut-il prendre alors ? — 4. Quel lait convient le mieux à l'enfant pendant sa première année ? — 5. Si l'on recourt à l'allaitement artificiel, quel lait faut-il choisir ?*

➔ INDICATIONS. — 1. Les aliments conservés sont à l'abri de l'air et des germes qu'il contient. Ce sont ces germes qui attaquent les aliments lorsque la boîte est ouverte et amènent rapidement leur altération.

2. Composition du lait : de l'eau (8/10 environ) ; de la crème (matière grasse qui forme le beurre) ; de la caséine (matière azotée) ; du sucre ; des traces de sels minéraux.

Le lait fermente vite. L'ébullition tue les germes qu'il contient et retarde les fermentations. Elle tue aussi, si elle est prolongée, les germes de maladie (tuberculose, etc.) si le lait provient d'un animal malade.

3. Avant d'atteindre 100° (vers 80°), le lait « monte ». Il faut percer avec une cuillère la peau qui s'est formée et laisser bouillir nettement le lait pendant quelques minutes.

4. Le lait de sa mère ou celui d'une autre femme (nourrice).

5. Le lait de vache coupé d'eau et sucré, que l'on a stérilisé par ébullition prolongée ou, mieux, au bain-marie.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Nivillers, Oise, 1935). — **Garçons :** *Orner un dessus de plumier ou de livre.* — **Filles :** *Couture rabattue sur 6 cm. Lettre N.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **Les plaisirs de la promenade**. — Quand on marche à pied, on s'appartient, on est libre et joyeux ; on est tout entier et sans partage aux accidents de la route, à la ferme où l'on déjeune, à l'arbre où l'on s'abrite. On part, on s'arrête, rien ne gêne, rien ne retient. La marche berce la rêverie, la rêverie évite la fatigue. La beauté du paysage cache la longueur du chemin. Bien des fois, assis à l'ombre, au bord d'une grande route, à côté d'une petite source vive d'où sortaient, avec l'eau, la joie, la vie, la fraîcheur, sous un orme plein d'oiseaux, près d'un champ plein de faneuses, reposé, heureux, doucement occupé de mille songes, j'ai regardé avec compassion passer devant moi la diligence.

VICTOR HUGO.

Questions. — 1. a. *Expliquez la phrase : « On est sans partage aux accidents de la route. »*

b. *Dites pourquoi l'auteur regarde « avec compassion » passer la diligence.*

2. a. *Comment a été formé le mot « compassion » ? Citez trois mots de la même famille et employez chacun d'eux dans une phrase.*

SOUPEY. Contes et Légendes d'Espagne broché. 11 fr. relié.... 15 fr. Toile noire..... 16.50

3. *Relevez et analysez les compléments des mots : « assis » et « regardé » (dernière phrase).*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *On est sans partage aux accidents de la route :* rien ne vient distraire le promeneur à pied de la contemplation du paysage (variétés du relief, beaux arbres, cours d'eau, etc...).

b. L'auteur éprouve de la *compassion*, c'est-à-dire une sorte de pitié pour les voyageurs qui, emportés par la diligence, n'ont pas le temps de découvrir les beautés naturelles des pays qu'il traverse.

2. a. *Compassion* vient de *compatir* ; radical : *patir* ; préfixe *com* : avec ; compatir aux souffrances ou aux chagrins de quelqu'un, c'est les partager avec lui.

Passion, passionnant, compatissant.

L'Évangile de la Passion est profondément émouvant. Ce récit d'aventures est vraiment passionnant. Soyez compatissants aux peines d'autrui.

3. *Assis :* adjectif qual., a pour compléments : *ombre, bord, source ;* ces noms indiquent ici le lieu ; *ai regardé* (verbe *regarder*, passé composé), a pour compléments : *diligence, compassion ; diligence :* compl. d'obj. dir. ; *compassion :* compl. circ. de manière.

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Le père Louis va au marché. En route, il s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie. Comme il sait qu'il doit recevoir 350 f. de plus qu'il doit payer, il continue sa route. Or il se trouve qu'il doit verser à un marchand 250 f. de plus qu'il n'avait pensé et il ne peut toucher une note de 300 f. sur laquelle il comptait. Par bonheur, il rencontre un ami à qui il fait part de son embarras. Combien te faut-il exactement ? lui demande ce dernier. Répondez pour le père Louis.*

➔ SOLUTION. — Les dépenses du père Louis doivent être inférieures de 350 f. à ses recettes. Mais ses dépenses augmentant de 250 f., elles ne seront plus inférieures aux recettes prévues que de :

350 f. — 250 f. = 100 f.

D'autre part, ses recettes étant inférieures de 300 fr. à ses prévisions, au lieu d'être supérieures aux dépenses de 100 f., elles leur seront inférieures de 200 fr.

Il manquera donc au père Louis 200 f. pour régler ses dépenses. Il l'empruntera à son ami, mais il ne lui restera rien en rentrant chez lui.

***

2. *Un cycliste part à 8 h. 15 mn. de A pour B. Il marche pendant 1 h. 20 mn. à la vitesse de 12 km. à l'heure, puis une crevaison l'oblige à s'arrêter pendant 15 minutes. La réparation faite, il repart en augmentant sa vitesse de 1/6 de sa valeur primitive, et arrive à B à 10 h. 20 mn. Calculer la distance entre les deux villes A et B.*

➔ SOLUTION. — 1 h. 20 mn. = 1 h. 1/3.

En 1 h. 20 mn., à la vitesse de 12 km. à l'heure, il a parcouru :

$$12 \text{ km.} + \frac{12 \text{ km.}}{3} = 16 \text{ km.}$$

Au moment où la crevaison se produit, il est exactement :

8 h. 15 mn. + 1 h. 20 mn. = 9 h. 35 mn.

Le cycliste repart à :

9 h. 35 mn. + 15 mn. = 9 h. 50 mn.

Pendant la 2e partie du trajet, il marche donc pendant :

10 h. 20 mn. — 9 h. 50 mn. = 30 mn.

Sa vitesse nouvelle est :

12 km. + 2 km. = 14 km.

A cette vitesse, en 30 mn. il parcourt 7 km.

La distance entre les villes A et B est donc :

16 km. + 7 km. = **23 km.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (académie de Besançon, 1re session, 1933). — **Le Caire : un quartier marchand.** — Comment se guider dans cette ville à secrets ? Partout des minarets, partout les mêmes fontaines, partout des étalages *hétéroclites* qu'on croit reconnaître et des commerçants accroupis qui se ressemblent tous, fumant les mêmes narghilés sur leur tapis de prière, ou égrenant le chapelet devant leur tasse à café. Plus d'enseignes européennes : rien que des inscriptions arabes, des versets du Coran, aux traits mystérieux. Tous les produits du monde se rejoignent dans un *fabuleux bric-à-brac* : des harnachements de chameaux à côté d'arrosoirs, des bottes rouges et des plumeaux, de la toile cirée au mètre et des peaux de panthères, des mors à ânes et des bas de soie. La pire *pacotille* d'Europe se teinte d'*orientalisme*. Les badauds *flânent*, s'amusent, achètent, ne veulent plus partir. Chacun retrouve ses joies d'enfant lorsque nous visitions, à Noël, les magasins remplis de jouets.

Dans toutes les rues, sans un trottoir où se garer, c'est le même encombrement d'autobus, de landaus démodés, d'ânons chargés de hottes, de charrettes campagnardes où des gosses *trônent* sur des sacs de maïs.

ROLAND DORGELÈS.

Questions. — 1. *Quelles remarques faites-vous sur la construction des premières phrases, jusqu'à : « tous les produits du monde » ?*

2. *Expliquez les mots et expressions : « hétéroclites ; — fabuleux ; — bric-à-brac ; — pacotille ; — orientalisme ; — flâner ; — trôner ».*

3. *Donnez la 1re et la 3e personne du singulier des verbes « croire » et « croître » aux temps simples du mode indicatif.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les premières phrases sont elliptiques, l'absence du verbe dans la proposition principale donne au récit un tour plus vif, plus animé.

2. *Hétéroclites :* les étalages étaient faits de choses bizarres et dissemblables ; — *fabuleux bric-à-brac :* les objets les plus divers et les plus inattendus formaient là un ensemble étrange et véritablement extraordinaire ; — *pacotille :* marchandise de qualité inférieure ; — *orientalisme :* aspect particulier aux choses de l'Orient ; — *flânent :* musent, se promènent en curieux et sans se hâter ; — *trônent :* les enfants se tiennent fièrement sur les sacs de maïs, qui, entassés sur les charrettes, leur font des sièges élevés.

3. *a.* Je crois, il croit, ; je croyais, il croyait ; je crus, il crut ; je croirai, il croira.

b. Je crois, il croit ; je croissais, il croissait ; je crûs, il crût ; je croîtrai, il croîtra.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Qu'appelle-t-on routine ? Montrez en action un homme routinier, résolument hostile à tout ce qu'apporte de neuf la science moderne. Puis vous direz s'il ne convient pas à ceux qui le peuvent de créer du nouveau pour améliorer les conditions de la vie*

DUCOS. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ?..... 15 fr.

et du travail, et aux autres d'aimer le progrès et de s'y adapter comme à un avantage qu'on leur offre.

→ INDICATIONS. — La routine consiste à ne pas vouloir changer ses habitudes, soit par incurie ou paresse d'esprit, soit par méfiance de la nouveauté en laquelle on se refuse de parti pris à voir aucun progrès.

Routinier le cultivateur qui, selon la tradition de ses pères, continue d'habiter un logement insalubre, mal aéré et sans lumière, et de laisser perdre dans la cour de la ferme, qu'il salit et empuantit, le purin de ses étables. En ne tenant aucun compte des progrès réalisés dans l'outillage agricole et dans l'utilisation des engrais, ce même paysan montre un entêtement et une ignorance qui l'empêchent de retirer de son exploitation les profits légitimes que lui vaudrait une culture conduite selon les exigences de la science actuelle.

Routinier de la même façon l'industriel qui, ne voulant point perfectionner ses moyens de fabrication, continue d'utiliser un outillage ou imparfait ou dangereux même pour ses ouvriers.

C'est évidemment un devoir de solidarité, pour ceux qui le peuvent, que de travailler à améliorer les conditions de la vie et du travail; et c'est un devoir pour les autres, que de s'adapter aux utiles changements d'habitudes qu'exigent les progrès réalisés dans les divers modes de l'activité humaine.

III. **HISTOIRE.** — *La formation de l'unité italienne au XIXe siècle. Rôle de Cavour et de Garibaldi.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Dans la formation de l'unité italienne au XIXe siècle, deux hommes ont joué un rôle de tout premier plan : le ministre du roi de Piémont, *Cavour*, qui fut un grand diplomate, et l'aventurier *Garibaldi*, agitateur révolutionnaire mais bon patriote.

II. **Le rôle de Cavour.** — Devenu premier ministre du roi de Piémont et de Sardaigne (Victor-Emmanuel II) en 1852, Cavour réorganise l'armée. Il entre en conflit avec l'Eglise à propos des biens du clergé et de la mauvaise administration des Etats pontificaux. Cavour profite de la guerre de Crimée pour envoyer aux Anglais un secours de 15 000 hommes, qui se distinguent au combat de Traktir. Cette intervention permet à Cavour de participer au Congrès de Paris (1856) et de porter la question italienne devant l'Europe.

L'alliance avec Napoléon III. — Napoléon III avait fait partie vers 1830 des « carbonari » italiens, l'attentat d'Orsini (1858) vint lui rappeler les promesses qu'il avait faites à ses anciens amis. Après l'entrevue de *Plombières* (1858), Cavour obtient de l'empereur son alliance contre l'Autriche. Après les batailles de Magenta et de Solférino (4 juin et 24 juin 1859), Napoléon III signe avec l'Autriche les préliminaires de *Villafranca* que suivit le traité de Zurich (1859). L'Autriche cédait la Lombardie au Piémont, mais gardait la Vénétie. La Savoie et Nice furent réunies à la France après le plébiscite de 1860. *Cavour encourage ensuite Garibaldi* et les révolutionnaires italiens ; toute l'Italie centrale s'unit au Piémont, ainsi que la plupart des Etats pontificaux et l'Italie du sud (royaume de Naples). Victor-Emmanuel est proclamé roi d'Italie en 1861. Cavour meurt peu après.

III. **Le rôle de Garibaldi.** — Mêlé au mouvement révolutionnaire de la « jeune Italie », Garibaldi prend part avec un corps de volontaires à la campagne de 1859 contre l'Autriche. En 1860, avec la complicité de Cavour, il organise l'expédition des « Mille » qui donnera au Piémont la Sicile et la Sardaigne (V. un Manuel). Garibaldi tente vainement de s'emparer de Rome protégée par les Français (Montana, 1867). Né à Nice, Garibaldi protesta toujours contre l'annexion de cette ville à la France. Néanmoins, il vint combattre en France contre l'Allemagne en 1870.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Besançon octobre 1935). — 1. **Algèbre et arithmétique.** — 1° *Quel nombre entier* x *faut-il ajouter aux deux termes de la fraction* $\frac{1}{3}$ *pour que la fraction obtenue soit double de la fraction donnée ? Le problème serait-il possible si la fraction donnée était* $\frac{1}{5}$ *au lieu de* $\frac{1}{3}$?

2° *La fraction donnée étant* $\frac{1}{b}$, *déterminer les valeurs du nombre entier* b *pour lesquelles le problème est possible.*

→ SOLUTION. — 1° *a.* On a par hypothèse :

$$\frac{1+x}{3+x} = \frac{2}{3}.$$

Cette équation est équivalente à l'équation :

$$\frac{1+x}{3+x} - \frac{2}{3} = 0 \text{ ou } \frac{x-3}{3(3+x)} \neq 0.$$

Cette fraction est nulle si son numérateur est nul et son dénominateur différent de zéro, soit :

$$x - 3 = 0 \quad \text{et} \quad 3 + x \neq 0,$$

conditions réalisées si : $x = 3$.

b. De même, on aura :

$$\frac{1+x}{5+2} = \frac{2}{5};$$

si :

$$\frac{1+x}{5+x} - \frac{2}{5} = 0; \quad \text{ou} \quad \frac{3x-5}{5(5+x)} \neq 0.$$

Cette équation est vérifiée si $x = \frac{5}{3}$, mais, x devant être un nombre entier, cette solution n'est pas acceptable.

2. On aura :

$$\frac{1+x}{b+x} = \frac{2}{b}.$$

si : $\frac{1+x}{b+x} - \frac{2}{b} = 0$; ou $\frac{(b-2)x - b}{b(b+x)} = 0$. (1)

Cette fraction est nulle si son numérateur est nul et son dénominateur différent de zéro, soit :

$$(b-2)x - b = 0 \quad (2) \quad \text{et } b(b+x) \neq 0.$$

Si b est différent de 2, l'équation (2) a pour solution :

$$x = \frac{b}{b-2},$$

et cette solution convient à (1) si elle n'annule pas le dénominateur. Il faut donc :

$$b \neq 0 \text{ et } b + \frac{b}{b-2} \text{ ou } \frac{b(b-1)}{b-2} \neq 0,$$

ce qui exige :

$$b \neq 1.$$

Si $b = 2$, l'équation (2) devient :

$$0x = 2;$$

elle n'a pas de solution.

En résumé, il faut b différent de 0, 1 et 2.

D'autre part, b et x sont des nombres entiers. Or la solution trouvée peut s'écrire :

$$x = \frac{b-2+2}{b-2} = 1 + \frac{2}{b-2}.$$

Elle est entière si $b - 2$ divise 2. Les diviseurs de 2 étant 1 et 2, il faut :

$$b - 2 = 1, \text{ soit } b = 3;$$

ou :

$$b - 2 = 2, \text{ soit } b = 4.$$

2. **Géométrie.** — *Un triangle ABC est rectangle en A. Les côtés de l'angle droit ont pour longueur* $AB = c$, $AC = b$ ($c < b$). *On mène la bissectrice intérieure de l'angle droit et la parallèle à cette bissectrice passant par B. La bissectrice rencontre l'hypoténuse en D, la parallèle menée par B rencontre la droite CA en E.*

1° *Démontrer que* $AE = AB$. *Calculer EB et AD.*

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ENFANTS ATTENTIFS..... 15 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Le courage.

I. L'exemple.

1. LES VOLEURS ET LA COLOMBE BLANCHE. — *Il y avait quelques réparations à faire dans la maison; on décida qu'au lieu de coucher au rez-de-chaussée, dans la chambre voisine de celle de nos parents, les deux garçons iraient, pour quelques jours, à l'étage supérieur dans une des chambres d'amis, inhabitée l'hiver; nous ferions lit commun. Mon frère Karl était un enfant extrêmement impressionnable. Il a été si vaillant devant la souffrance et devant la mort qu'on peut bien dire qu'enfant il avait peur. Il décida qu'il se mettrait contre le mur et il posa à sa portée un encrier de plomb hors d'usage qu'il jetterait, le cas échéant, à la tête des voleurs. Nous voilà couchés, endormis. Mais, au milieu de la nuit, je sens mon frère qui me pousse tout doucement et, d'une voix blanche, il me dit :*

— Entends tu?

Je me réveille tout à fait. J'écoute. Et, en effet, on entendait comme si une main allait et venait pour chercher quelque chose, parmi nos papiers, sur la table où nous travaillions au milieu de la pièce. Le bruit s'arrêtait, reprenait, s'arrêtait de nouveau. Mon cœur faisait top top dans ma poitrine. Mon frère, muni de son encrier, s'était enfoui au fond du lit sous les couvertures. Cela devint intolérable. Je pris courage; je saisis une allumette sur la table de nuit et frottai le phosphore sur la boîte, persuadé qu'un pistolet allait me viser dès que la flamme brillerait. Il n'en fut rien. Levant l'allumette à bout de bras, je ne vis que l'ombre mouvante dans les coins de la vaste chambre. Le bruit s'était arrêté. J'allumai la chandelle. Mon frère, s'arrachant à son refuge, constata, de ses yeux, qu'il n'y avait rien... Il n'y avait rien! J'éteignis, et nous nous recouchâmes. Mon frère ne dormait pas. Du fond du lit qu'il avait regagné avec son encrier, il me poussa de nouveau et, d'une voix devenue caverneuse :

— Entends-tu? Entends-tu?

J'entendais fort bien. Assurément, il y avait quelqu'un. De son trou, mon frère murmura :

— C'est dans le placard!

Il y avait, du haut en bas de la chambre, entre la cheminée et le fenêtre, un grand placard à deux portes où nous rangions nos livres, nos cahiers, nos cartables, C'était là. Il fallut reprendre courage : saisissant la chandelle, je traversai la pièce et tournai la clef. Sûrement l'homme au pistolet allait faire son coup. Le placard s'ouvre. Ombre et silence. Rien! Il fallut se recoucher. On n'entendait plus d'autre bruit que celui du vent secouant, par une violente tempête, les arbres du jardin. Après un long temps, le bruit ayant cessé, on éteignit encore : mais en restant dans l'attente, les yeux grands ouverts... Le bruit recommença. Et mon frère, qui marmonnait de son trou :

— C'est dans l'autre placard.

Il y avait un autre placard au fond, après la cheminée. Mais celui-là, on ne l'ouvrait jamais. Ma mère y mettait les vieilles nippes, les vieux habits, les robes et les manteaux démodés. Quand elle le visitait, on voyait comme pendues les sept femmes de la Barbe-Bleue. Oui, oui! Le bruit mystérieux venait de là. L'autre placard! Mais qui oserait l'ouvrir? J'osai. Je courus, pieds nus, en chemise, je tournai la clef, je tirai la porte. J'eus l'audace de secouer ces dames dans leurs habits gonflés d'air. Rien n'en sortit. Rien ne parut. Nulle cause, nulle explication. Ces enfermés se battaient-ils de leurs manches vides, quand la chandelle s'éteignait? Mystère. Nous nous recouchâmes. Et, de nouveau, dans les ténèbres, le bruit recommença. Cette fois, mon attention était surexcitée, mes nerfs tendus : nul doute, le bruit venait de la cheminée. Cheminée à l'antique à large manteau de bois, foyer à brûler un tronc d'arbre et, bouchant l'ouverture, un paravent en papier vert-pomme, avec au milieu la Nouvelle Héloïse, se promenant au bord d'un lac enclos dans un horizon de montagnes. Il fallut recommencer la cérémonie et tirer le paravent. Il tomba, tandis que je m'enfuyais lestement; et, alors, du foyer obscur, un pigeon blanc s'envola. La tempête l'avait abattu dans la cheminée : ses ailes traînant sur des bouts de papier épars faisaient ce bruit terrifiant. Quand on allumait, il se tenait tranquille; mais il remuait de nouveau dans l'obscurité. Délivré, il se mit à voleter dans la chambre et, la fenêtre ouverte, il s'enfuit à tire-d'aile. Le lendemain, mon père prononça la morale de la fable : « Faut pas avoir peur. »

(G. HANOTAUX, *Mon Temps*, I, Lib. Plon.)

2. LE BERGER JUPILLE. — *Six petits bergers gardaient leurs troupeaux dans un pré. Tout à coup, ils virent sur la route un chien de forte taille qui passait, la gueule pleine de bave. « Un chien fou! » s'écrièrent-ils : le mot fou étant pour eux synonyme d'enragé. A leur vue, l'animal quitte la route pour se précipiter sur eux. La bande des enfants se sauve en poussant des cris. Le plus âgé, qui était dans sa quinzième année, J.-B. Jupille, voulut protéger la fuite de ses camarades. Armé de son fouet, il marche droit sur l'animal. D'un bond, le chien se jette sur Jupille et lui mord la main gauche. Une lutte s'engage, Jupille terrasse le chien. Puis, de sa main droite, il lui ouvre la gueule pour dégager sa main gauche, toujours serrée comme dans un étau. Il y parvient, mais sa main droite reçoit à son tour de grosses morsures. Il lutte encore, Il saisit le chien par le cou. Pendant le combat, son fouet était tombé. Il appelle son petit frère qui revient sur ses pas, ramasse et apporte le fouet. De la lanière, Jupille lie la gueule du chien. Prenant alors son sabot, il frappe et assomme l'animal. Enfin, pour être bien sûr que la bête ne mordra plus, ne bougera plus, il la traîna jusqu'au ruisseau qui coule le long du pré. Il lui tient, plusieurs minutes, la tête sous l'eau. Le chien est bien mort. Dès lors, plus de danger pour les autres enfants. Jupille revient à Villers-Farlay...*

(R. VALLERY-RADOT, *La vie de Pasteur*, Lib. Hachette.)

II. La réflexion.

Gabriel Hanotaux, Jupille n'ont pas eu peur du danger. L'un et l'autre, à des degrés différents, ont été courageux.

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS..... 10 fr.

A l'enfant énergique, qui sait faire un effort, qui surmonte sa peur, sa douleur, s'oppose l'enfant qui se laisse vivre. Comprenez-vous cette expression? Faites le portrait d'un enfant qui se laisse vivre. Comprenez-vous aussi les expressions suivantes, qui traduisent la même faiblesse de caractère : être partisan du moindre effort, aimer ses aises, faire tout à moitié, se contenter d'à peu près, se laisser aller, il ne faut pas s'en faire, avoir des goûts « pot-au-feu ». Opposez-leur ces formules : le goût du risque, l'esprit d'aventure et dites si vos sympathies vont aux « âmes de sable » (MARCELLE TINAYRE), qu'un ennui désagrège ou qui glissent sous l'entraînement, au souffle des passions du jour. Un Conventionnel a dit : « Les jeunes gens sont tous du côté où l'on attaque. » Qu'est-ce qu'il voulait dire? Etes-vous de son avis? Quand avez-vous éprouvé un élan d'enthousiasme courageux ? Quand avez-vous senti le besoin de prendre une initiative ?

Le courage est nécessaire dans la vie. On n'obtient rien sans effort. « Le succès ira à ceux qui se lèvent matin. » (ROOSEVELT.) « Il n'y a pas de méthode facile pour apprendre des choses difficiles. » (J. DE MAISTRE.) « Aide-toi, le ciel t'aidera. » « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. » « Vous progresserez pour autant que vous vous ferez violence. » (IMITATION.) Il faut du courage lorsqu'on a peur ; lorsqu'on souffre dans son corps ; lorsqu'on souffre dans ses sentiments (parents qui meurent, enfant malade) ; lorsqu'on doit s'opposer aux autres pour défendre son légitime intérêt, une idée, que l'on estime juste ; lorsqu'on veut se corriger d'un défaut. La vie étant une lutte contre de multiples soucis, le courage est une vertu essentielle, qui consacre la valeur d'un homme. Que serait votre existence si vos parents n'étaient pas courageux ?

Le courage, l'effort est beau : dans le corps harmonieusement tendu (gymnastique, statue grecque) ; dans une figure attentive, méditative (*Le penseur de Michel-Ange*) ; dans l'humanité qui travaille.

L'effort courageux est source de joie. L'aviateur Guynemer, que la Grande Guerre a rendu célèbre, pendant une convalescence brûle de repartir au front. « Mais tu as un congé, lui dit sa mère. — Oui, l'effort sera plus grand. — Et alors ? — Alors, maman, j'aime cet effort. » On connaît le mot d'Henri IV : « Pends-toi, brave Crillon, nous nous sommes battus et tu n'y étais pas. » Avez-vous déjà éprouvé la joie de la difficulté vaincue, du problème résolu, de la tentation écartée par votre volonté ? Comparez avec l'état dans lequel on se trouve, quand « on se sent sans courage », quand « on ne sait se mettre à rien ».

Le courage, l'amour de l'effort doit être réfléchi et raisonnable. Il ne se confond pas avec la témérité. L'homme courageux fait face au danger ; il ne le provoque pas.

Le *cours élémentaire* copiera : « Je n'aurai pas peur, je ne serai pas douillet. ». Le *cours moyen* copiera la maxime : « Argent perdu, rien de perdu ; honneur perdu, beaucoup de perdu ; courage perdu, tout est perdu. »

III. L'action.

Comment devenir courageux ; comment s'habituer à faire effort?

Imposer à son corps, en toutes circonstances, une bonne tenue : la tenue négligée ne favorise ni le courage, ni l'effort.

S'habituer à parler haut et clair, de façon intelligible (veiller à la propriété des termes, à la correction de l'élocution).

Apprendre à estimer l'effort des autres : ne pas devenir un critique de parti pris, un dénigreur, un « distille-vinaigre ».

Mépriser la vie facile, s'entraîner à se gêner pour les autres, à accepter des sacrifices : partager un cadeau, prendre, naturellement la place la moins confortable, faire bonne figure devant la pluie qui prive d'une sortie, etc. Il est des enfants qui, par mollesse, n'achèvent rien : ni un travail, ni un jeu, ni le contenu de leur assiette. Eveiller, en eux, le goût du travail bien fait. Les accoutumer à l'effort, leur faire honte de leur passivité, vanter ceux qui risquent, qui luttent au lieu de se plaindre.

Persuader que l'effort est, non seulement possible, mais aisé, inspirer un bienfaisant optimisme. « Ne vous endormez pas en pensant qu'une chose est impossible, dit un proverbe américain ; vous risqueriez d'être réveillé par le bruit que ferait un autre en l'exécutant. » Il est étonnant de constater le nombre de « choses impossibles », que les gens résolus parviennent à exécuter.

Être tenace dans l'effort. Commencer n'est rien ; c'est persévérer qui importe. « Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage. » (BOILEAU.) « Que nos efforts aient été plus au moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du terme, être en droit de se dire : « J'ai fait ce que j'ai pu. » (PASTEUR.)

Se proposer, chaque jour, une difficulté à vaincre. Se demander, chaque matin : de quel effort serai-je capable aujourd'hui ? Se choisir une devise : « A cœur vaillant, rien d'impossible. » (J. CŒUR.) « Faire front, faire face. » (GUYNEMER.) « Ou je trouverai mon chemin, ou je m'en ferai un. » (Anciens chevaliers.)

ÉDUCATION CIVIQUE

Le département.

L'administration locale complète l'administration centrale.

I. *Importance du département et du préfet :* celui-ci représente l'État, c'est-à-dire tous les ministres. Il est le supérieur de tous les fonctionnaires du département. C'est l'héritier des Intendants de l'ancien Régime. Il est nommé par le Gouvernement.

II. *Doubles attributions du préfet :* agent du pouvoir central, il est aussi le représentant du département dont il administre les biens, prépare le budget. Il nomme les instituteurs et les fonctionnaires subalternes des postes, des finances, de la voirie. Il dirige les chefs des services départementaux.

III. *Conseil général :* il est l'assemblée élue chargée de la gestion des intérêts du département. Il est élu à raison d'un conseiller par canton (conditions d'éligibilité, durée du mandat, fonctions des conseillers généraux, les deux sessions annuelles). La Commission départementale. Le Conseil général peut émettre des *vœux* d'ordre non politique.

M. HÉNON.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tableau de 1 m. × 0,75.... 5.50

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. L'addition avec retenue (revision).

Exercices. — 1. *Il y a 72 moutons dans un parc. On en fait rentrer encore 19. Combien y a-t-il alors de moutons dans le parc ?* RÉPONSE. ➔ **91 moutons.**

2. *Papa pèse 3 sacs de blé. Il trouve : 49 kg., 37 kg. et 34 kg. Combien les 3 sacs pèsent-ils ?* RÉPONSE. ➔ **120 kg.**

3. *Une fermière porte au marché 48 œufs dans un premier panier et 36 œufs dans un second. Combien la fermière porte-t-elle d'œufs au marché ?* RÉPONSE. ➔ **84 œufs.**

4. *Un bassin contient déjà 80 litres d'eau. On en ajoute 12 l. Combien le bassin contient-il alors de litres d'eau ?* RÉPONSE. ➔ **92 l.**

5. *Un marchand de poisson a des carpes à vendre. Il en vend 38 le matin, 27 l'après-midi et il lui en reste 28 à la fin de la journée. Combien le marchand avait-il de carpes au début de la journée ?* RÉPONSE. ➔ **93 carpes.**

II. Multiplier et diviser par 6.

On procédera de la même manière que pour la multiplication et le division par 5. (Voir la leçon n° 33.)

Exercices. — 1. *Compter de 6 en 6 : de 6 à 60 ; de 60 à 6.*

2. *Écrire ces nombres sous la forme suivante :*

$6 \times 1 = 6$	$6 : 1 = 6$
$6 \times 2 = 12$	$12 : 2 = 6$
$6 \times 3 = 18$	$18 : 3 = 6$
et aussi :	*et aussi :*
$1 \times 6 = 6$	$6 : 6 = 1$
$2 \times 6 = 12$	$12 : 6 = 2$
$3 \times 6 = 18$, *etc.*	$18 : 6 = 3$, *etc.*

3. *Une paire de chaussettes coûte 3 f. Que coûtent 6 paires de chaussettes ?*

4. *Une cravate vaut 9 f. Quel est le prix de 6 cravates ?*

5. *Six douzaines d'œufs ont été payées 30 f. Combien la douzaine d'œufs a-t-elle été payée ?*

6. *Effectuer les opérations suivantes :*

Le prix d'un objet est 6 f. Chercher le prix de 2, 3, 4, etc., objets :

6 f.	6 f.	6 f.	6 f.	6 f.
× 2	× 4	× 8	× 9	× 7

7. *Effectuer les divisions suivantes :*

On divise le prix total par le nombre d'objets pour avoir le prix d'un objet :

12 f.	2	12 f.	6	18 f.	3	18 f.	6

III. Initiation géométrique.

Matériel. — Les enfants auront des *triangles équilatéraux* égaux, des *secteurs*.

Observation de ces figures.

Assemblage. — 1. Avec les triangles, *former un hexagone régulier.*

2. Avec les secteurs, *reconstituer un cercle.*

IV. L'heure.

Lecture et écriture de l'heure à n'importe quel moment de la journée.

V. Travail manuel.

Manière de faire un cornet (cône). — Prendre une feuille de papier de couleur, rectangulaire. De la main droite, entre le pouce et l'index, saisir un coin de la feuille. La main gauche fait le même travail du même côté de la feuille, en tournant cette dernière en dedans. La main droite serre bien l'extrémité du cornet, tandis que la main gauche continue son mouvement jusqu'à complète formation du cornet. Manière de le fixer et de le fermer.

Confection de cornets par les enfants. — Ces cornets pourront être garnis de bonbons et de « surprises », et vendus lors de la fête de la Coopérative.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

1. **Revision des opérations.** — On continue la revision des opérations. Le cours élémentaire est le cours où l'on apprend les opérations, leur sens, dans des problèmes imposés par le maître ou inventés par les élèves.

2. **Exercices imposés.** — Quelle opération faut-il faire dans les problèmes suivants :

1° *Papa gagne 11 400 f. en une année. Quel est son gain mensuel ?*

2° *Un marchand vend une marchandise au prix de 172 f. Il a fait ainsi un gain de 52 f. Combien avait-il acheté la marchandise ?*

3° *On demande quelle est la valeur de 3 douzaines de ventilateurs à 92 f. le ventilateur ?*

4° *J'achète une pièce de vin pour 450 f. Les frais de port qui sont à ma charge se montent à 65 f. Je paie en outre 25 f. de régie. Quel est le prix de revient de la pièce de vin ?*

3. **Exercices d'invention** par les élèves. Se reporter à la leçon n° 33.

Construire une table d'addition.

1. **Conseils.** — On exigera des chiffres bien faits et une disposition matérielle soignée.

2. **Dispositif** ci-dessous :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

Comment s'en servir :

1° **Compter une addition.** — **Exemple : 4 + 9.** Le résultat **13** se trouve à la jonction de la ligne horizontale qui commence par **9** et de la colonne verticale qui commence par **4**. Où le trouve-t-on encore ?

2° **Compter une soustraction.** — **Exemple : 9 — 2.** Suivre la ligne horizontale qui commence par **2** jusqu'au nombre **9**. A partir de ce nombre, remonter la colonne verticale. Le chiffre **7** placé en tête est le résultat. Peut-on trouver le résultat autrement ? Comment ?

II. Système métrique.

Les mesures de longueur (revision).

Pour la revision, se borner :

1° **A des exercices pratiques de mesure** dans la classe et dans la cour (maniement du mètre et de la chaîne d'arpenteur).

2° **A des exercices de conversion.**

On insistera bien sur la notion suivante : *les périmètres sont des longueurs.*

MINET, PATIN et LEFÈVRE . Cours pratique d'arithmétique. *Cours élém. élève....* 5.50 *Cours moy. élève....* 8.80 *Nouv. édit. maître....* 8.50 *Nouv. édit. maître....* 18 fr.

III. Géométrie.

Les surfaces (suite).

1. **Exercices de comparaison** (*suite*).

1° Par superposition, reconnaître l'égalité de carrés, de rectangles, de triangles, de cercles.

2° Pourquoi ces figures sont-elles *égales* ? Mesurer leurs dimensions. Comment sont-elles ?

3° Comment pourriez-vous construire des figures égales aux premières sans les décalquer ?

2. **Exercices de construction.** — Construire :

1° Un rectangle formé de 6 carrés égaux par exemple ;

2° Un hexagone formé de 6 triangles équilatéraux égaux ;

3° Un rectangle formé de 2 triangles rectangles égaux.

3. **Exercice de décomposition d'un rectangle en carrés égaux.** — La surface du rectangle vaut un certain nombre de fois celle du carré.

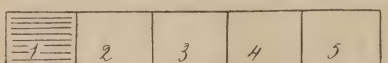

4. **Exercices de dessin.** — Décoration du rectangle décomposé en carrés égaux.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — a. *Dans une division, le quotient est 7, le diviseur 7 et le reste 3. Quel est le dividende ?*

b. *Une division a pour quotient 6. Le diviseur est la moitié du quotient et le reste le tiers du quotient. Quel est le dividende ?*

c. *Je fais un achat de 325 f. Je paie avec un billet de 500 f. Quelle somme me rend-on ?*

d. *Un enfant a parcouru d'abord 4 km., puis 3 km. et enfin 350 m. Quelle distance totale a-t-il parcourue ? Donner le résultat en mètres.*

e. *Quel est le périmètre d'un champ carré de 3 dam. 5 m. de côté ?*

f. *Quel est le côté d'un carré qui a 108 m. de périmètre ?*

g. *Trouver le pourtour d'un champ rectangulaire dont la largeur est 36 m. et la longueur double de la largeur ?*

h. *Quel est le prix de 50 m. de drap à 35 f. le mètre ?*

i. *Additionner rapidement : 87 + 33 + 14.*

j. *Soustraire rapidement : 98 de 123.*

k. *Treize livres valent 260 f. Que vaut un livre ?*

l. *Cinq ampoules valent 75 f. Que vaut une ampoule ?*

2. **Problèmes.** — a. Le prix de revient. — *Un jardin rectangulaire de 28 m. de long sur 17 m. de large est entouré d'un treillage valant 12 f. le mètre. La pose du treillage a coûté 180 f. A combien revient le treillage ?* RÉPONSE. → **12 60 f.**

b. La longueur. — *Un terrain de sports rectangulaire à 450 m. de périmètre. Sa largeur est 85 m. Quelle est sa longueur ?* RÉPONSE. → **140 m.**

c. Économie ou dette ? — *Un vigneron tient un livre de comptes. Sur ce livre on lit :*

Recettes.		Dépenses.	
Vente de vin..	*20 500 f.*	*Entretien de la maison .....*	*1 500 f.*
Vente d'eau-de-vie.....	*3 950 f.*	*Engrais.....*	*18 000 f.*
		Domestiques ..	*9 000 f.*

Trouver l'économie ou la dette. RÉPONSE. → **Il y a une économie de 2 050 f.**

d. Le prix d'achat. — *En vendant une maison 43 000 f., après y avoir fait pour 5 250 f. de réparations, on réalise un bénéfice de 6 500 f. Trouver le prix d'achat de la maison.* RÉPONSE. → **31 250 f.**

e. La recette. — *Un autobus a 14 places à 12 f. Un jour de fête, il fait 13 voyages au complet. Quelle est la recette pour un voyage ? Pour la journée ?* RÉPONSES. → **168 f. ; 2 184 f.**

f. Les bornes. — *Il y a 1 500 m. entre deux villages. Une borne hectométrique est placée à l'entrée de chaque village. Combien y a-t-il de bornes hectométriques, quand on va de l'entrée d'un village à l'entrée de l'autre ?* RÉPONSE. → **16 bornes.**

g. Le nombre de pages. — *Le deuxième chapitre de votre livre d'histoire de France va de la page 12 à la page 39. Combien de pages ce chapitre a-t-il ?* RÉPONSE. → **28 pages.**

h. La vitesse à l'heure, à la minute. — *Un cycliste a parcouru, en 12 h., une distance de 144 km. Quelle est sa vitesse horaire en km. ? Quelle est sa vitesse à la minute ? (en mètres).* RÉPONSES. → **12 km. ; 200 m.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Règle d'intérêt. Recherche du temps.

1. **Problème.** — *En combien de temps un capital de 1 200 f., placé à 6 p. 100, rapportera-t-il 96 f. d'intérêt ?*

1° **Recherche de l'intérêt annuel :**

En un an, 100 f. rapportent : 6 f.

1 f. rapporte $\frac{6 \text{ f.}}{100}$.

1 200 f. rapportent : $\frac{6 \text{ f.} \times 1\,200}{100} = 72 \text{ f.}$

2° **Calcul du temps :**

72 f. sont l'intérêt de 1 200 f. en : 360 j.

1 f. serait l'intérêt de 1 200 f. en : $\frac{360 \text{ j.}}{72}$.

96 f. sont l'intérêt de 1 200 f. en :

$$\frac{360 \text{ j.} \times 96}{72} = 480 \text{ jours.}$$

480 jours = **1 an et 4 mois.**

2. **Généralisation** (Cours supérieur, voir leçon n° 1 : *Initiation à l'algèbre.*)

II. Géométrie.

Le cylindre droit.

1. **Observation** de corps cylindriques (tuyau, crayon, poêle, cuvette, etc.) ; bases ; hauteur.

2. **Construction d'un cylindre** en papier fort. Comment faire ? On part du développement du cylindre.

3. **Surface latérale.** — *Surface d'un rectangle de 2 πR de longueur sur h de largeur.*

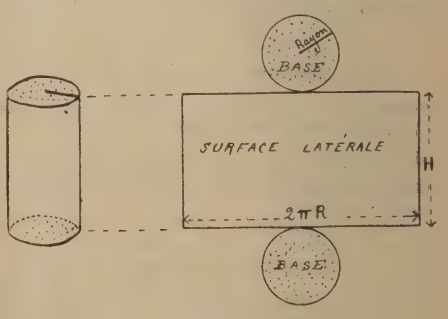

Surface latérale = 2 πR × h.

4. **Surface totale.** — *Ajouter la surface des 2 cercles de base.*

$$2 \pi R \times h + 2 \pi R^2.$$

5. **Volume.** — Le cylindre droit est comparable à un prisme droit ayant pour base un polygone

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

François Ier et sa Cour.

Idée générale. — Sous François Ier, ces puissants seigneurs, qui avaient si longtemps résisté au roi de France, commencent à devenir ses domestiques. C'est que le roi est devenu très puissant, tandis qu'ils s'affaiblissaient.

I. **François Ier.** — C'était un beau cavalier, grand, élégant, si majestueux que, sans le connaître, on devinait qu'il était le roi. Sa bravoure lui valut le surnom de « roi chevalier ». On le vit à Marignan, toujours au plus fort de la mêlée, conduisant lui-même les charges de ses gentilshommes.

Ce roi aima le luxe, les fêtes, les plaisirs. Il s'entoura d'artistes et de savants. Sur son ordre, de magnifiques collections de tableaux, de statues, de marbres antiques furent achetées en Italie. De grands chefs-d'œuvre de **Raphaël**, de **Léonard de Vinci** devinrent la propriété du roi de France. Des artistes italiens consentirent à se fixer auprès du roi (Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini, et beaucoup d'autres). François Ier fut un **mécène** (expliquer). Aucune dépense ne lui parut excessive pour embellir ses châteaux ou en construire de nouveaux. Mais il lui arriva aussi de gaspiller l'argent de ses sujets, pour payer des pensions à d'inutiles favoris ou éblouir les rois d'Europe, ses rivaux (présenter l'Entrevue du Camp du Drap d'or). Son terrible adversaire, Charles-Quint, fut souvent beaucoup plus sage que lui, toujours patient et obstiné, alors que François Ier courait d'une aventure à une autre, d'un plaisir à de nouveaux plaisirs.

Ce roi aimable, gai, voulut cependant etre obéi de tous ses sujets, grands et petits. Son orgueil ne supportait pas la résistance. Pour bien indiquer qu'il était le maître absolu, il prit l'habitude d'écrire au bas de ses ordres (on disait de ses «ordonnances») : **Tel est notre bon plaisir.**

II. **La Cour.** — Le roi de France était devenu très riche : le royaume s'était étendu (montrer sur la carte) ; le domaine royal (c'est-à-dire les biens que le roi possédait personnellement) s'était agrandi de beaucoup. On n'osa plus refuser l'impôt au roi. Celui-ci ne tarda pas d'ailleurs de multiplier les charges qui pesèrent sur les roturiers. Des fonctionnaires nouveaux (on disait des **officiers**) furent créés pour lever les impôts et administrer le royaume.

Par contre, la vie des seigneurs devenait chaque jour plus difficile. Au retour des guerres d'Italie, ils voulurent vivre comme les riches gentilshommes de Florence ou de Venise, dont ils avaient admiré le luxe. Mais ils n'étaient plus assez riches pour cela. Beaucoup ne tardèrent pas à se ruiner. Seul, le roi de France, immensément riche (puisqu'il avait mis à sa disposition toute la fortune du royaume), pouvait vivre d'une manière splendide. Les seigneurs se rapprochèrent du roi qui dépensait sans compter et formèrent sa Cour.

Tous les rois de France avaient eu une Cour ; mais elle n'avait encore jamais été aussi brillante. Les plus grands seigneurs furent chargés des principaux services du roi : table, chambre, écurie, chasse, etc. Ils portèrent des titres magnifiques (grand chambellan, grand veneur, grand écuyer, etc.) et de superbes costumes. Tout un monde de valets vécut autour d'eux. Ajoutez la **Maison militaire** du roi, c'est-à-dire sa **garde** (française, suisse, écossaise) et les principaux chefs militaires du royaume ; les Maisons de la reine et de la reine mère, distinctes de celles du roi ; et, enfin, tous ceux que le roi chargeait de diriger les affaires de l'Etat (Finances, Marine, Guerre, etc.) ; en tout, plusieurs milliers de personnes, qui pendant longtemps voyagèrent de château en château, sur les rives de la Loire ; magnifique caravane de seigneurs caracolant à la portière des litières qui emportaient les grandes dames.

COURS MOYEN

Le coup d'État du 2 décembre 1851.

Les préparatifs. — Pour mieux cacher ses intentions, le prince président recevait à l'Élysée, et Morny était à l'Opéra-Comique, pendant cette nuit du 1er au 2 décembre, au cours de laquelle la seconde République fut égorgée. En même temps, les ouvriers de l'Imprimerie Nationale, gardés par des soldats (qui avaient ordre de les abattre s'ils tentaient de sortir ou de s'approcher des fenêtres), imprimaient les proclamations qui seraient affichées à l'aube. La police faisait irruption chez ceux qui auraient pu organiser la résistance : députés, hauts fonctionnaires dévoués à la République ; surpris dans leur lit, tous étaient arrêtés et conduits en hâte à la prison de Mazas. Des troupes étaient massées au quai d'Orsay, aux Tuileries, sur la place de la Concorde, sur les Champs-Élysées.

En s'éveillant, les Parisiens lurent avec surprise les proclamations qui annonçaient le coup d'État. Deux cents députés de l'opposition (royalistes aussi bien que républicains) se rassemblèrent à la mairie du Xe arrondissement. Mais la police et la troupe s'emparèrent d'eux, pour les enfermer dans une caserne où ils restèrent prisonniers.

Le peuple de Paris, qui avait fondé la République et qui tant de fois avait sauvé la France du despotisme, hésitait à se soulever de nouveau. Décimés au cours des journées de juin, les ouvriers gardaient une rancune tenace à ces députés qui leur avaient ravi l'une de leurs plus précieuses conquêtes : le suffrage universel. Les représentants républicains essayaient néanmoins de mener le peuple au combat. Ils étaient accueillis par les cris de « Vive la Constitution ! Vive la liberté ! », mais les barricades ne s'élevaient pas. (Raconter la mort de Baudin.)

La mort de Baudin indigna les Parisiens. Le 4 décembre, des barricades surgirent. On commença à s'armer. Les conspirateurs eurent peur. Ils pensèrent qu'il fallait frapper un grand coup, terroriser Paris. (Raconter la fusillade du boulevard des Italiens, les troupes tirent soudain sur la foule paisible.)

Paris était vaincu. On enterra les cadavres. Le Gouvernement avait interdit de les identifier. Ainsi, sans provocation, les organisateurs du coup d'État n'avaient pas hésité à faire massacrer une foule inoffensive. C'est un des crimes les plus cyniques de l'histoire.

La Province tenta de résister. Dans les grandes villes, toutes les précautions avaient été prises pour prévenir l'émeute. Mais les campagnes se soulevèrent. Les paysans, dans beaucoup de régions, s'étaient ralliés à la République. Ils s'armèrent pour la défendre. Le Lot-et-Garonne, le Lot, le Gers se soulevèrent en divers endroits. A Béziers, soixante-dix personnes tombèrent sous les balles de la troupe. Dans le Var et dans les Basses-Alpes, les soldats durent livrer de véritables batailles aux insurgés. Ils ne parvinrent à les disperser qu'après une longue lutte.

Pendant ce temps, les chefs républicains étaient chassés de France : Victor Hugo, Edgar Quinet, Ledru-Rollin, Louis Blanc, etc., devaient s'exiler. A Paris et en province on arrêtait les républicains en masse. Des colonnes de prisonniers, garrottés, brutalisés par les gendarmes, s'acheminaient vers les ports de la Méditerranée et de l'Atlantique à destination de l'Algérie ou de Cayenne. La plupart de ces malheureux devaient y mourir de privation et de souffrance. Des femmes même furent jetées dans les cachots brûlants de Lambessa, en Algérie. Quant à la Guyane, elle devint le *tombeau des républicains.*

LEGRAND et MARTIN. **Les grands faits de l'histoire de France.....** *Cours élémentaire.* 6.20 *Cours moyen.* . . . 8.50

COURS SUPÉRIEUR

Un grand industriel du XXe siècle : Jean Dollfus.

Jean Dollfus est le plus illustre membre d'une famille d'industriels de Mulhouse, qui parvint à transformer sa ville natale et la condition des ouvriers.

I. **Le libre-échange.** — Quand Jean Dollfus devint le chef de la maison de commerce paternelle, en 1826, les perses et les indiennes de Mulhouse jouissaient déjà d'une grande réputation en France. Malheureusement des droits de douane prohibitifs (expliquer) interdisaient à ces marchandises l'accès des marchés étrangers. Pour décider les puissances voisines à diminuer leurs tarifs, il fallait que la France consentit elle-même à abaisser les siens et qu'un accord pût être ainsi conclu avec l'ensemble des nations. Un régime de liberté devait succéder à la vieille maxime : « Chacun chez soi ; chacun pour soi. » L'Angleterre donnait déjà l'exemple. Dollfus mena une campagne en faveur du libre-échange et contribua pour beaucoup à son triomphe.

II. **Les cités ouvrières.** — Dollfus voulut assurer à ses ouvriers des logements salubres, confortables, et à bon marché. Il fit construire d'abord quatre bâtiments de divers types, que des familles ouvrières vinrent habiter. Au bout d'un certain temps, ces familles furent invitées à faire connaître les inconvénients des habitations qui leur avaient été construites. On profita de ces critiques pour élever de nouvelles maisons, suivant des plans qui répondaient mieux aux besoins des ouvriers. Une société mulhousienne se constitua pour édifier la ville ouvrière qui se développait chaque jour davantage. Grâce au libre-échange, en effet, les produits de Mulhouse pouvaient franchir les frontières. Les commandes affluaient ; de nouvelles usines s'élevaient pour leur donner satisfaction.

Jean Dollfus voulut que les ouvriers fussent assez payés pour que chaque famille pût acquérir une de ces maisons à bon marché. L'acquéreur ne payait que deux ou trois cents francs, en entrant dans la maison (qui alors valait environ trois mille francs). Par la suite, il versait des mensualités de vingt francs environ. Au bout de treize ou quatorze ans, la maison lui appartenait. Ainsi, un ouvrier économe, qui avait fondé un foyer vers l'âge de vingt-cinq ans, pouvait, avant d'avoir atteint la quarantaine, abriter les siens sous le toit d'une maison qui lui appartenait définitivement.

Dollfus ne s'en tint pas là. Les cités ouvrières eurent leurs établissements de bains et leurs lavoirs, alimentés par les eaux chaudes des usines. Pour cinquante centimes (de cette époque), les ouvriers trouvèrent auprès de leur usine un repas chaud composé d'un potage, de pain, de viande et de légumes.

On n'oublia pas les chômeurs, en quête de travail, le plus souvent à bout de ressources, qui venaient courir leur chance à Mulhouse. Un asile leur fut ouvert. Ils y trouvaient gratis à coucher, à souper et même des vêtements. Deux salles recevaient, l'une les hommes, et l'autre les femmes. Cinq mille compagnons profitaient chaque année de cette hospitalité.

Des caisses de secours et de retraites furent constituées. Les ouvriers purent placer leurs économies dans une caisse d'épargne particulière, qui leur donnait 5 p. 100, et leur faisait des prêts sans intérêt. L'assistance médicale gratuite était assurée aux moins privilégiés, dans les cas de maladies graves. Des infirmières eurent pour mission de conseiller les jeunes mères pour les soins à donner aux nouveau-nés. Des secours permirent aux mamans de ne pas retourner à l'usine, avant que leurs bébés fussent vigoureux et hors de tout danger.

(D'après ROUXELL WOSSMANN et LARCHEY : *Les Grands Hommes de la France industrielle.*)

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les côtes élevées :

Une côte sauvage : Quiberon.

INDICATIONS. — *Leçon faite d'après la gravure :* LA MER, *géographie pittoresque de Jean Pierre* (NATHAN). *Participation effective des élèves qui, sur leur ardoise, reproduisent les accidents des côtes. « Doser » le nombre de termes géographiques à retenir, à chaque leçon.*

I. Observons la gravure.

a. NATURE DE LA CÔTE. — Rocheuse et découpée ; blocs énormes de pierres, de rochers nus envahis par les vagues. Dans les roches, plus ou moins résistantes, ces vagues ont creusé de petites *anses*, laissant en saillie les parties les plus dures. Les roches se prolongent sous les eaux et, avant d'arriver, les vagues se brisent, éclaboussent jusqu'au sommet des rocs (50 mètres). Parfois la roche tombe à pic dans la mer : *falaises.* (*Gravures Tiget : La mer,* (Nathan). Ainsi se présentent les côtes élevées et rocheuses.

b. DESSINONS LA CÔTE. — Représentons la pointe, puis la partie représentée sur le cliché et enfin la région à laquelle elle se rattache. La montrer sur la carte de France. — **Conclure** : ainsi la carte ne représente pas toutes les irrégularités du **littoral.**

II. Termes géographiques relatifs à la mer.

L'endroit où la mer touche à la terre s'appelle : **côte, littoral.** → La suivre sur la gravure. C'est une *ligne.* Est-elle fixe ? (Rappeler la marée.) Elle peut se déplacer d'une dizaine de kilomètres en largeur. La côte ne se développe pas en ligne droite. Comptons les « pointes de terre qui s'avancent dans la mer » (**caps**). Entre ces caps, la mer rentre dans les terres (**golfes**). Comparer les golfes entre eux (**baies**) ; une baie protégée par une bande de terre (**rade**). Définir : **îles, archipels, récifs.** Serait-ce difficile de transformer la bande de terre de Quiberon en île? *User à la hauteur de Penthièvre.* Ainsi, cette terre baignée par la mer ne tient que par un côté à la terre ferme (**presqu'île**).

III. Exercices pratiques.

EN CLASSE. — Après avoir reconnu et défini chaque terme sur la gravure *suffisamment grande, elle s'y prête bien,* le dessiner, en montrer sur la carte et faire reproduire sur l'ardoise.

DANS LA COUR. — Reproduire la côte de Quiberon.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La région méditerranéenne.

INDICATIONS. — *Délimiter la région méditerranéenne. Considérer les deux aspects de la Provence : la Provence maritime et la Haute Provence ; les élèves étendant généralement les caractères de la région maritime à tout le pays. Dégager l'originalité de ce « monde à part »*

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civil. franç. avec notions d'Hist. gale (C. sup.). 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les oiseaux et les nids.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet : nom au pluriel. Le futur.

I. CAUSERIE OU LECTURE

LES NIDS DES OISEAUX

Rose est assise dans le jardin. C'est le printemps. Les oiseaux vont et viennent, portant dans leur bec des bouts de laine, des pailles, des brins de mousse pour bâtir des nids bien chauds, de bonnes maisons pour leurs petits.

Rose réfléchit... Elle songe à toute la peine que se donnent ces pauvres oiseaux. « Si je les aidais », se dit-elle. Elle court chercher dans la corbeille à ouvrage de sa maman des écheveaux de laine. Elle les coupe en menus morceaux et les éparpille sur la pelouse.

Rose va ensuite s'asseoir sur un petit banc au fond de la tonnelle. Elle ne fait pas de bruit et regarde les oiseaux. Elle est bien contente quand elle voit les papas et les mamans oiseaux emporter dans leurs becs les brins de laine. Ils font : « Cui, cui, cui ! » en passant près de Rose, et la petite fille pense que cela veut dire : merci, merci !

La maman de Rose sera peut-être un peu ennuyée en songeant aux beaux écheveaux de laine coupés en morceaux, mais elle ne grondera pas sa petite fille qui a fait de son mieux pour être bonne.

HENRIETTE PERRIN-DUPORTAL.
(*Mon livre d'histoires*, Larousse, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Où est la petite fille ? — En quelle saison a lieu le récit ? — Que font les oiseaux ? — Que veut faire Rose ? — Comment s'y prend-elle pour aider les oiseaux ? — Où se tient-elle pour observer ce que font les oiseaux ? — Que voit-elle ? — Qu'entend-elle ? — Que semblent dire les oiseaux ? — La maman de Rose sera-t-elle ennuyée ? — Rose sera-t-elle grondée ? — Pourquoi ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un nid. — 2. Un oiseau : le coq, la poule, le pigeon, les poussins, la tourterelle. — 3. Une cage d'oiseau. — 4. Un œuf d'oiseau.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Un oiseau : le pigeon.*** (*Se servir d'un oiseau vivant ou tout au moins d'une gravure.*) — **Les noms :** le corps, les pattes, les ailes, le bec, les plumes, le duvet, la queue, le pigeonnier. — **Les qualités :** le corps allongé, les pattes cornées, les ailes fortes, le bec pointu et dur, les plumes soyeuses et résistantes, le duvet chaud, la queue large. — **Les actions :** le pigeon se perche, il vole, il voltige, il roucoule, il picore, il pond, il couve.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : un nid, un oiseau, une cage, un œuf, un coquetier, les petits dans le nid, une poule et ses poussins.

Le sujet : nom au pluriel. — Les pigeons roucoul*ent* ; les oiseaux vol*ent* ; les poules pond*ent* des œufs ; les hirondelles mang*ent* des insectes.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Pigeon vole.** Nommer des noms d'animaux et faire reconnaître les oiseaux. — 2. **Le jeu du portrait.** Un élève ou le maître fait le portrait d'un oiseau sans le nommer. Chacun des autres élèves a le droit de poser une question afin de compléter le portrait et de deviner le nom de l'oiseau. Le gagnant fait à son tour un portrait d'oiseau. — 3. **La poule et ses poussins.** Un élève est la poule, ses camarades, qui jouent le rôle de poussins, l'accompagnent. Chacun imite les gestes, les cris du personnage qu'il représente.

5. **CONJUGAISON.** — **Le futur.** — Utiliser les verbes qui auront été employés dans les exercices de vocabulaire et de langage.

Verbes à utiliser : bâtir un nid, voler, chanter, se percher, voltiger, protéger les petits oiseaux.

III. RÉCITATION

LE PINSON

Dans le petit bois
Qui vole ?
Pinson vole !
Dans le petit bois
Les oiseaux sont rois !

Dans le bois joli
Qui vole ?
Pinson vole !
Dans le bois joli
L'oiseau fait son nid !

Au bois tout l'été
Qui vole ?
Pinson vole !
Au bois tout l'été
Qui donc a chanté ?

Au bois sans façon
Qui vole ?
Pinson vole !
Au bois sans façon
Chante le pinson.

ANNAIK LE LÉARD.
(*Le joli petit bois*, Aubert, Saint-Brieuc.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet du verbe. Verbes : *dormir, apercevoir.*

I. RÉCITATION

LE NID

Des oiseaux à notre fenêtre
Ont au printemps bâti leur nid
Peu à peu, chaque petit être
A patiemment réuni
Le brin de mousse et l'herbe sèche
Et les glanes d'or des moissons ;
Aussi leur libre crèche
S'éjouit-elle de chansons ?

Ce nid, présent de la saison,
C'est tout un ciel pour la maison.

Dès l'aurore le nid s'éveille
Et d'un gai salut, enfantin,
Sur la ville qui s'ensoleille
Chante la gloire du matin.
Sa voix fraîche qui nous arrive
Au caprice des vents légers,
Nous fait rêver de source vive
Et de courtils et de vergers.

Le nid en son chant d'oraison...
C'est du soleil sur la maison.

Par les jardins cherchant becquée,
Du nid les oiseaux sont partis.
La pâture en tous lieux traquée,
Ils la donneront aux petits,
Ces chanteurs des parcs, sous leurs ailes
Plus douces que le doux velours,
Cachent des âmes maternelles
Et des trésors d'ardent amour.

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. **Méthode de lect.** *1er livret :* 2.20 *2e livret :* 4 fr. **Mon ami Jacques** (C. moy. et C.E.P.) **9.25**

Donnons-leur miettes à foison...
C'est la grâce sur la maison.

A.-P. GARNIER.
a Poémeraie, Cahier II, Gédalge, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Les oiseaux chanteurs. — Les oiseaux de la basse-cour. — L'hirondelle. — Une poule et ses poussins. — Un œuf de poule. — Une plume d'oiseau.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Un nid d'hirondelle.*** (*Oralement.*) — *Questionnaire.* — Où est-il placé ? — Avec quoi l'hirondelle l'a-t-elle construit ? — Comment a-t-elle pu agglutiner cette terre grasse ? — Pourquoi cet oiseau a-t-il bien soin d'établir son nid à l'abri de la pluie ? — Que font tout le jour le père et la mère ? — A leur retour, que voit-on apparaître au bord du nid ? — Que font alors les petits ? — Comment l'hirondelle donne-t-elle la becquée à ses petits ? — Aimez-vous les hirondelles ? — Pourquoi ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les oiseaux chanteurs.*** **Noms :** la mésange, la fauvette, le rossignol, le rougegorge, le chardonneret, le pinson, le bouvreuil, le moineau, la bergeronnette, le merle. — **Adjectifs :** le plumage gris, fauve, sombre, éclatant, brillant ; la gorge rouge ; le bec jaune. — **Verbes :** les oiseaux volent, voltigent, sautillent, picorent, becquètent ; le pinson et le rossignol chantent, le merle et le loriot sifflent, les hirondelles gazouillent, les petits piaillent, les oiseaux dévorent les insectes.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant.** — **Les oiseaux et leurs nids.** — Au (*printemps*), les oiseaux choisissent l'emplacement de leur (*nid*). Ils le construisent avec des (*brindilles*), de la (*paille*), de la (*mousse*) ; ils le garnissent à l'intérieur avec de la (*laine*), des (*plumes*), du (*duvet*). La mère (*pond*) ses œufs, elle les (*couve*). Bientôt les petits oiseaux (*sortiront*) de l'œuf, ils recevront la (*becquée*) de leurs parents. — 2. **Trouvez les contraires.** Un plumage clair ou (*sombre*) ; un plumage terne ou (*brillant*) ; un gros bec ou un bec (*fin*) ; un chant gai ou (*triste*), monotone ou (*varié*) ; un vol lent ou (*rapide*), élégant ou (*lourd*) ; une espèce commune ou (*rare*) ; un oiseau utile ou (*nuisible*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LE CHANT DES OISEAUX

Les bouvreuils, sur trois tons, faisaient : « tui ! tui ! tui ! » Le sifflet des merles trouait le murmure du vent parmi le nouveau feuillage. D'insouciantes fauvettes fredonnaient de douces mélodies. Les chardonnerets lançaient leur frêle chansonnette. Enfin les pinsons, poussant trilles et roulades, prétendaient donner à tous la leçon musicale.

E. PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*, Delagrave, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Bouvreuil, sifflet, chardonneret, chardon. — *Justifier :* l'accord des verbes faisaient, trouait, fredonnaient, lançaient, prétendaient ; l'accord des adjectifs : insouciantes, fauvettes, douces, mélodies, leçon musicale.

EXERCICES. — 1. *Relevez les verbes du texte avec leurs sujets que vous soulignerez.* — 2. *Transcrivez le texte au présent, puis au futur simple de l'indicatif.* — *Faites une phrase avec les mots :* chant, champ.

B. — OISEAUX FAMILIERS

Dès notre entrée dans le jardin, les moineaux nous reconnaissaient. Ils arrivaient par groupes au-devant de nous et volaient jusque sur nous, pour prendre le pain que nous leur apportions. Les merles restaient à l'écart et se sauvaient tout peureux à notre approche, mais les pigeons réclamaient leur part avec insistance et nous suivaient comme des mendiants.

M. AUDOUX.
(*L'Atelier de Marie-Claire*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Familier, écart, approche, part, insistance. — Justifier l'accord des verbes : reconnaissaient, arrivaient, etc. ; et le pluriel : par groupes.

EXERCICES. — 1. *Copier les verbes avec leur sujet, soulignez le verbe d'une croix et le sujet d'un trait* (les *moineaux reconnaissaient, ils arrivaient*, etc.). — 2. *Transcrire le texte au présent, puis au passé simple de l'indicatif.* — 3. *Employez dans une phrase les mots :* pain, pin, peint (*il peint*).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Un nid d'oiseau.** — *Ajoutez un ou plusieurs compléments qui conviennent à chacune des expressions suivantes :* 1. Les oiseaux bâtissent leur nid... (*où ? avec quoi ?*). — 2. La mère pond... (*quoi ?*). — 3. Les oisillons briseront... (*quoi ?*) — 4. La mère les abritera... (*comment ?*). — 5. Le père leur apportera... (*quoi ?*).

2. **Le repas de la basse-cour** (s'aider d'une gravure.) — *Répondez par une phrase à chacune des questions suivantes :* — 1. Où, quand, comment, la fermière assemble-elle ses volailles ? — 2. Que tient la fermière, que dit-elle et que faït-elle ? — 3. Que font les volailles de la basse-cour ? les poules ? les canards ? les oies ? les dindes ? etc. — 4. Quels oiseaux viennent dérober le grain aux volailles de la basse-cour ? — 5. Où vont ensuite les volailles et quel aspect présente la cour de la ferme ?

3. **La poule et ses poussins.** — *Vous avez observé une poule avec ses poussins. Décrivez ses occupations.*

Sommaire. — 1. Elle sort du poulailler avec ses poussins. — 2. Elle trouve un grain ou un vermisseau. — 3. Un poussin s'écarte. — 4. Il pleut... — 5. Le chat s'approche trop près de sa couvée. — 6. Quand le soir arrive.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms indéfinis. Accord du participe passé conjugué avec *avoir*.

I. RÉCITATION

UN ROSSIGNOL CHANTE

Une voix, une voix perdue
Dans les branches et vers la nue,
Rien qu'une voix au timbre frais
Qui s'exalte dans la forêt.

Rien qu'un oiseau qui se recueille
Et qui chante, seul sous la feuille,
Pour son plaisir et sans raison,
Le charme des chaudes saisons.

Il y a des sources furtives
Dont bruit l'argent sur ses rives,
Des trembles dont le mouvement
Charge de musique le vent,

Des grillons limpides, des mouches,
Des abeilles au creux des souches,
Et je suis un oiseau chantant
Jusqu'au premier jour frissonnant,

Une voix, une voix perdue
Dans les branches et vers la nue,
Une voix qui veille parmi
Tout ce bleu silence endormi.

ROGER FRÈNE.
(*L'Arc-en-Fleur*. Bourrelier éditeur.)

JOLLY. En riant. La lecture sans larmes 1er livret 3.40 3e livret ..... 6.50 2e livret 3.60 1er et 2e livrets réunis 6.50 livret compl.. 2.50

BAUDRILLARD et KUHN

LISONS !

Les auteurs de ce « Nouveau Cours » se sont principalement appliqués, tout en associant l'enseignement de la lecture à celui de la morale, du langage et des connaissances utiles, à développer chez les enfants le goût même de la lecture, sans lequel le savoir scolaire est condamné à un prompt et complet oubli.

Le Livre du Professeur pour "LISONS"

par **Marie BONNET**

Cours élémentaire, 1er degré

Réponses aux questionnaires. — Un vol. broché **5 fr. 70**

AVEC L'ONCLE ÉMILE A TRAVERS LA FRANCE

Livre de lecture courante suivie pour les cours moyen et supérieur

par **G. EISENMENGER et A. LENEL**

Photographies. Gravures sur bois. Formule nouvelle

Le premier livre classique présenté comme un livre de luxe.

Cartonné 19 x 13,5 . . . . . **9 fr. 25**

3 films fixes « Pathéorama » ont été tirés de ce volume.

Chacun. . . . . **5 fr. 50**

Voici le livre que les maîtres cherchaient depuis longtemps. Il initiera les élèves à la vie active de nos cités et les fera assister à l'exécution du travail français sous ses formes les plus diverses. Avec lui, les enfants goûteront et comprendront le pittoresque des cités de notre pays au moyen d'une affabulation attrayante.

A. DUMAS — **J. PERROT** — **F. FAU**
Insp. Écoles indig. — Instituteur — Dessinateur

ALGÉRIE — TUNISIE — PAYS D'ORIENT

50 IMAGES ET HISTOIRES SANS PAROLES

à raconter par les Élèves des Écoles Indigènes

Un volume in-8°, cartonné . . . . . **4 fr. 15**

A. DUMAS

POUR RACONTER LES 50 IMAGES ET HISTOIRES SANS PAROLES

Commentaires et Explications

Un vol. cart. . . . . **4 fr. 60**

LECTURES FACILES

Cours préparatoire et enfantin

Un volume 13 x 19, cartonné. . . . . **5 fr. 70**

LISONS !...

Cours élémentaire 1er degré

Un volume 13 x 19, cartonné. . . . . **7 fr. 50**

LISONS !...

Cours élémentaire 2e degré

Un volume 13 x 19, cartonné. . . . . **8 fr. »**

LISONS !...

Cours moyen 1er degré

Un volume 13 x 19, cartonné. . . . . **9 fr. 25**

LISONS !...

Cours moyen 2e degré et cours supérieur

Un volume 13 x 19, cartonné. . . . . **10 fr. »**

RIEL et FRIEDOLSHEIM

MES PREMIERS LIVRES DE FRANÇAIS

Premier livre, cartonné. . . . . **2 fr. 50**

Deuxième livre, cartonné . . . . . **3 fr. 60**

Destinés particulièrement à l'Alsace-Lorraine et aux pays à dialecte.

C. DUMAS et **L. METCHE**
Insp. des Écoles indigènes — Direct. d'École princip. d'indig.

PREMIÈRES LECTURES FRANÇAISES

Un beau vol. 13 x 19, très illust. cartonné **7 fr. 50**

R. IMBERT
Directeur de l'enseignement au Togo

MON AMI KOFFI

Livre de lecture courante à l'usage des Écoles africaines (cours élémentaire)

Un volume 18,5 x 23, cartonné . . . . . **10 fr.**

Voici un volume qui convient à toutes les colonies d'Afrique. Il est admirablement adapté et illustré.

Mâle ou Faux Bourdon
Mère ou Reine
Ocelles
Ocelles

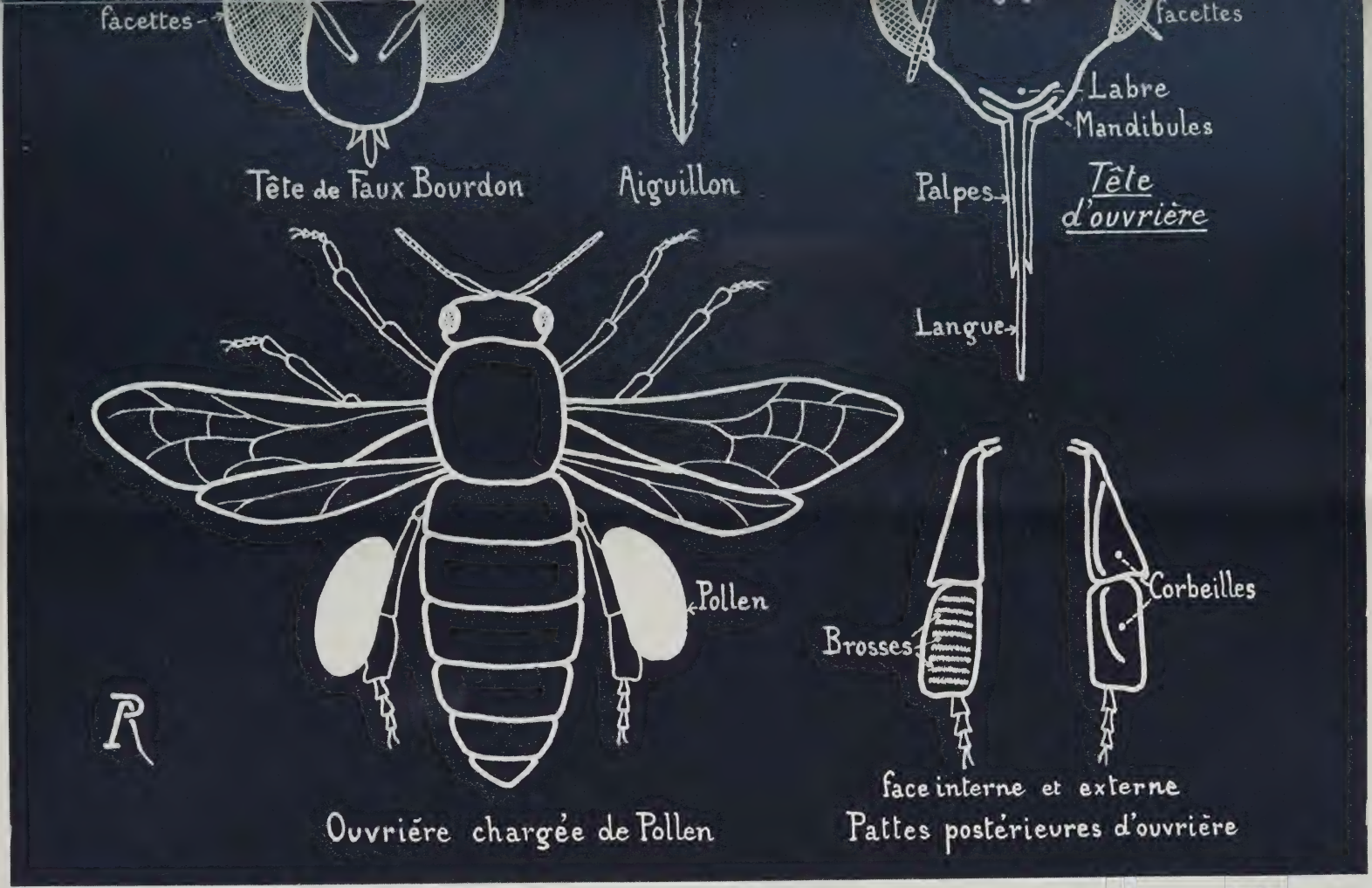

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD

L'ABEILLE (I)

Reproduction interdite.

LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE

et de

LA COMPOSITION FRANÇAISE

par F. AMAND

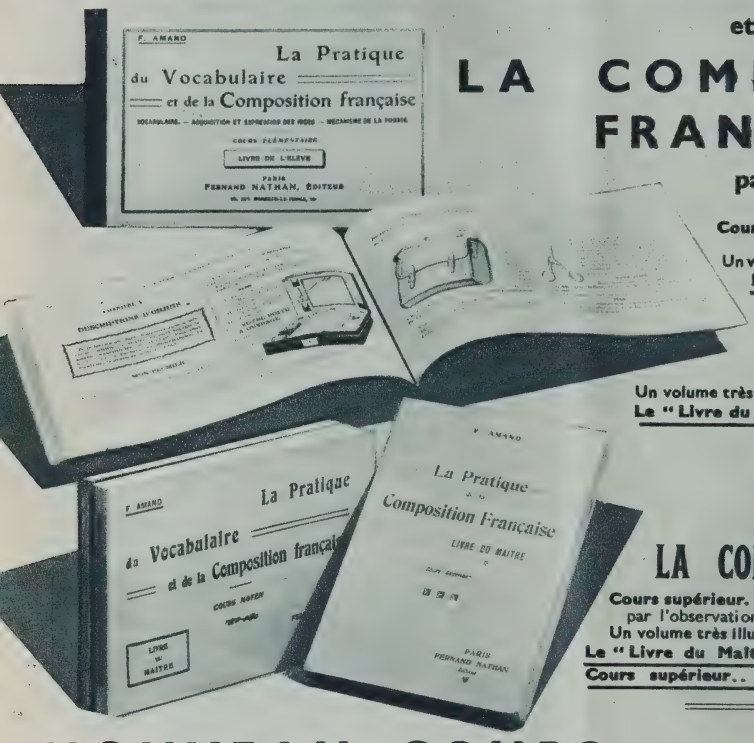

Cours élémentaire 1re et 2e divisions
(Couverture rose)
Un vol. très illustré, format 13 × 18, cart. **6.80**
Le "Livre du Maître" pour le Cours élémentaire..... 10.50

Cours moyen (Couverture verte)
Mécanisme de la phrase
Vocabulaire
Acquisition et expression des idées
Un volume très illustré, format 13 × 18, cartonné. 6.80
Le "Livre du Maître" pour le Cours moyen. 12.20

LA PRATIQUE de LA COMPOSITION FRANÇAISE

Cours supérieur. Acquisition méthodique des idées par l'observation et les textes.
Un volume très illustré, format 13 × 18, cartonné..... 8.60
Le "Livre du Maître" pour le Cours supérieur.. 15.75

NOUVEAU COURS de LANGUE FRANÇAISE

par M. FOURNIER

MÉTHODE INDUCTIVE BASÉE SUR L'OBSERVATION

Grammaire et vocabulaire — Analyse et élocution — Étude de la phrase
Préparation à la composition française

Cours élémentaire..... 5.70
Cours moyen..... 7.50

Ce nouveau cours, qui a déjà fait ses preuves, prépare excellement les élèves à la rédaction correcte de la phrase, et, de là, à la composition française.

LA RÉCITATION FRANÇAISE

par A. SOUCHÉ

COURS ÉLÉMENTAIRE
60 morceaux empruntés à nos grands auteurs.
Livre de l'élève..... 5.50

COURS MOYEN et SUPÉRIEUR
80 morceaux empruntés à nos grands auteurs.
Livre de l'élève..... 5.70

Voyez ci-dessous les livres du Maître correspondants :

LE LIVRE AUXILIAIRE DU MAITRE POUR LA RÉCITATION FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE
60 morceaux empruntés à nos grands auteurs.
Un volume broché..... 8.80

COURS MOYEN et SUPÉRIEUR
80 morceaux empruntés à nos grands auteurs.
Un volume broché..... 11.50

Volumes illustrés incomparables

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** — (*Voir les sujets proposés au Cours élémentaire.*)

Autres sujets. — 1. Une hirondelle au repos, au vol, construisant son nid, apportant la becquée à ses petits. — 2. Un coq sonnant le réveil. — 3. La poule gratte et picore. — 4. Les oiseaux de la région : leur vol, leur chant, leurs nids.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Les canards de la ferme nagent dans la mare*** (*oralement*).

Sommaire. — 1. **L'endroit :** la mare, son étendue, l'onde, les rives. — 2. **Le moment du jour :** au milieu du jour, chaleur, soleil, fraîcheur du lieu. — 3. **Les canards :** leur nombre, leur aspect, leurs attitudes et leurs actions : nager, plonger, se reposer, voguer, virer, faire leur toilette ; leurs cris. — 4. **Leur sortie de la mare :** leur démarche, le groupe qu'ils forment.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les oiseaux et leurs nids.*** — **Noms :** les brindilles, la mousse, le crin, la laine, le duvet, la couvée, la nichée, les oisillons, la becquée. — **Adjectifs :** le nid moelleux, doux, chaud, fragile ; les oisillons gourmands, avides, insatiables, affamés ; les œufs blancs, teintés, tachetés, ponctués, marbrés. — **Verbes :** construire ou bâtir un nid, le tapisser de duvet ; pondre des œufs, couver patiemment ; piailler, gazouiller.

4. **EXERCICES.** — 1. Complétez les **comparaisons familières** suivantes, par un nom d'oiseau : noir comme un (*corbeau*), rouge comme un (*coq*), bavard comme un (*perroquet*), gai comme un (*pinson*), fier comme un (*paon*), sot comme un (*dindon*) bête comme une (*oie*), voleuse comme une (*pie*). — 2. Remplacez les expressions suivantes par un verbe contenant le préfixe **dé :** ôter du nid, c'est (*dénicher*) ; retirer de terre, c'est (*déterrer*) ; enlever le fer d'un cheval, c'est (*déferrer*) ; ôter la rouille, c'est (*dérouiller*) ; défaire un nœud, c'est (*dénouer*) ; défaire les plis, c'est (*déplier*) ; enlever la ficelle, c'est (*déficeler*) ; défaire un paquet, c'est (*dépaqueter*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LE RETOUR DES HIRONDELLES

Elles arrivent d'abord timidement : le gros de la troupe en envoie comme avant-garde une vingtaine pour préparer les logements. Et, des quatre coins de l'horizon, le reste de la bande accourt au gîte. Le ciel, qui tout à l'heure semblait désert, devient tout vibrant d'ailes agitées, tout retentissant de cris aigus. On visite les nids de l'an passé, on répare ceux que les gros temps ont endommagés, on en bâtit de nouveaux. Et nous voyons passer, rasant nos toits, les jolies bêtes à l'aile vive et à la queue fourchue ; la lumière met des reflets bleus sur leur plumage d'un noir lustré.

ANDRÉ THEURIET.

(*Les Enchantements de la forêt*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS — Les idées :** tableau animé de l'arrivée des hirondelles. Relevez les termes qui indiquent cette animation (*ciel vibrant d'ailes agitées, retentissant de cris aigus ; suite d'actions : on visite, on répare, on bâtit*). Relevez les termes descriptifs des hirondelles (*jolies bêtes, aile vive, queue fourchue, plumage noir lustré*). — **Les mots :** *timidement*, en petit nombre ; *des quatre coins*, de tous les côtés ; *accourt*, vole rapidement ; *les gros temps*, les intempéries : vent violent, pluie abondante, tempête.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *H*irondelle, *h*orizon, gîte, endo*mm*agé, do*mm*age. — Justifier les infinitifs : préparer, passer. — Raisonner l'accord : ont endommagés.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez un synonyme de chacun des mots suivants du texte :* troupe (*bande*), gîte (*demeure logement*). — 2. *Relevez les pronoms indéfinis du texte et indiquez leur fonction* (on : *sujet de* visite, *de* répare, *de* bâtit). — 3. *Justifiez l'orthographe du participe passé :* endommagés (*ceux que les gros temps ont endommagés*).

B. — L'ÉPERVIER

Il décrit d'abord des ronds sur le village. Il n'était qu'une mouche, un grain de suie. Il grossit à mesure que son vol se resserre. Parfois, il demeure immobile. Les volailles donnent des signes d'inquiétude. Les pigeons rentrent au toit. Une poule, d'un cri bref, rappelle ses petits, et on entend cacarder les oies vigilantes d'une basse-cour à l'autre. L'épervier hésite et plane à la même hauteur. On le croirait pendu au ciel, par un fil. Brusquement le fil casse ; l'épervier tombe, sa victime choisie. C'est l'heure d'un drame ici-bas.

JULES RENARD.

(*Histoires naturelles*, Flammarion, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS. — Les idées :** l'auteur nous décrit un épervier qui chasse. Il nous le montre décrivant des ronds, resserrant son vol, planant, puis tombant sur sa proie. — **Les mots :** *cacarder*, se dit du cri des oies (*onomatopée*) ; *plane*, se soutient en l'air sur ses ailes étendues sans qu'il semble les remuer ; *drame*, événement terrible, il s'agit ici de la mort de l'oiseau devenu la proie de l'épervier.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — D'abor*d*, sui*e*, resser*r*er, rap*p*eler, vigi*l*ant. — Rappeler les terminaisons : il décri*t*, il grossi*t*. — Justifier : signes d'inquiétud*e*, *ses* petits, *se* resserre, cacarde*r*, choisi*e*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les actions successives de l'épervier qui chasse.* (*a*. Il décrit des ronds. — *b*. Son vol se resserre. — *c*. Il plane. — *d*. Il tombe sur sa proie.) — 2. *Comment les oiseaux de la basse-cour montrent-ils qu'ils pressentent un danger ?* (Signes d'inquiétude, rentrent au toit, rappelle ses petits, cacarder.) — 3. *Relevez les pronoms indéfinis du texte et indiquez leur fonction* (on *entend, d'une basse-cour à l'*autre).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **La poule boit.** — **« Elle va boire au plat creux que la dernière averse a rempli. Elle boit par petits coups et dresse le col, en équilibre sur le bord du plat. »**

J. RENARD.

2. **Le coq chante.** — **« Il s'arrête, ouvre l'étendard de sa queue qu'il portait en faucille, et lance à pleine gorge son cocorico. »**

G. PONSOT.

EXERCICES. — *En une phrase et à l'aide de termes bien choisis, décrivez :*

1. La poule qui conduit ses poussins.
2. Le coq qui partage un ver aux poules de la basse-cour.
3. Les canards qui nagent ou qui barbotent.
4. Les moineaux qui picorent près du poulailler.
5. Un petit oiseau qui s'approche de votre demeure.

LE PARAGRAPHE

Modèles. — La fauvette à tête noire. — **« La fauvette à tête noire est la plus connue et la mieux douée sous le rapport du costume et du chant. A l'état adulte, son capuchon noir lui couvre le sommet de la tête et retombe jusqu'aux yeux ; elle a le tour du cou d'un gris ardoisé, plus clair à la gorge, s'éteignant à la poitrine dans un blanc ombré de noirâtre ; le dos et les ailes sont d'un gris brun, lavé d'une faible teinte olivâtre. »**

ANDRÉ THEURIET.

(*Nos Oiseaux.*)

EXERCICES. — 1. *Tracez le portrait animé et vivant d'un oiseau que vous connaissez bien.*

2. *Une poule promène paisiblement ses poussins. Un chat s'avance lentement d'abord, puis presse sa marche. Grand émoi. Racontez la scène.*

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. C. moy. *Élève* . . . . . 6.80 *Maître* 12.20

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** le pronom relatif. — **Conjugaison :** verbes en *cer, ger, eler, eter*. — **Vocabulaire théorique :** suffixes *ien, in, ois, ais*.

I. RÉCITATION

LA MORT DE L'AIGLE

Sur la neige des monts, couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'aigle des Asturies,
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries ;
Hérissé, l'oiseau part, et fait pleuvoir le sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend,
Regarde son soleil, d'un bec ouvert l'aspire,
Croit reprendre la vie au flamboyant empire ;
Dans un fluide d'or il nage puissamment,
Et parmi les rayons se balance un moment :
Mais l'homme l'a frappé d'une atteinte trop sûre ;
Il sent le plomb chasseur fondre dans sa blessure ;
Son aile se dépouille, et son royal manteau
Vole comme un duvet qu'arrache le couteau.
Dépossédé des airs, son poids le précipite ;
Dans la neige du mont, il s'enfonce et palpite,
Et la glace terrestre a d'un pesant sommeil
Fermé cet œil puissant respecté du soleil.

ALFRED DE VIGNY.
(*Eloa*, Lemerre, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** (*Voir les sujets proposés au Cours moyen.*)

Autres sujets. — 1. Le coq dans la basse-cour. — 2. Le repas de la basse-cour. — 3. La poule conduit ses poussins. — 4. Les oies sifflent et menacent. — 5. Les oiseaux construisent leurs nids. — 6. Les oiseaux utiles et nuisibles de notre région.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les oiseaux.*** — **Noms :** un oiselet, le duvet, le plumage ; le ramage des oiseaux, le pépiement, le gazouillement, le sifflement, le jacassement de la pie ou du geai, les trilles du pinson, les roulades du rossignol, le croassement du corbeau, les piaillements des moineaux. — **Adjectifs :** un nid douillet, bien capitonné, finement tissé ; un plumage lustré, foncé, fauve ; un vol rapide, lourd ; un bec fin, court, robuste, crochu ; une chasse active, incessante. — **Verbes :** voleter, voltiger, prendre son essor, voler à tire-d'aile, fendre l'air, planer, happer au vol, fondre sur sa proie, piller les récoltes.

3. **EXERCICES.** — 1. *Expliquez chacune des expressions suivantes :* à vol d'oiseau ; être comme l'oiseau sur la branche ; un vilain oiseau ; un oiseau de mauvais augure. — 2. *En les employant dans une phrase, montrez la différence de sens entre :* voler et voleter ; percher et jucher ; coasser et croasser ; picorer et picoter. — 3. *Employez dans une phrase chacun des mots usuels de la famille de* plume : plumage, plumet, plumeau, plumer, plumier, se déplumer, se remplumer, plumetis. — 4. **Les suffixes : ien, in, ois, ais.** — 5. *Formez des adjectifs indiquant le lieu d'origine ou d'habitation correspondant aux noms suivants :* Paris, Algérie, Afrique, Amérique, Maroc, Liége, Chine, France, Portugal, Japon, Italie, cité, village.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LES NIDS DES OISEAUX

Une chose bien curieuse, c'est de voir les oiseaux faire leur nid. Leur adresse à tisser la mousse, la laine, l'herbe, le crin est étonnante, aussi bien que la rapidité avec laquelle ils ont achevé. Je connaissais tous les nids : celui de l'alouette qui fait le sien à terre dans l'empreinte d'un sabot de bœuf et qui le cache si bien que, souvent, le moissonneur passe dessus sans le voir ; celui du loriot, suspendu entre les deux branches d'une fourche ; celui du roitelet, bâti en forme de boule, avec un petit trou pour l'entrée ; celui de la mésange, où quinze à dix-huit petits sont pressés l'un contre l'autre dans un trou de châtaignier ; celui de la tourterelle, qui est fait de quelques branchettes croisées, sans plus.

E. LE ROY.
(*Jacquou le Croquant*, Calmann-Lévy.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** un jeune enfant, le petit Jacquou, exprime simplement les observations qu'il a faites à propos des nids des oiseaux. — **Les mots :** *empreinte*, trace en creux laissée par le sabot de l'animal dans la terre remuée.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Adresse, adroit, alouette, empreinte, châtaignier. — Expliquez : c'est de voir. — Justifiez : à tisser. — Rapprochez : bâti, suspendu. — Raisonnez : pressés.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les propositions subordonnées introduites par un pronom relatif et indiquez la fonction de chacune de ces propositions.* — 2. *Conjuguez le verbe :* achever, *au présent, au futur simple de l'indicatif et au subjonctif présent.* — 3. *Donnez les mots usuels de la famille de :* oiseau (oiselet, oisillon, oiseleur, oison, oie, aviculteur, avion, aviateur, aviation).

B. — LA LEÇON DE L'HIRONDELLE

La leçon est curieuse. La mère se lève sur ses ailes. Le petit regarde attentivement et se soulève un peu aussi. Puis vous la voyez voleter ; il regarde, agite ses ailes... Tout cela va bien et se fait dans le nid. La difficulté commence lorsqu'il s'agit d'en sortir. Elle l'appelle, elle essaye de l'attirer par l'appât d'un moucheron.

Le petit hésite encore. Mettez-vous à sa place. Il ne s'agit pas ici de faire un pas dans une chambre, entre la mère et la nourrice, pour tomber sur des coussins. Cette hirondelle d'église, qui professe au haut de sa tour sa première leçon de vol, a peine à enhardir son fils, à s'enhardir peut-être elle-même à ce moment décisif. Tous deux, j'en suis sûr, du regard mesurent l'abîme et fixent leurs yeux sur le pavé. Pour moi, je vous le déclare, le spectacle est grand, émouvant. Il faut qu'il croie à sa mère, il faut qu'elle se fie à l'aile du petit si novice encore.

MICHELET.
(*L'Oiseau*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Michelet nous fait assister à la première leçon de vol de l'hirondelle, il nous fait partager les émotions éprouvées par les acteurs de ce petit drame. — **Les mots :** décisif, novice.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Appât, enhardir, décisif, novice. — Rappeler le subjonctif présent : qu'il croie, qu'elle se fie.

3. **EXERCICES.** — 1. *Indiquez les sentiments que Michelet prête aux deux oiseaux* (peur, hésitation, confiance). — 2. Elle l'appelle, elle essaye de l'attirer. *Transcrire cette phrase aux temps simples.* — 3. *Relevez une subordonnée introduite par un pronom relatif* (qui professe... leçon de vol).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au Cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le coq et les poules.** — *Sur la route, maître Coq et ses poules picorent. Une automobile survient. Quelle débandade !*

2. **L'oiseau tombé du nid.** — *Un jeune oiseau qui ne peut encore voler est tombé de son nid. Le père et la mère poussent des cris déchirants en voletant autour de lui. Que faites-vous ? Décrivez et racontez.*

G. GASTÉBOIS,
Directeur de l'École d'Application, Saint-Lô.

SOUCHÉ. La lecture et le français. Cours supérieur (2e deg.) et Cours complémentaire. **12 fr.**

plus près de la Grèce, de l'Italie que de la France.

I. **Cette région**, entre l'Espagne et l'Italie, baignée par la Méditerranée, bordée par les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes, doit son originalité *au climat.* « Vers Montélimar ou Sisteron, c'est le même changement... Nuages et brumes disparaissent, une lumière vivante baigne des montagnes plus âpres et plus dénudées, des plaines plus sèches. » On apprécie : « la douceur des hivers, la chaleur des étés, la rareté des pluies pendant la saison chaude, les averses du printemps et de l'automne et les coups de vents du Nord : le mistral. La température moyenne de janvier est plus élevée de 5 degrés à Marseille qu'à Paris. En juillet, la différence est sensiblement la même.

DE MARTONNE.

QUELQUES CHIFFRES. — Moyennes d'hiver à Nice-Perpignan : 7 degrés ; d'été : 24 degrés. Moyenne des pluies à Marseille : 56 centimètres, réparties sur 55 jours ; à Paris : 52 centimètres et 165 jours.

Le climat explique, en hiver, l'appel de la Côte d'Azur, et il imprime leurs caractères :

AUX COURS D'EAU. — Qui, suivant la saison, passent de « l'extrême maigreur aux débordements furieux ».

A LA VÉGÉTATION. — « Arbustes de courte taille, buissons épineux du maquis, maigres touffes espacées de la garrigue... Des oliviers, des arbousiers, des lentisques, des chênes-lièges, des yeuses, des cystes, des lauriers roses, des pins d'Alep, toutes plantes qui gardent pendant l'année entière leur parure de feuilles ou d'aiguilles, résineuses, petites, parfumées. »

AUX CULTURES. — Vignes (terrains calcaires), oliviers (terres granitiques).

AUX HABITATIONS. — Toits plats, murs épais, ouvertures rares et escalier extérieur, rideaux de cyprès.

II. **La formation et la nature du sol** permettent de distinguer plusieurs divisions naturelles :

a. **La plaine du Roussillon.**

b. **Le Bas Languedoc :** *plateaux secs* adossés aux Cévennes. « La plaine » : *terrasses calcaires*, prolongées par une étroite *plaine alluviale* que baigne la mer.

DANS LA PLAINE, « terrain et climat conviennent particulièrement à la culture de la vigne qui triomphe partout en Languedoc. Tout ici a disparu devant l'assaut des ceps ; toute activité se rapporte à la vigne et au vin : des chais immenses sont partout où il y a les habitations, les wagons-citernes s'alignent nombreux dans les gares ; partout des fûts : dans les voitures, les camions, les chalands ; le paysan est à peu près exclusivement vigneron ».

BEAU.

LES VILLES : Narbonne, Béziers, Montpellier, Nîmes, sont les principaux centres des marchés de vins.

La prospérité des vignobles ayant fait délaisser les autres cultures, la région présente un type de pays pratiquant la MOTOCULTURE (en suggérer les inconvénients).

LA CÔTE est peu favorable aux cultures. Les Lozériens travaillent aux marais salants, les Corses pêchent le thon et les habitants cultivent encore la vigne (*Sète*).

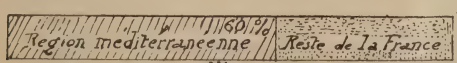

c. **La Provence** comprend : LA HAUTE PROVENCE (bassin du Var, du Verdon, de la moyenne Durance), la Provence terrienne : « pays alpin soumis à l'influence méditerranéenne, gonflé de plateaux pierreux, qui sont de vrais causses, sillonné de montagnes nues, creusé de larges vallées où croissent le blé, la vigne, le mûrier. » Population clairsemée, diminuant vite, à peine 10 habitants au kilomètre carré. LA BASSE PROVENCE, maritime, où la mer n'est nulle part à plus de 50 kilomètres. « Toutes ces montagnes sont de petits massifs isolés par des couloirs de plaine où la vie méditerranéenne déploie toute sa richesse. Elles n'ont aucun rapport avec les Alpes ; à leurs formes lourdes, on reconnaît, dans les Maures et l'Esterel, des massifs

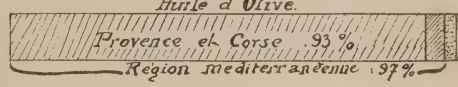

anciens. » LA CÔTE D'AZUR (Revoir 15e leçon). Région riche, où la terre irriguée ne cesse de produire : oliviers, agrumes, orangers, citronniers, fleurs, légumes, aux industries nombreuses et variées. Région très peuplée : « mais la cause en est moins dans ses ressources naturelles que dans la beauté pittoresque et la douceur de ses hivers. »

Nice et Toulon comptent plus de 100 000 habitants. Citer : Cannes, Antibes, Menton, etc.

III. La Corse. — « Montagne bien plus qu'île », d'une superficie de 8 750 kilomètres carrés, de température et de végétation méditerranéennes, à 170 kilomètres de la France.

Relief. — « On évoque aussitôt les âpres crêtes du centre, les arêtes pointues et déchiquetées du Cinto, mais... tout le nord est fait de montagnes aimables, aux formes plus douces, aux lignes moins élevées, le long desquelles la végétation règne en souveraine jusqu'au haut des pentes. Une rangée de bassins, un peu secs, séparent ces chaînes verdoyantes de l'Est, des hauts massifs de l'Ouest, plus brutalement dressés, d'aspect violent et sauvage, parés, l'hiver, d'un ample manteau de neige... Enfin, vers le sud, ces grandes fureurs du relief s'apaisent, par saccades ; et le paysage prend un aspect presque africain. »

BLANCHARD.

Les cours d'eau connaissent « des violences suraiguës ». Venant de très hautes altitudes, ils mènent à si vive allure les eaux des averses méditerranéennes sur les rochers imperméables, « qu'une fois les crues passées ils sont amaigris, voir asséchés ».

La côte de type provençal à l'ouest ; monotone, plate, semée de lagunes et d'aspect languedocien à l'est.

Les ressources sont peu exploitées : élevage des chèvres, des moutons. Culture de céréales aux environs du Cap Corse ; oliviers et châtaigniers. Elle présente cette exception d'être « une île sans vie maritime ». « Le long des rivages admirablement découpés, aucune vie maritime ; les très rares villages de la côte tournent le dos à la mer ou sont établis dans des positions inexpugnables, sans contact avec le littoral. La Corse ne possède que 1 100 pêcheurs, montant 380 barques de pêche, moins que n'en fournirait certain port de nos côtes bretonnes. »

La côte est restée déserte au milieu d'une nature splendide et sauvage.

Aussi, est-ce un **foyer d'immigration** et les habitants servent dans l'armée ou dans les administrations.

E. FAUVE,
Directeur de Cours Complémentaire.

TIGET. L'enseig. de la géographie par les cartes postales. *Chacune des 15 pochettes* 4.50 5 fr. *ou*..... 5.50

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les aliments.

Utilisation économique des légumes (suite).

Vous savez déjà que les légumes gagnent en saveur à être cuits dans leur peau toutes les fois que c'est possible. (Je parle surtout pour les carottes et les pommes de terre.) D'autre part, il y a une sensible économie à procéder ainsi, car, si adroitement qu'on pèle des pommes de terre, on enlève toujours *trop* de pulpe, puisque c'est justement la partie voisine de la peau qui est la plus nourrissante. Enfin, les plus petites pommes de terre, celles dont il resterait trop peu de chose si on les pelait crues, peuvent être utilisées si on les fait cuire dans leur peau : on peut les manger chaudes avec du beurre et du sel, ou bien les faire « sauter » à la poêle avec quelques lardons (ou du beurre) et un oignon émincé. Ce n'est pas un plat de luxe, mais c'est un bon plat de famille.

Le pain.

« Il ne faut pas gaspiller le pain. » C'est un principe qu'on enseigne à tous les enfants. Nos ancêtres ont vu le pain parfois si rare qu'ils considéraient comme un crime de ne pas le respecter. Aujourd'hui, même en France, s'il n'y a plus de famines à proprement dire, le pain est un aliment si cher et si indispensable qu'on aurait honte d'en perdre.

Aussi faudra-t-il habituer vos enfants à ne *jamais* faire de restes de pain. Vous ne leur en couperez pas de trop gros morceaux : il vaudra mieux les servir plus souvent que de les laisser prendre l'habitude d'abandonner ce qu'ils n'auraient pas pu manger. Ces restes-là, on ne peut plus les servir, ils sont tout à fait perdus en ville ; à la campagne, on les donne aux lapins ou aux poules, mais c'est dommage : il y a pour les bêtes des nourritures moins chères !

Il arrivera que, pour une cause ou pour une autre (défaillance de l'appétit ou menu plus féculent), on ne consommera pas toute la provision de pain achetée pour la journée. Le plus simple sera alors d'acheter moins de pain le lendemain et de manger d'abord celui qui sera resté. Pour qu'il ne soit pas trop sec, enveloppez-le d'un torchon et placez-le dans un panier fermé.

Ayez soin d'employer toujours pour tailler la soupe le pain rassis plutôt que le pain frais. Vous savez que la soupe n'est guère appétissante si le pain n'est pas coupé en tranches très minces ; or le pain un peu rassis se coupe beaucoup plus facilement que le pain frais, et trempe mieux aussi.

Panade.

Si vous avez du pain de plusieurs jours, tout à fait sec, il ne se coupera pas facilement en tranches. Alors, coupez-le comme vous pourrez, en morceaux irréguliers, même, et faites-en de la panade en le laissant d'abord tremper, gonfler et ramollir *complètement* dans l'eau froide, puis en le faisant cuire *doucement* jusqu'à ce qu'il devienne une sorte de crème épaisse, onctueuse, que vous assaisonnerez d'un bon morceau de beurre et que vous éclaircirez d'un peu de lait si vous voulez.

Gâteaux.

On fait encore, avec le pain très rassis, des gâteaux que les enfants aiment beaucoup et qui leur font beaucoup de bien.

On met tremper le pain dans du lait sucré et aromatisé. Le pain une fois bien trempé, on l'écrase soigneusement ; si l'espèce de pâte qu'on obtient paraît trop sèche, on ajoute un peu de lait ; on bat, avec ce pain bien trempé, un ou deux œufs, et l'on fait cuire, soit au four, soit au bain-marie, dans un moule beurré ou caramélisé.

Pain frais.

Enfin, vous pouvez rafraîchir du pain rassis, même bien sec.

Vous plongez votre croûton dans l'eau froide, sans le laisser ramollir ni gonfler, et vous le mettez dans le four du poêle. Vous le surveillez et le retirez quand la croûte est redevenue croustillante et la mie tendre. Il conservera quelques heures ces qualités, et c'est assez pour que vous mangiez du pain frais à votre repas sans en acheter.

La brioche.

Vous savez que, autant la brioche est délicieuse quand elle est tendre et moelleuse, autant on s'en lasse facilement dès qu'elle n'est plus fraîche.

Si vous n'avez pas achevé le jour même la brioche faite ou achetée, n'attendez pas qu'elle soit trop sèche pour lui faire un sort ; dès le lendemain, alors qu'elle peut encore se couper sans s'effriter, divisez-la en tranches minces que vous ferez *lentement* dorer au four. Vous aurez ainsi des *biscottes* à tremper dans le café au lait.

Le lait.

Pour que le lait que vous recevez le matin n'aigrisse pas au cours de la journée — surtout en été, — vous le ferez bouillir dès son arrivée ; il se formera à la surface une crème plus ou moins épaisse, selon la qualité du lait. Cette crème ne sera pas du goût de tout le monde ; ceux à qui vous la servirez dans leur café au lait la laisseront peut-être au fond de leur bol, ce qui sera bien dommage, car elle représente justement la partie grasse du lait.

Donc, si dans votre famille on n'aime pas la crème du lait bouilli, ne la jetez pas pour cela : il y a plusieurs moyens de l'utiliser.

D'abord, vous pouvez en faire du beurre, du vrai beurre, en la battant dans un bol avec une fourchette, puis en lavant — c'est-à-dire en pressant sous l'eau — la pâte obtenue. Ce beurre-là ne sera pas de goût aussi fin que celui que l'on fait de crème non bouillie, mais il pourra vous rendre service.

Vous pouvez encore mettre la crème directement dans un plat d'épinards, de choux verts ou de choux de Bruxelles, dans un gratin, dans de la pâtisserie, partout où elle peut remplacer soit du beurre, soit de la crème fraîche.

Lait caillé.

Naturellement, le lait bouilli, puisqu'il laisse monter une telle couche de crème, se trouve ensuite « maigre », peu nourrissant. Vous préférerez peut-être ne pas faire bouillir votre lait avant le moment même de l'employer ; mais il arrivera quelquefois, malgré vos précautions, qu'au moment de faire bouillir votre lait, vous le trouverez *sûr*, c'est-à-dire légèrement aigre. N'essayez pas alors de le faire bouillir : il « tournerait » ; laissez-le plutôt continuer à aigrir, il caillera. Ce lait caillé, vous le mangerez tel quel, avec un peu de sucre, ou bien vous l'égoutterez, le salerez légèrement et vous obtiendrez ainsi un fromage frais délicieux. Si vous avez de la crème fraîche, battez-la avec votre lait caillé bien égoutté ; ce fromage à la crème est un régal, vous le savez, soit qu'on le mange sucré (avec ou sans fraises), soit qu'on le mange salé, poivré, parfumé d'ail...

Le lait bouilli arrive à cailler aussi par les grandes chaleurs ; ce caillé-là n'est pas bon du tout, ni salé ni sucré. Ne le jetez pas néanmoins ; vous pouvez l'employer dans de la pâtisserie, dans un « sanciau » (1), dans un tôt-fait (2), dans des crêpes. Veillez seulement, dans ce cas, à faire votre pâte plus épaisse que vous ne l'auriez faite avec du lait liquide : elle s'éclaircira en chauffant.

M. RAVAUDET.

(1) Un *sanciau*, c'est une grosse crêpe faite d'une cuillerée de farine, d'un œuf et d'un demi-verre de lait ; c'est ce demi-verre de lait que vous pouvez remplacer par du lait caillé.

(2) Un *tôt fait*, c'est unsoufflé qui a la même composition que le sanciau, mais qui cuit au four au lieu de cuire dans la poêle ; si vous ajoutez du fromage de gruyère râpé, ce qui est particulièrement heureux, si vous avez employé du lait caillé, vous auriez un *soufflé au fromage*.

BOCQUILLON. COMMENT ON PREND UN CROQUIS..... *Broché.* 10.50 *Relié...* 12.50

régulier d'un grand nombre de côtés Son volume se calcule comme celui d'un prisme droit.

Volume = surface de base × hauteur.

6. **Exercices.** — 1° Calculer la surface latérale puis la surface totale du cylindre construit.

2° Calculer son volume ;

3° Calcul de la hauteur :

$$\frac{\text{Volume}}{\text{Surface de base}} = \text{hauteur.}$$

4° Calcul de la base :

$$\frac{\text{Volume}}{\text{Hauteur}} = \text{surface de base.}$$

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quel temps faut-il à un capital de 300 f. placé à 4 p. 100, pour rapporter : 24 f., 36 f., 60 f., 6 f., 3 f., 9 f. ?*

2. *Combien de temps faut-il à un capital de 500 f. placé à 5 p. 100, pour rapporter : 25 f., 50 f., 75 f., 150 f., 100 f. ?*

3. *Calculer le temps nécessaire pour qu'un capital de 625 f. placé à 4 p. 100 rapporte : 25 f., 75 f., 12 f. 50, 37 f. 50, 20 f. ?*

4. *Quel est le prix de 15 volumes à 19 f. l'un ?*

5. *Le dal. de vin vaut 30 f. Que vaut une bouteille de 0 l. 75 ?*

6. *On met du vin dans des bouteilles de 0 l. 75. Combien en faudra-t-il pour tirer 240 l. ?*

7. *Une douzaine de billes est achetée 0 f. 40. Que valent 24 billes ? 120 billes ?*

8. *Les œufs valent 4 f. 50 la douzaine. Combien coûtent : 18 œufs ? 72 œufs ?*

9. *En prenant $\pi = 3{,}14$, calculer la surface latérale des cylindres ayant les dimensions suivantes : rayons : 1 m., 2 m., 3 cm. ; hauteurs : 2 m., 1/2 m., 10 cm.*

10. *Calculer la surface totale de ces cylindres.*

11. *Calculer le volume de ces cylindres.*

12. *Quelle est la surface de la tôle nécessaire pour faire un tuyau de poêle de 0 m. 10 de rayon et 2 m. de longueur ? Prendre $\pi = 3{,}14$.*

13. *La surface latérale d'un cylindre est 1 m². Sa hauteur est de 1 m. Quelle est la longueur de la circonférence de base ?*

14. *Si la hauteur était de 0 m. 50, quelle serait la longueur de la circonférence de base ?*

B. Problèmes.

1. **Recherche du temps.** — a. *Pendant combien de temps faut-il placer un capital de 25 600 f. à 4 p. 100, pour qu'il rapporte 5 120 f. d'intérêts ?* RÉPONSE. → **5 ans.**

b. *Au bout de combien de temps 76 800 f. à 4,75 p. 100 deviendront-ils 78 928 f. avec les intérêts ?* RÉPONSE. → **7 mois.**

c. *Une personne a placé à 5,50 p. 100 une somme de 4 800 f. ; 8 mois après, elle place à 6 p. 100 une somme de 6 000 f. Au bout de combien de temps le deuxième placement aura-t-il rapporté autant que le premier ?*

Indications. — *Intérêts de 4 800 f. en 8 mois :*

$$\frac{5\text{ f.} \times 4\,800 \times 8}{100 \times 12} = 176\text{ f.}$$

176 f. sont aussi les intérêts de 6 000 f. placés à 6 p. 100 pendant x mois.

Intérêts annuels de 6 000 f. :

$$\frac{6\text{ f.} \times 6\,000}{100} = 360\text{ f.}$$

Le deuxième placement aura rapporté autant que le premier au bout de :

$$\frac{176}{360} = \textbf{5 mois 26 jours.}$$

2. **Le cylindre droit.** — a. *On peint un tuyau cylindre de 0 m. 10 de rayon et de 3 m. 50 de hauteur. Calculer la surface peinte.* RÉPONSE. → **2 m² 19 912.**

b. *Mesurer les dimensions du cylindre du compendium métrique de l'école. Chercher sa surface totale.*

c. *Le tour d'une citerne mesure 12 m. 56. Trouver son volume, sachant que la hauteur est 3 m. 50.*

Indications. — *Rayon de la citerne :*

$$\frac{12\text{ m. } 56}{3{,}14 \times 2} = 2\text{ m.}$$

Surface de la base de la citerne :

$$1\text{ m}^2 \times 2 \times 2 \times 3{,}14 = 12\text{ m}^2\ 56.$$

Volume de la citerne :

$$1\text{ m}^3 \times 12{,}56 \times 3{,}5 = \textbf{43 m}^3\ \textbf{860.}$$

d. *On veut construire un bassin circulaire pouvant contenir 53 hl. 44 d'eau. La base sera un cercle de 1 m. 80 de diamètre. Quelle sera la profondeur de ce bassin ?* RÉPONSE. → **2 m. 10.**

3. **Le manchon de cylindre** (*Cours supérieur*). — Pour trouver le volume du manchon de cylindre, on multiplie la surface de la couronne qui lui sert de base par la hauteur.

a. *Quel est le volume de la maçonnerie d'un puits qui a 0 m. 60 de rayon intérieur, 1 m. de rayon extérieur et 12 m. de profondeur ?*

Indications. — *Surface de base de la couronne :*

$$(1 \times 1 \times 3{,}14) - (0{,}6 \times 0{,}6 \times 3{,}14) = 2\text{ m}^3\ 0096.$$

Volume de la maçonnerie :

$$1\text{ m}^3 \times 2{,}0\,096 \times 12 = \textbf{24 m}^3\ \textbf{1 152.}$$

b. *On construit un mur de 0 m. 30 d'épaisseur à l'intérieur d'un puits de 2 m. de diamètre et 9 m. 50 de profondeur. Le mètre cube de maçonnerie coûtant 60 f., à combien reviendra ce mur ? On prendra $\pi = 3{,}14$.* RÉPONSE → **912 f. 79.**

c. *Que pèse un tuyau de plomb de 2 m. de long dont la circonférence extérieure mesure 62 cm. 8 et dont l'épaisseur est 2 cm. Le dm³ de plomb pèse 11 kg. 350. (Prendre $\pi = 3{,}14$.)*

d. *Quelle est la masse d'un pot cylindrique en grès ayant 0 m. 25 de hauteur et 0 m. 20 de diamètre extérieur. L'épaisseur des parois est uniformément de 10 mm. La densité du grès est 2,8. (Prendre $\pi = 3{,}14$; faire la figure en coupe et en plan.)* RÉPONSE → **4 kg. 888.**

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problème. — *On partage une somme entre 4 personnes. La 1re reçoit le $\frac{1}{5}$ de la somme ; la 2e, les $\frac{3}{5}$ de la part de la 1re ; la 3e n'a que les $\frac{5}{6}$ de la part de la 2e ; et la 4e, le reste de la somme, soit 14 500 f. Calculer la somme totale et les sommes reçues par les 3 premières personnes.*

Indications. — *Soit x, la somme totale.*

Part de la 1re personne : $\frac{x}{5}$.

Part de la 2e personne : $\frac{x \times 3}{5 \times 5} = \frac{3x}{25}$.

Part de la 3e personne : $\frac{3x \times 5}{25 \times 6} = \frac{3x}{30} = \frac{x}{10}$.

Part des 3 premières personnes :

$$\frac{x}{5} + \frac{3x}{25} + \frac{x}{10} = \frac{20x}{100} + \frac{12x}{100} + \frac{10x}{100} = \frac{42x}{100}.$$

Part de la 4e personne :

$$\frac{100x}{100} - \frac{42x}{100} = \frac{58x}{100} = 14\,500,$$

$$x = \frac{14\,500 \times 100}{58} = \textbf{25 000.}$$

Part de la 1re personne : $25\,000 : 5 = \textbf{5 000.}$

Part de la 2e personne : $\frac{5\,000 \times 3}{5} = \textbf{3 000.}$

Part de la 3e personne : $\frac{3\,000 \times 5}{6} = \textbf{2 500.}$

RÉPONSES. → **Somme totale : 25 000 f. ; parts : 5 000 f. ; 3 000 f. 500 f.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

JOLLY. L'arithmétique en riant. *Cours élémentaire* . . . **6 fr.** *Cours moyen* . . . *Elève...* **6.80** *Maître.* **18 fr.**

TRAVAIL MANUEL

I. QUESTIONS D'EXAMENS TRAITÉES

Question 1 (*filles*).

Découpez dans une feuille de papier de couleur des bandes décoratives avec dentelures pour dessus d'étagère ou planches de placard.

Solution :

Plier la bande de nombreuses fois sur elle-même et dessiner à une extrémité la moitié de

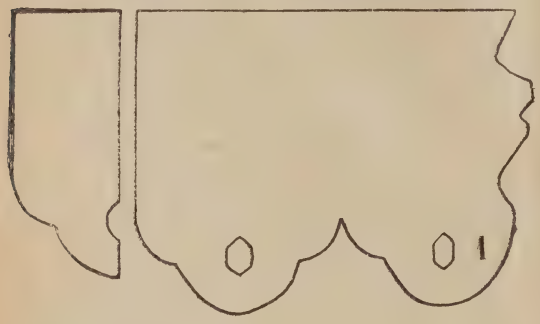

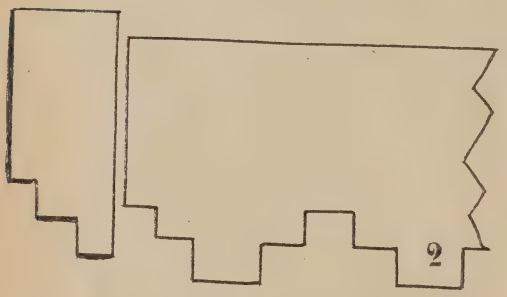

'écaille à obtenir (fig. 1 et 2), découper et déplier.

Question 2.

Découpez un carré dont la diagonale ait 8 centimètres.

Solution :

Il suffit de savoir que les diagonales d'un carré se coupent à angle droit.

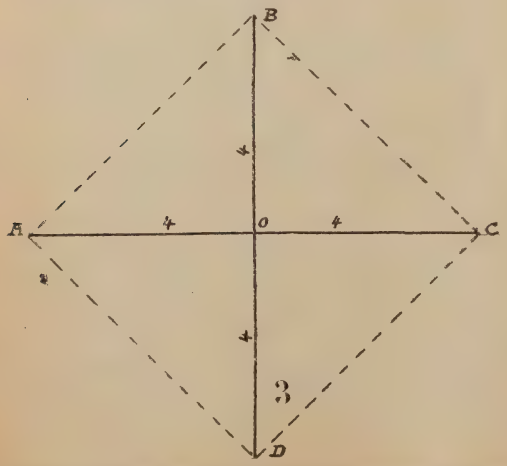

Tracer deux droites se coupant de façon à former 4 angles droits ; du point d'intersection O porter des longueurs OA, OB, OC, OD égales à une demi-diagonale, soit 4 cm., joindre AB, BC, CD, DA pour obtenir le carré demandé.

Question 3.

Sans l'aide de l'équerre ni du compas, découpez un rectangle dans du papier de couleur.

Solution :

Faire un pli *ab* sur un côté de la feuille (4), ouvrir, amener *b* en un point *c* de *ab* (5) et plier (on obtient des angles droits), opérer de

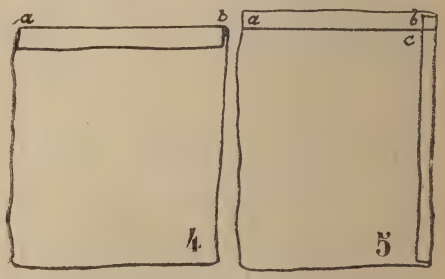

même à l'autre extrémité *a* de *ab*, ouvrir, on obtient (6) les plis *ef*, *ab*, *gh*, amener *f* en un

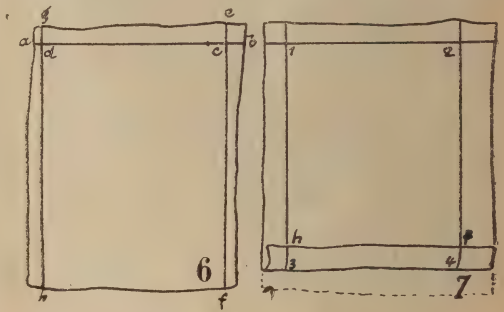

point de *ef* et *h* en un point de *gh*, plier, ouvrir pour obtenir (7) la figure 1-2-3-4 qui a 4 angles droits et qui est par conséquent un rectangle.

II. QUESTIONS A TRAITER

1. Découper deux triangles non isocèles, égaux de 7 centimètres de base et de 55 millimètres de hauteur. Mener la hauteur de l'un d'eux et le découper en deux suivant la hauteur. Disposer et coller les trois triangles de façon à obtenir un rectangle. Indiquer le rapport existant entre la surface du grand triangle et celle du rectangle.

2. Construire un triangle connaissant les trois côtés ; en construire un, rectangle, connaissant les deux côtés de l'angle droit ; construire un triangle isocèle, connaissant sa base et sa hauteur ; construire un triangle équilatéral de côté connu ; construire un triangle équivalent à un rectangle ; construire un rectangle équivalent à un triangle ; construire un triangle équivalent à un parallélogramme, etc., sont d'excellents exercices préparatoires aux épreuves de dessin ou de travail manuel du certificat d'études primaires.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (*Nord*).

Dr GILBERT-ROBIN. Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant. 15 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un ver de terre.

MATÉRIEL. — Des vers de terre de différentes grosseurs. L'observation peut se faire en plein air, dans le jardin quand c'est possible ; en ville, dans la classe. Loupe. Long ressort à boudin ou morceau de caoutchouc allongé.

I. Où trouve-t-on des vers de terre ?

Dans les endroits humides, très ombragés, au bord des ruisseaux, dans les prairies. On les désigne aussi sous le nom de *lombrics*.

Les voit-on sur le sol ? ➔ Oui, parfois après la pluie. Mais ils sont, le plus souvent, dans le sol.

Comment les voir ? ➔ Creuser le sol avec une bêche en différents endroits du jardin, près d'un tas de fumier, etc.

Constater qu'on les trouve plus nombreux dans la terre grasse, voisine du fumier où des végétaux et des matières animales sont en décomposition.

Sont-ils tous de même grosseur ? ➔ Non ; près du fumier, on trouve surtout de petits vers, très rouges pour la plupart. On en trouve de très gros dans le terreau meuble du jardin.

Un ver de terre abandonné dans un endroit sec meurt.

II. Examinons un ver de terre.

(Bien recommander aux élèves de ne pas toucher les vers avec les doigts. Dans un couvercle de boîte, un ver pour deux élèves avec un peu de terre ; si le ver veut sortir, on l'en empêchera en le touchant avec une petite baguette. Le maître ayant à toucher les vers se lavera ensuite ostensiblement les mains à la fin de la leçon, expliquant tous les dangers qui peuvent résulter d'une manipulation des vers ; faire passer les enfants au lavabo également.)

Quelle est sa longueur ? ➔ Elle varie. Tantôt le ver s'allonge et devient plus fin ; tantôt son corps grossit en diminuant de longueur.

Distingue-t-on diverses parties dans son corps ? ➔ Une extrémité effilée, presque toujours en avant quand il se déplace, plus colorée : c'est la tête.

L'extrémité opposée, la queue, est le plus souvent légèrement aplatie.

La peau est-elle lisse ? ➔ Des anneaux presque tous égaux forment le corps. La peau est humide, un peu visqueuse (l'animal laisse une trace où il a passé).

A-t-il des membres ? ➔ Non ; il rampe comme le serpent.

Le ver de terre ne se place pas indifféremment sur le sol ; la partie légèrement plus colorée, le dos, est à la partie supérieure ; si on le retourne, il se remet en place.

Faire examiner par quelques élèves à la loupe. ➔ On voit des sortes de poils courts et raides à la face ventrale.

Examinons bien comment le ver se déplace. La tête s'allonge, devient très fine et pointue, semble chercher dans quelle direction va se porter le ver (se détourne parfois devant un obstacle). Pas d'yeux.

Puis la partie antérieure du corps se fixe au sol, s'immobilise. Les anneaux, qui s'étaient allongés, se raccourcissent. Le ver semble tirer l'arrière du corps vers l'avant. (On peut imiter cette progression du ver de terre avec un long ressort à boudin ou un morceau de caoutchouc dont on immobilise alternativement l'avant et l'arrière.)

Remarquer, vers le tiers environ, à partir de la tête, un groupe d'anneaux plus épais, de teinte plus claire (blanchâtre).

Curiosité : si l'on coupe un ver, il ne meurt pas. La plaie se cicatrise et on a deux vers au lieu d'un.

III. Comment se nourrit le ver de terre.

Avez-vous déjà remarqué des tortillons ? ➔ Petits amas de terre rejetés par les vers.

Ceux-ci, en effet, absorbent la terre ; ils se nourrissent des matières végétales ou animales en décomposition qu'elle contient, et rejettent le reste à la surface.

Leur abondance à la surface du sol nous indique la présence des lombrics. C'est la nuit surtout qu'ils remontent et principalement au moment de la rosée humide du matin.

L'hiver, ils s'enfoncent plus profondément dans le sol pour se garantir du froid, s'engourdissent pour remonter aux beaux jours.

IV. Le ver de terre est-il utile?

En perçant des galeries dans le sol, en remontant de la terre des parties profondes, il rend le sol plus spongieux, plus aéré.

Mais, se nourrissant de matières en putréfaction, il peut remonter des microbes provenant des cadavres des animaux enterrés (charbon, par exemple).

Si vous vous en servez pour la pêche, lavez-vous bien les mains.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Articulés. Vers. Rayonnés. Protozoaires.

MATÉRIEL. — Collection d'insectes. Carapaces de crustacés. Sangsues dans un aquarium. Étoile de mer séchée. Carapace d'oursin. Branche de corail. Si l'on dispose d'un microscope, on peut examiner des infusoires. (Placer, plusieurs jours à l'avance, des feuilles coupées dans un vase plein d'eau.)

I. Les articulés.

A. LES INSECTES. — Corps divisé en trois parties : tête, thorax et abdomen. Les pattes sont fixées au thorax seulement.

Etude spéciale du hanneton. — Corps entièrement couvert d'une substance dure (chitine).

La tête porte des antennes, des yeux, des pièces buccales qui broient les aliments : *insectes broyeurs.*

Le thorax : trois anneaux portant chacun deux pattes ; les deux derniers, une paire d'ailes : l'une, membraneuse, repliée au repos et qui, par ses mouvements, permet à l'insecte de voler ; l'autre, rigide (élytres), ne servant qu'à protéger les autres au repos et restant immobile pendant le vol.

Abdomen : mou (huit anneaux) ; ouverture des trachées sur chaque anneau. (Plonger le

EISENMENGER ET COUPIN . Les sciences naturelles des cours compl. et du B. É. Relié.. 22 fr.

hanneton dans l'eau, appuyer : une petite bulle d'air sort par les ouvertures.)

En été, il pond dans le sol des œufs, d'où sortent des larves (vers blancs) très voraces et qui, pendant trois ans, dévorent les racines. Changent d'enveloppe à différentes reprises (mues).

Insecte très nuisible et qu'il faut détruire.

Etude de l'abeille. — Vit en société. Poils raides à la dernière paire de pattes. Deux ailes membraneuses. Lèche, aspire le pollen et le suc des fleurs : *insectes lécheurs*. Aiguillon au dernier anneau de l'abdomen.

Organisation de la ruche. (Voir manuels.)

Etude du ver à soie. — Larve du bombyx du mûrier. Les œufs (graines) éclosent au printemps. Chenilles vivant trente jours sur des feuilles de mûrier. Quatre mues. La chenille peut atteindre 5 à 6 centimètres. S'entoure d'un *cocon*. (Fil pouvant atteindre 1 000 mètres.)

Devient *nymphe* ou *chrysalide*, puis *papillon : insecte suceur*. Celui-ci coupe le fil, fait un trou et sort du cocon. Se déplace peu. Vit quelques jours, pond des œufs (quelques centaines).

On élève les vers à soie dans les *magnaneries*. On tue la chrysalide par la chaleur pour avoir le fil entier.

La mouche. — Deux ailes membraneuses, deux gros yeux, une trompe (aspire sa nourriture).

Il faut être très propre, détruire les mouches.

B. Les arachnides. — Araignées, scorpions (céphalothorax et abdomen) sont pourvus d'organes venimeux, sarcopte de la gale.

C. Les crustacés. — Vivent dans l'eau : certains sont comestibles (écrevisse, langouste, homard, crevette, crabe, etc.).

II. Vers.

(*Voir l'étude du lombric au Cours élémentaire.*)

Deux catégories. Les *vers libres*, comme le ver de terre et la sangsue. Celle-ci est munie d'une ventouse à chaque extrémité de son corps. Ainsi, elle peut se déplacer en fixant successivement l'une ou l'autre de ces ventouses sur un point d'appui et en allongeant son corps. (Observer dans l'aquarium.)

La ventouse antérieure entoure une bouche portant trois mâchoires en trèfle. La sangsue, se fixant sur un animal, suce le sang et en remplit les poches de son tube digestif. Souvent, des animaux qui vont à l'abreuvoir ont des sangsues fixées à leurs naseaux.

Les *vers parasites* vivent dans le corps de l'homme ou des animaux. Le *ténia* ou *ver solitaire* peut atteindre 7 à 8 mètres de long. Consulter un médecin pour faire évacuer le ténia.

Les chiens peuvent nous transmettre une variété de ténia qui se développe dans le foie ou l'estomac : éviter de se laisser lécher par un chien.

La *trichine* peut également être transmise par la viande de porc mal cuite.

L'*ascaris* peut être transmis par la terre végétale où se trouvent ses œufs : ayons toujours les mains bien propres.

Les *oxyures* sont des petits vers blancs qui vivent dans l'intestin.

Il faut toujours se débarrasser des vers parasites qui nuisent à notre organisme et altèrent notre santé.

III. Rayonnés.

Corps symétrique par rapport à un axe central où se trouve généralement placée la bouche. On rencontre ces animaux surtout dans la mer.

Etoile de mer : a le plus souvent cinq bras, parfois six, de couleur orange ou rougeâtre. Des piquants. Peut se déplacer ou se fixer sur les rochers (petits filaments à la face inférieure des bras). Se nourrit de mollusques (ravage les parcs à huîtres).

Oursin : bouche à la base, garnie de cinq dents très solides. Corps couvert de piquants (châtaignes de mer) mobiles et permettant à l'animal de se déplacer. Une partie du corps est comestible.

Anémone de mer : se fixe sur les rochers. Nombreux tentacules colorés donnant, dans l'eau, l'apparence d'une fleur.

Corail : petits animaux (polypes) sécrétant une matière blanche ou rose, dure ; se rassemblant en très grand nombre et formant une sorte d'arbuste (polypier) fixé aux roches sous-marines. On en trouve en Méditerranée, dans la mer Rouge.

Les *méduses* ont aussi un corps à disposition rayonnée.

IV. Protozoaires.

Tous les animaux étudiés jusqu'ici sont pluricellulaires.

Certains animaux, très petits et ne pouvant être vus qu'avec un fort microscope, ne sont formés que d'une seule cellule. Ils sont constitués par une matière transparente, gélatineuse, avec une tache plus sombre au centre. Ils se déplacent en déformant leur corps. Certains sont enveloppés d'une membrane couverte de poils et, les agitant, peuvent se déplacer.

Ce sont des *protozoaires*. Quelques-uns provoquent chez l'homme des maladies contagieuses.

Parmi les protozoaires, les *foraminifères* et les *radiolaires* ont une minuscule coquille calcaire ou siliceuse, dont l'amas, dans les grands fonds de l'océan, constitue la vase.

RÉSUMÉ. — 1. **Les articulés comprennent : les insectes (6 pattes), les arachnides (8 pattes), les crustacés (10 pattes), les mille-pattes.**

2. **Parmi les vers, on distingue : les vers libres (lombric, sangsue) et les vers parasites (ténia, trichine, ascaris, oxyures).**

3. **L'étoile de mer, l'oursin, l'anémone de mer, le corail sont des rayonnés.**

4. **Les protozoaires sont des animaux formés d'une seule cellule.**

Travaux à faire.

1. *Collectionner des pièces de crustacés.*

2. *Etablir, entre les élèves, un concours pour la destruction des hannetons.*

3. *Dévider un cocon : le placer dans l'eau bouillante ; le fil se détache facilement et peut être enroulé.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Citez deux insectes que vous connaissez bien, l'un utile et l'autre nuisible. Dites quelques mots de chacun d'eux.

2. Décrivez la vie du ver à soie.

3. En quoi les mouches sont-elles un danger pour la santé ? Précautions à prendre. Comment les détruire ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

LOISEL. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

2° *Calculer l'aire du trapèze ADBE.*

3° *Sur AC, de A vers C, on porte une longueur AK = AB. Par A, on mène la parallèle à BK qui coupe BC en D'. Montrer que AD' est bissectrice extérieure de l'angle A du triangle BAC. Calculer BK et AD'.*

→ SOLUTION. — 1° Les angles $\widehat{E}$ et ABE sont respectivement égaux à $\widehat{DAC}$ et $\widehat{BAD}$ (correspondants, alternes-internes).

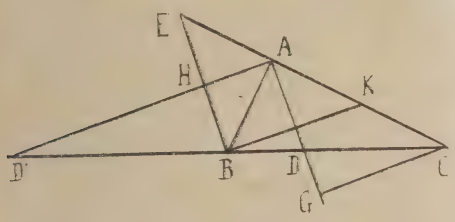

Or :

$$\widehat{DAC} = \widehat{BAD} \text{ par hypothèse.}$$

Donc :

$$\widehat{E} = \widehat{ABE}$$

et le triangle ABE est isocèle :

$$AE = AB.$$

ABE est rectangle en A ; puisqu'il est isocèle,

$$EB^2 = 2\,AB^2 = 2\,c^2 \text{ ; d'où } EB = c\sqrt{2}.$$

AD étant parallèle à EB, on peut écrire :

$$\frac{AD}{EB} = \frac{CA}{CE} \text{ ou } \frac{AD}{c\sqrt{2}} = \frac{b}{b+c}.$$

Donc :

$$AD = \frac{bc\sqrt{2}}{b+c}.$$

2° La hauteur AH du trapèze AEBD est la perpendiculaire menée de A à EB ; c'est donc la hauteur du triangle rectangle isocèle ABE et par suite :

$$AH = \frac{EB}{2} = \frac{c\sqrt{2}}{2}.$$

L'aire de ce trapèze égale :

$$(AD + EB)\frac{AH}{2} = \left(\frac{bc\sqrt{2}}{b+c} + c\sqrt{2}\right)\frac{c\sqrt{2}}{4}.$$

$$= \frac{bc^2}{2(b+c)} + \frac{c^2}{2} = \frac{c^2(2b+c)}{2(b+c)}.$$

3° Le triangle ABK est rectangle et isocèle par hypothèse ; la bissectrice AD de l'angle au sommet est perpendiculaire à la base BK. Donc AD', parallèle à BK, est aussi perpendiculaire à AD et par suite est bissectrice extérieure de l'angle BCA.

BK étant l'hypoténuse du triangle rectangle isocèle, ABK est égale à :

$$AB\sqrt{2} = c\sqrt{2}.$$

Les triangles AD'C et BKC sont semblables. Donc :

$$\frac{AD'}{BK} = \frac{AC}{CK} \text{ ou } \frac{AD'}{c\sqrt{2}} = \frac{b}{b-c}.$$

On en tire :

$$AD' = \frac{bc\sqrt{2}}{b-c}.$$

V. **SCIENCES** (B.É., Besançon, octobre 1935). — La digestion. (*La description de l'appareil digestif est en dehors du sujet.*)

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'industrie du pétrole en France.

La France ne produit qu'une faible partie des carburants qu'elle consomme. Mais tandis que, jusqu'en 1928, elle importait la presque totalité du pétrole qui lui est nécessaire sous la forme de produits raffinés, susceptibles d'être immédiatement utilisés, depuis cette date elle a édifié sur son propre sol d'importantes raffineries, qui traitent des quantités de plus en plus considérables d'huiles brutes et font dès maintenant de l'industrie pétrolière une des grandes industries françaises.

Les origines.

L'apparition du raffinage du pétrole sur le sol français date du Second empire. A la suite de l'établissement d'une taxe élevée sur l'importation des produits raffinés, des raffineries furent construites en 1865 à *Courchelettes* aux environs de Douai, puis plus tard au *Havre*, à *Blaye* et à *Colombes*.

Les bénéfices excessifs des raffineurs ayant entraîné, en 1903, le vote d'une taxe spéciale sur le pétrole brut introduit dans les raffineries, celles-ci disparurent et se transformèrent en maisons d'importation de produits raffinés. De 80 p. 100 du total de nos importations pétrolières l'huile brute tomba à 10 p. 100.

A la suite de la guerre de 1914-1918, qui avait montré l'intérêt vital, pour une grande nation, de posséder sur son propre sol les moyens matériels et techniques de transformation des huiles de pétrole, afin de pouvoir constituer des stocks et disposer des produits indispensables à la fabrication des explosifs et des gaz de combat, la France se préoccupa d'élaborer une nouvelle politique du pétrole. Elle y fut poussée encore, d'une part, par la clause du traité de Versailles lui accordant une part dans l'exploitation des gisements de pétrole de l'Irak et, d'autre part, par la nécessité de redresser dans toute la mesure du possible notre balance commerciale déficitaire.

Dès 1925, une loi créa l'*Office national des combustibles liquides* dont la mission peut se définir comme suit : diriger les recherches de gîtes pétrolifères, instituer un enseignement technique du pétrole, élaborer une politique coordonnée des succédanés permettant au pays de diminuer ses importations de pétrole, favoriser l'entretien des stocks de réserve, la construction des réservoirs, le développement du tonnage pétrolier sous pavillon français, etc. La même loi posait le principe de la réglementation des importations; elle a été, depuis, lors, complétée par une série d'autres mesures qui ont donné droit de cité en France au pétrole brut en lui accordant un régime douanier privilégié. Le *pétrole brut*, à son entrée en France dans une usine, n'acquitte pas de droit : les taxes s'appliquent aux produits finis à la sortie de l'usine et elles sont moindres que celles acquittées par les produits finis importés : il y a donc *protection douanière* pour un montant égal à la différence. En outre, l'Etat s'est réservé le droit de contingenter l'importation de certains produits finis et il a encouragé la création d'une Compagnie française de raffinage, filiale de la Compagnie française des pétroles, chargée d'utiliser les pétroles bruts de l'Irak. Grâce à ces diverses dispositions législatives, l'industrie pétrolière française est ressuscitée et a pris en quelques années un développement important.

La provenance du pétrole traité.

La France ne produit de pétrole qu'à *Pechelbronn*, en Alsace, à 30 kilomètres environ de Strasbourg, au Nord-Ouest de Haguenau. La production de ce gisement atteint en moyenne 78 000 tonnes par an,

CHAUVET. Les gaietés de l'école..... 10 fr. Pour vivre heureux..... 8.50

alors que notre consommation s'élève à 5 ou 6 millions de tonnes. Le complément est fourni par l'importation qui a atteint, en 1935, 5 621 000 tonnes. Sur ce chiffre, 2 589 000 tonnes, soit 46 p. 100 environ, provenaient du gisement de l'*Irak*.

On sait que le pacte de San-Remo a assuré à la France une participation directe de 23,75 p. 100 dans

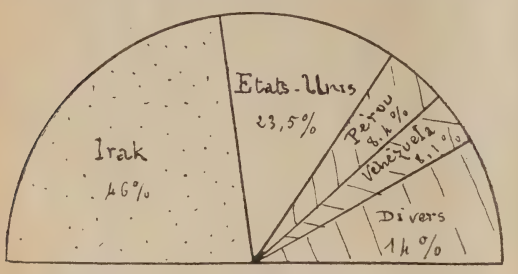

Provenance du pétrole brut importé en France en 1935.

l'exploitation des pétroles de ce gisement. Le reste de notre approvisionnement de pétrole brut nous a été fourni en 1935 par les *Etats-Unis*, 23,5 p. 100 ; le *Pérou*, 8,4 p. 100 ; le *Venezuela*, 8,1 p. 100 ; la Perse, les Indes néerlandaises, l'U. R. S. S., la Roumanie, le Mexique, la Colombie, etc.

Tout ce pétrole arrive en France par *bateaux-citernes* appartenant soit à des compagnies étrangères, soit à des compagnies françaises. Inexistante au lendemain de la guerre, notre flotte pétrolière a aujourd'hui un tonnage qui s'élève à 348 000 tonnes de jauge brute, réparti sur 41 unités. Bien qu'insuffisante encore, elle permet déjà le transport sous pavillon français de la moitié environ de nos importations.

Les bateaux-citernes déchargent leurs cargaisons le plus près possible des centres de consommation s'il s'agit de produits finis, et des raffineries s'il s'agit de produits bruts. Trois ports à eux seuls reçoivent environ les 2/3 de nos importations pétrolifères : *Le Havre* vient en tête avec 40 p. 100 de nos importations d'hydrocarbures bruts, deux bassins spéciaux et une capacité de stockage de 300 000 mètres cubes ; il est suivi de *Rouen*, devenu le port pétrolier de la région parisienne avec le plus grand bassin pétrolier d'Europe et une capacité de stockage de 700 000 mètres cubes ; puis de *Marseille*. Les ports importateurs secondaires sont : Bordeaux, Dunkerque, Nantes, Cherbourg, Brest, La Rochelle, La Pallice, Bayonne et Le Boucau.

Le transport des hydrocarbures est assuré en partie à l'intérieur du pays par une flotte fluviale de 424 navires, dont 203 à propulsion mécanique, d'une jauge totale de 153 000 tonneaux. Ce matériel est la propriété des grandes sociétés distributrices et aussi de sociétés spécialisées dans ce mode de transport. Grâce à ce trafic par eau, certains canaux du Centre, du Berry, de Bretagne, situés loin des grands centres industriels, ont trouvé un motif nouveau d'activité et justifient ainsi une existence qui paraissait assez compromise. Enfin, pour les transports par terre, les sociétés disposent de *camions-citernes* au nombre de plus de 1 500 et de *wagons-citernes*.

Le stockage.

Pour des raisons de défense nationale, l'Etat a obligé, par les lois de 1928 et de 1932, les sociétés de distribution à constituer et entretenir des stocks légaux de produits pétrolifères, immédiatement utilisables en cas de conflit, stocks qui doivent atteindre 25 p. 100 des quantités offertes à la consommation dans l'année, soit environ 1 million de tonnes. Une autre réserve est constituée par les stocks que les raffineries emmagasinent pour ne pas se trouver à court en cas d'une recrudescence soudaine des besoins. Enfin les centres de ravitaillement de l'armée et les dépôts de la marine militaire possèdent, eux aussi, des stocks importants. Au total, on estime que la capacité française de stockage a décuplé depuis la fin de la guerre ; or elle était alors de l'ordre de 500 000 mètres cubes.

Pour des raisons de commodités d'accès et aussi de défense nationale, les grandes agglomérations de stockage sont pour la plupart excentriques : Basse-Seine, Loire-Inférieure, Gironde, région de Frontignan, étang de Berre. En outre, plus de la moitié de la capacité des réserves existantes se trouve dispersée à travers le territoire, soit au croisement des voies de communication, le long des rivières et des canaux ; soit sur les lieux de consommation. Ainsi Gimouille et Dion sur le canal latéral de la Loire, Nomeny sur le canal de l'Est, Saint-Jean-de-Losne et Chalon sur la Saône sont devenus de véritables ports pétroliers. La région parisienne, Lille, Lyon, Toulouse, etc., grands centres de consommation, ont également des réservoirs de stockage.

Le traitement du pétrole.

Le pétrole brut est soumis à diverses opérations ayant pour objet de le fractionner par distillation en hydrocarbones de caractéristiques et de densités différentes, d'épurer ou de raffiner la plupart de ces hydrocarbures. On obtient ainsi la gamme de produits suivants, allant des plus légers aux plus lourds : *éthers de pétrole*, très volatils et d'une grande inflammabilité, qui distillent entre 45° et 70°, et qu'on utilise à la production de gaz combustible ou dans la carburation du gaz de houille pour augmenter son pouvoir éclairant ; *essence*, qui distille entre 70° et 80° et qu'on emploie dans les moteurs à explosion (automobiles, avions, etc.) ; huile de pétrole ou *kérosène*, qui passe entre 120° et 180° et est utilisé le plus souvent pour l'éclairage, *gas-oil*, produit lourd, utilisé surtout dans les moteurs Diesel à combustion interne ; *huile de graissage* ; produit lourd, d'une grande valeur lubrifiante ; *fuel-oil* ou *mazout*, utilisé comme combustible liquide pour le chauffage des chaudières, des fours de boulangerie, etc. ; *paraffine*, extrait des huiles de graissage et utilisée surtout dans la fabrication des bougies ; *brai*, résidu de la distillation de ces huiles, employé comme isolant et aussi comme matière première du goudron pour les routes ; enfin gaz combustibles récupérés à la sortie des appareils, utilisés dans les fours de la raffinerie, distribués par conduites dans les agglomérations voisines de l'usine, ou liquéfiés et mis en bouteilles pour être transportés au loin.

Récemment, on a mis au point divers procédés dits de *cracking* qui permettent d'obtenir une nouvelle proportion d'essence en partant du kérosène, du gas-oil et du fuel-oil.

Le rendement en essence du pétrole brut importé et traité par ces procédés se trouve ainsi considérablement augmenté.

Les raffineries françaises ont ainsi traité, en 1935, 5 100 000 tonnes de pétrole brut, qui ont fourni 4 650 000 tonnes de produits finis (contre 870 000 tonnes en 1932).

La répartition des produits des raffineries pour le marché intérieur a été la suivante en 1935 :

Essences	1 683 000 tonnes.
Pétrole lampant	166 000 —
Huiles de graissage	137 000 —
Gas-oil	170 000 —
Fuel-oil	858 000 —
Road-oil, cokes et paraffine	225 000 —

L'industrie du raffinage exige un outillage considérable tant comme appareils de distillation et de cracking que comme réservoirs de stockage, comme laboratoires et comme moyens de transport pour assurer l'approvisionnement en huiles brutes et la distribution des produits finis. C'est par centaines de millions de francs, par suite, que se chiffre le coût d'installation d'une grande usine comme celles qui ont été construites ces dernières années en France.

(*A suivre.*) R. OZOUF.

CHANDON. CONTES et RECITS TIRES de CORNEILLE CONTES et RECITS TIRES de RACINE chaq. vol. broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire. 16.50

UN BON CONSEIL

Mangez de délicieuses bananes françaises tachetées de brun, c'est-à-dire bien mûres. Elles vous fortifieront rapidement et économiquement. Votre estomac, même et surtout délicat, vous saura gré de lui donner ce fruit facile à digérer. Les principes naturels qu'il contient : sucre, vitamines, hydrates de carbone, cellulose, sont des éléments nutritifs indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Aucun aliment ne présente, au même degré que la banane française, tant de qualités jointes à un goût aussi délicat.

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE
BONS POINTS ILLUSTRÉS

PHOSCAO

continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton
Prix : **1** fr. **50** le cent — **5** fr. les 500
(Timbres ou mandats joints à la commande)

A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 I. S. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*
Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

24 MODELES
DE 225 A
1.000 FRS.

CATALOGUES GRATUITS DE
CYCLES
CHASSE
PÊCHE
Nº 27
VENTE A CRÉDIT !
VERNEY-CARRON
SAINT-ETIENNE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listés Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

VARICES *ulcérées ou non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

Le matériel "PRATIC-INCASS"
Assiettes creuses et plates, Gobelets, Bols, etc... Inodores
Éts A. POUVESLE
82, rue Em.-Raspail, Arcueil (Seine) - Tél. : Alésia 06-06.
Fournisseurs des municipalités (groupes scolaires), Suresnes, Montrouge, Levallois, Bondy, Gentilly, etc...

Prime gratuite

offerte à ses lecteurs par le "Journal des Instituteurs"

Les ouvrages du Docteur Y. LATOUR ont, depuis quelques années, pris une place prépondérante dans la vulgarisation médicale. Clairs, précis, pittoresques, bien documentés, ils ont l'attrait du roman sans toutefois s'écarter de la stricte vérité scientifique, et restent intelligibles pour tous.

Grâce à un arrangement que nous avons conclu avec l'éditeur, nous sommes aujourd'hui en mesure d'offrir à nos fidèles lecteurs le beau cadeau qu'est l'un des deux volumes du Docteur Y. LATOUR ci-après :

Notre Estomac, Notre Foie, Notre Intestin

Vendu 10 francs en librairie

ou

Nos maladies et notre Système nerveux

Vendu 15 francs en librairie

chaque volume comportant environ 200 pages de texte bien imprimé.

Dans " **Notre Estomac, Notre Foie, Notre Intestin** ", l'auteur nous démontre que le bon état de notre appareil digestif est indispensable au bon fonctionnement de notre organisme tout entier. Il nous décrit ensuite les maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin, les troubles qu'elles occasionnent et nous indique les médications et régimes prescrits dans chaque cas particulier. " NOTRE ESTOMAC " doit être consulté par tous ceux qui souffrent de leur appareil digestif.

Dans " **Nos Maladies et notre Système Nerveux** ", le lecteur trouvera d'abord la description des méthodes thérapeutiques d'autrefois et d'aujourd'hui : Acupuncture chinoise, baquet de Mesmer, sympathicothérapie, freudisme, etc. Il y apprendra ensuite comment le Système Nerveux intervient dans l'éclosion des maladies et pourquoi il importe de déceler dès l'origine les symptômes du déséquilibre nerveux et d'y remédier. Comme nous souffrons tous plus ou moins de la vie trépidante d'aujourd'hui, cet ouvrage est le vade-mecum indispensable à chacun.

.....

Pour recevoir gratuitement l'un de ces deux volumes, il suffira de le demander PAR LETTRE aux **Éditions " Sélecta ", 5, rue des Batignolles, à Paris.**

La lettre de demande devra être accompagnée :

1° Du Bon-Prime ci-contre ;

2° Du titre du livre choisi ;

3° De 3 timbres français à 0 fr. 50 pour frais de port et d'emballage *(Pour l'étranger, d'un coupon-réponse international de 2 fr.)* ;

4° De l'adresse très lisible à laquelle devra être expédié le livre du Docteur Y. LATOUR.

Nos abonnés qui désireraient se procurer les deux ouvrages devront envoyer 3 Frs en timbres-poste.

JOURNAL DES INSTITUTEURS

BON-PRIME

à adresser aux

ÉDITIONS SÉLECTA

5, Rue des Batignolles - PARIS

pour recevoir

Notre Estomac, Notre Foie, Notre Intestin

ou Nos Maladies et Notre Système Nerveux

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES CONTES DE L'ÉCOLE
UNE MAUVAISE EXCUSE

Tic ! tac ! Tic ! tac ! Tic ! tac ! Pas d'autre bruit dans la chambre ! On entend seulement le cœur du réveille-matin qui bat, sans arrêt. Il est seul à veiller dans les ténèbres. Pensez donc, il est un peu plus de quatre heures ! Le matin, à quatre heures, il fait encore nuit, nuit noire.

Dehors, nul bruit ! Dans la chambre, tout dort ! Le silence est presque complet. Le réveil est un petit, tout petit, un mignon réveil : son *tic tac* est faible, très faible ; il s'entend à peine. Tout à coup, *drrrrrrrrr !* Un son qui semble ne pas vouloir s'arrêter ! Puis un petit, oh ! tout petit arrêt ! Une seconde, c'est court, n'est-ce pas ? Eh bien ! un arrêt de moins d'une seconde, et puis à nouveau : *drrrrrrrr !* Ensuite, un court, très court arrêt. Enfin : *drrrr !* un son plus faible, de peu de durée, et c'est tout. Le réveil a fini de chanter. Son ressort est détendu. On n'entend plus que : *tic ! tac ! tic ! tac !*

Pourquoi ce chant matinal, bien trop matinal ? Quatre heures, c'est beaucoup trop tôt pour se lever ! Aussi, personne ne bougera sans doute ! Les dormeurs se blottiront plus encore dans leur lit et diront : « Maudit petit réveil ! Tu nous ennuies ! Tais-toi ! » Eh bien ! non ! Un faible bruit se fait entendre dans l'obscurité. Un claquement sec et la lumière brille. Papa se lève, tout de suite, sans prendre le temps de s'étirer dans le lit, ni de se frotter les yeux.

Papa travaille à l'usine. Il commence à cinq heures. C'est tôt ! Oui, mais il est courageux. Tous les jours, sauf le dimanche, il part à cette heure matinale. Il a l'habitude. Tout de même, comme il craint de ne pas s'éveiller à l'heure, chaque soir il remonte le réveil. Il peut dormir tranquille : le petit garde vigilant n'oublie jamais de sonner.

Papa est prêt. Avant de partir, il prend le réveil et place l'aiguille du petit cadran sur six heures. Il le remonte en semblant lui dire : « Attention ! Tu chanteras tout à l'heure pour éveiller maman ! »

Drrrrrrrr ! Drrrrrrr ! Drrrr ! le réveil a obéi. Et maman obéit au réveil. Elle se lève tout de suite, oui, tout de suite, comme papa, sans prendre le temps de s'étirer dans le lit, ni de se frotter les yeux.

Maman est vendeuse dans un grand magasin de la ville. Son travail commence avant sept heures. Elle se hâte. Elle est bientôt prête ! Avant de partir, elle aussi avance la petite aiguille du réveil, la place sur sept heures et quart, et remonte le ressort à fond. Puis, doucement, tout doucement, sans faire le moindre bruit avec ses pantoufles de feutre, elle pénètre dans une petite pièce de la maison. Retenant son souffle, elle avance dans l'obscurité, et à tâtons, pose le réveil.

Maman est partie ! Plus de lumière nulle part ! La maison est-elle maintenant déserte ? Non pas ! Accompagnant le *tic tac* du réveil, s'entend un souffle régulier, faible. Un dormeur sans doute !

Tic ! tac ! Tic ! tac ! Le jour est apparu ! Le soleil éclaire une jolie chambrette. Sur la table de nuit, le vaillant petit gardien veille toujours. Tout à coup, pour la troisième fois ce matin, il lance un retentissant : *drrrrrrrr ! drrrrrrr ! drrrr !* Quel joyeux carillon ! Quel tintamarre aussi ! La tablette de marbre de la table de nuit vibre. Le réveil semble chanter fort, bien plus fort, comme s'il était en colère. Il a raison : rien ne bouge ! Il s'arrête enfin, comme à regret, quand il est à bout de souffle. *Tic ! tac ! Tic ! tac !* Il semble murmurer, inlassablement : tant pis ! tant pis ! tant pis ! Oui, tant pis pour l'écolier, s'il arrive en retard en classe, il sera puni !

Rien ne bouge. Quelques minutes se passent. Oh ! une couverture du lit remue un peu ! Le souffle du dormeur s'arrête ; un gros, gros soupir le remplace. Deux bras se dégagent lentement, arrivent à hauteur d'un visage, et deux mains, énergiquement, frottent deux yeux encore fermés. Les mains se retirent, les yeux s'ouvrent, se referment, éblouis par la lumière, s'ouvrent à nouveau. Paul s'étire, grogne, s'assied dans son lit. Il semble éveillé et prêt à sauter à terre.

Vous avez vu que papa et maman avaient obéi immédiatement au petit réveil ! Paul avait promis à sa maman d'obéir, lui aussi, tout de suite. Hélas ! Il regarde le cadran, les aiguilles. Les aiguilles ont avancé, la grande surtout. Mais Paul n'a que sept ans, et, à cet âge, très souvent, n'est-ce pas, on ne sait pas reconnaître l'heure... Paul regarde, mais la petite aiguille ne peut lui dire : « Attention ! Bientôt je serai sur huit heures ! Vite, debout ! » Et Paul, en garçon insouciant et paresseux, se dit : « On est si bien dans son lit ! » Ses jambes s'allongent sous les draps. Sa petite tête blonde se pose sur l'oreiller blanc. Deux minutes après, ses yeux bleus se ferment. Cinq minutes après, un souffle régulier indique qu'il s'est endormi. Et le réveil, désespéré de n'avoir pu se faire obéir, semble murmurer d'un ton triste, triste : « Petit sot ! Petit sot ! Petit sot ! »

Une demi-heure se passe. Le soleil est déjà haut. Un rayon parvient à se glisser dans la chambrette, par le haut de la fenêtre. Il est taquin, ce rayon ! Voilà qu'il joue dans l'œil du jeune dormeur ! La petite tête bouge, se retire. Le rayon suit et taquine si bien Paul que celui-ci s'éveille. Un bond, et il est assis sur son lit ! Il ouvre des yeux étonnés, comprend qu'il s'est endormi, que l'heure de partir pour l'école est passée et ne l'a pas attendu. Effrayé, il se lève vite, très vite. Il court à la table de toilette, vide de l'eau dans la cuvette, y trempe sa main-éponge et, rapidement, très rapidement, passe un peu d'eau sur son visage, pas trop : on dirait un chat passant sa patte sur son museau.

Sa bonne maman a préparé, sur la table de la cuisine, un bol empli de petits morceaux de pain couronnés de trois morceaux de sucre et d'une noix de beurre. A côté, trône, majestueuse dans sa robe rouge, coiffée de son capuchon d'aluminium blanc, la bouteille Thermos. Comme elle est commode cette bouteille ! Avant de partir, maman l'a emplie de café au lait chaud et fumant, a mis un bouchon, a vissé le capuchon. Deux heures plus tard, Paul dévisse le capuchon, ôte le bouchon et vide dans son bol du bon café au lait chaud et fumant. Que Paul a de la chance d'avoir une maman qui le gâte ainsi ! Mais maman n'a pas de chance d'avoir un petit garçon aussi paresseux.

Paul se hâte d'avaler son déjeuner et, bien entendu, se brûle la langue parce qu'il va trop vite. Et maman qui lui recommande toujours de manger lentement, bien lentement !

C'est fait ! Sa gibecière au dos, il dégringole deux à deux les marches de l'escalier au risque de tomber, et franchit la porte en trombe. Il court dans la rue, à toutes jambes, et pénètre, haletant, dans la cour de l'école. Arrivé dans le couloir, devant la porte de sa classe, Paul s'arrête, hésitant. Il n'ose entrer. Quelle heure peut-il bien être ? Certainement il va être puni... Il entend la voix de la maîtresse. Et l'écolier, soudain, recule, s'éloigne de cette porte à laquelle il devrait frapper. Il a l'air plus ennuyé encore ! Qu'a-t-il donc entendu ? Que disait la maîtresse ? Parlait-elle de Paul ? Non pas ! Elle recommandait simplement aux petits écoliers : « Prenez votre cahier ; nous allons corriger le calcul ! » Il n'y a rien d'effrayant dans ces paroles, n'est-ce pas ?

Hélas ! Quand on annonce la leçon de calcul, c'est que la leçon de morale est finie. Et quand la leçon de morale est finie, c'est que la classe a commencé depuis près d'une demi-heure. Une demi-heure de retard ! Ah ! pourquoi ne pas avoir obéi au brave petit réveil ?

Paul se décide enfin ! Il gratte timidement à la porte, puis, sans attendre, l'entr'ouvre et se glisse furtivement dans l'entre-bâillement. Sans bruit, il gagne à pas de loup le coin de la classe le plus proche et se tient coi, honteux, le nez contre le mur.

Au bruit, la maîtresse s'est retournée :

— Quelle est cette souris qui a gratté et puis est allée se blottir dans le coin ? dit-elle, souriante.

Elle n'a pas l'air fâchée du tout. Paul se rassure un peu, se tourne à demi et murmure :

— C'est moi, madame !

— Je vois bien ! Tu es encore en retard ! Pourquoi ?

Elle ne parle pas d'un ton bien sévère, la maîtresse ! Aussi Paul, de moins en moins effrayé, répond d'un ton assuré :

— Ma maman n'avait pas la même heure que l'école. Elle a l'heure de la T. S. F.

La maîtresse, cette fois, rit. L'écolier, tout à fait rassuré, sourit, se tourne du côté de ses camarades, fier de sa réponse, croyant qu'il ne sera pas puni. Sa joie est de courte durée.

— Paul, tu es un petit paresseux et aussi un petit menteur. Il ne peut pas y avoir une différence d'une demi-heure entre l'heure de l'école et l'heure donnée par T. S. F. Tu as trouvé une mauvaise excuse !

Paul, confus, gagna sa place. Il eut une punition, bien méritée n'est-ce pas ? Tout de même, mes petits amis, les écoliers d'autrefois n'auraient pas inventé cette excuse et vous savez bien pourquoi !

F. FERLET.

EN PASSANT

ÉDUCATEURS ACADÉMICIENS

DEUX professeurs qui se succèdent à l'Académie française, le fait n'est pas tellement fréquent qu'il ne mérite d'être signalé dans une revue d'enseignement.

Il s'agit, on l'a deviné, de l'abbé Brémond qu'a remplacé sous la coupole, ces temps derniers, M. André Bellessort.

Evidemment, dans ces notes, nous ferons complètement abstraction des opinions politiques et religieuses des deux professeurs désormais « immortels ». Notre dessein est simplement de détacher du discours du récipiendaire et de celui de son parrain, M. André Chaumeix, ce qui peut intéresser les éducateurs que nous sommes. Heureusement il y a beaucoup à glaner.

La réception de M. André Bellessort a eu lieu le 26 mars. Le nouvel académicien a fait, comme d'usage, l'éloge de son prédécesseur, l'abbé Brémond.

L'abbé Brémond, qui fut élève (avant d'être professeur) dans des collèges de jésuites, évoquait, paraît-il, à l'âge d'homme les catéchismes mortels que son adolescence avait subis et le placide acharnement de ses maîtres « à souder dans les esprits l'idée de religion et l'idée d'ennui ». Quel avertissement pour nous, éducateurs laïques ! Prenons garde que nos leçons de morale ne soient pas des leçons d'ennui et que nos élèves n'en gardent pas le plus désagréable souvenir.

L'abbé Brémond pensait avec raison qu'une influence sur les élèves est toujours possible. Un pareil auditoire n'est pas exigeant. Plutôt que la logique, l'élégance ou même la science, il demande « une parole réelle ». Que le professeur s'abandonne à l'admiration d'un texte, qu'il le rapproche de son auditoire en l'illuminant du témoignage de son expérience, qu'il oublie un instant la leçon pour plonger dans la vie, et aussitôt les têtes se relèvent et les attentions sont en suspens.

Se donner, établir en classe une communion d'esprit et de cœur entre soi et ses élèves, quel moyen éprouvé et toujours efficace d'obtenir, tant au point de vue intellectuel que moral, les résultats les plus profitables ! Evidemment, comme le remarquait l'abbé Brémond, la confiance d'un enfant en son maître n'est jamais qu'une intimité de passage. D'autres auront bientôt son cœur. N'importe ! C'est une grande satisfaction pour le maître d'avoir eu cette confiance, satisfaction qui se renouvelle tout au long de la carrière...

M. André Bellessort, qui rappelait ces idées si justes et si humaines de son prédécesseur, a appartenu, lui, à l'Université officielle. Il fut élève, au lycée Henri-IV, du professeur de rhétorique Henri Chantavoine, « qui faisait de sa classe une conversation à la fois instructive et intéressante ».

Plus tard, il devint, aussi, professeur de rhétorique, de cette rhétorique célèbre de Louis-le-Grand d'où sont sortis tant de Français qui comptent. Il y resta jusqu'à sa retraite. Quel plus bel emploi d'une vie que de dire chaque jour ce que l'on pense des plus beaux génies de tous les temps ! On peut répéter la devise charmante : « Le chant de l'oiseau est la récompense de l'oiseau. »

Le professeur Bellessort a appris à nombre de générations de jeunes gens la noblesse du langage français « qui a régné dans le monde par son exactitude et sa probité ». Il aidait ses élèves à découvrir, à travers les grands écrivains, les attitudes que les hommes prennent devant la vie : l'exercice de la volonté chez les héros du grand Corneille, le tourment pathétique de Pascal, le sublime renoncement de Racine, le mépris irréductible de La Rochefoucauld, le rire de Molière qui dure jusqu'à la mort.

Le maître était tellement intéressé qu'il était impossible aux élèves de s'ennuyer près de lui. Ils avaient comme l'impression que leur professeur avait rencontré la veille l'auteur dont il parlait, ou qu'il venait d'apprendre, par exemple, qu'Oreste avait tué Pyrrhus... La magie de la passion rendait leur jeunesse aux images et, par l'émotion, leur restituait la vie.

En rappelant cette méthode si personnelle et si pénétrante de l'ancien professeur Bellessort, M. Chaumeix ne pense pas seulement aux meilleurs élèves qui profitaient pleinement de ses leçons, à ceux qui sont peut-être aujourd'hui des écrivains qui, à leur tour, deviendront académiciens ; il songe aux plus modestes, à ceux qui, au sortir du lycée, sont allés à l'atelier, à l'usine, au bureau, dans l'administration. Ils ont un métier qui les accapare, et peu de temps pour méditer et pour lire.

Mais ils gardent le souvenir de leur professeur. Par lui, ils ont participé à la vie supérieure de l'esprit. Ce pouvoir de libération se prolonge encore en eux. Des images passent devant leurs yeux, des paroles surgissent de leur mémoire. Ils ont vu le chœur des Muses, ils ont entendu le chant des cigales de l'Attique et le bruissement des abeilles virgiliennes. Le parfum des belles choses ne s'évanouit jamais tout à fait.

M. André Bellessort a été et reste encore un des orateurs les plus recherchés de la Société des Conférences. Il est, à ce titre, le professeur d'un public singulièrement plus nombreux que celui du lycée. M. A. Chaumeix raconte à ce propos un incident typique d'une de ces conférences. M. Bellessort parlait de la « Femme » dans Balzac et analysait le tourment sentimental de l'héroïne, Mme de Mortsauf, les émois de l'amoureuse blessée à mort. Au milieu du récit, le conférencier, ému lui-même par ce qu'il disait, s'arrêta un instant : « De ce moment, déclara-t-il, nous ne respirons plus. » Toute la salle était haletante et elle le resta jusqu'à la fin. Alors tout le monde manifesta son admiration par des applaudissements enthousiastes... Un auditeur seul demeurait immobile et comme figé. Son voisin crut devoir lui demander courtoisement s'il ne partageait pas le sentiment général. « Je n'applaudis pas, répondit-il, parce que j'écoute encore... »

Restons sur ce bel éloge de l'éminent conférencier devenu académicien. Comme le disait son parrain à cette séance de réception, M. Bellessort est « une voix du Souvenir qui nous rappelle aux heures troubles l'éminente dignité des lettres françaises et la vitalité de l'esprit national ». Et terminons par ce mot peut-être prophétique de M. André Thérive, écrit le jour même de la réception : « Voilà l'Académie toute dévouée à l'enseignement. Va-t-elle bientôt élire un recteur ? »

— Pourquoi pas ?

M. CHAMBON.

BIBLIOGRAPHIE

MESSAC (Régis) : **Quinzinzinzili** (Éd. La Fenêtre ouverte, 36, r. Ern.-Renan, Issy, Seine. C.C. 692.94 Paris ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce roman d'anticipation est une excellente arme de propagande contre la guerre toujours menaçante.

VICTOR MARGUERITTE : **Pages choisies** (Flammarion ; 12 fr.) — *En vente à la librairie Nathan.*

Ces *Pages choisies* ont été groupées en trois parties : *le poète, — l'essayiste et le philosophe, — le conteur, le romancier et le dramaturge.* On trouvera, dans ce fort volume, d'abord de courts poèmes, ensuite de prenantes polémiques politiques, pacifistes et militaires, et — surtout — toute une moisson de scènes, dialogues, portraits, récits, extraits de l'œuvre romanesque.

LES BEAUX OUVRAGES

LES PLIS BRODÉS

POUR les petites robes d'été en voile, les plis brodés seront des garnitures très gracieuses et faciles à faire; ils permettent de donner beaucoup d'ampleur aux petites robes et de faire des empiècements très finement brodés. Ces plis peuvent être droits et simplement retenus par des fils de couleur ou bien les points de broderie sont contrariés et donnent les fronces « nid d'abeilles » ; les broderies peuvent être unicolores ou composer toute une gamme de chauds coloris qui les apparente aux broderies

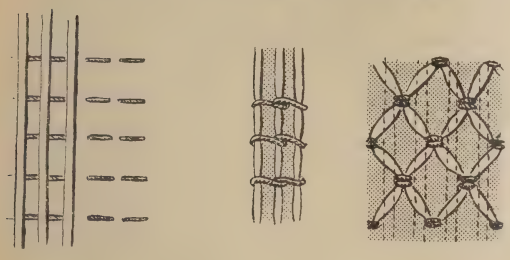

russes et bulgares. Quels que soient les détails, le travail de préparation est le même. On laisse, en taillant la robe, l'ampleur nécessaire pour former les fronces ; on trace sur le tissu des points de repère pour faire des points réguliers, puis on passe les faux fils, et on les fixe à la largeur voulue.

La robe que porte la petite fille est en voile blanc ; l'empiècement est formé par des fronces « nid d'abeilles » qui dessinent deux pointes de chaque côté ; les petites manches ballon sont retenues par des fronces de même genre.

Sur la table basse, la petite robe est en voile bleu clair ; l'empiècement double est plat et la robe très large est montée par des fronces « nid d'abeilles » brodées de soie blanche. A l'encolure, un col de linon blanc est assorti aux revers des petites manches qui sont également en linon blanc.

QUELQUES RECETTES POUR UNE VISITE IMPRÉVUE

Vous alliez préparer pour quatre personnes un repas très simple : jambon, foie de veau, nouilles à la tomate, fromage, pruneaux et crème fraîche, et voici que quatre nouveaux convives viennent d'arriver. Vous êtes assez loin de la ville et n'avez pas le temps d'aller vous ravitailler ; vous pouvez cependant, avec les ressources dont vous disposez, faire un repas très agréable pour huit personnes.

Après avoir utilisé comme hors-d'œuvre le contenu d'une boîte de sardines, vous servirez les plats suivants :

Pain de foie. — Pilez finement votre foie de veau. Préparez une béchamelle très abondante, dont vous ferez trois parts (la première servira pour le gâteau de foie, la deuxième pour la sauce tomate, la troisième pour les nouilles.) Lorsque le foie est bien pilé, la sauce béchamelle attiédie, vous mélangez le foie à la béchamelle, puis vous incorporez un à un 4 jaunes d'œufs ; vous fouettez vivement les blancs en neige ferme et les mêlez au foie ; puis vous portez au four ce gâteau qui montera en raison des blancs battus. Pendant ce temps, avec la seconde partie de la béchamelle, vous préparez une sauce tomate dans laquelle vous mettrez des champignons, des olives et quelques dés de jambon (pour un plat moins imprévu, vous ajouteriez des carrés de cervelle, des ris de veau, des crêtes de coq et des quenelles). Lorsque le gâteau sera cuit, vous le sortirez du four et le napperez avec la sauce tomate garnie. Ce plat sera servi sans attendre pour ne pas « tomber ».

Nouilles gratinées. — Avec la troisième partie de la béchamelle, faites une sauce Mornay, c'est-à-dire que vous ferez fondre dans la béchamelle le gruyère râpé destiné à la garniture des nouilles. Vous ferez cuire vos nouilles comme à l'habitude et vous les égoutterez très soigneusement ; lorsqu'elles seront parfaitement sèches, vous les mêlerez à la sauce Mornay, vous les mettrez dans un plat allant au four et vous ferez gratiner en plaçant sur le dessus un peu de chapelure et quelques morceaux de beurre.

Les desserts. — Vous ferez cuire les pruneaux, que vous accompagnerez de crème fouettée, et vous réserverez une partie de cette crème pour faire des marquises fourrées au kirsch.

Vous préparerez dans un bol un sirop parfumé au kirsch ; d'autre part, vous placerez dans des ramikins de porcelaine, ou au besoin dans des ramikins de papier fort, des morceaux de « biscuits à la cuiller » ou, à défaut, de « biscuits de Reims » ; à l'aide d'une cuiller à café, vous arroserez les biscuits tout doucement avec le sirop de kirsch pour qu'ils en soient bien imprégnés ; lorsque les biscuits auront absorbé autant de sirop que possible, vous préparerez la crème fouettée, sucrée et aromatisée de kirsch ; vous en verserez dans chaque ramikin pour couvrir complètement le biscuit ; si vous avez des cerises confites, vous décorerez le dessus avec une cerise, sinon vous découperez avec une cuiller de petites lamelles de gelée de groseille ou de framboise pour décorer vos pots de crème.

CONSEILS UTILES

Pour conserver le lait par temps d'orage. — Faites-le bouillir dès son arrivée à la maison, puis ayez soin de plonger la casserole dans l'eau froide aussitôt après l'avoir retirée du feu. Le changement brusque de température tue les ferments qui provoquent le caillage du lait. Quand le lait est froid, remettre la casserole dans l'eau en la recouvrant d'un chiffon mouillé dont les bords plongent dans l'eau ; la capillarité maintiendra le chiffon toujours humide et l'évaporation continue gardera le lait très frais.

Pour laver les couvertures de laine. — Laissez tremper les couvertures pendant toute une nuit dans un baquet d'eau où l'on a dissous trois cuillerées à bouche de borax et de savon. Frottez très légèrement le matin ; laissez égoutter, rincez dans deux eaux fraîches et faites sécher les couvertures suspendues bien à plat sur une corde solide. Il ne faut jamais tordre une couverture de laine.

RENSOI.

POUR LIRE EN CLASSE

La fortune imprévue.

Non loin de Salerne, dans la partie, dit-on, la plus charmante de l'Italie, s'étend le golfe d'Amalfi, bordé de petites cités, de jardins et de fontaines, et dont la population s'enrichit par le trafic maritime.

L'une de ces cités comptait un c toyen fort riche, nommé Landolfo, qui, voulant encore accroître son immense fortune, manqua de la perdre tout entière et de trouver lui-même la mort.

Landolfo avait acheté un gros navire. Il le chargea de toutes sortes de marchandises et cingla vers Chypre. Mais tant de vaisseaux avaient déjà apporté dans l'île les mêmes marchandises que les siennes, qu'il dut se débarrasser à vil prix de sa cargaison.

Ce coup l'avait à peu près ruiné. Consterné d'un revers qui le faisait passer brusquement de l'opulence à la misère, il prit la résolution de réparer coûte que coûte cette perte considérable, pour ne pas rentrer pauvre dans sa patrie, d'où il était parti si riche. Et, après mûre réflexion, il résolut d'imiter l'exemple, peu moral d'ailleurs, que lui donnaient tant de ses contemporains, et de se livrer à la piraterie.

Il vendit donc son gros navire et, de l'argent qu'il en tira, joint à celui de ses marchandises, il acheta un vaisseau léger. Après l'avoir fort bien armé et équipé, il partit en courses, s'acharnant plus particulièrement sur les Turcs.

La fortune lui fut favorable dans ce nouveau métier. En une année, il captura un si grand nombre de bâtiments turcs, que non seulement il regagna ce qu'il avait perdu dans le commerce, mais qu'il doubla ses richesses.

Instruit par l'expérience, il résolut de mettre un terme à ses courses aventureuses et de rentrer dans son pays, où il vivrait heureux avec le bien qu'il avait gagné

Peu soucieux de courir de nouveaux risques, il prit le chemin du retour sur son vaisseau léger, grâce auquel il avait pu se procurer de si grandes richesses.

Mais à peine se trouvait-il dans la mer de l'Archipel, qu'un vent furieux s'éleva, qui fit courir un grand danger à sa nef fragile. Landolfo mit alors son navire à l'abri dans un golfe protégé par une petite île, et il décida d'y attendre la fin de la tempête.

Fuyant, eux aussi, la tourmente, deux grands navires génois, qui venaient de Constantinople, cherchèrent refuge dans le même havre. Mais les Génois, apprenant que le petit navire appartenait à Landolfo, dont ils avaient entendu vanter les richesses, barrèrent la sortie du port et s'apprêtèrent à s'en emparer.

Ils débarquèrent une partie des hommes de leurs équipages, bien armés d'arbalètes, et les postèrent en un endroit d'où ils pouvaient cribler de traits quiconque eût osé sortir du navire de Landolfo.

Après quoi, le reste de l'équipage, descendu dans les barques, s'approcha à force de rames et, en un clin d'œil, s'empara du petit bâtiment, sans coup férir et sans verser une goutte de sang.

Landolfo, prisonnier, fut amené à bord d'un de leurs navires ; puis, après l'avoir vidé de toute sa cargaison, ils envoyèrent son vaisseau par le fond. De toutes ses richesses, le malheureux Landolfo ne gardait plus qu'un méchant pourpoint.

Le lendemain, la tempête s'apaisa, et les Génois, faisant voile vers l'Occident, voguèrent heureusement tout le jour ; mais, vers le soir, un vent impétueux s'éleva, et bientôt, les flots démontés séparèrent les deux navires.

Poussé par la tempête, le bâtiment sur lequel se trouvait l'infortuné Landolfo s'entr'ouvrit et se fracassa comme verre contre les brisants qui se dressent près de l'île Céphalonie.

Malgré la nuit et l'agitation des flots bouleversés par l'ouragan, tous ceux qui savaient nager s'efforçaient de saisir les débris flottants pour tâcher de se maintenir sur l'eau. Le hasard ayant apporté une planche du côté de Landolfo, il s'y plaça à califourchon du mieux qu'il put et, ballotté par les vents et les eaux, il se maintint à la surface jusqu'à ce que le jour parût. A la faveur de la clarténaissante, il regarda autour de lui et ne vit que le ciel et l'eau ; une caisse flottait sur la mer et s'approchait, par instants, si près de lui, qu'il craignait qu'elle ne le blessât ; aussi la repoussait-il de temps à autre, en y employant ce qui lui restait de force. .

Mais une bourrasque furieuse s'éleva soudain et projeta la caisse contre la planche qui soutenait Landolfo. La violence du choc le renversa et le précipita dans l'eau.

Quand il revint à la surface, la planche était fort loin de lui. Désespérant alors de pouvoir l'atteindre, il nagea vers la caisse, qui était beaucoup plus proche, et s'y cramponna de toutes ses forces. Il resta dans cette position tout le jour, et aussi toute la nuit suivante, sans manger, buvant parfois plus qu'il n'aurait voulu, sans savoir où il se trouvait, et sans rien apercevoir que le ciel et l'eau.

Le lendemain, poussé par le vent, Landolfo, accroché des deux mains aux bords de la caisse, comme un homme sur le point de se noyer, aborda à l'île de Gurfo.

Une pauvre femme était en train de récurer avec du sable sa vaisselle sur le rivage. Elle regarde la caisse, que les flots poussaient vers la terre; elle aperçoit des bras crispés, un visage; enfin, elle reconnaît un homme.

Émue de compassion, elle entre dans l'eau, saisit le naufragé par les cheveux et parvient à l'amener sur le rivage, tandis que sa fille, qui se trouvait là également, se chargea de la caisse. Puis la pauvre femme réussit à hisser Landolfo sur son dos et l'emporte à la ville ; là, elle le met dans un bain chaud, et, grâce à d'énergiques frictions, elle ramène la chaleur dans le corps du malheureux. Enfin, elle le sort du bain et achève de le réconforter avec du bon vin et des aliments fortifiants.

Elle le soigna si bien, qu'en peu de jours Landolfo retrouva la santé et apprit où il se trouvait. Sa bonne hôtesse lui rendit alors la caisse, qu'elle avait sauvée et mise à l'abri et lui dit qu'il pouvait retourner chez lui.

Bien qu'il eût complètement oublié la caisse, Landolfo la prit, car, pensait-il, quelque mince qu'en fût la valeur, il en tirerait bien de quoi subsister pendant quelques jours. Mais il la trouva si légère, qu'il en conçut peu d'espérance.

Pourtant, profitant d'une absence de la brave femme, il l'ouvrit, et quelle ne fut pas sa surprise en y trouvant une quantité de pierres précieuses ! Comme il se connaissait en pierreries, il vit aussitôt qu'elles avaient une grande valeur ; aussi reprit-il tout à fait courage.

Pour éviter un nouveau revers de fortune, il jugea nécessaire d'user de la plus grande prudence pour conduire sans incident ces joyaux jusqu'à sa maison. Il les enveloppa du mieux qu'il put dans de vieux chiffons, dit à la bonne femme qu'elle pouvait garder la caisse, pourvu qu'elle voulût bien lui donner un sac en échange. Elle y consentit volontiers.

Alors Landolfo, après l'avoir chaudement remerciée de son accueil, mit son sac sur son dos et prit congé. Il passa en barque à Brindisi et de là, toujours longeant les côtes, gagna Trani. Dans cette dernière ville, il rencontra des marchands de drap, ses compatriotes, qui l'habillèrent par charité. Ils lui prêtèrent même un cheval pour retourner dans sa patrie.

De retour dans sa ville natale, en sûreté, Landolfo ouvrit son sac et put en examiner à loisir le contenu. Il y avait là tant, et de si belles pierres, qu'en les vendant il se trouverait possesseur d'une fortune deux fois plus considérable que celle qu'il avait à son départ.

Lorsqu'il se fut défait de ses joyaux, il envoya une somme rondelette à la brave femme de Gurfo, qui l'avait sauvé ; il n'oublia pas non plus ceux qui l'avaient équipé à Trani et il passa tranquillement le reste de ses jours dans sa ville natale.

D'après BOCCACE, *Contes choisis*, traduits et adaptés par Mme H. ROUILLARD (Librairie Delagrave).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LE PROBLÈME DU CHOMAGE

ON sait la place que tient la question du chômage dans les préoccupations de nos législateurs. Nul doute qu'elle ne joue un rôle important dans les élections en cours. Les partis d'extrême-gauche, en particulier, comptent rallier à leurs programmes cette masse des sans-travail dont la politique de déflation paraît n'avoir pas réduit chez nous le nombre imposant, alors que le chômage recule à travers le monde. Les dévaluateurs insistent sur le fait que la courbe du chômage dans les pays du bloc-or est nettement plus défavorable que dans les autres pays. Depuis 1932, le nombre des chômeurs a diminué régulièrement, tombant en trois ans, dans les 29 plus grands pays du monde, de 23 671 000 à 16 990 000. En France, au contraire, d'octobre 1932 à octobre 1935, le nombre des chômeurs complets secourus est monté de 247 000 à 380 000.

« La France, dit M. Paul Marion, dans *Le Quotidien*, partage avec les Pays-Bas, la Suisse et la Bulgarie, le triste privilège d'avoir eu en 1935 plus de chômeurs qu'en 1932. »

***

POUR beaucoup de gens, le chômage est l'expression tangible de la crise économique. Si les « affaires » se remettaient en route, le chômage se résorberait de lui-même. Rien n'est moins sûr. Même dans les pays où l'activité industrielle et commerciale s'est accentuée suivant un rythme rapide, le chômage n'a pas décru selon le même rythme.

L'ensemble des grands pays industriels a retrouvé plus des trois quarts de sa production de 1929, année considérée généralement comme le point de départ de la crise aiguë, et cependant le nombre des chômeurs est triple de ce qu'il était alors. « En dehors même de la crise économique, dit encore M. Marion, l'impossibilité de trouver un emploi peut devenir le lot commun de masses humaines croissantes. » Bref, le chômage tend à devenir permanent. De maladie aiguë, il passe à l'état de mal chronique que l'organisme s'habitue à supporter sans vaine plainte. Et c'est cela même qui est effrayant, car autour d'un malade en pleine crise les médecins s'empressent, et il arrive parfois que le malade guérit, mais autour d'un malade chronique, l'indifférence est totale.

En sera-t-il du chômage comme de la vie chère ? Cette double croisade va-t-elle bientôt prendre fin par lassitude générale, et verrons-nous d'un œil sec et résigné le refoulement de tant de besoins naturels et le dépérissement physique et moral qui en résulte pour des millions de nos compatriotes ?

***

EN tout cas, si l'on ne veut pas s'abandonner, il faut s'attaquer aux autres causes du chômage et ne pas compter exclusivement sur la renaissance économique.

D'après une étude du Bureau international du travail due au professeur Woytinsky, les deux facteurs essentiels seraient :

1° Des variations démographiques qui ont accumulé dans certains grands pays industriels un surcroît de population active ;

2° Des progrès techniques résultant des perfectionnements apportés à l'outillage et à l'organisation du travail.

Le premier facteur a certainement joué en France au temps de la prospérité, et l'on sait les efforts faits pour refouler une main d'œuvre importée, composée exclusivement d'hommes jeunes. Mais nous pouvons continuer à en souffrir indirectement par la concurrence faite à nos produits sur des marchés où arrivent aussi les produits de pays surpeuplés.

Le deuxième facteur me paraît être le plus dangereux pour la paix et le bonheur des masses. Quand le rendement individuel de l'ouvrier rivé à une machine puissante s'accroît plus rapidement que le volume des produits consommables, même en période d'aisance générale, il en résulte naturellement, sous le régime de la liberté capitaliste, « une expulsion massive des travailleurs » dans les entreprises les mieux outillées et les mieux gérées. M. Marion cite les chiffres suivants. Au Japon, de 1926 à 1933, le rendement individuel a doublé alors que la production n'augmentait que de 50 p. 100, d'où une réduction de 20 p. 100 de la main d'œuvre utilisée. Aux Etats-Unis, de 1923 à 1933, le rendement individuel s'élève de 30 p. 100 et la production baisse de 22 p. 100, d'où une réduction de la main d'œuvre de 40 p. 100.

***

QUELLES solutions les dirigeants de l'humanité apporteront-ils demain au problème du chômage, problème mondial, ne l'oublions pas ? Dans quelle mesure les solutions apportées partiellement dans un pays déterminé contribueront-elles à créer pour les masses laborieuses des conditions de vie acceptables ? Nul ne le peut prédire. Et il faut bien avouer que les professions de foi de nos aspirants députés ne contribuent guère jusqu'ici à dissiper l'angoisse terrible qui pèse sur notre avenir.

P. RIQUET.

POINTS DE VUE

LA SURVEILLANCE DES CANTINES SCOLAIRES

NOTRE dernier article sur la surveillance des cantines nous a valu d'intéressantes communications.

La question, en effet, préoccupe vivement les maîtres, et, si nul ne conteste le caractère impérieux de l'obligation, chacun s'accorde à la considérer comme une des plus lourdes surcharges qui puisse accabler le personnel.

Faut-il donc, parce que le règlement n'a rien prévu pour dispenser les maîtres du fardeau

d'une responsabilité qui ne devrait point leur incomber, se résigner à cette situation en attendant une modification nécessaire des dispositions légales ?

De nombreuses municipalités ne l'ont pas cru, et se sont fait un devoir d'organiser le service de leurs cantines sans en faire retomber tout le poids sur les épaules des instituteurs.

Un programme municipal récent, qui porte les signatures de MM. Henri Sellier, maire de Suresnes, et A. Poggioli, maire du Bourget, est, à ce sujet, des plus catégorique.

Trop souvent, déclare ce document, *en invoquant sans cesse leur mission sacrée, les municipalités ont accablé les maîtres de mille tâches nouvelles, peu ou point rétribuées... Outre qu'elles s'efforceront de limiter leurs charges professionnelles, elles les déchargeront de toutes les besognes accessoires. En même temps qu'elles étendront le service de leurs cantines scolaires, elles institueront un personnel spécial pour leur surveillance et cesseront de considérer l'instituteur comme le maître Jacques des services communaux.*

On ne saurait assurément mieux dire...

***

MAIS peut-on mieux faire que la ville de Saint-Étienne, qu'il nous sera bien permis de citer en exemple à d'autres municipalités « amies de l'école ».

Peu de villes ont été plus cruellement atteintes par la crise économique et le chômage, et la grande cité ouvrière a dû multiplier les plus lourds sacrifices en faveur de ses cantines. Qu'il nous suffise d'indiquer qu'elle a distribué (pendant l'année 1934) 542 466 repas, dont 433 912 gratuitement, pour une dépense totale de 818 300 francs.

Actuellement, nous apprend M. le maire de Saint-Étienne dans une longue lettre dont nous le remercions très vivement, *31 cantines scolaires fonctionnent dans les divers quartiers de la ville.*

Toutes sont installées dans les groupes scolaires, à l'exception de quatre seulement, aménagées dans des immeubles à proximité des écoles qu'elles sont appelées à desservir.

Le personnel qui y est occupé comprend 31 cuisinières, 33 aides-cuisinières et 59 surveillants et surveillantes.

Les surveillants assurent la surveillance des enfants de 11 heures à 13 h. 30.

Désignés et rétribués par la mairie, ils sont toujours pris en dehors du personnel enseignant, exception est faite pour trois écoles de garçons où, en raison de l'effectif particulièrement important, on a dû demander à un instituteur d'assumer cette surveillance.

Celui-ci est aussi rétribué spécialement pour ce service.

La surveillance consiste à prendre à onze heures, à la sortie de la classe, les enfants qui mangent à la cantine, à surveiller leurs jeux jusqu'à l'heure du repas, leur attitude pendant ce repas, puis à nouveau leur récréation jusqu'à l'arrivée des maîtres et des maîtresses.

Il est à noter que la ville a contracté une police d'assurance spéciale pour la responsabilité civile pouvant lui incomber pendant tout le temps où les enfants sont sous la tutelle de ses préposés.

***

AJOUTONS, pour préciser, que la rétribution journalière accordée est fixée à 10 francs, ce qui peut être considéré comme un supplément de traitement intéressant pour un jeune adjoint célibataire, bénéficiant par surcroît de la gratuité des repas à la cantine.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible, pour l'administration académique et pour les membres du comité consultatif, de prévoir, dans chaque établissement où fonctionne régulièrement un service de cantine, la nomination d'un normalien sortant, désireux d'assurer en permanence, à la place de ses collègues, et moyennant de suffisants avantages, la surveillance des interclasses, à défaut de personnel spécial étranger à l'école, qu'en période de misère générale et de chômage il est préférable d'utiliser.

Enfin, et puisque M. le maire de Saint-Étienne y fait allusion, reconnaissons avec lui que discipliner un effectif important de garçons turbulents est une besogne suffisamment rude pour qu'elle ne soit jamais imposée à une institutrice, surtout lorsqu'elle ne peut compter, pour l'aider dans cette tâche, sur l'autorité du directeur.

CHARLES CHARLOT.

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

BRUITS D'ORAGE

AU sortir du cours complémentaire, nous passons devant un vestiaire qui sert à deux classes. Un vrai mouchoir de poche, des vêtements entassés. Ce sont les microbes qui doivent s'y plaire !

Je lève les yeux vers la directrice comme pour lui demander :

— Comment, vous acceptez ça ?

Son regard me répond :

— Il vaut mieux ne pas importuner le conseil municipal à propos de broutilles pour avoir plus de chance de l'intéresser à des questions importantes.

L'ancien marchand de chaussures fait la moue. L'ancien directeur hoche la tête et prononce :

— Pour chaque classe, il faudrait un vestiaire suffisant, établi à l'extérieur, dans un couloir assez large, clair et aéré, protégé de la pluie et du froid par des vitres.

Pesez chaque détail : l'expérience vient de parler. On pourrait peut-être... Tout à coup, la directrice rougit, rougit... Des éclats de voix viennent jusqu'à nous. C'est, paraît-il, la classe du certificat d'études qui se distingue. Ces fillettes se croient-elles des étudiantes?

La porte vitrée nous laisse voir une scène de réunion électorale : plusieurs futures citoyennes pérorent et s'agitent, tandis que la présidente — pardon, l'élève du cours complémentaire qui sert de monitrice — essaie de dominer l'orage en poussant des cris aigus agrémentés de gestes frénétiques. C'est jeune, et ça ne sait pas que le bruit engendre le bruit.

L'ancien marchand de chaussures ne goûte pas du tout le comique de la situation. L'ancien directeur ne dit rien, mais n'en pense pas moins.

— Ah ! dit la directrice avec amertume, c'est souvent ainsi lorsqu'une maîtresse s'absente.

ELBÉ.

LA SEMAINE NATIONALE DE L'ENFANCE
aura lieu cette année du 17 au 24 mai.
Parlons-en et aidons-la.

POUR LES JEUNES

LE ROLE DES INSPECTEURS PRIMAIRES

UN projet de réorganisation des Écoles normales devra prévoir la collaboration des inspecteurs primaires à la formation pédagogique des élèves maîtres.

Non point, certes, pour reprendre les leçons de pédagogie théorique que d'autres — ne fût-ce que les directeurs et les directrices — peuvent donner aussi bien es sans doute mieux qu'eux.

Mais, dans une organisation de ce genre, il ne faut pas de double emploi, et il convient de veiller soigneusement sur les conflits de doctrine. Les inspecteurs ont leur place à l'École normale sans y gêner, sans y contredire personne.

Aux uns, la science ; aux autres, l'expérience...

Cependant, l'expérience complète la science : c'est un axiome. Et c'est l'usager qui en profite ; l'usager, c'est l'élève maître, le futur instituteur.

La vie scolaire réelle, avec toutes ses contingences, avec ses mille aspects imprévus, avec ses multiples exigences d'adaptation, ne peut être ignorée des normaliens. Le directeur ou la directrice n'ont pas le moyen de savoir ce qui se passe dans les écoles du département : les inspecteurs sont là pour venir le dire à leur place. Qui pourrait se croire diminué par cette forme de collaboration ?

Dans l'organisation actuelle des Écoles normales, il y a un trou : l'absence du critère de l'expérience. On se préoccupe d'y former des maîtres, mais ce que deviennent ces maîtres une fois sortis de l'école : on s'en... désintéresse beaucoup trop. Si l'on me répond que, par définition, l'élève-maître est parfait parce que l'École normale l'a formé, je crie au dogmatisme et je comprends la formule désobligeante du « Séminaire laïque ». Si l'on admet qu'il reste quelque chose à faire, je crie encore plus fort qu'on est bien coupable de ne pas s'en préoccuper.

Qu'on ne vienne pas me parler de l'autorité du directeur ou de la directrice. Il y a une forme rigide, scolastique, intransigeante et, j'ajoute, apparente et fragile de l'autorité. Je ne ferai pas l'injure à mes collègues des É. N. de les soupçonner d'en user.

Il y a une autre forme souple, critique, conciliante et ouverte ; je suis sûr qu'elle est partout pratiquée. Alors, pourquoi ne pas réserver à l'inspecteur sa place, non comme censeur, mais tout simplement et familialement comme agent de liaison entre... l'usine et l'usager ? L'industrie l'a compris depuis longtemps ; certaines formes modernes de notre organisation universitaire l'ont compris aussi, ne fût-ce que l'enseignement technique.

Alors... pourquoi pas les Écoles normales ?

FERNAND BÉRENGER.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

LE SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE

COMME toutes les associations régies par la loi du 1er juillet 1901, la nouvelle Société sportive, doit — au moment de la déclaration à la préfecture et de l'insertion au *Journal officiel*, — indiquer son siège social.

Pour un groupement sportif de la campagne, le choix du siège social a plus d'importance qu'on ne lui en attribue généralement.

La désignation d'un café — pourtant assez fréquente — peut présenter, en plusieurs endroits, de sérieux inconvénients.

D'abord, elle peut susciter, chez les tenanciers locaux des autres débits, une sorte de jalousie capable d'aliéner un certain nombre de sympathies au nouveau groupement.

Au moment des assemblées, plusieurs membres qui, d'ordinaire, ne fréquent pas le « café-siège social » peuvent être gênés.

De plus, à la campagne, il arrive très souvent que le débit ne comporte qu'une salle de consommation. Tenir des réunions dans cette salle commune, c'est s'exposer, peut-être, à certaines indiscrétions, elles-mêmes génératrices de déformations qui n'ont rien d'avantageux pour la Société sportive.

Il importe que toutes les réunions du club rural conservent un caractère d'intimité, que tous les membres se sentant chez eux, en famille, puissent apporter, librement, leurs suggestions ou leurs critiques.

Certainement c'est la mairie, la « maison commune », comme on dit encore à la campagne, qui offre les meilleures garanties. Mais, si l'instituteur dirige lui-même le groupement, le siège social pourra, avec avantage, être transféré à l'école.

Là, l'équipement de la salle se trouve réalisé en permanence ; les réunions au cours de l'hiver y connaîtront la douce chaleur du modeste poêle de fonte et les jeunes gens s'assiéront volontiers aux places familières, devenues cependant un peu trop exiguës pour eux.

La Société sportive, en montrant, tout naturellement, le chemin de l'école, constituera un intéressant prolongement de celle-ci ; elle permettra, quarante ans après, une application particulièrement profitable de la circulaire ministérielle du 10 juillet 1895 : « Ce qui importe, c'est que, partout où il y a une école, elle soit la maison de la jeunesse, toujours hospitalière à ses anciens élèves, comme le foyer intellectuel du pays, le rendez-vous où l'on se retrouve à tout âge pour étudier, pour lire, pour s'instruire, pour échanger des idées, pour se distraire, élèves et maîtres, apprentis et écoliers, instituteurs et pères de famille. »

L. MAILHOL.

ON SOUHAITE...

...moins d'ironie.

LE Parlement a fermé ses portes le 20 mars et a fixé au 1er juin la reprise de son activité législative pour la Chambre, au 2 juin pour le Sénat. Calculons bien ; cela fait 72 ou 73 jours d'interruption ... de service, auxquels succéderont, quelques semaines après, les vacances parlementaires. La Chambre invoquera, dans la circonstance, les élections législatives ; or ces élections, fixées au 26 avril et au 3 mai, seront donc suivies de près d'un mois de repos.

Ainsi nous nous trouvons en présence du cas suivant : le Sénat, le 20 mars, déclare ne pas avoir le temps de s'occuper de l'avancement des fonctionnaires, mais il a le loisir de s'octroyer 73 jours de détente parlementaire, sans préjudice de 3 mois au moins de grandes vacances annuelles.

Eh bien! nous osons déclarer qu'il n'est pas permis de pousser l'ironie jusqu'à un tel degré. Mais tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se casse ! Ce sont les Assemblées parlementaires qui sont, les premières, responsables de leur propre discrédit.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES CONGRÈS DE PAQUES

Conseil national du Syndicat national des Instituteurs. — Le Conseil national du S. N. s'est réuni le vendredi 10 avril. L'ordre du jour comportait cinq questions : élections à la Commission des Conflits ; examen de la situation ; les groupes de jeunes ; réforme des E. N. ; projet de budget pour 1936-37.

Sur la deuxième, voici l'ordre du jour adopté :

Le Conseil national, tirant de l'adhésion de la C. G. T. au Rassemblement populaire les conséquences pratiques qu'elle comporte, lui demande :

Avant les élections :

De rappeler fermement que l'adhésion des partis et des candidats au Rassemblement populaire implique pour tous l'adhésion à son programme et la volonté d'en réaliser dès les premiers jours de la nouvelle législature les parties essentielles :

1° Nationalisation du crédit ;

2° Nationalisation de la fabrication des armements ;

3° Abrogation des décrets-lois frappant le travail et les libertés.

Après les élections :

D'intervenir auprès des groupes parlementaires et du gouvernement pour que soient tenus sans délai les engagements pris et pour affirmer la volonté de la classe ouvrière d'obtenir contre toutes les oligarchies et par tous les moyens reconnus nécessaires leur rapide réalisation...

Le mouvement ouvrier doit envisager l'hypothèse où, devant la carence des partis politiques, il aurait à substituer sa direction à la leur pour l'application de son plan.

Enfin, le Conseil invite la C. G. T. à intensifier son action en vue de créer et de développer dans les masses populaires la volonté de paix.

Le Conseil national s'est montré hostile à la politique de déflation et a demandé à nouveau l'abrogation complète des décrets-lois, le retour à la loi du 14 avril 1924 sur les retraites et le reclassement des instituteurs dans la catégorie B (services actifs).

Sur la question des jeunes, l'Assemblée invite ses sections départementales à organiser dans leur sein une commission des jeunes chargée spécialement de l'étude des revendications des débutants. L'opposition au projet de réforme des E. N. se résume dans le texte suivant:

Le Conseil national du S. N., fidèle aux décisions des congrès nationaux et internationaux en faveur d'une amélioration de la formation des instituteurs permettant une culture plus profonde et une préparation professionnelle plus efficace,

S'élève énergiquement contre le décret-loi du 30 oct. 1935 qui organise la préparation du B. S. à l'E. P. S. et réduit la scolarité dans les E. N. à deux années.

Ce décret substitue à la certitude de la gratuité des études conduisant à la profession d'instituteur la promesse de bourses dont le montant et le nombre sont fonction de la situation financière et politique.

Par là ce décret aboutit, quelles que soient par ailleurs les intentions et les affirmations de ses auteurs et de ses interprétateurs, à restreindre en fait le recrutement populaire des E. N. et à satisfaire ainsi les vœux des divers ennemis de l'école publique.

Le Conseil national du S. N., énergiquement décidé à maintenir le caractère démocratique des E. N., engage les sections à placer au premier plan la lutte pour l'abrogation pure et simple des décrets-lois, permettant ainsi de reprendre ultérieurement la réforme des E. N. dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement.

Congrès de la Fédération des Groupements professionnels d'Institutrices et d'Instituteurs publics. — La F. G. P. a tenu son Congrès annuel les jeudi 9 et vendredi 10 avril. Après l'allocution d'ouverture, on examina successivement les différentes questions portées à l'ordre du jour.

1° *Rapport moral.* — Marcel Srvé (Seine), secrétaire général, enregistre l'adhésion de sept nouveaux groupements départementaux (Alpes-Maritimes, Ardèche, Drôme, Creuse, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Var) depuis le Congrès de septembre dernier. Il se réjouit de l'influence grandissante dont jouit la F. G. P. auprès de l'opinion publique et souhaite que le ministre de l'Education nationale se décide à donner, à ceux qui veulent rester dans la légalité, une représentation équitable dans les conseils départementaux et les comités consultatifs. Il conclut ainsi :

Nous qui n'avons que nos loisirs à consacrer à la défense de l'école et de ses maîtres, nous ne nourrissons aucune haine à l'égard de ceux que nous croyons égarés et nous serons toujours disposés à collaborer avec les groupements corporatifs qui, soucieux de leur indépendance comme nous sommes de la nôtre, ne nous demanderont pas d'abdiquer les principes auxquels nous sommes profondément attachés ou de participer à des manifestations dont nous condamnons l'esprit et le caractère.

Conscients de nos devoirs d'éducateurs autant que de nos droits de fonctionnaires honnêtes, soucieux de la prospérité de l'école publique comme de la tranquillité de notre pays, nous poursuivrons notre tâche avec une énergie soutenue, certains de servir ainsi à notre place et dans la mesure de nos moyens l'école de Jules Ferry et de Paul Bert, la République, la patrie, et la société humaine.

2° *Le certificat d'études primaires.* — Le rapporteur, Albert Chailley (Yonne), après enquête, demande la simplification de l'examen et l'allégement du programme, par le renforcement des épreuves sur les matières essentielles (orthographe, rédaction, calcul), la réduction des matières de second plan (histoire, géographie, sciences), et la suppression des matières accessoires (chant, gymnastique).

3° *La réforme des Écoles normales.* — Charles Devos (Nord), rapporteur, avait déjà proposé au Congrès de 1935 une réforme dont les grandes lignes se retrouvent dans le récent projet ministériel. Il a fait voter la résolution suivante :

Les groupements départementaux d'instituteurs affiliés à la Fédération nationale maintiennent le vœu adopté au congrès de 1935 que, dans l'intérêt de l'école publique et des instituteurs, les études secondaires soient à la base de la formation intellectuelle et de l'unification de recrutement des élèves-maîtres ; demandent, en présence des difficultés que soulèverait la suppression actuelle du recrutement par les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires, que la réforme soit considérée comme un régime de transition assurant le recrutement démocratique et laïque des écoles normales..., souhaitent que l'instituteur et l'institutrice publics comprennent la grandeur de leur modeste fonction, sauvegardent la liberté de pensée, s'opposent à tout sectarisme et sachent concilier dans leur esprit, comme dans leur enseignement, l'amour de la patrie et le sentiment de la fraternité humaine.

Et déclarent approuver la transformation des écoles normales en écoles professionnelles, selon les propositions résumées par le rapporteur.

4° *Les retraites.* — C'est Abel Sennelier, président d'honneur de la F. G. P., qui traita de l'importante question des retraites. L'assemblée approuva le rapporteur en demandant l'abrogation des décrets-lois de 1934 et de 1935 et le retour à la loi du 14 avril 1924.

L'enseignement professionnel dans les Cours complémentaires. — Duheille (Meurthe-et-Moselle) rapporte cette question. Il pense que les C. C. doivent être des centres d'orientation professionnelle et non des E. P. S. au petit pied. Ils ont pour objet de donner aux jeunes gens le goût du travail manuel et du travail intellectuel, en provoquant l'éveil des aptitudes par le contact direct avec les réalités des divers métiers. Ils peuvent être aussi des agents efficaces contre la désertion des campagnes.

5° *Questions spéciales à l'Alsace-Lorraine.* — M. Sampy (Haut-Rhin) s'élève dans son rapport contre le maintien d'une triple législation allemande, française et transitoire, et en particulier contre celui des deux cadres local et général ; contre le caractère confessionnel des l'E. N. ; contre l'enseignement de l'allemand classique ; contre la réduction de 10 à 12 pour cent de l'indemnité compensatrice.

Il demande l'application rétroactive de la loi Dessein (réparations de carrière aux anciens combattants), et, d'une manière générale, une situation identique à celle de tous les autres instituteurs français.

(A suivre.)

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche :
Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage) — *4e arrondissement*

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19 h. 30**
(sauf le Dimanche)

NOUVEAUTÉS EN MATÉRIEL F. N.

Pour les classes enfantines, cours préparatoires, etc...

Demandez l'envoi gratuit du NOUVEAU CATALOGUE N° 101 bis.

En plus des nouveautés extrêmement intéressantes que vous y trouverez, nous vous signalons :

NOS NOUVEAUX PAPIERS POUR TRAVAUX MANUELS

Papier « Vergex » pour pliage, découpage, déchiquetage, etc., papier léger très solide, lisse sur une face, la main de 50 × 65 assorties de 5 couleurs vives, N° 1578..... 4 »

Papier « Tenex » pour mêmes usages, lisse sur deux faces, très solide, la main de 50 × 65 assortie de 6 couleurs vives, N° 1579..... 4 »

Papier « Quadrex » avec quadrillage au centimètre ou au demi-centimètre pour collage de gommettes, dessin et usages variés, avec réglure de teintes différentes, très solide, assorti en trois couleurs, la main en 50 × 65, N° 1580..... 5 50

Le même en carrés de papier 20 × 20 assortis de 3 couleurs, avec réglure de teintes différentes au centimètre ou au demi-centimètre, le cent, N° 1581..... 4 50

Le même en 10 × 10 assortis de 3 couleurs, avec réglure de teintes différentes au centimètre ou au demi-centimètre, le cent, N° 1582..... 1 50

NOTRE NOUVEAU PAPIER POUR DÉCORATION ET COLLAGES

Série « Ultra moderne » extra, 6 couleurs mates, chaudes et vives pour collage, décoration, etc., les 12 feuilles de 50 × 65, N° 1587..... 6 50

NOTRE PAPIER TRANSPARENT POUR VITRAUPHANIE

Papier « Vitrail » extra, couleurs assorties, les 32 feuilles de 25 × 16, N° 1586..... 1 50

NOS CARTES ET CARTONS NOUVEAUX

Carton fort « Vivax » en 5 couleurs vives, jaune, orange, vert, rose, carmin, quadrillage de teintes différentes au centimètre ou au demi-centimètre, la feuille de 50 × 65, N° 1585... 1 60

Le même en carrés de 20 × 20, la douzaine assortie de couleurs, quadrillage au centimètre ou au demi-centimètre, N° 1583..... 4 »

Le même en 10 × 10 au centimètre ou au demi-centimètre, la douzaine, N° 1584..... 1 10

Carte « Bristol » véritable, blanc, la feuille de 50 × 65, N° 1588..... 0 75

En couleurs tendres, vert, rose, mauve, bleu, chamois, la feuille de 50 × 65, N° 1589..... 0 85

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Ménage inst. Ardennes permuterait Aube, Loiret, Yonne, Côte-d'Or. J. I. 842.

Instituteur exeat, très bon poste banlieue Lille, cherche permutant ou permutante Loire ou Rhône. Accepterait combinaison. Pressé (mariage). Toujours valable. J. I. 844.

Instituteur Seine-et-Oise, dix minutes Paris, demande remplaçant tit. bien noté. Exeat tous départs. Urgent. J. I. 849.

Institutrice Seine permut. régions Landes, Pyrénées, Basses-Alpes, rais. santé. Urgent. J. I. 850.

Normalienne sortante, Charente-Inférieure, permuterait Landes, Gers. J. I. 853.

Institutrice Char.-Infér. p. Algérie, dép. méditerr. ou S.-O. J. I. 854.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie. Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815.

Instituteurs désirant acheter nouvelle voiture populaire grande marque, consommant moins de 4 l. aux 100 km., à conditions spéciales, sont priés d'écrire bureau du Journal. J. I. 848.

M. Marcel Sarthou, inspecteur d'Académie, va publier *La grande Roue,* roman cantalien (15 fr.). On souscrit aux *Editions de la Revue du Centre,* 16, rue Moncey, Paris (IXe).

HOTEL-PENSION

Nice. Pension La Malouine, 62, bd Carnot, tt conf., jard., px réduit, arr. pr. fam.

OFFRES D'EMPLOI

Je gagne chez moi 5 fr. l'heure en travaillant pour une Maison sérieuse. Faites comme moi. M'écrire en confiance : I. R. Gelas, 14, Montée Saint-Sébastien, Lyon.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. propr. écrit dem. rens. *à la Famille Idéale,* 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe). 1 fr. Timbre.

Pour se marier, dem. liste gratuite nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Institutrice 24 ans, parents inst. corr. v. mar. avec collègue. 24-32 ans, préf. Sarthe, Loiret, Loir-et-Cher. J. I. 843.

Institutrice Aisne, 21 ans, j. f. moderne, dés. corresp. instituteur 25 ans, Nord ou Est. Journ. f. suivre lettre. J. I. 852

Pour sa Sante ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis
- Tricotee d'une seule pièce " en forme "
- Sans couture, sans baleine, sans lacage.
- Extensible en tous sens
- Ne remonte pas, ne se déplace pas
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne
- Maintient parfaitement les organes
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution.
- Reste élastique indéfiniment
- Sa hauteur : 35 cm Sur le corps : 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

LES CONSEILS DE LEVITAN

La porte de votre armoire n'est jamais fermée !

Je vous en prie, Madame, et cela dès le premier jour, fermez soigneusement les portes des meubles. Vous n'entendrez plus de grincements et si vous ajoutez une goutte d'huile à la serrure votre ménage sera une harmonie.

LEVITAN

vous présente des meubles élégants et solides

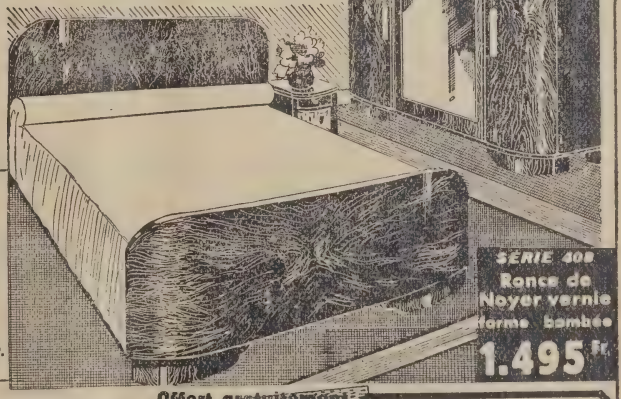

SÉRIE 408
Ronce de Noyer vernie
forme bombée
1.495 Fr.

2e composition
la même chambre, soit :
l'armoire, le lit et la table de chevet, avec :
1 sommier coutil, 42 ressorts, qualité supérieure
2 chaises assorties
les 6 pièces. . . **1.845 Fr.**

3e composition
la même chambre avec
1 sommier coutil 42 ressorts qualité supérieure
1 matelas, façon bourrelets
1 traversin plume
2 oreillers plume
1 couverture laine blanche 200/245
2 descentes de lit
2 chaises assorties
1 coffret d'entretien
les 14 pièces. . **2.295 Fr.**

LEVITAN
63, Bd Magenta, Paris
Gare de l'Est
LILLE 29 Rue de Béthune — ROUEN 19 rue de Crosne — MARSEILLE 21, rue Grignan

FACILITÉS DE PAIEMENT ◆ LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES ◆ ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS.

Offert gratuitement CATALOGUE

BON à découper et à faire parvenir aux Etabl^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (V^e^).

CONCOURS DE 1936
Emploi reservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration 28 Bd des Invalides Paris-7e

ANGLAIS Allem., Ital., Esp., Russe, Portug., apprisSEUL en 4 mois, mieux qu'avec professeur. **Pur accent.** Preuve essai 1 langue franco contre 2 fr. 50 mandat.
MAITRE POPULAIRE, 13, R.T., rue Montholon, Paris (9e).

PRETS DIRECTS TRES RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER. 6, rue Remusat. Toulouse.

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (H^te^-G^ne^)

Les Ateliers d'Art
RUSTIQUE et MODERNE
10, rue de la Pépinière (près gare St-Lazare)
vendent au prix de leur Usine
Meubles - Studios - Décoration - Lustres

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, fr^co^ gare dép. Ech^ons^ grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) **298^f^**

PAPIERS PEINTS K·L
Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1936
600 modèles. Prix en forte baisse.
Peinture à l'huile 5^F^ 75 LE KILO
24 Nuances
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à Messieurs les Instituteurs.

LA PHILOSOPHIE DES PEUPLES
École de la Liberté et de la Dignité humaines
13, rue Barla, à NICE (A.-M.)
Cours unique et jamais fait de rééducation intégrale par le moyen de la SCIENCE OCCULTE considérée comme *science morale et politique.*
Envoi sur demande, de la Notice-programme.

S V P
UNE SOLIDITÉ VRAIMENT PARFAITE
caractérise tous les mobiliers des GALERIES BARBÈS

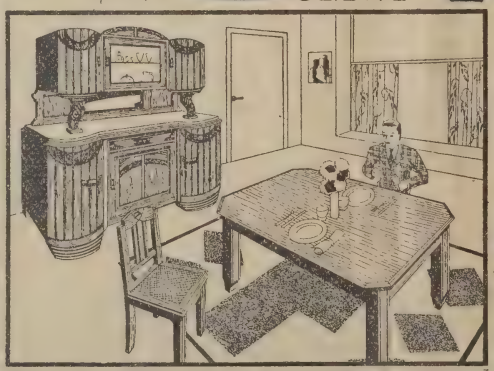

Grandes facilités de paiement sur demande.
Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, B^d^ Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales: **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **BORDEAUX** 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue Montgrand **NANCY** 42, Rue des Dominicains ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire **St-NAZAIRE** 2, Rue Villès-Martin ■ **TOULOUSE** 63, Boul. Carnot

N° 246 du cat. Salle à manger moderne galbée à godrons, "MIRAMAR", chêne massif ciré, sculptures prises masse : 1 buffet argentier, galbé à godrons, 6 portes dont 1 vitrée, 1 tiroir, glace à la crédence, larg. 1^m^40 ; 1 table pans coupés à allonges ; 6 chaises assorties sculptées. **Complète, sacrif. à 1250 fr.**

REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. **Rayer la mention inutile.** 716

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS ■ BRILLANT EXPRESS
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros S^te^ des Ets BOUQUAIN - 172, B^d^ de Créteil St Maur des-Fossés

370.5
J01
Modern Lang.

82e Année — N° 35. 9 Mai 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

A DIRE D'EXPERT...

On ne fait de grandes choses en France qu'en s'appuyant sur les masses.

NAPOLÉON

THE LIBRARY OF THE
MAY 7 1936
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Vient de paraître : — *Vient de paraître :*

Série " PERSONNAGES ILLUSTRES "

CHRISTOPHE COLOMB
par A. de Montgon

LOUIS XI
par A. de Montgon

Déjà parus :
PIERRE LE GRAND
CHARLEMAGNE
JEANNE D'ARC
HENRI IV

Chacun de ces volumes :
Broché..... 12 francs
Rélié..... 13 fr. 50
Toile noire.... 15 francs

Déjà parus :
LOUIS XIV
NAPOLÉON
JULES CÉSAR
RICHELIEU

Illustrés de nombreux dessins en noir dans le texte, et de plusieurs hors-texte en couleurs, ces ouvrages sont d'agréables livres de prix en même temps que des volumes de bibliothèques.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

de la fabrique sur votre table

MÉNAGÈRE MODERNE N° 108 EN ÉCRIN RICHE

Argenté sur Métal Extra-Blanc massif — 12 cuillers table, 12 fourchettes table 12 cuillers à café, 1 louche, le tout **argenté à 112 grammes** d'argent fin poinçonné, garantie de 15 ans.

Prix Publicitaire : 227 Fs — 310 Fs

Poids total de la ménagère : 2 kg 650

La même ménagère garantie 25 ans **argentée à 156 gr.** :

Envoi franco si paiement par Ch. Post. Paris 1466-89. Contre-remboursement : frais en sus. Certificat de garantie avec chaque ménagère. Retour accepté en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 Rue AMELOT. PARIS (XIe)

Bon gratuit pour un CATALOGUE ILLUSTRÉ J.I.

Remise spéciale aux lecteurs sur tarif général.

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
ÉTUDE, 13, rue Rougemont, PARIS (IXe).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis,* rue de Copenhague (Métro : Europe).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

LES CONSEILS DE LÉVITAN

La porte de votre armoire n'est jamais fermée !

Je vous en prie, Madame, et cela dès le premier jour, fermez soigneusement les portes des meubles. Vous n'entendrez plus de grincements et si vous ajoutez une goutte d'huile à la serrure votre ménage sera une harmonie.

LÉVITAN

vous présente des meubles élégants

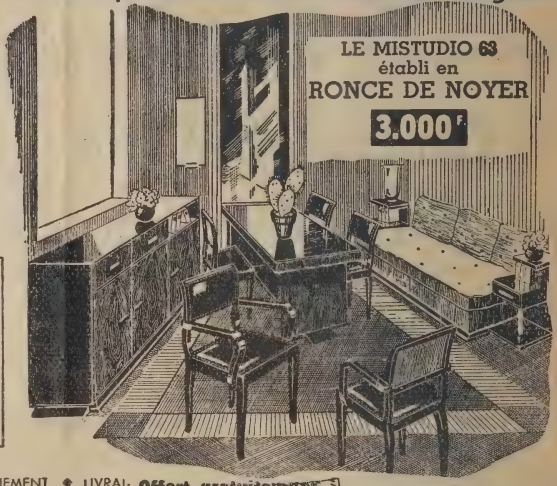

LE MISTUDIO 63 établi en RONCE DE NOYER **3.000 F**

ACTUELLEMENT EN RÉCLAME

N° 446 - Salle à manger, chêne massif, forme bombée. . . . . Fr.	995
N° 448 - Chambre, chêne massif, forme bombée . . . . . Fr.	995
N° 450 - Chambre, ronce de noyer vernie Fr.	1.275
N° 408 - Chambre, ronce de noyer vernie forme bombée. . . . . Fr.	1.495
N° 409 - Salle à manger, ronce de noyer, portes av. mouvement à doucine. Fr.	1.995

LÉVITAN

63, B^d Magenta . PARIS

GARE DE L'EST

LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

FACILITÉS DE PAIEMENT ◆ LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES ◆ ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS ◆ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE ◆

Publicité 1486

Offert gratuitement

BON à découper et à faire parvenir aux Etabl^ts LÉVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Maurice KUHN : Les examinateurs sur la sellette 539
G. URIOT : L'heure du bon sens..... 540
P. VALLÈS : Candidats, prenez garde à la dictée..... 541
Paul BERNARD : Culture et moralité..... 541
Aimé DUPUY : Dans les écoles de la France d'outre-mer..... 543
A. LACLEF : Revue des Revues 544
P.-L. MAZEYDAT : Éducateurs écrivains... 545
Bibliographie : Vernes 546
S. BOURGIN : Consolations d'une mal mariée. 547
Dr P.-E. MORHARDT : Microbes, toxines et allergie 548
Pour lire en classe : Une promenade en mer. 549

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc..... 69 à 72
A. LANTENOIS : La loi du 29 mars 1936 sur les pensions..... 69

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 497 à 512
Examens : Textes et documents..... 195 à 200
René OZOUF : L'industrie du pétrole en France (suite et fin)..... 199
Les Archives de l'Enseignement primaire : Entrée de Louis XVIII à Paris..... Hors-texte.

LES EXAMINATEURS SUR LA SELLETTE

Par MAURICE KUHN

NOTRE regretté collaborateur ALBERT LAUGIER avait exposé ici, l'an dernier (1), quelques-unes des constatations décevantes que l'étude des examens — science nouvelle qu'on a dotée du nom de *docimologie* — avait permis de faire en France. La Fondation Carnegie ayant organisé dans d'autres pays des enquêtes analogues, il est intéressant de connaître leurs conclusions : en ce qui concerne l'Angleterre, elles ne sont pas moins troublantes que chez nous, ainsi qu'il sera facile d'en juger.

Le Comité anglais a poursuivi ses travaux avec assiduité pendant trois ans et s'est attaché, pour ses expériences, un corps d'examinateurs choisis. Il leur a demandé de se conformer aux règles habituelles pour la correction des épreuves qui leur seraient soumises et les a placés dans des conditions aussi favorables que possible à l'accomplissement de leur besogne. Malgré toutes ces précautions, les résultats qui viennent d'être publiés par Sir Philip HARTOG et E. C. RHODES, sous le titre *Un Examen des Examens*, sont profondément déconcertants.

C'est ainsi que les notes suivantes ont été attribuées au même devoir de composition anglaise, par dix examinateurs différents : 15, 50, 63, 69, 78, 62, 75, 48, 71, 64 (sur 100), deux des juges accordant 75 et 78 points à une copie que l'un de leurs collègues avait notée 15, soit cinq fois moins. Il est vrai que l'écart de 63 points entre les deux notes extrêmes est un maximum pour ce devoir mais l'écart moyen s'élève néanmoins à 36 points. Et, si l'on essaie de substituer à l'appréciation impressionniste des copies un procédé de correction plus scientifique : tant de points pour les idées, tant pour le vocabulaire, tant pour la ponctuation, etc., les écarts restent encore très importants : 52 au maximum et 29 en moyenne (1).

Dans un autre cas, quarante-huit dissertations furent soumises à sept examinateurs. L'un d'eux ne refusa personne et accorda douze mentions ; un autre refusa dix-neuf candidats et n'accorda aucune mention. Un candidat obtint des sept correcteurs les notes suivantes : 28, 32, 46, 56, 56, 58 et 80 points, un autre 19, 41, 45, 46, 46, 49 et 58 points (sur 100) : les variations, on le voit, sont d'importance.

Il ne faut pourtant pas penser que ces notations hasardeuses sont spéciales aux matières littéraires ; elles se reproduisent pour tous les sujets, même pour les mathématiques. Dix examinateurs, munis d'un barème détaillé, dressé par leur président, eurent à corriger cent cinquante compositions d'arithmétique : ils ne furent unanimement d'accord que sur une seule d'entre elles et attribuèrent des notes différentes aux cent quarante-neuf autres, avec des écarts qui atteignirent jusqu'à 39 points (sur 100).

(1) *La technique des examens et des concours*, n° 40, du 29 juin 1935.

(1) On remarque pourtant que cette deuxième méthode de correction est plus favorable aux candidats, la moyenne générale des notes étant plus élevée (de 27% pour l'un des examinateurs).

A un niveau plus élevé, un examen d'histoire dans une université ne paraît guère plus rassurant, bien que les dix membres du jury soient des savants et des professeurs de marque. Ici, les notes s'échelonnent de 1 à 24, l'un des candidats, noté 16 par l'un des examinateurs, n'obtient d'un autre que la note 5 ; quant à l'écart moyen entre la note la plus élevée et la plus basse donnée à chaque candidat par les dix examinateurs, il n'est pas inférieur à 11,4.

Dans un autre examen d'histoire, quinze copies avaient obtenu exactement la moyenne devant un premier jury. Elles furent soumises quelque temps après — sans aucune indication préalable — à une commission de quinze examinateurs différents qui les notèrent de 21 à 70 (sur 100), en désaccord non seulement avec les premiers correcteurs, qui les avaient jugées d'égal mérite, mais aussi en désaccord entre eux, puisque leurs notes variaient du simple au triple. Bien plus, chacun de ces quinze examinateurs devait se contredire lui-même : après un intervalle d'un an, les mêmes copies leur furent en effet présentées à nouveau, avec des numéros d'ordre différents, et, cette fois, leurs notes s'échelonnèrent entre 16 et 71.

***

RESTE à savoir si l'examen oral, qui complète généralement, en France du moins, les épreuves écrites des divers examens et concours, même de notre modeste certificat d'études primaires, peut corriger en quelque mesure, grâce à un contact plus direct entre le candidat et ses juges, les incertitudes de l'examen écrit. Le Comité anglais a essayé de s'en rendre compte.

Il a formé deux commissions indépendantes et les a chargées, d'après le même programme et suivant les mêmes règles, de classer par ordre de mérite seize concurrents à un prix de dix mille francs, ces concurrents étant déjà sélectionnés par les examens d'un ordre élevé qu'ils avaient antérieurement subis. Or le candidat que la commission A classa premier (avec 270 points sur 300) fut classé onzième par la commission B (avec 200 points), tandis que le premier de la commission B (avec 260 points) n'obtint que le treizième rang (avec 190 points) devant la commission A. En outre, l'avis des deux commissions ne coïncida parfaitement dans aucun cas : les deux listes furent, en fait, si différentes qu'on serait autorisé à croire qu'un classement tout aussi valable aurait été obtenu si l'on avait mis les noms des seize candidats dans un chapeau et qu'on les eût tirés au sort.

Bref, malgré la conscience, l'ingéniosité et la compétence des jurys, et quelle que soit la réglementation de leur travail, celui-ci aboutit à des conséquences regrettables. Non seulement un candidat reçu par tel examinateur serait refusé par un autre, mais le même examinateur recevrait un candidat aujourd'hui et le refuserait demain : tels sont les risques qui semblent inhérents au système.

Ajoutez-y, de l'autre côté de la barricade, les variations de santé, d'humeur et de nervosité chez les candidats, qui empêchent de les apprécier à leur juste valeur. Ajoutez-y encore les hasards provenant du choix et de la difficulté relative des questions posées — chance pour les uns, malchance pour les autres, — et que restera-t-il de l'imposant édifice des examens, dont dépend l'avenir d'une grande partie de notre jeunesse ? Aux yeux des membres éminents du Comité anglais, cet édifice n'apparaît plus que comme un trompe-l'œil, un décor fragile et vermoulu, qu'on ne peut assurément démolir sans être prêt à le remplacer, mais qu'il est urgent de consolider ou de modifier.

En attendant, et devant ces révélations que nous avons le devoir de méditer et de garder en mémoire, promettons-nous d'attacher autant d'importance que possible, pour bien juger un candidat ou un élève, à son livret scolaire ou au témoignage de ses maîtres, et de ne pas accorder aux examens, simple pis-aller, une confiance vraiment imméritée.

MAURICE KUHN.

MENUS PROPOS

L'HEURE DU BON SENS

QUE le bon sens soit la chose du monde la mieux partagée, l'on en doute parfois et plus aujourd'hui, dans cette période fiévreuse où le peuple s'apprête à exercer son droit souverain. Les candidats s'efforcent de frapper l'esprit des électeurs, d'éveiller les sympathies, et, davantage, d'exciter le mépris, l'antipathie, l'indignation ou le dégoût, à l'égard des adversaires. Ce fut toujours la règle du jeu.

Discours, professions de foi ne brillent guère par la substance. On s'étonne qu'en des circonstances aussi graves, aussi dramatiques, les problèmes qui inquiètent l'opinion ne soient point étudiés impartialement et objectivement, avec des faits précis, des nombres, des statistiques, des textes indiscutables, et soumis au bon jugement des électeurs. Inconsciente omission peut-être, ou peut-être tactique voulue et préméditée. Chacun sait à merveille faire dévier le débat, négliger les questions essentielles, détourner l'attention sur des questions secondaires, des « à côté », qui n'ont rien à voir avec les questions essentielles. Par exemple, il s'agit de finances, de dépenses et de recettes, d'emprunts et de dettes, d'économies ou d'impôts possibles, et l'on dénonce des scandales plus ou moins retentissants, des « histoires » plus ou moins louches. On éveille l'indignation ; on suscite la juste colère des honnêtes gens contre

des actes immoraux et honteux. Mais on reste en dehors de la question véritable, et personne n'ose le remarquer. D'ailleurs qui s'aventurerait à élever la voix dans une atmosphère orageuse et troublée ? Ces réunions véhémentes n'instruisent guère; elles n'apportent sur les problèmes en suspens ni clarté, ni précision. L'auditeur moyen, venu pour voir et pour savoir, s'en retourne ignorant comme devant.

Le bon sens veut du calme, du silence, du loisir, pour s'y retrouver et distinguer le vrai d'avec le faux. Le bon sens aura son heure, après les discours, quand les réalités parleront d'elles-mêmes, mais un peu tard, les choix étant faits.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

CANDIDATS, PRENEZ GARDE A LA DICTÉE

MES chers élèves, vous allez affronter le certificat d'études. L'épreuve capitale est la dictée. Cinq fautes, c'est un zéro et l'irréparable échec, si bonnes que soient par ailleurs les notes des autres compositions. L'immense majorité des insuccès au certificat est due à une dictée défectueuse.

A tous les examens probatoires que je vous ai fait subir, aucun d'entre vous n'a jamais commis cinq fautes. Vous pouvez donc aborder l'épreuve en toute confiance. Le jour de l'examen, ayez constamment présents à l'esprit les conseils que je n'ai cessé de vous ressasser.

LE principe en est simple : vous sentez parfaitement quels sont les mots fautifs. Lorsque, pour vous éprouver, je vous ai demandé de souligner les mots dont l'orthographe vous semblait incorrecte, vous avez fait preuve d'un flair de détective. Si vous savez relire intelligemment votre texte, vous éviterez bien des fautes.

Relisez votre dictée, deux fois plutôt qu'une, trois fois plutôt que deux : précaution indispensable pour éviter de grossières sottises. Avant de remettre votre feuille, au moment où, après avoir répondu aux questions, vos yeux se sont déshabitués de l'image du texte, relisez-vous encore.

C'est avec une attention toute nouvelle et singulièrement accrue que vous découvrirez une faute passée jusqu'alors inaperçue. Trois lectures de votre texte, non successives, mais séparées par des intervalles, doivent suffire à vous épargner l'échec.

C'est toutefois un art que savoir se relire. Tel croit le faire, qui repasse inutilement un texte correct et perd ainsi son temps. Attaquez les mots douteux avec vigueur et traquez la faute jusqu'à ce que vous l'ayez levée. Est-ce une faute d'usage ? Ecrivez plusieurs fois le mot rebelle sur le cahier de brouillon, et de différentes manières. Il est rare que, de la comparaison des diverses graphies, l'orthographe correcte ne surgisse pas à votre esprit, soudainement, comme en un éclair. Sinon remémorez-vous les mots de la même famille, les dérivés, les termes analogues.

Avant tout verbe, posez l'éternelle question : « Qui est-ce qui ? » Et si le sujet ne répond pas à cet appel, soupçonnez l'inversion traîtresse ou les sujets éloignés que masquent des propositions tout entières. Méfiez-vous du participe passé comme de votre pire ennemi : examinez le cas d'accord, rappelez-vous la règle et tentez de l'appliquer.

Dès que vous ne comprenez pas, redoutez le non-sens qui vous enlève un point entier. Au moindre doute, ayez recours à l'examinateur. C'est un personnage plus bienveillant que vous ne pensez ; loin de chercher à vous accabler, il vous tendra, s'il le peut, la perche de salut. Très poliment, à haute et claire voix, demandez-lui de vouloir bien répéter la phrase qui contient le mot objet de vos soucis. Et l'examinateur, pitoyable à votre détresse de candidat qui redoute le naufrage, par une inflexion de voix légère, mais suffisamment perceptible, essayera de vous sauver.

Surtout, gardez votre sang-froid. L'affolement cause plus d'un échec. Si votre maître vous présente, c'est qu'il vous juge capable de réussir honorablement. Ne provoquez donc pas l'accident dont vous seriez vous-même la cause.

P. VALLÈS.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

CULTURE ET MORALITÉ

LE terme « culture » employé seul s'entend communément d'une formation de l'esprit qu'accompagne l'acquisition d'un savoir plus ou moins varié et étendu. C'est dans ce sens usuel que nous l'avons employé ici en essayant de montrer comment on peut devenir un homme cultivé.

Toutefois, il ne convient pas d'oublier l'unité profonde du corps et de l'âme et leur interaction constante. « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, dit Montaigne c'est un homme : il ne faut pas faire à deux. » Dans son acception la plus large, la culture est, tout à la fois, physique, intellectuelle et morale.

Notre sujet étant l'éducation intellectuelle, nous avons, délibérément, laissé de côté la culture physique qui a ses méthodes très particulières. Quant à la culture morale, sans en traiter expressément, nous ne l'avons jamais perdue de vue ; elle a été sous-jacente à tous nos propos et comme leur filigrane.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Ce n'est que par nécessité méthodologique que l'on sépare l'éducation intellectuelle de l'éducation morale et, en fait, la culture devrait se définir : une formation conjointe des facultés de l'esprit et des sentiments du cœur. Lumière et chaleur, elle est consubstantielle à nous-mêmes et diffuse dans nos moindres actes. Elle n'est pas un luxe, une parure, une évasion hors de la vie, elle est la vie elle-même, orientée vers un idéal de perfectionnement à la fois intellectuel et moral.

Et même, de l'unique point de vue de la culture intellectuelle, le cœur et l'esprit sont solidaires et, des deux, ce serait encore le cœur qui l'emporterait en importance. Sans aller jusqu'à soutenir que « l'esprit est toujours la dupe du cœur », on doit reconnaître qu'il en ressent constamment l'influence. Le cœur n'est étranger ni aux grandes pensées, ni aux élans et illuminations, ni aux habituelles inspirations de l'esprit. On a pu comparer les qualités intellectuelles à des billets de banque lancés dans la circulation et que soutiennent et garantissent, à la façon d'une couverture métallique, les sentiments moraux. Ennoblir le cœur, c'est élever l'esprit.

D'ailleurs, jamais l'éducation bien entendue ne les a séparés. Pour s'en convaincre, il suffit de se représenter l'image qu'à diverses époques on s'est faite de celui qu'aujourd'hui nous qualifions : « homme cultivé ».

Sans remonter jusqu'au Sage antique, constatons que le moyen âge, dédaigneux de la nature et bornant le savoir à la connaissance d'Aristote, à la dialectique et à la théologie, tournait, en revanche, ses « clercs » vers la vie spirituelle et la sainteté, en faisait soigneusement des « serviteurs de Dieu et du prochain ».

Au XVIe siècle, la Renaissance réhabilite et magnifie la nature : la science l'étudie et l'art la reproduit. La curiosité humaine s'étend à presque tous les domaines, et la foi en la science conduit à l'érudition enthousiaste. Mais « l'abîme de science » se complète par l'arrêt sacré : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » ou par la sentence de notre Montaigne : « Toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science de la bonté (vertu). »

« L'honnête homme » du XVIIe siècle travaille certes à « bien penser », à développer en soi le goût de la mesure, de la proportion et de l'ordre. Sa « parfaite raison » répugne à tout ce qui est excessif et outré. Mais en même temps cet homme du monde, soucieux de plaire par l'esprit et les belles manières, tient, par-dessus tout, à son renom de prud'homie et d'homme de cœur. C'est de son « honneur » et de sa « gloire » qu'il fait particulièrement cas.

Au XVIIIe siècle, la curiosité de « l'honnête homme » se porte vers les matières politiques et religieuses qui jusque-là étaient soustraites à son examen. On le voit s'appliquer à l'étude des sciences de la nature et à celle des institutions sociales. Mais, parallèlement, il se flatte d'être, selon les mots à la mode, « vertueux, sensible, philanthrope ».

La Révolution française et les temps démocratiques conservent à leur « honnête homme » le goût des lettres, des arts et des sciences, mais ils mettent, plus encore que le XVIIIe siècle, l'accent sur les devoirs sociaux, puisqu'ils ont créé le « citoyen moderne ».

Homme de réflexion et de pensée, l'humaniste moderne est encore homme d'action et de caractère. Il a le culte de la vérité et, pareillement, de la justice. Il se considère comme le défenseur et le serviteur de tout ce qu'il y a de bon et de noble dans le patrimoine humain. Il vit pleinement par la connaissance, par les sentiments et par l'action.

On conçoit mal, à notre époque, l'homme cultivé se contentant d'être sage pour soi, délaissant autrui, se réfugiant dans la double enceinte de la vie privée et de la culture exclusivement intellectuelle.

Ce n'est pas à dire, pourtant, qu'il ne se rencontre encore de ces hommes de cabinet, de bibliothèque ou de musée qui font de la recherche du Vrai ou de la contemplation du Beau l'objet exclusif de leurs occupations et qui considèrent la culture intellectuelle ou artistique comme étant à elle-même sa fin. Ils vivent dans la « Société idéale des grands esprits », assez indifférents au monde, à ses pompes et à ses œuvres, et témoignent parfois d'un « refus de parvenir » qui n'est pas sans grandeur. Tout au jeu des idées, on dirait qu'ils s'efforcent de tout comprendre pour tout admettre. Ils sont conciliants et tolérants un peu sceptiques, fuyant les luttes, les querelles et jusqu'aux controverses.

Mais s'enfermer ainsi dans sa tour d'ivoire, c'est se priver bien gratuitement du « commerce des hommes » si propre à assouplir et à enrichir notre nature originelle. On ne devient un homme que parmi les hommes. L'abeille, hors de la ruche, languit et meurt.

Et, même, il faut craindre que l'intellectualisme solitaire qui ne connaît pas le contrepoids du devoir social n'entraîne à cet « individualisme abject » dont parlait Proud'hon. Dans son splendide isolement, on s'estime incommensurable avec les autres, on s'enchante de son unicité, on se vante d'être un non-conformiste et même un anti-conformiste, on cultive volontiers le paradoxe, on se plie difficilement aux règles, aux coutumes — et quelquefois même aux mœurs — de la bonne société.

Ces individualistes sceptiques ou égoïstes ne sont nullement, comme ils sont trop portés à le croire, des disciples de Montaigne. Certes, la sagesse de notre philosophe peut sembler à beaucoup « trop humaine et trop facile », et il est hors de doute que son épicurisme voluptueux, même teinté, à l'occasion, de stoïcisme, ne le portait ni directement ni toujours à l'austérité ou à l'héroïsme. Les « humeurs transcendantes » l'effraient et lui semblent « la visée injuste à laquelle on ne peut atteindre ». Sa morale — non doctrinale, non confessionnelle, tout individuelle, proportionnée et comme taillée à sa mesure — revenait à « suivre la nature » en toute probité, honneur et respect des lois et coutumes de son pays. Mais cette règle de « suivre la nature », il la faut bien entendre. Montaigne n'a jamais excusé le vaniteux, le menteur ou le fourbe sur ce que leur nature les avait fait tels. Lui-même se sentait strictement obligé aux règles que lui dictaient sa conscience ou sa raison, et il n'a cessé de travailler à sa « réparation et règlement ». Il ne flotte pas au gré de ses instincts et de ses désirs. Ne prenez pas pour argent comptant ses boutades et ses gasconnades. Nul plus que lui ne s'efforça davantage, dans l'ordre pratique, d'être raisonnable et ne le fut plus complètement, nul ne fut plus modeste, plus vrai et plus loyal, plus tolérant, plus sociable et plus compatissant ; nul ne se montra plus ferme et plus constant quand les circonstances l'exigèrent. Le « Socrate français » est un magnifique modèle humain.

La morale des Essais est celle des hommes de bon sens, réfléchis et pondérés, qui, n'osant prétendre à de sublimes vertus, veulent se tenir bien en main, conserver l'esprit libre et le jugement droit, et accomplir exactement tous les devoirs de la vie privée et publique. Rien d'ailleurs comme cet accomplissement des habituels et menus devoirs ne peut mener aux grands et exceptionnels sacrifices. Ne voit-on pas, couramment, de ces « honnêtes gens », modestes et quelquefois effacés, qui se haussent — quand il le faut — aux actions les plus magnanimes ?

PAUL BERNARD.

HOMMAGE AUX MÈRES

Répondant à la généreuse initiative de MM. Labbé et Klotz, qui veulent glorifier *les Mères sublimes*, notre collègue, M. Isoré, de Roubaix, dont les œuvres musicales sont connues et appréciées, vient de composer un *Hommage aux Mères sublimes* (chœur à 1 ou 2 voix), appelé à un grand succès. Ce chœur constitue à la fois une excellente leçon de morale et de chant ; il peut s'exécuter aux fêtes scolaires de tous genres et aux prix. Ecrire à l'auteur, 125, boulevard Gambetta, Roubaix (l'ex. franco : 1 fr. 50, remise par quantités). Pour la Fête des Mères, M. Isoré peut fournir plusieurs autres chants.

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER

L'éducation morale des petits indigènes.

SOUS ce titre, dans le dernier *Bulletin de l'enseignement des indigènes de l'Académie d'Alger*, M. Ouahioune, directeur d'école à Ait-Saada, publie de curieuses observations sur les conceptions morales des petits Kabyles, ses élèves, de la région du Djurdjura. Entre la morale traditionnelle, enseignée par la famille et la tribu, et la morale enseignée par l'école, il y a, plus d'une fois, un grave désaccord. Placé devant telle prescription comme le respect de la propriété d'autrui ou le devoir de justice, notre écolier doit faire un effort sérieux pour admettre le concept occidental de l'obligation morale. « Le bien d'autrui tu ne prendras »... en général, l'écolier européen adhère facilement, et sans réticences, à cet impératif élémentaire de notre morale pratique, et le maître n'a pas, dans son argumentation, grand mal à obtenir cette adhésion. Cette notion du *tien* et du *mien* est moins absolue quand il s'agit du petit indigène : d'abord, il considère comme un jeu « le spectacle de l'embarras où se trouvera le propriétaire en constatant la disparition » d'objets lui appartenant. S'agit-il de menus larcins ? l'enfant ne s'aperçoit pas que « le vol d'un petit objet est aussi condamnable que celui d'une chose importante ». L'horreur de la malhonnêteté lui est inconnue : « jamais nous n'avons vu d'enfant mis en quarantaine pour motif de vol. Et le coupable lui-même relève la tête ou oublie sa faute assez vite ».

La notion de justice est également une de celles qui échappent au sens moral de nos petits indigènes ; ils révèrent instinctivement le plus fort ; ils répugnent à se plaindre d'une injustice, parce que la force leur semble plus estimable que le droit. Au surplus, ils n'hésitent pas à se faire justice eux-mêmes ; le maître sanctionne-t-il l'injustice qu'il a surprise : « Tu m'as fait punir ? tu verras ce soir — tu crois que c'est fini ? attends un peu. » La rancune est longue et tenace. Veut-on réconcilier les adversaires ? ils regardent dans des directions opposées. Sur de nouvelles instances, ils arrivent à se regarder enfin ; ils soufflent comme des phoques. Leurs mains s'avancent centimètre par centimètre pour la réconciliation ordonnée par le maître. Aucun ne veut faire les premiers pas. « Convenir de ses torts, pardonner, faire amende honorable leur apparaît comme un aveu de faiblesse, pas très loin de la lâcheté. »

« Qu'en conclure ? se demande M. Ouahioune. Les efforts des maîtres, dans leur œuvre d'éducation morale des petits indigènes, doivent porter « d'abord sur la probité, sous toutes ses formes, la franchise surtout quand elle s'appelle bonne foi et sincérité ; sur la douceur aussi, la générosité, le pardon ». Il faut arriver à faire comprendre aux élèves que la probité ne souffre aucun tempérament; que la vérité et la justice doivent être aimées en toutes circonstances. »

Bien entendu, il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, et je ne crois pas, pour ma part, que, dans cette entreprise, l'*éducation* puisse progresser aussi vite que l'*instruction*. Sans doute la raison en est-elle que le milieu social en pays kabyle, après s'être montré longtemps rétif devant l'*instruction*, en a enfin compris la valeur pratique — je dirai « économique » — et qu'il veut bien, désormais, des écoles dispensatrices de connaissances utiles ; mais qu'il se réserve, quant à l'*éducation*, de continuer à l'administrer lui-même et comme il l'entend, c'est-à-dire dans un sens dicté, imposé par la coutume et la tradition. Naïf serait le maître qui ne remarquerait pas, dans le milieu où il doit opérer, cette adhésion toute relative à l'œuvre entreprise par l'école. Qu'il s'arme donc, non seulement de sa conviction, laquelle lui commande de faire des hommes, mais encore de prudence et d'une « longue patience ».

Notes brèves.

Population de nos colonies, protectorats et pays sous mandat (d'après *Le Monde colonial illustré*, avril 1936).

Afrique du Nord. — Algérie, 6 553 000 hab. ; Tunisie, 2 411 000 hab. ; Maroc, 5 405 000 hab.

A. O. F. — Dakar, 63 000 hab. ; Sénégal, 1 600 000 hab. ; Guinée, 2 100 000 hab. ; Côte d'Ivoire, 3 900 000 hab. ; Dahomey, 1 100 000 hab. ; Mauritanie, 350 000 hab. ; Soudan, 3 600 000 hab. ; Niger, 1 800 000 hab. (total : 14 513 000 hab.).

A. E. F. : 3 200 000 hab. ; Cameroun, 2 200 000 hab. ; Togo, 750 000 hab. ; Madagascar, 3 800 000 hab. ; Réunion, 198 000 hab. ; Côte des Somalies, 70 000 hab.

Asie. — Tonkin, 8 100 000 hab. ; Annam, 5 100 000 hab. ; Cochinchine, 4 500 000 hab. ; Cambodge, 2 800 000 hab. ; Koang-Tchéou, 200 000 hab. ; Inde Française, 285 000 hab. ; Syrie et Liban, 2 500 000 hab.

Océanie. — Nouvelle-Calédonie, 57 000 hab. ; Nouvelles-Hébrides, 60 000 hab. ; Etablissement de l'Océanie, 40 000 hab.

Amérique. — Martinique, 235 000 hab. ; Guadeloupe, 268 000 hab. ; Guyane, 29 000 hab. ; Saint-Pierre-et-Miquelon, 4 000 hab.

Gosses blancs et gosses noirs (*Nouvelle dépêche*, 24 mars). — Le Portugal a pris récemment une initiative très intéressante ; il s'agit d'un échange de lettres entre petits écoliers du Portugal et leurs camarades des écoles primaires coloniales portugaises. Plus de dix mille enfants, blancs et noirs, ont été ainsi mis en relation ; ils échangent des dessins, des cartes géographiques, des images. « Ne croyez-vous pas que cet exemple, donné par les Portugais, pourrait être repris à notre compte ? Ce serait facile, semble-t-il, d'organiser de tels échanges entre la France et ses colonies. L'essai pourrait être tenté avec les petits écoliers de l'Afrique du Nord, puis étendu à l'Afrique Noire. » La suggestion est excellente et nous ne demandons pas mieux que de la soutenir.

Une école régionale en A. O. F. (*Nouvelle dépêche*, 23 janvier). — C'est l'école de Kan-Kan que nous décrit M. You, inspecteur des écoles en Guinée. Elle est fréquentée par 400 élèves, fils de paysans qui, à peu près tous, seront à leur tour des « paysans noirs ». Ici, dit M. You, « l'école assise, immobile, l'école du livre et du cahier n'est qu'un aspect du travail scolaire et n'occupe qu'une partie de la journée. A côté des classes sont le jardin et le champ, l'étable et l'atelier où le fils du cultivateur à la houe fait l'apprentissage des instruments et des animaux d'une agriculture nouvelle. Le matin jusqu'à 8 heures, le soir à partir de 4 heures, des équipes d'élèves renouvelées chaque semaine effectuent les travaux d'une ferme guinéenne. Les uns, avec une charrette à bœufs, ramassent autour des cases et des parcs à bestiaux les débris de cuisine, les feuilles mortes, le fumier et les cendres qui feront du compost. Les autres bêchent le jardin, sèment et plantent, arrosent... Plusieurs équipes font du travail manuel et ces enfants, dont les parents n'utilisent que la hachette primitive... emmanchée et façonnée comme l'arme préhistorique de l'âge de la pierre, apprennent à se servir des outils courants qui ont place dans toutes les maisons, chez tous les cultivateurs de France... » Ces écoliers font de la ficelle avec du sisal ; soignent leurs ruchers, entretiennent les charrues et les herses, apprennent à conduire les bœufs, à mouler des briques et les plus grands à élever des murs et à construire des cases. »

Admirez le détail suivant, plein d'éloquence : « Au mois de juillet 1934, au moment où les pousses de riz sortaient de terre, le directeur fit herser la rizière comme on herse en France les jeunes champs de blé. Les indigènes disaient en le voyant faire : le karamoko (maître d'école) est fou, il gâte tout son champ, et ils s'éloignaient mi-inquiets pour la santé de l'instituteur, mi-amusés par cette extraordinaire façon de soigner le riz. Ils furent tout surpris de constater la vigueur que cette opération donnait aux tiges et les résultats meilleurs à la récolte. »

Voilà bien une heureuse application coloniale de la formule de l'école américaine : *instruire en agissant*. Au pays de la **Terre noire** — tel est le titre du beau roman d'Oswald Durand (éd. de l'Ancre), — l'école est en train d'accomplir, méthodiquement, sans tapage, une œuvre de la plus haute portée sociale. Elle donne, à tout instant, au futur paysan noir, la connaissance, le respect et l'amour du sol qui le fera vivre. Une fois de plus, la Métropole pourrait profiter de l'expérience coloniale : pourquoi donc nos écoles rurales ne s'inspireraient-elles pas, dans leurs préoccupations, leurs programmes, leur action et leur vie quotidiennes de « ce qui se fait chez les *nègres* et pour les *nègres* ».

AIMÉ DUPUY,
Directeur des écoles normales d'Alger-Bouzaréa.

**

REVUE DES REVUES

La grippe en France en 1889 et en 1918, par le Dr P. HALBRON (*Revue de Paris*).

L'apparition des deux dernières grandes épidémies, celles de 1889 et de 1918, a fait croire chaque fois à l'éclosion d'un fléau inconnu. Il s'agissait pourtant d'un mal qui sévissait déjà au temps d'Hippocrate et qui avait dévasté l'Europe aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

En 1889, on signala soudain à Paris de nombreux cas d'une maladie nouvelle. L'épidémie se répandit avec une très grande rapidité, faisant le vide dans les écoles, dans le personnel des magasins et des bureaux. Le début était brusque, quelquefois si brutal, que les malades s'affaissaient dans la rue. Des familles entières étaient frappées. Les médecins payaient leur tribut à l'épidémie et, dans un grand hôpital, il ne restait qu'un docteur valide pour assurer tous les services. En peu de semaines, les cas, bénins au début, devenaient plus sérieux. Le nombre des pneumonies et des complications respiratoires allait croissant. Bientôt l'épidémie atteignait un caractère de grande gravité et le nombre des décès, en décembre 1889, était *le double de ce qu'il avait été en décembre 1888*.

Ces caractères devaient se retrouver en 1918, mais encore accrus et plus dramatiques, au milieu des horreurs de la guerre mondiale, dans des conditions de vie, dans des brassages d'humanité qu'on n'avait encore jamais vus. Depuis, dix-sept ans et plus ont passé, bien des événements se sont produits qui ont pu faire oublier le drame de la grippe dont les jeunes générations n'ont pas connu les moments terribles.

Du printemps de 1918 et jusqu'au mois d'août, les cas furent nombreux mais bénins ; du mois d'août à la fin de l'année, les cas, tout aussi nombreux, devinrent infiniment plus graves, avec un caractère de malignité et de brutalité qui parut incompréhensible. A ce moment, la grippe fut un véritable désastre. Tous les symptômes, toutes les complications et même les formes les plus graves, avec asphyxie progressive, avaient été observés dans les épidémies de grippe. Il ne s'agissait donc ni de peste ni de choléra, ni d'une maladie mystérieuse. C'était bien la grippe.

Richelieu et Mazarin vus par les historiens d'aujourd'hui, par ALBÉRIC CAHUET (*L'Illustration*).

L'unité française obtenue par l'abolition des pouvoirs intermédiaires, l'organisation des forces nationales, telle fut l'œuvre que réalisa le règne de Louis XIII par le génie reconstructeur de Richelieu. Il fallait à la France un ministre. Mais au ministre il fallait un roi qui eût, autant que Louis XIII, le sens de sa mission.

L'œuvre de Richelieu s'affirma, dans le recul du temps, étonnamment complète. Sans doute a-t-on trop négligé le rôle du grand ministre dans le développement du commerce tant intérieur qu'extérieur. Les historiens n'accordent ici à Richelieu qu'un rang secondaire. Il y eut avant lui Sully ; il y eut après lui Colbert. Entre eux, pourtant, Richelieu manifeste son souci d'assurer la prospérité de la France. « Les Etats, a-t-il écrit, s'agrandissent par la guerre et s'enrichissent dans la paix par le commerce. » Il fit une marine comme il fit une armée, et prépara notre avenir sur les terres lointaines. Malheureusement il mourut sans avoir connu la joie d'achever cette œuvre. Mais il laissait à la France l'homme qui continuerait sa tâche : Mazarin.

Si les hautes allures d'un Richelieu, son admirable prestige personnel ont servi l'homme dans la postérité, celle-ci ne donne aucune sympathie à la cautèle de Mazarin, non plus qu'à son âpre passion d'enrichissement. On continuera même de lui reprocher d'avoir, pour ses fins politiques, employé des moyens de séduction qui n'ont pas épargné une reine.

On aime qu'un Richelieu ait été soutenu par la conscience nationale d'un roi. On accepte moins qu'un Mazarin, ministre de race étrangère, ait été maintenu au pouvoir *par le romanesque d'une régence féminine*.

La chance de Mazarin, ce fut l'indignité de ses adversaires. Entre les « grands », dénués de sens national, et l'« Italien naturalisé » qui s'était fait une âme française, l'opinion du temps elle-même finit par reconnaître le vrai serviteur du pays. Ce Mazarin, qui poursuivit et compléta l'œuvre de Richelieu, abattit la Fronde et pacifia l'Europe, *fut un grand homme et un grand Français*.

Ecole mixte de Farges (Ain). Comment fonctionnent les lavabos-douches, par M. PACCOUD, instituteur (*L'Hygiène par l'Exemple*).

Chaque samedi, la chaudière est allumée à midi. A partir de 14 heures, les douches commencent pour les élèves des deux classes.

Au début, les mamans venaient elles-mêmes surveiller leurs enfants. Petit à petit, la confiance aidant, elles s'abstinrent complètement, le grand frère ou la grande sœur les remplaçant. Les bambins qui n'ont pas de famille à l'école viennent plus tard avec leurs mamans. Les maîtres ne s'occupent que de la discipline et de la température de l'eau. Ils veillent à ce que les enfants ne s'attardent pas dans les cabines. Là se borne leur rôle. A 16 h. 30, le service scolaire est terminé. C'est le tour des femmes, de 16 h. 30 à 18 h. 30 ; puis des hommes, de 18 h. 30 à 20 h. 30. Le service est entièrement gratuit pour tous les habitants de la commune. Le dimanche matin, les cabines sont lavées à grande eau et désinfectée au crésyl.

Les lavabos-vestiaires, attenants aux classes, sont utilisés chaque jour scolaire. Chaque élève à son casier numéroté, son savon posé sur une toile cirée, son verre et sa brosse à dents, son peigne et son linge de toilette. Tous ces accessoires sont fournis par les familles et les linges de toilette sont automatiquement remplacés le lundi. Les élèves passent au lavabo de 8 heures à 8 h. 10, de 13 heures à 13 h. 10 et à chaque retour des w.-c.

Les lavabos-vestiaires sont entretenus par les élèves, ceux de la grande classe étant spécialement commis à la propreté des locaux. La désinfection au formol est faite une fois par mois, par simple arrosage effectué par un enfant.

Depuis l'institution de ce service d'hygiène, on constate une régression sensible des maladies épidémiques. L'herpès et la gourme ont presque disparu. Les coupures et écorchures infectées sont moins nombreuses. Il y a moins de cas de rougeole dans les classes depuis quatre années. Bien que tous les soins de propreté, sauf les douches, soient pris à l'eau froide, on ne voit plus d'enfants contracter des refroidissements ou des rhumes.

Conférences cantonales sur l'enseignement du dessin. Préparation du sujet par le Comité pédagogique départemental (*Bulletin de Seine-et-Oise*).

Avant tout, il importe de choisir un bon modèle, un modèle susceptible d'intéresser l'enfant par sa nature, sa couleur, sa forme, sa présentation, son caractère artistique. Il convient donc d'établir une liste d'objets usuels qui constitueront les modèles à étudier au cours de l'année scolaire.

Au début de la leçon, l'enfant observera le modèle pour en découvrir, en dehors des formes, le « caractère particulier ». Il va sans dire que le maître guidera la curiosité de l'élève et, par des indications générales, le mettra à même de traduire à l'aide du crayon ou du pinceau ce qu'il voit. Il lui donnera d'ailleurs certaines indications techniques concernant la mise en place, la perspective, le tracé du trait, l'utilisation du crayon et des couleurs. L'enfant, ensuite, dessinera librement ; mais le maître s'intéressera au travail fourni, donnant des conseils, guidant, encourageant, tout en respectant la personnalité de l'interprétation.

La correction du travail est absolument nécessaire ; la forme, le tracé, les valeurs (ombres, jeux de lumière, couleurs) seront examinés, critiqués dans un esprit large ; l'exposition des dessins présentant certaines qualités sera un bon moyen d'émulation.

On pratiquera le dessin de mémoire qui permet de contrôler la fidélité des souvenirs visuels. Les illustrations de devoirs plaisent à l'enfant ; on leur fera une place mesurée dans certains autres ordres d'enseignement, surtout en histoire.

L'exécution de dessins libres se fera de préférence en dehors de l'école. Le maître se bornera à suggérer quelques thèmes.

Il ne faut pas négliger le dessin géométrique dont la connaissance est indispensable en maintes professions. Son intérêt au point de vue pratique est indéniable.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *La nouvelle* **Chambre** *comprendra 618* **députés** *au lieu de 615.*

➔ *La* **loi sur les pensions**, *en date du 29 mars 1936, est expliquée par une* **instruction** *du 10 avril 1936, dans le* J. O. *du 15 avril ; nous vous la commentons plus loin ; le nouveau* **maximum normal** *de pension d'ancienneté étant porté de 60 à 66 p. 100, un grand nombre de pensions* **doivent être revisées encore une fois**, *et cette remarque vaut pour les* **veuves et orphelins** *pensionnés.*

➔ *Le contrôle des* **colonies de vacances** *échappe entièrement aux autorités académiques ; d'autre part, les* **caisses des écoles** *sont des établissements publics communaux qui relèvent des préfets* (*J. O.*, 4 avril 1936).

➔ *5 774 candidates se sont présentées, en 1935, au* **concours d'admission aux E. N.** ; *1 211 ont été admises* (*J. O.*, 4 avril 1936).

➔ *Il est nécessaire, pendant quelques années, de réduire l'effectif des promotions de* **normaliens et de normaliennes**, *afin que tous soient assurés d'*un poste *à leur sortie de l'E. N. soit* **dans leur département, soit dans un département voisin** (C. 28 mars 1936).

➔ *Il sera juste, en 1939, après que les normaliens et normaliennes auront été placés, de pourvoir d'un poste de stagiaire les* **intérimaires et suppléants auxiliaires**, *depuis* **cinq ans au moins** *à la disposition des autorités académiques* (C., 28 mars 1936).

➔ *Il est désirable que la 4e composition écrite* **aux B. E., B. E. P. S., Concours d'admission aux E. N.**, *si elle porte sur les* **sciences physiques**, *comprenne une* **question de cours** *et un* **problème** *simple d'application* (C., 26 mars 1936).

➔ *Les* **fonctionnaires** *soumis à la L. du 14 avril 1924 sur les pensions civiles ne peuvent se prévaloir de la législation sur* **les accidents du travail** (*J. O.*, 4 avril 1936),

➔ *Le* **droit d'auteur** *est un droit de* **personnalité** *qui constitue un* **bien propre** *et ne tombe pas dans la* **communauté** (Trib. civil de la Seine, 1er avril 1936).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN JUIN

➔ Le mois de juin est celui de la préparation du mouvement du personnel.

➔ Si vous êtes averti d'un prochain déplacement d'office, ne négligez pas de demander la communication de votre dossier professionnel.

➔ Avisez l'I. A. de votre intention de prendre votre retraite au 1er janvier prochain.

➔ Soumettez-lui les propositions pour les livres de classe qui doivent être achetés sur le budget communal ou celui de la caisse des écoles concernant la prochaine année scolaire.

➔ Etudiez la question qui sera l'objet des conférences pédagogiques d'automne.

➔ Rendez visite au maire pour la présidence de la distribution des prix et soumettez votre discours au président de cette cérémonie.

➔ Envoyez à l'I. E. P., pour visa, la liste des livres de prix.

➔ Faites valoir vos titres à une récompense de la Caisse nationale des retraites.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

La LOI du 29 mars 1936 sur les PENSIONS

Une instruction du 10 avril 1936, publiée dans le *J. O.* du 15 avril, indique les conditions d'application de la loi du 29 mars 1936 ; nous allons en extraire les dispositions qu'il est bon de ne pas perdre de vue.

Date d'application de la loi : 3 avril 1936. — **Maximum nouveau du traitement moyen pour les pensions d'ancienneté** : 66 p. 100.

Abattements sur la pension. — Lorsque la pension, ramenée au maximum de 66 p. 100, excède 30 000 fr., il y a lieu de la réduire de moitié pour la partie comprise entre 30 000 et 40 000 fr. ; des trois quarts pour la partie comprise entre 40 000 et 60 000 fr. ; il n'est pas tenu compte de la part excédant 60 000 fr. (*D. 4 avril 1934, 3*).

Maximum de 75 p. 100 du traitement moyen. — Les bonifications pour campagnes doubles de guerre, pour séjour en région envahie ou bombardée, pour services hors d'Europe, pour services aériens, pourront porter le maximum de 66 p. 100 à 75 p. 100.

Maximum spécial de 78 p. 100 pour les petits retraités. — Il convient de ménager une transition entre le maximum de 78 p. 100 prévu pour les services hors d'Europe, les services aériens des petits retraités au traitement moyen, non supérieur à 14 000 fr., et le maximum de 75 p. 100.

Pour les retraités dont le traitement moyen excédera 14 000 fr., le montant de la pension pourra dépasser 75 p. 100, mais sans déborder au delà de 78 p. 100 de 14 000 fr., soit 10 920 fr. ; cette disposition sera appliquée lorsque le traitement moyen se trouvera supérieur à 14 000 fr. et inférieur à 14 560 fr. (78 p. 100 de 14 000 = 75 p. 100 de 14 560 = 10 920 fr.).

Le minimum des trois cinquièmes du traitement moyen pour les pensions d'ancienneté. — Le minimum de pension est, normalement, la moitié du traitement moyen, mais il est élevé aux trois cinquièmes, sans excéder 7 000 fr., lorsque ce traitement moyen ne dépasse pas 14 000 fr. A quel traitement moyen correspond 7 000 fr. ? A 11 667 fr., puisque trois cinquièmes de 11 667 = 7 000 fr. Mais il y a un palier de passage à prévoir entre la proportion des trois cinquièmes et celle de la moitié du traitemen moyen ; ce palier se placera entre 11 667 fr. et 14 000 fr., les trois cinquièmes de 11 667 égalant 7 000, et la moitié de 14 000 égalant aussi 7 000, le minimum de pension demeurera par conséquent fixé à 7 000 fr. entre ces deux chiffres de traitement : 11 667 et 14 000 francs.

Deux taux de liquidation pour les pensions à concéder avec effet d'une date antérieure au 3 avril 1936. — Taux résultant des textes précédemment en vigueur pour la période antérieure au 3 avril 1936 ; taux de la nouvelle loi du 29 avril 1936 pour la période partant de cette date. Même

règle pour les pensions des veuves et orphelins.

Les majorations pour enfants. — Les taux de 10 p. 100, 5 p. 100 existent toujours. Lorsque la pension d'ancienneté sera inférieure à 7 000 fr., les majorations seront fixées à 10 p. 100 et à 5 p. 100 de ladite pension ; elles seront arrêtées à 700 fr. et à 350 fr. (maxima) toutes les fois que la pension sera égale ou supérieure à 7 000 fr. ; puisque 10 p. 100 de 7 000 = 700, 5 p. 100 = 350 ; à la moitié de ces sommes pour les veuves et les orphelins.

Les fonctionnaires retraités avec effet du 3 avril 1936 ou d'une date antérieure continueront à jouir de l'ancien régime (10 p. 100 et 5 p. 100 de la pension, sans maxima) ; il en sera de même pour les veuves ou orphelins quand le décès du mari ou du père en activité de service ne sera pas postérieur au 3 avril 1936.

Les majorations ne pourront pas, en s'ajoutant à la pension, porter celle-ci au delà de 75 p. 100 du traitement moyen.

Pensions déjà concédées. — *Deux cas sont à envisager* : 1° *Elles étaient concédées au 7 avril 1934.* — Si elles n'ont pas encore été revisées, en application des D. des 28 oct. 1934 et 30 oct. 1935, elles comporteront éventuellement 2 taux : taux résultant de l'application de cette législation pour la période du 7 avril 1934 au 2 avril 1936 ; taux résultant de l'application de la nouvelle loi du 29 mars 1936, à partir du 3 avril 1936 ; en aucun cas, le montant de la pension revisée ne pourra être inférieur de plus de 15 p. 100 par rapport à celui de la pension existant avant le 7 avril 1934.

2° *Les pensions ont été concédées depuis le 7 avril 1934.* — Pour celles des pensions qui, visées par les D. des 28 oct. 1934 et 30 oct. 1935, n'auraient pas encore reçu application de ces textes, il y aura deux taux de liquidation : taux résultant des décrets-lois jusqu'au 2 avril 1936 ; taux résultant de la loi nouvelle du 29 mars 1936 à compter du 3 avril 1936 ; la limite de réduction (15, 16, 17 ou 18 p. 100 de la pension obtenue d'après les règles en vigueur avant le 7 avril 1934) jouera pour la pension nouvelle.

La nouvelle revision des pensions. — Elle sera effectuée d'office par les différents ministères, et les propositions de revision seront adressées au ministère des F. (Direction de la dette inscrite) ; de là, elles seront acheminées sur le Bureau de la revision lorsque la date de la première concession de la pension est antérieure au 7 avril 1934, sur le Bureau de la liquidation, dans le cas contraire. Toutefois, dans les cas où le taux de la pension actuelle ne se trouverait pas être modifié par la L. du 29 mars 1936 en ce qui concerne le principal ou les accessoires, il ne serait pas procédé à une concession nouvelle. La dette inscrite aviserait les trésoriers payeurs généraux du maintien de la pension à son chiffre présent.

Nota. — Guide administratif à consulter : Numéros des 24 nov. 1934, 23 nov. 1935, 11 avril 1936.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

* **Déplacement d'office** (*Af. Freinet, arrêt du C. d'Et., 3 avril 1936*).

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu que les dispositions de l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905 n'ont pas été respectées, la totalité des pièces composant le dossier du sieur Freinet ne lui ayant pas été communiquées, que, d'autre part, le véritable motif de la décision de déplacement est d'ordre politique, que celle-c est par suite entachée de détournement de pouvoir, qu'en effet des pièces importantes manquaient au dossier ; que l'avertissement prescrit par la C. du 6 avril 1906 n'a pas été adressé au sieur Freinet avant que soit prise la décision qui l'a frappé ; que celle-ci, principalement motivée par les méthodes pédagogiques du requérant, faisait double emploi avec la peine de censure qui avait déjà été appliquée ; que, d'ailleurs, les motifs de la sanction prise à son égard n'étaient pas de ceux qui peuvent justifier une peine disciplinaire.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant que, si la C. du 6 avril 1906 prévoit qu'un avertissement écrit doit être adressé par les préfets aux membres de l'enseignement primaire, avant que soit prononcé leur déplacement d'office, il résulte de l'instruction que le sieur Freinet, instituteur à Saint-Paul-de-Vence, a reçu cet avertissement par lettre du préfet des Alpes-Maritimes en date du 23 juin 1933 ; que ladite lettre, en effet, se référait expressément à la C. précitée et impartissait à l'intéressé un certain délai pour présenter ses justifications, ce qui impliquait que le préfet n'entendait prendre aucune décision définitive avant l'expiration du délai dont s'agit.

Sur le moyen tiré de ce que le sieur Freinet aurait été frappé de deux sanctions disciplinaires en raison des mêmes faits.

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le déplacement d'office prononcé contre le sieur Freinet l'a été en raison de faits et d'actes postérieurs à ceux qui avaient antérieurement motivé contre lui la peine de la censure ; qu'ainsi le moyen manque en fait.

Considérant que les plaintes de parents d'élèves, ainsi qu'un rapport établi après une inspection du 8 mars 1933, se trouvaient effectivement au dossier du sieur Freinet ; que les cahiers d'élèves n'avaient pas à y figurer, non plus que des extraits de journaux ou un modèle de protestation ; qu'il n'était pas indispensable de verser au dossier le rapport du commissaire de police en date du 24 avril 1933, celui-ci ayant été reproduit dans toutes ses parties utiles par un rapport de l'I. A. dont le sieur Freinet a reçu communication, que, dès lors, le requérant n'est pas fondé à soutenir que la décision attaquée soit intervenu sur une procédure irrégulière ;

Considérant que les faits retenus à l'encontre du sieur Freinet étaient de la catégorie de ceux pouvant également motiver la mesure prise à l'égard du requérant et qu'il n'appartient pas au Conseil d'Etat d'apprécier l'opportunité de cette mesure ; que le sieur Freinet n'établit pas que celle-ci soit entachée de détournement de pouvoir. Décide : La requête susvisée du sieur Freinet est rejetée.

Dans les tribunaux

Défaut de surveillance.

Lorsqu'un enfant de cinq ans a brusquement surgi de derrière une voiture, en stationnement sur le côté droit de la chaussée, où ses parents l'avaient laissé seul, a traversé la route malgré les avertissements des personnes présentes et de sa mère qui se trouvait sur le trottoir opposé, et que, dans sa course, il est venu se jeter contre une automobile, la présomption de responsabilité prévue par l'art. 1 384 du Code civil disparaît devant la démonstration que l'accident est ainsi exclusivement imputable à l'imprudence de la victime, dérivant de celle commise par ses parents, en laissant un jeune enfant, sans surveillance effective, sur une route d'intense circulation (*Cour de Montpellier, 23 déc. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Titre de capacité.

Le brevet élémentaire (ou le B. S.) suffit toujours pour exercer dans une école primaire élémentaire, comme directeur ou comme adjoint ; mais, si cette école comprend un cours complémentaire, le directeur doit être muni du B. S. (*D. O. 180*).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Lyon, 1935). — **Un promeneur.** — Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie ! Une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétri murmurait ! Le clocher solitaire s'élevant au loin dans la vallée a souvent attiré mes regards ; souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête. Je me figurais les climats lointains où ils se rendent ; j'aurais voulu être sur leurs ailes.

CHATEAUBRIAND. (*René.*)

Questions. — 1. *Pourquoi l'auteur aurait-il « voulu être sur leurs ailes » ?* (1 point 1/2.)

2. *Trouvez dans la dictée jusqu'à... « murmurait », des propositions subordonnées servant de complément à un nom.* (2 points.)

3. *Expliquez les expressions : « la cime dépouillée » ; — une roche écartée ; — un climat lointain ».* (1 point 1/2.)

➔ RÉPONSES. — 1. L'auteur aurait voulu *être sur leurs ailes* pour se rendre dans les pays lointains où s'en allaient les oiseaux migrateurs.

2. *Que le vent chassait devant moi :* compl. du nom *feuille ; — dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres :* compl. de *cabane ; — qui tremblait sur le tronc d'un chêne :* compl. de *mousse ; — où le jonc flétri murmurait :* compl. d'*étang*.

3. *La cime dépouillée :* les plus hautes branches des arbres que l'automne a privées de leurs feuilles ; — *une roche écartée :* un rocher isolé ; — *un climat lointain :* climat a ici le sens de pays, de contrée ; il s'agit des terres lointaines où le climat est plus doux.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous écrivez une lettre à votre frère soldat pour lui raconter comment s'est passée le jour de l'an.*

B..., le 2 janvier 1935.

« Mon cher frère,

« J'ai bien pensé à toi, mon cher frère, en ce jour de l'an où c'est si bon de se trouver en famille.

« Comme tu nous manquais ! Pour te distraire un peu je vais te raconter comment s'est passée, chez nous, cette journée de l'an.

« D'abord, ma sœur et moi, nous avons présenté nos meilleurs souhaits à nos chers parents, puis nous sommes allés les présenter aussi chez nos grands-parents qui ont été très heureux de nous recevoir. Ils nous ont comblés de caresses, de gâteaux et aussi d'argent pour que nous achetions quelque chose d'utile à notre choix. Ensuite ce fut le tour des amis qui sont venus dîner et qui nous ont distraits. Enfin, nous nous sommes réjouis en famille avec un petit serrement de cœur, et en parlant de toi, cher grand frère, et en pensant à ton absence.

« Espérons que l'année prochaine, à pareille époque, tu seras rentré au foyer.

« Je termine en t'adressant mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout un bon retour dans quelques mois. En attendant cet heureux jour, reçois de ton frère ses meilleurs baisers.

JACQUES.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (La Guerche, Ille-et-Vilaine, 1935). — 1. *Un poteau de barrière sur une longueur de 3 m. a la forme d'un prisme droit à base carrée de 0 m. 30 de côté. La partie inférieure est enfoncée dans le sol sur une hauteur de 0 m. 90. La partie supérieure se termine en forme de pyramide. Les triangles qui forment cette pyramide ont une hauteur de 0 m. 21. On fait peindre ce poteau après l'avoir planté en terre. Calculez le prix de ce travail à raison de 4 f. 50 le mètre carré.*

➔ SOLUTION. — La partie prismatique à peindre a une hauteur de : 3 m. — 0 m. 90 = 2 m. 10. Elle comprend 4 rectangles égaux de 2 m. 10 sur 0 m. 30. Leur surface totale, en mètres carrés, est :

$$2{,}10 \times 0{,}3 \times 4 = 2 \text{ m}^2 52.$$

Il faut ajouter la surface des 4 triangles égaux de 0 m. 30 de base sur 0 m. 21 de hauteur qui forment la pyramide. Leur surface totale en mètres carrés est :

$$\frac{0{,}30 \times 0{,}21}{2} \times 4 = 0{,}30 \times 0{,}21 \times 2 = 0{,}21 \times 0{,}6 =$$

0 m² 126.

Surface totale à peindre :

$$2\text{m}^2\ 520 + 0\ \text{m}^2\ 126 = 2\ \text{m}^2\ 646.$$

Dépense :

$$4 \text{ f. } 50 \times 2{,}646 = \mathbf{11\ f.\ 907.}$$

***

2. *Trois personnes se sont associées pour prendre un billet de loterie. La première paie la moitié du billet, la seconde les 2/10 et la troisième le reste. Au moment du tirage, ce billet gagne 1 000 000 de francs. L'Etat retient 26 p. 100. Les trois personnes partagent le reste proportionnellement à leur apport. Calculez la part de chacune. La troisième avec ce qui lui revient achète de la rente 6 p. 100 au cours de 111 f. De quel revenu jouira-t-elle?*

➔ SOLUTION. — 1. Les 2 premières personnes ont payé les 1/2 + 2/10 = 7/10 du billet. La 3e paie les 3/10.

La somme totale réellement touchée, déduction faite de l'impôt d'Etat, est égale à 74 p. 100 du lot, soit :

$$10\ 000 \text{ f.} \times 74 = 74\ 000 \text{ f.}$$

Part de la 1re :

$$74\ 000 \text{ f.} : 2 = \mathbf{37\ 000\ f.}$$

Part de la 2e :

$$74\ 000 \text{ f.} \times 2/10 = \mathbf{14\ 800\ f.}$$

Part de la 3e :

$$74\ 000 \text{ f.} \times 3/10 = \mathbf{22\ 200\ f.}$$

2. 6 f. de revenu annuel coûtent 111 f. Dans 22 200 f., il y a 200 fois 111 f. (22 200 : 111 = 200). Le revenu annuel de la 3e personne sera donc 200 fois 6 f. ou :

$$6 \text{ f.} \times 200 = \mathbf{1\ 200\ f.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'est-ce que l'Edit de Nantes ?*

2. *Que savez-vous de Lamartine, de Pasteur, de Briand ?*

3. *Croquis du Rhône, affluents, villes, etc...*

➔ RÉPONSES. — 1. L'Édit de Nantes accordé par Henri IV aux protestants en 1598 mettait fin aux guerres de Religion. Il reconnaissait aux protes-

BAUDRILLARD ET KUHN. LISONS. Cours élém. (1er deg.) .... 7.50 Cours moyen (1er deg.) 9.25
Cours élém. (2e deg.) .... 8 fr. Cours moy. (2e deg.) et Cours sup. .. 10 fr.

tants le libre exercice de leur culte et leur accordait des garanties (places de sûreté). Pour la première fois, le principe de la liberté de conscience était reconnu en Europe. Les dispositions essentielles de l'Edit de Nantes furent conservées par Richelieu qui, après avoir fait la guerre aux protestants (1628), se contenta de leur enlever leurs privilèges (Edit de grâce d'Alais, 1629) ; Louis XIV voulut imposer sa religion à ses sujets et, après une série de persécutions dirigées contre les protestants (dragonnades), il révoqua l'Edit de Nantes (1685), et 200 000 protestants, voyant leur culte interdit, s'enfuirent à l'étranger. La révocation fut, en même temps qu'une monstrueuse injustice, un désastre pour la France.

2. **Lamartine** fut l'un de nos plus grands poètes du XIXe siècle, citons parmi ses principales œuvres les *Méditations* et les *Harmonies*. Cet écrivain joua aussi un rôle politique et il fut mêlé à la Révolution de 1848 qui aboutit à la proclamation de la deuxième République.

Pasteur fut un très grand savant dont les découvertes ont, à la fin du XIXe siècle, révolutionné la médecine et la chirurgie. C'est lui qui mit en lumière le rôle des microbes, qui utilisa le premier les sérums et les vaccins, et qui trouva la guérison de la rage. Il mourut en 1895.

Briand : grand homme d'État de la troisième République et ministre des Affaires étrangères, consacra, après la guerre de 1914-1918, tous ses efforts à l'organisation de la paix. Son influence à la Société des Nations, dont il était l'un des partisans les plus ardents, fut très grande. C'est grâce à lui que fut signé entre la France et l'Allemagne le pacte de Locarno (1926), et en 1928, à Paris, le pacte de renonciation à la guerre (dit pacte Kellog). Il mourut en 1932.

IV *bis*. **SCIENCES** (Ecos, Eure, 1935). — 1. *Un tube de verre étant ouvert aux deux extrémités, on en bouche une et l'on plonge l'autre dans un liquide. Qu'observe-t-on et pourquoi? — 2. Si, enlevant le doigt, on aspire l'air du tube, que se produit-il ? — 3. Vous observez un os qui a séjourné dans le feu. Que remarquez-vous? Que faut-il en conclure en ce qui concerne la composition des os? Nommez les principaux os formant la cage thoracique de l'homme. — 4.* **Garçons :** *Utilité des binages.* — **Filles :** *Citez les moyens de combattre la mortalité infantile.*

➔ INDICATIONS. — 1. On éprouve une certaine difficulté à enfoncer le tube dans l'eau (pression exercée par l'eau). L'eau rentre de quelques millimètres à peine dans le tube, car l'air emprisonné dans le tube s'y oppose.

2. Dès que l'on enlève le doigt, l'eau s'élève dans le tube au même niveau que dans le récipient (vases communicants). Si l'on aspire l'air du tube, l'eau monte dans le tube jusqu'à la bouche. La pression atmosphérique a fait monter l'eau (principe des pompes).

3. L'os est devenu blanc. Il est friable et peut se réduire facilement en poudre. Cette poudre est formée essentiellement de phosphate et de carbonate de chaux. La partie molle de l'os (osséine) a été détruite par le feu. L'os est donc formé d'osséine et de sels de chaux. Os de la cage thoracique : colonne vertébrale, sternum, côtes.

4. **Garçons :** Les binages ameublissent le sol et l'aèrent ; détruisent les mauvaises herbes ; empêchent le sol de se dessécher trop vite en été. — **Filles :** Allaitement au sein ; tétées réglées (heures, nombre, quantité) ; si allaitement artificiel, stérilisation du lait et des récipients ; surveiller poids; éviter refroidissements ; sevrage progressif ; grande propreté du bébé. Vaccination contre la variole.

V. **DESSIN** (Rémalard, Orne, 1935). — **Garçons et filles :** *Un rameau de petit pois.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **La gardeuse de chèvres.**

Je rencontre parfois sur la roche hideuse
Un doux être ; quinze ans, yeux bleus, pieds nus, [gardeuse
De chèvres, habitant au fond d'un ravin noir,
Un vieux chaume croulant qui s'étoile le soir ;
Ses sœurs sont au logis et filent leur quenouille,
Elle essuie aux roseaux ses pieds que l'étang [mouille.
Chèvres, brebis, béliers paissent ; quand, sombre [esprit,
J'apparais, le pauvre ange a peur, et me sourit ;
Et moi je la salue, elle étant l'innocence.
Ses agneaux, dans le pré plein de fleurs qui l'en- [cense,
Bondissent, et chacun, au soleil s'empourprant,
Laisse aux buissons, à qui la bise le reprend,
Un peu de sa toison, comme un flocon d'écume.
Je passe ; enfant, troupeau s'effacent dans la [brume.

VICTOR HUGO. (*Les Contemplations.*)

Questions. — 1. a. *Quel est dans le texte le sens particulier du mot « chaume »?*

b. *Citez deux mots de la famille de « chaume » et employez chacun d'eux dans une phrase.*

2. *Expliquez la phrase « qui s'étoile le soir » et l'expression « flocon d'écume ».*

3. *Nature et fonction des propositions de la 1re phrase : « Je rencontre... le soir. »*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Chaume* a ici le sens de *toit.*

b. *Chaumine, chaumière :* le bûcheron regagnait sa chaumine ; le hameau ne comprenait que quelques pauvres chaumières.

2. *Le toit de chaume « croule » :* troué en plusieurs endroits, il laisse apercevoir les étoiles ; — *flocon d'écume :* les brins de laine laissés par les agneaux aux buissons forment de légères touffes blanches comparables à l'écume des vagues.

3. a *Je rencontre parfois... un doux être... gardeuse de chèvres :* prop. principale.

b. *Habitant au fond d'un ravin noir, un vieux chaume croulant* (le part. présent *habitant* équivaut à *qui habite*) : prop. subordonnée, compl. du nom *être* (un doux être).

c. *Qui s'étoile le soir :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. de l'antécéd. *vieux chaume.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Une charrette s'est arrêtée dans un chemin boueux. Le charretier commence à brutaliser son cheval. Mais un passant intervient (indiquez comment). Enfin l'attelage peut repartir.*

➔ CONSEILS. — Bien suivre le plan indiqué. Noter avec précision les causes qui ont immobilisé l'attelage, puis montrer la colère croissante du charretier et les efforts impuissants du cheval que les cris et les coups achèvent d'affoler.

Fournir ensuite les détails qui feront voir comment l'intervention opportune du passant pourra permettre à l'attelage de sortir de ce mauvais pas.

MATHERON. La RESPONSABILITÉ CIVILE des INSTITUTEURS... 13.50

Inutile de terminer par une réflexion morale, la leçon se dégage des faits eux-mêmes ; elle pourra toutefois être formulée par le passant dont le sang-froid intelligent a utilement secondé les efforts du cheval.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Je fais escompter, le même jour, dans une banque, 2 traites, l'une de 7 500 f. payable dans 2 mois, l'autre de 8 750 f. payable dans 3 mois.* 1° *Le taux de l'escompte étant de 6 p. 100, quelle somme recevrai-je, déduction faite de l'escompte, si le banquier prend une commission de 0 f. 10 par 100 f. de valeur nominale?* 2° *Pendant combien de temps devrai-je placer, à 4 p. 100, la somme reçue pour qu'elle rapporte un intérêt égal à la somme totale retenue par le banquier?*

➔ Solution. — 1° L'escompte de la 1re traite est l'intérêt de 7 500 f. à 6 p. 100 pendant 2 mois ou 1/6 d'année.

L'intérêt de 100 f. en 1/6 d'année est 1 f. ; celui de 7 500 f. est donc 75 f.

De même en 3 mois, ou 1/4 d'année, 100 f. produisent 6 f. : 4 = 1 f. 50. L'escompte de la 2e traite est donc :

1 f. 50 × 87,50 = 131 f. 25.

Somme des valeurs nominales des 2 billets :

7 500 f. + 8 750 = 16 250 f.

La commission est : 0 f. 10 par 100 f. ou 1 f. par 1 000 f., soit 16 f. 25 pour les 2 billets.

La somme totale à retenir par le banquier est donc :

75 f. + 131 f. 25 + 16 f. 25 = 222 f. 50.

Je recevrai :

16 250 f. — 222 f. 50 = **16 027 f. 50.**

2° A 4 p. 100, en 360 jours, 16 027 f. 50 rapportent :

4 f. × 160,275 = 641 f. 10.

Pour rapporter 222 f. 50, cette somme devra être placée pendant un nombre de jours égal à :

$$360 \text{ jours} \times \frac{222{,}50}{641{,}10} = \textbf{125 jours} \text{ par excès.}$$

***

2. *En vendant une marchandise 21 f. 60 le quintal, on gagne 20 p. 100 sur le prix d'achat.* 1° *Combien pour 100 gagnerait-on sur ce même prix d'achat, si on la revendait 243 f. la tonne?* 2° *Combien gagnerait-on p. 100 sur le prix de vente?*

➔ Solution. — 1° Le prix de vente 21 f. 60 comprend le prix d'achat plus les 20/100 ou le 1/5 de ce prix d'achat. Il représente donc les 6/5 du prix d'achat.

Prix d'achat du quintal :

21 f. 60 × 5/6 = 18 f.

Le prix d'achat de la tonne est 180 f. En revendant cette marchandise 243 f. la tonne, on gagnerait par tonne :

243 f. — 180 f. = 63 f.

Le bénéfice serait donc de 63 f. sur 180 f. d'achat. Sur 100 f. d'achat, il serait :

63 f. : 1,8 = 35 f. **(35 p. 100).**

2° Le bénéfice est 63 f. sur 243 f. de vente. Pour 100 f. de vente il serait :

63 f. : 2,43 = **25 f. 92** par défaut.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 2e session, 1933). — **Où est le bonheur ?** — Pourquoi voulez-vous être distingué du reste des hommes ? Contentez-vous de remplir votre devoir où la naissance vous a mis ; bénissez votre sort qui vous permet d'avoir une conscience à vous, et qui ne vous oblige pas, comme les *grands*, de mettre votre bonheur dans l'opinion des petits, et, comme les petits, de *ramper sous les grands* pour avoir de quoi vivre. Vous êtes dans un pays et dans une condition *où*, pour subsister, vous n'avez besoin ni de tromper, ni de flatter, ni de vous avilir, comme font la plupart de ceux qui cherchent la fortune, *où* votre état ne vous interdit aucune vertu, *où vous pouvez être impunément bon*, vrai, sincère, patient, tempérant, indulgent, sans qu'aucun ridicule vienne *flétrir votre sagesse qui n'est encore qu'en fleur*. Le ciel vous a donné la liberté, de la santé, une bonne conscience et des amis : les rois *dont* vous ambitionnez la faveur ne sont pas si heureux. Les talents, qui sont encore plus rares que la naissance et les richesses, sont de plus grands biens, puisque rien ne peut les ôter et que partout ils nous concilient l'estime publique, *mais ils coûtent cher*.

Bernardin de Saint-Pierre.
(*Paul et Virginie.*)

Questions. — 1. *Expliquez d'une façon aussi précise que possible : « où vous pouvez être impunément bon ; — flétrir votre sagesse qui n'est encore qu'en fleur ; — ramper sous les grands ; — mais ils coûtent cher ».*

2. *Analyse de : « grands ; — où ; — dont ».*

3. *Décomposez la dernière phrase en ses différentes propositions. Vous aurez soin d'indiquer leur nature et leur fonction.*

➔ Réponses. — 1. *Où vous pouvez être impunément bon :* littéralement où vous pouvez être bon « sans être puni », sans avoir à regretter votre bonté, l'auteur veut dire que vous pourrez faire le bien sans exciter l'envie, ni la méchanceté ; — *flétrir votre sagesse qui n'est encore qu'en fleur :* cette page s'adresse à un enfant dont la sagesse, à la fois spontanée et naïve, est pure ; elle n'est point née de l'expérience, elle ignore encore les laideurs que présentent certains aspects de la réalité ; — *ramper sous les grands :* au sens propre, *ramper*, c'est avancer en se traînant sur le ventre comme le font les reptiles ; au figuré, et c'est ici le sens du texte, c'est s'humilier bassement et par intérêt, de manière à se ménager la protection des puissants ; — *mais ils coûtent cher :* les talents ne s'acquièrent qu'au prix d'un effort à la fois intense et persévérant, et par cela même vraiment pénible.

2. *Grands :* nom com., masc. pl., sujet de *font* (sous entendu : *comme font les grands*).

Où : pron. relatif a pour antécéd. *pays* et *condition*, compl. circ. de lieu de *interdit*.

Dont : pron. relatif, a pour antécéd. *rois*, compl. du nom *faveur*.

3. (Pas de difficultés.) Prop. principale : *Les talents sont de plus grands biens.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Imaginez une histoire dont la morale sera la même que dans telle fable de La Fontaine à votre choix, mais dont les personnages seront des hommes ou des femmes de notre époque.*

➔ Indications. — Comme l'a fait remarquer Taine, La Fontaine « cache toujours un homme dans une bête » ; il est clair que le fabuliste se propose, à

Martin-Pierre. Georges et ses petits amis. *Le livre unique de lecture du cours prép. et élém.* . . **7.50**

l'aide d'animaux, de faire la leçon aux hommes ; il ne sera pas difficile aux candidats de composer, en partant de la morale d'une fable qu'ils connaissent bien, une histoire dont les personnages seront cette fois, des humains.

A titre d'exemple, si nous considérons la morale de la fable *Le lièvre et la tortue* : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point », nous pouvons imaginer l'histoire suivante : « Deux camarades de classe se montrent fort dissemblables, l'un est d'esprit vif, bien doué, il possède une excellente mémoire, par contre il se montre volontiers étourdi et il n'est guère persévérant ; l'autre, plus lourd, moins brillant, manifeste une grande application et travaille avec beaucoup de régularité. Les deux camarades doivent subir, en fin d'année, le même examen. Alors que l'élève laborieux se préoccupe, dès le début de l'année scolaire, du programme des études, le second flâne et, comptant sur sa mémoire, remet au dernier trimestre les revisions indispensables.

« Vous devinez le résultat : un travail hâtif et mal ordonné ne peut remplacer un effort soutenu et bien réglé, et l'élève intelligent mais léger et peu appliqué échoue là où son camarade réussit à force d'application et de ténacité. »

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Les grandes régions du Massif Central : histoire géologique sommaire ; aspect actuel ; principales divisions.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Vaste ensemble de reliefs couvrant environ le 1/6 de la France et situé au centre du pays, limites (V. Atlas). D'origine primaire, le massif a subi d'importantes modifications qui expliquent la variété de ses aspects actuels.

II. **Histoire géologique.** — On peut distinguer trois périodes principales.

a. **Ère primaire** : formé lors du plissement hercynien, le massif se trouve rompu lors de l'ère carbonifère (*gisements houillers* dans les cassures).

b. **Ère secondaire** : action de l'érosion, le massif est ramené à l'état de *pénéplaine* ; les mers jurassiques recouvrent le sud-ouest de la région (alluvionnement et formation des *Causses*.

c. **Ère tertiaire** : la formation du *plissement alpin* exerce sur la partie orientale du massif et surtout au sud une poussée qui relève une partie du relief et amène des dislocations, des fractures qu'accompagnent des *phénomènes volcaniques*. Dans les dépressions se formeront des plaines intérieures et des lacs.

III. **Principales divisions.** — a. *A l'ouest :* plateau arasé du Limousin (plateau de *Millevaches*, 978 m.) ; au nord-ouest, monts de la Marche ; à l'ouest, monts du Limousin (V. Atlas), ondulations monotones où l'eau ruisselle sur le granit ;

b. *Bordure orientale :* découpée en plusieurs massifs par les vallées transversales : au nord-est, hauteurs du Morvan (902 m. au Bois du Roi), entre Saône-et-Loire ; chaînons du Charolais, du Mâconnais, du Beaujolais, du Lyonnais (Voir Atlas) ; au sud du Lyonnais : Mont Pilat, *Monts du Vivarais* (Mont Mézenc, 1 754 m.) ; Gerbier-de-Jonc (1 550 m.). *Les Cévennes*, de l'Ardèche à l'Hérault (Mont Lozère, 1 702 m.).

c. *Monts d'entre Loire et Allier* (Velay, Forez), plateau de Gévaudan.

d. *Au sud :* plateaux calcaires des *Causses* (avens et canons) (V. Atlas) ; terrains anciens du Ségala, chaînes de la Montagne Noire, de l'Espinouze.

e. *Volcans d'Auvergne :* Monts Dôme (Puy-de-Dôme, 1 465 m.) ; Mont-Dore (Puy de Sancy, 1 886 m.) ; Cantal (Plomb du Cantal, 1 858 m.) ; plateau basaltique de l'Aubrac.

f. *Bassins tertiaires :* plaines de la *Limagne*, du Forez, du Bourbonnais.

IV. **Climat et hydrographie.** — Climat rigoureux (altitude), hivers longs et rudes (trois mois de gelées). Régime irrégulier des cours d'eau (imperméabilité du sol, pentes fortes, chutes, rapides (V. Atlas).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Nancy, octobre 1935). — 1. **Algèbre.** — 1° *Représenter sur le même graphique les variations des fonctions :*

$$y = \frac{x^2}{4} \text{ et } y = x.$$

2° *Que représentent les abscisses des points d'intersection ?*

3° *On imagine une droite ayant pour équation :* $y = x + m$. *Quelles valeurs faut-il attribuer à* m *pour que cette droite coupe la première courbe représentative ? Pour qu'elle lui soit tangente ?*

4° *Construire cette droite dans le cas où elle est tangente.*

➔ SOLUTION. — 1° On sait que les variations de la fonction $y = \frac{x^2}{4}$ sont représentées par une parabole dont la concavité est tournée vers les y positifs et dont le sommet coïncide avec l'origine des coordonnées.

A deux valeurs opposées de x correspondent deux

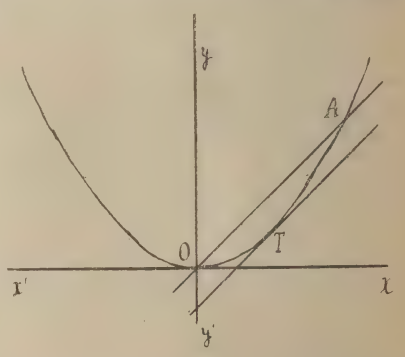

valeurs égales de y et, par suite, deux points symétriques par rapport à Oy.

Il suffit de construire la branche de courbe située dans l'angle xOy en déterminant plusieurs de ses points et de construire ensuite la figure symétrique par rapport à Oy.

La fonction $y = x$ est représentée par la bissectrice des angles xOy et $x'Oy'$ puisqu'un point quelconque de cette ligne doit avoir ses coordonnées égales.

2° Un point commun à la courbe $y = \frac{x^2}{4}$ et à la droite $y = x$ a des coordonnées qui vérifient ces deux équations ; ces nombres sont donc une solution du système des deux équations. En particulier, l'abscisse est une solution de l'équation :

$$\frac{x^2}{4} = x \text{ ou } x(x - 4) = 0$$

obtenue en éliminant y.

3° De même un point commun à la courbe $y = \frac{x^2}{4}$ et à la droite $y = x + m$ a des coordonnées vérifiant ces deux équations. Son abscisse est solution de l'équation :

$$\frac{x^2}{4} = x + m ; \text{ ou } x^2 - 4x - 4m = 0 \qquad (1).$$

Ce point existe si l'équation (1) a au moins une solution.

Le discriminant de (1) est, le coefficient de x étant pair :

$$4 + 4m = 4(1 + m).$$

Il est positif si : $1 + m > 0$; ou $m > -1$.

Dans ce cas, l'équation (1) a deux racines ; la courbe est coupée en deux points par la droite.

La droite est tangente à la courbe si les deux points d'intersection sont confondus ; il en est ainsi lorsque (1) n'a qu'une racine, soit quand $m = -1$.

L'équation devient alors :

DIVIN. Contes et légendes de l'Égypte ancienne. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Le travail et le métier.

I. L'exemple.

1. UN TRAIT D'HÉROISME. — *Le 18 avril 1911, à dix heures du matin, le gardien du phare de Kerdonis, commune de Locmaria, à Belle-Isle-en-Mer, situé à deux kilomètres de toute habitation, était pris d'un malaise subit au moment où il nettoyait la lanterne du phare à feu intermittent, dont il avait la garde. Croyant à un malaise passager, il continua sa besogne jusqu'à midi; mais une nouvelle atteinte du mal le força à s'aliter. Matelot (c'est son nom) habitait ce phare avec sa femme, et quatre enfants en bas âge. Ne pouvant abandonner son mari et ses quatre petits enfants, la femme Matelot ne put aller chercher du secours, et l'état de Matelot ne fit qu'empirer.*

A sept heures du soir, il entra en agonie; mais la nuit allait tomber, elle tombait, et le feu n'était pas allumé. La femme Matelot laissa au chevet du moribond les enfants et monta dans la tour allumer le feu; quand elle revint, elle eut à peine le temps de recueillir le dernier soupir de son mari.

Dans les pleurs, elle fut appelée par un de ses enfants :

— Maman, la lanterne ne tourne pas.

Et, en effet, le feu tournant ne tournait pas. Il risquait d'être confondu avec un feu fixe et pouvait entraîner de funestes méprises pour les bateaux attardés dans cette nuit noire, sous la tempête menaçante.

Une fois de plus, elle quitta le mort et monta au phare pour chercher le remède et remettre le feu en mouvement. Mais une heure de travail fut vaine. Matelot, arrêté subitement le matin par la maladie au moment même où il nettoyait le mécanisme, n'avait pu mettre en place tous les organes essentiels, et le phare immobilisé allait peut être devenir la source de plus d'une catastrophe.

Alors, redescendant près du mort, elle fit monter dans la tour les deux aînés de ses enfants, dix ans et sept ans, et toute la nuit, seuls, dans l'étroite chambre du feu, tout au haut du phare, de neuf heures du soir à sept heures du matin, les deux enfants, en poussant de toutes leurs petites forces, firent tourner le feu qui, pas un instant, n'eut de défaillance; pendant qu'en bas la mère, avec les deux plus petits, faisait la toilette funèbre du père.

2. LA MANDRAGORE. — *Ce qui suit est une histoire véritable. Elle s'est passée il y a plus de trois cents ans.*

Les gens de La Rochelle étaient ameutés devant la boutique d'un marchand de chandelles et criaient :

— Il a la mandragore, il a la mandragore! Au feu le sorcier, au feu!

Il faut vous dire qu'en ce temps-là on brûlait vifs ceux qu'on croyait être des sorciers. On s'imaginait, entre autres choses, qu'il leur suffisait d'une racine de mandragore pour découvrir des trésors.

Et, en effet, le marchand devait avoir quelque secret pour faire fortune; car, ayant commencé pauvre son commerce, il était devenu presque riche.

Au bruit, le gouverneur de la ville accourut et dispersa la foule.

Quelques jours après, le roi de Navarre, celui qui fut roi de France sous le nom d'Henri IV, arriva dans la ville.

C'était un prince sensé, qui ne croyait pas aux sorciers.

Aussi, quand un soir, à souper, on lui conta l'aventure, il dit :

— Ça, messieurs, allons visiter l'homme à la mandragore.

Et, se moquant, il ajouta :

— Faute d'argent, j'ai souvent des trous à mon habit; le secret du marchand de chandelles me serait fort utile.

On part, et, quand on fut arrivé à la boutique, Henri frappa du poing contre le volet :

— Holà! marchand, un bourgeois qui n'a pas de chandelle pour rentrer chez lui vous prie de lui en vendre une petite.

Bien qu'il fût minuit passé, le marchand répondit :

— Monsieur, je me lève.

Et, sans tarder, il quitta son lit et servit civilement son client.

— Eh bien! messieurs, qu'en pensez-vous? dit le roi de Navarre à ses compagnons. Notre sorcier ne boude pas à la peine; c'est là sa mandragore. Bonne leçon qu'il nous donne!

(E. LAVISSE, *Les récits de Pierre Laloi*, Colin.)

II. La réflexion.

Le travail est nécessaire. C'est une obligation vis-à-vis de nous-même et vis-à-vis des autres. Être oisif, c'est être injuste. « En temps de guerre, il est inadmissible qu'un homme en pleine force se dérobe au danger : répandrait-il des millions autour de lui, le mépris profond l'atteindrait. Or, pendant la paix, la collaboration à l'œuvre d'ensemble, péril à part, est un devoir identique. Autrefois, le noble qui faisait un métier semblait déchoir : aujourd'hui, nous voyons à plein que c'est le travail qui ennoblit et nous arrivons au moment où l'individu qui, sous un prétexte quelconque, demeure oisif, sera méprisé. » (MÉLINAND.) Qu'arriverait-il si vous ne travailliez pas en classe, si vos parents ne travaillaient pas, si personne ne travaillait ? La vie du monde dépend du travail de tous. C'est pourquoi, le paresseux est méprisable : il reçoit et ne produit rien. Notez que ce défaut se manifeste de deux façons : par l'abstention (moi, je me repose), par la négligence (c'est assez bon). S'appuyer sur les autres, vivre à leurs dépens, les exploiter en demandant toujours aide et secours à la communauté, c'est agir comme le frelon dans la ruche. « C'est un frelon, ce jeune homme de vingt ans, vigoureux et plein de force, qui ne compte que sur l'argent qu'il tire de sa famille, et qui se fait ainsi entretenir par elle. C'est un frelon, ce jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui ne cherche dans le mariage qu'une dot, c'est-à-dire un moyen commode de se faire entretenir par sa femme. C'est un frelon,

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

ce bourgeois, ou cet ouvrier, qui, en face des difficultés de la vie moderne, ne sait que se retourner vers la collectivité, commune ou État, pour réclamer aide et protection, afin de se faire entretenir par le budget. C'est un frelon, ce politicien, qui, exploitant la sottise humaine, fait de la popularité, en promettant tout ce que l'on veut, afin de se faire entretenir par cette même collectivité qu'il dupe et qu'il ruine. » (E. DEMOLINS.)

Les avantages du travail. Il assure notre subsistance ; il nous permet d'améliorer notre sort. En demander des exemples : personnes « parties de rien » et qui ont atteint l'aisance, la notoriété par leur travail.

Le travail éloigne de nous l'ennui. Voyez l'écolier paresseux. Comment il se distrait : il fait des niches à ses voisins, il bavarde, il trouble le recueillement de la classe. Il ne s'ennuierait pas s'il travaillait. Voyez ceux que l'on appelle les désœuvrés.

Le travail éloigne de nous le vice : bien des fainéants sont devenus des malfaiteurs, voleurs et même assassins.

Le travail donne la joie : le devoir terminé, la difficulté vaincue, l'élève se sent heureux et fier du progrès accompli : il commence à devenir « quelqu'un » ; le développement de son intelligence, de sa volonté le soustrait à la dépendance des autres. Le travail, c'est la conquête de la liberté. Quelle n'est pas la fierté et le légitime orgueil du jeune homme, quand il peut se dire : « Enfin, j'ai une situation ; je puis gagner ma vie, je ne suis plus à la charge de personne ! » Avez-vous déjà rencontré un homme plus heureux que le jovial et courageux savetier de la fable : « Il chantait du matin au soir, c'était merveille de l'entendre ! »

Le travail donne enfin la joie de créer : la rédaction de l'écolier, le repas de la ménagère, le jardin, la pièce de mécanique ou de menuiserie de l'ouvrier. Mais, pour cela, il faut que l'ouvrage soit exécuté avec soin, avec goût, de toute son âme. Il ne faut pas dire : « Moi, je n'aime pas le ménage, le pot-au-feu m'ennuie, etc. » Il y a trop de gens qu'on ne peut voir travailler sans que l'envie vous prenne de leur arracher le balai, le marteau, la pioche, tant ils s'en servent mal. Écoutez ce conseil d'un milliardaire américain : « Je me représente des petits garçons dégourdis qui viennent à mon bureau me demander conseil pour leur début, et voici ce que je leur dirais : « Le secret du succès, c'est de faire la besogne de chaque jour un peu mieux que la veille » ; et il ajoutait : « Je connais un vieil industriel qui demanda un jour à un contremaître de lui recommander un apprenti pour un meilleur poste. Le contremaître dit que les apprentis étaient tous bons. « Eh bien ! dit le patron, il est cinq heures, l'heure de quitter l'atelier ; dites-leur qu'on travaille jusqu'à six. » Tous se remirent à la besogne de bonne grâce, mais, à l'approche du coup de six heures, ils commencèrent à jeter des coups d'œil vers l'horloge... excepté un : celui-là eut sa position ; il est maintenant à la tête de l'établissement et commande à trente mille ouvriers. »

Pour bien aimer son métier, il faut l'avoir bien choisi. Se demander : à quoi suis-je le plus apte? Trop souvent une seule question est posée par les parents, qui décident pour leurs enfants, sans un suffisant égard à leur santé, à leurs qualités, à leurs goûts : gagne-t-on beaucoup d'argent ? Cette question n'est pas négligeable, mais elle n'est pas la seule. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'informer auprès des services d'orientation professionnelle qui existent, croyons-nous, au chef-lieu de la plupart des départements. Les maîtres devraient demander à ces services des monographies de métiers. Grâce à elles ils donneraient un enseignement moral plus pratique et plus utile. « La chose la plus importante à toute la vie, c'est le choix du métier. » (PASCAL.)

Le *cours élémentaire* copiera : « Je veux travailler un peu mieux aujourd'hui qu'hier. » Le *cours moyen* copiera : « Examine d'abord ce à quoi tu es propre : tel homme est fait pour une chose, tel autre pour une autre. Avant de te mettre à l'œuvre, songe à ce qui doit venir après. » (EPICTÈTE.)

III. L'action.

Penché sur votre cahier, vous résolvez un problème : quelles bonnes habitudes contractez-vous par ce travail? (Celle de l'effort soutenu, celle de fixer votre attention, de discipliner une activité, qui, à votre âge, aime à passer capricieusement d'un objet à un autre, celle de l'ordre et du travail en temps limité.)

Vous a-t-on parlé des « esclaves » ? Avez-vous lu des extraits de *La Case de l'oncle Tom?* Savez-vous ce qu'étaient les galériens ? Leur travail était-il pénible, intelligent ? L'accomplissaient-ils avec joie ? Pourquoi y avait-il des esclaves et des galériens ? (Les inventions, donc le travail humain, ont, peu à peu, permis leur libération : le travail libère l'homme, chacun bénéficie du travail des autres.) Bien que tout travail soit respectable, celui-là n'est-il pas dégradant ? Ne dit-on pas, pour se plaindre, que l'on travaille comme un galérien, comme une bête de somme, ou que l'on mène une vie de chien?

Connaissez-vous des travaux exécutés par des « manœuvres », par des ouvriers sur certains chantiers et, sur d'autres, par des machines ? Pourquoi cette substitution a-t-elle été possible ? Quelle différence voyez-vous entre le travail de l'homme qui conduit cette machine et celui du manœuvre ? Un « technicien », un « ouvrier qualifié » est-il plus libre que le manœuvre, est-il plus sûr du lendemain, pourquoi ? Sentez-vous l'utilité d'apprendre un métier ?

Demandez-vous quel travail une lampe, une vitre, une table, un livre représentent ? Que penser alors d'une découverte comme celle du feu, du premier arbre fruitier, de la première céréale ? Gloire au travail humain !

Respecter ses outils, son travail, n'est-ce pas considérer certaines négligences comme indignes de soi et se respecter soi-même ?

Notez, jour par jour, les progrès accomplis dans votre travail : en classe, à la maison.

ÉDUCATION CIVIQUE

L'arrondissement et le canton.

I. L'organisation de l'arrondissement est calquée sur celle du département (sous-préfet, conseil d'arrondissement). Mais son importance est très réduite.

II. Le canton n'a ni conseil élu, ni représentant du pouvoir central, ni institutions propres. Son chef-lieu est un centre de vie sociale.

M. HÉNON.

BEIGDEBER. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Soustractions avec retenues.

Opération concrète. — 1° Soit à *retrancher* 6 plumes de 12 plumes. Opérer avec les plumes. Ce qu'on fait : *on retire.*

2° Prenons maintenant des bûchettes et essayons d'effectuer la soustraction suivante :

23 bûchettes — 7 bûchettes.

Comment sont formées les 23 bûchettes ? *De 2 paquets de 10* et de *3 bûchettes libres.* Il nous faut maintenant retirer 7 bûchettes de 3 bûchettes et nous n'avons pas le droit de défaire les paquets de 10, c'est impossible. Mais, attention, prenons dans notre collection de bûchettes un paquet de 10 bûchettes. Ce paquet de 10 bûchettes, ajoutons-le aux 3 bûchettes libres. Cela fait 13 bûchettes ; nous pouvons alors retirer 7 bûchettes de 13 bûchettes, *il reste 6 bûchettes.* Mais, puisque nous avons pris 10 bûchettes en plus tout à l'heure, il faut retirer maintenant cette dizaine des 2 dizaines. Il reste *une dizaine de bûchettes.* Le résultat de la soustraction est *16 bûchettes.*

Comment on pose la soustraction. — Exiger des chiffres bien faits, placés les uns sous les autres (les unités sous les unités, les dizaines sous les dizaines). *Placer le petit nombre sous le grand.* Soigner le trait et le signe de la soustraction.

```
 23
—  7
----
 16
```

Comment on compte l'opération. — Soit à effectuer la soustraction : 23 — 7. Je dis : 7 ôtés de 3, on ne peut pas. J'ajoute 10 unités aux 3 unités du grand nombre, cela fait 13 ; 7 ôtés de 13, *il reste 6.* J'écris 6 sous les unités et je retiens 10 unités ou 1 dizaine J'ajoute cette dizaine au plus petit nombre. 1 dizaine et 0 dizaine font 1 dizaine. 1 dizaine ôtée de 2 dizaines, il reste *1 dizaine.* J'écris 1 dizaine sous les dizaines. *La différence est 16 unités.*

Exercices. — 1. *Louis a 6 ans. Son frère Paul est âgé de 14 ans. Quelle est la différence de leur âge ?*

2. *Mesurons deux ficelles. La première a 23 m., la seconde mesure 16 m. Quelle est la ficelle la plus longue ? De combien de mètres dépasse-t-elle la plus petite ?*

3. *Maman part chez l'épicier avec 65 f. Elle rentre avec 39 f. Combien a-t-elle dépensé chez l'épicier ?*

4. *Dans une bibliothèque scolaire il y a 45 livres, 19 sont entre les mains des élèves. Combien reste-t-il de livres dans la bibliothèque ?*

5. *Une chaise achetée 25 f. a été revendue 42 f. Quel bénéfice a-t-on réalisé ?*

6. *Effectuer les soustractions suivantes :*

50 m. — 18 m. = *64 f. — 15 f. =*
65 m. — 29 m. = *43 l. — 28 l. =*

Les poser comme on vous a montré.

II. Initiation à la géométrie.

Construction. — On construira : 1° un carré ; 2° un rectangle (figures déjà étudiées) ; 3° un carré dont le côté est triple d'un premier carré construit

III. Travail manuel.

Modelage. — *Une bouteille.*

Observation : le bas de la bouteille ressemble à un *cylindre.* Ce cylindre va en s'amincissant et le haut serait un *cône* qu'on aurait décapité. Attention, c'est très difficile : les lignes courbes (Voir figure) réunissant le cylindre au sommet de la bouteille sont à modeler lentement.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Multiplication et division (revision).

1. **Exercices d'invention** par les élèves qui ont à trouver et à raisonner des problèmes comprenant des *multiplications* et des *divisions.* Se reporter aux numéros précédents.

2. **Construction de la table de Pythagore.** — On se reportera à la leçon n° 11, cours moyen et supérieur.

On utilisera cette table :

1° Pour *trouver un produit,* qu'on peut avoir de deux façons différentes ;

2° *Pour avoir un quotient.*

II. Système métrique.

Masses et capacités (revision).

1. **Exercices pratiques :**

1° Recherche de la masse d'un corps ;

2° Recherche de la capacité d'un récipient.

2. **Exercices de conversion :**

Exemples : 1° Convertir en grammes et faire les opérations :

3 kg. + 2 hg. + 23 hg. 8 dag. = ...,
7 kg. 5 dag. — 64 dag. 5 g. = ..., etc.

2° Convertir en litres et faire les opérations :

7 hl. 8 dal. 5 l. + 7 hl. 5 dal. = ...,
18 dal. 7 × 4 =..., etc.

3. **Exercices d'invention** par les élèves. On combinera des problèmes comprenant *des multiplications* et *des divisions,* et dans lesquels des marchandises seront achetées ou vendues *au kilogramme, au litre,* etc.

III. Géométrie.

Reconnaître les solides.

1. **Matériel.** — Un dé à jouer (cube) ; une brique (parallélépipède) ; un manche d'outil (cylindre) ; une bille (sphère), etc.

2. **Reconnaître les principaux solides :**

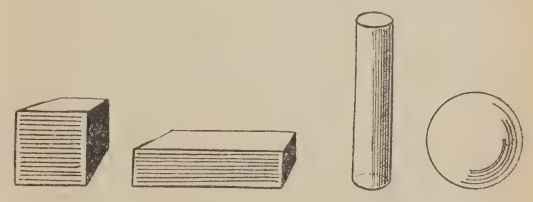

3. **Construire** ces solides. *Exercices de modelage.*

4. **Exercices de comparaison.** — Comparer *le cube* et *la brique :* ressemblance et différence.

Avec *6 carrés égaux* en carton, construire un cube. Comment les assembler ?

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Multiplier un nombre par 2, 3, 4 ; puis par 20, 30, 40.*

17 × 2 = *17 × 20 =* *56 × 20 =*
28 × 3 = *28 × 30 =* *71 × 30 =*
34 × 4 = *34 × 40 =* *29 × 40 =*

2° *Trouver le carré des 10 premiers nombres, de 12, de 14, de 20, de 50.*

3° *Quel est le nombre qui, multiplié par lui-même, donne les produits suivants : 16, 49, 64, 100, 144, 25, 36, 121 ?*

4° *Dans une division, le quotient est 9, le diviseur 9. Il n'y a pas de reste. Quel est le dividende ?*

5° *Prendre la moitié de : 12, 36, 54, 60, 426, 71, 39, 57, 63, 535, etc.*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseign. du calcul aux débutants.... 15 fr.

6° *Prendre le quart de : 24, 48, 26, 42, 58, 64, 100.*

7° *Pour peser un corps, on met les poids suivants sur le plateau d'une balance : 5 hg., 1 kg., 2 dag., 4 g. Trouver en grammes le poids de ce corps.*

8° *Pour emplir un fût, on met 7 seaux d'un double dal. et la moitié d'un seau. Quelle est la contenance de ce fût ?*

9° *Un dal. de vin vaut 30 f. Quel est le prix du litre ? De l'hectolitre ?*

10° *Combien le cube a-t-il d'arêtes ? Un dé à jouer a 12 cm. de longueur de toutes ses arêtes. Quelle est la longueur d'une arête ?*

11° *L'arête d'un cube mesure 6 cm. Quelle est la longueur de toutes les arêtes ?*

2. **Problèmes.** — 1° Le bénéfice. — *Un industriel a vendu 250 bascules en 1935. Il a gagné 235 f. par bascule. Quel bénéfice a-t-il réalisé ?* RÉPONSE. ➔ **58 750 f.**

2° Prix de vente total. — *Une jardinière vend, le matin au marché, 39 kg. de haricots verts à 4 f. le kg. ; l'après-midi, elle liquide les 27 kg. qui lui restent à 3 f. le kg. Combien a-t-elle retiré de la vente des haricots ?* RÉPONSE. ➔ **237 f.**

3° Le partage. — *Un grand-père distribue 317 f. à ses trois petits-enfants. Il dit à Paul qui est l'aîné : fais ce partage de façon que chacun ait la même somme et, s'il y a un reste, il sera pour toi. Donnez la part de chaque enfant.* RÉPONSES. ➔ **1er enfant et 2e enfant, chacun : 105 f. ; Paul : 107 f.**

4° Le prix du mètre d'étoffe. — *Maman part faire des achats. En revenant elle me dit : je suis partie avec 500 f. et je reviens avec 245 f. Combien ai-je dépensé ? J'ai acheté une paire de chaussures de 63 f. et 12 m. de toile. Quel est le prix du mètre d'étoffe ?* RÉPONSES. ➔ **255 f. ; 16 f. le mètre.**

5° Le poids. — *Une barrique pleine de vin pèse 126 kg. La barrique vide pèse 21 kg. Trouver le poids du vin.* RÉPONSE. ➔ **105 kg.**

6° Faisons le compte. — *Je dois à Henri 3 quintaux de pommes de terre à 55 f. les 100 kg. ; 6 douzaines d'œufs à 4 f. la douzaine et un sac de blé de 63 f. Combien lui dois-je ? Mais Henri me doit une somme de 350 f. que je lui ai prêtée. Qui doit de l'argent à l'autre et combien ?* RÉPONSES. ➔ **Je dois 252 f. à Henri ; Henri me doit 98 f.**

7° Le prix de vente de la douzaine. — *Un coquetier achète 450 douzaines d'œufs pour 1 350 f. Combien devra-t-il vendre la douzaine d'œufs pour gagner 450 f. sur le tout ?* RÉPONSE. ➔ **4 f.**

8° Le prix d'un voyage. — *Un instituteur visite une ferme avec 12 élèves du cours agricole. L'autocar qui les transporte coûte 455 f. Il y a en plus 195 f. de repas à payer. Tous les frais étant mis en commun, trouver le prix du voyage de chacun ?* RÉPONSE. ➔ **50 f.**

9° Le nombre de vases. — *Un marchand vend, en une année, pour 2 114 f. de vases qu'il avait achetés 1 510 f. Sachant qu'il a fait un bénéfice de 2 f. par vase, trouvez combien il a vendu de vases ?* RÉPONSE. ➔ **302 vases.**

10° Le prix de revient. — *Un épicier reçoit 75 kg. de café grillé qui valent 1 200 f. Il paie comptant et on lui fait une remise de 75 f. A combien revient le kg. de café ?* RÉPONSE. ➔ **15 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

L'escompte.

1. **Effets de commerce.** — Les commerçants ne paient pas leurs marchandises *au comptant*. Ils s'engagent à payer *à 30 jours, à 60 jours*, etc., par exemple. Cette date fixée pour le paiement est *l'échéance*. Les dettes des *débiteurs* aux *créanciers* sont reconnues par des *effets de commerce : billet à ordre* et *traite*.

2. **Observation :**

D'un billet à ordre (Papier timbré. Par qui il est rédigé ? Le libellé).

D'une traite (Papier timbré. Par qui elle est rédigée ? Le libellé).

3. **Ce qu'on appelle valeur nominale :** *c'est la somme inscrite en toutes lettres sur l'effet de commerce.*

4. **Ce qu'il faut entendre par escompte.** — Prenons un exemple : M. Louis, libraire, reçoit de M. Nathan, à Paris, des articles de librairie dont la valeur s'élève à 15 000 f. M. Louis ne paie pas tout de suite, mais remet à M. Nathan un effet de commerce où il reconnaît sa dette et s'engage à payer le 15 juin prochain.

La valeur nominale est : 15 000 f. ; l'échéance, le 15 juin.

M. Nathan a besoin d'argent avant cette date. Il porte le billet que lui a remis M. Louis à M. Leriche, le banquier, et demande à ce dernier *d'escompter le billet*. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que : *le banquier remet à M. Nathan la somme de 15 000 f., diminuée de l'intérêt de cette somme du jour de la négociation au jour de l'échéance. C'est cet intérêt qu'on appelle* **escompte.**

5. **Calculons l'escompte.** — Supposons que le jour de la négociation soit le 7 mai.

Comptons le temps : mai, 25 jours ; juin, 15 jours. Total, 40 jours.

Escompte :

Sur 100 f., on retient 4 f. en 360 jours.

Sur 1 f., on retient

$$\frac{4 \text{ f.}}{100} \text{ en 360 jours.}$$

Sur 15 000 f., on retient :

$$\frac{4 \text{ f.} \times 15\,000}{100} \text{ en 360 jours.}$$

Sur 15 000 f., on retient :

$$\frac{4 \text{ f.} \times 15\,000}{100 \times 360} \text{ en 1 jour.}$$

Sur 15 000 f. on retient.

$$\frac{4 \text{ f.} \times 15\,000 \times 40}{100 \times 360} = \text{en 40 jours ou } \mathbf{66 \text{ f. } 65.}$$

M. Leriche remet à M. Nathan :

15 000 f. — 66 f. 65 = **14 933 f. 35**, somme qu'on appelle **valeur actuelle.**

On a donc :

Valeur nominale
— Escompte
Valeur actuelle.

6. **Remarquons.** — 1° Que les problèmes d'escompte se calculent comme les problèmes d'intérêts ;

2° L'année est aussi de 360 jours ;

3° Mais, si les dates sont données, chaque mois est compté pour le nombre exact de jours qu'il comprend.

II. Géométrie.

La pyramide.

1. **Observation.** — Cherchons des objets ayant la forme de pyramides (toits). Base, faces, hauteur. Ce qu'on appelle *apothème*. (Ne pas confondre l'apothème avec la hauteur de la pyramide.)

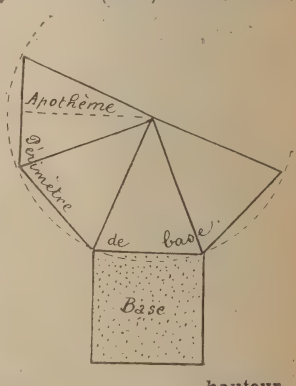

2. **Surface de base.** — Bien regarder de quel polygone il s'agit. Il est facile ensuite d'en trouver la surface.

3. **Surface latérale. — Périmètre de base** $\times \frac{\text{apothème}}{2}$.

Comment trouver la surface totale ?

4. **Volume.** — Surface de base $\times \frac{\text{hauteur}}{3}$.

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours supérieur. . . . *Élève* . . **14.50** *Maître* . **21.50**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Savants de la Renaissance.

I. **Ambroise Paré** (1509-1590). — Ce fut un grand chirurgien. A vingt ans, il fit des études de médecine à Paris. Mais il exerçait, en même temps pour vivre, la profession de barbier, dans un hôtel-Dieu (hôpital). A cette époque, le barbier était aussi un chirurgien ; en particulier, il pratiquait la saignée (expliquer).

Ambroise Paré ne tarda pas à se distinguer parmi les étudiants en médecine, et il devint médecin militaire. Il fut ainsi amené à soigner de nombreux blessés atteints par les projectiles des armes à feu, en usage à cette époque : il découvrit une nouvelle façon de panser ces blessures.

Jusqu'à lui, les médecins avaient l'habitude de cautériser les plaies, c'est-à-dire de les brûler à l'eau bouillante ou au fer rouge, pour éviter l'infection et arrêter les hémorragies. Paré eut le premier l'idée de lier le membre atteint, au-dessus ou au-dessous de la blessure. Ses pansements firent merveille. D'atroces souffrances furent ainsi épargnées aux malheureux blessés.

On croyait, à cette époque, que les anciens Grecs et Romains avaient été si savants dans les choses de la médecine, qu'on ne pouvait jamais faire mieux. On se contentait de faire comme eux. Ambroise Paré répéta qu'on devient médecin en soignant les malades, plus encore qu'en étudiant dans les vieux livres. Il passa toute sa vie dans les hôpitaux, essayant sans cesse de nouvelles manières de traiter les épidémies ou les blessures. C'est ainsi qu'il fit progresser la médecine et la chirurgie.

II. **Bernard Palissy** (1510-1590). — Son histoire est bien curieuse. Il naquit dans une pauvre famille et apprit la profession de verrier. (On fabriquait encore beaucoup de vitraux pour les cathédrales et les châteaux.) Mais cet ouvrier verrier ne tarda pas à devenir un savant. Il étudia toutes les sciences et fit des voyages à travers la France et l'Allemagne pour s'instruire encore.

Nous le retrouvons à Saintes, en 1542. Marié, père d'une nombreuse famille, Bernard Palissy est presque misérable. Depuis quinze ans, il cherche le secret de la fabrication des **émaux** (expliquer). On en fabriquait déjà de très beaux en Italie. Mais Bernard Palissy était trop pauvre pour aller apprendre dans une fabrique. Il chercha seul et **il finit par faire des émaux plus beaux que tous ceux de son époque et même que tous ceux qui furent obtenus par la suite.**

Il apprit, d'abord, à recouvrir d'un vernis brillant et solide les vases et les plats de terre. Bientôt, il fut capable d'exécuter de magnifiques ornements : reproductions d'animaux, de plantes, de fleurs. La reine Marie de Médicis lui commanda des travaux. Mais elle ne tarda pas à l'oublier. A plusieurs reprises, Bernard Palissy fut emprisonné parce qu'il était protestant. (Il mourut même en prison, en 1588.) Mais la recherche de nouveaux émaux, plus brillants et plus fins que ceux qu'il avait déjà fabriqués, occupait sans cesse son esprit. Il emporta dans la tombe la plupart de ses secrets. A plusieurs reprises, après sa mort (notamment en 1847), des chimistes et d'habiles verriers essayèrent d'obtenir des émaux aussi beaux que les siens. Ils avaient des fours beaucoup plus puissants que celui de Palissy et ils disposaient de nouveaux produits et de nouvelles machines : ils ne parvinrent cependant pas à égaler les chefs-d'œuvre du malheureux et grand Palissy.

COURS MOYEN

L'opposition républicaine du second Empire.

L'attaque des exilés. — Le régime reçut les premiers coups des exilés qui s'étaient réfugiés dans des pays hospitaliers (Angleterre). Une vigilante police interdit leurs œuvres sur notre territoire ; beaucoup de Français cultivés purent cependant les lire, soit au cours de leurs voyages à l'étranger, soit en cachette, en France, c'est ainsi que **Les Châtiments** de **Victor Hugo** accablèrent Napoléon III et son entourage de leur ironie sanglante.

I. **Naissance de l'opposition républicaine.** — Les Républicains ne pardonnaient pas à Napoléon « le crime du 2 décembre ». Ils parvinrent à faire entrer cinq des leurs au **Corps législatif** (1858) ; c'était **Jules Favre, Picard, Ollivier, Darimon** et **Hénon.** On s'écarta d'abord des « cinq », qui firent figure d'incendiaires. Ils tinrent tête avec courage, mais sans violence. On s'aperçut bientôt que ces quelques hommes, résolus à parler librement, faisaient impression sur la majorité elle-même. Certains députés regrettaient de ne pas jouer un rôle plus important. Intérieurement, il leur arrivait de blâmer les guerres incessantes de Napoléon III, ou les violences de ses préfets et de sa police. Les Cinq osèrent exprimer ce mécontentement à la tribune. Les plus hardis des députés en vinrent à les soutenir. D'abord isolés, tenus à l'écart, les Cinq finirent par être le centre d'un groupe de mécontents qui grandit par la suite. **Jules Favre** les conduisait.

II. **Développement de l'opposition et du parti républicain.** — Les attaques des Cinq donnèrent des espérances à tous les adversaires de l'Empire. Les **royalistes,** les **catholiques** (mécontents de la politique de Napoléon III en Italie) se rapprochèrent des **Républicains** aux élections de 1863.

L'Empire se défendit contre cette coalition, en usant plus violemment que jamais de ses moyens habituels. Tous les électeurs qui ne se laissaient pas corrompre étaient persécutés. Les élections avaient lieu dans des conditions déplorables. Dans beaucoup de villages, on n'avait pas d'urne : on votait dans un chapeau, dans une marmite, dans la poche du maire entre-bâillée !... Trente-cinq « candidats officiels » (c'est-à-dire gouvernementaux) n'en furent pas moins battus malgré tous les efforts. Vingt et un représentants de l'opposition **libérale** (qui groupait tous les adversaires du régime) étaient élus.

Le Gouvernement essaya de se venger en poursuivant des Républicains coupables, disait-il, d'avoir constitué des associations politiques non autorisées : **Ferry, Gambetta, Hérold** comparurent ainsi en correctionnelle. Leur procès fut l'occasion de magnifiques débats, au cours desquels les plus grands orateurs de l'opposition vinrent attaquer la tyrannie napoléonienne.

Au Corps Législatif, le Gouvernement devait compter avec des antagonistes redoutables : **Berryer,** le grand orateur des royalistes ; **Thiers,** qui, au cours d'une longue carrière d'homme politique et d'historien, avait acquis une compétence en toutes matières ; et surtout le groupe républicain renforcé de **Jules Simon,** de **Garnier Pagès,** de **Pelletan....**

De 1863 à 1869, l'opposition ne cessa pas de grandir. L'Empereur dut faire des concessions (Voir le manuel), qui augmentèrent les pouvoirs du Corps Législatif, et qui libérèrent en partie la presse. Loin d'être satisfaite, l'opposition redoubla de violence. Un jeune avocat **Léon Gambetta,** flétrit les Bonapartistes : « Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes. » Dans **Le Figaro,** dans une petite brochure hebdomadaire, **La Lanterne, Rochefort** accablait de sarcasmes le régime impérial tout entier. Les élections de 1869 furent une défaite pour le Gouvernement. **Gambetta, Rochefort,** des anciens proscrits, des républicains très avancés, des « révolutionnaires » étaient élus. Le 2 janvier 1870, Napoléon appelait au pouvoir **Emile Ollivier,** l'ancien républicain, resté libéral, qui s'était rallié à l'Empire. **Le despotisme napoléonien avait vécu.**

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française *Cours élémentaire*..... 6 20 *Cours moyen*..... 8 fr.

COURS SUPÉRIEUR

L'œuvre sociale de la troisième République.

La troisième République a eu le souci constant de former des citoyens, c'est-à-dire des hommes libres et dignes, capables d'exercer leur souveraineté par le suffrage universel. Cette liberté et cette dignité du citoyen sont deux conquêtes sur l'ignorance et la misère : sur l'ignorance qui ne sait pas résister aux mirages et aux mensonges ; sur la misère qui asservit l'âme en même temps que le corps et livre le pauvre aux abus du riche. L'œuvre sociale de la troisième République constitue la gloire du régime. Nous ne retien drons ici que les lois scolaires, la législation du travail et quelques lois d'assistance.

I. **Les lois scolaires.** — Jusqu'en 1881, une rétribution scolaire était perçue dans les écoles primaires. La fréquentation de ces écoles ne pouvait être ainsi que facultative. Au lendemain de son établissement définitif, la troisième République affirma qu'on n'est pas un citoyen si l'on ne possède un minimum de connaissances essentielles. Chacun est tenu d'acquérir ce minimum. La loi du 28 mars 1882 rendit l'instruction primaire **obligatoire** pour tous les enfants de six à treize ans. Il fallait donc que cet enseignement fût **gratuit,** pour que tous les petits Français pussent le recevoir et **laïque,** ou **neutre,** pour que les pères de famille de toute confession et de toute conviction consentissent à envoyer leurs enfants dans les écoles publiques. Des milliers d'écoles furent construites. On déborda le programme de 1881 et 1882. Des cours d'adultes permirent aux instituteurs de poursuivre leur action éducatrice au delà de treize ans. Des cours complémentaires, des établissements divers d'enseignement primaire supérieur ou technique se multiplièrent pour préparer les enfants du peuple aux carrières jusqu'alors réservées aux privilégiés de la fortune. Magnifique floraison intellectuelle qui s'épanouit jusque dans les plus humbles demeures de nos campagnes.

II. **Les lois ouvrières et sociales.** — Le second Empire n'avait accordé aux ouvriers que le droit de grève. Il importait de régler leurs rapports avec les patrons, en temps normal, aussi bien qu'en période de crises. Un **ministère du Travail et de la Prévoyance sociale** fut créé pour établir une législation.

Les **conditions du travail** furent considérablement améliorées : des **syndicats professionnels** groupèrent les ouvriers. Ils eurent leurs caisses de secours. Ils purent défendre les droits des ouvriers en face des employeurs : amélioration des salaires, réduction des heures de travail, garanties d'hygiène et de sécurité au cours des travaux.

On interdit aux femmes et aux enfants le travail de nuit ; aux femmes, le travail dans les mines. La journée de travail ramenée à huit heures dans les mines fut limitée à dix heures (au lieu de douze), partout ailleurs. Le 23 avril 1919, une nouvelle conquête des ouvriers était marquée par la réduction de leur travail à huit heures effectives.

Dès 1898, **les patrons devenaient responsables des accidents** dont leurs ouvriers pouvaient être victimes en travaillant pour eux. Des **assurances** se multiplièrent pour garantir les employeurs. Elles assurent une pension à l'ouvrier devenu accidentellement incapable de travailler. Le législateur n'a pas oublié ceux qui étaient naturellement privés de ressources : vieillards, infirmes, malades incurables, etc., qui furent secourus grâce à l'**assistance obligatoire,** instituée en 1905. Le même esprit présida à la création des **caisses de retraite pour la vieillesse,** des **sociétés de secours mutuels,** des **retraites ouvrières et paysannes,** du **système des Assurances sociales, etc...** Ces institutions veulent affranchir le citoyen des misères présentes et des craintes pour le lendemain.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Une côte basse : l'Aunis.

INDICATIONS. — *Se reporter à la leçon précédente.*

I. La côte du pays de Rochefort.

a. **Terminologie.** — Entre la côte et l'île d'Oléron, entre les îles, des bras de mer (**détroits**). Dans l'île d'Oléron, une bande de terre resserrée (**isthme**). ➔ *Montrer sur la carte.*

b. **Nature de la côte.** — L'après-midi, quand la mer est retirée, les baigneurs restent **sur la plage** : grande étendue plate, en bordure des côtes. (*Existait-elle sur la côte rocheuse observée?*)

Expliquons. — Un pays montagneux se termine par une côte rocheuse et élevée. Une région plate se prolonge sous la mer, la plaine s'enfonce en pente douce et, à marée basse, la mer découvre cette grande surface garnie de sable fin, très agréable, et ou galets arrondis. *Qui en a rapporté? Pourquoi sont-ils arrondis?*

II. Modifications aux côtes basses.

a. FORMATION DE **marais** : « au pied de la Tour de Brou, à 11 kilomètres de Marennes, on construisait encore des bâtiments de 40 tonneaux à l'époque de Richelieu et les terres hautes d'Arvers étaient des îles ».

b. FORMATION DE COLLINES DE SABLE : « les montagnes qui marchent », 62 mètres près de La Tremblade, le vent soulève le sable déposé sur la plage et borde la côte de monticules : **les dunes.** Il les pousse devant lui, en faisant ébouler les crêtes, et elles envahissent jardins, champs, maisons. Eglise Saint-Trojan engloutie à Oléron.

III. Utilisation.

MARAIS SALANTS, PARCS A HUITRES, etc.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le Jura.

INDICATIONS. — *Revoir la 5e leçon et rappeler l'originalité de ces montagnes. En géogra-*

HÉNON. Le LIVRE du MAITRE pour l'ENSEIGNEMENT de l'HISTOIRE 1er volume ..... 15 fr. 2e volume 16,50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les beaux jardins ; les beaux vergers.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet : *tu*. Le futur.

I. CAUSERIE OU LECTURE

LES RADIS ROSES

Pierre a donné à ses petites cousines, Marguerite et Suzanne, un paquet de graines de radis.

Marguerite et Suzanne ont semé leurs graines dans leur jardin. Des petites plantes vertes ont poussé. De temps en temps, Marguerite arrache une de ces plantes pour voir si les radis poussent, mais il n'y a encore que des racines comme des fils. C'est long de faire pousser des radis.

Enfin, un jour, Pierre vient voir ses cousines. On va au jardin et on arrache les cinq plus grosses plantes. Quelle joie ! Ce sont de vrais radis.

Les enfants vont à la pompe laver les radis, puis courent chercher, à la cuisine, du beurre, du sel et du pain. On met une nappe sur une petite table et on mange les radis avec recueillement.

« C'est tout de même beau de penser, dit Suzanne, que c'est nous qui les avons semés ! »

HENRIETTE PERRIN.
(*Mon Livre d'histoires*, Larousse, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Quelles graines Pierre a-t-il données à ses cousines ? — Qu'ont-elles fait de ces graines ? — Que fait Marguerite pour voir si les radis poussent ? — Comment sont les racines ? — Faut-il attendre pour avoir de petits radis ronds et roses ? — Avant de manger les radis, que font les enfants ? — Avec quoi et comment mangent-ils les radis ? — Sont-ils heureux d'avoir obtenu de beaux radis roses ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION.

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Le jardin de l'école ou mon jardin. — 2. Les légumes de mon jardin. — 3. Les fleurs de mon jardin. — 4. Les arbres fruitiers de mon jardin. — 5. Le jardinier. — 6. Les outils du jardinier.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Les outils du jardinier.*** — **Les noms :** la bêche, la fourche, le râteau, le cordeau, le plantoir, l'arrosoir, la brouette, le sécateur. — **Les qualités :** le fer tranchant et luisant de la bêche ; les dent longues, pointues et recourbées du râteau et de la fourche ; la lourde brouette. — **Les actions :** retourner, bêcher la terre ; enfouir le fumier ; semer les graines ; planter des choux ; tailler les arbres ; arroser, sarcler les plates-bandes.

DESSINONS ET COPIONS. — Les outils du jardinier (*voir ci-dessus*). Les légumes : radis, poireau, etc. Les fleurs : giroflée, jacinthe, tulipe. Les fruits : cerises, fraises, etc.

Le sujet : tu. — Bon jardinier, tu bêches et tu retournes la terre, tu enfouis le fumier, tu sèmes les graines, etc.

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*Mimer et faire parler.*) — 1. **Le jeu du jardinier.** *a.* Que fait le jardinier ? Chaque enfant mime l'action et l'énonce en une phrase. — *b.* Quels outils utilise le jardinier et que fait-il avec chacun d'eux ? Chaque élève dessine l'outil, mime l'action et l'énonce. — 2. **Les légumes du jardin.** Comment te nommes-tu ? Comment es-tu ? A quoi sers-tu ? Dessiner et répondre. *Exemple :* Je suis le chou pommé. Je suis rond, dur et frisé. Je suis délicieux dans la soupe. — 3. **Les fruits de mon jardin.** Procédé analogue à celui des légumes. — 4. **Les fleurs de mon jardin.** Même procédé.

5. **CONJUGAISON.** — **Le futur.** — *Verbes à utiliser* : être jardinier, fleuriste ; bêcher, retourner la terre, enfouir le fumier, semer, sarcler, cueillir, tailler, etc.

III. RÉCITATION

LE CERISIER

Mon beau cerisier,
Jaloux du rosier,
A paré ses branches
De fleurs toutes blanches.

Et l'on croirait voir,
Surtout vers le soir,
Une immense gerbe
Qui jaillit superbe !

Au plus léger vent
Qui passe en chantant,
Un pétale vole
De chaque corolle.

Et tout doucement,
En batifolant,
Se forme un cortège :
On dirait qu'il neige !

ANNAIK LE LÉARD.
(*Le Joli petit Bois*, Aubert, éditeur, Saint-Brieuc.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'accord du verbe avec son sujet. Verbe en : *dre.*

I. RÉCITATION

LE LISERON

Le liseron est un calice
Qui se balance à fleur de sol ;
L'éphémère y suspend son vol,
Et la coccinelle s'y glisse.

Le champignon rugueux et lisse,
Parfois lui sert de parasol ;
Le liseron est un calice
Qui se balance à fleur de sol.

Or, quand les champs sont au supplice,
Brûlés par un ciel espagnol,
Il tend toujours son petit bol
Afin que l'averse l'emplisse ;
Le liseron est un calice.

M. ROLLINAT.
(*Œuvres*, Fasquelle, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au Cours préparatoire*). — 1. Une bêche. — 2. Un arrosoir. — 3. Un arbre fruitier en fleurs. — 4. Un légume de mon jardin. — 5. Mon père bêche une plate-bande.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Mon père bêche.*** (*Mimer ou observer.*) — *Questionnaire.* — En quelle saison et à quel moment votre père se prépare-t-il à bêcher les plates-bandes de son jardin ? — Comment s'est-il vêtu ? Chaussé ? Coiffé ? — Quel outil tient-il en main et comment le tient-il ? — De quelle manière l'enfonce-t-il dans la terre un peu dure ? — Que fait-il de chaque motte de terre ? — Comment est le dessus de la plate-bande ? — Que sèmera-t-il ou plantera-t-il dans cette plate-bande ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le jardin potager.*** (*Dans le jardin de l'école.*) — **Noms :** une plate-bande, une allée, les légumes, les choux, les poireaux, les

PESSONNEAUX et POSTEL . LEXICOLOGIE ÉLÉMENTAIRE..... 8 fr.

carottes, les navets, les oignons, les salades, les haricots, les pois, les semis, les plants. — **Adjectifs :** un jardin ensoleillé, une terre meuble, fertile ; des graines potagères, des légumes frais, des radis roses, des salades blanches et pommées, une récolte abondante. — **Verbes :** le jardinier fume, sarcle, repique, arrose, rame, cueille.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant. — Le travail du jardinier.** Dès le printemps, le jardinier (*bêche*) la terre de ses plates-bandes et enterre le (*fumier*) ; il (*brise*) les grosses mottes et (*aplanit*) la surface du sol. Il (*sème*) ses graines potagères, à la volée ou en (*ligne*). Bientôt il (*sarclera*) les semis et (*replantera*) les jeunes plants de salade ou de poireau. — 2. **Trouvez les contraires.** Un jardin cultivé ou (*inculte*) ; une allée étroite ou (*large*) ; un terrain humide ou (*sec*) ; une récolte abondante ou (*maigre*) ; un légume hâtif ou (*tardif*) ; des légumes verts ou (*secs*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LE JARDIN

Le jardin était tout au soleil. Des arbres fruitiers s'étalaient à la grande lumière. C'étaient aussi des plants de fraisiers, des pois à grandes rames ; et au milieu de tout cela, un vieux, à chapeau de paille, qui circulait tout le jour par les allées, arrosant aux heures fraîches, coupait, émondait les branches et les bordures.

A. DAUDET.
(*Contes du Lundi*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Sol*eil ;* plan*t*, plante*r ;* poi*s*, mi*l*ieu. — Conjuguer et justifier l'accord des verbes.

EXERCICES. — 1. *Relevez les verbes avec leur sujet.* — 2. *Transcrire le texte au présent de l'indicatif.*

B. — LE JARDIN POTAGER

Le jardin potager était l'œuvre de la maîtresse et des bonnes. Elles avaient bêché, elles avaient arraché la mauvaise herbe, engraissé et travaillé la terre jusqu'à la rendre légère et fine. Puis elles avaient pris des cordes et des bâtons et avaient dessiné des plates-bandes, et de petits sentiers qu'elles avaient tassés en les piétinant. Enfin, elles avaient semé et planté, et les enfants les avaient aidées. Quelle joie !

SELMA LAGERLOF.
(*La Légende de Gösta Berling*, Stock, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Potag*er*, œuvre, arraché, engr*aissé*, sentier, piétin*ant*. — Conjuguer au temps donné et justifier l'accord des verbes : av*aient* bêché, av*aient* pris, av*aient* aidées. — Ecrire les participes passés : tass*és*, aid*ées*.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les sujets des verbes suivants :* était, avaient pris, avaient aidées. — 2. *Conjuguez au présent de l'indicatif :* rendre la terre légère et fine. — 3. « Elles avaient pris des cordes et des bâtons. » *Transcrire cette phrase aux temps simples du mode indicatif.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **La phrase simple. — « Qu'as-tu fait au jardin ? »** *Répondre en cinq phrases à la question.* — **Exemple :** *Au jardin, j'ai bêché... — J'ai semé... — J'ai sarclé... — J'ai planté... — J'ai cueilli..*

2. **Répondre à des questions. — Mon petit jardin.** — 1. *Avez-vous un petit jardin ? Qui vous l'a donné ? — Où est-il situé ? Quelle est sa forme ? Son étendue ? — 3. Que cultivez-vous dans votre jardin ? Qu'avez-vous semé ? Qu'avez-vous planté ? — 4. Qu'espérez-vous y récolter ?* (Fleurs ? Légumes ? Fruits ?)

3. **Rédaction.** — *Maman coupe les fleurs de son jardin et confectionne un joli bouquet.* (Réaliser les actions sous les yeux des enfants.)

Sommaire. — 1. Dans le jardin, le choix des fleurs. — 2. La cueillette à l'aide du sécateur, précautions. — 3. A la maison, la disposition des fleurs dans le vase. — 4. Le joli bouquet : couleur, parfum, beauté.

4. **SUJET TRAITÉ.** — 1. Dans notre jardin, dès le matin, maman fait son choix de jolies fleurs printanières. — 2. Elle écarte délicatement les frêles tiges, en saisit une entre ses doigts et la tranche d'un coup sec de son sécateur. — 3. Elle dépose les fleurs cueillies entre mes bras. — 4. J'évite de presser les giroflées, les primevères, les brins de muguet et les branches de lilas encore humides de rosée. — 5. Rentrée à la maison, elle dispose ces fleurs dans un vase qu'elle place au milieu de la table. — 6. Ce joli bouquet, aux couleurs si fraîches, ornera notre salle et y répandra son agréable odeur.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Revision des pronoms. Participe passé des verbes à la forme pronominale.

I. RÉCITATION

LE JARDIN

Le voici, le jardin avec sa longue allée
Qui se perd dans un flot de verdure et de buis,
Avec sa plate-bande : œillets et giroflée,
Les roses et le thym, la lavande et le lis ;

Avec son gros laurier, dont la riche feuillée
Entoure de fraîcheur la margelle d'un puits
Qui déverse ses eaux en fine giboulée
Sur les fleurs du jardin, les planches, les semis.

Le néflier touffu, dont la tête se penche
Vers le vieux lierre auquel il a mêlé sa branche,
Ouvre une salle verte où vibre le matin

Le joyeux chant du merle au soleil qui s'allume.
Il est simple, sans art, le modeste jardin,
Mais s'il est pauvre en fleurs, il est riche en légumes.

ÉLÉONOR DAUBRÉE.
(*Les Fleurs de mon Pays.*
Poésies normandes, Henri Delesques.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** (*Voir les sujets proposés au Cours élémentaire.*)

Autres sujets. — 1. Un jardin potager. — 2. Un jardin d'agrément. — 3. Un massif de fleurs. — 4. La devanture d'un fleuriste. — 5. La devanture d'un marchand de primeurs. — 6. Les fruits de la saison.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — *Le jardinier au travail.*** — *Caractériser en une phrase les attitudes et les gestes du jardinier accomplissant les actions suivantes :*

1. Le jardinier bêche. — 2. Il sarcle un semis. — 3. Il greffe un jeune pommier. — 4. Il taille ses arbres fruitiers. — 5. Il arrose une plate-bande. — 6. Il cueille des haricots verts.

3. **CHOIX DE MOTS. — *Le jardin d'agrément*** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** un horticulteur, un fleuriste, une serre, une couche, un châssis,) une bouture, un parterre, un massif, une pelouse, une roseraie, un bosquet. — **Adjectifs :** des allées sablées, râtissées, ombragées ; des plantes vivaces, grimpantes, ornementales, des arbustes à feuilles persistantes, caduques. — **Verbes :** tracer, planter, transplanter, greffer, écussonner, tailler, râtisser.

4. **EXERCICES.** — 1. *Expliquez le sens de chacun des mots suivants, en observant le sens du mot simple qui a servi à les former ; faites entrer chacun d'eux dans une phrase :* jardinier (*jardin*), maraî-

FOURNIER. Nouveau cours de langue française (méthode inductive) *Cours élémentaire.....* **5.70** *Cours moyen.....* **7.50**

Georges et ses petits amis

71

Mais il ne faut pas le lui dire.

Elle part et le laisse égayé par sa vivacité et sa gentillesse. A onze heures sonnant, le grand-père se dirige de son pas lent et lourd au-devant de sa petite fille. De son côté, Jeanne, dès qu'elle l'aperçoit, court se jeter à son cou et passe son bras sous le sien.

« Tu sais, j'ai eu un très bien pour mon devoir, et j'ai bien récité ma poésie. Tu m'aideras encore ce soir à apprendre, n'est-ce pas? Et puis j'ai commencé à coudre un tablier pour maman; mais il ne faut pas le lui dire. »

GEORGES ET SES PETITS AMIS
par **MARTIN-PIERRE**
Ce délicieux livre de lecture pour les cours préparatoire et élémentaire, est entièrement illustré en 2 couleurs, comme vous le montre la page ci-dessus, extraite de ce volume.
Prix de vente de l'ouvrage : **8 fr. 25** (En spécimen : **1 franc**).
FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Georges et ses petits amis

Nous ne les laisserons pas chercher plus de cinq minutes. Tu verras! Ils commenceront par faire semblant de gronder, puis ils appelleront, ils auront peur, et quand ils nous retrouveront, je suis sûr qu'ils pleureront de joie! »

La fillette cède enfin à son frère; tous deux conviennent aussitôt d'un plan, et dès le lendemain ils

Ils courent à toutes jambes pour gagner du terrain.

Cette page extraite du livre de lecture de MARTIN-PIERRE :

GEORGES ET SES PETITS AMIS

vous donne un aperçu de l'illustration charmante de ce volume destiné aux cours préparatoire et élémentaire.

Prix de vente de l'ouvrage : **8 fr. 25** (En spécimen : **1 franc**).

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

12e Leçon

n, no, ni; la lune, une banane.

I. bonne nuit! bonne nuit!

madame la lune rit
bonne nuit, petit toto
bonne nuit, petite lili
bonne nuit! bonne nuit!

II.

1. la lune; le petit âne
2. papa a donné à toto un petit âne
3. toto a mis l'âne à l'écurie
4. bonne nuit, petit âne

bonne nuit, bonne nuit

Mots supplémentaires (*à étudier au tableau noir et sur feuille volante ou sur l'ardoise : paragraphe II*) : une nappe, le piano, la menotte, une minute, une bobine, une carabine, le domino, le canari, une épine, le numéro, le nid, anna, nicolas, aline, rené.

Voici une page extraite du 1er livret de

Pour paraître le 10 Mai

LA MÉTHODE ROSE par A. SOUCHÉ et D. DÉNOUEL

NOS AMIS LILI ET TOTO (L'initiation joyeuse à la lecture intelligente.)

● Le 1er livret est vendu : **2 fr. 80** (en spécimen : **1 fr.**) ● Le 2e livret est vendu : **2 fr. 80** (en spécimen : **1 fr.**)

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

43e Leçon

er, ier; le verger, le pommier.

Poésie pour Toto et Lili

I. Le verger.

Simone, allons au verger.
Avec un panier d'osier.
Nous dirons à nos pommiers,
En entrant dans le verger :
Voici la saison des pommes,
Allons au verger, Simone,
Allons au verger.

(Rémy de Gourmont, *Divertissements*, Mercure de France).

II. Le panier.

1. Voici le panier rempli
de pommes du verger.
2. Il est trop lourd, dit Lili,
aide-moi à le porter.

Allons au verger avec un panier d'osier.

Mots supplémentaires : le boulanger, l'oranger, un pâtissier, l'épicier, le cordonnier, le cerisier, l'oranger, janvier février, porter, semer, labourer.

Voici une page extraite du 2e livret de

Pour paraître le 20 Mai

LA MÉTHODE ROSE par A. SOUCHÉ et D. DÉNOUEL

NOS AMIS LILI ET TOTO (L'initiation joyeuse à la lecture intelligente).

Cette méthode est entièrement illustrée en deux couleurs.

● Le 1er livret est vendu : **2 fr. 80** (en spécimen : **1 fr.**). ● Le 2e livret est vendu : **2 fr. 80** (en spécimen : **1 fr.**)

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

cher (*marais*), horticulteur (hortis *qui signifie jardin*), arboriculteur (*arbre*), pépiniériste (*pépin*), fleuriste (*fleur*). — 2. *Établissez la différence de sens qui existe entre les mots suivants, en indiquant les plantes qui y sont cultivées :* un jardin potager, un jardin d'agrément, un verger, un parc. — 3. *Préfixes* **sous** *ou* **sub** (*en dessous*), **sur, sus, super** (*au-dessus, en plus*). a. *Formez à l'aide des préfixes précédents et des mots suivants des mots composés :* lever, mettre, rire, tirer, peser, tenir ; *et ajoutez un complément.* — b. *Trouvez le mot simple qui a servi à former les mots composés suivants :* surchauffer, surmonter, surcharger, surtaxer, surexciter, surpasser.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN BON JARDINIER

C'était un petit homme vif et remuant, dont le nez frétillait d'un sourire narquois. Coiffé par tous les temps d'un chapeau de jonc dont les bords s'effilochaient, il mettait à son travail la patience appliquée du bon travailleur aimant son métier, et Joson le regardait curieusement quand il piétinait les plates-bandes pour tasser le sol sur les oignons, dont les bulbes s'arrondissaient, quand il repiquait au cordeau les laitues ou l'escarole, mesurant exactement les intervalles avec son plantoir.

E. MOSELLY.
(*Joson Meunier*, Albin Michel, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur nous décrit un jardinier accomplissant ses simples travaux avec patience, attention et amour. — **Les mots :** *frétillait* (*se dit du poisson*), le nez remuait, se plissait en riant ; *s'effilochaient*, se séparaient en brins comme les fils d'un tissu qu'on tire un à un ; *piétinait*, frappait des pieds sur place ; *cordeau*, corde reliée à deux piquets qui la soutiennent et la tendent et que le jardinier emploie pour tracer les lignes des plates-bandes, des plants et des semis.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Narquois; jonc, oignon, escarole, intervalle, plantoir. — Observer et justifier : s'effilochaient, s'arrondissaient, coiffé.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles sont les qualités que l'auteur attribue à ce jardinier ?* (Il est vif, souriant, patient, bon travailleur.) — 2. *Indiquez la nature et la fonction des mots :* dont (*dont le nez*), dont (*dont les bords*), le (*Joson le regardait*). — 3. *Les bords s'effilochaient, les bulbes s'arrondissaient.* Transcrire ces deux expressions aux temps composés de l'indicatif.

B. — MARIE ET L'HORTENSIA

Mademoiselle Marie, une grande fille de trois ans, s'en est allée dans le parc ; elle a rencontré une corbeille d'hortensias et elle a connu que les fleurs d'hortensia étaient belles ; c'est pourquoi elle en a cueilli une. C'était très difficile : elle a tiré la plante à deux mains et elle a couru grand risque de tomber sur son derrière quand la tige s'est rompue. Elle est contente et fière de ce qu'elle a fait. Mais la nourrice l'a vue. Elle gronde, elle s'élance, elle saisit mademoiselle Marie par le bras, elle la met en pénitence sous un grand marronnier.

A. FRANCE.
(*Nos enfants*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** une petite fille a voulu cueillir une belle fleur d'hortensia. Sur un ton plaisant, l'auteur nous raconte cette cueillette et la punition qui a suivi. — **Les mots :** *parc*, enclos boisé pour la promenade ; *hortensia*, arbuste aux fleurs tantôt blanches, roses ou bleues ; *pénitence*, punition. Relevez les termes plaisants (*une grande fille de trois ans, grand risque de tomber sur le derrière*).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Hortensia, parc, cueillir, difficile, nourrice, pénitence, marronnier. — Observer et justifier : s'en est allée, s'est rompue, l'a vue.

3. **EXERCICES.** — 1. *Pourquoi la nourrice a-t-elle grondé et puni l'enfant ?* (Corbeille mutilée, risque de blessure en tombant.) — 2. *Analysez les pronoms de l'expression :* elle la met en pénitence. — 3. *Justifiez l'accord des participes passés des verbes pronominaux :* s'en est allée, s'est rompue.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **La giroflée.** — **« Cueille la giroflée brune : elle est colorée, rustaude et vêtue d'un velours solide. »** COLETTE.

2. **Les groseilliers.** — **« Avec leurs minuscules grappes rouges et ambrées, ils m'apparaissaient dans le grand soleil des après-midi d'été, comme des lustres chargés de rubis et de perles blondes. »** LOUIS BERTRAND.

3. **Les petits pois.** — **« Les petits pois volages s'élancent et s'allongent couverts de papillons immobiles et tenaces. »** MAETERLINCK.

EXERCICES. — 1. *En une phrase, caractérisez l'éclat, la forme, le port, le parfum de quatre fleurs de votre jardin ou de quatre fleurs des champs que vous connaissez bien.*

2. *Décrivez en une phrase la forme, l'aspect, le caractère particulier de quatre légumes ou de quatre fruits de votre jardin.*

LE PARAGRAPHE

Modèle. — Les fleurs de mon jardin. — **« En entrant dans ce rustique jardinet, on avait les yeux en fête. Sur le fond vert des arbres, les notes blanches, roses et violettes d'un épais massif de reines-marguerites éclataient comme une musique joyeuse ; à côté, des géraniums faisaient flamber leur couleur d'un rouge feu et de grands fuchsias lançaient au loin comme des fusées leurs branches flexibles d'où retombait une pluie de clochettes empourprées. »**

A. THEURIET.
(*Sous Bois.*)

EXERCICES. — 1. **Un jardin potager bien entretenu.** — *Faites-nous connaître un jardin potager bien entretenu et montrez-nous les beaux légumes qu'il renferme.*

2. **La plantation des pommes de terre (ou des choux).** — *Votre père plante des pommes de terre. Vous l'aidez dans son travail. Décrivez ce travail.*

3. **Sujet libre.** — *A votre choix, décrivez en un paragraphe une fleur dans un vase, un bouquet sur la table de votre salle, un massif de fleurs dans un jardin, une façade fleurie.*

COURS SUPÉRIEUR

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** fonctions du pronom relatif. — **Conjugaison :** remarques sur l'imparfait et le passé simple. — **Vocabulaire théorique :** suffixe *age*.

I. RÉCITATION

AU JARDIN

Dans le jardin sucré d'œillets et d'aromates,
Lorsque l'aube a mouillé le serpolet touffu
Et que les lourds frelons, suspendus aux tomates,
Chancellent de rosée et de sève pourvus,

Je viendrai sous l'azur et la brume flottante,
Ivre du temps vivace et du jour retrouvé,
Mon cœur se dressera comme le coq qui chante
Insatiablement vers le soleil levé.

L'air chaud sera laiteux sur toute la verdure,
Sur l'effort généreux et prudent des semis,
Sur la salade vive et le buis des bordures,
Sur la cosse qui gonfle et qui s'ouvre à demi.

JOLLY. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

La terre labourée où mûrissent les graines
Ondulera, joyeuse et douce, à petits flots,
Heureuse de sentir dans sa chair souterraine
Le destin de la vigne et du froment enclos.

Comtesse DE NOAILLES,
(*L'Ombre des jours*, Calmann-Lévy, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** dès l'aube, le poète viendra au jardin ; dans la fraîcheur du matin, il admirera le jour naissant, les plantes épanouies, la terre toujours féconde. — **Les mots :** *sucré*, qui répand une odeur de sucre ; *vivace*, qui porte en lui, les principes d'une longue vie, qui incite à vivre, à agir, à se mouvoir ; *insatiablement*, qui ne peut se rassasier ; *laiteux*, doux et agréable comme du lait ; *ondulera*, se soulèvera pour laisser passer les germes ; *enclos*, enfermé, c'est dans la terre que la vigne et le froment puisent leur sève nourricière.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE.** (*Voir les sujets proposés au Cours moyen*).

Autres sujets. — 1. Un square ou un jardin public. — 2. Un parc. — 3. Un verger. — 4. Un jardin abandonné. — 5. Une serre. — 6. Un panier de cerises. — 7. Une corbeille de fraises.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Le verger.*** — **Noms :** les arbres, la pépinière, les fruits à noyau, les fruits à pépins, les quenouilles, les espaliers, un arboriculteur, un pépiniériste, la plantation, la greffe, la taille. — **Adjectifs :** un verger fleuri, des arbres fruitiers, des variétés hâtives, tardives ; des fruits vermeils, juteux, savoureux, âpres, âcres. — **Verbes :** pincer, tailler, ébourgeonner, bouturer, marcotter, greffer, écussonner, fleurir, fructifier.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de :* fruits, *et faites-les entrer dans une phrase.* (Fruitier, fruiterie, frugivore, frugal, fructueux, infructueux, fructifier, usufruit, usufruitier.) — 2. *Employez les adjectifs suivants relatifs à des fruits avec un nom, de façon à leur donner le sens figuré :* aigre (*des paroles aigres*), amère (*une douleur amère*), précoce (*une intelligence précoce*), mûr (*l'âge mûr*), véreux (*une affaire véreuse*), insipide (*un discours insipide*). — 3. **Le suffixe : age.** a. *Décomposez les mots suivants et indiquez leur signification :* feuillage, branchage, ramage, nettoyage, chaulage, arrachage. — b. *Avec les mots suivants, formez des dérivés en* age, *et donnez à chacun d'eux un complément déterminatif :* outil, plume, battre, apprendre, scier, polir.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LE JARDIN AU PRINTEMPS

Pendant que le vieux paysan, devenu pareil aux arbres qu'il cultive, remue la terre autour des oliviers, l'épinard se prélasse, s'empresse de verdir ; la fève des marais ouvre ses yeux de jais dans son feuillage pâle et voit tomber la nuit avec placidité ; les petits pois volages s'élancent et s'allongent, couverts de papillons immobiles et tenaces, comme si juin venait de franchir la barrière de la ferme ; la carotte rougit en se montrant au jour ; les fraisiers ingénus aspirent les aromes que midi leur prodigue en penchant vers la terre leurs urnes de saphir ; la laitue s'évertue à se faire un cœur d'or où elle veut renfermer la fraîcheur des matins et des soirs qui l'arrosent.

MAETERLINCK.
(*Le Double Jardin*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur admire les légumes du jardin ? A quoi les compare-t-il ? (*Pierres précieuses : jais, saphir ; papillons immobiles et tenaces.*) — Il leur prête une âme, des intentions, des désirs, des sentiments. Relevez les mots qui le montrent. (*Se prélasse, placidité, s'évertue.*)

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Epin*ard*, j*ais*, plac*idité*, sa*phir*. — Justifier : s'élanc*ent* et s'allong*ent*, couverts de papillon*s*, qui l'arros*ent*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez et justifiez le trait descriptif relatif au vieux jardinier.* (Pareil aux arbres qu'il cultive : gestes lents, peau brunie, rugueuse et plissée.) — 2. *Relevez les pronoms relatifs du texte et indiquez la fonction de chacun d'eux.* (*Arbres* qu'*il cultive :* comp. dir. d'objet de *cultive ; aromes* que *midi leur prodigue :* comp. dir. d'objet de *prodigue ; cœur d'or* où *elle veut renfermer la fraîcheur :* comp. de lieu de *renfermer ;* qui *l'arrosent :* sujet de *arrosent.*) — 3. *Relevez les verbes du* 1er *groupe contenus dans le texte et écrivez-les à la* 1re *personne du singulier de l'imparfait et à la* 1re *personne du singulier du passé simple, soulignez la terminaison* (cultive, je cultiv*ais*, je cultiv*ai*; remue, je remu*ais*, je remu*ai*), etc.

B. — UN VIEUX VERGER

Le jardin de mon oncle n'attenait pas à la maison ; il était, comme tous les autres jardins, situé en dehors des remparts gothiques du village. Des murs assez hauts l'entouraient et on y entrait par une antique porte ronde que fermait une énorme clef. Il y avait plusieurs pruniers, d'où tombaient trop mûres, sur la terre brûlante, ces délicieuses prunes qu'on mettait sécher sur les toits. Le long des vieilles allées couraient des vignes dont les raisins musqués étaient dévorés par des légions de mouches et d'abeilles. Et tout le fond — car il était très grand, ce jardin, — était abandonné à des luzernes, comme un simple champ.

Le charme de ce vieux verger était de s'y sentir enclos, enfermé à double tour, absolument seul dans beaucoup d'espace et de silence.

P. LOTI.
(*Le Roman d'un enfant*, Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'écrivain nous décrit un verger, qui, outre les fruits qu'il produisait, avait pour lui le charme d'être un lieu retiré et calme. — **Les mots :** *gothiques*, qui sont très anciens et ont quelque ressemblance avec l'architecture gothique ou ogivale ; *raisins musqués*, raisins dont la saveur rappelle le raisin muscat ; *luzernes*, plantes fourragères de la famille des légumineuses.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Gothique, clef ou clé, luzerne. — Rapprocher et justifier : situé, dévorés, abandonné, enfermé. — Justifier l'accord : ferm*ait*, tomb*aient*, cour*aient*.

3. **EXERCICES.** — 1. *D'après le texte, quel agrément présentait ce vieux verger pour l'auteur ?* (Il était isolé de la ville, enclos de murs, spacieux et tranquille, favorable au calme et au repos.) — 2. *Relevez les pronoms relatifs du texte et indiquez la fonction de chacun d'eux.* (*Porte* que *fermait :* comp. dir. d'objet de *fermait ; pruniers* d'où *tombaient :* comp. ind. de lieu de *tombaient ; prunes* qu'*on mettait sécher :* comp. dir. d'objet de *mettait sécher ; vignes* dont *les raisins :* comp. du nom *raisins.*) — 3. *Décomposez en propositions la deuxième phrase du texte et indiquez la nature de chacune d'elles.* (Des murs assez hauts entouraient : *prop. indépendante ;* on y entrait par une antique porte ronde : *prop. principale ;* que fermait une énorme clef : *prop. sub. relative, comp. du nom* porte.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir modèles et exercices proposés au Cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Un jardinier au travail.** — *Vous avez observé un jardinier occupé à tailler les arbres fruitiers de son jardin. Montrez cet ouvrier accomplissant son travail ; faites voir ses attitudes, ses mouvements variés et dites l'attention et l'effort que demande ce travail.*

2. **Un cerisier.** — *Vous avez observé un cerisier depuis le moment où il s'est couvert de fleurs jusqu'au moment où vous cueillez ses cerises. Dites ce que vous avez vu.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

LEROY. La compos. française au C. E. P. et au conc. des B. (1re et 2e séries) **7 fr.**

phie humaine, distinguer le « bon pays » et la région des plateaux.

I. Le milieu physique.

Croissant effilé de 250 kilomètres, des Alpes à la forêt Noire, entre la plaine de la Saône et le plateau Suisse, du coude du Rhône au coude du Rhin.

Relief caractérisé par la simplicité et la répétition des mêmes formes :

Rappeler les trois divisions : hautes chaînes de l'est, vastes plateaux, vignoble ou « le bon pays ».

Climat. — Hivers rigoureux et de longue durée ; étés courts et chauds. Les vents de l'ouest apportent des pluies et des précipitations de neige qui entravent la circulation des trains.

Les eaux. — Le sol, calcaire, perméable, absorbe l'eau par d'innombrables cavités, puis la restitue aux rivières par des sources.

« On appelle *emposieux* les perforations de la surface des plateaux sous la forme de puits verticaux, qualifiés ailleurs d'*aven* ou, mieux, de « boit-tout ». De leur fréquence dérive cette sécheresse, cet aspect stérile et dénudé qui a fait qualifier de chaux pierreuse les parties les plus perforées de ses plates-formes. C'est aussi à leur rencontre que se fait la perte des rivières, condamnées après un tel engouffrement à passer une grande partie de leur existence dans des canaux souterrains, jusqu'au moment où le sectionnement du plateau par une vallée motive leur sortie sur ses flancs, sous la forme de sources à débit variable, mais toujours abondant, au point de pouvoir faire tourner tout de suite les roues des moulins et des scieries. »

CH. VÉLAIN.

Lors de l'incendie de la fabrique d'absinthe à Pontarlier, la liqueur verte, entraînée par la circulation du sous-sol, est venue parfumer la source de La Loue.

Les cours d'eau. — *Où coulent-ils? (val). Comment franchissent-ils les cluses? (sauts). Pourquoi leur alimentation est-elle régulière? Suivons* **le Doubs.**

« Il sort au pied du Noirmont, longe un val, traverse des lacs peu profonds (Saint-Point), saute de 20 mètres dans une gorge, file vers le Nord-Est comme s'il allait se jeter dans le Rhin, dont il s'approche à 30 kilomètres. Tout à coup, il revient sur lui-même, puis repart vers le nord, franchissant monts et plateaux par des gorges au fond desquelles il semble dormir ; encore un crochet, et le voilà qui repart vers le sud-ouest, suivant le bord du Jura pour aller finir dans la Saône, si bien qu'après un cours de 438 kilomètres son embouchure n'est qu'à 90 kilomètres de sa source. »

LEVRITZ.
(*Revue des E. P. S.*)

De même, le Rhône traverse le Jura et il se « trompe plusieurs fois de route ».

II. Le milieu humain.

De cette région, au sous-sol médiocre, au sol pauvre, aux communications avec l'extérieur difficiles, les hommes ont su tirer parti et leur ingéniosité l'a transformée en pays prospère.

a. ÉTUDIONS SÉPARÉMENT :

Le vignoble. — Pays de vergers, de cultures (maïs), de *vignes* (Arbois), d'extraction du sel (Lons-le-Saulnier).

C'est la région la plus peuplée : Besançon est la ville la plus importante, c'est la capitale régionale de l'horlogerie.

Les plateaux, moins étendus vers le sud, sont recouverts de maigres pâturages. Une seule ville, Pontarlier, doit son existence au contact de la zone des plaines et du débouché d'une cluse importante.

Le Haut Jura, où l'unité de peuplement est le *Val*, dépression marneuse, bordée d'escarpements calcaires et qui peut se suffire à elle-même. La population vit :

1. DE L'ÉLEVAGE : bêtes à l'alpage l'été, nourries à l'étable l'hiver. Le lait est porté à la « fruiterie » où se fabrique le gruyère. « C'est la propriété commune de tous les fermiers de la région. Chaque jour, ils apportent leur lait, vérifié et pesé à l'entrée. On attribue à chaque propriétaire un poids de fromage proportionnel à la quantité de lait. » Mais le gruyère n'a pas fait disparaître d'autres produits de qualité : fromage de Gex, de Septmoncel, fromage bleu, la « cancoillotte » franc-comtoise et la fondue.

2. DES BOIS : 34 p. 100 de la surface du sol.

« Ornans, meubles en noyer massif ; Sancey, mobilier d'église en chêne ; Saint-Claude, spécialité de pipes en bois, expédiées en Amérique ; pays de Montbéliard, renommé pour ses armoires. »

3. DE L'HORLOGERIE : « spécialité de pendules et surtout horloges à poids et à ressort, dites horloges comtoises. »

4. DES PETITES INDUSTRIES : « L'âpreté du climat, le long enneigement, le besoin d'activité ont obligé l'homme, immobilisé pendant l'hiver, à pratiquer de petites industries, conséquences d'initiatives bien souvent. » Tournerie de bois indigènes : chapelets, cuillers, jouets, tabatières, jeux de quilles. Industrie de la pipe (Saint-Claude) et travail de pierres précieuses : « La région de Saint-Claude déverse sur le monde des millions de simili-diamants, de pierres naturelles, de pierres synthétiques et de pierres fausses. L'Amérique absorbe les trois quarts de la production. »

(*Annales de géographie*, 1929.)

La proximité de Lyon enrichit la région. « Les fabricants lyonnais ont annexé le sud du Jura. Aujourd'hui, on trouve dans les vaux et les cluses du Bugey, du Val Romey, des filatures, des tissages de soie actionnés par la force motrice. La région, autrefois reliée à la Savoie par un lien politique, se trouve sous la dépendance économique de Lyon. »

Aussi, la haute montagne est-elle trois fois plus peuplée que la région des plateaux pourtant moins élevés et moins froids.

b. LE JURA N'EST PLUS UN OBSTACLE AUX COMMUNICATIONS. — Dans le sud, les coupures des cluses, nombreuses, facilitent la construction de routes vers Genève ou vers les Alpes. Depuis le XIXe siècle, des ingénieurs ont percé un tunnel au travers du Jura central, supprimant les détours et les fortes pentes de la ligne de Pontarlier.

Ainsi s'expliquent la forte densité de la population dans cette montagne (57), le massif le plus peuplé, de France et la valeur de cette race : « forte, énergique, pénétrée de l'esprit d'initiative et d'association ».

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire, Épernon.

ATLAS GÉOGRAPHIQUE EN COULEURS, SUR GROS CARTON... 7.50

25 Expériences avec un Verre de lampe

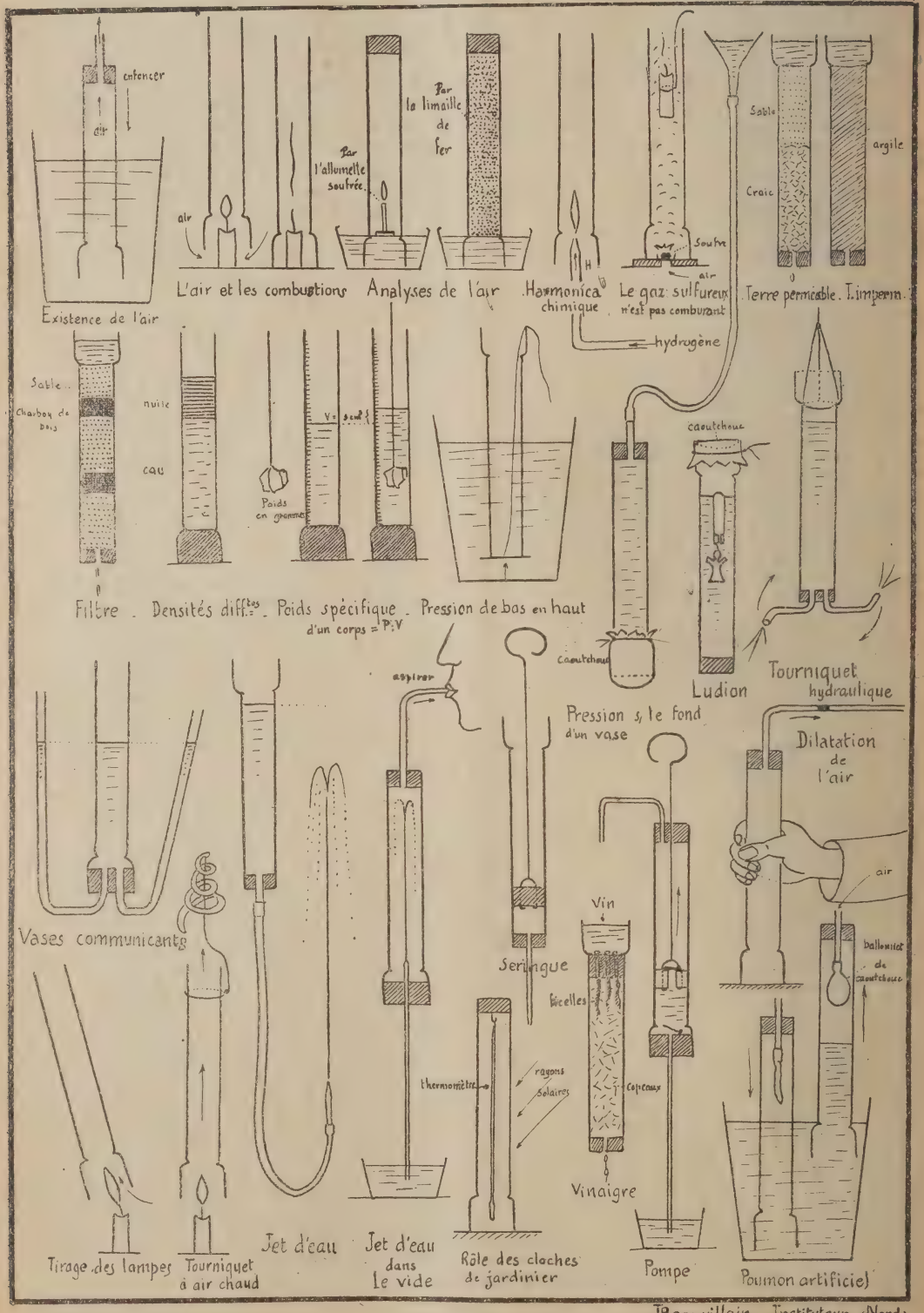

J. Beauvillain. Instituteur (Nord)

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté.... 7.50**

On vérifie avec du sable que le volume de la pyramide est le tiers de celui d'un prisme de même base et de même hauteur.

5. **Travail manuel.** — Construire en carton une pyramide régulière ayant pour base un carré de 3 cm. de côté et 5 cm. d'arête.

Le cône.

Même leçon que pour la pyramide.

1. **Surface de base.** — Celle du cercle.

2. **Surface latérale. — Circonférence de base** $\times \frac{\text{apothème}}{2}$.

3. **Volume.** — **Surface de base** $\times \frac{\text{hauteur}}{3}$.

4. **Travail manuel.** — Réalisation du cône en modelage.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *On revisera les multiplications mentales par 5; 0,5; 50; 25; 0,25; 2,5; 0,75. Ainsi que les divisions par 5; 25; 0,5; 0,25.*

2. *A 3 p. 100, quel est l'escompte d'un billet de 800 f. pour 30 jours, 60 jours, 90 jours, 240 jours, 15 jours, 72 jours ?*

3. *A 4 p. 100, quel est l'escompte d'un billet de 1 500 f. pendant 30 jours, 60 jours, 90 jours, 15 jours, 72 jours, 240 jours ?*

4. *On fait escompter au taux de 6 p. 100 un billet de 500 f., payable dans 3 mois. Calculer mentalement la somme remise par le banquier en échange du billet.*

5. *Multiplication par 125.* Exemple : $56 \times 125 = 56$ *mille :* $8 = 7$ *mille* $= 7\,000$. Règle : *Pour multiplier mentalement un nombre par 125, on l'énonce en mille et on en prend le huitième.*

6. *Division par 125.* Exemple : *150 f. :* $125 = 150$ *millièmes* $\times 8 = 1\,200$ *millièmes* $= 1$ *f. 20.* Règle : *Pour diviser mentalement un nombre par 125, on l'exprime en millièmes et on le multiplie par 8.*

7. *Exercices de multiplication et de divisions par 125.*

B. Problèmes.

1. **L'escompte.** — a. *Trouver l'escompte à 5 p. 100 et la valeur actuelle d'un billet de 3 500 f. payable dans 8 mois ? (Arrondir à 0 f. 05.)* RÉPONSES. → **11 f. 65 ; 3 488 f. 35.**

b. *Quelle est la valeur actuelle d'un billet de 300 f., négocié le 4 mars, payable le 1er août suivant, le taux étant de 6 p. 100 ?* RÉPONSE. → **292 f. 50.**

c. *Trouver le montant d'une traite payable le 5 mai et pour laquelle un banquier retient, le 10 mars, 11 f. 20 d'escompte à 6 p. 100 ?* RÉPONSE. → **1 200 f.**

d. *Un effet de commerce payable dans 90 jours est présenté à l'escompte au taux de 6 p. 100. Le banquier remet 17 730 f. Quelle est la valeur nominale de cet effet de commerce ?* RÉPONSE. → **18 000 f.**

e. *J'ai reçu 896 f. 25 sur un billet de 900 f. payable dans 30 jours. A quel taux ce billet a-t-il été escompté ?* RÉPONSE. → **5 p. 100.**

f. *Sur un billet de 1 500 f., escompté à 6 p. 100, un banquier donne, le 23 mai, 1 488 f. 75. Quelle était la date de l'échéance ?* RÉPONSE. → **Dans 45 jours, c'est-à-dire le 6 juin.**

2. **Pyramide et cône.** — a. *Quelle est la surface totale d'une pyramide en marbre, servant de presse-papier, si la base carrée a 90 mm. de côté et si la hauteur de chaque face latérale (apothème) est le 2/5 de ce côté ? Réponse en cm².* RÉPONSE. → **145 cm² 8.**

b. *Quelle est le volume de la grande pyramide d'Egypte qui a 142 m. de haut et dont la base est un carré de 932 m. de périmètre ?* RÉPONSE. → **2 569 679 m³ 1/3.**

c. *Calculez la surface totale d'un cône dont la circonférence de base a 12 dm. 5 664 et l'apothème 5 dm.* ($\pi = 3{,}1416$). RÉPONSE. → **43 dm² 9 824.**

d. *Un verre conique a une circonférence d'ouverture de 0 m. 2512 et une profondeur de 6 cm. 1/2. Quel est son volume en cm³ ? Quelle est sa capacité en litre ? (Prendre* $\pi = 3{,}14$.) RÉPONSES. → **108 cm³ 853 ; 0 l. 108.**

e. *Un récipient conique a pour volume. 1 526 cm³ 040. Sachant que son rayon est de 9 cm., calculer la profondeur de ce récipient.* RÉPONSE. → **18 cm.**

3. **Revision : les volumes.** — a. *Un réservoir cubique a intérieurement 3 m. d'arête. On demande : 1° son volume ; 2° sa capacité en hl. ; 3° la masse en kilogrammes de la quantité d'eau qui l'emplirait exactement ; 3° à quelle hauteur monteraient dans ce réservoir 900 dal. d'eau ?*

Indications. — *Volume du réservoir :*

$1\ m^3 \times 3 \times 3 \times 3 = \mathbf{27\ m^3}$.

Capacité en hl. :

$27\ m^3 = 27\,000\ l. = \mathbf{270\ hl.}$

Masse d'eau emplissant le réservoir :

$1\ kg. \times 27\,000 = \mathbf{27\,000\ kg.}$

900 dal. d'eau monteraient à une hauteur de :

$$1\ m. \times \frac{9}{3 \times 3} = \mathbf{1\ mètre.}$$

b. *On veut badigeonner les quatre murs d'une salle ayant 7 m. de long, 6 m. de large ; à 3 f. 20 le mètre carré, la dépense est de 416 f. Quelle est la hauteur de la salle ?*

Indications. — *Surface des murs :*

$416 : 3{,}2 = 130\ m^2$.

Cette surface est égale au produit du périmètre de la salle par la hauteur.

On peut écrire :

$(7\ m. + 6\ m. + 7\ m. + 6\ m.) \times h = 130\ m^2$, *ou :*

$26 \times h = 130\ m^2$.

La hauteur mesure :

$1\ m. \times 130 : 26 = \mathbf{5\ m.}$

c. *Un tailleur de pierre creuse une auge dans un bloc de pierre mesurant 2 m. de long, 1 m. de large et 1 m. de hauteur. Le fond de l'auge et les parois doivent avoir une épaisseur uniforme de 0 m. 20. Quelle sera la capacité de l'auge ?*

Indications. — *Longueur intérieure de l'auge :*

$2\ m. - 0\ m.\ 40 = 1\ m.\ 60$.

Largeur intérieure de l'auge :

$1\ m. - 0\ m.\ 40 = 0\ m.\ 60$.

Hauteur intérieure (ou profondeur) de l'auge :

$1\ m. - 0\ m.\ 20 = 0\ m.\ 80$.

Capacité de l'auge :

$1\ m^3 \times 1{,}6 \times 0{,}6 \times 0{,}8 = 0\ m^3\ 768 = \mathbf{768\ litres.}$

IV. Initiation à l'algèbre.
(Cours supérieur.)

Problème. — *La somme des trois dimensions d'une salle de classe est de 20 m. La longueur dépasse la hauteur de 4 m. et la hauteur a 1 m. de moins que la largeur. On demande : 1° quelles sont les dimensions de cette salle de classe ; 2° quelle est sa surface latérale ; 3° combien elle peut contenir de personnes à raison de 5 m³ d'air par personne.*

Indications. — *Soit x la hauteur de la salle de classe.*

La largeur est : $x + 1$.

La longueur est : $x + 4$.

Nous avons : $(x + 4) + (x + 1) + x = 20$.

$3x + 5 = 20$

$3x = 15$

$x = 5$

$x + 1 = 6$

$x + 4 = 9$.

Surface latérale :

$(9 + 6) \times 2 \times 5 = \mathbf{150\ m^2}$

Nombre de personnes que la salle peut contenir :

$$\frac{9 \times 6 \times 5}{5} = \mathbf{54\ personnes.}$$

RÉPONSES. → **Longueur, 9 m. ; largeur, 6 m. ; hauteur, 5 m. ; surface latérale, 150 m² ; nombre de personnes, 54 personnes.**

M. FETT,
Directeur d'Ecole annexe.

GILLARD. NOUVEAU COURS D'ARITHM. PRATIQUE ET RAISONNÉ *Elève.....* 10 fr. *Maître.....* 18 fr.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçons individuelles pour jeunes gens.

I

Mouvement général de mise en train : station latérale, bras tendus en avant ; lancer les bras d'avant en arrière dans un plan horizontal.

Mouvement de bras : circumduction des bras d'avant en arrière ; puis circumduction d'arrière en avant.

Mouvement de jambes : flexion et abaissement du pied, genou levé, alternativement le pied gauche, puis le pied droit.

Mouvement du tronc : rotation du tronc ; en lançant les bras d'avant en arrière et d'arrière en avant.

Ceinture abdominale : sur le dos, soulever les jambes ensemble à angle droit, les mains étant posées à plat sur le sol, le long du corps ; puis laisser retomber lentement les jambes.

Souplesse et élongation des muscles : station droite ; toucher le sol devant soi le plus loin possible.

Mouvement respiratoire : élévation horizontale des bras passant par le côté.

Décontraction musculaire : sur le dos, relâcher ses muscles pendant quelques minutes.

II

Mouvement général de mise en train : station écartée ; bras latéraux ; toucher le pied gauche avec la main droite ; repasser par la station droite ; faire le même mouvement de l'autre côté.

Mouvement de bras : circumduction des bras parallèles devant le corps ; de gauche à droite ; de droite à gauche.

Mouvement de jambes : Circumduction du pied, de gauche à droite et de droite à gauche.

Mouvement du tronc : flexion latérale du tronc, en touchant le corps le plus haut possible d'une main, le plus bas possible de l'autre.

Ceinture abdominale : assis, mains aux genoux ; se coucher lentement sur le sol ; puis se relever très lentement.

Souplesse et élongation des muscles : debout, mains aux hanches ; fente en avant ; fléchir le plus possible la jambe avant, tandis que la jambe arrière reste tendue. Faire le même mouvement en changeant la jambe avant.

Mouvement respiratoire : sur le dos, avec élévation verticale des bras.

Décontraction musculaire : voir leçon précédente.

III

Mouvement général de mise en train : debout, jambes écartées ; lever les bras verticalement ; torsion, puis flexion du tronc ; toucher le sol derrière la jambe avec les deux mains.

Mouvement de bras : circumduction des bras croisés devant le corps de haut en bas, puis de bas en haut.

Mouvement de jambes : circumduction du genou de droite à gauche, puis de gauche à droite.

Mouvement du tronc : station écartée ; élever les bras à la verticale, puis fléchir le tronc de manière que les mains touchent le sol en arrière des pieds.

Ceinture abdominale : sur le dos, élévation des jambes tendues alternativement.

Souplesse et élongation des muscles : se mettre sur le genou gauche, la jambe droite étant étendue latéralement ; s'asseoir lentement à gauche sans déplacer le genou et sans l'aide des mains ; se relever ensuite lentement.

Mouvement respiratoire : avec circumduction des épaules.

Décontraction musculaire : voir la première leçon.

La gymnastique respiratoire.

De l'excellent ouvrage de Mlle Marguerite Despaux, docteur en éducation physique de l'Université Royale de Gand : *Éducation physique, principes techniques généraux* (en vente à la librairie F. Nathan), nous extrayons les lignes suivantes :

« Il y a deux façons d'agir sur la respiration :

« 1° En élargissant le champ d'épandage pulmonaire ; en mettant en jeu toutes les forces capables d'augmenter le volume de la cage thoracique dans l'inspiration et de le diminuer dans l'expiration (acte mécanique respiratoire) ;

« 2° En provoquant par la contraction musculaire des échanges plus rapides et plus nombreux au niveau des tissus. »

Il est naturel de commencer par l'élargissement du champ d'épandage pulmonaire et tous les mouvements propres à *assouplir*, à *fortifier* les muscles aidant à l'agrandissement de la cage thoracique dans ses différents diamètres seront à pratiquer ; de plus, Mlle Despaux signale et pose en principe que « toute atteinte à la rectitude de la colonne vertébrale a une répercussion sur la respiration ». En effet, toute la colonne vertébrale sert de point d'appui au système musculaire respiratoire et toute exagération de la courbure dorsale, hélas ! si fréquente chez nos écoliers, provoque un aplatissement de la cage thoracique. Il en est de même pour les déviations latérales ; il s'ensuit que les exercices ayant pour but le redressement de la colonne vertébrale ou le développement des muscles extenseurs auront leur place dans la gymnastique respiratoire.

Enfin, Mlle Despaux indique que la respiration doit être nasale ; pour l'inspiration, tout le monde est d'accord ; mais, pour l'expiration, nous trouvons plusieurs thèses ; Mlle Despaux considère que l'expiration nasale présente les avantages suivants : pas de projections de particules de salive, l'air expiré réchauffera la muqueuse nasale (temps froid), l'air expiré très humide maintiendra humide la muqueuse nasale.

Il nous semble pourtant que, lors d'une expiration nasale même poussée, on peut encore rejeter par expiration buccale une certaine quantité d'air. A notre avis, le mouvement respiratoire se fera de la façon suivante : inspiration nasale, expiration d'abord nasale, puis en finale buccale.

Voici maintenant quelques exercices convenant aussi bien aux grandes personnes qu'aux enfants. Ces exercices sont tirés de la méthode dite de Joinville :

Exercices développant particulièrement les muscles inspirateurs.

1° Mouvements de flexion et d'extension de la tête sur le tronc ;

2° Mouvements d'inclinaisons latérales ;

3° Mouvement de rotation ;

4° Élévation simultanée des bras tendus en avant, paumes se faisant face. Elever les bras le plus haut possible en suivant les mains du regard et en inspirant. Revenir à la position de départ en expirant ;

5° Même mouvement, mais en levant les bras latéralement ;

6° Station écartée, rapprocher les deux bras l'un de l'autre en arrière, le dos des mains se faisant face ;

7° Station légèrement écartée ; faire décrire aux bras un demi-cercle supérieur, le plus en arrière possible, en les maintenant à hauteur des oreilles.

Exercices développant particulièrement les muscles expirateurs.

1° Sur le dos, bras dans le prolongement du corps : élévation lente en expirant des membres inférieurs ; puis abaissement en inspirant ;

2° Sur le dos : flexion lente du tronc sur le bassin en expirant ; revenir à la position couchée en inspirant.

3° Debout, jambes tendues : flexion du tronc ; les mains cherchent à toucher le sol, les jambes restant tendues ;

4° Position debout, bassin appuyé : extension la plus ample possible du tronc sur le bassin en expirant, revenir lentement à la position verticale en inspirant.

GEORGES MAURIE,
Instituteur à Murat (Cantal).

BRANDT. Pour la beauté physique de ton enfant..... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un jeune marronnier. Un pied de violettes.

MATÉRIEL. — De jeunes marronniers avec le marron au pied. Des marrons. Des pieds de violettes. (S'il n'y a pas de marronniers dans la commune, on peut faire une collection de jeunes chênes, de sycomores, de hêtres de la forêt.)

I. Un jeune marronnier.

Examinons notre jeune marronnier. → C'est un petit arbre. Comme un gros, il a déjà des branches, des feuilles, le tout supporté par une tige que l'on peut comparer au tronc du gros marronnier.

Où l'avons-nous trouvé ? → Sous les marronniers de la forêt, du parc, du jardin, ou dans leur voisinage immédiat.

En trouve-t-on ailleurs ? → Oui, parfois, mais rarement.

Que remarquons-nous à la partie inférieure ? → Un marron, qui semble collé à la plante.

Regardons de plus près. → Le marron paraît s'être ramolli, son enveloppe vidée en partie. Cette enveloppe s'est fendue ; par l'ouverture, la tige s'élève verticalement ; dans le sens opposé des racines.

Examinons un marron qui n'a pas été dans le sol ; enlevons l'enveloppe ; la matière blanche apparaît. Nous y découvrons une petite plante recroquevillée.

Devinez-vous ce qu'elle a pu devenir? → C'est elle qui a grandi dans le sol, a percé l'enveloppe du marron, s'est développée pour donner naissance à un petit marronnier.

Comprenez-vous pourquoi l'enveloppe du marron paraît s'être vidée ? → Oui, la petite plante, avant d'avoir des racines suffisamment développées, s'est nourrie avec les matières enfermées dans le marron (graine du marronnier).

Et nous comprenons pourquoi les petits marronniers poussent surtout au voisinage des gros : les marrons tombés donnent naissance à de nouveaux arbres.

Observons les racines : elles s'enfoncent dans le sol, se ramifient au-dessous de la tige, deviennent très fines. La hauteur totale de la racine est inférieure à celle de la tige.

La tige est droite, de couleur verte. Nous pouvons enlever l'écorce verte, peu épaisse et souple. L'intérieur de la tige apparaît, blanc.

Si nous brisons une tige, nous constatons la présence de fibres dures et souples qui donnent sa résistance à la plante.

L'extrémité de la tige se termine par un bourgeon (bourgeon terminal) ; elle ne cesse de s'allonger, de grossir aussi (comparer avec un gros marronnier, tel que celui-ci aurait pu devenir).

Les feuilles s'attachent par un pétiole élargi et renflé à la base, au-dessous d'un petit bourgeon qui, l'an prochain, aurait donné, lui aussi, des feuilles nouvelles si l'arbuste était resté planté.

Feuilles très découpées, en folioles attachées au même point central (cinq ou sept). Dessinons une feuille de marronnier.

II. Un pied de violette.

Voici maintenant un pied de violette.

Où l'avons-nous trouvé ? → Au pied d'une haie, dans un coin de prairie, au bord d'un fossé (en général, dans un endroit bien abrité, assez humide cependant, où la terre est de bonne qualité).

Était-il isolé ? → Non ; quelques pieds parfois. Souvent une touffe assez étendue.

L'avons-nous arraché facilement ? → Oui, car il n'est pas profondément enfoncé dans le sol.

Examinons ses racines. → Nous remarquons une partie plus importante, brun clair, dépassant parfois au-dessus du sol à son extrémité et d'où partent de petites racines fines, à peu près d'égale grosseur entre elles. Cette partie plus grosse n'est pas une racine, mais une tige souterraine qui se développe dans le sol à une faible profondeur et horizontalement.

A son extrémité, un bouquet de feuilles arrondies. (Dessiner la forme d'une feuille de violette.)

Quelques fleurs épanouies : les violettes bien connues aux pétales violets le plus souvent, certains d'une teinte très claire, d'autres beaucoup plus foncée. Ces dernières sont souvent plus parfumées que les autres.

Au centre, les étamines forment une petite tache jaune.

On peut remarquer, partant de l'extrémité de la tige souterraine (rhizome), un ou plusieurs filaments d'une longueur variable, pouvant atteindre 8 à 10 centimètres au maximum, comparables aux stolons du fraisier et terminés, comme eux, par un bourgeon qui se développe, a des feuilles, des fleurs même, et donne naissance à des racines qui s'enfoncent dans le sol. Ainsi, un nouveau pied de violette naît et peut, à son tour, donner naissance à d'autres pieds autour de lui. On comprend ainsi que les violettes poussent par touffes.

La tisane de fleurs de violette.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La racine et ses fonctions.

MATÉRIEL. — Des plantes diverses avec leurs racines.

I. Les quatre parties de la plante.

Nous avons examiné (Voir C. É.) une jeune plante de marronnier. Nous avons constaté la présence de racines, d'une tige et de feuilles : c'est l'*appareil végétatif* de la plante.

Au printemps, les marronniers se couvrent de fleurs qui se transforment bientôt en fruits : c'est l'*appareil reproducteur*.

II. Différentes sortes de racines.

Examinons les racines des différentes plantes que nous avons sous les yeux et classons-les d'après leur forme

a. Chou, laitue, radis, carotte, salsifis : racine développée s'enfonçant verticalement dans le sol et profondément. Elle donne nais-

VAN GELDER. ÉLÉMENTS DE SCIENCES PHYSIQUES..... 8.80

sance à des racines petites, beaucoup moins développées (radicelles) : une telle racine est dite *pivotante* ;

b. Herbes, blé, poireau : pas de racine principale, mais des radicelles de grosseur à peu près égale s'enfonçant peu profondément dans le sol ; ce sont des racines *fasciculées* (faisceau) ;

c. Le chêne a des racines *rameuses* ;

d. Certaines racines sont *aériennes :* crampons du lierre ;

e. En certains points des tiges, des stolons, des racines *adventives* prennent naissance ;

f. Parfois, les racines se gonflent de matières nutritives (réserves) : carotte, betterave, radis, racines tuberculeuses du dalhia.

On tient compte de la forme des racines en agriculture. Ainsi, à une plante qui, comme les céréales (blé, avoine, etc.), a des racines fasciculées ne puisant leur nourriture que dans la partie superficielle du sol, on fait succéder, l'année suivante, des plantes aux racines pivotantes s'enfonçant profondément dans le sol : betteraves, luzerne, etc. (Assolements.)

On passe le rouleau sur le blé au printemps, pour consolider la plante dans le sol, en tassant la terre au pied et pour favoriser la naissance et le développement des racines adventives. Pour cette dernière raison, on butte les pommes de terre ; la plante, mieux nourrie, se développe davantage.

Vous pouvez également remarquer que les peupliers (racines superficielles) sont plus facilement déracinés par la tempête que les chênes (racines rameuses très profondes).

III. Examen d'une racine.

Quand on arrache une plante du sol, on éprouve une certaine résistance (surtout avec les racines pivotantes). En faisant un effort, on brise certaines parties des racines vers leur extrémité plus fragile.

Pour bien observer une racine, il est donc préférable d'examiner la racine d'un haricot, d'une lentille ayant germé dans de la mousse humide, d'une jacinthe se développant sur un vase plein d'eau...

Blanche. Extrémité légèrement jaunâtre (la coiffe).

Au-dessous de la coiffe, on distingue nettement, s'étendant sur 1 ou 2 centimètres, une petite touffe de poils très fins (examiner à la loupe) : ce sont les *poils absorbants*.

Remarquons que la racine ne porte aucun bourgeon.

Si l'on coupe, en travers, une grosse racine (carotte, betterave, etc.), on voit nettement une écorce épaisse, puis une partie centrale, fibreuse, humide. (Un examen au microscope d'une coupe très mince montrerait que des vaisseaux la parcourent dans le sens de la longueur.)

Faisons une coupe dans le sens de la longueur ; nous remarquerons que les fibres du cylindre central se prolongent dans les racines partant de la racine principale.

IV. Le rôle des racines.

Nous avons éprouvé, pour arracher les plantes du sol, une certaine résistance qui devient plus importante quand les plantes sont plus développées : nous avons ainsi constaté l'un des rôles de la racine qui est de *fixer la plante au sol*.

D'autre part, les racines emprisonnent entre elles des masses plus ou moins importantes de terre, selon leur forme. Ainsi, dans les terrains très en pente des régions montagneuses, elles retiennent la terre spongieuse qui, absorbant l'eau, atténue l'effet des inondations. (Effets du déboisement ; nécessité du reboisement.) On fixe également les dunes avec des pins (Landes) ou des oyats (Nord).

La racine absorbe, dans le sol, l'eau qui a dissous des sels minéraux permettant le développement de la plante, la formation des fruits, la constitution des réserves. (Voir, dans les manuels, les expériences montrant que cette absorption se fait par les poils absorbants.)

Il est nécessaire d'arroser les plantes pour qu'elles se développent normalement. Les années de sécheresse, les récoltes sont moins abondantes : grains, fruits, légumes, etc.

Les racines respirent : nécessité des binages qui ameublissent la terre, permettant ainsi à l'air d'y mieux circuler en même temps que l'eau de pluie ou d'arrosage.

La sève, puisée dans le sol par les poils absorbants, est *conduite vers la tige* grâce aux vaisseaux qui parcourent la racine. (Une racine fraîchement coupée est toujours humide.)

Parfois, nous l'avons vu, des racines se gonflent de *matières de réserve* qui peuvent être, plus tard, utilisées pour le développement complet de la plante, la formation et la constitution des fruits.

Ainsi, une betterave laissée en terre donne l'année suivante une nouvelle tige ; des fleurs, des fruits, alors que la racine gorgée de matières de réserves se vide et durcit. De même pour la carotte ou le radis. (Annuels.)

RÉSUMÉ. — 1. **Les quatre parties de la plante sont : la racine, la tige, la feuille et la fleur, qui se transforme en fruit.**

2. **Une racine se termine par une coiffe au-dessus de laquelle se développent les poils absorbants.**

3. **D'après leur forme, on peut distinguer parmi les racines : les racines pivotantes, fasciculées, rameuses, aériennes, adventives. Certaines se gonflent de matières de réserve.**

4. **Les racines fixent la plante au sol, respirent, absorbent les aliments de la plante dans le sol, conduisent la sève vers la tige.**

Travaux à faire.

1. *Coller, sur un carton ou une feuille de papier (à l'aide de petites bandes gommées), des spécimens des diverses sortes de racines.*

2. *Dresser un tableau des racines utilisées par l'homme ou les animaux dans notre région.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Rôle des racines dans la vie d'une plante.

2. Avec des exemples, dites quelles sont les différentes sortes de racines d'après leur forme.

3. Expliquez comment des pieds de fraisiers se développent autour de celui qu'on a planté dans le jardin.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

DENIS. La T. S. F. mise à la portée de tous..... *Edition complète.* **14 fr.** *Edition abrégée .* **4.75**

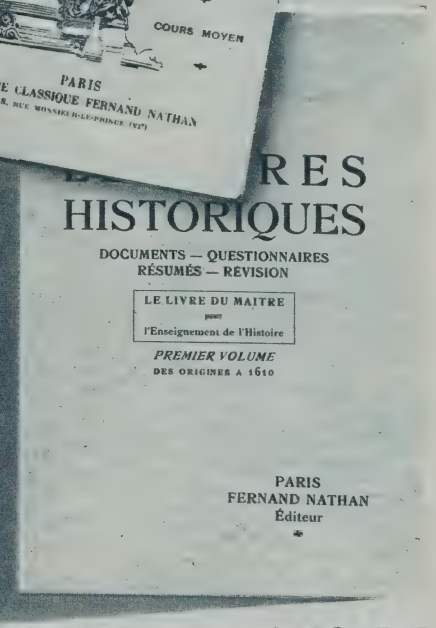

LEGRAND et MARTIN

LES GRANDS FAITS de L'HISTOIRE DE FRANCE

Cours élémentaire :
Un volume 14 x 19, cartonné. **6 fr. 20**

Cours moyen :
Un volume 14 x 19, cartonné. **8 fr. 50**

Le cours élémentaire contient 219 gravures.

Le cours moyen contient 258 gravures, dont la plupart sont des illustrations documentaires.

LECTURES HISTORIQUES

par **M. HÉNON**

Documents - Questionnaires - Résumés - Revisions
(Le Livre du Maître pour l'enseignement de l'Histoire)

Tome I. — Des origines à 1610. Broché. **15 fr. »**
Tome II. — De 1610 à nos jours. Broché. **16 fr. 50**

RÉCITS D'HISTOIRE

pour les petits

par **Mlle KŒNIG**

Un volume illustré . . . . . **6 fr. 60**

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE

par les mots croisés

par **ALZONNE et MOREAU**

Un volume 14 x 19, brochure rigide. . . . **6 fr. 50**

MANUEL D'HISTOIRE

par **G. HUISMAN**

Cours complémentaires et E. P. S. à l'usage des candidats au B. E.

Un volume, relié. . . . . **8 fr. 80**

L'HISTOIRE DU BREVET ÉLÉMENTAIRE

et de l'Enseignement primaire supérieur

Les trois années réunies

par **MM. AMMANN et COUTANT**

Remaniée par G. HUISMAN, conformément au programme de 1926

Un beau volume, broché, très illustré . . . **22 fr. »**
Relié . . . . . **24 fr. 50**

AMMANN et COUTANT

L'HISTOIRE DE FRANCE

Couverture rouge
Cours supérieur — Cours complémentaire
Enseignement primaire supérieur
(Anc. Histoire de France du Brevet). Prix **16 fr. »**

NOS VIGNETT

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XV

Le Roi, à la barrière Saint-Denis, écoute

Cette planche, accompagnée d'un commentaire, paraît en doubl

Cours moyen.

ES D'HISTOIRE

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS

A PARIS (3 MAI 1814)

ecture de l'Adresse du Conseil de la Ville.

ge dans le nº 8 de la « Documentation Scolaire par l'Image ».

Procédé et reproduction interdits.

LA RÉSOLUTION DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

L. MENOT

Guide du Maître - Directions - Solutions
Cours élémentaire, moyen, supérieur

Un volume 14 × 19, broché..... **15 fr.**

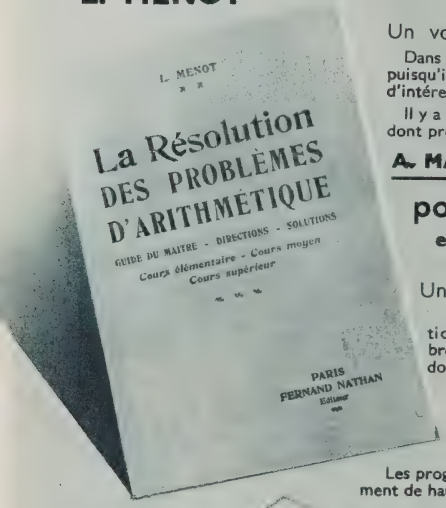

Dans cet ouvrage, M. Menot, instituteur particulièrement bien doué pour les mathématiques puisqu'il a conquis la licence ès sciences, expose et offre aux maîtres une méthode leur permettant d'intéresser les élèves et de leur fournir les moyens de résoudre les problèmes d'arithmétique.

Il y a dans cet ouvrage toute une technique inspirée par une grande habileté professionnelle, dont profiteront les maîtres et surtout les jeunes maîtres.

A. MAILLET

LE LIVRE DU MAITRE
pour l'enseignement du CALCUL aux débutants
et pour la formation d'une mentalité logique chez l'enfant.

(Cours préparatoire et élémentaire).

Un volume 13 × 18, broché..... **15 fr.**

Il n'existait encore aucun ouvrage fournissant aux débutants la série des exercices pratiques qui doivent les conduire progressivement et rapidement à la possession des nombres et des mécanismes du calcul. L'auteur prend l'enfant ignorant le nombre, et ne l'abandonne qu'après lui avoir assuré la maîtrise de la pratique rapide et sûre du calcul.

A. SOUCHÉ

VADE-MECUM
pour l'enseignement du CALCUL

Les programmes sont quelquefois bien difficiles à interpréter, et ceux qui les font voient forcément de haut les choses de l'école : ceux qui les utilisent dans la pratique de chaque jour ont besoin d'un guide. M. Souché les éclaire d'une façon pénétrante dans ce livre consacré au calcul

Un volume 12 × 18, brochure rigide.. **7 fr.**

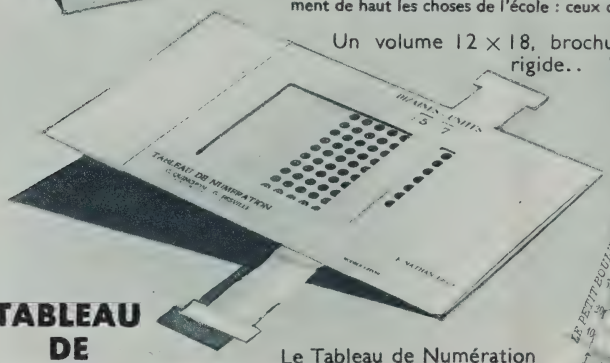

TABLEAU DE NUMÉRATION

Le Tableau de Numération N° 581..... **2 fr. 75**

Ce tableau de numération rend aisée, intéressante, vivante l'étude des nombres de 1 à 150. Il présente d'une façon claire et logique le nombre et la quantité correspondante. Pratique et simple, le mécanisme amuse les enfants tout en les éduquant.

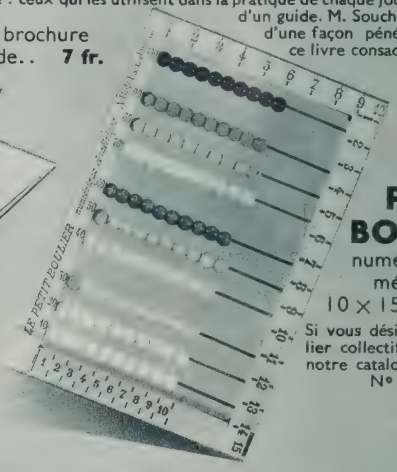

PETIT BOULIER
numérique et métrique, 10 × 15.. **4 fr.**

Si vous désirez un boulier collectif, demandez notre catalogue illustré N° 20.

LE CALCUL SIMPLIFIÉ
par les chiffres géants

Trois jeux de chiffres et signes d'arithmétique géants en relief et en couleurs, découpés à l'emporte-pièce.

N° 575, la boîte.... **8 fr.**
N° 576, le Jeu complém. la boîte..... **2. 40**

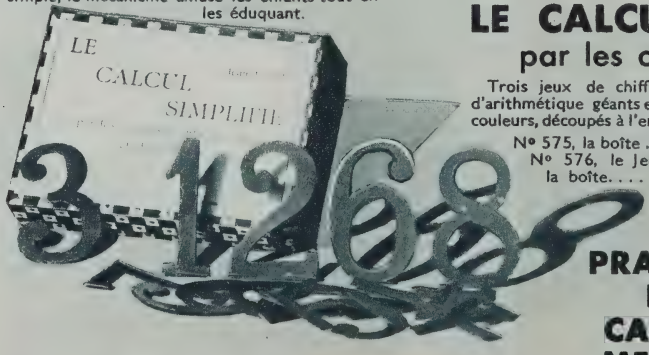

POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES
au Cours Moyen

Un volume in-12, cartonné.... **5 fr.**
Livre indispensable à chaque instituteur.

LA PRATIQUE DU CALCUL MENTAL
raisonnée à l'école primaire
par E. DECOMBIS

100 Exercices raisonnés — 300 Exercices d'application — 200 Problèmes de revision — 150 Problèmes de C. E. P.

Un volume in-12, cartonné : **2 fr.**

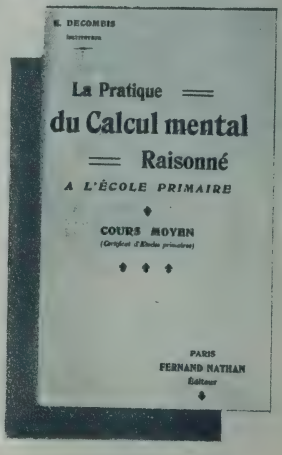

Georges GILLARD, Inspecteur de l'Enseignement primaire

NOUVEAU COURS D'ARITHMÉTIQUE PRATIQUE ET RAISONNÉ

Arithmétique. — Système métrique. — Géométrie. — Calcul mental. — 113 figures. — 34 tableaux. — 1.500 exercices et problèmes.

Cours moyen. — Un volume 13 × 19, cartonné..... **10 francs**

$x^2 - 4x + 4 = 0$; ou $(x-2)^2 = 0$.

Elle a pour racine : $x = 2$.

4° La droite $y = x - 1$ rencontre l'axe $y'y$ au point de coordonnées :

$$x = 0,\ y = -1 ;$$

et touche la courbe au point ayant pour coordonnées :

$$x = 2,\ y = 2 - 1 ; = 1 \text{ ou } \frac{2^2}{4} = 1.$$

Elle est parallèle à la bissectrice de $\widehat{xOy}$.

2. **Géométrie**. — *Soit O une demi-circonférence de diamètre AB. On mène en A et B les tangentes Ax et By, puis, par un point M variable de la demi-circonférence, on mène une troisième tangente qui coupe les deux premières en C et D.*

1° *Démontrer que l'angle COD est droit.*

2° *Démontrer que les triangles CAO et OBD sont semblables et calculer en fonction de* r *le produit* $CA \times BD$.

3° *On prolonge CD jusqu'à sa rencontre en S avec AB et l'on mène par M la perpendiculaire MP sur AB. Démontrer que les points P et S partagent AB dans le même rapport et que l'on a :*

$$OP \times OS = r^2.$$

➔ Solution. — 1° Les triangles rectangles OCA

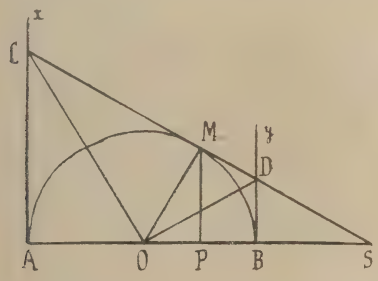

et OMC sont égaux (OC commun, OA = OM); donc :

$$\widehat{AOC} = \widehat{COM}.$$

De même :

$$\widehat{BOD} = \widehat{DOM}.$$

Les droites OC et OD sont les bissectrices des deux angles adjacents et supplémentaires AOM et BOM ; donc elles sont perpendiculaires.

2° Les triangles rectangles AOC et BOD ont $\widehat{AOC} = \widehat{BDO}$ (angles aigus ayant leurs côtés perpendiculaires). Donc, ces triangles sont semblables et :

$$\frac{CA}{OB} = \frac{OA}{BD}.$$

On en déduit :

$$CA \times BD = OA \times OB = r^2.$$

3° Les droites AC, PM et BD sont parallèles ; on a donc :

d'une part :

$$\frac{PA}{PB} = \frac{MC}{MD},$$

d'autre part :

$$\frac{SA}{SB} = \frac{AC}{BD}.$$

Or :

$$MC = AC \text{ et } MD = BD.$$

Donc ces rapports sont égaux et :

$$\frac{PA}{PB} = \frac{SA}{SB}.$$

Dans le triangle rectangle OMS, on peut écrire :

$$OS \times OP = OM^2 = r^2.$$

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'industrie du pétrole en France.

(Suite et fin.)

Les grandes sociétés pétrolières ou l'Etat sont seuls capables de réunir les capitaux indispensables à l'industrie du pétrole. Aussi les raffineries françaises sont-elles sous le contrôle soit des grands trusts anglais et américains, soit d'une société nationale, la Compagnie française des pétroles, en grande partie contrôlée par l'Etat, et qui tient d'ailleurs la première place. Les usines sont installées soit à proximité des grands ports par où arrive la matière première et qui ont eux-mêmes d'importants besoins en mazout pour la chauffe des navires, soit au voisinage de grandes voies de communication, voies d'eau surtout, ou de gros foyers de consommation. En outre, pour des raisons de défense nationale, on a tenu à les répartir dans diverses régions françaises et, pour la plupart, loin des frontières continentales.

Actuellement, et si l'on tient compte des différents fronts de mer, les raffineries françaises se répartissent comme suit (chiffres indiquant la capacité de production en tonnes) :

Estuaire de la Seine :	
Raffinerie de Port-Jérôme (Standard-franco-américaine)	1 000 000
Raffinerie de Port-Jérôme (Vacuum-Oil)	350 000
Raffinerie de Petit-Couronne (Jupiter)	400 000
Raffinerie de Normandie (Compagnie française de raffinage)	1 500 000
Front méditerranéen :	
Raffinerie de Frontignan (Vacuum-Oil)	150 000
Raffinerie de Berre (Compagnie de Berre)	500 000
Raffinerie de Lavera (Société générale des huiles de pétrole)	350 000
Raffinerie de Provence (Compagnie française de raffinage)	500 000
Estuaire de la Gironde :	
Raffinerie de Pauillac (Société anonyme des pétroles Jupiter)	350 000
Raffinerie du Bec d'Ambès (Raffinerie des pétroles de la Gironde)	300 000
Estuaire de la Loire :	
Raffinerie de Donges (Consommateurs de pétrole)	72 000
Raffinerie de Donges (Pechelbronn)	200 000
Mer du Nord :	
Raffinerie de Dunkerque (Raffinerie des pétroles du Nord)	300 000
Raffinerie de Courchelettes (Société générale des huiles de pétrole)	200 000
Raffinerie de Merkwiller (Pechelbronn)	110 000
Total	6 282 000

De ces divers centres, celui de la *Basse Seine* est nettement le plus important puisque sa capacité de production atteint près de la moitié du total. Cette prééminence s'explique par la présence des deux ports du Havre et de Rouen, par le voisinage de la région parisienne, grosse consommatrice, et par les facilités de transports par voie d'eau qu'offre la Seine. La plus puissante des raffineries de ce groupe est celle de *Gouffreville-l'Orcher*, installée sur le canal de Tancarville, à 12 kilomètres du Havre ; les huiles brutes, en provenance surtout de l'Irak, lui arrivent par pipe-line depuis le bassin aux pétroles du Havre ; un autre pipe-line ravitaille ce port en mazout. Viennent ensuite : les raffineries de *Port-Jérôme* situées à une quarantaine de kilomètres du Havre sur la rive droite, face à Quille-

Cuvelier, Contes et Légendes de Suisse *Broché.* 11 fr. *Relié.* .. 15 fr toile noire..... 16.50

beuf et reliées aussi au Havre par un pipe-line qui leur apporte les huiles de l'Irak, de l'Equateur ou du Pérou, pour l'usine de la Standard Franco-Américaine et celles du Texas pour celle de la Vacuum Oil, qui fabrique surtout des huiles de graissage ; enfin la raffinerie de *Petit-Couronne*, édifiée à 12 kilomètres en aval de Rouen par la Société Jupiter du groupe de la *Royal-Dutch* ; elle reçoit et traite des huiles brutes du Venezuela, des Iles de la Sonde et aussi de l'Irak.

La seconde place est occupée par le groupe des raffineries de la *Méditerranée*, installées soit à *Frontignan*, soit sur les rives de l'*Etang de Berre*. Leur activité est due aux facilités avec lesquelles elles

Croquis de *L'Illustration*.

La répartition en France des raffineries de pétrole et des gisements de combustibles solides.

reçoivent le pétrole de l'Irak et aussi au voisinage d'une part du port de Marseille, grand consommateur de mazout et, d'autre part, de l'Afrique française du Nord dont les besoins en essence et en produits finis divers vont croissant. La raffinerie de *Frontignan* est installée à quelques kilomètres du port de Sète à laquelle elle est reliée par un pipe-line qui lui amène les pétroles irakiens et américains qu'elle traite. L'*étang de Berre*, accessible maintenant aux navires calant 8 m. 50 et devenu une annexe du port de Marseille, est actuellement un important centre pétrolier puisque sur ses rives sont édifiées trois grandes raffineries : à *Berre* même, sur la rive orientale de l'étang ; à *Lavera*, sur l'étang de Caronte ; près de Martigues et à la *Mède*, sur la rive sud de l'étang de Berre entre Martigues et Marignane. Un projet de pipe-line reliant les raffineries de l'étang de Berre à Lyon est à l'étude.

L'*estuaire de la Gironde*, débouché d'une importante région de consommation d'essence, a deux raffineries installées, l'une à *Pauillac*, qui traite surtout des huiles en provenance du Venezuela, et l'autre au *Bec d'Ambès*, à 70 kilomètres de l'Océan, qui reçoit principalement des pétroles du Texas.

L'*estuaire de la Loire* possède également à *Donges*, à 12 kilomètres en amont de Saint-Nazaire, deux installations pétrolières, mais moins puissantes que les précédentes, l'une créée par les gros consommateurs français de pétrole : réseaux de chemin de fer et compagnies de navigation et l'autre appartenant à la Société alsacienne des pétroles de *Pechelbronn*. La première fabrique surtout des huiles de graissage, la seconde, dite Pechelbronn - Ouest, complète la gamme des produits finis vendus par la société alsacienne.

Cette dernière société possède en effet depuis 1925 à *Merkwiller* une autre raffinerie qui traite non seulement les huiles issues du gisement de Pechelbronn, mais des hydrocarbures sud-américains débarqués à Anvers et transportés ensuite sur le Rhin jusqu'à Lauterbourg, puis par voie ferrée. Le pétrole de Pechelbronn, pauvre en essence, fournit d'excellents lubrifiants (*Antar*).

Enfin le *groupe du Nord* compte deux raffineries établies l'une à *Dunkerque* par le groupe franco-belge *Pétrofina* et l'autre à *Courchelettes*, près de Douai, par le groupe anglais de l'Anglo-Persian. Cette dernière, la plus ancienne de France, fut détruite pendant la guerre et achevée de reconstruire en 1927 : elle reçoit des pétroles de l'Irak ou de la Perse, débarqués à Dunkerque et transportés ensuite par voie d'eau ou voie ferrée. La raffinerie de Dunkerque traite surtout des pétroles américains et des pétroles russes.

Ainsi l'industrie du raffinage du pétrole a pris chez nous, en quelques années, une importance considérable. La construction de ses usines, en pleine crise, a procuré des commandes de matériel à de nombreuses autres industries, les métallurgiques notamment ; elle a en outre occupé un chiffre appréciable d'ouvriers et a contribué par là à la lutte contre le chômage. Par ailleurs, elle permet des économies sensibles sur nos importations puisque la transformation des produits bruts en produits finis se fait maintenant sur notre propre territoire où restent les bénéfices réalisés jusque-là par les raffineurs étrangers. Enfin, elle contribue à maintenir l'activité de nos ports et de nos voies navigables.

La valeur des produits finis importés est tombée de 1 796 millions de francs, en 1932, à 300 millions en 1935. Par contre, la France est devenue exportatrice de produits finis, fournissant, dès 1934, 503 000 tonnes pour l'avitaillement des navires et exportant 348 000 tonnes.

Au point de vue de la Défense nationale, notre « politique » de renaissance de l'industrie du raffinage permet la présence sur notre sol de *stocks* pouvant s'élever à environ 5 millions de mètres cubes et susceptibles par suite de couvrir les besoins de notre consommation pendant quelques mois. Elle nous fournit, en outre, des produits utiles à la fabrication des explosifs et des gaz de combat. Enfin, nos raffineries, privées de tout ravitaillement pétrolier, pourraient servir de base à une industrie de synthèse des carburants à partir de matières premières indigènes.

R. Ozouf.

Heissat. MEMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE..... 2.85

LA REINE DES GOURMANDISES

Tolérée ? Permise ? Mieux, recommandée !... Chose rare dans le domaine des gourmandises, généralement à craindre pour l'estomac, l'intestin, les dents. La plupart font engraisser. Aussi sont-elles défendues. Exception faite pour la banane française. Elle n'abîme rien, fortifie tout l'organisme, nourrit sans engraisser. Son goût est exquis, savoureux, et, si vous la prenez bien mûre, tachetée de brun, elle méritera pleinement son titre de reine des gourmandises comme des fruits-aliments.

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)

NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS

MALADIES DES FEMMES

Casino - Hôtels de tous ordres.

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **l'École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.* TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)

Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "

Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".

Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV: 240 fr.; 6 CV: 264 fr.; 7 CV: 288 fr.; 8 CV: 312 fr.; 9 CV: 336 fr.; 10 CV: 360 fr.; 11 CV: 384 fr.; 12 CV et au-dessus: 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social: 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

24 MODELES DE 225 A 1.000 FRS.

CATALOGUES GRATUITS DE

CYCLES

CHASSE

PÊCHE

Nº 27

VENTE A CRÉDIT!

VERNEY. CARRON

SAINT-ETIENNE

Dès maintenant vous avez intérêt à songer au renouvellement des livres classiques de vos élèves.

Demandez-nous, aux prix spéciaux indiqués ci-contre, les ouvrages qui vous intéressent.

A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe

BON SPECIAL DE DEMANDE DE SPÉCIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larmes, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larmes, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	1 »
— — — Cours élémentaire	1 »
— — — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — — Cours moyen	1 25
— — — Cours moy. 2e et Cours supér. (1re année)	1 50
— — — Cours supérieur (paraîtra fin mai)	2 »
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	1 »
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moy. 2e degré et Cours sup.)	3 25
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
SOUCHÉ-DENOUEL	
La Méthode Rose, Initiation à la lecture, 1er livret (paraîtra fin mai)	1 »
— — 2e livret —	1 »
MINET et PATIN	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25
Supprimer ce qui n'est pas désiré. Total	

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

Pour tous ceux qui possèdent un microscope " KALLISTOS "

(Prix : 30 francs)

Nous avons réuni une sélection intéressante de coupes microscopiques faciles à examiner, et que nous sommes heureux de céder à un prix extrêmement avantageux :

Voici la composition des 2 séries :

1re série : Pollen de lis, Aile d'abeille, Soie tissée, Cèdre, Sporanges de fougère, Diatomées.

2e série : Aile de papillon, Emeri, Laine, Aile de mouche, Spicules de Gorgone, Plume.

Chaque série de 6 coupes : **12 fr.** ***Librairie Fernand NATHAN***

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Avancement (*D., 9 avril 1936*).

Article premier. — Les dispositions des art. 1er (alinéa 2) et 2 (alinéa 1er) du D. du 18 mars 1933 sont modifiées ainsi qu'il suit :

Art. 1er (alinéa 2) — Sans préjudice de l'application du D. du 16 juil. 1935 augmentant les délais d'avancement des fonctionnaires, les promotions de classe seront prononcées après quatre ans de stage dans chaque classe.

Art. 2. — Sans préjudice de l'application du D. du 16 juil. 1935 précité, le personnel administratif visé aux art. 9 et 12 de la loi du 26 avril 1932 est promu à la 1re cl. à partir du trimestre suivant la date à laquelle il a accompli en 2e cl. un stage de trois ans six mois.

DANS LES COLONIES

En Indochine.

Un arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 31 oct. 1932 a supprimé l'indemnité de change et celle-ci a été remplacée ultérieurement par une indemnité spéciale temporaire de tarif plus faible. L'indemnité de change a été maintenue, à titre transitoire, aux fonctionnaires entrés dans les cadres avant le 31 oct. 1932 (*J. O., 30 nov. 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Fixation du nombre des élèves à admettre dans les E. N. en 1936** (*C., 28 mars 1936, aux R.*).

Pour l'ensemble des départements, le nombre total ne pourra pas dépasser 1 000 élèves-maîtres et 1 000 élèves-maîtresses. Conformément au tableau ci-après : Elèves-maîtres : sortants au 31 juil. 1936 : 1 987 ; entrants au 1er oct. 1936 : 1 000. Elèves-maîtresses : sortantes au 31 juil. 1936 : 1 954 ; entrantes au 1er oct. 1936 : 1 000. Dans chaque E. N., l'effectif des élèves admis devra, en principe, être égal à la moitié des élèves sortants au 31 juil. 1936.

Cette réduction des effectifs m'est imposée par la nécessité de ne recevoir dans les E. N. qu'un nombre d'élèves en rapport avec le nombre des postes qui seront vacants dans trois ans ; 2 000 élèves-maîtres et élèves-maîtresses suffiront à tous les besoins du recrutement au 1er oct. 1939. A cette date, en effet, 95 instituteurs et institutrices seulement pourront, dans toute la France, être mis d'office à la retraite pour ancienneté d'âge et de services, s'ils ne l'ont pas demandée auparavant, et il y aura, vraisemblablement comme chaque année, de 1 800 à 2 000 demandes volontaires d'admission à la retraite.

La prolongation de la scolarité, obligatoire ou volontaire, a imposé et imposera sans doute encore la création d'un assez grand nombre de postes. En 1934 et en 1935, il a été créé 3 358 postes dont 1 200 environ pour les enfants au-dessus de 13 ans. Je demanderai au Parlement les crédits pour créer les postes nécessaires en octobre 1936, 1937 et 1938, et ces créations permettront de donner un emploi aux 3 941 normaliens et normaliennes qui sortiront en 1936, aux 3 052 qui sortiront en 1937, et aux 2 489 qui sortiront en 1938.

Mais, il faut prévoir qu'en 1939 les créations ne seront plus très nombreuses. Même si les créations dépassaient les prévisions, plusieurs milliers d'intérimaires et de suppléants et suppléantes sont à la disposition des autorités académiques depuis plusieurs années, et il sera juste, après que les normaliens et normaliennes auront été placés, de déléguer comme stagiaires, chaque année, dans ces postes les intérimaires, suppléants et suppléantes qui seront depuis au moins cinq ans à la disposition des autorités académiques, à compter de leur première suppléance effective.

MM. les I. A. devront exposer cette situation au C. D. et expliquer que, dans l'intérêt même des jeunes gens, il est nécessaire, pendant quelques années, de réduire l'effectif des promotions de normaliens et de normaliennes, afin que tous soient assurés d'avoir un poste à leur sortie de l'E. N., soit dans leur département, soit dans un département voisin.

MM. les I. A. de votre Académie s'entendront avec M. le préfet de leur département pour que le C. D. délibère avant le 1er juin. L'an dernier, dans certains départements, le C. D. n'a été réuni que dans la première quinzaine de juillet et les propositions des C. D. ne me sont parvenues que deux ou trois jours avant la fin du concours.

***

✱ **Baccalauréat.** — Les candidats à la deuxième partie (série philosophie), déjà reçus à la série mathématiques, n'auront plus à subir d'interrogation de langue vivante étrangère. Les épreuves comprendront donc désormais une dissertation philosophique, une composition de sciences physiques et naturelles, une interrogation de philosophie, une interrogation d'histoire et de géographie (*C., 2 avril 1936*).

✱ **Examen de fin d'apprentissage agricole** (*A., 14 fév. 1936 dans* J. O., *16 fév. 1936*).

Article premier. — L'examen obligatoire en fin d'apprentissage, en vue de constater la formation professionnelle méthodique et complète de l'apprenti prévue par le contrat d'apprentissage, ou par la déclaration en tenant lieu en cas d'apprentissage dans la famille, portera, en tenant compte de la spécialisation qui a été poursuivie par l'apprenti :

a. S'il s'agit d'apprentis provenant d'établissements bénéficiaires de la reconnaissance officielle du ministère de l'Agriculture au titre de centres d'apprentissage avec internat ou au titre de cours pratiques professionnels d'apprentissage, sur les matières inscrites aux programmes approuvés desdits établissements ;

b. S'il s'agit d'apprentis ayant effectué leur apprentissage chez des particuliers ou dans leur famille, sur le programme arrêté par le comité départemental de l'apprentissage agricole, après avis du ministre de l'Agriculture.

Les épreuves pratiques sont obligatoires.

Les épreuves théoriques de l'examen porteront uniquement sur des questions se rapportant à la formation professionnelle proprement dite. Elles seront écrites ou orales et ne pourront dépasser le quart du nombre total des épreuves pour l'agriculture et la viticulture et la moitié pour l'horticulture et l'aviculture notamment.

Le total des points à attribuer aux épreuves théoriques ne pourra dépasser le tiers des points attribués pour l'ensemble des matières.

Le chef d'établissement d'apprentissage communiquera au jury les notes obtenues par l'apprenti durant son apprentissage.

Les inspecteurs généraux et régionaux de l'agriculture, ainsi que les fonctionnaires du service de la main-d'œuvre agricole au ministère de l'Agriculture, peuvent, au cours de leurs tournées, participer de droit aux opérations des jurys d'examen.

Art. 2. — En vue de coordonner les notations des différents jurys d'examen, les notes attribuées aux différentes épreuves seront exprimées par des chiffres variant de 0 à 20 et ayant respectivement les significations suivantes : 0 : néant ; 1, 2 : très mal ; 3, 4, 5 : mal ; 6, 7, 8 : médiocre ; 9, 10, 11 : passable ; 12, 13, 14 : assez bien ; 15, 16, 17 : bien ; 18, 19 : très bien ; 20 : parfait.

La note « bien » donnera lieu à l'inscription sur le brevet d'apprentissage et d'aptitude professionnelle de la mention « bien » et les notes « très bien » et « parfait » à l'inscription des mentions correspondantes.

Art. 3. — Seuls les candidats ayant obtenu une moyenne générale de 10 points au moins pour l'ensemble des épreuves et une moyenne de 12 points au moins pour les épreuves pratiques pourront prétendre à l'obtention du brevet d'apprentissage et d'aptitude professionnelle.

Art. 4. — Le procès-verbal de l'examen sera dressé par le directeur des Services agricoles du département pour être transmis, dans les huit jours, au ministère de l'Agriculture (service de la main-d'œuvre agricole) en vue de l'attribution du brevet d'apprentissage et d'aptitude professionnelle par arrêté du ministre de l'Agriculture.

Le procès-verbal doit mentionner la composition du jury, faire connaître les épreuves théoriques et pratiques imposées ; les notes obtenues par les candidats pour chacune des épreuves ; la moyenne résultant des épreuves pratiques et la moyenne générale ; les nom, prénoms, date et lieu de naissance des candidats admis, ainsi que la qualification professionnelle proposée pour figurer sur leur brevet.

✱ **C. A. au professorat industriel, section C, dessin d'art appliqué, dans les écoles pratiques.** — Nouvelle législation : *A., 16 mars 1936 dans* J. O., *31 mars 1936* (*g.*) *et 1er avril 1936* (*f.*).

✱ **Concours d'admission aux écoles nationales des arts et métiers.** — La limite d'âge (19 ans) est reportée au concours de 1938, mais les candidats ne pourront se présenter plus de trois fois (*D., 8 avril 1936*).

Dates d'examens

C. A. à l'enseignement de l'escrime (degré supérieur) : 17 juin 1936 ; délai d'inscription : 17 mai 1936 (*Voir* J. O., *16 avril 1936*).

Concours à l'école des industries agricoles de Douai : 8 juin 1936 ; délai d'inscription : 15 mai (*Voir* J. O., *18 avril*).

Concours d'admission aux écoles nationales d'agriculture : 11 juin 1936 ; délai d'inscription : 15 mai (*Voir* J. O., *19 avril*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Sections d'enseignement professionnel dans les C. C. (*C., 6 avril 1936, aux I. A.*).

Pour répondre à un vœu maintes fois exprimé par le Parlement, il a été, à la rentrée 1935-1936, ouvert dans un certain nombre de C. C. des sections d'ens. agricole, ménager, industriel, commercial ou nautique. J'ai l'inten-

tion d'en créer de nouvelles dans la limite des crédits disponibles, à compter du 1er oct. 1937.

Je vous prie donc de bien vouloir me faire connaître, avant le 1er mai, les C. C. dans lesquels il vous paraîtrait opportun de créer, au 1er oct. 1936, des sections d'ens. agricole, ménager, industriel, commercial ou nautique. Il est désirable que ces propositions soient peu nombreuses, qu'elles soient justifiées par le nombre probable des élèves et que leur utilité ait été reconnue après étude des possibilités locales et des besoins de la région.

Vous voudrez bien vous assurer que les municipalités sont disposées à consentir les dépenses nécessaires pour organiser l'installation matérielle et éventuellement pour contribuer au paiement des indemnités à allouer aux maîtres auxiliaires. En même temps, vous voudrez bien leur faire connaître que :

1° Des subventions pourront leur être accordées par les commerçants et industriels assujettis à la taxe d'apprentissage dans les conditions générales du barème prévu pour la main-d'œuvre qualifiée (M. l'I. D. de l'ens. techn. pourra fournir, à ce sujet, tous renseignements utiles) ; 2° sur le budget de l'ens. techn., une subvention égale à 50 p. 100 au plus de la dépense pourra être éventuellement accordée pour achat d'outillage ; 3° la Direction générale de l'ens. techn. participera, au maximum pour 50 p. 100, au traitement des maîtres auxiliaires et des ouvriers instructeurs recrutés au concours avec son agrément ; 4° de son côté, la Direction de l'ens. primaire prend à sa charge le traitement de l'instituteur à nommer dans les emplois dont la création serait reconnue indispensable. Sur ce point, vous voudrez bien vous assurer que vous disposez d'un instituteur (ou d'une institutrice) qualifié pour donner l'ens. nouveau.

Afin de statuer en toute connaissance de cause sur les créations à prononcer, vous demanderez à M. l'I. D. de l'ens. techn. de bien vouloir procéder à une étude sur place relativement aux points suivants : nécessité du cours ; débouchés qui peuvent s'offrir aux élèves et, par suite, orientation à donner à l'enseignement ; nature des locaux existants et précisions sur les constructions et aménagements qui seraient à envisager pour l'installation des cours ; outillage existant et à acquérir.

Ce dossier contiendra, outre les pièces indiquées ci-dessus, les indications suivantes : effectif du C. C., nature de la section professionnelle à créer et nombre probable des élèves de cette section ; indications sommaires sur les conditions de fonctionnement prévues ; disciplines pour lesquelles l'enseignement sera commun aux élèves de la section générale et aux élèves de la section professionnelle, et disciplines pour lesquelles ceux-ci recevront un ens. spécial ; nombre d'heures à consacrer à ces diverses disciplines (en principe, pour les sections industrielles et commerciales, les horaires et les programmes devront s'inspirer de ceux qui ont été appliqués dans le dép. de la Seine et dont vous trouverez ci-joint un exemplaire) ; créations nécessaires soit d'emplois nouveaux de maîtres de C. C. ou d'ouvriers instructeurs recrutés au concours et donnant tout leur temps au C. C., soit de maîtres auxiliaires ; heures d'ens. à donner par les maîtres auxiliaires.

Je vous rappelle que les élèves des sections professionnelles, comme ceux de la section générale, devront être titulaires du C. E. P. E. et justifier, en outre, d'une année de scolarité au cours supérieur 2e année.

Pour ceux qui, à 13 ou 14 ans, n'auraient pas obtenu le C. E. P. E., j'envisage, dans les villes où leur nombre le justifiera, la création d'ateliers-écoles.

L'ens. dans les sections professionnelles est fixé en principe à deux ans. Une troisième année, avec un plus grand nombre d'heures d'ens. professionnel, pourra être exceptionnellement créée dans les centres où il serait impossible ou difficile aux jeunes gens d'achever dans l'industrie privée leur formation spécialisée.

Je vous ferai connaître aussitôt que possible celles de vos propositions qu'il me sera possible de retenir.

Textes divers.

C. 22 fév. et 25 mars 1936 sur les **assurances sociales** dans l'ens. second. et les E. N.

C. 18 mars 1936 concernant les fonctionnaires candidats **aux élections législatives** et reproduisant les dispositions antérieures.

D. 19 mars 1936, dans *J. O.* 31 mars, sur la nomination des **directeurs d'écoles d'agriculture.**

C. 25 mars 1936 sur le chiffre de l'indemnité (2e terme) à allouer pour les **cours post-scolaires agricoles.**

C. 3 avril 1936 déclarant que des autorisations d'absence pourront être accordées, dans les conditions de la C. du 17 janv. 1935, pour le **Congrès de la Ligue de l'enseignement** à Vichy du 28 au 31 mai.

C. 3 avril 1936 faisant savoir aux candidats au **C. A. au prof. des E. N. (sciences)** que la Faculté des sciences de Caen se propose d'organiser, du 2 au 30 août, un **enseignement de la botanique générale** (cours, excursions, travaux pratiques).

Mémento du Contribuable

Contribution mobilière.

Le soin d'établir la contribution mobilière incombe, en vertu de l'art. 247 du code général des impôts directs, aux répartiteurs communaux qui ont le droit d'apporter aux loyers matriciels les modifications qu'ils estiment nécessaires pour assurer une exacte proportionnalité dans la répartition de l'impôt (J. O., *12 avril 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Prélèvement.

La déduction ne doit comprendre que les retenues pour pensions correspondant aux traitements faisant l'objet du mandatement, à l'exclusion des retenues rétroactives correspondant à la validation de services antérieurs (J. O., *13 mars 1936*).

1° Si le personnel communal exerce en dehors de ses fonctions communales un autre emploi public (c'est le cas de la plupart des secrétaires de mairie), l'indemnité communale doit être ajoutée aux autres émoluments pour déterminer le taux global de prélèvement à appliquer à la totalité de la rémunération ; 2° dans le cas d'agents ne fournissant à la collectivité qu'un service accessoire, les indemnités servies à ces agents pour ce service, qui n'est normalement que l'accessoire d'une autre occupation, subissent le prélèvement au taux uniforme de 10 p. 100 dans les mêmes conditions que toutes les autres dépenses publiques (J. O., *13 mars 1936*).

Colonies de vacances.

Est-il conforme à la neutralité que des enfants, confiés par une caisse des écoles à une colonie de vacances, soient systématiquement empêchés d'assister à la messe le dimanche, malgré la demande écrite faite par une mère de famille, et alors que l'église du pays se trouve à proximité immédiate du local occupé par cette colonie de vacances?

Les colonies de vacances échappent complètement au contrôle des autorités académiques. Il n'est donc pas possible de répondre à la question posée par l'honorable député (J. O., *20 mars 1936*).

Balayage et nettoyage.

1° Il ne semble pas que les parents, s'ils n'assument pas eux-mêmes ce service, puissent empêcher leurs enfants d'assurer le balayage et le nettoyage des classes. C'est, en effet, un véritable devoir social qui incombe aux élèves des écoles que de participer, dès que leurs forces physiques le leur permettent, à cette tâche commune ; 2° dans les communes de moins de 500 hab., le service de l'allumage et de l'entretien du poêle, s'il n'est pas assuré par un agent communal, est à la charge de l'instituteur. Mais la commune est tenue de fournir le combustible nécessaire prêt à être utilisé ; 3° en ce qui concerne les accidents, il n'est pas possible de répondre d'une façon précise, la responsabilité de la commune ou celle de l'Etat pouvant être engagée suivant les circonstances dans lesquelles un accident est susceptible de se produire (J. O., *20 mars 1936*).

Cours secondaires.

On demande : 1° si, dans une commune où il existe une E. P. S. de garçons avec internat, il est possible de créer et d'annexer à cet établissement des cours sec. du 1er cycle ; 2° dans l'affirmative, comment se répartiraient les charges de cette création entre l'Etat, le département et la commune.

1° Une telle annexion est légalement possible. Mais, partout où elle a été tentée, elle a donné de mauvais résultats et a dû être abandonnée ; 2° elle entraînerait des dépenses à la charge de l'Etat (dépenses de personnel) et de la commune (dépenses de matériel) dans les conditions prévues pour les collèges par l'art. 238 de la loi du 13 juil. 1925 (J. O., *11 mars 1936*).

Indemnité de logement.

Le décret-loi du 30 oct. 1935 avait en vue, non de procurer une économie aux contribuables, mais de réduire les dépenses de l'Etat en mettant à la charge des communes le payement des indemnités représentatives de logement aux maîtres des écoles annexes, qui fonctionnent comme des écoles de quartier ; la mise à la charge des départements de cette indemnité est actuellement à l'étude. Elle doit faire l'objet d'une loi modifiant le décret-loi ; le décret du 21 mars 1922 permet au préfet, après avis du conseil municipal et du C. D., de reviser le taux des indemnités représentatives de logement si, par suite de dispositions générales ou de circonstances locales, la valeur locative des immeubles vient à être modifiée dans la commune (J. O., *20 mars 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

ÉDUCATEURS ÉCRIVAINS.

RENDONS, au début de cette chronique consacrée à quelques ouvrages de maîtres de l'enseignement, un hommage mérité au recueil de poèmes, *Les voix du soir* (Jouve, éd.), de M. C.-G. PHILIRÈNE. Ce pseudonyme cache un professeur de lycée dont la vie fut consacrée au culte discret et fervent de ce qui est grand et beau. Il est mort récemment et ses vers, rassemblés comme pour perpétuer le souvenir d'une âme de très délicate qualité, viennent d'être publiés.

Il ne faut pas y chercher la marque d'un tempérament novateur. Tout est classique en eux : la facture régulière, noble ; la manière didactique de traiter les thèmes abstraits ; les sujets même, puisque ce sont avant tout des méditations générales sur la destinée, sur l'amitié, sur la prééminence des choses de l'esprit et de l'art. Mais le poète met, à repenser ces données de toujours, un tel accent de conviction grave, d'émotion personnelle, il leur imprime un tour si élevé que, même à travers les insuffisances de l'expression, il ne peut pas ne pas toucher. En particulier, lorsqu'il exalte la vertu du silence :

O silence béni, comment dire tes charmes,
Ta caresse suave et lente, et la douceur
De se sentir glisser, sous ta molle épaisseur,
Vers les rives du songe où meurent les alarmes ?

...C'est toi qui fais mûrir dans l'ombre, lentement,
Les fruits les plus exquis de la pensée humaine,
Toi qui sais leur donner la beauté souveraine
De la perfection et de l'achèvement.

Ou bien, lorsqu'il maudit « l'abominable soif de l'or », les hideurs de la guerre ; ou lorsqu'il plaint avec pitié les défaillances de l'âme ; ou encore lorsqu'il appelle de toute sa force le temps où luira,

Eclairant les débris d'un passé ténébreux
L'aube des grands espoirs, l'aube des jours heureux.

On peut ranger dans les ouvrages d'introspection *Raca !* de M. PAUL AMICE (Ed. La Bourdonnais). Le livre porte en sous-titre : *Chronique de la Maison des Fous.* C'est qu'il y est question d'un jeune instituteur qui a perdu la raison, qui a été soigné et guéri dans un asile d'aliénés, et qui rapporte, sa tâche d'autrefois reprise, ses souvenirs de son séjour parmi les déments. Un ton de grande sincérité anime ce récit où tour à tour défilent les hallucinantes manifestations des souffrances passées du narrateur et des portraits de fous dont un humour compatissant voile la tristesse.

Parmi les livres d'histoire, signalons, un important travail : *Le général Dupont, le vaincu de Baylen* (Berger-Levrault). L'auteur, M. LEPROUX, essaye d'y déterminer les conditions exactes dans lesquelles, en 1808, son personnage dut capituler, en Espagne, devant les Anglais. Problème ardu, car il s'agit de remonter le courant de préjugés qui, comme toujours en pareilles circonstances, a fait porter au vaincu l'entière responsabilité de la défaite ; problème à la solution duquel l'historien a apporté une louable impartialité et l'appui d'une documentation de choix.

LES romans sont, on s'en doute, le genre le plus volontiers cultivé par les universitaires qui écrivent. La plupart témoignent d'une prédilection pour l'observation réaliste, consciencieuse, de la vie. On perçoit cette tendance jusque dans un livre comme *Simone la folle* (Imprimerie Frémont, Verdun), de Mme MARCELLE HANNE, où pourtant l'essentiel consiste en rêveries poétiques, en aspirations de l'héroïne vers un idéal grandiose, nourri d'orgueil autant que de vertu, et du reste un peu vague. Mais, justement, les élans de Simone se heurtent au dur réel, sur lequel Mme Hanne jette avec véhémence l'anathème, sans crainte d'en démasquer l'aspect vulgaire, répugnant. Il y a, à côté de certaines pages, légèrement gâtées par la prétention, de fines observations psychologiques dans cette œuvre dont le plus sûr attrait est la violence qu'y revêt la sincérité de l'auteur.

Mme ANTONINE BOUEY, dans *Par les chemins ardus* (Figuière), met plus de simplicité recueillie à raconter l'héroïsme d'une jeune fille qui se dévoue pour les siens et va jusqu'à sacrifier son bonheur à celui de sa sœur. Les divers personnages du récit, comme nimbés d'une atmosphère idéalisée, parlent avec une perfection à laquelle on n'ose croire entièrement ; et la douce Antoinette montre des qualités si nombreuses, si accomplies, qu'on souhaiterait presque lui découvrir quelque petit travers. Le roman n'en reste pas moins gracieux et émouvant. Il réconfortera ceux qui cherchent dans la lecture un dérivatif au spectacle prosaïque de la vie coutumière.

Avec *Le Clamadou*, de M. et Mme PIERRE et MARIA SIRE, nous revenons à l'étude serrée de la réalité. Le centre du roman est un village de quelques maisons, bâti sur un îlot dans un étang de la côte du Languedoc : c'est le Clamadou, dont les habitants, tous pêcheurs, gagnent à grand mal leur subsistance à lutter contre le vent, la chaleur, les caprices de l'eau, la rareté du poisson. Ils ont aussi à se garder contre l'isolement : il faut aux hommes la séculaire habitude du travail, aux femmes une morne résignation pour se plier à l'absence totale de gaîté et d'imprévu qui pèse sur leur destin.

Mais surgit parmi eux une enfant espagnole qui, bientôt, devient une jeune fille brûlée du désir de vivre intensément pour échapper à la peur de la mort qui la dévore en secret. C'est, dans le Clamadou, une révolution : les hommes se sentent bouleversés de désirs nouveaux, travaillés d'appels vers une vie autre, plus libre. Les femmes, pressentant en Parquita une rivale, lui vouent une haine sauvage et tentent même de la noyer. Elle doit fuir ; mais son départ n'apaise rien.

Les femmes devinaient qu'il ne suffisait pas d'avoir chassé la jeune fille qui apportait la révolte dans le cœur des hommes contre la vie de chaque jour. Plus rien au monde ne pourrait faire qu'elle n'ait pas passé, avec ses promesses amoureuses et ses refus de souffrir. Les heures resteraient fades et incolores jusqu'au jour où l'on essayerait de soulever la lourde chaîne qui rattachait le Clamadou au fond fiévreux de ses coutumes et de son acceptation de la mort.

Il faut qu'un projet de canal sur le trajet duquel se trouve l'îlot du Clamadou force le petit groupe de pêcheurs à se disperser, pour que se

dissipe la nostalgie de ces cœurs rudes et souffrants. Les passions qui couvent en eux, de même que les horizons austères et bornés où ils étouffent, ont rencontré en M. et Mme Sire des peintres aux touches vigoureuses, à la palette colorée, au talent fait de franchise et de sérieux.

De la Méditerranée, nous voici, avec les deux livres de M. et Mme Stambat, *Love* et *Atmosphère sensuelle* (Ed. Baudinière), transportés en Artois, province qui paraît tenir de très près au cœur des romanciers. *Love* contient une suite de nouvelles où l'on discerne un goût très vif pour l'analyse des jeux inconscients de la pensée et des impulsions irréfléchies de l'être. Et c'est à ce même don de rendre comme palpables les violences farouches de l'instinct qu'*Atmosphère sensuelle* doit ses passages les plus significatifs. Non seulement on y aime la figure de Jeannette, orpheline placée dans une ferme et qui s'épanouit, avant d'en souffrir, dans le chaud frémissement de la vie rustique, mais on y regarde s'agiter tout un petit monde de paysans solidement attachés aux réalités, de mœurs frustes, sans méchanceté, de parler cru, d'appétits débordants. Comparses échappés à quelque kermesse de Téniers, et qui s'accordent bien avec l'ardeur pesante et exaspérée qui, au renouveau, circule comme une sève dans tout le pays :

Des insectes mordorés bourdonnent, comme fous, dans l'air soyeux, tramé d'or. Sur les fils du télégraphe, les oiseaux se groupent et se « bouquettent ». Sur le toit de l'écurie, c'est une masse vivante, pressée, palpitante, de colombes qui roucoulent et frissonnent d'amour. Les poules caquettent, les coqs triomphent, les canards se trémoussent, les mouches se poursuivent et, accouplées, tombent, perdues. De partout, une odeur de fécondité, une rumeur, une ivresse d'amour. L'air est comme frotté de tout le pollen d'or qui voltige...

Reprochera-t-on à M. et Mme Stambat les longueurs du récit, des conversations apprêtées de telle jeune fille à l'âme distinguée, quelques morceaux où une insistance un peu gauche affaiblit l'effet cherché de suggestion ? Sans doute ; mais on appréciera la sympathie évidente qui incline les écrivains vers les grasses campagnes artésiennes, et le mélange de verdure et de poésie qui se dégage du roman.

Après l'évocation de la terre, celle de l'océan : dans *Remorques* (Albin Michel), M. Roger Vercel qui s'était déjà révélé, avec *Au large de l'Eden*, excellent connaisseur des choses de la mer, donne un tableau somptueux des déchaînements et fureurs de l'Atlantique.

Il raconte, en phrases qui chevauchent l'une sur l'autre, et qui font se lever les odeurs, les tumultes, les chocs monstrueux, les ruissellements effrénés de l'eau aux heures de tempête, l'odyssée d'un bateau de sauvetage brestois, le *Cyclone*, parti secourir en plein ouragan un navire grec menacé de naufrage. Rien des périls de l'entreprise, comme des souffrances et des privations de l'équipage, ne nous échappe, tant les notations précises, dépouillées de toute gangue littéraire, s'accumulent et se renouvellent :

Quand il arriva à l'entrée de la coursive, qu'il apparut en plein air, Royer dit avec beaucoup de considération, en contemplant le pont ravagé, les débris affalés au-dessus de sa tête :

— Quelle furie de temps !

C'était comme l'attaque générale du bateau. Dans la machinerie, le chef criait qu'un paquet de mer, passé au coup d'acculée, par la descente, venait de l'envahir. Deux panneaux d'écoutille étaient arrachés sur le pont avant. Le hauban tribord arrière avait cassé son ridoir et, faisant fouet, cinglait dangereusement. Une autre ruée avait brisé les carreaux de la claire-voie, et faussé les batailloles avant. On eût dit le dépeçage du bateau par un tir enfin réglé, dont toutes les salves portaient. Le *Cyclone* sonnait, fumait sous des coups à le défoncer. Des trombes le parcouraient de l'avant à l'arrière. Les lames ne se cabraient plus pour s'asséner de tout leur poids. C'étaient à présent des volées obliques et basses, qui semblaient dirigées par une volonté féroce de détruire tout ce qui dépassait de ce bateau. L'air et l'eau sifflaient, crissaient, comme une colossale chaudière crevée et crachant sa vapeur.

Sur cette fresque marine aux proportions impressionnantes se greffe une intrigue sentimentale qui n'est pas sans intérêt, et qui captive par la manière alerte, sans bavures, dont l'auteur en ramasse la progression. Ce n'est tout de même qu'un à-côté. Ce qui empoigne, ce à quoi on participe, le souffle coupé, c'est la vision d'une frêle embarcation à la merci des éléments, et que l'énergie humaine, au delà des possibilités qu'on lui attribue d'ordinaire, mène sans faiblir au but qu'elle s'est assigné.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Arthur Vernes : **S. O. S. pour la défense de la race** (Maloine). — *En vente à la librairie Nathan.*

Une maladie, dont le nom ne se prononçait naguère encore qu'avec une singulière réticence, a maintenant trouvé audience dans les préoccupations publiques, et l'on peut maintenant prononcer et imprimer le nom de la syphilis sans provoquer une réaction ridicule. Cette maladie redoutable a trouvé en France, dans le Dr Arthur Vernes, un adversaire qui, avec une patience inlassable et une science très sûre, a réussi à en triompher. Le célèbre Dr Alexis Carrel écrit qu'il doit être considéré comme l'un des bienfaiteurs de notre pays et vante sa méthode, fondée sur une mesure exacte de l'état du sang des malades et du liquide qui entoure leur cerveau et leur moelle.

Une pareille appréciation, extraite de la préface que vient de donner le Dr Carrel à la brochure récente du Dr Arthur Vernes : *S. O. S. pour la défense de la race*, garantit la valeur des travaux de ce dernier et attire justement l'attention sur cette brochure elle-même, qui traite le problème de la syphilis avec une clarté et une force de persuasion remarquables. Les instituteurs ont tout intérêt à la connaître et au besoin à pouvoir renseigner ceux qui les entourent sur les méthodes du Dr Vernes et de l'Institut prophylactique, qu'il dirige. Cet Institut, qui fonctionne à Paris, rue d'Assas, est un établissement reconnu d'utilité publique et largement subventionné par l'Etat et par la Ville. Son personnel médical, averti et dévoué, poursuit avec succès la lutte antisyphilitique, et les guérisons partielles ou complètes qu'il a déjà obtenues se comptent par milliers.

QU'EST-CE QUE LES ALIMENTS D'ÉPARGNE ?

On appelle ainsi certaines substances alimentaires qui, même ingérées en petite quantité, procurent une grande sensation de bien-être et de puissance et permettent à celui qui les a prises de fournir un effort plus considérable qu'à l'ordinaire sans se fatiguer davantage.

On ne doit pas confondre les aliments d'épargne avec certains excitants du système nerveux dont il vaut mieux ne pas abuser (comme l'alcool, le thé et le café à forte dose), puisque, après un coup de fouet violent, mais éphémère, ils laissent l'organisme encore plus affaibli.

Le sucre, au contraire, est l'aliment d'épargne par excellence, car, sous un petit volume, il apporte aux muscles la seule nourriture qui leur convient. En outre, il est facilement digestible et toujours bien toléré par l'organisme ; nous ne devons donc pas craindre d'en abuser : une dose de 80 à 100 grammes par jour doit être considérée comme la ration normale de tout travailleur.

Parfait reconstituant du système musculaire, le sucre doit également être recommandé à tous nos jeunes élèves qui demandent à leurs muscles des efforts constants, et dont les dépenses physiologiques sont par conséquent considérables.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

CONSOLATIONS D'UNE MAL MARIÉE

SEPT nièces à caser : ce n'était pas là une mince tâche que Mazarin assuma lorsqu'il eut fait venir à la cour de France les cinq filles de sa sœur Hiéronyma Mancini et leurs deux cousines germaines, Marie-Anne et Laure Martinozzi. A cette aimable troupe, il s'agissait de trouver des dots et des maris. L'entreprise n'était pas pour décourager le Cardinal : il était passé maître dans les questions financières, ayant su merveilleusement acquérir une immense fortune personnelle et la gérer ; quant au choix des partis, en bon oncle soucieux de la grandeur de sa parenté, il envisagea toutes les alliances les plus reluisantes, dans la maison royale ou parmi les illustres familles de France, pour ses nièces dont il réussit à faire l'une comtesse, les autres duchesses...

Il faut dire qu'il fut bien secondé par ces jeunes Italiennes : les grâces de leur personne, leur souci d'élégance, les raffinements de leur esprit en faisaient de charmantes beautés qui ne passaient pas inaperçues. On sait que trois des sœurs Mancini, Olympe, Marie, puis Hortense, allèrent jusqu'à gagner les faveurs de Louis XIV, qui songea successivement à les épouser. Mais Mazarin veillait. Il voulait bien pousser ses nièces ; mais, pour l'établissement du roi, il nourrissait, d'accord avec Anne d'Autriche, des projets espagnols. Il fit entendre aux intéressées, à mesure qu'elles se remplacèrent dans le cœur du souverain, qu'elles aient à abandonner tout espoir de ceindre la couronne royale ; et elles, bonnes filles, s'inclinèrent. Olympe épousa le comte de Soissons ; Marie s'en retourna à Rome pour devenir la princesse et connétable de Colonna ; quant à Hortense — elle avait alors quinze ans, — elle reçut pour époux, sur le désir de son oncle, le 28 février 1661, le duc de La Meilleraye, apparenté aux Richelieu. Le cardinal, en mourant, légua ses richesses — cent millions, dit-on — à Hortense, et, à son mari, le titre de duc de Mazarin.

Ce ménage, comblé d'honneurs et d'opulence, ne fut pas heureux. Et c'est à conter les déboires conjugaux d'Hortense et les compensations qu'elle sut se procurer que M. Henri Pensa a consacré son livre intitulé *Hortense Mancini* (1). Ce n'est pas que l'ouvrage puisse être regardé comme une œuvre historique : l'ordre en est absent ; l'enchaînement chronologique y subit de rudes entorses ; des digressions qui n'ont qu'un rapport extrêmement vague avec le sujet y coupent, à plusieurs reprises, le fil de la narration, dans laquelle se glissent quelques erreurs de dates. Mais le récit, assez alerte, offre le piquant attrait de préciser, grâce à des témoignages du temps, ce que pouvait être l'existence d'une grande dame du XVIIe siècle, que ses origines italiennes inclinaient vers la fantaisie la plus débridée.

Hortense n'apportait sans doute pas de mauvaise volonté au seuil du mariage. Mais comment s'entendre avec un être aussi insupportable que le duc de Mazarin ? Il avait beaucoup de dévotion, ce qui est bien permis ; mais une dévotion intransigeante qui l'incitait à des extravagances. Un matin, s'armant d'un marteau, il va briser les statues, d'un prix inestimable, apportées jadis de Rome et de Florence dans la galerie du cardinal, et dont Hortense a hérité : la vue de cet art profane lui est odieuse. Et quand Colbert lui demande raison, au nom du roi, de cette action, il répond qu'il a agi selon sa conscience... Ajoutez à cela une jalousie féroce à l'égard de sa femme, qui ne peut parler à un domestique sans que celui-ci soit congédié, recevoir deux fois un invité sans que la porte du palais soit interdite à l'importun, marquer de la tendresse à l'une de ses filles sans que le père en prenne ombrage. D'où d'incessantes vexations : un jour qu'Hortense porte des « mouches » sur le visage, son époux refuse de lui parler tant qu'elle ne les aura pas ôtées ; une autre fois, comme elle demande son carrosse pour sortir, le duc défend qu'on y mette les chevaux, et s'amuse de sa déconvenue.

Or Hortense, débordante de jeunesse, est dans l'éclat d'une beauté que chacun reconnaît. Ses familiers ont laissé d'elle des portraits enchanteurs. Saint-Evremond a écrit : « Je cherche malicieusement en elle quelque chose qui déplaise et, malgré moi, je n'y trouve rien que de trop aimable, que de trop charmant... Tous ses traits ont une beauté particulière qui ne cède en rien à celle des yeux, et ses yeux, du consentement de tout le monde, sont les plus beaux yeux de l'univers. » Avec de tels attraits, il doit être dur de se sentir calfeutrée, brimée, contrariée à toute occasion. Et l'humeur enjouée, puérilement pétillante d'Hortense, ne peut bientôt plus supporter un bizarre et morose époux. La duchesse de Mazarin, quittant ses quatre petits enfants, se retire au couvent de Sainte-Marie de la Bastille, et, tandis qu'elle y joue des tours d'écolière aux bonnes sœurs (elle met de l'encre dans le bénitier et les religieuses qui vont à la nuit à la chapelle s'en barbouillent le visage), elle demande la séparation de corps et de biens d'avec son mari. Et, lorsqu'elle pressent que le Parlement de Paris va se prononcer en faveur du duc, elle s'enfuit en Italie, chez sa sœur Marie, la connétable de Colonna.

Hélas ! celle-ci non plus ne s'accorde pas avec son époux... A son tour, elle abandonne le domicile conjugal, entraînant Hortense dans son équipée. Les deux sœurs, voyageant, dit Mme de Grignan, qui leur envoie des chemises, en héroïnes de roman, avec force pierreries et sans linge blanc, arrivent à Marseille, font à Aix-en-Provence, où un de leurs oncles maternels est archevêque, un séjour plein de joyeux divertissements, puis se jettent de nouveau sur les routes, pour se séparer enfin à Lyon : Marie se dirige vers Paris, tandis qu'Hortense entre dans les Etats du duc de Savoie où, précédemment, elle a déjà reçu le meilleur accueil. Galamment, le duc de Turin ordonne qu'on installe en son propre château de Chambéry la belle duchesse qui, très vite, s'organise là, parmi la noblesse et la magistrature du lieu, une vie toute d'agrément et de frivolité. M. d'Orlier, gouverneur du château, chargé de faire connaître à son

(1) H. Pensa, *Hortense Mancini, duchesse de Mazarin* (Alcan). — En vente à la librairie Nathan.

maître le duc les faits et gestes de Mme de Mazarin, a consigné dans un curieux journal les amusantes singularités de son hôtesse.

Bien sûr, Hortense n'oublie pas les devoirs de la religion. Il paraît même que, lorsqu'elle fait ses dévotions, elle y met tant de zèle qu'elle en est « malade et incommodée pour deux fois vingt-quatre heures ». Bien sûr aussi, elle ne néglige pas les choses de l'esprit, aime lire à haute voix, écouter des histoires, instituer chez elle des débats pleins de gravité, comme celui où l'avocat général de Villaroses et plusieurs de ses confrères disputèrent à perte de souffle sur les divers cas de l'impuissance conjugale. Mais, d'ordinaire, ses délassements sont moins austères.

S'il fait beau, elle tire au pistolet sur des troupes d'oies et de canards, quitte à emporter d'un coup la tête d'une des pauvres bestioles. Ou bien, elle va à la chasse, sa grande passion, et, si elle abat un levrault, elle l'ouvre et se lave mains, bras et visage dans le sang de sa victime : car, dit-elle, rien de meilleur pour « décrasser » que le sang du levrault. Ou, encore, elle part, avec une bande joyeuse, pour la chartreuse d'Alluin, « dans le dessein d'y trouver à manger » et apprécie fort la « très belle et très bonne collation » que les Pères chartreux lui envoient.

Pleut-il ? Elle se trémousse tout un dimanche, avec des invités, dans un « lit branlant » (sorte de hamac-balançoire) dressé près de ses salons. Elle fait cuire des châtaignes, en compagnie d'une amie, les met dans un verre avec du vin d'Asti spumante — un cadeau du duc de Savoie — et s'en régale : « Ce jour-là, dit M. d'Orlier, elles le trouvèrent si bon qu'elles en burent une demi-douzaine de carafines chacune ! » Elle joue au *hoca*, avec un masque, « afin qu'on ne voie pas les grimaces qu'elle fait quand elle gagne ou quand elle perd ». Elle s'extasie devant un jeune More — encore un présent du duc, — le fait parler, lui essaye des coiffes de point de Venise. Et, dans les cérémonies mondaines, elle ne donne pas sa part au chat : « Nous avons eu ici, rapporte M. d'Orlier, les noces du baron de Châteauneuf et de Mlle Bergère ; Mme Mazarin y a dansé avec sa jupe qui, étant toute en point de Venise et sans fond, laissait voir sa jambe au delà du genou ; et, comme elle l'a fort belle, cela donna beaucoup de plaisir à ceux qui s'en aperçurent. »

Tout a une fin. En 1675, le duc de Savoie trépasse, et sa veuve, moins accommodante que lui, signifie à Hortense qu'il lui faut quitter le duché. Toujours insouciante, Mme de Mazarin plie bagages, passe à Genève « à cheval, en plume et en perruque, note Mme de Courcelles, avec vingt hommes à sa suite, ne parlant que de violons et de parties de chasse, enfin de tout ce qui donne du plaisir. Elle gagne, par l'Allemagne, la Hollande, s'embarque pour l'Angleterre malgré la tempête, et arrive à Londres où elle retrouve le duc et la duchesse d'York, ses cousins éloignés. Elle a vite fait de se créer des amitiés, et de s'entourer d'une vraie petite cour où Saint-Evremond, l'abbé de Saint-Réal, de hauts personnages anglais font bon ménage avec Pompée, le jeune More, Pretty, le perroquet vert, et Poussy, le chat gris qui passe ses journées à sommeiller.

Il faut croire qu'elle ne s'ennuya guère dans cette nouvelle vie : lorsque, dix-sept ans plus tard, le duc de Mazarin eut l'inspiration de reprendre contre elle ses anciennes instances, elle refusa obstinément de revenir en France ; et c'est en Angleterre, à Chelsey, qu'elle mourut au mois de juillet 1699.

S. BOURGIN.

CAUSERIE MÉDICALE

MICROBES, TOXINES ET ALLERGIE

UNE récente chronique a été consacrée aux phénomènes pathologiques au cours desquels des microbes enfermés dans un foyer clos et relativement peu actif arrivent à produire des troubles à distance. Tantôt, ai-je dit, ces microbes essaiment en corps dans une région déterminée, tantôt ils fabriquent des toxines qui diffusent au loin et provoquent ainsi soit de nouvelles suppurations, soit une intoxication. Mais il est une autre éventualité qui dépend beaucoup plus de la constitution du sujet que du microbe, et que j'ai volontairement laissée de côté.

Les phénomènes complexes dont il s'agit nous serviront en même temps à célébrer la mémoire de Ch. Richet, car il s'agit là, en somme, d'une forme spéciale d'anaphylaxie, la découverte la plus sensationnelle du grand physiologiste qui vient de mourir. Certaines substances, qui ne sont pas nécessairement des poisons, peuvent, au cours d'une première administration par injection (injection préparante), être parfaitement bien tolérée. Ces substances, quand elles sont administrées une seconde fois (injection déchaînante), déclenchent d'ordinaire, même à des doses relativement très faibles, des accidents divers.

Dans ces expériences, la réaction qui se produit entre la seconde substance injectée, dite « antigène », et les substances apparues dans le sang du fait de la première injection, dites « anticorps », sans être violente, peut déclencher des symptômes d' « allergie » comme l'urticaire, des démangeaisons, de l'eczéma, des troubles respiratoires plus ou moins analogues à l'asthme et au rhume des foins, des désordres intestinaux, voire des lésions articulaires qui ressemblent étonnamment à celles du rhumatisme, au point que les spécialistes de ces questions ne sont pas complètement d'accord sur la manière dont on distingue les unes des autres.

Quoi qu'il en soit, les toxines fabriquées par ces microbes peuvent jouer un rôle de ce genre. Tel est le cas pour tous les germes enfermés dans les foyers (dits d' « infection focale ») dont je parlais l'autre jour : granulomes, amas de microbes et détritus alimentaires stagnants dans les crypes amygdaliennes, inflammations chroniques de la vésicule, de l'appendicite ou de la prostate, envahissement des voies digestives par des germes anormaux et pathogènes.

ON arrive à admettre de plus en plus que, dans beaucoup de maladies chroniques ou aiguës, l'allergie, cette réaction si spéciale, joue un rôle capital. Il en est ainsi dans la scarlatine, dont maints symptômes (l'éruption cutanée, les complications articulaires ou rénales) doivent être considérés comme le résultat d'une combinaison d'un « antigène » (la toxique d'un streptocoque, peut-être) et d'un « anticorps » apparu dans le sang, peut-être sous une influence pathologique antérieure.

Cette notion d'allergie a projeté une vive

lumière sur l'évolution de la tuberculose qui, jusqu'ici, était pour nous si mystérieuse. Chez un individu encore absolument indemne de tuberculose et non allergique, c'est-à-dire chez un enfant, le bacille de la tuberculose provoque une lésion généralement pulmonaire et relativement bénigne, à moins que la contamination n'ait été massive. Plus tard, le sujet étant devenu allergique sous l'influence de la première infection, le bacille de la tuberculose, s'il reprend de l'agressivité, déclenchera surtout des lésions osseuses ou cutanées, etc. Plus tard encore, c'est la forme grave de tuberculose qui se manifestera par des cavernes creusées dans les poumons. La caverne serait, en effet, une réaction typiquement allergique. Il semble que, dans ce cas, il y ait lutte vive entre les microbes (allergène) et l'organisme (anticorps), lutte qui a pour conclusion la mort et la nécrose des tissus envahis. Malheureusement, l'organisme, une fois les microbes et le tissu malade ainsi exclus, n'arrive que difficilement à cicatriser la plaie produite.

En tout cas, notons-le, cette dernière forme de tuberculose est rare chez les sujets qui présentent des lésions cutanées ou osseuses dues au bacille de Koch. C'est la grande loi, dite « loi de Marfan », dont l'exactitude a trouvé maintes confirmations dans les travaux statistiques de ces dernières années.

Nous rencontrons des phénomènes très analogues dans la syphilis dont la lésion initiale, très limitée mais cutanée, rappelle, par sa bénignité, relative, la lésion primitive mais pulmonaire de la tuberculose. Ultérieurement, la peau est atteinte par des éruptions ou lésions diverses, et, finalement, apparaissent ces altérations destructrices profondes, qu'on appelle des *gommes*, et qui créent des sortes de cavernes surtout dans le tissu osseux.

DES substances autres que les toxines microbiennes peuvent déclencher des crises allergiques. Dans un cas, dont l'histoire, récemment publiée, est fort instructive, il s'agissait d'un commerçant en laines qui se trouva brusquement sensibilisé pour une certaine laine provenant, si je ne me trompe, du Pérou. Il arrivait ainsi à réagir par des crises extrêmement pénibles toutes les fois qu'il se trouvait exposé à une laine de cette origine, et fut finalement obligé d'abandonner sa profession jusqu'au moment où l'on trouva le moyen de le guérir par des méthodes sur lesquelles je vais revenir.

Il arrive aussi que les substances, causes des maladies, soient tout simplement le pollen des fleurs, ce qui explique qu'on ait donné à des manifestations les plus caractéristiques de ce genre le nom de rhume des foins. Des aliments comme le poisson, les crustacés, les fraises, le chocolat, et un grand nombre d'autres substances, peuvent agir de la même façon.

Il faut cependant savoir qu'à ce point de vue il y a souvent une question de dose et que l'intégrité du foie joue un grand rôle. Ce vaste laboratoire de chimie aux puissants moyens d'action parvient aisément, si ces toxines ou poisons — les antigènes — lui arrivent à petites doses, à les neutraliser complètement. Mais, en cas d'excès, le foie se trouve submergé et laisse passer des substances qui réagissent brutalement sur les anticorps existants. S'il y a sensibilité pour les œufs, par exemple, celle-ci se manifestera après ingestion de deux ou trois œufs à la coque, mais passera inaperçue s'il s'agit d'un seul jaune d'œuf très cuit et intimement mêlé à des aliments, tout simplement parce que, dans le premier cas, l'œuf a pu agir massivement et réaliser en quelque mesure une sorte d'attaque brusquée, tandis que, dans le second cas, sa digestion et son assimilation sont lentes, mais très progressives et très complètes, ce qui exclut tout phénomène allergique.

Nous sommes donc en face de phénomènes au cours desquels une première atteinte, loin de conférer l'immunité et de vacciner, paraît tout au contraire sensibiliser. Mais il s'agit d'une sensibilité un peu spéciale et qui, d'ordinaire, n'atteint pas le degré de gravité des empoisonnements vrais. Il paraît de plus en plus vraisemblable que l'allergie tuberculeuse, quand elle existe, est liée à un certain degré d'immunité, immunité qui d'ailleurs peut être anéantie par toutes sortes de causes et notamment par la sous-alimentation et le surmenage.

LES conséquences thérapeutiques de ces considérations sont extrêmement intéressantes. J'y ai déjà fait allusion en remarquant que des petites doses, en cas d'allergie, risquent de rendre moins malade que les fortes doses.

Elles ont encore un autre avantage : celui de désensibiliser. En cas d'anaphylaxie alimentaire, on peut, en mangeant une heure avant le repas une toute petite quantité du mets nocif, se protéger contre une dose habituellement mal supportée. C'est ce qui fut réalisé pour le malade sensible à la laine péruvienne : un extrait de cette laine administré en injection à dose progressivement croissante procura une guérison rapide.

On aperçoit tout de suite la difficulté contre laquelle se débattent les médecins. Certaines doses désensibilisent, alors que d'autres doses sensibilisent : la dose prescrite, trop forte pour tel ou tel patient, au lieu de le guérir, le rend plus malade. Il ne faut pas en vouloir au médecin s'il n'est pas absolument maître de la thérapeutique. Dans cette affaire comme en beaucoup d'autres, la science a des progrès à faire.

Inversement, dans la tuberculose ou tout au moins dans certaines de ses formes, on administre un extrait microbien, la tuberculine (découverte par Koch lui-même), à des doses infinitésimales, et on arrive à réaliser une immunité qui empêche le microbe de produire des effets par trop néfastes.

Enfin, dans toutes ces affections, et plus spécialement dans les allergies alimentaires, on doit s'appliquer à soigner le foie, qui est toujours un peu fatigué et qui remplit mal ou insuffisamment ses fonctions.

Dr P.-E. MORHARDT.

RADIODIFFUSION SCOLAIRE

Le poste Radio-Strasbourg a diffusé, le dimanche 3 mai, de 16 h. 30 à 17 h. 30, un intéressant programme exécuté par une classe de garçons (C. sup.) et une classe de filles (C. moyen 1re année) des écoles primaires de Mulhouse, et nous regrettons d'en avoir été informés trop tard pour pouvoir en prévenir nos lecteurs sans-filistes.

Le choix des morceaux, empruntés à Gounod, Weber, Haydn, Saint-Saëns, Mozart, etc., était excellent, et l'exécution des plus satisfaisantes, tout à l'honneur des jeunes choristes et de leurs maîtres. Nous espérons que cette convaincante démonstration de ce qu'il est possible d'obtenir en chant scolaire sera répétée, en Alsace et ailleurs.

R. C.

POUR LIRE EN CLASSE

Une promenade en mer.

L'une des amies favorites de l'impératrice Eugénie était la femme de l'ambassadeur d'Autriche, la princesse Pauline de Metternich. Celle-ci suivait souvent l'impératrice dans ses voyages. Elle a laissé des mémoires fort amusants, dont nous extrayons le récit d'une promenade en mer que fit toute la cour, pendant un séjour à Biarritz.

En septembre, l'impératrice Eugénie décréta qu'on ferait sur l'aviso *La Mouette*, une partie en mer, et les invitations furent lancées. Cinquante-deux personnes devaient être de la joyeuse fête ! On goûterait en mer, on se rendrait à Fontarabie; là, on visiterait la petite ville espagnole, et on reviendrait vers le soir à Biarritz pour souper ou dîner à la villa « Eugénie ».

Donc, par une belle journée, vers deux heures de l'après-midi, pimpantes et parées, les femmes s'acheminaient, gaies et rieuses, vers la plage, suivies de tous ces messieurs, serrés dans leurs redingotes et coiffés de chapeaux hauts de forme, les vestons et les chapeaux mous ayant toujours été interdits lorsqu'on allait en promenade avec Leurs Majestés...

Je vois encore, d'ici, la toilette en mousseline blanche sur dessous en soie bleu de ciel de la jolie comtesse Lise Prezdiezcka, son chapeau en paille de riz, orné de grandes plumes bleues. J'entends son rire joyeux.

Je vois la comtesse Walewska, toute de mauve vêtue, charmante et souriante ; la comtesse de La Bédoyère, pleine de confiance ; miss Vaughan, disant que toute Anglaise adorait la mer, et que rien que la pensée d'aller en yacht l'avait empêchée de fermer l'œil toute la nuit, tant elle se faisait fête de se sentir ballottée par les vagues. Je revois ces messieurs, jouant au loup de mer, regrettant de n'avoir pu endosser des vareuses, et nous expliquant comment il fallait marcher sur le bateau pour ne pas risquer de tomber, car, évidemment, nous allions être un peu secouées, la mer étant pas mal moutonneuse...

Bref, tout le monde était ravi, plus que ravi, enthousiasmé. Moi, seule, je me sentais envahie par d'étranges pressentiments, et je marchais la tête baissée, avec des airs de victime qu'on mène au supplice.

La comtesse Prezdiezcka se tourna vers moi et me demanda si j'étais souffrante. Je répondis :

— Pas encore !

A ce mot, elle reprit ce rire sonore dont elle avait le secret et me dit :

— Vous croyez donc que nous serons malades en mer... Jamais de la vie... Et, tenez, j'ai déjà un appétit dévorant !... Que je me réjouis de goûter sur le pont !

Nous nous trouvions en face des canots, qui se berçaient de façon inquiétante devant nous, lorsque nous vîmes arriver l'impératrice, suivie d'une de ses dames, de quelques chambellans et de son écuyer de service.

Elle nous salua, serra la main à ses invités et, se tournant vers le capitaine, lui dit :

— Eh bien ! montons dans les canots !

On se parqua aussi bien qu'on put et — un, deux, trois — les canots furent poussés, et les matelots donnèrent vivement de grands coups de rames.

Au bout de quelques minutes, nous nous trouvions près de *La Mouette*. Les vagues étaient devenues de plus en plus hautes, et l'abordage ne semblait pas précisément chose très facile.

L'impératrice fut la première, que deux officiers de marine jetèrent sur l'escalier de l'abordage, puis ce fut mon tour et ainsi de suite. J'avoue que cette opération manqua de charme et toutes ces dames partagèrent mon avis. La comtesse Prezdiezcka avait poussé des cris à fendre l'âme ; la comtesse Valewska crut qu'elle allait tomber à l'eau ; Mme de La Bédoyère avait été mouillée du haut en bas ; Mme de Montebello avait reçu une avalanche d'eau dans la nuque; miss Vaughan, l'Anglaise, si habituée aux excursions en yacht, s'était à moitié foulé le pied. Les déboires commençaient !...

La Mouette était à l'ancre en pleine mer. Que ceux qui savent ce que c'est que d'être à l'ancre par une mer moutonneuse, et cela dans le golfe de Gascogne, me jettent la première pierre, si, en déclarant que c'est tout bonnement abominable, je commets le péché de mensonge !...

Enfin, l'ancre sortit du fond de la mer, les machines commencèrent à fonctionner, la fumée s'échappa de la cheminée en grosses torsades, et le navire fila rapidement vers la côte d'Espagne.

On s'était assis sur le pont dans de jolis fauteuils cannés, et l'impératrice, joyeuse et souriante, trônait au milieu de la compagnie, en nous faisant remarquer combien une excursion en mer était pleine de charme et d'agrément.

Le bateau montait et descendait, puis il remontait et redescendait. Il y avait du tangage et du roulis à plaisir. Les figures pâlissaient et verdissaient.

Tout à coup, juste au moment où l'impératrice se tournait vers le comte Hoyos, pour lui adresser une question, celui-ci bondit de son siège en portant son mouchoir à sa bouche, et se précipita vers la balustrade ! Le premier tribut à Neptune était rendu !

Toute la société se tut, et une tristesse morne commença à s'abattre sur toutes ces figures décolorées.

Cependant, les valets de chambre mettaient le couvert du goûter ; mais personne n'osait attacher ses regards sur ces horribles gâteaux, ces compotes, ces confitures, ces glaces et ces babas au rhum. Ah ! ces babas !

Je me trouvais près du coin de la table où était déposé un de ces épouvantables babas. L'odeur qu'exhalait ce gâteau ruisselant de rhum me montait au nez ; du nez, elle gagna la tête ; de la tête, elle glissa dans l'estomac... et, à mon tour, je m'enfuis vers le bastingage !

A partir de ce moment, la débandade fut complète, et je renonce à décrire les scènes qui se passèrent alors. Cinquante personnes suivirent l'exemple donné par le comte Hoyos et par moi !

Sachant que, pour le mal de mer, le meilleur remède était de se coucher à plat, je ne fis ni une, ni deux, je pris quelques coussins, j'arrachai mon plaid de sa courroie, et je m'étendis tout de mon long.

Cette idée lumineuse eut un succès fou, et toute la société s'allongea, sans plus s'inquiéter de l'impératrice que si elle n'avait pas existé.

L'aspect de ces cinquante personnes couchées là, pâles, défaites, était navrant, et je ne pus m'empêcher alors de demander à la comtesse Prezdiezcka si « elle avait encore faim » ?

Elle me répondit d'une voix mourante :

— Oh ! vous êtes cruelle ! Je crois que, de ma vie, je ne pourrai plus manger !

L'impératrice, qui n'était pas malade, accourut vers nous, alors que le découragement était à son apogée, elle nous annonça que Fontarabie était en vue, qu'on apercevait les pilotes avec les canots et que nous allions être transportés à terre. Un cri de joie sortit de toutes les poitrines !

La Mouette stoppa. Les mourants ramassent leurs dernières forces pour descendre dans ces bienheureux canots !

Mais à peine quelques coups de rames sont-ils donnés que le chef-pilote déclare que, « la mer devenant de plus en plus mauvaise, il n'ose nous faire entrer dans le port de Fontarabie, semé de rochers dangereux, et juge de son devoir de nous ramener à la *Mouette* ! »

Un silence de mort suivit cette déclaration !

D'après les *Mémoires* de la princesse Pauline de METTERNICH (Librairie Plon).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — ***4e arrondissement*** — **28, rue de Rivoli, (3e étage) 28**

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, (2e étage) 51

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, (1er étage) 78

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubᵍ-St-Denis, (2e étage) 141

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, (2e étage) 51

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19 h. 30**
(sauf le Dimanche)

d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
L. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.
FACILITÉS et CONDITIONS SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, fco gare dép. Echon grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) 298f

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL. Salon (B.-du-R.). Agents demandés

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. Rien à verser d'avance
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE
27, Boulevard Beaumarchais Paris (4e)
PAUL BEUSCHER
CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Nous avons le regret de vous annoncer qu'il ne nous reste plus aucune collection de la
DOCUMENTATION SCOLAIRE
des années précédentes.
Nous pouvons encore fournir quelques collections de l'année en cours. Que ceux qui désirent en profiter se hâtent de nous adresser leur abonnement.
France ..... 10 fr. »
Belgique, Luxembourg ..... 10 fr. 50
Étranger, 1/2 tarif : 12 fr. 50 ; plein tarif : 14 fr.
FERNAND NATHAN, Éditeur.

SVP SATISFAIRE VOS PRÉFÉRENCES...
LES GALERIES BARBÈS vous fourniront exactement ce que vous rêvez .... à peu de frais !!
Grandes facilités de paiement sur demande. Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.
GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambois)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE II et 20, Rue Montgrand ■ NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

Nº 1863 du cat. - Chambre moderne galbée " CORBEILLE ", chêne massif, sculptures prises masse : 1 armoire galbée, 3 portes, larg. 1m30, grande glace ; 1 lit de milieu galbé, 2 personnes ; 1 table liseuse marbre. Les 3 pièces sacrifiées à 995 fr.
Exceptionnellement cette chambre complète avec : 1 sommier et 1 matelas bonne qualité, 1 traversin et 2 oreillers-plume, 1 couverture fantaisie, 2 chaises assorties, 2 carpettes modernes, 1 lampe de chevet. Les 14 pièces sacrifiées à 1.525 fr.
Magasins ouverts toute la journée y compris le samedi. Fermés le dimanche.

REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM
BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album general d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. Rayer la mention inutile. 716
Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS • BRILLANT EXPRESS
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ste des Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Créteil - St Maur des-Fosses

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-5 36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01 Modern Lang.

82e Année. — N° 36. 16 Mai 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU Ier DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 8)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

ATTENTION !

Le plus grand dérèglement de l'esprit est de voir les choses telles qu'on veut qu'elles soient, et non telles qu'elles sont.

PASTEUR

Collection " OR ET NOIR "
(19 volumes parus).

Vient de paraître :

LE TALISMAN DU PAGE MISTI

par **A. CROZIÈRE**

Un volume 13,5×19, illustré par G. LAUVE. Relié . . . . . **9 francs**
Toile noire . . . . . **11 fr. 50**

Voici les aventures prodigieuses d'un page, qui, possesseur d'une rose noire, peut exprimer autant de vœux, et les voir se réaliser, qu'il y a de pétales à sa rose. Il profite de ce merveilleux talisman pour délivrer son pays d'ennemis cruels et perfides, après avoir arraché son prince à une captivité odieuse et fait punir les traîtres qui ont vendu leur patrie. Il assure ainsi la victoire du faible sur le fort, de la justice sur l'imposture. Écrit en un style alerte et attrayant, cet ouvrage passionnera au plus haut degré les lecteurs.

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

CURE de PRINTEMPS

avec les

PURS FERMENTS LACTIQUES

DU YAOURT YALACTA
EXQUIS AU GOÛT
SE FAIT A DOMICILE
REVIENT AU PRIX DU LAIT

LA PLUS EFFICACE
LA PLUS DURABLE
DES CURES DE DÉSINTOXICATION

Brochure gratuite sur demande à:
SECTION N° 109
YALACTA
19 Avenue Trudaine
PARIS 9e

Le matériel "PRATIC-INCASS"

Assiettes creuses et plates, Gobelets, Bols, etc... **Inodores**

Éts A. POUVESLE

82, rue Em.-Raspail, Arcueil (Seine) - Tél. : Alésia 06-06.

Fournisseurs des municipalités (groupes scolaires), Suresnes, Montrouge Levallois, Bondy, Gentilly, etc..

VARICES *ulcérées* ou *non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

Service de Santé des Instituteurs
DISPENSAIRE DENTAIRE

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

Souvenez-vous que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES

entièrement gratuits :

dans les DISPENSAIRES de

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

vous avez **DROIT GRATUITEMENT** *ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie. Obturations, Plombages..*

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous, Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement

4e arrondissement

DISPENSAIRE PRINCIPAL 28, rue de Rivoli, 28 (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulevard Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, rue du Fg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les Membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 ***(sauf le dimanche).***

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Fonction de la France..... 551
ALCESTE : Affiches 553
J.-A. LEBEAU : Encore la loterie 554
F. BONNET : Le calcul au cours élémentaire. 554
Jean DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques 555
René CASTEL : A travers les journaux..... 556
G. EISENMENGER : La tuberculose est vaincue 557
Bibliographie : Fernandez, etc..... 558
André LICHTENBERGER : Les deux Russes. 559
A. LACLEF : La géométrie et l'arithmétique au temps des Pharaons..... 560
René JOUGLET : Chansons 561
Pour lire en classe : Une promenade en mer (suite et fin) 562

PARTIE CORPORATIVE

Ch. CHARLOT : Corvée de balayage..... 563
P. RIQUET : La nationalisation du crédit..... 563
F. BÉRENGER : Le Comité pédagogique départemental..... 564
ELBÉ : Retour au calme..... 564
B. R. : Le Congrès des Cours complémentaires. 565
Paul BRÉCY : On souhaite..... 565
André GANNE : Carnet du militant..... 566

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 513 à 528
Examens : Textes et documents..... 201 à 206
René OZOUF : Les établissements métallurgiques du Creusot..... 205
Les Archives de l'Enseignement primaire : L'abeille (II) ..... Hors-texte

FONCTION DE LA FRANCE

Par GEORGES GUY-GRAND

LES peuples ont-ils une jeunesse, une maturité, une décrépitude ? C'est une question que l'on pose quelquefois, par analogie avec le destin des individus. Ceux-ci naissent, croissent, se reproduisent, vieillissent et meurent : tel est le cours normal de la vie. En est-il de même des collectivités ?

On se le demande notamment pour la France, tantôt avec crainte, tantôt avec férocité. Les adversaires de notre pays ne manquent jamais de proclamer qu'il est un peuple usé, fini, dont toute la grandeur est derrière lui.

L'apogée, ce seraient les époques d'expansion conquérante, celle de Louis XIV, celle de Napoléon, celle de l'épopée coloniale ; nous en serions aujourd'hui à l'arrêt, à la stagnation, au repliement sur soi, précurseur de la décadence. C'était un lieu commun outre Rhin avant 1914, et qui n'a pas été pour peu dans la préparation morale de la guerre. L'événement a prouvé que nous tenions en réserve une assez belle énergie, mais on explique maintenant que nous avons été épuisés par notre victoire, et que notre vitalité est atteinte. Et ce n'est pas seulement outre Rhin que l'on entend cette antienne.

Elle est parfois reprise sous une autre forme, et par des Français. Ceux-ci ne s'en prennent pas au peuple lui-même, à la nation qui leur paraît toujours digne de la plus indéfectible confiance. Mais ils incriminent le régime. Jamais la France n'a été plus grande, expliquent-ils, que sous l'ancienne monarchie. Elle dominait alors de très haut toutes les nations de l'Europe. La décadence a commencé avec la Révolution et la démocratie, où les querelles intestines empêchent toute forte action au dehors. Il faut donc, pour que l'effet cesse de se produire, supprimer la cause. C'est ce qu'ont compris l'Allemagne et l'Italie, qui mènent en ce moment les destins de l'Europe. Pour retrouver sa prééminence, la France doit donc les imiter, avec cette variante qu'elle remplacerait avantageusement les dictatures toujours incertaines par le retour à la monarchie traditionnelle.

Il est enfin une troisième catégorie de censeurs. Ceux-ci s'en prennent encore au régime, mais dans un sens tout différent des précédents. Loin de critiquer la Révolution française, ils voient en elle la plus grande date de notre histoire, mais ils lui reprochent de s'être figée. Après avoir promis d'affranchir le peuple, elle s'est arrêtée en chemin, elle n'a plus été que la Révolution « bourgeoise ». En termes plus favorables elle n'a été qu'une révolution politique, la révolution sociale reste à faire. Aussi les partisans d'une transformation intégrale se tournent-ils vers le pays où elle s'est accomplie, vers la République des Soviets. Entre la Versailles royale, Rome et Berlin dictatoriaux d'une part, et la rouge Moscou d'autre part, Paris ne fait plus figure que d'un « juste milieu » timide et inerte.

*

La France ne mène plus le jeu, elle est un pays dépassé, vieillissant...

TOUS les Français ne se résignent pas à cet effacement, à ce renoncement. Jugeant utopique un retour aux anciennes institutions, ne voulant ni d'une France fasciste ni d'une France naziste, admirant la Russie communiste, mais sachant bien qu'un tel régime ne peut s'établir chez nous, ils rêvent de rendre à la France son rôle d'initiatrice, de conductrice originale.

Tel est, en particulier, le cas de M. Jean Guéhenno. Cet ardent disciple de Michelet, brûlant de la même flamme que son maître, ne peut se résigner à ce qu'on appelle le vieillissement de son pays. Il a rouvert, l'hiver dernier, l'*Introduction à l'histoire universelle*, publiée en 1831. Le grand historien, alors au seuil de la gloire, souhaitait que « sa glorieuse patrie (fût) désormais le pilote du vaisseau de l'humanité ». C'était sa façon d'être nationaliste, comme c'était celle de Quinet, de Lamartine, de Hugo, des génies romantiques qui ont fait rayonner sur le monde l'éclat de cette illustre génération dite de 48.

M. Jean Guéhenno, un siècle après, la continue. Dans un livre frémissant, tout traversé d'une flamme poétique, il chante l'éternelle *Jeunesse de la France* (1). Il la chante en poète, qui a ses amours et ses haines, et les met au service d'une raison passionnée. Ne lui demandons donc pas la stricte impartialité du critique. A l'inverse des traditionalistes d'ancien régime, qui font commencer à la Révolution la décadence de la France, c'est à cette date, pour M. Jean Guéhenno, que commence sa grandeur. Les maîtres de la Contre-Révolution, les Bonald, les de Maistre ne représentent pas la vraie France. «La France, pour l'univers..., c'est Rabelais, Montaigne, Molière, Voltaire, Hugo, Michelet, Jaurès. » C'est aussi Descartes, La Bruyère, Jean-Jacques, Condorcet, tous les pères de la Révolution. A un palmarès unilatéral, l'écrivain oppose un autre palmarès où le choix n'est pas moins strict. Ainsi s'affrontent les livres de combat.

S'étant gardé et assuré à droite, M. Jean Guéhenno se tourne ensuite vers la gauche. Ou plutôt, si je peux dire, vers la plus extrême-gauche.

Ici, il ne parle pas en adversaire. Tout au contraire, l'ancien directeur d'*Europe* confesse sa fréquentation familière de Lénine, « ce petit homme admirable, cynique et bon ». Pour lui, « la Russie semble être désormais la patrie de la révolution mondiale, parce qu'en aucun lieu du monde la foi en l'homme n'a été plus vive, nulle part, depuis vingt ans ». Mais M. Guéhenno (ah ! qu'il est donc Français !) n'admet pas que pour autant on diminue, on méconnaisse notre Révolution à nous.

Il s'indigne qu'on ait « pu parfois pousser la sottise jusqu'à tourner en ridicule la conscience politique, la foi civique que péniblement cent ans d'éducation et de lutte avaient fini par donner à ce peuple ». Il n'admet pas qu'on raille les droits de l'homme et la démocratie, parce qu'ils ne sont pas encore intégralement réalisés. Il ne veut pas qu'on réduise ce que nous appelons « la grande Révolution » à « je ne sais quelle sournoise et ignoble intrigue de la bourgeoisie destinée à mieux tenir en servitude les prolétaires ». Et il raille à son tour les marxistes inintelligents et fanatiques qui ont fait du *Capital* une sorte de bible, « un catéchisme qu'au reste ils n'avaient pas toujours lu ». Revenons à la raison ! s'écrie-t-il. Et il en croit voir des symptômes.

AINSI, adossé au passé qu'il ne veut pas faire revivre, regardant l'avenir qu'il veut préparer, M. Guéhenno se refuse à voir deux révolutions en quelque sorte divergentes : l'une, la révolution française, bourgeoise, qui se serait immobilisée et enlisée, l'autre, la révolution russe, prolétarienne, qui n'aurait avec elle rien de commun. Pour lui il n'y en a qu'une, « la Révolution russe et la Révolution française sont la même révolution, l'une n'est pas concevable sans l'autre, toutes deux participent du même mouvement, lent sans doute mais irrévocable de l'histoire, selon lequel un nombre toujours plus grand d'hommes éclairés doivent et veulent faire reconnaître leur dignité ». Dès lors, la « fonction de la France », c'est de retrouver et de servir cette unité. Par là, elle restera toujours jeune.

Cette tendance à l'unité, ce goût du semblable est d'ailleurs un des traits profonds de la physionomie intellectuelle et morale de M. Jean Guéhenno. Il aime à répéter avec Montaigne que, quelles que soient les diversités ou les inégalités de race, de peuple, de classe, de coutume, de costume, « chaque homme (même le plus humble) porte en soi la forme entière de l'humaine condition ». Ou encore, avec Hugo : « Nul de nous n'a l'honneur d'avoir une vie qui soit à lui... La destinée est une ». A un « jeune fasciste » qui se faisait gloire de sa singularité et de sa « solitude », M. Guéhenno objectait qu'il ne faut pas seulement sauver dans un seul être la personne humaine, il faut la sauver en tous.

Il y a bien ici, comme l'indique notre auteur, une ligne de partage entre deux mondes, ou plutôt entre deux familles d'esprits. C'est sans doute s'exprimer improprement, d'une manière inadéquate, que de les appeler, comme le fait M. Jean Guéhenno, les « fascistes » et les « socialistes ». Ces malheureux termes sont tellement galvaudés par les passions partisanes qu'ils finissent par ne plus rien signifier de clair. Il est préférable de dire, dans une analyse philosophique, qu'il y a deux conceptions de la grandeur humaine, de l'*humanisme*. Il y a l'hu-

(1) Grasset, éd. — En vente à la librairie Nathan.

manisme *aristocratique*, qui, avec Nietzsche ou Renan vieilli, sacrifie le peuple aux élites, les « esclaves » aux « maîtres ». Et il y a l'humanisme *républicain* ou *démocratique*, au sens profond de ces mots (usés, eux aussi, dans la langue politique), qui veut faire respecter en tout être humain la dignité d'homme. C'est l'humanisme de la Révolution, des grands noms du XIXe siècle. Entre ces deux conceptions de l'homme et de la vie, il faut choisir. On sait où va notre choix.

RESSEMBLANCES et différences, diversité et unité, on retrouve partout les mêmes problèmes. La réalité n'est pas simple, elle est infiniment diverse, mais il appartient à l'esprit d'y introduire l'unité, le choix, la volonté. Telle est l'œuvre de la raison.

Regardons notre histoire. Elle ne commence ni ne finit en 1789. Il y a eu une France d'ancien régime, une France catholique et mystique, une France religieuse et monarchique qui fut grande, qui eut ses héros et ses saints. On ne peut supprimer de nos fastes ni saint Louis et Louis XIV, ni Jeanne d'Arc et Colbert ni Pascal et Bossuet, ni Notre-Dame et Versailles. Cette France vit encore chez quelques Français, grâce à la liberté de la France nouvelle, et en s'accordant parfois avec cette nouvelle France. Mais il faut savoir que l'histoire est irréversible et travailler résolument à construire la France nouvelle.

Regardons les révolutions. Toutes non plus ne se ressemblent pas. De nos jours il n'y a pas que la française et la russe, il y a aussi l'italienne et l'allemande, qui sont des réactions par rapport aux précédentes. Entre celles-ci et celles-là, entre les révolutions libérales et les contre-révolutions qui suppriment les libertés et réintroduisent le plus formidable des pouvoirs personnels, un premier choix s'impose.

Les premières non plus ne sont pas identiques. Il est vain de nier les énormes différences de culture, d'évolution politique et sociale, de caractères nationaux, qui distinguent 1789 et 1917. Mais M. Jean Guéhenno a raison de dire qu'en un sens c'est la même révolution qui continue. Il est très vrai qu'après avoir été d'abord une révolution totale, la révolution française a fini par se rétrécir, par s'ankyloser dans des institutions politiques et économiques qui se croient définitives. Rien n'est définitif. Après le tiers état, le quatrième état, bien d'autres encore. Après la bourgeoisie, le peuple. Tel est le sens profond du mouvement socialiste, tout au cours du XIXe siècle. La révolution communiste est un avertissement. Elle signifie que, si l'on ne veut pas accorder à temps les réformes nécessaires, on s'expose à des catastrophes.

Continuer en ce sens la révolution française, qui elle-même continue les plus nobles aspirations de l'ancienne France, telle est telle devrait être la « fonction de la France ». Est-ce une œuvre de « jeunesse » ? J'y vois plutôt une œuvre de féconde maturité. Les générations sont toujours jeunes, et il est toujours possible de garder la jeunesse du cœur. Mais à côté des peuples qui commencent seulement leur évolution politique, ou qui prétendent, avec une sombre grandeur, lui faire rebrousser chemin, qu'il serait beau qu'une nation, forte de son expérience et de celle des autres, enseignât une sagesse généreuse et hardie ! J'aimerais que ce fût mon pays.

GEORGES GUY-GRAND.

BILLET D'ALCESTE
AFFICHES

JE lisais, comme tout le monde, les affiches électorales qui couvraient les panneaux, et j'admirais, une fois de plus (si j'ose dire), la façon dont se fait l'éducation politique des citoyens français. Voici donc où nous en sommes après un siècle de suffrage universel et soixante ans de république. L'électeur en est encore à son B. A. BA, et il est ou se croit souverain. Quelle leçon d'humble relativité !

L'affiche est, avec le journal et la réunion, le seul procédé d'initiation du peuple aux questions sur lesquelles il doit prononcer. Quels sont ces problèmes? Les plus graves et les plus simples qui soient, comme cela doit être, mais aussi les plus difficiles et parfois les plus techniques. On lui demande en ce moment s'il veut la paix ou la guerre, ou plutôt tous les partis s'accusent mutuellement de vouloir la guerre et prétendent être seuls à vouloir la paix. Question au premier abord enfantine, car tout le monde veut la paix, en réalité trouble et empoisonnée. Car il est deux façons de vouloir la paix : soit en s'unissant et en résistant de façon à tenir l'agresseur en respect, par le sentiment du risque qu'il court, soit en cédant tout et en consentant, à la limite extrême, à l'invasion. Tous les candidats ne s'expriment pas avec une pareille franchise, mais tel est bien le problème.

La choix des moyens, c'est-à-dire la meilleure politique à suivre pour préserver la paix, n'est pas toujours de la compétence de l'électeur. Il doit, là-dessus, faire confiance à ses élus, qui eux-mêmes, bien souvent, doivent s'en remettre au gouvernement. Le choix des hommes est donc capital, mais il est essentiel aussi que l'électeur sache que son élu votera, le cas échéant, dans le sens de ce qui lui paraît le plus souhaitable. Le citoyen ne peut prétendre tout connaître, ni abdiquer. Il doit à la fois faire confiance et se réserver le contrôle. Cela suppose quelque information, le désir de se tenir au courant, de juger en connaissance de cause et de vouloir.

Or, pour s'informer et juger, que lui offre-t-on? Il lit les journaux, les placards. Il apprend que les candidats sont tous, plus ou moins, des fripouilles, des vendus, et les organisations politiques, des entreprises de trahison. Les questions qu'on doit se poser sont non seulement simplifiées (ce qui est légitime si on touche vraiment l'essentiel), mais déformées, avec croquis à l'appui. Les images d'Epinal où l'on figure le méchant loup et le candide agneau, ce sont tout à fait les illustrations du syllabaire que commentent de grosses lettres moulées. Le peuple français n'est pas assis

sur les bancs de l'école primaire, il est encore à la maternelle.

Là-dessus, de bons apôtres prétendent qu'il faut rebrousser chemin et supprimer cette maternelle elle-même, c'est-à-dire le suffrage universel. Ils nous montrent nos voisins chez qui, en effet, on ne se soucie même plus d'apprendre à épeler : on se contente de chanter, d'acclamer, de huer, de marcher ensemble au pas cadencé. On abdique tout désir de voir clair par soi-même pour s'en remettre aux mains d'un surhomme divinisé. Nous voyons les dangers d'une telle régression.

Il nous appartient de frayer notre route entre cette Charybde et cette Scylla. Mieux vaut la maternelle que pas d'école du tout. Une aube de clarté est préférable à la nuit sans étoiles. Mais quand verrons-nous des candidats loyaux, des affiches honnêtes, des citoyens éclairés?

ALCESTE.

SUR LE VIF

ENCORE LA LOTERIE

VOS parents ont un billet de la Loterie nationale. On fait en famille des rêves et des projets. Propos que l'on échange. Le jour du tirage arrive... Hélas! le numéro n'est pas sorti... On s'en console...

Quand, par le froid matin du jeudi 3 mai 1934, j'apprends que mes candidats au concours commun des bourses nationales sont en train de s'évertuer à traiter ce sujet de composition française, je crois sentir la température s'abaisser encore.

Internes à l'Orphelinat, comment mes trois élèves vont-ils pouvoir développer ce canevas ?... Quelle faute aussi, de ma part, d'avoir omis, lors de nos entretiens moraux, de leur vanter les avantages mirifiques de la Loterie nationale !... Le sujet n'était-il pas à prévoir ?... Ne s'imposait-il pas particulièrement pour un concours réservé à des élèves dont les parents sollicitent l'aide de l'État ?... Je sens que je vais devenir sarcastique... Je m'arrête, car mes paroles n'ont pas d'écho dans le groupe où je m'épanche si amèrement.

La plupart de mes collègues, en effet, ne cachent pas leur satisfaction. Evidemment, le sujet était inattendu... mais les candidats ne vont pas être embarrassés... Ils auront beaucoup à dire... Chez certains maîtres même transpire la crainte que les devoirs ne relatent que trop fidèlement les propos entendus à la table paternelle... Alors, le style pourrait laisser à désirer ! Quant à mes élèves, leur cas est tout à fait particulier. Mais n'auront-ils pas parlé de la fameuse loterie avec leurs camarades externes ? « Après tout, la Loterie nationale va passer dans les mœurs, dans la vie. Pourquoi l'ignorerait-on à l'école ? »

Braves collègues qui me prêchent avec des paroles consolatrices teintées d'une pointe d'humour la douce philosophie de la résignation.

Enfin les élèves sortent. Chez les miens, ni enthousiasme, ni apparence de désillusion... Ils l'ont eux, la résignation ! J'examine les brouillons... Ah ! les appétits ne sont pas démesurés et aujourd'hui encore le rapprochement de ces devoirs et du texte de la petite Savoyarde, cité par M. Mestrallet (1), fournit bien la preuve de l'unité française. Beaucerons ou Savoyards, enfants de la plaine ou de la montagne, les fils de nos paysans ne rêvent point d'extravagances. Avec cinq cent mille francs ou même le million, une petite maison de campagne, un jardinet, un voyage à Paris. Celui-là, cependant, ambitieux, « veut aller dans de grandes écoles pour devenir un petit savant qui rende des services à la France ».

Allons, mes élèves ont su inventer ; ils ont même cru devoir se donner une famille. Leur enlever l'espoir ? Je m'en garde. Attention à la dictée : c'est l'occasion de se rattraper. La voilà bien, l'occasion. Il s'agit de goûter l'esprit de Jules Renard dans le texte : « Le petit train local ». Et mes appréhensions de redoubler. Les pauvres ! De trains, ils n'en ont guère vu qu'en promenade, du haut des ponts, et encore ! Comment feront-ils pour réaliser le contraste entre l'express-bolide et le petit train tortue ? Ouf ! Soyons juste, les questions posées à la suite de la dictée sont des plus rassurantes.

Tout cela d'ailleurs ne finit pas trop mal. De mes candidats, un seul n'a pu vaincre ces difficultés. Des collègues me font constater que j'avais tort ce matin de jouer le rôle de Cassandre. Bien sûr, j'avais tort. Cependant la balance n'était pas égale... Qu'on songe au mérite silencieux de ces orphelins qui ne reçoivent que les soins assidus de leurs maîtres, tandis que d'autres enfants, plus heureux, ont, en outre, les caresses de la maman, l'aide journalière, le réconfort constant des encouragements de la famille.

Et serait-il importun, pour conclure, de demander qu'en haut lieu, en méditant sur les sujets à proposer, on voulût bien ne pas oublier que, parmi les candidats boursiers dignes d'intérêt, il existe des orphelins ?

J.-A. LEBEAU,

Directeur de l'école publique annexée à l'Orphelinat départemental à Chartres.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LE CALCUL AU COURS ÉLÉMENTAIRE (2)

Des opérations à la résolution du problème.

S'IL est une période délicate dans l'éducation mathématique du jeune écolier, c'est bien celle où, connaissant la mécanique des quatre opérations et pouvant les employer à la résolution de petits problèmes à opération unique, il est sollicité de faire un problème comportant plusieurs opérations diverses, c'est-à-dire de *raisonner*. Passer des données d'un problème un peu long, comportant plusieurs opérations, à la réponse demandée par une série d'opérations intermédiaires, c'est une gymnastique de l'esprit qui ne s'acquiert pas sans difficulté !

Nous allons donner ici un procédé qui, expérimenté durant une dizaine d'années par des maîtres divers, a donné partout des résultats concrets, permettant à des élèves très jeunes la résolution de problèmes assez longs et assez difficiles.

Deux méthodes se présentent à l'esprit pour la résolution d'un problème à plusieurs opérations :

1° *Partir des données de l'énoncé*, en déduire

(1) V. *Journal des Instituteurs*, n° 33 du 25 avril 1936, p. 515.

(2) Cette question figure au programme de quelques-unes des conférences pédagogiques du prochain automne.

ce qu'on peut trouver et arriver ainsi à la réponse.

2° *Partir au contraire de la question posée* et faire reculer la difficulté jusqu'à en arriver aux données de l'énoncé.

Ce dernier procédé me paraît préférable en ce sens qu'on y risque bien moins de s'égarer en route ; et ceux de mes collègues qui ont fréquenté les commissions de C. E. P. se rappelleront sans doute ces devoirs d'élève où le candidat, utilisant les deux premiers nombres de l'énoncé, fait un calcul sans utilité pour la réponse. En partant de la question posée, on risque moins de s'égarer. Mais comment user de cette méthode ?

Il y a quelque vingt ans, à l'époque où j'étais encore écolier, nos maîtres de l'époque nous contraignaient de faire précéder ce qui constitue aujourd'hui la solution écrite du problème, *d'un long raisonnement*, véritable exercice de rédaction, où nous expliquions longuement la marche de l'esprit, marquant les jalons, indiquant les calculs successifs à effectuer. Cette *analyse* — on l'appelait ainsi — nous paraissait longue et fastidieuse. Plus tard, on ne demanda plus que de la faire oralement, mais voici ce qui arrivait fréquemment: parti de la question, ayant bien raisonné, étant arrivé en faisant reculer la difficulté jusqu'aux données du problème, *le débutant avait oublié les opérations intermédiaires* et, ayant résolu la première opération, ne savait plus que faire ensuite. De son raisonnement, il ne restait plus trace ! La mécanique de cette première opération, la préoccupation d'éviter les erreurs, de surveiller son écriture avaient chassé les jalons qui marquaient la route !

Notre procédé permet d'éviter cela ! Prenons un exemple de problème courant pour l'expliquer. *Un marchand achète 4 hectolitres de vin à 60 francs l'hectolitre. Il le revend avec un bénéfice de 80 francs. Combien doit-il vendre le litre de vin?*

Notre élève ayant devant lui sa feuille de brouillon ou son ardoise écrira d'abord au bas de sa feuille, *commençant sa solution par la fin*, la réponse à la question posée, soit « Prix de vente du litre de vin », en laissant au-dessous une ligne pour les chiffres. Raisonnant ensuite oralement il dira : « J'obtiendrai le prix de vente du litre en divisant le prix de vente total par le nombre de litres » ; les problèmes à opération unique l'ont habitué à cela. « Le nombre de litres (un coup d'œil à l'énoncé !) je le connais ! Reste à chercher le prix de vente total ». Il écrira alors au-dessus de « Prix de vente du litre » les mots « Prix de vente total », en laissant encore une ligne d'intervalle pour les chiffres. Continuant encore à raisonner, il dira : « Je trouverai ce prix de vente total en ajoutant le prix d'achat au bénéfice. Je connais celui-ci, je dois calculer l'autre et, toujours au-dessus, il écrira : « Prix d'achat total ». Il arrive alors à une opération réalisable par les seules données de l'énoncé et il est guidé par les jalons qu'il a placés lui-même. Il redescend sans pouvoir s'écarter, ayant devant lui le brouillon ci-dessous ? (1).

(3) *Prix d'achat total.*
(2) *Prix de vente total.*
(1) *Prix de vente du litre.*

Il n'a plus qu'à garnir les intervalles par les chiffres.

Le procédé ci-dessus permet de résoudre avec facilité ce problème simple. Pour des problèmes plus longs et plus délicats, il rend des services plus grands encore.

(1) Les chiffres 1, 2, 3 indiquent l'ordre d'inscription des trois raisonnements successifs.

Il nous a permis de faire résoudre à des élèves très jeunes des problèmes déjà longs et compliqués en développant chez l'écolier le raisonnement mathématique ; il évite en outre les calculs inutiles.

F. BONNET,
Directeur d'école (Gard).

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Dans les problèmes de « blanchiment » de salles, comment faut-il procéder pour tenir compte des ouvertures ? (*M. S... au B... d'O..., Loiret.*)

→ Du total de la surface latérale et de la surface du plafond, il faut *déduire*, comme font les plâtriers, *la surface des ouvertures sans embrasures* (portes et fenêtres), mais *ne déduisez jamais la surface des ouvertures à embrasures*, car la surface (blanchie) de ces embrasures, compte tenu surtout des difficultés supplémentaires de travail et des pertes de temps qu'elles occasionnent, est considérée par les hommes de métier comme équivalente à l'ouverture. Dans la rédaction des énoncés de problèmes, désignez donc clairement les ouvertures à embrasures et les ouvertures sans embrasures ; et habituez vos élèves à tenir compte de cette distinction ; *au C. E. P., si la distinction n'est pas faite dans l'énoncé, qu'ils déduisent la surface totale des ouvertures.*

2. Comment dois-je noter les compositions des cahiers de devoirs mensuels ? (*Mme Fr... à Au...-Au..., Corrèze.*)

→ Utilisez des *notes adverbiales* (Très bien, Mal), mais ajoutez-y des *appréciations détaillées* traduisant vos observations particulières sur le travail et le progrès, le profit, le succès, la réussite, la malchance... : « Cela va mieux, vous pouvez mieux faire... » D'autre part, utilisez aussi *les notes chiffrées*, — que les enfants aiment et auxquelles tiennent les familles, qui faciliteront le classement mensuel de vos élèves et mettront en jeu une louable émulation, et qui vous permettront encore de faire traduire en *graphiques* le travail et les progrès de chaque enfant en faisant ainsi appel à une profitable auto-émulation.

3. Je désirerais connaître des œuvres d'Hermin Dubus pouvant être utilisées dans les fêtes scolaires (*Mlle B..., à Bl... d'H..., Hérault*).

→ Adressez-vous à la librairie Nathan : demandez le catalogue n° 13, et vous y trouverez les plus nombreuses, les plus variées et les plus intéressantes des œuvres de Dubus. Je vous recommande particulièrement : *Les Chansons du Docteur Tant-Mieux*, **15 fr.** ; *Des Féeries et des Saynètes*, **16 fr. 50** ; *Vieux Contes mis en chansons* (saynète), **7 fr.** ; *La Féerie de la Montagne* (saynète musicale), **6 fr. 75** ; *Au temps des Vieux Moulins* (saynète et féerie musicale avec ballet), **6 fr. 75** ; et surtout les deux séries de *l'Ecole en Fête* : chaque série à **16 fr. 50** constitue un gros recueil pour toutes les fêtes.

4. Dans ma classe à tous cours, quelles leçons communes puis-je faire ? (*Mme R... à Au..., Ardennes.*)

→ Pour *tous les cours*, assez rares, le moins possible : *chant, éducation physique, morale* (en partie : une leçon de morale civique et sociale étant spéciale au C. M. S.), et, mais à titre exceptionnel, certaines leçons de choses ou d'hygiène. *Pour le C. E. et le C. M. S.: écriture, lecture* (en partie : lecture courante, leçons communes ; études des textes : leçons spéciales) ; les deux groupes obtiennent des résultats assez différents, mais une émulation profitable s'établit.

Pour le C. P. et le C. E., plus nombreuses, car ces deux cours, assez proches l'un de l'autre, peuvent souvent travailler ensemble sans inconvénients graves : *morale, exercices d'élocution, vocabulaire et récitation, leçons de choses, travail manuel, dessin ;* dans ces exercices communs, le C. P. se familiarise lentement et paisiblement avec les habitudes de travail et la discipline de la classe.

En tout état de cause, graduez les difficultés, ajoutez des éclaircissements supplémentaires pour les plus jeunes, des renseignements complémentaires pour les plus grands.

5. Ai-je le droit de « mettre au pain sec » un élève gardé en retenue ? (*M. And..., à Saint-F..., Deux-Sèvres*).

→ *Non, ce n'est pas réglementaire, c'est anti-hygiénique et anti-éducatif.* Je sais bien que les instituteurs de jadis utilisaient beaucoup cette punition, qu'acceptaient volontiers les familles. Mais les parents modernes s'y soumettent de moins bonne grâce, et ils ont raison : il faut donc savoir s'en passer, la proscrire absolument, même si certaines familles — cela peut arriver encore — vous demandaient de l'appliquer. Vous ne vous reprocherez jamais de l'avoir proscrite ; à l'appliquer, même rarement, vous pourriez avoir des inconvénients, voire des réclamations, et peut-être même des regrets et des remords.

JEAN DUMÉTIER.

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'œil électrique.

Science et Monde *décrit, d'après* Technica, *une application nouvelle de la cellule photo-électrique dont notre collaborateur* G. EISENMENGER *a entretenu nos lecteurs :*

Le Chemin de fer Métropolitain de Paris a récemment installé 18 escaliers roulants, fonctionnant dans les 12 stations de la nouvelle ligne nº 11, entre la place du Châtelet et la Porte des Lilas. Ces escaliers sont mis en mouvement par le voyageur lui-même ; en effet, un faisceau de rayons infra-rouges traverse l'espace par lequel le voyageur déclenche de ce fait le démarreur automatique qui met en mouvement l'escalier.

Signalons, d'autre part, un dispositif de sécurité et d'arrêt d'urgence qu'il est bon que les usagers du Métropolitain connaissent. Aussi longtemps que l'escalier est arrêté, une lampe au néon est éclairée. Cette lampe doit s'éteindre si le démarrage de l'escalier se fait dans les conditions normales. D'autre part, une panne survenant dans le dispositif constitué par la lampe à rayons infra-rouges et la cellule photoélectrique est immédiatement signalée par une sonnerie d'alarme. Enfin, tout arrêt accidentel ou d'urgence est également annoncé par voie de sonnerie. L'arrêt d'urgence peut être commandé par n'importe quel voyageur, si pour un motif quelconque — accident, malaise, etc. — il désire provoquer l'arrêt. Il lui suffit, pour cela, de frapper du poing une membrane placée à proximité des points d'accès à l'escalier. Il y a une de ces membranes au bas et au haut de l'escalier.

Le pour et le contre

Une intéressante revue pédagogique américaine, School Life, *résume ainsi les opinions exprimées dans plus de cent articles consacrés depuis vingt-cinq ans par les éducateurs d'outre-mer à la question toujours controversée des devoirs à la maison :*

Les devoirs à la maison développent l'initiative, l'honnêteté, le soin, l'application et l'obéissance... Les devoirs à la maison conduisent les enfants à gaspiller leur temps, au mensonge, à la nervosité et nuisent à l'esprit comme au corps.

Les devoirs à la maison ont une influence bienfaisante sur le foyer et contribuent à l'instruction des parents... Il n'est rien qui gêne davantage les familles que les devoirs à la maison, et ils ont même provoqué des divorces.

La sagesse réside probablement dans un juste milieu entre ces opinions extrêmes : le travail à la maison doit être soigneusement dosé et scrupuleusement choisi, de manière à ne dépasser les facultés d'aucun élève de bonne volonté et à n'occuper qu'une fraction restreinte du temps qu'il passe hors de l'école ; il ne doit en aucun cas surmener les enfants, les énerver ou diminuer leurs heures de sommeil.

Le ski et la fréquentation scolaire.

Le Courrier des Alpes *donne, sous la signature de* Mme MATHILDE LEFOURNIER, *des notes pittoresques et précises sur la vie scolaire en haute montagne et sur l'heureuse diffusion du ski :*

Avant le ski, la fréquentation de l'école était très problématique pour les enfants des villages, et, pour ceux des hameaux, nettement impossible. Après les grandes tombées de neige, quand le village était un peu déblayé, les enfants allaient à l'école chaussés des « éclos » à semelle de bois et les jambes protégées par des bandes molletières. Souvent les petites filles se hissaient sur les épaules des garçons.

Mais ceux des hameaux qui sont séparés de tout par l'océan blanc ? Là, le ski a été une fois de plus le libérateur et a permis aux enfants d'aller à l'école de façon régulière. Au lieu de rester confinés comme jadis, tout l'hiver, dans le logis qui est l'écurie, avec quelle joie, au Crêt, à la Daille, au Joseray, il y a trente ans déjà, les enfants chaussaient le ski pour aller à Val-d'Isère ! Caravanes gaies, rieuses, filant à bonne allure dans la trace. Par l'influence du milieu, le caractère se modifie. L'enfant qui va chaque jour au chef-lieu suit d'abord la classe, apprend, et, de plus, subit l'heureuse transformation que provoquent les allées et venues au grand air.

M. Amédée Mangard était instituteur à Val-d'Isère, mais habitait le Fornet. Il devait donc passer une partie de l'hiver au Val. A partir de 1900, âgé de cinquante-trois ans, il fit du ski. Il habita complètement le Fornet et put venir chaque jour pour faire sa classe. Secrétaire de mairie, puis maire de Val-d'Isère, il continua de circuler ainsi en hiver. Il mourut à quatre-vingts ans. Le dimanche qui précéda sa mort, jour de l'Épiphanie de 1927, il était, comme tous ses concitoyens, venu à la messe en ski.

Trente-cinq ans plus tard, voici l'appréciation de M. l'instituteur de Champoléon (1 268 mètres) :

« Au point de vue de la fréquentation de l'école en hiver, le ski est très précieux et je suis parfaitement bien placé pour le prouver. Champoléon est formé d'une quinzaine de hameaux disséminés sur une longueur de 8 kilomètres environ. L'école est au centre. Chaque hameau fournit son contingent d'écoliers dont certains ont à franchir 4 kilomètres. Jamais au cours de l'hiver les écoliers skieurs n'ont manqué l'école, même après les chutes de neige de 1 mètre, alors que le chasse-neige n'avait pas été passé et que personne n'était sorti. Ceux qui ne faisaient pas de ski étaient obligés de rester parfois plusieurs jours dans leur maison. »

Il en est de même pour les enfants des hameaux proches du col Bayard (1 226 mètres), dont l'école est à Chauvet.

Distraction.

De La Liberté :

La ville de Lyon vient de célébrer avec éclat le centenaire d'Ampère, un de ses plus illustres citoyens.

Ampère était un grand distrait en même temps qu'un grand savant. Cent anecdotes le prouvent. La plus significative est sans doute la suivante :

Ampère n'aimait point à être dérangé pendant ses travaux et il avait fait poser une pancarte devant sa porte : « M. Ampère ne reçoit qu'à partir de 5 heures. »

Or, un jour, étant sorti, il rentra vers 4 heures et demie. Arrivé sur le palier, il aperçut la pancarte, la lut comme s'il ne la connaissait pas, regarda sa montre et murmura :

— Je n'ai qu'une demi-heure à attendre.

Et il s'assit sur une marche de l'escalier, se prenant pour un visiteur...

Musées scolaires.

Dans l'intéressant Bulletin de la Coopérative d'Études et de Documentation pédagogiques *de Dinan,* UN INSTITUTEUR *donne les conseils suivants :*

Personne ne nie l'utilité des compendiums scientifiques et des musées scolaires. On peut demander aux élèves de réunir, de classer et d'étiqueter divers produits, insectes, plantes, etc., qu'on conservera à l'école. Quand il s'agit de choses sans grande valeur, faciles à trouver, le problème est vite résolu.

Mais il est des objets, des appareils, dont la valeur est telle qu'elle dépasse les faibles moyens pécuniaires dont nous disposons : les parents d'élèves ne les cèdent qu'à regret ou refusent d'en faire don à l'école.

Cependant, il n'est pas une grande personne qui refuse de prêter à l'instituteur, pour quelques heures, les choses utiles, précieuses, rares parfois, qu'elle détient. Rien de plus facile alors que de dresser un registre-répertoire des choses utiles à notre enseignement, que nous savons en possession de gens de la commune (les enfants nous renseigneront). Ces personnes consultées au préalable — et une fois pour toutes — ne s'y refuseront pas.

La veille de la leçon, il est alors tout simple de demander l'objet désiré. Ainsi, j'ai déjà pu m'assurer le prêt de haches préhistoriques, de silex poli, de monnaies anciennes, d'une petite machine à vapeur, d'appareils désinfectants, d'accumulateurs, etc.

Ils ont réponse à tout !

Du Schoolmaster, *de Londres :*

L'INSTITUTEUR, *rendant compte d'une composition de sciences.* — Comment se fait-il, Durand, que vous n'ayez écrit que cinq lignes sur le lait et que vos camarades ont presque tous écrit deux pages ?

L'ÉLÈVE DURAND. — Monsieur, j'ai cru qu'il ne s'agissait que du lait condensé.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA TUBERCULOSE EST VAINCUE

MIEUX *vaut prévenir que guérir*, est venu rappeler le timbre antituberculeux qui, répandu à des centaines de milliers d'exemplaires, n'a rien appris de nouveau à la pauvre humanité. Il n'a pas apaisé l'inquiétude des parents — à moins qu'il les ait induits en erreur — car l'habitude de faire jouer des enfants en plein air, si excellente que soit cette pratique, n'éloignera probablement pas la maladie si la contagion vient à se produire. Aujourd'hui, il faut dire et répéter bien haut qu'*en matière de tuberculose il est plus facile de guérir que de prévenir.*

Une grande découverte a été faite, il y a quelques années, celle de la *fonction colloïdogénique de la rate ;* une méthode a été établie et a donné aussitôt de magnifiques résultats dans la lutte contre la tuberculose, c'est l'*opothérapie splénique*, que les lecteurs de ce journal connaissent bien. Proclamons maintenant, sans crainte d'être démenti, qu'une grande victoire est désormais acquise : *la tuberculose est vaincue.*

Les extraits spléniques actuels.

NOS lecteurs ont suivi la campagne que j'ai menée ici-même en faveur des procédés actifs de lutte contre la tuberculose en rédigeant, depuis bientôt dix ans — et d'ailleurs seul dans toute la presse — une critique serrée des méthodes successivement proposées. Ils se souviennent de l'insistance mise à retenir leur attention sur une méthode qui, dès le début, m'a paru pleine de promesses, la *méthode opothérapique*, basée sur les remarquables recherches du Dr J.-C. Bayle.

Mon dernier article sur cette question (*Tuberculose et Anémie*, 15 mars 1934) m'a valu, en quelques mois, plus de huit cents lettres émanant de tous les points de la France et de l'étranger. J'avais déjà pu citer, à ce moment, des résultats très nets et très encourageants. Aujourd'hui, avec le recul du temps, on peut donner de ce traitement une vue plus générale, et le présenter comme définitivement acquis à la Science, puisqu'il est devenu classique et s'est remarquablement diffusé tant en France qu'à l'étranger.

Depuis que le monde médical a eu connaissance, en 1906, du rôle protecteur de la rate et de l'action de l'opothérapie splénique sur la défense générale, bien des chercheurs se sont précipités dans la voie féconde que le Dr J.-C. Bayle venait d'ouvrir. Plusieurs auteurs ont effectué des extraits de rate et ont même tenté d'extraire, du tissu splénique, des produits plus ou moins définis (*lipides, lipoïdes*) qui s'éloignent du tissu vivant. Avec de telles préparations, les résultats n'ont pu répondre à l'attente.

Dès le début, l'infatigable chercheur qu'est le Dr J.-C. Bayle a utilisé les extraits totaux, c'est-à-dire ceux qui se rapprochent le plus de l'organe lui-même. Il les a fait profiter de tous les vrais progrès qui se manifestaient dans la préparation des produits organiques, et toutes ces modifications ont été apportées après de multiples essais. La principale a été la stabilisation des glandes selon la méthode que M. J. Pellerin a communiquée, vers 1930, à l'Académie de médecine : elle consiste à fixer l'activité des principes glandulaires aussitôt le prélèvement de l'organe sur l'animal abattu. Les principes actifs ne s'altèrent plus après cette opération et les extraits liquides provenant de glandes ainsi traitées gardent indéfiniment, pour ainsi dire, leurs propriétés.

Il en est résulté une augmentation d'activité des extraits employés et la possibilité de substituer aux injections intra-musculaires l'*administration par voie buccale*, toujours plus appréciée des malades. Un grand nombre de cas sont actuellement traités sans recourir aux injections, comme on le faisait encore au moment où j'écrivais mes derniers articles.

Statistiques et cas suivis.

LES résultats obtenus avec les extraits de J.-C. Bayle (extraits totaux stabilisés) sont véritablement impressionnants ; ils révèlent un *pourcentage de guérisons absolument inconnu jusqu'à ce jour.* Mais, avec l'impartialité de son esprit très scientifique, l'auteur de la méthode fait remarquer qu'il est difficile de se fier à une statistique brutale, qu'il conviendrait d'y faire la part du hasard — car les résultats changent selon la gravité des cas traités — et qu'il est préférable de chercher ce qui a été réalisé avec des séries de malades dont l'observation a été poursuivie.

Dans les différentes publications relatant les résultats de la méthode J.-C. Bayle, je relève les séries suivantes :

1° Série de 25 cas de tuberculose pulmonaire grave. Malades jugés désespérés. Traitement opéré dans un service des hôpitaux de Paris. 11 améliorations et 10 guérisons définitives. (Voir *Revue de la Tuberculose.*)

2° Série de 20 cas de tuberculose osseuse ou articulaire. Malades porteurs de fistules intarissables et considérés, après essais de tous les autres traitements, comme incurables. Le Dr Fliegel, de Vienne (Autriche), a obtenu 18 succès.

3° Série de 108 cas représentant la moyenne de gravité de ce qu'un spécialiste rencontre généralement. Le Dr Sabbagha, de Beyrouth, a eu 108 succès.

L'étude de semblables séries, dont tous les malades ont été suivis, est plus probante que toute statistique générale.

Quel que soit le degré de gravité de la maladie, et quelle que soit la forme de la maladie, on peut dire que *la tuberculose est justiciable des extraits spléniques*, et que *le pourcentage des guérisons oscille entre 80 et 100 p. 100.*

On trouve dans les différentes publications françaises et étrangères, ainsi que dans les communications aux Sociétés savantes, des radiographies montrant nettement la cicatrisation des lésions par l'opothérapie splénique. Images impressionnantes en raison de l'extrême gravité des cas traités et du temps très court qui a suffi pour obtenir le résultat.

Diffusion de la méthode en France et à l'étranger.

LA diffusion de la méthode J.-C. Bayle est aujourd'hui mondiale. Couronnée en 1931 par l'Académie de médecine de Paris, elle est journellement employée par d'innombrables praticiens anglais, allemands, italiens, espagnols, américains, roumains, tchécoslovaques, yougo-

slaves, grecs, russes, chinois, etc. En France, les médecins n'ignorent plus cette méthode *qui assure la guérison* et ils n'ont plus à prétexter une attente pour se faire une opinion ; de nombreux sanatoria français l'emploient maintenant pour le plus grand bien de leurs malades.

En Italie, d'excellents résultats ont été communiqués par PIAZZA à la *Société de Palerme*, ou publiés dans la *Gazette médicale de Naples* (par RUSSO) et la *Gazetta delli Ospedali et delle Cliniche* (par Giovanni DE SANTIS). Mêmes succès en Allemagne (travaux de LOEFFLER, FLIEGEL, HUTTEN, LEITNER, etc.), en Espagne (travaux de DELLISIO), aux Etats-Unis, etc.

La tuberculose est vaincue. La victoire définitivement remportée est une victoire de la Science française. Il n'est plus permis aujourd'hui de laisser traîner des malades, de les leurrer de bonnes paroles, de les « prolonger » dans leur triste état, *puisqu'on peut à coup sûr les guérir.* L'éducation du peuple est entièrement à faire sur ce point.

L'opothérapie splénique et les autres maladies.

AUX méthodes fécondes de la *vaccinothérapie* et de la *sérothérapie*, qui ont complètement renouvelé la science médicale, il faut adjoindre l'*opothérapie* qui, judicieusement employée, fait prévoir de nouvelles découvertes.

C'est ainsi que LEMONSKI et PROVOTELLE (1923) ont employé avec succès ce traitement dans le *paludisme*, que MAYR, MONCORPS et SCHMITS (1927) ont obtenu des résultats favorables dans l'*éosinophilie*, que NIPPERDEY l'emploie (1928) dans l'*hyperglobulie* et BIRKE dans les *dermatoses*. Plus près de nous, des succès ont été obtenus dans le *cancer* (BURGHARDT), dans certains *eczémas* (PASTEUR VALLERY-RADOT), et chez des *glycosuriques* (Noël FISSINGER).

Dans cette lutte longue et pénible contre la maladie et la mort, bien des remèdes ont été proposés. Le temps en a fait justice. Peut-être sont-ils encore employés par quelques attardés que les échecs n'ont pas découragés. De plus, il faut mettre le public en garde contre les charlatans ; les malades tuberculeux ont été — et sont encore — les plus exploités. De temps en temps, un certain « vaccin » venu de l'étranger, où il n'a d'ailleurs pas réussi, marque une offensive en France. Le Comité de la Tuberculose a dû faire afficher dans les dispensaires que cette méthode est à rejeter. Il y sera sans doute encore contraint.

***

EN résumé, *la tuberculose a cédé devant la méthode opothérapique*, et il s'agit aussi bien des *tuberculoses pulmonaires* que des *tuberculoses osseuses, articulaires, ganglionnaires.* Il est absolument indispensable que le public le sache. Il y a partout des milliers de malades qui attendent la guérison, des familles qui voient dépérir des êtres chers et cèdent au découragement, alors que le remède existe — comme il existe pour la typhoïde, la diphterie, la rage, la variole. Lecteurs, aidez les savants à lutter contre l'ignorance et la routine, faites connaître autour de vous les acquisitions nouvelles de la science. Un malade n'est plus condamné à mourir de la tuberculose, mais il peut toujours mourir de l'ignorance de son entourage.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

FERNANDEZ (Ramon) : **Les Violents** (Nouvelle Revue Française. Prix : 15 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans *Le Pari*, M. Ramon Fernandez nous avait montré deux jeunes gens : Robert Pourcieux, riche et oisif ; Pauline Bordier, volontaire et assez émancipée, évoluant dans divers milieux parisiens d'après guerre et finissant par tenter ensemble l'expérience de l'amour.

Nous retrouvons, dans *Les violents*, ces deux héros mariés, et heureux sans l'être. Robert, pour se sentir digne de sa femme, s'est transformé en chef d'industrie et tente de faire participer ses ouvriers aux bénéfices patronaux. Mais il se heurte, avec son personnel, avec ses associés, à de redoutables difficultés que la crise aggrave encore. Pauline, tout en reconnaissant sa bonne volonté, le juge cruellement. Peu à peu, sans qu'au reste le roman nous révèle bien pourquoi, les époux s'éloignent l'un de l'autre. Pauline affirme son indépendance en se jetant dans les bras de Riquet, un ouvrier au rôle louche. Au cours d'une entrevue avec ce même Riquet, Robert est blessé dans des circonstances obscures. Il meurt ; Pauline se désespère...

Histoire rude, confiée avec un réalisme dont on supprimerait volontiers quelques détails. Elle offre l'intérêt de souligner, de façon plus raisonneuse peut-être que dramatique, les conflits que des conceptions sociales divergentes peuvent provoquer dans un ménage uni.

M.

VIENNENT DE PARAITRE.

En vente à la librairie Nathan.

ARNAUD (Odette) : **Pêcheurs de rêves** (N^lle Rev. Crit. ; 12 fr.).

BLOT (Camille) : **Sortilèges** (Figuière ; 10 fr.).

BONNEAU (Albert) : **Vie et bonheur de Buffalo-Bill** (Nathan ; 15 fr.).

BORDEAUX (Henry) : **L'amour et le bonheur, ou les frères ennemis** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

CHANDON (G.) : **Contes et récits tirés de l'Iliade et de l'Odyssée** (Nathan ; rel., 15 fr.).

COUSIN (Charles) : **L'âme retrouvée** (Figuière).

CROZIÈRE (Alph.) : **Le talisman du page Misti** (Nathan).

DUFLO (Dr Jacques) : **Esquisse d'une énergétique mentale** (Alcan ; 10 fr.).

ELICHONDS et LABRUNIE (Capitaines) : **La préparation au brevet d'aptitude physique et au brevet de préparation au service militaire** (Delmas, Bordeaux ; franco, 14 fr.).

ÉTIENNE (Raoul) : **El Hoyon, la cité du bonheur** (Figuière ; 12 fr.).

GOGOL (Nicolas) : **Tarass Boulba** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

JUSTINIANI (J.-E. Fidao) : **Richelieu, précepteur de la nation française** (Grasset ; 20 fr.).

KORECKA (Aimée Planel) : **Le calendrier du bonheur** (Figuière).

LE FEBVRE (Yves) : **Claude Jégou, paysan de l'Armée** (Cahiers d'un Breton. Amiens ; 12 fr.).

LIGNIER (L.) : **De Mâcon à Nancy par le front de Belgique** (Figuière ; 8 fr.).

MARTIN (Aspirant H.) : **Le Vieil-Armand, 1915** (Payot ; 15 fr.).

MAY (Charles) : **La main qui frappe** (Flammarion ; 5 fr.).

MONTGON (A. de) : **Christophe Colomb. — Louis XI** (Nathan ; 2 vol. à 13 fr. 50).

MORTANE (Jacques) : **Hélène Boucher, aviatrice** (Plon ; 2 fr. 50).

OLYMPIO : **Poèmes de la douleur et du souvenir** (Caravelle ; 10 fr.).

PEISSON (Edouard) : **Mer Baltique** (Grasset ; 15 fr.).

PELLETIER (Gaston) et ROUBAUD (Louis) : **Empire ou colonies ?** (Plon ; 12 fr.).

PERCHERON (M.) : **L'Inde** (Nathan ; 16 fr.).

QUINEL (Ch.) et de MONTGON (A.) : **Jacques Cartier** (Nathan ; rel. 12 fr. 50).

TARDIEU (André) : **La révolution à refaire** (I. **Le souverain captif**). — (Flammarion ; 12 fr.).

TRIBOUILLOIS (E.) : **Apprenons à rédiger** (Delagrave ; 10 fr.)

VALERY (Paul) : **Variété III** (Gallimard ; 15 fr.).

VALLEREY (Gisèle) : **Contes et légendes de Chine** (Nathan ; rel. 15 fr.). — **Le roman de Renard** (Nathan ; 12 fr. 50).

VERNES (Dr Arthur) : **S. O. S. pour la défense de la France** (Maloine).

La Société des Nations (Secrétariat de la S. D. N., Genève).

N. B. — Le rédacteur de la *Chronique scientifique* est à la disposition des lecteurs pour leur fournir tous renseignements complémentaires. Joindre à la lettre une enveloppe timbrée ; la réponse parviendra toujours dans la huitaine, 34, rue La Fontaine, Paris, (16).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. ORTHOGRAPHE (centre de Montbazon, Indre-et-Loire). — **Les deux sarcelles.** — Le jour s'était levé, un jour clair et bleu ; le soleil apparaissait au fond de la vallée et nous songions à repartir quand deux oiseaux, le col droit et les ailes tendues, glissèrent brusquement sur nos têtes. Je tirai. Un d'eux tomba presque à mes pieds. C'était une sarcelle au ventre d'argent. Alors, dans l'espace, au-dessus de moi, une voix d'oiseau cria. Ce fut une plainte courte, répétée, déchirante ; et la bête, la petite bête épargnée, mit à tourner dans le bleu du ciel au-dessus de nous, en regardant sa compagne morte que je tenais entre mes mains.

GUY DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Pensez-vous que le chasseur regrette son coup de fusil? Citez les expressions du texte qui vous le font supposer.* (2 points.)

2. *Expliquez les expressions : « glissèrent brusquement ; — au ventre d'argent ».* (1 point.)

3. *Conjuguez aux trois premières personnes du singulier du passé simple et du futur simple le verbe : « se mettre à tourner ».* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Le chasseur regrette certainement son coup de fusil, il tient dans ses mains la sarcelle qu'il a tuée et il est ému par *la plainte ... répétée, déchirante* de la compagne de l'oiseau.

2. *Glissèrent brusquement :* le vol rapide et peu bruyant des deux oiseaux ressemblait à un brusque glissement ; — *au ventre d'argent :* les plumes qui couvrent le ventre de la sarcelle sont d'un gris brillant comme de l'argent.

3. Je me mis à tourner, tu te mis, il se mit ; je me mettrai à tourner, tu te mettras, elle se mettra.

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Vous avez vu, pendant les grandes vacances, une course à pied ou à bicyclette. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Pendant les grandes vacances, j'eus la chance d'assister à l'arrivée de la grande course Paris-Lille à laquelle les meilleurs coureurs participaient.

Le matin, Marcel Thil donna le départ à deux cent cinquante coureurs dont quatre-vingt-dix Français. Les tribunes du Croisé-Laroche étaient combles ; vers une heure et demie, elles commençaient déjà à s'emplir. Un service d'ordre fonctionnait ; en attendant les coureurs, la musique joua. Tout à coup, une auto déboucha, c'était celle du directeur, M. Desgrange. Le reporter du journal *L'Auto* parla au micro. « Nous avons quitté les coureurs à Abbeville, nous a-t-il dit, et c'était Romain Maës qui conduisait le peloton, suivi de Pélissier. » M. Desgrange nous dit aussi qu'il était arrivé un accident fâcheux au petit Debruycker. Un cri partit de la foule ; un coureur déboucha à toute vitesse : Romain Maës ! Il levait le bras en signe de victoire, il fut saisi par les photographes à sa descente de vélo ; la fanfare joua *La Brabançonne*. Un autre cycliste arriva à son tour : un Français ! Un cri de joie partit de la foule, c'était le grand Charles. Enfin les autres coureurs arrivèrent et ce fut la fin de la course dans un brouhaha et un enthousiasme indescriptibles.

(*Devoir d'élève.*)

III. ARITHMÉTIQUE (Bar-sur-Loup, Alpes-Maritimes, 1935). — 1. *Le quadrilatère ABCD est un rectangle. EG et HF sont les médianes. 1° Trouver en cm² les surfaces EOD et EBF. Quelle remarque faites-vous sur les résultats obtenus? Dites pourquoi. 2° Mesurer la valeur des angles obtus dans les figures EOD et EFC.*

➔ SOLUTION. — 1° La surface des triangles considérés dépend des dimensions du rectangle. Mesurons ces dimensions.

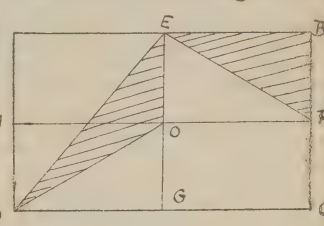

Dans la figure ci-contre le rectangle ABCD a pour dimensions : AB = 40 mm. ou 4 cm ; AD = 24 mm. ou 2 cm. 4.

Le triangle EBF est un triangle rectangle. Sa surface est exprimée par le produit $\frac{BF}{2} \times EB$ ou en cm² :

$$0{,}6 \times 2 = 1 \text{ cm}^2 20.$$

Le triangle EOD a pour base EO et pour hauteur DG.

Sa surface :

$$\frac{EO}{2} \times DG = 0{,}6 \times 2 = 1 \text{ cm}^2 20.$$

Ces 2 triangles ont même surface. Il était facile de le prévoir, car ils ont des bases égales (EO = BF) et des hauteurs égales (DG = EB).

2° L'angle EOD mesuré au rapporteur vaut 120°, De même l'angle EFG. Ces 2 angles sont égaux.

* * *

2. La densité de l'huile est 0,915. Quel est le plus avantageux de l'acheter à 12 f. 50 le litre ou à 13 f. 25 le kg. Gain sur une bonbonne de 12 l. achetée au mode le plus avantageux.

➔ SOLUTION. — A 12 f. 50 le litre, les 0 kg. 915 ou 915 g. d'huile coûtent 12 f. 50 et le kg. d'huile vaut :

$$\frac{12 \text{ f. } 50 \times 1\,000}{915} = 13 \text{ f. } 66.$$

Il vaut donc mieux acheter l'huile à 13 f. 25 le kg.

Les 12 litres d'huile pèsent :

$$0 \text{ kg. } 915 \times 12 = 10 \text{ kg. } 98.$$

Ils valent, à 12 f. 50 le litre :

$$12 \text{ f. } 50 \times 12 = 150 \text{ f.}$$

Et à 13 f. 25 le kg. :

$$13 \text{ f. } 25 \times 10{,}98 = 145 \text{ f. } 50 \text{ par excès.}$$

Économie réalisée à l'achat au kg. :

$$150 \text{ f.} - 145 \text{ f. } 50 = 4 \text{ f. } 50$$

CALCUL MENTAL (Bletterans, Jura, 1934). — 1. *250 + 345* (**595**). — 2. *Age, en 1934, d'une personne née en 1878?* (**56 ans**). — 3. *Prix de 1 m. 25 de drap à 48 f. le mètre?* (**60 f.**). — 4. *Un cycliste fait 16 km. à l'heure. Combien parcourt-il de 9 h. 1/4 à 10 h. 3/4?* (**24 km.**). — 5. *Un livre est marqué 12 f., on me fait une remise de 10 p. 100. Que dois-je payer?* (**10 f. 80**).

IV. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — 1. *Que savez-vous de Colbert et de Louvois?*

BAUDRILLARD ET KUHN. LECTURES FACILES. Cours préparatoire 5.70

2. *Que vous rappellent les dates suivantes : 1598-1610 ?*

3. *Croquis de la Tunisie : relief, côtes, hydrographie, principales villes.*

➔ RÉPONSES. — 1. Colbert fut le plus grand des ministres de la monarchie, il contribua puissamment par son activité à la grandeur du règne de Louis XIV. Colbert, après avoir restauré les finances, développa la marine et les entreprises coloniales, favorisa l'industrie et le commerce (création de manufactures, percement du canal du Midi), encouragea les beaux-arts. Malgré les grands services qu'il avait rendus, comme il s'opposait aux dépenses excessives du roi, il mourut à demi disgracié en 1683.

Louvois fut le ministre de la Guerre de Louis XIV, il sut mettre sur pied les meilleures armées de l'Europe. Excellent organisateur, il restaura une ferme discipline, mais, ambitieux et sans scrupules, son influence sur le roi fut souvent fâcheuse. Louvois conseilla à Louis XIV les « dragonnades » contre les protestants, et ce fut lui encore qui décida l'incendie du Palatinat.

2. 1598 : Henri IV octroie aux protestants l'Edit de Nantes. 1610 : Henri IV est assassiné par Ravaillac.

3. (V. Atlas.) Noter les monts de Kroumirie, les steppes du Sud, le Cap Blanc, la rade de Bizerte, le golfe de Tunis, le Cap Bon, les gorges de Hammamet et de Gabès, l'île Djerba, le Chott Djerid, l'Oued Zeroud et la Medjerda.

Principales villes : Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax, Kairouan et Gafsa.

IV *bis*. **SCIENCES** (Villefranche-Ville Rhône, 1934). — 1. *Qu'est-ce que l'oxygène? Le gaz carbonique? Principales propriétés.* — 2. *Une bouteille d'eau se tient longtemps fraîche quand on l'entoure d'un linge mouillé. Pourquoi?* — 3. *Qu'est-ce qu'une mouche? Description de la mouche. Où la mouche pond-elle ses œufs? Pourquoi? Danger des mouches. Comment s'en préserver?*

➔ INDICATIONS. — 1. L'oxygène est un gaz contenu dans l'air (1/5 de son volume environ). Il est nécessaire à la respiration et aux combustions — et par suite à la vie. Le gaz carbonique existe aussi dans l'air. La respiration et les combustions en dégagent. Il n'entretient pas la vie (produit l'asphyxie), il éteint les corps en combustion. Il trouble l'eau de chaux.

2. L'eau du linge mouillé s'évapore à l'air. Cette évaporation absorbe de la chaleur qui est empruntée à l'eau de la bouteille. Celle-ci se refroidit.

3. La mouche est un insecte de petite taille, de couleur noire. Corps divisé en trois parties : *la tête*, petite, porte 2 gros yeux, 2 antennes et une trompe noire ; le *thorax* porte 6 pattes articulées et 2 ailes transparentes ; l'*abdomen* volumineux, formé d'anneaux et terminé en pointe. La mouche pond ses œufs sur les cadavres, les aliments (viande), les excréments (fumier). Des larves (asticots) naissent et se développent aux dépens de ces matières.

Elle souille les aliments sur lesquels elle se pose et transporte sur ses pattes et sur sa trompe les germes de nombreuses maladies (typhoïde, tuberculose). On détruit les mouches avec des pièges à la glu. On les éloigne en faisant l'obscurité dans les appartements. On détruit les larves en arrosant les fumiers et les cabinets de lait de chaux ou de crésyl.

V. **DESSIN** (Montauban-Est, garçons, 1934). — *Ornez, au crayon de couleur, l'angle d'un cadre rectangulaire. Motif : feuilles et fruits au choix.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Les faucheurs.** — Les trois hommes travaillaient *en* mesure, donnant le coup de faux en même temps, d'un *même* mouvement de bras. Chaque coup laissait une marque, une ondulation sur le *champ* d'herbe, et, au milieu du pré, dans la brèche élargie toujours grandissante, trois lignes de foin coupé s'allongeaient.

Quelquefois, la pointe d'une faux heurtait un caillou *ou* s'enfonçait dans une taupinière. Mais ces arrêts étaient *rares* et duraient *peu*. Et les trois mouvements, larges, pareils, rythmés, allaient *ensemble*, *s'enfonçant* dans les lointains des prés. Parfois les faucheurs s'asseyaient et affûtaient leurs faux.

CHARLES BAUSSAN.

Questions. — 1. a. *Remplacez par un mot de même sens chacun des mots : « marque ; — brèche ; — rythmés ; — affûtaient ».*

b. *Donnez un mot de la famille de « brèche » et employez-le dans une phrase.*

2. *Expliquez l'expression « travaillaient en mesure » et relevez dans le texte les mots qui se rapportent à la même idée.*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « en ; — même ; — ou ; — peu ; — ensemble ; — s'enfonçant ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Marque : *trace* ; — brèche : *ouverture* ; — rythmés : *cadencés* ; — affûtaient : *aiguisaient.*

b. *Ebrécher :* le faucheur a ébréché sa faux sur une pierre.

2. Les faucheurs travaillaient avec beaucoup d'ensemble et leurs mouvements, bien réglés, se faisaient en même temps et à la même cadence ainsi que le montrent les expressions suivantes du texte : *donnant le coup de faux en même temps, d'un même mouvement de bras* ; les trois mouvements, larges, pareils, rythmés, allaient ensemble.

3. *En :* préposition, marque un rapport de manière entre *travaillaient* et *mesure.*

Même : adj. indéf., se rapporte à *mouvement.*

Ou : conjonction, exprime une alternative entre *heurtait* et *s'enfonçait.*

Peu : adv. de degré, se rapporte à *duraient.*

Ensemble : adv. de manière, se rapporte à *allaient.*

S'enfonçant : part. prés. du v. *enfoncer*, forme pronominale, 1er groupe, compl. circ. de manière de *allaient.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un cycliste quitte le bourg de A à 16 h. 20 mn., avec l'espoir de prendre à la gare de B le train de 17 h. Il roule à la vitesse de 30 km. à l'heure, quand, à 3 km. de A, une panne se produit. Après avoir réfléchi 2 mn., le cycliste décide de faire à pied le reste du trajet ; sa vitesse de marche est alors de 6 km. à l'heure. Sachant que la distance du bourg de A à la gare est 7 km., on demande si ce voyageur aura pris ou manqué son train, et combien il aura eu de minutes d'avance ou de retard.*

➔ SOLUTION. — A 30 km. à l'heure, le cycliste parcourt 1 km. en 2 mn. Lorsque la panne survient, le cycliste a parcouru 3 km. à la vitesse de 30 km. à l'heure ; il a donc marché pendant 6 mn. Quand il

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois)..... 40 fr.

repart à pied, il s'est écoulé 8 mn. depuis son départ de A.

Il lui reste à parcourir :

7 km. — 3 km. = 4 km.

Sa vitesse étant de 6 km. à l'heure, soit 1 km. en 10 mn., il mettra 40 mn.

Il arrivera donc à la gare : 40 mn. + 8 mn. = 48 mn après son départ de A. Il sera alors : 16 h. 20 mn. + 48 mn. = 17 h. 8 mn., et le cycliste arrivera 8 mn. après le passage du train.

***

2. *Une maison a été achetée 45 000 f. Le propriétaire veut la louer de manière que, tous frais déduits, le capital engagé lui rapporte un revenu net de 6,5 p. 100. Sachant que les frais d'entretien et les impôts représentent annuellement 2 p. 100 du prix d'achat : 1° Quel doit être le prix total de location de cette maison? 2° Combien paieront chacun des 2 locataires si le loyer du rez-de-chaussée est les 2/3 de celui du 1er étage? 3° Au bout de combien d'années, avec le produit de ces locations, le propriétaire aura-t-il récupéré le capital engagé dans la maison, si l'on suppose qu'il doive faire d'ici là pour 10000 f. de réparations extraordinaires?* (Négligez les intérêts des sommes engagées ou reçues.)

➜ SOLUTION. — 1° Le revenu net de la maison doit être :

6 f. 50 × 450 = 2 925 f.

Les frais d'entretien et les impôts représentent :

2 f. × 450 = 900 f.

La maison doit donc être louée annuellement :

2 925 f. + 900 f. = **3 825 f.**

2° Le locataire du rez-de-chaussée paie les 2/3 de celui du 1er étage. Le loyer total représente donc les 5/3 de celui du 1er étage.

Loyer du 1er étage :

3 825 f. × 3/5 = **2 295 f.**

Loyer du rez-de-chaussée :

2 295 f. × 2/3 = **1 530 f.**

3° Le propriétaire doit récupérer :

45 000 f. + 10 000 f. = 55 000 f.

Il récupère par an : 2 925 f.

Le nombre d'années cherché est donc. :

55 000 : 2 925 = **19 ans par excès.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Clermont-Ferrand, octobre 1933). — **Fleurs et plantes sauvages.** — Personne ne les sème, personne ne les cueille... Cependant, il n'y a pas longtemps, elles représentaient les seules joies de la nature. Il y a quelque cent ans, avant que leurs parentes, éclatantes et frileuses, fussent venues des Iles, des Indes, du Japon, ou avant que leurs propres filles, ingrates et méconnaissables, *eussent usurpé leur place*, elles seules égayaient les regards affligés, elles seules éclairaient la porte des chaumières, le parvis du château... Mais ces temps ne sont plus ; elles sont détrônées. Elles n'ont conservé de leur bonheur passé que les noms qu'*elles* reçurent, quand elles étaient aimées.

On leur fait une guerre sans merci. Le paysan les craint, la charrue les poursuit, le jardinier les hait et s'est armé contre elles d'armes retentissantes : la bêche et le râteau, la houe et le racloir, le sarcloir, la binette. Le long des grands chemins, *leur suprême refuge*, le passant les écrase et le chariot les broie. Malgré tout, les voilà : permanentes, assurées, *pullulantes*, tranquilles, et pas une ne manque à l'appel du soleil. Elles suivent les saisons sans *dévier* d'une heure. Elles ignorent l'homme qui s'épuise à les vaincre, et, dès qu'il se repose, elles poussent dans ses pas. Elles subsistent *audacieuses*, immortelles, intraitables.

MAURICE MAETERLINCK.

Questions. — 1. *Expliquez : « eussent usurpé leur place ; — suprême refuge ; — pullulantes ».*

2. *Expliquez la formation du mot « dévier ». Trouvez plusieurs mots de la même famille.*

3. *Nature et fonction des mots : « elles ; — audacieuses ».*

4. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Elles n'ont conservé... ; étaient aimées. »*

➜ RÉPONSES. — 1. *Usurper :* c'est s'approprier sans droit un domaine, un pouvoir, un titre ; les propres filles des fleurs sauvages sélectionnées par les horticulteurs ont été si perfectionnées, qu'on ne reconnaît plus leur origine ; elles se sont montrées ingrates envers leurs mères qu'elles ont chassées de partout, aussi bien de la porte des chaumières que du parvis des châteaux ; — *suprême refuge :* le dernier lieu où les fleurs sauvages ont pu s'épanouir ; — *pullulantes :* pulluler, c'est se multiplier abondamment, les plantes sauvages sont très vivaces et, malgré la lutte incessante qui leur est livrée, elles continuent de se reproduire et de prospérer.

2. *Dévier :* radical *voie*, préfixe *dé* marquant l'éloignement, la séparation ; dévier, c'est donc s'écarter de la bonne voie, ici de la marche normale du temps ; — mots de la même famille : voie, voirie, viatique, voyage, viaduc, envoi, convoi, renvoi, dévoyer, fourvoyer, trivial, etc...

3. *Elles :* pron. personnel, représente *plantes sauvages*, sujet de *reçurent ; — audacieuses :* adj. qual., attribut de *elles*.

4. a. *Elles n'ont conservé de leur bonheur passé que les noms :* prop. principale.

b. *Qu'elles reçurent :* prop. subord. par le pron. relatif *que*, compl. de l'antécédent *noms*.

c. *Quand elles étaient aimées :* prop. subord. par la conjonction de subordination *quand*, compl. circ. de temps de *reçurent*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Quelles images, quelles émotions, quels rêves éveille en vous ce mot : partir?*

➜ INDICATIONS. — Il est sans doute peu de candidats qui aient fait de longs voyages en mer et à l'étranger, mais il n'en est guère, fort probablement, qui n'aient eu au moins l'occasion de s'absenter quelques jours à la suite d'excursions faites dans la montagne ou à la mer. Pour beaucoup, le mot « partir » pourra donc éveiller des émotions et des souvenirs personnels.

L'adolescent en qui vibrent l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse éprouve, par instants, un véritable besoin de s'évader du cadre étroit de ses habitudes et des horizons familiers, de là son goût pour l'aventure et les voyages. La joie des départs est faite en grande partie de cet attrait de l'inconnu, de ce désir de liberté et d'émotions neuves toujours vivaces au cœur des jeunes.

Partir, n'est-ce pas nous affranchir, du moins pour un temps, des nécessités présentes et échapper, par là-même, à la routine mesquine des occupations trop bien réglées qui ont certainement leur utilité, mais qui, parce qu'elles enserrent trop étroitement

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique).... 22 fr.

notre vie, limitent fâcheusement notre besoin de rêve et d'évasion?

A ces besoins de notre esprit et de notre cœur s'ajoute l'attrait des images précises qu'évoquent en nous les sites merveilleux vers lesquels doit nous conduire le voyage que nous entreprenons avec une joie pleine de promesses.

III. **HISTOIRE.** — *Le XIXe siècle (et le début du XXe siècle) est le siècle de la science. En énumérant les découvertes essentielles, montrez leur influence sur la transformation des conditions de la vie privée, de la vie économique, de la vie sociale.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Les grands progrès réalisés dans le domaine des sciences physiques et chimiques, au XIXe siècle et au début du XXe, ont amené des transformations très importantes aussi bien dans l'activité économique que dans la vie privée et dans les relations sociales.

II. **L'évolution économique.** — a. *L'industrie.* — L'utilisation de *la houille* comme force motrice dans les *machines à vapeur* a permis le développement des usines, la formation des *centres industriels* et l'accroissement continu de la production. L'utilisation de *l'énergie hydro-électrique* (houille blanche) a accru encore les progrès de la grande industrie.

b. *Le commerce.* — Les progrès les plus considérables ont été réalisés dans les *moyens de locomotion et de communication.* Aux anciennes diligences ont fait place les *chemins de fer à vapeur* (construction des grandes lignes à partir de 1840 en France) qu'on a beaucoup perfectionnés au XXe siècle. L'apparition des *moteurs à explosion* a permis d'utiliser sur terre les *automobiles*, les transports par route ont ainsi repris toute leur importance. Sur mer, la *navigation à vapeur* a fait aussi des progrès continus, les grands transatlantiques vont, en cinq jours, de France en Amérique. Dans les airs, on a résolu le problème de la *dirigeabilité des ballons* et, grâce aux moteurs à essence, légers et puissants à la fois, l'*aviation* est apparue.

Les *communications*, grâce aux applications de l'électricité à la *télégraphie*, à la *téléphonie*, à la *radiophonie* (T. S. F.), sont devenues très faciles quelles que soient les distances. Les relations commerciales se sont ainsi multipliées et considérablement étendues (organisation des marchés extérieurs et fonctionnement des bourses de commerce).

c. *L'agriculture* est devenue plus prospère, grâce à l'utilisation des engrais chimiques, au perfectionnement de l'outillage et à la facilité des communications qui crée de nouveaux débouchés.

III. **Transformation des conditions de la vie privée et de la vie sociale.** — Les conditions de la vie privée sont, pour l'ensemble de la population, bien meilleures qu'autrefois (production plus abondante et plus variée) ; éclairage électrique ; habitations plus confortables. Du point de vue social, grâce aux journaux, à la T. S. F., il existe véritablement une vie collective qui ne laisse aucun homme isolé et l'opinion publique s'intéresse à tous les grands problèmes du moment.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Montpellier, juillet 1935). — 1. **Algèbre.** — 1° *Représenter graphiquement sur la même figure les fonctions :*

$$y = x^2 \text{ et } y = \frac{x}{2} + 1.$$

2° *Résoudre l'équation :*

$$x^2 - \frac{x}{2} - 1 = 0.$$

3° *Montrer que les points communs aux courbes de la première question ont pour abscisses les racines de l'équation de la deuxième question.*

4° *Trouver, en examinant la figure, quels sont les points de la courbe dont les abscisses sont es que :*

$$a)\ x^2 - \frac{x}{2} - 1 > 0; \quad b)\ x^2 - \frac{x}{2} - 1 < 0.$$

→ SOLUTION. — **Question de cours :** 1° La fonction $y = \frac{x}{2} + 1$ est représentée par une droite D qui coupe l'axe Oy au point de coordonnées : $x = 0$, $y = 1$, et l'axe $x'x$ au point de coordonnées : $y = 0$, $x = -2$.

2° L'équation : $x^2 - \frac{x}{2} - 1 = 0$ est équivalente à l'équation : $2x^2 - x - 2 = 0$; qui a pour discriminant :

$$1 - 4 \times 2 \times (-2) = 17.$$

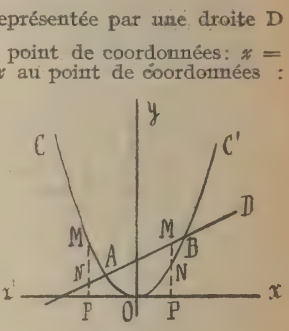

Ses racines sont :

$$x' = \frac{1 - \sqrt{17}}{4} = -0{,}78 \text{ et } \frac{1 + \sqrt{17}}{4} = 1{,}28.$$

3° Les coordonnées d'un point commun à C et D vérifient les équations :

$$y = x^2 \text{ et } y = \frac{x}{2} + 1,$$

Elles forment une solution de ce système d'équations ; en particulier, l'abscisse de ce point est solution de l'équation :

$$x^2 = \frac{x}{2} + 1.$$

équivalente à :

$$x^2 - \frac{x}{2} - 1 = 0.$$

Cette équation ayant deux racines, D coupe C en deux points A et B, ayant respectivement pour coordonnées :

$$x = -0{,}78,\ y = -\frac{0{,}78}{2} + 1 = 0{,}61,$$

$$x = 1{,}28,\ y = \frac{1{,}28}{2} + 1 = 1{,}64.$$

4° Soient deux points M et N, l'un sur la parabole, l'autre sur la droite, et ayant même abscisse $\overline{OP}$. On a :

$\overline{PM} > \overline{PN}$ si M est sur l'arc AC ou sur l'arc BC' ; et :

$\overline{PM} < \overline{PN}$ si M est sur l'arc AOB.

Donc, pour les points des arcs AC et BC', on a :

$$x^2 > \frac{x}{2} + 1; \quad \text{ou} \quad x^2 - \frac{x}{2} - 1 > 0;$$

et, pour ceux de l'arc AOB, on a :

$$x^2 < \frac{x}{2} + 1; \quad \text{ou} \quad x^2 - \frac{x}{2} - 1 < 0.$$

2. **Géométrie.** — *On désigne par S et S' les points communs à deux cercles égaux de centres O et O'. La droite OO' coupe le cercle O en un point C extérieur au cercle O' et en un point D intérieur au cercle O'. Cette même droite OO' coupe le cercle de centre O' en un point B extérieur au cercle O et en un point A intérieur au cercle O.*

1° *Démontrer que SS' est médiatrice de chacun des segments OO', CB, AD.*

2° *La parallèle menée par D à CS coupe SB en I ; la parallèle menée par A à SB coupe SC en J. Démontrer que le triangle SIJ est semblable au triangle SBC.*

3° *Sachant que AD = 4 cm. et AB = CD = 10 cm., on demande de calculer :* a. *l'aire du triangle SBC ;* b. *l'aire du triangle SIJ.*

N. B. — *La figure ne sera pas faite au tableau.*

ORVIETO (Mme). LÉGENDES DU MONDE GREC ET BARBARE. Chaque Br. 11 fr. Toile
CONTES ET LÉGENDES DE LA NAISSANCE DE ROME. volume. Rel. 15 fr. noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Le sang-froid.

I. L'exemple.

Il venait de s'engager mousse à bord du Titan, *quittant Liverpool. Il s'en allait, à douze ans, tenter la fortune sur mer.*

Une nuit, tandis que le petiot reposait, bercé par un rêve d'or, une voix sonnant comme un clairon réveilla les dormeurs du haut de l'écoutille : « Ohé ! Ohéé ! Tout le monde sur le pont ! Des têtes se dressèrent en sursaut, Le bâtiment, tourmenté, craquait, tandis qu'à travers les agrès la rafale, annonçant la tempête, passait en folie.

La besogne allait être dure. On débuta par une rasade de genièvre. Les hommes, à la file, passaient devant le distributeur, vidant le même verre, aussitôt rempli pour le suivant. Quand notre mousse, tremblant déjà dans la tourmente, dut avancer, le verre plein d'alcool lui fut tendu brutalement. Alors, de sa voix douce, l'enfant :

— Excusez-moi, s'il vous plaît. Je préfère ne pas boire.

— Tu dis? Moussaillon de malheur !... fit le matelot en lampant d'un coup la potée de genièvre.

On ne s'occupa plus du mousse... Après la tempête, le distributeur d'alcool empoigna le petit mousse par le cou, et, le faisant pirouetter devant le capitaine :

— Capitaine, sauf votre respect, voilà un particulier qui rechigne à la distribution.

— Il faut, dit le capitaine, que tu apprennes à boire de l'eau-de-vie, si tu veux être un vrai matelot.

— Pardon, capitaine, je préfère ne pas boire.

Le capitaine n'était pas homme à entendre les mousses discuter ses ordres.

— Qu'on lui donne la corde !

A chaque coup, des larmes sautaient de ses yeux...

— Maintenant, dit le capitaine, boiras-tu?

— S'il vous plaît, je préfère ne pas boire.

— Ah ! tête de mulet, monte au grand mât, tu y passeras la nuit.

Le pauvre enfant leva tristement les yeux vers le mât, mais il obéit et escalada les cordages. Lugubre nuit ! A cette hauteur, le balancement du navire devenait formidable.

A l'aube, en se promenant sur le pont, le capitaine se souvint du mousse.

— Hé ! là-haut ! cria-t-il.

Pas de réponse.

— Descends, m'entends-tu?

Toujours rien.

Un matelot grimpa à l'échelle de corde et trouva l'enfant à moitié gelé. Dans la crainte de tomber à la mer, quand le navire plongeait, le mousse avait serré le mât de ses deux bras, si fort, que le matelot eut de la peine à l'en détacher.

Il le descendit sur le pont, et là, quelques hommes d'équipage le frottèrent jusqu'à ce qu'il reprît connaissance. Quand il fut en état de s'asseoir, e capitaine lui versa un grand verre de rhum.

— A présent, bois cela, mon garçon.

— S'il vous plaît, capitaine, je préfère ne pas boire.

— Je ne permets pas qu'on me résiste ! Tu le boiras avant de manger quoi que ce soit !

— Ne vous fâchez pas, je vais vous dire le motif de mon refus. Nous étions heureux à la maison autrefois, mais notre père se mit à boire. Il ne nous donnait plus d'argent pour acheter du pain.

« Un jour, on vendit notre maison et ce qu'elle contenait, et, voyez-vous, cela brisa le cœur de ma pauvre mère. Avant de mourir, elle m'appela près de son lit et me dit : « Jack, tu sais ce que la boisson a fait de ton père. Il faut me promettre de ne boire jamais d'alcool. »

« Oh ! capitaine, voudriez-vous me faire manquer à la promesse faite à ma mourante !

Le capitaine était ému ; une larme brillait dans ses yeux. Il saisit l'enfant, et, l'embrassant, il lui dit :

— Non, non, mon petit brave ! Tiens ton serment, et, si quelqu'un veut te faire boire, viens me le dire, je te protégerai. Et, pour te dédommager de la punition que je t'ai fait subir, voici un billet dont tu feras ce que tu voudras.

Il tendit au petiot un billet de banque anglais, et, se tournant vers les loups de mer, il ronchonna entre les dents :

— Tachez de soigner ce gosse-là, vous, les marsouins ! C'est un homme, ça !... »

(D'après A. Van de Kerckhove.
Lectures choisies de Frenay, Liége.)

II. La réflexion.

Pourquoi le mousse est-il un homme ? Parce qu'il est maître de lui et qu'il a du sang-froid. Les matelots, au contraire, s'abandonnent aux bas instincts, sans même songer à réfléchir à leur manière de vivre (alcool, colère, brutalité). Le petit mousse sait qu'il ne veut jamais boire d'alcool. A cette consigne, qu'il s'est donnée, il reste fidèle, en dépit des autres et en dépit des éléments. Qui peut fournir quelques exemples de sang-froid, de maîtrise de soi?

Est maître de soi, a de l'empire sur soi, celui qui peut obtenir de son corps fatigué qu'il marche encore ; de ses yeux qui se ferment de sommeil, qu'ils veillent encore ; de son cœur qui bondit à la rencontre d'un adversaire, qu'il s'apaise, etc. Est maître de soi, l'enfant qui ne s'arrête pas à l'idée du plaisir qu'il éprouverait à jouer avec ses camarades, et qui fait ses devoirs. Est tout le contraire, le gourmand malade dont parle saint François de Sales. Il ne mange pas de melon parce que le médecin le menace de mort s'il en mange : « mais il se tourmente de cette privation, il en parle... il veut le sentir et estime fort heureux ceux qui peuvent en manger... » Un tel homme est esclave ; dans l'assaut que lui livrent ses défauts, il est vaincu d'avance. Il restera sourd au conseil du même moraliste qui dit avec raison : « Une personne ne peut être mariée pendant qu'elle dit non, et une âme n'est jamais vaincue par la tentation tandis qu'elle dit non. » La conduite du mousse en est une illustration émouvante.

Deux ennemis du sang-froid : la timidité ; la colère.

L'enfant timide se défie de lui ; il se croit

Ravaudet (M.). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

faible, maladroit. Il n'ose tenter des actes qu'il croit au-dessus de ses moyens. Sa gaucherie résulte du sentiment qu'il a de sa maladresse habituelle. Cette préoccupation l'empêche de faire des progrès : elle le paralyse, lui fait tout faire à contre-temps.

L'enfant se met en colère, lorsqu'un de ses désirs est contrarié, entravé. Il perd alors tout contrôle de ses gestes, de ses paroles, tel un animal déchaîné.

Vous avez, sans doute, assisté à une représentation de « Guignol ». Vous savez donc ce qu'est une marionnette. Qu'est-ce qui la fait mouvoir, parler ? Voudriez-vous être un pantin dont quelqu'un tirerait les ficelles ? Etes-vous bien sûr de ne pas en être un ? Ne croyez-vous pas, quelquefois, sans examen réfléchi, ce que l'on dit autour de vous, ne le répétez-vous jamais comme un perroquet ? Ne vous arrive-t-il pas de vous mettre en colère, sans savoir pourquoi, parce que l'on vous excite ? N'avez-vous jamais « perdu la tête » sans motif ? N'avez-vous jamais mal agi, pour « faire comme les autres » ? N'étiez-vous pas alors un pantin dont on tire la ficelle ? Vous suffira-t-il de grandir pour être vraiment un homme ?

Qu'est-ce que contrôler ses sentiments, ses actes ? Citez des cas où vous avez dû et pu vous imposer ce contrôle. Avez-vous eu à vous louer de votre maîtrise de vous ?

Avez-vous dû, quelquefois, en classe, à la maison ou ailleurs (terrain de sports, par exemple) faire face à des événements que vous n'aviez pas prévus ? Avez-vous montré alors du sang-froid ? (Dites ce que vous avez éprouvé.) Avez-vous été capable d'ingéniosité ?

Le *cours élémentaire* copiera : « Je ne veux être ni indécis, ni emporté. » Le *cours moyen* copiera : « Tu es emporté par la fureur ; laisse passer, je ne dis pas un jour, mais simplement une heure, et la voilà qui se calme. » (SÉNÈQUE.)

III. L'action.

Comment acquérir l'habitude du sang-froid ?

Éviter les causes d'énervement et de surmenage en prenant des habitudes d'ordre. Dans toute affaire, établir un plan d'action. S'interdire les gestes inutiles (ne pas frapper du pied quand on attend, ne pas bousculer ses voisins lorsqu'on est dans la foule). S'interdire les propos oiseux et malveillants : attention aux médisants. Fréquenter des enfants calmes. Choisir ses lectures, donner la préférence à celles qui exaltent la volonté, le calme, la maîtrise de soi.

Comment lutter contre la timidité ? Donner à l'enfant confiance en lui. Par les encouragements, les promesses, les menaces, le forcer à parler devant plusieurs personnes, à jouer avec tous ses condisciples. Du jour où il aura l'assurance qu'il peut agir comme les autres, il se décidera à le faire. Ne pas rendre l'enfant vaniteux, ne pas abuser des louanges ni des critiques. Ne pas railler. Rendre l'enfant sensible à la joie d'avoir triomphé de sa timidité. S'adresser à son amour-propre, à sa fierté.

Comment lutter contre la colère ? Ne pas se fâcher lorsqu'un enfant se met en colère, ne pas lui tenir de discours, ne pas se moquer : le silence est, presque toujours, préférable. Essayer d'éveiller chez l'enfant en colère un autre intérêt. « Chez un petit enfant, on dissipe aisément une grande colère en éveillant la curiosité : sans avoir l'air de rien, on met devant ses yeux un objet, un jouet, un instrument capable de piquer son attention... Avec les grandes personnes... un appel discret à la vanité, à l'amour-propre réussit souvent. » (MÉLINAND.) Il nous faut prendre l'habitude de nous contenir, de surveiller, d'arrêter nos désirs. Il y a tout un entraînement. A-t-on envie de dire un mot malicieux : quelle belle occasion de freiner ? Même attitude à l'égard de l'envie de dévoiler un secret. On peut aussi fuir l'occasion de se mettre en colère : écarter le sujet irritant, éviter la personne dont on ne peut supporter la vue. Savoir patienter, attendre, « tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de répondre ». Les enfants doivent apprendre tout cela et faire, ensuite, effort pour s'y tenir.

ÉDUCATION CIVIQUE

La commune.

I. *Histoire de la commune :* les communes sont très anciennes dans notre pays et nous étudions, en particulier, dans notre cours d'histoire le mouvement communal. S'assurer que les enfants ont les connaissances nécessaires. La commune dans l'organisation révolutionnaire et consulaire. La commune sous la troisième République. (Lois de 1883 et 1884.)

II. *Organisation de la commune :*

1° *Le conseil municipal :*

a. Comment il est formé.

Depuis 1929, les conseils municipaux sont élus tous les six ans au scrutin de liste, et doivent comprendre, selon la population communale, de 10 à 36 membres.

b. Ses attributions.

Le conseil municipal, dont les séances sont publiques, règle, par ses délibérations, les affaires de la commune (octroi, voirie, gestion des biens communaux, écoles, etc.) et vote le budget municipal. Il peut être dissous par décret motivé du Président de la République. La tutelle du préfet s'étend à tous les actes du maire et du conseil municipal. C'est ce que l'on veut dire par l'expression : la commune est une perpétuelle mineure.

2° *Le maire et les adjoints :*

a. Comment ils sont élus ?

Le conseil municipal au complet élit le maire et son ou ses adjoints.

b. Les doubles attributions du maire.

Représentant de la commune, pouvoir exécutif du conseil municipal, il est l'administrateur de la commune. Il est aussi le représentant du pouvoir central, l'agent de l'État ; il est chargé, à ce titre, sous la surveillance du préfet, du maintien de l'ordre et de l'application des lois.

3° En raison de leur importance et de leur rôle historique, Paris et Lyon sont soumises à une législation municipale spéciale : la centralisation y est restée plus rigoureuse.

III. *L'initiation à la vie communale est la meilleure préparation à la vie civique :* « La commune est une sorte de trait d'union entre la famille et l'Etat. »

M. HÉNON.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Soustraction avec retenues.

Exercices. — 1. *Louis a cueilli 37 kg. de cerises et Paul en a cueilli 52 kg. Combien Paul a-t-il de kg. de plus que Louis ?*

2. *Jean avait 61 billes. Il possède encore 29 billes. Combien en a-t-il perdu ?*

3. *Maman a acheté une paire de chaussures pour moi, 42 f. On lui a fait une remise de 4 f. Combien a-t-elle donné ?*

4. *Le jardinier a 57 plants de salade à repiquer. Il en a déjà planté 39. Combien lui reste-t-il de plants de salade à planter ?*

5. *Une robe pour ma sœur revient à 54 f. Sur ces 54 f., maman a payé 18 f. de façon et de fournitures. Quel est le prix de l'étoffe ?*

6. *J'avais 93 f., je paie 68 f. Que me reste-t-il ?*

7. *Il y avait 53 pommes dans le fruitier. On en a déjà mangé 3 douzaines. Combien reste-t-il de pommes ?*

8. *On a 27 images. Combien faut-il en ajouter pour en avoir 61 ?*

II. Multiplier et diviser.

Exercices concrets. — Voici une fleur de bouton d'or. Détachons les pétales. Nous en comptons 5. Combien faudra-t-il de fleurs pour compter : 10, 15, 20, 25, 30, 35 pétales ? 2, 3, 4, 5, 6, 7 fleurs de bouton d'or. Groupons ces fleurs en un bouquet.

Écrivons :

5 pétales × 2 = 10 pétales.
5 pétales × 3 = 15 pétales.
5 pétales × 4 = 20 pétales.
5 pétales × 5 = 25 pétales.
5 pétales × 6 = 30 pétales.
5 pétales × 7 = 35 pétales.

Quand le bouquet a 10, 15, 20, 25, 30, 35 pétales, combien comprend-il de fleurs de 5 pétales ?

Il comprend : 2, 3, 4, 5, 6, 7 fleurs.

Écrivons :

10 : 5 = 2 fleurs.
15 : 5 = 3 fleurs.
20 : 5 = 4 fleurs.
25 : 5 = 5 fleurs.
30 : 5 = 6 fleurs.
35 : 5 = 7 fleurs.

Dessinons un de ces exercices.

3 fleurs de 5 pétales ont 15 pétales

5 × 3 = 15

15 pétales forment 3 fleurs de 5 pétales : 15 : 5 = 3

Exercices écrits. — 1. *Assemblons des bouquets de 7 fleurs. Combien de fleurs dans 2, 3, 4, 5,... 10 bouquets ? Dresser ainsi la table des 7 et l'apprendre.*

2. *Quel est le prix de 7 plumiers à 6 f. ? De 6 volumes à 7 f. ?*

3. *Combien coûtent 7 m. de toile à 8 f. le mètre ?*

4. *Combien y a-t-il de jours dans 10 semaines ?*

5. *Combien 63 jours font-ils de semaines ?*

6. *Un objet coûte 2 f., 3 f., 4 f.,... 10 f. Trouver le prix de 7 objets.*

7. *Un objet coûte 7 f., trouver le prix de 2, 3, 4, 5,... 10 objets.*

8. *Effectuer :*

14 : 7 =	56 : 7 =	63 : 7 =
14 : 2 =	56 : 8 =	63 : 9 =

III. Travail manuel.

Modelage d'une balle (sphère). La balle doit avoir la même largeur partout (diamètre).

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Les opérations.

1. **Exercices de calcul.** — Les enfants, à cette époque de l'année, doivent être bien exercés aux quatre opérations. *Le maître multipliera les difficultés.* Par exemple :

a. *Les additions et les soustractions porteront sur de grands nombres et nécessiteront des retenues.*

Exemples. — Additionner le nombre d'habitants de la France et celui de ses colonies :

40 922 385 + 59 641 000 =

Soustraire la population des colonies françaises de la population des colonies anglaises.

404 645 168 — 59 641 000 =

b. *Les multiplications et les divisions porteront sur tous les cas étudiés et rien que sur ces cas.*

Les preuves seront exigées. Le maître organisera un concours de vitesse, un concours d'exactitude.

2. **Exercices d'invention** de problèmes par les élèves comme dans les numéros précédents.

3. **Table de Pythagore.** — Faire répéter sa construction. Usages.

II. Système métrique.

Revision.

1. **Exercices de mesure** par les élèves qui manient le mètre, la chaîne d'arpenteur, les masses marquées, etc.

a. Mesure de longueurs.
b. Mesure de masses.
c. Mesure de capacités.
d. Compter une somme déterminée.

2. **Exercices de conversion.**

III. Géométrie.

Les volumes (suite).

1. **Matériel.** — Prisme, pyramide.

2. **Comparaison :**

	Prisme :	*Pyramide :*
	—	—
Base.	Polygone quelconque.	Polygone quelconque.
Faces.	Rectangles.	Triangles égaux.

Cherchons autour de nous de ces solides :
Prisme : tas de pierres, colonnes, etc.
Pyramide : toit de l'église, etc.

3. **Travail manuel.** — Faire réaliser une pyramide de dimensions données en *modelage*.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** —

1° 25 — 5 = 35 — 5 = 95 — 5 = 105 — 5 =
37 — 5 = 57 — 5 = 87 — 5 = 127 — 5 =

2° 65 + 5 = 95 + 5 = 115 + 5 = 125 + 5
39 + 5 = 59 + 5 = 79 + 5 = 219 + 5

3° *Ajouter 9. Remarquer que : 9 = 10 — 1.*
Exemple : 217 + 9 = ; 217 + 10 — 1 = 226.

4° *Retrancher 9. Remarquer que : 10 = 9 + 1.*
Exemple : 128 — 9 = 128 — 10 + 1 = 119.

5° *Ajouter 11. Remarquer que : 11 = 10 + 1.*
Exemple : 214 + 11 = ; 214 + 10 + 1 = 225.

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours pratique d'arithmétique** *Cours préparatoire Chacun des 4 cahiers* **1.20**

6° *Retrancher* 11. *Remarquer que :* 10 = 11 — 1. *Exemple :* 198 — 11 = 198 ; — 10 — 1 = 187.

7° *Quel est la moitié de :* 6, 18, 24, 36, 17, 39, 45, 69, 108 ?

8° *Quel est le tiers de :* 3, 12, 9, 27, 33, 66, 99, 108, 216, 333, 666, 999 ?

9° *Combien de douzaines dans* 24 œufs, 36 œufs, 42 œufs, 60 œufs, 108 œufs, 132 œufs, 144 œufs ?

10° *Que valent* 3 douzaines d'œufs à 2 f. la demi-douzaine ?

11° *Une pelouse a* 16 m. *de périmètre. Quelle est la largeur si la longueur mesure* 6 m. ?

12° *Quel est le prix de* 25 m. *de drap si* 5 m. *valent* 60 f. ?

13° *Un kg. de viande vaut* 12 f. *Quel est le prix d'un hg ?*

14° *Je pars en commission avec* 20 f. *J'achète un kg. de sucre pour* 3 f. *et* 250 g. *de café pour* 4 f. *Combien ai-je dépensé ? Que me reste-t-il ?*

2. **Problèmes.** — 1° Le voyage en commun. — *Onze amis font un voyage en commun. Le transport en chemin de fer coûte* 869 f. *Les frais d'hôtel se montent à* 21 f. *par personne. Combien doit payer chaque ami ?* RÉPONSE. → **100 f.**

2° La dépense moyenne. — *Un père de famille gagne* 1 200 f., *sa fille* 700 f. *et son fils* 500 f. *par mois. A la fin du mois, ils ont* 400 f. *d'économie. Quelle est la dépense moyenne par personne et par mois ? On comptera la maman qui s'occupe du ménage.* RÉPONSE. → **500 f.**

3° Le salaire total journalier. — *Un entrepreneur qui occupe* 27 *ouvriers paie chaque travailleur* 35 f. *par jour. Trouver le salaire journalier des* 27 *ouvriers. Trouver le salaire total pour* 206 *jours de travail.* RÉPONSES. → **945 f. ; 194 670 f.**

4° La dette aux parents. — *Trouver ce que vous devriez payer à vos parents jusqu'à l'âge de* 16 *ans pour tous les soins qu'ils vous donnent, si vous donniez seulement* 4 f. *par jour ?* RÉPONSE. → **23 360 f.**

5° Le prix du mètre carré. — *On a payé* 22 950 f. *pour* 850 m^2 *de terrain. Quel est le prix d'un mètre carré ? De* 375 m^2 ? RÉPONSES. → **27 f. ; 10 125 f.**

6° Le nombre de jours. — *Combien* 2 568 *heures font-elles de jours ?* RÉPONSE. → **107 jours.**

7° Le nombre d'heures. — *Trouver le nombre d'heures dans* 267 *jours ?* RÉPONSE. → **6 408 heures.**

8° Le prix de vente du litre. — *On achète* 5 *fûts de vin de* 45 *l. chacun pour* 675 f. *A combien revient le litre de vin ? Combien devra-t-on le revendre pour gagner* 45 f. *par fût ?* RÉPONSES. → **3 f. ; 4 f.**

9° La vitesse moyenne à l'heure. — *Dans un raid, un aviateur a parcouru d'abord* 840 *km. en* 9 *heures, puis* 760 *km. en* 7 *heures. Trouver sa vitesse moyenne à l'heure.* RÉPONSES. → **100 km.**

10° Le prix de revient du travail. — *Maman fait confectionner une blouse de travail. Pour cela elle a acheté* 3 m. *d'étoffe à* 18 f. *le mètre, et elle a confié le travail à une couturière qui met* 5 *heures pour le faire à* 3 f. *de l'heure. Elle fournit en outre* 2 f. *de fil et de boutons. A combien revient la blouse ?* RÉPONSE. → **74 f.**

11° La caisse. — *Faire inventer par les enfants un problème où un caissier cherche le montant de sa caisse.*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les rentes.

1. **Matériel.** — Avoir des titres en main si possible et, à *l'aide de l'observation*, en tirer le plus de connaissances possibles : libellé, le taux, les coupons trimestriels ou semestriels..

Avoir également, pour le montrer, les *derniers cours* des principales rentes (coupure de journal), pour en faire voir la *variation*. Causes de cette variation.

2. **Titres de rentes.** — Les dépenses de l'État sont couvertes ordinairement par les *impôts ;* mais quand ceux-ci sont insuffisants (en cas de guerre ou de grands travaux), l'*État emprunte* à des particuliers les sommes nécessaires. Il leur donne en échange des *titres de rentes*. Un titre de rente de 150 f. est un titre qui rapporte annuellement 150 f. d'intérêt par an.

L'État sert l'intérêt sur la valeur nominale du titre. (Expliquer. Principaux taux.)

Les intérêts ou arrérages sont payés par trimestre pour les *titres au porteur* sur présentation d'un coupon détaché ; pour les *titres nominatifs* sur présentation du titre lui-même.

3. **Vente, achat des titres. Cours de la rente.** — Expliquer que les titres se vendent et s'achètent en *Bourse*. Ce qui fait la *variation du cours*. Qu'appelle-t-on rente *au pair ?*

4. **Ce qu'il faut savoir.** — Les problèmes sur les rentes sont des *problèmes d'intérêt* (donc des règles de trois).

5. **Problèmes.** — *a.* Calcul de la rente. — *La rente* 4 *p.* 100 *étant au cours de* 79 f. 45, *quel titre de rente pourra-t-on acheter pour* 100 000 f. ?

Raisonner la règle de 3 :

$$\frac{4 \text{ f.} \times 100\,000}{79{,}45} = \textbf{5 034 f. de rente.}$$

b. Calcul du capital. — *On achète un titre de rente* 4 *p.* 100 *de* 600 f. *au cours de* 78 f. 90. *Combien doit-on payer ?*

Raisonner la règle de 3 :

$$\frac{78 \text{ f. } 90 \times 600}{4} = \textbf{11 853 f.}$$

c. Calcul du taux. — *A quel taux place-t-on son argent en achetant un titre de rente* 5 *p.* 100 *au cours de* 90 f. 75 ?

Raisonner la règle de 3 :

$$\frac{5 \text{ f.} \times 100}{90{,}75} = \textbf{5 f. 50 p. 100.}$$

d. Calcul du cours. — *On achète pour* 9 750 f. *un titre de rente* 4 *p.* 100 *de* 500 f. *Quel est le cours de cette rente ?*

Raisonner la règle de 3 :

$$\frac{9\,750 \text{ f.} \times 4}{500} = \textbf{78 f.}$$

Actions et obligations.

Les problèmes sur les obligations *sont les mêmes que ceux sur la rente*. Donner la différence entre *les actions* et *les obligations*.

Expliquer les termes : *bénéfice, dividende.*

Examiner *une cote* de la Bourse de Paris. Expliquer.

II. Géométrie.

La sphère.

On se reportera au *Cours pratique d'arithmétique, système métrique et géométrie* de A. MINET, L. PATIN et CH. LEFÈVRE, cours moyen, chapitre XLIV, page 338.

Échelle. Croquis coté. Projections.

1. **Qu'est-ce que le croquis coté ?** — *C'est le dessin qui permet aux ouvriers de trouver tous les renseignements utiles pour exécuter leur travail.* Exemple : d'un menuisier qui confectionne une caisse d'après un croquis coté.

La reproduction du croquis est souvent faite à une *échelle donnée*. On peut avoir, comme échelles : $\frac{1}{2}$; $\frac{1}{4}$; $\frac{1}{5}$; etc. Expliquer.

2. **Projections.** — Se reporter au *Cours d'arithmétique, système métrique et géométrie* de A. MINET, L. PATIN et CH. LEFÈVRE, cours moyen, pages 368 et 369.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quel est le prix de* 10 *volumes à* 3 f. 25 *l'un ? Quel est le prix de* 11 *volumes à* 3 f. 25 *l'un ? De* 12 *volumes à* 3 f. 25 ?

JOLLY L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Marignan.

I. **Les armées.** — Marignan est un **terrible duel** entre des **cavaliers** (les « gendarmes» français) soutenus par une puissante artillerie et des **fantassins** (les Mercenaires suisses). Les hommes sont couverts de fer, comme au moyen âge. Mais leurs armures ne les protègent plus contre les boulets. Le roi de France possède depuis Charles VII de nombreux canons, de tous calibres. Certains sont énormes (4 ou 5 mètres de longueur, 17 ou 18 centimètres de diamètre) ; leurs projectiles enfoncent toutes les murailles. On les utilise au cours des **sièges.** Il faut une vingtaine de chevaux pour les traîner. Des pièces moins lourdes peuvent être amenées assez rapidement sur le champ de bataille. Comme on a l'habitude de combattre en rangs serrés, pour présenter à l'adversaire une forêt de piques et de lances, chaque boulet renverse des files entières de soldats.

Les gendarmes français sont équipés à la manière des anciens chevaliers. Mais ils sont groupés par compagnies assez disciplinées, obéissant à un chef, et ils constituent une petite armée **permanente** (expliquer). Des fantassins recrutés un peu partout en France et à l'étranger combattent à leurs côtés.

Les Suisses sont des fantassins. Rangés sur dix ou douze rangs de profondeur, ils présentent à l'ennemi six ou sept étages de piques longues de près de 6 mètres. Ils sont encore armés d'une longue épée de 1m,50 environ, qu'ils tiennent à deux mains.

II. **La bataille.** — Les Français durent franchir les Alpes pour se rendre en Italie. Deux routes s'offraient à eux : celle du Mont-Cenis et celle du Mont-Genèvre (montrer sur la carte). Mais les Suisses en gardaient les débouchés. Les Français résolurent de les surprendre en empruntant un nouveau passage, véritable sentier de chevrier (col de Larche). C'était une audacieuse entreprise. Et cependant, en cinq jours, 50 000 hommes passèrent et avec eux 372 canons. Les Suisses n'étaient pas revenus de leur surprise que François Ier marchait contre eux.

La rencontre eut lieu à Marignan (à une quinzaine de kilomètres de Milan). Le roi avait disposé lui-même ses troupes : sur la route de Milan à Marignan, sa cavalerie et son artillerie ; de chaque côté de la route, dans les champs, l'infanterie. Les Suisses, venant de Milan, se jetèrent sur les Français. Ce fut une mêlée confuse. Les combattants, aveuglés par la poussière, luttèrent jusqu'à ce que la lune leur manquât. L'obscurité arrêta le combat. Mais les deux armées restèrent face à face, séparées seulement par la largeur d'un fossé.

Les Suisses attaquèrent de nouveau, le lendemain dès l'aube. Mais ils furent arrêtés par les décharges de l'artillerie française. Ils lui opposèrent alors leurs propres canons et résolurent d'enfoncer les deux ailes. Là commandaient le connétable de Bourbon et le duc d'Alençon, frère du roi. François Ier était resté au centre, essuyant bravement les coups de l'artillerie ennemie. Fantassins et cavaliers français firent des prouesses. Vers 10 heures, les Suisses étaient partout arrêtés. Les charges de la cavalerie française achevèrent de les mettre en déroute. Ce fut un massacre. Quatorze mille des leurs restaient sur le champ de bataille.

On n'avait jamais vu encore pareille rencontre. Les contemporains dirent que Marignan était une « bataille de géants ».

COURS MOYEN

En 1870 : Paris assiégé par les Prussiens.

Le spectacle de Paris assiégé fut admirable. Jamais une population tout entière n'eut une telle unanimité. Il n'y avait plus dans tous les cœurs qu'une seule passion, celle de la défense. Riches et pauvres, bourgeois et ouvriers n'avaient qu'une seule âme.

I. **Paris ne respirait plus que la guerre.** — Sous les arbres de ses magnifiques promenades, sur ses places, sur ses larges boulevards, on apprenait le métier des armes. Ce n'étaient que gardes nationaux s'exerçant à marcher en rangs, à manœuvrer, à manier le fusil.

On vivait dans un cercle de fer. Paris était emprisonné dans ses fortifications. Les ballons emportaient les lettres des Parisiens à la province. Des pigeons voyageurs apportaient les réponses, photographiées en lettres microscopiques et attachées sous leurs plumes.

Autour de la ville, au loin, on entendait le canon des forts. Leur grondement berçait le sommeil des nuits parisiennes. C'était devenu une telle habitude que, quand ils se turent, on se réveillait, étonné de leur silence... Tout Paris montait sa faction aux fortifications avec le fusil de la garde nationale : écrivains, artistes, savants, sous l'uniforme, y gardaient les remparts et y couchaient sous les baraquements.

II. **Détresse des assiégés.** — Toutes les épreuves s'abattirent sur la ville : d'abord **un hiver digne de la campagne de Russie.** Jusqu'au milieu de janvier, un épais tapis de neige couvrit le sol ; les fossés où nous gardions nos lignes étaient glacés ; on était transi, et, dans les rues, on démolissait, pour se chauffer, les clôtures de planches des maisons en construction.

Puis c'était la faim: Paris était rationné. Le fond presque unique des repas, c'était le maigre cheval de fiacre, à la chair durcie de coups de fouet, nourriture si nauséabonde que tous finissaient par en prendre horreur. Chacun avait sa part quotidienne rigoureusement fixée ; il fallait attendre à la porte des boucheries pour l'obtenir. Il y avait là de longues queues de ménagères, patientes, résignées sous les morsures du froid, sans qu'il en sortît un murmure ou une plainte. Le pain, également rationné, était extraordinaire. La dent y heurtait des fragments d'os mêlés aux farines de toutes sortes. A la fin du siège, un morceau de beurre rance était un luxe de millionnaire ; un gigot d'âne, un régal. Des privilégiés avaient dévoré les bêtes exotiques du Jardin des Plantes et du Jardin d'Acclimatation. On mangeait d'affreux pâtés de rats. On devenait féroce pour les compagnons de l'existence humaine, chats et chiens.

La mort fauchait largement dans les foules gelées et mal nourries. Le siège était plus meurtrier que les batailles, et, quand on conduisait le cercueil d'un ami au cimetière, on était effrayé de voir sur le sol labouré par le nombre des deuils récents les croix noires provisoires pousser dru en forêt. Le siège fit périr quarante mille êtres humains de plus qu'il n'en avait péri dans la même période des années antérieures.

III. **Le bombardement.** — Quand l'ombre du soir était venue, les Prussiens faisaient pleuvoir, des hauteurs de Châtillon, des obus énormes pour le temps. On entendait, la nuit, en rentrant chez soi, voler au-dessus de sa tête, comme avec un tumultueux battement d'ailes, ces monstrueux papillons de nuit. On eût dit que le ciel, à leur passage, se fendait avec un bruit sifflant comme un tissu de soie qu'on déchire. Puis c'était la détonation d'une explosion formidable. On voyait des trous profond dans le sol, aux endroits où ils s'étaient abattus. Mais Gavroche (l'enfant de Paris) se moquait des obus es l'on s'amusait à en ramasser les morceaux. Le bomt bardement exaspéra la grande ville et ne la raidit que plus dans sa résolution de défense à outrance.

Ah ! s'il y eût eu là un homme de guerre pour tirer parti de l'armée que lui offrait, que lui donnait passionnément le million de têtes humaines qui peuplait la capitale! On ne demandait qu'à aller au feu ; on aurait accepté toute la rigueur du service militaire. On n'avait qu'un rêve : se battre.

CARLIER. L'Histoire en cartes postales..... *Chacune des 18 pochettes.* 5.50

Paris avait la brûlante passion de vaincre. Mais les généraux chargés de le défendre (**Trochu**, Ducrot, etc.) n'eurent pas assez confiance dans ces soldats improvisés, qu'ils croyaient vaincus d'avance. (D'après C. PELLETAN : *La troisième République*, dans *Histoire Universelle*, Quillet.)

COURS SUPÉRIEUR

Le terrorisme russe.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les révolutionnaires russes qui veulent affranchir leur patrie de l'absolutisme tsariste forment des sociétés secrètes prêtes à tous les attentats pour intimider le Gouvernement et l'obliger à accorder des réformes libérales. Un Comité donne des ordres et désigne ceux qui devront les exécuter aveuglément, en faisant le sacrifice de leur vie.

Le 28 février 1881, le Comité décidait que le tsar Alexandre II serait « exécuté ». Voici le récit de l'attentat, par l'un de ceux qui y participèrent.

L'exécution du tsar. — *Toute la nuit du 1er mars, Kibaltchich, Soukhanov, Gratchevski et quelques autres préparèrent les bombes dans l'appartement d'Isaer et de Vera Figner... On porta les engins de bonne heure, le matin du 1er mars, chez Sabline et Hessie Helfmann... Sophie Perovskaia arriva avec deux bombes, puis Kibaltchich.*

Le plan de l'attaque devait consister à placer le tsar entre deux feux. Alexandre II se rendrait au Manège, à midi. C'est là, que d'une boutique de fromages, devaient être jetées les bombes. Si le coup ne réussissait pas, il fallait à tout prix que d'autres lanceurs de bombes rejoignissent le tsar dans la même journée. Or il arriva que le tsar ne passa pas où on l'attendait. Le changement d'itinéraire fut remarqué par Perovskaia, qui courut prévenir les conjurés. Ils allèrent se poster le long du canal Catherine, où le tsar devait passer au retour. Plus d'une heure, ils attendirent, en se promenant, risquant à tout instant d'attirer l'attention de la police et d'être arrêtés. Mais voilà qu'apparaît la voiture de l'empereur. Perovskaia, qui n'avait pas de bombes et qui s'était chargée de prévenir les camarades, leur fait signe de l'autre côté du canal. Des mains de Rysakov, une chose grise s'envole qui vient frapper le sol devant l'attelage. Une explosion assourdissante retentit. Des débris de la voiture mise en miettes, le tsar se dresse et demande si l'on a arrêté le meurtrier. Déjà les Cosaques et les policiers accourus maintiennent Rysakov. Le tsar se détournant et essayant de ne plus voir les flaques de sang rougissant la neige (la bombe de Rysakov avait tué un cosaque, un soldat de la Garde et un passant) prononce à haute voix : « Grâce à Dieu, je suis vivant ! — Je ne sais si c'est grâce à Dieu », murmure Rysakov, voyant les bombes inexorables entre les mains des camarades qui arrivaient près du tsar qu'on faisait monter dans un traîneau. Deux à trois minutes se passèrent, qui semblèrent un siècle à Sophie Perovskaia... La mort s'avançait sur Alexandre II, dans la personne de Grinivetski qui, la veille, dans son testament, avait sacrifié sa propre existence à l'idée immortelle et n'était plus qu'à deux pas du tsar. Pour être plus sûr de son coup, levant haut le bras, il lança la bombe avec force, entre l'empereur et lui. Dans le fracas et la fumée, on ne put rien distinguer pendant quelques instants. Mais l'air s'étant éclairci quelque peu, un spectacle épouvantable de mort et de dévastation apparut aux yeux des conjurés, des policiers et des passants : dans la boue rouge et gluante, mélange de neige et de sang, gisaient quelques morts et s'agitaient des blessés. Des débris de bois, d'étoffes, de chair, de vitres, jonchaient le sol sur quelques dizaines de mètres ; l'Empereur, s'appuyant sur les mains, essayait machinalement de se soulever, mais tout son corps, au-dessous de la ceinture, n'était plus qu'une masse uniforme et sanglante. Il agonisait. A côté de l'Empereur gisait Grinivetski, mortellement blessé, le corps couvert de multiples blessures.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le port. Boulogne-sur-Mer.

INDICATIONS. — *Caractères pouvant convenir à tous les anciens ports d'estuaire. Insister sur les efforts de l'homme pour aménager le port.*

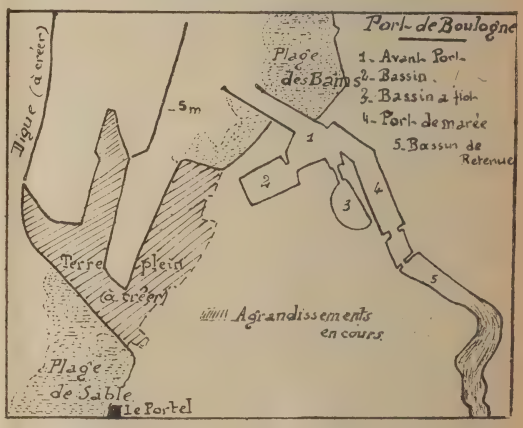

I. Réfléchissons. — Le port est un abri sur la côte où les bateaux peuvent embarquer et débarquer les voyageurs et les marchandises. Pour s'établir, il doit trouver : UN ABRI CONTRE LES TEMPÊTES : esquisser le site de certains ports.

UN LIEU DE PASSAGE : un bon coin de mer : le détroit du Pas-de-Calais. Compter le nombre de ports.

UNE ENTRÉE ET UNE SORTIE FACILES : pas d'écueil, profondeur suffisante. (Expliquer : port de marée, en eau profonde.)

UNE RÉGION RICHE : qui vend et achète beaucoup et avec laquelle il puisse facilement communiquer.

Conclure. — Boulogne réalise ces conditions, ainsi s'explique son développement du port.

II. L'homme aide à l'amélioration des ports et en crée de nouveaux. — Les bateaux étant de plus en plus nombreux, il a construit des DIGUES qui arrêtent les vagues ; des JETÉES qui les abritent en eau profonde. Le sable envahit le port (DRAGUEUSES) Expliquer le fonctionnement, du BASSIN DE RETENUE, « chasses d'eau ».

En bordure des bassins, il a construit des QUAIS où aboutissent routes et voies ferrées. Les marchandises sont remisées dans les DOCKS et les navires réparés dans les BASSINS DE RADOUB.

III. Suivons le navire qui entre au port.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le couloir de la Saône et du Rhône.

INDICATIONS. — *Étude régionale précise, délicate. Insister surtout sur l'importance commerciale du couloir ; Au tableau, tracé des*

BERNARD et REDON. **Petite histoire de la France et de la civilisation française.** Cours élém. **6.20**

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les insectes.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le sujet : *tu* ; le futur : *(ne pas)*.

I. CAUSERIE ou LECTURE.

LA MAISON DU SCARABÉE.

Jean a bâti une toute petite maison avec des dominos et des morceaux de bouchons. Il voudrait bien trouver une petite bête vivante pour l'installer dans cette maison. Il va au jardin, il cherche. Il voit des mouches, des fourmis ; mais il pense que ce sont de trop petites bêtes. Il faudrait une bête grosse comme une abeille, mais une bête gentille qui ne piquerait pas. Jean voit sur une rose blanche un joli scarabée vert et or. Jean sait que les scarabées ne sont pas méchants. Il prend doucement le beau scarabée vert et l'emporte dans la petite maison qu'il a construite. Puis il s'en va chercher des feuilles de roses, pour préparer le déjeuner du scarabée. Il revient en courant, mais, pendant son absence, le prudent scarabée s'est envolé.

HENRIETTE PERRIN.

(*Mon Livre d'Histoires*, Larousse, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Avec quoi Jean a-t-il bâti une petite maison ? — Que voudrait-il y abriter ? — Quelles bêtes trouve-t-il au jardin ? — Sont-elles assez grosses ? — A quelle bête voudrait-il que ressemble l'animal qu'il cherche ? — Pourquoi ne veut-il pas d'une abeille ? — Comment se nomme la bête qu'il a trouvée ? — Où l'a-t-il trouvée ? — Comment est-elle ? — Que veut-il lui donner à manger ? — Que fait le scarabée pendant son absence ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un papillon. — 2. Un hanneton. — 3. Une mouche. — 4. Une abeille.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***L'abeille.*** — **Les noms :** l'abeille, ses pattes, ses ailes, son aiguillon, sa ruche, le miel, la cire. — **Les qualités :** une abeille laborieuse, ses pattes fines et velues, ses ailes transparentes, le miel jaune, doré et sucré, une piqûre douloureuse. — **Les actions :** l'abeille vole, voltige, se pose sur les fleurs ; elle suce le suc des fleurs ; elle butine, elle fabrique du miel ; elle bourdonne, elle pique.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : un papillon, une abeille, une ruche, un scarabée, une coccinelle.

Faire copier : Abeille laborieuse, tu voltiges de fleur en fleur, tu suces leur suc et tu fabriques le miel doré, doux et sucré.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Le jeu des insectes.** — *Questions :* Qui es-tu ? Où habites-tu ? Que manges-tu ou que fais-tu ? — *Réponses* des enfants. *Exemple :* Je suis l'abeille, j'habite la ruche, je butine sur les fleurs et je fais le bon miel. — 2. **Insectes utiles, insectes nuisibles.** Classer : abeille, mouche, guêpe, hanneton, puce, pou, moustique, puceron, fourmi, papillon jaune (*piéride du chou*), bombyx du mûrier (*ver à soie*). *Exemple :* Je suis le hanneton, je me cache sous le feuillage, je décore les feuilles des arbres. — 3. **Le jeu des métamorphoses.** (*Mimer et parler.*) Je suis un ver blanc, que vais-je devenir ? Je suis chenille, que vais-je devenir ?

5. **CONJUGAISON.** — Le futur : *ne pas.* Verbes à utiliser : voltiger, bourdonner, butiner, sucer, lécher, piquer.

Copie. — Je ne piquerai pas, tu ne piqueras pas, il ne piquera pas, nous ne lécherons pas, vous ne lécherez pas, ils ne lécheront pas.

III. RÉCITATION

LA CHANSON DU GRELET

Cri cri, cri cri,
Tout est fleuri :
Les pissenlits, les aubépines ;
Cri cri, cri cri,
Tout est fleuri
L'herbe pousse au flanc des collines.

Le pauvre petit grelet
Noir et laid,
Qui chante sa bucolique,
A dit au bon paysan :
En passant
Écoute mon chant rustique.

Je suis l'âme du printemps,
Par les champs,
Je rôde le cœur en fête ;
J'aime la fleur, l'arbrisseau
Et l'oiseau,
Car je suis un peu poète.

Cri cri, cri cri,
Tout est fleuri,
Les pissenlits, les aubépines ;
Cri cri, cri cri,
Tout est fleuri,
L'herbe pousse au flanc des collines.

AUGUSTE GAUD.

(*La Poémeraie*, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Le complément d'objet. Verbe : *être aimé.*

I. RÉCITATION

PAPILLONS

Saupoudré d'or fin, ce léger pétale
Au soleil s'étale,
Buvant un rayon.
L'étrange pétale ocellé de rouge !
On dirait qu'il bouge?
C'est un papillon !

Regardez cet autre ! Aile jaune et brune,
Un vrai clair de lune :
Du jour dans la nuit !
Mais en voici cent tournoyant ensemble !
L'un se pose et tremble !
L'autre vole et fuit !

Oh ! qu'ils sont jolis ! Leurs ailes sont teintes
De toutes les teintes :
Or, bleus, vermillons !
Frêles éventails caressant les roses,
Sur les fleurs écloses
Que de papillons !

ANNAIK LE LÉARD.

(*Le Joli petit Bois*, Saint-Brieuc, Éditions Aubert.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au Cours préparatoire*). — 1. Un papillon qui voltige. — 2. Une ruche. — 3. Une guêpe sur un fruit. — 4. Les fourmis au travail.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La chasse aux papillons.*** — *Questionnaire.* — En quelle saison et à quel moment du jour faites-vous la chasse aux papillons ? — Comment volent les papillons et où

SOUCHÉ. La récitation française. C. élém. et pet. classes *Élève*... 5.50 *Maître.* 8.80 C. m. et sup. *Élève*... 5.70 *Maître.* 11.50

se posent-ils parfois ? — De quel instrument êtes-vous armé et que faites-vous pour attraper ces insectes ? — Êtes-vous toujours heureux dans votre chasse ? — Pourquoi ? — Comment sont les papillons que vous avez retenus prisonniers ? — Qu'en faites-vous ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Un papillon.*** — **Noms :** la tête, le thorax, abdomen ; les antennes, la trompe ; les anneaux ; les métamorphoses, les œufs, la chenille, l'insecte. — **Adjectifs :** les fines antennes, la trompe enroulée, les ailes colorées, larges, fragiles ; un vol léger, capricieux. — **Verbes :** voltiger, sucer, pondre, se transformer.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** Le papillon a un corps frêle ; on y distingue la (*tête*) qui porte les (*yeux*) et les (*antennes*), le (*thorax*) et l'(*abdomen*). A l'aide de ses jolies (*ailes*) aux couleurs vives et délicates, il (*voltige*) de fleur en fleur, et, avec sa (*trompe*) déroulée, il en (*suce*) le nectar). Avant d'être ce joli papillon si gracieux, cet (*insecte*) a d'abord été une (*chenille*), puis une larve ou (*chrysalide*). — 2. **Trouvez les contraires :** un insecte utile ou (*nuisible*) ; des ailes transparentes ou (*opaques*) ; une couleur fragile ou (*durable*) ; un corps frêle ou (*robuste*) ; un vol léger ou (*lourd*) ; un vol rapide ou (*lent*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UNE MOUCHE

Tout ce qui était sur la table servait à son amusement. Elle franchissait le verre d'eau, escaladait le pain, et se tenait en équilibre sur les pointes de la fourchette. Elle dédaignait les miettes que je disposais de place en place pour elle et préférait chercher sur la nappe des choses à son goût.

M. Audoux.

(*L'Atelier de Marie-Claire*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Equilibre, nappe.* — Conjuguer à l'imparfait : franchir, escalader, dédaigner, disposer, préférer.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les compléments directs d'objets des verbes : franchissait* (le verre d'eau), *escaladait* (le pain), *dédaignait* (les miettes), *chercher* (des choses). — 2. *Transcrire le texte au présent de l'indicatif.*

B. — LA MORT DU GRILLON APPRIVOISÉ

Il venait manger sur mon papier pendant que j'écrivais, après quoi il allait chanter dans un tiroir... Quelquefois, il marchait sur mon écriture, et j'étais obligée de le chasser... Un soir, ne l'entendant plus remuer et ne le voyant pas venir, je le cherchai partout. Je ne trouvai de mon ami que les deux pattes de derrière... La servante l'avait écrasé en fermant la porte.

G. Sand.

(*Histoire de ma vie*, Calmann-Lévy, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *Apprivoisé, patte.* — Rapprocher et justifier les infinitifs : *manger, chanter, remuer, chasser.* — Rappeler les imparfaits : *écrivais, allait, étais obligée ;* le passé simple : je *cherchai*, trouvai ; le plus-que-parfait : *avait écrasé.*

EXERCICES. — 1. *Qu'est-ce qu'un grillon apprivoisé ? Donnez le contraire de ce mot.* (Farouche, sauvage, effarouché.) — 2. *Trouvez les compléments directs d'objet des verbes :* chasser (*le*, mis pour grillon), cherchai (*le*, mis pour grillon). — 3. « Il marchait sur mon écriture, et j'étais obligée de le chasser. » *Transcrire cette phrase aux temps simples de l'indicatif.* (Il marche... je suis obligée ; il marcha... je fus obligée ; il marchera... je serai obligée.)

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Un rucher.** — *Répondez par une phrase à chacune des questions suivantes :* 1. Où est placé ce rucher, comment est-il entouré et exposé ? 2. Combien compte-t-il de ruches et comment sont-elles disposées ? — 3. Que font les abeilles chaque jour de beau temps ? — 4. A quelle époque et comment le propriétaire du rucher récolte-t-il le miel ? — 5. Avez-vous mangé du miel et comment le trouvez-vous ? 2. **Détruisons les hannetons.** — *Répondre aux questions :* — 1. En quelle saison les hannetons font-ils leur apparition ? — 2. Où les trouvet-on, comment sont-ils placés et que mangent-ils ? — 3. A quel moment du jour leur faites-vous la chasse et comment les attrapez-vous ? — 4. Comment faites-vous pour les détruire ?

3. **Guerre aux mouches.** — *Observez une mouche, suivez-la dans sa course capricieuse ; dites ce que fait votre maman pour se mettre à l'abri de cet insecte malpropre et nuisible et le détruire.*

Sommaire. — 1. Une mouche : son corps, ses ailes, ses pattes. — 2. Sa course capricieuse ; objets divers qu'elle touche. — 3. Ce qu'elle fait sur chaque corps touché : ses œufs, ses larves. — 4. Comment votre maman préserve les aliments et se débarrasse des mouches : attrape-mouches, garde-manger, cloche.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adverbe. Accord du verbe avec son sujet.

I. RÉCITATION

LE BOURDON

Le gros bourdon noir et sonore
Cerclé de jaune et de marron,
Dans la fissure d'un vieux tronc,
Mène son bruit de mandore.

Il s'échappe, tournoie, explore
Le brin d'herbe et le liseron,
Le gros bourdon noir et sonore
Cerclé de jaune et de marron.

Important comme un matamore,
Poudré de l'antenne au plastron,
Il repart velu d'éperon,
Flairant tout sue qui s'évapore,
Le gros bourdon noir et sonore.

Léon Boyer.

(*Genêts et rocailles*, Cahiers du Centre, Moulins.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** — (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. Une libellule. — 2. Une coccinelle. — 3. Un rucher. — 4. Une fourmilière. — 5. Des chenilles.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La chasse aux mouches.*** (*Mimer et faire développer oralement.*)

Sommaire. — 1. **Les enfants cherchent** des yeux les mouches au repos ; la proie est aperçue. — 2. **L'approche :** à pas feutrés, respiration, visage, bras, main, doigts. — 3. **Le geste brusque :** détente, mouche capturée ou envolée. — 4. **La chasse s'anime :** bonds, exclamations, bruits, appels. Les mouches, effarées, s'enfuient.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***L'abeille*** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** la reine, le mâle ou faux-bourdon, les ouvrières, une ruche, un essaim, les rayons, une cellule ou un alvéole, le miel, la cire, un apiculteur. — **Adjectifs :** les ouvrières laborieuses, affairées ; les mâles trapus, velus, oisifs ; une ruche démontable ; une colonie nombreuse ; des cellules hexagonales ; un suc mielleux, une plante mellifère. — **Verbes :** butiner les fleurs, puiser leur nectar ; récolter le pollen ; essaimer, recueillir les essaims.

4. **EXERCICES.** — 1. **Trouvez les contraires.** — Une ruche moderne ou (*ancienne, antique*) ; une ancienne ou une (*nouvelle*) reine ; des cadres mobiles ou (*fixes*) ; une vie active ou (*oisive*) ; une abeille pacifique ou (*belliqueuse*) ; une cire molle ou (*dure*) ;

JOLLY. En riant ! (La lecture sans larmes). 1er livret. 3.40 — 2e livret. 3.60 — 3e livret. 6.50 — 1er et 2e réunis. 6.50 — Livret complém. 2.50

Un ensemble parfait : LES 3 POSTES RÉCEPTEURS " EFEN "

fabriqués et mis en vente par la Librairie F. NATHAN

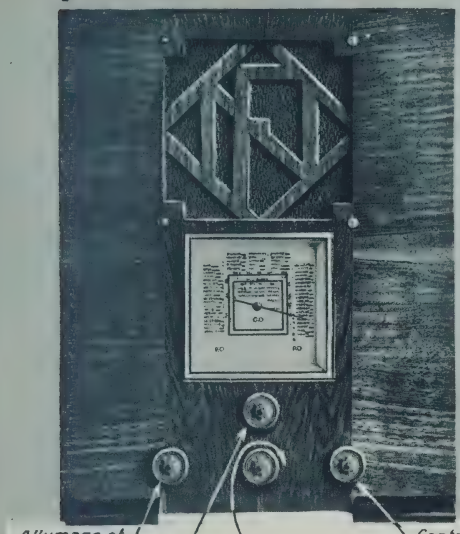

Choisissez le modèle qui vous convient :

EFEN 85 (Modèle 1936)

980 fr.

✧ A tous ceux qui ont entendu et apprécié notre EFEN 85, nous recommandons notre nouveau modèle encore amélioré, et que nous conservons toujours en raison de son succès ininterrompu. Gamme : 190 à 550 et 1000 à 2000 mètres.

SEDUCTA EFEN 86

1100 fr.

✧ Un poste parfait couvrant les gammes suivantes : 190 à 550 et 700 à 2000 mètres, c'est le SEDUCTA EFEN 86.

SUPERSEDUCTA EFEN 87

1250 fr.

✧ Pour les trois gammes d'ondes suivantes : 19 à 52 mètres, 190 à 550 mètres et 1000 à 2000 mètres, utilisez le SUPERSEDUCTAEFEN 87.

Voici la face antérieure d'un SUPERSEDUCTA EFEN 87, montrant les boutons de commande.

La présentation des autres modèles est analogue.

L'utilisation de ces appareils est d'une simplicité extrême. La recherche des stations est à la portée des moinsexpérimentés, l'étalonnage du cadran étant parfaitement réglé et les noms des stations y étant inscrits avec leur longueur d'onde.

Remise de 10 0/0 sur nos prix aux membres du corps enseignant

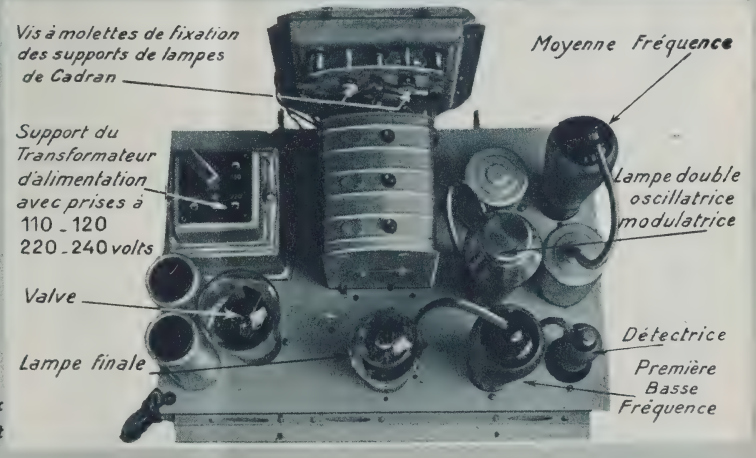

L'intérieur d'un SUPERSEDUCTA EFEN 87

Le bloc supportant les lampes, les appareils de réglage, le cadran et ses lampes d'allumage de couleurs différentes.

Si vous le pouvez, venez entendre nos différents postes à notre AUDITORIUM, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI°).

BULLETIN DE COMMANDE

M.....

qualité.....

adresse précise.....

.....

désire recevoir (rayer les mentions inutiles) :

UN SUPEROCTODE EFEN 85 à **980 francs.**
UN SEDUCTA EFEN 86 à **1100 francs.**
UN SUPERSEDUCTA EFEN 87 à **1250 francs.**

Envoi à faire par.....

N. B. — Le port et l'emballage sont acturés 2 %.

✱ **Chaque poste est garanti 1 an contre tout vice de construction.**

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN - Éditeur, 18, rue M.-le-Prince, Paris-VI°. C. C. Postaux : Paris 251.

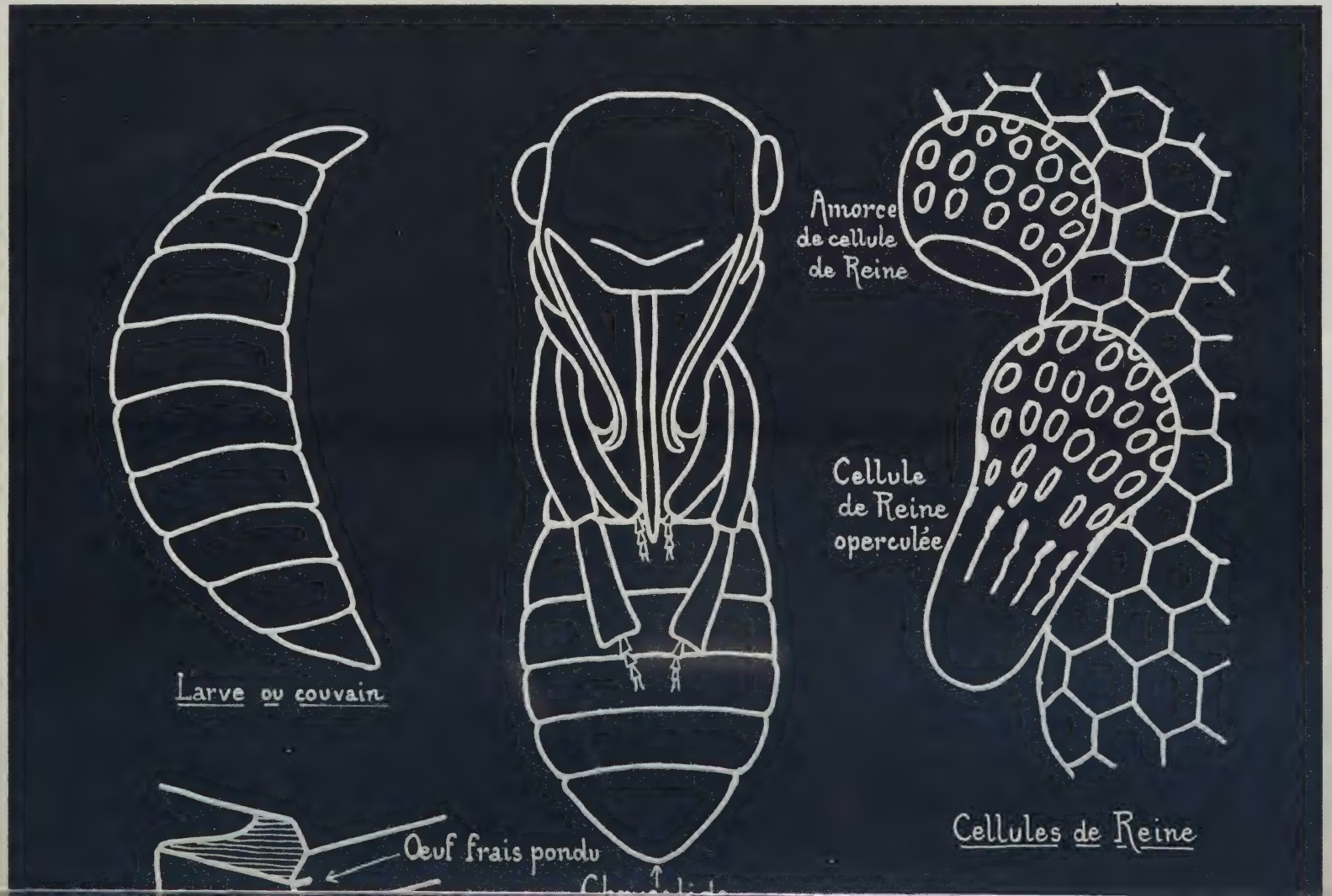
Amorce de cellule de Reine
Cellule de Reine operculée
Larve ou couvain
Cellules de Reine
Oeuf frais pondu

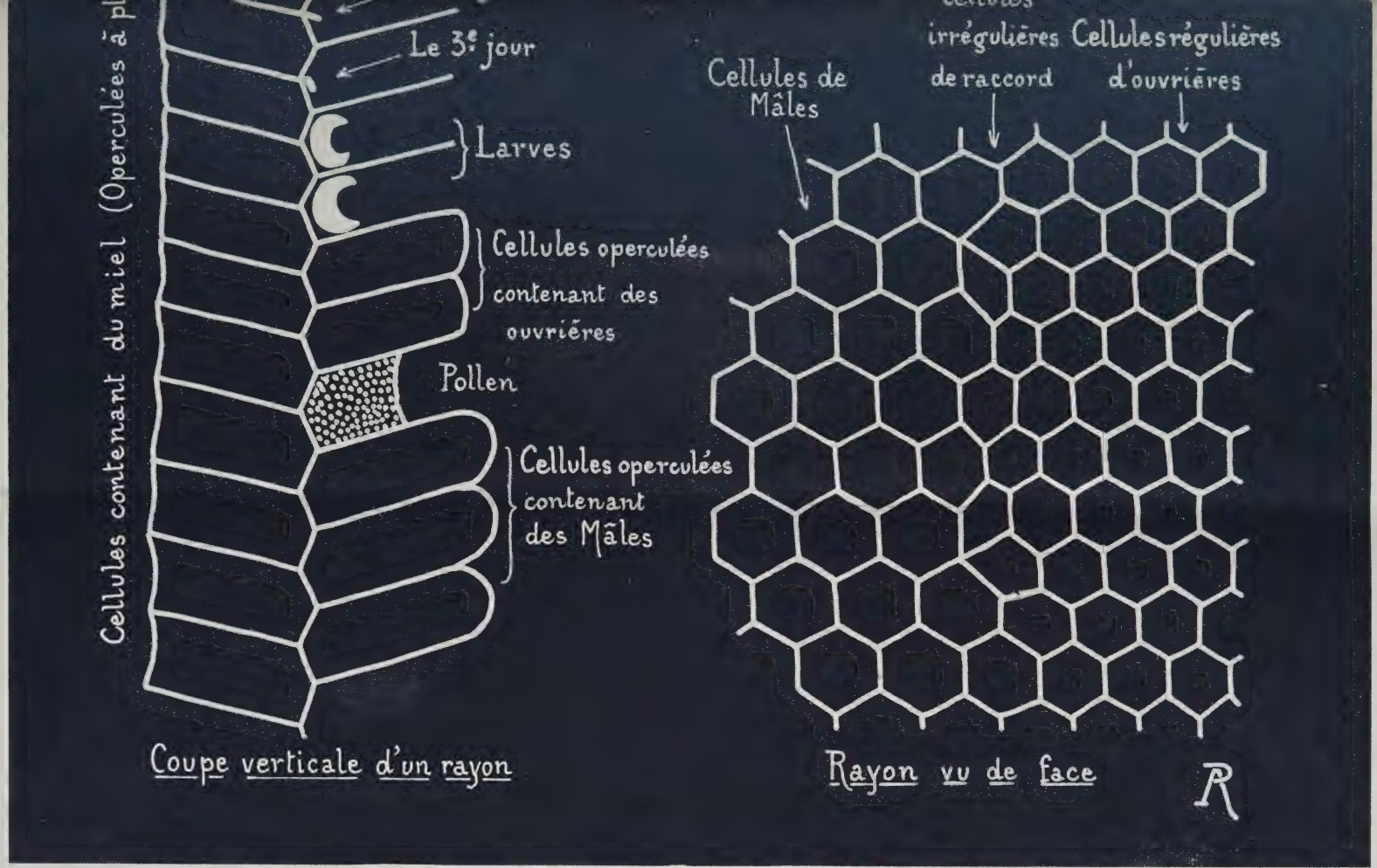

Planche pour l'Enseignement Scientifique.
par A. RICHARD

L'ABEILLE (II)

Reproduction interdite.

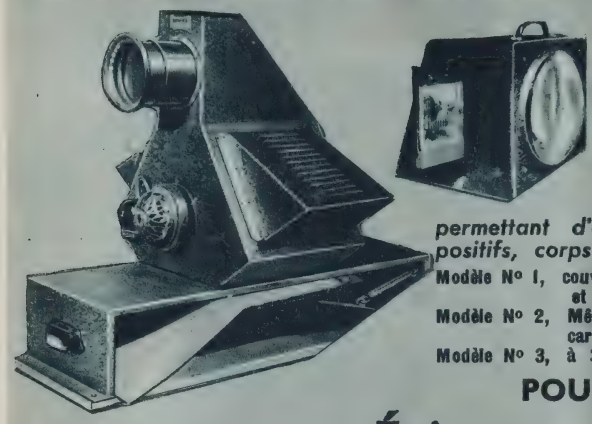

Pour L'AMPLIFICATION ET L'EXAMEN DIRECT DES VUES

Amplificateur monoculaire " CYCLOPE "

permettant d'examiner en plein jour : verres diapositifs, corps opaques, photos, cartes postales, etc.

Modèle N° 1, couvrant 12×12 pour photos, clichés diapositifs et autres, et cartes postales..... **200 fr.**
Modèle N° 2, Mêmes caractéristiques, mais couverture complète d'une carte 10×15..... **350 fr.**
Modèle N° 3, à 3 lampes, couvrant 24×24..... **1200 fr.**

POUR LA PROJECTION

Épiscope spécial " ATLAS "

pour la projection des gravures grand format (24×30) paraissant dans le " Journal des Instituteurs ", la " Documentation Scolaire " et les gravures de formats inférieurs.

Prix : **1.750 francs.**

Demandez-nous le CATALOGUE N° 21 que nous nous ferons un plaisir de vous adresser gratuitement. FERNAND NATHAN, éditeur.

Pour votre MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

consultez notre Catalogue N° 28 envoyé gratuitement sur simple demande. **FERNAND NATHAN, Éditeur.**

Compendium métriques Méchain. **A : 110 fr. ; B : 245 fr. ; C : 325 fr.**
Compendium scientifiques Réaumur.. **A : 113 fr. ; B : 253 fr. ; C : 422 fr.**
Cabinet agricole Sully..... **294 fr.**
Cabinet d'Anatomie humaine Cuvier..... **1.665 fr.**
Cabinet d'Histoire Naturelle Buffon... **A : 735 fr. ; B : 809 fr. ; C : 882 fr.**
Collections de Roches, Minéraux et Minerais... **A : 55 fr. ; B : 110 fr. ; C : 275 fr.** (emballés sous caissette).

■ *Voir également dans* **notre prospectus n° 28 :** *Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc.*

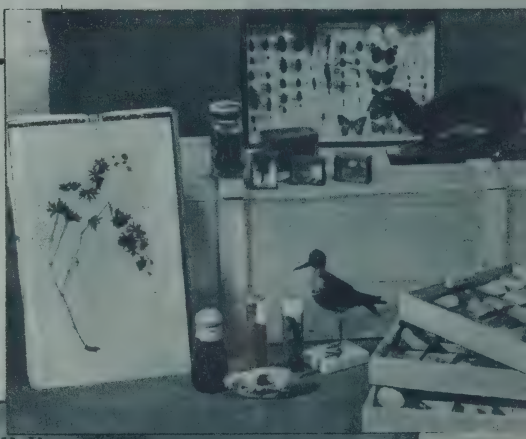

CHIMICA la chimie pour tous

Un joli coffret en aulne verni, contenant un matériel très important et une grande variété de produits. Dimensions : 43×21×19 cm. Poids : 6 kgs.

Prix : **275 fr.**

Son prix est environ 4 à 5 fois moins élevé que celui de tout autre compendium de chimie qui permettrait de faire le même nombre de manipulations

Cabinet d'Histoire Naturelle " Buffon "

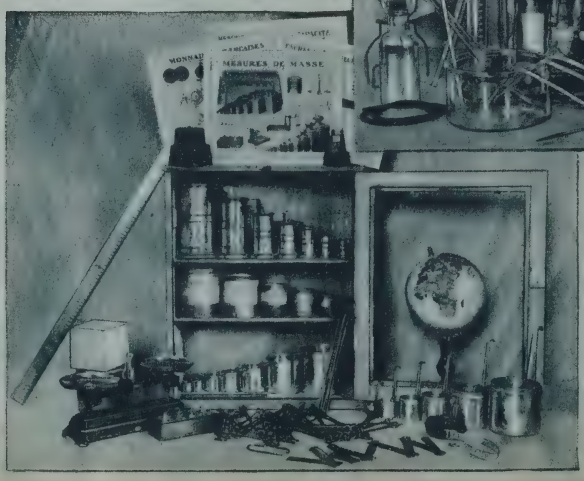

Compendium scientifique " Réaumur "

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

18, rue Monsieur-le-Prince
PARIS-VI°

Compendium Métrique " Méchain "

une piqûre grave ou (*bénigne*). — 2. **Donnez les synonymes** de chacun des mots suivants : l'aiguillon de la guêpe (*le dard*) ; la cellule de la ruche (*alvéole*) ; les métamorphoses des insectes (*transformations*) ; la chrysalide du hanneton (*la nymphe*) ; accumuler les provisions (*amonceler*). — 3. **Donnez les homonymes** de *reine* et employez chacun d'eux dans une phrase (*reine, renne, rênes*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — TROTT ET LA MOUCHE

Dans sa tasse de lait, Trott poursuit la mouche avec la cuillère. Arrivera-t-il jamais à l'attraper? Les pattes remuent moins. Oh ! elle ne va pas mourir? Enfin la mouche est prise dans la cuillère, et Trott la verse avec un peu de lait sur la table de fer-blanc. Elle est échouée lamentablement sur un côté ; les ailes sont collées, les pattes ne remuent plus ; c'est une petite loque. Elle a l'air étouffée, noyée, morte définitivement. Trott la pousse de côté, légèrement avec la cuillère. Il oublie de boire. Il la contemple avec anxiété. Rien ne bouge. Elle est morte.

A. LICHTENBERGER.
(*Mon petit Trott*, Plon-Nourrit, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Trott pris de pitié pour une mouche, qui se noie dans sa tasse de lait, essaie de la sauver de la mort. — **Les mots :** *échouée*, tombée inerte sur un côté comme un bateau qui a heurté un bas-fond et ne peut avancer ; *loque*, elle ressemble à un lambeau d'étoffe, elle est sans forme, sans couleur ; *anxiété*, très vive inquiétude, qui serre le cœur.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Cuil*l*er ou cuil*l*ère, lo*q*ue, contemple, anxiété. — Observer et justifier : attrape*r*, poursui*t*, remuen*t*, oubli*e*. — Rapprocher : échouée, collées, étouffée, noyée, morte.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les sujets de chacun des verbes suivants du texte et justifiez l'accord :* poursuit, remuent, oublie, bouge. — 2. *Relevez les adverbes du texte en indiquant le mot dont chacun d'eux modifie le sens.* (Jamais, *modifie* arrivera ; moins, *modifie* remuent ; ne pas, *modifie* va mourir ; lamentablement, *modifie* échouée ; ne plus, *modifie* remuent ; définitivement, *modifie* morte ; légèrement, *modifie* pousse ; ne, *modifie* bouge). — 3. *Formez des adverbes en* ment, *avec les adjectifs suivants :* grand, franc, sage, vrai, attentif, fou.

B. — CHRISTOPHE ET LES INSECTES

Vautré dans l'herbe où pullulaient les êtres, à l'ombre des arbres bourdonnants d'insectes, Christophe regardait l'agitation fiévreuse des fourmis, les araignées aux longues pattes qui semblent danser en marchant, les sauterelles bondissantes qui sautent de côté, les scarabées lourds et hâtifs, et les vers nus, glabres et roses, à la peau élastique. Parfois encore, les mains sur la tête, les yeux fermés, il écoutait l'orchestre invisible, les rondes d'insectes tournant avec frénésie, dans un rayon de soleil, les fanfares des moustiques, les notes d'orgue des guêpes, les essaims d'abeilles sauvages vibrant comme les cloches à la cime des bois.

R. ROLLAND.
(*Jean Christophe, l'adolescent*, Albin-Michel.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** couché dans l'herbe, un jeune enfant regarde les insectes et écoute leurs chants variés. — **Les mots :** *vautré*, couché, enfoncé ; *pullulaient*, étaient en grand nombre ; *agitation fiévreuse*, très grande agitation qui ne cesse pas un instant, semblable à l'agitation de quelqu'un qui a la fièvre ; *hâtifs*, qui se hâtent, se pressent ; *glabres*, lisse, sans poils ; *frénésie*, avec une grande agitation désordonnée.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Insecte, ara*i*gnée, scarabée, gla*br*e, or*ch*estre, frénésie, essa*im*. — Justifier : vautr*é*, pullula*ient*, dan*s*er.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quels sont les insectes qu'observe Christophe ?* (Fourmis, araignées, sauterelles, scarabées, vers.) — 2. *A quoi compare-t-il les divers bruits qu'il entend ?* (Orchestre, rondes, fanfares, orgue, cloches.) — 3. *Indiquez les sujets des verbes :* pullulaient (*êtres*), semblent (*qui, mis pour pattes*). — 4. *Formez des adverbes correspondant aux adjectifs qualificatifs suivants contenus dans le texte :* fiévreux, long, lourd, hâtif, sauvage, invisible.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **Le hanneton.** — **« Un bourgeon tardif s'ouvre et s'envole du marronnier, Plus lourd que l'air, à peine dirigeable, têtu et ronchonnant, il arrive tout de même au but avec ses ailes en chocolat. »**

J. RENARD.

2. **Une coccinelle.** — **« Subitement, le dos rayé se fendit, s'écarta en ailes frémissantes, et, dans l'air tiède, la coccinelle s'envola au soleil. »**

P. et V. MARGUERITTE.

3. **Une chenille.** — **« Dodue, grosse comme un pouce, longue de plus d'un décimètre, elle gonflait ses bourrelets d'un vert de chou, cloutés de turquoises, saillantes et poilues. »**

COLETTE.

EXERCICES. — *En une phrase, décrivez les attitudes et les mouvements des insectes que vous avez observés :*

1. Une abeille dans la corolle d'une fleur.
2. Une fourmi transportant ses provisions.
3. Une mouche sur un morceau de sucre.
4. Une libellule qui s'envole.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — Les beaux papillons. — « Qu'ils sont beaux, les papillons ! Oh ! mon Dieu, qu'ils sont beaux ! Il y en a dont les ailes sont barrées de rouge ; il y en a d'un bleu vif avec des ronds noirs. D'autres sont d'un jaune de soufre avec des taches orangées ; d'autres sont blancs et frangés de brun. Ils ont sur la tête deux fines cornes ou antennes, tantôt semblables à un fil, tantôt découpées en panaches. Ils ont sous la tête une trompe, c'est-à-dire un suçoir aussi délié qu'un cheveu et roulé en spirale. Quand ils s'approchent d'une fleur, ils déroulent la trompe et la plongent au fond de la corolle pour y boire une goutte de liqueur mielleuse. »

J.-H. FABRE.

EXERCICES. — 1. **La chasse aux papillons.** — *Armé d'un filet, vous allez à la chasse aux jolis papillons aux couleurs vives et variées qui voltigent dans la campagne. Racontez la poursuite mouvementée et la capture de l'un d'eux.*

2. **Une ruche.** — *Par une belle matinée, observez l'activité qui règne à l'entrée de la ruche et montrez les allées et venues des abeilles qui partent et qui reviennent.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** le pronom indéfini. — **Conjugaison :** accord du verbe avec son sujet. — **Vocabulaire théorique :** suffixes *able, ible.*

I. RÉCITATION

LES LIBELLULES

Avec leurs ailes nuancées
Les libellules élancées
Comme des miss,
Dansent, le soir, sur l'eau sans vagues
Des ballets vagues

Sous les yeux glauques des fourmis.
Pour bien rythmer leurs jeux frivoles,
Quelques cigales bénévoles
Pincent leur luth,

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. *Livre unique de lecture (du Cours prép. et du Cours élément.)* **7.50**

Et, sous un pied de betterave,
Un crapaud grave
Fait le ténor et lance l'ut.

Alors, pour voir les ballerines,
Des coccinelles purpurines
Au clair manteau
Grimpent, avec des sauterelles
Sur les joncs frêles
Comme sur des mâts de bateau.

Les libellules dansent, dansent,
Et les feuilles qui se balancent
Dans les zéphyrs
Ont l'air de mains applaudisseuses
Pour les danseuses
Au maillot bleu fait de saphirs.

JEAN RAMEAU.
(*Anthologie des poètes contemporains*, Delagrave, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** le poète compare le vol gracieux des libellules, le soir, sur l'eau, à des ballets vagues. Il développe cette idée et nous fait connaître la composition de l'orchestre, l'emplacement des spectateurs et jusqu'aux applaudissements du feuillage.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** — (*Voir les sujets proposés au Cours moyen*).

Autres sujets. — 1. Une abeille qui butine. — 2. Un papillon qui voltige. — 3. Une guêpe sur un fruit mûr. — 4. Les métamorphoses d'un papillon. 5. Un hanneton qui s'envole.

2. **CHOIX DE MOTS.** — *Les insectes.* — **Noms :** la tête, le corselet ou thorax, l'abdomen, une antenne, la trompe, le suçoir, les mandibules, les ailes, un élytre, un dard ou aiguillon ; les métamorphoses, la larve, la chenille, le cocon, la nymphe ou chrysalide. — **Adjectifs :** un insecte vorace, broyeur, suceur, parasite ; des antennes longues, mobiles ; un dard venimeux, acéré ; des ailes diaprées, des élytres rigides ; un bourdonnement incessant. — **Verbes :** les insectes pullulent, grouillent, se métamorphosent, bruissent, bourdonnent, vrombissent.

3. **EXERCICES.** — 1. *Etablir la liste des mots usuels de la famille de :* insecte (section, bissectrice, dissection, disséquer, scier, scie, scierie, scion, sécateur, secteur, sectionner, segment). — 2. *Expliquez les expressions usuelles suivantes :* des pattes de mouche, la mouche du coche, prendre la mouche, c'est une fine mouche. — 3. *Décomposez le mot :* insectivore *et donnez sa signification. Trouvez cinq mots contenant le même suffixe et employez chacun d'eux dans une phrase.* (frugivore, carnivore, herbivore, granivore, omnivore). — 4. **Suffixes : able, ible.** *Avec les mots suivants, formez un adjectif dérivé en* able *ou* ible, *et joignez-le à un nom convenablement choisi :* durer, payer, haïr, guérir, boire, répondre, voir, percevoir, perfectionner, lire.

III. ORTHOGRAPHE

A. — LA LEÇON DE LA FOURMI

Je trouve les fourmis admirables dans le malheur. Voici une fourmilière. Tout va bien pour le moment, et chacun fait son devoir en paix. Soudain une catastrophe se produit. Un passant enfonce son bâton dans la maison et en retourne une partie comme d'un coup de bêche. Instantanément, toutes les fourmis de la fourmilière se précipitent à la surface. C'est une alerte générale. Si l'ennemi est resté là, on lui grimpe aux jambes et on le prend d'assaut. Mais aussitôt le premier émoi passé, chacun s'occupe à réparer le dommage et, d'une humeur égale et ferme, on s'applique à cette besogne jusqu'à ce que soit effacée toute trace de vandalisme.

C. WAGNER.
(*A travers les choses et les hommes*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur nous fait partager l'admiration qu'il éprouve pour l'intelligence et la persévérance des fourmis, lorsque survient une catastrophe. — **Les mots :** *catastrophe*, événement décisif et funeste (l'auteur en donne un exemple relatif à la fourmilière) ; *émoi*, émotion, agitation désordonnée causée par la catastrophe ; *vandalisme*, acte de destruction (les Vandales, barbares du ve siècle, avaient une réputation de grands destructeurs).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Fourmi*lière*, catas*trophe*, instan*tanément*, ins*tant*, instant*ané*, vandal*isme*. — Justifier : répar*er*, effac*ée*.

3. **EXERCICES.** — 1. *D'après le texte, de quelles qualités font preuve les fourmis ?* (Disciplinées, courageuses et persévérantes.) — 2. *Indiquez les sujets des verbes :* se précipitent, soit effacée. — 3. *Relevez les pronoms indéfinis du texte et indiquez leur fonction* (tout, *sujet de* va ; chacun, *sujet de* fait ; on, *sujet de* grimpe ; on, *sujet de* prend d'assaut ; chacun, *sujet de* s'occupe ; on, *sujet de* s'applique).

B. — LES SAUTERELLES

Dans le ciel vibrant de chaleur, je ne voyais rien qu'un nuage venant à l'horizon, cuivré, compact comme un nuage de grêle, avec le bruit d'un vent d'orage dans les mille rameaux d'une forêt. C'étaient les sauterelles. Soutenues entre elles par leurs ailes sèches étendues, elles volaient en masse, et malgré nos cris, nos efforts, le nuage s'avançait toujours, projetant dans la plaine une ombre immense. Bientôt il arriva au-dessus de nos têtes ; sur les bords, on vit pendant une seconde un effrangement, une déchirure. Comme les premiers grains d'une giboulée, quelques-unes se détachèrent, distinctes, roussâtres ; ensuite, toute la nuée creva, et cette grêle d'insectes tomba drue et bruyante. A perte de vue, les champs étaient couverts de criquets, de criquets énormes, gros comme le doigt.

A. DAUDET.
(*Lettres de mon Moulin*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur décrit les sauterelles qui volent en masse et s'abattent sur les champs. — **Les mots :** *nos cris, nos efforts*, l'auteur fait allusion aux bruits que font les spectateurs pour éloigner les insectes ; *effrangement* (*rapprocher de franges*), les bords du nuage sont comme découpés, de manière à former des franges.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Compa*ct*, distin*ct*, distinc*tion*, doi*gt*. — Justifier : c'étai*ent*, soutenu*es*, distinct*es*, couver*ts*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles sont les comparaisons que l'auteur utilise dans ce texte ?* (Il compare le groupe d'insectes à un nuage, le bruit à un vent d'orage, leur chute à une giboulée, la rapidité de leur chute abondante à une grêle d'insectes.) — 2. *Relevez les pronoms indéfinis du texte et indiquez leur fonction.* (Rien : *comp. de* voyais ; quelques-unes : *sujet de* se détachèrent ; on, *sujet de* vit.) — 3. *Relevez les verbes du texte en indiquant le sujet de chacun d'eux.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir modèles et exercices proposés au Cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **L'araignée et la mouche.** — *Une araignée a tissé sa toile et se tient embusquée dans un coin. Une mouche s'approche et s'y prend. L'horrible repas. Faites le récit de ce petit drame.*

2. **Le grillon et le papillon.** — *Un pauvre petit grillon regarde du bord de son trou un brillant papillon qui voltige de fleur en fleur... Il envie son sort... Des enfants surviennent, courent après le papillon, le prennent et le tuent... Réflexions du grillon.* (Voir la fable : *Le Grillon*, FLORIAN.)

G. GASTÉBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** *Cours élém.* 11.75 *Cours moy.* 14.50 *Cours sup. et complém.* **14.50**

voies de communication qui empruntent la vallée. Etude sur la ligne du P.-L.-M.

I. Le milieu physique.

Couloir de près de 500 kilomètres, d'une largeur de 60, se réduisant parfois à une dizaine, d'une altitude toujours inférieure à 500 mètres et parfois 200.

« Entre la zone des plissements alpins et le front de résistance que les anciens massifs leur ont opposé à l'ouest, il s'est produit une série de dépressions différant entre elles de dimensions et de structure. Elles sont cependant liées ensemble et tracent ainsi une voie qu'ont suivie les eaux et les hommes. Sillon tourmenté, souvent rétréci, mais anciennement esquissé, qui favorise l'établissement d'une route de commerce plutôt que la formation d'un état. »

VIDAL DE LA BLACHE.

Climat différent, suivant le lieu, mais en général : hivers rudes, étés chauds. Les pluies médiocres, suffisantes, cependant, réparties en toutes saisons avec maximum en octobre.

Dans **la plaine de la Saône,** on distingue : 1° LA HAUTE PLAINE BOURGUIGNONNE, en grande partie recouverte d'alluvions siliceuses, d'aptitudes agricoles médiocres, sauf à l'ouest, où les côtes calcaires permettent la culture de la vigne ; 2° LA BRESSE, au sous-sol marneux, couvert d'un riche limon ; 3° LES DOMBES, au sol infertile, couvert d'alluvions caillouteuses et parsemées d'étangs :

La plaine du Rhône, « série saccadée de paliers reliés par des cluses », comprend : 1° LA PLAINE DU BAS DAUPHINÉ, terres froides et stériles, cultivée seulement dans les vallées ; 2° LES PLAINES ALLUVIALES RÉCENTES DE BASSE PROVENCE, différentes des pays du nord par leur climat surtout, offrent cependant une grande variété entre elles : *a.* LE COMTAT, au sol calcaire, facilement irrigué, et riches « plaines rousses, marquetées, là où elles sont irriguées, de la tache verte des vergers et des jardins, et piquetées des buttes calcaires ou de graviers que couvrent de maigres buissons où poussent le thym, le romarin. Toutes les plaines sont semblables : buttes et bassins secs, improductifs si l'homme ne leur donne pas ses soins, mais d'un grand rapport, si l'homme se donne la peine de les irriguer et d'y cultiver les produits qui conviennent au sol et au climat » ; *b.* LA CRAU, plaine du caillou, sèche et aride ; *c.* LA CAMARGUE, plaine de sable, pénétrée par le sel marin qui y tue la végétation.

II. Le milieu humain.

a. **Ressources.** — La **Bresse** engraisse les volailles avec les produits des cultures de blé et de maïs des bords de la Saône. Des plantations de mûrier permettent l'élevage des vers à soie (vallée du Rhône). La vigne prospère sur les versants qui dominent la rive droite de la Saône et du Rhône (vins de Bourgogne, Pommard, Moulin-à-Vent, Beaune). **Le Comtat** est un véritable jardin potager et fruitier : « Tous les fruits, le raisin de table, les amandes, les olives, les melons, tous les légumes et notamment les tomates et l'ail surabondent. » **En Camargue**, 10 000 hectares de vignes, des prairies, des

jardins entourent certains mas. Le riz fait une timide apparition près de champs de céréales.

L'industrie s'est développée au débouché sur la plaine du Rhin, mais c'est Lyon le véritable centre, premier foyer industriel du monde pour la fabrication des soieries. En outre, la région provençale fournit l'aluminium.

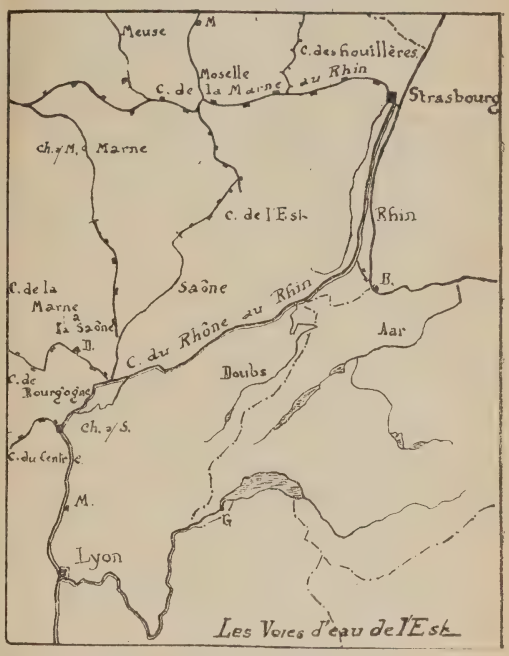

b. **Voies de communications.**

1° LA VOIE NAVIGABLE STRASBOURG-MARSEILLE comprend :

a. LE CANAL DU RHONE AU RHIN, longtemps délaissé, insuffisamment alimenté et peu profond ; *b.* LA SAONE, la meilleure section, souffre des conditions avantageuses faites par l'Etat aux compagnies de chemins de fer ; *c.* LE RHONE, que son delta isole de la Méditerranée (fleuve défavorable à la navigation) ; *d.* le CANAL DU RHONE A MARSEILLE par le souterrain maritime du Rove. L'obstacle reste le défaut de navigabilité du Rhône.

2° LA VOIE FERRÉE : qui, à partir de Dijon, double la voie fluviale, présente une importance toute particulière.

Trafic de voyageurs considérable : « Entre 20 h. 30 et 22 h. 30, treize convois de rapides et d'express partent de Paris vers le Midi. » *Trafic de marchandises en grande vitesse* (produits chers pour approvisionnement des grandes villes, produits de luxe vers l'étranger).

Trafic en petite vitesse (combustibles : houille du Nord, pétrole raffiné à Marseille, céréales, vins et métaux).

c. **Les villes** du sillon ont bénéficié du trafic et sont devenues de vastes entrepôts. Ainsi s'explique la fortune de Lyon (580 000 habitants) qui jouit d'une position géographique remarquable, du port de Marseille (800 000 habitants) ouvert sur la Méditerranée et relié au cœur de la France. (Le site et le développement de ces deux villes seront étudiés en 1935-1936.) Citer Dijon, grand marché de la région, Valence, Avignon, etc.

E. FAUVE.
Directeur de cours complémentaire.

GAGÉ. Ce qu'il faut savoir des colonies françaises..... 12 fr.

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale.

Propriétés des sons.

Les sons ont une hauteur déterminée. Leur appellation.

Acquisition du son : *do* = octave ajoutée.

A. 1. Guide-chant; 2. vocalisation ; 3. appellation.

B. Reconnaissance du son : *do* = octave ajoutée.

C. Association du geste à la hauteur déterminée du son : *do*.

D. Exercices rythmiques.

(Se reporter aux exemples donnés dans les leçons précédentes.)

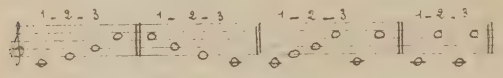

Acquisition de la quarte : *sol, do.*

Même marche que précédemment : Exercices A, B, C, D.

Acquisition du son : *fa.*

La quarte *sol, do,* est transportée au grave par vocalisation jusqu'à la note connue : *do,* qui va servir comme point de départ pour l'acquisition du son *fa*. Cette quarte sera comparée à la quinte *do, sol* et à la tierce majeure *do, mi.*

Même marche que précédemment : Exercices A, B, C, D.

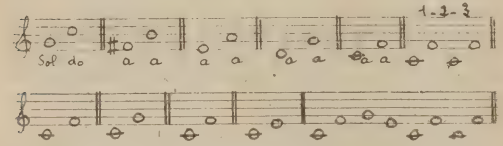

Un nouvel accord parfait sur *fa*. Le son : *la.*

Même marche que précédemment : Exercices A, B, C, D.

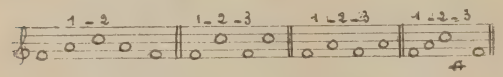

Un nouvel accord parfait sur *sol*. Les sons : *ré, si.*

Même marche que précédemment : Exercices A, B, C, D.

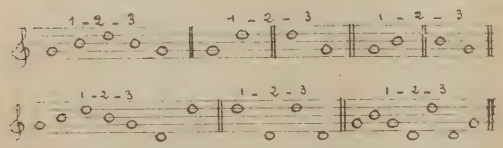

Un nouvel ensemble de sons : la gamme majeure.

Tous les sons constitutifs de la gamme, étant connus, vont être groupés en un *air*, c'est-à-dire en une succession constituant un tout ayant une physionomie facilement reconnaissable auditivement : c'est la *gamme majeure.*

A. Jouer au guide-chant la gamme de *do majeur* ascendante, puis descendante. B. Les enfants la vocalisent. C. Recherche des sons connus et appellation. Les enfants doivent pouvoir chanter la gamme dans les deux sens.

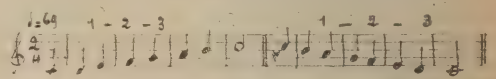

Ce qui caractérise la gamme majeure.

Il ne s'agit pas ici de technique à donner aux enfants concernant le demi-ton. Il s'agit simplement de leur faire apprécier, par audition, que la gamme majeure est caractérisée lorsque les 3e et 4e degrés, les 7e et 8e degrés sont séparés par un intervalle d'un demi-ton. Employer pour cela le sens attractif des 3e et 8e degrés, c'est-à-dire cette obligation qui résulte pour le 7e degré de *monter à la tonique,* pour le 4e degré de *descendre à la médiante.*

A. Jouer la gamme et la couper aussitôt le 7e degré entendu. Quelle est l'impression donnée par cette audition ? Laisser les enfants répondre. B. Reprendre la gamme ; allonger quelque peu la durée du *si* et le faire suivre du *do*. Nouvelle impression à déterminer.

C. Exercice à 2 voix. Diviser les élèves en deux groupes. Apprendre l'une des parties à chacun. Au cours de l'exécution d'ensemble, couper comme il est indiqué dans l'exemple musical ci-dessous. Impression ressentie. Reprendre l'exercice et le terminer. Nouvelle impression.

Cet exercice s'exécute très facilement avec 2 baguettes (sur le mât).

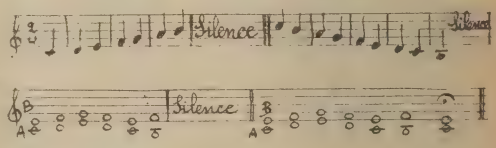

Insister particulièrement sur l'exercice indiqué par l'expression : reconnaissance du son. Il constitue une véritable dictée musicale dont l'importance est très grande. Il permet de vérifier les résultats obtenus dans l'éducation auditive des enfants. On ne doit pas passer à l'acquisition d'un son nouveau tant que celui qui est à l'étude n'est pas définitivement possédé par tous.

Vocalisation sur a, e,... ou, in,...

Jouer la gamme de *ré bémol* majeur, puis celles de *ré* majeur, de *mi bémol* majeur, de *mi* majeur. Cet exercice, à renouveler fréquemment, a pour but d'amener les enfants à atteindre progressivement les notes aiguës et à les émettre sans effort.

V. HABERT, *Avallon.*

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.

2. *Je plante 28 rangées de 25 choux. Combien ai-je planté de choux ?*

3. *Quel est le prix de ces choux à 25 f. le 100 ?*

4. *Division par 125. (Voir numéro précédent.)*

5. *Quel est le prix de 2 kg. de mouton à 24 f. le kg. ? Quel est le prix d'un hg. de cette viande ? D'un kg. ? Et 250 g. ?*

6. *Quel est le coupon trimestriel d'un titre de rente de : 12 f., 15 f., 50 f., 100 f. ?*

7. *Quel est le titre de rente 3 p. 100 dont le coupon trimestriel est : 1 f. 50, 5 f., 18 f., 75 f., 250 f. ?*

8. *Le cours de la rente 6 p. 100 est 97 f. Quel est le montant du titre de rente qu'on peut acheter avec 97 f., 194 f., 1 940 f. ?*

9. *Au cours de 90 f., quel capital retirerait-on de la vente des titres de rente 5 p. 100 suivants : 15 f., 30 f. ?*

10. *Quelle est la rente et quel est le coupon semestriel d'une obligation de 500 f. à 4 p. 100 de la Ville de Paris ?*

B. Problèmes.

1. **Rentes, actions, obligations.** — a. *Le 3 p. 100 étant au cours de 75 f., quel est le montant du titre de rente que l'on peut acheter avec une somme de 15 750 f. ?* RÉPONSE. → **630 f.**

b. *Quelle somme doit-on payer pour acheter 152 f. de rente française 4 p. 100 au cours de 82 f. 45 ?* RÉPONSE. → **3 133 f. 10.**

c. *A quel taux place-t-on réellement son argent en achetant de la rente 4 p. 100 1925 au cours de 90 f. ?* RÉPONSE. → **4 f. 44 p. 100.**

d. *Une personne avait acheté pour 15 760 f. un titre de 600 f. de rente française 3 p. 100. Quel était alors le cours de cette rente ?* RÉPONSE. → **78 f. 80.**

e. *Quelle somme faut-il débourser pour se faire 455 f. de revenu mensuel avec des obligations de chemin de fer de l'Est rapportant 22 f. 75 par an, au cours de 690 f. ?* RÉPONSE. → **165 600 f.**

f. *J'ai déposé à la Caisse d'épargne 500 f. le 5 avril et 800 f. le 7 août. A combien s'élève mon avoir à la fin de l'année ? Taux, 3,50 p. 100.*

Indications. — *Chaque somme versée porte intérêt à partir du 1er ou du 16 du mois qui suit le versement. On calcule les intérêts par quinzaines (24 par an).*

Le versement de 500 f. porte intérêt pendant 17 quinzaines ou :

$$\frac{3\text{ f. }50 \times 500 \times 17}{100 \times 24} = 12\text{ f. }40.$$

Le versement de 800 f. porte intérêt pendant 9 quinzaines ou :

$$\frac{3\text{ f. }50 \times 800 \times 9}{100 \times 24} = 10\text{ f. }50.$$

Avoir à la fin de l'année :

500 f. + 800 f. + 12 f. 40 + 10 f. 50 = **1 322 f. 90**

g. Continuons ce problème, en le compl tant de façon à faire comprendre aux élèves ce qu'on appelle la CAPITALISATION.

2. **Le tant pour cent.** — a. *Une ménagère achète au comptant 35 l. d'huile d'olive à 8 f. 50 le kg. On lui fait une remise de 3 p. 100. Quelle somme doit-elle donner ? Un litre d'huile pèse 920 g.*

Indications. — *Poids de l'huile :*

$$0\text{ kg. }92 \times 35 = 32\text{ kg. }2.$$

Prix d'achat de l'huile :

$$8\text{ f. }50 \times 32{,}2 = 273\text{ f. }70.$$

Remise totale accordée :

$$\frac{3\text{ f.} \times 273{,}70}{100} = 8\text{ f. }20.$$

La ménagère doit payer :

$$273\text{ f. }70 - 8\text{ f. }20 = \mathbf{265\text{ f. }50.}$$

b. *J'achète 20 l. d'huile valant 150 f. Je paie comptant et je bénéficie d'une remise de 4 f. 50. Quelle remise p. 100 m'a-t-on faite ?* RÉPONSE. → **3 p. 100.**

c. *Un industriel qui a fait faillite donne à ses créanciers 23 p. 100 de ce qu'il leur doit. Combien devait-il à l'un d'eux qui a reçu 6 900 f. ?* RÉPONSE. → **30 000 f.**

d. *Un bijoutier achète un collier de perles pour la somme de 8 100 f. et il le revend avec un bénéfice de 10 p. 100 sur le prix de vente. Combien a-t-il vendu le collier ?* RÉPONSE. → **9 000 f.**

e. *Combien a été vendue une marchandise, sachant qu'elle avait été achetée 2 520 f., et qu'on a réalisé un bénéfice de 20 p. 100 sur le prix d'achat ?*

Indications. — *Le prix de vente est les* $\frac{120}{100}$ *du prix d'achat. En effet, ce qu'on achète 100 f., on le vend 120 f.*

Prix de vente :

$$\frac{2\,520\text{ f.} \times 120}{100} = \mathbf{3\,024\text{ f.}}$$

f. *Sur la vente d'une marchandise, un marchand a réalisé un bénéfice total de 450 f. Il calcule qu'il a ainsi gagné 15 p. 100 sur le prix d'achat. Calculer le prix d'achat de la marchandise ?*

Indications. — *450 f. représentent les* $\frac{15}{100}$ *du prix d'achat.*

Le prix d'achat de la marchandise est donc de :

$$\frac{450\text{ f.} \times 100}{15} = \mathbf{3\,000\text{ f.}}$$

g. *A quel prix un marchand doit-il marquer un objet d'art qu'il a payé 750 f., s'il veut réaliser un bénéfice de 25 p. 100 sur le prix de vente ?* RÉPONSE. → **1 000 f.**

h. *Un épicier a acheté 1 400 kg. d'huile à 450 f. le quintal. Il voudrait gagner 20 p. 100 sur le prix d'achat. On demande : 1° à quel prix doit-il revendre les 500 g. d'huile ; 2° quel sera le bénéfice total ?*

Indications. — *Prix d'achat total de l'huile :*

$$450\text{ f.} \times 14 = 6\,300\text{ f.}$$

Prix de vente total de l'huile :

$$\frac{6\,300\text{ f.} \times 120}{100} = 7\,560\text{ f.}$$

Il doit revendre les 500 g. d'huile :

$$7\,560\text{ f.} : 2\,800 = \mathbf{2\text{ f. }70.}$$

(On divise par 2 800, qui est le nombre de demi-kg. d'huile.)

Bénéfice total réalisé :

$$7\,560\text{ f.} - 6\,300\text{ f.} = \mathbf{1\,200\text{ f.}}$$

3. **La sphère.** — a. *Quelle est la surface du globe terrestre de la classe qui a 20 cm. de rayon ?* RÉPONSE. → **5 036 cm² 56.**

b. *Calculer le volume de la même sphère.* RÉPONSE. → **33 573 cm³.**

IV. Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problème. — *Sur le plan cadastral à l'échelle de* $\frac{1}{2\,500}$, *une propriété est figurée par un trapèze de 75 mm. de hauteur. On sait, d'autre part, que cette propriété a une surface de 198 ares et que la grande base est le double de la petite. Quelle est, sur le terrain la longueur de chacune des bases ?*

Indications. — *Posons la formule (1) :*

$$\frac{B + b}{2} \times h = 19\,800\text{ m}^2.$$

1 mm. sur le plan représente 2 m. 50 sur le terrain.

Hauteur sur le terrain :

$$2\text{ m. }50 \times 75 = 187\text{ m. }5.$$

Soit x la petite base.

La grande base est : $x + x$.

La formule (1) devient :

$$\frac{x + x + x}{2} \times 187{,}5 = 19\,800.$$

$$\frac{3x}{2} = 19\,800 : 187{,}5 = 105{,}6.$$

$$x = \frac{105{,}6 \times 2}{3} = 70{,}4.$$

$$2x = 70{,}4 \times 2 = 140{,}8.$$

RÉPONSES. → **Petite base, 70 m. 4 ; grande base, 140 m. 8.**

Preuve. — $\frac{140{,}8 + 70{,}4}{2} \times 187{,}5 = 19\,800.$

M. FETT, *Directeur d'École annexe.*

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

COURS SUPÉRIEUR

Les peaux.

Tannage, entretien, nettoyage.

DIRECTIONS. — C'est à dessein que nous écartons les mots ayant un caractère trop technique. Notre ambition se borne à donner aux grands élèves les indispensables indications qui leur permettront de tanner des peaux vertes allant de la dimension des peaux de lapins à celle des renards, de les entretenir, de les nettoyer.

A. Le tannage.

1. **Craminage.** — Aussitôt séparée de l'animal, la peau doit être nettoyée de la graisse, des muscles qui y adhèrent. Se servir pour cette opération d'un couteau à *bout arrondi* et coupant peu afin de ne pas entailler la peau.

2. **Lavage.** — Le craminage terminé, laver la peau avec beaucoup de soin, et dans *l'eau de pluie tiède et savonneuse.* Un rinçage minutieux est indispensable, l'opération gagnera à être plusieurs fois répétée.

3. **Bain.** — a. *Préparation* : faire dissoudre dans un litre d'eau chaude :

100 grammes d'alun ;
50 grammes de sel marin.

La peau ne doit être plongée dans le bain que lorsque sa température est descendue aux environs de 20 degrés centigrades.

b. *Temps d'immersion* : les indications qui suivent ne sont pas absolues, ce qu'il faut, c'est ne pas oublier que la peau doit être complètement submergée et remuée plusieurs fois, afin que les composants du bain agissent également sur toutes les parties. On compte généralement pour une peau :

Plus petite que celle d'un lapin : 1 jour.
Egale à celle d'un lapin : 2 jours.
De renard : 3 jours.

4. **Écharnement définitif.** — Il est nécessaire, avant de passer au foulage, de gratter à nouveau les peaux. De cette opération dépendent en grande partie leur netteté et leur grain. Quand les peaux sont sèches, on peut, pour finir le travail, les frotter avec une pierre ponce.

5. **Séchage.** — On croit gagner du temps en activant le séchage, c'est souvent le contraire qui se produit. Un séchage trop rapide rend pénible les opérations du foulage, quand il n'y a pas dommage pour la peau.

La peau placée sur des cordes doit *sécher lentement*, poils au dehors, dans un endroit sec.

6. **Foulage.** — Sèche, la peau doit maintenant être rendue souple. Frotter, en appuyant fortement et en tirant dans tous les sens, le côté chair sur un morceau de bois arrondi, un angle de table, un dossier de chaise, etc..., de façon à obtenir la plus grande surface possible.

7. **Battage.** — Saupoudrée de talc, la peau est frottée entre les mains (main du dessous immobile, celle du dessus décrivant une série de cercles), battue avec une badine afin d'enlever l'excès de talc.

8. **Peignage.** — Après ces nombreuses manipulations, on conçoit que les poils aient pris des positions vicieuses qu'il va falloir adroitement corriger à l'aide du peigne et d'une brosse douce.

La peau est tannée, que vous en fassiez manchons, cols, etc..., ceci importe peu, ce qu'il faut, c'est l'entretenir.

B. L'entretien.

1. **Le soleil.** — Une peau trop longtemps exposée au soleil voit les extrémités de ses poils se dessécher, durcir au point d'en devenir cassants. Voici pour le premier ennemi, il s'attaque surtout aux poils.

2. **La pluie.** — Si la peau est mouillée, la placer loin du feu qui durcirait le cuir, la tamponner, l'essuyer en frottant dans le sens du poil et la laisser sécher naturellement.

3. **Les mites.** — Elles ne s'attaquent aux fourrures que si ces dernières restent un assez long temps à la même place. Le mieux, si elles ne sont pas trop encombrantes, est de placer les fourrures dans un sac en papier *complètement fermé*, dans lequel vous pouvez, si l'odeur vous plaît, placer des fleurs séchées de lavande.

C. Le nettoyage.

Si bien entretenues qu'elles soient, les fourrures finissent par se salir ou se graisser.

Il faut les essuyer de temps en temps avec un linge propre mouillé de benzine. Quand elles sont trop grasses, seules les poudres absorbantes peuvent sans inconvénient être employées.

a. **Pour les fourrures foncées,** employer la sciure fine de cèdre ou d'acajou ;

b. **Pour les fourrures claires,** remplacer la sciure par le son chauffé ;

c. **Pour une fourrure blanche,** employer la farine ou la craie finement pulvérisée et tamisée.

Dans les trois cas, étendre la peau sur une table propre, poils au-dessus, la frotter avec la poudre lui convenant et, quand l'opération paraît terminée, frotter avec une flanelle, battre, secouer jusqu'à disparition complète de la poudre.

Petits secrets.

1. Pour réparer un **marbre brisé** on peut employer un mélange de *chaux vive* et de *blanc d'œuf.* Les parties à rapprocher doivent être bien sèches.

2. L'**eau vinaigrée** nettoie les taches de boue sur les imperméables, empêche les tissus de rétrécir et donne du brillant aux soieries.

3. Pour imiter le **dépolissage des ampoules** de lampes électriques couvrez-les de la composition suivante :

Acétate de cellulose : 15 grammes ;
Alcool éthylique : 25 grammes ;
Acétone : 150 grammes ;
Benzine : 25 grammes ;
Alcool benzylique : 5 grammes ;

à laquelle vous aurez ajouté du *kaolin* ou du *talc* en plus ou moins grande quantité, selon le résultat que vous désirez obtenir.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Tiges fraîches et rondelles de vieux bois.

MATÉRIEL. — Des plantes de diverses sortes, comprenant de jeunes tiges d'arbustes; des rondelles de vieux bois d'essences diverses.

I. Examinons les tiges fraîches.

Selon le nombre, la variété de plantes dont disposent les élèves, ceux-ci peuvent les classer en différentes catégories.

Les herbes de nos prairies, de nos pelouses, peuvent déjà permettre de différencier les graminées (dont les chaumes sont creux entre les nœuds) des autres plantes.

Certaines ont des tiges formées d'un tube renflé aux points d'attache des feuilles (nœuds) et dont l'intérieur est plus ou moins rempli d'une partie blanche, spongieuse, comme la moelle du sureau.

Couper transversalement ces différentes tiges et observer la disposition de leurs éléments.

Toutes ces tiges sont dites : *tiges herbeuses.*

D'autres, celles des arbustes, présentent certaines particularités. Leur écorce se détache plus facilement. Elle entoure un cylindre dur d'aspect blanchâtre : le bois, qui n'existe pas dans les tiges herbeuses.

Entre l'écorce et le bois, partie gluante, collant aux doigts.

Certains arbustes, au printemps (le saule, par exemple), ont une écorce qui peut se séparer très facilement du bois. On peut ainsi fabriquer des sifflets très facilement ou d'autres petits jouets amusants. (Exercices de travail manuel.)

Brisons une jeune tige d'arbuste. La cassure n'est pas nette ; le bois comporte des fibres nombreuses, rigides, qui semblent collées les unes aux autres et dont l'ensemble donne une grande solidité à la tige.

De telles tiges sont dites : *ligneuses.*

Coupons transversalement avec un canif une petite tige ligneuse. Nous voyons nettement, de l'extérieur vers l'intérieur, l'écorce verte, puis le bois. Entre les deux, partie peu épaisse, molle, déjà remarquée tout à l'heure.

Au centre, une petite tache indique la présence de la moelle.

Prenons une tige plus grosse, d'un arbre abattu récemment. On a scié en travers le tronc. L'arbre étant vert, nous devons employer une scie aux dents longues, espacées, à voie large. Si nous essayons avec une scie aux dents fines, nous ne pouvons bientôt plus continuer, par suite de la difficulté à faire avancer la scie dans le bois. La sciure est molle, a une odeur prononcée, colle aux doigts (et à l'instrument) : ceci montre bien qu'il y a des vaisseaux pleins de sève dans le bois vert.

Nous remarquons les mêmes zones que dans la petite tige coupée avec le couteau.

II. Une rondelle de vieux bois.

Examinons maintenant une rondelle de vieux bois et comparons avec la coupe de la tige de l'arbre vert.

Nous retrouvons l'écorce. On peut l'enlever assez facilement. Le disque de bois n'a pas partout la même couleur : teinte plus claire à l'extérieur.

Tous les arbres n'ont pas du bois de même couleur. Comparons les diverses essences : chêne, peuplier, sapin, etc.

Les bois les plus teintés sont, le plus souvent, plus durs que les autres. → Essayer avec l'ongle.

Dans une même rondelle, essayer de rayer avec l'ongle le centre et les parties extérieures. → On constate que le centre (cœur) est plus dur que le pourtour (aubier).

Tout à fait au centre, la moelle ; puis des cercles concentriques, alternés clairs et sombres. → Les compter sur différentes rondelles ; leur nombre est variable, plus important selon la grosseur.

Ainsi, nous avons des anneaux s'emboîtant les uns dans les autres ; si nous avions un tronc d'arbre, ce seraient des cylindres.

Ils se forment, chaque année, à l'extérieur, sous l'écorce, du printemps à l'automne. (En hiver, les plantes ne poussent plus.)

On peut donc évaluer à peu près l'âge d'un arbre en comptant les cercles concentriques.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La tige et ses fonctions.

MATÉRIEL. — Plantes avec tiges. Rameaux de marronnier ou d'arbres aux bourgeons incomplètement développés.

I. Examen d'une tige.

Nous avons déjà examiné un jeune marronnier et des tiges de jeunes plantes (C. É., nos 35 et 36).

La tige du jeune marronnier ou d'un haricot bien développé est verte, dressée verticalement. De distance en distance, partie renflée (*nœud*) d'où se détachent des feuilles. Remarquer que les distances entre les points d'attache des feuilles diminuent régulièrement quand on approche du sommet.

Longueur totale variable : pissenlit, violette, etc., très courtes ; haricot, 2 à 3 mètres ; certains arbres dépassent 25 mètres.

Remarquons, au point d'attache de chaque feuille, un bourgeon placé entre la tige (ou la branche) et le pétiole de la feuille ; il se développe parfois et donne naissance à une branche.

A l'extrémité de la tige et de chaque branche, un bourgeon : le *bourgeon terminal.*

Certaines plantes, comme le palmier, ont une tige ne se divisant pas en rameaux et portent un bouquet de feuilles à leur extrémité ; tout le long de la tige, on remarque les cicatrices laissées par les feuilles tombées.

II. Un bourgeon.

Examinons de près un bourgeon. Constatons qu'il est formé par des feuilles de plus en plus petites, qui se recouvrent en se serrant les unes sur les autres.

Pendant l'hiver, les bourgeons formés l'année précédente restent petits, très serrés. Ils se développent au printemps, pour donner feuilles et rameaux. Si nous coupons en long un bourgeon de marronnier ou de platane, nous remarquons des sortes de poils entourant les petites

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences naturelles des Cours complém. et du B. E. Relié. 22 fr.

feuilles du bourgeon (protection contre le froid). Le bourgeon est lui-même recouvert, extérieurement, d'une sorte de vernis imperméable. (On remarque souvent cette matière collante sur des bourgeons qui sont sur le point de s'ouvrir.)

coupe d'un bourgeon

Tous les bourgeons axillaires ne donnent pas des branches. Certains se dessèchent et demeurent stériles. Cependant, si l'on coupe une branche ou une tige, ces bourgeons peuvent donner de nouvelles branches.

Ainsi, en coupant les branches des arbres (émondage), on peut provoquer la pousse de branches plus nombreuses, de feuillage plus épais. On modifie ainsi l'épaisseur du feuillage et la forme même de l'arbre.

On peut faire, par l'émondage, pousser de nouvelles branches et des feuilles en des points où n'existaient pas, extérieurement, de bourgeons. (Émondage des platanes de nos promenades.)

Sur les arbres fruitiers, on remarque deux sortes de bourgeons : certains, pointus, donnent des feuilles ou des rameaux ; d'autres, plus arrondis, donnent fleurs et fruits. Si l'on coupe le bourgeon terminal (pincement), la tige ou la branche cesse de se développer en longueur et la sève est utilisée par les fleurs, puis par les fruits, qui deviennent plus beaux. (Procédé utilisé fréquemment dans le jardinage : tomates, melons, chrysanthèmes, etc.) Taille des arbres fruitiers. (Voir article de M. DE PUYTORAC, dans le n° 22 du *J. I.*)

La présence du bourgeon caractérise la tige. La racine ne porte jamais de bourgeons.

Nous mangeons les bourgeons des asperges.

III. Différentes sortes de tiges.

La plupart des tiges se développent dans l'air : ce sont des *tiges aériennes*.

Les tiges vertes des petites plantes, peu résistantes, sont des tiges *herbacées*.

Certaines tiges, assez rigides, se tiennent à peu près verticalement dans l'air : ce sont des *tiges dressées*. (Voir des exemples dans le jardin.)

D'autres, d'une consistance moins solide et atteignant le plus souvent une longueur plus grande, rampent sur le sol : *tiges rampantes* (fraisier, melon, cornichon, etc.).

Une autre catégorie de tiges se distingue par la possibilité de grimper en se fixant sur des supports (murs, tiges rigides d'autres plantes, etc.) : *tiges grimpantes*. Parmi ces tiges, certaines, comme le lierre, se fixent aux murailles ou aux troncs d'arbres par des racines crampons ; d'autres (pois, vigne, vesce...) se fixent à des supports (branches, bâtons fichés en terre), par des *vrilles* qui ne sont pas autre chose que des feuilles ou des rameaux modifiés.

Enfin, certaines plantes ont une tige grêle et très longue qui s'enroule autour d'un support : *tiges volubiles* (haricots, houblon, liseron, etc.).

Les tiges comme celles des arbrisseaux, des arbres, sont formées surtout de bois : *tiges ligneuses*.

D'autres, comme celles des céréales, sont creuses dans les entre-nœuds, pleines au niveau des nœuds : ce sont des *chaumes*.

Un certain nombre de plantes ont des tiges qui se développent dans le sol : *tiges souterraines*.

L'iris, le sceau de Salomon, etc., ont une tige souterraine se développant horizontalement : *un rhizome*. (Particularité du sceau de Salomon.)

La pomme de terre est une tige souterraine (présence de bourgeons ou yeux) : c'est un *tubercule*.

L'ail, la jacinthe, l'oignon, le poireau, la tulipe ont *un bulbe*, tige souterraine affectant la forme d'une sorte de bourgeon dont les feuilles sont très épaisses.

Toutes les tiges souterraines sont épaisses et renferment des matières de réserve utilisées le plus souvent comme aliment par l'homme.

IV. Rôle de la tige.

Le plus souvent, la tige sert de support aux feuilles, aux fleurs et aux fruits.

Comme la racine, elle respire.

Elle conduit aux feuilles et aux diverses parties de la plante la sève qui a été puisée dans le sol par les racines.

Si l'on coupe la partie extérieure d'une tige de jeune arbre en enlevant l'écorce, l'arbre continue à se développer (A). Cependant, au bout d'un certain temps, on constate, au bord supérieur de la coupure, la formation de nouveau bois qui prend la forme d'un bourrelet (B). La cicatrice se fermera à la longue.

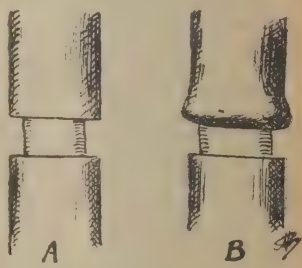

Ceci nous montre que les vaisseaux qui font monter la sève prise dans le sol (sève brute) sont dans le bois jeune ; ceux qui ramènent la sève élaborée dans toutes les parties du végétal sont placés juste au-dessous de l'écorce.

Enfin, nous avons vu (tiges souterraines) qu'elle pouvait parfois constituer des réserves.

RÉSUMÉ. — 1. La tige porte des bourgeons qui se développent pour donner des feuilles et des branches.

2. Un bourgeon est constitué par des feuilles serrées les unes contre les autres (bourgeon terminal, axillaire). Bourgeons à fruits.

3. Tiges aériennes : herbacées, dressées, rampantes, grimpantes, ligneuses, chaumes. Tiges souterraines : rhizomes, tubercules, bulbes.

4. La tige supporte les feuilles et les fleurs ; elle respire, conduit la sève venant des racines ; elle constitue parfois des réserves (tiges souterraines).

Travaux à faire.

1. *Apprendre à reconnaître des arbres d'après leur « port ».*

2. *Fixer sur un carton, à l'aide de bandelettes gommées, des échantillons de diverses sortes de tiges.*

3. *Placer un semis de lentilles vers une fenêtre éclairée. Observer ce que font les tiges et conclure.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Expliquez pourquoi le tubercule de la pomme de terre est une tige et non une racine.

2. Citez les plantes grimpantes que vous connaissez et indiquez comment elles se fixent à leurs supports.

3. Qu'est-ce qu'un bourgeon ? Quelles sortes de bourgeons connaissez-vous ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses. 15 fr.

→ Solution. — 1° Le triangle SOO′ est isocèle par hypothèse ; la hauteur SE est médiane ; donc :

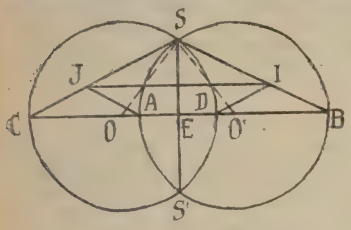

EO = EO′.

Il en résulte que :

EO + OC = EO′ + O′B ; ou EC = EB ; et :

OD — OE = O′A — O′E ; ou ED = EA.

2° DI et CS étant parallèles

$$\frac{SI}{IB} = \frac{CD}{DB}.$$

De même :

$$\frac{SJ}{JC} = \frac{AB}{AC}.$$

Or les derniers rapports des deux proportions sont égaux puisque : CD = AB et DB = AC.

Donc les premiers rapports sont égaux, ce qui prouve que IJ est parallèle à BC. Par suite, les deux triangles SIJ et SBC sont semblables.

4° L'aire du triangle SBC est égale à :

$$SE \times \frac{BC}{2} = SE \times EC.$$

Or le triangle rectangle SOE donne :

$$SE^2 = SO^2 — OE^2 ;$$

soit, puisque :

SO = 10 : 2 = 5 cm. et OE = 5 — 2 = 3 cm. ;

$SE^2 = 25 — 9 = 16$ et SE = 4 cm.

D'autre part :

EC = CD — ED = 10 — 2 = 8 cm.

Donc l'aire de SBC égale : 4 × 8 = 32 cm².

Le rapport des aires des triangles semblables SIJ et SBC est égal à :

$$\left(\frac{SJ}{SC}\right)^2 = \left(\frac{AB}{BC}\right)^2$$

ou, BC étant égal à 2 EC = 16 cm.

$$\left(\frac{AB}{BC}\right)^2 = \left(\frac{10}{16}\right)^2 = \frac{25}{64}.$$

Donc :

$$\text{aire SIJ} = \text{aire SBC} \times \frac{25}{64} = \frac{32 \times 25}{64} = 12 \text{ cm}^2 5.$$

V. **SCIENCES** (B. E. P. S., Paris, octobre 1932). — **Problème.** — *Un fil métallique en spirale est plongé dans 3 litres d'eau à la température de 15° centésimaux. Ses extrémités sont reliées aux deux bornes d'un générateur d'électricité qui maintient entre elles une différence de potentiel de 110 volts. On suppose que toute la chaleur dégagée par le courant est employée à porter cette eau à 100° centésimaux en 32 min. 18 s. Calculer l'intensité du courant.*

→ Solution — Pour élever de 100 — 15 = 85° la température de 3 litres d'eau, soit de 3 000 g., il faut :

85 × 3 000 = 255 000 calories.

La quantité de chaleur fournie en t secondes par un courant de I ampères, la force électromotrice, étant de E volts, est, en calories :

$$Q = \frac{1}{4{,}18} \times EIt.$$

Donc :

$$I = \frac{Q \times 4{,}18}{Et},$$

ou, puisque : E = 110 et t = 60 × 32 + 18 = 1 938,

$$I = \frac{255\,000 \times 4{,}18}{110 \times 1\,938} = 5 \text{ ampères.}$$

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'Ecole normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les établissements métallurgiques du Creusot.

Les établissements du Creusot, tant par l'importance de leur outillage que par le tonnage et la variété de leurs fabrications, constituent le premier centre métallurgique français, et un des premiers de l'Europe et du monde. Aussi, nous paraît-il intéressant d'en retracer l'origine et l'évolution et d'en préciser l'activité multiforme.

Les origines.

Entre les monts du Morvan et les monts du Charolais s'allonge une dépression d'une soixantaine de kilomètres de longueur sillonnée par deux cours d'eau dont l'un, la Bourbince, descend vers la Loire, et l'autre, la Dheune, coule vers la Saône. Cette dépression, ancien synclinal hercynien, est occupée par un gisement houiller comprenant d'une part, à l'Est, le bassin de Blanzy et d'autre part, à l'Ouest, une série discontinue de lambeaux dont le principal est celui du Creusot.

Ce double avantage : facilité des communications et présence de combustible, ne fut toutefois que tardivement utilisé. La dépression marécageuse ou boisée resta longtemps déserte et ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'elle fut empruntée par le canal dit du Charolais, appelé plus tard canal du Centre. Quant au charbon, c'est seulement en 1502 qu'on le découvrit, et du XVIe au XVIIIe siècle, on n'en poursuivit l'extraction qu'aux affleurements. En 1769, enfin, à la suite d'une concession accordée par Louis XV à François de La Chaise, seigneur de la Baronnie de *Montcenis*, commença une exploitation plus sérieuse et plus approfondie. Or c'est l'époque où le charbon de bois est remplacé par le charbon de terre dans le traitement du minerai de fer. Depuis longtemps, de petits fourneaux étaient en usage dans la région du Creusot, alimentés d'une part par les minerais de fer contenus dans les calcaires oolithiques de la région et d'autre part par le bois des forêts du voisinage. En 1782, et sous le patronage de Louis XVI, furent édifiés au Creusot des hauts fourneaux à charbon de terre avec, comme annexe, une fonderie de canons. La première coulée eut lieu en 1785, et la « Fonderie Royale de Montcenis » prit rapidement un brillant essor Pendant la Révolution, cette fonderie fut réquisitionnée et exploitée pour le compte de la Nation. Le Directoire la rendit à ses propriétaires et, pendant tout l'Empire, le Creusot continua à travailler pour la guerre et la marine.

L'essor.

En 1815, la paix revenue, le travail cessa et ne fut guère repris qu'en 1836, époque à laquelle les frères *Schneider*, maîtres de forges à Bazeilles, en Lorraine, vinrent s'y établir. Le développement des chemins de fer et du machinisme allait ouvrir des perspectives quasi indéfinies aux établissements du Creusot. Dès 1838, ces établissements livraient la première locomotive à vapeur construite en France et, quatre ans plus tard, la première machine de navire sortie des ateliers Schneider. Par la suite l'usine ne cessa de s'agrandir, de développer son outillage en l'adaptant aux progrès techniques et d'accroître le nombre de ses ouvriers.

A la suite des traités de commerce de 1860 notamment et pour mieux résister à la concurrence étrangère, elle fut équipée en grand. Le nombre des hauts fourneaux fut augmenté et d'importants laminoirs furent construits. Vers 1867, l'industrie de l'*acier* fit son apparition au Creusot où l'on employa d'abord le procédé *Martin-Siemens*, puis, ensuite et concurremment, le procédé *Bessemer* ; c'est de ce moment que date la fabrication des rails d'acier, des tôles et des barres en acier doux pour la construction des

Loisel. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

navires de guerre et des canons en acier. En 1876, fut installé un marteau-pilon de 100 tonnes qui devint célèbre dans le monde entier ; il permit l'exécution des arbres de grosses machines marines et des canons d'acier de gros calibre. En cette même année 1876, commença la fabrication en acier des plaques de blindage qui, auparavant, étaient exécutées en fer.

La fin du XIXe siècle fut marquée par d'importants changements dans la physionomie et les fabrications des usines du Creusot. A la suite de la découverte, par Thomas et Gilchrist, du procédé pour le traitement des minerais phosphoreux, la Lorraine devint, en quelques années, notre région sidérurgique par excellence. Dans le même temps, les minerais de fer de la région du Creusot ainsi que le gisement houiller s'épuisaient. Pour s'adapter à cette situation nouvelle les dirigeants de notre grande firme métallurgique ont transporté certaines de leurs fabrications à proximité du minerai, de la houille ou de moyens de communication aisés, dans l'Est, le Nord, sur des grandes voies fluviales ou sur le bord de la mer ; en outre et tout en continuant de

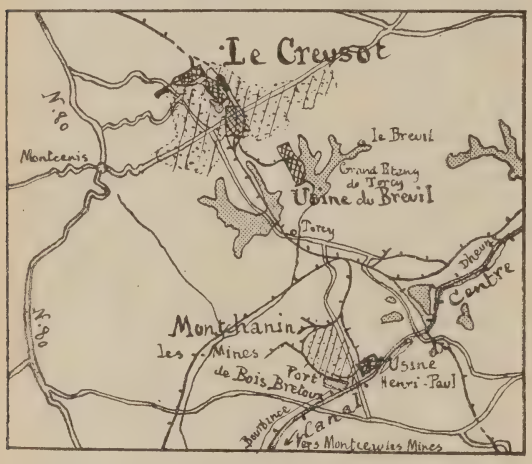

fabriquer la gamme complète des produits métallurgiques, ils ont de plus en plus spécialisé leurs établissements dans la *fourniture des produits finis*, dont certains particulièrement coûteux et exigeant une main-d'œuvre abondante et expérimentée.

L'agrandissement des usines, puis la nécessité de les rapprocher du canal du Centre par où arrivent à bon compte matières premières et combustible ont entraîné un développement des installations vers le Sud-Est. Les premiers ateliers avaient été édifiés sur la houillère même, dans un vallon étroit ; par la suite, les ateliers de construction, les aciéries, les halls de forgeage, les ateliers d'artillerie et de mécanique furent établis en aval sur des emplacements plus ouverts. Puis, en 1917, l'*usine du Breuil* a été achevée près du grand étang de Torcy ; elle comprend une vaste aciérie Martin, des laminoirs et un grand atelier de mécanique générale. Enfin en 1920, l'*usine Henri-Paul* a été ouverte à Montchanin sur les bords mêmes du canal du Centre ; elle comporte des fours à coke avec ateliers de récupération des sous-produits et une fonderie de fonte et de bronze.

Le gisement *houiller* du Creusot est maintenant à peu près épuisé. Le charbon consommé provient des mines environnantes : Blanzy, Montceau-les-Mines, Montchanin, Conches-les-Mines et aussi du petit bassin de La Machine, dans la Nièvre, près de Decize. Mais les établissements Schneider consomment de plus en plus d'*électricité*, comme source de chaleur et comme force motrice. Le courant leur est fourni par des centrales thermiques (Le Creusot et Decize) et par des usines hydrauliques édifiées sur le Rhône (Chancy-Pougny, près de la frontière suisse) et sur l'Ain (Cize-Bolozon).

C'est par le *port du Bois-Bretoux*, aménagé à Montchanin, en bordure du canal du Centre, qu'arrivent la plus grande partie des matériaux nécessaires aux usines Schneider : charbon, minerai, fontes brutes, ferrailles, pierres réfractaires, etc. Les usines elles-mêmes sont desservies par un réseau de *voies ferrées* de plus de 200 kilomètres.

Les fabrications.

Les établissements Schneider constituent un ensemble complet de hauts fourneaux, d'aciéries, de fonderies, de forges, d'ateliers de construction mécanique — ensemble susceptible de fournir la plupart des fabrications métallurgiques et plus particulièrement celles qui exigent de la qualité, du fini et de la précision.

Les *hauts fourneaux* sont maintenant réduits à trois ; ils utilisent, d'une part, du coke fabriqué à Montchanin, dans deux batteries de 40 fours, et, d'autre part, des minerais riches importés des Pyrénées, de Suède et d'Espagne. Ils fournissent des fontes hématites de première fusion pour moulage et affinage et des fontes au manganèse.

Ces fontes, auxquelles s'ajoutent celles importées de Lorraine ainsi que des ferrailles, sont traitées dans des *aciéries* qui constituent la principale spécialité des usines Schneider. Ces aciéries comprennent, tant aux usines du Creusot qu'à celle du Breuil et à l'usine « Henri-Paul », des *fours Martin* particulièrement puissants, des *fours électriques*, qui prennent une grande extension, et des *fours à creusets*. Ces divers fours élaborent des aciers Martin et, de plus en plus, des aciers spéciaux au manganèse principalement, puis au chrome, au nickel, au cobalt, au tungstène, au silicium, etc., aciers dont on sait les propriétés pour ce qui est de l'action des fortes températures, des acides, de l'eau de mer, etc., ou de la dureté et de la résistance. L'aciérie du Breuil est complétée par des laminoirs comprenant un puissant blooming et des trains à tôles fortes.

Les diverses fonderies fabriquent des *pièces moulées* : moulages de fonte (cylindres et pièces de locomotives, cylindres de laminoirs, volants, etc.), moulages d'acier au carbone, au manganèse ou au ferro-silicium pour la fabrication des pièces de machines, de coques de navire, de matériel de chemins de fer ou d'exploitations minières, d'appareils de distillation, etc. En outre, grâce à un outillage puissant, le Creusot fabrique, dans ses halls de *forgeage*, des pièces en acier forgées, estampées et embouties, de toutes dimensions.

Enfin, pour les *constructions mécaniques*, les usines Schneider ont les possibilités les plus variées pour ce qui est des turbines de toutes puissances, à vapeur ou hydrauliques, des locomotives tant à vapeur qu'électriques, des moteurs à gaz, des machines soufflantes, des machines d'extraction, des moteurs Diesel, du matériel d'artillerie etc.

Les usines annexes.

Les chantiers de *Chalon-sur-Saône*, créés en 1839, sont spécialement outillés pour la construction des ponts et charpentes métalliques, matériel de ports, caissons métalliques pour fondations à air comprimé, ponts militaires démontables, caissons, affûts, wagons blindés, tenders, bateaux et remorqueurs pour navigation fluviale, torpilleurs, sous-marins, réservoirs, gazomètres, etc.

Les usines du *Havre*, d'*Harfleur et du Hoc*, acquises en 1897, assurent la construction des matériels d'artillerie, la fabrication des munitions, la construction des moteurs Diesel, des machines à vapeur pour navires de mer, etc. Elles possèdent des ateliers de pyrotechnie et un champ de tir.

L'usine de *Londe-les-Maures* (Var), créée en 1908, est outillée pour la fabrication des torpilles. La station du *Creux-Saint-Georges* près Toulon, est utilisée pour les essais de sous-marins. L'usine de *Bordeaux*, construite en 1915, est spécialisée dans la fabrication des douilles pour l'artillerie et des alliages en métal léger, tubes étirés, etc.

R. OZOUF.

LAGUIRANDE-DUVAL. **Contes et légendes de Pologne.** *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *Toile noire.* **16.50**

AU RÉGIME DES FRUITS

Les fruits sont à la base de votre régime ?... Fort bien : mangez toujours ce fruit-aliment qu'est la banane française. Sa valeur nutritive égale celle de viande. Riche en vitamines, prodigue d'hydrates de carbone, ces éléments générateurs de muscles et d'énergie assimilable par tous les estomacs, c'est l'aliment-fruit par excellence du végétarien. Pour qu'une banane soit très nutritive et savoureuse, il faut la choisir parmi les bananes françaises bien mûre, à la peau marquée de brun.

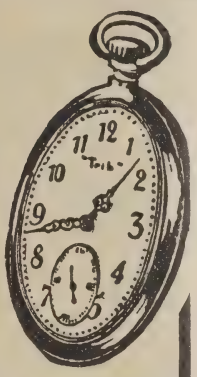

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 I. E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes phar-nies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.

Grande discrétion. célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

24 MODELES
DE 225 A
1.000 FRS

CATALOGUES GRATUITS DE

CYCLES
CHASSE
PÊCHE
Nº 27

VENTE A CRÉDIT!

VERNEY CARRON
SAINT-ETIENNE

PÊCHEURS

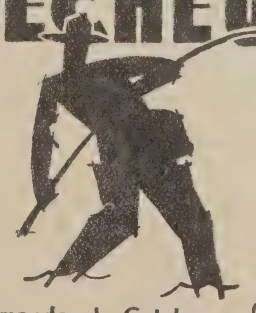

Demandez le Catalogue de Pêche Nº P. 23 gratuit franco, sans engagement.

Grande baisse de prix sur les cannes et les moulinets.

Les CANNES MILWARD
Les SOIES
Les MOULINETS HARDY

CHASSE — PÊCHE — CYCLISME

VERNEY-CARRON
St ÉTIENNE

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.

JOYEUSES VACANCES !...

sur la MANCHE
l'OCÉAN
la COTE D'AZUR
les ALPES

Prix à la portée de tous

PENSION COMPLÈTE :

Stations ..... depuis **17** fr.
Hôtels confortables.. — **23** fr.
Hôtels grand confort. — **30** fr.

HOTELS COOP
85, Rue Charlot -:- PARIS (3e)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)

Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

SOIGNONS NOTRE ÉPIDERME

Le printemps serait certes la plus agréable saison de l'année et les poètes qui l'ont chanté et le chantent encore auraient pleinement raison, s'il n'entraînait certains inconvénients qui ont leur importance. Les troubles circulatoires qui s'extériorisent par les énervantes et disgracieuses éruptions cutanées, les insupportables démangeaisons, ne sont pas les moindres de ces inconvénients. Sans parler du danger que présentent ces troubles pour l'équilibre physiologique de l'organisme, ils ont pour effet de cribler l'épiderme de points rouges, de boutons, quelquefois même de « clous », de furoncles. Aussi bien que le prestige que vous devez garder près de vos élèves que dans l'intérêt de votre santé, il faut purifier votre sang, éliminer les toxines, régulariser la circulation sanguine, les fonctions gastriques et intestinales. Ne faites pas, pour obtenir ce résultat, de décevantes et coûteuses expériences avec des remèdes dangereux ou simplement inefficaces. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, extrait absolument naturel et inoffensif de plantes alpestres, est d'une efficacité prouvée par deux siècles de succès. Aucun eczéma saisonnier, aucune furonculose ne résiste à ce dépuratif puissant et doux qui, loin d'augmenter le déséquilibre organique sous prétexte de désintoxication, le débarrasse rapidement de ses poisons, cause de toutes les éruptions. En ce qui concerne le soulagement local immédiat, un traitement au Baume de Durbon s'indique tout spécialement. Une application journalière supprime les démangeaisons, favorise la résorption des boutons, rafraîchit et adoucit l'épiderme. La tisane des CHARTREUX DE DURBON et le BAUME DES CHARTREUX DE DURBON, préparés en Dauphiné, suivant la formule deux fois séculaire du Père Géraldus, sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

COIFFURE MODE, Simple & Pratique
GRÂCE AUX **POSTICHES MOLLARD**
18, rue Crussol, PARIS - Catalogue N° 81 F^co
REMISE DE 10 °/. AUX ABONNÉES

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Vienne permuterait Seine-et-Oise. J. I. 856.

Ménage, instit. Ardennes, permuterait Aube, Loiret, Yonne, Côte-d'Or. J. I. 842.

Institutrice Isère permuterait Hautes-Alpes, proximité Briançon. J. I. 857.

Institutrice Dordogne permut. Basses-Pyrénées ou Bouches-du-Rhône. Institutrice Basses-Pyrénées perm. Bouches-du-Rhône. J. I. 858.

Institutrice Sarthe, promesse exeat, permuterait Gironde, Basses-Pyrénées ou littoral méditerranéen. J. I. 859.

Institutrice Alger demande permutante Seine. Raison fa mille. J. I. 860.

ENSEIGNEMENT

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. : J.-B. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815.

Instituteurs désirant acheter nouvelle voiture populaire grande marque, consommant moins de 4 l. aux 100 km., à conditions spéciales, sont priés d'écrire bureau du Journal. J. I. 848.

Ménage instituteurs recherche prêt de 5.000 fr. remboursable en 20 mensualités, Taux 15 % J. I. 824.

HOTELS-PENSIONS

Nice, Pension La Malouine, 62, bd. Carnot, tt conf., jard., px réduit, arr. p. fam.

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens.

Caucanières Escouloubre. Station climatique rhumatismale. Chambres. Facilités cuisine. S'adr. : Médus, institutrice Pauligne (Aude).

Bandol-sur-Mer, Var. Florida, pens. fam. repos, cuis. soig., bel. vue.

MARIAGES

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Institutrice, 24 ans, parente inst., corr. v. mar. avec collègue 24-32 ans, préf. Sarthe, Loiret, Loir-et-Cher. J. I. 843.

Institutrice, 38 ans, sans famille, sans relations, échang. corresp. avec collègue même situation, Gard ou limit. J. I. 865.

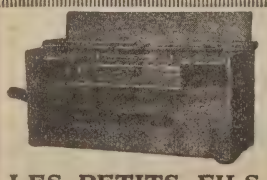

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

LES DEUX RUSSES

Histoire en mer

Par ANDRÉ LICHTENBERGER

Point de milieu plus pittoresque pour l'observateur que l'élite cosmopolite rassemblée sur le pont des premières dans un grand paquebot transocéanique. Avant même d'avoir quitté Marseille, la petite Mme Deligny, partant pour l'Égypte où son mari, fonctionnaire distingué de la Dette, viendrait l'attendre à Port-Saïd, s'est félicitée d'avoir pris passage sur un long-courrier d'Extrême-Orient au lieu d'un *Mariette-Pacha* ou d'un *Champollion*, si confortable que soient les plus beaux et récents palaces flottants des Messageries Maritimes.

Selon la destination du paquebot qui l'emporte, l'humanité qui s'y groupe offre, en effet, des aspects singulièrement variables ; au lieu de l'ordinaire mélange de gens d'affaires et de touristes, de fonctionnaires et de Levantins, qui forme la faune habituelle des grands steamers méditerranéens, quelle variété dans les types, les allures et les professions chez les deux cents hôtes que réunit le hasard pour des destinations aussi diverses que Djibouti, Ceylan, Singapour, Saïgon, Hong-Kong et Yokohama !

D'intelligence vive, d'intuition fine, imaginative aussi, Jane Deligny, avant que disparût de l'horizon la côte de Provence, s'amuse à étiqueter chaque visage. Est-ce que ce grand gaillard bien découplé, au maintien un peu engoncé, ne dénonce pas au premier coup d'œil l'officier français en civil ? Cette vieille géante à lunettes et à cheveux courts qui nasille ne peut être qu'une Américaine effectuant son tour du monde ! Impénétrable et câlin, cet éphèbe au teint brun et aux yeux d'escarboucle est un Hindou qui rentre de Londres, ayant accumulé des moyens nouveaux de haïr et de combattre l'Angleterre. Ce gentil couple de petits fonctionnaires, à la fois nigaud et important, débutera dans trois semaines au Tonkin ou en Cochinchine.

A côté de la jeune femme, l'aimable inspecteur de la Banque franco-égyptienne du Caire, Jacques Leraule, et le docteur du bord, s'amusent à exciter sa verve. Il faut même reconnaître que, si ce dernier ne l'y eût rendue attentive, peut-être n'eût-elle pas flairé dès le premier soir le drame qui si vite allait la faire frissonner.

Un gros homme un peu voûté, au teint jauni, figure plate, les yeux légèrement bridés, un cigare énorme aux lèvres, accomplissait consciencieusement sur le pont son footing. A son passage, le docteur Merlot souleva sa casquette. Aussitôt la jeune femme d'interroger :

— Un Russe, n'est-ce pas ?

— Sans contredit. Vous avez remarqué ses pommettes saillantes ? C'est, du reste, la première fois que je le vois sur la ligne. Ah ! je crois qu'il est embarqué pour Hong-Kong. Il marque médiocrement. Voulez-vous mon avis ? Je ne serais pas autrement surpris si l'on m'apprenait qu'il s'agit de quelque émissaire bolchevik chargé d'aller faire du grabuge en Chine.

— Un Bolchevik, mais c'est passionnant, vous me le présenterez ?

— Comment donc ? Mais avouez qu'il a moins bonne façon que le maître d'hôtel son compatriote, qui, tout à l'heure, vous servait le thé.

— Un Russe aussi !

La jeune femme battit des mains, se tourna vers son compagnon :

— Que vous ai-je dit, Jacques, quand vous m'affirmiez tout à l'heure que c'était un Italien ! Il y a dans le charme slave quelque chose qui ne trompe pas. Et je vous certifie que ce magnifique garçon n'est ni un Mongol ni un Moujik. Voulez-vous parier qu'avant d'arriver à Port-Saïd j'aurai la preuve que nous avons à notre service un comte quelque chose, issu d'une des meilleures familles de l'ancien régime ?

Un moment plus tard, prenant le café au fumoir, Jane Deligny avertissait d'un hochement de tête son sigisbée.

— Regardez-le donc, Jacques.

Effondré devant une chartreuse verte, le passager russe venait d'appeler le maître d'hôtel, et le contraste, en effet, était singulier, entre la vulgarité aux apparences bonasses de l'agent révolutionnaire et l'attitude du serviteur dont les moindres gestes dénonçaient plus que n'importe quel papier d'état civil l'aristocratie innée.

Jane glissa à l'oreille de son compagnon :

— Avez-vous entendu qu'il s'appelle Boris comme le grand-duc !

Les deux hommes s'étaient mis à causer en russe. Un gros rire vulgaire errait sur les lèvres de l'un, l'autre demeurait d'une correction impassible ; mais, soudain, à une question de son client, une lueur passa dans son œil. Les deux Français échangèrent un regard. Jacques résuma l'impression commune :

— Hum ! à la place de l'autre, il me semble que je me méfierais.

***

Le lendemain, selon sa promesse, le docteur Merlot présentait à la jeune femme M. Nicolas Zetkin, en partance pour Hong-Kong. L'homme se montra tout de suite d'une amabilité empressée, voire obséquieuse, et à la fois impénétrable. Habilement, sans avoir l'air d'y toucher, la jeune femme essaya de le questionner. C'était la première fois qu'il allait en Extrême-Orient ? Comptait-il y séjourner ? Il répondit évasivement. Il avait déjà été au Japon et en Mandchourie. Il ne savait encore trop s'il prolongerait, cela dépendrait des circonstances. Mais il ne dit pas desquelles. Il demeura également réservé dans ses appréciations concernant la vie à Moscou et dans l'intérieur de la Russie. On sentait l'homme habitué à dérober sa pensée, résolu sous une bonhomie apparente à demeurer indéchiffrable. La jeune femme le quitta un peu dépitée.

L'après-midi, elle se fit servir le thé. Les mains longues et fines du maître d'hôtel — à l'index de la main gauche, elle remarqua une bague en platine, une bague de femme eût-on dit — (ah ! quels souvenirs s'y rattachaient !) disposaient avec habileté la tasse et le couvert, présentaient les assiettes. Comme il savait mettre une grâce personnelle dans sa correction ! Comme, visiblement, il lui eût été plus naturel de baiser la main de sa jolie cliente au lieu de se confiner dans une besogne servile ! Mais, avec la merveilleuse faculté d'adaptation des Russes, il y déployait une grâce parfaite.

Elle ne put se retenir d'interroger :

— Eh bien ! monsieur Boris, vous avez un compatriote parmi les passagers ?

Il eut un imperceptible tressaut.

— Ah ! oui, M. Zetkin...

Et presque aussitôt, le regard brusquement allumé, il l'interrogeait à son tour :

— Vous le connaissez ?

Si visible était son saisissement qu'un moment lui échappait l'usage de la troisième personne. Avec une indifférence bien jouée, la jeune femme répondit :

— Oh ! je ne le connais pas réellement. On me l'a présenté.

Incontestablement, un émoi difficile à définir se dissimulait derrière le masque aux lignes pures. Et peut-être une parole qui allait sortir des lèvres minces jetterait quelque lumière sur l'inconnu tapi dans l'ombre ; mais un Yankee apoplectique, la bouche meublée d'or comme une cave de la Banque de France, meuglait :

— Gâçon... un cocktail !...

Immédiatement, dans l'œil, l'éclair s'éteignit. L'homme s'inclinait avec le sourire professionnel et disparaissait. Il faut bien, n'est-ce pas, gagner sa vie !

***

Le lendemain, au tableau où sont affichés les radios de la Tour Eiffel, cinq lignes annonçaient un attentat à l'ambassade soviétique de Riga. Un secrétaire avait été tué de trois balles par un visiteur. Le meurtrier s'é-

tait laissé arrêter sans résistance. Il avait avoué n'avoir eu d'autre but que de venger sa femme odieusement massacrée par les Bolcheviks. Contre son bras, durant qu'elle déchiffrait la dépêche, Jane Deligny en sentit frémir un autre. Elle reconnut à côté d'elle Nicolas Zetkin. Ses joues marbrées de taches rouges dénonçaient l'effort et sans doute l'angoisse secrète avec laquelle il prenait connaissance du feuillet dactylographié. Elle se rappela que, la veille, il avait dit avoir passé quelques jours dans les États Baltes. Elle ne put s'empêcher de le questionner.

— Vous avez vu, monsieur, cette affreuse nouvelle ? Peut-être avez-vous connu la victime ?

Il répondit d'une voix assoudrie :

— Mais oui, un peu, c'était un fonctionnaire très aimable.

Il n'ajouta rien. Visiblement, des images sinistres se levaient en lui. Pour rompre un silence qui, sans doute, lui pesait, il s'excusa.

— J'aperçois le docteur. Vous permettez, madame, que je lui dise un mot ?

On devinait un homme que rongent sans cesse mille souvenirs redoutables, qui sent perpétuellement autour de lui la menace de sombres vengeances.

L'après-midi, prenant le thé avec Jacques Leraule, Mme Deligny causa avec lui de l'attentat. Quand il l'eut quitté, pour un bridge, elle parcourut à nouveau la dépêche et, levant les yeux aperçut son serveur, immobile, du rêve dans les yeux. Elle l'interpella :

— Eh bien ! ils vont bien vos compatriotes... Pan ! pan !...

Puis elle ajouta avec gravité et sentiment :

— Sans avoir de détails sur le fond de l'affaire, on peut penser que la victime était moins intéressante que l'exécuteur.

L'homme eut un geste de dédain, un sourire singulier, et, époussetant la table, il proféra d'un air insoucieux :

— Bah ! ce n'est pas difficile de tuer d'un coup de revolver.

« Ce n'est pas difficile de tuer d'un coup de revolver. » Quelle était la signification réelle de cette réflexion ? Trop d'affinement marquait le beau masque énergique pour y voir seulement un propos banal. Nul blâme en ce qui concernait l'acte lui-même. C'est sans doute que le jeune homme ne le réprouvait pas et très probablement se sentait le cas échéant capable de l'imiter. Seulement, il n'adopterait pas l'arme bruyante qui se dénonce bêtement elle-même et qui ainsi arrête l'action. Sans doute, choisirait-il, si jamais il avait à agir, des moyens aussi sûrs et plus détournés.

Et soudain, la jeune femme avisa, endormi dans un fauteuil de cuir, Nicolas Zetkin qui ronflait la bouche entr'ouverte. Et elle sentit son regard se croiser avec celui du maître d'hôtel fixé de même sur le dormeur. Pas moyen de méconnaître l'attention avec laquelle il le guettait, mais ses yeux, surprenant ceux de la jeune femme, se détournèrent.

Il apportait un pot de marmelade d'orange, s'inclinait devant sa cliente. Elle proféra :

— Vous me demandiez si je connaissais M. Zetkin ? Est-ce que, par hasard, vous le connaissez vous-même ?

Il eut un geste vague et répondit d'une voix creuse, évasive :

— Un peu.

Elle se sentit mal à l'aise.

(A suivre.)

ANDRÉ LICHTENBERGER.

CURIOSITÉS MATHÉMATIQUES

LA GÉOMÉTRIE ET L'ARITHMÉTIQUE AU TEMPS DES PHARAONS

Le regretté M. Jules Gal nous rappelait, il y a quelques années, comment la trigonométrie était née sur les bords du Nil. Les inondations périodiques du fleuve nivelaient la vallée, emportant les bornes des propriétés. Les riverains étaient donc obligés d'établir la carte des terrains *avant* la crue pour l'utiliser *après*. La nécessité rend ingénieux. La triangulation ou trigonométrie fut découverte. Et il se créa peu à peu un corps d'arpenteurs professionnels qui retrouvaient rapidement, après chaque inondation, les limites des champs. C'est parmi ces arpenteurs que la caste sacerdotale recrutait les géomètres chargés de dresser les plans et les alignements des temples et des tombeaux qui devaient être exactement orientés suivant les prescriptions rituelles.

Ayant sans cesse à tracer des dessins géométriques et à mesurer des surfaces, les arpenteurs furent amenés à étudier les propriétés des figures ainsi obtenues ; petit à petit ils trouvèrent, soit par le raisonnement, soit par l'empirisme, la formule de l'aire du cercle. Ils trouvèrent aussi les propriétés du triangle rectangle dont les côtés sont respectivement 3, 4 et 5, et ils s'en servaient pour construire un angle droit. Ils révélèrent cette propriété magique à Pythagore, qui prouva d'ailleurs qu'elle appartient non seulement au triangle rectangle de dimensions 3, 4 et 5, mais à tous les triangles rectangles.

D'autres notions étaient connues. En effet, Hérodote nous conte ceci : les prêtres égyptiens lui apprirent que les proportions établies pour la grande Pyramide entre le côté de la base et la hauteur étaient telles que le carré construit sur la hauteur verticale égalait exactement la surface de chacune des faces triangulaires, — et c'est bien effet ce qu'ont vérifié les mesures modernes. On sait, d'autre part, quelle surprise attendait les savants que Bonaparte avait emmenés avec lui en Égypte à la fin du XVIIIe siècle. Ils commencèrent leurs études par la triangulation du pays et choisirent la grande Pyramide comme point de départ d'un méridien central, pris comme origine des longitudes. Or ils constatèrent que les diagonales prolongées du monument renferment très exactement le Delta formé par le Nil et que le méridien, c'est-à-dire la ligne nord-sud passant par le sommet, divise ce même Delta en deux secteurs rigoureusement égaux, ce qui n'est évidemment pas dû au hasard. Ce n'est pas non plus le hasard qui avait fait connaître aux architectes de la grande Pyramide l'unité de longueur ou coudée sacrée dont ils se servaient. Cette coudée mesurait 635mm,660, c'est-à-dire exactement la dix-millionnième partie du rayon polaire de la sphère terrestre...

Les anciens Égyptiens n'ont certes pas été les précurseurs des Euclide et des Archimède ; toutefois, on ne peut leur dénier une longue pratique de la géométrie. Par contre, en arithmétique, ils s'en sont tenus aux données les plus élémentaires. Depuis les plus lointaines origines, les prêtres de Memphis et d'Héliopolis possédaient la numération décimale qu'ils tenaient sans doute des Chaldéens, à moins qu'ils ne l'aient découverte eux-mêmes en comptant sur leurs dix doigts. Seulement, ils n'avaient pas imaginé le zéro ni cette règle fondamentale qui permet d'écrire simplement un nombre quelconque : *Tout chiffre placé à la gauche d'un autre exprime des unités dix fois plus grandes que cet autre.* De plus, leurs multiplications se réduisaient à des additions successives, et, en dépit de leurs longues méditations, les prêtres n'étaient pas parvenus à découvrir la division.

Ils usaient des fractions ; mais leur système, des plus primitif, n'admettait que des fractions ayant l'unité comme numérateur, comme

1/6, 1/8, éludant l'expression si simple d'une quantité comme 6/10, par l'expression plus compliquée 1/2 + 1/10. La seule exception qu'on connaisse à cet usage nous est fournie par la fraction 2/2.

On conçoit qu'avec une telle arithmétique ils aient été obligés d'avoir fréquemment recours à des tables présentant des opérations toutes faites. Nous sommes renseignés à ce sujet par un document fort instructif, le fameux papyrus du « Rhind », datant de dix-sept cents ans avant notre ère, qui se trouve au *British Museum* de Londres. Voici précisément, à titre d'indication, la traduction d'un passage de ce papyrus. Il s'agit d'un problème très élémentaire et de sa solution : *Je verse trois fois mon vase dans un boisseau ; j'ajoute 1/3 et 1/5 de mon vase ; je le remplis ; quelle est la quantité en question ?* (Il faut lire évidemment : le boisseau se trouvant rempli, quelle fraction du boisseau représente la capacité de mon vase ?) Une solution subtile et compliquée aboutit à cette sèche réponse : « La quantité est donc : 1/4, 1/53, 1/106, 1/202. » Notre calculateur, dont les explications ne sont pas très claires, veut dire que le vase contient 1/4 + 1/53 + 1/106 + 1/202 = 15/53 de la capacité du boisseau. Ce résultat est exact.

Qu'on ajoute à cela quelques notions sur les carrés et sur les progressions arithmétiques et on aura le bilan des connaissances découvertes en arithmétique après trois mille ans et plus de méditations sacerdotales.

Et ces connaissances, qui n'intéressaient d'ailleurs pas le vulgaire, restaient l'apanage des initiés, les prêtres, les astrologues. Ceux-ci les gardaient d'autant plus jalousement qu'elles étaient moins précieuses. C'était sans doute le moyen de leur donner du prix.

A. LACLEF.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

CHANSONS

ON n'émet pas une opinion originale lorsqu'on déclare que l'art de la chanson a singulièrement évolué depuis la guerre ; il avait même commencé quelque peu plus tôt son évolution. Une mélodie du genre de l'*Etoile d'Amour* devait florir vers 1900, si je ne me trompe. A cette sensiblerie roucoulante se sont aujourd'hui substituées des œuvres bien autrement réalistes ; et il apparaît à l'usage que le réalisme n'a pas mis l'accent sur la gaieté. Bien au contraire.

Les artistes les plus connues, une Damia, une Marianne Oswald, une Lucienne Boyer, semblent n'avoir d'autre souci que de nous convier à la détresse. On dirait qu'elles nous l'imposent. Rappelez-vous l'effroyable succès de cette récente chanson hongroise, *Sombre dimanche*, tout de suite traduite et gravée en français, pour cette raison que son accent morbide a entraîné une bonne douzaine de suicides. Soit dit en passant, n'est-il pas pénible de penser que les éditeurs de disques puissent spéculer sur de pareils événements ?

Il est trop vrai que l'atmosphère des chansons à succès est, en général, de tristesse. Je dis en général, car il se trouve, certes encore, des chansonniers dont la veine est comique, satirique et bon enfant. C'est sur les autres toutefois que l'accent est mis. Sommes-nous devenus plus soucieux que naguère et plus enclins à nous bercer d'une façon morose ? On peut se le demander. Pourtant il semblerait que notre lot de désagréments soit assez grand pour que l'on ne vînt point encore nous accabler par le truchement de la musique. C'est pourquoi je demande aux éditeurs : « Qui de vous le premier commandera à ses chansonniers des œuvres dépourvues de ce noir pessimisme et tout en même temps dotées d'une indiscutable qualité de forme ? » Je lui promets d'aider à son succès.

MÉMENTO.

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan*).

Abréviations ; G. (Gramophone) ; C.(Columbia) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; B. (Brunswick).

ORCHESTRE. — *Symphonie n° 40*, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Londres (G. 3, disques) ; *Bourrée fantasque*, de Chabrier (P., 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano : Suite anglaise en sol mineur*, de J.-S. Bach (Courante et gigue), par Alexandre Borowsky (Pol., 1 disque). — *Violon : Alt Vien*, de Tedesco, et *Guitare*, de Moszkowski, par Heifetz (G., 1 disque). — *Clavecin : Partita en si bémol majeur* (Prélude, Allemande, Courante, Sarabande, Menuet et Gigue) et *Six petits préludes*, de J.-S. Bach, par Wanda Landowska (G., 2 disques) ; *Les caractères de la guerre* (Le Boute-Selle, la Marche, Deux fanfares, la Charge, la Mêlée, la Victoire), de François Dandrieu (1684-1740), par Pauline Aubert (P., 1 disque). — *Orgue : Toccata et fugue en do mineur*, de Bach, par M. Cunninghan (C., 1 disque). — *Harmonica : The music goes round and around*, par Borrah Minevitch et sa troupe.

CHANT. — *Les Noces de Figaro : Mon cœur soupire* et *Berceuse à l'enfant*, d'après Schubert, par Elyane Célis (G., 1 disque) ; *Soupir* et *Chanson triste*, de Duparc, par Panzera (G., 1 disque) ; *Chanson de la Chambrée*, de Ruydard Kipling, en anglais, par Peter Dawson, orchestre et chœur (G., 1 disque) ; *Dans le vaste champ*, d'Alexandroff, et *Cloches du soir*, vieille chanson russe (G., 1 disque) ; *La Dame de Monte-Carlo*, de Jean Cocteau, par Marianne Oswald (C., 1 disque) ; *Haut et court* et *Chant du vagabond*, par Bordas (C., 1 disque) ; *Si c'était écrit* et *Quand un vicomte*, par Hildegarde (C., 1 disque) ; *Laissez-moi vous aimer* et *Tchi-Tchi*, du film Marinella, par Tino Rossi (C., 1 disque) ; *Paganini*, de Franz Lehar (J'ai toujours cru qu'un baiser), et *Monsieur de Beaucaire*, d'André Messager (La rose rouge), par André Baugé (P., 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

PROMENADES SCOLAIRES

LORSQUE vient la belle saison, quelques instituteurs emmènent parfois leurs élèves faire de petites promenades à travers la campagne. Voilà certes une louable initiative, la nature en effet offre un vaste champ d'expériences, dont le maître profite pour faire comprendre à ses jeunes auditeurs, sans les ennuyer, bien au contraire, certaines leçons de botanique, de géographie, d'histoire même, dont une compréhension aussi parfaite aurait demandé un temps beaucoup plus long dans l'austère salle de classe.

Si l'instituteur a eu soin de demander à ses élèves de se munir de deux ou trois morceaux de sucre (méthode qui est à recommander), on peut même trouver matière, au cours de cette promenade, à une excellente leçon de physiologie : on fera remarquer en effet que, si certains élèves se trouvent fatigués, c'est parce que l'exercice a épuisé leurs réserves de forces et d'énergie musculaires, mais s'ils croquent un morceau de sucre, immédiatement la fatigue disparaît pour faire place à une grande sensation de bien-être. N'est-ce pas là une excellente occasion pour démontrer combien le sucre est un puissant reconstituant du système musculaire et un aliment particulièrement nutritif ?

POUR LIRE EN CLASSE

Une promenade en mer.

(Suite et fin.)

Par une belle journée de septembre, l'impératrice Eugénie part pour une promenade en mer, suivie de cinquante invités. Malheureusement, la mer est houleuse, la plupart des passagers sont malades, et, lorsqu'on veut débarquer à Fontarabie, le pilote s'y refuse, car la passe est dangereuse par gros temps !

On regrimpa sur la *Mouette*, je ne sais trop comment, et je m'étonne encore que certaines personnes aient eu la force de se hisser. Les matelots jetaient ces infortunés comme des ballots de coton. Brisés de désespoir, tout le monde se recoucha, et la danse reprit de plus belle avec tout ce qui s'ensuit.

Au bout de quelques heures — il pouvait être sept heures du soir — voilà que Biarritz paraît à nos yeux ravis. Quel bonheur ! Quelle joie ! Merci, mon Dieu !

On se rapprochait de plus en plus, lorsque, tout à coup, nous voyons de brillantes fusées s'élever majestueusement de la plage... Un feu d'artifice, sans doute, pour saluer notre arrivée. Ce doit être une gracieuse attention de l'empereur !

On entend le bruit des rames des canots qui s'approchent. Le capitaine, soucieux, croit, à travers l'obscurité, n'en distinguer que deux. Où peuvent bien être les autres?...

De l'un des canots, le pilote nous hèle, et le voilà bientôt sur le pont de la *Mouette*, ruisselant d'eau de la tête aux pieds. Il s'approche du capitaine et lui remet un pli...

Oh ! douleur ! Oh ! malheur ! Oh ! désespoir !

Ce pli contenait ces mots :

« Par ordre de l'empereur, il fait défense absolue au capitaine, commandant la *Mouette*, de débarquer l'impératrice. La mer est démontée, et les pilotes ne répondent pas de ramener à terre saines et sauves Sa Majesté ainsi que les personnes de sa suite. Le capitaine devra reprendre la haute mer, et ordre lui est intimé de n'aborder que dans un port dont l'entrée n'offrira aucun danger ! »

Le pilote avait reçu de l'empereur cinq cents francs pour aller porter son ordre au commandant de la *Mouette*.

Et voilà les machines qui recommencent à ronfler, l'hélice à tourner... et nous repartons !

— Vous verrez que cela sera pour la Cochinchine, dit Mme de la Bédoyère, et elle se mit à pleurer à chaudes larmes !

Et c'est ainsi que, de huit heures du soir à deux heures du matin, nous avons erré comme le vaisseau fantôme à travers ce maudit golfe de Gascogne.

A la fin, le capitaine, pressé par l'impératrice, prit son courage à deux mains et dit qu'il allait tenter d'entrer dans l'Adour, ajoutant cependant qu'il doutait fort que le gardien du phare l'autorisât à passer, la mer étant réellement démontée.

— On verra, d'ailleurs, ajouta-t-il. Si le phare donne le signal, tant mieux ! S'il ne le donne pas, nous dirigerons notre marche sur Bordeaux !

Et nous voici en face du phare ! La *Mouette* allume ses feux et donne le signal :

— Peut-on entrer ? l'Impératrice est à bord.

Et le sémaphore de répondre :

— Entrez !

Le capitaine paraît terriblement anxieux ; les officiers sont blêmes ; nous voyons qu'ils se consultent, qu'ils paraissent indécis. Que se passe-t-il donc?

Le capitaine monte sur la passerelle, les officiers se postent comme s'il s'agissait de s'apprêter à un combat ; on attache l'homme de barre avec des cordes, on met également des cordes au gouvernail, puis, des deux côtés, on place trois matelots avec des cordes. Les commandements retentissent sur le navire, l'inquiétude prend tout le monde, les malades se redressent, les mourants reviennent à la vie... J'entends un matelot dire à l'autre :

— Le gardien du phare me paraît un singulier bonhomme !

Naïvement, je lui demande la raison, et il me répond :

— Oh ! C'est que, ma petite dame, ça n'est pas drôle de passer la barre par une pareille mer, et encore lorsqu'il fait nuit noire !

— Il n'y a cependant pas de danger, mon brave?

— Comment, pas de danger ! C'est-à-dire que, si nous en réchappons, nous pourrons brûler un fameux cierge à notre bonne Vierge !

« Seigneur ! Du danger ! Mais arrêtez ! Retournons ! C'est horrible !... » Voilà les exclamations qui retentissent de tous côtés ! Mais il n'y a plus à reculer, le navire est engagé dans cette effroyable lutte des eaux du fleuve et de la mer !...

— Voici la barre ! crient les matelots.

Et, à ce moment, une vague énorme, gigantesque, une avalanche d'eau effrayante, tombe derrière nous et couvre la *Mouette* ; à peine cette vague a-t-elle passé, qu'en arrive une seconde, plus haute, plus furibonde que la première, et enfin une troisième qui menace de nous engloutir. Puis, calme plat, on glisse sur les eaux du fleuve ! Les matelots ne peuvent s'empêcher de dire au timonier :

— Tu es un rude gars ! Sans toi, nous allions au fond !

La *Mouette* aborde et nous voilà en face de l'empereur, qui, affreusement inquiet du sort du bâtiment, avait fait atteler sa voiture à deux heures et demie du matin pour se rendre bride abattue au phare, afin d'empêcher l'entrée.

Il arrivait et se précipitait vers le gardien du phare en lui criant :

— Surtout, ne laissez sous aucun prétexte entrer le bateau de l'Impératrice !

Et le gardien de lui répondre :

— Sire, Sa Majesté est en train de passer la barre. Je ne croyais pas avoir le droit de lui refuser l'entrée du port !

L'empereur nous a avoué plus tard que, de sa vie, il n'avait eu aussi peur !

. . . . . .

Vannés, anéantis, les cheveux en désordre, les figures décomposées, les vêtements pendant le long de nos pauvres corps, notre piteuse compagnie s'installa dans des voitures que l'empereur avait commandées à toute éventualité, et on nous conduisit à Biarritz... pour y souper !...

Aussi longtemps que je vivrai, je garderai le souvenir de ce repas ! On n'imagine pas l'aspect qu'offraient les convives qui ressemblaient à des cadavres ! C'était là, cependant, la fine fleur de cette cour de Napoléon III, dont l'élégance était réputée dans les cinq parties du monde !

Qu'était devenue la jolie robe en mousseline sur dessous bleu pâle de la comtesse Prezdiezcka ? Et la robe mauve de Mme Walewska ? Quelle triste mine faisait Mme de Montebello, qui s'était extasiée sur « l'heureuse idée » de l'impératrice...

Mais rien n'égalait le chagrin de miss Vaugham, qui se voyait forcée de convenir que, décidément, la haute mer ne lui convenait absolument pas !

Quant à ces messieurs, je ne décrirai pas leurs figures et leurs accoutrements ! Ils étaient tout simplement monstrueux !

A quatre heures du matin, nous étions rentrés chez nous, mille fois heureux de regagner nos couches sur terre ferme, et de nous laisser bercer, non par la mer, mais par nos rêves !

D'après les *Mémoires de la princesse Pauline de Metternich* (Librairie Plon).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

POINTS DE VUE

CORVÉE DE BALAYAGE

PÉRIODIQUEMENT la question est posée à M. le ministre de l'Éducation nationale de savoir à qui incombent le nettoyage et le balayage des classes dans les communes de moins de 500 habitants.

Ce qui nous donne l'occasion de relire toujours la même réponse, sous une forme à peine différente, dans les colonnes du *Journal officiel* :

Il ne semble pas, nous répète-t-on, *que les parents, s'ils n'assument pas eux-mêmes ce service, puissent empêcher leurs enfants d'assurer le balayage et le nettoyage des classes. C'est, en effet, un véritable devoir social qui incombe aux élèves des écoles, que de participer, dès que leurs forces physiques leur permettent, à cette tâche commune.*

Malheureusement, depuis la lettre ministérielle du 31 juillet 1906 — qui posa le principe — jusqu'à la réponse précédente (du 20 mars dernier), qui le confirme en dernier lieu, les incidents, plus ou moins vifs, n'ont point manqué ici et là pour rappeler que les familles sont beaucoup moins sensibles à leurs devoirs moraux qu'à leurs obligations légales.

Si M. le ministre emploie la forme subjonctive pour exprimer ses doutes quant à la mauvaise volonté de certains parents, ceux-ci sont parfois beaucoup plus catégoriques : ils déclarent tout net, non seulement qu'ils ne balayeront pas eux-mêmes, bien entendu, mais qu'ils interdisent formellement à leurs enfants de participer à la corvée.

Il suffit d'ailleurs d'un réfractaire pour que le conflit naisse et s'étende : comment imposer à tous les élèves un service dont tel d'entre eux se flatte de pouvoir impunément être dispensé ?

Devra-t-on s'épuiser à vouloir démontrer à des gens obstinés et hostiles, heureux en la circonstance de pouvoir affirmer leur inimitié à l'égard de l'école ou de l'instituteur, que le balayage des classes est *un devoir social* auquel nul ne doit moralement se soustraire ?... Tâche bien difficile à remplir et singulièrement peu attrayante !

Mais, surtout, qu'on ne s'avise pas, comme suprême ressource, de déclarer (avec M. le ministre) qu'à défaut des enfants ce sont les parents qui doivent eux-mêmes empoigner le manche à balai. Car la plaisanterie risquerait de paraître d'un goût douteux...

Aussi bien, dans l'état actuel de notre législation, n'est-il de solution à cette question, minime sans doute, mais cependant irritante, en dehors de la possibilité d'obtenir des municipalités qu'elles acceptent de prendre à leur charge le salaire d'une femme de service.

Mieux vaudrait évidemment modifier l'article 56 de la loi du 26 décembre 1908, en supprimant l'arbitraire et injustifiable discrimination entre communes de plus ou de moins de 500 habitants.

Nul doute qu'une telle décision ne répondrait enfin aux vœux de tous les instituteurs ruraux.

CHARLES CHARLOT.

QUESTION ÉCONOMIQUES

LA NATIONALISATION DU CRÉDIT

NOUS sommes ici sur les confins de la politique et de l'économique. N'avons-nous pas l'excuse d'être encore en période électorale, car j'écris cet article la veille du scrutin de ballottage ? Et puis, il s'agit d'une question qui a sérieusement mûri en peu de temps. Quand, il y a quelque trois ans, les Etats généraux du Travail réunis par la C. G. T. formulèrent le vœu d'une nationalisation des banques, ce vœu ne trouva aucun écho en dehors des milieux d'extrême-gauche, où une telle opération faisait simplement partie d'un ensemble de socialisation comprenant aussi les mines, les transports, les assurances, bref toutes les exploitations déjà soustraites à l'activité individuelle et trustées au profit d'une oligarchie de financiers. Mais il suffit de lire les professions de foi pour constater que, selon l'expression de M. Robert Lacoste, cet écho isolé est devenu une ample et impressionnante clameur.

« Si l'on ne libère pas l'Etat de la tutelle des banquiers en modifiant la constitution et le rôle de la Banque de France, les classes moyennes demeureront écrasées par la coalition des trusts et de la finance internationale. » Celui qui parle ainsi n'est ni un communiste, ni un socialiste, ni même un radical du « rassemblement populaire », mais un radical modéré, honni, traqué par le Front populaire et qui ne peut être élu demain que par l'appoint, qui sans doute ne lui manquera pas, de toutes les voix sises à sa droite.

Symptôme des temps. Nul ne défend plus guère les salutaires « privilèges » de notre institut d'émission, ni la liberté du commerce de l'argent, si favorable à la spéculation et à l'escroquerie organisées. Les orthodoxes de l'économie libérale eux-mêmes admettent l'indispensable réforme, quitte à la limiter dans ses effets. Maints journaux ont parlé de l'élargissement désirable de l'assemblée des actionnaires de la Banque de France et de la réorganisation, sur un « plan démocratique », du Conseil de régence. Bien plus, selon M. Mitzakis dans L'*Intransigeant*, cette réforme est désirée par la Banque elle-même :

« Contrairement à une thèse répandue volontiers dans l'opinion publique, une pareille réforme — bien entendu si elle laisse intangibles les principes d'indépendance de l'Institut central vis-à-vis de l'État et ses garanties d'émission — sera vraisemblablement accueillie avec satisfaction par ses dirigeants comme dissipant, enfin, une équivoque. »

***

LE débat qui devra s'ouvrir à la prochaine Chambre sur cette question capitale ne portera donc pas sur son opportunité, mais seulement sur ses modalités et sur son étendue. S'agira-t-il d'un contrôle de l'État, plus ou moins effectif, plus ou moins illusoire ? Y aura-t-il mainmise de l'État sur la Banque de France à l'exemple des dictateurs voisins ? Plus généralement l'État se réservera-t-il le monopole du

commerce de l'argent, comme le demande Léon Jouhaux dans un vigoureux et remarquable article de la *Tribune des fonctionnaires*, duquel nous détachons ces lignes significatives :

« Il suffit de se souvenir que chaque fois qu'un gouvernement a voulu réagir, même par des mesures modérées, comme celle de la diminution du taux d'intérêt ou du taux de l'escompte, il a vu se déclencher contre lui une attaque brusquée dont le but était de mettre en difficulté ses moyens de trésorerie et, ainsi, de le faire capituler. » Conclusion : il faut abattre le mur d'argent.

Pour le Front populaire, on le voit, la réforme a une autre envergure que pour les régents de la Banque. Elle est d'abord politique. Elle est une libération de l'État démocratique, qui deviendra enfin capable de réaliser les volontés du peuple. Elle fait rentrer les oligarchies dans l'ordre commun d'obéissance à la loi du nombre. Mais elle poursuit cependant des buts plus spécifiquement économiques et sociaux.

Au point de vue économique, la nationalisation du crédit doit permettre de distribuer le crédit d'une manière plus favorable à l'intérêt des masses comme aussi de garantir un meilleur équilibre entre la production et la consommation. Par elle, « l'organisation doit se substituer au laisser-faire, au laisser-aller ; la satisfaction des besoins collectifs doit remplacer la recherche du profit individuel » : on arrivera à réduire les dividendes et à augmenter les salaires ou, si l'on préfère, à mieux répartir la totalité des richesses produites.

Au point de vue social, la nationalisation du crédit, qui n'est pas bien entendu le vol par l'État de tous les dépôts en banque, comme l'a dit fort imprudemment M. Herriot dans le feu d'un discours électoral, la nationalisation du crédit doit protéger efficacement l'épargne saccagée par des investissements téméraires à l'appel d'audacieux escrocs ou par la fièvre de la spéculation débridée. Loin de constituer une manœuvre dolosive contre l'épargne publique, elle l'encouragera au contraire, la développera en lui rendant confiance et la détournera d'une paralysante thésaurisation.

Attendons avec confiance le grand débat qui s'annonce.

H. RIQUET.

POUR LES JEUNES

LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL

L'ENSEIGNEMENT technique, constitué au lendemain de la guerre et installé sur un *terrain neuf*, devrait servir de modèle à toutes les réformes sur lesquelles pèse un lourd passé de traditions.

Or c'est un fait que « le technique » a su s'établir sur des bases expérimentales et réalistes. L'activité d'une école pratique est déterminée par l'impulsion que lui donne celui qui la dirige et dont elle ne peut manquer de porter la marque. Mais le Directeur «pleins pouvoirs » y est inconnu. Le Comité de patronage, le Comité départemental de l'enseignement technique sont derrière lui pour l'orienter, lui signaler des besoins, attirer son attention sur des erreurs révélées par l'usage, bref pour faire de l'école une résultante dont le point d'application et l'intensité sont susceptibles de multiples variations. Et l'autorité que s'est acquise, *en quelques années*, l'enseignement technique tient dans les formules neuves qui sont à la base de son organisation.

Or, si l'Ecole normale est une école pratique à sa manière, pourquoi n'aurait-elle pas elle aussi son comité technique qui serait un comité pédagogique départemental, commun aux deux écoles ? Il ne serait pas difficile de trouver les éléments de ce comité et il jouerait essentiellement un rôle de documentation et de liaison.

Des essais ont été tentés, il y a quelques années, et le sont encore dans certains départements. Le danger de ces initiatives particulières — très louables par ailleurs — tient dans ce fait que la question n'y est pas toujours bien posée. Des susceptibilités sont éveillées qui ne devraient même pas pouvoir naître. Nous le répétons, et nous le redirons : là où l'on ne prétend pas d'emblée à l'absolu et au parfait, il y a place pour le tâtonnement, pour l'information, pour la collaboration. Un organisme construit sur le plan expérimental est un organisme qui se perfectionne sans cesse, qui n'atteint jamais son équilibre : son dynamisme s'oppose à l'inertie, au conservatisme, et (pourquoi ne pas le dire ?) à la fossilisation.

Le principe posé, l'accord est facile ; mais il faut le poser...

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

...que deux chiffres soient connus.

LA Chambre des députés 1932-1936 a terminé son existence. Elle laissera un bien vilain souvenir dans l'histoire parlementaire ; on devrait l'appeler, en effet, la Chambre du chambardement administratif ; elle a touché à tout, bouleversé tout, désorganisé tout, en autorisant les décrets-lois, c'est-à-dire des centaines de mesures fragmentaires, incohérentes, dont beaucoup devront être rapportées à tout délai.

De plus, à combien de suppression de postes, nos parlementaires n'ont-ils pas consenti (quand ils ne les ont pas réclamés) au nom du principe supérieur des économies ! Mais, contradiction flagrante, égoïsme inexcusable, cette Chambre, qui a jugé bon de réduire les effectifs des administrations publiques, s'est bien gardé d'appliquer à elle-même une opération déclarée pleine de vertus par ailleurs ; elle n'a pas voulu passer sous la toise fabriquée par ses soins et être ramenée à cinq cents membres.

MM. les députés sont partis au nombre de 615 ; ils reviendront au nombre de 618. Que les fonctionnaires retiennent bien ces deux nombres 615 et 618, lorsqu'il s'agira de remettre un peu d'ordre à la place du désordre dans la sphère où ils doivent veiller sur les intérêts du pays.

PAUL BRÉCY.

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

RETOUR AU CALME

L'*ÉBULLITION de ces demoiselles tombe d'un seul coup : elles se sont aperçues de notre présence. Des* chut ! chut ! *fusent de toutes parts et bientôt, pour quelque temps du moins, le calme renaît.*

L'ancien marchand de chaussures pique une tête dans les eaux administratives :

— Moi, tranche-t-il, je répartirais les élèves de la maîtresse absente entre les deux classes voisines.

— Alors, réplique l'ancien directeur, vous perdriez trois classes au lieu d'une.

— Ce serait d'ailleurs impossible, remarque la directrice ; nos salles ont déjà quatre rangées de tables au lieu de trois, et nombre de nos tables ont déjà trois élèves au lieu de deux.

— Eh bien! décide l'ancien commerçant, je fermerais la classe, je renverrais les élèves...

— Illégal! coupe l'ancien directeur. Les chefs d'établissement doivent assurer le service.

— Ce pourrait être dangereux de renvoyer les élèves, dit la directrice. Si elles ne rentraient pas chez elles? Pensez aux dangers de la rue...

Cette fois, l'ancien commerçant recule devant un nouveau plongeon ; il garde le silence, tandis que nous échangeons des idées.

Le directeur préconise l'emploi des candidats et des candidates à l'école normale, préparés spécialement au rôle de moniteurs et de monitrices. Je propose l'obligation, pour les directeurs et les directrices déchargés de classe, de remplacer leurs collègues absents ; l'organisation d'un corps de suppléants départementaux recrutés parmi les aspirants aux fonctions de l'enseignement public et, au besoin, parmi les retraités encore valides...

L'ancien commerçant lève les bras au ciel :

— Et le budget? Et les économies?

— L'enseignement, réplique le directeur retraité, prend à peine 7 p. 100 du budget. Il n'y a pas d'autre pays en Europe qui dépense si peu pour les écoles.

— C'est très flatteur pour nos maîtres et nos maîtresses, dis-je avec un sourire ; on les croit capables de faire des omelettes sans casser d'œufs.

ELBÉ.

Le CONGRÈS des COURS COMPLÉMENTAIRES

CETTE année, le Congrès des C. C. a pris un éclat tout particulier, car la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la naissance de l'Association attirait de nombreux maîtres de C. C. venus de tous les points de la France. Le programme était d'ailleurs d'un intérêt particulier, grâce, d'une part à la collaboration éminente du directeur de l'Enseignement lui-même qui, prenant la suite de conférenciers tels que MM. Launay, Lhopital, Derôme, Quéniaux, Ab der Halden, devait exposer sa conception de l'enseignement de la grammaire, et, d'autre part, à la discussion d'un problème (capital pour les C. C.) : la réforme des E. N. Notre collègue Delaisse, directeur de C. C. à Houilles (S.-et-O.), a résumé l'abondante documentation reçue au sujet de cette réforme en un travail clair, précis, émouvant parfois. M. Rosset, qui assistait à la séance, présenta toutes les données du problème, et tenta de réfuter ses adversaires. Les conclusions, après une discussion toujours courtoise, terminée par une manifestation chaleureuse de sympathie pour M. Rosset, demeurèrent pourtant celles du rapporteur et furent votées à l'unanimité. Voici le vœu qui les résume :

Le Congrès émet le vœu :

1° Que la réorganisation projetée des E. N. se fasse sans modifier les conditions d'admission au concours actuellement ouvert à tous et favorable, par son âge minimum, à un recrutement vraiment populaire du personnel de l'Enseignement primaire ;

2° Que la préparation du B. S. reste confiée à l'Ecole normale ;

3° Que nul ne puisse enseigner dans une classe primaire, même en qualité d'intérimaire ou de suppléant, sans avoir fait à l'E. N. un stage d'éducation professionnelle, sanctionné par la première partie d'un Certificat d'aptitude pédagogique renforcé.

L'Assemblée générale avait, auparavant, applaudi le rapport moral élégant et nuancé de Bettembos, secrétaire général ; puis le rapport financier de Robillot, trésorier méticuleux, qui abandonne une charge tenue un quart de siècle à la satisfaction de tous.

Une importante réunion présidée par Wartel, de Jeumont, entendit des rapports de MM. Rousseau et Capdeville, de Bordeaux, et de Mme Lemasson, de Cherbourg, et fixa la doctrine de l'Association quant au « Travail manuel », discipline d'enseignement et instrument de rénovation sociale. L'ensemble de ces exposés annonçait une exposition de travaux d'élèves au Musée pédagogique, organisée avec un succès remarquable par Mlle Balzeau, professeur à Corbeil, et M. Droin, directeur à Argenteuil, tout désignés pour la présentation des C. C. à l'Exposition internationale de 1937.

Un banquet cordial clôtura ces trois longues journées de travail. A la table d'honneur, entourant le président Sauzeau, dont la sobre allocution fut très remarquée, se tenaient, aux côtés des anciens présidents fondateurs — Aymard, Faivre, Vincent, — MM. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire, Luc, directeur de l'enseignement technique, et un grand nombre d'inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, directeurs et directrices d'école normale, qui avaient tenu à apporter leur appui moral à une Association active et pondérée.

B. R.

CARNET DU MILITANT

LA TITULARISATION DES NORMALIENS

Le ministère de l'Education nationale a communiqué la note ci-dessous à la presse :

M. Henri Guernut, ministre de l'Education nationale, après entente avec M. Régnier, ministre des Finances, a estimé que les instructions générales concernant la titularisation des stagiaires doivent être appliquées aux instituteurs et institutrices sortis des écoles normales avant octobre 1935.

En conséquence, le ministre de l'Education nationale a prescrit aux inspecteurs d'académie d'accorder, à la date du 25 décembre 1935, dans les conditions réglementaires, une délégation de stagiaires aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses qui remplissaient les conditions pour être titularisés au 1er janvier 1936.

Une circulaire ministérielle du 22 août dernier précise d'ailleurs les dispositions que doivent prendre les inspecteurs d'Académie ; on en trouvera le texte dans le *Guide administratif* de la semaine prochaine.

Voilà enfin une mesure réparatrice qui sera bien accueillie.

ACTION CORPORATIVE

Comité de Défense de l'Enseignement primaire de la Seine. — Un meeting a eu lieu à la Bourse du Travail, le 23 avril dernier. Presque tous les groupements de la Seine étaient représentés. L'Assemblée a voté une motion réclamant :

1° L'égalité absolue de salaire entre instituteurs et institutrices ;

2° Le rétablissement de l'indemnité communale pour charges de famille ;

3° L'abrogation des mesures qui atteignent les instituteurs et les institutrices dans leur salaire vital, dans leur avenir, dans leur dignité ;

4° L'abrogation de toutes les mesures retardant la titularisation et l'avancement.

Une délégation de l'assemblée a été reçue le surlendemain samedi 25 avril par le directeur de l'Enseignement de la Seine, à qui elle a remis les feuilles de pétition couvertes de près de 8 000 signatures. Pétition et ordre du jour seront transmis au nouveau ministre de l'Education nationale.

Lavergne, au nom du Cartel des Services publics de la région parisienne, dont il est le secrétaire général, a demandé :

1° Que le gouvernement prenne, par voie administrative, les mesures favorables aux victimes des décrets-lois, conformément aux déclarations de M. Sarraut, président du Conseil ;

2° Que les délibérations du Conseil général de la Seine, portant compensation aux décrets-lois, soient mises le plus tôt possible en application.

LES CONGRÈS DE PAQUES (suite)

Congrès de la Fédération nationale des directeurs d'écoles publiques. — Le Congrès, présidé par M. Brunet (Charente), a adopté unanimement les vœux suivants :

1° Sur le chargé d'école à classe unique (rapporteur : M. Ballandras) : qu'une indemnité de fonction soit accordée aux instituteurs et institutrices chargés d'une école à classe unique ;

2° Sur les traitements et retraites (rapporteur : M. Chrétien) : que cesse le prélèvement actuellement opéré sur les traitements ; que soit abrogé purement et simplement le décret-loi relatif au retard dans l'avancement ; que les institutrices bénéficient dans tous les cas de l'indemnité de résidence et du complément de traitement communal ; que soit appliquée intégralement et sans aucune restriction la loi du 14 avril 1924 sur les retraites ;

3° Sur les moyens d'assurer l'équilibre entre le développement physique de l'enfant et sa formation intellectuelle (rapporteur : M. Maillet) : que les programmes soient allégés ; que l'horaire des écoles primaires prévoie chaque jour deux heures et par semaine deux demi-journées de plein air ; que soient établis à proximité des écoles des terrains de jeux, piscines et douches ; que soit encouragée la création des écoles de plein air.

Avant de se séparer, les Congressistes proclament la nécessité de l'entente générale et de l'action conjuguée de tous les membres de la grande famille enseignante primaire.

Ils affirment leur attachement aux institutions républicaines et laïques, leur entière et constante sollicitude pour l'enfant, avenir et espoir de la Nation.

Congrès de l'Union nationale des membres de l'Enseignement public. — Le XIe Congrès de l'U. N. a eu lieu à Paris le 18 avril dernier.

Il a adopté les principes généraux d'un statut des fonctionnaires, que voici brièvement résumés :

1. Un statut « faisant passer en quelque sorte l'organisation des fonctions publiques du régime absolu au régime constitutionnel ».
2. Statut établi après consultation des différents groupements de fonctionnaires.
3. Il devra assurer aux fonctionnaires des garanties de carrière en ce qui concerne le recrutement, l'avancement, les retraites, les sanctions disciplinaires.
4. Toute promotion devra être précédée d'une inscription au tableau d'avancement.
5. Création d'organes consultatifs permanents.
6. Les groupements professionnels devront être reconnus et limiter leur action aux choses de la profession.
7. Interdiction formelle de toute interruption concertée de service.

Le Congrès a voté aussi les deux motions suivantes relatives à la discipline dans les Ecoles normales :

A. Considérant que les élèves des E. N. sont recrutés au concours, et pourvus d'une nomination officielle qui leur confère des droits pour leur placement à la sortie de l'école et pour leur retraite en fin de carrière ; considérant qu'ils ont d'ailleurs contracté un engagement décennal de servir l'Etat ;

Constate que, dans ces conditions, leur exclusion constitue une véritable révocation,

Et demande, en conséquence, que cette exclusion soit réservée à un pouvoir juridictionnel et entourée des mêmes garanties de défense et de recours que la révocation des fonctionnaires en exercice.

B. Considérant que les obligations disciplinaires des élèves des E. N. sont, dans une très large mesure, abandonnées au pouvoir discrétionnaire de l'Administration qui ne les promulgue pas toujours d'une façon publique dans des textes officiels ; considérant qu'il importe de définir ces obligations tant pour en assurer la connaissance par les intéressés que pour préserver l'Administration de tout soupçon d'arbitraire.

Demande :

1° Que soit établi un règlement pour la discipline des E. N. comme pour l'organisation du service dans les Ecoles primaires publiques ; 2° que ce règlement soit, pour ses dispositions essentielles, élaboré par arrêté ministériel, après consultation du C. S. ; 3° que les précisions apportées à ce règlement type dans chaque école soient toujours codifiées et soumises à la ratification du recteur et publiées au bulletin départemental. »

Association des I. E. P. anciens professeurs. — Cette association a tenu son assemblée générale le 17 avril, sous la présidence de M. Combier, inspecteur à Nîmes.

Le projet de réforme des écoles normales a été attentivement étudié. L'assemblée voit favorablement le renforcement de la préparation professionnelle des instituteurs ; elle accepte l'équivalence du B. S. et du Bac. pour le concours d'entrée ; mais elle demande en contre-partie que le B. S. soit de même, et dès l'adoption de la réforme étudiée, accepté concurremment avec le Bac. pour tous les concours donnant accès aux administrations publiques. Elle insiste sur l'importance capitale des bourses de préparation au B. S. dans la nouvelle organisation : pour que le recrutement des instituteurs parmi les enfants bien doués des familles pauvres — recrutement heureux à tous points de vue — ne soit pas compromis, il est nécessaire que ces bourses soient créées en nombre égal à celui des places qui seraient ouvertes aux E. N., que leur montant couvre tous les frais de pension et d'études, et surtout qu'elles ne courent pas le risque d'être un jour supprimées — ce danger de suppression suscite de graves inquiétudes.

L'assemblée pose la question de l'enquête préjudicielle sur la moralité du candidat et exprime le vœu qu'une telle enquête précède l'attribution des bourses de préparation au B. S. Elle émet enfin le vœu que l'enseignement d'une langue vivante soit maintenu à l'E. N.

Un nombre important de questions corporatives sont ensuite étudiées : nouvelle répartition de certaines circonscriptions d'inspection, taux de l'indemnité départementale amputée de 10 p. 100 une première fois en 1934, une deuxième fois en 1935 dans certain départements, représentation au comité consultatif, inspection des E. P. S. par les inspecteurs primaires, nomination des inspectrices dans la Seine. et surtout frais de tournées des inspecteurs. Sur ce dernier point, l'assemblée approuve unanimement les démarches du bureau demandant que les frais de séjour et les frais de déplacement en automobiles personnelles des inspecteurs. qui sont des remboursements réels de dépenses amplement justifiées, mais calculées. par impossibilité d'un procédé différent, à l'aide d'un barème, ne soient pas assimilés à des indemnités forfaitaires, et soient par suite exonérés du prélèvement de 10 p. 100.

Enfin l'assemblée a marqué une fois de plus sa position indiscutable et ferme : administrateurs, fonctionnaires d'autorité, ses membres tiennent à maintenir leur action corporative dans des formes légales et à observer une organisation qui en toutes circonstances leur permette une attitude nette et sans équivoque.

Fédération nationale des amicales d'anciens élèves des E. N. — L'assemblée générale de la Fédération des amicales normaliennes s'est tenue à Paris le 10 avril, sous la présidence de M. Mesaise.

La discussion a surtout porté sur la réforme des écoles normales. M. François, professeur à Charleville, y a fait un exposé très complet d'un contre-projet de réforme plus en rapport que le projet ministériel avec les désirs des usagers.

L'assemblée a rejeté le projet ministériel et, après discussion, donné préjugé favorable au contre-projet des associations laïques ardennaises. Elle a décidé de le soumettre à l'étude des amicales.

Congrès du Syndicat national des professeurs d'E. N. — Le S. N. des professeurs d'E. N. a tenu son assemblée générale le 18 avril, sous la présidence de M. Flamand (Seine).

A l'unanimité a été adoptée la motion suivante sur la réforme des E. N. :

L'assemblée générale, considérant : que les raisons d'économie invoquées par le ministère Laval pour justifier le décret-loi du 31 octobre 1935 visant une réorganisation profonde des E. N. ne résistent pas à l'examen ; que ce décret-loi, faisant suite à une violente campagne de la presse réactionnaire contre le corps des instituteurs publics et contre les écoles qui les forment, a légitimement ému l'opinion républicaine et laïque ; que ce décret-loi, s'il entrait en application, aurait pour effet, en retardant jusqu'à dix-huit ans l'accès au concours, de restreindre ou même de tarir le recrutement démocratique des E. N. et d'entraîner à bref délai leur disparition, ardemment souhaitée par les adversaires de la laïcité ; considérant, d'autre part, en complet accord avec la Fédération générale de l'enseignement, qu'une réforme des E. N. ne saurait être envisagée que si elle est intégrée dans un plan de réorganisation de l'Enseignement public, à tous ses degrés ;

Pour ces motifs :

Demande que le décret-loi du 31 octobre, relatif à la réforme des E. N., *soit purement et simplement abrogé* ;

Donne mandat au Conseil syndical de poursuivre cette abrogation par tous les moyens en son pouvoir ;

Emet le vœu : que si une réforme — partielle ou totale — de l'organisation actuelle des E. N. est jugée opportune, il y soit procédé avec la plus grande prudence, après consultation des organisations qualifiées, plus particulièrement des conseils de professeurs des E. N., et avec le souci de conserver au recrutement de ces écoles son caractère *démocratique*. »

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en " Filés Lastex " garantis.
- Tricotée d'une seule pièce " en forme ".
- Sans couture, sans baleine, sans laçage.
- Extensible en tous sens.
- Ne remonte pas, ne se déplace pas.
- Invisible sous la robe la plus légère
- Permet tous les mouvements sans gêne.
- Maintient parfaitement les organes.
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution
- Reste élastique indéfiniment.
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps ; 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr.
(Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer - maximum : 105 cms).

EN VENTE :

BELLARD - S - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

CONCOURS LEVITAN (MAI 1936)

Nous organisons, pendant toute la durée du mois de mai un grand concours, *ouvert à tous.*

OBJET ET RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les trois qualités essentielles des meubles LEVITAN étant reconnues les suivantes :

SOLIDITE - ÉLEGANCE - CONFORT

Indiquez-nous :

1° - Quelle est parmi ces trois qualités, celle qui est la préférée de la clientèle.

2° - Le nombre de personnes qui la désigneront.

Utilisez pour votre réponse une carte postale, affranchie à 0 fr. 40 et adressée à LEVITAN (service concours) 63, Boul^d Magenta, Paris. (Toutes les réponses envoyées sous enveloppe seront considérées comme nulles). Ce concours est ouvert à tous *sans exception* clients ou non.

Durée : du 25 avril au 31 mai à *minuit.*

PRIX :

Les prix suivants seront distribués aux gagnants :

1er prix - 1 carnet de 10 billets entiers de la Loterie Nationale.
2e prix - 5 billets entiers de la Loterie Nationale.
du 3e au 27e prix : à chacun - 1 billet entier de la Loterie Nationale.

En outre, aux trois concurrents les mieux placés et *qui auront acheté* pendant la période comprise entre le *25 avril et le 31 mai* inclus, seront réservés les 3 prix supplémentaires en espèces suivants :

1er prix - Une somme, en espèces, égale au montant intégral de leur achat.
2e prix - Une somme, en espèces, égale à 50 % du montant de leur achat.
3e prix - Une somme, en espèces, égale à 25 % du montant de leur achat.

Nous avons tenu - et c'est bien légitime - à favoriser spécialement nos clients. C'est la raison pour laquelle nous avons créés les 3 prix en espèces ci-dessus qui, pour les concurrents clients, s'ajouteront aux billets de la Loterie Nationale.

Mais, nous répétons que le concours est ouvert à tous, *clients ou non.* Le règlement du présent concours ainsi que les billets de la Loterie Nationale destinés aux futurs gagnants, ont été placés, sous pli scellé par Me DINTEN, huissier à Paris, qui en a dressé constat. L'envoi des billets aux gagnants sera également constaté par cet Officier ministériel. Les opérations du dépouillement étant faites sous un contrôle sévère aucune réclamation ne sera admise.

Modèle de réponse (sur carte postale affranchie à 0 fr. 40)

EXPÉDITEUR ———— (nom, prénoms et adresse).

SOLUTION. - La qualité préférée est ————
Elle sera désignée par ———— personnes.

Si vous êtes client et que vous ayez acheté pendant la période comprise entre *les 25 avril et 31 mai inclus,* indiquez la date de votre achat, et le numéro porté sur votre facture.

Dernier délai pour envoyer votre réponse : **31 Mai à minuit.**

LEVITAN, 63, B^d MAGENTA - PARIS

● *" Ne confondez pas ! Si vous désirez le catalogue, découpez ce bon et envoyez-le* ***sous enveloppe fermée*** *à LEVITAN ".*
" Pour le concours, envoyez votre solution ***sur carte postale ".***
" ***En aucun cas*** *vous ne devez joindre la solution du concours dans l'enveloppe de demande du catalogue, car elle serait considérée comme nulle."*

S.1490 **BON** à découper et à faire parvenir aux Etabl^ts LEVITAN, 63, Boulevard Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 6600 Publicis

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

NOMBREUX CHALETS MEUBLÉS A LOUER
TERRAINS ET PAVILLONS A VENDRE
Notice gratuite sur demande
AGENCE Vve TROCHU, St-BRÉVIN-L'OCÉAN (L.-Inf.)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

ANGLAIS Allem., Ital., Esp., Russe, Portug., appris SEUL en 4 mois, mieux qu'avec professeur. Pur accent. Preuve essai 1 langue franco contre 2 fr. 50 mandat.
MAITRE POPULAIRE, 13, R.T., rue Montholon, Paris (9e).

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

VIN ORDINAIRE 5 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 frs la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) 2,98

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SANS VOUS PRIVER
... ayez des meubles élégants à peu de frais !
A chaque époque, *sa formule !* Aussi, pourquoi persister à vivre dans un cadre désuet puisque les **GALERIES BARBÈS vous reprendront en compte au plus haut cours vos meubles actuels** contre leurs dernières créations.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambois)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

N°1861 - Ronce noyer de France vernie, pans coupés. Complète sacrifiée à **1275** fr.

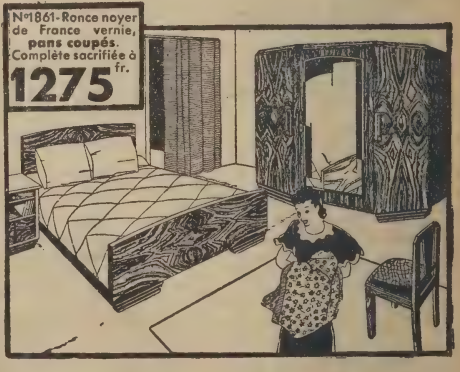

Remise importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS BRILLANT EXPRESS
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ste des Ets BOUQUAIN
172, Bd de Créteil - St-Maur-des-Fossés

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios.
Rayer la mention inutile. 715

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-5-36. — Régie Imp. Crété. Corbeil.

82e Année. — N° 37. 23 Mai 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

THE LIBRARY OF THE JUN 3 1936 UNIVERSITY OF ILLINOIS

APPEL A NOS LECTEURS

Nous arrêterons prochainement notre plan pour l'année scolaire 1936-1937.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous proposer les additions, les suppressions ou les transformations qui pourraient, à leur avis, rendre le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* encore plus intéressant et plus utile.

Leurs suggestions, dont nous les remercions par avance, contribueront aux progrès de l'enseignement populaire, que nous désirons toujours mieux servir.

MAURICE KUHN.

COLLECTION
" CONTES ET LÉGENDES "
33 volumes parus.

NOUVEAUTÉ

CONTES ET RÉCITS tirés de L'ILIADE et de L'ODYSSÉE

par G. CHANDON

Les chants d'Homère, que G. Chandon a écourtés de façon à ne pas rebuter les plus jeunes par de grands développements poétiques, tout en respectant leur fond et leur lyrisme, seront particulièrement appréciés des écoliers qui apprendront ainsi à connaître et à aimer un des chefs-d'œuvre de la littérature.

Chaque volume 13,5 × 19, illustré de lettrines, de culs-de-lampe et de nombreux hors-texte en couleurs, broché : 11. », relié : 15. », relié toile noire bibliothèque : 16.50.

NOUVEAUTÉ

CONTES ET LÉGENDES DE CHINE

par G. VALLEREY

Mme G. Vallerey a choisi dans la " Tripitaka ", le célèbre recueil chinois d'axiomes moraux et de légendes bouddhiques, des contes colorés et vivants. L'âme à la fois rusée, pieuse et naïve du monde asiatique transparaît pleinement dans des récits tels que " La Tête de Boue ", " Un merveilleux cerisier ", etc.

FERNAND NATHAN
Éditeur

Et c'est si économique !

Les préoccupations de la vie chère ne doivent pas faire oublier les exigences de l'hygiène. L'eau alcaline-lithinée est indispensable pour prévenir et soigner les affections du **foie**, des **reins**, de la **vessie**, de l'**estomac** et de l'**intestin** ainsi que les manifestations de l'**Arthritisme**. Son action bienfaisante sur tous les organes a été souvent comparée à celle de l'huile sur les rouages d'une machine. Elle les nettoie, les maintient dans leur souplesse et leur force, en un mot leur conserve la santé. Les

Lithinés du Dr Gustin

permettent de préparer, instantanément, une eau alcaline et lithinée, pétillante, extrêmement rafraîchissante, très digestive, délicieuse à boire même pure, qui se mélange facilement à n'importe quelle boisson et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis.

4 fr. 50 la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline-lithinée, ce qui met le prix du litre à moins de 40 centimes ! ...mais méfiez-vous des contrefaçons ; demandez dans toutes les pharmacies les véritables Lithinés du Dr Gustin.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Le régime du malentendu 567
J. GENILLON : Ce pelé, ce galeux !..... 569
A. MOREAU : L'épreuve de chant au concours d'entrée à l'E. N. et au B. S..... 569
A. DARDOISE : Appel à l'indulgence..... 571
C. CHARLOT : Le format étroit et les Offices. 571
P.-L. MAZEYDAT : Les destinées sentimentales 573
Bibliographie : Frondaie, etc..... 574
André LICHTENBERGER : Les deux Russes (fin) 575
T. BLAVIER : Les sourds-muets..... 576
René CASTEL : Glanes et brouilles..... 577

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Deux bêtes..... 578

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et Pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 73 à 76
A. LANTENOIS : L'assistance judiciaire..... 73

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 529 à 544
Examens : Textes et documents..... 207 à 212
René OZOUF : L'aven d'Orgnac..... 211
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les mollusques..... Hors-texte.

LE RÉGIME DU MALENTENDU

Par LÉON BROSSOLETTE

LA MANCHE est une mer large, très large. On le reconnaît à ce signe que les Français et les Anglais, qui campent sur ses deux rives, n'arrivent que très difficilement, malgré le désir qu'ils en ont, à marcher du même pas.

En 1914, la France et l'Angleterre pratiquaient l'Entente cordiale. Or l'Allemagne troubla la fête. Le gouvernement du roi George V fut un peu lent à faire connaître à Berlin que, si la situation s'aggravait, il se placerait à côté de la République, son associée. Et ce fut la catastrophe.

La guerre finie, les Français, qui venaient de mesurer ce qu'elle coûtait, songèrent à en prévenir le retour. Quelques-uns de leurs généraux et de leurs hommes d'État furent d'avis de conserver de fortes positions sur le Rhin. Les Anglo-Saxons, inébranlables, s'y opposèrent. En compensation, ils nous offrirent des traités de garantie pour le cas où le péril germanique ressusciterait. Malheureusement, les États-Unis s'empressèrent de ne pas ratifier celui que le président Wilson avait signé en leur nom. L'Angleterre aussitôt s'empressa de les imiter. Elle n'entendait régler son allure sur celle de la France que de concert avec les Américains.

Vers 1924, M. Herriot fit adopter à Genève un protocole qui orientait les nations dans les voies de ce qu'on appelle la sécurité collective. L'Angleterre, et non seulement l'Angleterre de M. Ramsay Mac Donald, mais même celle de sir Austen Chamberlain, jugea que la question n'était pas mûre. Le protocole alla rejoindre dans la poussière des chancelleries les textes morts avant d'avoir existé.

Dix autres exemples témoigneraient qu'entre les peuples amis de France et de Grande-Bretagne le régime dominant est le régime du malentendu. Le duo entre Londres et Paris est un duo sans cesse désaccordé.

***

ANNÉE 1936. Le régime du malentendu ne paraît point avoir achevé sa course. Le 7 mars, Hitler déchire les dernières clauses militaires du traité de Versailles, dénonce unilatéralement le traité de Locarno, fait occuper par ses troupes la zone rhénane démilitarisée. La France proteste. Elle s'attend à une réaction égale en vigueur de la part de la Grande-Bretagne, garante de Locarno. Or l'intervention du gouvernement britannique se révèle prudente et modeste. Il y a à Paris un peu de surprise et quelque déception.

Nous avions simplement oublié que les Anglais montrent toujours beaucoup d'hésitation dans les affaires du continent, qu'ils sont rendus très circonspects dans les démêlés européens par l'insuffisance de leur armement, et qu'enfin — pourquoi se le dissimuler ? — leurs affinités sentimentales les inclinent plus vers les Allemands que vers nous.

M. Paul Rival, dans l'histoire qu'il commence de lady Hamilton, prête au lendemain de la guerre de Sept ans, aux pasteurs protestants des villages d'Angleterre, le discours suivant :

« Le Ciel, une fois de plus, vient de protéger notre vertueuse Angleterre. Le roi Louis XV de

*

France, un homme atrocement vicieux, s'est laissé écraser. Grâce à un bon traité, nous l'enfermons dans son royaume, nous le chassons des mers, du vaste monde. Nous lui barrons la Flandre et saisissons ainsi le commerce de toute l'Europe. Nous l'expulsons d'Afrique en lui prenant le Sénégal. Nous le chassons de l'Inde. Nous lui ravissons le Canada et le Mississipi, ouvrons à nos colons anglais de New-York, de Boston toute l'Amérique du Nord et la route du Pacifique. Il n'y aura plus qu'à tuer les Peaux-Rouges. Les Français, peuple fou, traitaient ces gens en frères. Dieu les châtie. Nous tenons l'avenir, toutes les sources de richesses. Bénis soient M. Pitt et notre bon roi George III ! »

Il n'est pas impossible qu'au cours de l'histoire du Royaume-Uni des centaines de discours, sinon tout à fait identiques, du moins inspirés du même esprit, aient été prononcés par d'honnêtes prédicants. Il n'est pas impossible non plus qu'ils aient laissé tout au fond de l'âme de l'Anglais moyen quelque défiance à l'égard de ces Français jugés cyniques, railleurs, sans tenue, et souvent sans religion. Tandis que pour les Allemands, lourds, graves, sérieux, des cousins nordiques malgré tout, avec qui on avait pendant longtemps remâché parallèlement des versets de la Bible, on sent parfois revivre en soi de secrètes inclinations. Voilà ce que nous ne devrions jamais perdre de vue quand il s'agit pour nous de prévoir une évolution de l'opinion britannique.

***

Il y a donc des sources très anciennes au malentendu sans cesse renaissant du Français et de l'Anglais. Il y en a aussi de toutes récentes. M. Wickham Steed, grand journaliste anglais, ami de la France et bon Européen, en a indiqué quelques-unes dans l'hebdomadaire *Vendredi*, du 20 mars 1936. Il raconte qu'à un Français, venu en octobre 1935, pour lui faire l'éloge de M. Pierre Laval, il tint, prophétiquement, hélas ! le langage suivant :

« Moi aussi, j'admire M. Laval. Il a réussi à faire ce que ni le Kaiser, ni le prince de Bülow, ni le chancelier de Bethmann-Hollweg, ni le docteur Stresemann n'ont jamais pu accomplir. Il a créé une profonde divergence entre le sentiment public en France et le sentiment public en Angleterre. Je lui en fais mon compliment. M. Hitler doit en être jaloux. »

Et, pour compléter sa pensée, M. Wickham Steed ajoutait :

« Ce que je crains, c'est que M. Hitler présente un jour à la France la note pour tout ce que M. Laval aura cassé. Lorsqu'il jugera le moment favorable, il menacera la France par quelque fait hardi et la France se redressera contre l'Allemagne. Le ressentiment en Angleterre sera beaucoup moins vif et on trouvera peut-être des circonstances atténuantes à ce que M. Hitler aura fait. Les Français nous en voudront de ne point partager leurs sentiments. Plus tard, pas trop tard, je l'espère, notre peuple s'éveillera ; mais, en attendant, c'est notre sécurité, aussi bien que la vôtre, qui sera en péril. »

Hitler, le 7 mars dernier, a donné une confirmation éclatante aux paroles de M. Wickham Steed. Mais, d'ailleurs, c'est déjà là du passé, et au lieu de s'y reporter pour contempler avec amour les griefs réciproques qu'ils peuvent avoir les uns contre les autres, Français et Anglais feraient peut-être mieux de se mettre en présence de la seule réalité qui ait une importance capitale à l'heure présente : le péril de guerre que font peser sur le nombre les dictatures, et spécialement la dictature allemande.

Ceci, les Français le savent. Beaucoup d'Anglais ne l'ignorent pas non plus, ceux, par exemple, dont l'opinion se confond avec celle du *New Statesman and Nation*, qui écrivait dans son numéro du 23 mars :

« Les bases économiques et philosophiques du fascisme sont incompatibles avec la paix. Quand on demanda à un haut fonctionnaire italien pourquoi Mussolini faisait la guerre à l'Abyssinie, bien que la Grande-Bretagne et la France lui eussent offert d'arranger l'affaire de façon qu'il obtînt, sans faire la guerre, la plus grande partie de ce qu'il voulait, le fonctionnaire répondit que la guerre était absolument nécessaire pour l'Italie. Elle était une nécessité économique, parce que le fascisme ne cesse de réduire le niveau de vie partout où il s'établit, et que la guerre est l'unique diversion nécessaire au dictateur ; elle était une nécessité psychologique parce qu'on apprend à tout enfant d'un pays fasciste que se battre est la plus grande gloire de l'homme, et que vaincre et s'étendre est la suprême fonction de l'État. De toutes les prouesses faites par le fascisme, la guerre est la seule qu'il tienne. Il en sera de même de l'Allemagne tant qu'elle sera dirigée par les Nazis.

« Nous avons confirmation, par ailleurs, de l'histoire racontée par le rédacteur diplomatique du *Manchester Guardian*, en qui l'on peut avoir confiance, et d'après qui, en cette circonstance, Hitler a hésité quelque temps entre l'invasion de l'Autriche et l'occupation de la zone démilitarisée. Il était indispensable de procéder à quelque manœuvre sensationnelle en politique extérieure ; il a choisi la Rhénanie en partie parce qu'il sera plus libre à l'Est et au Sud après avoir fortifié la Rhénanie, et en partie parce qu'il n'était pas encore prêt à faire la guerre. Il joignit à son occupation une offre qui devait être tentante pour les Britanniques, mais qui ne pouvait pas, telle qu'elle se présentait, être tant soi peu acceptable pour la France ou pour toutes puissances suivant d'assez près la politique européenne, pour savoir que le fait de laisser toute liberté d'agir contre la Russie ou la Tchécoslovaquie signifiait une guerre où tout le monde serait entraîné. »

***

Puisque les plus éclairés des Anglais, tout aussi bien que les plus éclairés des Français, savent que la violence frénétique du nazisme a fait de 67 millions d'Allemands un peuple de fanatiques et d'hystériques prêts aux plus redoutables aventures ; puisqu'ils connaissent que l'hitlérisme est un péril sans égal pour la France, pour l'Angleterre, pour les libertés démocratiques qu'incarnent ces nations, pour le droit international qu'elles défendent, pour la civilisation tout entière,

ne voudront-ils pas faire cesser le malentendu constant qui paralyse leur commun effort ?

Il suffirait pour cela d'un redressement de l'opinion britannique, encore pénétrée d'esprit insulaire, traversée en sens divers de courants pacifistes, ou isolationnistes, et qui se cherche sans se trouver. Ce redressement, les chefs de l'Angleterre actuelle sauront-ils l'opérer ? Parmi les causes de la grandeur britannique, JULES ROMAINS note que le peuple anglais « a fourni un petit nombre de très grands hommes, et que la prodigieuse distance qui les séparait du reste de leurs compatriotes leur a permis de s'imposer plus facilement qu'ailleurs... ».

Ce qui fut vrai avec Cromwell, avec Pitt, avec Gladstone ou Disraëli ne peut-il l'être encore aujourd'hui ? On attend qu'entre les Eden, les Duff Cooper, les Walter Elliot, les Chamberlain, se lève, de l'autre côté du Détroit, le grand homme capable d'incliner les masses mal informées, à comprendre qu'en face de la menace hitlérienne il n'est pas d'autre possibilité de salut, pour les peuples, qu'un accord étroit de la France de l'Angleterre, en vue de faire triompher en Europe la double idée de la sécurité collective et de la paix indivisible.

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

CE PELÉ, CE GALEUX...

C'EST *l'école laïque, que je veux dire. J'assistais, l'autre soir, à une conférence sur* l'enfance coupable, *où l'on nous apprit qu'il y avait, en France, bon an, mal an, 10 000 à 12 000 mineurs poursuivis. Et j'entendis, derrière moi, une dame respectable chuchoter à sa voisine : « C'est la faute à l'école laïque ! »*

Je veux croire qu'elle est revenue quelque peu de ce jugement téméraire quand le conférencier déclara que « 6 à 12 p. 100 des enfants délinquants sont totalement illettrés ». On concédera que ceux-là ne se sont pas pervertis à l'école.

Et voici d'autres chiffres :

« En 1931, à la colonie pénitentiaire d'Aniane, il y avait 15 p. 100 d'illettrés, et 23 p. 100 de garçons sachant à peine lire et écrire. A Fresnes ou dans les colonies pénitentiaires, 70 à 85 p. 100 des mineurs ont un degré d'instruction inférieur au C. E. P. »

Ainsi, voilà de petits malheureux qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui l'ont fait de façon tellement irrégulière qu'elle ne pouvait avoir sur eux aucune influence, ni mauvaise, ni bonne.

Mettons-la donc hors de cause, une bonne fois pour toutes. Quand Gavroche chantait :

Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à Rousseau,

ce n'était, on s'en doute bien, pas plus la faute de l'un que la faute de l'autre. De même pour les enfants coupables, garçons ou filles. S'ils vont au ruisseau, ce n'est pas à l'école qu'il faut en imputer la faute. C'est ailleurs que sont les responsabilités.

***

ON *peut, en effet, envisager la question sous un autre angle. Il y a en France, nous dit-on, 80 000* anormaux, *qui sont autant d'illettrés ou peu s'en faut. Or, parmi les délinquants, il est quantité d'anormaux.*

Sont-ils vicieux parce qu'ils sont illettrés ou vicieux parce qu'anormaux ? Si parce qu'illettrés, c'est l'école qui est coupable, dans la mesure où ils la fréquentent. Mais nous savons pertinemment que l'école — qu'elle soit publique ou privée — ne peut rien ou presque sur les anormaux ; qu'ils sont pour elle un poids mort et encombrant.

Si bien que nous tournons dans ce cercle vicieux : des enfants délinquants, peut-être parce qu'illettrés, mais illettrés sûrement parce qu'anormaux et réfractaires à toute instruction, du moins avec les moyens dont dispose l'école actuelle. Alors?

Alors, il faut créer des écoles spéciales pour anormaux. — Il en existe, dites-vous. — C'est vrai, mais combien?

Et pourtant, il y a 80 000 anormaux en France, et c'est parmi eux que se recrute en majeure partie l'enfance coupable.

Il serait temps d'y songer.

JEAN GENILLON.

L'ÉPREUVE DE CHANT AU CONCOURS D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NORMALE ET AU B. S.

L'ENSEIGNEMENT de la musique et du chant va-t-il prendre à l'école la place qui devrait lui revenir ? Un vaste mouvement se dessine qui permet de l'espérer. M. l'inspecteur général Lhopital, si regretté de tous, a proposé une méthode d'une admirable netteté, qui sera féconde en résultats quand la plupart des maîtres pourront et voudront l'appliquer. Un peu partout, des initiatives se produisent et attestent l'intérêt nouveau qui s'est éveillé. Il est souhaitable qu'on puisse l'exploiter et créer vraiment l'enseignement musical.

Une vaste tâche s'offre aux maîtres de l'enfance : cultiver l'oreille et la voix des écoliers ; leur faire acquérir une connaissance élémentaire, mais indispensable, de la musique, afin de les intéresser plus profondément à l'art musical et de susciter en eux le désir, le besoin, de compléter plus tard ces premières notions et de se cultiver par leur propre effort ; leur faire connaître la beauté musicale et former leur goût comme on s'efforce de créer et d'affiner le goût littéraire. Ce programme ne nous paraît pas dépasser les possibilités de l'école primaire. Nous croyons que, méthodiquement conduit par un maître compétent et aimant lui-même ardemment la musique (on ne l'aime jamais à demi), l'enseignement de

la musique et du chant est un de ceux où les enfants font les progrès les plus rapides, qui leur procure les joies les plus vives, et récompense pleinement maîtres et élèves de l'effort discipliné, tenace, mais ardent et joyeux qu'ils se sont imposé.

Mais il faut que les maîtres soient compétents. Reconnaissons sans amertume que cette condition est loin d'être réalisée. Beaucoup d'instituteurs apportent à enseigner le chant une bonne volonté qui mérite des éloges ; elle est précieuse ; elle n'est pas suffisante. Pour que la rénovation de l'enseignement musical s'accomplisse, il est nécessaire que la plupart des maîtres, sinon tous, possèdent des connaissances musicales sans lesquelles ils ne peuvent s'intéresser à leur enseignement et le conduire de façon judicieuse et efficace.

Ces connaissances — et si possible cette culture, — c'est à l'école normale qu'ils doivent principalement les acquérir. Dans son rapport sur les conférences pédagogiques qui, en 1934, ont été consacrées à l'enseignement du chant (1), M. l'inspecteur général Da Costa estime que les conseils et les procédés proposés ici et là « risqueraient d'échouer si, à la base, il n'y avait pas chez tous nos maîtres une formation musicale sérieuse ». Aussi, ajoute-t-il, « demande-t-on avec insistance que l'enseignement de la musique prenne dans nos écoles normales la place qui devrait lui revenir ».

Il faut, en effet, d'abord rénover les études musicales à l'école normale. Sans proposer les diverses mesures par lesquelles on y parviendra, nous voudrions signaler brièvement ici deux réformes urgentes qui permettront de rendre ces études plus sérieuses et plus fécondes. Il nous paraît indispensable de modifier entièrement les épreuves de musique du concours d'entrée à l'école normale et du B. S.

***

L'ÉPREUVE du B. E. est d'une inconcevable facilité ; elle témoigne d'une conception inexacte de ce que doit être l'enseignement de la musique ; elle ne vérifie aucunement la formation musicale des candidats. Ces termes ne sont pas excessifs. Il est facile de les justifier par le fait : chaque année, des élèves entrent à l'école normale qui sont et resteront incapables de chanter la gamme de *do*. Des voix fausses, dira-t-on. Non, car ces élèves ne sont pas des exceptions. Ils n'ont reçu aucune culture musicale réelle et seront par conséquent incapables d'enseigner eux-mêmes.

Lors du concours, on doit demander aux futurs élèves-maîtres « l'exécution d'un chant scolaire figurant sur une liste de cinq morceaux présentés par le candidat, suivie de questions simples sur la musique de ce chant ».

Apprendre cinq chants scolaires, même si l'on n'a jamais été exercé à reconnaître et à chanter l'intervalle *do-sol*, ne dépasse les moyens de personne. On objectera que les candidats peuvent ne pas les chanter juste. Sans doute, mais ils chantent, ou plutôt ils font entendre des sons ; ils fournissent un effort : ils arrivent à une sorte d'approximation que les examinateurs écoutent avec un ennui résigné, mais qui leur paraît différente du néant. On retrouverait d'ailleurs dans d'autres disciplines cette estimation indulgente de l'effort pur. Quant à ceux qui chantent juste mais peuvent tout ignorer du solfège, ils devraient, si leur chant est bien su et bien exécuté, obtenir la note maximum. Ce n'est pas tout. Les questions sur la musique du chant scolaire permettent aux candidats incapables de chanter juste d'avoir une note positive, même si l'examinateur se montre exigeant. Ils ont pu, sans jamais déchiffrer un intervalle, s'instruire de la théorie ; ils sauront dire si le morceau est en sol majeur ou en mi mineur (ils n'ont jamais monté ni la gamme de sol majeur ni la gamme de mi mineur) ; ils expliqueront la tierce majeure, la tierce mineure et la mesure 6/8 (ils n'ont peut-être jamais déchiffré une tierce). Pour eux, sans doute, c'est cela, ou c'est d'abord cela la musique : une théorie « en soi », distincte de l'art qu'elle règle, alors que la théorie ne devrait s'apprendre qu'à propos de l'étude réelle de cet art. Demande-t-on aux candidats de mentionner les règles de la perspective au bas de leur dessin ? On juge de l'application qu'ils en ont faite et de la qualité de leurs travaux. Ces questions de théorie aggravent à notre sens le défaut de l'épreuve, qui ne nous paraît avoir aucune signification.

Etre instruit en musique, c'est être capable de lire correctement, au moyen d'un instrument ou de la voix, ce qui a été écrit par le compositeur. La musique est une langue ; l'apprendre, c'est apprendre d'abord à la parler. Ce qu'on doit vérifier, c'est cet acquis réel, et non pas un savoir inutilisable et illusoire.

L'épreuve ne peut, à notre sens, revêtir qu'une seule forme : l'exécution à vue, ou, après une courte préparation, d'un morceau nouveau pour le candidat, donc imposé par l'examinateur. Morceau simple, écrit en do majeur ou en la mineur, si l'on veut, ne comportant d'autres difficultés de mesure que l'alternance des blanches et des noires, si l'on veut (nous serions volontiers un peu plus exigeant) ; mais un exercice de vrai solfège. C'est cela seulement qui est la musique. C'est seulement une telle épreuve qui nous permettra de recruter des élèves capables de suivre avec fruit l'enseignement de l'école normale et d'y acquérir la culture musicale indispensable à l'instituteur.

***

SI l'épreuve du concours d'entrée est trop facile, celle de l'examen de sortie dépasse en général les moyens des candidats. Elle consiste, comme on sait, en une dictée musicale « suivie de questions de théorie indépendantes du texte dicté ». Ce texte est souvent trop difficile, surtout par les difficultés de mesure ; c'est, par exemple, un morceau en sol mineur, écrit en une mesure binaire, où interviennent des triolets, des syncopes, et que compliquent parfois plusieurs modulations. D'autre part, même si l'on conteste cette difficulté, que prouvent pourtant les résultats de l'épreuve, pourquoi sanctionner les études musicales par une dictée ? Certes un musicien doit être capable de saisir la ligne mélodique d'un morceau, d'en discerner les modulations, de noter au besoin le chant qu'il entend. Mais il doit surtout, répétons-le, être capable de lire la musique. C'est cette aptitude qu'il faut vérifier et que la dictée musicale ne nous fait pas suffisamment connaître. Il faut qu'un instituteur entende juste et distinctement, pour cultiver l'oreille et la voix de ses élèves. Il faut aussi qu'il puisse lire les exercices qu'il leur fera chanter et les chœurs qu'ils exécuteront.

L'aptitude est la même, objectera-t-on. La

(1) *L'enseignement public*, juin 1935.

dictée musicale et l'étude du solfège se complètent nécessairement. C'est juste ; pourtant, entendre la musique et l'exécuter sont deux actes différents. C'est le second, surtout, dont l'instituteur doit aisément être capable. C'est sur ce point que, au B. S., doit porter la vérification de son aptitude.

Il conviendrait donc, à notre sens, d'imposer aux candidats au B. S., comme à ceux du B. E., la lecture d'un morceau, à vue ou après une courte préparation. Ce morceau devrait comporter des difficultés correspondant aux études accomplies à l'école normale. Si l'on voulait compliquer l'épreuve d'une dictée simple ou de questions de théorie sur le morceau exécuté, nous n'y serions pas opposé. Mais la note serait attribuée principalement aux qualités de justesse, de sûreté, d'aisance, constatées dans l'exécution du morceau.

***

LA rénovation des études musicales à l'école normale imposera d'autres modifications. Mais les réformes que nous proposons nous paraissent pouvoir être facilement réalisées. Elles auraient une influence immédiate et importante sur la formation musicale des futurs instituteurs avant et pendant leur séjour à l'école normale.

ARMAND MOREAU.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

APPEL A L'INDULGENCE

DEPUIS quelque temps, la presse pédagogique se plaint souvent qu'on ne sache plus l'orthographe. Je crains que, cherchant un remède à cette situation, on en arrive, un jour ou l'autre, à se montrer plus sévère à l'égard des candidats au certificat d'études. Comme on n'oserait sans doute pas aggraver le barème en ce qui concerne les violations des règles grammaticales et les non-sens, déjà comptés pour des fautes entières, ce sont les fautes d'usage qu'on sanctionnerait plus sévèrement. A mon avis, on aurait tort.

« Des licenciés, professeurs de demain, font des fautes d'orthographe », écrit M. A. Richand (1). J'ai aussi lu quelque part qu'on recommandait aux candidats à l'agrégation d'orthographier convenablement. Eh bien ! disons-le tout net, ce n'est pas flatteur pour eux. Mais aussi, cela fait naître quelques doutes sur la valeur éducative de l'enseignement de l'orthographe, puisqu'on peut, sans être passé maître en ce domaine, entreprendre des études supérieures et sans doute les poursuivre jusqu'au succès.

Qu'on m'entende bien. Je crois qu'une bonne orthographe va de pair avec une connaissance approfondie de la langue, qu'écrire correctement sous la dictée exige une analyse constante de la phrase et de la pensée même de l'auteur, que cela est véritablement éducatif. Mais cet effort vers la compréhension exacte et claire du texte n'est nécessaire que pour appliquer impeccablement les règles grammaticales et pour éviter les non-sens. Il ne concerne en rien l'orthographe d'usage.

On me dira : l'étude de la figure graphique des mots oblige aussi à un effort d'attention, d'observation, d'analyse même de la structure du mot, qui a bien sa valeur, sans doute. Mais que d'anomalies, de contradictions, d'incohérences rencontre-t-on dans cette étude ! Il faut enseigner pour s'en rendre pleinement compte. Vous dites à l'enfant : « *Hasard* prend un *d* puisque le verbe qui lui correspond est *hasarder*. Les dérivés nous renseignent sur la lettre finale. »

Quelques instants après, votre élève écrit : un *abrit*. Comptez-lui une faute d'orthographe, mais félicitez-le pour sa logique ; et ne vous étonnez pas non plus s'il met un *d* à *bazar*, il a tout de suite pensé au peu académique « *bazarder* ». *Faim* a donné affamé, où nous voyons nettement apparaître l'*a* et l'*m* de faim. Oui, mais voici *étain* avec *étamer*. *Joug* a donné *juguler*. Alors, est-on si coupable d'ajouter un *g* à *loin*, qui a pour dérivé *éloigner* ?

Peut-être expliquerait-on quelques anomalies apparentes grâce à l'étymologie et à la phonétique. Mais le maître des classes élémentaires ne peut donner, et pour cause, d'aussi savantes explications. Les dérivés de *char* prennent deux *r*—pourquoi ? d'ailleurs,—sauf *chariot*, cet indiscipliné. Il faut écrire *parrain* et *parricide* avec deux *r*, alors que *père*... C'est ainsi parce que c'est ainsi. Pardonnez-moi ; j'allais écrire : c'est ainsi parce que Dieu l'a voulu. L'orthographe d'usage serait-elle la partie la plus dogmatique d'un enseignement qui prétend se garder de tout dogmatisme ?

Examinateurs, si, au certificat d'études, un candidat écrit un *promontoir*, *honnorer*, ou (horreur !) *carrote*, sanctionnez, examinateurs, sanctionnez. Il faut assurer à l'orthographe une certaine fixité, sans quoi les honnêtes gens ne comprendraient plus et votre responsabilité serait grande. Mais, je vous en prie, usez des demi-fautes, des quarts, et même des huitièmes de faute s'il le faut, afin qu'aucun candidat n'échoue à cause de ces incohérentes subtilités.

M. DARDOISE,
Instituteur (Marne).

(1) Voir *Journal des Instituteurs* du 1er février 1936.

LE CINÉMA SCOLAIRE

LE FORMAT ÉTROIT ET LES OFFICES

SI le film étroit a conquis la faveur de la majorité des usagers du cinéma scolaire, il se heurte encore à l'hostilité des Offices régionaux du cinéma éducateur.

Qu'on ne s'en étonne pas : à deux ou trois exceptions près, ces offices ne groupent que des usagers du format standard ! Aussi bien y juge-t-on le concurrent avec la plus méprisante sévérité...

Un vœu de l'Office régional de Montpellier, en date du 21 mars 1935, affirmait « *que les films de petit format... ne peuvent que rarement être utilisés au cours de séances éducatives ou récréatives postscolaires* ».

Plus catégorique encore, le *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, dans un compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union française des Offices du cinéma éducateur laïque, imprimait textuellement ceci :

Le format de 9mm,5, compte tenu des derniers perfectionnements, reste techniquement insuffisant, même pour la classe primaire de grandeur moyenne; il n'est pas à utiliser dans les réunions postscolaires dès que celles-ci groupent plus de deux ou trois dizaines de personnes.

Qu'on explique, après cela, son ascension rapide et la prépondérance dont il jouit ! Nous faut-il citer quelques chiffres ? Au cours de la seule année 1935, dans la cinémathèque départementale de l'Yonne, la section standard, perdant le quart de son effectif, s'est réduite à 35 membres, tandis que la section Baby

**

en gagnait 3 nouveaux, et atteignait 53 adhérents.

Et que penser de la présence de 32 appareils Pathé-Baby dans la seule circonscription d'enseignement primaire de Joigny-Tonnerre ? Car les maîtres — il faut les en féliciter — sont gens prudents et avisés... Ils décident, non sur affirmations ou ordres du jour plus ou moins gratuits émanant de personnalités « compétentes », mais d'après les résultats réellement obtenus, sous leurs yeux, par les collègues voisins.

Si les chiffres précédents ont quelque éloquence, il faut bien admettre que l'expérience est concluante...

***

Le 9mm,5.

La Cinémathèque départementale de l'Yonne, Section 9mm,5,

Constatant qu'une circulaire de M. le ministre de l'Éducation nationale, en date du 8 octobre 1935, a décidé que les projecteurs cinématographiques muets et sonores, des formats 35 millimètres et 16 millimètres, pourront désormais être subventionnés,

S'étonne qu'en application de cette circulaire et sans qu'aucune décision ait été prise au sujet du format étroit 9mm,5 toutes les demandes de subventions concernant les appareils de ce format sont désormais impitoyablement refusées.

Elle croit donc devoir rappeler :

1° Que le format de 9mm,5, sans avoir jamais été agréé officiellement par les services ministériels, l'était depuis longtemps *en fait* et officieusement en raison des services qu'il peut rendre à l'école comme à la post-école ;

2° Que la *valeur incontestable* de ce format, attestée par toute la presse pédagogique, l'est mieux encore par le nombre considérable des appareils en service, aujourd'hui supérieur à celui de tous les autres formats réunis;

3° Que ce nombre s'accroît rapidement depuis les décisifs progrès faits au cours de ces deux dernières années dans la fabrication des projecteurs (de plus en plus puissants et perfectionnés) et des films (de plus en plus parfaits), alors que le format concurrent (35 mm.) est en voie de prompte et complète disparition ;

4° Que le format étroit s'impose tout particulièrement dans les écoles rurales, à ressources limitées, en raison de la modicité du prix d'achat des appareils et des films, et qu'il est seul à permettre, dans ces petites écoles, l'organisation de soirées éducatives et récréatives très appréciées qui réunissent toujours un public nombreux.

Dans ces conditions, la Cinémathèque départementale de l'Yonne élève une vigoureuse protestation contre les critiques injustifiées dont le 9mm,5 est parfois l'objet et qui paraissent motivées par le désir de réserver la totalité des crédits pour subventions aux seuls acheteurs d'appareils qui tentent l'expérience coûteuse et décevante de l'utilisation scolaire du matériel sonore.

Elle estime que la mesure frappant le format 9mm,5 aura pour première conséquence d'arrêter dans leur développement les cinémathèques 9mm,5, si nombreuses et si florissantes en de nombreux départements, à l'exemple de la Cinémathèque de l'Yonne, laquelle, depuis huit années, rend à la satisfaction générale, dans 52 écoles, des services qui méritaient d'être mieux encouragés et soutenus.

Elle considère que l'octroi de subventions aux appareils du type *bi-films* (16 mm. et 9mm,5) ne peut donner aucune satisfaction puisqu'elle entraînerait l'achat d'appareils inutilement plus coûteux et de fabrication étrangère, aux dépens de l'industrie française, alors que leurs possesseurs continueront à ne pouvoir projeter en fait que les seuls films 9mm,5.

Pour toutes ces raisons, la Cinémathèque départementale de l'Yonne prie respectueusement M. le ministre de l'Éducation nationale de ne pas s'en rapporter uniquement en cette question aux avis des directeurs d'Offices régionaux — *qui, à deux exceptions près, ne desservent pas les usagers du 9mm,5* — ou à ceux des membres de la Commission ministérielle du Cinéma éducatif — *où les milliers d'instituteurs utilisant le format étroit ne sont pas représentés*, — mais de bien vouloir faire procéder à une enquête générale auprès de MM. les inspecteurs d'Académie, qui sont mieux placés que quiconque pour apprécier l'importance réelle des services rendus à l'École publique par le format étroit.

Elle décide enfin d'adresser à tous les Parlementaires, dans l'espoir qu'ils voudront bien l'appuyer de leur haute autorité, le présent vœu qu'elle exprime au nom de l'immense majorité des membres du personnel enseignant attachés à la cause du Cinéma scolaire, en demandant l'adoption officielle du format 9mm,5.

Pour la Cinémathèque départementale de l'Yonne (Section 9mm,5). *Le secrétaire,*
C. Charlot.
Instituteur à Joigny (Yonne).

N. B. — *Les membres de l'Enseignement, partisans du format étroit et tout particulièrement les secrétaires des groupements d'usagers, sont instamment priés de bien vouloir s'associer, sous la forme qui leur paraîtra opportune, à la présente initiative. Nous leur demandons de nous envoyer leur adhésion et de nous faire connaître leur action.*

LES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

Films d'enseignement :

Les Maures et l'Esterel (n° 1439 G. I., 1 et 2).

Un plan net (le relief, la végétation, la côte), des vues presque toujours bien choisies et caractéristiques.

Toutefois, des sous-titres d'une longueur décourageante... Répétons-le : c'est l'image qui doit suffire à suggérer l'idée !

Et pourquoi, lorsqu'un texte bref et précis s'impose, ne pas le faire apparaître, au moment voulu, en *surimpression* ?

Quant aux cartes, qui figurent au début de chaque bobine, sont-elles bien utiles, lorsque nous disposons de cartes murales, autrement lisibles et d'un emploi bien plus commode ?

La Vipère (n° 1440 G.).

Leçon d'histoire naturelle méthodique et bien comprise. On insiste sur le fonctionnement de la glande et du crochet à venin, ainsi que sur les précautions à prendre en cas de piqûre.

La démonstration sur ce point eût gagné à être plus complète. Il restait à montrer comment, après la ligature du membre mordu, il faut procéder au lavage de la plaie, puis à l'injection du sérum antivenimeux.

N'oublions pas, en effet, que ces notions pratiques intéressent au premier chef les populations rurales qui assistent à nos séances postscolaires.

Au Soudan (*Tombouctou*) (n° 1441 G.).

Un intéressant document sur la métropole soudanaise, avec ses curieuses maisons en pisé, ses rues plus ou moins animées (selon l'orientation) et le pittoresque grouillement de sa population, dont nous suivons les occupations familières, autour des pilons à riz, des fours en pleine rue ou sur la place du Marché.

Le danger de la dépopulation (n° 1442 S. B.).

La thèse que défend l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française est illustrée avec ingéniosité par des dessins animés extraits des études de MM. Fernand Boverat et Paul Haury.

La situation démographique de la France inspire, certes, quelques inquiétudes, mais on ne saurait oublier, en commentant un tel film : 1° que la baisse de la natalité est un phénomène général, en relation avec le niveau de civilisation, qu'elle atteint l'une après l'autre toutes les nations européennes, et que l'Allemagne notamment accuse en 1932 un taux de natalité de 15 pour 1 000 habitants, inférieur à celui de la France (17 p. 1 000) ; 2° que le taux excessif de notre mortalité — surtout infantile — est le principal facteur de notre dépopulation.

C. CHARLOT.

POUR ARRÊTER LE BAILLEMENT

Le bâillement est presque toujours provoqué par la faim ou la fatigue. Voilà certes un malaise un tantinet ridicule, fort contagieux, ce qui n'est pas le moindre de ses inconvénients, et d'autant plus désagréable qu'un bâillement ne vient jamais seul et est toujours suivi de nombreux autres.

Pour arrêter cette crise, il n'y a guère qu'un moyen vraiment pratique et efficace : croquer tout simplement un ou deux morceaux de sucre.

Le sucre, en effet, aliment particulièrement nutritif, fait disparaître ce malaise immédiatement et radicalement puisqu'il en détruit la cause.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les instituteurs et institutrices qui ont reçu une délégation de* **stagiaire** *en exécution de la C. du 20 fév. 1936 seront* **titularisés** *avec effet du 1er janv. 1936* (C. 22 avril 1936).

➔ *Si le fonctionnaire,* **frappé disciplinairement** *sans communication préalable de son* **dossier**, *est lui-même détenteur des pièces de ce* **dossier**, *il ne peut soutenir que la mesure dont il s'agit a été prise irrégulièrement* (C. d'Et., 11 déc. 1935).

➔ *Lorsque, dans un* **concours sur titres**, *deux candidats sont classés « ex-æquo », l'autorité compétente ne peut légalement constituer un* **nouveau jury** *non prévu par les règlements, pour fixer son choix ; il lui appartient de s'entourer des renseignements nécessaires en vue d'éclairer ce choix* (C. d'Et., 13 nov. 1935).

➔ *L'autorisation nécessaire pour subir, au cours* **d'une même session**, *les épreuves* **du B. S. et du B. E.** *n'est accordée* **qu'à titre exceptionnel**, *en considération de la situation de famille et de fortune du candidat, et eu égard à la qualité des études faites* (L. m., 18 oct. 1935).

➔ *Le personnel des* **écoles professionnelles** *de Paris a un nouveau statut* (D. 16 avril 1936 dans *J. O.*, 22 avril 1936).

➔ *Le* J. O. *du 19 avril 1936 renferme une instruction du 15 avril 1936 très utile à consulter sur la loi du 19 mars 1936, en ce qui concerne* **les pensions militaires**.

➔ *Si le fonctionnaire est induit* **en erreur** *par ses supérieurs, qui lui donnent des renseignements* **inexacts** *en matière de pension, il ne peut cependant pas être relevé de la déchéance encourue* (C. E., 13 nov. 1935).

➔ *Quarante-cinq emplois* **d'inspection primaire** *ont été* **supprimés** *en 1927, 20 en 1934* (*J. O.*, 4 avril 1936).

➔ *Les dispositions législatives qui ont organisé la laïcisation des services publics, ainsi que la loi du 9 déc. 1905 qui a fixé le principe de la neutralité en matière religieuse, s'opposent à l'installation* **d'emblèmes religieux** *dans une* **salle de mairie** (*J. O.*, 24 avril 1936).

➔ *Les* **dépenses** *des* **communes** *et des établissements publics communaux peuvent être payées par* **chèques** *tirés sur le compte de dépôt ouvert à leur nom au Trésor* (D. 4 avril 1936, 1er, dans *J. O.*, 22 avril).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

ASSISTANCE JUDICIAIRE

On sait qu'en règle générale le ministère d'un avocat est obligatoire pour les recours de pleine juridiction appelés aussi recours de plein contentieux devant le Conseil d'Etat, et qu'il en résulte des frais assez élevés, mais que le bénéfice de l'assistance judiciaire peut être demandé, ce qui ne signifie pas qu'il est toujours obtenu, faisons-en la remarque.

Il y a deux bureaux à Paris qui peuvent être saisis des demandes d'assistance : le bureau d'assistance judiciaire proprement dit, composé de délégués du ministre des F., de membres nommés par le Conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et d'anciens membres du Conseil d'Etat désignés par l'assemblée générale ; le bureau supérieur près de la chancellerie, au ministère de la Justice, devant lequel est portée la décision de refus du bureau d'assistance précité, si le requérant le juge utile.

A qui s'adresser pour avoir ce bénéfice de l'assistance ? Au Procureur de la République près le tribunal du domicile, ou au Président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, Palais Royal, Paris (1er) ; la franchise est accordée à cette correspondance ; notons que la demande peut être formulée sur papier libre et n'oublions pas qu'elle doit être accompagnée de pièces justificatives : original ou copie certifié conforme de la décision contestée, pièces et documents de nature à éclairer le bureau d'assistance sur l'affaire, extrait du rôle des contributions, déclaration du requérant attestant son impossibilité d'exercer ses droits en justice, vu ses faibles moyens de fortune et faisant connaître ses ressources ; cette déclaration portera au bas une affirmation de sincérité dont le maire de la commune devra donner acte, avant d'y apposer lui-même sa signature.

Il est bien entendu que, sur sa demande d'assistance, l'intéressé exposera les faits et indiquera tous les motifs qui justifient son pourvoi. Cette demande doit être formée dans le délai de deux mois ouvert pour le recours au Conseil d'Etat, à partir de la notification de la décision contestable. Supposons qu'elle soit rejetée par le bureau d'assistance judiciaire ; le fonctionnaire peut faire appel de cette décision de rejet devant le ministre de la Justice, pour qu'il en saisisse le bureau supérieur, comme nous l'avons vu plus haut, mais il ne perdra pas de vue que l'appel dont il s'agit ne peut avoir pour effet d'interrompre le cours du délai de deux mois pour former son recours au Conseil d'Etat sur le fond de l'affaire, ledit délai partant de la notification de la décision de rejet prise par le bureau d'assistance judiciaire.

Le 22 juillet 1933, le Conseil d'Etat a rappelé ces dispositions de la façon suivante (affaire Bonnet) :

Considérant que si le requérant a introduit en temps utile une demande d'assistance judiciaire, il devait présenter sa requête au Cons. d'Et. dans un délai de deux mois courant de la notification de la décision de rejet prise par le bureau d'assistance judiciaire ; qu'il a, il est vrai, demandé alors au min. de la Justice de saisir le bureau supérieur créé par la loi du 4 déc. 1907, mais que cette pétition ne saurait avoir pour effet d'interrompre le cours du délai de pourvoi, alors que, d'après l'art. 2 de la loi précitée, « les dispositions du bureau ne sont susceptibles d'aucun recours de la part des parties » ; qu'il résulte de ce qui précède que la requête, enregistrée au secrétariat du Contentieux du Cons. d'Et après l'expiration dudit délai, n'est pas recevable.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Nouveau maximum de pension : 66 p. 100.** — Pour les fonctionnaires bénéficiant d'un traitement égal ou supérieur à 14 000 francs, le maximum

de pension est atteint avec trente-six ans et trois mois de services (services actifs ou B) ou quarante et un ans et trois mois de services (services sédentaires ou A).

✱ **Accident du travail.** — Un fonctionnaire victime d'un accident grave n'entraînant pas d'incapacité de travail ou entraînant une incapacité partielle de travail, peut bénéficier de la réglementation en vigueur, en matière de congé pour maladie, c'est-à-dire trois mois à plein traitement et trois mois à demi-traitement. A l'expiration de ce congé, il a la faculté de solliciter sa mise en disponibilité ; dans le cas d'incapacité définitive, le fonctionnaire considéré peut prétendre à une pension d'invalidité dans les conditions fixées par les art. 20 et 21 de la loi du 14 avril 1924 sur les pensions civiles ; en cas de décès, la veuve de ce fonctionnaire et les enfants auraient droit à une pension conformément aux dispositions des art. 23 et 24 de la loi du 14 avril 1924 (J. O., *4 avril 1936*).

✱ **Instituteur en congé.** — *Instituteur public, né le 23 sept. 1856 ; a exercé sans interruption du 7 oct. 1876 au 7 avril 1899 ; pour raison de santé, il a obtenu un congé de maladie d'un mois sans traitement ; à la suite de ce dernier congé, son état ne s'améliorant pas, il a obtenu un troisième congé, celui-là illimité, pour raison de santé ; il était alors âgé de quarante-trois ans et avait vingt-trois ans de services.*

L'instituteur visé peut obtenir une pension en vertu de l'art. 22 de la loi du 14 avril 1924 s'il est établi par la commission de réforme instituée par l'art. 20 que la maladie dont il était atteint au moment de sa mise en congé l'a toujours empêché de reprendre ses fonctions. Dans la négative, il pourra obtenir le remboursement des retenues qu'il a subies sur son traitement en donnant sa démission par un acte officiel (J. O., *4 avril 1936*).

✱ **Femme de Directeur d'E. P. S., institutrice.** — *Peut-elle continuer à effectuer des versements pour la retraite au cas où elle cesserait d'exercer pour aider son mari dans la gestion d'un internat ?*

Réponse négative. Une institutrice ne peut effectuer des versements pour la retraite que si elle continue à exercer ses fonctions d'institutrice dans un poste régulier de l'enseignement primaire élémentaire (J. O., *4 avril 1936*).

✱ **Paiement de l'impôt par les pensionnés non pérequés.** — 1° Toutes les pensions concédées doivent faire l'objet du prélèvement de 10 p. 100 en attendant d'être revisées ; 2° il n'est pas possible de déroger, en faveur d'une catégorie déterminée de contribuables, aux règles d'exigibilité de l'impôt fixées par la loi du 4 avril 1926. Toutefois, les comptables ont reçu pour instruction d'accorder, après examen des cas particuliers, des délais raisonnables aux contribuables de bonne foi que leur situation mettrait dans l'impossibilité de se libérer (J. O., *24 avril 1936*).

✱ **Mariage pendant la retraite.** — *Fonctionnaire d'un département qui a pris sa retraite en 1914 et qui vivait à cette époque maritalement ; s'est marié en 1921 et est décédé depuis ; on demande si sa veuve a droit à une pension de veuve, qui lui est actuellement refusée.*

Réponse négative s'il s'agit de la veuve d'un fonctionnaire de l'Etat, la loi du 14 avril 1924 (art. 23) déniant en effet tout droit à pension aux veuves dont le mariage a été célébré postérieurement à la cessation d'activité du mari. Si la question posée vise la veuve d'un fonctionnaire départemental proprement dit, il est également vraisemblable que l'intéressée est sans droit à pension ; toutefois, il ne pourrait être répondu avec certitude que si des précisions étaient fournies tant sur la nature de l'emploi occupé par le mari avant sa mise à la retraite que sur le département dans lequel il exerçait ses fonctions (J. O., *24 avril 1936*).

✱ **Admission d'office à la retraite.** — La circonstance que le fonctionnaire est en congé pour infirmités de guerre (*L. du 19 mars 1928, art. 41*) ne peut faire obstacle à l'application du D. du 4 avril 1934 sur la mise d'office à la retraite.

✱ **Admission d'office à la retraite, en vertu des décrets-lois, présentant une erreur de droit** (*Arrêt du C. d'Et., 20 mars 1936*). — Considérant qu'il est constant que, pour admettre la dame Vincent à la retraite dans les conditions prévues par les décrets des 4 avril et 10 mai 1934, le ministre de l'E. N. s'est fondé sur ce que l'intéressée avait pour conjoint un fonctionnaire qui n'était pas susceptible d'être mis à la retraite d'office ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le sieur Vincent, mari de la requérante, occupait, à l'époque où est intervenue la décision attaquée, l'emploi de rédacteur principal à l'office départemental des pupilles de la N. de la Charente ; qu'en raison du caractère essentiellement temporaire que les articles 1er, 21 et 22 du D. du 10 déc. 1927 ont attribué aux emplois des offices départementaux des pupilles de la N., ledit sieur Vincent, qui n'avait pas été titularisé par application de l'art. 18 de la loi du 26 avril 1924 pouvait être licencié à tout moment, que, dans ces circonstances, le ministre de l'E. N. n'a pu valablement assimiler le sieur Vincent à un fontionnaire qui n'aurait pas été susceptible d'être admis d'office à la retraite ; que la requérante est donc fondée à soutenir que les motifs des décisions attaquées comportent une erreur de droit. DÉCIDE : L'arrêté susvisé du ministre de l'E. N., en date du 28 juin 1934, et la décision implicite résultant du silence gardé par le ministre sur le recours gracieux de la dame Vincent sont annulés.

✱ **Admission d'office à la retraite, régulière, en vertu des décrets-lois** (*Arrêt du C. d'Et., 28 mars 1936, af. dame Gerbaud*). — Cet arrêt a été rendu dans le même sens que celui de l'affaire Freychet (*Voir Guide du 4 janv. 1936*).

LA JURISPRUDENCE
AU CONSEIL D'ÉTAT

Si le C. D., appelé à donner son avis sur la révocation d'un instituteur, n'a pas tenu compte de pièces relatives à des faits amnistiés, la procédure suivie n'est pas entachée d'irrégularité (*Arrêt du C. d'Et., 3 avril 1936*).

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu qu'un fonctionnaire ne peut être poursuivi disciplinairement, en dehors de toute faute de service, pour ses idées ou la propagande faite en dehors de ses fonctions, que la procédure suivie contre lui a été irrégulière, que notamment le dossier soumis au C. D. contenait des pièces relatives à des faits et à une sanction antérieure au 12 nov. 1931 et amnistiés par la loi du 26 déc. 1931, alors que de telles pièces ne devaient plus y figurer.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant, d'une part, que si, aux termes de l'art. 15 de la loi du 26 déc. 1931, il est interdit à tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire de rappeler ou de laisser subsister dans un dossier ou tout autre document quelconque, et sous quelque forme que ce soit, les condamnations et les peines disciplinaires effacées par l'amnistie, et s'il n'est pas contesté que, contrairement aux dispositions dudit article 15, le dossier du sieur Sportisse, soumis au C. D., contenait des pièces relatant des peines disciplinaires antérieures et amnistiées, il résulte de l'instruction et des termes mêmes de l'avis du C. D. que la présence de ces pièces n'a pas influé sur la délibération du Conseil, qui est fondée sur des faits postérieurs au 12 nov. 1931 ; que, dans ces circonstances, le sieur Sportisse n'est pas fondé à soutenir que la sanction prononcée contre lui devait être annulée comme prise sur une procédure irrégulière.

Considérant, d'autre part, que l'appréciation par l'autorité administrative des faits reprochés au sieur Sportisse n'est pas de nature à être discutée devant le Conseil d'Etat statuant au contentieux ; que le détournement de pouvoir allégué n'est pas établi. DÉCIDE : ART. 1er. — La requête susvisée du sieur Sportisse est rejetée.

***

Affaire d'accident (*Arrêt du C. d'Et., 11 mars 1936*).

Arguments du requérant. — Ce faisant, attendu qu'au cours d'un exercice pratique de marteau-pilon à l'Ecole des A.-et-Mét. d'Aix le sieur Finou répandait

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Sollies-Pont-Var). — **La dinde.** — Elle se pavane au milieu de la cour, comme si elle vivait sous l'ancien régime ; les autres volailles ne font que manger toujours n'importe quoi. Entre ses repas réguliers, elle ne se préoccupe que d'avoir bel air. Toutes ses plumes sont empesées et les pointes de ses ailes raient le sol comme pour tracer la route qu'elle suit. C'est là qu'elle avance et non ailleurs. Elle se rengorge tant qu'elle ne voit jamais ses pattes. Elle ne doute de personne et, dès que l'on approche, elle s'imagine que je veux lui rendre mes hommages. Déjà, elle glougloute d'orgueil.

JULES RENARD. (*Histoires naturelles.*)

Questions. — 1. *Expliquez : « Elle se pavane au milieu de la cour, comme si elle vivait sous l'ancien régime. »*

2. *Sens de : « empesées ; — elle se rengorge ; — elle ne doute de personne ».*

3. *Nombre et nature des propositions de la phrase : « Elle ne doute... jusqu'à... hommages. »*

➔ RÉPONSES. — 1. La pavane était une danse lente et majestueuse, en vogue sous l'ancien régime; se pavaner, c'est marcher d'une façon posée et cérémonieuse et c'est ainsi que la dinde se promène dans la cour.

2. *Empesées :* chez la dinde, les longues plumes de la queue sont raides comme si on les avait passées à l'empois (colle d'amidon) ; — *elle se rengorge :* la dinde marche en tendant la gorge, en avant alors que sa tête se renverse légèrement en arrière ; — *elle ne doute de personne :* elle s'imagine que tout le monde l'admire.

3. *Sans difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Faites le portrait d'une personne que vous aimez bien.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Ma grand'mère Catherine est âgée de quatre-vingt-quatre ans. Elle marche encore un peu malgré ses jambes paresseuses. Mais, hélas ! elle est aveugle. Son visage jauni est creusé de rides et ses joues portent de ces croûtes qu'ont souvent les grands vieillards. Ses cheveux blancs sont rares et laissent entrevoir le sommet du crâne. Elle n'a plus de dents, mais ses gencives durcies lui permettent de manger de tout ; et même il faut que maman lui dise de modérer son appétit, le médecin l'ayant recommandé. Ses mains sont noueuses et de grosses veines apparaissent à travers la peau. Elle est toujours souriante, elle plaisante encore, ma bonne grand'mère, et sa bonne humeur plaît à tout le monde. Quand maman me réprimande, elle me donne toujours raison.

Au matin, elle se lève assez tard, déjeune et prend sa place dans un fauteuil encore plus vieux qu'elle, près du feu. Dans la semaine, elle porte une jupe grise, un caraco noir à l'ancienne mode et un tablier bleu, et le dimanche un peignoir blanc et noir.

Le jeudi, elle prend une canne et, appuyée sur mon épaule, va doucement chez ma voisine — une jeune — dit-elle qui n'a que quatre-vingts ans ! Là j'entends des histoires d'autrefois qu'elles me répètent pour la centième fois.

J'aime ma grand'mère et j'aurais bien du chagrin si elle venait à disparaître.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Roquemaure, Gard, 1935). — 1. *Un petit rentier qui a 36 000 f. placés à 3 p. 100 dispose en outre de 5 000 f. qu'il voudrait placer de manière à avoir en tout 1 260 f. d'intérêt annuel. Quel doit être le taux de ce 2e placement ?*

➔ SOLUTION. — Intérêts annuels du capital de 36 000 f. :

$$3 \text{ f.} \times 360 = 1\,080 \text{ f.}$$

Les 5 000 f. supplémentaires doivent donc rapporter annuellement :

$$1\,260 \text{ f.} - 1\,080 \text{ f.} = 180 \text{ f.}$$

Le taux du placement, ou l'intérêt annuel de 100 f., doit donc être, en remarquant que 5 000 f. = 50 centaines de francs :

$$180 \text{ f.} : 50 = 3 \text{ f. } 60 \text{ p. } 100.$$

***

2. *Le savon frais perd 1/10 de son poids en séchant. Un épicier qui a acheté 250 kg. de savon le laisse sécher et le revend 2 f. 10 le kg. Il gagne ainsi 20 p. 100 sur le prix d'achat. Quel était le prix d'achat du kg. de savon frais?*

➔ SOLUTION. — Les 250 kg. de savon frais ont donné :

$$250 \text{ kg.} - 25 \text{ kg.} = 225 \text{ kg. de savon sec.}$$

Ils ont été revendus :

$$2 \text{ f. } 10 \times 225 = 472 \text{ f. } 50.$$

Le bénéfice étant de 20 p. 100 sur le prix d'achat, le prix de vente représente les 120/100 du prix d'achat.

Prix d'achat total du savon :

$$\frac{472 \text{ f. } 50 \times 100}{120} = 393 \text{ f. } 75.$$

Prix d'achat du kg. de savon frais :

$$393 \text{ f. } 75 : 250 = \mathbf{1 \text{ f. } 575.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que savez-vous de Turgot ?*

2. *Dites ce qui s'est passé en 1648, le 4 septembre 1870, en 1875.*

3. *Principaux cours d'eau de la région du Nord. Quels services rendent-ils à la navigation?*

➔ RÉPONSES. — 1. Turgot, ministre de Louis XVI, voulut, pour remédier au mauvais état des finances, réduire les dépenses de la cour et accroître l'activité nationale en établissant la liberté du travail et du commerce. Il abolit les corporations, il permit la libre circulation des grains et, pour protéger les paysans, il supprima les corvées et les remplaça par un impôt payé par les propriétaires. Les privilégiés exigèrent de Louis XVI son renvoi et Turgot démissionna en 1776.

2. 1648 : traités de Westphalie qui met fin à la guerre de Trente Ans, la France acquiert l'Alsace.

4 septembre 1870 : à la nouvelle du désastre de Sedan, le Corps législatif vote la déchéance de l'Empire et la République est proclamée à Paris.

1875 : l'Assemblée nationale vote la Constitution qui organise le gouvernement de la troisième République.

3. Principaux cours d'eau de la région du Nord : l'*Escaut* et ses affluents : Scarpe, Lys (Deule) ; la Sambre, la Somme, l'Oise, l'Aa. Ces cours d'eau sont lents, réguliers et faciles à utiliser par la navigation. Bien reliés par un système développé de canaux, ils rendent les plus grands services au transport des matières lourdes (charbon, minerais, matériaux de construction).

BAUDRILLARD et KUEN. LISONS! Cours élément. (1er degré) : 7.50 Cours élément. (2e degré). 8 fr.

IV *bis*. **SCIENCES** (Bonifacio, Corse, 1935). — 1. *Combien marque le thermomètre lorsqu'on place le réservoir dans la glace fondante? dans la bouche? dans la vapeur d'eau bouillante?* — 2. *Comparer une grenouille et un poisson. Ressemblances et différences.* — 3. *Nommer 4 animaux de la famille des ruminants.*

➔ INDICATIONS. — 1. Lorsque le réservoir d'un thermomètre centigrade est placé : *a.* dans la glace fondante, ce thermomètre marque zéro degré (0°) ; *b.* dans la bouche d'une personne qui n'a pas la fièvre, 37° ; *c.* dans la vapeur d'eau bouillante, 100°.

2. *Ressemblances :* tous deux sont des vertébrés ; ils ont un squelette osseux interne, avec une colonne de vertèbres (colonne vertébrale),

Leur corps est à température variable (ils sont froids au toucher).

Différences : le poisson n'a pas de membres ; il se déplace dans l'eau à l'aide de nageoires. Son corps est recouvert d'écailles. Il vit dans l'eau et respire, par des branchies, l'air dissous dans l'eau. Il se reproduit par des œufs et ne subit pas de métamorphoses.

La grenouille est un batracien. Elle a 4 pattes ; celles de derrière, plus longues et palmées, lui servent de rames pour se déplacer dans l'eau. Sa peau est nue, lisse, visqueuse. Elle vit dans l'eau et respire l'air atmosphérique par des poumons. Elle se reproduit par des œufs, mais subit des métamorphoses (1re forme : le têtard, pourvu de branchies, comme le poisson).

3. La vache, le mouton, la chèvre, le chameau sont des ruminants.

V. **DESSIN** (même centre). — *Une cafetière (sans couvercle).*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Matinée d'été dans le parc de Saint-Cloud.** — ...La matinée était aussi transparente que l'eau de la mer au lever du soleil sous un cap verdoyant des îles de l'Archipel. Les rayons déjà brûlants de l'été tombaient d'un ciel limpide sur la colline boisée. Ces rayons ressortaient des taillis en haleines tièdes comme les vagues imbibées de soleil. On n'entendait d'autre bruit que la chute de quelques feuilles sèches de l'hiver précédent. Elles tombaient, aux pulsations de la sève, au pied de l'arbre, pour faire place aux feuilles nouvelles à peine développées. Des vols d'oiseaux se froissaient les ailes contre les branches, autour des nids, et un vague, un universel bourdonnement d'insectes ivres de lumière, sortait et rentrait comme une poussière, à la moindre ondulation du foin en fleur.

LAMARTINE.

Questions. — 1. a. *Remplacez par une expression de même sens chacune des expressions suivantes : « ciel limpide ; — haleines tièdes ».*

b. *Donnez le contraire de « limpide ; — de tiède ».*

2. *Expliquez les mots : « imbibées de soleil ; — pulsations de la sève ».*

3. *Relevez les divers compléments du verbe « tombaient » et analysez-les.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Ciel pur ; souffles chauds.

b. Brumeux ; froid.

2. *Imbibées de soleil :* au sens propre, une terre est imbibée d'eau quand elle en a absorbé beaucoup, quand elle est engorgée. Le mot est employé ici, par comparaison, en parlant des vagues de l'Archipel que le soleil d'Orient éclaire avec intensité (l'Archipel est la mer qui baigne les côtes et les îles de la Grèce).

Pulsations de la sève : la sève, qui est le liquide nourricier de la plante, est comparable au sang de l'homme ou de l'animal, elle circule dans toute la plante des racines aux feuilles des rameaux. Ce mouvement, très ralenti pendant l'hiver, s'accélère au printemps quand la sève devient abondante, elle circule alors par « poussées », d'où l'expression : *pulsations de la sève.*

3. *Pas de difficultés,*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un campement de bohémiens est installé à l'entrée de la ville ou du village. La voiture, le cheval, les gens, leurs occupations. Réflexions.*

➔ CONSEILS. — Ordonnez la description selon le plan proposé. Évitez toute énumération sèche et fastidieuse et appliquez-vous à mettre en relief les détails pittoresques qui font véritablement voir les hommes et les choses.

Choisissez parmi les personnages quelques types d'âges différents et montrez-les avec précision. Décrivez également de façon suffisamment détaillée les occupations des bohémiens : femmes faisant la cuisine ou la lessive en plein air, hommes se livrant par exemple à des travaux de vannerie.

Terminez par quelque sobres réflexions faites sur la vie indépendante et rude que mènent, en marge de la société, ces nomades impénitents.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Je vais à la fête avec mon ami Pierre. N'ayant pas de porte-monnaie, je le prie de mettre mon argent avec le sien. Avec l'argent mis en commun, il paie tous les frais : une limonade, 1 f. 25 ; du pain d'épices, 1 f. 75 ; 4 tours de chevaux de bois à 0 f. 50 l'un. Rentrés à la maison, nous constatons qu'il reste 19 f. dans le porte-monnaie de Pierre. Quelle somme mon ami va-t-il me rendre, sachant : 1° que l'argent que je lui avais donné représentait le double de ce qu'il possédait ; 2° que la limonade et le pain d'épices ont été exactement partagés, mais que j'ai fait 3 tours de chevaux de bois.*

➔ SOLUTION. — Les frais communs s'élèvent à :

1 f. 25 + 1 f. 75 = 3 f.

Je dois payer la moitié de ces frais, soit 1 f. 50, plus 3 tours de chevaux de bois, soit 1 f. 50, en tout 3 f.

Pierre doit payer :

1 f. 50 + 0 f. 50 = 2 f.

Les dépenses totales s'élevant à 5 f. avant le départ, nous avions ensemble :

19 f. + 5 f. = 24 f.

Ces 24 f. représentaient ce que possédait Pierre plus ce que je possédais, soit l'argent de Pierre, plus le double de cet argent, soit 3 fois cet argent.

Pierre possédait :

24 f. : 3 = 8 f.

Je possédais 16 f. Pierre doit donc me rendre :

16 f. — 3 f. = **13 f.**

***

2. *Un champ rectangulaire clos mesure 126 m. sur 48 m. On trace une allée de 1 m. 50 de large*

tout le long de la clôture, et une autre allée de 4 m. de large parallèle à la largeur et placée au milieu du terrain. 1° *Construisez la figure à l'échelle de 1/2 000. Inscrivez sur la figure les dimensions que vous lui avez données en mm.* 2° *Quelle est la forme et quelle est la surface des parties à cultiver?* 3° *On y plante des arbres à raison de 1 arbre tous les 1 m. 50 rangés en lignes parallèles à la longueur. Combien faudra-t-il verser au pépiniériste qui les vend, sachant que celui-ci ne les vend que par dizaines, à 25 f. la dizaine?*

➔ Solution. — 1° Calculons d'abord les dimensions réelles inconnues. Les parties à cultiver ont la forme de 2 rectangles égaux. La somme de leurs longueurs s'obtient en retranchant de 126 m. les 3 largeurs des allées, soit :

1 m. 50 + 1 m. 50 + 3 m = 6 m.

Chaque rectangle a donc pour longueur :

$$\frac{126 \text{ m.} - 6 \text{ m.}}{2} = 60 \text{ m.}$$

La largeur de chacun est égale à celle du rectangle primitif diminuée de 2 fois 1 m. 50 ou 3 m., soit :

48 m. — 3 m. = 45 m.

A l'échelle de 1/2 000, 1 m. est représenté par 1 m. : 2 000 = 0 mm. 5. 1 m. étant représenté par 1/2 millimètre, il suffira de transformer en millimètres toutes les longueurs données en mètres et d'en prendre la moitié. On a donc : à l'échelle :

Longueur primitive : 126 m. représentée par **63 mm.** ; largeur : 48 m. (**24 mm.**) ; *allées :* 1 m. 50 (**0 mm. 75**) ; 3 m. (**1 mm. 5**).

Longueur partie cultivable : 60 m. (**30 mm.**) ; largeur 45 m. (**22 mm. 5**).

2. Surface des 2 parties cultivables en m² : (2 rectangles égaux) :

60 × 45 × 2 = 5 400 m² ou **54 ares.**

3° Dans la longueur, 60 m., il y a 60 : 1,50 = 40 intervalles de 1 m. 50, et dans la largeur 45 : 1,50 = 30 intervalles.

Comme nous plaçons un arbre à chaque coin, il y aura dans chaque rangée : *41 arbres* (autant que d'intervalles plus un). Par rectangle, il y aura de même *31 rangées* (30 + 1), soit en tout 41 arbres × 31 = *1 271 arbres.* Et pour les 2 rectangles : 1 271 arbres × 2 = *2 542 arbres,* soit 255 dizaines à acheter qui coûteront : 25 f. × 255 = **6 375 f.**

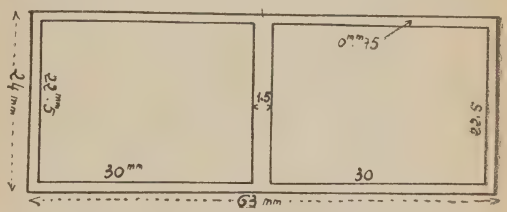

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 1re session, 1933). — **Le printemps.** — Un jour c'était vers la fin d'avril, et ce devait être un jeudi, jour de sortie, je quittai la ville de bonne heure et m'en allai seul, au hasard, me promener sur les grandes routes. Les ormeaux n'avaient point encore de feuilles, mais ils se couvraient de *bourgeons* ; les prairies ne formaient qu'un *vaste jardin* fleuri de marguerites ; les haies d'épines étaient en fleur; le soleil, vif et chaud, faisait chanter les alouettes et semblait les attirer plus près du ciel, tant elles pointaient en ligne droite et volaient *haut. Il y avait partout des insectes nouveau-nés que le vent balançait comme des atomes de lumière à la pointe des grandes herbes, et des oiseaux qui, deux à deux, passaient à tire-d'aile et se dirigeaient, soit dans les foins, soit dans les blés, soit dans les buissons, vers des nids qu'on ne voyait pas.* De loin en loin se promenaient des *malades* ou des vieillards que le printemps rajeunissait ou rendait à la vie ; et dans les endroits plus ouverts au vent, des troupes d'enfants lançaient des cerfs-volants à longues banderoles frissonnantes, et les regardaient à perte de vue, fixés dans le clair azur comme des écussons blancs, *ponctués de couleurs vives.*

Eugène Fromentin. (*Dominique.*)

Questions. — 1. *Expliquez les expressions : « un vaste jardin ; — des atomes de lumière ; — ponctuées de couleurs vives ».*

2. *Fonction des propositions contenues dans la phrase : « Il y avait partout... on ne voyait pas. »*

3. *Nature et fonction des mots : « bourgeons ; — haut ; — malades ».*

➔ Réponses. — 1. *Un vaste jardin :* les prairies, toutes fleuries de marguerites, ressemblent à un grand jardin ; — *des atomes de lumière :* les insectes petits et brillants apparaissent à la pointe des herbes, comme de minuscules parcelles de lumière ; — *ponctués de couleurs vives :* sur le fond blanc des cerfs-volants, les couleurs vives se détachent, à distance, comme des points.

2. a. *Il y avait partout des insectes nouveau-nés et des oiseaux :* prop. principale.

b. *Que le vent balançait... herbes :* prop. subord. par le pron. relat. *que,* compl. de l'antécédent *insectes.*

c. *Qui, deux à deux, passaient à tire-d'aile :* prop. subord. par le pron. relat. *qui,* compl. de l'antéced. *oiseaux.*

d. *Et (qui) se dirigeaient soit dans les foins, soit... vers des nids :* prop. subord. elliptique par le pron. relatif *qui,* même fonction que la précédente prop. à laquelle elle est coordonnée par la conjonct. *et.*

e. *Qu'on ne voyait pas :* prop. subord. par le pron. relatif *que,* compl. de l'antécédent *nids.*

3. *Sans difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La Fontaine dit, en parlant de ses fables, qu'il ne faut pas les considérer comme des « badineries » : « Ces badineries ne sont telles qu'en apparence, car, dans le fond, elles ont un sens assez solide ».*

En vous aidant de l'analyse de quelques fables, à votre choix, vous montrerez combien cette appréciation se trouve justifiée.

➔ Indications. — Les fables de La Fontaine comportent toujours un enseignement, comme l'a dit l'auteur :

En ces sortes de feintes, il faut instruire et plaire
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.

Bon nombre de fables comportent une morale d'expérience faite de bon sens et de mesure, sans doute les conseils que nous donne en passant le fabuliste sont bien utilitaires, pourtant nous aurions tort d'accuser La Fontaine de sécheresse et d'égoïsme. N'a-t-il pas été le poète délicat de l'amitié ? Ajoutons encore qu'il a su parler de la mort avec une admirable sérénité.

Parmi les fables que pourront choisir les candidats

Monroziès. L'organisation pédagogique des écoles à classe unique et géminées. **10 fr.**

citons au hasard *Le Héron*, où l'auteur nous montre que «les plus accommodants ce sont les plus habiles», *Le Cochet, le Chat et le Souriceau*, qui nous apprend « à ne point juger les gens sur la mine», *L'Ours et l'Amateur des jardins* qui a pour but de nous enseigner à bien choisir nos amis, *Le Vieillard et les Trois Jeunes Hommes*, où La Fontaine, qui met la jeunesse en garde contre la présomption, montre encore les bienfaits de la solidarité :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Citons parmi les fables où le poète a chanté l'amitié : *Les Deux Pigeons, Les Deux Amis, Le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat.*

III. **GÉOGRAPHIE**. — *Un cours d'eau peut être un terrible agent de destruction. Mais l'homme peut en faire un précieux créateur de richesses* agricoles, industrielles, commerciales.

En vous plaçant à ce triple point de vue, vous direz ce que valent actuellement et ce que pourront valoir comme facteurs de prospérité économique le Rhône et ses affluents.

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales**. — Les conditions naturelles font du Rhône un fleuve peu utilisable (v. le manuel). Puissant agent d'érosion, le Rhône n'est pas seulement un agent destructeur, des travaux d'aménagement sont entrepris qui pourront faire de ce fleuve un facteur de prospérité économique de tout premier ordre.

II. **Les travaux d'aménagement du Rhône**. — Ils ont été nécessités par les caractéristiques naturelles du Rhône : débit puissant, oscillant, à Arles, entre 550 m³ et 15 000 m³ par seconde, pente rapide, d'où érosion considérable (annuellement 25 millions de mètres cubes d'alluvions font avancer le delta de 50 m.). Grande voie naturelle continuée par la Saône et le Rhin et dont l'aménagement pourra être une source de grande prospérité. *Programme de travaux* approuvé par la loi de 1921 ; création d'une *Compagnie nationale du Rhône* (1932) chargée d'exécuter les travaux d'aménagement du fleuve : *utilisations agricoles, aménagements hydrauliques* (production et transport de force motrice), *amélioration desconditions de la navigation.*

III. **Importance de ces travaux**. — a. *Pour l'agriculture.* — Il sera possible par un système bien disposé de barrages et d'écluses d'irriguer les terres des vallées, de manière à augmenter leur fertilité.

b. *Pour l'industrie.* — L'aménagement hydraulique assurera une énorme production d'énergie électrique qui, facile à transporter, sera utilisée à longue distance. La construction de 20 usines (7 en amont de Lyon et 13 en aval) a été prévue.

c. *Pour le commerce.* — La question de la navigation reste la première de toutes. On pense à améliorer le lit même du fleuve, comme il a été fait pour le Rhin entre Bâle et Strasbourg, le port de Lyon sera agrandi et un nouveau port sera créé sur la Saône.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Grenoble, juillet 1935). — 1. **Arithmétique**. — 1° *Définir le quotient entier de deux nombres entiers A et B. Par quelle relation peut-on exprimer qu'un nombre C est le quotient entier des nombres A et B ?*

Quand dit-on que le nombre A est divisible par le nombre B ?

2° *Soit A un nombre entier. Quels peuvent être les restes de la division par 5 de A, de A^2, de A^4 ?*

Déduire du résultat trouvé le chiffre qui peut terminer le carré d'un nombre entier. Quel est le chiffre qui peut terminer la 4e puissance d'un nombre entier ?

3° *On considère deux nombres entiers A et B qui ne sont ni l'un ni l'autre divisibles par 5. Montrer que $A^4 - B^4$ est toujours divisible par 5 ($A > B$). Par quel chiffre se termine cette différence ?*

➔ INDICATIONS. — 1° Voir un Manuel.

2° Le reste de la division d'un nombre par 5 est au plus égal à 4. Donc il peut être l'un des nombres 0, 1, 2, 3, 4.

Si le reste est nul, A est divisible par 5 ; il en est de même de ses puissances A^2 et A^4.

Si le reste est 1, le nombre A est de la forme :

(1) $A = 5k + 1$, k étant un nombre entier.

Si le reste est 4, le nombre A est de la forme :

$$A = 5k + 4 = 5k + 5 - 1 ;$$

C'est un multiple de 5 moins 1. k étant unnombre entier quelconque, on peut donc écrire :

(2) $$A = 5k - 1.$$

En élevant au carré les égalités (1) et (2), on a :

$A^2 = (5k \pm 1)^2 = 25k^2 \pm 10k + 1.$

Les deux premiers termes du dernier membre sont divisibles par 5 ; donc le reste de la division de A^2 par 5 est 1. Autrement dit, on a dans les deux cas :

$A^2 = 5m + 1$, m étant un nombre entier.

Si le reste de la division de A par 5 est 2, A est de la forme :

(3) $$A = 5k + 2.$$

Si le reste est 3, A est de la forme :

$$A = 5k + 3 = 5k + 5 - 2 ;$$

C'est un multiple de 5 moins 2. k étant un nombre entier quelconque, on peut donc écrire :

(4) $$A = 5k - 2.$$

En élevant au carré les égalités (3) et (4), on a :

$A^2 = (5k \pm 2)^2 = 25k^2 \pm 20k + 4$

$= 25k^2 \pm 20k + 5 - 1.$

L'expression $25k^2 \pm 20k$ est divisible par 5 ; donc le reste de la division de A^2 par 5 est 4.

La dernière forme montre que A^2 est un multiple de 5 moins 1, soit :

$$A^2 = 5m - 1.$$

En élevant au carré les égalités :

$A^2 = 5m + 1$ et $A^2 = 5m - 1$;

on obtient :

$A^4 = (5m \pm 1)^2 = 25m^2 \pm 10m + 1.$

Les deux premiers termes du dernier membre sont divisibles par 5 ; donc le reste de la division de A^4 par 5 est 1.

Par suite, si A est divisible par 5, A^2 et A^4, divisibles tous deux par 5, sont terminés par 0 ou 5.

Si : $$A^2 = 5m + 1,$$

il est terminé par 1 ou 6, selon que m est pair ou impair.

Si : $$A^2 = 5m - 1,$$

il est terminé par 9 ou 4, selon que m est pair ou impair.

Dans les deux cas, A^4 est terminé par 1 ou 6, selon que m est pair ou impair.

3° Si A et B ne sont pas divisibles par 5, A^4 et B^4 sont terminés par le même chiffre, 1 ou 6, et leur différence est terminée par un zéro ;

Ou bien A^4 et B^4 sont terminés l'un par 1, l'autre par 6, et leur différence est terminée par un 5.

Dans les deux cas, elle est divisible par 5.

2. **Géométrie** (B. É., Aix, octobre 1935). — *Etant donnée une circonférence de diamètre AB et de rayon R, on trace une corde CD parallèle à AB et égale à sa distance OE du centre.*

1° *Calculer CD en fonction de R.*

2° *Prouver que HI = 4 OH, H étant la projection de C sur AB et I l'intersection de AB avec la tangente en C.*

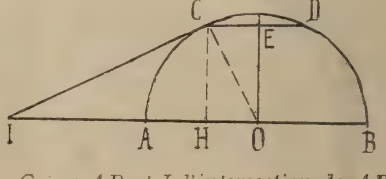

3° *Montrer que CI = 2 R.*

➔ INDICATIONS. — 1° OE = CD = 2 CE.

GOUÉ (M. et Mme). Comment faire observer nos élèves..... 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Patience et persévérance.

I. L'exemple.

1. LE COCHER MODÈLE. — *C'était la nuit, vers dix heures, sur une avenue paisible, Arrive un fiacre au petit trot ; les sabots du cheval résonnaient sur l'asphalte, dans le silence de l'avenue déserte.*

Tout à coup, le bruit cesse ; je me retourne, et je vois le cheval qui reculait, reculait, et j'entends le cocher qui, d'une voix douce, lui disait :

— Allons, Coco, ce n'est rien, n'aie pas peur.

Mais Coco avait peur, il ne voulait rien entendre, il reculait toujours, et déjà la voiture, poussée à reculons, avait une roue sur le trottoir.

Je m'approche, par curiosité ; tout autre en eût fait autant ; mais ce qui m'attirait surtout, c'était la douceur inaccoutumée du cocher qui, sans s'impatienter, continuait à dire :

— Allons, Coco, ce n'est rien, n'aie pas peur.

Combien, en pareil cas, prennent leur fouet par le petit bout et frappent leurs pauvres bêtes avec le manche, à tour de bras, en dépit de la loi Grammont !

Mais de quoi Coco avait-il peur ?

Une de ces lourdes voitures, à gros rouleau de pierre, qui servent à écraser les cailloux et à niveler les chaussées, avait été laissée le long du trottoir, les bras en l'air. Sa forme insolite avait effrayé la bête, du reste un peu ombrageuse. Elle pointait les oreilles, ses genoux tremblaient.

Le cocher descendit, sans lâcher les rênes et sans cesser de parler à la bête, comme il eût fait à un être raisonnable :

— Allons, Coco, tu t'effrayes pour rien.

Et le flattant d'une main, et de l'autre prenant la bride :

— Je vais t'y conduire, va, tu verras ce que c'est ; allons-y nous deux...

Cependant Coco était arrivé, quoique non sans peine, auprès du rouleau, et il soufflait, soufflait et jetait la tête à droite, à gauche, pour ne pas voir. Mais le cocher y mit tout ce qu'il fallait de patience. Une fois la bête un peu rassurée, il la fit avancer pas à pas, le long de la voiture, lui tenant la tête tout contre ; j'étais dans l'admiration.

Enfin, et ceci y mit le comble, quand Coco eut dépassé la machine, comme il manifestait un vif désir de s'en aller au plus vite :

— Non pas, dit ce cocher modèle, allons-y encore une fois ; il faut que tu t'y habitues.

Et il le fit retourner à l'épouvantail ; et il le tint quelques minutes en sa présence, toujours lui parlant, lui tapant sur le cou. Et quand Coco eut bien vu la chose, par devant, par côté et par derrière, quand ses genoux eurent cessé de trembler, quand ses oreilles furent au repos, et que sous ses œillères on vit ses yeux rassurés, alors, doucement, toujours doucement, ce maître cocher, bien digne de conduire des hommes, remonta tranquillement sur son siège et dit :

— Maintenant, Coco, tu peux aller, mais pas trop vite, nous aurions l'air de nous sauver.

Et Coco partit au petit trot, comme il était venu.

(VESSIOT, *Pour nos enfants*, Lecène et Oudin.)

2° UN HOMME PERSÉVÉRANT. — *Simon Bellocq est intelligent, mais il ne sait pas écrire. « Pendant ses années de jeunesse, il n'avait pas souffert de son ignorance ; ceux avec qui il était en relations n'en savaient guère plus que lui ; on ne traitait pas les affaires par correspondance ; il n'y avait pas d'ordres écrits à recevoir ou à donner ; on n'avait ni carnet ni agenda. Même quand il avait commencé le métier d'entrepreneur de bâtisses, il avait pu se passer de l'écriture. Quand il avait des mesures un peu compliquées à prendre et qui pouvaient se brouiller dans sa tête, si solide qu'elle fût, il inscrivait sur un bout de planche ramassé de-ci de-là les chiffres qui pouvaient lui servir de points de repère, et alors on le voyait passer par les rues du pays, les poches pleines de bouts de bois qui étaient ses notes, au milieu desquelles il ne faisait jamais de confusion en distribuant le travail à ses ouvriers.*

Mais il était arrivé un jour où les bouts de planche n'avaient plus été suffisants, où ceux à qui il avait affaire ne se contentaient pas de ces manières primitives, et où il devait se montrer à la hauteur de sa fortune.

C'est à ce moment qu'il avait voulu apprendre à signer son nom et aussi à écrire.

Cela ne devait pas être bien difficile, lui semblait-il... Et, de fait, il en était venu à bout. Sa main, sa lourde main, habituée au mètre ou au fouet, s'était assouplie pour tenir la plume. Il en avait cassé bien des plumes, il en avait crevé bien des feuilles de papier, il en avait laissé tomber bien des pâtés ; mais, enfin, il était arrivé à tracer assez couramment les sept lettres de son nom.

Quel affranchissement ! Combien avait-il perdu d'argent, parce qu'il avait été obligé, pour ne pas échanger un bon écrit, de dire à des gens dont il se défiait : « Entre honnêtes gens, la parole suffit ! » Plus de ces ruses, plus de ces détours. Tout de suite il s'était appliqué à dessiner les mots indispensables dans le commerce : « Pour acquit, — fait double, — bon pour, — approuvé l'écriture » ; et cela il l'avait réussi comme il avait réussi sa signature...

Mais ce n'est pas tout de copier un mot, il faut encore savoir comment on écrit ce mot quand on ne le copie plus. Ce fut alors que se présenta devant lui une autre étude plus difficile, et plus longue, celle de l'orthographe. Il l'entreprit. Ayant acheté une grammaire, il se mit à l'apprendre ; partout où il était seul et où il avait un moment de liberté, ne fût-ce que quelques minutes, il apprenait sa leçon ou bien il se la répétait. Par les chemins, alors qu'on le croisait, ou bien dans les voitures, quand on était assis près de lui, on le voyait remuer les lèvres dans une attitude recueillie et absorbée. « Nous avons rencontré Bellocq, se racontait-on ; soyez sûr qu'il prépare quelque grosse affaire nouvelle. Il en a déjà pourtant bien assez sur les bras, de quoi occuper dix hommes. » La grosse affaire qu'il préparait ainsi, c'était l'accord de l'adjectif avec le subjonctif, ou bien la formation du pluriel dans les noms en al, *ou autres lois de cette importance. »*

(H. MALOT, *Marichette*, Fasquelle, édit.)

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS... 10 fr.

II. La réflexion.

Lisez la fable de La Fontaine : *Le Lion et le Rat.* En dépit de ses furieux rugissements, le lion ne parvient pas à se dégager du filet. Par sa patience, sa persévérance dans l'effort, le rat lui rend sa liberté. La patience triomphe où échoue la violence : c'est aussi le sens du récit : « Le cocher modèle ».

Une personne patiente se tire donc plus aisément d'affaire qu'une personne emportée. De plus, elle fait régner le calme, la paix autour d'elle. Elle sert les autres, la patience est une vertu d'union puisqu'elle aide à supporter les gens les moins agréables.

La forme extrême de la patience est la résignation. Elle consiste « à accepter les conditions de l'existence, quitte à en tirer le meilleur parti possible. Les révoltés n'acceptent pas la vie, ils la maudissent, la méprisent et passent leur temps en récriminations. Ils perdent la vie, aussi bien que les trop résignés. La vraie résignation prend la vie telle qu'elle est, comme inévitable point de départ. Mais elle commence aussitôt à la transformer. Je compare l'existence, avec ses douleurs et ses difficultés, à un champ à défricher. L'être passif se couche dessus, le révolté s'y promène en maugréant. Nous autres, nous l'acceptons : en attendre un autre serait une illusion vaine ; mais nous y mettons immédiatement la pioche et la charrue. » (Ch. Wagner.) Ainsi, la résignation ne doit pas être confondue avec l'indifférence, avec la paresse d'esprit, l'amour de la paix à tout prix, la perpétuelle capitulation devant les obstacles. Elle ne doit, surtout, jamais être « la résignation à la douleur des autres ».

Lorsqu'on ne se laisse pas décourager par les échecs, on est persévérant. La persévérance est la condition de tout progrès. Un acte est rendu plus facile par ceux qui l'ont précédé. Goutte à goutte, l'eau use la pierre la plus dure. La vie de beaucoup de grands hommes n'a été qu'un effort persévérant : Palissy, Pasteur, Berlioz vivant à Paris « de poireaux, de moutarde, de fromage et de saindoux, portant des sabots confectionnés par lui, donnant des leçons à un franc », s'engageant comme choriste au théâtre des *Nouveautés* pour cinquante francs par mois, mais finissant par devenir un grand musicien. Le génie, a-t-on dit, n'est qu'une longue patience.

Le *cours élémentaire* copiera : « Si tu viens d'échouer, recommence. » Le *cours moyen* copiera : « Les tentations et les épreuves sont des combats : si tu as été vaincu une fois, deux fois ou davantage, combats de nouveau et il viendra un moment où tu remporteras la victoire. » (Epictète.)

III. L'action.

Apprendre à devenir patient et persévérant.

Je ne parviens pas à lire un mot : au lieu de pleurer ou d'aller bouder dans un coin, je continue à en déchiffrer les lettres. J'ai peine à enfiler mon aiguille, le fil s'embrouille : je ne frappe pas du pied, je ne deviens pas rouge d'impatience ; je souris, je dis un mot plaisant, je ne renonce pas à coudre. J'oublie le point et le bas se fait tout de travers, mais je ne renonce pas à apprendre à tricoter : je demande de nouvelles explications, je suis attentivement une nouvelle démonstration. Je me suis appliqué à lire ; papa rentre de son travail, il examine ce que j'ai fait et il trouve que je n'ai pas assez travaillé. Je le crois trop sévère et même injuste. Je ne me décourage pas, cependant. Je m'appliquerai encore de mon mieux. Demain papa reconnaîtra mes mérites. Je porte un bagage assez lourd, je suis tenté de me reposer souvent ; je m'impose de ne pas m'arrêter avant telle rue, tel arbre, tel poteau.

Surveille-toi, demain : quels défauts des autres seras-tu parvenu à supporter à la fin de la journée ? Quels sont tes gestes familiers d'impatience ? Maintenant que tu les connais, songe à ne plus t'y abandonner.

La persévérance peut encore s'appeler esprit de suite. Pourquoi ? As-tu déjà fait preuve d'esprit de suite ? Quand ? Ne confonds-tu pas esprit de suite et entêtement ? L'homme routinier est-il un homme persévérant ? La persévérance doit, pour avoir de la valeur et de l'efficacité, s'accompagner d'une autre qualité : : l'esprit d'initiative. Penses-y, avant d'agir.

ÉDUCATION CIVIQUE

Organisation de la justice.

I. *Dans un état civilisé, on n'a pas le droit de se faire justice soi-même.* On s'en remet, pour la réparation des torts, à la justice organisée. Ce point mérite de fixer l'attention.

II. *Organisation judiciaire.*

1° La justice et les juges.

La justice ne doit pas être *arbitraire :* « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. » (Art. 5. de la *Déclaration des droits.*) La justice doit être *publique :* les audiences des tribunaux sont ouvertes au public. La justice doit être *prompte* et *gratuite.* (Relire *L'Huître et les Plaideurs* de La Fontaine ; songer aux *Plaideurs* de Racine, et à Orante, personnage de La Bruyère, qui « saura peut-être dans cinq ans quels seront ses juges et devant quel tribunal elle devra plaider le reste de sa vie ».)

2° Les juridictions en matière civile.

Le juge de paix est, d'abord, un agent de conciliation. Il ne juge qu'après l'échec de la tentative de conciliation. Il statue définitivement sur les litiges qui ne dépassent pas mille francs. Entre mille et trois mille francs, les plaideurs peuvent en appeler au Tribunal de première instance.

Le Tribunal de première instance ;
La Cour d'appel ;
La Cour de cassation.

3° Les juridictions répressives :
Le Tribunal de simple police ;
Le Tribunal correctionnel ;
La Cour d'assises.

4° Les juridictions spéciales :
Les Conseils de prud'hommes ;
Les Tribunaux de commerce ;
Les Tribunaux administratifs : Conseils de préfecture, Conseil d'État, Tribunal des conflits, Cour des comptes.

M. Hénon.

Maillet. Le livre du maître pour l'éducation et l'instruction civiques..... 12 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Additions et soustractions avec retenues.

Exercices. — 1. *Il y a 47 grappes à la treille, cette année. L'an dernier, il y en avait seulement 29. Combien y en a-t-il de plus cette année ?*

2. *Louis, le premier de la classe, a gagné 32 bons points cette semaine ; Ernest, le second, en a eu 29. Combien ont-ils gagné de bons points à eux deux ?*

3. *Une femme de ménage a travaillé 25 heures chez une dame, et 29 heures chez une autre dame, durant la semaine dernière. Combien lui doit-on d'heures ?*

4. *Un marchand de poissons en gros reçoit 38 caisses de harengs. Il en vend 29. Combien lui en reste-t-il ?*

5. *Maman a, dans la basse-cour, 36 poules et 18 canards. Combien a-t-elle de volailles ?*

6. *Un cycliste a fait 37 km. à l'heure, un autre 28 km. à l'heure. Trouver la différence de vitesse à l'heure.*

7. *Bernard a 12 ans, son père a 28 ans de plus. Quel est l'âge du père de Bernard ?*

II. Multiples de 3.

Exercice concret. — Prenons chacun 15 bûchettes et rangeons-les *en 3 tas égaux*. Peut-on le faire ? Il y a 5 bûchettes dans chaque tas.

Prenons maintenant 17 bûchettes. Est-il possible de les répartir en 3 tas égaux ? Non. On peut obtenir *3 tas de 5 bûchettes* et *il reste 2 bûchettes*. Combien manque-t-il de bûchettes pour qu'on puisse obtenir 3 parts égales ? Une.

Lorsqu'on peut répartir un nombre de bûchettes en 3 tas égaux, on dit que ce nombre est un multiple de 3.

Les multiples de 3. — Cherchons-les. Écrivons les nombres de 1 à 30 et mettons un *trait* sous les multiples de 3 :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Que remarquons-nous ? Ils vont de 3 en 3, ils *diffèrent de 3*. En effet : $3 + 3 = 6$; $6 + 3 = 9$; $9 + 3 = 12$, ou :

$$3 \times 2 = 6$$
$$3 \times 3 = 9$$
$$3 \times 4 = 12$$

Vérifions avec les bûchettes.

Traçons, sur notre ardoise, 3 colonnes.

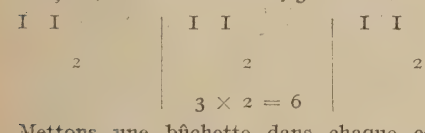

Mettons une bûchette dans chaque colonne ; nous avons 3 bûchettes ($1 \times 3 = 3$). Plaçons-en une encore ; cela fait 6 bûchettes ($2 \times 3 = 6$), et ainsi de suite. Les nombres obtenus *diffèrent* de 3, car on ajoute *une bûchette dans chaque colonne, ou 3 bûchettes en tout, pour passer d'un nombre à un autre nombre.*

Exercices. — 1. *Dessiner 3 sacs et mettre 6 billes dans chaque sac. Combien y a-t-il de billes dans les 3 sacs ?*

2. *Maman partage 21 cerises entre ses 3 enfants. Combien chacun aura-t-il de cerises ?*

3. *Avec 28 m. d'étoffe, combien peut-on faire de coupons de 3 m. ?*

4. *Dessiner à la suite les uns des autres 30 petits carrés. Dans chacun, écrivez un nombre. Le 1er carré portera le nombre 1 ; le 2e, le nombre 2 ; le 3e, le nombre 3. Colorier en rouge les carrés où vous avez un nombre multiple de 3.*

III. Initiation géométrique.

Classer des objets d'après leur forme. Montrer aux enfants : un dé à jouer, une brique, un cube, un plumier, un morceau de craie rectangulaire, un morceau rond, un crayon, une bille, la sphère. Grouper ces objets en *objets à faces* et en *objets ronds*.

Objets à faces :	Objets ronds :
Dé.	*Craie.*
Brique.	*Crayon.*
Cube.	*Bille.*
Plumier.	*Sphère.*
Craie.	

Objets à faces. — *Ceux qui se ressemblent :* brique, plumier, morceau de craie, dé et cube.

Distinguer les cubes. Classer ces objets par ordre de grandeur.

Objets ronds. — *Ceux qui se ressemblent :* craie et crayon, bille et sphère.

Distinguer les objets sphériques. Classer ces objets par ordre de grandeur.

Modelage. — Un plumier et un crayon.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Arithmétique.

Les zéros.

1. **Écrire des zéros à la droite d'un nombre entier.**

Exemples : 37, 370, 3 700, etc.

On a toujours 37, mais c'est 37 dizaines ou 370, 37 centaines ou 3 700. *Le nombre est rendu 10, 100 fois plus grand.*

2. **Écrire des zéros à la gauche d'un nombre entier.**

Exemples : 29, 029, 0029, etc.

Le nombre ne change pas. Pourquoi ?

3. **Rayer des zéros à la droite d'un nombre entier.**

Exemples : 21 000, 2 100, 210, etc.

On a toujours 21 ; mais de 21 mille on tombe à 21 centaines, à 21 dizaines. *Le nombre est rendu 10, 100 fois plus petit.*

4. **Trouver la règle pour multiplier un nombre entier par 10, 100, 1 000, etc. ; pour diviser un nombre entier terminé par des zéros, par 10, 100, 1 000.**

5. **Les zéros intercalaires.**

Exemples : 28, 208, 2 008.

Quel est le plus grand de ces nombres ? Quel est le rang occupé par les 2 dans chacun d'eux ? par le 8 ? Quelle est la différence entre 208 et 28 ? $208 - 28 = 180$; entre 2 008 et 208 ? $2\,008 - 208 = 1\,800$.

Serait-ce une grosse erreur d'oublier les zéros intercalaires dans une opération ? Pourquoi ?

6. **Applications.**

a. **Opérations :** les quatre opérations comportant des nombres terminés par des zéros, et des nombres ayant des zéros intercalaires ;

b. **Exercices d'invention** de problèmes par les élèves, comportant des opérations comme ci-dessus.

II. Système métrique.

Revision des différentes mesures (Voir n° 33).

III. Géométrie.

1. **Reconnaître les corps ronds :** cylindre, cône, sphère.

Les distinguer.

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours prat. d'arithm.** *C. élém.* (Nouvelle édition.) Élève 5.50 Maître 8.50 *C. moy.* (Nouvelle édition.) Élève 8.80 Maître 18 fr.

2. **Observation d'objets :**
a. *Renfermant des parties cylindriques ;*
b. *Renfermant des parties coniques.*

3. **Modelage.** — Réaliser, en modelage : le cylindre, le cône, la sphère.

IV. Exercices.

1. **Calcul mental.** — 1° *Additionner :*

a.	$20 + 21 =$	$65 + 30 =$	$49 + 20 =$
	$50 + 39 =$	$69 + 20 =$	$37 + 40 =$
b.	$14 + 54 =$	$28 + 18 =$	$43 + 23 =$
	$62 + 32 =$	$16 + 36 =$	$21 + 51 =$
c.	$56 + 69 =$	$45 + 19 =$	$68 + 32 =$
	$37 + 28 =$	$27 + 56 =$	$72 + 89 =$

2° *Soustraire :*

a.	$41 - 20 =$	$63 - 30 =$	$75 - 40 =$
	$39 - 10 =$	$89 - 50 =$	$79 - 60 =$
b.	$56 - 36 =$	$63 - 13 =$	$65 - 25 =$
	$48 - 18 =$	$29 - 19 =$	$87 - 37 =$
c.	$89 - 23 =$	$57 - 28 =$	$86 - 57 =$
	$78 - 19 =$	$45 - 37 =$	$71 - 32 =$

3° *Multiplications de nombres entiers par 10, 100, 1 000.*

4° *Divisions de nombres entiers terminés par des zéros par 10, 100, 1 000.*

5° *Multiplications par 19.* Règle : *on multiplie par 20 et on retranche du résultat le multiplicande.*
Exemple : $56 \times 19 = 56 \times 20 - 56 = 1\,064$.

6° *Multiplications par 99.* Règle : *on multiplie par 100 et on retranche du résultat le multiplicande.*
Exemple : $25 \times 99 = 25 \times 100 - 25 = 2\,475$.

7° *Divisions par 50 d'un nombre terminé par des zéros.* Règle : *on divise par 100 et on multiplie par 2.*
Exemple : $2\,500 : 50 = 25 \times 2 = 50$.

8° Les longueurs. — *Combien de km. dans 2 700 m. ? Combien d'hm. ? de dam. ?*

9° *Combien de m. dans 16 hm., 16 dam., 16 km. ?*

10° Les masses. — *Combien de kg. dans 1 q., 6 q., 3 q. 5 ?*

11° *Que reste-t-il de 3 tonnes, lorsqu'on a enlevé 30 q. ?*

12° *Un livre pèse 200 g. Que pèsent 5 livres ? Réponse en kg.*

13° Les capacités. — *Un récipient contient 2 dal. et 4 l. Quelle est sa contenance en l. ?*

14° *Combien peut-on verser de double dal. pour remplir une cuve contenant 120 l. ?*

15° Le carré. — *Combien y a-t-il de carrés de 1 m. de côté dans un carré mesurant 3 m. de côté ?*

16° Le rectangle. — *Combien y a-t-il de carrés de 1 m. de côté dans un rectangle de 4 m. de longueur sur 3 m. de largeur ?*

2. **Problèmes.** — 1° Le gain hebdomadaire. — *Un jardinier a vendu en moyenne, chaque jour de la semaine, 26 kg. de pommes de terre à 0 fr. 50 le kg. Quel est le gain hebdomadaire ?* RÉPONSE. → **91 f.**

2° La fête nationale. — *Une commune offre aux 45 enfants d'une école, à l'occasion de la fête nationale, 9 bouteilles de limonade à 2 f. la bouteille et 45 brioches à 6 f. les 10. Quelle est la dépense totale ?* RÉPONSE. → **117 f.**

3° La valeur du quintal. — *Un ouvrier agricole a fait 42 journées de travail qu'on doit lui payer 35 f. l'une. Que lui doit-on ? On lui donne en paiement 1 250 f. et 4 qx de blé. Quelle est la valeur d'un q. de blé ?* RÉPONSES. → **1470 f. ; 55 f.**

4° Les heures de travail. Le gain. — *Un ouvrier couvreur travaille 8 h. par jour, sauf le dimanche. Le 1er juin étant un samedi, combien de jours a-t-il travaillé pendant ce mois ? Combien cela fait-il d'heures ? Quelle somme a-t-il gagnée à raison de 6 f. l'heure ?* RÉPONSES. → **25 jours ; 200 heures ; 1 200 f.**

5° Vitesse horaire. Vitesse à la minute. — *Un automobiliste a parcouru 1 040 km. en 19 h. Quelle est sa vitesse horaire ? Quelle est sa vitesse à la minute ?* RÉPONSES. → **60 km. ; 1 km.**

6° Les confitures. — *Maman achète 16 kg. de cerises à 2 f. le kg., et 8 kg. de sucre à 3 f. le kg., pour confectionner des confitures. A combien reviennent les confitures ? Avec ces confitures, elle emplit 28 pots. A combien revient un pot ?* RÉPONSES. → **56 f. ; 2 f.**

7° Le prix de revient. — *Un marchand a acheté 6 douzaines et demie de chapeaux de paille pour 936 f. A combien lui revient le chapeau ?* RÉPONSE. → **12 f.**

8° La perte. — *Un marchand de vaisselle a depuis longtemps en magasin 12 services de table qui lui avaient coûté chacun 120 f. Il les solde avec une perte totale de 312 f. Combien perd-il sur chaque service ? Combien vend-il chaque service ?* RÉPONSES. → **16 f. 94 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Arithmétique.

Les partages proportionnels.

1. **Premier problème.** — *Trois ménagères ont fait venir en commun un fût d'huile d'olive de 61 l. La première en a pris 18 l. ; la seconde, 28 l. ; et la troisième, 15 l. Que doit chaque ménagère, sachant que la dépense, tout frais compris, est de 457 f. 50 ?*

Prix d'un litre d'huile : $\frac{457 \text{ f. } 50}{61}$.

La première ménagère doit : $\frac{457 \text{ f. } 50}{61} \times 18 =$ **135 f.**

La deuxième doit : $\frac{457 \text{ f. } 50}{61} \times 28 =$ **210 f.**

La troisième doit : $\frac{457 \text{ f. } 50}{61} \times 15 =$ **112 f. 50**

Vérification : 457 f. 50

Le nombre 457,50 a été partagé en parties proportionnelles aux nombres : 18, 28, 15. C'est un partage proportionnel.

2. **Deuxième problème.** — *Un travail payé 300 f. a été fait par 3 ouvriers. Le premier en a fait le $\frac{1}{5}$; le second le $\frac{1}{3}$ et le troisième le reste. Que revient-il à chacun ?*

Les deux premiers ouvriers ont fait :

$$\frac{1}{5} + \frac{1}{3} = \frac{3}{15} + \frac{5}{15} = \frac{8}{15}$$

du travail ; le troisième ouvrier a fait :

$$\frac{15}{15} - \frac{8}{15} = \frac{7}{15} \text{ du travail.}$$

$\frac{15}{15}$ du travail sont payés : 300 f.

$\frac{1}{15}$ du travail est payé : $\frac{300 \text{ f.}}{15}$

Le premier ouvrier recevra : $\frac{300 \text{ f.}}{15} \times 3 =$ **60 f.**

Le second recevra : $\frac{300 \text{ f.}}{15} \times 5 =$ **100 f.**

Le troisième recevra : $\frac{300 \text{ f.}}{15} \times 7 =$ **140 f.**

Vérification : 300 f.

Le nombre 300 a été partagé en parties proportionnelles à 3, 5, 7, c'est-à-dire aux numérateurs des fractions réduites au même dénominateur.

Règle de société.

Problème. — *Trois associés se partagent les bénéfices d'un commerce s'élevant à 90 000 f. Quelle doit être la part de chacun d'eux, sachant que le premier a mis 60 000 f. dans l'entreprise, le second 45 000 f. et le troisième 75 000 f. ?*

Le problème revient à partager 90 000 f., *proportionnellement à 60 000, 45 000, 75 000, dont le total est 180 000.*

Pour une mise de 180 000 f., le bénéfice est de 90 000 f.

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours moyen..... Elève. . 5.80 Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Mécènes italiens : les Médicis de Florence.

Le Mécena. — La vie était facile à Florence. Les Médicis savaient trouver du blé pour le peuple, quand la disette sévissait par toute l'Europe. Ils organisaient des fêtes magnifiques : belles cavalcades, danses, récitations de poèmes, courses, tournois, jeux populaires, etc.

Le premier dictateur de cette famille, *Cosme de Médicis*, passa surtout sa vie à embellir la cité. Une légion d'artistes travaillèrent sous sa protection. Les uns lui bâtirent de splendides villas, aux environs de la ville. D'autres construisirent les belles églises de Florence, que des sculpteurs et des peintres illustrèrent. Des savants grecs vinrent fonder à Florence une des premières écoles où fut enseignée la langue des anciens Grecs oubliée au cours du moyen âge. Ils réunirent des manuscrits anciens dans une immense bibliothèque. Cosme accordait toujours l'argent nécessaire pour aller acheter très loin les manuscrits rares et précieux.

Savants et artistes étaient traités comme de grands seigneurs. On leur pardonnait beaucoup d'excès et parfois même des crimes. Cosme alla jusqu'à recueillir un savant qui avait voulu l'assassiner.

Son petit-fils, **Laurent de Médicis,** continua son œuvre. Dans sa jeunesse, il avait eu les plus remarquables professeurs. Aussi devint-il lui-même un grand esprit, à la fois poète, artiste, savant. Il dépensa à profusion pour donner des fêtes et pour acheter de belles collections de livres et d'objets d'art. Sous sa direction, Florence s'agrandit encore : 80 fabriques de soie et 200 magasins de laine fournissaient de beaux tissus à toutes les cours de l'Europe ; 60 orfèvreries fabriquaient leurs bijoux ; 30 banques prêtaient aux plus grands princes qui n'hésitaient pas à épouser les sœurs et les filles des Médicis.

Laurent le Magnifique, comme on disait, vivait dans ses villas fortifiées, autour de Florence, entourées par les villas des artistes et des savants avec lesquels il aimait à s'entretenir. On composait des poèmes, on chantait, on donnait des banquets.

Tout ce luxe et ces raffinements éblouissaient les étrangers qui voyageaient en Italie. Les plus riches voulurent vivre chez eux à la manière des Médicis.

COURS MOYEN

La répression de la Commune.

Le souvenir des atrocités commises de part et d'autre, dans les derniers jours de la Commune, doit entretenir au cœur de tous les Français l'horreur de la guerre civile. Jamais, même aux heures les plus sinistres de notre histoire, les passions fratricides ne se donnèrent libre cours avec plus de sauvagerie.

I. **L'entrée des Versaillais.** — Le 21 mai 1871, les troupes de Versailles entraient par surprise dans Paris. La Commune n'avait pas mis la ville en état de défense. Mac-Mahon décida qu'on avancerait cependant avec prudence, de quartier en quartier. Dès le 21, les Versaillais montrèrent qu'ils voyaient en chaque Parisien un « Communard » bon à fusiller : une centaine de victimes innocentes tombèrent sous leurs balles dans les quartiers d'Auteuil et de Passy. Le lendemain, et les jours suivants, on se mit à fusiller par longues files de prisonniers. Un interrogatoire sommaire précédait parfois l'exécution. Plus souvent encore, les malheureux étaient abattus sur place. Des fuyards, femmes et enfants, étaient pris pour cibles comme du gibier.

Le 23 mai, Montmartre, citadelle de la Commune, tombait aux mains de l'armée. Ce fut l'occasion d'un épouvantable massacre ; les soldats fouillaient les maisons et tuaient sur place.

II. **Atrocités commises par les Fédérés.** — Les Fédérés ripostèrent en incendiant Paris de tous côtés. Fous de rage et de désespoir, ils mirent le feu au ministère des Finances, à la Cour des Comptes, à la Préfecture de Police, aux Tuileries, à l'Hôtel de Ville. Cependant, les troupes régulières resserraient peu à peu leur étreinte. Cent mille hommes bien armés, contre les 10 000 révolutionnaires résolus à mourir, qui défendaient les barricades. Celles-ci élevées en hâte, tenues par une poignée d'hommes, tombaient une à une. Se sentant perdus, les plus fanatiques des insurgés résolurent de faire périr ceux de leurs adversaires qu'ils avaient pu emprisonner. Ces « otages », comme on disait, furent massacrés en hâte. Les meilleurs parmi les chefs de la Commune (et ils furent nombreux) réprouvaient ces atrocités. Beaucoup moururent en héros. Ainsi **Delescluze** qui, voyant la partie perdue, s'offrit aux balles des soldats, au sommet d'une barricade. On continua pourtant à égorger des otages et à incendier des quartiers entiers. Avant de mourir, les insurgés s'efforçaient d'anéantir Paris.

Leur dernière heure approchait. Retranchés dans le cimetière Lachaise, les survivants de la Commune offraient aux Versaillais la lutte suprême. A la nuit, c'était fini. Ceux qui n'avaient pas péri dans la bataille étaient alignés contre l'un des murs du cimetière et mitraillés en masse.

III. **Les victimes.** — La guerre civile continua encore ; çà et là, on échangeait des coups de feu dans les rues pleines de cadavres. La Seine charriait des morts. 30 à 40 000 Parisiens tombèrent sous les coups des Versaillais qui perdirent eux-mêmes un millier d'hommes. La Saint-Barthélemy, d'odieuse mémoire, n'avait fait pourtant que 10 000 victimes ; les longues cruautés de la Terreur coûtèrent à la France 17 000 vies humaines, soit deux fois moins que la Commune, en quelques semaines, dans la seule ville de Paris.

De longues colonnes de Parisiens arrêtés au hasard (beaucoup n'avaient pas combattu) étaient conduites à Versailles. Il fallait traverser Paris, Sèvres, Versailles, sous les injures et les coups des royalistes et de tous ceux qui, après avoir redouté la Commune, n'aspiraient plus qu'à la vengeance. Ce long cortège d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants était parfois arrêté par des exaltés qui choisissaient les plus marquants des prisonnier. et se donnaient le plaisir de les fusiller sur places 45 000 êtres humains, tout un peuple de prisonniers arriva à Versailles. Les prisons ne suffirent pas, ni le camp de Satory lui-même ; on en transporta dans les îles d'Aix, d'Oléron, etc., et dans des places fortes. Par la suite, la moitié environ des captifs qui avaient été reconnus innocents furent libérés. Les autres attendirent que l'on décidât de leur sort. Ils comparurent devant des tribunaux exceptionnels qui portèrent cent dix nouvelles condamnations à mort, et des peines qui allaient de la détention aux travaux forcés à perpétuité. En tout, 13 000 condamnations. Les gardes-chiourmes de la Nouvelle-Calédonie réservaient de terribles traitements aux malheureux qui leur étaient destinés.

Ainsi, vainqueurs et vaincus, tous Français, tous prêts à sacrifier leur vie pour une cause, qu'ils jugeaient noble, en étaient venus aux pires atrocités ; ils s'étaient mutuellement refusé toute pitié, pendant ou après la bataille. Leur exemple doit nous apprendre que les convictions les plus désintéressées et les plus ardentes n'autorisent jamais à la violence et à la haine.

COURS SUPÉRIEUR

Le Pangermanisme.

Directions. — **Sous l'impulsion de son nouvel**

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française. Cours moyen. 8 fr.

empereur, Guillaume II, et d'une aristocratie de grands propriétaires fonciers et de puissants industriels, l'Allemagne affirme dès 1890 sa volonté d'être au-dessus de tous, dans tous les domaines. Son magnifique développement économique lui donne la plupart des marchés mondiaux, de 1890 à 1914, tandis que son orgueil s'exalte et devient chaque jour plus menaçant.

I. **Le Pangermanisme économique ou pacifique.** — A partir de 1880, l'Allemagne se transforme en une grande puissance industrielle. Ses mines bien situées, riches de tous les produits indispensables à l'industrie moderne, lui fournissent des matières premières à bas prix. Des **voies de communication** sillonnent bientôt tout l'Empire (réseau très dense de voies ferrées et de canaux). Le **pavillon allemand** fait dans tous les ports une concurrence redoutable à la Marine française, puis à la Marine anglaise elle-même. D'immenses villes industrielles surgissent. (Montrer une carte économique de l'Allemagne.) L'**agriculture**, qui avait été longtemps l'activité essentielle, reçoit de l'industrie une nouvelle impulsion : certaines cultures se développent pour alimenter les usines (textiles, betterave à sucre, etc.) ; par contre, ces usines rendent à la terre des **engrais chimiques** qui la fertiliseront.

Dans ces conditions, la population s'accroît tous les ans à un rythme qui deviendra bientôt inquiétant pour les voisins. La jeunesse allemande ne craint pas de s'expatrier. En Belgique, les Allemands possèdent beaucoup de grosses industries et de banques ; leurs bateaux descendent et remontent le Rhin et l'Escaut. « La France est la meilleure de nos colonies », déclare un pangermaniste. Elle est inondée de produits allemands : livres, bimbeloterie, ustensiles divers, etc. L'Europe entière n'est qu'un immense marché d'où le commerce allemand chasse peu à peu ses rivaux.

C'est que les **méthodes commerciales** allemandes sont supérieures à celles des autres nations, sur bien des points. Auprès de chaque usine importante, un laboratoire bien outillé recherche des procédés nouveaux de fabrication pour assurer un rendement plus avantageux ou une meilleure qualité des produits. L'industrie allemande des colorants artificiels anéantit ainsi, en peu d'années, toutes les concurrences étrangères en la matière. Les **chimistes allemands** imposent leurs aciers spéciaux, leurs verres pour les instruments d'optique, leurs produits pharmaceutiques, etc.

Les vieux pays industriels, comme l'Angleterre et la France, étaient fiers de leur main-d'œuvre et des procédés de travail que les ouvriers s'étaient lentement transmis de génération en génération. L'Allemagne, nouvellement promue au rang de puissance industrielle **voulut avoir néanmoins d'habiles ouvriers.** Elle obligea les apprentis à fréquenter jusqu'à dix-huit ans des **cours professionnels.** Beaucoup d'ouvriers intelligents, des spécialistes, des ingénieurs, vinrent travailler dans les usines anglaises et françaises et leur ravirent leurs secrets. L'article allemand évinça les articles étrangers, non seulement par son bas prix, mais quelquefois aussi par sa qualité. Néanmoins, à la veille de la Grande Guerre, les industries anglaises et surtout françaises continuaient encore à se recommander par la valeur et l'élégance supérieures de leurs produits.

Des **banques puissantes**, dirigées par l'Etat, subventionnaient les industries. D'accord avec le Gouvernement, elles poussaient les industriels à développer leurs entreprises même s'ils n'étaient pas encore assurés d'avoir les débouchés nécessaires. Des traités de commerce plus ou moins imposés aux pays faibles, des primes à l'exportation, qui permettaient de vendre au dehors à meilleur compte qu'en Allemagne (**dumping**), assuraient le triomphe du produit allemand.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les bateaux.

INDICATIONS. — *Les élèves recherchent les gravures représentant des bateaux. Tableau fait avec les cartes Tiget* (Nathan) *avant la leçon.*

Bibliographie : *Traits essentiels de la géographie humaine,* ROUCH (Nathan.)

I. D'après les gravures.

Demander le nom des bateaux : le maître constate un vocabulaire étendu mais imprécis.

Tous ces bateaux ne se ressemblent pas. Celui-ci porte des canons, celui-là présente de hautes voiles. Tel autre a la forme d'une citerne, etc. Aider à **conclure : selon leur utilisation, ils sont construits de différente façon.**

II. A quoi servent les bateaux.

a. LA PÊCHE. — LES BARQUES A VOILE : un seul mât, pas de cheminée, trois ou quatre pêcheurs. *Où peuvent-elles aller?* LES GRANDS VOILIERS : les trois-mâts, plus rapides, plus importants (voyages de six mois, poisson salé à bord). Ils disparaissent devant les CHALUTIERS à vapeur.

b. TRANSPORT DES VOYAGEURS. — LES PAQUEBOTS. Donner l'idée de ces villes flottantes. Ainsi la *Normandie* : plus de 300 mètres de long, sept fois plus lourd que la Tour Eiffel, 36 mètres de large.

c. TRANSPORT DES MARCHANDISES. — Bateaux aussi variés que les marchandises qu'ils portent. CARGOS charbonniers, à pétrole, à viande congelée, à laine, qui filent à 15 ou 20 kilomètres à l'heure.

d. DÉFENSE DU PAYS. — Navires de guerre. Examinons un CUIRASSÉ, « cuirasses » de 40 centimètres, canons. Comparons avec le CROISEUR, plus rapide, destiné à « éclairer l'escadre », avec le TORPILLEUR et les CONTRE-TORPILLEURS, filant à 65 kilomètres à l'heure par les plus grosses mers, et les SOUS-MARINS, qui naviguent en surface (périscope) ou en plongée.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les colonies.

Vue d'ensemble sur l'empire colonial français.

I. **Les colonies.** — Les colonies sont des territoires situés généralement au delà des mers, appartenant à un Etat puissant et mieux organisé : la métropole. (*Sur un planisphère, montrer les diverses colonies dépendant d'Etats européens, des Etats-Unis, etc.*). **Leur utilité :**

AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, elles nous procurent à bon compte les matières premières et les produits alimentaires inconnus chez nous ; elles constituent des *débouchés nouveaux* pour les produits de notre industrie : en ce moment, où chaque nation cherche à vendre le plus possible à l'étranger et à lui acheter le moins possible,

AU POINT DE VUE POLITIQUE : par le nombre

LEGRAND et MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France..... Cours élémentaire. 6.20 Cours moyen. . . . 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les cours d'eau.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les compléments du verbe : *qui ? quoi ?* Le futur : *ne pas.*

I. CAUSERIE OU LECTURE

LA CHANSON DU RUISSEAU

Glou, glou, glou, glou !... chante le petit ruisseau dans les hautes herbes qui bordent la route.

Colinet et Colinette s'installent par terre, au bord du ruisseau où le soleil met de jolies paillettes brillantes. « Comme il gazouille le petit ruisseau sur les cailloux blancs !... — Il a l'air heureux, dit Colinette. C'est sans doute à cause du soleil. — C'est peut-être aussi parce qu'il a quitté la forêt sombre et les gros rochers couverts de mousse, pour voir les prés et le ciel bleu. — Vois la belle feuille verte qui flotte là-bas ! On dirait un bateau. — Je voudrais être tout petit, petit, dit Colinet, juste gros comme une mouche. Alors, je m'embarquerais sur le petit bateau et je me laisserais glisser au fil de l'eau. »

La belle feuille verte est déjà loin. Des hirondelles passent en poussant de longs cris. Colinet et Colinette écoutent le petit ruisseau chanter sa chanson dans les hautes herbes qui bordent la route.

Mme S. LOUIS-LÉVY.

(*Quatre bons amis*, Gedalge, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Comment chante le petit ruisseau ? — Qui écoutent la chanson du ruisseau ? — Que voient-ils briller à la surface de l'eau ? — Où coule l'eau du ruisseau ? — Pourquoi le ruisseau a-t-il l'air heureux, dit Colinette ? — D'où vient le ruisseau et que voit-il maintenant ? — A quoi ressemble la feuille verte qui flotte ? — Que voudrait faire Colinet ? — Quels oiseaux volent au-dessus du ruisseau ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un ruisseau. — 2. Une mare, un étang ou un lac. — 3. Un poisson. — 4. Une lavandière. — 5. Un moulin. — 6. Une barque ou une péniche.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La lavandière.*** — **Les noms :** la lavandière ou la laveuse, le lavoir, la dalle, le linge, le battoir, le savon, la boîte à laver, la brouette, le chevalet. — **Les qualités :** l'eau claire, limpide, courante, savonneuse ; le lavoir public couvert ; la dalle unie ; le linge sale, blanc ; le battoir sonore. — **Les actions :** la laveuse plonge le linge dans l'eau, le savonne, le frotte, le brosse, le frappe, le rince, le tord, l'égoutte, l'étend.

3. **DESSINONS OU COPIONS.** — Faire dessiner : un battoir, une boîte à laver, une brouette, un chevalet, un poisson, une roue de moulin, une barque.

Idée du complément. (*Faire copier après avoir fait trouver des compléments.*) — 1. La laveuse lave (*quoi ?*) les draps, les chemises et les mouchoirs. — 2. Le ruisseau arrose (*quoi ?*) la prairie, le jardin. —

4. **JOUONS ET RACONTONS** (*mimer et faire parler*). — 1. **Jouons à la laveuse.** Faire prendre les attitudes et accomplir les mouvements en parlant à la première personne : je plonge... ; puis aux différentes personnes : tu, il, nous, vous, ils. — 2. **Le jeu du ruisseau.** *Répondre aux questions :* Petit ruisseau d'où viens-tu ? Où vas-tu ? Que vois-tu ? Que fais-tu ? — 3. **Le jeu du moulin.** *Répondre aux questions :* Petit moulin qui fait tourner ta roue ? Que chantes-tu ? Que fais-tu ?

5. **CONJUGAISON.** — Le futur : *ne pas.* — Demain, je *ne* laverai *pas* mon linge. (*Reprendre les verbes du vocabulaire.*)

III. RÉCITATION

LA LAVEUSE

Doux flot, onde pure
Que ride ma main,
Lavez sans murmure
Ce voile de lin.

Je suis la laveuse
Qui vient tous les jours,
Joyeuse ou rêveuse,
Troubler votre cours.

Au bord de la rive,
Je suis à genoux ;
Je vois dans l'eau vive
Luire les cailloux

L'écume scintille
Sur le flot changeant ;
Parfois passe et brille
Un poisson d'argent.

Légère nacelle,
La feuille s'en va ;
Et moi, je suis celle
Qui toujours est là !

Chaque aube, la vie
Ici me conduit ;
Cependant j'envie
La feuille qui fuit....

ANNAIK LE LÉARD.

(*Le joli petit Bois*, Éditions Aubert, Saint-Brieuc.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les compléments circonstantiels. — Verbe : *se laver.*

I. RÉCITATION

LE RUISSEAU

— Sur les cailloux si ronds, si lisses,
Petit ruisseau qui cours, qui glisses,
Où t'en vas-tu?
Le saule curieux se penche ;
Où cours-tu donc — est-ce dimanche? —
D'azur vêtu !

Quelle est la chanson que tu chantes ?
Ni par les bois, ni par les sentes
On ne l'entend.
Doux gazouillis, joli murmure,
Ruisseau qui fuis sous la ramure
Qui donc t'attend ?

Toujours flânant dans la vallée,
Ta longue couleuvre annelée
Brille au soleil,
Toujours aussi l'œil de la lune
Te voit tout blanc chercher fortune
Jusqu'au réveil.

Où vas-tu ? — Parcourir le monde
Sans me lasser ! tant que mon onde
Ruissellera !
— Joli ruisseau, tu n'es pas sage !
La mer qui te guette au passage
T'avalera !

ANNAIK LE LÉARD.

(*Le joli petit Bois*, Éditions Aubert, Saint-Brieuc.)

II. VOCABULAIRE ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au Cours préparatoire*). — 1. Une source. — 2. Un torrent. — 3. Les berges de la rivière. — 4. Une péniche que l'on charge ou que l'on décharge. — 5. Un troupeau qui vient s'abreuver.

SOUCHÉ. La lecture et le français. *C. prép.* *Elève.* 5.50 *Maître.* 9.50 *C. élém. 1er degré.* *Elève.* 7 fr. *Maître.* 12 fr.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une péniche que l'on charge*** (*oralement*). — *Questionnaire.* — Où est amarrée la péniche ? — Comment est-elle ? (*Dimensions.*) — Comment flotte-t-elle ? — Quels sont les matériaux ou les objets dont elle doit être chargée ? — Où et comment sont entassés ces matériaux ? — Comment les transporte-t-on et les dépose-t-on dans la péniche ? — Qui fait ce travail ? — Comment sont-ils vêtus ? — De quels outils se servent-ils ? — Décrivez les attitudes et les mouvements de l'un d'eux au travail. — Comment flotte la péniche au fur et à mesure que son chargement augmente ? — Que fait le marinier avant le départ ? — Qui halera la lourde péniche ? — Vers quel endroit ira-t-elle ?

3 **CHOIX DE MOTS.** — ***L'eau courante.*** — **Noms :** la source, le ruisseau, la rivière, le fleuve, les rives, le courant, l'amont, l'aval. — **Adjectifs :** une source abondante, une rivière sinueuse, un lit profond, un courant rapide, un fleuve navigable, des rives ombragées, une rivière poissonneuse. — **Verbes :** la source jaillit, murmure ; le ruisseau gazouille, serpente ; la rivière baigne, arrose, fait mouvoir.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant en ajoutant un complément bien choisi à chacun des verbes.** — La source jaillit *d'une fente du rocher.* Le ruisseau gazouille (*sur les cailloux de son lit*). La rivière coule (*dans la vallée*), elle serpente (*à travers la campagne*), baigne (*les champs*), arrose (*les prairies*), fait mouvoir (*la roue du moulin*), transporte (*les barques et les péniches*). — 2. **Trouvez les contraires :** la rivière est large ou (*étroite*), son courant est lent ou (*rapide*), son eau est claire ou (*boueuse*), limpide ou (*limoneuse*). On peut descendre la rivière ou la (*remonter*), aller en (*amont*) ou en (*aval*), se tenir sur la rive droite ou sur la rive (*gauche*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UN JOLI RUISSEAU

Il occupait le fond de la vallée, coulait entre des menthes sauvages et des iris d'eau. Il tirait comme une chevelure de longues herbes glauques, taquinait des touffes de prêles, rebroussait des joncs flexibles que le vent avait couchés à contre-courant. Il sautillait gaiement sur les cailloux blancs d'un gué. On entendait, un peu en aval, le bruit léger d'une petite cascade.

E. PÉROCHON.
(*Le Livre des Quatre Saisons*, Delagrave, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Ruisseau, fond, vallée, menthe, glauque, iris, jonc, flexible, gué, cascade. — Rappeler sur quelques verbes du texte les terminaisons de l'imparfait. — Faire observer : *avait couchés.*

EXERCICES. — 1. *Relevez le nom des plantes que baigne le ruisseau* (menthes, iris, herbes, prêles, joncs). — 2. *Trouvez les compléments des verbes suivants : occupait* (le fond), *coulait* (entre des menthes et des iris), *tirait* (comme une chevelure, de longues herbes), *sautillait* (sur les cailloux).

B. — L'EAU MONTE

Il nous sembla qu'on heurtait à la porte. Au même instant, les chevaux dans l'écurie hennirent, les bestiaux poussèrent des beuglements étouffés. Jacques se précipita vers la porte et l'ouvrit toute grande : un flot d'eau trouble entra brusquement et s'étala dans la pièce : la Durance débordait. Par la porte ouverte, nous apercevions la cour transformée en lac, nous avions déjà de l'eau jusqu'aux chevilles.

E. ZOLA.

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — *H*eurter, *h*ennir, étouffé, *s*e précipiter, *a*percevoir, cheville. — Rappeler les terminaisons du passé simple, à l'aide de quelques verbes du texte : *ouvrir, s'étaler.*

EXERCICES. — 1. *Indiquez les compléments des verbes suivants : heurtait* (à la porte), *hennirent* (au même instant, dans l'écurie), *s'étala* (dans la pièce). — 2. *Conjuguez au présent et au passé simple de l'indicatif :* se précipiter.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Ajouter des compléments. — Le joli ruisseau.**
1. Il sort... (*d'où ?*) (*comment ?*).
2. Il coule... (*où ?*) (*comment ?*).
3. Il baigne... (*quoi ?*) et traverse... (*quoi ?*).
4. Il murmure... (*quoi ?*).
5. Il désaltère ... (*qui ? quoi ?*) et se jette... (*où ?*).

2. **Au bord de la rivière.** — *Enoncez en une phrase, contenant un verbe et des compléments, une ou plusieurs actions faites par chacun des êtres suivants :*
1. La laveuse. — 2. Le pêcheur. — 3. L'oiseau. — 4. Les roseaux. — 5. Les peupliers.

3. **Rédaction. — Une inondation.**
1. A quelle époque de l'année la rivière sort-elle de son lit ?
2. Quelles inquiétudes éprouvent les riverains et quelles précautions prennent-ils ?
3. Où pénètrent les eaux limoneuses de la rivière débordée ?
4. Qu'entraînent les flots du cours d'eau ?
5. Que deviennent les malheureux inondés ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — La préposition. — Remarques sur le sujet.

I. RÉCITATION

LA RIVIÈRE

Le rivière est la mère des poissons et des fleurs,
Des arbres, des oiseaux, des parfums, des couleurs ;
Elle abreuve les oiseaux qui ont mangé leur grain
Et qui vont s'envoler pour un pays lointain ;
La rivière est la mère des poissons ; elle leur donne
Des vermisseaux, de l'herbe, de l'air et de l'ozone ;
La rivière est la mère des fleurs, des arcs-en-ciel,
De tout ce qui est fait d'eau et d'un peu de soleil :
Elle nourrit le sainfoin et le foin, et les reines
Des prés qui ont l'odeur du miel, et les molènes
Qui ont des feuilles douces comme un duvet d'oi-
[seaux ;
Elle nourrit le blé, le trèfle et les roseaux ;
La rivière est la mère des forêts : les beaux chênes
Ont puisé dans son lit l'eau pure de leurs veines.
La rivière féconde le ciel : quand la pluie tombe,
C'est la rivière qui monte au ciel et qui retombe ;
La rivière est une mère très puissante et très pure,
La rivière est la mère de toute la nature.

REMY DE GOURMONT.
(*La Poèmeraie* Gedalge, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** le poète chante les bienfaits de l'eau. Par quelques traits, il nous montre qu'elle est la mère des oiseaux, des poissons, des fleurs aux riches couleurs et aux doux parfums, ainsi que des arbres de nos forêts. Il conclut : *elle est la mère de toute la nature.* — **Les mots :** *ozone*, gaz dérivé de l'oxygène, dont on sent l'odeur dans l'air après l'orage ; *molènes*, nom savant du blanc-bouillon ; *eau pure*, la sève de l'arbre ; *la rivière féconde le ciel*, sous forme de nuages, l'eau de la rivière monte au ciel et retombe en pluie.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au Cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. La rivière ou le canal au soleil. — 2. Les arbres au bord de la rivière. — 3. Un pont ou une passerelle. — 4. La rivière au moment du bain. — 5. Le chaland passe à l'écluse.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une partie de canot sur la rivière*** (*oralement*).

LEFRANÇAIS. Méthode de Langue française. Cours moyen..... 10 fr.

Matériel F. N.!

LE MATÉRIEL SAVIGNAC

en bois naturel ou en bois peint et laqué. (Modèles déposés)

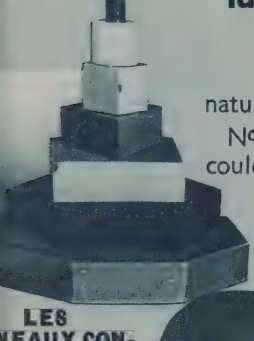

LES 6 SOLIDES

N° 1537 en bois naturel..... **11 fr.**

N° 1542 en bois peint en couleurs et laqué.... **16 fr.**

LES TABLETTES RONDES
d'épaisseurs décroissantes

N° 1535. En bois naturel..... **4 fr.**

N° 1540. En bois peint en couleurs et laqué..... **24 fr.**

LES CERCLES CONCENTRIQUES DÉCROISSANTS

N° 1536. En bois naturel. **6 fr.**

N° 1541. En bois peint en couleurs et laqué. **8 fr. 50**

LES TABLETTES CARRÉES
d'épaisseurs décroissantes

N° 1534. En bois naturel... **5 fr.**

N° 1539. En bois peint en couleurs et laqué..... **28 fr.**

LES ENCASTREMENTS GÉOMÉTRIQUES DÉCROISSANTS

(Modèles déposés)

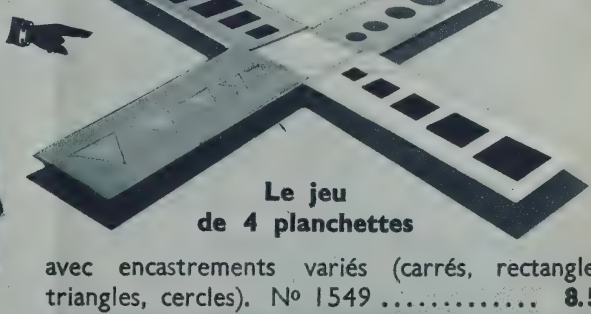

Le jeu de 4 planchettes

avec encastrements variés (carrés, rectangles, triangles, cercles). N° 1549 ..... **8.50**

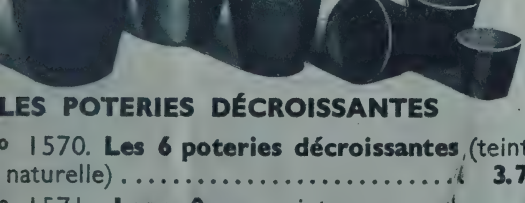

LES POTERIES DÉCROISSANTES

N° 1570. **Les 6 poteries décroissantes** (teinte naturelle) **3.75**

N° 1571. **Les mêmes** peintes en couleurs et laquées..... **5 fr.**

et vernies). **10 fr.**

LES BOULES ENCASTRÉES DÉCROISSANTES

N° 1555. Un socle verni et 5 boules bois de couleur. **14 fr.**

LES COQUETIERS DÉCROISSANTS

N° 1521. Le jeu de coquetiers et œufs modèles décroissants, peints en 6 couleurs variées et vernis..... **9.50**

L'ENSEMBLE DU MATÉRIEL GOUAULT (N°s 1544 à 1548). **45 fr.**

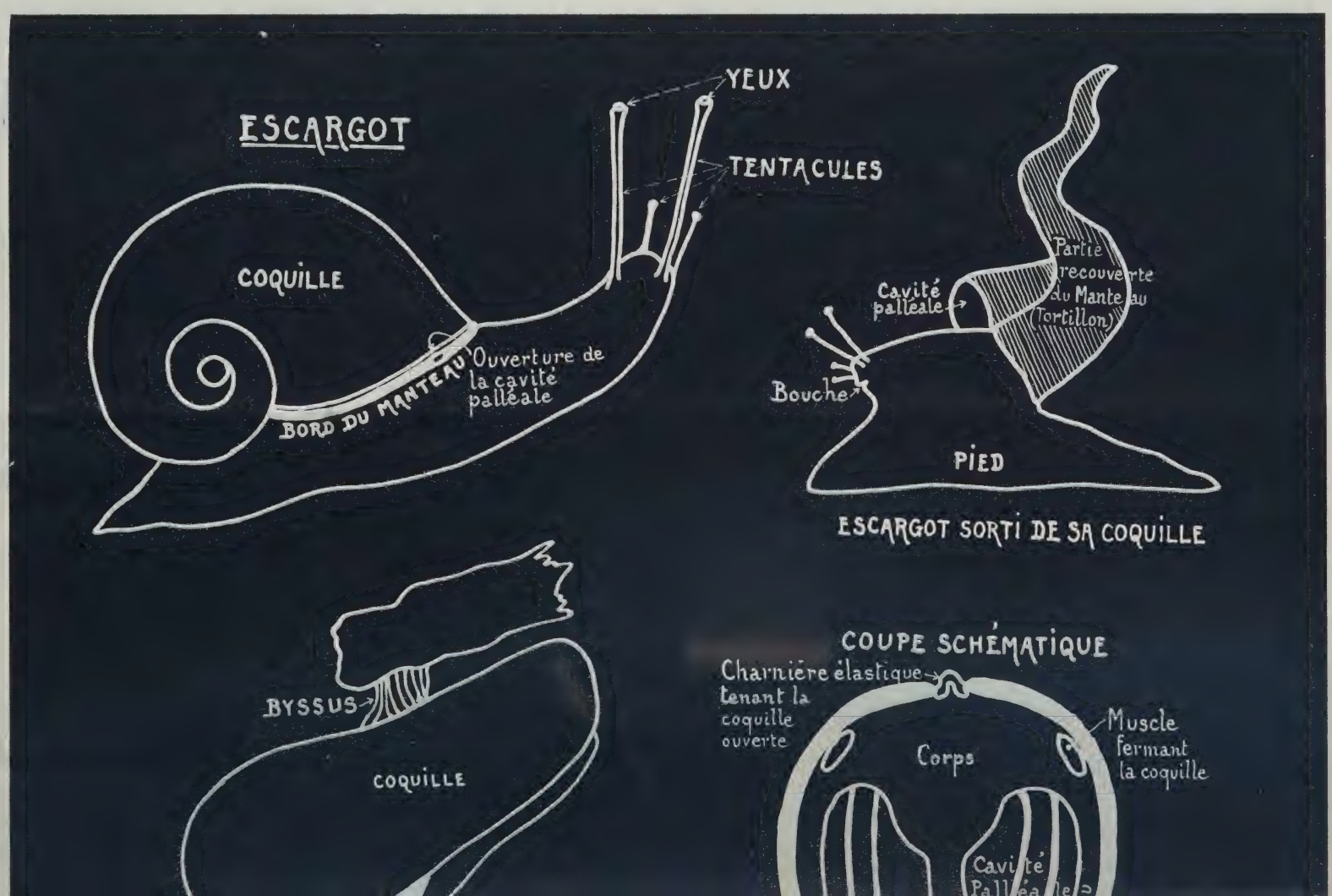
ESCARGOT
YEUX
TENTACULES
COQUILLE
BORD DU MANTEAU
Ouverture de la cavité palléale
Cavité palléale
Partie recouverte du Manteau (Tortillon)
Bouche
PIED
ESCARGOT SORTI DE SA COQUILLE
BYSSUS
COQUILLE
COUPE SCHÉMATIQUE
Charnière élastique tenant la coquille ouverte
Muscle fermant la coquille
Corps

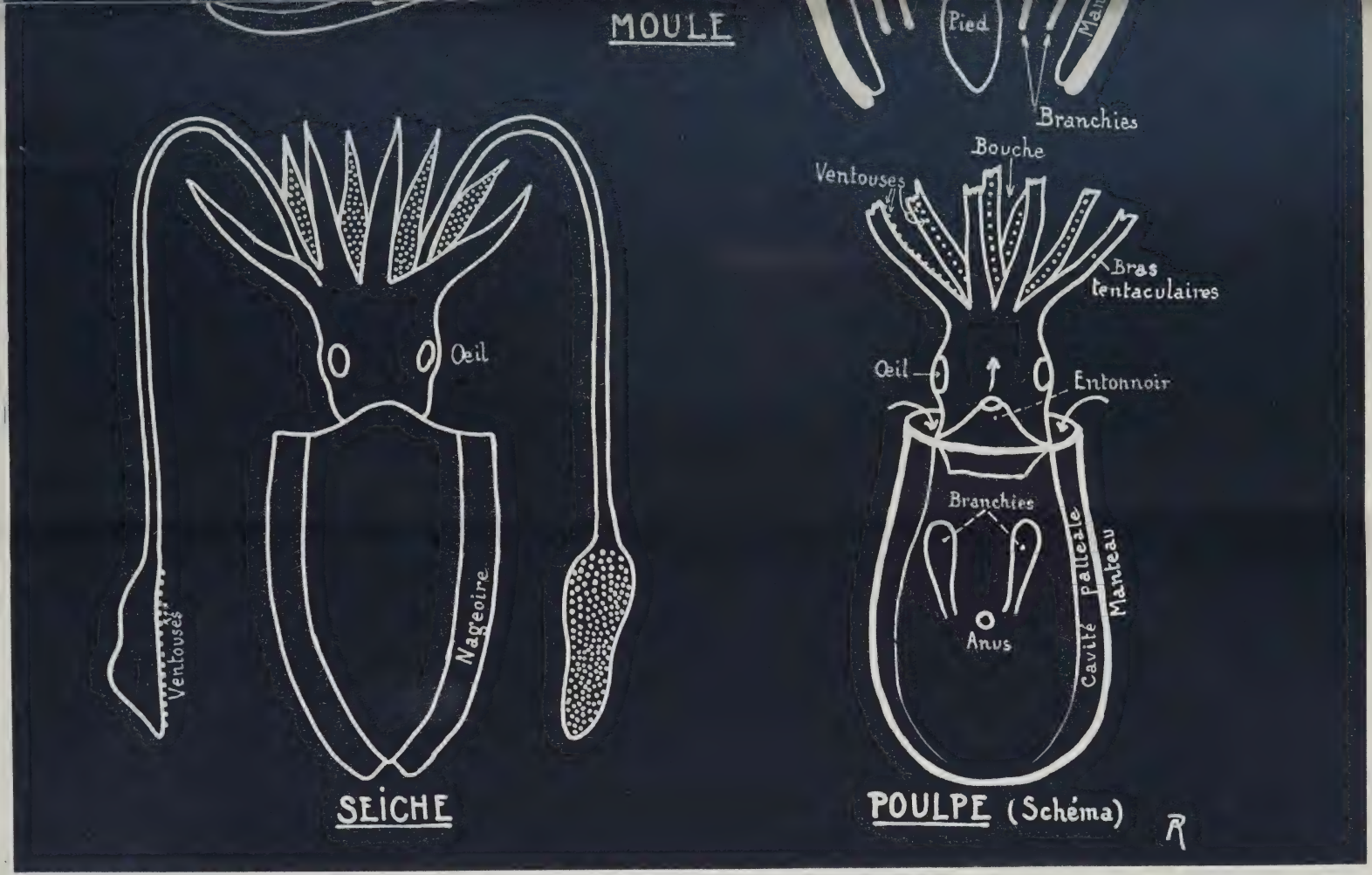

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD

LES MOLLUSQUES

Reproduction interdite.

Du nouveau en

LE MATÉRIEL TRÉVIÈRES

Hauteur de chaque jeu, 21 ½.

(Modèles déposés)

en bois naturel ou en bois peint et laqué.

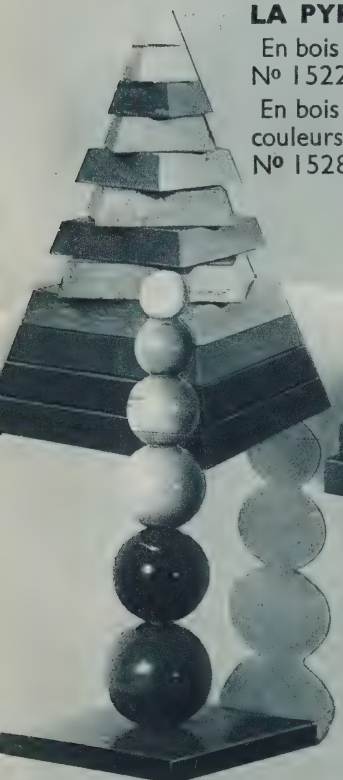

LA PYRAMIDE
En bois naturel.
N° 1522. **14 fr.**
En bois peint en couleurs et laqué.
N° 1528. **18 fr.**

LA PYRAMIDE A DEGRÉS
En bois naturel.
N° 1523... **12 fr.**
En bois peint en couleurs et laqué.
N° 1529... **16 fr.**

LE CONE
En bois naturel.
N° 1524. **10 fr.**
En bois peint en couleurs et laqué.
N° 1530. **14 fr.**

LE CONE A DEGRÉS
En bois naturel.
N° 1525..... **12 fr.**
En bois peint en couleurs et laqué.
N° 1531..... **16 fr.**

LE MATÉRIEL GOUAULT

en bois peint et laqué.

(Modèles déposés)

LES SUCRIERS DÉCROISSANTS
N° 1545. Le jeu de 4 sucriers avec couvercles mobiles, 2 faces peintes de couleurs différentes et vernies. **7 fr.**

LES FORMES A COMPLÉTER
N° 1546. Les 6 sujets en bois peint de couleurs variées et verni (2 faces différentes)..... **8 fr.**

LES POUPÉES DÉCROISSANTES A RECONSTITUER
N° 1547. Les 5 sujets décroissants, en bois peint directement et verni..... **12 fr.**

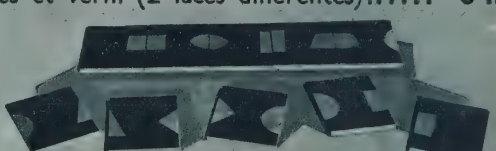

LE DOMINO DES FIGURES GÉOMÉTRIQUES
N° 1548. Une boîte de 10 dominos bois peint et verni..... **6 fr.**

LES FESTONS *(Matériel non représenté ici)* N° 1544. Une boîte de 6 planches découpées *(2 faces pei*

Sommaire. — 1. **Les circonstances :** quand ? où ? — 2. **Les préparatifs :** *la* barque, les passagers, leur installation : banc, gouvernail, avirons ; les conseils du batelier. — 3. **La promenade :** dans quelle direction ? comment ? charme et intérêt la joie de chacun, le spectacle entrevu. — 4. **Le retour :** souvenirs, impressions.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Rivières et canaux.*** (*Vocabulaire analogique.*) — **Noms :** le canal, les berges, le chemin de halage, une écluse, un bief, un chaland, la coque, la barre, l'ancre, l'amarre, les mariniers, l'éclusier. — **Adjectifs :** une rivière navigable, un canal latéral, un bateau goudronné, une coque massive, un long voyage, une vie errante. — **Verbes :** embarquer, débarquer, accoster, remorquer, haler, amarrer, stationner.

4. **EXERCICES.** — 1. **Donnez le contraire des mots et expressions qui suivent :** l'amont ou (*l'aval*) ; le chargement ou le (*débarquement*) d'une péniche ; l'embarquement ou le (*débarquement*) de marchandises ; une coque massive ou (*légère*) ; une vie errante ou (*sédentaire*) ; une eau courante ou (*dormante*) ou (*stagnante*) ; remonter ou (*descendre*) la rivière. — 2. **Employez dans une phrase les noms donnés à diverses embarcations :** un bateau, un canot, un chaland, un bac.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LES HALEURS

Les haleurs s'attelèrent à la corde, passant de larges sangles en travers de leur poitrine. Ils donnèrent un vigoureux coup de reins, et la barque se mit en mouvement avec lenteur. Ils marchèrent. Leurs pieds, retombant en cadence, battaient lourdement les larges dalles du chemin... Les dos se courbaient, les nuques se penchaient, les échines s'arc-boutaient. Attachée au bout de la corde, la grappe humaine s'avançait d'un effort pesant et continu.

E. MOSELLY.
(*La Vie lorraine*, Librairie nationale.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur décrit l'effort puissant et cadencé des haleurs. — **Les mots :** *s'attelèrent*, ainsi que des bêtes de somme auxquelles on met des harnais, les haleurs disposèrent leurs sangles ; *coup de reins*, effort de tout le corps ainsi qu'un animal de trait ; *s'arc-boutaient*, se raidissaient en se courbant et en s'appuyant sur le sol à l'aide des jambes.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Ha*leurs, *s*angles, cad*e*nce, dal*l*es. — Justifier : l'accord des verbes batt*aient*, s'arc-bout*aient*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les expressions employées par l'auteur pour évoquer l'effort des haleurs.* (S'attelèrent, coup de reins, lourdement, se courbaient, se penchaient, s'arc-boutaient, effort pesant et continu.) — 2. *Relevez les prépositions de la première phrase et indiquez leur rôle.* (A, de, en travers, *introduisent les compléments :* la corde, larges sangles, leur poitrine.) — 3. *Relevez les verbes en indiquant le sujet de chacun d'eux.*

B. — DANS LA RIVIÈRE

La rivière est pleine de truites. J'y suis entré une fois jusqu'aux cuisses ; j'ai cru que j'avais les jambes coupées avec une scie de glace. C'est ma joie maintenant d'éprouver ce premier frisson ! Puis j'enfonce mes mains dans les trous, et je les fouille. Les truites glissent entre mes doigts ; mais le père Régis est là, qui sait les prendre et les jette sur l'herbe, où elles ont l'air de lames d'argent, avec des piqûres d'or et de petites taches de sang.

J. VALLÈS.
(*L'Enfant*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur fait le récit d'une de ses distractions d'enfant dans sa rivière natale. Quelle impression a-t-il éprouvée en entrant dans l'eau ? (*Impression de froid.*) A l'aide de quelle image la traduit-il ? (*Les jambes coupées avec une scie de glace.*)

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Scie*, doi*gt*, pi*qû*re, sang. — Observer et justifier : éprouv*er*, fouille, jette.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez dans les trois premières phrases les compléments précédés d'une préposition et soulignez cette préposition* (*de* truites, *jusqu'*aux cuisses, *avec* une scie, *de* glace, *d'*éprouver.) — 2. *Indiquez les sujets des verbes : fouille* (je), *sait* (qui), *jette* (qui). — 3. *Indiquez avec leur nature les compléments des verbes : suis entré* (y, une fois, jusqu'aux cuisses), *enfonce* (mes mains, dans les trous), *jette* (les, sur l'herbe).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **Les lavandières.** — **« Agenouillées dans leurs caisses bourrées de paille, les lavandières martelaient le linge à coups de battoir. »** (E. Moselly.)

2. **Barques sur la Seine.** — **« Les yoles longues et minces filaient, enlevées à coups d'aviron par les rameurs aux bras nus dont les muscles roulaient sous la peau brûlée. »** (Maupassant.)

EXERCICES. — 1. *Décrivez les attitudes et les mouvements des êtres qui fréquentent les bords de la rivière :* a. *Le promeneur qui se repose au bord de l'eau.* — b. *La lavandière qui savonne son linge.* — c. *Le troupeau qui s'abreuve.* — d. *Les poissons qui nagent dans l'eau transparente.*

2. *En termes choisis, décrivez en une phrase :* a. *Une barque qui glisse doucement sur l'eau.* — b. *Un pont rustique ou une passerelle qui franchit le ruisseau.* — c. *Un moulin près de la rivière.* — d. *La rivière au soleil couchant.*

LE PARAGRAPHE

Modèle. — Un ruisseau. — « Le ruisseau sautillait sur des cailloux, volait des graviers, se sauvait, se ruait à l'assaut d'un talus, se déchirait à des racines, fracassait, sur les pierres d'un gué, son front de cristal, crachait de l'écume au nez d'un rocher, entraînait de force l'eau d'une fontaine, bouillonnait de colère autour des souches qui prétendaient lui barrer la route. De temps en temps, il semblait vouloir s'apaiser, s'assagir, faisait le beau entre des rives fleuries ; mais il reprenait bientôt sa course endiablée. Et : Tin-tin !... Glou-glou !... Flac-et flac-et-flac !... C'était la chanson toute menue, mais interminable et joyeuse, de cent cascatelles.

E. PÉROCHON.

EXERCICES. — 1. **Au bord du canal.** — *Une péniche s'avance lourdement chargée, traînée par les haleurs ou un cheval. Décrivez son passage.*

Sommaire. — 1. **Le cadre :** canal ou rivière, les berges, le chemin de halage. — 2. **Le passage de la péniche :** comment elle avance ; elle passe... ; elle s'éloigne. — 3. **Où va-t-elle ?**

2. **Une partie de baignade.** — *Avec quelques camarades, par une belle journée ensoleillée et tiède, vous avez pris un bon bain et vous vous êtes amusé dans la rivière voisine. Racontez.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** l'adverbe. — **Conjugaison :** verbes *aller*, *envoyer*. — **Vocabulaire théorique :** suffixe *erie*.

I. RÉCITATION

LE RHONE

Un lac veut l'arrêter au sortir de la source ;
Il le divise, il passe, et le frère du Rhin
Trouvant alors des rocs en travers de sa course,
Sous l'obstacle étonné creuse un lit souterrain...

LABAT et GOBY (Mme). **Le livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe. 16.50**

Tu fais germer des bourgs, croître des capitales ;
Voici Lyon, Valence et la brune Avignon,
Dont les filles gaiement, sur tes rives natales,
Peuvent mêler le pampre aux nœuds de leur chignon.

Et maintenant, là-bas, jusqu'aux grèves marines,
Les chevaux en Camargue, ardents, libre de mors,
Sauvages, secouant à grand bruit leurs narines,
Hésitent, effrayés, à boire sur tes bords.

Et t'écoutant de loin, du fond des marais mornes,
Les noirs taureaux, tes fils, des feux sanglants dans [l'œil,
Droits parmi les joncs verts moins aigus que leurs [cornes,
Reconnaissent leur père, en mugissant d'orgueil

JEAN AICARD.
(*Poèmes de Provence*, Fasquelle, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au Cours moyen*).

Autres sujets. — 1. Le passage d'un chaland. — 2. Les plantes aquatiques. — 3. Les animaux qui fréquentent les cours d'eau. — 4. Un lavoir au bord d'un cours d'eau. — 5. Une inondation ou une crue d'un cours d'eau. — 6. Une île au milieu d'un cours d'eau. — 7. Une cascade ou une chute d'eau.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Rivières et fleuves.*** — **Noms :** le fleuve, l'affluent, le confluent ; les sinuosités, les méandres, les rapides, la chute, la cascade, les cataractes ; la digue, le quai ; l'embouchure, le delta, l'estuaire ; l'étiage, la crue, l'inondation. — **Adjectifs :** un cours d'eau rapide, lent, majestueux, sinueux, impétueux, navigable, flottable, guéable. — **Verbes :** la source jaillit, sourd, ruisselle, bouillonne ; le cours d'eau ravine, charrie, s'apaise, s'enfle, déborde, inonde.

3. **EXERCICES.** — 1. **Familles de mots.** — a. *Donnez les mots usuels de la famille de :* eau, *et employez chacun d'eux dans une phrase.* (Eau-forte, eau-de-vie, aquarium, aquatique, aquarelle, aqueux, aqueduc, évier, aiguière, aigues-mortes.) — b. *Donnez les mots usuels de la famille de :* fleuve. (Fluvial, fluide, flux, reflux, affluer, affluent, affluence, confluent, refluer, renflouer, flot, flotter, flotteur.) — 2. **Homonymes :** *trouvez les homonymes de :* gué, *et employez chacun d'eux dans une phrase.* (Gué, gai, guet.) — 3. **Suffixe : erie.** *Formez le nom du lieu correspondant aux mots suivants, en utilisant le suffixe : erie :* poisson, scier, rôtir, cidre, fruit, huile, lampe, fromage, lait, sucre.

III. ORTHOGRAPHE

A. — BAIGNADE TRAGIQUE

J'entrai dans l'eau bravement. Dieu ! qu'elle était froide ! Je sentais mes jambes comme prises dans de la glace. Malgré cela j'avançais, j'avançais... Tom restait sur le bord, allant et venant avec de petits cris. Je riais de ses plaintes quand, tout à coup, mes pieds s'enfoncèrent. Je voulus les retirer et sentis l'eau qui montait jusqu'à ma poitrine... Je me jette de côté et m'enfonce davantage... Je sens que rien ne résiste : je suis dans une vase profonde. Plus je me démène, plus je m'enlise. La terreur me prend et je me mets à hurler de détresse de voir, au niveau de mes yeux, cette masse d'eau immobile. Comment ai-je la présence d'esprit de ne plus bouger pendant quelques secondes ? Mais voici un bruit formidable : c'est Tom qui a surmonté son aversion pour l'eau et qui bat la vase de ses pattes... Je suis sauvé !...

G. MAURIÈRE.
(*Peau-de-Pêche*, Gedalge, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** un enfant imprudent qui se baigne dans un bassin rempli de vase risque de s'enliser, il est sauvé par son chien. — **Les mots :** *bravement*, sans hésitation, sans avoir peur ; *plus je me démène, plus je m'enlise*, plus l'enfant s'agite, plus il s'enfonce dans la vase ; *terreur*, grande peur ; *hurler de détresse*, hurler pour appeler au secours étant en danger ; *aversion pour l'eau*, le chien n'aimait pas l'eau.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Baignade, baigner, bain ; aversion. — Justifier : j'entrai, je riais ; retirer, hurler, bouger, *ses* plaintes.

3. **EXERCICES.** — 1. *De quel défaut cet enfant fait-il preuve ?* (Imprudence). *Et le chien Tom, de quelles qualités ?* (Courage, dévouement.) — 2. *Relevez les adverbes du texte en indiquant le mot qu'il modifie.* (Bravement, *modifie* entrai ; tout à coup, *modifie* s'enfoncèrent ; davantage, *modifie* m'enfonce ; plus, *modifie* démène ; plus, *modifie* enlisé ; ne plus, *modifie* bouger.)

B. — UNE CRUE DE LA LOIRE

Dans la nuit commençante, les eaux éployaient leur immensité blême. De grandes épaves glissaient, ténébreuses : des troncs d'arbres vagues, des meules de paille, des bêtes noyées. Derrière les bois, des bestiaux meuglaient désespérément.

— Là-bas..., dit quelqu'un. Regardez là-bas.

Deux lourdes choses paraissaient vers l'amont qui tournoyaient lentement, côte à côte : c'étaient deux vaches aux flancs gonflés, aux pattes raidies. Elles passèrent, grotesques et macabres, avec leur lent tournoiement de baudruche. Longtemps, longtemps, elles demeurèrent visibles, dans la pâleur blafarde de la nuit. Et les hommes se penchaient au bord de la levée, les suivaient d'un farouche regard.

MAURICE GENEVOIX.
(*Rémi des Rauches*, Flammarion, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur nous décrit le spectacle qu'offre le passage des épaves emportées par une inondation subite et l'impression d'effroi causée aux spectateurs. — **Les mots :** *éployaient*, s'étendaient sur un plus grand espace ; *macabres*, se dit de ce qui a trait à la mort, les deux bêtes étaient sans vie ; *baudruches*, les vaches dont les flancs étaient gonflés ressemblaient aux animaux fabriqués en baudruche et que l'on gonfle avec de l'air ou un gaz ; *levée*, petit mur de pierre ou de terre.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Immensité, tronc, flanc, désespérément, baudruche. — Justifier les terminaisons des verbes à l'imparfait.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles circonstances rendaient le spectacle plus triste et plus désolant ? A l'aide de quelles expressions l'auteur traduit-il ce détail ?* (C'est au crépuscule, la nuit commençante, l'immensité blême, les épaves ténébreuses, la pâleur blafarde.) — 2. *Relevez les adverbes contenus dans le texte et indiquez les mots que chacun d'eux modifie* (désespérément, *modifie* meuglaient ; *là-bas*, modifie regardez ; lentement, *modifie* tournoyaient ; côte à côte, *modifie* tournoyant ; longtemps, *modifie* demeuraient visibles).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE
LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au Cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Au lavoir.** — *Au lavoir communal sont installées les ménagères. Tout en lavant leur linge, elles babillent entre elles. Décrivez-les à l'ouvrage et animez la scène.*

2. **Au bord de la rivière.** — *Une bande d'oies ou de canards s'en va à la rivière et y prend ses ébats. Décrivez le spectacle.*

3. **Un sauvetage.** — *Deux enfants, un grand et un petit, jouent près de l'eau. Le petit tombe dans l'eau. Personne ne peut le secourir. Que fait le grand ? Décrivez la scène en imaginant le dénouement.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

LACROIX. Les mots et les idées, diction des termes cadrant avec les idées. 16 fr.

d'habitants, l'influence de notre civilisation et de notre langue, elles augmentent la force de la métropole.

Au point de vue social : la « paix française » a mis fin aux horreurs de l'esclavage, aux massacres et favorisé l'amélioration matérielle des indigènes.

Conclure : Elles sont indispensables pour un grand Etat moderne.

II. **L'empire colonial français.** — *Commencer l'étude de chaque colonie par l'histoire de la conquête.*

a. D'après la carte des possessions françaises, dégager les caractères essentiels d'notre empire colonial :

Comparer sa superficie, sa population avec celles de la France. La population dépasse 60 millions d'habitants vivants sur 11.000 km². C'est le deuxième empire colonial du monde.

Il est réparti dans tous les pays du monde, sur tous les grands océans du globe : neuf dixièmes en Afrique; possessions de médiocre étendue en Asie et en Amérique.

Il se développe a travers toutes les zones climatiques : On peut aller du 51e degré de latitude nord au 5e degré de latitude sud, sans quitter le territoire français, la Méditerranée à part.

Conséquences. — Les zones de climat différent n'ont pas permis la même utilisation par les Français : colonies de peuplement, où l'Européen s'établit et demeure ; colonies d'exploitation, où pendant de courts séjours il dirige la mise en valeur du pays.

b. Administration. — On distingue : **les colonies**, administrées par un gouverneur et des fonctionnaires, nommés par la métropole. Quelques-unes élisent des députés et des sénateurs. **Les protectorats**, qui conservent leurs institutions, leurs souverains, ces derniers contrôlés par des administrateurs français. **Les territoires à mandat**, anciennes possessions allemandes ou turques : « confiées à divers Etats qui doivent en assurer le développement économique et moral, les préparer à s'administrer elles-mêmes. »

Comparer *ces divers systèmes de gouvernement et rappeler l'heureuse disparition des compagnies concessionnaires.*

c. Aptitudes colonisatrices des Français.

« Le Maroc que nous avons vu est proprement le Maroc de Lyautey... La paix et la prospérité qui frappent partout les regards sont son œuvre, le régime politique a été mûrement délibéré par lui. Nous avons, pendant des jours, traversé des champs couverts de moissons, des villes modernes qui avaient pourtant conservé intact leur ancien caractère, contemplé des flottes de bateaux dans les ports perfectionnés... On a peine à concevoir que tout ce travail ait pu se faire en quatorze ans, dont quatre furent occupés par la plus effroyable des guerres. A Rabat, à Casablanca, nulle part le modernisme ne nuit au pittoresque ou même ne contrarie les habitudes ancestrales, et ni le chemin de fer, ni l'automobile n'ont supprimé le lent chameau des caravanes... »

(Relation de voyage de l'ambassadeur des États-Unis au Maroc, *Illustration*, 1936.)

d. Mouvement d'échanges entre la métropole et ses colonies.

En 1932, nos colonies nous ont fourni dans une proportion allant de 75 à 98 p. 100 de nos importations : manioc, vanille, phosphates, vins, semoules, riz, tapis, cacao ; dans une proportion d'au moins 50 p. 100 : poivre, bois, cire, bestiaux et œufs :

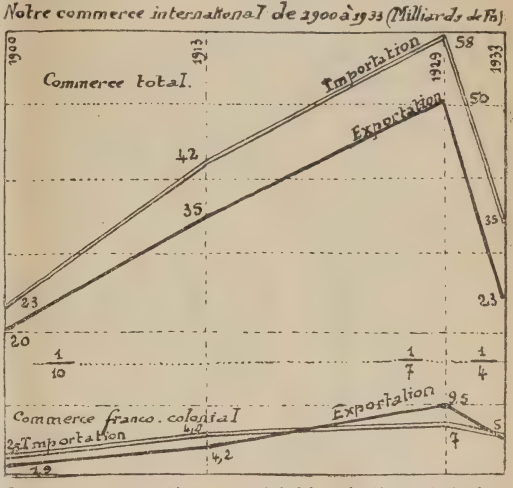

dans une proportion appréciable : huiles végétales, nickel, légumes secs, tabacs.

III. **Le phénomène colonial : Boufarik.**

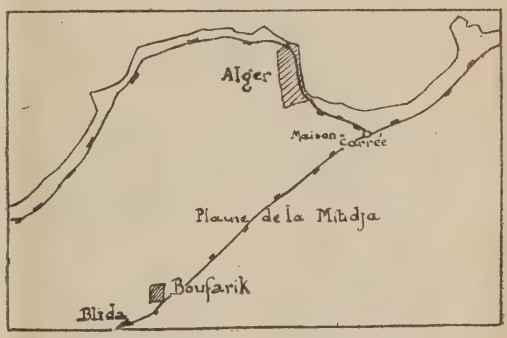

En 1830 : « La Mitidja est un marais primitif, illimité, pestilentiel, bourdonnant de moustiques, hanté de panthères et de bandits, c'est un maquis de broussailles, serrées, épaisses, enchevêtrées, impénétrables, un fouillis d'herbes gigantesques, de pousses, de fenouil, au milieu desquels on disparaît ; des joncs perfides tapissent les fonds mouvants dans lesquels on s'envase, à ne pouvoir s'en dépêtrer... » L'agglomération compte, en 1840, 400 habitants.

En 1930 : Boufarik compte 4 000 habitants :

« C'est une réunion de fermes isolées dans de grands jardins, alignées le long de larges avenues se coupant à angle droit, de boulevards ombragés d'énormes platanes. L'hectare y vaut jusqu'à cinquante mille francs. Les coopératives sont son orgueil : celle des viticulteurs capable de recevoir 700 000 hectolitres de vin dans ses caves de ciment armé ; puis celle des agrumes : oranges, mandarines ; celle des ventes d'essences de géranium et même celle des confitures, destinée à utiliser les innombrables fruits tombés qui ne peuvent être expédiés en Europe. Une fabrique de tabac traite près de 30 000 quintaux de feuilles recueillies dans les exploitations environnantes. »

Aujourd'hui, le bourg montre fièrement ses écoles spacieuses, ses garderies d'enfants, sa crèche, son hôpital et l'asile de vieillards.

E. Fauve,
Directeur de Cours complémentaire.

Rouch. Les TRAITS ESSENTIELS de la GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. 12 fr.

DESSIN

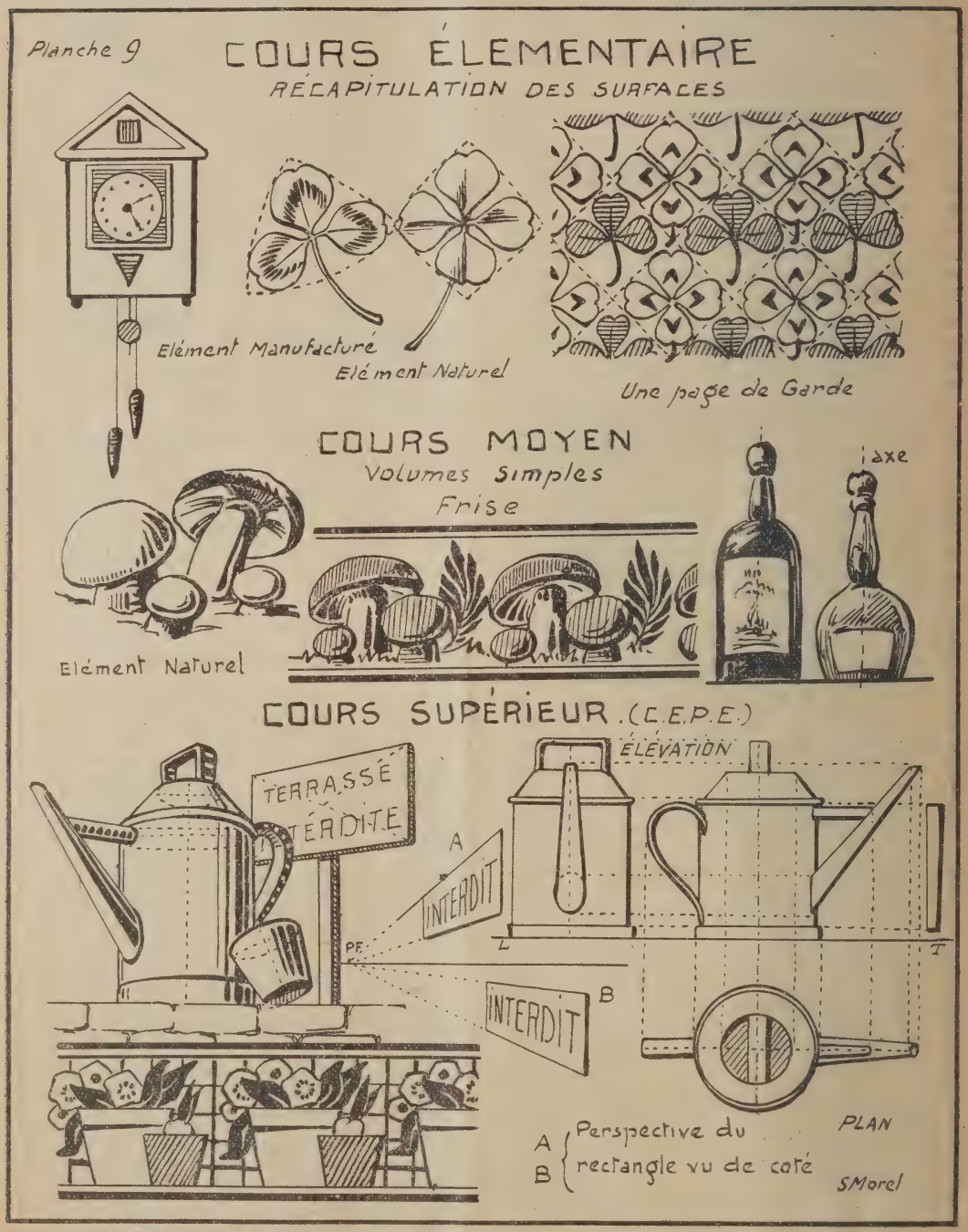

DESSIN LIBRE. — Cours moyen et cours supérieur.

C. M. — Au marché. Une marchande de fleurs au panier, installée sur le bord du trottoir.

C. S. — Les sabots du jardinier posés à côté d'un groupe d'outils de jardinage. Pots de terre, petits plants, etc.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

Part du premier associé : $\frac{90\,000 \text{ f.}}{180\,000} \times 60\,000 = 30\,000$ f.

Part du second : $\frac{90\,000 \text{ f.}}{180\,000} \times 45\,000 = 22\,500$ f.

Part du troisième : $\frac{90\,000 \text{ f.}}{180\,000} \times 75\,000 = 37\,500$ f.

Vérification : 90 000 f.

II. Géométrie.

Croquis cotés.

1. **Le cube.** — La projection verticale, comme la projection horizontale, est *un carré.*

2. **Le parallélépipède.** — Trois projections sont nécessaires pour avoir une *représentation complète* du parallélépipède : *élévation, plan, profil.*

3. **Le cylindre.** — *Projection horizontale :* un cercle. *Projection verticale :* un rectangle (dimensions : hauteur et diamètre du cylindre).

4. **Exercices** de croquis cotés simples : boîtes, plumier, récipient rond.

Se reporter au *Cours pratique d'arithmétique, de système métrique et de géométrie,* de A. MINET, L. PATIN et CH. LEFÈVRE, cours moyen, pages 369 et 370.

III. Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Je distribue 27 noisettes à 2 enfants, proportionnellement aux nombres de bons points qu'ils ont gagnés. L'un en a obtenu 5, l'autre 4. Combien chacun recevra-t-il de noisettes ?*

2. *J'achète 100 l. de vin avec un voisin qui en prend 75 l. et moi le reste. Le vin revenant à 300 f., faites le compte de chacun.*

3. *Deux terrassiers ont reçu 150 f. pour creuser un trou. L'un fait 7 m. et l'autre 3. Combien chacun recevra-t-il ?*

4. *Revision des divisions par : 5, 25, 0,5, 0,25.*

5. *Un jardin rectangulaire a pour dimensions 18 m. et 7 m Quelle serait la surface d'un jardin double du premier ? Quelle serait la surface d'un jardin deux fois plus petit que le premier ?*

6. *Un triangle a 210 m² de surface. Sa base mesure 30 m. Quelle est sa hauteur ?*

7. *Combien y a-t-il de minutes dans 1 h. $\frac{1}{4}$, 2 h. 35, $\frac{3}{4}$ d'heure ?*

8. *Combien 65, 75, 115, 96 minutes font-elles d'heures ?*

B. Problèmes.

1. **Partages proportionnels.** — a. *Deux ménagères achètent en commun une pièce de toile ; l'une prend 10 m. et l'autre 14 m. Que doit payer chacune d'elles, sachant que la dépense totale s'est élevée à 240 f. ?* RÉPONSES. ➔ **100 f. et 140 f.**

b. *Un oncle laisse à ses deux neveux une somme de 84 000 f. qu'ils doivent se partager proportionnellement au nombre de leurs enfants. L'un des neveux a 3 enfants et l'autre en a 4. Quelle somme revient à chaque neveu ?* RÉPONSES. ➔ **36 000 f. et 48 000 f.**

c. *Trois citadins achètent en commun 8 qx de pommes de terre pour 480 f. Le premier en a pris 250 kg. ; le second 2 qx et le troisième 350 kg. Que doit payer chacun ?* RÉPONSES. ➔ **150 f. ; 120 f. ; 210 f.**

d. *Partager 15 bonbons entre 2 enfants de façon que le premier ait la moitié de la part du second ?* RÉPONSES. ➔ **5 et 10 bonbons.**

e. *Trois associés ont à se partager un bénéfice de 60 000 f. Quelle somme revient à chacun, sachant que le premier reçoit le $\frac{1}{3}$ du bénéfice ; le second le $\frac{1}{4}$ et le troisième, le reste ?* RÉPONSES. ➔ **20 000 f. ; 15 000 f. ; 25 000 f.**

f. *Un patron a donné à ses 2 employés, à l'occasion du 1er janvier, une gratification de 680 f. en proportion inverse de leurs salaires. Le premier gagne 30 f. par jour et le second 20 f. Faites la part de chacun ?*

Les inverses des nombres 30 et 20 sont $\frac{1}{30}$ et $\frac{1}{20}$ et le partage se fait comme dans le précédent problème.

RÉPONSES. ➔ **272 f. et 408 f.**

2. **Règle de société.** — a. *Trois industriels ont fait un bénéfice de 48 180 f. Le premier a mis dans l'entreprise 25 000 f. pendant 3 mois ; le deuxième, 18 000 f. pendant 5 mois et le troisième 20 000 f. pendant 10 mois. Quelle est la part de chacun d'eux dans les bénéfices ?*

Indications. — *Apport des industriels :*

1° *25 000 f. pendant 3 mois, ou :* 25 000 f. × 3 = 75 000 f.

2° *18 000 f. pendant 5 mois, ou :* 18 000 f. × 5 = 90 000 f.

3° *20 000 f. pendant 10 mois, ou :* 20 000 f. × 10 = 200 000 f.

} *en 1 mois*

Il suffit de répartir 48 130 f., proportionnellement à 75 000, 90 000, 200 000, dont le total est 365 000. (Problème connu.) RÉPONSES. ➔ **9 900 f. ; 11 880 f. ; 26 400 f.**

b. *Deux associés ont réalisé un bénéfice de 8 450 f. Calculez la part de chacun, sachant que leurs mises sont égales, mais que l'une d'elles est restée 5 mois dans la société et l'autre 8 mois.*

Indications. — *Pour 5 + 8 ou 13 mois, le bénéfice est 8 450 f.*

Pour un mois, le bénéfice est : $\frac{8\,450 \text{ f.}}{13}$

Part de l'associé qui est resté 5 mois dans la société : $\frac{8\,450 \text{ f.} \times 5}{13} = 3\,250$ f.

Part de l'associé qui est resté 8 mois dans la société : $\frac{8\,450 \text{ f.} \times 8}{13} = 5\,200$ f.

3. **Impôts.** — Dans chaque commune la répartition de la contribution dite « personnelle et mobilière » se fait entre les contribuables, *proportionnellement à leurs loyers.* On appelle *centime le franc* l'impôt à payer pour *1 franc de loyer.*

a. *Sur la feuille de contributions de mon père, je lis : centime le franc de la contribution mobilière 0 f. 124 985. Calculer la cote mobilière de mon père qui a un loyer de 600 f.*

Indications. — *Pour 1 f. de loyer, on paie : 0 f. 124 985.*

Pour 600 f. de loyer, on paie : 0 f. 124 985 × 600 = **74 f. 99,**

somme qui est la cote mobilière de mon père.

b. *Pour 800 f. de loyer, on paie une cote mobilière de 1 005 f. 30. A combien se monte le centime le franc ?*

INDICATIONS. — *Le centime le franc se monte à :* 1 005 f. 30 : 800 = **1 f. 256 625.**

c. *Inventer un problème dans lequel vous aurez à chercher le montant du loyer, connaissant la cote mobilière et le centime le franc.*

4. **Faillites.** — Lorsqu'un négociant est en faillite, c'est-à-dire lorsque le montant de ses dettes (*passif*) est supérieur à ce qu'il possède (*actif*), cet *actif* est réparti entre les créanciers *proportionnellement aux sommes qui leur sont dues.*

a. *L'actif d'une faillite est de 60 000 f. ; le passif est de 120 000 f. Que recevra un créancier à qui il est dû 80 000 f. ?* RÉPONSE. ➔ **40 000 f.**

M. FETT,
Directeur d'Ecole annexe.

JAVELOT. Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire. 14.75

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

L'industrie houillère française en 1935.

En 1935, la *production* française de houille et de lignite s'est élevée à 47 107 000 tonnes, accusant ainsi une diminution de 1 531 000 tonnes par rapport à l'année précédente et de 7 950 000 tonnes, soit de 14,5 p. 100, relativement à 1930, année où elle a atteint son maximum. Pour l'ensemble de l'année, notre *consommation* totale peut être évaluée à 67 800 000 tonnes au lieu de 71 500 000 tonnes en 1934.

Au point de vue de la répartition géographique de notre extraction houillère, on constate que le *Nord et le Pas-de-Calais* ont été particulièrement affectés par la crise : 29 023 000 tonnes en 1935 contre 30 547 000 tonnes en 1934 ; le bassin de *Lorraine* avec 5 646 000 tonnes et ceux du *Centre et du Midi* avec 12 438 000 tonnes ont sensiblement maintenu leur extraction.

La production de *coke métallurgique* des cokeries des houillères qui, en 1934, avait atteint 4 100 000 tonnes, a été de 3 894 000 tonnes en 1935, soit un recul de 1 150 000 tonnes, ou de près de 23 p. 100 par rapport à la production maxima obtenue en 1930. Les usines annexes des mines ont fourni, en 1935, 5 944 000 tonnes d'*agglomérés* (briquettes et boulets) et de semi-cokes, au lieu de 6 millions en 1934.

Les livraisons de *charbons sarrois* en France, qui avaient atteint 4 086 000 tonnes en 1933 et 4 398 000 en 1934, sous le régime de propriété et d'exploitation des mines par l'État français, ont été de 2 286 000 tonnes en 1935, en raison du rattachement de la Sarre à l'Allemagne à la suite du plébiscite du 13 janvier 1935.

Lorsqu'on met à part les livraisons de charbons sarrois, on constate que les *importations* françaises de charbon de toutes catégories ont diminué de 3,5 p. 100 environ par rapport à 1934. Elles ont atteint 19 718 000 tonnes en 1935 (coke et agglomérés figurant dans ce chiffre après conversion en leur équivalent de houille). Ce chiffre se répartit comme suit : *Grande-Bretagne*, 38,2 p. 100 ; *Allemagne*, 28,1 p. 100, et *Belgique*, 18,7 p. 100.

Quant à nos *exportations*, si l'on tient compte de la réintégration de la Sarre au Reich, on constate qu'avec 1 467 000 tonnes elles sont inférieures de 417 000 tonnes ou de 22 p. 100 à celles de 1934.

Fin décembre 1935, le chiffre total des ouvriers employés dans les houillères françaises était de 223 887, en diminution de 7 000 sur 1934 et de 77 000, soit 26 p. 100, sur 1931. Sur ce dernier total, le nombre des mineurs mis à la retraite a été de 23 000. Les diminutions d'effectifs pour d'autres causes (départs, maladies, rapatriement d'ouvriers étrangers, licenciements) se sont élevées à 11 800 unités pour le personnel français, soit 6,5 p. 100 de l'effectif français, et à 40 000 pour le personnel d'origine étrangère, soit le tiers de l'effectif d'origine étrangère.

R. O.

CHANT

CÉLÈBRE MENUET D'EXAUDET

(XVIIIe siècle)

Paroles de FAVART

TRANSCRIPTION POUR CHANT OU PIPEAUX

par

Claude-Étienne VERCASSON

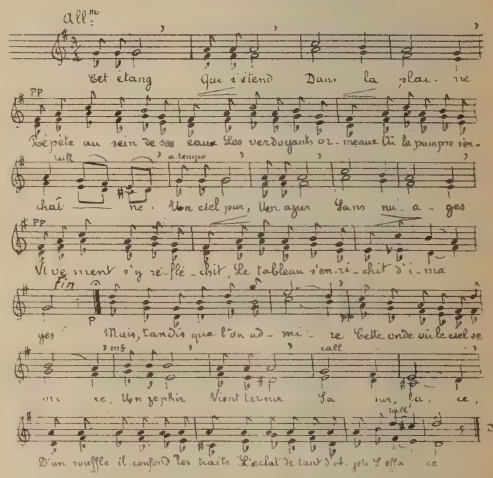

Cet étang
Qui s'étend
Dans la plaine
Répète, au sein de ses eaux,
Les verdoyants ormeaux
Où le pampre s'enchaîne.
Un ciel pur,
Un azur
Sans nuages
Vivement s'y réfléchit ;
Le tableau s'enrichit
D'images.

Mais, tandis que l'on admire
Cette onde où le ciel se mire,
Un zéphyr
Vient ternir
Sa surface.
D'un souffle, il confond les traits ;
L'éclat de tant d'objets
S'efface.

CONSEILS. — Quelle que soit l'interprétation adoptée : chant ou pipeaux à l'unisson, chant ou pipeaux à deux parties, on devra observer avec le plus grand soin les indications d'expression, de mouvement et de respiration.

La composition de la 8e mesure rend le ralenti difficile à obtenir d'un ensemble. Je conseille donc au « chef de musique » de considérer les deux dernières croches comme deux noires et, par conséquent, de battre cette 8e mesure *à quatre temps*. Le ralenti sera obtenu *mathématiquement*.

Ce joli morceau se présenterait avec le maximum d'importance et d'éclat si des pipeaux jouaient d'abord, comme prélude au chant, les 16 premières mesures, puis reprenaient *da Capo* jusqu'au mot *fin*.

LINA ROTH.

QUINEL et de MONTGON. CONTES ET LÉGENDES DE PARIS ET DE MONTMARTRE Ch. Br. 11 fr. toile
CONTES ET LÉGENDES DU GRAND SIÈCLE vol. Re. 15 fr. noire 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un pied de salade.

MATÉRIEL. — Pieds de salades de différentes grosseurs avec leurs racines. Si possible, un pied de salade « montée ». Graines de salade.

I. Un jeune pied de salade.

Nous remarquons une racine formée d'une partie principale, s'enfonçant verticalement dans le sol (racine pivotante) ; de nombreuses petites racines en partent tout autour, plus nombreuses vers la partie inférieure. ➔ Quand on arrache un pied de salade dans la terre très meuble, les racines retiennent celle-ci entre elles.

A la partie supérieure de la racine, une courte région blanchâtre d'où partent les feuilles : deux feuilles d'abord chez les tout jeunes pieds de salade.

Examinons l'intérieur du pied de salade. ➔ Nous trouvons d'autres feuilles que nous pouvons successivement enlever. Elles sont de plus en plus petites.

Tout à fait au centre, feuilles très petites ressemblant à un bourgeon. ➔ C'est le « cœur » de la salade.

II. Un gros pied de salade.

Nous retrouvons les mêmes parties que dans un pied très jeune. La racine a grossi, s'est allongée, s'est quelquefois divisée en deux vers sa partie inférieure.

Les feuilles sont devenues très longues. ➔ Forme variant avec les espèces de salades.

Chacune d'elles a une nervure principale très grosse, de teinte plus claire que le reste de la feuille.

Enlevons une des feuilles extérieures. ➔ A l'endroit où nous l'avons détachée, remarquons un liquide blanc comme du lait qui forme une gouttelette (latex) ; on en peut remarquer également sur les racines fraîchement coupées.

Goûtons ce suc. ➔ Il est amer (certaines salades sont très amères).

Posons une goutte sur notre doigt. ➔ Au bout d'un moment, la blancheur laiteuse disparaît et le suc laisse une tache sombre.

Enlevons quelques feuilles. ➔ Nous constatons qu'elles ne se recouvrent pas complètement ; elles sont attachées alternativement.

Je coupe dans le sens vertical un pied de salade. ➔ Nous voyons une sorte de tige blanche très courte, sur laquelle viennent s'insérer les feuilles qui l'entourent complètement, terminée par des feuilles très petites, formant un bourgeon.

Les feuilles du centre sont beaucoup moins colorées que les feuilles externes, moins vertes surtout. Devinez-vous pourquoi ? ➔ Elles voient moins la lumière que les autres. Elles sont aussi plus tendres, et ce sont ces feuilles que maman choisit pour faire la salade.

D'ailleurs, ne cherche-t-on pas à avoir de la salade « blanche » ? ➔ Oui, en empêchant la lumière de venir jusqu'au pied de salade. On le recouvre, on lie l'extrémité des feuilles, etc.

III. Diverses sortes de salades.

La laitue a deux espèces très connues, cultivées dans nos jardins : la batavia et la romaine.

La romaine a des feuilles rigides, peu serrées les unes contre les autres.

La batavia, au contraire, a des feuilles de plus en plus serrées les unes contre les autres : on dit qu'elle « pomme » à cause de la forme.

La chicorée est une plante également mangée en salade. Elle a parfois des feuilles très découpées. Feuilles en général plus rigides que celles de la laitue.

L'endive est une sorte de chicorée.

IV. Un pied de salade « montée ».

La salade ne conserve pas toujours le même aspect. Au bout de quelques semaines, elle « monte ». La tige, que nous avons vue tout à l'heure en coupe, s'allonge et peut atteindre 50 à 60 centimètres de haut. Elle se ramifie en petites branches portant, à leur extrémité, un bourgeon qui donne naissance à une fleur (jaune pour la laitue, bleue pour la chicorée).

Fleurs composées qui donneront des fruits et des graines. (Montrer des graines de salade.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La feuille et ses fonctions.

MATÉRIEL. — Des feuilles de différentes sortes encore attachées aux tiges ou rameaux.

I. Description d'une feuille.

Examinons un rameau de lilas. Il porte des feuilles au contour simple. Chacune s'attache au rameau par une petite tige (pétiole) élargie à la base (gaine). Elle s'étale ensuite largement (limbe).

A la base, dans l'axe du pétiole et du rameau, un bourgeon axillaire.

Le pétiole se prolonge dans le limbe par une nervure principale, qui se ramifie en un très grand nombre de nervures secondaires, constituant un réseau serré. Au cours de l'hiver, on trouve sous certains arbres (peupliers en particulier) des feuilles dont il ne reste que les nervures, le reste ayant été détruit par une bactérie (*bacillus amylobacter*). On peut, en frappant le limbe d'une feuille posée à plat sur une surface dure, avec une brosse, obtenir le même résultat : les parties plus molles sont arrachées par les poils rigides de la brosse ; il reste le fin réseau des nervures qui ont résisté.

Parfois, plusieurs nervures principales partent du même point (vigne, platane, etc.).

Souvent, à la base du pétiole, sortes de petites feuilles (stipules).

Chez certaines plantes (blé, lis, etc.), les nervures sont toutes à peu près parallèles.

La feuille est verte. Différence d'intensité de la couleur des deux faces. Celle qui est la plus éclairée est la plus verte.

Remarquer, vers l'extrémité des rameaux, que les feuilles qui se développent s'appuient sur la tige, puis s'en écartent ; ce qui devient la face supérieure de la feuille est, en réalité, la face interne.

LEMOINE et FOURNIER. Les sciences physiques et natur. avec leurs applications (C. moy. et sup.). 10.50

II. Diverses sortes de feuilles.

Parmi les feuilles simples (ayant un limbe dont on peut suivre le bord sans interruption), on distingue les feuilles non découpées (lilas), au bord dentelé (orme), aux dentelures arrondies et pouvant aller jusqu'à la nervure principale (chêne), au bord très découpé, le limbe étant presque réduit aux nervures (carotte).

Les feuilles composées ont un limbe formé de différentes parties nettement séparées, s'attachant soit à l'extrémité du pédoncule (marronnier), soit le long de la nervure principale (robinier ou faux acacia). Chacune de ces parties porte le nom de *foliole*. Le mimosa a une feuille composée dont les folioles sont eux-mêmes composés.

Remarquons : à l'aisselle d'une feuille, toujours un bourgeon ; on n'en trouve pas à la base des folioles.

Généralement, durée des feuilles limitée (du printemps à l'automne). Diverses espèces de plantes (conifères principalement) ont des feuilles qui restent vertes, même pendant l'hiver; elles durent un ou deux ans, mais sont remplacées par d'autres cependant au bout d'un certain temps (aiguilles de sapin).

Particularités : certaines feuilles n'ont pas de pétiole (lis, giroflée, etc.) ; la gaine est parfois très développée et entoure la tige (blé).

Les stipules peuvent atteindre un grand développement, être confondues même avec de véritables feuilles, dont elles ont l'aspect (pois).

Parfois, même, le limbe n'existe pas; seule la nervure principale subsiste (gesse).

La nervure, chez certaines feuilles sans limbe, se transforme parfois en vrille et fixe la plante à des supports (vigne, pois, etc.).

III. Disposition des feuilles sur la tige.

Si nous examinons nos échantillons de plantes, nous constatons que, chez les plantes de même espèce, les feuilles sont toujours disposées de la même manière sur la tige.

Attachées deux à deux, aux nœuds, elles sont *opposées* (lilas, menthe, érable, etc.).

Isolées mais non placées sur la même ligne, le long de la branche, elles sont *alternes* (orme, chêne, platane, lin, blé, etc.).

Plusieurs feuilles attachées au même nœud sont des feuilles *verticillées* (laurier-rose, etc.).

IV. Structure d'une feuille. La chlorophylle.

Avec l'ongle ou avec la lame d'un canif, nous pouvons enlever, sur une feuille d'iris, de poireau, etc., une membrane très mince, transparente, qui constitue l'épiderme de la feuille et l'entoure complètement.

Au-dessous, partie verte qui remplit les intervalles entre les nervures : elle est vue par transparence sur les feuilles.

Les nervures sont parcourues, comme la tige elle-même, par des vaisseaux qui amènent la sève dans toute la surface de la feuille.

Si nous écrasons des feuilles d'épinards (particulièrement vertes), nous pouvons verser les feuilles écrasées dans de l'alcool qui prend une coloration verte. (On peut le faire avec n'importe quelle feuille.) Cet alcool a dissous la *chlorophylle* qui donnait la coloration verte des feuilles.

Si la plante ne se développe pas à la lumière, elle n'est pas verte, reste grêle (pousses de pomme de terre) : salade que l'on fait blanchir, chou pommé, etc.

Certains arbres ont des feuilles colorées (rouge, brun, jaune). C'est que la feuille renferme un pigment colorant, mais la chlorophylle existe quand même.

Les plantes qui n'ont pas de chlorophylle sont *parasites :* champignons.

Avec une puissante loupe, on peut remarquer, surtout à la face inférieure de la feuille, des ouvertures étroites, *les stomates*, qui font communiquer avec des cavités dans l'épaisseur du limbe.

V. Rôle des feuilles.

(*Voir dans les manuels.*)

La *respiration*, comme chez tous les êtres vivants, jour et nuit et à toutes les températures.

L'*assimilation chlorophyllienne*, fonction particulière aux végétaux et très importante, puisqu'elle fixe le carbone dans la plante. (On a une idée de son importance, quand on pense à la quantité de carbone qui existe dans le bois : charbon de bois.)

La *transpiration* est variable, suivant les heures du jour. A peu près nulle vers 6 heures du matin, elle atteint son maximum vers 15 heures, pour décroître ensuite.

On a calculé qu'un grand chêne, en une année, pouvait rejeter 100 000 litres d'eau.

Une prairie ayant une surface d'un hectare peut laisser évaporer, par transpiration, plus de 1 000 000 de litres par an.

Parfois, les feuilles se gorgent d'eau (plantes grasses des pays chauds), ou se transforment en aiguilles (peu d'évaporation).

Dans les pays froids, les feuilles sont parfois couvertes de poils fins et serrés.

RÉSUMÉ. — 1. **Les diverses parties d'une feuille complète sont : les stipules, la gaine, le pétiole (nervures) et le limbe.**

2. **Le limbe des feuilles simples est diversement découpé selon les espèces ; celui des feuilles composées est divisé en folioles.**

3. **Sur la tige, les feuilles peuvent être : opposées, alternes ou verticillées.**

4. **Les nervures d'une feuille sont parcourues par des vaisseaux qui se ramifient dans le limbe. Celui-ci contient une matière verte : la chlorophylle.**

5. **Les fonctions de la feuille sont : la respiration, la transpiration, l'assimilation chlorophyllienne.**

Travaux à faire.

1. *Préparer une dissolution de chlorophylle dans l'alcool.*

2. *Collectionner et coller sur un carton des échantillons des différentes sortes de feuilles, en indiquant leur provenance.*

3. *Placer un certain nombre de feuilles vertes sur le plateau d'une balance (tare). Examiner le lendemain. Trouver le poids d'eau évaporée.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Dites ce que vous entendez par : assimilation chlorophyllienne.

2. Pourquoi une plante dépérit-elle quand on la dépouille de ses feuilles ?

3. Expliquer pour quelles raisons l'eau d'un vase contenant des fleurs coupées diminue de hauteur.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RIGNAUDT. L'enseignement expérimental des sciences physiques et naturelles.... 8.60

Le triangle rectangle COE donne :

$$4\,CE^2 + CE^2 = CO^2,$$

ou :

$$5\,CE^2 = R^2 ;\ \text{d'où}\ CE = \frac{R\sqrt{5}}{5},$$

et :

$$CD = \frac{2R\sqrt{5}}{5}.$$

2° Dans le triangle rectangle COI, on a :

$$OI \times OH = OC^2 \text{ ou } OI \times \frac{R\sqrt{5}}{5} = R^2.$$

Donc :

$$OI = R\sqrt{5} \text{ et } HI = R\sqrt{5} - \frac{R\sqrt{5}}{5} = \frac{4R\sqrt{5}}{5},$$

de sorte que :

$$HI = 4\,OH.$$

3° Dans COI :

$$CI^2 = OI^2 - OC^2 = 5\,R^2 - R^2 = 4\,R^2.$$

Donc :

$$CI = 2\,R.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Aix, juillet 1933). — 1. **Problème.** — *Une pile Leclanché, formée de 10 éléments groupés en série, est mise en circuit avec un conducteur de résistance égale à 5 ohms. On demande quelle est la quantité de chaleur dégagée dans le conducteur pendant une minute. La résistance intérieure de chaque élément est de 1 ohm et sa force électromotrice de 1,5 volt.*

➔ SOLUTION. — La pile a une force électromotrice de :

$$1{,}5 \times 10 = 15 \text{ volts},$$

et une résistance de 10 ohms.

On a, d'après la loi d'Ohm :

$$15 = I\,(10 + 5).$$

I étant l'intensité de la pile en ampères. Donc :

$$I = \frac{15}{10 + 5} = 1 \text{ ampère}.$$

La quantité de chaleur dégagée dans le conducteur est, d'après la loi de Joule :

$$Q = \frac{1}{4{,}18} \times I^2 \times r \times t$$

$$= \frac{1}{4{,}18} \times 1 \times 5 \times 60 = 72 \text{ calories}.$$

2. **Question de cours.** — *Pile électrique. Principe. Phénomène de polarisation. Montrer, en prenant pour exemple quelques types de piles, comment on peut expliquer ce phénomène.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Juin 1936.

1. *L'école doit-elle et peut-elle enseigner la politesse? Quels moyens employez-vous à cet effet?*

2. *Quels sont les moyens d'action du maître sur la famille en vue de faire coopérer celle-ci à l'œuvre scolaire?*

3. *Les exercices de revision. Sont-ils nécessaires? Comment les concevez-vous?*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 par sujet) en mandat-poste, ou, de préférence, *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Une nouvelle découverte spéléologique :

L'aven d'Orgnac.

La spéléologie, ou science des cavernes souterraines, dont le créateur est un Français, M. E.-A. Martel, est de nouveau à l'ordre du jour. Nous avons entretenu nos lecteurs, il y a quelques années, des abîmes des Causses et du plus célèbre d'entre eux, l'aven Armand. Depuis lors, un disciple de M. Martel, M. Norbert Casteret, qui s'est passionné pour les recherches souterraines, a multiplié les découvertes et nous avons retracé ici même les plus sensationnelles dont celle de la véritable source de la Garonne, au Trou du Toro, en 1931. En 1935, une équipe de spéléologues, sous la direction de M. R. de Joly, a repéré et exploré une nouvelle merveille souterraine qui serait, semble-t-il, la plus « riche » d'Europe : l'aven d'*Orgnac*, dans le département de l'Ardèche.

De la spéléologie.

On sait que, pour descendre aux abîmes, il ne suffit pas d'avoir des jarrets solides et une âme intrépide. Un équipement savamment étudié est nécessaire: vêtements solides, en cuir de préférence ; bottes en peau de phoque avec sabots garnis de pointes acérées, casque en caoutchouc mousse auquel est fixée la lampe à acétylène. Comme instruments et outils : un baromètre de poche pour la mesure des profondeurs, un téléphone pour pouvoir rester en communication avec les aides restés à l'entrée du gouffre, une pelle-pioche, etc.

« C'est, muni de cet attirail, écrit M. Houllevigue, que l'explorateur souterrain s'enfonce dans le trou, généralement vertical, dont il a reconnu l'orifice et sondé la profondeur ; ses compagnons déroulent des échelles, solidement fixées à des piquets, tandis que lui s'engage prudemment dans la descente ; opération moins aisée que d'atteindre le balcon de Juliette. Il va ainsi jusqu'à une première corniche, d'où il pourra franchir un second étage ; ainsi de proche en proche, jusqu'au moment où, parvenu au fond de la cheminée, il voit parfois s'ouvrir devant lui de nouveaux chemins, plus ou moins horizontaux. Il les suit, déroulant derrière lui son fil téléphonique, se glissant à travers les trous de renard, passant de salle en salle, dressant en chemin un croquis approximatif, que précisera plus tard une étude plus détaillée. Pendant des kilomètres, parfois, il suit la voie inconnue ; il la suit jusqu'au point où un étranglement infranchissable l'oblige à l'arrêt, puis au retour ; mais il sait bien, et c'est ce qui le désespère, que ce monde mystérieux se prolonge par des chemins compliqués et se relie à d'autres cavités, connues ou inconnues. »

S'il existe un cours d'eau souterrain, on ensemence les eaux circulantes avec des bactéries ou l'on emploie des matières colorantes comme la fluorescéine : on détermine ainsi l'origine des résurgences et, d'après le temps mis à réapparaître à l'extérieur par les eaux, la distance qu'elles ont parcourue. Or ces renseignements sont précieux s'il y a intérêt à mieux connaître le circuit des eaux souterraines en vue de leur utilisation pour l'agriculture, la force motrice ou le ravitaillement en eau potable des populations du voisinage.

Par ailleurs, l'exploration des abîmes permet l'étude de la vie souterraine et des phénomènes parfois inattendus dont les cavernes sont le théâtre ; elle peut aussi contribuer à nous faire mieux connaître l'humanité primitive. Enfin, elle livre à notre admiration les merveilles que constituent les concrétions de calcite aux formes les plus hardies, les plus imprévues et les plus étranges.

LAUWEREYNS de ROSENDAELE. **Contes et légendes de Flandre.** *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *toile noire.* **16.50**

L'exploration de l'aven d'Orgnac.

C'est au cours de la campagne de prospection de 1935, par des membres du Spéléo-Club de France dont le siège est à Montpellier, qu'a été découvert et exploré l'aven situé près d'Orgnac dans le grand massif de calcaire crétacé que traverse le pittoresque canon de l'Ardèche.

Cet aven se présente extérieurement à 305 mètres d'altitude sous la forme d'un gouffre béant précédé par un entonnoir boisé. M. R. de Joly, président du Spéléo-Club de France, qui y est descendu le premier, a fait récemment dans *La Nature* le récit de son exploration.

Le puits de surface débouche dans une salle aux proportions énormes pleine de concrétions splendides : une véritable forêt de stalagmites rappelant celle de l'aven Armand et dont certaines touchent presque le plafond pourtant haut de 30 mètres. Un porche géant donne dans une autre salle, très vaste également, aux parois tantôt rouges, tantôt d'une blancheur immaculée, aux multiples colonnes hautes et minces, aux « draperies » étincelantes.

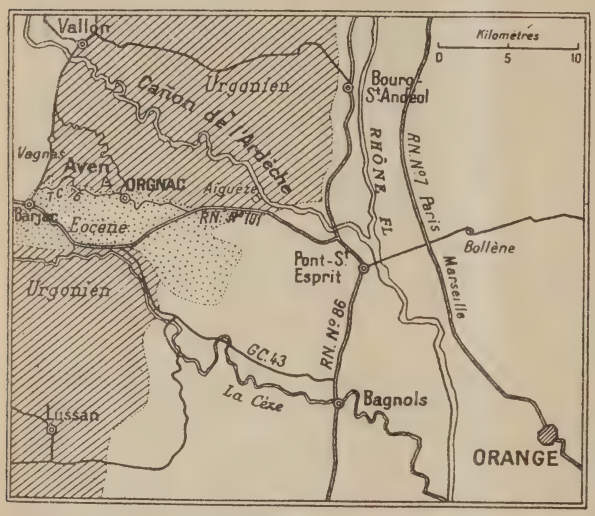

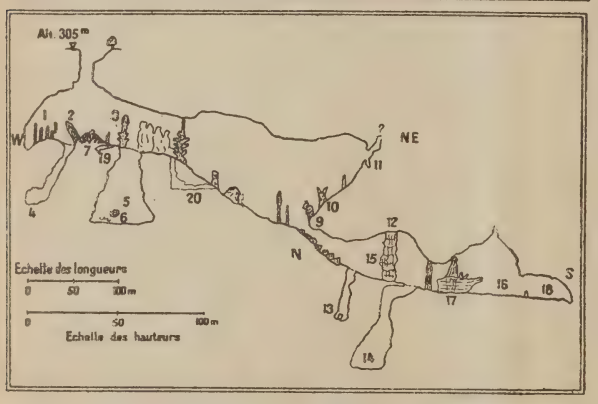

Coupe schématique à travers l'aven d'Orgnac (rabattue sur un plan).

1. Forêt de « cannes » stalagmitiques; 2. Stalagmite penchée; 3. La « pomme de pin » (Stalag.); 4. Salle Chagnard (— 90); 5. Salle Latour (— 100); 6. Disque stalagmitique; 7. Cône d'éboulis; 8. Grandes « cannes »; 9. Le « Faune » (Stalag.); 10. Les « divergentes » (Stalag.); 11. Petit puits et cheminée du NE; 12. Grand pilier; 13. Puits (— 160); 14. Puits final (— 180); 15. Salle Petit (— 130); 16. Salle des coulées rouges; 17. Le « Vaisseau Fantôme »; 18. Salle finale (— 145); 19. Salle Glory (— 55,; 20. Fissure et couloir derrière un bloc.

Croquis de *La Nature*.

« Derrière nous, écrit M. R. de Joly, là-haut à 200 mètres de distance et 75 mètres au-dessus, on distingue le puits où pend l'échelle que le jour éclaire. L'effet est grandiose, car ce n'est qu'au travers de stalagmites bizarres que cette lumière nous arrive et cette disposition heureuse — concrétions mises à part — suffit à rendre l'aven d'Orgnac exceptionnel. »

En continuant la descente, on traverse, par une sorte de goulet, un chaos d'éboulis et on arrive sur de l'argile qui tapisse une troisième grande salle de 400 mètres de tour, possédant de nombreux bassins aux bords frisés et des ruisselets creusés dans la terre rouge. Bassins et ruisselets renferment de nombreuses « perles des cavernes », petites sphères de calcite d'une régularité absolue et formées, comme les vraies perles, de couches superposées ayant pour centre et pour amorce un petit grain de sable siliceux. On ignore comment se forment ces perles, mais on pense qu'elles ont pris naissance à la faveur d'un mouvement giratoire au sein des eaux saturées de calcaire.

A l'entrée d'une quatrième salle, une stalactite énorme, couchée dans l'argile, forme une proue de navire dont l'effet est saisissant. Peu après, à la cote — 145, on arrive à la dernière grotte « où convergent des filets de calcite rouge donnant l'impression de ruisseaux de sang ».

En remontant la pente pour regagner la surface, M. de Joly découvrit encore deux puits dont l'un descend à — 180, puis un réseau de petites galeries abondamment décorées de minuscules concrétions aux formes les plus extraordinaires. Ces concrétions, dénommées *excentriques* par M. Martel, poussent dans toutes les directions. « Contrairement aux stalactites ordinaires qui possèdent un conduit d'amenée d'eau, celles-ci n'en ont pas. C'est un invraisemblable empilement de rhomboèdres de calcite. Certaines ressemblent à des serpents, d'autres à des couteaux, ailleurs c'est un enchevêtrement de fils ténus. Les unes sont translucides, d'autres sont rougies par les sels de fer. »

Le cône d'éboulis situé juste au-dessous de l'entonnoir d'accès est semé de carcasses de chevaux, de chèvres, de moutons, de chiens, etc., animaux tombés accidentellement ou précipités par des paysans ou des bergers.

Sous une grosse stalagmite penchée dont le pied est noyé dans l'amas pierreux, s'ouvre un puits dans lequel M. de Joly découvrit un andouiller fossilisé de cerf Elaphe de forte taille, puis des « croupes stalagmitiques rouges pastillées de taches blanches », des fontaines ou « gours » remplies de « perles des cavernes », des colonnettes ou « cannes » extrêmement minces, des concrétions aux formes baroques.

Une fois remonté dans la grande salle d'entrée, il explora la partie Ouest qu'il décrit ainsi :

« Surélevée par rapport à l'éboulis nous circulons dans une forêt de stalagmites ressemblant aux « cierges », grandes cactées mexicaines. Certains sont en baïonnettes, d'autres ont le fût avec une lacune et ne tiennent que par une soudure précaire avec une autre toute voisine. Nombreuses sont celles qui se sont écroulées par excès de porte à faux ou par surcharge de la tête. Comme dans la partie basse de la grotte, d'énormes blocs écroulés du plafond gisent épars, laissant entre eux des vides profonds. Ils sont là depuis si longtemps que des stalagmites millénaires se sont construites à leur sommet. Le pourtour de la salle, où la marche n'est pas aisée, est garnie de nombreuses « cannes » élancées. »

Après la visite d'une dernière salle, l'exploration prit fin : elle avait duré plus de dix heures. Bientôt, l'aven d'Orgnac, aménagé, livrera aux touristes toutes ses merveilles...

R. Ozouf.

GAL. PAS A PAS (DU FAIT A L'IDÉE)..... 10 fr.

UN SPECTACLE PITTORESQUE

Le hasard m'a conduit à la place du marché au moment où la vente battait son plein. Les ménagères, tout en faisant leurs emplettes, trouvaient le moyen de manger une banane qu'elles avaient pris soin de choisir française, bien mûre, tachetée de brun. Une banane, pourquoi ? Il est onze heures et les fatigues de la matinée se font sentir. La banane, sans coupe-l'appétit, est alors un puissant reconstituant. Très nourrissante, facile à déguster, légère à l'estomac elle redonne force et vigueur.

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)

NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS

MALADIES DES FEMMES

Casino - Hôtels de tous ordres.

CONCOURS DE 1936

Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **l'École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires *Rien des Agences.* TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)

Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "

Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".

Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

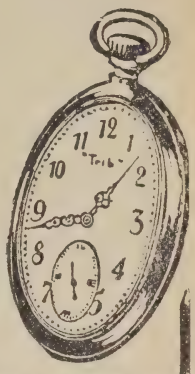

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PÊCHEURS

Demandez le Catalogue de Pêche N° P. 23 gratuit franco, sans engagement.

Grande baisse de prix sur les cannes et les moulinets.

Les CANNES **MILWARD**
Les SOIES
Les MOULINETS **HARDY**

CHASSE – PÊCHE – CYCLISME

VERNEY-CARRON

St ÉTIENNE

COURONNES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

Fabrication solide et soignée
avec grandes feuilles en papier fort.

N°		N°	
1.	— Vert clair chêne	C 1218	49 fr.
2.	— — laurier	C 1219	49 fr.
4.	— — chêne avec pâquer. blanches.	C 1220	84 fr.
5.	— — laurier — bleues	C 1221	84 fr.
6.	— — rosier — rouges	C 1222	84 fr.
7.	— Argent chêne	C 1223	193 fr.
8.	— — laurier	C 1224	193 fr.
13.	— Or chêne	C 1225	193 fr.
14.	— - laurier	C 1226	193 fr.
19.	— Imitat. feuille nat. laurier croisé or et vert.	C 1227	191 fr.
20.	— Imitat. feuille nat. laurier argent et vert.	C 1228	191 fr.
25.	— Imitat. feuille nat. chêne vert et or	C 1229	194 fr.
26.	— — — vert et argent.	C 1230	194 fr.

Librairie Fernand NATHAN

INSTITUTEURS,
qui désirez acheter
à conditions spéciales, une

NOUVELLE VOITURE

populaire
DE GRANDE MARQUE
consommant moins de 4 litres aux 100 kilomètres,
écrivez sans tarder
au bureau du
JOURNAL DES INSTITUTEURS

Nous avons le regret de vous annoncer qu'il ne nous reste plus aucune collection de la
DOCUMENTATION SCOLAIRE
des années précédant l'année en cours.
Nous pouvons encore fournir quelques collections de l'année en cours. Que ceux qui désirent en profiter se hâtent de nous adresser leur abonnement.

France ..... 10 fr. »
Belgique, Luxembourg ..... 10 fr. 50
Étranger, 1/2 tarif : 12 fr. 50 ; plein tarif : 14 fr.

FERNAND NATHAN, Éditeur.

GEORGES ET SES PETITS AMIS

Livre unique de lecture pour les cours préparatoire et élémentaire

Un volume (13x 19) illustré en couleurs, relié.. 8.25

SPÉCIMEN : 1 fr.

Ce volume est édité par FERNAND NATHAN

Voici ce qu'écrit
M. GERGAUD, Instituteur
à MACHECOUL (Loire-Inf.)

« Je suis très satisfait du petit microscope KALLISTOS, que vous m'avez envoyé. J'ai réussi à agrémenter mes leçons de sciences grâce à lui, car j'obtiens de très bons résultats avec beaucoup de petites choses. »

LE MICROSCOPE KALLISTOS

est en vente au prix de

30 francs

à la Librairie F. NATHAN

A l'intention de tous ceux qui possèdent un microscope KALLISTOS la **Librairie F. NATHAN** a réuni une sélection intéressante de coupes microscopiques faciles à examiner, qu'elle peut offrir à un prix extrêmement avantageux.

Voici la composition des 2 séries :

1re série : Pollen de lis, Aile d'abeille, Soie tissée, Cèdre, Sporanges de fougère, Diatomées.
2e série : Aile de papillon, Emeri, Laine, Aile de mouche, Spicules de Gorgone, Plume.

Chaque série de 6 coupes : **12 francs.**

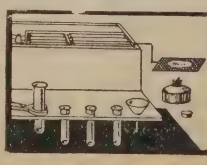

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

de la sciure de bois sur l'enclume et sur la matrice lorsque le marteau, actionné prématurément par un employé de l'Ecole, s'abattit sur sa main droite qui fut écrasée ; qu'ainsi la faute du préposé de l'administration est nettement établie ; que, d'autre part, l'accident n'a pu se produire qu'à raison du désordre dans lequel était effectué l'exercice et de l'absence de toute précaution prise par la Direction ; que l'organisation du service public était, par suite, défectueuse ; que, dans ces circonstances, la responsabilité de l'Etat est engagée, et que la somme de 100 000 francs réclamée par le requérant n'est pas exagérée, eu égard tant à l'incapacité permanente dont est atteint le sieur Finou, André, qu'aux frais que son accident a rendus nécessaires ;

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que l'accident dont le jeune Finou a été victime, le 22 avril 1932, au cours de l'exécution d'un exercice pratique à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence doit être imputé à la mauvaise organisation du service public ; que, dès lors, les conséquences onéreuses de cet accident doivent être supportées par l'Etat ; qu'il sera fait une équitable appréciation du préjudice subi en ordonnant le remboursement au sieur Finou, Pierre, des frais qu'il a engagés du fait de l'accident survenu à son fils (4 290 fr.) et en allouant au sieur Finou, André, une rente viagère annuelle de 3 600 francs, payable par trimestre ; qu'il y a lieu de décider qu'en ce qui concerne cette rente les arrérages échus à la date de la demande devant le tribunal civil porteront intérêts à partir de cette date et que les intérêts des arrérages échus postérieurement à la demande et antérieurement à la présente décision, seront décomptés à partir des échéances respectives desdits arrérages.

***

Abus de pouvoir en matière de congé (*Arrêt du C. d'Et., 13 nov. 1935*). — Considérant qu'il résulte de l'instruction que le sieur Guerrini, commis principal des eaux et forêts à Tébessa (dép. de Constantine), a demandé un congé de maladie alors qu'il se trouvait déjà en congé régulier en Corse, que l'administration ne pouvait, comme elle l'a fait, subordonner l'attribution dudit congé à l'admission du sieur Guerrini dans un hôpital militaire, mais seulement faire constater l'état de santé du requérant par un médecin de son choix ; que dès lors, en prononçant une retenue de la moitié du traitement du sieur Guerrini pendant la durée de son absence par le motif qu'il n'avait pas été admis dans un hôpital militaire, puis en refusant le 15 oct. 1934 de revenir sur sa première décision, le gouv. gén. de l'Algérie a excédé ses pouvoirs. DÉCIDE : ART. 1er. — Les décisions susvisées du gouv. gén. de l'Algérie, en date du 27 août et du 15 oct. 1934, sont annulées. — ART. 2. Le sieur Guerrini est renvoyé devant le gouv. gén. de l'Algérie pour être prises les mesures que comporte l'exécution de la présente décision.

***

Emploi réservé. — Pour dénier à un candidat à un emploi réservé les conditions de moralité et de bonne tenue exigées, le ministre ne peut se fonder uniquement sur un relevé de casier judiciaire portant une condamnation amnistiée en vertu de l'art 1er de la L. du 3 janv. 1925 et un état de liquidation judiciaire qui a pris fin par réhabilitation en application de l'art. 20 de la même L. (*Arrêt du C. d'Et., 9 déc. 1935*).

Dans les tribunaux

Responsabilité.

Mlle Bétinas, étudiante en P. C. N. à l'école de médecine d'Angers, le 10 mai 1932, suivait le cours de travaux pratiques de botanique, dirigé par le professeur David, lorsqu'elle reçut, au visage, une partie du contenu d'un flacon renfermant de la potasse qui lui fut lancé par Rosin, étudiant en pharmacie. Gravement atteinte à l'œil droit, elle assigna Rosin, David, l'Etat français et la ville d'Angers en 153 000 francs de dommages-intérêts.

La Cour d'appel dit que Rosin était seul et entièrement responsable de l'accident ; elle mit donc hors de cause David, l'Etat français et la ville d'Angers, obligeant Mlle Bétinas à supporter les dépens exposés en première instance par ces trois parties.

***

Pour être instituteur, d'après la Cour, aux termes de l'art. 1384 du Code civil, deux conditions doivent être remplies : donner un enseignement, avoir la surveillance de l'élève. Un membre de l'enseignement supérieur n'a pas la surveillance des étudiants et il n'encourt pas, en cas d'accident, la présomption de responsabilité prévue par ledit article (*Arrêt du 4 mars 1936*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Responsabilité du maire, en matière de travaux.

En principe, des travaux ne peuvent être exécutés pour le compte de la commune qu'après avoir été décidés et approuvés par le Conseil municipal (*L.* 5 avril 1884, art. 61 et 114). Ce principe n'est cependant pas absolu, et le Conseil d'Etat décide qu'une commune n'est pas fondée à refuser le paiement de travaux commandés par le maire sans autorisation du Conseil municipal, *lorsqu'ils ont été faits dans son intérêt et qu'elle en a profité* (C. d'Et., 21 nov. 1930 et 26 nov. 1931). Et, dans ce cas, le maire, n'ayant agi que comme maire et représentant de la commune, est pécuniairement irresponsable et ne saurait être condamné à garantir personnellement celle-ci (21 nov. 1930, précité).

Au contraire, lorsque les travaux commandés irrégulièrement par le maire étaient sans intérêt pour la commune, lorsqu'ils ne lui ont pas profité, la faute personnelle du maire apparaît, entraînant sa responsabilité pécuniaire personnelle, et, dans ce cas, c'est lui qui doit supporter le montant de ces travaux, alors surtout qu'il en a retiré un profit particulier (*Journal des Maires*).

DANS LES COLONIES

Au Togo.

Conseil du contentieux administratif.

Arrêt du Conseil d'État, 1er avril 1936.

Considérant que l'art. 160 de l'ordonnance royale du 21 août 1825 et l'art. 176 de l'ordonnance royale du 9 fév. 1881, relatif à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, rendu applicable au Togo par le D. du 6 mars 1923, après avoir énuméré un certain nombre d'attributions conférées aux Conseils du contentieux administratif, ajoutent que ces juridictions connaissent, en général, du contentieux administratif ; qu'en vertu de cette dernière disposition les Conseils du contentieux administratif sont juges ordinaires du contentieux local ; qu'ils sont ainsi compétents, à moins de texte contraire pour statuer sur les litiges d'ordre individuel concernant les droits et obligations des fonctionnaires locaux des colonies sans qu'il y ait lieu de distinguer suivant que ces litiges présentent ou non un caractère pécuniaire ; qu'il suit de là que le Conseil du contentieux du Togo est compétent pour connaître de la requête du sieur Combes qui tend à l'annulation d'une décision du commissaire de la République au Togo le reclassant sans ancienneté comme instituteur ordinaire dans le cadre supérieur de l'enseignement au Togo et que, dès lors, le recours pour excès de pouvoir qu'il a formé à cette fin devant le Conseil d'État est irrecevable.

Mais considérant qu'à raison des conditions spéciales dans lesquelles le sieur Combes a saisi le Conseil d'État, au lieu de s'adresser au Conseil du contentieux, il y a lieu de le renvoyer devant cette juridiction pour être statué ce qu'il appartiendra sur sa requête. (*Rejet.*)

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Bibliothèque régionale et universitaire de Strasbourg.

Il résulte de l'enquête approfondie effectuée sur place que seuls des doubles de livres, de brochures, de revues ou de journaux dépareillés et encombrants, ne présentant ni intérêt, ni valeur, ont été supprimés. La bibliothèque ne refuse pas de dons, d'où qu'ils puissent venir. En une seule occasion, une offre émanant de la librairie Lehmann, Paul Heyse-Strasse, 26, à Munich, a été à juste titre refusée. Les termes dans lesquels cette offre était présentée, autant que le caractère de la brochure, ne permettaient pas, en effet, de donner suite à la proposition de la librairie dont il s'agit. Le fonctionnaire responsable, M. Wickersheimer, administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, a agi conformément à son devoir (J. O., *21 mars 1936*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Concours d'admission aux E. N.** — La commission médicale qui examine les candidats au concours d'entrée à l'E. N. est composée du médecin de l'E. N. et de deux médecins désignés par l'I. A., dont un médecin phtisiologue assermenté. L'I. A. convoque et préside la commission sans, toutefois, assister aux opérations de visites. Le directeur ou la directrice de l'E. N. assiste obligatoirement aux séances de la commission avec voix consultative ; c'est à la commission médicale qu'il appartient d'apprécier si le candidat possède l'aptitude physique nécessaire pour affronter les fatigues de la préparation du B. S. et des études à l'E. N. et, ensuite, pour se consacrer à l'enseignement public ; la décision appartient à la commission médicale en ce qui concerne l'indice Pigné ; cette décision n'est pas susceptible d'appel (art. 5 du D. du 4 fév. 1928) (J. O. *24 avril 1936*).

Dates d'examens.

Commis du Trésor : 23 juil. 1936 (S'adresser, pour tous renseignements, aux Trésoreries générales).

Concours à l'école nationale d'agriculture de j. f. de Coëtlogon-Rennes : 29 juin 1936 ; délai d'inscription : 1er juin (Voir J. O. *29 mars 1936*).

Dessinateurs géographes de l'armée : 22 juin 1936 (*Demander feuille de renseignements aux R.*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Titularisation d'instituteurs et d'institutrices stagiaires (*C. 22 avril 1936*).

Dans la C. qu'il a adressée le 1er avril 1936 aux différents départements ministériels, M. le min. des F. a décidé que la titularisation des stagiaires pourrait intervenir dans les mêmes conditions que pour le passé, sans augmentation des délais.

Les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses sortis des E. N. avant le 1er octobre 1935, ayant été délégués stagiaires non pas au début de l'année scolaire, mais au 1er fév. 1936, il en résulte que la titularisation de ces fonctionnaires reportés au 1er janv. 1937 serait en fait retardée d'un an.

Après entente avec M. le min. des F., j'ai décidé de vous autoriser à déléguer stagiaires à la date du 25 déc. 1935 les instituteurs et institutrices qui ont reçu une délégation de stagiaire en exécution de ma C. du 20 fév. 1936 et à proposer à M. le Préfet leur titularisation avec effet du 1er janv. 1936. Vous prendrez toutes dispositions utiles pour porter sur les états de traitements du mois de mai le rappel des émoluments correspondant à cette titularisation.

Cinémas sonores et parlants (*L. m. 9 avril 1936*).

Une liste des appareils sonores susceptibles d'être acquis pour les écoles et de faire l'objet d'une subvention en faveur des communes ou des œuvres postscolaires sera prochainement établie.

En principe, rien ne s'oppose à la création d'un cinéma sonore et parlant intercommunal. Les conditions particulières à exiger pourraient être :

1° Fixation d'un pourcentage déterminé pour chaque commune dans l'achat de l'appareil et de ses accessoires ; 2° chaque municipalité participerait (pour un taux déterminé) aux frais de fonctionnement de l'appareil ; 3° fixation des conditions d'utilisation de l'appareil pour chaque commune.

Audiences au ministère (*N. m. annuelle aux R.*).

En raison de la préparation du mouvement de fin d'année, le chef et les sous-chefs du 1er bureau de la Dir. de l'ens. prim. sont obligés de suspendre leurs réceptions. Je vous prie d'en informer les fonctionnaires de votre Académie. Il est inutile qu'ils adressent désormais des demandes et, à plus forte raison, qu'ils fassent le voyage de Paris sans convocation ; ils ne pourraient pas être reçus.

Dans les cas exceptionnels où un entretien sur une question de mutation paraîtrait nécessaire (par exemple quand il s'agit du rapprochement d'époux séparés), les fonctionnaires pourront adresser une demande d'audience sous le timbre *Cabinet du Directeur*, et ils indiqueront dans cette demande les raisons exceptionnelles qui la motivent.

Mémento du contribuable.

Syndicat.

On demande : 1° *Si un syndicat qui édite un journal adressé gratuitement à ses adhérents et qui couvre tout ou partie des frais d'édition par des recettes provenant de la publicité, est passible de la taxe sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur les bénéfices commerciaux ?* 2° *dans l'affirmative, comment le syndicat doit éditer son journal pour bénéficier de l'exemption des impôts visés ci-dessus ?*

Si le syndicat dont il s'agit peut être considéré, en tant qu'il édite un journal et y fait de la publicité, comme poursuivant des buts entièrement désintéressés, les opérations en question ne le rendent passible ni de la taxe sur le chiffre d'affaires (code de la taxe sur le chiffre d'affaires, art. 5. 21°), ni de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (J. O., *24 avril 1936*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Période de guerre.

Instituteur, élève-maître de 1909 à 1912, soldat jusqu'en 1919, reçoit sa première nomination à 28 ans. Ne peut pas recevoir un traitement pour la durée des hostilités, parce qu'il n'était pas pourvu d'un poste lorsqu'il a été appelé sous les drapeaux ; compte tenu des années passées à l'E. N. après l'âge de 18 ans, ce maître compte plus de 15 ans de services civils actifs. Il aura donc la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à 55 ans (J. O., *4 avril 1936*).

Enseignement des langues régionales.

1° *a.* Le règlement scolaire modèle du 18 janv. 1887 dispose en son art. 14 que le français sera seul en usage, dans les éc. prim. élém. ; *b.* en ce qui concerne les E. N., l'art. 82 du D. du 18 janv. 1887, modifié par le D. du 18 août 1920, détermine les ens. qui doivent être donnés dans ces établissements. L'ens. des langues régionales n'est pas prévu ; *c.* dans les lyc. et col. l'enseignement des idiomes régionaux est interdit par la circulaire du 14 août 1925 ; 2° les textes énumérés ci-dessus ne pourraient être modifiés qu'après consultation du C. S. (J. O., *4 avril 1936*).

Titularisation.

Inst., possédant le C. A. P. obtenu en juillet 1934 et ayant été intérimaire depuis 1930, soit depuis 6 ans, peut-il être titularisé ?

Cet inst. remplit les conditions réglementaires pour obtenir une délégation de stagiaire au cours du quatrième trimestre de l'année 1936, mais la possibilité d'accorder aux intérimaires une délégation de stagiaire dépend, dans chaque dép., du nombre des postes qui seront vacants au 1er oct. et du nombre des élèves qui sortiront des E. N. en juil. 1936. Le D. du 18 janv. 1887 (art. 76) stipule que les emplois d'inst. public qui se trouvent vacants dans un dép. sont attribués d'abord aux élèves-maîtres (J. O., *4 avril 1936*).

Suspension d'un fonctionnaire annulée.

La jurisprudence du C. d'Et. est fixée, en cette matière, par un arrêt Deberles du 7 août 1933, plus récent que les arrêts cités par l'honorable parlementaire. Ledit arrêt stipule que le requérant, en l'absence du service fait, ne peut prétendre au rappel de son traitement, mais seulement, le cas échéant, à la réparation du préjudice qu'il a réellement subi (J. O., *24 avril 1936*).

[(Notons que, pour les instituteurs et institutrices, la suspension n'entraîne pas de privation de traitement (*L. O. 33*).]

Indemnité de charges de famille.

Les taux des indemnités pour charges de famille prévus par le décret-loi du 17 juil. 1935 étant exclusivement applicables aux personnels de l'État et des établissements de l'État, les fonctionnaires d'une Chambre de commerce n'y ont pas droit (J. O., *24 avril 1936*).

Prélèvement.

Les retenues correspondant à la validation rétroactive de temps de stage ou de services auxiliaires antérieurs ne peuvent être déduites pour la détermination des sommes nettes assujetties au prélèvement (J. O., *24 avril 1936*).

Des traitements ne dépassant pas 6000 francs, alloués à des professeurs d'une école nationale de musique, sont soumis au prélèvement (J. O., *24 avril 1936*).

Assurances sociales dans les E. N.

Les dispositions particulières intervenues pour l'application des assurances sociales aux domestiques et gens de maison ne concernent que les serviteurs attachés à la personne, occupés par un maître de maison. Les personnes effectuant des travaux domestiques pour le compte d'établissements d'éducation, d'assistance, de traitement, ou d'établissements commerciaux, industriels ou autres, sont soumis aux dispositions du droit commun applicables aux salariés. Elles doivent ainsi être l'objet, en 1936, du versement de la cotisation de 7 p. 100 des salaires, correspondant à la contribution ouvrière et patronale (J. O., *24 avril 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LES DESTINÉES SENTIMENTALES.

LES romans de M. JACQUES CHARDONNE sont de ceux qu'il faut lire sans hâte ; autrement, on risquerait de leur reprocher une facilité un peu molle qui est surtout apparente. Il faut avoir des loisirs, il faut revenir à sa lecture et méditer sur elle pour sentir à quel point l'allure nonchalante du récit, avec ses dialogues étirés, ses parenthèses, ses anecdotes adventices, cache un art serré et volontaire.

Il me semble que cet art a atteint, dans les trois volumes des *Destinées sentimentales* et plus expressément dans le dernier, *Porcelaine de Limoges* (Librairie Grasset), son expression définitive. M. Chardonne y conte la vie d'un personnage principal entouré de comparses nombreux, et cela par épisodes juxtaposés, entremêlés savamment, dont il laisse souvent au lecteur le soin de deviner les conclusions et les retentissements, aussi bien que le lien nécessaire avec le fil essentiel de l'histoire. Il possède à un degré rare le don de ménager, entre ces épisodes, des pauses, où se propagent les ondes d'émotion, les ébranlements de pensée qu'il a suscités. Et, pour susciter ceux-ci, il manie la gamme des plus délicats procédés.

Il glisse dans une conversation quelque allusion légère à un paysage dont la couleur s'accorde à celle des sentiments des interlocuteurs. Il répand sur une scène, par le simple choix des mots et des détails, une lumière diffuse, irisée, qui fait perdre aux contours leur sèche exactitude. Il laisse, dans un récit direct, affleurer les rêveries à peine formulées d'un être perdu en lui-même, l'ombre de souvenirs un instant resurgis. Parfois une épithète isolée, une remarque brève, une exclamation, un soupir, si l'on peut dire, suffisent à transposer la narration sur le plan de l'évocation et du songe, aux limites d'une sorte de réalité seconde, inexprimée et presque inexprimable.

Tant de nuances, de murmures, d'arrêts peuvent être tenus par certains pour de la lenteur ; on peut aussi ne pas goûter le flou et la grisaille de beaucoup de figures, dont l'air de ressemblance s'accuse à tout instant. Pour moi, j'avoue que la science de l'écrivain à guider le lecteur, sans jamais le contraindre, sans jamais s'appesantir, dans les régions les plus variées de l'univers sensible, de la morale, de la psychologie, voire des problèmes sociaux, et à lui suggérer sans effort visible le sentiment perpétuel de l'imperceptible, a de quoi confondre et mérite l'admiration.

***

DANS les deux premiers tomes des *Destinées sentimentales*, qui s'intitulaient *La Femme de Jean Barnery* et *Pauline*, nous avions vu le pasteur Jean Barnery, après un mariage malheureux avec la fantasque et harcelante Nathalie, s'éprendre d'une de ses lointaines cousines, Pauline, divorcer, renoncer à son ministère, épouser celle qu'il aimait et revenir, après quelques années de pur bonheur conjugal vécues en Suisse, prendre la direction des fabriques familiales de porcelaine à Limoges. Aux dernières pages du second volume, la guerre arrachait Jean à sa femme et à son petit garçon, et aux difficultés que déjà il rencontrait dans son rôle d'industriel et de conducteur d'hommes.

Nous le retrouvons, dans *Porcelaine de Limoges*, à la fois mûri et fatigué, devenu plus méditatif encore, plus hésitant à participer de tout soi à la vie du cœur ou aux engagements de l'action. Toutes les questions que pose le seul fait d'être, il les résout, mais dans un sens de plus en plus négatif. Non par manque de courage, mais parce qu'il discerne « la mort en toute chose, la permanence du néant sous le rêve bizarre de la vie ». Il conserve à Pauline une affection fidèle et, selon sa manière, absolument silencieuse ; mais il considère l'amour avec un détachement croissant. La jeune femme, pendant qu'il s'était une fois absenté, a éprouvé une vague attirance pour un autre homme ; il s'en est aperçu, a admis sans souffrir ce début d'entraînement et confesse plus tard à Pauline qu'il aurait « tout permis » :

— C'était la première fois que je te voyais en jeune fille, ouverte aux autres, sans pensées, sans cœur, radieuse... Ton bonheur m'importait avant tout et d'où qu'il vienne.

— Quel bonheur, sans toi ?

— Je ne t'enlevais rien. Je n'avais aucune peine. Que tu ailles à la jeunesse, à l'extrême jeunesse, c'était pour moi chose naturelle et innocente. Tu avais besoin de repos... L'homme qu'on aime est trop près de vous, il vous fatigue... il vous supplante...

— ...Je crois plutôt qu'un moment tu t'es détaché de moi.

— J'ai pressenti alors un horizon obscur, enivrant, au sommet de l'amour, quand on renonce à sa création, à cette fausse union qui est faite de la déformation des êtres et de leur servitude.

Et, une autre fois :

— Souvent mes idées sur l'amour ont varié. J'ai pensé : c'est une création, et puis, c'est le goût de la perfection, et puis, au contraire, c'est accepter un être tel qu'il est... Je dirai peut-être aujourd'hui : c'est chérir un être libre, qui a la permission d'être vraiment lui-même, d'être jeune... de vieillir.

Cette mise de soi hors du tumulte des passions, ce désintéressement progressif, il finit par les porter un peu partout. Lorsque, d'ailleurs, il essaie de créer quelque chose de positif, la vie se charge de lui faire échec. Il a voulu, pour procurer du travail à un plus grand nombre d'ouvriers, voir grand, construire une fabrique nouvelle. Mais, faute de capitaux, il a dû s'opposer à une augmentation de salaires : d'où une grève, et, avec le Syndicat local, un conflit qu'il sent insoluble, tant les points de vue sont irréductibles. Il mesure alors son impuissance.

Elle lui apparaît plus irrémédiable quand la crise, s'aggravant, ruine l'essor des industries de qualité. De même que, en Charente, ses parents Pommerel pour le cognac, Jean se refuse, pour conquérir une clientèle désireuse de bon marché, à fabriquer des produits au rabais. C'est chez lui une exigence instinctive, qui lui vient d'un atavisme séculaire et aussi d'un touchant amour des belles choses : il trouve un plaisir d'artiste à inventer, pour ses porcelaines, des décors nouveaux, des formes pures, des couleurs vaporeuses obtenues par des cuissons coûteuses ; et cette passion de créateur est celle qui subsistera le plus longtemps en lui. Mais, résultat pra-

tique, ses fabriques ne vendent plus ; il doit éteindre successivement presque tous ses fours, et le chômage s'étend :

Jusqu'ici, lorsqu'il avait refusé des augmentations de salaires, employé à sa guise les bénéfices, construit malgré tant de résistance une fabrique désormais superflue, il avait cru agir pour le bien d'une population ignorante... A présent, la fonction qu'il s'était octroyée pour le bien des autres lui imposait de rejeter à l'abîme ceux qu'il avait voulu sauver. Dans ce poste inhumain qui n'exigeait plus de son titulaire que l'insensibilité, un autre pouvait le remplacer.

Il n'a même pas, pour réconfort, la foi en un avenir social meilleur : il pense que le collectivisme remplacera le profit par le règne des clans de partisans, l' « exaltation des petites ambitions collectives, des buts bien inculqués ». Il constate même que ce qu'on appelle le progrès avilit l'homme :

— "...Le travail, l'intelligence, la chance, sous la forme de la science et de ses applications, apportent à l'homme, très rapidement, toutes sortes d'aises qui très vite aussi l'abêtissent... C'est une remarque terrible. S'il est vrai que l'effort de l'homme, ses créations et les belles vertus qui leur sont attachées, je veux dire cet héroïsme modeste, inconscient, qui est le véritable don de soi, au bout du compte le perdent, que reste-t-il ?

Il en arrive à la persuasion que toute action est vaine : « Tout aboutit à la futilité » ; que même les valeurs de l'esprit et de l'âme sont trompeuses, « la pensée que rien ne contente, et le cœur qui vous déchire... la liberté intérieure, faite d'indifférence et de chimères... l'esprit, si corruptible ; la charité, cette hypocrisie... » Va-t-il donc opter pour un désespoir sans issue ? Non ; car il se plaît à reconnaître la paradoxale espérance qui, toujours, a soutenu les hommes ; à reconnaître aussi cet élan indestructible qui suscite les recherches et les réalisations :

— Je crois que le sens de l'effort humain et de ses créations est dans cette aspiration à l'excellent, par quoi les plus humbles choses participent de l'esprit.

Et sa philosophie dernière tient en ces quelques phrases :

— ...La plus grande épreuve, pour l'homme, est d'être ramené à sa mesure... Au delà, tout est pour lui satiété, folie, poison. Il ne supporte, dans l'extrême, que la privation. Cette loi lui est sans cesse rappelée par des cataclysmes ; car cet homme à jamais médiocre est immodéré ; il a une âme mal logée qui le pousse à s'agrandir. Il y est évertué par des mythes, par la guerre, par des mots, par la science et l'industrie... C'est inutile. Il doit se contenter, pour toute grandeur, d'accepter ses limites. C'est dur, mais, au delà, il ne serait plus un homme.

Philosophie résignée, où il y a un peu d'abdication, un peu d'amertume, une certaine épouvante devant la vie intense et audacieuse. La plupart des personnages de *Porcelaine de Limoges*, consciemment ou non, en sont imprégnés : Pauline, si aimante, et cependant toujours craintive et comme épuisée devant l'amour qui tourmente et ronge ; Aline, la fille de Jean et de Nathalie, qui cherche à s'étourdir dans une vie désordonnée, afin d' « éteindre sa pensée » et de n'être jamais seule avec « sa propre individualité, sa filiation, ses responsabilités », jusqu'à ce qu'elle trouve la paix dans le renoncement et la vie religieuse ; les membres plus éloignés de la famille Barnery, opposés par l'âge, le tempérament, la situation sociale, l'expérience, et qui se reconnaissent néanmoins si bien à leur air de gravité et de recueillement, de calme et austère désenchantement...

C'EST cette empreinte qui, par delà les variantes des thèmes et des décors, constitue l'unité profonde des *Destinées sentimentales*. M. Chardonne a réussi à marquer tous ses protagonistes des mêmes traits généraux : ceux d'une société, jadis sûre de ses buts et de son destin, aujourd'hui incertaine et désemparée, et qui ne croit plus guère qu'au maintien d'antiques et honorables traditions vouées tout de même à périr. Il a réalisé ce tour de force de montrer en même temps, avec une aisance qui cache beaucoup d'adresse, la faillite d'un homme en face de la complexité, de l'âpreté de la vie et celle d'un monde travaillé par des forces neuves, hostiles, inexorables.

On ne saurait toutefois tenir son œuvre pour une apologie de la désespérance, du pessimisme intégral. Il n'est presque pas de chapitre de ces trois livres où l'on n'aperçoive, en discret relief, ce qui subsiste, parmi la bourgeoisie cultivée qui y est peinte, de respect pour le travail bien fait et de tendresse pour la beauté portée à ses extrêmes raffinements. Et surtout, le couple dont nous suivons l'aventure intérieure demeure, malgré ses secrètes souffrances et ses désaccords inévitables, si uni, si soudé dans la joie et l'épreuve, qu'il laisse en dernière analyse l'impression d'un bonheur fragile mais très doux et, somme toute, enviable.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

FRONDAIE (Pierre) : **Le lieutenant de Gibraltar** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre offre le mélange savoureux d'une action fantasque, à laquelle l'auteur ne semble pas attacher une importance excessive, d'une atmosphère poétique qui est celle des jardins de Grenade, d'une étude de milieux espagnols et britanniques, et d'une psychologie poussée, nuancée, des protagonistes de l'aventure.

On lira avec plaisir, et sans la moindre fatigue, l'histoire de Cyril, le lieutenant de Gibraltar, et de sa jeune amie, Catheline Howard. On verra comment, sur les suggestions déguisées de son chef, le major Mollert, Cyril jette Catheline dans les bras de don Miguel de Canalès — ou plutôt de l'agent étranger que cache ce nom castillan — pour lui arracher les documents qu'a besoin de recouvrer l'*Intelligence Service*.

Roman policier, corsé comme il se doit d'amour et de pittoresque. On en retire une forte impression de l'abnégation sans limites qu'apportent à défendre les intérêts de l'Empire britannique les hommes qui lui sont dévoués, et qui s'affectent peu de briser les rêves de deux amants pleins d'illusions.

M.

Le Plan français, publié par le COMITÉ DU PLAN, avec préface de MARCEL DÉAT (Fasquelle ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Plan français est l'œuvre collective d'un Comité composé de techniciens et de parlementaires qui se sont donné pour but, en dehors de toute doctrine politique, d'élaborer un plan constructif, constituant une véritable révolution sans victimes, pour la renaissance de la prospérité. Après avoir recherché les causes de la crise, les auteurs se sont appliqués à trouver ses remèdes immédiats. Présenté, sous forme de préface, par une remarquable étude de Marcel Déat, l'un des députés les plus marquants parmi les nouveaux venus au Parlement, cet ouvrage, rédigé par Edouard Chaux, ne visant que l'intérêt collectif, ne se contente pas d'expliquer les motifs de la crise, mais offre aussi un moyen logique d'en sortir.

JEAN DE LA BRÈTE : **Rêver et vivre**, (Bibl. rel. Plon; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Jean de la Brète excelle à retracer dans un style amusant et vif tous les petits drames du cœur et de l'amour. Ce roman plein de verve et d'entrain séduira tous les lecteurs de *Mon oncle et mon curé* ; une histoire particulièrement romanesque, un dénouement inattendu, des personnages pittoresques ou émouvants, campés avec art, en font une lecture captivante.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LES DEUX RUSSES

Par ANDRÉ LICHTENBERGER

(Suite et fin).

Souriante, couverte de bijoux et largement décolletée, la jolie Mme Deligny s'assied à dîner à sa table et n'est pas fâchée de concentrer les regards admiratifs.

La mer continue à être splendide. En face d'elle, prend place, comme il y est autorisé, le toujours aimable et docile Jacques Leraule. On échange quelques propos à bâtons rompus, des coups d'œils, des inclinaisons de tête avec les convives des tables voisines. Tout à l'heure, on fera un bridge.

— Si nous continuons à marcher ainsi, le capitaine laisse espérer que nous serons en avance sur notre horaire.

A demi-vautré sur la nappe, la chemise déformée, Nicolas Zetkin mange voracement. De nouveau, la jeune femme remarque sa vulgarité, son teint couperosé, sa mâchoire bestiale. C'est Jacques, le premier, qui observe à demi-voix :

— Dites-donc, chère amie, ce soir, il ne paye pas de mine, notre Bolchevik ? On dirait que la traversée ne lui réussit pas.

La jeune femme acquiesce. Pourtant, comment rêver un temps plus favorable ? L'émissaire boit de grandes rasades de bordeaux. Un flacon poudreux d'eau-de-vie de marc est placé à portée de sa main épaisse. De temps en temps, il s'en verse un petit verre, l'avale goulûment.

— Décidément, dit le jeune homme, ces messieurs de l'Internationale se traitent bien.

Irréprochable, l'œil partout, le maître d'hôtel va et vient, échange avec chaque client quelques paroles qui donnent au plus banal des services une couleur personnelle. D'un signe de tête, son compatriote l'appelle, lui désigne la bouteille, murmure quelques explications. Le beau Boris se courbe, une crispation imperceptible effleure à peine sa lèvre.

Un moment après, Nicolas Zetkin se lève de table, époussète les miettes de pain qui sont venues s'abattre dans son giron, salue gauchement. L'autre s'incline à son passage, suit sa démarche d'un œil d'acier que voilent des cils noirs dont, le premier jour, l'épaisseur frappa la jeune femme. Pourtant, médiocre psychologue, Jacques, quand le Slave pachydermique quitte la salle, interroge :

— Vous ne trouvez pas qu'on a l'impression qu'il se trame un mystère ?

Au salon, au milieu d'un cercle de jolies poupées, Jane Deligny prend place. On papote. On rit. Un peu de musique. Pourtant, elle est distraite. Sa pensée erre ailleurs. Tout à coup, elle s'aperçoit qu'elle a oublié son sac à main.

— Vous m'excuserez ?

Elle retourne le chercher dans sa cabine, croise dans le couloir le maître d'hôtel qui s'efface avec déférence. Il tient dans sa main — ah ! elle le reconnaîtra tout à l'heure — un objet qu'il semble essayer de dissimuler. Jane Deligny se regarde dans la glace, se trouve pâle, rehausse discrètement le rouge de ses lèvres et de ses pommettes. Et puis, machinalement, elle cherche. Qu'est-elle venue faire ici ? Ah ! c'est vrai, son sac. Elle se frappe le front. « Suis-je étourdie ? J'ai dû l'oublier tout à l'heure au restaurant. Bah! pas la peine de sonner la femme de chambre. »

Elle descend deux étages, pénètre dans la salle à manger. La pièce, encore mal aérée, est en désordre, sent la mangeaille, la lumière y est déjà à demi-éteinte. Pas assez pourtant pour que, en ramassant son réticule qui, en effet, avait glissé sous la table, Jane Deligny ne remarque, au bout de la vaste pièce, du côté de l'office, un spectacle qui, d'abord, lui paraît banal, puis l'étonne, et ensuite, quand elle a compris, la glace d'épouvante.

Sur une espèce de desserte, sont rassemblées les bouteilles qui, tout à l'heure, étaient éparses parmi les diverses tables. L'étiquette de chacune porte un numéro Affairé, le maître d'hôtel russe semble en chercher une. Il l'a trouvée. Il n'est pas besoin de déchiffrer le chiffre inscrit pour reconnaître celle que, maintenant, débouchent ses doigts minces. Il n'y en avait pas, tout à l'heure, deux qui eussent de format particulier, cette étiquette dorée et bleue ; c'est une bouteille rare, l'eau-de-vie de marc. Nicolas Zetkin y a fait honneur. Et c'est celle-là que, demain, vraisemblablement, il se propose d'achever. C'est celle-là aussi que le maître d'hôtel a débouchée. Il la flaire et, tout à coup, il sort de sa poche un flacon brunâtre que la jeune femme identifie sur le champ. C'est l'objet qui, tout à l'heure, il essayait de dissimuler. Il le débouche à son tour, l'incline et, dans le goulot de la bouteille de spiritueux, laisse attentivement tomber, goutte à goutte, un liquide épais.

Jane Deligny demeure interdite, sidérée. Elle se rappelle, au moment de l'embarquement, le visage prospère du passager. Ce visage qui s'est altéré de jour en jour et qui, hier soir, semblait presque décomposé. Elle se rappelle aussi une voix, avec un accent exotique, qui a murmuré presque à son oreille, d'un ton dédaigneux : « Ce n'est pas bien difficile de tirer un coup de revolver. » En effet, il y a des moyens moins compromettants de se débarrasser d'un homme, des poisons qui tuent sans qu'on en trouve la trace.

Jane Deligny sent, sous elle, flageoler ses jambes. Elle a envie de crier, de se jeter sur cet homme, de lui dire « arrêtez », mais elle est incapable d'articuler une syllabe. D'ailleurs, une parole, un geste imprudent ne déchaîneraient-ils pas sur elle-même un péril mortel ? Le fanatique qui achève sa besogne sinistre promène autour de lui son regard d'acier sombre. Elle comprend bien que, surpris dans son infernale besogne qui, peut-être, a dans sa conscience mystique la valeur d'un acte sacré de vengeance, il serait capable de tout.

Quand il a disparu du côté de la cuisine, Jane Deligny a un soupir, s'enfuit à pas feutrés, grimpe l'escalier quatre à quatre et, débouchant sur le pont, se heurte violemment à un uniforme.

— Oh ! pardon !

Le docteur Merlot se retourne :

— Belle madame, béni soit le coup de roulis qui vous oblige à vous apercevoir de mon existence ! J'ai en vain tenté, cet après-midi, de vous présenter mes humbles hommages. Vous sembliez plongée dans de telles réflexions que je n'en ai pas eu l'audace...

— Docteur, c'est le ciel qui vous envoie.

Elle s'accrochait à lui, convulsive.

— J'implore votre aide. Vous ne pouvez me la refuser. Qui, plus que vous, serait qualifié !... Il s'agit d'empêcher une chose atroce, un crime abominable.

Si bouleversée apparaît la jeune femme que, d'abord surpris, le docteur lui prend doucement la main.

— Calmez-vous.

Et puis l'assure de son dévouement :

— Je vous écoute.

— Eh bien ! docteur. Mais d'abord vous me promettez le secret, n'est-ce pas ? Le secret absolu.

Et, d'une voix saccadée, elle se met à raconter le drame dont elle a eu l'intuition et dont elle vient de saisir la suprême et la plus tragique péripétie.

— Vous comprenez, monsieur, il faut empêcher cela à tout prix. Peut-être que sans vous je n'eusse rien soupçonné. Maintenant, je compte sur vous. Naturellement, cet immonde révolutionnaire ne m'inspire aucune sympathie, mais la mort d'un homme est une chose atroce. Je ne puis pas admettre de telles exécutions. Sans compromettre ce malheureux jeune homme, il faut l'arrêter, prévenir cet acte criminel. Vous lui ferez comprendre, n'est-ce pas ? Dites-moi quelque chose. Ah ! c'est affreux.

Le docteur avait écouté, le visage impassible. Quand la jeune femme se tut, il interrogea :

— Et vous dites avoir remarqué le flacon qui contenait le poison ?

— Oh ! certes. Je le reconnaîtrais entre mille. Une petite fiole brune aplatie, avec une étiquette rouge.

— Bien, madame. Je crois deviner. Rassurez-vous, je ne pense pas qu'il y ait mort d'homme.

— Vous croyez ? Dieu soit béni, mais comment allez-vous faire ?

— Ayez confiance. Faites-moi crédit jusqu'à demain matin. Dormez sur vos deux oreilles.

Dormir ! Vous pensez bien que, dans une telle angoisse, il fut impossible à la jeune femme de fermer l'œil.

A peine, peu avant l'aube, elle s'endormit épuisée ; sitôt réveillée, un étau lui poignait la gorge. Ah ! elle aurait dû prier le docteur de venir sur-le-champ la rassurer dans sa cabine. Elle songea à le faire appeler, et puis n'osa. Mieux valait aller elle-même aux renseignements.

Contre son habitude, Jane Deligny descendit donc au restaurant pour son petit déjeuner. Avec son empressement ordinaire, nuancé d'une familiarité respectueuse, le maître d'hôtel russe multipliait les courbettes, la félicitait.

— Madame ne déjeune pas dans sa cabine ? C'est bon signe.

Ah ! quelle maîtrise de soi ! Qu'avait-il pu se passer ? Contre toute prudence, la jolie Jane eut sur les lèvres d'interroger : « Est-ce que M. Zetkin est venu déjà déjeuner ? » Mais cette question inconsidérée lui fut épargnée. Voici qu'au fond de la salle, vêtu d'un pyjama vert semé de roses cramoisies qui le rendait pareil à une énorme grenouille atteinte de rubéole, le Russe était attablé devant son café au lait. Etait-ce une illusion ? Sa figure semblait moins tendue, moins écarlate.

Soupçonnerait-il jamais le péril auquel il semblait qu'il eût échappé ? Au moment où la jeune femme intentionnellement passa à côté de lui, il se souleva lourdement. Une sorte de rictus bonasse errait sur ses lèvres.

***

Une demi-heure plus tard, Jane Deligny allait s'étendre sur le pont dans sa chaise longue. Matinée radieuse. Toilettes claires et élégantes. Un petit oiseau jaune attestant sans doute le voisinage de la Crête sautillait sur le pont, suscitait l'attendrissement général. Dans cette tiède atmosphère, comme apparaissait invraisemblable le drame inhumain qui eût dû, ce matin, trouver sa funèbre conclusion ! Avec quelle impatience la jeune femme attendait d'apprendre comment le docteur avait conjuré la catastrophe !

Avec quelle joie elle le vit, pantalonné de blanc, rasé de frais, tortillant de la main son bouc grisonnant, surgir du petit escalier. Et comme elle maudit la grosse Levantaine qui l'accaparait au passage pour lui parler de ses varices ! Enfin, libéré de l'importune, il aperçut la jeune femme, s'avança vers elle :

— Ah ! docteur, je ne vivais pas en vous attendant. Si vous saviez quelle nuit j'ai passée ! Tenez, il m'a fallu de l'énergie pour ne pas me lever, aller vous réveiller dans votre cabine. Eh bien ! dites, où en êtes-vous ? Ce poison ?

— Ce poison, madame ? eh bien ! j'ai fait mon enquête et tout d'abord voici bien, je suppose, l'instrument du délit.

Et il tire de sa poche un flacon plat, encore à demi plein d'une liqueur brunâtre.

Elle ferme les yeux, claque les dents.

— C'est bien lui...

Et comme le docteur se tait, elle murmure à voix basse :

— C'est... c'est terrible, n'est-ce pas ?

Le médecin hoche la tête :

— Peuh ! vous savez, moi, je me méfie toujours des inventions nouvelles. Aussi j'ai bien vivement engagé M. Zetkin à laisser ça de côté et à prendre seulement ce matin une bonne dose d'huile de ricin, qui l'a immédiatement soulagé, ainsi que vous-même peut-être avez pu vous en rendre compte.

— Hein ?... quoi ?

— Oui, le pauvre homme était abominablement constipé et, avant le départ, son médecin anglais — ce sont tous des farceurs — lui avait conseillé comme laxatif de mêler régulièrement quelques gouttes de ce produit à une boisson alcoolique. Cela lui a valu une excuse pour s'ivrogner, mais, je vous le jure, sans aucun bienfait pour ses intestins.

Comme Mme Deligny demeure abrutie, le praticien a un mouvement pour se retirer. Toutefois, auparavant, il lui porte le coup de grâce.

— A propos, chère madame, laissez-moi m'excuser de vous avoir induite en erreur quant aux opinions politiques de cet excellent M. Zetkin. Il y a bien des chances qu'il ne soit pas plus bolchevik que vous et moi, étant simplement, à ce que je viens d'apprendre, un des agents d'une grande maison de Hong-Kong, où il va rejoindre son poste. Sa longue expérience de l'Orient et sa connaissance parfaite du Chinois font de lui un collaborateur qualifié. Mais j'ajoute que nous lui garderons quelque rancune. Ayant besoin d'un valet de chambre russe, il vient tout bonnement, avec un parfait sans-gêne, de nous débaucher notre maître d'hôtel dont, à part les sourires un peu ridicules qu'il prodiguait aux petites dames du bord, nous appréciions l'excellent service depuis de longues années. A tantôt, chère madame.

Mme Deligny eut peine à se remettre de ce coup dur. On ne la vit point au déjeuner et, alléguant une migraine, elle se retira chez elle le soir en sortant de table.

A son mari, arrivé le surlendemain à sa rencontre à Port-Saïd, et qui lui demandait des nouvelles de sa traversée, elle répondit négligemment que la société était fort mélangée, le service médiocre et qu'elle avait été souffrante. Ce pauvre Jacques Leraule, plein de bonne volonté, s'était montré un zéro. Avait-elle eu recours aux offices du médecin de bord ? Elle retroussa une lippe irritée et coupa court :

— Ah ! quant à ça, mon cher, pour rien au monde... la dernière des brutes...

ANDRÉ LICHTENBERGER.

LES ŒUVRES SOCIALES

POUR LES SOURDS-MUETS

Il nous arrive quelquefois de rencontrer des enfants qui ne parlent pas ou qui parlent mal ; les uns ne peuvent parler parce qu'ils sont complètement sourds, les autres parlent mal par insuffisance respiratoire, émotivité ou trouble des fonctions des glandes endocrines.

On avait coutume, autrefois, d'attendre, pour lutter contre ces infirmités, que l'enfant ait grandi, qu'il se soit développé. Or il est désormais prouvé que, plus l'enfant avance en âge, plus ses organes phonétiques perdent leur souplesse s'ils ne fonctionnent pas normalement. Il est donc nécessaire de soigner le plus tôt possible l'enfant qui ne parle ni n'entend afin qu'il puisse acquérir une voix normale.

Il existe un *Institut médico-pédagogique* pour les sourds-muets. A cet institut, Mlle Martinat traite la partie pédagogique, tandis que le Dr Waynal adjoint à cette rééducation un traitement médical approprié ; ce traitement a pour but d'obtenir, dans la mesure du possible, la récupération de l'ouïe, car le sourd-muet possède les organes vocaux, mais *ne sait pas s'en servir parce qu'il n'entend pas.* Qu'il entende, et l'apprentissage de la parole lui sera très facile ! S'il n'est pas toujours possible de remédier à la surdité, on peut toujours arriver à donner un langage articulé par une rééducation très sérieuse ; elle consiste à apprendre la lecture sur les lèvres, à sentir les vibrations des sons, et surtout elle donne l'habitude d'émettre des sons articulés. Mlle Martinat, qui pratique avec science et dévouement un très sérieux enseignement individuel, obtient dans cette rééducation de très bons résultats.

L'Institut traite également toutes les dyslalies, nasillement, zézaiement, absence de certaines lettres et surtout bégaiement, la forme de dyslalie la plus grave et aussi la plus difficile à vaincre.

Or les bègues peuvent tous guérir à peu près complètement si l'on agit assez tôt sur les causes de leur infirmité : le traitement médico-pédago-

gique les aide à vaincre leur émotivité, des exercices respiratoires suppriment les spasmes et une gymnastique phonétique graduée leur procure une parole régulière.

Il est donc très intéressant de connaître cet Institut qui, en rendant aux infirmes de la voix leurs organes normaux, leur permet de vivre normalement en société et de créer, comme tous, une famille et une situation.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut médico-pédagogique, 20, rue Saint-Georges, Paris, IXe.

***

PRÉVENTORIUMS ET SANATORIUMS

Supplément à la liste parue au *Journal des instituteurs* des 28 déc. 1935, 22 fév., 4 avril et 25 avril 1936).

VAR.

Cuers. — Sanat. de la Provence : Pers. laïque. Femmes à p. de 14 ans. 27 à 38 francs p. j.

Giens-Hyères. — Sanatorium Renée Sabran : Pers. relig. Enf. à p. de 2 ans. 22 francs p. j.

Hyères. — Sanat. Alice Fagniez : Pers. relig. J. f. 6 à 30 ans. 10 à 26 francs p. j.

Institut hélio-marin de la Côte d'Azur : Pers. laïque. Enf. aném. ou tub. os. 25 à 30 francs p. j.

La Crau d'Hyères. — Sanat. villa Salazie : Pers. laïque. H. 27 francs p. j.

Porquerolles. — Prév. avignonnais : Pers. laïque. Enf. de 4 à 15 ans. 10 francs p. j.

Saint-Raphaël. — Institut hélio-marin : Pers. laïque. G. 3 à 11 ans ; F. jusqu'à 18 ans. 23 francs p. j.

Saint-Tropez. — Institut hélio-marin de la Citadelle: Pers. laïque. Enf. 6 à 12 ans. 12 francs p. j.

VENDÉE.

Aiguillon-sur-Mer. — Ker Providence : Pers. laïque. Enf. 6 à 13 ans. 350 francs p. mois.

Les Sables-d'Olonne. — Prévent. « Les Oiseaux » : Pers. laïque. Enf. 4 à 14 ans. 10 francs p. j.

Saint-Gilles-sur-Vie. — Villa Notre-Dame : Pers. rel. Enf. 2 à 14 ans. 25 francs p. j.

VIENNE.

Nieuil-l'Espoir (500 m.). *— Prévent. Saint-Vincent :* Pers. relig. F. à p. de 7 ans. 8 à 15 francs p. j.

Saint-Louis-de-Guron. — Prévent. : Pers. relig. G. 5 à 11 ans. 8 francs p. j.

HAUTE-VIENNE.

Châteauneuf-la-Forêt. — Sanat. de Bellegarde-les-Fleurs : Pers. laïque. Tub. pulm. à p. de 12 ans. 32 fr. p. j.

VOSGES.

Ormont. — Prévent. : Pers. laïque. G. de 5 à 10 ans ; F. jusqu'à 18 ans.

Saint-Dié. — Prévent. : Pers. relig. 12 à 15 francs p. j.

Sénones (500 m.). *— Prévent de la Courbe :* Pers. laïque. Enf. 6 à 14 ans. 8 fr. 50 p. j.

T. BLAVIER.

POUR LES AVEUGLES

Sous les auspices de M. Justin Godart, sénateur, ancien ministre, président de son Comité d'aide, la Fédération Nationale des Aveugles Civils a récemment présenté un nouveau procédé de lecture à l'usage des aveugles.

Imaginé par l'*American Braille Press*, le système est destiné à rendre les plus grands services à toutes les victimes de la cécité. Mais pour que les bienfaits de l'invention puissent être mis à la disposition de tous, une bibliothèque spéciale, relativement coûteuse, doit tout d'abord être créée.

Pour ce premier but, la Fédération Nationale des Aveugles Civils a ouvert une souscription nationale, à laquelle elle convie tous ceux qui possèdent l'inestimable don de la vue. La souscription minimum est fixée à 2 francs, donnant droit de participation gratuite à un grand concours.

Instructif, facile, le concours des Aveugles Célèbres s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes, à tous ceux qui désirent apporter à la Fédération leurs encouragements et gagner l'un des prix suivants : 1 prix de 25 000 francs, 1 prix de 5 000 francs, 5 prix de 1 000 francs, 50 prix de 100 francs, 400 prix de 25 francs.

Adresser les souscriptions au siège de la Fédération Nationale des Aveugles Civils, 58, avenue Bosquet, Paris (VIIe). Vous recevrez par retour les feuilles du concours et les billets de souscription constituant les titres de participation gratuite.

La clôture de la souscription aura lieu le 31 mai, date à partir de laquelle la participation au concours sera de 5 francs.

GLANES ET BROUTILLES

* Il y a des banquiers qui proposent toujours des *arbitrages* à leurs clients naïfs : « Vendez ce titre jaune pour en acheter un bleu », puis trois mois après : « Vendez ce bleu pour en acheter un vert », etc...

Si vous êtes visé par un de ces marchands de papier, songez à cette histoire : Alfred de Vigny faisant le tour de l'Europe changea, dès la première frontière, une pièce de 20 francs contre la monnaie du pays. Cette monnaie mise à part, il n'y toucha qu'à chaque nouvelle frontière pour un nouveau change.

Et quand il revint en France, de cette pièce d'or, dont il n'avait pas dépensé 1 centime, il lui restait *douze sous* !

* Le Bulletin départemental de Lot-et-Durance a inséré cet avis : « L'inspecteur est *r*isible le jeudi, de 9 à 12 heures. Et le même Bulletin, dans une note géographique, transformait l'archipel de Cook, en archipel de 600 kilogrammes ! (600 K.)

* Le réfectoire de l'école, disait un jeune normalien, rappelle l'histoire romaine. On y voit le combat des *Voraces* contre les *Coriaces*.

* Pons de Verdun a raillé agréablement la bibliomanie en un sixain connu et qui mérite de l'être :

C'est elle ! Dieux ! que je suis aise.
Oui, c'est la bonne édition.
Voilà bien pages neuf et seize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

* *Qui veut trop prouver...* Un enfant, qui a lamentablement raté sa composition d'examen, cherche des excuses : « Le problème était si difficile !... il n'y a qu'un élève qui l'ait fait... et encore *il a copié sur son voisin...* »

* Un enragé chasseur, mécontent de son chien qui perdait la piste à chaque instant, finit par lui jeter son fusil en s'écriant : « Tiens, maladroit, fainéant, incapable, prends le fusil ; c'est moi qui chercherai. »

* De mon coiffeur : « Mais, monsieur, le magasin est fermé le vendredi : repos *dominical*. »

Dominical, ou hebdomadaire.

* A la devanture d'un pâtissier :

Five o' clock à toute heure. On n'est pas obligé de savoir que *five o' clock* signifie : 5 heures.

* « Ces deux personnes, là-bas, c'est M. Durand et son frère. Seulement qui est M. Durand, et qui est son frère, voilà ce que je ne sais pas ! »

* J'ai été épouvanté en lisant dans un journal, aux annonces : « On demande une institutrice française pour l'étrangler ». Il faut espérer que l'Amicale interviendra.

* Anecdote inventée, évidemment, mais plaisante.

Un examinateur grossier demande à un candidat : « Avec quoi décolore-t-on le sucre... brut ».

Réponse : « Avec le noir... animal ».

* L'éminent historien V. Duruy nous rappelle qu'en Grèce la pluie est rare : « Pendant l'été, nous dit-il, les torrents y *coulent à sec.* »

RENÉ CASTEL.

POUR LIRE EN CLASSE

Deux bêtes.

Il faut se hâter de raconter des histoires de bêtes. Les bêtes auront bientôt disparu de notre vie quotidienne. Les garages ont remplacé les écuries. Dans la campagne, les tracteurs labourent à la place des bœufs paisibles. Et l'on vend maintenant des chiens de garde artificiels imitant à s'y méprendre les aboiements d'un dogue féroce et qui ont l'avantage de ne rien coûter à nourrir.

Les bêtes sauvages ont plus qu'à demi cessé d'exister. Les animaux domestiques, rendus inutiles par l'homme industrieux, ne seront plus, eux-mêmes, avant peu, que des souvenirs.

Des oiseaux mécaniques volent dans le ciel. Des poissons de métal sillonnent la surface et les profondeurs de l'Océan. Nous serons bientôt les seuls êtres animés du globe, les seuls faits si primitivement en chair et en os parmi une faune de métal que nous aurons créée plus résistante, plus rapide, plus durable que nos pauvres corps.

Brutus était un chien à l'ancienne mode. On devait lui tremper la soupe pour le nourrir. Il éprouvait encore divers autres besoins naturels, au grand désespoir de sa maîtresse, particulièrement quand on l'enfermait dans la maison. Brutus était un chien de garde aux poils roux, grand comme une chèvre, d'aspect redoutable, doué d'une belle voix grave et très propre à effrayer les maraudeurs.

Ses maîtres habitaient, à la campagne, une maison proche d'un bois. Lorsqu'on en eut fait l'emplette, sa présence rassura tout le monde. Sur le portail on se hâta de mettre un écriteau : *Chien méchant.* Et dans la conversation avec les voisins on s'ingénia habilement à faire savoir que l'on possédait à présent un gardien efficace, afin que le bruit s'en répandît dans la région.

Riri, le petit maître qui allait sur ses quatre ans, ne fut plus autorisé à jouer seul dans le jardin. Sa maman commença de vivre dans la crainte continuelle qu'il fût dévoré par le chien de garde. On avait bien attaché celui-ci à sa niche avec une chaîne. Mais Riri n'écoutait guère. On dit que les petits garçons sont plus désobéissants que les petites filles ; et, sans surveillance, il serait immanquablement allé rôder autour du nouveau venu.

C'est ce qui arriva le lendemain. Sa mère, occupée à recommander au facteur de ne plus pénétrer dans le jardin et de laisser le courrier dans la boîte aux lettres placée à l'extérieur pour ne pas risquer inutilement sa vie, entendit soudain des aboiements et des bruits de chaîne. S'apercevant de l'absence de son fils, elle crut que le chien tentait de sauter sur lui et de le dévorer.

En effet, elle trouva Riri en train de contempler Brutus. La bête tirait sur sa chaîne, mais dans un sens opposé à son petit maître. Il tirait même si fort que, la chaîne s'étant brisée, il s'enfuit avec tous les signes de la terreur et s'en alla se blottir dans l'écurie.

Il fallut se rendre à l'évidence. Brutus, le chien méchant, avait peur d'un bébé de trois ans et demi. De nouvelles observations et expériences ne purent que confirmer cette vérité désolante. Brutus était affligé d'un défaut fâcheux pour un chien de garde. Il était peureux. Il était même d'une lâcheté qui dépassait toute imagination.

Il lui suffisait d'apercevoir de loin une silhouette inconnue pour qu'il disparût tout entier dans sa niche. Si on lui montrait un fétu de paille, il le regardait en tremblant de tous ses membres. On renonça à l'attacher. Au seul bruit d'un pas inconnu sur la route, il filait, l'oreille basse, et la queue entre les jambes, et allait se mettre à l'abri dans l'écurie.

Le coup de feu lointain d'un chasseur le faisait tressauter. Les pétards des feux d'artifice qui se tiraient aux villages proches le rendaient malade. Les jours d'orage, Brutus montait et descendait les escaliers de la maison, sans plus rien connaître ni écouter, dans un état voisin de la folie, jusqu'à ce qu'il se fût couché sous le lit de ses maîtres. Il était impossible de le tirer de là, tant par la douceur que par les menaces, et même en opérant des tractions vigoureuses sur sa queue ou ses oreilles.

Riri eut pour cadeau un petit pistolet à capsules, de ceux qu'on appelle des pan-pan. Il suffisait que l'enfant s'en saisît pour que Brutus s'inquiétât. Mais, comme honteux de lui-même, il cherchait à dissimuler sa poltronnerie. S'il était couché, il se levait doucement, sans avoir l'air de rien et allait se recoucher un peu plus loin. Après avoir répété deux ou trois fois ce manège, se croyant hors de vue, il partait, lentement d'abord, puis de plus en plus vite. Enfin, il prenait le galop et gagnait ainsi l'abri de l'écurie. Si on le rappelait, il vous regardait humblement, mais sans revenir, avec l'air de dire :

— Ce n'est pas ma faute, je fais ce que je peux pour être brave. C'est plus fort que moi.

La mère, maintenant, passait son temps à recommander à son petit enfant :

— Riri, voyons, ne fais pas peur au chien de garde.

Dans l'écurie où Brutus allait si volontiers, était-ce la présence du cheval Marquis qui lui donnait l'illusion de la sécurité ? Toujours est-il que les deux bêtes se lièrent de sympathie. Quand Marquis rentrait, Brutus allait à sa rencontre et sautait autour de lui avec de joyeux jappements de bienvenue. Quand Marquis se couchait, Brutus se blottissait entre ses pattes. Tous deux durent se faire ainsi des confidences et des recommandations.

Marquis était vieux. Il tomba malade. Autrefois, les vieux chevaux, après une existence bien remplie, achevaient leurs derniers jours dans un coin de l'écurie ou dans un bout de pré qu'on leur réservait en récompense des services passés. Aujourd'hui — qui dit que le cœur des hommes s'améliore ? — le foin et la paille, même à la campagne, coûtent leur pesant d'or. Et le boucher est là qui guette...

Marquis ne pouvait plus se lever. On le détacha pour qu'il ne s'étranglât pas avec son licol... On enchaîna Brutus à l'autre extrémité de l'écurie pour qu'il ne reçût pas un coup de sabot, Marquis faisant des efforts dangereux pour se mettre debout. Le lendemain, on trouva Marquis qui s'était traîné jusqu'à Brutus et le museau du chien caressait les naseaux du cheval.

Le boucher arriva avec sa voiture basse et un palan. C'est lourd à soulever, un corps de cheval ! Il était vêtu d'une blouse bleue, un mouchoir autour du cou, et portait à sa ceinture une gaine de cuir, un couteau servant à dépecer les bêtes abattues sur place. Il tenait un énorme gourdin qui ne le quittait jamais. Quand il eut ouvert les portes de l'écurie pour s'approcher du cheval, il se trouva nez à nez avec Brutus, un Brutus transformé, grondant et montrant les crocs, un Brutus que la menace du gourdin n'intimidait pas, lui que la vue d'un fétu de paille faisait défaillir. Dressé sur ses pattes, de toute sa taille qu'on avait oubliée tant on le craignait peu, il s'avéra tout à coup un gardien redoutable.

Rien n'y fit pour le persuader de laisser approcher le boucher. Ni les menaces, ni les coups, ni même le bruit du pan-pan qu'on était allé chercher en désespoir de cause. Si bien que le boucher s'en fut, disant qu'il n'avait pas de temps à perdre, mais peu soucieux, au fond, de sentir les crocs du chien dans son mollet.

Et se réalisa le suprême désir du pauvre cheval, qui devait être de mourir tranquillement dans son écurie et d'être enterré dans sa prairie.

PIERRE DE LA BATUT.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

LES CONSEILS DE LÉVITAN

La porte de votre armoire n'est jamais fermée !

Je vous en prie, Madame, *et cela dès le premier jour*, fermez soigneusement les portes des meubles. Vous n'entendrez plus de grincements et si vous ajoutez une goutte d'huile à la serrure votre ménage sera une harmonie

LEVITAN

vous présente des meubles élégants

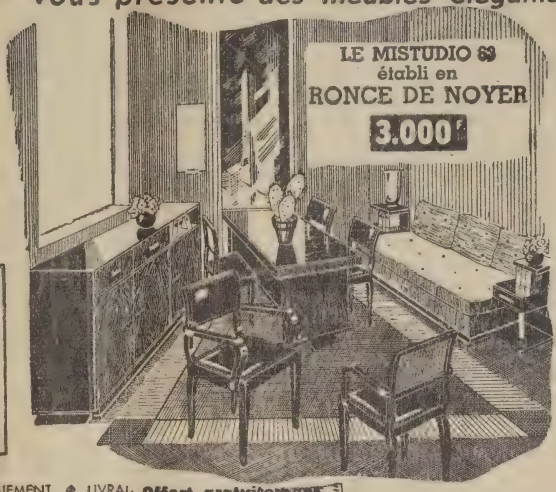

ACTUELLEMENT EN RÉCLAME

N° 446	Salle à manger, chêne massif, *forme bombée*. . . . . Fr.	995
N° 448	Chambre, chêne massif, *forme bombée* . . . . . Fr.	995
N° 450	Chambre, ronce de noyer vernie Fr.	1.275
N° 408	Chambre, ronce de noyer vernie *forme bombée*. . . . . Fr.	1.495
N° 409	Salle à manger, ronce de noyer, portes av. mouvement à doucine. Fr.	1.995

LEVITAN

63, Bd Magenta . PARIS

GARE DE L'EST

LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

FACILITÉS DE PAIEMENT ◆ LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES ◆ ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS ◆ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE ◆

Publicis

S. 1486.

BON à découper et à faire parvenir aux Etabts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 86

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Des Protège Cahiers GRATUITS !

POUR VOS ÉLÈVES

Sur simple demande, les Établissements LÉVITAN, PARIS, se feront un plaisir d'adresser à MM. les Instituteurs, à titre absolument gracieux, des

PROTÈGE-CAHIERS

destinés à leurs élèves. Prière d'indiquer le nombre d'élèves de l'Ecole ou de la classe.

Ets LEVITAN
63, Bd MAGENTA, PARIS

S. 1544. Publicis.

BUSTES DE LA RÉPUBLIQUE

Buste ivoiré lavable :

Hauteur : 0 m. 80. .	**98 fr.**
Console.	**41 fr.**
Hauteur : 0 m. 65. .	**78 fr.**
Console.	**39 fr.**
Hauteur : 0 m. 50. .	**49 fr.**
Console.	**20 fr.**

Librairie Fernand NATHAN

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Demandez-nous l'envoi gratuit du catalogue N° 208 où vous trouverez le détail de nos articles (Compendiums, Collections scientifiques, etc.)

Fernand NATHAN, Éditeur.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes · Sautoirs
Colliers · Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils · Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles · Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, fr^co gare dép. Ech^ons grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7,90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298^f**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL. Salon (B.-du-R.). Agents demandés

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

PIERRE - MINET - MARTIN
LA BONNE MÉTHODE DE LECTURE
1er Livret : 2 fr. 20, 2e Livret : 4 francs.
NATHAN, Éditeur.

CRANS-MONTANA (Suisse, Valais) Altitude 1500^m
Cure d'air et de soleil pour convalescents.
FLOWER HOUSE Restaurant sans alcool. Pension et chambres. Prix 7 à 30 par jour. Cuisine soignée.

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.*

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

S'IL VOUS PLAÎT
....voyez ces prix... sans commentaires

Grandes facilités de paiement sur demande. Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours. Livraisons gratuites à domicile par camions capitonnés dans toute la France. Remboursement de vos frais de voyage à nos magasins.

595^f N° 105 du cat. - **CHAMBRES** chêne sculpté (armoire à glace, lit 2 personnes, table de nuit marbre).
695^f N° 107 du cat. - **SALLES à MANGER**, chêne, sculptures prises masse. **Complètes.**
995^f N° 1863 du catal. - **CHAMBRES** chêne **GALBÉES**, sculptures prises masse (grande armoire glace, 3 portes, lit corbeille 2 personnes, liseuse marbre).
995^f N° 1862 du cat. - **SALLES à MANGER** chêne **GALBÉES**, sculptures prises masse. **Complètes.**
1495^f N° 157 du catal. - **CHAMBRES** ronce de noyer de France vernie **GALBÉES** (grande armoire glace 3 portes, larg. 1^m40, lit corbeille 2 personnes, liseuse marbre).
1995^f N° 158 du catal. - **SALLES à MANGER** ronce de noyer de France vernie **GALBÉES**, dessus marbre. **Complètes.**

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, B^d Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

Remise importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photos des modèles ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. Rayer la mention inutile. 716

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS - BRILLANT EXPRESS
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : S^te des Et^ts BOUQUAIN - 172, B^d de Créteil - St-Maur-des-Fossés

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-5-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 38. 30 Mai 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies.....	30 fr.	Belgique, Luxembourg.....	36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit.....	38 fr.	Pays à tarif postal plein.....	45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 8)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

AUX CHEFS DES PARTIS

Il ne faut pas hésiter à faire ce qui détache de vous la moitié de vos partisans et qui triple l'amour du reste.

PAUL VALÉRY

(Regards sur le monde actuel.)

VACANCES 1936

DEUX SPLENDIDES VOYAGES

ORGANISÉS PAR LES

"VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION"

PREMIER VOYAGE (Le 17e des V. U. D.)

du 4 au 16 Août :

A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE

La Suisse - L'Autriche - La Tchécoslovaquie - L'Allemagne du Sud - Bâle - Les Chutes du Rhin - Schaffhouse - Le Plateau de Bavière - Munich - Les Alpes Bavaroises - Salzbourg et le Salzkamergut - La Plaine Hongroise et le Lac Balaton - Budapest - Le Danube - Vienne - Le Massif de Bohême - Prague, la « Rome du Nord » - Karlsbad - Nuremberg - Strasbourg.

DEUXIÈME VOYAGE (Le 18e des V. U. D.)

du 26 Août au 10 Septembre :

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Gênes et la Riviera - Florence et ses Merveilles - Naples - Pompéï - Le Vésuve - Capri - Toute la Sicile en autocar (Palerme - Agrigente Syracuse - Taormine - Messine). Au retour, séjour à Rome : la Rome Antique et la Rome Nouvelle.

Deux merveilleux voyages documentaires, avec exposés sur place par professeur spécialiste. Confort de tout ***premier*** *ordre (hôtels, palaces). Pas de voyage de nuit, ni de séjour aux frais des voyageurs.*

M. EISENMENGER, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, ancien chargé de missions scientifiques à l'étranger, directeur général des *VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVe), se fera un plaisir de vous donner tous renseignements concernant ce voyage et de vous expédier le programme contre la somme de 1 franc en timbres-poste.

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — *4e arrondissement* — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19 h. 30**
(sauf le Dimanche)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Aimé DUPUY : Un livre vécu sur l'école française aux colonies..... 579
ALCESTE : La crise et la raison..... 580
E. BONNE : Le problème de l'éducation physique à l'école primaire..... 581
L. MAIRE : L'initiation à la composition française..... 582
R. PERRENOT : De l'exercice à trous au devoir de style..... 583
A. LACLEF : Revue des revues..... 584
G. EISENMENGER : L'éclipse totale de soleil du 19 juin 1936..... 585
Bibliographie : Livres de prix, etc..... 586
M. HENON : Histoire du chou..... 587
Gabriel VOLLAND : Les oiseaux morts ... 587
Georges VÉRON : Après le 14 juillet..... 588
René JOUGLET : Le Grand Prix de 1936... 589
Pour lire en classe : Pruderi, fils de Pwyll. 590

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Aux États-Unis..... 591
C. CHARLOT : Excursions scolaires..... 591
F. BÉRENGER : Le mythe de la pieuvre.... 592
Les amis de Maurice Bouchor..... 592
Dr BERTHELON : La cure sanatoriale en été. 592
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 593
André GANNE : Carnet du militant..... 594

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 545 à 560
Examens : Textes et documents.... 213 à 218
René OZOUF : Grenoble, capitale régionale. 217
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les racines..... Hors-texte.

UN LIVRE VÉCU SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE AUX COLONIES

Par AIMÉ DUPUY

GRACE à la diffusion, par la presse quotidienne et les périodiques spécialisés, du nom de Paul Fabre, lauréat du dernier Grand Prix de Littérature coloniale, nos lecteurs n'ignorent pas que l'auteur récemment couronné des *Heures d'Abéché* (1) est un instituteur, ancien élève de l'Ecole normale de Grenoble, puis de la Section spéciale de Bouzaréa (2), et que son livre est le récit de ses années d'enseignement dans une école primaire du Ouadaï. Du Dauphiné au Tchad, de la Mure d'Isère en Abéché, « une plaine à trois mois du pays natal » : voilà qui, déjà, fixe les idées quant au *climat* où va vivre Jean Nandré, l'instituteur d'A. E. F., promu « au grade de directeur d'école urbaine ». Dans ce cercle, habité par des milliers de noirs à l'âme secrète et par une trentaine de Français, Jean Nandré a reçu mission d'ouvrir l'école française. A son arrivée, il trouve bien une « école » rudimentaire tenue par un moniteur noir, l'ancien boy Moussa. En toute simplicité d'esprit, en toute innocence de cœur, le brave Moussa enseignait à ses disciples tout ce qu'il savait de *français-tirailleur*, et la présentation de sa classe au nouveau maître ne manque ni de pittoresque, ni de saveur.

« ...Et pourtant, songe ce dernier, reconnais que Moussa, à qui personne n'a rien enseigné de l'art d'instruire, a des presciences étonnantes. Il se met à la portée des gosses, en s'asseyant au milieu d'eux. Il les prévient qu'il va leur tendre la becquée, — *'tention tout le monde !* — Il la leur donne ; il recommence. Il parle gentiment aux petits frères, et gentiment il gronde — *toi y a grand salaud* — Yorro qui pleure. Il a trouvé tout seul, ô Jean, la méthode directe ; il ne leur parle qu'en français, en bon français de tirailleur, où les gros mots, jamais méchants, sont innocents, sont caressants... A ton tour, au pied du mur, Jean qui railles, Jean qui ris, prends la truelle... »

Et Jean Nandré a pris la truelle : le voici à pied d'œuvre, occupant une case de fortune en attendant de s'installer dans la nouvelle école, avec une trentaine de négrillons ou de mulâtres fils de « marsouins » ; tous d'une ignorance aussi parfaite que leur ingénuité et leur gentillesse. D'abord, ils ont eu peur du Blanc, le Blanc-Croquemitaine dont les mères-négresses menacent leurs enfants turbulents : « Si tu n'es pas sage, le Blanc va venir. » Or le Blanc est venu ; ils l'ont observé timidement, d' « une grosse moue effarouchée » ; puis, devant son visage ouvert et son air amène, leurs craintes ont fondu ; bientôt ils lui feront confiance. Mais il faudra du temps avant que règne, entre eux, l'intimité, car « ils s'apprivoisent lentement, les troupeaux d'hommes ». Toutefois, lorsque parents et enfants la découvriront utile, débonnaire, amie, ils ne redouteront

(1) Editions des *Cahiers du Sud* (Marseille). — *En vente à la librairie Nathan.*
(2) Cette section est chargée de préparer des maîtres spécialement destinés à l'enseignement des indigènes.

★

plus, ils « aimeront l'école des Français ».

Imaginez-la, cette école du lointain Ouadaï : le plus grand dénuement y préside : des corps nus, des âmes nues ; des murs nus ; le maître tout seul, aux prises avec cette totale indigence, sans même l'assistance du matériel scolaire : tableaux noirs, craie, encre, livres et cahiers qui sont, en tout pays civilisé, les auxiliaires ordinaires de l'instituteur, et dont la présence à portée de leur main suffit à réconforter les maîtres les plus novices. Mais, au fait, à quoi servirait-il dans la case d'Abéché, ce matériel ? Car le jour où le bœuf venu de Fort-Lamy apportera quatre caisses « de livres et de cahiers en piles, des crayons en tas, des ardoises factices, des boîtes de craie multicolore, de l'encre en poudre » et des livres d'arithmétique et de grammaire, que pourra bien faire de ces libéralités officielles la petite école d'Abéché ? Laissant « à la garde des termites » tout ce beau matériel, le diligent Jean Nandré s'occupera des « enseignements d'extrême urgence » : à remplacer la peur par la confiance, à bavarder souvent, à rire beaucoup, et à donner à tous et à chacun les éléments de ce qu'on nomme les « usages »... Cette partie essentielle du programme d'initiation

« comportera plus d'une leçon, en vue d'apprendre aux nouveaux apprivoisés qu'on ne garde pas aux coins des yeux des grappillons de mouches, qu'on se lave, qu'on se mouche et qu'on s'en va dehors cracher ».

Leçons efficaces ; au bout de quelques démonstrations et exercices, on sait chasser à grands gestes les mouches, et l'on est très poli à l'école du Tata. On y dit à chaque instant : « Moussié, je vais crache dihors ?... Moussié, je vais faire cabinet ? » On chante aussi dans la petite école ! Ah ! le merveilleux office du chant sur l'âme des petits de toutes les latitudes ! Jamais, Jean Nandré n'a tant regretté de n'avoir pas d'*oreille* ; mais tout colonial est homme de ressources, et c'est le petit sergent Le Plouc, qui, chaque semaine, viendra, sur la prière de son ami Nandré, apprendre aux négrillons d'Abéché de vieilles chansons de sa Bretagne natale.

« ...Et ces petits dont la maison de terre est loin, si loin de cette Bleue dont on leur a parlé, redisent chaque jour, quand on entre, quand on sort, la chanson du moussaillon qu'était Le Plouc dans son enfance... »

***

LE détail est joli, n'est-ce pas ? Or, tout au long de ce livre, vous trouverez d'aussi émouvantes histoires. Grâce à lui, c'est-à-dire grâce au talent de l'auteur, la petite école d'Abéché vous apparaîtra comme une oasis de fraîcheur au milieu d'un pays dévoré par le soleil. Patiemment, sans bruit, l'instituteur Jean Nandré modèle des âmes humaines sur cette terre inhumaine. Obscurément mais sûrement, les Noirs ne tarderont pas à éprouver cette « bienfaisance » de l'école ; les jours d'audience et, puisque « la porte est large, les fenêtres basses », que l'accès de l'école n'est interdit à personne, on voit, détail touchant, s'approcher d'elle

« des visiteurs curieux, discrets et taciturnes ; ces hommes regardent, écoutent et s'attardent quelquefois, la bouche close, l'œil brillant, riant, jusqu'à l'envol du petit monde... »

Et ces visites sont pour Jean Nandré le meilleur hommage, la plus précieuse récompense. Ainsi passent les heures d'Abéché, riches d'action. De méditation aussi, car sous le ciel de feu, où les choses et les êtres semblent s'abolir dans la torpeur et la monotonie, l'âme de l'exilé se nourrit de lectures et de réflexions, de souvenirs et d'espoirs. Car

« il y avait l'immuable Soudan, et l'adorable étrangeté des heures... »

***

JEAN NANDRÉ, je sais que vous fûtes à l'Ecole normale d'Alger-Bouzaréa un bon « sectionnaire ». Votre livre atteste, — et vous y songez avec reconnaissance, — que vous fîtes, durant votre séjour à la Section, votre profit des méthodes d'enseignement aux indigènes, que, depuis bientôt cinquante ans, Bouzaréa donne à ses futurs instituteurs. On est très fier de vous, ici, Jean Nandré. Je n'en veux pour preuve que l'attention passionnée que m'accordaient, il y a huit jours, les Sectionnaires vos successeurs, lorsque je leur lisais, non sans émotion, des chapitres de votre beau livre : celui des petits mulâtres, la rencontre de la lépreuse ou le poignant récit de la mort du Plouc. Ecrivant vos souvenirs avec autant de poésie que de sincérité, vous avez réalisé une œuvre très digne des belles lettres que vous servez avec dévotion. Vous avez encore, Jean Nandré, accompli une bonne action. Apportant, discret et convaincu, votre témoignage, vous avez servi parfaitement une cause qui nous est chère : celle de l'école française aux colonies, de sa mission humaine. En vérité, je vous le répète : à Bouzaréa, où se formèrent, pour l'Algérie et pour bien d'autres colonies, des centaines de bons maîtres, à Bouzaréa, nous sommes très fiers de vous, Jean Nandré...

AIMÉ DUPUY,
Directeur des Écoles normales d'Alger-Bouzaréa.

BILLET D'ALCESTE

LA CRISE ET LA RAISON

LES élections ont accusé, principalement sur la gauche, de notables progrès des partis extrêmes. Les communistes en ont été les grands bénéficiaires, au détriment des socialistes qui se sont eux-mêmes, et largement, rattrapés sur les radicaux. A l'autre aile on a remarqué que la droite la plus militante, surtout dans l'Ouest, l'avait emporté sur les con-

servateurs d'ancien style. Les vaincus de l'aventure sont les partis du centre, les modérés coincés entre l'enclume et le marteau, et parmi eux les radicaux qui jusqu'alors se rangeaient dans les troupes du « mouvement ».

Ce résultat n'a surpris que par son ampleur, à laquelle les vainqueurs eux-mêmes ne s'attendaient pas. Dans l'ensemble, il était escompté. La prédominance des extrêmes, l'amenuisement des centres est une des caractéristiques des périodes de crise, et nous ne sommes pas encore sortis de celle qui s'est ouverte en 1930. Le phénomène n'est pas spécial à la France. On a pu constater, en Angleterre, la diminution régulière de l'ancien libéralisme au profit des travaillistes. Le fait est encore plus sensible dans les pays en état de révolution, comme l'Espagne, ou dans les pays de dictature, où la suppression des libertés ne laisse de place qu'à la domination massive d'un seul parti.

Mais, en même temps que cette transformation, il s'en produit une autre, qui en atténue l'effet. C'est que les partis d'opposition, devenus partis de gouvernement, perdent aussitôt ce qu'ils avaient de plus virulent, de plus révolutionnaire. On l'a vu pour les radicaux, quand ils ont triomphé des opportunistes. On va le voir pour les socialistes, maintenant qu'ils se sont associés aux responsabilités du pouvoir. Et on le verra pour les communistes, quand ils remplaceront le « soutien » par une coopération effective. Lénine lui-même a été contraint de pratiquer la « nef ».

Cette « adaptation » révolte les plus ardents des militants, qui ne peuvent se résigner à cette dégradation de leur absolu. Ils se retournent avec violence contre leurs compagnons de la veille, qu'ils accusent d'être des traîtres et des renégats. Ceci jusqu'à ce qu'ils le deviennent à leur tour, à moins que, ne participant jamais au pouvoir, ils ne se drapent jusqu'à la fin dans leur intransigeance immaculée. Mais dans toute sphère il n'est pas d'action sans compromis.

Que conclure de ces faits qui se répètent régulièrement? D'abord que la pure raison n'a pas de chances d'être écoutée dans les périodes chaotiques comme celle que nous traversons: on ne peut demander à des ventres creux d'être pondérés. Il faut assainir les milieux sociaux pour assainir les suffrages. Puis que la raison finit par tempérer même les extrêmes, à moins que des situations catastrophiques n'ouvrent la voie aux révolutions. Celles-ci se produisent toujours parce que les conservateurs n'ont pas su prévoir ou vouloir à temps les transformations nécessaires.

ALCESTE.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE [1]

ALORS que les Français apparaissent assez divisés quand ils abordent les problèmes politiques, économiques, sociaux dont la solution commande l'avenir de notre pays, l'accord semble établi entre eux sur la nécessité de fortifier notre race et d'entretenir chez les jeunes Français la santé, source d'activité et de bonheur. Envisagée sous son aspect scolaire, cette question est liée à celle de l'éducation physique. Il est intéressant de rechercher si les réalités répondent aux aspirations collectives, et dans quelle mesure les efforts poursuivis depuis la guerre pour améliorer l'éducation physique à l'école ont été productifs. Nous limiterons cette étude à l'enseignement primaire, qui reçoit l'immense majorité des enfants de la Nation.

***

QUE des efforts réels aient été poursuivis depuis la guerre, c'est ce dont on ne peut douter, quand on prend connaissance des mesures adoptées depuis une vingtaine d'années en faveur de l'éducation physique donnée dans nos écoles. Que ces efforts n'aient pas été pleinement efficaces, qu'ils nous laissent dans un état d'infériorité marquée par rapport à d'autres nations, c'est ce qui apparaît avec non moins de certitude quand on dresse le bilan des résultats obtenus en France et à l'étranger.

Cette infériorité semble manifeste quand on compare la France aux pays qui, bien avant la Grande Guerre, avaient accordé à l'éducation physique la part légitime qui doit lui revenir. Grâce à la pratique des sports, l'Anglais court, ventru, bardé de graisse, tel que le représentent les gravures du XVIIIe siècle, s'est mué au XIXe en un Anglais à l'allure plus svelte et au corps plus musclé ! Les peuples scandinaves, par une culture physique appropriée à leur tempérament, ont aussi transformé leur race, qui fournit maintenant de très beaux types d'humanité.

Ces pays : Angleterre, Suède, Norvège, nous avaient précédés de loin dans la voie de l'éducation physique. D'autres s'y sont engagés sensiblement en même temps que nous, comme l'Allemagne et l'Italie. Ayons le courage de le reconnaître. Si leur système politique n'a rien qui puisse séduire des Français épris de liberté, ces pays ont, dans le domaine de l'éducation physique, obtenu des résultats qui soulignent la pauvreté des nôtres. Où sont, en France, les stades que nous pouvons opposer aux leurs ? Où est-il donné, chez nous, d'assister à ces manifestations qui fournissent à des centaines, voire à des milliers d'enfants, l'occasion de fortifier leurs muscles et de faire provision de santé ?

Accordons que, dans ces pays à régime « totalitaire », le dictateur est pressé d'agir sur la jeunesse pour la façonner physiquement et moralement en vue du régime dont il est le créateur et le maître. L'amour de l'enfance n'inspire pas seul les mesures prises en faveur de son développement physique. Un résultat d'importance n'en reste pas moins acquis. Une bonne santé ne favorise-t-elle pas le déploiement d'une activité heureuse, en même temps qu'elle constitue une condition essentielle du bonheur ?

***

L'ACTION poursuivie dans notre pays, depuis une vingtaine d'années, en faveur de l'éducation physique, fait apparaître deux tendances : l'une qui, cherchant à établir une liaison entre l'école et l'armée, a favorisé l'introduction d'instructeurs militaires dans nos classes ; l'autre qui, fondant surtout ses espoirs sur l'action des instituteurs et des institutrices, a inspiré diverses mesures appropriées : organisation de stages d'éducation physique destinés aux maîtres de nos écoles ; institution d'une leçon de gymnastique aux épreuves pratiques du C. A. P. et d'exercices physiques à l'examen du C. E. P. E.

(1) L'éducation physique figure à l'ordre du jour des prochaines conférences pédagogiques dans les Hautes-Alpes, en Maine-et-Loire, etc.

Quels résultats ont produit ces différentes initiatives ? C'est ce que nous voulons établir.

Certains instructeurs militaires ont rendu de réels services dans nos écoles. La compétence et le dévouement dont ils ont fait preuve ne nous autorisent pas cependant à compter sur les instructeurs militaires pour obtenir une amélioration généralisée de notre système d'éducation physique. Ne nous arrêtons qu'à un seul argument qui domine tous les autres. Pour des raisons de convenances sur lesquelles il n'est pas besoin de s'attarder, les instructeurs militaires ne peuvent diriger les leçons d'éducation physique dans les écoles de filles. Pourtant, c'est dans ces dernières que l'éducation physique est le plus négligée. A moins de renoncer à donner à la moitié de nos élèves une éducation que réclame impérieusement leur développement corporel, force est de chercher une autre solution.

Est-il légitime de fonder de plus grands espoirs sur le personnel enseignant ? Reconnaissons d'abord que les conditions sont assez différentes suivant qu'on considère le personnel masculin ou féminin. L'instituteur, pendant son service militaire, est soumis à un entraînement physique qui complète celui de l'école normale. Les périodes de service militaire qu'il accomplit plus tard retrempent la souplesse et l'endurance de ses muscles.

Ainsi, au début de sa carrière, l'instituteur paraît bien qualifié pour donner l'éducation physique. Mais un moment n'arrive-t-il pas, au moins pour la majorité des maîtres, où la leçon physique perd un peu de son attrait ? Et pour les institutrices, en raison de maternité, d'allaitement ou d'autres causes, l'heure où l'enthousiasme faiblit ne sonne-t-elle pas généralement plus tôt que pour leurs collègues masculins. La véritable leçon d'éducation physique exclut toute explication un peu longue. Elle vaut dans la mesure où le maître paye d'exemple. Or c'est un fait qu'un grand nombre d'instituteurs ou d'institutrices ne pratiquent pas la culture physique pour leur propre compte, et qu'il leur devient, l'âge intervenant, difficile de montrer les mouvements qu'ils veulent faire exécuter à leurs élèves. On ne peut exiger de l'instituteur ou de l'institutrice ce qu'on est en droit d'exiger du professeur d'éducation physique spécialisé. Nous abordons ici la raison capitale qui explique, au moins pour certaines disciplines, l'insuffisance des résultats obtenus dans l'enseignement primaire.

Que ne demande-t-on pas, en effet, à l'instituteur ou à l'institutrice ? A l'école primaire, toutes les formes d'esprit sont requises du maître : esprit de finesse pour l'enseignement du français, esprit géométrique pour l'enseignement du calcul, esprit scientifique pour la direction des leçons de choses. Le don d'émouvoir ne doit pas lui être étranger, quelle serait, autrement, l'efficacité de son enseignement de la morale ? Voilà bien des qualités diverses dont l'ensemble n'épuise pas ce qu'on attend de l'instituteur ou de l'institutrice. L'art n'a-t-il point accès à l'école ? Et si le maître doit être musicien et dessinateur, ne convient-il pas également que, pour donner l'éducation physique, il possède les qualités d'un athlète bien entraîné ?

Parlons franc et reconnaissons qu'en demandant à l'instituteur ou à l'institutrice de posséder un génie universel, on risque de se heurter à de graves mécomptes. En réalité — le bon sens l'indique et l'expérience confirme les données du bon sens, — l'instituteur, c'est essentiellement le maître qui apprend à lire et à écrire aux jeunes enfants et qui enseigne à ceux qui sont un peu plus débrouillés le français, le calcul, des éléments de sciences, d'histoire et de géographie. Qu'ici ou là l'inspecteur en tournée enregistre des résultats vraiment remarquables en gymnastique ou en chant, ce sont résultats qui demeurent exceptionnels, particulièrement dans les écoles à classe unique.

Faire une telle constatation n'entraîne point du tout qu'on en prenne son parti ! Une éducation humaine est celle qui développe toutes les virtualités de l'être : celles qui ont trait au développement du corps comme à la formation de l'intelligence ou à l'enrichissement de la sensibilité. Cette éducation largement, profondément humaine, peut-elle être au moins amorcée à l'école primaire, dans les conditions actuelles ? Après les remarques qui précèdent, qui oserait soutenir que l'instituteur peut satisfaire à tout ce qu'on attend de lui ? Une modification de nos traditions pédagogiques semble recommandable. Il faut, même à l'école primaire, tendre vers la spécialisation du personnel quand il s'agit de donner certains enseignements comme la gymnastique ou la musique. On n'obtiendra rien de décisif tant qu'on ne s'engagera pas dans cette voie et qu'on demandera aux instituteurs et aux institutrices un ensemble de talents qui excèdent les possibilités humaines normales. On pourra, dans l'état actuel, accumuler règlement sur règlement. La réalité est plus forte que tous les règlements qui deviennent peu efficaces quand ils ne tiennent pas compte des conditions du réel.

(A suivre.)

E. BONNE,
Inspecteur d'académie.

AVANT LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

L'INITIATION à la COMPOSITION FRANÇAISE (1)

L'ENFANT parle avant de se rendre compte qu'il y a des règles pour s'exprimer ; mais, parce qu'il parle comme il l'entend faire autour de lui, c'est-à-dire le plus souvent de façon incorrecte, il nous appartient de lutter contre la vulgarité et le négligé de la langue populaire qu'il est naturellement porté à imiter.

Au cours préparatoire, l'enseignement du français sera donné sous la forme d'exercices de langage : « Exercices vivants et joyeux au cours desquels l'enfant agit, mime, joue, parle, de telle sorte que le mot entre dans ses muscles et dans sa langue courante » (2) ; exercices fructueux, n'ayant rien de commun avec ces monologues fastidieux et inutiles auxquels se complaisent certains maîtres qui oublient de donner à leurs élèves la possibilité d'apprendre et de s'entraîner à parler simplement et correctement.

L'INITIATION à la composition française peut et doit se faire dès le cours préparatoire ; mais il est bien évident que l'enseignement donné sera très modeste et exclusivement oral puisque les enfants n'ont pas encore à leur disposition ces outils indispensables que sont la lecture et l'écriture.

(1) L'enseignement du français sur le sujet des prochaines conférences d'automne dans un grand nombre de départements *(Constantine, Loire, Marne, Oran, Pyrénées-Orientales, Seine-Inférieure,* etc.).

(2) A. Souché : *Le livre du maître pour la lecture et le français des petits.* Cours préparatoire (Nathan, éd.).

Mais ne serait-il pas possible de donner à ces jeunes enfants, de façon toute intuitive, la notion de la phrase — phrase qu'ils apprendront à construire, à enrichir et à assouplir au cours élémentaire d'abord, et plus tard au cours moyen et au cours supérieur ?

Il semble que l'enseignement de la lecture puisse contribuer efficacement à l'acquisition pour ainsi dire inconsciente de cette notion. Pour qu'il en soit ainsi, il suffira, ce que l'on fait trop rarement, d'attirer l'attention sur un signe de ponctuation que l'enfant est trop souvent enclin à ne pas voir : le point. Vers Pâques, c'est-à-dire à l'époque où le cours préparatoire déchiffre convenablement, on usera du procédé consistant à prévenir les élèves que chacun d'eux doit se borner à lire une phrase. Bien entendu, on ne généralisera pas ce procédé, parce que son emploi continuel nuirait à l'apprentissage de la lecture courante ; mais on l'utilisera de temps en temps pour obliger les enfants à être attentifs et à se rendre compte qu'une idée complète vient d'être exprimée et que cette idée constitue une phrase. Pour des débutants, une phrase est tout d'abord « ce qui est écrit entre deux points successifs » et elle ne doit être que cela.

Les exercices de copie peuvent également rendre des services dans le même ordre d'idée. Toute phrase est suivie d'un point. Je dirai même plus : le premier mot d'une phrase commence obligatoirement par une majuscule. Il est vrai que l'étude méthodique de ce genre de lettre ne figure pas au programme du cours préparatoire ; mais il est non moins certain que le point placé entre deux minuscules n'apparaît pas nettement. Pour obvier à cet inconvénient, certains maîtres remplacent le point par un tiret : cette façon de procéder constitue une erreur, car le tiret a une signification spéciale et il n'est pas permis d'inculquer aux enfants une idée fausse qu'il sera difficile de détruire par la suite.

Le jeune enfant peut, à mon avis, tracer facilement une lettre majuscule à la condition qu'il en ait le modèle sous les yeux. Si le texte à copier est écrit au tableau, point de difficultés ; si le passage à reproduire est présenté dans le livre, on procédera de la façon suivante : chaque phrase sera lue ; l'attention sera attirée sur le mot de tête et sur la lettre initiale ; le maître soulignera, dans la liste des majuscules manuscrites et imprimées qui figurera de façon permanente au tableau noir, celles que les élèves doivent utiliser au cours de l'exercice de copie.

Entorse au programme ? Sans doute ; mais entorse légère qu'on nous pardonnera certainement en raison de l'intention dont elle procède.

L. MAIRE,
I. E. P., Verdun (Meuse).

DE L'EXERCICE " A TROUS " AU DEVOIR DE STYLE

L'EXERCICE « à trous », qui fut en honneur il n'y a pas longtemps encore, puisque tels manuels sortis des presses depuis deux lustres à peine en font un usage constant, est aujourd'hui battu en brèche. Il voit, le pauvre, son crédit diminuer chaque jour au profit de la « construction de phrases » et des « exercices de style ». Essayons de dégager les raisons de cette défaveur.

Pour ma part, j'estime que l'on passe naturellement de l'exercice à trous au devoir de style. On demande en effet, dans le premier, de compléter une phrase par des mots donnés dans un ordre quelconque. Au fond, est-ce facile ? Non, car il faut de la réflexion à un bambin de sept à dix ans pour trouver le mot « qui va ». Donc, on doit admettre que cet exercice exige un effort personnel profitable. Mais si l'on s'y tient un peu trop longtemps, les enfants y acquerront une sorte de dextérité, fruit de l'habitude, et le devoir perdra de son intérêt puisqu'il demandera un effort beaucoup moindre.

C'est à ce moment que nous devrons varier et élargir nos exercices. Choisissons dans les lectures de manuels une phrase en rapport avec la partie du programme de français étudiée alors. Expliquons à nos enfants sa construction : sujet, verbe, compléments, mots les réunissant, au besoin ponctuation, etc. Soulignons ce que nous voulons voir subsister et demandons à l'élève de « construire » d'autres phrases possédant les termes soulignés. Ce sera du travail « à la manière de » nécessitant non plus le remplacement d'un mot, mais de toute une expression qui, n'étant plus imposée à l'enfant, sera le fruit de son imagination, donc de sa personnalité. Il ne s'agira plus cette fois, comme dans l'antique jeu de puzzle, de faire entrer à sa place l'élément qui convient et non un autre, mais bien, comme dans le moderne «meccano», de construire soi-même, en s'inspirant de modèles donnés, des créations qui seront personnelles.

Pour les classes d'un niveau plus élevé, le même genre d'exercice est tout aussi profitable. On choisira seulement des phrases un peu plus longues, comprenant plusieurs propositions et renfermant surtout des « façons de dire » propres à chaque écrivain, que l'on retrouve dans toute son œuvre et qui permettent d'identifier les styles sans connaître les auteurs.

Nos élèves seront surpris et nous aussi, au début, des résultats presque brillants qu'ils obtiendront. Ils s'extasieront devant « leurs » phrases ressemblant par la cadence et le ton à celles qu'ils lisent, imprimées dans les livres ; et le goût leur viendra peut-être d'imiter d'eux-mêmes ce qu'ils ont lu.

Cependant, une désillusion attend, je pense, ceux qui emploient déjà ou qui essaieront cette méthode. Au bout de quelques mois de pratique d' « exercices de style », nos élèves les plus habiles voudront, sans même qu'on les y convie, utiliser leurs acquisitions dans les rédactions et cela souvent d'une façon assez malheureuse : on sentira trop, à la lecture du devoir, que telle phrase ou telle expression, bonne en soi, n'est pas bien adaptée au sujet, qu'elle est un emprunt. Ne nous en affligeons pas outre mesure ; nos élèves ne peuvent pas acquérir du style en un an. Attendons, pour juger la méthode, que les élèves du cours élémentaire arrivent au cours supérieur. Nous pourrons alors espérer, au certificat, des devoirs de français présentant, à côté de nombreuses imperfections dues à l'étourderie et à l'inexpérience des enfants, une certaine facilité d'expression.

A côté de ce résultat déjà bien appréciable, il est une autre acquisition, plus importante peut-être, que feront certains bons élèves : le goût de ce qui est « bien écrit ». En effet, pour imiter un texte intelligemment, il faut s'en pénétrer, il faut l'apprendre. Si nous donnons à nos élèves l'envie d'étudier pour eux-mêmes des textes choisis, nous aurons bien mérité de la langue française et nous aurons contribué à la culture des jeunes intelligences. Ne trouve-t-on pas, en effet, dans les biographies de presque tous nos hommes illustres, écrivains, poètes, hommes politiques, etc., ces phrases relatives à leur jeunesse : « Il avait une mémoire étonnante, il pouvait citer des pages entières de Racine ou de Victor Hugo. » Sans en demander autant à nos élèves, nous serons satisfaits s'il leur reste de leurs lectures des bribes qui leur reviennent opportunément à l'esprit.

Ne nous flattons cependant pas d'avoir rien trouvé, car, en suivant cette pratique, nous n'aurons fait que reprendre ce que, bien avant nous, recommandaient les anciens : l'imitation des meilleurs. La connaissance approfondie des classiques reste la base de toute éducation littéraire.

RENÉ PERRENOTÉ.
Instituteur, (Tunisie).

**

REVUE DES REVUES

La dévaluation du franc, par JACQUES DUBOIN (*Le Mercure de France*).

DÉVALUER le franc, c'est diminuer sa valeur. L'opération se ramène à ceci. Supposons que la Banque de France ait émis 80 milliards de billets. Le gouvernement lui permet d'émettre 20 milliards supplémentaires. Il va de soi que les 80 milliards étant devenus 100 milliards, *pour le même stock d'or*, chaque billet vaudra moins que le précédent : le franc sera ainsi dévalué. Tout naturellement, le gouvernement va s'approprier les 20 milliards de francs nouveaux si miraculeusement créés par un texte de loi de quelques lignes. Mais quelqu'un évidemment doit en faire les frais. Ce « quelqu'un », ce sont tous les détenteurs de francs, puisque chaque franc possédé vaut moins que la veille. En bon français, l'opération porte un nom : *c'est le faux monnayage.*

Cette manifestation monétaire effectuée, quelle va être la réaction de l'économie nationale ? Les dévaluateurs prétendent bien que cette création de 20 milliards supplémentaires va avantager le Trésor ; mais le Trésor, pompe aspirante et refoulante, va les répartir entre les fonctionnaires, les rentiers, les fournisseurs, etc... Ces milliards iront vite s'émietter dans la circulation. En résultera-t-il, comme certains le prétendent, une augmentation de la capacité d'achat des consommateurs, se traduisant par une reprise générale des affaires ? Non ; car on n'augmentera ni les salaires, ni les traitements, ni les retraites, ni les rentes. « Mais pourtant, diront les dévaluateurs, ces 20 milliards vont bien créer du pouvoir d'achat pour quelqu'un. » Sans aucun doute ; mais ils réduiront d'autant le pouvoir d'achat de tous les autres.

Voici un tonneau contenant 100 litres de vin. Vous y ajoutez 10 litres d'eau. Il est indiscutable que vous aurez alors 110 litres de vin ; mais ce ne sera plus le même vin : *ce sera de la piquette.*

Persistance de la guerre secrète, par J. PASCAL (*Lectures pour Tous*).

LES affaires d'espionnage se multiplient. En France, en Angleterre, en Tchécoslovaquie, en Belgique, des arrestations retentissantes prouvent au monde que certains pays inondent à nouveau l'Europe de leurs espions. L'après-guerre, malgré la floraison de belles idées de droit et d'humanité, voit s'épanouir encore la « guerre secrète » dans la paix armée. C'est évidemment l'Allemagne qui pousse le plus loin cette organisation. Il est au surplus banal de rappeler avec quelle minutie elle avait préparé l'envahissement de la France en 1870 et en 1914, ne négligeant aucun détail, au point de fixer à l'avance et d'une façon rationnelle le nombre d'œufs que devrait livrer tel village occupé. On n'a pas non plus oublié ce fait typique : quand Jules Ferry, en janvier 1871, vint négocier à Versailles, son valet de chambre était Stieber, le « roi des espions », qui prenait connaissance de tous les plis destinés au négociateur.

L'espionnage en Allemagne est une véritable institution d'Etat ; aussi le Manuel du Service des renseignements spécifie-t-il que le service d'espionnage « vaut plus de considération » à l'espion que *le service régulier dans un régiment.* De nombreux membres de l'aristocratie ont tenu à honneur de servir dans l'espionnage. De véritables « écoles d'espionnage » sont organisées, dont les élèves suivent des cours de toutes sortes : techniques, linguistiques, psychologiques, etc. ; des conférences leur sont faites par les chefs du service secret ou par les officiers détachés de l'état-major général.

La transmission des renseignements surpris par l'espion constitue la partie la plus dangereuse de sa tâche. Les pigeons voyageurs, les poissons morts, les oranges, les banquettes de wagons, les boîtiers de montres, les timbres-poste, l'épaisseur des cartes postales, les journaux, les feuilles de musique, les vêtements, la correspondance à l'encre sympathique sont, à cet effet, utilinés avec une étonnante ingéniosité.

Les désaccords familiaux et l'éducation, par ANDRÉ BERGE (*L'Education*).

IL y a des familles où la moindre mesure d'ordre éducatif soulève un véritable tollé : parents, grands-parents, oncles, tantes, amis, voire domestiques, donnent leur avis, reprochent qui l'indulgence, qui la sévérité, suggèrent des systèmes divers et des solutions à l'infini. Les plus minuscules bambins sont, en général, grands maîtres dans l'art de profiter de ce chaos pour échapper à toute règle, s'appuyant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, allant jusqu'à provoquer avec habileté des discussions sur leur compte, afin d'être plus libres de n'agir qu'à leur guise. Tant que le père et la mère sont d'accord, l'obstacle est surmontable, puisque ensemble ils forment *la juridiction suprême.*

Mais si le pouvoir lui-même est divisé, si l'un des parents, par exemple, n'accepte aucune entente, aucune discussion sérieuse et ne songe qu'à manifester sa suprématie, à réduire à néant les plus nobles entreprises de l'autre, ou à se hisser sur un pavois par des procédés de pure démagogie, celui qui réfléchit et se préoccupe réellement de ses enfants aurait tort d'employer les mêmes armes que l'adversaire. La colère est le moyen des faibles qui, de sang-froid, se sentent incapables de vouloir quelque chose fermement ; l'injustice ne remédie pas à l'injustice, ni la brutalité à la brutalité. A la longue, si ce n'est sur-le-champ, le plus pondéré, le plus équitable, le moins changeant exercera, presque sûrement, une influence prépondérante.

Les neurologues constatent une proportion considérable d'anormaux et de déficients issus des ménages « dissociés », c'est-à-dire séparés ou divorcés. Il semble que, si troublé que soit un ménage, l'équilibre obtenu par la présence conjuguée d'un père et d'une mère soit presque toujours favorable au développement des petits.

Scoutisme laïque, par M. MAURICE, professeur au lycée de Saint-Etienne (*Bulletin de la Loire*).

LES Etats-Unis viennent de dépasser le chiffre d'un million de scouts. Quand on pense à tout ce que ce million d'éclaireurs représente de joie de vivre, d'entr'aide volontaire, de dévouement et d'entrain, on prend espoir que l'humanité ne glissera pas aux abîmes, évitera les déchéances, la barbarie collective, toutes les morts brutales ou sournoises dont l'espèce est de plus en plus menacée.

En France aussi, la prospérité du mouvement éclaireur sera de plus en plus un bienfait pour tout le monde ; aussi les chefs éclaireurs qui surgissent chaque jour de notre vieux sol trouvent-ils de la part des pouvoirs un appui grandissant.

Pour le recrutement des chefs, il est fait appel aux instituteurs. Sans doute, il n'y a pas que les instituteurs ou institutrices qui soient des éducateurs ; souvent même des chefs, non pédagogues professionnels, se font admirer par leur compréhension de l'enfant et par ce qu'il y a en eux de pénétration, d'intuition fraternelle. Mais on souhaite tout particulièrement des éducateurs aimant leur métier, leur pays, leur école, et restés assez jeunes pour vouloir courir la noble aventure.

L'un d'eux objecte : « Nous voyons déjà tellement les gosses ! » Il est facile de lui répondre : « D'abord ce ne seront plus les mêmes gosses; ensuite, même si ce devaient être les mêmes, c'est à vous qu'il appartiendrait de choisir ceux que vous jugez dignes d'être éclaireurs ; enfin le gosse de la sortie scoute n'est plus du tout le même sujet que celui de la salle de classe ; il est le gosse dans son épanouissement, se confiant naturellement à vous parce qu'il sent que vous êtes moralement son frère, sans plus de barrières de savoir livresque entre lui et vous ; et la grande nature au milieu de laquelle vous jouez ou travaillez avec lui vous maintient cœur à cœur avec lui par sa saine influence. »

A. LACLEF.

CONCOURS DES POÈTES DE L'ENSEIGNEMENT

Le deuxième concours des POÈTES DE L'ENSEIGNEMENT est ouvert.

Les Poètes désireux d'y prendre part sont priés d'adresser deux cents vers environ, en pièces courtes, avant le 30 juin 1936, à M. Patrice BUET, 9, quai aux Fleurs, Paris (4e).

Aucune condition n'est exigée, aucune souscription imposée.

Les meilleurs envois seront publiés en recueil.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL DU 19 JUIN 1936

IL n'est certainement pas de spectacle plus impressionnant que celui d'une éclipse de Soleil ; et l'on imagine facilement la terreur qu'un tel événement devait produire chez les peuples primitifs. L'obscurcissement de l'astre radieux, dispensateur de chaleur et de lumière, divinité maîtresse du monde, devait jeter l'épouvante « chez ses obscurs adorateurs ». Vingt siècles avant notre ère, on savait déjà prédire les éclipses et les utiliser pour influencer les peuples.

Or une éclipse totale du Soleil aura lieu le 19 juin de cette année. Nous nous proposons de donner à nos lecteurs quelques indications relatives à ce phénomène auquel ils pourront, d'ailleurs, assister.

Ce que sera l'éclipse du 19 juin.

IL est tout à fait inutile de rappeler dans quelles conditions se produisent les éclipses de Soleil ; les manuels les plus élémentaires de cosmographie renferment, à ce sujet, l'essentiel. Disons seulement que le cône d'ombre projeté par la Lune est en moyenne long de 375 000 kilomètres et que celui-ci rencontre la Terre quand la Lune est au périgée. Pour tous les points du globe touchés par le cône d'ombre pure, il y a *éclipse totale* ; pour ceux touchés par le cône de pénombre, il y a *éclipse partielle.*

La Lune ne pouvant se placer entre la Terre et le Soleil qu'au moment de la Nouvelle Lune, *une éclipse de Soleil ne peut avoir lieu qu'à l'époque de la Nouvelle Lune.* Ajoutons que, si le plan de l'orbite lunaire n'était pas oblique au plan de l'orbite terrestre, il y aurait éclipse de Soleil à chaque nouvelle Lune. La dernière en France eut lieu en 1912 ; la suivante se produira en 1961.

Le 19 juin prochain, l'ombre de la Lune (largeur 140 kilomètres environ) apparaîtra en Méditerranée au sud de la Sicile, traversera la mer Noire, atteindra le Caucase dans sa région occidentale et coupera le continent asiatique en se dirigeant vers le lac Baïkal et le nord du Japon, pour aller s'évanouir en plein océan Pacifique.

En France, on ne pourra observer qu'une *éclipse partielle*, contrairement à l'indication fournie par le calendrier des Postes et Télégraphes. Dès son lever, à 3 h. 48, le Soleil se présentera avec un disque échancré ; le milieu de l'éclipse aura lieu à 4 h. 12 avec la grandeur maximum de 0,6 ; à ce moment, le Soleil se présentera sous la forme d'un croissant. A 5 heures du matin, le phénomène sera terminé.

Particularités de l'éclipse le long de la ligne de totalité.

LES savants qui désirent étudier l'éclipse devront se rendre dans la bande étroite balayée par le cône d'ombre. La durée de la totalité variera suivant les points de la trajectoire : d'une minute aux environs d'Athènes (avec observation difficile en raison de la faible hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon), elle atteindra 1 m. 23 s. sur les bords de la mer Noire, près de 2 minutes à Orenbourg, au nord de la Caspienne, sera de 2 m. 26 s. à Omsk et passera par son maximum (2 m. 32 s.) au nord-ouest du lac Baïkal. Dans cette région, l'éclipse s'observera à 12 h. 19 (heure locale) avec une hauteur de Soleil de 57°. Au Japon, la durée du phénomène ne sera plus que de 1 m. 57 s.

Le phénomène n'intéressera que l'Europe et l'Asie. Débutant, pour l'Europe centrale au lever du Soleil, il sera terminé à 6 heures en Asie centrale, à 7 heures en Asie orientale, à 7 h. 30 au Japon, et au coucher du Soleil vers le milieu du Pacifique. En Indochine, l'éclipse ne sera pas visible.

Les astronomes iront s'installer non seulement où l'éclipse aura la plus grande durée, mais aussi où elle sera le plus facile à observer, c'est-à-dire dans les lieux où le beau temps sera le plus certain. La région Omsk-Tomsk-Baïkal sera délaissée au profit de la région mer Noire-Caucase-Caspienne qui offre une quasi-certitude de temps clair. C'est ainsi que la Société astronomique de France, dirigée par M. J. CAMUS, s'installera au nord du Caucase, à Armavir. L'observatoire de Cambridge a choisi l'île d'Hokkaido, au nord du Japon, tandis que différentes missions soviétiques et autres se répartiront sur le trajet de l'ombre.

La France officielle n'a pas voté de crédits pour l'envoi d'une mission complète. Seuls, trois savants spécialistes désignés par le Bureau des Longitudes se chargeront des travaux d'astrophysique.

Quelles études l'éclipse de soleil permet-elle de poursuivre ?

AUX études d'astronomie de position et d'astrophysique sont venues se joindre de nouvelles branches de recherches : vérification de l'effet Einstein par exemple. Mais c'est encore l'étude de la couronne solaire qui préoccupe le plus les chercheurs.

La *couronne* est une magnifique auréole d'un gris perlé dont les panaches inégaux s'éloignent parfois à des distances prodigieuses du Soleil, et qui montre, au ras du disque, les flammèches roses des *protubérances* issues de la *chromosphère.* En temps ordinaire, noyée dans l'éblouissante clarté de la photosphère, la couronne n'est pas visible ; le 19 juin prochain, l'activité solaire se rapprochant de son maximum, la matière coronale présentera des facilités spéciales d'étude.

La *spectroscopie* a encore des problèmes à résoudre. Le spectre solaire compte des raies difficiles à identifier ; certaines ont été attribuées à un élément hypothétique, le *coronium*, mais on pense maintenant qu'elles peuvent être dues à un corps déjà connu existant sous un aspect physique non encore étudié.

La *spectrophotométrie* de la couronne, c'est-à-dire la mesure de l'intensité relative des diverses parties du spectre, n'est pas terminée ; on pense que la clarté de la couronne peut provenir de la diffusion du rayonnement solaire sur des électrons libres.

L'éclipse fournira une rare occasion de photographier le *spectre-éclair* (transformation du spectre continu du globe solaire en un spectre coupé de raies noires), ce qui permettra de repérer les raies nouvelles découvertes dans l'infra-rouge.

L'influence de l'éclipse sur les ondes de T. S. F. ne sera certainement pas négligée ; des observa-

tions dans cet ordre d'idées ont été entreprises lors de l'éclipse de 1932 par le général Ferrié en vue d'expliquer les perturbations subies par l'intensité des signaux radiotélégraphiques.

Les préparatifs.

LES savants désignés pour l'étude de l'éclipse sont déjà au travail. Il faut construire des appareils, s'exercer à leur maniement, éviter toute hésitation pendant les quelques secondes qui pourront être utilisées, les monter sur place, etc...

Il est question : d'un avion qui suivrait la ligne de totalité et serait, en altitude, un observatoire précieux ; de la cinématographie de l'éclipse, de celle du spectre-éclair en plusieurs lumières monochromatiques ; de l'enregistrement sur film sonore du déplacement de l'ombre et d'une série de signaux horaires émis pendant la totalité, etc...

Une grande activité règne dans les observatoires en vue du grand événement astronomique du 19 juin, car une courte et précieuse occasion se présente d'arracher quelques secrets à l'astre du jour.

Il est regrettable que nos pouvoirs publics aient négligé de manifester l'intérêt qu'ils portent aux hautes recherches scientifiques, et qu'ils se soient bornés à faire subir aux crédits demandés le phénomène qu'il s'agissait d'étudier..: l'éclipse totale.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DE PRIX

Les semaines et les mois passent vite, et il faut déjà penser à la clôture de l'année scolaire ! Avant la bonne détente des vacances, nous avons pourtant encore à fournir un important effort, car il faut finir de préparer nos élèves au certificat d'études, faire passer celui-ci et s'occuper de la distribution des prix.

Bien souvent, nous voulons faire de cette dernière cérémonie scolaire une jolie fête et c'est pour nous un gros travail ! Et puis, il faut que les enfants puissent emporter chez eux, comme récompense, quelques bons livres qu'ils liront avec plaisir. C'est un nouveau problème à résoudre pour les maîtres, car le choix est difficile et les crédits ne sont pas extensibles, hélas !

Nous espérons aider nos collègues à choisir des œuvres d'une réelle valeur littéraire et en même temps fort attrayantes en leur signalant les additions que la librairie Nathan vient de faire aux séries qu'elle publie depuis quelques années.

La **Collection Or et Noir** (relié 9 fr.) s'enrichit d'un joli conte de M. ALPHONSE CROZIÈRE : *Le Talisman du Page Misti*, qui réserve bien des émotions aux lauréats de huit à dix ans. Mais tout s'arrange avant la fin, qui apporte le bonheur aux sympathiques héros de l'histoire.

Après *Colomba*, de P. MÉRIMÉE, *Les Derniers Jours de Pompéi*, de BULWER LYTTON et les *Contes*, d'Hégésippe MOREAU, la Collection des **Œuvres célèbres pour la jeunesse** (relié 12 fr. 50) publie une charmante adaptation du *Roman de Renard*, par Mme Gisèle VALLEREY. L'auteur a réuni quelques-uns des tours les plus amusants du rusé compère, qui firent la joie de petits et grands, nobles et vilains, à l'aube de la civilisation française. Nos élèves y prendront un égal plaisir et Renard y est souvent puni de ses méchantes actions.

Nous soulignerons l'intérêt tout spécial des ouvrages qui rendent l'histoire plus vivante en la faisant sortir du cadre scolaire des « matières du programme ». MM. QUINEL et DE MONTGON, passés maîtres en ce genre, racontent, dans la collection **Vies aventureuses et romanesques** (12 fr. 50), la vie énergique de *Jacques Cartier*, l'intrépide Malouin qui découvrit le Canada en 1535, découverte dont le quatrième centenaire a été fêté l'an dernier.

La collection des **Personnages illustres** (relié 13 fr. 50) s'est aussi augmentée cette année de deux livres dus à M. DE MONTGON qui retracent, l'un la vie et les voyages du célèbre navigateur *Christophe Colomb*, où abondent les leçons d'énergie, l'autre l'histoire et l'œuvre du grand roi de France que fut *Louis XI*. Ces ouvrages, remarquablement adaptés à l'enfance et dont toutes les pages sont pleines de vie et d'animation, s'appuient sur une documentation historique des plus sérieuse et ne peuvent que consolider et préciser ce que nous tâchons d'enseigner.

Mais les goûts des lecteurs sont variés, et il faut pouvoir les satisfaire. Aussi, la collection **Aventures et Voyages** (relié 15 fr.) nous offre-t-elle un ouvrage passionnant de M. Albert BONNEAU : *Vie et Aventures de Buffalo Bill*. Ce titre seul suffit à évoquer les grandes chevauchées dans la prairie, les trappeurs et les Indiens ; il rappelle les œuvres célèbres de Fenimore Cooper et de Gustave Aymard.

La plus ancienne, mais non la moins attrayante, des collections publiées par la librairie Nathan, celle des **Contes et Légendes de tous pays** (relié 15 fr.) publie son trente-deuxième et son trente-troisième volumes. C'est un record. Et l'on peut prédire à ces nouveaux venus le même succès qu'aux précédents ouvrages.

Ce sont les *Contes et Légendes de Chine*, par Mme Gisèle VALLEREY et les *Contes et récits tirés de l'Iliade et de l'Odyssée*, par G. CHANDON. Il nous semblei nutile de souligner l'intérêt que peuvent avoir ces recueils pour nos élèves des cours moyen et supérieur : ils y trouveront en s'amusant un complément de culture très appréciable.

Enfin, pour les plus sérieux et particulièrement comme prix de géographie ou comme prix d'honneur dans les cours supérieurs et complémentaires, le bel ouvrage de M. PERCHERON, *L'Inde*, nous paraît tout indiqué. Il fait suite, dans la collection **Pays et Cités d'Art** (relié 16 fr.), à *Paris*, *Rome*, *Athènes*, *La Chine* et *L'Egypte*.

Comme tous les livres que nous venons de citer, il est superbement édité, avec de multiples gravures, des hors-texte en couleurs et une impression très soignée. Il y a là, étant donnés les prix très raisonnables de ces volumes, tous revêtus d'une reliure pimpante et fraîche, de quoi faire bien des heureux. La librairie Nathan s'empressera, d'ailleurs, sur simple demande, d'envoyer franco son catalogue de distribution de prix où l'on trouvera la liste complète de ces diverses séries dont le texte et la présentation sont véritablement hors de pair.

RENÉ CASTEL.

DANIEL-ROPS : **Deux hommes en moi** (Bibl. rel., Plon : 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Cette *richesse d'âme* et ces *remarquables dons de style* que M. André Thérive louait chez l'auteur de *l'Ame obscure*, on les retrouvera dans *Deux hommes en moi*. De tout le mystère dont nous enveloppe la vie, connaîtrons-nous jamais les plus secrets prestiges Peut-être en chacun des hommes dort-il une énigme qu'il ne sait pas résoudre lui-même. Tel est le thème que développe ici Daniel-Rops, en quatre nouvelles, facettes taillées dans la même pierre, dont M. André Bellessort a déjà loué le *sombre éclat*.

JANKÉLÉVITCH (VLADIMIR) : **L'ironie** (Alcan ; 10 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Il y a une ironie universelle qui nous immunise contre les illusions du sentiment ; et il y a une ironie sur soi qui nous sert à prévenir la raillerie étrangère et à n'être dupe de rien, pas même de nous. L'ironie est mortelle aux illusions d'une conscience trop sérieuse, c'est-à-dire trop engagée encore dans l'objet ; nous lui devons la pudeur de nos plaisirs et la modestie de nos pensées. L'ironie est encore l'extrême liberté. Elle est donc un peu cynique. Mais par là même il lui arrive de perdre pied. D'autre part, quand elle résiste au vertige, elle nous enlève le respect de la personne et le goût de la nature. Pourquoi l'ironie mentirait-elle forcément à l'esprit de confiance et de crédulité ? Pourquoi ne serait-on pas à la fois lucide et ardent ?

LES ENFANTS TRISTES

LES enfants bien portants sont toujours joyeux. Il est normal pendant les récréations de les voir jouer, courir, en un mot s'amuser bruyamment. Au contraire, lorsque vous remarquez qu'un élève reste immobile dans un coin, vous pouvez en déduire que, même s'il ne se plaint d'aucun malaise, son état physique laisse à désirer.

Le devoir du maître est alors de prévenir les parents qui, bien souvent, ne s'aperçoivent pas de cet état de choses anormal, d'insister pour qu'ils voient le médecin et, en attendant, leur recommander de donner à leur enfant des plats et entremets sucrés.

Ce dégoût de l'enfant pour les jeux de son âge, sa tristesse, sa nonchalance sont certainement dus en effet à un peu de surmenage et de fatigue dont une alimentation sucrée aura vite raison, puisque le sucre, parfaitement supporté même par les estomacs les plus délicats, est un puissant reconstituant du système musculaire.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Cuers, Var). — **Soir de vendange**. — On dansait devant la grille de la ferme sur une esplanade en forme d'aire entourée de grands arbres et parmi des herbes mouillées par l'humidité du soir comme s'il avait plu. La lune illuminait si bien ce bal improvisé qu'on pouvait se passer d'autres lumières. Il n'y avait guère en fait de danseurs que les vendangeurs de la maison et peut-être un ou deux jeunes gens des environs que le signal de la cornemuse avait attirés. Je ne saurais dire si le musicien qui jouait du biniou s'en acquittait avec talent, mais il en jouait du moins avec une telle violence que je ne m'étonnais plus en l'écoutant que le bruit d'un pareil instrument nous fût parvenu de si loin.

Questions. — 1. *Expliquez : « esplanade ; — bal improvisé ; — avec violence ».*

2. *Analysez : « Il n'y avait guère... » (gramm.).*

3. *Conjuguez : « savoir » à la 2e personne du pluriel des temps simples du mode indicatif.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Esplanade :* terrain plat et uni qui se trouvait, ici, en avant de la ferme ; — *bal improvisé :* organisé sur-le-champ et sans qu'il ait été prévu de préparatifs ; — *avec violence :* avec une grande joie.

2. *Il n'y avait guère.* L'expression *il y a* est un gallicisme, elle est formée du verbe *avoir* et des pronoms personnels *il* et *y*, qui sont ici du genre neutre. Dans le texte, le verbe *avoir* est à l'imparfait ; *n'... guère :* loc. adverbiale de restriction, se rapporte à *avait*.

3. Vous savez, vous saviez, vous sûtes, vous saurez

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Une partie de pêche. Vous avez fait une partie de pêche avec des camarades. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Par une chaude journée d'août, mon camarade Paul et moi, nous sommes allés pêcher des épinoches au ruisseau des Ecarts qui sépare Templeuve de Genech. Nous partîmes à une heure de l'après-midi. Paul portait un seau, et moi une épuisette.

A deux heures moins le quart, nous étions à l'endroit choisi : sous l'arche d'un pont. Paul se mit d'un côté et moi de l'autre, en aval ; à un signal donné, il agita sa perche dans l'eau. Tous les poissons filèrent de mon côté où je les attendais avec l'épuisette. Au bout de trois coups, j'en avais quinze. Mais, la quatrième fois, mon filet s'accrocha à un fil de fer qui était au fond du courant, je tirai brusquement et les mailles se rompirent. Je les raccommodai tant bien que mal avec un bout de ficelle retrouvé au fond d'une de mes poches et la pêche recommença.

Elle fut très fructueuse : nous n'avions pas attrapé de brochet ni d'anguille, mais, à quatre heures, notre seau contenait vingt-huit épinoches grosses comme le petit doigt. A cinq heures, nous repartîmes après les avoir partagées.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Grandvilliers, Oise, 1935). — 1. *Un ouvrier dépense les 2/3 de ce qu'il gagne pour sa nourriture, 1/8 pour son logement et 1/10 pour ses menues dépenses. Il économise 780 f. par an. Quel est son gain annuel ?*

➔ SOLUTION. — Les dépenses de cet ouvrier représentent une fraction de son gain égale à :

$2/3 + 1/8 + 1/10 = 80/120 + 15/120 + 12/120 = 107/120$.

Ses économies représentent donc les 13/120 de son gain annuel :

Gain annuel :

$780 \text{ f.} \times 120/13 = 60 \text{ f.} \times 120 = 7\,200 \text{ f.}$

***

2. *On compte que la récolte moyenne en blé est de 18 quintaux par hectare, que 100 kg. de blé donnent 111 kg. de pain. Une famille de 7 personnes, comprenant des adultes et des enfants, consommant 77 kg. 700 de pain par mois, on demande de calculer quelle étendue il faudrait ensemencer pour fournir le pain nécessaire pendant une année à une ville de 40 460 habitants ?*

➔ SOLUTION. — La famille considérée consomme par an :

$77 \text{ kg. } 7 \times 12 = 932 \text{ kg. } 4$ de pain.

La ville de 40 460 habitants consommerait annuellement si chaque groupe de 7 personnes se nourrissait comme cette famille :

$$932 \text{ kg. } 4 \times \frac{40\,460}{7} = 932 \text{ kg. } 4 \times 5\,780$$

$$= 5\,389\,272 \text{ kg. de pain.}$$

111 kg. de pain proviennent de 100 kg. de blé ; la quantité précédente de pain provient d'un poids de blé égal à :

$$100 \text{ kg.} \times \frac{5\,389\,272}{111} = 4\,855\,200 \text{ kg. ou } 48\,552 \text{ quintaux de blé.}$$

En comptant sur un rendement de 18 quintaux à l'hectare, le nombre d'hectares à ensemencer est :

$48\,552 : 18 = 2\,697$ ha. 1/3.

CALCUL MENTAL (Nogent-sur-Seine, Aube, 1934). — 1. *Calculer 710 — 345 (365).* — 2. *48 × 21 (1 008).* — 3. *Prix de l'entourage d'un jardin rectangulaire de 48 m. de long et 23 m. de large à 3 f. le mètre (426 f.).* — 4. *Quel est le taux d'un placement qui, pour une somme de 850 f., a rapporté 68 f. en 2 ans ? (4 p. 100).* — 5. *Avec 20 f., j'achète 17 timbres à 0 f. 50. Que doit-on me rendre ? (11 f. 50).*

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**. — 1. *Qualités et défauts du roi Louis XIV. Quelles grandes fautes commit ce roi et quelles en furent les conséquences ?*

2. *A quelle époque vivaient Charlemagne, Philippe-Auguste, Du Guesclin, Mazarin, Turgot, Robespierre.*

3. *Quelles sont les ressources agricoles et industrielles de la région méditerranéenne ?*

➔ RÉPONSES. — 1. Louis XIV eut de réelles qualités : il fit avec application son métier de roi et il sut admirablement choisir ses collaborateurs, malheureusement son grand orgueil et son ambition l'amenèrent à faire la guerre pendant tout son règne, à persécuter les protestants auxquels il voulut imposer sa religion et à dilapider les finances de l'État dans de folles dépenses (construction de Versailles,

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! C. moyen (1er degré). 9.25 C. moyen (2e degré) et C. supérieur. 10 fr.

fêtes de la Cour). La France, épuisée par les guerres et par les prodigalités de son roi, se trouvait à la mort de Louis XIV (1715) fort affaiblie et la monarchie allait connaître bientôt les pires difficultés, la Révolution était proche.

2. Charlemagne vivait au IXe siècle (couronné empereur en l'an 800, il mourut en 814). Philippe-Auguste régnait au XIIIe siècle (victoire de Bouvines, 1214). Duguesclin, connétable de Charles V, vivait au XIVe siècle (il mourut en 1380). Mazarin, qui gouverna la France pendant la minorité de Louis XIV, vécut au XVIIe siècle. Turgot, ministre de Louis XVI, appartient au XVIIIe siècle, ainsi que Robespierre guillotiné en 1794 après la révolution de Thermidor.

3. La région méditerranéenne possède surtout des ressources agricoles : vignes du Languedoc, oliviers de Provence, cultures florales de Nice, blé et mûrier en Provence, citrons, oranges, primeurs.

L'industrie se concentre dans les ports : produits alimentaires et industries chimiques de Marseille (raffineries, huiles, savons), chantiers navals à la Ciotat, à la Seyne, arsenal du port militaire de Toulon, tonnellerie à Sète.

IV *bis*. **SCIENCES** (Puy-de-Dôme, 1934). — 1. *Comparez un chat et un lapin :* a. *ressemblances ;* b. *différences* (5 points). — 2. *Un chat est-il mieux armé qu'un lapin? A-t-il besoin d'être mieux armé? Si oui, pourquoi?* (5 points.)

➔ INDICATIONS. — 1. RESSEMBLANCES. — Squelette osseux interne et colonne vertébrale (*vertébrés*). Corps couvert de poils, 4 pattes pour se déplacer, vivant dans l'air. Leurs petits naissent vivants et sont allaités par leur mère (*mammifères*).

DIFFÉRENCES. — *Chat.* — Tête carrée et forte, oreilles courtes, yeux perçants. Très agile : fait des bonds et grimpe. Doigts armés de griffes redoutables. mâchoires fortes et solides. Incisives peu développées. Canines (crocs) longues et pointues. Molaires tranchantes comme des ciseaux. Se nourrit de chair d'animaux vivants qu'il tue : c'est un *carnivore*.

Lapin. — Tête allongée, longues oreilles, vue médiocre. Saute, mais ne grimpe pas. Griffes peu dangereuses. Incisives longues et tranchantes. Pas de canines. Molaires râpant les herbes comme une lime. Se nourrit de végétaux. C'est un *herbivore rongeur*.

2. Le chat est mieux armé que le lapin, car il doit atteindre sa proie, la tuer et la dévorer : yeux perçants pour la découvrir, grande agilité pour l'atteindre, griffes et crocs pour la tuer, molaires pour la dévorer. Le lapin qui se nourrit de végétaux n'a pas besoin d'être aussi bien armé.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Aurillac-sud, rural, 1935). — **Garçons :** *Tracez une bordure (longueur égale à la largeur de votre feuille, largeur 7 cm.) Décorer à votre choix.* — **Filles** : *Bâtir un ourlet de 2 cm. de large. Sur l'ourlet, une boutonnière à deux barrettes. Une bride.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Jeu d'enfant.** — Quand j'appris l'histoire des croisades, les hauts faits des barons chrétiens m'enflammèrent d'enthousiasme. Il est louable de vouloir imiter ce qu'on admire. Pour ressembler, autant que possible, à Godefroy de Bouillon, je me fis une armure et un casque avec du papier sur lequel j'avais collé de ces feuilles métalliques dont on enveloppe le chocolat. L'essentiel de mon armement consistait en une hache à deux tranchants, découpée dans un carton et fixée au bout d'un vieux manche d'ombrelle. En cet équipage, je pris d'assaut la cuisine qui me représentait Jérusalem et frappai de ma hache à coups redoublés. Justine, qui allumait le fourneau, figurait contre son gré un infidèle.

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1. a. *Remplacez par un seul mot ayant le même sens l'expression :* « *m'enflammèrent d'enthousiasme* ».

b. *Expliquez les expressions :* « *l'essentiel de mon armement ; — en cet équipage* ».

2. *Quel est dans le texte le sens du mot* « *infidèle* »? *Analysez grammaticalement ce mot. Faites une phrase où vous emploierez* « *infidèle* » *dans un autre sens.*

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase :* « *Il est louable de vouloir imiter ce qu'on admire.* »

➔ RÉPONSES. — 1. a. *M'enthousiasmèrent.*

b. *L'essentiel de mon armement :* le principal, le meilleur de mes armes ; — *en cet équipage :* ainsi équipé, c'est-à-dire ainsi vêtu et armé (on pourrait dire aussi en cet accoutrement).

2. *Infidèle* a ici le sens de mécréant, pour l'enfant qui joue aux croisades, Justine représente un Turc ou un Sarrasin.

Infidèle : nom com., compl. d'obj. dir. de *figure. Il a été infidèle à sa parole.*

3. a. *Vouloir imiter ce* est louable (*il*, sujet apparent ; *vouloir imiter*, sujet réel) prop. principale ;

b. *Qu'on admire :* prop. subord. par le pron. relatif *que*, compl. de l'antécédent *ce*.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Pour faire un tapis, une mère de famille assemble 35 carrés d'étoffe de 0 m. 15 de côté coûtant chacun 1 f. 75. Elle les coud tous ensemble, en en mettant plusieurs dans le sens de la longueur et plusieurs dans le sens de la largeur, sans les découper, de manière à obtenir un tapis rectangulaire. Elle double ce tapis avec de l'étoffe de 0 m. 75 de large valant 12 f. le mètre. A combien lui revient-il? Quelle en est la longueur et la largeur?*

➔ SOLUTION. — Les 35 carrés d'étoffe assemblés doivent former un rectangle complet. Il est facile de voir qu'ils devront être disposés selon 7 bandes de 5 carrés chacun, ou, ce qui revient au même, selon 5 bandes de 7 carrés. Toutes les autres dispositions donneraient des rectangles incomplets. Nous écartons le cas où les 35 carrés sont mis bout à bout, puisque la ménagère en coud plusieurs dans chaque sens.

(Plus mathématiquement, le nombre de carrés de chaque bande est un diviseur de 35. Les seuls diviseurs de 35 sont : *1, 5, 7, 35*.)

La longueur du tapis est donc :

$$0\text{ m. }15 \times 7 = \mathbf{1\text{ m. }05.}$$

Et sa largeur :

$$0\text{ m. }15 \times 5 = \mathbf{0\text{ m. }75.}$$

La doublure aura comme surface celle du tapis, soit, en mètres carrés :

$$1{,}05 \times 0{,}75 = 0\text{ m}^2{,}7875.$$

Sa longueur sera en mètres :

$$0{,}7875 : 0{,}75 = 0{,}7875 \times 4/3 = 1\text{ m. }05,$$

et sa valeur :

$$12\text{ f. } \times 1{,}05 = 12\text{ f. }60.$$

Les 35 carrés d'étoffe ont coûté :

$$1\text{ f. }75 \times 35 = 61\text{ f. }25.$$

Prix de revient du tapis :

$$61\text{ f. }25 + 12\text{ f. }60 = \mathbf{73\text{ f. }85.}$$

WEIL. Contes et légendes d'Israël. . . . . . *Broché.* **11 fr.** *Relié...* **15 fr.** *Toile noire.* **16.50**

2. *Un bassin cylindrique servant à alimenter d'eau les locomotives d'une ligne de chemin de fer a un diamètre intérieur de 3 m. 80 et une profondeur de 0 m. 95. Il contient de l'eau jusqu'à 0 m. 35 du bord supérieur. 4 locomotives y prennent successivement chacune 12 hl. 5 d'eau. Quelle est, à ce moment, la hauteur d'eau restant dans le bassin?* (Prendre $\pi = 3{,}14$.)

➔ SOLUTION. — Le niveau de l'eau va s'abaisser de AB en CD (Voir figure). La partie hachurée représente l'eau prise par les 4 locomotives. Elle a la forme d'un cylindre de même base que le bassin, soit une surface de base de :

πR^2 ou comme R = 3 m. 80 : 2 = 1 m. 90.

Surface de la base :

3,14 × 1,90 × 1,90 = 11 m² 3354.

Le volume de l'eau enlevée est :
12 hl. 5 ou 1250 l.
ou 1250 dm³
ou 1 m³ 250.

La hauteur de l'eau enlevée s'obtient, en mètres, en divisant le volume, en m³, par la surface de base en m², soit :

1,25 : 11,3354 = 0 m. 11 par défaut.

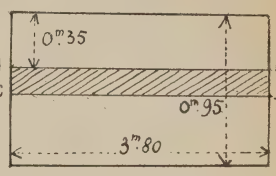

L'eau sera, à ce moment, du bord supérieur à :
0 m. 35 + 0 m. 11 = 0 m. 46.

La hauteur d'eau restant dans le bassin est donc :
0 m. 95 — 0 m. 46 = **0 m. 45.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Clermont-Ferrand, juillet 1935). — **Le grand écrivain.** — Au-dessus de l'homme de lettres est un homme d'une condition plus forte et meilleure. *Une conviction profonde et grave* est la source où il puise ses œuvres et les répand à larges flots sur un sol dur et souvent ingrat. Il a médité dans la retraite sa philosophie entière ; il l'a vue toute d'un coup d'œil ; il la tient dans sa main comme une chaîne, et peut dire à quelle pensée *il va suspendre* son premier anneau, à laquelle aboutira le dernier et quelles œuvres pourront s'attacher à tous les autres dans l'avenir. Sa mémoire est riche, *exacte* et presque infaillible ; son jugement est sain, exempt de troubles autres que ceux qu'il cherche, de passions autres que ses colères contenues ; il est studieux et calme. Son génie, c'est l'attention portée au degré le plus élevé, c'est le bon sens à sa plus magnifique expression. Son langage est juste, net, franc, grand dans son allure et vigoureux dans ses coups. *Il a surtout besoin d'ordre et de clarté, ayant toujours en vue le peuple auquel il parle et la voie où il conduit ceux qui croient en lui.* L'ardeur d'un combat perpétuel enflamme sa vie et ses écrits. Son cœur a de grandes révoltes et des *haines larges et sublimes* qui le rongent en secret, mais que domine et dissimule son *exacte* raison. Après tout, il marche le pas qu'il veut, sait jeter des semences à une grande profondeur et attendre qu'elles aient germé ; il est maître de lui et de beaucoup d'âmes qu'il entraîne.

A. DE VIGNY. (*Chatterton.*)

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions : « une conviction profonde et grave ; — des haines larges et sublimes ; — exacte (dans mémoire exacte et exacte raison) ».*

2. *Valeur temporelle de l'expression : « il va suspendre ». Le passé récent ne s'exprime-t-il pas également au moyen d'un verbe de mouvement? Exemples.*

3. *Nature, enchaînement et fonction des propositions dans cette phrase : « Il a surtout... en lui. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *Une conviction profonde et grave :* le grand écrivain croit fermement à sa mission, il en ressent vivement toute l'importance et le sérieux ; — *des haines larges et sublimes :* l'écrivain, digne de ce nom, hait avec force et courage tout ce qui est bas et vil et c'est pour cela qu'il met sa plume au service d'un idéal de justice et de beauté ; — *exacte :* mémoire exacte, c'est-à-dire fidèle et qui reproduit les souvenirs sans déformation ; — *exacte raison :* raison bien réglée, faite d'un jugement droit qui permet de rechercher et de connaître le vrai.

2. L'expression : *il va suspendre*, a la valeur d'un futur immédiat, grâce à l'emploi du verbe *aller*. Le passé récent peut s'exprimer au moyen du verbe *venir*, ex. : *il vient de partir*. Remarquer que les verbes de mouvement sont dans les deux cas conjugués au présent.

3. a. *Il a surtout besoin d'ordre et de clarté :* prop. principale.

b. *Ayant toujours en vue le peuple et la voie :* prop. subordonnée (le part. présent *ayant* équivaut à *parce qu'il a*), compl. circ. de cause de la principale.

c. *Auquel il parle :* prop. subordonnée par le pron. relatif *auquel*, compl. de l'antécédent *peuple*.

d. *Où il conduit ceux :* prop. subord. par le pron. relatif *où*, compl. de l'antéc. *voie*.

e. *Qui croient en lui :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. de l'antéc. *ceux*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Trois voyageurs se rencontrent par une chaude journée auprès d'une source entourée d'arbres. Ils découvrent au bord de l'eau une pierre sur laquelle sont tracés ces mots : « Ressemble à cette source. » Chacun des trois voyageurs interprète l'inscription d'une façon différente. Faites-les parler.*

➔ INDICATIONS. — Bien signaler les circonstances de la découverte : c'est après une chaude journée de marche et de fatigue que les trois voyageurs découvrent la source. Tout naturellement, l'un au moins d'entre eux exaltera leur reconnaissance commune. Ressembler à cette source n'est-ce pas, tout comme elle, apaiser les besoins de ceux qui souffrent, venir en aide aux malheureux que le sort a frappés et s'appliquer, de son mieux, à soulager leurs misères quelles qu'elles soient.

Le second voyageur pourra donner de l'inscription une interprétation un peu différente : la source est modeste, elle se cache sous les arbres, aucun bruit ne signale sa présence, lui ressembler, c'est faire le bien discrètement et sans ostentation choquante.

Si la source peut étancher la soif des voyageurs, c'est que son eau est claire et pure, aucune souillure n'est venue la contaminer et sa belle limpidité seule lui permet de faire le bien. Appliquons-nous donc à garder un cœur jeune et bon, que l'expérience nous apporte la sagesse mais qu'elle n'endurcisse point nos sentiments. Aimons la vérité, la clarté et efforçons-nous de mettre dans notre vie morale cette limpidité qui fait si belles les eaux de la petite source.

III. **HISTOIRE.** — *L'Afrique était fort peu connue au début du XIXe siècle. Elle se trouve*

CHARRIER. COMMENT DÉVELOPPER UN SUJET PÉDAGOGIQUE. 11 fr.

partagée entre diverses puissances européennes au début du XXe siècle.

Indiquez sommairement comment se sont poursuivis au cours du XIXe siècle cette connaissance du continent africain et ce partage.

(*Explorations principales et traités principaux.*)

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'activité coloniale s'est réveillée au XIXe siècle chez les grandes puissances en quête de débouchés et de marchés nouveaux. L'Afrique, où la France et l'Angleterre ont d'importantes possessions, s'est trouvée presque entièrement partagée entre les diverses puissances européennes.

II. **Formation d'un empire colonial français en Afrique du Nord.** — a. *La conquête de l'Algérie.* — De 1830 à 1870 (Voir le Manuel).

b. *L'occupation de la Tunisie* (1881). — Voir le Manuel.

Ces acquisitions furent complétées par l'établissement de notre protectorat sur le *Maroc* après l'accord franco-anglais de 1904, la conférence d'Algésiras (1906), les expéditions de la Chaouïa (1908) et de Fez (1911) et l'accord franco-allemand de 1911.

III. **La question d'Égypte.** — Son importance depuis le percement du *canal de Suez* par le Français F. de Lesseps (1869). Troubles d'Alexandrie (1882), intervention anglaise en Égypte et au Soudan égyptien (1882-1884) ; expédition française (mission Marchand) et incident de Fachoda (1898) ; l'Angleterre, maîtresse de l'Égypte (1899).

IV. **Découverte et partage du reste de l'Afrique.** — a. *Les principaux explorateurs et leurs découvertes.* — Les voyages du missionnaire écossais *Livingstone* en Afrique australe et sur le Zambèze. Exploration du Congo par *Stanley* (1873-1877), puis par *Savorgnan de Brazza* (1875-1895) (V. un Manuel). En Afrique occidentale et au Sahara, missions françaises *Foureau-Lamy* et *Gentil* (1900).

b. *Le partage de l'Afrique.* — *La conférence de Berlin* (1885) (V. un Manuel). L'*Etat du Congo* attribué au roi des Belges ; formation d'une *Afrique occidentale française* (A. O. F.) et d'une *Afrique équatoriale française* (A. E. F.) (Congo français). Conquête et occupation de Madagascar (1895-1896). Formation d'un *empire colonial allemand* (Togo-Cameroun Sud-Ouest africain et Afrique orientale) (V. Atlas). Ces possessions ont été perdues à la suite de la guerre de 1914-1918.

Expansion anglaise. — Au nord-ouest (Gambie, Sierra-Leone, Côte d'Or, Nigeria) et en *Afrique australe* (V. un Manuel) ; l'œuvre remarquable de *Cecil Rhodes* ; la guerre des Boërs (1899-1902) et la formation de l'*Union sud-africaine* (1909).

Possessions italiennes. — Erythrée et Somalie ; échec de l'Italie en Abyssinie (défaite d'Adoua, 1896) ; conquête de la Tripolitaine, en 1911, de l'Ethiopie en 1936.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Bordeaux, juillet 1932). — 1. **Algèbre.** — *On a laissé tomber une pierre au fond d'un puits profond et on a entendu le bruit de la chute au bout de 4 s. 1/2. Quelle est la profondeur du puits? On sait que le son parcourt 340 m. par seconde. L'accélération est 9 m. 8. Vérifier par un graphique.*

➔ SOLUTION. — Soit x mètres la profondeur du puits ; si la durée de la chute de la pierre est t secondes, on sait que : $x = \frac{1}{2} tg^2 = 4{,}9\, t^2$.

Or le temps mis par le son pour parcourir x mètres est :

$$\frac{x}{340} \text{ secondes ; donc :}$$

$$t + \frac{x}{340} = 4{,}5 \text{ ; ou } t = 4{,}5 - \frac{x}{340}.$$

L'équation du problème est donc :

$$x = 4{,}9 \left(4{,}5 - \frac{x}{340}\right)^2$$

En chassant les dénominateurs et ordonnant, on obtient l'équation équivalente :

$$4{,}9\, x^2 - 130\,594\, x + 11\,470\,410 = 0,$$

$$\text{d'où } x = \frac{65\,297 \pm \sqrt{4207493200}}{4{,}9}.$$

On peut vérifier que la plus grande racine est supérieure à la distance que parcourt le son en 4 sec. 5 ; elle n'est pas acceptable.

La plus petite seule convient ; on trouve :

$$x = 88 \text{ m.}$$

➔ VÉRIFICATION GRAPHIQUE. — On construit, avec les mêmes axes, la parabole dont l'équation est : $x = 4{,}8\, t^2$, qui est le graphique de la chute de la pierre et la droite qui est le graphique de la marche du son. La pente de cette droite est — 340 ; elle rencontre l'axe des espaces en un point P dont l'ordonnée est un nombre p à déterminer. L'équation :

$$x = -340\, t + p \text{ ;}$$

est vérifiée pour $x = 0$, $t = 4{,}5$. Donc :

$$0 = -340 \times 4{,}5 + p,$$

et :

$$p = 340 \times 4{,}5 = 1530.$$

On construit 2 points de cette droite, par exemple les points de coordonnées :

$t = 4{,}5$, $x = 0$ et $t = 4$, $x = 170$.

La droite coupe la parabole au point M ayant pour ordonnée 88. L'abscisse de ce point, environ 4,25, donne la durée de la chute de la pierre.

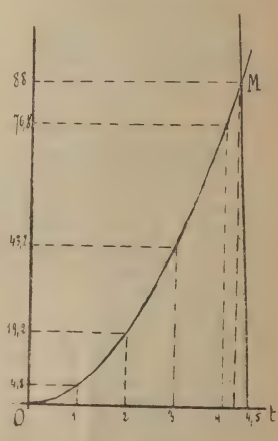

2. **Géométrie** (B. É., Maroc, octobre 1934). — *On considère un plan fixe P et, dans ce plan 2 points fixes A et O. Soient AX une demi-droite perpendiculaire au plan P et B un point fixe de AX. Un plan Q pivote autour de AX. On abaisse de O la perpendiculaire sur l'intersection des plans P et Q. Soit M le pied de cette perpendiculaire.*

1° *Montrer que OM est perpendiculaire à Q.*

2° *On joint BM et BO. Evaluer en fonction de OA = a, AB = b, OM = d, le volume et la surface totale de la pyramide BAOM.*

Application numérique : OA = AB = 10 cm. ; OM = 6 cm.

3° *Quelle est la courbe décrite par le milieu N de BM quand le plan Q tourne autour de AB?*

➔ SOLUTION. — 1° AB étant perpendiculaire au plan P est orthogonale à toutes les droites de ce plan et en particulier à OM. Donc OM est orthogonale à deux droites non parallèles du plan Q, AB et, par hypothèse, à AM ; elle est perpendiculaire à Q.

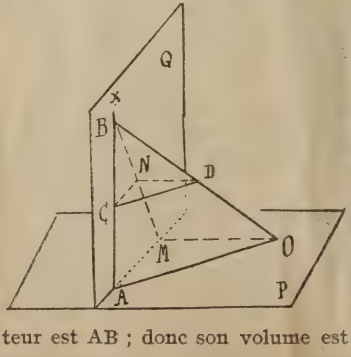

2° Si l'on prend comme base de la pyramide le triangle rectangle OMA, sa hauteur est AB ; donc son volume est :

HUISMAN. Contes et légendes du moyen âge français. *Broché.* **11 fr.** *Relié.* **15 fr.** *toile noire.* **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

L'économie.

I. L'exemple.

1. Les pièces d'or de Firminie. — *Firminie Mauroy appartenait à une riche famille ; son père, pour encourager ses efforts, lui payait chaque semaine les bons points qu'elle avait obtenus et lui laissait la libre disposition de l'argent qu'elle gagnait ainsi par son travail.*

Etonnée de ne lui voir acheter aucun des objets qui tentent ordinairement les enfants, sa mère lui demanda un jour ce qu'elle faisait de son argent.

— Oh ! mère, répondit-elle, je le mets en réserve.

— Qu'as-tu envie d'acheter? Un livre, une grosse poupée, quoi donc?

— Non, je ne désire rien. J'ai assez de jouets et de livres.

La figure de la mère s'illumina. Sans doute Firminie voulait faire une bonne œuvre ; peut-être avait-elle en vue quelque pauvre enfant dans la misère.

— Et combien as-tu maintenant? demanda-t-elle à sa fille.

— Presque deux cents francs... et tout en si jolies pièces ! Quel beau petit trésor, si vous saviez ! Je le regarde tous les jours, et en le voyant je suis bien contente.

— Mais, enfin, qu'en feras-tu !

— Je l'augmenterai chaque semaine, afin qu'il devienne bien gros.

La pauvre mère avait compris ; l'avarice était née dans ce cœur d'enfant. Firminie aimait l'argent, non à cause du bien qu'il aide à faire ou des plaisirs qu'il peut donner, mais l'argent pour l'argent.

Oh ! quelle triste découverte !

Elle laissa sa fille et réfléchit. Le lendemain matin, elle la conduisit dans une étroite mansarde où la misère avait établi sa demeure. Une pauvre malade, ses cinq enfants qui pleuraient en demandant du pain : tel fut le spectacle qui s'offrit à ses regards. Elle avait encore bon cœur, et son émotion réjouit sa mère, qui l'emmena en promettant de revenir le lendemain.

— Vous ne leur avez rien donné, dit tristement Firminie.

— C'est que je te réserve cette pauvre famille, mon enfant ; je t'y ai conduite afin que tu aies le bonheur de la secourir toi-même.

— Mais, ma mère, avec quoi?

— N'es-tu pas riche?

— Je n'ai que des pièces d'or.

— Eh bien ! cet or, à quoi sert-il, enfermé dans ta cassette ! Ne sera-t-il pas plus utile transformé en chauds vêtements, en nourriture et en médicaments pour ces infortunés que tu viens de voir?

Il y eut chez Firminie un moment d'hésitation : elle aimait tant son petit trésor ! Mais la voix de sa conscience l'emporta.

— Oh ! Oui, vous avez raison, s'écria-t-elle en se jetant au cou de sa mère. Je leur donnerai tout, tout. Je ne veux rien garder de ces vilaines pièces qui, je le sens maintenant, ne peuvent me rendre heureuse.

(Allou, *Cours de morale*, Delagrave.)

2. La gaspilleuse. — *Il y avait, une fois, une jeune fille qui était jolie, mais négligente et paresseuse. Quand on l'obligeait à filer, elle s'en acquittait avec tant d'ennui que, plutôt que de démêler les pelotons de filasse qui se rencontraient dans le lin, elle en arrachait des poignées tout entières qu'elle jetait à terre auprès d'elle. Sa servante, qui était une fille laborieuse, ramassait tous les brins de filasse, les nettoyait, les filait bien fin et elle s'en fit faire une jolie robe.*

Un jeune homme avait demandé la gaspilleuse en mariage, et la noce allait se faire. Le soir avant ce grand jour, l'active servante dansait gaiement avec sa robe neuve ; la future se mit à chanter :

La fillette se fait gloire
Des restes de mon fuseau.

Le fiancé lui demanda ce qu'elle voulait dire ; elle lui raconta qu'avec le lin qu'elle avait jeté au rebut sa chambrière s'était fait une robe. Le jeune homme, apprenant cela, et voyant la nonchalance de l'une et l'activité de l'autre, laissa sa fiancée, s'adressa à la servante et la prit pour sa femme.

(Grimm, *Contes choisis*, Hachette.)

II. La réflexion.

Qu'est-ce que l'économie ? Qu'est-ce que l'épargne ?

Quelles sont les conséquences de l'économie et de l'épargne ?

L'économie nous met à l'abri du besoin. C'est un devoir de conservation.

C'est aussi un devoir de dignité, car l'expérience nous apprend que la pauvreté et la misère nous mettent dans la dépendance d'autrui et que le besoin fait contracter des dettes ou conduit à la mendicité. Celui qui sait ménager ses moyens d'existence s'assure donc, dans l'avenir, non seulement l'existence, mais l'indépendance. En se privant de plaisirs passagers et médiocres, on achète ce qui vaut mieux : la dignité.

C'est aussi un devoir envers les autres. Elle les libère de la nécessité de nous secourir et elle nous permet, au contraire, d'être charitable.

Les multiples qualités d'une personne économe :

Elle est prudente et sobre, intelligente (il faut être habile, ingénieuse pour « joindre les deux bouts »).

Elle est courageuse (plus elle travaille, plus elle économise).

Elle a du caractère (il n'est pas toujours aisé de résister à la tentation d'acheter des choses superflues).

Epargner est un devoir. Ce n'est pas à dire que nous devions avoir le culte de l'argent. L'honnête homme s'efforce d'acquérir, par le travail, l'aisance et l'indépendance ; mais ses désirs sont modérés, il ne se passionne pas pour l'argent, surtout il ne cherche pas à s'enrichir par des coups de hasard, des spéculations aventureuses et d'une probité douteuse. Il faut blâmer le jeu. Il faut blâmer l'avarice (faire lire quelques passages de *L'Avare*, de Molière, et d'*Eugénie Grandet*, de Balzac).

Souvent, dans la société, on estime, à tort, les gens pour ce qu'ils ont et non pour ce qu'ils valent. « Vous êtes dans les meilleurs termes avec M. Barbançon, qui est une lourde bête..., dit un personnage de la comédie *Les effrontés*,

Waltz. HISTOIRES POUR PETIT FRANÇOIS..... 15 fr.

d'E. Augier. — C'est un honnête homme. — Le salueriez-vous s'il était pauvre ? — S'il était pauvre, je ne le connaîtrais pas. — C'est donc uniquement sa fortune que vous connaissez et son argent que vous saluez ? » Ce qui mérite d'être salué, ce n'est pas l'argent, c'est le travail honnête qui le procure.

L'économie, c'est, finalement, la vertu d'employer son bien judicieusement.

Il ne faut pas rougir d'être économe. Se défier de la maxime : « J'aime mieux faire envie que pitié », qui pousse au faux luxe, aux dépenses de vanité et qui cause des catastrophes domestiques fréquentes. « Les femmes de condition modeste qui s'engagent dans la course au luxe moderne se condamnent à rogner sur le budget de la table, du service, des enfants même, pour payer les frais de laborieuses toilettes, contre-façons du luxe que le luxe vrai humiliera. Vainement elles recommencent sans cesse leur effort, il les conduit infailliblement à de nouvelles déceptions. » (Jacob.) Si ces femmes pouvaient réfléchir et devenir économes, employer judicieusement l'argent de leur ménage, elles s'épargneraient de grandes souffrances (inquiétude du lendemain, peur des reproches, blessures d'amour-propre, soucis domestiques et familiaux), quelquefois de grandes fautes et elles assureraient à leur vie la dignité, qui en est le plus bel ornement.

Se souvenir qu'il n'est pas de petites économies.

Comment comprenez-vous les maximes suivantes de Franklin :

« Plus la cuisine est grasse, plus le restaurateur est maigre. »

« Les étoffes de soie éteignent le feu de la cuisine. »

« Il faut avoir peur d'acheter à crédit. »

« Il faut dépenser d'après ce qu'on gagne, et non d'après ce que font les autres. »

« Le mensonge monte en croupe de la dette. »

Que signifie l'expression : « L'argent lui brûle les doigts ? »

Citez des exemples de dépenses inutiles que vous avez vu faire autour de vous ; que vous avez faites vous-même.

Qu'y a-t-il de respectable dans la richesse.

Comprenez-vous bien : « L'avare n'amasse que pour amasser : ce n'est pas pour fournir à ses besoins, il se les refuse ; son argent lui est plus précieux que sa santé, que sa vie, que son salut, que lui-même ; toutes ses actions, toutes ses vues, toutes ses affections ne se rapportent qu'à cet indigne objet. » (Massillon.)

Le *cours élémentaire* copiera : « Epargnons, même de petites choses. » Le *cours moyen* copiera : « Soyez prévoyants ; songez au lendemain. Faites des économies sur vos gains de chaque jour. Epargnez ; gardez-vous de toute dépense inutile. Ne vous laissez pas séduire par les profits rapides et faciles : ils ne sont pas toujours honnêtes. N'aimez pas l'argent pour lui-même, mais pour ce qu'il procure. Ayez des goûts modestes et des besoins modérés. »

III. L'action.

Comment peut-on économiser ?

Il faut travailler sérieusement et régulièrement.

Il faut avoir soin de ses vêtements, de son mobilier, de ses outils, de tout ce que l'on possède.

Il faut être ingénieux et savoir tirer parti de tout : il n'est pas de petits profits, il n'est si peu qui n'aide.

Il faut être capable de modérer ses besoins et ses désirs.

Il faut subordonner ses dépenses à son gain et établir son budget. La famille qui ne s'en donne pas la peine vit à la merci du hasard, elle est toujours pauvre.

L'art de tenir son ménage : l'économie domestique. Apprendre aux jeunes filles l'art d'acheter. « Il n'y a rien de plus cher que ce qui est bon marché et dont on n'a pas besoin. » L'art de tirer parti de tout, d'utiliser « les restes » ; l'art d'établir un budget. Une partie de la misère ouvrière vient de l'incompétence choquante des jeunes filles du peuple dans l'art ménager et dans leur médiocre désir de s'y initier. « Partout, chez les pauvres gens, où la femme sait bien soigner le linge, tenir le fourneau et régler son livre de comptes, faire acte de bonne ménagère, un bien-être règne, en dépit des maigres ressources, bien-être relatif sans doute, mais néanmoins appréciable. » (H. Lavedan.) Il ne faut pas acheter à crédit.

Que doit-on faire de ses économies ?

Les divers modes de placement, les diverses œuvres de prévoyance. Être en garde contre les escrocs qui offrent des placements à des taux trop beaux (beaucoup supérieurs, par exemple, à celui des rentes sur l'État).

Quelques pratiques louables : la tirelire, le livret de caisse d'épargne. Ne pas laisser les enfants dans l'ignorance du coût des denrées, de la cherté de la vie, de la valeur de l'argent.

ÉDUCATION CIVIQUE

Devant la Cour d'assises.

I. *Instruction de l'affaire :* elle est faite par le *juge d'instruction*. S'il estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le prévenu, il rend une *ordonnance de non-lieu*. S'il estime qu'il y a crime, il renvoie le prévenu devant la *Chambre des mises en accusation* de la Cour d'appel. Celle-ci examine, à son tour, l'affaire, rend une ordonnance de non-lieu ou défère l'inculpé à la Cour d'assises. On cherche à éviter, de cette façon, l'erreur judiciaire, toujours possible.

II. *Devant la Cour d'assises :* elle est formée de trois juges : le président et deux assesseurs. Elle comprend aussi : le Ministère public (procureur de la République) et le jury (douze citoyens tirés au sort).

Un procès. — Dès l'ouverture de la première audience, le président tire au sort les jurés, qui prêtent serment. Il interroge ensuite l'accusé, puis les témoins (de l'accusation et de la défense). Le Ministère public prononce son *réquisitoire*, auquel le défenseur répond par sa *plaidoirie*. L'accusé s'exprime en dernier lieu. Tous les droits sont donc pris en considération. Les débats terminés, le président remet au chef du jury une liste de questions auxquelles les jurés doivent répondre par oui ou par non. Le jury se retire pour délibérer. A la reprise de l'audience, le chef du jury lit les réponses. Le Ministère public requiert l'application de la peine. La Cour se retire ensuite pour délibérer et rentre pour prononcer son arrêt.

M. Henon.

GUY-GRAND. C. DE MORALE A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (1re année). *Chaque vol.* Br. 12 fr.
C. D'ÉDUC. CIV. A L'USAGE DES C. C. ET DES E. P. S. (2e année). *Chaque vol.* Rel. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Additions et soustractions avec retenues.

Exercices. — 1. *Louis avait 37 f. dans sa bourse. Il a encore reçu 15 f. de son oncle. Combien a-t-il alors dans sa bourse ?*

2. *Dans une boîte, il y avait 72 plumes. On en a pris déjà 28. Combien en reste-t-il ?*

3. *Un libraire vend un jour 17 livres de lecture, le lendemain 45 livres de calcul. Combien a-t-il vendu de livres pendant les deux jours ?*

4. *Quinze nouveaux élèves sont admis dans une classe qui en compte déjà 26. Combien cela fait-il d'élèves au total ?*

5. *Dans ma classe, il y a 54 élèves ; 17 manquaient ce matin. Combien y avait-il d'élèves présents ce matin ?*

6. *Un marchand de fagots avait emporté 4 douzaines de fagots. Il en vend 29. Combien lui reste-t-il de fagots à vendre ?*

7. *Je donne 80 f. pour payer une marchandise qui vaut 71 f. Combien doit-on me rendre ?*

II. Multiplier et diviser par 8.

Exercice concret. — Chaque élève dispose de 8 boîtes et de petits carrés de carton.

Mettons, dans chaque boîte, un petit carton. Total : 8. Plaçons un carton de plus dans chaque boîte. Cela fait 16 ; encore une fois, mettons un carton dans chaque boîte, nous en avons alors : 24, etc.

Nous obtenons :

$1 \times 8 = 8$ $\quad 2 \times 8 = 16$ $\quad 3 \times 8 = 24$,
$8 \times 1 = 8$ $\quad 8 \times 2 = 16$ $\quad 8 \times 3 = 24$, etc.

Exercice inverse, pour expliquer que :

$8 : 8 = 1$ $\quad 16 : 8 = 2$ $\quad 24 : 8 = 3$
$8 : 1 = 8$ $\quad 16 : 2 = 8$ $\quad 24 : 3 = 8$, etc.

Problème. — Prenons un exemple plus difficile, maintenant que nous savons déjà calculer.

Un ouvrier gagne 6 f. par heure de travail. Combien gagne-t-il en 8 h. de travail ?

Reprenons nos 8 boîtes qui représentent les 8 heures. Dans chaque boîte, combien mettons-nous de cartons représentant 1 f. ? 6. Nous obtiendrons : 6 f. + 6 f. + 6 f. + 6 f. + 6 f. + 6 f. + 6 f. + 6 f. ou **6 f. × 8 = 48 f.**

Inversement, l'ouvrier a gagné 40 f. dans la journée. Combien a-t-il travaillé d'heures, s'il est payé 8 f. de l'heure ?

C'est l'exercice inverse. Prenons nos 8 boîtes et mettons dans chacune le même nombre de jetons jusqu'à épuisement des 40, puisque l'ouvrier gagne 40 f. Combien peut-on placer de jetons dans chaque boîte ? 5. Nous dirons que l'ouvrier a travaillé pendant 5 heures. Nous écrivons :

40 : 8 = 5.

Exercices. — 1. *Etablir la table des 8 et la faire apprendre.*

2. *Compter de 8 en 8 de 8 à 80 ; de 80 à 8.*

3. *Louis travaille 8 heures par jour. Combien gagnerait-il par jour à 7 f. de l'heure ?*

4. *Robert gagne 8 f. de l'heure. Combien doit-il travailler d'heures pour gagner 64 f. ?*

5. *Effectuer :*

$3 \times 8 =$ $\quad 2 \times 8 =$ $\quad 80 : 8 =$ $\quad 80 : 10 =$
$8 \times 3 =$ $\quad 8 \times 2 =$ $\quad 32 : 8 =$ $\quad 32 : 4 =$ *etc.*

III. Initiation géométrique.

On fera découper les figures étudiées dans le cours de l'année, pour les faire reconnaître ensuite.

COURS ÉLÉMENTAIRE

NOTE IMPORTANTE. — Les leçons portant les nos 38-39-40-41-42-43 comprendront dorénavant deux parties : 1° des exercices de calcul mental ; 2° des problèmes classés de revision sur le cours de l'année.

Revision.

Addition. Longueurs. Périmètres.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Calculer :*

$80 + 11 =$ $\quad 15 + 50 =$ $\quad 43 + 23 =$
$15 + 70 =$ $\quad 60 + 27 =$ $\quad 24 + 34 =$
$90 + 18 =$ $\quad 12 + 40 =$ $\quad 65 + 35 =$

2. *Calculer :*

$17 + 34 =$ $\quad 38 + 57 =$ $\quad 28 + 47 =$
$21 + 29 =$ $\quad 63 + 19 =$ $\quad 51 + 39 =$

3. *Il y a 9 voyageurs dans un compartiment et 16 dans un autre. Combien y a-t-il de voyageurs en tout ?*

4. *Combien de m. dans : 1 dam., 3 dam., 4 dam. et demi., 5 hm., 6 hm. un quart, 9 km., 7 km., 8 km. trois quarts ?*

5. *Pour mesurer la longueur d'un champ, on a posé la chaîne d'arpenteur ou dam. 9 fois et le mètre 2 fois. Quelle est la longueur de ce champ ?*

6. *Un enfant doit parcourir 250 m. pour aller en classe. Combien cela fait-il de dam. ? d'hm. ?*

7. *Quel est le périmètre d'un champ carré de 2 dam. de côté ?*

8. *Un champ rectangulaire a pour dimensions 62 m. et 38 m. Quel est le périmètre ?*

9. *Un champ carré a pour périmètre 96 m. Quelle est la longueur de son côté ?*

10. *Un champ rectangulaire mesure 68 m. de pourtour. Sa longueur est 24 m. Quelle est sa largeur ?*

B. Problèmes.

1. **Addition.** — a. *Mon père a gagné en mai 1 025 f. ; en juin 985 f. et en juillet 1 250 f. Combien a-t-il reçu dans ce trimestre ?* RÉPONSE. → **3 270 f.**

b. *Louis a 51 bons points ; Pierre en a 19 de plus que Louis et moi j'en possède 12 de plus que Pierre. Combien avons-nous de bons points à nous trois ?* RÉPONSE. → **203 bons points.**

c. *J'avais l'an dernier 750 f. sur mon livret de caisse d'épargne. Cette année, j'ai fait trois versements : 125 f., 175 f. et 250 f. Quel est mon avoir ?* RÉPONSE. → **1 300 f.**

d. *Une ville de petite garnison se compose de 1 525 fantassins, 620 artilleurs et 75 aviateurs. Quel est l'effectif de la garnison ?* RÉPONSE. → **2 220 soldats.**

e. *A la rentrée de Pâques un libraire a vendu dans une école : 23 histoires de France, 54 arithmétiques et 37 livres de lecture. Combien de livres a-t-il vendus ?* RÉPONSE. → **114 livres.**

f. *Un patron boucher donne à son chef 38 f. par jour et 22 f. à sa caissière. Combien donne-t-il en tout à ces deux employés ?* RÉPONSE. → **60 f.**

g. *Une salle à manger a coûté 2 680 f. A quel prix faut-il la revendre pour gagner 570 f. ?* (2e année.) RÉPONSE. → **3 250 f.**

h. *Dans une salle de spectacle, il y a 5 rangs de fauteuils. Le 1er rang compte 15 fauteuils ; le 2e, 2 de plus que le 1er ; le 3e, 3 de plus que le 2e ; le 4e, 5 de plus que le 3e, et le 5e en contient deux fois plus que le 1er. Combien y a-t-il de fauteuils dans ce théâtre ?* (2e année.) RÉPONSE. → **107 fauteuils.**

i. *J'ai 400 f. à la Caisse d'épargne. A la fin de l'année, chaque centaine de francs me rapporte 3 f. Combien aurai-je alors en tout à la fin de l'année ?* (2e année.) RÉPONSE. → **412 f.**

2. **Longueurs.** — a. *Un chemin a été exécuté par 3 entrepreneurs. Le premier en a fait 6 km. 3 dam. le second 23 hm. 25 m. et le troisième 432 dam. Quelle est en mètres la longueur du chemin ?* RÉPONSE. → **12 675 m.**

MINET, PATIN et DELA...NOY. **Cours pratique d'arithmétique.....** Cours supérieur. *Elève.* . **14.50** *Maître.* **21.50**

b. *Pour arriver au quatrième étage d'une maison, il faut monter 4 escaliers de chacun 20 marches. La hauteur d'une marche est telle, qu'il en faut 4 pour faire une hauteur de 1 m. Quelle est, en mètres, la hauteur de ce quatrième étage au-dessus du sol ?* (2e année.) RÉPONSE. → **20 m.**

c. *Par la route, il y a 512 km. de Paris à Lyon et 351 km. de Lyon à Marseille ? Trouver la distance de Paris à Marseille ?* RÉPONSE. → **863 km.**

d. *Pour payer 18 m. de calicot à 6 f. le mètre, on donne du drap à 12 f. le mètre. Combien de mètres de drap doit-on donner ?* RÉPONSE. → **9 m.**

e. *Je fais 1 200 pas tels, que 5 d'entre eux valent 4 m. Combien, sur la distance parcourue, pourrai-je porter de fois la chaîne d'arpenteur ?* (2e année.) RÉPONSE. → **96 fois.**

f. *Un coupon de 5 m. d'étoffe revient à 75 f. Combien valait la pièce entière de 62 m. ?* (2e année). RÉPONSE. → **930 f.**

g. *Une mercière a revendu 12 f. le mètre du ruban de soie qui lui coûtait 9 f. le mètre. Elle a gagné ainsi 105 f. Combien a-t-elle vendu de mètres de ruban de soie ?* (2e année.) RÉPONSE. → **35 m.**

3. **Les périmètres.** — 1. *Un pré rectangulaire a 128 m. de long et 63 m. de large. Trouver : 1° son demi-périmètre ; 2° son périmètre.* RÉPONSES. → **191 m. et 382 m.**

b. *On entoure avec un treillage un jardin rectangulaire dont les dimensions sont 39 m. et 27 m. Quelle est la longueur du treillage employé ? Quelle dépense fait-on si le m. de treillage vaut 20 f. tout posé ?* (2e année.) RÉPONSE. → **2 640 f.**

c. *Un champ rectangulaire a 138 m. de périmètre. La longueur est double de la largeur. Quelles sont les dimensions de ce champ ? Faire un croquis.* (2e année.) RÉPONSES. → **23 m. et 46 m.**

d. *Une pelouse carrée a 24 m. de périmètre. Quelle est la longueur de son côté ?* RÉPONSE. → **6 m.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

NOTE IMPORTANTE. — A partir du n° 38 et jusqu'à la fin de l'année, nous donnons, pour les cours moyen et supérieur, des questions de calcul mental et des problèmes classés de revision. Les instituteurs et les institutrices trouveront un grand choix d'exercices qui conviennent en fin d'année, surtout pour la préparation des élèves au certificat d'études.

Revision.

Les opérations. Longueurs. Mobiles. Les périmètres. La circonférence. Les échelles. Les intervalles.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Louis a 39 f. et Jacques 15 f. de plus. Combien a Jacques ? Combien ont-ils à eux deux ?*

2. *J'avais 116 f. dans ma tirelire. J'en dépense 87. Que me reste-t-il ?*

3. *J'achète 1 l. de rhum à 210 f. l'hl. et 20 l. de vin à 23 f. le dal. Combien dois-je ?*

4. *Quel est le prix de 9 chaises à 45 f. l'une ? De 11 volumes à 6 f. 50 l'un ?*

5. *Deux ardoises valent 3 f. Quel est le prix de 19 ardoises ? De 21 ardoises ?*

6. *Un terrain carré a 56 m. de côté. Quel est son périmètre ?*

7. *Quel est à 23 f. le kg. le prix de 5 kg., de 50 kg., de 500 kg., de 0 kg. 5 de café ?*

8. *A 24 f. l'are, que valent : 25 ares, 250 ares, 2 a. 5, 0 a. 25 ?*

9. *Le quintal de blé valant 64 f., quel est le prix de : 125 q., 12 q. 5, 1 q. 25, 0 q. 125 ?*

10. *Cinq kg. de café coûtent 105 f. Quel est le prix d'un kg. ?*

11. *Que vaut 1 m. de drap, lorsque 50 m. de ce drap coûtent 1 300 f. ?*

12. *Un l. de bière vaut 0 f. 50. Combien en aura-t-on avec 36 f. ? Avec 3 f. 75 ?*

13. *Vingt-cinq volumes valent 300 f. Que vaut un volume ?*

14. *Le mètre de cordonnet vaut 0 f. 25. Combien en aura-t-on pour 17 f. ? Pour 4 f. 50 ? Pour 6 f. 25 ?*

15. *Cent-vingt-cinq m. d'étoffe valent 1 500 f. Que vaut le m. ?*

16. *Combien y a-t-il de flacons de 0 l. 125 dans un broc de 6 l. 5 ?*

B. Problèmes.

1. **Les opérations.** — a. *Trois bergers conduisent chacun un troupeau. Le premier a 137 moutons ; le second a 39 moutons de plus que le premier ; le troisième a 17 moutons de moins que le deuxième. Quel est l'effectif des trois troupeaux ?* RÉPONSE. → **472 moutons.**

b. *Le plus grand de deux nombres est 340. En retranchant 160 de ce nombre, et 110 du plus petit, on a 395 pour la somme des restes. Quel est le petit nombre ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **325.**

c. *Partager 12 650 f. entre deux personnes de façon que l'une ait 1 276 f. de plus que l'autre ?* RÉPONSE. → **5 687 f. et 6 963 f.**

d. *J'avais à multiplier 629 par 203. Je n'ai reculé que d'un rang mon deuxième produit partiel. Trouver, par une simple multiplication, de combien le produit total a été diminué ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **133 220.**

e. *Un marchand achète 9 pièces de drap de 70 m. chacune à 12 f. le mètre et 4 pièces d'un drap supérieur ayant chacune 10 m. de moins que les premières, mais coûtant 5 f. de plus par mètre. Combien devra-t-il vendre le tout pour faire un bénéfice de 2 f. 50 par mètre ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **13 815 f.**

f. *Maman part au marché avec 125 f. Elle achète d'abord un poulet de 35 f., et, avec l'argent qui lui reste, elle achète autant de kg. de mirabelles qu'elle peut à 3 f. 25 le kg. Combien a-t-elle acheté de kg. de mirabelles ?* RÉPONSES. → **27 kg. et il lui reste 2 f. 25.**

g. *La somme de deux nombres est 168, et leur quotient 6. Quels sont ces deux nombres ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **144 et 24.**

h. *La différence de deux nombres est 132, et leur quotient 12. Quels sont ces deux nombres ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **144 et 12.**

2. **Longueurs.** — a. *On a acheté 59 m. de toile écrue. Le lavage la raccourcit de 0 m. 015 par mètre. On en fait des draps. Les ourlets du haut et du bas prennent 0 m. 008 chacun. Combien de draps de 2 m. 40 de longueur pourra-t-on faire avec cette toile ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **24 draps.**

b. *Le pas ordinaire de l'homme est de 0 m. 80. D'après cela, combien un voyageur doit-il mettre de temps pour parcourir une route de 40 km. en faisant 100 pas par minute ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **500 minutes ou 8 h. 20 m.**

c. *Le voyage en 3e classe, 1 billet simple, coûte 19 cent. 5 par kilomètre ; le billet aller et retour coûte 31 cent. 5 par kilomètre. Calculer le prix d'un billet simple et celui d'un billet aller et retour de Châlons à Strasbourg ? Distance, 331 km.* RÉPONSES. → **129 f. 10 et 104 f. 25.**

d. *On mesure une poutre avec un mètre trop court de 2 mm. 5. On trouve 4 m. 50. Quelle est la longueur exacte de cette barre ?* (Certificat.) RÉPONSE → **4 m. 48 875.**

3. **Mobiles.** — a. *Deux convois partent à la même heure, l'un de Paris et l'autre de Lyon. Distance entre les deux villes : 512 km. Le premier fait 60 km. et le deuxième 68 km. à l'heure. A quelle distance de Paris se rencontreront-ils ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **A 240 km. de Paris.**

b. *Un cycliste part de Paris à 5 heures allant à Orléans, à une vitesse de 20 km. à l'heure. Une automobile part à sa poursuite à 6 h. 30 à une vitesse de 40 km. à l'heure. A quelle heure l'automobile atteindra-t-elle le cycliste ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **A 8 h.**

4. **Les périmètres.** — a. *On a entouré d'un triple rang de fils de fer un herbage rectangulaire de 148 m. de long et 86 m. de large. Tout posé, ce fil de fer dont le mètre pèse 55 g. revient à 1 f. 80 le kg.*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT..... Cours élém. 6 fr. Cours moy. 8.80

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Michel de L'Hôpital et les haines religieuses.

DIRECTIONS. — Les guerres de Religion constituent l'une des périodes les plus tristes de notre histoire. Quelques grands esprits comprirent cependant que ces querelles entre Français étaient lamentables et qu'il était criminel d'imposer par la violence des croyances que chacun devait pouvoir choisir librement.

I. **Les haines religieuses.** — Ce furent d'abord les « petites gens », comme on disait, c'est-à-dire les ouvriers, les bourgeois... qui se convertirent au protestantisme. Mais bientôt des nobles se convertirent à leur tour. Armés, habitués à combattre, ces nobles ne tardèrent pas à organiser les protestants soit pour résister aux persécutions des catholiques, soit (dans les pays où les protestants étaient les plus nombreux) pour forcer les catholiques à changer de religion. De grands seigneurs cherchèrent aussi dans ces querelles une occasion d'agrandir leurs domaines, de se constituer de véritables armées pour résister à celles du roi. Ils se mirent à gouverner leurs provinces, à lever des soldats et des impôts comme si le roi n'existait plus. Catholiques et protestants, grands princes et hommes du peuple en vinrent aux crimes les plus honteux pour se débarrasser de leurs ennemis. On achetait des serviteurs qui étaient chargés d'empoisonner leur maître. Au cours des combats, l'adversaire blessé était le plus souvent achevé, même s'il s'était régulièrement rendu. On faisait mine de se raccommoder avec son voisin, on allait lui rendre visite, on pénétrait dans son château en ami, et soudain des hommes d'armes surgissaient, forçaient les portes, incendiaient le château, massacraient femmes et enfants.

II. **Tentatives d'apaisement.** — La reine Catherine de Médicis, qui redoutait également les Catholiques et les Protestants, essaya d'abord de les mettre d'accord. Aux États généraux de 1560, son chancelier **Michel de L'Hôpital** suppliait les deux partis de renoncer à leur querelle. « *Vos bonnes actions vaudront mieux que vos croyances, leur disait-il. D'ailleurs, vous tenteriez en vain d'imposer votre religion par la force. Le couteau vaut peu contre l'esprit.* »

Ces nobles paroles auraient dû toucher tous les cœurs. Pour que les protestants pussent célébrer paisiblement leur culte, Michel de L'Hôpital les fit autoriser à ouvrir des temples dans les campagnes et dans les faubourgs des villes. Mais ni les protestants ni les catholiques n'étaient disposés à se supporter et à se respecter. Des querelles sanglantes éclataient. La plus célèbre fut le **massacre de Vassy,** qui fut le signal de la guerre civile (raconter).

Tous ceux qui pensaient comme Michel de L'Hôpital furent impuissants à empêcher la catastrophe. Les protestants qui avaient été jusqu'alors dispersés se groupèrent et s'organisèrent pour mieux se défendre. Des bandes armées parcoururent la France, comme à l'époque de la guerre de Cent ans. On tuait pour piller et aussi pour épouvanter les adversaires.

COURS MOYEN

La tentative de Restauration monarchique.

Thiers avait rétabli l'ordre dans Paris, libéré le territoire, réorganisé l'armée. Les partis politiques qui avaient renoncé à leur querelles, pour le soutenir dans son œuvre nationale, pensèrent dès lors qu'il était temps pour eux de réaliser leur programme. Thiers n'avait pas caché que, cédant au vœu du plus grand nombre des Français, il défendrait la République. C'est ce que n'admettait pas la majorité monarchique de l'Assemblée. Le 24 mai 1873, Thiers était contraint à donner sa démission et remplacé par Mac-Mahon, l'homme des droites.

I. **La question du drapeau.** — Mac-Mahon et son ministre de Broglie devaient préparer la restauration. Des poursuites furent aussitôt engagées contre les républicains et leurs chefs. Le pays y répondit en envoyant de nouveaux républicains à l'Assemblée, à l'occasion d'élections partielles.

Légitimistes et orléanistes avaient chacun leur prétendant au trône. Jusqu'alors divisés, ils se mirent d'accord, après de longues négociations : le comte de Chambord serait d'abord roi de France sous le nom d'Henri V ; le comte de Paris (héritier de Louis-Philippe) succéderait à Henri V.

Toutefois, le plus grand nombre des monarchistes voulait que le futur roi restât soumis à une constitution et qu'un parlement libre gouvernât avec lui la France. Le comte de Chambord, digne héritier de Charles X, acceptait difficilement le contrôle parlementaire. En outre, il prétendait remplacer le drapeau tricolore par le drapeau blanc.

On put croire cependant qu'il ferait des concessions. Déjà les carrosses étaient commandés pour l'entrée d'Henri V dans sa bonne ville de Paris. Guirlandes et lampions qui devaient illuminer la capitale étaient confectionnés en hâte.

La question du drapeau continuait néanmoins à inquiéter quelques partisans. Mac-Mahon (qui se disait pourtant légitimiste) n'hésitait pas à déclarer que, devant le drapeau blanc, « les chassepots partiraient d'eux-mêmes ». De son côté, le comte de Chambord se refusait à abandonner le drapeau blanc. Henri V ne pouvait avoir que le drapeau d'Henri IV, disait-il. Il espérait le faire accepter en montant sur le trône. Par contre, il consentait à respecter une constitution. Élaborée par les droites de l'Assemblée, cette constitution aurait été ensuite octroyée à la France, par le roi. On sauverait ainsi les apparences : le roi serait contrôlé par un parlement, mais ce contrôle ne lui serait pas imposé, il l'accorderait comme de lui-même.

Le 22 octobre 1873, un groupe de monarchistes croyait résumer la situation en écrivant : « L'accord est complet, absolu entre les idées de M. le comte de Chambord et celles de la France libérale... Le drapeau tricolore est maintenu. » Cinq jours après, le comte de Chambord protestait contre cette déclaration. Il répétait que son honneur lui commandait de conserver le drapeau blanc, auquel il ne renoncerait jamais.

II. **Un régime provisoire, en attendant.** — Les royalistes étaient consternés. Mais ils ne désarmèrent pas encore. Puisque la Restauration était impossible avec le comte de Chambord, on attendrait qu'il fût possible de la tenter avec un autre. Pour cela, il fallait que l'Assemblée se maintînt au pouvoir : de nouvelles élections risquaient d'être favorables aux républicains. A la voix de Gambetta et de ses amis, les idées de 1848 redevenaient familières aux ouvriers et aux paysans.

L'Assemblée décida d'organiser un gouvernement provisoire qui permettrait d'attendre l'occasion favorable et d'en profiter. La minorité républicaine protestait : c'était aller contre la volonté du peuple qui attendait un régime définitif, la République. Les monarchistes voulaient maintenir pour dix ans le maréchal Mac-Mahon à la tête de l'Etat. Leurs adversaires obtinrent finalement que ce chef de l'Etat portât le nom de « président de la République française » et que ses fonctions fussent limitées à une durée de sept ans.

III. **Les lois constitutionnelles.** — Voir le manuel.

COURS SUPÉRIEUR

Le pangermanisme (suite).

Le voyageur de commerce allemand, instruit dans des écoles spéciales de la langue, des mœurs et des

KŒNIG (Mlle). RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

besoins de la clientèle étrangère, enlevait les commandes. Les Balkans, la Turquie, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, l'Italie, le Maroc même... étaient autant de conquêtes du commerce germanique.

I. **Le pangermanisme militaire ou agressif.** — Ces triomphes économiques devaient conduire à des conflits plus redoutables encore. Les grandes puissances du monde s'inquiétaient de cette montée incessante. De leur côté, les industriels et les commerçants allemands, toujours en mal de nouveaux débouchés, attendaient chaque jour plus impatiemment qu'une guerre victorieuse leur donnât les terres et colonies riches en matières premières et qu'elle fît tomber les barrières douanières que les puissances voisines s'efforçaient de maintenir chez elles et dans leurs possessions. Ils tournaient leurs espérances vers l'armée et la flotte de guerre qui devenaient chaque jour plus puissantes.

Leur propagande encourageait dans le peuple toutes les vieilles haines que les patriotes prussiens avaient déjà chantées en 1814, au moment des désastres de l'Empire. Les poèmes, ces chants de colère et de vengeance qui avaient pu être inspirés par la tyrannie de Napoléon, étaient encore répétés cent ans après dans les écoles, dans les universités, au cours des fêtes de gymnastique... Au cours du XIXe siècle, les rancunes et les ambitions allemandes n'avaient cessé de s'exalter. « Ils ne l'auront pas le libre Rhin..., ces avides corbeaux ! », lançait Nicolas Becker. Et un autre prophétisait : « Trois fois bénie l'heure où les balles pleuvront sur la Moselle ! » On rappelait volontiers que Charlemagne, finalement fixé à Cologne, était un empereur allemand ; « *que la patrie allemande devait s'étendre aussi loin que résonne la langue allemande...* ».

L'orgueil allemand avait pénétré jusqu'aux plus humbles. Les *sociétés de gymnastique* soumettaient à une discipline déjà militaire toute la jeunesse des écoles, des universités, de beaucoup d'usines ; on lui inculquait le sentiment de l'honneur, l'esprit de sacrifice à la cause allemande, l'idée que ce sacrifice serait bientôt indispensable, mais qu'il serait définitif et triomphal. Les mêmes enthousiasmes étaient entretenus dans l'âme des jeunes filles groupées en sections féminines. L'Allemagne se préparait ainsi à cette mobilisation de toutes les existences et de toutes les ressources qui devait faire sa force de 1914 à 1918. 850 000 gymnastes en 1908, plus d'un million à la veille de la Grande Guerre, au cours de défilés sensationnels, musiques et bannières en tête, donnaient à l'Allemagne le spectacle et l'orgueil de sa jeunesse athlétique et disciplinée. En mars 1914, le maréchal von der Goltz disait aux étudiants de la « Jeune Allemagne » : « Nous devons avant tout rendre notre jeunesse vigoureuse et joyeuse, pour augmenter la force de notre armée. Livrons à nos officiers des hommes : ils sauront en faire des soldats victorieux. »

Les ambitions du gouvernement et de l'empereur Guillaume II parurent finalement trop timides aux plus exaltés des pangermanistes qui se tournèrent vers un nouveau chef, le jeune kronprinz. « *De tous nos vœux nous appelons un chef qui nous fasse oublier les misères du temps présent, s'écriait l'un d'eux. Notre flotte est assez puissante pour que l'Angleterre la craigne. Notre armée est de nouveau à la hauteur de sa mission. Travaillons à ce que la fringale de nouveaux territoires instinctive dans les masses inspire la décision de procurer au peuple ce qu'il lui faut pour son existence et sa santé.* » Le programme des acquisitions était d'une tragique simplicité, en ce qui concerne la France : « *L'Allemagne a le devoir de s'emparer de toute la portion du territoire français qui lui semblera nécessaire pour assurer définitivement la tranquillité et de ne pas hésiter à faire le vide sur ce territoire pour le livrer à des colons.* » Les plus accommodants précisaient : Briey et la Lorraine, la région du Nord, l'Empire colonial français et 100 milliards de tribut.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays de l'élevage.

Sur les versants des Monts Dores.

I. La montagne. — Rappeler les caractères de la Beauce et dégager les contrastes. L'ALTITUDE : 1 200 à 1 500 mètres, ne permet pas aux hommes d'y rester l'hiver ; en été, c'est le domaine des troupeaux, « l'estive ». SOL TOURMENTÉ : au loin, les sommets des Monts Dores dominent des massifs élevés, mais aux pentes douces, des buttes verdoyantes, des « montagnes hospitalières ». De place en place, des blocs de granit trouent le manteau de verdure. L'eau ruisselle partout : ruisseaux, cascades, « vasières » dans les creux.

II. La vie dans la montagne.

LES PLANTES. — Région de pâturages, plus verdoyants vers le bas des vallées : graminées, gentianes, herbes odorantes, genêts (dont les chèvres broutent la pointe). Les arbres apparaissent plus bas (maisons où l'habitant demeure toute l'année.)

LES ANIMAUX. — Troupeaux qui passent six mois dans la montagne. (Idée de ces troupeaux : 200 têtes, des vacheries d'Aubrac.) Constitués par la race ferrandaise, à la belle robe rouge, aux grandes cornes, qui égayent les solitudes du tintement de leurs clochettes. Porcs élevés près des burons.

LES HOMMES. — Région inhabitée : BURONS, dispersés dans les régions d'estives. Fermes encloses de murs de pierres sèches, plus bas.

Au buron se concentre toute l'activité.

ASPECT. — Gravures : rechercher comment la construction est adaptée au climat et au genre de vie.

A L'INTÉRIEUR. — L'ÉCURIE avec ses curieuses mangeoires, son sol aux deux pentes, dallé de granit, sans litière. LA LAITERIE avec ses ustensiles pour la fabrication du fromage, sa cave profonde, ses étroites fenêtres et le lit des deux hommes. LA PORCHERIE.

LE TRAVAIL. — Fabrication du fromage : la « fourme » ou *Cantal*, le *saint-nectaire*, mottes de 7 à 8 kilogrammes, en atteignant jusqu'à 50 parfois, et restant deux ou trois mois dans la cave avant d'être porté au marché.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Afrique du Nord.

INDICATIONS. — *Établir les relations entre les facteurs géographiques et les grandes zones longitudinales. Insister sur la mise en valeur. Vue d'ensemble sur les traits physiques, mais étude séparée des trois territoires au point de vue de la géographie humaine.*

I. Le milieu physique.

Péninsule massive, douée d'une unité physique incontestable (traits communs du relief, du climat et de la végétation).

« L'Afrique du Nord, pays méditerranéen, appa-

BERNARD et REDON Petite Hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. gén. (C. sup.) 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La pêche.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les compléments du verbe : *à qui ? à quoi ?* Le futur : *ne pas.*

I. CAUSERIE OU LECTURE

LA PÊCHE A LA LIGNE

Jean s'en est allé de bon matin avec sa sœur Jeanne, une gaule sur l'épaule, un panier sous le bras, le long de la rivière. Jean et Jeanne n'aiment la rivière ni pour les verts feuillages de ses bords, ni pour ses eaux pures où le ciel se mire. Ils l'aiment pour le poisson qui est dedans.

Ils s'arrêtent à l'endroit le plus poissonneux. Jeanne s'assied sous un saule. Ayant posé ses paniers à terre, Jean déroule sa ligne. Elle est simple : une gaule avec un fil et une épingle recourbée au bout du fil...

Le bouchon plonge. Il tire vivement le fil au bout duquel brille un éclair d'argent. Un goujon s'est pris à l'épingle.

ANATOLE FRANCE.
(*Filles et Garçons*, Hachette, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Où s'en vont Jean et Jeanne ? — Qu'emportent-ils ? — Qu'espèrent-ils attraper ? — Où s'installent-ils ? — Que fait Jeanne ? — Que fait Jean ? — Comment est composée sa ligne ? — Que fait son bouchon ? — A ce moment, que fait Jean ? — Quel poisson est pris ? — Que fait ce poisson ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un pêcheur à la ligne. — 2. Une ligne de pêcheur. — 3. Un seau à poissons. — 4. Un poisson. — 5. Une épuisette.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Une ligne de pêcheur*** (objet ou dessin). — **Les noms :** une gaule, une canne, le fil, le crin, l'hameçon, les plombs, le bouchon ou flotteur. — **Les qualités :** une gaule légère, flexible, élastique ; une canne démontable, un crin fin et solide ; l'hameçon recourbé, aigu ; le flotteur léger. — **Les actions :** le pêcheur s'installe, monte sa ligne ; il l'amorce, la lance, surveille le bouchon ; il lève sa ligne, retire le poisson.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Une ligne, un flotteur, un hameçon, un poisson, un seau à poissons, une épuisette, un pêcheur.

Idée du complément. — Faire trouver oralement des compléments, puis faire copier. — Le pêcheur s'installe au bord de la rivière ; il monte sa ligne et cache l'hameçon avec un ver ; il lance sa ligne, surveille le bouchon ; bientôt il lève sa ligne et retire un poisson.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jouons au pêcheur à la ligne.** (*Chaque enfant est muni d'une gaule et d'une ligne montée.*) Le maître questionne. Les élèves miment et répondent. Pêcheur, où vas-tu ? Qu'emportes-tu ? Que feras-tu ou que fais-tu ? etc. — 2. **Poisson de mer ou de rivière.** (*Utiliser gravures ou dessins au tableau.*) Le maître nomme un poisson. Les élèves le nomment, poisson de mer ou de rivière. Ex. : sardine. — La sardine est un poisson de mer. — 3. **Jouons au poisson.** (*Poisson rouge dans un aquarium.*) Faire observer et questionner. Que fais-tu, poisson ? Les élèves répondent : je nage, je plonge, je monte à la surface, je vire, je respire, je bondis hors de l'eau, etc.

5. **CONJUGAISON.** — Futur : *ne pas.* — Utiliser les verbes du vocabulaire et de l'exercice de langage : monter sa ligne, lancer sa ligne, surveiller le bouchon, retirer le poisson, nager, plonger, bondir, etc.

III. RÉCITATION

DANS LA RIVIÈRE

Gardon est en quête,
Il attend ! Il guette !
Clouc ! Un hameçon
Pour toute pâture !
Tu sens sa piqûre.
Laisse-le, glouton !
Ah ! pauvre poisson,
Gare à la friture !

ANNAIK LE LÉARD.
(*Le Joli petit Bois*, Éditions Aubert, Saint-Brieuc.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms personnels : *le, la, les.* — Conjugaison négative.

I. RÉCITATION

L'ÉCREVISSE

L'écrevisse noiraude et nue,
Côtoyant l'herbe et le caillou
Que l'eau baigne de son glou-glou,
S'aventure lente et cornue.

Sa queue annelée et charnue
L'emporte à rebours tout à coup,
L'écrevisse noiraude et nue
Côtoyant l'herbe et le caillou.

Et si, frôlant sa peau grenue,
Vous l'avez jointe dans son trou,
Gare aux cisailles à fin bout
Que darde, quoique maintenue
L'écrevisse noiraude et nue !

LÉON BOYER.
(*Genêts et rocailles.*)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION.** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Le costume du pêcheur à la ligne. — Le matériel du pêcheur à la ligne. — Un filet de pêcheur. — Un poisson hors de l'eau. — Votre mère écaille et vide le poisson.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Votre mère écaille et vide un poisson.*** (*Réaliser la scène devant les élèves.*) — *Questionnaire.* — De quel poisson s'agit-il ? — Quelle est la forme de son corps ? (*Dessiner, faire dessiner et faire nommer les différentes parties.*) — Quelle est la couleur, la forme, la disposition de ses écailles ? — Comment dispose-t-on le poisson pour l'écailler ? — Comment râcle-t-on ? — Que font les écailles ? — Comment ouvre-t-on le ventre du poisson ? — Qu'y voit-on ? — Comment est la vessie natatoire ? — Comment sont les œufs ? — Y a-t-il du sang ? — Comment est-il ? — Comment nettoie-t-on l'intérieur du poisson ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La pêche.*** — **Noms :** la rivière, les étangs, la mer ; le poisson, le pêcheur ; le filet, la ligne, l'hameçon, l'appât ; les ouïes, les nageoires, les écailles. — **Adjectifs :** une rivière poissonneuse, un pêcheur patient, le poisson étourdi, vorace ; les écailles luisantes. — **Verbes :** dérouler sa ligne, lancer son filet, amorcer sa ligne ; mordre, mordiller, frétiller.

4. **EXERCICES.** — *a.* **Faites une phrase avec chacun des verbes du vocabulaire.** — 1. Le pêcheur

SOUCHÉ. La lect. et le franç. C. élém. (2e degré). *Elève.* . 7.70 *Maître.* 12 fr. C. moy. (1er degré). *Elève.* . 9.25 *Maître.* 15 fr.

(*déroule*) sa ligne. — 2. Le pêcheur (*lance*, son épervier au milieu de l'étang. — 3. Le pêcheur (*amorce*) sa ligne avec un ver ou une sauterelle. — 4. Le poisson imprudent (*mord*) à l'appât. — Le brochet vorace (*mordille*) l'hameçon. — 6. Le poisson retenu par l'hameçon (*frétille*) au-dessus de l'eau. — *b*. **Trouvez avec les noms suivants des adjectifs en *eux* et joignez chacun d'eux à un nom :** poisson (*poissonneux, un étang poissonneux*), argile (*argileux, un sol argileux*), résine (*résineux, un bois résineux*), craie (*crayeux, un terrain crayeux*), sable (*sableux ou sablonneux, un désert sablonneux*), marécage (*marécageux, un pays marécageux*), lait (*laiteux, un jus laiteux*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — POISSONS

L'eau était d'une transparence admirable. Quand une graine tombait, les poissons sortaient des profondeurs. C'étaient de petits gardons d'une vivacité extrême ; et l'on distinguait très bien les yeux jaunes, la bouche ronde, les nageoires roses, étendues comme une dentelle. Ils happaient si vite les graines qu'on ne les voyait pas disparaître.

E. PÉROCHON.
(*Nène*, Plon, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Transparent, transparence ; vivace, vivacité ; extrême ; nager, nageoire ; happer. — Rappeler les terminaisons de l'imparfait. — Justifier l'accord des verbes : sortaient, c'étaient, happaient, voyait.

EXERCICES. — 1. *Dans la dernière phrase, quels sont les mots qui sont mis à la place du nom :* gardons, *et quelles sont leurs fonctions ?* (Ils, *sujet de* happaient; les, *complément de* voyait disparaître.) — 2. *Transcrivez cette phrase en parlant :* 1° d'une carpe ; 2° d'un goujon ; 3° de deux truites. — 3. *Conjuguez à la forme négative, au présent et au futur simple de l'indicatif, le verbe :* voir.

B. — MARINS PÊCHEURS

Jeunes ou vieilles, les femmes, quand elles ne sont pas aux champs, travaillent devant leur porte à la réparation des filets, sur la grève à la récolte des goémons. Les hommes naviguent ou pêchent. Hardis marins, larges d'épaules, les yeux clairs, le teint cuit par le vent, familiers avec tous les écueils de la mer bretonne, aucun temps ne les retient au logis.

LE GOFFIC.
(*L'Ame bretonne*, Champion, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Vieille, goémon, teint, familier, écueil, logis. — Justifier l'accord des verbes : travaillent, naviguent, pêchent, retient.

EXERCICES. — 1. Aucun temps ne les retient au logis. *Quel nom remplace le mot :* les ; *quelle est sa fonction ?* (Les, *pronom personnel, remplace* marins, *complément de* retient.) — 2. *Transcrivez cette dernière phrase en parlant :* 1° d'un seul marin ; 2° d'une femme de marin. — 3. *Conjuguez à la forme négative, à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent :* retenir.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Jeannette à la pêche.** — *Faites une phrase avec chacun des groupes de verbes suivants en choisissant convenablement sujets et compléments :* 1. Dérouler, lancer. — 2. Regarder, surveiller. — 3. Mordre, plonger. — 4. Ferrer, tirer. — 5. Frétiller, briller.

SUJET TRAITÉ. — 1. Jeannette déroule sa ligne et lance l'hameçon au milieu de la rivière. —2.Elle regarde fixement le flotteur et surveille ses moindres mouvements. — 3. Un poisson mord à l'appât et le bouchon plonge. — 4. Jeannette ferre brusquement et tire sa ligne hors de l'eau. — 5. Un petit goujon frétille au bout de l'hameçon, ses écailles brillent au soleil.

2. **Line à la pêche au crabe** (D'après *Line*, LICHTENBERGER, Plon, éditeur). — *Répondez par une phrase aux questions suivantes :*

1. Comment est le crabe qu'aperçoit Line ?
2. Comment fuit-il lorsque Line le poursuit ?
3. Quand le crabe fait volte-face, vers qui se dirige-t-il ?
4. Qu'arrive-t-il à Line, en essayant d'échapper au crabe ?
5. Qui vient à son secours et qu'est devenu le crabe ?

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — La conjonction et l'interjection. — Remarque sur les compléments d'objet.

I. RÉCITATION

LA GRENOUILLE

En ramassant un fruit dans l'herbe qu'elle fouille,
Chloris vient d'entrevoir la petite grenouille
Qui, peureuse, et craignant justement pour son sort,
Dans l'ombre se détend soudain comme un ressort,
Et, rapide, écartant et rapprochant les pattes,
Saute dans les fraisiers, et, parmi les tomates,
Se hâte vers la mare, où, flairant le danger,
Ses sœurs, l'une après l'autre, à la hâte ont plongé.
Dix fois déjà Chloris, à la chasse animée,
L'a prise sous sa main brusquement refermée ;
Mais plus adroite qu'elle, et plus prompte, dix fois
La petite grenouille a glissé dans ses doigts.
Chloris la tient enfin ; Chloris chante victoire !
...Curieuse, elle observe et n'est pas sans émoi
A l'étrange contact du corps vivant et froid.
La petite grenouille en tremblant la regarde,
Et Chloris, dont la main lentement se hasarde,
A pitié de sentir, affolé par la peur,
Si fort entre ses doigts battre le petit cœur.

ALBERT SAMAIN.
(*Aux flancs du vase*, Mercure de France, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au Cours élémentaire*).

Autres sujets. — 1. Le départ du pêcheur. — 2. Le retour du pêcheur. — 3. Le pêcheur sort un poisson de l'eau. — 4. Les poissons dans l'eau ou dans la musette du pêcheur. — 5. Le marchand d'articles de pêche. — 6. L'étal du marchand de poisson.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Le pêcheur à la ligne sort un poisson de l'eau. (*A faire développer oralement... faire mimer la scène.*)

Sommaire. — 1. **Le flotteur plonge...**, le pêcheur ferre..., la ligne se tend..., c'est une grosse pièce. Le pêcheur laisse filer le poisson un instant.

2. **Le poisson paraît plus calme,** vers la rive, l'épuisette préparée, les dernières agitations, le poisson hors de l'eau, prisonnier dans l'épuisette.

3. **Le poisson sur l'herbe,** dans le seau, le filet ou le panier.

4. **La joie du pêcheur.**

3. **CHOIX DE MOTS.** — **La pêche** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** la gaule, le crin, le plomb, le moulinet, l'hameçon, l'amorce, l'épuisette, l'étang, le vivier, l'aquarium. — **Adjectifs :** le poisson vif, frétillant, capricieux, vorace, défiant, rusé ; ses écailles luisantes, argentées, imbriquées ; ses ouïes rouges ; ses nageoires épineuses. — **Verbes :** appâter, patienter, capturer, ferrer ; happer, mordre, se prendre, se débattre.

4. **EXERCICES.** — 1. **Trouvez les contraires.** La pêche est ouverte ou (*fermée*) ; le poisson est abondant ou (*rare*) ; l'eau est trouble, boueuse,

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... Chaque volume. 13 fr.
LE PROBLÈME GRAMMATICAL (50 LEÇONS DE GRAMMAIRE)..... volume.

POUR LA LECTURE

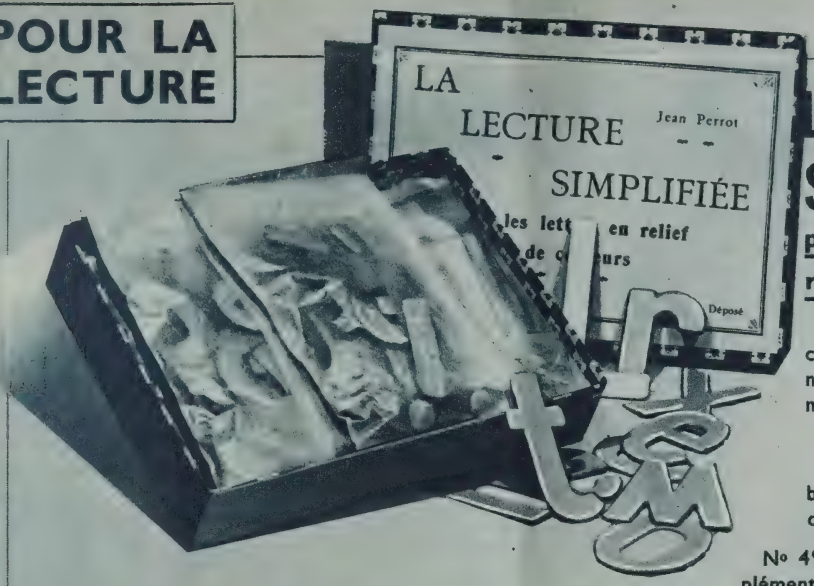

LA LECTURE SIMPLIFIÉE

par les lettres en relief et en couleurs

N° 494. — Une boîte contenant 3 alphabets minuscules et 1 alphabet majuscules et signes : **8 fr. 50**

N° 495. — Un alphabet supplémentaire minuscules . . . . . **2 fr. 25**

N° 496. — Un alphabet supplémentaire majuscules. **2 fr. 50**

LA POCHETTE FOURNIER

contenant 87 lettres et 27 chiffres, un support pour les lettres et un pour les chiffres.

10 fr. 50

Lettres en carton fort coloré :
Hauteur : Minuscules 7 m/m
Majuscules 8 m/m

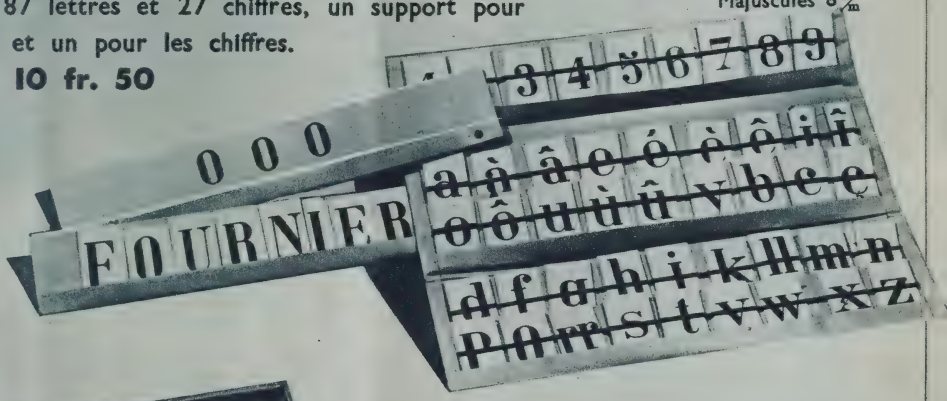

Méthode globale.

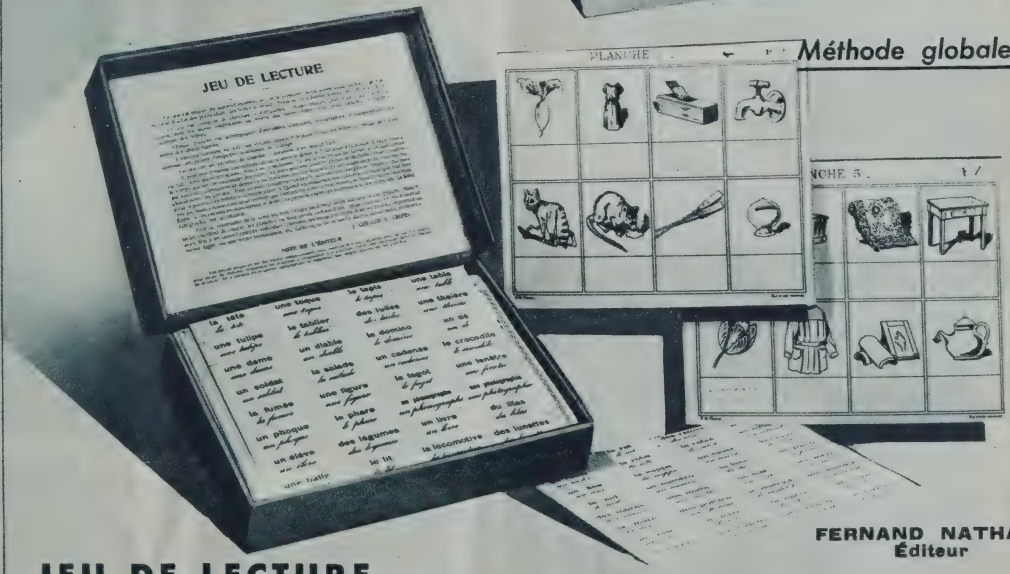

FERNAND NATHAN,
Éditeur

JEU DE LECTURE

J. GÉRAUD et L. CRÉPIN — Une boîte contenant 32 cartons. . . . . **12 francs**

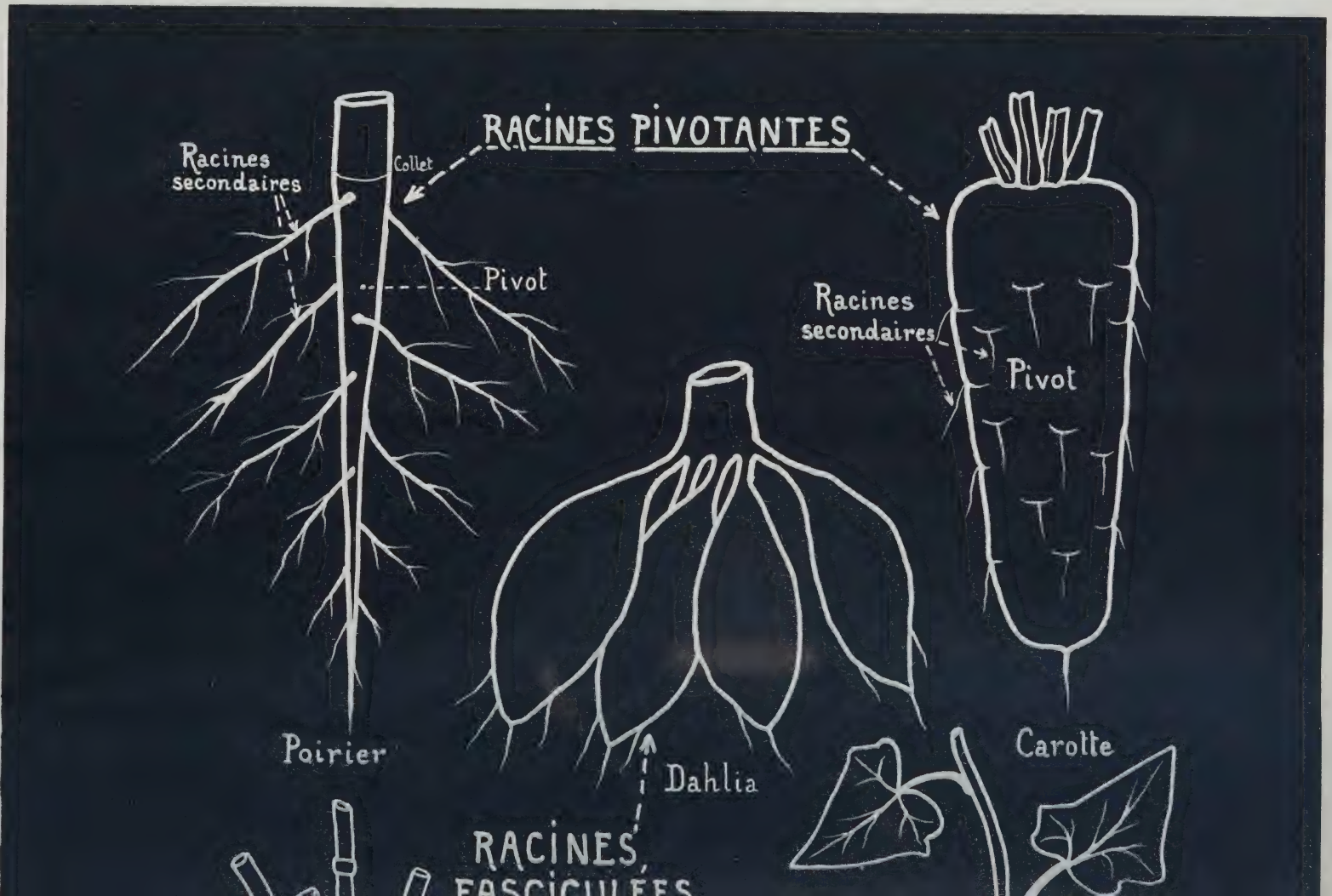
RACINES PIVOTANTES
Racines secondaires
Collet
Pivot
Racines secondaires
Pivot
Poirier
Dahlia
Carotte
RACINES FASCICULÉES

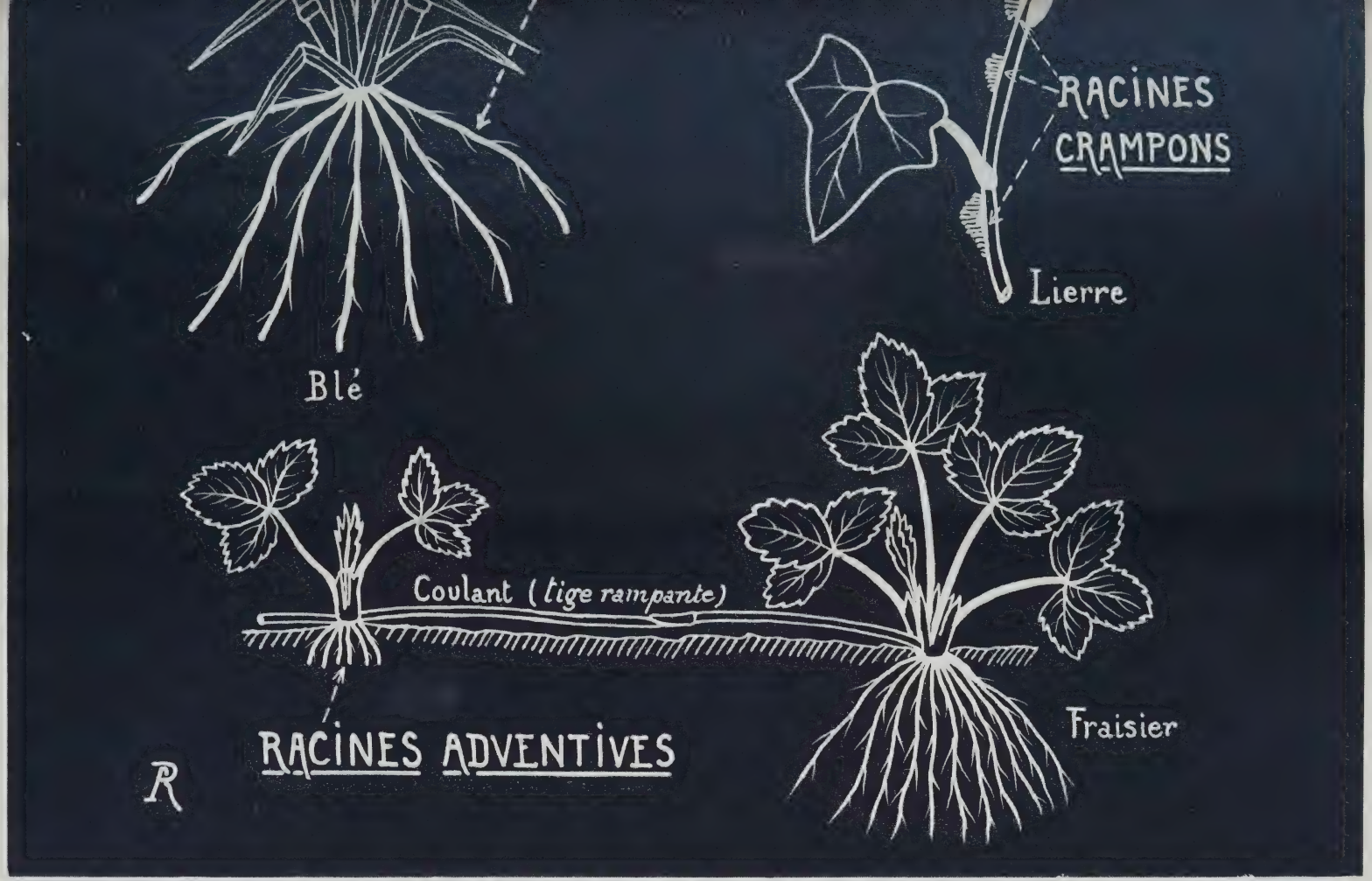

Planche pour l'Enseignement Scientifique.
par A. RICHARD

LES RACINES

Reproduction interdite.

SCIENCES NATURELLES

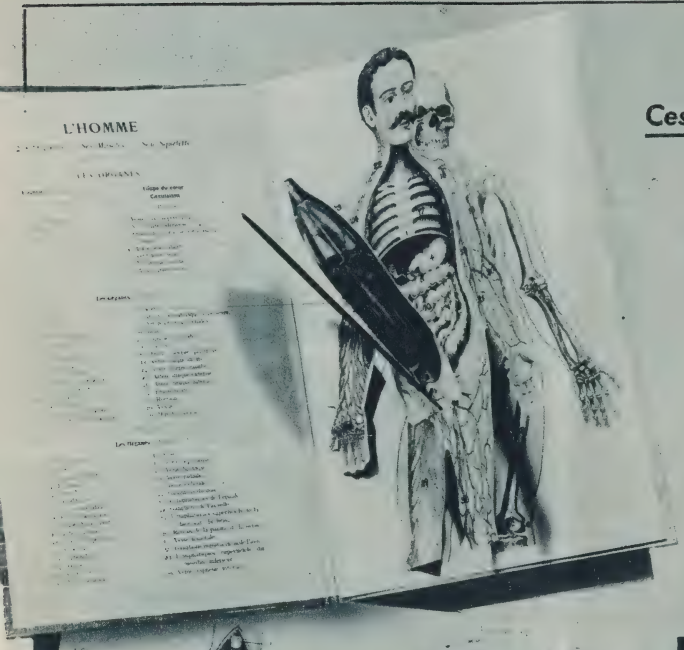

Ces trois ouvrages sont imprimés en plusieurs couleurs.

Dr LELIÈVRE

L'HOMME

Ses Muscles,
Ses Organes,
Son Squelette,

6 planches superposées, découpées et numérotées.

- *Un volume (17 × 27,5) cartonné* ..... **5 fr. 40**
- *Le même en plus grand format (17 × 37)* ..... **7 fr. 20**

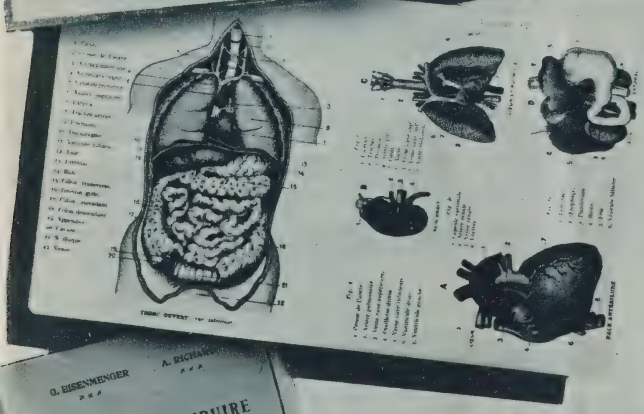

Dr LELIÈVRE

PETIT ATLAS D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME

Un volume (14 × 19) contenant 12 planches en chromolithographie, cart. **4 fr. 50**

Pour votre enseignement scientifique

G. EISENMENGER et A. RICHARD

COMMENT CONSTRUIRE SOI-MÊME SES APPAREILS SCIENTIFIQUES

à l'école primaire

Initiation - Conseils - Exemples

Un volume (13,5 × 19,5) abondamment illustré..... **15 francs.**

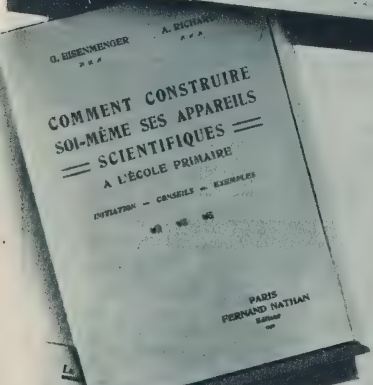

R. et J. MARCHAND

La Chimie en Tubes à essai

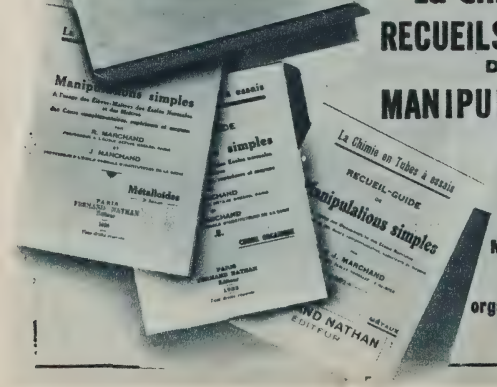

RECUEILS GUIDES DE MANIPULATIONS SIMPLES

Métalloïdes : 4 francs

Métaux : 3 fr. 50

Chimie organique : 3 fr. 25

H. de GRAFFIGNY

POUR ENSEIGNER LA MINÉRALOGIE

Guide pratique du professeur

5 francs

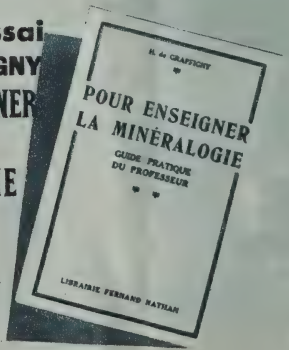

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

bourbeuse, ou (*claire, limpide, transparente*) ; le scion est flexible ou (*raide*) ; le fil est fin ou (*gros*) ; le pêcheur est patient ou (*impatient*). — 2. **Donnez les synonymes** des mots suivants et employez chacun des mots trouvés dans une phrase : la rive (*la berge*) ; la barque (*le canot*) ; les filets (*les lacs*) ; appâter (*amorcer*) ; défendre (*prohiber*) ; abonder (*pulluler*). — 3. **Trouvez les mots usuels de la famille de :** *pêche*, et faites entrer chacun d'eux dans une phrase. (*Pêche, pêcher, pêcheur, pêcherie, poisson, poissonnerie, poissonneux, pisciculteur.*)

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — POIL-DE-CAROTTE A LA PÊCHE

Poil-de-Carotte et son parrain vont pêcher. Parrain s'assied au bord de l'eau et déroule méthodiquement son crin de Florence. Il consolide avec de lourdes pierres ses lignes impressionnantes et ne pêche que les gros qu'il roule au frais dans une serviette et lange comme des enfants.

Poil-de-Carotte préfère la pêche aux goujons. Il se déchausse, entre dans la rivière et, avec ses pieds, agite le fond sablonneux pour faire de l'eau trouble. Les goujons stupides accourent et Poil-de-Carotte en sort un à chaque jet de ligne. A peine a-t-il le temps de crier à son parrain : « Seize, dix-sept, dix-huit... »

JULES RENARD.
(*Poil-de-Carotte*, Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Quels poissons pêche le parrain ? Pourquoi les met-il dans une serviette ? Comment pêche Poil-de-Carotte ? Enumérez ses diverses actions. — **Les mots :** *méthodiquement*, avec méthode, avec ordre, de façon à ne pas mêler le fil ; *impressionnantes*, de grandes dimensions, elles produisent beaucoup d'effet sur l'enfant ; *lange*, enveloppe dans un linge comme on emmaillote un petit enfant ; *stupides*, sots, peu avisés et peu prudents, les goujons ne devinent pas le danger et ils accourent.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Parrain ; méthode, méthodiquement ; impression, impressionnante ; goujon. — Justifier : pêcher, s'assied, accourent, crier.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les conjonctions des deux premières phrases et indiquez leur rôle.* (Et, *unit les deux noms sujets :* Poil-de-Carotte, parrain ; et, *unit deux propositions indépendantes : a.* Parrain s'assied au bord de l'eau ; *b.* Déroule méthodiquement son crin de Florence.) — 2. *Trouvez les compléments d'objets des verbes : déroule* (son crin), *consolide* (ses lignes), *pêche* (les gros), *préfère* (la pêche aux goujons), *agite* (le fond sablonneux). — 3. *Conjuguez sous ses deux formes au présent de l'indicatif :* s'asseoir.

B. — UN PÊCHEUR SATISFAIT

Le pêcheur laisse choir le poisson sur le sable mouillé, le ramasse, le décroche, le glisse dans le panier par le trou du couvercle. Il sourit malgré lui... Il murmure et, les lèvres presque closes, il traduit en paroles retenues le rythme de ses captures. Chut !... C'est la mouche qui se pose. Wouf !... C'est un chevesne qui la gobe. Toc !... C'est le coup de poignet qui ferre. Et hop ! C'est l'avant-bras qui soulève la prise...

M. GENEVOIX.
(*La boîte à pêche*, Grasset, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** indiquez les divers mouvements effectués par le pêcheur qui met le poisson dans son panier. Comment se traduit la joie du pêcheur ? (*Empressement à ramasser le poisson, il sourit et il se raconte à voix basse les différentes péripéties de sa capture.*) — **Les mots :** *choir*, tomber ; *rythme*, le mouvement, la succession des différentes phases de l'action ; *chevesne*, petit poisson de la famille de la carpe.

2. **ORTHOGRAPHE.** — Rythme, capture, captif ; chevesne, chevaine ou chevenne ; poignet. — Justifier : mouillé, *ses* captures, *c'est*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Justifiez le titre de ce texte et dites comment l'auteur nous fait constater cette satisfaction ?* — 2. Il murmure et, les lèvres presque closes, il traduit en paroles retenues le rythme de ses captures. *Décomposez en propositions et indiquez la nature de chacune d'elles.* — 3. *Trouvez les compléments d'objet direct des verbes : ramasse* (le), *traduit* (le rythme), *gobe* (la), *soulève* (la prise). — 4. *Relevez les interjections contenues dans le texte.* (Chut ! Wouf ! Toc ! Hop !) A quoi servent-elles ?

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. Le pêcheur de truites. — « En petite blouse et chapeau de paille, debout sur une roche au bord de la rivière, je laissais flotter ma ligne dans les tourbillons des belles eaux claires. » (ERCKMANN-CHATRIAN).

2. **Les gardons. — « C'étaient de petits gardons d'une vivacité extrême, et l'on distinguait très bien les yeux jeunes, la bouche ronde, les nageoires roses étendues comme une dentelle. »** (E. PÉROCHON.)

EXERCICES. — 1. *En une phrase, décrivez les attitudes et les mouvements du pêcheur à la ligne accomplissant les actions suivantes :* 1. Il part pour la pêche. — 2. Il s'installe près du cours d'eau. — 2. Il lance sa ligne — 4. Il relève sa ligne avec un poisson. (*Modèle 1.*)

2. *Dites en une phrase à quoi vous reconnaissez les poissons suivants :* les truites, les perches, les brochets, les carpes ; *ou les poissons de mer :* les plies, les congres, les raies, les soles. (*Modèle 2.*)

LE PARAGRAPHE

Modèle. — La première truite. — « Ça mord ! » dis-je à voix étouffée, le cœur battant. Mon fil se promenait à droite et à gauche, courbant le scion. « Tire, tire ! dit la Ficelle... Ne lui laisse pas faire ce qu'elle veut ! » Je tirai. Un clapotis violent, un éclair de lumière et, au bout de mon fil, se tordait un poisson étincelant. Mais j'avais ferré si fort que ma ligne avait sauté dans les branches. La truite restait pendue à un arbre et gigotait. J'allais grimper pour l'atteindre quand elle cassa le fil et tomba dans l'herbe. J'écartai les roseaux. Une magnifique truite était là, luisante, non point couchée sur le côté, mais sur le ventre... Je la saisis : elle me glissa des doigts et fit un énorme bond... »

EXERCICES. — 1. **Un pêcheur patient.** — *Un pêcheur est installé commodément au bord de la rivière et surveille attentivement ses lignes. Décrivez-le.*

2. **Le pêcheur de truites.** — *Le pêcheur de truites s'approche silencieusement de la rivière et se dissimule avec soin. Décrivez ses attitudes et ses mouvements.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Grammaire : la préposition. — **Conjugaison :** remarques sur les verbes en *ir*. — **Vocabulaire théorique :** suffixe : *eur, euse*.

I. RÉCITATION

PÊCHEUR EN MER

L'homme est en mer. Depuis l'enfance matelot,
Il livre au hasard sombre une rude bataille,
Pluie ou bourrasque, il faut qu'il sorte, il faut qu'il aille.

Car les petits ont faim. Il part, le soir,
Quand l'eau profonde monte aux marches du musoir.
Il gouverne à lui seul sa barque à quatre voiles.

AMAND. La pratique de la composition française.. Cours supérieur. Elève... 8.60 Maître. 15.75

La femme est au logis, cousant les vieilles toiles,
Remmaillant les filets, préparant l'hameçon,
Surveillant l'âtre où bout la soupe de poisson,
Puis priant Dieu sitôt que les cinq enfants dorment.
Lui, seul, battu des flots qui toujours se reforment,
Il s'en va dans l'abîme et s'en va dans la nuit.
Dur labeur ! Tout est noir, tout est froid, rien ne luit.
Comme il faut combiner sûrement les manœuvres !
Les flots le long du bord glissent, vertes couleuvres ;
Le gouffre roule et tord ses plis démesurés.
Et fait râler d'horreur les agrès effarés,
Lui songe à sa Jeannie, au sein des mers glacées,
Et Jeannie en pleurant l'appelle ; et leurs pensées
Se croisent dans la nuit, divins oiseaux du cœur.

VICTOR HUGO.
(*Les Pauvres Gens.*)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au Cours moyen*).

Autres sujets. — 1. Les poissons de rivière. — 2. Les poissons de mer. — 3. Une barque de pêche ou un chalutier. — 4. Le retour des barques de pêche. — 5. La poissonnerie de la ville. — 6. Un concours de pêche à la ligne.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***La pêche en mer.*** — **Noms :** un banc de poissons, les engins de pêche, un filet, un chalut, un harpon, un casier, un chalutier, un thonnier, un sardinier, la saumure, un vivier, un pêcheur, un mareyeur, un équipage. — **Adjectifs :** une pêche abondante, miraculeuse ; une occupation dangereuse, périlleuse ; des poissons frais, gluants, visqueux, nacrés, moirés. — **Verbes :** mettre à la voile, louvoyer, haler le filet, râcler les fonds, harponner, lever le filet, remmailler les filets.

3. **EXERCICES.** — 1. **Famille de mots.** *Trouvez les mots usuels de la famille de* : nager, *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase.* (Nager, nageoire, nageur, nacelle, naval, naviguer, naufrage, navire, nef, surnager.) — 2. **Synonymes.** *Trouvez quelques synonymes de l'adjectif* : gluant, *et joignez chacun d'eux à un nom convenablement choisi.* (Visqueux, une peau visqueuse ; gommeux, un suc gommeux ; tenace, la poix tenace ; persistant, une odeur persistante.) — 3. **Homonymes.** *Donnez les homonymes de :* frai, *et employez chacun d'eux dans une phrase* (fret, frais, il fraie, (verbe). — 4. **Les suffixes : eur, euse.** a. *Avec le suffixe* eur *et les mots suivants, formez des dérivés indiquant la profession : pêcher* (pêcheur), *nager* (nageur), *naviguer* (navigateur), *marée* (mareyeur), *conduire* (conducteur), *chasser* (chasseur). b. *Donnez le nom de la qualité exprimée par chacun des adjectifs suivants : frais* (la fraîcheur), *gros* (la grosseur), *épais* (l'épaisseur), *profond* (la profondeur), *tiède* (la tiédeur), *blanc* (la blancheur).

III. ORTHOGRAPHE

A. — LE CHALUTIER

Solide, le ventre rond, roulé sans cesse par les lames comme un bouchon, toujours dehors, il travaille la mer, traînant par le flanc un grand filet qui râcle le fond de l'océan, cueille les bêtes endormies dans les roches, les poissons plats collés au sable, les crabes lourds, les homards aux moustaches pointues. Quand la brise est fraîche et la vague courte, le bateau se met à pêcher. Son filet est fixé tout le long d'une grande tige de bois, garnie de fer, qu'il laisse descendre au moyen de deux câbles glissant sur deux rouleaux. Et le bateau, dérivant sous le vent, tire avec lui cet appareil qui ravage et dévaste le fond de la mer.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Œuvres*, Albin-Michel, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description d'un chalutier, de son filet et de la pêche au chalut. — **Les mots :** *râcle*, il enlève les parties qui se trouvent à la surface du sol sous-marin ; *dérivant*, en s'éloignant du rivage sous l'effet du vent.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Chal*ut*, chalu*tier*, de*hors*, flan*c*, cue*ille*, *homard*, descendre. — Justifier : roul*é*, il travai*lle*, coll*és*, *se* met *à* pêch*er*, *cet* appare*il*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les prépositions contenues dans la dernière phrase, en les faisant suivre du complément qu'elles introduisent.* (*Sous* le vent, *avec* lui, *de* la mer.) — 2. *Conjuguez au présent et au futur simple de l'indicatif :* cueillir, endormir. — 3. « Quand la brise est fraîche et la vague courte, le bateau se met à pêcher. » *Décomposez cette phrase en propositions et indiquez la nature et la fonction de chacunes d'elles.* (1. Quand la brise est fraîche et la vague courte, *prop. subordonnée conjonctive, comp. circonstanciel de temps de* se met à pêcher. — 2. Le bateau se met à pêcher, *prop. principale.*)

B. — LES BROCHETS

Au fond des eaux, c'est l'heure des assassinats, des mauvais coups longuement préparés par les brochets qui attendent le passant au coin des vieux bois coulés en rivière, droits et noirs comme eux. Ils paraissent dormir, semblables à des souches : ils sont tapis dans les ombres. Malheur au gardon qui, sorti de sa chaumière d'herbe, passe à portée du bandit des grands chemins. D'un bond, le méchant sire est sur lui, lui casse l'épine dorsale ; la proie est broyée, le mandrin, qui a du vice, l'abandonne ; elle respire encore, bat de la queue, veut fuir ; il se recule, d'un élan la prend par la tête et, lentement, la mâche à pleines dents.

Si, d'aventure, il a manqué le gibier, il le laisse filer : un de perdu, dix de retrouvés. Ne pas donner l'alarme au voisinage par la chasse à courre, comme la truite, voilà sa méthode. Il préfère à la battue, l'affût ; il reprend son immobilité, maquillé en branche morte, l'œil mi-clos, surveillant le chemin.

GEORGES PONSOT.

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'écrivain nous décrit la manière de chasser des brochets. Par quelles expressions désigne-t-il les poissons carnassiers ? (*Ce sont des bandits, de méchants sires, des mandrins.*) Quels termes emploie l'auteur pour caractériser leur façon de chasser ? (*Ils attendent le passant, ils paraissent dormir, ils sont tapis, ils bondissent sur leur proie, ils préfèrent l'affût à la poursuite.*) — **Les mots :** *gardon*, petit poisson de rivière dont les écailles ont des reflets roses ; *mandrin*, fameux chef de brigands qui vivait au XVIIIe siècle ; *chasse à courre*, chasse au chien courant, du sanglier, du cerf, et qui est très bruyante ; *battue*, poursuite du gibier ; *maquillé*, déguisé.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Assassina*t*, bon*d*, é*lan*, chasse à cou*rre*, battue, a*ffût*, mi-clo*s*. — Justifier : coul*és*, sorti, à pleine*s* dent*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *D'après le texte, caractérisez la façon de chasser des brochets.* (Voir les explications données plus haut.) — 2. *Relevez les prépositions contenues dans les deux dernières phrases en les faisant suivre du complément qu'elles introduisent* (par, *la chasse ;* à, *courre ;* à, *la battue ;* en, *branche morte*). — 3. *Conjuguez au présent de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif, les verbes :* dormir, sortir, fuir.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Votre père ou votre voisin part pour la pêche.** *Faites son portrait.*

2. **Une bonne partie de pêche.** *Vous avez pêché ou vu pêcher les grenouilles ou les écrevisses* (ou tout autre animal à votre choix). *Racontez vos émotions et vos joies, vos petits ennuis ou désagréments.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'École d'application, Saint-Lô.

LEROY. La comp. franç. au C. E. P. et au Conc. des Bourses. (1re et 2e séries). 7 fr.

raît à bien des égards comme un morceau d'Europe collé à la vieille et rigide table africaine qui commence avec le Sahara. Mais cette table se trouve ici plissée, bousculée, morcelée ; elle forme des gradins qui vont s'élevant du Nord au Sud, et des chaînes qui semblent prolonger les chaînes espagnoles et italiennes et encadrent avec elles la Méditerranée occidentale. »

Aussi **le relief** présente des MASSIFS, enserrant des HAUTS PLATEAUX intérieurs et des PLAINES ouvertes sur la mer, rares et fragmentées.

a. MONTAGNES. — Dans le Tell, massifs de gneiss et de granit, accrochés au littoral ou empilements de terrains sédimentaires : lourdes croupes des Bibans ; crêtes gréseuses du Hodna ; causses grisâtres, troués de gouffres et hachés de ravins (plateaux de Tlemcen). A l'est d'Alger, le massif calcaire de Djurdjura atteint 2 308 mètres. L'ATLAS offre une grande variété : « Pentes dénudées sous un ciel cru, longues crêtes décharnées, à demi enterrées sous les masses d'alluvions, faisceaux de plis courts entre lesquels s'étendent de spacieux couloirs. »

b. PLAINES DU LITTORAL : du Gharb et de la Chaouia au Maroc ; de Bône, de Mitidja, du Sig et d'Oran : en Algérie ; de Tunis, du Sahel, en Tunisie.

c. HAUTS PLATEAUX. — Socle rocheux, d'altitude avoisinant 1 000 mètres, recouvert de sédiments peu plissés et d'aspect monotone.

CLIMAT. — La Méditerranée exerce sur le climat une influence décisive.

Climat humide sur les pentes exposées à la mer, sec et continental sur les Hauts Plateaux (siroco), désertique dans le Sahara. Tandis qu'à l'ouest l'influence marine fait régner une température égale, le centre connaît des jours d'été brûlants, des nuits très fraîches, une sécheresse absolue, et l'est jouit du véritable climat méditerranéen.

LES EAUX. — Les eaux reflètent les caractères du relief et du climat. Rivières intermittentes : « aux crues brutales lors des pluies, aux plaques perdues au milieu des vallées immenses, tapissées d'alluvions pendant l'été ».

Le Maroc possède de vrais fleuves : le SEBOU, aussi long que la Seine, large de 200 à 300 mètres, de débit très irrégulier, mais jamais inférieur à 50 mètres cubes ; le CHELIFF, passe de 1 à 1 450 mètres cubes, ni navigable, ni flottable, il est utilisé pour l'irrigation (barrages et réservoirs) ; la MEDJERDAH, après avoir débouché dans la plaine de Tunis, sorte de Camargue, vide et monotone, se jette dans la mer par un delta vaseux, semé de marais.

II. La colonisation et la mise en valeur.

La sécheresse reste le grand fléau, aussi, aux divers procédés d'irrigation des indigènes : « eau souterraine captée par des puits et de profondes galeries, eau des ouadi répartie par des norias ou des seguias », nous avons ajouté le « forage de puits artésiens, l'établissement de nouvelles dérivations et parfois aussi la construction de grands barrages, la multiplication de « points d'eau » permanents, sur les Hauts Plateaux, par la cimentation de cuvettes naturelles ».

Des rendements supérieurs à ceux des indigènes ont été obtenus par un nouvel outillage économique, la sélection de cultures, l'amélioration du troupeau et l'apport de nouvelles espèces. En outre, la création de voies de communication, la pénétration vers le Sahara, l'équipement de ports spécialisés ont favorisé l'essor du commerce.

III. Le milieu humain.

EN ALGÉRIE. — *a.* RESSOURCES agricoles : forêts de chênes-lièges, d'oliviers ; cultures de céréales : orge et blé dur, auxquelles les colons ont ajouté l'avoine, le blé tendre ; primeurs, oranges, dattes des oasis ; vigne qui couvre plus de 200 000 hectares (800 en 1850). Les Hauts Plateaux « n'offrent guère à l'activité humaine, outre la cueillette de l'alfa, que d'immenses terrains de parcours propres à l'élevage du mouton ».

Le sous-sol recèle d'importants gisements de minerai de fer (Ouenza) et des phosphates (Tebessa). L'industrie, comme dans tout le Maghreb, « reste dispersée en une poussière de petits ateliers, souvent familiaux (orfèvrerie, travail du cuivre, ébénisterie, cuirs ouvragés, tapis, couvertures de laine) ».

b. POPULATION : 6 millions et demi d'habitants (Kabyles sédentaires, Arabes pasteurs et nomades, Juifs et Levantins). Les Européens (15 p. 100) sont en majorité Français. Les *villes*, marchés de l'intérieur (Constantine, Tlemcen, Blida), sont moins importantes que les ports des plaines maritimes (Alger, 246 000 habitants, Oran, Bougie, Philippeville, Bône).

EN TUNISIE. — *a.* RESSOURCES : cultures des céréales (orge, dourah, blé) dans le bassin du Kef et de Dakhla ; vignes, fruits, oliviers. Le pays se classe **au deuxième rang pour la production des phosphates dans le monde** (30 p. 100), après les Etats-Unis. Le gisement le plus important est à Metlaoui, en plein désert.

b. POPULATION : ce protectorat compte 2 millions et demi d'habitants, 92 p. 100 d'indigènes de même race que les Algériens. Les Italiens sont aussi nombreux que les Français. Tunis compte 200 000 habitants et son port fait les trois quarts des importations du pays. Les villes les plus importantes : Sfax, Sousse, Kairouan, n'ont pas 40 000 habitants.

AU MAROC. — *a.* RESSOURCES : malgré ses richesses forestières (chênes-lièges, arganiers, cèdres, thuyas), c'est avant tout un pays agricole, producteur de blé, orge (nourriture indigène), maïs, avoine. Les cultures de fèves, pois chiches, ricin, prospèrent. Déjà l'on exporte des bœufs et des volailles. Les phosphates du sous-sol sont exportés dans le monde entier.

b. POPULATION : 5 millions d'habitants dont 100 000 Européens (les trois quarts de Français). Villes : Marrakech (130 000 habitants), au débouché des pistes qui convergent du Sahara à travers les cols de l'Atlas ; Meknès et Fez (80 000 habitants) ; Casablanca (120 000 habitants), capitale économique, grand port de voyageurs et de marchandises ; Rabat, capitale administrative.

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire.

GAGÉ. Ce qu'il faut savoir des colonies françaises..... 12 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les conserves.

Je ne veux pas vous apprendre ici à faire toutes les conserves possibles : on en trouve aujourd'hui dans le commerce de si parfaites et à si bon marché que vous n'auriez peut-être guère d'avantages à acheter, d'une part, les produits à conserver, d'autre part, les appareils nécessaires, sans compter la dépense de chauffage.

Pourtant, vous pouvez avoir intérêt à conserver des fruits ou des légumes si vous avez de fortes récoltes que vous ne puissiez ni consommer fraîches, ni vendre ; cela se rencontre parfois dans les années de grande abondance. Dans ce cas, vous trouverez dans le commerce un grand choix de boîtes, bocaux, bouteilles avec leur mode d'emploi qui, d'ailleurs, est très simple ; il suffit de mettre le récipient dans l'eau froide, puis d'amener celle-ci à l'ébullition et de l'y maintenir le temps nécessaire à la destruction de tous les ferments. Dans ces récipients, vous pouvez mettre soit des fruits crus qui se conserveront *au naturel*, soit des fruits couverts d'un sirop de sucre (1 litre d'eau pour 500 grammes de sucre), soit des légumes simplement passés à l'eau bouillante, soit des légumes cuisinés que vous n'aurez plus ensuite qu'à faire réchauffer.

Tout cela demande bien du temps, bien du soin et ne réussit pas toujours parfaitement. Il est des conserves plus faciles à faire et plus économiques, c'est de celles-là surtout que je veux vous parler.

Les œufs.

Je ne vous conseille pas d'acheter des œufs pour les conserver; vous y auriez certainement économie, car ils coûtent bien deux ou trois fois plus cher en hiver qu'au printemps, mais vous ne serez jamais assez sûres de leur fraîcheur. Or on conserve les œufs tout simplement en empêchant l'air de pénétrer dans l'œuf et d'y introduire des ferments, mais on ne détruit pas les ferments qui peuvent y avoir pénétré déjà ; en mettant en conserve des œufs de plus d'un jour, vous risquez donc de retrouver plus tard des œufs gâtés.

Ne conservez que des œufs de vos poules. Placez-les dans n'importe quoi qui puisse fermer les pores de la coquille et, ainsi, intercepter l'air : dans du son, dans des cendres, dans du blé, dans du papier bien serré, mais plutôt dans de l'eau de chaux. (On vend des comprimés dont le poids est calculé pour une certaine quantité d'eau qu'on vous indique.) Dans votre solution, vous mettez vos œufs dès qu'ils sont refroidis ; les particules de chaux en suspension dans l'eau viennent s'appliquer sur les pores de la coquille et les bouchent hermétiquement.

Les fruits.

Les prunes, les pêches, les poires et les pommes se font sécher au four doux. C'est long, cela dure plusieurs jours : il faut les mettre dans le four, les enlever, les y remettre à plusieurs reprises et, entre temps, les exposer au soleil (sous un voile pour éviter qu'elles ne soient souillées par les mouches ou dévorées par les guêpes). Les pêches et les poires doivent être ouvertes, séparées en deux parties, et les pommes, coupées en tranches, sans quoi elles ne parviendraient jamais à évaporer toute leur eau.

Pendant l'hiver, on fait tremper ces fruits secs dans l'eau froide pour les faire gonfler, puis on les fait cuire en compote.

Confitures. — La façon la plus courante de conserver les fruits, c'est d'en faire des confitures, c'est-à-dire de les faire cuire avec du sucre. Vous trouverez partout la quantité de sucre à mettre pour 1 kilogramme de telle espèce de fruit. Mais vous pouvez faire une petite économie sur cette quantité en faisant subir à vos fruits un commencement de cuisson, qui les débarrasse d'une partie de leur eau, avant d'ajouter le sucre.

Les haricots verts.

Les haricots verts peuvent être séchés ; il faut alors les éplucher (on ne pourrait plus le faire après la dessiccation) ; puis les enfiler en évitant qu'ils se touchent et les suspendre, en guirlandes, aux poutres du grenier. Avant de les faire cuire, il faut, naturellement, les faire gonfler à l'eau froide.

On conserve encore les haricots verts au sel, dans un pot de grès : une couche de haricots, une couche de gros sel ; on termine par une couche de sel. Pendant toute l'opération, on a soin de presser fortement les couches les unes sur les autres ; sur la dernière, on place une planchette maintenue par un poids.

Ce travail est très facile et la conserve réussit toujours, mais le difficile, ensuite, c'est de dessaler suffisamment les haricots !... Il faut les laver longuement, puis les mettre à l'eau froide, dans beaucoup, beaucoup d'eau, faire chauffer lentement jusqu'à l'ébullition ; pendant ce temps, amenez d'autre part à la même température une autre « grande pleint marmite » d'eau et, au moment où les haricots vone se mettre à bouillir, les changer de marmite, les laisser cuire, puis refroidir dans la même eau avant de les égoutter... Peut-être alors, si vos marmites étaient bien grandes, si la cuisson s'est faite bien lentement, peut-être aurez-vous besoin, en égouttant vos haricots, de les re-saler un peu, au sel frais, c'est ce qu'il faudrait !... Alors, pour peu que vous ayez affaire à de bons haricots, bien charnus, vous vous régalerez vraiment et vous aurez l'illusion, en plein hiver, de manger des haricots frais.

Les champignons.

Quand l'automne est favorable, on récolte dans les prés des kilos et des kilos de ces champignons blancs dits « rosés » ; c'est un grand plaisir de les cueillir, aussi on en cueille généralement beaucoup plus qu'on n'en peut manger, mais on peut les conserver et s'en régaler longtemps après les premières gelées...

On peut les faire sécher au four doux, en les coupant en morceaux, mais, par la suite, on ne peut guère faire un plat avec les champignons ainsi traités ; on ne peut guère que les émietter dans une sauce qu'on veut parfumer. On en tire meilleur parti si on les conserve au beurre ou à l'huile d'olive.

Pour cela, on les fait d'abord cuire de la façon la plus simple : on les met sur le feu dans une casserole avec un peu — très peu ! — de sel et on les laisse dégorger leur eau : ils cuisent en même temps ; quand on les voit bien cuits, on les égoutte soigneusement, on les laisse même sécher, tout en faisant fondre et clarifier du beurre. On entasse alors les champignons dans un vase de verre ou de porcelaine, on les presse en les couvrant de beurre fondu, on veille à ce que le beurre circule bien entre les champignons, remplisse bien les interstices, on presse, on fait sortir les bulles d'air, on fait tenir dans le vase le plus de champignons et le moins de beurre possible. Puis, enfin, on couvre d'une dernière couche de beurre et on place sur le récipient un papier imperméable, comme pour les confitures.

Avec l'huile, on procède de même et c'est encore plus simple puisqu'on n'a pas besoin de faire fondre l'huile.

Seulement, les champignons conservés dans l'huile ont un goût d'iode très fort, plus fort que lorsqu'ils sont frais. Ce n'est pas un goût désagréable, mais c'est un goût très accentué ; les champignons au beurre plairont plus sûrement à tout le monde. D'ailleurs, vous adouciriez sûrement la saveur iodée des champignons en les faisant cuire à l'eau bouillante.

Les champignons ainsi conservés, vous les mettrez autour d'un rôti ou bien vous en ferez l'omelette, et le beurre qui les a protégés servira à dorer la viande ou à saisir les œufs.

L'huile de conserve ne sera pas perdue non plus : elle donnera un goût très fin dans une salade de pommes de terre.

M. RAVAUDET.

BÉLIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménag. 15.50

Il a fallu, pour supporter ces fils, des pieux placés à 3 m. de distance et valant 70 f. le 100. Quelle a été la dépense ? (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **243 f. 19.**

b. *Un terrain rectangulaire a coûté 3 600 f. Quelle est la largeur de ce terrain, si sa longueur est de 125 m. et si le m² a coûté 1 f. 60 ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **16 m.**

c. *Une prairie de forme rectangulaire, ayant 120 m. de long sur 80 m. de large, est estimée 1 700 f. l'ha. Elle doit être échangée contre une parcelle qui vaut 40 f. l'are. Quelle sera la longueur de la parcelle, si on la prend dans un champ de 60 m. de largeur ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **68 m.**

d. *Un rectangle a 70 m. de périmètre. La longueur est à la largeur comme 5 est à 2. Trouver les deux dimensions de ce rectangle.* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **25 m. et 10 m.**

5. **La circonférence.** — a. *Une corde s'enroule sur une roue dont le diamètre est 1 m. 50. Quelle sera approximativement la longueur de la corde enroulée après le 30e tour ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **141 m. 30.**

b. *On veut entourer d'une barrière de bois, coûtant toute posée 12 f. 25 le mètre, un massif circulaire de 18 m. 84 de tour. On demande : 1° Quelle sera la dépense ? 2° Quel est le diamètre de ce massif ? 3° Quel est son rayon ? (Prendre $\pi = 3{,}14$.)* RÉPONSES. ➔ **230 f. 79 ; 6 m. ; 3 m.**

c. *Quelle est la longueur d'un arc de 36° dans une circonférence, dont le diamètre est de 0 m. 50 ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **0 m. 15 708.**

d. *Un jardinier veut tracer sur le terrain une circonférence de 62 m. 832. Quelle longueur de cordeau prendra-t-il ?* RÉPONSE. ➔ **10 m.**

6. **Les échelles.** — a. *La carte de France du ministère de l'Intérieur est à l'échelle de* $\frac{1}{100\,000}$. *Deux villes sont séparées, sur la carte, par une distance de 24 cm. Quelle est la distance réelle entre ces deux villes ?* RÉPONSE. ➔ **24 km.**

b. *Sur la carte d'état-major, à quelle distance se trouvent deux points qui, en réalité, sont distants de 16 km. ? Échelle :* $\frac{1}{50\,000}$. RÉPONSE. ➔ **32 cm.**

c. *Deux villes sont éloignées de 125 km. Sur une carte, cette distance est représentée par 5 cm. Quelle est l'échelle de cette carte ?* RÉPONSE. ➔ $\frac{1}{2\,500\,000}$.

d. *Le plan cadastral d'une commune est à l'échelle de* $\frac{1}{2\,500}$. *Sur ce plan, les dimensions d'un champ rectangulaire sont 35 mm. 50 pour la longueur, 18 mm. pour la largeur. Calculer : 1° les dimensions exactes du champ ; 2° sa surface ; 3° sa valeur à 4 000 f. l'ha.* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **88 m. 75 et 45 m. ; 3 993 m² 65 ; 1 597 f. 50.**

e. *Sur une carte de votre atlas à* $\frac{1}{5\,000\,000}$, *la distance en ligne droite de Lyon à Marseille est 5 cm. 5. Calculer la distance à vol d'oiseau qui sépare ces deux villes. Sur cette même carte, la distance de Paris à Lyon en passant par Dijon est 9 cm. Quelle est la distance à vol d'oiseau de Paris à Lyon par Dijon ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **275 km. ; 450 km.**

f. *Quelle est en kilomètres la distance à vol d'oiseau de Paris à Brest ? Faire le calcul d'après deux cartes à des échelles différentes et comparer les résultats.* (Certificat.)

7. **Les intervalles.** — a. *Le long des lignes de chemin de fer, les poteaux télégraphiques sont à environ 75 m. l'un de l'autre. Quelle distance y a-t-il d'un poteau au huitième suivant ?* RÉPONSE. ➔ **525 m.**

b. *On scelle 9 barreaux en fer à une fenêtre qui a 1 m. 20 de largeur. Si les barreaux sont également espacés, quel intervalle y a-t-il entre deux barreaux consécutifs ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **0 m. 12.**

c. *Une avenue est plantée de platanes des deux côtés. La distance entre deux arbres voisins est de 15 m., et celle des arbres extrêmes est de 150 m. Quel est le nombre de platanes ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **22 platanes.**

d. *Un massif circulaire a 6 m. de diamètre. On plante tout autour et sur deux diamètres perpendiculaires des pieds de pensée espacés de 12 cm. en 12 cm. Combien en faudra-t-il ? Quelle dépense fera-t-on si l'on paie chaque pied 0 f. 75 ? (Prendre $\pi = 3{,}14$.) On ne plantera pas de pied au bout de chaque diamètre.* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **255 pieds ; 191 f. 25.**

e. *Une échelle a une longueur de 3 m. 10. Le nombre des barreaux est de 14. L'espace terminal aux deux extrémités est égal à 0 m. 25. Quelle est la distance entre deux barreaux consécutifs ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **0 m. 20.**

f. *Dans une cour de récréation, on trace un carré de 10 m. de côté. Tout autour de ce carré, on plante des tilleuls espacés de 5 m. Combienp lantera-t-on en tout de tilleuls ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **8 tilleuls.**

Initiation à l'algèbre.

(Cours supérieur.)

Problème. — 1. *Trouver un nombre, sachant que ses* $\frac{5}{6}$ *augmentés de ses* $\frac{3}{4}$ *sont supérieurs au nombre lui-même de 84.*

Indications. — *Soit* x *ce nombre. D'après l'énoncé, on peut écrire :*

$$\frac{5\,x}{6} + \frac{3\,x}{4} = x + 84,$$

ou :

$$\frac{20\,x}{24} + \frac{18\,x}{24} = x + 84,$$

ou :

$$\frac{38\,x}{24} = \frac{24\,x}{24} + 84,$$

ou :

$$\frac{38\,x}{24} - \frac{24\,x}{24} = 84,$$

ou :

$$\frac{14\,x}{24} = 84,$$

$$x = \frac{84 \times 24}{14} = 144.$$

RÉPONSE. ➔ **Le nombre est 144.**

PREUVE : $\frac{144 \times 5}{6} + \frac{144 \times 3}{4} = 144 + 84.$

Exercice à deux inconnues.

Problème. — *Un menuisier fournit à un marchand de meubles 3 tables et 2 commodes pour 475 f., à un autre marchand de meubles, il livre 4 tables et 5 commodes pour 890 f. Trouver le prix d'une table et celui d'une commode.*

INDICATIONS. — *Soit* x *le prix d'une table et* y *celui d'une commode.*

La première vente donne :

$$3\,x + 2\,y = 475 \qquad (1).$$

La seconde :

$$4\,x + 5\,y = 890 \qquad (2).$$

Supposons la première vente quatre fois plus grande et la seconde trois fois.

Les ventes donneraient :

$$12\,x + 8\,y = 1\,900 \qquad (3).$$

$$12\,x + 15\,y = 2\,670 \qquad (4).$$

Retranchons la vente (3) de la vente (4), nous avons :

$$7\,y = 770.$$

$$y = \frac{770}{7} = 110.$$

Portons cette valeur dans la vente (1) qui devient :

$$3\,x + 220 = 475 \quad (5).$$

$$x = \frac{475 - 220}{3} = 85.$$

RÉPONSES. ➔ PRIX D'UNE TABLE, **85 f.** ; PRIX D'UNE COMMODE, **110 f.**

Faire la vérification.

M. FETT,
Directeur d'Ecole annexe

CHANTICLAIRE. Ce qu'il faut savoir pour calculer rapidement de tête... 4.20

TRAVAIL MANUEL

COURS SUPÉRIEUR

Travail du verre.

DIRECTIONS. — **Beaucoup de jolies choses sont aujourd'hui en verre. Sans obliger les enfants à créer quelques-uns de ces bibelots tout pleins souvent de fantaisies, nous pouvons leur indiquer la façon de les réparer, d'en modifier la forme. C'est à l'école aussi qu'ils doivent apprendre à couder un tube, couper une bouteille, poser une vitre.**

Gare aux brûlures lors du ramollissement du verre par une flamme, aux coupures, aux éclats lors des coupes.

Les outils.

Les outils ordinaires (limes, mèches, etc...) peuvent être employés si l'on a soin de les tremper de temps en temps dans une solution saturée de camphre dans la benzine.

Comment couper le verre.

a. **Pour les surfaces planes,** le diamant ou la roulette des vitriers sont les outils rêvés.

1er PROCÉDÉ. — A défaut de ces outils, donner un coup de lime à l'endroit où l'on veut produire la séparation, suivre avec une tige de fer rougie la ligne de séparation, on obtient une cassure nette.

2e PROCÉDÉ. — On peut encore, à l'aide de forts ciseaux, couper le verre comme une simple plaque de gros carton. Il suffit de le plonger *complètement* dans l'eau.

3e PROCÉDÉ. — Le résultat est meilleur si l'on emploie le diamant de menuiserie.

Délayer dans l'eau de pluie pour former une pâte :

Noir de fumée	25	*grammes*
Gomme adragante	8	—
Gomme arabique	12	—
Benjoin	6	—

Rouler la pâte entre les mains de façon à former un cylindre ; façonner une extrémité pour avoir une pointe ; laisser sécher.

Au moment de s'en servir, rougir la pointe au feu et suivre les lignes tracées.

b. **Pour les tubes.** — 1. Donner un coup de lime, entourer le tube d'une ficelle, tenir une extrémité entre les dents, l'autre dans la main ; tirer alternativement sur chaque bout le plus vite possible ; sur la ficelle, verser de l'eau froide, le tube casse.

2. Pour les tubes d'un diamètre assez grand, pour les bouteilles, etc..., il est préférable de tremper une ficelle dans l'alcool à 90 degrés, d'entourer le tube à l'endroit où doit se produire la coupure et d'enflammer la ficelle. Donner *un coup sec* près de la ficelle ou verser de l'eau froide pour obtenir une coupure nette.

Comment percer le verre.

1er PROCÉDÉ. — Après avoir trempé la mèche dans la solution de camphre dans la benzine, ajouter sous la mèche une petite quantité de poudre d'émeri.

2e PROCÉDÉ. — Le foret trempé dans l'acide acétique, dans lequel on a mis de l'alun, perce le verre.

Comment poser une vitre.

Avant d'indiquer la marche à suivre, rappelons que le bon mastic doit être *plastique, homogène, exempt de grumeaux*, et qu'il est composé de sable de rivière tamisé, de litharge, de chaux et d'huile de lin (20 parties de sable pour 2 de litharge et de chaux).

On le prépare encore en mélangeant du blanc de Meudon (500 gr.) avec de l'huile de lin siccativé (100 gr.).

Pour qu'une vitre soit bien posée, il ne faut pas l'appliquer directement au fond de la rainure du cadre, contre bois.

On enduit d'abord la rainure d'une mince couche de mastic qu'on étale avec une palette d'acier ou un couteau rond. On pose la vitre qu'on maintient en place par cinq ou six petits clous plantés *obliquement* dans le cadre. On achève en garnissant proprement le pourtour avec du mastic et on laisse sécher. *La force et la brutalité sont à exclure lors de la pose du carreau.* Le marteau doit glisser légèrement, ses coups doivent être doux et répétés. Le mastic plus que les pointes maintient en place la vitre.

Comment dépolir le verre.

On se sert de la composition suivante :

Ether sulfurique	50	*grammes*
Gomme sandaraque	3	—
Mastic en larmes	3	—

Dans un flacon qui contient l'éther, placer le mastic et la gomme, boucher hermétiquement. Quand la dissolution est *complète*, en prendre sur un bouchon de ouate et tamponner les vitres.

Comment peindre sur le verre.

On trouve dans le commerce des vernis gras et des vernis spéciaux à l'alcool.

La teinture d'iode et l'amidon forment une pâte qui permet d'écrire sur le verre. Cette composition a l'avantage de *sécher très vite et de s'effacer facilement.*

Comment poser la vitrauphanie.

Faire dissoudre à chaud de la gélatine et laisser refroidir. Découper la vitrauphanie, nettoyer la vitre, mouiller la feuille découpée avec l'eau gélatinée, la poser sur la vitre où elle se collera rapidement. Chasser l'eau vers les extrémités, ceci à l'aide d'une plaque de caoutchouc, faire en sorte qu'il ne reste aucune bulle d'air.

Colle pour fixer les étiquettes sur le verre.

PREMIÈRE FORMULE. — Faire dissoudre à chaud de la colle de poisson dans du vinaigre. La solution *s'applique à chaud*, elle doit être pâteuse et non liquide.

DEUXIÈME FORMULE. — Etendre sur le verre à l'aide d'une éponge du silicate de soude dilué, appliquer le papier *soigneusement*, il se collera immédiatement.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

PLICQUE. **Le travail manuel attrayant à l'école primaire.....** *Broché.* 10.5 0 *Relié.* 12.5 0

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Une fleur des champs : le coquelicot.

MATÉRIEL. — Des pieds entiers de coquelicots avec feuilles et fleurs épanouies et en boutons. Fruits de coquelicots. Feuille de papier blanc.

I. Un pied de coquelicot.

Vous avez devant vous un pied de coquelicot. Où en trouve-t-on ? ➔ Dans les champs de céréales, dans les prairies artificielles.

A quoi les reconnaît-on de loin ? ➔ A la couleur rouge vif de la fleur.

Examinons les feuilles. ➔ Très découpées, couvertes de poils.

Petites tiges grêles, couvertes de poils, parfois recourbées, portant à leur extrémité une fleur, un bouton ou un fruit.

II. Examinons une fleur épanouie.

Quatre *pétales* très larges, d'une couleur rouge vif, portant des rayures violacées vers la base.

Deux, un peu plus larges, insérés au-dessus des deux autres, mais non en face (forment une croix).

Enlevons un à un ces pétales. ➔ Mauvaise odeur du coquelicot.

Regardons par transparence. ➔ Nervures comme dans une feuille.

Frottons sur notre papier blanc. ➔ Le rouge disparaît et laisse une trace violacée.

Que remarquons-nous maintenant ? ➔ Une très grande quantité de sacs noirâtres, portés à l'extrémité d'une tige grêle et flexible : *les étamines*.

Enlevons les étamines que nous plaçons sur notre feuille de papier blanc. Au centre, remarquons une sorte de petit vase vert, fermé à sa partie supérieure par un petit plateau portant des rayures partant du centre, comme les rayons d'une roue. ➔ C'est le *pistil*.

Coupons le pistil en travers. ➔ Nous voyons, à l'intérieur, une très grande quantité de petits grains blancs placés, très serrés les uns contre les autres, dans des compartiments séparés par des cloisons partant du centre. ➔ Ces petites boules deviendront des graines.

III. Des fleurs en bouton.

Examinons des boutons qui ne sont pas encore ouverts. Il en est de différentes grosseurs. Choisissons le plus gros. ➔ Forme d'un petit œuf. Deux parties couvertes de poils le recouvrent entièrement.

Séparons ces parties. ➔ Elles se détachent aisément de la tige : ce sont *les sépales*. Nous ne les avons pas trouvés sur la fleur épanouie : ils sont donc tombés au moment où elle s'est ouverte.

Que remarquons-nous au centre ? ➔ La fleur dont les pétales sont pliés, chiffonnés, serrés en boule pour tenir moins de place.

Déplions ces pétales. ➔ Nous obtenons une fleur comme celles qui étaient complètement ouvertes, mais aux pétales plus mous, aux étamines moins noires, au pistil plus petit.

Ouvrons ainsi, successivement, des boutons en commençant toujours par le plus gros. ➔ Nous trouvons, à chaque fois, la fleur enfermée.

Constatons. ➔ Plus le bouton est petit, moins les pétales sont colorés ; certains sont à peine roses ou même blancs.

IV. Le fruit du coquelicot.

Examinons un fruit de coquelicot complètement développé. ➔ Nous retrouvons la même forme que celle du pistil, mais plus gros : c'est une *capsule*.

Regardons sous le plateau qui la surmonte. ➔ De petites ouvertures.

Agitons légèrement près de notre oreille. ➔ Nous entendons un bruit léger à l'intérieur. Agitons en penchant au-dessus de notre feuille de papier blanc. ➔ De petites boules noires sortent de la capsule. ➔ Ce sont les graines du coquelicot.

Si on les semait dans la terre, elles donneraient naissance à d'autres plantes qui produiraient, à leur tour, des fleurs et des fruits.

Devinez-vous comment les graines tombent sur le sol ? ➔ Le vent agite les fruits du coquelicot et les graines sont éparpillées autour de la plante.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Fleurs, fruits, graines.

MATÉRIEL. — Un pied de giroflée ou de bouton d'or pour chaque élève. Des plantes diverses avec leurs fleurs. Loupe.

I. Examinons une plante avec ses fleurs.

Selon les possibilités, chaque élève a une collection de plusieurs plantes diverses, avec leurs fleurs. Mais chacun a, ou bien un bouton d'or, ou bien un pied de giroflée.

Nous supposons que nous avons pu nous procurer des giroflées.

Toutes les plantes que nous avons devant nous portent des fleurs.

D'où proviennent ces fleurs ? ➔ Rappelons-nous que nous avons observé, sur les arbres fruitiers, des « bourgeons à fleurs » plus arrondis que les autres. Regardons de près notre giroflée et nous nous rendons compte que les fleurs proviennent d'un bourgeon qui s'est épanoui.

Détachons une fleur de la tige ; elle est attachée à celle-ci par une queue grêle : le *pédoncule*.

Nous remarquons quatre petites feuilles vertes, disposées en croix : les *sépales*, dont l'ensemble constitue le *calice*.

Enlevons un à un les sépales ; nous avons ensuite, attachés dans leurs intervalles et un peu au-dessus, quatre *pétales* colorés formant la *corolle*.

Nous pouvons les enlever séparément avec facilité.

Le calice et la corolle sont les *organes protecteurs* de la fleur. Certaines fleurs n'ont pas de calice ou de corolle : ces organes ne sont donc pas indispensables.

Nous distinguons maintenant nettement l'extrémité du pédoncule : *le réceptacle*, constituant une sorte de plateau sur lequel viennent s'insérer les différentes parties de la fleur.

EISENMENGER et COUPIN. **Les sciences natur. des cours complément. et du B. E.** *Relié.* **22 fr.**

Six petits filaments, attachés au réceptacle, portent des petits sacs (*anthènes*) remplis d'une poussière jaune (*le pollen*). L'ensemble constitue les étamines. Le pollen est très visible sur les fleurs de lis.

Enlevons les étamines ; nous trouvons, au centre, un organe renflé à sa partie inférieure (*ovaire*) et surmonté d'une petite tige terminée par deux languettes gluantes (*stigmate*). L'ensemble prend le nom de *pistil*.

Coupons l'ovaire transversalement : petits grains blancs, les *ovules*. (Utiliser une loupe.)

Les étamines et le pistil sont les *organes reproducteurs* de la fleur.

Cette disposition des parties de la fleur est variable. Le constater sur les plantes dont on dispose : nombre de sépales ou de pétales variable, libres ou soudés, pistil formé de carpelles libres, etc.

II. La fleur se transforme en fruit.

Sur notre pied de giroflée, nous pouvons constater que certaines fleurs sont fanées : le pistil devient plus gros.

Certaines ont même perdu à la fois corolle et étamines. Sur le réceptacle, le pistil demeure seul. Le stigmate se dessèche. C'est maintenant un *fruit*.

Coupons l'un d'eux en travers et comparons à la coupe de tout à l'heure : les ovules ont grossi ; ils sont devenus des *graines*.

Prenons le plus gros de ces fruits. → Nous remarquons, de chaque côté et dans le sens de la longueur, deux sillons.

Nous pouvons séparer, à partir de la base, l'enveloppe en deux parties qui restent fixées à la partie supérieure. Les graines sont attachées sur une membrane intermédiaire. Quand le fruit est mûr, il est sec ; il s'ouvre comme nous venons de le faire, et les graines tombent sur le sol.

Comment la fleur s'est-elle transformée en fruit? → Si l'on coupe les étamines d'une jeune fleur et si l'on entoure celle-ci d'un petit sac de cellophane, la fleur continue à se développer, mais, quand elle se dessèche, le pistil également : il ne donne pas de fruit.

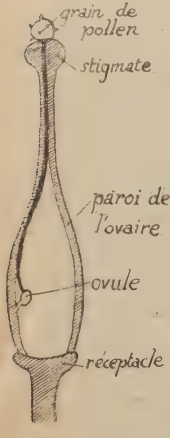

C'est qu'il n'a pas été atteint par le pollen.

Quand la fleur est bien épanouie, les anthères s'ouvrent ; des grains de pollen en sortent et, emportés par le vent ou des insectes qui butinent, se déposent sur les stigmates des fleurs. Là, grâce à l'humidité de ceux-ci, et à condition que la température soit convenable, le grain de pollen germe, se développe dans le pistil et atteint un ovule. A partir de ce moment, cet ovule devient une graine et continuera à se développer. Il arrive parfois que tous les ovules ne sont pas atteints par un grain de pollen.

Les pluies trop abondantes au moment de la floraison, le froid qui gèle les étamines, empêchent la fécondation des pistils par le pollen : on dit que les fleurs « coulent ».

III. Différentes sortes de fruits.

Les *fruits secs :* renferment parfois plusieurs graines (gousse du pois ou du haricot, capsule du coquelicot et du pavot, giroflée, chou, jacinthe, etc.).

Certains n'ont qu'une graine et, parfois, ne s'ouvrent pas à la maturité (noisette, gland, etc.).

Particularités sur la dissémination des graines.

Exemples : la gousse de la vesce, au soleil, se tord brusquement et projette les graines à plusieurs mètres ; le fruit de l'érable porte deux sortes d'ailes (hélice) qui lui permettent de parcourir des distances assez grandes ; le fruit sec du chardon, du pissenlit, etc., est surmonté d'une aigrette poussée facilement par le vent...

Les *fruits charnus :* les graines sont entourées par une épaisseur plus ou moins grande de chair gorgée de jus sucré et parfumé. C'est la paroi de l'ovaire qui s'est ainsi transformée et donne parfois également une enveloppe dure entourant une graine unique.

Le raisin, le cassis, la groseille, le citron, l'orange, le melon, etc., sont des *baies* contenant plusieurs graines.

La cerise, la prune, la pêche, l'abricot, la noix, etc., sont des *fruits à noyau*. (Pour ce dernier, la partie charnue tombe à maturité.)

La pomme, la poire, le coing, la nèfle, etc., sont des *fruits à pépins*.

IV. La graine.

Examen d'une graine : haricot, amande, noisette, marron, etc. → On constate toujours la présence d'une petite plante formée d'une sorte de bourgeon entouré de deux feuilles épaisses gorgées de nourriture (*cotylédons*). Certaines graines n'ont qu'un cotylédon (blé, etc.).

Utilisation des graines. — Les graines farineuses : haricots, pois, lentilles, blé, seigle, avoine, maïs, riz, orge, etc.

Les graines oléagineuses : noix, amandes, arachides (cacahuètes), œillette, colza, lin, etc.

Graines du caféier, du cacaoyer (chocolat), du cocotier (végétaline), du cotonnier.

RÉSUMÉ. — 1. **Une fleur complète comprend un calice (sépales), une corolle (pétales), des étamines et un pistil.**

2. **Grâce au pollen, les ovules se transforment en graines, l'ovaire devient fruit.**

3. **Parmi les fruits, on distingue les fruits secs et les fruits charnus.**

4. **La graine se compose essentiellement d'une plantule entourée d'un ou de deux cotylédons.**

Travaux à faire.

1. *Coller, sur une feuille ou un carton, les différentes pièces florales de diverses plantes.*

2. *Collectionner des fruits secs de plantes de la région. Conserver les graines dans un petit flacon ou un tube de verre bouché.*

3. *Classer des graines d'après leur utilisation par l'homme et les animaux.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Rôle des étamines et du pistil dans la formation du fruit.

2. Décrivez une graine de haricot. Dessinez ses diverses parties.

3. Quelle est la partie de la fleur qui devient fruit ? Citez cinq fruits secs, cinq fruits à noyau, cinq fruits à pépins.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

Dr BROCHER. Regarde. (Promenades dans la campagne et observations d'hist. nat.) 10 fr.

$$V = \frac{1}{3} \times AB \times \text{aire OMA} = \frac{1}{3} \times AB \times \frac{OM \times AM}{2}.$$

Or le triangle-rectangle OMA donne :

$$AM = \sqrt{OA^2 - OM^2} = \sqrt{a^2 - d^2}.$$

Donc :

$$V = \frac{1}{3} b \times \frac{d\sqrt{a^2 - d^2}}{2} = \frac{bd\sqrt{a^2 - d^2}}{6}.$$

Les triangles BAM et BAO sont rectangles en A, puisque AB est perpendiculaire à P. On a donc :

$$\text{aire BAM} = \frac{AB \times AM}{2} = \frac{b\sqrt{a^2 - d^2}}{2},$$

et :

$$\text{aire BAO} = \frac{AB \times AO}{2} = \frac{ab}{2}.$$

Le triangle OMB est rectangle en M, puisque OM est perpendiculaire à Q, et :

$$\text{aire OMB} = \frac{OM \times BM}{2},$$

ou :

BM étant l'hypoténuse de BAM et, par suite, égale à :

$$\sqrt{AB^2 + AM^2} = \sqrt{b^2 + a^2 - d^2},$$

$$\text{aire OMB} = \frac{d\sqrt{b^2 + a^2 - d^2}}{2}.$$

La surface totale de la pyramide est :

$$S = \frac{ab + b\sqrt{a^2 - d^2} + d\sqrt{a^2 - d^2} + d\sqrt{b^2 + a^2 - d^2}}{2}.$$

➔ Application numérique. — Si $a = b = 10$ cm. et $d = 6$ cm.,

$$V = \frac{10 \times 6\sqrt{100 - 36}}{6} = 80 \text{ cm}^3 ;$$

et : $S =$

$$\frac{10 \times 10 + 10\sqrt{100 - 36} + 6\sqrt{100 - 36} + 6\sqrt{100 + 100 - 36}}{2}$$

$$= 152 \text{ cm}^2 \, 42.$$

3° Joignons N au milieu C de AB et au milieu D de OB.

Les droites CN et DN sont respectivement parallèles à AM et OM.

Donc N est dans le plan parallèle à P mené par le milieu de AB. De plus $\widehat{CND} = \widehat{AMO} = 1$ droit.

Donc N est sur la circonférence de diamètre CD.

V. **SCIENCES** (B. É., Grenoble, juillet 1934). — **Problème**. — *On a une pièce de 250 l. de vin dont le degré alcoolique est 9°.*

1° *Quelle est la masse d'alcool pur contenu dans ce vin?* (*La densité de l'alcool est 0,795.*)

2° *Quelle est la masse de glucose qui a fourni cet alcool ?*

3° *Nature et volume du gaz dégagé pendant la fermentation* (*à 0° et sous la pression de 76 cm.*).

➔ Indications. — 1° Masse d'alcool :

0 kg. 795 × 250 × 0,09 = 17 kg. 887.

2° Equation de la réaction :

$$C^6H^{12}O^6 = 2\,C^2H^6O + 2\,CO^2.$$

D'où (12 × 2 + 6 + 16) 2 = 92 g. d'alcool proviennent de :

12 × 6 + 12 + 16 × 6 = 180 g. glucose.

Il faut :

$$\frac{180 \times 17{,}887}{92} = 35 \text{ kg. de glucose.}$$

3° $V = \frac{22 \text{ l. } 4 \times 2 \times 17\,887}{92} = 8\,710$ litres.

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'Ecole normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Grenoble, capitale régionale.

Bien que n'atteignant pas un chiffre de population comparable à celui de tel ou tel de nos grands centres régionaux, Grenoble n'en joue pas moins pour toute la région des Alpes françaises le rôle de capitale, tant par sa situation que par son activité et son rayonnement.

La situation.

Une des caractéristiques essentielles des Alpes françaises est la présence d'une longue ligne de vallées, de plaines et de bassins enserrés entre les Préalpes à l'Ouest et la masse des hautes chaînes cristallines à l'Est. Dans ce sillon coulent une série de rivières qui collectent les eaux descendues de ces hautes chaînes. Au centre, par suite de la convergence de trois de ces cours d'eau particulièrement fougueux et abondants : Isère, Romanche et Drac, la poussée des eaux a été telle qu'elles ont réussi à trancher la zone des Préalpes pour s'échapper vers le Bas Dauphiné. C'est au carrefour formé par la grande dépression intérieure longitudinale et par la cluse de l'Isère, vallée transversale, que s'est bâtie la ville de Grenoble.

Toutefois elle n'est pas née au confluent même du Drac et de l'Isère, confluent essentiellement mobile en raison du déplacement fréquent du lit des deux rivières et surtout de celui du Drac, la plus chargée de déjections. Ce dernier torrent, grossi de la Romanche, a largement étalé ses alluvions sur le fond plat de la dépression refoulant peu à peu le lit de l'Isère jusqu'au pied de la montagne de la Bastille. C'est à cet endroit que Grenoble s'est développée comme tête de pont commandant les routes de la vallée du Rhône et de Lyon, par la basse Isère ou la Bièvre, de la Savoie et de l'Italie par le Grésivaudan, la Maurienne ou la Tarentaise, de Briançon par la Romanche et le col du Lautaret, de Gap et de Sisteron par le col Bayard et le col de Luz-la-Croix-Haute.

La croissance.

Les Romains, maîtres en circulation routière, comprirent l'importance de ce site et y construisirent sur la rive gauche, à l'issue du pont de l'Isère, une petite cité entourée de remparts destinés à la protéger tant contre les attaques que contre les crues du Drac. Pendant de nombreux siècles, l'histoire économique de Grenoble resta d'ailleurs dominée par l'incessante préoccupation de se mettre à l'abri des deux rivières, le *Serpent* et le *Dragon*, qui, dit la légende, devaient dévorer la ville. A deux reprises et pour tâcher d'en finir avec cette menace perpétuelle, les ingénieurs s'efforcèrent de rejeter jusqu'au pied même des contreforts de la falaise du Vercors le lit du Drac, depuis Pont-de-Claix jusqu'au confluent, et ils creusèrent sur une dizaine de kilomètres une nouvelle rivière. Actuellement, la ville s'étend jusqu'au bord de ce lit artificiel endigué, mais son développement a été très lent.

Au milieu du XVIIe siècle, elle n'avait encore que débordé de peu l'enceinte romaine. Pourtant, depuis la réunion du Dauphiné à la France, elle possédait un parlement, une Chambre des Comptes, un évêché qui lui valaient, avec l'industrie ancienne de la ganterie, un peu d'activité. En 1796, elle comptait 20 654 habitants. Au XIXe siècle, sa progression continua en s'accentuant surtout à partir de 1880, époque qui vit le développement de l'industrie alpine et la multiplication des voies de communication régionales. Au recensement de 1931, Grenoble comptait 90 748 habitants, chiffre qu'il faut porter à beaucoup plus de 100 000 si l'on tient compte de la population des communes suburbaines.

GARNIER. Contes et Légendes du pays d'Irlande. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

« Le développement matériel de la ville, écrit M. Debraye, a suivi fidèlement cette progression. L'enceinte romaine subsista pendant tout le moyen âge, sauf quelques modifications peu importantes. Le cœur de l'ancienne ville, autour du palais de justice (l'ancien palais des Dauphins), avec ses rues en arc de cercle, marque assez bien l'emplacement de la cité romaine. La première rectification importante de l'enceinte a été faite par ordre du connétable de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné à la fin du XVIe siècle. Cet agrandissement doublait environ la superficie primitive. En 1832, seulement, un nouvel agrandissement vers le Sud développa considérablement la ville. Enfin, dernier stade, de nouvelles murailles construites entre 1880 et 1889 ont joint l'Isère et le Drac et quintuplé l'ancienne agglomération urbaine. »

Le brillant essor du début du XXe siècle a fait craquer cette dernière enceinte de toutes parts et, en 1921, une loi a déclassé les fortifications dont la démolition a été entreprise peu après. Un plan d'extension et d'embellissement est actuellement en cours d'exécution. Les vieux quartiers avec leurs rues étroites et tortueuses subsistent sur les deux rives de l'Isère ; celui de la rive droite, peuplé en grande partie d'ouvriers étrangers, entasse ses maisons au pied de la Bastille. A l'Ouest, jusqu'au Drac, s'étendent des quartiers d'usines et de maisons ouvrières. Au Sud, ce sont des quartiers d'habitations bourgeoises et de bâtiments administratifs. De larges avenues plantées d'arbres traversent la nouvelle ville, l'une d'elles, le cours Jean-Jaurès, large de 40 mètres et long de 8 kilomètres, en ligne droite, ombragée par deux rangées doubles de magnifiques platanes, relie Grenoble à Pont-de-Claix. Sur les dernières pentes de la montagne, au-dessous du fort Rabot, un jardin alpin dit « jardin des Dauphins » a été aménagé. Un téléphérique relie les quais par-dessus l'Isère aux terrasses du fort de la Bastille, d'où la vue est splendide sur les vallées et les cimes environnantes. Dans la perspective de la plupart des rues d'ailleurs, à chaque tournant surgit une montagne proche ou lointaine : ici une pente brusque élevée en un sursaut de roc et couronnée des lignes géométriques des anciens forts, là une haute falaise crénelée surmontée de dents aux tons chauds, ailleurs de hauts sommets, au socle couvert de pâturages et de forêts et aux crêtes neigeuses.

Croquis du *Grüne Blen.*

Grenoble et ses environs.

L'activité.

Grenoble est depuis longtemps notre principal centre de fabrication des *gants de peau* ; les premiers gantiers y sont signalés en 1343. Les gants y sont fabriqués soit dans des usines, soit à domicile. De nombreuses maisons distribuent le travail aux femmes qui coupent et cousent chez elles dans le Grésivaudan, le Vercors, la Grande-Chartreuse et même la Savoie et les Hautes-Alpes. A l'industrie gantière se rattachent celles des boutons à pression, des agrafes métalliques, des tanneries, des mégisseries, des teintureries.

La production des *liants hydrauliques* est très développée à Grenoble même et dans les environs grâce à l'affleurement de bancs où le calcaire et l'argile se trouvent assez harmonieusement dosés pour permettre la fabrication de types variés de *chaux* et de *ciment*, — grâce aussi à la proximité des anthracites de la Mure qui conviennent particulièrement à la cuisson de ces matériaux. Les ciments sont connus sous la dénomination de ciments de la *Porte de France*.

La présence dans la vallée du Grésivaudan d'un grand nombre de fabriques de *papier* a provoqué à Grenoble le développement de la fabrication des papiers spéciaux et des cartonnages. Citons encore, parmi les industries grenobloises : la lingerie, la fabrication des meubles, des chapeaux de paille, des biscuits, des produits alimentaires, des liqueurs, de la confiserie, etc.

Mais le grand essor industriel de Grenoble est consécutif à la naissance et au développement de l'exploitation de la force hydro-électrique. On a pu dire avec juste raison que Grenoble était la *capitale de la houille blanche*. C'est à quelques kilomètres de la ville, à Lancey, que le papetier Aristide Bergès réussit, à partir de 1869, à équiper la première exploitation hydro-électrique. C'est un autre Dauphinois, Marcel Desprez, qui le premier réussit, entre 1880 et 1883, à transporter l'énergie électrique à distance sur le parcours Vizille-Grenoble, long de 15 kilomètres. C'est à Grenoble qu'ont leur siège social les principales sociétés qui captent la force des torrents alpins ; ce sont les banques locales qui ont fourni à ces sociétés la plus grosse partie de leurs capitaux. La *métallurgie*, depuis longtemps florissante à Grenoble et dans ses environs, y a pris avec l'exploitation de la houille blanche un essor considérable. Tout d'abord, des fabriques de constructions mécaniques destinées à l'*équipement* des usines hydro-électriques (conduites forcées, turbines, pylônes métalliques et câbles pour le transport de la force, etc). ont été édifiées dans l'agglomération grenobloise, puis les usines d'*électro-métallurgie* et d'*électro-chimie* se sont multipliées à Grenoble même et dans les vallées dauphinoises. Un institut *électro-technique* spécialisé dans l'étude des problèmes relatifs à la houille blanche a été fondé près de l'Université qui s'est adjoint également de nombreux instituts spécialisés.

Le développement de l'activité industrielle a été accompagné d'un développement considérable du *réseau ferré et routier*. Grenoble est devenu un centre ferroviaire important d'où rayonnent de nombreuses lignes de chemin de fer à voie normale ou à voie étroite et de tramways électriques. Ces lignes sont doublées par des artères routières de mieux en mieux aménagées qui pénètrent jusqu'au cœur des plus hauts massifs environnants et sont parcourues par une circulation automobile de plus en plus intense. Cette circulation ferroviaire et routière est alimentée non seulement par les transactions *commerciales* très nombreuses, mais par un trafic *touristique* particulièrement intense en raison des multiples splendeurs du Dauphiné et des attraits que ses montagnes présentent pour les alpinistes.

R. OZOUF.

DORSAY. CONTES ET LÉGENDES D'ARMORIQUE. CONTES PERSANS..... *Chaque volume* Br. 11 fr. Rel. 15 fr. *Toile noire.* 16.50

LEVITAN

vous présente des meubles élégants et solides

2e composition
la même chambre, soit :
l'armoire, le lit et la table de chevet, avec :
1 sommier coutil, 42 ressorts, qualité supérieure
2 chaises assorties
les 6 pièces. . . **1.845 Fr.**

3e composition
la même chambre avec
1 sommier coutil 42 ressorts qualité supérieure
1 matelas, façon bourrelets
1 traversin plume
2 oreillers plume
1 couverture laine blanche 200/245
2 descentes de lit
2 chaises assorties
1 coffret d'entretien
les 14 pièces. . **2.295 Fr.**

SÉRIE 408
Ronce de Noyer vernie forme bombée
1.495 Fr.

LEVITAN
63, Bd Magenta, Paris
Gare de l'Est
LILLE 49 Rue de Béthune — ROUEN 19, rue de Crosne — MARSEILLE 21, rue Grignan

FACILITÉS DE PAIEMENT ◆ LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES ◆ ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS.
Publicité 51488

Offert gratuitement CATALOGUE

BON à découper et à faire parvenir aux Etabts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

LE SUCCÈS D'UN LIVRE

L'ART DE MAIGRIR

Si vous voulez maigrir, ne vous laissez pas exploiter par les marchands d'orviétans. Lisez « L'Art de Maigrir », par *Albert Antoine*. Ce livre vous dira comment faire pour maigrir facilement et définitivement, sans danger, sans dépenses pour produits ou traitement, sans régime monotone ni exercices spéciaux. Voici quelques résultats obtenus en peu de temps, publiés avec autorisation.

Mme Houitte, garage, Combourg (Ille-et-Vilaine), dit qu'il est impossible de trouver mieux que le merveilleux livre « L'Art de Maigrir » et qu'il n'est pas dur de suivre ses conseils ; a perdu 12 kilos.

M. Kohler, directeur d'école, Kappelen (Haut-Rhin), a maigri de 17 kilos et conserve son nouveau poids. Tout le monde s'étonne de sa bonne mine et de son amaigrissement.

Mme Georgette Renal, haute couture, 6, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris, a diminué de 17 kilos ; son poids reste stable. Toute sa clientèle admire sa nouvelle silhouette.

M. Lavergne, propriétaire du Café du Chalet, 25, rue Pasteur, Le Mans, trouve cette méthode merveilleuse ; a perdu 20 kilos, ce qui provoque un étonnement général.

L'éditeur s'engage à payer 10 000 francs s'il n'est pas à même de montrer dans ses bureaux des centaines d'attestations analogues ou s'il agit de connivence avec les auteurs de ces témoignages.

Voyez aussi le constat de Me Maillard, huissier à Paris, 20, place d'Italie, qui a subi une diminution de 20 kilos en huit semaines.

Cet ouvrage est vivement recommandé par la presse et les médecins. Le Dr Rajat, ancien directeur du Bureau municipal d'hygiène de Vichy, le nomme, dans le *XXe Siècle Médical et Scientifique*, « un véritable bienfait social ».

Un bon conseil à nos lectrices soucieuses de leur ligne et à nos lecteurs corpulents : demandez à *Alka-Édition*, 13, rue R.-Lafenestre, à Bourg-la-Reine (Seine), en vous recommandant du *Journal des Instituteurs*, l'intéressante brochure sur l'art de maigrir (envoi discret contre timbre de 0 fr. 75) ; vous ne le regretterez pas.

Pour instruire en amusant

J. A. RAYBAUD

LES

MOTS CROISÉS

groupés d'après le sens

Recueil à l'usage des écoles primaires

Prix : **5 francs**

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

PINCES A DESSIN NICKELÉES
PINCE-NOTES

ressort garanti, grande ouverture

35 m/m	la douzaine	6.30
66 m/m	—	10. »
80 m/m	—	17.50
100 m/m	—	20.50
150 m/m	—	24. »

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

L'album 173 pages cartonné **8 fr. 50**

Pour vos distributions de prix songez aux albums CARTIER-BRESSON qui intéresseront vos élèves.

TOUS LES POINTS DE COUTURE BRODERIE - CROCHET
Véritable encyclopédie des ouvrages de dames.
Prix : **8 fr. 50**

COUTURE - RACCOMMODAGE - BRODERIE
L'essentiel de ce qu'il faut savoir au C.E.P.
Prix : **0 fr. 75**

AUTRES ALBUMS :
* la douzaine assortie ou non

Art. 2005	Les Points de Crochet	3 »
— 2007	Les Points de Couture	3 »
— 2017	Les Points de Broderie	3 »
— 2020	Points de Marque (grand modèle)*	8 50
— 2023	Points de Marque (petit modele)*	2 65
— 2024	Points de Marque (petit modele)*	3 60
— 2026	Points de Croix (petit modèle)*	3 95
2240-41-42	Points de Croix (grand modèle) l'un	6 50

FERNAND NATHAN, Concessionnaire exclusif en Librairie

NOUVEAUTÉ

L'AUTO-RAPPEL

" L'AUTO-RAPPEL "
Aide-mémoire perpétuel Breveté S.G.D.G.

Présente sous votre main à la date voulue tout document placé même longtemps avant dans les fiches mobiles de son calendrier perpétuel, ceci par simple déplacement d'une fiche chaque matin.

Bois verni façon chêne, noyer ou acajou.

Format : 230×170×80 m/m ..... **25 fr.**
— 290×270×150 m/m ..... **40 fr.**

Librairie FERNAND NATHAN

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Seine-et-Marne permuterait Sud-Ouest ou Centre. J. I. 869.

Institutrice Doubs permuterait côte de Haute-Savoie. Urgent. J. I. 870.

Institutrice Savoie, bon poste, cherche permutant ou permutante Rhône. J. I. 868.

Institutrice Haute-Garonne permuterait Lot-et-Garonne. J. I. 867.

Instituteur Seine-et-Marne banlieue Paris cherche permutant Marne. Urgent. J. I. 861.

Institutrice Seine, banlieue Paris, g. indemn., perm. instituteur ou institutrice Bouches-du-Rhône, préf. Aix, Arles, Salon. J. I. 862.

Institutrice Alpes-Maritimes permuterait Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes, Gironde. J. I. 863.

Institutrice Lyon cherche permutant ou permutante Seine ou Seine-et-Oise très près Paris. Toujours valable. J. I. 875.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie. Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 815.

Jeune institutrice village Algérie demande correspondante préférence Bretagne. J. I. 873.

Pouponnière. Infirmière garde nourrissons. Soins éclairés. Jardin. Références premier ordre. Pension complète 350 francs. Montfort, 8, av. de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

Vendrais stéréo 100 plaques 6×13, France et colonies, absolument neuf. Valeur 650, pour 400. J. I. 866.

Jeunes, collaborez à la nouvelle revue créée par des jeunes. J. I. 864.

A vendre Encyclopédie Quillet, 6 volumes, état neuf. Facilités de paiement. J. I. 877.

A céder Dictionnaire Larousse XXe siècle, absolument neuf. J. I. 878.

MARIAGES

Institutrice 24 ans, titulaire 6e cl., petite, brune, affectueuse, dés. corresp. collègue titul. de 25 à 30 ans au plus, toutes régions. J. I. 872.

Instituteur 23 ans corresp. vue mar. coll. sérieuse Maine-et-Loire ou limit. J. I. 876.

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis, à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

HOTELS-PENSIONS

Nice, Pension La Malouine, 62, bd Carnot, tt conf., jard., px réduit, arr. p. fam.

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Edith-Hôtel, St-Brevin-les-Pins (L.-I.). Le rendez-vous des membres de l'Enseign. Cuis. rép. Px très modérés.

Vacances en Chartreuse. Le bon relais pour la visite du Monastère est au Grand Hôtel, à St-Laurent-du-Pont (Isère), 10 km. Bonne cuisine, confort, garage. Pension pour séjour.

Caucanières Escouloubre. Station climatique rhumatismale. Chambres. Facilités cuisine. S'adr. : Médus, institutrice, Pauligne (Aude).

Sud-Ouest, directrice école primaire, proximité mer, prendrait pensionnaires, même pendant vacances. J. I. 874.

MOREAU 'Maladrie' Bonnard, Yonne reçoit hôtes pay. bon. cuis. Jardin. Pêch. 2 riv. poiss. 28 fr. tout compr.

A LOUER plus. meublés convenabl. **VENDRE** ferme neuve pour colonies de vacances. Lucas GAUTHIER, Septmoncel (Jura).

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

HISTOIRE DU CHOU

ON trouve le chou, à l'état sauvage, sur les falaises normandes, à Jersey dans la Charente-Inférieure, sur les côtes de l'Angleterre méridionale et de l'Irlande, en Danemark, près de Nice et, en Italie, dans la région de Gênes et de Lucques.

C'est « une plante herbacée, vivace, bisannuelle ou trisannuelle, de soixante centimètres à un mètre de hauteur, rameuse, à feuilles épaisses, glauques, lobées, sinuées-ondulées. La fleur, qui est blanche ou jaune pâle, la silique et les graines présentent exactement les mêmes caractères dans le chou sauvage et les variétés de choux cultivés » (1).

Mais plus de quatre mille ans de culture et l'influence de la sélection ont singulièrement modifié la descendance du type primitif. Il n'est guère d'espèce végétale qui ait autant de tendance à la variation et l'on s'en rend compte au grand nombre de races et variétés de choux cultivés, depuis les choux pommés, à tige atrophiée, jusqu'aux choux de Bruxelles, en passant par les choux-raves et les choux-fourragers.

***

LA culture du chou remonte à l'époque préhistorique. L'homme primitif, dont l'occupation essentielle était la recherche des aliments, sut découvrir les qualités nutritives de ce végétal. Naturellement, la cueillette des feuilles de la plante sauvage précéda sa domestication. Quand on eut l'idée de planter des graines, pour éviter de parcourir de longues distances, dans le voisinage des habitations, où le sol est toujours saturé de détritus organiques, le chou, auquel les engrais azotés sont favorables, ne tarda pas à s'améliorer. L'homme devenu cultivateur faisait un grand pas sur la voie du progrès et de la sécurité : la culture le mettait à l'abri de la famine et le rendait plus sociable et plus prévoyant !

C'est en Europe que les innombrables variétés de choux se sont formées. Ce légume ne paraît, du reste, pas avoir été apprécié des anciens Grecs. Par contre, les Romains, qui avaient sans doute de vigoureux estomacs, le considéraient comme le premier de tous les légumes. Caton en fait un éloge enthousiaste : ne va-t-il pas jusqu'à écrire que le chou favorise la digestion et dissipe la mélancolie ? Pourquoi faut-il que, tel *Le médecin malgré lui*, nous ayons changé tout cela ? Nous avons là motif sérieux à regretter le bon vieux temps.

Au moyen âge, le chou entra, pour une large part, dans l'alimentation du peuple. On vendait, dans les rues de Paris :

Choux gelez, les bons choux gelez!
Ils sont plus tendres que rosées.
Ils ont cru parmi les porrées,
Et n'ont jamais été greslez.

« Cet an 1438, dit encore une vieille chronique, grande année de choux et de navets, car le boisseau ne coûtait que six deniers parisis, par quoi les gens appaisoient leur faim et à leurs enfans. »

On est, du reste, loin de connaître alors toutes les variétés d'aujourd'hui. Les auteurs du XIIIe siècle n'en énumèrent que trois. Au XVIe siècle, arrivent d'Italie les choux de Milan : tendres et doux, ils supplantent vite, pour la cuisine bourgeoise, les anciens gros choux cabus à senteur trop prononcée. A ce moment sont aussi connus le chou-fleur, venu probablement du Levant (on l'a longtemps appelé le chou de Chypre) ; le chou rouge ; le chou-rave et divers choux frisés décrits dans les traités des botanistes de la Renaissance. Le cœur de bœuf, précoce et à pomme conique, est plus récent : d'origine anglaise ou flamande, il n'apparaît qu'au XVIIIe siècle.

Le prix de vente des choux a varié. Voici quelques renseignements, évalués en monnaie de 1914. A Strasbourg, aux XVe et XVIe siècles, les choux valent de 0 fr. 02 à 0 fr. 08 la pièce ; au XVIIe, de 0 fr. 04 à 0 fr. 09 ; au XVIIIe, de 0 fr. 04 à 0 fr. 08. En 1790, les choux pommés sont vendus 0 fr. 05 pièce à Soissons ; 0 fr. 09 à Verdun ; 0 fr. 24 à Arras ; 0 fr. 17 à Rennes et à Blois ; 0 fr. 12 à Melun ; 0 fr. 24 à Clermont-Ferrand. La hausse de la valeur de cette denrée alimentaire, comme des autres, est nette depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

***

IL nous semble que quelques-uns des renseignements qui précèdent auraient leur place dans un enseignement rural bien compris. Observer une plante et en dessiner quelques aspects caractéristiques ; être capable de la cultiver ; en connaître le passé, qui lui confère un surcroît d'intérêt et comme une certaine noblesse ! n'y a-t-il pas là tout un programme d'enseignement pour les maîtres attachés à la campagne et qui ont, avec l'instinct de ses besoins profonds, le vif souci d'y satisfaire pour le plus grand bien du pays ?

M. HÉNON.

(1) Cf. GIBAULT : *Histoire des légumes* (Maison rustique, 25 fr.). — Autre livre intéressant : H. LECLERC, *Les légumes de France* (Masson, 16 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

NOS CONTES

LES OISEAUX MORTS

LES gens du village ne l'aimaient guère, ce petit Émile Boullache. Sournois ! dissimulé ! hypocrite ! disait-on de lui à l'envi. C'était un unanime concert de réprobation. Encore heureux si une voix n'ajoutait pas : « Et voleur, sans doute. Un futur gibier de prison, quoi ! »... Aussi toutes les mères interdisaient-elles à leurs enfants de s'amuser avec lui. Lorsque la cloche de quatre heures aux sonorités si agréables libérait les écoliers, on ne le voyait jamais au milieu d'une marmaille turbulente sauter à cloche-pied dans un jeu de marelle, ni lancer un palet contre un bouchon. L'école, d'ailleurs, il ne la fréquentait guère, et il s'y montrait taciturne et buté, sauvage et faussement soumis, comme un oisillon de proie qui guette la brèche par où s'enfuir. Au lieu de regarder le tableau noir sur lequel le maître crayonnait, il contemplait la fenêtre où palpitait l'ombre d'une branche.

Il avait dix ans et, déjà, dans son cœur, toute l'amertume humaine. A vrai dire, au premier regard, il n'inspirait pas la sympathie. Cette allure fuyante, ce dos rond, ce front bas que couronnait une tignasse couleur feuille morte !... « Emile, lève la tête ! » faisait parfois le

maître en lui prenant le menton. Et alors on voyait, pleins de tristesse et de songe, de beaux yeux pareils à deux gouttes d'un azur trop sombre où se prépare l'orage. Tout le pâle et souffreteux visage en devenait plus pathétique et prenait une expression intense. Mais, vite, comme pour cacher un secret que les hommes ne pouvaient comprendre, les paupières s'abaissaient, la tête se courbait, et on ne trouvait plus qu'un petit animal sauvage, sournois et inquiétant.

Ce qui lui manquait pour être un enfant semblable aux autres, gai, ouvert, spontané, c'était, hélas ! une maman. La sienne, si tendre, était morte deux ans auparavant. Une fois la chère étreinte dénouée, il avait été comme rejeté hors du monde. Plus de bras autour du cou, plus de tiède giron où se blottir, de genoux sur lesquels se câliner quand on a peur, plus de ces baisers qui tarissent miraculeusement les larmes ! Et, le soir, s'endormir tout seul, dans l'ombre hostile, sans ces prunelles qui vous veillent, vous donnent confiance et mettent de la lumière jusqu'au fond du sommeil !...

Il y avait bien son père, le grand Boullache, ainsi qu'on le nommait dans le village... Mais lui !... Certes, le gamin avait son compte de torgnioles qu'il recevait sans broncher. Pour le pain et la nourriture, la mesure était moins bonne.

Ce Boullache, paresseux, ivrogne, faisait une journée ici, une autre là, et dépensait presque tout son gain à l'auberge. Il tirait surtout sa substance du braconnage où il était passé maître. On l'accusait aussi, non sans raison, de visiter les poulaillers et de marauder fruits et légumes. Bref, on le détestait et, comme il n'était pas de caractère commode, on le craignait... « Tel père, tel fils... Bon chien chasse de race... », murmurait-on en les enveloppant tous les deux dans la même réprobation...

Il faut avouer que le sauvage gamin avait des amusements bien étranges qui justifiaient la mauvaise opinion que l'on avait de lui. Dès l'aube, nouant la ficelle qui retenait sa culotte déchirée et grignotant une croûte, il filait à travers la campagne. En route, il complétait son frugal menu par quelque fruit. Seul maintenant, et loin de toute surveillance, à son aise dans la nature maternelle qui, brise et rayons mêlés, lui donnait ses meilleures caresses, il regardait le ciel. Sa tignasse feuille morte, on la voyait derrière une haie ou penchée sur une mare, à moins que ce ne fût au pied d'un arbre. Il capturait des sauterelles, des têtards, des grenouilles. Les gens, parfois, le surprenant ainsi, à l'affût, grommelaient : « Parbleu ! il fait son apprentissage de braconnier. Plus tard, il s'adressera aux lièvres... et à nos poules ! Quelle misère de voir ça !... Allons, oust ! décampe, ou je te mène aux gendarmes !... » Il s'en allait la tête plus basse encore, cachant de son mieux son rustique et frémissant butin.

Dénichait-il les oiseaux ?... Oh ! non ! il était trop tendre et, obscurément, il sentait trop ce qu'il en coûte de n'avoir plus de maman. Aussi laissait-il les petits gazouiller en paix leurs premières notes sous l'aile maternelle. Mais il ramassait ceux tombés du nid. Comme c'était doux, contre son cœur d'orphelin privé de tendresse, cette petite chose remuante et chaude ! Il en avait déjà quatre pour lesquels, avec une industrie singulière, il avait fabriqué une cage en branchettes de saule. Il leur émiettait son pain rare. C'était, dans un coin secret de la bicoque quasi en ruines où il gîtait avec son père, son domaine enchanté.

Qui l'aurait compris ?... Ce que les hommes lui refusaient — l'affection, — des bestioles le lui donnaient. Et rien qu'une caresse d'aile sur sa joue, qui ne connaissait plus le baiser, le consolait de bien des choses...

La bicoque était mitoyenne d'une grange qui, un jour, pleine de moisson, s'incendia. La masure elle-même, touchée par les flammes, brûla à demi... L'enfant était absent ; il courait les bois à son habitude. Dans le village, un cri unanime le chargea du méfait : « C'est lui !... C'était à prévoir, un gamin sournois... On ne sait jamais ce qu'il pense !... Il s'est enfui, son coup fait ! » Un homme ajoutait : « D'autant qu'il avait toujours des allumettes sur lui... Une fois, dans mon champ, je l'ai surpris en train de faire cuire des pommes de terre qu'il m'avait volées !... »

Vers le soir, Émile rentra. On l'amena dare-dare à la gendarmerie, sans qu'il eût vu les ruines fumantes ni qu'il sût encore de quoi on l'accusait. Entre deux vins — la chaleur de l'incendie l'avait altéré, — le grand Boullache gémissait :

— Si c'est pas malheureux ! J'ai tout fait pour ce garnement, et voilà qu'il me déshonore. Qu'on m'en débarrasse !

— Vous, taisez-vous, hein ! dit rudement le brigadier.

C'était un homme à la fois bourru et sensible qui avait converti la gendarmerie en volière ; des canaris s'égosillaient à toutes les fenêtres, si bien que ce lieu, d'ordinaire assez rébarbatif, avait un air accueillant. Il se mit à interroger le coupable. Celui-ci, au fur et à mesure, pâlissait affreusement. « Il va avouer », chuchotaient les gens.

Quand il comprit — et sa maison presque brûlée et ce dont on l'accusait, — une détresse sans nom monta dans ses yeux bleus. Il fit un tel bond qu'on ne put lui mettre la poigne au collet, et s'échappa...

Il revint bientôt, mains et visage noircis, et, sortant pieusement de dessous sa veste en loques quatre petits oiseaux morts, asphyxiés, il cria, en larmes : « Si c'était moi, est-ce que je les aurais laissés périr comme ça, eux qui m'aimaient ?... Je les aurais sauvés ! »

Un tel accent d'adoration et de douleur était dans cette voix enfantine que les gens se regardèrent, se turent. Un souffle mystérieux passait, étouffant toute protestation... « Je te crois, moi ! dit le brigadier bourru en posant sa main sur la tignasse feuille morte. On ne peut faire de vilaines choses quand on aime les bêtes !... » Et les canaris semblaient approuver de leurs plus étourdissantes vocalises.

GABRIEL VOLLAND.

LECTURE DOCUMENTAIRE

APRÈS LE 14 JUILLET
LA VISITE DU ROI A PARIS

LE 15 juillet 1789, au lever, Louis XVI apprit que les tragiques événements, qui s'étaient déroulés la veille à Paris, n'étaient pas le fait d'une simple émeute comparable à celles de 1788.

Il avait espéré, grâce à la présence de régiments étrangers cantonnés aux abords de Paris, imposer ses volontés à l'Assemblée nationale. La brusque intervention du peuple déjouait ses projets.

Que devait-il faire à présent ? En bonne logique, il pouvait, par la force, maîtriser ce peuple rebelle, fort indiscipliné et mal armé ; gagner Metz, où un imposant contingent de soldats fidèles était massé ; puis, à la tête des troupes, revenir dans la capitale soumise pour renvoyer chez eux les députés importuns.

Le 16, à six heures du matin, un Conseil extraordinaire eut lieu à Versailles. Contrairement à une habitude courante, le roi ne sommeilla point ; il soutint même Marie-Antoinette et le comte d'Artois, proposant que la Cour se réfugiât à Metz ; il appuya aussi, il est vrai, le maréchal de Broglie et Monsieur, qui s'opposaient au départ.

Finalement, on décida de demeurer à Versailles ; le roi comprit seulement en 1792 qu'il avait perdu une belle occasion de dominer gens et faits !...

Mais rester à Versailles revenait à capituler : le peuple s'était armé après que Louis XVI eut refusé de licencier les troupes étrangères, après le renvoi de Necker ; la prise de la Bastille n'avait été en somme qu'un épisode fortuit — gros, il est vrai, de conséquences — de ces journées fiévreuses au cours desquelles les masses cherchaient partout fusils, piques et autres armes.

Il fallait donc se résigner à retirer les indésirables troupes ; à rappeler le « Ministre adoré » qu'on avait prié, le 11, de fuir secrètement en Suisse, par Bruxelles, afin d'éviter la Bourgogne et la Franche-Comté, trop troublées. Il fallait apaiser et rassurer les esprits en surexcitation ; à cet effet, le roi se rendit à Paris le 17 juillet, après avoir communié pour être prêt à tout événement.

Les *Annales Parisiennes*, journal de l'époque, relatent, dans le n° 1, la visite de Louis XVI à la capitale.

***

SUR les deux heures du matin, M. le marquis de La Fayette, au Comité des 16, décida la marche des troupes, ainsi que les dispositions pour l'arrivée du roi.

L'ordre fut remis par écrit au chevalier de Saudrai, qui fut seul chargé de l'exécution. Il employa le reste de la nuit à faire passer les avertissements nécessaires aux districts ; et depuis huit heures du matin que les premières gardes d'honneur arrivèrent à la place de Grève, jusqu'à onze heures, il fit successivement ranger toutes les troupes, depuis l'hôtel de ville jusqu'à la barrière des Bons-Hommes. Les compagnies colonelles des gardes étant arrivées pour s'emparer de la garde générale de la place, il a su si bien accorder les prétentions de chacun, que tout s'est passé dans le plus grand accord et le plus grand ordre et que ce moment à jamais glorieux a singulièrement été remarquable par l'ordre étonnant qui a régné dans cette disposition, d'autant plus difficile, qu'il y avait ce jour-là sous les armes plus de 80 000 hommes, qui se réunissaient pour la première fois.

La garde nationale de Versailles ayant voulu accompagner à pied le roi jusqu'à Paris, la marche de Sa Majesté fut nécessairement retardée, et, en conséquence, Elle n'arriva au Point-du-Jour que vers les une heure.

Au bas de la montagne des Bons-Hommes, étoit posté un détachement de cavalerie bourgeoise, qui avoit ordre de s'emparer de la voiture du roi, ce qui fut exécuté au moment où le carrosse alloit dépasser la grille : le détachement ordinaire des gardes du corps, qui accompagnait Sa Majesté, fut coupé adroitement, et resta en dehors de la barrière. Le roi, de ce moment, marcha sous la garde de la bourgeoisie et de l'amour seul de ses sujets.

Si quelque chose a dû jamais flatter le cœur des François, et mériter à jamais leur reconnoissance, c'est le sentiment de confiance et de tranquillité paternelles avec lesquelles ce Prince est venu se livrer à eux dans des moments aussi orageux, sans autre escorte que celle des augustes représentants de la Nation. Et que pouvoit-il avoir à craindre ? L'honneur veillait à ses côtés, et l'expression générale des cœurs étoit parfaitement rendue par la musique militaire qui le suivoit, et qui ne cessoit de répéter cet air si doux, qui rappeloit les paroles précieuses : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? » Cependant rien ne fut jamais plus imposant que cette marche, qui présentoit un spectacle bien extraordinaire, et dont peut-être il n'y a jamais eu d'exemple.

Les deux côtés du chemin étoient bordés d'une triple haie de gens armés. Le premier et le second rangs avoient presque partout des fusils ; le rang de derrière portoit des lances, piques, hallebardes, croissants et autres armes anciennes, ou qui avoient été fabriquées précipitamment.

La route avoit été indiquée au travers de tout Paris, par la place de Louis XV et la rue Saint-Honoré. Un monde innombrable bordoit les rues et garnissoit les fenêtres. Les grenadiers des gardes françoises ouvroient la marche avec leurs canons ; venoit ensuite une quantité prodigieuse de cavalerie bourgeoise. A la tête des chevaux du roi étoit M. le marquis de La Fayette ; la voiture étoit entourée de la majeure partie des douze cents députés composant l'Assemblée nationale, et le derrière du carrosse étoit occupé par M. le chevalier de Saudrai avec un détachement de cinquante hommes de bourgeoisie. Deux cents hommes de la Bazoche formoient l'arrière-garde.

A la barrière de la Conférence, M. Bailly, faisant les fonctions de maire de Paris, à la tête de la municipalité, offrit au roi les clefs de la ville ; et, dans son discours, on a remarqué cette phrase bien étonnante : « Sire, ce sont les mêmes clefs qui furent présentées à Henri IV ; il venait alors de conquérir son peuple ; aujourd'hui, c'est votre peuple qui vous a reconquis. »

Le silence le plus grand, l'ordre le plus exact furent partout observés. On entendoit seulement, le long de la triple haie, le cri uniforme de « Vive la Nation ! Vive le Roi »... Quand la voiture de Sa Majesté fut arrivée au pont Notre-Dame, les canons qui, depuis le 15, étoient postés à toutes les barrières, se firent entendre de loin ; et peu après, une batterie qui gardoit le pont Royal, une autre qui étoit au pont Notre-Dame, et celle de la Grève, furent servies à la fois, et ajoutoient infiniment à l'appareil imposant de cette cérémonie. Jamais on ne vit un spectacle plus extraordinaire et plus digne de réflexion.

Arrivé à l'hôtel de ville, et placé sur un trône, le roi fut complimenté par MM. Bailly, Moreau de Saint-Meri et de Tollendhal : Sa Majesté répondit par un court discours, dans lequel, après avoir renouvelé à sa bonne ville l'assurance de la paix, ainsi que de l'éloignement des troupes, et du renvoi des ministres, Elle voulut bien y ajouter la communication de la lettre qu'Elle avoit écrite à M. Necker pour son rappel, et ce ne fut qu'avec un véritable attendrissement que le roi prononça les dernières paroles à jamais mémorables : « Mon peuple peut toujours compter sur mon amour. » Ces flatteuses expressions passèrent bientôt de bouche en bouche, et de tout côté, l'on n'entendit plus que des cris de joie et de « Vive le Roi ! »

Le même cortège reconduisit Sa Majesté jusqu'à Passy, au milieu des acclamations et des applaudissements universels. Cependant, vers le milieu de la route, l'excès de la joie ayant déterminé plusieurs particuliers à décharger leurs fusils, cet exemple, qui pouvoit avoir des suites très funestes, fut suivi de toute la double bordure de la Garde nationale, et ce moment ne fut pas exempt des plus vives inquiétudes. (Au débouché du pont Notre-Dame, le long du Quai, jusques à la rue de la Monnoie, il y eut plus de vingt mille coups de fusils de tirés, et la voiture du roi fut, pendant un quart d'heure, sans pouvoir avancer.)

Arrivé au Point-du-Jour, tout le peuple de Paris vouloit suivre le roi jusqu'à Versailles ; mais Sa Majesté observa que ce témoignage de zèle la mettroit dans la nécessité d'aller le pas, et qu'Elle se sentoit un peu indisposée. Mille cris de « Vive le Roi ! » furent le signal de la séparation, et chacun reprit le chemin de la capitale où les décharges de fusils continuèrent jusqu'au soir, et causèrent de très graves accidents.

GEORGES VÉRON.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

LE GRAND PRIX DE 1936

De même que chaque année, à pareille époque, le grand Prix du disque, grand Prix *Candide*, vient d'être décerné. On serappelle qu'ilest destiné à encourager les progrès artistiques et techniques de l'édition phonographique française. On sait aussi qu'il est décerné par un jury que préside Gustave Charpentier et où l'on trouve les noms de Mme Colette, de MM. Louis Lumière, Jacques Copeau, Reynaldo Hahn, Maurice Ravel, Dominique Sordet, Émile Vuillermoz, etc.

La plupart des disques que le jury a désignés à l'attention du public, nous les avons signalés ici même.

Il a mis hors concours la *Faust-Symphonie*, de Liszt, sous la direction de Selmar Meyrowitz (Pathé), *Deux Etudes*, de Liszt, par Jean Doyen (Ultraphone) et *Monodie*, de Monteverdi, par Max Meili (Anthologie sonore).

Les grands prix sont décernés comme suit :

Théâtre musical : *Louise*, dans la version phonographique de Gustave Charpentier (Columbia).

Instruments : *La Poule*, de Rameau, au clavecin, par Mme Wanda Landowska (Gramophone) et la *Suite anglaise en sol mineur*, de Bach, au piano, par A. Borowsky (Polydor).

Ensemble instrumental : *Le Bal de Béatrice d'Este*, de Reynaldo Hahn (Gramophone).

Musique ancienne : *Romance gaillarde et courante*, de Marini (Boîte à musique).

Enseignement de la musique : *Les Instruments de l'Orchestre* (Ultraphone).

Ensembles vocaux : Duo des *Pêcheurs de Perles*, de Bizet, par MM. Luccioni et Deldi (Columbia) ; *El Desdichado*, de Saint-Saëns, par M. Pierre Bernac et Mlle Leila ben Sedira (Ultraphone).

Opérette : *Romance de Malvina*, de Reynaldo Hahn, par Roger Bourdin (Odéon).

Chansons : *Tout va très bien*, par Ray Ventura (Pathé) ; *Un tout petit peu*, par Maurice Chevalier (Gramophone) ; *Piroulirouli*, par Elyane Celis (Gramophone) ; *Le Noël des petits Santons*, par Alibert (Pathé) et *L'Etranger*, par Annette Lajon (Pathé).

Excellent palmarès, excellent choix d'enregistrements qui enrichiront votre discothèque ; vous les trouverez, comme d'ordinaire, à la librairie Nathan.

RENÉ JOUGLET.

POUR LIRE EN CLASSE

Pruderi, fils de Pwyll.

C'était au temps que le prince Pwyll régnait à Naberth.

Il avait un jour quitté son château et, suivi de ses barons, avait gagné un mamelon qui dominait le palais :

— Seigneur, lui dit un des chevaliers, saviez-vous que tout homme qui s'assied sur ce mamelon ne le quittera pas sans avoir reçu coup ou blessure, ou encore sans avoir vu des choses merveilleuses ?

A quoi le prince répondit :

— Je ne crains ni coups ni blessures au milieu de tant d'hommes valeureux ; mais je serai content de voir les choses merveilleuses. Je m'y assoirai donc volontiers.

Et il prit place. Aussitôt, il aperçut une dame, montée sur un destrier de grande taille et vêtue d'un manteau qui brillait comme de l'or ; elle semblait s'approcher du monticule au pas lent de sa monture.

— Y a-t-il parmi vous, dit Pwyll, quelqu'un qui connaisse cette noble dame ?

Personne ne put dire au prince qui elle était.

— Que l'un de vous aille à sa rencontre, ordonna-t-il alors, et lui demande ce qu'elle désire.

Et un page se leva et alla jusqu'à la route ; mais elle passa devant lui et continua son chemin ; il la suivit aussi vite qu'il le put, car il était à pied ; mais elle s'éloignait de lui à tous les pas, et cependant sa monture continuait à aller du même train lent et tranquille.

Le page revint tout hors d'haleine en disant qu'il était impossible d'atteindre la dame ; mais Pwyll lui ordonna de prendre au palais un cheval rapide et de la suivre, ce qu'il fit sans perdre de temps.

Il arriva ainsi dans la plaine et donna de l'éperon ; mais plus il pressait son cheval, et plus la distance entre la dame et lui augmentait ; et néanmoins elle ne semblait pas avoir changé d'allure. A la fin, le page fut forcé d'arrêter son cheval et de retourner sur ses pas.

Quand il rendit compte de sa mission au prince, celui-ci dit :

— En vérité, il doit y avoir là-dessous quelque mystère. Retournons au palais et nous reviendrons ici demain.

Le jour suivant, Pwyll demanda à ses barons, quand le repas fut achevé :

— Quels sont ceux d'entre vous qui étaient avec moi hier sur le mamelon derrière le palais ? Qu'ils m'accompagnent aujourd'hui, qu'on selle mon meilleur destrier et qu'on l'amène sur la route.

Et ils retournèrent tous s'asseoir sur le monticule, et, quand la dame arriva par la même route que la veille, Pwyll sauta en selle et la suivit.

Il s'imaginait qu'il la rejoindrait en deux bonds ; mais, bien qu'il éperonnât sa bête, il voyait s'éloigner la dame de plus en plus. Enfin, il s'écria :

— O noble dame, arrêtez-vous !

— Bien volontiers, répondit la dame, et il eût mieux valu pour votre cheval que vous le demandiez plus tôt, mais je suis heureuse de vous voir.

Et, tout en parlant, elle releva son voile et laissa voir à Pwyll un visage qu'il trouva plus beau que celui de toutes les femmes qu'il avait jamais vues.

— Dame, dit-il, voulez-vous me dire qui vous êtes et quel est votre désir ?

— Mon but, dit-elle aussitôt, était de vous rencontrer et de vous demander aide. Je suis Rhiannon. Mon père Heveydd veut m'imposer un époux contre ma volonté. Mais j'ai refusé de l'agréer par amour pour vous, et, si vous me refusez, je ne me marierai jamais. Et je suis venue jusqu'ici pour quérir une réponse.

— Par le ciel ! s'écria Pwyll, ma réponse, la voici : si je pouvais choisir parmi toutes les nobles dames et demoiselles du monde entier, c'est vous que je prendrais.

— Alors, dit la dame, vous me viendrez voir dans une année, jour pour jour, au palais de mon père. Et je ferai préparer un festin pour votre arrivée.

Ainsi, ils se séparèrent, et Pwyll revint vers ses barons ; et, toutes les fois qu'ils le questionnaient au sujet de la dame mystérieuse, il détournait la conversation sans répondre.

Lorsque l'année fut écoulée, il arma cent chevaliers qui l'accompagnèrent jusqu'au palais d'Heveydd. Et il y fut reçu avec beaucoup de joie, et beaucoup de fêtes et de courtoisie.

La grande salle était bien jonchée et toute tendue de courtines de soie, quand ils entrèrent pour souper. Et Pwyll était assis entre Heveydd et Rhiannon, sa fille, et tous les autres suivant leur rang.

Et ils festoyèrent et devisèrent, et, à la fin du repas, un homme jeune, élancé, à la chevelure blonde et à l'allure hautaine, monta les degrés de la salle et salua Pwyll et ses compagnons en disant :

— Je viens en suppliant et veux te présenter une requête. Le puis-je ?

— Quelle que soit, dit imprudemment Pwyll, la faveur que tu me demanderas, je ferai tout au monde pour te l'octroyer.

— Ah ! s'écria Rhiannon, pourquoi as-tu fait cette promesse ?

Le jeune chevalier protesta :

— Il l'a faite devant tous ces nobles assemblés. Il ne saurait y manquer.

— Que demandes-tu donc ? dit Pwyll un peu inquiet.

— Celle que tu dois épouser, dit le jeune homme, est celle que j'aime. Je suis venu te demander de prendre ta place au mariage et au banquet qui est préparé !

Et comme Pwyll se taisait, Rhiannon dit avec humeur :

— Tu peux bien te taire à présent, car tu as fait assez mauvais usage de ta langue, il n'y a qu'un instant !

— Dame, dit Pwyll, honteux ; comment aurais-je su ce qu'il voulait et qui il était ?

— C'est, dit-elle, Gaul, fils de Clud, homme d'une grande puissance et d'une grande richesse, et maintenant tu dois me céder à lui, à cause de ta promesse. Mais je ferai de telle sorte que je ne serai jamais sa femme.

— Comment cela se pourra-t-il, demanda Pwyll, n'ai-je pas promis ?

— Voici, dit-elle. Je te donnerai tout à l'heure un petit sac que tu conserveras avec soin. Gaul t'invitera aux fêtes du mariage et au banquet, et tu promettras d'être présent. Je m'engagerai à l'épouser dans une année, et tu viendras ici, apportant le sac avec toi, et suivi de tes cent chevaliers que tu cacheras dans le verger. Puis tu entreras dans la grande salle, vêtu de haillons, ne demandant pour toute faveur qu'un peu de nourriture pour emplir ton sac. Et quand on devrait y verser toutes les viandes et toutes les boissons du pays, je te déclare qu'il ne s'emplira pas. Tu diras alors qu'il ne sera plein que si un homme de haute naissance en presse le contenu de ses deux pieds, en disant : « Tu as ta suffisance, là dedans ». Je persuaderai à Gaul de le faire et tu glisseras aussitôt le sac jusque par-dessus sa tête et tu lieras bien fort les courroies. Puis tu sonneras ton cor et tes chevaliers envahiront le château.

Cependant, Gaul disait :

— Il est équitable que tu donnes, dès à présent, une réponse à ma requête.

Et Pwyll répondit :

— Je t'accorderai donc tout ce qu'il est en mon pouvoir de t'accorder.

— Mais, interrompit Rhiannon, le banquet que voici a été préparé pour les hommes qui accompagnaient le prince Pwyll, et pour notre maison, et nos guerriers, et nos barons. Je ne souffrirai pas qu'ils en soient privés. Dans un an d'ici, un autre festin sera préparé pour toi dans ce palais, et je deviendrai alors ton épouse.

Alors Gaul s'en retourna dans son pays, et Pwyll s'en fut dans le sien.

Et l'année se passa, et le jour du festin au palais de Heveydd arriva.

(La fin au prochain numéro.)

D'après J. CLOT, *Contes et récits d'outre-Manche*, (Fernand Nathan, éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

QUESTIONS ÉCONOMIQUES
AUX ÉTATS-UNIS

A LA veille du jour où, chez nous, les hommes de gauche vont tenter à leur tour de guérir la crise par des spécifiques plus ou moins nouveaux, il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur ce qui se passe dans la plus grande des républiques du monde.

Nous empruntons la documentation qui suit au numéro de mars du *Bulletin d'Information économique*, édité par la B. N. C. I.

Tout le monde sait que deux arrêts de la Cour suprême ont condamné la politique du président Roosevelt et ruiné, au moins théoriquement, le fameux *New Deal*. Après l'arrêt de mai 1935 qui avait déclaré inconstitutionnelle la loi N. I. R. A. (*National Industrial Recovery Act*), celui du 6 février 1936 a condamné de même la A. A. A. (*Agricultural Adjustment Act*). Du même coup, les taxes spéciales perçues sur les industriels au profit des agriculteurs doivent leur être remboursées (environ 17 milliards de francs). D'autre part, le gouvernement ne s'est pas tenu pour battu. Il remplacera, à partir du 1er janvier 1938, l'A. A. A. fédérale qui vient d'être condamnée par 48 petites A. A. A. applicables chacune dans les 48 Etats dont les gouvernements se substitueront au gouvernement fédéral, mais sous son contrôle. En attendant, une loi entrée en vigueur le 1er mars 1936 autorise le ministre de l'Agriculture à continuer le paiement des subventions, jusqu'au 31 décembre 1937, à ceux des agriculteurs qui acceptent de poursuivre les réductions ou les limitations de la production en vue de maintenir le niveau des prix tel que l'a établi la A. A. A. De ce fait, le budget de 1936-1937 supportera une charge évaluée à près de 8 milliards de francs.

Cette aggravation des charges n'est pas d'ailleurs la seule qui accable le budget américain. Le 23 janvier 1936, le Congrès a décidé que le « bonus » établi par la loi de 1924 (allocation aux anciens mobilisés de la Grande Guerre), qui ne devait être payé qu'à partir de 1945, le sera à partir de juillet prochain.

Ces lourdes dépenses présentes ou prochaines n'empêchent pas le président Roosevelt de chanter victoire et de proclamer sa confiance. C'est que « morte en théorie, dans la pratique l'expérience Roosevelt continue de vivre et d'évoluer ».

***

SELON notre informateur, au cours de 1935, les indices de la vie agricole et industrielle ont progressé vers les objectifs que Roosevelt avait assignés en 1933 à la nouvelle politique.

Pour l'agriculture, la réduction de la production a continué pour le blé, le coton, le maïs, le riz, le tabac, les porcs, le bétail, le lait. Par exemple, la superficie consacrée à la culture du coton qui était en 1932 de 36 millions d'acres est tombée en 1935 à 28 millions et la production est passée de 13 millions de balles à 10 730 000 balles. Parallèlement, l'indice du prix de gros des produits agricoles a augmenté, en 1935, de 20 p. 100, et l'écart entre ces prix et les prix de gros généraux qui était, au désavantage des prix agricoles, de 17 points en 1932 a été réduit à 2 en 1935. Autant dire que l'équilibre est rétabli. Parallèlement aussi, les revenus globaux de la production agricole *(Cash Farm Income)* ont passé de 5 831 millions de dollars en 1934 à 6 360 millions de dollars en 1935, compte non tenu des subventions de l'A. A. A. Ainsi a été relevé le pouvoir d'achat des classes rurales, objectif suprême du *New Deal*.

L'activité industrielle est elle aussi en voie d'accroissement, mais ses progrès demeurèrent incertains jusqu'en 1935, année pour laquelle l'indice de la production a augmenté de 13 p. 100 par rapport à celui de 1934. La production automobile est considérée en Amérique comme le baromètre le plus sûr de la situation économique. Son indice moyen ressort pour les onze premiers mois de 1935 à 99 contre 72 en 1934, et 51 en 1933. Or cette reprise industrielle a été obtenue malgré des conditions assez sévères imposées à l'industrie (taxes perçues au profit de l'agriculture, hausse des salaires, réglementation de la durée du travail) et sans que le consommateur ait eu à subir une augmentation des prix puisque l'indice des prix de gros des produits industriels, qui était de 78,4 en moyenne en 1934 (base 100 en 1926), a été ramené à 77,8 en 1935. Grâce à cette stabilité des prix industriels, l'augmentation des prix agricoles n'a pas eu sur le coût de la vie un effet désastreux : l'indice du coût de la vie, qui était de 79,3 en 1934 (base 100 en 1923), ne s'est élevé qu'à 82,9.

Il n'en faut pas conclure que la crise est définitivement terrassée. « Il subsiste aux Etats-Unis, nous dit M. Roger PICARD, professeur à la Faculté de droit de Paris, quelque 12 millions de chômeurs, 20 millions de citoyens secourus par la collectivité, beaucoup de jeunes gens de moins de vingt-cinq ans qui n'ont jamais trouvé à s'occuper productivement et 500 000 pensionnaires des camps civils de travail qui besognent pour un maigre salaire ». Faites vous-même la comparaison des chiffres et vous verrez qu'à ce point de vue : celui de la répartition du travail entre les hommes, la vieille Europe et la très vieille France sont encore moins atteintes que la jeune Amérique.

P. RIQUET.

POINTS DE VUE
EXCURSIONS SCOLAIRES

LA mode est actuellement aux excursions scolaires.

Nous reverrons partir, par de belles matinées d'été, en de lourds autocars, sur les routes de France, des troupes joyeuses d'écoliers, le rire dans les yeux et les chansons sur les lèvres.

Sans doute, de leurs agréables promenades recueilleront-ils à la fois plaisir et profit, si la préparation a été sérieuse, le nombre des participants réduit, le but bien choisi et sagement limité...

Mais tel n'est pas toujours le cas. On constitue parfois de véritables caravanes, avec la partici-

pation des familles et des amis de l'école. On trace sur la carte un itinéraire de trois, quatre, cinq cents kilomètres, parfois même davantage, qui permettra tout juste, au passage, de jeter un coup d'œil rapide sur une ville, sur un monument, sur un château, sur une forêt. Et puis, en avant, à toute allure, du point du jour à la nuit close !

Que nul ne s'avise cependant de demander quelques mois plus tard aux enfants ce qu'ils ont retenu de leur « magnifique » randonnée... Des images confuses, le souvenir des kilomètres interminables parcourus sous le soleil de juillet, ou des divers incidents de route survenus au cours de la journée, mais surtout de la plus intense fatigue...

On regretterait moins ces longs et inutiles déplacements s'ils n'étaient pas, par surcroît, extrêmement coûteux ! Or comment ne pas éprouver quelque peine à voir disparaître en une seule journée, pour le seul bénéfices des entreprises de transport, le produit des laborieux et patients efforts de toute une année ?

Et que penser de ces dépenses excessives lorsque, par ailleurs, le matériel pédagogique est réduit à sa plus simple expression, le laboratoire scientifique inexistant, la bibliothèque vide, et qu'on doit liarder pour le renouvellement des livres ou l'achat des fournitures ?...

C'est dire que nos coopératives et nos patronages laïques pourraient aisément trouver un emploi plus judicieux — quoique plus discret — de leurs ressources, en réduisant le nombre et la longueur des excursions scolaires qu'ils organisent.

C. CHARLOT.

POUR LES JEUNES

LE MYTHE DE LA PIEUVRE

PLATON avait imaginé le mythe de la Caverne pour traduire et faire comprendre sa théorie des « Idées ». Le mythe de la Pieuvre fut imaginé, il y a quelques années, à l'occasion d'une exposition scolaire, celle de Liége si je me souviens bien. Ni par Platon, ni par moi-même. Mais, ce qui vaut beaucoup mieux, par un élève-maître...

Une École normale ayant été invitée à « comparaître » à Liége sous la forme abstraite, rébarbative et peu attirante de documents destinés à n'être point regardés, un malin garçon d'alors eut l'idée, tout de suite accueillie, de dessiner sur la couverture du dossier une énorme pieuvre, à la manière de ces peintures extraordinaires qui attirent les clients dans la baraque de la femme sans tête ou du veau à six pattes un jour de foire. Le principe était le même : il s'agissait d'obtenir que l'on consultât le dossier de l'E. N. cobaye de X., dans l'Ouest.

Des têtes de jeunes gens aux yeux grands ouverts formaient le corps de la pieuvre ; au bout de chaque tentacule, un dessin représentant une des formes multiples et hétérogènes de la vie scolaire urbaine et rurale. A chaque dessin, un renvoi : page X, Y, ou Z.

Il arriva à ce dossier une double aventure :

1° Il nous revint ;

2° Il portait des traces visibles et tangibles de consultation. Grâce à la pieuvre, évidemment, due au génie d'un normalien. A la page X du dossier il y avait une étude sur l'École normale « tentaculaire » très marquée de traces de doigts.

Je voudrais qu'on réfléchisse au mythe de la Pieuvre et à ce qu'il a de profond. Formule « d'exposition » destinée à frapper un public pressé et distrait, elle mérite tout de même quelque attention.

A la veille d'une réforme qui ne devra pas se borner à découdre et à raccommoder avec de vieux morceaux...

FERNAND BÉRENGER.

LES AMIS DE MAURICE BOUCHOR

LA Ve *Assemblée générale* s'est tenue, le 22 mars 1936, dans la salle de l'Association philotechnique.

Après un hommage rendu au souvenir des membres disparus dans l'année, la secrétaire présente le rapport moral dont nous résumons ici quelques parties.

Parmi les récentes adhésions, l'Association se réjouit notamment d'avoir inscrit celle de M. KERGOMARD, directeur honoraire de l'Ecole normale de Lyon ; celle du *Syndicat national des institutrices et instituteurs de la Corrèze ;* celle du *Groupe havrais de Défense laïque.*

Les relations des « Amis de Maurice Bouchor », débordant la France, s'étendent en Belgique, en Grande-Bretagne, et jusqu'en Amérique, où la *New History Society* vient de faire mettre à l'étude les chants de Maurice Bouchor qui lui ont été adressés par leurs soins.

Ayant réussi à faire rééditer (à la librairie Armand Colin) deux ouvrages depuis longtemps épuisés : *Cinq pièces* et *Saynètes et farces*, l'Association se préoccupe de nouvelles réimpressions des ouvrages en voie d'épuisement (tels : *Vers la Pensée et vers l'Action, Programmes de Réunions civiques et familiales...*).

Quant aux distributions de ses *Prix Maurice-Bouchor* dans les établissements scolaires des trois ordres, elles sont toujours accueillies avec grande faveur par les chefs des établissements et par les bénéficiaires de ces *Prix*, qui remercient chaleureusement et souvent de façon très émouvante.

Enfin l'Association a l'assurance de pouvoir faire entendre bientôt par la radio-diffusion l'œuvre de Maurice Bouchor. La première émission devait avoir lieu le 3 avril, mais la manifestation en souvenir du maréchal Lyautey l'a fait reporter à une date ultérieure.

Le Comité a élu son bureau, ainsi constitué pour l'année 1936 : M. ROTH, président, Mlle GINIER et M. POSTEL, vice-présidents ; M. BONNET, trésorier ; Mlle HÉROUARD et M. DORON assureront le secrétariat.

A toute demande de renseignements qui lui parvient, le Comité répond avec plaisir et empressement. S'adresser au siège social : 33, rue de Tocqueville, Paris (XVIIe).

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

LA CURE SANATORIALE EN ÉTÉ

LA tuberculose pulmonaire frappe à coups redoublés les membres du corps enseignant : le grand nombre des malades en congé de longue durée en est, hélas ! la preuve.

Cette affection, malgré sa gravité, est guérissable ; il est banal de le répéter. Elle guérit d'autant mieux, d'autant plus vite, qu'on se soigne rationnellement dès le début et surtout par la cure en sanatorium, combinée naturellement, s'il est nécessaire, avec les autres moyens thérapeutiques. Tel est non seulement notre avis, mais celui des maîtres de la science qui font autorité en matière de phtisiologie.

Quel est le moment, la saison les plus favorables à la cure sanatoriale ?

Certains malades disent : « L'été, par le beau temps, nous pouvons nous soigner chez nous, nous irons au sanatorium l'hiver ou dans la période de mauvais temps. »

A la vérité, si le tuberculeux qui a déjà fait un séjour au sanatorium peut parfois, sans trop d'inconvénients, se soigner à son domicile, et cela plus facilement l'été que pendant la mauvaise saison, il en va tout autrement de celui qui ignore ce qu'est la cure d'air et de repos, et la façon de la mettre en pratique.

Pour celui-là, la cure sanatoriale est aussi indispensable l'été qu'à toute autre époque de l'année. Bien plus, à la belle saison, le tuberculeux profite au maximum des

conditions climatiques de la station de cure et, en outre, il se prépare, en s'acclimatant et en devenant plus résistant, à éviter les réactions automnales et surtout celles de la période de transition entre l'automne et l'hiver, toujours un peu difficile à passer pour de tels malades.

Instituteurs, institutrices, malheureusement touchés par la tuberculose, n'oubliez pas que vous avez à Sainte-Feyre (Creuse) et à Saint-Jean-d'Aulph (Haute Savoie) deux maisons de cure qui vous sont spécialement destinées, où sont appliquées, en dehors de la cure d'air et de repos, toutes les méthodes de traitement les plus récentes et les plus efficaces.

La belle saison approche, qui est l'une des plus favorables à votre guérison : allez au sanatorium sans hésiter et sans plus attendre. Vous êtes certains d'y trouver au milieu de vos collègues, dans une atmosphère accueillante, tous les soins que nécessite votre état et d'assurer ainsi votre retour à la santé.

Dr BERTHELON,
Directeur du Sanatorium Alfred-Leune, à Sainte-Feyre, Directeur général des Sanatoriums de l'U. N. des sociétés de Secours Mutuels d'Instituteurs.

ON SOUHAITE...

...que cette lettre soit méditée.

VOICI une lettre d'un sénateur ayant trait à la réduction des majorations de pensions pour enfants :

Retenons de ces lignes deux passages : « La majorité avait promis de voter le projet sans y rien changer. » Alors à quoi servent 300 sénateurs payés sur le budget national pour discuter, délibérer et voter ? « Le plafond doit certainement être relevé. » C'est bien notre avis. Mais il s'agit de savoir si le fait unique qui vient de se produire dans les annales parlementaires se reproduira : l'élévation du plafond se fera-t-elle une fois de plus aux dépeus des usagers, autrement dit, dans un langage plus simple, des pensionnés payeront-ils la réforme demandée pour d'autres pensionnés ?

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Avec nos 19 000 fr., nous sommes bien loin des fonctionnaires des Postes, des Contributions, de l'Enregistrement, des Ponts et Chaussées. Les Contributions indirectes ont eu longtemps des traitements modestes, comme l'Instruction publique, mais, par d'habiles démarches, elles ont réussi à s'élever à la hauteur des Contributions directes, uniquement par l'obligation du bac. Il ne faut pas nous isoler ; il faut accepter les bacheliers et nos traitements en bénéficieront. » (*H. P.*)

Chez les retraités.

« Cette situation ne peut se prolonger ; la revision des pensions s'éternise ; si des instituteurs et des institutrices âgés de 55 à 60 ans ont vu leur pension revisée en 1935, des retraités de 65 ans attendent encore la revision en 1936. L'organisation du service de revision est donc franchement mauvaise puisqu'elle impose aux pensionnés des délais hors de toute mesure ; il faut y remédier... » (*Th.*)

Chez les directeurs d'É. P. S.

« ...Quand on lit le budget, on est tout ébahi de voir les pauvres crédits réservés aux E. P. S. en comparaison de ceux qui sont affectés aux écoles techniques, beaucoup moins nombreuses que les nôtres. Nous demandons aux groupements professionnels de faire remarquer à l'Administration supérieure cette différence de traitement inexcusable... » (*B. G.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Confusion complète. Le décret-loi du 4 avril 1934 interdit le cumul des fonctions d'instituteur avec celles de secrétaire de mairie. Une circulaire du 17 mai 1934 tolère ce cumul et voilà qu'un Conseil de préfecture le déclare impossible quand le traitement attaché au secrétariat de mairie est assez important. Mais quand cette importance commence-t-elle ? A partir de quel chiffre ?... » (*H. V.*)

PAUL BRÉCY.

LE CONGRÈS DES ÉCOLES ANNEXES

CE Congrès eut lieu à Paris, le 9 avril, dans l'amphithéâtre de l'École normale d'institutrices. Il réunit, sous la présidence de M. Panas, président de l'Association, un nombre imposant de congressistes venus de tous les coins de France.

En ouvrant la séance, le président évoqua la mémoire de M. Pellevoizin, président d'honneur, et de Mme Dussarps, secrétaire générale. Tous deux furent pendant de nombreuses années, d'ardents animateurs de nos congrès et chacun se les rappelle avec émotion.

Le rapport moral, présenté par M. Soulier, et le rapport financier, lu par Mme Leflan, sont approuvés à l'unanimité.

Puis le congrès aborde les deux questions importantes de son ordre du jour : Réforme des E. N. Indemnités de logement du personnel des E. A.

Le Conseil d'administration avait chargé son président M. Panas de présenter un rapport sur les Écoles normales en étudiant successivement : le recrutement des élèves-maîtres, la défense de la laïcité et la formation professionnelle des élèves-maîtres.

Une discussion fort animée s'établit sur ces trois sujets. M. l'inspecteur général Ab-der-Halden laisse à M. Rosset, directeur de l'enseignement primaire, le soin de défendre son projet de réforme. Lui-même fait quelques remarques fort intéressantes concernant la préparation du travail scolaire par le journal de classe et la mise au point de plans précis sur fiches spéciales. Répondant à une question concernant les classes d'applications temporaires, il signale que les fluctuations d'effectifs ont entraîné les mêmes fluctuations dans les créations ou suppressions et que la stabilisation de ces classes dépend du projet de réorganisation. En terminant, il remercie le personnel des E. A. des efforts qu'il déploie sans compter.

M. le directeur de l'enseignement parle, avec une conviction et une sincérité auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage, des divers points de la réforme des Écoles normales, tels que lui-même les a exposés dans ce journal. Il termine par cette déclaration : « Si l'on me démontre qu'on empêche ainsi un enfant du peuple intelligent et pauvre de devenir instituteur, je renonce à la réforme ! »

Le banquet réunit de nombreux convives. Il fut présidé par M. Rosset assisté de M. Truchelut, chef du cabinet du ministre, de MM. Ab-der-Halden, Capra et Bourgoin, inspecteurs généraux. Au dessert, plusieurs allocutions, vivement applaudies, suivirent celle de M. Panas, président de l'Association.

Après le banquet, le congrès reprit ses travaux. Il entendit et discuta un rapport du président sur l'indemnité de logement. Les décrets-loi d'octobre 1935 ont créé des difficultés et des injustices que l'Association a signalées à maintes reprises. Pour les faire cesser, elle a demandé que cette indemnité soit payée par le département et non par la commune. Le rapport rédigé à cet effet par M. Panas a été adopté par la Commission de l'enseignement de la Chambre.

Les congressistes garderont de cette journée du 9 avril la plus heureuse impression. Comme les précédents, le congrès de 1936 a été parfaitement réussi. Nul doute qu'il ne porte ses fruits !

UN CONGRESSISTE.

CARNET DU MILITANT

LES CONGRÈS DE PAQUES (1)

Syndicat national des fonctionnaires des écoles primaires supérieures. — Après avoir entendu M. Rosset, directeur de l'enseignement primaire, le Congrès, moins irréductible (et on le comprend !) que celui des cours complémentaires, a repoussé par 1 721 voix contre 385 et 140 abstentions, une motion hostile à la réforme des écoles normales.

Il a ensuite, après plusieurs interventions dont celles de MM. CAPITAINE et FRANÇOIS, accepté la réforme sous les conditions suivantes :

1° La réforme doit être une étape de la refonte générale des enseignements du second degré ;

2° Le nombre des bourses attribuées devra être nettement supérieur au nombre des élèves admis à l'E. N. deux ans après. Le taux des bourses devra être suffisant pour subvenir à tous les frais de l'élève. Le taux des bourses d'entretien devra être égal au taux des bourses d'internat ;

3° Le seul B. E., examen de connaissances, ne saurait servir d'examen de sélection pour les bourses normales;

4° Les candidats à l'E. N. devront avoir fait leurs deux dernières années de scolarité dans un établissement d'enseignement public ;

5° La préparation au B. S. ne saurait être instituée dans les C. C. ; les C. C. qui pourraient être éventuellement chargés de cette préparation seront préalablement transformés en E. P. S. ;

6° A partir de l'application de la réforme envisagée, tous les instituteurs devront obligatoirement passer par l'E. N.

Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles primaires supérieures. — Le Congrès annuel des directeurs d'E. P. S. a eu lieu à la Sorbonne le 7 avril. Le rapport moral, présenté par M. R. SIMON (Nantes), président, fut adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport financier.

Le Congrès étudia la question des internats et de la régie municipale, au sujet de laquelle il émit le vœu ci-dessous :

1° Que lorsque l'internat est en régie municipale, il ne s'établisse aucune confusion entre la fonction de directeur de l'école et celle de gestionnaire de l'internat, et qu'en aucun cas un directeur ne puisse, contre sa volonté, être chargé d'un service faisant de lui un véritable agent municipal ;

2° Que le principe même de la régie municipale soit condamné ;

3° Qu'à titre d'expérience l'Etat prenne à son compte la gestion des écoles où l'internat est en régie municipale.

Sur la réforme des E. N. et du B. S :

Le Congrès a estimé qu'il ne lui appartenait pas d'examiner dès à présent la question des horaires et des programmes. Il a affirmé, une fois de plus, la nécessité pour les E. P. S. de préparer largement au B. S., indépendamment de toute idée de réforme des E. N., et d'obtenir l'équivalence totale du B. S. et du baccalauréat devant tous les concours administratifs. Il a demandé qu'une section de B. S. soit organisée dans toute école où elle sera reconnue utile, et qu'en aucun cas cette préparation ne soit organisée dans un cours complémentaire. Il a demandé aussi que le nombre des *bourses normales* soit quelque peu supérieur aux besoins de l'E. N., et que ces bourses soient attribuées à la suite d'un *concours particulier, distinct du B. E. et du B. S.* Enfin, après avoir émis le vœu que des *dispenses d'âge* soient accordées aux élèves d'élite pour subir le B. E. P. S., le B. S. et le concours d'E. N., le congrès a exprimé l'avis que des inconvénients graves résulteraient pour les E. N. elles-mêmes de la suppression du concours en 1937 et en 1938.

Syndicat national des directeurs et directrices d'E. N. — Le Congrès a voté l'ordre du jour suivant :

Le Syndicat national regrette qu'un projet de réforme des E. N. ait été introduit en dehors d'un plan général de coordination des enseignements du second degré ; pense que ce projet n'est acceptable qu'aux conditions légales et réglementaires suivantes :

Que le B. E. cesse d'être un titre de capacité ; que le recrutement populaire soit garanti par l'attribution de bourses vraiment entières aux plus méritants des candidats au B. S. ; que nul ne soit plus admis dans l'enseignement primaire élémentaire, à un emploi même de suppléant ou d'intérimaire, s'il n'est passé par l'E. N. ; que la sanction des études soit un diplôme qui confère entièrement l'aptitude à la titularisation ; que bacheliers ou brevetés supérieurs, anciens élèves des E. N. soient admis à égalité à poursuivre, s'ils le désirent, des études dans l'enseignement supérieur.

Syndicat des professeurs de lycées. — Il est assez rare que cet important groupement s'occupe de l'enseignement primaire ; cette année, pourtant, il a cru devoir se prononcer, lui aussi, contre la réforme des E. N., qui paraît décidément n'avoir que très peu de partisans, malgré la campagne ardente menée par M. Rosset pour défendre son projet.

Le congrès, rappelant que le Syndicat a demandé en 1926 pour tous les maitres de premier degré la formation secondaire ; estimant qu'une telle réforme ne pourra être totalement réalisée que dans le cadre d'une réorganisation générale de l'enseignement ; considérant que le décret-loi concernant les écoles normales a été promulgué sans consultation du personnel enseignant ni du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; considérant qu'en ouvrant le concours d'admission des Ecoles normales aux candidats pourvus soit du brevet supérieur, soit du baccalauréat, soit du diplôme complémentaire d'études secondaires, le décret-loi n'opère qu'une réforme de détail, difficile même à apprécier, étant donné que les modalités d'application n'en sont pas connues :

Ajourne dans ces conditions toute nouvelle discussion sur le fond et demande au bureau de mettre la question à l'étude.

Fédération des anciens combattants de l'enseignement public. — L'Association générale des instituteurs anciens combattants s'est réunie en Congrès le dimanche 5 avril à l'Ecole normale supérieure.

La Fédération a tenu son Congrès l'après-midi sous la présidence de M. Louis FONTENAILLE, délégué de l'Union fédérale des combattants.

A propos des revendications matérielles, le Congrès a unanimement protesté :

1° Contre les décrets-lois qui ont atteint, à titre particulier, les anciens combattants et victimes de la guerre déjà frappés plusieurs fois comme citoyens ou comme contribuables ;

2° Contre le nouveau prélèvement sur les pensions d'invalidité et sur la retraite du combattant ;

3° Contre l'assimilation des pensions d'invalidité et de la retraite du combattant à un « revenu », et, par suite, leur assujettissement à l'impôt cédulaire et général qui porte souvent à plus de 20 p. 100 le prélèvement sur les sommes dues à titre de réparation d'un dommage causé par la guerre ;

4° Contre la suppression des majorations pour enfants dans la pension d'invalidité de guerre des fonctionnaires anciens combattants ;

5° Enfin, contre le retard d'un an imposé à tous les avancements de classe ou d'échelon pour les fonctionnaires et qui constitue autant une mesure arbitraire qu'une brimade, inopérante du point de vue financier.

6° Contre la réduction du taux de l'annuité pour services militaires de guerre et campagnes dans le décompte des services pour la liquidation de la retraite.

Il a émis plusieurs vœux, notamment ceux-ci :

1° Que les fonctionnaires mutilés à moins de 40 p. 100 bénéficient en partie de l'article 33 de la loi du 19 mars 1928 ;

2° Que les temps de services militaires échappent à toute réduction ;

3° Que le projet de retraite proportionnelle facultative pour les anciens combattants ayant au moins quinze ans de service soit voté sans retard.

Quant aux revendications morales, le Congrès a rappelé son attachement à la Société des Nations et demande le rattachement des colonies de vacances aux services du ministère de l'Éducation nationale.

Le Bureau fédéral pour 1936-1937 est ainsi constitué :

M. de PAEMELAERE (inspecteur primaire à Paris), président. — Vice-présidents : M. BRUHAT (directeur adjoint de l'E. N. supérieure) et ROLLIN (directeur d'école primaire de la Seine). — Secrétaires généraux : MM. JACQUES et VARIN (professeurs à l'E. N. de Versailles). — Trésorier : M. PILLAT (instituteur à Paris).

ANDRÉ GANNE.

(1) Suite de nos comptes rendus parus dans les nos 34 et 36 du *Journal des Instituteurs*.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS aux Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. Grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

VARICES *ulcérées ou non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries a jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

CRANS-MONTANA (Suisse, Valais) Altitude 1500m
Cure d'air et de soleil pour convalescents.
FLOWER HOUSE Restaurant sans alcool. Pension et chambre Fr. fr. 30 par jour. Cuisine soignée.

CONSTIPÉS.!

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 I. S. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*
Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

PÊCHEURS

Demandez le Catalogue de Pêche N° P. 23 gratuit franco, sans engagement.

Grande baisse de prix sur les cannes et les moulinets.

Les CANNES MILWARD
Les SOIES
Les MOULINETS HARDY

CHASSE — PÊCHE — CYCLISME

VERNEY-CARRON
St ÉTIENNE

Instituteurs, qui désirez acheter à conditions spéciales, une
NOUVELLE VOITURE POPULAIRE
DE GRANDE MARQUE
consommant moins de 4 litres aux 100 kilomètres
Écrivez sans tarder au bureau du JOURNAL DES INSTITUTEURS

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique "VENTILEX" marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, *Rue Tolain*, *PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses références

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

St Brévin l'Océan
la Plage, les Pins, la Pêche
NOMBREUX CHALETS MEUBLÉS A LOUER
TERRAINS ET PAVILLONS A VENDRE
Notice gratuite sur demande
AGENCE Vve TROCHU, St-BRÉVIN-L'OCÉAN (L.-Inf.)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

ANGLAIS Allem., Ital., Esp., Russe, Portug., appris SEUL en 4 mois, mieux qu'avec professeur. Pur accent. Preuve essai 1 langue franco contre 2 fr. 50 mandat.
MAITRE POPULAIRE, 13, R.T., rue Montholon, Paris (9e).

PRÊTS DIRECTS TRES RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

NÉRIS-les-BAINS (Allier). Hôtel St-Georges, tout confort. Maison d'ancienne réputation Bon Accueil. Téléphone : 31

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) 298f

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CREDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

S'IL VOUS PERMETTEZ...

N° 251 - STYLMOD Palissandre des Indes verni, à deux cinés. Complète sacrifiée à **2450** fr

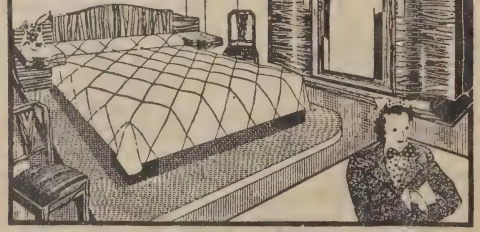

Si vos meubles actuels ont cessé de vous plaire... **nous les reprendrons en compte AU PLUS HAUT COURS** contre nos dernières créations.

NOS AVANTAGES
Grandes facilités de paiement sur demande. Livraisons gratuites à domicile par camions capitonnés dans toute la France. Remboursement de vos frais de voyage à nos magasins - Certificat de garantie.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895
55, Boulevard Barbès - PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **BORDEAUX** 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue Montgrand ■ **NANCY** 42, Rue des Dominicains ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire ■ **St-NAZAIRE** 2, Rue Villès-Martin ■ **TOULOUSE** 63, Boulevard Carnot

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON GRATUIT à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus ; 2° l'Album de Literie, Tapisserie, Studios.
Rayer la mention inutile 716

REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS - BRILLANT EXPRESS
● garantie pure térébenthine ● séchage instantané
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ste des Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Créteil - St-Maur-des-Fossés

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 8392-5-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 39. 6 Juin 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22793 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

MÉCONTENTER ?

On connaît la boutade d'Anatole France : " Gouverner, c'est mécontenter. "

On peut dire avec autant de vérité : " Éduquer, c'est mécontenter. "

Sans doute, on ne mécontente pas tout le monde, ni dans un cas ni dans l'autre. Mais on ne fait pas tout son devoir si l'on ne cherche qu'à plaire.

Le soleil vous invite...

DEUX SPLENDIDES VOYAGES

ORGANISÉS PAR LES

" VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION "

PREMIER VOYAGE (Le 17e des V. U. D.)

du 4 au 16 Août :

A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE

La Suisse - L'Autriche - La Tchécoslovaquie - L'Allemagne du Sud - Bâle - Les Chutes du Rhin - Schaffhouse - Le Plateau de Bavière - Munich - Les Alpes Bavaroises - Salzbourg et le Salzkamergut - La Plaine Hongroise et le Lac Balaton - Budapest - Le Danube - Vienne - Le Massif de Bohême - Prague, la « Rome du Nord » - Karlsbad - Nuremberg - Strasbourg.

DEUXIÈME VOYAGE (Le 18e des V. U. D.)

du 26 Août au 10 Septembre :

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Gênes et la Riviera - Florence et ses Merveilles - Naples - Pompéï - Le Vésuve - Capri - Toute la Sicile en autocar (Palerme - Agrigente Syracuse - Taormine - Messine). Au retour, séjour à Rome : la Rome Antique et la Rome Nouvelle.

Deux merveilleux voyages documentaires, avec exposés sur place par professeur spécialisé. Confort de tout premier ordre (hôtels, palaces). Pas de voyage de nuit, ni de séjour aux frais des voyageurs.

M. EISENMENGER, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, ancien chargé de missions scientifiques à l'étranger, directeur général des *VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe), se fera un plaisir de vous donner tous renseignements concernant ce voyage et de vous expédier le programme contre la somme de 1 franc en timbres-poste.

250.000 francs

1er PRIX
une Peugeot 402
(12 cv valeur 22.900 frs)

GRAND CONCOURS

THÈME du CONCOURS

Il suffit de répondre aux 2 questions suivantes :

QUESTION PRINCIPALE :

Dans le texte ci-contre, 15 mots ont été remplacés par des dessins. **Retrouvez ces 15 mots, correspondant au texte type déposé chez Me Petitjean, huissier à Lons-le-Saunier,** chargé du contrôle de ce concours. Inscrivez vos 15 mots (dans l'ordre où ils se présentent dans le texte) sur le bulletin de réponse au bas de cette annonce.

QUESTION SUBSIDIAIRE :

(Ne jouera que pour départager les ex-æquo éventuels). **Combien de concurrents auront donné la liste exacte ?**

Ne retardez pas votre envoi : en cas d'égalité les concurrents seront départagés par la date de réception de leurs réponses.

POUR CONCOURIR

1° - Le nouveau Concours des Autos étant destiné à récompenser les fidèles amateurs de **VACHE QUI RIT,** tout en les distrayant, il est ouvert à tous ceux qui fourniront **30 TICKETS-CONCOURS** spéciaux provenant des boîtes **VACHE QUI RIT.** Chaque boîte ronde (fromage entier, 6, 8 ou 12 portions) contient à l'intérieur 4 tickets. Pour les étuis triangulaires 3 portions, un ticket est imprimé extérieurement sur l'emballage. Il existe également : 2 tickets par **BABYBEL,** 2 tickets par fromage **CRÈME D'OR** (rond) et 4 tickets par boîte rectangulaire 2 portions.

Découpez ces tickets et collez-les sur les collecteurs que vous remettra votre fournisseur. A défaut, employez une feuille blanche.

2° - Utilisez obligatoirement le bulletin de réponse ci-dessous ou le bulletin de réponse des notices-règlement.

BULLETIN DE RÉPONSE

à découper et à envoyer au plus tard le **15 Novembre 1936** aux **Fromageries BEL, Service Concours, Lons-le-Saunier (Jura).** Pour être valable, ce bulletin devra être accompagné d'une feuille garnie de **30 Tickets-Concours.**

Question principale : Indiquez les 15 mots dans l'ordre où ils se présentent dans le texte ci-contre :

1 _____	6 _____	11 _____
2 _____	7 _____	12 _____
3 _____	8 _____	13 _____
4 _____	9 _____	14 _____
5 _____	10 _____	15 _____

Question subsidiaire

Le nombre de concurrents ayant retrouvé les 15 mots exacts sera :

(Inscrire ce nombre dans le rectangle ci-dessus)

NOM et ADRESSE _____

de Prix !

2e PRIX
une **Peugeot 301**
(8 cv valeur 16.900 frs)

1 Chambre à coucher, 1 Salle à manger, 1 Moto Peugeot, 2 Meubles Radio-Phono, 10 Postes T. S. F.
15 Bicyclettes Peugeot, 30 Carillons Westminster, 38 Services de table faïence 44 pièces, 100 Services à café Limoges 15 pièces, 100 Services à verres 38 pièces, 100 Montres à ancre 15 rubis, 100 Services à découper Argental écrin, 100 Services à salade Argental, 150 douzaines Cuillers à café Argental, 150 Stylographes plume or 18 carats, 150 Etuis cigarettes article orfèvrerie, 150 Pelles à tarte en écrins, 150 Couteaux à fromage manche métal argenté, 150 Portefeuilles maroquin.
Au total 1500 gagnants.

1936 DE LA VACHE QUI RIT

3° - Envoyez réponse et collecteur de timbres **le 15 novembre 1936** au plus tard. (Les envois portant cachet de la poste du 16 Novembre ne seront pas classés). Il ne sera pas accusé réception des envois. Aucun envoi recommandé ne sera accepté.

Toute personne peut concourir autant de fois qu'elle le désire, à condition de remettre 30 tickets de participation par réponse.

4° - Les Tickets-Concours que vous n'auriez pas utilisés aux 2 concours 1935 sont valables pr ce concours 1936.

5° - Ce concours est fait de bonne foi. Les opérations de dépouillement et de classement seront faites sous le contrôle d'un Jury, comprenant : Monsieur MERCIER, Président du Tribunal de Commerce de Lons-le-Saunier, Mons. PROST, Trésorier de la Chambre de Commerce du Jura, Me PETITJEAN, Huissier, d'ores et déjà détenteur sous pli cacheté de la liste-type de la question principale. **Seront retenues pour le classement, d'abord les réponses ayant donné les 15 mots exacts, puis celles ayant donné 14 mots, puis 13 mots, etc...**
6° - Le simple fait de concourir entraîne l'acceptation des conditions ci-dessus ; aucune réclamation ne pourra être admise.
7° - Les résultats seront publiés par voie de presse. De plus, les lauréats seront avisés directement. Ils recevront leurs prix aussitôt.

Tout participant pourra demander aux Fromageries Bel, Lons-le-Saunier, Jura, la liste complète des gagnants (joindre 0.50 en timbres pour frais d'affranchissement).

NOTA. - *Ce concours ne change rien à la distribution habituelle de cadeaux de la Vache Qui Rit, qui continue comme par le passé.*

Votre bonne Qui Rit, si saine, si nourrissante, est maintenant un aliment vivant, véritable d'énergie. Des mois de recherches, des milliers d' et voilà la VACHE QUI RIT aussi riche en vitamines D que le frais. Qu'est-ce que la vitamine D ? Le Jean Nussbaum, Président de la Ligue de Médecine Préventive, déclare : *" La vitamine D favorise le développement normal des* *elle augmente la résistance de l'organisme aux maladies respiratoires et, par dessus tout, elle prévient l'apparition de la carie dentaire ".*

C'est la vitamine D qui donne à vos des os solides, des bien droites, une dentition normale ; c'est elle aussi qui maintient vos propres en bon état. Mais cette précieuse vitamine D est rare ! On ne la trouve guère que dans l'huile de foie de le jaune d'œuf et le lait de vaches de plein air. Or, l'huile de foie de morue ne plait pas à tous, les sont parfois contre indiqués, et bien des citadins sont privés du lait de vaches de plein air. Seuls, les biologistes des BEL sont parvenus à conserver dans la Vache Qui Rit, les vitamines D du bon lait des du Jura. Afin que vos "poussent", afin qu'ils aient une solide pour toute la vie, donnez leur de la crème Vache Qui Rit, la plus riche de toutes en vitamines D.

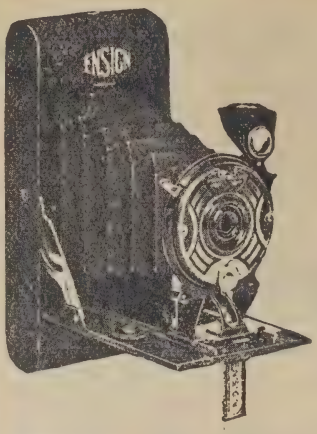

Dimensions : 160×70×30 m/m.
Poids : 470 gr.

Voici les beaux jours. .
Faites de la photographie !

Avec le POCKET à pellicules 6×9 ENSIGN

Très belle petite chambre pliante tout métal vernis craquelé. Vivement recommandée aux débutants car, grâce à la profondeur de champ de son excellent objectif achromatique, toute erreur d'appréciation de distance, si habituelle aux débutants, est automatiquement rattrapée.

Obturateur donnant la pose en un et deux temps et l'instantané au 1/25e de seconde. Deux diaphragmes, l'un pour grande lumière, l'autre pour éclairage normal.

Grand viseur clair réversible pour visée à hauteur de poitrine. Écrou de pied. Chargement aisé de la pellicule.

L'appareil en boîte carton... **135 fr.** Sac cuir... **30 fr.**

Avec le **BOX** à pellicules 6×9 **ENSIGN**

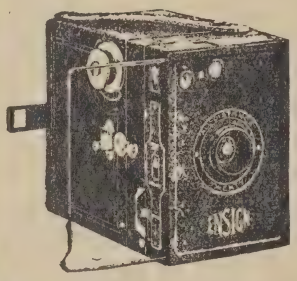

Dimensions : 124×105×80 m/m.
Poids : 610 gr.

Un excellent appareil pour se familiariser avec la photographie.
Tout métal craquelé.

Excellent achromatique au point à toutes distances, depuis 1 mètre jusqu'à l'infini. Par léger déplacement du tube porte-objectif on met l'objectif en position pour prendre des portraits à une distance de 0 m. 75 à 2 mètres environ.

Donnant la pose en deux temps (T) et l'instantané au 1/25e de seconde (I) et muni de deux diaphragmes : un moyen pour temps ordinaires (Ordinary Light) et l'autre, plus petit, pour lumière éclatante (Bright Light).

Deux viseurs : un clair pour visée à hauteur d'œil ; un latéral à cadre se rentrant dans l'appareil quand on ne s'en sert pas, pour visée à hauteur de poitrine.

Chargement du film des plus aisés, l'arrière du fût s'enlevant à cet effet. Enroulement des plus doux.

L'appareil en boîte carton... **90 fr.** Sac cuir... **18 fr.**

Excellentes pellicules "ULTRACHROME" 29°

Le rouleau de 8 poses 6×9..... **7 fr. 50**

Demandez-nous l'envoi gratuit de notre nouveau prospectus " PHOTOGRAPHIE "

Librairie F. NATHAN, *18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

« Nous attirons l'attention de tous nos abonnés possesseurs d'un poste de Radio, sur « la présentation d'un nouveau recueil de Carlo BOLLER " MARIONNETTES " présen- « tation qui aura lieu le 9 Juin prochain à 20 h. 30 à RADIO-LAUSANNE. Les « chansons de ce recueil destiné aux enfants seront présentées par le Compositeur lui-même « et interprêtées par les Chanteuses de la Colombière. »

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Jacques FUSTER : Onze ou douze ans pour le certificat d'études ? 595
G. URIOT : Le résumé..... 596
Paul BERNARD : Culture et civisme..... 597
E. BONNE : Le problème de l'éducation physique à l'école primaire (suite et fin)..... 598
E.-F. DELMAS : Le dessin au tableau noir..... 599
L. ROBIN : Entreprendre et persévérer..... 600
P.-L. MAZEYDAT : Les anges noirs..... 601
Bibliographie : Mazeline, etc... 602
M. HÉNON : Malédictions contre la machine. 603
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 604
ROSINE : Maillot « bain de soleil »..... 605

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Pryderi, fils de Puryll (fin). 606

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 77 à 80
A. LANTENOIS : L'intérêt de service..... 77

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 561 à 576
Examens : Textes et documents..... 219 à 224
René OZOUF : Les grands Causses..... 223
Les Archives de l'Enseignement primaire : La circulation..... Hors-texte.

ONZE OU DOUZE ANS POUR LE CERTIFICAT D'ÉTUDES ?

Par JACQUES FUSTER

UN décret ministériel tout récent (1) vient d'attirer, à nouveau, l'attention de tous les pédagogues français sur l'âge d'admission au certificat d'études primaires élémentaires : n'y a-t-il pas lieu de le retarder pour permettre à ses jeunes lauréats de suivre avec plus de maturité et de fruit l'enseignement primaire supérieur ?

***

J'ESTIME pour ma part — et très nettement — qu'il y a lieu, pour le moins, de conserver le *statu quo*, c'est-à-dire de maintenir la dérogation qu'apporte, tous les ans, une circulaire bienfaisante, quoique illégale, à la loi du 28 mars 1882 (article 6), et de continuer à inscrire pour le C. E. P. E. les candidats qui doivent avoir douze ans révolus au 31 décembre de l'année où ils passent l'examen.

J'irais même plus loin : s'il y a une réforme à réaliser, c'est bien plutôt dans le sens opposé ; au lieu de voir retarder, je voudrais voir avancer l'âge d'admission ; à mon sens, il n'y aurait qu'avantages à laisser passer le C. E. P. E. dès onze ans à une élite de « très bons élèves » — c'est l'expression même qu'emploie le rapport précédant le décret.

1° Je dis « une élite de très bons élèves », car il est à noter, tout d'abord, que le plus grand nombre des candidats au C. E. P. E. — les quatre cinquièmes — ont plus de douze ans ; en 1931, dans le département de la Sarthe, sur 2005 inscrits, je n'ai trouvé que 435 enfants qui devaient atteindre l'âge de douze ans entre le 1er juillet et le 31 décembre ; l'immense majorité des candidats avaient donc plus de douze ans au jour de l'examen.

2° Ai-je besoin de rappeler, d'autre part, que les élèves quittant l'école primaire pour continuer leurs études dans des établissements du second degré n'entrent pas, tous, dans les écoles primaires supérieures ? Un grand nombre passent dans l'enseignement secondaire.

Or, pour ceux-ci, l'admission dans la classe de sixième doit se faire normalement à onze ans ; elle permet à ces jeunes gens d'être bacheliers à dix-huit ans ; elle laisse aux mieux doués d'entre eux la latitude de préparer les concours des grandes écoles, pour lesquels existent des limites d'âge très strictes, ou encore d'accéder à l'enseignement supérieur pour y faire les études qui les mèneront vers les professions libérales de leur choix ; enfin, l'admission à onze ans assure aux classes de sixième la composition la plus favorable à une fructueuse initiation dans les études secondaires.

Avec la réglementation actuelle, c'est l'âge du certificat d'études qui empêche nos futurs bacheliers d'entrer en sixième en temps opportun ; les parents — et aussi beaucoup de nos dévoués instituteurs, conseillers naturels et écoutés des familles, — retiennent à l'école les enfants, surtout quand ils sont des têtes de classe, jusqu'à ce que ces bons petits élèves aient entre les mains le premier diplôme officiel qui est le couronnement des études primaires.

De ce fait, trop d'enfants pourvus du C. E. P. E. entrent au lycée ou au collège avec une

(1) Celui du 17 février dernier sur l'entrée en première année d'E. P. S. ou de C. C.

*

année de retard : ils ne peuvent arriver au baccalauréat qu'à dix-neuf ou vingt ans, trop tard pour se présenter à certaines grandes écoles de l'État, bien tard aussi pour aller s'asseoir sur les bancs de la Faculté.

Et, au point de vue purement scolaire, ce retard crée une inégalité d'âge qui nuit à l'homogénéité de la classe de sixième et qui n'est point sans inconvénients pour le bon ordre comme pour la pédagogie.

L'école unique exige donc plutôt l'avance que le retard de l'âge d'admission au certificat d'études. Il y a, pour le moins, tout intérêt à ne pas retarder davantage de bons élèves.

3° Suivons maintenant ceux d'entre eux qui se dirigent vers les écoles primaires supérieures ou les cours complémentaires.

Est-il démontré que, dans ces établissements, ce sont les plus jeunes qui obtiennent les moins bons résultats ?

Dans toutes les écoles placées sous mon autorité depuis treize ans, j'ai entendu dire précisément le contraire. Et je pourrais citer le cas d'une très importante École où trois jeunes filles étaient trop jeunes pour se présenter au brevet, mais avaient passé le C. E. P. E. avec la mention très bien et tenaient la tête de leur troisième année.

Certes, il arrive que les classes d'E. P. S. soient alourdies par ces poids morts que constituent des élèves incapables d'en suivre l'enseignement avec fruit.

Mais pourquoi ? C'est, le plus souvent, parce que ces élèves qui forment la queue des classes n'ont pas suivi, avant d'entrer en première année, les cours de la classe préparatoire. Dans une E. P. S. de mon département, sur 13 élèves de première année, 8 ont fait un an dans la classe préparatoire : 6 se classent les premières, les deux autres sont de niveau normal ; — 5 sont entrées directement en première année : 1 seule suit très bien, mais 3 suivent très péniblement et la dernière a dû être rétrogradée au cours préparatoire.

Désormais, les dispositions prises par le décret du 17 février dernier sont impératives : aucun élève ne peut être admis en première année d'école primaire supérieure s'il n'a été reçu à l'examen des bourses (2e série) ou s'il ne possède le C. E. P. E. Il suffit d'appliquer ces prescriptions réglementaires pour éliminer de la première année les élèves qui l'encombrent inutilement.

Et, d'autre part, la règle pour l'admission en première année d'E. P. S. est désormais le passage par le cours préparatoire de tous les élèves reçus au C. E. P. E.

Le cours préparatoire établit la liaison et la transition indispensables entre l'école primaire élémentaire et l'École Primaire Supérieure. D'une part, il consolide et complète les connaissances acquises à l'école ; d'autre part, il ouvre des horizons nouveaux aux jeunes esprits et les initie aux études du second degré, en même temps qu'il permet de discerner chez les élèves leurs aptitudes et leurs possibilités intellectuelles.

L'expérience a prouvé que les élèves venant du cours préparatoire obtenaient généralement de meilleurs résultats en première année que la plupart des boursiers de deuxième série qui provenaient directement de l'école primaire, mais qui n'avaient pas suivi tout le programme du cours supérieur, notamment en français et en mathématiques.

* * *

EN résumé :

1° Il ne faut pas retarder une élite de très bons élèves et les empêcher d'entrer dès onze ans dans les établissements du second degré ;

2° Dans l'enseignement secondaire, notamment, c'est à onze ans que doit se faire l'entrée en sixième ;

3° Tous les enfants qui se destinent aux études primaires supérieures doivent passer par la classe préparatoire.

4° Il y a lieu, enfin, de maintenir le niveau du certificat d'études primaires élémentaires, qu'un excès de bienveillance tend parfois à abaisser.

Laissons donc se présenter au certificat d'études, dès onze ans, les meilleurs de nos élèves. Et, en attendant cette bienfaisante réforme, qu'il soit décidé que le succès à l'examen des bourses (1re série) entraîne de droit la possession du certificat d'études ; tout le monde y trouvera son compte : les instituteurs, qui cumuleront ainsi, d'un seul coup, deux succès, et les enfants, qui pourront commencer à un âge plus opportun leurs études du second degré.

JACQUES FUSTER,
Inspecteur d'Académie à Chartres.

MENUS PROPOS

LE RÉSUMÉ

A L'ÉCOLE, il est bon quelquefois de revenir aux pratiques anciennes, d'allure désuète, et d'oser paraître « vieux jeu ». Les théories nouvelles, en leur jeunesse, méconnaissent volontiers le bon sens, et les néophytes pleins de flamme pêchent toujours par excès de zèle.

Certes, on eut grandement raison de recommander aux maîtres la culture de l'observation et du jugement, et de leur rappeler le propos de Montaigne que l'institution d'un enfant, son travail et étude, « ne vise qu'à former » le jugement. Mais l'instituteur perd son temps et sa peine, pour une part, qui, s'efforçant d'expliquer et de faire comprendre, néglige cette autre partie capitale, faire apprendre. Car il faut faire apprendre. Il faut veiller à ce que, pour chaque leçon, les connaissances bien enseignées par le maître, bien saisies par les élèves, soient vraiment acquises. De ce point de vue, la pra-

tique du résumé est excellente. Donner un résumé bref, précis, ordonné, avec les idées essentielles, le faire apprendre, apprendre par cœur, puis contrôler sérieusement le résultat: voilà le complément indispensable de la leçon.

Le contrôle des leçons devrait se borner à la récitation du résumé: tous les élèves si possible, sinon le plus grand nombre, doivent réciter. Quelques questions alertes et choisies permettent de voir si la substance est digérée. Une leçon n'est achevée et vraiment au point que si l'élève en possède la substance et la forme. L'enfant connaît un dessin ou un travail manuel quand il est capable de l'exécuter entièrement, jusqu'au bout, et capable aussi de dire correctement ce qu'il fait. L'enfant ne connaît une idée que quand il peut l'exprimer correctement et clairement. Si l'expression boite, grande chance pour que boite aussi la connaissance.

Lire le résumé, le copier, le recopier, l'apprendre, le réciter par cœur: travail nécessaire, qui instruit et établit un fonds solide de connaissances sur lequel et avec lequel on bâtit. Mieux vaut faire réciter par cœur que d'interroger au hasard comme font certains qui s'attachent à des détails de rien, interviennent à tout propos dans les réponses de l'enfant, reprennent, ajoutent, parlent trop, si bien que c'est l'interrogateur qui parle cependant que l'interrogé écoute. Bon sens au rebours.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME
CULTURE ET CIVISME

FAIT capital — et que nous avons précédemment mis en relief, — « l'honnête homme » de nos pères se double aujourd'hui d'un « citoyen », c'est-à-dire, suivant la définition de Renouvier, d'un « homme qui vit dans une République et qui y prend sa part de souveraineté ».

Le citoyen-roi se sent lié à son peuple par des devoirs de justice et, aussi, de charité. C'est pour « l'honnête homme moderne » qu'A. Comte semble avoir forgé le mot « d'altruisme ». Il se garde, avant tout, de cette préciosité qui fait considérer l'action politique et sociale comme grossière, impure et indigne de ses soins. Il ne vit pas dans l'absolu et dans l'abstrait. Il accepte le relatif et le concret comme son domaine naturel. Disons, pour faire clair, qu'en pratique, une fois ses devoirs familiaux et professionnels accomplis, il donne à la société ce qui lui reste de force et de temps. Son « moi individuel » ne lui fait pas oublier son « moi social ».

Les hautes consciences intellectuelles sont, bien souvent aussi, les hautes consciences civiques. On se plaît aujourd'hui à citer ces lettrés et ces savants qui, animés de l'esprit civique le plus agissant, abandonnent, quand il le faut, leur bibliothèque ou leur laboratoire pour « militer » en faveur de leur idéal politique et social. Imitez-les avec toutes les circonspections que réclame la matière.

On conçoit que des « clercs » éminents — artistes ou savants — restent étrangers à l'action civique et ne se détournent jamais d'une œuvre en dehors de laquelle rien n'existe pour eux. On convient, sans peine, qu'ils ont vraiment mieux à faire que de se mêler au débat des affaires publiques. Mais l'homme cultivé de la « commune sorte » n'a pas les mêmes raisons de s'absenter du forum. Il aime le vrai et il le sert, à sa manière, en le défendant et en le propageant. « Celui qui croit à la vérité doit lutter pour la vérité », déclarait Luther à Erasme, humaniste trop prudent, refusant de se prononcer entre Rome et la Réforme. La vérité est tout à la fois « un message à transmettre et une œuvre à accomplir » (L. Lavelle). La foi de l'homme de cœur est un foyer rayonnant, une flamme jaillissante. En un certain sens, sa culture est une communion avec une société qu'il souhaiterait toujours plus juste, toujours plus humaine, et qu'il travaille à améliorer.

C'est ainsi que ne faisant pas de politique au sens étroit du mot, c'est-à-dire en vue d'obtenir des satisfactions personnelles, il n'hésite jamais à publier sa pensée et à défendre, dans toute la mesure de son autorité et de son influence, les valeurs idéales, intellectuelles et morales — raison, justice, sentiment national, etc. — souvent contestées et menacées. Il adhère à un parti — car telle est la loi des démocraties — et, en toute loyauté, il se soumet à ses directions générales, ce qui n'implique pas qu'il soit tenu d'en observer toutes les consignes. Il y a quelquefois, en effet, des mots d'ordre qu'on ne peut suivre, des tactiques et des compromissions qu'on ne peut admettre, des dogmes, enfin, auxquels on ne peut souscrire sans démentir ou contredire les principes mêmes sur lesquels est fondée la culture personnelle. Il faut être constant, rester semblable à soi-même, « un et pareil », dit Montaigne, avoir une conduite conséquente à sa doctrine. C'est la personnalité, c'est l'autonomie de la conscience, qu'en tous les cas il faut sauver. Ni fanatisme, ni vassalité. Bon pour le service, non pour la servitude. L'honnête homme ne va jamais contre sa conviction intime.

Montaigne, qui n'a pas cessé de nous accompagner tout au long de nos exercices culturels, ne nous abandonne pas au moment où se pose pour nous la question, délicate entre toutes, des rapports de la culture et du civisme. Il est évident que la conscience sociale est plus exigeante pour un citoyen moderne que pour un gentilhomme périgourdin du XVIe siècle. Nous devons davantage à nos opinions, à notre foi politique et au bien public. Mais si, pour notre maître à penser, l'important était de « ménager sa volonté » et de « garder la liberté de son âme », il n'a jamais, toutefois, préconisé la complète indifférence en matière politique. « De se tenir chancelant et métis (neutre), de tenir son affection immobile et sans inclination aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le trouve ni beau ni honnête », écrit-il.

Lui-même ne fut pas « l'égoïste mou et lâche... l'endormeur de consciences » que condamnent si sévèrement ceux qui, peut-être, ne l'ont pas lu d'assez près ou qui n'ont pas tenu un compte suffisant de certaines circonstances de temps. Montaigne ne s'est pas dérobé au devoir civique. Il n'a cessé de combattre publiquement le machiavélisme triomphant et l'intolérance religieuse. Il s'est montré, en plus d'une occasion, pendant sa Mairie, homme de tête et de main et mérita toute la confiance du maréchal de Matignon, lieutenant général pour le roi en Guyenne.

Mais toujours il garda son indépendance d'esprit et sa liberté d'allure. « Quand ma volonté me donne à un parti, déclarait-il, ce n'est pas d'une si violente obligation que mon entende-

ment s'en infecte. » Il disait encore, faisant allusion aux déplorables mœurs partisanes de son époque : « Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre ; résignons cette commission à gens plus obéissants et plus souples. » Au point de vue du civisme, comme à tout autre point de vue, Montaigne est l'homme de la mesure et de la claire raison. Jusqu'au bout, il aura été notre modèle et notre guide.

PAUL BERNARD.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE [1]

(Suite et fin.)

Pour obliger les instituteurs à accorder toute l'attention désirable à la question de l'éducation physique, on a introduit une épreuve de gymnastique à l'oral du C. E. P. E. Quel moyen pouvait offrir de meilleures garanties d'efficacité ? Les examens ne sont-ils pas les régulateurs de la vie scolaire ? Pourtant d'aussi belles espérances se sont évanouies quand on est passé de l'idée à l'application. Le jour du C. E. P. E., nos jeunes candidats se lèvent entre cinq heures et cinq heures et demie pour se trouver à l'heure prévue à l'école du chef-lieu de canton. De sept heures et demie à midi, les voici s'escrimant hâtivement sur les épreuves de rédaction, d'orthographe, de calcul, d'histoire ou de sciences, de dessin. Midi arrive : heure du repas, mais aussi heure de la détente. Quand, sur le coup de trois heures, après la proclamation des résultats de l'écrit, les candidats admissibles se présentent aux épreuves orales, quel examinateur se montrerait bien sévère pour eux ? Ne sont-ils pas levés depuis une heure très matinale, et n'ont-ils pas éprouvé, en plus de la fatigue intellectuelle causée par la rédaction des épreuves, la tension nerveuse occasionnée par l'attente anxieuse des résultats ? Au total, ne nourrissons pas d'illusions excessives. Dans la pratique, l'introduction de l'épreuve de gymnastique à l'oral du C. E. P. E., très légitime en soi, n'a pas amené de transformation sérieuse dans nos traditions éducatives, où la formation intellectuelle reste l'objet des préoccupations dominantes.

Nous voudrions faire un éloge beaucoup plus chaleureux des stages d'éducation physique. Mais où sont les stages d'antan, ceux où les stagiaires chaussaient des sandales, endossaient, qui la tunique, qui le chandail, dérouillaient des articulations dont certaines commençaient à s'ankyloser, préparaient des leçons, commandaient des sections, s'exerçaient au porter, au lancer, au grimper et accomplissaient au total un stage véritablement actif ? Ces stages actifs d'une semaine se sont transformés en stages passifs de deux jours, où les stagiaires ne laissent pas une goutte de sueur sur le terrain et où ils se contentent de regarder — avec admiration — les maîtres de valeur qui opèrent sous leurs yeux. Mais apprend-on à monter à bicyclette en observant des cyclistes qui ont acquis un sens parfait de l'équilibre ? Par malheur, voilà où gît la difficulté. Les anciens stages d'une réelle productivité étaient trop longs pour qu'on pût les rendre obligatoires. Les nouveaux stages qu'on peut rendre obligatoires sont, nous venons de l'établir, trop courts pour avoir une grande productivité.

Sans hésitation aucune, nous reconnaissons qu'une mesure désirable a été prise quand on a imposé aux candidats au C. A. P. la direction d'une leçon d'éducation physique. Ne nous laissons pas cependant abuser. Des raisons que nous avons déjà évoquées, chemin faisant, expliquent que l'éducation physique soit parfois négligée.

Les matières d'écrit sont, à l'examen du certificat d'études, celles qui entraînent, en fait, le succès ou l'échec à l'examen. Que, dans une classe, une leçon sur l'une de ces matières d'écrit se prolonge au delà du temps prévu par l'horaire, les initiés savent bien quelles leçons en supporteront le contre coup. Faut-il rappeler que, dans les écoles à classe unique, la tentation est permanente de prolonger les leçons dites essentielles au delà de ce que prévoit l'emploi du temps ?

Nous avons signalé que, lorsque l'instituteur ou l'institutrice ne pratiquent pas de sport ou ne font pas de gymnastique de chambre, la leçon d'éducation physique risque pour eux de devenir pure corvée. On peut craindre alors que tous prétextes soient bons pour en justifier la suppression.

Il est juste de reconnaître que l'état des locaux scolaires fournit trop souvent, pour justifier cette suppression, une raison qui est beaucoup mieux qu'un prétexte. Quand l'école n'a pas de préau couvert suffisamment vaste, comment organiser une véritable leçon d'éducation physique dans une cour transformée en cloaque par la pluie ? Les mois d'hiver passent sans que les élèves subissent le moindre entraînement, et la tradition s'établit de réduire l'éducation physique à une portion moins que congrue.

CE n'est pas sans raison que nous nous sommes attardé à la question du personnel et non à celle des locaux. Nous ne voulons pas dire que la question des locaux soit présentement facile à résoudre. Elle est liée à la question de finances, qui conditionne tout projet de réforme. Mais le programme à établir à son sujet est assez simple et peut se résumer en ces deux recommandations : multiplier les salles de gymnastique couvertes où, même par temps de pluie, les élèves prendront leurs leçons d'éducation physique ; organiser des terrains de jeux où toute notre jeunesse scolaire pourra s'ébattre à l'aise et s'initier aux sports.

Même en supposant la situation financière de notre pays bien améliorée, la question du personnel reste très difficile à résoudre. La solution rationnelle consisterait à confier les leçons d'éducation physique à un corps de professeurs spécialisés, comme cela se pratique à Paris. Mais un tel vœu serait présentement chimérique s'il visait les écoles primaires rurales.

Il est possible d'envisager une solution qui, théoriquement plus imparfaite, tient pratiquement un plus grand compte des données du réel. Dans certaines écoles à deux ou plusieurs classes, il arrive qu'un maître accepte de donner l'enseignement de la gymnastique dans toutes les classes, à charge pour ses collègues de le remplacer au moment utile. La généralisation de telles pratiques, introduites avec le consentement de l'inspecteur et soumises à sa surveillance, améliorerait le rendement de l'éducation physique donnée dans ces écoles. Le maître qui se spécialise dans un enseignement est plus soucieux qu'un autre de se perfectionner dans cet enseignement. L'expérience qu'il acquiert en le donnant dans

(1) Sujet des prochaines conférences pédagogiques dans les Hautes-Alpes, en Maine-et-Loire, etc.

plusieurs classes affermit ses dispositions naturelles. Quand ont lieu des échanges d'enseignement entre deux ou plusieurs maîtres, le respect de l'emploi du temps devient une obligation pour tous, et les enseignements dits accessoires conservent dans la vie de la classe la place qu'ils occupent sur l'emploi du temps.

Il reste à considérer les écoles particulièrement défavorisées : les écoles à classe unique. Le problème se complique singulièrement ici. En raison de la multiplicité de ses divisions, le maître a une tendance bien compréhensible à s'attarder sur les enseignements fondamentaux : lecture, écriture, calcul, français, et à glisser plus rapidement sur les autres. En raison de la modicité de leurs ressources, les municipalités sont peu disposées à voter les crédits nécessaires à la construction de salles de gymnastique et de terrains de jeux. Tout conspire pour que dans ces petites écoles l'éducation physique reste une perpétuelle sacrifiée. Aussi est-il difficile d'envisager pour ces écoles une solution vraiment efficace, à moins de prévoir, en utilisant le service des automobiles, le transport de leurs élèves au chef-lieu de canton ou dans un centre important. Ils y bénéficieraient de l'existence d'une salle de gymnastique et des directives d'un professeur ou d'un instituteur spécialisé dans l'éducation physique. Au profit que tirerait l'éducation physique d'une semblable organisation, on peut ajouter un avantage de grande importance : il deviendrait facile de préparer des fêtes scolaires intercommunales.

NOUS n'ignorons pas les insuffisances de notre projet qui suscitera bien des critiques. Nous appelons celles-ci de tous nos vœux, pourvu qu'elles aient un caractère pratique.

Une pensée domine la discussion que nous avons désiré instituer. Même si, avec l'organisation actuelle de notre enseignement, il paraît difficile de trouver une solution vraiment satisfaisante au problème de l'éducation physique, mieux vaut regarder la vérité en face et proclamer l'insuffisance de notre système éducatif au point de vue corporel que de s'endormir dans une fallacieuse sécurité ! Au moins peut-on espérer que la reconnaissance loyale d'une situation mauvaise stimulera les efforts pour l'améliorer.

On ne peut améliorer l'avenir sans tenir compte des leçons du passé ! Or d'un passé récent se dégage une double leçon. On n'a pas le droit de fonder de grands espoirs sur l'utilisation des instructeurs militaires, puisque l'institution des instructeurs militaires ne peut pas être généralisée. Il est possible de compter davantage sur le concours des instituteurs, mais en tenant compte des possibilités humaines et en tendant vers une spécialisation nécessaire.

E. BONNE,
Inspecteur d'académie.

UN ORDRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Napoléon Ier créa en 1808 la dignité d'officier d'Académie afin de récompenser les services universitaires et les mérites intellectuels ; la rosette d'officier de l'Instruction publique fut créée en 1866.

« L'Association nationale des Officiers d'Académie et de l'Instruction Publique s'est donné pour mission de faire substituer à ces deux décorations un « Ordre de l'Éducation nationale » comprenant les cinq grades habituels, jusqu'au Grand'Croix.

« Les titulaires des décorations qui accepteraient d'être délégués de l'Association sont priés d'écrire au siège : 55, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, où les demandes d'adhésion doivent être également adressées. »

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LE DESSIN AU TABLEAU NOIR

« La meilleure classe est celle où l'on use le plus de craie. »
(P. BERNARD.)

TOUT le monde est d'accord — et surtout les éducateurs — pour convenir que le dessin est un langage universel, qu'il est d'un précieux secours pour le maître qui veut rendre son enseignement concret et vivant, et qu'il est un moyen d'éducation merveilleux, un complément indispensable de toutes les autres disciplines scolaires.

Les mots — trop souvent vides de sens pour l'enfant — seront utilement complétés par un croquis rapide au tableau noir. Comme il sera facile d'expliquer les termes géographiques : isthme, golfe, presqu'île, etc..., par quelques traits ; l'exercice de vocabulaire, l'explication de texte, la composition française seront rendus plus vivants en utilisant la craie à profusion. Pourriez-vous expliquer le problème des allées en croix ou en bordure sans avoir recours au dessin ? Quelques expériences de sciences sont dangereuses, le matériel nécessaire peut vous faire défaut, n'hésitez pas à les réaliser au tableau noir, vous y trouverez tout avantage : la sécurité d'abord, l'attention ensuite. L'expérience sera facilement visible par tous les élèves à la fois, on ne se poussera pas, on ne montera pas sur le banc pour mieux voir, vous n'aurez pas l'air d'un charlatan de foire qui va essayer — et pas toujours réussir — un tour de prestidigitation. Votre esprit, libre de toute préoccupation, se donnera tout entier aux explications claires et enfin vous serez sûr de toujours réussir votre expérience, en y consacrant moins de temps.

L'excès en tout est un défaut. Il le serait aussi en la matière. Méfions-nous de toutes les marottes. Si pour beaucoup de leçons les dessins au tableau sont nécessaires, pour d'autres, par contre, ces dessins sont totalement inutiles. Il ne viendra jamais à l'idée d'un maître, si bon dessinateur soit-il, de représenter au tableau noir la bataille de Waterloo ! Ce serait du temps perdu. Par contre, il sera utile de faire un croquis rapide mais précis du château féodal, pour en expliquer les termes tels que meurtrières, créneaux, mâchicoulis, etc...

Mais, direz-vous, encore faut-il savoir dessiner. Oui, bien sûr, mais tous les maîtres ont tenu un crayon, et il n'en faut pas plus — avec des bâtons de craie de différentes couleurs, un peu de goût et de bonne volonté — pour arriver à un résultat fort honorable. Il n'est pas nécessaire de faire au tableau des chefs-d'œuvre, des dessins « léchés ».

Nous ferons, au début, une esquisse du dessin à la craie rose, tenue à bout de bras, non pas comme un crayon, mais serrée entre le pouce et l'index et passant dans la paume de la main. Il faut tenir le bras presque complètement tendu parce qu'un certain recul est nécessaire pour pouvoir juger convenablement de l'effet produit par l'esquisse.

Ce tracé achevé, prenons la craie blanche et hardiment, en traits bien francs, recouvrons la craie rose et complétons par les détails nécessaires. N'utilisons pas, sauf les cas indispensables en géométrie, les instruments de dessin, équerre, règle, compas. Nous acquerrons ainsi plus rapide-

* *

ment la sûreté de main et la souplesse du poignet.

Au début, nous pouvons d'ailleurs utiliser avec succès ce qu'en terme de métier on appelle une « ficelle». Pour ne pas nous exposer à montrer notre inexpérience à nos élèves, faisons avant la classe, avec la craie rose, quelques légers points de repère qui nous seront utiles tout à l'heure, au cours de la leçon, pour camper notre esquisse.

E.-F. DELMAS,
Instituteur,
(Lot-et-Garonne.)

Courrier de la coopération scolaire

ENTREPRENDRE ET PERSÉVÉRER

QUAND je vois tant d'instituteurs et d'institutrices entreprendre une tâche qu'aucun règlement ne prescrit absolument, dont le succès est aléatoire et les difficultés trop réelles, en ce pays du bas de laine étroitement noué, où l'individualisme est si profondément enraciné, où des préventions, des hostilités qu'on peut dire traditionnelles subsistent, je ne puis me défendre d'admirer un amour si profond et si désintéressé de l'école et des enfants. Et à ceux qui pourraient demander : pourquoi cet empressement généreux ? je réponds que les raisons d'agir ne manquent pas aux maîtres de nos écoles.

Pourquoi on fonde une coopérative ?

Mais, parce que la classe, avec sa vieille armoire aux vitres dépolies, ses cartes décolorées et ses gravures fanées, est décidément trop laide ;

Parce que l'école est par trop démunie de matériel d'enseignement : il y a dans la bibliothèque des livres gris ou noirs qu'on ne lit plus, qu'on n'a peut-être jamais lus et logés au large sur un rayon poussiéreux, les vestiges — ô René Leblanc ! — d'un « nécessaire scientifique » : un encrier autrefois transformé en lampe à alcool, un verre fêlé, un peu de soufre fondu et depuis très longtemps refroidi... ;

Parce qu'on veut créer « autour de l'école publique un mouvement de sympathie agissante » ;

Parce qu'on désire « que les élèves prennent le contact avec des réalités autres que celles de l'étroite vie scolaire » et que, las de se borner à vanter les vertus sociales et enseigner les devoirs civiques, on voudrait faire naître des occasions qui obligent à pratiquer les unes et les autres ; et encore, « parce que la coopérative est indispensable à toute école laïque et républicaine » (1).

***

AINSI la résolution est prise ; comment passer à l'acte ?

Chaque fois qu'en pareille circonstance j'ai été consulté, j'ai toujours donné l'avis (quand je ne déconseillais pas l'entreprise) de ne point se presser, d'éviter d'agir prématurément. Certes, la confiance et la foi sont indispensables, mais il est nécessaire aussi de garder la tête froide.

Et il faut d'abord préparer « l'opinion publique ». Voir le maire (à moins que sa position d'hostilité ne soit notoire), le maire, en général flatté d'accorder son patronage ; le délégué cantonal, à qui l'on offre une occasion d'agir (il n'en a pas déjà tant) ; des conseillers municipaux bien choisis ; des parents d'élèves ; des amis personnels. Expliquer que l'on veut rendre la classe plus agréable, l'enseignement plus efficace, l'hygiène meilleure. Il s'agit, en somme, de la santé, de la joie, de l'éducation des enfants ; or, partout, des pères, des mères de famille se trouvent, qu'un tel programme peut séduire.

Il y a enfin les enfants — toujours enthousiastes quand on sait leur parler, persévérants quand on les aide et stimule — à qui il faut s'ouvrir de l'idée qu'on a, et dire qu'elle ne pourra être réalisée que *grâce à eux.*

J'ai fait naguère, sur ce sujet, quelques suggestions que je répète ici, assuré que le lecteur voudra bien m'excuser de me citer :

Le maître, après avoir étudié les « possibilités » locales, va s'efforcer de faire naître chez ses élèves le désir, le besoin d'une coopérative. Mieux encore qu'une leçon ou un entretien familier (qu'il ne faut pas néanmoins sous-estimer), une réflexion faite opportunément peut beaucoup avancer l'affaire. Par exemple, on regrettera tout haut l'absence de produits chimiques, ou de cartes, ou de livres, l'absence d'un ballon qui animerait les jeux : « Ah ! si nous avions de l'argent à nous !... — Comment en avoir ? — A X., à Y., on a su s'en procurer ; on a fait une coopérative... Vous y réfléchirez... » Les enfants parlent entre eux, se concertent, discutent pendant les récréations, tout au long des routes, le soir, le lendemain... L'idée, avec l'écolier, fait son chemin ; et un beau jour tout est décidé.

***

AVANT d'aller plus loin, je voudrais répondre amicalement à ceux qui, bien éloignés de faire des objections théoriques à la coopérative, déclarent ne pouvoir — à regret — en fonder une parce qu'ils ont créé d'autres œuvres et que celles-ci pourraient nuire à celle-là, ou vice versa.

Je songe, en particulier, à M. J. Ch..., instituteur du département de l'Eure, qui a bien voulu m'envoyer une lettre fort intéressante. J'en extrais ce qui suit :

« Bien que chaud partisan de la coopérative, parce qu'elle est éducatrice et parce qu'elle donne à l'école une indépendance bienfaisante, je n'en ai pas créé ici. Dans une commune de moins de 600 habitants, je recueille en effet, chaque année, plus de 1 700 francs pour les prix et la même somme pour l'Arbre de Noël. D'autre part, j'ai organisé une garderie de vacances, en forêt, dont les membres bienfaiteurs et honoraires m'apportent 400 francs. Soit en tout bien près de 4 000 francs dépensés en faveur d'œuvres laïques. Il ne faut pas trop vouloir tirer sur la corde, craignant qu'elle ne casse !... Je ne vois donc pas bien comment créer du nouveau. »

M. Ch..., à qui on ne saurait marchander l'éloge, mais que je n'ai pas qualité pour conseiller, me permettra-t-il (1) toutefois de lui faire remarquer que, sans tirer plus sur la corde, je veux dire sans appel nouveau à « l'épargne », il pourrait peut-être assez facilement intégrer ses œuvres si florissantes et si belles à une coopérative scolaire dont ses élèves auraient la gestion sous son vigilant contrôle. Ainsi, les œuvres ne seraient plus uniquement faites pour eux ; elles deviendraient en partie *leur ouvrage.* Elles perdraient le caractère de don gratuit pour devenir la récompense matérielle et morale d'un effort. Le devinant éducateur avisé, je serais étonné que M. Ch... écartât cette suggestion sans y prêter auparavant quelque attention.

C'est animé des mêmes intentions que je conseille de profiter si possible d'une circonstance favorable : l'octroi d'une subvention, d'une remise, l'occasion d'une fête, d'une séance de cinéma..., et, également, d'utiliser les œuvres déjà existantes — sou de la bibliothèque, quête en faveur des pupilles, patronage, amicale d'anciens élèves... — pour « passer » à la coopération. Encore une fois, bien loin de gêner l'instituteur, ces œuvres peuvent dans une large mesure favoriser son dessein.

***

JE reviens après un long discours à mon propos : le principe de la coopération adopté, il n'y a plus maintenant une minute à perdre. On se réunit : les buts de l'association sont précis ; on discute et rédige les statuts ; on fixe le taux des cotisations ; on envisage quelles autres ressources peuvent être trouvées. Chacun compte et réfléchit. Un bureau est élu. Les charges, les emplois, les tâches sont répartis. Une circulaire est portée aux parents et à tous les amis de l'école. L'argent vient (il n'afflue pas toujours au début, mais il faut savoir attendre) et aussi des concours que parfois l'on n'attendait pas...

Dès qu'on a amassé quelque argent, il faut le dépenser bien vite. Utilement sans doute, mais le dépenser. Rien de tel « pour entraîner les indécis et les sceptiques », n'est-il pas vrai, M. Del..., vous qui, encore jeune, êtes — passez-moi l'expression — le père de trois coopératives ?

LOUIS ROBIN.

(1) Je cite ici, on le devine, quelques-uns de mes correspondants.

(1) Dans le seul intérêt de la cause que nous servons, lui et moi.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ « *Des* **incidents** *récents, dit M. le Ministre, ont appelé mon attention sur les* **conférences de propagande** » (C., 29 avril 1936).

➔ *Quand un fonctionnaire a été* **déplacé d'office** *pour des faits déterminés, il ne peut, trois ans plus tard, pour les mêmes faits, sans aucun grief nouveau, être l'objet d'une* **sanction disciplinaire** (C. d'Et., 8 janv. 1936).

➔ *Le paiement de la* **pension de réversion** *pour les titulaires d'une* **pension d'ancienneté personnelle** *de même nature va reprendre, d'après une déclaration du ministère des Finances en date du 4 mai 1936.*

➔ *Dans* **l'ens. secondaire**, *tout fonctionnaire titulaire ou stagiaire en exercice est* **dispensé de produire** *un extrait du casier judiciaire, un certificat de position militaire, un certificat médical* **pour les examens et concours** ; *tout fonctionnaire titulaire est dispensé de produire son acte de naissance* (C., 10 avril 1936).

➔ *Il conviendrait de ne jamais fixer* **l'heure du lever**, *dans* **les internats d'ens. technique**, *avant cinq heures et demie en été et six heures en hiver* (C., 24 avril 1936).

➔ *Une session d'examen pour le* **C. A. à l'économat des E. N.** *aura lieu le 5 oct. 1936* (J. O., 5 mai 1936).

➔ *Le* **Conseil de discipline**, *pour les* **employés communaux**, *peut valablement délibérer lorsque la moitié plus un de ses membres se trouvent réunis ; la L. du 12 mars 1935 n'exige pas que la totalité des membres soient présents* (C. d'Et., 18 déc. 1935).

➔ *Le* J. O. *du 7 mai 1936 renferme une série de décrets en date des 2 et 3 mai 1936 sur* **l'expropriation** *pour cause* **d'utilité publique.**

➔ *Si l'administration doit attribuer une vacance d'emploi à un candidat bénéficiaire de la loi sur les* **emplois réservés**, *elle peut nommer au poste libre un fonctionnaire déjà* **en exercice** *et réserver le poste occupé par ce dernier au candidat dont il s'agit* (C. d'Et., 27 janv. 1936).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

L'INTÉRÊT DE SERVICE

L'intérêt de service est une considération que le C. d'Et. invoque assez fréquemment dans ses arrêts ; nous retrouvons précisément cette expression dans un considérant de la Haute Assemblée relatif à la loi sur les conjoints du 30 déc. 1921.

Que dit l'art. 5 de cette loi ? « Dans l'intérieur de chaque département, les autorités administratives se concerteront pour offrir aux ménages de fonctionnaires, aussitôt que l'occasion s'en présentera, sans léser les droits des tiers, soit un poste double, soit deux postes situés dans des communes limitrophes, soit deux postes situés dans le même canton. »

Comme on peut s'en rendre compte, c'est cet article qui joue le plus fréquemment ; il ne renferme qu'une seule réserve : le maintien des droits des tiers. Que faut-il entendre par droits des tiers ? Une célibataire peut-elle dire : j'ai plus de droits que ma collègue mariée parce que j'ai le B. S. ou plus d'ancienneté de services, ou de meilleures notes d'inspection, ou parce que le barème départemental penche en ma faveur ? Nullement, chacune de ces raisons ne constitue pas un droit dans l'examen d'une nomination ; le droit ressort d'un texte précis qui oblige : loi, décret, arrêté, règlement, officiel. Exemple : droit d'une candidate célibataire comptant six ans de services pour pouvoir enseigner dans un C. C., alors que sa collègue mariée n'en compte que quatre, au lieu du chiffre réglementaire de cinq.

D'autre part, le barème établi par le D. du 25 nov. 1923 ne vaut que pour les conjoints qui, étrangers au département, sont unis par le mariage, soit à des fonctionnaires du département, soit à des personnes qui y ont fixé depuis plus d'un an leur résidence ; il ne vise pas les maîtres et les maîtresses déjà en fonction dans le département.

Mais comment sauvegarder les titres des tiers ? Le C. d'Et. fait de l'intérêt de service le pivot de son argumentation, lorsque les droits réglementaires sont absents, et, pour l'invoquer, il se base non pas sur l'art. 2 de la loi, mais sur les dispositions de l'art. 5 et le but poursuivi par le législateur qui a voté cette loi.

L'intérêt de service est une expression large et élastique. Préfet et inspecteur d'Académie peuvent dire, par exemple : « Le niveau de telle école a baissé ; il faut absolument le relever et, pour y parvenir, c'est Mlle X..., célibataire, qui doit être appelée à la diriger au lieu de Mme Y..., mère de famille, au nom de l'intérêt de service. » Un recours au C. d'Et. en pareille circonstance n'aurait pas de chances d'être accueilli, vu la jurisprudence actuelle. Nous avons précisément sous les yeux un cas concret qui a été porté devant la Haute Assemblée et au sujet duquel elle a rendu l'arrêt suivant, en date du 16 oct. 1935.

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée par le sieur Thill, Louis, receveur des P. T. T., demeurant à Beaulieu-les-Annonay (Ardèche), ladite requête enregistrée au secrétariat du contentieux du C. d'État le 15 nov. 1934, et tendant à l'annulation d'un arrêté, en date du 31 juil. 1934, par lequel le préfet du département de l'Ardèche a nommé la dame Thill institutrice à Saint-Julien-Vocance.

Ce faire, attendu que la dame Thill avait demandé à être nommée dans une des cinq communes les plus proches du poste de son mari, conformément à la loi du 30 déc. 1921 ; qu'elle a cependant été nommée au poste de Saint-Julien-Vocance, à 25 km. de Beaulieu, alors que plusieurs des postes demandés étaient attribués à des célibataires ; qu'une telle application de la loi du 30 déc. 1921 est contraire à la jurisprudence du C. d'Et.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant qu'aux termes de l'art. 5 de la loi du 30 déc. 1921, dans l'intérieur de chaque département, les autorités administratives se concerteront pour offrir aux ménages de fonctionnaires, aussitôt que l'occasion s'en présentera sans léser les droits des tiers, soit un poste double, soit deux postes situés dans les communes limitrophes, soit deux postes situés dans un même canton.

Considérant qu'il résulte tant de ces dispositions que

du but poursuivi par le législateur que l'administration conserve, en ce qui concerne les prescriptions de la loi en faveur des ménages de fonctionnaires, dans l'intérieur d'un département, la faculté de choisir entre les solutions précitées, *ou même de n'en adopter aucune, lorsque les droits des tiers ou l'intérêt du service l'exigent;*

Considérant que, pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral par lequel la dame Thill a été nommée institutrice à Saint-Julien-Vocance, canton d'Annonay, le sieur Thill lui-même, receveur des postes à Beaulieu-les-Annonay, dans le même canton, soutient que sa femme eût dû être envoyée dans un des postes demandés par elle, et moins éloignés de Beaulieu, par exemple à Saint-Clair, où a été nommée une institutrice célibataire ;

Considérant que le sieur Thill n'établit pas que la décision de nommer aux postes sollicités par la dame Thill d'autres candidates ait été prise pour des raisons étrangères à l'intérêt du service invoqué par le ministre de l'É. N.. DÉCIDE : ART 1er. La requête susvisée du sieur Thill est rejetée. — ART 2. Les frais de timbre exposés par la demoiselle Picq, s'élevant à 4 francs, lui seront remboursés par le sieur Thill. »

Nota. — *Cet arrêt confirme donc celui du 9 janv. 1924, af. dame Bénassy* (Voir *Guide, 2 fév. 1924*).

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Délégation du droit de décision.** — Un ministre ne peut déléguer à un chef de bureau son droit de décision en ce qui concerne les rejets de demandes de pension formées en vertu de la L. du 14 avril 1924 et des lois qui l'ont complétée (*C. d'Et., 9 déc. 1935*).

✱ **Revision d'une pension.** — D'après l'article 66 de la L. du 14 avril 1924, « tout pourvoi contre le rejet d'une demande de pension ou contre sa liquidation doit être formé, à peine de déchéance, dans un délai de trois mois à dater de la notification de la décision qui a prononcé le rejet ou qui a arrêté le chiffre de la pension concédée » ; si l'art. 65 de ladite loi autorise la revision des pensions à toute époque lorsqu'une erreur de liquidation ou de concession a été commise, cette disposition ne peut, d'après ses termes mêmes, s'appliquer qu'aux cas d'erreur matérielle et ne saurait permettre de soulever après l'expiration du délai fixé par l'art. 66 des questions susceptibles de provoquer une discussion contentieuse (*C. d'Et., 9 déc. 1935*).

✱ **Pension pour invalidité résultant des fonctions** (*L. 14 avril 1924, art. 21*). — La L. du 29 mars 1936, en ce qui a trait à la liquidation de la pension de l'art. 21, revient, par la modification qu'elle a apportée à la fixation du minimum de la pension d'ancienneté, aux règles de la loi de 1924. Seul, le taux garanti de cette pension reste fixé au quart du dernier traitement au lieu du tiers.

✱ **Validation pour la retraite.** — Les services rendus dans les écoles nationales d'arts et métiers et les écoles nationales professionnelles par les surveillants répétiteurs et maîtres internes chargés d'un service complet peuvent compter pour la validation (*A. 8 mai 1936, dans* J. O., *10 mai 1936*.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Quand un fonctionnaire a été déplacé d'office pour des faits déterminés, il ne peut, trois ans plus tard, pour les mêmes faits, sans aucun grief nouveau, être l'objet d'une sanction disciplinaire (*Arrêt du C. d'Et., 8 janv. 1936, af. Montabre*).

Considérant qu'en raison de fautes professionnelles commises par le requérant dans l'exercice de ses fonctions de commissaire de police spéciale attaché à la brigade des jeux le ministre de l'Intérieur, après avoir envisagé l'envoi du sieur Montabre devant le Conseil de discipline, a clos l'information ouverte contre lui par un D. en date du 14 avril 1932 portant déplacement d'office de ce fonctionnaire ; que la mesure prise dans ces conditions avait un caractère disciplinaire ;

Considérant que les faits pour lesquels le sieur Montabre a été déféré par le ministre de l'Intérieur au Conseil de discipline et frappé de rétrogradation par un D. en date du 16 janv. 1935 sont les mêmes que ceux qui avaient motivé, près de trois ans plus tôt, son déplacement d'office ; que l'administration était, dès l'époque où a été prise la première sanction, en possession de tous les éléments d'information dont elle a fait état pour engager les nouvelles poursuites disciplinaires qui ont abouti au décret attaqué ; que, dès lors et sans qu'il soit besoin de statuer sur l'autre moyen de la requête, le sieur Montabre est fondé à soutenir que celui-ci est entaché d'excès de pouvoir. DÉCIDE : ART. 1er. Le D. du 16 janv. 1935 est annulé.

Reversement d'indemnités de logement (*C. d'Et., 11 mars 1926, commune Saint-Aubin-les-Elbœuf*). — Considérant que dans sa requête présentée sur papier timbré dont, à l'exclusion du mémoire rédigé sur papier libre, il peut seul en vertu de la loi du 17 Avril 1906, art. 4, être tenu compte, la commune de Saint-Aubin-les-Elbœuf se borne à déclarer que le préfet de la Seine-Inférieure a fait « une inexacte application du principe en la matière » ; qu'elle ne saurait être regardée comme ayant ainsi indiqué les moyens sur lesquels elle entend s'appuyer pour obtenir l'annulation de l'arrêté qu'elle attaque et comme ayant satisfait aux prescriptions de l'art. 1 du D. du 22 juillet 1806 ;

Considérant, d'autre part, qu'en vertu de ce même article, et en l'absence de toute disposition contraire, les conclusions tendant à ce que les instituteurs et institutrices publics soient condamnés à reverser des indemnités qu'ils auraient irrégulièrement perçues ne sauraient être présentées que par ministère d'avocat... (Rejet.)

***

Un fonctionnaire nommé à un emploi réservé à une date telle qu'il a dépassé la limite d'âge fixée pour la retraite dans cet emploi, n'est pas en droit de se plaindre si sa nomination a été suivie d'un refus d'installation (*C. d'Et., 13 déc. 1935*).

Dans les tribunaux

Compétence administrative.

Par application de l'art. 13 de la L. des 16-24 août 1790 de la L. du 16 fruct. an III, les actions en responsabilité contre l'Etat pour les fautes commises par les professeurs et instituteurs ou tous autres fonctionnaires publics ne peuvent être portées que devant les tribunaux administratifs, les tribunaux de l'ordre judiciaire n'étant compétents pour connaître des actions en dommages-intérêts dirigées contre un fonctionnaire public que si le grief, qui sert de base à la demande, présente les caractères d'une faute personnelle se détachant de la fonction.

Par ailleurs, les tribunaux judiciaires sont incompétents pour décider, par interprétation d'actes administratifs, si une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie est un établissement d'enseignement public ou, comme le prétend l'Etat, un établissement communal (*Cour d'appel d' Angers, 3 mars 1936*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Leçons à des enfants.

La personne choisie par le père de famille a incontestablement le droit de donner l'instruction à un enfant ailleurs que chez son père, mais il y a ouverture d'une école libre si un autre enfant, serait-ce celui de la maison où la leçon est donnée, y est associé, et, *a fortiori*, si l'enseignement est donné en commun à trois enfants, l'enfant de la maison et deux enfants dont les parents sont amis du chef de cette maison ; en admettant qu'il ne faille pas compter les enfants, parents ou alliés en ligne directe ou collatérale du chef de la maison où l'enseignement est donné, il suffit, pour qu'il y ait ouverture d'école libre soumise à la

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Allanche, Cantal, 1932). — **Un pâtre du Cantal.** — Toute la montagne vivait en lui, semblait parler dans son rauque patois, dans sa voix mâle et forte, dans ses gestes expressifs. Je crois l'entendre encore me raconter, à la lueur incertaine du foyer, sa vie rude et primitive. Parfois, quand le cœur lui en disait, toujours assis sur son escabeau, devant le feu, il posait son large pied sur l'âtre et, le coude appuyé sur le genou, sa casquette en peau de chien rejetée en arrière, il chantait, sans s'interrompre, pendant une heure, deux heures, les chansons de la solitude, paroles simples sur des airs anciens.

PIERRE BESSON.

Questions. — 1. *Que signifient : « rauque patois ; lueur incertaine » ?* (2 points.)

2. *Donnez le contraire de : « vie rude et primitive ».* (1 point.)

3. *Analysez : « l' » dans « je crois l'entendre » ; « rejetée » dans « rejetée en arrière ».* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Le pâtre parle un langue particulier aux paysans de l'Auvergne et dont les accents sont rudes et gutturaux ; — *lueur incertaine* du foyer : les flammes du feu de bois vacillent dans l'âtre et donnent une lumière dansante et inégale.

2. Vie douce et raffinée.

3. *L'* : pron. pers., 3e pers. du sing., représente *lui* (le pâtre), comp. d'objet direct de *entendre* ; — *rejetée* : part. passé adjectif, fém. sing., épithète de *casquette*.

---

* II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *C'est jour de marché. Des forains ont déballé leurs marchandises sur la place. Une automobile accroche au passage une boutique. Décrivez la scène et dites comment elle se termine.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Jeudi dernier, ma mère m'avait emmené au marché.

Quelle cohue ! Les marchands forains avaient installé leurs bibelots et leurs marchandises sur de légers éventaires. Les chalands, hommes et femmes, entouraient les marchands. Quelquefois, un client essayait de marchander un article. De nombreuses voitures circulaient sur la route qui traverse le marché.

Tout à coup, une automobile dérapa et vint heurter avec violence une boutique de lingerie installée au bord de la route, renversant tréteaux, planches, chemises, draps, mouchoirs et nappes sur la chaussée.

Les témoins poussèrent des cris d'effroi ; le marchand, devenu soudainement furieux, injuriait le conducteur de l'auto qui avait arrêté son véhicule.

— Ce n'est pas ma faute, la route glisse, tenta d'expliquer l'automobiliste.

— En tout cas, vous paierez les dégâts.

— Je ne paierai rien du tout, car ce n'est pas ma faute.

Et tandis que les deux hommes discutaient, au milieu d'un attroupement de badauds, les agents arrivèrent.

Après une rapide enquête, ils emmenèrent le chauffeur et le forain au commissariat de police, tandis que les curieux se dispersaient.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Châteauneuf, Charente, 1935). — 1. *Une salle de classe rectangulaire mesure extérieurement 12 m. 60 de long et 8 m. 40 de large. Les murs ont 0 m. 50 d'épaisseur. 1° Calculer la longueur et la largeur intérieures ; 2° calculer le périmètre intérieur ; 3° on fait lambrisser intérieurement les murs sur une hauteur de 0 m. 80 et sur tout le pourtour de la salle. Le menuisier présente une facture montant à 697 f. 50. A combien a-t-il évalué le mètre carré de lambris s'il a déduit 2 m² 1/2 pour les ouvertures ?*

➔ SOLUTION. — 1° Les murs ayant 0 m. 50 d'épaisseur, il faut, pour obtenir les dimensions intérieures, retrancher deux fois cette épaisseur, soit 1 m. des dimensions données.

Longueur intérieure : **11 m. 60** ; largeur intérieure : **7 m. 40**.

2° Périmètre intérieur :

(11 m. 60 + 7 m. 40) × 2 = 19 m. × 2 = **38 m.**

3° La surface lambrissée, sans déduction des ouvertures, serait, en m² :

38 × 0 m. 80 = 30 m² 40.

Surface réellement lambrissée :

30 m² 40 — 2 m² 50 = 27 m² 90.

Le m² de lambris a donc été évalué à :

697 f. 50 : 27,90 = **25 f.**

***

2. *Deux capitaux placés pendant une année rapportent ensemble 418 f. 75 par trimestre. Le premier de ces capitaux, qui s'élève à 15 000 f., est placé à 3,5 p. 100. 1° Calculer l'intérêt produit par ce premier capital ; 2° le second provient de la vente d'une maison. Sachant qu'il a été placé à 5 p. 100, on demande de calculer le prix de vente de la maison.*

➔ SOLUTION. — 1° Intérêt annuel du 1er capital :

3 f. 50 × 150 = **525 f.**

2° Les deux capitaux rapportent par an :

418 f. 75 × 4 = 1 675 f.

Le deuxième capital rapporte à lui seul :

1 675 f. — 525 f. = 1 150 f.

Placé à 5 p. 100, il vaut autant de fois 100 f. que 5 f. sont contenus dans 1 150 f., soit :

$$100 \text{ f.} \times \frac{1\,150}{5} = 100 \text{ f.} \times 230 = \mathbf{23\,000 \text{ f.}}$$

Le prix de vente de la maison est donc : 23 000 f.

CALCUL MENTAL (Ouzouer-le-Marché, Loir-et-Cher, 1934). — 1. *On achète une casquette de 19 f. et une cravate de 29 f. 50. Combien le marchand rendra-t-il sur 50 f. ?* (**1 f. 50.**) — 2. *Quel est le prix de 22 cahiers à 1 f. 50 l'un ?* (**33 f.**) — 3. *On achète 7 timbres à 0 f. 50. Combien, avec ce qui reste sur 5 f., pourrait-on avoir de timbres à 0 f. 15 ?* (**10 timbres.**) — 4. *Combien coûteraient 45 f. de rente 3 p. 100 au cours de 60 f. ?* (**900 f.**) — 5. *Quel est le prix de 150 gr. de viande à 9 f. le 1/2 kg ?* (**2 f. 70.**)

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Quels traités ont été signés en 1648 ? En 1871 ? A quelles guerres ont-ils mis fin ?* (3 points.)

BAUDRILLARD et KUHN. **LECTURES FACILES.....** Cours préparatoire. **5.70**

2. *Citez les principales lois sociales qui ont été votées sous la troisième République.* (3 points.)

3. *Quelle est la population de la France ? Quelles sont les régions les plus peuplées ? Les moins peuplées ? Citez les cinq plus grandes villes après Paris.* (4 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. En 1648 furent signés les traités de Wesphalie qui mettaient fin à la guerre de Trente ans.

En 1871, le traité de Francfort termine la désastreuse guerre contre l'Allemagne.

2. Principales lois sociales votées sous la troisième République. On donne ce nom aux lois votées au profit des travailleurs (ouvriers ou paysans). Loi autorisant la formation des *Syndicats professionnels* (1884) ; loi sur les *Accidents du travail* (1898) ; loi sur le *Repos hebdomadaire* (1906) ; sur les *Retraites ouvrières et paysannes* (1910), R. O. P., complétée par la loi sur les *Assurances sociales* (1928).

3. Population de la France, environ 40 millions et demi d'habitants. Les régions les plus peuplées sont celles où s'est développée la grande industrie (Seine, Nord, Alsace, Lyonnais, Lorraine, Marseille et sa banlieue) et quelques riches contrées agricoles ou maritimes, côtes bretonnes (ceinture dorée), vignobles du Bordelais, du Languedoc, Côte d'Azur, *Marseille* (650 000), *Lyon* (570 000), *Bordeaux* (255 000), *Lille* (201 000), *Saint-Etienne* (195 000).

IV *bis*. **SCIENCES** (Mirambeau, Charente-Inférieure, 1933). — 1. *Citer des reptiles de votre pays. Caractères des reptiles. Quelle différence y a-t-il entre une vipère et une couleuvre ? Soins à donner à une personne mordue par une vipère.* — 2. *Le lait. Sa composition. Pourquoi est-il un aliment complet ?*

➔ INDICATIONS. — 1. La couleuvre, la vipère, le lézard, la tortue sont des reptiles. Pas de pattes (serpents) ou pattes réduites et faibles, les obligeant à ramper. Corps recouvert d'écailles. Se reproduisent, en général, par des œufs.

La vipère est plus petite que la couleuvre. Sa tête est triangulaire et sa mâchoire supérieure porte deux crochets qui communiquent avec une poche à venin. C'est un serpent venimeux dont la morsure peut être mortelle. La couleuvre a de plus grandes dimensions ; sa tête est arrondie et elle n'a pas de venin : sa morsure n'est pas dangereuse. En cas de morsure par une vipère, faire saigner la plaie pour chasser le venin, faire une ligature entre la plaie et le cœur et appeler immédiatement le médecin qui fera une injection de sérum antivenimeux.

2. Le lait constitue la nourriture des jeunes mammifères. *Composition :* eau (8/10) ; matière grasse en suspension (beurre) ; matière azotée dissoute (caséine), qui se coagule par la présure ; sucre ; une faible proportion de sels dissous.

Le lait est un aliment complet, car il contient, en proportions convenables, les principales catégories d'aliments : eau, corps gras, aliments azotés, sucre, sels.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Meuse, 1935). — **Garçons :** *Illustrez le texte d'une fable ou d'une poésie que vous avez apprise au cours de l'année scolaire.* — **Filles :** *Un œillet rond. Le chiffre 5.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Dans la forêt de pins au crépuscule.** — Pour *panser* les longues blessures qui, du sol, montaient jusqu'à hauteur d'homme, sur les troncs des pins, la résine séchante avait recouvert les entailles d'un enduit argenté. Dans l'ombre agrandie où se perdaient maintenant les cimes indéterminées des bois, où les arbres eux-mêmes n'étaient plus que des *fûts obscurs*, ces traces demeuraient seules *visibles*, à la fois laiteuses et brillantes. Elles *surgissaient* par centaines et s'allumaient comme des cierges à mesure que *se perdaient* tous les autres détails de la forêt. Au-dessus d'elles, les ténèbres envahissantes et formées par le toit des branches faisaient un plafond. Alors on eût dit que, dans un souterrain, des couloirs se multipliaient, éclairés par des torches. Seules, de plus en plus, dans la futaie, les *cicatrices verticales* s'imposaient au regard.

P. FRONDAIE.

Questions. — 1. *Donnez le sens des expressions : « enduit argenté ; fûts obscurs ; cicatrices verticales ».*

2. *Expliquez la phrase : « Elles surgissaient par centaines... forêt. »*

3. a. *Relevez les deux premières propositions subordonnées que vous rencontrez dans le texte. Ecrivez-les en entier et donnez leur fonction.*

b. *Nature et fonction des mots : « ombre ; visibles ; eût dit ».*

➔ RÉPONSES. — 1. La résine couvre les entailles des pins d'un enduit blanc et brillant comme de l'argent ; — *fûts obscurs :* l'œil découvre dans la profondeur de la forêt les nombreux troncs des arbres qui, mal éclairés, apparaissent obscurs ; — *cicatrices verticales :* les cicatrices désignent ici les entailles, c'est-à-dire les blessures faites par l'homme aux pins dans le sens de la hauteur.

2. L'auteur voyage en automobile à la tombée de la nuit, dans l'immense forêt de pins. L'obscurité naissante voile les détails du paysage forestier, seules apparaissent brusquement, au fur et à mesure que la voiture avance, les innombrables entailles blanches des arbres ; verticales et étroites, elles ressemblent à des cierges.

3. *Pas de difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Deux amis font une promenade à bicyclette, l'un est prudent, l'autre ne l'est pas. Imaginez ce qui arrive. Racontez.*

➔ CONSEILS. — Présentez-nous les deux personnages en action au cours d'une promenade et imaginez une conversation qui nous fasse connaître avec précision le caractère de chacun d'eux.

Il ne vous sera pas difficile d'imaginer ensuite l'accident ou la mésaventure qui montreront à notre jeune étourdi la nécessité de la prudence.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un capital est placé au taux de 4 p. 100. Avec les intérêts simples de cinq années, on a pu acquérir un champ en forme de trapèze, dont les bases mesurent respectivement 130 m. et 110 m., à raison de 7 000 f. l'hectare. Ce champ ayant été revendu au prix total de 9 240 f., avec un bénéfice de 10 p. 100 sur le prix d'achat, calculer : 1° la hauteur du champ ; 2° le capital placé.*

➔ SOLUTION. — 1° Le prix de vente, 9 240 f., comprend le prix d'achat plus le bénéfice égal à 10 p. 100 de ce prix d'achat ; 9 240 f. représentent donc les 110/100 du prix d'achat.

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. *Le livre unique de lecture du cours prép. et élém.* . . **7.50**

Prix d'achat :

$$\frac{9\,240 \text{ f.} \times 100}{110} = 8\,400 \text{ f.}$$

Surface du champ en hectares :

8 400 f. : 7 000 = 1 ha. 2 = 12 000 m².

La demi-somme des bases du champ est :

$$\frac{110 \text{ m.} + 130 \text{ m.}}{2} = 120 \text{ m.}$$

La surface, en m², étant égale au produit de cette demi-somme par la hauteur, en mètres, le quotient de la surface par 120 donne la hauteur.

Hauteur : 12 000 : 120 = **100 m.**

2° Intérêt annuel du capital placé :

8 400 : 5 = 1 680 f.

Autant de fois 4 f. seront contenus dans 1 680 f., autant de fois le capital vaudra 100 f.

Capital : $100 \times \frac{1680}{4} = 100 \text{ f.} \times 420 =$ **42 000 f.**

***

2. J'achète, dans le même magasin, un veston, un pantalon et un chapeau. On me fait une remise de 5 p. 100. Je calcule que, si la remise eût été de 7,50 p. 100 au lieu de 5, je serais revenu chez moi avec 608 f. 50 au lieu de 600 f. 50. 1° Quel est le montant de mes achats, sans déduction de la remise ? 2° Le veston coûte 100 f. de plus que le pantalon (prix marqués), et ce dernier vaut deux fois le prix du chapeau. Quel est le prix marqué de chacun de ces articles ? 3° Quelle somme avais-je avant de régler mon achat ?

➔ Solution. — 1° Différence des remises : 8 f. Sur 100 f. d'achat, la différence des remises est de 2 f. 50. Le montant des achats est donc (prix fort) :

$100 \text{ f.} \times \frac{8}{2{,}50} = 100 \text{ f.} \times 3{,}2 =$ **320 f.**

2° Évaluons le prix des divers objets en prenant comme unité le prix du chapeau. Le prix du pantalon vaut deux fois celui du chapeau, et le veston deux fois le prix du chapeau + 100 f.

Le montant des trois achats représente donc :

5 fois le prix du chapeau + 100 f.

Prix de 5 chapeaux :

320 f. — 100 f. = 220 f.

Prix d'un chapeau :

220 f. : 5 = **44 f.**

Prix du pantalon :

44 f. × 2 = **88 f.**

Prix du veston : **188 f.**

3° La remise réellement faite a été :

320 f. × 5/100 = 16 f.

Somme réellement payée : 304 f. Comme je suis revenu chez moi avec 600 f. 50, j'avais, avant de solder mon achat :

600 f. 50 + 304 = **904 f. 50.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Bordeaux, 1re session, 1935). — Qui veut venir avec moi voir, à Ispahan, la saison des roses, prenne son parti de cheminer lentement à mes côtés, par étapes, ainsi qu'au moyen âge.

Qui veut venir avec moi voir, à Ispahan, la saison des roses, consente au danger des chevauchées par les sentiers mauvais où les bêtes tombent, et à la promiscuité des caravansérails où l'on dort entassés dans une niche de terre battue, parmi les mouches et la vermine.

Qui veut venir avec moi voir apparaître, dans sa triste oasis, au milieu de ses champs de pavots blancs et de ses jardins de roses roses, la vieille ville de ruines et de mystère, avec tous ses dômes bleus, tous ses minarets bleus d'un inaltérable émail ; qui veut venir avec moi voir Ispahan sous le beau soleil de mai, se prépare à de longues marches, au brûlant soleil, dans le vent âpre et froid des altitudes extrêmes, à travers ces plateaux d'Asie, les plus élevés et les plus vastes du monde, qui furent le berceau des humanités, mais sont devenus aujourd'hui des déserts.

Nous passerons devant des fantômes de palais, tout en un silex couleur de souris, dont le grain est plus durable et plus fin que celui des marbres. Là, jadis, habitaient les maîtres de la Terre, et, aux abords, veillent depuis plus de deux mille ans des colosses à grandes ailes, qui ont la forme d'un taureau, le visage d'un homme et la tiare d'un roi. Nous passerons, mais, alentour, il n'y aura rien, que le silence infini des foins en fleur et des orges vertes.

Questions. — 1. *Expliquez : « étapes ; promiscuité ; caravansérails ; oasis ; minarets ».* (5 points.)

2. a. *Analyse grammaticale et fonctions des mots suivants : « qui (qui veut venir) ; abords ; colosses ; silence ».*

b. *Analyse logique de la phrase : « Qui veut venir avec moi... parmi les mouches et la vermine. »* (6 points).

3. a. *Donnez un titre à cette dictée.*

b. *Ce texte en prose présente-t-il certains caractères de la poésie ? Lesquels ?* (9 points.)

➔ Réponses. — 1. *Etapes :* le mot étape désigne à la fois *le lieu* où s'arrête une troupe en marche (soldats ou voyageurs) et la *distance* qui sépare cette halte de celle la plus voisine; cheminer par étapes, c'est aller d'une étape à l'autre ; — *promiscuité, caravansérails :* la promiscuité, c'est le contact désagréable qu'il faut subir au caravansérail, où des gens de toute condition se trouvent mêlés. Le caravansérail (littéralement maison de la caravane : caravane-sérail) désigne en effet un bâtiment ou un abri où les voyageurs et leurs bêtes s'entassent pour passer la nuit ; — *oasis :* on donne ce nom aux lieux d'étendue restreinte qui, pourvus d'eau, se distinguent par leur fertilité et par leur végétation abondante des contrées désertiques qui les environnent ; — *minarets :* tours élancées des mosquées du haut desquelles, chez les musulmans, les muzzins appellent les fidèles à la prière.

2. *a. Pas de difficultés.*

b. 4 propositions : (*qu'il*) *consente au danger des chevauchées par les sentiers mauvais et à la promiscuité des caravansérails* (*celui*) : 1re prop., principale, elliptique ; — *qui veut venir... roses :* 2e prop., subord. par le pron. relat. *qui*, compl. de l'antéc. *celui* (sous-entendu) ; — *où les bêtes tombent :* 3e prop. par le pron. relat. adverbial *où*, compl. de l'antéc. *chemins mauvais* ; — *où l'on dort entassés... vermine :* 4e prop. par le pron. relat. adverbial *où*, compl. de l'antéc. *caravansérails.*

3. *a.* Sur la route d'Ispahan.

b. Ce texte en prose est poétique par la grâce et la précision de nombreux détails, par le coloris des images qui évoquent soit le pittoresque des paysages actuels, soit la splendeur du passé (donner des exemples) et surtout *par le rythme de la phrase.* Le leitmotiv : *qui veut venir avec moi voir à Ispahan la saison des roses,* forme comme deux vers inégaux, l'un de 12 pieds 7 + 5, l'autre de 5. On trouverait facilement d'autres exemples : *qui veut en un silex couleur de souris* (vers de 10 pieds). *Là jadis habitaient les maîtres de la terre* (alexandrin).

Flayol (Mlle). LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR..... 12 fr.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Quelles réflexions vous inspire le portrait de ce vieillard (extrait d'un poème de V. Hugo)* :

Ce vieillard possédait des champs de blé et d'orge;
Il était, quoique riche, à la justice enclin ;
Il n'avait pas de fange en l'eau de son moulin,
Il n'avait pas d'enfer dans le feu de sa forge.

Sa barbe était d'argent comme un ruisseau d'avril.
Sa gerbe n'était point avare ni haineuse ;
Quand il voyait passer quelque pauvre glaneuse,
« Laissez tomber exprès des épis », disait-il.

➔ INDICATIONS. — Cet extrait du beau poème de « La Légende des siècles », *Booz endormi*, nous reporte au temps biblique. L'auteur fait ici le portrait de Booz; de ce vieillard nous ne connaissons qu'un trait physique qui suffit à donner au patriarche un air de majesté :

« Sa barbe était d'argent comme un ruisseau d'avril », c'est surtout un portrait moral que trace ici le poète.

Booz apparaît comme un juste que la richesse n'a point gâté : « Il était, quoique riche, à la justice enclin. »

C'est que la source de ses revenus est pure : elle n'est point due à des procédés malhonnêtes et abusifs, et Booz traite avec bonté serviteurs et artisans.

Non content de pratiquer la justice, ce vieillard, qui ne connaît ni l'avarice, ni la haine, sait se montrer charitable avec délicatesse, ainsi qu'en témoigne l'ordre généreux qu'il donne à ses moissonneurs quand passe une pauvre glaneuse.

C'est ainsi que, dans une langue d'une admirable simplicité où la pureté de la forme s'allie à la sobriété des images, le poète fait revivre pour nous l'image d'un juste des anciens âges.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *En prenant comme exemple une région naturelle de la France à votre choix, montrez comment la géographie physique influe sur la géographie humaine.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — Les candidats ont le choix de la région à considérer. Prenons comme exemple la région du Jura.

I. **Considérations générales.** — Région de montagne dont l'altitude ne dépasse guère 1 700 mètres, mais où les communications sont difficiles (chaînes plissées) et les hivers rigoureux; le Jura français où l'on distingue plusieurs types de pays, de l'Ouest à l'Est : *le vignoble, les plateaux, la haute montagne*, offre des exemples caractéristiques d'adaptation de l'homme au milieu physique où il lui faut vivre.

II. **Le vignoble.** — On désigne sous ce nom la bordure occidentale du Jura dominant la plaine de Bresse, le sol de calcaires et de marnes est fertile, les sources sont nombreuses (reculées), les hauteurs calcaires portent des vignobles renommés (Arbois, Poligny). La population est dense, elle vit dans de petites villes, marchés agricoles au contact de la montagne et de la plaine (Lons-le-Saulnier, 13 000 hab. est le principal centre). Industrie du sel.

III. **La montagne.** — Sur les plateaux et dans la montagne, la vie est plus difficile, les longs hivers obligent les habitants à une réclusion qui leur donne des loisirs prolongés, les hommes se sont adaptés à la vie de montagne et ont ajouté aux ressources de l'agriculture celle de la petite industrie.

a. **Les plateaux.** — Les premiers plateaux (500 à 600 m.) ont des cultures maigres (seigle, avoine, pommes de terre). Les seconds (de 700 à 900 m.) ont surtout des pâturages.

b. **La haute montagne.** — Vit de l'élevage du gros bétail et de l'exploitation des forêts (pins). Groupés en associations de production (*fruitières*), les paysans du Jura fabriquent les fromages cuits (gruyère) ; l'hiver, ils s'adonnent à l'*horlogerie* (Morteau, Morez, Besançon) et à de petites industries (pipes de Saint-Claude, tabletterie, lunetterie, etc.). La force motrice est fournie par les chutes d'eau. Ajouter les industries du bois (forêts).

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *Aux extrémités A et B d'une portion de droite AB = 2 a, on mène, d'un même côté de AB, les perpendiculaires AX et BY à cette portion de droite. O étant le milieu de AB, un angle droit de sommet O, dont les côtés coupent AX en C et BY en D, tourne autour de son sommet.*

1° *Calculer le rapport* $\frac{AC}{BD}$ *en fonction de* a *et de* $AC = x$.

2° *Etudier les variations de ce rapport, lorsque C se déplace sur AX.*

3° *Déduire de cette étude la position de C si ce rapport égale 2.*

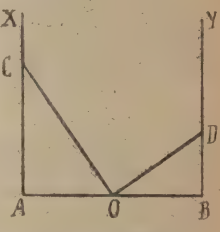

➔ SOLUTION. — 1° Les triangles rectangles AOC et BOD ont un angle aigu égal :

$\widehat{AOC} = \widehat{BDO}$ (même complément $\widehat{BOD}$).

Donc ils sont semblables et l'on peut écrire :

$$\frac{AC}{OB} = \frac{OA}{BD} \text{ ou } \frac{x}{a} = \frac{a}{BD}.$$

On en tire :

$$BD = \frac{a^2}{x};$$

et, par suite :

$$\frac{AC}{BD} = x : \frac{a^2}{x} = \frac{x^2}{a^2}.$$

2° $\frac{x}{a}$ est par hypothèse un nombre positif ; donc $\frac{x}{a}$ et $\frac{x^2}{a^2}$ varient dans le même sens ; la fonction $y = \frac{x^2}{a^2}$ est croissante

Si C est en A, $x = o$ et $y = o$.

Si C s'éloigne à l'infini sur AX, y peut devenir plus grand que n'importe quel nombre donné, si grand soit-il : il tend vers l'infini.

On sait que les variations de cette fonction du 2e degré sont représentées par un arc de parabole L commençant en O et tangent à Ox. On le construit en déterminant plusieurs de ses points, par exemple ceux qui ont pour coordonnées respectives :

$x = \frac{a}{2}$, $y = \frac{1}{4}$; $x = a$, $y = 1$; $x = \frac{3a}{2}$, $y = \frac{9}{4}$, etc.

3° Si l'on prend sur Oy le point P tel que $OP = 2$ et si l'on mène par P la parallèle Δ à Ox, le point d'intersection M de Δ avec la courbe L a pour ordonnée 2; son abscisse est la mesure du segment PM, et, puisque M est sur la courbe L, ses coordonnées sont liées par l'égalité :

$$2 = \frac{PM^2}{a^2}.$$

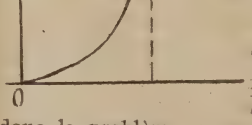

Donc $\widehat{PM}$ est la valeur de x cherchée.

La droite Δ coupe nécessairement l'arc L, et en un point seulement; donc le problème a une solution et une seule.

On peut vérifier que l'on a bien :

$$PM = a\sqrt{2} = 1{,}4\,a.$$

2. **Géométrie** (B. É., Saïgon, 1re session, 1935). — *On donne un morceau de carton ayant la forme d'un triangle équilatéral ABC.*

1° *Calculer sa surface en fonction du rayon R du cercle inscrit.*

2° *On replie les angles au-dessus des droites*

KUHN. MÉMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

L'exactitude et l'ordre.

I. L'exemple.

UN MÉNAGE SANS ORDRE. — *Tous ceux avec qui nous avions affaire semblaient s'entendre pour nous tromper. Notre apparition dans un magasin était comme le signal d'apporter immédiatement des marchandises avariées. Si nous emportions un homard, il était plein d'eau. Toutes nos viandes étaient coriaces et il n'y avait pour ainsi dire point de croûte à notre pain. Nous fûmes particulièrement malheureux en prenant à notre service une domestique qui avait une passion pour les liqueurs fortes ; elle enflait notre compte de bière à l'auberge. Un de nos premiers exploits de ménage fut un petit dîner que nous donnâmes à Traddles. Je le rencontrai en ville et lui demandai de faire une promenade avec moi dans l'après-midi. Il y consentit volontiers, et je fis prévenir Dora que je l'amènerais à la maison.*

Le temps était agréable, et tout le long du chemin nous fîmes de mon bonheur domestique le thème de la conversation. Je ne pouvais souhaiter d'avoir une plus charmante petite femme que celle qui s'assit ce soir-là en face de moi ; mais j'aurais certainement pu désirer, en m'asseyant, un peu plus de place. Je ne sais comment cela se faisait ; mais, bien que nous ne fussions que deux, nous manquions toujours de place ; et cependant nous en avions assez pour tout égarer. Je soupçonne que c'était parce que rien n'avait de place fixe. Ce jour-là, Traddles était tellement emprisonné entre Jip, notre petit chien, la boîte à guitare, le chevalet de Dora et mon bureau, que je me demandai sérieusement s'il allait pouvoir se servir de son couteau et de sa fourchette ; mais il protesta, avec sa bonne humeur habituelle : « Des océans de place, Copperfield ; je vous assure, j'en ai des océans ! »

Il y avait une autre chose que j'aurais pu désirer : à savoir qu'on n'encourageât pas Jip à marcher sur la nappe pendant le dîner. Je commençai à penser qu'il y avait quelque chose de peu séant dans sa présence sur la table, à n'importe quel moment, même s'il n'avait pas eu l'habitude de mettre sa patte dans le sel et dans le beurre fondu. Cette fois-là, il semblait croire qu'on l'avait mis là tout exprès pour tenir Traddles en haleine ; il aboya après mon vieil ami et fit de courtes excursions vers son assiette, avec une ténacité si indomptable qu'on peut dire qu'il accapara la conversation.

Cependant je savais combien ma chère Dora était sensible et combien la moindre avanie infligée à son favori lui causerait de peine ; je ne fis donc aucune observation. Pour de semblables raisons, je ne fis aucune allusion aux assiettes éparpillées en tirailleurs sur le parquet, ni aux salières qui semblaient ivres dans leur désordre, ni au blocus de plus en plus étroit de Traddles entre des pots et des plats de légumes errants.

— Mon amour, dis-je à Dora, qu'avez-vous dans ce plat ?

Je ne pouvais m'imaginer pourquoi Dora me faisait, depuis un moment, de gentilles petites moues, comme si elle voulait m'embrasser.

— Des huîtres, chéri, dit Dora timidement.

— Est-ce vous qui avez eu cette idée ? dis-je charmé.

— Oui, oui, David, dit Dora.

— Il n'y en eut jamais de plus heureuse ! m'écriai-je, posant le couteau à découper et la fourchette sur la table. Il n'est rien que Traddles aime autant !

— Oui, oui, David, dit Dora ; aussi en ai-je acheté un magnifique petit baril, et le marchand m'a dit qu'elles étaient très bonnes. Mais j'ai peur qu'elles n aient quelque chose. Elles n'ont pas l'air comme d'habitude. (Ici Dora secoua la tête et des diamants brillèrent dans ses yeux.)

— Elles ne sont qu'à demi ouvertes, voilà tout. Enlevez l'écaille de dessus, mon amour.

— Mais elles ne veut pas s'enlever, dit Dora, essayant de toutes ses forces, l'air absolument navré.

— Savez-vous, Copperfield, dit Traddles, examinant le plat d'un air enjoué, je crois que c'est parce qu'elles n'ont jamais été ouvertes du tout.

Elles n'avaient jamais été ouvertes, et nous n'avions pas de couteau pour les ouvrir ; d'ailleurs, nous n'aurions pas su nous en servir, si nous en avions eu. Nous regardâmes les huîtres et mangeâmes le mouton, nous mangeâmes, du moins, la partie qui était cuite, assaisonnée aux câpres. Si je l'avais laissé faire, je suis sûr que Traddles se serait fait sauvage et aurait mangé une assiette pleine de viande crue, pour exprimer sa satisfaction du repas ; mais je ne voulais point entendre parler d'un pareil sacrifice sur l'autel de l'amitié : nous mangeâmes du lard froid à la place, le hasard ayant voulu que nous en ayons dans le garde-manger. (D'après CH. DICKENS, *David Copperfield.*)

II. La réflexion.

Comment jugez-vous le jeune ménage Copperfield ?

Évidemment, il est inexpérimenté : à ce titre, il a droit à une certaine indulgence. Mais la maîtresse de maison, Dora, n'a aucune des qualités que ce titre exige. Elle manque, tout particulièrement, d'ordre. Relevez les détails du récit qui le prouvent.

L'ordre consiste à attribuer à chaque objet une place déterminée et à le ranger à la place qui lui a été assignée dès qu'on ne s'en sert plus. Il consiste aussi à faire chaque chose en son temps.

Les méfaits du désordre :

Il fait perdre de la place et du temps que l'on passe en vaines recherches.

Il nuit à la conservation des objets et cause le gaspillage : que d'argent il fait perdre !

Il crée l'irritation, la mauvaise humeur, la défiance, les soupçons injustes et contribue à faire régner partout la mésentente et la laideur.

Développer chacun de ces points à l'aide d'exemples : le désordre de l'écolier, de la ménagère, du commerçant (les terribles conséquences :

Dr GILBERT-ROBIN. Les troubles nerveux et psychiques de l'enfant. 15 fr.

la faillite et la vente de la maison, des meubles ; les dettes non entièrement éteintes, le déshonneur, etc.).

L'inexactitude n'est-elle pas une forme de désordre ?

Etre inexact, c'est n'être pas à sa place à une heure convenue ; c'est ne pas faire, à heure prescrite, une besogne attendue.

L'inexactitude entraîne donc les mêmes ennuis, les mêmes conséquences que toute autre forme du désordre.

En chercher quelques exemples sérieux : le général dont le corps d'armée arrive en retard sur le champ de bataille et qui est cause de la perte de celle-ci (Grouchy à Waterloo) ; le médecin qu'on attend dans l'angoisse et qui arrive en retard ; le cultivateur qui ne sème pas quand il le faut et qui compromet sa récolte ou qui laisse venir l'orage avant de rentrer ses foins ; la ménagère qui se met en retard pour préparer le dîner et qui sert, après avoir fait attendre toute la famille, des haricots durs comme des balles.

Imaginez tout ce qui arriverait si, durant un jour entier, les chemins de fer n'observaient plus leur horaire.

Imaginez qu'un mauvais génie mette, durant la nuit, tout sens dessus dessous chez vous. A son réveil, votre maman ne trouve plus, dans sa cuisine, les ustensiles du ménage ; votre papa cherche en vain ses outils et vous vos livres et vos cahiers. Saisissez-vous toutes les conséquences fâcheuses de ce bouleversement, de ce désordre complet ?

Cinq heures, l'heure à laquelle votre ami vous a promis de venir. Cinq heures trente. Il n'est pas encore là. Six heures... Toujours personne. Qu'éprouvez-vous, que dites-vous ? Qu'auriez-vous fait si votre ami ne vous avait pas promis sa visite ?

L'effort des industriels pour « rationaliser » la production obéit aux considérations précédemment développées : l'ordre, la précision, l'exactitude font gagner du temps, facilitent le travail, permettent de plus grands bénéfices.

Quand Descartes énonce le principe de conduire par ordre ses pensées, il se soumet aux mêmes considérations. L'école en fait autant lorsqu'elle recommande de faire un plan pour les devoirs de rédaction, lorsqu'elle fait procéder à l'analyse de l'énoncé des problèmes et veille à la manière de « raisonner » ceux-ci.

Comprenez-vous ce qu'il faut entendre par esprit ordonné, par esprit confus, brouillon ?

La ponctualité. Un homme ponctuel est celui qui accomplit quelque chose à point nommé ou de point en point. Exemples.

Le *Cours élémentaire* copiera : « Il faut une place pour chaque chose et chaque chose doit être à sa place. » Le *Cours moyen :* « Soyons exacts et ordonnés, nous éviterons ainsi de grands ennuis et nous serons agréables aux autres. »

III. L'action.

Comment éviter le désordre, l'inexactitude ?

Par l'attention, le calme d'esprit. Exemple : la femme de ménage qui, en dépit d'une expérience de plusieurs semaines, d'observations, d'explications, de démonstrations multipliées, continue à placer les objets les plus inattendus sur la cheminée ou sur la nappe est incapable d'attention et de présence d'esprit.

Par la volonté. C'est elle qui nous permet de vaincre notre négligence. Sans elle, rien n'est possible. Comment fortifier cette volonté ? En s'attachant à prendre quelques bonnes habitudes : mettre de l'ordre dans sa vie (régularité pour le coucher et pour le lever, régularité pour les repas, pour le travail, les exercices physiques ; faire toute chose dans son temps et dans le temps qu'elle exige pour être bien faite ; rangez et classez les objets qui vous appartiennent, ne les laissez pas n'importe où après vous en être servi, remettez-les à leur place, etc.). Soyez ordonnés dans vos gestes : qu'il n'y en ait que d'utiles et qu'ils ne soient ni saccadés, ni agités, ni empreints de nervosité. Soyez ordonnés dans vos paroles : évitez la volubilité, que mots et phrases se détachent nettement. Soyez ordonnés dans votre attitude, dans votre toilette. Soyez toujours exacts.

ÉDUCATION CIVIQUE

La vie professionnelle de l'ouvrier.

Cette leçon est destinée à amorcer l'éducation sociale des élèves. En suivant l'ouvrier de sa naissance à sa mort, elle lui montrera la partie sociale de nos institutions.

I. *Le foyer ouvrier.* — Protection de la femme et de l'enfant. La question de l'habitation ouvrière.

II. *L'éducation technique de l'ouvrier et l'accès au travail.* — Orientation professionnelle et apprentissage. Les contrats de travail. La lutte contre le chômage (gravité du problème).

III. *Les conditions du travail.* — La journée de travail et le repos. L'hygiène et la sécurité du travail. Les accidents.

IV. *La rémunération du travail.* — Protection du salaire. Retraites ouvrières. Assurances sociales.

N. B. — Nous empruntons le schéma de cette leçon à G. Scelle : *Le droit ouvrier* (Colin), que nous recommandons, ainsi que le *Précis élémentaire de législation industrielle* (Recueil Sirey), du même auteur.

LECTURE. — LE FOYER OUVRIER. — « *Nous nous trouvons ici en face de l'œuvre sociale peut-être la plus urgente... Le taudis ne menace pas seulement la santé publique et l'avenir de la race ; il pousse l'enfant à la rue, le père au cabaret, tous les membres de la famille aux distractions malsaines ; il la disperse. Le chez-soi confortable est, au contraire, un facteur de paix et de sociabilité. Comme on l'a justement noté, il s'ajoute à la personnalité comme un vêtement plus ample préserve l'enfant des contagions matérielles et morales. La lutte contre le vice, la tuberculose et l'alcoolisme a son point de départ au foyer...*

L'âme du foyer, c'est la mère de famille, et la classe ouvrière a le même droit que la petite bourgeoisie à convoiter cet idéal d'ailleurs modeste : l'homme à son travail, la femme à son ménage. C'est tout un faisceau de mesures législatives qui converge vers la réalisation matérielle du logement ouvrier... » (SCELLE : Précis élémentaire de législation industrielle, *page 142, Recueil Sirey.*)

M. HÉNON.

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Le zéro.

Jeu. — Les enfants ont deux séries de cartons portant les nombres de 1 à 9 et un carton avec le zéro.

Le jeu consiste :

1° A composer des nombres ;

2° A les faire décomposer (dizaines, unités). Intervertir les 2 chiffres. Que devient le nombre ? plus grand ? plus petit ? Quand ?

3° A composer des nombres se terminant par un zéro. Intervertir les 2 chiffres? De 50 faire 05, par exemple. Que devient le nombre ? Qu'arrive-t-il si l'on retire le zéro à 50 ?

Conclusion. — Un zéro écrit à la droite de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 *transforme ces nombres en dizaines.* 1 devient 10 ou 1 dizaine ; 2 devient 20 ou 2 dizaines, etc.

Un zéro écrit à la gauche de 1, 2, 3..., etc., *ne signifie rien* et les nombres restent : 1, 2, 3, etc.

II. Prendre la moitié de la moitié.

Exercices concrets. — Prenons 16 bûchettes. Faisons deux tas égaux, avec ces 16 bûchettes. Combien dans chaque tas ? 8.

Partageons chaque en deux tas égaux. Combien avons-nous de tas ? 4. Combien de bûchettes dans chaque tas ? 4.

16 est un multiple de 4 (expliquer), et nous pouvons ainsi indiquer l'opération :

$$16 : 4 = 4.$$

Y a-t-il d'autres nombres multiples de 4 ? 8, 12, 16 (déjà trouvé), 20, 24, 28, 32, 36, 40. Vérifier. Les faire écrire sous toute forme. Quel est le résultat de la division ?

8 : 4 = 2	28 : 4 = 7
12 : 4 = 3	32 : 4 = 8
16 : 4 = 4	36 : 4 = 9
20 : 4 = 5	40 : 4 = 10
24 : 4 = 6	

Si nous écrivons la suite naturelle des nombres, on rencontre régulièrement et ils sont toujours séparés par 3 nombres :

40, 41, 42, 43, **44**, 45, 46, 47, **48**, 49, 50, 51, **52**, 53, 54, 55, etc.

Exercices. — 1. *Écrire les nombres de 4 à 40 ; de 40 à 4.*

2. *Prendre le quart de 36 ; de 24 ; de 20 ; de 16.*

3. *Effectuer :*

$8 \mid 4$ $\qquad$ $28 \mid 4$ $\qquad$ $40 \mid 4$ $\qquad$ $36 \mid 4$

4. *On range 44 élèves par files de 4. Combien y a-t-il de files ?*

5. *Quel est le quart de 2 douzaines d'œufs ?*

6. *Partager également 32 bonbons entre 4 enfants.*

7. Additions et soustractions avec retenues. *J'ai 28 œufs dans un panier et 12 dans un autre. Combien y a-t-il d'œufs en tout ?*

8. *Jeanne a 36 ans, son mari 40 ans. Quelle est la différence d'âge ?*

9. *Louis a 52 bons points. Son camarade Ernest en a 4 de plus que lui. Combien ont-ils de bons points à eux deux ?*

10. *J'avais 44 billes. J'ai perdu 9 fois 4 billes. Dire ce qui me reste.*

III. L'heure.

Lecture et écriture de l'heure. Exercices ayec les horloges individuelles.

IV. Initiation géométrique.

Idée du périmètre d'une figure. Les enfants dessinent un carré. Leur demander *de tracer une longueur égale au périmètre du carré.* Comment on opère.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

Soustraction. Addition et soustraction. Les longueurs. Le carré.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Effectuer :*

22 — 20	28 — 21	26 — 23	28 — 24
35 — 32	69 — 66	47 — 80	98 — 94
90 — 88	30 — 25	80 — 72	70 — 74
63 — 33	64 — 54	94 — 34	77 — 57
47 — 20	48 — 30	41 — 20	45 — 20
30 — 19	40 — 16	30 — 18	50 — 16
57 — 34	79 — 31	45 — 27	58 — 38

2. *Je possède 25 f. On me donne 18 f. Combien ai-je alors ? Je dépense 12 f. Combien me reste-t-il ?*

3. *J'avais 2 pièces de 20 f. et 1 de 10 f. J'achète 2 volumes à 12 f. Dire ce qui me reste.*

4. *Un champ carré a 3 dam. 5 m. de côté. Dire son périmètre.*

5. *Une pelouse carrée a 3 m. de côté. Combien pourrait-on tracer dedans de carrés ayant 1 m. de côté ?*

6. *Une cour carrée a 1 km. de périmètre. Quel est son côté ?*

7. *J'ai parcouru, dans une promenade, 4 km. et puis encore 3 km. et 2 dam. Combien ai-je parcouru de mètres en tout ?*

8. *Quel est le plus grand nombre de 8 dam. ou de 82 m. ? Quelle est la différence ?*

B. Problèmes.

1. **Soustraction.** — a. *Deux cousins héritent d'une somme de 45 255 f. Le premier cousin obtient, pour sa part, 12 765 f. Quelle est la part d'héritage du second ?* RÉPONSE. → **32 490 f.**

b. *Une maison et un jardin ont coûté ensemble 26 450 f. La maison coûte 20 375 f. Quel est le prix du jardin ?* RÉPONSE. → **6 075 f.**

c. *On tire 165 l. de vin d'une pièce qui en contient 228 l. Quelle quantité de vin reste-t-il dans la pièce ?* RÉPONSE. → **63 litres.**

d. *Un ouvrier a reçu en mai 955 f. pour son salaire. En juin, il a touché 67 f. de moins. Quel a été son gain, en juin ?* RÉPONSE. → **888 f.**

e. *Un maquignon achète un cheval 2 600 f. Quelques mois après, il le revend 3 500 f. Quel est son bénéfice ?* RÉPONSE. → **900 f.**

f. *Un marchand de primeurs a payé 241 f. une caisse de choux-fleurs. Un certain nombre de ceux-ci sont avariés, et il n'a pu revendre la caisse que 168 f. Quelle perte a-t-il subie ?* RÉPONSE. → **73 f.**

2. **Addition et soustraction.** — a. *Louis avait 115 billes. Il en a perdu une première fois 39 et une seconde fois 57. Combien lui reste-t-il de billes ?* RÉPONSE → **19 billes.**

b. *Un employé gagne 950 f. par mois. Il dépense pour sa nourriture 450 f., 75 f. pour son logement et il paie 150 f. d'autres frais. Que lui reste-t-il à la fin du mois ?* (2e année.) RÉPONSE. → **275 f.**

c. *Un épicier achète pour 7 500 f. de sucre et 3 455 f. de café. Combien doit-il ? Il paie 6 200 f. qu'il verse comptant. Combien doit-il encore ?* RÉPONSES. → **10 955 f.** ; **4 755 f.**

d. *Pour payer un champ que j'ai acheté 2 560 f., j'ai donné les trois acomptes suivants : 920 f., 645 f. et 325 f. Combien dois-je encore ?* (2e année.) RÉPONSE. → **670 f.**

e. *Une maison avait été achetée 35 520 f. ; on l'a revendue 52 000 f. après y avoir fait pour 12 275 f. de réparations. Quel bénéfice a-t-on réalisé ?* (2e année.) RÉPONSE → **4 205 f.**

f. *Mon père me donne 50 f. pour acheter les livres suivants : une histoire coûtant 12 f. ; une géographie de 9 f. et une arithmétique de 8 f. Combien dois-je lui rapporter ?* RÉPONSE. → **21 f.**

MINET, PATIN et LEFÈVRE. **Cours pratique d'arithm.** Cours préparatoire. *Chacun des 4 cahiers* **1.20**

g. *Un complet, une paire de chaussures et un chapeau coûtent ensemble 210 f. Le chapeau coûte 25 f. La paire de chaussures vaut 10 f. de plus que le chapeau. Trouver : 1° le prix de la paire de chaussures ; 2° celui du complet.* (2e année.) RÉPONSES. → **35 f. ; 150 f.**

3. **Longueurs.** — a. *Une pièce de drap mesure 103 m. Combien de décamètres et de mètres mesure-t-elle ?* RÉPONSES. → **10 dam. et 3 m.**

b. *Un coureur a parcouru en une heure 17 340 m. Un autre a parcouru 80 dam. de moins. Combien ce dernier a-t-il parcouru de mètres en 1 heure ?* RÉPONSE. → **16 540 m.**

c. *Un aviateur a fait 560 km., 876 km. et enfin 1 205 km. Combien a-t-il encore à parcourir pour arriver à 3 000 km. ?* RÉPONSE → **359 km.**

d. *Un cantonnier doit nettoyer un fossé de 4 hm. un quart. Le premier jour, il a nettoyé 12 dam. ; le second jour, 38 m. de plus que le premier. Que reste-t-il à faire ?* (2e année.) RÉPONSE. → **147 m.**

4. **Le carré.** — a. *Tracer un carré dont les côtés mesurent 6 cm. ; un autre dont les côtés ont 12 cm.*

b. *J'ai marché autour d'un pré carré qui a 135 m. de côté. Combien de décamètres ai-je parcouru ?* (2e année.) RÉPONSE. → **54 dam.**

c. *Le périmètre d'une place carrée est de 1 hm. et 88 m. Combien de mètres mesure le côté ?* (2e année.) RÉPONSE. → **47 m.**

d. *Le jardin de mon père, qui a 38 m. de côté, est carré. On le clôture avec une barrière qui revient toute posée à 27 f. le mètre. Quel est le prix de cette barrière ?* (2e année.) RÉPONSE. → **4 104 f.**

e. *Tracer un carré. Doubler son côté. Combien le grand carré vaut-il de fois le petit carré ?* RÉPONSE. → **4 fois.**

f. *Combien pourriez-vous placer de carrés ayant 1 m. de côté dans un carré de 1 dam. de côté ?* RÉPONSE → **100.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Revision.

Bénéfice. Prix de revient. Prix de vente. Prix d'achat. Quantités achetées ou vendues. Les quatre règles combinées. Mesures de surface. Surfaces se rapportant aux appartements. Rectangle, carré, parallélogramme.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Une marchandise achetée 265 f. est revendue 325 f. Quel est le bénéfice réalisé ?*

2. *J'achète un tonneau de vin 295 f. Je paie 38 f. de frais. A combien me revient le vin ?*

3. *Un marchand, qui avait acheté une marchandise pour 650 f., la revend avec une perte de 125 f. Quel est le prix de vente de cette marchandise ?*

4. *On a acheté du drap à 25 f. le mètre pour 325 f. Quelle quantité de drap a-t-on eue ?*

5. *Trouver le demi-périmètre, puis le périmètre des rectangles ayant pour dimensions : 0 m. 35 et 0 m. 25 ; 8 m. 50 et 1 m 50 ; 27 m. et 13 m.*

6. *Quel est le périmètre d'un rectangle dont la largeur est de 9 m. et dont la longueur est double de la largeur ?*

7. *Un rectangle a 56 m. de périmètre et 15 m. de longueur. Trouver la largeur.*

8. *Mêmes questions pour le carré (calcul du périmètre ; calcul du côté) et pour le parallélogramme.*

9. *Trouver la surface d'un rectangle de 3 dam. de long sur 12 m. de large ?*

10. *Trouver rapidement la surface de carrés de : 6 m., 9 m., 12 m. de côté.*

11. *Un rectangle a 3 750 m² de surface et 50 m. de large. Quelle est sa longueur ?*

12. *Quel est le côté de carrés ayant : 9 m², 100 m², 81 m², 3 600 m² de surface ?*

B. Problèmes.

1. **Bénéfice.** — a. *Un cultivateur qui a acheté une vache 980 f. dépense pour la nourrir 1 f. 50 par jour. Il la garde 180 jours et la revend 1 500 f. Combien a-t-il gagné ou perdu, sachant que cette vache lui a donné en moyenne chaque jour 12 l. de lait qu'il a vendu 0 f. 50 le litre ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **Il a gagné : 1 330 f.**

b. *Un troupeau de 100 moutons a été acheté 250 f. la bête. Après 3 mois de pacage, on vend le troupeau 30 000 f. Quel est le bénéfice réalisé, si l'on a vendu pour 1 240 f. de laine ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **6 240 f.**

c. *Un marchand achète une pièce de toile de 75 m. à 12 f. 50 le mètre. Le tout a été revendu 1 125 f. Quel a été le bénéfice par mètre ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **2 fr. 50.**

2. **Prix de revient.** — a. *Une barrique de vin de 220 litres a coûté 440 f. On a payé 88 f. de droits et 77 f. de transport. A combien revient le litre de vin ?* (Certificat.) RÉPONSE → **2 f. 75.**

b. *Un propriétaire a acheté un jardin rectangulaire de 48 m. de long sur 27 m. de large à 90 f. l'are. Les frais de notaire se montaient à 120 f. La clôture ayant coûté 12 f. le mètre courant, à combien revient le jardin clôturé ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **3 086 f. 40.**

3. **Prix de vente.** — a. *Un grand magasin a vendu dans une semaine des marchandises qui lui ont coûté 1 527 245 f. Le bénéfice total se montait à 303 240 f. Trouver le chiffre d'affaires (prix de vente) de ce magasin pour cette semaine.* RÉPONSE. → **1 830 485 f.**

b. *Un marchand de charbon reçoit un wagon d'anthracite de 10 tonnes qui lui a coûté 2 000 f. Il a eu 720 f. de frais. Combien devra-t-il vendre le quintal d'anthracite pour gagner 280 f. ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **30 f.**

4. **Prix d'achat.** — a. *Un marchand a vendu 60 m. d'étoffe pour 720 f. Sachant que, sur les 40 premiers mètres vendus, il a fait un bénéfice de 4 f. par mètre, tandis que sur le reste il a perdu 2 f. par mètre, combien avait-il payé le mètre de cette étoffe ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **10 f.**

b. *Une modiste achète en fabrique 130 chapeaux qu'elle revend 5 850 f., en faisant un bénéfice de 12 f. par chapeau. Quel était le prix d'achat d'un chapeau ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **33 f.**

5. **Quantités achetées ou vendues.** — a. *On a deux pièces d'étoffe de même qualité. La première a coûté 728 f. et la seconde, qui en contient 3 m. de plus, a coûté 806 f. Combien chaque pièce contient-elle de mètres ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **28 m. et 31 m.**

b. *Un maquignon va au marché avec un certain nombre de moutons. S'il les vend 250 f. l'un, il réalise un bénéfice de 3 600 f. Si, au contraire, il ne peut les vendre que 200 f., il subira une perte de 900 f. On demande le nombre de moutons.* (Certificat.) RÉPONSE. → **90 moutons.**

6. **Les 4 règles combinées.** — a. *Pour 20 jours de travail d'un ouvrier et 15 jours d'un deuxième, on donne 585 f. Pour 16 jours du premier et 30 jours du deuxième, on donne 738 f. Quel est le salaire journalier de chaque ouvrier ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **18 f. et 15 f.**

b. *Deux ouvriers travaillant chez un même patron ont reçu ensemble 642 f. Le premier a travaillé pendant 17 jours et gagne 2 f. de plus par jour que le second qui a fait 21 journées. On demande le salaire journalier de chacun.* (Certificat.) RÉPONSES. → **16 f. et 18 f.**

c. *Trois chasseurs ont tué 4 lapins et 9 perdreaux. Au partage, le premier : prend 1 lapin, 4 perdreaux et donne 4 f. au troisième. Le second prend : 2 lapins, 3 perdreaux et donne 8 f. au troisième. Le troisième prend le reste. Les parts étant estimées égales, à combien a-t-on évalué chaque animal ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **Un perdreau vaut 8 fr. ; un lapin 12 f.**

7. **Mesures de surface.** — a. *Que coûte un champ rectangulaire dont la longueur est double de la largeur et dont le périmètre est 750 m. à 68 f. l'are ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **21 250 f.**

b. *Deux salles contiguës mesurent l'une 2/5 de décamètre carré ; l'autre, 58 m² 70. On veut en faire trois chambres dont l'une aura 3 m² 65 de plus que chacune*

GAL et MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Blaise de Monluc.

Monluc fut l'un des chefs catholiques les plus cruels des guerres de Religion. Il fut chargé, par le roi de France, de maintenir dans l'obéissance les protestants de Guyenne et de Gascogne qui s'agitaient. Ses atrocités l'ont rendu célèbre.

Il arrive à *Bordeaux* le 27 décembre 1561, et se met aussitôt en campagne. Un jeune ambitieux a provoqué une révolte contre les représentants du roi : Monluc accourt, accompagné de ses inséparables bourreaux, armés chacun « d'un coutelas bien tranchant ». Les chefs de la révolte viennent d'être capturés. Ils implorent leur grâce. Monluc saisit l'un d'eux à la gorge en criant : « Méchant, veux-tu que j'aie miséricorde de toi, et tu n'as pas respecté ton roi ! » Et, le poussant rudement à terre, il le fait égorger par le bourreau. Tous les révoltés qui tombent entre ses mains sont massacrés. Certains meurent sous le fouet.

D'ordinaire, Monluc fait pendre ses prisonniers aux branches des arbres, afin d'épouvanter ceux qui voudraient agir comme eux, nous explique-t-il, dans ses **Commentaires** : « Un pendu *étonne* plus que cent tués. »

Cependant ces cruautés provoquent un soulèvement, le long de la Garonne ; quelques grands seigneurs protestants se mettent à sa tête. Monluc fait marcher contre eux ses troupes royales. Soixante-dix huguenots, pris au hasard dans la population de *Langon*, sont pendus sans jugement. A l'approche de Monluc, toutes les petites cités de la *Garonne* se vident de leurs habitants qui se dispersent, épouvantés. *Agen* se rend sans résistance.

Les protestants ne se tiennent pas pour vaincus. Chassés de la vallée, il se fortifient sur les hauteurs. Monluc vient assiéger *Lectoure*, une de leurs places fortes. Le canon du roi ouvre une brèche dans les murs de la ville. L'assaut est tenté, mais les assiégés le repoussent. On convient finalement que la ville capitulera avec les honneurs de la guerre. Trois officiers de Monluc seront gardés comme otages par les assiégés. Les otages vont entrer dans la ville, lorsque les assiégés font soudain feu sur eux. Monluc s'indigne et proteste. On lui répond que quelques soldats ont tiré malgré l'ordre des chefs. Les trois officiers s'avancent de nouveau. Nouvelle décharge d'arquebuses. Monluc est furieux. Il jure de se venger d'une manière épouvantable : 225 malheureux qu'il tenait en captivité sont passés au fil de l'épée et jetés dans un puits. Après la chute de *Lectoure*, la *Gascogne* et la *Guyenne* se rendent à merci. En récompense de ses services, Monluc est nommé « lieutenant *général* du roi » en *Guyenne*. Une trêve suspend les hostilités entre protestants et catholiques.

Mais la guerre éclate de nouveau. Les protestants se sont organisés. Ils sont bien commandés. Ils répondent aux massacres par des massacres non moins odieux. Le siège des châteaux forts recommence. A *Rabastens*, les assiégés repoussent les troupes du roi. Aussi brave que cruel, Monluc s'élance au premier rang. Mais une arquebusade le blesse au visage. « Montrez-moi l'amitié que vous m'avez portée, crie-t-il à ses soldats, en retournant au combat et gardez qu'il n'en échappe un. » Ses soldats n'obéirent que trop bien : un seul des assiégés parvint à s'enfuir ; tout le reste périt dans un épouvantable massacre.

COURS MOYEN

Gambetta.

DIRECTIONS. — Rapprocher Léon Gambetta des grands républicains de la période révolutionnaire qui étaient aussi de grands patriotes.

I. **L'homme.** — Il est né à Cahors, le 2 avril 1838. De brillantes études au lycée de sa ville natale, puis à l'École de Droit de Paris, lui permirent de débuter comme avocat, à vingt-deux ans.

Toutes les brillantes qualités du futur tribun sont déjà indiquées dans ce jeune homme. Par son père, Génois de naissance, il emprunte à la prudence et à la finesse italiennes le meilleur de son habileté. Sa mère, originaire du Quercy, lui a transmis la foncière honnêteté, la fière indépendance d'une race originale, l'attachement au sol natal. La menace et la violence s'exerceront en vain contre son courage. Son éloquence fougueuse n'accepte pas le joug et ose toutes les audaces. Une mémoire vaste ; un esprit ouvert à tous les aspects de l'activité humaine ; un cœur généreux inspirant cet esprit.

Le **procès Baudin**, en 1868, fit connaître à la France entière le nom de Gambetta. Huit journalistes étaient poursuivis pour avoir ouvert une souscription, afin d'élever un monument à la mémoire du député *Baudin*, tué sur les barricades du *Deux-Décembre*. En défendant l'un d'eux, Gambetta flétrit à jamais le second Empire et prit rang parmi les chefs républicains. Un an après, la Seine et la ville de Marseille l'envoyaient au Corps législatif, malgré tous les efforts de la *candidature officielle* (expliquer). Gambetta n'hésitait pas dès lors à proclamer ses espérances républicaines : « *Vous n'êtes qu'un pont entre la République de 1848 et la République à venir, disait-il un jour aux Bonapartistes, et, ce pont, nous le passons.* »

II. **Le grand patriote.** — Les catastrophes de 1870 devaient précipiter ce passage. En apprenant la capitulation de *Sedan*, Gambetta s'élance à la tribune du Corps législatif : « *Citoyens, s'écrie-t-il, attendu que la patrie est en danger ; attendu que tout le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour prononcer la déchéance ; attendu que nous sommes et consulterons le pouvoir régulier issu du suffrage universel, nous déclarons que Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie ont à jamais cessé de régner sur la France.* »

Gambetta fut ministre de l'Intérieur dans le **gouvernement de la Défense nationale** que présidait *Trochu*. C'est alors qu'il donna la mesure de sa magnifique énergie. A sa voix, oubliant leurs querelles, royalistes et républicains et tous les amis de la France comme les *Garibaldiens* se dressèrent pour combattre. Nos dernières armées étaient battues que Gambetta espérait encore. L'ennemi devait rendre plus tard hommage au génie de ce tribun improvisé chef de guerre qui leva des armées, équipa des cavaliers, trouva des canons, alors que toutes les ressources régulières avaient été anéanties.

La rage au cœur, Gambetta adressait un suprême adieu à l'*Alsace* que nous arrachait le traité de *Francfort*. « *La force nous sépare, mais pour un temps seulement... Nos frères de ces contrées malheureuses ont fait leur devoir dignement... En bien ! qu'ils se consolent en pensant que la France, désormais, ne saurait avoir d'autre politique que leur délivrance.* »

III. **Le grand républicain.** — Gambetta revint alors à sa tâche républicaine. Il fallait gagner à la République les *nouvelles couches sociales*, c'est-à-dire les petits bourgeois des villes, les ouvriers, les paysans, longtemps tenus à l'écart des affaires du pays et qui avaient trop souffert désormais pour ne pas être considérés à leur tour. Gambetta fonda un journal, *La République française*, et parcourut le pays entier. Les assauts des monarchistes vinrent se briser contre cette nouvelle France républicaine née, pour une bonne part, de son éloquence. La suprême tentative du *16 mai 1877* (expliquer) marqua l'échec définitif des droites. Voici comment nous pouvons nous représenter Gambetta vers cette époque : « *Il donnait l'impression de la force : gros, les épaules larges, un cou de taureau, l'œil fascinateur et flamboyant, un profil de médaille. La tête rejetée en arrière, la poitrine saillante : il se campait à la tribune, les deux mains sur le marbre, prêt à fondre sur l'adversaire. Sa voix, éclatante ou sourde, bravait et dominait les tumultes, finissait par éteindre les clameurs.*

HÉNON. Le LIVRE du MAITRE pour l'ENSEIGNEMENT de l'HISTOIRE 1er volume ..... 15 fr. 2e volume 16.50

Ardent, brusque, impétueux, il se précipitait. Puissant, quoique inégal et souvent incorrect, avec des bavures et des scories, il avait aussi de la souplesse, de l'ironie, d'heureuses rencontres, les mots forgés sur l'enclume de Corneille et de Mirabeau. En outre, politique réfléchi, habile manieur d'hommes. On le redoutait, on l'exécrait, on l'aimait. » (P. Bosq, *Souvenirs de l'Assemblée nationale.*)

COURS SUPÉRIEUR

Élection présidentielle aux États-Unis.

L'élection du président de la République est le grand événement de la vie politique des Etats-Unis. Le président dispose en effet de grands pouvoirs : chef suprême de l'armée et de la marine, il contrôle les secrétaires d'Etat, il conclut les traités, nomme les ambassadeurs, les ministres..., après avoir obtenu, il est vrai, l'avis du Sénat. Ses pouvoirs deviennent presque dictatoriaux en temps de guerre. On comprend que les divers partis mettent tout en œuvre pour assurer le triomphe de leur candidat.

Les élections sont préparées longtemps à l'avance. Un **comité national** dirige chaque parti. Son président a sous ses ordres tous les comités locaux de ce parti, dispersés dans les divers États de la République. Pendant trois ans, les comités recueillent des ressources et s'efforcent d'augmenter le nombre de leurs adhérents. Les conférences publiques, les affiches, la propagande et la réclame sous les formes les plus inattendues constituent les principaux moyens d'action. Arrive la quatrième année, année de l'élection. Une assemblée nationale du parti est convoquée pour désigner le candidat à la présidence. Aux mille membres environ qui constituent cette assemblée se joignent des curieux et des partisans. La ville qui a été choisie pour cette réunion se trouve ainsi littéralement envahie. Sur tous les murs, le portrait du futur « président ». A toute heure, des cortèges, des discours, des manifestations. A Chicago, telle assemblée du parti républicain groupa 15 000 partisans, dans l'amphithéâtre d'une salle immense, tandis que les 980 délégués des États siégeaient tout en bas ; ces nombres furent largement dépassés ailleurs...

Le président du parti monte à la tribune et présente diverses personnalités. La foule acclame. Le candidat officiel du parti est proclamé. « *A peine le nom lancé, il semble que spontanément la salle entière soit frappée de démence. Tout le monde est debout. Des milliers de gosiers crient, acclament, agitent des drapeaux. Tout ce qui peut produire du bruit en produit. On brandit, on jette tout ce qui peut être brandi ou jeté. Dans les cris, appels de trompes, déchirements de clakson, crécelles, cloches de vaches; dans l'éclatement des cuivres du l'orchestre et le fracas des orgues, dans l'agitation des mouchoirs, écrans, chapeaux, dans le papillotement dansant, multicolore, de milliers de drapeaux, le traditionnel monôme instantanément se forme, s'ébranle. Mais, cette fois, les manifestants sautent, bondissent, courent, dansent, ou bien, sur place, trépignent, crient, crient surtout. Des grappes humaines dégringolent des tribunes, coulent pardessus la balustrade, pour joindre plus vite la parade, en bas. Des gens enfoncent les barrages, semblent sortir, jaillir de partout. Les orgues toujours tonnent, mais leur tonnerre se noie dans le bruit..., des tribunes et des galeries, des centaines et des milliers de petits ballons rouges, mauves, de toutes couleurs, gonflés d'air, sont lancés, tombent lentement sur les têtes des délégués qui se les renvoient. Trente-cinq Etats, bannières en tête, ont spontanément, d'un même élan, presque d'un même bond, rejoint la manifestation. Des femmes, des tribunes, jettent leurs chapeaux sur les délégués d'en bas qui les reçoivent et les renvoient. Les ballons multicolores volent et bondissent. La mêlée est partout indescriptible, le tumulte au comble.* (D'après Lechartier, *Revue des Deux Mondes*, septembre 1920.)

A. Galan,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays du sel.

Gravures. — Collection Beau : *Giens et les marais salants des Pesquiers* ; collection Demangeon : *Récolte du sel au Croisic.*

I. **L'utilisation du sel.** — Son importance.

II. **L'origine.** — Il provient des *mines de sel* (sel gemme : Lons-le-Saulnier, Salins), et de l'*eau de mer* (marais salants.)

III. **L'extraction.** — *a.* Sel gemme. — Par *galeries de mines* si les couches sont épaisses et peu profondes ; par *transformation* des *masses de sel* en « eau salée », pompée ensuite et traitée au dehors. Le sel se concentre dans des chaudières plates placées sous une hotte de tirage en bois.

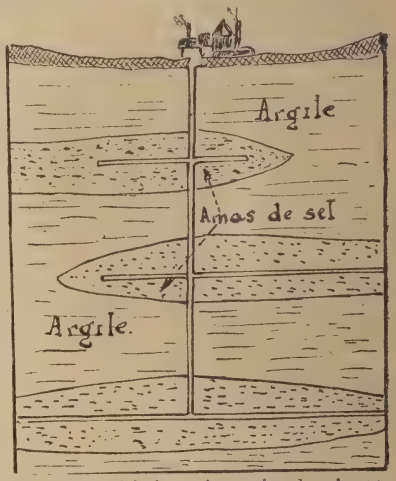

Coupe théorique d'une mine de sel.
(D'après M. Demangeon.)

b. Aux marais salants par évaporation.

Leur établissement dépend de la forme de la côte (lagunes), du climat, des marées (avantage des installations sur l'Océan). (Montrer leur emplacement sur une carte de France.) L'eau de mer est promenée de compartiments en compartiments, tracés à même les terrains argileux jusqu'à ce qu'elle dépose une couche de sel.

(Observer les « aires », bassins d'eau salée où s'opèrent l'évaporation et la « cristallisation » du sel, « vaste réseau géométrique d'étiers qui amènent l'eau des « vasières » où elle s'amasse aux « cabriers », où elle s'échauffe. Les derniers carreaux de ce gigantesque échiquier, ceux-là où le flux et le reflux ne se font sentir qu'aux grandes marées sont à demi envahis par les herbes palustres ».)

IV. **Le travail au marais salant.** — Gros travail de curage en hiver et en toute saison labourage et aplanissement du sol usé des marais.

Dès que la saison devient chaude, le « paludier » part avec son grand râteau de châtaignier, « le rouable », pour opérer la récolte dans les « œillets » ; le sel est ramené au bord sur de petites plates-formes rondes; de là, il sera porté par des femmes sur les gros tas de sel, « les meulons ».

J. Brunhes.

Huisman. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire. 8.80

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La prairie. La fenaison.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les compléments du verbe : *quand ? où ? comment ?* Le futur (*ne pas*).

I. CAUSERIE ou LECTURE

LA FENAISON

Jean et Francette accompagnent les faneurs et les faneuses. Avec leur petite fourche de bois, ils prennent l'herbe humide, la retournent, l'éparpillent. Le soleil brûlant la séchera bien vite. Quand ils se sentent fatigués, ils se roulent sur le foin sec et odorant.

Mais voilà la ménagère qui apporte le repas. Bien vite on s'assoit à l'ombre d'un arbre et l'on mange avec appétit les œufs durs, le lard et le fromage blanc. Le baril de vin circule à la ronde...

Un chariot vient d'arriver de la ferme. On se remet au travail. L'un des faneurs enlève une lourde fourchée d'herbe sèche. Un autre faneur, monté dans la voiture, foule aux pieds le foin qu'on lui jette.

La lourde charrette se dirige vers la grange. Tout en haut, Jean et Francette sont étendus sur le foin parfumé. La marche lente de la voiture les balance doucement. Ils ne se sont jamais sentis plus heureux.

D'après SOUCHÉ.
(*La Lecture et le Français*, Nathan, éd.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — En compagnie de quels travailleurs sont Jean et Francette ? — Que font-ils ? — Comment s'amusent-ils ? — Où déjeunent les faneurs ? — Que mangent-ils ? — Que boivent-ils ? — Comment charge-t-on la charrette ? — De quelle manière Jean et Francette retournent-ils à la ferme ? — Pourquoi sont-ils heureux ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Une faux. — 2. Une fourche. — 3. Un râteau. — 4. Les herbes de la prairie. — 5. Le faucheur.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Le faucheur. — **Les noms :** le faucheur, la faux, la pierre, l'enclume, le marteau ; la prairie, le pré, les herbes, les andains. — **Les qualités :** le faucheur matinal ; la faux aiguë, tranchante, luisante ; la prairie verte, émaillée de fleurs ; les herbes hautes, humides, mûres ; un soleil ardent ; une chaleur lourde. — **Les actions :** le faucheur aiguise sa faux, la lance, abat l'herbe ; il avance à pas lents. La faux glisse, rase l'herbe, grince.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Faire dessiner : une faux, une fourche, un râteau, une meule de foin, une charrette, un faucheur, les fleurs de la prairie.

Copie. — (*Les compléments : quand ? où ? comment ? ; les faire trouver par les élèves.*) Le faucheur part (*quand ?*) de bon matin. Il entre (*où ?*) dans la prairie. Il coupe l'herbe mûre (*comment ?*) avec sa faux tranchante.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jouons au faucheur.** (*Mimer et faire parler.*) Les élèves prendront les positions, les attitudes et feront les gestes correspondants à l'action donnée. — Je coupe l'herbe, j'aiguise ma faux, je me repose, je me désaltère, etc... — 2. **Jouons aux faneurs** (même façon de procéder). Nous soulevons, nous étendons, nous chargeons, nous rassemblons, etc... — 3. **Effeuillons la marguerite :** j'aime papa, maman, etc... (Faire énumérer les personnes, les animaux, les choses familières aimées par l'enfant.)

5. **CONJUGAISON.** — Le futur (*ne pas*). Utiliser les verbes employés en vocabulaire et en élocution : faucher, aiguiser, faner, couper, abattre, etc...

III. RÉCITATION

CHANT DE FAUCHEUR

Chantez, cigale, mon amie !
Chante, grillon !
Comme le grain dans la trémie
Votre chanson
Danse et frémit dans un rayon !

Chantez, ma mie, ô l'alouette !
Chante, pinson !
Et vous, tarins et toi, fauvette,
Sur le sillon,
Sur la rocaille ou le buisson !

Chantez, ma mie, abeille, abeille,
Chante, frelon !
Le bouton d'or vous prête oreille,
Et le chardon !
Chante, ma faux, dans la moisson !

AUGUSTE ANGELLIER.
(*Dans la lumière antique.* Hachette, éd.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Les pronoms compléments du verbe. Conjugaison interrogative.

I. RÉCITATION

NOS FANEUSES

Les faux luisent dans l'air
Parfumé des prairies
Dont les herbes fleuries
Croulent sous le ciel clair.
Et par troupes nombreuses,
Chapeau de paille au front,
Vers l'herbage s'en vont
Nos alertes faneuses.

Au détour du sentier
Dont la ronce les frôle,
La fourche sur l'épaule,
Au bras le grand panier
Qui contient, précieuses,
Les bouteilles de grès,
Apparaissent aux prés
Nos alertes faneuses.

Dans le rapide envol
Des fourches l'herbe sonne,
Se divise et frissonne
En tombant sur le sol,
Brômes, houlques laineuses,
Flouve, ivraie ou vulpins
Tournent entre les mains
Des alertes faneuses.

Fanez ! Fanez, joyeuses,
Vous à qui le soleil
Donne un beau teint vermeil,
Mes alertes faneuses.

ÉLÉONORE DAUBRÉE.
(*La Terre des Ancêtres*, Jouve et Cie, éd.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — La prairie avant d'être fauchée. — Une faucheuse mécanique. — Le râteau mécanique. — Les faneuses au travail. — Une faneuse mécanique. — Une meule de foin.

SOUCHÉ. La lect. et le franç. (*C. moy. 2e degré et cours supér.*) *Él.* **10 fr.** *M.* **16 fr.** **La gram. nouv. et le franç.** *C. prép.* **4.50**

2. SUJET DÉVELOPPÉ. — ***Les faneuses au travail.*** — *Questionnaire.* — Quels ouvriers ont déjà travaillé dans la prairie ? — Comment est disposée l'herbe fauchée ? — Quel costume et quels outils ont les faneuses ? — Où se placent-elles et que font-elles ? — Que va devenir l'herbe humide et verte ? — Vers la fin du jour que feront les faneuses du foin complètement séché ? — Que feront-elles le lendemain quand le soleil aura séché la rosée ? — Quels outils mécaniques seraient capables de les aider et d'alléger leur tâche ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La fenaison.*** — **Noms :** la prairie, les graminées, le trèfle, la luzerne, le sainfoin, le fourrage, un andain, une meule, une botte. — **Adjectifs :** une prairie sèche, humide, marécageuse ; les plantes fourragères; une récolte abondante, un travail fatigant, pénible ; une faucheuse,un râteau, une faneuse mécaniques. — **Verbes :** embaumer, onduler, jaunir, mûrir, faner, éparpiller, râteler, entasser, amonceler, botteler.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant.** — Les faneuses. Les (*faucheurs*) ont coupé l'herbe de la (*prairie*). Voici venir les (*faneurs*) et les (*faneuses*) coiffés de larges (*chapeaux*) de paille. Avec leurs (*fourches*) de bois, ils (*éparpillent*) au soleil les herbes humides tombées en (*andains*) réguliers sous le tranchant de la (*faux*). Aux chauds rayons du soleil l'herbe se (*dessèche*) et donne un (*fourrage*) parfumé. Le soir venu, faneurs et faneuses (*entasseront*) le foin en (*meules*).

2. **Trouvez les contraires.** — Une prairie sèche ou (*humide*), naturelle ou (*artificielle*) ; une (*maigre*) récolte ou une abondante récolte ; un fourrage vert ou (*sec*) ; un travail facile ou (*difficile*), du foin sec ou (*humide*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LES FAUCHEURS

Chacun prit sa faux, l'aiguisa, se mit à l'un des bouts du champ et commença son travail. En cadence, d'un mouvement des bras, les ouvriers balançaient les larges faux qui couchaient l'herbe. On entendait une sorte de crissement. Arrivés à l'extrémité du champ, les faucheurs se retournaient et continuaient leur travail. Le soir, toute la prairie était fauchée.

CH. AB DER HALDEN.
(*La Chaumine*, Éditions Bourrelier-Chimènes.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Fau*x*, cad*e*nce, cri*s*sement, ex*t*rémité. — Rappeler les terminaisons du passé simple, de l'imparfait de l'indicatif et faire trouver les verbes qui sont à ces deux temps. — Justifier : arrivés, fauchée.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les compléments des verbes : prit* (sa faux), *aiguisa* (l', mis pour faux). — 2. *Conjuguez à la forme affirmative, puis à la forme négative :* entendre, *à l'imparfait de l'indicatif.*

B. — LA FAUCHEUSE MÉCANIQUE

Tout le monde a vu travailler cette machine au bruit saccadé, qui, entrée dans la matière vive, souple et molle qu'est l'herbe, la tranche si nettement, si rapidement, que les plus flexibles des graminées tombent, croulent sur elles-mêmes comme si elles étaient de métal.

J. DE PESQUIDOUX.
(*Sur la Glèbe*, Plon, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Saccadé, net*t*ement, flexible. — Justifier : travaill*er*, entr*ée*, tomb*ent*, croul*ent*.

EXERCICES. — 1. *Trouvez les compléments des verbes : tranche* (la, mis pour l'herbe) ; *croulent* (elles-mêmes, mis pour graminées). — 2. *Conjuguez à la forme interrogative, au passé composé le verbe :* voir.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Un bouquet de fleurs des champs.** — *Répondez par une phrase à chacune des questions suivantes :*

1. Quelles fleurs ornent en ce moment les prairies et les champs ? — 2. Lesquelles choisissez-vous pour faire votre bouquet et pourquoi ? — 3. Comment les disposez-vous et pourquoi ? — 4. Que ferez-vous de votre bouquet ?

2. **Le faucheur au travail.** — *Répondez par une phrase aussi complète que possible à chacune des questions suivantes :*

1. A quel moment de la journée le faucheur préfère-t-il travailler et pourquoi ? — 2. Comment est-il vêtu ? (*gravures ou dessin au tableau*). — 3. Comment se tient-il pour faucher ? (*mimer ou faire mimer*). — 4. Quel est le mouvement de sa faux et quel bruit fait-elle en coupant les tiges ? (*faire mimer*). — 5. Comment sont disposées les herbes coupées ?

3. **La fenaison.** — *Observez et décrivez les attitudes et les gestes des ouvriers qui travaillent lors de la fenaison.*

1. Le faucheur au travail. — 2. Le faucheur aiguisant sa faux. — 3. Le faucheur se désaltérant. — 4. Le faneur au travail.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Conjonctions de coordination. Les modes.

I. RÉCITATION

DANS LE PRÉ

L'herbe s'étend pendant des lieues.
Pâquerettes et boutons d'or
Et gentianes bleues
Tremblent au vent pendant des lieues,
Et d'autres fleurs encor.

Les pommiers, blancheur de la terre,
Ronflant de bourdons animés,
Dans le pré solitaire
Suspendent entre ciel et terre
Des lustres parfumés.

Les papillons à l'aile molle,
Bleus, blancs sont aux couleurs des fleurs.
La gentiane vole,
La fleur des pommiers flotte, molle,
Ailes, fleurs, deux couleurs !

O Mai ! Comme le pré s'enchante !
C'est, au soleil, l'immense cri
De la terre qui chante,
Et chaque brin d'herbe s'enchante
De porter son cri-cri.

C'est le miracle, c'est le songe,
Tout vibre, tout danse, tout luit...
On marche dans un songe,
On croit, tant chaque jour allonge,
Qu'il n'y a plus de nuit !

LUCIE DELARUE-MARDRUS.
(*L'Arc en fleur*, I, Bourrelier, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Un champ de trèfle, de sainfoin ou de luzerne en fleurs. — 2. Les insectes dans la prairie en fleurs. — 3. Un faucheur au travail. — 4. La prairie fauchée. — 5. Un ouvrier au visage en sueur. — 6. Le chargement du foin dans la charrette

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — Le chargement du foin dans la charrette (*à faire développer oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les circonstances :** *a.* **le lieu :** la prairie, les meules ou les tas de bottes. — *b.* **Le temps :** le ciel, la température, le soleil. — 2. **Les personnages :** le charretier et son attelage, les ouvriers et leurs outils. — 3. **Les actions :** près de la meule, place des ouvriers, gestes et attitudes, impatience de l'attelage, la charrette pleine, pose de la liure (ou câble). — 4. **Le départ pour la ferme :**

JOLLY. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE

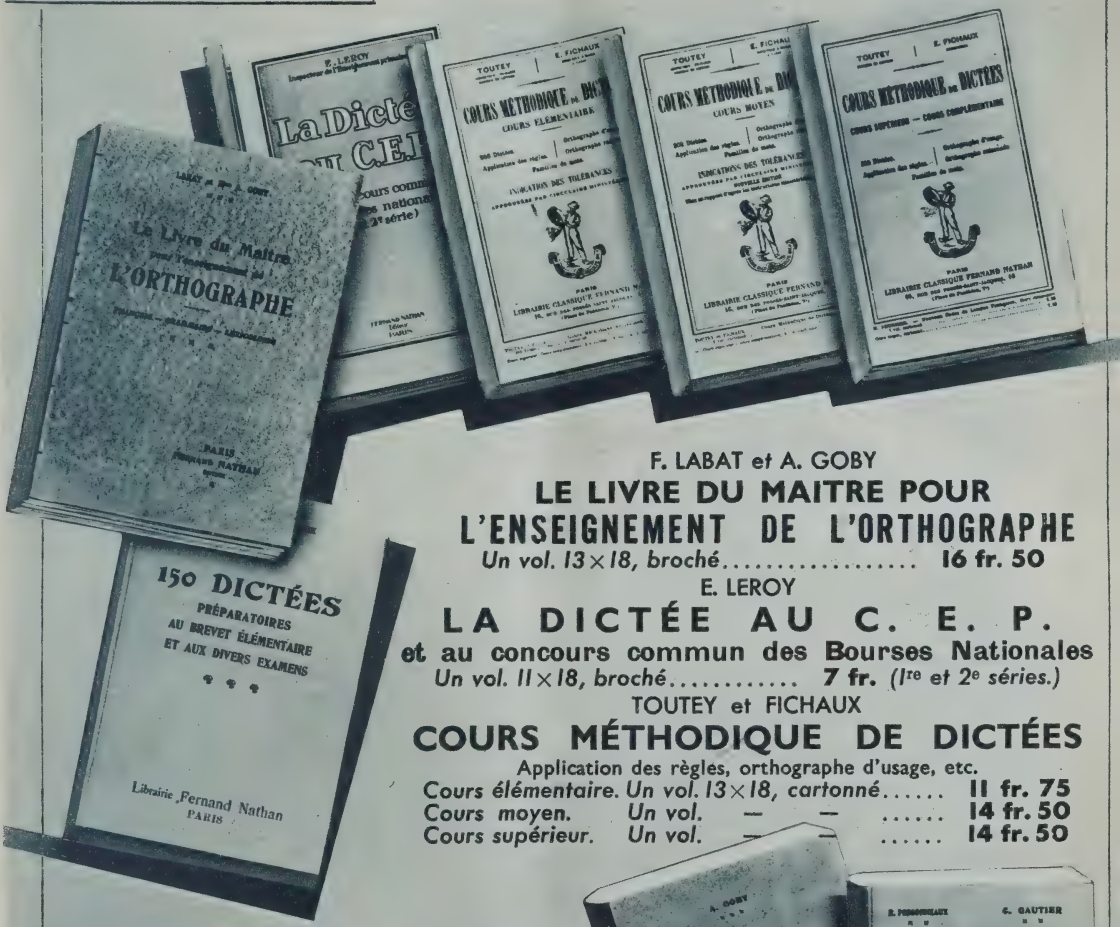

F. LABAT *et* A. GOBY

LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

Un vol. 13×18, broché..... **16 fr. 50**

E. LEROY

LA DICTÉE AU C. E. P.

et au concours commun des Bourses Nationales

Un vol. 11×18, broché..... **7 fr.** (*1re et 2e séries.*)

TOUTEY et FICHAUX

COURS MÉTHODIQUE DE DICTÉES

Application des règles, orthographe d'usage, etc.

Cours élémentaire.	*Un vol. 13×18, cartonné*.....			**11 fr. 75**
Cours moyen.	*Un vol.*	—	—	**14 fr. 50**
Cours supérieur.	*Un vol.*	—	—	**14 fr. 50**

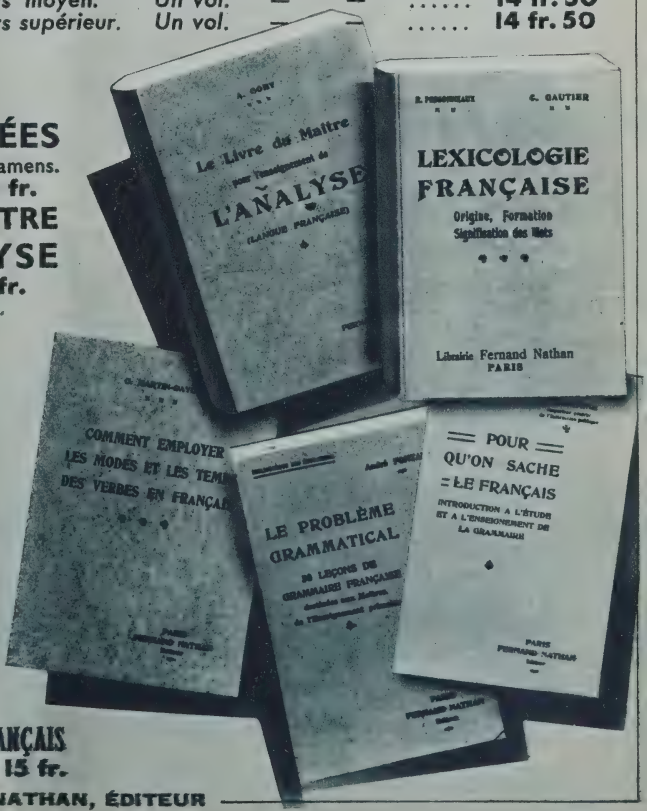

R. PESSONNEAUX — **150 DICTÉES**

préparatoires au B. E. et aux divers examens.

Un vol. 13×19, relié..... **18 fr.**

A. GOBY — **LE LIVRE DU MAITRE pour l'enseignement de L'ANALYSE**

Un volume 13×19, broché.... **10 fr.**

R. PESSONNEAUX et C. GAUTIER

LEXICOLOGIE FRANÇAISE

Origine - Formation - Signification des mots

Un volume 13×19, broché.. **17 fr.**

relié..... **20 fr.**

R. PESSONNEAUX et F. POSTEL

LEXICOLOGIE ÉLÉMENTAIRE

Même volume que ci-dessus, mais plus simple..... **8 fr.**

A. FONTAINE

POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS
LE PROBLÈME GRAMMATICAL

Chacun de ces deux volumes 13×19, broché..... **13 fr.**

G. MARTIN-DAYDÉ

COMMENT EMPLOYER LES MODES ET LES TEMPS DES VERBES EN FRANÇAIS

Un volume 13×19, broché..... **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

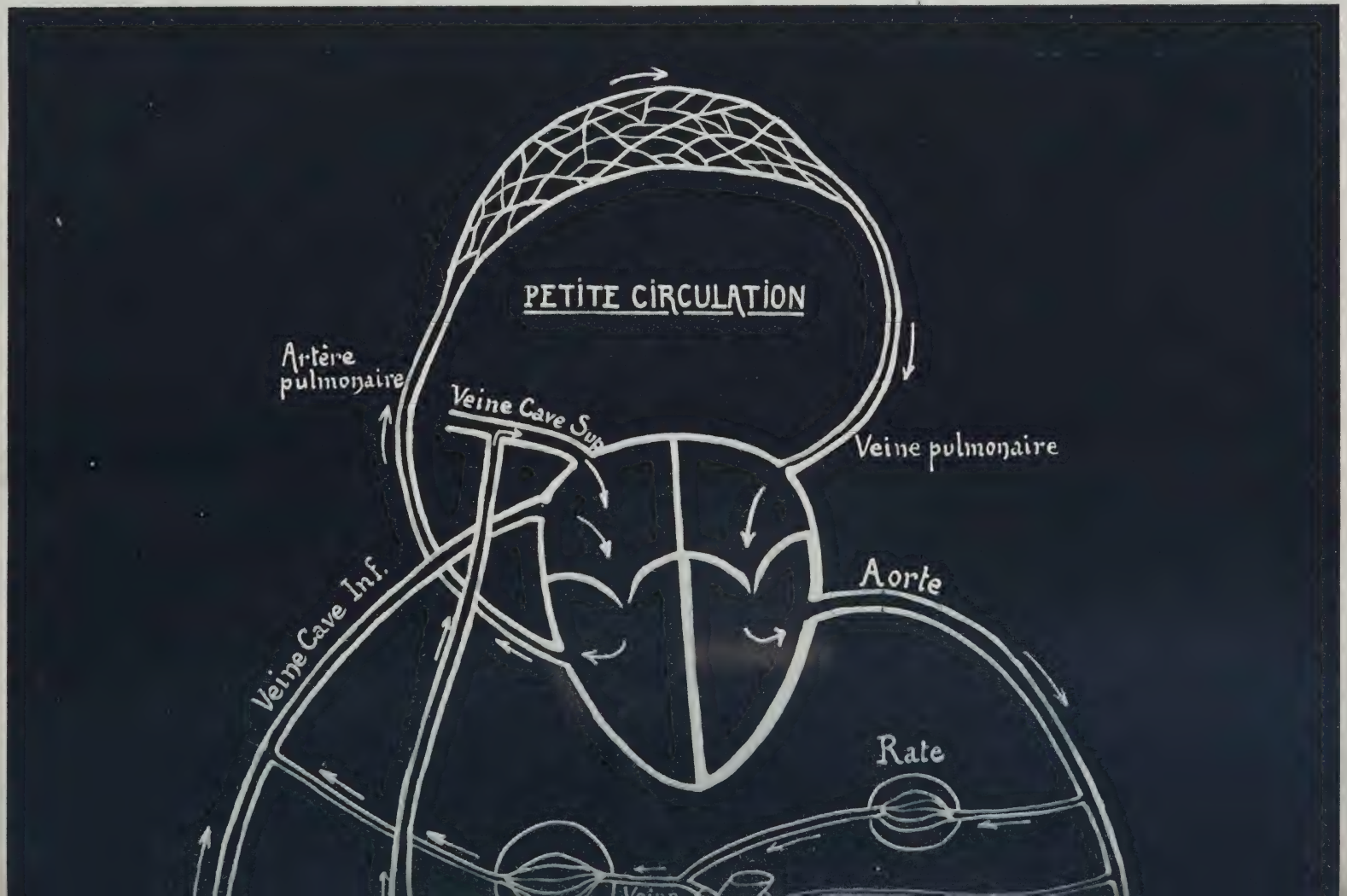
PETITE CIRCULATION
Artère pulmonaire
Veine Cave Sup.
Veine pulmonaire
Aorte
Veine Cave Inf.
Rate

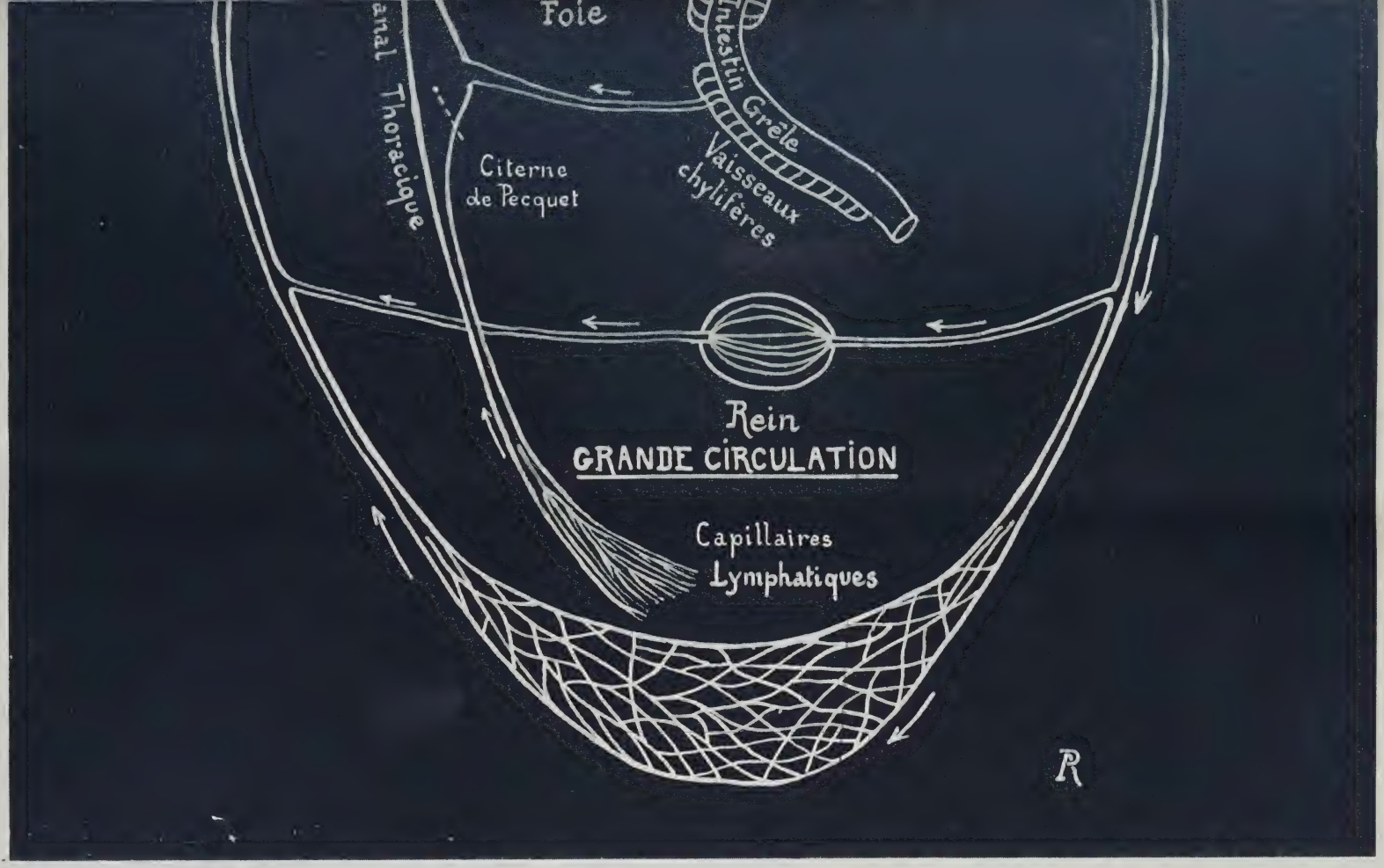

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD

LA CIRCULATION

Reproduction interdite.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

A. AUBIN et M. DAVID

TEXTES FRANÇAIS

Lecture expliquée et Récitation
à l'usage des
COURS COMPLÉMENTAIRES
et de l'Enseignement Prim. Supér.
3 années réunies
Un volume 14×19, illustré de hors-texte.
Broché. **19 fr.** Relié. **22 fr.**

LE LIVRE DU PROFESSEUR
Pour l'ouvrage ci-dessus, broché. **30 fr.**

Des mêmes auteurs :

TEXTES FRANÇAIS
à l'usage des
E.F.S. des Cours complém. et des Écoles pratiques
3 années séparées

Chaque volume, broché. **15 fr.** Relié. **18 fr.**

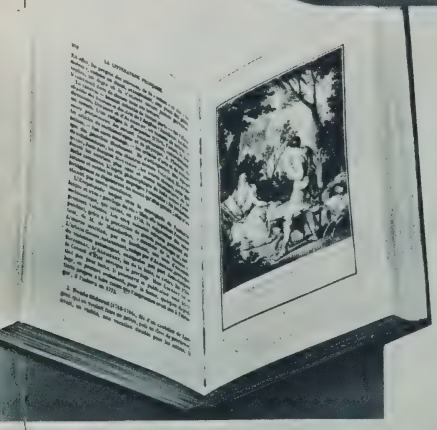

M. SARTHOU

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

du Brevet élément. et de l'Enseig. Prim. Supér.
Un volume 14×19, illustré de beaux hors-texte.
Broché. **20 francs.** Relié. **22 francs.**

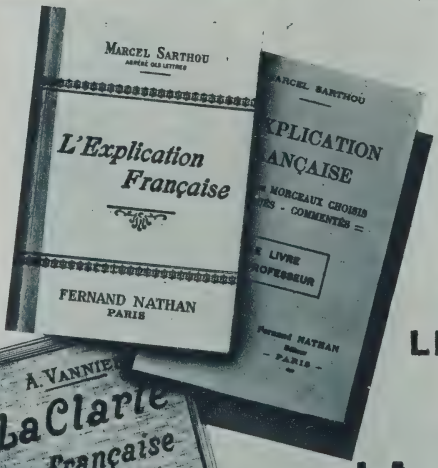

M. SARTHOU

L'EXPLICATION FRANÇAISE

Recueil de morceaux choisis
à l'usage des
Cours complémentaires
et des Écoles Primaires Supérieures
Un volume 14×19.
Broché. **13 fr. 50** Relié. **16 francs.**

LE LIVRE DU PROFESSEUR
pour l'ouvrage ci-dessus, broché. **31 fr. 50**

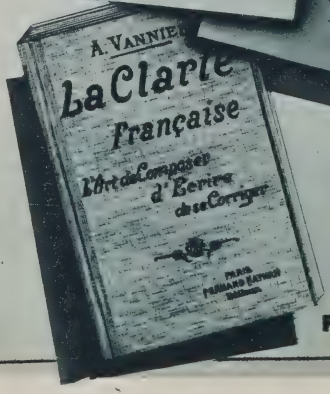

A. VANNIER

LA CLARTÉ FRANÇAISE

L'art de composer, d'écrire, de se corriger
Un volume 14×19.
Broché. **10 fr. 50** Relié. **13 fr. 50**

FERNAND NATHAN, Éditeur.

efforts des chevaux, place du charretier, ses gestes, les ouvriers.

3. **CHOIX DE MOTS** (*Vocabulaire analogique*). — ***La prairie, le foin.*** — **Noms :** la prairie, le pré, le pâturage; la faux, la faucheuse, la faneuse, la râteleuse; le foin, le fourrage, le regain; un andain, une meule. — **Adjectifs :** la prairie diaprée, un pré verdoyant, un pâturage plantureux; les mouvements réguliers, rythmés, cadencés des faucheurs, les bruits saccadés de la faucheuse; les jonchées odorantes. — **Verbes :** la prairie frissonne, ondule; la faux mord, crisse ; les herbes plient, chancellent, s'abattent.

4. **EXERCICES.** — **Famille de mots.** — a. *Trouvez les mots usuels de la famille de* **faux**, *et employez chacun d'eux dans une phrase* (faux, faucille, faucher, faucheur, fauchage, fauchaison). — b. *Trouvez les mots usuels de la famille de :* **foin** *et employez chacun d'eux dans une phrase* (foin, faner, faneur, fenaison, fenil).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA PRAIRIE EN ÉTÉ

Honoré coupa à travers champs. Le temps était lumineux et doux ; des nuages flottaient, très blancs, avec des franges transparentes. Il n'y avait pas de vent, mais seulement quelques souffles errants qui passaient sans appuyer.

Honoré alla s'asseoir derrière un mur face au soleil. Devant lui, s'étendait une luzerne magnifique, haute et compacte comme un fourré. Plongeant des hauteurs bleues, de minces martinets filaient d'un vol rasant et rayaient de leurs ailes aiguës la sombre nappe unie, faite d'innombrables petites feuilles, ouvertes comme des mains sous l'amitié du soleil.

E. PÉROCHON.
(*La parcelle 32*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées.** — Indiquer l'idée essentielle développée par l'auteur dans chacun des alinéas. (1. *Le temps était lumineux et doux.* — 2. *Le champ de luzerne donne une impression de fertilité, de fécondité.*) — **Les mots :** *coupa à travers*, il se dirigea en prenant la ligne la plus courte au milieu des champs sans utiliser les chemins tracés ; *compacte*, dont les pieds, les tiges et les feuilles sont très rapprochés, très serrés ; *vol rasant*, vol effectué en passant juste à la hauteur de la prairie.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — A travers, flotter, souffle, appuyer, s'asseoir, fourré, nappe, innombrable. — Rappeler sur un exemple : l'accord des verbes rayaient ; des adjectifs : souffles errants.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les conjonctions de coordination contenues dans le texte en indiquant les termes qu'elles joignent* (lumineux *et* doux, vent *mais* souffles errants, haute *et* compacte, filaient *et* rayaient). — 2. *Indiquez à quel mode est le verbe de la 1re phrase* (indicatif) *et transcrivez cette phrase aux modes personnels en faisant les modifications nécessaires.* — 3. *Décomposez en ses éléments l'adjectif :* **innombrable** (in-nombr-able) ; *trouvez trois mots de la même famille et faites une phrase avec chacun d'eux* nombre, numéro, (numérateur...).

B. — UN FAUCHEUR AU TRAVAIL

Ce matin, Philippe fauche. Il a posé dans un coin son gilet, et, vêtu de sa chemise déboutonnée et de sa culotte, qui tient toute seule, coiffé d'un vieux chapeau, il coupe aujourd'hui l'herbe de son pré, qu'il trouve assez fleurie.

Je le vois de loin, qui avance à petits pas glissés, la jambe droite pliée, la gauche presque tendue et un peu en arrière. Des sabots, où il a mis les pieds nus, marquent deux raies parallèles. La faux coupe de droite à gauche, d'un trait rapide et sûr ; puis elle revient, la pointe levée, et, du dos, caresse l'herbe suivante qui va tomber. Tantôt elle siffle, légère ; tantôt elle grince et, çà et là, par le pré de grandes herbes frissonnent d'inquiétude.

JULES RENARD.
(*Le Vigneron dans sa vigne*, Mercure de France.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées.** — Quel est le costume du faucheur ? Quelle est son attitude ? Comment se déplace-t-il ? Quels sont les mouvements et les bruits de la faux ? — **Les mots :** *à petits pas glissés*, à petits pas sans soulever les pieds qui suivent de près le sol ; *caresse*, touche légèrement ; *frissonnent*, s'agitent faiblement sous l'effet du déplacement de l'air.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Gilet, coiffé, parallèle, caresse, siffle, frissonner. — Justifier : posé, coiffé, marquent, va tomber.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les conjonctions de coordination contenues dans le texte et indiquez leur rôle* (il a posé dans un coin son gilet *et* il coupe l'herbe de son pré ; tendue *et* en arrière ; elle revient la pointe levée *et* du dos caresse l'herbe suivante ; elle grince *et* de grandes herbes frissonnent). — 2. *Conjuguez au présent des divers modes personnels le verbe :* **faucher**. — 3. *Décomposez en propositions et indiquez la nature de chacune d'elles la phrase :* « Ses sabots... parallèles ».

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. La faux. — « La faux coupe de droite à gauche, d'un trait rapide et sûr ; puis elle revient la pointe levée, et, du dos, caresse l'herbe suivante qui va tomber. »

JULES RENARD.

2. Le faucheur aiguise sa faux. — « Philippe s'arrête, tâte la lame du doigt et l'affile avec une pierre à aiguiser qui lui pend sous le ventre dans un cornet de bois. »

JULES RENARD.

EXERCICES. — 1. *Exprimez en une phrase alerte et expressive le travail effectué par les outils suivants utilisés pour la récolte des foins :*

1. La fourche du faneur. — 2. La faucheuse mécanique. — 3. La faneuse mécanique. — 4. Le râteau mécanique.

2. *Exprimez en une phrase les attitudes et les mouvements des ouvriers qui participent à la fenaison :*

1. Le faucheur qui bat sa faux sur l'enclume. — 2. La faucheur qui se désaltère. — 3. La faneuse qui éparpille l'herbe. — 4. Le faneur qui charge le foin. — 5. Le faucheur fatigué qui s'en retourne, la faux sur l'épaule.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — *La faucheuse.* — « Michel monta sur le siège de fer au-dessus de la barre coupeuse. Il prit les guides de corde et il siffla ; la rousseur du soleil courut sur les reins des chevaux en marche. Les dents de la scie s'engagèrent dans l'herbe, et l'herbe coupée se coucha, glissa sur le plancher de la machine, puis retomba, toute luisante, sur le sol, humide encore le long de la tige et rose près de la racine. Derrière la machine, qui allait sans une pause, avec un cliquetis régulier, elle formait un sillage, un long miroir de sève que la lumière enfin atteignait et séchait. » R. BAZIN.

EXERCICES. — 1. **La prairie.** — *Décrivez la prairie en fleurs, avant l'arrivée des faucheurs.* — 2. **Le faucheur au travail :** *dès l'aube, dans la prairie encore humide de rosée, le faucheur accomplit sa rude besogne. Décrivez-le au travail.* — 3. **Le retour du faucheur :** *un vieux faucheur s'en retourne le soir, sa faux sur l'épaule, le dos courbé. Faites son portrait.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire :** la conjonction, l'interjection. — **Conjugaison :** Remarques sur les verbes en *oir*. — **Vocabulaire théorique :** Préfixes : *entre, inter.*

GOBY (Mme). Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse.... 10 fr.

I. RÉCITATION

JUIN

Les prés ont une odeur d'herbe verte et mouillée,
Un frais soleil pénètre en l'épaisseur des bois,
Toute chose étincelle, et la jeune feuillée
Et les nids palpitants s'éveillent à la fois.

Les cours d'eau diligents aux pentes des collines
Ruissellent, clairs et gais, sur la mousse et le thym ;
Ils chantent au milieu des ruisseaux d'aubépines
Avec le vent rieur et l'oiseau du matin.

Les gazons sont tout pleins de voix harmonieuses,
L'aube fait un tapis de perles aux sentiers,
Et l'abeille, quittant les prochaines yeuses,
Suspend son aile d'or aux pâles églantiers.

Sous les saules ployants, la vache lente et belle
Paît dans l'herbe abondante au bord des tièdes eaux ;
Le joug n'a point encor courbé son cou rebelle,
Une rose vapeur sort de ses blonds naseaux.

Et par delà le fleuve aux deux rives fleuries,
Qui vers l'horizon bleu coule à travers les prés,
Le taureau mugissant, roi fougueux des prairies,
Hume l'air qui l'enivre et bat ses flancs pourprés.

LECONTE DE LISLE.
(*Poèmes antiques*, Lemerre, éditeur.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Les fleurs de la prairie. — 2. La prairie au lever du soleil. — 3. La prairie sous le vent. — 4. Une faucheuse au travail. — 5. Un botteleur de foin. — 6. La rentrée du foin au fenil.

2. **Choix de mots.** — ***La faucheuse.*** — **Noms :** la faucheuse, les roues, le siège, le timon, l'engrenage, l'embrayage, l'attelage, le cliquetis. — **Les adjectifs :** la faucheuse mécanique, un modèle perfectionné, un cliquetis régulier, sec et monotone, la barre coupeuse, les dents de scie. — **Les verbes :** la faucheuse coupe, fauche, tond, rase la prairie ; le conducteur dirige, embraie, débraie ; les rouages tincent ; l'attelage sue, ruisselle de sueur.

3. **EXERCICES.** — 1. **Famille de mots.** — *Trouvez les mots de la famille de* herbe, *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (herbe, herbier, herbage, herbeux, herbacé, herbivore, herboriste, herboriser, désherber). — 2. **Synonymes.** — *Indiquez les nuances de sens des mots suivants en faisant entrer chacun d'eux dans une phrase* (prairie, pré, herbage, pâturage, pacage, pâtis). — 3. **Les préfixes : entre, inter.** — a. *Faites une phrase avec chacun des verbes suivants de façon à mettre en évidence le sens donné par le préfixe :* entrevoir, entrelacer, entr'ouvrir, intervenir, intercéder. — b. *Formez à l'aide des préfixes :* entre, inter, *des composés des mots suivants :* mets (*entremets*), sol (*entresol*), acte (*entr'acte*), côte (*entrecôte*), ligne (*interligne*), choquer (*entre-choquer*), larder (*entrelarder*), bâiller (*entre-bâiller*), obliger (*s'entr'obliger*), aider (*s'entr'aider*).

III. ORTHOGRAPHE

A. — LA PRAIRIE A L'AUBE

L'aube était claire... L'herbe avait senti le jour : une vie prodigieuse et muette la soulevait ; les boutons d'or, groupés en larges taches, étendaient leurs pétales que l'ombre avait redressés ; les pissenlits épanouissaient le faisceau de leurs épées jaunes ; les marguerites, que la nuit ne ferme point, tournaient toutes la tête vers le soleil qui allait venir ; un souffle chaud exaltait, dans les graines innombrables, dans les épis, dans les grappes et les hélices, dans les ombelles et les cosses, l'huile parfumée qui enveloppe le germe. Le vent léger, courant par risées comme sur une mer calme, se poudrait de pollen et s'imprégnait du goût de la sève. La longue nappe ondulait ; pas une tige n'était froissée, pas une seule n'était morte, mais la couleur des vagues disait la moisson mûre. Elles étaient brunes, elles étaient grises, elles luisaient comme de l'argent, et des reflets couleur de sang s'y mêlaient à la rouille des choses qui ont duré.

R. BAZIN.
(*Le blé qui lève*, Calmann-Lévy, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'auteur décrit le regain de vie et l'aspect que prend la prairie aux premières lueurs du jour naissant. — **Les mots :** *exaltait*, haussait, augmentait l'activité, accroissait la vie ; *risée*, augmentation subite du vent semblable à une douce rafale, mais de plus longue durée ; *disait*, la couleur annonçait, indiquait, faisait connaître la maturité des herbes.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Prodigieux, faisceau, *innombrable*, *hélice*, *nappe*. — Justifier : avait redressés, par risées. Conjuguer s'imprégnait.

3. **EXERCICES.** — 1. *L'auteur a personnifié l'herbe. Quels mots indiquent cette personnification ?* (avait senti, une vie la soulevait). — 2. *A quoi l'auteur a-t-il comparé la prairie ? Relevez les expressions qui la développent.* (L'auteur compare la prairie à « une mer calme », elle « ondulait » comme la mer, et il observe la couleur de ses « vagues »). — 3. *Indiquez le rôle des deux premières conjonctions :* et, *et de la conjonction :* mais, *contenues dans le texte* (prodigieuse *et* muette : uni deux adjectifs épithètes ; les grappes *et* les hélices : uni deux noms compléments indirects de exaltait ; *mais :* uni deux propositions).

B. — LA FENAISON

La fenaison n'a plus l'aspect d'autrefois ; avec la faucheuse mécanique, un seul homme et deux chevaux suffisent pour raser en quelques heures toute une prairie. Les bruits saccadés de chaînes et de rouages grinçants ont remplacé le sifflement des faux que l'on voyait briller au soleil. La souple machine tourne autour du champ, d'un rythme régulier, l'entourant sur ses quatre faces. Les petites dents d'acier, rapides et voraces, tondent l'herbe et l'abandonnent en traînées qui dessinent une série de carrés ou de rectangles allant sans cesse en se rétrécissant. Des nuées d'hirondelles volent presque au ras du sol, à la chasse des insectes que la faucheuse éparpille autour d'elle.

GABRIEL FAURÉ.
(*Le bel été*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** description de la façon dont travaille la faucheuse mécanique. — **Les mots :** *saccadés*, bruits produits par des mouvements brusques, les heurts, les chocs des pièces rigides ; *rythme régulier*, mouvement qui se produit avec la même vitesse.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Aspect, saccadé, rythme. — Justifier : grinçants, traînées.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les conjonctions contenues dans le texte et indiquez leur rôle* (un seul homme *et* deux chevaux ; chaînes *et* rouages, ; rapides *et* voraces ; tondent *et* abandonnent ; carrés *ou* rectangles). — 2. *Conjuguez au futur simple de l'indicatif et au présent du subjonctif le verbe :* **voir.**

I. COMPOSITION FRANÇAISE
LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Le retour de la prairie.** — *C'est le soir, dans la rue du village passe une charrette de foin, suivie d'un groupe de faneurs et de faneuses. Décrivez la scène.*

2. **Une alerte.** — *La fenaison bat son plein. Au milieu de l'après-midi, de gros nuages apparaissent à l'horizon, montent lentement. La chaleur est accablante... Un orage menace d'éclater. Mais un vent léger s'élève, chasse les nuages... Le soleil réapparaît. Racontez.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

SOUCHÉ. La gram. nouv. et le franç. *C. élém.* Él. 5.70 M. 12 fr. *C. élém. (2e degré) et moy. (1re degré.)* Él. 6.90 M. 14 fr.

V. **Notre pays a du « sel à vendre »**. — Nous en vendons chaque année 12 millions de francs et nos 8 mines, — outre l'importante vie industrielle qu'elles créent autour d'elles, — en fournissent quatre fois plus que nos marais salants.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Afrique occidentale française.

Gravures. — Collection Demangeon : *Paysage du Fouta-Djalon. Récolte des arachides. Chargements de bois flottant. Le port de Dakar.*

I. Le milieu physique.

DÉLIMITER CETTE RÉGION. — *Sud-Algérien, Tchad, golfe de Guinée et Atlantique, elle mesure 4 500 000 kilomètres carrés, y compris les régions désertiques. Sur la carte, tracer le Tropique et l'Equateur.*

Relief. — Immense pénéplaine, relevée sur ses bords, creusée au centre de deux dépressions : Tchad, lacs et marais du Niger. Au nord, de véritables montagnes dépassent 2 000 mètres ; au sud, les hauts plateaux du Fouta-Djalon, de Khong dominent la plaine côtière de Guinée. Un manteau de latérite, « argile en décomposition rougeâtre, plus ou moins dure, plus ou moins infertile, couvre la majeure partie des plateaux, laissant pointer, de-ci de-là, de petits reliefs isolés qui s'élèvent environ d'une centaine de mètres ».

Côtes. — Peu favorables et d'accès difficile. RÉGION SAHARIENNE basse, bordée de cordons de dunes et de marécages; COTE DE GUINÉE formée de lagunes séparées de la mer par des cordons littoraux, percées de place en place par des marigots. Du CAP VERT AU CAP DES PALMES, articulations nombreuses, baies et estuaires profonds, mais barre difficile à franchir.

Climat très varié qui établit des différences de végétation dans ces régions de relief uniforme. Température très élevée (partout plus de 20° en moyenne). Pluies très inégales.

a. **Au sud.** — **Climat équatorial** : 20 à 25° en moyenne, pluies abondantes en toutes saisons (1m,50 à 2 mètres). Domaine de la forêt vierge « où des arbres gigantesques pointent vers le ciel, cherchant l'air et la lumière ; le fromager atteint 8 à 10 mètres de diamètre et 60 mètres de haut. A leurs branches, grimpent des lianes enchevêtrées, inextricables, aux tiges énormes, au feuillage si épais qu'elles forment, en retombant, un mur de verdure. Forêt prodigieuse à double et triple étage... Les régions inférieures sont dans une obscurité presque complète, « les ténèbres de l'Afrique ». Nulle route, nul chemin, nul sentier. Les cours d'eau sont cachés sous un épais manteau de branchages..., c'est seulement aux endroits où ils sont coupés de cascades qu'on peut les apercevoir. » *b.* **Au centre.** — **Climat tropical** avec une saison sèche et une saison de pluies (été), domaine de la savane. « Entre des bouquets d'arbres et les bois, sur toute la plaine et le plateau se développent des herbes, des graminées qui, à la saison des pluies, poussent avec une vigueur surprenante. En peu de semaines, elles atteignent 5 à 6 mètres sur de vastes surfaces... Elles sont en masses tellement épaisses que, par endroits, les animaux refusent d'y pénétrer. »

D'après GALLOUÉDEC.

c. **Au nord.** — **Climat absolument sec**, à peine 0m,20, domaine de la steppe. « Arbrisseaux, buissons épineux croissant en fourrés épais : acacias, mimosas « qui ne servent à rien et ne donnent pas même d'ombre ». Parfois les graminées vivaces disparaissent, une herbe rare et maigre couvre la plaine... C'est la brousse, un fourré de maigres arbustes épineux. La steppe est une savane aux herbes maigres et temporaires ».

L'hydrographie, caractérisée par des fleuves au cours tourmenté, de régime variant avec les régions et la saison, peu navigables, des eaux stagnantes abondantes, des rivières temporaires.

LE SÉNÉGAL « navigable de mi-juillet au début de janvier, après les fortes pluies du climat tropical : les marigots ou faux bras se remplissent et sur le bras principal on remonte jusqu'à Kayes. Pendant la saison sèche, navigation jusqu'à Podor ».

LE NIGER a une série de biefs navigables, séparés par des rapides.

II. Géographie humaine.

a. **La mise en valeur.** — Difficultés résultant de l'immensité du pays, de la population très inégalement répartie, des différentes aptitudes des races et de l'absence des débouchés. On a réussi à enrayer les migrations, à fixer la population en créant des fermes modèles et en développant l'enseignement (40 000 élèves). Aujourd'hui, 4 500 kilomètres de cours d'eau sont navigables, des lignes de chemin de fer facilitent la pénétration. 50 000 kilomètres de pistes sont praticables aux automobiles en belle saison, et 7 000 à toutes les époques de l'année. Tout un système d'irrigation sur le haut Niger permet la culture du coton. Le port de Dakar est outillé.

b. **Les productions.** — LES BOIS. — Seule, la Côte d'Ivoire est exploitée (acajou). Exploitation difficile par suite de l'extrême variété des espèces et des transports. L'ÉLEVAGE DE BOVINS au Sud et de moutons au Nord donne lieu à d'actifs échanges avec les colonies voisines. CULTURES VIVRIÈRES : riz, mil, maïs et manioc, base de l'alimentation. CULTURES D'EXPORTATION : les oléagineux (68 p. 100 du total) : arachides, huile de palme, ricin ; TEXTILES (station agronomique et 14 usines d'égrenage à Segou) ; médiocres ressources minières (2 000 kilogrammes d'or en 1932). Industries indigènes très répandues : tisserands, forgerons, cuir.

c. **La population.** — Vingt mille Européens, 14 millions d'indigènes décimés par la traite, les maladies, la mortalité infantile. LA RACE BLANCHE (1/5) comprend les Maures et les Touareg, nomades et pillards, et les Peuhls du Fouta-Djalon, pasteurs. RACES NOIRES nombreuses (Oualofs, Toucouleurs) fétichistes ou plus ou moins islamisées. Au Soudan, « la diversité humaine se traduit dans l'habitation : parfois tente de peau, d'étoffe ou de nattes ; plus souvent hutte cylindrique de torchis, coiffée d'un toit conique de paille ; ces huttes sont généralement groupées et entourées d'une haie, d'un mur de terre ou d'une enceinte de planches, « tapade ». Les champs sont presque toujours la propriété collective du village, mais la famille, de type patriarcal, est solidement organisée ».

d. **Gouvernement général** s'étendant sur huit colonies, à la tête desquelles est placé un lieutenant gouverneur. Les Français élisent un député.

(*Par cœur, énumération des colonies et des villes*).

E. FAUVE,
Directeur du Cours complémentaire, Epernon.

JEAN-PIERRE. **La géographie pittoresque.** 17 héliograv. de 1m × 0m65. *Chacune.* **12.50**

DESSIN

La décoration géométrique du carré.

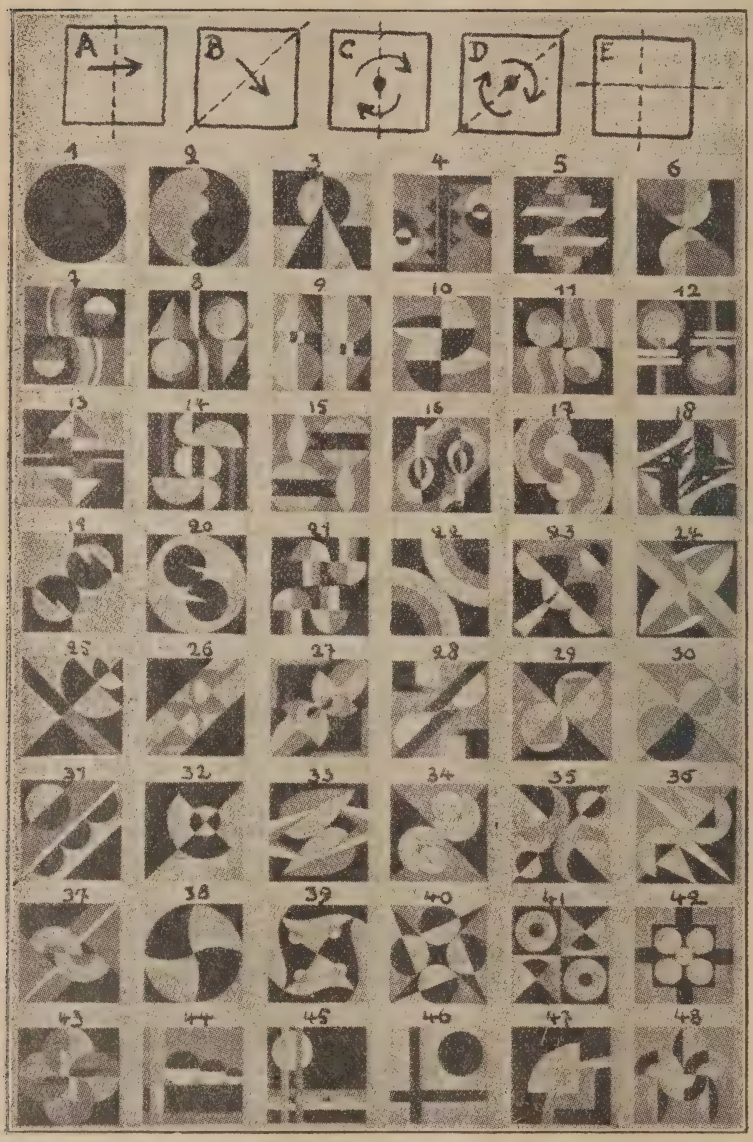

Il a été dit beaucoup de mal du dessin géométrique. S'il n'a pas toutes les vertus, il permet toutefois de multiples combinaisons décoratives dont la valeur esthétique est indéniable. La planche ci-dessus empruntée à la revue pédagogique *Educateur et Bulletin corporatif*, éditée à Lausanne, en donnera une idée. Les dessins qui la composent proviennent de l'école cantonale des Arts et Métiers de Berne où enseigne le professeur Musper, connu pour sa méthode de composition décorative basée sur la géométrie.

« Au premier abord, écrit *M. Richard Berger* dans la revue suisse, ces décorations semblent d'inspirations fort diverses, mais, en les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'elles sont toutes basées sur un même schéma imposé par le maître et reproduit dans la figure 1 : *le cercle dans le carré*. En variant la division du carré, la grandeur et le nombre de cercles, on obtient une *variété infinie de combinaisons*.

...En dessinant les schémas A à F, le maître expliquera qu'il existe six manières principales de répartir le décor dans un carré.

A. — Diviser le carré en deux par une médiane (schéma A), puis reporter le décor d'une moitié de l'autre côté de l'axe en retournant le papier calque (fig. 3, 48).

B. — Prendre comme axe de symétrie une diagonale et reporter le décor d'un des triangles de l'autre côté de cet axe. Nombreux exemples de cette disposition dans la planche ci-contre (fig. 22, 23, 25, 27, 30, 31, 32, 35, 46, 47).

C. — Diviser le carré en deux par une médiane et reporter le décor d'une moitié de l'autre côté en faisant pivoter le papier calque autour du centre (fig. 2, 4 à 21, 38).

D. — Diviser le carré en deux par une diagonale et reporter le décor d'une moitié de l'autre côté de l'axe, en faisant pivoter le papier calque autour du centre. Exemples de cette disposition (fig. 24, 26, 28, 29, 33, 34, 36, 37, 39, 41).

E. — Diviser le carré en quatre quartiers et reporter le décor d'un quartier dans les trois autres, en faisant pivoter le papier calque autour du centre. Exemples de cette disposition (fig. 40, 42, 43).

F. — Jeter le décor à travers le carré sans chercher la symétrie. Exemples (fig. 44 et 45).

« ...Le maître pourra aider les élèves à obtenir une plus grande variété de combinaisons en leur imposant l'obligation de dessiner sur la même feuille quatre ou six carrés (de 8 à 10 centimètres de côté), dont chacun sera basé sur un des schémas A, B, C, D, E, F. »

L'emploi du compas doit être autorisé, conseille M. Richard Berger, car le principal effort portera sur une bonne répartition des valeurs et des couleurs. Deux surfaces contiguës devront toujours être de valeurs franchement différentes pour éviter la confusion dans le décor. Peindre à l'aquarelle mélangée d'un peu de gouache, en cherchant à harmoniser les couleurs.

R. O.

CHANDON. Contes et Récits tirés de Molière.... *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire... 16.50

des deux autres qui seront égales. Quelle sera la surface de chacune des trois pièces ? (Certificat.) RÉPONSES. **→ 31 m² 68 1/3. 31 m² 68 1/3 ; et 35 m² 2/3.**

8. **Surfaces se rapportant aux appartements.** — a. *Combien faudra-t-il de planches de 4 m. de longueur sur 0 m. 125 de largeur pour lambrisser jusqu'à 1 m. 50 de haut les quatre murs d'une salle à manger de 5 m. 40 de long sur 3 m. 60 de large ? Quelle sera la dépense à 15 f. le mètre carré ?* (Certificat.) RÉPONSES. **→ 54 planches ; 405 f.**

b. *Une salle de classe doit présenter une surface de 1 m² 25 par élève. De combien doit-on agrandir, dans le sens de la largeur, une salle de 46 m² 8 de surface et dont la largeur est 6 m. 5, pour qu'elle puisse contenir 50 élèves ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 2 m. 18.**

9. **Carré, rectangle, parallélogramme.** — a. *Un jardin carré a 174 m. 80 de pourtour. Il a été vendu 1 145 fr. 80. On demande : 1° Quelle est sa surface ; 2° à combien revient l'are ?* (Certificat.) RÉPONSES. **→ 1 909 m² 69 et 60 f. environ.**

b. *Un parc mesure 180 m. de long sur 95 m. de large. Il est traversé par le milieu par deux allées perpendiculaires l'une à l'autre ayant 1 m. 50 de large. Tout autour du parc sont des allées de 1 m. 80 de large. On demande d'évaluer la partie cultivable.* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 15 723 m² 51.**

c. *La diagonale d'un carré mesure 14 m. 142. Trouver la surface de ce carré ?* RÉPONSE **→ 100 m².**

d. *On plante autour d'un jardin rectangulaire de 56 m. de long sur 32 m. de large des ceps de vigne espacés de 2 m. Combien y aura-t-il de ceps de vigne ? Que valent-ils à 115 f. le cent ?* (Certificat.) RÉPONSES. **→ 98 ceps ; 112 f. 70.**

e. *Sur le plan cadastral à l'échelle de* $\frac{1}{1\,250}$, *une propriété est représentée par un parallélogramme qui a 82 mm. de base et 56 mm. de hauteur. Que vaut cette propriété à 12 000 l'hectare ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 8 610 f.**

f. *Un carré a 68 m. de pourtour. On augmente son côté de 4 m. 20. On demande : 1° le côté du premier carré ; 2° le côté du second ; 3° la surface de chaque carré ; 4° de combien d'ares la surface du grand carré surpasse-t-elle celle du petit.* (Certificat.) RÉPONSES. **→ 17 m. ; 21 m. 20 ; 239 m² ; 449 m² 44 ; 1 a. 6044.**

g. *Un bois de pins rectangulaire de 1 km. de périmètre a été payé 848 f. 30. Quelle est la valeur de l'hectare de ce bois ?* (Certificat.) RÉPONSE **→ 17 000 f.**

h. *On a dépensé 576 f. pour les pommes de terre qui ont servi à ensemencer un champ rectangulaire de 180 m. de long et 125 m. de large. Sachant qu'on a mis 800 kg. de pommes de terre à l'hectare, que vaut le quintal de cette semence ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 32 f.**

i. *Un champ rectangulaire a une longueur de 80 m. et une largeur de 65 m. Représentez-le sur le papier à l'échelle de* $\frac{1}{2\,500}$. *Dire combien de fois votre dessin serait contenu dans le champ ?* (Certificat.) RÉPONSES. **→** Longueur sur le papier : **3 cm. 2** ; largeur sur le papier : **2 cm. 6.** Le dessin serait contenu **6 250 000 fois** dans le champ.

j. *Une salle à manger a un périmètre de 18 m. 50 et une longueur de 5 m. 25. On veut recouvrir le parquet d'un linoléum valant 15 f. le mètre carré et de dimensions telles qu'il y ait le long des murs un espace de 0 m. 40 non recouvert. Quel sera le prix du linoléum ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 213 f. 60.**

k. *Un propriétaire avait acheté une vigne de forme rectangulaire de 452 m. de long pour une somme de 28 250 f. Un de ses amis lui propose de l'échanger contre une de ses vignes ayant la forme d'un parallélogramme et dont la base a 282 m. 50. Quelle est la hauteur de cette vigne, l'are de chaque propriété valant 50 f. ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 200 m.**

l. *Construire à l'échelle de* $\frac{1}{500}$ *un parallélogramme de 30 m. de base et 20 m. de hauteur. L'un des angles mesure 35°.*

10. **Problèmes divers.** — a. *Six pièces de toile de 95 mètres chacune ont été vendues en deux fois. La première fois, on a vendu 4 pièces et demie à 12 fr. 50 le mètre. La seconde fois, on a vendu le reste à 13 f. 40 le mètre. Le bénéfice réalisé a été, en moyenne, de 1 f. 95 par mètre. Calculer le prix d'achat total de la toile.* (Certificat.) RÉPONSE **→ 6 141 f. 75.**

b. *Un ouvrier imprimeur a gagné, en 1935, 38 francs par jour de travail. Il a dépensé, en moyenne, 22 francs par jour pour sa nourriture, 180 francs par trimestre pour son logement et 110 francs par mois pour son entretien et ses frais divers. Il a pu économiser 950 francs. Combien a-t-il chômé de jours ?* (Certificat.) RÉPONSE **→ 75 jours.**

c. *Un ouvrier occupé dans une usine se propose de consacrer à la culture d'un jardin les loisirs que lui laisse la loi sur la journée de huit heures. Par an, il dépense 280 f. pour la location et 92 f. pour la fumure de ce jardin. Mais, s'il en retire dans le même temps pour 730 f. de légumes, de quelle somme ses ressources annuelles dépasseront-elles celles d'un de ses camarades qui dépense chaque jour de travail 1 f. 25 au cabaret, sachant que l'un et l'autre travaillent 298 journées par an ?* (Certificat.) RÉPONSE **→ 730 f. 50.**

d. *Trois journaliers ont défriché un champ. Le premier a travaillé 9 jours et 7 heures par jour. Le deuxième a travaillé 12 jours et 8 heures par jour. Le troisième a travaillé 13 jours et 10 heures par jour. L'ouvrage entier a été payé 722 f. 50. Quelle doit être la part de chaque journalier ?* (Certificat.) RÉPONSES **→ 157 f. 50 ; 240 f. ; 325 f.**

e. *Un ouvrier agricole marnais a fait pour un fermier, pendant l'année, 300 jours de travail à 18 f. 50 la journée. Le fermier a fourni du lait pour la famille de l'ouvrier tous les jours de l'année. A la fin de l'année, l'ouvrier reçoit 4 911 f. 25. Quelle est la quantité de lait fournie chaque jour, sachant que le lait est vendu 0 f. 70 le litre ?* (Certificat.) RÉPONSE **→ 2 l. 5.**

f. *Deux frères possèdent ensemble 226 fr. Si le premier avait 25 f. de moins et le second 22 f. de plus, ils posséderaient la même somme. Calculez l'avoir de chacun ?* (Certificat.) RÉPONSES **→ 136 f. 50 et 89 f. 50.**

Initiation à l'algèbre.
Cours supérieur.

Exercices à 2 inconnues (suite).

Problèmes. — 1. *Un propriétaire achète un jardin et une vigne pour 36 000 f. Les 2/5 du prix du jardin égalent la 1/2 de celui de la vigne. Calculer le prix du jardin et celui du pré.*

Indications. — *Soient* x *le prix du jardin et* y *celui du pré.*

On a :

$$x + y = 36\,000 \qquad (1)$$

$$\frac{2x}{5} = \frac{y}{2}. \qquad (2)$$

Valeur de x *par rapport à* y :

$$x = \frac{y \times 5}{2 \times 2} = \frac{5y}{4}. \qquad (3)$$

La relation (1) *devient :*

$$\frac{5y}{4} + y = \frac{9y}{4} = 36\,000.$$

$$y = \frac{36\,000 \times 4}{9} = 16\,000.$$

$$x = 36\,000 - 16\,000 = 20\,000.$$

RÉPONSES. **→ Le jardin vaut 20 000 f. et la vigne 16 000 f.**

Faire la vérification.

2. *L'avoir de deux personnes est de 25 000 f. Le 1/3 de l'avoir de la première personne égale la 1/2 de l'avoir de la seconde. Quel est l'avoir de chacune d'elles ?* RÉPONSES. **→ 15 000 f. et 10 000 f.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MENOT. **Pour résoudre les problèmes d'arithmétique** (Guide du maître).... **15 fr.**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçon individuelle pour jeune fille.

Mouvement général de mise en train. — Bras latéraux, station écartée ; tourner le tronc le plus possible vers la gauche en ramenant les mains aux épaules, le pied droit ne reposant que sur la pointe. Faire le même mouvement vers la droite.

Mouvement des bras. — Élévation avant, puis écartement arrière des bras avec flexion et extension de la main.

Mouvement des jambes. — Mains aux hanches, station droite ; élévation avant et écartement latéral du genou.

Mouvement du tronc. — Debout, station écartée, mains aux hanches ; flexion et extension du tronc.

Ceinture abdominale. — Sur le dos, bras le long du corps ; porter les pieds réunis par-dessus la tête en pliant et étendant les jambes ; décoller le bassin du sol ; toucher des pieds le sol derrière la tête (ou un objet placé au-dessus de la tête si l'exercice paraît trop difficile).

Souplesse et élongation des muscles. — Mains aux hanches ; fléchir les jambes en laissant le tronc vertical, se relever, se grandir en se haussant sur la pointe des pieds, redescendre en flexion.

Mouvement respiratoire. — Avec élévation verticale des bras passant par les côtés.

Décontraction musculaire. — Sur le dos, laisser étendre tous les muscles, ne songer à rien ; rester ainsi une minute. Se relever et faire rapidement sa toilette.

Quelques exercices difficiles.

Le pont sur la tête. — Position de départ : sur le dos, genoux pliés et écartés, mais sur les cuisses. Se relever doucement, en appui sur la tête, de manière que le corps forme un pont.

L'araignée. — Position de départ : se placer dans la position du pont. Soulever la main gauche et le pied gauche, faire une torsion complète du corps jusqu'à ce que l'on se trouve à quatre pattes, face au sol. Soulever ensuite la main droite et le pied droit et revenir à la position de départ.

Le poirier (sur les avant-bras). — Position de départ : debout. Avancer légèrement une jambe et prendre appui sur les avant-bras. Donner de l'élan aux jambes pour arriver à les allonger en l'air ; au début se placer près d'un mur sur lequel les pieds viendront prendre appui.

Le poirier (sur les mains). — Position de départ : debout. Laisser le torse plonger vers le sol de manière que les mains soient à plat. La jambe droite doit se fléchir, tandis que la gauche se redresse le plus possible pour entraîner le corps ; l'autre jambe suit le mouvement et rejoint la première. Rester en équilibre jambes jointes. (Ces mouvements sont extraits de *Votre Beauté*, 7 bis, rue du Louvre.)

Le cercle. — Position de départ : mains aux hanches, à genoux. Se renverser en arrière, puis porter les bras dans le prolongement du corps, de manière à venir saisir les pieds, la tête les regardant. On pourra prendre la station écartée à genoux.

Le grand écart à plat. — Position de départ : assis, grande station écartée (au maximum). Embrasser le sol devant soi, les bras tendus au sol, les mains aux chevilles.

Variante du cercle. — Position de départ : sur le ventre, bras allongés en avant. Rejeter la tête en arrière à son maximum, tendre les bras en poussant sur le sol, l'abdomen restant à terre ; plier les genoux pour ramener les pieds à la tête.

Le grand écart. — Exercice difficile qui demande beaucoup d'entraînement pour éviter des accidents. Pour qu'il soit fait d'une manière impeccable, il faut que les deux jambes se trouvent à plat sur le sol exactement dans la même ligne. Une des jambes doit reposer sur le genou et l'autre sur le mollet. Comme entraînement, nous recommandons des écartements latéraux des jambes, des élévations, de façon à assouplir les muscles des cuisses.

Le cinéma au secours du sport.

Nombreux sont ceux de nos collègues qui dirigent des associations sportives, soit scolaires, soit postscolaires. L'immense majorité d'entre eux connaissent les difficultés énormes qu'il y a pour équilibrer le budget ; les déplacements, les équipements, la location des terrains coûtent si cher ! Et les ressources sont souvent bien maigres !

Mais beaucoup de nos camarades possèdent un appareil de cinéma, soit Pathé-Baby (9 mm. 5), soit standard (35 mm.). Une séance récréative sportive connaîtra un beau succès et comblera d'aise le trésorier.

Nous donnons ci-dessous une liste de films traitant uniquement des sports ou dont la principale action est le sport.

Films 9 mm. 5 :

Sur les routes du ciel (S. B. nº 3118). — Voyage Europe-Amérique à bord du *Graf-Zeppelin*.

La conquête de l'air (S. B. 1 et 2, nº 4342). — Historique de l'aviation fort bien réalisé.

La montagne sacrée (S. B. 1 et 3, nº 7420). — Drame de la montagne où se mêlent l'amour et le ski.

Trois vies et une corde (S. B. 1 et 2, nº 4340). — Film d'alpinisme particulièrement émouvant.

La cordée (S. B. 1 et 2, nº 4375). — Ascension d'un sommet des Alpes de 3 700 mètres par les guides Charlet, Balmat et Couttet.

Ascension au mont Blanc (4 films de 10 m.).

Le ski (S. B., nº 7930). — Film merveilleux d'initiation au sport blanc ; tous les aspects de ce sport sont étudiés.

Tempête sur le mont Blanc (S. B. 1 à 4, nº 4383). — Film se rapprochant de *La montagne sacrée*.

Eperon d'or (5 bobines de 20 m., nº 3313). — Documentaire sur la fameuse école de Saumur.

Le coureur de marathon (S. B. 1 à 4, nº 4384). — Film dédié au sport.

Sabotage (S. B. 1 à 5, nº 4333). — L'action de ce drame se passe sur la piste d'un autodrome.

De l'exercice (3 bobines de 20 m., nº 1400). — Film d'enseignement montrant l'utilité des exercices physiques.

Charlie Chaplin patine (S. B., nº 8008). — Inutile de dire le succès de ce film comique.

Charlie Chaplin et le Code de la route (S. B., nº 4361). — Beau succès aussi.

Poussinet fait du sport (3 bobines de 20 m., nº 3116). — Comique.

Je n'ai pas peur (S. B. 1 à 4, nº 4380). — Comique. De l'amour, des poursuites en auto, en moto.

Dans les films de 10 et 20 mètres, on trouvera également de nombreux sujets sportifs (*Félix le Chat joue au base-ball ; Les déboires d'un piéton ; En selle, messieurs ; A toute vapeur ; Jean Bougne boxeur ; Les lancers, les courses*, etc...).

Films 35 millimètres.

Nous ne signalerons pas volontairement les films du commerce dont la location est onéreuse ; mais certaines Fédérations mettent à la disposition de leurs membres des films moyennant caution ; citons la Fédération française d'athlétisme, 3, rue Rossini, Paris (films des Olympiades, sur l'athlétisme, en muet) ; la Fédération française de ski, rue Denfert-Rochereau, Grenoble ; la Fédération française de football-association. La maison Dunlop, à Montluçon, vient également d'éditer un film sur la fabrication du pneu, qu'elle prête gracieusement.

Enfin ceux de nos collègues qui disposent d'une caméra seront bien inspirés en « tournant » quelques bandes locales : elles auront le plus vif succès.

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

LOISEL. Les bases psychologiques de l'éducation physique..... 15 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un haricot.

MATÉRIEL. — *Elèves :* Des haricots de différentes espèces. Des gousses de haricots. Haricots blancs ayant trempé dans l'eau depuis la veille. Feuille de papier blanc.

Maître : Haricots à différents stades de germination.

I. Diverses espèces de haricots.

Examinons tous les haricots qui sont devant nous. Sont-ils tous semblables ? → Différence de couleur, de grosseur, de forme même. Le plus souvent bombés d'un côté (convexes) et creux de l'autre (concaves). Dessinons.

A quoi les utilisons-nous ? → Pour notre nourriture. Mange-t-on indifféremment les uns ou les autres ? → On fait cuire, secs, les haricots blancs, les rouges, ceux-ci également qui sont d'un blanc verdâtre (flageolets cueillis avant maturité complète).

Et les autres ? → On les mange quand ils sont verts. Les graines, très petites encore, sont entourées par une gousse verte, à paroi épaisse et tendre que l'on fait cuire (enlever les « fils »).

Qu'est-ce donc que le haricot sec ? → C'est la graine d'une plante appelée haricot et dont le fruit est une gousse. (Montrer.) Montrer aussi des pieds développés.

Remarquer, de place en place, des parties renflées.

Ouvrons une gousse. → Nous trouvons à l'intérieur des graines de haricot.

Les grains n'ont pas tous la même grosseur : les plus beaux sont généralement vers le centre de la gousse. Parfois, une ou plusieurs graines ne se sont pas développées.

II. Examinons de près une graine de haricot.

Examinons plus spécialement la graine de haricot ayant trempé depuis hier dans l'eau.

L'extérieur est luisant. Les haricots ayant trempé sont plus gros que les autres Quand on les tient entre les doigts, on se rend compte aussi qu'ils se sont ramollis

Devinez-vous pourquoi ? → Ils ont absorbé, à travers l'écorce, de l'eau qui a ramolli la matière dont le haricot est formé

Dans la partie concave, remarquons une petite cicatrice ovale au centre (*hile*). → C'est la trace laissée par une petite tige qui rattachait la graine à la paroi de la gousse

Avec nos ongles ou la pointe d'une vieille plume, essayons d'enlever l'écorce blanche. → On y arrive assez facilement. Essayons maintenant avec un haricot sec. → C'est beaucoup plus difficile.

La peau est assez épaisse. C'est la partie qui se digère le moins bien. Il faut bien les écraser. Parfois, même, on les passe pour ne consommer que l'intérieur.

Comment est la partie intérieure ? → D'une teinte jaunâtre. Très dure quand le haricot est bien sec ; se coupe facilement et peut s'écraser quand le haricot a trempé longuement.

Me plaçant au-dessus d'un papier de teinte sombre (ou une ardoise), je frotte un haricot bien sec sur un corps rugueux (frottoir d'une boîte d'allumettes). Que remarquez-vous ? → Le haricot s'use et se réduit en une poussière blanche très fine, comme de la farine. → C'est, en effet, de la farine de haricots. On en trouve dans le commerce.

Enlevons toute la peau. La masse centrale a la même forme que le haricot non décortiqué.

Attention ! Manipulons avec précaution. Regardez bien sur le côté, tout autour de la graine. Que voyez-vous ? → Une fente très mince.

Élargissons doucement (ongle ou plume) cette fente. → Le haricot se divise en deux parties symétriques. Sont-elles complètement séparées ? → Non. Elles tournent autour d'une sorte de petite charnière.

Chacune des deux parties porte le nom de *cotylédon.*

Écartons complètement sur notre feuille de papier les cotylédons de la graine. → On voit deux petites feuilles minuscules d'un côté et, de l'autre, une partie allongée : c'est une petite plante (*plantule*). Quand nous mangeons des haricots secs, nous pouvons en remarquer de nombreuses qui, au cours de la cuisson, se sont séparées du haricot dont elles faisaient partie.

III. Examinons des jeunes plants de haricots.

Faire examiner des haricots à différents stades de germination. Bien noter les différences.

Conclusion. — La graine est une petite plante qui dort. Elle se réveille à l'humidité et à la chaleur. Pour grandir, elle se nourrit d'abord avec les cotylédons : puis ceux-ci tombent quand les racines et les feuilles sont assez grandes pour nourrir la plante.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Germination de la graine.

MATÉRIEL. — Graines de haricot. Eau de chaux.

I. La germination (*Voir Cours élémentaire*).

La graine est une plante endormie, mais non morte cependant.

Si l'on met, dans un vase clos, un certain nombre de graines, on peut constater, au bout d'un certain temps (eau de chaux), que la quantité de gaz carbonique a augmenté. Ceci montre que les graines respirent comme la plante elle-même.

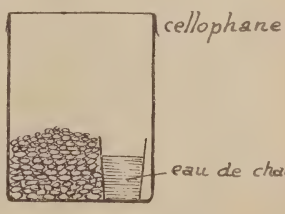

La germination est le passage d'une graine de la vie ralentie à la vie active, pendant laquelle elle croît, atteint son développement complet et peut ensuite se reproduire et se multiplier par d'autres graines.

II. Les conditions de la germination.

Elles sont de deux sortes : d'abord celles qui dépendent de la graine elle-même, puis les conditions extérieures.

A. LA GRAINE. — Grosse (matières de

EISENMENGER et RICHARD. Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.

réserve). Bien mûre. Pas de parasites (charançons). Graines jeunes. Graines sélectionnées.

B. CONDITIONS EXTÉRIEURES. — Pour que les graines puissent germer dans les meilleures conditions, il faut qu'elles se trouvent dans un milieu favorable. (*A cette leçon, nous disposons les expériences ; les constatations utiles seront faites ultérieurement.*)

a. *Eau.* — Dans trois vases semblables, plaçons du sable bien sec ou de la terre en même quantité. A la même profondeur, plaçons des graines de haricots aussi semblables que possible. Le premier vase restera absolument sec; le deuxième sera maintenu humide ; le troisième sera très abondamment arrosé (eau se maintenant au-dessus du sable).

Nous constatons, au bout d'un certain temps (huit à dix jours), que les graines n° 1 ne se sont pas modifiées (pas d'eau), que les graines n° 2 ont germé et se développent normalement, que les graines n° 3, après s'être gonflées et avoir commencé leur germination, ont pourri et n'ont pu se développer (trop d'eau).

Quelques exceptions cependant : plantes aquatiques, riz semé dans les rizières inondées, etc.

Pour bien conserver les graines, il est donc nécessaire de les placer dans un endroit sec.

C'est pour éviter une trop grande humidité également que les pots à fleurs sont percés d'un trou à la partie inférieure (Voir leçon n° 2 du C. E.).

b. *Oxygène.* — Plaçons, dans deux tubes de verre identiques, assez larges, une même quantité de terre humide.

Fermons l'un d'eux hermétiquement avec un bouchon (I). Nous constaterons, au bout de quelques jours, que la graine n° II se développera beaucoup plus que la graine n° I; cette dernière, d'ailleurs, après avoir germé, dépérira et se flétrira. Que lui a-t-il manqué ? → L'oxygène de l'air non renouvelé, indispensable à la germination.

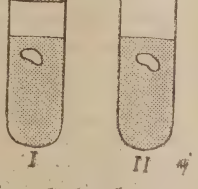

Il est donc nécessaire, avant de semer des graines, de bien ameublir le terrain, d'abord pour qu'il retienne l'humidité, et ensuite pour que l'air, circulant autour des graines, favorise également leur germination.

On peut montrer également la nécessité de l'oxygène pour la germination en plaçant dans un récipient (boîte à craie, par exemple) de la terre humide. Enfoncer un crayon à différentes profondeurs (marquer extérieurement par un trait oblique) et placer des graines de haricots aussi semblables que possible à différentes profondeurs, la première étant sur la terre même.

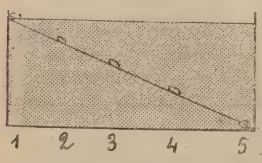

Les graines nos 2 et 3 ont germé plus vite et donnent des plantes plus vigoureuses que la graine n° 4 et surtout la graine n° 5. Celle-ci a eu, évidemment, moins d'oxygène que les autres, ce qui a gêné son développement.

Quand les réserves sont épuisées, il faut que la plante soit suffisamment développée (racine, feuilles vertes) pour qu'elle puisse se nourrir elle-même dans le sol et dans l'air. Si la graine est enfouie trop profondément, les réserves sont épuisées avant que le sommet de la tige atteigne la surface du sol (lumière permettant le développement de la chlorophylle) et la plante meurt.

D'où nécessité de ne pas trop enfoncer les graines dans le sol. Profondeur variable avec les espèces (huit fois environ le diamètre de la graine).

c. *Chaleur.* — Bien que placées dans la terre *humide* et *aérée*, les graines des arbres ou de toutes autres plantes enfouies dans le sol à l'automne ne se développent qu'au printemps, lorsque la température est convenable à leur développement.

d. *Terre.* — Nous avons pu faire germer des graines sur de la mousse ou de l'ouate humide. La tige peut même se développer en longueur, mais elle reste grêle. Sa vie est limitée et elle donne rarement des fleurs, puis des fruits. Pourquoi ? → Au début, la plante ne vit et ne se développe que grâce aux réserves de la graine. Celles-ci étant épuisées, il lui faut trouver ailleurs sa nourriture. Si on l'arrose, l'eau peut lui en apporter, mais insuffisamment. D'où la nécessité de semer les graines dans la terre où elles trouvent une nourriture abondante et appropriée, surtout si on l'enrichit avec l'appoint d'engrais.

e. *Lumière.* — Graines à l'obscurité (cave) ; plantes peu vigoureuses, tiges grêles.

Semis à la lumière : les tiges se dirigent vers elle.

RÉSUMÉ. — 1. **La germination est le passage d'une graine de la vie ralentie à la vie active.**

2. **Pour bien germer, une graine doit être bien mûre, bien conformée, jeune, complète.**

3. **Les conditions extérieures qui favorisent la germination sont : l'humidité, l'air, la chaleur et la lumière.**

4. **Les graines semées dans un sol fertile ou enrichi par les engrais peuvent donner des plantes vigoureuses.**

Travaux à faire.

1. *Evaluez la qualité d'une semence en essayant 50 graines prises au hasard.*

2. *Placez, tous les deux jours, et dans les mêmes conditions, des graines identiques sur de la mousse humide. Examinez, dessinez les différentes phases de la germination.*

3. *Faire une collection :* a. *de graines impropres à la germination (charançon, etc.) ;* b. *de graines sélectionnées.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Quelles sont les conditions de la germination ? Quels travaux de culture imposent-elles ?

2. Quand on fait germer un grain de blé sur de la la mousse humide, il pousse. Où le jeune plant trouve-t-il sa nourriture ? D'après la réponse, dire comment il faut choisir les graines pour les semences ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses... 15 fr.

MN, NP, PM qui joignent les milieux des côtés, de manière à former un tétraèdre ayant pour base MNP. Calculer le volume de ce tétraèdre en fonction de R. Application numérique : R = 20 cm. (volume à un centimètre cube près par défaut).

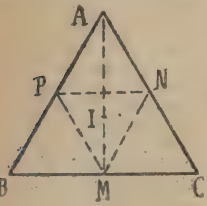

➝ SOLUTION. — 1° On sait que le centre I du cercle inscrit à un triangle équilatéral coïncide avec le point de concours des médianes et le point de concours des hauteurs. Il est donc au tiers de la hauteur AM, ou :

$$AM = 3\,IM = 3\,R.$$

D'autre part, on sait aussi que :

$$AM = \frac{BC\sqrt{3}}{2},$$

ce qui donne :

$$BC = \frac{2\,AM}{\sqrt{3}} = \frac{6\,R}{\sqrt{3}} = 2\,R\sqrt{3}.$$

Donc l'aire du triangle ABC est égale à :

$$\frac{AM}{2} \times BC = \frac{3R}{2} \times 2R\sqrt{3} = 3R^2\sqrt{3}.$$

2° En repliant les triangles équilatéraux égaux ANP, BPM et CMN autour des côtés NP, PM et MN, on obtient le tétraèdre SMNP dont la base MNP est le quart du triangle ABC ; son aire égale $\frac{3R^2\sqrt{3}}{4}$.

Les arêtes SM, SN, SP sont égales ; donc les points M, N, P sont équidistants du pied de la perpendiculaire menée de S au triangle MNP ; puisque

$$IM = IP = IN = R,$$

I est le pied de cette perpendiculaire.

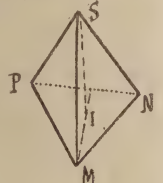

Le triangle rectangle SIM donne :

$$SI^2 = SM^2 - IM^2,$$

soit, puisque :

$$SM = MB = \frac{BC}{2} = \sqrt{3},$$

$$SI^2 = 3R^2 - R^2 = 2R^2$$

et :

$$SI = R\sqrt{2}.$$

Le volume du tétraèdre égale :

$$\text{aire de MPN} \times \frac{SI}{3} = \frac{3R^2\sqrt{3}}{4} \times \frac{R\sqrt{2}}{3} = \frac{R^3\sqrt{6}}{4}.$$

Application numérique :

$$V = \frac{20^3\sqrt{6}}{4} = 2\,000\sqrt{6}$$

$$= \sqrt{2\,000^2 \times 6} = \sqrt{24\,000\,000} = 4\,898\ cm^3.$$

V. SCIENCES (B. É., Maroc, octobre 1934). — **Problème.** — *Quel volume d'hydrogène, mesuré à 0° et sous la pression normale de 76 cm. de mercure, peut-on obtenir par électrolyse en dix minutes avec un courant de 5 ampères ?*

➝ SOLUTION. — On sait que 96 600 coulombs libèrent 11 l. 2 d'hydrogène mesurés dans les conditions normales.

Or, en dix minutes ou 600 secondes, un courant de 5 ampères donne :

$$5 \times 600 = 3\,000 \text{ coulombs.}$$

Donc, il libère :

$$\frac{11\text{ l. }2 \times 3\,000}{96\,600} = 0\text{ l. }348.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire,* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale,* — G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les grands Causses.

Le milieu physique.

L'étude détaillée de la France régionale se poursuit sans répit. Il n'est pas d'année qui ne voie la parution d'une savante monographie consacrée à telle ou telle des régions françaises. L'an dernier, nous avons signalé ici même celle de M. Roger Dion sur le *Val de Loire*. Un autre géographe, M. Paul Marres, assistant à la Faculté des lettres de Montpellier, vient de publier à son tour chez le même éditeur (Arrault, Tours) une étude très complète des *Grands Causses*, étude qui lui a valu d'enlever brillamment en Sorbonne son doctorat ès lettres.

Jusqu'à présent, en dehors des travaux plus particulièrement spéléologiques de M. Martel et des ouvrages d'érudits locaux, il n'existait aucune étude approfondie de la région des Grands Causses, région isolée, pauvre et peu peuplée, certes, mais présentant pour le géographe un intérêt considérable en raison de son originalité. Cette lacune est maintenant comblée grâce aux efforts de M. Paul Marres dont la thèse, fruit de longues années de recherches, d'explorations et de méditations, peut être rangée parmi les meilleures du genre. Sa monographie remplit deux gros volumes, pleins de matière et abondamment illustrés : l'un est consacré au milieu physique et l'autre au labeur humain. Nous voudrions en faire une brève analyse pour nos lecteurs, afin de leur montrer l'intérêt que présente un pareil ouvrage, qui fait le plus grand honneur à la science géographique française.

Les paysages.

La masse caussenarde, séparée des régions cristallines qui l'encadrent par des vallons très marqués, est elle-même divisée par des gorges profondes — de la Virenque et de la Vis, de la Dourbie et de la Jonte, du Tarn et du Lot — en plusieurs blocs d'étendue très différente et dont les principaux forment les Grands Causses : *Larzac, Causse Noir, Méjan* et *Sauveterre*.

Le moutonnement grisâtre des croupes chauves de ces Grands Causses tranche nettement sur les vagues serrées des crêtes cévenoles ou les croupes massives de l'Aigoual, assombries de forêts et de landes. Peu de végétation sur le sol de plaquettes calcaires anguleuses. Les arbres sont rares. Entre les buissons d'églantines poussent à ras de terre des chardons, des scabieuses, quelques papilionacées et parfois des touffes de lavande ou de buis. Les parties déprimées sont appelées *combes* ou, lorsqu'elles s'étalent, *plaines*. « A l'automne, après les labours, l'argile pétrie de cailloux que l'araire a retournée découpe des taches d'un rouge-brique dans la livrée d'un blanc grisâtre des *serres*. L'été, la combe s'anime sous l'ondulation blonde des moissons d'orge et de blé barbu. Là coule verte des sainfoins ou des luzernières la transforme parfois en une magnifique coupe de verdure. Des *clapas* d'épierrement parsèment la combe ou cernent les parcelles. Des lignes de frênes qu'on ébranche à l'automne soulignent ces limites ou accompagnent les chemins aux abords des hameaux et des fermes. »

En maints endroits se creusent de petites dépressions circulaires, ou *sotchs*, dont le fond est occupé par un champ de luzerne ou de pommes de terre. Parfois s'ouvre au fond de la combe la gueule noire d'un gouffre ou *aven*. Enfin, les roches de surface, de nature dolomitique, revêtent en certaines régions des formes étranges, analogues aux ruines de cités cyclopéennes.

La partie occidentale des Grands Causses est moins déshéritée. On y rencontre de nombreux bois de pins sylvestres et même des boqueteaux de chênes ou de hêtres.

CHALLAYE. Contes et légendes du Japon. *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. *Toile noire* 16.50

M. Marre oppose à ces paysages du plateau caussenard ceux des *rivières* et des *vallons*. Les « rivières » sont les gorges au fond desquelles serpentent les cours d'eau tantôt encaissés entre de hautes falaises calcaires, tantôt escortés d'un mince ruban de prairies. Sur leurs flancs croissent quelques fayards ou des bois de pins, et parfois, sur les éboulis abrités, quelques pieds de vignes. En haut, c'est la « couronne » des Causses, faite de murailles parfois titanesques et souvent percées de grottes ou *baumes*. En bas, le torrent, alimenté par de puissantes résurgences, tantôt se perd dans les fissures du calcaire (Jonte), tantôt s'étale en *planiols* d'eaux calmes et limpides, tantôt précipite sa course sur le lit caillouteux des *ratchs*, tantôt, enfin, tourbillonne, écume et gronde sur un chaos de blocs éboulés.

Quant aux *vallons* de la périphérie, ils sont fermés d'un côté par la muraille altière qui bastionne le Causse, mais s'élèvent de l'autre par des pentes moins abruptes, à travers les châtaigneraies ou les pinèdes vers les landes de genêts ou de bruyères des massifs cristallins. Ceux du Lot, en Gévaudan, ont de vastes reboisements de pins noirs d'Autriche, des ravinements dans les marnes bleues servant de soubassement à l'entablement du Causse, des champs de luzerne et de céréales avec des noyers sur les paliers, des prairies plantées de pommiers, de pruniers et de poiriers sur les rives du cours d'eau. Ceux du Rouergue, tel celui du Tarn, à Millau, ont une végétation plus méridionale : chênes, chênes verts, même, parfois, vignes, amandiers, pêchers et une population plus nombreuse et plus gaie.

Le relief.

Les Grands Causses présentent par rapport aux régions voisines une unité morphologique qui résulte essentiellement, écrit M. Marres, des conditions spéciales de l'érosion dans le calcaire. Leurs roches se sont formées dans une grande fosse marine dont la profondeur et le régime ont varié depuis le Trias jusqu'au Crétacé. Les formations tendres et imperméables sont les plus rares : elles sont constituées surtout par les marnes du Lias moyen et supérieur développées principalement dans la partie occidentale et septentrionale et par les calcaires marneux de l'Oxfordien. La masse des formations calcaires comprend soit des calcaires bien lités qui se débitent en plaquettes minces (hettangien, bathonien inférieur, rauracien, séquanien), soit des calcaires compacts, le plus souvent dolomitiques, formant les murailles parfois grandioses de la *couronne* des Causses.

La sédimentation a varié d'épaisseur : de 650 à 1 350 mètres. Mais, comme elle a été partout considérable, sa masse est restée passive aux chocs tectoniques postérieurs qui n'ont provoqué en elle que des *failles*, les unes orientées ouest-est, parallèles aux vagues de la période paroxysmale pyrénéenne, les autres alignées du nord au sud et d'origine alpine. Ces failles ont donné naissance à des accidents de relief dont la plupart ont été nivelés par le travail de l'érosion au cours du tertiaire (fin du miocène). M. Marres montre que le façonnement du relief d'ensemble des Causses a été provoqué par les grands aplanissements de cette époque qu'il s'essaye à retracer, après M. Baulig. Puis il étudie la formation et la structure d'une part des rares grandes dépressions du karst caussenard, comparables aux poljes, d'autre part des « petites formes karstiques de la surface des Causses (*plaines, combes, sotchs* ou *cros*) qui ont joué un rôle important dans la localisation des cultures ». Enfin, il retrace l'histoire du *déblaiement des vallons*, au contact des Causses et des régions cristallines, et du *creusement des gorges* dans l'épaisseur de la masse calcaire sous l'effort de l'érosion normale, due vraisemblablement à une humidité atmosphérique liée à un climat très différent du climat actuel.

Le climat et la végétation.

Il ne constitue pas un climat original, mais subit l'influence des zones voisines. « C'est un môle contre lequel déferlent toutes les vagues des perturbations atmosphériques d'origine méditerranéenne, atlantique, continentale. Pour donner une idée des caractères d'ensemble du climat caussenard selon les saisons, M. Marres étudie d'abord les divers *types de temps* d'après des observations faites sur sept années consécutives, de 1927 à 1934, puis les divers éléments de ces phénomènes climatiques : vents, températures, pluies, neiges, gelées... Dans l'ensemble, conclut-il, les rigueurs et la longueur des *hivers* apparentent le climat caussenard au climat auvergnat. Les printemps lents à s'établir, noyés de brumes et d'averses, fertiles en giboulées, en gelées et en neiges tardives, rappellent ceux du Ségalas ou du Limousin. Les averses torrentielles de l'automne ont quelque chose de méditerranéen ; il en est de même des étés, assez humides pourtant, mais durant lesquels l'échauffement des roches calcaires augmente l'évaporation, tandis que l'épaisse masse karstique engloutit rapidement les pluies d'orage.

Au total, « les Causses ont un *climat de montagne*, à la limite de deux zones, vers les frontières de l'*étage montagnard de climat océanique et de l'étage humide de climat méditerranéen* ».

Cette diversité dans le climat se traduit d'une façon plus complète dans le *paysage végétal*. M. Marres a dédié sa thèse à son maître *Charles Flahault* (1852-1935). Il devait à ce grand botaniste, dont il est le fervent disciple, d'apporter une contribution substantielle à la connaissance de la végétation caussenarde. Il explique par des différences de relief, de sol et de pluviosité l'opposition entre les zones occidentales et orientales des plateaux, précise les multiples nuances de la végétation des vallées depuis les manteaux forestiers des ubacs jusqu'aux plantes paraméditerranéennes des altitudes inférieures à 500 mètres.

Ses longues et laborieuses enquêtes sur place l'autorisent à affirmer « que les *Grands Causses ont été boisés*, que la végétation sylvatique de futaie y est possible et y existe sur certains points ».

Dans les zones où la végétation primitive de feuillus a disparu et où les conifères de reconquête ou de reboisement ne sont pas encore implantés, ce n'est ni la sécheresse du climat, ni la perméabilité du sol qui expliquent la désolation du paysage. *Chênaies* et *hêtraies primitives y ont été détruites par des abus millénaires*. Tout d'abord l'*incendie* a été largement employé primitivement pour ouvrir des clairières, en nettoyer le sol et en éliminer les arbustes, afin de conquérir des terres de labour ou comme procédé de chasse afin de traquer et de faire sortir de leur retraite loups et sangliers. Puis les écobuages ont continué régulièrement, brûlant les graines. Enfin, d'autres incendies ont été le fait des bergers désireux de fournir à leurs troupeaux des jeunes pousses de graminées et de légumineuses pendant l'été ou à la fin de l'été, à l'approche des orages.

Par ailleurs, l'*élevage* a contribué puissamment à la destruction des forêts caussenardes. La *glandée*, seul procédé de nourrir les porcs pendant longtemps, a réduit les moyens de reproduction du chêne. L'*émonde*, surtout, pratiquée sur les chênaies et les hêtraies, empêche la reproduction des chênes et des hêtres. Le *pacage* a épuisé les landes créées par les incendies et par l'écobuage. Le recul de la végétation arborescente dû à ces diverses causes, ayant épuisé de plus en plus les réserves en combustibles, les besoins de bois de feu sont devenus de plus en plus impérieux, et la chasse au bois encore plus âpre. On a coupé jusqu'aux genévriers et aux buis des landes, et par la suite les abus pastoraux ont achevé l'œuvre de dénudation. Aussi M. Marres affirme-t-il, pour conclure, qu'on ne saurait parler à propos des Causses, de « *végétation steppique* ». Les paysages de désolation des Grands Causses sont dus uniquement à l'exploitation humaine.

(A suivre.)

R. Ozouf.

Genest. Contes et légendes mythologiques. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. *toile noire* **16.50**

ÉCONOMIE !

Les fruits sont chers et vous voulez cependant un dessert économique et nourrissant. Vous avez la ressource de la banane française qui, bien mûre, tachetée de brun, ajoute à l'avantage d'une alimentation saine et rationnelle le plaisir du goût qui en fait un excellent dessert. D'une valeur nutritive égale à celle de la viande et supérieure à beaucoup d'autres aliments, on peut dire que la banane française donne bien plus qu'elle ne coûte.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

HUILES Olive pure. 65 fr. *Bidon 10 litres*
Table extra. 56 fr. *net franco.*
Blanche com. 48 fr. Gare destin.
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

VARICES *ulcérées ou non*, **Hémorroïdes**, Phlébites, Affections veineuses
queries a jamais. n'hesitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, apn. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
et Employés de l'État et des Services Publics
Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.
Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.
Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.
Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs
" RISQUES AUX TIERS "
5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.
Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.
Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'O aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PÊCHEURS
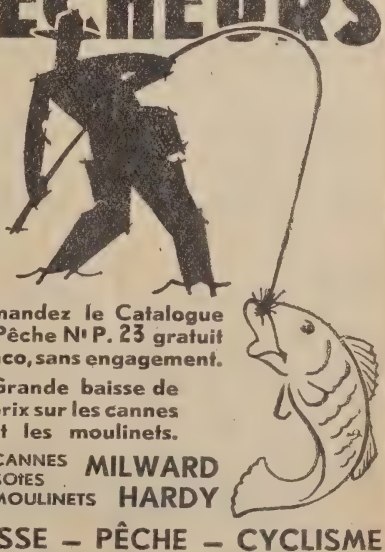
Demandez le Catalogue de Pêche Nle P. 23 gratuit franco, sans engagement.
Grande baisse de prix sur les cannes et les moulinets.
Les CANNES MILWARD
Les SOIES
Les MOULINETS HARDY
CHASSE — PÊCHE — CYCLISME
VERNEY-CARRON
St ÉTIENNE

Dès maintenant vous avez intérêt à songer au renouvellement des livres classiques de vos élèves.

Demandez-nous, aux prix spéciaux indiqués ci-contre, les ouvrages qui vous intéressent.

A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe

BON SPECIAL DE DEMANDE DE SPECIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larmes, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larmes, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	1 »
— — Cours élémentaire	1 »
— — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — Cours moyen	1 25
— — Cours moy. 2e et Cours supér. (1re année)	1 50
— — Cours supérieur (paraîtra fin mai)	2 »
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	1 »
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moy. 2e degré et Cours sup.)	3 2[illegible]
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
SOUCHÉ-DENOUEL	
La Méthode Rose, Initiation à la lecture, 1er livret (paraîtra fin mai)	1 »
— — 2e livret —	1 »
MINET et FAFIN	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25
Supprimer ce qui n'est pas désiré. Total	

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 écnant. 3 fr. CAVE TOURNEUVE, a CAVAILLON (Vaucluse).

Le Protège-Cahier

"JUPITER"

4 Nuances assorties.

N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40

Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

***INSTITUTEURS, qui désirez acheter* à conditions spéciales une**

NOUVELLE VOITURE

POPULAIRE DE GRANDE MARQUE

consommant moins de 4 litres aux 100 kilomètres,

***écrivez sans tarder au bureau du* JOURNAL DES INSTITUTEURS**

déclaration, que deux enfants étrangers à la famille, seraient-ils des enfants d'amis du chef de cette maison, y reçoivent simultanément l'instruction (*Cour de Caen, 21 nov. 1883*), qu'il s'agisse de leçons ou de devoirs (J. O., *9 déc. 1931*). — *Voir également Cas. 20 mars 1874.*

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Garde champêtre : inéligibilité.

1° Un garde champêtre n'est pas éligible au conseil municipal de la commune où il exerce ses fonctions ; 2° l'annulation de son élection ne peut être prononcée que par le conseil de préfecture qui statue dans le délai d'un mois, porté à deux mois en cas de renouvellement général, à compter de l'enregistrement de la réclamation au greffe. La décision du conseil de préfecture est susceptible d'appel, sous forme de recours au C. d'Et. (J. O., *26 fév. 1936*).

DANS LES COLONIES

Indemnité de réinstallation (*D. 17 avril 1936*).

Art. 1er. — Le bénéfice des dispositions du D. du 24 oct. 1935, relatif à l'indemnité de réinstallation, est étendu aux fonctionnaires et agents coloniaux ou locaux admis à la retraite en exécution des prescriptions du D. du 6 avril 1934 rendant applicable aux colonies le D. du 4 avril 1934 concernant la mise à la retraite anticipée des agents de l'Etat en surnombre ou dont l'emploi aura été supprimé.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ Préparation du C. A. à l'inspection primaire (*C. annuelle*).

« Il sera vraisemblablement possible, cette année, de nommer élèves de troisième année aux E. N. supérieures de l'enseignement primaire quelques professeurs d'E. P. S., désireux de préparer le C. A. à l'inspection primaire et à la direction des E. N.

« Je rappelle, écrit M. le ministre, que ce stage a pour objet de préparer au C. A. à l'inspection primaire des candidats parmi lesquels pourront, de préférence, être choisis les futurs directeurs et directrices d'E. N.

« Ces professeurs pourront être admis à l'E. N. supérieure de Saint-Cloud comme élèves internes ou externes, à l'E. N. supérieure de Fontenay comme élèves internes ; ils auront à verser aux économes des établissements le montant de la pension et des fournitures classiques, tel qu'il est prévu au budget pour l'entretien des élèves ordinaires.

« Ils resteront titulaires de leur poste, et percevront leur traitement soumis à retenues et leurs indemnités pour charges de famille ; leur année de séjour aux E. N. supérieures comptera pour leur ancienneté de classe et de service. »

✱ C. A. à l'économat des E. N. (*C. 3 mai 1936 aux R.*).

Une session d'examen pour le C. A. à l'économat des E. N. s'ouvrira le 5 octobre 1936 (*A. du 2 mai 1936*, publié au *J. O.* du 5). Le registre d'inscription sera clos le 5 août 1936.

Les candidats déposeront dans chaque département, au secrétariat de l'I. A., leur demande rédigée sur papier timbré, et adressée au min. de l'E. N. Ils y joindront :

1° Un extrait de leur acte de naissance ;

2° La copie certifiée conforme des diplômes exigés et des diplômes qui donnent lieu à des majorations de points (C. A. à l'enseignement du travail manuel dans les E. N. et les E. P. S., C. A. à l'ens. de l'agriculture dans les E. P. S.) ;

3° L'attestation officielle qu'ils remplissent les conditions prévues par l'art. 64 du D. du 18 janv. 1887, modifié par le D. du 30 mars 1930 ;

4° Un *curriculum vitæ* indiquant les établissements où ils ont fait leurs études et où ils ont enseigné.

Vous voudrez bien joindre au dossier de chaque candidat le rapport établi, après avoir pris l'avis de l'économe, par le directeur ou la directrice de l'E. N. où le candidat a fait son stage, et l'appréciation de M. l'I. A. sur la conduite et l'aptitude du candidat.

Dès la clôture du registre d'inscription, le 5 août, MM. les I. A. vous transmettront les dossiers des candidats et vous voudrez bien me les adresser pour le 16 août ; je vous ferai connaître, sans retard, les noms des candidats autorisés à se présenter. Au cas où aucune candidature ne se serait produite dans votre Académie, je vous serais obligé de m'en aviser.

L'examen aura lieu dans les conditions fixées par l'A. du 2 octobre 1930.

I. **Epreuves écrites.** — Les épreuves écrites seront subies au chef-lieu de l'Académie sous la surveillance d'un délégué du R. Toutefois, le R. peut, s'il le juge utile, établir d'autres centres d'examen au chef-lieu de chaque inspection académique de son ressort. Vous voudrez bien, en m'adressant les dossiers des candidats, m'indiquer la liste des centres que vous aurez décidé d'organiser. Les candidats devront indiquer, par une note spéciale, où ils désireraient subir les épreuves écrites (donner les raisons).

Dates des épreuves. — Le 5 oct., de 8 h. à 12 h. : épreuve de culture générale (programme de lettres ou de sciences de la première partie du prof. des E. N. et E. P. S. ; durée : 4 heures).

L'épreuve littéraire portera sur un sujet d'ordre général et l'épreuve de sciences consistera en un ou plusieurs problèmes de mathématiques. Deux sujets seront donnés pour chacune de ces épreuves. Les candidats opteront pour l'épreuve littéraire ou scientifique et choisiront un sujet parmi les deux qui seront proposés.

Cette épreuve est éliminatoire. Ne pourront pas être admis à subir les épreuves orales les candidats qui n'obtiendront pas la moyenne, même si leurs notes aux deux autres épreuves écrites forment un total de points compensant cette insuffisance.

Seront, sur leur demande, dispensés de cette épreuve, les candidats pourvus du C. A. au prof. des E. N. et E. P. S. (première partie), ou des certificats d'études supérieurs en tenant lieu, ou de la licence en droit.

Le 6 oct., de 9 h. à 12 h. : composition sur un sujet d'hygiène ou d'économie domestique (programme des E. N. ; durée : 3 h.).

Le 6 oct., de 14 h. à 17 h. : composition sur une question d'administration, de comptabilité ou de gestion des E. N. (durée : 3 h.).

II. **Epreuves orales.** — Les épreuves orales seront subies à Paris. Elles auront une durée totale d'au moins quarante minutes pour chaque candidat et comprendront :

1° Un exposé sur un sujet tiré au sort et emprunté à un programme portant sur l'hygiène, l'économie domestique, les soins à donner aux blessés et aux malades, l'agriculture (pour les candidats) ou la puériculture (pour les candidates)). Cette épreuve portera sur le programme d'hygiène annexé à l'A. du 25 fév. 1920. Une demi-heure de préparation à huis clos sera accordée et l'épreuve durera vingt min. au maximum. La note obtenue sera affectée du coefficient 2 ;

2° Deux autres questions tirées successivement au sort et en présence du jury ; elles ne donneront pas lieu à préparation et porteront sur : *a.* la comptabilité et les écritures de l'économat ; *b.* les règles générales du service intérieur et de la tenue d'une E. N.

Ces interrogations porteront sur le programme annexé à l'A. du 25 fév. 1920.

Vous voudrez bien inviter MM. les I. A. à donner à cette C. la plus large publicité.

Nota. — *Une seule épreuve a donc le coefficient deux.*

✱ Bourses. Concours commun (*A. 8 mai 1936*). — Le nombre des candidats non pupilles de la Nation que, dans chaque département et pour chacun des trois ordres d'enseignement : secondaire, primaire supérieur et technique, les commissions d'examen pourront admettre au concours commun des bourses nationales en 1936, est fixé, pour chaque série, à 25 p. 100 du nombre des candidats non pupilles de la Nation autorisés à concourir en première ou en deuxième série dans chaque ordre d'enseignement.

Nul ne pourra être déclaré admis s'il n'a obtenu la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves.

Date d'examen.

✱ Sous-chef de bureau à l'administration pénitentiaire coloniale : 22 sept. 1936 ; délai d'inscription : 22 juil. 1936 (*Voir* J. O., *13 mai 1936*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Conférences de propagande (*C. 29 avril 1936 aux R.*).

« Des incidents récents ont appelé mon attention sur les conférences de propagande auxquelles les élèves des enseignements secondaire et primaire sont conduits en groupe par les chefs d'établissements.

« Certaines de ces conférences données sous le couvert d'idées et d'aspirations se présentant comme très générales et excellentes, en vue, par exemple, de susciter certaines vocations, peuvent néanmoins, par les formes d'action auxquelles elles se rattachent ou les considérations émises par les conférenciers, introduire la politique dans la vie scola e et devenir pour les élèves et le personnel enseignan un élément de trouble. Je vous prie donc de veiller tout particulièrement à ce que la paix des établissements d'instruction soit à cet égard préservée.

« Le fait seul de favoriser le succès d'un conférencier qui a toute latitude de s'adresser aux familles, en lui assurant la présence collective et officielle de l'élément scolaire, peut déjà prêter à critique. Vous ne l'admettrez qu'à titre tout à fait exceptionnel, après vous être assuré que les préoccupations autres que de science et d'information pures sont absolument exclues des exposés ou démonstrations auxquels on convie la jeunesse. »

Exonération de frais d'études (*C. 30 avril 1936*).

M. le ministre de la Guerre a appelé mon attention sur les enfants des militaires de carrière (officiers et sous-officiers) dont les parents sont appelés à occuper en permanence les régions fortifiées et qui ne rejoignent pas immédiatement la garnison de sûreté attribuée au chef de la famille, mais terminent la scolarité en cours dans la garnison d'origine.

En attendant le résultat de l'examen en vue de l'obtention d'une bourse nationale, certaines de ces familles pourront être amenées à solliciter une exonération de frais d'études.

Sans cesser, pour ces requêtes, de tenir compte principalement de la situation de fortune et des charges, il conviendra, en raison de la situation spéciale, de les examiner avec une particulière bienveillance.

Procédure d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (*D. 2 mai 1936*).

Art. 3. — Lorsque les travaux projetés doivent être exécutés sur le territoire d'une seule commune, l'enquête relative à ces travaux s'ouvre à la mairie de cette commune.

Art. 4. — A la requête de l'administration sous l'autorité de laquelle les travaux doivent être effectués, le préfet du département où se trouve ladite commune prend un arrêté pour désigner un commissaire enquêteur et fixer la date à laquelle l'enquête sera ouverte.

Art. 5. — L'arrêté prévu par l'art. 4 est publié dans la commune dont il s'agit par voie d'affiches et tous autres procédés en usage. Il est justifié de l'accomplissement de ces mesures de publicité par un certificat du maire.

Art. 6. — Après ces diverses publications et à la date fixée par l'arrêté du préfet, le dossier de l'enquête comprenant les pièces visées à l'art. 2 ci-dessus est déposé à la mairie où il reste pendant dix jours à la disposition des personnes qui désirent en prendre connaissance. Dans tous les cas, le délai de dix jours ne peut courir avant l'avertissement donné par voie de publication et d'affiches.

A l'expiration de ce délai, le commissaire enquêteur reçoit à la mairie, pendant trois jours consécutifs, les déclarations des habitants et des intéressés sur l'utilité publique des travaux projetés.

Art. 7. — Après avoir clos et signé le registre de ces déclarations, le commissaire enquêteur le transmet immédiatement au maire, avec son avis motivé et les autres pièces de l'instruction qui ont servi de base à l'enquête.

Le maire adresse sans délai les pièces au sous-préfet et celui-ci les transmet, à son tour, au préfet.

Art. 8. — Au cas où les travaux projetés doivent être exécutés sur le territoire d'une seule commune, pour le compte de cette commune, si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet ou si l'avis du commissaire enquêteur lui est opposé, le conseil municipal de ladite commune est appelé à les examiner et émet son avis par une délibération motivée dont le procès-verbal est joint aux pièces de l'enquête avant leur envoi au sous-préfet.

Prêts de vues pour projections (*C. 23 avril 1936*).

« Un certain nombre d'établissements d'ens. secondaire sollicitent du Musée pédagogique le prêt de vues pour projections fixes sur verre ou sur film. Les prêts qui sont largement consentis entraînent cependant pour le Musée des frais, non seulement de correspondance et d'envoi, mais aussi et surtout de réparation et de remplacement de vues brisées, usagées ou égarées. J'ai donc décidé d'autoriser la participation des établissements d'ens. secondaire à la dépense du fonctionnement du service central des projections lumineuses.

« Les établissements qui feront appel au Musée pédagogique pour le prêt à vues fixes verseront une cotisation de 50 francs par an à M. l'économe du lycée Louis-le-Grand chargé de centraliser les fonds. Cette somme sera prélevée sur les crédits des dépenses d'enseignement inscrits aux budgets des lycées ou après entente avec les municipalités sur les crédits prévus aux traités constitutifs des collèges. Vous voudrez bien inviter les administrations collégiales à se mettre en rapport, *le plus tôt possible*, pour le versement de la cotisation de 1936, avec l'économe du lycée Louis-le-Grand. »

Mémento du Contribuable

Pension servie à la femme.

On demande : 1° Si la pension servie par le mari à sa femme, au cours de l'instance en divorce, à valoir sur la part de la femme lors de la liquidation de la communauté, est passible de l'impôt cédulaire sur les pensions ; 2° si, lorsqu'après le divorce le mari, par un accord tacite, continue l'administration de la communauté, à charge par lui de servir à son ex-femme la même pension, cette dernière est passible de l'impôt cédulaire sur les pensions.

1° Réponse négative ; 2° réponse négative, semble-t-il, mais il ne serait possible de se prononcer catégoriquement sur la question qu'après examen de la situation particulière qui s'y trouve visée (J. O., *14 déc. 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Étranger.

On demande si le par. II de la loi du 19 juil., ne permettant pas à un étranger naturalisé par décret d'accéder à certaines fonctions publiques, s'applique aux femmes de nationalité étrangère qui acquièrent la nationalité française par leur mariage avec un Français.

On doit admettre, conformément à l'avis émis le 27 déc. 1934 par le conseil d'Etat, que la loi du 19 juil. 1934 ne vise que les étrangers qui sont devenus Français en vertu d'un décret, à l'exclusion de ceux qui ont acquis notre nationalité par réclamation ou par le seul effet de la loi (J. O., *26 fév. 1936*).

Chef d'atelier.

On demande si un chef d'atelier d'E. P. S. n'ayant d'autre titre que celui d'ingénieur d'arts et métiers et devenu par la suite prof. adj. d'E. P. S. peut être nommé : 1° prof. d'E. P. S. ; 2° ou prof. d'Ec. prat. ; 3° dans le cas d'une réponse affirmative pour le parag. 1° ou 2°, quels sont les textes qui permettent d'assimiler le diplôme d'ingénieur A. M. soit au prof. des E. N., soit au prof. des Ec. prat.

1° Réponse négative ; 2° réponse négative (J. O., *21 mars 1936*).

Percepteur.

On demande si, en vertu de l'art. 9 du D. du 30 nov. 1935, modifiant la législation des emplois réservés, un instituteur public, titulaire du B. S., pensionné de guerre, devenu inapte physiquement à son emploi, peut obtenir, sans examen, un emploi réservé de percepteur et, le cas échant, si ce fonctionnaire sera inscrit en tête de la liste annuelle de classement prévue par l'art. 3 ou en tête d'une liste provisoire complémentaire prévue à l'art. 4 du même décr.

Dans le cas d'espèce invoqué ci-dessus, l'intéressé doit subir avec succès les épreuves exigées pour l'emploi réservé qu'il sollicite et, s'il réunit par ailleurs toutes les conditions prévues par l'article 28 du D. du 16 mai 1931, il sera, ainsi que le prévoit l'art. 2 de la loi du 30 janv. 1923 modifiée, inscrit dans la liste de classement en tête des candidats à l'emploi (J. O., *21 mars 1936*).

Accident.

On demande : 1° si un prof. d'éd. phys. peut être rendu responsable d'accidents survenus au cours d'exercices physiques ou de jeux prescrits par les règlements dans les circonstances suivantes : a. un élève, porteur de lunettes, est lui-même victime d'un accident ou cause un accident à un tiers, par suite du port de ses lunettes ; b. il est lui-même victime d'un accident ou cause un accident à un tiers, parce que les lunettes lui ont été retirées par mesure de précaution ; 2° si une autorisation des familles de retirer ou, suivant le cas, de garder les lunettes dégage la responsabilité du prof. d'éd. ph.

1° Il n'est pas possible de répondre d'une façon précise à la question posée : il appartient, en effet, aux tribunaux de statuer, à raison des circonstances de fait, sur les responsabilités qui peuvent être encourues à l'occasion d'accidents survenant à des élèves dans les conditions prévues à l'art. 1384 du code civil. En particulier, dans le cas visé par la présente question, les tribunaux auraient à apprécier si, d'une part, en raison des exercices physiques ou des jeux auxquels se livrait l'élève et, d'autre part, en considération de son acuité visuelle, il peut lui être fait grief d'avoir porté ou, au contraire, retiré les lunettes qui lui étaient nécessaires ; 2° le fait par les parents d'autoriser leur enfant à garder ou à retirer ses lunettes ne saurait modifier le jeu des responsabilités (J. O., *31 janv. 1936*).

Détachés.

Aucun règlement n'interdit, mais aucun ne prescrit l'avancement par changement de catégorie, pour les fonctionnaires détachés. En fait, de tels changements de catégorie ont déjà été prononcés en faveur de maîtres exerçant au Maroc, et ils pourront intervenir encore à l'avenir dans les limites et avec les garanties qui s'imposent en France en l'état actuel du recrutement (J. O., *4 avril 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LES ANGES NOIRS

SI l'on ignorait qui a écrit *Les Anges noirs* (Grasset, éd.), on n'aurait aucune peine, je crois, à y reconnaître la griffe de M. François Mauriac. Dès le début du livre, nous entrons en effet de plain-pied dans l'atmosphère d'horreur, de fièvre et presque de malédiction à laquelle l'auteur du *Fleuve de feu*, de *Génitrix*, du *Nœud de Vipères*, nous a accoutumés. Et plus l'action se déroule, se précipite, plus nous voyons s'entre-croiser les thèmes, si familiers à l'écrivain, de l'empire souverain du mal sur le monde et des miracles de la grâce divine, qui fond plus volontiers sur les pires coupables que sur les âmes honnêtes et moyennes.

Ainsi *Les Anges noirs* illustrent-ils, après tant d'autres œuvres mauriaciennes, cet univers d'impureté grandiose, traversé d'illuminations chrétiennes, qui est la création personnelle, singulière et toujours impressionnante sous ses lugubres couleurs, du romancier catholique.

***

CETTE fois-ci, les inspirations lyriques et les idéologies de M. Mauriac s'incarnent dans une histoire pleine de complications. Gabriel Gradère, fils d'un métayer girondin, vient d'atteindre la cinquantaine après une vie de turpitudes. Tout jeune, déjà en proie à la « puissance d'avilissement » à laquelle il ne cessera d'obéir, il a séduit Adila, la fille des châtelains de Liogeats ; mais, même après en avoir eu un fils, Andrès, il a longtemps refusé de l'épouser, étant associé avec une prostituée, Aline, dans de louches et fructueuses affaires, dont le trafic des stupéfiants. Aline en a profité pour s'accrocher à lui ; et vieillie, abrutie par l'alcool, elle le tient encore — car elle n'ignore rien de son existence de vice et d'ignominie — par d'incessantes menaces de chantage.

Tout ce sombre passé, nous ne le connaissons qu'indirectement, par des allusions et des réminiscences ; il demeure dans une obscurité qui permet toutes les suppositions et n'en devient que plus oppressante. Mais la suite de l'histoire, celle à laquelle nous assistons, ne lui cède en rien en atrocité. Adila, que Gradère a fini par épouser, est morte bientôt. Sa cousine Mathilde s'est chargée de l'éducation d'Andrès ; mariée elle-même à un vieil homme malade et maniaque, Symphorien Desbats, qui lui a donné une fille, Catherine, ces quatre êtres, tandis que Gabriel poursuit à Paris ses aventures, vivent au château de Liogeats, solitaires, farouches, dans ces paysages de la Gironde dont M. Mauriac fait si bien sentir la tristesse infinie liée à celle des hommes :

... Cette route s'appelait le « boulevard » parce qu'elle contournait le bourg déjà endormi. A gauche, les pins commençaient tout de suite ; la nuit lactée ruisselait à travers leurs cimes, coulait le long des troncs écailleux, s'épandait sur le sous-bois plein de fourrés confus. A droite, le village était caché par la brume qui montait du ruisseau et des prairies. Il paraissait plus silencieux que la forêt où parfois éclatait un court sanglot de nocturne, où une « pigne » se détachait de sa branche et frappait le sol. Mais les hommes, recrus de fatigue, dormaient dans leurs tanières ; et de ce troupeau appesanti les souffles confondus demeuraient imperceptibles.

Symphorien Desbats — un de ces êtres cupides, rivés aux biens temporels, que M. Mauriac peint avec tant de force, — n'a qu'une passion : accroître son domaine, rassembler des terres. Il combine donc de marier Andrès et Catherine, quoique Andrès ait une liaison avec une certaine Tota Revaux, séparée d'un mari infâme, et réfugiée auprès de son frère, Alain Forcas, curé de Liogeats. Gradère, qui, pour ses propres besoins, veut garder la part de biens de son fils Andrès, soupçonne les plans de Symphorien et médite de les ruiner. Comme il est excédé d'Aline, il reparaît brusquement au château de Liogeats, et entame contre le vieux Desbats une lutte sourde, sans merci. Chacun des deux hommes se trouve, parmi ceux qui vivent sous le toit commun, des alliés ; et ce ne sont que querelles étouffées, sous-entendus menaçants, ripostes cinglantes, machinations et perfidies. Nous voici au cœur même de ces rivalités familiales nées des plus basses convoitises, génératrices de haines et de crimes, que M. Mauriac ne cesse de dénoncer ; on sait assez qu'il stigmatise les sordides appétits de certaine bourgeoisie riche de nos provinces avec plus de véhémence qu'un révolutionnaire avéré.

Gradère songe d'abord à user Symphorien par la peur ; le menacer, l'épouvanter jusqu'à ce que sa santé ne résiste plus. Affolé, le vieillard conjure Catherine, sa fille, qui a pris fait et cause pour lui, de redoubler de vigilance :

— ...Tu as entendu Gabriel ? Il ne s'en ira plus d'ici !

— Et après ? demanda Catherine en arrangeant les oreillers du malade, qui gémit :

— Ne sais-tu pas qu'il est capable de tout ?

Et comme la jeune fille s'écriait : « Que peut-il contre nous ?

— Parle plus bas, souffle-t-il. Tu ne connais pas cet homme. J'ai des renseignements sur lui. Je ne t'ai pas dit la moitié de ce que je sais. Tu n'es pas d'âge à savoir, à comprendre... »

Il frissonnait. Un sourire de tendresse éclaira l'ingrat visage de Catherine qui mit une main sur le front de son père :

— Va, il ne nous mangera pas, tout fripouille qu'il soit. C'est nous qui l'avons eu, il me semble ! reprit-elle avec une joie sauvage.

— ... Prends garde, ma petite, je ne sais pas ce qu'ils manigancent... Tant que Gradère sera là, veillons au grain... Je n'aime pas quand il prend ses airs doux. Fais attention, petite : aie l'œil d'abord à la cuisine... Prends garde au feu. Ne sors pas à la nuit tombée.

Il s'interrompit pour tousser.

— Il faudra que tu mettes le nez dans les comptes d'Andrès : c'est le petit-fils d'un métayer — et, au fond, il est toujours de leur parti contre moi. On dit qu'il aime la terre... Mais ce n'est pas aimer la terre que de faire le jeu de ceux qui nous grugent. D'ailleurs, on n'a qu'à voir comment il accepte que son père le vole. Il a laissé tomber en désuétude, peu à peu, toutes les redevances... C'est un faible. Ç'aurait été du propre, s'il était devenu le maître. Enfin, tiens-le à l'œil.

Elle dit :

— Rassure-toi : je les surveille tous.

Elle les surveille donc, les épie, écoute aux portes. Pendant ce temps, Desbats imagine de se débarrasser de Gradère en faisant secrètement appel à Aline : elle va arriver inopinément au château, confondre son ancien amant, le perdre peut-être... Alors, Gabriel prend les devants : il attire la vieille femme dans un piège, l'assassine, par une nuit sinistre, dans une pinède solitaire. Episode qu'on ne lit pas, dans sa sobriété haletante, sans frissonner. Pour la première fois,

M. Mauriac a mené son héros jusqu'à l'accomplissement total du crime ; il l'a fait rouler au plus profond de l'abîme.

Il se peut que, du point de vue romanesque, ce paroxysme paraisse inutile : on ne voit pas très bien quel si terrible danger la présence d'Aline aurait constitué pour Gradère. De même qu'on ne croit qu'à moitié à toutes les iniquités dont l'écrivain emplit le passé de cet homme. On dirait que M. Mauriac, quand il quitte l'introspection des âmes pour inventer et développer des situations, glisse à l'arbitraire dans la représentation de la vie exacte, courante — du moins de la vie qui n'est pas celle de tel coin provincial qu'il connaît à merveille.

Mais si la vraisemblance ne trouve guère son compte dans certains postulats du récit, on conviendra que rien mieux que la déchéance absolue du héros ne pouvait servir les desseins religieux de l'écrivain avide de montrer la grâce foudroyant les créatures apparemment perdues. C'est bien là la conviction de M. Mauriac, non plus homme de lettres, mais croyant : on peut « atteindre le surnaturel par en bas ». Plus même ; ce sont sans doute les plus pervers qui ont le plus d'aptitude à la sainteté :

Tout est possible à l'amour ; l'amour déjoue la logique des docteurs... Ceux qui semblent voués au mal peut-être étaient-ils élus avant tous les autres, et la profondeur de leur chute donne la mesure d'une vocation trahie. Il n'existerait pas de bienheureux s'ils n'avaient détenu le pouvoir de se damner ; peut-être ceux-là seuls se perdent qui eussent pu devenir des saints.

Nous ne devons, dès lors, pas nous étonner que l'assassin ait, bien avant son dernier forfait, reçu une « promesse intérieure », pressenti son élection future ; ni qu'il ait spontanément rédigé pour l'abbé Forcas, le plus évangélique des serviteurs de Dieu, une confession de sa vie monstrueuse qui forme le prologue des *Anges noirs*. Ne pas nous étonner que, son meurtre perpétré, Gradère, soupçonné, traqué, se tourne d'instinct vers le presbytère et y goûte bientôt une paix sans limites ; ni qu'enfin il se sente très proche de l'abbé, et aille jusqu'à se figurer que leurs destins auraient pu être intervertis si Dieu l'avait ainsi voulu :

Les yeux de Gradère s'étaient posés sur Alain endormi, et il éprouvait un sentiment très étrange et très fort — l'illusion que c'était lui, ce jeune prêtre, dans ce fauteuil, qu'il avait été dans une autre vie ce jeune homme en noir, un peu trapu, avec une figure usée. Dans une autre vie, ou dans la pensée de Quelqu'un ?... « Et lui, il aurait pu être moi... » Alain aurait pu céder à l'influence de sa sœur, choisir de s'abandonner, de se livrer à ses soifs obscures... Il se serait accoutumé à ses monstres secrets. Il les eût apprivoisés, flattés, nourris, gavés au delà de l'assouvissement..

Gabriel reposa le bréviaire sur la table, s'étendit, dans un état de lucidité calme. Du fond de son crime, il voyait cette destinée, aux antipodes de la sienne, et pourtant proche : il aurait pu absoudre, éclairer, délivrer, tout en restant ce même être, Gabriel Gradère.

Il ne faut pas nous étonner ; et pourtant, la conversion du criminel, qui, en pendant au prologue, sert de conclusion au roman, n'arrache guère l'adhésion du lecteur. C'est que la grâce, indescriptible par essence, ne saurait fournir matière à un récit plausible, humain. C'est aussi que M. Mauriac, peintre magnifiquement indigné des êtres habités par le démon, de l'univers du péché qui, plus il est immonde, plus il appelle l'intervention salvatrice d'en haut, se sent moins à l'aise pour traduire la béatitude des cœurs rendus à Dieu. Ce qui n'empêche que le personnage de l'abbé Forcas, symbole évident des vertus chrétiennes les plus humbles, les plus héroïques, ne soit très acceptable. Exceptionnel dans la douceur mystique comme Gradère dans l'excès de l'abomination, il s'impose beaucoup mieux, parce qu'un prêtre est une figure à part, dont on cherche moins à juger la simple et terrestre vérité.

***

Au reste, ce n'est pas surtout sur le degré d'authenticité des héros de M. Mauriac que l'on formulera des réserves : car un romancier peut toujours concevoir des êtres surprenants, pourvu qu'ils soient vivants, possibles. Ce qui gêne plutôt, dans *Les Anges noirs*, c'est la relative monotonie des éléments dont s'étoffe la fiction : toujours les mêmes campagnes tragiques, que jamais un rayon joyeux n'éclaire ; toujours les mêmes groupes humains de grippe-sous impitoyables ; les mêmes gens misérables, hagards et presque morbides, d'autant plus chers à Dieu qu'ils sont plus enfoncés dans l'abjection.

Ce sont là, certes, des tableaux et des inventions qui ont leur grandeur, leur pathétique. On est en droit, toutefois, de leur préférer une vision du monde plus vaste, plus aérée, et qui trahisse moins ce que nous connaissons de la réalité.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

MAZELINE (Guy) : **Les îles du matin** (Gallimard : 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le troisième volume du *Roman des Jobourg*, de M. Guy Mazeline, met au premier plan l'une des héroïnes des deux premiers tomes (*Les loups* et *Le capitaine Durban*), Elisabeth Jobourg ; mais il nous transporte dans un autre milieu.

En effet, Elisabeth Durban, qui a épousé Didier Jobourg, commence à trouver monotone sa vie de bourgeoise havraise (nous sommes en 1902) et à éprouver la nostalgie des lointains voyages. Elle s'installe aux Antilles où son mari s'est fait nommer ; bientôt, elle s'éprend d'un homme plus indépendant et plus résolu que Didier, et s'enfuit avec lui dans une plantation écartée. L'idylle finit tragiquement ; et, à son retour en Europe, les siens ne reconnaîtront plus celle qui s'est mise hors des conventions sociales.

On retrouve, dans ce livre, les qualités d'observateur, de psychologue et de conteur du romancier des *Loups*, qui a su donner une réalité symbolique à cette histoire d'une destinée manquée. Il a révélé en outre, dans l'évocation, toute en lumières et en ombres, de la vie aux « Iles du Matin », un talent frais et neuf de poète subtil et nuancé.

M.

GASTON CHÉRAU, de l'Académie Goncourt : **Le remous**, (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le beau roman de la lande tragique qu'est *L'Oiseau de proie*, paru dans la même collection, n'est qu'une préparation. La suite et sa conclusion sont dans *le Remous* où la gradation dans l'angoisse atteint au pathétique des grands drames grecs.

Rien ne saurait rendre l'impression de ces scènes rudes et sanglantes qui s'opposent à d'autres, pleines d'adresse.

W.-B. MURRAY (trad. A. Morris) : **La vérité sur le mariage** (Figuière). — *En vente à la librairie Nathan.*

Que n'a-t-on écrit déjà sur le mariage ! Et pourtant voici un excellent ouvrage qui étudie à fond les multiples problèmes qu'il pose. Faut-il en citer quelques-uns ? Comment éduquer jeunes gens, jeunes filles en vue du mariage ? Est-ce la peine de se marier pour avoir un intérieur ? Comment savoir si nous aimons et si nous sommes aimés ? Peut-on aimer deux personnes en même temps ? L'homme doit-il être le maître du ménage ? Qu'est-ce au juste que l'amour conjugal ? A tous ces points d'interrogation et à d'autres, W. B. Murray répond avec clarté, sagacité, sincérité.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES LEÇONS DU PASSÉ

MALÉDICTIONS CONTRE la MACHINE

LA machine, le progrès mécanique sont, par certains, rendus responsables de la surproduction, de l'avilissement des prix, du chômage et de la crise économique d'aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois qu'on instruit le procès du machinisme. Contre lui on relève de nombreuses plaintes dans les cahiers de doléances. On trouve, dans celui de la petite ville d'Ocqueville-en-Caux, cette déclaration, qui pourrait être de notre temps : « Si les projets des gens à système qui veulent introduire l'usage des machines où un seul homme supplée au travail de vingt, ont lieu, qu'on bâtisse donc des hôpitaux pour nous et nos enfants. » La science et l'esprit de l'*Encyclopédie* sont si bien accusés d'affamer et de ruiner les hommes que des troubles éclatent à Rouen (juillet 1789), à Lille (1790), à Troyes (1791), etc. : bizarre conclusion au siècle du « progrès des lumières », comme le remarque M. H. Hauser (1).

La machine a, alors, trouvé des défenseurs. Dans un rapport relatif à la création du Conservatoire des Arts et Métiers (26 floréal, an VI), Grégoire s'attaque, directement, au problème débattu entre partisans et adversaires de la machine :

« C'est avec surprise qu'on voit encore des gens prétendre que le perfectionnement de l'industrie et la simplification de la main-d'œuvre entraînent des dangers, parce que, dit-on, ils ôtent les moyens d'existence à beaucoup d'ouvriers. Ainsi raisonnaient les copistes, lorsque l'imprimerie fut inventée ; ainsi raisonnaient les bateliers de Londres, qui voulaient s'insurger lorsque fut bâti le pont de Westminster, et il n'y a que sept ans qu'au Havre et à Rouen on était obligé de cacher les machines à filer la soie. La conséquence de cette objection puérile serait de briser les métiers à bas, les machines à mouliner la soie, et tous les chefs-d'œuvre qu'enfanta l'industrie pour le bonheur de la société. Faut-il donc un grand effort de génie pour sentir que nous avons plus d'ouvrage que de bras, qu'en simplifiant la main-d'œuvre on en diminue le prix, et que c'est un infaillible moyen d'établir un commerce lucratif qui écrase l'industrie étrangère, en repoussant la concurrence de ses produits ?

« L'emploi des machines, considéré sous les divers points de vue agricoles, industriels et manufacturiers, a pour objet : 1° d'obtenir plus d'ouvrage en économisant les forces de l'homme et le nombre des individus ; 2° de donner aux ouvrages plus de perfection sans supposer aux ouvriers plus d'habileté. C'est là ce qui établit une énorme différence entre ces habitants du Paraguay qui coupaient leur blé avec des côtes de vaches au lieu de faucilles, et l'Européen parvenu à filer, à tisser même les métaux. »

***

Le problème reste posé sous le Consulat et l'Empire. Bonaparte connaissait le machinisme des Anglais, et il espérait que ce machinisme se développerait en France. « Dire qu'il est préférable d'employer des machines, déclarait-il un jour, c'est enfoncer une porte ouverte, c'est dire que le soleil donne plus de lumière qu'une bougie. » S'il demeure, par certains côtés, un homme d'ancien régime, un descendant de Sully, il croit, aussi, comme Colbert, que l'industrie a une part très large dans la prospérité française. Les raisons de la rupture franco-anglaise sont nettes. A côté de la vieille conception de rivalité politique, de partage d'influence, de question des Pays-Bas, de question d'Italie, il faut faire intervenir ce point de vue : le premier Consul entend que l'industrie française soit maîtresse du marché français, et il barricade celui-ci, que les Anglais avaient espéré voir s'ouvrir. Le système continental incita puissamment les savants et les manufacturiers de chez nous à imiter l'exemple de l'Angleterre. Chaptal joua, en la circonstance, un rôle essentiel, comme le montrent sa correspondance administrative et son livre : *De l'Industrie française* (1819).

A cette date, c'est-à-dire au lendemain de la crise de surproduction qui suivit la paix de 1815, on instruisait de nouveau le procès de la machine. C'est à elle que s'en prend alors l'économiste Sismondi dans ses *Nouveaux principes d'économie politique* :

« Si l'Angleterre réussissait à faire accomplir tout l'ouvrage de ses champs et tout celui de ses villes par des machines à vapeur, et à ne compter pas plus d'habitants que la république de Genève, tout en conservant le même produit et le même revenu qu'elle a aujourd'hui, devrait-on la regarder comme plus riche et plus prospérante ? M. Ricardo répond que oui.... Ainsi donc, la richesse est tout, les hommes ne sont absolument rien ? En vérité, il ne reste plus qu'à désirer que le roi demeuré tout seul dans l'île, en tournant constamment une manivelle, fasse accomplir par des automates tout l'ouvrage de l'Angleterre. »

Pour lui, il n'y a avantage à substituer une machine à un homme qu'autant que celui-ci trouve de l'ouvrage ailleurs.

Chaptal, lui, restait fidèle à la tradition des Encyclopédistes, et ses arguments étaient ceux de Grégoire. Pour lui ce serait folie que de vouloir s'opposer à l'essor du machinisme.

« Les Anglais sont parvenus les premiers à décupler le travail par des machines ; nos fabriques n'ont pu soutenir la concurrence qu'en adoptant les mêmes moyens.

« Il est un principe incontestable en fait d'industrie ; ne pas adopter les perfectionnements qui sont introduits dans une fabrique voisine, c'est assurer la ruine de la sienne ; rejeter les moyens d'économie ou d'amélioration qu'emploient les fabricants d'un autre pays, c'est perdre l'industrie nationale. Il ne s'agit plus de savoir si l'emploi des machines condamne les bras au repos ; il suffit d'être convaincu qu'elles sont devenues nécessaires pour maintenir la concurrence et préserver notre industrie d'une ruine certaine »

***

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la valeur des théories précédemment rapportées. Mais il nous semble que nos textes ont, du point de vue de l'histoire des idées, leur intérêt. S'ils montrent que certains phénomènes se répètent, s'ils accusent ce que J. de Maistre appelait la monotonie de l'histoire, ils aident à saisir certains aspects permanents de la vie en société et à nous orienter dans des problèmes que nous croyons souvent « hors de l'ordre commun ».

M. HÉNON.

(1) H. HAUSER : *Grégoire, Chaptal et le procès de la machine* (Mémoires lus au congrès des Sociétés savantes: Toulouse 1933, Paris 1934). — M. BLANCHARD : *De la Révolution industrielle au Saint-Simonisme* (Montpellier : Chambre de commerce 1933). — GIDE et RIST : *Histoire des doctrines économiques* (Recueil Sirey).

POUR LIRE EN CLASSE

Pryderi, fils de Puryll.

(*Suite et fin.*)

Au cours du festin donné en l'honneur du mariage du prince Puryll et de la belle Rhiannon, un étranger apparaît et demande à Puryll de lui accorder une faveur. Ce dernier, imprudemment, promet de la lui accorder, quelle qu'elle soit. Et, lié par sa promesse, lorsque l'étranger revendique la main de Rhiannon, Puryll doit accepter. Mais Rhiannon obtient que ce mariage n'ait lieu que l'année suivante, et elle donne à Puryll le moyen de le faire échouer.

Gaul revint donc au palais où il fut reçu avec de grandes réjouissances, mais Puryll resta dans le verger, avec ses cent chevaliers, ainsi que Rhiannon le lui avait ordonné. Et il était vêtu d'habits grossiers et déchirés, et portait à ses pieds de lourds souliers.

Et quand le dîner fut presque fini, il entra dans la grande salle et salua bien bas Gaul et la compagnie, en disant :

— Seigneur, j'ai une faveur à te demander.

— Si ta requête est juste, dit Gaul, elle te sera accordée.

— Seul, le besoin me pousse, répondit Puryll ; je voudrais que le petit sac que tu vois là soit empli de nourriture.

— Qu'à cela ne tienne. Holà ! qu'on apporte de quoi le garnir.

Les serviteurs se levèrent et se mirent en devoir d'obéir ; mais ils avaient beau verser grande foison de choses dans le sac, ils n'étaient jamais près de l'emplir.

Alors, Gaul :

— Ton sac sera-t-il jamais plein ?

— Non, dit Puryll, pas avant qu'un homme bien né en presse le contenu de ses deux pieds en disant : « Tu as ta suffisance là dedans. »

Gaul se leva donc et mit ses deux pieds dans le sac. Aussitôt Puryll le fit glisser au-dessus de sa tête et lia fortement les courroies ; puis il sonna du cor et ses chevaliers envahirent le palais, se saisirent des gardes de Gaul et les jetèrent en prison. Puryll se dépouilla de ses habits déchirés et de ses vieux souliers, et chacun frappa à grands horions sur le sac en disant :

— Qu'y a-t-il là dedans ?

— Un blaireau, répondaient les autres.

Et ils s'amusèrent de cette manière pendant quelque temps.

Mais, à la fin, Gaul dit :

— Seigneur, veuillez entendre raison, car, à la vérité, je ne mérite pas d'être tué comme une bête dans un sac.

Et Heveydd, le père de Rhiannon, reprit :

— Il dit vrai ; écoute-le, c'est aussi mon avis.

Et Rhiannon prit la parole :

— Et voici le mien : Qu'il promette de ne pas chercher vengeance, et tu le délivreras, lui et ses hommes.

— J'accepte, dit aussitôt l'homme qui était dans le sac.

— Et moi de même, dit Puryll qui détacha vivement les courroies et fit mettre en liberté les prisonniers.

L'accord fut bientôt signé, après quoi Gaul et ses hommes partirent pour leur propre pays.

Le lendemain, le mariage eut lieu, et Puryll et Rhiannon firent de grands présents aux ménestrels ; ils restèrent encore quelques jours avec Heveydd, et la fête continua pour tout le monde. Quand elle fut finie, les mariés firent leurs adieux et partirent pour leur pays où ils vécurent heureux et prospères pendant trois années.

Au bout de ce temps, un fils leur naquit et, le soir, des femmes vinrent veiller la mère et l'enfant dans la grande chambre. Or, Rhiannon s'étant endormie, les femmes, au nombre de six, s'assoupirent une à une et ne se réveillèrent qu'à l'aube.

Or, quand elles regardèrent dans le berceau, l'enfant avait disparu. Et elles se lamentèrent en pensant au châtiment. Mais l'une d'entre elles s'avisa d'une ruse :

— Il y a, dit-elle, aux autres, une portée de petits chiens au chenil. Tuons-en quelques-uns et barbouillons de sang le visage et les mains de Rhiannon ; nous témoignerons qu'elle a tué et fait disparaître son fils.

Et elles le firent ainsi qu'elles avaient décidé.

Quand Rhiannon s'éveilla et demanda son fils, les six femmes poussèrent des cris d'horreur et éveillèrent, par leurs clameurs, Puryll et ses barons.

Les seigneurs supplièrent Puryll de répudier son épouse, coupable d'un aussi grand crime, mais celui-ci ne voulut rien entendre et accepta seulement de consulter des druides et des mages qui décideraient de la pénitence qu'il fallait infliger à Rhiannon.

Et voici ce qu'ils lui imposèrent : pendant sept années, elle devrait se tenir auprès de la grosse borne à l'entrée du palais, et raconter sa lamentable histoire à tous ceux qui viendraient au château.

Non loin de là, habitait un homme, nommé Teirnyon, qui était bon et vertueux. Il possédait une jument, merveilleusement belle et rapide, qui, tous les ans, au premier mai, mettait au monde un poulain, et ce poulain disparaissait sans qu'on pût savoir ce qu'il devenait.

Or, cette année-là, Teirnyon décida de veiller jusqu'au matin dans l'écurie. Au début de la nuit, il vit entrer par la fenêtre une grosse patte griffue qui saisissait le petit animal par la crinière. Teirnyon tira aussitôt son épée, et trancha net la grosse patte. Et il entendit au dehors des plaintes et un grand tumulte.

Alors il ouvrit la porte et se précipita dans la direction d'où venait le bruit ; mais l'obscurité était profonde et il ne vit rien. Tout à coup, il se rappela qu'il avait laissé la porte ouverte et revint en toute hâte ; il faillit tomber en entrant, car, sur le seuil, était étendu un petit enfant au maillot, enveloppé d'un manteau de satin.

Ébahi, il referma la porte, emporta l'enfant à sa femme et lui conta l'aventure :

— Il est de haute naissance, dit-elle ; voyez le manteau qui l'enveloppe. Je n'ai point d'enfant ; je garderai celui-ci et le ferai passer pour mien.

Son époux y consentit, et, le lendemain, l'enfant fut baptisé Euryn.

Toutefois, Teirnyon n'était pas sans quelques scrupules, car, à mesure que l'enfant grandissait, il remarquait chez lui une ressemblance surprenante avec Puryll. Comme tous les gens du pays, il connaissait l'histoire de Rhiannon, et bientôt il fut certain que le jeune Euryn était l'enfant disparu. Il fit part de ses scrupules à son épouse, et la décida, non sans peine, à rendre l'enfant à ses parents.

Donc, le lendemain, Teirnyon, accompagné de deux chevaliers, se rendit à la cour, emmenant avec lui le petit Euryn. Quand ils arrivèrent à la porte, ils virent Rhiannon auprès de la borne, et elle les arrêta pour leur conter son histoire, avant de les conduire au palais, où ils furent conviés à se mettre à table.

Après souper, ils se mirent à deviser, et Teirnyon leur conta l'aventure de l'enfant et comment sa femme l'avait élevé comme son fils ; et il dit en achevant :

— Voici ton fils, Dame, et ceux qui t'accusèrent en ont menti, car aucun des barons présents n'oserait nier que cet enfant est le fils de Puryll.

Tous les seigneurs se levèrent et se déclarèrent convaincus.

— Mon anxiété a donc pris fin, dit Rhiannon. Grâces te soient rendues !

Et Puryll ajouta :

— Quel autre nom lui siéerait mieux que « Pryderi » (anxiété), le premier mot que sa mère a prononcé en le retrouvant !

C'est ainsi que le jeune Euryn prit le nom de Pryderi ; et là finit son histoire.

D'après LES MABINOGION,
Contes et récits d'outre-Manche, par S. Clot.
(Librairie Fernand Nathan.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province,
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche :
Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL — **28, rue de Rivoli, 28** (3e étage) — *4e arrondissement*

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubᵍ-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
de **9 h.** à **12 h.** et de **14 h.** à **19 h. 30**
(sauf le dimanche)

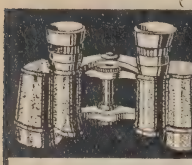

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

Le matériel "PRATIC-INCASS"
Assiettes creuses et plates, Gobelets, Bols, etc... Inodores
Éts A. POUVESLE
82, rue Em.-Raspail, Arcueil (Seine) - Tél. : Alésia 06-06.
Fournisseurs des municipalités (groupes scolaires), Suresnes, Montrouge Levallois, Bondy, Gentilly, etc..

PRÊTS à instituteurs et institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve. TOULOUSE.*

950.000 LIVRES NON COUPÉS NEUFS SOLDÉS
Valeur 12 fr. *SOLDÉS* 4 fr. 25 net

Les Fleurs du Mal	BAUDELAIRE
Le Père Goriot	H. DE BALZAC
Graziella. - Raphaël	LAMARTINE
Manon Lescaut	ABBÉ PRÉVOST
Le Songe d'une Nuit d'Été	SHAKESPEARE
La Mare au Diable	G. SAND

Envoi liste de nos 500 titres contre 0 fr. 50
Passer commande avec mandat à la Librairie LEVAVASSER, 58, rue Meslay, PARIS (3e).

RHUMATISANTS

Ne prenez pas de calmant, c'est la mauvaise méthode. Un calmant ajoute aux déchets de l'organisme, il aggrave le mal. Ce qu'il vous faut, c'est décrasser vos reins, car vos reins laissent passer dans votre sang l'acide urique et les toxines qui se déposent dans vos articulations. Faites confiance aux propriétés curatives des plantes qui composent la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Guérissez votre crise actuelle et puis évitez toutes les suivantes en faisant régulièrement cette cure si simple, si peu coûteuse de

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER. GRENOBLE, env. brochures

Pour classer vos **DOCUMENTS**
FORMAT CARTE-POSTALE
nous fabriquons une
BOITE de CLASSEMENT
pouvant contenir 600 documents.
Cette boite, en bois verni façon acajou, avec fermeture nickelée, est vendue
14 fr. 50
F. NATHAN, Éditeur

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

BUSTES DE LA RÉPUBLIQUE

Buste ivoiré lavable :

Hauteur : 0 m. 80.	98 fr.
Console	41 fr.
Hauteur : 0 m. 65.	78 fr.
Console	39 fr.
Hauteur : 0 m. 50.	49 fr.
Console	20 fr.

Librairie Fernand NATHAN

GEORGES ET SES PETITS AMIS
Livre unique de lecture pour les cours préparatoire et élémentaire
Un volume (13x19) illustré en couleurs, relié.. 8.25
SPÉCIMEN : 1 fr.
Ce volume est édité par FERNAND NATHAN

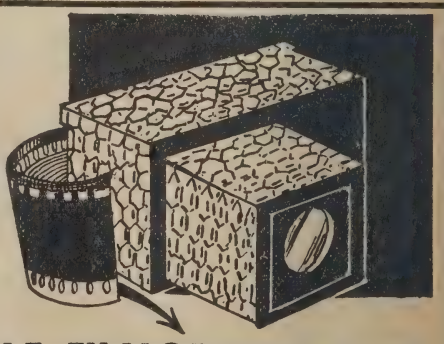

LE FILMORAMA F. N.
(Déposé)
Appareil idéal pour l'examen des vues fixes sur film.
Prix : 10 francs.
▪ *Liste de films envoyée gratuitement.*
NOTRE NOUVEAU CATALOGUE N° 24 vient de paraître. Il contient tout ce qui concerne la PROJECTION, le CINÉMA à l'école. Grand choix d'appareils de toutes marques. Demandez-nous l'ENVOI GRATUIT de ce catalogue.
Fernand Nathan, Éditeur

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion, célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

YAOURT ET GASTRONOMIE

RECETTES INÉDITES PAR

PAUL REBOUX

CETTE INTÉRESSANTE NOTICE
EST OFFERTE GRATUITEMENT
PAR
YALACTA, 19 Av. Trudaine, PARIS
ET ENVOYÉE SUR SIMPLE DEMANDE ACCOMPAGNÉE DE 1 fr. EN TIMBRES POUR FRAIS D'ENVOI

Avez-vous passé votre commande ?

Nous venons de publier un charmant petit volume destiné à aider les maîtres dans une de leurs tâches les plus délicates ; pour faciliter l'expansion de cette brochure d'une utilité incontestable, nous avons décidé de la céder aux instituteurs aux conditions de faveur ci-dessous :

10 exemplaires franco : **10 francs.** | 40 exemplaires franco : **25 francs.**
20 — — **18 francs.** | 50 — — **32 francs.**

Profitez de ces prix ***DE PROPAGANDE*** *pour demander sans retard*

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ

Petit code de la Route pour petits et grands

par R. BECKER, instituteur

Une brochure très illustrée..... **2 francs**

Ce petit livre, illustré d'une façon humoristique, rendra les plus grands services aux enfants et à leurs parents.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

14 pièces pour 1.645 f.

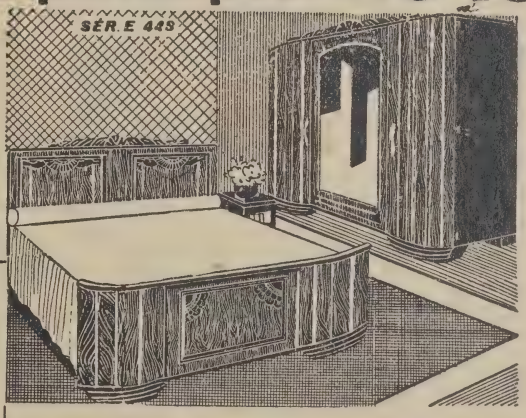

l'armoire
le lit
la table de chevet
1 sommier coutil 42 ressorts.
1 matelas 1re bourrelets
1 traversin plume
2 oreillers plume
1 couverture laine blanche 220/245
2 descentes de lit
2 chaises assorties

1 coffret d'entretien
les 14 pièces :
1.645 fr.

Un meuble signé Lévitan...
...est garanti pour longtemps!

Le BON ci-dessous est INDISPENSABLE pour recevoir le catalogue.

LEVITAN
GARE DE L'EST
63, Bd MAGENTA, PARIS
LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan
Publicis S.1535

BON à découper et à faire parvenir aux Etabts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs - Colliers - Bracelets - Bagues - Boucles d'oreilles - Broches etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TRÈS RÉDUITS D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Ramuzat, Toulouse

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echge grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) **298**f

Les Ateliers d'Art
RUSTIQUE et MODERNE
10, rue de la Pépinière (près gare St-Lazare)
vendent au prix de leur Usine
Meubles - Studios - Décoration - Lustres

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
12, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

NÉRIS-LES-BAINS (Allier) - HOTEL St-GEORGES
Tout confort - *Maison d'ancienne réputation* - Bon accueil - Tél.: 31

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

NOMBREUX CHALETS MEUBLÉS A LOUER
TERRAINS ET PAVILLONS A VENDRE
Notice gratuite sur demande
AGENCE Vve TROCHU, St-BRÉVIN-L'OCÉAN (L.-Inf.)
Affaires à saisir, en lots de terrain.

S V P !
SOLIDITÉ VARIÉTÉ PERFECTION

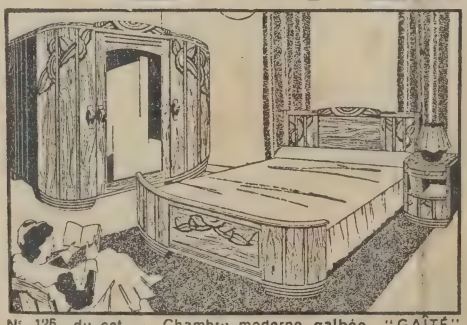

Trois atouts des Galeries Barbès.

Grandes facilités de paiement sur demande. Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours. Livraisons gratuites à domicile par camions capitonnés dans toute la France. Remboursement de vos frais de voyage à nos magasins - Certificat de garantie.

N° 126 du cat. - Chambre moderne galbée "GAÎTÉ", chêne massif sculp. prises masse : 1 grande armoire galbée, 3 portes, poignées et entrées argentées, grande glace ; 1 lit forme corbeille, larg. 1m40 ; 1 table liseuse marbre. **1.195** fr.
Les 3 pièces sacrifiées à
Exceptionnellement cette chambre à coucher complète avec : 1 sommier bonne qualité, 1 matelas bonne qualité, 1 traversin et 2 oreillers plume, 2 chaises assorties. Les 10 pièces sacrifiées à **1.675** fr.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.000.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. 716
Rayer la mention inutile.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS • BRILLANT EXPRESS
• garantie pure térébenthine • séchage instantané
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ste des Ets BOUQUAIN 172 Bd de Créteil - St-Maur-des-Fossés

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-6-36. — Régie Imp. CRÉTE, Corbeil.

370.5
301
Modern Lang.

82e Année. — N° 40. 13 Juin 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies.....	30 fr.	Belgique, Luxembourg.....	36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit.....	38 fr.	Pays à tarif postal plein.....	45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

DERNIER APPEL

Nous arrêterons prochainement notre plan pour l'année scolaire 1936-1937.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous proposer les additions, les suppressions ou les transformations qui pourraient, à leur avis, rendre le **Journal des Instituteurs et des Institutrices** encore plus intéressant et plus utile.

Leurs suggestions, dont nous les remercions par avance, contribueront aux progrès de l'enseignement populaire, que nous désirons toujours mieux servir.

MAURICE KUHN.

En souscription *POUR PARAITRE EN OCTOBRE*

Une NOUVELLE édition absolument mise à jour du célèbre « Code Lantenois »

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un gros volume de 768 pages, broché,

EN SOUSCRIPTION : 32 francs.

Cet ouvrage, mis à jour d'après les derniers décrets-lois et les plus récentes circulaires ministérielles, est vraiment indispensable à chaque instituteur.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.

Service de Santé des Instituteurs

DISPENSAIRE DENTAIRE

Messieurs les Instituteurs

(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

Souvenez-vous que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES

entièrement gratuits :

dans les DISPENSAIRES de

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

vous avez **DROIT GRATUITEMENT** *ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...*

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

4e arrondissement

DISPENSAIRE PRINCIPAL 28, rue de Rivoli, 28 (3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :

51, boulevard Saint-Martin, 51 (2e étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :

141, rue du Fg-St-Denis, 141 (2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :

78, avenue de Clichy, 78 (1er étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :

51, rue Ramey, 51 (2e étage)

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les Membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30

(sauf le dimanche)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Georges GUY-GRAND : Sur une école nouvelle 607
R. PIERRET : Spontanéité..... 609
Ch. AT : Essais de méthode globale..... 610
J. CAYREL : L'abus du concret 610
Léon SAVART : Les conférences de 1936.... 611
G. EISENMENGER : Les nouveaux caoutchoucs 616
Pour lire en classe : La caille 618

PARTIE CORPORATIVE

J. ROSAY : Sur la valeur du C. E. P. E..... 619

PARTIE CORPORATIVE *(Suite).*

P. RIQUET : L'idée de M. Townsend..... 619
ELBÉ : En déambulant..... 620
L. TAILHOL : Une école de coopération.... 620
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 621
André GANNE : Carnet du militant..... 622

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 577 à 592
Examens : Textes et documents..... 225 à 230
René OZOUF : Les Grands Causses..... 229
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le cœur..... Hors-texte

SUR UNE ÉCOLE NOUVELLE

Par GEORGES GUY-GRAND

JE feuillette des livres, des revues ayant trait à l'« éducation nouvelle ». Et tout de suite je me sens en pays de connaissance. Ce désir de nouveauté, il est aussi ancien que le monde et congénital à la nature humaine. Il est le ferment du progrès, ou tout au moins du changement, car les termes ne s'équivalent pas toujours. Chaque siècle, chaque ère, chaque génération a ses aspirations inédites. On a soif de renouveler la politique, l'économie, les mœurs, et par conséquent l'éducation qui fait partie du système vieilli. Ce désir est particulièrement vif au lendemain des époques de crise ou de grands bouleversements ; on veut alors reconstruire de toutes pièces un monde nouveau, un ordre nouveau, un homme nouveau, un nouveau siècle ou un nouvel âge. Des réformes s'amorcent, quelques-unes réussissent, puis l'ankylose recouvre tout jusqu'à la prochaine révolution.

Jetons un coup d'œil en arrière. Quelle éducation fut plus nouvelle que celle de Rabelais et de Montaigne, des humanistes de la Renaissance par rapport à la scolastique du moyen âge ? Les « petites écoles » de Port-Royal étaient nouvelles, comparées aux collèges de Jésuites. Comenius, Locke, les paradoxes de l'*Emile*, autres manifestations explosives, dont quelques-unes nous paraissent aujourd'hui le bon sens même. Et les hardiesses de l'Encyclopédie, en ce qui concerne la philosophie, les arts et les techniques, ont ruiné le système de l'ancien régime.

Au siècle dernier et au commencement de celui-ci, le conflit s'est élevé entre les humanités classiques, traditionnelles, et les humanités modernes, celles-ci demandant aux langues vivantes, aux sciences, aux arts industriels les éléments de formation et de culture qui étaient jusqu'alors le monopole des langues anciennes. La querelle dure encore ; elle s'est étendue, après la guerre, aux projets de rénovation pédagogique par l'« école unique », dont il ne reste plus que l'ombre d'un rêve. La série n'est pas close. La révolution soviétique, la révolution fasciste, la révolution naziste comportent chacune leur réforme scolaire, comme elles comportent chacune leur système du monde. Et il en sera de même des prochaines révolutions.

TOUT, dans ces projets d'écoles nouvelles, est-il réellement nouveau, et de même sens ? Il n'en est pas plus nécessairement ainsi que pour les projets de réformes politiques ou sociales. Il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'une révolution fasse une table rase totale pour créer de toutes pièces un régime cohérent ; cela est trop contraire à la nature des choses. Les historiens n'ont pas manqué de souligner les survivances de l'ancien régime dans la France issue de la Révolution, et l'on commence à observer celles du tsarisme dans la Russie des commissaires du peuple. Le changement peut affecter d'une manière radicale les institutions politiques ou économiques ; il ne peut transformer d'un coup les mœurs, qui ne le seront que par l'action lente des nouveaux milieux.

D'autre part, des révolutions peuvent être des réactions, quand elles s'attaquent à des régimes eux-mêmes institués par des révolutions. La Terreur blanche en France a succédé à la Terreur rouge, et la Chambre introuvable à la Convention. De nos jours la

*

révolution fasciste et la révolution hitlérienne ont été des réactions contre le libéralisme démocratique issu de la Révolution française et des révolutions de l'après-guerre. Le tempérament révolutionnaire est constant, ce qui explique que des révolutionnaires passent assez fréquemment d'un extrême à l'autre, mais il peut s'exercer dans des directions radicalement opposées.

Il en est de même dans l'éducation. Les essais d'écoles nouvelles sont généralement tentés contre l'enseignement officiel, auquel les novateurs reprochent, non sans raison, son conformisme, ses timidités, ses routines. Ils visent à instituer plus de liberté, des méthodes plus hardies, moins asservies aux programmes traditionnels, à former par conséquent les hommes nouveaux, libérés des antiques préjugés, dont aura besoin la cité de leurs rêves. C'est le cas des écoles socialistes ou libertaires, de l'école de Yasnaïa Poliana qu'avait fondée Tolstoï, des écoles soviétiques qui s'efforcent aujourd'hui de former des communistes éprouvés.

Mais il se peut aussi que l'enseignement officiel soit lui-même jugé trop révolutionnaire, trop destructeur des traditions et des croyances, et qu'on éprouve par conséquent le besoin de réagir contre lui. C'est, en France, le cas de l'enseignement libre, dont la nouveauté consiste à revenir, par delà la neutralité et la laïcité de l'enseignement public, à une éducation ouvertement confessionnelle, dont l'esprit inspirera tous les exercices et toutes les disciplines.

Et il se peut encore que, par une originale combinaison, l'éducation nouvelle unisse un goût très décidé pour des méthodes pédagogiques hardies et novatrices à l'affirmation non moins catégorique d'un esprit religieux délibérément traditionnel. Tel est le cas de l'*Ecole des Roches*, dont le directeur, M. Georges Bertier, vient de publier une monographie très complète, vivante et sincère (1).

ON n'ouvre pas ce volume, on ne considère pas les photographies qui l'illustrent, sans une secrète envie et une grande mélancolie. Du moins, quand on appartient à cette vieille et vénérable Université dont on voit bien les défauts, mais dont on sait les gênes et qu'on voudrait voir se réformer du dedans. Éducation physique, sports, ateliers, tout est somptueusement aménagé. On sent que les possibilités financières ne font pas défaut. Et en effet, bien qu'il y ait des élèves boursiers, le prix de la pension, le genre de vie des élèves ne s'adressent évidemment qu'à une clientèle fortunée. Il est facile, dans ces conditions — ou il est moins difficile, — de tenter et de réussir des innovations.

Celles-ci sont réelles. Elles représentent l'intéressant effort d'une bourgeoisie intelligente, qui aurait horreur de donner dans les excès de révolutionnaires, mais qui ne s'obstine pas non plus dans un conservatisme étroit. On retrouve à peu près, adapté au tempérament français, l'esprit de la bourgeoisie anglaise. Cela n'est pas surprenant si l'on songe que le fondateur de l'École est Edmond Demolins, l'auteur du livre, qui fit du bruit en son temps et qui est partial comme tous les pamphlets : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?*

Donc l'École des Roches réagit utilement contre quelques-uns des excès de l'éducation universitaire. Elle est moins livresque, moins formaliste. Sans renier les humanités gréco-latines elle voit dans les langues vivantes «un moyen certain, et, par quelques côtés, privilégié, de formation de l'esprit ». Elle croit aussi aux humanités scientifiques, et même — ce qui est sa plus grande hardiesse — à la vertu éducative du travail manuel. Nouveauté ? Oui, sans doute, si l'on considère l'esprit actuel de l'enseignement secondaire français ; mais qui nous ramène aux ancêtres. Par delà Diderot et Rousseau — pour lequel M. Georges Bertier se donne l'élégance méritoire d'être équitable — il faut remonter jusqu'à Rabelais. Appliquer et assimiler les idées essentielles du bon géant, c'est en cela que consiste encore, après quatre siècles, l'esprit de l'éducation « nouvelle » ! On se trompe toujours, disait Auguste Comte, sur la vitesse du mouvement.

Mais c'est surtout dans la formation du caractère que se manifestent les plus intelligentes initiatives. Milieu et moyens, tout y converge. Une école installée à la campagne, conservant autant que possible des mœurs familiales, faisant appel à la liberté et à la responsabilité des élèves sous le contrôle d'une autorité conçue comme un service, ce sont là des conditions qu'il est difficile de réaliser dans nos casernes urbaines, où les nécessités d'une discipline collective, écrasent, trop souvent, l'éveil de la conscience personnelle.

Quant à l'esprit qui anime cet enseignement, M. Georges Bertier n'en fait pas mystère ; il est aristocratique et religieux. Il est aristocratique en ce sens que l'École des Roches se propose délibérément d'être une « école de chefs » ; elle aspire à former les cadres supérieurs de la bourgeoisie laborieuse, les « autorités sociales » chères au philosophe qui est le grand inspirateur de la maison, Frédéric Le Play. Et il est religieux, conformément encore à l'esprit du fondateur de l'école de la « Science sociale » et de son disciple, l'abbé de Tourville. Le libéralisme s'y borne à d'excellents rapports entre les deux cultes chrétiens : le catholique et le protestant ; la neutralité et la laïcité de l'enseignement officiel n'y ont pas accès.

CE mélange d'esprit novateur et de tradition explique les jugements différents, et parfois contradictoires, qui ont été portés

(1) Un volume, Editions du Cerf, Juvisy (S.-et-O.). — *En vente à la librairie Nathan.*

sur l'École des Roches. M. Georges Bertier les rapporte lui-même avec bonne humeur. « Dans un congrès de traditionalistes purs, comme l'était le Congrès Guillaume Budé à Nîmes en 1932, nous passions pour d'audacieux novateurs ; dans un congrès d'éducation nouvelle, tel que celui de Nice de la même année 32, notre fidélité à l'intellectualisme de la Grèce, de Rome et du classicisme français nous a fait traiter de retardataires. » Et au même congrès de Nice une auditrice lui cria par deux fois, « les yeux dans les yeux » : « Comment votre école pourrait-elle prétendre au titre d'école nouvelle, elle qui garde un esprit religieux tout à fait périmé ? »

Ce n'est pas là-dessus que, pour ma part, je ferai porter la critique. On ne peut démontrer ni prouver que l'esprit religieux soit « périmé » ; il y a trop d'exemples du contraire, même chez des hommes éminents ou illustres. Mais le fait de lier la formation morale à deux religions positives et à elles seules, et de ne pas concevoir d'humanisme en dehors du christianisme, ce fait limite singulièrement non seulement le libéralisme, mais l'*humanité* de l'expérience. A ce point de vue, on doit le reconnaître, c'est l'enseignement public français qui s'est montré le plus novateur et le plus généreux, en ouvrant la seule voie où puissent désormais collaborer, dans le respect mutuel le plus complet, *tous* les esprits libres. Car, au point de vue métaphysique comme au point de vue moral, il faut respecter le mystère de *tous* les esprits, même de ceux qui ne sont pas chrétiens.

De même, bien qu'il y ait parmi les « Rocheux » d'authentiques fils du peuple, qui se sentent avec leurs camarades sur un pied de complète égalité morale, l'esprit de l'institution est le « paternalisme » de Le Play, c'est-à-dire cette sorte de tutelle qui fait dépendre les rapports du « capital » et du « travail » de la philanthropie des chefs plus que de la reconnaissance des droits des travailleurs. Un tel état d'esprit est-il propre à s'assurer une large audience auprès de l'ensemble des ouvriers français (exception faite, naturellement, des travailleurs chrétiens) ? Je pose la question sans préjuger de la réponse, qui aurait un grand intérêt, car il semble que les antagonismes sociaux ne sauraient se résoudre par la simple philanthropie. Les syndicats chrétiens eux-mêmes sont très jaloux de leurs droits.

Mais, si nous nous en tenons à la seule éducation, il faut reconnaître et louer les utiles innovations que pratique l'École des Roches. Cet apprentissage de la liberté limitée par un très noble sentiment de la responsabilité morale, cette confiance contrôlée accordée aux « capitaines » et aux « comités » d'élèves (n'allez pas songer aux Soviets !), ces méthodes actives d'éducation qui renouvellent les méthodes trop passives, M. Georges Bertier a raison de penser qu'on devra peu à peu les étendre à toutes les écoles. Mais il a non moins raison d'insister sur les conditions à remplir, car des expériences mal préparées, mal menées, peuvent être déplorables. Hélas ! c'est ici que nous nous heurtons aux dures réalités budgétaires et plus encore à l'incompréhension. En matière d'éducation, quand sortirons-nous de l'âge de fer ?

GEORGES GUY-GRAND.

LA VIE SCOLAIRE

SPONTANÉITÉ

C'EST un charmant matin de mai. Le soleil discrètement glisse entre les feuilles neuves d'un grand tilleul, pour venir participer aux exercices scolaires. Sur le bureau, un brin de muguet, désinvolte, dresse, en un vase léger, sa grappe unique, face au noir cahier de préparation où les secrets pédagogiques dorment d'ennui. Les bambins, qu'un chant, lumineux lui aussi, a mis à l'unisson de la nature en fête, écoutent, avec cette attention qui fait les yeux clairs et les doigts impatients, les questions du maître dont la voix chaude vibre plus que de coutume.

La leçon de morale sur le respect de la vie humaine (adopté d'enthousiasme) est passée, rapide, dans une douceur de caresse printanière. Quel enfant songerait sérieusement à la mort en ces heures ardentes où la vie s'affirme éternelle en un hymne profond d'une séduction animale, charnelle ?

Les livres d'arithmétique, éclos soudain sur les tables, s'ouvrent presque d'eux-mêmes, tant il est bon ce matin d'être actif ! Une voix claire monte dans le silence troublé seulement d'un lointain ronronnement de moteur :

Un parterre de 16m,20 de long et de 12 mètres de large est entouré d'une plate-bande de 1m,20 de large. Les bords intérieurs et extérieurs de celle-ci sont garnis de pieds d'œillets et de pieds de pensée espacés de 0m,30 et coûtant indistinctement chacun 0 fr. 35. Combien a coûté cette plantation ?

Les têtes penchées se relèvent. Un frémissement de plaisir court dans les bancs. Des doigts, dans un claquement mouillé, pointent çà et là. Presque tous les élèves, persuadés d'avoir compris et de tenir le fil conducteur, s'agitent et sollicitent de tout leur corps l'autorisation de parler. Seul Jeannot reste calme, les yeux lointains, les lèvres entr'ouvertes.

Le maître, impatienté par cette inertie dont il ne peut deviner la cause mystérieuse, interroge : « Allons, Jeannot, qu'en penses-tu ? » L'enfant lève alors un regard teinté de reproche et murmure avec l'admirative conviction d'un « môme » qui demeure au sixième :

« Ça doit être beau, un jardin comme ça ! »

R. PIERRET,
Directeur d'école, (Seine-et-Oise).

Postes de surveillants dans les écoles normales

Les anciens élèves des Écoles normales ou des Écoles primaires supérieures, pourvus du brevet supérieur, les Instituteurs et Institutrices stagiaires et titulaires, désireux d'obtenir un poste de surveillant dans une École normale (surveillance simple ou surveillance en qualité d'Instituteur détaché) sont priés de faire connaître leur candidature à Mlle FABRE, Directrice de l'École normale d'Institutrices d'Arras, qui est chargée, par le Syndicat des Directeurs d'Écoles normales, de centraliser les offres et les demandes d'emploi pour ces postes.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

ESSAIS DE MÉTHODE GLOBALE

DEPUIS quelques années, on parle, dans les milieux pédagogiques, d'une nouvelle méthode d'initiation à la lecture (1) qu'on appelle « méthode globale ». Elle a fait peu d'adeptes parmi les anciens maîtres qui ne jugent guère à propos de changer la méthode traditionnelle qui leur a donné d'excellents résultats et qui, de parti pris, veulent ignorer les résultats de la nouvelle. Il me semble cependant que la méthode globale mérite mieux que l'indifférence des maîtres expérimentés et ce sont ces derniers qui, forts de leur connaissance des enfants, devraient l'essayer.

Chacun sait que le principe même de cette méthode, qui est avant tout une méthode analytique, consiste à faire retenir des mots qui serviront à la reconstitution de mots nouveaux par analyse, par analogie et par synthèse ensuite. On peut, avec la méthode globale, apprendre à lire sans même pousser l'analyse du mot-type jusqu'à la lettre, on peut rester au stade de l'analyse de la syllabe.

Cette méthode peut être absolument personnelle, les procédés d'acquisition des mots variant à l'infini : mots tirés du langage courant des enfants, mots appris en vocabulaire, mots tirés d'un centre d'intérêt, des jeux, noms d'objets connus ou présentés aux enfants, etc... Il est presque inutile de sérier les difficultés et de les rejeter à la fin de l'initiation. L'enfant retiendra aussi bien, visuellement et auditivement, les mots *abeille* ou *punition*, par exemple, que *papa* ou *salade*.

A l'heure actuelle, il existe en librairie d'assez nombreuses méthodes globales : leur grand avantage est de dispenser le maître de la recherche des mots-types ou de la confection des gravures ; mais, malheureusement, elles ont besoin d'être largement adaptées à « notre » classe. Aussi le maître doit-il toujours compléter la méthode par de multiples petits travaux : étiquettes, dessins et récits polycopiés, sans compter le travail au tableau noir.

Quant aux résultats, ils varient un peu suivant que les élèves ont ou n'ont pas fréquenté une école maternelle. Les exercices sensoriels ont une très heureuse influence sur l'apprentissage de la lecture par la méthode globale. Aussi, dans les communes rurales où il n'existe pas d'école maternelle, il serait bon de débuter par des exercices sensoriels visuels. En 1934, sur 16 élèves, 14 savaient lire au bout de trois mois ; en 1935, 16 sur 19 lisaient dans un livre fin décembre.

La lecture courante est-elle meilleure ? Les enfants ne syllabent naturellement pas, mais, au début, ils marquent souvent un temps d'arrêt devant certains mots assez longs, car ils lisent entièrement le mot des yeux avant de le prononcer. La lecture courante est plus rapide qu'avec la méthode syllabée et la compréhension du texte semble meilleure.

La durée de l'apprentissage peut varier de trois à quatre mois, quoique, avec une classe nombreuse, on puisse la prolonger pendant cinq à six mois, les élèves lisant depuis longtemps de petites historiettes écrites au tableau ou polycopiées.

Il semble à beaucoup de maîtres que l'orthographe sera mauvaise avec cette méthode. Songent-ils qu'avec la méthode synthétique ils déplorent constamment la faiblesse de leurs élèves en cette matière ? Je puis dire que les enfants qui ont appris à lire avec la méthode globale ne sont pas inférieurs aux autres pour l'orthographe. Si la dictée est préparée, il y a peu de fautes ; si on ne la prépare pas, le nombre de fautes d'orthographe d'usage n'est pas aussi grand qu'avec l'autre méthode, car les enfants gardent une certaine habitude de photographier les mots dans leur esprit.

Je ne voudrais pas que ces quelques lignes soient considérées comme un dénigrement de la méthode synthétique traditionnelle, qui a fait ses preuves, mais je serais heureux si elles pouvaient inciter quelques maîtres à essayer la méthode globale, qui intéresse vivement les enfants et de laquelle on peut dire qu'elle apprend à lire dans la joie.

CH. AT.

(1) L'enseignement de la lecture figure au programme des conférences pédagogiques d'automne dans plusieurs départements (Haute-Vienne, Marne, Charente-Inférieure), etc.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ABUS DU CONCRET

MON ami Jean, jeune instituteur très consciencieux a, dans son cours préparatoire, quatre petits bambins éveillés qui commencent à « mordre » aux additions et aux soustractions ; et, pour rendre ces dernières plus concrètes, Jean imagine de petits problèmes dans lesquels il fait vendre des poulets à Mme A..., des pigeons à Mme B..., des vaches à M. C..., des gorets à M. D..., gens bien connus de ses élèves. Il fait acheter un tablier à Mlle X... pour être plus jolie, une robe à Mlle Y... pour la fête de dimanche, des souliers vernis à Mlle Z... pour aller à la noce de sa cousine.

Hélas ! trois fois hélas !

Je l'ai rencontré l'autre jour, mon célibataire ami Jean, soucieux, préoccupé, pressé d'échapper à mon bavardage. Je le quittai fort intrigué.

A quelque temps de là, Mme X..., mère, *et bonne mère* de Mlle X..., confortablement installée à côté de moi dans ma voiture, « l'auto du mestre », se livre à quelques confidences :

« — Ce M. Jean ! un brave cœur, qui aime bien nos petits, vous savez, que nous aimons bien aussi, encore !

— Encore !

— Oui, parce que notre petit commence à le regarder de travers !

— Pourquoi ?

— Parce que, *dans tous ses problèmes*, Mme Z..., (cette pécore, entre nous soit dit...) vend plus d'œufs que moi au marché.

« Parce que Mme Y... (mauvaise langue, vous savez) a acheté un tablier de 22 francs à sa fille et que celui de la mienne ne coûte que 19 francs. Il est susceptible, vous savez, notre petit, il tient de nous, et il ne faut pas lui en raconter déjà, il a dit à son père qu'il ne veut plus faire les problèmes du tableau !... rien que ceux du livre... »

Ah ! ah ! mon ami Jean, je sais pourquoi, maintenant, tu rencontres moins d'oreilles complaisantes, et moins d'aimables sourires.

Tu l'as peut-être découvert de ton côté, et tu te méfieras, dans quelque temps, des douzaines d'œufs, des cochons de quatre quintaux et surtout, peut-être, des petits tabliers à fleurs.

J. CAVREL,
Instituteur, Pierrefiche (Lozère).

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LES CONFÉRENCES DE 1936

A LA tradition d'autrefois, qui imposait à tous les instituteurs de France, chaque année, de méditer sur un seul et même sujet inscrit à l'ordre du jour des conférences pédagogiques d'automne, tend à se substituer une tradition nouvelle, celle du sujet départemental, choisi par chaque inspecteur d'académie, suivant ses préférences personnelles ou d'après certaines circonstances locales.

Cette nouvelle méthode peut avoir ses avantages : pour le ministère, d'abord, qui s'allège ainsi de toute responsabilité, même lointaine, dans la direction pédagogique du personnel, et peut consacrer toute son énergie à la préparation des réformes d'amplitude diverse, mais multiples et plus ou moins heureusement inspirées. Elle a assurément des inconvénients : aucune doctrine d'ensemble ne se dégage, pour toute la corporation, de ces enquêtes trop partielles ; aucun ordre systématique n'enchaîne les sujets choisis d'année en année, un peu au hasard, par des autorités locales changeantes ; et, enfin, aucune enquête préparatoire ne peut être entreprise par la presse pédagogique pour susciter et orienter, dans tout le pays, les réflexions des maîtres isolés.

Il est vrai que la variété a ses charmes, au moins pour le spectateur désintéressé, et que nous confessons avoir savouré le contraste entre l'heureux instituteur de tel département invité à réfléchir, par exemple, sur « l'enseignement de la morale », sans plus (et qui ne s'en émeut pas outre mesure), et son collègue d'un autre département, un peu embarrassé pour répondre — *avant le 1er mai terme de rigueur* — à dix-huit questions (qu'on lira ci-dessous et qui ne sont pas, comme on dit, dans une musette), sur « l'enfant et son milieu ». Égalité, tu n'es décidément qu'un mot !

Comme précédemment, force nous est donc, encore une fois, de nous borner à dresser la liste kaléidoscopique des sujets que nos dévoués lecteurs ont bien voulu nous envoyer — geste confraternel qui mérite toute notre gratitude — et à y ajouter l'indication des articles du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* ainsi que des ouvrages de pédagogie les plus accessibles se rapportant à ces sujets. Nous nous sommes efforcés en outre — et nous continuerons — de publier, en cette fin d'année scolaire et sous nos diverses rubriques, des articles touchant quelques-unes des questions les plus souvent posées, mais sans pouvoir espérer les traiter, ou même les effleurer toutes.

Aussi bien répéterons-nous que les conférences d'automne ne sont pas des examens en forme où les instituteurs, condamnés au supplice du C. A. P. à perpétuité, doivent, tous les ans, produire une composition scolaire, mais de libres chantiers, où chacun apporte sa pierre, c'est-à-dire le bilan de ses initiatives et de ses expériences personnelles, ainsi que l'esquisse de ses projets. La pierre est petite ou grosse, selon le cas, et d'un grain plus ou moins fin, mais nul n'est en droit d'en faire un reproche à l'ouvrier qui témoigne d'une bonne volonté complète et d'une entière conscience.

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE ET ORGANISATION SCOLAIRE

Pour ces sujets d'ensemble, nos lecteurs se reporteront utilement aux traités classiques de CH. CHARRIER : Pédagogie vécue *et* Comment développer les sujets pédagogiques, *ainsi qu'aux* Notions de pédagogie générale *de* L. FOURNEL, *et surtout au* Mémento pédagogique *de* MAURICE KUHN, *qui contient les programmes et instructions de 1923, avec des commentaires et des compléments variés (emplois du temps, etc.) et une liste d'ouvrages à consulter. Ce* Mémento *est le compagnon indispensable des conférences d'automne.*

✱ **L'enfant et son milieu** (DOUBS).

I. Cherchez-vous à connaître vos élèves ? Pourquoi ? Quels sont vos procédés d'investigation ? Pratiquez-vous la psychologie expérimentale dans votre classe ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?

II. Le carnet de santé. Avez-vous insisté pour que chaque élève ait le sien ? Pourquoi ? En quoi les indications du médecin-inspecteur vous ont-elles été utiles pour la connaissance de vos élèves ?

III. Les conditions de vie de vos élèves. L'hygiène. Le vêtement. L'alimentation. Leurs répercussions sur la santé, la croissance, le travail scolaire.

IV. La cantine scolaire : où les enfants prennent-ils leurs repas, en été, en hiver ? Local ? Chauffé ? Comment mangent-ils ? (Tables, bancs, debout ?) Que mangent-ils ? Que font-ils pendant le reste de l'interclasse ?

V. Rapports constatés entre la misère du milieu physique (sous-alimentation, taudis, etc.) et la misère intellectuelle et morale de certains de vos élèves.

VI. Pouvez-vous établir, par des observations précises et typiques, que l'enfant a besoin de mouvement et d'activité ? Quels détails d'organisation, quels procédés d'enseignement, quelle attitude vous permettent de lui laisser le maximum de spontanéité, et de développer son esprit d'initiative ?

VII. Par quels moyens obtenez-vous de vos élèves un effort personnel ? Les intéressez-vous à la préparation de la classe ? Jusqu'à quel point les parents se sont-ils intéressés à cet aspect d'un enseignement actif ?

VIII. Notez quelques manifestations caractéristiques de sensibilité (ou d'insensibilité) de vos élèves). Variations dues au milieu, à l'âge, au sexe.

IX. Manifestations de certains sentiments : amour de la propriété, timidité, envie, colère, cruauté, entr'aide, pitié, esprit de sacrifice, sympathie.

XV. L'imagination : dans les jeux, dans le travail scolaire. Superstitions qui ont cours parmi les élèves.

XI. Symptômes de fatigue, de surmenage chez vos élèves.

XII. Quelles sont les principales erreurs de jugement que vous constatez dans vos classes ?

XIII. Les caractères de vos élèves. Quelle est l'efficacité de votre action sur ces différents caractères ?

XIV. La psychologie de votre classe. Sentiments collectifs ; idées communes ; traditions et actes collectifs. Portrait des meneurs ; leur rendement scolaire. Les bandes d'enfants : code, langage, conduite ; rivalités de sexes, de villages, de quartiers.

XV. Camaraderie, amitié ; origine, mobiles et motifs ; variabilité et de ces affections chez les enfants ; leur durée, leur fin.

XVI. Vous êtes-vous efforcé de bien connaître le milieu où vous vivez ? Dégagez-en les caractères distinctifs et précisez comment vous en tenez compte dans votre action éducative.

XVII. Influence des voyages, des séjours à la ville, à la campagne. Influence de la pratique des « veillées à la campagne ».

XVIII. Connaissez-vous les familles de vos élèves ? Estimez-vous qu'il est nécessaire de collaborer avec elles ? Pourquoi ?

Difficultés, modalités et résultats de cette collaboration.

✱ **L'intelligence et le caractère de nos élèves : Utilité de les connaître ; moyens pratiques de les déterminer avec quelque précision** (LANDES).

✱ **Retour sur les instructions de 1923. Leur application (programmes, méthodes, résultats) et leur adaptation** (RHÔNE).

✱ **L'école accueillante** (MEURTHE-ET-MOSELLE).

✱ **L'éducation de la mémoire** (BOUCHES-DU-RHÔNE).

✱✱

La psychologie contemporaine a nettement établi qu'il existe plusieurs formes ou, plutôt, plusieurs mécanismes de la mémoire : mémoire visuelle, mémoire auditive, mémoire motrice, et nous savons par expérience que, si beaucoup d'enfants possèdent une mémoire bien équilibrée, il en est qui sont surtout des visuels, d'autres des auditifs, tandis que certains appartiennent plutôt au type moteur.

Tenant compte de ces faits dont il conviendrait de souligner l'exactitude et l'importance par des exemples empruntés à la vie scolaire, montrer quelles règles d'éducation s'en dégagent et établir avec précision comment les méthodes et les procédés pédagogiques peuvent et doivent s'en inspirer.

✱ **L'éducation des sentiments esthétiques à l'école primaire** (Saône-et-Loire).

✱ **L'hygiène et l'école** (Côtes-du-Nord).

I. Importance de la question au point de vue social.

II. L'hygiène des locaux. Rôle personnel du maître en ce qui concerne l'aération, l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des locaux — et l'utilisation du mobilier scolaire.

III. L'hygiène des élèves. Application des mesures administratives (épidémies). Surveillance des attitudes corporelles. Formation des habitudes individuelles d'hygiène.

IV. L'enseignement de l'hygiène :

a. Comment donner, aux divers cours, un enseignement efficace de l'hygiène, de manière occasionnelle, de façon régulière et en liaison avec des leçons de sciences ;

b. Dressez pour votre classe la liste des leçons que vous avez faites. Plan d'une de ces leçons.

V. Initiatives des maîtres. Rendre compte de celles qui concernent l'organisation ou le fonctionnement de cantine, de soupes coopératives, de lavabos, de soins dentaires, etc..., initiative des municipalités. Réalisations, projets.

VI. Liaison entre l'école et les œuvres d'hygiène sociale du département : responsabilité médicale scolaire. Lutte contre la tuberculose (dispensaire, préventorium, sanatorium).

✱ **Les auxiliaires de l'instituteur** (Vosges).

Comment l'instituteur peut-il faire servir utilement dans sa classe ou pour son enseignement : a. *Le phonographe;* b. *La radiophonie;* c. *Le cinéma et les projections fixes;* d. *Le musée scolaire;* e. *La classe promenade;* f. *Les instruments de musique;* g. *L'imprimerie scolaire.*

✱ **Quelles conséquences pour votre école et pour votre commune prévoyez-vous du fait de la prolongation de la scolarité (quatorze ans) ? Quelle organisation proposeriez-vous ? Y aurait-il des aménagements d'ordre matériel à envisager ?** (Manche).

✱ **Le manuel scolaire** (Drome).

1° Comment le choisir ;

2° Comment l'utiliser. Utilisation par le maître (préparation de la classe, choix des devoirs, corrections). Utilisation par l'élève ;

3° Écueils à éviter.

✱ **La préparation de la classe** (Basses-Pyrénées).

Généralités. — Pourquoi la préparation de la classe est-elle effectivement nécessaire et moralement obligatoire ?

Les différents sens qu'il convient de donner à cette expression.

Éléments qui concourent à la préparation.

a. La préparation indirecte.

1° Préparation intellectuelle par la culture générale pt personnelle. Nécessité et moyens de conserver et d'enrichir cette culture.

2° Préparation morale à une tâche où le succès est onction, pour une large part, des fonctions de dévouement, de patience, de bienveillante compréhension des enfants et du bon don de soi-même.

3° Préparation professionnelle et technique. Utilité d'une connaissance plus approfondie de la physiologie et de la psychologie de l'enfant ; des divers procédés et des différentes méthodes d'éducation. Moyen d'étendre et de parfaire cette formation pédagogique générale.

b. La préparation directe

1° Permanente : aménagement et décoration de la classe. Organisation générale de l'enseignement, emploi du temps, répartition chronologique des matières ; aménagement des centres d'activité et d'intérêt. Constitution de collections diverses (musées, gravures, chants, matériel). Constitution de fiches ou dossiers de leçons particulières, recherche et classement de documents : fiches manuscrites ou cahiers spéciaux.

2° Quotidienne. Comment assurer cette préparation. Utilisation des différents guides possibles : manuels des élèves, livres du maître, journaux pédagogiques et revues professionnelles.

La forme que peut ou doit revêtir la préparation : préparation écrite ou préparation mentale ; ce qui doit être ou ce qui ne doit pas être ; la préparation apparente et la préparation réelle.

Le cahier-journal : avantages et inconvénients des divers procédés utilisés.

La préparation des divers exercices particuliers (exemples de préparation d'exercices déterminés ou d'une journée de classe particulière).

Conclusion. — L'utilisation de cette préparation pour l'amélioration de l'enseignement. Son profit et sa portée.

✱ **Les travaux écrits en classe et à la maison** (Loiret).

Consulter. — Bernard (Paul) : *Comment on devient un éducateur* (Nathan, 15 fr.) et *L'École attentive* (Nathan, 15 fr.). — F. Broutet : *Le livre du maître dans les sections enfantine et préparatoire* (Nathan, 15 fr.). — Mlle Flayol : *La méthode Montessori en action* (Nathan, 9 fr. 50). — Maucourant et Jolly : *L'Education des sens par l'activité* (Nathan, 11 fr.). — B. Maucourant : *La première étape* (Nathan, 20 fr.) et *La seconde étape* (Nathan, 12 fr.). — Monroziès : *L'organisation pédagogique des écoles à classe unique et géminées* (Nathan, 10 fr.). — Signoret : *A la recherche d'une méthode d'éducation* (Nathan, 15 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : Articles de Mme Babeau-Wauthier sur *La nouvelle éducation*, années 1930-1931, 1931-1932, 1932-1933. — M. Leterrier : *Les principes de la pédagogie nouvelle* (1932-1933, p. 265, 291). — F. Broutet : *L'étude des leçons; son contrôle* (1933-1934, p. 282) : *La correction des cahiers* (1934-1935, p. 239). — M. Leblond : *Travail libre* (1934-1935, p. 255). — Pratic : *A quoi bon corriger les cahiers ?* (1934-1935, p. 405). — H. Bréchet : *Cahiers de roulement* (1934-1935, p. 541) ; *Le cahier mensuel* (1934-1935, p. 555 et 570 ; 1935-1936, p. 435). — E. Dédet : *La tenue du cahier de classe* (1935-1936, p. 105). — L. Rolland : *Devoirs à la maison* (1935-1936, p. 177). — L. Peynaud : *La préparation de la classe* (1935-1936, p. 421). — C. Charlot : *Le cinéma scolaire*, série d'articles publiés en 1934-1935 et en 1935-1936. — R. Jouglet : *La musique et les disques*, articles mensuels.

INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

✱ **L'éducation morale à l'école primaire** (Savoie).

✱ **L'enseignement moral dans la vie scolaire : enseignement théorique et enseignement diffus** (Haute-Marne).

✱ **L'éducation civique et l'instruction civique à l'école primaire.**

1° Comment se différencient l'éducation civique et l'instruction civique ?

2° Dans quel esprit l'enseignement de l'instruction civique doit-il être donné ?

Comment concevez-vous le rattachement de l'éducation civique à l'actualité, à l'éducation morale, à l'histoire, etc...

3° Les programmes :

a. Etude critique des programmes officiels.

b. Comment concevez-vous le programme d'instruction civique qui doit être normalement enseigné au C. S., pratiquement au C. M. (2e année) dans les écoles rurales ?

c. Comment envisagez-vous les moyens de donner, lorsque l'occasion s'en présente, même aux élèves du C. M. (1re année) et du C. E., quelques notions succinctes, mais précises, sur le fonctionnement de nos institutions ?

4° Méthodes à suivre pour l'enseignement de l'instruction civique.

5° La documentation concrète ; sa nécessité :

a. Etablir la liste des leçons d'instruction civique avec, pour chacune de ces leçons, la liste des documents à utiliser.

b. Comment se procurer ces documents ?

6° Place de l'instruction civique dans les emplois du temps.

7° Comment préparer les enfants à jouer leur rôle de citoyens par les pratiques instaurées à l'école ? (organisation sociale de l'école, discipline volontaire, coopération, prévoyance, solidarité, etc...) ?

8° Comment et dans quelle mesure les enfants de l'école primaire peuvent-ils être initiés aux questions internationales ?

Consulter. — Ab der Halden (Ch.) et Lavaut (M.) : *Pour enseigner la morale* (Nathan, 15 fr.). — Souché (A.) : *Le livre du maître pour l'enseignement de la morale aux enfants des petites classes* (Nathan, 15 fr.). — Waltz (Mme H.) : *Le livre du maître pour l'enseignement de la morale : Histoires du petit François* (Nathan, 15 fr.). — Maillet (André) : *Le livre du maître pour l'éducation et l'instruction civiques* (Nathan, 12 fr.). — M. Ravaudet : *Courage !* (Nathan, 15 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : A. Laugier : *L'enseignement de la morale par les faits divers* (1930-1931, p. 293) ; *Science et conscience* (1932-1933, p. 5). — G. Laurent : *L'enseignement de la morale* (1932-1933, p. 105). — L. Leterrier : *Le bon sens et la morale* (1930-

1931, p. 4, 224, 279). — O. PRIVET : *Le cahier de conduite* (1930-1931, p. 237). — L. FAURE : *L'éducation morale et l'école sur mesure* (1931-1932, p. 37). — G. GUY-GRAND *L'instruction civique et l'école* (1931-1932, p. 145) ; *L'éducation selon M. Bergson* (1931-1932, p.579) ; *D'une éducation nationale; En marge d'un livre de morale; Après un congrès* (1932-1933, p. 251, 363, 523); *En marge d'un cours d'éducation civique* (1933-1934, p. 623); *Disciplinons la liberté* (1934-1935, p. 279). — M. RAVAUDET : *Parlons un peu de la morale laïque* (1932-1933, p. 129, 148, 176) et *Leçons de morale* publiées dans la partie scolaire du *Journal des Instituteurs* en 1931-1932. — G. JULIEN : *Pour que l'enseignement moral porte* (1933-1934, p. 36). — A. LAUGIER : *Élever et organiser la démocratie* (1933-1934, p. 226). — GRAMBERT : *La morale aux petits* (1933-1934, p. 611). — L. LETERRIER : *L'éducation est-elle inutile ?* (1934-1935, p. 251). — JACQUES FUSTER : *Dogmatique ou occasionnel ?* (1935-1936, p. 419).

LECTURE

*** L'enseignement de la lecture à l'école primaire** (HAUTE-VIENNE).

*** La lecture à l'école primaire (cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur) ; son objet ; ses méthodes ; son importance** (CHARENTE-INFÉRIEURE).

Il n'y aura pas lieu d'examiner la question des bibliothèques scolaires, ni celle des lectures en dehors de l'école.

*** Vers la lecture intelligente...** (MARNE).

1° Quelle part faut-il nécessairement laisser au mécanisme et quelle place peut-on faire à l'intelligence dans les trois méthodes d'initiation à la lecture :

Dans la méthode, dite syllabée (qu'il vaudrait mieux appeler « syllabante » : la lecture est syllabée, la méthode syllabante) ?

Dans la méthode dite globale ou directe ?

Dans la méthode dite mixte : improprement, semble-t-il, car les notions de syllabation initiale et de globalisme sont exclusives l'une de l'autre (ce terme de « mixte » ne veut-il pas dire simplement pour les uns : emploi alternatif de l'une et l'autre méthode; pour les autres : méthode globale, avec des procédés de la méthode syllabée, qui, du reste, ne lui sont pas particuliers) ?

Note importante. — Éviter l'emploi des termes « analytique » et « synthétique » : l'usage courant appelle la méthode syllabée analytique et la méthode globale synthétique, alors qu'à y réfléchir la première composant les syllabes (elle est donc syllabante), puis les mots, fait de la synthèse et la seconde dans son deuxième stade est analytique et dans son troisième synthétique.

2° Dans la méthode syllabante, le stade délicat est le passage, après l'acquisition de la lettre et de la syllabe vide de sens, du groupe de syllabes également vide de sens, au mot et surtout à la phrase faisant surgir immédiatement une image dans l'esprit de l'enfant : en un mot le passage de la *syllabation* (syllabes muettes comprises) à la *lecture courante*.

Quels procédés paraissent susceptibles d'assurer ce passage ?

Consulter. — BROUTET : *Le livre du maître dans les sections enfantine et préparatoire* (Nathan, 15 fr.). — B. MAUCOURANT : *La première étape* (Nathan, 20 fr.) et *La seconde étape* (Nathan, 12 fr.). — CH. CHARRIER : *La pédagogie vécue à l'école des petits* (Nathan, 17 fr. 60). — MAURICE KUHN : *Lectures du Samedi et Nouvelles lectures du Samedi* (Nathan, 2 vol. à 7 fr.). — Les diverses Méthodes de lecture : CUNÉO, GUILMAIN, GÉRAUD et CRÉPIN, JOLLY, PIERRE-MINET-MARTIN, etc. (Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs* : V. ARNAUD : *La lecture au Cours moyen* (1930-1931, p. 508). — M. HÉNON : *Bibliothèques scolaires* (1930-1931, p. 660). — M. REBUT : *La lecture au Cours moyen* (1932-1933, p. 188). — H. DEGORRE : *Le bon livre de lecture* (1933-1934, p. 49). — A. GOBY : *Une lecture expliquée* (1932-1933, p. 609). — G. JULIEN : *Composition de lecture* (1933-1934, p. 469). — L. RENOIR : *Une nouvelle conception de l'enseignement de la lecture* (1933-1934, p. 639). — A. SOUCHÉ : *Comment créer une bibliothèque scolaire* (1934-1935, p. 310). — L. FERLET : *Comment créer une bibliothèque scolaire* (1935-1936, p. 20).

ÉCRITURE

*** L'enseignement de l'écriture dans les différents cours de l'école primaire** (AISNE).

Consulter. — HEISSAT : *Mémento pratique d'écriture.* Guide et modèles (Nathan, 2 fr. 85).

Dans le *Journal des Instituteurs* : D. GOBY : *L'enseignement de l'écriture* (1927-1928, p. 146, 160, 176, 189, 223, 237, 252). — M. ROTH : *Une méthode d'écriture nette, simple et rapide* (1927-1928, p. 336, 391, et 1928-1929, p. 253). — A. JUILLARD : *La controverse de l'ardoise* (1928, 1929, p. 19, 36). — B. MAUCOURANT : *Les jolis cahiers d'écriture aux C. P. et C. E.* (1933-1934, p. 283). — A. AVEINIER : *Renaissance de l'écriture* (1934-1935, p. 5). — R. PERRENOT : *L'enseignement de l'écriture* (1934-1935, p. 655).

LANGUE FRANÇAISE

*** Étudier les moyens propres à accroître l'efficacité de l'enseignement du français** (ORAN).

*** Les devoirs écrits du français dans les différents cours des écoles primaires** (CONSTANTINE).

*** L'enseignement du vocabulaire. Nature, fin et technique propres. Place dans l'enseignement du français et liaisons avec l'intelligence des textes et des moyens d'expression : langage et style** (LOIRE).

*** Comment concevez-vous l'enseignement du vocabulaire aux divers Cours de l'école élémentaire?** (PYRÉNÉES-ORIENTALES.)

Est-il nécessaire, dans l'école à maître unique, de prévoir une leçon distincte de vocabulaire pour chaque cours ? Un regroupement des élèves n'est-il pas possible et peut-il être souhaitable ? Dans quelle mesure et avec quelles précautions ?

*** Examen des résultats obtenus en 1935-1936 dans l'enseignement de l'orthographe à la suite des conférences pédagogiques de l'an dernier** (OISE).

*** L'enseignement de la grammaire et de l'Orthographe** (HÉRAULT.)

*** La langue et le vocabulaire dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire** (NORD).

*** Questions relatives à l'enseignement du français.**

1° Quels sont, en dehors des exercices de langage proprement dits, les moyens les plus efficaces pour amener de petits enfants ignorant le français à le parler clairement et correctement.

2° Quels sont les exercices de langage (ou exercices d'élocution) les plus efficaces aux cours préparatoire et élémentaire ? (Base active, base ludique ou scénique, base concrète, base verbale, texte lu, lecture récréative du maître, etc...).

3° Comment relier les leçons de langage à l'acquisition du vocabulaire ? (C. P. et C. E.).

4° Rôle de l'exemple du maître dans l'acquisition d'une articulation nette, d'un langage correct, d'une lecture expressive.

5° L'utilisation des textes dans l'enseignement du français (grammaire, orthographe, vocabulaire, composition française).

6° L'utilisation du livre, l'emploi occasionnel du dictionnaire et le rôle des leçons ou des directives du maître.

7° Comment relier entre eux vocabulaire, grammaire et orthographe ?

8° Vocabulaire, grammaire, analyse et construction de phrases.

9° La convergence des enseignements du français vers l'élocution et la composition.

10° La convergence des enseignements du français vers l'intelligence des textes et la formation du goût.

11° Efforts platoniques et temps perdu. Reconnaître, pour mieux les éliminer dans la pratique, les leçons ou devoirs inutiles : exercices « formels », exercices « bouche-trou », comptes rendus superficiels de composition française, etc. Question préjudicielle. En quoi telle leçon ou tel exercice procurent-ils une connaissance réelle de la langue ? En quoi rendent-ils plus aptes à mieux comprendre, à mieux parler, à mieux rédiger ?

12° L'utilisation de l'échelle des notes en classe et aux examens. Cas de l'orthographe, cas de la composition française, cas de la lecture expliquée.

13° Comment mettre en pratique le principe de liaison et de coordination des divers enseignements tout en conservant à chacun son « caractère distinctif » ?

Consulter — A. SOUCHÉ : *Vade-mecum pour l'enseignment du français* (Nathan, 7 fr.). — P. LABAT et Mme GOBY : *Le livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe* (Nathan, 16 fr. 50). — *Mon cahier d'orthographe*, 4 fr. (chez l'auteur : L. PICARD, dir. d'éc. à Versailles, S.-et-O.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : E. CORMIER : Plusieurs articles sur *l'enseignement de l'orthographe* (1931-1932, p. 4, 48, 498, 582 ; et 1932-1933, p. 407). — J. LEFEUBRE : *La dictée analytique* (1933-1934, p. 134). — G. PÉCHALAT : *L'orthographe au Cours élémentaire* (1933-1934, p. 267). — J. ROGISSART : *Dictées préparées* (1933-1934, p. 323). — A. R. : *L'orthographe et la lecture* (1933-1934, p. 487). — R. PERRENOT : *Deux dictées pour une* (1934-1935, p. 37). — L. LETERRIER : *La crise de l'orthographe* (1934-1935, p. 181). — L. VÉREL : *Les définitions grammaticales* (1934-1935, p. 394). — A. AUSSEL : *Dictée sans fautes* (1934-1935, p. 485). — P. DEGUET : *La leçon de vocabulaire-élocution au C. P.* (1934-1935, p. 638). — E. DEDET : *Dictées de contrôle et dictées préparées* (1934-1935, p. 656). — Mme G. LABESSE : *L'or-*

thographe au C. E. (1934-1935, p. 656). — M. REBUT : *Orthographe et élocution* (1935-1936, p. 93). — A. RICHAND : *La dictée préparée* (1935-1936, p.307). — J.FERRIEUX : *Correction de dictée au C. S. et au C. C.* (1935-1936, p. 407).

RÉCITATION

*** La récitation et la lecture expliquée** (FINISTÈRE).

*** La récitation à l'école primaire.**

Importance de cet exercice. — Choix des textes. — Fréquence de l'exercice et sa durée aux différents cours. — Explication des textes. — Diction du maître et des élèves.

*** La récitation et le chant à l'école primaire élémentaire** (JURA). (Voir *Chant.*)

*** L'enseignement de la récitation** (CÔTE-D'OR).

I. En quoi doit consister l'explication d'un texte de récitation ? Donner un exemple. Quel temps doit-on y consacrer ?

II. L'emploi du phonographe peut-il rendre quelques services aux maîtres et aux élèves dans l'exercice de récitation ? Dans quelle mesure ? A quelles conditions ?

Connaissez-vous des disques scolaires de récitation ? Donnez-en les titres et indiquez-en l'éditeur ?

→ NOTE PARTICULIÈRE. — *Il y a de nombreux disques de diction, dont il nous est impossible de donner la liste. Beaucoup, d'ailleurs, ne conviennent pas à l'école primaire, en raison du choix des morceaux, d'abord, et aussi parce que les artistes qui les ont imprimés dans la cire se sont placés plutôt au point de vue dramatique qu'au point de vue pédagogique. On s'adressera avec profit, pour obtenir des renseignements sur les disques* scolaires *de récitation, à notre collègue L. Royer, professeur de C. C. à Saint-Amarin (Haut-Rhin), directeur de la revue* Le Phonographe à l'Ecole. *Nous signalons aussi avec plaisir la nouvelle collection de disques vraiment scolaires,* le Florilège, *qui vient de commencer à paraître sous la direction de* M. PHILIPPON, *I. E. P. à Paris, et qui est en vente à la librairie Nathan.*

*** Choix des morceaux de récitation aux divers cours** (AUBE).

Consulter. — A. SOUCHÉ : *La récitation française;* livres du maître (C. élém., 8 fr. 50 ; C. M. et S., 11 fr. 50, Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs* : HÉNON : *Récitation* (1930-1931, p. 427). — A. SOUCHÉ : *La Fontaine dans nos classes* (1931-1932, p. 310). — A. LAUGIER : *Le choix des récitations* (1931-1932, p. 541). — J. BIGOT : *L'enseignement de la récitation* (1933-1934, p. 382). — H. BÉCHET : *Cahiers de récitation* (1934-1935, p. 339). — B. PADOT : *Cahiers de récitations et de chants illustrés* (1934-1935, p. 638). — G. LALIRE : *La récitation, son importance à l'école primaire* (1935-1936, p. 4). — M. DARDOISE : *N'est-ce qu'un espoir généreux ?* (1935-1936, p. 121).

COMPOSITION FRANÇAISE

*** L'enseignement de la composition française aux C. É. et C. M.** (SEINE-INFÉRIEURE).

S'inspirer des instructions officielles de 1923 pour l'acquisition des faits et des notions (fond) et des moyens d'expression.

Etudier surtout ce qui est le propre de la composition française, la mise en œuvre de ces éléments dans la constitution de la phrase, d'abord, et ensuite du paragraphe.

*** I. Les exercices préparatoires à la composition française dans les différentes classes : C. E., C. M., C. S. Les indiquer avec précision en montrant la méthode dont ils s'inspirent.**

II. La correction et le compte rendu de la composition française au C. M. et plus particulièrement au C. S. (PYRÉNÉES-ORIENTALES).

*** Le vocabulaire, la phrase, la rédaction** (AUDE).

I. *Vocabulaire.* — 1° Ne pensez-vous pas qu'il y aurait intérêt pour les élèves du C. E. , C. M. et C. S. à consacrer de temps en temps une séance d'une vingtaine de minutes à l'étude d'un seul mot (par exemple : *le travail*) ?

2° Comment pourrait être organisée cette étude ? Que pensez-vous de la méthode suivante ?

a. Le maître lit devant ses élèves deux ou trois phrases contenant le mot-objet de l'étude, employé dans le même sens, deux autres contenant le mot employé dans un autre sens, etc.

b. Le maître invite les élèves à consigner sur un cahier les différents sens de ce mot, tels qu'ils ont pu être découverts d'après cette lecture.

c. Le maître invite les élèves à bâtir quelques phrases très simples en utilisant ce mot dans ces diverses acceptions.

3° N'y aurait-il pas intérêt à montrer aux élèves des C. M. et C. S. quelle filiation existe entre les sens du même mot (par exemple le mot *travail* exprime d'abord l'idée de torture, de peine et d'effort..., puis le résultat de l'effort, etc...) ?

II. *Phrase.* — Les exercices de construction de phrases doivent être placés parmi les plus importants de l'école primaire. Deux méthodes se présentent :

a. Ou bien les élèves rédigent une phrase sur un thème donné (par exemple : le bruit des feuilles agitées par le vent) ;

b. Ou les élèves construisent une phrase sur le modèle d'une phrase donnée.

A. Etudiez, d'après votre expérience, les avantages et les inconvénients de ces deux méthodes. Si l'on considère que ces exercices doivent tendre à une double fin, qui est :

1° D'apprendre aux enfants à exprimer correctement leurs pensées et leurs impressions ;

2° De vérifier la justesse de leur pensée et l'exactitude de leur vision...

Ne pensez-vous pas que la première méthode risque de mettre l'éducateur en présence de phrases banales dont la correction en classe sera sans profit, tandis que la seconde obligera l'enfant à étudier de près la structure de la phrase modèle et à surveiller de près les défaillances de sa pensée et de sa vision, le maître étant assuré d'avoir à sa disposition un excellent instrument de contrôle.

B. Ces exercices, qui seraient gradués selon les différents cours, ne permettraient-ils pas de vérifier :

a. Que l'enfant a compris la structure logique de la phrase (différentes sortes de propositions) ?

b. Qu'il en a saisi le rythme ?

c. Qu'il a su déterminer les diverses étapes de la pensée de l'auteur ou les divers plans de sa description ?

Exemple : Soit la phrase modèle : « Au-dessus des massifs, des grilles, presque à la hauteur des grands arbres, deux éléphants dont on n'apercevait encore que les énormes têtes et les trompes en *mouvement*, s'avançaient, balançant sur leurs larges dos tout un monde bariolé » (*Jack*, A. DAUDET).

L'enfant devra montrer par son imitation :

a. Qu'il a compris la structure logique de la phrase (diverses propositions) ;

b. Qu'il en a saisi le rythme (deux parties : une partie ascendante jusqu'à *mouvement* et une partie descendante) ;

c. Qu'il a su déterminer les divers plans de ce tableau (au-dessus des massifs... deux éléphants..., etc.).

III. *Rédaction.* — Ne pensez-vous qu'il serait conforme à la nature de l'esprit de l'enfant de déterminer trois moments dans le travail de la rédaction :

a. L'enfant serait invité à jeter sur le papier, au fur et à mesure qu'elles apparaîtraient, toutes les idées ou impressions suggérées par le sujet du devoir ;

b. Il essayerait ensuite de déterminer dans ce fatras ce qu'il juge essentiel, secondaire ou inutile. Il corrigerait ainsi ce travail de premier jet en biffant certains paragraphes, en réduisant tel autre, en donnant plus d'importance à tel autre... ;

c. Il classerait enfin ces divers paragraphes en prenant peu à peu conscience de cette idée générale ou de ce thème qui constituerait le centre autour duquel graviterait son développement.

Ce travail de correction et de classement pourrait être fait en classe et le rôle du maître serait de guider dans sa tâche l'apprenti écrivain.

Consulter. — F. AMAND : *La pratique du vocabulaire et de la composition française* ; livres du maître (C. E., 10 fr. 50 ; C. M., 12 fr. 50 ; C. S., 15 fr. 75, Nathan). — CHAPOTOT ET MAILLARD : *L'enseignement de la composition française à l'école primaire par l'étude du paragraphe* (Nathan, 12 fr. 50).

Dans le *Journal des Instituteurs* : HÉNON : *Construction de phrases* (1931-1932, p. 381). — A. SOUCHÉ : *Les exercices de français au C. E.* (1931-1932, p. 457). — G. JULIEN : *Autour d'une classe-promenade* (1930-1931, p. 393). — G. LALIRE : *L'étude de la phrase* (1932-1933, p. 513). — L. MAIRE : *La correction de la composition française au C. S.* (1933-1934, p. 378). — A. BOURGUIGNON : *L'enseignement de la composition française* (1933-1934, p. 486, 498, 514). — R. SOLENTE : *Composition française et Centres d'intérêt* (1933-1934, p. 611). — J. CRESSOT : *Enrichir la phrase* (1933-1934, p. 625). — A. BOURGUIGNON : *Rédaction française et personnalité* (1935-1936, p. 338).

GÉOGRAPHIE

*** L'enseignement de la géographie au C. E.** (INDRE).

*** L'enseignement de la géographie** (ALLIER, MAYENNE, SEINE-ET-MARNE, VAUCLUSE).

I. Quelle part doit être faite dans cet enseignement à l'observation, à la nomenclature, au raisonnement ?

Importance de la lecture intelligente de la carte ; les croquis demandés aux élèves. Le rôle de l'imagerie

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Poissy, Seine-et-Oise). — **Un nid de bouvreuils.** — Je me rappelle avoir trouvé une fois un nid de bouvreuils dans un rosier ; il ressemblait à une coque de *nacre* contenant *quatre* perles bleues ; une rose pendait au-dessus, *tout* humide.

Le bouvreuil se tenait sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur.

Ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang, avec l'ombrage d'un noyer *qui* servait de fond à la scène et derrière lequel on voyait se lever l'aurore.

CHATEAUBRIAND.

Questions. — 1. *Qu'étaient les « perles bleues ? » Pourquoi la rose était-elle « humide » ?. — Que signifie l'expression : « ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang » ?* (2 points.)

2. *Analyser les mots : « nacre, quatre, tout, qui ».* (2 points.)

3. *Mettre le verbe « voir » à la « troisième personne du singulier » de l'imparfait, du passé simple et du passé composé de l'indicatif, du présent du subjonctif.* (1 point.)

➔ RÉPONSES. — 1. Les *perles bleues* étaient les œufs de l'oiseau. — La rose était *humide* de rosée. — L'eau calme de l'étang reflétait, tel un miroir, les objets du voisinage.

2. *Nacre :* nom com., compl. du nom *coque ;* — *quatre :* adj. numéral cardinal, détermine *perles ;* — *tout :* adv. de degré, se rapporte à l'adj. qualif. *humide ;* — *qui :* pron. relatif, a pour antécéd. *noyer*, sujet de *servait*.

3. Il voyait, il vit, il a vu, qu'il voie.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre chien a commis quelque méfait. Racontez. Il va certainement être corrigé. Vous prenez sa défense. Que dites-vous ?*

➔ SUJET TRAITÉ. — Mon chien est un fox-terrier de forte corpulence, blanc tacheté de noir qui répond au nom de Dick.

Hier, il a encore fait des siennes !

Apercevant le bac de cendres fines que papa va répandre sur les allées du jardin, il se précipite et, d'un brusque coup de patte, renverse les cendres qu'il éparpille au milieu de la cour. Il s'y prélasse, les yeux rieurs, la queue frétillante, joyeux et fier de son savoir-faire. La cour si bien lavée est maintenant toute grise, poussiéreuse, encombrée de cendres qui craquent sous le pas.

En voyant cela, papa s'écrie, fâché :

— Eh bien ! tu en as fait du joli, vilaine bête ! Et tu crois que je vais toujours réparer tes dégâts. Cette fois, tu vas t'en souvenir !

Dick, piteux, s'en va, baissant la tête, se cacher dans un coin de sa niche et n'ose plus reparaître.

On dirait qu'il pleure !

Je sens la colère de papa monter... Je songe : le battra-t-il, ne le battra-t-il pas ? Non, je ne veux pas qu'on le batte. Et, d'un ton doux, je dis à papa :

— Papa, ce n'est presque rien, un coup de balai et il n'y paraîtra plus ! Je m'en charge !

— Tu cherches toujours à l'excuser !

— Tu sais bien, papa, que les fox-terriers ça aime bien gratter ; ce n'est pas entièrement sa faute.

— C'est bon, reprend papa, mais qu'il fasse bien attention de ne plus recommencer.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Marnay, Haute-Saône, 1935). — 1. *Un père de famille qui est assuré social a été malade. Il a payé au médecin 5 visites à 17 f. l'une et au pharmacien 130 f. L'assurance lui rembourse les 4/5 du montant des frais de médecin et 85 p. 100 des frais de pharmacien. 1° Quelle somme a-t-il dépensée ? 2° Quelle somme lui a-t-on remboursée ? 3° En définitive, à combien montent les frais de maladie qui restent à sa charge ?*

➔ SOLUTION. — 1° Note du médecin :

$17 \text{ f.} \times 5 = 85 \text{ f.}$

Dépenses totales :

$85 \text{ f.} + 130 \text{ f.} = \mathbf{215 \text{ f.}}$

2° Sommes remboursées par l'assurance :

Pour la note du médecin :

$85 \text{ f.} \times 4/5 = 17 \text{ f.} \times 4 = 68 \text{ f.}$

Pour la note du pharmacien :

$130 \text{ f.} \times 85/100 = 110 \text{ f. } 50$

Total :

$68 \text{ f.} + 110 \text{ f. } 50 = \mathbf{178 \text{ f. } 50}$

3° Frais de maladie restant à la charge du malade

$215 \text{ f.} - 178 \text{ f. } 50 = \mathbf{36 \text{ f. } 50}$

***

2. *ABCD est un rectangle, dont le périmètre est 120 m. et la largeur AB = 24 m. Calculez la surface du quadrilatère EFGH, en observant qu'elle est égale à la surface du rectangle moins la surface des 4 triangles rectangles, et sachant, d'autre part, que BF = 19 m. ; CG = 8 m. ; HD = 30 m. et AE = 15 m.*

➔ SOLUTION. — Le 1/2 périmètre du rectangle est 60 m. et sa longueur : 60 m. — 24 m. = 36 m.

Surface du rectangle en m² : $36 \times 24 = 864$ m².

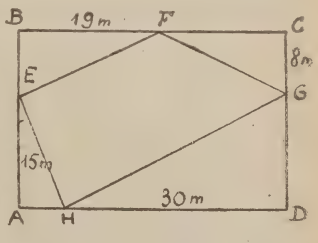

Chacun des 4 triangles rectangles à déduire a pour surface le 1/2 produit des côtés de l'angle droit. Calculons les côtés inconnus : BE = 24 m. — 15 m. = 9 m. ; FC = 36 m. — 19 m. = 17 m. ; DG = 24 m. — 8 m. = 16 m. ; AH = 36 m. — 30 m. = 6 m.

On a donc, en m² : surface BEF = 4,5 × 19 = 85 m² 50 ; surface FCG = 4 × 17 = 68 m² ; surface GDH = 8 × 30 = 240 m² ; surface EAH = 15 × 3 = 45 m².

Surface des 4 triangles :

438 m² 50.

Surface du quadrilatère EFGH :

$864 \text{ m}^2 - 438 \text{ m}^2 \text{ } 50 = \mathbf{425 \text{ m}^2 \text{ } 50.}$

CALCUL MENTAL (même centre, 1934). — 1. *Calculer : 700 — 202* (**498**) ; *200 + 97 + 102* (**399**) ; *moyenne de 7 1/2, 8 1/2, 8* (**8**) ; *38 × 50* (**1 900**) — 2. *Que valent 32 cahiers à 0 f. 75 l'un* (**24 f.**). — 3. *Combien aura-t-on de journaux à 0 f. 25 pour 13 f.* (**52 journaux**). — 4. *Que valent 27 l. de vin à 200 f. l'hectolitre ?* (**54 f.**). — 5. *Surface d'un losange dont les diagonales mesurent 30 m. et*

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! Cours élément. 1er degré. 7.50 Cours élément. 2e degré. 8 fr.

8 m. (**120 m²**). — 6. *Combien de minutes de 7 h. 3/4 à 8 h. 20 ?* (**35 mn.**). — 7. *Intérêts de 600 f. à 5 p. 100 pendant 18 mois ?* (**45 f.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que vous rappellent les dates suivantes : 1453, 1598, 1763, 1830 ?*

2. *Que savez-vous de la conquête de l'Algérie ?*

3. *Quels sont les affluents de la Seine, sur la rive droite, sur la rive gauche ? Quelles sont les villes situées sur leur cours ?*

4. *Quelles sont les possessions de la France en Afrique ? Leurs villes principales ?*

➔ RÉPONSES. — 1. 1453 : prise de Constantinople par les Turcs ; 1598 : Henri IV accorde aux protestants l'Edit de Nantes ; 1763 : Traité de Paris. La France perd ses colonies de l'Inde et du Canada ; 1830 : Révolution de juillet qui chasse Charles X. Prise d'Alger.

2. La conquête de l'Algérie entreprise sous Charles X fut marquée par plusieurs étapes : a. *Occupation restreinte,* c'est-à-dire de la zone côtière et des principaux ports ; prise de Constantine (1837) ; b. *Lutte contre Abd-el-Kader* que poursuit sans répit le maréchal *Bugeaud* ; *prise de la smalah* de l'Emir par le duc d'Aumale (1843) ; défaite des Marocains à la bataille de l'Isly (1844). Reddition d'Abd-el-Kader (1847). c. La fin de la conquête fut marquée par quelques *luttes contre les Kabyles* (1850-1870).

3. *Rive droite :* l'Aube, la Marne (Chaumont, Châlons-sur-Marne), l'Oise (Compiègne) grossie de l'Aisne.

Rive gauche : l'Yonne (Auxerre, Sens), le Loing, l'Eure (Chartres).

4. a. *Afrique du Nord, Algérie* (Alger, Oran, Constantine) ; *Tunisie* (Tunis, Bizerte) ; *Maroc* (Casablanca, Rabat, Fez), Sahara ; b. *Afrique Occidentale Française, A. O. F.* (Sénégal, Soudan, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey. Principales villes : Dakar, capitale ; Saint-Louis, Konakry, Grand Bassam, Kotonou ; c. *Afrique Equatoriale Française, A. E. F.* (Congo, Gabon). Territoire du Tchad. Villes : Libreville, Brazzaville. Territoires à mandat : Togo et Cameroun.

IV *bis.* **SCIENCES** (Porspoder, Finistère, 1935). — 1. *Quelles différences et quelles ressemblances entre un papillon et un hanneton ?* — 2. *On verse un acide sur une pierre calcaire. Que se passe-t-il ? Dites si vous pouvez faire cette expérience chez vous ? Quels seraient les produits qu'il vous serait facile de vous procurer ?* — 3. *Si l'on chauffe longuement et fortement une pierre calcaire, que se passe-t-il ?* — 4. *Qu'est-ce que la chaux éteinte ? Du lait de chaux ? De l'eau de chaux ?* — 5. *Si l'on souffle avec une paille dans un verre contenant de l'eau de chaux, que se passe-t-il ? Quand on envoie de l'air dans de l'eau de chaux avec un soufflet de cuisine, que se passe-t-il ?*

➔ INDICATIONS. — 1. **Ressemblances.** — Pas de squelette interne (invertébrés). Corps divisé en trois parties : tête (2 gros yeux, antennes) ; thorax : 6 pattes articulées et 4 ailes ; abdomen allongé et formé d'anneaux. Ce sont des insectes.

Différences. — Papillon : corps et pattes grêles ; 4 ailes larges, étalées, opaques, recouvertes d'une poussière brillante. Hanneton : corps plus gros, pattes fortes, 2 ailes supérieures opaques formant étui ; ailes inférieures fines et transparentes.

2. Production d'un bouillonnement ; dégagement de gaz carbonique. Faire agir du vinaigre fort sur un morceau de craie.

3. Dégagement de gaz carbonique. La pierre calcaire se transforme en chaux vive.

4. *Chaux éteinte :* chaux vive qui a subi l'action de l'eau ; *lait de chaux* : chaux délayée dans l'eau et en suspension dans cette eau (ressemble à du lait) ; *eau de chaux* : en laissant reposer le lait de chaux, on obtient un liquide clair contenant en dissolution un peu de chaux : c'est l'eau de chaux.

5. Le gaz carbonique de l'air expiré trouble l'eau de chaux ; il est riche en gaz carbonique. L'air atmosphérique, envoyé par le soufflet, ne trouble pas l'eau de chaux : il contient très peu de gaz carbonique.

V. **DESSIN** (même centre, 1935). — *Dessin d'imagination : un poisson.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le petit chien Caire.** — *Nés* le même jour, nous avions grandi ensemble... C'était un petit chien jaune, sans race et de beaucoup d'esprit...

L'intelligence de Caire s'était développée beaucoup plus vite que la mienne, et il pratiquait depuis longtemps les *arts nécessaires à la vie,* quand j'étais encore sans aucune connaissance du monde et de moi-même. Tant qu'on me porta dans les bras, il fut *jaloux* de moi...

Dès mes premiers pas, ses sentiments pour *moi* changèrent. Il me témoigna de la sympathie et prit plaisir à jouer avec ce *petit être incertain et débile.* Quand j'*eus atteint* l'âge de comprendre, je l'admirai : je le reconnaissais supérieur à moi par son intelligence profonde de la nature, mais, sur beaucoup de points, je l'avais rattrapé.

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1. *Donnez le sens des expressions : « arts nécessaires à la vie ; petit être incertain et débile ».*

2. *Quels sentiments l'enfant inspirait-il d'abord au petit chien ? Comment et pourquoi ces sentiments changèrent-ils ?*

3. *Dans la phrase : « quand j'eus atteint... je l'admirai », relevez les verbes, et justifiez l'emploi des temps auxquels ils sont conjugués.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Arts nécessaires à la vie :* cette expression désigne ici les aptitudes du jeune chien qui, très tôt, sait manger seul, chercher sa nourriture, se promener, vivre en un mot sans le secours de personne alors que le bébé a besoin de la protection et des soins constants de sa maman ; — *petit être incertain et débile :* le tout jeune enfant mène une vie purement animale, d'où l'expression *petit être* ; il est encore *incertain,* car on ne peut prévoir quelles seront encore sa physionomie et sa personnalité d'homme ; enfin il est *débile,* c'est-à-dire très faible.

2. Le petit chien est tout d'abord jaloux de bébé, car celui-ci, que l'on entoure de mille soins, accapare toute l'attention de la maman. Lorsque le jeune enfant fait ses premiers pas, le chien semble touché par les efforts que fait le bébé pour marcher seul et il témoigne alors de la sympathie à celui en qui il pourra trouver un compagnon.

3. *Eus atteint :* passé antérieur, — *admirai :* passé simple. Les deux actions sont passées, elles sont achevées, mais la première s'est faite avant l'autre, d'où l'emploi du passé antérieur que suit le passé simple.

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS... 17.80

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Dans une école mixte, il y a 48 élèves. S'il y avait 9 garçons de moins et 3 filles de plus, l'effectif des garçons égalerait celui des filles. Quel est le nombre de garçons et le nombre de filles de cette école ?*

➔ SOLUTION. — S'il y avait 9 garçons de moins, le nombre total des élèves serait ramené à 48 — 9 = 39 ; et si, en même temps, il y avait 3 filles de plus, ce nombre total d'élèves s'élèverait à 39 + 3 = 42.

A ce moment, il y aurait autant de garçons que de filles, c'est-à-dire 21 garçons et 21 filles.

Mais, en réalité, il y a 9 garçons de plus (ceux que l'on a retranchés), c'est-à-dire 21 + 9 = *30 garçons ;* et 3 filles de moins (celles qu'on a ajoutées), c'est-à-dire 21 — 3 = *18 filles.*

L'école compte donc **30 garçons** et **18 filles.**

***

2. *Un marchand vend une pièce de toile en trois fois et aux mêmes conditions. Le premier coupon forme les 2/7 de la pièce ; le deuxième, le 1/3, et le troisième coupon, qui a une longueur de 16 m., est vendu 105 f. 60. Le marchand a fait un bénéfice de 10 p. 100 sur le prix d'achat. On demande : 1° Combien de mètres de toile contenait la pièce ? 2° Combien a-t-on vendu de mètres de toile à chacune des ventes ? 3° Quel a été le prix d'achat total et le prix d'achat du mètre.*

➔ SOLUTION. — 1° Les deux premiers coupons représentent une fraction de la pièce égale à :

$$2/7 + 1/3 = 6/21 + 7/21 = 13/21.$$

La troisième vente, ou 16 mètres, représente donc 8/21 de la pièce.

La pièce entière contenait :

$$16 \text{ m.} \times 21/8 = 42 \text{ m.}$$

2° Première vente :

$$42 \text{ m.} \times 2/7 = 12 \text{ m.}$$

Deuxième vente :

$$42 \text{ m.} : 3 = 14 \text{ m.}$$

3° 16 mètres ont été vendus 105 f. 60 Quand le prix d'achat est 100 f., le bénéfice est 10 f. et le prix de vente 110 fr. A un prix de vente de 110 f. correspond donc un prix d'achat de 100 f.

Quand le prix de vente est 105 f. 60, le prix d'achat correspondant est donc :

$$105 \text{ f. } 60 \times 100/110 = 96 \text{ f.}$$

Prix d'achat du mètre :

$$96 \text{ f.} : 16 = \mathbf{6 \text{ f.}}$$

Prix d'achat total :

$$6 \text{ f.} \times 42 = \mathbf{252 \text{ f.}}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Rennes, 1re session 1935). — **Sur la côte bretonne.** — La plaine des deux côtés de la route est plate, semée d'ajoncs. De place en place, une grosse pierre couchée entretient dans la pensée le constant souvenir des druides, et le vent, qui souffle au ras de terre, siffle dans les buissons épineux. Parfois, un bruit sourd, comme un coup de canon lointain, fait frémir le sol ; car j'approche de Penmarch, où la mer s'enfonce, paraît-il, en des cavernes sonores. Les lames engouffrées en ces trous secouent la côte entière, se font entendre jusqu'à Quimper, par les jours de tempête.

Depuis longtemps déjà on aperçoit la grande ligne des flots gris, qui semblent dominer toute cette campagne nue et basse. Crevant partout la vague, des rochers, des troupeaux d'écueils pointus montrent leurs têtes noires, cerclées d'écume comme si elles bavaient, et là-bas, contre l'eau, quelques maisons frileuses cherchent à se cacher derrière de petits tas de pierres pour éviter l'éternel ouragan du large et la pluie salée de l'Océan. Un grand phare, qui tremble sur sa base de rochers, s'avance jusqu'à la vague, et les gardiens racontent que parfois, dans les nuits de tourmente, la longue colonne de granit tangue comme un navire et que l'horloge s'abat face contre terre, et que les objets accrochés au mur se détachent, tombent et se brisent.

GUY DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Donnez le sens :* a. *des mots : « lames ; ouragan ; large (ouragan du large) ; tourmente » ;* b. *des expressions : « troupeaux d'écueils ; maisons frileuses ; tangue comme un navire ».*

2. *Quel est le sens de l'adjectif « constant » ? Indiquez quelques-uns de ses synonymes et employez-les dans une phrase.*

3. *Nature et fonction des propositions dans la dernière phrase.*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Lames :* les vagues ; — *ouragan, large* (éternel ouragan du large), le grand vent qui souffle de façon continue en pleine mer ; — *tourmente :* tempête

b. *Troupeaux d'écueils :* l'expression fait image, les écueils ou roches à fleur d'eau sont nombreux et leurs dos qui crèvent la vague les font ressembler à un troupeau d'animaux marins ; — *maisons frileuses :* les maisons sont bâties à l'abri du vent, derrière les petits tas de pierres qui les protègent ; l'écrivain, qui anime les choses, parle des maisons comme de gens sensibles au froid ; — *tangue comme un navire :* par les nuits de tempête, le grand phare tremblant sur sa base de rochers est animé, tel qu'un navire, d'un mouvement d'oscillation d'avant en arrière.

2. *Constant :* ici a le sens de durable (le souvenir durable des druides).

Autres synonymes : *fidèle,* il est fidèle à ses amitiés ; — *invariable,* c'est un fait invariable que l'eau a son maximum de densité à 4 degrés centigrades ; — *ferme,* il s'est montré ferme dans l'adversité.

3. Sans difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Beaucoup de poètes — même très grands — n'ont été appréciés que des lettrés ou des connaisseurs.*

Comment expliquez-vous que Victor Hugo ait, en outre, soulevé l'enthousiasme de la foule, et que sa mort ait pu paraître un véritable deuil national ?

➔ INDICATIONS. — V. Hugo à la fois poète, romancier et auteur dramatique de tout premier plan, apparaît comme le plus grand, et aussi comme le plus populaire de nos écrivains du XIXe siècle.

Comment expliquer cette popularité incontestable, alors que tant de grands écrivains, notamment des poètes, ont été si souvent méconnus, puis oubliés ? Nous pensons qu'en aimant, en vénérant V. Hugo, le peuple a voulu tout d'abord témoigner sa reconnaissance à celui qui, ému d'une fraternelle pitié, s'était penché avec tendresse vers les déshérités de la vie. C'est surtout à l'auteur des *Pauvres Gens* et des *Misérables* que le peuple de Paris rendait hommage, quand il suivait en foule le corbillard des pauvres emmenant vers le Panthéon la dépouille du poète.

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar.... **15 fr.**

Observons aussi que, dans ses œuvres poétiques, V. Hugo a chanté tous les grands thèmes humains que le peuple comprend et pour lesquels il se passionne : les affections de la famille, le besoin de justice et de liberté, la haine des luttes fratricides, l'amour de la paix, la confiance en l'avenir et la foi au progrès (citer ici des exemples précis et quelques titres de poèmes). Notons encore que les œuvres du poète, de son vivant même, furent admirablement vulgarisées. Qui de nous n'a retrouvé, parmi des papiers de famille, ces publications à cinq ou dix centimes, qui, sous forme de feuilletons littéraires, mettaient à la portée des plus modestes artisans les romans et les poésies de V. Hugo ? Disons encore que la vie du grand poète se confondit en quelque sorte avec celle de son siècle, puisque, né en 1802, il mourut en 1885, et qu'elle reflèta fidèlement les grands courants d'opinion qui agitèrent le XIXe siècle, ainsi que le prouvent l'exil de V. Hugo après le 2 décembre 1851 et son retour à Paris lorsque fut proclamée la République (1870).

III. **HISTOIRE** (autre centre). — *L'Algérie à l'arrivée des Français en 1830. L'Algérie en 1935.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'Algérie, partie centrale de la région de l'Afrique du Nord ou Mahgreb comprise entre le Maroc à l'Ouest et la Tunisie à l'Est, présente plusieurs zones naturelles parallèles à la côte : *plaine littorale du Tell, Atlas tellien, hauts plateaux* ; confins sahariens (oasis) ; populations arabes nomades et berbères sédentaires.

II. **L'Algérie en 1830.** — Avant la conquête française, la *régence d'Alger* dépendait nominalement de l'Empire Turc, elle avait à sa tête un chef suprême, le *dey*, résidant à Alger, au-dessous de lui trois *beys* résidaient à Oran, Constantine et Médéa. En fait, la situation était anarchique. L'impôt n'était perçu que par la force, les tribus nomades des Arabes étaient sans cesse en lutte avec les confédérations des villages berbères (ou Kabyles). Un seul lien unissait ces populations, *la religion musulmane*. *Alger* apparaissait comme une capitale ; la ville grande et riche abritait des corsaires, les *pirates barbaresques*, qui, au début du XIXe siècle, s'attaquaient encore aux navires marchands dans la Méditerranée (bombardement d'Alger par une flotte anglaise en 1816).

III. **L'Algérie en 1935.** — Après un siècle de colonisation française, l'Algérie s'est transformée totalement, elle apparaît maintenant comme un prolongement de la métropole en terre africaine. Dès que la conquête fut achevée, les Français créèrent des voies ferrées, des routes, aménagèrent les ports. L'Algérie fut divisée en trois départements : Alger, Oran, Constantine, où furent organisés des « territoires civils » administrés par des préfets et des sous-préfets dans les villes et des administrateurs nommés au concours, dans les communes européennes ou mixtes. Les territoires du Sud sont divisés en *cercles* administrés par des chefs arabes, sous le contrôle d'officiers français. Un gouverneur général représente la France et l'administration centrale, il convoque régulièrement des *Délégations financières* (auxquelles participent les colons européens et indigènes) qui établissent le budget. Sous l'influence française, la mise en valeur du pays a assuré à l'Algérie, avec l'ordre intérieur, une remarquable prospérité.

IV. 1° **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — 1° *Construire la droite D correspondant à l'équation* : $2y + 3x = -12$.

2° *Construire la courbe C représentant la fonction* :

$$y = -\frac{3x^2}{4}.$$

3° *Trouver par le calcul les coordonnées des intersections M et N de cette droite et de cette courbe.*

4° *La droite D' ayant pour équation* $y = \frac{9x}{4}$ *coupe-t-elle la courbe C ?* (B. É, Aix, octobre 1935.)

➔ SOLUTION. — 1° et 2° : **questions de cours.**

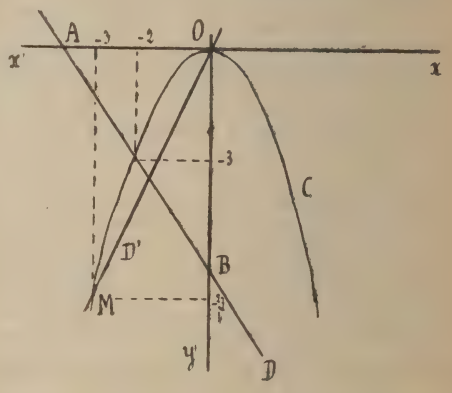

3° Si les courbes C et D ont un point commun, les coordonnées de ces points vérifient les équations :

$$y = -\frac{3}{4}x^2, \quad 2y + 3x = -12.$$

L'abscisse de ce point est solution de l'équation obtenue en éliminant y. De la deuxième, on tire :

$$y = -\frac{3x}{2} - 6.$$

Il faut donc résoudre l'équation :

$$-\frac{3}{4}x^2 = -\frac{3}{2}x - 6,$$

qui est équivalente à l'équation obtenue en divisant tous les termes par $-\frac{3}{4}$ et en transposant, soit :

$$x^2 - 2x - 8 = 0.$$

Elle a pour racines :

$$x' = 1 - 3 = -2 \text{ et } x'' = 1 + 3 = 4.$$

Donc les courbes C et D ont deux points d'intersection ayant comme coordonnées respectives :

$$x = -2, \; y = -\frac{3}{4}(-2)^2 = -3 ;$$

$$x = 4, \; y = -\frac{3}{4}(4)^2 = -12.$$

4° La droite D′ dont l'équation est $y = \frac{9x}{4}$ passe par l'origine (si $x = 0$, $y = 0$). On en obtient un second point en faisant par exemple : $x = 4$, $y = 9$.

Cette droite coupe la courbe C si les équations :

$$y = -\frac{3}{4}x^2 \text{ et } y = \frac{9x}{4}$$

ont une solution ; l'abscisse d'un point commun à D′ et C est donc racine de l'équation :

$$-\frac{3}{4}x^2 = \frac{9x}{4},$$

que l'on peut écrire :

$$\frac{3x^2}{4} + \frac{9x}{4} = 0 \quad \text{ou} \quad \frac{3x}{4}(x + 3) = 0.$$

Cette équation a deux solutions :

$$x = 0 \text{ et } x = -3.$$

Donc D′ coupe C en deux points : l'origine et le point M dont les coordonnées sont :

$$-3 \text{ et } \frac{9(-3)}{4} = -\frac{27}{4}.$$

2. **Géométrie.** — *Dans un trapèze isocèle, les côtés non parallèles AD et BC sont égaux à la*

HINZELIN. Contes et légendes d'Alsace Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Obéissance et discipline.

I. L'exemple.

1° LÉONCE LE DÉSOBÉISSANT. — *Hier, à la récréation de quatre heures qui précède l'étude surveillée, la récréation la plus amusante parce que c'est la plus longue, il pelait une banane pour son goûter. La peau enlevée, il la jette dans la cour.*

— Ne jette pas cette peau de banane, lui dit un camarade, c'est défendu, tu vas te faire punir.

— Bah ! répond Léonce, cela n'a pas d'importance !

Et il commence une partie de ballon avec ses meilleurs amis. Seulement, bien qu'il soit excellent joueur, vif et adroit, Léonce fait toujours perdre son camp, parce qu'il ne cherche pas à passer le ballon à un camarade mieux placé que lui. Il songe seulement à briller et joue comme s'il était seul.

Bravo ! d'un superbe coup de pied il va envoyer le ballon au but. Le ballon se présente bien, Léonce est en position favorable. Il n'y a pas moyen de manquer ce coup. Il prend son élan... et il tombe, tandis que le ballon le dépasse à petits bonds ironiques. Léonce a glissé sur la pelure de banane de tout à l'heure.

On s'empresse autour de lui, on le relève. Il ne peut se tenir debout. Le maître de service accourt, on porte l'enfant dans le bureau. Le maître examine la jambe : elle est cassée. Et, comme une rapide enquête montre que Léonce lui-même a jeté la peau de banane malgré le règlement formel et souvent rappelé, il ne peut s'en prendre à personne.

Léonce devra rester longtemps immobile. Peut-être boitera-t-il toute sa vie. Mais sera-t-il guéri de son esprit d'indiscipline ? Espérons-le, car il lui a joué de bien vilains tours et pourrait lui en jouer de plus vilains encore dans la vie. (PÉCHETEAU, *Contes posthumes.*)

2° UN MATCH DE FOOTBALL. — *L'été dernier, j'ai assisté, au Champ-de-Mars, à un match de football entre le Stade français et le Rosslyn-Park-Club de Londres. Les Anglais ont été victorieux d'une façon écrasante. Pourquoi ? Quand un joueur français tenait le ballon et que l'équipe anglaise lui barrait la route, que devait-il faire ? Lancer le ballon à un de ses camarades. C'est du bon sens, et c'est la règle. Or, qu'ai-je vu à ce match ? Ceci : le Français qui tenait le ballon aimait mieux courir de côté ou même en arrière que de passer le ballon à un camarade. C'étaient des courses folles, des merveilles parfois de souplesse et de vitesse, mais en pure perte. Pourquoi cette conduite insensée ? Parce que le joueur français ne tenait qu'à une chose : à faire le point lui-même, seul, afin qu'on pût lire son nom dans les journaux. Passer le ballon, c'était donner à un camarade une chance de faire le point, de cueillir le succès. Non ! tout plutôt que cette perspective. L'équipe perdra la partie, que m'importe ! Il n'y a qu'un succès qui m'intéresse, c'est mon succès personnel. Et nous tenons ici la clef du mystère : le joueur français ne pense qu'à lui : le joueur anglais ne pense qu'à l'équipe. Résultat : le joueur français échoue par égoïsme, par indiscipline ; le joueur anglais triomphe par solidarité, par discipline.* (D'après IZOULET, *La cité moderne*, A. Michel.)

3° LE DANSEUR DE CORDE ET LE BALANCIER.

Sur la corde tendue, un jeune voltigeur
Apprenait à danser, et déjà son adresse,
Ses tours de force, de souplesse,
Faisaient venir maint spectateur.
Sur son étroit chemin on le voit qui s'avance,
Le balancier en main, l'air libre, le corps droit ;
Hardi, léger autant qu'adroit.
Il s'élève, il descend, va, vient, plus haut s'élance,
Retombe, remonte en cadence ;
Et, semblable à certains oiseaux
Qui rasent en volant la surface des eaux,
Son pied touche, sans qu'on le voie,
A la corde qui plie et dans l'air le renvoie.
Notre jeune danseur, tout fier de son talent,
Dit un jour : « A quoi bon ce balancier pesant
Qui me fatigue et m'embarrasse ?
Si je dansais sans lui, j'aurais bien plus de grâce
De force et de légèreté. »
Aussitôt fait que dit. Le balancier jeté,
Notre étourdi chancelle, étend le bras et tombe.
Il se casse le nez et tout le monde en rit.
Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit
Que sans règle et sans frein tôt ou tard on succombe ?
La vertu, la raison, les lois, l'autorité,
Dans vos désirs fougueux vous causent quelque peine :
C'est le balancier qui vous gêne,
Mais qui fait votre sûreté.

FLORIAN.

II. La réflexion.

L'enfant doit obéir : c'est son intérêt.

Votre maman vous a défendu d'aller jouer au bord du ruisseau, qui est large et profond. Vous y allez quand même. Ce que votre maman craignait arrive : vous tombez à l'eau. Sans l'arrivée rapide d'un passant, peut-être seriez-vous mort. (Lire : *Les fleurs de glais*, extrait du livre de Mistral, *Mes origines*.) A l'école, supposez que vous ne teniez pas compte de la réglure de votre cahier d'écriture, des règles de grammaire et de la table de multiplication. Qu'arriverait-il ? Vous écririez mal. Vous feriez des erreurs de calcul et des fautes d'orthographe. Vous ne feriez aucun progrès.

L'enfant montre aussi, par son obéissance, qu'il aime ses parents et ses maîtres, qu'il a confiance en eux et éprouve, à leur égard, de la reconnaissance.

Il n'est pas toujours aisé d'obéir.

Il est des enfants plus ou moins dociles.

L'amour-propre nous pousse, parfois, à désobéir : on veut passer pour un homme, on a peur d'être ridicule, etc.

La paresse nous fait trouver lourde telle ou telle règle.

Pour obéir, il faut donc, souvent, faire un effort sur soi, se rendre maître de ses défauts, avoir de la volonté. C'est faire preuve d'intelligence et de caractère que d'obéir aux prescriptions raisonnables.

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale dans les petites classes. **15 fr.**

La discipline est l'obéissance aux règlements de l'école, de l'atelier, de l'armée, d'une société, aux lois du pays.

La discipline est nécessaire.

Supposez que vous puissiez entrer en classe à n'importe quelle heure, en partir dans les mêmes conditions ; qu'il n'y ait aucun emploi du temps régulier. Le travail serait-il possible ?

Qu'arrive-t-il quand des cyclistes, des automobilistes, des voituriers ne tiennent pas compte des règlements : ne prennent pas leur droite sur la route, n'ont pas de lanterne, etc. ?

Paul ne balaye pas le devant de sa porte. Est-ce son affaire ? Ne gêne-t-il pas ses voisins ?

Pierre ne détruit pas les nids de chenilles qui sont dans son jardin. Il laisse dévorer ses arbres. Cela le regarde. Mais est-il le seul intéressé ?

Les lois et règlements sont faits dans l'intérêt général. Ils établissent l'ordre, le calme, la sécurité et rendent possible la vie en société. Sans eux ne serait-ce pas le retour à la barbarie, à la violence, à l'oppression des faibles par les forts, à la raison du plus fort, au droit du poing ?

Respectons donc les règlements et les lois. Respectons aussi ceux qui sont chargés de les faire appliquer. Prenons, surtout, l'habitude de nous discipliner nous-même par un effort de raison et de volonté. Trop peu d'hommes connaissent l'obéissance volontaire, mère de la vraie liberté, et c'est pourquoi l'histoire nous les montre allant du despotisme au laisser-aller, plus détestable encore. Il serait souhaitable que tout jeune homme sentît « l'horrible état de dépravation et de misère dans lequel se ettent les êtres au cœur mou, qui redoutent toute règle virile, ne savent rien se refuser, ni résister à rien, et appartiennent au premier venu, désir, passion, velléité de hasard, ou aux influences et aux caprices des événements et des volontés étrangères ». (WAGNER.) Les vrais indociles ne sont-ils pas ceux qui ne savent pas se mettre à la place des autres, qui restent absorbés en eux-mêmes et se placent au-dessus de tout ? Ne constate-t-on pas aussi que, très souvent, ils commandent durement aux autres ?

Le *Cours élémentaire* copiera : « Enfants, vous manquez d'expérience et de raison ; il est donc nécessaire que vous soyez guidés par la raison et l'expérience de vos parents, et ainsi vous devez leur obéir, prêter à leurs conseils, à leurs enseignements, une oreille docile. » (LAMENNAIS.)

Le *Cours moyen* copiera : « Nos plus grands bienfaiteurs sont ceux qui nous habituent à nous tenir droits, à marcher d'un pas ferme, à nous lever, nous coucher et manger aux heures régulières, à prendre sur nous des responsabilités, à plier notre fantaisie sous une règle, et à devenir des hommes de consigne et de discipline. » (CH. WAGNER.)

III. L'action.

La manière d'obéir. — L'enfant doit obéir à ses parents, à ses maîtres sans murmurer, avec empressement, avec joie. Il faut savoir obéir aussi quand on n'est pas surveillé. Si l'ordre qui nous est donné impose certaines objections, celles-ci doivent être formulées avec déférence.

Vous êtes en classe. Votre maître est obligé de vous laisser un moment sans surveillance. Il vous en avertit. Que faites-vous ?

Certains enfants profitent de l'absence de leurs parents pour se mal conduire. Qu'en pensez-vous ?

Vous avez été dissipé en classe. Qu'est-ce qui vous a poussé à l'être ? Certains enfants ne croient-ils pas se distinguer et même faire preuve de courage en se livrant à leurs espièglerie ? Regardez comment ils agissent alors : le font-ils après avoir réfléchi ; cela leur coûte-t-il de pénibles efforts, de gros sacrifices ? N'est-ce pas plutôt par nervosité, par étourderie qu'ils se mettent en faute ? Sont-ils hommes ou pantins ?

Quelles sont les punitions que vous redoutez le plus : châtiments corporels, privations de sortie, reproches inspirés par la tristesse de vos parents ?

Peut-être connaissez-vous des maîtres qui n'ont pas besoin de punir pour se faire obéir. Comment font-ils ? Avez-vous remarqué qu'ils ne se servent pas avec tous des mêmes moyens ? Avez-vous déjà songé aux efforts qu'ils doivent faire pour rester toujours calmes et de bonne humeur ? N'ont-ils pas de la volonté, du caractère ? En vous amenant petit à petit à vous dominer, à vous discipliner, à vous soumettre aux avis de la raison, ne font-ils pas l'éducation de votre volonté ? Ne vous apprennent-ils pas à devenir libres ?

Dans votre école, on songe à donner une fête pour vous permettre de faire une excursion. Chacun va-t-il y jouer le rôle qu'il veut ? Le but cherché n'est-il pas le succès de la fête ? Que doit faire chacun pour cela ?

Vous fondez une coopérative scolaire, une société sportive. Le premier acte n'est-il pas l'établissement de « statuts » ? Pourquoi ?

Vous avez déjà entendu dire d'un joueur de football qu'il pense plus à lui qu'à l'équipe dont il fait partie. Qu'est-ce que cela signifie ? Quelles en sont les conséquences ? Ne peut-on concilier personnalité de l'individu et discipline due au groupe ?

ÉDUCATION CIVIQUE

Institutions destinées à faciliter l'épargne.

Il existe, dans tous les pays civilisés, des institutions destinées à faciliter l'épargne. Etant donnée l'importance sociale de celle-ci, la connaissance de ces institutions fait partie d'un programme d'éducation civique et sociale.

I. Les *caisses d'épargne* proprement dites sont les plus connues. La caisse d'épargne est « une tirelire perfectionnée ». Faire connaître son fonctionnement.

II. Les *sociétés mutuelles de prévoyance*, formées par des personnes qui versent une cotisation mensuelle pour constituer un capital et qui, au bout d'un certain temps, se partagent le capital accumulé ou, plus généralement, les revenus.

III. *Les sociétés coopératives de consommation.* — Les denrées achetées au prix de gros sont revendues par la société à chacun de ses membres au prix du détail et le bénéfice réalisé sur ses achats est porté à son compte pour lui être restitué au bout de l'an ou être conservé en dépôt à son nom.

M. HÉNON.

RAVAUDET (M.). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Les opérations.

Exercices.

A. **Additions et soustractions avec retenues.** — 1. *Un livre a 45 pages; un autre livre en a 71. Combien ce dernier a-t-il de pages de plus que le premier ?*

2. *Un marchand vend 65 f. un habit qu'il avait acheté 39 f. Combien a-t-il gagné ?*

3. *Un réservoir contient 43 l. d'eau. Pour qu'il soit plein, il faut ajouter 47 l. d'eau. Quelle est la contenance du réservoir ?*

4. *L'école de garçons a 36 élèves; celle de filles en compte 15 de plus. Combien de filles y a-t-il dans cette école ?*

5. *Pourriez-vous dire combien il y a d'élèves en tout dans les deux écoles ?*

6. *Maman a donné 70 f. pour payer le complet de mon frère. On lui rend 12 f. Combien coûte le complet ?*

B. **Multiplications et divisions.** — 1. *Effectuer les multiplications suivantes :*

4 × 2 = .	8 × 2 = .	10 × 2 = .	13 × 2 = .	24 × 2 = .
6 × 3 = .	9 × 3 = .	7 × 3 = .	12 × 3 = .	11 × 3 = .

2. *Compter les divisions suivantes :*

12 | 3 — 18 | 3 — 21 | 3

20 | 4 — 16 | 4 — 36 | 4

3. *Louis avait 12 f. Son camarade Jules possédait 16 f., mais il en a dépensé la moitié. Lequel des deux, alors, possède le plus et combien ?*

4. *Un chômeur est sans travail 3 jours par semaine. Combien chôme-t-il de jours en 4 semaines ?*

5. *Maman met 24 œufs en conserve dans une bassine. Combien forme-t-elle de rangs, si elle dispose les œufs par rangs de 4?*

II. Les dizaines.

Écrire les nombres de 10 à 90. Les chiffres 1, 2, 3, ... 9 de ces nombres représentent *des dizaines.*

Exercice concret. — Compter, par exemple, 10 bûchettes, 20 bûchettes, 30 bûchettes, etc. On peut prendre *la moitié* de tous ces nombres.

Calculons-la : 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90.
Moitié : 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45.

Les nombres exprimant des dizaines se suivent de 10 en 10 ; *ils sont des multiples de 10.* Leurs moitiés se suivent de 5 en 5 : *ils sont des multiples de 5.*

Tous ces nombres peuvent être divisés par 5.

Trouver les quotients :

10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90.

Quotients :

2, 4, 6, 8 10, 12, 14, 16, 18.

Quotients :

5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45.

Quotients :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Les quotients des dizaines se suivent de 2 en 2 : *ce sont des nombres pairs.* Les quotients des nombres exprimant la moitié des dizaines sont la moitié des premiers quotients : *ils forment la suite naturelle des nombres.*

Exercices. — 1. *Quelle est la somme formée par 2 dizaines de francs et 60 f.?*

2. *J'avais 9 dizaines de francs. Je dépense 50 f. Combien me reste t-il ?*

3. *Ma sœur a 20 ans. Maman en a le double. Quel est l'âge de ma mère ?*

4. *Grand'père partage également 50 f. entre ses 5 petits-enfants. Combien chacun aura-t-il ?*

III. Initiation géométrique.

Classement des solides. — En faire deux catégories : les ronds et les prismatiques. (Voir leçons nos 32 et 33, Cours élémentaire.)

Observation du parallélépipède. — Dimensions, faces, arêtes.

Travail manuel. — Découper le parallélépipède pour obtenir son développement. Calquer ce développement. Reproduire ainsi le premier parallélépipède par pliage et collage.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

Addition, soustraction et multiplication. Capacités. Le rectangle.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *J'achète deux histoires de France à 8 f. l'une et une main de papier de 2 f. Combien dois-je ?*

2. *Maman achète 3 douzaines d'œufs à 6 f. la douzaine. Combien doit-elle ? Comme elle avait 20 f., que lui reste-t-il ?*

3. *Faites le compte de Jacques qui possède 10 f., reçoit deux pièces de 20 f. et dépense 15 f.*

4. *Que valent quatre chaises à 32 f. l'une ?*

5. *Le mètre de drap valant 38 f., quel est le prix d'un demi-mètre ?*

6. *Combien de litres font : 6 dal. ? 9 dal. ? 7 dal. ? 10 dal. ?*

7. *Combien de décalitres dans : 80 l. ? 50 l. ? 20 l. ? 30 l. ?*

8. *Que contient une cuve si, pour la remplir, on verse 3 seaux de 1 dal. et 5 l.?*

9. *Combien de litres dans 2 hl. ? 9 hl. ? 3 hl.? 2 dal?*

10. *Combien de décalitres dans 6 hl. ? 50 l. ?*

11. *Combien d'hectolitres dans 500 l. ? 800 l. ? 70 dal. ?*

12. *Quel est le périmètre d'une salle de classe de 7 m. de long sur 5 m. de large ?*

13. *Calculer le périmètre d'un champ dont les dimensions sont 7 dam. et 32 m.*

14. *Un rectangle a 4 m. de long et 2 m. de large. Combien contiendrait-il de carrés de 1 m. de côté ?*

B. Problèmes.

1. **Addition, soustraction et multiplication.** — a. *Une fermière vend 25 poulets à 26 f. l'un et 26 canards à 30 f. Que reçoit-elle ?* RÉPONSE. → **1 130 f.**

b. *La grande roue d'une turbine fait 56 tours par minute. Combien fait-elle de tours en 3 h. moins 10 mn ?* RÉPONSE. → **9 520 tours.**

c. *Un bassin est alimenté par 3 robinets : le premier fournit 1 950 l. d'eau par jour ; le second 2 105 l. et le troisième 2 845 l. Quelle quantité d'eau y aura-t-il dans le bassin au bout de 4 jours ?* (2e année.) RÉPONSE. → **27 600 litres.**

d. *Un troupeau de moutons se compose de 185 bêtes. 90 sont vendues 235 f. pièce et le reste 250 f. pièce. Quel est le prix de tous les moutons ?* (2e année.) RÉPONSE. → **44 900 f.**

e. *Un ouvrier reçoit 6 f. par heure de travail. Combien lui doit-on pour 25 journées de travail de chacune 8 heures ?* RÉPONSE. → **1 200 f.**

f. *Un propriétaire refuse de vendre 35 quintaux de blé à raison de 62 f. le quintal. Deux mois après, il est obligé de vendre son blé à raison de 56 f. le quintal*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants..... 15 fr.

Combien a-t-il perdu ? (2e année.) RÉPONSE. → **210 f.**

g. *Paul a 8 ans et son père a 5 fois son âge plus 2 ans. Quel est l'âge du père ?* RÉPONSE. → **42 ans.**

h. *Pour payer une pièce de terre, un cultivateur a dû vendre deux bœufs qui valaient l'un 2 700 f. et l'autre 1 890 f., et donner en plus une somme de 980 f. Quel est le prix de cette terre ?* RÉPONSE. → **5 570 f.**

i. *Une fermière a vendu au marché 23 douzaines d'œufs à 5 f. la douzaine et 16 poulets à 42 f. la paire, en moyenne. Quel est le produit de sa vente ? Elle achète 12 mètres de toile à 14 f. le mètre. Quelle somme lui restera-t-il ?* (2e année.) RÉPONSES. → **451 f., 283 f.**

j. *Une hirondelle détruit en moyenne 320 insectes par jour. Combien une nichée de 6 petits en mangerait-elle en 7 jours ?* RÉPONSE. → **13 440 insectes.**

k. *Une maison est habitée par trois locataires; le premier donne 725 f. par trimestre; le second 575 f. et le troisième 630 f. Combien cette maison rapporte-t-elle par trimestre, par an ?* (2e année.) RÉPONSES. → **1 930 f. et 7 720 f.**

l. *Une caisse de café pèse 85 kg. La caisse vide pèse 7 kg. Quel est le prix du café contenu dans cette caisse à raison de 19 f. le kilogramme ?* (2e année.) RÉPONSE. → **1 482 f.**

2. **Capacités.** — a. *Une laitière a vendu, dans sa tournées 4 bidons de lait contenant chacun 2 dal. et 5 l. Quelle somme a-t-elle reçue si le litre de lait est vendu 1 f. ?* RÉPONSE. → **100 f.**

b. *Trois tonneaux de vin contiennent : le premier, 2 hl. 25 l.; le second, 2 dal. de moins que le premier; le troisième, 35 l. de moins que le second. Quelle est, en hectolitres, la contenance totale des trois tonneaux ? Que vaut le vin à 3 f. le litre ?* (2e année.) RÉPONSES. → **6 hl. ; 1 800 f.**

c. *Un fût contient 162 l. de vin. Combien restera-t-il de litres de vin dans le fût au bout d'un mois de 31 jours, si chaque jour on consomme un demi-décalitre de vin ?* (2e année.) RÉPONSE. → **7 litres.**

3. **Rectangle.** — a. *Tracer un rectangle de 10 cm. de longueur sur 6 cm. de largeur. Trouver son périmètre ?*

b. *Une place rectangulaire a 89 m. de long sur 47 m. de large. Trouver son demi-périmètre, son périmètre.* RÉPONSES. → **136 m. ; 272 m.**

c. *La grille qui entoure un jardin a coûté, à 20 f. le mètre, 2 440 f. Quel est le périmètre de ce jardin ? Si la longueur mesure 36 m., trouver la largeur.* (2e année.) RÉPONSES. → **122 m. et 25 m.**

d. *Un champ rectangulaire a 12 m. de long et 3 m. de large. Combien pourriez-vous porter de carrés ayant 1 m. de côté : 1° sur la longueur; 2° sur la largeur; 3° dans tout le champ ?* (2e année.) RÉPONSES. → **12 ; 3 ; 36.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Revision.

Salaires. Marchandises avariées. Partages. Problèmes de fausse position. Mesures de surfaces. Triangle. Losange. Trapèze.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quel est le salaire journalier d'une famille dont le père gagne 50 f. ; le fils 35 f. et la fille 23 f. ?*
2. *Que gagne cette famille en un mois de 25 jours de travail ?*
3. *Et en 12 mois de 25 jours de travail ?*
4. *Prendre la moitié de : 40, 80, 160, 60, 120, etc.*
5. *Diviser par 3 : 30, 150, 270, 300, 240, etc.*
6. *Donner les résultats :*

72 : 6	96 : 8	46 : 2	57 : 3
147 : 7	729 : 9	378 : 9	416 : 8
252 : 6	288 : 4	657 : 9	648 : 8

7. *Donner les réponses :*

4,5 : 9	3,6 : 6	2,4 : 3	7,2 : 8
12 f. 40 : 4	4 m. 80 : 8	63 f. 90 : 9	16 f. 80 : 8

8. *Compléter à 1 mètre carré :*
80 dm², 50 dm², 54 dm², 1/4 de mètre carré.
9. *Combien de mètres carrés dans 1 dam², 1/2 dam², 4/5 de dam².*
10. *Combien d'ares dans 3 ha., 5 ha., 6 ha. 30, 0 ha. 9, 0 ha. 39 et 0 ha. 8.*
11. *Combien de mètres carrés dans $\frac{1}{10}$ d'ha ; $\frac{2}{5}$ d'are.*
12. *Un mètre carré de terrain vaut 15 f., 20 f. Que vaut l'are, l'hectare ?*
13. *Un are vaut 200 f., 60 f., 75 f. Quelle est la valeur d'un mètre carré ?*
14. *Quelle est la surface d'un triangle dont la base est 95 m. et la hauteur 8 m. ?*
15. *Un triangle a 1/2 m² de surface. Quelle est sa hauteur si la base mesure 1 m. ?*
16. *Trouver la deuxième diagonale d'un losange dont la surface est de 90 cm² et la première diagonale mesure 18 cm.*
17. *Quelle est la surface d'un trapèze dont la grande base a 8 m. ; la petite base 6 m. et la hauteur 4 m. ?*
18. *Un rectangle a 8 m. de long et 3 m. de large. On trace les diagonales. Trouver la surface d'un grand triangle et la surface d'une petit triangle. Comparer.*

B. Problèmes.

1. **Les salaires.** — a. *Un ouvrier dépense 35 f. par jour. Au bout d'un an, après avoir travaillé 25 jours par mois, et payé ses dépenses avec son salaire, il a mis de côté 725 f. Combien gagne-t-il par journée de travail ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **45 f.**

b. *Une fabrique occupe 75 ouvriers, dont 50 hommes et 25 femmes. Le salaire de tous ces ouvriers pour 6 journées de travail s'élève à 11 250 f. Les femmes ne gagnent que moitié de ce que gagnent les hommes. On demande le salaire quotidien d'un homme et celui d'une femme.* (Certificat.) RÉPONSES. → **30 f. et 15 f.**

c. *Un ouvrier gagne 30 f. par jour. Sachant qu'il ne travaille que 290 jours par an et qu'il parvient à économiser 1 400 f., on demande combien il dépense, en moyenne, par jour ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **20 f.**

d. *Je ne gagne pas assez pour dépenser 300 f. par mois. Il me manquerait 600 f. Or je veux économiser 600 f. annuellement. Quelle doit être ma dépense mensuelle ?* RÉPONSE. → **200 f.**

e. *Un ouvrier qui ne chôme que les dimanches et 13 jours de fête gagne 32 f. par jour. Il dépense 12 f. par jour pour sa nourriture et 150 f. par mois pour les autres frais. Quelle somme aura-t-il économisée au bout de l'année ?* RÉPONSE. → **3 420 f.**

f. *Un commis gagne 34 f. par jour de travail et sa dépense journalière est de 15 f. Combien doit-il travailler de jours par mois pour économiser 3 501 f. par an ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **22 jours.**

2. **Marchandises avariées ou brisées.** — a. *Un libraire achète 10 douzaines de volumes à 15 f. l'un. Par un accident, la moitié des volumes se trouvent défraîchis et il ne peut les vendre que 7 f. 50 le volume. A combien lui revient maintenant chaque volume ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **18 f. 75.**

b. *On a acheté 18 pièces de vin qui contiennent 220 l. chacune à raison de 1 f. 50 le litre. En route, on perd 60 l. de vin et l'on désire néanmoins gagner 3 810 f. A raison de combien doit-on revendre le litre de vin ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **2 f. 50.**

c. *Un coquetier transportait 25 douzaines d'œufs à 35 f. le cent. Il casse une demi-douzaine d'œufs. Sachant qu'il revend les œufs 5 f. 40 la douzaine, quel sera son bénéfice ?* RÉPONSE. → **27 f. 30.**

3. **Partages.** — a. *Partager 512 f. entre deux personnes, de sorte que la première ait 7 fois plus que la seconde ?* RÉPONSES. → **64 et 448.**

b. *Trois associés se sont partagé un bénéfice de 7 200 f. Le deuxième a eu 500 f. de plus que le premier, et le troisième, 200 f. de plus que le second. Quelle est la part de chacun ?* RÉPONSES. → **2 000 f. ; 2 500 f. ; 2 700 f.**

c. *Une personne a acheté une bibliothèque, un bureau et un fauteuil pour 2 400 f. On demande le prix de chaque meuble, sachant que la bibliothèque vaut 2 fois*

PERROT et BICIULESCU. **L'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Henri IV assiège Paris.

A Paris, les Ligueurs ne voulaient pas d'un roi protestant. Après les victoires d'Arques et d'Ivry, Henri IV, qui avait reçu de l'argent et des troupes de l'Angleterre, crut le moment venu de s'emparer de Paris.

I. **Le blocus de Paris.** — Une première tentative avait déjà échoué : la ville s'était défendue et Mayenne avait pu la secourir. Dans l'attente du nouveau siège, Paris ne dormait plus. Plus de mille prêtres, des moines, des bourgeois, des femmes même, ayant à leur tête un évêque, défilaient sans repos dans les rues, l'arquebuse à l'épaule ou la pique au poing. Tous répétaient qu'ils préféraient mourir qu'accepter un roi huguenot.

Cependant, Paris n'avait pas pour un mois de provisions lorsque les troupes d'Henri IV vinrent le bloquer. Henri espérait que tous les esprits sages, qui étaient las de la guerre, se révolteraient contre la Ligue et lui ouvriraient les portes. Il essaya d'intimider les moins courageux. Une nuit, ses troupes défilèrent le long des remparts à grand bruit de trompettes et de tambours qui faillirent jeter la panique parmi les Ligueurs. Deux pièces de canon, installées sur les hauteurs de Montmartre, démolirent quelques maisons. A tout instant, les troupes royales faisaient mine de donner l'assaut. C'était alors un beau tumulte. Soldats et ligueurs, ceux-ci dans tous les accoutrements, couraient aux remparts. Mais ce n'était qu'une fausse alerte. Au fond, Henri IV espérait toujours que Paris se rendrait sans qu'il fût nécessaire de faire massacrer ses défenseurs. Il disposait d'ailleurs de peu de troupes et ne voulait pas s'exposer à un échec.

II. **La famine.** — Les Parisiens furent bientôt affamés. Les chefs de la Ligue encourageaient le peuple à patienter. Ils disaient qu'une armée espagnole était en marche pour les délivrer. On mangea les chevaux, les ânes et les chiens. Les assiégés sortaient de la ville pour essayer de trouver quelque nourriture. Henri avait donné l'ordre de ne pas tirer sur ceux qui se présenteraient sans armes.

La Ligue s'obstinait pourtant à résister. Quelques bourgeois qui avaient osé parler de se rendre furent poignardés en pleine rue, d'autres pendus au gibet. Des émeutes éclatèrent. On les réprima à coups d'arquebuse et les meneurs furent exécutés sur place.

C'est alors qu'apparut le grand cœur d'Henri IV. Les chefs de la Ligue firent publier à son de trompe que les portes seraient ouvertes à tous ceux qui voudraient quitter la ville. Ému de pitié, Henri IV décida qu'on laisserait passer ces malheureux. « *Il aimait mieux, dit-il, manquer aux règles de la guerre qu'à celles de la nature ; et puis que tout ce pauvre peuple était chrétien et que c'étaient là ses sujets, il permettrait à tous de traverser ses lignes.* » Henri alla même plus loin : il n'empêcha pas ses soldats d'envoyer du pain et des vivres à ceux de leurs parents qui restaient enfermés dans Paris.

La famine restait cependant atroce. Mais l'armée espagnole s'avançait lentement. Henri IV ne voulut pas donner l'assaut. Il préféra lever le siège.

COURS MOYEN

Gambetta flétrit les hommes du Deux Décembre.

Le procès Baudin (Voir leçon précédente). **Gambetta fut le défenseur de Delescluze, rédacteur du** *Réveil*. **Les accusés étaient condamnés d'avance. Mais la plaidoirie de Gambetta fit le procès de l'Empire, devant l'opinion.**

I. **Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes...** — *Oui ! le 2 décembre, autour d'un prétendant se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation, de ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de la force... éternels rebuts des sociétés régulières, un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes... C'est avec ce personnel que l'on sabre depuis des siècles les institutions et les lois, et la conscience humaine est impuissante à réagir, malgré... les penseurs et les martyrs qui protestent au nom... de la morale blessée, du droit écrasé sous la botte d'un soldat.*

...Ces hommes ont prétendu avoir sauvé la France. Il est un moyen décisif de savoir si c'est une vérité ou une imposture. Quand un pays traverse réellement une crise suprême, qu'il sent que tout va succomber..., alors savez-vous ce qui arrive? C'est que ceux que la nation est habituée à compter à sa tête parce qu'ils se sont illustrés par leurs talents et leurs vertus accourent pour la sauver. Si je compte, si je dénombre, si j'analyse la valeur des hommes qui ont prétendu avoir sauvé la patrie, le 2 décembre, je ne rencontre parmi eux aucune illustration, tandis que, de l'autre côté, je vois venir au secours du peuple des hommes comme **Michel de Bourges, Charras (Ledru-Rollin** *était déjà exilé) et tant d'autres pris dans l'élite des partis les plus divers.*

Où étaient **Cavaignac, Lamoricière, Changarnier, Leflô, Bedeau** *et tous les capitaines, l'honneur et l'orgueil de notre armée?*

II. **Le crime du Deux Décembre.** — *Où étaient* **M. Thiers, M. de Rémusat,** *les représentants autorisés des partis orléaniste, légitimiste, républicain, où étaient-ils?* **A Mazas,** *à* **Vincennes,** *tous les hommes qui défendaient la loi ! En route pour* **Cayenne,** *en partance pour* **Lambessa...** *Voilà, messieurs, comment on sauve la France !...*

...On a trompé Paris et la province. La vapeur, le télégraphe sont devenus un instrument de règne. On lançait à travers tous les départements que Paris était soumis. Soumis ! il était assassiné. Soumis ! on le fusillait, on le mitraillait ; moi qui vous parle, j'ai eu des amis, entendez-vous bien? qui ont été tués en sortant de l'Ecole de Droit : ils étaient sans armes. Il est vrai qu'ils étaient bien imprudents et bien coupables d'être venus apprendre le droit, dans un pays où on le respecte de cette manière.

C'est ainsi que de Paris la terreur s'est propagée en province, où les déportations sans jugement l'ont maintenue longtemps encore...

III. **La honte des criminels.** — *Il y a déjà d'ailleurs quelque chose qui juge nos adversaires. Ecoutez, voilà sept ans que vous êtes les maîtres absolus de la France... Nous ne rechercherons pas l'emploi que vous avez fait de ses trésors, de son sang, de son honneur, de sa gloire ; nous ne parlerons pas de son intégrité compromise (menace de la Prusse) ni de ce que sont devenus les fruits de son industrie, sans compter que personne n'ignore les catastrophes financières qui, en ce moment même, sautent comme des mines sous nos pas ; mais ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de vos propres remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : « Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France, le 2 décembre comme anniversaire national ! » Et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans ce pays se sont honorés du jour qui les a vu naître. Ils ont fêté le 14 juillet, le 10 août ; les journées de juillet 1830 ont été fêtées aussi, de même que le 24 février ; il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que, si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait.*

Eh bien ! cet anniversaire dont vous n'avez pas voulu, nous le revendiquons, nous le prenons pour nous ; nous le fêterons toujours, incessamment ; chaque année, ce sera l'anniversaire de nos morts, jusqu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous

BERNARD et REDON Petite hist. de la France et de la civilis. franç. avec notions d'Hist. génér. *C. sup.* 12 fr.

imposera la grande expiation nationale, au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. (*14 novembre 1868.*)

COURS SUPÉRIEUR

Le Japon puissant et besogneux.

Le Japon est devenu l'une des premières puissances militaires du monde. Mais c'est au prix des plus grands sacrifices imposés aux finances nationale et à la masse du peuple.

I. **L'armée de terre et de mer.** — Elle est dominée par une caste d'officiers nobles qui se recrutent dans deux clans féodaux : le clan Chochon pour l'armée de terre et le clan Satsouma pour l'armée de mer. Les portefeuilles de la Guerre et de la Marine sont confiés à des militaires. Aucun sous-officier ne peut devenir officier. Le soldat est déclaré supérieur au civil. Il devient un dieu s'il est tué sur le champ de bataille. Soumis à la plus stricte discipline, il n'est plus qu'un atome dans la masse. Ses chefs entretiennent en lui le culte de l'empereur et l'orgueil national.

Les écoles militaires françaises et surtout allemandes ont inspiré le Japonais. L'Angleterre a été prise comme modèle pour les constructions navales. A l'heure actuelle, l'armée et la marine japonaises disposent du matériel le plus moderne, d'un personnel entraîné sans cesse, de cadres instruits.

II. **Conditions sociales.** — A côté de cette puissance, une véritable détresse économique et sociale. Le budget de l'État est écrasé par les dépenses militaires qu'une partie de l'armée juge cependant insuffisantes. La population s'accroît au rythme d'un million de nouvelles existences par an, que les ressources d'un territoire très limité ne parviennent plus à nourrir. Le Japon cherche donc à déverser son trop-plein hors de ses frontières. Mais les autres peuples redoutent la concurrence de l'ouvrier japonais qui se contente d'un peu de poisson et de riz et qui, par suite, travaille à vil prix. Les **Etats-Unis**, l'**Australie** s'efforcent ainsi d'enrayer l'immigration japonaise sur leurs territoires. C'est en Chine que le Japon semble rechercher désormais les terres de colonisation, et les matières premières dont il a besoin.

L'article japonais est vendu loin de la métropole à des prix si bas que les autres pays doivent redouter sa concurrence. C'est que l'ouvrier japonais se résigne à des salaires qu'un Occidental ne pourrait accepter. Les femmes travaillent dans des conditions beaucoup plus défavorables encore. Le plus grand nombre d'entre elles passent leur vie entière dans l'usine, travaillant de treize à quatorze heures par jour, et dans tels ateliers de tissage, jusqu'à seize heures. Certains travaux sont si pénibles qu'au bout d'un an il faut remplacer les ouvrières épuisées ou rongées par la tuberculose. Elles rentrent dans leurs familles qui ont déjà tant de peine à vivre. Et d'autres se présentent pour les remplacer, en si grand nombre qu'on doit en refuser.

Depuis la guerre, quelques lois ont amélioré la condition de l'ouvrier japonais. Mais leurs réformes sont bien timides si on les compare à celles qui ont été réalisées en Occident. Par ailleurs, le Japon reste divisé en trois classes. La première comprend les hauts dignitaires, chefs des grandes maisons féodales ; la seconde est constituée par la petite noblesse qui fournit les fonctionnaires civils et militaires ; la troisième, la masse de la nation, s'emploie aux travaux des champs et des villes. Habituée à l'obéissance et au respect, souvent démoralisée par la misère, chargée d'impôts et de dettes, la troisième classe de la nation se soumet aux deux autres qui décident à sa place. Peu importe d'ailleurs, à un vrai Japonais, ses privations et sa souffrance, s'il croit que son empereur en a besoin, si elles servent un jour à la grandeur de son pays.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays du vin.

Gravures. — Collection Beau : *Intérieur d'une cave à Saint-Georges (Hérault)* ; Collection Demangeon : *Travail de la vigne. Travail du vin. Un chais. Sète, port des vins.*

I. **Réfléchissons.** — Il y a quelques années, la vigne tapissait les murs ensoleillés du jardin. Près du bourg, champtier du « Vignoble » aujourd'hui en cultures. Sur le coteau, par des pieds à l'état sauvage, on suit les rangs du vignoble. Culture délaissée. → **Sol d'aptitudes médiocres mais surtout le climat froid et pluvieux favorise les maladies et nuit à la maturité.**

II. **Conditions naturelles favorables.** — La vigne aime les sols légers, calcaires et graviers secs. Pour mûrir, elle réclame du soleil et de la sécheresse. Elle craint les pluies et les gelées tardives. Une région lui convient particulièrement : **le Languedoc** (*situer sur la carte*).

III. **En Languedoc.** — *a.* « De Beaucaire à Narbonne, de Banyuls à Carcassonne, le voyageur découvre à perte de vue, dans la vaste plaine, jusqu'au pied des montagnes, jusqu'au bord des étangs, les ceps trapus qui s'avancent en bataillons innombrables... La vigne recouvre la plaine, monte à l'assaut des coteaux calcaires, encercle les villages et les bourgs, déferle jusqu'aux dunes de la côte... La vigne devient comme une hantise, et la manière même dont on la cultive, en buissons échevelés, éveille l'idée d'une prise de possession brutale du sol. »

« Avec ses vastes bâtiments spécialisés (pressoirs, caves), ses voies Decauville qui le relient au domaine cultivé, le chais devient une véritable usine à vin. »

b. LE TRAVAIL. — « Plante délicate qui exige des soins continus, comme un traitement d'hôpital, cela même dans les régions où elle est chez elle. » Après les vendanges, une taille grossière dégage la sente, entre les pieds. La taille, avec une petite hachette « la poda », dure jusqu'au printemps. Puis ce sont les labours croisés en deux sens perpendiculaires, d'incessants badigeonnages, sulfatages, de fréquentes aspersions avant les vendanges où « l'armée de réserve des vendangeurs, qui descend vers la plaine, dépasse 100 000 personnes, venues là pour gagner quelques francs et pour « faire la vie », c'est-à-dire boire du vin, car on les paie partiellement en nature. »

c. PRODUCTION. — Moitié de notre récolte nationale, vin de consommation courante.

IV. **Conclure.** — Depuis cinquante ans, le Languedoc ne vit que du rendement de ses pampres ; « c'est la grande cave qui ravitaille la France en vins ordinaires ».

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Afrique équatoriale.

I. Le milieu physique.

D'une superficie de 2 300 000 kilomètres carrés, elle s'étend de chaque côté de l'équateur, mais sa masse s'étale dans l'hémisphère nord jusqu'au tropique.

Relief. — A partir de l'Atlantique, il s'annonce par une plaine côtière alluviale, prolongée

JEAN-PIERRE. L'histoire pittoresque. 9 héliogravures de 1 m. × 0,65 (*Chacune*) 12.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

L'été, la chaleur, l'orage.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Sujet, verbe, complément. Présent, passé composé, futur.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LA CUEILLETTE DES CERISES

Le cerisier du jardin de la petite Irène, qui a été tout blanc au printemps, est presque tout rouge, maintenant que l'été est venu. Il est couvert de grosses cerises qui doivent être bien bonnes, car les petits oiseaux arrivent de tous côtés et y donnent des coups de bec avec satisfaction.

La petite Irène a invité ses amis à venir cueillir des cerises. Sous la surveillance du grand-père d'Irène, les enfants montent, chacun à leur tour, au haut d'une échelle et mettent des cerises dans un petit panier. Quand tous les enfants ont rempli leurs paniers, ils s'installent sur la pelouse et mangent des cerises.

Quand les paniers sont vides, on monte de nouveau sur l'échelle et on cueille encore des cerises. Tous les enfants sont bien heureux. Les petites filles se sont fait des pendants d'oreilles avec les cerises, et cela leur va fort bien.

HENRIETTE PERRIN.
(*Mon livre d'histoires*, Larousse, éditeur.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Au printemps, comment était le cerisier du jardin d'Irène ? — Comment est-il en été ? — Pourquoi ? — Que viennent faire les petits oiseaux ? — Que font Irène et ses petits amis ? — De quels outils se servent-ils ? — Où s'installent-ils avec leurs paniers pleins de cerises ? — Quels ornements font les petites filles avec les cerises ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — Les fruits de l'été : cerises, fraises, prunes, groseilles, framboises, etc... — Les fleurs de l'été : coquelicots, bleuets, roses, etc.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Les cerises. — Les noms :** la cerise, la queue, la peau, la chair, le noyau, l'amande ou la graine. — **Les qualités :** les cerises rouges, roses, noires ; la queue souple, flexible ; la peau fine, brillante, transparente; la chair juteuse, douce, sucrée, acide, rafraîchissante. — **Les actions :** les cerisiers fleurissent, les cerises mûrissent ; les enfants cueillent les cerises, grimpent dans le cerisier, goûtent, savourent les fruits délicieux.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Des cerises, des fraises, des groseilles. Faire copier les verbes du vocabulaire avec leurs sujets en y ajoutant des compléments. — **Modèle :** les cerisiers fleurissent au printemps ; les cerises mûrissent en été ; les enfants grimpent dans les cerisiers, ils cueillent les cerises, goûtent ces fruits délicieux, mais n'avalent pas les noyaux.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Cueillons des cerises :** faire mimer les actions et les faire énoncer par les enfants. — 2. **Préparons des confitures :** faire mimer la scène et faire énoncer les actions successives. — 3. **Le jeu des fruits :** sous forme de devinette, énoncer quelques détails caractéristiques et faire trouver par les enfants le nom du fruit caractérisé. — Sous forme de questions : Qui es-tu ? — Comment es-tu ? — A quoi sers-tu ?

5. **CONJUGAISON.** — Présent, passé composé, futur. Utiliser les verbes employés dans les exercices de vocabulaire et de langage. Employer les expressions : en ce moment, hier, demain. — **Copie.** En ce moment, je cueille des cerises vermeilles ; hier, j'ai cueilli des framboises parfumées ; demain, je cueillerai des fraises des bois.

III. RÉCITATION

ÉTÉ

Des fruits, des roses
Dans nos jardins ;
De belles choses
A pleines mains !

L'été rayonne !
Les bois, les champs
Que juin couronne
Sont triomphants !

Tout nous enivre !
Tout nous ravit !
Le cœur est ivre :
On sent qu'on vit !

ANNAIK LE LÉARD.
(*Le joli petit bois*, Ed. Aubert, Saint-Brieuc.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'attribut du sujet. L'infinitif.

I. RÉCITATION

CHALEUR

Tout luit, tout bleuit, tout bruit.
Le jour est brûlant comme un fruit
Que le soleil fendille et cuit.

Chaque petite feuille est chaude
Et miroite dans l'air où rôde
Comme un parfum de reine-Claude.

Du soleil comme de l'eau pleut
Sur tout le pays jaune et bleu.

COMTESSE DE NOAILLES.
(Extrait de *La Poémeraie*, d'A. GOT, Gedalge, éd.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — 1. Les longues journées d'été. — 2. Les vêtements d'été. — 3. Un rayon de soleil dans votre chambre (ou dans la classe). — 4. Les ombres des choses aux diverses heures du jour. — 5. La rue du village (ou de la ville) à midi.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — *Les longues journées d'été.*** — *Questionnaire.* — Fait-il jour lorsque vous vous réveillez chaque matin ? — Vers quelle heure le soleil se lève-t-il en ce moment ? — A quel endroit du ciel le voyez-vous lorsque vous vous rendez en classe ? — Comment sont ses rayons ? sa chaleur ? — Vers midi, en revenant de l'école, où voyez-vous le soleil ? — Comment tombent ses rayons ? — Y a-t-il de l'ombre ? — Vers quatre heures, où vous apparaît le soleil ? — A quelle heure du jour et à quel endroit du ciel commence-t-il à disparaître ? — Quelle est en ce moment la durée du jour ?

3. **CHOIX DE MOTS. — *Journées d'été.* — Noms :** le soleil, l'aurore, le crépuscule, la clarté, la lumière, la chaleur ; l'ombre, la fraîcheur, la sieste. — **Adjectifs :** les jours longs; les nuits courtes ou brèves; le soleil ardent; les rayons solaires; l'air embrasé, la chaleur lourde, pesante, accablante le temps orageux. — **Verbes :** le soleil réchauffe, pénètre, mûrit, dessèche, brûle; les plantes se fanent; les êtres transpirent, se désaltèrent, se rafraîchissent.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** En été. — Tout le long du jour, depuis l'(*aube*) jus-

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français *C. moy.* *élève* : **7.50** *maître* : **15 fr.** *C. moy. (2e degré)* *élève* : **8.80** *maître* : **18 fr.** *et Cours supérieur*

qu'au (*crépuscule*), le soleil envoie ses (*rayons*) ardents. Mais, vers midi, la chaleur est plus (*lourde*) et plus (*accablante*). C'est le moment du repos ou de la (*sieste*). Parfois de gros nuages cachent le (*soleil*) et le temps devient (*orageux*). Les plantes se (*dessèchent*) et se (*fanent*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — UNE BELLE JOURNÉE

Le dimanche fut une journée de lumière. Le ciel était bleu, le soleil donnait la fête. Le vent venait en musant ; il se coulait dans les champs de blé et balançait, tous à la fois, les épis verts barbelés de jaune ou bien il les secouait un par un comme pour les compter ; puis il remontait et se mettait à papillonner dans les branches.

E. PÉROCHON.
(*Nène*, Plon, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Compter, papillonner. — Justifier : l'accord de verts, barbelés ; les infinitifs : pour les compter, à papillonner.

EXERCICES. — 1. *Relevez les attributs contenus dans le texte* (journée, *attribut de dimanche ;* bleu, *attribut de ciel*). — 2. « Le ciel était bleu. » *En changeant l'attribut, dites comment peut être le ciel.* — 3. *Relevez les verbes du texte qui sont à l'infinitif* (compter, papillonner). — 4. *Relevez les verbes du texte et donnez leur infinitif dont vous soulignerez la terminaison* (fut, *être* ; donnait, *donner* ; venait, *venir*..., *etc.*)

B. — AVANT L'ORAGE

La moitié du ciel derrière nous était envahie par un gros nuage noir, le vent était violent, les ciguës en fleurs se courbaient jusqu'à terre, les arbres semblaient se parler avec terreur ; de petits chardons desséchés couraient sur la route plus vite que la voiture ; au-dessus de nous volaient de grandes nuées.

V. HUGO.
(*Le Rhin*, Hachette, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Derrière, ciguë, terreur, nuée. — Justifier l'accord : envahie, se courbaient, semblaient, desséchés, couraient, volaient.

EXERCICES. — 1. *Relevez une phrase du texte renfermant un attribut* (le vent était violent). — 2. *Relevez les verbes du texte et écrivez l'infinitif de chacun d'eux en soulignant la terminaison.* — 3. *Indiquez le sujet du verbe :* volaient. — 4. *Transcrivez le texte au présent de l'indicatif.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Les fruits de l'été.** — *Répondez par une phrase aussi complète que possible à chacune des questions suivantes :*

1. Quels fruits mûrissent en ce moment en votre région ? — 2. Où trouve-t-on chacun d'eux ? — 3. De tous ces fruits, lequel préférez-vous ? — 4. Comment est ce fruit et quel est son goût ? — 5. Comment utilise-t-on ce fruit ?

2. **La cueillette des cerises.** — *En vous aidant des questions suivantes, racontez comment vous faites la cueillette des cerises :*

1. Où montez-vous pour les cueillir et comment ? — 2. Comment les cueillez-vous et où mettez-vous les fruits ? — 3. Vous arrive-t-il en faisant ce travail de manger quelques cerises ? — 4. A qui rapportez-vous votre cueillette ? — 5. Que fera-t-on de tous ces fruits ?

3. **Une pluie bienfaisante.** — *Après une longue période de sécheresse, une pluie survient enfin. Racontez.*

Sommaire. — 1. La chaleur et la sécheresse : effets. — 2. Ceux qui réclament la pluie : cultivateur, jardinier, etc... — 3. La pluie tombe enfin : comment. — 4. Ses effets bienfaisants : prairie, jardins, plantes, cours d'eau, etc... — 5. Ce que chacun dit pour exprimer sa satisfaction.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Conjonction de subordination. Les temps.

I. RÉCITATION

ORAGE

Quel sorcier, d'une branche aux coudriers coupée,
A troublé l'eau des sources froides dans les bois?
Le ciel vers l'ouest se couvre, on étouffe et l'on croit
Entendre au loin le bruit d'une tôle frappée.

Le son bougonne et se renforce et gronde enfin,
L'éclair pétille. Un vent se lève et sur les routes,
Où bondira bientôt le rythme frais des gouttes,
La poussière construit des spires d'un gris fin.

Le long des arbres fous qui s'exaltent en houle,
Trotte et rentre, inquiet du tonnerre qui roule,
Le bétail par l'averse à présent flagellé ;

Et sur son seuil battu d'un vol soudain de cloches,
Le fermier se sent pris, triste et les mains aux poches
De l'immense frisson qui, là-bas, tord ses blés.

ÉDOUARD MICHAUD.
(Extrait de *L'Arc-en-fleur* d'A. GOT, Bourrelier, éd.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** en traits familiers et pittoresques, le poète décrit les diverses phases de l'orage : l'état du ciel, la chaleur, le bruit sourd et lointain qui bientôt augmente ; l'éclair, le vent d'orage qui soulève la poussière et agite les arbres ; la rentrée du troupeau sous l'averse et le fermier attristé à la pensée des dégâts possibles. — **Les mots :** *bougonne*, gronde sourdement d'une manière contenue ; *le rythme frais des gouttes*, expression heureuse qui évoque la chute régulière et la fraîcheur de la pluie ; *flagellé*, comme frappé par un fouet ou des verges que dessinent les gouttes de pluie ; *frisson*, le frisson du fermier, c'est son inquiétude, son effroi ; le frisson qui tord les blés, c'est l'orage, le vent et la pluie.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. L'aurore. — 2. Le crépuscule. — 3. La chaleur lourde du milieu du jour. — 4. Une pluie d'orage. — 5. Une belle nuit sereine d'été. — 6. Le repos des travailleurs, le soir.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — **Un jour d'orage** (*à faire développer oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les signes précurseurs :** la chaleur, l'état du ciel, le vent, l'air. — 2. **L'orage éclate :** les éclairs, le tonnerre ; la rafale, la pluie ou la grêle. — 3. **Après l'orage :** la campagne, les arbres, les récoltes. — 4. **Impressions et sentiments éprouvés.**

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***L'orage.*** (*Vocabulaire analogique.*) — **Noms :** la chaleur, les éclairs, le tonnerre, ses grondements, la foudre, l'averse, la grêle, la rafale, l'ouragan. — **Adjectifs :** la chaleur lourde, accablante ; les nuages bas, sombres, menaçants ; les grondements sourds, formidables, retentissants ; les éclairs rapides, éblouissants, effrayants. — **Les verbes :** le tonnerre gronde, roule ; l'éclair luit, aveugle ; la foudre tombe, fracasse ; la grêle crépite, cingle, rebondit, hache ; la rafale siffle, tord, déracine.

4. **EXERCICES.** — 1. *Comment a été formé le mot :* **orageux**? *Formez avec les noms suivants des adjectifs dérivés contenant le même suffixe* (nom : orage, suffixe : eux), *nuage, brume, pluie, danger, péril, venin, pierre, harmonie, joie, grâce.* — 2. *Comment est formé le nom :* **grondement** (*radical :* **gronde**, *du verbe gronder, suffixe :* **ment**). *Avec les verbes suivants, formez des noms dérivés contenant le même*

JOLLY. En riant! La lecture sans larmes 1er livret : 3.40 2e livret : 3.60 3e livret 6.50 1er et 2e livrets réunis : 6.50 livret comp. 2.50

PRIMES DU JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Nos ABONNÉS seuls y ont droit.

De beaux sacs à main aux prix de gros !

N° 204

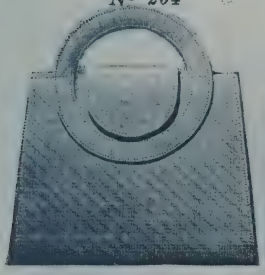

Sac estival, en yoko blanc, doublé soie, pochette intérieure, et pochette glace, (200× 170), poignée 1/2 cercle, fermoir à rabat.

23 francs

(franco recommandé)

N° 202

Sac estival, en yoko blanc, doublé soie, poch. intérieure et pochette glace, (185× 140), fermoir nickel,

23 francs

(franco recommandé)

N° 922

Prix sans précédent

Sac pour la ville et le sport, en lin naturel ou gris (19× 13), doublé soie, pochette glace, fermoir fantaisie solide.

15 francs

(franco recommandé)

N° 702

Sac pour la ville, en cuir martelé, modèle sérieux, doublé soie, pochette intér. et pochette glace. ferm. nickel. (180× 140)

(Se fait en marine, beige, marron, noir, blanc.)

29 francs

(franco recommandé)

Adressez vos demandes* accompagnées du montant *et de la dernière bande d'envoi du journal au

SERVICE DES PRIMES DU JOURNAL DES INSTITUTEURS, 9, rue Méchain, Paris XIVe - C. C. Postaux PARIS 251

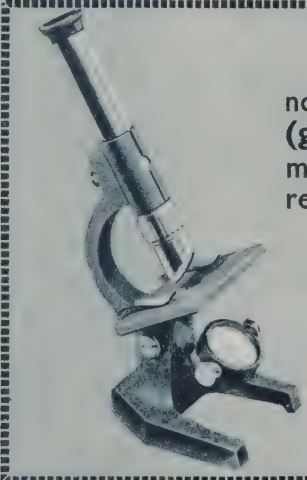

Après le succès remporté par notre microscope KALLISTOS (grossissement 115 fois), nous lançons un **nouveau modèle** plus puissant **(grossissement 130 fois),** avec potence à charnière, mise au point par bague molletée, grande platine avec ressorts spéciaux pour maintenir les préparations, miroir se déplaçant en tous sens.

Ce *nouveau modèle appelé* :

HYPERKALLISTOS

est vendu **40 francs.**

Rappel

Nous conservons naturellement notre excellent KALLISTOS (grossissement 115 fois), à potence fixe, au prix de 30 francs.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Pour vos expériences de chimie

CHIMICA

(La chimie pour tous)

remplace tous les autres compendiums mais coûte 4 ou 5 fois moins.

CHIMICA

Un joli coffret en aulne verni, contenant un matériel très important et une grande variété de produits.

Dimensions : **43×21×19 cm.** *Poids :* **6 kg.**

Livré avec une notice détaillée. Prix : **275 fr.**

Fernand NATHAN - ÉDITEUR

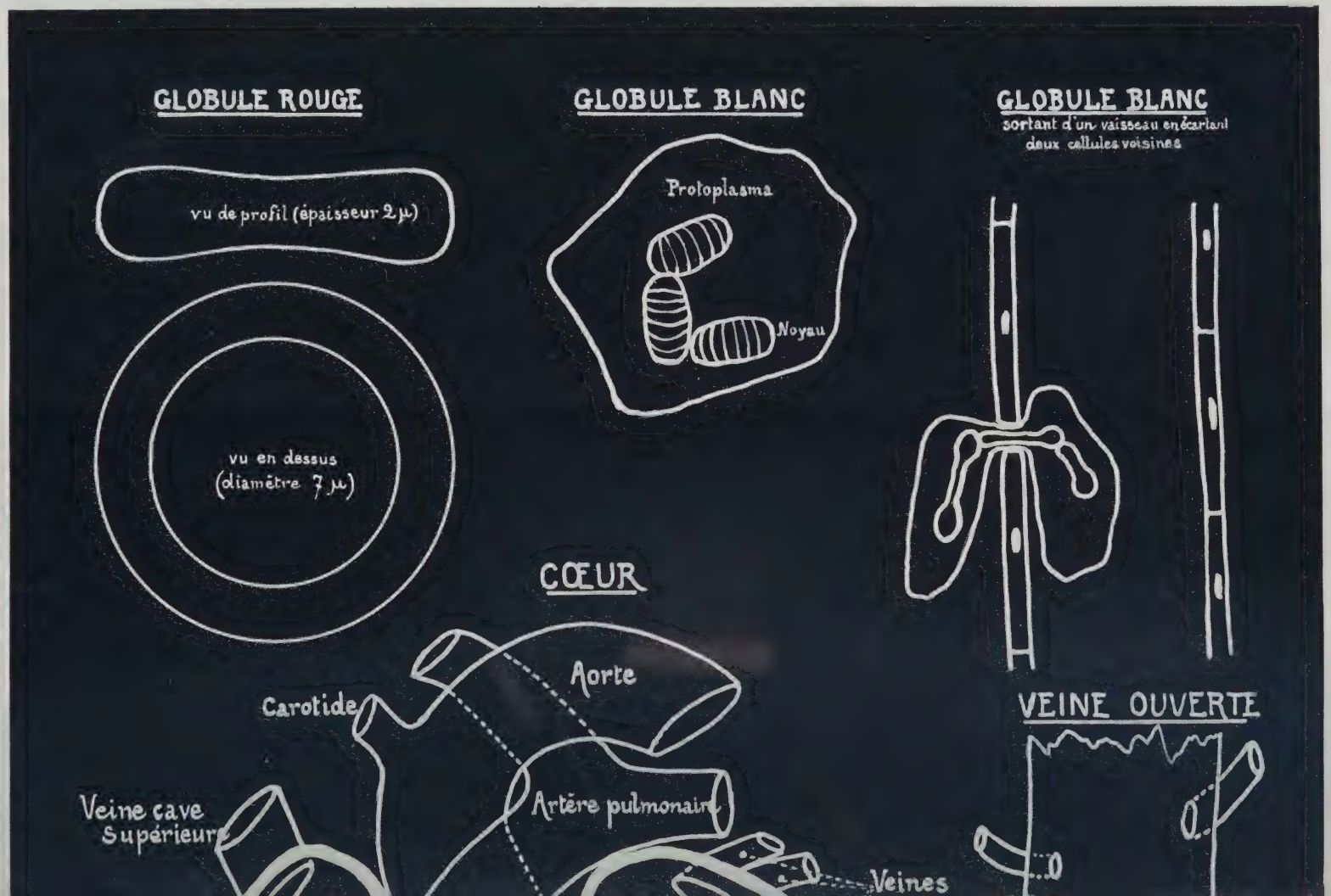
GLOBULE ROUGE
vu de profil (épaisseur 2 μ)
vu en dessus
(diamètre 7 μ)
GLOBULE BLANC
Protoplasma
Noyau
GLOBULE BLANC
sortant d'un vaisseau en écartant
deux cellules voisines
CŒUR
Aorte
Carotide
Artère pulmonaire
Veine cave
Supérieure
Veines
VEINE OUVERTE

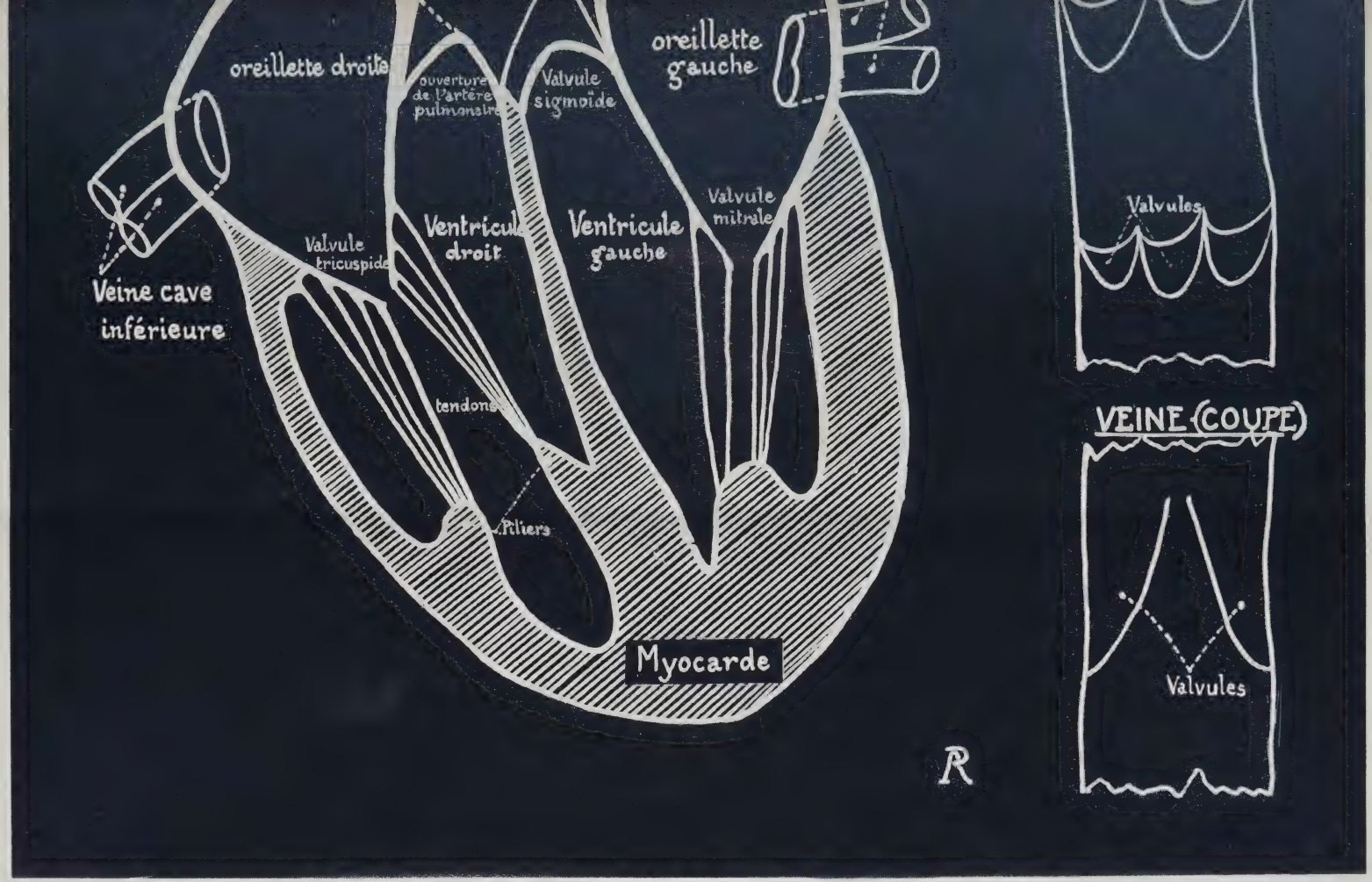

Planche pour l'Enseignement Scientifique,
par A. RICHARD.

LE CŒUR

Reproduction interdite.

LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

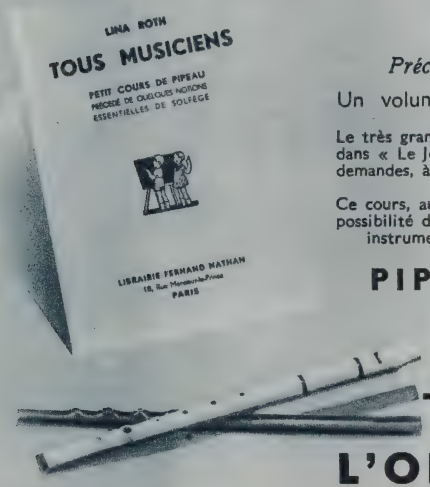

LINA ROTH

TOUS MUSICIENS

Petit cours de Pipeau en 5 leçons

Précédé de quelques notions essentielles de solfège

Un volume 14×18, brochure rigide..... **6 fr.**

Le très grand succès obtenu par le cours de pipeau donné par Mlle ROTH dans « Le Journal des Instituteurs » a incité l'auteur, à la suite de nombreuses demandes, à reproduire ce petit cours sous la forme d'un charmant ouvrage qui sera bientôt dans toutes les mains.

Ce cours, aussi simple à suivre que clairement présenté, donnera à chacun la possibilité de s'initier à la musique et mettra en honneur, nous l'espérons, cet instrument de prix si modeste aux ressources ignorées qu'est le pipeau.

PIPEAUX A 6 TROUS L. R.

Pipeau Atlas (blanc)..... **9 fr. 25**
Pipeau Hercule (noir)..... **8 fr. »**

(Ces pipeaux sont ajustés et vérifiés par Mlle ROTH)

Mlles LORENT et BARRET

L'ORCHESTRE ENFANTIN

Comment on le constitue — Morceaux orchestrés

Préface de Mlle MAUCOURANT ▪ Un volume 18×23, brochure rigide..... **10 fr.**

Beaucoup de maîtresses souhaiteraient constituer dans leur classe un orchestre qui ferait la joie des petits et leur permettrait d'acquérir peu à peu ce sens du rythme qui est la base même de la musique. A toutes celles qui ont souhaité ou souhaitent réaliser un tel projet, les auteurs de cet ouvrage offrent des conseils pour le choix des instruments, pour la manière de les utiliser, pour la préparation des exécutions,

Mme DESMETTRE et Mlles J. et B. AUROY

LES BEAUX DISQUES expliqués aux enfants

Un volume 18×23, illustré..... **8 fr. 50**

Sans vouloir diminuer en rien les travaux analogues faits par des maîtres réputés, on peut dire que souvent les commentaires proposés se sont révélés souvent au-dessus de la compréhension moyenne des enfants. C'est pourquoi les auteurs du livre ci-dessus se sont efforcés, et ont réussi à éclairer de textes simples et expressifs l'audition d'un choix très remarquable d'œuvres musicales.

Comité Français du Phonographe dans l'Enseignement

LISTE DES DISQUES

sélectionnés, pour la présentation des Chefs-d'Œuvre de l'ART MUSICAL. Première liste, précédée d'une préface de Charles Lhôpital, Inspecteur général de l'Instruction publique.

Une brochure..... **3 fr.**

Demandez notre CATALOGUE N° 26
" PHONOGRAPHES " Envoi gratuit.

Mmes RENAUDET et DELAGE

Le LIVRE du MAITRE pour l'ENSEIGNEMENT de la MUSIQUE

Éducation de la voix et de l'oreille - Chant et Solfège

Cours Élémentaire, un volume 18×23, avec nombreux chants..... **10 fr. »**
Cours Moyen, un volume 18×23, avec nombreux chants..... **10 fr. 50**
Cours Supérieur, un volume 18×23, avec nombreux chants..... **14 fr. »**

L. BLAREAU

La MUSIQUE du BREVET ÉLÉMENTAIRE

Augmentée d'un supplément concernant la Musique chiffrée

Un beau volume illustré 25×16, broché... **16 fr.**

CROZIÈRE

LE VRAI THÉATRE DES ENFANTS

Nouveau Guignol

Un volume de pièces amusantes pour le théâtre guignol. Créées au théâtre de Radio-Paris, elles ont obtenu le plus grand succès.

Un volume 18×23, broché. **10 fr.** Relié. **11 fr. 50**

M. CROZIÈRE

LE VRAI THÉATRE GUIGNOL

Les Champs-Élysées chez soi

Recueil de pièces, orné de nombreuses gravures

Un volume 18×23, broché. **10 fr.** Relié. **11 fr. 50**

B. et J. AUROY

AINSI FONT LES MARIONNETTES !

Contes de Perrault et Fables de La Fontaine adaptés pour la Scène

Un volume 18×23, broché.. **12 fr.** Relié.. **15 fr.**

Mme GIRARDOT

Théâtre et Marionnettes pour les Petits

Un volume 18×22, broché.. **10 fr.** Relié. **11 fr. 50**

Pour préparer vos FÊTES SCOLAIRES, demandez-nous l'envoi gratuit de notre CATALOGUE N° 13.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

suffixe et ajoutez un complément déterminatif au nom ainsi obtenu : rouler (*le roulement du tambour*) ; pétiller (*le pétillement du feu*) ; crépiter (*le crépitement de la grêle*) ; éclater (*l'éclatement d'un pneu*) ; siffler (*le sifflement de la bise*) ; grincer (*le grincement de la girouette*) ; ronfler (*le ronflement du moteur*) ; gémir, *le gémissement du vent*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA CHALEUR CRUELLE

L'été venu, quand les marais sont à sec et que la vase blanche se crevasse à la grande chaleur, la Camargue n'est vraiment pas habitable. Je l'ai vue une fois au mois d'août, et je n'oublierai jamais l'aspect triste et féroce de ce paysage embrasé. De place en place, les étangs fumaient au soleil comme d'immenses cuves, gardant tout au fond un reste de vie qui s'agite, un grouillement de salamandres, d'araignées, de mouches d'eau cherchant des coins humides. Il y avait là une brume lourdement flottante, qu'épaississaient encore d'innombrables tourbillons de moustiques. Chez le garde, tout le monde grelottait de fièvre et c'était pitié de voir les visages jaunes, tirés, les yeux cerclés de ces malheureux condamnés à se traîner, pendant trois mois, sous ce plein soleil inexorable.

A. DAUDET.
(*Les Lettres de mon moulin*, Nelson, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** la Camargue pendant les chauds mois de l'été, sous l'ardent soleil du Midi, devient plus malsaine et inhabitable. — **Les mots :** *la Camargue* (*sur la carte*), île formée à l'embouchure du Rhône par les deux principaux bras du fleuve ; *inexorable*, qui ne peut être fléchi par la prière, le soleil est brûlant, on ne peut se protéger de ses rayons ardents.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Vas*e*, crev*asse*, aspe*ct*, féro*ce*, grou*ill*ement, *inexo*rable. — Justifier : je l'ai v*ue*, épaissi*ssaient*, c'était pitié, ces malheureux condam*nés*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Expliquez et justifiez l'expression :* l'aspect féroce du paysage. — 2. *Relevez dans le texte :* a. *deux verbes au temps présent ;* b. *deux verbes au temps passé ;* c. *un verbe au temps futur ;* d. *un verbe à un temps composé.* — 3. *Relevez dans le texte une conjonction de subordination et indiquez son rôle* (**quand** ses marais sont à sec, *relie la subordonnée à la principale* : la Camargue n'est vraiment pas habitable).

B. — L'ORAGE

Nous étions en train de manger le dessert, quand, tout à coup, il a fait noir. On avait eu chaud tout le temps, on étouffait et l'on avait ôté ses habits. Subitement, le tonnerre s'est mis à gronder. La pluie est tombée à torrents, de grosses gouttes faisaient floc ! dans la poussière. Il y avait une fraîcheur de cave et aussi une odeur de poudre ; dans la rue, le ruisseau bouillait comme une lessive, puis les vitres se sont mises à grincer : il tombait de la grêle. Tous les convives se sont regardés et maudissaient le cruel orage qui allait tuer avec son plomb blanc toutes leurs moissons en fleur.

J. VALLÈS.
(*L'Enfant*, E. Fasquelle, éditeur).

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** c'est l'arrivée soudaine d'un orage. Relevez les détails qui en marquent le développement : l'obscurité, la chaleur, le grondement du tonnerre, la pluie torrentielle, la fraîcheur et l'odeur qui l'accompagnent, la désolation des convives prévoyant les dommages subits par leurs moissons. — **Les mots :** *bouillait*, coulait en écumant à la façon d'un liquide qui bout ; *grincer*, les vitres faisaient un bruit analogue à un grincement sous le choc continu des grêlons ; *maudissaient*, s'emportaient, exprimaient leur colère par de mauvaises paroles ; *tuer*, détruire, l'auteur compare les moissons à des êtres vivants ; *plomb blanc*, les grêlons.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Dess*ert*, étouffer. Rapprocher : de mang*er*, à grond*er*, à grinc*er*. — Justifier : à torren*ts*, se sont mis*es*, se sont regard*és*

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les verbes du texte, donnez leur infinitif et indiquez le temps auquel ils sont employés.* — 2. *Transcrivez au présent la dernière phrase du texte.* — 3. *Décomposez la 1re phrase en propositions, indiquez la nature et la fonction de chacune d'elles.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. **Le village à midi. — « Le village dormait, avec ses fenêtres closes et ses portes ouvertes, sa rue vide, ses venelles désertes, et ses grandes cours où ne gloussaient pas même les poules. »**

RICHEPIN.

2. **Après l'orage. — « Un champ de blé magnifique saccagé, fauché, raviné par la pluie et la grêle, croisait par terre, dans tous les sens, ses tiges brisées. »**

A. DAUDET.

EXERCICES. — 1. *Développez en une phrase les observations que vous avez recueillies sur chacun des sujets suivants :*

1. Le silence des champs à midi. — 2. Les troupeaux dans la prairie à l'ombre des arbres. — 3. Les travailleurs des champs faisant la sieste. — 4. Une pluie d'orage. — 5. Votre jardin après une averse de grêle. — 6. Les arbres sous le vent d'orage.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — *Après l'orage.* — **« La campagne apparaissait meurtrie sous l'effeuillement prématuré des haies et des arbres. Toutes les brindilles sèches s'étaient détachées et aussi de menues branches vertes, des pétales d'églantine, des grappes d'acacia. Et, parmi tous ces débris pitoyables, on trouvait un grand nombre de petits cadavres d'oiseaux aux plumes hérissées. Les céréales n'avaient plus d'épis ; leurs tiges étaient couchées au ras du sol. Les pommes de terre avaient leurs fanes brisées. »**

E. GUILLAUMIN.

EXERCICES. — 1. **La cour de l'école.** — *Décrivez la cour de l'école pendant une récréation par une chaude après-midi d'été.* — 2. **Le repos des travailleurs.** — *Après une longue journée de pénible labeur aux champs, sous le soleil brûlant (ou à l'atelier dans un air surchauffé), une famille de travailleurs se repose et prend le frais devant le seuil de la maison familiale. Décrivez.* — 3. **Sous l'averse.** — *Les travailleurs, surpris par une averse, regagnent la maison sous une pluie battante. Racontez.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Les conjonctions de coordination. — **Conjugaison :** remarques sur les verbes en : *re*. — **Vocabulaire théorique :** la périphrase.

I. RÉCITATION

O LUMINEUX MATIN !

O lumineux matin, jeunesse des journées,
Matin d'or, bourdonnant et vif comme un frelon,
Qui piques chaudement la nature, étonnée
De te revoir après un temps de nuit si long.

Matin, fête de l'herbe et des bonnes rosées,
Rire du vent agile, œil du jour curieux,
Qui regardes les fleurs, par l'ombre reposées,
Dans les buissons luisants s'ouvrir comme des yeux...

Instant salubre et clair, ô fraîche renaissance,
Gai divertissement des guêpes sur les thyms,
Tu écartes la mort, les ombres, le silence,
L'orage, la fatigue, la peur, cher matin.

COMTESSE DE NOAILLES.
(*Le Cœur innombrable*, Calmann-Lévy, éditeur.)

CUNÉO. La lecture attrayante et rapide, 1re série ... 15 fr. 2e série... 15 fr.

EXPLICATIONS. — **Les idées :** Le poète personnifie et chante le matin dont il célèbre les bienfaits. 1re strophe : La nature renaît sous la douce lumière et la chaude caresse du matin d'or. 2e strophe : La nature reposée est plus brillante ; c'est la fête de l'herbe et des bonnes rosées, les fleurs reposées, les buissons luisants. 3e strophe : Le poète chérit le matin qui écarte de nombreux maux. — **Les mots :** Relevez et expliquez les expressions par lesquelles l'auteur désigne et caractérise le matin (*jeunesse des journées, matin d'or, fête de l'herbe, rive du vent agile, œil du jour, instant salubre et clair, fraîche renaissance, gai divertissement*).

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Les signes précurseurs de l'orage. — 2. Un orage. — 3. Les dégâts causés par l'orage. — 4. Les dégâts causés par la sécheresse. — 5. Les bruits du soir.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Nuit d'été.*** — **Noms :** le crépuscule ; la lune, le disque, le croissant, les phases ; les étoiles, les constellations, une planète, un satellite. — **Adjectifs :** la clarté lunaire, une promenade nocturne, la nouvelle lune, la pleine lune, une clarté laiteuse, une molle clarté, l'étoile polaire, la voie lactée. — **Verbes :** la lune croît, décroît ; l'étoile scintille, pâlit, s'éteint.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la famille de :* **clarté**, *et employez chacun d'eux dans une phrase* (clair, clairet, clairière, clairon, clairvoyance, clarifier, clarinette, déclarer, éclairer, éclairage, éclaireur). — 2. **La périphrase.** — a. *Que désignent les périphrases suivantes :* l'astre du jour (*le soleil*), la reine des nuits (*la lune*), l'étoile du berger (*Vénus*), le chantre des nuits (*le rossignol*), la voûte céleste (*le ciel*), le roi des animaux (*le lion*), le grenier de la France (*la Beauce*), la messagère du printemps (*l'hirondelle*), la Ville-Lumière (*Paris*), l'organisateur de la Victoire (*Carnot*), le captif de Sainte-Hélène (*Napoléon Ier*), le Céleste Empire (*la Chine*) ? — b. *Indiquez les périphrases pouvant désigner les personnes ou les choses dont les noms suivent :* l'Amérique (*le Nouveau Monde*), Marseille (*la porte de l'Orient*), Rome (*la ville éternelle*), Gutenberg (*l'inventeur de l'imprimerie*), Edison (*l'inventeur du gramophone*), Bossuet (*l'aigle de Meaux*), Louis XIV (*le Roi Soleil*), Jeanne d'Arc (*la bergère de Lorraine*), l'été (*la saison des chaleurs*), l'automne (*la saison des fruits*), le cimetière (*la cité des morts*), le firmament (*la voûte céleste*).

III. ORTHOGRAPHE

A. — JUILLET

C'est juillet, avec ses jours de langueur chaude ; qu'il fait bon alors n'avoir rien à faire, rester nonchalamment étendu sur les canapés moelleux des salons clos, ou bien siroter des boissons fraîches sous la tonnelle d'un parc, ou bien s'étendre sur le gazon des prés, dans l'ombre épaisse des arbres touffus. Les riches font bien de venir habiter leurs maisons de campagne à cette époque. Mais pour nous ce n'est pas le moment de faire des siestes. En grande hâte, il faut finir le foin : le seigle mûrit. Le seigle est coupé : il faut se dépêcher de le battre, car sa paille est nécessaire pour lier le blé qui nous appelle. Hardi ! au froment ! Abattons à grands coups les tiges sèches ! Serrons les javelles brûlantes ! Edifions en meules les gerbes lourdes ! Il fait tellement chaud qu'on n'en peut plus... Mais le travail dégourdit. De se remuer, ça donne de l'air. Hardi ! les gas ! Hardi !

E. GUILLAUMIN.
(*La Vie d'un simple*, Stock, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** c'est un cultivateur qui parle. La chaude saison invite au repos, mais le cultivateur laborieux a beaucoup à faire, il entraîne ses compagnons au travail. — **Les mots :** relevez les mots qui font songer à la douceur du repos : *langueur chaude, nonchalamment, canapés moelleux, salons clos, s'étendre, siestes.* Relevez les expressions qui éveillent l'idée de travaux pénibles : *se dépêcher, grands coups, brûlantes, lourdes, on n'en peut plus.* Relevez une expression plaisante : *de se remuer, ça donne de l'air.*

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Langueur, nonchal*ant*, nonchal*amment*, moelle, moelleux, gas. — Justifier : *ses* jours. Les verbes à l'infinitif : on *n*'en peut *plus*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Reprendre par écrit les questions posées dans le paragraphe :* **les mots** (*voir ci-dessus*). — 2. *Relevez les conjonctions de coordination contenues dans le texte et indiquez leur rôle.* (rester... **ou bien** siroter... **ou bien** s'étendre ; **mais**, *unit deux indépendantes, marque l'opposition ;* **car**, *unit deux propositions, introduit une explication ;* **mais**, *introduit une explication*). — 3. *Conjuguez au passé et au futur simple de l'indicatif :* s'étendre sur le gazon, battre le seigle.

B. — SÉCHERESSE

Un été superbement bleu brûla la terre. Le printemps ayant été frais, les labours de mars avaient fait dans les champs d'argile de grosses mottes luisantes ; elles devinrent si dures par la suite, ces mottes, qu'on les aurait prises pour d'énormes briques contrefaites. Les plants de betteraves et de choux ne prirent pas racine ou se desséchèrent peu à peu ; le maïs, à peine semé, fut roussi.

Les gens se désolaient ; ils guettaient les nuages, sondaient l'horizon pâle, suivaient de l'œil la moindre fumée. Deux ou trois fois, des flocons très hauts et très blancs, semblables à de la laine bien cardée, cachèrent le soleil ; à ces moments-là, on criait d'un champ à l'autre : « Cette fois, ça y est ! Le temps est caillebotté ; la belle nuée est sur le soleil, il y a du changement ! » Mais la belle nuée s'en allait doucement comme une lente troupe d'oiseaux sauvages ; et bientôt on la voyait massée en un tout petit coin du ciel.

E. PÉROCHON.
(*Les Creux de Maisons*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** après avoir indiqué les méfaits de la sécheresse, l'auteur nous montre les habitants plusieurs fois déçus dans l'attente vaine d'une pluie bienfaisante. — **Les mots :** *contrefaites*, les mottes ressemblaient à des briques mal formées, difformes ; *laine cardée*, laine peignée avec des cardes ; *caillebotté*, le ciel est garni de nuages ayant l'aspect de caillots.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Plan*t*, plant*er* ; bet*t*erave, cai*ll*ebot*t*é. — Justifier : avaient fai*t*, on les aurait pri*s*es, on la voyait massée.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les conjonctions de coordination en indiquant leur rôle* (betteraves *et* choux ; ne prirent pas *ou* se desséchèrent ; deux *ou* trois ; **mais**, *unit deux propositions* ; **et**, *unit deux propositions*). — 2. *Conjuguez au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif :* prendre, suivre. — 3. *Indiquez les mots usuels de la famille de :* **dessécher** *et faites une phrase avec chacun d'eux* (sec, sécher, séchage, séchoir, sécheresse ; assécher, assèchement, dessécher, dessiccation, siccatif).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Aurore et crépuscule.** — *Il y a, en été, deux moments qui sont particulièrement agréables : l'aurore et le crépuscule. Lequel des deux préférez-vous ? Pourquoi ?*

2. **Un orage bienfaisant** — *La terre est desséchée et tout le monde réclame de l'eau. Survient un orage bienfaisant. Décrivez la joie de la nature et des hommes après la pluie.*

3. **Promenade interrompue.** — *Par une chaude après-midi d'été, vous êtes à la promenade avec votre famille... Voici qu'un orage menace... ; déjà un grondement sourd et lointain retentit, hâtons-nous... — Racontez en imaginant à votre fantaisie la suite du récit.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

EISENMENGER et LENEL **Avec l'oncle Émile à travers la France. (Lecture courante.)** *C. moy. et sup.* **9.25**

par les vallées des fleuves côtiers (Ogoué), puis des massifs anciens (monts de Cristal), d'altitude inférieure à 1 500 mètres. L'intérieur comprend la Cuvette congolaise, pénéplaine inférieure à 400 mètres, et le bassin du Tchad, de 240 mètres au-dessous du niveau de la mer.

Le climat offre les mêmes zones qu'en Afrique occidentale française : CLIMAT DÉSERTIQUE au nord, domaine de la steppe, puis progressivement CLIMAT TROPICAL : région du Chari, caractérisé par l'alternance des saisons sèches et pluvieuses, région de la Savane et de la forêt galerie ; CLIMAT ÉQUATORIAL au sud avec une chaleur massive et constante de 28°, aux pluies tombant en averses orageuses et quotidiennes (4 mètres) ; domaine de la forêt vierge.

La côte, partout alluviale et sableuse, bordée de lagunes, d'accès difficile, n'offre des abris favorables qu'aux environs de Pointe-Noire.

L'hydrographie présente des FLEUVES COUPÉS DE RAPIDES, peu favorables à la pénétration et de débit irrégulier : Ogoué, Oubanghi et Sangha ; UN IMPORTANT BASSIN FERMÉ : LE TCHAD. « Immense déversoir, dont l'étendue varie avec les saisons et les années. Sa superficie vaut quarante-deux fois celle du lac de Genève. Il est, vers le nord et vers l'est, de contours marécageux, indécis, couverts de roseaux ; vers l'ouest, sa rive est nette, dégagée et accessible. A peu de distance ; commence un archipel qui le découpe en une série de beaux lacs communiquant les uns avec les autres par des passes étroites. Lorsqu'on s'engage dans cette première zone, on ne tarde pas à constater que les rives des îles se couvrent de roseaux de plus en plus étendus ; et si, après deux ou trois jours de navigation en pirogue, on tente d'aborder, on s'aperçoit que la terre n'émerge plus et que les roseaux ne donnent que l'illusion de sa présence..., il y a partout 1 mètre à 2 mètres de profondeur. »

II. Le milieu humain.

a. **La mise en valeur** rendue difficile par l'inclémence du climat. « Le chemin de fer belge de Matadi à Kinchassa, au sud du Congo, qui traverse un pays relativement facile, a coûté un Européen par kilomètre et un nègre par traverse. »

La bordure côtière et l'apathie de la population. Le réseau routier comporte une artère principale nord-sud, suivant la ligne des crêtes s'élevant de Brazzavile à Fort-Lamy et sur laquelle se branchent des artères secondaires. La principale réalisation est la construction de la voie ferrée Brazzaville-Pointe-Noire (400 kilomètres équipés sur 512 en 1933).

b. **Productions.** — Domaine forestier égal à la superficie de la France. Réserve inépuisable de bois de déroulage (okoumé) ; d'ébénisterie (ébène, acajou, bois de rose), de charpente et de tonnellerie (palétuvier). Caoutchouc, gomme congolaise, coton d'excellente qualité et cultures de karité, caféier, cacaoyer. Elevage insignifiant, mais exportation de 24 tonnes d'ivoire.

Sous-sol riche en minerai de cuivre, or...

c. **La population.** — Trois millions et demi d'habitants, à peine 5 000 blancs. Les BANTOUS à la figure régulière, au nez droit, à la démarche noble et aux mouvements élégants, sont les plus beaux types de la race nègre. Ils se pressent le long des cours d'eau, à l'entour des lacs, vivant de la chasse et de la pêche.

Un gouverneur général, assisté d'un conseil de gouvernement et aidé par des lieutenants gouverneurs, dirige tous les services.

Conclure. — Colonie d'exploitation, riche d'avenir, mais qui sort d'une longue convalescence.

Madagascar.

I. Le milieu physique.

La « grande île », à vingt et un jours de la France, traversée au sud par le tropique, séparée de l'Afrique par un fossé large de 350 kilomètres et profond d'environ 4 000 mètres, occupe une superficie de 600 000 kilomètres carrés.

Relief. — Monotone, constitué par un haut plateau recouvert de massifs volcaniques élevés et par deux plaines côtières alluviales.

Le climat. — Chaud, varie avec l'altitude et l'alizé. L'Est connaît une température élevée (27° en janvier), d'abondantes précipitations C'est la forêt tropicale inhabitable. Au Centre, les Hauts Plateaux ont une température de 19 à 16° et des pluies suffisantes (savanes et prairies). A l'Ouest, température très élevée (31°), avec une saison de pluies amenée par la mousson d'Afrique (steppes). Le Sud présente un climat aux étés secs et brûlants (brousse avec cactus).

Côtes. — Rectilignes, marécageuses sur 450 kilomètres à l'est, avec chapelet de lagunes séparées par des seuils (pangalanes), rocheuses au Nord-Ouest, alluviales à l'Ouest et bordées de dunes ou de falaises au Sud.

Cours d'eau rapides. — Torrentiels, navigables dans la plaine côtière seulement.

II. Le milieu humain.

a. **Trois millions et demi d'indigènes.** — SAKALAVES, de race noire; HOVAS, plus fins, et 27 000 Européens dont grande majorité Français. Cette colonie est administrée par un gouverneur général, « dépositaire de tous les pouvoirs de la République ».

b. **Mise en valeur.** — Particulièrement difficile : difficultés d'accès au plateau central ; climat déprimant pour l'Européen. Faible densité de la population. Elle a porté sur la construction de voies de communication : routes desservies par des services automobiles, partant de Tananarive ; voies ferrées, canaux.

c, **Ressources:** AGRICOLES VARIÉES. — Riz, base de l'alimentation, manioc, maïs, haricot « pois du Cap ». Vanille (*premier pays du monde*), canne à sucre, cacao, « kouilou », caféier qui rivalise avec celui de Java.

Riches forêts : bois d'ébène, palissandre, palétuvier. Elevage des bœufs et des moutons.

EXTRÊME RICHESSE MINIÈRE. — Or (filons et alluvions) ; graphite (*premier rang*) utilisé pour la fabrication de produits réfractaires, de crayons. Gisements de fer, cuivre non exploités.

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION pour les transactions locales et les industries agricoles (viande frigorifiée, féculerie, peaux).

Conclure. — Colonie d'exploitation qui vend plus qu'elle n'achète et qui, avec une mise en valeur scientifique, doit connaître un développement prospère.

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire, Epernon.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine ..... 9 fr.

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale.

Propriétés des sons.

Les sons diffèrent entre eux par leur intensité.

Piano. Mezzo-forte. Forte.

Donner le *la* du diapason. Pour l'entendre résonner avec précision, la classe doit être *silencieuse*. Émettre au guide-chant le *la* en nuance demi-forte. Faire vocaliser le *la* par toute la classe.

COMPARONS les 3 sons émis : *a.* au point de vue *hauteur* ; les 3 sons sont émis à la même hauteur ; *b.* au point de vue *force* de l'émission : *intensité faible, moyenne, forte.*

Continuer par l'inverse : l'intensité diminue de force.

CONCLURE : Un son peut être émis avec une intensité croissante ou décroissante. Idée des nuances dans l'expression musicale à rapprocher de celles qui existent dans le langage parlé (sentiments).

VOCABULAIRE : Piano, mezzo-forte, forte, crescendo, decrescendo.

IMITONS la plainte du vent. Elle s'entend d'abord faiblement, puis s'enfle et revient à sa douceur primitive. Exercice de vocalisation sur es sons soutenus et filés.

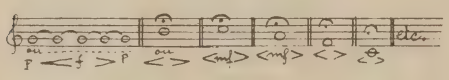

RÉALISONS des nuances différentes avec des sons différents :

a. *Avec 2 baguettes :* l'une (1), indicatrice des sons ; l'autre (2), indicatrice des nuances. L'exercice est présenté au tableau comme ci-dessous.

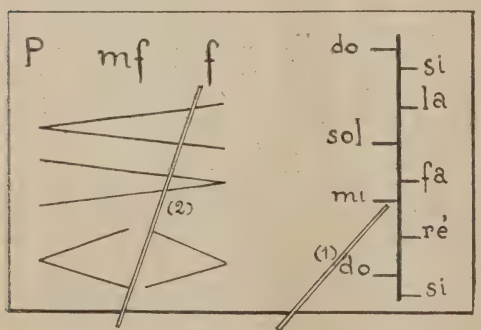

b. *Au geste :* habituer les enfants à suivre l'indication donnée par le geste du maître pour l'émission de la nuance. Ceci contribuera à faciliter l'interprétation collective d'un chant scolaire, car les enfants comprendront les intentions du maître qui les dirigera.

Les exercices *a* et *b* prennent la forme suivante :

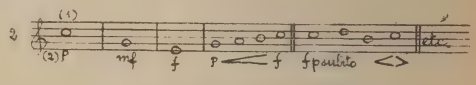

La mesure à 4 temps.

En quoi elle consiste. Comment elle se bat avec la main. Chanter la gamme de *do* majeur dans les deux sens en utilisant une seule note par mesure (*ronde*), puis deux notes par mesure (*blanches*), puis quatre notes par mesure (*noires*).

Même exercice avec les gammes majeures suivantes : *ré* bémol, *ré* naturel, *mi* bémol, *mi* naturel, mais en les VOCALISANT SEULEMENT (acquisition des notes aiguës).

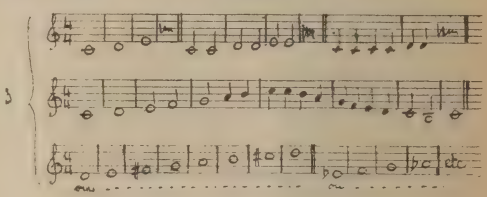

La gamme à transformations.

Varier la mesure au signal donné. Varier le nombre de sons dans la mesure. Varier et le nombre de notes et la mesure.

Ce dernier exercice est à utiliser lorsque les enfants exécutent sans erreur les deux précédents.

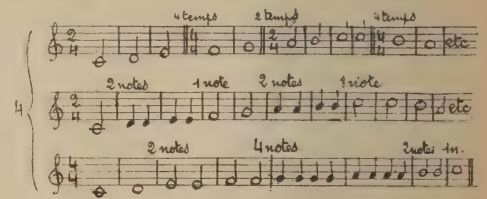

REMARQUE IMPORTANTE. — Les exercices qui précèdent sont, pour la formation et l'éducation de la voix, d'une importance de premier ordre. L'exécution de la nuance *piano* doit être très douce pour s'obtenir avec perfection. Empêcher les enfants de crier pour exprimer la nuance *forte* ; exclure tout effort vocal. C'est du contraste en l'émission la plus douce que possible et l'émission normale qu'existe la véritable alternance du *piano* et du *forte*. Les exercices en sons filés conviennent parfaitement pour l'acquisition des notes aiguës. Lorsque l'enfant arrive à émettre ces notes très piano, leur justesse s'affirme et le chant s'exécute dans la tonalité adoptée sans que la voix baisse.

V. HABERT,
Avallon.

RENAUDEL et DELAGE Le livre aux. du maître pour l'enseig. de la musique Cours élém. 10 fr. Cours moy. 10.50 C. sup. 14 fr.

plus que le bureau et que le bureau vaut 5 fois plus que le fauteuil. (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **Bibliothèque : 1 500 f. ; bureau : 750 f. ; fauteuil : 150 f.**

4. **Problèmes de fausse position.** — a. *Une personne paye 103 f. avec 29 pièces, tant de 5 f. que de 2 f. Combien donne-t-elle de pièces de chaque espèce ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **14 pièces de 2 f. et 15 pièces de 5 f.**

b. *Un litre de lait pèse 1 030 g. Par suite d'addition d'eau, on trouve que 15 l. de lait ne pèsent que 15 390 g. Quelle est la quantité d'eau qui se trouve dans ces 15 l. ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 litres.**

5. **Mesures de surface** — a. *Dans un terrain rectangulaire de 1 ha. 2665 de superficie et de 74 m. 5 de largeur, on trace, dans le sens de la longueur, un chemin de 1 m. 20 de large. Quelle surface occupe ce chemin ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **204 m².**

b. *Un jardin rectangulaire a 12 m. 50 de longueur. Deux allées perpendiculaires l'une à l'autre de 1 m. 10 de largeur, établies dans le sens de la longueur et de la largeur du terrain, ont ensemble une surface de 21 m² 56. Dire : 1° combien a coûté le jardin, à raison de 25 000 f. l'hectare ; 2° la surface de la partie cultivée.* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **256 f. 25 et 80 m² 94.**

6. **Triangle, losange, trapèze.** — a. *J'achète un champ qui a la forme d'un quadrilatère. La diagonale qui le partage en 2 triangles a 108 m. de long. La hauteur de l'un des triangles est 91 m. et celle de l'autre 68 m. Quelle est la surface de ce champ ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **8 586 m².**

b. *Un terrain ayant la forme d'un triangle est estimé 1 363 f. 20 à raison de 24 f. 40 l'are. Trouver quelle est la base de ce terrain, sa hauteur étant 80 m.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **96 m.**

c. *La somme des deux dimensions d'un rectangle est de 140 m. et leur différence est 20 m. D'après cela, calculer la surface d'un losange que l'on y inscrirait.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 400 m².**

d. *Un pré a la forme d'un trapèze dont les bases ont respectivement 120 m. et 70 m., et dont la hauteur est 51 m. On demande la surface en ares ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **48 a. 45.**

e. *Un champ fournit 25 hl. 2 de blé. Ce champ a la forme d'un trapèze dont la hauteur est 120 m. ; la somme des deux bases est de 150 m. et on sait que la plus grande surpasse la petite de 110 m. On demande quelles sont les deux bases et combien le champ produit d'hectolitres de blé à l'hectare.* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **130 m. et 20 m. ; 28 hl.**

f. *Deux des angles d'un triangle valent respectivement 45° et 72°. Que vaut le troisième angle ?* RÉPONSE. ➔ **63°.**

g. *L'angle du sommet d'un triangle isocèle vaut 68°. Que vaut chacun des angles à la base ?* RÉPONSE. ➔ **56°.**

h. *Un pré triangulaire de 248 m. de base et 70 m. de hauteur est vendu à raison de 40 f. l'are. Avec le prix, on achète à 64 f. l'are un jardin rectangulaire de 50 m. de large. Quelle est la longueur de ce jardin ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **108 m. 50.**

i. *La toiture d'un pavillon est formée de quatre triangles égaux ayant chacun 4 m. 25 de base et 4 m. 10 de hauteur. Cette toiture a coûté 522 f. 75. A combien revient le mètre carré ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **15 f.**

j. *Dans un jardin, on ménage deux pelouses égales en forme de losange, dont les diagonales ont respectivement 3 m. 20 et 2 m. 10. La main-d'œuvre revient à 9 f. le mètre carré. Quelle somme doit-on au jardinier ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **60 f. 50.**

k. *Une palissade rectangulaire en planches ajustées a 120 m. de long sur 1 m. 80 de haut. Elle est percée de 80 ouvertures en forme de losange, dont les diagonales ont pour dimensions respectives 0 m. 50 et 0 m. 20. A combien reviendra la peinture de cette palissade si le mètre carré de peinture revient à 4 f. 50 ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **954 f.**

l. *Un terrain rectangulaire de 250 m. sur 120 m. qui vaut 3 000 f. l'hectare a été échangé contre un champ ayant la forme d'un trapèze et dont la valeur globale est la même. Sachant que ce terrain vaut 36 f. l'are, que la petite base est les $\frac{7}{9}$ de la grande base, que la hauteur est 125 m., calculer les deux bases ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **22 m. 50 et 17 m. 50.**

m. *Un champ triangulaire de 240 m. de base et 50 m. de hauteur a été échangé contre un champ en forme de trapèze. Le champ triangulaire vaut 50 f. l'are. L'autre vaut 7 500 f. l'hectare. Sachant que ce dernier a une hauteur de 20 m., que la grande base surpasse la petite de 50 m., calculer ces deux bases.* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **225 m. et 175 m.**

7. **Problèmes divers.** — a. *Une fermière a 8 vaches qui lui donnent, chacune, en moyenne 12 litres de lait par jour. On sait qu'un hectolitre de lait donne 12 l. 5 de crème et que 4 litres de crème donnent 1 kg. de beurre. La fermière trouverait à vendre son lait 0 f. 80 le litre et son beurre à 11 f. 75 le demi-kilogramme. Quel mode de vente paraît le plus avantageux ? Quel bénéfice serait réalisé, d'après ce mode de vente, en une semaine ?* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **La vente du lait est plus avantageuse ; bénéfice réalisé : 44 f. 10.**

b. *Un vigneron a conservé le cinquième de sa récolte de vin pour sa consommation. Il en a vendu une première fois les 3/8 du reste à 160 f. l'hectolitre, puis le reste à 185 f. l'hectolitre. Cette dernière vente lui a rapporté 2 867 f. 50. On demande de trouver : 1° Combien la première vente lui a rapporté ? 2° combien il a récolté d'hectolitres de vin ?* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **Produit de la première vente : 1 488 f. ; récolte : 31 hl. de vin.**

c. *Un champ rectangulaire a une surface de 40 ares. La longueur est de 80 m. Il est entouré d'une haie épaisse dont la largeur moyenne est de 1 m. 50. On demande la surface du terrain ainsi perdue (faire la figure).* (Certificat.) RÉPONSE ➔ **Surface perdue : 3 a. 81.**

Initiation à l'algèbre.
Cours supérieur.

Exercices à 2 inconnues (suite).

Problèmes. — 1. *Un paysan a vendu à un premier acheteur 8 poulets et 7 canards pour 333 f. A un second acheteur, il vend 16 poulets et 10 canards pour 590 f. Calculer le prix d'un poulet et celui d'un canard.* (Voir 35e leçon, marche du problème.) RÉPONSES. ➔ **25 f. et 19 f.**

2. *Deux rentiers placent leurs capitaux, le premier à 6 p. 100 et le deuxième à 7 p. 100. La somme de leurs revenus est de 17 700 f. Si le premier avait placé son capital à 7 p. 100 et le deuxième, le sien à 8 p. 100, la somme de leurs revenus eût été de 20 400 f. Calculer le capital de chacun.*

Indications. — *Soit* x *le capital du premier rentier et* y, *celui du deuxième. On a :*

$$1^{er}\ placement : \frac{6\,x}{100} + \frac{7\,y}{100} = 17\,700. \qquad (1)$$

$$2^{e}\ placement : \frac{7\,x}{100} + \frac{8\,y}{100} = 20\,400. \qquad (2)$$

Supposons que les rentiers aient placé 7 fois plus la première fois et la seconde, 6 fois plus. Les relations (1) et (2) deviennent :

$$\frac{42\,x}{100} + \frac{49\,y}{100} = 123\,900. \qquad (3)$$

$$\frac{42\,x}{100} + \frac{48\,y}{100} = 122\,400 \qquad (4)$$

Soustrayons (4) de (3), on a : $\frac{y}{100} = 1\,500$;

$$y = 150\,000.$$

Dans la relation (1) : $\frac{7\,y}{100} = 10\,500$,

et :

$$\frac{6\,x}{100} = 7\,200,$$

$$x = \frac{7\,200 \times 100}{6} = 120\,000.$$

RÉPONSES. ➔ **120 000 f. et 150 000 f.**

Faire la vérification.

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élém . . 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

POUR LES MAITRES

Quelques recettes.

REMARQUE. — C'est pour aider les maîtres dans leurs nombreux bricolages qu'ils entreprennent avec leurs élèves que nous avons pensé à réunir pour eux ces quelques recettes et petits secrets qui seront, nous en sommes certains, les bienvenus.

Colles et ciments.

1. Colle forte pour relieur.

a: Faire gonfler de la colle forte dans quatre fois son poids d'eau, l'opération demande une heure environ ;

b. Porter le tout sur le feu pour dissoudre la colle, ajouter de l'eau et *remuer constamment* ;

c. Dans un vase, former, à froid, un lait d'amidon ;

d. Dans cette solution, verser la colle forte *dissoute* et *bouillante*, poser sur le feu mais ne plus faire bouillir ;

e. Retirer du feu et ajouter quelques gouttes d'*acide phénique* ou, à défaut, d'essence de *térébenthine*, qui empêche les moisissures.

2. Colle insoluble dans l'eau.

Faire gonfler dans l'eau 50 grammes de gélatine.

Ajouter 40 grammes de bichromate de potasse, 45 grammes d'alun.

Cette colle résiste à l'eau même bouillante.

3. Colle pour le cuir.

Bisulfure de carbone ...	50 grammes.
Essence de térébenthine.	5 —

Gutta-percha : quantité suffisante pour avoir une solution sirupeuse.

Les parties à réunir doivent être **nettoyées** et **grattées** au papier verré.

4. Colle de farine.

Mettre dans un bol de la farine, délayer avec de l'**eau froide** pour qu'il n'y ait pas de grumeaux, remplir avec de l'eau bouillante et remuer.

5. Ciment universel.

Gomme arabique	25 grammes.
Amidon	20 —
Sucre blanc	5 —
Camphre	1 —

A. **Faire fondre** séparément :

a. La gomme arabique dans l'eau ;

b. L'amidon dans l'eau.

B. **Mélanger** les deux solutions.

C. **Mettre au bain-marie**, laisser bouillir pour former une pâte claire qui s'épaissira en refroidissant.

6. Ciments pour marbre.

Première formule.

Marbre en poudre	2 parties.
Cire	2 —
Résine pulvérisée.....	1 —

Ne pas mouiller les parties à coller, enduire les cassures de ciment, les rapprocher le plus possible.

Deuxième formule.

Ciment	10 grammes.
Chaux éteinte.....	5 —
Céruse	5 —
Craie pulvérisée	1 —
Silicate de soude.....	25 —

Quantité d'eau pour former une pâte.

Ce ciment sert pour tous les marbres et durcit très vite.

7. Ciment pour porcelaine.

Faire dissoudre 7 grammes d'alumine pulvérisée dans 100 grammes d'eau ; broyer ensemble 55 grammes de chaux et 6 grammes d'alun ; délayer ce mélange dans le liquide.

Enduire les parties à rapprocher de ce ciment, les serrer assez fortement les unes contre les autres, laisser sécher.

8. Ciment pour manches de couteaux.

Il arrive que la lame d'un couteau se sépare du manche. C'est un mal réparable.

a. **Mélanger :**

Résine en poudre	100 grammes.
Fleur de soufre	30 —
Sable fin.....	95 —

b. **Remplir la cavité du manche** avec cette poudre et y introduire le tenon de la lame fortement chauffé.

Puisque nous parlons de couteaux, rappelons que la poudre à couteaux et le bicarbonate de soude posés sur une pomme de terre coupée en deux permettent d'obtenir des couteaux étincelants. Il suffit de frotter la lame sur la pomme de terre ainsi préparée.

Stérilisation des fleurs.

1. Feuillages légers.

Tremper les feuillages quelques minutes dans un bain d'alcool à 90° ; faire un second bain avec 70 grammes d'alcool à 30° contenant 15 grammes de sulfate de cuivre dissous dans 15 grammes de glycérine, y laisser séjourner les feuillages dix minutes, puis les tremper dans un troisième bain contenant 2 grammes de formol, 40 grammes d'eau, 6 grammes de glycérine.

2. Fleurs quelconques.

a. **Prendre du sable blanc**, le laver à plusieurs reprises jusqu'au moment où l'eau reste claire, faire sécher au four. Dès que le sable paraît sec, ajouter un mélange fondu de *25 grammes d'acide stéarique, 20 grammes de blanc de baleine pour 25 kilogrammes de sable*. Le mélange doit être fait soigneusement. Plonger les extrémités des fleurs pendant vingt-quatre heures dans l'eau, puis couper le bout mouillé de chaque tige ; placer la fleur dans le sable que contient une caisse que l'on place pendant *six heures dans un four à 40°*. Retirer, patienter durant vingt-quatre heures, sortir les fleurs et, avec un pinceau très doux, les épousseter.

b. **Coupez des boutons de roses** bien formés, mais pas encore ouverts, les placer dans une boîte et les couvrir de sel *très sec*. Ils doivent être ainsi à l'abri de l'air. Placez la boîte dans un *endroit sec* et vous pourrez, l'hiver, étonner vos amis en leur montrant des roses superbement épanouies. Il vous suffira de sortir les boutons et de placer leurs tiges dans l'eau.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

AUBIN et DAVID **Textes français.** *Lect. expliq. et récit. Cours compl. et E. P. S., les 3 vol. réun.* *Elève...* **22 fr.** *Maître.* **25 fr.**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Faisons des semis de haricots, de lentilles.

MATÉRIEL. — Pour chaque élève, une boîte métallique peu profonde (ou un couvercle). Sur le bureau ou sur une table, des assiettes. De l'ouate.

I. Quelles graines allons-nous semer ?

Voici, dans une boîte, un certain nombre de graines de haricots ; dans une autre, des lentilles ; ici, des graines de lin, des petits pois, etc...

Allons-nous prendre les graines au hasard ? → Non ; nous choisissons les plus belles, pour avoir des plantes plus vigoureuses.

Éliminons donc les graines trop petites ou dont l'aspect peut nous laisser supposer qu'elles ne sont pas saines.

II. Semis faits en classe.

Chaque élève dispose d'une boîte métallique ou d'un couvercle de boîte. Plaçons, dans chaque récipient, une couche d'ouate de 1 à 2 centimètres d'épaisseur.

Mouillons bien l'ouate et plaçons dessus les graines choisies. Si les élèves sont installés à des tables à deux places, les voisins utiliseront des graines de plantes différentes, de manière à comparer la germination de chacune d'elles : rapidité, croissance de la tige, etc...

Le maître fait, sur une table isolée, sur le rebord de la fenêtre, etc..., des semis « témoins » de chacune des graines employées. Le développement des graines, puis des plantes sera ainsi observé par tous les élèves qui pourront, d'autre part, comparer avec les résultats qu'ils auront obtenus.

Chacun place, après avoir collé une étiquette portant son nom, la nature de la graine utilisée, la date du semis, sa boîte à un endroit désigné par le maître : pupitre, sur l'estrade, sur une planche ou une table spécialement aménagée.

On pourra suivre, chaque jour, les transformations de la graine, arroser l'ouate s'il est nécessaire, mais ne jamais toucher les petites plantes qui se développent.

On notera, chaque jour, les transformations remarquées.

De quoi se nourrit la jeune plante ? → Des réserves qui sont dans la graine. (V. leçon n° 39.)

Le maître fait également des semis dans la terre. Remarquer la profondeur à laquelle il place la graine (variable selon la grosseur de celle-ci : huit fois le diamètre environ).

III. Semis faits dans le jardin.

Si possible, choisir un coin du jardin ou de la cour. Il servira de terrain d'expériences.

Travaux à faire au préalable : bêcher, sarcler, ameublir la terre.

Enfouir avec elle un peu de fumier ou d'engrais. Pourquoi ? → Pour que la future plante trouve davantage de nourriture et devienne plus vigoureuse. Elle donnera donc de plus beaux fruits.

Diviser les élèves en équipes ; chacune effectuera les semis dans la partie qui lui sera réservée et en assurera l'entretien. (Bien entendu, sous la surveillance du maître et selon ses indications pour éviter toute fantaisie.)

On peut prévoir : une ligne de haricots, c'est-à-dire une dizaine de touffes. Le semis se fera en paquets, par 5 ou 6 graines.

Une ligne de petits pois : semis en ligne ; ne pas trop serrer les graines.

Une ligne de lentilles : semis en ligne.

Une planche de radis (0 m. 50 × 0 m. 40 environ) : semis à la volée ; terre très meuble ; beaucoup de fumier ; graines très peu enterrées, arrosages fréquents.

Toutes les observations faites sur la germination des graines et sur l'accroissement des plantes seront notées et classées. On comparera avec la germination des graines placées sur l'ouate ou la mousse humide et on en tirera les conclusions nécessaires.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Multiplication des végétaux.

MATÉRIEL. — Des boutures de géranium. Dans le jardin, pied de vigne. Rameaux pour confectionner des greffons.

I. Reproduction des plantes par les graines.

Beaucoup de plantes ont été *améliorées* par les horticulteurs qui obtiennent des fleurs au coloris ou au nombre de pétales plus important qui en modifie l'aspect.

De même, par des sélections successives, par des expériences nombreuses, on arrive à modifier, en augmentant leur qualité, certains fruits de nos vergers : pommes ou poires, par exemple.

Or, si l'on sème dans le sol des graines provenant de ces fleurs ou de ces fruits, on obtient le plus souvent des fleurs plus simples (dahlia, par exemple), ou des fruits bien inférieurs en qualité (sauvageons).

Il est cependant possible d'obtenir des fleurs ou des fruits semblables à ceux qui ont été « améliorés » par différents procédés que l'on peut classer en trois catégories : le bouturage, le marcottage, la greffe.

II. Le bouturage.

Si l'on coupe une branche de géranium, portant bourgeons, feuilles ou même fleurs, si on la place ensuite dans un pot de terre humide et que l'on arrose de temps en temps, on constate que les feuilles ou les fleurs ne se flétrissent pas ; les bourgeons s'épanouissent et donnent de nouvelles feuilles et même d'autres fleurs semblables, quant à la forme et à la coloration, à celles de la plante sur laquelle a été pris le rameau ainsi mis dans le sol.

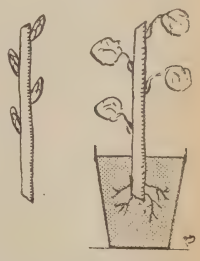

Que s'est-il passé ? → Tout d'abord, le rameau a continué à vivre, grâce aux réserves contenues dans ses tissus (amidon en particulier) ; puis, après que la cicatrice a été fermée, des *racines adventives* se sont développées au-dessus d'elle (le constater sur une bouture).

A partir de ce moment, au lieu d'utiliser

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil. *Chaque planche* 2 fr. L'homme *(2 planches réunies)* ..... 5 fr.

ses réserves, le rameau a pu, lui-même, puiser dans le sol tout ce qui lui était nécessaire pour vivre et se développer.

On peut ainsi bouturer : le groseillier, le cognassier, le cassis, le saule, la vigne, l'œillet, le chrysanthème, etc...

Différentes espèces de boutures : *par rameau* (bouture simple, bouture écorcée) ; on enlève une partie de l'écorce à la base du rameau ; bouture à crossette : le rameau porte à sa base un fragment de branche à laquelle il était attaché ; par plançon : une branche portant des rameaux est couchée dans le sol, ceux-ci sortent de terre ; bouture herbacée : fragment de racine dans le sol.

Bouture *par bourgeon* : on découpe un peu d'écorce et de bois portant un bourgeon ; celui-ci dépasse seul au-dessus du sol.

Bouture *par feuille* : utilisée pour reproduire les bégonias dont on plante le pétiole en terre. On ne sème pas de pommes de terre, mais on enterre un tubercule, qui est une tige souterraine (bourgeons) et on obtient une plante semblable à celle qui a donné la pomme de terre.

III. Le marcottage.

Certaines plantes ne sont pas assez robustes pour se multiplier par des boutures. On utilise alors le *marcottage*.

Pour cela, on couche dans la terre une ou plusieurs branches de l'arbuste dont on veut obtenir un autre semblable. (Vigne, par exemple, pour remplacer un cep qui manque.)

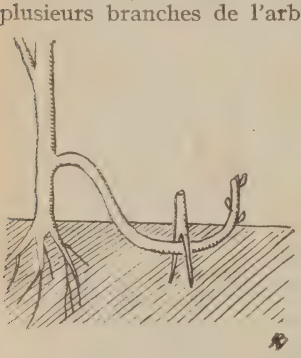

On laisse sortir au-dessus du sol l'extrémité du rameau.

La branche continue à se développer comme si rien n'était changé. Au bout d'un an, on peut la séparer de la plante qui l'a donnée. Elle continue à se développer seule, car elle est une plante semblable à la première.

Pourquoi ? → Si, avec précaution, on enlève la terre qui entoure la branche, on constate que des *racines adventives* se sont développées sur la partie de la branche enterrée.

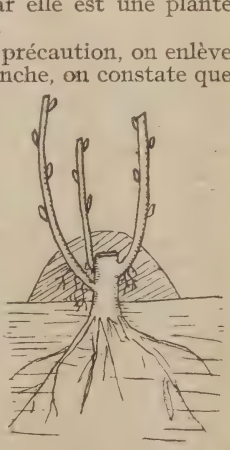

On peut également provoquer la naissance et le développement de racines adventives en coupant, à 10 centimètres environ au-dessus du sol, une tige de jeune cognassier. On recouvre ensuite la tige ainsi coupée de terre (buttage).

Au bout d'un certain temps, on constate que des branches sortent du sol, se développent et portent des feuilles. En enlevant la terre avec précaution, on constate la présence, à la base de chacune de ces branches, de racines adventives qui permettent de les séparer de la souche et de les transplanter en un autre endroit.

Le marcottage se fait naturellement chez certaines plantes : ronce, fraisier (stolons), violette, etc.

IV. La greffe.

Si l'on fixe d'une manière convenable à une tige de plante un fragment de tige provenant d'une autre plante, ces deux parties, d'abord distinctes, se soudent et constituent un seul végétal qui a tous les caractères de celui d'où provient le rameau ainsi fixé.

On a ainsi réalisé une *greffe*. Le rameau est un *greffon* ; la plante sur laquelle on l'a fixé est désignée sous le nom de *sujet*.

Pour bien comprendre comment la soudure se produit, rappelons-nous comment est constituée la tige : sous l'écorce est la partie vivante de la tige (cambium ou couche génératrice) qui sépare le bois du liber placé immédiatement sous l'écorce. C'est la partie la plus vivante de la tige, parcourue par de nombreux vaisseaux.

Si donc on place en contact le cambium d'un rameau vivant et celui d'une plante vigoureuse de même espèce ou d'une espèce très voisine, la sève puisée par celle-ci dans le sol passe dans le rameau qui se développe ensuite.

On peut ainsi obtenir une plante qui a toutes les caractéristiques de celle qui a fourni le greffon. Avantage sur la marcotte : la nouvelle plante peut se trouver en un lieu différent ou très éloigné de la plante d'origine.

Un poirier greffé sur un cognassier donne des poires.

Différentes sortes de greffes classées d'après la disposition adoptée :

Précautions à prendre. — Cambiums bien en contact. Ligaturer solidement (raphia). Recouvrir de mastic imperméable.

Avantages de la greffe. — Permet de cultiver les variétés les meilleures et les plus diverses sur des plantes résistantes, bien adaptées aux conditions de vie du terrain et du milieu.

Le porte-greffe américain de la vigne résiste au phylloxera, et la variété française, dont les fruits sont de meilleure qualité, peut ainsi vivre et fructifier.

RÉSUMÉ. — **1. Les plantes se reproduisent naturellement par les graines.**

2. On peut multiplier les végétaux par bouturage, marcottage ou greffage.

3. Les différentes sortes de greffe sont : les greffes par approche, en fente, en écusson.

4. Pour que la greffe réussisse, le greffon et le sujet doivent être proches parents.

Travaux à faire.

1. *Faire des boutures de géranium, de branches de saule.*

2. *S'exercer à faire des greffes de différentes sortes, des marcottes.*

3. *Dresser un tableau indiquant, d'une part, différents porte-greffes et en regard, d'autre part, les variétés que l'on peut greffer dessus (indiquer quelle sorte de greffe).*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Qu'est-ce que le bouturage, le marcottage, le greffage ?

2. Quels sont les avantages de la greffe ?

3. Indiquez quelle fut la manière la plus efficace de lutter contre le phylloxera. Expliquez pourquoi.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

BELIME-LAUGIER (Mme). Ce qu'il faut savoir pour bien tenir son ménage... *Broché :* **15 fr.** *Relié :* **17 fr.**

petite base AB = 12 cm. Les angles D et C valent chacun 60°.

1° Évaluer la hauteur BK, l'aire du trapèze ABCD, la diagonale BD.

2° Montrer que BD est perpendiculaire sur BC.

3° Calculer le volume engendré par la rotation de ce trapèze autour de la grande base CD. (B. É. Strasbourg, juillet 1932.)

→ SOLUTION. — 1° En traçant la hauteur AH du trapèze ABCD, on forme le triangle rectangle ADH qui donne :

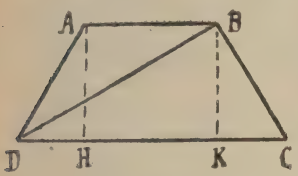

$$AH^2 = AD^2 - DH^2.$$

Or l'angle D vaut 60° ; donc le côté DH de ce triangle vaut la moitié de l'hypoténuse, soit 6 cm., de sorte que :

$$AH^2 = 12^2 - 6^2 = 108 ;$$

et :

$$AH = \sqrt{108} = 10 \text{ cm. } 4.$$

L'aire du trapèze est égale à :

$$S = \frac{AB + CD}{2} \times AH.$$

Si l'on trace BK perpendiculaire à CD, on obtient le triangle rectangle BCK égal au triangle ADH, de sorte que KC = DH. La grande base du trapèze est égale à :

$$CD = CK + KH + HD$$
$$= 2HD + AB = 12 + 12 = 24 \text{ cm. ;}$$

et, par suite :

$$S = \frac{12 + 24}{2} \times \sqrt{108} = 18\sqrt{108}$$
$$= \sqrt{18^2 \times 108} = 187 \text{ cm}^2.$$

Dans le triangle rectangle BKD, on peut écrire :

$$BD^2 = BK^2 + KD^2 = AH^2 + (KH + HD)^2$$
$$= 108 + 18^2 = 432.$$

Donc :

$$BD = \sqrt{432} = 20 \text{ cm. } 8$$

2° Le triangle ABD est isocèle et l'angle au sommet BAD, supplémentaire de ADC, vaut 120° ; donc les angles égaux ABD et BCD valent chacun 30°. On a donc dans le triangle BDC :

$$BDC + BCD = 30° + 60° = 90° ;$$

ce qui montre que ce triangle est rectangle : BD est perpendiculaire à BC.

3° En tournant autour de CD, le trapèze engendre un solide formé du cylindre engendré par le rectangle ABKH et des deux cônes égaux engendrés par les triangles AHD et BCK. Son volume est :

$$V = \pi AH^2 \times HK + \frac{2}{3}\pi AH^2 \times DH$$
$$= \pi AH^2 \left(HK + \frac{2}{3} DH\right)$$
$$= \pi \times 108 \left(12 + \frac{2 \times 6}{3}\right) = 5\,429 \text{ cm}^3.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Dijon, octobre 1935). — *Le pistil et l'ovaire. En prenant des exemples chez les rosacées, on étudiera les différentes positions que peut prendre le pistil par rapport à la corolle et au calice et le rôle des différentes parties de l'ovaire dans la formation d'un fruit charnu.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les Grands Causses.

II. Le labeur humain.

L'activité humaine dans les Causses est essentiellement une économie rurale : agricole et pastorale. Certes, les hivers sont longs et rigoureux, mais les étés sont chauds et l'humidité est relativement abondante en toute saison. Cette humidité facilite la vie végétale et permet aux habitants, en dépit de la grande perméabilité du sol, de disposer d'eau en abondance dans le fond des vallées grâce aux résurgences, en quantité appréciable sur les plateaux, grâce aux citernes, aux *lavognes* ou mares dont on a damé le fond avec de l'argile, et aux sources d'importance inégale existant sur les divers niveaux marneux. Pour ce qui est de la terre végétale, peu profonde et caillouteuse en général, si le *grisou* issu de la décomposition des roches dolomitiques magnésiennes et les *ségalas* argilo-siliceux provenant de la décomposition de certains calcaires sont des sols pauvres, les terres argilo-calcaires et surtout la *terre rouge*, riche en azote et en acide phosphorique, sont des sols fertiles, propres notamment à la culture des céréales. Dans les *vallons* où les éboulis calcaires des pentes amendent naturellement les marnes, les sols se prêtent aux prairies et à toutes les cultures.

L'utilisation de ces conditions naturelles a suscité, semble-t-il, trois genres de vie. « Le *Caussenard*, écrit M. Marres, produit des grains et élève des moutons. C'est un laboureur et un pasteur. Le terroir cultivable est *limité* aux sotchs, aux combes, aux plaines ; mais la culture a ouvert aussi sur les pentes des serres, dans l'épaisseur de la forêt primitive réservée peut-être au pacage des troupeaux, des clairières qui ont été, par la suite, progressivement élargies. Le *riverain* ne dispose pas, dans les gorges, de terres de culture suffisantes. Souvent il a dû conquérir son champ, son verger, son vignoble, sur les éboulis des pentes en exécutant des travaux de terrassement. Faute de terrains de parcours, au lieu de troupeaux de moutons, il élevait quelques chèvres sur les versants escarpés. Il a dû compléter les récoltes toujours précaires des arbres fruitiers et des vignes exposées aux gelées et à la grêle par d'autres ressources. Le vigneron de la rivière est aussi un pêcheur de truites, d'écrevisses, et un chasseur. Sur les pentes raides, la forêt a mieux résisté que sur le Causse et reste giboyeuse. Elle réserve encore des produits de cueillette (champignons). Mais les échanges avec le Caussenard pour en tirer du grain étaient aléatoires. Il fallait que l'année fût bonne pour avoir un excédent de vin ou d'amandes à offrir au paysan du Causse. Force fut donc au *riverain* de chercher à acquérir en propre sa part du Causse, sa part de bons *sotchs*. C'est ainsi que le terroir des communautés rurales de la rivière a mordu sur le plateau. L'économie rurale des *vallons* est plus favorisée. Sans doute, il a fallu ici encore aménager les pentes pour lutter contre les foirages des marnes toarciennes, mais les terres marneuses du Lias sont de remarquables terres à blé. Les vergers et, dans les vallons méridionaux, le vignoble fournissent en abondance des fruits et parfois du vin. Toutefois, les pacages sont réduits et la vie pastorale y a longtemps occupé peu de place. Par contre, l'imperméabilité du sol, la facilité d'irrigation ont fait de l'homme des vallons non seulement un laboureur, parfois un vigneron, mais aussi un faucheur de foin.

A cette économie agricole et pastorale s'est ajoutée une économie industrielle : la toison des moutons a fourni de la laine qui, lavée dans les eaux claires des vallons, a été tissée puis foulée grâce à la force de ces eaux : riverains, gens des vallons et caussenards se sont associés pour cette exploitation.

DUMAS. Contes et légendes des pays d'Orient *Broché,* 11 fr. *Relié ...* 15 fr. **Toile noire 16.50**

La vie économique sous l'ancien régime.

Avant d'analyser les formes de l'activité actuelle de la région des Grands Causses, M. Marres étudie les manifestations défuntes de l'économie régionale, et ce n'est pas là le moindre mérite de sa belle thèse où le passé est étroitement associé au présent pour l'expliquer et l'éclairer.

Les Grands Causses sont une des régions de France où la carte de la vie rurale s'est le moins modifiée depuis la conquête du sol par les premiers colons. Sur les plateaux, les cultures à la fin de l'ancien régime constituent des îlots de terres labourables voisins des fermes ou hameaux, noyés au milieu de l'immensité des pacages à moutons (*la Devèze*). Ou bien dans la masse de la Devèze, c'est un fourmillement de menues parcelles ovales, rondes ou polygonales, correspondant aux dolines (*les sotchs*) et dont chaque famille tient à cultiver un lot. Sur les pentes marneuses des *vallons*, c'est un damier de terres labourables et de vignes. Le paysan s'ingénie à produire le plus possible les denrées et les textiles dont il a besoin. Il consacre par suite au labour tous les terrains qui s'y prêtent et même périodiquement il s'attaque aux terres vaines, pratiquant pour cela l'écobuage, le défrichement, l'épierrement. Le fumier, surtout celui des ovins, est matière précieuse. L'outillage est très rudimentaire. On ne laisse guère reposer les terres et les assolements se succèdent à rythme accéléré. Toute l'économie rurale est orientée vers la production des céréales, mais les rendements ne sont guère élevés. La pomme de terre est inconnue, mais les chénevières sont nombreuses ainsi que dans les vallons où l'on trouve en outre des prairies, des cultures fourragères, des arbres fruitiers, des vignes, des légumes. L'exploitation forestière occupe une place importante et fournit des matériaux de construction, du combustible, de l'écorce de chêne, de la résine pour l'éclairage.

L'élevage n'est qu'une forme accessoire de l'économie rurale. On élève les animaux pour leur travail ou leur fumier ou bien pour fournir la matière première d'industries rurales. Les ovins forment la majeure partie du menu bétail. Sur les Causses du Gévaudan, leur élevage reste subordonné à la production des céréales ; sur le Larzac, il tend à devenir la ressource essentielle en raison de l'action que commence à exercer l'industrie de Roquefort.

Quant à la répartition de la propriété, ecclésiastiques et nobles se partagent théoriquement à la fin du XVIIIe siècle le sol des Grands Causses. Mais les domaines ecclésiastiques sont souvent morcelés en petites tenures dont l'usager finit par devenir un propriétaire permanent. La propriété noble est divisée en moyens domaines assez éloignés les uns des autres. En outre, sur de vastes espaces, pacages et bois, le propriétaire noble aussi bien que les communautés religieuses n'exercent plus qu'un droit de propriété limité par les usages. Il s'agit en fait des biens communs aux habitants d'une paroisse ou d'un hameau qui offrent à tous les roturiers les moyens de participer à l'exploitation du sol. M. Marres estime que, grâce à l'usage des communaux, grâce aux profits tirés de l'industrie textile à domicile et sur certaines routes aux profits du roulage qui faisait travailler tout un monde de cabaretiers, de bourreliers, de fabricants d'outres, de charretiers, de muletiers, de portefaix, pouvait vivre un prolétariat rural, atteignant la moitié de la population agricole. Il termine cette partie en brossant un tableau pittoresque de la vie rurale au XVIIIe siècle.

La *vie industrielle* est alors inséparable de la vie rurale. L'industrie *textile* en est la forme essentielle. Sur les Causses de Rouergue et du Languedoc, la main-d'œuvre rurale travaille pour quelques centres bien organisés, pour les manufactures de Lodève, Saint-Affrique, Saint-Geniez. Dans le Gévaudan, au contraire, pas de centres manufacturiers ; le paysan est un artisan autonome. Séverac-le-Château, déjà, La Canourgue, Marvejols, Mende sont avant tout des *marchés* où il apporte des pièces d'étoffe. Au Sud, on fabrique surtout des draps, au Nord, surtout des étoffes grossières, les *cadis*.

A l'industrie de la laine, née de l'activité agricole s'ajoutent celles de la *chapellerie* et de la *ganterie*.

A signaler aussi quelques filatures de coton, quelques tissages de chanvre, des moulins, des verreries, des exploitations de lignite et de minerai de fer de peu d'importance.

L'activité de la *cadisserie* entretient dans les Causses un trafic intense de laines et d'étoffes soit entre les vallons du Gévaudan et les villes du Bas-Languedoc, soit entre les Causses du Rouergue et les villes de la Moyenne Garonne. Les *routes* commerciales ont suivi et souvent doublé des pistes de transhumance, les *drailles*, conduisant les troupeaux du Bas Languedoc vers l'Aubrac et la Margeride. Ces pistes semblent avoir fixé de bonne heure les itinéraires des marchands et des troupes jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les voies romaines les doublent ou se confondent avec elles. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle surtout, les routes nouvelles se multiplient. Celles sur lesquelles le trafic est le plus actif sont celles de Marvejols à Alès par Florac et de Montpellier à Marvejols par Millau. D'importantes foires se tiennent à Le Caylar sur le Larzac ; à Florac, au contact des Cévennes ; à Mende, Marvejols et La Canourgue, au contact du Gévaudan granitique et de l'Aubrac ; à Séverac-le-Château, au contact du Rouergue et du Gévaudan, à Saint-Affrique, au contact des Causses et des Ségalas, à Millau, sur les routes du Bas Languedoc, vers l'Auvergne et vers le Quercy, etc.

Au total, les Causses apparaissent à la fin de l'ancien régime comme une région qui n'est pas isolée des courants commerciaux et dont l'économie n'est ni fermée ni misérable. C'est sur les plateaux les plus élevés, Méjan et Causse Noir, restés à l'écart des courants de circulation commerciale, que cette économie est le plus archaïque. Au contraire, c'est sur le Larzac et sur l'Avant-Causse de Saint-Affrique que les progrès sont les plus marqués. « Le développement des cultures fourragères, écrit M. Marres, va faire reculer la jachère, permettre l'amélioration du cheptel ovin, l'augmentation de la production laitière. Les bénéfices du commerce de courtage et du roulage, à Millau, à Roquefort, à Saint-Affrique, vont permettre d'élaborer les capitaux capables de développer l'industrie gantière de Millau et de constituer à Roquefort une industrie bien adaptée à l'économie rurale caussenarde et dont elle ne tardera pas à devenir la directrice et la régulatrice au cours du XIXe siècle ».

La vie économique contemporaine.

Pour M. Marres, l'économie contemporaine des Grands Causses est caractérisée par *le développement et l'amélioration des voies de communication et des moyens de transport ; et par l'orientation de toute la vie agricole vers la production du lait de brebis en vue de la fabrication du fromage de Roquefort.*

Le réseau routier amorcé au XVIIIe siècle fut achevé seulement sous la monarchie de Juillet. Mais il se montra vite insuffisant pour l'acheminement rapide des hommes, des animaux et des denrées vers les villes du Bas Languedoc. Aussi entreprit-on bientôt la création d'un réseau ferré, ce qui ne se fit pas sans une véritable bataille pour l'adoption des tracés. Reportées aux marges des Grands Causses d'ailleurs, les lignes construites n'ont guère satisfait les besoins du trafic régional fauté d'un réseau ferré local trop coûteux à réaliser. Elles ont plus contribué sans doute à précipiter l'émigration qu'à retenir le Caussenard en lui permettant de tirer un parti rémunérateur des ressources du pays. Il était réservé aux *transports automobiles* de permettre enfin la mise en valeur de ces ressources. La route, courant au creux des gorges ou escaladant en lacets les versants quasi abrupts des cañons, est devenue l'instrument le plus souple de la circulation.

(*A suivre.*) R. OZOUF.

QUINEL et de MONTGON. **Contes et légendes de la Corse....** *Broché:* 11 fr. *Relié:* 15 fr. toile noire....16.50

PLAISIR ET NÉCESSITÉ

Deux choses qui vont rarement ensemble se trouvent réunies dans la banane. Plaisir du goût ; ce fruit exquis fera vos délices à toute heure du jour. Plaisir de la table : c'est un dessert de choix. Plaisir pour l'estomac : il s'assimile si bien que l'estomac n'éprouve aucune peine de son fait. Plaisir esthétique : il suralimente sans faire grossir. Bien mûre et marbrée de brun, la banane française, exquise gourmandise, est nourriture de haute qualité.

BIBLIOGRAPHIE

La Défense par le Système Nerveux

Dans un livre très clair et fortement documenté, le Dr Martin du Theil apporte la preuve décisive, que le système nerveux, ou pour mieux dire le nerf grand sympathique, animateur de l'organisme, en est aussi le tout-puissant défenseur. C'est lui notamment qui nous permet de résister à l'assaut incessant du microbe, et c'est avant tout de son équilibre que dépend la santé. Bien des maux de nature diverse en effet, tels le cancer, la tuberculose, des troubles de la tension artérielle, de la prostate, de la circulation et tant d'autres, ne peuvent s'implanter sur un organisme dont le système nerveux est en parfait équilibre.

Or, le docteur démontre, qu'il est facile à chacun de maintenir ou de rétablir cet équilibre, et les signes avertisseurs de la défaillance du système nerveux — fatigue au réveil, insomnie, émotivité excessive, découragement, idées noires, etc., — disparaissent avec le retour à l'état normal.

Ce livre, *La Défense par le Système Nerveux*, (nouvelle édition 120e mille, prix 7 fr. 50, par poste 8 francs, mandat ou timbres. Legrand, éditeur, 93, boulevard Saint-Germain à Paris et toutes librairies) montre qu'en utilisant les seules forces naturelles de défense, on peut mettre le terrain à l'abri des attaques, méthode très simple que l'auteur résume ainsi : la santé dépend du système nerveux ; à système nerveux normal, santé normale.

Il faut lire ce livre que, dans son intérêt, chacun devrait connaître.

Avez-vous passé votre commande ?

Nous venons de publier un charmant petit volume destiné à aider les maîtres dans une de leurs tâches les plus délicates ; pour faciliter l'expansion de cette brochure d'une utilité incontestable, nous avons décidé de la céder aux instituteurs aux conditions de faveur ci-dessous :

10	exemplaires	franco :	10 fr.
20	—	—	18 fr.
40	—	—	25 fr.
50	—	—	32 fr.

Profitez de ces prix DE PROPAGANDE pour demander sans retard

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ

Petit code de la Route pour petits et grands

par R. BECKER, Instituteur

Une brochure très illustrée.... **2 francs**

FERNAND NATHAN, Éditeur.

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.

Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.

Livrée en étui cuir havane. ***Lib. F. NATHAN.***

Tranquillité d'esprit absolue, Confort parfait, Repos

VOUS SONT ASSURÉS PAR L'ORGANISATION UNIQUE DES VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Profitez des deux voyages organisés pour les VACANCES PROCHAINES

PREMIER VOYAGE (Le 17e des V. U. D.)

du 4 au 16 Août :

A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE

La Suisse - L'Autriche - La Tchécoslovaquie - L'Allemagne du Sud - Bâle - Les Chutes du Rhin - Schaffhouse - Le Plateau de Bavière - Munich - Les Alpes Bavaroises - Salzbourg et le Salzkamergut - La Plaine Hongroise et le Lac Balaton - Budapest - Le Danube - Vienne - Le Massif de Bohême - Prague, la « Rome du Nord » - Karlsbad - Nuremberg - Strasbourg.

DEUXIEME VOYAGE (Le 18e des V. U. D.)

du 26 Août au 10 Septembre :

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Gênes et la Riviera - Florence et ses Merveilles - Naples - Pompéi - Le Vésuve - Capri - Toute la Sicile en autocar (Palerme - Agrigente - Syracuse - Taormine - Messine). Au retour, séjour à Rome : la Rome Antique et la Rome Nouvelle.

Deux merveilleux voyages documentaires, avec exposés sur place par professeur spécialiste. Confort de tout premier ordre (hôtels, palaces). Pas de voyage de nuit, ni de séjour aux frais des voyageurs.

M. EISENMENGER, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, ancien chargé de missions scientifiques à l'étranger, directeur général des *VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe), se fera un plaisir de vous donner tous renseignements concernant ce voyage et de vous expédier le programme contre la somme de 1 franc en timbres-poste.

Pour préparer vos FÊTES SCOLAIRES de fin d'année

demandez l'envoi gratuit de notre catalogue N° 13

« MUSIQUE - CHANT - MÉLODIES DIVERSES - THÉATRE »

F. NATHAN - ÉDITEUR

14 pièces pour 2.295 Fr.

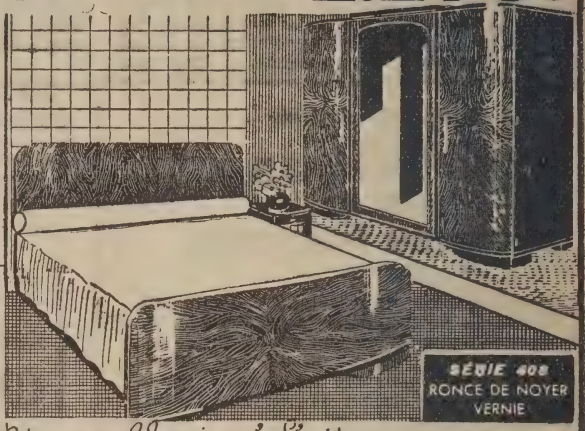

1 armoire
le lit
la table de chevet
1 sommier coutil 42 ressorts.
1 matelas fme bourrelets
1 traversin plume
2 oreillers plume
1 couverture laine blanche 220/245
2 descentes de lit
2 chaises assorties
1 coffret d'entretien

Les 14 pièces
2.295 Fr.

Un meuble signé Lévitan...
...est garanti pour longtemps!

LEVITAN

GARE DE L'EST

63, Bd MAGENTA, PARIS

LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

Publicité S.1536

Le BON ci-dessous est INDISPENSABLE pour recevoir le catalogue.

BON à découper et à faire parvenir aux Etablts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

REMISE CONFIDENTIELLE ET CONDITIONS SPÉCIALES ACCORDÉES A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'emprunt d'État Français.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Instituteur Seine-et-Marne banlieue Paris cherche permutant Marne. Urgent. J. I. 861.

Ménage P. O. permuterait Aude. J. I. 880.

Institutrice Basses-Pyrénées, littoral, permuterait Loire. J. I. 882.

Institutrice Somme, prox. Amiens, com. fac. Paris, perm. litt. Médit., Alpes, Val. Rhône et Saône, rég. par. Accept. comb. touj. val. J. I. 887.

Institutrice Corrèze permuterait Seine. J. I. 888.

Instituteur Oise, 35 km. Paris, perm. Saône-et-Loire, ou départ limitr. Mariage. Très urgent. J. I. 889.

Instituteur Calvados permuterait Marne, Hte-Marne, Aube. Urgent. J. I. 879.

Institutrice Loir-et-Cher, promesse exeat, cherche permuter Vienne. J. I. 892.

Institutrice Seine-et-Oise, 15 min Paris, demande permutante Puy-de-Dôme. Très pressé. J. I. 893.

ENSEIGNEMENT

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. : J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Vacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 894.

Pouponnière. Infirmière garde nourrissons. Soins éclairés. Jardin. Références premier ordre. Pension complète 350 francs. Montfort, 8, av. de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

Jeunes, collaborez à la nouvelle revue créée par des jeunes. J. I. 864.

Française recherche situation au pair en Angleterre. Accepterait de préférence surveillance dans lycée. J. I. 881.

Instituteur demande place surveillant colonie de vacances. Mer ou montagne. Libre jusqu'au 15 sept. J. I. 883.

Institutrice, 27 ans, cherche place colonie vacances. J. I. 890.

Instituteur, 22 ans, B. S. demande surveillance col. vac. bord mer de préférence, environ un mois. J. I. 891.

MARIAGES

Pour se marier, dem. liste gratuite, nombreux partis, à Mme R. Soulier, 43, rue Fondary, Paris (XVe).

Mariages sérieux. Env. propr. écrit, dem. rens. *à la Famille Idéale,* 69, bd Ornano, Paris (XVIIIe), 1 fr. Timbre.

HOTELS-PENSIONS

Nice, Pension La Malouine, 62, bd Carnot, tt. conf., jard., px réduit, arr. p. fam.

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôte! Ker-Maria, pl., 25 fr., pens. compl.

Edith-Hôtel, St-Brévin-les-Pins (L.-I.) Le rendez-vous des membres de l'Enseign. Cuis. rép. Px très modérés

Vacances en Chartreuse. Le bon relais pour la visite du Monastère est au Grand Hôtel, à St-Laurent-du-Pont (Isère), 10 km. Bonne cuisine, confort, garage. Pension pour séjour.

Etables (C.-d.-N.) Hôtel Moderne plage réput. Pens. compl. J. 18 juil., 22 à 25. Garage. Jard. B. cuis. Recom. aux inst. Mer. Campagne.

Sud-Ouest, directrice école primaire, proximité mer, prendrait pensionnaires, même pendant vacances. J. I. 874.

Bretagne-Plouha (C.-du-N.), proxim. mer. Pl. ch. mb., av. cuis. gar. auto. Dinan, 7, Bateliers, Clichy (S.).

Caucanières Escouloubre. Station climatique rhumatismale. Chambres. Facilités cuisine. S'adr. : Médus, institutrice, Pauligne (Aude).

Institutrice (et amie) cherche pension pour sept., mer ou lac ; offre détaillée et prix. Bauman, 3, r. Ch.-Appel, Strasbourg.

Vacances à la mer. A louer à Couronne-Carro (B.-du-R.) pour les mois : juin, juillet, août, septembre. Chambres, cuisine meublées avec deux grands lits. Belle vue sur la plage. Terrasse. Eau, gaz butane. Mme Jouvent, direct. Ec. Beaumes-de-Venise (Vaucluse).

Instituteurs, qui désirez acheter à conditions spéciales une NOUVELLE VOITURE populaire de grande marque consommant moins de 4 litres aux 100 kilomètres, écrivez sans tarder au bureau du " Journal des Instituteurs ".

sous toutes ses formes dans l'enseignement de la géographie.

Étude spéciale de l'enseignement de la géographie au Cours élémentaire.

II. Dans quelle mesure l'observation et l'étude des faits de géographie locale peuvent-elles aider à la compréhension des faits de géographie générale (programme du C. E. ou programme du C. M. et S.).

Exemples de faits de géographie locale : une route ; une voie ferrée ; un torrent ; la maison d'habitation ; la vie dans un village de montagne.

*** La météorologie à l'école : concours que les instituteurs peuvent apporter aux services d'observation et d'avertissement** (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle).

*** Les programmes d'histoire et de géographie dans les classes ou les divisions du C. E. P. E.** (Isère).

Consulter. — Rouch : *Les traits essentiels de la géographie humaine* (Nathan, 9 fr.).

Signalons aussi : Tiget : *Collection de cartes postales pour l'enseignement de la géographie* (15 pochettes avec notices ; Nathan) et *La géographie pittoresque*, tableaux géants en héliogravure (Nathan, chaque tableau, 12 fr. 50).

Dans le *Journal des Instituteurs* : F. Broutet : *L'étude des réalités locales dans l'enseignement de la géographie au Cours élémentaire* (1931-1932, p. 597). — Paul Foucher : *L'enseignement concret de la géographie* (1928-1929, p. 233, 251, 264). — R. Ozouf : *La géographie locale à l'école primaire* (1927-1928, p. 281). — M. Rebut : *Géographie locale à l'école primaire* (1927-1928, p. 281). — M. Rebut : *Géographie concrète et vivante* (1929-1930, p. 593). — M. Alquié : *Construction d'une carte en relief* (1930-1931, p. 520). — R. Ozouf : *Utilisation du milieu géographique* (1931-1932, p. 588). — L. Maire : *Les fiches dans l'enseignement de la géographie* (1932-1933, p. 583). — O. Jardon : *Première leçon de géographie* (1933-1934, p. 21). — M. Hénon : *Lectures géographiques* (1933-1934, p. 237). — *Géographie humaine* (1933-1934, p. 525). — Ch. At : *La confection des cartes en relief* (1933-1934, p. 668). — Un Instituteur du S.-O. : *L'enseignement de la géographie* (1934-1935, p. 639). — L. Savart : *La géographie au C. E. P. E.* (1935-1936, p. 20).

CALCUL

*** L'enseignement de l'arithmétique et de la géométrie** (Ain).

I. *Calcul mental.* — Part de l'imagination représentative : exercices préliminaires propres à habituer les élèves à voir mentalement des chiffres, des nombres et à les fixer suffisamment sur le plan mental pour effectuer avec eux des opérations simples.

Part de la mémoire : ce qu'il faut savoir par cœur pour faire du calcul mental (compléments des nombres, table de multiplication jusqu'à 20, procédés mécaniques, etc).

Part de l'intelligence : décomposition d'un nombre en une somme ou une différence de nombres plus simples, arrondir et compenser, utilisation des connaissances acquises en arithmétique, reconnaître des diviseurs, des multiples, des carrés parfaits, etc...

Temps à consacrer au calcul mental. Place de la leçon sur l'emploi du temps.

II. *Géométrie.* — Dresser, d'après les indications éparses du programme relatives au système métrique, au dessin, à la géométrie et au travail manuel, la liste détaillée des notions de géométrie à enseigner à l'école élémentaire. Faire la répartition de ces notions entre les divers cours de l'école et indiquer le nombre de leçons que vous estimez nécessaires de consacrer à chacune d'elles afin d'en marquer l'importance relative.

Buts, méthode et procédés de cet enseignement. Rôle du maître. Rôle de l'élève.

III. Etablir pour chaque cours une répartition annuelle des programmes de calcul mental, de géométrie et d'arithmétique faisant ressortir la liaison à établir entre les trois programmes et dans chaque programme entre les diverses questions qu'il comporte. En ce qui concerne la géométrie, on indiquera les applications à faire en dessin et en travail manuel. Marquer le nombre de leçons à consacrer à chaque sujet.

IV. La place à faire au problème dans l'enseignement de l'arithmétique et de la géométrie à l'école élémentaire. Conditions auxquelles doit répondre un problème bien choisi. Méthodes pour la résolution des problèmes.

*** L'enseignement du calcul et de la géométrie à l'école primaire** (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle, Nord).

1° Aux cours préparatoire et élémentaire, 1re année, quels sont :

a. Les procédés d'enseignement à mettre en œuvre ?

b. Le matériel à utiliser pour assurer une transition entre l'école maternelle et l'école primaire élémentaire en ce qui concerne l'enseignement de l'arithmétique ?

2° Aux cours élémentaire, moyen et supérieur, l'étude des problèmes doit-elle faire l'objet d'une progression indépendante ou, au contraire, trouver sa place dans la progression adoptée pour l'enseignement des notions fondamentales de l'arithmétique (notamment des opérations) ? Dans ce cas, comment choisir et libeller les énoncés pour qu'ils éclairent ces notions et notamment pour qu'ils concourent à l'illustration et à l'explication du sens et des propriétés des opérations étudiées ?

Comment les classer ?

Comment les orienter vers l'acquisition de connaissances utiles dans la vie pratique ?

3° Problèmes donnés ou inventés par les élèves.

Consulter. — Jules Gal : *Pas à pas, du fait à l'idée et 1, 2, 3, 4, De proche en proche* (2 vol., Nathan, 10 fr., chacun). — A. Maillet : *Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants* (Nathan, 15 fr.). — A. Souché : *Vade-mecum pour l'enseignement du calcul* (Nathan, 7 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : F. Broutet : *L'enseignement du calcul aux débutants* (1928-1929, p. 179). — M. Campagnet : *L'enseignement des fractions* (1931-1932, p. 176). — L. Maire, Liautaud, L. Mauguin : *Le mécanisme dans l'enseignement du calcul* (1931-1932, p. 294, 442, 542). — Antrig : *Pour un enseignement éducatif des mathématiques* (1932-1933, p. 423, 457, 478, 499). — B. Maucourant : *L'étude individuelle des premiers nombres au C. P.* (1934-1935, p. 5). — L. Lamorlette : *Problèmes-types et bon sens* (1934-1935, p. 498). — Pratic : *Périmètre, surface, volume* (1934-1935, p. 583). — J. H. : *Le choix des problèmes au C. E. P. E.* (1935-1936, p. 255). — F. Bonnet : *Le calcul au C. E.* (1935-1936, p. 554).

SCIENCES USUELLES

*** L'enseignement de l'histoire naturelle** (Ariège).

Consulter. — M. Paumier : *L'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire* (1934-1935, p. 45).

DESSIN

*** L'enseignement du dessin** (Cher, Eure, Gers, Haute-Loire, Pas-de-Calais, Yonne).

1° Buts poursuivis dans l'enseignement du dessin à l'école primaire.

2° Principes dont doivent s'inspirer les maîtres dans cet enseignement.

3° Les différents exercices de la classe de dessin : dessins libres, représentations d'objets, dessins de mémoire, illustrations de devoirs, modelage, arrangements décoratifs, dessin géométrique.

Résultats obtenus dans les divers cours de l'école. Le cahier de dessin : avantages, inconvénients.

4° Le dessin en liaison avec les autres enseignements.

5° Comment l'enseignement du dessin vous paraît-il de nature à concourir à l'éducation esthétique de l'enfant ?

*** L'éducation des sentiments esthétiques à l'école primaire** (Saône-et-Loire).

Les instituteurs pourront limiter leur étude aux questions suivantes :

I. Comment ébaucher cette éducation à l'école primaire ? De ce point de vue on examinera successivement :

a. La décoration de la classe ;

b. L'enseignement du chant ;

c. L'enseignement du dessin ;

d. L'enseignement de la lecture et de la récitation.

II. On examinera s'il ne serait pas possible de donner aux élèves du C. S. et du C. C., à l'occasion des leçons d'histoire, quelques notions théoriques très simples de l'histoire de l'art.

Consulter. — Chancel et Azais : *Le livre du maître pour l'enseignement du dessin* (Nathan, 19 fr.). — P.-E. Marcant : *Le livre du maître pour l'enseignement simultané de la géométrie du dessin et du travail manuel* (C. É., 11 fr. ; C. M., 13 fr. ; C. S., 17 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : V. Arnaud : *Le dessin pour les maîtres* (1931-1932, p. 526). — G. Quenioux : *L'enseignement du dessin* (1933-1934, p. 569). — G. Lalire : *L'enseignement du dessin au C. P.* (1933-1934, p. 602). — H. Béchet : *Cahiers de dessin* (1934-1935, p. 655).

CHANT

*** L'enseignement et la pratique du chant et de la musique** (Somme, Vendée).

*** La récitation et le chant à l'école primaire** (Jura).

I. *Buts poursuivis dans l'enseignement de la récitation et du chant.* (Buts communs à ces deux matières ou spéciaux à chacune d'elles.)

II. *Instructions officielles. Horaire du chant.* Place à faire à la récitation dans l'horaire du français aux différents cours.

III. *Choix des morceaux de récitation et de chant.* Principes qui doivent guider ce choix. Choix fait dans chaque école. Joindre au rapport de chaque école les documents suivants (feuilles de cahier portant en haut et à gauche l'indication de l'école et du cours) :

a. Listes complètes des morceaux de récitation (étudiés ou à étudier), de l'année 1935-1936 (une feuille par cours) ;

b. Listes semblables pour le chant ;

c. Copie par les élèves du texte des morceaux de récitation et de chant (une feuille par morceau).

Pour les morceaux de chant indiquer le recueil d'où ils sont tirés, ou joindre le texte musical ;

d. Un cahier de récitation et un cahier de chant illustrés ou non.

(Ces cahiers seront rendus si le désir en est exprimé sur la couverture.)

IV. *Conduite de la leçon de récitation.* Temps à consacrer aux explications. Comment conserver à la leçon de récitation son caractère propre ?

V. *a. Conduite de la leçon de chant.* Utilisez-vous un instrument ? Un diapason ? Remarques ;

b. Les élèves chantent-ils en dehors des leçons proprement dites ? Quand et comment ? Faites-vous des exercices rythmiques accompagnés de chant ?

VI. *Avez-vous utilisé le phonographe, la T. S. F.* pour l'enseignement de la récitation et du chant ? Quelles observations avez-vous faites à ce sujet ?

Consulter. — RENAUDET et DELAGE : *Le livre du maître pour l'enseignement de la musique* (C. E., 10 fr. ; C. M., 10 fr. 50 ; C. S., 14 fr. ; Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs* : P... ; *L'enseignement du chant* (1930-1931, p. 37). — M. LINA ROTH : *L'enseignement du chant* (1931-1932, p. 626). — D. ESCAVI : *L'enseignement du chant* (1932-1933, p. 555) ; *L'emploi du diapason* (1932-1933, p. 571). — M. HENNEMANN : *La musique* (1932-1933, p. 244). — E. GUIGNARD : *Chanter* (1933-1934, p. 64). — A. LAUGIER : *Un éloquent hommage au chant scolaire* (1932-1933, p. 655). — C. CHARLOT : *Accompagnement musical* (1933-1934, p. 295). — D. ESCAVI : *Le mouvement des chants* (1933-1934, p. 599). — H. KINTS et M. CHEVAIS : *Les chants mimés* (1934-1935, p. 91 et 132). — V. HABERT : *Le musique à l'école* (1934-1935, p. 666). Voir aussi les leçons de chant du *Journal des Instituteurs*, par V. HABERT, Partie scolaire, année 1935-1936. — A. CHAZOT : *De la musique avant toute chose* (1935-1936, p. 337). — G. GUIGNARD : *A l'instar de Beethoven* (1935-1936, p. 422).

ÉDUCATION PHYSIQUE

*** L'éducation physique ; le ski dans les écoles des Hautes-Alpes** (HAUTES-ALPES).

*** L'éducation physique** (MAINE-ET-LOIRE.)

1. L'éducation physique efficace et l'éducation physique spectaculaire. Place de la gymnastique rythmique dans l'éducation générale.

2. Des conditions matérielles favorables à une éducation physique efficace. Comment améliorer, le cas échéant, ces conditions.

3. Jeux libres et jeux surveillés. Guides pour apprendre des jeux intéressants aux enfants.

4. La leçon pour les garçons et la leçon pour les filles. Comment l'organiser, la diriger, l'adapter aux différents cours. La leçon dans l'école à classe unique. Comment établir la progression à suivre dans le même cours et d'un cours à l'autre.

5. Relation entre l'éducation physique et l'inspection médicale des écoles. La gymnastique de redressement. La gymnastique préventive et curative.

6. L'éducation physique et les familles.

7. L'éducation physique et les maîtres.

Consulter. — E. LOISEL : *Les bases psychologiques de l'éducation physique* (Nathan). — LEBIGOT et COQUERELLE : *Pour rendre nos enfants souples et gracieux* (Nathan, 11 fr. 50). — MONTEFIORE : *La gymnastique joyeuse* (Nathan, 11 fr. 50). — BOUGOUIN : *Mes leçons d'éducation physique* (Nathan, 7 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : G. LAURENT : *Pour les nageurs* (1933-1934, p. 635). — G. MAURIE : *Un nouveau plan de leçon d'éducation physique* (1934-1935, p. 48). — M. PROT : *Comment organiser l'éducation physique* (1935-36, p. 406).

LÉON SAVART.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES NOUVEAUX CAOUTCHOUCS

CHACUN sait l'importance extrême prise par le caoutchouc à notre époque. Ce produit est devenu absolument indispensable, ce qui pose un grave problème économique de premier plan pour les pays de grande consommation.

Le fait que la production de la gomme d'Hévéa est presque entièrement concentrée entre les mains des planteurs anglais et néerlandais a engagé les pays étrangers à chercher une substance de remplacement pour s'affranchir des exigences des producteurs. Actuellement, malgré l'effondrement des cours du caoutchouc brut, les recherches n'en continuent pas moins, mais avec un but nouveau: trouver une substance ayant les mêmes avantages que le caoutchouc d'Hévéa sans en avoir les inconvénients.

La question a fait, depuis la guerre, et plus particulièrement dans ces dernières années, des progrès considérables. Nous nous proposons d'en présenter ici une vue d'ensemble en examinant les trois solutions envisagées.

I° Les caoutchoucs naturels de remplacement.

IL y a d'autres plantes que l'Hévéa qui donnent du caoutchouc : tels le *Guayule* des Etats-Unis, le *Tau-Sagyz* de Russie, etc. L'Italie a tout récemment envisagé de cultiver, dans ses provinces du sud, diverses plantes à caoutchouc.

Le *Guayule* est un petit arbuste qui parvient à sa maturité en quatre ans ; il est actuellement cultivé en grand en Californie et au Mexique. L'extraction de la gomme est très simple, n'exige que peu de main-d'œuvre. Le caoutchouc de Guayule se comporte exactement comme le caoutchouc d'Hévéa. L'*American Rubber Producers Inc.* vient d'établir, en Californie, une usine capable de produire chaque jour 7 000 kilogrammes de caoutchouc uniquement avec les plantations qui avoisinent l'usine. Jusqu'à présent, ce caoutchouc a été employé aux tissus « Cord » pour pneumatiques ; on envisage son emploi pour la fabrication des chambres à air et des bandes de roulement pour pneumatiques. Les Etats-Unis sont capables d'en consommer 45 000 tonnes par an, soit 10 p. 100 de la consommation totale du caoutchouc.

Le *Tau-Sagyz* est également un arbuste qui fournit très rapidement de la gomme ; l'extraction de celle-ci devient une industrie comparable à celle de la fabrication du sucre de canne. Cette plante trouve en Russie un climat favorable ; et l'on estime qu'en 1937, après huit ans de travaux, la culture s'y étendra sur 200 000 hectares et sera capable de fournir 10 000 tonnes de caoutchouc. D'autres plantes sont également cultivées dans le même but ; elles offrent les avantages d'une croissance rapide, d'une extraction facile et d'un rendement très satisfaisant.

Notons, en passant, qu'il est préférable de s'adresser à des plantes à croissance rapide, plutôt qu'à des arbres qui exigent un temps assez long pour être utilement exploités, et dont la vie moyenne est assez courte. Après huit ans d'efforts, la Russie pourra compter sur une production

annuelle de 10 000 tonnes de caoutchouc sur son propre sol, alors qu'après vingt-neuf ans d'efforts, dans les régions tropicales, les plantations d'Hévéa n'ont pu donner que 8 200 tonnes de caoutchouc. Les ingénieurs-agronomes s'appliquent actuellement à améliorer les procédés de récolte et de plantation.

2° *Les caoutchoucs synthétiques.*

A côté des caoutchoucs naturels, on trouve maintenant sur le marché des *caoutchoucs de synthèse*, de composition analogue à celle des produits naturels.

Déjà, au cours de la guerre, l'Allemagne, isolée par le blocus, était parvenue à fabriquer du caoutchouc synthétique. Toutes les voitures allemandes, pendant les deux dernières années de guerre, furent munies de pneus en caoutchouc synthétique ; actuellement, en raison du contingentement des importations en caoutchouc brut en Allemagne, le *méthylcaoutchouc* allemand retrouve toutes les faveurs.

Plusieurs procédés ont été employés. Le procédé des usines *F. Bayer* consiste à transformer l'hydrocarbure isoprène en une masse analogue au caoutchouc, par chauffage, avec ou sans agents de polymérisation. Celui de la *Badische Anilin und Soda Fabrik* est basé sur la polymérisation du butadiène en présence de sodium métallique et de gaz carbonique. En employant ces deux méthodes, et en partant également du diméthylbutadiène, les industriels allemands ont pu répondre à tous les besoins et fabriquer deux produits synthétiques : le caoutchouc H (*Hart* = dur) et le caoutchouc W (*Weich* = mou), de propriétés physiques très différentes. On évalue à 2 350 tonnes la quantité de caoutchoucs synthétiques fournie par les usines allemandes pendant la guerre.

Depuis cette époque, des progrès considérables ont été réalisés, en particulier dans le domaine de la préparation des matières premières : isoprène, butadiène et leurs homologues. Le butadiène s'obtient : soit par le traitement de certaines fractions du pétrole, soit par hydrogénation du charbon et de l'oxyde de carbone, soit par la déshydrogénation du butane qui, chacun le sait, est un gaz naturel s'échappant de certains puits de pétrole. Le caoutchouc H donne, après vulcanisation, une ébonite plus estimée que l'ébonite naturelle.

Le président de la Reichsbank et ministre de l'Économie nationale allemande a annoncé récemment que la fabrication du caoutchouc synthétique était chose désormais existante en Allemagne. La firme *I. G. Farben-industrie* fournit un produit qui est le moins cher de tous les caoutchoucs synthétiques fabriqués dans le monde (de 60 p. 100 supérieur au prix du caoutchouc naturel).

En Russie, la consommation du caoutchouc atteindra 90 000 tonnes en 1937. Le gouvernement s'oppose à l'importation de la gomme brute. Les plantations de Tau-Sagyz pourront fournir 10 000 tonnes, peut-être 20 000 ; le reste devra être constitué par du caoutchouc de synthèse. Les usines soviétiques partent aussi du butadiène ; mais celui-ci est obtenu par pyrogénation du pétrole brut, ou encore par transformation de l'alcool de pommes de terre en alcool éthylique et en acétaldéhyde ; la combinaison de ces deux produits en présence d'aluminium comme catalyseur fournit le butadiène. Ce caoutchouc soviétique est dénommé *caoutchouc S. K.* ; il est actuellement fabriqué par trois usines : celles de Jaroslavl, Voronesh et Yemetrov.

3° *Les succédanés du caoutchouc.*

LA troisième solution consiste à fabriquer des produits nullement comparables au caoutchouc naturel par leur composition, mais ayant des propriétés physiques et chimiques égales et même supérieures à celles du caoutchouc naturel. Tels sont les produits connus sous les noms de *duprène*, *thiokol*, etc.

Le *Duprène* est américain ; il date de 1931. Il est fabriqué à partir du carbure de calcium ; l'acétylène obtenu est polymérisé et transformé, par l'acide chlorydrique, en choloroprène, base du caoutchouc-ersatz d'outre-Atlantique. Par polymérisation avancée, le chloroprène prend l'aspect du caoutchouc vulcanisé sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir le soufre. Le *Duprène* est moins perméable aux gaz que le caoutchouc naturel ; il est aussi plus résistant à la benzine, à l'essence, aux huiles ; aussi l'emploie-t-on, de préférence au caoutchouc, pour les tuyaux destinés au transvasement de l'essence, comme revêtement des bacs dans l'industrie des huiles et corps gras, etc.

Le *Thiokol* est également américain ; il ressemble au caoutchouc crêpe, se travaille et se vulcanise comme le caoutchouc. Il correspond à une série de produits de réaction des polysulfures d'oléfines. Sa résistance est très grande vis-à-vis de l'essence, du pétrole, des huiles de graissage, du benzol, du tétrachlorure de carbone, etc., ce qui lui vaut de nombreuses applications industrielles. Il résiste bien à l'oxydation et au vieillissement.

L'INDUSTRIE du caoutchouc évolue vers l'obtention de produits dont les propriétés sont supérieures à celles du caoutchouc naturel. Trois grands pays industriels : les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie soviétique ont pu se libérer en partie de l'étranger pour leurs besoins en caoutchouc. On peut regretter de constater que la France n'ait pas pris part à cette évolution industrielle ; elle se borne à importer le caoutchouc nécessaire aux besoins de son industrie. Ses plantations coloniales lui fournissent la gomme brute ; mais, pour les produits nouveaux répondant à certaines applications, il lui faudra s'adresser à l'étranger, qui a pris sur elle une avance considérable.

G. EISENMENGER.

CONSERVEZ VOTRE BONNE HUMEUR

LA bonne humeur est pour l'instituteur une qualité précieuse, c'est en effet par elle qu'il acquiert la confiance de ses élèves, se fait aimer et obéir plus facilement. Hélas ! elle est parfois bien difficile à atteindre, cette sérénité morale qui peut seule engendrer la bonne humeur. En tout cas elle ne peut correspondre qu'à un parfait équilibre physique que compromettent parfois les fatigues inhérentes à votre tâche. Surveillez donc votre régime, et, pour compenser ces fatigues, ayez recours aux aliments sucrés. Peu coûteux, agréables au goût, et, grâce au sucre qu'ils contiennent, puissants régénérateurs de forces et d'énergie, les plats sucrés en maintenant votre équilibre physique conserveront votre bonne humeur.

POUR LIRE EN CLASSE

La caille.

J'avais à peu près dix ans lorsque m'arriva ce que je vais vous raconter.

C'était en été. Je vivais à ce moment-là avec mon père, dans une métairie de la Russie méridionale. Tout autour de nous, à plusieurs verstes de distance, s'étendait un terrain de steppe.

Mon père était un chasseur passionné. Dès que ses travaux lui laissaient un moment, si le temps était beau, il prenait son fusil, passait sa gibecière, sifflait son vieux chien Trésor, pour aller chasser la caille ou la perdrix.

Il méprisait les lièvres, bons tout au plus, disait-il d'un air de mépris, pour les chasseurs à courre. C'était là, avec les bécasses qui passaient en automne, tout le gibier qu'on rencontrait chez nous.

Mais les cailles et les perdrix étaient fort nombreuses, les perdrix surtout. En suivant la pente des ravins, on rencontrait à chaque instant les petits creux de poussière sèche où elles se blottissaient.

Le vieux Trésor tombait aussitôt en arrêt ; sa queue tremblait, la peau de son front faisait des plis mouvants ; et mon père pâlissait pendant qu'il relevait avec précautions le chien de son fusil.

Il m'emmenait souvent, à ma très grande joie. Je fourrais le bas de mon pantalon dans mes bottes, je jetais ma gourde par-dessus mon épaule, et je me figurais être un vrai chasseur. La sueur m'inondait, le gravier entrait dans mes bottes ; mais je ne sentais par la fatigue et je ne quittais pas mon père d'une semelle.

Chaque fois que le coup de fusil partait et que la bête tombait, je bondissais sur place en poussant des cris, tant j'étais heureux. L'oiseau blessé se débattait, agitant ses ailes, tantôt sur l'herbe, tantôt dans la gueule de Trésor ; son sang coulait; et, moi, j'étais enchanté ; je n'éprouvais pas le moindre sentiment de pitié !

Un jour, je partis avec mon père pour la chasse ; c'était la veille de la Saint-Pierre.

A cette époque de l'année, les jeunes perdrix sont encore petites ; mon père ne voulait pas les tirer ; il entra donc dans un hallier de chênes, sur la limite d'un champ de seigle où l'on trouvait toujours des cailles. Quand j'allais dans cet endroit avec ma sœur j'en rapportais une pleine brassée de campanules, myosotis ou œillets sauvages ; mais, quand c'était avec mon père, je n'y cueillais pas de fleurs, trouvant cette occupation indigne d'un chasseur.

Tout à coup, Trésor tomba en arrêt ; mon père cria :

— Pille !

Sous le nez même de Trésor, une caille partit et s'envola. Mais elle volait d'une façon étrange, culbutant, tournoyant, retombant à terre, comme si elle eût été blessée à l'aile. Trésor courut sur elle à toutes jambes, ce qu'il ne faisait jamais quand l'oiseau volait de son allure ordinaire.

Mon père ne pouvait tirer, craignant que le chien n'attrapât du plomb.

Tout à coup, je vis Trésor faire un bond plus brusque et, crac, saisir la caille qu'il apporta à mon père. Mon père la prit et la posa sur la paume de sa main, le ventre en l'air.

Je me précipitai vers lui.

— Qu'est-ce qu'il y a ? lui dis-je ; elle était blessée ?

— Non, me répondit mon père ; mais elle doit avoir son nid, avec des petits, tout près d'ici, et elle a fait semblant d'être blessée...

— Et pourquoi faisait-elle cela ?

— Afin d'attirer le chien loin de ses petits ; après quoi, elle serait partie en volant à tire-d'aile. Mais, cette fois, elle a manqué son affaire ; elle a trop joué la comédie et Trésor l'a prise.

— Alors, elle n'est pas blessée ? demandai-je encore.

— Non..., mais elle ne vivra pas... Trésor doit lui avoir donné un coup de dents.

Je m'approchai pour voir la caille de plus près. Elle était immobile sur la paume de la main de mon père ; sa tête pendait ; son œil noir me regardait de côté ; et, tout à coup, je fus pris d'une grande pitié. Il me semblait que la pauvre bête me regardait et pensait :

« Pourquoi donc faut-il que je meure ? Pourquoi ? N'ai-je pas rempli mon devoir ? J'ai essayé de sauver mes petits, d'entraîner le chien plus loin, et me voilà prise ! Cela n'est pas juste ; non, cela n'est pas juste ! »

— Papa ! peut-être qu'elle ne mourra pas ! m'écriai-je en essayant de caresser la tête du petit oiseau.

Mais mon père me dit :

— Elle mourra. Dans un moment, ses pattes vont se raidir et ses yeux se fermeront.

En effet, les choses se passèrent ainsi. Quand ses yeux se furent fermés, je me mis à pleurer.

— Qu'est-ce qui te prend ? me dit mon père.

— Je la plains, répondis-je. Elle a fait son devoir et on l'a tuée. Ce n'est pas juste !

— Elle a voulu jouer au plus rusé, répliqua mon père ; mais Trésor a été plus malin qu'elle.

« Méchant Trésor ! pensai-je... (Et, en ce moment, il me sembla que mon père lui-même n'était pas bon.) Il n'y a pas de ruse là dedans. C'est de l'amour pour ses chers petits, et non pas de la ruse ! »

Mon père voulait mettre la caille dans sa gibecière, mais je le priai de me la donner. Je la mis sur mes deux mains ; je la réchauffai de mon haleine, espérant que, peut-être, elle se réveillerait ; mais elle ne bougea pas.

— Ty perds ton temps, mon ami, me dit mon père. Tu ne la ressusciteras pas.

— Mais qui nourrira ses petits ? demandai-je.

Mon père me regarda attentivement.

— Ne t'inquiète pas, me répondit-il ; c'est le mâle, c'est le père, qui les nourrira. Mais, attends... Voilà Trésor qui se met de nouveau en arrêt... Si c'était le nid ?... Justement, c'est lui !

En effet... Entre les tiges d'herbes, à deux pas du museau de Trésor, j'aperçus quatre petites cailles qui se serraient les unes contre les autres, le cou tendu ; elles respiraient si vite qu'on aurait dit qu'elles tremblaient. Elles avaient déjà non plus du duvet, mais des plumes ; les queues seulement étaient encore très courtes.

— Papa ! Papa ! criai-je à tue-tête... rappelle Trésor ! il va les tuer aussi !

Mon père rappela Trésor et alla s'asseoir un peu à l'écart sous un buisson, pour déjeuner. Mais moi je restai près du nid en refusant de manger. Je m'approchai ensuite de mon père.

— Tu me fais cadeau de cette caille ? lui demandai-je.

— Si cela te fait plaisir... Mais que veux-tu en faire ?

— Je veux l'enterrer.

— L'enterrer ?

— Oui ; là, tout près du petit nid. Donne-moi ton couteau pour que je creuse sa petite fosse.

Mon père chercha son couteau et me le donna, sans ajouter un mot. Je me mis aussitôt à creuser la petite fosse. Je plaçai la caille au fond du trou, et je répandis de la terre dessus. Puis, avec le même couteau, je coupai deux petites branches que je dépouillai de leur écorce ; j'en fis une croix en les fixant avec un brin d'herbe, et je plantai ette croix sur la tombe.

Nous nous éloignâmes bientôt, mon père et moi, mais je me retournais à chaque pas... La croix était blanche et se voyait de loin.

La nuit suivante, je fis un songe : il me sembla que j'étais dans le ciel, et voilà que j'aperçus, sur un petit nuage, ma caille elle-même. Et elle avait sur la tête une petite auréole d'or, sans doute en récompense de ce qu'elle avait souffert pour ses enfants !

A partir de ce jour, ma passion pour la chasse tomba complètement.

D'après I. TOURGUÉNEFF (*Souvenirs d'enfance*, J. Hetzel et Cie, libraires-éditeurs).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHES

SUR LA VALEUR DU C. E. P. E.

APRÈS l'aperçu que nous ont donné, dans le *Journal des Instituteurs*, MM. LAUGIER et KUHN (1) sur les décevantes constatations que fait la « docimologie », cela peut paraître de l'entêtement que de dire du bien des examens et leur accorder une valeur certaine.

Et cependant, sans prétendre que notre C. E. P. E. soit parfait, je constate qu'à quelques exceptions près il confirme assez bien l'opinion que nous nous faisons de nos candidats. Sans doute, les mentions ne vont pas toujours là où nous les escomptions, mais, si le classement à l'examen n'est pas toujours celui de l'école, il n'en est pas moins vrai que les « surprises », pour ce qui est des succès ou des échecs, ne sont pas très nombreuses.

J'en vois les raisons :

1° Dans le choix des épreuves : si l'on en excepte la dictée et la rédaction, chacune comprend plusieurs questions.

2° Dans le mode de correction : chaque épreuve donne lieu à la correction « en commission » de quatre ou cinq copies, ce qui empêche la plupart des erreurs de cotation des copies, et chaque copie, étant corrigée par deux examinateurs, il ne reste plus guère de place pour de grands écarts dans l'appréciation.

Je souhaiterais, pour ma part, que tous les examens et concours fussent à l'image du modeste C. E. P. E.

Tout au plus pourrait-on recommander la stricte observation du règlement qui limite à cinquante le nombre des candidats devant être examinés par une même commission.

C'est pourquoi, je crois, que nous pouvons prendre notre C. E. P. E. comme élément d'appréciation prépondérant de la marche d'une école, de la valeur d'un maître.

Je sais... les enfants, la fréquentation, le bourrage ! Est-on bien sûr que ce dernier donne au C. E. P. E. tant de bons résultats ?

Par quelque moyen que l'on y arrive, c'est quelque chose que d'avoir des succès au C. E. P. E. ; c'est ergoter que de ne pas l'admettre, et je verrais très bien établir la note professionnelle sur les bases suivantes :

— *Nombre d'élèves ayant douze ans au cours de l'année.*
— *Nombre de ces élèves présentés au C. E. P. E.*
— *Nombre de ces élèves reçus.*

J'y ajouterais :

— *Nombre d'élèves ayant plus de douze ans au cours de l'année.*
— *Nombre de ces élèves présentés au C. E. P. E.*
— *Nombre de ces élèves reçus.*

Car il saute aux yeux qu'il est tout différent de présenter des candidats au C. E. P. E. à treize ou quatorze ans, et de les présenter à douze ans.

On pourrait même souhaiter que l'instituteur fît les moyennes obtenues par ses candidats ; la portée de son enseignement serait ainsi mesurée.

Je conviens que cette arithmétique peut être parfois brutale et injuste : mais l'inspecteur est là pour apporter les corrections équitables, tirées des circonstances et des conditions propres à chaque école et à chaque maître.

D'ailleurs, pour tout dire, il faudrait que la présentation des élèves au C. E. P. E. ne soit pas laissée à la discrétion de l'instituteur ou des familles ; elle devrait être obligatoire comme la fréquentation ; comme pour la fréquentation, des motifs de « non-présentation » seuls réputés légitimes devraient être établis...

Mais je sens bien que cela est, momentanément tout au moins, chimérique... comme les commissions scolaires.

Quelles que soient les conclusions de la « docimologie » le bon sens populaire s'en tiendra longtemps encore à son jugement sommaire : « C'est un bon instituteur, il a tous les ans beaucoup d'enfants reçus au certificat. » A celui-là, ne chicanons pas une très bonne note professionnelle.

J. ROSAY,
Directeur d'école (Haute-Savoie).

(1) *J. I.* 29 juin 1935 et 9 mai 1936.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

L'IDÉE DE M. TOWNSEND

L'EXPÉRIENCE Roosevelt aux États-Unis a fait surgir dans maints cerveaux imaginatifs des idées plus ou moins excentriques et généralement peu réalisables qui, toutes, selon leurs auteurs, devaient guérir nos maux et nous libérer de la crise. Parmi ces ingénieux messies modernes, il n'en est pas dont les projets, grâce à une savante et formidable publicité, ait rencontré plus de faveur auprès du gros public que ceux du docteur Townsend.

Townsend pense — et en cela il n'a peut-être pas tort — que l'argent est fait avant tout pour circuler et que cette circulation favorise les affaires. Il faut donc donner aux pauvres, aux pauvres prodigues surtout, le moyen de dépenser. Il faut surtout que le vieillard qui ne peut plus travailler ou seulement qui ne doit plus travailler pour ne pas priver les jeunes de travail, il faut, dis-je, que le vieillard continue à dépenser. A cet effet, Townsend propose d'attribuer à tout citoyen américain âgé de soixante ans au moins, et n'ayant pas 2 400 dollars de revenus, une pension qui lui constituerait ce revenu ou porterait le sien à 2 400 dollars. Bien entendu, les bénéficiaires s'engageraient à renoncer à tout emploi et à dépenser chaque mois, sur le territoire des États-Unis, la totalité de leur pension. Les ressources nécessaires seraient créées par une taxe de 2 p. 100 sur le chiffre d'affaires, par un relèvement de 10 p. 100 de l'impôt sur le revenu et par une surtaxe sur les droits de succession.

EN ce moment, la « Confédération générale des Industriels » diffuse très abondamment une brochure de propagande destinée à réfuter le plan Townsend et j'ignore son contenu. Les deux partis opposés, démocrates et républicains, ont constitué, en commun, une Commission d'enquête dont le rapporteur a pour mission de prouver « l'imposture » du réformateur. Mais M. Roger Picard fait justement remarquer, dans le *Bulletin d'Information économique*, que toute la politique américaine a encouragé ce gaspillage des deniers publics en distribuant subventions, pensions de vieillesse, « bonus » aux anciens combattants, tout cela presque sans compter. Un Townsend ne fait donc qu'amplifier des méthodes qui, jusqu'ici, semblent n'avoir effrayé personne. Il faut même ajouter, à l'actif de l'audacieux mécène, que lui, au moins, prend des mesures contre la thésaurisation.

Nos lecteurs pourront, après réflexion, se faire, très platoniquement, une idée personnelle sur le projet américain que nul, jusqu'ici, ne propose d'introduire en Europe.

***

CETTE histoire fait penser à celle d'un certain billet de banque que nous raconta récemment M. Strowski. Je vais essayer de la résumer.

Une petite ville dans le marasme. Une dame y arrive un matin, s'y plaît et s'installe à l'hôtel. Elle donne, à titre d'avance, un billet de mille francs à l'hôtelier. Celui-ci ayant une grosse dette chez le boucher s'était vu refuser tout crédit : il court chez le boucher, lui donne le billet, et le crédit s'ouvre à nouveau devant lui. Le boucher, pour la même raison, cède le billet à l'éleveur qui le cède à son tailleur, qui le cède à son marchand de drap, qui le cède au notaire. « Le même billet libérateur passa de main en main, accomplissant partout une action bienfaisante. » Ce circuit aurait pu continuer. Arrêtons-le, car une matinée ce n'est pas long.

Bref, le notaire qui prend pension chez l'hôtelier se rappelle soudain qu'il est en retard pour le paiement. En venant déjeuner, il remet le billet à son créancier l'hôtelier.

A ce moment, la dame reçoit un télégramme qui la rappelle chez elle. Elle redemande son billet à l'hôtelier qui le lui restitue. Mais, ô stupéfaction, elle s'aperçoit alors que le billet est faux et, en toute conscience, elle le détruit.

Ainsi, un billet faux (que tout le monde d'ailleurs croyait vrai) a libéré, par son seul mouvement, six dettes et rouvert « les écluses du crédit ». Il a rendu l'élasticité aux affaires. Il n'était rien qu'un chiffon de papier, mais il a créé la confiance parce qu'il a circulé.

Si les 80 milliards de billets vrais qui existent en France changeaient de main chaque mois, le mouvement annuel des affaires atteindrait dans notre pays 960 milliards et je ne sais combien de fois plus avec l'aide de virements de compte. Est-ce là une illusion ou une réalité ?

Remarquez que je ne réponds pas. Je me contente de poser la question. **P. RIQUET.**

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE du CHESNOY, près MONTARGIS

Les examens d'admission à l'École Régionale d'Agriculture du Chesnoy et le concours pour l'attribution des bourses auront lieu le jeudi 23 juillet 1936, à Montargis.

Pour obtenir le programme ou tout autre renseignement, il suffit d'écrire au Directeur de l'école Régionale d'Agriculture du Chesnoy — Montargis (Loiret).

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

EN DÉAMBULANT

DERRIÈRE la directrice nous déambulons dans un couloir bordé de grands vitrages. Il est curieux, cet air de famille que les architectes donnent aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux et aux prisons.

En déambulant de salle en salle, des images variées défilent devant nos yeux : murs nus, lugubres, ou murs décorés de frises enfantines aux couleurs naïves ; peintures fraîches ou depuis longtemps lépreuses ; tables serrées contre des radiateurs (gare aux grillades !) ; jeunes frimousses fleuries de printemps, parfois éclairées de regards ironiques ; maîtresses qui répondent aimablement à nos questions...

En déambulant, nous assistons, ici comme ailleurs, au duel que se livrent depuis toujours les salles de classe et les cours de récréation. Au fur et à mesure que la population scolaire s'accroît, il faut de nouvelles salles qui sont prises sur les anciennes cours, et ces dernières, rétrécies continuellement, ont un air sacrifié qui fait peine à voir. Ah ! les pauvres, si elles pouvaient se plaindre !

En déambulant, nous avons remarqué bien des lacunes. Elles ne sont pas toutes insignifiantes : insuffisance de lavabos et de w.-c. ; absence de bibliothèques et de musées scolaires ; aucun embryon de laboratoire ; pas même une installation d'enseignement ménager ; on ne semble avoir rien prévu pour l'éducation en plein air.

Je n'ose importuner la directrice de questions indiscrètes, mais je ne puis me défendre de réfléchir : nous rendons-nous compte que nos enfants ne sont pas de purs esprits, mais qu'ils possèdent un corps, que des êtres jeunes ont besoin d'air, de mouvement, et moins d'exercices de dressage que de jeu libre et spontané, que notre pratique scolaire, esclave du livre et du verbalisme ne fait pas assez de place aux réalités, à l'imagination, au jugement, à l'initiative personnelle, surtout à l'action, bref, que la préparation aux examens importe beaucoup moins que la préparation à la vie ?

ELBÉ.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

UNE ÉCOLE DE COOPÉRATION

LA coopération est à l'ordre du jour, et le mouvement coopératif a pris, depuis la guerre, une extension chaque jour plus grande.

Coopératives industrielles, commerciales, agricoles, non seulement groupent des intérêts communs, mais imposent aux hommes l'égalité et, dans une certaine mesure, l'apprentissage de la fraternité.

Par suite de négligence, d'impuissance financière et même de mauvaise volonté chez certaines municipalités, l'esprit coopératif a pénétré dans les écoles. Grâce au dévouement des familles, des élèves et des maîtres, on a pu enrichir et moderniser bibliothèques, matériel d'enseignement, décoration intérieure, installations d'hygiène, etc... Mais parer à la carence des pouvoirs publics n'est pas la seule ambition de la Coopérative scolaire ; comme l'a dit M. Emile Bugnon, président de l'Office central de la coopération à l'école : « La coopération est installée dans l'école

comme une leçon de choses et comme une leçon de morale. »

La société sportive, à la campagne, peut et doit continuer cette leçon de choses et cette leçon de morale.

Les méthodes de *self-government*, qui, scolairement appliquées, donnent déjà de bons résultats, peuvent, auprès d'esprits plus mûrs, contribuer sérieusement au progrès social. Certainement l'administration de la petite société sportive offre un champ très propice à l'exercice de ces méthodes.

Dans les communes rurales — nous avons essayé de le montrer précédemment, — il n'y a guère que l'instituteur qui puisse, avec chance de succès, déclencher le mouvement sportif. Mais il lui faut des collaborateurs.

Nous croyons préférable, à la campagne s'entend, de les prendre parmi les jeunes gens membres actifs. D'ailleurs, trouverait-on, en tous lieux, les dévouements nécessaires en sollicitant des personnes plus âgées ?

Ce n'est pas certain.

La présence de jeunes gens au bureau de la société sportive constitue un sérieux élément de succès. Mieux que quiconque ils connaissent les sentiments, les aspirations de leurs camarades ; ils savent ce qu'on peut leur demander et ce qu'on peut attendre d'eux.

Une pareille organisation a l'avantage de maintenir un contact étroit entre le bureau et les membres actifs. Si des malentendus se produisent, on peut les dissiper, sans trop de peine. De plus, des réunions assez fréquentes au siège social, au cours des déplacements, resserrent les liens de camaraderie, et l'expérience montre que, lorsqu'il s'agit de désigner les membres du bureau ou le capitaine d'équipe, le choix des jeunes gens est presque toujours judicieux. Les dissensions, les manœuvres déloyales, les petites mesquineries qu'on voit trop souvent au sein de groupements plus importants, sont peu connues ici.

On reproche souvent à la jeunesse son inexpérience ; mais, chez elle, la franchise, le désintéressement, l'absence d'arrière-pensées n'offrent-ils pas une large compensation lorsqu'il s'agit de diriger un petit club rural ?

Si la coopération joue pour l'administration de la société, elle s'impose encore davantage sur le terrain. Il n'est pas besoin d'avoir fréquenté les stades pendant longtemps pour savoir que le principal élément de succès pour une équipe est la volonté ferme de chacun de remplir le rôle qui lui est confié, mettant de côté toute ambition personnelle.

Les jeunes gens, membres d'une société sportive, ne manqueront pas de tirer profit de cette école coopérative et d'en propager l'esprit dans d'autres domaines.

L. MAILHOL.

ON SOUHAITE...

... un double programme.

La nouvelle Chambre ne devra pas oublier l'amélioration de la vie matérielle et de la vie morale de l'instituteur, l'une complétant l'autre.

Au sujet de la vie matérielle, nous réclamerons, d'une façon instante, la suppression du retard dans l'avancement et des deux prélèvements ; l'augmentation de l'indemnité de logement, vraiment dérisoire à l'heure actuelle, le rétablissement des indemnités supprimées par les décrets-lois ; le retour à la loi du 14 avril 1924 pour la retraite.

En ce qui concerne la vie morale, il sera nécessaire d'aborder, le plus tôt possible, le statut corporatif, le mode de nomination, les garanties contre le déplacement d'office et les peines disciplinaires, la réforme de la responsabilité civile.

D'autres mesures sont nécessaires, nous ne l'ignorons pas, mais celles que nous venons d'énumérer sont à l'ordre du jour depuis longtemps ; il est impossible de les ajourner indéfiniment sans lasser la patience du personnel qui les a attendues en vain ; c'est donc par elles qu'il convient de commencer.

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Puisque le Parlement doit délibérer sur la question de l'avancement des fonctionnaires, il importe de reprendre le problème dans son ensemble. Il ne peut y avoir vingt ou trente modes d'avancement, les uns au bout de deux, trois ou quatre ans, les autres après cinq ou six ans ; ici, on peut arriver en 1re classe à quarante ans, tandis qu'ailleurs ce n'est qu'à cinquante ans ou plus qu'on y parvient... Dans certaines administrations, on avance à toute époque de l'année ; dans d'autres, au 1er janvier seulement... » (*J. L.*)

Chez les retraités.

« ...Il faut penser à élaborer un projet précis pour l'augmentation des majorations de pensions. Nous estimons que le chiffre de la majoration pourrait être de 700 francs par enfant avec un plafond de 3 500 francs ; ce taux serait appliqué à tous les retraités, quel que soit le chiffre de leur pension... » (*H. V.*)

Chez les suppléants.

« Une circulaire vient de dire aux suppléants et suppléantes auxiliaires simplement pourvus du B. E. que la loi du 30 déc. 1932 ne leur permet plus d'être délégués stagiaires ; ce n'est pas cette loi, mais celle du 30 avril 1921 qui édicte l'interdiction, mais là n'est pas la question. L'Administration est-elle sûre d'avoir toujours un personnel suffisant pour les suppléances ? Est-ce que la loi du 24 avril 1930 ne permet pas d'être suppléant ?... » (*N. R.*)

Dans les C. C.

« ...L'enseignement technique, sous le mot de « section professionnelle » pénètre partout ; pourquoi ne pas écrire ce que chacun d'entre nous pense ? Dans un établissement d'instruction, quel que soit son objet, il ne peut y avoir une dualité d'action et de surveillance ; nous dépendrons demain du primaire et du technique et, pour tout dire, nous ne serons plus tranquilles... » (*U. A.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Pourquoi le ministre de l'Intérieur, dans une circulaire, n'inviterait-il pas les préfets à recommander aux maires l'organisation suivante en ce qui concerne le chauffage et le balayage de l'école, là où il n'y a pas de femme de service pour ce double travail ? Le garde champêtre, ainsi qu'on le constate déjà dans plusieurs communes, est chargé du chauffage et du balayage, et tout va bien... » (*S. B.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...Nous demandons qu'à l'examen du secrétariat il y ait un roulement pour la désignation des secrétaires en activité qui font partie de la Commission d'examen et qu'une seule exception soit décidée :

il serait entendu que ne feraient partie de la Commission que les secrétaires dans le bureau desquels il n'y a pas de candidats à l'examen... » (*C.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

SANS COMMENTAIRES

« La situation du futur ministre des Finances ne sera pas de tout repos. Pris par le souci constant de ses échéances, il lui faudra cependant nous consentir une atténuation honnête des prélèvements imposés par les décrets-lois et prévoir l'étape pour leur disparition totale.

« Mais nos camarades ont trop pris part, de plein cœur, à la dure bataille engagée dans le pays en faveur du Front populaire pour creuser eux-mêmes, au cours de ces prochaines semaines, des chausse-trapes sous les pas du gouvernement de demain. Et ce n'est pas parce que les circonstances du moment n'ont pas permis aux militants de la Confédération générale du Travail de participer aux responsabilités du pouvoir que nous devons nous désintéresser de la réussite de ce gouvernement.

« Notre appui doit, au contraire, lui être totalement acquis. Il faut qu'il dure et travaille au renouvellement indispensable de notre pays. Nos camarades se rendent-ils compte, d'ailleurs, du désarroi de l'opinion démocratique si nous allions vers une faillite de la nouvelle politique ?

« Accordons notre confiance à l'équipe qui va accéder au pouvoir. Epaulons-la. Les classes populaires, auxquelles nous sommes fiers d'appartenir, attendent beaucoup du gouvernement de demain. Elles ne doivent pas être déçues. »

CHARLES LAURENT,
Secrétaire général de la Fédération générale des Fonctionnaires (*La Tribune*, 16 mai 1936).

« ...Il faudra faire circuler à nouveau l'esprit républicain dans toutes les hautes administrations de ce pays ; il faudra faire en sorte qu'un ensemble admirable de fonctionnaires dévoués corps et âmes aux libertés publiques ait, au sommet, des chefs dignes d'eux. (*Applaudissements prolongés.*)

« Il faudra accroître le rendement de l'administration publique ; il faudra la rajeunir, il faudra l'adapter à des fonctions souvent presque entièrement nouvelles ; il faudra, en un mot, priver le fascisme de ses auxiliaires secrets et de ses moyens de propagande, en même temps que de ses armes. »

LÉON BLUM,
Discours prononcé à l'*American Club* le 10 mai 1936.

« Le parti communiste estime qu'il conviendrait d'entreprendre la réalisation des principales dispositions du programme du Front populaire. Il semble nécessaire de ne pas lasser davantage l'attente du peuple de France.

« Il faudrait faire cesser les injustices les plus criantes commises en vertu des décrets-lois et décider une première réparation à l'égard des défenseurs de la liberté frappés sur l'ordre de M. Laval, protecteur des ligues factieuses.

« Le parti communiste pense que des mesures pratiques doivent être prises pour assurer la défense du franc.

« Le bureau politique mettra au point divers projets de loi, notamment ceux qui visent à la protection de l'enfance et à l'encouragement du sport national. »

Communiqué du Parti communiste à la Presse.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des instituteurs. — Au cours de sa réunion du 7 mai, le Bureau du S. N. a adopté l'ordre du jour suivant présenté par Vivès :

Le Bureau du S. N., après examen de la circulaire ministérielle du 28 mars 1936 aux recteurs, relative à la fixation du nombre d'élèves-maîtres et d'élèves-maîtresses à admettre en 1936 dans les Écoles normales.

Considérant :

1° Que l'application des mesures prévues constituerait une menace des plus grave pour l'existence des Écoles normales en les privant de l'effectif nécessaire à leur fonctionnement normal ;

2° Que la réduction des effectifs des Écoles normales aboutirait en définitive à fournir à l'enseignement laïque un nombre très insuffisant de maîtres qualifiés et serait de ce fait désastreuse au point de vue de la défense de l'école ;

3° Que la circulaire précitée fait état d'une situation de fait dont l'exactitude est contestable pour le moment présent et doit être sûrement controuvée par le retour à un régime normal des retraites ;

4° Qu'il n'est pas tenu compte du fait que les chiffres des admis dans les Écoles normales ont été toujours de beaucoup inférieurs aux besoins du service ;

5° Que, dans le nombre total d'intérimaires mis en avant pour justifier une telle réduction des effectifs normaliens, on comprend la masse normale d'intérimaires ou de suppléants toujours nécessaire pour assurer le service des congés, même avec l'effectif titulaire au complet ;

6° Que le service militaire de deux ans va jouer à plein pour 1936 ;

S'élève avec force contre la réduction du nombre des élèves à admettre en 1936 dans les Écoles normales primaires...

...Et demande que soit rédigée une circulaire rectificative ramenant les chiffres à leur niveau normal, largement justifié par les effectifs scolaires des écoles primaires.

La Commission pédagogique a proposé au Bureau, qui l'a acceptée, la motion suivante :

Le bureau du S. N., se référant à la résolution votée au Congrès de Paris 1936,

Se prononce en faveur de la création immédiate de sections professionnelles rattachées aux cours complémantaires, sections dans lesquelles se dispenserait un apprentissage déterminé à un métier, apprentissage partiel ou complet, par des méthodes éducatives et suivant un programme d'un horaire comportant au moins quinze heures par semaine de culture générale ;

Et s'élève par conséquent contre tout enseignement technique qui se ramènerait à un dressage industriel.

Le bureau du S. N., considérant que l'éducation professionnelle est un service public, que la crise économique accroît l'urgence de l'organisation de ce service,

Appelle l'attention sur la nécessité d'utiliser le montant de la taxe d'apprentissage, généralement abandonnée aux employeurs, à la création de sections professionnelles et d'équiper ces sections avec le matériel provenant de la taxe d'apprentissage et installé dans certains établissements privés.

Fédération générale de l'enseignement. — Une délégation de la F. G. E., comprenant des représentants du S. N. des Instituteurs, a été reçue le jeudi 14 mai et a demandé à M. GUERNUT, encore ministre de l'Education nationale à cette date, l'amnistie de professeurs et d'instituteurs révoqués ou suspendus, notamment MM. Boyer, Cerny, Maumey et Sportisse.

Le ministre, tout en se déclarant favorable à cette mesure, doit laisser à son successeur, par correction ministérielle, le soin de prendre une décision.

M. Guernut a fait connaître ensuite son accord sur l'abrogation du décret-loi concernant l'avancement et la mise à la retraite à l'âge normal.

Union fédérative professionnelle des fonctionnaires. — L'U. F. P. F. publie, en conclusion de ses réflexions sur les récentes élections législatives :

Il faut, de toute urgence, et conformément aux engagements pris devant les électeurs, faire disparaître les dispositions d'exception des décrets-lois concernant notamment l'ensemble des employés publics. Comment hésiter d'ailleurs ? Il y a, en effet, un exemple caractéristique à citer : *La Chambre de commerce de Paris*, qui possède, on le sait, divers établissements, notamment des établissements d'enseignement, *a revalorisé les traitements de son personnel*, qu'elle avait, jusqu'à ces derniers temps, frappés du prélèvement de 10 p. 100, et notons qu'il y a eu *rappel de tout l'arriéré retenu depuis le 17 juillet 1935, tandis que les règles d'avancement étaient, d'autre part, rétablies*. En somme, retour complet au *statu quo ante* et compensations légitimes pour les dommages causés. Nous ne demandons pas autre chose.

La nouvelle majorité ne voudra certainement pas mettre les employés publics en infériorité. Elle tiendra ses engagements. L'Etat se doit d'être le meilleur des patrons. Les parlementaires l'exigeront pour l'ensemble de ses diverses personnels actifs et retraités.

Nous ne doutons pas, d'autre part, que l'autonomie ne soit promptement rendue aux départements et aux communes à l'égard de leurs personnels ; ici ce n'est pas seulement de l'équité, c'est de la simple logique.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Anatomic

LA NOUVELLE GAINE SANS COUTURE

Tissée Filés "Lastex"
Tricotée d'une pièce
Extensible tous sens
Ne remonte pas
Strictement invisible
Maintien parfait
Souplesse idéale
Se nettoie à l'essence
Se lave à l'eau de javel
Se repasse facilement
Reste élastique
Sa hauteur : 35 cms
Sur le corps : 40 cms

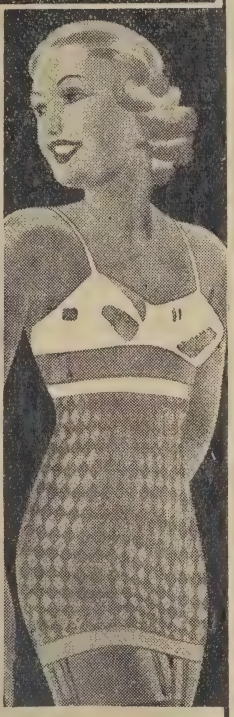

Son prix :

49 F.

Envoi franco contre mandat ou contre remboursement de 50 francs.
(Indiquer votre tour de hanches exact. Max. : 105 cms).

BELLARD - S - THILLIEZ
SPÉCIALISTES
53, Rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

CONSTIPÉS !

Ce soir, un seul comprimé de Jubol vous donnera un résultat certain demain matin. La constipation est un empoisonnement lent, continu et certain de l'organisme, qui se traduit par la dépression nerveuse, l'affaiblissement général, et qui peut avoir les pires conséquences. Si vous voulez conserver votre santé, luttez contre la paresse de votre intestin. Prenez du JUBOL. Il régularisera vos fonctions d'une manière parfaite, sans troubles ni coliques.

LA BOÎTE (25 comprimés) : **4.25**

BON *n° 595 J. E. à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, une brochure : "La constipation et ses conséquences", par le Docteur Ducas.*

Ttes pharmies ou CHATELAIN, 2, r. Valenciennes, Paris.

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL. Salon (B.-du-R.). Agents demandés

NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

fabrique sur votre table

MÉNAGÈRE MODERNE N° 108 EN ÉCRIN RICHE

Argenté sur Métal Extra-Blanc massif — 12 cuillers table, 12 fourchettes table, 12 cuillers à café, 1 louche, le tout **argenté à 112 grammes** d'argent fin poinçonné, garantie de 15 ans.

Prix Publicitaire : **227 Fs —**

Poids total de la ménagère : 2 kg 650

La même ménagère garantie 25 ans **argentée à 156 gr. : 310 Fs**

Envoi franco si paiement par Ch. Post. Paris 1466-89. Contre-remboursement : frais en sus. Certificat de garantie avec chaque ménagère. Retour accepté en cas de non satisfaction.

"FRANOR"
68 et 70 Rue AMELOT. PARIS (XIe)

Bon gratuit pour un CATALOGUE ILLUSTRÉ J. I.

Remise spéciale aux lecteurs sur tarif général.

ARTICLE HORS-CATALOGUE

Nous avons pu nous procurer, à des conditions particulièrement avantageuses, des éléments de grand intérêt pour les classes enfantines. Il s'agit d'un ensemble de grands cartons, portant au centre une illustration représentant une scène enfantine, et de petites vignettes reproduisant des personnages ou des objets figurant dans ces scènes. Nous avons nommé cet ensemble :

CARTES ET JETONS D'ATTENTION VISUELLE

Le jeu consiste, après avoir regardé attentivement la scène et après l'avoir cachée par un carton approprié, à retrouver de mémoire, dans les cartons mobiles, ceux qui se rapportent à la scène en question et à les grouper autour, sur le grand carton. Ce loto peut naturellement servir de jeu d'identification pour les plus petits. Dans ce cas on ne cache pas la scène, qui sert continuellement de repère.

Il nous a semblé que ce jeu pouvait, sans se confondre avec le matériel F. N., rendre d'utiles services dans les petites classes.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

PRIX INCROYABLE

La boîte de 10 grands cartons et 120 vignettes-jetons en plusieurs couleurs

Franco : **3 francs.**

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES-PHONOS-T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, appt. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

Pour classer vos DOCUMENTS FORMAT CARTE-POSTALE
voici une
BOITE DE CLASSEMENT
pouvant contenir 600 documents
Cette boîte en bois verni façon acajou, avec fermeture nickelée, est vendue **14 fr. 50**
F. NATHAN, Éditeur

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.
INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE
Demander programme et conditions à l'**École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

NICE Hôtel DANTE, 17, r. Fricero, 2 min. mer ch. av. ou s. pens. ch. dép. 10, pens. 25.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frs gare dép. Echnge grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-sur-Saône (Rhône) **298f**

Pour préparer vos [illegible] COLAIRES
de fin d'année
demandez l'envoi gratuit de notre
CATALOGUE N° 13
Librairie F. NATHAN.

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CREDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SVP
SATISFAIRE ! VÉRITÉ PREMIÈRE
DES GALERIES BARBÈS

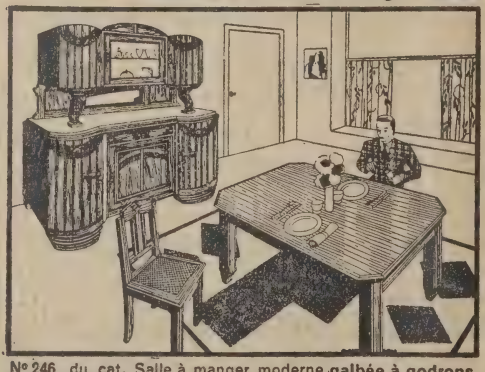

N° 246 du cat. Salle à manger moderne galbée à godrons, "MIRAMAR", chêne massif ciré, sculptures prises masse : 1 buffet argentier, galbé à godrons, 6 portes dont 1 vitrée, 1 tiroir, glace à la crédence, larg. 1m40 ; 1 table pans coupés à allonges ; 6 chaises assorties sculptées. Complète, sacrif. à **1250 fr.**

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE - ALBUM

Grandes facilités de paiement sur demande.
Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambois)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand ■ NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire ■ St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. Rayer la mention inutile. 716

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS ■ BRILLANT EXPRESS
● garantie pure térébenthine ● séchage instantané
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Créteil - St-Maur-des-Fossés

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-6-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

Modern Lang.

82e Année. — N° 41. 20 Juin 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

THE LIBRARY OF THE
JUL 15 1936
UNIVERSITY OF ILLINOIS

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22793 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

ESPOIR

Prolongation de la scolarité obligatoire, création de deux mille nouveaux postes d'instituteurs et d'institutrices en 1936 et de quatre mille en 1937, abandon de la réforme des écoles normales, voilà, entre autres choses, ce qu'on attend du nouveau gouvernement.

Les jeunes, surtout, en bénéficieront, et nous nous en réjouissons sincèrement avec eux.

Il nous sera pourtant permis, à cette occasion, de faire un retour sur le passé et de rendre un hommage ému aux milliers de nos anciens qui, contre toute justice et tout bon sens, furent brutalement mis à la retraite il y a deux ans, alors que le vent soufflait d'un autre côté.

Espérons que les mesures qui vont être prises seront plus réfléchies et mieux calculées.

En vous réabonnant avant cette date

1er AOUT

vous recevrez gratuitement un joli volume inédit

Voyez page VIII les avantages réservés à nos abonnés pour 1936-37

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion, célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)

Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

PRÊTS

de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

VARICES *ulcérées ou non*, **Hémorroïdes**, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

CONCOURS DE 1936
Emploi réservé en fait aux instituteurs et institutrices.

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à **l'École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

PRÊTS

à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

NICE, Hôtel DANTE, 17, r. Fricéro, 2 min. mer, ch. av. ou s. pens., ch. dép. 10, pens. 25.

14 pièces pour 1.645 f.

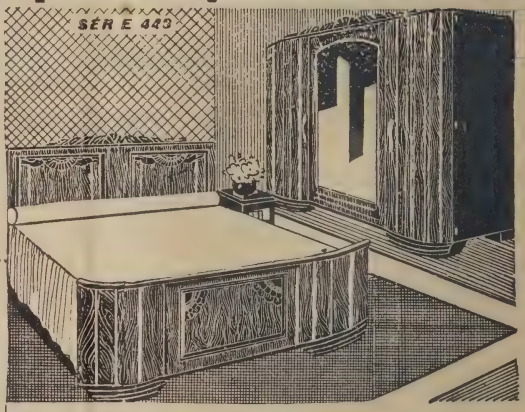

1 armoire	1 traversin plume
1 lit	2 oreillers plume
1 table de chevet	1 couverture laine blanche 220/245
1 sommier coutil 42 ressorts.	2 descentes de lit
1 matelas fce bourrelets	2 chaises assorties

1 coffret d'entretien
les 14 pièces :
1.645 fr.

Un meuble signé Lévitan...
...est garanti pour longtemps!

Le BON ci-dessous est INDISPENSABLE pour recevoir le catalogue.

LEVITAN

GARE DE L'EST

63, Bd MAGENTA, PARIS

LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

Publicis 3.1933

BON à découper et à faire parvenir aux Etablts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

AVIS IMPORTANT

Lévitan maintient les anciens prix de son catalogue.
Faites vos achats sans tarder.

BON · NATUREL · SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : La sauvegarde de la paix. 623
J. GENILLON : La mort des arbres. 625
Lucien GÉRARD : Au C. A. P. 626
Peu, mais bien. 627
H. PETITEAU : Mémoire et intelligence dans l'étude des quatre opérations. 628
Cours de vacances de Burgos. 628
P.-L. MAZEYDAT : Les quatre éléments. 629
Bibliographie : Tchernoff, etc. 630
René JOUGLET : La guérison de l'ivrogne. 631
J. C. : Les maladies contagieuses et les livres. 632
CHARRIÈRE : Quelques trouvailles intéressantes 632
C. CHARLOT : L'activité du Musée pédagogique. 633

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : La capture de l'éléphant blanc 634

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc. 81 à 84
A. LANTENOIS : Habileté contestée. 81

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 593 à 608
Examens : Textes et documents. 231 à 236
René OZOUF : Les grandes Causses. 235
Les Archives de l'Enseignement primaire : Rouget de Lisle chantant « la Marseillaise » Hors-texte

LA SAUVEGARDE DE LA PAIX

Par LÉON BROSSOLETTE

PERTINAX, journaliste de droite et spécialiste à *L'Echo de Paris* des questions de politique étrangère, sous le titre « Comment sauver la paix ? », a publié dans les colonnes de *L'Europe Nouvelle* une série remarquable de huit articles. Le dernier est du 2 mai 1936.

Dans ces articles, Pertinax se montre plus que sévère pour la politique extérieure de la France, telle qu'elle s'est déroulée en 1935. Tout particulièrement il dresse contre l'action diplomatique de M. Pierre Laval un véritable réquisitoire.

Il prend pour cela son point de départ à la fin de 1934. Il juge qu'à cet instant-là Mussolini était, ou à peu près, perdu. Il constate :

« Derrière lui, tout un peuple frémit et s'inquiète. Il lui a imposé l'obéissance passive. Mais il lui a promis en échange la gloire et le pain. D'office, tous les chômeurs sont, directement ou indirectement, à la charge de l'Etat. Les finances sont depuis longtemps compromises et la monnaie qu'il a juré de défendre « jusqu'à la dernière goutte de son sang » ne reste à l'étalon-or que par une fiction. Le pape, l'état-major, la vieille société, les possédants sont inquiets. Le fascisme ne dégénérera-t-il pas en république ouvrière d'un type quasi communiste ? »

Donc, le régime vacille. « C'est dans cet instant suprême, dans cette hésitation du destin, que le Duce se rencontre avec M. Pierre Laval. » Et M. Pierre Laval va sauver Mussolini et le fascisme. Comment ? Par l'acceptation d'une totale complicité avec le gouvernement italien dans l'aventure éthiopienne.

POURQUOI en fut-il ainsi ? Pertinax l'explique. Il dit de M. Pierre Laval partant pour Rome en janvier 1935 :

« Jamais ministre français n'a pris charge de ses fonctions dans une ignorance plus complète des affaires de l'Europe. Que pouvait-il connaître de l'Italie, tandis qu'il montait dans le train de Rome ? Ceux qui, dans la Ville Éternelle, l'entendirent s'enquérir du nom du pape régnant purent en juger d'un seul coup. »

Nous avons eu déjà des ministres des Affaires étrangères qui n'étaient pas très sûrs de leurs connaissances historiques : Briand, par exemple, qui, un jour, amusait la Chambre en lui parlant du Concile *des* Trente, Briand qui disait de ses collaborateurs acharnés à compulser des dossiers, à chercher des précédents, à interpréter des textes : « Ces messieurs du Quai d'Orsay savent l'histoire, mais ils ne connaissent pas la vie. » Il était permis d'en conclure, qu'à défaut de l'histoire, lui, connaissait du moins la vie. Peut-on hasarder qu'il serait souhaitable qu'un ministre des Affaires étrangères, s'il sait la vie, n'ignore pas non plus tout à fait l'histoire ? M. Laval, qui d'ailleurs ne paraît pas posséder les fameuses « antennes » de Briand, paraît connaître de l'histoire et de la vie à peu près ce qu'il faut pour grouper des majorités électorales à Aubervilliers ou à Clermont-Ferrand. Ce n'est peut-être pas tout à fait suffisant et cela peut présenter des dangers, source de fautes et d'erreurs.

LES erreurs, Pertinax, impitoyable, les décèle.

*

« D'abord, dit-il de M. Laval, se précipitant dans le voyage sans accord préalable, il se condamne à traiter presque à tout prix, il devient l'ôtage de son partenaire — d'autant plus qu'il est avant tout sensible aux répercussions sur le Parlement et l'opinion publique de ce qu'il accomplit au Quai d'Orsay, qu'il recherche l'apparence plutôt que la réalité du succès. »

Certes, nous avons tous médit de la vieille diplomatie, secrète, lente, souvent tortueuse, quelquefois étrangement perfide. Ce n'est pas une raison pour qu'un ministre se jette à l'aveuglette et sans préparation dans une négociation qui met en jeu l'équilibre des nations et la paix du monde. Tout le monde sait que les tentatives d'accord, les desseins d'accommodement qui n'ont pas été l'objet d'arrangements, d'ajustements préalables, qui n'ont pas été insérés tout d'abord dans un cadre soigneusement tracé par la réflexion sont à peu près toujours décevants ou périlleux. Il est étonnant que M. Laval ne l'ait pas compris.

Deuxième erreur relevée par Pertinax : M. Laval « s'accorde avec le Duce sur l'Europe centrale sans réussir à le détacher de la Hongrie, complice aussi active du Reich hitlérien de 1935 que du Reich impérial de 1914, sans obtenir, autrement que dans des phrases sans portée, ce règlement Italie-Petite-Entente sans lequel aucune entente franco-italienne ne peut avoir d'efficacité. » En d'autres termes, le voyage de Rome, loin d'enrayer les progrès du germanisme dans l'Europe centrale, inquiète la Petite-Entente, indispose la Yougoslavie, diminue la position de la France dans le monde danubien.

Troisième erreur, celle-ci particulièrement grave :

« Enfin, M. Laval donne les mains libres à son interlocuteur en Abyssinie, sans formuler de réserve, ni quant aux engagements du traité anglo-franco-italien de 1906, qui garantit l'indépendance et l'intégrité de l'empire du Négus, ni quant aux prescriptions du Covenant de Genève. »

A ce mauvais arrangement qui entraîne la France à manquer à ses promesses et à renier sa signature, M. Laval subordonne toute sa politique et reste fidèle tant qu'il demeure au pouvoir. Pertinax s'en étonne :

« Pendant un an, aucune témérité, aucune violence ou maladresse de M. Mussolini (sur lui, en Italie, pèse toute la responsabilité), aucune même de ses injonctions menaçantes n'a pu décourager, atténuer ou ralentir l'appui que la France lui a prêté. Il y a là quelque chose d'inexplicable, d'inintelligible. Ni par ses ressources, ni par sa tradition politique, l'Italie ne justifie une telle priorité. Et s'imaginer que l'action extérieure de l'Italie, la force effective avec laquelle elle peut être soutenue ont été à ce point augmentées par la régénération fasciste, que toute l'échelle des valeurs diplomatiques doive être revisée en faveur de Mussolini, c'est une aberration. Pour en trouver l'équivalent, force est de remonter jusqu'à Napoléon III, négociant à l'insu de ses ministres avec le marquis Pepoli. »

Le bilan de cette politique, à l'heure où vient de s'inscrire dans l'histoire la destruction de l'Abyssinie, nation libre, Pertinax s'estime en droit de l'établir ainsi :

« Nos rapports avec Londres sont précaires. Les flottements, le double jeu de M. Laval ont soulevé contre nous l'opinion publique d'outre-Manche : pour en juger, il suffit de lire les débats de la Chambre des Communes, les innombrables lettres écrites aux journaux. De même, l'Europe tout entière doute de la France. Quant à cette opinion publique internationale que représentent les délégations de Genève, elle nous devient hostile. La croyance s'accrédite que nous n'avons pas la volonté de défendre l'Europe issue de la victoire de 1918, que nous nous enfermerons dans notre coin d'Europe et courberons la tête devant l'ouragan. Depuis quelque temps, les neutres de 1914-1918, qui se laissaient quelque peu gagner au système collectif et acceptaient tout au moins l'idée que, devant l'agression, l'indifférence n'est plus de mise, commencent à se réunir, à concerter leur conduite selon les formules anciennes. Les Etats-Unis répètent à notre sujet et avec plus de véhémence les critiques formulées en Angleterre. Partout, nous sommes accusés d'avoir ruiné la *Société des Nations* et, que nous nous présentions quelque jour en demandeurs dans les capitales, le réquisitoire éclatera. Libre à nous de crier à l'injustice, de dénoncer le péril commun, un péril qui doit faire taire les récriminations. L'illusion, la faiblesse et la peur sont désormais armés d'un prétexte. »

LES appréciations de Pertinax sont malheureusement fondées. Sans doute convient-il de ne pas trop nous émouvoir des critiques de certains neutres tout disposés, comme à l'ordinaire, à nous demander de déployer, dans les affaires internationales, beaucoup de courage pour se dispenser eux-mêmes d'en avoir. Sans doute encore est-il à propos de ne point trop nous alarmer des sévérités dont nous accablent les États-Unis, enclins à nous reprocher de ne point faire éclater, dans la politique mondiale, ces hautes vertus qu'eux-mêmes, tant que Wilson sera mort, paraissent vouloir se garder avec soin de pratiquer. Sans doute enfin ne devons-nous point nous désoler à l'extrême quand nous discernons, à Genève, quelque froideur chez des nations qui, sans dépenser jamais un seul écu, ni mobiliser un seul soldat pour cette noble tâche, seraient heureuses de nous voir, à nous seuls, assurer le triomphe de la justice parmi les peuples.

Néanmoins, il y a là un état d'esprit dont il serait imprudent de ne pas tenir compte. Et, surtout, il faut déplorer que l'attitude de la France dans le conflit franco-éthiopien ait eu pour résultat d'éloigner d'elle l'Angleterre. C'est à quoi pensait le célèbre journaliste anglais Wickham Steed quand, à la date du 18 avril 1936, il écrivait dans la revue *Politique*, organe des démocrates catholiques :

« Je disais récemment à un ami français : « M. Laval a tué quelque chose en Angleterre ». Et mon ami de répondre : « Malheureusement, il a tué aussi quelque chose chez nous ». J'ignore ce qu'il a tué en France. Chez nous il a détruit la croyance en le dévouement de la France au principe de la sécurité collective contre la guerre. »

Il est facile d'objecter qu'en présence du conflit italo-éthiopien les hésitations, les fluctuations, les tergiversations du gouvernement britannique n'ont guère été moindres que celles du gouvernement français. Il est facile de rappeler que, pendant les années qui ont suivi la guerre, la Grande-Bretagne ne fut guère plus clairvoyante en face de l'Allemagne que ne le fut, en 1935, la France en face de l'Italie, et qu'elle a autant que quiconque contribué à restaurer cette puissance germanique dont elle s'alarme aujourd'hui. Il est facile même de constater qu'elle a mis plus de dix ans à apercevoir l'intérêt que peut présenter une organisation collective de la paix dans le cadre de la Société des Nations et, par voie de conséquence, à faire siennes les idées que, dès 1924, les représentants de la France avaient fait triompher dans le protocole de Genève. Oui, tout cela est facile. Mais, après ?

Après, il reste que la France s'est reniée elle-même quand elle s'est dérobée à l'heure où l'Angleterre, enfin convertie, adhérait à cette doctrine de la sécurité collective, objet, depuis de longues années, des efforts de nos meilleurs hommes d'État. Après, il reste qu'ainsi elle a fait échouer, et pour longtemps peut-être, ces projets d'organisation de la paix par l'assistance mutuelle auxquels elle avait attaché son nom. Après, il reste qu'après s'être refusée à appliquer avec fermeté et loyauté les principes du Covenant à l'Italie en rupture de pacte, elle s'est privée de l'avantage de pouvoir les invoquer avec quelque efficacité contre les Allemands poussant, en rupture de traité, leurs armées vers la Rhénanie. Après, il reste que ses réactions médiocres ayant permis la destruction de l'Ethiopie, elle a laissé porter un coup terrible à la Société des Nations.

Le P. Gratry estimait que l'anéantissement de la Pologne, au XVIIIe siècle, avait mis l'Europe en état de péché mortel. De même, peut-être, l'anéantissement de l'Ethiopie au XXe. Il suffirait, pour s'en convaincre, de voir jusqu'où monte déjà le vertige de l'impérialisme italien. C'est ce mal que Pertinax a raison de dénoncer dans son réquisitoire contre la politique de M. Laval. Peut-il encore être réparé ? Un homme comme M. Wickham Steed paraît le croire, à une condition qu'il fixe ainsi :

« Cette condition, c'est que la France et l'Angleterre, reconnaissant les fautes que toutes deux ont commises, cherchent ensemble, et avec les autres pays qui veulent la paix, à résoudre non seulement le problème de la sécurité collective, mais aussi à sauvegarder les institutions libérales contre le culte de la violence que pratiquent les systèmes totalitaires. Ce culte mène fatalement à la guerre. La paix ne peut s'organiser solidement que sur des bases démocratiques et représentatives qui garantissent la dignité de la personnalité humaine. »

Là est la « vérité fondamentale » qui, seule, selon M. Steed, peut faire échec au dynamisme belliqueux des dictatures.

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

LA MORT DES ARBRES

Le dernier arbre du petit chemin que j'aimais est en proie à la cognée. Et les coups répétés n'étouffent pas sa plainte amère :

Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents...
Cependant pour salaire
Un rustre l'abattait : c'était là son loyer...
LA FONTAINE (X, 2).

*Je sais, c'est l'*urbanisme *qui le veut. Mais, ô dieu nouveau, que de massacres on commet en ton nom ! Quand tu aménages des sites, des jardins, des places, voire des routes, passe ! Mais ton nom qui, du reste, a quelque douceur, ne s'effraie-t-il pas de cet autre qui de toi s'autorise, de cet autre, barbare et laid :* lotissement ?

Quelle hantise ! Plus de campagne autour des villes, plus d'ombre, plus de fraîcheur, rien que des panneaux, arborant, en lettres capitales, ce mot odieux et tyrannique qui est, à lui seul, tout un programme de destruction : lotissement !

De ma table de travail, pendant vingt ans, j'ai vu des arbres majestueux border mon horizon ; pendant vingt ans, j'ai entendu les corbeaux et les pies se disputer les nids cachés dans les frondaisons touffues ; pendant vingt ans, ils ont bercé mon esprit de leur balancement lent et régulier, et quand, aux jours de tempête, ils luttaient, stoïques, contre le vent et la foudre, c'était, à la fois, de l'effroi et du ravissement.

Malgré les autans et malgré les tempêtes, ils sont restés debout, reprenant après l'orage leur calme reposant.

Mais l'homme est venu. Ni « les nymphes qui vivaient dessous la dure escorce », ni toute la poésie enclose dans l'élégance et la force de leurs troncs, dans la courbe harmonieuse de leurs branches, dans l'ombre de leurs feuillages verts, dans leur pérennité, rien, de toute cette beauté, n'a pu arrêter le bras meurtrier.

Plaintes vaines ! Il faut se faire une raison et redire avec Ronsard :

... Que véritable est la philosophie
Qui dit que toute chose à la fin périra
Et qu'en changeant de forme une autre vestira.

C'est vrai ! Mais être un arbre, c'est-à-dire un être beau, grand et fort, être la nature et la poésie, et céder la place à un « lotissement » !

Quelle tristesse !

JEAN GENILLON.

PAULETTE ET SON MARI

AU C. A. P.

TOUT à l'heure, mademoiselle, je vous ai remis un cahier d'élève. Vous l'avez examiné avec attention ; je voudrais que vous nous disiez maintenant ce que vous en pensez. Vous n'ignorez pas que cette appréciation de cahier constitue une épreuve des plus importantes de l'oral de votre C. A. P. ; prenez encore un peu de temps, si vous voulez, pour réfléchir. Non ? vous êtes prête. Eh bien ! nous allons vous interroger. La première page de ce cahier a été enlevée volontairement ; vous ne connaissez donc ni le nom de l'élève auquel il appartient (et ceci est fait pour vous mettre à l'aise), ni son âge ou son degré d'avancement (mais cela ne devrait pas vous embarrasser longtemps). Dites-nous, mademoiselle, à quel cours appartenait cet enfant.

« Au cours supérieur ? Ce n'est qu'à demi exact. Mais j'aurais dû vous mettre en garde : ce cahier est déjà un peu ancien. Autrefois, c'est au cours moyen que se préparait le certificat d'études. Nous avons changé tout cela, au moins en apparence. Nous sommes, et c'est l'essentiel, en face d'un élève aspirant à une prochaine certification. L'enfant a de onze à treize ans ; que pensez-vous des exercices qui lui sont proposés ? Sont-ils à un niveau normal ?... Bon, nous sommes d'accord dans l'ensemble. Mais auriez-vous choisi de la même manière les compositions françaises ?... Vous voudriez un peu moins de descriptions, un peu moins de portraits. C'est un signe des temps. Vous êtes tout à fait dans le ton actuel et on pourrait trouver dans certaines de nos classes des cahiers qui ne contiennent plus que des narrations, sous prétexte que ce genre est celui que les enfants préfèrent comme étant le plus facile. On aime beaucoup les choses faciles dans les écoles modernes, et cela aussi pourrait être un signe des temps. La description avait ses petits charmes et elle donnait l'occasion d'un travail d'observation d'abord, de classement des idées ensuite, qui était plein d'intérêt. Est-ce que vous ne le pensez pas ?... Soit. Je vous l'accorde... Oui, on est pressé aujourd'hui et on ne lit plus les descriptions ; on regarde les images. On a fait de très bonnes éditions illustrées de Balzac ou de Hugo qui permettent de sauter jusqu'à vingt pages à la fois en jetant un coup d'œil sur une gravure. Les romanciers actuels le savent bien : ils mettent une épithète par-ci par-là comme on mettrait une étiquette : le paysage est « formidable » et la petite héroïne a un charme « effrayant ». Cela peut suffire si, pour le reste, on s'en rapporte au dessinateur ou, mieux, au photographe...

« Vous croyez que c'est le cinéma qui nous a gâtés, lui qui montre au lieu de décrire. Il ne nous a pas appris à vraiment regarder, mais il est vrai qu'il nous a entraînés à voir vite, et c'est bien quelque chose... Ah ! sur ce point, nous ne sommes plus d'accord. Non, la description n'est pas si morte que vous dites ; elle est seulement un peu malade : le cinéma l'a meurtrie ; mais la T. S. F. va la guérir. Il faut bien que le *speaker* nous explique un peu le décor et les personnages. Nos élèves devront apprendre à décrire s'ils veulent devenir *speakers*. Un de ces messieurs disait, l'autre jour, au poste de Radio-Lutèce, qu'il allait nous faire son propre portrait en « télévision auditive », ce qui est un peu hardi dans la forme, mais part d'une bonne intention.

« Vous discutez fort bien et feriez merveille à la Conférence du stage des avocats. Pourquoi n'êtes-vous stagiaire que de l'Éducation nationale ? Nous n'aurons plus de descriptions du tout aux temps (qui sont proches) de la téléaudition visuelle ou visionnée pour parler à peu près comme notre *speaker*. Nous verrons bien. Mais, en attendant, vous ferez bien de ne pas négliger complètement ce genre, qui avait sa petite valeur éducative. Et maintenant, que pensez-vous des dictées de ce cahier et de leur correction ?

« ...Vous dites là des choses fort raisonnables et les membres de la commission seront certainement d'accord pour vous en savoir gré. Passons aux récitations : je m'intéresse beaucoup aux récitations. Approuvez-vous leur choix ?... Oui... oui... Vous trouvez qu'il y a beaucoup de textes relatifs à l'idée de patrie. C'est sur ce point, en effet, que les cahiers de récitations d'aujourd'hui diffèrent le plus de ceux d'hier, car, pour le reste, ils n'ont pas beaucoup changé : ni Ratisbonne ni aucun autre Laprade n'a été mis à la retraite d'office, je crois. Hier, c'était la guerre, et, avant-hier, c'était la veille de la guerre. Ce cahier est d'avant-hier. Je ne choisirais plus ce Déroulède, mais ne garderiez-vous pas ce Hugo ?... Oui, oui... vous dites des choses très raisonnables et sur lesquelles la commission est tout entière d'accord. Ne pensez-vous pas, mesdames, que nous pourrions dispenser votre jeune collègue de ce qui concerne le choix des problèmes et des leçons de choses ? Il se fait tard et je ne voudrais pas manquer l'autocar.

« Il y a pourtant une dernière question que je désirerais vous poser, mademoiselle. Vous nous avez fort bien dit ce que vous pensez du maître de la classe à laquelle ce cahier appartenait. Mais que pensez-vous de l'élève lui-même ? Nous savons comment les devoirs ont été choisis. Nous voudrions connaître comment ils ont été traités. Jugez-vous cet enfant intelligent ? Vous ne pouvez pas répondre, dites-vous, sans connaître son âge. Soit. Mettons qu'il était à l'âge normal où on se prépare au certificat d'études. Il avait onze ans, probablement, douze ans, peut-être... Vous le jugez d'intelligence plutôt un peu inférieure à la moyenne. N'êtes-vous pas quelque peu sévère ? Pour que vous ayez raison, il faudrait que l'intelligence se développât bien tard chez certains enfants. Vous trouvez que les compositions françaises sont correctes, mais qu'elles sont banales. Lui en faites-vous réellement grief ? Ce garçon (c'est un garçon) avait beaucoup de bon sens et de sens commun, ce qui ne va pas sans un peu de banalité. Faut-il le lui reprocher ? Tout bien examiné, ces rédactions vous paraissent assez pauvres. Le trouvez-vous vraiment ? J'en avais gardé meilleur souvenir. Je les relirai tout à l'heure dans la voiture qui va m'emmener.

« Je vous accorde que les problèmes ne prouvent rien puisqu'il suffisait d'un peu de mécanisme pour les résoudre. Mais, ces analyses logiques, ne montrent-elles pas quelque chose ? De la mémoire ? Oui, peut-être ; du mécanisme aussi ? Sans doute, mais encore. Seul un esprit délié pouvait se tirer honorablement d'analyses aussi subtiles. Vous en convenez. J'espère que ce n'est pas seulement pour m'être agréable. Tenez-vous toujours cet élève pour propriétaire

d'une intelligence inférieure à la moyenne ? Je voudrais bien savoir où vous la placez, cette moyenne. Est-ce votre propre intelligence qui vous sert d'étalon? Vous n'insistez pas. Vous faites sagement. Il est 15 h. 47. Je vous prie de vouloir bien vous retirer. Vous allez laisser ces dames délibérer avec moi sur votre sort. J'ai plaisir à vous dire tout de suite que j'ai très bon espoir pour vous. Il vous arrive de juger un peu vite, mais vous savez retenir sur un jugement inconsidéré : je vous en félicite. Que dites-vous ? Qu'à tout prendre cet enfant était plus intelligent qu'il n'en avait l'air. C'est assez mon avis personnel. Je vous remercie. »

***

J'ai songé bien des fois à cette scène de mon C. A. P. et d'abord pour m'en amuser, car j'ai appris, beaucoup plus tard, que M. Duhêtre m'avait présenté malicieusement un de ses propres cahiers d'enfant. Ainsi j'avais jugé tranquillement l'intelligence de mon inspecteur inférieure à la moyenne. Grâce au ciel, son indulgence était supérieure. Ce n'est que plusieurs années après qu'un des membres de la commission, devenue ma directrice, me révéla ma gaffe. Elle en avait beaucoup ri et je finis par en rire à mon tour. L'histoire, contée en grand secret, était à la longue tombée dans le domaine public: j'avais été la dernière à l'ignorer. On la racontait partout et avec des embellissements. Une jeune candidate, dont on citait le nom (je crois un peu au hasard), s'était vu présenter à elle aussi un vieux cahier le jour de son C. A. P. En souvenir de mon aventure, elle avait tout de suite flairé le piège. Elle n'avait pas manqué de juger remarquablement intelligent l'élève au cahier et elle n'avait pas hésité à lui prédire un très bel avenir. Comme l'inspecteur narquois lui demandait à quels signes elle pouvait reconnaître de si belles qualités, elle s'était lancé courageusement dans des considérations pâteuses où la graphologie apparaissait comme la très précieuse collaboratrice de la pédagogie. L'inspecteur l'avait écoutée avec un léger sourire. Le vieux cahier avait appartenu à sa belle-mère.

Cette seconde histoire juxtaposée à la mienne sent sa fabrication et j'ai de bonnes raisons de douter de son authenticité. L'une d'elles me vient de ma marraine Valérie qui a très bien connu la belle-mère de M. Duhêtre. C'était une très brave femme, que son gendre aimait beaucoup, mais qui ne savait pas lire.

Quand j'aurai à mon tour une adjointe candidate au C. A. P., si on lui présente un cahier en lui demandant ce qu'il faut penser de l'intelligence de celui auquel il a appartenu, elle répondra, si elle m'en croit, qu'elle n'a pas de moyens d'information suffisants. Elle pourra dire s'il s'agit ou non d'un bon élève ; à la rigueur elle appréciera son intelligence purement scolaire (qui est si spéciale), mais elle ne se permettra pas des considération plus générales. Parmi les jeunes gens que je connais et qui ont demandé une de mes amies en mariage, le plus inapte à la vie avait les plus beaux titres universitaires. Ce ne fut pas lui qui fut choisi, bien qu'il eût apporté en dot de fort beaux cahiers. Si, vous voulez juger de l'intelligence d'un homme, ne regardez pas ses cahiers d'enfant. Voyez plutôt son grand livre ou son livre de caisse.

Car nous sommes en 1936.

PAULETTE DUBOIS et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

PÉDAGOGIE PRATIQUE
PEU, MAIS BIEN

Liste des dates historiques qui doivent être connues des candidats au C. E. P. E. dans le département de la Haute-Vienne.

Vers 50 avant J.-C. : Conquête de la Gaule par les Romains ;
451 après J.-C. : Attila ;
511 : Mort de Clovis ;
732 : Bataille de Poitiers ;
800 : Charlemagne empereur ;
843 : Traité de Verdun ;
987 : Avènement des Capétiens ;
1066 : Les Normands en Angleterre ;
1095-1099 : Première Croisade ;
1214 : Bouvines ;
1270 : Mort de saint Louis ;
1346 : Crécy ;
1356 : Bataille de Poitiers. — États généraux ;
1429-1431 : Jeanne d'Arc ;
1455 : Premier livre imprimé ;
1492 : Découverte de l'Amérique ;
1515 : Marignan ;
1572 : Saint-Barthélemy ;
1598 : Édit de Nantes ;
1610 : Mort d'Henri IV.

***

1628 : Prise de La Rochelle ;
1648 : Traités de Westphalie ;
1661 : Après la mort de Mazarin, Louis XIV gouverne lui-même ;
1685 : Il révoque l'Édit de Nantes ;
1715 : Il meurt après des guerres désastreuses ;
1763 : Traité de Paris sous Louis XV ;
1769 : La machine à vapeur de Watt ;
1783 : Traité de Versailles : Indépendance des États-Unis. — La première Montgolfière ;
5 mai 1789 : Les États généraux ;
20 juin 1789 : Serment du Jeu de Paume ;
14 juillet 1789 : Prise de la Bastille ;
4 août 1789 : Abolition des privilèges ;
14 juillet 1790 : Fête de la Fédération ;
10 août 1792 : Chute de la Royauté ;
20-22 septembre 1792 : Valmy. — Convention. — République ;
21 janvier 1793 : Exécution de Louis XVI. — L'Europe coalisée contre la France ;
9 Thermidor (juillet 1794) : Chute de Robespierre ;
1795 : Traités de Bâle et Directoire ;
Brumaire (novembre 1799) : Coup d'État de Bonaparte. — Le Consulat ;
1804 : Empire. — Le Code civil ;
1805 : Austerlitz ;
1812 : Campagne de Russie ;
1815 : Waterloo, Sainte-Hélène, Congrès de Vienne. — La Restauration ;
1825 : Premier bateau à vapeur en France ;
1830 : Révolution de Juillet : Prise d'Alger ;
1842 : Les Réseaux de chemins de fer ;
1845 : Première ligne de télégraphe électrique en France ;
1848 : Chute de Louis-Philippe, deuxième République, Suffrage universel ;
2 décembre 1851 : Coup d'État de Louis-Napoléon ;
1869 : Ouverture du canal de Suez ;
1870-1871 : Guerre franco-allemande, troisième République, la Commune, Traité de Francfort ;
1875 : Lois constitutionnelles ;
Vers 1880 : Application de l'électricité à l'industrie, à l'éclairage, à la téléphonie ; le phonographe ;
1881-1885 : Jules Ferry : Les lois scolaires et la politique coloniale ;
Vers 1890 : Les premières automobiles ;
1909 : Première traversée de la Manche en avion ;
1914-1918 : La Grande Guerre. — 1914 : La Marne ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : l'Armistice ;
1919 : Traité de Versailles ; la Société des Nations.

**

Dates d'histoire locale.

845 : Les Normands à Limoges ;
1199 : Mort de Richard Cœur de Lion, à Châlus ;
1370 : Sac de Limoges par le Prince Noir ;
1761-1774 : Turgot, intendant du Limousin.

N. B. — Pourront être, en outre, demandées deux ou trois dates intéressant particulièrement la commune des candidats, comme la date de construction de l'école, la date du passage du chemin de fer dans la localité ou le voisinage, ou encore une date plus ancienne rappelant un fait historique important (exemple : siège de Bellac en 1591 ; Bataille de La Roche-l'Abeille en 1569 ; les Croquants écrasés à Saint-Priest-Ligoure en 1594 ; le kaolin à Saint-Yrieix, 1765, etc...).

MÉMOIRE ET INTELLIGENCE DANS L'ÉTUDE DES QUATRE OPÉRATIONS (1)

LE fils de mon voisin, un petit bonhomme de neuf ans, bien doué et suffisamment appliqué, a, malgré tout, beaucoup de peine à apprendre et à retenir sa table de multiplication. Et le père, qui est professeur agrégé de mathématiques, s'il vous plaît, daigne me consulter à ce sujet. Il faut comprendre son ennui, car la connaissance de la table de multiplication est une connaissance de base, une connaissance indispensable, qui doit être parfaite, et qu'il importe de faire acquérir sans retard. Grâce à elle, les problèmes peuvent se résoudre vite et bien. Sans elle, leur résolution et leur correction traînent indéfiniment, et c'est une perte de temps irréparable. Plus d'un enfant quitte l'école sans bien savoir cette table : il est inutile de dire à quel point il en sera gêné dans la vie.

Le bon sens indique que c'est le mécanisme qui doit jouer ici avec précision et rapidité. L'enfant doit répondre sans l'ombre d'une hésitation : 63, à la question 9 fois 7. Décomposez et expliquez tant que vous voudrez, c'est la mémoire verbale qui doit finalement assumer toute la tâche et permettre d'obtenir la réponse rapide que vous attendez.

On ne voit pas d'autre procédé que la *répétition*, la répétition de haut en bas, de bas en haut, et dans n'importe quel ordre, la répétition en classe et dans la famille, pourvu qu'il ne soit pas trop demandé à la fois.

Seulement tout dépend ici du maître, de la vigueur de ses encouragements, de la vigilance et de la fermeté de son contrôle — et on ne s'imagine peut-être pas les différences qu'il peut y avoir à cet égard d'une classe à l'autre...

CERTES cette étude machinale est rebutante, malgré tout. N'est-ce pas une raison, entre autres, pour ne pas la laisser indéfiniment traîner en longueur ? Il faudrait se délivrer définitivement de ce cauchemar dès les premiers mois du cours moyen. Je suis partisan à ce moment d'une épreuve décisive où l'on exigerait de chacun l'effort maximum.

Effort unique en son genre au cours de la scolarité ! Car je ne crois pas que l'étude de l'addition, de la soustraction et de la division, présente la même difficulté ! Et c'est très heureux, car, s'il en était autrement, l'enseignement de l'arithmétique à ses débuts risquerait fort d'être pris en horreur à force de sécheresse... On peut être d'autant plus sévère pour la connaissance rigoureuse de la table de multiplication que les autres opérations sont plus accessibles, et qu'on peut se permettre peut-être plus de mansuétude et plus de patience à leur sujet...

La table d'addition, qui s'adresse tout de suite aux très jeunes élèves dès le cours élémentaire, est plus « humaine » que la table de multiplication. Étudiée très à loisir, après les éléments de la numération, elle peut piquer la curiosité, se prêter à toutes sortes de comparaisons et de combinaisons. Et c'est un allégement considérable pour la mémoire. Si vous êtes assez désarmé pour ne plus savoir combien font 7 et 4, il suffit d'ajouter mentalement deux fois 2 à 7. Et pour peu que vous soyez progressivement habitué et entraîné à ces décompositions, cela est fait presque immédiatement... Si vous avez oublié combien font 7 et 9, un esprit bienveillant et malin vient immédiatement à votre secours et vous fait penser à 8 et 8... La multiplication n'offre pas de pareilles facilités. Avec de la patience et tout le temps dont il dispose, le maître peut ainsi, sans abuser de la répétition machinale au point d'en fatiguer l'enfant, arriver à le faire additionner correctement avant l'âge de neuf ans. Et il introduit ainsi un peu d'intérêt dans l'étude du mécanisme en faisant appel à un peu d'intelligence.

POURQUOI, d'ailleurs, s'attarder, comme le font encore quelques-uns, à la récitation des tables de soustraction et de division ? Ces récitations fastidieuses n'engendrent-elles pas l'ennui et n'apportent-elles pas la confusion dans la mémoire trop chargée ? Pour qui sait additionner et multiplier, la soustraction et la division ne sont plus des opérations de mémoire, mais des opérations d'intelligence. L'adulte comme vous et moi songe à une addition inverse lorsqu'il soustrait 7 de 15, à une multiplication inverse lorsqu'il divise 30 par 7. Il suffit que l'élève le comprenne, et chacun connaît les moyens concrets et simples de le faire toucher du doigt... Ensuite, la pratique journalière ne fait-elle pas le reste ?

Certes, il y a un mécanisme difficile à la base de l'enseignement du calcul, et plus tôt il est maîtrisé, plus tôt il permet à l'esprit libéré de s'intéresser joyeusement aux problèmes de la vie courante et aux jeux du raisonnement. J'ai montré que sa difficulté résidait surtout dans l'étude de la table de multiplication. Réservons donc le coup de collier vraiment un peu dur pour la table de multiplication, qui exige parfois des répétitions fatigantes et prolongées. Pour le reste, soyons secourables à la faiblesse enfantine en nous adressant à l'intelligence le plus possible et le plus patiemment possible. Il m'a semblé que c'était là un peu une affaire de tactique en présence de la diversité des obstacles — et aussi une question d'hygiène mentale pour nos élèves, étant donnée la complexité même du mécanisme qu'ils doivent s'assimiler.

H. PETITEAU,
Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.

(1) L'enseignement du calcul figure au programme des prochaines conférences dans les départements de l'Ain, du Bas-Rhin, de la Moselle, du Nord, etc.

COURS DE VACANCES DE BURGOS

L'Institut Français en Espagne organise à Burgos (Espagne), du 4 Août au 13 Septembre 1936, des *Cours de Vacances* pour les étudiants français qui désirent se familiariser avec la connaissance et la pratique de la langue espagnole : *Cours commercial également annexé.*

Une caravane partira de Bayonne pour conduire en groupe les étudiants qui le désireraient. Ils bénéficieront, en Espagne, du demi-tarif.

Pour tous renseignements, s'adresser à monsieur BÉLAYGUE, secrétaire des Cours de Vacances. Professeur d'espagnol au Collège de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Lorsqu'il s'agit de prononcer une* **sanction** *contre un fonctionnaire, le* **Conseil de discipline** *compétent doit être saisi de tous les griefs ; si un certain nombre de ces griefs sont seulement connus du Président dudit Conseil, la décision prise est* **irrégulière** (C. d'Et., 15 janv. 1936).

➔ *Les I. A. pourront accorder aux institutrices* **l'autorisation d'absence** *nécessaire pour assister au* **Congrès des écoles maternelles et classes enfantines** *à* **Reims** *les 29, 30, 31 juil. 1936* (C. 8 mai 1936)

➔ *Il n'y aura pas lieu de saisir la* **Commission départementale** *des bourses des résultats du* **concours commun** (C. 8 mai 1936).

➔ **Aucun don** *ne peut être fait à aucune école sans l'autorisation de l'I. A. Les* **récompenses** *qui sont offertes aux élèves par des particuliers ne doivent, en aucun cas, constituer, d'aucune manière,* **une publicité ou une propagande** *directe ou indirecte* (C. 6 avril 1936).

➔ *En vue des délégations d'instituteurs dans* **les écoles annexes** (*directeurs, adjoints*), *l'I. A. devra* **inspecter** *lui-même les* **candidats**, *accompagné du directeur* (*ou de la directrice de l'E. N.*) *et de l'I. E. P. de la circonscription* (C. 5 mai 1936).

➔ *Le ministre de l'E. N., une fois de plus, invoque* **l'intérêt de service** *dans l'application de l'art. 5 de la* **loi Roustan** *à un conjoint* (C. d'Et. 6 mai 1936).

➔ *Lorsqu'un candidat se présente* **en même temps** *au* **B. E.** *et au* **B. E. P. S.**, *est reçu au B. E., réussit seulement à l'écrit du B. E. P. S., il doit repasser* **tout l'oral** *dudit* **B. E. P. S.**

➔ *Le J. O. du 30 mai 1936 publie la liste de* **tous les députés élus** *lors des dernières élections.*

➔ *La liste des* **maladies** *soumises à la* **déclaration** *se trouve dans le* J. O. *du 30 mai 1936* (D. du 16 mai).

➔ *Par arrêt du 1er avril 1936, le Conseil d'Etat a annulé une décision refusant de reconnaître à une* **intoxication par les gaz** *le caractère d'une* **blessure de guerre**.

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN JUILLET

➔ Demandez vos cartes à demi tarif pour les grandes vacances.

➔ Donnez à la poste et au maire votre adresse de vacances.

➔ Adressez une lettre au P. de votre département, si vous désirez pouvoir toucher votre mandat de traitement, pendant les vacances, en dehors de ce département.

➔ Réunissez le conseil des maîtres ; provoquez la réunion du Comité de la Caisse des écoles.

➔ N'oubliez pas que le mois de juillet est celui du grand mouvement du personnel, avec recours possible au ministre en cas de déplacement d'office.

➔ Pensez aux questions suivantes en cas de changement : désinfection du logement, récolement ; situation de la caisse de la bibliothèque ; demande pour remplir le secrétariat de mairie ; pour diriger une école mixte ; pour exercer les fonctions d'adjointe dans une école de g. ; balayage ; femme de service ; maîtresse de couture ; surveillants d'internat ; lavage des salles de classe, des armoires à livres ; blanchiment ; deux jours de congé mobiles.

➔ Les demandes de transfert de bourses d'enseignement primaire supérieur doivent être présentées avant le 1er août pour les boursiers en cours d'études.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

HABILETÉ CONTESTÉE

Il y a des milliers d'instituteurs qui sont secrétaires de mairie, et ce chiffre imposant explique le nombre d'affaires qui sont soumises, chaque année, au Conseil d'Etat, concernant des litiges entre maires et secrétaires.

Nous ne dirons pas : « Ce sont les premiers qui ont toujours tort et les seconds qui ont toujours raison » ; ce serait contraire à la vérité, puisque la haute assemblée rejette parfois des requêtes de secrétaire, et une plume, surtout en matière de droit administratif, doit s'appliquer à être impartiale.

De tout temps, on a vu des maires effectuer, pour des motifs divers, le remplacement des secrétaires de mairie ; la révocation est aussi vieille que l'institution même du secrétariat ; toutefois, elle a subi des transformations ; autrefois, elle était une mort administrative sans ménagements, parfois soudaine ; le maire priait le secrétaire de ne plus réapparaître, le lendemain, dans le local communal. Aujourd'hui, des formalités doivent être observées dans la question du congédiement. Mais renvoyer un employé communal est une mesure généralement désagréable et qui comporte assez fréquemment des risques ; comment lui ôter ce caractère et éviter ces risques ? Telles sont les questions que se posent des administrateurs communaux.

Un maire peut-il dire, après avoir longuement réfléchi : « J'ai trouvé. Je vais faire annoncer à la population, à son de caisse, que, pour répondre à tous ses besoins, le secrétariat de mairie restera ouvert de telle heure à telle heure, précisément pendant le laps de temps où l'instituteur-secrétaire doit, obligatoirement, rester dans sa classe, conformément à l'art. 4 ci-après du règlement scolaire modèle : « Pendant la durée de la classe, l'instituteur ne pourra, sous aucun prétexte, être distrait de ses fonctions professionnelles, ni s'occuper d'un travail étranger à ses devoirs scolaires. »

Comme le maître ne peut se dédoubler, il sera hors d'état de recevoir le public, et le maire, après avoir constaté cette impossibilité, le remplacera ; ce sera une révocation sans phrases, sans bruit, sans violence, ou plutôt une déposition entraînée forcément par l'organisation nouvelle du service. Le procédé, il faut bien le reconnaître, ne manque pas d'ingéniosité et dénote, de la part du maire, une certaine habileté à tourner les difficultés. Mais comment le Conseil d'Etat, s'il était appelé à le juger, l'apprécierait-il ? Un récent arrêt, en date du 13 mai 1936, va nous permettre de répondre.

Vu la requête présentée pour le sieur Jullien, instituteur à Carry-le-Rouët, demeurant dans cette commune, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un arrêté, en date du 27 sept. 1933, par lequel le maire de la commune de Carry-le-Rouet l'a implicitement licencié de ses fonctions de secrétaire de mairie.

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu que l'arrêté attaqué est entaché de détournement de pouvoir ; que la réorganisation du service mise en avant pour justifier le licenciement avait pour but de le permettre ; que le service du secrétariat de mairie ne justifiait, en aucune façon, l'ouverture du secrétariat de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. ; que ces heures ont été fixées de façon à rendre impossible au sieur Jullien l'accomplissement des fonctions de secrétaire de mairie.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, par la décision attaquée, le maire de Carry-le-Rouët a décidé que le secrétariat de mairie serait ouvert à des heures où le sieur Jullien ne pouvait, en raison de ses fonctions d'instituteur, être présent et a, prenant acte de cette impossibilité, nommé à sa place un nouveau secrétaire ; qu'il résulte des pièces du dossier que la nouvelle réglementation a eu, en réalité, pour objet de permettre, sous le couvert d'une réorganisation du service, **et sans l'accomplissement des formalités légales,** la révocation du sieur Jullien ; que le requérant est, par suite, fondé à demander l'annulation de l'arrêté attaqué. DÉCIDE : ART. 1er. L'arrêté susvisé du maire de Carry-le-Rouët en date du 27 sept. 1933 est annulé. — ART. 2. Les frais de timbre exposés par le sieur Jullien devant le Conseil d'Etat et s'élevant à 40 francs et les frais de timbres de la présente décision lui seront remboursés par la commune de Carry-le-Rouët.

***

Si l'habileté est bonne en elle-même, l'excès est donc contestable, ainsi qu'on peut en juger par l'arrêt précité.

Soulignons la phrase « sans l'accomplissement des formalités légales», lesquelles sont prescrites par la L. du 22 avril 1905, art. 65, et la L. du 12 mars 1930, et ajoutons que, si l'arrêt peut toujours être invoqué par l'instituteur-secrétaire de mairie, il n'a pas la même force pour la femme de l'instituteur, qui fait l'office de secrétaire, puisque celle-ci, en général, n'est pas retenue par une fonction d'Etat pendant les heures d'ouverture du secrétariat ; dans ce deuxième cas, le Conseil d'Etat examinerait surtout le nombre d'heures de présence obligatoire.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Une affaire d'accident dans une É. N. (*Arrêt du Conseil d'Etat, en date du 19 mai 1936*).

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu que, le 2 mai 1933, la demoiselle Clamens, élève à l'E. N. d'institutrices, a reçu, au cours d'une leçon de gymnastique, une blessure qui n'a pu se produire que par suite d'une organisation défectueuse et d'une surveillance insuffisante de l'exercice ; que les élèves, qui lançaient le poids, étaient placées en ligne à moins de deux mètres les unes des autres ; que chacune était munie d'un boulet de plus de quatre kilogrammes, qu'elle projetait à volonté et qu'elle allait aussitôt rechercher, sans qu'aucun commandement réglât ces divers mouvements individuels et en établît la simultanéité ; que, d'ailleurs, un seul professeur surveillait à la fois le lancement du poids et divers autres exercices ; que ces faits constituent autant de violations des instructions formulées par l'École supérieure d'éducation physique de Joinville ; que c'est en regagnant sa place, après avoir ramassé le boulet qu'elle venait de lancer, que la demoiselle Clamens a reçu en plein front, à une distance d'un mètre cinquante, le poids lancé par l'élève voisine ; qu'atteinte de contusion orbitaire gauche, avec léger enfoncement de la table externe du crâne et fissure de l'arcade orbitaire, elle a dû suspendre ses études jusqu'à la fin de l'année scolaire 1933-1934 ; que le préjudice qu'elle a subi, et qui est constaté par deux certificats médicaux, doit être évalué à deux cent mille francs ; que si le tribunal correctionnel de la Seine a condamné l'élève qui a causé l'accident à verser une indemnité de cent mille francs, ce jugement qui, d'ailleurs, est frappé d'appel, ne fait pas obstacle à l'exercice d'une action dirigée contre l'Etat pour faute du service public.

Condamner l'Etat à payer au requérant une indemnité de deux cent mille francs avec intérêts de droit ; condamner l'Etat en tous les dépens.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que l'accident que la demoiselle Clamens, élève à l'E. N. d'institutrices des Batignolles, a subi du fait d'une de ses camarades, au cours d'une leçon d'éducation physique, provient d'une organisation défectueuse de l'exercice pendant lequel il s'est produit ; que cette faute du service public engage la responsabilité de l'Etat ; que le sieur Clamens, père de la victime, est fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le ministre de l'E. N. a rejeté la demande d'indemnité qu'il avait présentée tant en son nom personnel qu'au nom de sa fille mineure.

Considérant que l'état de l'instruction ne permet pas d'apprécier l'importance du préjudice subi par le sieur Clamens et par la demoiselle Clamens ; qu'il y a lieu de renvoyer les intéressés devant le ministre de l'E. N. pour être procédé à un nouvel examen de leur demande et à la liquidation des indemnités auxquelles ils ont droit.

Considérant, toutefois, que la présente décision ne saurait avoir pour effet de procurer aux requérants, par suite des indemnités qui pourraient être mises devant d'autres juridictions, à la charge de particuliers tenus pour responsables du préjudice subi par eux, une réparation supérieure à la valeur totale dudit préjudice ; qu'il y a lieu, dès lors, de décider que le versement par l'Etat des indemnités à allouer auxdits requérants sera subordonné à la subrogation de l'Etat, jusqu'à concurrence du montant des indemnités dont s'agit, dans les droits qui résulteraient pour le sieur Clamens et la demoiselle Clamens des condamnations qui seraient définitivement prononcées à leur profit par l'autorité judiciaire contre les particuliers que cette autorité déclarerait responsables du préjudice subi par eux. — DÉCIDE : ART. 1er. — La décision susvisée du ministre de l'E. N. est annulée. ART. 2. — Le sieur Clamens et la demoiselle Clamens sont renvoyés devant le ministre de l'E. N. pour être procédé à la liquidation de l'indemnité à laquelle chacun d'eux a droit et dont le paiement sera subordonné à la condition de subrogation définie ci-après. ART. 3. — Le sieur Clamens et la demoiselle Clamens subrogeront l'Etat jusqu'à concurrence des sommes que l'Etat leur allouera, dans les droits qui pourraient résulter pour eux de condamnations qui seraient définitivement prononcées à leur profit par l'autorité judiciaire contre les particuliers déclarés responsables du préjudice par eux subi. ART. 4. — Le surplus des conclusions de la requête susvisée du sieur Clamens est rejeté. — ART. 5. Les dépens sont mis à la charge de l'Etat.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Caisses de compensation d'allocations familiales (*C. 28 mars 1936*).

« Je suis informé qu'un certain nombre d'établissements d'enseignement privé, assujettis à la loi du 11 mars 1932 depuis le 1er janvier 1935, n'ont pas encore donné leur adhésion aux Caisses de compensation d'allocations familiales agréées pour leur profession. Ces établissements contreviennent ainsi, depuis plus d'une année, aux dispositions de la loi, et j'estime qu'une telle situation ne saurait se prolonger.

« Toutefois, avant que ne soient engagées des poursuites contre les contrevenants, je vous serais très obligé d'examiner la possibilité de leur rappeler, par l'intermédiaire des I. A., le caractère obligatoire

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Châteaurenault, Indre-et-Loire, 1934). — **Les créations de l'homme.** — Les productions que l'on appelle naturelles ne sont pas, pour la plupart, — celles du moins qui servent aux besoins de l'homme, — l'œuvre spontanée de la nature. Ni le blé, ni la vigne n'existaient avant que quelques hommes, les plus grands des génies inconnus, aient sélectionné et éduqué lentement quelque grain ou quelque cep sauvage. C'est l'homme *qui* a deviné, dans *je* ne sais quelle graine pauvre tremblant au vent des prairies, le *trésor* futur du *froment*. C'est l'homme qui a obligé la sève de la terre à condenser sa plus fine et savoureuse substance dans le grain de blé et à gonfler le grain de raisin.

J. JAURÈS.

Questions. — 1. *A-t-on raison de dire que le blé et le raisin sont des créations de l'homme ? En quel sens est-ce vrai ?* (1 point.)

2. *Expliquez : « naturelles (productions naturelles) ; savoureuse ». Donnez un contraire de chacun de ces deux mots.* (2 points.)

3. *Analysez : « qui (a deviné) : je (ne sais) : trésor ; froment ».* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Le blé et le raisin, tels que nous les connaissons aujourd'hui, n'existaient pas sous cette forme aux premiers âges de l'humanité ; comme le dit l'auteur, ce n'est qu'après de longues années de sélection et de culture que les hommes ont pu obtenir des épis gonflés de beaux grains et des grappes savoureuses.

2. Productions *naturelles* : celles que nous offre la nature et qu'il nous suffit de recueillir ; — *savoureuse* : qui a de la saveur, c'est-à-dire un goût agréable. Contraires : artificielles, insipide ou fade.

3. *Aucune difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Il vous est arrivé un jour d'aller en classe sans avoir étudié votre leçon. Dites-nous les inquiétudes que vous avez éprouvées pendant le trajet et surtout pendant la récitation de la leçon.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Ma serviette sous le bras, je pars pour l'école, réfléchissant aux suites que va occasionner mon étourderie, car, sur trois leçons qu'on devait apprendre, je n'en sais que deux, ayant oublié la veille de prendre mon livre de sciences. Je me dépêche, il faut que j'arrive avant l'heure pour pouvoir emprunter un livre et apprendre un peu, car, pour comble de malheur, c'est justement la première leçon de la journée. Et puis la maîtresse devine à peu près tout. A mon air embarrassé, elle verra que je n'ai pas étudié et pour s'en assurer me fera réciter, et alors qu'arrivera-t-il ? Je bafouillerai, puis le fatal zéro viendra diminuer mes notes du mois, je perdrai des places et je ne me ferai gronder chez moi... En pensant à tout cela, mon cœur se serre et j'ai envie de pleurer. Non, il ne faut pas que cela arrive. Je presse le pas. Aussitôt arrivée j'emprunte un livre et je commence à apprendre la leçon. Mais je suis trop énervée, je lis très vite et je ne retiens rien. La cloche tinte. Je me mets dans les rangs. Machinalement, je me déshabille au vestiaire et j'essaye de rappeler mes souvenirs. Presque plus rien ! Je me trouble.

La leçon commence. J'ai peur ! Déjà plusieurs élèves ont récité et il me semble que le regard de la maîtresse se pose sur moi, une sueur me monte au front, je ne respire plus. Que va-t-il se passer ? Je voudrais être à cent pas sous terre. Puis la maîtresse nous dit : « Je reprendrai cette interrogation la prochaine fois. L'heure presse. Commençons la leçon suivante. » Ouf ! je suis sauvé ! Pour rien au monde, je ne voudrais revivre le moment de l'interrogation. La leçon a été profitable, car, chaque soir, avant de partir, je regarde deux fois s'il ne manque rien dans mon cartable.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Royeville, Somme, 1935). — 1. *Un marchand vend au détail la bouteille de vin 2 f. 25. Il achète ce vin en gros à raison de 1 285 f. les 1 000 bouteilles. Il évalue à 40 p. 100 du prix d'achat les frais divers que lui occasionne son commerce, et il compte en moyenne 4 bouteilles cassées sur 1 000 achetées. Combien gagne-t-il en moyenne sur 100 bouteilles de vin achetées ?*

➔ SOLUTION. — Faisons le calcul sur 1 000 bouteilles achetées.

Prix d'achat :
1 285 f. ; frais : 40 f. × 12,85 = 514 f.
Prix de revient :
1 285 f. + 514 f. = 1 799 f.
Il revend 996 bouteilles pour :
2 f. 25 × 996 = 2 241 f.
Bénéfice sur 1 000 bouteilles achetées :
2 241 f. — 1 799 f. = 442 f.
Bénéfice sur 100 bouteilles : **44 f. 20.**

***

2. *Quatre trains desservant Montdidier partent chaque jour d'Amiens à 4 h. 38, à 10 h. 17, à 16 h. et à 19 h. 26. Ils arrivent à Montdidier respectivement à 5 h. 29, à 11 h. 6, à 16 h. 47 et à 20 h. 13. Quel est le plus rapide de ces trains ? La distance étant de 37 km., quelle est sa vitesse moyenne ?*

➔ SOLUTION. — Dressons le tableau des départs et des arrivées, et inscrivons en face de chaque train la durée du trajet :

1er *train*. Départ : 4 h. 38 ; arrivée : 5 h. 29 ; temps : 51 m.
2e *train*. Départ : 10 h. 17 ; arrivée : 11 h. 6 ; temps : 49 m.
3e *train*. Départ : 16 h. ; arrivée : 16 h. 47 ; temps : 47 mn.
4e *train*. Départ : 19 h. 26 ; arrivée : 20 h. 13 ; temps : 47 mn.

Les trains les plus rapides sont les **3e et 4e trains**, qui font tous deux le trajet en 47 minutes.

Leur vitesse moyenne à l'heure ou 60 minutes est :
37 km. × 60/47 = **47 km. 235.**

CALCUL MENTAL (Paris, IIe arrondissement, 1935). — 1. *Une ménagère achète des œufs et du beurre pour 26 f., des légumes et des fruits pour 18 f. Elle donne 100 f. Que lui rendra-t-on ?* (**56 f.**) — 2. *Un ouvrier gagne 30 f. par jour. Combien gagne-t-il en 28 jours ?* (**840 f.**) — 3. *A 0 f. 60 l'œuf, combien en aura-t-on pour 48 f. ?* (**80 œufs.**) — 4. *Que doit-on pour un achat de 150 f. si l'on fait une remise de 6 p. 100 ?* (**141 f.**) — 5. *A 20 f. le kg., quel est le prix de 200 gr. de viande ?* (**4 f.**)

BAUDRILLARD et KUHN . LISONS ! C. moyen 1er degré ..... 9.25 C. moyen 2e degré et Cours supérieur ..... 10 fr.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Indiquez les dates des faits suivants : 1re croisade, découverte de l'Amérique.*

2. *Montrez que les Français étaient inégaux sous l'ancien régime. Quels étaient les privilégiés ? Dans quelle situation se trouvait le peuple ?* (4 points.)

3. *Le Rhône et ses principaux affluents. Croquis.* (4 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Première croisade : 1095-1099 ; découverte de l'Amérique : 1492.

2. Sous l'ancien régime, on distinguait les ordres privilégiés (noblesse et clergé) et le Tiers Etat qui comprenait, avec la bourgeoisie, les marchands et les artisans des villes et les paysans des campagnes.

Le peuple (ouvriers et *surtout paysans*) était malheureux, car il avait à supporter de lourdes charges : impôt de la taille, de la gabelle, corvées seigneuriales, dîme (réservée au clergé), droits féodaux (banalités, péages). Au cours de ses chasses, le seigneur ravageait souvent les récoltes. Les plaintes du peuple français furent exposées dans les « Cahiers de doléances » que les députés du Tiers Etat présentèrent en 1789 aux Etats Généraux.

3. (Voir Atlas.) Notez rive droite : l'Ain, la Saône (Chalon, Mâcon) grossie du Doubs (Besançon), l'Ardèche, le Gard. Rive gauche : l'Isère (Grenoble) grossie de l'Arc et du Drac, la Drôme et la Durance. Sur le fleuve : Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Arles.

IV *bis.* **SCIENCES** (Maine-et-Loire, 1934). — 1. *Dans un verre à demi plein d'eau, supposez qu'on mette un morceau de sucre. Dites avec précision ce que vous verriez. — 2. Par quel moyen pourrait-on hâter le phénomène. — 3. Comment pourrait-on constater ensuite que le sucre est toujours dans le verre et comment pourrait-on le retrouver ? — 4. Quel autre corps est ainsi extrait de l'eau ? — 5. Comment montreriez-vous que la tige des plantes contient de la sève et qu'elle la transporte ?*

➔ INDICATIONS. — 1. Le morceau de sucre se désagrège, ses cristaux se séparent, des bulles montent à la surface (bulles d'air emprisonnées dans les cristaux) ; le sucre se dissout dans l'eau lentement.

2. On pourrait hâter la dissolution soit en chauffant l'eau du verre, soit en agitant le sucre avec une cuiller. On renouvelle l'eau autour du sucre par ce deuxième procédé.

3. Lorsque le sucre est entièrement dissous, on constate qu'il est toujours dans le verre en goûtant l'eau : elle est sucrée. En chauffant cette eau, pendant un temps assez long, l'eau s'évapore et le sucre reste au fond du récipient sous forme d'une poudre blanche.

4. Le sel est extrait de l'eau de mer par le même procédé. Dans les marais salants, on laisse évaporer l'eau de mer : le sel reste au fond.

5. Couper transversalement, au printemps, une tige ou une branche d'arbre. On voit poindre des gouttelettes d'eau (sève brute). Si l'on enlève ces gouttelettes avec un papier buvard ou du coton, elles reparaissent à nouveau, ce qui montre bien le transport de la sève par la tige. On peut aussi plonger les racines d'une plante dans de l'eau colorée en rouge (fuchsine par exemple). Au bout de quelques jours, la section de la tige montre que la sève est colorée en rouge à ce niveau.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Amancey, Doubs, 1935). — **Garçons :** *Développement d'un parallélipipède rectangle de 3 cm. sur 4 cm. et 8 cm.* — **Filles :** *Surjet avec couture rabattue.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **L'arrachage de la vigne.** — La vigne mourait. Chaque fois que, sur le *pivot* d'une racine, le jeune homme donnait le coup de grâce qui *tranchait* la vie définitivement, il éprouvait une peine ; chaque fois que, par la *chevelure*, depuis deux ans inculte, il empoignait ce bois inutile et le jetait sur le tas *que* formaient les autres souches arrachées, il haussait les épaules de *dépit* et de *rage*. Mortes, les veines cachées par *où* montait pour *tous* la joie du vin nouveau ! Mortes, les branches mères *que* le poids des grappes inclinait, *dont* le pampre ruisselait à terre et traînait comme une robe d'or ! Jamais plus la fleur de la vigne, avec ses étoiles pâles et ses gouttes de miel, n'attirerait les moucherons d'été, et ne répandrait dans la campagne et jusqu'à la ferme son parfum de réséda...

Quelque chose de familial, une *richesse héréditaire et sacrée* périssait avec la vigne.

RENÉ BAZIN.

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions : « le coup de grâce ; chevelure ; pampre ».*

2. a. *Dites pourquoi le jeune homme éprouve à la fois du « dépit » et de la « rage ».*

b. *Comment la vigne avait-elle été, jusque-là, une richesse héréditaire et sacrée ?*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « où ; vous ; que ; dont ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Le coup de grâce :* le coup qui achève le pied de vigne, qui lui donne la mort ; — *chevelure :* l'ensemble des petites racines enchevêtrées qui sont fines et nombreuses comme des cheveux ; — *pampre :* la branche ou le sarment chargé de feuilles et de grappes.

2. *a.* Le jeune homme éprouve à la fois du *dépit* et de la *rage*, car son chagrin se mêle à une vive colère, ne lui faut-il pas achever lui-même de détruire une richesse que le phylloxera a définitivement compromise.

b. La vigne apparaissait jusque-là comme une richesse *héréditaire*, puisqu'elle se transmettait régulièrement de père en fils, et *sacrée*, parce qu'elle a la fois très ancienne, donc très respectable, et très sure, donc très précieuse. Depuis des siècles, elle était en effet l'unique ressource des vignerons.

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un campement de bohémiens. Des bohémiens ont campé à l'entrée de la petite ville (ou du village). Décrivez ce spectacle et dites-nous comment les gens du voisinage accueillent les nomades.*

CONSEILS. — Suivre le plan indiqué. Nous montrer avec suffisamment de précision et de pittoresque le campement : les roulottes, les gens, les animaux. Mettre dans votre tableau de la couleur et de l'action. Vous attacher plus spécialement à quelques types (hommes, femmes et enfants) dont vous nous ferez le vivant portrait. Opposer, pour finir, à l'insouciance et au sans-gêne effronté des bohémiens, la méfiance des villageois qui craignent avec raison les déprédations et les rapines.

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois).... 40 fr.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un terrain rectangulaire dont la longueur est le triple de la largeur a le même périmètre qu'un terrain carré de 56 m. de côté. 1° Quelles sont ses deux dimensions ? 2° Ce terrain est vendu à raison de 125 f. l'are avec un bénéfice de 20 p. 100 sur le prix d'achat. Calculer le prix de vente, puis le prix d'achat de ce terrain. 3° Avec l'argent retiré de cette vente on achète 3 moutons et 2 veaux. Sachant qu'un veau coûte 464 f. de plus qu'un mouton, calculer le prix de chaque animal.*

➜ SOLUTION. — 1° Périmètre du carré :

56 m. × 4 = 224 m.

C'est aussi le périmètre du rectangle. Le demi-périmètre est 112 m. Il comprend 3 largeurs + 1 largeur ou 4 largeurs. La largeur du terrain est donc :

112 m. : 4 = **28 m.**

Et la longueur :

28 m. × 3 = **84 m.**

2° Surface du terrain en m² :

84 × 28 = 2 352 m² ou 23 a. 52.

Prix de vente :

125 f. × 23 a. 52 = **2 940 f.**

Ce prix de vente représente le prix d'achat, plus 20/100 ou 1/5 de ce prix d'achat, soit les 6/5 du prix d'achat.

Le prix d'achat est donc :

$$\frac{2\,940 \times 5}{6} = \textbf{2 450 f.}$$

3° Les 3 moutons et les 2 veaux ont coûté 2 940 f. Si les 2 veaux eussent coûté chacun le même prix qu'un mouton, le prix d'achat total eût diminué de :

464 f. × 2 = 928 f. et fût devenu :

2 940 f. — 928 f. = 2 012 f.

Cette somme représenterait le prix de 5 moutons. Le prix d'un mouton est donc :

2 012 : 5 = **402 f. 40.**

Et celui d'un veau :

402 f. 40 + 464 f. = **866 f. 40.**

***

2. *Un négociant achète et expédie 3 caisses de beurre pesant respectivement 25 kg. 200, 32 kg. 400 et 43 kg. 600. Le poids des caisses vides et de l'emballage représente le 1/9 du poids du beurre. Ce beurre est acheté au prix moyen de 4 f. le 1/2 kg. Les frais de transport s'élevant au 1/10 du prix d'achat du beurre, combien ce négociant devra-t-il revendre le kg. de beurre pour gagner 8 p. 100 sur le prix de revient ?* (On négligera la valeur des caisses et de l'emballage.)

➜ SOLUTION. — Les 3 caisses pèsent ensemble : 25 kg. 200 + 32 kg. 400 + 43 kg. 600 = 101 kg. 200.

Le poids total représente le poids du beurre, plus le poids des caisses et de l'emballage, soit le poids du beurre plus le 1/9 de ce poids, soit 10/9 du poids du beurre.

Poids du beurre :

101 kg. 200 × 9/10 = 91 kg. 080.

Prix d'achat de ce beurre :

8 f. × 91,080 = 728 f. 64.

Prix de revient :

728 f. 64 + 72 f. 864 = 801 f. 504.

Le prix de revient étant 100 f., le bénéfice est 8 f. et le prix de vente 108 f. Le prix de vente est donc les 108/100 du prix de revient, soit :

801 f. 504 × 108/100 = 865 f. 63.

Prix de vente du kg. :

865 f. 63 : 91 kg. 08 = **9 f. 51 par excès.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Poitiers, 1935). — **Le navire.** — Le navire seul est un spectacle ; sensible au plus léger mouvement du gouvernail, il obéit à la main du pilote, comme un cheval à la main du cavalier. (L'élégance des mâts et des cordages, la légèreté des matelots qui voltigent sur les vergues, les différents aspects dans lesquels se présente le navire, soit qu'il vogue penché par un *autan* contraire, soit qu'il fuie *droit* devant un aquilon favorable, font de cette machine savante une des merveilles du génie de l'homme...) Les pavillons, les voiles, les flammes achèvent la beauté de ce palais de Neptune. Animé d'un souffle impétueux, le navire avec sa *quille*, comme avec le soc d'une charrue, laboure à grand bruit le champ des mers.

Sur le chemin de l'océan, le long *duquel* on n'aperçoit ni arbres, ni villages, ni villes, ni tours, ni clochers, ni tombeaux ; sur cette route sans colonnes, qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeaux que les astres, la plus belle des aventures, quand on n'est pas en quête de terres et de mers inconnues, est la rencontre de deux vaisseaux. On se découvre mutuellement à l'horizon avec la longue-vue ; on se dirige les uns vers les autres. Les équipages et les passagers *s'empressent* sur le pont. Les deux bâtiments s'approchent... Quand tout est silence, les deux capitaines placés sur le gaillard d'arrière se hèlent avec le porte-voix : « Le nom du navire ? De quel port ? Le nom du capitaine ? D'*où* vient-il ? Combien de jours de traversée ? La latitude et la longitude ? A Dieu vat ! » (1).

CHATEAUBRIAND, (*Mémoires d'outre-tombe.*)

Questions. — 1. *Expliquez les expressions suivantes : « penché par un autan contraire ; machine savante ; animé d'un souffle impétueux ; pour relais que les vents ».* (8 points.)

2. *Indiquez la nature et la fonction des mots : « autan ; droit ; quille ; duquel ; s'empressent ; d'où (vient-il ?) »* (6 points.)

3. *Nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « L'élégance des mâts... une des merveilles du génie de l'homme... »* (6 points.)

➜ RÉPONSES. — 1. *Penché par un autan contraire :* l'autan est un vent violent du sud ou du sud-est ; lorsqu'il souffle et gonfle les voiles, l'équilibre du navire se trouve en partie détruit et le navire se penche sur l'eau ; — *machine savante :* un navire (même quand il s'agit, comme ici, d'un voilier) est une machine complexe, dont la construction nécessite des calculs précis et la mise en œuvre de techniques spéciales que les travaux des ingénieurs ont perfectionnées ; — *animé d'un souffle impétueux :* sous l'effet d'un vent puissant le navire s'anime, c'est-à-dire reçoit une forte impulsion qui le fait avancer rapidement sur la mer ; — *pour relais que les vents :* lorsqu'on voyageait, sur terre, à cheval ou en diligence, les « relais » étaient les endroits où l'on s'arrêtait pour changer de chevaux. Sur mer, le voilier avance tant que souffle les vents favorables, et la navire n'a de relais, avant son arrivée, que ceux que lui imposent les vents contraires ou les périodes de calme plat.

2 et 3. *Sans difficulté.*

(1) Épeler ce dernier mot.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Aimez-vous les contes ? Si oui, lesquels lisez-vous et pourquoi vous plaisent-ils ? S'ils ne vous intéressent pas, pourquoi ? et quels ouvrages leur préférez-vous ?*

➜ INDICATIONS. — Les candidats pourront ici opter pour l'une ou l'autre thèse.

a. On peut aimer les contes. Disons mieux, tous les enfants les aiment, bon nombre d'adolescents continuent de les goûter et certains adultes conservent un penchant pour cette littérature d'imagination.

Qu'il s'agisse des contes orientaux (les Mille et une nuits), de ceux que nous ont légué l'antiquité ou le moyen âge, des contes de Perrault ou de tels autres récits merveilleux que le folklore nous a conservés, il se dégage de ces belles histoires un charme véritable qui enchante l'imagination et qui lui fait oublier ce que la réalité peut avoir de déplaisant ou de mesquin. Disons encore que « le conte fait passer le précepte avec lui », et que la fiction cache souvent de sages conseils et des vérités utiles.

b. Pourtant n'y a-t-il point quelque danger à se laisser emporter par le rêve et, au monde de la féerie ou de l'imagination, n'est-il pas plus prudent et plus raisonnable de préférer la vie réelle ? La question peut se poser. Les remarquables découvertes géographiques et scientifiques ont merveilleusement élargi le champ des connaissances humaines et tel récit véridique d'explorateur peut vous passionner davantage que la fiction la plus ingénieuse. Ajoutons encore qu'on peut préférer aux récits d'aventures les études psychologiques où les sentiments sont peints avec des nuances délicates, qui émeuvent délicieusement la sensibilité en même temps qu'elles enchantent l'esprit.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Comparer les côtes provençales et armoricaines.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Les côtes de Provence, tout comme celles de l'Armorique, sont très découpées et des plus favorables à la navigation. L'une et l'autre sont rocheuses et présentent de nombreuses baies que séparent des caps et que protègent parfois des îles. Cependant il existe entre elles des différences d'aspect dues surtout à ce fait que la Manche et l'Océan ont de fortes marées, alors que la Méditerranée n'en a point.

II. **Ressemblances.** — *a.* La Provence, de l'étang de Berre à la frontière italienne, présente, selon la nature de l'arrière-pays, certaines différences d'aspect, rades largement ouvertes de Marseille et de Toulouse creusées entre les chaînes calcaires de Provence, presqu'île de Giens et îles d'Hyères, puis caps et « calanques » des Maures, de l'Esterel et de la Côte d'Azur ; *b.* la Bretagne, selon le degré de résistance des roches (schistes tendres, durs granits et gneiss), offre de même, soit sur les côtes de la Manche, soit sur celles de l'Atlantique, une succession comparable de baies et de promontoires (Voir Atlas).

III. **Différences.** — *a.* Alors que la Méditerranée, mer fermée, n'a que des marées insignifiantes, la Manche et l'océan Atlantique ont des marées puissantes qui font remonter les flots à l'intérieur des terres (importance des estuaires ou « rias »). D'autre part, les marées renforcent singulièrement l'action des flots et de l'érosion marine, surtout sur la côte occidentale bretonne où soufflent sans cesse les vents du large.

b. A noter aussi les différences d'aspect dues au relief de l'arrière-pays et au climat. Alors que l'influence marine pénètre loin à l'intérieur des terres bretonnes, en Provence, les ports n'ont point de débouchés avec l'arrière-pays généralement montagneux et peu accessible.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Montpellier, 1935). — 1. **Algèbre.** — 1° *Représenter graphiquement sur la même figure les fonctions :*

$$y = \frac{2}{x}, \qquad y = 2x + 3.$$

2° *Résoudre l'équation :* $2x + 3 = \frac{2}{x}$.

3° *Montrer que les racines de cette équation sont les abscisses des points communs aux courbes construites selon la première question.*

4° *Calculer les ordonnées des points communs aux courbes de la première question.*

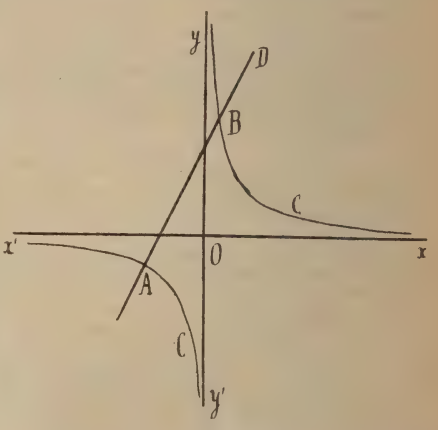

➜ SOLUTION. — 1° La courbe C dont l'équation est :

$$y = \frac{2}{x}$$

représente une fonction toujours décroissante qui, pour des valeurs de x infiniment grandes, est très voisine de zéro, et qui, pour des valeurs de x voisines de zéro, est infiniment grande. Elle a donc pour asymptotes les axes $x'x$ et $y'y$. A des valeurs opposées de x correspondent des valeurs opposées de y : l'origine est donc centre de symétrie.

Pour tracer cette courbe, on construit plusieurs points, par exemple ceux qui ont pour coordonnées :

$$x = \pm 1,\ y = \pm 2\ ;\ x = +\frac{3}{2},\ y = \pm\frac{4}{3}\ ;\ x = \pm 2,$$
$$y = \pm 1\ ;\ \text{etc.}$$

La fonction :

$$y = 2x + 3$$

est représentée par une droite D qui coupe l'axe $y'y$ au point :

$$x = 0,\ y = 3,$$

et l'axe $x'x$ au point :

$$y = 0,\ x = -\frac{3}{2}.$$

2° L'équation :

$$2x + 3 = \frac{2}{x}$$

est équivalente à l'équation :

$$\frac{2x^2 + 3x - 2}{x} = 0.$$

Cette fraction est nulle si son numérateur est nul et son dénominateur différent de zéro. Il faut donc :

(1) $\qquad 2x^2 + 3x - 2 = 0$ et $x = 0$.

On voit immédiatement que 0 n'est pas solution de (1). Cette équation a pour discriminant :

$$3^2 - 4 \times 2\,(-2) = 25 = 5^2.$$

Ses racines sont :

$$x' = \frac{-3-5}{4} = -2 \text{ et } x'' = \frac{-3+5}{4} = \frac{1}{2}.$$

3° Si la droite D coupe la courbe C en un point A, les coordonnées de ce point vérifient les deux équations :

$$y = 2x + 3\ y = \frac{2}{x}.$$

Donc l'abscisse de ce point est une solution de l'équation :

HOUDRÉ (Doctesse). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Le caractère et l'initiative.

I. L'exemple.

1° UN HOMME DE CARACTÈRE. — *La commune d'Eygen-Bilsen avait pour maire un propriétaire nommé Colpin.*

Colpin avait admiré la propreté des Flamands et des Hollandais ; il avait vu leurs villages lavés et épongés et il aurait donné tout au monde pour que son village eût ainsi sa toilette faite tous les matins. Il s'en allait chez les uns et chez les autres et leur reprochait à tous leur négligence. En temps de pluie les égouts de fumier ruisselaient par les rues et formaient des flaques autour des habitations, de façon que, pour aller de celle-ci à celle-là, il fallait marcher sur la pointe des pieds. Le maire avait beau dire que c'était de l'engrais perdu, qu'avec l'eau noire qui courait dans les chemins il y avait de quoi nourrir les terres maigres de l'endroit, on ne l'écoutait pas. Il avait beau dire que ce qui était malpropre était malsain, on ne l'écoutait pas.

Les paroles de persuasion n'aboutissant pas, il prit un arrêté et, l'arrêté pris, il parla de garde champêtre, de procès-verbal, de justice, d'amende et de gendarmes, en un mot il fit jouer les grands ressorts de l'autorité et de l'intimidation. Il fut donc enjoint à tous les habitants de la commune d'Eygen-Bilsen de creuser des fossés ou de construire des citernes à proximité des étables et d'y conduire par des rigoles les urines, les égouts du fumier et autres immondices qui jusqu'alors s'étaient perdus en partie sur la voie publique. Là-dessus, il se fit un grand remuement dans l'endroit ; les hommes, les femmes, les vieux, les jeunes, tout le monde se récria. Ce fut une averse de mauvaises paroles à l'adresse du maire. On ne lui souhaitait plus le bonjour en passant, comme autrefois ; on lui faisait la mine ; on le regardait de travers et en dessous. L'ennemi, c'était Colpin ; la bête noire, c'était Colpin. Beaucoup, à la place du maire, auraient reculé ; heureusement il avait du caractère et faisait peu de cas du bruit. Il savait bien d'ailleurs qu'en jetant au vent sa petite popularité de rien il lui reviendrait, tôt ou tard, une popularité sérieuse et durable. Il tint donc ferme.

Les plus timides parmi les gens d'Eygen-Bilsen, ceux qui avaient peur du garde champêtre et de l'amende, prirent en rechignant leur pioche et leur bêche, et firent des trous comme le voulait l'arrêté ; mais il y en eut, et plus d'un, qui se moquèrent du maire et ne bougèrent pas.

Le garde champêtre mit sa plaque, prit son sabre, constata la contravention et rédigea le procès-verbal. On siffla le garde champêtre. Il y eut, vous le pensez bien, des amendes à payer ; on les paya, mais à contre-cœur, en grommelant des choses désagréables. Puis, voyant que le maire ne plaisantait point, on ne s'exposa pas à une seconde amende ; et, en moins de quelques mois, chacun eut sa fosse à purin.

Aussitôt que la fosse fut pleine et prête à déborder, il fallut, bon gré mal gré, enlever le vieux purin pour faire place au nouveau. On le versa par conséquent dans des tonneaux, puis l'on s'en servit pour arroser les prairies. L'herbe y poussa plus vigoureuse et plus drue que de coutume ; la récolte fut doublée ; et chacun de se dire tout bas que le maire avait eu raison de faire ce qu'il avait fait, qu'il avait rendu service aux gens malgré eux et que c'était, en définitive, un brave homme.

Naturellement, on cessa de lui faire mauvaise mine ; ceux qui ne le saluaient plus depuis longtemps lui ôtèrent de nouveau — et des deux mains — leur chapeau ou leur casquette ; ceux qui avaient dit pis que pendre de lui allèrent lui adresser des compliments. Il y avait eu malentendu, pas autre chose.

S'il existe des fosses à purin dans la commune d'Eygen-Bilsen, c'est donc au maire Colpin qu'on les doit ; c'est lui qui les a fait creuser. Place, pour lui, dans la galerie des hommes utiles. (P. JOIGNEAUX, *Causeries sur l'agriculture*, Librairie agricole.)

2° UN GARÇON D'INITIATIVE. — *Tout jeune, le cuisinier Marie-Antoine Carême* (1784-1833) *était entré au service d'un honnête restaurateur des environs de Paris, dont l'enseigne était : « A la Bonne Matelote. » Sa maison, située au bord de la Seine, était fréquentée par les Parisiens qui venaient se promener à la campagne. Pendant près d'une semaine, le restaurant n'avait reçu aucune visite à cause de la pluie et le patron n'avait pas fait de provisions, de peur d'en être pour ses frais. Pourtant deux ou trois familles, profitant du dimanche, avaient décidé d'aller déjeuner ensemble à l'auberge de la « Bonne Matelote ».*

— Une matelote ! Une matelote ! criaient-ils en entrant. Nous mourons de faim. Vite, qu'on nous serve !

Le malheureux aubergiste n'avait justement pas de poisson. Ces cris lui font perdre la tête. Il se cache au fond de sa cuisine et envoie son jeune apprenti, Antoine Carême, pour répondre à ses clients impatients.

— Va, mon garçon, tu as de l'esprit et du sang-froid ; tire-moi d'affaire.

— Soyez tranquille, patron, comptez sur moi.

Antoine entre dans la salle. Il grimpe sur une table et salue gracieusement l'assemblée, après avoir ôté son bonnet blanc.

— Oh ! le drôle de bonnet, fait remarquer l'un des convives. Antoine saisit la balle au bond.

— Ce bonnet, s'écrie-t-il, est ma dernière invention. J'ai trouvé que le simple bonnet de coton porté par tous les cuisiniers manquait d'élégance. Et puis, le cuisinier doit annoncer l'homme en bonne santé, tandis que le bonnet de coton ordinaire fait trop penser à l'état de convalescence. Comment, avec un pareil bonnet, ne pas faire d'excellente cuisine ?...

— Et de bonne matelote, interrompt l'un des assistants les plus affamés. N'oubliez pas la matelote !

— Vous avez raison. Parlons de la matelote, réplique aussitôt Antoine. C'est un mets de roi, et nulle part vous n'en trouverez d'aussi parfaite que dans cette maison ; notre renommée est universelle.

— Nous le savons ; hâtez-vous de nous en servir.

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours comp. et des E. P. S. (1re année). Chaque broché 12 fr. Cours d'éducation civique à l'usage des Cours comp. et des E. P. S. (2e année). volume : relié. 15 fr.

— En temps ordinaire, une matelote vous serait servie sans retard, mais la saison a été si mauvaise, depuis quelques jours, que nous n'avons pas de poisson.

Des cris d'étonnement se font entendre.

— Je sais bien, continue Antoine, qu'on dit souvent qu'il n'est pas possible de faire une matelote sans poisson, ni un civet sans lièvre... Cependant, si vous le permettez, je vous ferai, moi, une excellente matelote sans poisson !

Tout le monde se met à rire.

Les uns disent : « Il est charmant, ce gamin ! » et d'autres : « Il se moque de nous. »

— Je parle sérieusement ; je connais la recette d'une matelote sans poisson, qui, certainement, vous donnera toute satisfaction. Elle me vient de ma grand'mère qui était marchande de chapeaux !

Les rires redoublent.

— Voyons cette matelote ! Nous te donnons carte blanche, mais dépêche-toi !

— Vous serez bientôt servis, mesdames et messieurs.

Antoine se retire dans la cuisine et confectionne une omelette des plus appétissante, où se mêlent aux œufs des champignons et des petits oignons cuits au vin de Bourgogne.

Cette « omelette matelote » fut trouvée délicieuse. La renommée s'en répandit dans Paris, et, chaque jour, le restaurant était envahi par une foule de gourmets. (D'après *La Lecture à haute voix* de BRUEL, librairie Larousse.)

II. La réflexion.

Faire comprendre aux élèves, à l'aide des exemples précédents, ce qu'est l'esprit d'initiative. Ne pas leur laisser croire, surtout, qu'il y a opposition entre l'obéissance, la discipline et l'indépendance de caractère, qui est tout le contraire du dérèglement.

Montrer les avantages, la valeur de l'esprit d'initiative et de la fermeté de caractère. C'est grâce à eux qu'un homme s'élève (le jeune cuisinier) ; c'est grâce à eux que le monde progresse (le maire). Demander des exemples empruntés à la vie des enfants (vie scolaire, coopérative scolaire, vie familiale). Connaissez-vous des gens qui manquent d'initiative ? Pourquoi, comment, à quelle occasion avez-vous distingué cette insuffisance ? Montrez que l'initiative comporte des risques : quelles sont les qualités nécessaires pour les affronter ? Connaissez-vous des gens qui ont su « profiter des occasions » ? Avez-vous quelquefois fait preuve des mêmes qualités ? Les inventeurs, les novateurs ne font-ils pas preuve d'esprit d'initiative, ne courent-ils pas de risques ? « Douze métiers, dit-on, treize misères », ou encore : « Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. » Ceux à qui on pense en répétant ces dictons manquent-ils d'initiative ? Quelle est la qualité qui leur fait défaut ? Connaissez-vous l'histoire des moutons de Panurge ? Qu'est-ce qu'être « un mouton de Panurge » ? Connaissez-vous la fable : *Le meunier, son fils et l'âne* ? Pensez-vous que le meunier a eu raison d'en faire à sa tête ?

L'initiative est, malheureusement, trop rare et nous en souffrons tous. Vous vous levez, et, en vous habillant, vous prenez une fiole contenant un tonique qui vous a été ordonné, vous comptez les premières gouttes, mais voici que le liquide se met à couler le long de la bouteille, par la raison qu'on a façonné le rebord du goulot sans s'occuper de sa destination. Vous voulez ensuite vous servir de votre miroir : il ne reste pas dans la position où vous le mettez. Si la disposition était telle que le centre de gravité du miroir se trouvât sur la ligne joignant les points d'appui, le miroir resterait fixé dans toutes les positions où vous le mettriez. On fabrique tous les ans des milliers de miroirs sans s'occuper d'une chose si nécessaire et si simple... Vous voudriez mettre un peu de houille sur le feu ; vous en prenez un morceau avec les pincettes ; il vous échappe parce que les extrémités de la pincette sont polies. Les générations de fabricants et de marchands de garnitures de cheminées se succèdent sans qu'on ait l'idée si simple de garnir de pointes l'intérieur de ces extrémités polies... Vous prenez votre journal. Vous n'êtes pas au bas de la première colonne que les changements de position auxquels vous invitent vos sensations viennent vous rappeler que les hommes ne savent pas encore faire un fauteuil...

Une forme courante du manque d'indépendance de caractère : la peur du ridicule ! et pourtant le ridicule ne tue que ceux qui y croient.

Le *Cours élémentaire* copiera : « Il faut, parfois, en faire à sa tête. » Le *Cours moyen* : « Il ne suffit pas d'être appliqué. Il faut être capable d'initiative et de caractère. Prendre une initiative, c'est accepter un risque, après réflexion, avec confiance. »

III. L'action.

Faites preuve, en toutes circonstances, d'énergie de caractère et d'esprit d'initiative.

Vaincre votre timidité. Résister aux prétentions injustes d'un écolier plus âgé. Avoir le courage de votre opinion. Chercher les petites initiatives que vous pourriez prendre, chez vous, en faveur de vos parents ; en classe, en faveur d'un camarade souffrant ou moins favorisé que vous. Ne vous attardez nulle part, ne vous perdez pas en longs discours : excellent entraînement pour les heures graves « où il s'agit de démarrer pour de bon ». Faire toujours preuve d'entrain. Terminer vivement toute tâche entreprise.

ÉDUCATION CIVIQUE

Associations professionnelles.

I. *Le droit d'association est naturel*, c'est-à-dire que les groupements destinés à préserver des intérêts communs à leurs membres sont légitimes. L'ancienne France a connu les *corporations*. La Constituante les a abolies en 1791 et la loi Le Chapelier (14 juin 1791) supprima toute liberté d'association. En 1884, la liberté d'association fut, à nouveau, légalement reconnue. Aujourd'hui il existe des *syndicats* (ouvriers, patronaux) qui se sont fédérés en formations puissantes (C. G. T., Comité des houillères de France, etc.).

II. *L'intérêt professionnel ne doit pas faire oublier l'intérêt général.* — Il faut se souvenir des expériences du passé : à Florence et dans les Pays-Bas, où ont existé, au moyen âge, de puissantes corporations, les luttes d'intérêt ont été brutales, sanglantes et fatales à la liberté. Une association professionnelle est aisément égoïste et exclusive. Elle peut confondre liberté et privilège.

M. HÉNON.

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Les opérations.

Exercices.

ADDITIONS ET SOUSTRACTIONS AVEC RETENUES. — 1. *Le boucher a vendu 37 kg. de veau, puis encore 19. Combien a-t-il vendu en tout de kilogrammes de veau ?*

2. *Maman doit 23 f. au fruitier. Elle paie avec un billet de 50 f. Combien le fruitier lui rendra-t-il ?*

3. *Paul a reçu, pour sa fête, 25 f., 12 f. et 15 f. Combien a-t-il reçu en tout ?*

4. *Le boulanger a cuit trois fournées de pains. La première fournée avait 26 pains ; la seconde, 35 pains, et la troisième, 42 pains. Combien le boulanger a-t-il cuit de pains ?*

5. *Combien d'œufs dans deux corbeilles qui en contiennent 26 et 15 ? On en vend 12. Combien en reste-t-il ?*

MULTIPLICATIONS ET DIVISIONS. — 1. *Le boucher a vendu 12 côtelettes à 3 f. Combien a-t-il reçu ?*

2. *Quel est le prix de 10 salades à 2 f. le pied ?*

3. *Un marchand de fruits a vendu pour 75 f. de prunes à 3 f. le kilo. Combien de kilos de prunes a-t-il vendus ?*

4. *Une maman partage 24 bonbons entre ses 4 enfants. Combien chaque enfant recevra-t-il de bonbons ?*

5. *Un marchand partage également un coupon de drap de 26 m. entre deux clientes. Combien recevra chacune ?*

6. *Quel est le prix de 12 kg. de café à 4 f. le kilo ?*

II. Ajouter 10 ; ajouter 20.

Exercice concret, avec des bûchettes ; puis avec des nombres.

Exemple : 23 + 10 = 33.

Quel est le chiffre qui change ? Celui des dizaines. *On ajoute 1 au chiffre des dizaines. Le chiffre des unités est toujours pareil.* Et si l'on ajoute 10, à 1, 2, 3, ... 9 ?

Exercices écrits. — Écrivons des nombres :

3 14 26 32 56 89

et, au-dessous de chacun d'eux, écrivons le nombre obtenu en ajoutant 10. Nous obtenons :

13 24 36 42 66 99

Même marche, pour ajouter 20.

III. Nombres terminés par 5.

Écrivons des nombres terminés par un 5.

15, 25, 35, 45, 55, 65, 75, 85, 95.

Exercice concret. — Prenons un nombre de cette collection, le plus petit, 15. Comptons 15 bûchettes. Essayons de faire *5 tas égaux de bûchettes.* C'est possible. Il y a 3 bûchettes dans chaque tas.

Prenons un autre nombre 45 ; puis un autre, 85. Comptons autant de bûchettes et nous voyons que l'on peut diviser ces nombres par 5.

Un nombre terminé par un 5 peut être divisé par 5.

Exercices. — Poser les divisions par 5 :

15 : 5 = 3	65 : 5 = 13
25 : 5 = 5	75 : 5 = 15
35 : 5 = 7	85 : 5 = 17
45 : 5 = 9	95 : 5 = 19
55 : 5 = 11	

Remarquer que les quotients *sont des nombres impairs :* 3, 5, etc.

Effectuer les multiplications par 5 :

3 × 5 = 15	13 × 5 = 65
5 × 5 = 25	15 × 5 = 75
7 × 5 = 35	17 × 5 = 85
9 × 5 = 45	19 × 5 = 95
11 × 5 = 55	

Les produits sont tous terminés par un 5.

IV. Travail manuel.

Modelage. — Un fruit (pomme ou poire).

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les 4 opérations. Les masses. Le triangle.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Dans un tonneau qui a une contenance de 50 l., on verse 43 l. de vin. Combien faut-il encore de litres pour le remplir ?*

2. *Dans un tonneau vide, on verse 37 l. de vin, puis encore 6 l. Combien a-t-on versé de litres ? Combien manque-t-il encore pour faire 75 l. ?*

3. *Un cahier compte 48 pages, un autre a 12 pages de plus. Combien de pages a le second cahier ?*

4. *Paul a parcouru 7 dam., puis 45 m. Combien a-t-il parcouru de mètres en tout ?*

5. *Dans notre classe, il y a 41 élèves inscrits. 9 sont absents. Quel est le nombre des présents ?*

6. *J'avais 100 f. J'ai dépensé 3 pièces de 20 f. et 1 pièce de 5 f. Combien me reste-t-il ?*

7. *Une fenêtre a 8 vitres. Combien de vitres ont 2, 9, 11, 15 fenêtres ?*

8. *Un ouvrier gagne 7 f. de l'heure. Que gagne-t-il en 2 heures ? en 6 h. ? en 9 h. ? en 12 h. ?*

9. *Quel est le prix d'une bouteille de champagne si l'on a payé la caisse de 12 bouteilles 96 f. ? 144 f. ?*

10. *Combien de semaines dans 35 jours ? 350 jours ? 42 jours ?*

11. *On met 25 l. de lait dans 5 bidons. Que contient chaque bidon ?*

12. *Partager 43 noix entre 7 enfants ; 56 noix entre 9 enfants. Indiquer le reste, s'il y en a un.*

13. *Combien de grammes dans 19 dag. ? 7 hg. ? 8 kg. ?*

14. *Combien de grammes dans un demi-kilogramme ?*

15. *A 5 f. le gramme de parfum, que valent 1 dag. ? 3 hg. de ce parfum ?*

16. *A 360 f. le quintal de sucre, que vaut 1 kg. de sucre ?*

17. *Quel est le prix de 5 000 kg. de charbon à 300 f. la tonne ?*

18. *Un seau vide pèse 3 kg. ; plein d'eau, il pèse 15 kg. Quel est le poids de l'eau qu'il renferme ? Quelle est sa capacité ?*

19. *Les trois côtés d'un triangle mesurent 30 m., 45 m., et 6 dam. Quel est le périmètre de ce triangle ?*

20. *Un triangle isocèle a 52 m. de pourtour. Sa base mesure 12 m. Quelle est la longueur d'un des deux autres côtés égaux ?*

B. Problèmes.

1. **Les 4 opérations.** — a. *La cour de l'école est rectangulaire. Elle mesure 62 m. de long et 28 m. de large. Un élève en fait 12 fois le tour. Quel chemin a-t-il parcouru ?* (2e année.) RÉPONSE. → **2 160 m.**

b. *Un épicier achète 25 caisses renfermant chacune 19 kg. de sucre payé à raison de 3 f. le kilo. Quelle somme doit-il ?* RÉPONSE. → **1 425 f.**

c. *Maman achète 26 m. de toile à 14 f. le mètre et 35 m. de calicot à 9 f. le mètre. Elle donne en paiement un billet de 500 f. et 2 billets de 100 f. Quelle somme lui rend-on ?* (2e année.) RÉPONSE. → **21 f.**

d. *Combien doit-on ajouter au nombre 815 pour le rendre 8 fois plus grand.* (2e année.) RÉPONSE. → **5 705.**

e. *Partager 1 200 f. entre 2 personnes de façon que l'une ait 300 f. de plus que l'autre ?* (2e année.) RÉPONSES. → **450 f. et 750 f.**

f. *Un industriel occupe 12 ouvriers à 26 f. par jour 16 ouvriers à 24 f. par jour et 10 apprentis à 9 f. par jour. Quelle somme lui faut-il chaque semaine pour payer ses ouvriers ? On compte 6 jours de travail* (2e année.) RÉPONSE. → **4 716 f.**

g. *Une fontaine débite 564 dal. d'eau en 12 heures Combien donne-t-elle de litres en 1 heure ?* RÉPONSE → **470 litres.**

h. *Une maison et un jardin coûtent ensemble 60 000 f. La maison vaut trois fois plus que le jardin. Calculer le prix de la maison et celui du jardin.* (2e année.) RÉPONSES. → **15 000 f. et 45 000 f.**

i. *Un marchand de grains a reçu 106 sacs contenant chacun 75 kg. de blé. Quel est le poids total du blé ? Il veut le mettre dans des sacs contenant chacun 50 kg. Combien de sacs pourra-t-il remplir ?* (2e année.) RÉPONSES. → **7 950 kg. ; 163 sacs.**

2. **Les masses.** — a. *Quels sont les poids que l'on met sur l'autre plateau de la balance pour peser : 225 g. de riz ? 750 g. de café ? 633 g. de haricots ?*

b. *Pour peser un paquet de café, il faut 2 poids de 2 hg. et encore 5 g. Trouver en grammes le poids du paquet de café.* RÉPONSE. → **405 g.**

c. *Un charcutier pèse un jambon. Il met les poids suivants : 1 kg. ; $\frac{1}{2}$ kg. ; 2 poids de 2 hg. et 1 de 1 hg. Quel est le poids du jambon ? Que vaut-il à 18 f. le kg. ?* (2e année.) RÉPONSES. → **2 kg. ; 36 f.**

d. *Le kilogramme de café coûtant 18 f., combien aura-t-on de grammes par 9 f. ?* RÉPONSE → **500 g.**

e. *Un tombereau contient du charbon qui pèse. 1 500 kg. Combien vaut le charbon à 25 f. le quintal ?* (2e année.) RÉPONSE. → **375 f.**

f. *Quelle est, en quintaux, la charge d'un wagon sur lequel on a mis 200 hl. de blé pesant chacun 78 kg. ? Quelle est la valeur de ce blé à 52 f. le quintal ?* (2e année.) RÉPONSES. → **156 quintaux et 8 112 f.**

3. **Le triangle.** — a. *Tracer un triangle isocèle ; un triangle équilatéral ; un triangle quelconque ; un triangle rectangle.*

b. *Quel est le périmètre d'un champ triangulaire dont les côtés mesurent : 72 m., 90 m. et 120 m.* RÉPONSE. → **282 m.**

c. *Si l'on entoure ce champ d'une palissade coûtant 13 f. le mètre, quelle dépense fera-t-on ?* RÉPONSE. → **3 660 f.**

d. *Un triangle équilatéral a 36 dam. de périmètre. Quelle est la longueur de son côté ?* RÉPONSE. → **120 m.**

e. *Un triangle isocèle a un périmètre de 117 m. La base mesure 45 m. Quelle est la longueur d'un des deux autres côtés égaux ?* RÉPONSE. → **36 m.**

f. *Tracer un triangle équilatéral. Prendre la moitié de chacun des côtés. Joindre ces points. Quel triangle obtient-on ? Comparer sa surface avec celle du grand triangle ?*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Revision.

Nombres complexes. Fractions. Volumes. Cube. Parallélépipède. Prisme. Cylindre. Manchon.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Quelle heure est-il à 5 h., 3 h., 7 h. $\frac{1}{2}$ de l'après-midi ?*

2. *Combien y a-t-il de minutes dans : 1 h. ; 3 h. ; 6 h. $\frac{1}{2}$; 10 h. $\frac{3}{4}$.*

3. *Transformer en heures : 60 mn. ; 180 mn. ; 90 mn. ; 150 mn.*

4. *Additionner : 3 h. $\frac{1}{4}$ + 4 h. $\frac{1}{2}$ + 9 h. $\frac{3}{4}$ + 2 h. $\frac{1}{2}$.*

5. *Multiplier 30 mn. par 2, 4, 9 et transformer le résultat en heures et minutes ?*

6. *Combien de $\frac{1}{3}$; de $\frac{1}{5}$; de $\frac{1}{9}$ dans 6, 9, 12, 25 unités ?*

7. *Combien manque-t-il aux fractions suivantes pour égaler l'unité : $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{7}{8}$ $\frac{9}{10}$.*

8. *Combien de francs font : 8, 3, 21 pièces de 0 f. 50 ? 7, 4, 19 pièces de 0 f. 25 ?*

9. *Calculer la surface d'un cube de 5 cm. d'arête ?*

10. *Calculer son volume ?*

11. *Le volume d'un prisme à base rectangulaire est de 63 cm³. Sa longueur est 3 cm., sa hauteur 7 cm. Trouver sa largeur ?*

12. *En prenant π = 3,14, calculer la surface latérale d'un cylindre qui a, comme rayon, 1 m. et comme hauteur 2 m.*

B. Problèmes.

1. **Nombres complexes.** — a. *Combien s'est-il écoulé de jours du 1er mars 1936 compris au 1er octobre non compris ?* RÉPONSE. → **214 jours.**

b. *Un train de chemin de fer parti à 8 h. 45 mn. est arrivé 7 h. 38 mn. après. A quelle heure est-il arrivé ?* RÉPONSE. → **16 h. 23 m.**

c. *On a divisé un arc de cercle en trois parties ayant : la première : 7° 42′ 35″ ; la seconde : 11° 18′ 49″ ; la troisième : 16° 8′ 26″. Quelle est la longueur totale de l'arc ?* RÉPONSE → **35° 9′ 50″.**

d. *Un train de chemin de fer parti à 9 h. 31 mn. est arrivé à 18 h. 59 mn. Quelle a été la durée du trajet ?* RÉPONSE. → **9 h. 28 mn.**

e. *Une montre mise à l'heure un dimanche à midi avance de 25 sec. par heure. Quelle heure marquera-t-elle le dimanche suivant à 18 h. ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **19 h. 12 mn. 30 s.**

f. *Deux trains de chemin de fer partent de deux stations éloignées de 594 km. et marchent l'un vers l'autre. Le premier fait 48 km. à l'heure, le second 60 km. Ils sont partis en même temps à 8 h. du matin. A quelle heure se rencontreront-ils ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **13 h. 30 mn.**

g. *Un piéton qui fait 4 km. à l'heure part à 6 h. du matin. Un cycliste qui parcourt 12 km. à l'heure se propose de le rattraper tout en partant à 8 h. du matin. A quelle heure se rencontreront-ils ? A quelle distance du point de départ ? Faire la preuve.* (Certificat.) RÉPONSES. → **9 h. ; 12 km. Le piéton aura fait 4 km. × 3 = 12 km. et le cycliste 12 km. × 1 = 12 km.**

2. **Fractions.** — a. *Une ouvrière gagne 300 f. par mois, mais elle dépense les $\frac{3}{4}$ pour son entretien. Une couturière gagne $\frac{1}{3}$ de moins que l'ouvrière, mais elle ne dépense que 115 f. par mois. Combien, à la fin du mois, restera-t-il de plus à la couturière qu'à l'ouvrière ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **10 f.**

b. *Combien faut-il ajouter aux $\frac{4}{5}$ de 120 f. pour faire 150 f.* RÉPONSE → **54 f.**

c. *Une personne achète les $\frac{3}{8}$ d'une pièce de toile, et sa voisine les $\frac{3}{5}$ de la même pièce. Cette dernière ayant eu 6 m. 30 de plus que la première, on demande la longueur totale de la pièce et sa valeur à 15 f. 50 le mètre ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **28 m. et 434 f.**

d. *Un terrassier creuse les $\frac{7}{12}$ d'un fossé en 17 journées $\frac{1}{2}$ de travail de 8 h. chacune. Combien mettra-t-il de temps pour achever ce travail ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **12 journées et 4 heures.**

c. *Un vigneron a vendu le 1/3 de sa récolte de vin à 200 f. l'hectolitre ; les $\frac{3}{4}$ du reste à 250 f. l'hectolitre et enfin les 50 hl. qui lui restaient à 310 f. l'hectolitre. Quel est le montant des trois ventes ? Combien avait-il récolté d'hectolitres ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **73 000 f. et 300 hl.**

f. *En revendant une maison 19 940 f., on perd les $\frac{3}{1\,000}$ de ce qu'elle a coûté. Quel a été le prix d'achat ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **20 000 f.**

g. *Trois ouvriers se présentent pour creuser une tranchée. Le premier ferait seul le travail en 4 jours ; le second en 5 jours ; le troisième en 8 jours. On les emploie tous les trois. Combien de temps mettront-ils pour creuser la tranchée ? On comptera les journées de*

MARCANT. LE LIVRE DU MAÎTRE POUR L'ENSEIG. DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours. moyen 13 fr. Cours supér. 17 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Français retournent à leur patrie et à leur roi.

La Ligue continuait à dresser Paris et la France contre Henri IV. Mais les principaux Ligueurs étaient loin de s'entendre. Ambitieux, jaloux les uns des autres, ils ne songeaient guère qu'à satisfaire leurs appétits et leurs rancunes. De jour en jour augmentait le nombre de ceux qui voulaient mettre fin à ces désordres. Ces bons Français pensaient que le roi Henri pouvait seul imposer la paix et rétablir la grandeur de la patrie.

I. **Nous voulons un roi.** — Ils souffraient de voir des étrangers (Anglais, Espagnols) mêlés aux affaires de la France. Nous voulons sortir de cette misère, répétaient-ils. Les processions, les prédications, les manifestations de la Ligue ne donnent pas à manger à ceux qui ont faim. Et beaucoup de Français continuent à avoir faim, tandis que des ambitieux sans honnêteté *sucent et rongent comme des chenilles les plus belles fleurs des jardins de France.*

Nous demandons un roi *qui donnera ordre à tout..., qui punira les violents, exterminera les voleurs et les pillards, fera rendre gorge aux larrons des deniers publics. Nous voulons un roi pour avoir la paix.*

II. **Nous voulons Henri IV.** — « *Nous reconnaissons pour notre vrai roi légitime, naturel et souverain seigneur, Henri de Bourbon, ci-devant roi de Navarre. C'est lui seul que pour mille bonnes raisons nous jugeons capable de soutenir la grandeur de la France... C'est lui seul et non un autre qui exterminera ces petits demi-rois de Bretagne, de Languedoc, de Provence, de Bourgogne et de Champagne ; qui soumettra ces ducs de Normandie, de Berry, de Sologne, de Reims et de Soissons.*

« *...Nous savons de bonne part qu'il veut faire sa conversion (au catholicisme). Ce que nous croyons comme si c'était arrivé, tant il s'est toujours montré respectueux de ses promesses... Même s'il persistait en sa croyance, faudrait-il pour cela le priver de son droit légitime de succession à la couronne ? Dans quelles lois trouvons-nous qu'on doit déposséder les hommes de leurs biens et les rois de leurs royaumes parce que leur religion est différente de la nôtre ?*

« Le pape lui-même n'a pas le droit de faire cela. Nous avons toujours eu pour maxime d'obéir à nos rois quels qu'ils soient : « *Allons, monsieur le Légat* (l'ambassadeur du pape qui s'efforçait de diriger Paris et la France), *retournez à Rome et amenez avec vous vos cardinaux. Allons, messieurs de Lorraine* (*les Guise*) *avec tous vos princes ! Vous prétendez nous défendre et c'est vous qui êtes les sangsues du sang de nos princes français et de la France. Nous sommes Français et nous allons avec les Français exposer notre vie et ce qui nous reste de bien pour assister notre roi, notre bon roi, notre vrai roi, qui vous soumettra bientôt par la force, si vous continuez à lui résister.* »
(D'après la harangue de M. D'AUBAY, *Satyre Ménippée.*)

COURS MOYEN

La vie aux tranchées.

I. **L'organisation du front.** — Dès le début, l'ennemi s'organisa puissamment : il multiplia les lignes de tranchées, construisit de solides abris, jeta des réseaux de fil de fer barbelé qu'il plaça sous le feu de mitrailleuses de plus en plus nombreuses, tandis qu'une artillerie spéciale pour tirs à courte distance faisait pleuvoir d'énormes torpilles sur nos hommes. Les nôtres tardèrent à se fortifier pareillement. Ils espéraient que l'offensive reprendrait dès le printemps de 1915. Et puis, le matériel et les munitions manquaient. On s'entassait dans une seule ligne de tranchées qui n'était guère qu'un fossé boueux. Les obus allemands faisaient de terribles ravages dans ces masses d'hommes qu'on ne savait pas échelonner en profondeur. A la longue, cependant, tout espoir d'une offensive générale étant ajourné, les Français s'organisèrent méthodiquement à leur tour. Matériel et munitions commencèrent à affluer de l'arrière. Sur une largeur de 20 kilomètres environ, les deux formidables systèmes de tranchées ennemies abritèrent deux peuples de soldats sans cesse exposés à la mort. Voici quelques scènes de cette existence.

II. **La relève.** — Un régiment qui est au repos dans un village à l'arrière du front reçoit l'ordre de se porter en première ligne pour remplacer un autre régiment qui se reposera à son tour. On s'est préparé immédiatement après la soupe du soir et l'on se met en route à minuit. Il pleut. Deux heures, trois heures de marche. On entend de plus en plus distinctement le claquement sec des fusils et le crépitement des rafales de mitrailleuse. Des fusées éclairantes jaillissent et jalonnent la ligne de feu. Il faut entrer dans le premier « boyau », plein d'une boue glissante : les hommes y descendent en file indienne. Des balles sifflent au-dessus des têtes et frôlent les talus. L'ennemi se douterait-il de quelque chose ? Va-t-il déclencher un tir d'artillerie ? Ces relèves sont souvent aussi meurtrières que des attaques. Les guides fournis par le régiment relevé conduisent enfin les diverses unités sur leurs positions : voici les abris, les munitions ; on transmet les consignes : ordre de la division de prolonger telle tranchée, de creuser telle mine... Au revoir et bonne chance ! Les guetteurs prennent leurs postes, les officiers reconnaissent leur secteur, les hommes partent pour les premières corvées ou s'accroupissent sur les banquettes. La longue et monotone garde des tranchées a recommencé pour eux.

III. **En première ligne.** — Avant le jour, les corvées reviennent des cuisines : elles apportent le café dans des bidons de fer. Il arrive aussi que l'ennemi bombarde sans trêve l'itinéraire de ces corvées. Les hommes tombent. Le café et la soupe n'arrivent plus et pas davantage les lettres toujours attendues. En de tels jours, impossible de se tenir même aux créneaux : des mitrailleurs, les tireurs d'élite guettent la moindre imprudence. Quelque chose se prépare de l'autre côté.

IV. **Le bombardement.** — Une première trombe d'obus s'abat soudain sur la tranchée. Sifflements et explosions se succèdent à présent. Des 77, à profusion, et des gros qui ouvrent de profonds entonnoirs. Ils tombent en avant, en arrière, dans la tranchée aussi. Ils écrasent, ils broient, ils fracassent.

V. **L'attaque.** — Soudain une brusque accalmie. C'est l'attaque. Les Allemands courent vers nous. Les mitrailleuses crachent, on tire sur eux presque à bout portant. Certains cherchent une brèche dans le réseau des barbelés ; d'autres tentent de les franchir d'un bond... Notre barrage n'a pu être franchi. L'ennemi recule et laisse ses morts sur le terrain. Il reviendra peut-être au petit jour. On répare en hâte les effets du bombardement. Le ravitaillement en cartouches arrive.

Attaque partielle qui intéresse une partie très restreinte du front. En Champagne, à Verdun, sur la Somme, les tranchées finirent par être nivelées sous les obus ; des unités entières furent anéanties en quelques instants ; les vagues d'assaut sans cesse renouvelées amoncelèrent des cadavres que les deux artilleries adverses continuaient à démembrer. Visions d'horreur qu'aucune guerre n'avait encore présentées pareillement à l'imagination des hommes.

VI. **Vers le repos.** — Ce qui reste d'un régiment est enfin relevé à son tour. On voudrait conserver la mémoire de ceux qui sont tombés sur place, et des autres qui ont agonisé au poste de secours, à quelques pas de leurs camarades. Mais voici des renforts pour

CARLIER. L'Histoire en cartes postales..... *Chacune des 18 pochettes.* 5.50

combler les vides. Au repos, on trouve un village avec des maisons encore debout, avec des arbres, des civils, de l'eau propre, de la paille dans les granges. Et la misère de ces hommes est telle qu'ils oublient dans l'heure présente l'enfer où ils rentreront demain.

COURS SUPÉRIEUR

La base navale de Singapour.

L'Angleterre veille avec un soin jaloux sur la sécurité de son immense empire colonial. Les principales escales du commerce mondial et la plupart des positions stratégiques sont devenues de redoutables bases navales britanniques. Ainsi Singapour, véritable porte occidentale du Pacifique. (Montrer en planisphère.) (Fortifications entreprises en 1924.)

I. **Installation et aménagements.** Singapour se prêtait admirablement à l'installation d'une base. La ville marchande, qui compte plus de 500 000 habitants, dotée d'un port magnifique, est un centre commercial extrêmement vivant et prospère. La base militaire est créée dans le Nord-Est, sur l'emplacement d'un mouillage excellent, à fonds considérables, dans un joli site, complètement enserré par des collines, aisément défendable. L'île sur laquelle se trouve Singapour a été reliée au continent par une superbe digue en granit et ciment.

Les difficultés à surmonter pour créer un port de guerre dans ces solitudes étaient immenses. Toute la région constituait une jungle impénétrable ou bien était recouverte de plantations de caoutchouc et de palmiers, à flanc de coteau ; partout où la côte s'abaisse, elle s'enfonce dans des marais pestilentiels.

Les Anglais ont commencé par assainir ces parages. La forêt a été abattue, les marécages asséchés ou comblés. Les drainages font disparaître toute trace d'eau stagnante. La moindre flaque est recouverte d'une couche de pétrole... Ce sont là de gigantesques travaux. Les ingénieurs et chefs de travaux sont Anglais; la main-d'œuvre est chinoise. Des camps ont été créés pour les « coolies » (Chinois). L'approvisionnement en eau est assuré, une voie ferrée fonctionne sur une distance de six milles, des perforeuses mécaniques creusent l'emplacement d'un nouveau dock... Comme toujours, les Anglais ont vu grand. Toute une ville sera construite, jusque sur les collines. Ce sera à la fois une cité et une place forte.

II. **La défense.** — Les abords de la base seront rendus inexpugnables. Toutes les collines qui commandent les accès maritimes du mouillage seront fortifiées. Des canons y seront tapis ; noyés sous la verdure, invisibles de la mer, de la terre et de l'air. Les accès du large seront en outre défendus par un barrage de mines. Un aérodrome d'environ deux cent cinquante hectomètres carrés a été créé.

La base sera capable de loger, de réparer et d'approvisionner les plus grands navires de guerre, des escadres entières. Un dépôt de combustible contiendra des approvisionnements de mazout pour six mois. On y trouvera tous les aménagements nécessaires pour un port militaire de premier ordre : dock flottant, cales sèches, cales de lancement, ateliers de construction et réparation, dépôts, station de T. S. F., en liaison permanente avec Londres... La première réalisation importante a été l'établissement d'un immense dock flottant, arrivé en octobre 1928. Ce dock est un véritable arsenal en miniature. Outre la machinerie et l'appareillage nécessaires. Pour les opérations de carénage, il possède un atelier pour les réparations, des logements pour les ingénieurs et les ouvriers. La mise en place de ce monstre n'empêche pas la construction d'un gigantesque bassin de radoub.

Le gouvernement travailliste, qui n'a jamais été très partisan de la base, a dû céder aux instances des représentants des Dominions du Pacifique (Australie et Nouvelle-Zélande) qu'elle protégera directement. (*D'après* E. Delage, dans *Le Temps* du 1er mars 1931.)

A. Galan,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays des fleurs : sur la Côte d'Azur.

Gravures. — Collection Beau : *Cueillette des roses au Vignal* ; Collection Demangeon : *Culture d'orangers à Vence.*

I. **Réfléchissons.** — En cette saison, nous cueillons au jardin des roses, des œillets, du jasmin. En octobre, nous ferons des bouquets de dahlias, puis... tristesse du jardin en hiver. Pourquoi ? → *Climat trop rigoureux, gel, neige..., le jardinier rentre les fleurs dans la serre pour les conserver.*

II. **Au pays du soleil : en Provence** (*montrer sur la carte*). — Fuyons Paris par un jour maussade de janvier. Après avoir dormi dans le train, nous sommes surpris de trouver, au réveil, un ciel pur et clair, une température exceptionnellement douce, un hiver ensoleillé et tiède, avec de rares jours de gel et de neige. L'été, par contre, apporte des jours brûlants et secs. *C'est le pays des fleurs* qui poussent là en toute saison, terrasses abritées en hiver. *Comparer les alignements de roses, d'œillets, à nos rangs de pommes de terre au printemps.*

III. **Les fleurs.**

« En mars, commencent les violettes, les narcisses, les jonquilles ; de mai à juin, la masse du bigaradier, de rose et d'œillet » ; puis l'oranger aux fleurs pâles, sur des terrasses construites au flanc de coteaux abrités et ensoleillés.

Suggérer l'importance de la production : 1 800 tonnes de pétales de roses, quatre trains d'une soixantaine de wagons. — En montagne, on cueille la lavande et le thym : foire annuelle de l'essence de lavande à Digne.

IV. **Les fleurs font la richesse du pays.** — *a.* Coupées, elles sont envoyées par petits colis dans toutes les directions.

b. Au pays du parfum : Grasse, avec ses trente usines, traite les trois quarts de la moisson odorante. Plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières y sont occupés toute l'année : les uns, à la cueillette ; les autres, dans de grandes usines où les alambics distillent les essences les plus variées. Dans toute la région sont fabriquées les savons, les dentifrices, les poudres, les crèmes, dont la consommation est toujours en progrès.

Texte. — Autrefois, « en pleine floraison, il fallait, la nuit, guetter le ciel et appeler dès qu'on voyait des nuages, pour prélever la fleur avant que la lourde eau d'orage ne l'atterre. On cueillait au clair de lanternes pendues aux espaliers. Les enfants, épouvantés par les éclairs approchants, étaient durement menés ».

P. Hamp.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Empire colonial français. En Asie.

L'Indochine.

D'après la carte murale, dégager la situation (*entre l'Equateur et le tropique*), *évaluer* la distance du Nord au Sud (*Dunkerque, Alger*) et l'influence de deux civilisations. « Avec les immigrants de l'Inde et de la Chine, elle a reçu les concep-

ALZONNE et MOREAU. L'Histoire et la Géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les fêtes au village et à la ville.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Le verbe.** — Présent, passé composé, futur.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LA FÊTE DU VILLAGE

En allant en classe, un samedi matin, Fauvette et Charlot virent sur la place, devant l'église, des roulottes de marchands forains.

— C'est demain la fête, dit Fauvette. Les gens vont installer leurs boutiques. Tu verras, c'est très beau.

Le soir, en sortant de la classe, tous les enfants s'arrêtèrent devant les baraques à moitié montées. A droite, on montait des tirs et des loteries. Des fusils s'appuyaient sur des râteliers. Un homme installait une grande roue couverte de numéros. A gauche, dans une confiserie en plein vent, un gros pâtissier en tablier et en toque blanche faisait cuire du sucre dans une bassine de cuivre. Il en tirait de longs rubans verts, roses, blancs, qui, en se refroidissant, prenaient la forme de sucres d'orge ou de merveilleuses sucettes.

Au milieu de la place, se dressait le plus bel édifice, le manège de chevaux de bois. On y voyait des cochons roses, des chevaux noirs et blancs, des cygnes au long cou gracieux et même un petit éléphant. Tout cela était couvert de harnachements dorés, argentés, et de boules de verre qui étincelaient au soleil.

D'après CH. AB DER HALDEN et M. LAVAUT.
(*La Chaumine*, Bourrelier-Chimènes.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Que virent Fauvette et Charlot, un samedi matin, sur la place de l'église ? — A quelle occasion les marchands forains étaient-ils venus au village ? — Qu'allaient-ils faire ? — Quelles baraques aperçurent les enfants en sortant de l'école ? — A quoi devaient servir les fusils ? la grande roue ? — Comment était vêtu le pâtissier et que fabriquait-il ? — Quel était le plus bel édifice de la place ? — Quels animaux y voyait-on ? — Comment étaient-ils harnachés ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — 1. Un tir. — 2. Une loterie. — 3. Le manège de chevaux de bois. — 4. L'étalage d'un marchand de jouets. — 5. L'étalage du confiseur.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La fête foraine.*** — **Les noms :** la roulotte, les boutiques, les baraques, les tirs, les loteries, les manèges, le cirque, la ménagerie. — **Les qualités :** une foule nombreuse, bruyante ; une musique joyeuse, entraînante ; un joueur chanceux. — **Les actions :** les forains montent leurs baraques, le cirque s'installe ; les chevaux de bois tournent ; la foule circule, va et vient.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Une carabine, la roue de la loterie, un manège de chevaux de bois, un clown, une roulotte, une gaufre, un sucre d'orge.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jouons au cirque** (*mimer et faire parler*) : les personnages : spectateurs ; artistes : écuyère, clown, jongleur, musicien, etc... Comment ils sont vêtus ? Que font-ils ? — 2. **Jouons à la ménagerie :** les animaux : lion, tigre, éléphant, etc... Les personnages : dompteur, spectateurs. Que font-ils ? — 3. **Jouons au confiseur :** que fabrique-t-il et que vend-il ? caramels, sucre d'orge, dragées, sucettes, berlingots, etc. Quel est le goût, quelle est la couleur de chacun de ces bonbons ?

5. **CONJUGAISON.** — Présent, passé, futur. Reprendre les verbes étudiés au cours des exercices de vocabulaire et d'élocution : tirer à la carabine, prendre un billet de loterie, entrer au cirque, applaudir les clowns, etc. — **Exemple :** aujourd'hui, je tire à la carabine, j'entre au cirque et j'applaudis les clowns. Hier, j'ai tiré..., je suis entré... et j'ai applaudi... Demain, je tirerai..., j'entrerai... et j'applaudirai... (*Transcrire oralement à toutes les personnes, singulier et pluriel*).

III. RÉCITATION

CHEVAUX DE BOIS

Tournez, tournez, bons chevaux de bois,
Tournez cent tours, tournez mille tours,
Tournez souvent et tournez toujours,
Tournez, tournez, au son des hautbois.

Tournez, tournez, sans qu'il soit besoin
D'user jamais de nuls éperons
Pour commander à vos galops ronds,
Tournez, tournez, sans espoir de foin.

Tournez, tournez ! le ciel en velours
D'astres en or se vêt lentement.
L'église tinte un glas tristement,
Tournez au son joyeux des tambours !

PAUL VERLAINE
(*La Poémeraie*, A. GOT. Gedalge, éd.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Remarques sur le sujet. Le participe présent.

I. RÉCITATION

VERS LE BAL

C'est le bal au fond du vallon,
Dans le soir doux des beaux dimanches ;
C'est le bal au fond du vallon
Et l'on entend le violon.

Pour fêter le saint du hameau,
Les filles ont des robes blanches.
Pour fêter le saint du hameau,
Le paysan s'est mis plus beau.

Comme ils sont gais ceux qui s'en vont,
Le violon rit dans les feuilles !
Comme ils sont gais ceux qui s'en vont,
Ah ! tout à l'heure ils danseront.

On chante au loin sur les chemins,
Dans la plaine qui se recueille,
On chante au loin sur les chemins,
Les gars vont se tenant les mains.

La brise est douce et l'on sent bon
Le foin coupé dans la prairie,
La brise est douce et l'on sent bon
Le foin coupé dans le vallon.

FRANCIS YARD.
(*La Poémeraie*, A. GOT, Gedalge, éd.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Une roulotte de forain. — Le cirque. — Un clown. — La ménagerie. — Une rue décorée un jour de fête. — Les lanternes vénitiennes.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***La fête patronale de votre commune ou de votre quartier.*** — *Questionnaire.* — A quelle époque a-t-elle lieu ? — Où se tient-elle ? — Quels préparatifs font les habitants ? — Quelles réjouissances ou attractions comprend-

SOUCHÉ. La récitation française C. élém. et pet. classes élève.... 5.50 maître. 8.80 C. moy. et sup. élève.... 11.50 maître. 15 fr.

elle ? — Quelle est l'attraction qui vous a le plus intéressé ? — Décrivez un jeu que vous avez pris plaisir à suivre dans ses détails ? — Y a-t-il eu des courses ? des concours ? un concert ? un feu d'artifice ? et où avaient lieu ces réjouissances ? — A-t-on pensé aux indigents et qu'a-t-on fait à leur intention ?

3. **CHOIX DES MOTS.** — ***A la fête patronale.*** — **Les noms :** des drapeaux, des guirlandes, des écussons, des banderoles, des lanternes, des lampions ; la retraite aux flambeaux, les jeux, les attractions, le concert, le feu d'artifice, le bal. — **Les adjectifs :** les drapeaux tricolores, les guirlandes multicolores, des lanternes vénitiennes, une retraite bruyante, un cortège nombreux, le concert public, une foule bruyante. — **Les verbes :** décorer, pavoiser, illuminer un monument, assister au concert, suivre la retraite.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** La retraite aux flambeaux. Un son de cloche annonce le départ de la (*retraite*) aux flambeaux. En avant, une foule d'enfants (*précède*) le cortège guidé par le (*garde champêtre*). Des porteurs de (*torches*) encadrent les (*musiciens*) qui jouent un pas (*redoublé*) entraînant. Un groupe de jeunes gens suit, portant bien haut des rameaux garnis de (*lanternes vénitiennes*). La foule (*bruyante*) suit la (*retraite*), les curieux se pressent sur son (*passage*). Les balcons et les fenêtres (*pavoisés*) s'illuminent de (*feux de bengale*) multicolores.

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — A LA FÊTE NATIONALE

Les concerts en plein vent mêlent les airs de danse aux chants patriotiques. Devant les estrades garnies de feuillage, sur lesquelles résonnent les cuivres et soupirent les violons, la foule chante avec les instruments. Les airs de danses font tourner les jeunes gens et les jeunes filles.

G. Geffroy.
(*L'Apprentie*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Con*cert*, dan*se*, es*t*rade, feui*ll*age. Raisonner l'accord des adjectifs : nationa*le*, patriotiqu*es*, garni*es*, jeune*s*. Raisonner l'accord des verbes : mê*lent*, résonn*ent*, soupir*ent*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les verbes du texte en indiquant le sujet de chacun d'eux.* — 2. *Ecrivez l'infinitif et le participe présent de chacun des verbes du exte* (mêlent, mêler, mêlant..., etc....).

B. — LA FÊTE DU VILLAGE

C'est surtout le soir que la fête bat son plein. Les chevaux de bois tournent, aux sons d'un orgue nasillard, dans un cercle resplendissant de lumières. Les détonations et les tirs se mêlent aux ronflements de l'orgue et au bruit strident du tourniquet des loteries. Des files de verres de couleur enguirlandent les arbres sous lesquels un orchestre fait explosion. Filles et garçons se précipitent vers la salle de danse.

A. Theuriet.
(*La vie rustique*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Orgue nasi*llard*, dé*tonation*, *st*rident, or*chestre*, explo*sion* — Observer : au*x* sons, de lumière*s*, au*x* ronflements, de verre*s*. — Justifier l'accord des verbes : tour*nent*, se mê*lent*, enguirland*ent*, se précipit*ent*.

EXERCICES. — 1. *Donnez le mot simple que l'on trouve dans chacun des mots suivants : détonation* (ton), *ronflement* (ronfler), *tourniquet* (tour), *loterie* (lot), *enguirlandent* (guirlande). — 2. *Relevez les verbes du texte en indiquant le sujet de chacun d'eux.* — 3. *Donnez l'infinitif et le participe présent de chaque verbe .*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Le mât de cocagne.** — *Répondez par une phrase aussi complète que possible à chacune des questions suivantes :*

1. A quelle occasion et à quel endroit est planté le mât de cocagne ? — 2. Quels sont les objets suspendus à la couronne qui se balance au sommet ? — 3. Quels efforts fait chaque grimpeur pour parvenir à décrocher un des objets suspendus. — 4. Où sont les spectateurs, que font-ils et que disent-ils ?

2. **Un beau feu d'artifice.** — *Répondez par une phrase à chacune des questions suivantes :*

1. A quelle occasion et à quel endroit tire-t-on le feu d'artifice ? — 2. Où se groupent les spectateurs et que font-ils en attendant les premières pièces ? — 3. Comment se tiennent les enfants pour mieux voir et ne rien perdre du spectacle ? — 4. Lorsqu'une belle fusée part, que fait et que dit la foule ? — 5. Que représentait la plus belle pièce du feu d'artifice ?

3. **Le concert sur la place publique.** — *Développez en une phrase chacun des points du sommaire suivant :*

1. La place ; ses décors, ses illuminations. — 2. Les musiciens se groupent et s'apprêtent à jouer. — 3. Le chef de musique ; ce qu'il fait. — 4. La foule ; pendant l'exécution du morceau, à la fin de chaque morceau. — 5. Vos sentiments personnels.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Mots invariables (*revision*). Formes du verbe (*revision*).

I. RÉCITATION

VEILLE DE FÊTE PATRONALE

Un carillon joyeux en ondes frémissantes
S'envole du clocher sur l'ardoise des toits,
Sur la place du bourg, les hameaux et les bois,
Eparpillant au loin ses notes délirantes ;

Notes rapides dont l'envol allègre et doux
Compose dans le soir la chanson triomphale
Qui nous dit c'est demain la fête patronale,
C'est demain ! c'est demain ! Amis, apprêtez-vous.

Un frisson plane sur les êtres et les choses
Au village rempli d'une fraîche rumeur,
Qui sort subitement de sa longue torpeur,
Ainsi qu'un papillon de ses métamorphoses.

Le village entier s'anime dans le soir,
Plantés dès le matin de beaux sapins sonores
Balançant au vent des ballons multicolores
Lui composent gaiement un charmant reposoir ;

Et le soleil couchant qui dore jusqu'au faîte
Les humbles toits de ses plus antiques maisons,
Lui prodiguant à flots l'or clair de ses rayons
Semble venir lui mettre une coiffe de fête.

E. Daubrée.
(*La Terre des ancêtres*, Jouve et Cie, éditeurs.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** évocation pittoresque de l'aspect du village la veille de la fête patronale : à l'appel d'un joyeux carillon, il s'anime et se pare sous la lumière d'or du soleil couchant.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets :** Les préparatifs de la fête nationale. — Les attractions de la fête foraine. — Une musique militaire ou la musique municipale. — Le défilé des soldats. — L'illumination du 14 juillet. — La retraite aux flambeaux.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***L'installation d'un manège de chevaux de bois*** (*oralement*). — **Sommaire.** — 1. *Les circonstances :* quand ? à quelle occasion ? où ? emplacement ? — 2. *Le matériel sur l'emplacement réservé :* camions, roulottes. — 3. *Le montage du manège :* les ouvriers ; les diverses parties : mât, charpente, toiture, plancher, montures, l'orgue, les décors, l'éclairage ; activité et rapidité dans le travail. — 4. *Aspect du manège installé :* aspect général, richesse des décors, variété des montures.

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de lecture courante à l'usage des écoles africaines. *C. élém.* **10 fr.**

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La fête nationale.*** — **Noms :** un anniversaire, une cérémonie, la liberté, l'égalité, la fraternité, la concorde ; un patriote, un citoyen, un compatriote, un concitoyen. — **Adjectifs :** la fête nationale, la cocarde tricolore, l'hymne patriotique, un refrain guerrier, une fête civique, le régime républicain. — **Verbes :** fêter, décorer, pavoiser, illuminer, arborer, hisser un drapeau.

4. **EXERCICES.** — 1. Trouvez les mots usuels de la famille de : **fête**, et faites entrer chacun d'eux dans une phrase (*fête, fêter, festin, festival, festoyer, feston, férié*). — 2. Trouvez les mots usuels de la famille de : **cité**, et faites entrer chacun d'eux dans une phrase (*citoyen, civisme, civique ; civiliser, civilité, civilisation ; concitoyen*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LA PRISE DE LA BASTILLE

La multitude impatiente réclamait la reddition de la forteresse. Plus hardis que les autres, des hommes sortirent tout à coup de la foule, s'élancèrent sur un corps de garde, et frappèrent à coups de hache les chaînes du grand pont. Les soldats leur crièrent de se retirer ; mais ils continuèrent à frapper et eurent bientôt abaissé le pont sur lequel ils se précipitèrent avec la foule. La garnison fit alors une décharge générale de mousqueterie qui les dispersa. Ils recommencèrent l'attaque, et, pendant plusieurs heures, tous leurs efforts se dirigèrent contre le second pont, dont l'approche était défendue par le feu continuel de la place.

MIGNET.
(*Histoire de la Révolution française*, Firmin-Didot.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** l'historien décrit une des phases de la prise de la Bastille : la prise du grand pont et les efforts des assiégeants pour franchir le second pont de la forteresse. — **Les mots :** *reddition*, action de se rendre, les assaillants voulaient que la garnison les laissât pénétrer dans l'enceinte sans combattre ; *mousqueterie*, de mousquet, décharge de mousquets ou de fusils tirés ensemble ; *le feu de la place*, ensemble des décharges d'armes à feu : fusils, mousquets, canons de l'intérieur de la forteresse.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Reddition*, mousq*uet*, mousquet*erie*. — Justifier : hard*is*, coup*s* de hache, tous leur*s* effort*s*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Analysez les mots soulignés dans les expressions suivantes contenues dans les deux premières phrases :* de la forteresse, plus hardis, sortirent tout à coup, s'élancèrent sur un corps de garde. — 2. *Relevez les verbes du texte, donnez leur infinitif et indiquez la forme à laquelle ils sont employés* (forme active, forme passive, forme pronominale). — 3. *Donnez un synonyme de chacun des mots suivants :* multitude (*foule*), forteresse (*citadelle, place forte*), soldats (*guerriers, combattants, défenseurs*).

B. — « LA MARSEILLAISE »

« La Marseillaise » naquit à une époque où la France, menacée par toute l'Europe en armes, semblait condamnée à périr. Une nuit de l'hiver de 1792, à Strasbourg, elle sortit toute prête à prendre son vol, du cerveau et du cœur d'un jeune officier dont le nom doit être pieusement retenu par vos mémoires : c'était Rouget de Lisle.

Aussitôt elle fut chantée par nos soldats sur le front des batailles et rien ne put résister à l'ardeur enthousiaste dont elle remplissait les âmes. Le formidable refrain semblait grandir ceux qui le chantaient. Dès qu'ils l'entendaient retentir, nos ennemis n'essayaient plus de lutter. C'est ainsi que « la Marseillaise », fille de la grande Révolution, assura la victoire aux armes républicaines.

MIRONNEAU.
(*Choix de Lectures*, A. Colin, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** à quelle époque, à quel endroit et par qui fut composée *la Marseillaise* ? — Quel fut son effet sur nos soldats, sur nos ennemis ? — **Les mots :** *naquit*, fut composée et chantée pour la première fois ; *ardeur enthousiaste*, ardeur irrésistible ; *fille de la Révolution*, « la Marseillaise, née pendant la Révolution » exprime les sentiments des Français de cette époque.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Condam*n*er, enth*ou*siaste, essayer. — Justifier : *a.* l'accord des verbes : chantai*ent*, entendai*ent*, essayai*ent*. — *b.* Les infinitifs : résist*er*, lutt*er*. — *c.* L'accord des participes : menac*ée*, condamn*ée*, chant*ée*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Expliquer les expressions :* elle sortit toute prête à prendre son vol, du cerveau et du cœur d'un jeune officier. — 2. *Relevez dans le 2e paragraphe un verbe à la forme passive* (fut chantée). — 3. *Mettez la 1re proposition du 2e paragraphe à la forme active* (aussitôt nos soldats la chantèrent sur le front des batailles). — 4. *Transcrivez la dernière phrase à la forme passive* (c'est ainsi que la victoire fut assurée aux armes républicaines par *la Marseillaise*, fille de la grande Révolution).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. *Bruits de fête.* — **« Les détonations des tirs se mêlent au ronflement de l'orgue et au bruit strident du tourniquet des loteries. »**

A. THEURIET.

2. **« De vieux braconniers visaient lentement, coulaient le long du canon un regard aiguisé par la chasse à l'affût. »**

MOSELLY.

EXERCICES. — *En une phrase expressive, décrivez un spectacle observé lors de la fête foraine ou de la fête nationale :*

1. La façade de la mairie pavoisée et illuminée. — 2. L'estrade des musiciens sur la place. — 3. Un groupe d'enfants sur les chevaux de bois. — 4. Un groupe de jeunes gens s'exerçant au tir. — 5. L'étalage du marchand de bonbons.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — *Chevaux de bois.* — **« Les chevaux de bois, surtout, faisaient le bonheur de Cécile. C'est si joli et si tentant ! Aux sons d'une musique de danse, ils tournent avec tant de frénésie ! De vrais chevaux de bois, raidement taillés, sauvagement coloriés de rouge, la crinière courte, l'encolure et la croupe ramassées et arrondies. »**

G. GEFFROY.

EXERCICES. — 1. **Une loterie foraine.** — *Décrivez une loterie foraine qui vous a paru plus belle que les autres et à laquelle vous avez essayé votre chance.* — 2. **Le 14 juillet.** — *A l'occasion de la fête nationale, le garde champêtre décore la mairie. Racontez ce qu'il fait.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Les conjonctions de subordination. — **Conjugaison :** Les terminaisons les plus communes. — **Vocabulaire théorique :** Paronymes.

I. RÉCITATION

LE JOUEUR DE VIELLE

Humble joueur de vielle aux naïves chansons,
Qui, plaisant, fais danser aux noces, aux moissons,
Tu tournes pour deux sous des refrains de naguère ;
C'est l'adieu du soldat qui s'en va pour la guerre,
Ou la tendre chanson sous les balcons fleuris,
Les fenêtres du bourg s'ouvrent et tu souris,
Comme un artiste noble aux terrasses d'un prince,
D'enchanter un instant des âmes de province.

CHAPOTOT et MAILLARD. L'ens. de la composition franç. à l'école primaire liv. du maître. 12.50

Et tandis que, pensif, tu joues un air très vieux,
Tu fais lever peut-être en un cœur anxieux,
Chez l'enfant qui t'écoute en sa ferveur première,
Un désir d'harmonie, une aube de lumière.

A.-P. GARNIER.

(*Les Corneilles sur la tour*, Garnier frères, éd.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — Les fêtes de famille. — Un cortège de noce. — Un repas de fête. — Les préparatifs de la fête à la maison familiale.

2. **CHOIX DES MOTS.** — ***Une fête familiale.*** — **Noms :** une réunion de famille, un baptême, un mariage, une réjouissance, un festin ; les invités, le cortège, le défilé, les préparatifs. — **Adjectifs :** une fête intime, une réunion amicale, une assistance nombreuse, un imposant cortège, des toilettes claires, un repas plantureux, des convives bruyants, des rires sonores, une verve intarissable. — **Verbes :** se divertir, danser, trinquer, chanter, entonner un couplet. Le cortège se forme, se déroule, s'allonge, se disloque, se disperse.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la* **famille** *de :* **plaisir**, *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (plaisanter, plaisanterie, plaisant, complaire, complaisant, complaisance, déplaire). — 2. *Indiquez trois* **synonymes** *de :* **plaisir**, *et faites une phrase avec chacun d'eux* (joie, contentement, divertissement, gaieté). — 3. *Donnez trois* **contraires** *de :* **plaisir** *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (contrariété, peine, chagrin). — 4. **Paronymes.** *Employez chacun des paronymes suivants dans une phrase qui mette en évidence le sens de chacun d'eux :* incident et accident ; évolution et révolution ; célébrité et célérité ; affirmer et affermer ; infesté et infecté ; venimeux et vénéneux.

III. ORTHOGRAPHE

A. — PRÉPARATIFS DE FÊTE AU VILLAGE

Dans la grand'rue, nous remarquâmes une animation peu ordinaire. Sur le pas des portes, les femmes étaient affairées à plumer des canards ; dans l'intérieur des maisons, d'autres ménagères, debout, les manches retroussées devant la maie, pétrissaient la pâte ou bien garnissaient de cerises de larges tartes aux bords jaunis à l'œuf, tandis que, par les vitres du fournil, on voyait les vitres flamboyer. Ce spectacle augmentait encore les tiraillements de notre estomac délabré.

Ce fut bien pis quand nous arrivâmes devant l'auberge. Une demi-douzaine de poulets égorgés pendaient aux barreaux des fenêtres. Des canards se sauvaient vers le ruisseau, emportant au bec des entrailles de volailles vidées, tandis que, sur les marches, un gros matou jaune grondait sourdement en se gavant de débris de gésiers. Par la porte large ouverte, on apercevait devant une claire flambée le tournebroche où rôtissaient des carrés de porc frais, en compagnie de canetons bardés de lard.

A. THEURIET.

(*Les enchantements de la forêt*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** deux enfants affamés contemplent avec envie les préparatifs de fête dans les maisons et à l'auberge du village où ils achètent quelques sous de pain. — **Les mots :** *maie*, le pétrin.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Grand'rue, fourni*l*, spectacle, débris. — Justifier : aux bords jaunis, aux barreaux, de gésiers. — Rappeler sur un exemple pris dans le texte : l'accord des participés passés employés seuls ou avec être, l'accord des verbes (rôtissai*ent*).

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelle est la phrase qui exprime l'idée principale du premier alinéa ? Développez cette idée en indiquant les expressions caractéristiques de l'auteur* (1re phrase, animation extraordinaire ; femmes affairées à plumer, les ménagères pétrissaient, garnissaient des tartes, les vitres du fournil flamboyaient). — 2. *Relevez les conjonctions de subordination contenues dans le texte en indiquant leur rôle* (tandis que, quand, tandis que). — 3. *Écrivez à la 2e et à la 3e personne des temps simples, les verbes :* plumer, rôtir, pendre, apercevoir *et soulignez les terminaisons.*

B. — L'ARRIVÉE DES INVITÉS

Il y avait au moins quatre-vingts invités à cette noce : on était venu de tous les pays environnants. Dans la cour de la ferme s'entassait un pêle-mêle de charretons, de carrioles autour desquels tournaient des paysans qui avaient passé leur blouse par-dessus leur redingote de cérémonie.

On avait sorti des armoires d'antiques chapeaux, hérissés comme des barbets qui ont couru dans les broussailles, des gibus au ruban large comme la main. Les femmes descendaient des voitures, tapant à petits coups sur la soie de leur robe, pour en effacer les plis.

Des poules allaient et venaient dans ce vacarme, l'œil vif, picorant à coups de bec saccadés l'avoine tombée des musettes de toile où mangeaient les chevaux ; et des petites filles, aux cheveux luisants de pommade, marchaient lentement, tenant les mains écartées de leur corps, par crainte de salir leur robe blanche.

E. MOSELLY.

(*Terres lorraines*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** peinture pittoresque d'une scène villageoise. Quels en sont les personnages principaux ? Relevez, pour chacun d'eux, les traits pittoresques relatifs à leur costume ou à leur attitude. Relevez un trait qui donne à cette scène un caractère champêtre. — **Les mots :** *pêle-mêle*, mélange confus et désordonné ; *charreton*, petite charrette ; *antiques*, anciens et, par suite, démodés ; *barbets*, espèce de chien épagneul à poil long et frisé ; *gibus*, chapeau haut de forme qui doit son nom à l'inventeur.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** Charreton, carriole, broussaille, gibus, saccadé. — Justifier : quatre-vingt*s*, à petit*s* coup*s*, coup*s* de bec saccadé*s*, leur corps, leur robe. — Justifier l'accord : s'entass*ait*, tournai*ent*, mangeai*ent*.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quels sont les détails qui montrent que les invités n'ont pas l'habitude de mettre des vêtements de cérémonie ?* (antiques chapeaux, hérissés comme des barbets ; petites filles marchant lentement les mains écartées de leur corps.) — 2. *Conjuguez à la 2e et à la 3e personne du singulier des temps simples les verbes :* venir, sortir, courir, descendre. — 3. *Comment a été formé le verbe* entasser (préfixe : **en** ; radical : **tas** ; suffixe : **er**). — *Donnez cinq verbes formés de la même façon et employez chacun d'eux dans une phrase* (enterrer, enfumer, enfourner, entonner, empaqueter).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **Un repas de noce.** — *Vous avez été invité avec vos parents à un repas de fête chez quelqu'un de votre famille. Racontez comment s'est passé ce repas.*

2. **Préparatifs de fête.** — *Chaque année on célèbre la fête de votre village ou de votre quartier. — Racontez l'activité déployée par les habitants, la veille et le matin de la fête, pour donner à ce village ou à ce quartier un aspect coquet et riant.*

3. **Invitation.** — *Vous écrivez à un ami pour l'inviter à venir vous voir lors de la fête de votre localité. Vous lui indiquez les distractions que vous lui procurerez au cours de cette journée.*

G. GASTÉBOIS,

Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

AMAND. LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE ET DE LA COMPOSITION FRANÇAISE *Cours élém.* élève.... 6.80 maître. 10.50 *Cours moy.* élève.... 6.80 maître. 12.20.

tions et les pratiques qui ont façonné ses civilisations. »

I. Le milieu physique.

D'une superficie de 740 000 kilomètres carrés, « sans zones désertiques ni régions inhabitables, elle est pratiquement la plus vaste de nos possessions coloniales ».

Le relief comprend un système montagneux, s'étendant du nord au sud, flanqué de plaines alluviales qui ne présentent guère qu'un dixième de la superficie.

A. **Le système montagneux** comprend :

a. LES HAUTEURS DU TONKIN : « massifs calcaires, déchiquetés, se profilant en crêtes aiguës, avec des gorges étroites et qui se terminent sur la mer de Chine par la baie d'Along ».

b. LA CORDILLÈRE ANNAMITIQUE. — Succession de massifs et de hauts plateaux séparés par des dépressions, d'une hauteur moyenne de 1 500 mètres avec des pics dépassant 2 000 mètres, aux passages rares et malaisés.

c. LES HAUTEURS CAMBODGIENNES, en bordure du plateau siamois et « phnoms », buttes de grès éparpillées sur la plaine du delta.

d. LES PLATEAUX DU LAOS, uniformes et aplatis.

B. **Les plaines et les deltas.**

a. LE DELTA TONKINOIS : « très bas, dont les seuls accidents sont quelques rochers envasés, autrefois battus par la mer, aujourd'hui porteurs de pagodes, les bourrelets formés le long des fleuves par les inondations et les anciens cordons littoraux. »

« Tout d'abord, ce n'est, le long de la côte, qu'une vase plus épaisse qui s'amasse, puis la croûte durcit, des palétuviers y poussent serrés comme la mauvaise herbe et peu à peu la boue devient terre... Quelque jour, surviennent des nhaqués qui font de petits barrages et plantent des joncs, pour parfaire ce colmatage... et, vingt ans après, leurs enfants n'auront plus qu'à revenir pour tracer le sillon.

R. DORGELÈS. (*Sur la route mandarine.*)

b. LA BASSE COCHINCHINE qui s'allonge annuellement de 60 à 80 mètres vers le Sud.

c. LA PLAINE CAMBODGIENNE puis les PLAINES LITTORALES DE L'ANNAM, « chapelet de petites plaines, hérissées de buttes rocheuses, encore marécageuses, resserrées entre les dunes stériles du littoral et les pentes de la chaîne annamitique ».

Le climat. — Tropical, mais soumis à l'influence des MOUSSONS. « Alternance de vents continentaux et secs, de vents marins et chargés de pluies, qui partage l'année en deux saisons bien tranchées et impose son rythme à la vie dans l'Asie des moussons. »

Des facteurs divers (courbure des côtes qui détermine des expositions variées, relief, latitude, nuancent le climat.

« Le Sud (Cochinchine, Cambodge, Annam méridional) a une chaleur constante, très élevée et de mai à septembre reçoit plus de 2 mètres d'eau. Le Tonkin, avec une saison fraîche, des nuits sensibles et la période du « crachin », connaît un régime plus varié. Cependant, « les mois d'été sont plus particulièrement difficiles à supporter au Tonkin encore qu'en Cochinchine. Tout l'été, l'exercice physique est impossible, le travail intellectuel difficile. On est assoupi, accablé par la chaleur humide, inondé d'une sueur que nulle évaporation ne diminue... Le panka — sorte d'éventail — mis en mouvement par un boy est nécessaire ; on ne goutte quelque repos qu'à l'aide des ablutions froides souvent répétées. »

GRANGER.

Aussi, diverses ZONES DE VÉGÉTATION couvrent le pays : la FORÊT TROPICALE avec ses bambous

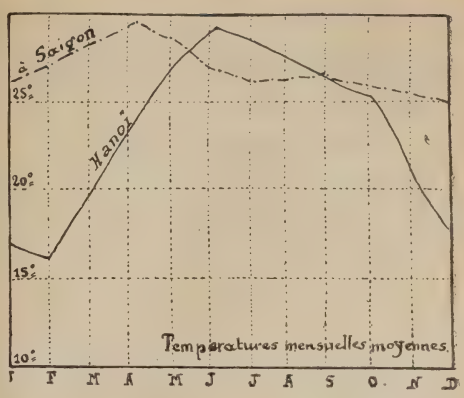

et ses palétuviers, la SAVANE ou *jungle* et enfin la STEPPE. « Le manteau végétal traduit ces transformations du climat. Dans le nord de la péninsule, vivent des espèces qui appartiennent à des genres bien représentés dans les pays tempérés : érables, frênes, aulnes, châtaigniers, chênes surtout. Beaucoup d'arbres perdent leurs feuillages en hiver..., les grandes lianes sont rares. Mais, dans le Sud, les essences à feuilles persistantes et pouvant dépasser 40 mètres de haut deviennent prépondérantes : tel le « bang lang » de Cochinchine, au fût droit, blanc et cannelé, formant des peuplements presque purs ; sur les pentes bien arrosées, la forêt se fait très puissante ; « des végétaux parasites aux fleurs éclatantes surchargent les énormes troncs que les lianes et les rotins réunissent et enserrent, composant un réseau souvent infranchissable ».

Hydrographie. — Fleuves grands travailleurs, grands entasseurs d'alluvions, terminés par des deltas, remontés par la marée, et accessibles ainsi aux bateaux de haute mer.

Très nombreux, ils descendent de la Cordillère annamitique, mais les deux principaux sont : **le Fleuve Rouge**, aussi long que la Loire, alimenté par les pluies de moussons et qui, en période de crues, roule 24 000 kilomètres cubes.

Le Mékong, 4 000 kilomètres de long et de débit allant de 9 000 à 50 000 mètres cubes. Il traverse d'abord une série de vallées, allongées entre les chaînes, passant de l'une à l'autre par des cluses où il s'engouffre et dévale de chutes en rapides (Louang-Prabang). Il traverse le plateau du Laos où son cours gonflé par les pluies de moussons est coupé de rapides ; celles de Kemmarat s'étendent sur 150 kilomètres et celles de Khône à 500 kilomètres de la mer restent infranchies. A son entrée dans le Bas Cambodge, il devient navigable en toutes saisons. « A Pnom-Penh, il pénètre dans son delta proprement dit, s'y ramifie en plusieurs branches principales qu'unissent les unes aux autres des arroyos, des marais immenses et où il est rejoint par un petit fleuve côtier, le Donnaï... Le front du delta ne couvre pas moins de 600 kilomètres. Il est déjà rattaché à la terre ferme par quelques îlots, dont les pointements tranchent seuls sur l'uniformité des terres basses. Un jour viendra où la petite île de Poulo-Condor subira le même sort. »

Une flotte immense de jonques, aux voiles rapiécées et de sapans, utilise les arroyos et les canaux du delta.

Conclure. — Région aux aptitudes variées, mais peu favorable à l'établissement de l'Européen : **colonie d'exploitation.**

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire, Epernon.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie physique..... 12 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Petites recettes variées.

Il me reste à vous indiquer, au hasard et sans plan particulier, quelques menues recettes que j'ai recueillies un peu partout, dont quelques-unes peut-être vous sont déjà connues, mais qu'il n'est pas mauvais de se remettre en mémoire.

***

Les peaux de lapin se vendent bon marché (même en hiver, alors que le poil en est très brillant et très fourni) aux gens qui en font le commerce et qui en tirent de gros bénéfices. Car vous n'ignorez pas que les peaux de lapin, bien travaillées par les fourreurs, deviennent des fourrures de tout prix et de tous noms.

Au lieu de vous débarrasser pour si peu d'argent de la dépouille des lapins que vous mangez, faites-les préparer par un fourreur, sans demander qu'on vous les transforme, et, sous leur honnête forme de peaux de lapin, faites, en les assemblant, des descentes de lit moelleuses, ou bien des cravates de fourrure, des cols pour vos manteaux d'hiver, et même des manteaux pour les enfants.

Vous pouvez, en prévision de cet usage, choisir soigneusement la couleur des lapins que vous élevez.

***

Si une couverture, un vêtement, un traversin, même un matelas, a été détérioré par les mites, ne le gardez pas chez vous en cet état, faites-le passer à l'étuve : il y en a dans toutes les villes. Si vous ne le pouvez pas, vous aurez intérêt à *brûler* l'objet infesté. Si vous le gardez, les mites envahiront toute votre maison et ce n'est pas un objet seulement que vous perdrez !

***

Si vous ne voulez pas faire aiguiser trop souvent vos couteaux, ne les lavez jamais à l'eau chaude ; celle-ci altère le ciment qui attache la lame au manche et, de plus, émousse le fil de la lame.

Si vous voyez des taches que l'eau froide et le savon minéral n'enlèvent pas, frottez le métal avec une tranche de citron, puis lavez vivement à l'eau froide, et rincez bien !

***

Vous jetez souvent des bouchons en bon état, mais qui ont servi et qui sont tachés. Vous les nettoierez parfaitement en les laissant tremper une journée entière dans un baquet d'eau contenant un dixième d'acide sulfurique (que vous trouverez chez le droguiste). Ne jetez que les bouchons qui ont été percés par le tire-bouchon.

***

Vous savez qu'il faut remplacer toute casserole émaillée dont l'émail n'est plus intact, car l'émail ainsi entamé continuerait à éclater et à tomber par morceaux ; il s'en trouverait des bribes dans les aliments et beaucoup d'appendicites n'ont pas d'autre cause. Or les casseroles d'émail coûtent cher ; elles sont, d'autre part, si propres et si commodes qu'on renonce difficilement à leur usage. Il faut donc en avoir grand soin et veiller à ce que les aliments qu'on y fait cuire « n'attachent pas » au fond ; si cela arrive, il ne faut pas gratter avec un couteau, mais laisser d'abord tremper et ramollir les matières brûlées, puis nettoyer l'émail avec du savon minéral ou de la sciure de bois.

***

On trouve dans le commerce des poudres à base de savon minéral qui sont excellentes, mais qui coûtent cher. Vous pouvez réduire de beaucoup cette dépense. Faites dissoudre du carbonate de soude dans l'eau, en lessive assez forte ; ajoutez-y des cendres de bois et du sable très fin (pour être sûres de ne pas prendre votre sable trop gros, tamisez-le dans une passoire à tout petits trous).

Le carbonate de soude, les cendres et le sable, par portions égales, formeront avec l'eau une pâte que vous conserverez dans un petit pot, que vous mouillerez quand elle sera sèche, et qui nettoiera vos fonds de casserole aussi bien que les poudres spéciales des meilleures marques.

***

Faites sécher les écorces d'oranges et conservez-les dans une boîte de fer-blanc ; elles parfumeront vos pâtisseries et vous feront, en infusion, des tisanes délicieuses et stimulantes.

***

Si vous voulez que vos poules pondent beaucoup et pondent même pendant l'hiver, installez le poulailler dans un endroit très sec exposé au midi.

***

Avez-vous remarqué que, bien souvent, des parapluies sont à remplacer parce qu'ils sont usés au centre, tout près du manche, alors que le reste de l'étoffe est encore bon. Cela tient à ce que, rentrant à la maison après une averse, on a l'habitude de poser le parapluie le manche en l'air, de sorte que *toute* l'eau qui l'imprégnait s'écoule en passant par le fond et séjourne longtemps dans les plis de l'étoffe qu'elle détériore. Il faut poser le parapluie le manche en bas ou, ce qui est beaucoup mieux, l'ouvrir pour qu'il sèche rapidement.

***

La peau de chamois joue un grand rôle dans les nettoyages ; elle se salit vite et coûte non très cher, mais assez pour qu'au lieu de la remplacer on cherche à la nettoyer. Voici un bon procédé : enduisez-la de savon noir et mettez-la tremper dans une solution *tiède* de carbonate de soude.

***

Une farine pour les bébés. Vous savez si les préparations que vendent les pharmaciens coûtent cher ! Voici une recette qui vaut celle du Phoscao : 250 grammes de cacao non sucré, autant de crème de riz, autant de fécule de pomme de terre, 20 grammes de phosphate de chaux, 3 paquets de sucre vanillé. Vous mélangez soigneusement ; quand vous avez obtenu une poudre de couleur bien unie, vous la mettez dans une boîte de fer-blanc.

***

Pour faire du café *fort*, sans augmenter la quantité de poudre de café, faites passer l'eau très lentement, c'est-à-dire par petite quantité à la fois, et attendez que la quantité versée ait complètement traversé le filtre avant d'en verser une autre.

***

Des semelles de papier de trois ou quatre épaisseurs, glissées dans la chaussure, vous tiendront les pieds aussi chauds et secs que des semelles achetées, et ne vous coûteront rien du tout.

M. RAVAUDET.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.
NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI. . . . . 7 fr.

8 heures. (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **1 j. 5 h. 54 mn. environ.**

h. *Depuis la vendange jusqu'au soutirage, le vin diminue de 9 p. 100 de son volume. Quand le vin vaut à la vendange 450 f. la pièce de 200 l., à quel prix le vigneron doit-il vendre au moins l'hectolitre de vin clarifié ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **247 f. à 1 f. près.**

i. *Partager 104 000 f. entre deux personnes, de manière que la part de la deuxième soit les $\frac{5}{8}$ de la part de la première ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **64 000 f. et 40 000 f.**

j. *Une locomotive a parcouru 236 km. $\frac{1}{4}$ en 5 h. $\frac{1}{4}$. Quelle est sa vitesse horaire ?* RÉPONSE. ➔ **45 km.**

k. *Une fontaine peut remplir un bassin en 7 h.; un robinet peut le vider en 11 h. Le bassin étant vide, on ouvre la fontaine et le robinet. Au bout de combien de temps le bassin sera-t-il plein ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **19 h. $\frac{1}{4}$.**

3. **Les volumes. Prismes. Cylindre. Manchon** — a. *Un bassin a les dimensions suivantes : longueur, 6 m. 50; largeur, 3 m. 50; profondeur, 4 m. Combien faudra-t-il de temps pour le remplir à une fontaine qui débite 4 550 dm³ à l'heure ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **20 heures.**

b. *Pour réparer une route de 4 hm. de long sur 9 m. de large, on emploie 360 m³ de pierres. Quels seront le prix et l'épaisseur de la couche de pierres à raison de 75 f. le mètre cube ?* RÉPONSES. ➔ **27 000 f. ; 0 m. 10.**

c. *Un réservoir cubique en tôle a 0 m. 50 d'arête. De combien faut-il augmenter sa hauteur pour que le volume d'eau contenu soit augmenté de moitié ?* RÉPONSE. ➔ **0 m. 25.**

d. *Un stère de bois vaut 39 f. Mais l'espace vide entre les bûches occupe 350 dm³. Si le dm³ de bois pèse 750 g., quel est le prix de 1 000 kg. de ce bois ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **80 f.**

e. *La longueur totale des arêtes d'un cube est de 11 m. 40. Quelle est la surface totale de ce cube ?* RÉPONSE. ➔ **5 m² 415.**

f. *Une citerne en ciment a 1 m. 80 de longueur, 1 m. 60 de largeur et 0 m. 80 de profondeur, ces dimensions étant prises intérieurement. Sachant que l'épaisseur des parois est de 0 m. 20, on demande le volume de la maçonnerie ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 m³ 096.**

g. *Un prisme triangulaire a un volume de 0 m³ 1512. Quelle est la surface du triangle qui lui sert de base, si la hauteur est de 0 m. 35 ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **0 m² 432.**

h. *On demande de calculer la surface latérale d'un cylindre ayant pour base un cercle de 0 m. 45 de rayon et pour hauteur 2 m. 95. Prendre $\pi = 3{,}14$.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **8 m² 3367.**

i. *Une citerne qui a une forme cylindrique a 4 m. de rayon et 2 m. 40 de profondeur. Elle est remplie aux $\frac{7}{12}$. Quel est le poids de l'eau qu'elle renferme ? Prendre $\pi = 3{,}14$.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **70 336 kg.**

k. *Quelle profondeur faut-il donner à un réservoir cylindrique de 18 m. 84 de circonférence, s'il doit contenir 19 782 dal. d'eau ? Prendre $\pi = 3{,}14$.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **7 m.**

l. *On fait creuser un puits cylindrique de 3 m. de diamètre et de 9 m. de profondeur. On le revêt à l'intérieur d'une maçonnerie de 0 m. 50 d'épaisseur. Quelle sera la dépense, si le creusement est payé à raison de 20 f. le mètre cube et la maçonnerie à raison de 25 f. le mètre cube. Prendre $\pi = 3{,}14$.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 154 f. 825.**

m. *Un bassin d'arrosage a la forme d'un rectangle se prolongeant à ses extrémités par deux demi-cercles. Les dimensions de ce réservoir sont : longueur totale, 18 m.; largeur, 2 m.; hauteur, 4 m. Calculer sa contenance en hectolitres. Prendre $\pi = 3{,}14$.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **1 405 hl. 60.**

4. **Mesures pour le bois de chauffage.** — a. *Quelle est la valeur d'un tas de bois de 3 m. de long; 2 m. 50 de large et 1 m. 80 de haut, le stère valant 35 f. ?* RÉPONSE. ➔ **472 f. 50.**

b. *On achète à 7 f. le quintal un tas de bois de 3 m. 20 de long; 1 m. 20 de large et 1 m. 50 de haut. Le stère pèse 650 kg. Que doit-on ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **262 f. 08.**

c. *Un cheval peut transporter 840 kg. sur une charrette. Combien devra-t-on faire de voyages pour transporter un tas de bois de 1 m. 20 de largeur; 0 m. 80 de hauteur et 3 m. 50 de longueur, sachant que le stère de bois pèse 500 kg. ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 voyages.**

d. *Un marchand achète, à raison de 36 f. le stère, un lot de bois de chauffage de 8 m. de long; 2 m. de large et 1 m. 25 de haut. Le stère de ce bois pèse 350 kg. Il revend le tout à raison de 15 f. le quintal. Quel sera son bénéfice ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **330 f.**

e. *A raison de 16 qx. 20 par voyage un charretier a fait 10 voyages pour transporter un tas de bois de 2 m. de haut et 1 m. 50 de large. Sachant que le stère de bois pèse 600 kg., calculer la longueur du tas de bois ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **9 m.**

f. *Un marchand de bois achète pour 540 f. une pile de bois de 12 m. de long, sur 2 m. de large et 1 m. 50 de haut. Combien doit-il revendre le stère pour gagner 180 f. sur le tout ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **20 f.**

g. *Un marchand de bois a acheté 264 dst. de bois en bûches ayant 1 m. 20 de long. On les place entre deux montants espacés de 22 m. Quelle est la hauteur du tas ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **1 m.**

h. *Un ménage brûle en moyenne pendant 5 mois 1 st. 68 de bois par mois. Les bûches mesurent 1 m. 20 et forment la largeur d'un tas dont la longueur en est les $\frac{7}{3}$. Dites la hauteur de ce tas de bois ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **3 m.**

5. **Problèmes divers.** — a. *Une barrique pleine d'huile vaut 1 120 f. Quand on en a retiré 84 litres, le reste ne vaut plus que 385 f. Calculez le prix du litre d'huile et la contenance de la barrique.* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **8 f. 75; 128 litres.**

b. *J'ai dépensé les $\frac{3}{4}$ de la somme que je possédais, plus 18 f. Il me reste encore 86 f. 50. Quelle somme avais-je ?* (Certificat.) RÉPONSE ➔ **418 francs.**

Initiation à l'algèbre.

Cours supérieur.

Exercices à 2 inconnues (suite).

Problèmes. — 1. *Un rectangle a 180 m. de périmètre. Si on triplait sa largeur et si on quadruplait sa longueur, le périmètre serait alors de 650 m. Trouver : 1° les deux dimensions du rectangle; 2° sa surface.*

Indications. — Demi-périmètre du 1er rectangle : 90 m.

Demi-périmètre du second rectangle : 325 m.

Soient x la longueur et y la largeur.

D'après les données, on a :

$$x + y = 90. \quad (1)$$

$$4x + 3y = 325. \quad (2)$$

Multiplions par 4 la relation (1). On a :

$$4x + 4y = 360. \quad (3)$$

Soustrayons (2) de (3), on obtient :

$$y = 35.$$

$$x = 90 - 35 = 55.$$

Surface du rectangle : $55 \times 35 = 1\,925$ m².

RÉPONSES. ➔ **Longueur : 55 m.; largeur : 35 m.; surface : 1 925 m².**

Faire la vérification.

2. *La différence de 2 nombres est 33. Si l'on double le plus grand et si l'on triple le plus petit, la différence devient 37. Quels sont les 2 nombres ?* RÉPONSES. ➔ **62 et 29.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

LALLEMENT. Pour expliquer l'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le percement de l'isthme de Kra.

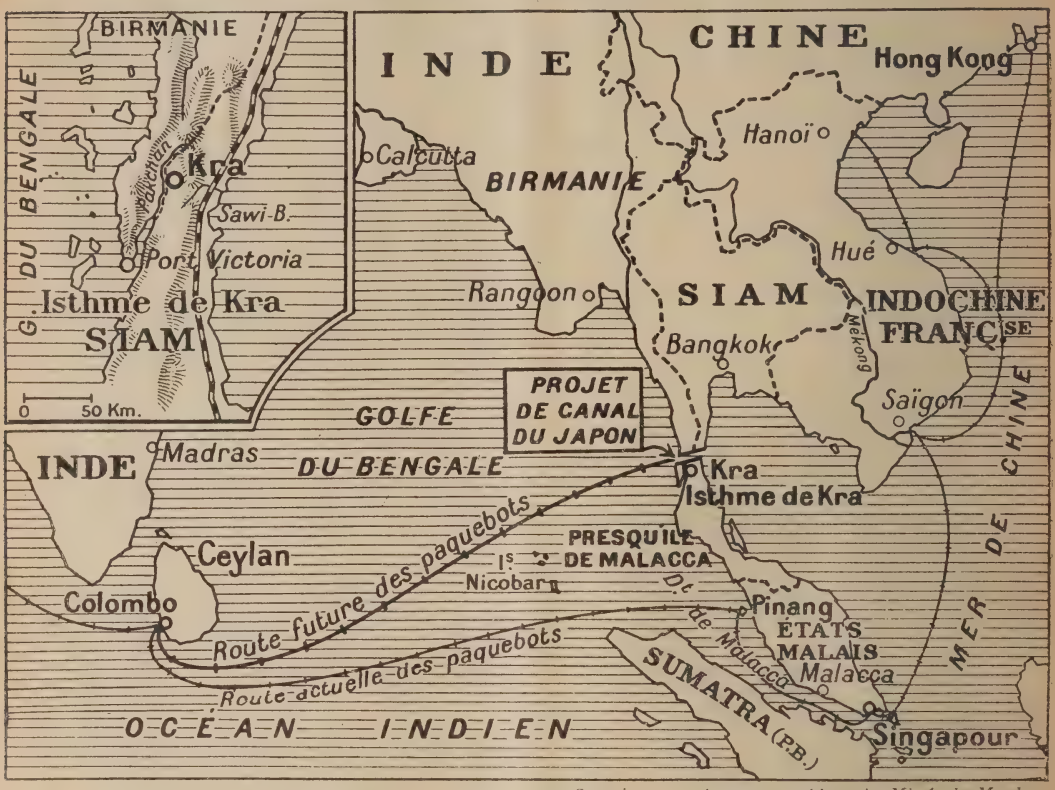

Croquis du service cartographique du *Miroir du Monde*.

Le continent asiatique se termine au sud-est par un étroit pédoncule, la péninsule malaise, relié au reste de l'Indochine par un isthme étroit, dit *isthme de Kra*, du nom de la ville qui en occupe la partie centrale. Les navires qui se rendent d'Europe en Extrême-Orient, ou vice versa, sont obligés de contourner cette péninsule. Ils passent du golfe du Bengale à la mer de Chine par le détroit de Malacca et le port de Singapour, que les Anglais ont fortifié et transformé en une puissante base navale. Récemment, les *Japonais*, dans un but commercial et stratégique à la fois, ont projeté le percement de l'isthme de Kra, ce qui abrégerait sensiblement la longueur de la route maritime qui relie l'Asie jaune à l'Inde et à l'Europe. Ils pourraient plus aisément inonder la Birmanie et les Indes de leurs produits bon marché et leurs navires éviteraient l'escale obligatoire de Singapour.

Aussi ont-ils, depuis plusieurs années, noué des relations de plus en plus étroites avec le *Siam*, relations qui semblent devoir être transformées à brève échéance en une alliance officielle. La partie la plus étroite de l'isthme de Kra est siamoise sur le versant oriental et birmane sur le versant occidental. Pour creuser un canal en cet endroit, il faudrait donc au Japon non seulement l'autorisation du Siam qui lui est acquise, mais celle de la Grande-Bretagne, dont dépend la Birmanie. L'acquiescement britannique restant problématique, les ingénieurs ont étudié un autre tracé situé plus au sud, tracé qui emprunterait exclusivement le territoire siamois, mais qui comporterait des difficultés plus grandes d'exécution et déboucherait dans le golfe du Bengale, face à un fouillis d'îles rocheuses qui compliquerait la navigation.

Les ingénieurs japonais poursuivent fébrilement leurs études sur le terrain et, pour éviter toute perte de temps dans le percement du futur canal, ont, avec le concours de plus de 80 000 coolies siamois, entrepris divers travaux préparatoires : établissement dans l'isthme, et parallèlement au chemin de fer, d'une autostrade pour poids lourds, approfondissement au moyen de dragues géantes de la petite rivière Kra, ouverture de carrières dans la partie montagneuse de la presqu'île, etc.

La France ne saurait rester indifférente au percement de l'isthme de Kra. Le nouveau canal abrégera ses relations avec sa colonie indochinoise. Mais la mainmise du Japon sur cette importante voie maritime, s'ajoutant à son mot d'ordre : « *L'Asie jaune aux peuples jaunes* », ne peut que l'inquiéter, comme elle inquiète le Grande-Bretagne et les Pays-Bas en raison de leurs possessions des Indes britanniques et des Indes néerlandaises.

R. O.

PROFIT et VIVIEN. **Le dessin appliqué sans outillage coûteux** ..... *Broché.* 10.50 *Relié....* 12.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les arbres de la forêt.

MATÉRIEL. — La fin de l'année scolaire approche ; les journées sont belles. Cette leçon peut se faire au cours d'une promenade vers la forêt voisine, le long des chemins de terre. Des échantillons seront recueillis, des particularités seront remarquées et la leçon sera ensuite complétée en classe.

I. Promenade dans la forêt.

Il est rare cependant que la forêt soit formée exclusivement des mêmes arbres. On y peut rencontrer, le plus souvent : des hêtres, des chênes, des sapins, des épicéas, des bouleaux, des châtaigniers. On y voit aussi, mais isolés, quelques arbres fruitiers sauvages : merisiers, alisiers, etc.

La lisière de la forêt. — Les arbres du bord sont jeunes, petits généralement ; le passage est souvent difficile : *fourré*. Prenons de préférence l'allée qui nous permet de pénétrer plus aisément.

La forêt. — Feuillage épais. Sous-bois sombre et frais. Remarquons l'allongement de la tige des arbres. Peu de branches ou très petites, sauf à l'extrémité supérieure de l'arbre.

Des feuilles surtout en haut. → Constater que les tiges cherchent à atteindre la lumière.

La partie jeune de la forêt que l'on exploite de temps en temps (donner si possible l'année de la dernière exploitation) est le *taillis*.

Faire entourer le tronc des plus gros arbres par des enfants se donnant la main. Mesurer avec une ficelle. Cette partie de la forêt est la *futaie*.

Recueillir des feuilles et des petites branches des différentes essences d'arbres. Examiner leur « port » ; apprendre à reconnaître, de loin, les différentes espèces.

Comparer les écorces : celle du chêne est utilisée pour la préparation du cuir (tannage des peaux).

Les feuilles jaunissent à l'automne et tombent : couche épaisse sur le sol, formant du terreau spongieux qui absorbe l'eau comme ferait une éponge.

Examiner, si possible, des feuilles de sapin, groupées par deux, en forme d'aiguilles. Elles restent vertes, même l'hiver, et durent plus d'un an. Remarquer, sur le sol, la grande quantité d'aiguilles tombées.

Réunir quelques pommes de sapin.

Examiner de près le tronc : y remarquer, par place, des amas de résine collant aux doigts. (De même sur les bourgeons terminaux des branches.)

Peu de végétation sous les sapins.

Remarquer, sous les chênes, les hêtres, les sapins, etc., de petits arbres qui poussent : ce sont des graines qui ont germé et donnent naissance à un nouveau végétal.

Parfois, on remarque des petites boules sur des feuilles de chêne (*galles*). Réunir un certain nombre de ces feuilles pour les examiner en classe.

II. Les arbres en dehors de la forêt.

Au retour, si nous avons l'occasion de voir des arbres appartenant aux mêmes espèces que celles que nous venons d'observer, comparons leur aspect avec celui des arbres de la forêt : tronc généralement moins allongé ; branches inférieures plus développées ; branchage s'étendant plus en largeur.

Des arbres comme le frêne, l'orme, le tilleul, l'érable, les arbres fruitiers, se développent plutôt isolément ou par petits groupes. Ils atteignent parfois un très grand développement et pourront être examinés, aux aussi, comme l'ont été les arbres de la forêt.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Grandes divisions du règne végétal.

MATÉRIEL. — Échantillons de fleurs de plantes de différents groupes.

I. Les plantes ont des caractères différents.

Si nous examinons les plantes qui nous entourent, nous pouvons les classer en deux grandes catégories : celles qui ont des fleurs, les *phanérogames*, et celles qui n'ont pas de fleurs, les *cryptogames*.

Examinons de près les différentes plantes à fleurs que nous avons devant nous. Nous constatons des différences dans le nombre et la disposition des pièces florales (calice, corolle, étamines, pistil). Les fruits présentent également des caractères différents.

Cependant, certains de ces caractères sont communs à un nombre plus ou moins grand de plantes qu'on peut ainsi classer en familles, ce qui permet de les reconnaître plus facilement.

C'est donc en examinant surtout les fleurs et les fruits qu'on reconnaîtra les caractères des plantes.

II. Les plantes qui fleurissent.

En examinant la graine du haricot, du marron, de la cerise, etc., nous trouvons toujours deux cotylédons : ces plantes sont des *dicotylédones*.

D'autre part, le blé, le lis, le maïs, etc., n'ont qu'un seul cotylédon : ce sont des *monocotylédones*.

A. DICOTYLÉDONES. — Les dicotylédones ont des feuilles comportant une nervure principale d'où partent des nervures secondaires.

1° *Une plante à pétales séparés.* — Examinons une fleur de giroflée ; quatre sépales séparés, quatre pétales séparés, six étamines, fruit sec. Cette plante appartient à la *famille des crucifères* (pétales formant une croix).

Appartiennent à la même famille : le chou, le navet, le radis, le cresson, le colza, la moutarde, la lunaire ou monnaie du pape, la corbeille d'argent (ou d'or), etc.

Famille des *renonculacées*, des *légumineuses*, des *rosacées*, des *ombellifères*, etc.

On peut ainsi classer les plantes en un très grand nombre de familles.

MARCHADIER. Propos d'un rural (sujet et éléments de conférences agricoles) . . . **12 fr.**

2° *Une plante à pétales soudés.* — Examinons une fleur de pomme de terre : cinq sépales réunis à leur base ; cinq pétales soudés en un tube court, puis qui s'évase ensuite pour former une corolle blanche ou violacée; cinq étamines à filets courts, à longues anthères très rapprochées formant comme un étui traversé par le pistil (le stigmate dépasse légèrement). Les étamines sont soudées à la corolle.

Fruit : baie verte contenant beaucoup de petites graines (vénéneuse).

La pomme de terre appartient à la famille des *solanées.*

Appartiennent à la même famille : la tomate, l'aubergine, le piment, la belladone, le datura, la jusquiame, le tabac.

Famille des *composées :* tige herbacée ; fleurs très petites, groupées sur une sorte de plateau ou *capitule.* Souvent, les fleurs du pourtour ont une forme différente de celles du centre : bleuet, pissenlit, marguerite, chardon, artichaut, chicorée, laitue, salsifis, pâquerette, tournesol ou soleil, chrysanthème, dahlia, etc.

3° *Une plante sans pétales.* — On trouve très souvent dans les décombres, au pied des vieux murs, des haies, des orties. Tiges et feuilles hérissées de piquants (poils raides) qui produisent une sensation de brûlure quand on les touche, provoquant la formation de petits boutons.

Les fleurs, de deux sortes, sont réunies en petites grappes (les examiner à la loupe). Les fleurs placées au sommet de la grappe ont : quatre sépales égaux, quatre étamines, mais pas de pétales ni de pistil ; ce sont des *fleurs mâles.*

Les fleurs du bas de la grappe n'ont pas de pétales non plus ; elles n'ont pas d'étamines, mais un pistil : ce sont des *fleurs femelles.*

L'ortie commune appartient à la famille des *urticacées.* Le chanvre, le houblon, le figuier, le mûrier, etc., ont des caractéristiques voisines de celles de l'ortie.

La *betterave* est une plante bisannuelle. Sa racine pivotante accumule, la première année, des réserves nutritives qui sont utilisées la deuxième année pour donner une tige sur laquelle s'épanouissent des fleurs sans pétales.

Le sarrasin ou blé noir, l'oseille, la rhubarbe sont des familles voisines de celle à laquelle appartient la betterave.

Les *arbres à chatons* (châtaignier, chêne, hêtre, charme, noisetier).

B. MONOCOTYLÉDONES. — Les feuilles de ces plantes ont toujours des nervures parallèles.

Liliacées. — Si nous examinons une fleur de lis, nous remarquons trois sépales blancs, tachés légèrement de vert au sommet ; trois pétales d'un blanc très pur ; six étamines dont les anthères fournissent un abondant pollen très jaune. Pistil formé d'un ovaire surmonté d'un long style ; stigmate ayant trois lobes.

La tulipe, la jacinthe, le muguet, le colchique d'automne, l'ail, l'oignon, le poireau, l'échalote, la ciboule, l'asperge aux feuilles atrophiées appartiennent à la famille des liliacées.

Les *graminées,* comme le blé, ont des fleurs sans sépales ni pétales : elles sont protégées par deux sortes d'écailles, les glumes et les glumelles. L'ensemble forme l'épi.

Le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le riz, la canne à sucre, le bambou, l'alfa, le sorgho, beaucoup d'herbes de nos prairies sont des graminées.

C. PLANTES A OVULES NUS. — Ces plantes appartiennent à la famille des conifères. Le pin, par exemple, porte des fleurs de deux sortes. Les fleurs mâles portent un pollen très abondant.

Les fleurs femelles sont protégées par des écailles dont l'ensemble forme un *cône* ou *pomme de pin.* Pas de stigmate ; le pollen tombe directement sur l'ovule pour le transformer en graine. Celle-ci met deux ans pour arriver à maturité ; elle renferme de nombreux cotylédons.

Le sapin, l'épicéa, le mélèze, le cèdre, le cyprès, l'if, le genévrier appartiennent à la famille des conifères.

III. Les plantes qui ne fleurissent pas.

Les *fougères* ont des feuilles très vertes, une racine, mais pas de fleurs. Sous les feuilles, petites taches brunes d'où s'échappent des grains très fins, les *spores* qui, tombant sur le sol, donnent naissance à une petite plante sur laquelle se développera la fougère.

Les *mousses* n'ont pas de racines, mais de simples filaments à la base de la tige. A l'extrémité de la tige, petite urne verte renfermant des spores.

Les *algues* n'ont ni tige, ni feuille ; le corps de ces végétaux porte le nom de *thalle.* Le varech, les laminaires, les sargasses, etc., sont des algues. Certaines sont microscopiques et diversement colorées.

Les *champignons* n'ont aucun organe qu'on puisse comparer à une tige, à des feuilles ou à des fleurs. N'ayant pas de chlorophylle, ils sont parasites.

Certains sont comestibles, mais beaucoup sont très dangereux.

Les *lichens* poussent sur des rochers, sur l'écorce des arbres ; ils sont formés d'un champignon et d'une algue associés.

RÉSUMÉ. — 1. **On peut diviser le règne végétal en deux groupes principaux : les phanérogames (plantes à fleurs) et les cryptogames (plantes sans fleurs).**

2. **Parmi les phanérogames, on distingue : les dicotylédones et les monocotylédones.**

3. **Les plantes peuvent être classées en familles d'après leurs caractères communs.**

4. **Les conifères ont un ovule nu.**

5. **Les cryptogames comprennent : les fougères, les mousses, les algues, les champignons et les lichens.**

Travaux à faire.

1. *Coller, sur carton, les différentes pièces florales de fleurs appartenant à des familles différentes.*

2. *Collectionner des plantes de la région en les groupant par familles.*

3. *Collectionner diverses fougères, mousses, etc.*

QUESTIONS D'EXAMEN. — 1. Décrivez la fleur du pois ; dessinez ses divers éléments.

2. La betterave est une plante bisannuelle. Expliquez.

3. A quoi reconnaissez-vous qu'une plante est une composée ?

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expér. de physique et de chimie à peu de frais. 12.20

$2x + 3 = \frac{2}{x}$ ou de $2x^2 + 3x - 2 = 0$.

4° D coupe la courbe C au point A, qui a pour abscisse — 2 et dont l'ordonnée est :

$$y = 2(-2) + 3 = -1,$$

et au point B, dont l'abscisse est 1/2 et l'ordonnée :

$$y = 2\left(\frac{1}{2}\right) + 3 = 4.$$

2. **Géométrie** (B. É., Strasbourg, octobre 1933). — 1° *Les trois côtés d'un triangle ABC sont* : a = 13 *m.*, b = 2 *m.*, c = 5 *m.*

a. *Quelle est la nature du triangle ?* b. *Calculer le rayon du cercle inscrit.* c. *Calculer la surface du triangle extérieure au cercle inscrit.*

2° *Quel est le rapport des aires engendrées par la droite BC quand on fait tourner le triangle ABC de 400 grades successivement autour de AC et de AB comme axes ?*

➔ Solution. — 1° *a.* Un triangle est rectangle si le carré d'un côté est égal à la somme des carrés des deux autres. Or :

$$BC^2 = 13^2 = 169,$$

et :

$$AB^2 + AC^2 = 5^2 + 12^2 = 169.$$

Donc ABC est rectangle en A.

b. En joignant le centre I du cercle inscrit aux trois sommets de ABC, on forme 3 triangles qui ont une hauteur égale au rayon r du cercle inscrit et

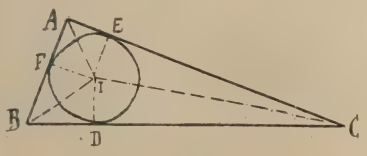

dont la somme des aires égale celle du triangle ABC. On peut écrire :

$$\frac{13 \times r}{2} + \frac{12 \times r}{2} + \frac{5 \times r}{2} = \frac{12 \times 5}{2}.$$

Donc :

$$13r + 12r + 5r = 60;$$

ou :

$$30r = 60;$$

soit :

$$r = 60 : 30 = 2 \text{ m.}$$

c. La surface du triangle ABC extérieure au cercle inscrit est égale à :

$$60 - \pi \times 2^2 = 17 \text{ m}^2 43.$$

2° *Pas de difficulté,*

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — Viala, *Directeur d'Ecole normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Juillet 1936.

1. *La distraction. Ses causes et ses effets. Comment la prévenir ?*

2. *Donnez-vous des devoirs écrits ? Peu ou beaucoup ? Justifiez votre façon de faire.*

3. *Combien avez-vous fait de classes-promenades dans le courant de l'année ? Beaucoup, peu, pas du tout ? Donnez les raisons de votre détermination.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet) en mandat-poste, ou, de préférence, *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. Genillon, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie).

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les Grands Causses

La vie agricole contemporaine (*suite*).

De la Révolution au lendemain de la Grande Guerre, l'*évolution agricole* des Grands Causses est caractérisée par le développement de l'élevage en vue de la production du lait de brebis utilisé en quantités croissantes par les fromageries des caves de Roquefort. Au début du XIXe siècle cette évolution était déjà sensible, sur le Larzac, grâce au voisinage de Roquefort, au développement des cultures fourragères et aux facilités de ravitaillement en sel, en provenance des salines méditerranéennes. Par la suite elle s'est étendue à l'ensemble des Causses. La culture du blé a partout reculé au profit des cultures fourragères. A la suite de l'effondrement du prix de la laine les éleveurs d'ovins se sont préoccupés de plus en plus d'obtenir de leurs bêtes viande et surtout lait. Les moutons de la race du Lurzac ont progressivement envahi la plus grande partie de la région, puis, à la suite de nombreux croisements, la race de Lacaune a fini par l'emporter dans les zones méridionales et occidentales. Par contre, sur les Causses lozériens, aux pâturages plus pauvres et au climat plus rigoureux, la race autochtone a subsisté. Le développement des moyens de communication dans le courant du XIXe siècle : routes et voies ferrées ainsi que la création d'un grand nombre de laiteries modernes se substituant aux fermes isolées pour la préparation des fromages ont entraîné un essor considérable de l'industrie laitière de Roquefort.

Le Caussenard n'est plus guère qu'un producteur de lait. « Si toute l'agriculture, écrit M. Marres, est liée à l'élevage des brebis laitières, l'élevage, à son tour, dépend étroitement de l'industrie fromagère de Roquefort. C'est elle qui organise, encadre, contrôle et rythme enfin l'activité pastorale. Il y a peu d'exemples d'une économie agricole qui soit si rigoureusement solidaire d'une industrie de transformation. *Roquefort dirige, depuis la fin du XIXe siècle, la vie rurale des Causses.* Le développement de la production laitière et ses exigences ont exercé, par ailleurs, une influence considérable sur les destinées de l'industrie caussenarde. Celle-ci était, au XVIIIe siècle, avant tout, l'industrie textile des cadis et de serges. Par suite de la spécialisation de l'élevage des ovins dans la production laitière, on s'est peu soucié de la laine destinée aux filatures et aux tissages. Par contre, les nécessités de la traite des brebis obligent les éleveurs à sacrifier les agneaux quelques semaines après leur naissance. Ils mettent ainsi une masse énorme de dépouilles de tout jeunes ovins à la disposition d'une industrie dont l'essor grandissant est lié à celui de l'industrie de Roquefort : l'industrie de la *mégisserie* et de la *ganterie.* »

M. Marres étudie ensuite longuement les formes *actuelles* de l'économie caussenarde issues de l'orientation de l'agriculture vers la production du lait de brebis.

Le machinisme agricole se développe pour parer à l'insuffisance de main-d'œuvre provoquée par l'émigration. L'usage des engrais chimiques s'est répandu, mais moins sur les plateaux que sur le pourtour, dans les vallons. Malgré les progrès des cultures fourragères, les *assolements* adoptés sur les Grands Causses n'ont pas exclu les méthodes anciennes de rotation des cultures. Si l'écobuage est abandonné, la *jachère*, sur les Causses du Gévaudan, s'étend et on la pratique actuellement dans la proportion d'un tiers des terres labourables.

M. Marres s'est livré à une enquête approfondie pour arriver à une estimation de la répartition des cultures. Si l'on ajoute à l'étendue des pacages celle des surfaces réservées aux cultures fourragères, on

Cunéo (Mlle). Vade-mecum des exercices sensoriels à l'école des petits.. 4 fr.

peut évaluer à 80 p. 100, en moyenne, de la surface totale, l'étendue destinée à l'élevage. Encore la surface cultivée est-elle loin de coïncider avec la surface cultivable ; elle ne dépasse pas, en moyenne, 25 p. 100, et même dans les vallons elle est en recul constant. *Blé* et *pommes de terre* ne jouent plus qu'un rôle modeste de cultures nourricières pour les besoins strictement familiaux. Par contre, l'*avoine*, qui est largement utilisée dans l'alimentation des ovins, joue, parmi les céréales, un rôle primordial et les cultures fourragères : luzerne, sainfoin, trèfle et même prairies naturelles tendent de plus en plus à augmenter.

Actuellement toute l'économie rurale caussenarde gravite autour de l'*élevage des ovins*. On comptait, en 1925 : 266 000 bêtes à laine contre 317 000 en 1913, effectif médiocre au total et très inégalement réparti, la densité ovine étant notamment beaucoup plus élevée dans les vallons que sur les plateaux. La production laitière étant au premier plan, les *brebis* constituent presque exclusivement le troupeau ; on compte un bélier pour cinquante brebis. La stabulation est pratiquée du début de décembre au début d'avril. Le fourrage est alors la base essentielle de la nourriture. On trouvera dans l'ouvrage de M. Marres de curieux détails sur la vie actuelle du berger et celle du troupeau. Le rendement en lait a augmenté avec le développement des cultures fourragères et l'amélioration des races : il est actuellement de 80 litres en moyenne, par tête et par an. De 1919 à 1931 la moyenne annuelle de la quantité de lait traitée par les diverses sociétés fromagères de Roquefort a été de huit millions de litres environ. L'éleveur n'est plus qu'un producteur de lait. Le produit de la traite est transporté aux laiteries édifiées généralement à un carrefour de chemins. Le fromage qu'on y fabrique est ensuite expédié, le plus souvent, par camions automobiles, sur les caves de Roquefort où il est *affiné*.

Les fromages provenant des Grands Causses constituent de 16 à 18 p. 100 en moyenne de la production fromagère de Roquefort évaluée à dix ou onze millions de kilogrammes. Le chiffre d'affaires des sociétés fromagères s'élevait, ces dernières années, à deux cents millions de francs environ. M. Marres donne d'intéressants détails sur leur organisation commerciale et sur l'importance et la destination du commerce d'exportation des fromages. Nos meilleurs clients sont les Etats-Unis (65 p. 100), l'Algérie, le Canada, l'Allemagne, le Maroc, etc.

Parmi les produits auxiliaires de l'élevage des ovins, il faut citer la laine, la viande des agneaux et des bêtes grasses, le fumier vendu aux viticulteurs du Languedoc. En outre, la location de pacages à des troupeaux transhumants pendant l'été (20 000 bêtes environ) fournit une ressource appréciable sur le Larzac et à ses abords.

L'élevage des animaux domestiques autres que les brebis : porcs, veaux de boucherie, vaches de travail, chevaux, mulets, chèvres, animaux de basse-cour, abeilles, n'assure que des ressources d'appoint.

Les vallons ont des ressources plus variées que celles des plateaux. Ceux du Gévaudan, d'une altitude trop élevée pour permettre la culture de la vigne, fournissent des pommes, des poires et des noix ; ceux du Rouergue ainsi que la vallée du Tarnon et du Tarn, d'un caractère plus méridional, sont à la fois producteurs de vin et de fruits : noix, pommes, poires, prunes, amandes, cerises, etc. Les *riverains* ajoutent à ces ressources la cueillette des champignons, de la truffe, de la lavande, la pêche des truites, etc.

La forêt enfin, bien que très diminuée, reste une ressource non négligeable et d'importants reboisements ont été réalisés, notamment dans la vallée du Lot et sur le Larzac.

Pour terminer son étude de l'agriculture caussenarde contemporaine, M. Marres étudie l'état actuel de la propriété. Le prolétariat rural n'existe plus sur le Causse. En outre, il est rare que, dans les vallons, les artisans ne disposent pas d'un lopin de terre. Sur les plateaux, ce sont les communaux, très étendus, qui ont permis le maintien d'une petite propriété vivant de l'élevage. La multiplication des laiteries a démocratisé l'économie pastorale. Le mouvement de dépopulation serait plus accentué si les bénéfices de l'exploitation pastorale ne retenaient les petits propriétaires qui travaillent avec les membres de leur famille.

La vie industrielle contemporaine.

Les industries textiles de jadis sont à peu près mortes. L'extraction des lignites et des minerais de plomb argentifère et de zinc, après avoir profité des circonstances exceptionnelles nées de la guerre, est aujourd'hui abandonnée. Les ressources hydro-électriques ne sont guère utilisées : une seule centrale, celle de Madières sur la Vis. Les forêts alimentent quelques scieries et les noyers sont utilisés à Millau dans la fabrication des meubles. Une seule industrie vraiment active : celle de la ganterie, dont le développement récent résulte de l'extension de l'industrie roquefortaise et de l'orientation de l'élevage des ovins vers la production laitière. On sait, en effet, que, pour permettre la traite, les agneaux doivent être sacrifiés quelques jours après leur naissance, ce qui met à la disposition de l'industrie de Millau un grand nombre de peaux d'agneaux. M. Marres précise la technique de l'industrie gantière, son évolution et sa situation actuelle. Cette industrie n'élabore que des produits chers, un objet de luxe de la toilette. Elle dépend, pour son origine et par sa matière première, du milieu agricole caussenard et fait appel, dans une certaine mesure, à la main-d'œuvre rurale, à l'atelier à domicile. Sa production dépend pour un tiers au moins du marché mondial : aussi toute crise de débouchés extérieurs menace son activité. Pour lutter contre la mévente, les industriels de Millau se sont efforcés d'orienter une partie de leur fabrication vers la production du gant tanné, gant d'auto, gant de sport en *pécari*.

La population.

La dernière partie de la thèse de M. Marres est consacrée à la population des Grands Causses. Les formes et la répartition de l'*habitat* dans cette région traduisent, plus qu'ailleurs peut-être, une adaptation de l'homme aux conditions du milieu géographique. Aussi l'auteur étudie-t-il d'abord l'habitat rural, très différent sur les Causses et dans les vallons, puis sa répartition dans le passé et dans le présent, les sources et leurs rapports avec l'habitat, la forme du hameau, les villages et leur évolution topographique, les agglomérations urbaines qu'il classe en villes qui meurent (Florac, Mende, Marvejols), en centres qui renaissent (Sévérac-le-Château) et en centres vivants (Saint-Affrique, Millau). Le tout illustré d'un grand nombre de croquis suggestifs et de photographies caractéristiques. L'étude des *phénomènes démographiques* suit. Les Grands Causses comptent parmi les régions les plus faiblement peuplées. On y constate une véritable « anémie démographique », en raison des conditions naturelles médiocrement favorables à l'occupation humaine, et aussi de la désertion en masse. La prospérité des années d'après guerre avait arrêté cette désertion. Il est à craindre, au contraire, que la prolongation de la crise actuelle ne précipite à nouveau l'exode qui, en quatre-vingts ans, a amené le départ de la moitié de la population des Causses. M. Marres pense qu'une *colonisation* est à entreprendre sur ces plateaux où « la terre des sotchs, qui rougit la Devèze de ses taches éclatantes, tournée et retournée depuis les lointains dolméniques, n'a rien perdu de sa fécondité pour ceux qui voudront y semer les graines nourricières ».

Nous n'avons pu en ces trois articles que donner une idée bien imparfaite de la monographie de M. Marres, qui est l'œuvre autant d'un historien et d'un sociologue que d'un géographe et d'un économiste. Nos lecteurs voudront certainement la connaître plus en détail. Elle leur procurera profit et plaisir.

R. Ozouf.

CLOT. Contes et Récits d'outre-Manche..... Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

L'EXEMPLE DES COUREURS CYCLISTES

Il est connu : au cours des épreuves les cyclistes se sustentent avec des bananes. Pourquoi ? Parce que la banane est, sans conteste, le meilleur aliment-fruit de l'effort, et le plus commode. C'est un des meilleurs carburants de la machine humaine. Qui plus est, la banane française a un goût exquis lorsqu'elle est arrivée à bonne maturation (elle est alors jaune et marbrée de brun).

HYGIÈNE ALIMENTAIRE..... SANTÉ !

Les fabrications modernes retirent aux aliments leurs éléments naturels, vivifiants et indispensables au bon équilibre physique. Pour y remédier, utilisez en partie, dans vos repas, **des aliments vitaminés**, sains, complets, vivifiants. Vous en retirerez rapidement un bien-être exceptionnel.

Quelques-uns de nos produits : sucre de canne, riz non décortiqué, sel marin océan, banane sèche, confit aux amandes, etc...

Sur simple demande, nous vous adresserons gratuitement notre catalogue et tous renseignements sur l'alimentation naturiste.

Pour vous permettre d'apprécier l'un de nos produits, nous vous enverrons, sans aucun frais, contre le bon ci-contre, un déjeuner Madolin.

Aux Instituteurs, une réduction de 10 % sera accordée sur les prix du catalogue.

ALIMENTATION MADOLIN
3, rue des Petites-Écuries, Paris

BON
pour un déjeuner Madolin

En souscription ***POUR PARAITRE EN OCTOBRE***

Une NOUVELLE édition absolument mise à jour du célèbre « Code Lantenois »

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un gros volume de 768 pages, broché, EN SOUSCRIPTION : 32 francs.

Cet ouvrage, mis à jour d'après les derniers décrets-lois et les plus récentes circulaires ministérielles, est vraiment indispensable à chaque instituteur.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

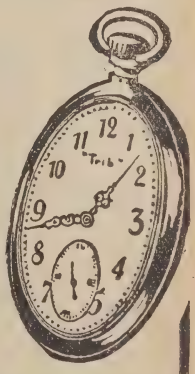

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

A tous ceux qui s'abonneront ou se réabonneront

avant le 1er Août prochain

au

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

nous offrons à titre de

PRIME GRATUITE SUPPLÉMENTAIRE

un charmant volume inédit du délicat écrivain

ROLAND CHARMY

CE QU'ONT VU MES YEUX D'ENFANT

Souvenirs de mon village et de l'école paternelle

(Cet ouvrage sera mis par la suite dans le commerce au prix de 8 francs.)

En outre, Tous nos abonnés recevront

▪ une **PRIME GRATUITE** (2 Tableaux d'Histoire et de Civilisation d'A. Carlier - 3e série) de 1789 à nos jours.

et pourront se procurer les PRIMES SPÉCIALES ci-dessous :

▪▪ JUMELLE DE THÉATRE en étui tissu souple. Franco : **8 fr.**

▪▪▪ NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE (Série de 4 magnifiques photos artistiques en couleurs, format 48×48). Franco : **12 fr.** (au lieu de 15 fr.).

▪▪▪▪ LE MONT-St-MICHEL (Héliogravure géante 65×100). Franco : **7 fr.**
(au lieu de 12 fr. 50)

▪▪▪▪▪ LA CASCADE (Héliogravure géante 65×100). Franco : **7 fr.**
(au lieu de 12 fr. 50)

▪▪▪▪▪▪ STYLO "DARLING" plume or 18 carats, modèle sérieux. Franco : **20 fr.**
(au lieu de 35 francs)

▪▪▪▪▪▪▪ STYLO "KELLERMANN" dº, modèle de luxe, marbré. Franco : **28 fr.**
(au lieu de 60 francs)

▪▪▪▪▪▪▪▪ STYLO "ROLLS" dº, mod. grand luxe, teintes variées. Franco : **35 fr.**
(au lieu de 85 francs)

Tous ces stylos sont à remplissage automatique (à mécanisme invisible).

En demandant les PRIMES, envoyez le montant au C. C. Postaux Paris 251.

de la loi susvisée et les sanctions auxquelles ils s'exposeraient en n'adhérant pas à bref délai aux Caisses de compensation agréées par mon ministère dans les départements où fonctionnent ces établissements.

« Je vous serais obligé de vouloir bien donner communication de cette lettre aux directeurs des établissements d'enseignement privé de votre département. »

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Médaille de la Reconnaissance française.

D. 14 mai 1936.

ARTICLE PREMIER. — Pendant un délai d'un an à compter de la publication du présent décret au *J. O.*, les Alsaciens et les Lorrains, remplissant par ailleurs les conditions fixées par le D. du 29 nov. 1925 ou qui n'auront pas fait acte de candidature à la médaille de la Reconnaissance française antérieurement au 4 juil. 1933, pourront postuler cette distinction.

Art. 2. — Les demandes formulées par les postulants devront être établies dans les conditions fixées par l'I. du Président du Conseil, du 24 janv. 1928, relative à l'application aux candidats alsaciens et lorrains du D. du 29 nov. 1926.

Les dossiers de candidature devront être directement transmis par les préfets au Président du Conseil (service central d'Alsace et de Lorraine).

EXAMENS ET CONCOURS

*** Instruction concernant les bourses d'ens. primaire supérieur en 1936** (*C. 8 mai 1936*).

A. *Concours commun des Bourses* (*1re et 2e séries*). — I. *Candidats non pupilles de la Nation.* — Le nombre maximum des candidats que les Commissions d'examen pourront déclarer admis dans chaque département, et pour chacun des trois ordres d'enseignement, est fixé à 25 p. 100 du nombre des candidats autorisés à concourir dans chaque série. Nul ne pourra être déclaré admis s'il n'a pas obtenu la moyenne pour l'ensemble des épreuves (*A. 8 mai 1936*).

Le pourcentage de 25 p. 100 du nombre des candidats autorisés à concourir sera calculé séparément pour chaque série, et sans faire entrer en compte les candidats pupilles de la N. Si, dans une série, le nombre de candidats ayant obtenu la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves est inférieur à 25 p. 100 du nombre des candidats autorisés à concourir, cette insuffisance ne devra pas être compensée par une augmentation du nombre des reçus dans l'autre série.

Il pourra arriver que des élèves déjà titulaires d'une bourse d'enseignement primaire supérieur (bourse « pour ordre » ou bourse effective) se présenteront, de nouveau, au concours de 1936 ; ces candidats seront, pour l'enseignement primaire supérieur, défalqués du nombre des candidats autorisés à concourir et le nombre des candidats à admettre sera calculé sur le nombre des candidats non boursiers autorisés à concourir.

Tous les candidats reçus à l'examen de 1re ou de 2e séries seront proposés pour une bourse. Les Commissions départementales et régionales établiront leurs propositions en ce qui concerne le taux des bourses en tenant compte de la situation et des charges de la famille.

Bourses « pour ordre ». — Les candidats âgés, au 31 déc. 1936, de douze ans révolus et de moins de treize ans, reçus à l'examen de 1re série, obtiendront au 1er oct. 1936 une bourse « pour ordre » s'ils sont domiciliés dans une localité où il existe, soit une école primaire élémentaire avec classe spéciale de C. S. 2e année, soit une E. P. S. avec cours préparatoire. (Les orphelins de père pourront, toutefois, être proposés pour une bourse effective.)

S'il existe à la fois, dans la même localité, un C. S. 2e année et un cours préparatoire, ces boursiers ne seront affectés au cours préparatoire de l'E. P. S. que dans la limite des places libres à ce cours, après l'inscription des élèves venus d'écoles primaires ou de sections spéciales de C. S. 2e année.

Les candidats âgés de moins de douze ans au 31 déc. 1936, reçus à l'examen de 1re série, obtiendront tous, sans exception, au 1er oct. 1936, une bourse « pour ordre » pour l'éc. prim. élém. de leur commune où ils prépareront le C. E. P. E. Au 1er oct. 1937, leur bourse deviendra effective pour entrer, soit au cours préparatoire, soit dans la classe de 1re année d'une E. P. S. ou d'un C. C. dans les conditions fixées par le D. du 17 fév. 1936.

Bourses effectives. — Toutes les bourses « pour ordre » deviendront bourses effectives lorsque les boursiers entreront en 1re année d'E. P. S. ou de C. C.

Les candidats reçus en 2e série seront tous proposés pour une bourse effective.

Candidats pupilles de la N. — Tous les pupilles de la N. reçus à l'examen de 1re ou de 2e séries seront proposés pour une bourses effective.

B. *Concours des bourses de 3e et 4e séries.* — Pour les candidats aux bourses de 3e et 4e séries (pupilles de la N. et non pupilles), la réglementation n'est pas modifiée. Ils peuvent être proposés sans limitation de nombre.

Pour le classement en 1re ou 2e ligne, il devra être tenu compte, d'une part, des aptitudes de l'enfant d'après les résultats de l'examen et, d'autre part, de la situation et des charges de la famille.

C. *Admission en 1re année d'E. P. S. ou de C. C.* — La C. reproduit exactement les termes du D. du 17 fév. 1936.

D. *Prolongation des bourses.* — En application de la C. du 25 novembre 1933, tous les boursiers qui, le 31 juillet 1936, auront achevé leur 3e année d'E. P. S. seront arrivés au terme de leur bourse d'E. P. S.

Une bourse pourra être maintenue au delà de la 3e année, mais aux seuls candidats qui feront l'objet d'une proposition motivée et justifiée par leur conduite et par leur succès aux examens de la fin de 3e année. Vous devrez ne proposer pour une prolongation de bourse dans une classe de 4e année (et, le cas échéant, de 5e et de 6e année) que des élèves dont le travail permettra d'escompter le succès aux examens ou concours qu'ils prépareront dans cette classe.

Vous voudrez bien rappeler aux chefs d'établissement que, seuls, devront figurer sur les états de liquidation du terme octobre-décembre 1936 les boursiers qui auront obtenu *par décision ministérielle*, soit la prolongation de leur bourse pour une 4e, une 5e ou une 6e année d'études primaires supérieures, soit l'autorisation de redoubler la 3e année. Dans quelques départements, cette prescription n'a pas été observée pour le terme oct.-déc. 1935.

E. *Transferts de bourses.* — MM. les chefs d'établissement seront invités à prévenir leurs élèves que les demandes de transfert de bourse devront être, le cas échéant, présentées *avant le 1er août* pour les boursiers en cours d'études et avant le 30 septembre pour les boursiers nommés en 1936.

Les demandes qui n'auront pas été produites dans les délais réglementaires seront rejetées, sauf dans le cas où la famille aurait changé de domicile après le 1er août ou après le 1er octobre.

Vous ferez parvenir au ministère, le 15 août au plus tard, les demandes de transfert présentées par les boursiers en cours d'études, en un seul envoi, accompagnées d'un état collectif n° 3 ou 3 *bis* établi en double exemplaire. Pour les boursiers de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement technique nommés en 1936 et qui demanderont le transfert de leur bourse dans un établissement d'enseignement primaire supérieur, il conviendra d'indiquer le nombre total de points obtenus à l'examen.

En ce qui concerne le transfert des bourses d'E. P. S. de France en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, vous voudrez bien vous reporter à la C. du 2 mai 1933.

F. *Déchéance.* — Vous voudrez bien veiller à la stricte application de l'article 61, § 2, de l'A. du 23 juillet 1935 : « Tout boursier qui, pour l'ensemble de ses notes n'atteint pas la moyenne 9 sur 20, est proposé au ministre pour la déchéance de sa bourse. »

Les boursiers proposés pour la déchéance de leur bourse seront inscrits sur un état (pas de modèle spécial) établi en double exemplaire.

G. *Redoublement de classe.* — Aucun boursier ne devra être admis à redoubler une classe, sauf cas de force majeure dont vous me rendrez compte et pour lequel vous attendrez ma décision.

Les boursiers proposés pour redoubler leur classe seront inscrits sur un état (pas de modèle spécial) établi en double exemplaire. Les boursiers arrivés au terme de la 3e année d'études primaires supérieures et qui seront proposés pour redoublement de la 3e année, soit parce qu'ils n'avaient pas, en 1936, l'âge requis pour se présenter à l'examen du B. E., soit pour tout autre motif, ne seront pas inscrits sur cet état, mais sur les états 4 ou 4 *bis* (prolongations de bourses).

H. *Dispositions financières pour 1936.* — Le taux des bourses d'internat peut varier de la moitié à la totalité du prix de pension ; celui des bourses d'entretien, de 300 à 1 000 francs.

Le montant des bourses proposées devra varier selon la situation et les charges de famille. Mais vos propositions devront être établies de telle manière que, pour les bourses d'internat, le montant total divisé par le nombre des bourses accordées donne un taux moyen de 1 200 fr. et que, pour les bourses d'entretien, le montant total divisé par le nombre de bourses accordées donne un taux moyen de 500 fr.

En aucun cas, le montant total de vos propositions ne devra excéder la somme qui serait engagée si le taux de chaque bourse accordée était uniformément de 1 200 fr. (internat) ou de 500 fr. (entretien). Je serais contraint de vous retourner les propositions qui ne seraient pas établies suivant cette règle imposée par le montant des crédits inscrits au budget.

Les bourses étant payables par tiers, les taux proposés devront être fixés conformément au tableau annexé à la présente C.

En calculant le montant *annuel* des crédits nécessaires

au paiement des bourses effectives en 1936, vous devrez distinguer :

A. Le crédit annuel nécessaire pour les bourses « pour ordre » accordées en 1935, et dont vous proposez la transformation en bourses de 2e série effectives à compter du 1er oct. 1936 ;

B. Le crédit annuel nécessaire pour les bourses de 1re et de 2e séries à accorder, au 1er oct. 1936, aux candidats non pupilles à la suite du concours de 1936 (bourses effectives au 1er oct. 1936) ;

C. Le crédit annuel nécessaire pour les bourses de 3e et de 4e séries à accorder, au 1er oct. 1936, aux candidats non pupilles reçus à l'examen et proposés en première ligne ;

D. Le crédit annuel nécessaire pour les bourses de 1re, 2e, 3e et 4e séries à accorder, au 1er oct. 1936, aux pupilles de la N. proposés pour une bourse.

Le montant des crédits afférents à chacune de ces quatre catégories est la somme du montant annuel des bourses proposées.

C. M. du 8 mai 1936. — Il m'a été demandé si, dans la nouvelle réglementation du concours commun des bourses (1re et 2e séries), il était encore utile de prévoir la réunion des Commissions régionales après l'examen. La réponse ne fait aucun doute. Elle est affirmative. Il reste à fixer à ce moment l'établissement où le candidat reçu sera affecté, la nature de la bourse qu'il recevra et son taux. Ce sont là les attributions essentielles de la Commission régionale. Même si ces propositions avaient été envisagées dans la période antérieure au concours, il resterait à les consacrer dans un examen définitif qui, en ce qui concerne le taux de la bourse, doit faire entrer en ligne de compte les résultats obtenus par le candidat dans la compétition. Par contre, il n'y aura pas lieu de saisir la Commission départementale des résultats du concours commun. Cette Commission a déjà opéré, avant l'examen, un classement d'ensemble des candidats dans les conditions rappelées par mes instructions du 16 février 1936. La Commission régionale a tenu compte de ce classement pour l'établissement de la liste définitive des enfants autorisés à subir les épreuves. Le retour devant la Commission départementale des dossiers des candidats reçus apparaîtrait donc, dans ces conditions, comme une simple formalité qu'il y a lieu d'éviter.

✱ **Préparation du C. A. au professorat des E. N.** (*C. 19 mai 1936 aux R.*). — La Faculté des sciences de Dijon se propose d'organiser, cette année, du 15 juil. à la fin d'août, des conférences et des excursions à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), à la station agricole Grimaldi, en vue de l'étude de la faune et de la flore des eaux et des marais.

Les candidats au C. A. au prof. des E. N. et des E. P. S. (sciences 1re partie et surtout 2e partie) peuvent recueillir le plus grand profit de cet enseignement.

Ils trouveront l'occasion de travailler dans la nature, sous la direction de maîtres éprouvés, et dans une région où les observations sont abondantes.

Je vous serais obligé de vouloir bien signaler aux candidats au professorat des E. N. et des E. P. S., relevant de votre autorité, les possibilités qui leur sont ainsi offertes.

Les demandes de renseignements et d'inscription devront être adressées au Laboratoire de Zoologie, Fac. des sciences à Dijon.

Dates d'examens.

C. A. au professorat industriel (C.), dessin d'art appliqué, dans les écoles pratiques : 3 juillet pour les candidats, 4 juillet pour les candidates ; — pour tous renseignements s'adresser au ministère de l'E. N., direction de l'ens. technique, et voir *J. O.*, 16 mai 1936.

Commis (4e classe) des Trésoreries de l'A. O. F. : 10 sept. 1936 ; délai d'inscription : 10 juillet.

Elève-bureau à la Compagnie des chemins de fer de l'Etat : 27 août 1936 ; — délai d'inscription : 9 juillet.

LES NOUVEAUX TEXTES

Mouvement du personnel en 1936 (*C. 13 mai 1936 aux I. A.*)

Vous recevrez prochainement notification des arrêtés prononçant l'admission à la retraite des instituteurs et institutrices figurant dans les propositions d'admission à la retraite que vous m'avez adressées. Vous pourrez, aussitôt, préparer le mouvement du personnel en vue de la rentrée de l'année scolaire 1936-1937.

Comme les années précédentes, dans un premier travail, vous comprendrez uniquement les instituteurs et institutrices titulaires et stagiaires en fonctions dans votre département. Vous réserverez, pour une seconde partie du mouvement, l'attribution d'un poste aux élèves-maîtres sortant de l'E. N. en 1936, aux maîtres ou maîtresses titulaires ou stagiaires dans un autre département, qui sollicitent, dans votre département, un emploi par permutation, par exeat ou par application de la loi du 30 déc. 1921 sur le rapprochement des ménages de fonctionnaires.

Vous pourrez, en établissant la première partie du mouvement, laisser vacants les postes qui, le cas échéant, devraient être attribués, dans la seconde partie soit à des titulaires ou à des stagiaires venant d'autres départements, soit à des fonctionnaires détachés ou en congé pour études, dont le détachement ou le congé prendra régulièrement fin au terme de l'année scolaire.

Pour la deuxième partie du mouvement, il convient de prévoir que, dans certains départements, par suite du petit nombre de demandes d'admission à la retraite, le nombre de postes vacants pourra être inférieur à celui des élèves-maîtres sortant des E. N. De même que les années précédentes, les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses en surnombre pourront obtenir un poste dans un autre département. L'affectation de ces élèves-maîtres à un autre département sera faite par la direction de l'Enseignement Primaire (4e bureau). Le ministre demande aux I. A. une série de renseignements statistiques et ajoute : « Dès que j'aurai dépouillé ces renseignements, je vous adresserai des instructions complémentaires pour vous mettre en mesure d'achever le 2e partie du mouvement avant les vacances scolaires. »

Prélèvement en ce qui concerne les subventions aux Caisses des écoles (*C. 20 mai 1936*).

Par C. du 21 fév. 1936, je vous ai informé, d'accord avec M. le ministre des F., que le prélèvement général de 10 p. 100 prévu par le décret-loi du 16 juil. 1935 ne s'appliquait pas aux subventions accordées aux Caisses des Ecoles par les communes pour fournitures aux enfants indigents. M. le ministre des F. me demande de préciser que l'exonération doit être limitée aux seules subventions destinées à des dépenses d'assistance et sous réserve que leur destination soit dûment justifiée.

Je vous serais obligé d'en informer les dirigeants des Caisses des écoles de votre département.

Démarches de courtiers auprès d'élèves des É. N. (*C. 19 mai 1936*).

« Il m'est rendu compte que les représentants d'une maison de commerce parisienne s'efforcent de placer, parmi les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses des E. N., des livres et des articles scolaires vendus à tempérament, en se présentant de la part ou sous les auspices des autorités scolaires et académiques, en faisant état de souscriptions déjà consenties par des membres de l'ens. et même en se prévalant d'autorisation qui leur auraient été délivrées de visiter les maîtres dans leurs classes.

« Des élèves-maîtres et élèves-maîtresses ont même été l'objet de semblables sollicitations à leur domicile particulier pendant les vacances et ils ont signé des bulletins de souscription non datés, sur lesquels était mentionnée, non pas leur qualité présente d'élève-maître ou maîtresse, mais leur future qualité d'instituteur ou d'institutrice. La livraison des objets souscrits devait être faite dès leur nomination à un poste et le premier versement deux mois après.

« Vous voudrez bien demander aux directeurs et aux directrices de mettre leurs élèves en garde contre ces tentatives, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont prématurées et qu'elles abusent de l'inexpérience de ces jeunes gens. Aucun représentant d'une maison de commerce ne peut se dire autorisé par aucune autorité académique à faire des offres commerciales aux élèves des établissements d'Ens. public ou au personnel enseignant. Aux termes du règlement scolaire, modèle du 18 janv. 1887, l'entrée des locaux scolaires est interdite à toute personne étrangère à l'ens.

« Vous voudrez bien veiller à ce que les adresses personnelles des membres de l'ens., des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses ne soient pas communiquées par vos services à des maisons de commerce. »

Mémento du contribuable.

Frais d'hospitalisation.

On demande si les frais d'hospitalisation peuvent compter dans les abattements et réductions prévus à l'impôt général sur le revenu.

Réponse négative, les frais envisagés ne figurant pas au nombre des charges que l'art. 109 du Code général des impôts directs permet de déduire de l'ensemble des revenus pour l'établissement de l'impôt général (J. O., *24 avril 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LES QUATRE ÉLÉMENTS.

IL faut savoir gré à certains écrivains de ne pas se confiner dans l'étude, si chère au goût français, du cœur humain, et de puiser leur inspiration dans une sorte d'amitié avec la nature. Ils nous ramènent ainsi au contact de ce qui est élémentaire et permanent, étranger aux variations de la mode et aux dispersions de l'âme. Ils nous font souvenir qu'il existe un monde de choses éternellement recommencées, qui défie nos fragilités et auquel, en fin de compte, nous avons à nous soumettre : leçon à la fois de modestie et d'énergie qui peut ne pas être inutile à notre époque dangereusement tourmentée.

***

C'EST ce thème que l'on peut suivre, inexprimé mais toujours sensible, dans les nouvelles réunies par M. Edouard Peisson, et dont la première donne son titre au recueil : *Le chalutier 304* (Grasset). Tout le long du livre, le fond de tableau, c'est la mer, avec sa puissance et sa sauvagerie, avec sa manière indifférente, souveraine, de se jouer des hommes.

Tous les récits ne sont pas aussi bien venus. Dans *Gros temps d'ouest*, par exemple, où nous est contée la disparition d'un télégraphiste arraché à son navire par la bourrasque sans que personne à bord n'ait été témoin de l'accident, et que chacun cherche dans les recoins du bateau jusqu'à ce que la vérité soit soupçonnée, le dénouement est prévu longtemps d'avance, ce qui annule l'effet dramatique que l'auteur veut faire naître. Mais dans *Rapport de mer*, *Ballero capitaine*, d'autres encore, M. Peisson, sans rien outrer, sans ajouter de commentaires, nous fait assister à la bataille entre les marins et les forces naturelles déchaînées contre eux. Il sait assigner aux personnages et aux éléments leur rôle respectif dans les tragédies évoquées, et atteint, à force de sobriété, de discrétion, une vérité dans le « rendu » qu'on peut tenir pour définitive. Et le dernier morceau, *En cargo vers Helsingfors*, simple journal où sont consignés les événements très normaux d'une traversée de Rouen aux côtes finlandaises, souligne avec persistance l'adaptation de ceux qui naviguent aux eaux qu'ils ont tant de fois sillonnées ; par là, il nous persuade que les êtres qui aiment le mieux la mer sont ceux qui se sont le mieux laissés façonner par elle.

***

DANS *La flamme sauvage*, de M. Ludovic Massé (Grasset), la place de choix est réservée à la montagne. Il y a bien une intrigue, et même une intrigue aux péripéties impressionnantes : nous voyons là rivalité séculaire entre gens de la vallée et gens des hautes terres, dans un canton des Pyrénées-Orientales, engendrer des rixes, des vengeances et, pour finir, un meurtre et un suicide. Mais si ces épisodes prennent une violence quasi épique, c'est qu'ils manifestent, par delà les apparences des querelles vaines et des jalousies mesquines, l'antagonisme fondamental entre ceux que la plaine fait vivre dans une opulence facile et un peu molle et ceux qui, peinant dur sur leurs rocailles et dans leurs bois, n'en sont que plus fiers de rester fidèles à leur montagne.

Pour glorifier celle-ci, M. L. Massé, qui, par ailleurs, a l'art de conter, avec une vigueur rugueuse, haletante même, et dont les héros paraissent taillés dans le granit de leur sol, trouve des accents de touchante émotion. A maint endroit, il décrit la beauté changeante des sommets suivant les saisons, notant, dans leurs moindres détails, les harcelantes chutes de pluies, le brusque passage au gel éclatant, les sautes d'humeur des vents, les jeux flamboyants de la lumière, l'enivrement du printemps après le long hiver... Ou bien, il fait voir la majesté des forêts de chênes-lièges ou de châtaigniers et montre les montagnards rivés à elles par tous les liens d'un immémorial « atavisme sylvestre » :

La forêt était leur orgueil et leur mamelle. Ils exaltaient la production ; ils la défendaient. La lutte prenait cent formes précises. Ils l'engageaient contre les végétations sauvages, libéraient les jeunes pousses de leurs gangues de genêts et de ronces, retenaient sur les pentes les terres en folie, défrichaient, étayaient, clayonnaient. Ils étaient inventifs, ils étaient adroits et forts ; leurs gestes lents et sûrs paraient à tout. La forêt dévastée d'un côté renaissait de l'autre... Ils savaient qu'avec l'intelligence de leur méthode ils ne verraient jamais leur forêt tarie... Aussi s'y attachaient-ils, de toutes leurs fibres.

Il fait bon goûter ces passages de *La Flamme sauvage*, tout pleins, croirait-on, du souffle des grands espaces, et qui apportent un peu de fraîcheur, de sérénité dans la sombre histoire qui fait le sujet du roman.

***

ON retrouve aussi vivace chez M. André Chamson cet instinct profond de tout ce qui touche à la montagne. Déjà, dans *Les hommes de la route*, *Le crime des justes*, l'écrivain avait mêlé à ses récits l'évocation des Cévennes. Cette fois-ci, dans les nouvelles dont se compose son livre intitulé *Les quatre éléments* (Grasset), il fait revivre des souvenirs de son enfance, qui doivent leur saveur particulière au décor de ravins, de massifs et d'eaux vives où ils s'insèrent. On devine, à les lire, de quelle influence décisive la montagne cévenole, dont l'âpreté exige de ses habitants une continuelle endurance, et dont le passé de luttes religieuses porte à une conception sérieuse et fervente de la dignité humaine, peut être dans la formation d'une âme qui s'épanouit en ce milieu salubre.

Dès les premières pages du livre, M. Chamson, se ressouvenant de ses ascensions de jeune homme vers l'Aigoual, tentées, quel que fût le temps, par les chemins les plus difficiles, rend un grave hommage au pays de ses premières années :

Quelle chance pour un pays, un coin de terre, une ville que d'avoir ainsi une montagne qui la domine et, par les eaux, les vents, la marche du soleil, ordonne la vie des hommes et la dirige. Des enfances traversées par un reflet d'héroïsme y sont possibles. Un long cortège d'adolescents se forme, au courant des années, sur ses pentes, et porte vers son sommet l'offrande de leurs forces...

Très tôt, ces adolescents puisent dans l'air qu'ils respirent, encore imprégné de la passion pro-

testante de jadis, un besoin d'indépendance spirituelle et de libre discussion. Entre écoliers, les sympathies sont vives, franches. Egalement les répulsions : quand ces gamins se détestent, ils se disent pourquoi. Ainsi, dans *L'ennemi*, le narrateur et son camarade Maubert, dont le grand-père a dénoncé les républicains sous l'Empire, s'invectivant avec intrépidité et réflexion :

— C'est la religion qui vous manque, dit Maubert.

— Et lui, qu'est-ce qui lui manque, à ton père, pour faire quelque chose de bon ? Pas les curés toujours.

— On est des gens du pays, dit Maubert. On n'est pas beaucoup riches. Mais tu n'a pas besoin de dire du mal de mon père.

— Et lui de nous ! On n'est pas des gens du pays, nous autres, alors ? On est des riches, peut-être ? On n'a pas de religion ?

— C'est pas la vraie...

— Tu le sais, si c'est la vraie. Vous dites que les protestants ont la gorge noire et l'oreille collée. Tiens, regarde un peu... Aaah!... Elle est noire, ma gorge ? Et ton oreille, à toi ? Elle est jolie, ton oreille. Parlons-en un peu, de ton oreille.

Les vieilles haines nous avaient repris... Je dis à Maubert :

— A l'école des frères, on fait les abrutis.

— A la laïque, les bandits.

— Nous verrons ça... Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand ? Tu ne le sais même pas. Eh bien ! moi, je ferai quelque chose. Tu viendras me trouver quand j'aurai trente ans. Nous verrons les bandits.

Il suffit cependant que ces deux grands ennemis fassent ensemble une escalade périlleuse pour que s'évanouisse leur rancœur, quitte à ce qu'elle renaisse lorsqu'ils rentreront à la ville :

... Nous étions amis tous les deux maintenant. Amis d'avoir découvert au fond de nous les mêmes passions, la même joie à nous mesurer avec les choses de notre pays. Nous parlions patois tous les deux, nous avions fait les mêmes courses dans la montagne, gravi les mêmes sommets. Allongés sous les derniers châtaigniers chétifs, devant la limite des hêtres et des sapins, détendus par l'effort, fiers d'avoir vaincu ensemble la même paroi, nous emmêlions nos souvenirs comme seuls peuvent le faire des compagnons d'enfance... Qui pouvait nous rendre ennemis, à présent ? Nous n'avions plus de secret l'un pour l'autre. Tout ce que nous aimions pouvait rester en commun. Nous n'avions pas besoin de nous partager la montagne.

L'atmosphère montagnarde, de même qu'elle fait jaillir l'amitié entre deux enfants que tout a jusqu'alors divisés, pénètre d'une influence purifiante les jeunes êtres tourmentés par l'éveil des sens. C'est là, je crois, la signification de la dernière nouvelle, *L'étrangère*. Le narrateur y relate une excursion nocturne qu'il fit, vers sa dix-septième année, en compagnie d'une jeune femme inconnue. L'adolescent espère d'abord que sa compagne lui révélera ce qu'il ignore encore et brûle de savoir. Mais la solitude à deux, dans la splendide paix du matin qui se lève sur les cimes, a quelque chose de si calmant qu'elle ne laisse plus de place aux pensées impures :

...Je la faisais courir pour arriver au sommet avant le soleil.. Nous participions au vertige des oiseaux entraînés vers le ciel. Il nous semblait que nous allions pouvoir dépasser la crête comme eux.

L'étrangère avait lâché ma main et courait à côté de moi en épuisant les forces que venait de lui redonner le matin. Rien n'avait encore de couleur, mais je savais qu'un trait de feu allait suffire à transformer ce monde. Comme nous arrivions sur le sommet, le soleil jaillit devant nous, et ce fut le visage de ma compagne qui sembla s'illuminer le premier de sa lueur.

Nous étions au bout de cette féerie. Nous n'espérions plus pouvoir dépasser la crête de notre course. Tout avait repris sa pesanteur et sa place normale. Je me souvenais de mon désir comme d'une illusion qui n'avait pu naître que de la nuit.

...En redescendant du sommet, je lançais des cailloux vers les abîmes pour user cette force que je venais de découvrir en moi. J'avais besoin de ces gestes violents. J'aurais voulu pouvoir courir, escalader les rochers, descendre des pentes à corps perdu. Du désir brutal, du vertige d'adolescent qui me dominait la veille, était né, dans cette nuit chaste, un autre désir : celui de traiter en égal avec les forces du monde.

Un grand élan vers une vie de courage et de combat, un beau souci de se garder l'esprit libre et de ne jamais accepter les compromissions et les défaites, voilà, en somme, ce que la montagne a enseigné à l'enfant, puis à l'homme qu'est devenu l'écrivain ; voilà l'expérience qu'il livre aux jeunes d'aujourd'hui, pour les guider peut-être hors de l'inquiétude où beaucoup d'entre eux plongent et parfois se complaisent.

PIERRE L.-MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

TCHERNOFF (J.) : **Dans le creuset des civilisations** (De Nijni-Novgorod à Paris) (Rieder ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Tchernoff, pour qui la France, qui l'a hospitalisé, est devenue une seconde patrie, nous conte ici ce que furent son enfance et son adolescence jusqu'à son arrivée à Paris en 1892.

Originaire d'une famille juive de Nijni-Novgorod, il s'attache surtout à retracer le mouvement des idées russes du temps.

Il fait aussi sa place au récit des événements, en particulier du pogrom local avec les ignominies qui le marquèrent, dont il fut le témoin, à onze ans, le 7 juin 1884. Enfin il expose comment il se déracina peu à peu et, triomphant d'une série d'obstacles imprévus, finit par rompre les chaînes pour gagner, sous le couvert de protections israélites, la frontière allemande, entrer en contact avec l'Europe et débarquer à Paris.

Ouvrage de documentation curieuse, qui ouvre de larges horizons sur un monde que des siècles semblent séparer de nous.

M.

SHÉRIDAN (R. B.) : **L'École de la Médisance.** Avec la mise en scène de Sir Herbert Beerbohm Tree. Version française de Jacques Arnavon (Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Illustre homme d'Etat britannique qui, de 1780 à 1809, joua un rôle de premier plan dans la politique de son pays, Shéridan n'a pas conquis dans les Lettres anglaises une moindre renommée.

Ce fut surtout entre sa vingtième et sa trentième année (1771-1780) qu'il se distingua, comme auteur dramatique, remportant d'éclatants succès, en particulier avec *L'Ecole de la Médisance*, qui provoqua un enthousiasme unanime et durable.

L'auteur s'est inspiré des mœurs de la classe la plus élégante d'Angleterre, et son tableau d'une société médisante, qui paraît se souvenir encore de cette liberté de vie et de propos qui avait caractérisé la Restauration, se trouve enrichi de tout ce qu'y peut ajouter la verve étincelante d'un homme d'esprit. Des réminiscences de Molière y sont manifestes et l'on se prend fréquemment à rêver de *Tartufe* ou du *Misanthrope*.

GAILLARDET (FRÉDÉRIC), en collaboration avec GAILLARDET (H.) : **Mémoires du Chevalier d'Eon**, publiés pour la première fois sur les papiers fournis par sa famille et d'après les matériaux authentiques déposés aux archives des Affaires étrangères et aux archives de Tonnerre (Grasset ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre contient de nombreux documents inédits : deux autographes du chevalier d'Eon, que les Archives ne possèdent pas, d'autres de William Pitt, Benjamin Franklin, etc. Quelques lettres choisies du fameux Beaumarchais (qui voulait épouser la chevalière d'Eon !) montrent la participation extraordinaire de Beaumarchais à la libération de l'Amérique et sa vie scandaleuse à Londres. Ajoutez-y des descriptions et documents sur la cour de Russie, où d'Eon déguisé en femme, pour échapper aux Anglais, obtint un traité d'alliance de l'Impératrice, et tout le roman inouï d'Eon, d'après les traditions recueillies par la famille, qui expliquent la vie étrange de ce martyr de sa fidélité à son roi.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA GUÉRISON DE L'IVROGNE

Par RENÉ JOUGLET

ON était à la fin de juin ; le temps se maintenait beau.

Les blés avaient belle apparence. Les branches des cerisiers pliaient sous le poids de ces noires et lourdes cerises dont les petites filles se font des pendants d'oreilles, dont les garçons se barbouillent les joues.

Quand le ciel est voué au bleu, le paysan se réjouit. Toute la semaine, le village travaillait ferme ; mais le dimanche est jour de repos. Alors les rues se font à peu près désertes ; plus de ces chariots à lourdes ridelles et qui mènent grand bruit sur leurs roues cerclées de fer ; plus d'attelages de chiens qui traînent et bringuebalent sur les pavés les voiturettes des trayeuses chargées de seaux de fer. Les cueilleurs de fruits ne s'interpellent plus d'arbre en arbre. La poussière elle-même reste immobile sur les bas-côtés de la route. Mais on entend les bruits des quilles ; les hommes prennent du bon temps.

Les ménagères les attendent, non sans ennui ; cependant l'ennui délasse. Elles ont mis leurs tabliers de toile bleue repassés à plis raides, luisants d'empois. Elles vont du poulailler au jardin ; elle ôtent leurs sabots pour marcher dans la maison qu'elles ont lavée la veille à grande eau et saupoudrée de sable. Le mari rentrera à la brune, après la partie de cartes, un peu gai, heureusement éméché ; l'on mangera la salade aux œufs durs et l'on ira au lit.

***

CE dimanche-là, vers les six heures, Aurélie ayant distribué le maïs aux poules et le riz aux poulets, se tenait sur le pas de sa porte, les poings aux hanches, et regardait venir les gens. Comme d'habitude, Noré, son mari, tardait à rentrer.

C'était une commère puissante, lourde de reins et de poitrine, bâtie selon le canon esthétique du pays. On disait d'elle : « Une belle grosse femme. » Toutefois ses épaules portaient une curieuses petite tête, poupine en dépit de la cinquantaine, surmontée d'un maigre chignon gris. Aurélie avait un teint de couperose et des yeux bleus.

Elle vit venir, traînant ses pantoufles dans la poussière, la grande Victorine, une veuve, une boiteuse, une asthmatique à la mâchoire de cheval et qui n'avait pas sa pareille en fait de médisances. Elle faillit rentrer, mais se ravisa.

— Hé ! cria Victorine, quand elle fut à portée de voix ; c'est du temps du bon Dieu, mais ça me travaille rudement dans le genou.

— Ça s'explique, répondit Aurélie. Le baromètre descend ; on aura de l'eau avant demain.

— Oui, dit Victorine. Ciel moutonné, femme fardée, ça n'est pas de longue durée.

Elle arrivait en face de la barrière; elle s'arrêta, arc-boutée sur ses deux cannes.

— T'attends Noré ? dit-elle.

— Non, dit Aurélie.

Victorine tira de sa poche son mouchoir et sa tabatière, se moucha et se garnit les narines ; elle ne se pressait pas.

— Tant mieux, ma fille, dit-elle enfin. Parce que si tu l'attends pour souper, tu risques de manger froid...

Elle renifla, puis elle lâcha tout d'une traîte :

— Il est au cabaret du *Gai Pinson*. Il est saoul comme quarante mille bourriques. Il jouait aux quilles, mais les autres n'en ont plus voulu ; il ne peut même plus tenir la boule... Allons, la bonne nuit !

— Hé ! dit Aurélie, tu dois avoir une taie sur l'œil ou bien tu vois bleu. J'en reviens du cabaret du *Gai Pinson*. Noré est plus gaillard que toi, et, à dire vrai, ça n'est pas difficile. Puis, pour finir, s'il est saoul, c'est signe que chez nous on ne meurt pas de privations. Tout le monde n'en peut pas dire autant. La bonne nuit !

Elle faisait allusion à la ladrerie de Victorine dont le mari, faute de résistance et sans doute de soins, s'en était allé un peu vite d'une mauvaise bronchite ; mais Victorine n'entendait rien et cheminait cahin-caha sur ses deux cannes, tout en geignant. Aurélie rentra dans sa maison.

Elle tourna çà et là, désœuvrée, mécontente, se versa une tasse de café, l'avala, s'étant mis sur la langue un bout de sucre candi qu'elle suça longtemps. Elle grommelait que Noré était un bandit. Elle finit par revenir sur le portillon ; le vieux Toine passait précisément.

— Hé, là ! cria-t-elle, t'en as ta charge, vieux coquin ! Tu ne tiens plus debout ! Et Noré en a autant, espèce de vieux sale ! Mais qu'est-ce que je vais lui passer, tu vas voir ! Si c'est pas un malheur d'avoir des hommes comme vous !

Le vieux Toine s'arrêta comme il put, flottant encore sur ses semelles, et fit : « Tu, tu, tu, tu », n'en pouvant d'abord dire plus long. Puis il tira sur son œil droit la visière de sa casquette, cracha sur ses bottines, ouvrit du mieux qu'il put ses petits yeux déjà tout endormis, et finit par retrouver sa voix pour claironner :

— Hé là ! la fille, si tu t'imagines qu'on est saoul pour avoir bu trois chopes de bière, tu te fais une mauvaise idée d'un homme : le tien en contient plus que ça. Il joue la belle. Moi, je te l'dis : il gagnera l'oison.

C'était l'enjeu de la partie, ce jour-là, comme c'était, les autres jours, un lapin ou un pantalon de coutil.

— Et qui est-ce qui le mangera l'oison, la fille ? C'est-il... C'est-il... c'est-il...

D'un seul coup la voix retournait au bafouillement, s'enlisait dans cette colle de pâte dont la bouche de Toine devait être pleine, se perdait dans un gâchis d'éructations. Toine remonta sa casquette sur l'occiput et s'essuya le front : l'éloquence donne chaud ; chancela et se remit à zigzaguer sur la route.

— Une charge ! T'en as une charge, vieille bête ! criait Aurélie. Tu peux être sûr que la Zélie va t'en raconter !

Mais c'était son propre mécontentement qu'elle exprimait, car elle imaginait Noré dans cet appareil, la honte de sa famille et la risée de tout le monde.

— Allons, dit-elle encore, cette fois-ci pour elle-même.

Elle alla détacher la chienne ; Finette somnolait contre le tonneau qui lui servait de niche. C'était une petite ratière au poil blanc et noir. Intelligente, douée d'un flair de sorcier. Elle suivait son maître à la trace et le rejoignait à des distances invraisemblables, au plus loin des prairies où Noré allait cueillir des champignons. Et il avait beau se cacher derrière les haies et les saules, dans les fossés ou les tas de fagots, elle le retrouvait où qu'il fût, et dansait follement autour de lui. Elle faisait mieux.

Elle partit comme une flèche, tout droit au cabaret du *Gai Pinson*. Noré, éliminé du jeu depuis longtemps, était assis dans la salle du cabaret, une salle basse de plafond et un peu sombre. Noré, le derrière sur un banc, le dos au mur, les coudes sur les déchirures de la toile cirée, y pouvait voir encore évoluer la flotte française dans la rade de Cronstadt ; pour un peu, il eût bavé sur les animaux. De temps en temps, il trempait sa moustache dans sa chope ; il la suçait ensuite longtemps, avec un air de réfléchir. Mais autant dire que la ruminination du bœuf s'apparente à la méditation du Yoghi.

Sur la photographie qu'on avait prise le jour du mariage de son fils, on voyait à Noré les cheveux gris qui lui tombaient dans les yeux, cette moustache comestible, et du poil irrégulièrement piqué au menton ; ce citoyen se rasait mal ; il n'avait pas la moindre idée de l'élégance.

Le photographe savait son métier ; tout le pays trouvait Noré ressemblant. Quant à Noré, il n'avait pas regardé la photographie. Il ne prétendait, cet homme, qu'à la soupe épaisse, vers quoi, quand midi sonnait à l'église, lâchant sa pelle de cantonnier, il revenait dare-

dare. C'était là, avec le cabaret du dimanche, tout le cadre de sa vie : le manger et le boire. Un simple, on le voit.

Finette entra et se mit à sauter et à aboyer autour de son maître. Noré releva sa tête broussailleuse et dit :

— La paix, Finette !

La cabaretière fit deux pas dans la cour et un seul signe aux joueurs de quilles ; ils rentrèrent à sa suite dans le cabaret, se bousculant à la porte et se poussant du coude.

— La paix, Finette ! redit Noré, un peu plus fort.

La comédie se déroula, comme elle se déroulait à peu près tous les dimanches, dans les éclats de rire et dans les huées cordiales qui saluaient la victoire de la chienne.

Noré commença par taper de grands coups de poing sur la table ; dès qu'il se leva pour chasser Finette, il fut perdu. Elle l'attrapa par le bas du pantalon et le traîna de toutes ses forces vers la porte. Il n'avait pas de résistance, étant trop ivre. S'il risquait de lancer un coup de pied, il risquait aussi de s'étaler de tout son long. C'est en vain qu'il s'arc-boutait ; la chienne tirait dans tous les sens. Pas à pas, il dut bien suivre son tyran. Elle le lâcha sur le trottoir. La honte l'empêchait de rentrer. Il fit semblant de la poursuivre. Elle jappait autour de lui qui fonçait d'un fossé à l'autre. Il finit par se trouver au portillon de sa maison, puis sur sa chaise.

Aurélie l'attendait. Il sut une fois de plus qu'il était un cochon, un feignant, un propre à rien et un individu. Il ne nia pas qu'il fût tout cela. Il s'assit à table, se servit de salade, se mit à manger, et comme il avait soif il buvait encore grand train, ce dont Aurélie ne s'offusquait pas ; il n'est d'ivrognerie qu'au cabaret. Enfin Noré s'alla coucher, et il ronfla tout de suite d'une façon vraiment féroce, à la grande colère de sa femme qui le harcelait de bourrades, sans interrompre d'ailleurs le moins du monde un concert aussi magistral.

(A suivre.)

RENÉ JOUGLET.

LES MALADIES CONTAGIEUSES ET LES LIVRES

LES libraires italiens viennent de lever un lièvre de belle taille. Grâce à ces commerçants avisés, la question de la contagion par les livres a été posée officiellement, de l'autre côté des Alpes, tout au moins.

Une de leurs associations demande, en effet, au chef du gouvernement italien, d'interdire, purement et simplement, la vente des livres d'école d' « occasion ». Il paraîtrait que ces livres-là, passant de main en main, serviraient autant à la propagation des maladies contagieuses qu'à porter les lumières de l'instruction. On se doute que l'offensive menée par la librairie d'outremonts n'est pas seulement d'intérêt public, puisque la solution qui s'impose et qu'elle appelle est de s'en tenir simplement au commerce du livre neuf. Mais il faut reconnaître que le motif invoqué par elle mérite qu'on s'y arrête, et dans notre pays surtout, où l' « occasion » fit de tout temps une concurrence si acharnée au neuf.

Tous les médecins sont d'avis que le livre, surtout le livre scolaire, parce que les enfants sont encore moins soigneux que leurs aînés, constitue un redoutable véhicule de germes infectieux. Tripoté par la main de l'écolier, feuilleté par des doigts mouillés d'encre et de salive, il peut conserver longtemps les streptocoques de la scarlatine, les bactéries de la rougeole, de la diphtérie et d'autres maladies non moins graves dont l'enfant est peut-être atteint.

L'insouciance des parents est telle que, non seulement ils ne se préoccupent pas de faire désinfecter les affaires de leurs enfants, quand ils les cèdent au revendeur, mais qu'ils mettent de confiance entre les mains de leur progéniture des ouvrages d'occasion dont l'origine est souvent suspecte.

Le danger, d'ailleurs, n'est pas limité aux seuls livres scolaires. Les bibliothèques publiques, les cabinets de lecture peuvent abriter, dans leurs rayons, de véritables foyers de contamination. De nombreux examens bactériologiques prouvent, en effet, que certains germes morbides peuvent conserver pendant des mois, entre les feuillets d'un livre, leur virulence. Par bonheur, ce ne sont là que des cas exceptionnels. Ils n'en sont pas moins très dangereux.

Pourquoi n'aurions-nous pas recours, en France, à des pratiques d'hygiène aussi simples et aussi efficaces que celles dont l'usage est aujourd'hui commun aux Etats-Unis ? Livres d'occasion, ouvrages prêtés par les bibliothèques publiques doivent, avant de passer entre les mains de leur nouveau propriétaire, séjourner un temps déterminé à l'étuve.

Il a fallu des années, il est vrai, pour que nos écoles se modernisent, et adoptent l'eau courante et le tout-à-l'égout. Ces innovations n'étaient pourtant pas plus utiles que la chambre de désinfection pour les bouquins usagés.

Attendrons-nous longtemps les mesures d'hygiène que réclame la santé de nos enfants ? Et pouvons-nous espérer qu'il n'est pas loin le jour où nous pourrons nous pencher sur le trésor de nos bibliothèques, sans risquer d'avaler quelques germes de tuberculose, ou d'attraper un coryza.

(Le Quotidien.) J. C.

HISTOIRE LOCALE

QUELQUES TROUVAILLES INTÉRESSANTES

INSTITUTEUR depuis vingt-sept ans (déjà !), j'ai préparé, cette année, mes meilleures leçons d'histoire en fouillant dans les archives, pleines de poussière, de la commune dont je suis secrétaire de mairie.

J'ai découvert, daté du 7 décembre 1780, un bulletin de décès authentique (j'insiste sur ce fait) du soldat Claude Royan, « de la compagnie de grenadiers du régiment de Soissonnais, décédé à l'hôpital ambulant de l'armée de M. le Comte de Rochambeau, à Neuvport », bulletin signé par l'abbé de Glennon, aumônier de l'armée, qui combattait alors en Amérique dans la guerre de l'Indépendance.

J'ai pu relever sur les registres de l'état civil des années 1792 à 1820 les actes de décès de soldats, morts à Wagram, morts pendant le passage du Saint-Bernard, morts pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Ces documents précieux montrent aux enfants que les héros de la guerre de l'Indépendance américaine, des guerres de la Révolution et de l'Empire sont des gens dont ils portent le nom et que l'histoire de France a été faite par eux.

Je voudrais signaler à mes collègues de Saône-et-Loire (et peut-être à ceux des autres départements) ce qu'il y a de curieux dans le Recueil des Actes administratifs de l'année 1852 :

N° 29 : République française, un aigle éployé surmonté d'une étoile ;

N° 30 : même devise, mais un aigle plus grand, en dessous « Vox populi, vox Dei » ;

N° 53 : plus de devise, mais l'aigle est surmonté d'une couronne impériale ;

N° 57 : Empire français et le même aigle.

Ces documents intéressent vivement les enfants qui ont recherché chez eux des parchemins de l'époque et m'en ont communiqué quelques-uns.

CHARRIÈRE,
Instituteur.
(Saône-et-Loire.)

POSTES D'INSTITUTEURS DÉTACHÉS AUX COLONIES

Il existe, pour la rentrée d'octobre 1936, un certain nombre de postes primaires vacants aux colonies : 4 postes pour un instituteur et 3 pour ménages d'un instituteur et d'une institutrice en A. O. F. ; 1 poste d'instituteur à Madagascar ; 3 postes d'instituteurs en Indochine ; 1 poste d'instituteur au Cameroun.

Pour tous renseignements, s'adresser d'extrême urgence au ministère des Colonies (Inspection Conseil de l'Instruction publique).

Les conditions générales d'admission sont le brevet supérieur, le certificat d'aptitude pédagogique et la titularisation dans le cadre métropolitain ; les places vacantes sont de préférence réservées aux instituteurs en début de carrière, ayant accompli leur service militaire, et appartenant aux 5e et 6e classes.

LE CINÉMA SCOLAIRE
L'ACTIVITÉ DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

« En 1933, avec « Idée d'une carte », le Musée pédagogique a inauguré une nouvelle branche de son activité dans le domaine de l'enseignement par l'aspect, celui des études cinématographiques. C'est cette initiative qui a fourni à certains membres de l'Enseignement l'occasion et la possibilité de mettre leur expérience et leurs aptitudes au service du cinématographe d'enseignement ; à d'autres, elle a permis de faire en classe, avec des films constituant des essais pédagogiques sérieux, des expériences dont la conclusion a, jour par jour, contribué à l'évolution du film, évolution profonde due tant aux efforts des pédagogues auteurs ou de leurs collègues critiques qu'à la collaboration intelligente des réalisateurs cinématographiques. »

Nous extrayons ces quelques lignes d'une circulaire publiée par le Musée pédagogique, lequel nous donne ensuite une liste fort intéressante de 42 films nouveaux qui viennent d'être inscrits au catalogue et parmi lesquels nous relevons notamment les films géographiques de Jean Brérault (*Au bord de la mer, En Bretagne, En Normandie, Les côtes de Dunkerque au Cotentin, Le Rhône*, etc.) et les magnifiques cinégraphies de Jean Painlevé (*Le bernard-l'ermite, La pieuvre, L'oursin, Les crabes, Les crevettes, L'hippocampe*, etc.).

Nous ne serons pas les derniers à louer, comme il convient, tous ceux qui ont collaboré à ces études cinématographiques dont les premiers résultats sont déjà si importants.

Malheureusement, l'immense majorité des usagers du cinéma d'enseignement n'en profitera guère... Nous lisons en effet *in fine* :

« A l'exception d'un seul film d'études, *Les mouvements vibratoires*, qui a été tiré en 35 millimètres, 17 mm,5, 16 millimètres et 9 mm,5 *afin de permettre sa diffusion dans le plus grand nombre possible d'établissements du second degré*, les films portés sur la présente liste sont tirés en 35 millimètres ou 16 millimètres par application de la circulaire ministérielle du 8 octobre 1935... »

Pourtant ne semble-t-il pas que les raisons invoquées en faveur d'un seul film sont valables pour tous les autres, comme elles le sont en même temps *pour les établissements de tout degré ?*

Nous espérons que cette simple vérité finira bien par s'imposer.

LES NOUVEAUTÉS PATHÉ-BABY

A. FILMS D'ENSEIGNEMENT

Les régions subtropicales, n° 1 444 G.

Elles nous sont présentées sous leur triple aspect : le désert, avec ses collines de sable et ses pistes de caravanes, le haut-plateau avec ses troupeaux nomades, l'oasis avec sa luxuriante végétation.

Des photographies particulièrement réussies. Une bobine à retenir et à conserver.

Fabrication du verre à vitres, n° 1 445 G.

Le travail du verrier soufflant dans sa longue canne nous apparaît, dans toutes ses phases, avec la plus grande netteté. Très bon film.

L'écrevisse, n° 1 446 G.

L'utilisation de l'image animée se conçoit mal pour l'étude d'un animal tel que l'écrevisse : la projection fixe permettrait bien mieux de détailler et d'approfondir l'observation. C'est du reste un non-sens de se servir du cinéma pour montrer un animal inerte.

Quelques vues néanmoins sont fort intéressantes, notamment celles qui concernent la faculté dont dispose ce crustacé de se libérer en abandonnant un de ses membres.

Chasse au dauphin, n° 1 443 G.

Ce cétacé, si commun sur nos côtes, est capturé au harpon après une chasse assurément moins fertile en émotions que la chasse à la baleine, mais cependant fort captivante.

B. FILMS DOCUMENTAIRES

Perdus en mer, n° 4 386 SB 1 à 2.

Ne marchandons pas nos éloges à M. Robert Alexandre, l'auteur de ce magnifique reportage filmé. Des images saisissantes, prises sur le vif (avec quel art délicat et nuancé !) sur notre côte bretonne, un jour de tempête.

Sous nos yeux le canot de sauvetage automobile du Conquet arrache à la mort l'équipage d'une barque en détresse. Que montrer à nos élèves de plus grand que de tels exemples de dévouement et d'abnégation ?

Un monastère, n° 4 393 SB 1 à 2.

On trouvera, dans ce second reportage de M. Robert Alexandre, la même perfection technique, la même science de l'image, et ce n'est pas le moindre attrait de ce documentaire unique sur la vie des moines dans une abbaye.

Rien de tendancieux dans ces deux intéressantes bobines, qui ne peuvent inspirer, Dieu merci ! aucun goût pour la vie contemplative. On s'accordera cependant à reconnaître que de tels sujets ne conviennent pas à nos enfants.

B. FILMS RÉCRÉATIFS

L'Ami Fritz (Pathé-Sélection n° 4392 S. B., 1 à 4).

Un chef-d'œuvre classique... Pas un manuel de lecture qui n'en contienne des extraits. Aussi, le bon Fritz Kobus, la petite Suzel, la vieille servante Katel et le rabbin David sont-ils familiers à nos élèves.

C'est avec joie qu'ils les retrouveront sur l'écran ; l'image aidera désormais à expliquer le texte. De plus, chacun voudra relire, en entier, le beau roman d'Erckmann-Chatrian, parfois injustement oublié sur les rayons de la bibliothèque.

Puisse le cinéma scolaire inspirer toujours ainsi le goût des saines lectures !

Robinson Junior, n° 4 396 SB 1 à 4.

L'île déserte où aborde en rêve notre jeune émule de Robinson Crusoé est hantée par des animaux assez peu sociables : lion, panthère, boa, singes, éléphants, marabout... sans parler des anthropophages !

Mais notre bambin est ingénieux et les intrus sont chassés par des procédés aussi inattendus qu'efficaces ! ce qui fait, une heure durant, la grande joie des spectateurs.

Voilà un des meilleurs films pour enfants que nous ayons vus.

Charlot chemineau, n° 4 395 SB 1 à 2.

Charlot garçon de banque, n° 4 381 SB 1 à 2.

Charlot ouvrier peintre, n° 4 389 SB 1 à 2.

Encore trois bons films de Charlie, qui se dispensent de toute présentation.

CHARLES CHARLOT,
E. P. S., Joigny (Yonne).

REVISION DE FIN D'ANNÉE

LORSQUE les examens de fin d'année approchent, beaucoup d'instituteurs font faire à leurs élèves la revision complète de toutes les matières enseignées durant l'année scolaire.

Voilà certes une initiative excellente pour rafraîchir la mémoire des jeunes candidats au certificat d'études, cependant il se peut que certains d'entre eux, déjà déprimés par la chaleur, soient surmenés par ce surcroît de travail ; pour eux la revision de fin d'année, au lieu de les aider à passer brillamment leurs examens, ne peut au contraire que leur être néfaste et embrouiller dans leur esprit les notions qu'ils connaissaient déjà. A cet état de choses il y a un remède : c'est de conseiller aux enfants, lorsqu'on leur demande des efforts supplémentaires, de faire dans leur alimentation une grande place aux plats sucrés. Les plats sucrés, très économiques, puisque le sucre est très bon marché, constituent une nourriture fortifiante et stimulante qui, en combattant le surmenage, permettra à tous vos élèves de tirer un maximum de profit de la revision de fin d'année.

POUR LIRE EN CLASSE

La capture de l'éléphant blanc.

Vous savez que les éléphants sont généralement de teinte foncée. Il arrive pourtant, très rarement, d'ailleurs, qu'il naisse un éléphant blanc. Ces animaux sont très rares et de nombreux peuples d'Asie leur vouent un véritable culte, car ils les considèrent comme des fétiches qui apportent la prospérité aux pays qui les possèdent. Les éléphants blancs sont donc fort recherchés, et l'un d'eux va nous raconter comment il fut capturé.

Je suis né dans la forêt de Laos, et, du temps de ma jeunesse, je n'ai gardé que de bien confus souvenirs : quelques corrections, infligées par ma mère quand je refusais de me baigner ou de la suivre à la cueillette des fruits et des herbes ; quelques joyeuses parties avec les éléphants de mon âge ; des terreurs les jours de grands orages ; des pillages de récoltes dans des champs ennemis et de longues béatitudes aux bords des ruisseaux dans les clairières silencieuses. C'est tout.

Quand je fus grand, je m'aperçus avec surprise que les anciens de la harde dont je faisais partie me regardaient avec déplaisir ; cela me causa de la tristesse, et je voulus croire que je me trompais, cependant, je pus me convaincre que, malgré les avances que je leur faisais, tous s'éloignaient de moi. Je cherchai la cause de cette aversion, et je découvris bientôt, en voyant mon image dans un étang qui me reflétait, que je n'étais pas semblable aux autres.

Ma peau, au lieu d'être grise et terreuse, comme celle de tous les éléphants, était d'une couleur blanchâtre, rose par endroits. D'où cela pouvait-il venir ? Une sorte de honte s'empara de moi, et je pris l'habitude de m'écarter du troupeau et de vivre en solitaire.

Un jour que j'étais ainsi, triste et humilié, loin des autres, j'entendis un léger bruit dans le taillis. J'écartai les branches avec ma trompe et j'aperçus alors un être très singulier qui marchait sur deux pattes et, cependant, n'était pas un oiseau.

Il n'avait ni plumes, ni fourrure, mais, sur sa peau, des pierres brillaient et des morceaux de couleurs vives le faisaient ressembler aux fleurs.

Je voyais pour la première fois un homme !

Une terreur extrême s'était emparée de moi ; mais une curiosité plus violente encore me tenait là, immobile, en face de cet être très petit, que j'aurais écrasé sans le moindre effort et qui, cependant, me semblait d'une espèce redoutable et beaucoup plus puissant que nous.

Tandis que je le regardais, il me vit aussi et se jeta sur le sol, en faisant des gestes extraordinaires dont je ne compris pas alors le sens, mais qui ne me parurent pas être hostiles.

Après quelques instants, il se releva et s'éloigna à reculons, en s'inclinant à chaque pas, jusqu'à ce que je l'eusse perdu de vue.

Dans l'espoir de revoir cet être, je retournai à cette même place le lendemain. L'homme revint, mais, cette fois, il n'était pas seul. En me voyant, ses compagnons, comme lui-même, se livrèrent encore à des mouvements singuliers, se jetant la face contre la terre ou pliant leur corps en deux à plusieurs reprises.

Ma stupéfaction était extrême et ma crainte diminuait. Je trouvais les hommes si jolis, si lestes dans leurs gestes, que je ne me lassais pas de les regarder.

Ils s'en allèrent pourtant et je ne les revis plus.

Un soir que, solitaire selon ma coutume, je descendais boire au lac, j'aperçus sur l'autre rive un éléphant qui me regarda aussi et bientôt me fit des signes affectueux.

Cela me flatta de voir qu'il n'éprouvait pas pour moi, comme les autres, de la répulsion ; qu'au contraire il semblait m'admirer et tout disposé à se lier d'amitié avec moi.

Pourtant, je ne le connaissais pas ; il n'était certainement pas de notre harde.

Il arracha quelques racines délicates dont nous sommes friands et me les montra, comme pour me les offrir ; alors je n'hésitai plus, je me mis à la nage et je traversai le lac.

Quand j'eus atteint l'autre rive, je fis comprendre à cet aimable étranger que je n'étais pas venu attiré par la gourmandise, mais bien pour jouir de sa compagnie. Il me força tout de même à accepter une partie de sa trouvaille et se mit gentiment à manger le reste.

Puis, après quelques gambades qui me parurent fort gracieuses, il s'élança en avant, m'invitant, par des regards aimables, à l'accompagner dans sa promenade.

Je ne me fis pas prier, et nous nous enfonçâmes tous deux dans la forêt, courant, folâtrant, cueillant des fruits et des fleurs.

Je prenais tant de plaisir aux gentillesses de mon nouvel ami que je ne m'aperçus pas du chemin qu'il me faisait parcourir.

A un moment, cependant, je me trouvai tellement dépaysé que je m'arrêtai, inquiet.

Nous venions de déboucher dans une plaine inconnue dont les lointains se découpaient singulièrement sur le ciel ; c'étaient des pointes, des monticules couleur de neige, des boules brillantes, des fumées ; toutes choses qui n'étaient pas de la nature.

En voyant mon hésitation, mon compagnon, pour la faire cesser, me donna un amical coup de trompe, assez vif, pourtant, pour laisser deviner une vigueur peu ordinaire.

Mais ma défiance était éveillée, je ne fus guère convaincu par cette tape dont la peau me cuisait, et je refusai d'aller plus loin.

L'étranger poussa alors un cri prolongé, auquel d'autres cris répondirent.

Sérieusement effrayé cette fois, je me retournai brusquement vers la forêt. Une dizaine d'éléphants venaient d'en sortir et me barraient le passage.

Celui qui m'avait ainsi dupé, sans que je puisse encore comprendre pourquoi, craignant le premier élan de ma colère, s'était prudemment éloigné ; il courait devant moi avec promptitude ; mais j'étais beaucoup plus grand que lui et j'aurais bientôt fait de le rejoindre.

Je me lançai donc à sa poursuite, mais, au moment de l'atteindre, je m'arrêtai ; il venait de franchir une porte ouverte dans une formidable palissade, faite de troncs d'arbres géants ?

C'était donc là qu'on voulait m'attirer, me faire prisonnier ?...

J'essayai de reculer, de m'enfuir, mais j'étais cerné par les complices de mon faux ami qui, me fouettant cruellement à coups de trompe, me forcèrent à entrer dans cet enclos, dont la porte se referma aussitôt.

En me voyant pris, je poussai mon cri de guerre ; je me lançai en avant, fonçant de tout mon poids sur la palissade, cherchant à la renverser ; je courais comme un fou, tout à l'entour, heurtant de mes défenses, saisissant de ma trompe les madriers pour essayer de les arracher ; je m'acharnai surtout contre la porte.

Mais tout fut inutile.

Mes adversaires, prudemment, avaient disparu ; ils ne revinrent que lorsque je fus absolument épuisé, anéanti par ma rage impuissante et qu'immobile, baissant la tête, je m'avouai vaincu.

Celui qui m'avait attiré dans ce piège reparut et s'approcha de moi sans crainte en traînant d'énormes chaînes, dont il m'entoura les pieds.

Comme, par de sourds grondements, je lui reprochais sa perfidie, il me fit comprendre que je n'étais pas en danger et que, si je voulais me soumettre, je ne regretterais pas ma liberté perdue.

La nuit était venue ; on me laissa seul ainsi enchaîné. Avec acharnement, je travaillai à détruire ces liens, mais sans pouvoir y parvenir.

Enfin, accablé de désespoir et de lassitude, je me jetai sur le sol et, bientôt, je m'endormis.

(*La fin au prochain numéro.*)

JUDITH GAUTHIER (*Mémoires d'un éléphant blanc*, Librairie Armand Colin).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Anatomic

LA NOUVELLE GAINE SANS COUTURE

Tissée Filés "Lastex"
Tricotée d'une pièce
Extensible tous sens
Ne remonte pas
Strictement invisible
Maintien parfait
Souplesse idéale
Se nettoie à l'essence
Se lave à l'eau de javel
Se repasse facilement
Reste élastique
Sa hauteur : 35 cms
Sur le corps : 40 cms

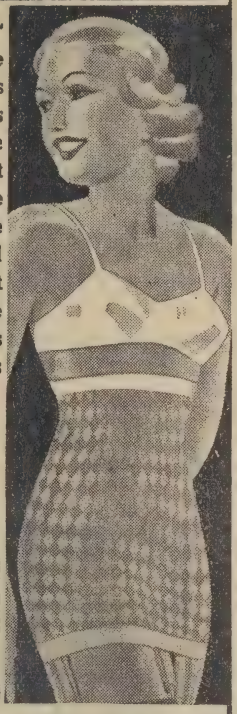

Son prix :

49 F.

Envoi franco contre mandat ou contre remboursement de 50 francs.
(Indiquer votre tour de hanches exact. Max. : 105 cms).

BELLARD - S - THILLIEZ
SPÉCIALISTES
53, Rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e

LES DANGERS DE LA VIE SÉDENTAIRE

D'aucuns se plaisent à répéter — à penser peut-être — que la vie des intellectuels, de tous ceux qui exercent une profession sédentaire, est moins fatigante que celle des travailleurs manuels. C'est une grave erreur, pour deux raisons : le travail cérébral, d'abord, exige une dépense d'éléments vitaux très importante. En second lieu, l'immobilité devant une table ou un bureau de ceux qui demandent, non à leurs muscles, mais à leur cerveau un effort continu, est pour l'équilibre de l'organisme extrêmement défavorable.

La vie sédentaire, en effet, ralentit les fonctions de digestion et d'élimination. D'où accumulation de déchets toxiques, tels que l'acide urique. Or l'élimination irrégulière de l'acide urique est la cause de l'arthrite, des rhumatismes, de toutes les douleurs articulaires.

C'est là une véritable intoxication contre laquelle tous les travailleurs intellectuels doivent lutter, en particulier les instituteurs et institutrices. Cette époque de changement de saison, où la fatigue des examens proches et les chaleurs déprimantes nous attendent, est tout indiquée pour une cure de Tisane des Chartreux de Durbon, dépuratif tonique de premier ordre.

Certaines plantes de montagne, qui croissent dans le soleil et l'oxygène possèdent de remarquables propriétés qui ont été étudiées, il y a deux cents ans, par un moine chartreux : le Père Géraldus. Ce religieux sélectionna ces plantes, les distilla, les combina suivant une formule à laquelle il consacra sa vie entière. Aujourd'hui encore, en Dauphiné, est préparée suivant cette secrète formule la fameuse Tisane des Chartreux de Durbon. Elle a fait des miracles, soulagé et guéri des générations d'arthritiques et de rhumatisants. Essayez-la dès aujourd'hui et achetez chez votre pharmacien un flacon de ce remède simple, naturel et efficace. Les résultats que vous obtiendrez en quelques jours vous convaincront mieux que toute vaine littérature.

Service de Santé des Instituteurs
DISPENSAIRE DENTAIRE

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

Souvenez-vous que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
entièrement gratuits :

dans les DISPENSAIRES de

L'UNION TECHNIQUE DENTAIRE

vous avez **DROIT GRATUITEMENT** *ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...*

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet), sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

4e arrondissement

DISPENSAIRE PRINCIPAL 28, rue de Rivoli, (3e étage) 28

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulevard Saint-Martin, (2e étage) 51

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, rue du Fg-St-Denis, (2e étage) 141

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, (1er étage) 78

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, (2e étage) 51

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les Membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Dispensaires ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30
(sauf le dimanche)

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche - Bourgogne (Rhône) **298**

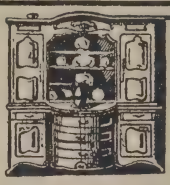
A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

NÉRIS-les-BAINS (Allier). Hôtel St-Georges, tout confort. Maison d'ancienne réputation. Bon Accueil. -:- Téléphone :. 31

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis,* rue de Copenhague (Métro : Europe).

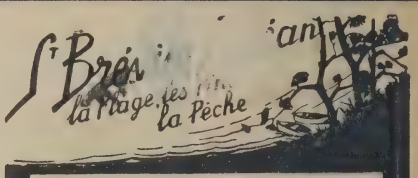

NOMBREUX CHALETS MEUBLÉS A LOUER
TERRAINS ET PAVILLONS A VENDRE
Notice gratuite sur demande
AGENCE Vve TROCHU, St-BRÉVIN-L'OCÉAN (L.-Inf.)
Affaires à saisir, en lots de terrain.

LE BONHOMME AMBOIS
vous présente la
SÉLECTION DU MOIS
Pour faciliter votre choix les GALERIES BARBES sont heureuses de vous signaler, parmi leurs dernières nouveautés cette création
PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTE
★ par son prix, ★ par sa qualité !!

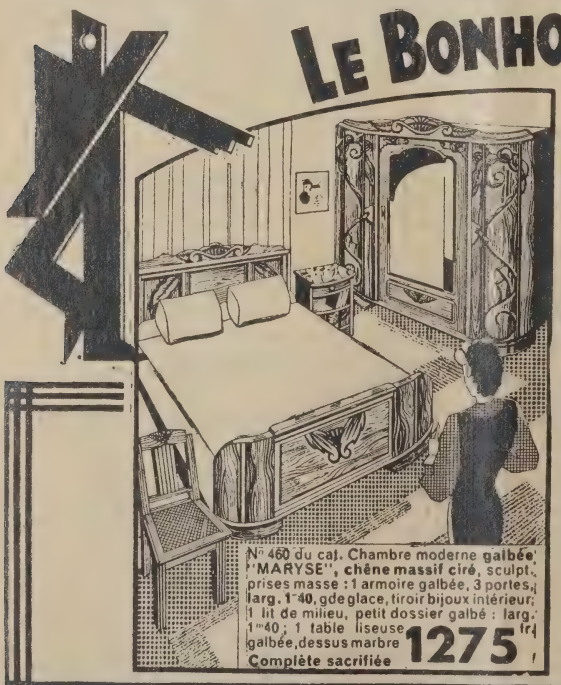
N° 460 du cat. Chambre moderne galbée "MARYSE", chêne massif ciré, sculpt., prises masse : 1 armoire galbée, 3 portes, larg. 1 m 40, gde glace, tiroir bijoux intérieur; 1 lit de milieu, petit dossier galbé : larg. 1 m 40 ; 1 table liseuse galbée, dessus marbre
Complète sacrifiée **1275** fr.

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au capital de 10 010 000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot
Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.
REMISE importante accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS BRILLANT EXPRESS
● garantie pure térébenthine ● séchage instantané
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : Ets des Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Clichy - S. Mart des Fossés

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM
BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios.
Rayer la mention inutile. 716

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-6-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01 Modern Lang.

82e Année — N° 42. 27 Juin 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

THE LIBRARY OF THE
JUL 15 1936
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies.....	30 fr.	Belgique, Luxembourg.....	36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit.....	38 fr.	Pays à tarif postal plein.....	45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

NOS ÉCOLES MATERNELLES

Au lendemain de l'attribution du prix de *l'Éducation Enfantine*, qui vient d'être décerné, comme tous les ans, à quelques institutrices maternelles particulièrement méritantes, il nous est agréable de signaler le rapport détaillé, intitulé *" FRENCH NURSERY SCHOOLS "*, qui vient d'être soumis au Conseil du Comté de Londres.

L'auteur de ce rapport, Miss HAWTREY, après avoir visité un grand nombre d'écoles maternelles en France et avoir envisagé tous les aspects de l'éducation du premier âge, qui est, depuis quelques années, l'objet d'une vive sollicitude en Grande-Bretagne, donne la préférence au système français. Il n'est que juste d'en prendre note.

Un certain nombre de nos abonnés ont reçu le dernier numéro du Journal avec un certain retard indépendant de notre volonté. Nous nous excusons vivement auprès d'eux de ce retard inhabituel à notre revue.

Voulez-vous recevoir

POUR RIEN

un charmant volume inédit d'un écrivain qui compte parmi les meilleurs des romanciers d'aujourd'hui ?...

Voyez page VIII ter

Service de Santé des Instituteurs
DISPENSAIRES DENTAIRES

Nous informons Messieurs les Instituteurs que tous les dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE resteront ouverts pendant toute la durée des vacances. Nous les engageons vivement à profiter de cette période de répit pour faire examiner et soigner gratuitement leur dentition.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30

(sauf le dimanche.)

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province,
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS

Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL **28,** *4e arrondissement* **rue de Rivoli,** (3e étage) **28**

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, (2e étage) **51**

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, (1er étage) **78**

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubᵍ-St-Denis, (2e étage) **141**

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, (2e étage) **51**

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Et c'est si économique !...

Je bois pour ma santé et mon plaisir cette délicieuse eau alcaline et lithinée, légèrement pétillante et si rafraîchissante, que je prépare moi-même, instantanément, avec les Lithinés du Dr Gustin, parce que je sais qu'elle possède toutes les propriétés des meilleures eaux de table de régime pour prévenir ou soigner toutes les affections des

reins, foie, vessie, estomac, intestin.

pour moins de 40 centimes !

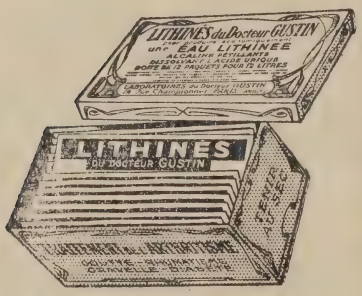

4 fr. 50 la boîte de 12 sachets pour préparer soi-même 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée, diurétique, digestible et très digestive, délicieuse à boire même pure. (Toutes pharmacies.)

Lithinés du Dr Gustin

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.

1, Place Jussieu, PARIS (Ve).

auquel collaborent : des INSPECTEURS PRIMAIRES, des PROFESSEURS d'E. N., d'E. P. S., de l'UNIVERSITÉ

Prépare CANDIDATES et CANDIDATS avec maximum chance succès.

BREV. ÉLÉM. - B. E. P. S. - BREV. SUP.
C. A. P. - AUXILIARAT - BACCALAURÉATS

MANIP. et T. P. de Sciences pour B. S. et P. C. B. dans LABORATOIRE parf. installé avec matériel absol. complet

REVISIONS en AOUT-SEPTEMBRE pr EXAMENS d'OCTOBRE
COURS NORMAUX pendant l'ANNÉE SCOLAIRE
COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE

PARIS -:- HOTEL MAJORY

EN PLEIN CENTRE DES ÉCOLES

Chambres à prix très modérés - Tout confort

20, rue Monsieur-le-Prince - Paris-Ve

Très recommandé aux membres de l'Enseignement.

PRÊTS

à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.** — 3 Octaves, Transpositeur : **695 fr.**
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. DA COSTA : Optimisme et pessimisme.. 635
G. URIOT : L'emploi des images..... 637
A. AVEINIER : Orchestres scolaires..... 637
J. ROSAY : Parallèles et méridiens..... 638
M. REBUT : Les sciences au C. E. P. E..... 639
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 640
G. EISENMENGER : Le rayonnement lunaire et l'avenir de la lune..... 641
Bibliographie : Green, etc..... 642
René JOUGLET : La guérison de l'ivrogne (suite)..... 643
Lina ROTH : Trois fillettes en robe rouge.... 644
Comment se préserver des mouches..... 644
T. BLAVIER : L'Œuvre des mères abandonnées. 645
Pour lire en classe : La capture de l'éléphant blanc..... 646

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Le problème de l'industrie électrique..... 647
E. JOUCLA : Grandes vacances et action laïque. 647
ELBÉ : Le fruit défendu..... 648
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 649
Listes d'aptitude..... 649
André GANNE : Carnet du militant..... 630

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 609 à 624
Examens : Textes et documents..... 237 à 242
René OZOUF : Le commerce extérieur des produits agricoles en 1932..... 241
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les fruits..... Hors-texte.

OPTIMISME ET PESSIMISME

Par M. DA COSTA

LES mots d'optimisme et de pessimisme appartiennent, par leur origine, au vocabulaire philosophique. Formés à l'aide de deux superlatifs latins, ils désignent deux doctrines opposées, l'une qui prétend que tout est pour le mieux dans le monde, l'autre, au contraire, que tout va au plus mal, ou, du moins, que la somme des maux l'emporte sur celle des biens.

De cette opposition est née une vieille querelle, qui a fait couler autrefois beaucoup d'encre, en prose et même en vers. La question reste sans doute toujours à l'étude : mais elle nous passionne moins depuis que nous comprenons mieux qu'elle est insoluble.

Par contre, les deux termes sont passés dans la langue vulgaire, et, dans ce transfert, ils ont perdu beaucoup de leur universalité et de leur rigueur. L'homme de la rue les emploie volontiers pour désigner, non plus des doctrines, mais des tempéraments. Un optimiste, selon cette acception, est un homme qui est porté à la confiance, qui, comme on dit, prend la vie par le bon bout. Le pessimiste, au contraire, est enclin à la défiance; il ne prévoit partout que des difficultés ou des malheurs.

On sourit, en général, au premier, tandis qu'on fait grise mine au second, soit par un simple effet de contagion, soit en souvenir de l'époque où l'on considérait comme hérétique tout homme qui mettait en doute le caractère parfait de la Création. Peu importe, d'ailleurs, l'origine de ce sentiment. Le fait est que le sens commun semble croire, *a priori*, que l'optimisme est une vertu et le pessimisme un défaut. Dans l'un il voit une source de force, dans l'autre une preuve de faiblesse. Peut-être ne serait-il pas mauvais de soumettre à la critique cette croyance et de se demander si elle est fondée.

LORSQU'ON examine sans parti pris la question, en cherchant à discerner les avantages et les inconvénients des deux attitudes, soit au point de vue de la pensée, soit, ce qui est plus important, au point de vue de l'action, il semble qu'on n'aperçoive pas nettement, au premier abord, une raison décisive de se prononcer sans réserve en faveur de l'une ou de l'autre.

De chaque côté, en effet, les avantages et les inconvénients paraissent bien se balancer.

L'optimisme, dira-t-on, c'est la santé de l'esprit, alliée le plus souvent à la santé du corps, c'est l'esprit d'entreprise qui ne recule pas devant les obstacles; c'est, à l'avance, la certitude de la victoire, ou, du moins, le sentiment qu'on est capable de la remporter. Les grandes réussites, dans l'ordre de la pensée comme dans celui de l'action, ne sont-elles pas le fait d'hommes qui ont eu confiance dans leur étoile ? On songe à Lindbergh, s'élançant seul au-dessus de l'Océan. Aujourd'hui, comme autrefois, n'est-il pas vrai que « la Fortune sourit aux audacieux » ?

Mais, à côté de ces formes sublimes de l'optimisme, il en est de moins admirables, depuis la sottise de Candide jusqu'à l'illusionnisme même de Don Quichotte. Sous-estimer les obstacles ou les ignorer, est-ce toujours se bien préparer à les vaincre ? Ou encore se représenter que les choses finissent toujours par s'arranger tant bien que mal, n'est-ce pas souvent une forme de l'indifférence, de la veulerie, ou même de la lâcheté ? S'il y a une forme de l'optimisme qui va crânement de l'avant, il y en a une autre, aussi, qui se contente trop facilement de ce qui est. Un optimiste, dans la vie courante, c'est parfois un homme qui prend sans trop de peine son parti du malheur d'autrui.

Le pessimiste paraît, en général, plus désavantagé au point de vue de l'action. Son tour

*

d'esprit l'incline au doute, et, en premier lieu, au doute de soi, et c'est une mauvaise condition pour tenter fortune, en quoi que ce soit. A ne voir que les difficultés ou à ne prévoir que des malheurs, on laisse souvent passer la bonne occasion qui permettrait de les éviter. De plus, comme l'a dit Spinoza, la tristesse est une preuve d'impuissance ou, tout au moins, de faiblesse. C'est donc, semble-t-il, se débiliter soi-même que de voir partout le mal ou la peine. Plus on juge que les choses sont mal faites, plus on s'enlève ainsi la chance et la puissance de les réformer : par crainte d'un mal pire, peut-être douteux, on se résigne à un mal certain.

Mais, d'autre part, n'est-il pas vrai, aussi, qu'une vue plus exacte des difficultés permet de les aborder avec plus de chances de succès ? Et, de ce que l'on juge que les choses ne sont jamais aussi simples ni les hommes aussi parfaits qu'on le souhaiterait, s'ensuit-il nécessairement qu'on s'interdise de chercher à les modifier ? C'est une erreur de croire que le pessimisme aboutisse toujours à la résignation et à l'inaction : ou, du moins, il y a une résignation héroïque qui est, par elle-même, un défi au destin, et qui est capable d'engendrer de grandes œuvres : tel le pessimisme dont Vigny nous a donné un magnifique exemple. Faut-il rappeler ici le mot célèbre de Guillaume d'Orange : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer » ?

***

A regarder les choses de près, il ne semble donc pas qu'il y ait lieu d'exalter une de ces deux attitudes d'esprit aux dépens de l'autre. Optimisme et pessimisme peuvent être, à tour de rôle, source de force et de faiblesse. Il est d'ailleurs rare que les deux tempéraments correspondants se trouvent à l'état pur. La grande majorité des hommes sont, selon les dispositions du moment ou les difficultés de l'heure, enclins à la hardiesse ou à la prudence. Et il est évident que l'idéal serait d'être tour à tour optimiste et pessimiste au moment où il le faut et dans la mesure qui convient. Mais un tel état d'équilibre est difficile à réaliser, et ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a opposé Jean-qui-pleure à Jean-qui-rit.

D'ailleurs, ces oppositions n'ont qu'une portée relativement restreinte, tant qu'il s'agit de la vie individuelle, enserrée d'ordinaire entre d'étroites lisières auxquelles suffit une adaptation journalière, faite d'habitudes, de routines même. Une suite de petites réussites et de petits échecs, qui finalement se compensent, tel est le lot du plus grand nombre, et, dans cette série d'incidents heureux ou malheureux, le rôle du hasard et de la chance apparaît parfois si grand qu'il serait vain de vouloir les rapporter à nos dispositions d'esprit ou de caractère.

Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les faits de la vie sociale, du moins dans la mesure où l'homme peut prétendre à les diriger. Ici, ce ne sont pas seulement des intérêts majeurs qui sont engagés, mais la complexité et l'enchevêtrement des faits sont tels qu'il est bien difficile de calculer le retentissement que peut avoir dans l'équilibre social la moindre tentative pour en modifier les conditions. Et c'est pourquoi il est prudent, en pareille matière, de consulter soigneusement, avant d'agir, les leçons de l'expérience.

En particulier, dans les périodes troublées de l'histoire, où le moindre geste insuffisamment réfléchi risque de provoquer des catastrophes, il est assez vain de se jeter à la tête des épithètes qui condamnent en bloc une attitude ou un système. Mieux vaut essayer de voir clair, ou du moins aussi clair que possible, quelle que doive être la couleur de la vision, agréable ou désagréable, et se prémunir avec soin contre l'espèce de daltonisme spirituel que créent la passion ou le parti pris.

Des exemples ? Les événements de ces vingt dernières années nous en fournissent en abondance.

***

QUI ne se souvient que, pendant la guerre, on a longtemps traité de pessimistes ceux qui pensaient qu'on ne fait pas la guerre avec des poitrines, mais avec des canons, qu'on ne coupe pas de réseaux de fil de fer avec des cisailles, pour la bonne raison que ceux qui sont chargés de cette besogne sont décimés avant d'avoir pu l'entreprendre, et, d'une façon générale, que le souci du commandement doit être d'infliger le maximum de pertes à l'ennemi tout en s'efforçant d'en subir le moins possible, attendu qu'il faut vingt ans pour faire un homme et une seconde pour le détruire ?

Autant de vérités de bon sens qu'il a bien fallu, à la longue reconnaître, mais au prix de quelles souffrances ! Que n'a-t-on, plus tôt, écouté les pessimistes ?

La guerre terminée, pessimistes tous les empêcheurs de danser en rond, tous les trouble-fête, qui soutenaient qu'on déshonorait la paix en la laissant considérer comme une vaste foire d'empoigne, où toutes les cupidités, honnêtes si l'on peut dire, ou malhonnêtes, pouvaient se donner librement carrière, et qui prédisaient que plus frénétique aurait été le déchaînement des passions égoïstes, plus sévère, inéluctablement, devait être la pénitence.

Pessimistes encore, sur un autre plan, ceux qui prétendaient que la science n'assure nécessairement ni l'accord des hommes ni leur bonheur, que ce n'est pas, le plus souvent, la raison qui guide les peuples, mais les intérêts et les passions, que la notion de droit universel est une notion abstraite que chaque pays interprète à sa manière, et que le souci légitime de fonder la paix de l'Europe sur des bases plus solides et plus générales que par le passé ne devait pas exclure celui de la sécurité et de la défense nationales.

Autant de vérités que les événements du jour nous rappellent d'une façon brutale.

Devons-nous, dès lors, imiter l'exemple de tous les Troyens de l'histoire, et nous boucher les oreilles, pour ne pas entendre les prédictions de Cassandre, et continuerons-nous à n'évoquer l'image de cette dernière que pour la tourner en dérision, oubliant, à chaque fois, que la guerre de Troie a réellement eu lieu ?

Il semble, au contraire, qu'à certaines époques de l'histoire une vue au moins partiellement pessimiste de la réalité soit nécessaire précisément à qui veut tenter de sauver les biens sans lesquels la vie ne paraîtrait pas digne d'être vécue.

***

UN tel pessimisme, loin de paralyser l'action, apparaît comme le ressort capable à la fois de la susciter et de la diriger vers la bonne voie, tout en l'écartant de celles où il serait dangereux de s'engager, sous prétexte qu'elles semblent plus douces et plus faciles. Synonyme, dans ce cas, de clairvoyance et d'énergie virile, il intervient à

temps pour secouer en nous la torpeur qu'engendrent notre besoin de quiétude, l'esprit de routine, la crainte des responsabilités et l'illusionnisme. Et c'est pourquoi il n'est pas inutile de réviser, à la lumière des faits et du raisonnement, l'injuste procès qu'on lui fait.

Querelle de mots, dira-t-on, car le pessimisme ainsi conçu n'est plus du pessimisme ! Soit : mais alors n'hésitons pas à déceler les confusions auxquelles il prête trop souvent dans l'opinion publique : car, au fond, la signification exacte des mots a souvent moins d'importance que celle qu'on lui donne, à tort, dans le langage courant.

Au moment où se joue le sort de notre pays, et, sans doute, celui de l'Europe, il importe, plus que jamais, de ne pas se laisser entraîner par des oppositions de mots, et de ne proscrire ni l'audace qui entreprend de jeter les bases d'un avenir meilleur et plus fraternel, ni la prudence, qui sait compter avec les difficultés, et même avec l'échec possible des plans les plus généreux.

Pour être capable de réaliser la paix, il faut sans doute y croire et la vouloir de toutes ses forces, et c'est là le rôle de l'optimisme. C'est lui qui doit animer notre action, lui fournir à la fois son principe, son but et son élan. Mais, en même temps, il faut se souvenir que tous les hommes, et à plus forte raison tous les peuples, ne sont pas faits sur le même modèle, que ce ne sont pas les mêmes idéaux qui provoquent partout les mêmes enthousiasmes, et qu'en particulier la violence apparaît à certains comme le seul moyen de faire triompher le droit. Et ceci, c'est le rôle du pessimisme, c'est-à-dire de la clairvoyance, qui se refuse à voir les hommes autres qu'ils sont, et du courage, qui en accepte les conséquences.

Réconciliés dans la poursuite de la même tâche, optimisme et pessimisme peuvent ainsi nous aider à surmonter tous les obstacles, jusqu'au triomphe complet de notre cause : séparés l'un de l'autre ou portés chacun de son côté à l'extrême, ils ne manqueraient sans doute pas de nous conduire à la catastrophe.

M. DA COSTA,
Inspecteur général des Écoles primaires.

MENUS PROPOS

L'EMPLOI DES IMAGES

POINT ne suffit, pour donner un enseignement concret, d'aller aux choses ou de posséder un matériel riche et varié : échantillons, tableaux, gravures, cartes, appareil à projections, cinéma. L'important, c'est de tirer parti. Quand des objets ou des images courent de mains en mains, sous l'œil amusé des enfants, quand l'attention se disperse et papillonne, que l'intérêt reste superficiel et passager, en vain cherche-t-on le profit. Amusement plutôt que travail.

Nous voudrions que le maître corrigeât cette partie et que, premièrement, il eût grand soin de bien entraîner les élèves. Un document ne compte qu'autant qu'il fournit matière à étude véritable. Il faut que l'écolier apprenne à le lire et à l'interpréter tout comme il apprend à lire et à interpréter un texte, et la besogne de déchiffrage doit être conduite selon une méthode raisonnée et sûre.

Voici, en géographie, des gravures significatives, cartes postales, reproductions photographiques. Elles suscitent, immédiatement l'admiration naïve des écoliers, voire leur enthousiasme. Au maître d'exiger davantage : Regarder la gravure, en distinguer les diverses parties, les masses et les plans, pousser jusqu'aux détails caractéristiques, puis l'interpréter, c'est-à-dire la comprendre, se représenter derrière les lignes, les couleurs et les masses, la réalité vivante et vraie. Effort pénible où joue l'imagination appuyée sur la mémoire, sur les souvenirs connus et retenus, qui viennent, ici, s'organiser autour des données que fournit l'observation, où jouent la réflexion et le jugement, car il faut construire le réel, en respecter les formes et les proportions et d'abord les retrouver à travers les signes, par la mesure et la comparaison.

La lecture d'une image demeure une opération complexe et délicate, qui met en œuvre toute l'intelligence. L'enfant n'y réussit point spontanément. C'est pourquoi le maître doit intervenir, graduer les difficultés, diriger l'observation, aider l'élève à évoquer et à associer les souvenirs utiles, provoquer des comparaisons, stimuler et corriger. Faute de ces précautions, « regarder » des images n'est qu'une simple distraction, agréable, certes, mais de profit menu.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

ORCHESTRES SCOLAIRES

VOICI, maintenant, que se multiplient, en France, les orchestres scolaires, qu'on trouvait surtout en pays étrangers, particulièrement en Suisse et en Allemagne, et, parmi eux, les charmants orchestres de pipeaux.

Rendons grâce à Mlle Roth d'avoir popularisé le pipeau, instrument simple permettant à tous les élèves de nos classes de prendre goût à la musique, et même de devenir musiciens.

Il ne faudrait pas croire cependant que tout va à souhait avec le pipeau. Il y a bien des fausses notes au début. Beaucoup d'élèves paraîtront rebelles. Patience et persévérance sont nécessaires. Il ne faut pas vouloir aller trop vite, ni saturer les élèves dès le commencement, vous risqueriez de les rebuter. Il faut surtout se garder de pousser les sons. Le pipeau est un instrument doux. Si vous le faites crier, vous croyez entendre des notes fausses comme semblent nous le dire quelques collègues. Nous avouons avoir en nous-même cette impression; d'un instrument aigu, criard. A l'épreuve, nous avons été rassurés, mais justement à condition de ne pas pousser les sons. Ajoutons qu'un ensemble de pipeaux rend un son plus doux, plus nostalgique qu'un pipeau isolé.

Les résultats sont souvent surprenants. Nous avons le plaisir de découvrir parmi nos élèves des musiciens qui s'ignoraient, et, grâce aux chants spéciaux, écrits par M. Delfolie, inspecteur de l'Enseignement primaire à Embrun, et par Mlle Roth elle-même, grâce à nos vieilles mélodies populaires, nous fûmes étonné des progrès de nos propres élèves.

Notre satisfaction est grande d'avoir, au bout d'un an à peine, un orchestre scolaire comprenant

une trentaine de joueurs de pipeau, avec, parmi eux, des solistes qui prennent leur rôle au sérieux. Autre résultat heureux : les enfants ont hâte d'apprendre le solfège qui leur permettra de déchiffrer eux-mêmes de petits morceaux de musique. Ce ne sont pourtant que des élèves du Cours élémentaire et du Cours moyen, d'une modeste école à deux classes.

Pour occuper d'ailleurs tout le monde, pour donner le sens musical aux cadets comme aux aînés, les tout-petits sont habitués à faire l'accompagnement. C'est à qui aura tambourins, triangles, castagnettes, clochettes ou grelots que la maison Nathan a créés spécialement pour orchestres scolaires, d'après l'intéressant ouvrage de Mlles Lorent et Barret, sur *L'Orchestre enfantin* (1). Avec cela, tambours, cymbales, accordéons si vous voulez, et vous aurez un orchestre complet qui pourra se payer le luxe de donner un véritable concert classique avec marches, fantaisies, valses, etc... Notre rêve serait de faire diriger l'orchestre par l'un des meilleurs musiciens.

Vous direz que nous exagérons. Essayez. Il n'est pas d'enfants qui n'aiment la musique. Vous en trouverez sans doute de plus ou moins doués : tous ne seront pas des solistes, mais tous arriveront à faire quelque chose. Vous leur donnerez l'exemple ; ils vous imiteront, et vous serez les premiers surpris et enthousiasmés des progrès réalisés en peu de temps.

Plus nous serons nombreux pour favoriser la vogue du pipeau, plus il nous sera facile de trouver des morceaux de musique spéciaux. Mlle Roth, M. Delfolie sont prêts à en faire éditer de délicieux. Il faut qu'ils se sentent soutenus, encouragés.

Si vous essayez — ce dont nous ne doutons pas, — les plus profanes d'entre vous seront bientôt des fervents du pipeau. Et vous vous répéterez à vous-même les délicieux vers de Jean Richepin :

Je n'étais qu'une plante inutile, un roseau,
Quand un vieux vagabond, voyant que je pleurais,
Un beau jour en passant, m'arracha du marais.
. . . . . .
De mon cœur qu'il vida, fit un roseau sonore,
Maintenant, je suis flûte, et l'on me porte envie.

A. AVEINIER,
Instituteur (Savoie).

(1) *L'Orchestre enfantin. Comment on le constitue*, par Mlles Lorent et Barret (Nathan ; 10 francs).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS
PARALLÈLES ET MÉRIDIENS (2)

AFIN de ne pas rester sur une impression je viens de consulter une multitude de cartes : cartes murales d'enseignement, cartes d'atlas, cartes d'état-major, cartes routières, cartes de manuels de géographie, cartes éditées à l'étranger, et j'en laisse. Toutes sont sillonnées de méridiens et de parallèles avec leurs numéros respectifs.

Par contre, ce n'est pas outrager la vérité que d'affirmer qu'on ne retrouve généralement pas le tracé de ces lignes dans les cartes que nous dessinons pour notre enseignement de la géographie.

Quant aux enfants, cela dépend... Souvent — en classe surtout, — ils font comme le maître. De lignes, ils ne se soucient que de celles qui figurent les contours des pays, les massifs montagneux, les voies fluviales ou ferroviaires. Toutefois, à la maison, — l'exemple du maître est loin et celui du livre est près, — certains élèves, appliqués à tout reproduire, tracent le réseau des méridiens et des parallèles, mais omettent généralement, par exemple, leurs numéros. Encore faut-il penser que ces lignes leur apparaissent probablement comme un quadrillage mis là tout exprès pour les aider dans leurs tâtonnements !

Cette différence d'attitude entre les maisons d'édition et l'école pose une interrogation. Qui a raison ? Et tout en n'ayant pas le préjugé favorable pour tout ce qui est imprimé, j'incline à me ranger du côté des éditeurs. La figuration de ces lignes — d'un certain nombre d'entre elles tout au moins — a une valeur qu'il convient d'utiliser. Mais sommes-nous assez avertis de leur signification ?

***

DE par sa forme ellipsoïdale, la Terre se prête assez mal à une figuration plane, et, dès qu'il s'agit d'étendues importantes, les cartes s'écartent grossièrement de ce que seraient des représentations exactes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer la forme d'un continent sur un globe terrestre et sur une mappemonde. Mais cette dissemblance ne frappe pas l'enfant, car il voit assez rarement le globe terrestre (ce qui est sans doute regrettable) et n'a pas souvent l'occasion de faire des rapprochements entre le globe et les cartes. C'est sur les cartes que son esprit s'appuie et travaille.

Or, qui n'a entendu un enfant s'étonner en constatant que, dans cette carte d'Europe, la Bretagne et même la France sont littéralement « en l'air » alors que, dans cette autre, elles sont sagement d'aplomb ; que, dans cette mappemonde, le cap Tcheliouskine reste modestement à mi-hauteur du cap Oriental, alors que, dans ce planisphère, il proémine majestueusement sur un socle imposant toute la terre asiatique.

Nous voici amené à faire une constatation préliminaire essentielle, à savoir que les cartes sont « bâties » de deux façons : soit sur un réseau de méridiens et de parallèles rectiligne, soit sur un réseau curviligne, et qu'il en résulte que tout ce qui a trait à la situation, à la forme, aux grandeurs, aux dimensions, dans une carte, est étroitement lié au genre de réseau adopté. Nous ne serons satisfaits que lorsque — avant tout examen d'une carte — l'enfant aura d'abord porté son investigation sur la forme des parallèles ! Du coup, il s'apercevra que les termes plus haut, plus bas, sont erronés dans les cartes à lignes « courbes », et que seuls ont un sens les termes : plus au nord, plus au sud, plus à l'est, plus à l'ouest.

***

L'ENFANT une fois rompu à cet exercice préliminaire, mon dessein sera de l'amener à interpréter aussi justement que possible les cartes qu'il a — ou aura — sous les yeux, et spécialement à corriger et à redresser ce qui est le plus tenace en lui : l'impression visuelle. Aussi vais-je, d'abord, le rendre attentif au numérotage des parallèles. Disons, en passant, que ce numérotage va me fournir des points de repère pour le climat, la végétation, la vie, — des points de repère seulement, tant d'autres éléments interve-

(2) L'enseignement de la géographie figure au programme des prochaines conférences pédagogiques dans plusieurs départements.

nant pour caractériser une région climatique...

Quand je dis que l'Abyssinie est traversée par le 10° N., c'est certainement plus qu'une lueur... A ce numérotage en latitude, je joins quelques chiffres. A l'école primaire, l'enfant peut apprendre que, si le degré de latitude a une valeur presque constante d'environ 111 kilomètres, le degré de longitude varie entre environ 111 kilomètres à l'équateur et un point au pôle, qu'il est d'environ 100 kilomètres aux tropiques, 79 kilomètres au 45°, 44 kilomètres au cercle polaire et d'à peine 20 kilomètres à la latitude de la terre François-Joseph ! A la lumière de ces quelques nombres, l'immensité du Nord canadien du Groenland, du Nord sibérien, lui apparaîtra moins infinie et la masse du Continent africain et des pays baignés par l'océan Indien plus importante, — et il sera dans la vérité !

Le numérotage en longitude a certainement moins d'importance et si, ici, je ne crois pas utile de confier des nombres à la mémoire, j'utilise pourtant ceux que je puis faire lire sur les cartes. J'attache de l'importance au geste d'un enfant imitant la rotondité de la Terre et s'arrêtant aux deux tiers du demi-cercle quand il a vu que l'Indochine est frôlée par le 110° longitude Est ! Rien ne situe mieux un pays que les coordonnées que sont les parallèles et les méridiens. Et puis, en cette ère de grande navigation maritime et aérienne, il n'est pas superflu de savoir situer un point. Nos élèves ont eu plaisir à localiser chaque jour le point d'où nous étaient envoyés les reportages de la première traversée de la *Normandie* et à trouver que leur ville était placée par 46°22′ Nord et 6°28′ Est ! Ce numérotage, au surplus, permet de limiter les fuseaux horaires.

En bref, je crois que nous devons nous astreindre et astreindre nos élèves à voir et même à tracer des méridiens et des parallèles, à lire et à reproduire leur numérotage. Nos impressions et nos connaissances y gagneront en exactitude. Notre mémoire pourra s'en trouver soulagée.

J'entends certains me répondre : « Quelle importance ? » On peut en dire autant de toute chose.

Quand M. le Marquis ira dans ses terres, les postillons ne sauront-ils pas les chemins ? Ils ne l'égareront certainement pas. On n'a pas besoin d'un quart de cercle pour voyager et on va très commodément de Paris en Auvergne sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve.

C'est l'avis des gens bien sensés et c'est ce que professait, au début de l'avant-dernier siècle, le gouverneur du jeune marquis de la Jeannotière.

J. ROSAY,
Directeur d'école (Savoie).

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LES SCIENCES AU CERTIFICAT D'ÉTUDES

Si l'épreuve de sciences a été introduite à l'examen du C. E. P. E., c'est assurément pour lutter contre le gavage, résultat des longues suites de problèmes et de dictées qu'une préparation mal comprise imposait aux futurs candidats. On a voulu améliorer l'enseignement, le rendre plus éducatif, développer de solides habitudes d'esprit, des qualités de réflexion attentive. Pour que cette lutte contre le bourrage soit efficace, les questions choisies ne doivent pas solliciter exclusivement la mémoire, mais inviter à une gymnastique mentale, permettant d'utiliser le savoir acquis par un long entraînement des facultés d'observation. L'examen est ainsi l'aboutissement normal d'un enseignement expérimental bien conçu.

Sur ce point, les Instructions officielles sont pressantes. « A tous les cours, la méthode employée doit être une méthode fondée sur l'observation et l'expérience. Le livre ne doit jouer qu'un rôle secondaire. » « Choisir des sujets, recommande-t-on, qui obligent les candidats à observer et à réfléchir. On ne saurait accorder une sorte de prime aux méthodes livresques et abstraites. »

Or, à méditer sur la variété des sujets proposés, l'on peut parfois se demander si ceux-ci provoquent toujours énergiquement les esprits à la réflexion, les stimulent vers une attentive observation personnelle. Et lorsque, dans un même centre, on offre aux garçons des questions faisant appel à l'expérience, tandis que les fillettes doivent évoquer surtout leurs connaissances livresques, on ne comprend plus. Dans les classes mixtes, faut-il que la maîtresse emploie deux méthodes contradictoires ? Mais voici les sujets :

GARÇONS. — 1. *Le fer, la fonte, l'acier rouillent. En quoi consiste ce phénomène ? Comment préserveriez-vous de la rouille le guidon d'une bicyclette, un portail en fer, un poêle, une bassine ?*

2. *La racine du blé ressemble-t-elle à celle de la betterave ? Les décrire et dire quel est le labour qui convient à chacune de ces plantes.*

3. *Comment vous a-t-on montré que l'air expiré contient du gaz carbonique et de la vapeur d'eau ?*

FILLES. — *Quelles sont les différentes sortes de fruits ? Comment les utilise-t-on dans l'alimentation ? Quelles sont les substances qu'ils apportent au corps ? Quel rôle jouent-ils ? Comment peut-on les conserver ? Principe de la préparation des confitures.*

La comparaison de ces deux épreuves provoque un réel étonnement. La première échappe à la critique ; elle fait appel au bon sens, à une certaine agilité d'esprit ; elle permet de juger les aptitudes des élèves, leurs connaissances et aussi la valeur de l'enseignement reçu. La seconde transforme presque l'épreuve de sciences en une épreuve de récitation. Faut-il souligner cette allure scientifique quelque peu sévère avec les mots « substances », « principe », qui ne devraient pas figurer dans des questions de certificat d'études ?

Alors, les Instructions officielles sont-elles de chimériques recommandations ? Les examens peuvent pourtant se rapprocher davantage de la vie scolaire qui se familiarise de plus en plus avec les procédés concrets, s'imprègne de réalisme ne plaçant souvent les choses comme supports de chaque leçon. Est-il vraiment impossible de faire observer des objets, des plantes, des expériences ? La simplification promise par les programmes est souvent devenue exigence nouvelle, érudition mal comprise. Plus grave encore est cette fâcheuse tendance qui refuse d'adapter l'enseignement aux facultés de l'enfant, qui dénigre systématiquement tout essai loyal en faveur d'une observation méthodique des choses suivie d'une solide réflexion sur les faits.

L'effort des maîtres qui emploient les méthodes actives restera vain, si l'on persiste à faire réciter d'une façon trop impérative les principes et les lois scientifiques aux petits candidats au certificat d'études. Ceux-ci sont venus en classe pour apprendre à observer, à réfléchir, à penser. L'examen doit faire appel à ces qualités.

MARCEL REBUT,
Directeur de C. C. (Haute-Savoie).

**

LA PÉDAGOGIE A L'ÉTRANGER

Ce que doit être la leçon d'éducation physique, par A. Dolphyn (*Revue belge de pédagogie*).

On méconnaît parfois le côté psychologique de cette leçon. Et, pourtant, *l'intelligence* est constamment tenue en éveil : images et formes nouvelles, associations des mouvements et attitude, jugements de distance, de préhension, de résistance. La part de la *volonté* est plus large encore : elle intervient dans la plupart des mouvements à exécuter, particulièrement dans les exercices d'équilibre, les jeux, les sauts, les extensions dorsales. Que d'occasions pour *stimuler l'énergie* des enfants, encourager la confiance, développer le sang-froid ! Combien d'occasions de formation morale pratique : jeux éducatifs qui, sous la direction d'un maître averti, épanouiront les vertus de solidarité, d'altruisme, de soutien, dans des conditions réelles, sans verbalisme et recommandations théoriques !

C'est pourquoi le bon professeur d'éducation physique doit être l'éducateur dans le sens élevé du mot : celui qui se donne physiquement et moralement. Car, à côté de l'effort intellectuel, il y a chez le professeur la dépense physique : rester debout, se déplacer, courir, exécuter, montrer. Ce travail fatigant et soutenu est peut-être la raison pour laquelle tant d'instituteurs négligent si facilement cet enseignement qu'ils remplacent par les exercices en classe, beaucoup moins pénibles pour eux.

L'aspect pédagogique de la leçon d'éducation physique ne peut être perdu de vue. C'est pendant cette leçon que l'instituteur a nettement l'impression de conduire les enfants vers une santé plus belle, vers une résistance morale plus grande, bref, vers cet accord harmonieux entre le corps et l'âme. Il apprend à discipliner le corps grâce à une intelligence éclairée et à une volonté ferme. C'est là une formation vraiment effective, par des actes et non par des mots. Aussi la personnalité du professeur se place-t-elle ici au premier plan.

Pays scandinaves. La revision des manuels d'histoire (*Bulletin du Bureau international d'Education*).

Les Associations Norden ont fait un travail très important et très efficace pour la revision des manuels scolaires dans les cinq pays du Nord : Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède. Un comité de délégués des différentes associations Norden s'était réuni en janvier 1933 à Stockholm. Ce comité a demandé que, dans chaque pays, des experts soient nommés, qui devraient tout d'abord examiner leurs propres manuels et ensuite les soumettre au jugement des experts des autres pays. Depuis, ces experts ont été désignés et ils ont commencé leur travail.

D'autre part, le comité réuni à Stockholm a publié une liste de critères pour l'élaboration des manuels scolaires. Il s'agit des sept règles suivantes : *a.* Les renseignements concernant l'histoire des autres pays doivent être exacts et doivent correspondre aux résultats actuels des recherches historiques ; *b.* les mêmes événements doivent être présentés dans tous les pays d'une même façon et la même terminologie doit être en usage pour les mêmes objets. Dans le cas où il serait impossible d'y arriver, il faut citer le point de vue de l'autre pays, d'une manière objective et franche dans le texte même ; *c.* toutes les questions controversées d'un pays doivent être traitées d'une manière *tout à fait objective* dans les manuels scolaires des autres pays ; . en ce qui regarde le choix des événements que l'on traite à l'école, il faut prendre en considération le point de vue des bonnes relations avec le pays voisin. Mais ici une réserve est faite en ce sens qu'il ne faut pas supprimer des faits historiques essentiels, sous prétexte qu'ils peuvent être désagréables à d'autres pays ; *e.* pas de double morale ; *f.* la présentation doit être imprégnée *de bonne volonté et de respect* pour les pays voisins. Les jugements généraux et les remarques blessantes superflues doivent être écartés ; *h.* renseignements plus amples concernant l'histoire des pays voisins.

Tchécoslovaquie. Une citadelle de la bonté, par Junia Letty (*L'Europe centrale*).

Peu d'œuvres de bienfaisance sont plus dignes d'admiration que l'*Institut Jedlicka*, unique en Europe Centrale et peut-être au monde, qui recueille, préserve, rééduque les enfants estropiés et mutilés. Sur un plateau à l'ouest de Prague, derrière Padoli, dans un groupe de maisons isolées, vivent des hommes et des femmes qui ont consacré toute leur existence, à longueur de jours, à rendre le goût de la vie à de petits êtres dont la naissance ou d'atroces hasards ont fait des épaves humaines, vouées à tous les caprices des naufrages. Car s'il y a, à l'Institut Jedlicka, des enfants chez lesquels la déformation physique résulte de l'hérédité, il en est aussi et de nombreux qui furent victimes d'accidents. Tel petit garçon a eu les deux pieds gelés et amputés, après avoir essayé, d'un lointain village de Slovaquie, de se rendre à l'école un jour de grand froid. Tel autre a perdu les deux jambes dans un accident de chemin de fer.

Chez ceux-là même qui sont nés dans une certaine mesure anormaux, on dirait que les qualités du cœur et de l'esprit ont comme une floraison d'autant plus vigoureuse. Tel enfant cul-de-jatte qui vient en classe en actionnant lui-même sa petit machine à roulette est bien plus éveillé que la moyenne des écoliers de son âge. Ce gamin, qui n'a ni bras ni jambes, écrit et dessine bien plus habilement avec un crayon tenu entre les lèvres qu'il ne le ferait peut-être s'il avait encore ses quatre membres. Tel autre qui en a gardé un sur quatre trace avec ce pied des images d'une cocasse finesse. Et quelle voix charmante, délicatement timbrée, s'échappe en chœur de la frêle poitrine de ces infirmes qui ont reçu presque tous le don divin de la musique.

Dans une atmosphère douce et chaude, on les prépare, non pas à vivre toujours en marge de l'humanité, tolérés par les bien-portants, mais *à prendre leur place dans l'existence.* Tel élève de l'Institut exerce aujourd'hui un métier manuel, tel autre travaille dans un bureau en y donnant pleine satisfaction.

L'institution n'est officielle en aucune façon. Ceux qui président à ses destinées se « débrouillent » comme ils peuvent.

Jeunes filles portugaises, par Georges Raeders (*Le Temps*).

Malgré la guerre et les révolutions, la femme portugaise est restée ce qu'elle était il y a cinquante ans, il y a cent ans : uniquement la mère, la gardienne du foyer. La jeune fille et même la petite fille commencent trop tôt leur rôle de femme auprès de leur mère, de leurs frères et sœurs plus jeunes qu'elle, pour ne pas abandonner très vite l'école, à supposer qu'elles l'aient jamais fréquentée. Aussi les plus intelligentes même restent *d'une épouvantable ignorance.* Toutefois, notons qu'ici, comme dans tous les autres domaines, le gouvernement dictatorial a vigoureusement réagi, et il est permis d'espérer que les prochaines statistiques offriront de très heureuses surprises.

Avant la guerre, il n'y avait pas au Portugal un seul lycée de filles. Depuis on en a créé deux qui ne suffisent plus aux besoins de la nouvelle clientèle. Quelques lycéennes ont pris place, près des garçons, sur les bancs des universités. Et c'est ainsi que petit à petit les femmes entrent dans les carrières libérales. La première « avocate », jeune fille d'un milieu aristocratique et religieux, fit sensation. On cite des femmes ingénieurs et même ingénieurs-agronomes. Quant aux « doctoresses », elles se sont consacrées, d'emblée, aux enfants malheureux et aux jeunes mères abandonnées. Une doctoresse dirige l'hôpital Dona Stefania où les enfants pauvres non seulement sont soignés, mais où, de plus, ils reçoivent instruction et éducation.

Au surplus, presque toutes les œuvres sociales d'assistance, de prévoyance et d'hygiène sont aux mains des femmes, médecins ou non. Les jeunes Portugaises s'intéressent peu à la politique. Les étudiantes n'ont pas leur place marquée dans les formations politiques universitaires.

A. LACLEF.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. Nos correspondants sont priés d'en garder copie.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE RAYONNEMENT LUNAIRE ET L'AVENIR DE LA LUNE

JUSQU'A maintenant, on pensait que la Lune, astre mort dépourvu d'atmosphère, se contentait de nous renvoyer la lumière du soleil, et qu'il en serait ainsi *ad vitam æternam.*

Or ce sont des nouvelles bien inattendues pour le public que celles annoncées récemment, l'une par M. Léon Mercier, astronome à l'Observatoire de Nice, l'autre par sir James Jeans, président de la Société royale d'astronomie d'Angleterre : la Lune émet un rayonnement spécial, doué de propriétés chimiques et, d'autre part, elle est menacée de se rompre en deux, quatre... morceaux qui formeront autour de la Terre un magnifique cortège de petits satellites.

Hâtons-nous de mettre nos lecteurs au courant de ces faits sensationnels concernant la blonde Phébé, l'astre éclairant de nos nuits.

Le rayonnement chimique de la Lune.

POUR créer l'ambiance, il faut s'affranchir des données figées de nos manuels de cosmographie. Il est impossible de comprendre quoi que ce soit de nouveau, en matière scientifique, si l'on ne considère pas nos connaissances, à un moment donné, comme une simple mise au point n'ayant de valeur qu'au moment où elle a été faite. Ceux qui se contentent d'un enseignement élémentaire et « statique » éprouvent une difficulté presque insurmontable à s'évader au delà du cercle étroit de connaissances contenues dans les manuels classiques : et, surtout, ils sont mal préparés à comprendre les explications scientifiques dans leur perpétuelle évolution.

On sait que le spectre de la lumière lunaire est, à l'intensité près, identique à celui de la lumière solaire ; mais on ignorait, jusqu'à la fin de 1935, que le rayonnement lunaire avait une action spéciale et puissante sur les roches, le marbre en particulier, sur les étoffes, etc. Des blocs de marbre soumis au clair de lune apparaissent comme rongés, alors que l'action du soleil est considérablement plus faible. Des graines, exposées aux rayons lunaires, ont un pouvoir germinatif accentué, etc.

D'autre part, le rayonnement lunaire ionise l'atmosphère terrestre ; il provoque un abaissement de hauteur de la couche Kennely-Heaviside, et, par suite, une perturbation dans la propagation des ondes hertziennes. Des observations et mesures ont été faites lors des récentes éclipses de lune ; on a pu se rendre compte de l'intensité du bombardement électronique lunaire formé par réflexion de radiations solaires et par un rayonnement caractéristique dû à l'effet photoélectrique.

Concluons donc, dans l'attente de nouvelles connaissances à ce sujet, que *la Lune émet un rayonnement qui lui est propre et dont les effets paraissent être particulièrement puissants.*

Théorie nouvelle de la formation des planètes.

L'ANNONCE de la rupture prochaine de la lune est, évidemment, celle qui retiendra le plus l'attention du public. Notons que cette prédiction émane d'un homme de science connu, à qui l'on doit une théorie nouvelle de la formation des planètes, laquelle tend à remplacer, dans les esprits, celle si remarquable et si séduisante de Laplace.

Suivant Laplace, la nébuleuse gazeuse primitive possédait un mouvement lent de rotation ; par condensation, cette nébuleuse s'est énormément contractée, de sorte qu'elle a accéléré sa rotation. Par suite de la force centrifuge, se sont détachées les masses qui ont formé les planètes et leurs satellites. Et l'on s'explique que les planètes circulent toutes dans le même sens et dans le même plan que le Soleil, ainsi que leurs satellites (à part cependant ceux d'Uranus).

D'après le savant astronome anglais, les choses se seraient passées autrement. Un second Soleil, éteint peut-être — une gigantesque étoile errante, — serait venu passer très près de la nébuleuse solaire et aurait provoqué dans celle-ci une marée colossale. Une partie de la matière aurait été arrachée sous la forme d'une immense traînée qui, en se fragmentant, aurait constitué notre système solaire. Cette théorie fait comprendre le sens de rotation des planètes, et même différentes autres constatations, de sorte qu'elle est parfois préférable à la classique explication de Laplace.

La chute de la Lune sur la Terre.

REVENONS maintenant à la Lune. Elle est attirée par la Terre ; mais, en tournant autour de notre globe en vingt-neuf jours, elle développe une force centrifuge exactement égale et opposée à la force d'attraction. Il serait plus exact de dire que la Lune et la Terre tournent autour de leur centre de gravité commun : mais, comme ce centre décrit un cercle à l'intérieur de notre globe, le langage courant peut être conservé.

L'équilibre entre la force d'attraction et la force centrifuge tend à se conserver de lui-même : il est stable. En effet, si la Lune se rapprochait de la Terre, sa vitesse augmenterait ainsi que la force centrifuge.

N'oublions pas que le mouvement de la Lune n'est pas libre : *il est freiné par les marées des océans terrestres.* La totalité de l'énergie mécanique dépensée par les marées est empruntée au mouvement des astres. La pleine mer lunaire (qui représente les trois quarts de la marée effective) n'a lieu qu'environ trois heures après le passage de la Lune. La Lune traîne donc une onde liquide autour de la Terre et subit ainsi un freinage très net.

Pendant qu'elle était fluide, la Lune subissait aussi des marées considérables et, en fin de compte, le freinage céleste s'est manifesté de trois façons : 1° *la Lune s'est trouvée bloquée dans sa rotation propre*, de sorte qu'elle tourne toujours la même face vers nous ; 2° *le mouvement de la Terre se ralentit*, ce qui allonge la durée de notre jour officiel de vingt-quatre heures ; il arrivera que la Terre tournera toujours la même face vers la Lune et que celle-ci aura disparu du ciel pour une moitié de notre globe ; 3° *la Lune se rapproche de nous de siècle en siècle*, et sera ainsi amenée à pénétrer dans la zone dangereuse annoncée par sir James Jeans.

La rupture de la Lune.

ON conçoit que l'équilibre entre l'attraction terrestre et la force centrifuge ne serait exact que si la Lune était réduite à un point. Mais la Lune est une grosse masse de 3 500 kilomètres de diamètre ; la moitié tournée vers nous est plus fortement attirée que l'autre, laquelle est soumise à une force centrifuge plus forte. Ainsi les deux moitiés ne tiennent ensemble que par la solidité des roches. La Lune, en se rapprochant de la Terre, sera soumise à une attraction plus forte sur l'une des faces, à une force centrifuge plus forte sur l'autre, de sorte qu'un moment viendra où les rochers céderont et où *la Lune se coupera en deux*.

Profitons de cette étude de la Lune pour faire comprendre le phénomène de la double marée océanique. La Terre tourne, comme la Lune, autour du centre de gravité commun ; elle se trouve donc soumise au même effort d'écartèlement. La masse solide résiste, mais il en est autrement de la masse liquide des océans qui forme *deux renflements mobiles* dont l'un suit la Lune, et dont l'autre est exactement aux antipodes. L'un des océans se gonfle parce qu'il est trop près de la Lune, et l'autre se gonfle également parce qu'il est très éloigné.

Quand la Lune se sera fragmentée en deux, les morceaux continueront à graviter ; ils se briseront vraisemblablement à leur tour en s'écroulant sur eux-mêmes du fait de leur forme non sphérique. Finalement, se formera un anneau qui pourra persister longtemps.

D'ailleurs, on affirme qu'il existait autrefois deux Lunes et que l'une d'elles a déjà disparu.

Pour quand est prévue la catastrophe? Rassurons-nous : c'est un phénomène que nous ne verrons pas. JEFFREY estime qu'il s'écoulera quelque cinquante milliards d'années pour que se produise la désagrégation de la Lune. Ce sera ensuite le tour de la Terre, quand elle se sera suffisamment rapprochée du Soleil. Alors ce sera la fin de notre pauvre humanité.

QUOIQUE éloignés de nous par des durées que l'imagination humaine ne peut saisir, ces phénomènes doivent être envisagés. Ils montrent que rien n'est éternel ici-bas. Rien de ce que nous voyons ne subsistera. Et, quand les éléments de la Lune et de la Terre auront été dispersés, l'histoire de notre globe n'aura été qu'une seconde dans l'Eternité.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

GREEN (Julien) : **Minuit** (Plon ; 25 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Un livre bien curieux, comme ceux qui naissent de la plume de M. Green. Il crée une atmosphère troublante, où le mystère joue le rôle primordial et à travers laquelle la vie apparaît comme une mélancolique rêverie sans consistance ni sans lien.

Elisabeth, l'héroïne, est une orpheline recueillie d'abord par des tantes saugrenues, puis par une famille de bourgeois prosaïques. Elle s'enferme ensuite dans une maison campagnarde où tout, gens et choses, est étrange : l'on y dort le jour pour s'éveiller la nuit ; des personnages énigmatiques y apparaissent pour s'effacer bientôt ; et chacun y subit l'envoûtement d'un être aux allures fantasques, M. Edme. Celui-ci, sorte de sage désabusé retiré dans une « indifférence bienheureuse » qui lui dispense le repos et la paix, essaie de convertir ses hôtes à son détachement supérieur ; mais il reste impuissant à prévenir conflits et catastrophes.

Avec ce dernier épisode, nous baignons en plein dans un inconnu chargé de menace et de poésie. Il peut déconcerter ; mais il a ce mérite de nous faire échapper à la copie des platitudes de la vie courante que l'on trouve reproduite à tant d'exemplaires dans la littérature contemporaine. M.

HOFFMANN (Gaston) : **Tout le dessin en quarante leçons** (G. Thomas, Nancy ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le dessin prend, à juste titre, une place des plus importante dans l'enseignement, et joue son rôle dans les examens et concours ; il est moins considéré comme un *art d'agrément*, distraction plaisante et petite, que comme un des éléments essentiels de la vie moderne, qui réclame l'étude et l'écriture des formes comme elle impose la connaissance et le tracé des lettres et des chiffres. Et ce point de vue nouveau a très heureusement inspiré M. Gaston Hoffmann, artiste et professeur, dans l'élaboration de la méthode qu'il nous présente aujourd'hui.

Il s'est proposé, avant tout, de faciliter la tâche des instituteurs, qui, sans préparation spéciale, doivent pourtant enseigner le dessin à leurs élèves. Destiné aux cours moyens et supérieurs — et convenant donc à la préparation au certificat d'études — l'ouvrage utilise des objets familiers faciles à se procurer et permettra des leçons agréables et intéressantes, donc profitables. Il comprend dix mois d'enseignement, divisés chacun en quatre semaines, soit quarante leçons bien graduées et réalisées par l'auteur avec un sens pédagogique indéniable et un réel talent d'artiste.

FRANK (Paul) : **Une fête très d'art. — Histoire d'un manuscrit** (Dussardin, 38, rue Ballu ; 2 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce premier fascicule des *Cahiers d'un Montmartrois* décrit et raille avec verve quelques-uns des types et certaines des formules du monde littéraire et artistique d'aujourd'hui, ou peut-être plutôt d'hier. On souhaite bonne chance à l'initiative de M. Paul Frank.

CLADEL (Judith) : **Rodin, sa vie glorieuse et inconnue** (Grasset ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur de ce beau livre, illustré de quatre hors-texte émouvants, est la fille de l'écrivain Léon Cladel, qui lui a légué l'amitié de Rodin. Pendant vingt ans, elle a suivi la vie du grand artiste, mêlée à ses travaux, l'accompagnant dans ses voyages, veillant fidèlement sur sa vieillesse et sur sa gloire. « Les actes et les propos de Rodin, dit-elle, en qui la simplicité parfaite s'unissait à une naturelle majesté, ne ressemblaient en rien à ceux des autres hommes. De là le pittoresque éclatant qui a constamment enveloppé les phases de son existence, soit dans sa lutte pour l'art, soit dans sa vie intime, fourmillante d'étonnantes péripéties, et qui a provoqué chez ceux qui en furent les spectateurs une inlassable curiosité, teintée ici d'une tendre vénération et là d'une incompréhension allant jusqu'à la haine et la fureur. »

La « tendre vénération » de Mlle Judith Cladel pour Rodin n'exclut pas la clairvoyance : le grand homme était soupçonneux et changeant, égoïste et tyrannique envers ses amis et ses proches, et, en revanche, étrangement accessible, dans ses dernières années surtout, à l'intrigue des flatteurs les moins désintéressés. Mais sa haute figure domine ces misères, comme sa volonté inflexible sut dominer les difficultés et les épreuves d'une carrière dont les débuts furent longtemps entravés par la pauvreté et l'incompréhension.

VIENNENT DE PARAITRE.

(En vente à la librairie Nathan.)

ACREMANT (Germaine) : **Gai, marions-nous !** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
ARNAVON (Jacques) : **L'Ecole des Femmes de Molière** (Plon ; 15 fr.).
BALDE (Jean) : **Le pylône et la maison** (Plon ; 12 fr.).
BARBUSSE (Henri) : **Staline** (Flammarion ; 5 fr.).
BIBARD (Jean) : **La sirène de l'enfer** (Figuière ; 5 fr.).
CARÊME (Maurice) : **Proses d'enfants** (Cahiers du *Journal des Poètes*, 65, rue Van-Artevelde, Bruxelles ; 10 fr. belges).
DAYE (Pierre) : **Stanley** (Grasset).
DOTTRENS (Robert) : **Le progrès à l'école** (Delachaux et Niestlé ; 17 fr. 50).
FLORIAN-PARMENTIER : **L'Etoile rouge** (Le Fauconnier ; 15 fr.).
GERMAIN (José) : **Les enfants perdus** (A. Michel ; 15 fr.).
GILLET (Louis) : **Londres et Rome** (Grasset ; 15 fr.).
HENRIOT (Emile) : **Tout va finir** (Plon ; 12 fr.).
JALOUX (Edmond) : **La chute d'Icare** (Plon ; 13 fr. 50).
MARKS (Henri K.) : **L'autre**, trad. de l'anglais par H. MULLER (Grasset ; 15 fr.).
MAURIAC (François) : **Thérèse Desqueyroux** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
MOREL (Maurice) : **Abrégé de l'histoire de la littérature française à l'usage des classes de lettres** (Nathan).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de La Tremblade, Charente-Inférieure, 1935). — **L'art d'être heureux.** — Je ne vous enseignerai pas l'art de faire fortune, ni, comme on dit vulgairement, l'art de faire son chemin ; cette spécialité m'est assez *étrangère*. Mais, touchant au terme de la vie, je veux vous dire un mot d'un art où j'ai pleinement réussi : c'est l'art d'être heureux. Eh bien ! pour cela, les recettes ne sont pas nombreuses ; *il* n'y en a qu'une, à vrai dire : c'est de ne pas chercher le bonheur, c'est de poursuivre un *objet* désintéressé, la science, l'art, le bien de nos semblables, le service de la patrie. Notre bonheur, sauf de rares exceptions, est entre nos mains. Voilà le résultat de mon expérience : je vous la livre pour ce qu'elle vaut. J'ai toujours eu le goût de la vie, j'*en* verrai la fin sans tristesse, car je l'ai pleinement goûtée.

E. RENAN.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions suivantes : « au terme de la vie ; un objet désintéressé ; notre bonheur est entre nos mains ».* (1 point 1/2.)

2. *Donnez trois mots de la même famille que « art » et faites entrer chacun d'eux dans une phrase.* (1 point 1/2.)

3. *Analysez les mots soulignés : « étrangère ; il ; objet ; en ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Au terme de la vie :* à la fin de la vie (l'auteur étant âgé) ; — *un objet désintéressé :* un but qui ne soit pas égoïste ; — *notre bonheur est entre nos mains :* notre bonheur dépend de notre propre conduite.

2. *Art :* artiste, artificiel, artisan. Cet artiste peintre possède un réel talent. La soie artificielle n'a pas toutes les qualités de la soie naturelle. Le village possède quelques bons artisans.

3. *Étrangère :* adj. qualif., fém. sing., attribut de *spécialité* ; — *il :* pron. personnel, neutre sing., sujet de *a* ; — *objet :* nom com., masc. sing., compl. d'obj. direct de *poursuivre* ; — *en :* pron. pers., neutre sing., compl. du nom *fin*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un tout petit chat s'amuse devant la porte avec un objet léger (feuille morte, papier, bouchon). Survient un jeune chien qui veut prendre part au jeu. Décrivez la scène et dites comment elle s'est terminée.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Minet, un gentil petit chat, s'amuse devant la porte avec un bouchon. Il est très content, Minet, et il se roule sur le sable fin. Et le bouchon saute, virevolte, retombe et ressaute encore sous la patte du petit chat.

C'est à ce moment que la scène se gâte. Minet fait le gros dos, abandonne le bouchon ; il a l'air très en colère. C'est que voilà Médor, le chien du voisin. Il voudrait s'amuser lui aussi. C'est sans intention hostile qu'il vient. Hélas ! trois fois hélas ! Pauvre Médor ! Que va-t-il lui arriver ?

Minet semble prêt à bondir ; il se ramasse sur lui-même et, dans un bond prodigieux, il va juste tomber sur le dos du chien qui pousse un aboiement.

Et alors ? Quelle poursuite !

Médor, pacifique à son naturel, est lui aussi fort en colère. Ses yeux lancent des éclairs. Il a l'air de dire : « Quel lâche ! Pourquoi m'a-t-il donc attaqué ? Que lui ai-je fait ? Attends, tu vas voir. »

Il bondit sur Minet qui se hâte de prendre la fuite. Voici un arbre. En quatre bonds, le chat grimpe sur celui-ci et regarde d'un œil narquois le chien qui tourne autour de l'arbre, cherchant sans succès le moyen d'atteindre son ennemi pour le punir de sa lâcheté. Enfin, il se décide à quitter les lieux, gardant une grande rancune à Minet.

(*Devoir d'un bon candidat.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Amancey, Doubs, 1935. — 1. *Le plan cadastral d'une commune est à l'échelle de 1/2500. On a représenté sur ce plan un terrain en forme de triangle dont la base mesure 7 cm. et la hauteur 42 mm. Combien vaut l'are de ce terrain si le prix total est 10 657 f. 50 ?*

➔ SOLUTION. — Les dimensions réelles s'obtiennent en multipliant par 2 500 celles trouvées sur le plan.

Base du triangle :

$7 \text{ cm.} \times 2\,500 = 17\,500 \text{ cm. ou } 175 \text{ m.}$

Hauteur :

$42 \text{ mm.} \times 2\,500 = 105\,000 \text{ mm. ou } 105 \text{ m.}$

Surface du terrain en m² :

$$\frac{105 \times 175}{2} = 9\,187 \text{ m}^2\,5 \text{ ou } 91 \text{ a. } 875.$$

Valeur de l'are :

$10\,637 \text{ f. } 50 : 91,875 = \mathbf{116 \text{ f.}}$

***

2. *Une ménagère achète 20 kg. de mirabelles à 2 f. 80 le kg. pour faire des confitures. Elle enlève les noyaux qui représentent 1/8 du poids total et ajoute un poids de sucre égal au poids restant. Le sucre vaut 4 f. 20 le kg. La cuisson fait perdre au mélange 1/4 de son poids. Les frais de cuisson s'élèvent à 2 f. 80. A combien revient le kilogramme de confiture ?*

➔ SOLUTION. — Poids des mirabelles dénoyautées

$$20 \text{ kg.} - \frac{20 \text{ kg.}}{8} = 20 \text{ kg.} - 2 \text{ kg. } 5 = 17 \text{ kg. } 5.$$

Prix d'achat des mirabelles :

$2 \text{ f. } 80 \times 20 = 28 \text{ f.} \times 2 = 56 \text{ f.}$

On emploie 17 kg. 5 de sucre qui valent :

$4 \text{ f. } 20 \times 17,5 = 73 \text{ f. } 50.$

Dépense totale :

$56 \text{ f.} + 73 \text{ f. } 50 + 2 \text{ f. } 80 = 132 \text{ f. } 30.$

Le mélange pesait avant cuisson :

$17 \text{ kg. } 5 \times 2 = 35 \text{ kg.}$

Poids de confiture obtenu :

$$35 \text{ kg.} - \frac{35 \text{ kg.}}{4} = 35 \text{ kg.} - 8 \text{ kg. } 75 = 26 \text{ kg. } 25.$$

Le kg. de confiture revient à :

$132 \text{ f. } 30 : 26,25 = \mathbf{5 \text{ f. } 04.}$

CALCUL MENTAL (Noroy-le-Bourg, Haute-Saône, 1935). — 1. *Vous achetez 2 pieds de salade à 1 f. 50 pièce. La marchande vous fait une réduction de 10 p. 100. Quelle somme devez-vous payer ?* (**2 f. 70.**) — 2. *50 cm. d'étoffe valent 7 f. 50. Prix de 1 m. 50 de la même étoffe ?* (**22 f. 50.**) — 3. *Vous achetez pour 15 f. de timbres à 0 f. 20. Nombre de timbres ?* (**75 timbres.**) — 4. *1 litre*

BAUDRILLARD et KUHN. **Lectures faciles** *(Cours prépar.)* **5.70** **Lisons** *Cours élém. (1er degré)* : **7.50** *Cours élém. (2e degré)* : **8 fr.**

de vin vaut 3 f. 50. Prix d'une bouteille de 1 l. 2 dl. ? (1 l. 2 dl. = 1 l. 1/5 (R. ➔ **4 f. 20.**) — *5. Un rectangle mesure 4 dm. sur 3 dm. Surface en m² ?* (**0 m²12.**).

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Que savez-vous de Colbert et de Turgot ?*

2. *La Seine. Description de son cours. Villes traversées. Affluents de la rive droite. Canaux de jonction sur cette rive.*

3. *Le vin, la bière. Quelles régions de France produisent principalement ces boissons ?*

➔ RÉPONSES. — 1. *Colbert* fut le principal ministre de Louis XIV, il géra habilement les *finances* (*budget*) ; il encouragea l'*industrie* qu'il réglementa ; le *commerce* ; développa la *marine* et les *colonies*. Il mourut en demi-disgrâce (1683). *Turgot*, ministre de Louis XVI, protégea l'agriculture (libre circulation des grains, adoucissement de la taille) ; il voulut abolir les corporations et faire payer l'impôt aux privilégiés. Ceux-ci obtinrent son renvoi (1774-1776).

2. (Voir Atlas.) Villes traversées : Troyes, Melun, Paris, Mantes, Rouen, Le Havre. Affluents (voir Atlas). Canaux de jonction (rive droite) : canal de la Marne à la Saône, de la Marne au Rhin. Canal de l'Aisne à la Marne ; canal des Ardennes, de l'Aisne à la Meuse ; canal de l'Oise à la Sambre ; canal de Saint-Quentin, de l'Oise à la Somme et à l'Escaut.

3. *Régions vignobles :* vins de table du Languedoc; grands crus : Champagne, Bordelais, Bourgogne ; crus secondaires : Alsace, val de Loire (Anjou), Rhône, Jura, Charente, Armagnac.

Bière : de la Lorraine (Meuse), de Strasbourg (Alsace), de la Flandre (Bailleul).

IV *bis.* **SCIENCES** (Cagnes-sur-Mer, Alpes-Maritimes, 1935). — 1. *Indiquer le nom des différentes parties de la feuille que l'on vient de vous donner* (feuille de platane). *Croquis. En quoi la feuille du rosier est-elle différente ? Quelle est l'utilité de la feuille pour le végétal ?* — 2. *Vous plongez une paille dans un verre d'eau et vous aspirez. Que se passe-t-il ? Expliquez. Dites dans quels instruments est appliqué ce phénomène.* — 3. *Qu'appelle-t-on pouls ? Qu'est-ce qui le produit ? Dans quelle partie du corps peut-on l'observer ? Pourquoi tâte-t-on le pouls ? Qu'indique-t-il au médecin ?*

➔ INDICATIONS. — 1. (Voir croquis.) La feuille de rosier est une feuille composée : le limbe est formé de 5 folioles ; la feuille de platane est simple. La feuille respire, transpire ; elle est le siège de l'assimilation chlorophyllienne. Dans les feuilles, la sève brute s'épaissit et se transforme en sève élaborée, riche en produits nutritifs.

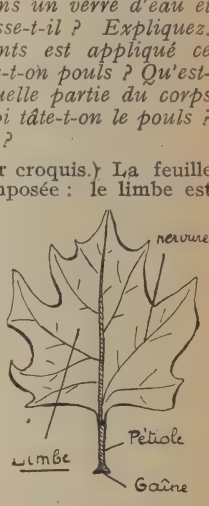

2. L'air étant aspiré dans la bouche, l'eau monte dans la paille et finit par atteindre la bouche. C'est la pression atmosphérique qui fait monter l'eau. Applications : les pompes, la pipette.

3. Si l'on place le doigt à l'extrémité inférieure de l'avant-bras d'une personne (face interne), on trouve une région où l'on sent un battement régulier : c'est le pouls. L'artère du bras se soulève régulièrement lorsque le cœur lance le sang dans l'aorte (70 battements par minute). On observe aussi ces battements aux deux tempes. On tâte le pouls pour reconnaître la fièvre : dans ce cas, le pouls s'accélère. Il se ralentit et s'affaiblit dans le cas de faiblesse ou d'évanouissement.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Saint-Antonin, Tarn-et-Garonne, 1934). — **Garçons :** *Dessin à vue : un broc.* — **Filles :** *Repriser une déchirure de 1 cm. Lettre D.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le chant d'un oiseau.** — En me promenant dans mon jardin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait au soleil couchant ; il se dressait vers la lumière et *il était visiblement ravi...* Je *le* fus de le voir : *nos tristes oiseaux privés* ne *m'*avaient jamais donné l'idée de cette intelligente et puissante créature, si petite, si passionnée... *Je vibrais* à son *chant.* Il renversait en arrière sa tête, sa poitrine gonflée. C'était manifestement le charme du jour qui le ravissait, *celui* du bon soleil !

Je lui dis avec des larmes : Pauvre fils de la lumière, que tu as raison de la chanter ! La nuit, *pleine d'embûches* et de dangers pour toi, ressemble de bien près à la mort. Verras-tu seulement la lumière de demain ?

MICHELET.

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions : « nos tristes oiseaux privés ; pleine d'embûches ; je vibrais ».*

2. *Comment le petit oiseau peut-il apparaître à l'auteur comme une « puissante créature » ?*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « le (le fus) ; m' (avaient donné) ; chant ; celui (du bon soleil) ».*

4. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Je lui dis... chanter. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *Nos tristes oiseaux privés :* les oiseaux que nous enfermons dans les cages, qui vivent dans notre intérieur, mais qui ont perdu la joie en même temps que la liberté ; — *pleine d'embûches :* la nuit, de nombreux dangers menacent l'oiseau que ses ennemis peuvent surprendre à la faveur de l'obscurité ; — *je vibrais :* j'éprouvais une vive émotion

2. Le petit oiseau dont il s'agit, et qui chante à pleine voix sa joie, apparaît à l'auteur comme une « puissante créature », tant est fort son désir de vivre.

3. *Le :* pron. pers. neutre singulier, représente *ravi*, attribut de *je ; — m' :* pron. pers., 1re pers. du sing., compl. d'attribution de *avaient donné ; — chant :* nom com., masc. sing., compl. circ. de cause de *vibrais ; — celui :* pron. démonst., mas. sing., mis en opposition à *charme.*

4. *Sans difficulté.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un propriétaire possède un terrain carré de 8 hm. 4 de côté. Pour le passage d'une ligne de chemin de fer, on l'exproprie d'une portion triangulaire ABE ayant pour sommet A et pour base BE = 1/5 du côté du carré. On demande : 1° la surface de la portion restante du terrain ; 2° l'indemnité*

SOUPEY. Contes et Légendes d'Espagne broché. 11 fr. relié.... 15 fr. Toile noire..... 16.50

allouée au propriétaire si le jugement d'expropriation lui accorde 2 f. 90 par m² ?

➔ SOLUTION. — 1° Côté du carré 840 m.
BE = 840 m. : 5 = 168 m.

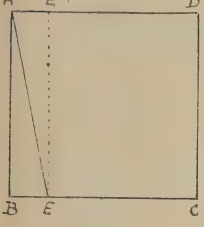

La surface de la portion restante, égale celle du carré, diminuée de celle du triangle rectangle ABE.

Surface du carré, en m² :
840 × 840 = 705 600 **m².**

Surface du triangle rectangle en m² :
1/2 AB × BE = 1/2 × 840 × 168 = 840 × 84 = 70 560 m².

Surface restante :
705 600 m² — 70 560 m² = **635 040 m².**

2° Indemnité à allouer au propriétaire :
2 f. 90 × 70 560 = **204 624** f.

Solution plus rapide. — Pour calculer la surface ABE, mener EE' parallèle à AB. Le rectangle ABEE' a une surface qui est le 1/5 de celle du carré ABCD, car BE = 1/5 BC. Le triangle ABE, qui vaut la moitié, du rectangle ABEE', vaut donc le 1/10 de la surface du carré primitif, soit 70 560 m².

***

2. Un ouvrier est engagé pour 17 f. 50 par jour et sa nourriture pour chaque jour de travail. Mais il doit payer 7 f. 50 de nourriture pendant les jours de chômage. Au bout de 30 jours, il reçoit 375 f. Combien a-t-il travaillé de jours ?

➔ SOLUTION. — Si cet ouvrier n'avait jamais chômé, il aurait reçu :
17 f. 50 × 30 = 525 f.
Il a reçu en moins :
525 f. — 375 f. = 150 f.

Chaque jour de chômage, il perd sa journée, soit 17 f. 50, plus les 7 f. 50 qui représentent la valeur de sa nourriture, soit en tout 25 f. Chaque fois que, dans la série de 30 jours considérée, 1 jour de travail est remplacé par 1 jour de chômage, la somme reçue par l'ouvrier diminue de 25 f. Comme elle doit diminuer de 150 f. par rapport au salaire complet de 525 f., le nombre de jours de chômage est égal au nombre de fois que 25 f. est contenu dans 150 fr., soit six fois.

Nombre de jours de chômage : 6 jours ; de travail : **24 jours.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 1re session 1935). — **La nécropole des empereurs du Japon.** — Au centre de la grande île Nippon, dans une région boisée et montagneuse, se cache cette merveille des merveilles : la *nécropole* des vieux empereurs japonais.

C'est, sous le couvert d'une épaisse forêt, au penchant de la Sainte Montagne de Nikko, au milieu des cascades qui font à l'ombre des cèdres un bruit éternel, une *série* de temples enchantés, en bronze, en laque aux toits d'or, ayant l'air d'être venus là à *l'appel d'une baguette magique*, parmi les fougères et les mousses, dans l'humidité verte, sous la voûte des ramures sombres, au milieu de la grande nature sauvage.

Au dedans de ces temples, une magnificence inimaginable, une splendeur de *féerie*. Et *personne* alentour, *que* quelques bonzes gardiens qui *psalmodient*, quelques prêtresses vêtues de blanc, qui font des danses sacrées *en agitant* des éventails. De temps en temps, sous la haute futaie sonore, les vibrations lentes d'une énorme cloche de bronze, *ou* les coups sourds d'un monstrueux tambour à prière...

Tout cet éblouissement d'or, au milieu de ce mystère de forêt, fait de ces sépultures quelque chose d'*unique* sur la terre. C'*est La Mecque du Japon* ; c'est le cœur encore inviolé de ce pays qui s'effondre à présent dans le grand courant occidental, mais qui a eu son passé merveilleux. Ils étaient des *mystiques* étranges et des artistes bien rares, ceux qui, il y a trois ou quatre cents ans, ont construit ces magnificences, au fond des bois et pour des morts.

PIERRE LOTI.

Questions. — 1. a. *Justifiez l'impression de Loti lorsqu'il dit des temples qu'ils ont « l'air d'être venus là à l'appel d'une baguette magique ».*

b. *Pourquoi l'auteur appelle-t-il « mystiques » les constructeurs de ces temples ?*

c. *Expliquez : « nécropole ; c'est La Mecque du Japon ». Expliquez par leur origine : « féerie ; psalmodier ».*

2. *Analysez : « nécropole ; série ; personne ; que (quelques bonzes) ; en agitant ; ou (les coups sourds) ; unique ».*

3. *Quelle est la valeur du présent dans : « Au centre de l'île... se cache cette merveille » et dans « quelques bonzes qui psalmodient » ?*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Les temples sont remarquables par leur magnificence, qui fait d'eux des palais « enchantés, en bronze, en laque aux toits d'or », ils sont isolés au milieu des forêts, c'est pour ces deux raisons qu'ils apparaissent comme l'œuvre d'un magicien et non comme une réalisation des hommes.

b. Les mystiques sont ceux dont l'idéal de contemplation et d'extase fait de la vie une sorte d'union mystérieuse avec Dieu. Pour l'auteur, les bâtisseurs des temples magnifiques qu'il décrit devaient être animés d'un semblable esprit.

c. *Nécropole* (littéralement la ville des morts) : ici l'ensemble des constructions et des temples élevés en l'honneur des anciens empereurs du Japon; — *c'est La Mecque du Japon :* pour les Japonais, ces temples sont un lieu de pèlerinage sacré comparable à La Mecque, la ville sainte des Musulmans ; — *féerie* (du mot fée) : une féerie est un spectacle d'une beauté et d'une magnificence extraordinaires, dignes du monde fantastique des fées ; — *psalmodier :* de psaume, psalmodier c'est réciter quelque chose d'une manière monotone.

2. *Nécropole :* nom com., masc. sing., mis en apposition à *merveille des merveilles ;* — *série :* nom com., fém. sing., attribut de *C' ;* — *personne :* pron. indéfini, neutre sing., compl. d'obj. dir. du verbe *voir* sous-entendu (*on ne voit personne*) ; — *que :* (*si ce n'est que*) conj., unit *quelques bonzes gardiens* à la 1re partie de la prop. principale qui est elliptique; — *en agitant :* gérondif (part. présent précédé de la préposition *en*), compl. circonst. de manière de *font ;* — *on :* conjonction de coordination, unit *vibrations* à *coups ;* — *unique :* adj. qualif., mas. sing., se rapporte à *quelque chose.*

3. Le présent marque ici un état actuel qui existe depuis très longtemps, mais qui dure et se prolonge.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est une banalité de dire que Molière est un auteur*

DUCOS. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ?..... 15 fr.

comique. Et cependant, lorsqu'on lit en classe une de ses grandes pièces, ou même lorsqu'on la voit jouer, il ne semble pas que le rire naisse vivement et fréquemment sur les lèvres des auditeurs. Les Femmes Savantes *vous ont-elles vraiment fait rire ? Si oui, essayez d'expliquer par des exemples précis ce qui excitait votre rire ; si non, montrez également par des exemples que cette pièce, bien qu'elle n'excite pas sans cesse l'hilarité, mérite d'être classée dans le genre comique.*

➔ INDICATIONS. — En dehors de ses *farces* qui, par leur entrain endiablé et leur verve bouffonne, excitent un rire véritablement sans réserve, les comédies de Molière peuvent bien n'être « pas médiocrement gaies », si elles font rire, elles vous causent, par endroits, une émotion qui ne va pas sans gêne : c'est qu'elles mettent en lumière des vices ou des travers dont les conséquences pourraient entraîner de véritables drames domestiques, si un dénouement heureux, mais souvent factice, n'intervenait au dernier moment (exemples : *L'Avare*, *Les Femmes Savantes*, *Tartufe*, *Le Bourgeois Gentilhomme*).

Pour ce qui est des *Femmes Savantes*, les scènes plaisantes ne manquent point dans cette pièce. Citons pour mémoire celles où paraît Bélise, la tirade de Chrysale, la lecture du sonnet de Trissotin. Pourtant, à d'autres moments, nous sommes réellement inquiets et nous pouvons croire que l'aimable Henriette sera sacrifiée à l'odieux et cupide Trissotin, qui ose cyniquement lui déclarer : « Pourvu que je vous aie, il n'importe comment » (acte V, scène I), tant Philaminte se montre entêtée dans son caprice alors que, malgré ses rodomontades, Chrysale témoigne de la plus lâche faiblesse. Nous éprouvons, à un degré moindre, une crainte du même ordre, lorsque Philaminte se montre résolue à sacrifier la dévouée servante Martine aux exigences du beau langage.

III. **HISTOIRE**. — *Les rivalités européennes en Afrique du Nord, de 1880 à 1914.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales**. — La France, qui avait déjà conquis l'Algérie avant 1870, compléta ses possessions en Afrique du Nord par l'occupation de la Tunisie à l'Est et par celle du Maroc à l'Ouest. Elle a pu se constituer ainsi un magnifique empire colonial, à 36 heures de Marseille. Cette expansion très heureuse n'a pas manqué d'exciter les convoitises européennes et elle a nécessité de délicates négociations diplomatiques.

II. **Acquisitions de la Tunisie**. — La Tunisie est le prolongement naturel de l'Algérie à l'est, aucune frontière géographique ne sépare ces deux pays. Après 1878, l'Italie voisine de la Tunisie, par la Sicile, enviait un territoire où elle envoie régulièrement de nombreux colons. Jules Ferry, en 1881, envoya une expédition en Tunisie. Le Bey accepta le protectorat de la France (*traité du Bardo*, 1881). L'Italie, dépitée, se rapprocha de l'Allemagne. (Formation de la Triplice, 1882.) *(voir le manuel.)*

III. **Acquisition du Maroc**. — L'occupation du Maroc était également nécessaire à la sécurité de l'Algérie à l'ouest. A la suite de l'abandon de nos principaux droits sur l'Egypte, l'Angleterre, par l'accord de 1904, reconnut notre influence au Maroc. L'Allemagne protesta (voyage de Guillaume II à Tanger en 1905). *La Conférence européenne d'Algésiras* (1906) nous reconnut officiellement un droit de police partagé avec l'Espagne pour la zone Nord (Rif). Des troubles ayant éclaté à Casablanca (1907), la France envoya au Maroc une expédition militaire (*campagne de la Chaouïa*, 1908). Puis *expédition de Fez* (1911). L'Allemagne protesta de nouveau contre l'occupation française, en envoyant une canonnière dans les eaux d'Agadir (1911). De délicates négociations entre la France et l'Allemagne aboutirent aux accords de 1912, la cession d'une partie du Congo français aux Allemands nous permit d'imposer notre protectorat au sultan du Maroc (1912). La jonction avec l'Algérie fut assurée par l'occupation de la trouée de Taza (1914).

IV. **MATHÉMATIQUES**. — 1. **Algèbre**. — 1° *Résoudre graphiquement le système d'équations*

$$y = \frac{8}{x} \qquad y = x^2.$$

2° *Vérifier le résultat.* (B. É., Tunis, octobre 1932.)

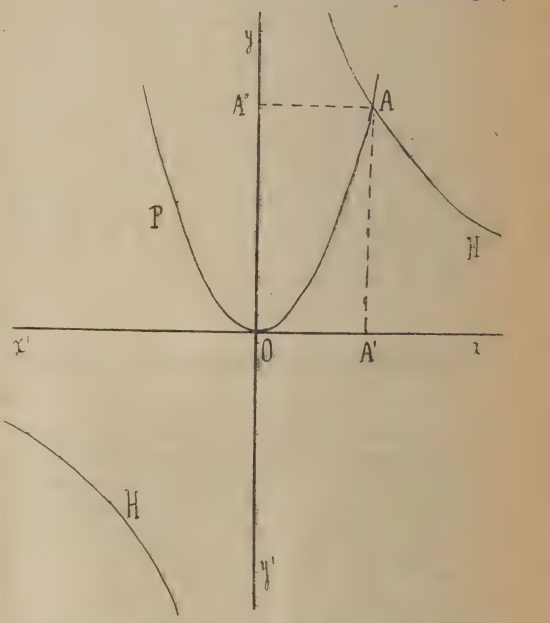

➔ INDICATIONS. — 1° La courbe H dont l'équation est :

$$y = \frac{8}{x},$$

est dans les angles xOy et $x'Oy'$ car x et y sont de même signe.

La courbe P, qui a pour équation :

$$y = x^2,$$

a une branche dans l'angle $x'Oy$ et l'autre dans l'angle xOy.

Les courbes P et H ont un point commun A dans l'angle xOy; elles ne peuvent pas en avoir dans les autres angles. Les coordonnées du point commun vérifient les deux équations ; donc le système donné a une solution et une seule que l'on obtient en projetant A en A' sur $x'x$ et en A'' sur $y'y$. Il suffit de mesurer OA' et OA''. On trouve :

$$OA' = x = 2 \text{ et } OA'' = y = 4.$$

2° Les coordonnées de A sont les solutions du système :

$$y = x^2, \; y = \frac{8}{x}.$$

Donc son abscisse est solution de l'équation :

$$x^2 = \frac{8}{x},$$

équivalente à :

$$\frac{x^3 - 8}{x} = 0.$$

Il faut donc :

$$(1) \; x^3 - 8 = 0 \text{ et } x \neq 0.$$

$x = 0$ n'est évidemment pas solution de (1). Cette équation a pour racine :

$$x = \sqrt[3]{8} = 2 ;$$

et par suite :

$$y = 2^2 = 4.$$

2. **Géométrie**. — *On donne le losange ABCD, dans lequel* $AB = a$, $\widehat{A} = 60°$.

DUBUS. L'ECOLE EN FÊTE..... (1re série) 16.50 (2e série) 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

La bonne humeur.

I. L'exemple.

1° LA CHEMISE D'UN HOMME HEUREUX. — *Il était une fois un fils du grand Haroun-al-Raschid qui n'était pas heureux.*

Il alla consulter un vieux derviche.

Le sage vieillard lui répondit que le bonheur était chose difficile à trouver en ce monde.

— Cependant, ajouta-t-il, je connais un moyen infaillible de vous procurer le bonheur.

— Quel est-il ? demanda le prince.

— C'est, répondit le derviche, de mettre la chemise d'un homme heureux !

Là-dessus, le prince embrassa le vieillard et s'en fut à la recherche de son talisman.

Le voilà parti.

Il visite toutes les capitales de la terre. Il essaye des chemises de rois, des chemises d'empereurs, des chemises de princes, des chemises de seigneurs. Peine inutile. Il n'en est pas plus heureux ! Il endosse alors des chemises d'artistes, des chemises de guerriers, des chemises de marchands. Pas davantage. Il fit ainsi bien du chemin sans trouver le bonheur.

Enfin, désespéré d'avoir essayé tant de chemises, il revenait fort triste, un beau jour, au palais de son père, quand il avisa dans la campagne un brave laboureur, tout joyeux et tout chantant, qui poussait sa charrue.

— Voilà pourtant un homme qui possède le bonheur, se dit-il. Es-tu heureux ?

— Oui ! fait l'autre.

— Tu ne désires rien ?

— Non.

— Tu ne changerais pas ton sort pour celui d'un roi ?

— Jamais !

— Eh bien ! vends-moi ta chemise.

— Ma chemise ? Je n'en ai point ! (). VERNE, *Les enfants du capitaine Grant*, Hachette.)

2° LE GRONDEUR. — M. Grichard, le Grondeur. — *Bourreau, me feras-tu toujours frapper deux heures à la porte ?*

L'Olive, valet du Grondeur. — *Monsieur, je travaillais au jardin. Au premier coup de marteau, j'ai couru si vite que je suis tombé en chemin.*

M. Grichard. — *Je voudrais que tu te fusses rompu le cou, double chien ! Que ne laisses-tu la porte ouverte.*

L'Olive. — *Eh ! monsieur, vous me grondâtes hier, à cause qu'elle l'était. Quand elle est ouverte, vous vous fâchez ; quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi. Je ne sais plus comment faire.*

M. Grichard. — *Comment faire, infâme !*

L'Olive. — *Oh ça ! monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte ?*

M. Grichard. — *Non.*

L'Olive. — *Voulez-vous que je la tienne fermée ?*

M. Grichard. — *Non.*

L'Olive. — *Au moins faut-il, monsieur...*

M. Grichard. — *Te tairas-tu ?*

L'Olive. — *Monsieur, je me ferais hacher, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; choisissez. Comment la voulez-vous ?*

M. Grichard. — *Je te l'ai dit mille fois, coquin ! Je la veux... je la... Mais voyez ce maraud là ! Est-ce à un valet de me venir faire des questions ? Si je te prends, traître ! je te montrerai comment je la veux... As-tu balayé l'escalier ?*

L'Olive. — *Oui, monsieur, depuis le haut jusqu'en bas.*

M. Grichard. — *Et la cour ?*

L'Olive. — *Si vous y trouvez une ordure comme cela, je veux perdre mes gages.*

M. Grichard. — *Tu n'as pas fait boire la mule.*

L'Olive. — *Ah ! monsieur, demandez-le aux voisins qui m'ont vu passer.*

M. Grichard. — *Lui as-tu donné l'avoine ?*

L'Olive. — *Oui, monsieur ; Guillaume y était présent.*

M. Grichard. — *Mais tu n'as pas porté les bouteilles de quinquina où je t'ai dit.*

L'Olive. — *Pardonnez-moi, monsieur, et j'ai rapporté les vides.*

M. Grichard. — *Et mes lettres, les as-tu portées à la poste ?*

L'Olive. — *Peste ! monsieur, je n'ai eu garde d'y manquer.*

M. Grichard. — *Je t'ai défendu cent fois de racler ton maudit violon ; cependant j'ai entendu ce matin...*

L'Olive. — *Ce matin ! Ne vous souvient-il pas que vous le mîtes hier en pièces ?*

M. Grichard. — *Je gagerais que ces deux voies de bois sont encore...*

L'Olive. — *Elles sont logées, monsieur. Vraiment, depuis cela, j'ai aidé Guillaume à mettre dans un grenier une charretée de foin ; j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai nettoyé les allées, j'ai bêché trois planches, et j'achevais l'autre quand vous avez frappé !*

M. Grichard, à part. — *Oh ! il faut que je chasse ce coquin-là, Jamais valet ne m'a fait enrager comme celui-ci ; il me ferait mourir de chagrin. Hors d'ici !*

L'Olive. — *Que diable a-t-il mangé !*

(*Le Grondeur*, BRUEYS et PALAPRAT.)

II. La réflexion.

L'homme heureux est celui qui, tout en cherchant à améliorer son sort, conserve sa bonne humeur dans toutes les circonstances de la vie. Le bonheur est moins attaché aux biens extérieurs (à la chemise) qu'à la disposition de notre âme : rappeler la fable du *Savetier et du financier*.

Demander à divers enfants ce qu'ils éprouvent quand ils sont de bonne humeur. L'un vous dira : je suis « plus léger » que d'ordinaire ; un autre : qu'il aime mieux ses camarades, qu'il travaille avec plus de facilité et de plaisir ; un troisième vous fournira, peut-être, la formule qu'il « voit tout en beau », etc. Tous reconnaîtront être alors heureux.

Etes-vous toujours de bonne humeur ?

Non, sans doute. Vous connaissez les « sautes d'humeur » comme le temps les « sautes de vent ». Cette disposition est fâcheuse : pour vous, qui passez trop aisément et trop vite de

PERRIN (Mme). POUR LA VIE MORALE DE NOS ENFANTS..... 10 fr.

l'exubérance à la taciturnité ; pour les autres, qui ne savent jamais, au moment de vous aborder, si vous êtes dans un de vos bons moments.

Opposer à cette situation le tableau des avantages d'une bonne humeur constante, égale. La bonne humeur est un porte-bonheur, Tableau de l'ouvrier qui travaille en chantant, du soldat qui accomplit l'étape le refrain aux lèvres. Ils paraissent accomplir leur tâche sans difficulté. Quand on est de mauvaise humeur, au contraire, on fait mal tout ce qu'on a à faire (vaisselle cassée, erreur de compte, etc.).

La bonne humeur nous dispose à l'indulgence, à la bienveillance. Elle nous fait voir les autres et le monde à travers son sourire. Elle nous rapproche de nos semblables.

La bonne humeur se communique, rayonne.

La fatigue, les soucis sont ennemis de la bonne humeur. Il faut donc savoir se reposer. Il faut aussi vouloir être de bonne humeur. Celle-ci est un signe de force de caractère.

Qu'est-ce qu'un mauvais caractère ?

Peut-on aimer rire et être, en même temps, sérieux ?

Montrez, par un exemple personnel, que l'amour-propre mal placé peut gâter le plaisir et engendrer la mauvaise humeur. Faites le portrait de l'enfant qui, pour se distinguer, dénigre tout et tous. Il est détestable, car il faut savoir admirer. Il ne faut pas voir de mal partout. Mieux vaut agir que se moquer.

Le *Cours élémentaire* copiera : « Je suis toujours de bonne humeur. » Le *Cours moyen* : « Je ne veux jamais dire : « Je n'ai pas de chance ; ces choses n'arrivent qu'à moi ; c'est un fait exprès. » Je veux faire ma tâche avec bonne humeur. »

III. L'action.

Quand faut-il s'attacher, particulièrement, à être de bonne humeur ?

Quand je suis malade.

Quand on se moque de moi.

Quand on me gronde.

Quand je ne trouve pas ce que je cherche.

Quand je n'ai pas bien travaillé.

Pour rester de bonne humeur, il faut : veiller à sa santé, veiller à ne pas être ridicule, mais aussi à ne pas être trop susceptible, veiller à être aimable pour être aimé, avoir de l'ordre, être exact, faire attention, bien travailler, accomplir son devoir.

Il faut, aussi, vouloir être de bonne humeur, vouloir ne pas être « Jean qui pleure » sans trop savoir pourquoi, le « Monsieur qui radote » ou le vilain « grincheux » qui ne peut voir rire sans faire la grimace et qui mérite aussi le triste nom de « Père rabat-joie ».

Donnez à votre esprit une bonne orientation. Pensez continuellement au plaisir que vous aurez quand vous sortirez, combien sont heureux les autres qui n'ont pas à faire ce que vous faites, et vous détesterez votre travail, il vous pèsera, vous le ferez mal et ça n'ira pas. Prenez l'attitude inverse : fixez votre regard sur l'aboutissement de votre travail, sur ce qu'il vous apportera, alors vous vous y mettrez avec ardeur et, au lieu de le détester, vous l'aimerez et le ferez de votre mieux. Habituez-vous à prendre les choses gaiement et vous ne vous trouverez que rarement dans de grands embarras. Lorsque vous passez par des moments pénibles ne jurez pas, ne criez pas, ne pleurez pas : efforcez-vous de sourire ; vous vous retrouverez dans votre assiette.

ÉDUCATION CIVIQUE

Société des Nations.

I. *La solidarité internationale.* — Elle se manifeste dans le domaine économique (HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 297, Nathan), dans celui des relations intellectuelles (la science résulte de la collaboration des savants de tous les pays) et du droit (droit international : traités de commerce ; conventions monétaires, postales, etc.).

II. *La Société des Nations n'a fait qu'organiser un ensemble de relations et de tendances qui existaient.* — *Ce qu'elle est :* une association permanente d'États. Certains États n'en font pas partie (Etats-Unis, Japon, Allemagne). *Comment elle est organisée :* l'assemblée, le conseil, le secrétariat, la Cour de justice internationale et le bureau international du travail. *Ce qu'elle a fait* (règlement de la question de la Sarre, le conflit italo-éthiopien).

III. *Illusion à éviter.* — La Société des Nations a pour but « d'empêcher la guerre. Mais elle est impuissante à empêcher de commettre l'action criminelle quiconque y est décidé ; elle ne peut qu'influer sur sa volonté par la crainte des sanctions qu'entraînerait son acte. La suppression de la guerre réclame donc des mesures « non curatives, mais préventives ». La guerre reste possible, même avec une Société des Nations, puisqu'on peut envisager la possibilité d'un conflit armé entre : d'une part un groupe de nations qui violeraient le pacte international et d'autre part une coalition des nations fidèles à celui-ci.

LECTURE. — Briand à Genève (septembre 1926). — « *Je vois encore Briand. Il était là, petit, la tête dans les épaules, voûté, presque bossu, les deux mains posées à plat sur le pupitre qu'il semblait caresser comme un cavalier caresse son cheval et le flatte avant de le lancer sur l'obstacle. Tandis qu'on l'acclamait toujours, il regardait la salle avec son visage grave, la tête légèrement penchée sur le côté droit, attendant l'instant où il pourrait faire moduler sa voix. La tension de l'auditoire était telle qu'il pouvait dire ce qu'il voulait. Il tenait littéralement cette foule dans les mains. Sans doute, lui échapperait-elle dès que le charme serait rompu et que chacun retrouverait son « moi » au vestiaire. Mais, en cet instant, il était comme un tout-puissant magicien, sûr de faire vibrer à sa guise les sensibilités qui s'offraient à lui.*

... Ce jour-là, lorsque Briand quitta la tribune, l'ovation qu'on lui fit fut réellement indescriptible. Les délégués, même les plus froids, même ceux qui nous aimaient le moins, grimpés sur leur banc, criaient à gorge déployée : « Vive Briand ! Vive la France ! » On agitait des mouchoirs comme des drapeaux, tant l'émotion était intense et impérieux le besoin de la manifester. Peu de minutes furent plus honorables pour notre pays. Dans la tribune où je me trouvais, nous étions quelques Français. Aucun de nous ne pouvait maîtriser son émotion... » (W. D'ORMESSON, *Qu'est-ce qu'un Français ?* Ed. Spès.)

M. HÉNON.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tableau de 1 m. × 0,75 . . . . **5.50**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision.

Numération. — *a.* Le maître nomme un nombre entre 1 et 100. Les enfants l'*écrivent* et le *décomposent*.

b. Nommer un nombre, les enfants écrivent le *nombre qui suit* ou bien *celui qui précède*.

c. Nommer plusieurs nombres, par exemple de 40 à 50. Les enfants écrivent *les nombres pairs* ou bien les *nombres impairs* compris entre les nombres nommés.

d. Faire écrire les nombres de... à..., de 3 en 3 ; de 4 en 4 ; de 5 en 5.

c. Ajouter 10, 20 à un nombre (le résultat sera inférieur à 100).

Exercices écrits. — 1. *Produits des 9 premiers nombres par 2, par 3, par 4, par 5.*

2. *Quotients des nombres divisibles par 3, par 4, par 5.*

3. *Je pèse 28 kg., mon frère pèse 37 kg. Combien mon frère pèse-t-il de plus que moi ?*

4. *Calculer le prix de 3 m. de toile à 13 f. le mètre.*

5. *Maman a lavé : 2 chemises, 15 mouchoirs, 3 flanelles et 12 torchons. Combien maman a-t-elle lavé de pièces de linge ?*

6. *Le maître avait 36 livres d'arithmétique. Il en distribue le tiers. Combien en a-t-il distribué ? Combien lui reste-t-il de livres d'arithmétique ?*

7. *Maman achète 6 f. de sucre ; 12 f. de vin et 20 f. de café. Combien a-t-elle dépensé ?*

8. *Elle paie avec un billet de 50 f. Combien lui rendra-t-on ?*

9. *Dessinez 4 sacs. Partagez également 48 billes de manière à placer dans chaque sac le même nombre de billes.*

10. *Combien avez-vous d'heures de classe dans une journée ? Combien en avez-vous en une semaine ?*

11. *Avec 50 poireaux, combien peut-on faire de bottes de 5 poireaux ?*

12. *J'ai 35 bons points ; j'en gagne encore 10. Combien en ai-je alors ?*

13. *Compter rapidement :*

25 + 10 =	63 + 20 =
41 + 10 =	58 + 20 =
37 + 10 =	80 + 20 =

14. *On partage 45 cerises entre 5 enfants. Combien chaque enfant recevra-t-il de cerises ?*

II. Initiation géométrique.

Classer des figures. — *a.* Les élèves reçoivent une feuille de papier sur laquelle sont dessinées les figures étudiées.

b. Les faire classer par catégorie :

Première catégorie : les quadrilatères : carré, rectangle, losange.

Deuxième catégorie : les triangles.

Troisième catégorie : les cercles.

c. Dans chaque catégorie, on les fera classer par ordre de grandeur.

Exercices de mesures. — Faire mesurer, par exemple, *le côté* d'un carré avec une ficelle, *pour le faire reproduire.*

Avec la ficelle, trouver *le périmètre* d'une figure donnée, d'un livre, d'un plumier.

Travail manuel et dessin. — Tracer *trois rectangles égaux* et *deux carrés égaux.*

Décorer ces quadrilatères (cerises, fraises, etc.). Les assembler, soit en collant, soit en cousant, pour obtenir une boîte rectangulaire.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

Prix d'achat. Prix de vente. Bénéfice. Perte Prix de revient. Mesures du temps. Les monnaies. Les principaux solides.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Un marchand vend 12 f. un couteau sur lequel il gagne 4 f. Quel est le prix d'achat du couteau ?*

2. *Un autre marchand perd 6 f. sur un mètre de drap défraîchi qu'il vend 44 f. Combien avait-il payé le mètre de drap ?*

3. *Un coquetier achète les œufs 5 f. la douzaine. Il revend chaque douzaine avec un bénéfice de 1 f. Quel est : 1° le prix de vente d'une douzaine ; 2° de 10 dizaines ; 3° de 15 douzaines ?*

4. *Un marchand de chaussures me vend une paire de souliers 45 f. Sachant qu'il l'avait achetée 30 f., quel est son bénéfice ?*

5. *Un marchand solde pour 40 f. la paire de rideaux qu'il avait payés 45 f. Quelle est sa perte : 1° sur une paire de rideaux ; 2° sur 12 paires ?*

6. *Papa achète, dans le vignoble, une pièce de vin blanc brut de champagne pour 420 f. Les frais de régie et de transport se montent à 80 f. A combien lui revient la pièce de vin ?*

7. *Combien d'heures dans 1 jour ? Dans une demi-journée ? Dans un tiers, un quart de journée ? Dans 3 jours, 5 jours, 10 jours ?*

8. *Combien d'heures de 8 h. à 12 h. ? De 12 h. à 24 h. ?*

9. *Combien de minutes dans 1 heure ? 2 heures ? 5 heures ? une demi-heure ? un quart d'heure ? Dans 1 h. 10 mn. ? Dans 2 h. 20 mn.*

10. *Combien de secondes dans 1 minute ; 1/2 mn. ; 1/4 de mn. ; 3/4 de mn. ?*

11. *Quelle est la somme formée par : 2 pièces de 20 f. ; 2 pièces de 10 f. et 1 pièce de 5 f. ? 1 billet de 500 f. ; 2 billets de 50 f. et 1 pièce de 2 f. ?*

12. *On achète 3 m. de toile à 12 f. le mètre. On paie avec 2 pièces de 20 f. Combien rendra-t-on ? Avec quelles pièces ?*

13. *Rendre la monnaie sur 100 f. pour deux achats de 35 f. et 25 f. ; de 58 f. et 12 f. ?*

14. *On a un billet de chaque sorte. Quelle somme possède-t-on ?*

B. Problèmes.

1. **Prix d'achat.** — a. *Un bonnetier vend, au marché, 15 paires de chaussettes pour 90 f. Il a gagné 30 f. sur sa vente. Combien avait-il acheté les chaussettes ?* RÉPONSE. → **60 f.**

b. *Le même marchand a payé 36 f. des tricots qu'il vend 45 f. Combien doit-il en vendre pour gagner en tout 54 f. ?* RÉPONSE. → **6 tricots.**

c. *Un épicier a vendu un sac de café de 35 kg. à 21 f. le kilo. Son bénéfice étant de 70 f., calculer : 1° le prix d'achat du sac de café ; 2° le prix d'achat du kilo de café.* (2e année.) RÉPONSES. → **665 f. et 19 f.**

d. *Un crémier achète 150 fromages à 2 f. l'un. Il les revend en gagnant la moitié du prix d'achat. Calculer : 1° le prix d'achat total ; 2° le bénéfice ; 3° le prix de vente total ; 4° le prix de vente d'un fromage.* (2e année.) RÉPONSES. → **300 f. ; 150 f. ; 450 f. ; 3 f.**

2. **Prix de vente.** — a. *Un marchand de bestiaux achète une vache pour 1 250 f. Il la revend à un boucher avec un bénéfice de 325 f. Quel est le prix de vente de l'animal ?* RÉPONSE. → **1 575 f.**

b. *Un marchand d'huile d'olive a acheté 220 l. d'huile à 7 f. le litre. Il la revend par bidons de 10 l. en faisant un bénéfice de 20 f. par bidon. Quel est le prix de vente total ?* (2e année.) RÉPONSE. → **1 980 f.**

3. **Bénéfice, perte.** — a. *Un mécanicien achète 12 bicyclettes à 275 f. l'une et les revend 325 f. chacune. Quel est : 1° son bénéfice par bicyclette ; 2° son bénéfice total ?* RÉPONSES. → **50 f. ; 600 f.**

b. *Un coquetier achète 23 poulets à 18 f. l'un (prix*

MINET, PATIN et LEFÈVRE . **Cours pratique d'arithmétique.** *Cours élém. élève.....* **5.50** *Cours moy. élève.....* **8.80** *Nouv. édit. maître....* **8.50** *Nouv. édit. maître....* **18 fr.**

d'achat moyen). Il les revend pour un prix total de 576 f. Combien gagne-t-il par poulet ? RÉPONSE. **→ 7 f.**

c. *Un mécanicien acheté une auto d'occasion pour 3 200 f. Il y fait pour 1 575 f. de réparations et parvient à la vendre 6 500 f. Quel est son bénéfice ?* (2e année.) RÉPONSE. **→ 1 725 f.**

d. *En revendant une automobile 12 500 f., un particulier perd 11 000 f. Combien avait-il acheté sa voiture ? Combien aurait-il dû la vendre pour gagner 1 000 f. ?* (2e année.) RÉPONSES. **→ 23 500 f. et 24 500 f.**

4. **Prix de revient.** — a. *Un ouvrier achète un jardin pour 425 f. L'entourage qu'il y met lui coûte 155 f. A combien revient le jardin entouré ?* RÉPONSE. **→ 580 f.**

b. *Pour faire de la confiture, maman achète 6 kg. de sucre à 3 f. le kilo et 12 kg. de cerises à 4 f. le kilo. Elle obtient 33 pots de confiture. A combien revient chaque pot ?* (2e année.) RÉPONSE. **→ 2 f.**

5. **Mesure du temps.** — a. *Comptez le nombre de jours de l'année 1936 en consultant un calendrier ? Est-ce que toutes les années ont ce nombre de jours ?*

b. *Une automobile consomme 15 l. d'essence aux 100 km. Sachant qu'elle part à 6 h. et arrive à 22 h., combien a-t-elle consommé d'essence si elle fait 50 km. à l'heure ?* (2e année.) RÉPONSE. **→ 120 litres.**

6. **Monnaies.** — a. *Papa achète une pièce de vin de 228 l. à 3 f. le litre. Combien doit-il ? Il donne en paiement, au vigneron, un billet de 1 000 f. Combien ce dernier lui rendra-t-il ?* RÉPONSE. **→ 316 f.**

b. *Faire la caisse suivante : 2 billets de 1 000 f. ; 6 billets de 500 f. ; 12 billets de 100 f. ; 50 billets de 50 f. ; pièces, pour une valeur de 1 080 f.* RÉPONSE. **→ 9 780 f.**

7. **Les solides.** — a. *Confectionner un cube, un parallélépipède de dimensions données.*

b. *Classer les solides réalisés par catégorie ; puis par ordre de grandeur.*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Revision.

Règles de trois. Intérêt. Escompte. Tant pour cent. Rentes. Volumes et capacités. Cône. Pyramide.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Un piéton met 2 h. pour parcourir 8 km. Quel chemin parcourt-il en 3 h. ? en 1 h. 1/2 : en 3/4 d'h. ?*

2. *Un épicier remplit 28 sacs de 3 kg. de farine. Combien de sacs de 2 kg. pourrait-il remplir avec la même quantité de farine ?*

3. *La betterave à sucre donne 15 p. 100 de son poids en sucre. Quel poids de sucre retirera-t-on de 5 qx. ; de 1 t. ; de 1 500 kg. ?*

4. *Je paie des impôts à raison de 8 p. 100 de mon revenu. Sachant que j'ai payé 320 f., quel est mon revenu ?*

5. *Quel est l'intérêt de 900 f. à 4 p. 100 en 1 an ? En 3 ans ? En 6 mois ? En 3 mois ? En 1 mois ?*

6. *Calculer l'intérêt de 750 f. à 5 p. 100 en 1 an ?*

7. *A quel taux faut-il placer un capital pour que l'intérêt annuel soit égal à 1/20, 1/25, 1/50, 1/10 du capital ?*

8. *Au bout de combien de temps 100 f. placés à 4 1/2 p. 100 rapportent-ils 4 f. 50 ; 9 f. ; 45 f. ; 18 f. ?*

9. *Calculer le capital qui rapporte 36 f. à 4 p. 100 en 1 an.*

10. *Un capital placé à 4 p. 100 devient au bout d'un an 104 f. Quel est ce capital ?*

11. *Combien de litres dans : 61 dm³, 34 dm³ 51, 8 m³ ?*

12. *On verse dans un seau 1 dal. 2, puis 8 dm³. Le seau se trouvant plein, quelle est sa contenance ?*

A. Problèmes.

1. **Règles de trois.** — a. *L'ombre d'un arbre et l'ombre d'un bâton planté verticalement à côté de l'arbre ont été mesurées au même moment. On a trouvé pour la première : 17 m. 40 et pour la deuxième : 1 m. 28. La hauteur du bâton hors de terre étant de 1 m., trouver la hauteur de l'arbre.* RÉPONSE **→ 13 m. 59.**

b. *Les sources de Vichy donnent 100 l. d'eau en 16 sec. Combien donnent-elles de mètres cubes en 24 h. ?* RÉPONSE. **→ 540 m³.**

c. *Une locomotive a parcouru 178 km. 5 en 5 h. 1/4. Combien a-t-elle parcouru de kilomètres à l'heure ?* RÉPONSE. **→ 34 km.**

d. *Un entrepreneur devait faire paver une route en 14 jours, par 44 ouvriers. Mais on veut qu'il la fasse paver en 11 jours. Combien devra-t-il prendre d'ouvriers en plus ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 12 ouvriers.**

e. *3 m. 50 d'une étoffe de 0 m. 80 de large ont coûté 18 f. Combien coûtera 1 m. 50 de la même étoffe, mais qui aurait 1 m. 10 de large ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 10 f. 60.**

f. *Quatre maçons ont fait un mur en 27 jours, en travaillant 10 heures par jour. On demande combien il faudrait de journées de 12 heures à 18 ouvriers aussi habiles que les premiers pour faire un second mur de mêmes dimensions ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 5 jours.**

2. **Intérêt.** — a. *Un rentier possède un capital de 53 850 fr. Il en place les 2/3 à 4 p. 100 et le reste à 3 1/4 p. 100. Quel est son revenu annuel ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 2 019 f. 37.**

b. *Une personne vend 6 000 f. l'ha. une propriété dont elle place le prix à 4 fr. 50 p. 100. Dire qu'elle est la superficie, sachant que l'intérêt annuel produit par ce placement s'élève à 123 f. 50 ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 45 a. 74.**

c. *Une personne achète une propriété pour 3 450 f. Elle loue cette propriété 153 f. par an. A quel taux a-t-elle placé son argent, sachant qu'elle paie une contribution annuelle de 15 f. ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 4 f. 45 p. 100.**

d. *Quelle somme, intérêts et capital compris, doit retirer une personne qui place 2 350 f. à 5 p. 100 pendant 1 an 1/2 ?* RÉPONSE. **→ 2 526 f. 25.**

e. *Pendant combien de temps est restée placée une somme de 6 482 f. qui, à intérêt simple, et à 5 p. 100, est devenue 6 927 f. 50 ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 1 an 4 mois 14 jours.**

3. **Escompte.** — a. *Calculer l'escompte à 6 p. 100 par an d'un billet de 4 735 f. payable dans 5 mois.* RÉPONSE. **→ 118 f. 37.**

b. *Quel est l'escompte, à 6 p. 100, d'un billet de 1 875 f. payable le 2 novembre prochain et présenté au banquier le 12 juillet 1936 ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 34 f. 82.**

c. *Un fournisseur vous envoie la facture suivante : 23 m. 50 de drap à 14 f. 50 le mètre ; 16 m. de velours à 17 f. 25 le mètre et 22 m. 80 de calicot à 1 f. 40 le mètre. Vous payez comptant et vous bénéficiez d'une remise de 3 p. 100. Quelle somme devez-vous ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 629 f. 21.**

4. **Rentes.** — a. *Le 3 p. 100 étant à 76 f. 875, quelle somme faut-il débourser pour avoir 90 f. de rente ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 2 306 f. 25.**

b. *A quel taux place-t-on son argent, quand on achète un titre de rente 3 p. 100 pour 74 f. 25 ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 4 f. 04 p. 100.**

5. **Le tant pour cent.** — a. *Un fonctionnaire touche par mois 846 f., déduction faite de la retenue de 6 p. 100 pour la retraite et de 10 p. 100 sur le traitement net. Quel est son traitement mensuel ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 1 000 f.**

b. *Dans un magasin, un commis touche 25 f. par jour et reçoit en outre 2 p. 100 du montant de ses ventes. Ce commis ayant gagné 30 f. aujourd'hui, à combien se montaient les ventes qu'il a faites ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 250 f.**

c. *Par la cuisson, la viande perd environ 39 p. 100 de son poids. Quelle quantité de viande cuite fournira un morceau de viande crue pesant 2 kg. 8 dag. ?* (Certificat.) RÉPONSE. **→ 1 268 g. 8.**

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... **15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Henri IV gagne l'affection des Français.

DIRECTIONS. — Plus de trente années de guerres civiles et de massacres avaient accumulé de terribles haines. Un roi respecté pour son courage et son esprit de justice, aimé pour sa bonté, pouvait seul obtenir que chacun renonçât à se venger. Henri IV fut cet excellent roi. Il sut contraindre les plus puissants à l'obéissance, sans recourir à des moyens violents.

I. **Le clergé.** — Moines et prêtres ligueurs conduits par leurs chefs essayaient encore de résister. « *Je crois que la guerre que vous poursuivez si vivement est indigne de chrétiens, leur dit le roi.* » Si la guerre vous plaît tant, si une bataille vous plaît plus qu'une... entente avec moi, vous serez coupables de tout le sang que vous aurez fait verser.

II. **La noblesse.** — Il y avait encore des nobles qui regrettaient le temps où ils pouvaient se conduire en maîtres dans leur coin de France. « *Je plains votre sang qui a été dépensé en vain, leur dit Henri IV, et que vous deviez épargner pour le mettre au service de la France. Vous l'avez employé contre moi alors que vous deviez le garder pour moi, votre roi. Les rois de France sont les chefs de la noblesse. Je vous aime tous. Je souffre quand vous vous battez et que votre sang coule. Les étrangers qui vous ont soutenus les uns contre les autres étaient loin de vous aimer ainsi. J'aurais peut-être à me plaindre de certains d'entre vous ; mais je suis prêt à vous embrasser tous.* »

III. **Après l'Édit de Nantes.** — Henri IV fut obligé d'imposer l'Édit de Nantes à certains Français que l'esprit de haine n'avait pas encore abandonnés. Il répondit vivement aux membres du Parlement de Paris qui lui avaient adressé des *remontrances* à ce propos (c'est-à-dire des critiques).

« *Vous me voyez dans mon cabinet, leur dit-il, où je viens vous parler non point en habit royal, mais vêtu comme un père de famille qui parle simplement à ses enfants. Si j'ai accordé un édit aux réformés, c'est pour le bien de la paix. Vous devez m'obéir comme tous mes autres sujets. Je sais que vous vous êtes agités et que des prédicateurs séditieux se sont fait entendre parmi vous. C'est ainsi qu'on poussa les Parisiens à élever des barricades contre leur roi. Mais je vous préviens, je vaincrai tout cela. J'ai sauté sur des murailles de ville, je sauterai bien sur des barricades qui ne sont pas si hautes.*

« *Je suis roi maintenant, et parle en roi, et veux être obéi... Cependant, donnez à mes prières ce que je ne veux pas que vous me donniez sous la menace. Vous n'aurez point de menaces de moi. Faites seulement ce que je vous commande ou plutôt dont je vous prie. Vous ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix.* »

La France aima ce roi qui, pour la rendre heureuse, sut être ferme sans cesser d'être bon.

COURS MOYEN

Verdun (1916).

Verdun est la plus gigantesque bataille de l'histoire. Les Allemands sentaient que le temps travaillait pour les Alliés qui s'armaient et s'outillaient en hâte. Ils résolurent de concentrer leurs efforts contre Verdun, vieille forteresse française, de crever notre front en ce point et de prendre toutes nos forces à revers, dans une seconde marche triomphale vers Paris. L'héroïsme de nos soldats ruina leurs espérances.

I. **Préparatifs.** — Les Allemands amenèrent secrètement devant Verdun 300 000 soldats et 3 000 canons de tout calibre. Le 20 février, à 4 heures du matin, un bombardement infernal s'abattait sur nos troupes, pendant vingt-sept heures. Le 21 février, à 8 h. 20, le bombardement redouble de violence, et les Allemands montent à l'attaque sur un front de 12 kilomètres. A leur grande surprise, les mitrailleuses françaises qu'ils croyaient écrasées s'éveillent aussitôt. De tous côtés, dans des trous d'obus, de petits groupes résistent avec acharnement. Les pertes de l'ennemi sont déjà sévères. Mais les nôtres ont été terribles pendant ces vingt-sept heures de fer et de feu. Les Allemands progressent. Ils sont devant Douaumont. L'heure est grave.

II. **La défense française.** — Le général **Pétain** prend le commandement de la défense, dans la nuit du 25 au 26. Son premier ordre est formel. Il faut tenir sur place, coûte que coûte. La journée du 26 février est atroce. Les Allemands continuent à progresser, en rangs serrés. Le général Pétain parvient à grouper une masse de manœuvre et lance aussitôt une contre-offensive. Ce sont des combats acharnés, corps à corps. Les Allemands s'arrêtent sur cette rive droite de la Meuse ; mais c'est pour déclencher une nouvelle offensive sur la rive gauche. Sans arrêt, les obus, les bombes, les liquides enflammés, les gaz lacrymogènes et suffocants déciment nos troupes. Elles résistent cependant. Il apparaît maintenant que l'ennemi piétine. Sa surprise est manquée. La riposte française se prépare.

En deuxième ligne, les territoriaux creusent de nouvelles tranchées, sous les obus et les bombes. Au petit chemin de fer à voie étroite qui relie Verdun à l'arrière, s'ajoute la double file des camions qui apportent le ravitaillement et ramènent les blessés. Voici enfin notre artillerie lourde qui va appuyer l'action des 75.

Les Allemands ne peuvent se résigner à leur échec. Depuis trois mois, ils s'acharnent.

Le 1er juin, ils lancent une attaque formidable contre le fort de **Vaux**. Nos troupes les déciment, mais l'ennemi a ordre de *pousser à fond, sans tenir compte des pertes*, et il exécute cet ordre, avec un magnifique héroïsme. Après une semaine de combats, le fort de **Vaux** tombe entre ses mains (7 juin). Mais la lutte se poursuit et devient chaque jour plus difficile pour l'attaquant. Le 21 juin cependant, nos troupes plient sous une avalanche d'obus asphyxiants. L'ennemi se croit déjà à **Souville**, à Verdun.

En fait, il est déjà vaincu. Le 1er juillet, l'état-major français a déclenché son offensive sur la **Somme**. Les Allemands retirent à regret leurs troupes de Verdun pour se défendre à leur tour. Tandis que tous les efforts se portent sur la Somme, le général Nivelle prépare la reprise du terrain perdu devant Verdun. Notre artillerie est maintenant supérieure à celle de l'ennemi. Elle entre brusquement en action, le 24 octobre. Une attaque rapide conduit nos troupes jusqu'aux forts de **Vaux** et de **Douaumont** qui furent repris. Au cours du mois de décembre, les Allemands étaient refoulés jusque sur les positions qu'ils occupaient avant le début de leur offensive.

III. **Un témoignage.** — Voici les souvenirs d'un témoin :

... Des consignes? Il n'y en a qu'une : tenir sur place. Les Allemands sont par là, à trente, cinquante, cent mètres, on ne sait pas. Vous trouverez des grenades partout, des cartouches et des vivres sur les morts. Voici des fusées-signaux ; bonne chance. En hâte, les sections relevées partent, ou, mieux, ce qui reste des sections, quelques hommes... Dans les trous d'obus, nous prenons leur place... Des cadavres partout, une odeur insupportable de putréfaction, des armes qui jonchent le sol, des casques, des sacs éventrés, pas de tranchées, pas de fils barbelés...

A la pointe du jour, le bombardement qui s'était ralenti redouble. Par rafales de quatre à la fois, les 210 éclatent autour de nous... Les 75 bouleversent le sol en avant de nous. Le fer, le feu nous environnent. Nous sommes isolés du monde... Pendant dix jours, nous sommes là, immobiles... Il faut attendre là, sans bouger, le moment où les Allemands nous attaque

LEGRAND et MARTIN. **Les grands faits de l'histoire de France.....** *Cours élémentaire.* **6.20** *Cours moyen...* **8.50**

ront... Dès le premier jour, il faut que nous sachions où sont terrés les Allemands. A la grenade, de trou d'obus en trou d'obus, nous avançons. Ils sont là, à quelques mètres, c'est là que nous resterons... Puis ce sont eux qui nous attaquent... Automatiquement on attaque, automatiquement on se défend. La douleur des blessés laisse indifférent. Les morts? Peut-on être ému quand on pense que ce sera peut-être son tour, la minute d'après? (D'après la citation de LOMONT : *Histoire de la Grande Guerre.*)

COURS SUPÉRIEUR

L'Allemagne, la France et l'Angleterre en face de la guerre.

Il est intéressant de comparer les déclarations des chefs d'Etat qui tinrent entre leurs mains le sort de ces trois grandes puissances. Certains discours eurent un grand retentissement, parce qu'ils exprimaient les espérances et l'idéal de chaque peuple antagoniste.

I. **L'Allemagne.** — *« Rappelez-vous que vous êtes le peuple élu, criait Guillaume II à son armée de l'Est. L'esprit du Seigneur est descendu sur moi, parce que je suis l'empereur des Germains. Je suis l'instrument du Très-Haut. Je suis son glaive, son représentant.*

« Malheur et mort à tous ceux qui résisteront à ma volonté ! Malheur à ceux qui ne croient pas en ma mission ! Malheur et mort aux lâches !

« Qu'ils périssent, tous les ennemis du peuple allemand ! Dieu exige leur destruction, Dieu qui, par ma bouche, vous commande d'exécuter sa volonté ! »

On retrouverait aisément certes dans les deux camps, au cours de cette période, de semblables exhortations à la haine et à la destruction. Mais Français et Anglais étaient sensibles à de tout autres accents : salut de la patrie menacée, sacrifice suprême consenti à la liberté individuelle et nationale, guerre à la guerre et à l'esprit de guerre.

II. **L'Angleterre.** — *Si l'on me demande pourquoi nous nous battons, déclarait sir Edward Grey, premier ministre à la Chambre des Communes, le 6 août 1914, je puis le dire en deux phrases. D'abord pour remplir un engagement solennel, international, un engagement qui, s'il avait été contracté par de simples particuliers dans les affaires courantes de la vie, eût été regardé comme un engagement non seulement au point de vue du droit, mais au point de vue de l'honneur, qu'aucun homme se respectant n'aurait pu vraiment répudier* (garantie de la neutralité belge). *En second lieu, nous combattons... pour défendre le principe que les petites nationalités ne doivent pas être écrasées, au mépris de la bonne foi internationale, par la volonté arbitraire d'une puissance très forte et tyrannique. Je ne crois pas qu'une nation se soit jamais engagée dans une grande lutte... avec une conscience plus nette et une conviction plus forte qu'elle lutte, non pas dans un but agressif, non pas même pour défendre ses propres intérêts égoïstes, mais qu'elle lutte pour soutenir des principes dont le maintien est essentiel à la civilisation du monde.*

III. **La France.** — Déclaration de René Viviani, président du Conseil, devant les Chambres, le 4 août 1914.

« La France injustement provoquée n'a pas voulu la guerre. Elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra contre l'Allemagne et contre toute puissance qui prendrait part, aux côtés de cette dernière, au conflit entre les deux pays.

« Un peuple libre et fort qui soutient un idéal séculaire et qui s'unit tout entier pour la sauvegarde de son existence ; une démocratie qui a su discipliner son effort militaire et n'a pas craint, l'an dernier, d'en alourdir le poids pour répondre aux armements voisins ; une nation armée, luttant pour sa vie propre et pour l'indépendance de l'Europe, voilà le spectacle que nous nous honorons d'offrir aux témoins de cette lutte formidable qui, depuis plusieurs jours, se prépare dans le calme le plus méthodique.

« Nous sommes sans reproche. Nous serons sans peur. »

A. GALAN, *Inspecteur primaire.*

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays noir.

Gravures. — Collection Demangeon : *Mines de charbon de Nœux-Drocourt* ; collection Beau : *Mines de Lens.* Documentation par l'image (1934). NATHAN. *Mine de houille* (*schéma*). La France travaille, *Mineurs*, par P. Hamp.

I. « L'horizon se hérisse de barres verticales : des panaches noirs ondoient au-dessus. Le sol se boursouffle en talus croulants et fumants. Plus un arbre, par une herbe. Des collines de scories, des monceaux de charbon, des empilements de matériaux, des gares noircies..., des embranchements qui bifurquent, des câbles auxquels une benne se suspend. »

D'après le Commandant ROUCH.

Sur les gravures, expliquer : chevalement de puits de mines, bâtiment des machineries, de lavage, de triage. Ventilateurs, etc...

II. **A la mine.** — *Reproduire une coupe schématique* et définir : *puits d'extraction, d'aérage, galerie, veine, recette :* « gare au fond de la mine où l'on reçoit tout le charbon que la cage va hisser dehors ».

Le travail du mineur. — LA DESCENTE. — « Train vertical, marchandises et voyageurs. La cage ne dépasse pas 10 mètres à la seconde, une minute et demie pour atteindre 900 mètres de fond. » L'ABATAGE. Indiquer l'attitude courbée et le costume du mineur travaillant par 40°. — LE TRANSPORT. « La cavalerie souterraine tire les bennes sur les voies ferrées dans le tunnel aux parois blanchies à la chaux, pour déceler les amas de poussières de charbon qui chargeraient la mine comme un canon prêt à partir à la mise à feu du grisou. » — LES DANGERS. « Pour le galibot de quatorze ans comme pour le porion de cinquante, la mort est une compagne quotidienne. »

Eboulements, inondations, grisou. → Aussi peu d'ouvriers, appel aux étrangers.

III. **La vie du mineur**. — SES QUALITÉS : sa force physique, esprit de solidarité et gaieté ! sa propreté : « gros client des savonneries ».

SON HABITATION : les vieux corons en briques bâtis comme des rayons de ruches font place à de coquettes cités ouvrières.

IV. **Conclure** *en* suggérant les nombreux *usages de la houille*, en localisant sur la carte les centres houillers français. Indiquer l'insuffisance de notre production.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Empire colonial français. En Asie.

I. L'Indochine (*suite*).

Indications. — Documents économiques : « *L'activité indochinoise* », *Journal des Instituteurs* (1932).

Documentation scolaire par l'image (1935).

II. Le milieu humain.

a. **La mise en valeur.** — Les moyens de communication réduits à de mauvaises pistes, inutilisables en saison pluvieuse, et à la navigation par sampan, sont remplacés par 20 000 kilomètres de routes empierrées que sillonnent plus de 2 500 automobiles; 3 000 kilomètres de canaux permettent au Tonkin d'exporter ses

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civil. franç. avec notions d'Hist. gale (C. sup.). 12 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

La moisson, le blé, le pain.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Le sujet.** — Le présent, le passé, le futur.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LA MOISSON

Jean, Pierre et Francine ont porté le goûter des moissonneurs. Jean, le plus fort, s'était chargé du lourd panier contenant la soupière et le fromage. Pierre, moins âgé, roulait, sur sa brouette, le tonnelet de boisson fraîche. La petite Francine avait passé chacun de ses bras dans une couronne de pain fariné.

Du sentier, les enfants ont aperçu les moissonneurs ; ils ont admiré leur courage, leur ardeur à accomplir sous le soleil leur dur ouvrage ; ils ont entendu le sifflement des faux coupant la paille, le grincement de la pierre aiguisant les lames d'acier.

En arrivant au champ, ils ont contemplé les centaines de gerbes lourdes d'épis dorés.

Les enfants ont placé les provisions sous l'ombre du noyer qui domine la haie, et ils ont appelé les moissonneurs.

Joyeux, les moissonneurs ont déposé leurs outils ; ils se sont approchés lentement en s'essuyant le front. Puis ils se sont assis, et, invitant les enfants, tous ont mangé d'un bel appétit le goûter réconfortant.

A. ET L. FRANCHET.
(*La Lecture vivante*, Bibliothèque d'Éducation.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — Qu'ont fait les trois enfants ? — Que portait chacun d'eux ? — Du sentier, qu'ont-ils aperçu ? — Quels bruits ont-ils entendu ? — Qu'y avait-il déjà dans le champ ? — Où les enfants ont-ils placé leurs provisions ? — Comment les moissonneurs ont-ils répondu à l'appel des enfants ? — Qu'ont fait les moissonneurs et les enfants ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — Une tige de blé. — Un épi. — Une gerbe de blé. — Un grain de blé. — Une faucille. — Un pain. — Un croissant. — Une brioche.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ. — Une tige de blé. — Les noms :** la tige, un nœud, un renflement, une feuille, un épi, le chaume, la paille, le grain, la balle. — **Les qualités :** une tige jaune, creuse, rigide, fragile ; un épi lourd, gonflé, doré ; un grain doré, farineux. — **Les actions :** la tige se dresse, soutient l'épi, se courbe sous son poids, s'incline sous le vent ; l'épi se gonfle, mûrit.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Une tige de blé, un épi, une gerbe, une meule de blé, une faucille, un croissant, une couronne.

Copie. — Le sujet du verbe (*faire trouver les sujets des verbes et faire copier*). Le grain de blé germe, sa tige se dresse, l'épi gonfle et mûrit, le laboureur sème le grain de blé, le moissonneur fauche le blé, le meunier moud le grain, le boulanger pétrit et cuit le pain.

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Les travailleurs du pain** (*mimer et faire parler*). — Chaque enfant, à tour de rôle, est un ouvrier : laboureur, semeur, moissonneur, meunier, boulanger ; chacun dit ce qu'il fait et mime l'action, indique l'outil dont il se sert et le dessine. — 2. **Le commerce du boulanger :** *a.* énumération : *ce qu'il vend ;* chaque élève nomme et dessine. *Exemple :* pain long, miche, croissant, etc... — *b.* **Dialogue :** un enfant joue le rôle du boulanger, un autre est le client.

4. **CONJUGAISON.** — Le présent, le passé, le futur. — **Verbes à utiliser :** labourer, semer, moissonner, faucher, lier, battre, vanner, moudre, pétrir, cuire, vendre. — **Copie :** je pétris la pâte et je cuis le bon pain blanc, tu..., il..., etc... J'ai pétri... et j'ai cuit..., tu..., il..., etc... Je pétrirai... et je cuirai...

III. RÉCITATION

CHANT DE MOISSON

A la Saint-Jean les brunes filles
Et les vaillants gars de chez nous
Dès l'aube prennent leurs faucilles
Et s'en vont couper les blés roux ;
On entend babiller les cailles,
Une cloche sonne au lointain,
Et, dans la douceur du matin,
Un frisson d'or court sur les pailles.

Vive le blé,
Le joli blé,
Le beau froment qui nous fait vivre ;
De la misère il nous délivre ;
Vive le blé,
Le joli blé !

Les fléaux frappent en cadence,
Le blé s'égrène à chaque coup ;
Paysan, ta joie est immense,
La moisson a donné beaucoup.
Mais avant de danser la ronde,
Au grenier on monte le grain ;
O gars, chantez avec entrain
Le bon blé, nourricier du monde

Vive le blé,
Le joli blé,
Le bon froment qui nous fait vivre ;
De la misère il nous délivre ;
Vive le blé,
Le joli blé !

AUGUSTE GAND.
(*La Poémeraie*, par A. GOT, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — L'adverbe. Le participe passé.

I. RÉCITATION

LA RONDE DE LA GERBE

C'est la passée d'août : la moisson finie,
Les blés sont rentrés, la grange est remplie :
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

Les blés sont rentrés, la grange est remplie,
Et voici déjà la plaine endormie...
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

Et voici déjà la plaine endormie,
La lune levante est sur la prairie,
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

Le cidre est tiré, la cruche remplie,
Et la table est mise à la métairie.
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

Et la table est mise à la métairie,
Le berger viendra de sa bergerie.
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

Le berger viendra de sa bergerie,
Et fera danser tout' la compagnie.
Portons, mes août eux, la gerbe fleurie.

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. **Méthode de lect.** *1er livret :* 2.20 *2e livret :* 4 fr. **Mon ami Jacques** (C. moy. et C.E.P.) **9.25**

Il fera danser tout' la compagnie,
A minuit sera la fête finie.
Portons, mes aoûteux**, la gerbe fleurie.**

FRANCIS VARD.
(*Extrait de la Poémerale*, A. GOT, Gedalge, éd.)

EXPLICATIONS. — **La passée** : le moment qui passe, l'époque ; **août**eux : moissonneurs engagés pour le temps de la moisson ; **la gerbe fleurie** : gerbe décorée de rubans, de feuillage et de fleurs et qui marque la fin de la moisson. A cette occasion, le propriétaire offre un repas copieux suivi de chants et de danses.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — Un champ de blé avant la moisson. — Les moissonneurs au travail. — Une batteuse. — Un moulin à vent. — La boutique du boulanger. — Un porteur (ou une porteuse) de pain.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Le travail du boulanger*** (*à développer oralement*). — Où travaille le boulanger ? — Comment est-il vêtu ainsi que son aide ? — Comment et où se tient-il ? — Que mélange-t-il pour faire la pâte ? — Que fait-il pour effectuer le mélange ? (*mimer*). — Quel instrument remplace parfois le travail du boulanger ? — Où met-il sa pâte et que fait-elle ? — Comment chauffe-t-il son four ? — Comment enlève-t-il les braises ? — Comment et à l'aide de quel outil enfourne-t-il la pâte levée ? — Que fait le pain dans le four ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Chez le boulanger.*** — **Noms** : la boutique, les pains, la miche, les croissants, les brioches ; le fournil, le pétrin, le four, la pelle, la farine, la pâte, les paniers, les corbeilles. — **Adjectifs** : les pains croustillants, les croissants dorés, les brioches parfumées, le pain frais, le mitron enfariné, le pétrin mécanique. — **Verbes** : le boulanger pétrit la pâte, la pâte lève, il l'enfourne, elle cuit et se dore, elle exhale une agréable odeur.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant :** Le travail du boulanger. Le torse et les bras (*nus*), le boulanger mélange dans le (*pétrin*) la (*farine*), l' (*eau*), le (*levain*) et le (*sel*), puis il (*pétrit*) la pâte. Il la divise et la dépose dans des (*corbeilles*). Quand le (*four*) est chaud, il (*enfourne*) les pains avec une large (*pelle*). Bientôt, il retirera les beaux (*pains*), à la croûte (*dorée*). — 2. **Trouvez les contraires :** du pain frais ou (*rassis*), blanc ou (*noir*) ou (*bis*), dur ou (*tendre*), bien cuit ou (*mal cuit*) ; une odeur agréable ou (*désagréable*) ; un épi lourd ou (*léger*) ; un travail facile ou (*difficile*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LES MOISSONNEURS

Un faucheur, les pieds nus dans de gros souliers, vêtu seulement d'une chemise et d'une cotte de toile, la chemise ouverte, laissant voir la poitrine couverte de sueur, était à la besogne, roulant sur ses hanches, abattant l'andain à chaque coup de faux. Derrière lui, la ramasseuse, pliée en deux, le suivait, la main droite armée de sa faucille.

E. ZOLA.
(*La Terre*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Mois*s*on, moisson*n*eur ; co*tt*e, ha*n*che, aba*tt*re, and*ai*n. — Justifier : nu*s*, pli*é*e, armé*e*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les participes passés contenus dans le texte en indiquant le verbe dont ils viennent* (vêtu, vêtir ; ouverte, ouvrir ; couverte, couvrir ; pliée plier ; armée, armer). — 2. *Relevez l'adverbe contenu dans le texte en indiquant le mot qu'il accompagne* (vêtu seulement). — *Donnez trois adverbes en* ment (joyeusement, doucement, régulièrement).

B. — DANS LE FOURNIL

Le four flambait. Le pétrin était débarrassé de sa pâte, les pains saupoudrés de farine reposaient chacun dans sa corbeille ronde, et le boulanger, vêtu d'une longue camisole de molleton, enfournait les miches sur la large pelle de hêtre. A l'entrée du four étaient allumées des bûchettes de bouleau qui brûlaient clair, jetant une lumière blanche et dansante dans la profondeur voûtée où l'on voyait se boursoufler les pains ronds symétriquement alignés.

A. THEURIET.
(*La Vie rustique*, Fasquelle, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Four*n*il, pâte, mo*ll*eton, *h*être, se boursou*f*ler, symétriquement. — Justifier : débarrass*é*, saupoudr*és*, étai*ent* allum*ées*, voût*ée*, align*és*.

EXERCICES. — 1. *Relevez les participes passés du texte, puis joignez chacun d'eux au nom qu'il accompagne en utilisant le verbe* être. (Exemple : *débarrassé*, le pétrin est débarrassé ; *saupoudrés*, les pains sont saupoudrés, *etc...*) — 2. *Relevez les adverbes du texte avec le mot que chacun d'eux accompagne* (brûlaient clair, alignés symétriquement).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. Le boulanger au travail. — *Complétez les phrases suivantes :*

1. Le boulanger mélange dans le pétrin... (*quoi ?*) — 2. Il pétrit... (*quoi ? comment ?*) — 3. (Il chauffe... (*quoi ? comment ? avec quoi ?*) — 4. Puis il enfourne... (*quoi ? à l'aide de quoi ?*) — 5. Bientôt, il retirera (*quoi ? comment seront-ils ?*).

2. Les moissonneurs. — *Complétez les phrases suivantes :*

1. Le faucheur coupe... (*quoi ?*) et avance... (*comment ?*) — 2. Il balance... (*quoi ?*) et abat... (*quoi ?*) — 3. La ramasseuse se penche... (*sur quoi ?*) et rassemble... (*quoi ? avec quoi ?*) — 4. Le moissonneur lie... (*quoi ? avec quoi ?*) et les entasse... (*comment ?*) — 5. La charrette transportera... (*quoi ? où ?*).

3. Le blé et le pain. — *Dites en une phrase ce que fait chacun des travailleurs suivants pour nous procurer le pain. Chaque phrase renfermera deux verbes.* — 1. Le laboureur en automne. — 2. Le moissonneur en été. — 3. Le batteur. — 4. Le meunier. — 5. Le boulanger. — 6. Merci à tous ces travailleurs.

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Groupe de mots. Accord du verbe (*revision*).

I. RÉCITATION

MOISSON

Gais moissonneurs, sous le soleil,
Brandissons l'acier clair des lames ;
En un geste toujours pareil,
Gais moissonneurs sous le soleil,
Faisons au cœur du blé vermeil
Briller nos faux comme des flammes !
Gais moissonneurs, sous le soleil,
Brandissons l'acier clair des lames.

Moissonneuses, tendons nos bras
Sous leurs crépitantes jonchées ;
D'un geste alerte et jamais las,
Moissonneuses, tendons nos bras,
Suivons allégrement leurs pas,
Sans cesse sur le sol penchées ;
Moissonneuses, tendons nos bras
Sous leurs crépitantes jonchées.

Parmi les champs nous semblerons
Faire des bouquets d'étincelles ;
Tant d'aube luira sur nos fronts
Que dans les champs nous semblerons
Porter des gerbes de rayons.
Avec l'or blond des javelles,
Parmi les champs nous semblerons
Faire des bouquets d'étincelles.

E. DAUBRÉE.
(*La Terre des ancêtres*, Jouve, éditeur.)

JOLLY. En riant. La lecture sans larmes 1er livret 3.40 3e livret ..... 6.50 livret compl.. **2.50**
2e livret 3.60 1er et 2e livrets réunis 6.50

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Une moissonneuse. — 2. Un moissonneur lie une gerbe. — 3. Les glaneuses. — 4. La confection des meules de gerbes. — 5. La batteuse-vanneuse. — 6. Le fournil du boulanger.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Les glaneuses*** (*à faire développer oralement*). — **Sommaire.** — 1. **Les circonstances :** quand ? saison, moment de la journée ; où ? le lieu, son aspect. — 2. **Les glaneuses :** leur portrait. — 3. **Leurs actions :** attitudes, gestes, mouvements, leur activité. — 4. **Le résultat de leurs efforts :** utilité, services.

3. **CHOIX DE MOTS** — ***La moisson*** (*Vocabulaire analogique*). — **Noms :** la faux, la faucille ; la moissonneuse-lieuse, la scie, les râteaux, le tablier ; un andain, une javelle, une gerbe, une moyette, une meule, la grange. — **Adjectifs :** les tiges souples, fragiles ; les épis dorés, blonds, roux, drus, lourds ; une moisson abondante, riche ; un mouvement cadencé, un cliquetis régulier. — **Verbes :** les moissons jaunissent, se dorent, mûrissent ; les moissonneurs fauchent, abattent, lient, entassent, engrangent ; le soleil brille, luit, hâle, altère.

4. **EXERCICES.** — 1. Trouvez des expressions **synonymes** des expressions suivantes : le froment (*le blé*), le pain (*la miche*), faucher le blé (*moissonner*), lier les gerbes (*attacher*), moudre le grain (*broyer*), pétrir la pâte (*brasser*), couper le pain (*tailler*). — 2. Donnez les mots usuels de la **famille du mot : grain** et employez chacun d'eux dans une phrase (*grain, graine, grange, granit, granivore, granule, grenier, grenaille, grenade, égrener, engrener, engrenage*). — 3. Donnez les **homonymes** du mot : **pain**, et faites entrer chacun d'eux dans une phrase (*pain pin, peint* (*il peint*), *peins* (*tu peins*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — LES BLÉS MURS

Le grand soleil d'août montait dès cinq heures à l'horizon, et la Beauce déroulait ses blés mûrs sous le ciel de flamme. Depuis les dernières averses de l'été, la nappe verte, toujours grandissante, avait peu à peu jauni. C'était maintenant une mer blonde, incendiée, qui semblait refléter le flamboiement de l'air, une mer roulant sa houle de feu au moindre souffle. Rien que du blé, sans qu'on aperçût ni une maison ni un arbre, l'infini du blé ! Parfois, dans la chaleur, un calme de plomb endormait les épis, une odeur de fécondité fumait et s'exhalait de la terre... Et devant cette plaine, cette moisson géante, une inquiétude venait, celle que l'homme n'en vît jamais le bout, avec son corps d'insecte, si petit dans cette immensité.

ÉMILE ZOLA.
(*La Terre*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** L'écrivain décrit l'immense plaine de la Beauce avant la moisson. Quelle est la phrase qui exprime le mieux cette impression ? (*la dernière*). — **Les mots :** développez les images et les comparaisons : ciel de flamme ; mer blonde, incendiée ; houle de feu ; calme de plomb ; corps d'insecte.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Horizon, flamme, immensité, exhaler.* — Justifier : avait jauni, refléter, sans qu'on aperçût, n'en vît jamais.

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelle crainte exprime l'auteur dans la dernière phrase ? Cette crainte est-elle justifiée ?* — 2. *Relevez les groupes de mots qui sont sujet des verbes : montait* (le grand soleil d'août), *avait jauni* (la nappe verte, toujours grandissante). — 3. *Écrivez :* qu'on aperçût *aux autres temps du mode subjonctif.*

B. — LE PROGRÈS AGRICOLE

Les moissons venues, vous voyez des espèces d'araignées monstrueuses, de crabes gigantesques, appelés « moissonneuses», qui agitent leurs griffes au travers de la plaine, qui scient les épis avec des coutelas, qui lient les javelles avec des fils de fer ; puis, les moissons tombées, d'autres monstres à vapeur, les « batteuses», nous arrivent qui, dans leurs trémies, engloutissent les gerbes, en froissent les épis, en hachent la paille, en criblent le grain. Tout cela à l'américaine, tristement, hâtivement, sans allégresse ni chansons, autour d'un fourneau de houille embrasée, au milieu de la poussière, de la fumée horrible, avec l'appréhension, si l'on ne prend pas garde, de se faire broyer ou trancher quelque membre.

F. MISTRAL.
(*Mémoires et récits*, Plon, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** L'auteur regrette l'emploi des machines agricoles. Il les trouve laides, et, le travail qu'elles accomplissent, triste et dangereux. — **Les mots :** à quoi compare-t-il les moissonneuses ? (*araignées monstrueuses, crabes gigantesques*) ; *à l'américaine*, à la façon américaine, les Américains ont les premiers utilisé les machines en agriculture ; *appréhension*, action de saisir par la pensée, de concevoir une crainte.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — *Progrès, gigantesque, hativement, allégresse, appréhension.* — Justifier : venues, appelés, tombées, embrasée, broyer ou trancher.

3. **EXERCICES.** — 1. *Résumez les raisons pour lesquelles l'auteur ne semble pas partisan d'utiliser les machines agricoles* (elles sont laides, leur travail est triste et dangereux). — 2. *Relevez les verbes du texte et indiquez le sujet de chacun d'eux.* — 3. *Analysez le mot :* en *dans l'expression :* en froissent les épis.

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèles. — 1. *Les blés au soleil.* — **« C'était maintenant une mer blonde, incendiée, qui semblait refléter le flamboiement de l'air, une mer roulant sa houle de feu au moindre souffle.»**

E. ZOLA.

2. *Une javeleuse.* — **« Derrière le faucheur, la ramasseuse, pliée en deux, le suivait, la main droite armée de sa faucille dont elle se servait pour réunir la brassée d'épis, qu'elle posait ensuite en javelle, régulièrement, tous les trois pas. »**

E. ZOLA.

EXERCICES. — a. *En une phrase, décrivez les observations que vous avez faites et qui ont trait aux sujets suivants :*

1. La nappe des blés mûrs. — 2. Le champ de blé sous le vent. — 3. Les coquelicots et les bluets. — 4. Une lourde charrette de gerbes. — 5. Le champ moissonné avec ses moyettes.

b. *En une phrase, notez quelques attitudes et quelques gestes de chacun des travailleurs suivants :*

1. Le faucheur. — 2. Le lieur. — 3. Le chargeur. — 4. La glaneuse.

LE PARAGRAPHE

Modèle. — *La rentrée des grains.* — **« La moisson battait son plein. Les lourds chariots, chargés de gerbes à en craquer, descendaient, soulevant une poussière rouge, et s'engouffraient dans les granges, suivis des journaliers qui les soutenaient avec des fourches, par crainte des cahots, tandis que des bandes de poules couraient entre les roues, et, l'œil vif, picoraient les grains à la hâte. »**

E. MOSELLY.

EXERCICES. — 1. **L'arrivée de la moissonneuse.** — *Voici la moissonneuse qui arrive dans le champ de blé et qui va commencer son travail. — Décrivez ce tableau.* — 2. **Un vieux moissonneur.** — *La journée terminée, un vieux moissonneur rentre à la maison ; faites son portrait.*

AMAND. La pratique de la composition française. *Cours supérieur :* élève : 8.60 maître : 15.75

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Le groupe du nom. Remarques sur le sujet du verbe.

I. RÉCITATION

HYMNE AUX GRANDS BLÉS

Les moissons mollement agitées, les moissons, aux drapeaux du soleil éprouvent les zéphirs, et les fronts que courbait la glèbe dure, les fronts ajoutent au ciel pur la joie de leur martyre.

Le soleil a fait grâce au long martyre des hommes (le bûcher de l'été n'est qu'un bûcher de fleurs) et les fruits qui naîtront, aux flammes de l'automne, seront leur récompense et leurs derniers sauveurs.

La famine a couvert ses regards sacrilèges. Le monde aura le pain ! Les moulins tourneront ! Laissez dans vos greniers s'amonceler les graines. Vous vaincrez de nouveau à l'heure des sillons.

Voici le don de joie et de pensée altière que verse aux fronts humains le soleil de midi, les drapeaux de l'été flottent sur les esprits et les blés se déploient sur les champs populaires.

PAUL FORT.
(*Anthologie des Ballades*, Mercure de France, éd.)

EXPLICATIONS. — Le poète chante les blés qui doivent leur vertu au puissant soleil et aux travailleurs de la terre, martyrs joyeux. — **1re strophe :** vision de la plaine ensoleillée où les moissons ondulent et où les travailleurs accomplissent joyeusement leur dur labeur. — **2e strophe :** le soleil brûle, mais les fruits récompenseront les hommes de leur peine. — **3e strophe :** la famine est écartée, même pour l'avenir, car il y a du grain pour les sillons futurs. — **4e strophe :** le blé est un don du soleil, une merveille où se retrouvent la joie et la pensée humaine.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Les moissonneurs et leurs outils. — 2. Un champ de blé moissonné. — 3. Une charretée de gerbes. — 4. Le battage du blé à la batteuse. — 5. Le moulin à eau. — 6. La boulangerie. — 7. La pâtisserie.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***La batteuse.*** — **Noms :** la locomobile, la batteuse, les courroies, les planchettes, les engreneurs ; des céréales, les gerbes, la paille, les épis, le grain, les balles. — **Adjectifs :** la machine motrice, un travail intensif, un personnel nombreux, les gestes prudents, le grain battu, criblé ; un grondement sourd continu. — **Verbes :** la batteuse happe, avale, dévore les gerbes ; elle bat, vanne, crible le grain.

3. **EXERCICES.** — 1. *Trouvez les mots usuels de la* **famille du mot : machine,** *et employez chacun d'eux dans une phrase* (machine, mécanique, machinal, machinerie, machiniste, mécanicien, machinisme, mécanisme). — 2. *Décomposez en ses éléments le mot* **engreneur** *et trouvez six mots de la même famille* (préfixe : **en** ; radical : **gren**, idée de grain ; suffixe : **eur** ; *grain, égrener, grenier, grenu, granivore, grange*).

III. ORTHOGRAPHE

A. — LA HOUILLE ET LE BLÉ

Au pied des gerbiers dorés qui attendent la visite de la batteuse, les paysans apportent quelques blocs de houille luisante et noire. C'est le charbon qui, demain, fera aller la machine... Il y a quelques années, le charbon évoquait à l'esprit, ou les grandes gares sonores, ou les vastes usines closes, trépidantes et poussiéreuses. Le voilà qui, aujourd'hui, mêle son éclat sombre à la splendeur des moissons que dora le grand espace clair. Demain il fera haleter la grande machine en pleine nature recueillie, et l'ombre de sa fumée inquiète passera sur les prés... En cette houille s'était emmagasinée depuis des milliers de siècles la chaleur solaire. Ainsi, tandis que le soleil des jours présents mûrit les épis de blé, c'est le soleil des jours lointains, ranimé par le génie de l'homme, qui aide le paysan à séparer le grain de la paille.

JEAN JAURÈS.
(*Pages choisies*, Rieder et Cie, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Par un exemple précis, l'auteur nous démontre la puissance du génie humain. La houille facilitera le travail du paysan en faisant fonctionner la batteuse. — **Les mots :** *évoquait*, rappelait le souvenir ; *haleter*, respirer précipitamment, allusion au bruit de la vapeur qui s'échappe par jets brusques. — Relever l'opposition entre le charbon et les moissons : éclat sombre, splendeur des moissons dorées.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Emmagasiner. — Justifier l'accord des verbes : dora, s'était emmagasinée, mûrit.

3. **EXERCICES.** — 1. *Expliquez comment ce soleil des jours lointains a été ranimé par le génie de l'homme.* — 2. *Relevez les verbes du texte en indiquant le sujet de chacun d'eux.* — 3. *Trouvez les mots usuels de la famille du mot :* **soleil** (solaire, solstice, parasol, tournesol, ensoleillé, insolation). — 4. *Relevez les mots et groupes de mots qui se rapportent aux noms suivants : houille* (houille luisante et noire) ; *usines* (les vastes usines closes, trépidantes et poussiéreuses) ; *soleil* (c'est le soleil des jours lointains, ranimé par le génie de l'homme, qui aide le paysan).

B. — LE RESPECT DU PAIN

J'ai le respect du pain. Un jour je jetai une croûte ; mon père est allé la ramasser. Il ne m'a pas parlé durement comme il le fait toujours. « Mon enfant, m'a-t-il dit, il ne faut pas jeter le pain ; c'est dur à gagner. Nous n'en avons pas trop pour nous ; mais, si nous en avions trop, il faudrait le donner aux pauvres. Tu en manqueras peut-être un jour et tu verras ce qu'il vaut. Rappelle-toi ce que je te dis là, mon enfant ! » Je ne l'ai pas oublié. Cette observation, qui, pour la première fois peut-être dans ma vie de jeunesse, me fut faite sans colère, mais avec dignité, me pénétra jusqu'au fond de l'âme ; et j'ai eu le respect du pain depuis lors. Les moissons m'ont été sacrées ; je n'ai jamais écrasé une gerbe pour aller cueillir un coquelicot ou un bluet ; jamais je n'ai tué sur la tige la fleur du pain.

JULES VALLÈS.
(*L'Enfant*, Fasquelle, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Un père apprend à son fils à respecter le pain. Sans colère, il lui fait comprendre que le pain se gagne à la sueur de son front, qu'il ne faut pas le jeter, mais plutôt le donner.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Respect, croûte, observation. — Justifier l'orthographe des participes passés : sacrées, écrasé, tué

3. **EXERCICES.** — 1. *Quelles sont les qualités que le père veut donner à son fils?* (économie, charité, respect du travail.) — 2. *Trouvez les mots usuels de la famille de :* **pain** (panade, panier, panetière, panerée, panifier, panifiable, compagnon, compagnie, accompagner). — 3. *Relevez les verbes du texte en indiquant le mode et le temps auxquels ils sont employés.*

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **La batteuse-vanneuse.** — *Vous avez assisté au battage des grains à l'aide d'une batteuse-vanneuse. Décrivez le spectacle que vous avez sous les yeux.*

2. **Le respect du pain.** — *Un de vos jeunes camarades n'a plus faim et s'apprête à jeter le morceau de pain qui lui reste. Vous l'en empêchez et vous lui expliquez qu'il a tort d'agir ainsi ; vous lui faites comprendre ce que ce pain représente d'efforts et ce qu'il pourrait en faire.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

SOUCHÉ. La lecture et le français. Cours supérieur (2e deg.) et Cours complémentaire. **12 fr.**

produits par Haïphong et aident à la navigation fluviale des cinq branches du Mékong; les voies ferrées se développent : 1 900 kilomètres au seul Transindochinois. « Il subsiste une cassure de 500 kilomètres entre Tourane et Nhatrang, mais, par des services combinés d'express et d'autocars, on parcourt en moins de soixante heures la distance Saïgon-Hanoï ».

Aménagement de ports : Saïgon, Haïphong où arrivent les plus gros navires.

Dans le domaine intellectuel : création de lycées (Saïgon), d'écoles professionnelles. A l'Université d'Hanoï : 350 000 élèves. Au point de vue social : 500 stations sanitaires, Institut Pasteur, stations d'altitude établies pour lutter contre la lèpre, la peste, le choléra et la mortalité infantile.

b. **Les productions.** — Pays agricole surtout vivant du produit de ses sous-bois et de ses champs. Essences forestières. « Arbres à laque, à gomme, à benjoin, plantes résineuses et aromatiques, lianes à caoutchouc, essences médicinales pour la pharmacopée chinoise, bois de construction et d'ameublement. »

Le bambou. — « Sans lui, la vie serait impossible ; il n'est pas de chose que l'indigène ne fasse : des mâts de jonques et des cure-dents, des maisons et des marmites..., des seaux, des bouteilles, des verres, des tasses, des pipes, des piquets et des cordes, des gaines de couteaux, des torches, de la salade. »

Cultures vivrières. — Le riz, base de l'alimentation de la population et principal produit d'exportation; la récolte égale notre production de blé. « Céréale bien adaptée au climat et aux sols, d'une digestion aisée, et nulle autre ne saurait, à égalité de surface, nourrir autant de bouches; le grain brut n'exige pour être consommé que des transformations très simples accomplies dans chaque famille. »

Au deuxième rang, le maïs, puis le thé, production consommée sur place, la café et le poivre exportés en France.

Cultures industrielles. — Coton, exporté vers le Cambodge, caoutchouc produit par des hévéas, plantés de 10 mètres en 10 mètres, hauts de 30 mètres, atteignant 3 mètres de tour et abritant : caféier, kapokier, manioc.

L'élevage. — « Les travaux agricoles réclament le concours d'animaux domestiques : bœufs et buffles, ces derniers plus nombreux dans les régions basses et marécageuses... Sauf au Cambodge, ils ne sont pas utilisés pour les transports : nulle part on ne consomme leur lait, et leur viande est un aliment de luxe. »

La pêche, active, permet l'exportation de poisson salé, fumé, huiles et graisses.

Au point de vue minier, on peut affirmer l'importante richesse de la colonie. Déjà le bassin houiller de la baie d'Along fournit près de 2 millions de tonnes d'un charbon maigre, anthraciteux, exploité à ciel ouvert, et l'on extrait des phosphates, des minerais de zinc et d'étain.

L'industrie indigène fleurit surtout au Tonkin dans une foule de petits métiers pittoresques, où le machinisme est ignoré. Là vit un peuple de céramistes, de tisserands, de brodeurs, de vanniers, de sculpteurs, de fondeurs, d'incrusteurs, d'écaillistes..., etc...

Industries de transformation. — Rizeries à Cholon (10 usines), cimenterie à Haïphong.

c. **La population.** — La plus peuplée de nos colonies, 20 millions d'habitants dont un demi-million de Chinois et 40 000 Européens. Races bigarrées, mais où l'on peut distinguer : **les Annamites** de petite taille, au corps robuste et musclé, aux yeux noirs très expressifs, aux dents souvent gâtées par la mastication du bétel..., actifs, intelligents, ayant la passion du jeu.

Les Cambodgiens : « plus lents, patients, durs à la fatigue et orgueilleux de leur antique origine, excellents agriculteurs et pêcheurs ». **Les Moïs : vivant de la chasse et des produits spontanés du sol... et qui** « ne mangent à leur faim que six mois sur douze ».

Population inégalement répartie, qui tient sur le 1/8 de la superficie. « La densité passe de 400 habitants dans le delta du Tonkin à 200 dans l'Annam et l'arrière-pays ne nourrit pas en moyenne 5 habitants au kilomètre carré. »

Dans les deltas, « cette humanité vit en villages agglomérés, défendus par une haie de bambous et d'arbustes épineux, apparaissant ainsi comme autant d'îlots boisés parmi l'immense rizière. Les cases longues et basses sont construites parmi les jardins que dominent les palmes des minces aréquiers; des étangs artificiels sont utilisés pour les besoins domestiques et l'irrigation ; dans le « dink », bâtiment d'architecture chinoise, au toit de tuiles incurvé, on vénère les tablettes du dieu protecteur ».

Parmi les villes. — **Hanoï** : 140 000 habitants, offre une ville annamite avec ses paillotes, une ville flottante de sampans et un quartier européen.

« En 1859, à notre arrivée, **Saïgon** ne montrait qu'une citadelle entourée de villages dispersés parmi les vergers. Aujourd'hui, entre la Rivière, sur laquelle s'allongent quais et appontements et le haut quartier (bâtiments officiels et villas européennes) rayonnent les rues commerçantes, bordées de brillants magasins, banques, cafés à terrasses... Les quartiers indigènes s'étendent le long de l'Arroyo chinois, à la rencontre de **Cholon**, et les deux villes ne forment déjà qu'une seule agglomération de 300 000 habitants. »

d. **Administration.** — Presque tous ces pays, placés sous l'autorité d'un gouverneur général résidant à Hanoï, ont conservé leur administration indigène. La communauté de village, dirigée par les notables, est la base de tout le système administratif.

Établissements français de l'Inde.

Ces cinq villes et quelques loges ou comptoirs, disséminés dans les possessions anglaises, sont les vestiges de notre empire colonial. Elles produisent le riz et le manioc, on y cultive aussi le coton et le pavot. Ces territoires sont reliés entre eux par les vapeurs d'une compagnie anglaise de cabotage.

Un territoire à mandat : la Syrie.

Les États du Levant bordés sur la côte par la chaîne du Liban, séparés du désert par l'anti-Liban, avec la plaine de la Beka au centre, rappellent nos régions méditerranéennes. Population très mélangée : Arabes nomades, Druses musulmans, Maronites chrétiens, qui vit de l'agriculture : céréales, oléagineux, fruits ; et de l'élevage (moutons). On y cultive le coton, le tabac et le mûrier.

Beyrouth, premier port de la Syrie ; **Tripoli,** débouché de la pipe-line venue de l'Irak; **Damas**, 170 000 habitants, sont les villes principales.

E. Fauve,
Directeur de Cours complémentaire, Epernon.

Cosmos. Cartes murales scolaires, double face. *n° 1:* **25 fr.** *Autres numéros. Chacun.* **27.50**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Leçon individuelle pour institutrice sportive.

L'institutrice qui pratique les sports a intérêt, pour sa santé et pour sa forme, à pratiquer les exercices éducatifs de sa spécialité ; elle en trouvera de nombreux dans les articles précédents.

Nous ne conseillons nullement la pratique d'un seul sport ; l'institutrice de ville trouvera facilement à pratiquer le basket-ball, le tennis, le volley-ball, la marche ; celle de village aura la ressource de la marche, du ski, peut-être du tennis...

Voici une leçon d'intensité forte convenant à une personne entraînée.

Mise en train. — Marche avec torsion du tronc et élévation souple des bras jusqu'à l'horizontale.

Mouvement de bras. — Marche en avant, balancé souple des bras ; marche en arrière, circumduction des bras ; marche latérale croisée, flexion et extension latérale des jambes.

Mouvement des jambes. — Quatre petits pas en avant, lancer la jambe gauche. Même mouvement de la jambe droite.

Mouvement du tronc. — Station droite, grande flexion du tronc, les mains venant toucher les chevilles, puis grande extension.

Développement musculaire. — Appui facial dorsal, latéral ; en appui avant, flexion des bras, élévation arrière d'une jambe tendue. En appui latéral, soulever la jambe et le bras. En appui dorsal, flexion et extension des jambes.

Souplesse et élongation des muscles. — Station droite, embrasser ses genoux, en gardant les jambes tendues.

Mouvement respiratoire. — Dos au mur, élévation verticale des bras passant par les côtés avec inspiration nasale ; abaissement latéral des bras avec expiration nasale.

Décontraction musculaire. — Sur le dos, laisser se détendre les muscles durant une minute.

Toilette.

LE SCOUTISME

Tout le monde connaît, pour les avoir vus, les scouts... Costume original, jeux en plein air, attrait de l'aventure sont quelques-unes des raisons qui expliquent le prodigieux développement du mouvement scout qui naquit en Angleterre, grâce à sir Baden-Powell, en 1908. A l'heure actuelle, plus de 2 000 000 de jeunes gens de tous les pays font partie des divers groupements ; en France, on en compte 65 000 environ.

Le scoutisme a une valeur éducative incontestable que les éducateurs ne doivent pas négliger. Nous extrayons d'une brochure d'Octave Forsant, les lignes suivantes :

« Le scoutisme est une méthode de développement complet de la personnalité humaine : il assure réellement l'éducation intégrale. »

a. L'éducation morale et sociale : la loi scoute en dix articles est le résumé de toute morale ; elle propose en phrases positives et faciles à retenir les grandes idées morales : « L'éclaireur est loyal », « l'éclaireur est bon pour les animaux », « l'éclaireur sait obéir », « l'éclaireur est travailleur ». Comme le dit si bien M. H. Bouchet dans son livre, *Le scoutisme et l'individualité* : « Chacun de ces articles (de la loi scoute) peut trouver chez l'enfant un répondant biologique ou spirituel. »

b. L'éducation physique : la méthode en honneur est celle de Georges Hébert, à laquelle s'ajoutent des jeux variés et amusants, l'étude de l'hygiène personnelle et collective.

c. L'éducation intellectuelle : « L'étude de la nature donne le meilleur moyen d'élargir l'esprit et la pensée des garçons », écrit Baden-Powell dans son guide. Le scoutisme s'adresse aux sens, à la mémoire, à l'imagination par l'étude des plantes, des animaux, des roches, du ciel, etc... On voit tout le parti que l'école peut tirer de cette partie du scoutisme.

d. L'éducation pratique : « Le scoutisme initie à la vie pratique (prendre un billet, faire des achats, porter secours, etc...) et contribue à l'orientation professionnelle. »

On voit donc par cette étude rapide combien le scoutisme peut agir sur l'individu ; nous connaissons de nombreux cas d'élèves classés parmi les mauvais, soit par leur travail, soit par leur caractère, qui, grâce au scoutisme, devinrent de bons ou de très bons élèves.

Enfin, il faut voir aussi l'action qu'exerce cette méthode par la vie en commun : les résultats sont surprenants.

Soulignons que M. Herriot étant ministre de l'Instruction publique, en 1928, par une circulaire aux recteurs, disait : « L'œuvre d'éducation physique et morale réalisée par les Fédérations d'éclaireurs est assurée de mon appui et j'estime que les maîtres de la jeunesse ont le devoir de s'y associer. »

Quelques renseignements pratiques.

Les Louveteaux. — Réunion par groupes des enfants de huit à douze ans, en vue de les préparer au scoutisme : les louveteaux sont groupés par sizaines (6 enfants) sous la surveillance d'un sizenier. Les sizaines sont groupées en meutes sous la direction de louvetiers ou de louvetières.

Les Eclaireurs. — Ils sont subdivisés en novices, éclaireurs de deuxième classe, éclaireurs de première classe, éclaireurs diplômés, brevetés. Quatre à huit éclaireurs forment une patrouille ; une à quatre patrouilles forment un parti ; trois à six partis forment une troupe. Les routiers sont les éclaireurs de plus de dix-sept ans.

Les diverses Fédérations. — Le scoutisme est un puissant moyen de propagande ; aussi trouvons-nous des Fédérations différentes ; les principales sont :

Les Eclaireurs de France (neutre), 8, rue Bossuet, Paris (X^e^).

Les Eclaireurs unionistes (protestants), 94, rue Saint-Lazare, Paris (IXe).

Les Scouts de France (catholiques), 66 *bis*, rue Saint-Didier, Paris.

Fédération française des Eclaireuses, 10, rue Richelieu, Paris (Ier).

Les Guides de France, 76, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe).

Quelques ouvrages :

Le Livre de l'Eclaireur, par le capitaine Royet.

Eclaireurs, par Baden-Powell.

Le Livre des Louveteaux, par Baden-Powell.

Aux Universitaires, brochure par O. Forsant (8, rue Bossuet).

Quelques jeux d'éclaireurs, par Rolland.

Le Scoutisme et l'Individualité, par H. Bouchet (librairie Alcan).

Le scoutisme, par Sevin.

Le livre des Jeux, par Guillen et Granjean.

Le mouvement des Eclaireuses par Cuénod.

Chantez, les scouts (Scouts belges).

Les Scouts routiers, par E. de Macédo.

Revues. — Le Journal des Eclaireurs, Le Chef, Le Lien, Sois prêt.

Remerciements. — En terminant notre collaboration au *Journal des Instituteurs*, pour 1935-36 nous remercions tous ceux qui, par leurs suggestions, leurs critiques, leurs encouragements, nous ont permis de faire œuvre utile et de rendre plus vivante cette chronique. Nous restons à la disposition des lecteurs de ce Journal pour tous renseignements sur l'Education physique et les Sports et continuerons la préparation aux examens de l'Education physique.

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

BEAUME. Les grandes races humaines. 4 frises de 0 m. 95 × 0 m. 35. *papier :* 22 fr. *toile :* 44 fr.

d. *En revendant une marchandise 207 f., on a gagné 3 f. 5 p. 100 sur le prix d'achat. Trouver ce prix d'achat. Combien aurait-on dû revendre cette marchandise pour gagner 5 p. 100 : 1° sur le prix d'achat ; 2° sur le prix de vente ?* (Certificat.) RÉPONSES. → **200 f. ; 210 f. ; 210 f. 52.**

6. **Volumes et capacités.** — a. *On a un vase complètement plein d'eau de 1 dl. 1/2 de capacité. On y jette une demi-douzaine de dés à jouer ayant chacun 1 cm³ 1/2. Combien reste-t-il de litres d'eau dans le vase ?* RÉPONSE. → **0 l. 06.**

b. *En se congelant, l'eau augmente des 0,075 de son volume. Combien de dm³ de glace donneront 4 hl. 7 dal. 1/2 d'eau ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **510 dm³ 625.**

c. *Combien de mètres cubes de terre faut-il enlever pour faire une citerne devant contenir 485 dal. d'eau, sachant que la maçonnerie occupera un volume de 2 026 dm³ ?* RÉPONSE. → **6 m³ 876.**

7. **Cône et pyramide.** — a. *Une pierre de forme conique a 35 cm. de rayon et 50 cm. de hauteur. Elle surmonte une colonne de même pierre et de même rayon et ayant 3 m. 10 de haut. On demande le poids total (colonne et cône). Si la densité de la pierre est 3,6.* (Certificat.) RÉPONSE → **4 525 kg. 786.**

b. *Une pierre tombale a 2 m. 60 de longueur, 1 m. 20 de largeur et 0 m. 35 de hauteur. Elle est surmontée d'une pierre ayant la forme d'une pyramide, de même base que la pierre tombale et dont la hauteur est de 0 m. 40. Quel est le prix total des 2 pierres à 870 f. le mètre cube ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **1 312 f.**

c. *Dites quelle est la hauteur d'un cône de volume égal à 15 m³ 240, sachant que la base mesure 10 m² ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **4 m. 572.**

8. **Cubage approximatif d'un arbre** (Cours supérieur). — Pour évaluer le volume d'un tronc d'arbre en grume, on cherche le volume du cylindre de même longueur que le tronc et dont la base serait une *section équidistante des extrémités que l'on appelle section ou base moyenne.* La longueur de la circonférence de la section moyenne est mesurée avec un mètre à ruban.

a. *Quel est le volume d'un tronc d'arbre qui a 4 m. 15 de hauteur et dont la circonférence moyenne mesure 1 m. 413 ?* (*On prendra* $\pi = 3{,}14$.)

Indications. — *Diamètre moyen du tronc d'arbre :*

$$1 \text{ m. } 413 : 3{,}14 = 0 \text{ m. } 45.$$

Rayon moyen du tronc d'arbre :

$$0 \text{ m. } 45 : 2 = 0 \text{ m. } 225.$$

Surface de la base moyenne :

$$1 \text{ m}^2 \times 0{,}225 \times 0{,}225 \times 3{,}14 = 0 \text{ m}^2\ 1589625.$$

Volume du tronc d'arbre :

$$1 \text{ m}^3 \times 1\,589\,625 \times 4{,}15 = \mathbf{0\ m^3\ 659\ 694\ 375.}$$

b. *Un tronc de sapin a 1 m. 256 de circonférence à la grande base et 0 m. 628 à la petite base. Sa hauteur est de 12 m. Que vaut-il à 35 f. le stère ?* (*On prendra* $\pi = 3{,}14$.)

Indications. — *Circonférence moyenne :*

$$\frac{1 \text{ m. } 256 + 0 \text{ m. } 628}{2} = 0 \text{ m. } 942.$$

Diamètre moyen du sapin :

$$0 \text{ m. } 942 : 3{,}14 = 0 \text{ m. } 30.$$

Rayon moyen du sapin :

$$0 \text{ m. } 30 : 2 = 0 \text{ m. } 15.$$

Surface de la base moyenne :

$$1 \text{ m}^2 \times 0{,}15 \times 0{,}15 \times 3{,}14 = 0 \text{ m}^2\ 07065.$$

Volume du sapin :

$$1 \text{ m}^3 \times 0.07065 \times 12 = 0 \text{ m}^3\ 8478.$$

Valeur du sapin :

$$35 \text{ f.} \times 0{,}8478 = 29 \text{ f. } 673.$$

c. *Un tronc d'arbre a 2 m. 20 de circonférence à la grande base et 0 m. 88 à la petite base. Sa hauteur est 15 m. Quel serait le volume du tronc équarri, en admettant que la perte résultant de l'équarrissage est de 1/5 ?* (*On prendra* $\pi = \frac{22}{7}$.) RÉPONSE. → **2 m³ 2638.**

9. **Problèmes divers.** — a. *Un jardin rectangulaire a 35 m. 50 de long et 24 m. 80 de large. Dans l'un des angles de ce jardin, l'on creuse un bassin rectangulaire dont la longueur est les $\frac{2}{5}$ de la longueur du jardin, dont la largeur est les $\frac{3}{8}$ de celle du jardin et qui a 3 m. de profondeur. Calculez le temps que mettrait une fontaine pour remplir ce bassin, si elle fournit 180 l. d'eau à la minute ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **36 heures 41 minutes.**

b. *Une maison a été achetée 20 000 f. Les frais d'acquisition se sont élevés à 15 pour 100 du prix d'achat. Le propriétaire paie les impôts qui se montent annuellement à 300 f. Combien doit-il louer cette maison pour que la somme qu'il a dépensée lui rapporte 8 pour 100 ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **Location annuelle : 2 140 francs.**

c. *Deux ouvriers travaillent à la même besogne. Le premier gagne 12 f. 50 par jour et travaille seul 7 jours. Il travaille ensuite avec le deuxième ouvrier qui gagne 14 f. 25 par jour. Au bout de combien de jours le deuxième aura-t-il gagné autant que le premier ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **Au bout de 50 jours.**

d. *Avant guerre, un ouvrier a fait 292 journées de travail de 10 heures et a reçu 0 f. 75 par heure. Il a pu économiser 540 f. En 1935, il a fait 275 journées de 8 heures et l'heure de travail lui a été payée 3 f. Mais sa dépense a été trois fois et demie plus élevée qu'avant guerre. Combien a-t-il économisé en 1935 ?* (Certificat.) RÉPONSE. → **825 francs.**

e. *Un enfant part de chez lui à 9 h. 25 pour aller faire une commission au village voisin. Au bout de 10 minutes, il s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie ; il revient le chercher et repart aussitôt. Il arrive alors au village et prend 15 minutes pour faire son achat, puis revient chez lui où il arrive à 10 h. 40. Sachant que cet enfant parcourt en moyenne 4 km. 200 à l'heure, on demande la distance de la maison au village.* (Certificat.) RÉPONSE. → **1 km. 400.**

f. *Un négociant a gagné 20 p. 100 sur le prix d'achat de ses marchandises. Pour gagner 25 p. 100, il lui faudrait les vendre 640 f. de plus. Quel est le prix d'achat et quel est le prix de vente réel* (Certificat.) RÉPONSES. → **12 800 f. et 15 360 f.**

Initiation à l'algèbre.
Cours supérieur.

Exercices à 2 inconnues (suite).

Problèmes. — 1. *On a acheté 9 kg. de sucre et 12 l. de vin pour 45 f. Combien a-t-on payé le kilo de sucre et le litre de vin si 1 kg. de sucre vaut 2 l. de vin ?*

Indications. — Soient x le prix d'un kilo de sucre et y le prix d'un litre de vin. On a :

$$9x + 12y = 45 \qquad (1)$$

D'après les données, on peut écrire :

$$9x = 18y. \qquad (2)$$

Dans la relation (1), remplaçons $9x$ par sa valeur. On a :

$$18y + 12y = 30y = 45,$$

$$y = \frac{45}{30} = 1{,}50.$$

La relation (2) devient :

$$9x = 27.$$

$$x = \frac{27}{9} = 3.$$

RÉPONSES. → **Prix du kg. de sucre : 3 f. ; prix du litre de vin : 1 f. 50.**

Faire la vérification.

2. *On achète 8 m. de drap et 15 m. de toile pour 896 f. Combien a-t-on payé le mètre de chaque étoffe sachant que 2 m. de drap ont coûté autant que 5 m. de toile ?* RÉPONSES. → **Drap : 64 f. ; toile : 25 f. 60.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

JOLLY. L'arithmétique en riant. *Cours élémentaire* . . . **6 fr.** *Cours moyen* . . . *Elève*... **8.80** *Maître.* **18 fr.**

Le mouvement revisionniste en Europe. — Carte des territoires et ports contestés. (Extrait du *Miroir du Monde.*)

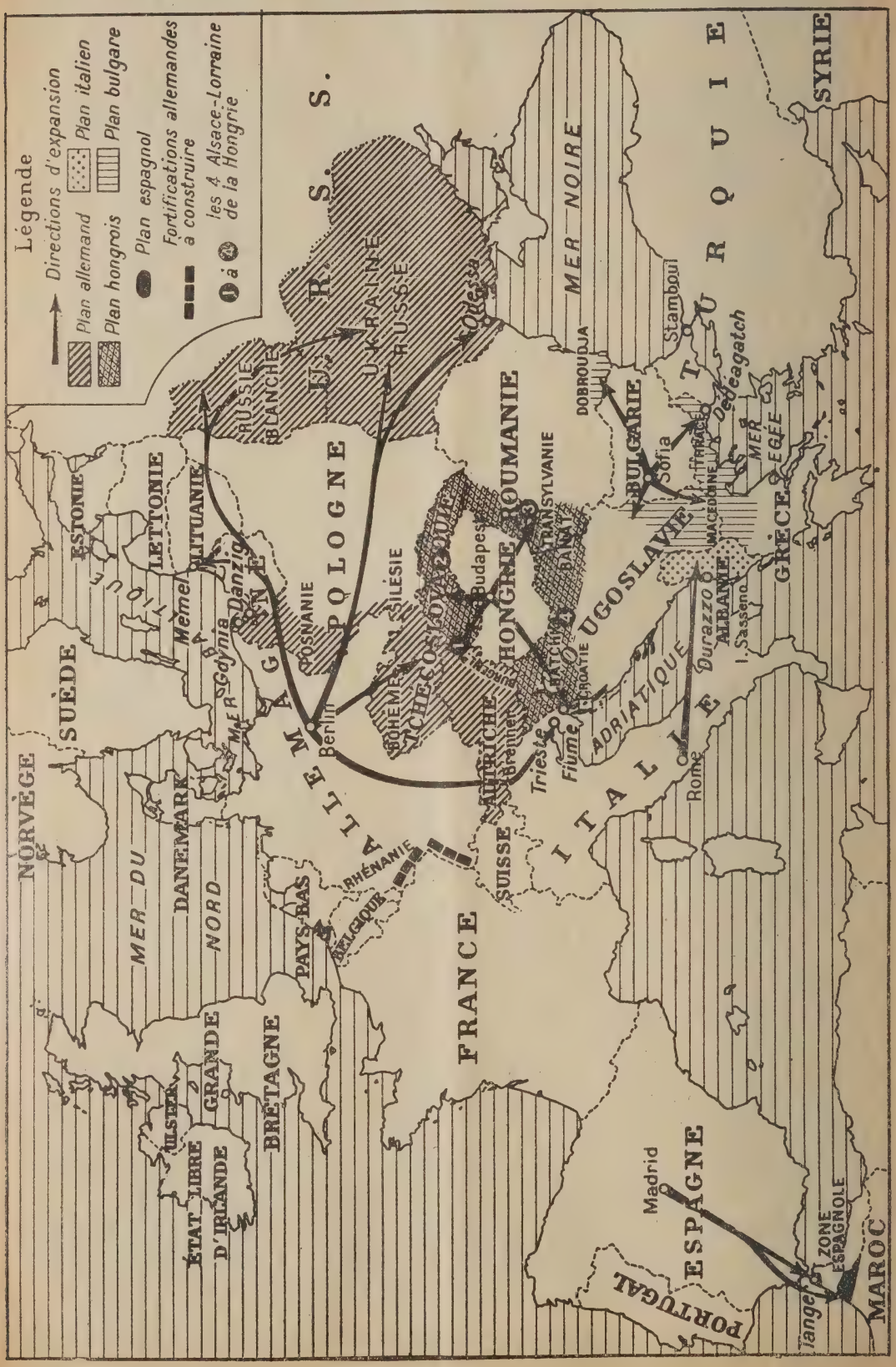

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Un papillon.

MATÉRIEL. — Une collection de papillons. Une grosse chenille dans une boîte contenant des feuilles vertes et fermée par une plaque de verre. Flacons bouchés à large col contenant un tampon d'ouate imbibé d'éther ou de benzine. Filets à papillons. Bouchons. Epingles.

I. Examinons les papillons libres.

Conduire les enfants vers un endroit où l'on a déjà remarqué des papillons : dans le jardin (piéride du chou blanche) ; vers l'abreuvoir ou le ruisseau, où nous pourrons voir de nombreux petits papillons bleus, etc...

En voici un. Remarquons la légèreté de son vol. Si nous nous approchons, il s'éloigne. Ne bougeons donc plus.

Le papillon s'est posé ; avançons avec précaution vers lui. Il est sur une fleur. Ses ailes se sont rabattues les unes contre les autres (faces dorsales en contact) ; elles restent à peu près immobiles.

La tête du papillon est dirigée vers le centre de la fleur.

Il s'envole bientôt et va se poser sur une autre fleur.

Il est très difficile de prendre à la main les papillons qui volent ou qui sont posés.

Organisons la chasse. Mais, surtout, ne touchez pas aux ailes des papillons. Apportez-les-moi quand ils seront dans vos filets.

Quand un chasseur apporte un papillon, le maître le prend délicatement et le place dans l'un des flacons préparés, devant tous les élèves restés auprès de lui. Au bout de peu de temps, le papillon mourra et pourra être examiné, en classe, plus aisément après avoir été fixé sur un bouchon avec une épingle.

Le chasseur est remplacé par un autre et ainsi de suite. Quand la collection est complète, on rentre en classe.

Cependant, il est bon de remarquer, surtout pour la piéride du chou, les cocons où sont enfermées les chenilles. Si l'on en trouve, les apporter en classe : on les mettra dans une boîte fermée par une plaque de verre et on pourra observer ce qui se passe.

II. En classe, observons un papillon.

Si la chasse a été fructueuse, on peut avoir un papillon par élève ou par groupe de deux élèves.

Combien d'ailes ? → Quatre. Toutes semblables ? → Deux grandes en avant et deux plus petites en arrière. Elles sont symétriques par rapport au corps.

Touchons une aile avec nos doigts (fragilité). → Elle paraît grasse ; les petites écailles colorées restent sur les doigts. La membrane de l'aile apparaît, transparente (comparer à celle de la libellule) ; des nervures la parcourent et en augmentent la solidité.

De combien de parties est composé le corps ? → Trois : la tête, le thorax et l'abdomen.

La tête : deux gros yeux à facettes (le papillon voit dans toutes les directions sans tourner la tête) ; deux filets en avant : les *antennes*.

Au-dessous, tube enroulé (comparer avec la spirale d'un ressort de montre). Dérouler avec une épingle ou la pointe d'une plume. Sur une fleur, le papillon déroule ainsi sa *trompe* et suce le nectar dont il se nourrit.

Le thorax : trois anneaux soudés ; au-dessous, six pattes grêles (le papillon marche très peu). Les ailes sont attachées aux deux derniers anneaux du thorax.

L'*abdomen*, mou, formé d'anneaux (5 ou 6) ; quand l'animal vit, toujours en mouvement (analogie avec les mouvements respiratoires).

III. La vie d'un papillon.

Voici des œufs déposés par un papillon blanc sur une feuille de chou.

De ces œufs sortiront des chenilles qui dévoreront les feuilles. Elles grossiront, puis s'enfermeront dans un cocon (montrer) ; après s'être transformées, un papillon sortira de chaque cocon (métamorphoses).

D'autres vivent plus spécialement sur d'autres plantes.

Nous pourrons étudier les métamorphoses de la chenille que nous avons recueillie.

Tous les papillons sont nuisibles, sauf le ver à soie dont on dévide le cocon.

La vie d'un papillon est très courte.

Dessinons des papillons.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Un herbier. Collection d'insectes.

MATÉRIEL. — Une flore. Un herbier. Des plantes. Epingles. Autant que possible, la leçon se fera sur le terrain en partie ou entièrement. Boîte d'herborisation. Papier. Collection d'insectes.

I. Une flore.

Jetons un coup d'œil autour de nous. Nous sommes frappés par l'extrême variété et l'abondance des végétaux qui nous entourent. On connaît actuellement plus de 120 000 espèces de végétaux. Rien que pour les phanérogames, il y a plus de 100 000 espèces, réparties en 280 familles et 9 700 genres.

Il est impossible de retenir tous ces caractères différents. Mais on peut trouver le nom d'une plante, et par cela même la famille à laquelle elle appartient en l'observant, d'abord, puis en s'aidant d'une *flore*. C'est un ouvrage où sont classées, par tableaux, les plantes d'après leurs caractéristiques.

II. Comment se servir d'une flore ?

Prendre une plante dont la majorité ou l'ensemble des élèves ignore le nom. Donner, si possible, la même plante aux enfants, selon les possibilités du milieu ; guider leur observation ; leur faire découvrir les caractères en suivant le questionnaire de la flore.

On arrive ainsi, tout naturellement, à trouver le nom de la plante ainsi que de la famille à laquelle elle appartient.

On peut ainsi, petit à petit, apprendre avec précision, puis retenir le nom exact de certaines plantes de la région.

EISENMENGER ET COUPIN. Les sciences naturelles des cours compl. et du B. É. Relié.. 22 fr.

III. Un herbier.

Montrer aux élèves des plantes extraites de l'herbier et, en particulier, celles dont on vient de découvrir le nom sur la plante encore verte.

Comment peut-on faire un herbier ?

Il faut d'abord récolter les plantes. Les choisir bien saines, bien développées, complètes. Quand c'est possible, — et c'est le cas le plus fréquent, — arracher la plante avec ses racines.

Placer les plantes cueillies dans la boîte à herborisation ; quelques spécimens de chaque espèce, si possible.

Il n'est pas nécessaire, la première fois, de rassembler un très grand nombre de plantes ; d'ailleurs, elle ne fleurissent pas toutes à la même époque.

Pour les arbres ou arbustes, on se contentera de branches portant des fleurs ou des fruits.

Si l'on ne possède pas de boîte d'herborisation, on peut se contenter de conserver les plantes dans une grande feuille de papier fort, dans un journal, par exemple.

Quand on a rapporté les plantes à la maison, on utilise la flore comme il a été indiqué précédemment pour les déterminer avec exactitude.

On les *prépare* ensuite, afin de les mieux conserver. Le mieux est de dessécher les échantillons.

Voici un moyen économique. Se procurer une quantité suffisante de papier qui ne boive pas, par exemple le papier jaune connu sous le nom de *papier paille*, dont les commerçants se servent pour envelopper les paquets. Le plus tôt possible après l'excursion, on dispose dans chaque feuille double un certain nombre d'échantillons bien étalés et séparés les uns des autres.

On place le paquet formé par les plantes et les coussins au-dessous d'une planche sur laquelle on pose une grosse pierre ou un poids considérable.

Le lendemain, on étale le tout dans un endroit sec, de façon qu'une moitié de chaque feuille ou coussin recouvre la moitié du coussin ou de la feuille qui est placée au-dessous : l'eau extraite des plantes par la pression, et que le papier n'a pas bue, s'évapore rapidement ; au bout d'une heure, on réunit le tout en un nouveau paquet, qu'on remet sous presse. En renouvelant l'opération un nombre suffisant de fois, on finit par obtenir des échantillons complètement secs.

Bien veiller, à chaque opération, à ce que les feuilles, les fleurs soient bien étalées.

Avant de classer les plantes dans l'herbier, on les range dans des feuilles doubles de papier (papier écolier ou plus grand si possible), en ne plaçant qu'une seule espèce dans chaque feuille.

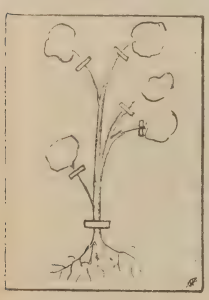

Il est bon de fixer les échantillons à la feuille, par exemple à l'aide de petites bandes de papier qu'on place sur les tiges, pétioles ou racines, en les attachant avec des épingles qu'on fait passer sous la plante et la feuille de l'herbier, ou, mieux, en les collant à chaque extrémité avec une très bonne colle. (Utiliser aussi du papier ou de la toile gommée que l'on trouve dans le commerce et qu'il suffit de découper en petites bandes.)

Chaque feuille de l'herbier doit être munie d'une étiquette indiquant le nom de l'espèce, la date, le lieu et les circonstances intéressantes de sa découverte.

Les feuilles sont ensuite rangées dans l'ordre de la classification naturelle qu'on a adoptée. Bien entendu, on aura préparé à l'avance des chemises portant le nom des principales familles de plantes. On complétera au fur et à mesure, selon les trouvailles que l'on fera.

Les plantes sèches sont rapidement attaquées par les insectes. Le plus simple, pour les préserver de leurs atteintes, est de mettre, dans le meuble qui les contient, des morceaux de naphtaline du commerce, qu'on renouvelle au fur et à mesure de leur évaporation.

IV. Utilité de l'herborisation.

Tout d'abord, satisfaction personnelle, étude attrayante ; on s'intéresse à ce qu'on voit à la campagne.

En agriculture, il est bon de connaître les plantes qui savent mieux s'adapter à tel terrain ou à tel autre. On peut mieux reconnaître les plantes nuisibles, les plantes parasites ; et, ainsi, on saura mieux comment les combattre.

On apprend, les connaissant mieux, à distinguer les plantes vénéneuses de celles qui sont inoffensives ou bienfaisantes.

On peut facilement reconnaître et récolter les plantes médicinales dont les infusions sont si souvent utilisées.

V. Une collection d'insectes.

Le nombre des insectes connus est plus important encore que celui des plantes. A l'heure actuelle, on évalue ce nombre à 600 000 environ.

En faire une collection est très intéressant.

Cependant, comme leur nombre est considérable, il est préférable de ne pas collectionner toutes sortes d'insectes : on peut, par exemple, réunir des papillons seulement ou des coléoptères. On peut aussi mener de front les deux collections en réunissant les insectes de la région.

Distinguer les insectes utiles et les insectes nuisibles.

Se munir de flacons contenant de l'éther, de la benzine. (Voir C. E. ; d'autres toxiques peuvent être utilisés, mais ils seraient dangereux pour des enfants.)

Avoir de longues épingles ; elles traverseront le thorax des insectes en pénétrant par la partie dorsale.

Préparer une ou plusieurs boîtes de 0 m. 30 × 0 m. 20 environ ; le fond sera formé de bois tendre (plaque de liège ou contre-plaqué) ; le couvercle sera une vitre coupée ; une bande de papier collée fermera exactement la boîte lorsqu'elle sera complète.

Ainsi, on pourra se familiariser avec l'aspect des insectes nuisibles contre lesquels il est nécessaire de lutter pour le bien de l'agriculture (charançon, doryphore, etc...).

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

DENIS. La T. S. F. mise à la portée de tous..... *Edition complète.* 14 fr. *Edition abrégée.* 4.75

1° *Calculer BD et AC et la surface de ce losange.*

2° *On mène une droite quelconque xAy ne traversant pas le losange. Des points B, C et D, on mène les perpendiculaires DE, CG et BH à la droite xAy. Démontrer que CG = DE + BH.*

3° *On fait tourner le losange autour de AC. Quel est le solide obtenu ? Calculer sa surface et son volume ?* (B. É., Tunis, juillet 1933.)

➜ SOLUTION. — 1° Le triangle ABD qui a AB = AD et BAD = 60° est équilatéral. Donc :

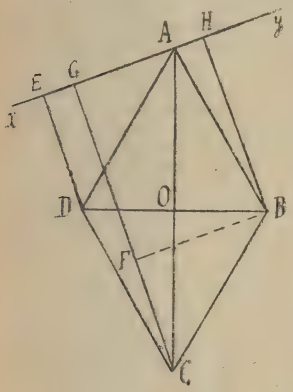

$$BD = AB = a.$$

Le point de concours O des diagonales du losange est le milieu de AC. Or AO est la hauteur du triangle équilatéral ABD. On a donc :

$$AO = \frac{a\sqrt{3}}{2} \text{ et } AC = a\sqrt{3}.$$

2° La parallèle à *xy* menée par B rencontre CG en F. Le quadrilatère BH GF est un rectangle et :

$$BH = FG.$$

Les triangles rectangles DAE et BFC ont :

$$BC = AD \text{ et } FCB = EDA.$$

Ils sont égaux et :

$$DE = CF$$

Donc :

$$DE + BH = CF + FG = CG$$

3° En tournant autour de AC, le losange ABCD engendre un solide formé de deux cônes accolés par la base (cercle de rayon OB) et ayant même hauteur (OA = OC) et même apothème (AB = CB).

La surface de ce solide est la somme des surfaces latérales de ces cônes, soit :

$$\pi\, OB.\, AB \times 2 = \pi\, BD.\, AB = \pi\, a^2.$$

Son volume est la somme des volumes des deux cônes, soit :

$$\frac{1}{3}\pi\, OB^2 \times OA \times 2 = \frac{2}{3}\pi \times \left(\frac{a}{2}\right)^2 \times \frac{a\sqrt{3}}{2} = \frac{\pi\, a^3\sqrt{3}}{12}.$$

V. SCIENCES (B. É. Dijon, octobre 1933). — 1. **Problème.** — *Un vin contenant 90 cm³ d'alcool par litre tourne au vinaigre. Quelle est la plus grande concentration que puisse atteindre le vinaigre produit ? L'exprimer en grammes d'acide acétique par litre en admettant qu'un litre de vin donne un litre de vinaigre.*

Densité de l'alcool : 0,8 ; C = 12, O = 16, H = 1.

➜ SOLUTION. — L'alcool contenu dans un litre de vin pèse :

$$0 \text{ gr. } 8 \times 90 = 72 \text{ gr.}$$

Si l'oxydation de l'alcool est complète, on obtient de l'acide acétique ; l'équation de la réaction est :

$$C^2H^5OH + 2\,O = C^2H^4O^2 + H^2O.$$

La masse moléculaire de l'alcool est :

$$12 \times 2 + 5 + 16 + 1 = 46 :$$

et celle de l'acide acétique

$$12 \times 2 + 4 + 16 \times 2 = 60$$

46 gr. d'alcool donnant 60 gr. d'acide acétique, avec 72 gr. d'alcool on obtient :

$$\frac{60 \times 72}{46} = 94 \text{ gr. par excès}$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le commerce extérieur des produits agricoles en 1935

On a enregistré en 1935 une nouvelle contraction du commerce extérieur français. Cette restriction est due d'une part à la crise et d'autre part à notre politique commerciale qui, par la pratique des contingentements, a tenté d'atténuer les répercussions de la crise sur l'économie intérieure du pays. Le tableau suivant donne la *valeur* des importations et exportations françaises en 1935 et en 1934 :

	Année 1934	Année 1935	Différences pour 1935
Importations ;	(En milliers de francs)		
Objets d'alimentation ..	7 483 766	6 230 350	— 1 253 416
Matières nécessaires à l'industrie.....	11 371 383	11 181 515	— 189 868
Objets fabriqués	4 242 073	3 533 386	— 708 687
Totaux	23 097 222	20 945 251	— 2 151 971
Exportations ;			
Objets d'alimentation ...	2 584 155	2 472 921	— 111 234
Matières nécessaires à l'industrie	5 159 964	4 254 152	— 905 812
Objets fabriqués.....	10 106 000	8 745 541	— 1 360 459
Totaux	17 850 119	15 472 614	— 2 377 505

Depuis 1930 les importations françaises ont baissé en valeur de 50 p. 100 par rapport à 1913 et de 60 p. 100 par rapport à 1930 ; les exportations ont fléchi de 54 p. 100 par rapport à 1913 et de 62 p. 100 par rapport à 1930. Cependant une part importante de cette diminution est due à l'*effondrement des prix* qui s'est produit au cours des dernières années. Les statistiques en *poids* permettent d'apprécier d'une façon plus exacte la baisse réelle de nos échanges.

	Année 1934	Année 1935	Différences pour 1935
Importations ;	(En tonnes)		
Objets d'alimentation...	5 938 604	5 482 497	— 456 107
Matières nécessaires à l'industrie	38 046 363	37 566 893	— 479 470
Objets fabriqués.....	1 844 011	1 566 356	— 277 655
Totaux	45 828 978	44 615 746	— 1 213 232
Exportations ;			
Objets d'alimentation ...	1 455 386	1 824 232	+ 363 846
Matières nécessaires à l'industrie.....	23 500 300	24 632 070	+ 131 770
Objets fabriqués	3 486 288	2 861 158	— 1 625 130
Totaux	28 441 974	28 317 460	+ 873 486

Les importations ont donc *reculé* en poids de 1 212 000 tonnes ou de 3 3/4 p. 100 environ, tandis que nos exportations ont augmenté de 875 000 tonnes ou de 3 p. 100.

La part des produits agricoles.

Il y a lieu de noter que les produits classés dans la rubrique « *Objets d'alimentation* » sont tous des produits agricoles, à l'exception des poissons qui ne figurent dans notre commerce que pour des sommes peu importantes. En 1935, les *importations* de denrées alimentaires ont, par rapport à 1934, diminué en poids de 6,7 p. 100 et en valeur de 16 p. 100. Mais, pour avoir une idée d'ensemble des importations de produits agricoles, il faut faire entrer en ligne de compte un certain nombre de matières nécessaires à l'industrie et d'origine agricole : textiles, graines et plantes oléagineuses, peaux et pelleteries. Le tableau suivant donne le chiffre *en milliers de francs* des principales importations agricoles en 1930 et en 1935 :

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ENFANTS ATTENTIFS..... 15 fr.

	1930	1935
Viandes	1 400 158	314 413
Graisses alimentaires	279 229	104 237
Produits de ferme	516 619	180 632
Boissons	2 624 250	1 609 540
Farineux. Légumes. Fruits	4 327 542	2 585 866
Sucres et dérivés	681 399	459 991
Denrées coloniales	1 431 639	727 829
Textiles	8 631 267	2 941 745
Chevaux, mules et mulets	61 921	11 592
Peaux et pelleteries brutes	1 046 992	349 630
Graines et fruits oléagineux	2 091 015	1 195 897
Tabac en feuilles ou en côtes	452 773	193 875
Caoutchouc	408 138	228 239
Bois communs	1 549 317	360 519
Divers	828 336	239 380
Total	26 390 595	11 503 545

Ces importations représentent, en 1935, 55 p. 100 des importations totales de la France au lieu de 56 p. 100 en 1930 ; elles ont diminué de 56 p. 100 par rapport à 1930. Par rapport à 1934, leur diminution atteint 7,2 p. 100 ; elle a porté à peu près sur toutes les catégories de produits agricoles importés. Seules les importations de peaux et de pelleteries et de tabac se sont effectivement accrues en 1935 ; les autres augmentations ne sont qu'apparentes et tiennent plus à une hausse des cours qu'à une augmentation réelle des quantités importées.

En 1935, les *exportations* d'objets d'alimentation ont augmenté en poids de 25 p. 100 et diminué en valeur d'un peu plus de 3 p. 100. A la vérité, on constate, par rapport à 1934, des différences très appréciables, selon les catégories de produits considérés : certaines ont augmenté dans des proportions plus ou moins considérables, alors que d'autres diminuaient.

Le tableau suivant donne la valeur des principales exportations de produits agricoles en 1930 et en 1935, en milliers de francs :

	1930	1935
Viandes	336 913	121 307
Graisses	154 779	115 852
Produits de ferme	471 920	190 859
Boissons	1 597 697	744 839
Farineux, légumes, fruits	2 086 791	664 067
Sucres et dérivés	814 858	451 598
Denrées coloniales	3 219	6 624
Textiles	1 726 937	891 540
Peaux et pelleteries brutes	599 085	341 360
Graines à ensemencer	130 305	48 332
Huiles fixes autres que d'olive	260 434	151 393
Bois communs	311 642	76 491
Tourteaux et drèches	228 153	70 322
Divers	297 503	84 291
Total	9 020 236	3 958 875

Les exportations de produits agricoles représentent en 1935 : 25 p. 100 des exportations totales de la France, au lieu de 21 p. 100 en 1930. Par rapport à 1930 elles ont baissé, comme les importations, de 56 p. 100, mais, par rapport à 1934, leur diminution ne s'élève qu'à 2 p. 100, ce qui semble signifier que leur fléchissement touche à sa fin.

Principaux produits exportés.

Les exportations de *viandes* sont en sensible augmentation. Celles de *bovins vivants* se sont élevées à 39 554 quintaux contre 23 681 en 1934 et 11 551 en 1933, elles ont dépassé d'environ 27 000 quintaux nos importations. Celles de *viandes abattues* ont atteint 21 404 quintaux en augmentation de près des deux tiers sur 1934, mais une grande part de cette augmentation est due aux envois dans la Sarre qui ne figuraient pas en 1934 dans les statistiques et qui d'ailleurs ont cessé vers la fin de 1935. Nos principaux clients ont été l'Espagne et la Suisse pour le bétail vivant, l'Allemagne et la Suisse pour la viande. Pendant que les exportations de viandes s'accroissaient, leurs importations ont nettement diminué, passant de 93 000 tonnes valant 411 millions de francs en 1934 à 81 000 tonnes valant 314 millions en 1935.

Les *produits de ferme* comprennent surtout les *produits laitiers* : lait, fromages et beurres, puis les œufs et le miel. Seules les exportations de *fromages* ont diminué en 1935, passant de 117 000 quintaux à 111 000. Les exportations de *lait* et de *beurre* ont, au contraire, sensiblement augmenté en poids et en valeur. Mais cela tient, là aussi en grande partie, à ce que les expéditions en Sarre sont classées depuis le 1er mars 1935 dans la rubrique des exportations à l'étranger. Ces expéditions ont d'ailleurs quasi cessé depuis la fin de 1935.

Les exportations de *vins* et d'*eaux-de-vie*, produits traditionnels d'un grand nombre de nos provinces, sont en baisse sensible. Les premières sont tombées à 829 000 quintaux contre 1 251 000 en 1930. Les secondes ont fléchi plus nettement encore, passant dans le même temps de 312 000 quintaux à 150 000. Les producteurs français avaient fondé de grands espoirs sur la suppression de la prohibition aux Etats-Unis, mais les Américains ont maintenu leurs droits à l'importation à un niveau si élevé que nos exportations, loin d'augmenter, ont diminué de moitié de 1934 à 1935, passant de 61 782 hectolitres de vin à 30 805 et de 10 827 hectolitres d'alcool pur à 5 842. Il est vraisemblable que l'accord commercial franco-américain signé en mai 1936 marquera le début d'un renouveau de ce commerce.

Par contre, les exportations de *blé* ont beaucoup augmenté en 1935 par suite des contingents d'exportations élevés obtenus à la conférence internationale du blé, du déficit de la récolte en blé dans divers pays et notamment aux Etats-Unis et enfin de l'accroissement des achats de l'Italie pour couvrir les besoins de l'expédition contre l'Ethiopie. La France est ainsi devenue le quatrième exportateur de blé du monde et le premier d'Europe. Ses exportations sont passées de 3 481 000 quintaux valant 124 millions de francs en 1934 à 8 204 000 quintaux valant 265 millions en 1935. Les principaux acheteurs de blé français ont été en 1935 la *Grande-Bretagne* : 3 710 000 quintaux; le *Danemark* ; 1 865 000 quintaux et l'*Italie* : 1 406 000 quintaux.

Ces ventes à l'étranger n'ont d'ailleurs pas suffi à épuiser nos stocks de blé qui, à la veille de la récolte de 1936, sont encore très importants.

Les *bois* sont en progrès, notamment les exportations de bois communs (507 000 tonnes en 1935 contre 351 000 tonnes en 1934) et celles de poteaux de mines vers la Grande-Bretagne. Mais les exportations françaises de bois sont encore inférieures de plus de moitié à celles de 1930.

Les *matières grasses* : graisses alimentaires, tourteaux et drèches, accusent aussi une augmentation appréciable : 431 000 quintaux de graisses en 1935 contre 255 000 en 1934 ; 1 798 000 quintaux de tourteaux et drèches contre 1 218 000. La France a profité de la disette de matières grasses qui s'est produite dans le monde en 1935 et qui a provoqué une hausse sensible des cours.

La diminution générale en poids et en valeur de nos importations de produits agricoles est due, écrit la *Revue des Agriculteurs de France*, à diverses causes : diminution des besoins par suite de la dépression mondiale ; politique douanière d'auto-défense contre la concurrence étrangère, afin de permettre l'écoulement des produits nationaux, d'éviter une chuté brutale des prix et d'assurer une certaine efficacite aux mesures prises par les pouvoirs publics pour assainir plusieurs marchés (blé, vin, viande, etc.).

Les débouchés de nos produits agricoles se sont aussi restreints dans l'ensemble, par suite du désir de développer partout au maximum la production indigène, du manque de devises, des représailles commerciales. Toutefois certains produits agricoles accusent en 1935 une augmentation sensible qui est peut-être le symptôme d'une amélioration plus accentuée.

Cette amélioration est des plus souhaitable pour l'économie rurale française qui souffre profondément de la crise, surtout dans les régions où les produits de la terre alimentaient une importante exportation.

R. Ozouf.

CHANDON. CONTES et RECITS TIRES de CORNEILLE CONTES et RECITS TIRES de RACINE chaq. vol. broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire. 16.50

ON SAVAIT AUTREFOIS MIEUX MANGER QU'AUJOURD'HUI

Les aliments d'alors étaient naturels, sains, vivifiants. La machine n'avait pas encore compressé les viandes ou enfermé, dans le fer blanc, légumes et fruits.

Sans espérer revenir à cette époque de saine alimentation, on peut, en composant ses repas d'aliments vitaminés, redonner à l'organisme son bon équilibre.

Voici quelques produits MADOLIN :

Jus de raisin.....	8 fr. 50	le litre.
Blé germé malté.....	4 fr. »	le kilo.
Farine de blé maltée.	10 fr. »	le kilo.
Sucre de canne.....	6 fr. 80	le kilo.

Pour votre documentation sur l'alimentation Madolin, nous adressons sur simple demande, et accompagné gracieusement d'un déjeuner Madolin, notre catalogue, à Messieurs les Instituteurs auxquels nous accordons en outre une réduction de 10 % sur les prix dudit catalogue.

ALIMENTS MADOLIN,
3, rue des Petites-Écuries.
PARIS

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

14 pièces pour 2.295 Fr.

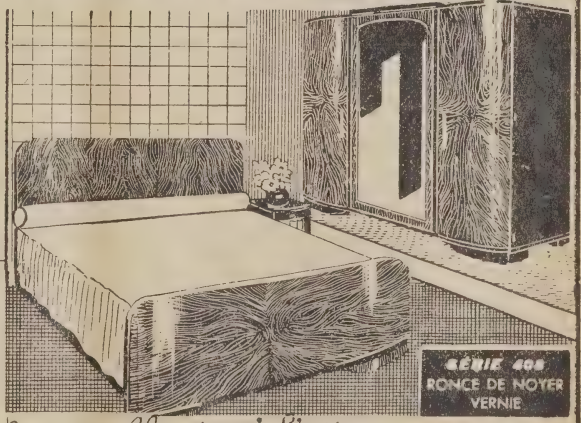

l'armoire
le lit
la table de chevet
1 sommier coutil 42 ressorts.
1 matelas fm bourrelets
1 traversin plume
2 oreillers plume
1 couverture laine blanche 220/245
2 descentes de lit
2 chaises assorties
1 coffret d'entretien

Les 14 pièces
2.295 Fr.

Un meuble signé Lévitan... ...est garanti pour longtemps!

LEVITAN
GARE DE L'EST
63, Bd MAGENTA, PARIS
LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

Le BON ci-dessous est INDISPENSABLE pour recevoir le catalogue.

BON à découper et à faire parvenir aux Etabl^ts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

AVIS IMPORTANT *LÉVITAN MAINTIENT LES ANCIENS PRIX DE SON CATALOGUE. FAITES VOS ACHATS SANS TARDER*

VOUS IGNOREZ QUE

VOYAGER EST UN PLAISIR

si vous ne connaissez pas

LES VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Profitez des deux voyages organisés pour les VACANCES PROCHAINES

PREMIER VOYAGE (Le 17e des V. U. D.)

du 4 au 16 Août :

A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE

La Suisse - L'Autriche - La Tchécoslovaquie - L'Allemagne du Sud - Bâle - Les Chutes du Rhin - Schaffhouse - Le Plateau de Bavière - Munich - Les Alpes Bavaroises - Salzbourg et le Salzkamergut - La Plaine Hongroise et le Lac Balaton - Budapest - Le Danube - Vienne - Le Massif de Bohême - Prague, la « Rome du Nord » - Karlsbad - Nuremberg - Strasbourg.

DEUXIEME VOYAGE (Le 18e des V. U. D.)

du 26 Août au 10 Septembre :

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Gênes et la Riviera - Florence et ses Merveilles - Naples - Pompéi - Le Vésuve - Capri - Toute la Sicile en autocar (Palerme - Agrigente - Syracuse - Taormine - Messine). Au retour, séjour à Rome : la Rome Antique et la Rome Nouvelle.

Deux merveilleux voyages documentaires, avec exposés sur place par professeur spécialiste. Confort de tout premier ordre (hôtels palaces). Pas de voyage de nuit, ni de séjour aux frais des voyageurs.

M. EISENMENGER, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, ancien chargé de missions scientifiques à l'étranger, directeur général des *VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe), se fera un plaisir de vous donner tous renseignements concernant ce voyage et de vous expédier le programme contre la somme de 1 franc en timbres-poste.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Corrèze permuterait Seine. J. I. 888

Institutrice Loir-et-Cher, promesse exeat, cherche permutation Vienne. J. I. 892

Institutrice Aube demande permutante Nièvre. J. I. 895

Collègue instituteur tout département, ayant promesse exeat, pourra obtenir poste Seine-et-Oise, 1er octobre, urgent. J. I. 896

Institutrice Vosges, proxim. ville, demande permutante ou permutant Isère, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône. J. I. 897

Instituteur Seine-et-Oise demande permutant Aveyron. J. I. 900

Institutrice Aube, bon poste, 15 km. de Troyes, 2 h. 30 de Paris, munie d'exeat, permut. Seine ou limitrophes. J. I. 906

Institutrice Seine-et-Marne permuterait Seine-et-Oise, Loiret, Centre ou Sud-Ouest. J. I. 909

Institutrice Finistère, 14, rue Brest, permuterait Seine-et-Oise. Raison famille. J. I. 910

Institutrice Sarthe, promesse exeat, recherche permutante Basses-Pyrénées, Gironde ou littoral méditerranéen. J. I. 913

Instituteur Aveyron cherche permutant ou permutante Hérault. Pressé (mariage). J. I. 915

Instituteur Basses-Pyrénées cherche permutant Gironde. Urgent. J. I. 924

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Condorcet, Paris.

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Jeune professeur tchèque, parlant allemand, demande place au pair dans famille ou colonie vacances. J. I. 907

La Bourboule, Puy-de-Dôme, cercle universitaire, ouvert à tous les membres de l'enseignement. Pour renseignements, s'adresser M. Auzarie, La Bourboule, Puy-de-Dôme.

Amicale universitaire de Cauterets. Renseign. gratuits sur cure et hôtels. Ecr. Vergez, Dr d'école, Cauterets (Hautes-Pyrénées).

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 894

Cèderais, cause retraite, 100 plaques lumière enseign. stéréo, état neuf, moitié prix. Alberge, Lamalhoure, Côtes-du-Nord.

Larousse universel en 6 vol., édit. neuve, reliée en vert, valeur de 1 400 fr. laissée à 1 000 fr. Cause : double édition. J. I. 921

Serai reconn. coll. qui m'ind. col. vac., même au pair. J. I. 904

Demoiselle 33 ans, pouvant enseigner piano et violon, demande surveillante rétribuée dans col. vac. pour août et septembre. J. I. 911

Pouponnière. Infirmière garde nourrissons. Soins éclairés. Jardin. Références premier ordre. Pension complète 350 francs. Montfort, 8, av. de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

Institutrice 30 ans, cherche compagne ou comp. pour passer 15 jours vacances montagne, excurs. faciles. J. I. 927

MARIAGES

Institutrice 25 ans, dés. cor. fonct. 26 à 30 ans, aim. foy. ant. J. I. 899

Institutrice trent. qual. phys. mor., épous. coll. sérieux. Accept. veuf enf. J. I. 901

Instituteur Ouest, 24 ans, bien phys., sérieux, corr. vue mar. coll. 20 à 25 ans. J. I. 902

Institutrice corresp. collègue, gai, affectueux, simple, 26 à 30. Gers ou limitrophe. Sérieux. J. I. 916

HOTELS-PENSIONS

Instituteur banlieue Sud Paris, loue août-sept., pav. : cuis., s. à m., 2 ch., buand., garage, eau, gaz, électricité. J. I. 903

A louer mais. meubl., s. à m., 3 ch., jard., garage, 4 km. gare Laroche, 2 h. Paris, autobus, 400 fr. p. m. Arrang. p. saison. Drouze, Brion, par Laroche (Yonne).

Granville. A louer : 1° cuis., 2 ch., 3 lits, août 900 fr., sept. 600 fr. 2° Chambre grand lit, lit enf., facilité cuis., août 500 fr. sept. 300 fr. eau, gaz, élect., garage, vue plage. J. I. 908

A vendre 17 000 fr. ou louer 800 fr. saison, vil 3 p. mer Finistère. Le Fichant, 166 *bis*, Grande-Rue, Nogent-sur-Marne (Seine).

Carcanières Escouloubre. Station climatique rhumatismale. Chambres. Facilités cuisine. S'adr. : Médus, institutrice, Pauligne (Aude).

Nice, Pension La Malouine, 62, bd Carnot, tt. conf., jard., px réduit, arr. p. fam.

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compt.

Etables (C.-d.-N.) Hôtel Moderne plage réput. Pens. compl. J. 18 juil., 22 à 25. Garage. Jard. B. cuis. Recom. aux inst. Mer. Campagne.

Cauterets. Hôtel d'Alsace-Lorraine. Confort, cuisine soignée. L. Domangé, pr. pens. compl. à partir de 28 fr.

Etables (C.-du-N.). H. Croix de Pierre, prox. plage, ch. avec eau cour., pens., 20 à 25.

Hotel Cormillot, Tours, 2, pl. Fr.-Sicard, plein centre, t. confort. Repas 10, pension 32.

A louer, St-Brévin-les-Pins, juil., août, sept., chalet meublé 4 p. Prix mod. S'adres. : Papin, percepteur, Vouvray (I.-et-L.).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA GUÉRISON DE L'IVROGNE

Par RENÉ JOUGLET

(Suite.)

NORÉ s'éveilla en pleine nuit. Il tardait à ressaisir ses esprits, se grattait le crâne et grommelait : « Aurélie... Où qu't'es ? » Car la place était vide à côté de lui. Il finit par s'apercevoir qu'Aurélie était à la fenêtre et qu'elle en soulevait le rideau.

— C'est à Frépont, dit-elle, on voit la lueur.

Elle ajouta :

— T'es trop saoul pour y aller.

La cloche de l'église sonnait à toute volée ; on entendait dans la rue les rumeurs.

— Quoi que tu dis ?

Toutes ces fumées, toutes ces brumes qui montent de la bière et de l'eau-de-vie tourbillonnaient encore dans sa tête ; elles tardaient à se dissiper.

— Quoi ? dit Aurélie. T'es sourd ? Y a le feu à Frépont. V'la Mathieu qui passe.

Elle se retourna tout à coup. Déjà Noré enfilait son pantalon.

— Tu n'iras pas ! cria-t-elle avec fureur. Quand on est saoul comme tu l'es...

Elle invectiva quelque temps dans le désert. Quand il eut lacé ses bottines, bouclé son ceinturon, coiffé son casque — et cela lui demanda du temps— Noré s'en fut à son devoir.

— J'suis-t-il pompier, oui ou non ?

Elle lui claqua la porte dans le dos.

***

C'ÉTAIT l'époque de la pleine lune ; le temps demeurait clair. Noré apercevait distinctement la colonne de fumée mêlée d'étincelles qui s'élevait sur la droite du hameau de Frépont ; la grange du maire devait brûler, ou bien le magasin du sabotier. Le sabotier était tout à fait capable, dans ce cas, d'y avoir aidé, vu ses mauvaises affaires et une certaine expérience qu'il avait de tels expédients. Un torchon de paille sous les copeaux, une allumette, Noré se mit à rire, tout bas, pour lui-même, avec un vrai contentement.

L'air vif de la nuit le dégrisait, lui rendait un peu de causticité médisante. Il imaginait avec plaisir un incendie volontaire, le sabotier plus malin que les assureurs. A la vérité, on risque la prison. Noré supputait les chances, s'arrêtait sur le bord de la route, hochait la tête et repartait. Mais il n'allait pas vite ; ses semelles traînaient de la poussière. Par ailleurs, sa tunique, qui serrait un peu trop du ventre, depuis vingt-cinq ans qu'il la portait, commençait de lui tenir chaud. Les camarades marchaient en avant ; il arriverait au plein de l'action ; mieux vaut tard que jamais. Il avait soif à l'idée de pomper.

Il atteignit le cabaret des *Quatre Vents*, qui est à portée de fusil du hameau, tout isolé dans les champs, au plus haut point de la contrée, rendez-vous des fermiers et des galants ; on trouvait là trois jeunesses florissantes, rouges et vernies comme des pommes de belle-fleur, un vrai plaisir. Tout ce monde était sur la porte. Le feu, là-bas, semblait décroître. On rigolait. Le sabotier aurait manqué son coup, grâce aux pompiers.

Il y avait belle lurette que les pompiers étaient passés. On plaisanta le retardataire ; il avait dû arroser trop copieusement l'oison qu'il n'avait pas gagné. Quoi qu'il en soit, il arriverait après l'extinction des feux. Le cabaretier, un gaillard solide comme une charpente (il avait la plus belle moustache du village et des yeux brillants comme de la faïence), en entonna la sonnerie qu'il avait apprise au régiment où il servait comme clairon ; il la modulait en fantaisie, les deux mains en cornet autour de la bouche, roulant des hanches, faisant des grâces. Sa dizaine d'enfants poussait des cris de bonheur. C'était un beau spectacle, avec la fumée à l'horizon, sous la lune, si peu de fumée déjà.

— Entre boire un coup, Noré, dit le cabaretier. Tu n'as rien de mieux à faire.

***

C'ÉTAIT un cabaret à l'ancienne mode, avec les tables autour de la salle et les bancs qui couraient le long des murs. On s'asseyait sur le banc et l'on voyait, en face de soi, dans un beau cadre noir à filet dorée, la loi sur l'ivresse, imprimée sur un beau papier jaune, toute pleine d'articles menaçants ; puis l'on commandait à boire.

Le cabaretier se remit à brocarder le sabotier. Il décrivait par sa mimique la genèse de l'incendie. Il frottait une allumette sur le velours à côtes de son pantalon, l'enflammait ainsi et la glissait dans le trou du poêle. « Pas vu, pas connu », disait le cabaretier. Il ajoutait : « C'est la troisième fois que ça rate. Pour finir, l'assurance ne le paiera plus... A la tienne ! » cria-t-il, dans une explosion de joie.

Noré s'était remis à boire. La route l'avait vraiment fatigué. Il avait ôté son casque, déboucle son ceinturon. Il n'était pas encore à l'aise ; il se sentait, à l'estomac, de vilaines lourdeurs nauséeuses qu'il fallait bien noyer. Il considérait sa chope et ne parlait pas.

On entendit soudain des clameurs. Les pompiers revenaient, traînant leur pompe qui n'avait pas servi. Ils étaient arrivés trop tard, accueillis par des quolibets ; car l'allégresse accompagne les sinistres. Comme de juste, ils avaient répliqué. Une douzaine de garçons les suivaient encore, les criblant de huées. Maintenant la moutarde commençait de leur monter au nez.

Le cabaretier se tapait des tapes énormes sur les cuisses, rigolait à s'en fendre les joues et excitait les deux partis : « Ksi ! si ! », comme on fait aux chiens. Il était, de son métier, boucher ambulant et comme tel avait forte gueule.

La bande entra dans le cabaret et les hostilités se déchaînèrent : « Si l'on peut dire ! glapissait le lieutenant, un grand maçon maigre. Des gens au secours de qui on est venu ! Si l'on peut dire ! » Il se mit à taper à grands coups de poings et bientôt à coups de casque « Des tas de pourris ! criaient les gars de Frépont, armés de chopes. Ils s'en viennent quand il n'y a plus rien à faire ! » La mêlée devenait générale quand le cabaretier coupa l'électricité. On dit que la nuit porte conseil. Le cabaretier la fit durer le temps que chacun reprit à la fois son haleine et ses esprits ; puis il proféra de terribles menaces à l'adresse de quinconque endommagerait le matériel ; il l'enfilerait comme un limaçon. On le savait coléreux et pas commode dans ses colères ; sa femme et ses filles filaient doux devant lui. « A boire ! » grogna la bande. Les lampes se rallumèrent, et l'on découvrit Noré.

Personne ne l'avait remarqué, chacun n'ayant souci que de la bagarre. Il se tenait accoudé et toujours les yeux dans sa chope, ruminant on ne sait quoi, léchant et suçant toujours sa moustache. La paix se fit sur le dos de cet ivrogne, de ce faux pompier, de tous le plus retardataire. Quand le lieutenant l'eût menacé de destitution, il s'entendit nommer feignant. Il méritait ces outrages et ne réagissait pas. Il buvait avec précipitation, dans un honteux silence.

Peu à peu le cabaret se vida de son tumulte. Il n'y resta plus que quelques traînards de jeunes bûcherons ; les trois filles du cabaretier les intéressaient plus que la bière. Ils pensaient à lasser le père comme ils l'avaient fait à vingt reprises ; le père finissait par gagner sa chambre, ils restaient seuls avec des jeunesses que l'on prétendait d'un abord facile ; ils les entraînaient sur la route, et le reste est silence.

Noré regardait le mur d'en face et ne soufflait mot. Il remâchait sa honte. Pourquoi s'était-il arrêté en chemin au lieu de rejoindre l'escouade où c'était son rôle de pompier ? Il avait eu grand tort... Il s'avisait soudain que la pompe était repartie, traînée par des bras qui n'étaient pas les siens. Il manquerait ainsi à

l'appel du retour : « Garde à vous ! Alignez-vous au long du fossé ! Rompez ! La bonne nuit ! » Il manquerait à son devoir.

Les jeunes gars, qui n'arrivaient pas à évincer le père, entreprirent Noré sur les cartes. C'étaient de bons rustauds, solides comme des percherons. L'une des filles, grosse et rouge, le derrière du volume d'un panier à provisions, essuya la table et déroula le tapis coloré d'un roi de trèfle. Mais Noré n'avait pas de goût pour les cartes, il ne retenait rien des levées et jouait comme un débutant. « C'est-il ma faute ? bafouillait-il, c'est-il ma faute ? »

— Je prends sa place, dit le cabaretier.

— Vas-y, dit Noré.

Bien qu'ils se trouvassent déconcertés, les gars n'en laissèrent rien paraître. Ils changèrent le tir de leurs batteries, ils se proposèrent de saouler ce trouble-fête, ce père. Ils le pousseraient dans sa chambre quand il serait ivre-mort.

Ce fut une beuverie épique. La bière ne fit plus que passer du tonneau dans les pots, des pots dans les chopes et des chopes dans les gosiers. A tout moment l'un de ces seigneurs gagnait la cour. Quand c'était au tour du boucher d'inonder le mur, les gars appliquaient de grandes claques sur les fesses des filles ; mais le boucher tenait bon. En vain sa femme avait crié, de son lit, qu'il était l'heure de déguerpir et qu'on risquait une contravention ; les bûcherons lui avaient enjoint de se taire. On casserait la gueule aux gendarmes, s'ils s'y frottaient.

Noré ne manquait pas une rasade. Un moment, il avait eu les yeux égarés du côté des chromos qui embellissaient le cabaret depuis quarante ans : *Le Chasseur galant*, où l'on voit un gaillard avantageux, moustache cirée et guêtres brillantes conter fleurette, au bord d'un champ, à la laitière aussi nette qu'un sou neuf ; et *Le Départ du Conscrit :* il a son baluchon au bout d'un bâton, sa fiancée contre son cœur, la larme à l'œil. Ces images disaient à Noré quelque chose. Il ne savait quoi, mais quelque chose qui l'attendrissait. Puis, peu à peu, cette rêvasserie avait passé. Noré reprenait de l'ardeur, cet accent goguenard du bon ivrogne. Il déclarait maintenant que le cabaretier jouait comme un apprenti.

Le cabaretier jura d'une façon abominable et lança ses huit cartes sur la table, à la volée. Il venait, enfin, de s'apercevoir que, s'il perdait avec une régularité déconcertante, cela tenait tout bonnement à ce que son partenaire laissait l'adversaire lire ouvertement dans son jeu. Il cria qu'il fichait tout le monde dehors.

Les gars rigolèrent bruyamment. Tous ensemble, ils tiendraient le coup. Ils finiraient bien par le lasser, ce cabaretier ; il se retirerait dans sa chambre en claquant la porte. Et en avant la musique ! Ils jurèrent qu'ils ne sortiraient pas avant d'avoir bu du café, selon l'usage. Ils paieraient autant de rincettes qu'il faudrait ; de toute façon, ils auraient le vieux. Si féroce qu'il soit, un père n'égorge pas les prétendants de ses filles : on en peut faire des maris.

(A suivre.)

RENÉ JOUGLET.

LA MUSE SCOLAIRE

TROIS FILLETTES EN ROBE ROUGE

C'est un joli petit village
Caché par des arbres fleuris ;
Un petit village bien sage,
Tout rose au creux du vallon gris.

L'ombre de minces auberettes,
Légère, frémit sur l'étang ;
Tout près des claires maisonnettes,
Sous le soleil, un pré s'étend.

Trois fillettes en robe rouge
Y dansent, dansent leur bonheur.
Et leur petite jupe bouge
Comme une plus vivante fleur.

Puis, chantant sous leur capeline,
Elles vont par l'étroit chemin
Qui mène en haut de la colline,
Toutes se tenant par la main.

Alors, quand la route s'achève,
La Ville apparaît à leurs yeux
Et semble une ville de rêve
Dans son poudroiement lumineux.

LINA ROTH.

L'ART DE LA VIE

COMMENT SE PRÉSERVER DES MOUCHES

LES mouches cherchent leur nourriture dans les ordures ; les excréments et les crachats sont pour elles des mets attirants. Tout en les piétinant, elles s'enduisent les pattes et les ailes des germes les plus répandues (fièvre typhoïde, diarrhée des petits enfants, dysenterie, tuberculose) et, à l'occasion, d'autres moins communs (charbon, ophtalmie, choléra).

La table est mise, et tu admires la blancheur de la nappe, la netteté des verres qui brillent comme de purs cristaux, les assiettes polies ainsi que des miroirs. Or, voici des mouches qui sortent des latrines voisines du fumier proche, qui se sont acharnées sur le crachoir ou un malheureux phtisique expectore la sanie de ses poumons. Et, tout en voletant, tout en se jouant, elles ont tôt fait de déposer par quantités les germes infiniment petits qu'elles ont récoltés.

Tu ne vois pas ces germes ; mais ils sont maintenant déposés partout, dans l'assiette ou sera versé ton potage, dans le verre qui gardera ton vin, sur la tranche de pain que tu vas rompre. Et ces microscopiques ordures vont passer dans ton corps, dont un point faible est à la merci d'une contagion sournoise.

Oui, je sais, cette mouche contre laquelle on veut ameuter le public te paraît un ennemi ridicule. L'homme, penses-tu, n'a-t-il pas vécu jusqu'ici malgré les mouches ? Et nos pères, qui ne se souciaient guère d'hygiène, ne vivaient-ils pas vieux ?

Sans doute ; mais nous avions alors la peste et la lèpre en Europe, et tout de même on s'en porte mieux de ne plus avoir ces spectres à ses trousses ; et tout de même aussi l'hygiène permet de sauver chaque année bien des nourrissons, — pas assez encore. Or la mouche souille le lait des petits, et leurs doigts, et leurs bouches et leurs yeux. Si tu tiens à crâner devant l'insecte, écarte-le au moins du berceau.

Mais n'est-ce pas vouloir l'impossible que d'entrer en lutte contre cette minuscule foule ennemie aux millions de têtes ?

Non, la guerre aux mouches est possible et efficace.

1° *Empêche les mouches de naître.*

Puisque les pontes se font sur les ordures et les détritus, n'en laisse pas dans les maisons, ni aux alentours. Pas de saletés, pas de coins douteux au dedans, pas de fumier au dehors. Et, sur les tas qu'il faut conserver plus loin, répands un agent destructeur des larves, — sulfate de fer, huile verte de schiste, pétrole ;

2° *Empêche les mouches vivantes d'entrer chez toi et de toucher aux aliments.*

Les garde-manger garnis de toile métallique n'ont pas d'autre but : les aliments y restent exposés à l'air, tout en étant préservés du contact des insectes.

Pendant la saison où sévissent les mouches, fais de ta maison une sorte de grand garde-manger dont tous les orifices seraient grillagés. Mais la toile métallique est chère, elle rouille à l'humidité, elle obscurcit les pièces. Prends de la vulgaire toile à cataplasmes et tends-la sur des châssis de bois mobiles ou seulement sur quatre baguettes clouées sur la pierre. Du tulle grec, sensiblement plus cher, est parfait ; quand il a été un peu sali par la pluie et la poussière, il forme un grillage invisible. D'ailleurs, lorsqu'il existe deux fenêtres dans une pièce, une seule peut être pourvue d'un grillage et l'autre rester libre pour n'être ouverte qu'occasionnellement.

Ces grillages sont aussi efficaces contre les moustiques que contre les mouches. Et c'est un plaisir, la nuit, dans sa chambre, de lire à l'abri de ces insectes, la fenêtre ouverte.

Tu peux donc fabriquer toi-même ces moustiquaires économiques. Mets-en au garde-manger où tu conserves les aliments. Recouvre de tulle les pots de lait ou de

boissons. Et, si tu es commerçant, garnis-en les étagères et les étalages.

3° *Empêche les mouches de vivre chez toi, si elles y sont entrées.*

Les remèdes contre les mouches ne manquent pas, depuis les bandes enduites de glu qu'on suspend au plafond jusqu'aux gobe-mouches remplis de liquides attirants.

Les docteurs Boyé et Guyot ont montré que l'huile de ricin provoque chez les mouches une sorte d'intoxication intestinale, qui les tue très rapidement ; lorsqu'on ajoute 2 gouttes d'huile de croton pour 30 grammes d'huile de ricin, l'action est encore plus rapide.

Guerre aux mouches ! Entre dans cette croisade sans peur du ridicule. La propreté de ta vie et la santé des tiens en sont le prix.

LES ŒUVRES SOCIALES

L'ŒUVRE DES MÈRES ABANDONNÉES

TROP souvent nous lisons dans les journaux le récit de lamentables suicides : une mère, abandonnée par son mari, s'est asphyxiée avec ses deux enfants au moyen d'un réchaud à gaz, une jeune fille sur le point d'être mère s'est noyée dans l'eau glacée du fleuve, une autre s'est empoisonnée, etc... Pourtant si elles avaient su, si elles avaient pu connaître l'œuvre bienfaisante, l'œuvre si merveilleuse dans sa belle simplicité, si elles avaient pu entrevoir cette lumière qu'est la Ligue pour la Protection des mères abandonnées, toutes ces malheureuses auraient pu être sauvées.

En plein cœur de Paris, place Saint-Philippe-du-Roule, une petite porte donne accès à ce merveilleux refuge. Toutes les mères, seules dans la vie, y sont reçues sans enquête, quels que soient les motifs de l'abandon et les antécédents.

L'œuvre n'accueille pas seulement la misère, elle accueille aussi la détresse morale ; des jeunes filles bourgeoises que leur imprudence a rendues victimes de l'égoïsme masculin sont parfois chassées de leur famille. L'Œuvre de Mme Besnard de Quelen les accueille sans indiscrétion, sans enquête ; elle leur demande simplement une enveloppe dans laquelle elles inscrivent leur état-civil, pour le cas où quelque accident leur surviendrait, mais cet état civil n'est jamais divulgué. Un fait précis nous permet de certifier la certitude absolue de cette discrétion : la fondatrice de l'œuvre, pour généreuse qu'elle soit, ne peut subvenir à tous les frais, elle doit faire appel à la générosité publique, elle réclame aussi la contribution des départements dont elle a recueilli des enfants puisqu'il lui vient des « réfugiées » de toute la France ; les départements ne répondent pas toujours, mais, certains ayant demandé le nombre et la liste des personnes secourues, le nombre leur fut indiqué, mais la liste leur fut refusée au nom du secret professionnel. C'est donc avec une confiance absolue que les mères peuvent demander accueil en cet asile, et c'est ce qui fait la haute valeur morale et sociale de cette œuvre. Là n'est pas d'ailleurs son unique mérite. Ce n'est pas seulement une porte qui s'ouvre, c'est une famille, une protection, qui s'offre à la mère en détresse ; dès son arrivée, on lui prodigue les paroles de bienveillance, de réconfort qui l'arrachent à sa misère, lui permettent de renaître à l'espoir, lui rendent le courage de vivre pour elle et pour son enfant. Pendant quelques jours, elle est l'hôte de la maison, puis on s'occupe de lui trouver une situation si elle peut travailler encore ; sinon, on la place dans une maternité où les futures mamans sont soignées, afin que leur accouchement se produise dans les meilleures conditions possibles ; pendant cette période, les visiteuses de la Ligue viennent les voir, s'intéressent à elles et continuent à leur prodiguer encouragements et bons conseils. Quand elles sortent de l'hôpital, on s'attache à leur faire garder leur enfant, et à les placer elles-mêmes selon leurs goûts et leurs aptitudes soit dans des maisons bourgeoises, soit dans le commerce, soit dans des usines ayant des chambres d'allaitement. Si les enfants ne peuvent être placés avec leur mère, on s'occupe de les mettre en nourrice, le plus près possible de l'endroit où la mère travaille. L'œuvre possède plusieurs centres aux environs de Paris où les nourrices sont régulièrement surveillées et visitées. Seuls les enfants tout à fait abandonnés sont placés par les soins de l'œuvre dans une région de province où les frais de nourrice sont moins élevés ; ces enfants, d'ailleurs, peuvent être repris par la mère si elle retrouve un jour le désir de les avoir ; c'est ce qui fait une des supériorités de l'œuvre sur l'Assistance publique, où les enfants abandonnés sont irrémédiablement perdus pour leur mère. L'œuvre possède aussi un *service d'adoption* qui s'efforce de retrouver une famille aux petits orphelins. En outre, un *conseil juridique* s'emploie à la recherche de la paternité et permet quelquefois de recréer la famille désunie par la misère ou l'égoïsme.

Ajoutons que la maison n'a pas l'aspect sombre et triste de certaines salles d'hôpital ou d'assistance ; tout y est clair, gai, accueillant ; la lumière entre à flots par de larges baies vitrées, les peintures sont claires, les dortoirs d'une fraîcheur éblouissante ; tout en haut, sous les combles, on a remplacé le toit par de grands châssis vitrés ; cette salle est, en même temps qu'un solarium, la plus charmante salle de jeux qu'on puisse rêver ; les petits qu'on accueille là y sont vraiment chez eux en famille, et, dans un tel décor, les mamans ne peuvent manquer de s'attendrir et de regarder la vie avec un peu plus de confiance. Nous sommes persuadé que les institutrices, qui sont bien souvent des conseillères, seront heureuses de connaître cette œuvre, grâce à laquelle bien des misères ont été adoucies, bien des malheurs évités.

T. BLAVIER.

La Ligue pour la Protection des Mères abandonnées accueille avec reconnaissance tous les dons en nature : vêtements, layette, laine que l'on veut bien adresser à son siège, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris.

LEÇONS SUR LES CONFITURES

PENDANT la pleine saison des fruits et bien que les programmes scolaires de fin d'année soient très chargés, il ne serait pas inutile, croyons-nous, de consacrer quelques instants pour faire, tout au moins dans les écoles de filles, une ou plusieurs leçons sur les confitures et les meilleures façons de les préparer.

Les confitures constituent, en effet, pour les jours sombres de l'hiver, des desserts économiques et très nourrissants, il serait souhaitable dans l'intérêt de la santé publique de voir leur consommation augmenter en France ; or, pour cela, y a-t-il une meilleure méthode que celle qui consiste à enseigner aux futures ménagères comment on les prépare ?

Dans les Bureaux de Poste, chez les Comptables du Trésor, dans divers Magasins et Bureaux de Tabacs, le CARNET NATIONAL DES COLONIES DE VACANCES composé de dix tickets détachables est mis en vente au prix de 10 francs.

POUR LIRE EN CLASSE

La capture de l'éléphant blanc.

(Suite et fin.)

Un jeune éléphant blanc, se promenant dans sa forêt natale, est pris au piège soigneusement préparé par des hommes qui veulent s'emparer de lui. Des éléphants, dressés à cet usage, l'entraînent peu à peu loin des siens, et le font pénétrer dans un enclos qui se referme aussitôt. L'éléphant blanc est prisonnier.

Quand je rouvris les yeux, le soleil était levé, et je vis tout autour de l'enclos, hors de ma portée, les éléphants de la veille, attachés par un pied à l'aide d'une corde, facile à rompre d'un seul effort. Avec beaucoup de satisfaction, ils mangeaient d'excellentes herbes et des racines amassées devant eux.

J'avais trop de honte et de tristesse pour avoir faim, et je regardais d'un œil morne ces prisonniers dont je ne pouvais comprendre l'air tranquille et heureux. Lorsqu'ils eurent mangé, des hommes parurent et, loin de témoigner de la frayeur, les éléphants les saluèrent en agitant leurs oreilles et en donnant tous les signes de la joie. Chacun s'adressait à un homme spécialement, et l'homme ne s'occupait que d'un seul. Il détachait l'entrave du pied, frottait d'un onguent la peau rugueuse, puis, à un signe, le captif repliait en arrière, un pied de devant pour que l'homme pût y monter et se hisser ainsi sur le colosse.

Je regardai tout cela avec une si vive surprise que j'oubliai presque ma peine. Maintenant, chaque homme était assis sur le cou d'un éléphant et, l'un après l'autre, ils se mirent en marche, puis sortirent de l'enclos qui, derrière eux, fut refermé.

Je restai seul, comme abandonné. La journée fut longue et cruelle ; le soleil me brûlait, la faim et la soif commençaient à me faire souffrir. Je ne me débattais plus ; mes jambes étaient meurtries par les vains efforts que j'avais faits. J'étais accablé, hébété, me considérant déjà comme mort.

Au coucher du soleil, les éléphants revinrent, apportant chacun une charge de nourriture, et je les vis encore manger gaiement, tandis que la faim me tordait l'estomac et que nul ne paraissait plus m'apercevoir.

Toute la nuit, la faim et la soif m'empêchèrent de dormir.

Le matin, un homme s'avança vers moi. Il s'arrêta à quelque distance et se mit à me parler. Je ne comprenais pas ce qu'il me disait, mais la voix était douce, et je me rendais compte qu'elle ne menaçait pas.

Quand il n'eut plus rien à dire, il découvrit un bassin qu'il portait, empli d'une nourriture inconnue, mais dont le parfum appétissant me fit trépigner de plaisir. Alors, l'homme vint à ma portée et, s'agenouillant, il soutint le bassin devant moi.

J'étais si affamé que j'oubliai tout orgueil, toute colère. Je n'avais jamais rien goûté d'aussi délicieux et, quand le bassin fut vide, je ramassai les moindres miettes tombées sur le sol.

L'éléphant qui m'avait capturé revint près de moi, portant, sur son cou, un homme. Il me fit comprendre, par de légers coups de trompe, que je devais fléchir une de mes jambes de devant, afin que celui qui m'avait donné à manger pût monter sur mon dos.

J'obéis, résigné à tout, et, très lestement, l'homme s'élança et s'installa près de ma tête ; puis il me piqua l'oreille avec une pointe de fer, mais doucement, pour m'indiquer seulement qu'il était armé et qu'il pouvait, au moindre signe de rébellion, me faire très mal à cet endroit de l'oreille, si sensible chez nous.

Suffisamment averti, je ne donnai aucune marque d'impatience. Alors, on m'ôta les entraves des pieds ; l'autre éléphant se mit en marche, et je le suivis docilement.

Nous nous dirigions vers ces choses étranges que j'avais aperçues au bout de la plaine, le jour que l'on m'avait fait prisonnier.

C'était, je le sus plus tard, la ville de Bangkok, capitale du Siam ; mais je n'avais encore jamais vu de ville, et ma curiosité était de nouveau si éveillée que j'avais hâte d'arriver.

A mesure que nous approchions, des hommes apparaissaient au bord de la route, de plus en plus nombreux, tellement que bientôt ce fut une foule. Ils étaient rangés, immobiles, des deux côtés de mon passage et, à ma grande surprise, je finis par m'apercevoir que c'était moi qu'on attendait, moi qu'on voulait voir.

A mon approche, ils poussaient des cris de joie, et, quand je passais devant eux, ils se jetaient la face contre terre, les bras étendus ; puis, derrière moi, ils se relevaient et me suivaient de loin.

Aux portes de la ville, un cortège parut, venant à ma rencontre, avec des drapeaux d'or, des armes, des houppes de soie au bout de grandes perches.

Je dus m'arrêter devant le chef du cortège, qui me saluait et faisait un discours.

Tout autour de nous, la foule était plus épaisse encore et la joie plus bruyante ; on avait étendu des tapis sur la route que je suivais, et les maisons étaient ornées de guirlandes de fleurs.

Pourquoi était-on si heureux de me voir ? Pourquoi me comblait-on de tant d'honneur, moi que, dans ma harde, au contraire, on repoussait ?

Je sus plus tard que, pour les gens de ce pays, la présence d'un éléphant blanc était un signe de bonheur et de prospérité pour le royaume. Or celui qu'ils possédaient était très vieux, très malade, et ils craignaient à chaque instant, de le voir mourir avant d'avoir pu lui trouver un remplaçant, ce qui, croyaient-ils, aurait attiré sur leur pays des calamités innombrables. De là, leur joie, lorsqu'on m'eut découvert et capturé.

Cependant, nous étions arrivés sur une grande place, devant un monument magnifique : c'était le palais du roi de Siam. On m'arrêta là ; un profond silence s'établit, une porte s'ouvrit toute grande et aussitôt le peuple entier se prosterna, appuyant le front au sol.

Le roi de Siam apparaissait.

Il était soutenu par quatre porteurs, dans une niche d'or où il était assis, les jambes croisées ; sa robe, couverte de pierreries, lançait des rayons aveuglants ; devant lui marchaient de jeunes garçons vêtus de pourpre qui agitaient des éventails de plumes ; d'autres portaient des bassins d'argent, hors desquels floconnait la fumée des parfums.

Sa Majesté approchait et mon conducteur m'indiqua que je devais m'agenouiller.

Le roi passa en inclinant légèrement la tête : il m'avait salué ! Je sus par la suite que j'étais seul honoré d'une pareille faveur.

Sa Majesté rentra ensuite dans son palais, et les assistants, avec des sauts et des cris de joie, m'accompagnèrent dans mon palais à moi, où l'on allait m'installer.

On me fit entrer dans une salle immense, où un vieil éléphant blanc se promenait lentement. Dès qu'il m'aperçut il s'avança vers moi, en agitant les oreilles pour me faire fête. Il paraissait aimable et je répondis à sa politesse.

Mon conducteur descendit de mon cou, tandis que les officiers et les serviteurs se prosternaient devant moi. Puis ils me conduisirent devant une haute table de marbre où, dans des bassins d'or et d'argent, des bananes, des cannes à sucre, toutes sortes de fruits délicieux, des herbes choisies, des gâteaux, du riz, du beurre fondu, étaient offerts à mon appétit.

Quel régal ! Ah ! j'aurais voulu que ceux de ma harde, qui paraissaient tant faire fi de moi, vissent de quelle façon on me traitait parmi les hommes.

L'orgueil se levait dans mon cœur, et je ne regrettais plus, déjà, la forêt sauvage et la liberté.

D'après JUDITH GAUTIER.

(Mémoires d'un éléphant blanc. Librairie Armand Colin).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le PROBLÈME de l'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Au cours de la dernière période électorale, il a été beaucoup parlé du prix excessif du courant électrique ou, à propos des grands travaux contre le chômage, de l'extension dans les campagnes des services de distribution de l'électricité. Nul doute qu'à bref délai nous n'entendions à nouveau discuter ces questions. Notre dessein est d'exposer très sommairement l'état actuel de l'industrie électrique en France.

Notons d'abord le développement très rapide qui a fait de notre pays, en quinze ans environ, le second pays de l'Europe (après l'Allemagne) et le quatrième du monde pour la production de l'énergie électrique. Cette production a une double origine : dans les usines thermiques, on utilise les combustibles solides, liquides ou gazeux, dans les usines hydrauliques, on utilise la force des eaux courantes. Contrairement à une opinion très répandue, ce sont les usines thermiques qui l'emportent encore. Sur les 15 200 millions de kilowatts-heure représentant la production totale française, 53 p. 100 viennent des usines thermiques et 47 p. 100 des usines hydrauliques. Mais il est probable que la situation se renversera à bref délai, si même elle ne l'est déjà à l'heure actuelle, car depuis 1926 la proportion est tombée de 58 à 53 p. 100 pour le premier groupe, et, depuis 1932, la courbe de production des usines hydrauliques est nettement ascensionnelle, tandis que celle des usines thermiques est étale.

Trois millions de tonnes de houille fournissent 88 p. 100 de l'énergie d'origine thermique produite en France. De grands progrès techniques ont été réalisés dans les usines thermiques qui ont pu réduire sensiblement le prix de revient, quoique cette réduction ait été freinée par le prix extrêmement élevé des installations matérielles. L'amortissement de ces dépenses d'installation permettra vraisemblablement une réduction du prix du courant. Les plus puissantes usines thermiques se trouvent naturellement dans la région parisienne (Saint-Ouen, Gennevilliers, Saint-Denis, Issy, Ivry, Vitry, etc...) et dans la région du Nord (Comines, Sequedin, Maubeuge).

La France est largement pourvue, dans ses régions montagneuses, de chutes d'eau qui, aménagées par des travaux souvent coûteux, sont susceptibles d'être exploitées avec profit. Leur puissance totale a pu être évaluée à 9 millions et demi de chevaux-vapeur (Norvège, 7,5, Italie, 5,5, Allemagne 4,4). C'est assez dire quel brillant avenir s'ouvre devant cette jeune industrie. Les plus puissantes usines se trouvent actuellement dans l'Est (Kembs, Lac Blanc et Lac Noir), dans le Massif Central (Brommat, Mariges, Sarrans), dans les Alpes et les Pyrénées. Mais le nombre des petites usines étant considérable (plus de 300), les régions françaises se classent autrement au point de vue de la production : Sud-Est, 52 p. 100, Centre, 17 p. 100, Jura, 5 p. 100, Est, 3 p. 100. Des plans d'aménagement de grande envergure ont été élaborés pour le Rhône, le Rhin et la Haute Dordogne. Citons notamment le gigantesque travail entrepris à Génissiat, en val de Bellegarde, par la Compagnie nationale du Rhône. Un formidable barrage exhaussera le niveau du fleuve sur plus de 20 kilomètres, alimentera une chute de 67 mètres et deux usines qui seront de beaucoup les plus puissantes de France. La rançon sera la disparition de la « perte du Rhône », célèbre au point de vue géologique et touristique.

***

Il ne suffit pas de produire de l'énergie, il faut la transporter. En 1914, aucune ligne n'était d'une tension supérieure à 60 000 volts et le rayon d'expédition ne dépassait pas 100 kilomètres. Aujourd'hui de nombreuses lignes atteignent 120 000 volts et le maximum est de 220 000 volts. Ces hautes tensions réduisent les pertes d'énergie, ce qui veut dire que la capacité de transport d'une ligne augmente plus rapidement que sa tension, d'autant plus que la différence du coût d'installation d'une ligne de rendement double n'atteint que 15 à 20 p. 100. Le rayon d'action a pu être porté à 500 kilomètres.

Cette augmentation de la tension des lignes n'a pas empêché leur développement. Tout au contraire, elle a permis le transport jusque dans les moindres hameaux. De 198 000 kilomètres en 1927, la longueur des lignes est passée à 313 000 en 1930, à 445 000 en 1933. Malgré le ralentissement dû à la crise économique, elle est appelée à dépasser largement 600 000 kilomètres.

La région parisienne est desservie par quatre lignes à haute tension : deux venant du Massif Central, une des Alpes, une autre du Rhin.

La plupart de ces lignes sont aériennes (95 p. 100). Aussi n'est-il pas désirable d'en accroître indéfiniment la tension en raison des risques résultant des perturbations atmosphériques, causes d'accidents très graves ? Certaines sections qui contournent Paris seront exécutées en câbles souterrains et munies de dispositifs nouveaux de sécurité.

Aucune autre industrie, sauf les chemins de fer (55 milliards), n'a engagé un capital aussi important. On compte en effet plus de 30 milliards de francs investis dans l'industrie électrique contre 15 milliards dans les mines, 12 milliards dans l'industrie chimique, 5 milliards dans la sidérurgie.

P. RIQUET.

N. B. — *Nous continuerons par la distribution et la consommation, cette étude sommaire dont la documentation provient en grande partie du* Bulletin d'Information Economique *publié par la B. N. C. I.*

LIBRES OPINIONS

GRANDES VACANCES ET ACTION LAIQUE

La fixation de la date d'ouverture des grandes vacances a fait l'an dernier couler beaucoup d'encre. La France scolaire a été divisée en deux camps par l'initiative et l'insistance ministérielles : le camp

des dociles qui s'est prêté à l'expérience demandée (15 juillet-15 septembre), le camp des... moins dociles qui, pour justifier son indépendance, s'appuyait d'ailleurs sur la tradition (1er août-1er octobre). De ce fait, la carte de France des vacances primaires présentait un assez curieux aspect, et, sur le plan administratif, on pouvait prévoir des situations non moins curieuses en matière de permutation, d'échange de maîtres entre deux départements voisins.

Il y avait, reconnaissons-le, d'excellents arguments des deux côtés de la barricade. Mais la réforme souhaitée par le ministre avait le tort d'être partielle, hâtive, non englobée dans un projet rationnel de réorganisation des vacances, d'être inspirée par des considérations qui n'étaient pas toutes d'ordre scolaire. Lorsqu'elle invoquait un argument juste : souci de libérer à la même date les enfants d'une même famille à quelque école qu'ils appartinssent, l'argument portait mal, puisque, pour avoir une date de sortie uniforme, on instituait, contre une tradition bien établie, des dates de rentrée différentes.

***

ALORS, cette année où les Conseils départementaux auront toute latitude pour fixer la date d'ouverture des grandes vacances, allons-nous assister à un retour quasi général au *statu quo ante*? C'est probable.

Disons-le nettement, *ce ne sera qu'un pis aller.*

Des anomalies subsisteront en effet. Pour n'en citer qu'une, demandons-nous quelle pourra bien être la situation des Cours complémentaires après le 14 juillet ? Comme les E. P. S. qui, elles, sortiront au 14 juillet, ayant obtenu l'an dernier que fût reconnue en droit une situation de fait, les C. C. en auront terminé avec les examens de fin d'année. Mais, quoique donnant un enseignement du second degré, les C. C. sont rattachés aux écoles primaires et doivent suivre le sort de celles-ci en matière de vacances. Que feront-ils donc de leurs élèves durant cette deuxième quinzaine caniculaire et désœuvrée de juillet ? Probablement ce qu'en faisaient les E. P. S. avant la nouvelle réglementation de leurs grandes vacances. Qui pourrait le leur reprocher ?... Le C. C. fonctionnant au ralenti, la tentation de l'imiter sera grande pour les classes élémentaires. Ne vaudrait-il donc pas mieux aboutir à une situation tout à fait nette ?

***

CEUX qui, l'an dernier, pensaient qu'une date uniforme d'ouverture des grandes vacances pour le primaire élémentaire et les établissements du second degré était souhaitable, avaient raison.

Ceux qui, à la même époque, protestaient contre deux dates différentes de rentrée pour les deux ordres d'enseignement, avaient raison.

Il y a un moyen de mettre les uns et les autres d'accord, c'est d'accorder à tous les mêmes vacances, du 14 juillet au 30 septembre. Pourquoi l'école primaire, l'école populaire continuerait-elle d'être, en ce domaine, traitée en parente pauvre ?

Nous réclamons l'égalité devant les vacances. Oh ! nous savons bien, hélas! que c'est une égalité toute relative : les vacances pourront avoir la même durée pour tous, elles n'offriront pas les mêmes agréments à tous, riches ou pauvres. On dira même : « Est-ce donc un bien, lorsque les parents sont à l'usine ou à l'atelier, de laisser quinze jours de plus l'enfant à la rue ? » C'est précisément à quoi il ne faut pas se résigner. Il faut organiser les vacances des enfants du peuple, il faut développer, étendre, généraliser les œuvres de vacances (garderies, patronages, colonies, etc.).

***

FAUT-IL attendre que ces œuvres existent partout et suffisent à tous les besoins, pour mettre nos écoliers sur un pied d'égalité avec leurs frères des écoles du second degré ? Non, car, alors, on risque de ne faire ni l'un ni l'autre. Il faut que l'allongement des vacances primaires précède la généralisation des œuvres de vacances, en souligne plus impérieusement la nécessité, stimule les bonnes volontés, préoccupe les dirigeants. Est-ce que, à l'heure où la volonté populaire vient de se manifester dans un sens nettement démocratique, la coordination des efforts, l'action méthodique à entreprendre en ce domaine ne doivent pas venir d'en haut ? Il y a peut-être des problèmes scolaires plus importants, notamment la prolongation de la scolarité. Il n'y en a pas de plus immédiatement réalisable. Réorganiser le travail scolaire en prolongeant la scolarité est bien, mieux répartir les loisirs scolaires en donnant à tous les mêmes vacances, n'est-ce pas tout aussi bien ? Les congés font partie de la scolarité au même titre que les jours de classe. Donner à l'école primaire l'égalité devant les grandes vacances, ce n'est pas faire seulement un geste symbolique, c'est, ce peut être, ce doit être préparer une action laïque et sociale efficace : l'organisation des loisirs des enfants du peuple au mieux de leur santé physique, intellectuelle et morale.

E. JOUCLA.

NOTES D'UN DÉLÉGUÉ CANTONAL

LE FRUIT DÉFENDU

LE fruit défendu, pour les délégués cantonaux, c'est l'enseignement : la loi leur interdit de chasser sur les terres de l'inspecteur primaire, c'est-à-dire sur l'application des programmes et l'appréciation des méthodes.

Or, voyez l'ironie des choses : ce que la plupart des délégués cantonaux préfèrent dans leur mission, c'est l'enseignement. Peut-être parce que c'est le fruit défendu. Probablement, aussi, parce qu'ils ont des yeux et des oreilles comme tout le monde. Surtout, parce que nombre d'entre eux ont vieilli sous le harnais pédagogique et qu'ils éprouvent au moins autant de sympathie que de curiosité à observer leurs jeunes collègues.

Voici quelques-unes des glanes faites au cours de notre visite à l'école publique de filles.

Dans une classe surpeuplée, chaque bambine, à tour de rôle, lit une phrase, sans plus. Cette ration journalière de lecture est vraiment insuffisante.

Ici, devant des auditrices de neuf à dix ans, une débutante, qui se croit pétrie d'érudition, étale fièrement son savoir. Montaigne nous a pourtant appris qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine.

Là, une bonne mère prodigue tant d'applications à ses fillettes qu'elle leur épargne tout effort. Sa sollicitude m'inquiète : ces enfants ne seront-elles pas désorientées, perdues, lors des compositions ? Et dans la vie ?...

Excellente, cette leçon sur les fractions, où la

maîtresse, en se servant de cartons découpés dans des cercles — tels des parts de gâteaux — a su conduire l'esprit de ses élèves des choses aux mots, puis aux idées, aux combinaisons du calcul.

Cette récitation collective et glapissante, scandée à coups de règle, quelle horreur ! La Fontaine et Victor Hugo ne l'entendent pas, heureusement!

Ah ! mademoiselle, qui venez de raconter le supplice de Jeanne d'Arc, pourquoi n'avez-vous pas vu, senti, montré les fagots, les flammes et la fumée, les souffrances de la martyre, la brutalité des soldats, les remords ou les craintes qui apparaissaient, de temps à autre, sur les faces blêmes des hommes d'Eglise ?

Vous avez raison, madame, on ne chantera jamais assez dans nos écoles : une jolie chanson, c'est du bonheur. Avez-vous admiré, comme moi, la fraîcheur délicieuse que des voix enfantines prêtent au Printemps *de Maurice Bouchor ?*

Il va d'un pas alerte,
Dans son pourpoint tissé
De feuilles vertes!

ELBÉ.

ON SOUHAITE...

...l'utilisation de timbres.

On sait que, pour la plupart des examens et concours, il y a des droits à acquitter avant de pouvoir s'y présenter. Il faut aller chez le percepteur ou chez le comptable chargé de l'opération, acquitter le droit, se faire délivrer un récépissé, le conserver avec soin, l'apporter le jour de l'appel des candidats dans la salle d'examen. Toute une série de fonctionnaires sont donc mobilisés : percepteurs ou receveurs, employés des inspections académiques, de la Trésorerie générale et même des ministères.

Or il y a un procédé simple et pratique qui supprime et cette complication d'écritures et cette mobilisation d'agents de l'État. Le candidat doit vingt francs, par exemple; il se munit de timbres-quittance de même somme et les colle sur sa demande d'inscription. L'impôt se trouve ainsi acquitté dans le silence, sans grand dérangement, ni perte de temps.

Nous posons maintenant aux Finances deux courtes questions : « Quand adopterez-vous cette excellente méthode qui ne présente que des avantages ? Etes-vous pour le progrès ou pour la complication ? »

PAUL BRÉCY.

LISTES D'APTITUDE

(J. O. 31 mai.)

Inspecteurs d'Académie.

M. Abauzit, prof. agr. gram., ly. Rodez. — *M. Bourget*, I. E. P., Reims. — *M. Cheffaud*, prof. agr. angl. détaché Madagascar. — *M. Gérard*, prof. agr. angl. Orléans. — *M. Laurent*, prof. agr. phys., ly. Henri-IV. — *M. Maugendre*, I. E. P. Avignon. — *M. Pelorson*, prof. agr. lettres, ly. Janson-de-Sailly. — *M. Roche*, prof. agr. hist., ly. Saint-Étienne. — *M. Ruche*, prof. agr. all., ly. Michelet. — *M. Schweitzer*, prof. agr. hist., ly. Alger. — *M. Thabault*, I. E. P., détaché Maroc. — *M. Vignaud*, prof. agr. sc. nat., E. N. Nîmes. — *M. Zanetto*, prof. agr. hist., ly. Nice.

I. E. P. de la Seine.

M. Besseige, dir. E. N. Lyon. — *M. Bompard*, I. E. P. Grenoble. — *M. Dumonceaux*, I. E. P. Chartres. — *M. Frayssé*, I. E. P. Beauvais. — *M. Gourdon*, dir. E. N. Melun. — *M. Huber*, I. E. P. Marseille. — *M. Jacquemet*, I. E. P. Casablanca. — *M. Massebœuf*, dir. E. N. Constantine. — *M. Ricommard*, I. E. P. Versailles. — *Mme Boyer*, dir. E. N. Valence. — *Mme Huber*, I. E. P. Marseille. — *Mlle Person*, dir. E. N. Douai.

I. D. de la Seine.

Mme Bellerose, I. D. Marseille. — *Mlle Cabane*, dir. E. N. Troyes. — *Mme Hupel*, I. D. Versailles.

P. B.

CARNET DU MILITANT

PROJETS DE RÉFORMES

Pour la clarté de l'exposition, je crois préférable de présenter séparément à mes lecteurs les différentes améliorations qui seraient apportées à notre situation morale et matérielle par les nouvelles dispositions proposées par le Gouvernement et adoptées, au moment où j'écris, par la Chambre des députés. Il est à peu près certain qu'étant donnée la situation générale le Sénat ne voudra pas créer, en les écartant, des difficultés au nouveau ministère.

Avancement. — Le premier alinéa de l'article premier du projet de loi n° 190 — adopté par la Chambre — rend caducs tous les textes relatifs au retard sur l'avancement. Il rétablit donc la situation antérieure au décret-loi du 16 juillet 1935. Il a été entendu que cette disposition *n'aura aucun effet pécuniaire rétroactif*, mais que chaque fonctionnaire retrouvera la situation qu'il aurait eue si le décret-loi du 16 juillet 1935 n'avait pas été mis en vigueur. Le coût de la dépense est évalué à 80 millions. Les modalités d'application seront fixées par décret (article 2).

Indemnités de résidence et de logement. — Le même alinéa de l'article premier abroge aussi la suppression de la deuxième indemnité de résidence des ménages de fonctionnaires et de la deuxième indemnité représentative de logement des ménages d'instituteurs. Ces deux dispositions n'auront pas non plus d'*effets pécuniaires rétroactifs*. Elles entraîneront un effort de 20 millions environ pour le budget de l'Etat. Les modalités d'application seront fixées par décret (article 2).

Prélèvements sur les traitements et indemnités. — Aux prélèvements pris en application des lois des 28 février 1934 et 8 juin 1936, doit se substituer une nouvelle échelle de prélèvements moins lourds pour les traitements et indemnités des instituteurs. Ainsi en décident les alinéas 2 et 3 de l'article premier. L'échelle des taux sera fixée par décret : vraisemblablement ce sera celle que nous indiquons plus loin (Fédération générale des Fonctionnaires). Coût de la réforme : 600 millions environ.

Cumuls. — Le quatrième alinéa de l'article premier supprime « les cumuls de rémunération de retraites ou de fonctions contraires à la bonne gestion administrative et financière du pays ».

Mise à la retraite et limite d'âge. — Voici maintenant le texte du projet de loi gouvernemental relatif à la mise à la retraite et à la limite d'âge des fonctionnaires :

La législation en vigueur met aujourd'hui obstacle, sans aucun intérêt général, aux initiatives du gouvernement, désireux de prendre les mesures nécessaires pour dégager les services et créer ainsi des vacances d'emplois qui permettraient de créer des débouchés nouveaux pour une jeunesse qui voit aujourd'hui se fermer presque complètement devant elle les portes des administrations de l'État. C'est dans ces conditions urgentes que le gouvernement vous propose d'adopter le projet de loi ci-dessous :

« ARTICLE PREMIER. — Le gouvernement est autorisé, jusqu'au 1er octobre 1936, à modifier, par décrets pris en conseil des ministres, toutes dispositions législatives ou réglementaires relatives à la mise à la retraite et à la limite d'âge des fonctionnaires civils et militaires, agents des services publics et des collectivités publiques. »

Prolongation de la scolarité. — Le nouveau gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi qu'on lira ci-dessous, prolongeant la scolarité jusqu'à quatorze ans. Ce projet sanctionne une situation de fait dans les agglomérations urbaines, mais il a l'avantage de rendre inévitable la création d'environ deux mille postes. On prévoit déjà pour le 1er octobre 1936 l'ouverture de cinq cents classes nouvelles.

L'exposé des motifs est le suivant :

« Le présent projet répond au double souci de lutte contre le chômage en mettant fin aux abus inquiétants d'une concurrence prématurée et de donner à la jeunesse de France, conformément aux conventions internationales, l'équipement intellectuel auquel elle a droit.

« Il prévoit, comme une première étape longtemps différée, la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de quatorze ans.

« Dès maintenant, nombre d'enfants, privés de travail, anticipent sur la loi et continuent à fréquenter l'école au delà de leur treizième année.

« Encore faut-il que tous puissent trouver des locaux et des maîtres. Le gouvernement vous demande d'ouvrir dès le 1er octobre 1936 de nouvelles classes et de créer 2 000 postes.

« Faute de locaux suffisants, la réforme n'aura son complet effet qu'à la rentrée du 1er octobre 1937, date à laquelle 4 000 postes devront être créés.

« Il serait vain de prolonger la scolarité sans tenir la main au respect de l'obligation scolaire. Les mesures prévues par la loi du 28 mars 1882 sont loin d'avoir toujours joué. Il a paru qu'en cas de défaillance il convenait de substituer aux commissions municipales l'autorité primaire. »

Voici le texte des articles :

ARTICLE PREMIER. — Les articles 4 et 13 de la loi du 28 mars 1882 sont modifiés comme suit :

« *Art. 4.* — L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans à quatorze ans révolus. (Le reste sans changement.)

« *Art. 13.* — En cas de récidive dans les douze mois qui suivront la première infraction à la fréquentation scolaire la commission municipale scolaire ou, à son défaut, l'inspecteur primaire ordonnera l'inscription pendant quinze jours ou un mois, à la porte de la mairie, des noms, prénoms et qualités de la personne responsable avec l'indication du fait relevé contre elle.

ART. 2. — L'article 2 du livre 2 du Code du travail sera désormais rédigé comme suit :

« Les enfants ne peuvent être admis dans aucun établissement commercial ou industriel ni y exercer aucun emploi avant l'âge de quatorze ans révolus, (même s'ils sont munis de certificat d'études primaires).

ART. 3. — Le gouvernement est chargé par décrets délibérés en conseil des ministres de prendre toutes dispositions utiles tant en ce qui concerne les classes à aménager ou à construire, qu'en ce qui concerne les postes à créer en vue d'assurer la fréquentation scolaire jusqu'à quatorze ans.

ART. 4. — Le même décret fixera les modalités selon lesquelles des dispenses pourront être accordées dans les communes rurales aux enfants de treize à quatorze ans, durant les mois de moisson ou de vendanges.

Ce projet, que le Gouvernement présente comme un des remèdes à la crise du chômage, se substitue à celui que la Chambre avait voté et qui était en instance devant le Sénat.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Instituteurs et Institutrices. — M. Jean ZAY, le jeune nouveau ministre de l'Education nationale, a reçu le 10 juin une délégation du Bureau du S. N. des Instituteurs, Delmas, Dumas, Giron, Hagnauer, Jacquemard, Lapierre et Levasseur.

Delmas a présenté les revendications corporatives du S. N. :

1° Abrogation totale de tous les prélèvements sur les traitements et ceci dans le plus bref délai possible ;

2° Suppression du prélèvement sur les indemnités de logement, de résidence, sur les indemnités communales et sur les traitements des secrétaires de mairie-instituteurs ;

3° Attribution d'indemnités supplémentaires de logement pour les enfants du personnel ;

4° Abrogation immédiate du décret-loi retardant d'un an l'avancement, avec rétroactivité au 1er janvier 1936 ;

5° Avancement à l'ancienneté pour la première classe ;

6° Double indemnité de résidence pour les ménages d'instituteurs ;

7° Retour pur et simple à la loi de 1924 pour les retraites ;

8° Retour à la catégorie B ;

9° Réparation aux maîtres congédiés en 1934.

Jacquemard demande des emplois stables et définitifs pour les milliers d'intérimaires qui ne sont pas encore dans les cadres.

Levasseur demande la réintégration d'instituteurs suspendus et d'une manière générale l'amnistie.

Delmas pose ensuite la question du droit syndical dont il demande la reconnaissance ; et la collaboration dans le cadre départemental. Levasseur rappelle les vœux du S. N. relatifs à l'extension des pouvoirs des Comités consultatifs.

Différentes questions sont ensuite soumises au ministre :

Le projet de réforme des écoles normales, qui est abandonné ;

La prolongation de la scolarité ;

Les créations de postes et les constructions de locaux scolaires ;

La réforme de l'enseignement, que le S. N. voudrait voir s'effectuer selon les conclusions adoptées par la C. G. T.

La transmission directe des rapports d'inspection ;

Le vote du projet de loi — déjà voté par la Chambre — relatif à la nomination des instituteurs.

M. Jean Zay a pris bonne note de toutes ces revendications.

Fédération générale des Fonctionnaires. — M. Vincent AURIOL, ministre des Finances, a constitué, sous la présidence de M. Brunet, député de la Drôme, un petit comité — chargé d'étudier les modifications à apporter immédiatement aux décrets-lois — composé de MM. PERROT, secrétaire de la Fédération postale, LAURENT, secrétaire de la Fédération générale des Fonctionnaires, MICHOT, secrétaire de la Fédération des Services publics, JARRIGION, secrétaire de la Fédération des Cheminots.

Aux séances tenues les 5 et 6 juin, Laurent a demandé :

1° Des mesures immédiates atténuant les prélèvements;

2° Le relèvement du chiffre de base d'exonération pour les impôts pour les petits fonctionnaires et l'aménagement des taux d'imposition pour les fonctionnaires moyens ;

3° L'abrogation du décret-loi sur le retard de l'avancement ;

4° L'abrogation du décret-loi sur la suppression de la deuxième indemnité de résidence ;

5° L'abrogation des décrets-lois concernant les agents et dactylographes des lycées et les maîtres d'internat.

Ces suggestions, ainsi que celles exprimées par Michaud, pour les personnels des services municipaux et concédés, et par Jarrigion, pour le personnel des chemins de fer, ont été transmises à M. Vincent Auriol, qui les a fait chiffrer par le ministère des Finances.

Dans la *Tribune* du 13 juin, Charles LAURENT, secrétaire de la F. G. T. déclare :

Il est possible, aujourd'hui, de donner des indications précises sur les améliorations projetées.

En attendant l'abrogation totale des décrets-lois qui se fera par la voie budgétaire, on substituera aux prélèvements actuels l'échelle suivante :

Moins de 12 000 fr.	exonération
12 000 à 15 000 fr.	2 p. 100
15 000 à 20 000 —	4 —
20 000 à 30 000 —	6 —
30 000 à 40 000 —	8 —
40 000 à 50 000 —	10 —
50 000 à 60 000 —	12 —
60 000 à 70 000 —	14 —
70 000 à 80 000 —	16 —
80 000 à 100 000 —	18 —
100 000 et au-dessus	20 —

et il a été entendu que ce prélèvement ne porterait que sur le traitement net.

Congrès de la Ligue de l'Enseignement. — Parmi les nombreux vœux adoptés par la Ligue de l'Enseignement au cours du Congrès tenu à Vichy, signalons :

Le rattachement de l'éducation physique au ministère de l'Éducation nationale ;

La création d'un ministère de l'enfance et de la jeunesse.

La prolongation de la scolarité ;

L'application des lois scolaires françaises en Alsace-Lorraine ;

L'équipement des écoles publiques en appareils de T. S. F., cinémas, phonographes et disques ;

La généralisation des caisses des écoles et des œuvres péri et postscolaires.

Le Congrès a repoussé le projet ministériel de réforme des écoles normales et affirmé que celle-ci ne saurait être envisagée que dans le cadre d'une réforme générale de l'enseignement.

Le Bureau de la Ligue est ainsi composé :

Président : M. Brenier. Vice-président : M. Truchet. Secrétaire général : M. Belliot. Secrétaire adjoint : M. Seguin. Trésorier : M. Paul Gers. Trésorier adjoint : M. Aimat.

Le Congrès de 1937 aura lieu à Versailles.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gensde lettres.

Anatomic

LA NOUVELLE GAINE SANS COUTURE

Tissée Filés "Lastex"
Tricotée d'une pièce
Extensible tous sens
Ne remonte pas
Strictement invisible
Maintien parfait
Souplesse idéale
Se nettoie à l'essence
Se lave à l'eau de javel
Se repasse facilement
Reste élastique
Sa hauteur : 35 cms
Sur le corps : 40 cms

Son prix :

49 F.

Envoi franco contre mandat ou contre remboursement de 50 francs.
(Indiquer votre tour de hanches exact. Max. : 105 cms).

BELLARD - S - THILLIEZ
SPÉCIALISTES
53, Rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e

PÊCHEURS... pour 10 frs

Afin de diffuser marques offrons :
12 Bas de lignes. - 5 CORPS de lignes.
8 HAMEÇONS pour friture et gardons.
BALP, 1, Cours Victor-Hugo, SAINT-ÉTIENNE
C. C. Post. Lyon 9518.

INSTITUTEURS,
qui désirez acheter
à conditions spéciales une

NOUVELLE VOITURE

POPULAIRE DE GRANDE MARQUE
consommant moins de 4 litres aux 100 kilomètres,

écrivez sans tarder au bureau du
JOURNAL DES INSTITUTEURS

DISTRIBUTIONS DES PRIX

(ÉCOLES DE FILLES)

2 Nouveautés !

COUTURE - RACCOMMODAGE - BRODERIE

Prix : **0 fr. 75**

contient les principaux éléments de la couture, de la broderie et du raccommodage demandés au Certificat d'Études.

TOUS LES POINTS DE COUTURE BRODERIE - CROCHET

Prix : **8 fr. 50**

plus important, constitue une véritable encyclopédie des Ouvrages de Dames. Il comprend en plus des principaux points, de très nombreux modèles d'Ouvrages de Broderie et de Crochet ainsi que des conseils pour le nettoyage des vêtements.

AUTRES ALBUMS

Art. 2005 -	Les Points de Crochet	3 »
— 2007 -	Les Points de Couture	3 »
— 2017 -	Les Points de Broderie	3 »
— 2020 -	Points de Marque (grand modèle)*	8 50
— 2023 -	Points de Marque (petit modèle)*	2 65
— 2024 -	Points de Marque (petit modèle)*	3 60
— 2026 -	Points de Croix (petit modèle)	3 95
2240-41-42	Points de Croix (grand modèle) l'un	6 50

* la douzaine assortie ou non

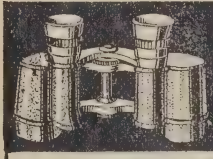

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE 225 fr.

Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. ***Lib. F. NATHAN.***

GEORGES ET SES PETITS AMIS

Livre unique de lecture pour les cours préparatoire et élémentaire

Un volume (13x19) illustré en couleurs, relié.. **8.25**

SPÉCIMEN : 1 fr.

Ce volume est édité par FERNAND NATHAN

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

Primes Gratuites du Journal des Instituteurs et des Institutrices

TOUS ceux qui s'abonnent ou se réabonnent au Journal des Instituteurs et des Institutrices pour l'année 1936-37 RECEVRONT **Gratuitement**

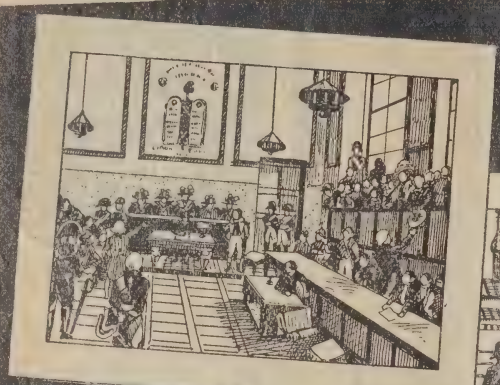

Prime N° 1

2 Tableaux d'Histoire et de Civilisation (France 3e Série) d'ALFRED CARLIER

Format 50 x 65 tirage en héliogravure

Les 2 tableaux font partie d'une série de 10 (De 1789 à nos jours). Les 8 tableaux complémentaires seront envoyés contre 12 f (au lieu de 20 f. la collection)

Liste des 10 tableaux de la 3e série

N° 21. La prise de la Bastille — N° 22. Le Tribunal révolutionnaire. — N° 23. Bonaparte entre dans une ville d'Italie (1796). — N° 24. Napoléon au Kremlin (1812) — N° 25. Une barricade en 1830. — N° 26 Diligence et chemin de fer (1846). — N° 27. Le Boulevard des Italiens sous le second Empire (1864) — N° 28 Le siège de Paris (1870). — N° 29 Expédition du Tonkin (1885). — N° 30. Les Français en Alsace (1914).

Cet ouvrage sera mis en vente, au prix de **8 francs** pour les non abonnés.

Mais ceux qui enverront leur abonnement ou réabonnement avant le 1er Août recevront EN PLUS GRATUITEMENT

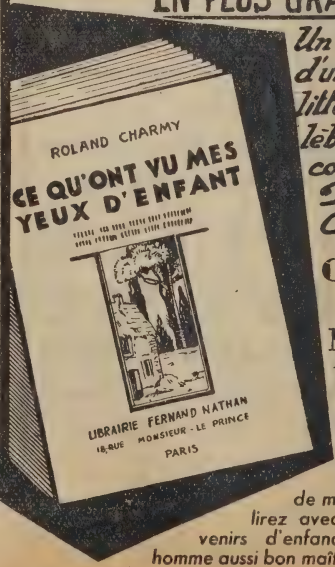

Un Volume inédit d'une haute valeur littéraire du célèbre et délicat conteur **Roland Charmy**

CE QU'ONT VU MES YEUX D'ENFANT

Fils d'instituteur, l'auteur a mis dans cet ouvrage charmant plein de vie et de mouvement, que vous lirez avec émotion, ses souvenirs d'enfance aux côtés d'un homme aussi bon maître que père délicat.

PRIMES DU JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Prime N° 2 UNE JUMELLE

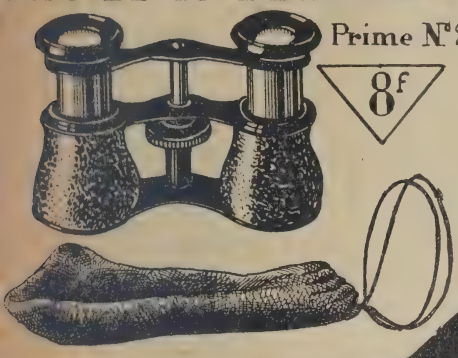

8f

Jolie jumelle de théâtre, gainée noir, avec mise au point par mollette centrale. Livrée dans un étui souple

Prime N° 3 NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE

La Série NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE comprend 4 photographies en couleurs (format 48 × 48).

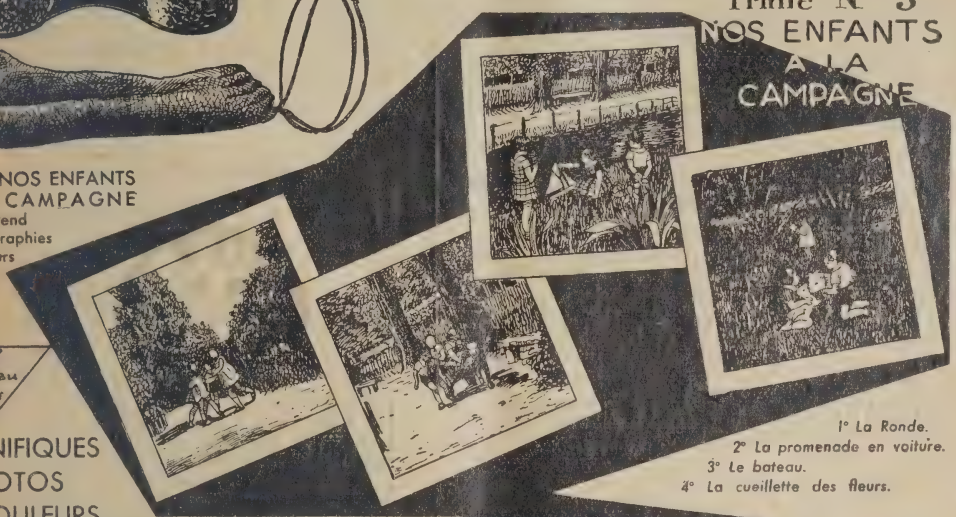

12f au lieu de 15f

MAGNIFIQUES PHOTOS EN COULEURS

1° La Ronde.
2° La promenade en voiture.
3° Le bateau.
4° La cueillette des fleurs.

Les stylos présentés ci-dessous ne sont pas des articles de réclame. Ce sont des outils de toute première qualité, égaux aux meilleurs modèles du commerce.

■ ■ ■

Tous ces modèles sont à remplissage automatique *(mécanisme invisible)*

■ ■ ■

Tous sont munis de plumes or 18 carats. Les modèles *Kellermann* et *Rolls* sont vendus avec plumes fortes *(Préciser pointe fine, moyenne ou grosse.)*

■ ■ ■

Prime N° 6

Stylo DARLING

Se fait en gris marbré ou fantaisie (clip et filets blancs).

20f au lieu de 35f

Prime N° 7

Stylo KELLERMANN

Modèle sérieux, marbré (avec clip et 2 filets) doublé or extra).

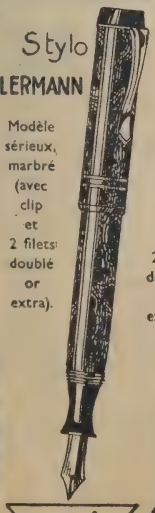

28f au lieu de 50f

Prime N° 8

Stylo ROLLS

Modèle de luxe (clip et 2 filets, doublé or extra)

Se fait dans les teintes suivantes : *vert de mer, vert jade, bordeaux, gris nacré.*

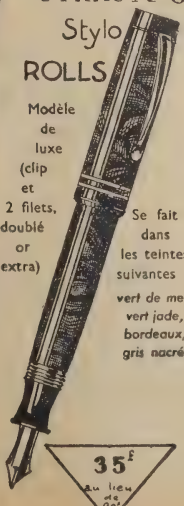

35f au lieu de 80f

Prime N° 4 LE MONT St MICHEL

7f au lieu de 12f50

Prime N° 5 LA CASCADE

7f au lieu de 12f50

Le Mont-Saint-Michel et la Cascade sont deux belles héliogravures géantes (format 65 × 100), tirées de photographies d'art.

Pour que les demandes de primes soient valables, le montant doit être joint à la demande.

AVIS IMPORTANT — Les primes seront envoyées en une seule fois et sans rappel de la part de nos abonnés, aussitôt prêtes.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298f**

Pour classer vos DOCUMENTS FORMAT CARTE-POSTALE
voici une
BOITE DE CLASSEMENT
pouvant contenir 600 documents
Cette boite en bois verni façon acajou, avec fermeture nickelée, est vendue **14 fr. 50**
F. NATHAN, Éditeur

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

ÉTABLES (C.-du-N.) Mer, camp. Pension Gisèle, *10 m. plage*, cuis. ren., eau cour., cft. 29-23-25 selon mois, taxe comp.

NICE, Hôtel DANTE, 17, r. Fricéro, 2 min. mer, ch. av. ou s. pens., ch. dép. 10, pens. 25.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions, Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

Pour préparer vos **FÊTES SCOLAIRES**
de fin d'année
demandez l'envoi gratuit de notre
CATALOGUE N° 13
Librairie F. NATHAN.

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

PLUS QUE JAMAIS...
votre visite s'impose!

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés
Maison fondée en 1895
55, Bd Barbès-PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Calvaire St-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ TOULOUSE 63, Boul. Carnot

Grandes facilités de paiement sur demande. Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours. Livraisons gratuites à domicile par camions capitonnés dans toute la France. Remboursement de vos frais de voyage à nos magasins. Certificat de garantie.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM ➡

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2° l'Album de literie, tapisserie, studios
Rayer la mention inutile. 716

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS "BRILLANT EXPRESS"
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros Ste des Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Créteil - St Maur des-Fossés

TRÈS IMPORTANT *Les prix de nos catalogues* (Édition Mars 1936) *sont toujours en vigueur.*

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392 6-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

82e Année. — N° 43. 4 Juillet 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies.....	30 fr.	Belgique, Luxembourg.....	36 fr.
Etranger : Pays à tarif postal réduit.....	38 fr.	Pays à tarif postal plein.....	45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande portant les derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

THE LIBRARY OF THE JUL 21 1936 UNIVERSITY OF ILLINOIS

FIN D'ANNÉE

La partie scolaire du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* pour l'année 1935-1936 se termine dans le présent numéro (n° 43, du 4 juillet 1936), qui contient les tables de nos quarante numéros scolaires.

Le prochain numéro de notre journal (n° 44, 1er août 1936) sera le dernier, pour cette année scolaire, de notre partie générale et de notre partie corporative. Il comprendra les tables détaillées des articles publiés dans ces deux parties.

Comme de coutume, le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* ne paraîtra pas pendant les vacances.

Quand vous réabonnerez-vous ?

Avant le 1er Août

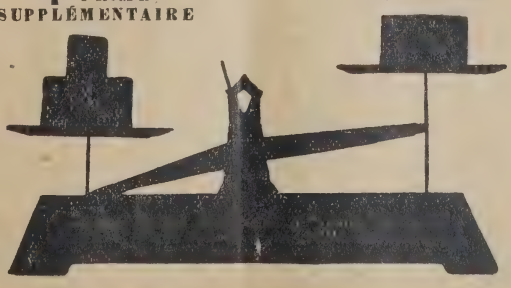

Après le 1er Août

VOYEZ PAGES VIII TER ET IX DE CE NUMÉRO

EXTRAORDINAIRE !

3.000 colis de 7 volumes reliés de

GUIGNOL

vous sont offerts à l'occasion
des prochaines distributions de prix.

Chaque colis d'une valeur franco de **84 fr.** *vous sera envoyé pour*

10 francs seulement

Les 7 volumes reliés de Guignol (format 19×25,5) contiennent en tout plus de 3.000 pages de lectures abondamment illustrées ; 14 romans complets, des dessins amusants, des jeux variés, etc...

Pour recevoir ce colis, il suffit de nous envoyer un mandat-poste ou mandat-chèque de **10 francs** *accompagné d'une feuille de colis-postal remplie par vous, à votre adresse, en gare ou à domicile.*

(Demander cette feuille à la gare la plus proche de votre domicile.)

Le prix extrêmement réduit de ce colis ne nous permettant pas de prendre à notre charge les frais d'envoi, nous vous demandons de nous envoyer, en même temps que votre mandat-poste ou mandat-chèque de 10 francs, une feuille postale de 5 kilogs (gare ou domicile), **portant exactement vos nom et adresse et d'y joindre le bon ci-dessous également rempli par vous.**

Ce bon servira à l'expédition de votre colis.

AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT, NI A L'ÉTRANGER

Envoi de la Société Anonyme du **PETIT ÉCHO DE LA MODE**
1, rue Gazan - PARIS (14e)

M..... *Instit*.....

à.....

en gare de.....

Département.....

Service de Santé des Instituteurs
— DISPENSAIRE DENTAIRE —

Messieurs les Instituteurs
(de Paris ou de Province,
en activité ou en retraite)

SOUVENEZ-VOUS que vous avez vos DISPENSAIRES DENTAIRES
ENTIÈREMENT GRATUITS
Dans les Dispensaires de

L'UNION
TECHNIQUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche :
Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

Un service de prothèse dentaire est spécialement créé pour vous. Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque (ni crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

DISPENSAIRE PRINCIPAL **28,** *4e arrondissement* **rue de Rivoli,** (3e étage) **28**

Dispensaire du 3e arrondissement :
51, boulᵈ Saint-Martin, (2e étage) **51**

Dispensaire du 17e arrondissement :
78, avenue de Clichy, (1er étage) **78**

Dispensaire du 10e arrondissement :
141, r. du Faubg-St-Denis, (2e étage) **141**

Dispensaire du 18e arrondissement :
51, rue Ramey, (2e étage) **51**

" Tous les Dispensaires de l'Union Technique Dentaire resteront ouverts pendant toute la durée des vacances. Nous engageons vivement Messieurs les Instituteurs à profiter de cette période de répit pour faire examiner et soigner gratuitement leur dentition. "

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS, MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEURS DE PROVINCE, VENEZ DANS CELUI QUI EST POUR VOUS LE PLUS COMMODE

Dans tous, vous recevrez les mêmes soins, également GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, sur simple présentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens-Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

DISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 (sauf le Dimanche)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion, célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

PRÊTS

de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (Hte-Gne)

YAOURT ET GASTRONOMIE

RECETTES INÉDITES PAR

PAUL REBOUX

CETTE INTÉRESSANTE NOTICE
EST OFFERTE GRATUITEMENT
PAR
YALACTA, 19 Ave Trudaine, PARIS
ET ENVOYÉE, SUR SIMPLE DEMANDE ACCOMPAGNÉE DE 1fr EN TIMBRES POUR FRAIS D'ENVOI

NICE, Hôtel DANTE, 17, r. Fricéro, 2 min. mer, ch. av. ou s. pens., ch. dép. 10, pens. 25.

SERVICE ENTRETIEN

LES CONSEILS DE M. LEVITAN

MAINTENEZ VOTRE TABLE EN BON ETAT

A l'heure des repas, recouvrez-la d'un molleton et, par dessus, ajoutez une toile cirée. Posez ensuite votre nappe. Après le repas, vous retrouverez votre table intacte. Elle se maintiendra telle au fil des ans.

LEVITAN

63, Bd MAGENTA, PARIS
GARE DE L'EST

LILLE	ROUEN	MARSEILLE
49, r. Béthune	19, r. Crosne	21, r. Grignon

LIVRAISONS PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET INSTALLATIONS GRATUITES
◆ FACILITÉS DE PAIEMENT ◆
ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS.

Publicis" S 1583.

UNE CHAMBRE EN
Palissandre des Indes
POUR
1.575 Fr.

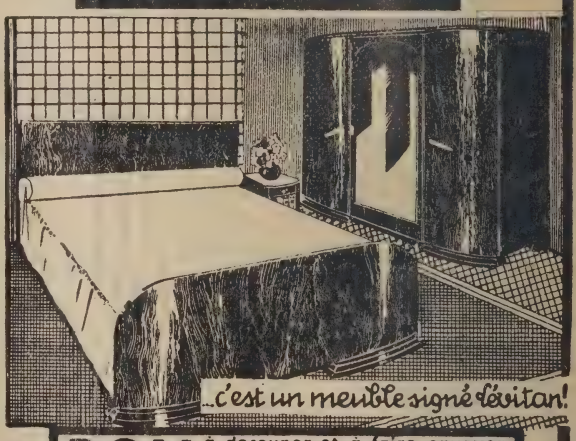

...c'est un meuble signé Lévitan!

BON à découper et à faire envoyer 63, Bd Magenta, pour recevoir le catalogue n° 66

AVIS IMPORTANT *LÉVITAN MAINTIENT LES ANCIENS PRIX DE SON CATALOGUE. FAITES VOS ACHATS SANS TARDER*

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Cultiver son jardin..... 651
G. URIOT : De la finesse..... 653
A. BOURGUIGNON : En relisant les Instructions officielles..... 654
O. JARDON : Le calcul au C. P..... 654
J. FERRIEUX : Dans une cour en pente..... 655
L. ROBIN : Le budget de la coopérative..... 656
P.-L. MAZEYDAT : Livres d'ailleurs..... 657
Bibliographie : Jean de la Brète ; A. Maurois 658
René JOUGLET : La guérison de l'ivrogne (fin). 659
R. PUPIN : Quelques traits de l'évolution sociale..... 660
ROSINE : Fleurs de lingerie..... 661
Pour lire en classe : Histoire de brigands..... 662

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en août. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 85 à 88
A. LANTENOIS : La déchéance..... 85

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 625 à 638
Table des matières de la partie scolaire... 639
Examens : Textes et documents..... 243 à 248
René OZOUF : Trois grandes explorations françaises..... 247
Les Archives de l'Enseignement primaire : Mousses et fougères..... Hors-texte.

CULTIVER SON JARDIN

Par GEORGES GUY-GRAND

DANS ses délicieuses *Fables de mon jardin* (1), où la sagesse mûrie tempère sans la tarir sa générosité native, M. Georges DUHAMEL nous donne un apologue qu'on peut tenir pour la clé du livre, et dont la place est toute marquée dans les prochaines anthologies.

Ces quelques pages s'intitulent *Gouvernement d'un jardin*. Elles ont été « rêvées » par l'auteur en se promenant dans ses allées de Valmondois, au cœur de l'Ile-de-France. La contemplation de la nature brute, puis cultivée, de la vie végétative et de ses mystères incline spontanément un esprit bien fait à la méditation des mystères plus complexes de la vie humaine. Regarder croître et s'ordonner des légumes et des plantes, grâce à l'art et au travail du jardinier, ce peut être une excellente introduction « aux moyens dont nous disposons pour établir et confirmer notre empire ».

Ce jardin, nous dit Duhamel, « n'est ni très grand, ni très petit », ni lilliputien, ni romantique. Rien du fantastique Paradou de l'*Abbé Mouret* ou du fameux jardin de la rue Plumet des *Misérables*. C'est le jardin moyen du Français moyen. Le comte Hermann de Keyserling aime à répéter, non sans un soupçon de mépris, que la France est un pays de jardiniers. Il pourra désormais citer Georges Duhamel. Mais il aurait profit à s'inspirer de la sagesse de l'Ile-de-France, qui vaut bien celle de Darmstadt.

(1) *En vente à la librairie Nathan.*

Si modeste qu'il soit, ce jardin « exige toute l'année le travail d'un homme courageux ». Et voici la première leçon que nous suggère le moraliste poète. Ne nous imaginons pas que, s'il était livré à lui-même, ce jardin continuerait à donner spontanément fleurs et fruits, par l'effet d'une merveilleuse harmonie providentielle. C'est précisément la question que se pose Duhamel : « Que deviendrait le jardin si l'esprit qui le gouverne et les mains qui le soignent l'abandonnaient brusquement ? »

***

CE qu'il deviendrait, le narrateur nous le suggère en touches finement graduées, à la façon d'un médecin qui se souvient d'avoir observé la marche d'une maladie.

Il y aurait d'abord deux ou trois jours d'euphorie, ivresse de la liberté absolue. Mais bien vite les plantes les plus fragiles dépériraient et succomberaient faute d'être arrosées. Puis ce serait le tour des plus résistantes. Bientôt « les fruits non cueillis pourriraient, les plantes potagères monteraient en « graines », les herbes folles et les plantes sauvages envahiraient allées et plates-bandes ». « Quatre ou cinq espèces vigoureuses et obstinées s'empareraient du pouvoir. » Elles le partageraient avec les plus vivaces des plantes cultivées, des « plantes bourgeoises », qui « profiteraient du désordre pour s'élancer et se répandre ». Si bien que, « l'hiver fini, la saison claire, de retour, verrait le triomphe non de la vie au sens ingénu du XIXe siècle,

*

non de la beauté, non surtout de la liberté, mais de quelques personnes ambitieuses et cruelles qui ne reculent devant rien pour assouvir leurs appétits ».

Ce n'est pas tout. Cette oligarchie de « petits rapaces » ne resterait pas éternellement maîtresse du pouvoir. Car, à la lisière du jardin, il y a le domaine des « grands barbares », la forêt. Cette « force océanique », l'art et la vigilance du jardinier la tiennent normalement en respect et parviennent à l'endiguer. Mais le gardien disparu, « le jardin tombé au pouvoir des terroristes, la forêt se mettrait en marche ». « Lentement, mais avec une force invincible, (elle) balayerait les agitateurs, les factieux, les maîtres d'une saison. Un jour futur, le jardin disparaîtrait dans l'ombre murmurante des grandes futaies sauvages. Et notre monde serait tel qu'à son obscur commencement. »

Vous saisissez le sens de l'apologue. Duhamel lui-même nous le livre en clair.

« L'art de gouverner un jardin démontre que la nature doit être dominée. La nature n'est pas la vie. C'est la vie de quelques espèces brutales et la mort ou la servitude des autres. L'art du jardinier a pour objet de résister aux puissances de la nature, de protéger les espèces les plus belles, qui sont aussi les plus délicates, de donner une place à chacun, mais de limiter la place de chacun, d'aider les faibles et de refréner les audacieux, de substituer à des forces aveugles et inhumaines, qu'on a bien tort d'appeler des lois, un sage ensemble de règles susceptibles d'établir et de confirmer l'équilibre. Tout, dans la vie d'un jardin, proclame l'excellence du principe d'autorité. »

Mais, cette conclusion posée, Duhamel entend qu'on la comprenne bien. Ce principe est nécessaire, mais « à lui seul (il) ne saurait diriger le monde ». Autorité, oui, mais il ne faut pas la confondre avec violence et contrainte. La force brute peut venir à bout « de l'acier, du marbre et du granit. Elle est sans vertu devant la vie ». « Le bon jardinier exerce l'autorité, mais avec respect et sollicitude. Il corrige à tout instant le principe d'autorité par le principe de persuasion. Et c'est ainsi qu'un jardin peut vivre à la face du ciel, peut vivre en cherchant chaque jour le sens de la justice, de la paix et de l'harmonie. »

Ainsi s'exprime, dans sa prose fluide et ferme cependant, aussi inimitable que les vers de son voisin de Château-Thierry, le La Fontaine de Valmondois.

***

ON entend la leçon. On sent aussi le point précis où cloche la comparaison. Soit, dira-t-on, ces conseils sont excellents pour le gouvernement d'un jardin, voire pour le gouvernement d'une étable. Mais les hommes ne sont pas renoncules ou des vaches laitières. Ils sont doués de sentiments, de raison, de volonté. Quand Duhamel écrit que les plantes ont « des aspirations secrètes, des penchants, des vues idéales, des caprices et des répugnances », on sent trop que c'est le poète qui parle. Dans la réalité, le jardinier n'a pas à « persuader » les plantes. Il doit en effet exercer son art pour cultiver son jardin, et pour empêcher que les espèces cultivées soient étouffées par les sauvages. Mais rien n'est moins rigoureux que de comparer une société humaine à un jardin, et la culture des hommes à celle des légumes ou des fruits.

Cette sorte de répulsion pour le mot *culture*, je la retrouvais peu après dans un ouvrage très différent, intitulé précisément *Culture prolétarienne* (1). L'auteur, M. Marcel MARTINET, est un écrivain révolutionnaire, qui, à l'exemple de Proudhon, de Fernand Pelloutier — à la mémoire de qui son livre est dédié — et de l'admirable Albert Thierry, n'a voulu être qu'un serviteur passionné de la classe ouvrière. Il y a là un « émouvant » exemple de grandeur morale, étant entendu que *servir*, au beau sens du mot, ne veut pas dire flatter, mais éduquer.

Aimant vraiment le peuple, — ou plus précisément le prolétariat, — voulant le servir et, comme on disait autrefois, le sauver, Marcel Martinet sait en effet qu'il n'y a qu'un moyen de lui permettre de remplir sa destinée, c'est de lui assurer l'indispensable force intellectuelle et morale sans laquelle on n'est pas réellement homme. Pour que l'affranchissement de la classe ouvrière soit effectif et durable, « il faut que les hommes de la classe ouvrière s'instruisent et s'éduquent, méditent et développent leur capacité ouvrière et sociale », d'un seul mot qu'ils se cultivent.

Mais ce terme de *culture* est suspect aux militants ouvriers. Ils le jugent « abstrait, obscur, prétentieux », et surtout ils lui trouvent « un arrière-goût assez prononcé de conformisme, de suffisance et de trahison ». Ce dernier grief est le plus grave, car un vif sentiment de l'honneur fait de la fidélité à la cause qu'on a choisie la première des vertus. Aussi Marcel Martinet était-il « fortement tenté de partager (la) répulsion » de ces « excellents camarades » pour ce terme « bien déplaisant ».

Pourtant il a passé outre, et il s'en explique avec franchise. « La question, écrit-il très justement, est de savoir si ce mot désagréable recouvre tout de même une réalité, si la classe ouvrière peut renoncer à l'intelligence et à la possession de cette réalité sans s'abandonner elle-même. » Tout est là, en effet. Avant de condamner un mot, il faut se demander si la chose qu'il exprime peut être éliminée ou si elle résiste.

Au surplus, pourquoi ce mot serait-il désagréable ? Marcel Martinet rappelle les « sarcasmes exaspérés » de « camarades qui déclarent ne connaître d'autres culture que celle des petits pois et des laitues ». C'est

(1) Librairie du Travail, ainsi que les *Réflexions sur l'éducation*, d'Albert THIERRY.

déjà quelque chose ! C'est déjà reconnaître que petits pois et laitues ne poussent pas tout seuls, qu'il y faut, comme dit Duhamel, le gouvernement du jardinier ou de la ménagère. On croit deviner que ces ouvriers se sentent humiliés d'être comparés à des plantes ou à des légumes. Ils sont des hommes, après tout ! — Généreuse indignation, mais qui ne serait fondée que si cette comparaison était une assimilation. Cela ne vient sans doute à l'esprit de personne.

La seule conclusion à en tirer est que, s'il faut *déjà* cultiver les pois et les laitues, *à plus forte raison* les hommes. Car ils ne s'élèvent pas tout seuls, eux non plus. Et cet effort sera d'autant plus nécessaire que les hommes concevront de plus hautes ambitions. Or la classe ouvrière nourrit la plus haute des ambitions, celle d'organiser elle-même son travail. « L'émancipation des travailleurs, suivant la parole fameuse, sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Il faut donc qu'ils réussissent à se donner eux-mêmes leur propre culture. C'est en cela qu'ils se distinguent des choux et des haricots, dont la culture dépend, elle, exclusivement du jardinier.

***

QUANT à savoir si les classes ouvrières pourront réellement se cultiver toutes seules, et si la culture « prolétarienne » est radicalement différente de la culture « bourgeoise », ce sont d'autres questions, sur lesquelles il existe bien des malentendus.

Marcel Martinet reconnaît qu'il y a une élite du prolétariat révolutionnaire, constituée par ses guides, ses chefs, ses « jardiniers ». Et ces chefs ne sont pas toujours, par leur origine, des prolétaires. Ils peuvent être, comme Marx, comme Lénine, comme Jaurès, des intellectuels bourgeois. Mais il faut que cette élite se propose la culture du prolétariat tout entier, et à la limite, de « tous les hommes ». Il ne faut pas que, dans le jardin d'une société juste, il y ait des plantes sacrifiées pour que d'autres puissent dresser leur tige orgueilleuse. Il faut que toutes soient cultivées et que finalement toutes se cultivent.

D'autre part, le prolétariat se proposant un objet propre, il y a nécessairement une culture prolétarienne, comme il existe des cultures spécialisées. Mais les prolétaires sont aussi des hommes, ou veulent devenir des hommes ; il faut donc que cette culture spéciale se couronne, elle aussi, par une « culture humaine, dont ne sera bannie aucune classe de l'humanité ». Même quand sera réalisée la « société sans classes », il y aura toujours une société différenciée, où la diversité des fonctions et des talents traduira les mille aspects de l'unité humaine Dans le jardin de la cité harmonieuse fleurissent de multiples espèces, riches de couleurs, de parfums et de fruits. Il faut que toutes concourent à la symphonie non pas spontanée, mais chef-d'œuvre de l'art humain, et qui exige des soins constants.

Ainsi peut-on philosopher en contemplant non seulement les roses, mais les petits pois et les laitues. Et si l'on veut faire de la société un jardin, et non pas la brousse ou la jungle. Cultiver son jardin est le mot de la sagesse, mais c'est un art difficile.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS
DE LA FINESSE

L'ART *pédagogique reste un art difficile. S'il repose sur des principes fermes et assurés, il est fait aussi, pour une bonne part, d'intelligence souple, d'intuition, d'adaptation rapide aux circonstances : niveau des élèves, dispositions du moment, matières enseignées. En somme, esprit de géométrie et esprit de finesse. D'où vient qu'il est si difficile d'enseigner, si téméraire de donner conseil à ceux qui enseignent. Car les conseils, comme les principes, ont toujours quelque chose de trop catégorique et de trop rigide. Ils semblent convenir à tous les cas, mais, comme il s'agit de choses humaines, ils ne conviennent exactement à aucun. Il les faut assouplir et modifier selon les besoins ; il faut « en prendre et en laisser », bref, montrer de l'initiative, de l'à-propos, une intelligence véritable. Voilà le délicat.*

Avec des débutants, on court grave risque en conseillant. Le débutant qui accorde à son inspecteur confiance et autorité, prend volontiers à la lettre les conseils qu'on lui dispense et s'y tient ferme. L'inspecteur dit : « Faire trouver, telle est la règle. » Et le débutant s'obstine à faire trouver, même quand la trouvaille est impossible, en histoire, en géographie. L'inspecteur dit : « Interrogez ; posez la question à tous, mais exigez une réponse individuelle. » Et le débutant d'appliquer strictement le conseil, bannissant de la classe ces réponses collectives qui, parfois, réveillent, raniment les enfants et provoquent une effervescence salutaire. L'inspecteur dit encore : « En lecture, avec les grands, commencez par faire lire un élève lisant avec expression. » Et le débutant d'obéir à la lettre, oubliant qu'en certains cas c'est le maître qui doit lire s'il veut exciter une émotion vive, avec une atmosphère favorable.

En pédagogie, toute règle comporte des exceptions impossibles à formuler d'avance. Le maître pédagogue, à chaque instant, sait où il en est, voit si ses élèves comprennent, saisit d'un coup d'œil les défaillances, les signes les plus ténus de fatigue, de surexcitation, d'émulation, et modifie son jeu en conséquence. Tant pis pour les principes, si les résultats sont favorables. C'est bien ici qu'il faut « une âme avec des antennes », de la vigueur, de la logique, et surtout de la finesse.

G. URIOT.

POUR LES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

NOTES DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

EN RELISANT LES « INSTRUCTIONS OFFICIELLES » (1)

ELLES précisent que « l'enseignement primaire a l'ambition d'être *à la fois* utilitaire et éducatif, de préparer l'enfant à la vie et de cultiver son esprit ». Mais, altérant l'esprit des instructions, on dit parfois d'un enseignement qu'il comporte un but pratique et un but éducatif, ce qui fait considérer deux buts : on les compare en les opposant ; de là à affirmer la supériorité de l'un sur l'autre il n'y a qu'un pas.

POURTANT il n'est rien, dans les instructions qui suggère cette opposition ; il n'y a pas même la pensée d'une conciliation, car conciliation suppose opposition possible. Notre enseignement n'a pas à tenir une balance ou à pratiquer un dosage entre deux fins différentes de l'éducation ; ce qu'on peut toutefois considérer, ce sont « les deux aspects d'une fin unique » (Inst. Off.). Ne prenons donc pas pour la réalité un simple artifice de raisonnement et de langage ; il n'est pas d'autre but que de conduire l'intelligence de l'enfant à dominer d'utiles connaissances.

Mettre l'accent sur des fins pratiques, c'est d'autant écarter l'attention sur l'unité de l'éducation ; c'est oublier la supériorité de la connaissance raisonnée sur la connaissance « simplement logée en la cervelle ». Des connaissances pratiques n'ont de valeur que si l'intelligence les a assimilées et enchaînées dans un système de notions cohérentes. Une considération étroite de l'éducation, une conception trop utilitaire s'accommoderait d'une manière de dressage supérieur, alors que nos préférences vont normalement à une éducation de l'intelligence, au développement de l'esprit d'observation, du raisonnement, de toutes les opérations spirituelles qui permettent la pénétration du secret des choses, le démontage de leur mécanisme et la possibilité de concepts nouveaux. En un mot, qu'on parle, pour la commodité de l'analyse, de fins pratiques de l'éducation, mais qu'on aperçoive que l'éducation elle-même les dépasse singulièrement en aspirations.

Dans un monde où le progrès des sciences mettrait à la disposition des hommes un luxe d'appareils merveilleux permettant, sans effort d'intelligence, de pratiquer toutes les opérations qui exigeaient jadis un effort spirituel, une éducation à fins pratiques, consisterait à apprendre la manœuvre des leviers mettant la machine en mouvement, puis au repos. Il resterait pourtant place pour une éducation de l'intelligence assurant au manœuvre la connaissance des mécanismes et la possibilité de les perfectionner encore.

Considérons, d'autre part, que la spécialisation continue des professions rétrécit singulièrement la somme des connaissances pratiques utiles à un même individu. L'évolution normale d'une éducation à fins pratiques serait donc une préparation à des fonctions spécialisées et en nombre fort réduit pour le même individu.

D'AILLEURS, ce qu'un élève de treize ans emporte de connaissances pratiques à la fin de sa scolarité n'exigerait pas une présence continue de sept années à l'école élémentaire : lire, écrire et compter, voilà l'essentiel de son savoir pratique. Tout l'enseignement géographique se réduit pratiquement à la lecture d'un indicateur de chemin de fer et d'une carte. L'enseignement géométrique, à savoir reconnaître et calculer la surface d'un carré et d'un rectangle ; à savoir évaluer le volume d'un parallélépipède, et d'un cylindre. Où est le savoir pratique de l'enseignement historique ? Et pourtant condamnerons-nous l'histoire ?

L'OBSESSION des fins pratiques conduit à la limitation de l'action de l'éducateur par la considération de l'utile ; la pensée de fins éducatives n'accepte pour limite que le degré d'intelligence de l'enfant, avec le souci — simple manifestation de bon sens — d'exercer cette intelligence non sur « des considérations oiseuses et des curiosités scolastiques » (Inst. Off.), mais sur des données du milieu. Pas plus qu'il ne convient de former des intelligences sans considérer qu'elles auront à s'exercer parmi les réalités de la vie, ce n'est pas non plus un futur artisan qu'il faille documenter de recettes pratiques : ce qu'il faut, c'est créer dans l'homme un travailleur qui domine sa tâche. En ce sens il n'y a qu'une fin éducative. « Un homme n'a pas l'intelligence d'une chose lorsqu'il ne peut en rendre raison », disait Platon.

L'éducateur averti est celui qui sait, dans son enseignement, se placer d'un point de vue où il n'aperçoit qu'un but à atteindre. Alors il le voit bien. Celui qui place au premier plan d'un dessein d'éducation des objectifs d'ordre pratique risque fort de ne pas avancer son élève au delà, d'en faire un « pense petit », n'ayant pas, comme dit Descartes, « une connaissance claire et assurée de ce qui est utile à la vie ». Mais qui se propose des fins éducatives atteint nécessairement les fins pratiques qu'il a introduites dans son dessein, car il les dépasse en les enrichissant. « Que le souci des réalités urgentes ne nous fasse pas négliger le culte de l'idéal » (Inst. Off.).

A. BOURGUIGNON.

(1) Conférences 1936, Rhône.

LE CALCUL AU COURS PRÉPARATOIRE (1)

AU cours préparatoire, l'opération manuelle précède l'opération écrite. Il arrive pourtant un moment où l'enfant doit abandonner ce procédé et aborder directement l'opération. Le dessin fournit une excellente transition.

En vue de ce résultat, au commencement de l'année, les enfants sont munis de porte-monnaie de papier renfermant des rondelles de carton de deux grosseurs. Les plus grosses sont les pièces de

(1) Conférences 1936 : Ain, Nord, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle, etc.

10 francs ou 1 dizaine et les plus petites celles de 1 franc ou 1 unité. L'opération étant effectuée avec ce matériel, ils la transcrivent sur le cahier en l'accompagnant du dessin qui la représente. Avec un peu d'exercice, d'eux-mêmes les enfants délaissent les pièces réelles pour ne plus utiliser que le dessin et leurs opérations se présentent ainsi.

ADDITIONS :

4	0000	12	O oo
+ 3	000	+ 4	0000
= 7	0000000	= 16	O 000000

39	OOOoooooooooo
+ 12	O oo
= 51	OOOOO o

SOUSTRACTIONS :

5 oo	14	Oooooooo	34 OOOoooo
— 3	— 3		— 10
= 2 oo	= 14	O ooo	= 24 OOoooo

Pour la soustraction avec retenue, ne pouvant enlever 9 unités de 4, ils transforment une dizaine du grand nombre en 10 unités.

34	OOOoooo = OOooooooooooooo
— 19	— Oooooooooo
= 15	O ooooo

MULTIPLICATIONS :

6	ooooo + ooooo
× 2	
= 12	Ooo

12	Ooo + Ooo + Ooo + Ooo
× 4	
= 48	OOOOoooooooo

Peu à peu, ce dessin lui-même est abandonné pour être remplacé par la répétition du nombre formant le multiplicande.

Les enfants s'intéressent à ce travail des plus profitable pour eux, puisqu'il est, en matière de calcul, l'acheminement graduel du concret vers l'abstrait.

O. JARDON,
Instituteur (Côte-d'Or).

DANS UNE COUR EN PENTE [1]

QUEL inconvénient qu'une cour d'école inclinée en une forte pente ! En dépit de fréquentes réparations, les eaux des pluies et des toits, entraînées par l'éternelle force de la pesanteur, recommencent inlassablement à creuser leur lacis de rigoles et de chenaux. Les élèves y tombent, y roulent ; il leur faut soigner plaies et bosses, et la possibilité d'accidents plus graves oblige à une sévère surveillance des récréations : un continuel cauchemar ! Cependant...

Au sortir de classe, vous continuez en vous l'effort d'observation et de compréhension que vous avez tenté de provoquer chez vos élèves. Pour expliquer l'influence géographique de l'exposition des versants, observant lesc ollines voisines par la fenêtre, vous avez fait constater la persistance de la neige sur les pentes orientées au Nord dont le contraste s'oppose aux tons bruns des terres cultivées découvertes, malgré le gel, par le soleil de quelques belles journées ; vos élèves ont noté avec vous mainte différence, expliquée par l'orientation, entre le manteau végétal et les occupations humaines sur les deux versants ; la leçon a été vivante, elle ne peut manquer d'être fructueuse.

Pendant que vos élèves se dégourdissent jambes et esprit, vous êtes frappé d'un tout petit fait, mais bien à la mesure de la faculté d'observation dans une intelligence enfantine. Les rigoles qui découpent votre cour en bandes parallèles sont autant de vallées que séparent les longs bombements de montagnes en miniature sur lesquelles, au brun terne, sec et gelé du versant Nord, s'oppose le brun foncé et humide du sol dégelé sur le versant du Sud, d'où viennent les rayons solaires en cet après-midi d'hiver. Vous aviez là, dans un exemple simple, familier, presque palpable, un excellent point de départ pour l'observation de faits plus lointains ou pour permettre d'imaginer et d'expliquer des faits qu'il est impossible à vos élèves d'observer directement.

Au moment des pluies, cette ennuyeuse cour fourmille de faits géographiques. Suivant les inégalités de la pente, il est possible de comparer les différentes vitesses du courant. Les phénomènes d'érosion, de transport, de sédimentation s'inscrivent sous les yeux des élèves. La rigole, c'est un torrent, avec son bassin de réception, son canal d'écoulement, son cône de déjection dans la partie plane, au bas de la cour. Les élèves observeront la partie du cours où il érode, celle où il transporte, celle où il dépose. Dans ses méandres, il est très facile de constater l'érosion sur la rive concave, la sédimentation sur la rive convexe. Il est possible d'observer le beau delta d'un puissant fleuve à son arrivée dans l'immense mer du sautoir inondé !

Qu'un barrage s'établisse, un lac se formera et nous verrons les sédiments se déposer en amont, l'érosion redoubler d'activité en aval ; nous verrons sur le fond du lac se déposer les fines particules du limon. Qu'un bloc de caillou offre une résistance insolite, une chute se produira dont l'humble spectacle aidera peut-être à imaginer et comprendre la splendeur et la puissance des cataractes du Niagara. Il serait même possible de se livrer, avec les grands élèves du cours supérieur ou du cours complémentaire, à des observations et des expériences qui, peut-être, les aideraient à comprendre les phénomènes d'érosion régressive, de capture de rivières, de rajeunissement du relief résultant d'un nouveau cycle d'érosion, à entrevoir le problème des terrasses fluviales, à pressentir la mesure dans laquelle le système hydrographique s'adapte au modelé et celle dans laquelle il crée le modelé.

La géographie consiste à observer, décrire, expliquer. Nous trouvons dans le milieu local une foule de petits faits dont l'observation et l'explication peuvent nous servir de point de départ et de comparaison pour l'étude du vaste monde. Notre humble et familière cour d'école contribuera peut-être à donner à nos élèves le sentiment que les faits géographiques ne sont ni lointains, ni mystérieux, mais qu'au contraire ils vivent continuellement sous nos yeux et qu'il suffit de savoir les observer et les interpréter; et ainsi, pour une bien modeste part, mais non négligeable, une pierre aura été posée dans l'édifice long à construire d'un esprit habitué à regarder et dominer les réalités.

J. FERRIEUX,
Directeur de C. C. (Allier).

* *

(1) Conférences 1936: Indre, Allier, Mayenne. Seine-et-Marne, Vaucluse, Isère, etc

COURRIER DE LA COOPÉRATION SCOLAIRE

LE BUDGET DE LA COOPÉRATIVE

« FAULTE d'argent » la Coopérative mourrait bientôt, il faut donc lui assurer des ressources permanentes. Heureusement, les coopérateurs — ingénieux comme Panurge, mais plus scrupuleux — ont eux aussi « soixante et trois manières d'en trouver », exclu le « larrecin furtivement faict ». En voici quelques-unes :

La cotisation mensuelle des élèves, plus ou moins élevée selon les temps et les lieux (0 fr. 25, 0 fr. 50, 1 franc même). Versée volontairement, elle doit avoir surtout le caractère d'un petit sacrifice personnel, plutôt prélevée sur l'argent de poche ou la tirelire que demandée aux parents, contribution libre et non point impôt ou tribut ;

La cotisation des membres honoraires et bienfaiteurs (3 francs par an, 5 francs, 10 francs parfois). L'expérience apprend qu'il est politique d'offrir une carte en échange de la pièce de monnaie qu'on sollicite ;

Les dons des enfants et des amis de l'école qui viennent enrichir la caisse, la bibliothèque, le musée ou la collection des accessoires de théâtre ;

Les subventions du Conseil municipal, de l'Amicale des anciens élèves, des Sociétés locales demandées poliment par lettre du secrétaire, au nom du bureau ;

Les quêtes. Il est de tradition, dans certaines communes de faire à la mairie, lorsqu'il y a un mariage, une quête au bénéfice de la coopérative ;

La récolte des plantes médicinales, occupation agréable, type parfait du travail en commun. On choisit trois ou quatre espèces ou très répandues ou très demandées ; on donne au début quelques conseils (1), et le séchage est confié à deux ou trois élèves. Il est indiqué de faire si possible un seul envoi et de rester fidèle au pharmacien ou à l'herboriste à qui on s'est une première fois assuré ;

La vente des vieux papiers, des chiffons, des glands, des « pigues » de pin, des champignons, des escargots, des peaux de taupe ;

La vente du miel du rucher scolaire, des légumes du jardin, des arbustes de la pépinière ;

L'élevage des lapins, tâche éducative (parfois décevante) ;

La fabrication et la vente de balais, de paniers ;

Le balayage de l'école, le sciage du bois par les grands élèves ont été parfois entrepris et menés à bien. Une surveillance attentive s'impose évidemment ;

La vente des fournitures scolaires qui ne saurait être le *but* de la coopérative, mais qui constitue une source de revenus appréciable quand elle est bien gérée ; nous en connaissons d'heureux exemples ;

L'argent trouvé par les écoliers et dont le propriétaire n'est pas connu ;

Les amendes, dont l'Assemblée générale a établi le tarif, mais qu'il faut infliger avec discernement ;

Les séances de cinéma, soirées récréatives, concerts ;

Les fêtes, les concours de gymnastique et de tir, avec la vente de programmes, d'oranges, de bonbons et les quêtes ;

Les expositions et la vente de travaux d'élèves ;

Les tombolas (2). Les lots sont donnés par les commerçants ou confectionnés par les enfants, les anciens et anciennes élèves, les mamans. Pour toutes ces manifestations, les journaux accordent volontiers leur publicité.

Indiquons encore la récolte des algues et la pêche aux sangsues décrites par M. L. RENAUD (3), et la vente très lucrative des vignettes artistiques éditées en plusieurs teintes par le Touring-Club, sous le titre « La Belle France », conseillée par M. L. BRUNET, dans ce journal (4).

(1) Consulter la brochure : *Faisons des plantes médicinales*, 12, avenue du Maine, Paris (XVe).

(2) « Rien ne s'oppose, en principe, à ce que les coopératives scolaires organisent des tombolas au bénéfice de l'école... » (C. min. Intérieur, 16 déc. 1929). Cf. *Journal des I.*, 26 avril 1930, p. 481.,

(3) *Journal des Instituteurs*, 9 juin 1934, p. 571.

(4) S'adresser à l'imprimerie de Vaugirard, impasse Ronsin, Paris (XVe).

Enfin, un de mes correspondants me signalait à la date du 4 mai dernier que ses coopérateurs « impriment les menus des restaurants pour noces et banquets, et reçoivent 0 fr. 25 par menu », et un autre — mais c'est un fantaisiste — suggérait de lancer une « chaîne » au profit des coopératives.

Les moyens que je viens d'énumérer ne constituent pas partout et toujours — sans jeu de mots — des recettes infaillibles ; mais il n'en est pas un seul que je n'aie vu employer et qui n'ait donné ici ou là des résultats heureux.

***

J'AI dit déjà que l'esprit de thésaurisation ne sied pas aux coopérateurs et je les ai invités à dépenser. Mais il y a un art de la dépense. Je ne jurerais pas qu'il fût toujours pratiqué avec sagesse, car je sais que l'argent qui a plusieurs maîtres est plus difficile à surveiller.

D'une lettre qu'un instituteur d'un département voisin de la Dordogne a bien voulu m'écrire j'extrais le passage suivant :

« A quatre heures moins dix, le représentant de commerce arrive. Il est bien vêtu, poli, loquace. Il offre un appareil (il y a ces temps-ci beaucoup d'appareils à vendre !) et fait son boniment : « Fonctionnement simple et parfait. Essayez vous-même. Voyez comme les élèves sont enchantés ! Nous vendons à crédit, avec de longs délais et au comptant avec une grosse remise. » On achète et on paie... et le maître ne tarde pas à s'apercevoir qu'on l'a « roulé », qu'il existe des appareils moins chers et plus modernes, que celui-ci est fragile et tout au plus bon pour un enseignement individuel. Parfois même il se détraque. On écrit alors à la maison qui l'a vendu, laquelle écrit à la maison qui le fabriqua. Au bout d'un mois, courte réponse : la maison est en liquidation judiciaire... et l'appareil qui était garanti sept ans ! »

Il est superflu d'insister. Je remercie mon correspondant qui exagère à peine et je vous dis : « Instituteurs, prenez garde ! »

Que faut-il donc acheter ?

En premier lieu ce qui manque à l'école et dont l'achat ne constitue pas pour la commune une dépense obligatoire :

Des reproductions en couleurs de tableaux célèbres ;

Le matériel d'enseignement d'un emploi courant (jeux de lecture et de calcul du cours préparatoire, quand on ne peut les confectionner soi-même ; papier, carton, pâte à modeler, bois contreplaqué) ;

Des livres pour la bibliothèque ; des abonnements aux journaux d'enfants ;

Un nécessaire d'enseignement scientifique constitué par le maître (de préférence au compendium plus coûteux) ;

Un poste de propreté ;

Une petite pharmacie ;

Des graines et quelques instruments de jardinage. Toute cour d'école devrait être fleurie (pensez aux rosiers !), tout jardin scolaire travaillé au moins partiellement par les enfants ;

Un guide-chant, un bon phonographe ;

Un appareil à projections de réputation solidement établie ;

Et collaborer aux œuvres philanthropiques ;

Organiser une excursion annuelle, quand on le peut.

***

MAINTENANT, sur le point de prendre congé de mes lecteurs, je les remercie — un peu à la façon du *speaker* qui va quitter le micro — de l'attention qu'ils ont bien voulu prêter à mes propos et, prenant avec eux une dernière liberté, je me permets de leur conseiller la lecture des ouvrages suivants (1) :

La Coopération scolaire française, par B. Profit ;

L'Education mutuelle à l'école, par le même ;

L'Ecole et l'Enfant, par John Dewey ;

L'Autonomie des écoliers, par Ad. Ferrière ;

et l'abonnement à deux modestes revues qui me sont chères à des titres divers :

L'école coopérative, fondée par B. Profit, actuellement dirigée par Mme Scapula, I. E. P. à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

Entr'aide, dont le directeur est M. Thouroude, I. E. P. à Rochechouart (Haute-Vienne).

LOUIS ROBIN.

(1) On pourra se les procurer à la librairie Nathan.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'Inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *L'emploi de* **femme de service** *dans* **les écoles maternelles** *est un* **emploi spécial** *ne faisant pas partie du cadre administratif communal* (*J. O.*, 31 mai 1936).

➔ *Le maximum de* **l'indemnité de logement** *aux instituteurs prévu par le D. du 21 mars 1922 ne peut être dépassé qu'en vertu d'un arrêté du préfet pris sur le rapport de l'I. A.* (Cour des comptes, 19 juil. 1935) *et après avis du C. M. et du C. D. bien entendu.*

➔ **Le maire** *tient de la loi du 5 avril 1884 (art. 88) le droit de révoquer tous* **les employés communaux** *à sa nomination.*

La loi du 12 mars 1930 n'a pas eu pour but de supprimer ce droit, mais d'en soumettre l'exercice à l'avis préalable du conseil de discipline (*J. O.*, 3 juin 1936).

➔ *Du moment que le traitement d'un* **employé communal** *a été voté pour toute l'année et porté au budget approuvé par le Préfet,* **la suppression du poste** *de cet employé ne peut avoir son effet qu'après l'expiration de* **l'exercice** (Conseil de préfecture de Versailles, 14 mars 1936).

➔ *Aucun texte de loi* **général** *n'interdit* **aux femmes de fonctionnaires** *d'exercer un* **commerce** (*J. O.*, 3 juin 1936).

➔ *L'exonération de l'augmentation des* **droits universitaires** *est précisée par D. du 3 juin 1936* (*J. O.*, 11 juin).

➔ *Le total des* **congés payés** *accordés, à l'occasion de certains Congrès, aux fonctionnaires régulièrement* **mandatés**, *ne devra pas excéder trois jours ouvrables par an* (C., 28 mai 1936).

➔ *Toute* **lettre administrative** *doit porter exactement les indications suivantes : direction, bureau, date, numéro d'enregistrement* (C., 25 mai 1936).

➔ *Le* **prix de pension** *dans les* **écoles nationales vétérinaires** *est de* **4 000 fr.** (*5 000 fr. pour les élèves étrangers*) (*J. O.*, 7 juin 1936).

➔ *Le* **B. S.** *est maintenant exigé pour l'emploi* **réservé** *de* **professeur adjoint** *des* **écoles pratiques** *d'agriculture* (*J. O.*, 7 juin 1936).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN AOUT

➔ Reportez-vous, pour certains travaux non encore effectivement accomplis, à la rubrique : *Ce qu'il ne faut pas oublier en juillet.*

➔ Voyez le maire, avant la session d'août, pour les questions suivantes : modifications des deux jours de congé mobiles ; — traitement du balayeur ou de la femme de service, de la maîtresse de couture, petits travaux à faire exécuter à l'école, aux logements des maîtres, etc.

➔ Candidats et candidates à l'enseignement devront formuler leur demande de suppléances pour la prochaine année scolaire.

➔ Les membres de l'enseignement qui veulent suivre les cours des Universités pendant cette année le feront savoir à l'I. A.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LA DÉCHÉANCE

Comment une telle question peut-elle bien intéresser les instituteurs et les institutrices ? Répondons : parce qu'ils sont fonctionnaires et créanciers de l'Etat ; parce qu'un certain nombre d'entre eux sont fonctionnaires et créanciers de la commune ; voilà une double raison qui nous incite à parler de la déchéance. Il y en a une troisième ; dans la multitude des décrets-lois qui ont été publiés depuis trois ans, il y en a un, daté du 25 juin 1934, qui renferme, dans son art. 19, une très courte phrase passée inaperçue : « Les délais de cinq et six ans prévus par l'art. 9 de la L. du 29 janv. 1831 sont ramenés à quatre et cinq ans. » Quels sont donc les lecteurs qui se sont reportés à une loi vieille de plus de cent ans ?

Et que disait cette loi ? Elle éteignait les droits des créanciers de l'Etat lorsque leurs créances n'avaient pu être liquidées, ordonnancées et payées dans un délai de cinq ans à partir de l'ouverture de l'exercice (délai porté à six ans pour les créanciers domiciliés hors d'Europe). Etaient considérés comme appartenant à un exercice les services faits et les droits acquis du 1er janvier au 31 décembre de l'année qui donnait son nom à l'exercice. La déchéance pouvait donc être opposée à partir du 1er janvier 1933 pour un traitement de février 1928, puisque ledit traitement de février appartenait à l'exercice 1928, ouvert le 1er janvier 1928.

Par conséquent, ces deux délais de cinq et six ans prévus par la L. du 29 janv. 1831 se trouvent être aujourd'hui quatre et cinq ans, en application du décret du 25 juin 1934 dont nous avons rappelé la courte phrase au début de notre *Etude documentaire*. On ne peut plus dire : déchéance quinquennale, mais déchéance quadriennale.

Ce n'est pas tout. Au décret du 25 juin 1934 est venu se joindre un autre décret en date du 30 octobre 1935 et qui étend la déchéance quadriennale aux départements et aux communes. Nous le reproduisons textuellement, vu son importance et en faisant remarquer que la suspension de la déchéance peut maintenant résulter non seulement d'un acte de l'Administration ou d'un recours devant le Conseil d'Etat, mais, d'une façon générale, d'un recours devant une juridiction. (Exemple : tribunaux.) Quant au mode de calcul des quatre ans, il reste celui que nous avons fait connaître pour les cinq ans :

D. 30 octobre 1935.

ARTICLE PREMIER. — L'art. 9 de la loi du 29 janv. 1831, modifié par l'art. 19 du D. du 25 juin 1934, portant modification de l'organisation de la comptabilité publique, est remplacé par les dispositions suivantes : « Sont prescrites et définitivement éteintes au profit de l'Etat, des départements et des communes, sans préjudice des déchéances prononcées par des lois antérieures ou consenties par les marchés et conventions, toutes créances qui, n'ayant pas été acquittées avant la clôture de l'exercice auquel elles appartiennent, n'auraient pu, à défaut de justification suffisante, être liquidées, ordonnancées et payées

dans un délai de quatre années à partir de l'ouverture de l'exercice pour les créanciers domiciliés en Europe et de cinq années pour les créanciers domiciliés hors du territoire européen; le montant des créances frappées d'opposition sera, à l'époque de la clôture des payements, versé à la caisse de dépôts et consignations. »

ART. 2. — L'art. 10 de la loi du 29 janv. 1831 est remplacé par les dispositions suivantes : « Les dispositions de l'article précédent ne seront pas applicables aux créances dont l'ordonnancement et le payement n'auraient pu être effectués dans les délais déterminés par le fait de l'administration ou par suite de recours devant une juridiction. »

ART. 3. — Les dispositions prévues par le présent D. ne seront applicables qu'aux créances nées après le 1er janv. 1936.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Revision des pensions.** — Les propositions de pensions civiles sont établies par les administrations dont relèvent les intéressés avant leur admission à la retraite. Le ministère des F. les vérifie au fur et à mesure de leur réception et, si la liquidation de la pension est exacte, procède sans délai aux formalités de concession et d'établissement des livrets. Pour les pensions militaires, l'administration des finances vérifie dans les mêmes conditions les propositions établies par le ministère des pensions et procède, dès intervention de l'arrêté interministériel de concession, à l'établissement des livrets (J. O., *3 juin 1936*).

✱ **Bénéfice de campagne.** — Un militaire ayant été blessé par balle le 14 juill. 1915, ayant été évacué le 18 juill. 1915 sur l'intérieur, rentré au dépôt le 5 sept. 1915, puis détaché en usine le 11 oct. 1915 dans les conditions de l'art. 6 de la loi du 17 août 1915, doit bénéficier de la campagne double pendant un an (art. 36 de la loi du 14 avril 1924 et 125 de la loi de finances du 31 mai 1933) ; celle-ci ne doit pas cesser du jour où il a été détaché ; 2° un militaire blessé par éclat d'obus le 7 août 1918, puis retourné au front le 14 oct. 1918 (démobilisé le 13 sept. 1919) doit bénéficier de la campagne double pendant un an, c'est-à-dire jusqu'au 6 août 1919 ; celle-ci ne doit pas cesser le 11 nov. 1918 ; 3° un militaire ayant séjourné en Algérie du 24 mars 1917 au 23 oct. 1919 bénéficie de la campagne simple jusqu'à cette date ; ladite campagne ne doit pas cesser le 11 nov. 1918 (J. O., *3 juin 1936*).

✱ **Pension pour invalidité.** — Lorsqu'une dame fonctionnaire est décédée des suites d'une affection occasionnée par l'état d'insalubrité des locaux où elle a exercé, son mari peut demander que sa pension soit liquidée conformément à l'art. 21 de la L. du 14 avril 1924, alors que la Commission de réforme a déclaré que l'affection de cette dame est imputable à l'exercice de ses fonctions (*C. E., 16 mars 1936*).

✱ **Instituteur ancien combattant.** — L'âge exigé est réduit de trois mois par 10 p. 100 d'invalidité si l'instituteur continue à avoir droit à la retraite à cinquante-cinq ans, c'est-à-dire s'il a accompli quinze ans de services dans la partie active, et de six mois par 10 p. 100 d'invalidité, s'il n'a droit à la retraite qu'à soixante ans (J. O., *10 juin 1936*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Un directeur d'école pratique, délégué, détaché dans une école pratique et normale de rééducation professionnelle, peut-il revendiquer sa titularisation après le délai réglementaire et demander que le temps passé en position du détachement entre en ligne de compte dans l'avancement d'échelon ? (*Arrêt du C. d'Et., 13 mai 1926, af. Thibaudeau*).

Argument du requérant. — Vu la requête présentée par le sieur Thibaudeau, Joseph, dir. d'éc. prat. placé en service détaché à l'Ecole pratique et normale de rééducation professionnelle des mutilés de Bordeaux, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision implicite de rejet, résultant du silence gardé pendant plus de quatre mois par le sous-sec. d'Et. de l'ens. techn. sur sa demande de titularisation, à compter du 1er mars 1924, en qualité de dir. d'Ec. prat., avec le droit d'effectuer des versements sur son indemnité de direction en vue de la constitution de sa pension de retraite, et sa demande de promotion d'échelon dans le grade de directeur ;

Ce faire, attendu que le requérant a été, par arrêté du 15 fév. 1924, délégué dans les fonctions de dir. d'Ec. prat. et maintenu en service détaché en qualité de dir. de l'Ec. prat. et normale de rééduc. prof. des mutilés de Bordeaux ; que son détachement a été renouvelé par arrêtés des 26 oct. 1925 et 14 août 1931 ; qu'à l'expiration du stage de deux ans il devait être titularisé dans les fonctions de dir. ou bien sa délégation devait lui être retirée, par application de l'art. 11 du D. du 12 juill. 1921, modifié par le D. du 23 fév. 1923; que, contrairement à ces dispositions, sa titularisation n'est pas intervenue et sa délégation ne lui a pas été retirée ; que, par ses notes, il méritait sa titularisation ; que, par suite, il avait droit aux avantages attachés à la fonction de dir., à compter du 1er mars 1924, notamment aux versements pour pensions civiles afférents à l'indemnité de direction et aux promotions d'échelons ;

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant qu'aux termes de l'art. 11 du D. du 12 juill. 1921, modifié par le D. du 23 fév. 1923, « les directeurs... sont nommés par le sous-sec. d'Et. de l'ens. techn. Ils peuvent, sur un rapport d'inspection favorable, être titularisés après un an de stage. En cas de non-titularisation, ils peuvent être maintenus en fonctions pendant une seconde année. Si la titularisation n'est pas prononcée à l'expiration de la seconde année, le sous-sec. d'Et. de l'ens. techn. met fin à leur délégation » ; que cette disposition, qui donne au sous-sec. d'Et. la possibilité de prononcer la titularisation des dir. ne saurait ouvrir aux intéressés le droit d'être titularisé à l'expiration dudit délai de deux ans ; que, par suite, et sans qu'il y ait lieu d'examiner si la période de détachement constitue un stage au sens de la disposition précitée, le requérant n'est pas fondé à soutenir qu'en refusant de prononcer sa titularisation le sous-sec. d'Et. de l'ens. techn. a excédé ses pouvoirs ;

Considérant que les dir. qui ont été titularisés peuvent seuls demander le bénéfice de l'avancement prévu par l'art. 11, par. 2, *in fine*, du D. susvisé du 12 juill. 1921, modifié par le D. du 23 fév. 1923 ; que le sieur Thibaudeau n'a pas été titularisé dans les fonctions de dir. ; que, par suite, le requérant n'est pas fondé à soutenir que le temps passé en position de détachement doit entrer en ligne de compte pour l'avancement d'échelons dans le grade de dir. (rejet).

Nota. — *Nous tenons à souligner que le délai exigé pour la titularisation a été modifié par D. du 12 déc. 1932.*

***

Accident entraînant la perte d'un œil (*C. d'Et., 19 mai 1925, af. Michel*).

Arguments du requérant. — Ce faisant, attendu qu'au cours de la classe de travail manuel du 29 oct. 1929 son fils, le jeune Michel (Emile), âgé de sept ans, ayant apporté son couteau, comme il lui avait été ordonné par l'institutrice, s'est blessé à l'œil en exécutant le travail commandé ; que cette blessure a entraîné la perte de l'œil ; que la responsabilité de ce dommage résulte sans contestation possible d'une faute du service public de l'ens. primaire ; qu'en maintes circonstances semblables le C. d'Et. en a décidé ainsi ; que la gravité de l'incapacité définitive dont est atteint le jeune Michel (Emile) permet de considérer que la somme de 70 000 francs constitue la moindre des réparations ;

Allouer au requérant la somme de 70 000 francs avec intérêts de droit du jour de l'accident ;

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant que, le 29 oct. 1929, le jeune Michel, âgé de sept ans, élève

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (G. et F., 1934). — Dans mon jardin d'Ile-de-France, j'ai réservé une place d'honneur aux tulipes hollandaises. Elles s'épanouissent à chaque printemps, les fleurs *altières*, les élégantes qui ont tout sacrifié à l'éclat de leur *robe*. J'aime leur *rendre hommage* et je leur donne, quand je le peux, des nouvelles de leur pays. Elles sont bien abreuvées, bien éclairées, bien nourries. Et, pourtant, je ne sais quelle nostalgie s'appesantit sur la corbeille. Chaque année, les fleurs exilées sont plus frêles, les verdures plus moroses, les tiges moins *courageuses*.

GEORGES DUHAMEL.

Questions. — 1. *Choisissez pour titre à ce texte un mot qui figure dans la dictée et qui exprime le mal que semblent éprouver dans l'Ile-de-France les tulipes hollandaises.* (1 point.)

2. *Expliquez, en donnant le sens qu'ils ont dans le texte, les mots : « altières ; robe ; rendre hommage ; courageuses ».*

3. *Nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « J'aime... de leur pays. »* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Nostalgie.

2. *Altières :* les fleurs de tulipes, dont les tiges sont hautes et raides, ont un port fier, hautain; — *robe :* ici, la corolle, l'ensemble des pétales aux vives couleurs; — *rendre hommage :* l'auteur, qui a réservé aux tulipes une place d'honneur, les entoure de soins attentifs; rendre hommage à quelqu'un c'est lui témoigner des égards, du respect ; — *courageuses :* les tiges se tiennent moins droites, elles sont moins robustes.

3. *Sans difficulté.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous êtes en récréation. Un bruit de moteur dans le ciel... C'est un avion. Il approche, il passe, il s'éloigne, il disparaît.*

Attitudes, conversations, réflexions des élèves pendant cette scène.

➔ SUJET TRAITÉ. — La récréation bat son plein. Tout à coup, mon oreille perçoit un léger ronronnement qui grandit rapidement. A n'en pas douter, c'est un avion !

Vite, les écoliers cessent leurs jeux et, le nez en l'air, se massent au centre de la cour. Brusquement l'avion, que l'église voisine nous dissimulait, surgit majestueusement et survole l'école en faisant un bruit infernal. Il s'éloigne rapidement, décrit une courbe gracieuse, passe une nouvelle fois au-dessus de nos têtes, à faible altitude, moteur calé et, après un dernier virage sur l'aile, le gros oiseau se pose sur le champ d'aviation voisin.

C'est l'appareil de la poste *Air bleu* qui, chaque jour, apporte le courrier dans la capitale des Flandres. Malgré la fréquence de leur passage, les avions ne nous laissent jamais impassibles, mes camarades et moi. Les petits les saluent de leur mouchoir ou de leur béret en poussant des cris de joie, tandis que les grands échangent leurs impressions.

— Tu as vu, dit Pierre, quel virage sur l'aile ! Je pensais que le monoplan allait s'écraser au sol.

— C'est un *Simoun*, un nouvel appareil ultra-rapide, précise Jacques qui se passionne pour l'aviation.

— Encore quelques années et ce sera mon tour de piloter, ajoute Claude qui se propose d'être aviateur.

Il n'est pas le seul !

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Ecos, Eure, 1935). — 1. *Le compteur électrique de ma maison marquait au début du mois d'avril 854 kwh. et à la fin du mois 874 kwh. L'électricité est vendue 1 f. 40 le kwh et je paie en outre 2 f. 50 par mois pour la location du compteur. Quel sera le montant de la facture d'électricité à la fin d'avril ? Prix de revient journalier de l'éclairage pour ce mois ?*

➔ SOLUTION. — Consommation d'électricité en avril :

874 kwh. — 854 kwh. = 20 kwh. (kilowattheure).

Ma facture d'électricité pour avril s'élèvera à :

1 f. 40 × 20 + 2 f. 50 = 28 f. + 2 f. 50 = **30 f. 50.**

Le mois d'avril comptant 30 jours, l'éclairage journalier me revient en moyenne à :

30 f. 50 : 30 = **1 f. 017 par excès.**

***

2. *Un charron a établi une paire de roues de 1 m. 84 de diamètre. On entoure chaque roue d'un cercle de fer qui a 82 mm. de largeur et 9 mm. d'épaisseur. Poids total des cercles ?* (Densité du fer, 7,8.) *Calculer leur valeur à 150 f. le quintal.* ($\pi = 3{,}14$.)

➔ SOLUTION. — Le cercle de fer qui entoure chaque roue a une largeur de 82 mm., ou 0 dm. 82, une épaisseur de 0 dm. 09 et une longueur égale à la circonférence extérieure de la roue non ferrée. Le diamètre de cette circonférence étant 1 m. 84, sa longueur est :

1 m. 84 × 3,14 = 5 m. 7776.

Les 2 cercles ont une longueur double soit :

11 m. 5552 ou 115 dm. 552.

Leur volume en dm^3 est :

115, 552 × 0,82 × 0,09 = 8 dm^3 528 par excès.

Le dm^3 de fer pesant 7 kg. 8, le poids total des 2 cercles est :

7 kg. 8 × 8,528 = **66 kg. 519** par excès ou 0 q. 66519.

Valeur des cercles :

150 f. × 0,66519 = **99 f. 78 par excès.**

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Dites en deux mots qui étaient : Rabelais, Mazarin, Pasteur, Foch. A quelle époque vivaient-ils ?*

2. *Quels services nous rendent nos colonies ?*

3. *Croquis de la Loire et de ses affluents. Principales villes arrosées.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Rabelais :* grand prosateur de la Renaissance, écrivit l'*Histoire de Gargantua et de Pantagruel*. — *Mazarin :* grand ministre français sous la régence d'Anne d'Autriche, il combattit la Fronde et négocia les traités de *Westphalie* (1648) et des *Pyrénées* (1659). — *Pasteur :* le plus grand savant du XIXe siècle, il découvrit l'action des microbes et le rôle des vaccins et des sérums, et trouva le remède contre la rage (il mourut en 1895). — *Foch :* général français qui fut, pendant la Grande Guerre, généralissime des armées alliées (1918) ; après avoir arrêté la dernière avance allemande, il prépara une

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** *C. moy. (1er degré) :* **9.25.** *C. moy. (2e degré) et Cours supér.* **10 fr.**

série d'offensives qui forcèrent l'Allemagne à demander l'armistice du 11 novembre 1918.

2. Nos colonies nous envoient des produits alimentaires (blé, vin, huiles, arachides, riz, thé, cacao, café, etc.), des matières premières : laine, coton, caoutchouc, des produits miniers (phosphates), des bois précieux

D'autre part, elles sont des débouchés importants pour nos industries nationales (vêtements, tissus, machines, et tous objets manufacturés). Enfin, elles nous fournissent en cas de nécessité des travailleurs et des soldats, elles contribuent ainsi directement à la prospérité et à la puissance du pays.

3. (Voir Atlas.)

IV *bis*. **SCIENCES** (Doué-la-Fontaine, Maine-et-Loire, 1935). — 1. *Décrivez un thermomètre que vous avez vu. Quelles observations avez-vous faites sur ce thermomètre ? Que signifie le point zéro du thermomètre ? Quel chiffre marquerait à peu près, en ce moment, un thermomètre placé dans la classe ?* — 2. *Quelles sont les différentes sortes de dents chez l'homme ? Dessinez-les. Qu'est-ce qu'une dent «mauvaise» ? Pourquoi faut-il donner des soins aux dents ? Quels soins ?*

➔ Indications. — 1. *Description du thermomètre.* — Voir épreuves précédentes (*Journal*, nos 12 et 14). *Observations faites.* — Lorsqu'il fait plus chaud (midi, été, salle chauffée, etc.), le niveau du liquide du thermomètre s'élève ; lorsqu'il fait plus froid (hiver, nuit, salle froide), ce niveau s'abaisse. C'est au point zéro que le liquide s'arrête lorsqu'on plonge le réservoir dans la glace fondante. En ce moment (matinée de juin), le thermomètre marquerait de 16 à 18° dans la salle.

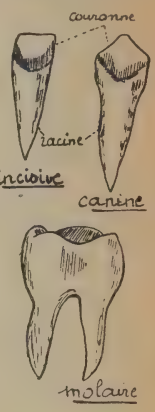

2. Trois sortes de dents : incisives, canines, molaires. Une dent mauvaise est rongée par la carie. Une partie de l'émail ayant disparu, la couronne a été attaquée par les microbes qui sont abondants dans la bouche. La dent se creuse, devient douloureuse et la couronne finit par disparaître. Il faut éviter les variations brusques de température dans la bouche et ne pas casser d'objets durs avec les dents, pour ne pas briser la couche d'émail. Les dents doivent être brossées tous les jours et la bouche lavée avec de l'eau tiède pour chasser les débris d'aliments et détruire les microbes.

V. **TRAVAIL MANUEL** (La Roche-sur-Yon, 1935). — **Garçons :** *Une étoile faite de 2 triangles équilatéraux.* — **Filles :** *Ourlet.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **A l'auberge**. — La grande salle était pleine de mangeurs, comme la vaste cour était pleine de *véhicules* de toute race, charrettes, cabriolets, chars à bancs, carrioles innombrables, jaunes de boue, déformées, rapiécées, levant au ciel, comme deux bras, leurs *brancards*, ou bien *le nez* par terre et le derrière en l'air.

Tout contre les dîneurs attablés, l'immense cheminée, pleine de flamme claire, jetait une chaleur vive dans le dos de la rangée de droite. Trois *broches* tournaient, chargées de poulets, de pigeons et de gigots ; et une *délectable odeur* de viande rôtie et de jus ruisselant sur la peau rissolée s'*envolait* de l'*âtre*, allumait les gaietés, *mouillait les bouches*.

Toute *l'aristocratie de la charrue* mangeait là. Les plats passaient, se vidaient, comme les brocs de cidre jaune. Chacun racontait ses affaires, ses achats et ses ventes ; on prenait des nouvelles des récoltes.

Guy de Maupassant.

Questions. — 1. a. *Donnez le sens du mot : délectable.* b. *Expliquez les expressions : « mouillait les bouches ; l'aristocratie de la charrue ».*

2. *Pourquoi l'auberge était-elle pleine ce jour-là ? Quelle est la phrase du texte qui vous renseigne sur ce point ?*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots : « charrettes ; ou bien ; tout contre ».*

Réponses. — 1. a. *délectable :* (de délecter, suffixe « able » marquant la possibilité ; une odeur délectable est une odeur qui vous réjouit parce qu'elle est très agréable et parce qu'elle annonce un mets succulent.

b. *Mouillait les bouches :* l'odeur délectable des rôtis causait un tel plaisir aux convives affamés qu'elle leur faisait venir l'eau à la bouche ; — *l'aristocratie de la charrue :* les paysans les plus riches de la contrée.

2. L'auberge était pleine parce que c'était jour de foire, ainsi que le prouve la dernière phrase : « Chacun racontait ses affaires... récoltes. »

3. *Charrettes :* nom com., mis en apposition à *véhicules ;* — *ou bien :* loc. conjonct., unit *levant au ciel... brancards* à *le nez par terre*, marque l'alternative ; — *tout contre :* loc. prépositive, marque un rapport de proximité entre *jetait* et son compl. circonst. de lieu *dîneurs*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — « *On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* » *Imaginez, à l'appui de cette maxime, un récit dont les personnages soient des hommes.*

➔ Conseils. — Comme dans les fables, petit a ici le sens de faible, de modeste. Un enfant peut, à la maison, rendre à ses parents des services que l'occasion peut faire précieux. A l'école, un tout jeune élève peut être amené à venir en aide à un camarade plus âgé. Pour peu que vous sachiez observer, la vie courante vous offrira facilement d'autres exemples.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Le 10 mars, un commerçant présente à son banquier une traite de 4 320 f. payable le 24 avril suivant. Le banquier lui remet 4 287 f. 60. 1° Quel est le taux de l'escompte prélevé ? 2° Quelle serait la somme remise par le banquier si la traite était payable le 9 mai suivant ? 3° A quelle date serait-elle payable si la valeur actuelle de cette traite au 10 mars était 4 255 f. 20 ?*

➔ Solution. — 1° Nombre de jours entre le 10 mars et le 24 avril (ne pas compter le 10 mars, compter le 24 avril) :

21 + 24 = 45 jours ou 1/8 d'année.

L'escompte retenu par le banquier est de :

4 320 f. — 4 287 f. 60 = 32 f. 40.

Cet escompte est calculé sur une traite de 4 320 f. Sur une traite de 100 f., il serait :

32 f. 40 : 43 f. 20 = 0 f. 75, ceci pour 1/8 d'année.

MATHERON. La RESPONSABILITÉ CIVILE des INSTITUTEURS... 13.50

Pour l'année entière, l'escompte sur 100 f. ou le taux serait :

0 f. 75 × 8 = 6 f. Taux → **6 p. 100.**

2° La traite serait payable : dans 21 + 30 + 9 = 60 jours ou 1/6 d'année.

L'escompte sur 100 f. à 6 p. 100 serait 1 f. Sur 4 320 f., il sera :

1 f. × 43,20 = 43 f. 20.

La somme remise par le banquier serait donc :

4 320 f. — 43 f. 20 = **4 276 f. 80.**

3° L'escompte est égal à : 4 320 f. — 4 255 f. 20 = 64 f. 80.

En 360 jours, à 6 p. 100, l'escompte serait :

6 f. × 43 f. 20 = 259 f. 20.

La traite est donc payable dans :

$$360 \text{ jours} \times \frac{64 \text{ f. } 80}{259 \text{ f. } 20} = 360 \text{ jours} \times 1/4 = 90 \text{ jours}$$

Son échéance est donc le **8 juin.**

***

2. *Le long d'une voie ferrée, les poteaux télégraphiques sont à 80 m. l'un de l'autre. Un voyageur constate que le train a mis 24 secondes pour parcourir la distance qui sépare 7 poteaux.* 1° *Si ce train a une vitesse régulière, calculez la distance parcourue en 1 heure.* 2° *On suppose qu'arrivé à une station A le train augmente sa vitesse de 1/8 de sa valeur jusqu'à la station B, puis diminue cette dernière vitesse de 1/9 de sa valeur entre la station B et la station suivante C où il s'arrête. Le train passe à la station A à 14 h. 25. A quelle heure est-il passé à la station B s'il ne s'arrête à aucune de ces 2 stations ? A quelle heure arrivera-t-il à la station C ? On sait que la distance de A à C est de 270 km. et que la distance BC est les 2/3 de la distance AB.*

→ SOLUTION. — 1° Entre les 7 poteaux se trouvent 6 intervalles de 80 m., soit 480 m. de distance.

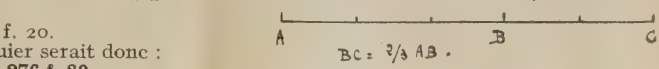

En 24 secondes, le train parcourt donc 480 m.

En 1 heure ou 3 600 secondes, il parcourt :

$$480 \text{ m.} \times \frac{3\,600}{24} = 480 \text{ m.} \times \frac{300}{2} = 240 \text{ m.} \times 300$$

= 72 000 m. ou **72 km.**

2° Vitesse entre A et B :

$$72 \text{ km.} + \frac{72 \text{ km.}}{8} = 81 \text{ km.}$$

Vitesse entre B et C :

$$81 \text{ km.} - \frac{81 \text{ km.}}{9} = 72 \text{ km.}$$

La distance AC représente la distance AB, plus les 2/3 de cette distance :

AC = donc les 5/3 de AB.

AB vaut donc :

$$\frac{270 \text{ km.} \times 3}{5} = 162 \text{ km.}$$

Et BC :

162 km. × 2/3 = 108 km.

Pour parcourir AB, le train mettra 162 : 81 = 2 heures.

Et pour parcourir BC : 108 : 72 = 1 h. 1/2.

Il passera à B à : 14 h. 25 + 2 h. = **16 h. 25 mn.** et il arrivera à C à : 16 h. 25 + 1 h. 30 = **17 h. 55 mn.**

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lille, juillet 1935). — **Un jardin à l'abandon.** — Sur l'appui de la terrasse avaient crû des joubarbes, des ravenelles et des artichauts sauvages.

Quant au jardin lui-même, il retournait doucement à l'état de hallier ou de forêt vierge. A l'exception d'un carré où se *pommelaient* quelques choux aux feuilles *veinées* et vert-de-grisées, et qu'*étoilaient* des soleils d'or au cœur noir, dont la présence témoignait d'une sorte de culture, la nature reprenait ses droits sur cet espace abandonné et en effaçait les traces du travail de l'homme qu'elle semble aimer à faire disparaître.

Les arbres non taillés projetaient en tous sens des branches gourmandes. Les buis, destinés à marquer le dessin des bordures et des allées, étaient devenus des arbustes, ne subissant plus le ciseau depuis de longues années. Les graines apportées par le vent avaient germé au hasard et se développaient avec cette robustesse vivace, particulière aux mauvaises herbes, à la place qu'avaient occupée les jolies fleurs et les plantes rares. Les ronces, aux *ergots* épineux, se croisaient d'un bord à l'autre des sentiers et *vous accrochaient* au passage pour vous empêcher d'aller plus loin et vous dérober ce mystère de tristesse et de désolation... Pourtant, *si l'on eût persisté*, sans redouter les égratignures des broussailles et les soufflets des branches, à suivre jusqu'au bout l'antique allée devenue plus obstruée et plus touffue qu'une sente dans les bois, *on serait arrivé* à une espèce de niche de rocaille figurant un antre rustique.

THÉOPHILE GAUTIER. (*Le Capitaine Fracasse.*)

Questions. — 1. a. *A quel mode et à quel temps est chacun des verbes suivants : « si l'on eût persisté, on serait arrivé »?*

b. *Par quelle autre forme du même verbe pourrait-on, dans la dernière phrase de la dictée, remplacer chacun des deux verbes précédents ?*

2. a. « *Les ronces... vous accrochaient au passage* ». *Quelle est, dans cette phrase, la nature du mot « vous » ? Que désigne ici ce mot ?*

b. « *Quant au jardin lui-même, il retournait...* » *Quelle est la nature de la locution « quant à » ? A quoi sert-elle ici ?*

3. *Justifiez l'image qu'apporte chacun des mots suivants de la dictée : « se pommelaient ; veinées ; étoilaient ; ergots ».*

4. *L'auteur, dans le dernier paragraphe, personnifie les plantes du jardin. Montrez-le.*

→ RÉPONSES. — 1. a. *Si l'on eût persisté* : mode conditionnel, passé 2e forme ; — *on serait arrivé* : mode conditionnel, passé 1re forme.

b. Le premier verbe aurait pu être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif et le 2e par le passé du conditionnel 2e forme.

2. a. Dans la phrase : « *Les ronces « vous » accrochaient au passage* », *vous* a la valeur d'un pronom indéfini, il désigne toute personne qui se risque à traverser le jardin.

b. *Quant à* est une locution prépositive qui a le sens de « pour ce qui est du ». Cette expression est usitée pour attirer l'attention du lecteur tout spécialement sur le jardin dont il s'agit.

3 et 4. Aucune difficulté.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Expliquez et commentez cette opinion :*

MARTIN-PIERRE. Georges et ses petits amis. LIVRE UNIQUE de LECTURE pour le COURS PRÉP. et le COURS ÉLEM. **7.50**

« Il n'est pas nécessaire de voyager pour goûter la nature et connaître les hommes. Le coin de pays que vous habitez vous offre les plus beaux et les plus curieux spectacles de la nature, et il contient toute l'humanité. »

➜ INDICATIONS. — C'est un lieu commun que de vanter non seulement l'agrément, mais encore l'utilité des voyages du point de vue de l'acquisition des connaissances :

« Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu », notait déjà La Fontaine, et quels merveilleux paysages peuvent évoquer ceux qui ont parcouru les terres et les mers lointaines ! L'opinion qui nous est présentée ici a donc tout l'air d'un paradoxe.

Pourtant, que de voyageurs n'ont rien retenu d'intéressant de leurs pérégrinations et combien de gens aussi ne connaissent pas même le coin familier où se déroule leur existence !

Par contre, à qui sait bien voir, il n'est pas besoin de s'en aller au loin pour découvrir les beautés de la nature et pour apprendre à connaître les hommes. Le paysage en apparence le plus banal offre des merveilles à qui l'observe avec compréhension et sympathie...

Quant aux hommes, pour les bien connaître, il faut avoir longtemps vécu dans leur voisinage. Celui qui ne fait que passer ne peut faire aucune observation psychologique sérieuse, il n'en a ni le temps, ni les moyens. Au contraire, que de types d'humanité vraiment vivants et merveilleusement divers offre le moindre village ! Avoir le don de sympathie et s'habituer à bien observer, tout est là.

III. **GÉOGRAPHIE**. — *Le Maroc. Croquis. Relief. Climat et productions. Développement économique.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Caractères généraux**. — Partie occidentale du Maghreb (Afrique du Nord), le Maroc qui s'ouvre sur deux mers possède, grâce à sa façade Atlantique, un climat assez humide (le Sud excepté) qui lui vaut des ressources agricoles à la fois variées et abondantes, que le développement économique met actuellement en valeur.

II. **Le milieu physique**. — (Voir un manuel et un atlas.)

III. **Productions et mise en valeur**. — Ressources agricoles, culture des céréales (blé dur, orge, maïs, sorgho), sur les terres riches des plateaux (tirs), fruits et légumes, figuiers, oliviers, forêts d'*arganiers* (arbres à huile), chênes-lièges, cèdres ; *élevage prospère :* moutons, bœufs, porcs, chèvres, chevaux, chameaux (peaux et viande) ; pêcheries actives.

Les prospections ont révélé l'existence de *mines de phosphates*, il existe des gisements de fer, de cuivre et d'argent dans les montagnes. La mise en valeur du Maroc se poursuit activement depuis l'occupation française (création de voies ferrées et de belles routes, aménagements des ports et surtout de Casablanca).

IV. **MATHÉMATIQUES**. — 1. **Algèbre**. — 1° *Construire la courbe C d'équation* $xy = 4$ *et la droite D d'équation* $y = 3x + p$.

2° *Si la droite D coupe la courbe C, calculer les coordonnées des points d'intersection.*

3° *A et B étant ces points d'intersection, E et F les points d'intersection de D avec* x'x *et* y'y, *montrer que les segments AB et EF ont même milieu.*

➜ SOLUTION. — 1° L'équation $xy = 4$ peut s'écrire, x étant évidemment différent de zéro : $y = \frac{4}{x}$.

y est une fonction toujours décroissante et toujours du signe de x. Elle est représentée par une courbe C située dans les angles xOy et $x'Oy'$. Si x est très grand en valeur absolue, y est voisin de zéro, et si x se tend vers zéro, y est très grand en valeur absolue, donc les axes sont asymptotes à la courbe.

A deux valeurs opposées de x correspondent deux

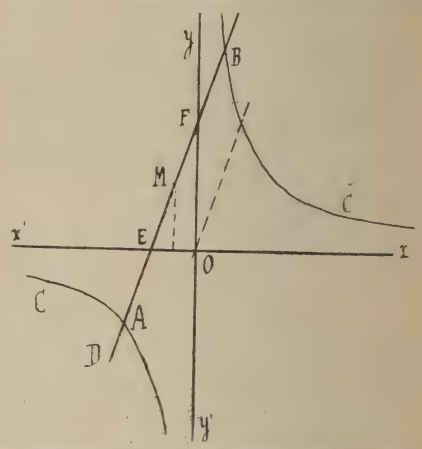

valeurs opposées de y : l'origine est centre de symétrie.

On peut construire la branche située dans $\widehat{xOy}$ en déterminant plusieurs points et en déduire par symétrie la branche située dans $\widehat{x'Oy'}$.

La droite D est parallèle à la droite $y = 3x$ qui passe par l'origine et dont on peut construire un second point, le point de coordonnées 1 et 3 par exemple. D coupe yy' au point d'abscisse nulle et d'ordonnée $y = p$.

2° Si C et D ont un point commun, les coordonnées de ce point vérifient les deux équations :

$$y = \frac{4}{x} \text{ et } y = 3x + p.$$

Donc l'abscisse de ce point est solution de l'équation :

$$3x + p = \frac{4}{x}$$

équivalente, x n'étant pas nul, à l'équation :

$$3x^2 + px - 4 = 0.$$

Cette équation, dont le discriminant $p^2 + 48$ est évidemment positif, a deux racines :

$$x' = \frac{-p - \sqrt{p^2 + 48}}{6} \text{ et } x'' = \frac{-p + \sqrt{p^2 + 48}}{6}.$$

Donc D coupe C en deux points A et B ayant pour coordonnées respectives :

$$x' \text{ et } \frac{4}{x'} \text{ et } x'' \text{ et } \frac{4}{x''}.$$

3° L'abscisse du milieu M de AB est la demi-somme des abscisses de A et B, soit :

$$\frac{x' + x''}{2} = -\frac{p}{6},$$

et son ordonnée est, ce point étant sur D :

$$y = 3\left(-\frac{p}{6}\right) + p = \frac{p}{2}.$$

L'abscisse du milieu M' de EF est égale à la moitié de l'abscisse de E, soit, puisque $\overline{OE} = -\frac{p}{3}$, à $-\frac{p}{6}$.

Son ordonnée est la moitié de $\overline{OF}$ ou $\frac{p}{2}$.

Donc les points M et M' ont les mêmes coordonnées ; ils coïncident.

2. **Géométrie**. — *Sur une droite AB = 2 R, on décrit une demi-circonférence. De A, on mène une corde AC égale au côté du triangle équilatéral inscrit et l'on joint les points C et B.*

1° *Evaluer les angles du triangle ACB.*

2° *Calculer CB et la hauteur CI du triangle ACB.*

3° *Evaluer la surface du segment circulaire CNB.*

DIVIN. Contes et légendes de l'Égypte ancienne. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. *Toile noire.* **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Se rendre utile. S'améliorer.

I. L'exemple.

LES LUTINS. — *Là-bas, dans la jungle, vivait un hibou, avec de grands yeux jaunes tout ronds et sur la tête deux petites huppes dressées comme des oreilles. Parmi les enfants, les nigauds avaient peur de lui parce qu'il ne sortait que de nuit et lançait en huées un étrange cri qu'ils trouvaient effrayant, mais dans la jungle tous savaient bien que c'était un sage et qu'il était bon pour chacun. Dans ce village habitait un tailleur qui avait deux petits garçons, Tommie et Johnnie. Ils vivaient avec lui et avec leur grand'mère, car ils n'avaient plus leur maman. Quand même elle les aimait beaucoup tous les deux, leur grand'mère avait continuellement à les reprendre pour leur paresse, leur négligence ou leur saleté. Quand ils jouaient, ils ne cessaient de courir partout en criant, ils renversaient les meubles, cassaient la vaisselle, salissaient leurs habits ; bref, c'étaient de petites pestes. Ils ne songeaient jamais à la peine qu'ils donnaient aux autres. Ils ne pensaient qu'à s'amuser. Une fois la grand'mère leur raconta comme tout avait été différent dans la maison jadis, le jour où les lutins étaient venus. « Qu'est-ce que c'est qu'un lutin ? » les petits garçons avaient bien envie de le savoir.*

— Le lutin, dit la grand'mère, c'est un petit homme menu qui venait à la maison avant que personne fût levé, qui balayait la cuisine et allumait le feu, allait chercher l'eau et faisait le déjeuner ; il prenait la poussière dans les chambres et sarclait le jardin ; il faisait toutes sortes de choses utiles, mais personne ne le voyait jamais. Toujours il se glissait hors de la maison avant que l'on fût sorti de sa chambre. Mais c'était un bienfaiteur pour chacun. Tout le monde était heureux et la maison était claire et propre.

Alors Tommie et Johnnie désirèrent savoir comment ils pourraient obtenir qu'un lutin vînt chez eux aider au ménage et leur éviter tant de besogne que leur papa et leur grand'maman leur demandaient toujours de faire.

Ils questionnèrent leur grand'maman pour savoir où ils pourraient en trouver un. Elle leur dit que le mieux était de recourir à la sagesse du vieux hibou et de lui demander conseil. Il devait être au courant de tout ce qui concerne les fées et les lutins ; il saurait leur dire où trouver un lutin.

Alors Tommie, l'aîné, sortit un soir après la tombée de la nuit ; quand il entendit l'appel du vieux hibou, il imita son cri, s'approcha près de lui et lia conversation. Tommie lui confia ses malheurs : on lui demandait toujours du travail quand il avait envie de jouer ; s'il pouvait mettre la main sur un bon lutin qui pût venir vivre à la maison, il n'aurait plus tant de petites besognes à faire, mais pourrait se la couler douce.

— Ohou ! Hou-hou-hou ! hou-hou-hou ! dit le vieux hibou. Tu vois cet étang là-bas. Place-toi au bord de cet étang du côté nord une nuit de lune, puis tourne trois fois sur toi-même et dis :

Sors, gentil lutin, de ce marécage,
Au fond de l'étang j'ai vu...

Pour trouver la fin du vers, regarde dans l'eau, tu verras le lutin et son nom te donnera la rime qu'il te faut.

Quand la lune fut levée, Tommie alla vers l'étang, il tourna trois fois sur lui-même et cria :

Sors, gentil lutin de ce marécage,
Au fond de l'étang j'ai vu...

Mais quand il regarda dans l'étang, il ne vit rien du tout que le reflet de sa propre figure.

Il retourna donc vers le hibou et lui dit qu'il n'avait vu personne, mais seulement son reflet dans l'eau, alors qu'il avait espéré trouver un lutin qui viendrait à la maison et y ferait toute la besogne.

Alors le hibou dit : « N'as-tu vu personne dont le nom termine le vers que je t'ai appris ?

— Non.

— Qu'as-tu vu dans l'eau ?

— Rien d'autre que mon visage.

— Eh bien ! est-ce que « mon visage » ne ferait pas la rime !

Et Tommie répéta ses bouts-rimés :

Sors, gentil lutin, de ce marécage,
Au fond de l'étang j'ai vu mon visage.

— Mais je ne suis pas un lutin.

Le hibou répondit :

— Non, mais tu peux en devenir un. Tu peux être un lutin, si tu veux. Tu es un petit garçon solide. Tu sais balayer un plancher, tu es assez malin pour préparer un feu et pour l'allumer, tu saurais épousseter une chambre, mettre la table du déjeuner, faire ton lit et plier tes habits. Tu pourrais faire tout ça avant que personne fût levé, de façon que ton père et ta grand'mère, en descendant le matin, croient que des fées ont été à l'œuvre. » (Le livre des louveteaux, DELACHAUX.)

II. La réflexion.

Le sens du conte est que chacun peut devenir un lutin, c'est-à-dire peut bien agir, se rendre utile s'il veut s'en donner la peine. Il peut aussi se comprendre ainsi : nous seuls pouvons nous améliorer. Le lutin, c'est notre bonne volonté, notre désir de faire chaque jour un peu mieux que la veille. Mais pour cela il faut de la vigilance et de la persévérance.

Une raison pour laquelle on ne s'améliore pas et pour laquelle on ne se rend pas assez utile : on promet d'agir mais plus tard ; pour l'instant on joue, on casse la vaisselle sans souci des autres, comme le font Tommie et Johnnie. Mais, à toujours remettre à demain on ne fait jamais la charité, on oublie de tenir une promesse, on prend l'habitude du laisser-aller, de la nonchalance.

Il faut veiller à ne pas prendre de mauvaises habitudes. Il faut, comme on dit, faire attention aux premiers pas ou, encore, s'opposer aux commencements. Le bébé doit surveiller ses premiers pas. Pourquoi ? On surveille ses premières paroles, sa prononciation. Pourquoi ? De même pour les défauts. Il ne faut pas attendre qu'ils soient profondément enracinés pour songer à les détruire. La victoire est possible lorsque la bataille est tôt engagée ; tardive, elle se termine, presque toujours, par la défaite. Surtout se persuader qu'il n'est pas de petites fautes.

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

« L'enfant qui, ayant à compter jusqu'à cent pour donner aux autres le temps de se cacher, avale la moitié des nombres afin d'aller plus vite ; l'écolier qui, avant de remettre son devoir, jette un coup d'œil furtif sur celui du voisin ; l'adolescent qui dissimule une légère désobéissance, une escapade peu grave en elle-même ; le père de famille qui, revenant de Belgique avec du tabac dans son gilet, répond au douanier qu'il n'a rien à déclarer : tous ceux-là ne commettent pas des actions criminelles, mais ils manquent tout de même à la probité.

« Je ne suis nullement certain que les petites supercheries dont certaines gens sont prodigues ne fassent tort à personne. Voler la douane ou l'octroi, c'est voler tout le monde ; et tout le monde ressemble fort à quelqu'un. Je serais bien surpris qu'une malhonnêteté peu importante, mais certaine, ne finît par causer quelque préjudice à l'un ou à l'autre. Mais, dans tous les cas, il y a une sérieuse raison pour s'abstenir des petites fraudes, des petits mensonges, des petites improbités : c'est qu'elles émoussent peu à peu la délicatesse morale et amènent par degrés à commettre des actes beaucoup moins inoffensifs. Une malhonnêteté tout à fait palpable, un gros mensonge vous feraient honte ; il vous serait presque impossible de les faire si vous aviez toujours été d'une probité, d'une sincérité scrupuleuses dans les petites choses ; vous les commettrez bien plus aisément si, en mille circonstances insignifiantes, vous avez manqué au respect absolu que l'honnêteté, que la vérité exigent,

« Blaguer », c'est mentir ; « chiper », c'est voler.

(Hugo.)

On n'est pas menteur du jour au lendemain : on le devient. L'hypocrisie est tout un art, qui ne s'acquiert qu'à force d'exercices. On commence par être novice. La grande faute consiste à ne pas prendre garde aux commencements. On se rassure, à tort, par des dictons : « Une fois n'est pas coutume. C'est si peu de chose ! On s'arrêtera à temps ». Le vieux proverbe a raison : « Il n'y a que le premier pas qui coûte. » Il ne faut pas le faire.

Le *Cours élémentaire* copiera : « C'est quand on est petit qu'il faut se corriger. » Le *Cours moyen* copiera :

« Ne dis pas : Que peut une parole ?
Il faut si peu pour secourir une âme.
Ne dis pas : Ce n'est qu'une parole ;
Il faut si peu pour froisser une âme. »

Pour empêcher le char de descendre la pente, pour faire buter le char qui monte, il suffit d'un caillou.

(Ch. Wagner, *L'Ami*.)

III. L'action.

Tout l'effort de l'enseignement moral doit mettre l'enfant à même de se mieux connaître, de se juger et doit lui faire prendre l'habitude de se surveiller pour s'améliorer.

Tenir compte de l'avertissement d'Amiel : « Attention ! Evite tous les tics, tous les plis, toutes les routines ; ce sont des faiblesses. »

Ne se permettre aucune négligence, aucune défaillance. Apprendre à prévoir les conséquences de ses actes.

ÉDUCATION CIVIQUE

La République a besoin de bons citoyens.

On essaiera de faire comprendre le passage suivant, tiré de l'*Esprit des lois* de Montesquieu et qui a trait à la nécessité de la vertu dans une République.

« *Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais dans un Etat populaire, il faut un ressort de plus, qui est la vertu...*

« *La vertu, dans une république, est une chose très simple : c'est l'amour de la république ; c'est un sentiment, et non une suite de connaissances ; le dernier homme de l'Etat peut avoir ce sentiment, comme le premier. Quand le peuple a une fois de bonnes maximes, il s'y tient plus longtemps que ce que l'on appelle les honnêtes gens...*

« *On peut définir cette vertu : l'amour des lois et de la patrie. Cet amour, demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières ; elles ne sont que cette préférence.*

« *Cet amour est singulièrement (c'est-à-dire d'une façon particulière) affecté aux démocraties. Dans elles seules, le gouvernement est confié à chaque citoyen. Or le gouvernement est comme toutes les choses du monde : pour le conserver, il faut l'aimer.*

« *On n'a jamais ouï dire que les rois n'aimassent pas la monarchie et que les despotes haïssent le despotisme.*

« *Tout dépend donc d'établir dans la république cet amour...* »

Exercices. — Dessiner les deux faces d'une médaille avec l'énumération des « Droits » à l'avers et celle des « Devoirs » du citoyen au revers. Nos droits et nos libertés sont limités. par ceux d'autrui. Montrez-le par quelques exemples concrets. Exemples de cas dans lesquels l'intérêt général est sacrifié à un intérêt particulier. Exemples de cas dans lesquels un intérêt particulier cède à l'intérêt général. L'école a-t-elle un grand rôle à jouer dans une République ? Est-il vrai que, si un peuple ignorant peut être gouverné, un peuple instruit peut seul se gouverner lui-même ?

Vous savez ce que l'on a nommé le « système D ». Il consiste à ne rien préparer, à ne rien prévoir, à compter uniquement sur la chance et sur le stimulant de la nécessité qui, au dernier moment, doit décupler nos facultés d'initiative, d'intelligence et d'énergie, et obtenir une réussite miraculeuse ; car c'est bien cela, — le système D, c'est la croyance au miracle qui sauve tout quand tout paraissait, quand tout était perdu : « Bah ! on se débrouillera toujours ! » (Franc-Nohain.)

Il est certes excellent de ne jamais désespérer, d'avoir une confiance tenace, mais ne voyez-vous pas, pour le pays, l'inconvénient de la pratique par beaucoup de citoyens d'un tel système ? Vous vous souvenez de la fable *Le lièvre et la tortue* ? Le lièvre était un champion du système D : cela ne lui a pas très bien réussi.

M. Hénon.

Beigdeber. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

I. Revision des nombres de 1 à 100.

Lecture et écriture de nombres. — *a.* Un nombre est écrit au tableau ; il est lu ou bien on dit le nombre qui le suit ou le nombre qui le précède. Décomposer les nombres en dizaines et unités.

b. Écrire des nombres sous la dictée du maître (*procédé Lamartinière*).

c. Compter de 2 en 2 ; de 3 en 3 ; de 4 en 4 ; de 5 en 5 ; de ... à ...

Opérations. — a. *A compléter :*

76 + . = 80	60 — 5 = .
81 + . = 93	91 — . = 8
82 + 18 = .	45 — . = 36, *etc.*

b. *A poser et à effectuer :*

48 + 52 =	39 — 28 =
36 + 19 =	76 — 49 =
45 + 16 =	52 — 36 =
18 × 2 =	30 : 2 =
14 × 2 =	36 : 2 =
26 × 2 =	28 : 2 =
21 × 3 =	63 : 3 =
30 × 3 =	90 : 3 =
13 × 3 =	39 : 3 =
10 × 4 =	40 : 4 =
12 × 4 =	48 : 4 =
25 × 4 =	100 : 4 =
10 × 5 =	50 : 5 =
7 × 5 =	35 : 5 =
20 × 5 =	100 : 5 =

Exercices. — 1. *Je dois 12 f. ; je paie avec un billet de 50 f. Combien me rendra-t-on ?*

2. *J'emporte 2 bagages en voyage. L'un pèse 27 kg. et l'autre 18 kg. Quel est le poids de mes bagages ?*

3. *Quel est le prix de 14 albums d'images à 2 f. l'un ?*

4. *Combien aurai-je de kilos de sucre à 3 f. avec 24 f. ?*

5. *Dans notre cave, papa a rangé 28 bouteilles de vin blanc, 34 bouteilles de vin rouge et 12 bouteilles de champagne. Combien y a-t-il de bouteilles ?*

6. *Une poésie compte 24 vers. Je sais déjà 8 vers par cœur. Combien me reste-t-il de vers à apprendre ?*

7. *Dans la bibliothèque de l'école, il y a 4 rayons qui supportent chacun 12 volumes. Quel est le nombre total des volumes ?*

8. *Partager également 35 noix entre 5 enfants. Combien chacun aura-t-il ?*

9. *J'ai vu passer 3 escadrilles de 5 avions chacune. Combien y avait-il d'avions dans les 3 escadrilles ?*

10. *Maman me donne une pièce de 20 f. pour acheter de l'épicerie. J'ai dépensé 11 f. Combien reste-t-il d'argent ?*

11. *Dans son verger, papa a 12 pruniers, 14 pommiers et 18 poiriers. Combien y a-t-il d'arbres fruitiers en tout ?*

12. *Avec 45 f., combien peut-on acheter d'ampoules électriques à 5 f. l'une ?*

II. L'heure.

Lecture et *écriture* de l'heure au cours de la journée.

III. Initiation géométrique.

Reconnaître et classer par catégorie et par ordre de grandeur : 1° les figures géométriques ; 2° les solides étudiés.

Obtenir : 1° *une étoile* en plaçant des triangles isocèles égaux autour d'un carré ;

2° Un *hexagone* avec des triangles équilatéraux.

IV. Modelage.

Un chapeau de paille (canotier).

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

Gain. Dépense. Économie. Mobiles. Les principaux solides.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Un ouvrier gagne 35 f. par jour et dépense 19 f. Combien économise-t-il ?*

2. *Jean gagne 28 f. par jour et économise 12 f. Combien dépense-t-il ?*

3. *Quelle est la dépense mensuelle d'une ouvrière qui gagne 450 f. et économise 120 f. par mois ?*

4. *Un fonctionnaire dépense 12 000 f. par an et économise 3 000 f. Quel est son traitement annuel ?*

5. *Un débardeur gagne 55 f. par jour. Combien touche-t-il pour 7 jours de travail ?*

6. *Un charretier gagne 40 f. par jour. Combien doit-il travailler de jours dans un mois pour gagner 1 000 f. ?*

7. *Un commis boucher qui travaille 6 jours la semaine reçoit 180 f. par semaine. Quel est son gain journalier ?*

8. *Une servante gagne 250 f. par mois. Que gagne-t-elle par trimestre ? Par semestre ? Par an ?*

9. *Un employé de chemin de fer gagne 9 600 f. par an. Que gagne-t-il par mois ?*

10. *Un employé dépense 15 f. par jour. Que dépense-t-il par semaine ? En un mois de 30 jours ?*

11. *Maman a dépensé pour la famille 280 f. en une semaine. Quelle a été la dépense moyenne par jour ?*

12. *Un manutentionnaire gagne 180 f. la semaine, et économise 40 f. Combien a-t-il dépensé par semaine ? Par jour ?*

13. *Un lithographe gagne 60 f. par jour et dépense 40 f. Il travaille 6 jours par semaine. Que gagne-t-il par semaine ? Que dépense-t-il ? Qu'économise-t-il par semaine ?*

14. *Quelle est la vitesse horaire d'un avion qui parcourt 3 km. en 1 mn. ?*

15. *Un cycliste a roulé à la vitesse moyenne de 24 km. à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue en 3 h. ? En une demi-heure ? En un quart d'heure ? En trois quarts d'heure ? En 10 mn. ? en 20 mn ?*

16. *Un train omnibus a parcouru un trajet de 240 km. à la vitesse moyenne de 30 km. à l'heure. Combien a-t-il mis de temps pour accomplir ce trajet ?*

B. Problèmes.

1. **Gain. Dépense. Économie.** — a. *Un employé a gagné 620 f. dans un mois et s'est fait 50 f. de pourboire. Il a dépensé 450 f. Quelle a été son économie mensuelle ?* RÉPONSE. → **220 f.**

b. *A la fin d'un mois, une ouvrière constate qu'elle a dépensé pour elle et ses enfants 450 f., et qu'elle a économisé 75 f. Combien a-t-elle gagné pendant ce mois ?* RÉPONSE → **525 f.**

c. *En 1935, un père de famille a gagné 19 000 f. Les dépenses ont été les suivantes : loyer : 2 000 f. ; nourriture ; 10 800 f. ; entretien et divers : 3 700 f. Quelle somme a-t-il pu économiser ?* (2e année.) RÉPONSE. → **2 500 f.**

d. *On demande le gain annuel en 1935 d'une famille qui a dépensé, durant cette année, nourriture : 7 850 f. ; loyer : 1 200 f. ; frais divers et entretien : 1 850 f., et qui a économisé 2 500 f.* (2e année.) RÉPONSE. → **13 400 f.**

e. *Un fonctionnaire des postes gagne 10 800 f. par an. Sur cette somme, on lui retient 648 f. pour la retraite. Combien peut-il dépenser par an s'il veut placer 1 300 f. sur son livret de caisse d'épargne ?* (2e année.) RÉPONSE. → **8 852 f.**

f. *Un garçon boucher dépense 100 f. par semaine et économise 50 f. Quel est son gain journalier, sachant*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseign. du calcul aux débutants. . . . 15 fr.

qu'il travaille 6 jours par semaine ? RÉPONSE ➔ **25 f.**

g. *Un jeune boulanger gagne 15 f. par jour. Combien doit-il travailler de jours pour dépenser 400 f. et économiser 50 f. ?* RÉPONSE. ➔ **30 jours.**

h. *Chaque mois, un commis de bureau dépense 535 f. pour sa nourriture ; 120 f. pour son loyer ; 75 f. de menus frais et d'entretien, et il lui reste 50 f. en poche. Quel est son gain mensuel ? Que gagne-t-il par an ?* (2e année.) RÉPONSES. ➔ **780 f. et 9 360 f.**

i. *Un employé de bureau gagne 10 440 f. par an, mais on lui retient 30 f. par jour d'absence. Au bout de l'année, il n'a reçu que 7 920 f. On demande : 1° le nombre de jours pendant lesquels l'employé s'est absenté ; 2° le nombre de jours de travail par an s'il n'a pas travaillé les dimanches et encore 10 autres jours ?* (2e année.) RÉPONSES. ➔ **84 jours ; 219 jours.**

j. *Un garçon de magasin dépense 600 f. par mois et économise 1 200 f. par an. Quel est son gain annuel ? Combien doit-il travailler de jours pour gagner cette somme, si on le paie 30 f. par jour ?* (2e année.) RÉPONSES. ➔ **8 400 f. ; 280 jours.**

k. *Un employé gagne 10 800 f. par an. Que lui reste-t-il à la fin de l'année, s'il dépense en moyenne 27 f. 50 par jour ?* RÉPONSE ➔ **762 f. 50.**

l. *Une famille rapporte au foyer chaque mois 3 250 f. et dépense en moyenne 75 f. par jour. Combien peut-elle économiser annuellement ?* (2e année.) RÉPONSE. ➔ **11 625 f.**

2. **Mobiles.** — a. *Un paquebot met 6 jours pour aller du Havre à New-York, distants de 5 760 km. Quelle est sa vitesse horaire ?* RÉPONSE. ➔ **40 km.**

b. *Une automobile a parcouru 100 km. en 50 mn. Calculer : 1° la distance parcourue en 10 mn ; 2° la distance parcourue en 1 h.* (2e année.) RÉPONSES. ➔ **20 km. ; 120 km.**

c. *Paul doit parcourir 2 km. pour se rendre à l'école. S'il fait 80 m. par minute, combien mettra-t-il de temps pour faire le trajet ? La classe commençant à 8 heures, à quelle heure doit-il quitter la maison paternelle, s'il veut arriver 5 mn. avant l'heure ?* RÉPONSES. ➔ **25 mn. ; à 7 h. 30.**

3. **Les solides.** — a. *La longueur des arêtes d'un cube est de 144 cm. Quelle est la longueur d'une arête ?* RÉPONSE ➔ **12 cm.**

b. *Un plumier rectangulaire dont les bouts sont des carrés a, comme longueur totale de ses arêtes, 128 cm. Le côté d'un carré du bout étant 6 cm., trouver la longueur du plumier.* (2e année.) RÉPONSE. ➔ **20 cm.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Révision.

Moyennes. Partages. Mélanges. Masses. Densités. Sphère.

Exercices.

A. Calcul mental.

1. *Deux garçons ont 9 billes chacun ; deux autres garçons ont 3 billes chacun. Ils mettent toutes les billes ensemble et décident de les partager également. Faites le partage.*

2. *Une fermière a vendu une douzaine d'œufs 6 f. et une autre douzaine 5 f. 50. Trouver le prix moyen d'une douzaine d'œufs ?*

3. *Six personnes se partagent également 36 f. 60. Quelle est la part de chacune ?*

4. *Deux mères de famille ont fait venir ensemble 18 m. d'étoffe. L'une en prend 2 fois plus que l'autre. Quelle est la part de chacune ?*

5. *Combien peut-on acheter de kilos de prunes à 3 f. 50 le kg. avec 7 f. ? avec 10 f. 50 ? avec 14 f. ?*

6. *Quel sera le prix du litre de mélange si l'on met ensemble : 1 l. de vin à 3 f. et 1 l. de vin à 4 f. ? 1 dal. de vin à 2 f. le litre et 1 dal. de vin à 3 f. ?*

7. *Le kilo de porc coûte 9 f. Combien paie-t-on pour 2 kg. ? 1 kg. 5 ? 1 kg. 750 ?*

8. *Trouver la densité de la glace si 10 dm^3 pèsent 9 kg. 1 ?*

9. *Quel est le poids de 8 dm^3 de fer ; 10 dm^3 de fer ? Densité : 7,8.*

10. *Un morceau de fer pèse 15 kg. 6. Sa densité étant 7,8, calculer son volume.*

B. Problèmes.

1. **Moyennes.** — a. *Le même jour, on a observé les températures suivantes : 11°, 16°, 21°, 17°, 14°. Quelle a été la température moyenne ?* RÉPONSE. ➔ **15° 8.**

b. *On a payé 150 journées d'ouvriers à 30 f. ; 120 journées à 25 f. et 80 journées à 20 f. Quel a été le prix moyen de la journée ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **26 f.**

c. *Quelle est la hauteur barométrique moyenne d'une journée pendant laquelle on a enregistré les hauteurs barométriques suivantes : 756 mm. ; 758 mm. ; 753 mm. et 752 m.* (2e année.) RÉPONSE. ➔ **754 mm. 7.**

2. **Partages.** — a. *Deux associés ont fait un bénéfice de 1690 f. On demande la part de chacun, sachant que la mise du premier est les $\frac{2}{3}$ de celle du second ?* (Certificat.) RÉPONSES ➔ **1 014 f. et 676 f.**

b. *Trois personnes veulent se partager 64 760 f. La première doit avoir 8 750 f. de plus que la troisième. La troisième, 4 123 f. de moins que la deuxième. Quelle est la part de chacune ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **17 292 f. 66 ; 21 424 f. 66 ; 26 042 f. 66.**

c. *Deux fermiers louent un pacage pour 2 100 f. Le premier y met 250 moutons pendant 6 mois ; le deuxième 135 moutons pendant 8 mois. Calculer la dépense pour chaque fermier.* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **1 220 f. 93 et 879 f. 07.**

d. *Un champ rectangulaire mesure 162 m. de long et 540 m. de périmètre. Il est partagé entre quatre frères. Le premier prend le $\frac{1}{3}$; le deuxième, le $\frac{1}{4}$ plus 25 ares ; le troisième, les $\frac{2}{3}$ du reste. Quelle est la part du dernier ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **2 421 m^2 $\frac{2}{3}$.**

3. **Mélanges.** — a. *On mélange 40 l. de vin à 2 f. 10 le litre avec 60 l. d'un autre vin à 3 f. le litre. A combien revient le litre de mélange ?* RÉPONSE. ➔ **2 f. 64.**

b. *Un marchand mélange 10 kg. de café à 15 f. le kilo avec 6 kg. d'un autre café à 12 f. le kilo. La torréfaction fait perdre au café $\frac{1}{10}$ de son poids. Combien devra-t-il vendre le kilo de mélange pour faire un bénéfice de 44 f. sur le prix d'achat ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **20 f.**

c. *Dans quelle proportion faut-il mélanger du vin à 2 f. 10 le litre et du vin à 2 f. 50 le litre, pour obtenir un vin qui revienne à 2 f. 40 le litre ?* RÉPONSES. ➔ **Il faut mélanger 1 l. de vin à 2 f. 10 avec 3 l. de vin à 2 f. 50.**

d. *On mélange deux sortes de vin blanc ; l'un à 370 f. et l'autre à 450 f. l'hectolitre pour obtenir un vin à 420 f. l'hectolitre. Quelle quantité faudra-t-il prendre des deux premiers vins pour obtenir 225 l. de mélange ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **84 l. 375 à 370 f. l'hl. et 140 l. 625 à 450 f. l'hl.**

e. *Combien doit-on ajouter de vin valant 450 f. l'hectolitre à 138 l. valant 370 f. pour obtenir un mélange à 420 f. l'hectolitre ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **230 l.**

4. **Masses.** — a. *Un cultivateur a récolté 38 hl. de blé qui a perdu en se desséchant le $\frac{1}{19}$ de son volume. Quelle est la valeur de ce blé, à raison de 60 f. le quintal ? On sait que l'hectolitre de ce blé pèse 78 kg.* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **1 684 f. 80.**

b. *On a versé dans un réservoir 4 m^3 15 d'eau, puis 11 hl. 2, puis on a laissé couler dans ce réservoir pendant 2 h. 1/2 l'eau d'une fontaine qui fournit 32 l. par minute. Le réservoir se trouve plein. Quel poids d'eau contient-il ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **10 t. 070.**

c. *On vide dans un tonneau de 228 l. douze seaux*

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours supérieur. . . . *Elève* .. 14.50 *Maître* . 21.50

contenant chacun 8 dm³ 1/2 d'eau, puis un baquet d'eau dont le contenu pèse 45 kg. 7. De combien s'en manque-t-il que le tonneau soit plein ? (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **78 l. 3.**

5. **Densités.** — a. *Une barre de fer plate a 6 m. de longueur, 8 cm. de largeur et 4 mm. d'épaisseur. Quel est son poids, si la densité du fer est de 7,8 ?* RÉPONSE. ➔ **14 kg. 976.**

b. *Une bonbonne pleine d'huile pèse 7 kg. 2; vide, elle pèse 1 956 g. Sa capacité étant de 575 cl., on demande de déterminer la densité de l'huile ?,* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **0, 912.**

c. *Deux vases pleins d'eau pure pèsent 2 kg. 028. L'un contient 14 cl. de plus que l'autre. On demande la capacité de chacun, sachant que les vases vides pèsent ensemble 12 kg. ?* (Certificat.) RÉPONSES. ➔ **0 l. 344 et 0 l. 484.**

d. *Un tonneau plein d'eau pèse 102 kg.; plein de vin, il ne pèse que 99 kg. 75. Quelle en est la contenance, sachant que le litre de vin pèse 975 g. ?* (Certificat.) RÉPONSE. ➔ **90 l.**

6. **Sphère** (Cours supérieur). — a. *Quelle est la surface d'une sphère dont le rayon a 10 m. ?* RÉPONSE. ➔ **1256 m² 64.**

b. *Quel est le volume de la sphère ci-dessus ?* RÉPONSE. ➔ **4 188 m³ 8.**

c. *Quel est le rapport du volume de la sphère ci-dessus à celui du cylindre qui aurait le même rayon de base et pour hauteur le diamètre ?* RÉPONSE. ➔ **Le volume du cylindre est 1 fois 1/2 plus grand que celui de la sphère.**

d. *Une boule de plomb a 9 cm. de diamètre. On la fond pour faire une plaque de 30 cm. de long sur 12 cm. de large. Quelle sera l'épaisseur de la plaque ?* RÉPONSE. ➔ **1 cm. 0602.**

7. **Problèmes de revision générale** (Certificat d'études : Marne, 1935). — a. *Un voyageur de commerce fait 1 200 km. par mois avec son automobile; elle consomme 12 l. d'essence aux 100 km. et 6 l. d'huile tous les 3 600 km. L'essence revient en moyenne à 11 f. 50 le bidon de 5 l. et le bidon d'huile de 2 l. à 21 f. Il paie en outre 850 f. par an pour les diverses assurances et 150 f. par mois de frais divers. Calculez : 1° sa dépense annuelle; 2° la dépense moyenne par kilomètre parcouru.* RÉPONSES. ➔ **6 876 f. 40; 0 f. 47.**

b. *Les 60 élèves d'une petite école veulent acheter un cinéma de 2 970 f. La commune en paie le tiers, des amis qui s'intéressent à l'école le quart. Une fête scolaire a produit 580 f. dont les enfants disposent. Pour avoir la somme qui leur manque, ils verseront chacun 0 f. 50 par mois. Au bout de combien de temps pourront-ils payer le cinéma ?* RÉPONSES. ➔ **21 mois ; 22 mois par excès.**

c. *Dans toute la longueur d'un champ rectangulaire de 6 a. 48, on trace un chemin de 3 m. de large. La surface cultivée est réduite à 5 a. 40. Quelles sont les dimensions du champ ?* RÉPONSES. ➔ **36 m. et 18 m.**

d. *Une personne veut en rejoindre une autre qui a 450 m. d'avance. La première fait 3 pas de 0 m. 70 quand la deuxième pendant le même temps fait deux pas de 0 m. 75. On demande combien la première doit faire de pas pour rejoindre la deuxième et quel sera le chemin parcouru ?* RÉPONSESS ➔ **2 250 pas; 1 575 m.**

e. *Deux villes A et C sont reliées par une route qui monte sur le trajet AB pendant 16 km. et descend sur BC pendant 36 km. Sachant qu'une voiture fait à la montée 40 km. à l'heure, et à la descente 60 km. à l'heure, on demande : 1° en combien de temps elle effectuera le trajet AC; 2° si le conducteur est parti à 7 h. du matin, qu'il séjourne 1 h. 30 mn. à C, à quelle heure sera-t-il de retour à A.* (Faire le croquis.) RÉPONSES. ➔ **En 1 h. ; à 10 h. 40.**

f. *La clôture d'un champ carré a coûté 14 420 f., à raison de 35 f. le mètre courant. Combien aurait-elle coûté si on avait laissé en dehors une bande de 3 m. de large ?* (Conseiller aux candidats de faire le croquis.) RÉPONSE. ➔ **13 580 f.**

g. *Une salle à manger coûte 2 480 f. Le buffet vaut trois fois le prix de la table et chacune des 6 chaises coûte 80 f. Quel est le prix du buffet et celui de la table ?* RÉPONSES. ➔ **1 500 f. et 500 f.**

h. (Certificat d'études : autres départements.) *Le pignon d'une maison se présente comme un rectangle de 4 m. 50 de large, surmonté d'un triangle dont la base mesure 4 m. 50. La hauteur totale est de 7 m. 50 et celle du rectangle est le double de la hauteur du triangle. L'épaisseur étant de 35 cm., quel volume de maçonnerie représente ce mur?* RÉPONSE ➔ **9 m³ 843 750.**

i. *Une personne achète un champ rectangulaire qui a 80 mètres de long sur 40 mètres de large à raison de 120 f. l'are. Elle y plante des arbres à 4 m. des bords. Les rangées sont distantes de 8 m. Les arbres coûtent 390 f. le cent. L'ouvrier a reçu 8 f. pour cinq trous creusés. Quelle est la dépense totale?* RÉPONSE ➔ **4115 francs.**

j. *Une chambre a 4 m. 90 de long, 3 m. 80 de large et 3 m. 15 de haut. Une boiserie occupe la partie inférieure des murs jusqu'à une hauteur de 0 m. 90. Les ouvertures au-dessus de la boiserie occupent une surface de 5 m². 60. Quelle somme dépensera-t-on pour la tapisser si l'on achète des rouleaux de papier peint pouvant recouvrir 4 m² et valant 7 f. 50 pièce. Le travail a été payé 58 f.* — RÉPONSE ➔ **125 f. 50.**

k. *Un vigneron achète, à raison de 137 f. 50 l'are, une vigne triangulaire de 24 décamètres de long et de 1 hectomètre un quart de hauteur. Il propose de payer les* $\frac{2}{3}$ *au comptant, et le reste dans 6 mois avec les intérêts à 5 p. 100 l'an. Quel sera le montant de ce second paiement?* RÉPONSE ➔ **7 062 f. 25.**

l. *On a fait une cloche en fondant 119 kg. d'étain avec 398 kg. de cuivre, 5 kg. de zinc et 4 kg. de plomb. L'étain a coûté 15 f. 72 le kilogramme; le cuivre, 12 f. 26 le kilogramme; le zinc, 3 f. 20 le kilogramme; le plomb, 1 f. 36 le kilogramme. Dites le prix de la cloche et le prix d'un kilogramme de l'alliage dont elle est constituée.* RÉPONSES ➔ **6 779 f. 56 et 12 f. 88.**

m. *Une pièce de terre a la forme d'un trapèze dont la hauteur est de 104 m. et les bases respectivement de 95 m. et de 80 m. Le terrain a été acheté 400 francs les 36 ares 40. Les frais se sont élevés à 7 f. 50 pour 100 du prix d'achat. On demande : 1° combien a coûté le terrain; 2° quelle serait la base d'un triangle équivalent dont la hauteur serait la même que celle du trapèze.* RÉPONSES ➔ **1075 francs, 175 mètres.**

Initiation à l'algèbre.

Cours supérieur.

Exercices à 2 inconnues (fin).

Problèmes. — 1. *Le quotient de deux nombres est 18, le reste de leur division est 3. Calculer ces deux nombres, sachant que leur somme est 554.*

Indications. — Soit x le dividende et y le diviseur.

On peut écrire : $x = 18y + 3$. (1)

$x + y = 554$. (2)

Remplaçons x par sa valeur dans la relation (2), on a :

$$18y + 3 + y = 19y + 3 = 554.$$

$$19y = 551.$$

$$y = \frac{551}{19} = 29.$$

$$x = 454 - 29 = 525.$$

RÉPONSES. ➔ Les deux nombres sont : **29** et **525.**

Faire la vérification.

2. *Le quotient de deux nombres est 4, le reste de leur division est 76. Calculer ces 2 nombres, sachant que leur différence est 430.* RÉPONSES. ➔ **118 et 548.**

M. FETT,
Directeur d'École annexe.

GILLARD. NOUVEAU COURS D'ARITHM. PRATIQUE ET RAISONNÉ *Élève*..... **10 fr.** *Maître*..... **18 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La France se relève.

Henri IV avait su vaincre ses ennemis par sa bravoure et son habileté dans les combats, par sa ferme bonté, après la bataille. Devenu un roi respecté et aimé, il employa tous ses efforts à réparer les désastres des guerres civiles.

I. **Sully et les finances.** — Sully avait été l'ami fidèle d'Henri de Navarre au cours des guerres de religion. Henri, qui manquait souvent d'argent, s'étonnait d'en trouver toujours à sa disposition dans les coffres de l'économe et adroit Sully. Il pensa que son ami saurait de la même façon remplir le trésor royal qui était vide.

Sully commença par exiger une comptabilité correcte de tous les fonctionnaires royaux qui levaient les impôts. « Je vous ai déjà écrit dix ou douze fois, leur dit-il, afin que vous m'adressiez un état de tout l'argent que vous devez m'envoyer... Vous n'en avez rien fait... Je vous écris aujourd'hui encore, une fois pour toutes, et je vous ordonne de m'envoyer ces états, avant un mois. Et je vous préviens que, si vous y manquez, je prendrai contre vous des mesures telles que vous servirez d'exemple à ceux qui seraient encore tentés de ne pas faire leur devoir. »

Un tel langage donna à réfléchir aux plus audacieux. Une Chambre spéciale de justice fut créée afin de poursuivre tous les agents malhonnêtes. Sully interdit aux gouverneurs de lever des impôts à leur guise. Il fut assez habile pour amasser de grosses économies, bien que la *taille* qui pesait surtout sur les pauvres gens ait été allégée. Les paysans purent travailler en paix : Henri IV fit rentrer dans leurs garnisons les compagnies de soldats qui continuaient à piller les campagnes.

II. **La France s'enrichit.** — Sully pensait qu'il fallait surtout aider les paysans : il défendit ainsi qu'on saisît les animaux et les outils de travail de ceux qui n'avaient pu payer leurs impôts. Il disait que les ressources de la France étaient par-dessus tout les graines, les légumes, les vins, l'huile, le cidre, la laine, les moutons..., c'est-à-dire *tous les produits de l'agriculture* qui, d'après lui, valaient bien mieux que les soies, les verreries, les toiles fines et autres produits de luxe, de l'industrie. Henri IV répondait que si la France ne produisait pas elle-même ces objets de luxe, courtisans et riches bourgeois continueraient à les acheter à l'étranger. Et ainsi notre argent sortirait de France. « *Il suffit de défendre qu'on porte ces habits chargés d'or et de pourpre qui ruinent les plus riches familles* », ripostait Sully. Henri IV pensait plus sagement que les industries de luxe pouvaient, elles aussi, enrichir la France.

Il encouragea la plantation des mûriers et l'élevage des vers à soie, releva ou créa des manufactures de tapis, de cristaux, de cuirs, de toiles fines... Sully faisait rétablir des routes et construire des ponts. Il reliait la Seine à la Loire par le canal de Briare.

COURS MOYEN

La victoire et la paix.

La suprême offensive allemande avait été brisée au mois de juillet 1918. Les Alliés prenaient maintenant l'offensive sur tous les fronts.

I. **L'armistice.** — Les Empires centraux tentèrent de rompre l'unité des Alliés : l'Allemagne offrit une paix séparée à la Belgique ; l'Autriche essaya de négocier pour son compte. Mais les désastres se précipitaient : capitulation de la Bulgarie, le 25 septembre ; de la Turquie, le 31 octobre ; de l'Autriche, le 3 novembre.

L'Allemagne, aux abois, essaya d'obtenir la médiation du président Wilson. Il répondit que *les nations du monde ne se fiaient pas et ne pouvaient se fier à l'œuvre de ceux qui avaient été les maîtres de la politique allemande.* L'empereur Guillaume II, qui sentait monter la révolte de son peuple, se réfugia en Hollande, le 9 novembre. La République fut proclamée à Berlin.

Le 8 novembre, le maréchal Foch dictait les conditions d'un armistice à la délégation allemande qui avait été autorisée à traverser nos lignes. L'armistice était signé le 11 novembre, à Rethondes.

L'Allemagne était vaincue ; elle était contrainte d'accepter les conditions du vainqueur qui mettait fin à la guerre de sa propre autorité.

Les conditions de l'armistice désarmaient l'Allemagne qui ne les aurait jamais acceptées, si elle n'avait senti combien sa défaite était totale et irréparable : les troupes allemandes devaient évacuer en quinze jours la France, la Belgique, le Luxembourg et, dans trente jours, toute la rive gauche du Rhin. Les alliés prendraient possession de ces territoires. Un matériel considérable (artillerie, locomotives, wagons, camions...) était livré aux alliés ainsi que les sous-marins et les navires de guerre. Le blocus continuait à peser sur les côtes allemandes ; nos prisonniers civils et militaires rentraient en France, tandis que nous maintenions encore captifs les prisonniers allemands.

II. **La paix.** — Les négociations pour la paix furent particulièrement difficiles. Les Empires centraux avaient maintenu sous leur joug des populations qui s'étaient affranchies au lendemain de notre victoire. Certains voulaient se constituer en nations indépendantes (montrer la carte). Les frontières de presque tous les Etats de l'Europe devaient être retracées. Et enfin, il fallait prévenir le danger d'une nouvelle guerre.

Les vingt-neuf puissances qui s'étaient déclarées contre les Empires centraux envoyèrent des délégués à la Conférence de la Paix. Elle se tint à Paris sous la présidence de Clemenceau. Les Alliés reconnaissaient ainsi unanimement le rôle essentiel que la France avait joué dans la guerre. Il fut plus difficile d'accorder les intérêts de toutes ces puissances. Finalement, les délégués des quatre grandes nations : France, Angleterre, États-Unis, Italie, décidèrent de toutes les questions essentielles avant de les porter devant la Conférence plénière des représentants des vingt-neuf puissances. Les « Quatre » eurent eux-mêmes du mal à s'entendre : la France, meurtrie par l'invasion, voulait surtout mettre l'Allemagne hors d'état de l'attaquer à nouveau ; l'Angleterre ne tenait pas à affaiblir l'Allemagne au point d'assurer la suprématie française sur le continent européen ; Wilson, délégué des États-Unis, songeait avant tout à organiser la démocratie et la paix universelles par une Société des Nations ; l'Italie rappelait les promesses qui lui avaient été faites par les Alliés au moment de son entrée en guerre et réclamait en conséquence des territoires qui, selon les principes de Wilson, devaient appartenir à d'autres nations.

De concession en concession, on finit enfin par se mettre d'accord. Le 7 mai 1919, Clemenceau présentait aux plénipotentiaires allemands des conditions de paix auxquelles il ne leur serait permis de répondre que par écrit, dans un délai de quinze jours. Les Allemands essayèrent de prouver qu'ils n'étaient pas seuls responsables de la guerre ; ils dirent qu'on leur imposait une *paix de violence* ; leurs contre-propositions furent finalement rejetées en grande partie. Le 28 juin 1919, au château de Versailles, dans la *Galerie des Glaces*, où, le 18 janvier 1871, Guillaume Ier avait été proclamé empereur d'Allemagne, le ministre des Affaires étrangères allemand acceptait définitivement la défaite de son pays et signait le traité.

Les principales clauses de ce traité : *a.* instituaient une **Société des Nations** qui devait avant tout éviter de nouvelles guerres, en arbitrant les conflits qui pourraient surgir entre les nations ; *b.* **fixaient les nouvelles frontières de l'Allemagne** (Voir une carte) ; *c.* accordaient aux Alliés (surtout à la Franec

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française *Cours élémentaire*..... 8.20 *Cours moyen*..... 8 fr

LANGUE FRANÇAISE

Centre d'intérêt de la semaine.

Les vacances.

COURS PRÉPARATOIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — Phrases à plusieurs verbes. Présent, passé composé, futur.

I. CAUSERIE ou LECTURE

LES VACANCES DE RENÉ

Qu'ils sont agréables les jours de vacances quand il fait beau ! Ces jours-là, René ne reste pas enfermé.

Parfois, en compagnie de son cousin Fernand, il se promène à bicyclette. Il parcourt, sans fatigue, des distances de huit ou dix kilomètres.

D'autres fois, Fernand amène avec lui de petits camarades, et c'est à la pêche que va toute la bande joyeuse. Armés de gaules, de lignes, d'hameçons, d'appâts, les enfants explorent tous les trous de la rivière. Quelle joie quand le pêcheur sort une ablette !

Après la pêche, la baignade dans la rivière tiède et la dînette sur l'herbe font à tous un grand plaisir.

René, Fernand et leurs amis rentrent enchantés de leur bonne partie.

A. et L. FRANCHET.
(*La Lecture vivante.* Bibliothèque d'éducation.)

COMPRENONS ET RACONTONS. — *Questionnaire.* — A quelle condition les jours de vacances ont-i ls agréables ? — Que fait René quand il fait beau ? — Comment se promène-t-il en compagnie de son cousin Fernand ? — Lorsque Fernand amène de petits camarades, que font-ils tous ensemble ? — Quels sont leurs engins de pêche ? — Quel sentiment éprouvent-ils lorsqu'ils prennent des poissons ? — Tous ces enfants sont-ils heureux de l'emploi de leur journée ?

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS PROPOSÉS.** — **Les prix :** l'estrade ; un beau livre de prix ; une couronne. — **Les vacances :** une promenade champêtre ; une partie de pêche ; un bon bain ; un fort de sable.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Un beau livre de prix.*** — **Les noms :** un livre, un volume, la couverture, le dos, la tranche, les gravures, les récits, les contes, les histoires. — **Les qualités :** un gros livre, un magnifique volume, la tranche dorée, la couverture cartonnée, les gravures intéressantes, les récits amusants. — **Les actions :** recevoir un beau livre, mériter une récompense, regarder les gravures, lire les histoires.

3. **DESSINONS ET COPIONS.** — Une couronne, un livre de prix, les outils du pêcheur : canne à pêche, ligne, flotteur, seau ou panier à pêche ; les jouets des enfants sur la plage : seau, pelle, ballon, raquette, petit ballon, bicyclette, trottinette, cerf-volant...

4. **JOUONS ET RACONTONS.** — 1. **Jouons sur la plage :** faire nommer et dessiner sur l'ardoise et au tableau noir les jouets utilisés ; faire mimer les actions accomplies ; écrire et faire copier les mots nouveaux employés. — 2. **Promenons-nous au milieu des champs :** même procédé. — 3. **Prenons un bain dans la rivière.** — 4. **Faisons la dînette sur l'herbe.**

5. **CONJUGAISON.** — Revoir les trois temps principaux : présent, passé composé, futur.

Verbes à utiliser. — Creuser un fossé dans le sable, bâtir un fort de sable, se promener dans les champs, chasser les papillons, se baigner dans la rivière, dîner sur l'herbe, etc...

III. RÉCITATION

LES VACANCES

Hier, c'était le jour des prix.
Maintenant vacance ! Vacance !
Oh ! quelle chance !
C'est trop beau ! Je saute, je ris !

Tous les jours vont être des fêtes !
Dès le matin,
Qu'il fera bon dans le jardin !
On va reprendre les chaussettes.

Plus de devoirs, plus de leçons.
Jouer ! Jouer ! Pas autre chose,
La vie est rose !
Venez, filles ! Venez, garçons !

LUCIE DELARUE-MARDRUS.
(*Poèmes mignons*, Gedalge, éditeur.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — La préposition, la conjonction. Accord du participe passé.

I. RÉCITATION

VOICI LES VACANCES.

Vole, vole, vole, vole,
Papillon, sur les roseaux.
Nous allons quitter l'école
Et rejoindre les oiseaux.

Avec toutes les bergères
Nous irons au Pré-Charmé
Tourner des rondes légères,
La bonne aventure, ô gué !

Mais avant qu'une baguette,
Merveilleuse en vérité,
Change Pierrot ou Pierrette
En oiseaux bleus de gaîté,

Redisons à notre école
Qu'il n'est point de cœur ingrat :
Petit pinson qui s'envole
En octobre reviendra.

HERMIN DUBUS.
(*La Lecture active et joyeuse*, Bibl. d'éducation.)

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION** (*Voir les sujets proposés au cours préparatoire*). — La cérémonie de la distribution des prix. — Un écolier revenant de la distribution. — Les jeux des enfants sur la plage. — Une excursion en montagne. — A l'école de natation.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ** — ***La distribution des prix.*** — *Questionnaire.* — Y a-t-il une distribution des prix dans votre école ? — Où a-t-elle lieu ? — Rappelez-vous la cérémonie de l'année passée et dites ce que vous avez vu sur l'estrade. — Où étaient placés les enfants ? les parents ? et comment étaient-ils vêtus ? — Cette distribution était-elle accompagnée d'une fête scolaire ? — Qu'attendiez-vous avec impatience ? — Avez-vous eu des prix ? — Qui vous les a remis et qui vous a couronné ? — Étiez-vous satisfait de votre récompense ? — Aimez-vous la distribution des prix ? Pourquoi ?

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***La distribution des prix.*** — **Noms :** la salle, l'estrade, la décoration, les drapeaux ; les écoliers, le public ; le président, un discours, le palmarès, les récompenses, les couronnes. — **Adjectifs :** la distribution solennelle ; les livres dorés, lourds, coûteux, illustres ; les enfants joyeux, émus, impatients, attentifs, silencieux. — **Verbes :** présider la cérémonie, assister à la distribution, couronner et féliciter les écoliers, récompenser le mérite, applaudir.

PESSONNEAUX et POSTEL. LEXICOLOGIE ÉLÉMENTAIRE..... 8 fr.

4. **EXERCICES.** — 1. **Complétez le texte suivant.** — C'est aujourd'hui la distribution (*solennelle*) des prix. La salle des fêtes est (*décorée*) de drapeaux tricolores. Le (*président*) et les notables de la commune ont pris place sur l'(*estrade*) devant une longue table chargée de (*livres*) et de (*couronnes*). Un instituteur lit le (*palmarès*). A l'appel de son (*nom*), chaque (*écolier*) vient recevoir la (*récompense*) de son travail. Le public (*applaudit*) au succès des bons élèves. Il partage la joie des (*écoliers*) heureux de partir en (*vacances*). — 2. **Trouvez les contraires :** des enfants joyeux ou (*tristes*), émus ou (*calmes*), patients ou (*impatients*), attentifs ou (*inattentifs*), silencieux ou (*bruyants*) ; des livres lourds ou (*légers*), épais ou (*minces*), intéressants ou (*ennuyeux*).

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — CHARGÉ DE PRIX

Il gagnait l'escalier, prêt à descendre, quand la voix le reprenait, le ramenait près de la table, devant les fauteuils des notables qui lui caressaient la joue. Il arrondit ses petits bras pour retenir la masse des livres, qui croula sur sa hanche, et qu'il s'efforça de retenir du genou.

ÉMILE MOSELLY.
(*Joson Meunier*, Albin Michel, éditeur.)

PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE. — Fau*teuil*, ca*r*esser, a*rr*ondir, *h*anche, s'e*ff*orcer. — Rappeler les terminaisons, de l'imparfait : gagnai*t*, reprenai*t*, ramenai*t*, caressai*ent* ; du passé simple : arrondi*t*, croul*a*, s'efforç*a*. — Observer : prê*t* à.

EXERCICES. — 1. *Soulignez les mots de liaison* (préposition et conjonction) *du texte* (à, quand, près de, devant, pour, sur, et, de). — *Faire expliquer oralement le rôle de chacun de ces mots.* — 2. *Transcrivez la 1re phrase au passé composé de l'indicatif et soulignez les participes passés.*

B. — LES VACANCES AU PAYS

Jacques passera ses vacances « au pays». Il ira vers la mare où les canards barbotent, dans la grange où les fléaux battent en mesure les gerbes sur le plancher sonore. Il s'attardera dans des chemins bordés de mûres et pleins de petites prunes violettes qui sont aigres comme du vinaigre. Le soir, il causera avec ses oncles, ses tantes et ses cousins, sur la pierre usée devant la maison.

J. VALLÈS.
(*L'Enfant*, Fasquelle, éditeur.)

EXPLICATIONS ORTHOGRAPHIQUES. — M*a*re, can*a*rd, barb*o*ter, s*o*nore, s'att*a*rder. — Rappeler les terminaisons du futur simple : pass*era*, ir*a*, s'attard*era*, caus*era*.

EXERCICES. — 1. *Soulignez dans le texte les mots invariables* (faire expliquer oralement le rôle de chacun d'eux). — 2. *Conjuguez au passé composé :* passer ses vacances au pays, s'attarder dans des chemins bordés de mûres (*soulignez le participe passé*).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

1. **Les occupations des grandes vacances.** — *En utilisant les idées suivantes, exprimez en une phrase, chacune des actions que vous pourriez accomplir pendant les grandes vacances* (*employer le futur*).

1. Jouer. — 2. Se promener. — 3. Prendre un bain. — 4. Lire. — 5. Aider ses parents (se poser les questions où ? quand ? comment ? avec qui ? avec quoi ? pourquoi ? etc...)

2. **Au bord de la mer.** — *Si vous alliez en vacances au bord de la mer, quelles seraient vos occupations préférées ? Exprimez chacune d'elles en une phrase complète en employant le conditionnel* (si j'allais en vacances au bord de la mer, je...).

Sommaire. — 1. Les pâtés de sable. — 2. Les forts de sable. — 3. Le bain. — 4. La pêche aux crabes. — 5. Autres occupations.

3. **Petite rédaction.** — Une bonne journée de vacances. — *Racontez l'emploi d'un de vos derniers jeudis de l'année scolaire ou d'une bonne journée de vos vacances de l'an passé.*

COURS MOYEN

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — La ponctuation (*revision*). La proposition, la phrase (*revision*).

I. RÉCITATION

VEILLE DE VACANCES

Ce soir, vous dormirez d'un sommeil sans contrainte,
Vous vous réveillerez demain quand vous voudrez,
Les yeux brillants, l'esprit en fête et vous irez
Des bras de votre mère et de sa douce étreinte,
Dissipés sans remords, et vagabonds sans crainte,
Revoir les vieux amis que vous reconnaîtrez.

Ces vieux amis, ce sont les coteaux et les plaines,
L'Océan dont le bruit sourd et mystérieux
Est comme un long soupir qui monte vers les cieux,
Et les grandes forêts dont les branches sont pleines
Du doux frémissement des légères haleines
Et du concert des nids effarés et joyeux.

H. CHANTAVOINE.
(*Aux Champs*, Hachette, éditeur.)

EXPLICATIONS. — **Les idées :** Le poète peint la joie des enfants la veille des vacances. Il évoque leur meilleure amie, la nature, et en particulier la mer et la forêt. — **Les mots :** *sans contrainte*, librement, à leur gré, sans être obligé de s'éveiller pour le labeur du lendemain ; *étreinte*, action d'embrasser, de serrer dans ses bras ; *dissipés*, plus occupés de ses plaisirs que de ses devoirs ; *vagabonds*, allusion aux courses que les écoliers feront çà et là comme quelqu'un qui erre ; *mystérieux*, qui a trait au mystère, qui contient quelque secret, dont on ne connaît pas exactement la cause ; *concert des nids*, les chants simultanés des oiseaux.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours élémentaire*). — **Autres sujets.** — 1. Le dernier jour de classe. — 2 La sortie des classes, la veille des vacances. — 3. Les écoliers se rendent à la distribution des prix. — 4. Le départ des écoliers pour une colonie de vacances. — 5. Votre arrivée au bord de la mer. — 6. Une bonne journée de vacances.

2. **SUJET DÉVELOPPÉ.** — ***Un repas sur l'herbe*** (*à faire développer oralement*). — **Sommaire.** — 1. *Les circonstances :* à quelle occasion ? quand ? où ? le paysage. — 2. *Les préparatifs : a.* la veille à la maison ; *b.* le jour même sur le lieu du repas : installation, nappe, couvert, provisions, convives. — 3. *Le repas :* les occupations de chacun, les conversations, les incidents, la joie et la bonne humeur générale. — 4. *Après le repas :* couvert et provisions en ordre, occupations de chacun : sieste, lecture, jeu. — 5. *Réflexions :* agrément, délassement.

3. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les vacances*** (*vocabulaire analogique*). — **Noms :** les vacances, un congé, le repos, des loisirs ; les jeux, les sports ; une promenade, une excursion, un voyage, un séjour. — **Adjectifs :** des vacances longues, paisibles, agréables, reposantes ; un voyage fatigant, une excursion dangereuse ; des plaisirs sains, hygiéniques. — **Verbes :** se reposer, se distraire, prendre ses ébats, prendre des forces, des couleurs ; se bronzer, se hâler au soleil.

4. **EXERCICES.** — 1. *Indiquez quel verbe a servi à former le nom :* **promenade** (se promener) *et formez avec les verbes suivants des noms qui contiendront le même suffixe :* baigner, glisser, noyer, bousculer, griller, fusiller, embusquer. — 2. *Donnez les mots usuels de la famille de* **vacances**, *et faites entrer chacun d'eux dans une phrase* (vacances, vacant, vacation, vaquer, évacuer, évacuation).

FOURNIER. Nouveau cours de langue française (méthode inductive) *Cours élémentaire*..... 5.70 *Cours moyen*..... 7.50

III. ORTHOGRAPHE. GRAMMAIRE

A. — PLAISIRS DE VACANCES

Olivier passait ses journées, perché dans les branches d'un frêne, à lire des histoires merveilleuses. Un fourré lui cachait la maison et il pouvait se croire très loin. Les arbres houlaient autour de lui. Il voyait, au loin, les vignes jaunissantes et les prairies où paissaient les vaches bigarrées, dont les meuglements lents et plaintifs remplissaient le silence de la campagne assoupie.

Antoinette passait la journée à fureter dans le jardin, gourmande, curieuse et rieuse, picorant les raisins des vignes, comme une grive, détachant en cachette une pêche à l'espalier, grimpant sur un prunier en lui donnant, en passant, de petites tapes sournoises pour faire tomber la pluie des mirabelles d'or qui fondent dans la bouche comme un miel parfumé.

R. ROLLAND.
(*Jean Christophe*, Albin-Michel, éd.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Deux enfants emploient les loisirs des vacances à des plaisirs différents. D'après leurs occupations, quel était le caractère de chacun d'eux ? — **Les mots :** *houlaient*, les cimes des arbres se courbaient en un mouvement qui rappelait la houle de la mer ; *bigarrées*, qui ont des couleurs et des dessins variés ; *fureter*, chercher de tous côtés comme un furet dans un terrier de lapin ; *espalier*, arbre fruitier dont les branches sont maintenues le long d'un mur ; *mirabelles*, espèce de prunes, petites et jaunes.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Frêne, fourré, bigarrées, assoupie. — Justifier : perché, paissaient.

3. **EXERCICES.** — 1. *Pourquoi Olivier passait-il ses journées de cette façon ?* (amour de la lecture, besoin de calme et de silence). — 2. *Relevez une phrase ne renfermant qu'une proposition : une phrase renfermant deux propositions.* — 3. *Décomposez en propositions la dernière phrase du 1er alinéa, indiquez la nature et la fonction de chacune d'elles.*

B. — PREMIERS JOURS DE VACANCES

Les jours vinrent à moi paisibles et purs. Leur cours semblait celui d'une eau tranquille où le ciel se reflète complaisamment. Je traînais le matin un fauteuil d'osier sous les arbres et j'y demeurais, un livre inutile sur les genoux, le regard vide, heureux de la fraîcheur de l'air sur mes bras nus dans une blouse de toile. Je ne laissais mon rêve que pour me déplacer avec l'ombre et me rendre à l'appel de Segonde, lorsque le déjeuner était servi.

A. LAFON.
(*L'élève Gilles.*)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Un enfant profite des vacances pour se reposer. Relevez les détails qui montrent qu'il est oisif (*un livre inutile, le regard vide*). Quels sont les seuls mouvements qu'il accomplit ? (*se déplacer pour être à l'ombre, ou se rendre au déjeuner*).

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Paisible, paix ; cours ; complaisant, complaisamment ; fauteuil. — Justifier : paisibles, purs ; déplacer.

3. **EXERCICES.** — 1. *Faites l'analyse des mots de la 1re phrase.* — 2. *Donnez les* **homonymes** du *mot* **cours** *et employez chacun d'eux dans une phrase* : cours, cour, courre (chasse à courre), tu cours, court (adjectif). — 3. *Décomposez en ses éléments le mot* **déplacer** *et trouvez cinq verbes composés de la même manière* (préfixe : *dé* ; radical : *place* ; suffixe : *er* ; *déranger, dévisser, déplier, déraciner, désespérer, décolorer, dérouiller*).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE

Modèle. — 1. *Repos.* — **« Je traînais le matin un fauteuil d'osier sous les arbres et j'y demeurais, un livre inutile sur les genoux, le regard vide, heureux de la fraîcheur de l'air sur mes bras nus dans une blouse de toile. »** A. LAFON.

2. *Un enfant chargé de prix.* — **« Il arrondit ses petits bras pour retenir la masse des livres, qui croula sur sa hanche, et qu'il s'efforça de retenir du genou. »** E. MOSELLY.

EXERCICES. — *En une phrase, décrivez :*
1. Un écolier revenant de la distribution les bras chargés de prix. — 2. Un beau prix. — 3. Un petit lecteur attentif. — 4. Une de vos occupations favorites pendant les dernières vacances.

LE PARAGRAPHE

Modèles (*Voir les textes A et B cours élémentaire et cours moyen*). — *La joie d'un père.* — **« Un des moments les plus beaux de ma vie, ce fut, il y a plus de trente ans et je m'en souviens comme d'hier, lorsque mon père me vit arriver du collège, les bras chargés des prix que j'avais remportés, et les épaules chargées des couronnes qu'on m'avait données et qui, trop larges pour mon front, avaient laissé passer ma tête. Du plus loin qu'il m'aperçut, mon père laissa son ouvrage, il s'avança sur la porte et se mit à pleurer. C'est une belle chose, un homme de bien qui pleure de joie. »**

DIDEROT.

EXERCICES. — 1. **Vivent les vacances.** — *Pourquoi êtes-vous heureux à la pensée que vous serez bientôt en vacances ?* — 2. **Mon occupation préférée pendant les vacances.** — *Parmi les diverses occupations qui vous permettront de passer agréablement vos vacances, décrivez celle que vous préférez en donnant les raisons de vos préférences.* — 3. **Un lieu de prédilection.** — *Quel est l'endroit* (champ, place, berge, cours d'eau, plage...) *où vous espérez pouvoir aller souvent vous reposer ou prendre vos ébats pendant les vacances prochaines ? Décrivez ce lieu de prédilection.*

COURS SUPÉRIEUR C. E. P.

PROGRAMME DE LA SEMAINE. — **Grammaire.** — Le groupe du verbe. **Conjugaison :** Remarques sur les compléments du verbe. — **Vocabulaire :** Revision.

I. RÉCITATION

L'AVENIR

Quand des trésors du miel l'ancienne ruche est pleine
Et permet le repos dans le parfum des fleurs,
A l'heure où les gazons sèchent leurs derniers pleurs,
Les abeilles, qu'attire une invisible haleine,
Quittent l'abri natal pour essaimer ailleurs ;

Et, tout un jour, dit-on, leurs ailes lumineuses
Vers l'azur radieux montent en liberté,
Dans un hymne de joie et de fécondité ;
Sans crainte elles s'en vont, les bonnes butineuses,
Bâtir la nouvelle cité !

De même, ô jeunes gens, prêts pour les destinées,
Tout brûlants de la foi noble de l'avenir,
D'un front de belle humeur, que rien ne peut ternir,
Allez dire partout qu'en dépit des années
Le vieux chêne gaulois sait toujours rajeunir !

Allez ! Partez joyeux, ô semeurs d'espérances,
Multipliez pour tous la vigne et les froments !
Offrez votre âme en fête à tous les dévouements !
Sous les plus tristes cieux, propageant d'autres [Frances,
Mettez des sourires charmants.

Allez, semez partout plus d'aise et de tendresse,
Sûrs que le grain divin mûrira quelque jour !
Pour d'autres, qui feront comme vous à leur tour,
Allez, ô jeunes gens, bâtir dans l'allégresse,
L'idéale cité de travail et d'amour.

ZIDLER.
(*La Terre divine*, Lecène, éditeur.)

JOLLY. 16 tableaux de lecture de la méthode " En riant "..... 40 fr.

EXPLICATIONS. — **Les idées :** Le poète invite les jeunes gens qui vont quitter l'école à travailler consciencieusement dans la joie et l'allégresse pour l'aisance, le bonheur et la paix. — **Les mots :** *essaimer*, action de quitter la ruche pour fonder une autre ruche ou colonie d'abeilles ; *brûlants de foi*, remplis d'une grande confiance en l'avenir, d'une foi ardente ; *le vieux chêne gaulois*, la France, la race française robuste et saine ainsi que le chêne ; *multipliez*, produisez, assurez le développement, le renouvellement des richesses ; *offrez une âme en fête*, allez souriant et pleins d'enthousiasme au-devant des tâches utiles ; *propageant*, créant, organisant des colonies à l'image de la France ; *aise*, augmentez les richesses, les ressources qui procurent l'aisance ; *tendresse*, les sentiments tendres : affection, pitié, compassion pour les humbles et ceux qui peinent et qui souffrent ; *idéale cité*, la société rêvée où le travail concourt au bonheur de tous et où l'affection est réciproque.

II. VOCABULAIRE. ÉLOCUTION

1. **SUJETS D'OBSERVATION PERSONNELLE** (*Voir les sujets proposés au cours moyen*). — **Autres sujets.** — 1. Une distribution de prix. — 2. La cour de l'école pendant les vacances. — 3. Une partie de pêche pendant les vacances. — 4. Une excursion pendant les vacances. — 5. Vos projets d'avenir.

2. **CHOIX DE MOTS.** — ***Les vacances.*** — **Noms :** une trêve, une détente, des distractions, des plaisirs, des projets, des rêves, des espoirs, des plans, des itinéraires. — **Adjectifs :** de grandes vacances, un congé mérité, des loisirs nécessaires, une détente salutaire, des distractions variées, des projets précis, des rêves réalisables, des plans minutieux. — **Verbes :** se délasser, se récréer, projeter, jouir, excursionner, séjourner.

3. **EXERCICES.** — 1. *Donnez le sens des mots suivants de la famille du mot* **prix** *et employez chacun d'eux dans une phrase* (précieux, apprécier, déprécier, priser, mépriser). — 2. *Donnez les contraires des adjectifs contenus dans les expressions suivantes :* des projets précis (*vagues, imprécis*) ; des rêves réalisables (*irréalisables, impossibles, chimériques*) ; des distractions variées (*monotones*) ; des plans minutieux (*sommaires*) ; un congé mérité (*immérité*). — 3. *Donnez les mots usuels de la famille du mot* **séjour**, *et employez chacun d'eux dans une phrase* (jour, journal, journalier, journaliste ; ajourner, séjourner ; diurne, dimanche, lundi, midi, quotidien, méridien).

III. ORTHOGRAPHE

A. — DÉPART EN VACANCES

Quand le dernier nom du dernier accessit de la dernière classe eut été proclamé, la musique entonna une marche triomphale et tout se débanda. Les professeurs descendaient de l'estrade ; les élèves sautaient par-dessus les bancs pour rejoindre leurs familles.

Ceux-là montaient dans de belles voitures armoriées. En route vers le château ! Nous allons revoir nos parcs, nos pelouses, l'escarpolette sous les acacias, les volières pleines d'oiseaux rares, la pièce d'eau avec ses deux cygnes, et la grande terrasse à balustres où l'on prend des sorbets le soir.

D'autres grimpaient dans des chars à bancs de famille, à côté de jolies filles riant à belles dents sous leurs coiffes blanches. La fermière conduisait, avec sa chaîne d'or au cou... Fouette, Mathurine ! On retourne à la métairie ; on va manger des beurrées, boire du vin muscat, chasser à la pipée tout le jour et se rouler dans le foin qui sent bon !

A. DAUDET.
(*Le Petit Chose*, Hachette, éditeur.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Description pittoresque du départ en vacances de collégiens pressés de revoir leur château ou leur métairie. — **Les mots :** *armoriés*, rapprocher de armes, armoiries ; sur la voiture était représenté l'écu portant le blason ou signes distinctifs d'une famille noble ; *escarpolette*, balançoire composée d'un siège soutenu par deux cordes ; *balustres*, petits piliers façonnés ; *sorbets*, boissons glacées à base de sucre et de jus de fruits ; *pipée*, chasse pratiquée en imitant le cri des oiseaux pour les attirer vers les pièges tendus.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Accessit, acacia, cygne, muscat. — Justifier : eut été proclamé. — Rapprocher : manger, chasser, se rouler.

3. **EXERCICES.** — 1. *De quels désirs et de quels sentiments font preuve ces jeunes collégiens* (désirs pressants de revoir la maison familiale : château ou métairie ; impatience de voir ces désirs se réaliser ; joie indicible à l'évocation d'objets familiers et d'occupations projetées) ? — 2. *Indiquez les compléments d'objet du verbe* **revoir** (parcs, pelouses, escarpolette, volières, pièce d'eau, terrasse). — 3. *Décomposez en propositions la 1re phrase du texte et indiquez la nature et la fonction de chacune d'elles.*

B. — LES VACANCES DU COLLÉGIEN

La vie en pleins champs, le fanage des regains, les vendanges, le maniement de la bêche et de la pioche, la récolte des pommes de terre, la façon des fagots et des bourrées eurent bientôt renouvelé mon sang. Ajoutez à ces exercices les grandes marches sous bois avec les bûcherons et les charbonniers, les longues stations dans les prés, au milieu du troupeau, avec le berger du village, et les brillantes parties de quilles, sur la place, en compagnie de mes deux cousins et de vingt autres polissons, mes amis : vous comprendrez comment deux mois de séjour à Launay étaient pour moi le plus puissant des toniques et le plus délicieux des remèdes. Mon uniforme à boutons dorés était resté dans le camphre ; en revanche, j'usais tant de blouses que ma mère n'avait pas le temps de les raccommoder.

EDMOND ABOUT.
(*Le roman d'un brave homme*, Hachette.)

1. **EXPLICATIONS.** — **Les idées :** Un collégien, qui passe ses vacances à la campagne et participe aux travaux champêtres, reprend la santé et la force indispensables à la continuation de ses études. — **Les mots :** *toniques*, nom donné à tout ce qui est capable de fortifier ou de réveiller l'activité des organes ; *camphre*, substance d'origine végétale, à odeur aromatique ; elle est employée parfois pour préserver les vêtements des insectes susceptibles de les détériorer.

2. **PRÉPARATION ORTHOGRAPHIQUE.** — Fanage, faner ; maniement, manier ; bourrée, station, camphre. — Justifier le pluriel : pleins champs, à boutons dorés. — Raisonner : eut renouvelé, était resté, les raccommoder.

3. **EXERCICES.** — 1. *Relevez les sujets du verbe* **renouveler** (la vie, le fanage, les vendanges, le maniement, la récolte, la façon). — 2. *Indiquez les compléments de* **renouveler** (bientôt, mon sang). — 3. *Relevez les compléments d'objets directs du verbe* **ajouter** (les marches, les stations, les parties de quilles). — 4. *Donnez les mots usuels de la famille du mot* **champ** (champ, champêtre, champignon, champion, campagne, campagnard, camp, camper, décamper, escampette).

IV. COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. LE PARAGRAPHE

Voir les modèles et les exercices proposés au cours moyen.

SUJETS DE COMPOSITION FRANÇAISE

1. **La distribution des prix.** — *Vous avez assisté à une distribution des prix ; racontez la cérémonie en insistant particulièrement sur la joie des parents dont les enfants sont bien récompensés.*

2. **Projets de vacances.** — *Vous écrivez à un de vos cousins ou à un de vos amis pour l'inviter à venir passer avec vous quelques jours de vacances. Vous lui indiquez les projets que vous avez formés pour l'emploi agréable de votre temps.*

G. GASTEBOIS,
Directeur de l'Ecole d'application, Saint-Lô.

LEROY. La compos. française au C. E. P. et au conc. des B. (1re et 2e séries) **7 fr.**

et à la Belgique) des **réparations** pour les désastres subis, réparations payées par l'Allemagne qui était déclarée responsable de la guerre ; *d.* assuraient des **garanties** à la France, contre une nouvelle invasion (occupation pendant quinze ans de la rive gauche du Rhin, limitation des forces allemandes à 100 000 hommes).

COURS SUPÉRIEUR

Lyautey conserve le Maroc à la France.

Les Français venaient à peine de s'installer au Maroc quand la Grande Guerre éclata. L'Allemagne espérait profiter de l'occasion pour nous en chasser. Dès 1912, un journaliste allemand écrivait : « *Il faut qu'en cas de guerre aucun Français ne sorte vivant de la Chaouïa.* » Lyautey sut nous conserver le Maroc et étendre notre conquête.

I. **Les difficultés.** — Le 29 juillet 1914, il recevait l'ordre de renvoyer en France la moitié de ses troupes. Quelques régiments de territoriaux viendraient les remplacer. C'était peu pour assurer la soumission d'un vaste pays, au moment où les émissaires de l'Allemagne, sous la direction de l'ambassadeur d'Allemagne à Madrid, invitaient les dissidents à la révolte. Lyautey n'abandonne cependant aucun point du Maroc. Il a su obtenir le serment de fidélité de quelques grands chefs qui répondent de leurs hommes. L'expérience montrera que Lyautey avait bien placé sa confiance.

Les Allemands essaient de jeter les insoumis en masse sur nous. Ils ne parviennent pas à déchaîner une révolte générale : les jalousies entre tribus paralysent leurs efforts. Un groupe redoutable entre tous, les *Zaïan*, nous tient d'abord en échec, dans le Moyen Atlas. Nos postes avancés sont attaqués ; une colonne est même massacrée. Lyautey invite alors tous ses subordonnés à n'avancer désormais que prudemment, de massif en massif, de petit poste à petit poste, en refoulant les insoumis vers les parties les plus déshéritées de leurs montagnes. Privés de leurs troupeaux, réduits à la disette, ils finiront par demander l'*aman* (le pardon) et par se soumettre. La même tactique fut à la longue couronnée de succès sur les divers points du Maroc rebelle.

II. **La pénétration française.** — Derrière la protection des soldats, Lyautey installe immédiatement la civilisation française. L'*officier de renseignements* et son groupe mobile ont créé un poste au contact des Chleuh ; il est entouré de barbelés, pourvu d'un projecteur, de mitrailleuses, de canons, d'un poste de télégraphie sans fil, de provisions diverses... L'ennemi tentera en vain de le surprendre : il éprouvera sa puissance. Mais que cet ennemi d'hier soit ébranlé, qu'il veuille se rapprocher, et l'officier de renseignements lui réservera un accueil courtois. Le Berbère se défie de l'étranger, il préfère le chaos de ses coutumes aux lois régulières, il craint d'être asservi, lui qui a le culte de l'honneur et du courage. Il faut le mettre en confiance, après avoir mérité son estime par la victoire. Le poste perdu au milieu d'un *bled* hostile va devenir un centre d'attraction. Voici la route régulière que le génie, aidé par les insoumis de la veille, pousse jusqu'à lui. Passant de la révolte à l'alliance, des isolés et des groupes demandent déjà à servir dans nos troupes, comme auxiliaires indigènes. D'autres iront, sur le front français, compléter les rangs de la magnifique division marocaine. Les colons arriveront plus tard. Vaincue, mais confiante, la tribu redescendra dans la plaine avec ses troupeaux. Les premiers échanges, l'établissement d'un marché sous la protection française marqueront le début d'une ère nouvelle de travail pacifique.

Ainsi, déployant la force pour avoir moins à s'en servir, répugnant aux grandes rencontres qui sont aussi de grands massacres, respectueux des mœurs indigènes, Lyautey assurait peu à peu la domination française et l'étendait sans cesse.

A. GALAN,
Inspecteur primaire.

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Au pays du fer.

INDICATIONS. — *Préalablement, leçon de chose sur le fer et l'acier. Reconnaître des objets fabriqués avec ces métaux. Leur place prépondérante dans la civilisation moderne.*

I. **L'origine : le minerai de fer.** — *a.* TROUVÉ A LA SURFACE DU SOL, « rognons », autrefois en Lorraine et aujourd'hui en Laponie où il est amassé en montagne.

b. TIRÉ DE GALERIES PEU PROFONDES « la minette », ou de galeries à flanc de coteau.

(Collection Demangeon : *Sortie du minerai.*)

c. EXTRAIT DE PUITS DE MINES atteignant 300 mètres.

II. **La production du fer et de l'acier.** — S'il y a lieu, rappeler l'existence d'anciennes forges locales. Du HAUT FOURNEAU (schéma), où le minerai est mis avec du coke sort la FONTE LIQUIDE. Elle suit un chenal aménagé dans le sable pour aller dans les POCHES DE COULÉES. Des fours la transforment en aciers, avec lesquels sont fabriqués : rails, poutrelles, etc...

III. **A la forge.** — Travail rendu pénible par la haute température, l'air difficilement respirable. Les clartés brûlantes. « L'équipe ici n'a plus le tablier de cuir des vieux forgerons. Les étincelles pleuvent de haut plus qu'elles n'éclaboussent de face. Les hommes sont vêtus de guenilles décolorées par la chaleur et la cendre... Dans l'équipe du Bessemer, les crânes sont coiffés de deux chapeaux emboutis formant casque souple. »

IV. **Le paysage des régions industrielles.** — *Où s'installent ces usines?* Près des mines, régions peuplées et bien desservies par les communications. « Le développement de cette grande industrie métallurgique a bouleversé l'aspect du pays aussi brutalement que dans n'importe quelle région industrielle américaine. La vie rurale ne subsiste plus que sur le plateau. les vallées sont de vraies rues d'usines avec leurs cités ouvrières géométriques et les hauts fourneaux rougeoyants... Certains cantons, en outre, comptent plus de la moitié d'étrangers. »

V. **Terminer** *en indiquant que notre pays* **est le plus grand producteur de minerai en Europe** *et* **situer** *les centres métallurgiques en France.*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'Empire colonial français (*fin*).

Les colonies secondaires.

Indications. — *Il y aurait intérêt à les étudier dans leur « milieu géographique », lors des leçons faites sur les grands pays du monde. Se borner à quelques indications générales. Indiquer ce qu'elles fournissent et ce qu'elles pourraient produire.*

I. **Caractères généraux.** — Etablissements de valeur très inégale qui jalonnent les deux routes maritimes. Débris d'un ancien empire, « nos vieilles colonies ». Terres d'exploitation où la mise en valeur doit être effectuée par le peuplement local d'aptitudes médiocres.

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'histoire.. *1er volume.* 15 fr. *2e volume.* 16.50

« Non seulement l'immense forêt de la Guyane, dont les richesses sont nombreuses, n'abrite qu'un petit nombre de *Peaux-Rouges* et de *Nègres* peu civilisés et incapables de l'exploiter ; non seulement la côte française des Somalis, de sol d'ailleurs pauvre, a une population *Danakil*, excellents porteurs mais ignorant la culture et vivant seulement d'un pastorat nomade, mais nos possessions de l'Océanie de climat si propice, favorisées dans leur sous-sol comme dans leur sol, sont peu productives faute de population : dans la Nouvelle-Calédonie, qui pourrait tirer tant profit de ses mines, de ses forêts, de ses plantations et de ses cultures, quelques milliers de *Canaques* sauvages, de *Maoris* intelligents et doux sont incapables de travail. »

II. **Dans l'océan Atlantique.** — *a.* **Saint-Pierre et Miquelon,** à 25 kilomètres de Terre-Neuve. Petits îlots porphyriques, sans terre végétale, baignés par le courant du Labrador, au climat rude, perdus dans la brume et servant d'abris et d'escales aux bateaux de pêche, d'avril à octobre. Pêcheries de morues (13 millions en 1930) et industries des ports de pêche : construction de navires, chantiers de réparation, entreprises de calfatage, ateliers de voilures, fabrique de poulies.

b. **Les Antilles.** — « Œuvre de volcans sous-marins dressés sur le soubassement d'un ancien arc montagneux effondré... de là, les phénomènes de volcanisme et les fréquents tremblements de terre. »

La **Guadeloupe** comprend : BASSE-TERRE (montagneuse) et GRANDE-TERRE, d'altitude inférieure à 80 mètres. LA **Martinique** est le pays de la montagne Pelée, de sinistre mémoire (anéantissement de Saint-Pierre et de ses 28 000 habitants en 1902). « Les habitations avaient disparu, recouvertes d'un épais linceul de cendres grises : 58 kilomètres carrés avaient été dévastés..., les victimes furent brûlées par la vapeur d'eau, mais sans que le feu fût mis à leurs vêtements. »

Région de pluies abondantes, brutales et persistantes. « Les rues deviennent des torrents. L'eau s'écoule sous les portes, inonde les maisons, écrase les plantes et les fleurs, noie les récoltes. Et ces chutes de cascades, ces lances d'eau, dures comme des barres de métal, se prolongent pendant des heures, à croire que le pays entier va fondre comme du sucre. »

Créoles et Métis peuplent ces îles, dont la densité dépasse 130 et même 200 au kilomètre carré.

Pays de MONOCULTURE : la canne à sucre occupe la moitié des terres cultivées, fournit plus de 9 millions de litres d'alcool pur et les îles exportent pour plus de 30 millions de sucre. Les cultures vivrières en progrès permettront d'éviter les désastres d'une nouvelle crise sucrière.

c. **La Guyane.** — Arrivée. « Trois îlots larges comme la main, à la végétation rabougrie, brûlés par un soleil implacable, où nul cours d'eau ne rafraîchit l'atmosphère, où les maisons se dressent comme des tombes en plein soleil, où poussent quelques maigres cocotiers clairsemés... Voilà les îles du Salut... « Dans cette région, la mer, elle-même, perd sa poésie, sa limpidité, sa transparence ; l'azur teinté d'indigo fait place à l'aspect sale, jaunâtre des eaux continuellement souillées par la boue et la fange que déversent les fleuves de la Guyane et l'Amazone... Ces eaux limoneuses sont le repaire de bandes nombreuses de requins qu'attirent dans ces parages de funèbres repas. »

Pays au sol cristallin, aux côtes basses, alluviales et marécageuses, au climat chaud et humide (3 m. d'eau) présentant un développement économique médiocre, paralysé encore par la présence de forçats et de relégués...

Avec les Bois, ressource de l'or des placers exploités au prix de difficultés de plus en plus grandes.

III. **Dans l'océan Pacifique.** — Escales importantes sur la route de l'Indochine et du canal de Panama. Colonies d'exploitation peuplées de noirs. Iles formées par la lave des volcans et par les coraux (stériles). Zone de hautes températures constantes et d'abondantes précipitations (jusqu'à 6 ou 7 mètres de pluies dans les régions montagneuses).

a. **Nouvelle-Calédonie.** — Hauts reliefs volcaniques, côtes bien découpées et protégées par une barrière de coraux. Mise en valeur insuffisante (éloignement, absence de voies de communication, indolence de la main-d'œuvre). La seule ressource est celle du nickel, un cinquième de la production mondiale, DEUXIÈME RANG DANS LE MONDE.

b. **Les Nouvelles Hébrides** (quarantaine d'îlots avec 60 000 Canaques et 600 Français). Terre de prédilection du cacaoyer et du cocotier.

c. **Établissements français de l'Océanie.** — Comprenant : les ILES DE LA SOCIÉTÉ avec Tahiti — la perle de nos possessions ; — les MARQUISES : cultures tropicales, mais aussi arbres fruitiers des régions tempérées. Exportation de coprah, vanille, nacre, perles et phosphates. Les États-Unis tiennent le premier rang dans le commerce de ces îles.

IV. **Dans l'océan Indien.** — *a.* **La Côte des Somalis** étend à l'entrée d'Aden, sur 250 kilomètres, ses côtes plates et sablonneuses, échancrées par le golfe de Tadjoura qui abrite Djibouti. Pauvre pays, sans exploitation agricole. Point d'escale vers l'Indochine et région de transit vers l'Abyssinie.

b. **La Réunion.** — MASSIF VOLCANIQUE à 700 kilomètres de Madagascar, dominé par le Piton des Neiges, sillonné de rivières qui y ont creusé de profonds ravins et formé une ceinture de plaines alluviales. Côtes basses, sans abris naturel, battues par l'Océan.

CLIMAT TROPICAL partout, mais inégale répartition des pluies : pays au Vent (N.-E.) : 4 mètres d'eau en 240 jours ; pays sous le Vent : plus secs, plus chauds : 1 mètre d'eau en 92 jours. Hautes plaines parfaitement salubres.

Là, VIVENT 198 000 habitants, dont 192 000 descendants d'anciens colons français (les Créoles). Ainsi la densité dépasse celle de la métropole.

LES PRINCIPALES RESSOURCES sont les plantations de canne à sucre (exportation de 50 millions de sucre et 80 000 hectolitres de rhum), mais cultures vivrières et élevage insuffisants pour nourrir la population. L'île importe deux tiers de sa nourriture de riz et aussi des bœufs vivants de Madagascar. Cette colonie prospérera quand « les colons déploieront l'activité nécessaire pour renoncer à leur routine, quand ils feront preuve d'initiative pour modifier la nature de leurs productions suivant les besoins du marché mondial ».

E. FAUVE,
Directeur de Cours complémentaire, Epernon.

ATLAS GÉOGRAPHIQUE EN COULEURS, SUR GROS CARTON... 7.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

En vacances : plantes et animaux dangereux.

MATÉRIEL. — Collection de plantes vénéneuses, soit fraîches, soit dans un herbier. Gravures en couleurs les représentant.

Collection d'insectes, d'animaux venimeux. Gravures les représentant.

I. Quelques plantes vénéneuses.

Vous allez bientôt partir en vacances. Beaucoup seront libres dans les champs, les prés, les bois. Que de jolies plantes aux fleurs variées, que de beaux fruits appétissants.

Méfiez-vous, car certaines plantes sont dangereuses.

La *ciguë* a des feuilles ressemblant beaucoup à celles du persil qui est comestible. Elle pousse dans les jardins, au pied des haies, dans les endroits humides. Ne pas la porter à la bouche, car elle renferme un poison qui pourrait vous rendre malades (engourdissements).

La *belladone* pousse au pied des haies, dans les endroits ombragés. Ses fruits sont ronds, d'abord verts, puis rouges et enfin noirâtres : ils ressemblent beaucoup à des cerises. Leur saveur est douce, peu désagréable. Mais ils sont très dangereux. Chaque année, beaucoup d'enfant sont empoisonnés par la belladone et sont très malades.

L'*aconit* ou pomme épineuse est une jolie plante, aux feuilles très découpées. Fleurs blanches ou violettes. Le fruit, couvert de piquants, ressemble à une petite châtaigne. Cette plante est utilisée en médecine.

La *digitale* a des fleurs en grappe, d'une teinte rouge violacé, en forme de doigt de gant. Elle pousse dans les bois humides. Agit sur le cœur.

Les *champignons*. Tous les ans, beaucoup de personnes sont empoisonnées par des champignons. N'en cueillez jamais et, surtout, ne portez pas les doigts à votre bouche si vous en avez touché.

Les animaux eux-mêmes peuvent être empoisonnés par des plantes ; ainsi, l'if rend les bœufs très malades ; la renoncule, le colchique d'automne donnent aux animaux des coliques très violentes. Le persil fait mourir les perroquets ; la nielle des blés rend les poules malades, etc...

II. Des animaux dangereux.

Avant tout, méfiez-vous des *serpents*. Ils vivent dans les broussailles, dans les tas de pierres, au bord des rivières quand il fait très chaud, sous l'herbe. Si l'on est mordu, se faire soigner tout de suite.

Dans le Midi ou l'Afrique du Nord, sous des pierres, on trouve parfois des *scorpions*, dont la piqûre est très douloureuse. Faites bien attention quand vous soulevez une pierre.

Les *araignées* sont sales, piquent et provoquent des démangeaisons, des boursouflures de la peau. Elles aiment vivre dans les vieux murs, l'écorce sèche des vieux arbres.

Les *scolopendres* ou mille-pattes ont une morsure venimeuse. Ils vivent sous les pierres, dans les endroits humides.

La *salamandre* a une peau visqueuse. Éviter de la toucher et, si on l'a fait, ne pas porter les mains sur sa figure : la peau serait irritée, deviendrait rouge, boursouflée. Bien se laver les mains.

Il en est de même pour les *crapauds*. Si l'on en a touché un, il faut savonner ses mains abondamment et tout de suite.

Certains *poissons* : brochet, perche, vive, etc..., peuvent, par leur morsure ou les piquants de leurs nageoires, provoquer des maux longs à guérir.

Beaucoup d'*insectes*, malgré leur petite taille, sont très gênants ou même dangereux.

Les punaises, les puces sont très désagréables, piquent et provoquent de violentes démangeaisons. Etre propres ; éviter le contact d'animaux (chiens, chats, etc...) peu soignés, qui en transportent beaucoup dans leur pelage.

Dans les régions humides, sur le bord des rivières, des moustiques piquent et peuvent provoquer des éruptions douloureuses

Dans l'herbe verte, des insectes minuscules, rouges, les trombidions, ou aoûtats, rougets, pucelines, vendangeons, etc..., provoquent des démangeaisons très désagréables.

Méfions-nous des guêpes, frelons, abeilles, dont la piqûre douloureuse provoque de l'enflure. Ne mordons jamais dans un fruit sans l'ouvrir ; regardons avant de boire : une piqûre à la langue ou à la gorge pourrait provoquer la mort rapide par étouffement.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Quelques expériences.

Nous n'entreprendrons pas une revision générale de tout ce qui a été étudié. Nous proposerons quelques expériences n'ayant pas été faites au cours de l'année. On fera bien observer les élèves et ils tireront les conclusions utiles en s'aidant de ce qu'ils ont appris et retenu.

D'autre part, des expériences scientifiques constituent toujours, pour les enfants, un exercice attrayant pendant lequel ils peuvent jouer un rôle actif en faisant eux-mêmes les expériences le plus souvent.

(La plupart des expériences ci-dessous figurent dans l'ouvrage : *Comment réaliser 250 expériences...*, par CHANTICLAIRE, Nathan, édit.)

I. Une combustion vive.

Préparer de l'oxygène, soit par l'oxylithe, soit avec du bioxyde de manganèse. Le tube de dégagement restant libre à la base.

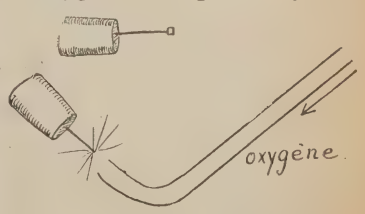

Au préalable, chaque enfant aura préparé un bouchon de liège dans lequel il enfoncera une aiguille en acier très fine (la pointe à l'extérieur.)

Cette pointe sera elle-même piquée dans un petit morceau de bois d'allumette.

Le maître allumera une bougie et, en ordre,

Dr BROCHER. **Regarde** (Promenades dans la campagne et observations d'hist. natur.) **10 fr.**

les élèves viendront près de l'appareil, en tenant le bouchon de liège entre les doigts. Allumant le petit morceau de bois à la flamme de la bougie, ils présenteront ensuite celui-ci à l'extrémité du tube de dégagement d'oxygène.

Aussitôt, l'aiguille se met à brûler en produisant une pluie d'étincelles très brillantes. Avancer la main au fur et à mesure de la combustion. Quand elle a cessé, constater la présence, à l'extrémité de l'aiguille, d'une petite boule d'oxyde de fer. L'aiguille a pris l'aspect d'une épingle.

II. Distillation du bois.

Introduire, dans un tube à essais, des morceaux de bois très menus (petits morceaux de bois d'allumette, liège râpé, sciure de bois).

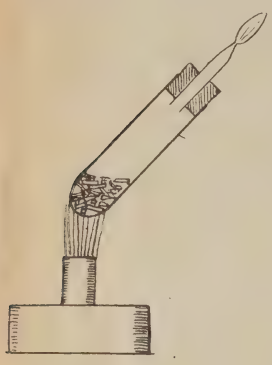

Boucher avec un bouchon de liège traversé par un tube effilé vers l'extérieur. Chauffer le tube avec une lampe à alcool. (Prendre des précautions pour éviter la rupture.)

Des vapeurs se dégagent à l'extrémité du tube ; bientôt on peut les enflammer : c'est du gaz d'éclairage.

Un liquide épais, jaunâtre, ruisselle sur les parois les moins chauffées du tube : c'est du goudron.

Les morceaux de bois sont devenus noirs : c'est du charbon de bois obtenu par distillation.

III. Un gaz qui décolore.

Chauffer, dans une coupelle, quelques morceaux de soufre ; ils fondent, puis le soufre s'enflamme ; le recouvrir d'un entonnoir ou d'un cornet de papier en ménageant, à la partie inférieure, un espace pour l'arrivée de l'air qui active la combustion.

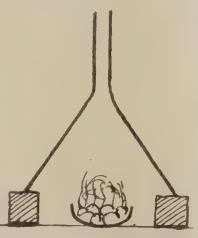

Placer au-dessus de l'entonnoir les objets à décolorer préalablement mouillés : violettes, pervenches, roses, tache de vin ou de fruit. Laver ensuite à grande eau.

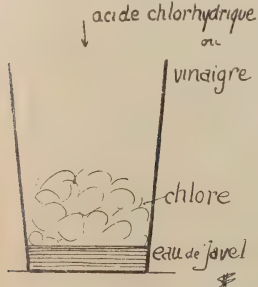

Sentir l'odeur désagréable du gaz sulfureux. Aérer la classe.

IV. Un gaz visible.

Dans un verre ordinaire, mettre environ 1 centimètre d'eau de Javel ou du chlorure de chaux. Verser dessus quelques gouttes d'acide chlorhydrique. Il se produit un dégagement abondant d'un gaz jaune verdâtre, très dense puisqu'il reste au fond du verre. C'est du chlore, gaz dangereux à respirer, pouvant provoquer des crachements de sang (gaz toxique utilisé pendant la guerre). Prendre des précautions pour que les élèves n'en respirent pas.

Si, au lieu d'acide chlorhydrique, on utilise du vinaigre blanc très fort, on obtient aussi du chlore, mais en moins grande quantité.

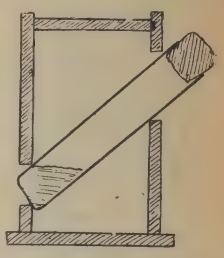

V. Un canon miniature.

Certains corps, mélangés, ont des réactions mutuelles et se décomposent partiellement pour former d'autres corps différents.

Prenons un tube à essais ou un simple tube de verre ayant contenu des comprimés d'aspirine.

Plaçons-le sur un petit bâti en bois de manière que la base soit fixe, le tube étant incliné à 45°.

On bouche le tube avec un bouchon de liège huilé légèrement pour favoriser le glissement.

Au préalable, on a placé au fond du tube une pincée de bicarbonate de soude, puis on a versé dessus du vinaigre fort.

Au bout d'un instant, le bouchon saute avec un bruit caractéristique et est projeté au loin.

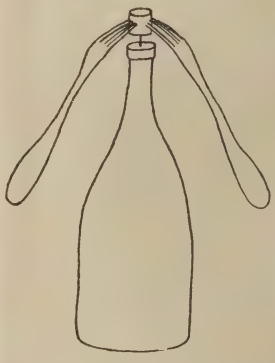

La pression a été exercée par le gaz carbonique provenant de la décomposition du bicarbonate de soude par le vinaigre.

VI. Équilibre.

Il est difficile de faire tenir un bouchon de liège sur la tête d'une épingle, parce que le centre de gravité des deux corps est au-dessus du point d'appui. Si l'on pique deux fourchettes identiques dans un bouchon de liège, l'une en regard de l'autre, l'ensemble des corps sera en équilibre stable sur la tête d'une épingle ; on pourra le déranger de sa position d'équilibre, il y reviendra de lui-même.

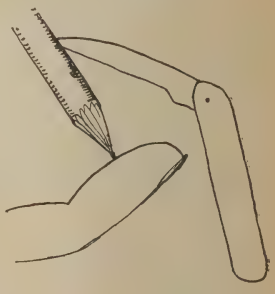

Il est facile de faire tenir le bouchon d'une bouteille en équilibre sur le bord du goulot, à la condition d'y piquer deux fourchettes comme précédemment ; dans ce cas, il est possible de verser complètement le contenu d'une bouteille, le bouchon restant sur le goulot.

On peut, de même, faire tenir en équilibre stable un crayon reposant sur sa pointe sur le bout du doigt en piquant à sa partie inférieure un canif, de façon que le manche se trouve en partie au-dessous du point d'appui.

MARCEL BARBARE,
Directeur d'école à Paris.

LABEAUME. COURS DE PUÉRICULTURE..... 16 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE SCOLAIRE (Année 1935-1936)

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Education morale (pour tous les cours) : Le bonheur d'avoir une maman, 1. — Mon papa, 17. — Mon frère, 33. — Chez grand'mère, 49. — Une bonne petite amie, 65. — Bon petit cœur, 81. — Braves gens, 97. — Bonne bête, 113. — Egoïste, 129. — Donner un peu de soi, 145. — La santé, 161. — Propreté et hygiène, 177. — La tempérance, 193. — Prudence, 209. — L'instruction, 225. — Jugement et prévoyance, 241. — Bon sens, 257. — La vérité, 273. — Les promesses, 289. — Sincérité envers soi-même, 305. — La modestie, 321. — Respect de la vie, 337. — Respect de la propriété, 353. — Respect des droits des autres, 369. — Respect de la réputation des autres, 385. — La politesse, 401. — L'écolier juste, 417. — Obligations du citoyen juste, 433. — La solidarité, 449. — Assume tous tes devoirs, 465. — Le courage, 481. — Le travail et le métier, 497. — Le sang-froid, 513. — Patience et persévérance, 529. — L'économie, 545. — L'exactitude et l'ordre, 561. — Obéissance et discipline, 577. — Le caractère et l'initiative, 593. — La bonne humeur, 609. — Se rendre utile. S'améliorer, 625.

Education civique (pour le cours supérieur) : L'homme ne vit pas seul, 2. — Ma ville ou mon village, 18. — Notre patrie : son histoire, 34. — Le patriotisme, 50. — Tout groupement veut une organisation, 66. — La loi, 82. — L'individu dans la famille, 98. — L'égalité, 114. — La liberté politique, 130. — La vraie liberté, 146. — Les libertés essentielles, 162. — Devoirs de l'homme, 178. — Contribuer aux charges publiques, 194. — L'obligation scolaire, 210. — Le devoir électoral, 226. — Se faire une opinion, 242 — Comment lire son journal, 258. — Défendre son pays, 274. — L'Etat : ce qu'il est, 290. — Les formes de l'Etat, 306. — La Constitution française ; son histoire, 322. — Organisation du pouvoir exécutif, 338. — Attributions du pouvoir exécutif, 354. — Organisation du pouvoir législatif, 370. — Attributions du pouvoir législatif, 386. — Comment se fait une loi, 402. — Le budget, 418. — Comment sont élus les députés et les sénateurs, 434. — Histoire du suffrage universel, 450. — L'organisation administrative, 466. — Le département, 482. — L'arrondissement et le canton, 498. — La commune, 514. — Organisation de la justice, 530. — Devant la Cour d'assises, 546. — La vie professionnelle de l'ouvrier, 562. — Institutions destinées à faciliter l'épargne, 578. — Associations professionnelles, 594. — Société des Nations, 610. — La République a de bons citoyens, 626.

■ ■ ■

HISTOIRE

Cours élémentaire : Armes et outils des premiers hommes, 5. — Un chef gaulois, 21. — Vercingétorix soulève les Gaules, 37. — Alésia, 53. — Persécution des premiers chrétiens en Gaule, 69. — Les Francs, 85. — Clovis, 101. — Charlemagne, 117. — Les Normands, 133. — L'invention du collier et du gouvernail, 149. — Histoire du château féodal, 165. — Intérieur féodal, 181. — Le seigneur est un guerrier, 197. — L'enthousiasme pour la Croisade, 213. — La Croisade des Pauvres Gens, 229. — Les Bastides, 245. — Bouvines, 261 — Portrait de Saint Louis, 277. — Philippe IV le Bel et les Templiers, 293. — La corporation et la confrérie des tailleurs d'Auch, 309. — Bataille de Crécy, 325. — Un grand tournoi : le combat des Trente, 341. — Les Jacques, 357. — Une ville disputée aux Anglais, 373. — Jeanne d'Arc, 389. — Les grandes compagnies, 405. — Le relèvement de la France après la guerre de Cent Ans, 421. — Louis XI, 437. — Le papier et l'imprimerie, 453. — Christophe Colomb, 469. — François Ier et sa cour, 485. — Savants de la Renaissance, 501. — Marignan, 517. — Mécènes italiens : les Médicis de Florence, 533. — Michel de l'Hôpital et les haines religieuses, 549. — Blaise de Monluc, 565. — Henri IV assiège Paris, 581. — Les Français retournent à leur patrie et à leur roi, 597. — Henri IV gagne l'affection des Français, 613. — La France se relève, 630.

Cours moyen : Les druides, 5. — Les Germains, 21. — Fléaux du moyen âge, 37. — Réjouissances médiévales : le théâtre du moyen âge, 53. — La religion du moyen âge (revision), 69. — L'imprimerie (revision), 85. — Les nobles, avant Richelieu, 101. — Saint Vincent de Paul, 117. — Richelieu conquiert le pouvoir, 133. — Mazarin, 149. — Les Grands Jours d'Auvergne, 165. — Colbert tente d'enrichir le roi, 181. — La Cour sous Louis XIV, 197. — Grandes fêtes à Versailles, 213. — Louvois organise l'armée française, 229. — Misère des paysans à la fin du XVIIe siècle, 245. — L'héroïque défense du Canada, 261. — Le 10 août 1792, 277. — Un représentant en mission, 293. — La Terreur, 309. — La dictature de Robespierre, 325. — La fin de la première République, 341. — L'armée révolutionnaire, 357. — Napoléon, 373. — Austerlitz, 389. — La retraite de Russie, 405. — Napoléon affronte l'Europe entière, 421. — La Terreur blanche, 437. — Les Trois Glorieuses, 453. — Le Gouvernement provisoire de 1848, 469. — Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851, 485. — L'opposition républicaine du second Empire, 501. — Paris assiégé par les Prussiens, 517. — La répression de la Commune 533. — La tentative de Restauration monarchique, 549. — Gambetta, 565, 581. — La vie aux tranchées, 597. — Verdun (1916), 613. — La victoire et la paix, 630.

Cours supérieur : Le culte des morts dans l'ancienne Egypte, 6. — L'armée assyrienne, 22. — Les lois de Moïse, 38. — Magnificence de Cyrus, roi des Perses, 54. — Un roi grec, treize siècles avant Jésus-Christ, 70. — Les Spartiates, 85. — Salamine, 102. — Vertu des premiers Romains, 118. — L'archéologie au service de l'histoire, 134. — Mahomet (571-632), 150. — La civilisation arabe, 166. — Grégoire le Grand (590-604), 182. — La cathédrale au moyen âge, 198. — Fondation des libertés anglaises, 214. — L'énorme appétit de science d'un homme de la Renaissance, 230. — Léonard de Vinci, 246. — Louis XIV fait son « métier de Roi », 262. — Le recouvrement de la Taille, 278. — La traite des Noirs, 294. — Frédéric II, grand roi sans scrupule, 310. — L'activité d'un intendant au XVIIIe siècle, 326. — Voltaire, champion de la liberté, 342. — Les cahiers de bailliage du Tiers Etat de Paris, 358. — La Révolution française contre les rois, 374. — Napoléon, génie de la guerre, 390. — Deux Anglais : Nelson et Wellington, 406. — Le despotisme napoléonien, 422. — Les Jésuites et la Congrégation, 438. — Bismarck, 454. — Le 16 mai (1877), 470. — Un grand industriel du XXe siècle : Jean Dollfus, 486. — L'œuvre sociale de la IIIe République, 502. — Le territoire russe, 518. — Le Pangermanisme, 534, 550. — Election présidentielle aux Etats-Unis, 566. — Le Japon puissant et besogneux, 582. — La base navale de Singapour, 598. — L'Allemagne, la France et l'Angleterre en face de la guerre, 614. — Lyautey conserve le Maroc à la France, 635.

■ ■ ■

GÉOGRAPHIE

Cours élémentaire : L'horizon, 6. — Les points cardinaux, 22. — L'orientation, 38. — La représentation des objets, 54. — Le plan de notre salle de classe, 70. — Notre maison d'école, 86. — Le quartier... ou mon village, 102. — Echelles et légendes, 118. — Le bourg, 134, 150. — Rapport entre le genre de vie et le sous-sol, 166, 182, 198. — La plaine, 214. — La montagne, 230. — Les volcans, 246. — L'eau dans la nature, 262. — Les eaux de ruissellement. Notre rivière, 278. — La rivière de montagne ; le torrent, 294. — Le fleuve, 310. — Les eaux dormantes, 326. — Les bois de notre commune, 342. — L'élevage, 358. — Les cultures dans notre commune, 374. — Une industrie locale : les grès, 390. — A la ville, 406. — Les échanges entre la ville et le village, 422. — Comment se font les échanges, 438. — La mer, 454. — Le fond des mers, 470. — Les côtes élevées, 486. — Une côte basse : l'Aunis, 502. — Le port. Boulogne-sur-Mer, 518. — Les colonies, 534. — Au pays de l'élevage, 550. — Au pays du sel, 566. — Au pays du vin, 582. — Au pays des fleurs, sur la Côte d'Azur, 598. — Au pays noir, 614. — Au pays du fer, 635.

Cours moyen et supérieur : Notions générales sur la France, 6. — La formation du sol de la France, 22. — Caractères généraux du relief français, 38. — Les vieilles montagnes, 54. — Les montagnes jeunes, 70. — Plaines, plateaux, passages, 86. — Le climat de la France, 102. — L'hydrographie en France, 118. — La Seine, 134. — La Loire, 150. — La Garonne, 166. — Le Rhône, 182. — Mers et côtes de France, 198, 214. — La plaine du Nord, 230, 246. — La région de l'Est, 262, 278. — La Bretagne, 294. — Les confins de la Bretagne et les pays de l'Ouest, 310. — Le Massif Central, 326, 342. — Le bassin parisien, 358, 374, 390, 406. — Les pays autour de Paris, 422. — Paris, 438. — Le bassin aquitain et les Pyrénées, 454. — Les Alpes, 470. — La région méditerranéenne, 486. — Le Jura, 502. — Le couloir de la Saône et du Rhône, 518. — Les bateaux, 534. — L'Afrique du Nord, 550. — L'Afrique occidentale française, 566. — L'Afrique équatoriale, 582. — L'Empire colonial français. En Asie, 598, 614. — L'Empire colonial français (fin), 635.

■ ■ ■

LANGUE FRANÇAISE

Centres d'intérêt de la semaine : La rentrée des classes ; l'école, 7. — L'automne ; feuilles fruits, oiseaux, 23. — Travaux d'automne : vendanges, semailles, 39. — La chasse, le gibier, 55. — La Toussaint, 71. — La guerre et la paix, S. D. N., 87. — La forêt, l'arbre 103. — La maison familiale,

BARADUC et LAROCHE. Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté.... 7.50

119. — Les intempéries, 135. — Les animaux familiers : chien, chat, 151. — Les animaux domestiques, 167. — Noël et le Jour de l'an, 183. — L'hiver, 199. — Le feu ; ses bienfaits, ses ravages, 215. — Les veillées, 231. — Le village, 247. — La ville, 263. — Artisans et ateliers, 279. — Ouvriers et usines, 295. — La mine et les mineurs, 311. — La mer et les marins, 327. — La montagne, 343. — Le commerce, 359. — Jeux et sports, 375. — La santé et la maladie, 391. — Les moyens de transport, 407. — Les pays lointains, 423. — Le renouveau, 439. — La fête des mères, 455. — Le soleil, les astres, 471. — Les oiseaux et les nids, 487. — Les beaux jardins ; les beaux vergers, 503. — Les insectes, 519. — Les cours d'eau, 535. — La pêche, 551. — La prairie ; la fenaison, 567. — L'été, la chaleur, l'orage, 583. — Les fêtes au village et à la ville, 599. — La moisson, le blé, le pain, 615. — Les vacances, 631.

■ ■ ■

SCIENCES USUELLES

Cours préparatoire et élémentaire : Un morceau de craie, 15. — Un pot à fleurs, 31. — Fruit d'automne : une grappe de raisin, 47. — Du charbon de bois, 63. — Un ballon de football, 79. — Un parapluie, 95. — Une bougie, 111. — Un casse-noisette, 127. — Le niveau à bulle d'air, 143. — Une balançoire, 159. — Un poids en fonte, 175. — Une mandarine, 191. — De l'eau sucrée ; de l'eau salée, 207. — Un marteau, 223. — Le linge sèche, 239. — Un livre, 255. — Une allumette, 271. — Du lait, 287. — Nos dents, 303. — Un morceau de pain, 319. — La poitrine : mouvements respiratoires, 335. — Fil et tissu de laine, 351. — Un morceau de savon, 367. — Mes deux mains, 383. — Les yeux de mon camarade, 399. — Je bois, 415. — Un chien, 431. — Un mouton, 447. — Un pigeon, 463. — Une grenouille, 479. — Un ver de terre, 495. — Un jeune marronnier. Un pied de violettes, 511. — Tiges fraîches et rondelles de vieux bois, 527. — Un pied de salade, 543. — Une fleur des champs : le coquelicot, 559. — Un haricot, 575. — Faisons des semis de haricots, de lentilles, 591. — Les arbres de la forêt, 607. — Un papillon, 623. — En vacances : plantes et animaux dangereux, 637.

Cours moyen et supérieur : Le sol ; les roches, 15. — Une roche calcaire : pierre à chaux, 31. — Le plâtre, le granit, 47. — Un combustible minéral : la houille, 63. — L'air, sa composition, 79. — L'eau, 95. — Les combustions, 111. — Fer, fonte, aciers, 127. — Poids du corps, 143. — Idée expérimentale du levier, 159. — La balance ordinaire, 175. — Balance Roberval ; balance romaine, bascule, 191. — Equilibre des liquides, 207. — Dilatation des corps, 223. — La température, le thermomètre, 239. — Changement d'état des corps, 255. — Comment la chaleur se propage, 271. — L'aimant et la boussole, 287. — L'appareil digestif, 303. — Hygiène de l'alimentation, 319. — L'appareil respiratoire, 335. — Hygiène de la respiration, 351. — Le système nerveux, 367. — La peau et le toucher, 383. — Les yeux et la vision, 399. — Les boissons, l'alcoolisme, 415. — Les animaux : nécessité d'une classification, 431. — Les mammifères, les ruminants, 447. — Les oiseaux, 463. — Reptiles et batraciens, 479. — Articulés, vers, rayonnés, protozoaires, 495. — La racine et ses fonctions, 511. — La tige et ses fonctions, 527. — La feuille et ses fonctions, 543. — Fleurs, fruits, graines, 559. — Germination de la graine, 575. — Multiplication des végétaux, 591. — Grandes divisions du règne végétal, 607. — Un herbier. Collection d'insectes, 623. — Quelques expériences, 637.

■ ■ ■

CAUSERIES DIVERSES

La production des noix en France, 30. — L'extension de la culture du coton en U. R. S. S., 60. — Le canal du Nord, 236. — Nos principales récoltes en 1913 et en 1934, 316. — Le monopole des tabacs en 1934. Le cheptel français en 1913 et en 1934, 396. — Le port de Marseille, 444. — Le trafic du port de Strasbourg en 1935, 478. — L'industrie houillère française en 1935, 542. — Le percement de l'isthme de Kra, 606. — Le mouvement revisionniste en Europe. Carte des territoires et ports contestés, 622.

■ ■ ■

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Quelques idées sur l'économie, 44. — La maison et le mobilier, 108. — Le repassage, 206. — Le raccommodage, 300. — La cuisine, 364. — Les aliments, 428, 492. — Les conserves, 556. — Petites recettes variées, 604.

■ ■ ■

LA CLASSE DU SOIR

Les terres arables, 94. — Travaux de culture et travaux d'entretien, 124. — Les amendements, 158. — Le fumier de ferme, 188. — Travaux de culture et travaux d'entretien, 222. — Les engrais chimiques, généralités, 252. — Les principaux engrais chimiques, 286. — Les assolements, 350. — L'amélioration des plantes cultivées, 380. — Les semences, 414.

■ ■ ■

TRAVAIL MANUEL

Pliage du papier, les rosaces, 14. — Découpage et collage du papier, carrés et rectangles, 46. — Animaux articulés, 174, 238. — Les pochoirs, 270, 302, 334, 366.

Cours préparatoire et élémentaire : Pliage du papier, le gobelet, 78. — Pliage du papier : la salière, la cocote, 110.

Cours élémentaire et moyen : Pliage du papier et du carton : la boîte sans couvercle, 142.

Cours supérieur : Travail du bois, 398. — Le porte-journaux, 430. — Questions d'examens, 462, 494. — Les peaux, 526. — Travail du verre, 558. — Quelques recettes, 590.

■ ■ ■

DESSIN

Pages : 28, 92, 156, 220, 284, 348, 412, 476, 540, 572.

■ ■ ■

ÉDUCATION PHYSIQUE

La leçon matinale, 62. — Leçon individuelle pour skieur, 126. — Une leçon de gymnastique individuelle pour l'instituteur, 190. — Leçon individuelle pour joueur de basket-ball, 254. — Leçon individuelle pour l'institutrice, 318, 382. — Leçon individuelle pour athlètes, 446. — Leçons individuelles pour jeunes gens, 510. — Leçon individuelle pour jeune fille, 574. — Le scoutisme, 620.

■ ■ ■

CHANT

Exercices sensoriels d'initiation musicale, 12, 76, 172, 204, 268, 332, 460, 524, 588.

Chants : Ah ! que les cloches du matin..., 140. — Le valet d'la Grenouillère, 316. — On entend des chansons, 478. — Célèbre menuet d'Exaudet, 542.

■ ■ ■

DIVERS

25 expériences avec un verre de lampe, 508.

■ ■ ■

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Pagination spéciale.

La guerre économique, 8, 11. — La paix économique, 17. — Bruxelles, 23. — Les nouveaux aménagements du port du Havre, 29. — Dissémination de l'industrie, 35. — L'irrigation de la Palestine, 41. — Les ressources agricoles de la Palestine, 47. — Les aspects généraux du chômage, 53. — Le rail se défend, 59. — La crise de l'industrie automobile française, 65. — L'évolution de la grande pêche, 71. — La plus grande ville sud-américaine, Buenos-Ayres, 77. — La « bonification » de la Grande Brière, 83. — Une nouvelle percée des Vosges : le tunnel de Saint-Maurice, 89. — L'expansion italienne, 95. — L'impérialisme fasciste, 101. — L'Afrique italienne, 107, 113, 119. — Le pays éthiopien, 125, 131. — La puissance éthiopienne, 137. — L'Ethiopie et les intérêts français, 143. — L'Ethiopie et les intérêts anglais, 149. — L'Ethiopie et l'Italie, 155. — Le conflit italo-éthiopien, 161. — La S. D. N. et le conflit italo-abyssin, 167. — Les « mystères » de l'île de Pâques, 181. — L'île de Pâques n'a plus de secrets, 187. — L'industrie du pétrole en France, 193, 199. — Les établissements métallurgiques du Creusot, 205. — L'aven d'Orgnac, 211. — Grenoble, capitale régionale, 217. — Les grands Causses, 223, 229, 235. — Le commerce extérieur des produits agricoles en 1935, 241. — Trois grandes explorations françaises, 247.

■ ■ ■

EXAMENS

Pagination spéciale.

Certificat d'études primaires : Pages : 1, 7, 13, 19, 25, 31, 37, 43, 49, 55, 61, 67, 73, 79, 85, 91, 97, 103, 109, 115, 121, 127, 133, 139, 145, 151, 157, 163, 169, 177, 183, 189, 195, 201, 207, 213, 219, 225, 231, 237, 243.

Concours commun des Bourses nationales (1re série) : Pages 2, 14, 26, 38, 50, 62, 74, 86, 98, 110, 122, 134, 146, 158, 178, 190, 202, 214, 226, 238.

Concours commun des Bourses nationales (2e série) : Pages : 8, 20, 32, 44, 56, 68, 80, 92, 104, 116, 128, 140, 152, 164, 184, 196, 208, 220, 232, 244.

Brevet élémentaire, admission aux Ecoles normales et B. E. P. S. (Section générale) : Pages : 3, 9, 15, 21, 27, 33, 39, 45, 51, 57, 63, 69, 75, 81, 87, 93, 99, 105, 111, 117, 123, 129, 135, 141, 147, 153, 159, 165, 179, 185, 191, 197, 203, 209, 215, 221, 227, 233, 239, 245.

■ ■ ■

HORS-TEXTE

Indication des numéros : L'ancienne France : le Dauphiné, 1. — Louis XIV descend de son carrosse à Versailles, 2. — Un combat de gladiateurs dans les arènes de Lyon, 3. — L'ancienne France : la Bretagne, 4. — La Normandie, 5. — Halte des Huns dans un village abandonné, 6. — Le spectacle des petits appartements à Versailles, en 1749, 7. — La Flandre, 8. — Pépin le Bref reçoit la lettre par laquelle le pape l'autorise à ceindre la couronne, 9. — L'Alsace, 10. — Les débuts de l'aéronautique, 11. — La Bourgogne, 12. — Philippe-Auguste visite les travaux du Louvre, 13. — Le Berry, 14. — La prise de la Bastille, 16. — L'Auvergne, 17. — La germination du blé, 18. — Le pilori des halles à Paris au XVe siècle, 19. — Les dents et l'appareil digestif, 20. — Le coup d'État de Brumaire ; expulsion des députés, 21. — Le Roussillon, 22. — Le sacre de Charles VII à Reims, 23. — Le Béarn, 24. — La veille d'Austerlitz, 25. — Bayard entre dans une ville italienne, 26. — Les rongeurs, 27. — La Saint-Barthélemy, 28. — Les oiseaux, 29, 32, 33. — L'abeille (1), 34. — L'entrée de Louis XVIII à Paris, 35. — L'abeille (2), 36. — Les mollusques, 37. — Les racines, 38. — La circulation du sang, 39. — Le cœur, 40. — Rouget de Lisle, 41. — Les fruits, 42. — Mousses et fougères, 43.

BRANDT. Pour la beauté physique de ton enfant..... 16.50

4° *Calculer la surface totale du cône engendré par la rotation du triangle IOC autour de CI comme axe* (B. E. Strasbourg, octobre 1932).

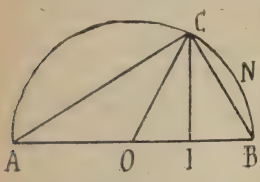

→ SOLUTION. — 1° Le triangle ABC, inscrit dans une demi-circonférence, est rectangle.

La corde AC, côté du triangle équilatéral inscrit, sous-tend un arc de 120°. Donc l'angle inscrit ABC qui intercepte, cet arc vaut 60°. Son complément $\overset{\frown}{CAB}$ vaut 30°.

2° Le triangle isocèle OBC a un angle de 60° (l'angle B) ; donc il est équilatéral et :

$$BC = OB = R.$$

CI est une hauteur de ce triangle équilatéral ; donc :

$$CI = \frac{OB\sqrt{3}}{2} = \frac{R\sqrt{3}}{2}.$$

3° Le segment CNB est la différence entre le secteur OCNB et le triangle OCB.

Puisque l'angle BOC vaut 60°, le secteur OCNB est le sixième du cercle de rayon R ; son aire égale :

$$\frac{\pi\, OB^2}{6} = \frac{\pi\, R^2}{6}.$$

Le triangle OBC est équilatéral ; son aire est égale à :

$$\frac{OB^2\sqrt{3}}{4} = \frac{R^2\sqrt{3}}{4}.$$

Donc celle du segment CNB est égale à :

$$\frac{\pi R^2}{6} - \frac{R^2\sqrt{3}}{4} = \frac{R^2(2\pi - 3\sqrt{3})}{12} = 0{,}09\ R^2.$$

4° En tournant autour de CI, le triangle rectangle COI engendre un cône dont le cercle de base a pour rayon $IO = \frac{R}{2}$ et dont l'apothème est OC = R.

La surface latérale de ce cône a une aire égale à :

$$\pi \times OI \times OC = \pi \times R \times \frac{R}{2} = \frac{\pi R^2}{2}.$$

Celle de la base étant égale à :

$$\pi\, OI^2 = \frac{\pi R^2}{4},$$

l'aire totale du cône égale :

$$\frac{\pi R^2}{2} + \frac{\pi R^2}{4} = \frac{3\,\pi R^2}{4}.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Août et septembre 1936.

1. « *Que le maître lui fasse tout passer par l'étamine et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit.* » *Expliquez ces paroles de Montaigne et dites dans quelle mesure vous les faites vôtres dans votre enseignement.*

2. « *L'enseignement de l'école doit être avant tout l'étude raisonnée et généralisée de ce que l'enfant voit autour de lui.* » (*Appell.*) *Quelle est la méthode générale qu'impliquent ces paroles ? Appliquez-les à l'enseignement des sciences.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 par sujet), en mandat-poste ou de préférence *chèques postaux 403-92, Lyon*, ou en bons de correction, à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Trois grandes explorations françaises.

La France a pris une large place dans l'exploration du globe. Aujourd'hui, si les terres à « découvrir » se font rares, du moins reste-t-il encore dans le vaste monde de nombreuses régions peu connues en raison des obstacles physiques ou humains : situation, altitude, climat, populations sauvages, etc., qui rendent leur pénétration difficile. C'est vers trois de ces régions : le Groenland, la forêt vierge du Haut Amazone et la chaîne de l'Himalaya, que des expéditions françaises sont parties récemment.

Au pays des glaces.

On sait que le Groenland, la plus grande île de la terre, a une superficie de plus de quatre fois celle de la France. Sur la plus grande partie de son étendue et pendant la majeure partie de l'année le sol en est recouvert d'une épaisse couche de glace et de neige. Aussi les habitants sont-ils peu nombreux : 16000 Esquimaux vivent sur la côte occidentale, libre de glace une moitié de l'année ; quelques centaines seulement habitent la côte orientale, sévèrement emprisonnée par la banquise durant près de onze mois sur douze. L'intérieur est éternellement glacé et désert. Le Groenland est colonie danoise et le gouvernement de Copenhague y exerce depuis longtemps la plus bienveillante des tutelles. C'est ainsi que l'accès du pays est interdit à tout étranger même danois et que les boissons alcooliques sont entièrement prohibées. Une centaine de postes ou comptoirs ont été créés par l'intermédiaire desquels les Esquimaux, groupés en colonies, échangent les produits de leur chasse et de leur pêche contre des produits de première nécessité.

De l'été 1934 à l'été 1935, quatre Français, MM. Paul-Emile Victor, enseigne de vaisseau, chargé de mission par le musée d'Ethnographie du Trocadéro, Robert Gessain, médecin, Michel Perez, géologue, et Matter, cinéaste, débarqués à Angmagsalik par les soins du *Pourquoi pas ?* du Dr Charcot, séjournèrent au Groenland, avec l'autorisation du gouvernement danois qui leur offrit même l'hospitalité dans une maisonnette organisée à l'européenne. Ces quatre explorateurs — des moins de trente ans — lièrent connaissance avec les Esquimaux, les apprivoisèrent, apprirent peu à peu leur langue, les mensurèrent et visitèrent en traîneaux à chiens ou en kayaks toutes les colonies esquimaudes de la côte comprenant chacune de une à dix huttes ou igloos et distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de kilomètres. Ils parcoururent ainsi au milieu des plus grandes difficultés plus de 3 000 kilomètres et rapportèrent de leur mission, outre des études anthropométriques très complètes, une collection de 3 500 objets ethnographiques, 850 chants recueillis sur disques et un grand

CUVELIER. Contes et Légendes de Suisse *Broché.* 11 fr. *Relié..* 15 fr. toile noire 16.50

nombre de renseignements géologiques, géographiques, météorologiques, démographiques, linguistiques, etc. Trois d'entre eux, MM. Paul-Emile Victor, Gessain et Pérez viennent de repartir pour les mêmes parages, en décidant de débarquer cette fois sur la côte occidentale et de gagner Angmagsalik en traversant de part en part l'inlandsis du Groenland selon un parcours encore inexploré. Les explorateurs doivent continuer leurs recherches et aussi donner des soins aux Esquimaux en proie à une forte épidémie à forme grippale

Pour franchir le millier de kilomètres de l'hinterland groenlandais qui comporte des chaînes montagneuses avec des pics de 2 000 à 3 000 mètres, la petite mission française devra se guider au compas et au sextant et faire avec ses traîneaux de 30 à 35 kilomètres par jour. M. Paul-Emile Victor restera au Groenland une année dans un village esquimau complètement isolé à 200 kilomètres d'Angmagsalik : il compte ainsi vivre dans l'intimité des indigènes et achever sur le vif leur étude ethnographique.

Dans l'enfer vert.

L' « *Oriente équatorien* » ou région orientale de la République de l'Équateur, parcourue par les hauts affluents de l'Amazone, est une des régions les moins connues de la grande et encore mystérieuse sylve amazonienne. Bien peu de voyageurs blancs s'y sont risqués en raison d'une part du caractère inhospitalier de cet « enfer vert », d'autre part des farouches tribus indiennes qui y vivent. C'est dans cette province que les anciens conquistadores croyaient pouvoir situer, d'après les récits des indigènes, le pays de l'or, l'*El Dorado*. De bonne heure les prospecteurs firent place à des chercheurs plus désintéressés, puisque le gouvernement de l'Equateur commémore cette année le bicentenaire de la

mission géodésique des académiciens du XVIIIe siècle. Au début du XXe siècle, une autre mission géodésique française a, durant six années, « mensuré » le pays. Le médecin de cette mission était le Dr Paul Rivet, aujourd'hui directeur du musée d'Ethnographie du Trocadéro. Les études sur les peuplades indiennes qu'il publia au retour font toujours autorité, mais restent incomplètes. Il s'agit de tribus *Jivaros*, rebelles à toute civilisation, et qui décapitent leurs ennemis. Ces Indiens font ensuite subir à leurs sanglants trophées une mystérieuse préparation qui leur permet d'obtenir une « réduction » momifiée : la *tsantsa*, de la grosseur d'une orange.

Trois jeunes savants français, dont M. Bertrand Flornoy, le chef de la mission, âgé de vingt-cinq ans, ont quitté la France au printemps pour approfondir l'étude de ces peuplades Jivaros et tenter de surprendre leurs secrets. Ils ont débarqué à Guayaquil et gagné Quito, la capitale, puis Banos où commence la piste forestière vers Port-Napo. La mission compte ensuite descendre en pirogue les sept cents kilomètres du rio Napo jusqu'à son confluent avec l'Amazone, qu'elle remontera enfin jusqu'aux hauts plateaux des Andes. Des camps de base seront établis aux confluents des rios rencontrés qui seront ensuite remontés à travers la forêt vierge en pays Jivaria sous forme de raids rapides avec retours fréquents aux bases. Les explorateurs pourront ainsi entrer fort avant dans « le pays des Ténèbres » et, à défaut de contact prolongé avec les Jivaros, ils tenteront de les mensurer, de les photographier et d'enregistrer sur disques leurs paroles et leurs chants. Le retour se fera par Iquitos et le Bas Amazone après une année de voyage.

Vers le Toit du Monde.

Nous avons relaté ici même les diverses tentatives d'ascension faites ces dernières années du mont Everest, dans l'Himalaya, le point culminant du globe. Un groupe d'*alpinistes français* tente, à son tour, de donner l'assaut, non à l'Everest réservé aux Anglais par esprit « sportif », mais au *Hidden Peak*, haut de 8 068 mètres, une des cimes culminantes de la célèbre chaîne du Karakoram qui prolonge celle de l'Himalaya jusqu'au plateau du Pamir. Les glaciers du Karakoram sont plus vastes et plus puissants encore que ceux de l'Himalaya. Le plus connu, le Baltoro, est dominé par une série d'aiguilles de roches cristallines de plus de 8 000 mètres que des expéditions anglaise, italienne suisse et allemande ont tenté de gravir, vainement jusqu'à présent. Les alpinistes français ont estimé que notre pays se devait de prendre part à ces compétitions. Les meilleurs d'entre eux, sous la direction de M. Henry de Ségogne, ont entrepris

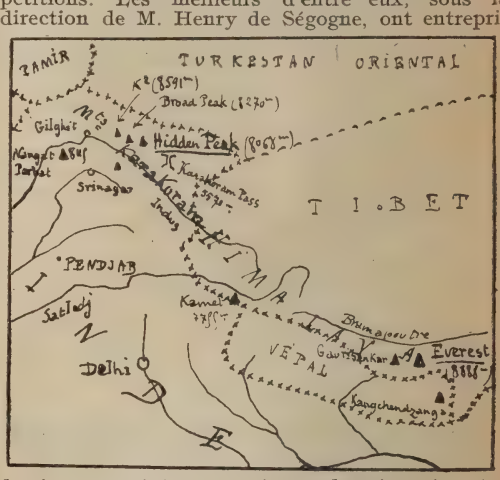

de s'attaquer à leur tour à une des cimes les plus élevées du Toit du Monde. On sait qu'actuellement aucun sommet dépassant 8 000 mètres n'a été entièrement gravi. C'est à 3 800 mètres d'altitude, au pied du glacier de Baltoro, qu'a été aménagé le camp de base, situé à quarante-cinq jours de marche sur sentiers de Srinagar. Sept camps intermédiaires sur le glacier serviront ensuite d'étapes et c'est du dernier, situé à 5 000 mètres d'altitude, que l'équipe des alpinistes tentera l'ascension du Hidden Peak.

L'expédition a été l'objet d'études approfondies et de préparatifs très poussés. Elle dispose d'un matériel de campement mis au point par la commission de camping en montagne du Club alpin français. Son alimentation a été très sérieusement étudiée. On aura une idée de l'importance du matériel et des approvisionnements qui lui sont nécessaires quand on saura que le convoi qui a effectué le transport de cet ensemble de Srinagar au pied du glacier du Baltoro comptait quatre cents personnes.

R. Ozouf.

HEISSAT. MEMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE..... 2.85

En souscription **POUR PARAITRE EN OCTOBRE**

Une NOUVELLE édition absolument mise à jour du célèbre « Code Lantenois »

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un gros volume de 768 pages, broché,

EN SOUSCRIPTION : 32 francs.

Cet ouvrage, mis à jour d'après les derniers décrets-lois et les plus récentes circulaires ministérielles, est vraiment indispensable à chaque instituteur.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

Dès maintenant vous avez intérêt à songer au renouvellement des livres classiques de vos élèves.

Demandez-nous, aux prix spéciaux indiqués ci-contre, les ouvrages qui vous intéressent.

*A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

BON SPECIAL DE DEMANDE DE SPECIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larmes, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larmes, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	1 »
— — Cours élémentaire	1 »
— — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — Cours moyen	1 25
— — Cours moy. 2e et Cours supér. (1re année)	1 50
— — Cours supérieur	2 »
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	1 »
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	1 »
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moy. 2e degré et Cours sup.).	2 »
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
SOUCHÉ-DENOUEL	
La Méthode Rose, Initiation à la lecture, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
MINET et PARIS	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25
Supprimer ce qui n'est pas désiré. Total	

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (V^e^).

Chasseurs faites le Concours des cartouches VERNEY-CARRON

300 Prix de valeur
1er Prix 5.000 fr.
EN ESPÈCES

Envoi gratuit du règlement sur demande

Demandez le catalogue N° 27
CHASSE - PÊCHE - CYCLES
VERNEY-CARRON - S^T^-ÉTIENNE

LACANAU-OCÉAN (Gde) l'Étoile d'Or.
Pension 25 fr. à 32 fr. — Confort ; garage.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

EXPOSITION INTERNATIONALE
DES **ARTS** ET DES **TECHNIQUES**
dans la vie moderne
PARIS - 1937
NOMBREUSES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES ET SPORTIVES
MAI-NOVEMBRE - 1937

La méthode rose de
FOUCHÉ et DÉNOUEL, 1er et 2e livret,
est parue.

à l'Ecole primaire de Saint-Vincent les Forts, s'est, au cours de la classe de travail manuel, blessé à l'œil droit avec son couteau ; que cette blessure a, dans la suite, entraîné l'ablation de l'œil ;

Considérant, d'une part, que l'ordre donné aux enfants de l'école d'apporter leurs couteaux et le travail qui leur fut distribué en classe exigeaient une surveillance spéciale ; qu'il ne résulte pas des pièces du dossier que cette surveillance spéciale ait été exercée ;

Considérant, d'autre part, qu'il n'est pas établi par l'instruction que l'absence de soins immédiats puisse, dans les circonstances de l'affaire, constituer de la part des parents une faute susceptible de diminuer la responsabilité de l'Etat ;

Considérant qu'il sera fait une juste évaluation du préjudice subi en condamnant l'Etat à payer au sieur Michel (Emile) une rente annuelle et viagère de 3 000 francs dont les arrérages courront à partir du 29 octobre 1929

Décide : Art. 1er : la décision implicite de rejet du Min. de l'Ed. Nat. est annulée. Art. 2 : l'Etat paiera au sieur Michel (Emile) une rente annuelle et viagère de 3 000 francs dont les arrérages courront à partir du 29 oct. 1929 ; art. 3 : les arrérages échus à la date de la demande devant le tribunal civil de Barcelonnette porteront intérêts à partir de cette date, les intérêts des arrérages échus postérieurement à cette demande et antérieurement à la présente décision seront décomptés à partir des échéances respectives desdits arrérages. Art. 4. Le surplus des conclusions de la requête est rejeté. Art. 5. Les dépens sont mis à la charge de l'Etat.

Dans les tribunaux

Accident survenu dans une école.

En 1931, à l'école de Grandvillars (Territoire de Belfort), un instituteur, voulant attirer l'attention d'un élève, toucha légèrement, avec sa baguette de démonstration, la main de ce dernier en passant derrière lui. L'élève fit un brusque mouvement du bras, qui projeta l'extrémité de la baguette dans son œil droit, occasionnant, par la suite, la perte de cet organe.

Le père de l'élève assigna l'instituteur en dommages-intérêts devant le tribunal civil de Belfort. On fit remarquer que le maître n'avait fait que se servir, conformément à l'usage, d'une baguette utilisée, dans toutes les écoles, pour battre la mesure dans les exercices de chant, pour faire suivre les leçons au tableau ou pour indiquer les fautes dans les corrections de devoir ; que l'accident était exclusivement dû à la victime et qu'au surplus, s'il y avait eu faute du maître, elle ne se détachait pas de sa fonction et était justiciable de la seule juridiction administrative.

Par arrêt du 7 déc. 1933, la Cour d'appel de Besançon jugea différemment, se reconnut compétente pour statuer sur la responsabilité de l'instituteur et chargea trois experts d'évaluer le préjudice causé à l'enfant. Pourvoi fut formé contre ce jugement. Contrairement aux propositions du rapporteur et du ministère public, la Chambre des requêtes à la Cour de cassation, le 23 avril 1936, a estimé le pourvoi fondé et renvoyé l'affaire à la Chambre civile, pour débats contradictoires.

Indemnité de logement.

La Cour... : Attendu que le D. du 21 mars 1922 fixe à 400 fr. le maximum de l'indemnité de logement pouvant être accordée aux instituteurs dans les villes de 3 001 à 9 000 habitants :

Que le tarif adopté à la Charité a été, en 1933, triple du maximum sus-mentionné ;

Que, par suite de l'inobservation des prescriptions réglementaires, le comptable aurait payé en trop de 1927 à 1933 une somme de 28 485 fr. à titre d'indemnité de logement aux instituteurs ;

Il est enjoint au comptable de fournir le rapport de l'A. et l'arrêté du préfet prévus par l'art. 4 du D. du 21 mars 1922 dans les cas où le maximum réglementaire de l'indemnité est dépassé (*Cour des Comptes, 19 juill. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Maîtresse de couture non certifiée ou brevetée.

Elle ne peut enseigner que dans une salle où se trouve constamment l'une des maîtresses de l'école. D'autre part, elle n'est pas astreinte, à la condition d'âge : dix-huit ans. En somme, la législation qui lui est applicable est celle des monitrices.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Suppression de poste.

Du moment que le traitement d'un employé communal a été voté pour toute l'année et porté au budget, approuvé par le Préfet, la suppression du poste de cet employé ne peut avoir son effet qu'après l'expiration de l'exercice (*Conseil de préfecture de Versailles, af. dame Angenard, 14 mars 1925*).

Considérant que, lorsqu'un Cons. mun. décide de la suppression d'un emploi communal en vue duquel un crédit a été voté pour toute l'année et porté au budget approuvé par le préfet, cette décision ne peut avoir son effet, suivant une jurisprudence constante, qu'après l'expiration de l'exercice pour lequel le traitement a été voté (notamment : C. d'Et., 4 juin 1924, sieur Reilhac, et le 12 déc. 1928, Baron) ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le Cons. mun. d'Orsay a décidé par délibération du 2 juin 1935, après approbation d'un projet de réorganisation des services de la mairie présenté par le maire, « la suppression d'emploi de la secrétaire adjointe à partir de ce jour » ;

Mais considérant qu'un crédit de 35 000 fr. figurait au budget de l'année 1935 de la commune d'Orsay pour « traitement du secrétaire et des employés de mairie » ; qu'il est constant que la somme de 12 000 fr. représentant le traitement annuel afférant à l'emploi de secrétaire adjoint était bien comprise dans le crédit global sus-indiqué, ledit emploi rentrant en effet dans le cadre du personnel titulaire de la mairie ; que, s'il appartenait au Cons. mun. de supprimer l'emploi dont s'agit pour l'année 1936, il ne pouvait, par sa délibération précitée du 2 juin 1935, opérer cette suppression en cours d'exercice ; que, par suite, la requérante est fondée à demander l'annulation pour excès de pouvoir de cette délibération ainsi que de la décision par laquelle le préfet de Seine-et-Oise a refusé d'en prononcer la nullité ; par ces motifs, visant son délibéré, arrête : l'arrêté du préfet de S.-et-O. en date du 16 janv. 1936 et la délibération du Cons. mun. d'Orsay en date du 2 juin 1935 sont annulés.

***

Procès-verbal de délibération de C. M.

Les tribunaux judiciaires sont seuls compétents pour statuer sur une action formée par un contribuable qui, estimant qu'une mention insérée dans le procès-verbal d'une délibération d'un conseil municipal porte atteinte à sa considération et à son crédit, demande des dommages-intérêts aux conseillers municipaux et au secrétaire de mairie signataires de ce procès-verbal (*Trib. Confl., 18 nov. 1925, Dupuy*).

***

Révocation de secrétaire (*Arrêt du Cons. d'Et., mai 1936*).

Arguments du requérant. — Ce faisant, attendu que la révocation du sieur Héluin, outre qu'elle était entachée de vices de forme ayant entraîné son annulation, n'était pas justifiée ; que le maire est seul responsable du dissentiment qui s'était élevé entre la municipalité et le secrétaire de mairie ; que le sieur Héluin a dû quitter la commune où il bénéficie d'avantages très inférieurs à ceux que lui rapportaient les fonctions dans la commune d'Hérissart ; que la perte chaque année s'élève à 1 085 francs ; que les griefs relevés contre le requérant n'étaient ni véridiques ni sérieux

Condamner la commune d'Hérissart au paiement d'une somme de 5 925 francs et donner acte au requérant de ses réserves de formuler éventuellement une nouvelle réclamation pour l'avenir.

Arrêt du Conseil d'Etat. — Considérant que la révocation du sieur Héluin de ses fonctions de secrétaire de mairie de la commune de Hérissart a été annulée pour irrégularité par une décision du Conseil d'Etat en date du 8 février 1933 ; que le sieur Héluin est fondé à réclamer une indemnité à ladite commune.

Considérant qu'il sera fait une exacte appréciation des circonstances de l'affaire en fixant à 200 francs l'indemnité due au requérant. — DÉCIDE : ART. 1er. La commune d'Hérissart est condamnée à payer au sieur Héluin une indemnité de 200 francs. ART. 2. — Cette somme portera intérêts à compter du 6 octobre 1933. ART. 3. — La décision implicite de rejet du conseil municipal de Hérissart est annulée. ART. 4. — La commune d'Hérissart est condamnée.

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Séance de la Chambre, 6 juin 1936.

M. Mourer. — Nous avons des droits spéciaux à faire prévaloir, des droits acquis, reconnus par les premiers représentants qualifiés de la France venus en Alsace, droits relatifs à notre langue, à notre culture, à nos mœurs et coutumes.

Sans vouloir entrer dans le détail — nous aurons le temps de le faire, — je signale tout de suite le fait que nous sommes encore loin du bilinguisme intégral qui nous fut maintes fois promis et que les ravages faits par le système d'enseignement actuel sont tels que l'attention des services compétents du nouveau Gouvernement se trouve déjà alarmée par des appels répétés venus des conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

DANS LES COLONIES

Brevet de capacité.

Le brevet de capacité correspondant au baccalauréat en Afrique occidentale est modifié dans la partie qui concerne les jurys (*D., 3 juin 1936, dans* J. O., *11 juin*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Au sujet de l'exonération de l'augmentation des droits universitaires** (*D., 3 juin 1936, dans* J. O., *11 juin*).

ARTICLE PREMIER. — Pendant les années scolaires de 1935-1936 à 1940-1941 incluse, les étudiants pourvus au 1er oct. 1935 d'au moins deux inscriptions non périmées afférentes à un diplôme d'Etat, et poursuivant régulièrement leurs études en vue de ce diplôme, seront exonérés des augmentations des droits d'inscriptions résultant du décret-loi du 10 août 1935.

ART. 2. — Doivent être considérés comme compris dans cette catégorie :

1° Les étudiants pourvus soit du certif. d'ét. phys., ch. et nat., soit du certif. d'ét. ph., ch. et biol., et qui se sont inscrits pour l'année scolaire 1935-1936 aux études afférentes au doct. en médecine ou à la lic. ès sc. ;

2° Les étudiants de première année de pharm. et de chir. dent. qui étaient inscrits au stage avant le 1er oct. 1935 et dont les inscriptions ne sont pas périmées.

ART. 3. — Les étudiants visés par le présent D. qui auront acquitté, conformément au tarif du D. du 22 sept. 1935, les inscriptions afférentes aux deux premiers trim. ou au premier sem. de l'année scolaire 1935-1936, seront dispensés de plein droit des inscriptions relatives aux troisième et quatrième trim. ou au second sem. de ladite année. A partir du début de l'année scolaire 1936-1937, ils seront exonérés de la moitié des droits d'inscriptions.

✱ **Diplôme d'élève breveté des Ecoles nationales professionnelles** (*D. 27 mai 1936*).

ARTICLE PREMIER. — L'art. 7 du D. du 13 fév. 1903 portant règlement des Ec. nat. prof. est complété par les dispositions suivantes :

« En outre, le diplôme d'élève breveté des Ec. nat. prof. peut être délivré sans examen aux élèves qui ont achevé leur quatrième année d'études dans la section spéc. de préparation aux Ec. nat. d'arts et métiers et qui remplissent les deux conditions suivantes : « 1° Avoir obtenu une moyenne générale de l'année au moins égale à 12 sur 20, sans moyenne particulière inférieure à 12 pour le dessin et l'atelier ; 2° avoir été déclaré admissible au concours d'admission dans les Ec. nat. d'arts et métiers, c'est-à-dire avoir été admis à prendre part aux épreuves orales de ce concours.

« Le diplôme délivré dans ces conditions porte en sous-titre la mention « section spéciale ».

« Peuvent, en outre, obtenir le diplôme avec la mention précitée, les élèves qui ont suivi pendant deux ans les cours de la division de quatrième année spéciale pour la préparation aux Ec. nat. d'arts et métiers, s'ils ont obtenu au cours de leur dernière année d'études une moyenne générale au moins égale à 12 sur 20 sans moyenne particulière inférieure à 12 pour le dessin et l'atelier, et à 6 sur 20 pour les autres matières. »

✱ **A. 15 mai 1936** complétant celui du 20 mars 1936 sur le concours des **secrétaires de direction** dans les **Ec. nat. d'ens. technique** (J. O., *19 mai 1936*).

✱ **A. 25 mai 1936** sur les **incompatibilités** entre **certificats d'études supérieures** en vue de **la licence ès lettres** ; — sur la **répartition en groupes** des **certificats d'études supérieures** délivrés par les **Facultés des sciences** (J. O., *27 mai 1936*).

Date d'examen

✱ **Inspecteur stagiaire des services régionaux des assurances sociales** : 29 oct. 1936. — Délai d'inscription : 29 sept. 1936 (Voir *J. O.*, 7 juin).

LES NOUVEAUX TEXTES

Disposition à observer pour la correspondance administrative (*C., 28 mai 1936 aux I. A.*).

A la date du 15 mai 1936, M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, m'écrit ce qui suit :

« Il est indispensable, pour le bon fonctionnement des services publics, que les affaires administratives soient étudiées et résolues sans retards inutiles et sans longueurs excessives de transmission. A cet égard, il importe, notamment, d'éviter les erreurs d'attributions dans la correspondance dont ces affaires sont l'objet.

« Je vous serais donc obligé de bien vouloir adresser aux services relevant de votre département (services centraux et services extérieurs) des instructions formelles pour que toute lettre porte exactement les indications et références (direction, bureau, date, numéros d'enregistrement), permettant d'atteindre immédiatement le service destinataire et, le cas échéant, de retrouver sans difficultés la correspondance antérieure à laquelle elle se rapporte.

« Je considère comme d'un intérêt essentiel cette mesure d'ordre intérieur et je vous prie de veiller personnellement à la stricte observation de ces instructions. »

Je vous prie de veiller personnellement à la stricte observation de ces instructions.

Participation à des Congrès (*C. 28 mai 1936*).

Conformément aux instructions de M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il conviendra d'examiner, avec bienveillance, dans la mesure où le permettront les nécessités du service, les demandes de congés qui vous seront présentées par des fonctionnaires de votre département, régulièrement mandatés pour participer aux réunions ci-après :

1° Congrès de la Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen : 17, 18 et 19 juil. 1er 1936, à Dijon.

. . . . . .

Il demeure bien entendu que le total des congés payés accordés à l'occasion de ces réunions ne devra pas excéder, pour chaque fonctionnaire, trois jours ouvrables par an.

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Titularisation.

L'obligation, visée dans la C. du 30 déc. 1932, pour les instituteurs et institutrices pourvus du seul B. E., d'avoir débuté dans l'enseignement avant le 31 juil. 1932 pour être titularisés, résulte des dispositions de l'article 1er de la loi du 30 déc. 1932 qui a autorisé, par mesure de dérogation, la titularisation des maîtres et des maîtresses pourvus du seul B. E., sous réserve expresse qu'ils soient entrés en fonctions avant le 31 juil. 1932. Cette condition de date imposée par une loi peut être modifiée non pas par une simple décision ministérielle, mais par une nouvelle loi (J. O., *31 mai 1936*).

Femme de service.

L'emploi de femme de service n'est pas un emploi réservé en ce qui concerne la femme de service dans les écoles maternelles des départements autres que la Seine. Il ne s'agit pas, en effet, d'un emploi strictement communal, puisque la nomination et la révocation de la femme de service appartiennent à la directrice de l'école et non pas au maire ou au préfet. D'autre part, c'est un emploi spécial ne faisant pas partie du cadre administratif communal et ne pouvant pas être assimilé à un autre emploi relevant de la commune ou des autres établissements communaux (J. O., *31 mai 1936*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

LIVRES D'AILLEURS

MALGRÉ tout ce que les ouvrages étrangers perdent de leur saveur première à être traduits, il est bon d'échapper par eux à la littérature de chez nous et au rétrécissement qu'elle risquerait, à la longue, d'imposer au goût de ceux qui aiment lire.

Il peut donc être profitable de connaître quelques romans de deux des pays où la vitalité littéraire s'affirme actuellement avec le plus de vigueur, je veux dire la Russie et les Etats-Unis, et d'insister sur les mérites d'un romancier d'outre-Atlantique, M. William Faulkner, dont les récents écrits n'ont pas fini d'étonner ses contemporains.

***

SIGNALONS simplement pour mémoire le livre de Mme Alice Rachmanovna, *La Fabrique des Hommes nouveaux*, écrit en allemand, publié en Autriche, sauf erreur, et traduit par M. H. Bloch (Plon). L'auteur, qui, c'est certain, a grandement souffert depuis 1917 du fait de la Révolution russe, paraît beaucoup plus obéir, dans son récit, à la haine des Soviets qu'à une véritable vocation d'écrivain. Le livre vient d'être couronné, au titre du meilleur roman sur le bolchevisme, par un jury d'intellectuels français où figurent M. H. Bordeaux et Mgr Baudrillart : ceci laisse supposer que la passion partisane des juges a pu l'emporter sur leur esprit critique, qu'il est difficile d'imaginer satisfait par la médiocrité de l'invention et la manière de narrer souvent enfantine et plate caractérisant *La Fabrique des Hommes nouveaux*.

L'Envie, de M. Jouri Olécha (trad. H. Mongault et L. Desormonts, chez Plon), est une œuvre bizarre, un peu rebutante au début : elle ménage, comme dans un film, une série de découpages, mais de découpages fantasques, mal reliés les uns aux autres, pleins de recoins inutilement obscurs et de détails insolites. Cette impression de baroque, d'incohérent surmontée, on s'aperçoit que le procédé de l'auteur convient fort bien à la peinture de son héros, Kavalerov, triste sire instable et vaniteux, envieux et insolent, au fond un inadapté misérable et fielleux. Type très éloigné de ceux que nous pouvons connaître, qu'on a sans doute tort de vouloir égaler à ceux de Dostoïevsky, mais auquel les hardiesses du tempérament poétique et narquois de M. Jouri Olécha prêtent une sorte de burlesque énormité.

La traduction de *Klim l'étudiant*, second volume de la série *Vie de Klim Samguine*, commencée par M. Maxime Gorki, vient de paraître (Ed. Rieder). Elle nous fait connaître les expériences du jeune héros, à Pétersbourg (nous sommes avant la Révolution de 1917), où il suit les cours de l'Université, puis parmi sa famille et ses amis, quelque part dans la Russie du Sud. Nous pénétrons ainsi dans les préoccupations d'une jeunesse agitée et bavarde, que nous n'arrivons pas à bien comprendre. Elle-même ne se connaît guère, et, tout en se lançant dans des dissertations éperdues sur mille propos, elle en revient toujours aux mêmes questions sur le sens de la vie, l'utilité des êtres, la vanité de penser... Autour d'elle flotte une zone de mystère, de confusion chaotique, qui confirme que, même si l'on écarte les poncifs habituels sur la mentalité slave, celle-ci demeure un sujet d'étonnement pour les Occidentaux.

Nous voici ramenés, avec *Un Jeune Homme pur*, de M. Irving Fineman (traduction de Mme M.-M. Girette, chez Plon), à une formule romanesque qui nous est plus familière. Nous y lisons l'histoire d'un adolescent américain, qui tient de son père des dons d'artiste et souhaite faire de sa vie une belle chose, consacrée à une œuvre de choix mûrie dans la méditation. Très vite, il se heurte aux compromissions auxquelles l'existence incline, et, lorsqu'il meurt prématurément, il laisse juste l'ébauche de conceptions originales et le souvenir d'un homme hanté par un idéal de pureté.

Ce conflit avec la médiocrité, qui prend pour le héros un tour aigu dans un pays où « le seul critérium, c'est le succès », est relaté de façon simple, sans exagération romantique. En outre, une galerie de personnages étudiés avec minutie, sous l'angle d'humour sans cruauté qu'adoptent volontiers les écrivains anglo-saxons, fait cortège au personnage de premier plan et replace celui-ci dans le monde pas toujours beau, mais bien vivant des Etats-Unis pendant la décade 1908-1918.

***

LES romans de M. William Faulkner, *Sanctuaire*, *Tandis que j'agonise*, et le plus récent, *Lumière d'Août*, celui-ci traduit par M. Maurice-E. Coindreau (Gallimard), ne sont pas d'une lecture aisée. La technique de l'écrivain y est si inhabituelle et en même temps si impérieuse, les liaisons entre les épisodes et les jalons chronologiques s'y trouvent négligés avec tant de désinvolture, enfin les obscurités et les longueurs y foisonnent si bien qu'on serait excusable, en les abordant, de ressentir du découragement.

Ce serait dommage de reculer devant ces obstacles. En particulier, si l'on s'initie à l'œuvre de M. Faulkner en commençant par *Lumière d'Août* où, sous les apparences brisées du récit, le fil de l'action se laisse démêler sans trop de peine, on parvient vite à goûter l'essence même de l'art du romancier, à en discerner les caractères vraiment peu communs de puissance et d'originalité.

Pour M. Faulkner, l'univers porte le poids d'une mystérieuse malédiction, source d'inéluctables catastrophes. Aucune des créatures qu'il invente ne peut se soustraire à cette atroce nécessité : ainsi, dans *Lumière d'Août*, Lena Grove succombant si vite aux entreprises amoureuses de Lucas Burch, un vaurien ; ainsi le pasteur Hightower dressant contre lui, sans raison claire, toute la petite ville de Jefferson ; ainsi le vieux Doc Hines, le grand-père du héros, entraîné par on ne sait quelle fureur sacrée aux pires débordements de fanatisme. Ainsi surtout Joé Christmas, la figure centrale du roman, qui roule à d'effroyables aventures parce qu'il charrie dans ses veines quelques gouttes de sang nègre : la question noire,

si souvent débattue dans les livres américains, devient ici le cœur d'une histoire où le drame succède au drame et l'horreur à l'horreur.

M. William Faulkner, pour exposer celle-ci, prend, comme il en est coutumier, de grandes libertés avec les données courantes du temps. Il montre, au début, Jefferson, cité du Centre-Sud des Etats-Unis, bouleversée par l'assassinat d'une demoiselle vieillissante et amie des nègres. Les soupçons se portent aussitôt sur un certain Joé Christmas, être au passé énigmatique, qui vivait avec elle depuis trois ans. De fait, c'est bien Joé qui a tué miss Burden. Parce qu'elle était femme, et que l'infériorité physique des femmes l'emplit de dégoût ; parce qu'elle était blanche et qu'il sait être un métis ; enfin parce qu'elle a été compatissante pour lui. Les étapes par lesquelles l'idée, puis l'obsession du meurtre s'implantent dans le cerveau de l'homme sont développées avec un luxe surprenant de précisions. L'auteur, pour les rendre plus évidentes encore, use, comme avec tous ses personnages, du monologue intérieur, fait de bribes de pensées, de balbutiements, et qui alterne avec des passages d'analyses directement notées. Présentation qui a ses défauts : elle piétine sur place, multiplie les redites, fatigue par sa surabondance même, mais elle ouvre des perspectives insoupçonnées sur la prodigieuse activité du subconscient :

Il (Joé) pense : *C'est peut-être là qu'est l'injure. Je crois peut-être que j'ai été roulé, trompé. Qu'elle m'a menti au sujet de son âge, de ce qui arrive aux femmes d'un certain âge.* Seul, dans les ténèbres, sous la fenêtre obscure, il dit tout haut : « Elle n'aurait pas dû se mettre à prier pour moi. Je n'aurais rien eu à lui reprocher. Ce n'est pas sa faute si elle est devenue trop vieille maintenant pour être bonne à quelque chose. Mais elle aurait dû avoir assez de bon sens pour ne pas se mettre à prier pour moi. » Il commença à la maudire. Debout, sous la fenêtre obscure, il l'insultait avec une obscénité lente, calculée. Il ne regardait pas la fenêtre. Dans les ténèbres à peine pâlies, il semblait observer son propre corps... Flottant ainsi, immobile, impondérable, il semblait regarder le temps glisser sous lui, lentement ; et il pense : *Je ne voulais qu'une chose, la paix ;* il pense : « Elle n'aurait pas dû se mettre à prier pour moi. »

Ainsi se construit graduellement une démonstration presque hallucinante du caractère inévitable du crime. Mais cela ne suffit pas au romancier. Dans une seconde partie, remontant aux origines de son héros, il recherche les multiples incidents qui ont marqué la jeunesse de Joé et formé son âme complexe : son séjour à l'orphelinat où ses petits camarades le fustigent du nom de « nègre » ; les premières révélations qu'il a de réalités sexuelles et qui lui inspirent la haine indestructible de la femme et de la bonté féminine ; sa vie de lamentables aventures, dans lesquelles il voit, sans chercher à s'en évader, les formes répugnantes de l'amour, sa rencontre avec miss Burden, qu'il éveille à la passion, pervertit, rend folle, et ne peut plus ensuite que frapper à mort... Et c'est le geste fatal, puis la fuite dans la campagne. Cette dernière odyssée, où le meurtrier perd peu à peu conscience du rythme coutumier de toute chose avant de se laisser arrêter, atteint, par sa monotonie désespérée, une misère voisine de la tragédie.

Le temps, la succession des jours et des nuits, avait depuis longtemps perdu pour lui toute régularité. Ce pouvait être soit le jour, soit la nuit, maintenant, à l'instant même, lui semblait-il, entre deux mouvements des paupières, sans avertissement. Il ne pouvait jamais savoir quand il passerait de la nuit au jour, quand il s'apercevrait avoir dormi sans se rappeler s'être couché, ou quand il se trouverait en marche sans se rappeler qu'il avait cessé de dormir. Parfois il lui semblait qu'une nuit de sommeil, dans une meule, dans un fossé, sous un toit abandonné, allait être suivie immédiatement d'une autre nuit, sans que le jour, la lumière intervinssent entre elles deux pour lui permettre de voir et de s'enfuir. Il lui semblait qu'un jour serait suivi d'un autre jour plein de fuite et de hâte, sans nuit entre eux, sans intervalle pour se reposer, comme si le soleil, au lieu de se coucher, s'était retourné dans le ciel, revenait en arrière sans avoir touché l'horizon. Quand il s'endormait en marchant, ou même en s'agenouillant pour boire à une source, il ne savait jamais si ses yeux allaient se rouvrir sur le soleil ou sur les étoiles.

Enfin, le dénouement, avec l'entrée en scène du couple des Hines, les grands-parents de Joé ; lui, sorte de fou mystique, ne jurant que par le Dieu de l'Ancien Testament, vindicatif et sans merci ; elle, comme hébétée par le malheur. Le vieillard, en un récit ponctué de vaticinations contre les noirs, les impurs, les maudits envoûtés par « l'abomination divine de la chair de la femme », ressuscite les circonstances où naquit son petit-fils et se déchaîne contre l'hérédité nègre avec laquelle l'enfant vint au monde. Cette plongée dans un passé sombrement orageux jette de nouvelles précisions sur les plus troubles régions intérieures du criminel, et nous prépare à la férocité de l'épisode final : le lynchage de Christmas, auparavant mutilé avec une froide détermination par un jeune blanc.

***

Le traducteur de *Lumière d'Août* parle, dans un avant-propos, de « l'atmosphère de mauvais rêve », qui se dégage de l'œuvre. Rien de plus exact. Il s'y agite une humanité de demi-fantômes, pensant par automatismes mornes, et poursuivis par la terreur du péché et le mépris de l'amour humain.

On devine là les traces de la filiation puritaine de l'écrivain, le souvenir de l'anathème jeté par Calvin sur la joie et la volupté. Ne pourrait-on y voir aussi l'aspect négatif, le côté farouchement protestataire d'un idéalisme profond, d'une aspiration éperdue vers un monde meilleur, plus beau que le nôtre ?

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

De la Brète (Jean) : **Les tournants** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Jean de la Brète qui a dessiné, aussi bien dans *Mon oncle et mon curé* que dans *Une lumineuse clarté* et *L'Appel des souvenirs*, d'inoubliables figures d'héroïnes, nous donne aujourd'hui un exemple émouvant des difficultés qu'il y a pour une jeune fille, malgré son intelligence, sa droiture et son courage, à faire sa vie en dehors de son milieu social.

Maurois (André) : **Magiciens et Logiciens** (Grasset ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

André Maurois donne aujourd'hui une nouvelle série d'études sur la littérature anglaise : *Rudyard Kipling, H. G. Wells, Bernard Shaw, G. K. Chesterton, Joseph Conrad, Lytton Strachey, Katherine Mansfield, D.-H. Lawrence, Aldous Huxley.*

« Ces essais, explique l'auteur, furent écrits pour la Société des Conférences, et formèrent, en 1935, le cours annuel de celle-ci. Je m'étais attaché à choisir des auteurs qui eussent apporté à leur génération, non seulement un plaisir esthétique, mais une philosophie. De ceux-là même le nombre était trop grand pour qu'il fût possible de les étudier tous. Je m'efforcerai, dès que j'en aurai le loisir, de compléter par une seconde série un tableau auquel manquent encore Thomas Hardy, John Galsworthy, Arnold Bennett, George Moore et plusieurs romanciers vivants qui doivent y figurer. »

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LA GUÉRISON DE L'IVROGNE

Par RENÉ JOUGLET

(Suite et fin.)

Pendant qu'une jeunesse apportait les tasses à fleurs et les petits verres à pied, et qu'une autre jetait des copeaux dans le poêle pour réchauffer la cafetière, ils déclarèrent qu'ils ne finiraient pas sans chansons une aussi belle nuit. Les invectives du cabaretier se noyaient dans leurs rires. Mais Noré envoya deux claques sur son casque et dit que c'était bien. La cabaretière avait dû finir par s'endormir.

La plus jeune fille dit gentiment à son père qu'il pouvait aller se coucher, mais le père l'apostropha de la belle manière, la traitant des pires noms d'oiseaux. Gustave, le plus avantageux des gars, un beau blond avec une petite moustache qu'il avait l'air d'avoir mouchée sur sa lèvre, se leva, et les pouces aux entournures du gilet, se mit à chanter. Il avait une voix criarde et la forçait encore. Il détailla à sa façon une de ces rengaines que, faute de mieux ou de plus nouveau, les générations se passent dans les campagnes ; on reprenait en cœur, au refrain :

C'est l'étoile d'amour,
C'est l'étoile d'ivresse...

A peine avait-il achevé que, négligeant de faire sa partie dans le ban d'applaudissements, Noré se leva. Il avait dodeliné de la tête selon le rythme de la romance, mais il était surtout impatient de se produire. Il avait une de ces voix que là-bas on nomme une voix de taureau, et dont il était vaniteux ; il chantait comme un taureau meugle. Il entonna le refrain qu'on chante à la Sainte Barbe, où il est question de chapelles et de chandelles, une histoire passablement leste ; il en marquait le rythme à coup de talons, avec ses hanches, avec ses épaules, tout entier en action ; un joyeux, un bienheureux Noré.

— Allez, les gars ! criait-il au refrain.

Ils y allaient tous ensemble, à pleine gueule, et ils cognaient encore sur le bois de la table avec les tasses de faïences serrées dans leurs poings :

Pour entrer dans cette chapelle,
Il faut se mettre à genoux,
Mettre à genoux...

Le cabaretier, lui-même, avait fini par se laisser entraîner ; il marquait la mesure avec le tisonnier, sur la barre d'appui du poêle flamand.

— Noré ! Cré nom de Noré ! Un ban pour Noré !

Les larges paumes claquèrent à bonne cadence. Quand le ban fut fini, Aurélie entra.

Elle avait attendu toute la nuit, dans son lit, incapable de dormir et remâchant sa colère : un homme pareil ! Elle eût mieux fait de se pendre que de l'épouser ! Un saoulaud, quoi ! Pas de retenue, pas de fierté ! La risée du pays ! Elle avait beau l'agonir d'injures ; c'est comme si elle s'en prenait à un sourd ! Il ne répliquait pas, il n'en faisait qu'à sa tête ! Une caboche de bœuf !... Mais quand elle perçut, encore lointain, le roulement de la pompe sur les pavés, elle sauta sur ses pieds, passa un jupon et vint s'embusquer à la fenêtre, le nez sur le rideau de tulle ; son cœur battait.

Un peu plus tard, elle entendit des voix que la nuit faisait largement sonores :

— La bonne nuit, Aurélie ! La bonne nuit !

Et, tout à coup, les casques brillèrent dans la clarté de la lune.

— La bonne nuit !... Tu retrouveras Noré au cabaret des *Quatre-vents* !... Il a la pépie, je ne te dis que ça !... La bonne nuit, Aurélie !

Plus rien. Les casques étaient passés. Aurélie entendait des rires...

Elle s'assit et commença de se tourner les pouces avec rapidité.

A cinq minutes de là, ayant mis son caraco, son châle et chaussé ses pantoufles, elle sortit, ferma la porte à clef et s'en alla sur la route. Elle n'avait pas délié Finette, qui jappait au bout de sa chaîne. Sans doute se chargeait-elle de l'affaire.

Elle entra donc. Les jeunes gars l'acclamèrent : « V'là Aurélie ! La bonne nuit, Aurélie ! » Noré, un instant ébahi, cligna de l'œil et reprit sa chanson.

Aurélie s'assit. Elle n'avait pas eu l'air de le voir. Elle n'avait pas l'air fâchée non plus, cette femme. Elle dit bonsoir, comme d'ordinaire, quand on ne pense à rien. Toutefois, elle remonta un peu ses manches sur ses avant-bras gras et blancs. Alors, les gars s'envoyèrent des coups de pieds dans les mollets : l'affaire promettait d'être chaude. Ils ne pensaient plus aux filles, tellement il leur venait de réjouissance.

— Hé, là, Aurélie ! Ça va, Aurélie ?

— Ça va.

Elle leur sourit à tous, puis commanda une chope de bière. Elle la vida d'un trait, en commanda une autre qu'elle avala du même train, puis une troisième. Noré s'arrêta de chanter.

— Eh ben ! dit-il, eh ben !...

Il avait soudain la bouche tordue d'une drôle de façon, toute de travers.

— Continue, dit Aurélie.

— Cré Aurélie ! dit le boucher.

Il écarquillait avec force ses deux yeux, car le sommeil commençait d'alourdir sérieusement ses paupières. Noré se mit à bafouiller on ne sait quoi.

— A la tienne ! dit Aurélie d'une voix claire.

Elle but d'un trait son verre. Puis :

— Tu ne continues pas ?

Noré se rassit, se gratta le crâne et se mit à rire.

— A qui le tour ? demanda-t-elle.

Les gars et les filles le considéraient maintenant avec des mines tant soit peu ébahies. Aurélie tapa du poing sur la table et demanda tout à la ronde si l'on avait idée de la laisser mourir de soif.

— Aurélie, fit Noré...

Il n'alla pas plus loin.

— Oui, dit Aurélie, j'crains ben d'avoir affaire à une bande d'endormis. Mais si personne ne s'y met, j'pousserai la romance.

Elle se leva.

— Si t'es pas folle, dit Noré...

— La paix ! dit-elle. Chacun son tour de s'amuser. Je ne chante pas plus mal qu'un saoulaud. A partir d'aujourd'hui ce n'est pas dans le poulailler que j'passerai les dimanches. Et si tu t'imagines que je n'ai pas le bras qu'il faut pour jouer aux quilles (elle lui poussa sous le nez son bras nu), j'te prouverai que tu te trompes. En attendant, assez causé. J'vas vous dire : *Les myrtes sont flétris.*

— A la bonne heure ! dit le cabaretier. C'en est une belle, une de not' temps. (Il se réveillait tout à coup, il fredonnait : *Les roses mo-ortes...*) Silence ! cria-t-il à tue-tête. Vas-y, Aurélie !

Elle y alla. Elle n'avait aucune voix et détonnait tranquillement.

— Bravo ! criait le cabaretier.

Il s'était levé, il se balançait sur ses hanches, sifflait, faisait des grâces. Cette chanson lui rappelait sa jeunesse, un temps à la mémoire duquel un patriarche même n'est pas insensible. Il reprenait au refrain et la cacophonie atteignait son comble. Les gars se tenaient les côtes. Ils criaient :

— Tu n'y vas pas, Noré ?... Vas-y, Noré !

Noré regardait sa femme, bouche bée. Le petit chignon gris se balançait en haut de la tête, comme le pompon d'un bonnet de nuit. Les yeux bleus s'étaient rapetissés, comme ceux de quelqu'un qui a trop bu. La grosse Aurélie arrondissait les bras autour de sa poitrine gélatineuse et, Dieu lui pardonne, se dandinait sur son derrière. Noré sentit la honte lui couvrir le visage.

Les myrtes sont flétris, les roses mortes !

Désormais, tout le monde y allait de sa partie, un vrai tonnerre. Au dehors, le chien aboyait comme il fait par les nuits de lune ; il avait peur.

La cabaretière s'était levée. Debout, en camisole et en jupon, elle regardait Aurélie et marmonnait des : « Juste ciel ! Ah ben, juste ciel, Vierge Marie ! »

— Noré ! cria le cabaretier.

Mais il était trop tard. Noré avait tiré sa bourse de sa poche, il l'avait ouverte sur ses genoux, il avait aligné sur la table, à la dérobée, le juste compte de pièces et de sous, et maintenant il gagnait la porte.

Le jour venait, tout rouge à l'orient, blême dans les hauteurs, précédé d'une petite brise qui courait sur les blés, en courbait les épis et faisait bruire tout le champ. Les moineaux commençaient de piailler dans les marronniers. Le peu d'eau qui restait de la dernière pluie luisait faiblement dans les ornières.

Noré filait sur la route, le dos voûté, à grande allure. Il était tête nue, ayant oublié son casque. Aurélie avait peine à le suivre.

RENÉ JOUGLET.

Quelques traits de l'évolution sociale

EN FRANCE : 1913-1929-1935

LES républicains — de nom et de cœur — se doivent de constater et de souligner les avantages du régime à côté des lacunes et des défaillances inhérentes à tous les systèmes politiques.

Dans l'ordre social notamment, on ne saurait de bonne foi nier l'amélioration du sort des travailleurs en général, lorsqu'on établit un parallèle entre la situation d'avant guerre et celle que nous avons sous les yeux. Sans doute, il y a eu la crise, la fameuse crise, qui s'est étendue sur tous les pays — car on omet un peu trop *qu'elle a été universelle* et qu'elle possède encore ce caractère en dépit du réveil constaté en Angleterre et aux Etats-Unis. Il y a manque d'équité à charger un régime intérieur de maux qui sont venus, pour beaucoup, de l'extérieur. Car il n'est pas besoin d'un gros effort de mémoire pour se rappeler que le malaise a commencé en France dix-huit mois après le début de la « pénitence américaine », ni pour faire la part des menaces de la politique internationale qui ont pesé et pèsent encore lourdement sur notre économie.

Dès lors, les mauvaises influences extérieures que chacun peut dénombrer ne nous dispensent pas de constater les avantages matériels que beaucoup recueillent — sans les apprécier peut-être — et qui caractérisent l'évolution du dernier quart de siècle.

Deux chiffres, d'abord, qui possèdent un sens précis :

Décès en France en 1913 : 731 000
— en 1933 : 661 000

Diminution annuelle : 70 000, soit environ 10 p. 100. *C'est le signe évident d'une amélioration de l'hygiène publique et des conditions d'existence*, signe confirmé par beaucoup d'autres faits, alors que se multiplient les causes de mortalité par accidents.

Pour n'envisager que la période la plus voisine, celle qui glisse de la prospérité à la crise, nous relevons les nombres-indices des salaires suivants dans la *Revue internationale du travail :*

	Mines.	Industries. — Région Paris.	Industries div. Province.
(L'indice 100 correspond à 1929, période de prospérité.)			
1929	100	100	100
1930	108	106	107
1931	104	105	107
1932	96	100	104
1933	95	102	101
1934	95	102	101
1935	95		98

On constate donc en 1935, dans le premier, 5 p. 100 de recul, et, dans le troisième, 2 p. 100 seulement (1).

(1) De 1929 à 1930, les salaires ont haussé, ils ont fléchi ensuite et la statistique générale de la France évalue leur réduction à 7 p. 100 sur les maxima de 1930 pour les autres villes que Paris. Mais les accords qui ont suivi les grèves de juin 1936 les ont ramenés à leur niveau le plus élevé.

Par contre, toujours aux mêmes sources, on établit ainsi l'indice du coût de la vie :

1930	100
1931	97
1932	91
1933	87
1934	83
1935	78

ce qui fait apparaître une compression de 22 p. 100. *La différence de 15 à 20 p. 100 représente donc un pouvoir d'achat supplémentaire*, pour les salariés qui ne sont pas en chômage partiel.

Nous avons, en d'autres circonstances, signalé *les larges développements de la consommation de produits alimentaires*, non seulement entre 1913 et 1929 ou 1930, mais encore depuis cette date et en dépit de la crise économique qui touche les entreprises depuis le début de 1931.

En 1934, la population urbaine absorbe 1 million 415 000 tonnes de viande contre 1 357 000 tonnes en 1930 (4,5 p. 100 de plus qu'en période de prospérité). Même constatation si l'on observe les débouchés de fruits et de légumes, que la France importe de plus en plus, en augmentant sa propre production sur une superficie parfois doublée. On consomme en France deux fois plus de riz et de bananes qu'il y a cinq ans, plus de sucre, de café, de thé, de vin. Les appareils de T. S. F. et les salles de cinéma se sont multipliés, les usagers et spectateurs se recrutant dans tous les milieux.

Ce fait est d'autant plus frappant que non seulement les touristes viennent beaucoup moins nombreux qu'en 1928 ou 1929, mais que beaucoup d'étrangers ont dû quitter la France en raison des difficultés monétaires.

On craint de se répéter en rappelant que les dépôts aux caisses d'épargne ont doublé depuis cinq ou six ans. La fortune mobilière est disséminée entre des millions de possédants, petits et moyens, qui affirment leur préférence pour les valeurs à revenu fixe — ce qui est un bien, — à la condition toutefois que les pouvoirs publics marquent leur souci de sauvegarder ce patrimoine.

Le voyageur, qui n'était pas venu à Paris depuis vingt ans, découvre des cités nouvelles qui encadrent la capitale dans trois départements : maisons ouvrières et petites villas ont surgi de terre comme des champignons. Tout cela, si les choses ont un nom, c'est tout de même du progrès et du mieux-être social — mais cela, naturellement, ne peut éliminer certaines infortunes individuelles qui sont à toute époque le lot de notre pauvre humanité. Il convient, cependant, de raisonner sur des ensembles, de juger une évolution d'après des moyennes, de rendre à César ce qui appartient à César (représenté en l'espèce par la troisième République) et de constater que la France est probablement l'un des pays les moins mal partagés quant à la condition moyenne des populations urbaines ou même des populations rurales qui ont cependant durement souffert de la baisse des produits agricoles.

(*Le Temps.*) RENÉ PUPIN.

Le personnel des Inspections académiques

Le Syndicat unique du personnel des Inspections académiques a tenu son Congrès le 1er juin.

Le Congrès a adopté divers vœux, dont quelques-uns relatifs aux travaux de comptabilité, qui tendent à préparer et à faciliter la réforme administrative.

PENDANT LES CHALEURS

LORSQU'IL fait très chaud il est tout à fait naturel que les enfants se désaltèrent pendant les récréations à la fontaine d'eau potable dont est dotée chaque école, mais il appartient au maître de veiller à ce qu'ils ne boivent qu'avec modération.

Certains instituteurs ont pris à ce sujet une heureuse initiative : pour rendre cette eau plus rafraîchissante et plus saine, et pour lui conférer en même temps une valeur nutritive qu'elle ne possède pas naturellement, ils demandent à leurs élèves d'apporter chaque jour quelques morceaux de sucre et d'en faire fondre un dans un gobelet d'eau quand ils ont soif.

LES BEAUX OUVRAGES

FLEURS DE LINGERIE

LA mode nous apporte, cette année, toute une floraison de garnitures légères et gracieuses qui renouvelleront l'esprit de nos toilettes. Fleurs de piqué, d'albène ou d'organdi éclairent les robes sombres tels de clairs papillons. Leur seul défaut est d'être un peu coûteuses si on les achète toutes confectionnées, mais il est bien facile de les faire soi-même et voici pour les vacances une distraction charmante.

Les deux motifs que nous vous présentons sont des marguerites interprétées de manières toutes différentes. Le premier est en organdi brodé, le second est en piqué d'albène.

Le premier motif sera d'abord dessiné sur papier, puis reproduit sur le tissu ; tous les contours seront brodés au point de feston afin de pouvoir être découpés ; quelques points passés légèrement indiquent aux endroits convenables les nervures des feuilles, la division des pétales de la fleur. Des points de nœud donnent du relief au cœur de cette marguerite qui sera pour le corsage une garniture fraîche et légère.

Le second motif est composé de deux marguerites formées de nombreux pétales. Les pétales se confectionnent séparément, ce qui leur donne de la souplesse ;

cela permet, en outre, d'utiliser de très petits morceaux de tissu provenant d'un autre travail...

On prend de petits rectangles de tissu que l'on plie en deux pour avoir une longue bande ; on bâtit le pétale en lui donnant à son gré soit une forme arrondie, soit une forme un peu pointue, puis on pique comme un doigt de gant ; on retourne ; on repasse soigneusement les coutures et l'on fait à la base du pétale un petit retour qui permettra de passer une ganse pour monter tous les pétales ; on fera, pour chaque fleur, 16 à 18 pétales environ ; pour le centre de la fleur, on fait une jumelle avec deux boutons dans lesquels on passe une ganse ; on recouvre les boutons avec un peu de tissu et l'on passe ces boutons dans le centre de la fleur et dans une boutonnière faite au corsage. Ce mode de montage permet de les retirer facilement et même de les démonter complètement pour les nettoyer.

DE BONS DESSERTS AVEC LES FRUITS

Fraises des bois au kirsch. — Réduisez en purée une livre de petites fraises, saupoudrez de sucre fin ; mélangez à un volume double de crème Chantilly. Versez dans un saladier et portez à la cave sur glace si possible. Au moment de servir, décorez cette crème aux fraises avec de jolies fraises trempées dans du kirsch et givrées de sucre en poudre.

Clafoutis. — Rien n'est plus délicieux que cette préparation limousine qui allie l'onctuosité de la pâtisserie à la fraîcheur des fruits juteux. Choisir de préférence de belles cerises noires bien en chair.

Mettre dans une terrine quatre grosses cuillerées de farine (environ 200 grammes), y incorporer, l'un après l'autre, trois œufs entiers, terminer la pâte en y versant une tasse d'eau tiède dans laquelle on a fait fondre 6 à 8 morceaux de sucre et une pincée de sel. Laver et équeutter des cerises, les ranger dans une tourtière bien beurrée, les recouvrir avec de la pâte, enfourner au four très chaud et donner environ une heure de cuisson. Démouler en sortant du four et saupoudrer de sucre en poudre.

Mousse aux abricots. — Prendre un kilogramme d'abricots, 700 grammes de sucre, trois blancs d'œufs pour fouetter, et les trois jaunes pour une crème à la vanille, un demi-litre de lait, quelques morceaux de sucre pour faire le caramel.

Dénoyauter les abricots, les couper en deux. Les mettre dans une casserole avec le sucre et un peu d'eau. Faire cuire la marmelade bien doucement, veiller à ce qu'elle n'attache pas. Lorsque la marmelade est bien cuite, le jus étant réduit, battre pour lisser ; laisser refroidir. A la marmelade froide, incorporer les blancs battus en neige très ferme. Verser dans un moule caramélisé et donner une demi-heure de cuisson au bain-marie. Démouler et servir avec une crème à la vanille.

Pêches à la Chantilly. — Prendre huit grosses pêches, 250 grammes de sucre, 250 grammes de crème double, une cuillerée à café de kirsch, un bâton de vanille. Faire fondre le sucre dans de l'eau pour obtenir un verre de sirop. Pendant que le sucre fond, faire pocher les pêches à l'eau bouillante pendant une minute. Enlever la peau et les partager en deux. Leur donner un petit quart d'heure de cuisson dans le sirop vanillé et les laisser refroidir dans le sirop.

Égoutter les pêches et les placer dans une coupe de cristal que l'on portera à la cave ou dans la glacière ; au moment de servir, préparer une crème Chantilly en fouettant de la crème fraîche sucrée et parfumée au kirsch. Masquer les pêches avec cette crème et décorer avec des fruits confits.

Poires à la crème. — Préparer un mélange composé de deux cuillerées à soupe de maïzena délayées dans du lait froid avec une grosse noix de beurre, ajouter un ou deux œufs, verser dans un litre de lait chaud parfumé à la vanille, bien mélanger, verser dans un moule caramélisé et laisser prendre au bain-marie. Faire refroidir cette crème qu'on démoulera lorsqu'elle sera bien froide ; d'autre part, préparer une crème anglaise à la vanille que l'on fera refroidir également. Éplucher cinq belles poires, les faire pocher quelques minutes dans un sirop vanillé ; les mettre à la glacière ou à la cave.

Pour servir, disposer au centre d'un grand plat le gâteau de maïs ; placer en couronne tout autour les poires coupées en deux et nappées d'un sirop de groseilles, puis verser au fond du plat la crème anglaise. Accompagner de gaufrettes légères.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Histoire de brigands.

Pour bien connaître les habitudes des malandrins, il n'est rien de tel que d'avoir fait partie d'une bande de brigands ; c'est pourquoi, autrefois, on recrutait parfois les policiers parmi d'anciens bagnards. L'un des plus célèbres fut Vidocq. Vous allez voir avec quelle adresse il parvint à délivrer le Nord de la France d'une bande de brigands qui ravageait la campagne depuis de longues années.

Depuis la fin du Directoire jusqu'aux premiers temps de la Restauration, la Terreur persista dans la région qu'on appelait jadis le Santerre, qui s'étend de Montdidier à Péronne et d'Amiens à Beauvais.

Durant ces vingt années, des bandes de mystérieux et insaisissables brigands ravageaient les campagnes, brûlaient les fermes, assassinaient les passants attardés sur les routes, pillaient les habitations isolées ; pas une semaine ne se passait sans qu'on signalât dans la contrée un vol ou un crime.

Chacun se barricadait dans sa maison ; les paysans se couchaient tout habillés et ne sortaient plus qu'en troupe ; tout le pays vivait dans le cauchemar des « hommes noirs », arrivant on ne sait d'où, enfonçant les portes à coups de bûches, surgissant de l'ombre, le visage barbouillé de suie, tenant à la main de longs couteaux ou des socs de charrue, raflant l'argent, le linge, les hardes, les provisions et, pour peu qu'on fît mine de résister, égorgeant les femmes, assommant les hommes et incendiant les granges.

Puis ils disparaissaient comme ils étaient venus, nul n'osant, par crainte de représailles, se mettre sous la protection des gendarmes.

Le préfet de police, mis au courant de cette inextricable situation, confia la chose à un policier fort adroit nommé Vidocq. Vidocq estima l'affaire intéressante et déclara qu'il la mènerait à bonne fin, pourvu qu'on lui donnât carte blanche.

Le soir même, il prenait la diligence d'Amiens ; puis, déguisé en colporteur, sous le nom de Frénot, il se dirigea vers le Santerre et établit son quartier général dans le village de Rosières.

On était au mois d'octobre 1819.

Tout le jour, le faux Frénot, sa balle au dos, va par les chemins, offrant sa marchandise, causant avec les paysans, interrogeant, buvant, furetant, passant des nuits aux aguets dans les bois.

Au bout de deux mois, son enquête est terminée ; il sait que le chef des brigands n'est autre qu'un certain Capelier, aubergiste au village de Rainecourt, homme brutal et fort, qui travaille pour le compte d'une horrible mégère, petite vieille de soixante-douze ans, usée, chafouine, la face ridée, connue dans tout le pays sous le sobriquet de « la Louve de Rainecourt ».

Vidocq a vite fait de se lier avec l'aubergiste ; celui-ci a une fille, et le colporteur s'en déclare amoureux ; il manifeste l'intention de l'épouser dès qu'il aura, par un bon coup, gagné une somme suffisante à l'établissement d'un ménage. Le père Capelier, dans l'espoir de caser sa fille, reçut le faux Frénot dans sa bande, et ce dernier, en quelques jours, avait conquis l'affection de tous ses compagnons. La Louve, seule, gardait une méfiance de ce colporteur inconnu, mais Capelier la rassurait :

— Tais-toi, bête, lui disait-il, il est meilleur brigand que nous.

A Berny-en-Santerre, vivait, dans une confortable maison, un vieillard de quatre-vingt-six ans, le père Dufay. La maison Dufay était située au milieu du village ; un mur de deux mètres et demi de haut l'entourait. Le bonhomme vivait là, seul, passant ses journées à rédiger son testament...

C'est lui que Capelier avait désigné comme sa prochaine victime. Le madré colporteur, expédié en éclaireur, déclara, après deux jours d'absence, que le coup était sûr ; on le fixa au 25 février 1820, qui était un vendredi.

Ce jour-là, à la tombée de la nuit, Dufay entendit frapper à la porte de sa maison ; il alla l'ouvrir et se trouva en présence du maire du village, qu'accompagnait un officier de gendarmerie. Celui-ci recommanda au vieillard stupéfait de ne s'étonner de rien, de ne pas jeter un cri, puis il se tourna vers la cour et fit un signe : dix gendarmes, jusque-là dissimulés contre la muraille, se glissèrent silencieusement dans la chambre.

Le père Dufay tremblait de tous ses membres ; il ne fut pas du tout rassuré en apprenant de l'officier qu'il allait être assassiné et pillé dans la nuit, et que les gendarmes étaient là pour s'emparer de ses meurtriers.

Les soldats se disséminèrent dans la maison ; deux se placèrent au bûcher, par où devaient entrer les brigands, quatre furent cachés dans la cuisine, d'autres au grenier.

La difficulté fut de décider Dufay à se mettre au lit et à faire semblant de dormir comme s'il n'était averti de rien. Il eût vivement souhaité qu'on mît à sa place une grosse bûche roulée dans sa robe de chambre et coiffée de son bonnet de coton, mais les gendarmes avaient leur plan, et le pauvre homme, claquant des dents, fut obligé de se coucher.

Le lieutenant de gendarmerie se dissimula, pistolet au poing, sous les rideaux de l'alcôve.

A onze heures et demie du soir, les brigands entouraient la maison Dufay ; ils étaient six, y compris « la Louve » et le faux colporteur Frénot qui, on se le rappelle, n'était autre que Vidocq.

Il n'a pas caché depuis qu'il était fort ému en sautant le mur de la maison, ignorant encore si l'avis envoyé par lui au juge de paix avait été pris au sérieux, et si les gendarmes étaient à leur poste.

Tout semblait endormi chez Dufay ; on n'entendait aucun bruit ; l'obscurité était complète.

Capelier alla frapper à l'une des croisées ; rien ne bougeait. Rassuré, il se dirigea vers le bûcher où se trouvaient les gendarmes ; il y entra en tâtonnant, prit une bûche au hasard, ne se doutant pas que les soldats étaient là, retenant leur souffle. L'un d'eux, même, avait le pied posé sur le rondin que saisit le brigand.

La porte est enfoncée ; Capelier, la Louve et le faux Frénot se précipitent dans l'escalier, ouvrent la chambre à coucher où le père Dufay, pelotonné sous ses couvertures, grelotte de peur ; mais un coup de pistolet, tiré par le lieutenant, arrête Capelier sur le seuil.

— Nous sommes vendus, crie-t-il.

Et, dans l'ombre, il fait feu, au jugé ; en un instant, les gendarmes sortent de leurs cachettes, une bataille s'engage autour du lit du vieillard.

— Tue ! tue ! crie la Louve, qui se défend avec acharnement.

Voyant tomber Capelier, percé d'un coup de baïonnette, elle s'élance hors de la maison, s'enfuit vers le fond du jardin, parvient à la muraille, et, en dépit de ses soixante-douze ans, se hisse sur la crête ; mais un gendarme l'a suivie ; il lui lance un coup de sabre ; la mégère, tout en sang, fait un effort, enjambe le mur et disparaît dans la nuit.

Deux des brigands, grièvement blessés, restaient aux mains des soldats. On les porta à la mairie, et la population du village, réveillée par la fusillade, se rua sur eux avec des cris de mort. Tous deux, d'ailleurs, moururent de leurs blessures avant le procès. La Louve et deux autres brigands furent condamnés à mort.

On les exécuta en plein champ, à la rencontre de quatre chemins, au cœur de ce pays que, pendant tant d'années, les « chauffeurs » du Santerre avaient terrorisé.

D'après G. LENOTRE, *Dossiers de police*, Grasset.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pour 8 fr. A. FOREST C. postal Lyon 3-53, procurez-vous Album dessins modernes p. **BRODERIE et ART DÉCORATIF.** Lettres Alphab. Ling. Lay. Ouvrages mode en couleur. Travaux d'Art. Remboursé par 6 fr. de dessins.

VARICES *ulcérées* ou *non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON**

PARIS -:- HOTEL MAJORY
EN PLEIN CENTRE DES ÉCOLES
Chambres à prix très modérés - Tout confort
20, rue Monsieur-le-Prince - Paris-Ve
Très recommandé aux membres de l'Enseignement.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

***ÉTABLES** (C.-du-N.) Mer, camp.* **Pension Gisèle, *10 m. plage*, cuis. ren., eau cour., cft. 20-23-25 selon mois, taxe comp.**

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)
PRÊTS **ni dépôt, ni enquête, ni traites, ni assurance. Secret profess.**
TABARY, anc. off. ministériel, Conseil juridique.
29 bis, rue P.-Demours, Paris (XVIIe). De 4 h. à 7 h.

COGNAC VIEUX
CAISSE 4 bouteilles. **92 fr. BONBONNE** 5 litres. **135 fr. BONBONNE** 7 litres. **185 fr.** *FRANCO DOMICILE.*
GERMAIN ARNAUD, JARNAC (CHARENTE).
Chèques Postaux 205-80 BORDEAUX

AVIS AUX FONCTIONNAIRES
AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
et Employés de l'État et des Services Publics
Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.
Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.
Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.
Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs
" RISQUES AUX TIERS "
5 CV: 240 fr.; 6 CV: 264 fr.; 7 CV: 288 fr.; 8 CV: 312 fr.; 9 CV: 336 fr.; 10 CV: 360 fr.;
11 CV: 384 fr.; 12 CV et au-dessus: 408 fr.
Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.
Siège Social: 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

Anatomic
LA NOUVELLE GAINE SANS COUTURE
Tissée Filés " Lastex "
Tricotée d'une pièce
Extensible tous sens
Ne remonte pas
Strictement invisible
Maintien parfait
Souplesse idéale
Se nettoie à l'essence
Se lave à l'eau de javel
Se repasse facilement
Reste élastique
Sa hauteur : 35 cms
Sur le corps : 40 cms

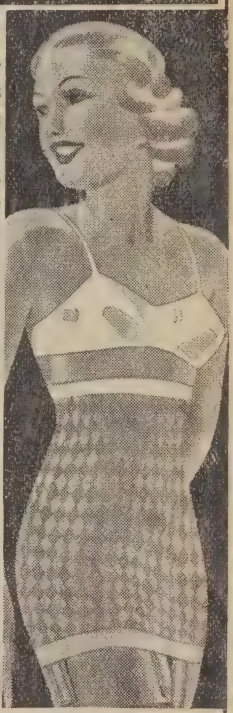

Son prix :
49 F.
Envoi franco contre mandat ou contre remboursement de 50 francs.
(Indiquer votre tour de hanches exact. Max. : 105 cms).
BELLARD-S-THILLIEZ
SPÉCIALISTES
53, Rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e

La joie de vivre
s'en va en même temps que la santé. Ne vous arrive-t-il pas de vous sentir mal entrain, sans courage pour reprendre le travail quotidien. L'idée même de ce travail vous est fastidieuse et vous attendez la fin de la journée pour essayer de retrouver dans le sommeil les forces qui semblent vous abandonner. Il est temps de réagir, faites sans retard une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON aux sucs de plantes aromatiques des Alpes dont les vertus dépuratives vous éviteront ces misères dues à l'impureté de votre sang et vous recouvrerez votre santé.
Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures
TISANE des CHARTREUX de DURBON

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

Primes Gratuites du Journal des Instituteurs et des Institutrices

TOUS ceux qui s'abonnent ou se réabonnent au Journal des Instituteurs et des Institutrices pour l'année 1936-37 RECEVRONT **Gratuitement**

Prime N° 1

2 Tableaux d'Histoire et de Civilisation (France 3e Série) d'ALFRED CARLIER

Format 50 x 65 tirage en héliogravure

Les 2 tableaux font partie d'une série de 10 (De 1789 à nos jours) Les 8 tableaux complémentaires seront envoyés contre 12 f (au lieu de 20 f. la collection)

Liste des 10 tableaux de la 3e série

N° 21. La prise de la Bastille — N° 22. Le Tribunal révolutionnaire. — N° 23. Bonaparte entre dans une ville d'Italie (1796). — N° 24. Napoléon au Kremlin (1812). — N° 25. Une barricade en 1830. — N° 26. Diligence et chemin de fer (1846). — N° 27. Le Boulevard des Italiens sous le second Empire (1864). — N° 28. Le siège de Paris (1870). — N° 29 Expédition du Tonkin (1885). — N° 30. Les Français en Alsace (1914).

Cet ouvrage sera mis en vente au prix de **8 francs** pour les non abonnés.

Mais ceux qui enverront leur abonnement ou réabonnement avant le 1er Août recevront EN PLUS GRATUITEMENT

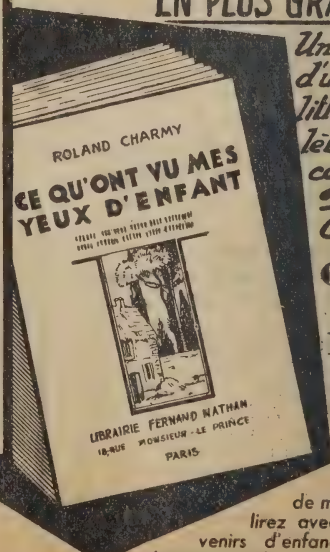

Un Volume inédit d'une haute valeur littéraire du célèbre et délicat conteur Roland Charmy

CE QU'ONT VU MES YEUX D'ENFANT

Fils d'instituteur, l'auteur a mis dans cet ouvrage charmant plein de vie et de mouvement, que vous lirez avec émotion, ses souvenirs d'enfance aux côtés d'un homme aussi bon maître que père délicat.

PRIMES DU JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Prime N°2 UNE JUMELLE

8f

Jolie jumelle de théâtre, gainée noir, avec mise au point par molette centrale. Livrée dans un étui souple.

Prime N° 3 NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE

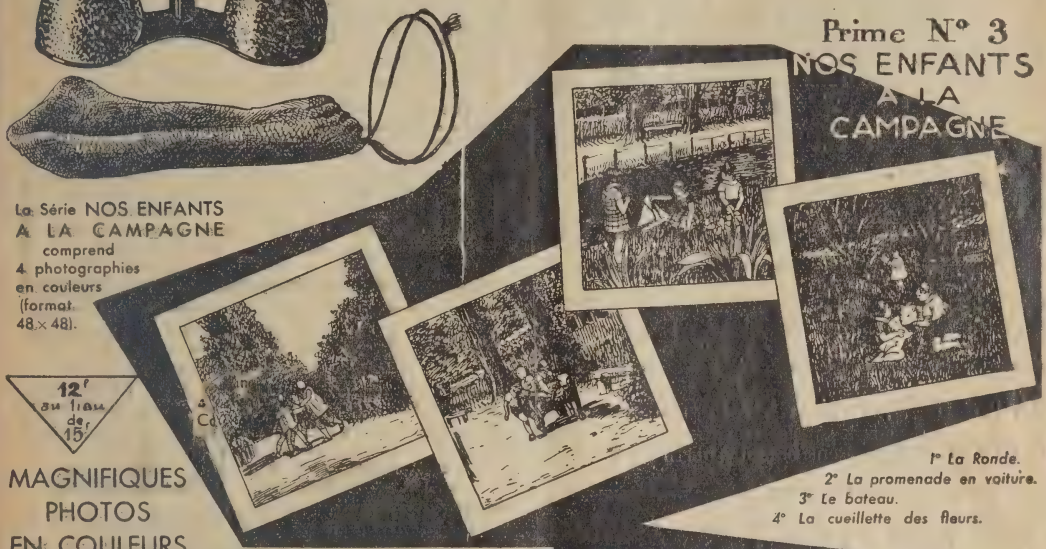

La Série NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE comprend 4 photographies en couleurs (format 48 × 48).

12f au lieu de 15f

MAGNIFIQUES PHOTOS EN COULEURS

1° La Ronde.
2° La promenade en voiture.
3° Le bateau.
4° La cueillette des fleurs.

Les stylos présentés ci-dessous ne sont pas des articles de réclame. Ce sont des outils de toute première qualité, égaux aux meilleurs modèles du commerce.

■ ■ ■

Tous ces modèles sont à remplissage automatique *(mécanisme invisible)*

■ ■ ■

Tous sont munis de plumes or 18 carats. Les modèles *Kellermann* et *Rolls* sont vendus avec plumes fortes *(Préciser pointe fine, moyenne ou grosse.)*

■ ■ ■

Prime N°6

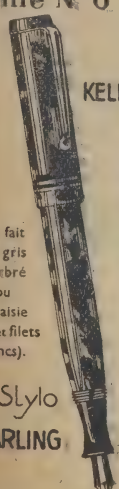

Stylo DARLING

Se fait en gris marbré ou fantaisie (clip et filets blancs).

20f au lieu de 35f

Prime N°7

Stylo KELLERMANN

Modèle sérieux, marbré (avec clip et 2 filets doublé or extra).

28f au lieu de 50f

Prime N°8

Stylo ROLLS

Modèle de luxe (clip et 2 filets, doublé or extra).

Se fait dans les teintes suivantes : *vert de mer, vert jade, bordeaux, gris nacré.*

35f au lieu de 80f

Prime N°4 LE MONT St MICHEL

7f au lieu de 12f50

LA CASCADE

7f au lieu de 12f50

Prime N°5

Le Mont-Saint-Michel et *la Cascade* sont deux belles héliogravures géantes (format 65 × 100), tirées de photographies d'art.

Pour que les demandes de primes soient valables, le montant doit être joint à la demande.

AVIS IMPORTANT — Les primes seront envoyées en une seule fois et sans rappel de la part de nos abonnés, aussitôt prêtes.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frco gare dép. Echne grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **298f**

Les Ateliers d'Art
RUSTIQUE et MODERNE
10, rue de la Pépinière (près gare St-Lazare)
vendent au prix de leur Usine
Meubles - Studios - Décoration - Lustres

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

NÉRIS-les-BAINS (Allier). Hôtel St-Georges, tout confort. Maison d'ancienne réputation. Bon Accueil. -:- Téléphone : 31

CAUTERETS. *Hôtel d'Alsace-Lorraine*
Confort - Cuisine soignée
L. DOMANGÉ pr. Pens. compl. à partir de 28 fr.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 *bis*, rue de Copenhague (Métro : Europe).

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.
1, Place Jus[illegible] PARIS (V[e]).
auquel collaborent : des [illegible]EURS PRIMAIRES, des PROFESSEURS d'E[illegible]e l'UNIVERSITÉ
Prépare CANDIDATS [illegible] avec maximum de chances de succès
BREV. ÉLÉM. - B. E. P. S. - BREV. SUP.
C. A. P. - AUXILIARAT - BACCALAURÉATS
MANIP. et T. P. de Sciences pour B. S. et P. C. B. dans LABORATOIRE parf. installé avec matériel absol. complet
REVISIONS en AOUT-SEPTEMBRE pr EXAMENS d'OCTOBRE
COURS NORMAUX pendant l'ANNÉE SCOLAIRE
COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE

CECI REMPLACERA CELA

ÉCHANGEZ VOS MEUBLES ACTUELS
contre nos dernières créations !

A chaque époque sa formule ! Aussi pourquoi persister à vivre dans un cadre désuet, puisque les **GALERIES BARBÈS** vous reprendront en compte, **AU PLUS HAUT COURS**, les meubles qui ont cessé de vous plaire !

TRÈS IMPORTANT
Les prix de nos catalogues (Edition Mars 1936) sont toujours en vigueur.

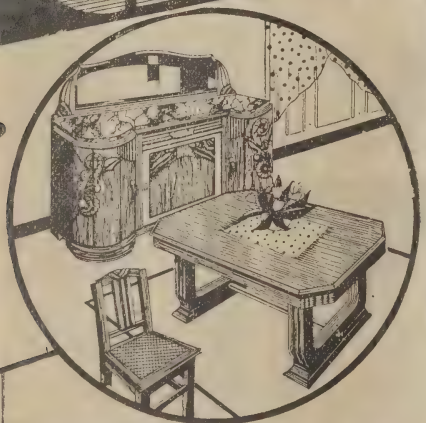

N° 373 du cat. - Salle à manger moderne galbée "STRESA", chêne massif ciré, sculptures prises masse - 1 buffet 3 portes, celles des côtés galbées, 1 tiroir, larg. 1"40, grande glace au dosseret ; 1 table pieds modernes barre nickelée à allonges 6 chaises sculptées assorties. Complète, les 8 pièces sacrifiées à **1395** fr.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi. Fermés le dimanche.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

GALERIES BARBÈS
Société Anonyme au capital de 10.000.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895
55, Boul. Barbès - PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambeli)
Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **BORDEAUX** 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine ■ **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou **LILLE** 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue Montgrand **NANCY** 42, Rue des Dominicains ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire **St-NAZAIRE** 2, Rue Villès-Martin ■ **TOULOUSE** 63, Boul. Carnot

BON à découper et à faire parvenir aux **Galeries BARBÈS** pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus 2° l'Album de literie, tapisserie, studios. **716**
Rayer la mention inutile.

EXIGEZ L'ENCAUSTIQUE BARBÈS - BRILLANT EXPRESS
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en grs S[te] des Ets BOUQUAIN - 172, B[d] de Créteil - St Maur-des-Fossés

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-7-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
501
Modern Lang.

82e Année. — N° 44. 1er Août 1936

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

BONNES VACANCES, ET AU REVOIR !

La 82e année du **Journal des Instituteurs et des Institutrices** se termine avec le présent numéro (n° 44, du 1er août 1936).

Sa quatre-vingt-troisième année, pour laquelle nous donnons rendez-vous à nos abonnés — et aux nouveaux lecteurs que leur amicale propagande nous amènera — commencera avec le numéro du 26 septembre 1936.

Il n'est pas trop tard, mais

***n'attendez pas* le 15 AOUT, *date extrême à laquelle seront acceptés les abonnements au* JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES**

avec

SURPRIME GRATUITE

VOYEZ PAGES II ET II *bis* DE CE NUMÉRO

Primes Gratuites du Journal des Instituteurs et des Institutrices

TOUS ceux qui s'abonnent ou se réabonnent au Journal des Instituteurs et des Institutrices pour l'année 1936-37 RECEVRONT **Gratuitement**

Prime N° 1

2 Tableaux d'Histoire et de Civilisation (France 3e série) d'ALFRED CARLIER

Format 50 x 65 tirage en héliogravure

Les 2 tableaux font partie d'une série de 10 (De 1789 à nos jours). Les 8 tableaux complémentaires seront envoyés contre 12 f (au lieu de 20 f la collection)

Liste des 10 tableaux de la 3e série

N° 21. La prise de la Bastille — N° 22. Le Tribunal révolutionnaire. — N° 23. Bonaparte entre dans une ville d'Italie (1796). — N° 24. Napoléon au Kremlin (1812). — N° 25. Une barricade en 1830. — N° 26. Diligence et chemin de fer (1846). — N° 27. Le Boulevard des Italiens sous le second Empire (1864). — N° 28. Le siège de Paris (1870). — N° 29 Expédition du Tonkin (1885). — N° 30. Les Français en Alsace (1914).

Cet ouvrage sera mis en vente, au prix de **8 francs** pour les non abonnés.

Mais ceux qui enverront leur abonnement ou réabonnement avant le 1er Août recevront EN PLUS GRATUITEMENT

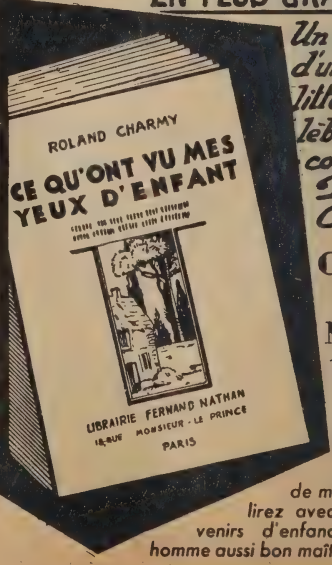

Un Volume inédit d'une haute valeur littéraire du célèbre et délicat conteur **Roland Charmy**

CE QU'ONT VU MES YEUX D'ENFANT

Fils d'instituteur, l'auteur a mis dans cet ouvrage charmant plein de vie et de mouvement, que vous lirez avec émotion, ses souvenirs d'enfance aux côtés d'un homme aussi bon maître que père délicat.

PRIMES DU JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Prime N°2 UNE JUMELLE

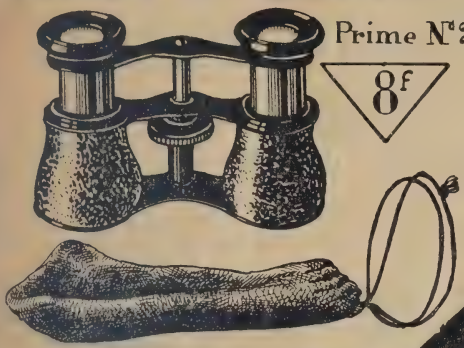

8f

Jolie jumelle de théâtre, gainée noir, avec mise au point par mollette centrale. Livrée dans un étui souple.

Prime N° 3 NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE

La Série NOS ENFANTS A LA CAMPAGNE comprend 4 photographies en couleurs (format 48 × 48).

12f au lieu de 15f

MAGNIFIQUES PHOTOS EN COULEURS

1° La Ronde.
2° La promenade en voiture.
3° Le bateau.
4° La cueillette des fleurs.

Les stylos présentés ci-dessous ne sont pas des articles de réclame. Ce sont des outils de toute première qualité, égaux aux meilleurs modèles du commerce.

• • •

Tous ces modèles sont à remplissage automatique *(mécanisme invisible)*

• • •

Tous sont munis de plumes or 18 carats. Les modèles *Kellermann* et *Rolls* sont vendus avec plumes fortes *(Préciser pointe fine, moyenne ou grosse.)*

• • •

Prime N° 6 — Stylo DARLING

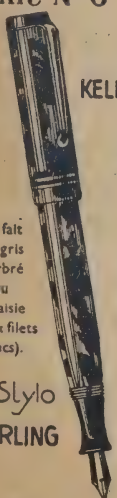

Se fait en gris marbré ou fantaisie (clip et filets blancs).

20f au lieu de 35f

Prime N°7 — Stylo KELLERMANN

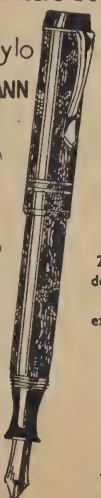

Modèle sérieux, marbré (avec clip et 2 filets) doublé or extra).

28f au lieu de 50f

Prime N°8 — Stylo ROLLS

Modèle de luxe (clip et 2 filets, doublé or extra)

Se fait dans les teintes suivantes : *vert de mer, vert jade, bordeaux, gris nacré.*

35f au lieu de 80f

Prime N°4 LE MONT St MICHEL

7f au lieu de 12f50

Prime N°5 LA CASCADE

7f au lieu de 12f50

Le *Mont-Saint-Michel* et *la Cascade* sont deux belles héliogravures géantes (format 65 × 100), tirées de photographies d'art.

Pour que les demandes de primes soient valables, le montant doit être joint à la demande.

AVIS IMPORTANT — Les primes seront envoyées en une seule fois et sans rappel de la part de nos abonnés, aussitôt prêtes.

MESSIEURS LES INSTITUTEURS

(de Paris ou de Province, en activité ou en retraite)

Souvenez-vous que vous avez vos DISPEN

Dans les

L'UNION TECHN

DISPENSAIRE PRINCIPAL

4e arrondissement :

28, rue de Rivoli, 28
(3e étage)

Dispensaire du 3e arrondissement :

51, boul. Saint-Martin, 51
(2e étage)

Dispensaire du 10e arrondissement :

141, rue du Faub.-St-Denis, 141
(2e étage)

Dispensaire du 17e arrondissement :

78, avenue de Clichy, 78
(1er étage)

Dispensaire du 18e arrondissement :

51, rue Ramey, 51
(2e étage)

Tous les Dispensaires de l'UNION pendant toute la durée des vacances Instituteurs à profiter de cette period gratuiteme

VENEZ DANS LE DISPENSAIRE QUI EST POUR VOUS LE PLUS FACILE D'ACCÈS MÊME SI CE N'EST PAS CELUI DE VOTRE ARRONDISSEMENT

INSTITUTEU VENEZ DAN POUR VOUS

Dans tous, vous rece GRATUITEMENT, votre famille, sur sim

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Griefs américains... 663
G. URIOT : Le goût de lire..... 665
R. OZOUF : Le centenaire de l'E. N. de la Manche..... 666
M. HÉNON : Éducation esthétique..... 666
Georges RIGUET : Été..... 667
A. DUPUY : Quelques réflexions d'actualité. 668
ALCESTE : Empoisonneurs d'enfants..... 669
G. EISENMENGER : Les radiations de la vie. 669
R. OZOUF : Chronique géographique..... 671
Bibliographie : Baudry de Saunier, L. Trotsky. 674
Lina ROTH : Grosmalin se marie..... 675
P.-L. MAZEYDAT : Des livres pour les vacances..... 681
René JOUGLET : La « Septième Symphonie ». 683
J. DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques..... 683
A. LACLEF : Revue des revues..... 684

PARTIE CORPORATIVE

Paul BRÉCY : Au Parlement..... 685
P. RIQUET : Le problème de l'industrie électrique (suite)..... 686
F. BÉRENGER : Concluons..... 687
L. MAILHOL : Une autorité paternelle..... 687
P. B. : Le trait d'union corporatif..... 687
André GANNE : Carnet du militant..... 688
Table des matières de la partie générale et corporative (1935-36)..... 689
Le Guide administratif, avec table pour 1935-1936..... 89 à 96

A NOS ABONNÉS

NOUS servirons le n° 1, du 26 septembre, à tous nos abonnés dont l'abonnement expire avec le présent numéro. Ils y trouveront des améliorations, et des innovations variées.

Ceux qui ne désireraient pas se réabonner, — et nous les croyons très peu nombreux, — sont priés de **REFUSER** *ce n° 1, du 26 septembre, dès sa réception.*

La meilleure manière de renouveler l'abonnement pour la **FRANCE** *est de nous adresser le plus tôt possible un* **CHÈQUE POSTAL** *de 30 francs (Librairie Nathan, C. C. n° 251, Paris). Pour l'***ÉTRANGER**, *le prix de l'abonnement d'un an est indiqué sur la couverture (Supplément pour port de la prime : 1 franc).*

Nous prions nos lecteurs qui prennent leur abonnement par l'entremise d'un **LIBRAIRE** *d'aviser celui-ci sans retard et de lui demander une transmission immédiate.*

Nous serions reconnaissants à ceux d'entre eux qui le portent sur un **BON DE MAIRIE** *de nous en prévenir d'urgence, afin d'éviter toute erreur.*

GRIEFS AMÉRICAINS

Par Léon BROSSOLETTE

DÉJA, en mai dernier, M. Léon Blum se savait désigné pour être le chef du futur gouvernement français. Il prononça un discours à l'*American-Club*. Il adressa également un message radiodiffusé au peuple des États-Unis. Dans les deux cas, il prit soin de faire entendre des paroles cordiales aux Américains.

Sans doute n'avait-il pas tort. Car le capital de bienveillance dont nous jouissons, nous, Français, de l'autre côté de l'Atlantique, est loin d'être illimité. Qui en douterait n'aurait qu'à lire, au numéro 2 d'une nouvelle revue dont le titre est *Politique étrangère*, les considérations que présente M. Edgar Mowrer, correspondant du *Chicago Daily News*, sur « L'opinion publique américaine et la France ».

M. Mowrer, qui, avec raison, déclare vouloir parler « sans gants », met à notre charge, de la part de ses compatriotes, plusieurs séries de griefs. D'abord des griefs d'ordre politique :

« Pour aliéner à la France le suffrage de l'Amérique, il y a eu l'attitude de la presse française et de Clemenceau envers le président Wilson ; l'attitude d'abord provocante, puis hésitante, puis finalement presque passive de la France à l'égard de l'Allemagne, n'a en outre jamais été bien comprise chez nous ; la polémique sur les dettes, et leur non-paiement, même en ce qui concerne les dettes contractées pour matériel livré après l'armistice, vous a fait aussi du tort ; enfin, l'attitude de M. Laval envers l'Italie, à la Société des Nations, a donné l'impression que, dans l'opinion de beaucoup de Français, les lois, les contrats, les promesses

*

étaient valables quand elles jouaient pour la France, mais lui étaient plus ou moins indifférents quand ses intérêts n'étaient pas en danger. »

Clemenceau, nul ne le conteste, avait un caractère difficile. Mais il connaissait l'Allemagne. Il savait que, même vaincue, elle restait la Prusse, la terre des hobereaux dominateurs et des foules dociles, un pays antilibéral, antidémocratique, militariste, tout prêt à reprendre sa marche au pas de l'oie vers des desseins inquiétants. Wilson ignorait l'Allemagne. Il imaginait que, débarrassée des Hohenzollern, avec une indécise étiquette républicaine collée sur le front, elle allait, toute pénétrée d'idéalisme, se muer sans délai en une démocratie parlementaire et pacifique, à la manière des nations anglo-saxonnes. Clemenceau était la clairvoyance, Wilson l'illusion. Et, à nous, Français, il est difficile de savoir mauvais gré au premier d'avoir voulu prévenir la résurrection de cette Allemagne casquée, bottée, qui, à l'heure actuelle, projette de sinistres menaces de guerre sur l'horizon.

D'ailleurs, si l'on en croit les *Souvenirs* en cours de publication de M. Ribot, non seulement Clemenceau, rude et batailleur, mais le calme et conciliant Léon Bourgeois lui-même, jugeaient intolérables les procédés autoritaires et autocratiques du président Wilson. Peut-être les Américains, de leur côté, partageaient-ils ce sentiment puisqu'ils s'empressèrent de désavouer et d'abandonner leur président de retour en Amérique.

Quant à la presse française, à côté de journaux qui poussaient à une véritable adoration du chef de l'État américain, il y en eut d'autres qui élevèrent en effet des critiques. Il n'est pas certain que ces critiques égalèrent en véhémence celles qu'à la même heure dirigeait contre la France la presse américaine. Il fallut formuler contre elles des protestations diplomatiques.

Aujourd'hui même, les violences anti-américaines des polémiques de nos journalistes n'atteignent certainement pas celles de la « presse jaune », des journaux de M. Hearst, qui écrivent, tel le *Detroit Times :*

La France trouble la paix du monde; c'est le Judas des peuples; le Caïn des nations... La République française est née à l'ombre de la guillotine ; et c'est là qu'elle finira.

Il y a eu des hésitations et des incertitudes dans notre attitude à l'égard de l'Allemagne d'après guerre. Soit. Nos erreurs en cette matière, si erreurs il y a, ne s'expliqueraient-elles pas, au moins en partie par ce fait que nous avons eu le sentiment, les hostilités à peine terminées, que le principal souci de nos alliés anglais et américains était de relever cette puissance germanique si dangereuse pour nous et pour la paix du monde? Si cela est, nos responsabilités pourraient en paraître grandement atténuées.

Le problème des dettes ? M. le président Hoover, des États-Unis, sans nous consulter et promulguant un véritable « dicktat », nous a dit un jour : « L'Allemagne ne vous paiera pas ce qu'elle vous doit ; mais, vous, vous paierez ce que vous devez au gouvernement américain. » Si les libres citoyens d'Amérique s'étaient trouvés, du fait d'une nation étrangère, en présence d'une semblable injonction, est-il certain qu'ils n'auraient pas regimbé, comme a regimbé la France ?

La politique de M. Pierre Laval dans le conflit italo-éthiopien ? Il n'est pas téméraire d'assurer que beaucoup de Français ne l'ont point approuvée. Leur désapprobation, à la vérité, n'a point sauvé l'Éthiopie. Mais les États-Unis l'ont-ils sauvée ? Ont-ils proclamé, sur le pétrole, cet embargo qui, en octobre 1935, eût rendu efficaces les sanctions, préservé la Société des Nations d'un cuisant échec et assuré le triomphe du droit des peuples ? Cependant, ils couraient peu de risques de voir arriver les avions du Duce sur New-York, Washington ou San-Francisco, tandis que la France n'était point sûre de ne pas les voir à un instant donné dans le ciel de Marseille ou de Toulon. Tout le monde a le droit d'être sévère pour la diplomatie de M. Pierre Laval, sauf ceux pourtant qui, en toute occasion, se proclament indifférents aux affaires de l'Europe, se réfugient dans le rôle d'« observateurs » au sein des conférences internationales, et, en présence des iniquités que commettent au détriment des faibles les peuples de proie, se contentent de répéter le geste sans gloire de Ponce Pilate.

Les griefs des Américains à l'égard de la France ne s'enferment pas tous dans le cadre de la politique. Il en est qui relèvent de la propagande. Il paraît que nous avons envoyé outre-Atlantique d'abord de bons conférenciers, ensuite d'autres qui furent maladroits.

Ces derniers, par leurs airs de supériorité, blessèrent l'orgueil américain. Or, remarque M. Edgar Mowrer, la nation à qui l'on doit le *Virginia Bill of Rights*, ne se reconnaît inférieure à aucune autre. Évidemment. Et si, par hasard, l'un de nos porte-parole estime que, tout de même, la Déclaration française des Droits de l'homme a eu une portée autrement universelle que le *Bill* des Droits américains, s'il juge même que la France, très ancienne nation, possède, plus que les États-Unis, nation composite et encore neuve, un capital littéraire, philosophique, artistique d'une certaine étendue, il est d'un tact élémentaire de sa part de ne point aller publier avec trop d'éclat ces vérités sur les bords de l'Hudson ou du Mississipi.

Les Américains nous reprochent, aussi, de ne point être assez accueillants à leur égard, de ne les recevoir qu'avec difficulté dans nos familles. Ce doit être vrai. Toutefois, les étrangers ont tant répété que Paris était la « Babylone moderne », et les petites dames

de Montmartre scandaleuses, qu'il n'est pas mauvais de leur montrer qu'il existe, soucieuses de maintenir la respectabilité de leur foyer, des Françaises très différentes des petites dames de Montmartre. La sévérité, peut-être excessive des unes, ne serait-elle pas comme la rançon de la facilité, certainement trop grande, des autres ?

Cette accusation de dédain pour les autres peuples, M. Mowrer la généralise. Il écrit :

J'ai passé dix ans en Allemagne ; je crois que les Allemands aiment et admirent tous les étrangers. En Allemagne, un étranger de marque est mis sur le même rang que la noblesse. En France, en général, on l'ignore, ou du moins on s'intéresse peu à lui.

Au sujet de ces Germains si empressés, si obséquieux, et qui aiment tout le monde, M. Mowrer, il est vrai, déclare : « L'accueil n'est peut-être pas toujours sincère. » Notons, au passage, cette réserve qui a sa valeur, et disons-nous, que c'est plutôt encore à Berlin qu'à Paris qu'un citoyen américain, un reporter anglo-saxon, ou même un agent diplomatique, est jeté brusquement en prison, quand il se révèle par trop insensible aux beautés et aux séductions du national-socialisme.

M. Mowrer dit encore :

Les étrangers ne vous intéressent pas... L'étranger est négligé, non par hostilité, mais parce que vous êtes centripètes ; vous ne vous intéressez qu'aux choses de chez vous. Le nombre des livres traduits est beaucoup moins élevé en France qu'il ne l'est en Angleterre et surtout en Allemagne.

Cependant, aux États-Unis, on se fait gloire d'être Américain cent pour cent ; on écarte les nègres et les populations réputées inférieures. En Allemagne, on se vante d'être de pure race nordique, et on expulse les Juifs. Chez nous, nous accueillons sans discrémination les arrivants et les réfugiés de tous les pays du globe : Juifs, socialistes des pays germaniques, Russes blancs, antifascites italiens, Polonais, Tchèques, Yougoslaves, Arabes, Levantins, Nègres. Par la plus coupable des trahisons, clament les feuilles teutonnes, nous négrifions les populations blanches. Ce n'est apparemment pas chez nous que fleurit l'orgueil racial.

Sur le plan intellectuel et esthétique, les historiens assurent que nous avons été italiens avec la Renaissance ; espagnols, avec les reines venues de la Cour de Madrid ; anglais, allemands, à l'aurore du romantisme ; scandinaves avec Ibsen ; italiens de nouveau avec d'Annunzio. On nous conteste parfois l'originalité. Mais on admet que nous sommes hospitaliers aux idées de tous les peuples ; que ces idées, nous les filtrons, nous les clarifions pour les rejeter dans le torrent de la circulation universelle. De même, il était entendu que les talents étrangers se précipitaient à Paris pour y faire consacrer une réputation qui, à ce prix seulement, réussirait à forcer l'attention des peuples.

Il y a là un certain nombre de faits assez difficiles à parfaitement concilier avec les idées que, selon M. Mowrer, nourrissent les Américains sur l'indifférence et le mépris dont témoigneraient les Français en face de l'étranger.

DANS l'ensemble, il ressort des propos de M. Mowrer que les Américains ne sont point débordants de tendresse à l'égard de la France, qu'ils interprètent volontiers dans un sens défavorable la manière d'être et les actes des Français, tandis qu'au contraire ils se révèlent pleins d'indulgence pour l'Allemagne et les Allemands.

De ce phénomène, M. Jean Canu, qui réside aux États-Unis, a donné, lui aussi, une explication dans l'*Europe nouvelle* du 23 mai dernier. N'y insistons pas. Souhaitons seulement que les messages de M. Léon Blum aux compatriotes du président Roosevelt puissent nous ramener des sympathies qui se sont éloignées de nous. Souhaitons également qu'ils réussissent à persuader le grand peuple qui vit à l'ombre du drapeau étoilé qu'il doit exister une étroite solidarité entre les États démocratiques du globe, s'ils veulent échapper à la dure loi dont les menace le dynamisme conquérant et dominateur des régimes totalitaires.

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS

LE GOUT DE LIRE

LA municipalité d'une grande ville projette de donner, à chaque élève terminant sa scolarité, quelques livres qu'il emportera et qui demeureront siens. Intention fort louable en soi, si les livres judicieusement choisis et adaptés aux goûts de chacun sont lus et relus, et s'ils forment déjà un commencement de bibliothèque. Mais est-on bien sûr qu'ils seront lus, mis en bonne place et repris aux moments de loisirs ou d'ennui ? Des maîtres en doutent et craignent que la dépense ne produise pas les résultats qu'on en espère. Ils préféreraient que les crédits prévus fussent distribués aux bibliothèques scolaires, souvent si mal pourvues et si misérables. Ils pensent que l'important, pour des jeunes, n'est pas de posséder un petit lot de livres, mais d'avoir le goût de lire, de lire de bons ouvrages. Qui aime la lecture réussit bien à se procurer des livres.

C'est l'école qui doit éveiller, fortifier, discipliner le goût de la lecture. L'unique moyen consiste à lire, à lire beaucoup et avec discernement. En classe, faute de temps, on ne peut lire comme il faudrait. De courts morceaux ne donnent pas un élan assez vigoureux; ils ne créent pas une excitation assez forte et assez durable. L'ouvrage de longue haleine, qui émeut l'imagination et la sensibilité, qui

pique la curiosité, qui remue et « emballe », nourrit et entretient cette heureuse excitation qui pousse à aller plus avant. Mais l'ouvrage de longue haleine ne se lit pas en quelques instants, il y faut du loisir. A l'école, on amorce, on met en appétit ; à la maison ou pendant l'étude, l'enfant achève de se contenter ; il satisfait sa curiosité. Les lectures du samedi, les séances de lectures personnelles produisent cette bienfaisante disposition, éveillent le goût de lire. Elles donnent le branle, et si vivement, que le lecteur n'a de cesse d'arriver au terme, et plus il lit, plus il aime à lire. La Bibliothèque scolaire joue donc ici un rôle capital.

Que l'enfant ait le goût de lire, les livres, les bons livres ne lui manqueront pas.

G. URIOT.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE LA MANCHE

LE 16 mai dernier, avec un peu de retard, l'École Normale d'Instituteurs de Saint-Lô a commémoré son centenaire. Elle fut créée, en effet, en 1832 et ouvrit ses portes en janvier 1833 avec dix élèves, tous boursiers. On se contenta au début d'une installation matérielle de fortune : les combles d'une halle aux grains. C'est seulement en 1847 que, dotée d'un internat, elle fut transférée dans le couvent des anciens Pénitents, acquis comme bien national par un bourgeois de Saint-Lô et situé dans le quartier Saint-Georges.

Les bâtiments conventuels ont subi depuis lors maintes appropriations ; ils ont en particulier beaucoup perdu de leur austérité et les élèves-maîtres y trouvent aujourd'hui les installations les plus modernes comme hygiène et comme confort. Mais le site est resté inchangé : même façade tournée vers le dedans, même préau à arcades, même jardin à terrasses. Si le verger a fait place à un terrain de sports et la vieille allée de tilleuls du jardin à une roseraie, l'ensemble des bâtiments garde un certain caractère monacal qui n'est pas sans charmes. Par contre, il n'est pas de comparaison possible entre l'existence actuelle des normaliens Saint-Lois et ceux d'il y a cent ans. L'École Normale « vase clos » n'est plus qu'une légende.

M. Villain, inspecteur de l'Enseignement primaire à Saint-Lô et président de l'Association amicale des Anciens Élèves, s'est attaché, pour les fêtes du Centenaire, à retracer, dans une monographie très documentée, l'histoire de son école. Il a rédigé cette étude avec une conscience scrupuleuse et une émotion pieuse, et ses camarades lui sauront gré de son gros effort. Nous ajouterons qu'on y trouvera maintes indications de nature à intéresser tous ceux que préoccupent l'évolution et l'avenir de nos écoles normales.

Qu'on nous permette de noter ici, d'après M. Villain, pour l'édification des élèves-maîtres d'aujourd'hui, la série des travaux d'une journée de leurs aînés en 1841 :

5 heures : lever ;
5 h. 20 : départ pour la place Louis-Philippe où avait lieu le rassemblement (les élèves logeaient dans des pensions) ;
5 h. 30 : entrée en classe ;
5 h. 35 : prière ;
5 h. 45 : préparation aux leçons ;
6 heures à 7 h. 30 : arithmétique dans une classe, grammaire dans l'autre ;
7 h. 30 à 9 heures : grammaire dans une classe, arithmétique dans l'autre ;
9 heures à 9 h. 30 : déjeuner ;
9 h. 30 : départ pour la place Louis-Philippe. Récréations ;
10 heures : entrée en classe ;
10 heures à 11 h. 30 : étude ;
11 h. 30 à 11 h. 35 : sortie des classes pour les nécessités ;
11 h. 35 : rentrée ;
11 h. 35 à 1 heure : étude ;
De 1 heure à 1 h. 45 : dîner ;
1 h. 45 : départ pour la place Louis-Philippe. Récréation ;
2 h. 30 : rentrée en classe ;
2 h. 30 à 3 h. 30 : dessin linéaire, arpentage dans une classe, écriture dans l'autre ;
3 h. 30 à 4 h. 30 : écriture dans une classe, dessin linéaire et arpentage dans l'autre ;
4 h. 30 à 5 h. 30 : lecture à haute voix ;
5 h. 30 à 5 h. 35 : sortie pour les nécessités ;
5 h. 35 à 8 heures : étude ;
8 heures : prière ;
8 h. 10 : départ pour les pensions ;
8 h. 15 : souper ;
8 h. 55 : coucher.

Le dimanche, une large place était faite matin et soir aux exercices religieux. Et l'année scolaire commençait le 2 novembre et finissait le 15 septembre ! Plus tard encore, vers 1850, les grandes vacances ne duraient que quinze jours. Le temps de carême présentait des jeûnes débilitants ; les élèves y subissaient, en outre, l'audition de sermons, lectures et conférences religieuses en nombre excessif...

On voit qu'en matière de *surmenage* les normaliens d'aujourd'hui n'ont rien à envier à ceux d'hier !

R. OZOUF.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

ÉDUCATION ESTHÉTIQUE

L'ÉDUCATION esthétique paraît difficile à l'école primaire. Trois raisons s'en présentent, immédiatement, à l'esprit.

Le jeune âge de l'écolier : aussi longtemps qu'il reste étranger aux soucis, aux aspirations, aux sentiments humains, il l'est à la plupart des chefs-d'œuvre.

La formation du goût est, d'autre part, en grande partie, l'œuvre du milieu dans lequel on vit. Celui auquel appartiennent nos élèves est loin de les prédisposer toujours à être sensibles aux beautés de la nature et de l'art.

La perception du beau exige, enfin, que s'établisse entre l'œuvre d'art et celui qui la contemple un courant d'intelligence et de sympathie. Il ne suffit pas de prendre, vis-à-vis d'elle, une certaine attitude de recueillement ; la pose la mieux inspirée n'introduit pas, nécessairement, celui qui la prend au pays de la fiction poétique ou de la symphonie. Sans cela...

Il faut autre chose et de moins aisé : un effort de l'esprit, un travail, pour se placer au point de vue de l'artiste et collaborer avec lui, dans une mesure qui varie, mais qui conditionne l'intensité de la jouissance. Une scène de la comédie d'Émile Augier : *Le Gendre de Monsieur Poirier* (I, 6) le montre fort agréablement.

Un domestique apporte un tableau pour son maître, le marquis de Presles. Celui-ci le contemple en compagnie de sa femme, Antoinette, et de son ami, le duc de Montmeyran.

Le duc. — C'est charmant ! le joli effet de soir ! Ne trouvez-vous pas, madame ?

Antoinette. — Oui, charmant !... et comme c'est vrai !... que tout cela est calme, recueilli ! On aimerait à se promener dans ce paysage silencieux.

Le marquis. — Regarde donc cette bande de lumière verte, qui court entre les tons orangés de l'horizon et le bleu froid du reste du ciel ! Comme c'est rendu !

Le duc. — Et le premier plan !... quelle pâte, quelle solidité !

Le marquis. — Et le miroitement presque imperceptible de cette flaque d'eau sous le feuillage... est-ce joli !

Antoinette, le duc et le marquis répondent à l'appel de l'artiste. Ils comprennent son message et partagent sa vision des choses. Ils le suivent sur le terrain qu'il a choisi, éprouvent l'émotion qu'il a ressentie. Education et aptitude : ils s'identifient à lui. Mieux : ils apprécient son œuvre en peintres, qui connaissent les ressources et les difficultés de l'art : « Et le premier plan !... quelle pâte, quelle solidité. » C'est pourquoi leur admiration et leur plaisir sont complets.

A côté de ceux qui comprennent et savent, il y a celui qui est, à tout jamais, fermé au sentiment traduit par l'artiste et à la qualité de son œuvre. M. Poirier formule ainsi son jugement :

« Ça n'est pas intéressant, ce sujet-là, ça ne dit rien ! J'ai dans ma chambre une gravure qui représente un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot... A la bonne heure ! ça se comprend, c'est ingénieux, c'est simple et touchant. »

La pensée, l'état d'âme — un paysage est un état d'âme — exprimés par le tableau, que les connaisseurs admirent, sont trop délicats pour M. Poirier. A la disposition de ses lignes, aux nuances de ses couleurs il ne peut associer, rattacher aucune idée, aucun sentiment. Pour lui, ce n'est pas intéressant. Il ignore la signification sentimentale ou intellectuelle des formes, des couleurs ou, plutôt, il ne connaît que celle des objets de son monde prosaïque, pratique et borné. C'est en vain que l'artiste le sollicite : il échappe à sa confidence comme il reste étranger aux nobles délicatesses du caractère de sa fille Antoinette. Comme on s'explique la repartie ironique et aussi impertinente du marquis de Presles :

« Eh bien ! monsieur Poirier, puisque vous aimez les tableaux touchants, je vous en ferai faire un d'après un sujet que j'ai pris moi-même sur nature. Il y avait sur une table un petit oignon coupé en quatre, un pauvre petit oignon blanc ! le couteau était à côté... Ce n'était rien et ça tirait les larmes des yeux... »

Rendons M. Poirier à son rêve ambitieux : « Pair de France ! » et demandons-nous comment on peut développer, avec le goût, le sentiment esthétique chez l'enfant

Il est, tout d'abord, une éducation indirecte du sens du beau. Elle résulte d'un ensemble d'influences, qui peuvent préparer l'écolier à goûter artistement toutes choses. Elle est donnée par le milieu. Elle nous conseille, par suite, d'éloigner de l'élève toutes les formes de laideur. Elle exige une école claire, gaie, bien ornée, elle demande des habitudes d'ordre, d'harmonie, de désintéressement. Tous les exercices scolaires y collaborent.

Par ailleurs, les enseignements du dessin, de la musique, de la gymnastique, de la récitation visent, directement, à l'éducation esthétique. Songe-t-on suffisamment que les leçons de choses devraient avoir la même prétention ? Les premières beautés en face desquelles il faut placer l'enfant sont celles de la nature, car elles sont les plus simples, les moins apprêtées et, pour être comprises, elles demandent le moins d'érudition. N'est-il pas nécessaire d'aimer, d'abord, les choses et les êtres dans la vie pour les aimer dans l'art ? Oublie-t-on que les cathédrales du moyen âge sont des « miroirs du monde » et que ceux qui les décorèrent ont trouvé l'inspiration parmi les plantes et les bêtes de la forêt, du vignoble et des champs ? Dans un livre qui devrait être plus connu, *L'Histoire naturelle par l'observation directe* (lib. Delagrave), le regretté professeur Pézard a rappelé, lui aussi, cette grande leçon, dont la vérité est prouvée par les planches qui décorent son petit livre.

Les œuvres des hommes sont moins accessibles à l'enfant parce qu'il lui manque, tout comme à M. Poirier, l'expérience. Sans une initiation les chefs-d'œuvre les plus réputés le laisseront indifférent. Cette initiation peut être amorcée, avec nos plus grands élèves, à l'occasion d'une lecture illustrée par la reproduction d'un tableau célèbre. Elle a lieu aussi par la visite d'un château, d'une cathédrale, d'un musée. Elle se rattache, enfin et surtout, aux leçons d'histoire et en emprunte les cadres. Le programme historique de l'école primaire permet de tenter de rendre sensible aux écoliers les plus âgés et les mieux doués le charme tranquille, l'équilibre de la sculpture antique ; l'énergie inquiète de Michel-Ange ; le mouvement de *La Marseillaise* que Rude a taillée sur un des jambages de l'Arc de Triomphe ; l'esprit du XVIIIe siècle dans le buste de Voltaire par Houdon : la personnification de la malice ; la composition sereine et l'atmosphère morale d'un tableau de Poussin ; la violence des gestes, l'éclat des couleurs d'une œuvre de Géricault et de Delacroix ; le mystère d'une toile de Millet ; l'émouvante simplicité de Puvis de Chavannes.

A qui saurait les entendre, les entretiens sur *L'Art* de Rodin (lib. Grasset) esquisseraient un programme, donneraient une méthode et un élan.

« Ce qui nous manque, écrivait, il y a un siècle, le poète Shelley, c'est la poésie de la vie. » Ne nous manquerait-elle pas de plus en plus ?

M. HÉNON.

LA MUSE SCOLAIRE

ÉTÉ

Aux foyers du matin l'azur s'offre et s'allume,
Une chaleur de four charge l'air assoupi.
Le jour sera sans défaillance et sans répit ;
Chaque mur au soleil déjà blondit et fume.

Les fleurs ont épuisé la fraîcheur souterraine
Et sèment tristement leurs pétales fanés.
Tous les chemins sont nus, vides et calcinés :
La lumière tend son manteau comme une reine.

Le soleil a noirci les dernières cerises
Où des essaims pillards s'obstinent goulûment.
Un minuscule et vigoureux crépitement
Mitraille et couche dans les prés les herbes grises.

Le feu tord les roseaux, tiédit l'eau sur le sable,
Fait grésiller la mouche et crier le grillon,
Ouvre le bec de la perdrix dans le sillon,
Prodigue aux coteaux roux sa flamme inépuisable.

GEORGES RIGUET.

**

DANS les ÉCOLES de la FRANCE D'OUTRE-MER
QUELQUES RÉFLEXIONS D'ACTUALITÉ

LE fait de ranger, sous l'étiquette : *Relations extérieures et France d'outre-Mer*, le ministère de la rue Oudinot aux côtés de celui du quai d'Orsay montre bien le souci du nouveau gouvernement de ne plus traiter la chose coloniale comme accessoire, donc indigne de ses préoccupations majeures et immédiates. A Bougainville, qui venait réclamer au ministre Berryer des secours en faveur du Canada, celui-ci répondait — ces gens de l'ancien régime finissant avaient tant d'esprit ! : — « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de l'écurie. » Espérons que, dans la maison française de demain, nos possessions d'outre-Mer ne seront plus traitées comme l'écurie.

Renonçant à s'inspirer de l'une de ces « fausses idées logiques » (1) sur quoi a jusqu'ici vécu notre politique coloniale — savoir qu'*a priori*, et quelle que soit leur indigence naturelle ou leur richesse surestimée, il faut que les colonies *rapportent* — nous devrons donc nous souvenir avec Robert Delavignette, colonial de gauche, que « tout ce qui est dépensé aux colonies profite aussi à la Métropole ». Il sera donc sage de ne point omettre les travaux coloniaux dans le plan d'outillage national, et d'inscrire au premier chapitre de leur budget les dépenses pour l'enseignement aux colonies. Certes, sur ce point, la troisième République n'est pas restée inactive : dans les quatre ordres d'enseignement, nous avons à présent, outre-mer, des écoles et de bonnes écoles, des maîtres qualifiés et un nombre imposant d'élèves. En avons-nous cependant assez. Dans la seule Algérie, française depuis cent ans, sait-on que, faute d'écoles, c'est-à-dire faute de crédits, un dixième seulement de la population indigène d'âge scolaire peut recevoir l'instruction primaire ?

D'autres problèmes se posent, exigeant une solution aussi prompte. Va-t-on appliquer à toutes ces écoles ouvertes à la masse indigène le même programme ? Lequel prévaudra, du point de vue de la culture dite générale, ou de la culture professionnelle ? Si l'on décrète l'obligation scolaire, visera-t-elle seulement les garçons, ou bien y soumettra-t-on également les filles ? Le français sera-t-il la seule langue véhiculaire du rudiment, ou bien l'enseignement sera-t-il bilingue ou dans le seul idiome du pays ? L'instruction publique aux colonies, le contrôle de l'enseignement privé resteront-ils dans l'obédience stricte des gouvernements locaux, ou bien songe-t-on à réaliser une vaste et complète Université de la France d'outre-mer, chargée d'ordonner et de coordonner notre action scolaire, de la vérifier et de la faire progresser ? A l'heure actuelle, c'est le régime incohérent des cloisons étanches : il existe par exemple, en Algérie, un service d'inspection générale de l'enseignement des indigènes. Or ce service s'arrête aux deux frontières, la tunisienne et la marocaine. Et cependant nos deux protectorats de l'Est et de l'Ouest rencontrent, quant à l'instruction des indigènes, des virtualités et des difficultés sensiblement analogues et poursuivent des fins identiques.

Nombreux, on le voit, et divers, sont les problèmes que va poser, en pays d'outre-mer, une politique scolaire hardiment et largement constructive. Elle devra en outre s'inquiéter de l'esprit des missions enseignantes, toutes plus ou moins subventionnées. « Ecole française ; » c'est vite dit. Sous cette étiquette, est-on assuré que, dans telle ou telle école, aux colonies ou à l'étranger, l'enseignement reflète toujours, même approximativement, notre idéal et notre esprit républicains, que l'un et l'autre ne sont pas déformés, dénaturés en vue d'une évangélisation plus ou moins avouée ? Ouvrons à ce sujet le très intéressant reportage que Marc Chadourne consacrait hier à la Chine.

...Neuf sur dix, au bas mot, des établissements d'enseignement français en Chine sont tenus par les missions catholiques.

Le moins que l'on puisse dire en hommage à l'activité de ces missions, Jésuites, Lazaristes, Maristes et Missions étrangères, est qu'elles consacrent à leurs œuvres d'éducation et d'assistance, en même temps que le dévouement de leurs religieux, beaucoup plus que les subventions octroyées, qui sont modestes. Ajoutons que les institutions de recherches scientifiques qui nous honorent le plus en Extrême-Orient, tels l'Observatoire de Zi-Ka-Wei, près de Shanghaï, le Musée d'anthropologie et de paléontologie Hoango-Paiho, leur doivent tout...

L'on ne saurait de bonne foi contester aux Missions le monopole de fait qu'elles se sont acquis. Mais c'est précisément ce monopole qui donne à penser.

Que, par tradition de « laissez-faire », l'influence intellectuelle de la France soit liée à son protectorat religieux dans un pays en pleine effervescence, au moment où les jeunes têtes chinoises oscillent entre Moscou et l'Amérique, voilà qui peut surprendre les esprits les moins prévenus.

La jeune Chine a fait sa révolution avec Rousseau et Montesquieu. Impatiente de se moderniser, avide d'idées, de systèmes, de connaissances, après la guerre elle s'est tournée tour à tour vers l'Amérique et l'Occident. « Voici nos ingénieurs », ont dit les Allemands promptement rentrés en grâce. « Voici nos conseillers militaires. » « Voici Karl Marx, voici Lénine... », a dit Moscou en dépêchant Borodine, « et voici des armes et des munitions ». « Voici Wilson... », ont dit les Y. M. C. A. en encourageant le nationalisme à grand renfort de clubs et de terrains de sport, « et voici le progrès », ajoutaient-elles en déballant les stocks américains... N'avions-nous rien à envoyer ?

« Voici nos Pères, a dit la France républicaine. Ils sont là depuis si longtemps (1). »

Ils sont là depuis si longtemps... Aveu qui traduit très parfaitement l'indifférence officielle. Nos lecteurs seront, je pense, édifiés par cette citation. Mais à qui la faute ? Protège-t-on, comme il le faudrait, l'admirable *Mission laïque*, laquelle n'a, depuis la guerre — toujours la plaie d'argent — pu rouvrir son école Jules-Ferry, pépinière de nos instituteurs pour l'étranger. Pourtant, les avertissements ne nous auront pas manqué. Il faut bien que je cite encore celui-ci extrait de *Terres Divines*. Maurice Martin du Gard y reproduit les courtoises et justes doléances d'un Libanais, interprète de ses compatriotes :

...Vos missionnaires, dit le Libanais, nous les admirons, et ils ont parfois du mérite, car ils ne parviennent plus aussi facilement qu'autrefois à convertir. Plus ils nous apprenaient le français, plus nous devenions pour eux insaisissables. Nous voulons goûter au rationalisme. Pourquoi pas ? La Turquie est anticléricale. Mais vous n'y perdrez rien, car on y apprend toujours le français, qui doit rester la seconde langue du proche Orient. Encore faudrait-il que vous fassiez ce qu'il faut pour cela. Les Jésuites de Saint-Joseph, le phare de la Méditerranée, comme vous dites, sont les préférés des riches familles et fabriquent d'excellents bacheliers de lettres. Mais pensez aux techniciens, aux ingénieurs comme aux ouvriers dont nous avons besoin avec vous. Des diplômes, c'est très joli, mais il y a déjà assez d'avocats par le monde. Développez les écoles professionnelles, ouvrez-en de nouvelles. Voilà ce que nous souhaitons...

Le dernier Libanais que je rencontrai se moquait de la vie éternelle, et me le dit comme cela, dans la rue, en me reconduisant au bateau... A l'entendre, l'Eglise, d'ici un temps très court, ne permettrait plus aux missionnaires de se prêter à une activité colonisatrice et nationale, leur action devant être purement au service du Christ. Il s'appuyait encore, pour me convaincre, sur l'influence qu'au Vatican pouvait avoir Mussolini qui ne verrait pas d'un bon œil des religieux favoriser la France dans le proche Orient. Etait-ce là propos lancé à la légère par un anticlérical de fraîche date ? La relève se fera-t-elle dans quelques années, ne se fera-t-elle jamais ? Il faut y penser cependant et préparer les hommes qui seraient amenés à prendre la lourde succession des congrégations enseignantes si elles se voyaient contraintes par elles-mêmes à renoncer au double apostolat. Ce n'est pas seulement les Croisades qui, là-bas, ont apporté le rayonnement de la France, c'est aussi 89...

Qu'on y songe bien, et sans tarder, dans toutes nos possessions d'outre-Mer à cette relève qui, demain, sera peut-être nécessaire. Notre absence, alors, ou notre indifférence devant l'organisation d'un enseignement résolument laïque, seraient interprétées là-bas comme une preuve éclatante de notre abdication en face du problème colonial, « fardeau de l'homme blanc », devoir et honneur de la France. Et nous avons, ne l'oublions pas, des rivaux qui ne demandent un peu partout qu'à prendre notre place.

AIMÉ DUPUY.
Directeur des écoles normales d'instituteurs d'Alger-Bouzaréa.

(1) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de Charles Régismanset : *Réalités coloniales* (*Mercure de France*, 2e édition, 1934).

(1) *Chine* (Plon). — *En vente à la librairie Nathan.*

BILLET D'ALCESTE

EMPOISONNEURS D'ENFANTS

J'AI *dû, en de précédents « billets », dénoncer l'influence néfaste qu'exerce sur les adultes la relation des crimes, cambriolages et autres « faits divers » que fournit si abondamment la grande presse. Le mal est encore aggravé par le cinéma et la multiplication des récits policiers qui, tout en assurant finalement le triomphe du détective amateur, à la fois sur les malfaiteurs et sur les incapables inspecteurs officiels, ne laissent pas de donner, sur la « technique » des mauvais coups, des détails circonstanciés qui ne tombent pas sous les yeux d'aveugles.*

Il faut, hélas ! ajouter que cette littérature ne se contente pas d'empoisonner les adultes. Elle lance des publications ad usum delphini, *mais les « dauphins » sont ici tous les enfants du peuple, puisqu'ils sont tous destinés à devenir des membres du souverain. On conviendra que cette éducation est singulière.*

Voici un « petit journal illustré pour la jeunesse ». Il faut prendre ici le mot petit *au sens exact, à la différence du* Petit Parisien, *du* Petit Journal, *et autres* Petits *quotidiens dont la petitesse est toute symbolique. Ce* Petit Détective *— c'est son titre — s'adresse réellement à des moins de quinze ans. Que leur offre-t-il ?*

Il le leur annonce d'emblée : seize pages de « mystère et d'aventures policières », le tout pour trente centimes. On a pour ce prix des romans-feuilletons : Le mystérieux M. Croquille, Demonax *(il s'agit d'un monstre créé par un savant). Puis un reportage :* Un soir avec la brigade spéciale. *On devine où cette brigade nous entraîne. A ceux d'ailleurs qui comprendraient mal, une illustration apporte un supplément d'information : une rue sombre et étroite, un bal dans un hôtel borgne, des habituées du trottoir. Puis des faits divers et un conte :* Un cambriolage *et une chronique de cinéma, également appropriée :* Deuxième bureau.

« Rien n'y manque, dit l'hebdomadaire à qui j'emprunte cette relation, ni les descriptions atroces, ni les dessins suggestifs, ni les scénarios fantastiques, ni l'atmosphère malsaine. Tout ce qu'il faut pour faire, à défaut de bons détectives, de bons cambrioleurs et de bons assassins, et plus sûrement encore de pauvres détraqués. »

Et, pour compléter leur éducation, ces jeunes garçons, s'ils sont Parisiens, entreront, sur le boulevard, au musée de la police. Pour quarante sous, ils y admireront des « scènes de rafle », le « suicide de Stavisky » ou la « claustration de Violette Nozière ». S'ils sont en province, ils devront se contenter des baraques spéciales des fêtes foraines, en principe réservées aux adultes, mais on est précocement « adulte »...

Il est très difficile de faire un bon journal pour enfants, qui sache les intéresser sans les pourrir. Mais devant de tels excès, qui s'autorisent de la liberté, on se prend à souhaiter un gouvernement réellement fort, qui prépare la vraie liberté en préservant d'abord l'enfance.

ALCESTE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES RADIATIONS DE LA VIE

LES communications faites, dans ces derniers temps, tant à l'Académie des sciences qu'à diverses autres sociétés savantes, apportent des faits profondément troublants dans le domaine biologique. On en est à se demander si les êtres vivants n'émettent pas réellement, dans certaines conditions, des *radiations actives*, capables d'agir sur d'autres organes et d'y apporter soit une surexcitation, soit un ralentissement dans les processus des phénomènes de la vie.

Une telle question n'aurait pas pu se poser il y a une vingtaine d'années, car on était encore sous l'empire des idées de Lœb et de quelques autres physiologistes, et la vie était considérée comme un ensemble complexe de phénomènes physico-chimiques. Certains faits nouveaux ne cadrent pas avec les idées couramment admises, de sorte que, si l'on sait plus de choses aujourd'hui qu'il y a vingt ans, on se trouve beaucoup plus embarrassé pour fournir une explication.

Hâtons-nous de dire que nous entendons rester dans un domaine purement objectif, et que *fluides* ou *radiations* ne sont pour nous que des forces du monde matériel, quoique distinctes des phénomènes physico-chimiques.

Un rayonnement dans le monde microbien.

PRENONS, comme premier exemple, un fait qui permettra de mieux comprendre les autres, en créant une sorte d'ambiance favorable.

Nous avons exposé, ici même, ce qu'est la *verdunisation* des eaux destinées à l'alimentation, méthode qu'il ne faut pas confondre avec la javellisation, que tout le monde connaît. Dans la verdunisation, l'eau de Javel introduite est volontairement *en quantité insuffisante* pour détruire toutes les matières organiques, et notamment les microbes existant dans l'eau à stériliser.

Et, tandis que l'action chimique de la javellisation demande environ trois heures, la verdunisation produit la *stérilisation instantanée de l'eau*, la *mort immédiate de tous les microbes.*

Comment expliquer ce phénomène ? Dans une cuve en verre, mastiquons une lame verticale en quartz, de façon à diviser la cuve en deux compartiments bien étanches. Dans chacun de ces compartiments, plaçons un bouillon de culture de microbes ; puis, dans l'un seulement, versons quelques gouttes d'eau de Javel. La stérilisation se produit instantanément, non seulement dans le compartiment javellisé, *mais aussi dans l'autre.*

Aucune communication matérielle n'étant possible, il faut admettre l'existence d'un *rayonnement* traversant la lame de quartz. Ce rayonnement doit être *de la nature des ultra-violets*, car, avec une lame de verre spécial, renfermant des métaux lourds (et formant écran aux rayons ultra-violets), l'action bactéricide ne se transmet plus.

On peut dire que la destruction de matière organique, ou de matière vivante, produit un *rayonnement nocif* pour les êtres microscopiques qui y sont soumis. Celui qui inventa le fameux

rayon mortel n'aurait, en somme, que transposé à l'échelle humaine ce que nous sommes amenés à admettre dans le monde des microbes.

Prenons maintenant un autre exemple d'action à distance, lequel nous mettra en présence d'un rayonnement capable d'activer les phénomènes de la vie.

Rayonnement mitogénétique vital.

LE fait de la surexcitation de la vie à distance a été mis en évidence par le physiologiste allemand GURWITSCH. On peut répéter son expérience de la façon suivante. Prenons deux oignons de cuisine, présentant un abondant « chevelu » de racines. Un de ces oignons étant disposé sur un plateau, on choisit l'une de ses racines que l'on maintient horizontalement en la faisant passer dans un petit collier de verre. On amène ainsi l'extrémité de cette racine à 3 millimètres de l'une des racines d'un autre oignon qui aura été maintenue verticale. On s'arrange pour que le prolongement de la racine horizontale rencontre la racine verticale dans sa *région de croissance* (région subterminale où s'effectue le cloisonnement des cellules).

Au bout de trois heures, on débite la racine verticale en minces lamelles comme pour en faire l'étude classique habituelle au microscope et avec les réactifs colorés. On voit très bien les jeunes cellules, les noyaux en voie de division (par mitose) ; mais, surprise ! ces noyaux sont particulièrement abondants *d'un côté*, celui qui se trouvait *en face de la racine horizontale* ; il y en a *de 30 à 40 p. 100 de plus que dans les autres régions*. Ce fait ne se rencontre jamais dans les racines ordinaires.

Voilà un exemple de *rayonnement bienfaisant*, vivifiant, car la mitose ne se produit que dans les tissus à vitalité surabondante. Notre oignon vertical est devenu un « détecteur » d'une sensibilité extrême. GURWITSCH l'a utilisé dans une série d'expériences qui lui ont permis de reconnaître qu'un jeune têtard immobilisé dans un tube de verre (la tête tournée vers la racine réceptrice), du sang frais de grenouille, de la bouillie fraîche d'oignon, etc., sont aussi des « émetteurs », et que l'influence constatée provient de la vie des cellules et non de l'être entier.

Cette curieuse influence a été appelée *induction mitogénétique*. Est-elle susceptible d'applications médicales ? On peut se le demander quand on sait que l'action mitogénétique a permis de doubler la prolifération des cellules dans la cornée d'un œil de triton. Bien des lésions pourraient sans doute être réparées rapidement si nous connaissions le mécanisme de cette induction vitale.

Expériences du professeur Magrou : les larves d'oursins.

LE professeur MAGROU a étudié le rayonnement de la matière vivante en prenant comme émettrices les cultures d'un certain microbe : *Bacterium tumefaciens*, qui produit par inoculation de véritables cancers, souvent mortels, chez les plantes. Il a obtenu une action vivifiante particulièrement nette. Nous rapporterons son expérience la plus frappante : celle de la formation de larves monstrueuses d'oursins.

L'œuf d'oursin est une sphère d'un dixième de millimètre de diamètre. Abandonné dans l'eau de mer, dans les conditions normales, il donne une larve « en tour Eiffel » avec quatre bras élancés, transparents, et dotée d'un élégant squelette calcaire. Cette larve, en voie de croissance, est un excellent détecteur.

Dans un cristallisoir, on place une culture de microbes, et au-dessus, s'emboîtant dans le précédent, un autre cristallisoir renfermant de l'eau de mer et des œufs d'oursins. Après quarante-huit heures d'exposition, *les œufs d'oursins n'évoluent plus normalement;* ils donnent des larves arrondies et opaques dont la proportion a pu atteindre 83 p. 100. Quand le cristallisoir inférieur contient un bouillon sans microbes, les œufs évoluent normalement.

Avec de tels détecteurs, on a pu constater que les *muscles vivants* émettent aussi un rayonnement. FRANCK et POPOFF ont analysé de près ce phénomène au moyen d'un disque tournant, placé devant le muscle, et présentant une fente qui ne laissait passer le rayonnement qu'à un moment précis. L'émission a lieu tout au début de la contraction musculaire et ne dure guère qu'un cinquantième de seconde.

Rayonnement de la peau, du cerveau, etc.

LE Dr Jean SAIDMANN a montré que l'on peut prendre la température d'un malade, à distance, en se basant sur le rayonnement émis par la peau, rayonnement qui échauffe plus ou moins les soudures de couples thermoélectriques. Il est à remarquer qu'il ne s'agit pas d'une pure et simple émission de chaleur, car la « température de radiation » ainsi trouvée n'est pas proportionnelle à la température du corps. On a beau avoir chaud, l'actinomètre n'est pas davantage affecté, alors que le thermomètre l'est beaucoup. L'écart entre les deux ordres de mesure est d'un grand intérêt pour déterminer le fonctionnement de l'organisme.

L'actinomètre du Dr Saïdman est utilisé pour la surveillance des malades en traitement chirurgical. Une plaie qui s'infecte rayonne plus intensément ; les couples thermoélectriques sont reliés à un avertisseur qui provoque l'arrivée de l'infirmière dès que le mal fait son apparition.

Le cerveau émet-il des radiations ? A cette question se rattachent les très curieuses expériences du professeur italien CAZZAMALI. Le sujet, parfaitement isolé de l'extérieur, influence un récepteur sensible placé auprès de lui; des amplificateurs et un inscripteur photographique permettent d'obtenir une courbe des émissions psychiques. Cette courbe varie suivant la nature de l'émotion ressentie : peur, colère, joie, etc. On peut envisager une analyse partielle des émotions à l'aide de ces « psychoradiogrammes ». Base scientifique pour une enquête criminelle !

***

CES faits sont singulièrement troublants. La matière vivante émet « quelque chose ». Des rayons ultra-violets ? Cependant le rayonnement mitogénétique n'influence pas la plaque photographique. Des radiations entièrement nouvelles ? Probablement. Il y aurait ainsi des *ondes caractéristiques de la vie*.

Ce rayonnement vital nous échappe encore dans son essence. Mais nous entrevoyons un vaste champ de recherches, également profitables pour la science pure et pour l'art de guérir.

G. EISENMENGER.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

par René OZOUF.

La production d'azote atmosphérique.

DEPUIS une douzaine d'années, l'industrie de l'azote de l'air a pris un développement considérable, comme l'indique le graphique ci-dessous, emprunté au *Bulletin des Engrais*. Sous le nom azote atmosphérique, on groupe tous les produits azotés *fixés par l'industrie* : sulfate d'ammoniaque synthétique, cianamide, nitrate de soude synthétique, nitrate de chaux, acide nitrique, nitrate d'ammoniaque, urée, etc. Le graphique montre la prééminence de plus en plus marquée de ces divers produits sur le nitrate du Chili. Pour ce qui est de la dernière campagne toutefois, la progression est générale : en 1934-1935 il a été produit 152 000 tonnes d'azote pur en azote tiré de l'air et 93 700 tonnes d'azote pur sous forme de nitrate du Chili de plus qu'en 1933-1934.

La consommation *française* en azote pur s'est élevée en 1935 à environ 125 000 tonnes. L'industrie nationale

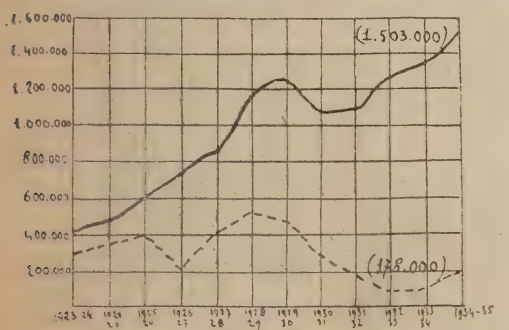

Production mondiale d'azote atmosphérique (*trait plein*) et de nitrate du Chili (*trait pointillé*) en tonnes d'azote pur.

l'a assurée dans la proportion de 89 p. 100. Le reste a été fourni par des achats de nitrate de soude du Chili et de Norvège. Les importations de nitrate du Chili se sont élevées à 78 450 tonnes, d'une valeur de 50 millions de francs, contre 70 790 tonnes en 1934. Elles sont donc en progrès, alors que notre consommation totale en azote pur s'est abaissée de 146 000 tonnes à 125 000. Par contre, les importations de nitrate synthétique de Norvège sont tombées à 10 600 tonnes, d'une valeur de 5,7 millions de francs, contre 61 000 tonnes en 1934. Il convient d'ajouter à ces chiffres les engrais organiques azotés dont les importations ont porté sur 41 000 tonnes, d'une valeur de 7,6 millions de francs.

Au total, nous avons importé en 1935 pour 63,8 millions de francs d'engrais azotés contre 98 millions en 1934. La diminution est sensible, mais il y a lieu de noter qu'elle eût pu être plus considérable, notre industrie nationale de l'azote étant actuellement en mesure de suffire à tous nos besoins.

L'aviation marchande française en 1935.

D'après les statistiques publiées par la Compagnie *Air-France*, le trafic aérien français a marqué une augmentation sensible en 1935 sur 1934.

	1934	1935	Augmentation.
Nombre de passagers .	48 013	62 036	29,20 p. 100.
Poste en kgs.....	216 739	279 080	28,76 —
Excédent bagages kg.	162 976	204 197	25,29 —
Messageries en kg ...	763 675	873 257	14,35 —
Longueur du réseau .	37 235	39 223	

Ce résultat a été obtenu grâce à la mise en ligne du matériel nouveau à plus grande vitesse et capacité supérieure, et à un aménagement judicieux des horaires et des correspondances.

En 1935, deux lignes ont été ouvertes en Europe : *Paris-Madrid* le 15 mai et *Paris-Rome* le 29 juillet. Leur exploitation a lieu en *pool*, la première avec la compagnie espagnole, « l'A. P. E. » et la deuxième avec la compagnie italienne « Ala Littoria ».

La ligne de l'*Indochine* a fonctionné pour ses débuts régulièrement chaque semaine et le trajet a été effectué en sept jours en été et huit jours en hiver. Le 1er février 1935, *Hanoï* est devenu tête de ligne en Indochine et *Saïgon* terminus et point de départ de l'embranchement amorcé à Bangkok. Le 30 septembre, un accord est intervenu entre les gouvernements français et chinois pour l'exploitation d'une ligne commerciale aérienne Canton-Kouang-Tchéou-Wan-Hanoï, permettant le raccordement de la ligne chinoise avec la ligne française. Les avions chinois portent, depuis le 13 février 1936, à Hanoï le courrier de Canton et à Canton le courrier d'Hanoï. L'Indochine est ainsi la seule voie aérienne d'accès et de sortie des correspondances en provenance ou à destination de la Chine.

Vers l'*Amérique du Sud* des efforts ont été faits pour aboutir en 1936 à la liaison exclusivement aérienne dans les deux sens une fois par semaine. Depuis le début de cette année, notre courrier ne met que deux jours pour arriver au Brésil, trois en Argentine et en Uruguay, quatre au Chili, six au Pérou et inversement.

Il faut ajouter qu'en dehors des lignes de l'*Air-France* notre réseau aérien comprend outre les lignes de la société postale *Air-Bleu*, celles de l'*Air-Afrique* (régie Dagneaux) longues de 6 595 kilomètres, puis un réseau, régie directe coloniale, *Madagascar-Broken-Hill* en liaison avec la ligne anglaise Le Caire-Le Cap. Enfin il existe deux sociétés privées ayant l'appui des gouvernements locaux : les lignes *Germain*, Afrique du Nord-Oran-Tunis, et les lignes *Chargeurs-Réunis-Fabre-Fraissinet* exploitant Niamey-Cotonou en liaison avec Air-Afrique et la ligne côtière Dakar-Pointe Noire.

Les progrès de l'industrie électrique en France.

Depuis 1923, point de départ des statistiques du ministère des Travaux publics, la *puissance installée* dans nos centrales tant hydrauliques que thermiques

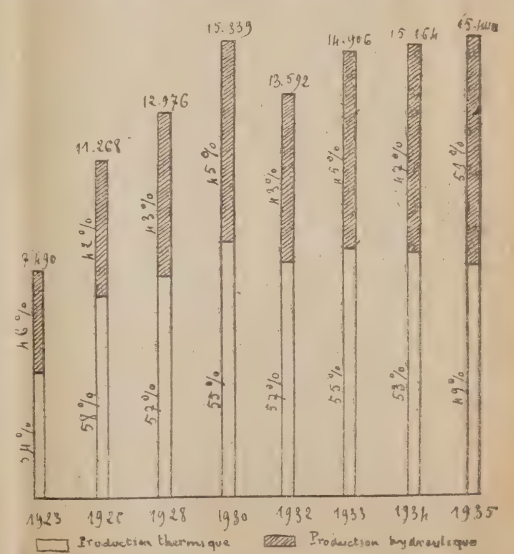

Production des centrales thermiques en millions de kilowatts-heure.

a augmenté de 130 p. 100. Actuellement 531 usines ont une puissance supérieure à 1 000 kilowatts dont 244 thermiques et 287 hydrauliques ; les usines ont une puissance supérieure à 100 000 kilowatts, dont 15 thermiques et 5 hydrauliques.

Durant la même période, la *production* totale a aug-

menté de 105 p. 100, passant de 7 milliards et demi de kilowatts-heure à 15 milliards et demi. Sur cette production 51 p. 100 étaient en 1935 d'origine hydraulique et 49 p. 100 d'origine thermique (dont 87 p. 100 d'énergie produite à partir du charbon).

La longueur totale des *lignes de transport et de distribution* est passée de 163 481 kilomètres en 1926 à 478 376 kilomètres en 1935. La longueur des lignes nécessaires croît plus vite que l'énergie distribuée ; actuellement, il faut poser environ 46 mètres de ligne basse tension chaque fois que l'on a à desservir un nouvel abonné, au lieu de 13 mètres en 1923.

La *consommation* totale a progressé de 1923 à 1935 de 6 et demi à 13 milliards de kilowatts-heure et la consommation par tête d'habitant de 163 kilowatts-heure à 319 kilowatts-heure. Cette consommation se *répartissait* comme suit en 1935 : grande industrie : 7 100 millions de kilowatts-heure ; électro-chimie et électro-métallurgie : 2 200 ; lumière et usages domestiques : 1 800 ; petite industrie : 1 000 ; traction : 900.

Sur un nombre total de 38 000 *communes*, il en reste seulement environ 2 600 à électrifier. 41 millions d'habitants sont desservis et le nombre d'abonnés s'élève à 10 millions.

D'après une brochure, abondamment illustrée, publiée par l'*Actualité technique*, brochure dont ces chiffres sont tirés, signalons qu'*un kilowatt-heure permet* d'éclairer pendant vingt-cinq heures chambre à coucher, cuisine ou buanderie avec une lampe de 40 watts ; de lire au lit pendant quarante heures avec une lampe de 25 watts, d'éclairer un salon pendant dix heures avec une lampe de 100 watts ; de ventiler une pièce pendant vingt heures ; d'aspirer les poussières pendant quatre heures ; de cirer les parquets pendant cinq heures ; de cuire 4 livres de viande ; de préparer pendant une journée les repas d'une famille de 4 personnes ; de produire 4 kilos de glace ; de préparer 70 tasses de thé ; de laver la vaisselle de 15 repas ; de traire une vache pendant deux mois ; d'écrémer 2 400 litres de lait ; de baratter 200 litres de crème ; de hacher 650 kilos de paille ; de couper 4 000 kilos de betterave ; de battre un quintal de blé ; de fouler 10 000 kilos de vendange ; de scier 2 stères de bois à trois traits ; de pomper 8 000 litres d'eau pour l'arrosage, etc.

Le commerce des vins de Champagne.

En 1935, il est sorti des caves des *négociants*, à destination tant de la France que de l'étranger, 30 613 394 bouteilles de vins de Champagne, en augmentation de plus de 5 millions et demi de bouteilles sur le chiffre de 1934. Une progression s'est manifestée également dans les expéditions de vins de Champagne faites par les *récoltants*. Celles-ci se sont élevées, pour 1935, à 2 283 821 bouteilles contre 1 702 555 en 1934. Enfin il a été livré à la consommation en non mousseux, sous la dénomination *Vin originaire de la Champagne viticole*, au cours de l'année 1935, 134 000 hectolitres de vins en fûts et 450 000 bouteilles, soit plus du double de la quantité sortie en 1934.

Au total, l'ensemble des expéditions de vins provenant des récoltes de la Champagne viticole a représenté en 1935 : 400 000 hectolitres contre 275 000 en 1934 et 307 000 en 1933. Ces chiffres ne comprennent pas la consommation intérieure familiale non taxée, que l'abondance des stocks chez le producteur et le bas prix des vins ont accrue considérablement.

Les expéditions ont été fortement stimulées par la nécessité, qui s'est imposée à beaucoup, d'écouler des stocks rendus surabondants par la récolte exceptionnelle de 1934, suivie elle-même en 1935 d'une récolte d'un rendement encore supérieur à la moyenne normale.

Notons qu'avant les dernières vendanges, en vue de prévenir autant que possible les conséquences funestes qu'eût entraînées un nouvel avilissement des prix, un décret-loi a rendu obligatoires certaines mesures réclamées par la Commission spéciale réunie à Châlons, et en vertu desquelles l'appellation « champagne » est refusée tant à la production qui dépasse le rendement de 50 hectolitres à l'hectare qu'aux raisins et vins qui seraient achetés au-dessous d'un prix minimum déterminé. Les mesures ont entraîné un allégement sensible du marché. Le même décret-loi a rendu obligatoire à dater du 1er octobre 1936, chez tout commerçant en vin de Champagne, la constitution d'un stock approvisionné au minimum à concurrence d'une année d'expédition.

L'augmentation des ventes signalée en 1935 a porté presque entièrement sur la *France*. Quant à l'*exportation*, elle a peu progressé : 8 250 000 bouteilles en 1935 contre 7 876 000 en 1934. Ces chiffres sont très inférieurs à ceux d'avant guerre qui étaient de l'ordre de *21 millions*. Les accords commerciaux conclus avec l'Espagne en décembre 1935, et surtout avec les Etats-Unis en mai 1936, sont de nature à améliorer sensiblement les possibilités d'exportation des vins de Champagne.

Les voies de communication en Guyane française

Depuis 1930, notre colonie guyanaise est divisée en deux parties : la *Guyane* proprement dite, qui s'étend sur une étroite bande de littoral, et le *territoire de l'Inini*, colonie autonome qui comprend tout l'intérieur du pays. La Guyane possède de vastes savanes propres à l'élevage ; le territoire de l'Inini a de belles forêts riches en essences précieuses et des gisements aurifères qui depuis 1854, date de leur découverte, jusqu'à 1935, ont fourni 143 tonnes d'or. En outre, Guyane et Inini disposent d'étendues considérables de terres vierges susceptibles d'être consacrées aux cultures fruitières tropicales telles que la banane et l'ananas.

Pour exploiter ces ressources et ces possibilités, la colonie ne disposait jusqu'à ces derniers temps que d'une route unique de 250 kilomètres, reliant *Cayenne*

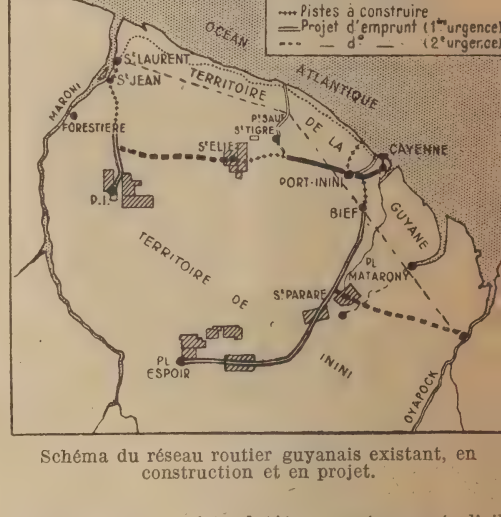

Schéma du réseau routier guyanais existant, en construction et en projet.

à *Saint-Laurent* — piste plutôt que route, coupée d'ailleurs de bacs dangereux. Les centres aurifères de l'intérieur n'utilisaient guère pour leurs communications avec la côte que les voies d'eau, entrecoupées d'obstacles et plus propices à la pénétration qu'à la circulation régulière.

En 1935, on a entrepris, pour permettre une mise en valeur plus poussée du territoire, la création d'un réseau de *pistes pour automobiles* reliant le port de Cayenne aux divers centres producteurs. Le programme arrêté comprend notamment la construction d'une piste de 90 kilomètres entre Cayenne et les riches régions aurifères d'Adien-Vat et de Saint-Elie en passant par Port-Inini, futur port du territoire autonome. Un embranchement se détachant de cette piste viendra rejoindre la route de la côte vers Tonate et desservira les régions agricoles de Tonnégrande et Montsinéry. Un autre embranchement, d'une longueur de 150 kilomètres, permettra d'atteindre les exploitations aurifères de Souvenir et d'Enfin, qui fournissent actuellement le gros de la production d'or et où vivent plus de trois mille personnes ; il s'en détachera une route assurant la liaison avec Saint-Georges de l'Oyapock et le Brésil.

Deux autres pistes sont prévues, chacune d'une longueur de 80 kilomètres, dont l'une, en faisant la soudure de deux tronçons existants, réalisera la liaison de Cayenne à Saint-Laurent, à travers une zone de placers plus peuplée que la région côtière, par une rou

de 280 kilomètres ne présentant aucune traversée de bacs. A ce réseau essentiel pourra s'ajouter une cinquième voie qui, partant de Souvenir, rejoindra les monts Tumuc Humac et le Brésil en desservant des régions indiennes encore peu connues et inexploitées.

Les travaux de la première piste se poursuivent activement et ceux des autres pistes sont à l'étude. La réalisation du réseau routier projeté permettra de substituer aux modes rudimentaires en usage les procédés techniques modernes d'extraction de l'or ; elle facilitera l'exploitation forestière ainsi que le développement des cultures tropicales et de l'élevage. Si les travaux projetés peuvent être intégralement réalisés, il en résultera vraisemblablement qu'une orientation toute nouvelle sera donnée aux destinées guyanaises.

Le minerai de fer algérien.

On sait que l'Algérie a des gisements ferrifères qui fournissent un minerai riche et pur dont la teneur s'abaisse rarement au-dessous de 50 p. 100 et qu'on peut rapprocher de ceux des environs de Bilbao en Espagne. Parmi les principaux, citons ceux de Sebabna et de Benisaf dans le département d'Oran ; ceux des Beni-Aquil, de Rouïna et du Zaccar, dans le département d'Alger, ceux de Tinizrit, des Beni-Felkaï, du Boukadra et de l'Ouenza, dans le département de Constantine. Le massif de l'*Ouenza*, à 220 kilomètres de Bône, à proximité de la frontière tunisienne, est une véritable masse de fer et de cuivre : le fer exploitable en est évalué à près de cent millions de tonnes.

La production algérienne de minerai de fer était en 1913 de 1 338 000 tonnes, et en 1925 de 1 645 000 tonnes. Par suite de la crise, elle est tombée en 1933 à 763 000 tonnes. Depuis cette date, un redressement notable est intervenu et le tonnage extrait a atteint 1 326 000 tonnes en 1934 et 1 674 000 tonnes en 1935. Au cours de cette dernière année l'exportation a atteint 1 112 000 tonnes. Au 31 décembre 1935, les stocks en réserve s'élevaient à 1 112 000 tonnes. En 1934 et en 1935 les exportations ont été dirigées vers les pays suivants (en tonnes) :

	1934	1935
Grande-Bretagne	1 049 661	997 400
Allemagne	26 441	285 500
Pays-Bas	36 600	199 386
Italie (avec les minerais tunisiens)	109 000	103 720
Etats-Unis	35 358	21 000
France	3 333	13 000

Les exportations algériennes de minerai de fer, bien qu'en progrès, n'ont pas connu, en 1935, tout le développement auquel elles auraient pu prétendre en raison des difficultés survenues dans les relations économiques avec certains pays importateurs. Avec l'*Allemagne*, par exemple, la situation du clearing n'a pas permis d'intensifier les expéditions vers le Reich. En ce qui concerne l'*Italie*, l'application des sanctions consécutives à l'affaire éthiopienne a arrêté les envois vers ce pays. Par voie de conséquence les exportations vers l'Angleterre ont été entravées ; les bateaux anglais transportant du charbon vers la péninsule ramenaient vers les Iles Britanniques du minerai de fer algérien : ce trafic ayant cessé, le fret anglais de retour s'est raréfié.

Les relations aériennes franco-suisses.

Située au cœur de l'Europe centrale, la Suisse ne pouvait se désintéresser des progrès de l'aviation commerciale. Pays de tourisme, il lui fallait organiser des relations aériennes rapides pour le courrier postal et pour les voyageurs avec les régions voisines. Dès 1919 une société de navigation aérienne, l'*Ad-Astra-Aéro*, avait été fondée à Zurich ; en 1926, une seconde société, la *Balair*, fut créée à Bâle. En 1931, ces deux sociétés ont fusionné pour devenir la *Swissair*, dont le siège principal se trouve à l'aéroport de *Duebendorf* près de Zurich.

La *Swissair* a créé des relations aériennes entre la Suisse et les principales capitales européennes : Paris, Londres, Amsterdam, Berlin et Vienne. En outre, elle a conjugué ses services avec ceux des pays voisins dont on trouvera le détail sur le croquis ci-joint. Aussi a-t-elle pris malgré la crise économique un développement rapide et considérable, comme l'indiquent les chiffres suivants :

	1931	1935
Kilomètres parcourus par les avions de la « Swissair »	724 476	1 025 952
Nombre de passagers transportés.	11 487	21 927
Kilomètres-passagers	1 743 000	6 252 300
Tonnes kilométriques (messageries, bagages et courrier postal).	92 548	148 221

Les relations aériennes entre la France et la Suisse sont assurées par la *Swissair* et par l'*Air-France*. La première compagnie assure la liaison dans les deux sens entre *Paris*, *Bâle* et *Zurich* depuis le 19 avril 1926 ; le voyage de *Paris à Zurich* se fait en deux heures

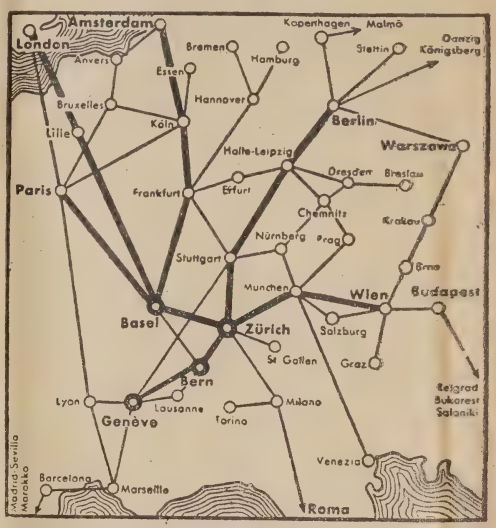

Réseau europeen de la "Swissair" et des autres Compagnies aériennes
= "Swissair"
= autres compagnies

quinze minutes environ, y compris la courte escale à Bâle. Il existe un service quotidien (les dimanches exceptés) ; en francs français le prix du transport d'un passager de Paris à Zurich ou inversement est de 350 francs.

La compagnie *Air-France* exploite la ligne de *Paris à Genève* via *Lyon* toute l'année avec un service quotidien en hiver et deux en été. Le voyage dure trois heures environ ; le prix du transport d'un voyageur de Paris à Genève ou inversement est de 400 francs français.

Le Japon à la tête des producteurs de soie artificielle.

Le Japon qui, dès 1933, se trouvait être le plus gros pays *exportateur* de soie artificielle est, depuis 1935, le plus gros *producteur*. En 1933, la production atteignait 80 millions de livres pour une valeur de 100 millions de yen ; le nombre des ouvriers occupés dans cette industrie était de 30 000. En 1935, la quantité produite a dépassé 225 millions de livres, soit 14 millions de plus que les *Etats-Unis*. Quant aux exportations, elles ont suivi le même rythme ascensionnel, puisque de 1933 à 1935 elles ont *plus que doublé*, passant de 60,5 millions de yen à 128,3 millions de yen.

Un des plus importants débouchés de soie artificielle pour le Japon est l'*Australie* ; les exportations japonaises vers ce pays sont passées de 1,3 millions de yards carrés en 1931 à 43 millions en 1934. Les deux principaux acheteurs en 1934 ont été les *Indes Britanniques* avec 76,3 millions de yards carrés et les *Indes néerlandaises* avec 46,7. Parmi les autres clients, citons l'*Egypte* (26,6 au lieu de 3,2 en 1931), la Chine, l'Afrique du Sud, les Etats malais, les Philippines, l'Amérique centrale et méridionale, etc.

« Au début, écrit le *Journal du Commerce*, il existait au Japon un préjugé tenace contre la soie artificielle. En 1918, le Japon ne consommait lui-même que 0,18 millions de livres de ce genre de tissu, dont une partie provenait de l'importation. Mais devant le succès obtenu par ce genre de production dans les autres pays asiatiques et aussi grâce aux progrès techniques réalisés,

la consommation japonaise augmenta rapidement. Ces succès sont imputés généralement aux causes suivantes : pléthore du capital japonais investi dans l'industrie cotonnière, qui demandait un dérivatif ; rationalisation intégrale de la production de la soie artificielle ; bon marché des salaires et de la production ; habileté de l'organisation de l'exportation japonaise ; bon marché des frets japonais pour l'exportation ; enfin besoin urgent des peuples jaunes de tissus bon marché. »

La transformation du Tennessee.

Le Tennessee, affluent de l'Ohio, descend de la région des Appalaches située à un millier de kilomètres au sud-ouest de New-York. Il a donné son nom à un Etat américain qui comprend à l'Est une partie de ce système montagneux et à l'Ouest un fragment de la grande plaine centrale des Etats-Unis jusqu'au Mississipi. En dehors des villes de Chattanvoga et de Knoxville, qui comptent plus de 100 000 habitants chacune, cet Etat n'est guère peuplé que d'agriculteurs pauvres et il était devenu ces dernières années un foyer d'émigration intense. Pour arrêter cette émigration, le gouvernement américain a entrepris de transformer la vie économique et sociale de la région, grande comme la moitié de la France. Il s'est proposé d'arrêter l'érosion qui ravage les terres, de fournir de la lumière, de la force motrice et des engrais à bon marché, de manière à enrichir les cultivateurs, à leur procurer dans une petite industrie à créer, de nouveaux emplois et, finalement, à les fixer en dehors des grandes villes.

Pour arrêter l'érosion, des camps de volontaires du travail ont été créés ; leurs membres construisent des

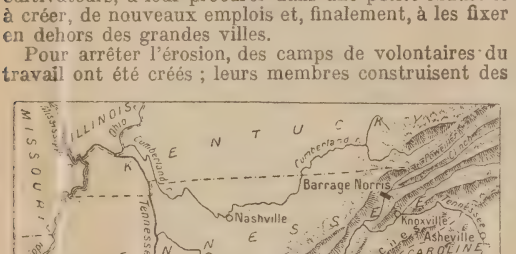

Croquis de *L'Illustration*.

Les barrages construits dans la vallée du Tennessee.

terrasses par milliers, édifient de petits barrages de maçonnerie pour entraver la force des torrents, plantent des dizaines de milliers d'arbres. Un organisme spécial, la T. V. A. (autorité de la vallée du Tennessee), a été créé par le Congrès de Washington en 1933. Son programme de travaux hydrauliques est gigantesque. Il comporte notamment la création sur le Tennessee de deux énormes barrages, le barrage *Wheeler* dans l'Etat d'Alabama et le barrage *Norris* dans l'Etat de Tennessee. Ces barrages formeront bientôt des lacs régularisateurs plus vastes que le lac de Genève. Des milliers d'ouvriers y travaillent jour et nuit. Ils se conjugueront pour la production d'électricité avec le barrage *Wilson*, édifié en 1917 à Muscle Shoals par le fameux colonel Cooper, que les Soviets devaient engager plus tard pour la construction du Dnieprostroï.

R. OZOUF.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDRY DE SAUNIER : **Le mécanisme sexuel** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Un des plus graves problèmes de notre époque, une préoccupation universelle (aussi bien en Amérique qu'en Europe), est la connaissance à donner aux jeunes gens et aux jeunes filles de la théorie de la reproduction humaine.

Mais comment cette éducation peut-elle et doit-elle être donnée ? L'idéal serait d'en charger les parents eux-mêmes. Mais la plupart d'entre eux reconnaissent qu'ils n'ont ni la science nécessaire, ni l'aptitude à traiter clairement, avec la délicatesse indispensable, un sujet aussi difficile !

Reste donc forcément, comme éducateur, le livre, que le jeune homme ou la jeune fille, que les parents eux-mêmes étudieront. Encore faut-il qu'un tel livre soit admirablement fait, que l'auteur y apporte autant de science solide que d'adresse et de tact... Problème jugé insoluble jusqu'ici !

Baudry de Saunier, esprit extrêmement délicat et clair, ne pouvait appliquer ses qualités magistrales de vulgarisateur à un plus beau sujet. On doit reconnaître qu'il a traité le problème avec le « sourire », à « la française », avec une rare dextérité.

Comment a-t-il pu réussir ce tour de force ? En amplifiant la question, l'étendant à la nature tout entière ; en montrant que les phénomènes de la reproduction sont, à des variantes près, les mêmes chez une mousse, chez une tulipe, chez une fourmi, chez une poule, chez un chien, chez un homme !

Le lecteur arrive ainsi, presque sans s'en douter, aux exposés et aux conclusions où l'auteur entend l'amener et qu'il lui met alors sous les yeux sans le choquer.

LÉON TROTSKY : **Vie de Lénine**, *I. Jeunesse*, traduction de Maurice-Parijanine revue et approuvée par l'auteur (Rieder ; 16 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

On sait maintenant que Léon Trotsky, indépendamment de sa carrière de chef dans la révolution russe, outre ses mérites de théoricien et de polémiste, est aussi un historien, comme en témoignent *1905*, *Ma vie*, et l'*Histoire de la Révolution russe*.

Léon Trostky a maintenant entrepris d'écrire la vie de Lénine. Voici le premier volume qui nous conduit, depuis l'enfance jusqu'au début de la carrière politique, à travers une époque agitée et des péripéties tragiques.

Que l'on ne cherche pourtant point ici une « vie romancée » ! Loin de là ! Par une documentation scrupuleuse, Trotsky est amené à détruire bien des légendes qui se sont formées, surtout après la mort de Lénine, chez ceux qui, croyant servir sa mémoire, ont déformé consciemment ou non les faits et le sens des faits. L'auteur situe soigneusement son héros dans l'époque dont il dévide les ligaments sociaux et politiques, expliquant ainsi comment Lénine, dès son jeune âge, est progressivement engagé dans l'histoire de son pays. De rudes épreuves et un travail acharné finissent par lui donner conscience de sa mission.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

BAILLY (Auguste) : **Louis XI** (Fayard ; 15 fr.).
BIDOU (Henri) : **Berlin** (Grasset ; 15 fr.).
BOURGET (Paul) : **L'écuyère** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
CLADEL (Judith) : **Rodier, sa vie glorieuse et inconnue** (Grasset ; 30 fr.).
DAVID-NEEL (Alexandra) : **Le bouddhisme** (Plon ; 15 fr.).
DUGAS (Ivan) : **Albane** (Rev. mondiale, 28, rue d'Assas, Paris ; 10 fr.).
FLEURET (Fernand) : **Fenêtre sur le passé** (Grasset ; 15 fr.).
FRANK (Paul) : **Une fête très d'art. — Histoire d'un manuscrit** (Dussardier, 38, rue Ballu, Paris ; 2 fr.).
HEMMERT (Daniel) : **Toutes mes heures** (Perrin ; 10 fr.).
HOFFMANN (Gaston) : **Tout le dessin en 40 leçons** (Thomas, Nancy ; 12 fr.).
LAVARENNE (M.) : **Voulez-vous que vos enfants soient de bons élèves ?** (Ed. Lavarenne, 43, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine ; 20 fr.).
LEY-DEUTSCH (Maria) : **Le gueux chez Victor Hugo** (Droz ; 40 fr.).
NABERT (Jeanne) : **Les termagies** (Plon ; 15 fr.).
NOURY (Maurice) : **Les conquistadores** (Tallandier).
PALLU (Jean) : **Les novices** (Rieder ; 12 fr.).
PELLENC (Jean) : **Moscou-Mensonge** (Plon 12 fr.).
PELLETIER (Gaston) et ROUBAUD (Louis) : **Empire ou Colonies** (Plon ; 12 fr.).
PEYRÉ (Joseph) : **L'homme de choc** (Grasset ; 15 fr.).
PUIGAUDEAU (Yvette) : **Pieds nus à travers la Mauritanie** (Plon ; 20 fr.).
POE (Edgar) : **Histoires extraordinaires** (Bibl. rel. Plon, 3 fr. 50).
SIEBURG (Friedrich) : **Robespierre** (Flammarion ; 15 fr.).
VERCEL (Roger) : **Rencontrées sur l'épave** (Gallimard ; 12 fr.).
VIVAN (Madeleine) : **Une maison** (Rieder ; 10 fr.).
VINCHON (Emile) : **L'œuvre littéraire de Maurice Rollinat** (Laboureur, Issoudun ; 15 fr.).
WALINE (Marcel) : **Manuel élémentaire de droit administratif** (Recueil Sirey ; 50 fr.).
WATRIER (Germain) : **La police de la circulation sur les voies publiques** (Recueil Sirey ; 18 fr.).
Bibliography of Research Studies in Education, 1933-1934 (U. S. Department of the Interior, Washington).
Congrès international de l'Enseignement tenu à Bruxelles en 1935 (compte rendu publié par la Ligue belge de l'Enseignement, 110, boulevard Lemonnier, Bruxelles).

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

GROSMALIN SE MARIE

Comédie en un acte et trois tableaux.

AVEC CHANTS, DANSES, CORTÈGE DE NOCE, ETC.

Chacun accommodera cette pièce à ses possibilités matérielles et aux usages de sa province. Elle permet une figuration variée et illimitée, à laquelle chaque personnage pourra même ajouter, sous forme de chanson, danse, musique, bonne histoire ou bon mot, son apport personnel, et elle constituera à elle seule, le cas échéant, tout un programme de fête.

Je veux la croire destinée au succès, non seulement à cause de la sympathie généralement inspirée par notre Grosmalin, mais aussi et surtout grâce à cette collaboration des acteurs qui lui assurera partout un authentique « goût de terroir » et fera — le costume, l'accent et les expressions locales y concourant — que la noce de Grosmalin, bourbonnaise à Saint-Menoux, sera berrichonne en Berry, bretonne en Bretagne, auvergnate en Auvergne.

Grosmalin se marie *pourrait, à la rigueur, être interprété par une troupe exclusivement féminine ou masculine, car on trouve toujours des sujets qui s'accommodent bien du travesti.*

Chants. — Ceux que j'ai choisis dans *L'Anthologie des Chants scolaires* (Heugel, éditeur) se chantent partout ou à peu près. Ils n'ont donc aucun caractère exclusif. En voici d'autres, de la même collection, que vous pourrez leur ajouter ou substituer :

Moi, j'ai cinq sous, *bourrée auvergnate.* (Pour un jeune homme.)

Farandole des bords du Rhône. (Un jeune homme et chœur.)

Le Brico. (Une voix et chœur.)

Les Noces de la Puce. (Une femme et reprise du refrain en chœur à partir du deuxième couplet.)

Plantons la vigne. (Tout le monde.)

Les Noces de maître Laurent. (Un vieux.)

Quels beaux rubans, petite ! (Un jeune homme.)

Personnages principaux :

GROSMALIN, jeune marié villageois.
LE PÈRE GROSMALIN, en costume régional.
GRAND-PÈRE TIENNOU, en costume régional.
LE GARDE-CHAMPÊTRE.
COUSIN-FACTEUR.
JEAN, le garçon d'honneur.
DÉDÉ (huit à dix ans).
LE CHEF, personnage important, corpulent et haut en couleur.
MARGUERITE, la jeune mariée.
SA MÈRE (Belle-Maman), en costume régional.
GRAND'MÈRE TIENNOU, en costume régional.
Mme VADELAVANT, patronne de l'auberge.
GODICHETTE, jeune servante un peu bêtasse.
JEANNETTE, demoiselle d'honneur.
PAULETTE (huit à dix ans).
Vieux en costumes régionaux, jeunes gens en costume moderne, enfants, marmitons et musiciens à volonté.

La scène est dans une salle d'auberge de village.

Au milieu du théâtre, une table est dressée et des bancs disposés pour le repas de noce de Grosmalin.

Si la figuration était très nombreuse, on pourrait ajouter des tables latérales (fer à cheval) dans la direction du fond du théâtre.

Le tout doit pouvoir être rapidement démonté et enlevé pour la danse (3e tableau).

***

PREMIER TABLEAU

EN ATTENDANT LA NOCE.

Au lever du rideau, Godichette achève de mettre le couvert.

GODICHETTE. — Là... Je crois bien qu'il ne manque plus rien... C'est-i-beau, une table de noce ! Moi, quand je me marierai... (*Elle prend sur la table une assiette qu'elle examine.*) Oh ! mais... v'là une assiette qu'est rudement mal essuyée...

(*Elle tire de sa poche un grand mouchoir à carreaux avec lequel elle se met à essuyer l'assiette.*)

Entre Mme Vadelavant, portant un gros bouquet qu'elle déposera sur la table.

Mme VADELAVANT, *qui n'en croit pas ses yeux.* — Mais... Mais je ne me trompe pas ? Vous essuyez la vaisselle avec votre mouchoir ?

GODICHETTE, *sourire épanoui.* — Oh ! ça ne fait rien, il est sale.

Mme VADELAVANT. — Il est sale ? Ah ! c'est le comble ! Mais, ma fille, vous êtes folle ! (*Elle lui enlève l'assiette des mains.*)

GODICHETTE. — J'suis point folle ; j'aime la prop'té, v'là tout ! Et... tenez, ce verre... vous croyez qu'il est propre, ce verre ? Regardez voir au fond s'il n'y a pas une petite... chose de mouche... Bougez pas, j'vas l'enlever. (*Elle porte son index à sa bouche et en frotte l'intérieur du verre.*)

Mme VADELAVANT, *qui lui enlève le verre.* — Enfin, Godichette, ce que vous faites est dégoûtant ! Je me demande qui c'est qui vous l'a apprise, « la prop'té ».

GODICHETTE. — Personne. C'est de naissance. J'suis prop' de nature. Et j'peux pas voir une tache sans avoir envie de l'enlever. Ainsi tenez, là, par terre, on voit la trace de vos sabots. Vous pourriez bien faire attention, tout de même !

(*Elle prend sur la table une des belles serviettes pliée en bonnet d'évêque et se met en devoir d'en essuyer le sol.*)

Mme VADELAVANT, *lui enlevant la serviette.* — Ma pauvre Godichette ! Vous êtes une drôle de ménagère !

GODICHETTE. — J'suis point une ménagère !

Mme VADELAVANT. — Qu'est-ce que vous êtes ?

GODICHETTE, *fièrement.* — J'suis t-une extra. Y a que ce métier-là qui me plaît. C'est-i'comme extra que vous m'avez engagée, oui ou non ?

Mme VADELAVANT. — J'dis pas non, mais tout de même...

A ce moment, entrée des marmitons, marchant l'un derrière l'autre (et rangés selon leur taille). Ils portent plats, légumiers, terrines à pâté, fruits, gâteaux, etc. qu'ils placeront sur la table.

LES MARMITONS, *marchant en mesure ou même avançant sur un pas de danse* (1) :

Nous sommes les marmitons
Mangeant dans la marmite :
Les plus joufflus du canton...
Le métier nous profite

Apportons sur la table
Mille mets délectables :
Du boudin,
Du lapin,
Pour la noce à Grosmalin !

Reprise du refrain sur « la, la, la » et ronde autour de la table.

Mme VADELAVANT, *les menaçant d'un balai.* — Voulez-vous vous sauver, vermine !

LES MARMITONS, *courant et riant.* — Retournons à notre cuisine !

Mme VADELAVANT. — Ils auraient bien pu renverser la table, pas vrai ? Surtout qu'elle n'est pas seulement si solide : des planches sur des tréteaux. (*Elle soulève la nappe.*) Regardez...

(1) Air des « Beignets », *Anthologie du Chant scolaire*, Heugel, éditeur. Fascicule 6. Chant n° 19.

GODICHETTE. — Oui... A propos de renverser... Faut que je vous dise que j'ai renversé la crème.

Mme VADELAVANT. — Quelle crème ?

GODICHETTE. — La crème à la vanille... Pour vous avancer... Vous m'avez-t-i'pas dit que vous vouliez une crème renversée ? Alors, moi, j'l'ai renversée par terre, dans la cuisine... Mais j'ai pas pu empêcher Médor et la Minette de s'en régaler. C'est embêtant, hein ?

Mme VADELAVANT. — Bon sang, Godichette, que vous êtes bête ! Une crème renversée, c'est une crème qu'on fait cuire dans une casserole et qu'on renverse sur un plat, comme ça, pour la servir !

GODICHETTE. — Je pouvais pas deviner !

Mme VADELAVANT. — Toutes les cuisinières savent faire une crème renversée !

GODICHETTE. — J'suis point une cuisinière...

Mme VADELAVANT. — Qu'est-ce que vous êtes ?

GODICHETTE. — J'suis t-une « extra »...

Mme VADELAVANT. — Ah ! oui, c'est vrai ! Et une « extra » qui a fait pas mal de sottises depuis ce matin ! N'avez-vous pas préparé, pour la noce, une salade de chicorée pleine d'asticots ?

GODICHETTE. — Vous m'aviez t-i' pas dit qu'il fallait y laisser un peu de vers parce qu'y a des gens qui aiment ça ?

Mme VADELAVANT. — Un peu de vert... Un peu de verdure ! Quelques feuilles vertes, grosse bête !

GODICHETTE. — J'pouvais pas deviner.

Mme VADELAVANT. — En faisant le ménage, vous avez cassé le beau navire de verre filé qui était sur la cheminée.

GODICHETTE. — Vous m'aviez t-i' pas dit qu'il fallait lui donner un bon coup de plumeau ? Alors, moi, j'ai tapé avec le manche. Et bien fort. (*Geste.*) Dame, j'suis point feignante !

Mme VADELAVANT. — Un bon coup de plumeau... ça veut dire un bon coup de nettoyage pour enlever la poussière... comme ça, avec les plumes...

GODICHETTE. — J'pouvais pas deviner.

Mme VADELAVANT. — J'pouvais pas deviner ! J'pouvais pas deviner !... Bon sang de bon sang, Godichette, que vous êtes donc bête !

GODICHETTE. — J'suis point bête. C'est vous qui avez des drôles d'idées, que personne n'en a jamais eu des pareilles. Et je trouve aussi que vous faites une drôle de cuisine. Ainsi, pour le pot-au-feu, vous m'avez-t-i pas dit de mettre dans la marmite un morceau de culotte ?

Mme VADELAVANT. — Naturellement...

GODICHETTE. — Moi, dites voir, j'suis là pour obéir ! J'ai donc mis le morceau de culotte dans la marmite. Mais, tout de même, c'est pas chez le boucher que je suis allée le chercher... Ils se seraient tous moqués de moi, dans la boutique... J'suis allée chez le « tailleux » Bernard.

Mme VADELAVANT. — Chez le tailleur ?...

GODICHETTE. — Dame !... Y avait justement un vieux fond de culotte qu'il venait de remplacer... J'l'ai eu pour rien. Mais je me demande pour quoi faire que vous mettez ça dans la marmite ! C'est-i' pour donner de la couleur au bouillon ?

Mme VADELAVANT, *les bras au ciel.* — Vous avez fait ça, Godichette ! Mais c'est horrible ! Mais voilà un bouillon perdu...

GODICHETTE. — Oh ! perdu !... faudra d'abord le goûter !...

Mme VADELAVANT. — Et la crème !... Et la salade !...

GODICHETTE. — Bah ! Ils auront bien d'autres choses à manger. Quand ce ne serait que cette raie au beurre noir... Tenez, encore une chose qui m'a donné de la peine, ce beurre noir. J'ai cherché partout sans en trouver. Alors, ma foi, j'en ai fait...

Mme VADELAVANT. — Comment cela ?

GODICHETTE. — J'ai fait fondre mon beurre dans la poêle...

Mme VADELAVANT. — Ah ! très bien ! Et puis ?

GODICHETTE. — Et puis j'ai râclé dans la cheminée un peu de suie et je l'ai mélangée à mon beurre qui est devenu noir tout d'un coup ! Et j'ai versé ça sur le poisson qui était dans un plat. Et voilà !

Mme VADELAVANT. — Et voilà ! Ma pauvre Godichette, que vous êtes bête !

GODICHETTE. — J'suis point bête. C'est vous qui faites une drôle de cuisine !

Mme VADELAVANT. — Du beurre noir, c'est du beurre qu'on fait roussir dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne très foncé, presque noir...

GODICHETTE. — J'pouvais pas deviner.

Mme VADELAVANT. — Avec tout ça, voilà encore un plat de perdu !

GODICHETTE. — Pas sûr ! Et puis, ils ont bien d'autres choses à manger.

Mme VADELAVANT. — Fort heureusement !

A ce moment, deuxième entrée des marmitons. Même jeu de scène que la première fois. Même musique. Deux marmitons rouleront un gros tonneau qu'ils placeront dans un coin de la scène.

LES MARMITONS, *chantant et dansant :*

Nous sommes les marmitons
Grassouillets et robustes,
Gâtant les sauces, dit-on,
Goûtant (*geste*) serait plus juste.
Voici gibier, volaille,
Et, dans cette futaille,
Du bon vin,
Pur raisin
Pour la noce à Grosmalin.

Reprise du refrain sur « la, la, la » et danse autour de la table.

Mme VADELAVANT, *les chassant à coups de balai.* — Quelle engeance !

GODICHETTE. — Ah ! oui, ne m'en parlez pas ! Cette marmaille n'est bonne qu'à faire des sottises... Mais... dites-moi donc, qu'est-ce que c'est que ce Grosmalin qui se marie. J'suis point d'ici, j'en ai pas seulement entendu parler.

Mme VADELAVANT. — C'est bien étonnant, tout le monde le connaît ! Gromaslin, eh ! bien, mais... c'est un gars de chez nous, de Saint-Menoux, le meilleur des gars, bien sûr... Il a peut-être pas inventé, comme on dit, la poudre à punaise... Mais quoi, l'intelligence, c'est pas tout !

GODICHETTE. — C'est pas tout si vous voulez, mais je dis que c'est le principal. Moi, d'abord, j'aime pas les gens qui comprennent rien à ce qu'on leur dit. Et avec qui donc qu'i' se marie, le Grosmalin ?

Mme VADELAVANT. — Avec sa cousine Marguerite. La plus jolie fille de Saint-Menoux, bien sûr ! Et douce, et aimable, et travailleuse ! Elle a bien failli épouser le Victor, vous savez ! Un garçon qui ne vaut pourtant pas cher !

GODICHETTE. — Et comment donc ça ?

Mme VADELAVANT. — Parce que Grosmalin, qui aimait sa cousine à en être tout bredin, n'avait pas seulement osé lui parler. Il avait peur d'être indiscret, qu'il disait. Alors, il lui avait fait parler par le Victor. Et le Victor, au lieu de parler pour Grosmalin, il avait parlé pour lui, Victor. Et notre Marguerite avait pensé que Grosmalin ne l'aimait pas, puisqu'il ne disait rien. Et on a décidé la noce avec Victor, même que Grosmalin, qui avait pourtant bien du chagrin, devait être garçon d'honneur (1). Et le matin de la noce, je ne sais pas comment, j'y étais pas, tout s'est découvert. Et la Marguerite a dit comme ça : « C'est pas Victor que je veux, c'est mon Grosmalin. »

GODICHETTE, *émue, s'essuyant les yeux avec son mouchoir.* — La belle histoire ! On dirait quasiment une histoire d'amour.

Mme VADELAVANT. — C'en est une, ma fille ! Et on en parlera longtemps à Saint-Menoux ! Mais... assez bavardé, hein ! La noce ne va pas tarder à arriver et... Écoutez... La voilà !

En effet, on entend, dans la coulisse, des bruits de pas, chants et musique qui approchent. Puis la noce entre en scène, musiciens en tête (pipeaux, si possible) et chantant : « Il faut marier nos filles » (2).

Bien soigner la composition du cortège : les vieux couples en costumes paysans. Les jeunes gens seront

(1) Voir *Grosmalin, garçon d'honneur.*
(2) *Anthologie du Chant scolaire,* 5e fascicule, n° 16.

en costume moderne, mais, pour les hommes surtout, campagnard par un détail: cravate trop voyante, gants trop longs, chapeau trop grand, etc.

Une petite fille, Paulette, portera l'extrémité du voile de la mariée.

Le cortège, ainsi chantant et marchant d'un pas solennel, fera plusieurs fois le tour du théâtre et s'arrêtera face au public, les mariés au milieu, pour chanter le septième et dernier couplet:

Avec six liards d'oignon,
Et tra, la, la et tra, la, la,
Avec six liards d'oignon...
Et deux liards de pommes cuites (*bis*).

Au dernier mot, Godichette et les marmitons, entrés pour voir le cortège, se mettent à rire aux éclats.

Un marmiton. — Avec six liards d'oignons ? C'te pauvr' grande fille ! Ça la fera bien pleurer un coup de plus !

Le père Grosmalin, *à Godichette.* — Y a pas de quoi rire, la gazille : il pourrait bien vous en arriver autant !

Godichette. — Ah ! la la ! J'ai pas peur de ça. Et d'abord, j'ai point de sœur ! (*Toute la noce se met à rire.*)

Grosmalin, *mine épanouie.* — Bien répondu ! Ah ! ben, elle est pas bête, cette gazille-là. Moi je vous dis qu'elle est pas bête ! (1). (*A Godichette.*) Mais j'te connais pas, toi ! D'où donc que tu viens ?

Godichette, *se rengorgeant.* — J'suis point de Saint-Menoux, j'suis t-une extra !

Grosmalin. — Ah ! bon ! T'es t-une extra !... Et comment donc que tu t'appelles ?

Godichette, *fièrement.* — Godichette !

Grosmalin. — Un joli nom, ma fille, un joli nom !

Quelqu'un. — Et qui lui va bien !

Mme Vadelavant, *à Grosmalin.* — Alors, mon Grosmalin, ça s'est bien passé, cette cérémonie ?

Toute la noce et Grosmalin. — Ah ! oui, très bien ! (*Tumulte. Tout le monde voudrait parler.*)

Quelqu'un de la noce. — D'abord, quand on a traversé le bourg, tous bien en rang, derrière la musique...

Un autre, *l'interrompant.* — Ah ! oui, y avait tout Saint-Menoux sur le pas des portes, aux fenêtres, partout, pour nous regarder passer.

Un autre. — Les petits enfants qui sortaient de l'école...

Un autre. — Les chiens qui aboyaient...

Grosmalin. — Et le père Maluron avec toutes ses vaches et toutes ses oies qui nous faisait des petits signes d'amitié. Dites voir, père Tiennou !

Le père Tiennou, *convaincu.* — Dame, oui ! c'était beau !

Mme Vadelavant. — C'est pas tout ça, Grosmalin ! Raconte un peu ce qu'il t'a dit, monsieur le maire.

Un des garçons d'honneur. — Pensez-vous ! Il a pas seulement écouté ! Il était bien trop occupé à regarder sa Marguerite !

Grosmalin. — J'ai pas écouté ? Bien sûr que si, j'ai écouté. Même que M. le Maire, il a dit comme ça... (*Il réfléchit un moment.*) Ah ! oui, ça me revient. Il a dit comme ça : « Le mari doit obéissance à sa femme. Et il doit la suivre dans tout ce qu'il lui plaira de... de décider. » (*Tout le monde rit.*)

Le même garçon, *se tapant sur les cuisses.* — Il a rien compris du tout !

Grosmalin, *étonné, à sa belle-mère.* — C'est-i' pas comme ça, belle-maman ?

Belle-Maman. — C'est tout à fait ça, mon gas ! (*Aux autres qui rient.*) Laissez donc, il a tout bien compris comme il faut.

Godichette. — Et à la mariée, il lui a donc rien dit, monsieur le maire ?

Le père Grosmalin. — Bien sûr que si ! Même que c'était rudement tapé ! C'est vrai qu'il lisait ça dans un livre ! Voilà ce qu'il a dit... ou à peu près. (*Il fait semblant de lire et de suivre les lignes avec son index.*) La femme doit aimer son mari et jamais regarder les maris des autres. (*A Belle-Maman.*) C'est-i' pas comme ça, commère ? (*Il continue.*) Elle doit lui raccommoder ses chaussettes sans grogner, même s'il y a des trous à y passer le poing... Lui faire de la bonne soupe et du bon rata...

Marguerite, *doucement, prenant la main de Grosmalin.* — Le consoler quand il a du chagrin...

Grosmalin, *ému.* — Oh ! mais, j'aurai plus jamais de chagrin, maintenant. Plus jamais, jamais ! C'est passé, le chagrin... (*Il essuie ses yeux avec son mouchoir.*)

A ce moment, la petite Paulette s'avance sur le devant du théâtre, face à Grosmalin.

Quelqu'un de la noce. — Écoutez donc la petite Paulette. Je crois qu'elle a quelque chose à dire.

Paulette salue la noce à gauche, puis à droite. Elle fait aux mariés une profonde et cérémonieuse révérence, puis adresse à Grosmalin son épithalame:

Monsieur le Marié, je vous fais compliment.
Si votre femme est la plus belle,
Vous n'êtes pas indigne d'elle.
Et tous les deux, assurément,
Vous formez un couple charmant...
Mais... il n'y a pas de quoi rire,
Je dis là ce que j'entends dire.
On dit aussi qu'assurément,
Vous, très courageux et aimant,
Elle, douce, fidèle et sage,
Vous serez heureux en ménage.
Ce bonheur rempli d'agrément,
Notre amitié vous le souhaite...
Mais il faut maintenant continuer la fête.
Monsieur le Marié, je vous fais compliment.

Toute la noce, *émue et enthousiasmée.* — Bravo, Paulette ! Vive Grosmalin ! Vive le marié !

(*Paulette envoie gentiment un baiser à tout le monde et va se placer auprès des autres enfants.*)

A ce moment, le premier couple à gauche de Grosmalin (grand-père et grand'mère Tiennou) s'avance devant Marguerite et la salue. Puis la femme seule *chantera le premier couplet de la célèbre « Chanson de la Mariée »* (1).

Nous somm' venus vous voir
Du fond de nos villages..., etc...

Le couple ira ensuite se placer à l'extrémité droite du groupe. Il sera remplacé, pour le deuxième couplet, par le couple (père Grosmalin et belle-maman) placé à droite de Marguerite, lequel ira se ranger ensuite à l'extrémité gauche. Et ainsi, alternativement après chaque couplet, les couples défileront devant les mariés jusqu'à la fin de la chanson. Les deux derniers vers de chaque couplet seront repris par toute la noce. Chaque fois qu'un couple se sera mis en mouvement, le groupe se resserrera afin de combler l'espace vide. Bien veiller à l'ordonnance de cette scène qui doit être d'un joli effet. (Aux quatrième et cinquième couplets, on désignera le bouquet, puis le gâteau, qui se trouvent sur la table.)

Tous les personnages en scène, *noce et marmitons.* — Vive Marguerite ! Vive la mariée ! Vive la mariée !

Jean. — Vivent les jeunes mariés présents et futurs !

Grand'mère Tiennou, *à Jean.* — Et passés... dis donc ! La jeunesse d'aujourd'hui nous doit bien quelque chose, il me semble. (*Malicieusement.*) Et peut-être bien toi le premier, mon garçon !

Le père Grosmalin. — Je crois bien ! Un ban pour les jeunes mariés d'autrefois. (*On frappe le ban. A ce moment, Godichette arrive de la cuisine. Et lorsque le ban est terminé, elle frappe des mains à son tour.*)

Un des assistants. — Ah ! la petite sotte ! Elle nous a fait manquer notre ban ! Recommençons.

Godichette. — Vous faites donc de la menuiserie, à c't'heure ? Mais c'est pas tout ça. Le chef vous fait dire que si vous ne vous mettez pas à table tout de suite, faudra plus compter sur lui : sa tête sera en bouillie, ses pieds refroidis et ses gigots racornis.

Le chef, *gros, rouge et furieux, apparaissant.* — C'est la pure vérité. A table, ou je ne réponds plus de rien. (*Aux marmitons.*) Et qu'est-ce que vous fi-

(1) Le texte de la chanson justifie les quatre dernières répliques.

(1) *Anthologie du Chant scolaire,* 2e fascicule, nº 14 (Heugel, éditeur).

chez-là, les marmitons ? A la cuisine et vivement... Et d'abord il me faut un de vous pour me remplacer...

LES MARMITONS, *tâchant d'éviter la corvée.* — Pas moi, chef... Pas moi, j'ai mal à la tête. Moi, j'ai mal au ventre... Moi, j'ai mal partout... Moi, j'ai pas arrêté depuis ce matin..., etc...

LE CHEF, *continuant.* — Pour me remplacer à tourner la mousse au chocolat.

TOUS LES MARMITONS. — La mousse au chocolat ! Moi, chef !... C'est mon tour ! Moi j'ai encore rien fait... Moi ! moi ! moi ! (*Ils sortent en courant et se bousculant.*)

TOUS LES GENS DE LA NOCE. — A table ! A table !

Les jeunes mariés, encadrés des vieux couples, se placent les premiers, face au public (les enfants du côté opposé, afin que ne soient pas cachés les personnages principaux). Les autres chercheront leur place en consultant le dos des menus où leur nom est inscrit. Cette scène, bien que courte, doit être très animée. On entendra des exclamations comme: « V'là qu'il est plus de midi ! Bon sang, j'ai l'estomac dans les talons. — Par ici, Jeannette, t'es à côté de moi, ma belle !... — Jamais on n'aura faim pour tout ça ! — C'est moi le mieux placé, j'suis tout près du tonneau ! — Hé ! là-bas, François, tu triches ! C'est moi qu'on a mis auprès de la Simone. — Moi, ça fait trois jours que je me purge exprès tous les matins ! — Venez donc là, cousine, y a qu'à changer les noms..., etc... » Enfin, tout le monde est placé. Silence pendant lequel chacun déplie sa serviette et s'installe.

GROSMALIN, *qui se lève, la mine épanouie.* — Alors, les amis, j'vas vous dire une bonne chose. Vous me croirez si vous voulez... Eh ! bien... Le Roi n'est pas mon cousin !... (*Exclamations, rires, etc...*).

RIDEAU (FIN DU 1er TABLEAU).

***

DEUXIÈME TABLEAU

A TABLE.

Même décor. La noce est encore à table. C'est la fin du repas. Pendant toutes les scènes qui vont suivre, on pourra faire circuler des assiettes de gâteaux, des dragées, verser à boire. Godichette pourra, non sans quelques maladresses, servir le café. Les hommes pourront fumer, sortir et rentrer !... Les enfants auront quitté leur place et iront çà et là dans la salle. Avant le lever du rideau, on entendra sonner l'heure (cinq coups de pincettes sur une casserole), puis une joyeuse rumeur. Enfin, le rideau se lève. Les convives sont rouges et animés. Ils parlent d'abord tous à la fois, puis des phrases se détachent:

— Ça fait tout de même cinq heures qu'on est à table !

— Ou guère s'en faut !

— Bon sang, qu'on a-t-i' bien mangé !

— Dame, c'était bon !

— Et y en avait !

— Tu parles d'une bombance !

— T'as plus faim, vieux frère ?

— On en parlera longtemps, de la noce à Grosmalin.

— Mon vieux, ma ceinture, ça fait trois fois que je la desserre...

PAULETTE. — Le meilleur de tout, c'étaient les dragées.

LE PÈRE GROSMALIN. — En veux-tu encore ? Tiens, ma fille ! Tends ta robe. (*Il lui lance des dragées.*)

LES AUTRES ENFANTS. — Et moi ? Et moi ? (*Distribution à tous les enfants.*)

PAULETTE, *qui met les dragées dans ses poches.* — Merci, monsieur Père Grosmalin ; demain, à l'école, je pourrai en offrir à tous mes petits camarades.

LES AUTRES ENFANTS. — Et moi aussi ! Et moi aussi !

TOUS LES GENS DE LA NOCE. — Qu'ils sont gentils ! Qu'ils sont mignons ! Viens que je t'embrasse, etc... (*Rumeur attendrie.*)

GROSMALIN, *qui se lève et frappe la table de son verre pour attirer l'attention.* — Les amis, j'vas vous dire une bonne chose. Quand on est à la noce, c'est pour manger, chanter et danser. Vous avez mangé, pas vrai ? Alors, maintenant, faut chanter.

TOUTE LA NOCE, *frappant des mains.* — Bravo ! Bravo ! Il a très bien parlé... Chantons ! Chantons !

BELLE-MAMAN. — Chacun la sienne !

UN DES JEUNES, *désignant Belle-Maman.* — En commençant par les anciennes !

BELLE-MAMAN. — Non ! non ! C'est les jeunes qui commencent !

UNE JEUNE FILLE. — Bon ! Mais alors, les plus jeunes ! Viens là, Paulette. Chante-nous une chanson !

PAULETTE, *s'avançant.* — Je veux bien !

QUELQU'UN. — On ne la voit pas ! Qu'elle monte sur le tonneau !

PLUSIEURS. — Oui, oui ! sur le tonneau. (*On avance le tonneau, on le place debout et Paulette dessus.*)

PAULETTE, *annonçant.* — Garde l'âne (1). (*Elle chante : un couplet seulement.*)

On se marie chez nous
Moi, pauvrette, j'garde l'âne
On se marie chez nous,
Le garderai-je toujours ?
Ah ! quand mon tour viendra,
Garde l'âne, garde l'âne,
Ah ! quand mon tour viendra,
Garde l'âne qui voudra ! (*Elle saute à terre.*)

TOUT LE MONDE, *tapant des mains.* — Bravo, Paulette !

LE PÈRE GROSMALIN. — Dis donc, Paulette, quand ton tour viendra, tu m'inviteras-t-i' à la noce ?

PAULETTE. — Oui, monsieur Père Grosmalin. Et puis, je vous donnerai des dragées.

BELLE-MAMAN. — Elle est toujours pas embarrassée de sa langue, la Paulette ! Et toi, Dédé, dis-nous aussi une chanson.

DÉDÉ, *un doigt dans le nez, geste simulé, bien entendu.* — J'en sais pas !

LA MÈRE TIENNOU. — Ou autre chose ! T'as bien appris quelque chose à l'école ?

DÉDÉ. — Ah ! ça oui ! Pas plus tard qu'hier !

LA MÈRE TIENNOU. — Eh ! bien, récite-le, ça que t'a appris hier !

DÉDÉ, *grimpé sur le tonneau ; ton chantant.* — Quat' fois un... quat'. Quat' fois deux... huit. Quat' fois trois... Quat' fois trois...

TOUTE LA NOCE, *entraînée.* — Douze. Quat'fois quat', seize..., etc... (*Beaucoup se trompent, tout le monde rit.*)

LE PÈRE TIENNOU, *se levant.* — Moi, j'veux ben essayer de vous en chanter une de ma jeunesse. Mais dame, j'ai pus guère de voix, pus guère de mémoire non plus ! (*Il tousse et commence.*)

La coiffe de ma mie (2)
Est bien la plus jolie... etc.

Grand'mère Tiennou, désignant par des gestes successifs et attendris sa propre coiffe, puis son ruban, puis ses bijoux, puis ses sabots, fera comprendre à tous qui fut, et est encore, la Mie du père Tiennou.

TOUT LE MONDE, *applaudissant.* — Bravo, grand-père Tiennou ! Il a très bien chanté ! Buvons à sa santé. (*On trinque.*)

LE PÈRE GROSMALIN. — A vous donc, maintenant, grand'mère Tiennou !

LA MÈRE TIENNOU. — Oh ! je veux bien ! Mais faut que ma petite-fille Jeannette chante avec moi...

QUELQU'UN. — La Jeannette ? Elle y pense guère ! Regardez donc comme elle est occupée à causer avec son voisin Jean.

UN AUTRE. — Ça fait-i' un beau couple, tous les deux ! Mais qu'est-ce qu'ils peuvent bien avoir à se dire !

LE PÈRE GROSMALIN, *malicieux.* — Oui, on se le demande ! (*Tout le monde rit sympathiquement.*)

LE PÈRE TIENNOU, *très fort.* — Eh ! Jeannette !

JEANNETTE, *surprise.* — Quoi donc, grand-père ?

---

(1) Fascicule 10, n° 7.
(2) *La Coiffe de ma Mie.* Fascicule 10, n° 13.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *A dater* **du 20 juin 1936 sont abrogés** : *le D. du 16 juil. 1935 augmentant les* **délais d'avancement** ; *le D. du 16 juil. 1935 supprimant la* **deuxième indemnité de résidence ou la deuxième indemnité représentative de logement** *pour les ménages de fonctionnaires* ;

Est **relevé le minimum des traitements, salaires et retraites** *des fonctionnaires et agents de services publics, Etat, départements, communes, services concédés, minimum non soumis* **au prélèvement**, *institué par les décrets-lois pris en application des L. des 28 fév. 1934 et 8 juin 1935.*

Au-dessus de ce minimum, le **prélèvement** *est établi sur une* **échelle progressive** (Voir D. 25 juin 1936 dans les *Nouveaux Textes*).

➔ *Seront* **supprimés les cumuls de retraites de rémunérations quelconques et de fonctions** *contraires à la bonne gestion administrative et financière du pays* (L. du 20 juin 1936, art. 1er).

➔ *Les* **modalités d'application** *de ces dernières dispositions seront fixées par des D. pris en Conseil des ministres, avant le* **31 oct. 1936** (L. du 20 juin 1936, art. 2).

➔ *La L. du 21 juin 1936 instituant* **la semaine de quarante heures** *dans les établissements industriels et commerciaux a paru dans le* J. O. *du 20 juin, ainsi que celle du 20 juin instituant* **un congé annuel de quinze jours, payé.**

➔ *La L. du 17 juin 1936* (J. O., *18 juin*), *abroge les dispositions du D. du 16 juil. 1935 concernant* **l'imposition des pensions de la L. du 31 mars 1919, de la retraite du combattant.**

➔ *La* **C. du 28 mai 1936** *rappelle l'interdiction des punitions corporelles* (Voir : *Nouveaux Textes*).

➔ *La proposition d'un* **Comité** *pour la* **section supérieure** *d'un cadre ne donne pas droit à la nomination à cette section* (C. d'Et., 13 mai 1936).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN SEPTEMBRE

➔ Pensez à ces questions : programmes, emploi du temps, tableau du prix des fournitures classiques et envoyez ces deux derniers documents à l'I. E. P. ou à l'I. D. ; pensez aussi aux registres scolaires, au règlement intérieur (soumettre les modifications à l'I. E. P.), aux études surveillées, au cours d'adultes.

➔ Demandez à l'I. E. P. ou à l'I. D. l'admission ou le maintien à l'école d'enfants n'ayant pas l'âge réglementaire.

➔ Réunissez le Conseil des maîtres surtout pour la répartition des maîtres dans les classes.

➔ Réclamez à l'I. A. votre certificat de cessation de paiement si vous êtes admis à la retraite.

➔ Le mois de septembre est celui des candidatures aux récompenses et distinctions décernées à l'occasion du 1er janvier, de l'examen médical complémentaire pour les candidats à l'enseignement, des demandes de transfert de bourses pour les candidats et candidates qui viennent d'être nommés boursiers.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

MANDAT ÉLECTORAL

Nos *Études documentaires* de l'année ont été composées pour la généralité des fonctionnaires de l'enseignement primaire ; nous y annexons aujourd'hui un article qui ne concerne qu'une minorité, mais une minorité de plus en plus grandissante, ce qui montre bien que le personnel de l'instruction publique jouit de nombreuses sympathies dans le corps électoral. Il y aura bientôt, tant à la Chambre qu'au Sénat, une centaine de parlementaires ayant appartenu à l'Université ; et combien ne sont-ils pas conseillers municipaux, conseillers généraux, maires ?

La question suivante, alors, se pose : des articles de loi déclarent qu'il y a incompatibilité entre certaines fonctions d'État et celles de maire, de conseiller général, de parlementaire, peut-on faire jouer ces articles pour demander l'annulation de l'élection de fonctionnaires ? Nous allons y répondre.

***

Le dernier alinéa ajouté à l'art. 33 de la L. du 30 déc. 1913 par la L. du 21 oct. 1919 et modifié successivement par les L. des 13 juil. 1925, 29 avril 1926, 30 déc. 1928, règle la situation des fonctionnaires ou agents de l'État pourvus d'un mandat législatif, ou de maire, ou de conseiller général de la Seine ; elle les place, en effet, dans la position de détachement, prévue par l'art. 33 précité, et a pour effet de faire cesser, à leur profit, les incompatibilités résultant de textes antérieurs.

En conséquence, un fonctionnaire élu maire se trouve, de plein droit, en application des dispositions législatives ci-dessus rappelées, placé, du jour où il accepte le mandat qui lui a été confié, dans la position de détachement et, par suite, quelle que soit, en fait, sa situation administrative, il ne saurait tomber sous le coup de l'incompatibilité édictée par un article de loi, son élection ne peut être annulée.

C'est dans ce sens que s'est prononcé le Conseil d'État, dans un arrêt en date du 6 mars 1936, au sujet de l'élection d'un contrôleur des postes comme maire de Nantes :

Considérant que l'art. 33 de la L. du 30 déc. 1913 a institué, au profit des fonctionnaires, une position de détachement dans laquelle ils conservent leurs droits à pension et à l'avancement hiérarchique et qu'aux termes du dernier alinéa introduit dans cet article, par la L. du 21 oct. 1919 et modifié successivement par l'art. 223 de la L. du 13 juillet 1925, l'art. 120 de la L. du 29 avril 1926, l'art. 83 de la L. du 30 déc. 1928, « sont admis de plein droit au bénéfice du présent article les fonctionnaires ou agents de l'État qui, pourvus ou ayant été pourvus d'un mandat législatif, ou de maire, ou de conseiller général de la Seine, ne peuvent, à raison de cette circonstance, continuer d'exercer leur emploi » ;

Considérant que cette disposition législative, qui règle d'une manière impérative la situation des fonctionnaires pourvus d'un des mandats ci-dessus visés, en les plaçant dans la position de détachement prévue par

l'art. 33 de la L. du 30 déc. 1913, a nécessairement pour effets *de faire cesser, au profit des fonctionnaires auxquels elle s'applique, les incompatibilités résultant de textes antérieurs.*

Considérant que si le sieur Pageot était, lors de son élection, en qualité de maire de Nantes, investi des fonctions de contrôleur des postes, il s'est trouvé de plein droit, en vertu des dispositions législatives précitées, placé, du jour de l'acceptation du mandat de maire, dans la position de détachement prévue par l'art. 33 de la L. du 30 déc. 1913 ; qu'ainsi et quelle qu'ait été, en fait, sa position administrative, le requérant ne saurait tomber sous le coup de l'incompatibilité édictée par l'art. 80 de la L. du 5 avril 1884 ; que, dès lors, il est fondé à demander l'annulation de l'arrêté par lequel le Conseil de préfecture a annulé son élection.

La doctrine serait la même à l'égard de l'instituteur qui opterait pour la situation de maire et renoncerait à sa classe, l'art. 25 de la L. du 30 oct. 1886 ne pouvant lui être opposé en pareil cas.

Insistons bien sur ce point que l'arrêt du Conseil d'État ne vise pas les fonctionnaires qui entendraient cumuler leurs fonctions d'État avec celles de maire ; il ne s'applique, comme on l'a vu plus haut, qu'à ceux qui ne peuvent « *continuer à exercer leur emploi* ». D'autre part, son champ d'application ne s'étend pas aux adjoints du maire.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Détachement.** — Un secrétaire adjoint d'Académie, détaché en qualité de secrétaire général d'un Office départemental des pupilles de la Nation, n'est pas fondé à soutenir que c'est à tort que la retenue pour pension a été calculée non d'après le traitement qui lui est alloué par cet établissement public, mais seulement d'après le traitement de secrétaire adjoint d'Académie dont il jouissait antérieurement (*C. d'Et., 4 mars 1936*).

✱ **Congé pour tuberculose. — Mise à la retraite d'office.** — La circonstance que le sieur Miquel se trouvait, dans le courant de l'année 1934, en congé de longue durée par application de l'art. 51 de la loi du 30 mars 1929 et à l'expiration des congés dans l'attente de sa réintégration, n'est pas de nature à rendre à son égard inapplicable la procédure exceptionnelle de mise à la retraite d'office instituée pour permettre la réalisation de la réforme administrative et des compressions d'effectifs prescrites par le D. du 4 avril 1934 (*C. d'Et., 4 mars 1936*).

✱ **Commission de réforme.** — *Remboursement des frais de déplacement.* — L'intéressé pouvait obtenir l'envoi de son dossier à sa résidence ou se faire représenter par un mandataire ; s'il a préféré se rendre devant la Commission le déplacement ainsi effectué ne rentre dans aucun des cas pour lesquels le décret du 8 juill. 1897 prévoit le remboursement des frais exposés par les fonctionnaires coloniaux ; dès lors, il n'est pas fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le ministre des Colonies a refusé de lui rembourser la partie du voyage d'Ajaccio à Paris (*C. d'Et., 5 fév. 1936*).

✱ **Limite d'âge.** — S'il appartient à l'Administration d'assurer l'application stricte des dispositions du D. du 6 août 1921 sur les limites d'âge, le maintien en service des fonctionnaires postérieurement à la date résultant de la limite d'âge ainsi fixée ne saurait avoir pour effet de porter atteinte au droit de ceux-ci d'obtenir une liquidation de leur pension basée sur la totalité de leurs services effectifs ; que, les services du sieur Astor ayant cessé le 11 déc. 1932, c'est à tort que l'Administration n'a pas fait entrer en compte dans la liquidation de sa pension les services par lui rendus du 22 juill. 1931 au 11 déc. 1932 ; mais que le requérant, qui n'a accompli aucun service effectif postérieurement à la date précitée du 10 déc. 1932, n'est pas fondé à réclamer que cette période soit prolongée jusqu'au 25 avril 1933 (*C. d'Et., arrêt du 24 fév. 1936*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Encore un nouvel arrêt du Conseil d'Etat basé sur l'intérêt de service, dans une question de nomination de conjoint (*Arrêt du 6 mai 1936*).

Arguments de la requérante. — Vu la requête présentée pour la dame Regard, institutrice à Amphion (Haute-Savoie), ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler, pour excès de pouvoir, un arrêté, en date du 28 juil. 1934, du préfet du dép. de la H.-Savoie, en tant que ledit arrêté porte nomination à Thonon, en qualité d'institutrices, des dames Sorlier, Petitjean, Perroud et Rosset ;

Ce faire, attendu que son mari, le sieur Regard, est en résidence à Thonon depuis le 1er sept. 1926 en qualité d'ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; que, depuis cette époque, la dame Regard a vainement demandé à être désignée pour un poste d'institutrice dans cette même ville ; qu'aucune des quatre institutrices susmentionnées n'avait les mêmes titres qu'elle à être appelée à un emploi dans cette résidence ; que l'arrêté attaqué a été pris en méconnaissance de la loi du 30 déc. 1921 sur le rapprochement des époux, laquelle, d'ailleurs, d'après son art. 5, contrairement à l'opinion des autorités académiques, est applicable, en particulier, dans le cadre du dép. ; que, d'après une décision du C. d'Et., en date du 27 oct. 1933, seules des nécessités de service ou l'existence de droits véritables possédés par des tiers peuvent dispenser l'administration d'adopter, dans l'ordre où elles sont énumérées, les solutions énoncées par l'art. 5 de ladite loi ; que, notamment, l'antériorité de candidature ne confère pas à un tiers un droit opposable au bénéficiaire de la loi ; qu'en l'espèce l'administration, pour désigner les institutrices sus-mentionnées par préférence à la requérante, ne s'est pas inspirée des nécessités du service, mais de la considération des aptitudes professionnelles, des charges de famille et des diplômes desdites institutrices ; que les raisons ainsi retenues étaient arbitraires et ne correspondaient à aucun droit des candidates dont s'agit ; qu'au surplus le refus opposé à la demande d'affectation à Thonon de la dame Regard est entaché de détournement de pouvoir, l'administration lui ayant tour à tour opposé des raisons différentes, toutes dénuées de fondement, d'ailleurs.

Arrêt de Conseil d'Etat. — Considérant qu'aux termes de l'art. 5 de la loi du 30 déc. 1921, « dans l'intérieur de chaque département, les autorités administratives se concerteront pour offrir aux ménages de fonctionnaires aussitôt que l'occasion s'en présentera, sans léser les droits des tiers, soit un poste double, soit deux postes situés dans des communes limitrophes, soit deux postes situés dans un même canton » ;

Considérant qu'il résulte, tant de ces dispositions que du but poursuivi par le législateur, que l'administration conserve, en ce qui concerne les prescriptions de la loi en faveur des ménages de fonctionnaires, dans l'intérieur d'un département, la faculté de choisir entre les solutions précitées ou même de n'en adopter aucune lorsque les droits des tiers ou l'intérêt du service l'exigent ;

Considérant qu'il n'est pas établi que la décision de nommer les dames Sorlier, Petitjean, Perroud et Rosset à des postes d'institutrice à Thonon sollicités, d'autre part, par la requérante, ait été prise pour des raisons étrangères à l'intérêt du service invoqué par le ministre de l'E. N. ; qu'ainsi les conclusions de la dame Regard ne sauraient être accueillies. Décide :

Art. 1er. — La requête susvisée de la dame Regard est rejetée. — Art. 2. — Les frais de timbre exposés devant le Conseil d'Etat par les dames Sorlier et autres, et s'élevant à 4 francs pour chacune d'elles, leur seront remboursées par la dame Regard.

Dans les tribunaux

Propriété littéraire.

Un ouvrage conçu par un fonctionnaire, dans l'exercice de sa profession, peut être protégé en vertu des lois sur la propriété littéraire et artistique, mais encore faut-il que cet ouvrage soit le produit d'un véritable travail intellectuel, original et personnel.

Dès lors, des carnets de textes ou d'atelier, établis par le directeur d'une école pratique, en application matérielle des règlements scolaires et consistant en un assemblage de dispositions et de tableaux n'exigeant, pour leur exécution, ni le discernement du goût, ni le choix de la science, ni le travail de l'esprit, ne constituent pas l'œuvre intellectuelle protégée par la loi (*Cour d'appel Douai, 10 oct. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Location.

L'enseignement privé peut être donné dans un local loué par le directeur de l'école à un particulier. On ne serait pas en droit de s'y opposer, du moment que l'instruction publique, elle-même, peut être donnée dans un local loué par la commune ; les conditions du bail échappent-elles au regard de l'administration ? Non, dans les parties qui peuvent intéresser l'hygiène et les bonnes mœurs seulement ; toute question de droit commun et de nature litigieuse est du ressort des tribunaux.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Considérant qu'il est établi par le dossier que la révocation du sieur Errant, secrétaire de la mairie de La Celle-Guinaud, n'a pas été précédée de la communication du dossier prévue par l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905, ni de la réunion du Conseil de discipline prescrite par l'art. 88 de la loi du 5 avril 1884 modifié par la loi du 12 mars 1930 ; que, par suite, elle est irrégulière et doit être annulée, décide : Art. 1er. — La décision du maire de La Celle-Guinaud en date du 28 déc. 1933 est annulée. — Art. 2. — Les frais de timbre afférents à la requête, s'élevant à 4 francs, et ceux de la présente décision seront remboursés au requérant par la commune de La Celle-Guinaud.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Les admissions d'élèves dans les E. N.** (*C., 22 juin 1936, anc R.*). — La prolongation de la scolarité obligatoire et de dédoublement des classes surpeuplées auront pour conséquence la création d'un certain nombre d'emplois pendant plusieurs années, puisque les écoles ne possèdent pas toutes dès maintenant les locaux nécessaires.

On peut prévoir qu'en 1939 le nombre des postes vacants au 1er octobre ne se limitera pas aux 2 000 ou 2 500 fonctionnaires environ qui, ayant cinquante-cinq ans révolus, seront mis d'office à la retraite au 1er oct. 1939, et qu'il y aura encore, à cette date, un millier d'emplois nouveaux environ.

C'est pourquoi j'ai décidé qu'en oct. 1936 il serait admis dans les E. N. environ 3 000 élèves, et je vous prie de vouloir bien m'adresser d'urgence, avant le 30 juin, des propositions pour fixer le nombre des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses à admettre dans les écoles de votre département en vous inspirant des principes suivants :

1° Il sera admis au 1er oct. 1936 au moins autant d'élèves qu'en octobre 1935, sauf exceptions dues à des circonstances particulières ;

2° Dans les départements où les E. N. ne suffisent pas au recrutement régulier des instituteurs et des institutrices (Seine, Seine-et-Oise, Nord, Pas-de-Calais Bouches-du-Rhône, etc...) parce que le nombre des élèves sortants est toujours inférieur au nombre d'emplois à pourvoir, il sera admis autant d'élèves qu'il y aura de places d'internes dans les E. N., en tenant compte, d'une part, qu'il faut assurer à ces jeunes gens les conditions hygiéniques les meilleures, et, d'autre part, qu'il faut réserver des places pour que les deux promotions qui entreront, en 1937 et en 1938, aient un chiffre d'élèves à peu près égal à la promotion de 1936 ;

3° Dans les autres départements, quand le nombre des instituteurs et des institutrices devant être admis d'office à la retraite à cinquante-cinq ans révolus le 1er oct. 1939 sera plus élevé que le nombre des élèves admis l'an dernier (en oct. 1935), vous pourrez fixer l'effectif des élèves à admettre dans chaque école le 1er oct. 1936 au chiffre des retraites à prévoir pour le 1er oct. 1939 (instituteurs et institutrices), toujours sous réserve que ces élèves pourront être admis comme internes dans des conditions matérielles satisfaisantes.

Le chiffre de 3 000 élèves n'est, d'ailleurs, pas limitatif il importe seulement d'admettre autant d'élèves qu'il vous sera possible d'en placer dans votre département à des postes où ils pourront régulièrement être délégués stagiaires avant le 31 décembre 1939 pour être tous titularisés le 1er janv. 1940.

***

✱ **B. E. P. S. pour certains candidats** (*C., 28 mai 1936*). — Par A. du 6 septembre 1934, un certain nombre de sections professionnelles d'E. P. S. ont été transformées en sections d'enseignement technique et, dans certaines écoles, les nouveaux programmes ont été, à tort, appliqués immédiatement dans toutes les années d'études. Ils devaient n'être appliqués que progressivement, année par année.

Il en résulte que les élèves qui se trouvent actuellement en troisième année de ces sections, et qui doivent subir les épreuves du B. E. P. S. (sections spéciales), à la prochaine session, ont pu, par suite du changement prématuré des programmes, ne pas être préparés pour l'ensemble des disciplines qui figurent à l'examen. Un certain nombre de matières ne se retrouvent pas, en effet, dans les nouveaux programmes : physique, chimie, sciences naturelles pour les sections industrielle et commerciale.

Afin d'éviter à ces candidats de pâtir des lacunes involontaires de leur préparation à l'examen, il y aura lieu de veiller attentivement à ce que les épreuves écrites et orales du B. E. P. S. (sections spéciales) portent sur les matières qui ont été effectivement enseignées. L'épreuve écrite de sciences portera, par exemple, pour la section industrielle, sur l'électricité industrielle, la mécanique et la technologie, à l'exclusion de la physique, de la chimie, des sciences naturelles et mathématiques, — pour la section commerciale, sur le commerce, la comptabilité, la technologie et l'arithmétique commerciale, à l'exclusion de la physique de la chimie, des sciences naturelles et de l'algèbre.

***

✱ **Brevet d'enseignement technique** (*C. 22 juin 1936 aux R.*). — Un brevet d'ens. commercial, industriel ou hôtelier est délivré aux élèves de troisième année des écoles pratiques qui ont satisfait aux épreuves d'un examen dans les conditions prévues par les A. du 27 janv. 1934.

Pour éviter les admissions prématurées dans les établissements dont il s'agit, j'ai décidé que les élèves ne pourront se présenter à l'examen s'ils n'ont pas l'âge de seize ans au 31 déc. de l'année durant laquelle il a lieu.

D'autre part, le brevet d'ens. commercial, industriel ou hôtelier constituant la sanction normale des études techniques, il conviendra de l'organiser dans les sections d'ens. technique récemment annexées à des E. P. S., à partir du 1er juill. 1938, époque à laquelle les élèves auront accompli trois années d'études d'après les nouveaux programmes.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir informer de ce qui précède les directeurs et directrices d'éc. prat. et d'E. P. S. pourvues d'une section d'ens. technique.

***

✱ **Bourses d'apprentissage** (*C. 21 mai 1936 aux I. A.*). — Par C. du 2 avril dernier, j'avais donné aux directeurs et directrices d'écoles pratiques et d'écoles de métiers les instructions nécessaires pour la préparation des dossiers des candidats aux bourses d'apprentissage pour l'année scolaire 1936-1937.

Dans cette C., j'indiquais que la période d'instruction, qui généralement prenait fin avec le mois d'avril, serait, cette année, prolongée, mais sans fixer de date limite.

En effet, par suite de modifications apportées dans le fonctionnement des offices régionaux de la main-d'œuvre, j'ai été amené à rechercher un autre organisme susceptible de remplacer ces offices pour l'orientation professionnelle, mais je n'étais pas encore fixé à cet égard au moment où la susdite C. a été envoyée. Cet organisme est maintenant créé : c'est la *Commission consultative des bourses d'apprentissage* qui fonctionnera dans chaque département et qui comprendra, en principe :

1° L'I. A. ;
2° L'inspecteur divisionnaire du travail de la région ou son délégué ;
3° Un inspecteur départemental de l'enseignement technique ;
4° Le médecin départemental, inspecteur d'hygiène ou, à son défaut, un médecin désigné par le Préfet ;
5° Un directeur d'office d'orientation profesionnelle et un fonctionnaire du service de placement, tous deux désignés par le Préfet.

D'une façon générale, les membres de la Commission seront domiciliés au chef-lieu du département et il sera, en conséquence, facile de les réunir.

Un délai d'un mois a paru, dès lors, suffisant pour la consultation du service d'orientation professionnelle et du Comité départemental de l'enseignement technique.

Comme l'Administration centrale doit être saisie des propositions à la fin du mois de juin, je vous prierais de vouloir bien faire savoir aux directeurs et directrices d'écoles pratiques ou de métiers *situées dans votre circonscription* qu'ils doivent transmettre les dossiers régulièrement constitués, à la fin du présent mois, à l'inspection académique du département où sont domiciliés les candidats.

Les envois seront accompagnés d'une liste qui mentionnera, d'une part, les noms des candidats dont les dossiers doivent être soumis à la Commission consultative (élèves entrant en première année ne provenant pas d'un cours préparatoire) ; d'autre part, les noms de tous les autres candidats à une bourse d'apprentissage ou de préapprentissage.

Votre rôle consistera à vérifier que tous les candidats à l'entrée dans un cours préparatoire ou une première année remplissent bien les conditions d'âge et de diplôme prévues par le décret-loi du 5 juin 1934.

Les dossiers des jeunes gens, qui doivent subir l'examen du C. E. P. E. lors de la prochaine session, seront admis à titre conditionnel.

Cette vérification effectuée, vous transmettrez ces dossiers à la préfecture qui en saisira la Commission consultative, s'il y a lieu, et le Comité départemental.

Il n'a pas été possible, pour l'instant, d'étendre le bénéfice des bourses d'apprentissage ou de préapprentissage aux élèves des sections d'enseignement technique des E. P. S. et des sections professionnelles des C. C., mais des crédits ont été demandés, à leur intention, au Parlement dans le projet de budget pour l'exercice 1937.

Si ces crédits étaient accordés, un travail spécial serait effectué avec effet du 1er janvier 1937. Je ne manquerais pas, le cas échéant, de vous en informer.

Date d'examen.

✱ **C. A. à la composition décorative** : 12 oct. 1936 ; délai d'inscription : 15 sept. (Voir *J. O.*, 26 juin 1936).

LES NOUVEAUX TEXTES

D. du 25 juin 1936, abrogeant des décrets-lois sur le retard de l'avancement, l'indemnité de résidence ou de logement, les prélèvements sur les traitements.

Article premier. — Les dispositions du D. du 16 juill. 1935 supprimant la deuxième indemnité de résidence ou la deuxième indemnité représentative de logement pour les ménages de fonctionnaires, ainsi que les dispositions du D. du 16 juill. 1935 augmentant les délais d'avancement, sont abrogées à compter du 20 juin 1936.

Toutefois, les promotions qui auraient été retardées par application du décret augmentant les délais d'avancement et des décrets subséquents pourront être accordées rétroactivement. Ces promotions n'entraîneront d'effet pécuniaire qu'à compter du 20 juin 1936. Le traitement réglementaire afférent aux grades et classes ainsi obtenus sera pris en compte pour la liquidation de la pension.

Art. 2. — Sont abrogées, à compter du 20 juin 1936 :

1° Les dispositions de l'art. 1er du décret du 4 avril 1934 portant augmentation du prélèvement sur les traitements, soldes et émoluments des agents de l'Etat ;

2° En tant qu'elles s'appliquent aux rémunérations des personnels en activité, les dispositions du décret du 16 juill. 1935 instituant un prélèvement général de 10 p. 100 sur les dépenses publiques, modifié par l'art. 54 de la loi de finances du 31 déc. 1935.

A compter du 20 juin 1936, les traitements, soldes, salaires et rémunérations, à l'exclusion de tous suppléments ou indemnités accessoires, y compris ceux soumis à retenues pour pensions, des personnels civils et militaires de l'Etat, des départements, communes, établissements publics, de l'Algérie, des entreprises concessionnaires ou subventionnées assurant un service public, supportent un prélèvement dont les taux sont fixés ainsi qu'il suit :

Aucun prélèvement n'est exercé lorsque les traitements, soldes, salaires ou rémunérations nets sont inférieurs à 12 000 francs. Lorsque les traitements sont supérieurs à ce chiffre, le prélèvement est fixé ainsi qu'il suit :

2 p. 100 pour les fonctionnaires et agents dont les traitements ou émoluments nets varient de 12 001 à 15 000 francs ;
4 p. 100... de 15 001 à 20 000 francs ;
6 p. 100... de 20 001 à 30 000 francs ;
8 p. 100... de 30 001 à 40 000 francs ;
10 p. 100... de 40 001 à 50 000 francs ;
12 p. 100... de 50 001 à 60 000 francs ;
14 p. 100... de 60 001 à 70 000 francs ;
16 p. 100... de 70 001 à 80 000 francs ;
18 p. 100... supérieurs à 80 000 francs.

Dans chaque tranche, les traitements nets, après prélèvements, seront toujours au moins égaux aux traitements nets maxima de la tranche immédiatement inférieure.

Art. 3. — Pour les collectivités dont les personnels n'ont été assujettis qu'au seul prélèvement résultant du décret du 16 juill. 1935, le montant du prélèvement prévu au présent décret ne pourra excéder 10 p. 100.

En outre, lorsque la rémunération des personnels dont il s'agit ne comporte pas d'indemnité de résidence, le prélèvement n'est appliqué qu'au traitement ou salaire net obtenu après déduction d'une somme égale au montant de l'indemnité de résidence attribuée aux agents de l'Etat en service dans la même localité.

Art. 4. — Le D. du 16 juill. 1935 portant réduction des taux de l'indemnité compensatrice des difficultés inhérentes à la dualité des langues et au régime spécial des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, ainsi que l'indemnité spéciale de fonctions instituée par l'art. 28 de la loi du 31 mars 1926, au profit du personnel enseignant et scientifique de l'Université de Strasbourg, n'est pas applicable aux agents dont les traitements nets sont inférieurs à 12 000 francs. En outre, les indemnités dont il s'agit sont fixées ainsi qu'il suit pour les fonctionnaires et agents dont les traitements sont supérieurs à ce chiffre :

15 p. 100 pour l'indemnité spéciale instituée par l'art. 28 de la loi du 31 mars 1926 ;

11 p. 100 pour l'indemnité instituée par l'art. 5 de la loi du 22 juillet 1923 ;

9 p. 100 pour l'indemnité prévue par l'art. 1er de la loi du 3 août 1927 et par l'art. 47 de la loi du 19 mars 1928.

Remarque. — *Les deux prélèvements sont donc remplacés par un seul qui ne joue pas pour les instituteurs stagiaires et les instituteurs de 6e classe. — Pour ceux de 5e et de 4e classe, le prélèvement est de 2 p. 100 sur le traitement net (c'est-à-dire sur le traitement diminué de la retenue de 6 p. 100 pour les pensions civiles) ; — pour ceux des 3e, 2e, 1re classes, il est de 4 p. 100 du même net.*

Punitions corporelles (*C. 28 mai 1936*).

« Il m'est signalé que, dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire, publics et privés, des punitions corporelles seraient parfois infligées aux élèves.

« Je suis persuadé qu'il s'agit de cas extrêmement rares ; toutefois, je vous serais obligé de bien vouloir rappeler, en tant que de besoin, au personnel des établissements d'enseignement placés sous votre autorité que les châtiments corporels, sous quelque forme que ce soit, sont expressément interdits. »

Sur le logement des instituteurs (*C. 11 juin 1936 aux P.*).

Des événements récents ont montré que les logements affectés par les communes aux instituteurs et institutrices publics n'offrent pas toujours les garanties de sécurité nécessaires.

Il est indispensable que toutes les fenêtres et ouvertures donnant accès dans l'intérieur des maisons — qu'elles prennent jour sur rue, sur cour ou sur jardin — soient munies de barreaux scellés ou de volets fermant parfaitement.

Je vous serais très obligé de vouloir bien intervenir auprès des municipalités pour leur demander de procéder, dans l'intérêt de tous, aux aménagements nécessaires.

Autres textes.

✱ **C. 28 mai 1936**, fixant les **vacances** des E. N. le samedi 4 juill., après le B. S.

✱ **C. 3 juin 1936** sur les **licenciés dans l'ens. technique.**

✱ **C. 8 juin 1936** sur la **simplification** des écritures comptables dans l'ens. primaire et l'ens. secondaire.

✱ **C. 22 juin 1936** concernant les **rapports annuels** à fournir par les directeurs d'écoles relevant de l'**ens. technique.**

TABLE DU GUIDE ADMINISTRATIF

Tome XVII : 1935-1936

LA LÉGISLATION EN GÉNÉRAL

NOTA. — Les chiffres imprimés en gras renvoient aux Nouveaux Textes, c'est-à-dire aux documents les plus importants publiés pendant l'année scolaire 1935-1936.

A

Absences. Voir : *Colonies.*
Absences des élèves internes, **55.**
Accidents, 8, 14, 19, 46, 54, 56 et 69 (maîtres), 65, 70, 74, 75, 80, 82, 86, 87, 92.
Accidents chimiques, **15.**
Actes administratifs, 14.
Actes d'état civil, 14, 33.
Admission dans les E. P. S., 46 (arrêt) ; — **55.**
Admission dans les établissements d'enseignement secondaire, 21, 29, 39.
Adresse des lettres, **55.**
Affectation spéciale, 33.
Affouage, 57.
Allocation familiale, **5.**

ALSACE ET LORRAINE :

Avancement, 71.
Bibliothèque de Strasbourg, 75.
Droits spéciaux, 88.
Indemnité compensatrice, 3, 6, 35, **42, 47.**
Indemnité différentielle, 11.
Loi Dessein, 52.
Loi Roustan, 19.
Pensions du cadre local, **63.**
Reconnaissance française, **83.**
Services généraux, **27.**
Suggestions, 39.
Supplément communal, 67.

Amende, 41.
Ancienneté ; — retard dans l'avancement, **4.**
Appareils à projections, **19.**
Apprentissage agricole, 53, **71.**
Armée. Voir : *Services militaires.*
Assistance judiciaire, 73.
Association de fonctionnaires ; — recours au Conseil d'État, 29.
Associations sportives, **36, 56.**
Assurances sociales, **65, 72,** 76.
Audiences, **76.**
Automobilistes, **25** ; permis de conduire, **41.**
Avancement ; délai augmenté, **4** ; — services militaires, 16, dans les hôpitaux, 12 ; — peine disciplinaire, 21 ; — avancement de classe : pourvoi, 34 ; — 4e année d'E. N. **44** ; — atténuation du décret-loi, **67** ; — suppression du retard, 89, 91.
Aviation ; propagande, **20.**

B

Baccalauréat ; service central à Paris, **64** ; — demande de dispense d'âge, **65** ; — candidats déjà reçus à la série math. (2e partie), **74.**
Balayage, 48, 61, 72.
Bonifications d'ancienneté, 16, 18.
Bourses en général, 53 (prélèvement) ; — réduction des bourses secondaires, **64.**
Bourses (concours commun), **3** (situation digne d'intérêt) ; — **79** proportion des admis ; — 81 (commission départementale) ; — instructions générales, **83.**
Bourses d'apprentissage, **24, 91.**
Bourses ; concours annuel, **43.**
Bourses d'enseignement technique, **11, 24, 63, 64.**
Bourses d'entretien aux enfants fréquentant une école éloignée, **15, 39.**
Bourses de 4e année dans les E. N., **59.**
Bourses de séjour et de voyages à l'étranger, **59.**
Boursiers d'enseignement primaire, supérieur ; nouveau régime, **6, 58** ; — pas de promotions, **5** ; — pas de demande de bourse, 31.
Boursiers d'enseignement secondaire ; transfert, 13 ; — B. E. P. S., 31.
Boursiers d'enseignement technique, **24.**
B. E., B. E. P. S., **69,** 81, 91.
Brevet d'enseignement technique, 91.
Brevet professionnel, **7.**
Brevet supérieur ; préparation supprimée dans des E. P. S., **8** ; — B. S. et B. E. la même session, 73.
Budget de l'É. N., 37, **43.**

C

Caisse de crédit, 5 ; — subvention, **36** ; — pas de prélèvement, **60.**
Caisse des écoles, 69 ; — contrôle financier, **24** ; — pas de rémunération, 57.
Caisse intercoloniale, 57.
Cameroun, 52.
Candidats à un emploi d'instituteur, 32.
Carte d'identité fiscale, **41.**
Carte scolaire, **11, 17, 23,** 41, **64.**
Cartes à demi-tarif, **64.**
Catéchisme rectifié, 47.
Ce qu'il ne faut pas oublier de faire en octobre, 1 ; — en novembre, 13 ; — en décembre, 21 ; — en janvier, 29 ; — en février, 41 ; — en mars, 49 ; — en avril, 57 ; — en mai, 65 ; — en juin, 69 ; — en juillet, 81 ; — en août, 85 ; — en sept., 89.
C. A. à l'Économat des E. N., **79.**
C. A. à l'enseignement du chant, **59.**
C. A. à l'enseignement du dessin, 52.
C. A. à l'enseignement pratique, **15, 52.**
C. A. à l'inspection primaire ; refus d'inscription, 17, 43 ; — auteurs, **48, 59** ; — préparation, **79.**
C. A. au professorat commercial dans les écoles pratiques, **27, 31.**
C. A. au professorat des E. N., programmes et cœfficients, 9 ; — préparation, **84.**
C. A. au professorat industriel, **15, 27, 71.**
C. A. au professorat lettres-langues vivantes dans les écoles pratiques, **27, 59.**
C. A. aux divers professorats des écoles pratiques, **59.**
C. A. aux fonctions de secrétaire d'inspection académique, 23.
C. E. P. E., 30 (dictée) ; 53 (âge).
Certifications fausses, 57.
Certificats médicaux ; délivrance, **7.**
Chambre des députés, 69.
Chauffage des écoles, 21, 45, 48.
Chef d'atelier d'E. P. S., 80.
Chirurgien-dentiste, **17,** 52.
Cinémas sonores, **76.**
Circulaires ministérielles, 17, 45, 49.
Classement, 50.
Classes enfantines, 57.

COLONIES

Absence ; autorisation de six mois, 14.
Afrique occidentale, 39.
Algérie, 6, **47.**
Brevet de capacité colonial, 88.
Caisse intercoloniale, **61.**
Cameroun, 52.
Classement, 11.
Congés d'études, 11.
Congés de convalescence, 42.
Congés pour eaux thermales, 3.
Cumul, 35.
Décrets-lois, 2.
Inde française, 67, 71.
Indemnité de zone, **19.**
Pensions d'invalidité, 18.
Réinstallation ; indemnité, 79.
Saint-Pierre et Miquelon, 54.
Togo, 75.

Colonies de vacances, 10, 69, 72.
Commerce, 65, 85, **85**, 92.
Commis d'administration dans les écoles nationales techniques, **64.**
Commis d'inspection académique, ancien militaire, 61.
Commission de réforme ; tuberculose, **56.**
Commission du cinématographe, **40.**
Communes ; décrets-lois, **9.**
Communication des notes professionnelles, 61.
Communication du dossier professionnel, 45 ; — réorganisation de service, 61.
Comptabilité des communes, **45.**
Compétence administrative, 23.
Concours d'admission aux bourses ; concours commun : situation de famille, **3.** Voir : *Bourses.*
Concours d'admission aux E. N., 69 ; — étrangers, 59 ; — candidates en 1935, **69** ; — fixation du nombre de candidats en 1936, **71.**
Commission médicale, **76.**
Concours de dessin, **59.**
Concours des bourses. Voir : *Bourses.*
Conférences de propagande, **79.**
Conférences pédagogiques en 1936, **48.**
Congés ; demande dépassée par l'administration, 2, 5 ; — préparation d'un examen, 32 ; — réintégration tardive, 33 ; — Noël et nouvel an, **40** ; — jour des morts, 40 ; — radiodiffusion, 49 ; — abus de pouvoir, 75 ; — congrès et réunions corporatives, **85, 88.**
Congrès, 85, **88.**
Conjoints, **2**, 16, 21, 41, 44, 53, 58, 61, 77, 81, 90.
Conseil de discipline, 65.
Conseil départemental ; refus de répondre au rapporteur, **41.**
Conseil d'État ; pourvoi d'association, 29.
Conseil municipal ; délibération concernant les économies, **17** ; — élections, 42 ; — attaque, 87.
Constructions scolaires, 21, **28, 43.**
Correspondance des écoliers français avec les écoliers étrangers, **32.**
Correspondance ; libellé des enveloppes, **55** ; — libellé des lettres, **85, 83.**
Cours complémentaires, 32 ; suppression d'enseignements accessoires, 10 ; — candidats à un emploi ayant subi le C. A. à l'inspection primaire, 32.
Cours de vacances, 29.
Cours postscolaires agricoles, 72.
Cours préparatoire dans les E. P. S., 56.
Cours secondaires, 72.
Créations dans les lycées, collèges, 41.
Cumul ; pensions, **2**, **5** ; — indemnités, **2**, 48 ; — fonctions publiques et emploi privé, **8**, 56 ; — déclaration, 13 ; — traitement et pension, 18 ; — allocations familiales et indemnités de charges de famille, 29 ; — pension personnelle et pension de réversion, **62** ; — femme d'un fonctionnaire, commerçante, 65, 85.
Nouvelles dispositions sur les cumuls, **89.**

D

Déchéance, **85.**
Déclaration d'utilité publique, **80.**
Décrets-lois, **1**, **3**, **7**, **17**, **22**, **23**, **25.**
Délégués dans les écoles pratiques, **60.**
Demandes d'emplois, **55.**
Dénombrement, **40.**
Dénonciation calomnieuse, 2.
Dépenses budgétaires, 37.
Dépenses des communes ; chèques, **73.**
Déplacement d'office, 62, 70.
Détachement, 80 ; — admission à la retraite, 17 ; — versement de retenues, **22** ; — remise à la disposition de l'administration, 45.
Dette de l'État, 49.
Diffamation, 67.
Directeur d'école amputée de 4 classes, 42.
Directeur déchargé de classe, 44.
Directeur d'école pratique détaché, 86.
Directeurs d'écoles d'agriculture, **72.**
Distinctions honorifiques, 1er janvier, **20**, 45 ; — propositions, **66**. Voir : *Palmes.*
Distributions de prix, 8, **12**, 32.
Divorce, 56.
Dossier professionnel ; communication, 45 ; — peines amnistiées, 65.
Droits d'auteur, 69.
Droits d'entrée dans les Musées et Monuments, **12.**
Droits des pauvres, 12, **57.**
Droits universitaires, **9**, **11**, **15**, **61**, **85**, **88.**

E

École de hameau transformée en école ordinaire, 26.
École de plein air, 51.
École normale d'éducation physique, **39.**
École normale supérieure d'enseignement technique, **32**, **39.**
Écoles d'horlogerie, **64.**
Écoles annexes ; candidatures, 81.
Écoles mixtes, 2e classe, 26.
Écoles nationales des arts et métiers, **59**, **71.**
Écoles nationales professionnelles ; concours, **31**, **64** ; — diplôme, **88.**
Écoles nationales vétérinaires, 85.
Écoles normales ; journaux, revues, **16**, **20** ; — réorganisation, **24**, 37 ; — crédits supplémentaires, matériel, livres de bibliothèque, prélèvement, **28** ; — directeur et économe (surveillance et comptabilité), 40 ; — comptabilité des matières, **64** ; — réduction du nombre d'élèves, **69** ; — courtiers, 84 ; — augmentation des admissions, 91.
Écoles normales supérieures, avancement, 56.
Écoles pratiques, **60.**
Écoles pratiques d'agriculture ; professorat adjoint, 85.
Écoles pratiques et de métiers en régie, **40.**
Écoles primaires ; réouverture, 10 ; — écoles facultatives, 12 ; — écoles comptant peu d'élèves, **24** ; — subventions, **28** ; — autorisation de construire, **43** ; — école de 4 élèves, 44 ; — école de plein air, 51.
Écoles primaires supérieures ; passage dans une classe supérieure, 44.
Écoles professionnelles, 16 ; — écoles professionnelles de Paris, **73.**
Économe d'E. P. S. ; révocation, 51.
Économies, **1**, **2**, **3**, **13.**
Élections aux Offices départementaux, 42, 43.
Élections législatives, **72** ; — élections municipales ; secrétaire de mairie, 35.
Électorat, 67, 79, **89.**
Élèves-maîtres exclus, 56.
Emblèmes religieux dans une salle de mairie, 73.
Emplois réservés, 18, **28**, 35, 44, 67, 75, 77, 78.
Employés communaux, **4**, 19, 77, 85, 85, 87.
Enfants martyrs, **20.**
Enseignement commercial, 12.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Action disciplinaire, 63.
Apprentissage, 16.
B. E., 70.
Caisse de compensation, 82.
Concours apporté à l'enseignement libre, 54, 58.
Écoles libres et écoles publiques, 35.
Écoles techniques, 10, 16.
Langue vivante, 67.
Leçons, 78.
Location, 91.
Maîtresse de couture, 87.
Office départemental des mutilés et pupilles de la Nation, **42.**
Secours aux enfants, 3, 6 (exclusion d'enfants par une commission administrative de bureau de bienfaisance).
Subvention d'un conseil général, 14.
Subventions et secours divers, 19, 27, 30, 38, 52.

Enseignement professionnel, E. P. S. et C. C., **60.**
Enseignement technique, 16.
Établissements d'éducation surveillée, **40.**
Étrangers, 59, 80.
Étudiants ; soldats, 13, 14 ; — domicile, 44.
Examens de passage ; éliminés au bac, 5.
Examens et concours, 55 ; — refus d'inscription, 1 ; — refus de postes, 9 ; — ex-æquo, 73 ; — pièces à produire (enseignement secondaire), **77** ; — inscription, **17.**
Examens divers, dates, 3, 7, 15, 31, 35, 43, 52, 55, 59, 71, 76, 79, 84, 88.
Exonération de frais d'études, **80.**
Expropriation, 7, **77**, **80.**

F

Fautes professionnelles, 78.
Fédération générale des retraités, 49.
Femme de service ; école maternelle, 8, 85, **85.**
Femmes, commerce, 85, 92.
Films, **56.**
Fournitures scolaires, 61.
Frais de missions et de tournées, **44.**
Frais de suppléance dans les E. P. S., **39.**
Frais d'hospitalisation, 84.
Franchise postale, **54.**
Fraudes, 57, 58.

G

Garde champêtre, 79.
Gémination, 29.
Grève, 38.
Guerre ; pas de traitement, 76.
Gaz, 81.

H

Horaire de service, 60, 64 (enseignement secondaire).
Hygiène à l'école, **31.**

I

Illettrés (soldats), **28.**

IMPOTS

Amende, **41.**
Caisse de prévoyance des retraités, **68.**
Caisse nationale, des retraites, 64.
Carte d'identité fiscale, **41.**
Colonies de vacances, 27.
Combattants; nouvelles dispositions, **89.**
Contribution mobilière, 72.
Dépenses non professionnelles, 29.
Droits de succession, 48.
Entretien d'un enfant de vingt-cinq ans, 44.
Exonérations : suppression d', 4.
Fils libéré du service militaire, 40.
Fournitures scolaires, 61.
Frais professionnels, 8, 13.
Hospitalisation, 84.
Impôts cédulaires en 1936, **41.**
Journalistes, 32.
Personnes à charge, 56.
Pension servie à la femme, 80.
Poursuites, 12.
Retraite à la femme, 36.
Syndicat, 76.
Thèse de doctorat, 52.

Indemnité de charges de famille, 48 ; — augmentation, 1. — élément attaché à la pension, **7**, 32 ; — plus de cumul, **7** ; — rang des enfants, 8, 29, 32 ; — étudiants, 48 ; — études à l'étranger, 48 ; — séminariste, 48 ; — divorce, 60, 68; — fonctionnaire de Chambre de Commerce, 76.
Indemnité de direction d'école annexe, 60.
Indemnité de logement ; suppression d'une indemnité dans les ménages, **4**, **7** ; — écoles annexes, **24**, 72 ; — maximum dépassé, 85, 87; — abrogation du décret-loi, 89, 91.
Indemnité de résidence ; suppression d'une indemnité dans les ménages, **4**, **7**, **36**, 49 ; — indemnités servies par les collectivités, **4** ; — indemnité différentielle ; charges militaires, 13 ; — ville de 80 000 habitants, 92; — abrogation du décret-loi, 89, 91.
Indemnité de soins, 8.
Indemnités dans les E. N. et les E. P. S. ; mandatement, **20.**
Inondations, **56.**
Inspecteurs primaires, 44 ; — suppression de postes, 73.
Inspection des sections d'enseignement technique, **52.**
Inspection d'une femme d'I. E. P., 44.
Instituteurs adjoints délégués dans les E. N. et E. P. S., **60.**
Instituteurs dans les écoles annexes ; indemnité de logement, 72.
Instituteurs stagiaires ; délégations, **28**, 40, **43**, 44, 53 ; — ordre de placement, 60.
Instituteurs suppléants ou intérimaires, **28**, **65**, **68**, **69.**
Interclasse, 54 (accident).
Intérimaires, élèves-maîtres, **8** ; — délégations de stagiaires, **28**, 48, 69 ; — candidats nouveaux, 29.
Internats, **25**, **55** (absences des élèves), 77 (heure du lever).
Invalides de guerre, **28.**

J

Journaux, **16**, **20** (Écoles normales).

L

Langues régionales, 76.
Lectures, **16.**
Lettre (Voyage d'une), **68** ; — libellé, 85.
Licence ès lettres, **88.**
Licence ès sciences, **88.**
Licenciement, 9.
Licenciés dans l'enseignement technique, **92.**
Liste des mandats, 52.
Liste électorale. Voir : *Électorat.*
Listes d'aptitude, **52.**
Livres ; manuel réintroduit dans les écoles, **19.**
Literie, **32.**
Logement, 53, 92.
Loi de finances, 43.
Loi municipale, **64.**
Loi Roustan. Voir : *Conjoints.*
Lycées ; service, 34 ; — admission (voir ce mot).
Lycées et Collèges; statistiques des candidats, 49.

M

Maire, **25**, 44, 75 (responsabilité), 85 (droit de révocation)
Mairie; emblèmes religieux, 73.
Maîtres auxiliaires; renseignements demandés, **16.**
Maîtres de chant ; E. N. et E. P. S.; **20.**
Maladie (Voir : *Congés*) ; — déclaration des maladies, 81.
Mandat électoral, **89.**
Manifestations sur la voie publique, **8.**
Médaille d'argent, 49.
Médaille des prisonniers civils de guerre, **61.**
Médecins, 27 ; fausses certifications, 57 ; écoles nationales techniques, **60.**
Memento du contribuable. Voir : *Impôts.*
Menaces, 30.
Mention honorable, 16.
Monographies dans les E. N., **52.**
Mouvement du personnel, **84.**
Musée pédagogique, projections, 80.
Mutilés. Voir : *Emplois réservés.*

N

Nettoyage des classes, 61, 72.
Nomination, 9, 13 (refus de postes), 53.
Nominations diverses dans les écoles pratiques, **60.**

O

Office départemental des mutilés et pupilles de la Nation, **42**, **43.**
Officiers de réserve, carte de surclassement, 33.
Opposition, **7.**
Ordre de placement, 60.

P

Palmes académiques, **20.**
Paris ; nominations, 28 ; — indemnités, 48.
Passage dans une classe d'E. P. S., 44.
Peines disciplinaires, 41, 65, 66 (fonctionnaire incapable d'exercer ses fonctions) ; 65 (peines amnistiées) ; 74, 78 (déplacement et sanction disciplinaire postérieure) ; 81 (griefs non connus du conseil de discipline).
Pension (Prix de), **17** ; **35** (écoles nationales professionnelles et écoles d'arts et métiers).
Pension dans les établissements primaires supérieurs ; dans les écoles techniques, **4** ; — dans les écoles nationales professionnelles, **4.**
Pensionnats, **25.**

PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES

Admission à la retraite, 30 ; — admission d'office, 9, 10, 14, 29, 34, 42, 50, 58, 74, 85 ; — admission en congé, 45 ; — propositions, **62.**
Accidents du travail, **74.**
Age non atteint, 30.
Ancienneté (Pension), 38.
Bénéfices de campagnes, **22**, **26**, **33**, **34**, 86.
Bonification coloniale, **22.**
Bonification pour enfants, **22.**
Caisse intercoloniale, **61**, 63.
Campagnes doubles, **33**, **34**, 86.
Circulaire annuelle, 50.
Combattants, 5, **22.**
Commission de réforme, 9, 10, 90.
Comptables, **9.**
Congé, 74, 90.
Conseil d'État, 30.
Cumul de pensions, **2**, **5**, 46 ; — d'indemnités de charges de famille et de majorations de pensions de la loi du 31 mars 1919, **2**; — cumul de pension et d'un emploi : économies, **2**; — pension et traitement, 18, 58 ; — abrogation d'interdiction de cumul, **62.**
Débets, **22.**
Déchéance, 73.
Décrets-lois, **2**, 14, **22**, **26**, **45**, 50, **62**, 66 (modification) ; 65 (droit du Gouvernement).
Délai d'instance de pension, **26.**

Délégation du droit de décision, 78.
Demande. Voir : *Admission.*
Démission, 29, 30, 49, 50.
Détachement, 90.
Dépôts de zone des armées, 10.
Désaccord, 65.
Détachement, **22**, 46.
Différence entre les pensions, 66.
Directeurs d'écoles annexes, 66.
Divorce, 51, 66.
Droit à pension, 66, 86.
Enfants adoptifs, **22.**
Erratum, 66.
Erreur matérielle, 49, 73, 78.
Faute lourde, 33.
Femme de directeur d'E. P. S., institutrice, 74.
Femme fonctionnaire ; pension de réversion, 49.
Guerre, 76.
Héritiers, retenues, 21.
Hors d'état, 34.
Impôt ; paiement, 74.
Infirmités ; aggravation, 30.
Invalidité, 9, 10, 18, 34, 78, 86.
Limite d'âge, 90.
Loi 29 mars 1936, **62, 69.**
Majorations pour enfants, 19, **22**, 30, **62.**
Mariage ; deux ans, 5 ; — vie maritale, 74.
Maximum de pension, **22**, **62**, 73.
Minimum forfaitaire, **62.**
Option des veuves de guerre, 46.
Pensions abusives, 17.
Pensions militaires, **73.**
Pension proportionnelle, 42.
Péréquation, 66.
Préavis, 49.
Prélèvement, 45, 56, 58.
Propositions d'admission à la retraite, 51.
Prorogation de délai, d'instance de pension, **26.**
Réintégration, 29.
Remboursement de retenues, 21, **26.**
Rente viagère, 54.
Retenues ; remboursement, **26.**
Retenues des détachés, **22.**
Réversion, 49.
Revision, **22**, 46, 69, 78, 86.
Révocation, 46.
Traitement de vacances, 34.
Validation, 54 ; — services d'auxiliaire, 5 ; — enseignement technique, 78.
Veuves ; remariage, 38, 45 ; — veuves de guerre, 46 ; — invalidité par suite d'insalubrité des locaux, 86.
Victimes de la guerre, **26.**

Pensions abusives, 5.
Percepteur, 80 ; — communication d'un extrait de rôle de contribuable, 21.
Périodes militaires, **43.**
Permis de conduire, **41.**
Poliomyélite, **24**, **32.**
Postulants, **65.**
Pourvois ; retard, 14, 33 ; — liquidation, 30 ; — emplois réservés, 33.
Prélèvement, **1**, **3**, **7**, **17**, **20**, **28**, 53, 72, 76, **68**, **72** (secrétaires de mairie) ; 28 (E. N.) ; 36 (frais de tournées) ; 36 (2 retraites) ; 41, **43**, 45, **48**, 49 (rappels de traitement) ; **49** (bourses) ; 59 (bourses) ; 60, 84 (Caisse des écoles), nouveau prélèvement, 89 et 91.
Préparation aux examens de commis et de secrétaire d'I. A., 1.
Prix Kergomard, de *L'Éducation enfantine*, **52.**
Prix Monnier, **59.**
Professeur de C. C., 40.
Professeur d'E. P. ; professeur technique adjoint, **52.**
Professeurs de chant, **20.**
Professeurs techniques adjoints, **52**, **59.**
Programme limitatif, **65.**
Projections, **80.**
Promotions, 40 ; — avancement retardé, **4** ; — pas de promotion au choix en raison d'une mesure disciplinaire, 23 ; — promotions en application du décret-loi, **27** ; — promotion à la 1re classe, 38.
Propagande dans les lycées, **64.**
Propositions d'admission à la retraite, **62.**
Propriété littéraire, 90.
Publicité dans les écoles, **68**, **81.**
Punitions corporelles, **89.**

Q

Quatrième année d'E. N., avancement, **44.**

R

Radiodiffusion, 49.
Rapport sur situation matérielle et morale, 92.
Recensement de la population, **40.**
Récompenses ; société pour l'instruction et la protection des sourds-muets et arriérés, **24.** Voir : *Prix.*
Refus de répondre, 41.
Réintégration, 29, 33, 37.
Remise universitaire primaire, **32**, **36.**
Remise universitaire secondaire, **24**, **32.**
Réparations scolaires ; reliquats de subventions, 36 ; — grosses réparations, **43.**
Réprimande, 41.
Responsabilité. Voir : *Accidents.* — Définition du mot instituteur, 75.
Résurrection, 53.
Réunions corporatives, **85.**
Revision de la carte scolaire, **23.**
Révocation, 51.
Revues dans les E. N., **20.**

S

Saisie-arrêt, **7.**
Salle de mairie ; emblèmes religieux, 73.
Sanatoriums, 25.
Secrétaires d'administration dans les écoles nationales techniques, 64, 84, 88.
Secrétaires de mairie, 53 ; — interdiction, 2, 28, 30 ; — révocation et réintégration, 6, 9 ; — licenciement d'un malade, 14 ; — premier payement de traitement, 19 ; — mesures disciplinaires, 38 ; — cumul, 47, 51 ; — heures d'ouverture, 81 ; — révocations diverses, 10, 14, 27, 63, 87.
Secrétariats d'académie, de faculté, **24.**
Section des arts appliqués, **39.**
Section supérieure, 89.
Sections d'enseignement technique, **40**, **52.**
Sections professionnelles, **72.**
Semaine de 40 heures, 89.
Séparation de corps. 56.
Service d'enseignement ; enseignement secondaire, 54, **64.**
Service militaire ; durée, **61.**
Services militaires, **43** ; — bonification, 57 ; — classement, 60.
Silence, 41.
Sociétés d'éducation physique, **36.**
Sociétés de secours mutuels, **25.**
Soldats illettrés, **28.**
Stage. Voir : *Stagiaires, Intérimaires, Titularisation.*
Stagiaires. Voir : *Instituteurs stagiaires.*
Subventions pour appareils à projections, **19.**
Subventions pour matériel et outillage dans les C. C., **32.**
Subventions pour travaux scolaires, **17**, **21**, **28**, 30.
Suppléances dans les E. P. S., **39.**
Suppléances dans les lycées et collèges, **44.**
Suppléants dans la Seine, 12.
Suppressions, 57.
Sursitaires, 57.
Surveillance d'un enfant, 70.
Surveillance d'E. N., 8.
Surtaxe postale, 16.
Suspension, 76.
Syndicats ; Syndicat national : plus de relations, **8** ; — reprise des relations avec l'administration, **57**, **69.**

T

Taxe d'apprentissage, 13.
Télégrammes, **9**, **53.**
Timbre antituberculeux, 60.
Titularisations, 32, 57, **73**, **76**, 88.
Traduction, 35.
Traitements ; premier payement de traitement municipal, 19 ; — traitement de vacances, 34.
Traités constitutifs, **20.**
Transfert d'école facultative, 12.
Transport automobile des élèves, **19.**
Travail des enfants de moins de quatorze ans, 53.

U

Utilité publique, **80.**
Usage de vues pour projections, **80.**

V

Vacances ; enseignement technique, **1** ; — E. N., E. P. S., **4** ; — cours complémentaires, 12.
Vacations ; enseignement technique, **59.**
Validation de services, **54.**
Vin, 56.
Voie hiérarchique, **17**, **19.**
Voisinage, 9.

Le père Tiennou. — Viens chanter avec ta grand'mère.

Jeannette, *se levant et allant près de la mère Tiennou.* — Je veux bien, moi, je veux bien !

La mère Tiennou, *annonçant.* — « Digo Janeto » (1). (*Elle commence :*)

Dis, ma Jeannette,
Veux-tu te louer ? etc...

Jeannette et sa grand'mère chantent seulement les trois premiers couplets. Pour le dernier, les convives marqueront le rythme avec leur pied, afin d'évoquer la danse.

Tout le monde, *applaudissant.* — Bravo, la Jeannette ! Bravo, la grand'mère Tiennou ! A Jean, maintenant ! Au tour de Jean !

Jean, *se levant.* — Oui, mais alors, faudra que la Jeannette me donne aussi la réplique... Tu veux bien, Jeannette ?

Jeannette, *avec un empressement tendre.* — Oh! oui, Jean ! (*Elle retourne auprès de lui. Tout le monde sourit.*)

Jean. — Alors, chantons : « Gente pastaroulette » (2). (*Il commence :*)

Viens te louer, gente pastaroulette,
Viens te louer pour garder ce troupeau..., etc...

(A la fin, tout le monde applaudit.)

Le père Grosmalin. — Allons, ça va ! J'crois que nous ne tarderons pas trop à retourner à la noce. Pas vrai, grand-père Tiennou ?

Le père Tiennou. — On verra ça ! En attendant, chantez-nous donc qué'que chose, Père Grosmalin ! On vous a pas seulement encore entendu.

Le père Grosmalin. — J'en sais qu'une. C'est « La Mort de l'Ane (3) ».

Il tousse, retousse et commence :

Quand l'bounhoum' s'en r'vint des veignes
Tout mouillé, tout radouillé..., etc...

Le refrain sera accompagné par un chœur de plus en plus nombreux. A la fin de la chanson, tout le monde chantera. Puis, partent les applaudissements de toute la noce et des marmitons, attirés par le bruit.

Grosmalin. — Vive le père du marié ! Un ban pour le père à Grosmalin.

On frappe le ban. Lorsqu'il est terminé, Godichette, qui vient d'entrer, frappe des mains à son tour.

Quelqu'un. — Oh ! cette enragée gazille nous a encore fait rater notre ban. Recommençons.

Godichette. — Laissez donc votre banc tranquille... Ecoutez-moi. Je voulais vous dire... Moi aussi j'en sais une de chanson. Vous voulez-t-i' que je vous la chante ?

Tout le monde. — Oui ! oui ! Mais sur le tonneau ! Qu'elle monte sur le tonneau !

Godichette, *sur le tonneau.* — J'sais pas si je vais bien m'en rappeler ! Si vous me disiez seulement comment ça commence ! Vous ne savez pas ? Non ? Elle est pourtant pas difficile. Ah ! ça y est ! (*Elle chante.*)

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot..., etc...

Tout le monde l'accompagne.

Godichette, *stupéfaite.* — Eh ! ben, vous disiez que vous la saviez pas. Ah ! bon, c'est drôle, quand même ! (*Elle saute à terre.*)

Un des jeunes gens. — Et celle-là, Godichette, la sais-tu ? Ecoute. (*Il chante.*)

Ah ! dis-moi donc, bergère,
A qui sont ces moutons...

Godichette. — J'suis point une bergère...

Le jeune homme. — Non, non, c'est entendu, t'es t'une extra. Mais chante quand même la chanson avec moi, si tu la sais.

(1) *Digo Janeto*, chanson dialoguée. Fascicule 8, n° 12.

(2) *Gente pastaroulette*, chanson dialoguée. Fascicule 10, n° 4.

(3) *La Mort de l'Ane.* Fascicule 3, n° 11.

Godichette. — Bien sûr que je la sais ! C'est « La Bergère et le Monsieur » (1).

Ils chantent en dialogue; le refrain est repris en chœur par tout le monde. Applaudissements. Godichette sort.

Jeannette. — Et vous, cousin Facteur, on ne vous a pas encore entendu chanter !

Cousin-Facteur. — Je ne sais pas chanter. Mais, si vous voulez, je vais vous dire une devinette.

Tout le monde. — Une devinette ! Une devinette ! Ah ! la bonne idée..., etc...

Cousin Facteur. — Eh bien ! voilà : comment donc que vous faites, vous autres, pour reconnaître un lapin de quatre mois d'une blague à tabac qui n'a jamais servi ?

Réponses diverses. — J'sais pas, moi ! Ça se ressemble guère ! Y a qu'à les regarder...

Cousin Facteur. — Y a qu'à les regarder ? Y a même pas besoin de les regarder ! Je connais un moyen bien plus sûr que de les regarder. Vous ne devinez pas ? Personne ? Tout le monde donne sa langue au chat ? Eh bien ! voilà. Vous prenez le petit lapin d'une main, comme ça...

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — La blague à tabac de l'autre...

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — Vous allez au jardin...

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — Vous vous arrêtez devant le carré de choux.

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — Vous posez la blague à tabac par terre...

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — Le petit lapin à côté...

Tout le monde. — Bon !

Cousin Facteur. — Eh bien ! celui qui se met à courir pour manger les choux, c'est le lapin. L'autre, c'est la blague ! (*Tout le monde rit.*)

Le père Tiennou. — Ah ! sacré blagueur ! Il est bien toujours le même !

La mère Tiennou. — C'est pas Cousin Facteur qu'on devrait l'appeler, c'est Cousin Farceur !

Le Garde Champêtre. — Il est bien malin, le Cousin Facteur. Mais je parie que je lui fais faire quand même tout ce que je veux.

Le Cousin Facteur. — Tout ce que vous voulez ? Ah ! là ! là ! C'est pas parce que vous êtes garde champêtre...

Le Garde Champêtre. — Tiens... Je parie que, si tu montes sur le tonneau, tu ne peux pas y rester le temps que je fasse trois fois le tour. Tu descendras avant !

Cousin Facteur. — Pourquoi que je descendrai avant ?

Le Garde Champêtre. — Parce que je le dis comme ça.

Belle-Maman. — Pardi, si vous le poussez !

Le Garde Champêtre. — Je le toucherai pas.

Cousin Facteur. — Alors, je suis bien tranquille ! (*Il monte sur le tonneau.*) Vous pourrez bien me dire tout ce que vous voudrez pour me faire peur et même : « Au nom de la loi ! » J'descendrai pas avant que vous ayez fini vos trois tours.

Le Garde Champêtre. — Oh ! je ne dirai rien ! Allons, nous y sommes ? (*Il fait une fois le tour du tonneau.*)

Tout le monde. — Un ! (*Il fait une autre fois le tour du tonneau.*)

Tout le monde. — Deux ! (*Puis il va tranquillement s'asseoir à sa place.*)

Le Garde champêtre. — Je reviendrai faire le troisième tour... tiens ! pour la noce de la Jeannette ! (*Tout le monde rit et bat des mains. Cousin Facteur saute en bas du tonneau. Il est un petit peu vexé.*)

Jean. — A mon tour, monsieur le Garde Cham-

(1) Fascicule 3, n° 6.

pêtre. Je parie que vous ne sauriez pas dire : « Un tout petit pépin de pomme. »

Le Garde champêtre. — Est-ce que tu me prends pour un bègue, mon garçon ? C'est ça qui ne serait pas commode dans mon métier ! Ecoute un peu : « Un tout petit pépin de pomme. »

Jean. — Oui, une fois, je ne dis pas... Mais trois fois !

Le Garde Champêtre. — Trois fois ? Un tout petit pépin de pomme. — Un tout petit pépin de pomme. — Un tout petit...

Jean. — Non, pas comme ça... Ecoutez, je vais vous poser trois questions. Et je parie... mais là... un vrai pari !... Je parie vingt francs... tenez, les voici, que vous ne me répondrez pas trois fois : « Un tout petit pépin de pomme. »

Le Garde Champêtre, *posant une pièce sur celle de Jean.* — Voilà mes vingt francs, mon gas !

Jean. — Monsieur le Garde Champêtre, quel temps fait-il, aujourd'hui ?

Le Garde Champêtre, *goguenard.* — Un tout petit pépin de pomme.

Jean. — Très bien ! Très bien ! Et... n'avez-vous pas trop chaud, l'été, dans vos godillots ?

Le Garde Champêtre, *même jeu.* — Un tout petit pépin de pomme.

Jean. — De mieux en mieux ! Et maintenant, dites-moi ? Là, sérieusement, qu'est-ce que vous préférez : les quarante francs qui sont là, ou un tout petit pépin de pomme ?

Tout le monde, *riant.* — Il ne peut plus répondre ! Il a perdu ses vingt francs ! Il est pris ! Il est pris !

Le Garde Champêtre. — Je suis pris ! Je suis pris ! Pardi ! Avec des trucs comme ça ! Si tu crois que c'est intelligent ! (*Il boit un coup.*)

Paulette, *qui le tire par la manche.* — Tonton Garde champêtre, pour te consoler, Dédé et moi, nous allons chanter « La Petite Fille et le Papillon ». Rien que pour toi ! Dis, Dédé ?

Dédé. — Oui, et puis moi, après, je lui dirai ma table par 3... non, par 2.

Paulette. — Chantons d'abord. Je commence (1) :

C'était une petite fille
Qui s'appelait Suzon...

Tout le monde, *en chœur :*

Qui s'appelait Suzon...

Paulette.

Qui allait à l'école..., etc...

Les enfants, sur le devant du théâtre, chanteront seulement et alternativement les couplets 1, 3 et 5. Le refrain, sol la si do..., etc., chanté par tout le monde, sera dansé par les enfants. (Une simple ronde fera l'affaire.) On les applaudit.

La mère Tiennou. — Ah ! bien, ils n'ont pas les jambes en coton !

Tous les jeunes gens, *se levant et esquissant un pas de danse.* — Moi non plus ! Moi non plus ! (*Les vieux suivent l'exemple.*)

Père Grosmalin. — Bon sang ! C'est vrai que les jambes me démangent. Et vous, Belle-Maman ?

Belle-Maman, *toute guillerette.* — Ma foi !...

Grosmalin. — Les amis, écoutez-moi bien. Quand on est à la noce, c'est pour manger, chanter et danser. On a mangé, pas vrai ? On a chanté? Eh ben ! alors, maintenant, on va danser.

Tout le monde, *trépignant.* — Dansons ! Dansons ! Oh ! oui, on va danser !

Grosmalin, *les mains en porte-voix.* — Madame Vadelavant, Godichette, les marmitons et autres extras, venez vite débarrasser la salle, il nous faut de la place pour danser.

Tous les personnages appelés arrivent en courant et commencent à débarrasser la table, aidés par les jeunes gens et les enfants. Dédé roule le tonneau. Pendant cette scène, qui ne doit durer que quelques secondes, le rideau tombe.

Fin du deuxième tableau.

(1) *La Petite Fille et le Papillon.* Fascicule 2, n° 18.

TROISIÈME ET DERNIER TABLEAU

Le bal.

A défaut d'instruments champêtres: accordéon, vielle, musette, galoubet ou pipeaux (je conseille d'éviter le piano), ce sont les voix (chansons ou vocalises) qui accompagneront les danses, soit que les danseurs chantent eux-mêmes, soit qu'un groupe de chanteurs tienne lieu d'orchestre. On pourrait aussi employer le phonographe, avec des morceaux bien choisis.

Le théâtre représente la même salle, disposée pour le bal. Les bancs auront été repoussés contre les murs afin de laisser le champ libre aux danseurs. Des fleurs de papier, des serpentins, des lanternes vénitiennes pourront orner murs et plafond.

Au lever du rideau, les deux couples de vieux sont au milieu de la salle et presque disposés pour la danse.

Le père Tiennou, *à Grosmalin.* — Ecoute, mon Grosmalin, c'est moi, le plus vieux, que je veux ouvrir le bal. J'veux danser une bourrée avec ma vieille. Et quand c'est que tu seras bien vieux, bien vieux à ton tour, comme c'est que tu me vois aujourd'hui, tu leur z-y raconteras, à tes enfants et à tous les autres de ce temps-là. Tu leur diras comme ça : « Le jour de ma noce, c'est le grand-père Tiennou, le plus vieux du village, qu'a ouvert le bal avec sa vieille. Pour me faire honneur. La preuve que c'était un brave homme et moi aussi. » (*Un peu d'émotion dans l'assistance. Certains se mouchent. On entend :* « C'est bien, ça, grand-père Tiennou ! J'peux pas m'empêcher de pleurer... », etc...)

Le père Tiennou. — Alors, en place pour la bourrée. (*A père Grosmalin et à Belle-Maman.*) Vous autres, vous allez nous faire vis-à-vis.

La jeunesse s'écarte et les quatre vieux dansent la bourrée (1).

Après la danse régionale (je n'indique ici la bourrée qu'à titre d'exemple), toute la noce exécutera des danses modernes (2). *Les enfants, s'ils sont assez nombreux, pourraient aussi chanter et danser une ronde mimée* (3). *Mais il sera bien de finir par une danse (ronde, ridée, farandole, etc...) qui rassemble tous les danseurs. En Bourbonnais, on termine toujours le bal par la* Ronde du torchon. *C'est une danse très simple, qui exige tout de même de la souplesse et de l'agilité, comme vous allez voir.*

Ronde du torchon.

La ronde tournant d'un mouvement animé, un danseur, placé au milieu, vient étendre vivement un torchon devant la danseuse qu'il a choisie. Celle-ci, acceptant l'hommage, se détache prestement de la ronde (qui se referme derrière elle et continue son mouvement). Tous deux s'agenouillent sur le torchon et la danseuse reçoit un baiser. Puis le danseur reprend place dans la ronde et c'est au tour de la danseuse d'étendre le torchon aux pieds de qui lui plaît. La jeunesse bourbonnaise danse « le Torchon » inlassablement.

Sur la danse finale, le rideau se baissera et se relèvera deux fois. Pour la troisième relevée, les danseurs, c'est-à-dire tous les gens de la noce, mariés au milieu, se donneront la main. Les autres personnages viendront se joindre au groupe. Puis tous salueront le public.

Fin.

La pièce peut se terminer avec le premier tableau. Elle peut aussi commencer avec le deuxième et ne comprendre que les deux derniers ou même le deuxième seul.

Le petit épithalame peut en être extrait et appris à un enfant qui demande « quelque chose à dire à la noce ».

Ainsi, ce fascicule qui semble ne contenir qu'une longue comédie contient à volonté : une longue comédie, deux ou trois saynètes courtes et un petit compliment.

LINA ROTH.

(1) On trouvera, dans le fascicule 10 de *L'Anthologie du Chant scolaire*, de très jolies bourrées auvergnates ou limousines.

(2) Je n'indique pas pour celles-ci des airs ou chansons à danser que chacun trouvera dans sa mémoire.

(3) On en trouvera dans maint recueil et particulièrement dans mes ouvrages : *Nous, de la petite classe* et *Chansons pour la Pluie et le beau Temps* (Nathan, éditeur).

LE SUCCÈS D'UN LIVRE

L'ART DE MAIGRIR

Si vous voulez maigrir, ne vous laissez pas exploiter par les marchands d'orviétans. Lisez « L'Art de Maigrir », par *Albert Antoine*. Ce livre vous dira comment faire pour maigrir facilement et définitivement, sans danger, sans dépenses pour produits ou traitement, sans régime monotone ni exercices spéciaux. Voici quelques résultats obtenus en peu de temps, publiés avec autorisation.

Mme Houitte, garage, Combourg (Ille-et-Vilaine), dit qu'il est impossible de trouver mieux que le merveilleux livre « L'Art de Maigrir » et qu'il n'est pas dur de suivre ses conseils ; a perdu 12 kilos.

M. Kohler, directeur d'école, Kappelen (Haut-Rhin), a maigri de 17 kilos et conserve son nouveau poids. Tout le monde s'étonne de sa bonne mine et de son amaigrissement.

Mme Georgette Renal, haute couture, 6, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris, a diminué de 17 kilos ; son poids reste stable. Toute sa clientèle admire sa nouvelle silhouette.

M. Lavergne, propriétaire du Café du Chalet, 25, rue Pasteur, Le Mans, trouve cette méthode merveilleuse ; a perdu 20 kilos, ce qui provoque un étonnement général.

L'éditeur s'engage à payer 10 000 francs s'il n'est pas à même de montrer dans ses bureaux des centaines d'attestations analogues ou s'il agit de connivence avec les auteurs de ces témoignages.

Voyez aussi le constat de Me Maillard, huissier à Paris, 20, place d'Italie, qui a suivi une diminution de 20 kilos en huit semaines.

Cet ouvrage est vivement recommandé par la presse et les médecins. Le Dr Rajat, ancien directeur du Bureau municipal d'hygiène de Vichy, le nomme, dans le *XXe Siècle Médical et Scientifique*, « un véritable bienfait social ».

Un bon conseil à nos lectrices soucieuses de leur ligne et à nos lecteurs corpulents : demandez à *Alka-Édition*, 13, rue R.-Lafenestre, à Bourg-la-Reine (Seine), en vous recommandant du *Journal des Instituteurs*, l'intéressante brochure sur l'art de maigrir (envoi discret contre timbre de 0 fr. 75) ; vous ne le regretterez pas.

PORNICHET (Loire-Inf.)

Pension Restaurant **SIGURD**

Avenue de la Gare

3 repas et chambre 35 francs *Juillet et Août*

2 minutes de la mer -:- *Parc ombragé*

PLON

LÉON GUILLET
de l'Institut

OUI, MES ENFANTS LA VIE EST BELLE LORSQUE...

Une leçon d'optimisme dédiée à la jeunesse française

1 vol. **12 fr.**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

PLUS QUE JAMAIS... *votre visite s'impose!*

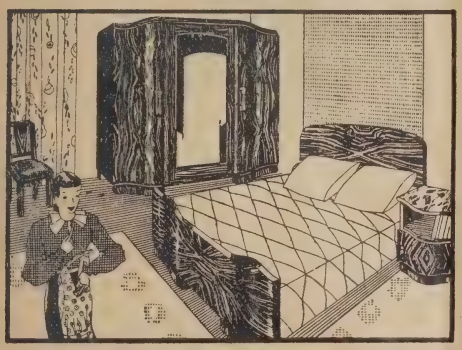

TRÈS IMPORTANT - Les prix de nos catalogues (Edition Mars 1936) sont toujours en vigueur.

N° 463 du cat. - Chambre moderne **à doucines** "PRIMEROSE". **Ronce de noyer de France vernie** ou **palissandre des Indes verni** : 1 armoire 3 portes, celles des côtés à doucines, larg. 1m40, grande glace ; 1 lit à doucines, larg. 1m40 ; 1 table liseuse à doucines, dessus marbre.
Complète, sacrifiée à **1595** fr.

Magasins ouverts toute la journée, y compris le samedi
Fermés le dimanche

GALERIES BARBÈS

Société Anonyme au capital de 10.000.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1895

55, Boulevard Barbès - PARIS (18e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambolt)

Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **BORDEAUX** 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue Montgrond ■ **NANCY** 42, Rue des Dominicains ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire **St-NAZAIRE** 2, Rue Villès-Martin ■ **TOULOUSE** 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON GRATUIT
à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir : 1° l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus ; 2° l'Album de Literie, Tapisserie, Studios.
Rayer la mention inutile. 16

EXIGEZ L'ENCAUSTIQUE BARBÈS "BRILLANT EXPRESS"

CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS

Vente en gros : Sts des Ets BOUQUAIN - 172, Bd de Créteil - St Maur des-Fossés

TRÈS IMPORTANT

Les prix de nos catalogues* (Édition Mars 1936) *sont toujours en vigueur.

POUR VOS ENFANTS !

COURS DE VACANCES CHATEAUBRIAND

75, AVENUE DES TERNES -:- PARIS (XVIIe)

Fondé en 1909 par des Professeurs de l'Université
pour le travail par correspondance pendant les vacances
(Direction, correction des devoirs, conseils) 28e année

◆ ◆ ◆

Toutes les classes de l'Enseignement Secondaire de la Septième au Baccalauréat compris pour toutes les Matières

◆ ◆ ◆

Revision pour les **Examens de Passage** et les Baccalauréats (Session d'Octobre)

LE TRAVAIL DES VACANCES BIEN COMPRIS EST TOUJOURS FRUCTUEUX

Conditions spéciales à MM. les Membres de l'Enseignement, dont beaucoup d'entre eux ont fait inscrire leurs enfants chaque année au COURS CHATEAUBRIAND de la Sixième à la Première. C'est la meilleure des références.

Demandez la notice détaillée en vous recommandant de notre journal, au Secrétariat D du COURS CHATEAUBRIAND, 75, avenue des Ternes, PARIS (XVIIe).

Votre rêve **PARTIR...**
réalisé grâce aux
"Voyages Universitaires de Documentation"

PREMIER VOYAGE (Le 17e des V. U. D).

du 4 au 16 Août :

A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE

La Suisse - L'Autriche - La Tchécoslovaquie - L'Allemagne du Sud - Bâle - Les Chutes du Rhin - Schaffhouse - Le Plateau de Bavière - Munich - Les Alpes Bavaroises - Salzbourg et le Salzkamergut - La Plaine Hongroise et le Lac Balaton - Budapest - Le Danube - Vienne - Le Massif de Bohême - Prague, la « Rome du Nord » - Karlsbad - Nuremberg - Strasbourg.

DEUXIEME VOYAGE (Le 18e des V. U. D.)

du 26 Août au 10 Septembre :

L'ITALIE MÉRIDIONALE

Gênes et la Riviera - Florence et ses Merveilles - Naples - Pompéi - Le Vésuve - Capri - Toute la Sicile en autocar (Palerme - Agrigente - Syracuse - Taormine - Messine). Au retour, séjour à Rome : la Rome Antique et la Rome Nouvelle.

Deux merveilleux voyages documentaires, avec exposés sur place par professeur spécialiste. Confort de tout premier ordre (hôtels, palaces). Pas de voyage de nuit, ni de séjour aux frais des voyageurs.

M. EISENMENGER, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, ancien chargé de missions scientifiques à l'étranger, directeur général des VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe) se fera un plaisir de vous donner tous renseignements concernant ce voyage et de vous expédier le programme contre la somme de 1 franc en timbres-poste.

En souscription

POUR PARAITRE EN OCTOBRE

UNE NOUVELLE édition absolument mise à jour du célèbre « Code Lantenois »

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un gros volume de 768 pages, broché,
EN SOUSCRIPTION : 32 francs.

Cet ouvrage, mis à jour d'après les derniers décrets-lois et les plus récentes circulaires ministérielles, est vraiment indispensable à chaque instituteur.

Prix probable du volume à la mise en vente : 40 francs.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

ENORME GROSSISSEMENT

JUMELLE PRISMATIQUE **225 fr.**

Mise au point par molette centrale et compensatrice.
Grossissement 8 fois - Champ à 1.000 m., 110 m.
Livrée en étui cuir havane. *Lib. F. NATHAN.*

LECTURES ET VARIÉTÉS

DES LIVRES POUR LES VACANCES

PLAÇONS au début de ce choix de livres les œuvres de quelques poètes. Elles ne révèlent pas de tendances novatrices marquées ; mais il n'est pas besoin d'inédit étonnant pour qu'un poème ait du charme.

Ceux de Mlle Renée Thomas indiquent bien, par leur titre : *Ombres et lueurs* (Figuière), le clair-obscur où l'auteur a choisi de les laisser. Ils chantent en sourdine, et dans des formes toutes classiques, des sentiments discrets, presque timides. Mais cette pudeur n'interdit à Mlle Thomas ni les trouvailles d'expression, ni les variations charmantes sur des thèmes descriptifs, — par exemple, dans le morceau intitulé *Juin vert et bleu*, où sont notées avec une délicate profusion les nuances, toutes d'intensité et de fraîcheur, de la belle saison.

Les *Poèmes de la douleur et du souvenir*, d'Olympio (coll. La Caravelle, Paris), sont dédiés à la mémoire d'un être cher et ne sauraient être lus qu'avec respect. Ils ont d'ailleurs un son de sincérité qui touche ; et, dans certains, le rappel du drame brutal de la mort et le sentiment de la solitude définitive communiquent au vers des accents pathétiques.

M. Espé de Metz applique, dans *Ludibria venti* (Ed. René Debresse), les principes de versification et, au passage, les vues de métaphysique qu'il a exposés dans *Poésie, prosodisme, grammaire*, ouvrage récemment signalé à nos lecteurs. Disons tout de suite que ces illustrations de théories abstraites n'ont rien de rebutant. Ce sont bien — le titre du recueil le suggère — des folâtreries ; et quelques pièces où l'auteur s'ingénie à vaincre des difficultés techniques amoncelées s'appellent expressément *Amusettes*.

Les autres font parfois songer aux rythmes des Parnassiens ou de Verlaine. Mais elles ont de la fantaisie, de l'entrain, de l'humour ; il leur arrive de donner un tour original à des thèmes fatigués ; et les descriptions — ainsi les poèmes sur les nuages, la lune, la brise — amènent sous la plume du poète une abondance heureuse de comparaisons et d'images.

***

QUELQUES livres sur la guerre. Ils se proposent surtout de consigner des souvenirs vécus, sans les gâter de fioritures ni de grandiloquence.

M. H. Martin, aujourd'hui instituteur dans les Vosges, était, en 1915, aspirant d'artillerie. Détaché comme observateur auprès des alpins qui tenaient les abords de l'Hartmannswillerkopf, il fut acteur et témoin des effroyables mêlées qui aboutirent pour nous en mars-avril à la conquête du sommet fameux. Utilisant ses notes personnelles et ses lettres, il a, dans *Le Vieil Armand* (chez Payot), ressuscité jour par jour une période riche en dangers et en émotions ; et cela sans aucun effet de style, avec un souci de vérité et d'exactitude qui force l'estime. Il a complété sa relation personnelle par l'exposé succinct des luttes plus atroces encore de décembre 1915 et janvier 1916, à la suite desquelles nous fûmes ramenés à nos positions de départ et qui mirent un point final, sans autre résultat que le retour à l'état de choses initial, à la terrible épopée du Vieil Armand.

M. L. Lignier publie, sous le titre : *De Mâcon à Nancy par le front de Belgique* (Figuière), des *récits vécus*, rédigés au lendemain de la guerre, des multiples actions auxquelles il participa au 26e régiment d'infanterie, dont il fut un des rares survivants. Un peu sèches et concises, ces notations ont le mérite d'une nerveuse vivacité. Elles nous entraînent à peu près dans tous les secteurs de ce qui fut le front franco-belge : preuve assez éloquente que, pour M. Lignier, la guerre, qui lui arrache ce cri final : « Pourquoi tant de jeunesse massacrée, de mutilations, de destructions, d'horreurs accumulées ? » fut la plus sinistre des réalités.

***

PLUSIEURS écrivains, et non des moindres, ont traduit ces temps-ci leur pensée en maximes, réflexions ou courts essais, prolongeant ainsi la séculaire lignée de nos moralistes.

Français de langue et de culture, sinon d'origine, M. Maurice Maeterlinck poursuit, dans *Le Sablier* (Fasquelle), les investigations qui remplissaient déjà son livre précédent, *Avant le grand silence*. Il interroge la vie et la mort, la matière et l'âme, l'univers et Dieu, toujours avec angoisse et sans découvrir de réponse plus définitive. Il en arrive aux mêmes constatations : l'homme ne peut rien connaître ; il ne peut que prendre une conscience plus aiguë de son ignorance ; les religions ne sont que de grossiers remèdes à sa peur du néant ; la pensée lui sert tout juste à le mettre en face de son destin atroce :

> Toute pensée est fatalement triste, puisque le sort de l'homme sur cette terre n'est qu'une tragédie qui finit dans les larmes, la douleur et la mort.

Le philosophe, cependant, ne nous refuse pas toute consolation. Il montre que, si l'immortalité personnelle est un leurre, du moins il existe une immortalité cosmique grandiose : tout ce qui est continue à être ; rien ne disparaît ; le néant est inconcevable puisqu'on ne peut penser le non-être. Il affirme aussi que subsistent en chaque créature des cellules héréditaires, des « germes invisibles » par quoi se perpétue à jamais l'espèce, si bien que nous sommes tous « un total provisoire de passé et d'avenir » et débordons ainsi, infiniment, les courtes limites de notre vie. Faible réconfort ; mais ne préférera-t-on pas à de fallacieuses assertions l'exposé dépouillé de ce que l'auteur considère, de son entière bonne foi, comme la vérité ?

M. Paul Valéry a groupé, dans *Variété III* (Gallimard), des morceaux d'importance variable, mais dont nul n'est négligeable, sur des sujets de poésie, des impressions personnelles et surtout sur l'état actuel de l'univers et la condition qui y est faite à l'esprit. Il médite, dans *La politique de l'esprit* et *Le bilan de l'intelligence*, sur ces problèmes ; et ces deux études sont si denses qu'on n'ose se risquer à les résumer. On peut du moins souligner qu'elles mettent en pleine lumière le désordre qui règne aujourd'hui dans le domaine

spirituel autant que matériel, la responsabilité qu'a l'esprit dans la création de cette universelle confusion, les dangers enfin qui menacent « l'existence même de toutes les valeurs supérieures de l'esprit ». Chaque phrase de ces graves réflexions serait à retenir, pour en découvrir toute la substance et pour en tirer une leçon de sagesse : celle d'un refus obstinément opposé aux innombrables occasions qui assaillent l'homme d'aujourd'hui de compliquer inutilement son existence, d'émousser sa sensibilité et d'engourdir son jugement.

Dans les *Fables de mon jardin* (Mercure de France), M. Georges Duhamel exprime, sous le couvert d'anecdotes, d'apologues, de fables au sens classique du mot, se rapportant à ce qu'il observe, dans son jardin, des vérités certes connues, mais toujours utiles à rappeler. Il les présente en un style d'une grande pureté, où la nonchalance même est étudiée, où les procédés cachent avec soin leur artifice, et où l'aisance sans égale ferait presque oublier à quel point le détail comme l'ensemble ont de grâce achevée. Quant à l'enseignement qui s'en dégage, il est tout de bon sens averti et de pondération. La vue des plantes qui parfois s'étiolent et meurent sans recours, qui se disputent âprement la place au soleil, empêche celui qui les regarde d'un œil attentif de rendre des actions de grâces éperdues à la souveraine bonté de la nature. Notre jardinier méditatif ne fait pas non plus, malgré sa narquoise indulgence envers ses semblables, un large crédit à l'espèce humaine. Il ira jusqu'à s'écrier :

...L'humanité (est) folle, futile et misérable, qui ne tire leçon de rien, ni de la douleur, ni des ruines et ni même de la mort.

Mais il rejette tout découragement et, avec modestie, son livre compose une exhortation constante à l'action judicieuse, à l'ingéniosité, à la persévérance, à l'idéalisme impénitent, en un mot, à toutes les formes du courage.

La misère et nous, de M. Daniel-Rops (Grasset), s'attaque à un problème limité, mais qui importe essentiellement à toute âme un peu fière : celui de la misère. Excellemment, avec une passion ardente, l'écrivain réfute les arguments que les timorés ou les égoïstes poussent en avant pour mettre leur conscience à l'aise ; il proclame la misère inadmissible parce qu'elle ruine en l'homme non seulement le corps, mais la pensée, « tout ce par quoi l'homme se sent humain ».

Vous qui n'avez pas connu l'état de misère, qui n'êtes jamais sortis de votre vie protégée, pouvez-vous comprendre qu'il existe une situation *matérielle* telle que le *spirituel* n'ait plus aucune signification ? Pour que l'âme vive, il faut que le corps ait un minimum.

Je souhaite que le livre de M. Daniel-Rops, écrit par un chrétien, mais s'adressant autant aux non-croyants qu'aux croyants, se répande à des milliers d'exemplaires et secoue ce « faisceau de négligences et de complicités secrètes » sur quoi chacun accepte si facilement d'appuyer sa vie morale.

***

LA nouvelle, qui a connu cet hiver une étonnante floraison, paraît être en moindre faveur : caprices de la mode, même au pays des lettres ! Il faut mentionner toutefois le recueil de Mme Jean Balde, où l'on trouve d'abord le récit qui donne son titre au volume : *Le pylône et la maison* (Plon), et qui forme un véhément réquisitoire, trop justifié malheureusement, contre les progrès continus de la laideur dans les plus beaux de nos paysages. Les deux autres nouvelles du livre rapportent de sombres épisodes de l'histoire révolutionnaire, en un langage moelleux, fleuri sans excès, délicat et mesuré comme les horizons girondins auxquels l'auteur tient de toutes ses fibres.

Quant au rayon des romans, il est, bien entendu, fort garni. Toutes les variétés y voisinent. *El Hoyon*, de M. Raoul Etienne (Figuière), est un roman d'aventures qui brosse un tableau adroit et animé d'une exploitation minière installée par des Européens dans les savanes de Saint-Domingue, et des complications — pas toujours heureuses — qu'elle introduit dans la douceur insouciante d'un pays encore à demi primitif. *Mer Baltique*, de M. E. Peisson (Grasset), continue la série des histoires maritimes par lesquelles l'écrivain s'est acquis une juste notoriété. La mer y est toujours le personnage principal ; mais M. Peisson, élargissant sa vision, a su insérer dans la chronique de navigations périlleuses l'étude de trois caractères de marins au relief vigoureux.

Deux romans paysans. *La femme du mort*, de M. Jules Mayor (Éd. Crès), nous intéresse aux aventures d'amour et de vengeance d'une jolie servante de village. Le livre, qui ne veut pas se hausser à une ample fresque campagnarde, a de la fraîcheur, de la simplicité, et même, dans les passages dramatiques, une santé rustique de bon aloi.

Dans *Clauda Jégou*, de M. Yves Le Febvre (Les Cahiers d'un Breton, Amiens), la tragédie est plus noire. On y assiste au conflit entre un vieux paysan, d'instincts sauvages, et les siens qui, terrorisés par lui, veulent le chasser de la ferme familiale. Tout se termine dans le sang et la mort ; et le décor, — évoqué avec une fidélité où il y a beaucoup de tendresse, — de la Bretagne intérieure, farouche, austère, dévote et presque superstitieuse, concourt à porter le récit sur le plan de l'effroi et de la fatalité.

La chute d'Icare, de M. E. Jaloux (Plon), et *Tout va finir*, de M. Emile Henriot (Plon) s'apparentent au traditionnel roman d'introspection psychologique. Mais cette introspection, dans les deux ouvrages, est dirigée sur un problème précis, l'antagonisme entre les générations. Dans l'un comme dans l'autre apparaissent, d'un côté, le groupe des hommes mûrs ou même déjà vieux, qui ont vécu spirituellement sur des « valeurs » — patrie, ordre social, art, amour — aujourd'hui contrebattues ou niées avec passion par les jeunes ; et, de l'autre côté, ces mêmes jeunes, à la recherche d'une mystique nouvelle et se raccrochant avec désespoir à une sorte de romantisme de l'action. Les deux livres, fort bien construits, remplis de personnages étudiés avec pénétration, fourmillent de remarques fines et subtiles, souvent anxieuses, sur le désarroi où notre époque précipite ceux qui n'ont pas assez évolué. Les vieux — et ceux qui — les jeunes, — ayant tout sapé, ne savent quoi édifier.

Certains passages prêteraient à la discussion — ainsi, dans *Tout va finir*, la relation à tout le moins unilatérale, des événements du 6 février. Mais on puisera dans chacun de ces romans les éléments d'une sérénité assez triste, c'est certain, et pourtant susceptible de procurer une relative paix intérieure.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

LA « SEPTIÈME SYMPHONIE »

LA *Septième Symphonie* de Beethoven fut composée en 1812 et jouée, pour la première fois, l'année suivante, dans un concert donné au bénéfice des soldats autrichiens blessés à la bataille de Hanau. Beethoven lui-même dirigeait l'orchestre. L'œuvre fit grande impression.

La *Septième Symphonie* est demeurée l'une des plus populaires, et l'on peut à ce point de vue la placer sur le rang de *L'Héroïque*. Mais, tandis que *L'Héroïque* associe à la musique une idée ou plutôt une figure historique, celle de Napoléon, la septième ne relève que de la musique pure. Elle en est d'ailleurs une prodigieuse expression. La beauté des phrases, la richesse des tonalités, le rythme qui la marque d'une façon si frappante en font une œuvre que, pour ma part, je ne crois jamais pouvoir me lasser d'entendre. L'allegretto est en particulier une page glorieuse.

Félix Weingartner vient de conduire de nouveau, pour un enregistrement de Columbia, la *Septième Symphonie*. Il s'y était attaché déjà avec la Philharmonique de Londres. C'est avec la Philharmonique de Vienne qu'il l'a reprise. Ce sont là de belles cires. Mais surtout on aimera, on admirera le souci de ce grand chef d'orchestre, ambitieux de donner du maître qu'il vénère une image qui touche à la perfection.

RENÉ JOUGLET.

MÉMENTO

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)
Abréviations : G. (Gramophone) ; C. (Columbia) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; B. (Brunswick).

ORCHESTRE. — *Septième Symphonie*, de Beethoven, par la Philharmonique de Vienne, direction F. Weingartner (C. 5 disques) ; *Danses slaves*, de Dvorak, par la Philharmonique tchèque (nos 1 et 2, 1 disque ; nos 3 et 6, 1 disque) ; *Pot pourri des meilleurs airs de Johann Strauss*, par l'orchestre I. Livschakoff (Pol., 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano et orchestre : Concerto pour piano*, en mi majeur, de Mozart par K. Long (Pol., 3 disques). — *Violon et orchestre : Concerto en sol mineur*, de Vivaldi, par Mischa Elman et l'orchestre symphonique de Londres (G., 2 disques). — *Piano : Mazurka* en do dièze mineur et deux *Etudes*, de Chopin, par Vladimir Horowitz (G., 1 disque) ; *Rondo brillant*, de Weber, et *Andante* et *Etudes*, de Mendelssohn, par Magda Tagliaféro (P., 1 disque) ; *Reflets dans l'eau* et *Soirée dans Grenade*, de Debussy, par Walter Gieseking (C., 1 disque).

MUSIQUE DE CHAMBRE. — *Suite lyrique*, d'Alban Berg, par le quatuor à cordes Galimir, de Vienne (Pol., 4 disques) ; *Suite en rocaille*, de Florent Schmitt, par le Quintette instrumental de Paris (G. 2 disques).

ORCHESTRE ET CHANT. — *Les amours de Ronsard*, musique de Darius Milhaud ; *La Rose, l'Aubépine et le Rossignol*, par un quatuor d'artistes de l'Opéra (G., 1 disque).

CHANT. — *Rencontre*, *Toujours* et *Adieu*, de Gabriel Fauré, par Ninon Vallin (P., 1 disque) ; *Maître Pathelin*, de Bazin, et *Où voulez-vous aller*, de Gounod, par Tino Rossi (C., 1 disque) ; *Te Deum*, de Hændel, par Marian Anderson (G., 1 disque).

CHANSONS. — *Ici l'on rêve* et *Le Bonheur qui passe*, de Jean Tranchant, par l'auteur (P., 1 disque) ; *J'attends un navire*, de Kurt Weill, J. Deval, par Lys Gauty (Pol., 1 disque) ; *O Ciuciarella* et *Nina Nanna*, berceuses corses, par Tino Rossi (C., 1 disque).

DANSE. — *The music goes round and around*, fox-trot, et *Old man Mose*, par Amrstrong et son orchestre (B., 1 disque) ; *Compagnas del Recuerda* et *Enganame no mas*, tangos, par l'orchestre Canaro (C., 1 disque) ; *Maria la O* et *Tendre Boléro* par les Lecuana Cuban boys et Elyane Celis (C., 1 disque) ; *Valse* et *Czardas hongroises*, par Rozzi Rethy et son orchestre (P., 1 disque) ; *Vengo por la conga* et *Enamorada*, rumba, par don Barrieto et son orchestre cubain (P., 1 disque) ; *Barrio de Santa Cruz* et *Las Ferias de Valencia*, paso-doble, par J. Lucchesi et son orchestre (G., 1 disque).

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1º Mon école n'a pas de carte du département et je ne peux en acheter. Que faire ? (*Mlle M... à B... Vendée*).

→ Vous pourriez en fabriquer vous-même, avec la *carte d'état-major* ou sur du *papier ardoisé*, par exemple. Mais voici un moyen beaucoup plus simple et meilleur, à mon avis : vos élèves ont tous, chez eux, à un ou plusieurs exemplaires, de vieux *almanachs des P. T. T.* : faites-leur apporter *les cartes départementales du verso*. Vous en aurez facilement un assez grand nombre, un nombre tel que vous pourrez, à l'aide de crayons de couleur, faire ou faire faire par les élèves sept ou huit *cartes spéciales à l'usage collectif* (géologie, orographie, hydrographie, agriculture, industries, voies de communication, histoire, etc...), voire des *cartes spéciales à usage individuel* (une de chaque espèce pour chaque élève).

2º Que pensez-vous de l'usage des mauvais points ? (*M. L. D... à Saint-M... Deux-Sèvres*).

→ *C'est la première punition réglementaire* (R. S. M., 18 janvier 1887, art. 19), et je ne vois pas pourquoi on ne l'utiliserait pas davantage qu'on ne le fait ; à condition, bien entendu, qu'on n'*en abuse point* : la comptabilité deviendrait vraiment trop compliquée. Car, si l'on utilise les mauvais points, *il faut les compter* : en faire tenir le compte, sur un carnet spécial par le meilleur élève de chaque division ; *les compter négativement pour les classements* mensuels ou annuels, à moins de les faire compenser par des bons points à rendre, si l'on a l'habitude de faire compter les bons points pour lesdits classements.

3º Quelles fables de La Fontaine me conseillez-vous pour ma classe de C. M., C. E. P. E. (*M. F... B..., à Ol... Charente-Inférieure*).

→ Choisissez des fables assez longues, mais de langue usuelle, en évitant celles de trop haute portée philosophique : *Le Chêne et le Roseau*, *Le Loup et le Chien*, *Le Renard et la Cigogne*, *L'Huître et les Plaideurs*, *Le Loup et la Cigogne*, *Les Frelons et les mouches à miel* (moins les huit derniers vers), *Le Pot de terre et le Pot de fer*, *La Poule aux Œufs d'or*, *L'Ane et le Chien*, *Le Gland et la Citrouille* (moins les trois premiers vers), *Le Héron*, *La Tortue et les Deux Canards*, *Le Renard et le Bouc*. La plupart de ces fables se trouvent dans le livre de SOUCHÉ : *La récitation française* (Nathan ; il y a un livre du maître).

4º Pourriez-vous m'indiquer des romans cévenols convenant pour bibliothèque scolaire et populaire ? (*Mlle L..., à Saint-G... du D... Gard*).

→ En voici un choix : Œuvres de FERDINAND FABRE (*Le Chevrier*, *Mon oncle Célestin*, *Les Courbezon*, *Xavière*, *Taillevent*, *Barnabé*, *Julien Savignac*, etc...) ; Œuvres d'ANDRÉ CHAMSON (*Roux le bandit*, *Le Crime des justes*, *Les Hommes de la route*, etc...) ; R. L. STEVENSON (*Voyage avec un âne dans les Cévennes*) ; RAOUL STÉPHAN (*Monestié le Huguenot*) ; GEORGES BEAUME (*Jacinthe*) ; L. ROUZIER-FONTAYNE (*Du soleil sur les vieilles pierres*) ; HUDEY-MENOS (*Ames cévenoles*) ; F. DÉVOLUY (*Le psaume sous les étoiles*, *Le Violier d'amour...*). La librairie Nathan peut vous procurer ces ouvrages.

5º Préparant du gaz carbonique avec de la craie et de l'acide sulfurique, cela n'allait pas très bien. Pourquoi ? et que faire ? (*Mme H..., à Th... Aisne*).

→ Il se forme du *sulfate de calcium* qui, *peu soluble*, se dépose sur le bâton de craie : cette croûte préserve la craie de l'action ultérieure de l'acide et *arrête et empêche le dégagement* ; dans l'industrie, quand on utilise l'acide sulfurique, on munit les appareils d'agitateurs pour maintenir le contact. *Servez-vous d'acide chlorhydrique* : le chlorure de calcium est plus soluble. *Une autre précaution* : n'utilisez pas les craies de luxe, moulées, qui sont loin d'être des carbonates de calcium pur, ni la craie de Briançon qui est de la stéatite ; *utilisez la craie ordinaire*, carrée, sciée, ou, mieux, le *marbre blanc* qui est du carbonate de calcium pur.

JEAN DUMÉTIER.

REVUE DES REVUES

Louis XVI, roi velléitaire, par Louis Madelin (« *Le crépuscule de la monarchie* », *Revue hebdomadaire*).

Napoléon, en réponse à son frère Louis, annonçant complaisamment que ses sujets de Hollande le proclamaient *bon*, écrivait : « Mon frère, quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, le règne est manqué. » Le mot est dur : encore qu'il soit, en effet, assez rare qu'un roi bon ait été un bon roi, il en est quelques exemples ; mais c'est quand la bonté a pour correctif la volonté. Or *Louis XVI manquait de volonté*. Il était susceptible de montrer parfois quelque résolution ; mais cela n'allait pas loin et c'était pire ; mieux eût valu qu'il n'eût jamais de volonté que d'en avoir de temps à autre, puis d'y renoncer ; car ses serviteurs se décourageront, et plus encore ses ministres, devant les inévitables à-coups qu'entraîne un caractère, non volontaire, *mais velléitaire*.

L'extrême méfiance que sa modestie lui inspirait vis-à-vis de lui-même lui faisait, aussitôt une décision prise, douter qu'elle fût bonne, et le pis était qu'il n'hésitait pas à montrer à ses entours les scrupules que lui causait incontinent la meilleure de ses résolutions. Par surcroît, il était porté à faire plaisir : *Je veux bien* est un des mots qui sont le plus souvent sortis de ses lèvres ; mais nous savons que, dans notre langue française si compliquée, « je veux bien » veut dire *qu'on veut mal*. Aussi bien avait-il besoin de beaucoup peser avant de décider et cependant, ce qui était contradictoire, rien ne l'ahurissait plus que la discussion ; on le verra, en plein conseil où les avis se contredisent, se lever brusquement, gagner la porte, et, dit un témoin, « planter là » ses ministres ébahis. Quand on aura obtenu de lui un geste énergique, il en aura grand souci et si, pour imposer une décision, il a fallu prendre des mesures un peu dures, il se tournera avec inquiétude vers le ministre qui les aura obtenues : « Au moins, n'avons-nous rien à nous reprocher. » S'il est sollicité de rapporter la décision prise, il hésite, atermoie. « Vous ne savez pas dire *non* quand on vous parle », lui dira, un jour, Turgot navré.

Poincaré et le patriotisme, par F. Payen (« *Trois aspects de Raymond Poincaré* », *Revue des Deux-Mondes*).

Il allait jusqu'à faire du patriotisme une des règles de la conduite, autant dire une des bases de la morale. Le patriotisme pour lui est un postulat. Il est *le principe même et l'essence de l'éducation*.

L'unité morale de la France ? Non. Il n'admet pas le monopole de l'enseignement. Il refuse à l'Université, « service public et non pouvoir public », le droit de supplanter les pères de famille dans l'exercice de leurs droits naturels. « Il ne faut, disait-il aux élèves de l'École normale, il ne faut souhaiter dans ce pays que l'unité patriotique. » Il y revient à toute occasion et sous toutes les formes. « Par-dessus tout, vous entretiendrez dans l'âme des citoyens la chaleur du patriotisme, lumière de la France maternelle, protectrice et bienfaisante. »

Fidèle à ses propres préceptes, il a toute sa vie pieusement entretenu cette flamme en lui, et on peut dire vraiment que la conviction la plus profonde, le sentiment le plus passionné qui aient trouvé place dans l'âme de Poincaré, c'est la Patrie qui les a inspirés.

Quelle tendresse surtout, quelle active et chaude tendresse, il éprouve avant la guerre pour l'Alsace et la Lorraine annexées ! Il n'ose pas espérer que jamais elles redeviendront françaises : il sait trop de quel prix il faudrait les payer. Mais il pense à elles, il les visite, il s'intéresse à la propagande française qui revêt la forme prudente de voyages et de séjours, organisés pendant l'été, à l'intention de la jeunesse française. C'est le moyen de maintenir là-bas notre langue.

Ce patriotisme ardent, Poincaré l'étend à la France entière, à la France de tous les siècles et de tous les régimes. Et, sur ce point, il ne considère pas, comme bon nombre de ses amis politiques, que l'histoire de France commence à la Révolution. « Ne nous croyons pas, disait-il, par amour du présent, forcés de calomnier le passé. Ne rabaissons rien de ce qui a contribué, autrefois ou hier, à la gloire et à la prospérité de la France. »

Initiatives. — Un champ d'expériences d'école rurale (*L'Enseignement public*).

Le champ, d'une contenance de 150 ares, est une ancienne lande contiguë à l'immeuble scolaire. L'instituteur l'a acquis, voilà quelques années et complètement transformé. Il sert aux essais et aux expériences de grande culture. Chaque élève en possède le plan sur lequel il indique les essais des diverses variétés, ce qui lui permet de suivre facilement la succession des cultures. Chacun note soigneusement sur un cahier spécial les travaux effectués : variété, époque et mode de semis, durée de la germination, soins d'entretien, etc.

Les enfants manipulent les engrais, ils ont sous les yeux, dans le musée scolaire, les différents engrais étiquetés et, dans un hangar, une partie de ces engrais dans des sacs. Un tableau affiché indique pour chaque culture les quantités d'engrais nécessaires ; les élèves effectuent eux-mêmes les pesées. Des pancartes indiquent pour chaque carré les expériences entreprises.

Les cultivateurs suivent ces essais avec attention, les reproduisent fréquemment dans leur exploitation et, à leur tour, n'hésitent pas à faire part de leurs observations, des résultats qu'ils ont obtenus et aussi de leurs déboires.

En 1935, les essais sur blé ont porté sur trente variétés différentes. Des essais analogues sont également entrepris sur avoine, betteraves, choux, pommes de terre. Les essais sur pommes de terre portent sur vingt variétés. Les enfants y apportent tous leurs soins, tant au point de vue traitement des maladies, lutte contre le doryphore, qu'au point de vue sélection. Ils sont d'ailleurs chargés de se munir de piquets pour procéder dans les carrés d'expériences au marquage des pieds pour la sélection individuelle des plants.

Les expériences sont faites sur prairies, sur arbres fruitiers. A la suite des pulvérisations faites aux arbres fruitiers pour obtenir des fruits sains, capables de concurrencer les fruits importés d'Amérique, des résultats très intéressants ont été obtenus. Les cultivateurs suivent l'exemple de l'école.

Sauvons les enfants martyrs, par Ph. Soupault (*Excelsior*).

Ecoutons ce témoignage d'une directrice d'école maternelle : Nous pouvons, hélas ! trop souvent découvrir parmi nos enfants ceux qui sont brutalisés. Parfois des petits portent des bleus, traînent la jambe, ont mal à une main. Nous les faisons immédiatement examiner et une assistante d'hygiène de l'école mène une enquête. Il est à remarquer, soit dit en passant, que les enfants malheureux ont honte de leur malheur. C'est par leur tristesse que nous sommes alertées. Il y a des enfants qui ne rient jamais, dont le visage est tiré, mélancolique, qui ne jouent pas, se tiennent dans les coins ; s'ils parlent avec d'autres petits, c'est qu'ils ont deviné des compagnons de malheur. Nous comprenons vite qu'il y a dans leur vie un drame ; nous devinons le secret de leur tristesse.

Il y a des bourreaux hypocrites. Ce sont les plus dangereux. La maîtresse d'une classe avait remarqué une petite qui éprouvait beaucoup de peine à s'asseoir. On l'examina et on aperçut qu'elle était férocement battue. Aussitôt, une enquête fut commencée qui ne donna aucun résultat. La mère tenait bien sa maison ; l'enfant, quand on arrivait, était, semblait-il, bien soignée, dorlotée même. Il fallut agir par surprise. Un jour, tard dans la soirée, quand les parents ne se méfiaient pas, l'assistante se présenta et trouva l'enfant attachée et pleurant après avoir été durement frappée.

Il y a malheureusement des enfants qui échappent à la protection de l'école maternelle — qui n'est pas obligatoire. C'est parmi ceux-là qu'on trouve le plus de petits martyrs : les battus, les affamés, les abandonnés. Il faudrait rendre l'école maternelle obligatoire. Il faudrait aussi augmenter le nombre des assistantes et celui des médecins-inspecteurs.

A. LACLEF.

Un journal ne peut s'améliorer que si le nombre de ses lecteurs augmente.

Si nos abonnés sont satisfaits du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, qu'ils le disent à leurs collègues.

Nous leur en sommes, par avance, très cordialement obligés.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

AU PARLEMENT

LA SITUATION DES FONCTIONNAIRES

CHAMBRE : Séance du 11 juin 1936.

LES INDEMNITÉS DE CHARGES DE FAMILLE

M. Pébellier, *député de la Haute-Loire, républicain indépendant.* — Dans le but de réaliser entre toutes les familles françaises, sans distinction de classe ou de profession, une égalité qui s'impose, nous demandons que les indemnités pour charges de famille attribuées aux fonctionnaires soient revisées et calculées, en taux et en durée, de façon à être d'égale importance avec les allocations distribuées aux familles nombreuses au titre de l'encouragement national. (*Applaudissements à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Roulleaux-Dugage, *député de l'Orne, fédération républicaine.* — Nous ne demandons pas que l'indemnité allouée aux fonctionnaires soit diminuée ; nous demandons que la même indemnité soit attribuée aux autres chefs de famille nombreuse.

M. le Président du Conseil. — Vous pouvez parfaitement admettre — et c'est une conception qui peut se soutenir — qu'à ce devoir général s'ajoute, vis-à-vis des enfants des salariés de l'Etat, un devoir particulier (*Interruptions à droite*) analogue, par exemple, à celui du patron. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.*)

Vis-à-vis des salariés publics, l'Etat est un patron et il est naturel que, pour les enfants de ces salariés, il accorde supplémentairement des allocations analogues à celles que le patronat assure par le moyen des allocations familiales et des caisses de compensation. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire ? (*Interruptions à droite.*)

M. de Framond, *député de la Lozère, fédération républicaine.* — Je demande au Gouvernement de mettre à l'étude un plan d'ensemble rétablissant l'égalité entre tous les citoyens français, par l'attribution, à tous les chefs de famille, paysans et ouvriers, sous une forme ou sous une autre, d'avantages équivalant aux indemnités pour charges de famille touchées par les fonctionnaires. (*Applaudissements à droite et sur de nombreux bancs au centre et à gauche.*)

LES CUMULS

M. Colomb, *député de la Vienne, gauche démocratique.* — Quand un homme réunit, sur sa tête, trois fonctions publiques, il en vole deux à la jeunesse.

M. Marin, *député de M.-et-M., fédération républicaine.* — Dans la haute administration de l'enseignement public, des finances, des travaux publics, certains fonctionnaires remplissent trois ou quatre fonctions, alors qu'une seule les écraserait déjà, la plupart du temps. Les autres, ils les remplissent très mal. La plupart des « cumulards », d'ailleurs, n'en remplissent convenablement aucune. (*Applaudissements.*)

Votre texte vous rendra dupes de la manœuvre habile des agents des services publics qui veulent protéger leurs propres cumuls.

Dire : « Seront supprimés les cumuls de rémunération de retraites ou de fonctions contraires à la bonne gestion administrative et financière du pays », c'est laisser place à l'arbitraire, s'exposer à n'obtenir aucun résultat, faute de savoir préciser quand les cumuls sont « contraires à la bonne gestion administrative et financière du pays ».

Avec mon texte, au contraire, je pose un principe indiscutable : tous les cumuls de fonctions publiques sont supprimés. (*Le texte de M. Marin n'a pas été adopté.*).

LA NOUVELLE COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

MM. Albert (André), Bèche, Champeaux (de), *Chateau-Cogniot*, Desgranges, Deudon (Maurice), *Deraud*, Dom, mange, Gustave Doussain (Seine), *Ducos* (Hippolyte), Dupré, Escartefigue, Raymond Férin, Framond (de), Gaston-Gérard, René Gounin (Charente), *Guerret*, Harcourt (duc d'), Honel, Jonas, Jordery, *Laurens* (Emile, (Loir-et-Cher), Le Bail, *Le Corre, Lefèvre, L'Héveder, Manent* (Gaston), *Martin* (*Léon*) (Isère), Joseph Massé (Cher), Masteau (Vienne), Edouard Pascaud, Pébellier, Pitois, *Polimann, Prachay, Maurice Robert*, Romastin, *Roumajon*, Thibon, Tixier-Vinancour, Vaillandet, Vaillant-Couturier, *Maurice Voirin.*

NOTA. — *Les noms en italique sont ceux des commissaires appartenant à l'enseignement public ou libre.*

LES DÉPUTÉS MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

La nouvelle Chambre comprend près de 90 membres ou anciens membres de l'enseignement. Nous en donnons ci-après la liste. La circonscription électorale suit le nom du député. — R. S. signifie : radical-socialiste ; S. F. I. O. : socialiste unifié ; C. : communiste ; E. P. : école pratique.

ALBERTINI, Béziers, Prof. E. P. ; R. S. — ARNOL, Grenoble, Prof. E. P. S. ; S. F. I. O. — AUDEGNIL, Bordeaux, Prof. E. P. P. ; S. F. I. O. — BARBIER, Lapalisse, Directeur E. P. S. ; S. F. I. O. — BAREL, Nice, Instituteur ; C. — BASTID, Aurillac, agrégé de philos., chargé de cours (Faculté de droit) ; R. S. — BÈCHE, Niort, Instituteur ; S. F. I. O. — BERLIOZ, Saint-Denis, Prof. ; E. P. S. ; C. — BIBIÉ, Ribérac, Prof. de droit ; Union socialiste. — BIONDI, Senlis, Professeur adjoint de Lyc. ; S. F. I. O. — BLONCOURT, Laon, Prof. Col. ; S. F. I. O. — BOULET, Montpellier, Prof. fac. de médecine ; Jeune république. — BRANDON, Paris (5e), Prof. à l'École nat. des Beaux-Arts ; Union socialiste. — BRUNET, Montélimar, Prof. de droit ; S. F. I. O. — BURTIN, Louhans, Instituteur ; S. F. I. O. — CAMEL, Saint-Girons, Instituteur ; S. F. I. O. — CANDACE, La Guadeloupe, Prof. E. P. S. ; Gauche démocratique. — CHATEAU, La Rochelle, Prof. agrégé Lyc. ; Groupe Camille Pelletan. — COGNIOT, Paris (11e), Prof. agrégé Lyc. ; C. — COQUILLAUD, Loudun, Prof. Col. ; Gauche démocratique. — COT, Chambéry, Prof. de droit ; R. S. — DAILLE, Montauban, Prof., École vétérinaire de Toulouse, R. S. — DALADIER, Orange, Prof. agrégé Lyc. ; R. S. — DELBOS, Sarlat, Prof. agrégé Lyc. ; Républicain indépendant ; DUBOIS, Oran, Instituteur ; S. F. I. O. — DUBOSC, Condom-Lectoure, Instituteur ; S. F. I. O. — DUCOS, Saint-Gaudens, Prof. agrégé Lyc. ; R. S. — DUPONT, Évreux, Prof. E. N. ; S. F. I. O. — FAJON, Saint-Denis, Instituteur ; C. — FROSSARD, Lure, Instituteur, non inscrit. — GOUNIN, ancien élève d'École Normale ; Union socialiste. — GRAT, Laval, Maître de conférences, Université de Paris ; Fédération républicaine. — GUERNIER, Saint-Malo, Prof. de droit ; Gauche démocratique. — GUERRET, Castelsarrasin, Prof. E. N. ; S. F. I. O. — GUICHARD, Carpentras, Prof. d'agriculture ; R. S. — HENRIOT, Bordeaux, Prof. libre ; Fédération républicaine. — HERRIOT, Lyon, Prof. agrégé Lyc. ; R. S. — JAMMY-SCHMIDT, Beauvais, Instituteur ; R. S. — JARDILLIER, Dijon, Maître de conférences (Faculté des lettres) ; S. F. I. O. — LAURENS, Blois, Prof. Col. ; R. S. — LE CORRE, Corbeil, Instituteur ; C. — LEFÈVRE, Rochefort, Prof. agrégé Lyc. ; S. F. I. O. — LEJEUNE, Abbeville, Prof. E. N. ; S. F. I. O. — L'HÉVÉDER, Lorient, Prof. agrégé Lyc. ; S. F. I. O. — LIAUTEY, Vesoul, Prof. d'histoire économique à l'École des hautes études sociales ; R. S. — MALLARMÉ, Alger, Prof. de droit ; Gauche démocratique. — MABROUX, Albi, Instituteur ; S. F. I. O. — MANENT, Bagnères-de-Bigorre, Prof. E. P. S. ; R. S. — MARIN, Nancy, Prof. d'ens. supérieur libre ; Fédération républicaine. — MARTIN, Grenoble, Directeur école de médecine ; S. F. I. O. — MENNECIER, Saint-Quentin, Instituteur ; S. F. I. O. — MIELLET, Belfort, Directeur de C. C. ; R. S. — MISTLER, Castelnaudary, Prof. agrégé Lyc. ; R. S. — NAPHLE, Bordeaux, Instituteur ; S. F. I. O. — NOUELLE, Chalon-sur-Saône, Prof. E. P. S. ; S. F. I. O. — PALMADE, Saintes, Prof. de droit ; R. S. — PESCHADOUR, Tulle, Instituteur ; S. F. I. O. — PHILIP, Lyon, Prof. de droit ; S. F. I. O. — POLIMANN, Bar-le-Duc, Directeur d'école libre ; Républicain indépendant. — POTUT, Nevers, Prof. Hautes Etudes commerciales ; R. S. — PRACHAY, Pontoise, Prof. Col. ; C. — RIVES, Gannat, ancien Prof. agrégé de Philo. ; S. F. I. O. — ROBERT, Bar-sur-Aube, Prof. adj. d'E. P. S. ; R. S. — ROLLIN, Wassy, Prof. Col. ; R. S. — ROSSÉ, Colmar, Prof. d'E. P. S. ; Indépendant d'action populaire. — ROTINAT, La Châtre, Instituteur Col. ; R. S. — ROUMAJON, Brive,

Prof. d'école de métiers ; S. F. I. O. — Saint-Martin, Mirande, Instituteur ; S. F. I. O. — Salette, Montpellier, Instituteur ; S. F. I. O. — Sibué, Saint-Jean-de-Maurienne, Prof. E. N. ; S. F. I. O. — Silvestre, Nîmes, Prof. Col. ; S. F. I. O. — Soula, Pamiers, Instituteur ; S. F. I. O. — Spinasse, Tulle, Prof. au Conservatoire des arts et métiers ; S. F. I. O. — Tessier, Bellac, Directeur d'école ; S. F. I. O. — Thomas, Chalon-sur-Saône, Prof. d'E. P. ; S. F. I. O. — Thomas, Avesnes, Ens. libre ; S. F. I. O. — Tranchand, Châtellerault, Directeur d'école ; Gauche démocratique. — Vaillandet, Avignon, Prof. E. N. ; S. F. I. O. — Valat, Alès, Ens. libre C. — Vallat, Tournon, Prof. Lyc. ; Fédération républicaine. — Vantielcke, Boulogne-sur-Mer, Instituteur ; S. F. I. O. — Voirin, Mézières, Prof. adj. d'E. P. S. ; S. F. I. O. — Walter, Haguenau, Prof. Lyc. ; Indépendant d'action populaire.

Au lendemain des élections législatives, il y a quatre ans, nous faisions remarquer que le nombre des membres de l'enseignement à la Chambre n'avait guère varié (63), mais nous ajoutions : « Si, en 1928, il y avait 19 radicaux-socialistes et 16 socialistes, il y a, en 1932, 21 radicaux-socialistes et 19 socialistes ; la poussée à gauche ressort donc de ces chiffres. » Elle est plus accentuée encore en 1936, puisqu'on enregistre, dans le nombre de 84 membres de l'enseignement, soit vingt de plus que dans la législature précédente : 7 communistes, 38 S. F. I. O., 2 Union socialiste, 20 R. S.

Le nombre de radicaux-socialistes est resté à peu près ce qu'il était ; par contre, le nombre des S. F. I. O. a doublé, et il faut y joindre encore 7 communistes.

Les 7 communistes se décomposent ainsi : 4 Instituteurs, 1 Professeur d'E. P. S., 1 Prof. de Col., 1 Prof. de Lyc.

Les 38 S. F. I. O. se répartissent de la façon suivante : Instituteurs : 15 ; Prof. ou Directeur d'E. P. S. : 5 ; Prof. d'E. N. : 5 ; Prof. d'ens. technique : 2 ; Prof. de Col. : 2 ; Prof. de Lyc. : 4 ; Prof. d'ens. supérieur : 5.

PAUL BRÉCY.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LE PROBLÈME DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

(Suite.)

La distribution de l'électricité est faite par des entreprises qui transforment le courant pour le rendre utilisable par la clientèle, mais beaucoup de ces entreprises de distribution sont en même temps productrices ou elles utilisent elles-mêmes une partie de leur production dans des établissements industriels, de sorte que leurs bilans, assez difficiles à interpréter, ne permettent pas toujours d'apprécier si le courant est vendu par elles au juste prix. La plupart des sociétés de distribution sont d'ailleurs des sociétés à privilèges, ayant obtenu une concession des autorités locales et jouissant presque toujours du monopole de la vente du courant destiné à l'éclairage. Les droits et les obligations du concessionnaire sont déterminés par un « cahier des charges » et la durée du contrat va de trente à quarante ans. Généralement, un prix maximum est déterminé selon une formule qui tient compte du prix du combustible et des salaires. Le régime de la régie directe, c'est-à-dire la distribution par la municipalité elle-même, est l'exception.

Au début, alors qu'il ne s'agissait que de pourvoir aux besoins des grands centres urbains, l'affaire était assez rémunératrice pour que chaque ville eût sa société. L'électrification des centres secondaires, puis celle des campagnes, a conduit à une concentration permettant de mieux supporter les déficits partiels d'exploitation et le nombre des sociétés est en régression sensible depuis six ou sept ans. Nul doute que ce mouvement n'aille en s'accentuant, et il est bien difficile de dire si le consommateur doit ou non s'en féliciter. Toujours est-il qu'au début de 1934 il n'y avait plus en France que 3 400 communes privées totalement de distribution d'électricité. Elles représentaient une population d'environ 1 200 000 habitants.

***

La consommation n'atteint pas le niveau de la production, car il faut tenir compte des pertes dans les opérations de transport et de transformation. L'extension du réseau rural aggrave d'ailleurs cette situation, puisqu'il a été reconnu que, dans certains cas, les pertes de courant dépassaient de beaucoup la quantité vendue. Ajoutez à ces pertes les dépenses d'installation, qui sont considérables, et les frais, très élevés aussi, de perception des créances sur les usagers disséminés, et vous comprendrez que l'électricité coûte aux champs beaucoup plus qu'à la ville. Nos ruraux s'en plaignent amèrement et ils ont raison, mais le remède est surtout dans le développement de la consommation. Actuellement encore, les réseaux ruraux ne desservent que 36 habitants par kilomètre de ligne contre 200 dans les réseaux urbains, et la consommation par tête d'habitant y oscille entre 5 et 20 Kwh. contre 100 dans les villes, à l'exception, bien entendu, de la grande consommation industrielle et des transports publics.

La consommation totale de la France, qui avait atteint 13,6 milliards de Kwh. en 1930, s'établit en 1933 à 12,7 milliards et la crise ne l'a pas sensiblement diminuée depuis. Si la demande baisse dans l'industrie, elle augmente dans les transports et dans les usages domestiques.

La distribution en basse tension est surtout destinée aux particuliers et aux petites exploitations. De 1,8 milliard de Kwh. en 1927, elle s'est élevée à 2,6 en 1933 et dépasse certainement les 3 milliards, dont 62 p. 100 sert à l'éclairage et aux divers usages domestiques et 38 p. 100 à l'artisanat et à l'agriculture (petite force motrice). L'application de tarifs dégressifs tend à se généraliser, ce qui ne manquera pas d'exercer une heureuse influence sur ce secteur de la distribution.

La traction électrique utilisait 780 millions de Kwh. en 1929 et 875 millions en 1933, malgré la disparition progressive des tramways électriques. C'est que l'électrification des grands réseaux de chemin de fer se poursuit activement. De 1 145 kilomètres en 1937, la longueur des lignes électrifiées a passé à 2 044 kilomètres en 1935. Orléans-Tours, Béziers-Neussargues, Vierzon-Brive, Montauban-Sète sont en service. Paris-Le-Mans, Tours-Bordeaux le seront bientôt. On poursuit l'électrification des lignes de la banlieue Est de Paris. Les grands travaux projetés comprendront certainement de nouveaux tronçons.

La grande industrie absorbe à elle seule plus de 9 milliards de Kwh. C'est elle que la crise touche le plus durement puisque, entre 1930 et 1934, la réduction de la demande a atteint 13 p. 100 pour les houillères, 29 p. 100 pour la sidérurgie et 30 p. 100 pour l'électrochimie et l'électrométallurgie.

***

Le prix du courant électrique ne représente, suivant les régions, que 2 à 2,5 par rapport au prix d'avant guerre, coefficient très inférieur à celui de la stabilisation du franc en 1926. La Compagnie parisienne de distribution d'électricité (C. P. D. E.) a publié, à l'occasion de son Assemblée générale du 25 juin 1935, un intéres-

sant graphique duquel il ressort que de 2 fr. 75 le Kwh. en 1910 (en francs d'aujourd'hui) le prix du courant n'a cessé de décroître jusqu'en 1926 pour remonter légèrement ensuite et se stabiliser autour de 1 franc en 1934. Chose curieuse : tandis que les indices généraux des prix de gros et des prix de détail, le prix de la farine et le prix de la pomme de terre subissaient au lendemain de la guerre des hausses vertigineuses suivies, depuis la crise, de baisses parfois catastrophiques pour les producteurs, le courant électrique échappait à ces vicissitudes. Bénéfice sans doute d'une industrie « abritée », pour employer l'expression à la mode.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

CONCLUONS

Il y aurait peut-être bien des choses à dire encore sur la question des Ecoles Normales, mais les vacances arrivent et il faut en finir. Du moins avons-nous évoqué les problèmes essentiels. Au surplus, cette « affaire » est appelée à prendre une tournure nouvelle avec la suppression envisagée des décrets-lois.

Mais alors ?...

La « menace » disparue, il semble qu'une réforme puisse et doive être envisagée dans le calme et en toute sérénité. Le projet mis sur pied par les services du ministère représente un très gros et non moins courageux effort. Il faut souhaiter que l'accord se réalise sur les points contestés. Pour notre part, nous aimerions le voir s'orienter plus nettement vers des formules plus hardies et, sur ce terrain, ce que nous avons dit et précisé a suffisamment montré que nous savons ce que nous voulons.

Notre idée d'une collaboration à tous les degrés et sous les formes les plus éclectiques est loin d'être en contradiction avec les tendances qui se font jour. Puissions-nous avoir semé de la bonne graine...

FERNAND BÉRENGER.

LE SPORT RURAL ET L'ÉCOLE

UNE AUTORITÉ PATERNELLE

POUR qu'une société puisse vivre à la campagne, il lui faut, c'est indispensable, la sympathie de la population.

Pour cela, dès le début, son développement ne doit pas heurter de front les vieilles idées établies : il faut procéder par petites étapes en évitant, autant que possible, de prêter le flanc à la critique.

Le dirigeant de la société doit se comporter comme un bon père de famille vis-à-vis des jeunes gens qu'il surveille, et chez lui une attitude bienveillante doit être alliée à un sens profond de la justice ; il importe que les parents qui lui confient leurs grands garçons les sachent en parfaite sécurité.

La société sportive locale doit devenir, aux yeux de tous, une école d'ordre, de discipline librement consentie et aussi une école de haute moralité.

Si l'on exige l'exactitude au moment du départ pour un déplacement, il faudra, de même, prendre ses dispositions pour que le retour se fasse dans des conditions telles que chaque membre de la société ait rejoint son domicile à une heure convenable. Des retards répétés, des retours à des heures indues indisposent les parents et ont souvent causé la perte de groupements qui eussent pu rester florissants.

Au point de vue de l'hygiène de leurs équipiers, les dirigeants des sociétés ont aussi leur responsabilité ; certains jeunes gens, livrés à eux-mêmes, négligeraient les précautions d'hygiène les plus élémentaires.

Les sportifs ruraux, en déplacement, connaissent rarement le confort aujourd'hui répandu dans les stades modernes. Cependant, parfois, une classe bien fermée aux courants d'air et chauffée, si possible, leur est offerte comme vestiaire. Mais, à côté de ce confort relatif, que de baraques branlantes aux planches disjointes, de préaux ouverts à tous les vents, d'abris hétéroclites, ne manquant certes pas de pittoresque, mais combien inhospitaliers ! C'est là qu'il faut craindre le grave danger des brusques refroidissements.

Après une partie animée, quand le corps ruisselle de sueur, veiller à ce que les joueurs ne stationnent pas dans un courant d'air froid ; que leur toilette et leur habillement s'opèrent avec rapidité, enfin que des boissons glacées ne soient pas absorbées immédiatement après le jeu.

Par ailleurs, politesse, bonne tenue sur le terrain et dans les déplacements achèveront de faire comprendre aux parents que leurs fils sont en bonnes mains, qu'en même temps que leur perfectionnement physique se poursuit leur perfectionnement moral.

A ce moment-là, la cause de la société sportive sera une cause gagnée.

L. MAILHOL.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Demander l'abrogation des décrets-lois est une mesure urgente et qui se justifie pleinement, mais elle doit être complétée par une autre ; il faut décider, une fois pour toutes, que la Chambre sera toujours appelée à jouer son rôle qui est celui de légiférer ; c'est elle-même qui doit discuter, délibérer et conclure sur les questions concernant les fonctionnaires... » (*C. V.*)

Chez les maîtresses de couture.

« ...Il importe que nous ayons un statut fixant non seulement les conditions de nomination et de révocation, mais surtout notre rémunération. Quand notre traitement est tout à fait ridicule, qui prend notre défense ? Personne. Qui s'emploie à le faire augmenter par comparaison avec celui d'autres communes ? Personne. Pourquoi ne pas nous considérer comme membres du personnel enseignant ? » (*Mme T.*)

Chez les professeurs d'écoles pratiques.

« ...Il y a un fâcheux état de choses qui ne doit pas durer : la surcharge des classes. Veut-on des exemples? La moyenne des élèves, par classe, est de 55 pour Douai (section industrielle), de 50 pour Rennes, de 48 pour Charleville, de 46 pour Lille, de 60 pour Clermont. Comment veut-on que le travail scolaire soit efficace avec de tels chiffres ?... » (*J. B.*)

Chez les adjoints des C. C.

« ...Chaque jour grandit le rôle des C. C., à la fois en matière d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Mais sait-on que, pour enseigner dans un C. C., comme adjoint, le B. E. suffit. Le sait-on bien ? Est-ce qu'il ne serait pas grand temps de refondre intégralement la législation des C. C. et d'en faire des établissements distincts des écoles primaires ?... » (*H. P.*)

NOMINATIONS ET MUTATIONS

Inspecteurs d'académie.

Du 29 mai 1936, ont été délégués I. A.
A Saint-Brieuc. — *M. Ruche*, prof. agr. lyc. Michelet.
A Vesoul. — *M. Roche*, prof. agr. lyc. Saint-Etienne.
A Tulle. — *M. Laurent (Yves)*, prof. agr. lyc. Henri-IV.

PAUL BRÉCY.

Stages annuels de Perfectionnement ménager.

Le quatrième stage de Perfectionnement ménager, organisé par Mme Belime-Laugier et Mme Pouillot, aura lieu du jeudi 27 août au dimanche 6 septembre.

Il s'ouvrira par des travaux pratiques de cuisine, de coupe et couture, de puériculture, répartis sur trois journées. Il se continuera par une semaine de conférences consacrées à l'étude des questions suivantes : le froid et le chaud à la maison ; le mobilier d'autrefois et d'aujourd'hui ; la fourrure ; le détachage et la teinture ménagère ; les produits coloniaux alimentaires.

Comme à l'ordinaire, des visites instructives, des distractions compléteront ce programme, ainsi que des dégustations de plats caractéristiques et de pâtisseries.

Pour recevoir le programme détaillé et les conditions d'adhésion, écrire à Mme L. Belime-Laugier, secrétaire générale, 80, rue Bonaparte, Paris (VIe).

CARNET DU MILITANT

LES RÉFORMES

Nous avons publié dans notre dernier *Carnet* le projet de loi « humanisant » les prélèvements imposés aux fonctionnaires par les décrets-lois. Ce projet a été adopté par le Parlement et est devenu la loi du 20 juin 1936. Son article 2 prévoyait un décret qui devait être publié avant le 31 octobre 1936, mais qui est né heureusement avant terme, et dont on trouvera le texte dans le *Guide administratif* du présent numéro. Il supprime ou allège très notablement les sacrifices demandés aux instituteurs et aux institutrices sur leurs traitements et indemnités, sacrifices excessifs et injustes contre lesquels notre journal avait réclamé dès le premier jour et n'avait cessé de protester depuis.

Le projet de loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans n'est pas encore adopté définitivement par les deux Chambres à l'heure où nous écrivons ; il n'est pas douteux néanmoins qu'il le sera très prochainement. En attendant, la création de 2 000 postes nouveaux au 1er octobre 1936, et, pour le moins, de 2 000 encore au 1er octobre 1937, est officiellement prévue et le nombre des élèves-maîtres et élèves-maîtresses à admettre dans les écoles normales à la suite du concours de cette année, qui avait été fixé à 2 000, est porté à un minimum de 3 000.

Il avait été question, d'autre part, de mettre à la retraite d'office le 1er octobre prochain les instituteurs et institutrices ayant dépassé l'âge de cinquante-sept, de cinquante-six ou même de cinquante-cinq ans à cette date, afin de permettre l'entrée dans les cadres de quelques centaines de suppléants. Il est permis d'espérer que les 2 000 créations annoncées éviteront une mesure aussi coûteuse pour le Trésor et aussi brutale pour les intéressés, mesure qui, croyons-nous, serait en outre particulièrement préjudiciable à nos écoles au moment où les problèmes de réadaptation posés par la scolarité prolongée réclament un personnel stable et expérimenté.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat National des Institutrices et Instituteurs. — Le bureau du S. N. au cours de sa réunion de juin a adopté l'ordre du jour suivant, présenté par Vivès :

Le Bureau du Syndicat National des Instituteurs salue avec la plus grande sympathie le mouvement ouvrier qui évolue à cette heure vers le succès total ;

Il félicite les organismes directeurs de la C. G. T. de la maîtrise avec laquelle ils ont fait face aux événements et le Gouvernement d'être resté fidèle à ses origines ;

Il se réjouit de l'ampleur et de l'autorité prises par le mouvement syndical, gages d'une œuvre profonde et durable que l'ensemble des travailleurs, ouvriers et paysans, attendent d'un avenir prochain ;

Le Bureau vote une somme de dix mille francs pour la Caisse Centrale de solidarité de la C. G. T.

Fédération générale de l'enseignement. — La commission administrative de la Fédération générale de l'enseignement, groupant les représentants de trente syndicats de l'enseignement de tous ordres dans les cadres de la Fédération des fonctionnaires et de la C. G. T., a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Les syndicats confédérés de l'enseignement, soucieux d'assurer aux jeunes le droit à la vie et au travail, émus de la situation des centaines de licenciés sans poste, des délégués et auxiliaires privés de toute garantie et de toute sécurité, demandent avec insistance au Gouvernement et au ministre de l'Education nationale de procéder d'urgence à l'abaissement des limites d'âge dans les divers cadres d'enseignement.

Ils demandent que soient mis à la retraite, à dater du 1er octobre prochain, les fonctionnaires de l'enseignement ayant atteint respectivement : cinquante-cinq ans dans les anciens services actifs, soixante ans dans les services sédentaires, soixante-cinq ans dans l'enseignement supérieur, le haut personnel de l'administration et de l'inspection générale.

Ils considèrent que seule cette mesure massive peut permettre d'apporter une solution à la situation tragique des jeunes diplômés.

Le souci de l'équité, de hautes considérations d'intérêt social et scientifique peuvent seuls justifier quelques dérogations exceptionnelles qui tiendraient compte des charges de famille existantes ; du minimum indispensable d'années de service requis pour une liquidation normale et enfin de la nécessité de ne pas priver l'Université d'une valeur exceptionnelle.

Fédération générale des fonctionnaires. — Le Conseil national de la F. G. F. s'est réuni le 21 juin. Le rapport de M. Lacoste, secrétaire adjoint, a été adopté par le Conseil ; il demande :

1° L'abaissement des limites d'âge après reclassement des fonctions, conformément aux dispositions de la loi du 14 avril 1924, à soixante ans pour les services sédentaires, cinquante-cinq ans pour les services actifs et cinquante ans pour les bénéficiaires de l'article 7 de la loi du 14 avril 1924 ;

2° Qu'aucun des fonctionnaires maintenus au-dessus de soixante-cinq ans ne puisse, à l'avenir, exercer ses fonctions au delà de cet âge limite ;

3° Que soit facilitée l'obtention de retraites volontaires anticipées.

ANDRÉ GANNE.

AVANT LES VACANCES

Pour les enfants normaux, l'immobilité constitue une cause importante de fatigue, et, bien que cela puisse sembler paradoxal, c'est en faisant du sport, en jouant, en un mot en se remuant pendant leurs vacances que les enfants se reposeront efficacement et se trouveront dans de meilleures conditions physiques à la rentrée.

Il ne faut pas oublier cependant que la pratique des sports doit s'accompagner d'une nourriture capable de réparer les dépenses occasionnées par les exercices en plein air. A la veille des vacances, rappelez donc à vos élèves, qui tous se livrent aux sports, que, pour « se reposer » réellement pendant leur congé, il est nécessaire de manger des plats sucrés, car ceux-ci sont à la fois peu coûteux et très nourrissants puisque le sucre qu'ils contiennent, actuellement très bon marché, est un puissant reconstituant des forces et de l'énergie musculaires.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE GÉNÉRALE ET CORPORATIVE

(Année 1935-1936)

ARTICLES DE TÊTE

ANNE (E.) : Inspections réconfortantes, 319.

BERTRAND (J.-M.) : Comment appliquer la réforme des Ecoles normales, 251.

BONNE (E.) : Que vaut notre régime des bourses ? 45. — Un aspect du tempérament français, 469.

BROSSOLETTE (L.) : L'Allemagne devant le monde, 17. — Vingt ans de légende, 89. — Occasions manquées, 145. — La tragédie du fascisme, 235. — Paroles de haine, 291. — Amitié décevante, 347. — Démocratie couronnée, 403. — Voix d'Amérique, 511. — Le régime du malentendu, 567. — La sauvegarde de la paix, 623. — Griefs américains, 663.

DA COSTA (M.) : La coopération à l'école, 117. — Les fondements d'une éducation républicaine, 263. — La méthode interrogatoire à l'école primaire, 363. — Optimisme et pessimisme, 635.

DUPUY (A.) : Un livre vécu sur l'école française aux colonies, 579.

FERRÉ (A.) : Un humaniste du XXe siècle : le Dr Alexis Carrel, 375.

FUSTER (J.) : Dogmatique ou occasionnel ? 419. — Onze ou douze ans pour le certificat d'études ? 595.

GANNE (A.) : Au Syndicat de la Presse de l'enseignement (déclarations de M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire, sur la réforme des Ecoles normales), 185.

GUY-GRAND (G.) : Pour les forces morales, 2. — M. de Monzie, l'Etat et la morale, 73. — L'enseignement moral et la sociologie, 129. — L'homme avant les choses, 201. — La sociologie et les Ecoles normales, 279. — Paul Valéry et l'éducation, 335. — Ce que ne doit pas être la politique, 391. — Ce que doit être la politique, 495. — Fonction de la France, 551. — Sur une école nouvelle, 607. — Cultiver son jardin, 651.

KUHN (M.) : Aucune facilité n'excuse l'injustice, 1. — Les examinateurs sur la sellette, 539.

LAMORLETTE (L.) : L'école et la langue parlée, 523.

MAZEYRAT (P.-S.) : Education de culture, 101. — Sagesse et sérénité, 431.

MOREAU (A.) : L'épreuve de composition française au B. E. et l'enseignement du français, 157.

PETIT (J.) : Induction, déduction et pédagogie, 61.

RAVAUDET (Marie) : Les émissions enfantines de T. S. F., 773.

RICHARD (A.) : La dictée préparée : « Faisons le point », 307.

ROBIN (Dr Gilbert) : Les troubles nerveux et psychologiques de l'enfant, 33.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

ALCESTE : Éducation du peuple, 19. — Pas trop d'images ! 119. — La presse et l'Éthiopie, 133. — L'œuvre d'art du politique, 177. — De la « garçonne » aux « gardiennes », 311. — Sur les films de gangsters, 367. — A l'Académie des Sciences morales, 405. — Du sang à la une », 499. — Affiches, 553. — La crise et la raison, 587. — Empoisonneurs d'enfants, 669.

ANNE (E.) : Un apôtre de l'histoire locale, 434.

A. R. : Le corbeau et le renard, 237.

ARNAUD (V.) : Petites choses..., 351.

AT (Ch.) : Pour un enseignement post-scolaire agricole, 132. — Pour un enseignement post-scolaire agricole, 391. — Essais de méthode globale, 610.

AVEINIER (A.) : Orchestres scolaires, 637.

BALLON (A.) : Le français vivant, 322.

BARRET (P.) : L'ogresse, 422.

BÉGUET (H.) : Cahier mensuel, 435.

BÉRENGER (F.) : Contre les méthodes de facilité, 148.

BERNARD (P.) : Nécessité d'écrire pour se cultiver, 104. — De quoi écrire ? 187. — Utilité de tenir un journal intime, 266. — Comment écrire ? 321, 393. — Culture et modestie, 472. — Culture et moralité, 541. — Culture et civisme, 597.

BERTRAND (J.-M.) : De quelques chinoiseries d'analyse logique, 281.

BIGOT (J.) : Petites leçons de politesse, de propreté et d'anti-alcoolisme, 293. — Une classe au jardin, 440.

BLAVIER (T.) : Les maisons de famille, 36, 77. — L'Œuvre des enfants perdus à la guerre, 78. — « Les Amis des gardiens de phares », 139. — Préventoriums et sanatoriums, 248, 356, 459, 521, 577. — Pour les sourds-muets, 576. — L'Œuvre des mères abandonnées, 645.

BONNE (E.) : Le problème de l'éducation physique à l'école primaire, 581, 598.

BONNET (F.) : Le calcul au cours élémentaire, 554.

BOURGUIGNON (A.) : Rédaction française et personnalité, 338. — En retirant les Instructions officielles, 654.

CAYREL (J.) : L'abus du concret, 610.

CHAGOT (A.) : De la musique avant toute chose, 337.

CHAMBON (M.) : La prolongation de la scolarité obligatoire et le chômage, 476.

CHARLOT (C.) : Le cinéma scolaire, 6. — Programme, cinématographique ; les nouveautés Pathé-Baby, 119. — La ronde autour du monde, 132. — Le troisième Congrès du cinéma scientifique, 149. — Le jubilé d'un grand savant, 175. — Le déclin du 35 millimètres, 256. — Le cinéma sonore, 312. — La question du parlant, 367. — La commission ministérielle, 445. — Le format étroit et les offices, 571. — L'activité du musée pédagogique ; les nouveautés Pathé-Baby, 633.

CRESSOT (J.) : Mon école, 48. — Jeux, 77. — Sous le signe de Flore, 105. — Le nez tordu, 159. — Retour à la terre, 237. — L'instituteur et la terre, 253. — Recrutement d'aujourd'hui, 337. — Recrutement d'autrefois, 349. — La voix de son maître, 472.

DARDOISE (M.) : N'est-ce qu'un espoir généreux ? 121. — Appel à l'indulgence, 571.

DÉDET (E.) : La tenue du cahier de classe, 105.

DELMAS (E.-F.) : Le dessin au tableau noir, 599.

DEMAISON (A.) : Maestria cartographique, 35. — Quelques fleurs, 513.

DUDOIT (J.) : Au piquet, 351.

DUMAS (Ad.) : Un fameux sac, 379.

DUPUY (A.) : Dans les écoles de la France d'outre-mer, 22, 107, 178, 255, 340, 380, 461, 543, 668.

DUPUY (M.) : Noël à l'école, 188.

EMRIK (R.) : L'abus du pouvoir, 76. — Ce n'était qu'un rêve, 497.

FAURE (L.) : « Mieux vaut prévenir... », 175.

FERLET (F.) : Comment créer une bibliothèque scolaire, 20. — « L'effort de dépense » des élèves... et du maître, 204.

FERRIEUX (J.) : Correction de dictée au C. S. et au C. C., 407. — Dans une cour en pente, 655.

GENILLON (J.) : La délégation cantonale, 34. — La vieille dame de la coupole, 75. — Pour lire en classe, 203. — Après les décrets-lois ; propos d'un optimiste, 281. — Lettre d'un délégué cantonal à M. le ministre de l'Education nationale, 321. — Faut-il le dire ? 393. — Effectifs scolaires : autrefois, aujourd'hui, 433. — Arrière les grands-parents, 525. — Ce pelé, ce galeux..., 569. — La mort des arbres, 625.

GÉRARD (L.) : Contributions indirectes, 64. — La commission du dictionnaire, 119. — Un mot dans un dictionnaire, 205. — Des bons et des mauvais, 309. — La coloniale et les illettrés, 377. — Anticipations, 436. — Triste histoire, 525. — Au C. A. P., 626.

GOBY (A.) : Par cœur, 133. — Le bonheur, 253.

GUIGNARD (G.) : A l'instar de Beethoven, 422.

HÉNON (M.) : Continuité, 474. — Education esthétique, 666.

IMBERT (R.) : L'enseignement à l'exposition de Bruxelles, 160.

JARDON (O.) : Le calcul au C. E. P., 654.

JAUFFRET (Ed.) : Pépino et le niveau à bulle d'air, 282.

J. H. : Le choix des problèmes au C. E. P. E., 254.

JEUNET (A.) : Nouvelle année, 265.

LACLEF (A.) : **La presse pédagogique** : Défense du pléonasme ; les pipeaux à l'école ; les pourquoi de l'enfant ; Au C. C.. Leçon sur la loi de Mariotte, 38. — Une mesure urgente ; Entraînons davantage nos élèves au dessin ; Croisade pour la lecture ; Principes et méthode

d'éducation physique, 66. — Les énoncés de problèmes ; L'école doit attirer l'enfant ; Le scoutisme et la formation morale ; Cinémas pour enfants, 122. — Le personnel sarthois ; Place à faire à l'éducation physique ; L'école d'aujourd'hui ; Ventilation dans les écoles, 162. — Aspect pédagogique du problème des vacances ; La formation des instituteurs ; La pédagogie d'après les rapports d'inspection ; Comment la famille peut collaborer avec l'école, 267. — Ce qu'est un cours complémentaire ; Le cours préparatoire en classe-promenade ; Une classe de récupération ; Nos camps de vacances des Pyrénées, 324.

Laclef (A.) : **La pédagogie à l'étranger** : En Allemagne : l'enseignement de l'histoire contemporaine, 82. — La langue française en Pologne ; En Belgique : le savoir-lire ; Manuels d'histoire des écoliers américains ; En Suisse : le vocabulaire de nos élèves, 94. — Angleterre : Comment à Halifax on propage le goût de la lecture ; U. R. S. S. : L'école athée ; Suisse : Ce que l'école primaire doit enseigner ; La langue française en Hollande, 190. — La jeunesse allemande et les langues étrangères ; Italie : le sort de la langue française ; Suède : travaux individuels des élèves des classes supérieures des lycées ; Belgique : une méthode d'observation, 296. — En Pologne : formation d'une élite ; Suisse : entrée tardive à l'école ; Tchécoslovaquie : dessins d'enfants ; États-Unis : la femme éducatrice, 352. — Angleterre : une heureuse initiative pour l'enseignement post-scolaire ; Le nouvel état d'esprit de la jeunesse américaine ; Belgique : le cinéma et la facilité d'apprendre ; Pratique de la dictée dans l'enseignement du français aux étrangers, 604. — Ce que doit être la leçon d'éducation physique ; Pays scandinaves : La revision des manuels d'histoire ; Tchécoslovaquie : une citadelle de la bonté ; Jeunes filles portugaises, 640.

Laclef (A.) : **Revue des revues:** Transformation de la vie pastorale par le ski ; les fellahs de l'Extrême-Sud algérien ; Adieux de M. l'inspecteur Petiteau à son personnel ; Usage du dessin comme moyen d'affirmation de l'activité personnelle, 240. — Insolites persécutions au XXe siècle ; Mme de Maintenon fut-elle avaricieuse ? Le ciné d'enseignement ; L'enseignement agricole, 396. — Un cerveau bien fait ; Colonie de vacances ; A l'école de la Fradinière ; Ecoliers menteurs, 424. — Si nos bibliothèques disparaissaient ; Pourquoi le Directoire a échoué. Une véritable école de plein air ; Au cours complémentaire de R... : l'enseignement ménager, 479. — Déclin du pèlerinage de La Mecque ; L'essor du cinéma américain ; Les sciences par l'observation ; Instituteurs secrétaires de mairie, 516. — La grippe en France en 1889 et en 1918. — Richelieu et Mazarin vus par les historiens d'aujourd'hui ; École mixte de Farges (Ain) ; Comment fonctionnent les lavabos-douches ; Conférences cantonales sur l'enseignement du dessin, 544. — La dévaluation du franc ; Persistance de la guerre secrète ; Scoutisme laïque, 584. — Louis XVI, roi velléitaire ; Poincaré et le patriotisme ; Un champ d'expériences d'école rurale ; Sauvons les enfants martyrs, 684.

Lalire (G.) : La récitation ; son importance à l'école primaire, 4. — Les méthodes dites « de facilité », 204. — L'épreuve de chant au B. E. et au concours d'admission à l'École normale, 439. — Le choix du sujet des conférences d'automne, 528.

Lamorlette (L.) : Du certificat d'études à Genève, 131. — Marottes ? 207.

Lariguet (M.) : C. E. P. E., 65. — Paresse et santé, 513.

Laugier (A.) : L'explication des textes, 63.

Laurent (G.) : École unique ? 91.

Lebeau (J.-A.) : L'air et la chanson, 238. — Encore la loterie, 554.

Leblond (M.) : Susceptibilité... motivée, 5. — Chagrins, 189.

Legros (R.) : Pédagogie... matérielle, 514.

Maire (L.) : Casse-cou ! 21. — L'initiation à la composition française, 581.

Maucourant (B.) : Un travail manuel utile pour les petits garçons, 48.

Mestrallet (M.) : L'école, apprentissage de la vie, 379. — Autour de la loterie, 515.

Moreau (A.) : L'épreuve de chant au concours d'entrée à l'École normale et au B. S., 569.

N... : La mort de George V, roi d'Angleterre ; Travaillons dans la joie, 323. — Pau, mais bien, 627.

Ozouf (R.) : Psychologie et orientation professionnelle, 351, 365. — Le centenaire de l'E. N. de la Manche, 666.

Padot (B.) : Mot d'enfant, 134. — Calcul du bénéfice, 267.

Participe (J.) : Par amour, 35. — La vertu en danger 210. — Risoluto, 239. — Vingt ans après, 406.

Perrenot (R.) : De l'exercice « à trous », au devoir de style, 583.

Petit (J.) : Rédactions subjectives et rédactions objectives, 475.

Petiteau (H.) : Mémoire et intelligence dans l'étude des quatre opérations, 628.

Peynaud (L.) : La préparation de la classe, 421.

Peyrefitte (J.) : L'inspection oculistique des écoliers, 437.

Pierret (R.) : Le problème du chien, 499. — Spontanéité, 609.

Prot (R.) : Comment organiser l'éducation physique, 406.

Rebut (M.) : Orthographe et élocution, 93. — Les sciences au C. E. P. E., 639.

Renaud (L.) : A nos petits ruraux, 366.

Renoir (L.) : Vieilles idées et idées nouvelles, 515.

Riguet (G.) : Quand nos écoliers sont poètes, 5. — L'enfant trop sage, 161. — Les limaçons, 328.

Robin (L.) : Courrier de la coopération scolaire, 36, 134, 210, 304. — On dit encore... 360. — Après les arguments, des chiffres, 413. — Histoire de l'abeille, 478, 529. — Entreprendre et persévérer, 600. — Le budget de la Coopérative, 656.

Rolland (L.) : Devoirs à la maison, 177.

Rosay (J.) : Parallèles et méridiens, 638.

Savart (L.) : La géographie au C. E. P. E., 20. — Les bases psychologiques de l'éducation physique, 92. — Les conférences de 1936, 611.

S. A. : Le droit aux poux, 338.

S. (L.) : Le recrutement des normaliens, 423.

Uriot (G.) : Recettes, 3. — Sur l'éloquence, 63. — Sur la vie chère, 103. — Les victimes, 147. — Conséquences, 174. — Pour l'enfance coupable, 187. — A la hâte, 265. — Sur une retraite, 293. — Il faut attendre, 309. — Sur un projet, 365. — Le régime des bourses, 377. — Les isolées. 421. — Faire observer, 497. — L'heure du bon sens, 540, — Le résumé, 596. — L'emploi des images, 637. — De la finesse, 653. — Le goût de lire, 665.

Vallès (P.) : Pour créer un nouveau diplôme, 49. — Candidats, prenez garde à la dictée, 541.

LES IDÉES ET LES LIVRES

Mazeydat (P.-L.) : *Tête baissée*, 7. — Hors de chez nous, 39. — *Le temps du mépris*, 67. — *La mère*, 95. — Triomphe de la nouvelle, 123. — Romans simples, 151. — *La nuit de la Saint-Jean*, 179. — *La monnaie de plomb*, 221. — *La pierre philosophale*, 257. — Poésies, 285. — *Montée des périls ; Les pouvoirs*, 313. — *Le sang noir*, 341. — Visions exotiques, 369. — *Soleil levant*, 425. — *Le raisin vert*, 480. — *Le prisonnier des Abyssins*, 517. — Educateurs écrivains, 545. — *Les destinées sentimentales*, 573. — *Les anges noirs*, 601. — *Les quatre éléments*, 629. — Livres d'ailleurs, 657. — Lectures de vacances, 681.

EN LISANT

Leterrier (L.) : Ovide Decroly (1871-1932), 208. — Nouveaux tests, 527.

Ozouf (R.) : Dans le vaste monde, 397, 531.

CHRONIQUES SCIENTIFIQUES

Eisenmenger (G.) : Les textiles artificiels, 23. — Éclairage par la lumière froide, 51. — La cinématographie en couleurs, 79. — Les pneumatiques actuels, 107. — L'ionosphère et la supermétéorologie, 135. — Le B.C.G., vaccin de la tuberculose, 163. — La peau et les soins qu'elle réclame, 191. — Les rapides progrès de la télévision, 241. — La radioactivité artificielle, 269. — La verdunisation de l'eau et la mortalité en France, 297. — Les facteurs météorologiques et la santé, 325. — Les captures de rivières au temps présent, 353. — Photographie dans l'obscurité et cinématographie radiologique, 381. — Les sources thermo-minérales, 409. — Théories nouvelles : cratères lunaires et saisons terrestres, 453. — Les transgressions océaniques, 501. — La tuberculose est vaincue, 557. — L'éclipse totale de soleil du 19 juin 1936, 585. — Les nouveaux caoutchoucs, 616. — Le rayonnement lunaire et l'avenir de la lune, 641. — Les radiations de la vie, 669.

CHRONIQUES GÉOGRAPHIQUES

Ozouf (R.) : Tempêtes de poussière aux Etats-Unis ; La propreté de la mer ; Les progrès du téléphone ; Les eaux artésiennes du Bassin Parisien ; Le talc en France ; Le Havre, port pétrolier ; Le commerce caravanier du Sahara ; L'essor d'une nouvelle capitale : Abidjan ; Le problème du blé au Canada ; Un pont sur le Petit-Belt, 211. — Le trafic maritime du pétrole ; La production vinicole mondiale ; Le premier ferry-boat entre la France et l'Angleterre ; L'énergie électrique en France ; Les voies d'accès au Mont Revard ; La France a été, en 1934-1935, le quatrième pays exportateur de blé ; La crise du tourisme en France ; Genève remplacera-t-il Leipzig comme centre de la fourrure ? Les liaisons aériennes de nos colonies d'Océanie, 442. — La production d'azote atmosphérique ; L'aviation marchande française en 1935 ; Les progrès de l'industrie électrique en France Le com-

merce des vins de Champagne ; Les voies de communication en Guyane française ; Le minerai de fer algérien ; Les relations aériennes franco-suisses ; Le Japon à la tête des producteurs de soie artificielle ; La transformation du Tennessee, 671.

CAUSERIES MÉDICALES

Dr Mornardt (P.-E.) : Pour ne pas fatiguer la vue, 70. — Toujours l'hygiène alimentaire, 126. — L'antisepsie et le savon, 226. — Vêtements, chauffage et aération, 288. — Amygdales et végétation adénoïdes, 372. — Microbes, toxines et « infections focales », 504. — Microbes, toxines et allergie, 648.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Castel (R.) : Pages 6, 55, 99, 150, 231, 284, 344, 408, 463, 500, 556.

POUR NOS LECTRICES

Rosine : Écharpes et béret au crochet, 27. — Des sous-bois rustiques et précieux, 111. — Les tricots plissés, 183. — Parures pour robes sombres, 261. — Une robe en taffetas, 317. — Un pull-over à empiècement rond, 385. — Une jolie parure, 464. — Les plis brodés, 533. — Maillot « bain de soleil », 605. — Fleurs de lingerie, 661.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Arsandaux (M.-L.) : Tes père et mère honoreras..., 9, 25, 41.
Barret (P.) : Une fête : deux aspects, 71. — Fils de pêcheur, 289.
Beauvillain (J.) : Boîtes vitrées, 11. — Caisse à sable, 273.
Bernard (Tristan) : La visite des bagages, 412.
Bigot (J.) : Inventions et inventeurs, 411.
Bordeaux (H.) : Les marchands d'illusions, 399. — Un des nôtres, héros de Verdun, 485.
Bourgin (S.) : Une figure singulière, 153. — Gloires et misères de l'ambition, 259. — Rêveries et chimères, 457. — Consolations d'une mal mariée, 547.
Boutet (F.) : Etrennes et paternité, 243.
Bridoux (A.) : Inaudi à l'Académie des sciences, 454.
Burtin (R.) : Conformisme politique à l'école, 300.
Castel (R.) : Glanes et broutilles, 577.
Chambon (M.) : Le Maréchal Lyautey, 125. — Rudyard Kipling, 343. — L'histoire de notre orthographe, 427. — Educateurs académiciens, 532.
Charrière : Quelques trouvailles intéressantes, 632.
Chérau (G.) : Chasse de nuit, 81, 97, 109.
Corday (M.) : Occasion unique, 70.
Corthis (A.) : La « Sourcière », 483, 503, 519.
Cressot (J.) : En vacances, 42.
Delarue-Mardrus (L.) : Amours puritaines, 165, 181.
Dubois : Autour d'un carré magique, 98.
Dupuy (A.) : L'Alsace-Lorraine et l'enseignement primaire français au lendemain de l'Année terrible, 225.
Duvernois (H.) : Le vieux drame, 271, 287, 299.
Ferlet (F.) : Une mauvaise excuse, 531.
Frossart (C.) : Encore le hoquet, 385.
Garcin (F.) : La paix, s. v. p., 520.
H. L. : Instruments pédagogiques, 316, 498.
Hénon (M.) : Un sauveur de la vigne, 10. — Le 250e anniversaire de la révocation de l'Edit de Nantes, 42. — Les singes aveugles et l'éléphant, 69. — En U. R. S. S., 166. — Les « soldats du Marais », 383. — Histoire du chou, 587. — Malédictions contre la machine, 603.
J. C. : Les maladies contagieuses et les livres, 632.
Kipling (Rudyard) : Bertran et Bimi, 315.
Jouglet (R.) : Baisse de prix, 83. — Le « Faust » de Liszt, 182. — Les beaux disques expliqués aux enfants, 244. — Grands enregistrements, 345. — Enregistrements de poèmes, 452. — Chansons, 561. — Le grand prix du disque de 1936, 589. — La guérison de l'ivrogne, 631, 643, 659. — La Septième Symphonie, 683.
Laclef (A.) : L'arithmétique et la géométrie au temps des Pharaons, 560.
Leblond (M.) : J'ai vu mourir..., 373.
Lichtenberger (A.) : Les deux Russes, 559, 575.
Loubès (G.) : Vieilles coutumes d'une vieille ville et ville libre, 488.
Mailhol (L.) : La clôture du terrain de jeux, 452.
Marin (R.) : Deux drames de la jalousie... chez les oiseaux, 328.
Maurière (G.) : La patronne, 137.
Mazeydat (P.-L.) : *Le lycée magique*, 194.
Michaelis (G.) : Récréation mathématique : les cerceaux, 229. — Progressions sur la « machine ronde », 462. — Cru bourguignon, 467.
M. P. : Récréations mathématiques, 301.
Moreau (A.) : L'incompétence, ressort comique, 487.
N... : La lutte antituberculeuse ; L'enfant menacé, 43. — Comment se préserver des mouches, 644.
Ozouf (R.) : *Nos Antilles*, 154. — *Paul Bert*, 193. — La visite de l'ange, 327.
Pagnol (M.) : Merlusse, 355, 371.
P. D. : Cas de conscience, 269. — Deux petites filles, 459.
Perrin (Mme Henriette) : Le centenaire de la mort d'Ampère, 427.
Peyrefitte (A.) : Quelques problèmes anciens, 490.
Prévost (E.) : Les boules de neige, 195. — Le goût de l'encre, 428.
Pupin (R.) : Quelques traits de l'évolution sociale, 660.
Puytorac (H. de) : Initiation agricole ; En décembre, 167. — Arboriculture, 329. — La belle famille d'un instituteur, 345. — Bribes et miettes, 429.
Ravaudet (M.) : La bonne méthode, 227.
R. I. : La vie est chère, 110. — Fils de pêcheur, 289.
Roth (L.) : Pour les orchestres de pipeaux, 26. — Les pilules Antouka, 215. — Quand Grosmalin allait à l'école, 217. — Trop de mayonnaise, 218. — Pour les orchestres de pipeaux, 273. — Au paradis des pieds, 447. — Grosmalin orateur, 448. — Aller et retour ; Ce chauffard de Toumignon, 449. — Trois fillettes en robe rouge, 644. — Grosmalin se marie, 675.
Silvestre (Ch.) : La leçon des abeilles, 458.
Soleil (J.) : Le cinéma éducateur, 356.
Troccon (J.) : En feuilletant un carnet rouge, 244, 485.
Vallès (P.) : Des boulevards à Sainte-Geneviève, 273.
Véron (G.) : Présentation d'un projet de loi au Corps législatif en 1813, 400. — Après le 14 juillet ; La visite du roi à Paris, 588.
Villetard (P.) : Lequel ? 223.
Volland (G.) : Les oiseaux morts, 587.
Weyer (M. Constantin-) : Les dessous d'une élection, 455.

POÉSIES ET CHANTS

Cami : Le baron de Crac aux Antilles, 219.
Hardy (R.) : La grêle, 154.
Riguet (G.) : Matins de mai, 530. — Eté, 667.
Rogissart (J.) : Corbeaux, 138.
Roth (L.) : Dansons tous les deux, Jeannette (chant), 220. — A Landeck (danse tyrolienne), 384. — Chante, mon galoubet, 451.
Sanglier (Ch.) : Le hérisson, 401.

POUR LIRE EN CLASSE

Le pot de marraine Mentiot, 12. — Tonino, 28. — Le petit coq noir, 44. — Calandrino ou l'imbécile joué, 56, 72. — Le tapis, 84. — L'attaque de Marionnote, marchande de pignes, 100. — Le « Ouistiti-Club » à l'école du Grand-Basque, 112. — Le puits des souhaits, 128, 140. — Le dupeur puni, 156. — L'oisiveté, 168. — Vorobel, le moineau, 184, 196. — La petite sœur, 246. — Sans dormir, 262, 274. — Le sommeil du juste, 290. — Le poisson d'avril, 302, 318. — L'enfance de Bertrand du Guesclin, 330, 346. — En dormant, 358. — Grisélidis, 374, 386. — Phyffre aux alouettes, 402. — Le baromètre de ma tante, 414, 430. — Comment Kelern apprit à travailler, 506. — L'ingénieux tisserand, 522. — La fortune imprévue, 534. — Une promenade en mer, 550, 562. — Deux bêtes, 578. — Pruderi, fils de Pwyll, 590, 606. — La caille, 618. — La capture de l'éléphant blanc, 634.

BIBLIOGRAPHIE

Le Vert-Galant; Vie héroïque et amoureuse d'Henri IV (M. Vioux) ; *La vie et la mort d'Alexandre Ier, roi de Yougoslavie* (Cl. Eylan) ; *Les petits Saint-Flavien* (M. Royer Saint-Léon), 24. — *Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement 1935*, 40. — *En plongée par 900 mètres de fond* (W. Beebe) ; *Le travail par équipes à l'école* (A. Jakiel) ; *Flambeaux d'Orient* (L. Long) ; *Contes et légendes d'Indochine* (M. Percheron) ; *La formation professionnelle du personnel enseignant primaire; Un précurseur de Landru: l'horloger Pel* (P. Bouchardon), 52. — *Votre avenir révélé par les signes de la main; La gymnastique de la volonté* (J. des Vignes-Rouges) ; *La véridique aventure de Christophe Colomb* (M. André), 68. — *Les allocations pour dommages causés par les calamités agricoles* (Cl. Argentier) ; *Mon grand ami Shakespeare* (Longworth-Chambrun) ; *Le danger hongrois* (R. Chélard); *La reine Marie-Christine, régente d'Espagne* (Comte de Romanones), 80. — *Frankenstein, l'âge d'or ou la fin du monde* (J. Nocher) ; *Tiers de siècle* (A. Lang) ; *Sur la pente* (A. Tardieu), 96. — *Irène Olette* (H. Lavedan) ; *Quinze ans de combat* (R. Rolland) ; *La cage ouverte* (Comtesse Russell) ; *Les suicidés* (G. Simenon), 108. — *La maison sur l'inconnu* (R. Jolivet) ; *Nikita* (A. Tolstoï), 124. — *Bergson, mon maître* (G. Maire) ; *Noir sur Blanc* (M. Iline) ; *Cours de géométrie dans l'espace* (R. Estève et H. Mitault), 136. — *Les mystiques allemands du XIIIe*

au XIXe siècle (J. Chuzeville) ; *Raymond Poincaré* (G. Hanotaux), 152. — Livres d'étrennes ; *Les Pitard* (G. Simenon), 164. — *Travaux pratiques de sciences naturelles*, 1re partie : *Géologie* (G. Guignon) ; *Ivan le Terrible* (J. Merilys), 192. — *Agréable Touraine* (R. Engerand) ; *Annuaire de l'instruction publique en Suisse* (L. Jaccard), 214. — *Costumons-nous* (L. Vasseur et Mmer Queste et Gianelli) ; *Pierrot en Angleterre* (Henriette Jean-Perrin) ; *La bête écarlate* (R. Trintzius) ; *Une méthode d'orientation professionnelle théorique et pratique* (A.-G. Christiaens), 242. — *Nous allons jouer* (Fanny Clar) ; *Les camarades sur le Stade* (R. Perrier) ; *En route vers l'abondance* (J. Duboin), 271. — *Thèmes psychologiques ; Poésie, prosodisme, grammaire* (G. Espé de Metz), 286. — *A dix-huit ans* (M. Aigueperse) ; *L'économie soviétique maîtresse de ses destins* (J. Dubois) ; *Souvenirs de la vie mondaine* (A. Hermant) ; *Mer Noire : les mutineries racontées par un mutin* (C. Fauxbras), 298. — *Broderie anglaise* (Violette Tréfusis) ; *Tempête* (Peter Neagoé), 314. — *Le second voyage à Micromégas* (C.-L. Arnaud) ; *Aux sources de la douleur* (L. Barbedette), 342. — *Peut-on sauver la nation et le monde ?* (Guy de Mèredieu) ; *De Versailles à Saint-Lazare* (H. Bordeaux) ; *Napoléon III, un précurseur* (R. Sencourt), 354. — *Gœthe* (F. Gundolf) ; *Les brouillards d'âme* (Anne Touchard-Mare), 370. — *Annuaire de l'Université* (1935-1936) ; *La psychognomie, lecture méthodique et pratique du caractère et des aptitudes à l'usage des éducateurs et des dirigeants* (Dr G. et P. Bouts) ; *La vie de D.-H. Lawrence* (A. Fabre-Luce), 382. — *Panorama de la Pègre* (Blaise Cendrars), 401. — *Mazarin* (A. Bailly). — *A la volée* (F. Mérienne). — *Le Lama aux cinq sagesses* (Lama Yongden et Mme Alexandra David-Neel) ; *Les débuts de la République et le procès Baudin* (A. Zévaès), 410. — *Le dessin libre* (Richard Berger) ; *La possédée de Vauverdane* (Jeanne Danemarie), 426. — *Plan de prospérité* (G. Traverse) ; *Bouvines, victoire créatrice* (A. Hadengue) ; *Anthologie des bêtes* (A. Constant) ; *Le général Lafayette* (Andrèas Latzko) ; *Le chemin de la Croix* (A. Godoy) ; *Les Miracles* (P. Chapuy), 446. — *Le royaume des abeilles* (Lida et Ruda) ; *Les dames blanches de Worcester* (Florence-L. Barclay) ; *La romance à l'Etoile* (M. Piéchaud) ; *L'impératrice Joséphine* (E.-A. Rheinhardt) ; *Le pour et le contre ou Ce que dirent de tout les penseurs de tous les temps* (Triboullois et Rousset) ; *Souvenirs d'un temps disparu* (Marie Scheikevitch) ; *Stendhal* (Alain) ; *La croisade contre le Graal* (Otto Rahu) ; *George V* (John Charpentier) ; *Avortement de la S. D. N.*, 1920-1936 (Victor Margueritte) ; *La guerre d'Ethiopie et la conscience française*, 482. — *Edouard* (J. Carton) ; *Mignon* (Gœthe), 502. — *Le livre d'algèbre du baccalauréat* (L. Long), 518. — *Quinzinzinulli* (R. Messac) ; *Pages choisies* (V. Margueritte), 532. — *S. O. S. pour la défence de la race* (Dr A. Vernes), 546. — *Les Violents* (R. Fernandez), 558. — *Le lieutenant de Gibraltar* (P. Frondaie) ; *Le plan français* (Comité du Plan) ; *Rêver et vivre* (J. de la Brète), 574. — Livres de prix ; *Deux hommes en moi* (Daniel Rops) ; *L'ironie* (V. Jankélévitch), 586. — *Les îles du matin* (G. Mazeline) ; *Le remous* (G. Chérau) ; *La vérité sur le mariage* (W.-B. Murray), 602. — *Dans le creuset des civilisations* (J. Tchernoff) ; *L'école de la médisance* (R.-B. Shéridan) ; *Mémoires du chevalier d'Eon* (F. et H. Gaillardet), 630. — *Minuit* (J. Green) ; *Tout le dessin en 40 leçons* (G. Hoffmann) ; *Une fête très d'art* (P. Frank) ; *Rodin, sa vie glorieuse et inconnue* (J. Cladel), 642. — *Les tournants* (J. de la Brète) ; *Magiciens et logiciens* (A. Maurois), 658. — *Le mécanisme sexuel* (B. de Saunier) ; *Vie de Lénine* (L. Trotsky), 674.

BULLETIN CORPORATIF

Intérêts moraux et matériels.

Bérenger (F.) : Agir, 14. — Mariez-vous, mademoiselle, 30. — Dialogue 10 p. 100, 58. — Lettre d'une fiancée, 115. — Choses graves, 142. — Le « train surprise », 170. — Asnières, cinq minutes d'arrêt, 198. — De l'erreur, 247. — L'ancêtre, 278. — Petit discours... sur la méthode, 332. — A chacun son métier, 361. — Pour ou contre l'école annexe, 388. — La leçon modèle, 416. — Un avis, 466. — Le rôle des inspecteurs primaires, 537. — Le comité pédagogique départemental, 564. — Le mythe de la pieuvre, 592. — Concluons, 686.

Berthelon (Dr) : La cure sanatoriale en été, 592.

Bertrand (J.-M.) : La réforme des écoles normales, 197.

B. R. : Le congrès des Cours complémentaires, 565.

Brécy (P.) : Les décrets-lois, 31, 59, 87, 115, 143, 171, 199. — La discussion du budget de l'éducation nationale, 275, 294. — Les pensions à la Chambre, 361. — La réforme des pensions, 491. — Le nouveau régime des pensions, 509. — Listes d'aptitude, 649. — Au Parlement, 685.

Charlot (C.) : La surveillance des cantines, 85. — La réforme des écoles normales, 169. — La surveillance des cantines scolaires, 535. — Corvée de balayage, 563. — Excursions scolaires, 591. — Examens et surmenage, 685.

Chieulet (J.) : La surveillance de l'interclasse, 234. — L'enseignement professionnel dans les cours complémentaires, 466.

Dédet (E.) : « Tu seras tailleur », 494.

Demaison (A.) : Aliborons ! 13. — Ennemi public n° 1, 113. — Monsieur le vice-président, 233. — A M. le général Z..., 359. — A M. le Ministre de la radiophonie, 507.

Dubois (H.) : A l'Antituberculeuse de la Seine, 510.

Dudon (M.) : Laisserons-nous tuer nos Ecoles normales ? 415.

Dumétier (J.) : Nos consultations pédagogiques, 305, 357, 418, 510, 555, 683.

Elbé : Notes d'un délégué cantonal, 387, 416, 465, 489 .— Bruits d'orage, 536. — Retour au calme, 564. — En déambulant, 620. — Le fruit défendu, 648.

Ferlet (F.) : Pauvres « gones », 171. — Un entretien moral sur le chômage, 508.

Ganne (A.) : Le Congrès de Paris, 30. — Carnet du militant : pages 16, 32, 59, 88, 116, 144, 172, 200, 250, 278, 306, 334, 362, 390, 417, 468, 538, 565, 594, 622, 649, 688.

Garcin (F.) : L'école de plein air de Suresnes, 249.

Goby (A.) : La vraie crise, 331.

Hinzelin (E.) : L'école immortelle de la France, 303. — L'université populaire de Strasbourg, 492.

Joucla (E.) : Grandes vacances et action laïque, 647.

J. P. : Le concours des bourses d'E. P. S. (3e et 4e séries), 361.

Lariguet (M.) : Conférence, 15.

Leblond (M.) : Avant les décrets Laval, 141.

Loubès (G.) : Echanges interscolaires, 389.

Mailhol (L.) : Le sport rural et l'école, 14. — La place du sport à la campagne, 29. — Le rôle de l'instituteur, 57. — L'acte de naissance d'une société sportive, 86. — La naissance d'une société sportive, 115. — Comment obtenir l'agrément de l'Etat, 142. — La question financière, 170. — Le basket-ball, 199. — Une circulaire ministérielle, 332. — Le siège social de la société sportive, 537. — Une école de coopération, 620. — Une autorité paternelle, 686.

Maurie (G.) : L'école et le ski, 389.

N. : La prolongation de la scolarité et le chômage, 388.

Riquet (P.) : Notes économiques, 13. — L'abaissement du coût de la vie, 29. — Comment juger les décrets-lois Laval, 57. — La situation mondiale, 85. — La nécessaire revalorisation des produits agricoles, 113. — La crise industrielle, 141. — La crise commerciale, 169. — La crise du travail, 197. — Quelques réflexions de parlementaires, 247. — La courbe des prix, 317. — Le budget de 1936, 331, 359. — Sur le blé et le pain, 387. — Regards sur l'économie française, 415. — La crise forestière, 465. — La crise agricole ; paroles rassurantes, 507. — Le problème du chômage, 535. — La nationalisation du crédit, 563. — Aux Etats-Unis, 591. — L'idée de M. Townsend, 619. — Le problème de l'industrie électrique, 647, 686.

Rosay (J.) : Sur la valeur du C. E. P. E., 619.

S. (L.) : La quatrième conférence internationale de l'instruction publique, 58.

Saint-James : Vieille fille, 87.

S. O. : L'instituteur prend sa retraite, 231.

Tirot (P.) : Titularisations au 1er janvier 1936, 493.

Un commis d'inspection académique : A propos d'un examen, 417.

Un congressiste : Le Congrès des écoles annexes, 593.

Viala (J.) : La réforme des Ecoles normales, 231.

ON SOUHAITE

Brécy (P.) : Pages 15, 32, 59, 87, 115, 143, 171, 233, 249, 333, 362, 390, 493, 509, 537, 564, 593, 621, 649.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

Brécy (P.) : Pages 15, 249, 305, 333, 389, 417, 467, 494, 593, 621, 687.

NOTRE COURRIER

L'enfant menacé ; Le Soutien mutuel de l'enseignement primaire ; Postes coloniaux vacants, 43. — Cours Pauline-Kergomard ; Cours de puériculture (16e année), 50. — Conférences du jeudi pour les suppléants et suppléantes, 65. — L'amitié par le livre, 80. — Les fêtes de « l'Ilot », 83. — Pour que les danses populaires françaises vivent, 93. — Cumul, 98. — Cours pratique de rééducation, 99. — Cours Pauline-Kergomard (1935-1936), 105. — Pour nos fêtes scolaires, 108. — Pour le goûter des écoliers parisiens, 121. — Cours du foyer central d'hygiène, 127. — Consultations antituberculeuses, 233. — Documentation sur la Pologne, 245. — Consultations antituberculeuses, 273. — Prix Charles-Deloncle, 317. — *L'Education nouvelle*, 328. — Hommage à Maurice Bouchor ; L'œuvre des maladies professionnelles, 333. — Collections de produits coloniaux, 373. — La « tranquillité mutuelle », 412. — Cumul, 413. — Les enfants à la montagne, 423. — Prochains congrès : la Fédération des Directeurs d'écoles ; Ligue française de l'enseignement, 464. — Pour les familles nombreuses, 466. — Concours des provinces françaises, 502. — L'assistance aux animaux, 529. — Ecole permanente de Tatihou (Manche), 531. — Hommage aux mères, 542. — Pour les aveugles, 577. — Les « Amis de Maurice Bouchor », 592. — Un Ordre de l'Education nationale, 599. — Postes d'instituteurs détachés aux colonies, 632. — Stages annuels de perfectionnement ménager, 688.

Service de Santé des Instituteurs
- DISPENSAIRE DENTAIRE -

AIRES DENTAIRES **ENTIÈREMENT GRATUITS**

pensaires de

QUE DENTAIRE

Vous avez DROIT GRATUITEMENT, ainsi que tous les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche : Extractions avec anesthésie, Obturations, Plombages...

service de prothèse dentaire est spécialement créé pour . Dentiers, Couronnes, Bridges, Appareils sans plaque crochet) sont exécutés à des prix très réduits avec les plus grandes facilités de paiement.

ISPENSAIRES OUVERTS TOUS LES JOURS :
le 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30
(sauf le dimanche)

ECHNIQUE DENTAIRE resteront ouverts lous engageons vivement Messieurs les le répit, pour faire examiner et soigner leur dentition.

DE PROVINCE, CELUI QUI EST PLUS COMMODE

es mêmes soins également que tous les membres de résentation de votre carte.

Les Dispensaires de l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE ne sont ni une École, ni un Institut. Messieurs les Opérateurs traitant à l'UNION TECHNIQUE DENTAIRE sont tous Chirurgiens - Dentistes, DIPLOMÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

RÉSULTATS DU CONCOURS LEVITAN

Nombre total des réponses reçues : **14.296.**
Qualité préférée : **Solidité.**
Nombre de personnes l'ayant désignée : **6.610.**

Mme Berthe HUICK, à St-MARTIN DU NOHAIN (Nièvre) gagne dix billets entiers de la Loterie Nationale.

M. Paul OZEREE, 196, Bd Jean-Jaurès, BOULOGNE-SUR-SEINE gagne cinq billets entiers de la Loterie Nationale.

Les 25 concurrents suivants gagnent chacun un billet entier de la Loterie Nationale : Mme Anne ROCHE à Limoges - M. TROTEL à la Villemois-St-Potan - Mme BEGUIN à Gentilly - Mme RICHER à Auchel - M. Lucien BELLANGER à St-Ouen (Somme) - Mme MEYER à Mulhouse - Mme Maria DEFRENNE à Mers-les-Bains - M. CARPENTIER à Paris - M. A. HAY, La Rochelle Mme JOUSSU PROBST à Troyes - M. P. LEBLOND au Hâvre - M. M. BATISCE à Tours - M. GUIMARD à Bondy - M. CORDUANT à Besmont par Martigny - Mme DAVID Madeleine à Cholet - M. Lionel BONNET à Vatan - M. J. MALPORT à Thiverny - Mme Marie DIOUDANNAT à Mouhet - M. MARCHAND père à Mareil-Marly - M. F. CORCESSIN à La Ferté-Gaucher - M. ACOT Guy à Laval - M. LANOE à Fontenay-aux-Roses - Mme M. R. BAUDUIN à Sars-Poteries - M. J. TRUCHET à Charlieu - M. A. MONTREUIL à Paris.

PRIX EN ESPÈCES :

1er prix, M. E. LEGER à Corru (Orne).
2e prix, M. E. LOUBEAU, 179, avenue Elysée-Reclus à Pierrefitte.
3e prix M. Bernard VIEZ à Damery (Marne).

Publicis. S.1612.

AVIS IMPORTANT *LÉVITAN MAINTIENT LES ANCIENS PRIX DE SON CATALOGUE. FAITES VOS ACHATS SANS TARDER*

300 Prix de valeur
1er Prix 5.000 fr.
EN ESPÈCES

Envoi gratuit du règlement sur demande

Demandez le catalogue N° 27
CHASSE - PÊCHE - CYCLES
VERNEY-CARRON - St-ÉTIENNE

BRIDES-LES-BAINS (Savoie)
Hôtel BEAUSÉJOUR
Grand Parc, Conf., Pension depuis 25 francs par jour.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
en activité (traitement fixe supérieur à 16.000 fr.)
PRÊTS **ni dépôt, ni enquête, ni traites, ni assurance. Secret profess.**
TABARY, anc. off. ministériel, Conseil juridique.
29 bis, rue P.-Demours, Paris (XVIIe). De 4 h. à 7 h.

NOUS PENSONS AUSSI AVEC NOTRE ESTOMAC

N'oublions jamais que nos pensées, notre état d'âme, notre humeur, sont conditionnés par le fonctionnement plus ou moins normal de notre estomac. Nous voyons la vie — et nous la faisons voir autour de nous-sous les couleurs qui dépendent bien plus d'une bonne ou d'une mauvaise digestion que d'opinions solidement établies dans notre esprit. A telle enseigne que nous désavouons bien facilement un pessimisme sans cause sérieuse, dès que notre estomac s'est enfin libéré d'un pénible travail. Il n'est pas de meilleure prédisposition au bonheur que des voies digestives saines et en bon fonctionnement.

Soignons donc notre estomac : il le mérite; d'ailleurs, il nous ferait payer cher notre négligence à son égard. Mais, comme tout remède prétendant lui apporter secours doit être au préalable toléré et assimilé par lui, il convient d'être extrêmement prudents. Serait-il logique de vouloir revigorer un estomac fatigué, en lui imposant la digestion d'un produit irritant ou très difficilement assimilable ?

Aussi le remède idéal doit-il être en quelque sorte prédigéré, ne contenir aucun produit nocif et agir néanmoins efficacement et rapidement. A toutes ces conditions répond la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, extrait naturel et concentré de sucs végétaux dont la formule remonte au XVIIIe siècle. Son créateur fut le Père GERALDUS, moine dauphinois qui consacra sa vie à l'étude de la flore alpestre et de ses surprenantes propriétés. Les vertus thérapeutiques de cette tisane sont telles que sa réputation s'est mondialement étendue. Il n'est plus personne aujourd'hui pour contester l'influence bienfaisante des simples sur nos fonctions organiques. Constatez vous-même cette influence en commençant dès aujourd'hui, pour le plus grand bien de votre estomac, une cure de tisane des CHARTREUX DE DURBON. Toutes bonnes pharmacies.

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires
Rien des Agences.
TOURENQ, Retraité, Blagnac (H^te-G^ne)

AVIS AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'État et des Services Publics

Société Coopérative d'Assurances Mutuelles contre les Accidents, à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, administrée par des Membres élus en Assemblée Générale, constituée le 24 mai 1934, groupait, au 31 décembre 1935, plus de 7.500 adhérents.

Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'État (Civils et Militaires), des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités et, sous réserves, leurs conjoints.

Maximum d'avantages, que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement.

Assurances " TOUS RISQUES "
Service Technique de Contentieux pour " DÉFENSE ET RECOURS ".
Tarifs AUTOMOBILES, Résidence Province, Usage promenade, garantie 500.000 francs " RISQUES AUX TIERS "

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Majoration de 10 p. 100 pour garantie de deux millions.

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61 et 37-94

Anatomic

LA NOUVELLE GAINE SANS COUTURE

Tissée Filés " Lastex "
Tricotée d'une pièce
Extensible tous sens
Ne remonte pas
Strictement invisible
Maintien parfait
Souplesse idéale
Se nettoie à l'essence
Se lave à l'eau de javel
Se repasse facilement
Reste élastique
Sa hauteur : 35 cms
Sur le corps : 40 cms

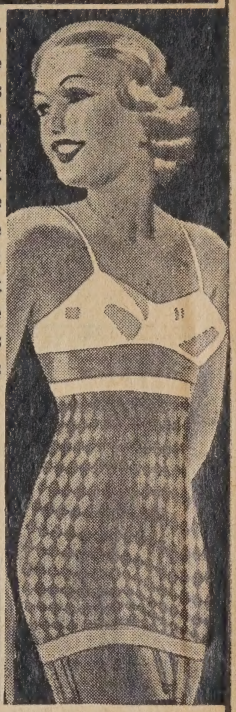

Son prix :

49 F.

Envoi franco contre mandat ou contre remboursement de 50 francs.
(Indiquer votre tour de hanches exact. Max. : 105 cms).

BELLARD-S-THILLIEZ
SPÉCIALISTES
53, Rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.
1, Place Jussieu, PARIS (V^e).
auquel collaborent : des INSPECTEURS PRIMAIRES, des PROFESSEURS d'E. N., d'E. P. S., de l'UNIVERSITÉ
Prépare CANDIDATES et CANDIDATS avec maximum chance succès.
BREV. ÉLÉM. - B. E. P. S. - BREV. SUP. C. A. P. - AUXILIARAT - BACCALAURÉATS
MANIP. et T. P. de Sciences pour B. S. et P. C. B. dans LABORATOIRE parf. installé avec matériel absol. complet
REVISIONS en AOUT-SEPTEMBRE p^r EXAMENS d'OCTOBRE
COURS NORMAUX pendant l'ANNÉE SCOLAIRE
COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sur traitement, par hypothèque et pour construire.
Grande discrétion, célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement au taux le plus bas.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

VARICES *ulcérées ou non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses**
guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laborat^re Varicoline. VOIRON

POUR LES FETES **CONFETTIS**
Les 500 grammes : **4 francs**
Librairie F. NATHAN.

3 0112 105329897

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 1 bis, rue de Copenhague (Métro : Europe).

Pour 8 fr. A. FOREST C. postal Lyon 3-53, procurez-vous Album dessins modernes p. BRODERIE et ART DÉCORATIF. Lettres Alphab. Ling. Lay. Ouvrages mode en couleur. Travaux d'Art. Remboursé par 6 fr. de dessins.

NÉRIS-les-BAINS - HOTEL AUCLAIR
Rue Parmentier - Tél : 70. Confort, Cuisine soignée, Régimes. Prix modérés.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VIN BEAUJOLAIS 215 litres, frcs gare dép. Echse grat. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) 298

PETITES ANNONCES du "JOURNAL DES INSTITUTEURS"

PERMUTATIONS

Institutrice Vosges, proxim. ville, demande permutante ou permutant Isère, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône. J. I. 897

Institutrice Finistère, 14, rue Brest, permuterait Seine-et-Oise. Raison famille. J. I. 910

Institutrice Allier permuterait Corrèze. J. I. 919

Institutrice Nord, dem. perm. Lot ou départements limitrophes. J. I. 922

Institutrice Puy-de-Dôme permuterait Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, raison famille. J. I. 923

Instituteur Basses-Pyrénées cherche permutant Gironde. Urgent. J. I. 924

Ménage L.-L. perm. Gir. et t. dép. J. I. 928

Institutrice L.-Inf., bon poste, rech. perm. Vienne, Hte-Vienne, Charente. J. I. 951

Ménage d'instituteurs Aisne, cherche permutants S.-et-Oise. J. I. 947

Sérieuse indem. à instituteur Dordogne qui permut. Seine ou S.-et-Oise. J. I. 957

Instituteur Alpes-Maritimes permut. Var. Très pressé. J. I. 958

Ménage S.-et-O. indem. près Paris, cours importants, b. log. perm. avec ménage ou inst. séparés pour s.-ouest, L.-et-G., Gir., Aude. P. O. prom. exeat. Rais. fam. J. I. 946

5000 fr. à inst. ou instce Seine et Seine-et-Oise qui perm. Yonne. J. I. 948

Institutrice N. perm. t. dép. rap. Paris. J. I. 950

Institutrice Aube, bon poste, 15 km. de Troyes, 2 h. 30 Paris, munie d'exeat permut. Creuse ou limitrophe. J. I. 906

Institutrice Aube cherche perm. Hte-Marne rég. Wassy-Moutier ou Der. J. I. 954

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarens, docteur ès lettres, agrégé, Lycée Condorcet, Paris.

Professorat officiel, chant, musique. Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, Piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

COMMUNICATIONS

La Tranquillité mutuelle, société de secours mutuels en cas de décès, fondée à Cahors en 1899, assure aux familles des camarades disparus un secours immédiat moyennant une faible cotisation. Elle a payé à ce jour 1 200 000 francs de secours. Rens. et statuts au siège, 4, cours de la Chartreuse, à Cahors (Lot).

Stage annuel de perfectionnement ménager. S'adresser à Mme Bélime Laugier, 30, rue Bonaparte, Paris (VIe).

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 894

Institutrice, 30 ans, cherche compagne ou comp. pour passer 15 jours vacances montagne, excursions faciles. J. I. 917

Pouponnière. Infirmière garde nourrissons. Soins éclairés. Jardin. Références premier ordre. Pension complète 350 francs. Montfort, 8, avenue de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).

Jeune ménage inst. emprunterait à particulier 5 000 fr. somme remb. dans sa totalité au bout de 2 ans. Urgent. J. I. 930

Institutrice 28 ans, gaie, cherche camarade pour passer 15 jours joyeuses vacances bord mer ou croisière. J. I. 953

Institutrice recherche compagnes 25 à 30 ans p. voyag. pend. vacances. J. I. 956

Accéder *Mémoires de Casanova*, de Seingalt, édition du cent. 12 vol. neufs, valeur 1 250, pour 600. J. I. 945

MARIAGES

Institutrice état Vaucluse, 34 ans, gr. bon. famille, sans rel. ép. membre enseig., b. santé, gr. J. I. 949

Institutrice ouest 30 ans, sérieuse, affectueuse, corresp. collègues ou fonctionnaire. J. I. 952

HOTELS-PENSIONS

Nice. Pension La Malouine, 62, boulevard Carnot, tt. conf., jard., prix réduit, arr. p. fam.

Lacanau-Océan (Gironde), l'Étoile d'Or. Pension 25 à 32 fr., confort, garage.

Pension sur plage boulonnaise, bien fréquentée, exc. cuisine, jardin, bibliothèque, prix doux. Mlle Jary, Ambleteuse (Pas-de-Calais).

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Étables (C.-du-N.). Hôtel Moderne plage réput. Pens. compl. J. 18 juillet, 22 à 25. Garage. Jard. B. cuis. Recom. aux inst. Mer. Campagne.

Cauterets. Hôtel d'Alsace-Lorraine. Confort, cuisine soignée. L. Domangé, pr. pens. compl. à partir de 28 fr.

Étables (C.-du-N.). H. Croix de Pierre, prox. plage, ch. avec eau cour., pens., 20 à 25.

Hôtel Cormillot, Tours, 2, pl. Fr.-Sicard, plein centre, t. confort. Repas 10, pension 32.

VILLÉGIATURES

Sables-d'Olonne, à louer appartements meublés et villa 3 p., garage, très propres, aérés, ea, gaz, électricité. Prix très rais. J. I. 927

Châtelaillon-Plage (Ch.-Inf.). Cercle universitaire. Envoi f. de renseig. sur la station. Écrire C. Morin, directeur école, Cabane Carrée, Rochefort-sur-Mer (1 fr. en t.-p.).

Directrice de l'École de plein air à Béziers prend enfants pensionnaires, 15 juillet au 15 septembre à Valras-Plage. Devoirs de vacances. Soins maternels, 25 fr. par jour.

Institutrice belge, environs Liége, prendrait en pension une ou un collègue français pendant les vacances. J. I. 933

Famille inst. pr. vacan. Garç. ou fille, camp. Oise, comm. faciles, 300 fr. par mois. Membré, inst., Fosseuse, par Bornel (Oise).

Fonctionnaires enseignement de Strasbourg, échang. 2 pièces et cuisine, mois d'août, avec collègues Côte d'Azur, préférence ville. J. I. 956

Vacances Saint-Pair-sur-Mer, 20 à 23 fr. par jour, La Vague, 18, pl. Dauphine, Paris (1er), rens. t. p. r.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 3392-7-36. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.